UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Class 054
Book RL
Volume 1879/80

Ja 09-20M

The person charging this material is responsible for its return on or before the **Latest Date** stamped below.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.

University of Illinois Library

APR - 3 1968

L161— O-1096

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

A Quantin imprimeur
S. Benoît 7 à Paris

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÈGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES DE LA FRANCE
ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIÈME SERIE — TOME XVII

TOME XXIV DE LA COLLECTION

9e ANNÉE — 1er SEMESTRE

JUILLET A DÉCEMBRE 1879

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

1879

054
RL
1879/80

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 1. 5 JUILLET 1879

LA GUERRE DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

Les premières opérations.

I.

En exposant dans un précédent article (1) l'origine et les causes du conflit entre le Chili et la Bolivie, nous indiquions les motifs qui, ne permettant pas au Pérou de rester neutre, devaient l'amener à prendre fait et cause pour la Bolivie. Dès le début des difficultés, le cabinet de Lima avait soutenu de ses conseils et de sa sympathie le gouvernement bolivien, auquel l'unissait un traité tenu secret; plus tard il offrait sa médiation et, la guerre étant devenue inévitable, il massait sur la frontière bolivienne une armée dite d'observation dans le but ostensible de protéger les intérêts de ses nationaux, en réalité pour opérer à son heure un mouvement en avant et une jonction avec les forces que la Bolivie mettait rapidement en ligne.

Une zone de littoral d'environ quarante lieues sépare seule le Chili du Pérou et constitue l'unique accès de la Bolivie à la mer. Sur cette zone et à quinze lieues de la frontière chilienne sont situées les nitrières d'Antofagasta, qui font l'objet du litige. Le sud du Pérou, tout le littoral de la Bolivie et le nord du Chili occupent le désert d'Atacama, dépourvu d'eau, de végétation, coupé, parallèlement à la mer, de chaînes de montagnes dont l'altitude varie de 500 à 3000 mètres et qui se relient à la Cordillère des Andes par des sommités volcaniques qui atteignent et dépassent 6000 mètres. Ce désert d'Atacama abonde en gisements de salpêtre d'où sont sorties la plupart des grandes fortunes de cette partie de l'Amérique méridionale; outre les nitrières, on y trouve des dépôts de guano et des mines de cuivre.

Le 24e degré de latitude constitue entre le Chili et la Bolivie une frontière tout artificielle indiquée par une pyramide de pierre placée sur un récif à quelque vingt mètres de hauteur. Au nord et au sud de cette ligne il n'existe aucun cours d'eau, aucune ligne de défense, aucune ville importante. Sur la côte on rencontre quelques villages de 400 à 500 habitants groupés autour des exploitations de salpêtre; le pays est ouvert, sans barrières naturelles ou militaires autres que les collines qui le coupent du nord-ouest au sud-est et que séparent des gorges stériles et des plateaux dénudés. Ce sol ingrat n'en recouvre pas moins des millions, et les merveilleux résultats obtenus depuis quelques années ne sont rien auprès de ceux que l'on est en droit d'en attendre.

Une armée bolivienne concentrée au nord d'Antofagasta et renforcée à un moment donné par les forces du Pérou peut donc pénétrer sur le territoire du Chili et marcher presque sans obstacle sur Caldera, son principal port dans le nord. Mais, pour effectuer ce mouvement, il faut longer la côte. L'intérieur est désert et n'offre aucune ressource. Les routes elles-mêmes font défaut, on ne rencontre que des sentiers à peine tracés, peu d'herbe pour les chevaux et seulement dans les *quebradas* (gorges). Une troupe un peu nombreuse, un corps d'armée ne sauraient s'y aventurer sans danger; les *aguadas*, sortes de puits à fleur du sol, ne suffiraient pas aux besoins des animaux, et il faut l'intervalle d'une nuit pour que l'aguada épuisée se remplisse à nouveau de l'eau qui sourd lentement du sol. Une armée en marche doit donc s'appuyer sur la mer et être escortée par un convoi maritime qui subvienne à ses besoins. Privées de cette ressource, les troupes boliviennes ne sauraient entreprendre d'envahir le nord du Chili. Il en pouvait être autrement avec le concours du Pérou.

(1) Voy. la *Revue* du 3 mai.

156006

Le cabinet de Santiago le savait et prit l'initiative d'une rupture inévitable. Le 4 avril dernier, il rappelait sa légation de Lima et déclarait la guerre au Pérou.

En agissant ainsi, en fermant la porte à toute tentative ultérieure de négociation, le gouvernement chilien obéissait à d'impérieuses considérations. Dans certaines situations les résolutions hardies s'imposent. Une armée péruvienne concentrée sur la frontière, prête au premier signal à occuper Antofagasta, à servir de centre de ralliement aux troupes boliviennes et de base d'opération contre Caldera, offrait un danger sérieux. Temporiser ne pouvait avoir d'autre résultat que de permettre au Pérou d'achever ses préparatifs, de mettre ses côtes en état de défense et d'intervenir au moment opportun. Une rupture tranchait une situation fausse et qui pouvait devenir fatale; elle permettait à l'escadre chilienne de bloquer les ports péruviens et de ralentir l'inévitable concentration des forces de ses deux adversaires. Si, d'autre part, elle précipitait la coalition, cette coalition n'était douteuse pour personne, et ce coup hardi devait retenir sur les côtes péruviennes menacées un effectif destiné à seconder l'attaque des Boliviens.

A la Paz, capitale de la Bolivie, l'irritation était à son comble et la colère populaire secondait les efforts du gouvernement. Le Président Daza déclarait la république en péril, proclamait l'amnistie de tous les condamnés politiques et les invitait à s'unir à lui contre l'ennemi commun. La plupart de ses adversaires répondaient à son appel et venaient prendre du service. L'armée bolivienne ne compte, en temps de paix, qu'un modeste effectif, mais dans ce pays de révolutions fréquentes tout homme est soldat et cavalier, habitué de bonne heure au maniement des armes. Les Boliviens sont naturellement braves : sous les ordres d'officiers qui leur inspirent confiance on peut tout attendre de leur intrépidité.

Au Pérou on avait espéré que les événements marcheraient moins vite et que le Chili hésiterait à prendre l'initiative des hostilités. Surpris par la déclaration de guerre, le gouvernement péruvien hâtait ses préparatifs militaires et déclarait hautement sa résolution bien arrêtée de ne déposer les armes qu'après avoir amené le Chili à composition. L'opinion publique, très exaltée, ne se bornait pas à soutenir le gouvernement et à le suivre; elle le devançait, sollicitant les mesures les plus énergiques, l'expulsion des Chiliens et la convocation du Congrès. On dirigeait en toute hâte deux bataillons sur Iquiqui, et le Président Prado intimait l'ordre aux résidents chiliens de quitter cette ville où leur présence inspirait des craintes sérieuses. La population de ce port péruvien s'élève à 8000 habitants, dont 3873 Chiliens, qu'un coup de main hardi pouvait rendre maîtres de la ville. La prompte arrivée du transport *Limena* avec 800 hommes de troupes régulières et une batterie d'artillerie prévint toute tentative. — L'armement de la flotte était également l'objet de la sollicitude populaire : le cuirassé *Indepencia* recevait, en outre de son armement ordinaire, un canon à pivot de 400; le *Huascar* prenait à son bord deux pièces de 500. En même temps on pressait la Bolivie d'entrer en campagne et on ouvrait des négociations avec la République Argentine pour l'amener à profiter de l'occasion et à faire valoir ses prétentions sur la portion de la Patagonie que le Chili revendique.

A Valparaiso et à Santiago, on acceptait résolument toutes les conséquences de la guerre entreprise. Un premier emprunt de 5 millions de francs était aussitôt souscrit. La supériorité du Chili sur ses adversaires réside dans sa situation financière d'une part, et de l'autre dans sa marine de guerre, qui se compose en temps de paix de 12 bâtiments à vapeur jaugeant ensemble 10 000 tonnes et montés par 1330 hommes d'équipage. La marine marchande dispose en outre, et sans compter les navires à voile, de 22 steamers. Le Pérou possède 10 bâtiments de guerre, dont 4 cuirassés. Sur terre, l'équilibre se rétablit; mais avec l'appoint de la Bolivie la supériorité du nombre est incontestablement acquise aux deux États confédérés. L'armée chilienne n'a eu depuis longues années l'occasion de s'exercer que contre les tribus araucaniennes, et cette guerre sans gloire contre les Indiens maraudeurs a peu à peu éloigné du service actif la portion la plus intelligente de la population. De plus, la politique des Présidents civils qui se sont succédé au pouvoir a été de réduire autant que possible le chiffre de l'armée. L'exemple des révolutions militaires du Mexique, des États du centre et du sud de l'Amérique et du Chili lui-même jusqu'en 1851, les portait à se méfier du militarisme : il en est résulté qu'au début du conflit l'armée chilienne ne comptait guère que quelques milliers d'hommes; mais les cadres sont bons et les volontaires ne font pas défaut.

Au Pérou et en Bolivie l'esprit militaire est plus développé ; si une prospérité commerciale moindre prive ces deux États des ressources financières et du crédit dont le Chili dispose, par contre, en Bolivie surtout, il est plus facile de recruter des hommes rompus aux fatigues de la marche, endurcis aux privations, ayant moins à perdre et plus à gagner. Au Chili, la classe moyenne est plus riche, plus absorbée par des opérations commerciales fructueuses. Si le confort et le luxe y ont fait de grands progrès et si ces jouissances matérielles ne sont pas sans danger, il importe toutefois de tenir compte des avantages que présentent un budget en équilibre et la possibilité de recourir à des emprunts nationaux intérieurs.

Étant donnée la situation respective que nous venons de résumer, le plan de campagne du gouvernement chilien était tout indiqué : s'emparer d'Antofagasta et du littoral de la Bolivie afin de prévenir la concentration des armées de terre de ses deux adversaires; menacer successivement les ports du Pérou et le forcer à y concentrer la majeure partie de ses forces pour repousser un débarquement et prévenir une occupation. Maîtresse de la mer, l'escadre chilienne pouvait se transporter rapidement d'un port à l'autre, jeter l'inquiétude dans tous et immobiliser sur la côte un effectif maritime sans le concours duquel la Bolivie était impuissante à rien tenter, user ainsi le temps et, avec le temps, les ressources financières du Pérou, paralyser l'armée bolivienne en lui fermant l'accès de la mer et des côtes. Le Pérou tirant

la majeure partie de ses céréales du Chili, la guerre ne saurait se prolonger sans l'obliger à des sacrifices considérables et à des emprunts bien difficiles à réaliser pour un pays qui n'a pas observé ses engagements envers ses créanciers d'Europe.

L'exécution de ce plan repose entièrement sur la supériorité maritime du Chili; mais il exige la dispersion de l'escadre et, en cas d'attaque par les forces navales du Pérou, une prompte concentration des bâtiments détachés. La marine péruvienne ne laisse pas que d'être un redoutable adversaire : si, réussissant à tromper la surveillance de l'amiral chilien, elle parvenait à surprendre des navires isolés, elle pouvait infliger à la flotte chilienne des pertes sérieuses, détruire son prestige et permettre aux armées confédérées une jonction menaçante.

Aussitôt les hostilités déclarées, les navires chiliens se hâtèrent de bloquer les rares ports de la Bolivie. Dès le 14 février dernier, Antofagasta, le principal port des dépôts de nitre, fut sommé de se rendre. La résistance était impossible : la ville dut capituler, livrer 500 soldats prisonniers, un millier de fusils et des approvisionnements militaires. Le gouvernement chilien en prit immédiatement possession; M. Zenteno fut nommé gouverneur et une note du Président communiquée aux ministres étrangers annonça que les ports d'Antofagasta et de Mejillones étaient ouverts au commerce étranger sous la protection des autorités chiliennes, dont la surveillance, disait-on, s'étendait désormais du 23e au 24e degré de latitude sud. C'était la prise de possession de la moitié du littoral bolivien. Le 5 mars, le ministre de la guerre du Chili, M. Saavedra, se rendait à Antofagasta et préparait un coup de main sur Calama, port bolivien. Le 21 mars, une division chilienne sortait de Caracoles, franchissait 80 milles et s'emparait le 23 de Calama, vigoureusement défendue par les troupes boliviennes inférieures en nombre, mais combattant à couvert. Pendant que cette division opérant avec vigueur, barrait ainsi le chemin de la mer aux forces boliviennes, l'escadre remontait la côte pour menacer les ports péruviens et y retenir par la crainte d'une tentative de débarquement les forces dirigées par le Pérou vers le littoral bolivien.

Au nord d'Antofagasta, sur la frontière du Pérou et de la Bolivie, se trouve le petit port de Loa, à l'embouchure de la rivière de ce nom. C'est là qu'eut lieu le premier choc entre le Pérou et le Chili. La canonnière chilienne *Magallanes*, détachée de l'escadre pour reconnaître ce point de la côte et escorter un convoi, se trouva tout à coup en présence de forces supérieures : la corvette péruvienne l'*Union*, de 12 canons de 70, et le *Pilcomayo*, de 6. Engagée trop avant, la canonnière chilienne dut accepter le combat, dans lequel la supériorité de son tir compensa l'infériorité de son armement. Aux décharges rapides et précipitées des bâtiments péruviens, le *Magallanes* riposta par un feu plus lent et plus méthodique, mais aussi plus efficace. L'*Union*, passablement avariée, et le *Pilcomayo* battirent en retraite, et la canonnière chilienne put rallier l'escadre sans avaries graves.

La nouvelle de cette première rencontre surexcita l'opinion publique au Chili. L'enthousiasme grandissait. Les jeunes gens des premières familles s'enrôlaient comme volontaires. Valparaiso, à lui seul, fournissait un contingent de 8000 hommes de mer. Le corps des pompiers, composé de 2000 hommes, tant Chiliens qu'étrangers, se mettait à la disposition du gouvernement, les premiers comme soldats, les autres pour faire le service de la place et remplacer les gardiens de police incorporés dans l'armée régulière. A Santiago il en était de même : on réorganisait la garde nationale, les volontaires affluaient, s'armaient et s'équipaient à leurs frais.

La partie qui se joue est une de celles qui exige d'un peuple de puissants efforts. Le Chili se mesure avec deux États dont chacun est de taille à lui tenir tête, et le but qu'il poursuit lui sera chèrement disputé.

On le sentait à Santiago. Tout en rendant justice au zèle du gouvernement, l'opinion publique et le Congrès, mesurant la gravité du conflit, réclamaient au pouvoir des hommes dont l'énergie et la résolution fussent à la hauteur des circonstances. On redoutait, non sans raison, une intervention hostile de la République Argentine, dont les prétentions sur la Patagonie et le détroit de Magellan ont rencontré jusqu'ici une vive résistance de la part du Chili; on se demandait avec inquiétude ce qui pourrait advenir si un troisième adversaire, entrant en ligne, opérait une diversion dans le sud et prenait le Chili à revers. Pour déjouer les intrigues diplomatiques, il importait d'imprimer aux hostilités entamées une énergique impulsion et de rallier dans une action commune les hommes les plus résolus et les personnalités les plus marquantes. Le 16 avril dernier, le Président de la république acceptait la démission du ministère et, faisant appeler Don Antonio Varas, lui confiait la mission d'organiser un nouveau cabinet.

Agé d'environ soixante à soixante-cinq ans, Don Antonio Varas a déjà exercé le pouvoir. Président du conseil pendant dix années, de 1851 à 1861, il a énergiquement réprimé l'insubordination dans l'armée et mis un terme à ces « pronunciamentos » qui sont une des hontes et des misères politiques des républiques espagnoles. Sorti du pouvoir avec son ami Don Manuel Montt, alors Président, A. Varas refusa, en 1861, de se laisser porter comme candidat à la Présidence. Très estimé et très considéré dans le Congrès, il y possède une grande autorité. Quand éclata la dernière crise ministérielle, c'est donc à lui que le Président Pinto s'adressa. Il fallut toutefois pour triompher de sa résistance, qu'une pétition des habitants de Valparaiso et de Santiago le conjurât de ne pas se soustraire à la tâche patriotique qui lui incombait.

Don Antonio Varas a trop l'expérience de la vie politique et des affaires pour ne pas se rendre compte des difficultés de cette tâche. Il a fait choix pour le seconder d'hommes connus comme administrateurs, financiers et diplomates; il a confié le ministère de la guerre au général Urrutia, tout en réservant la direction des opérations à Don Saavedra, qui a fait ses preuves d'énergie et de capacité militaire. Mais dans l'administration, Don A. Varas compte beaucoup d'adver-

saires; les nombreux changements que son avènement rend nécessaires compliquent encore une situation difficile.

II.

Après le combat de Loa, le navire cuirassé *Lord Cochrane* se dirigea sur Mollendo, port péruvien auquel aboutit le chemin de fer d'Arequipa, afin de détruire le matériel de la voie ferrée et de couler ses chalands. Le peu de profondeur de l'eau ne permettant pas à ce bâtiment de guerre d'approcher du rivage, le commandant expédia ses chaloupes et de l'infanterie de marine; mais, accueillies par un feu nourri, elles furent obligées de rejoindre sans avoir pu accomplir leur mission.

A la suite de cet insuccès, les bâtiments se dirigèrent sur le port de Pisagua, occupé et défendu par un faible détachement de troupes péruviennes. Le 18 avril, la ville fut bombardée, le matériel d'exploitation du guano détruit. On évalue à 500 000 soles, plus de deux millions de francs, les dommages causés par le feu de l'artillerie chilienne. Pas plus à Pisagua qu'à Mollendo et à Arequipa, les Péruviens, pris au dépourvu, n'avaient eu le temps d'élever des batteries. Arica seule avait été mise en état de défense. Iquiqui, sommée ensuite de se rendre, répondit par un refus. Le général péruvien Buendia l'occupait avec plusieurs milliers d'hommes; il attendait les renforts qu'amenait le général Daza, Président de la Bolivie, en marche de la Paz sur Tacna; leur jonction devait s'effectuer à Pisagua, où se trouvait l'aile droite de l'armée péruvienne. Le 18 avril, le commandant de l'escadre chilienne notifiait aux autorités d'Iquiqui qu'il ouvrirait le feu le lendemain si l'on persistait à chauffer les machines à distiller qui alimentent la ville d'eau potable et si l'on se servait du chemin de fer pour le transport des troupes; il les invitait également à faire évacuer les non-combattants.

Le vaisseau amiral américain *Pensacola* et une corvette anglaise, la *Torquoise,* étaient mouillés dans le port d'Iquiqui, ainsi qu'une trentaine de navires marchands, les uns en cours de chargement, les autres attendant un fret et prenant du lest. L'amiral chilien intima l'ordre aux navires de commerce de gagner le large, sans leur permettre d'achever les opérations commencées. Il ne leur restait d'autre ressource que de faire ou de compléter leur chargement de guano sur un autre point de la côte. Vainement les commandants anglais et américains intervinrent auprès de l'amiral chilien pour obtenir un sursis en faveur des bâtiments neutres : force fut à ces derniers d'appareiller. A environ quarante milles au sud d'Iquiqui se trouvent d'importants gisements de guano situés à Pabellon de Pica, Huanillos et Punta de Lobos, petites localités comptant de 500 à 1000 habitants. On estime à 7 400 000 tonnes la quantité de guano que contiennent ces gisements. Toute cette partie de la côte est entièrement dépourvue de végétation et privée d'eau. On y est obligé, comme à Iquiqui, d'avoir recours à des condensateurs et de distiller l'eau de mer. Les navires chassés d'Iquiqui se dirigèrent vers ces localités et traitèrent avec les autorités péruviennes pour se procurer le guano; mais ils commençaient à peine à charger que le cuirassé chilien *Lord Cochrane,* qui surveillait la côte, vint leur enjoindre de s'éloigner.

Les capitaines protestèrent, alléguant qu'ils ne pouvaient gagner le large sans lest, à quoi le commandant répondit qu'il les autorisait à prendre tout le sable qui leur était nécessaire comme lest, mais qu'il ne permettait pas qu'on chargeât un sac de guano; puis, pour assurer l'exécution de ses ordres, il fit débarquer une compagnie d'infanterie de marine et incendier les quais, les chalands, les plates-formes et tout le matériel de l'exploitation. On put craindre un moment une intervention de l'amiral anglais : ému des plaintes que lui adressèrent les capitaines des navires en charge, il fit faire une enquête; mais il résulte du rapport qu'il n'y a eu là que des faits de guerre, que les navires ont été respectés et qu'aucune violation des droits des neutres ne saurait être imputée au commandant chilien.

Ces excursions fréquentes avaient forcé l'amiral chilien à réduire le nombre des navires chargés du blocus d'Iquiqui. La *Covadongua* et l'*Esmeralda,* tous deux en bois, de faible gabarit et légèrement armés, croisaient devant le port. Encouragés par leurs succès sur mer, les Chiliens s'estimaient en mesure de faire face à toutes les éventualités, ce qui était une faute en présence d'un ennemi qui occupait Iquiqui avec environ six mille hommes et qui pouvait diriger à l'improviste une escadre sur le port. Avant que l'amiral chilien, prévenu, pût rallier, ses deux navires restaient fort exposés. La perte matérielle était réparable, mais le prestige perdu est difficile à reconquérir et un échec devant Iquiqui était de nature à le compromettre sérieusement. On savait que le général Buendia attendait de jour en jour des nouvelles de l'armée bolivienne partie de la Paz pour Tacna; que de là elle se dirigerait sur Arica et devait, par une marche de flanc sur le rivage, gagner en quatre jours Pisagua : aussi l'escadre chilienne surveillait avec soin toute cette partie du littoral pour en rendre l'accès impossible aux forces boliviennes, leur barrer la route ou les contraindre, par son artillerie à longue portée, à cheminer à distance de la côte sans pouvoir s'approvisionner d'eau et de fourrage.

Immobile dans le port de Callao, la flotte péruvienne ne donnait pas signe de vie. A Lima on s'irritait de son immobilité. L'armée bolivienne comptait sur son concours et on reprochait au gouvernement de ne pas seconder le mouvement de ses alliés. Le Président Prado, assailli de réclamations, tenait bon et se refusait à risquer un engagement général. Toutefois on annonçait le prochain départ d'un ou deux bâtiments de guerre péruviens à destination de Panama, où ils devaient charger un matériel de guerre attendu. L'amiral chilien n'ignorait rien de ces bruits, habilement mis en circulation pour masquer un coup de main sur Iquiqui. D'ailleurs il ne disposait pas de forces suffisantes pour surveiller attentivement le port militaire du Callao, défendu par 45 pièces d'artillerie dont 14 de très fort calibre. Rassuré par l'inaction absolue de la flotte péruvienne, l'amiral chilien avait expédié dans le sud son plus fort navire, le cuirassé *Lord Cochrane.* Avisé de cet affaiblissement de l'escadre de blocus,

le gouvernement péruvien donna l'ordre à deux bâtiments cuirassés d'appareiller en toute hâte et de se diriger sur Iquiqui, où ils arrivaient à l'improviste le 24 mai dernier.

Les forces péruviennes se composaient de l'*Independencia*, revêtue d'un blindage de quatre pouces et demi, portant 22 canons Armstrong, dont 2 à pivot, et un éperon de 12 pieds de long; du *Huascar*, monitor à tourelle, armé de 5 canons Armstrong et construit de façon à pouvoir abaisser son bordage supérieur et ne présenter à l'ennemi qu'un plat bord de six pouces au-dessus de la ligne de flottaison; ainsi que l'*Independencia*, son éperon est de 12 pieds. Contre ces deux formidables adversaires, la *Covadongua* et l'*Esmeralda* étaient hors d'état de lutter. Le *Huascar* aborda le premier la corvette *Esmeralda* et la somma de se rendre; elle répondit par une bordée. Lancé sur elle, le *Huascar* la troua de son éperon. Au moment où elle coulait bas, le capitaine Manuel Tomas Thompson, qui la commandait, parvint avec quelques hommes à gagner le pont du *Huascar* et à engager une lutte corps à corps dans laquelle il fut tué avec ses compagnons. D'après un autre récit, il aurait lui-même fait sauter son navire. Pendant ce temps l'*Independencia* poursuivait la *Covadongua*, à laquelle son faible tirant d'eau permettait de se réfugier dans des eaux peu profondes. Entraîné par l'ardeur de la poursuite, le cuirassé péruvien vint donner contre un rocher sur lequel il s'échoua. On put dégager l'équipage et sauver une partie de l'armement, mais il était impossible de renflouer le navire et les Péruviens l'incendièrent.

Le combat d'Iquiqui est désastreux pour le Pérou : il lui coûte son plus formidable bâtiment de guerre et n'inflige au Chili qu'une perte sans importance et facilement réparable. De part et d'autre on a fait preuve de courage et d'acharnement, et l'on ne saurait reprocher aux marins péruviens qu'une ardeur excessive à profiter des avantages d'une tactique habile. En se portant en forces supérieures sur Iquiqui, l'escadre péruvienne a signalé le défaut du plan que nous avons exposé. Trahie par la fortune et par son impatience, elle sort de cette rencontre considérablement amoindrie, mais redoutable encore; d'un côté comme de l'autre on a commis des fautes graves qui peuvent devenir de sérieux enseignements.

Jusqu'ici le Chili conserve l'avantage; mais, sur terre, les opérations ne sont pas encore engagées. Les trois premières divisions de l'armée bolivienne, soit environ 6000 hommes, ont fait leur entrée à Tacna le 30 avril dernier; mais Tacna, située dans la province péruvienne d'Arequipa, est à 175 lieues de la frontière chilienne, dont la sépare le désert d'Atacama. Pour franchir cette distance, il faut longer la côte, soutenu par une escadre de ravitaillement, ou embarquer l'armée à Arica sur des transports. Les deux opérations supposent la libre possession de la mer, ne fût-ce que pour un temps, et le Chili maintient sa supériorité navale.

En attendant que les forces alliées puissent entrer en campagne, il a été convenu entre les gouvernements péruvien et bolivien que le commandement en chef appartiendrait au Président de celle des deux républiques sur le territoire de laquelle on opérerait. En ce moment, le Président du Pérou en est revêtu; il dirige également les mouvements de la flotte exclusivement péruvienne.

L'armée concentrée à Tacna prendra-t-elle l'offensive, ou bien se bornera-t-elle à prévenir une attaque par terre des troupes chiliennes? Les événements nous le diront bientôt. Si la fortune changeante venait à donner au Pérou une suprématie navale temporaire, un mouvement en avant des armées confédérées suivrait de près. En dehors de cette éventualité, ce mouvement nous paraît peu vraisemblable.

Si la prolongation de la guerre est favorable au Chili, qui peut user les forces et les ressources financières de ses adversaires, elle peut aussi entraîner de graves complications. Dans notre précédent article, nous avons signalé le danger d'une intervention de la République Argentine. Depuis, ce danger s'est accru. La note belliqueuse domine à Buenos-Ayres; l'occasion y paraît favorable de régler une fois pour toutes les contestations pendantes avec le Chili au sujet de la Patagonie. En dépit des efforts du Président, l'opinion publique penche pour la guerre : et il est fort à craindre qu'elle ne l'emporte.

Par contre, nous avons des raisons de croire qu'en Bolivie certains hommes politiques ne seraient pas éloignés de chercher dans un accommodement avec le Chili une solution prompte et avantageuse dont le Pérou ferait les frais. En acceptant la lutte, le gouvernement bolivien a surtout fait fond sur la coopération navale du Pérou. Confiant dans le nombre et la valeur de son armée de terre, il se sentait en état de soutenir ses droits, il espérait même élargir la zone étroite de littoral dans laquelle il étouffe et conquérir sur le nord du Chili les ports qui lui font défaut. Le succès de son entreprise repose tout entier sur la prépondérance navale du Pérou ou tout au moins sur l'égalité de ses forces et de celles du Chili : le jour où il lui serait démontré que la marine péruvienne est incapable de tenir tête à celle de son adversaire, la Bolivie pourrait être tentée de conclure avec le Chili une paix séparée et de chercher du côté du Pérou l'agrandissement qu'elle rêve et que sa situation géographique exige impérieusement. Dans ce cas, elle cèderait au Chili le littoral d'Antofagasta à Atacama et réclamerait en échange la province péruvienne d'Arequipa et le port d'Arica, son débouché naturel. Le territoire d'Arequipa se compose d'une langue de terre enclavée sur toute sa longueur entre la Bolivie et la mer, dont elle lui ferme l'accès. La Paz, capitale de la Bolivie, est à 60 lieues de l'Océan par cette route; elle s'en trouve à 150 par suite du détour qu'il faut faire pour contourner cette partie du territoire péruvien qui s'avance en pointe vers le sud.

La Bolivie n'a aucun avantage à chercher une extension territoriale du côté du Chili. Admettant que le résultat de la guerre lui soit favorable, qu'elle reprenne Antofagasta, qu'elle s'empare même d'une partie du littoral chilien et recule sa frontière jusqu'au sud de Caldera, elle s'éloigne de plus en plus de son centre géographique; elle crée un établissement maritime coûteux à une grande distance du territoire qu'elle occupe et qu'elle exploite. Entre ces ports nouveaux et elle s'étend le désert d'Atacama. Enfin et surtout ce n'est pas

dans le sud, mais dans le nord que se trouvent les véritables éléments de sa prospérité. L'avenir pour elle est du côté où vont s'abaisser les barrières que la nature oppose à la marche du progrès : le percement de l'isthme de Panama impose à la Bolivie l'obligation de se rapprocher de cette grande voie de navigation.

Une combinaison qui lui assurerait la possession de la province d'Arequipa résoudrait d'une façon logique les difficultés géographiques qui entravent son développement commercial et maritime. Il se peut que l'attitude hostile de la République Argentine vis-à-vis du Chili précipite les événements et que le cabinet de Santiago prenne lui-même l'initiative d'une négociation qui, tout en donnant satisfaction aux aspirations de la Bolivie, assurerait au Chili la possession du territoire d'Atacama, cause du conflit. Cette difficulté résolue entre la Bolivie et le Chili, ce dernier, débarrassé d'un dangereux adversaire, fortifié par le prestige d'un premier succès, pourrait tourner son attention vers le sud et régler une fois pour toutes la question, toujours indécise, de la Patagonie et du détroit de Magellan.

C. de Varigny.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA BOHÊME

Huss et les Hussites (1).

I.

On parle souvent des *provinces allemandes* de l'empire d'Autriche, et des pessimistes les voient déjà incorporées à l'empire d'Allemagne : c'est oublier que ces provinces, qu'on appelle *allemandes* parce qu'elles ont fait autrefois partie de la confédération germanique, sont loin de présenter la même constitution ethnographique que les États prussiens. Le Tyrol est autrichien avant tout et n'a jamais suivi que de fort loin les évolutions du patriotisme allemand; en Carinthie, Styrie, Carniole, Istrie, se maintient un puissant élément slave qui donne à ces régions une nationalité particulière : ce n'est pas pour rien qu'on les appelle *illyriennes*. Un pays surtout résisterait désespérément à une annexion : c'est la Bohême, à laquelle se rattachent ethnographiquement et historiquement la haute Silésie et la Moravie. La Bohême, malgré plusieurs siècles de domination germanique, malgré les persécutions dirigées contre la langue et l'idée nationale, malgré l'accroissement donné à l'élément allemand par le développement du commerce et de l'industrie, est avant tout un pays slave. La race allemande compte à peine pour un tiers de la population. La Bohême se souvient de ses luttes séculaires pour l'autonomie ; elles ont enraciné dans le peuple comme dans les classes lettrées l'amour de la nationalité tchèque ; on dispute à l'élément allemand chaque pouce du sol national, aux politiques allemands chaque parcelle des droits qui appartiennent à la nation et à la couronne de Bohême.

C'est une glorieuse histoire que celle de ce petit peuple, dernier débris de ces nations slaves qui, au xe siècle de notre ère, occupaient les vastes espaces compris entre l'Elbe et l'Oder, et qui même en deçà de l'Elbe disputaient à la race teutonique le bassin du Weser. Presque toutes ces nations, peu à peu, ont succombé devant l'invasion allemande, commencée par les empereurs saxons, poursuivie par les margraves de Misnie, les margraves de Brandebourg, les chevaliers teutoniques. On retrouve à peine aujourd'hui trace de l'idiome slave dans le Mecklembourg, qu'habitaient les Obotrites ; dans le Brandebourg, où Berlin n'était qu'un village des Slaves havéliens ; dans la Lusace, autrefois la patrie des Sorabes ou Serbes du Nord ; dans la Poméranie, dont le nom seul est resté slave. Autour de la Bohême, les Silésiens, un rameau de la nation tchèque, ont succombé ; les Moraves se sont laissé entamer. Seuls les Tchèques de Bohême ont résisté. La *Tchéchie* est restée comme un coin enfoncé entre l'Allemagne du Nord et celle du Sud : entourée de pays allemands ou de pays germanisés, entre la Saxe, la Thuringe, la Franconie, l'Autriche, elle subsiste comme pour témoigner de l'extension prise autrefois par la race slave. Si le bas Elbe et l'Elbe moyen sont devenus allemands, le haut Elbe n'a pas changé ; dans la grande débâcle des nations slaves, si le centre et l'aile droite ont été submergés, l'aile gauche a tenu bon. Retranchés, comme en une citadelle, dans le quadrilatère formé par les monts Métalliques, les monts des Géants, les monts de Bohême et de Moravie, les Tchèques résistent depuis quatre siècles; leur force de résistance semble s'accroître à mesure qu'une éducation vraiment nationale leur donne une conscience plus nette de leur individualité ethnographique. Les provinces occidentales de l'Autriche n'appartiendront pas de sitôt à l'Allemagne ; le grand bastion montagneux de la Bohême est là pour les couvrir. Contre ce rempart s'est arrêté et s'arrêtera toujours le flot germanique ; la présence du peuple tchèque sur la frontière septentrionale de l'Autriche suffit pour décourager les remanieurs de cartes.

Ce petit peuple, qui est aujourd'hui une des garanties de l'équilibre européen et de la paix du monde, a un passé héroïque. Son existence est faite de luttes. L'ennemi, c'est toujours l'Allemand — l'Allemand qui ne peut renoncer à occuper cette enclave de ses nouvelles possessions, qui ne peut se résigner à oublier un pays si fort à sa convenance ; l'Allemand qui, pour s'infiltrer ou s'imposer, prend toutes sortes de déguisements, marchand ou professeur d'université au xive siècle, soldat du pape au xve siècle dans les croisades contre les Hussites, jésuite et inquisiteur au xvie siècle, après la défaite des Bohêmes à la montagne Blanche, *Kaiserlick* et bureaucrate au xixe siècle. Mais le Tchèque connaît son ennemi; sous tous les déguisements, il sait le démasquer, le repousser. La lutte affecte, suivant les âges, des caractères divers : tantôt ce sont des combats entre barons bohêmes et saxons; tantôt des querelles de professeurs et de théologiens;

---

(1) *Huss et la guerre des Hussites*, par Ernest Denis, ancien élève de l'École normale supérieure. — Paris, Leroux. Grand in-8°, xii-506 pages.

tantôt le choc des bandes hussites contre les croisés allemands ; tantôt le conflit des doctrines historiques et la rivalité des écoles populaires, tantôt les joutes oratoires au sein du parlement de Vienne. Dans cette lutte plusieurs fois séculaire, tantôt vainqueur, tantôt vaincu, le Tchèque ne s'est jamais laissé abattre ; il a gardé intact le sol de la patrie, il est resté maître chez lui.

II.

Dans les annales tourmentées de la Bohême, il est un épisode auquel reviennent sans cesse les historiens nationaux et qui sollicite chaque jour de nouveaux travaux. Mieux que tout autre il met en lumière cette réfractaire vitalité, cette indomptable vigilance de la nation vis-à-vis de l'Allemand, du *Niémetz*. C'est à cette époque que la Bohême prit une de ces grandes initiatives qui font que le plus petit peuple peut se trouver, à un moment donné dans l'histoire, le directeur du genre humain et le principal agent du développement universel. Les mêmes raisons qui recommandaient l'épopée du xve siècle à l'admiration des écrivains tchèques ont séduit un de nos jeunes historiens français, M. Ernest Denis. Dans la série qu'il semble nous promettre d'*Études d'histoire bohême*, c'est par *Huss et la guerre des Hussites* qu'il a voulu commencer.

M. Denis s'était préparé de longue main à cette tâche. Je l'ai trouvé en 1874 à Prague, apprenant la langue bohême, fouillant les bibliothèques et les archives, étudiant les monuments de la ville et les ruines du voisinage, qui sont la pittoresque illustration des anciennes chroniques ; mais comprenant aussi que le présent du pays explique son passé et que les luttes d'aujourd'hui sont la continuation et le vivant commentaire de celles d'autrefois ; recherchant la conversation des hommes politiques, admis dans l'intimité des Rieger et des Palaçki. De ses recherches et de ses réflexions est sorti l'ouvrage le plus considérable que nous possédions en notre langue sur la Bohême et qui honore à la fois notre jeune école historique, le ministère, qui a facilité les études de M. Denis en lui accordant une mission à Prague, la Faculté de Paris, à laquelle ce livre fut d'abord présenté, bien qu'il dépasse singulièrement les proportions d'une thèse de doctorat.

Le livre est précédé d'une liste bibliographique comprenant cent vingt-trois ouvrages ou collections et dont les livres en langue tchèque forment la section la plus considérable.

Au cours de cette étude, M. Denis s'est appliqué à restituer aux localités les noms que leur donnent les Tchèques et qui se déguisent ordinairement sous les dénominations imposées par les Allemands. C'est ainsi que Bunzlau redevient Boleslaw, que Brünn cède une place usurpée à Brno, Eger à Cheb, Kulm à Chlum, Glatz à Kladsko, Königgraetz à Kralové Hradets, Troppau à Opava, Pilsen à Pljègn, le Weissenberg (la montagne Blanche) à Bila Hora, le Böhmerwald à la Choumava, la Moldau à la Vltava, l'Hohenmauth au Vysoké Myto, et ainsi de suite. Cette nomenclature topographique consacre le résultat des luttes nationales contre les intrus et achève de rendre la Bohême aux Bohémiens. Les noms d'hommes reprennent aussi leur physionomie tchèque, et il faut que nous oubliions Wenceslas, nom de pure fantaisie, pour saluer Vatslav IV, qui fut le roi de Bohême bien plus que l'empereur d'Allemagne.

Aucune histoire n'est plus mal connue en Occident que celle de Huss et des Hussites, précisément parce qu'elle a été faite chez nous d'après les sources occidentales. On nous a raconté les annales des Tchèques surtout d'après les récits de leurs ennemis. « Les Tchèques, dit M. Denis, ont eu le malheur d'avoir pour adversaires des écrivains habiles dans l'art de bien dire. Æneas Sylvius d'abord, puis Cochlée et Hajek. Le style dont Sylvius a su orner les récits les plus fantastiques, l'apparente bonne foi avec laquelle il a représenté les ennemis de l'Église sous les plus sombres couleurs ont séduit ou trompé les plus sincères ; les générations se sont transmis fidèlement ces légendes, d'autant plus difficiles à détruire qu'elles remontaient plus haut. »

Un autre malheur a été la destruction systématique des monuments originaux. Après la défaite de la montagne Blanche, les Bohêmiens furent en proie à toutes les fureurs de l'inquisition d'État et de l'inquisition d'Église. Employés autrichiens, moines, jésuites firent la chasse aux écrits hérétiques comme aux hérétiques eux-mêmes. Tout ce qui était suspect était brûlé ; or tout livre tchèque était suspect aux agents de Rome et de l'Allemagne. Pendant ces deux siècles de persécution, que de documents périrent ! Dès lors, « pour juger les Hussites, il ne resta plus que les accusations de leurs adversaires ; les dépositions des témoins à décharge avaient disparu ; les Tchèques eux-mêmes finirent par ne plus voir dans Zizka, Procope, Jean de Zeliv (1), que des fanatiques ivres de sang et de pillage, et dans la guerre du xive siècle qu'une orgie furieuse et dévastatrice ».

L'œuvre des savants nationaux fut donc, dès le début de ce siècle, de rechercher les documents échappés aux flammes des bûchers ou dispersés dans les bibliothèques de France, d'Italie et d'Allemagne. Alors la Bohême hussite fut révélée dans sa splendeur héroïque à la Bohême contemporaine. La nation sentit qu'elle venait de recouvrer ses plus beaux titres à la gloire. Jean Huss, Zizka le Borgne et Procope le Rasé reprirent la place d'honneur parmi les grands hommes, non seulement de la Tchéchie, mais de l'humanité. Les patriotes bohêmes s'enorgueillirent de tels aïeux.

III.

Le livre de M. Denis s'ouvre par un tableau de la Bohême au moment de l'apparition de Jean Huss. La lutte, une lutte sourde et latente, est partout. Les grands seigneurs combattent pour arracher à la royauté, affaiblie en la personne de Vatslav, ses dernières prérogatives ; les simples chevaliers, pour défendre leur indépendance contre les seigneurs ; les villes, pour faire respecter leurs privilèges ; les paysans, pour s'affranchir des charges féodales ; le clergé, pour garder ses

(1) Prononcez : Jijka, Jéliv.

immenses richesses et sa joyeuse existence. Au sein des villes, lutte entre la haute bourgeoisie et le peuple; au sein de l'université, lutte entre les docteurs tchèques et les docteurs allemands, compliquée de la polémique entre réalistes et nominalistes; dominant tout cela, la grande lutte entre les deux nationalités qui se disputent le sol de la Bohême, et la lutte qui, sous le nom de *grand schisme,* déchire la chrétienté.

Qui mettra un peu d'ordre dans ce chaos d'intérêts en conflit? Est-ce le roi Vatslav? Le portrait, fort étudié, que nous fait de lui M. Denis, quoique moins sombre que celui qu'ont laissé de *Wenceslas l'Ivrogne* les historiens occidentaux, montre combien l'homme qui portait la couronne de Bohême était peu à la hauteur de la situation.

Chemin faisant, et à propos de Vatslav, M. Denis fait justice de la légende de Népomucène, pour qui tant de larmes dévotes ont coulé et coulent encore dans les élégantes chapelles des jésuites. Népomucène n'a pas souffert le martyre pour avoir gardé le secret professionnel à une reine malheureuse et refusé de trahir au mari les confidences du confessionnal. Il a péri victime d'un incident fort ordinaire dans la vie du moyen âge. L'archevêque de Prague, Jean de Jenstein, savait que le roi se proposait de supprimer un des nombreux couvents qui pullulaient en Bohême, celui des bénédictins de Kladruby, et de doter avec ses biens un nouvel évêché qu'il voulait instituer au même endroit. Non par intérêt pour les bénédictins, mais par jalousie épiscopale contre un nouvel évêché, Jean de Jenstein résolut de prévenir les desseins du roi. Apprenant que l'abbé des bénédictins venait de mourir, il envoya en toute hâte son vicaire Jean de Pomuk (ou Népomucène) consacrer un nouveau titulaire. La fureur du roi contre l'archevêque tomba sur l'instrument de celui-ci. Jean de Pomuk et plusieurs conseillers du prélat furent très maltraités par Vatslav, qui les frappa de sa main royale jusqu'à faire couler le sang. Une fois sa rage apaisée, Vatslav relâcha les compagnons de Jean en leur faisant promettre de ne rien dire des violences auxquelles il s'était emporté. Jean de Pomuk était trop malade pour être relâché : on trouva plus commode de lui lier les pieds et les mains et de le jeter dans la Moldau. L'incident était si ordinaire qu'il excita peu d'attention : à peine si les chroniques du temps daignent en faire mention. Il prouve simplement que les rois du XVe siècle étaient bien autrement chatouilleux sur leurs droits que les États du XIXe siècle et beaucoup plus radicaux dans le choix des moyens pour la défense de leurs prérogatives.

Le plus piquant de l'histoire, ce sont les circonstances qui valurent à Jean de Pomuk, si négligé par ses contemporains, ce regain de vénération qui le plaça si haut parmi les saints modernes. « Après la bataille de la montagne Blanche, dit M. Denis, les jésuites voulurent enlever aux Bohêmes jusqu'au souvenir de leur histoire. Ils eurent besoin d'un saint pour remplacer Huss dans le cœur des habitants et firent canoniser Jean de Pomuk ou Népomucène. Il devint le patron du pays; les statues de Huss furent débaptisées et devinrent les statues du nouveau saint. On voit sur le pont de Hussinets une statue de Népomucène qui a été placée là pour purifier le pays d'où était sortie l'hérésie. Il y a quelques années encore, la fête de Népomucène était la grande fête religieuse de la Bohême, et des milliers de paysans venaient faire leurs dévotions au pied de la statue placée au milieu du pont, à l'endroit même où surnagea, dit-on, la langue du martyr. Inventé pour les besoins de la cause, Népomucène est de nouveau remplacé par Huss dans la mémoire du peuple. Quelques pèlerins viennent encore implorer sa statue, mais leur nombre diminue rapidement, et il est probable que ce culte ne tardera pas à disparaître complètement. »

Arrivant à la prédication de Huss, M. Denis essaye de réfuter une opinion qui a encore cours dans notre enseignement : c'est que Jean Huss ne fut qu'un disciple de l'Anglais Wiclef. Cette opinion n'est point nouvelle : ce qui rendit Jean Gerson et le concile de Constance implacables pour le docteur bohême, c'est qu'ils poursuivaient en lui un continuateur du grand hérésiarque d'Oxford. M. Denis constate que Huss et ses amis connurent les ouvrages de Wiclef, qu'ils subirent son influence, mais seulement dans la forme de leurs écrits, qui en devint plus dogmatique et plus rigoureuse : le fond de leurs doctrines leur appartient en propre; sur un grand nombre de points essentiels ils se séparent nettement de leur devancier britannique. « Tant qu'on ne connaissait pas, dit l'auteur, les événements qui avaient précédé la venue de Huss, on cherchait au loin une cause quelconque qui permît d'expliquer une révolution si inattendue; aujourd'hui ce *deus ex machina* peut remonter au ciel; cette intervention étrangère est inutile : la Réforme bohême est un mouvement profondément national; toute la fin du XIVe siècle est remplie par l'action des précurseurs de Huss; de son vivant même, il n'est pas isolé, il n'est que le plus illustre représentant d'une école entière. »

Pour restituer à la Réforme bohême son caractère national et original, il fallait d'abord nous faire connaître ces précurseurs et ces émules de l'apôtre tchèque.

Or, avant lui, en Bohême même, avaient paru Konrad Waldhauser, qui attaquait avec violence les vices du clergé, l'avidité et la luxure des moines, surtout des franciscains et des dominicains, et qui, poursuivi par eux, trouva un protecteur dans le représentant suprême de l'Église bohême, l'archevêque Ernest de Pardubitsé, et mourut plein de jours en 1364; — Militch de Kromerice, qui osait déjà proclamer que les papes, les cardinaux, les évêques et les moines n'étaient pas les dépositaires uniques de la vérité; qu'un chrétien injustement excommunié par le pape pouvait être défendu par l'empereur; que les prêtres ont reçu la consécration extérieure, mais que les fidèles peuvent avoir la consécration intérieure; — Mathias de Janov, qui souleva la grave question de la justification par la foi et de la justification par les œuvres, question d'où devait sortir un jour la Réforme luthérienne; — Thomas de Stitny (1), qui écrivit en tchèque des traités de théologie, prêcha le retour au christianisme primitif, opposa la Bible à la tradition, c'est-à-dire le Livre à l'autorité de l'Église. Bien d'autres encore, Mathias de Krokov,

(1) Prononcez : Chtitny.

Albert Engel Schalk, Jean de Bor, Vatslav Rohle, Voytiéch Ranko, Jean de Stiékno, rassemblèrent des foules immenses autour de leurs chaires et préparèrent « la liberté de la parole de Dieu ».

C'est au milieu de ce réveil religieux, qui coïncidait avec des troubles politiques sans cesse renaissants, que grandit Jean Huss. C'est le moment où, par suite de violentes querelles intestines, les docteurs et les étudiants allemands quittent l'Université de Prague, où celle-ci prend un caractère exclusivement national et s'apprête à être la régulatrice de la Réforme. C'est le moment où les plus indifférents sont appelés à l'action par les scandales du schisme, où les docteurs bohêmes ont à se prononcer entre les papes rivaux, où l'industrie des faux miracles et le trafic des indulgences ne permettent plus aux croyants de se taire.

Les débuts de Huss sont à peu près ceux de Luther : c'est la vente des indulgences qui lui mit aussi les armes à la main. S'attaquer aux indulgences, ce n'était pas seulement contester l'autorité doctrinale du pape, c'était mettre ses finances en péril. Vainement Huss se proclamait le fils soumis de l'Église et repoussait avec indignation l'accusation de schisme et d'hérésie : il atteignait la papauté à un endroit trop sensible. Jean XXIII, en pape très avisé et très pratique, se garda bien de ne voir là qu'une *querelle de moines*. Huss dut comparaître à Prague devant l'archevêque et les légats pontificaux. « Voulez-vous obéir aux ordres apostoliques ? lui demanda-t-on. — De tout mon cœur. — Eh bien ? — Entendons-nous ! je nomme apostoliques les ordres des apôtres de Jésus-Christ et je suis prêt à obéir au pape en tant que ses ordres sont conformes à l'enseignement du Sauveur ; mais, s'ils y sont contraires, je n'obéirai pas, eussé-je mon bûcher dressé devant moi. »

M. Denis revient avec insistance sur ce point que Huss, en le jugeant avec les idées de l'Église d'alors, n'est pas un hérétique. Sans doute sa réponse à l'archevêque et aux légats, en distinguant les cas où l'on devait obéir et ceux où l'on pouvait désobéir au pape, contenait en germe le droit d'expliquer l'Écriture, d'interpréter la parole du Christ, de mettre les décisions de la conscience au-dessus de toute autorité. Ce germe se développera chez certains de ses disciples, et les Taborites arriveront, en appliquant les principes du maître, à des conclusions aussi radicales que Luther et Calvin. Mais ces conclusions, Huss ne les eût pas admises. On retrouvera à plusieurs reprises chez l'auteur cette préoccupation de défendre Huss contre l'accusation d'hérésie proprement dite. La question reste ouverte, et nous n'avons pas compétence pour la trancher.

IV.

Nous sommes en 1412, et il semble que Huss aît déjà la vision de ce bûcher qui devait se dresser pour lui trois ans plus tard. Ces trois années sont les plus tourmentées de sa vie. D'une part, sa doctrine se propage ; l'Écriture sainte est traduite en bohême et le peuple la lit avec passion ; les laïques commencent à discuter publiquement avec les prêtres sur le dogme et la discipline ; les bulles du pape sont brûlées solennellement par les étudiants ; des seigneurs puissants, mais surtout des chevaliers, se déclarent pour le novateur ; le nom et les idées de Huss se répandent dans la Bohême, la Moravie, jusqu'en Pologne et en Russie. D'autre part, les autorités ecclésiastiques, enfin averties du péril, sévissent avec fureur : Bethléem, l'église où prêchait Jean Huss, est rasée ; trois de ses partisans qui avaient interrompu les sermons en faveur des indulgences sont exécutés ; de Rome l'excommunication majeure est lancée contre lui ; tous les lieux où il séjourne sont mis en interdit. Entre les deux partis opposés, le roi Vatslav flotte indécis au gré de ses sympathies ou de ses fureurs, également variables et impuissantes. Dans Prague même, des émeutes fréquentes. La domination, dans les trois villes qui composent la cité (1), passe des ennemis de Huss à ses amis. On s'aperçoit bientôt que les noms de partis, *Joannistes* et *Mahométans*, correspondent à des noms de nations : Tchèques ou Allemands. Les Tchèques tiennent pour la Réforme, les Allemands se déclarent contre elle. Cette opposition de races lui donne une impulsion et une force toute nouvelle. Elle apparaît comme la protestation de la nationalité bohême contre Rome et contre l'Allemagne, comme une manifestation de la lutte séculaire contre les intrus. *Hussites* et *Bohêmes* deviennent synonymes.

Ces trois années, de 1412 à 1415, pendant lesquelles son parti semble avoir atteint son maximum de puissance morale et matérielle, ont amené pour Jean Huss le jour suprême. Nous l'avons laissé prêchant contre les indulgences dans son église de Bethléem, nous le retrouvons disputant sa vie à la barre du concile de Constance.

Pourquoi a-t-il abandonné Prague, conquise tout entière par ses partisans, sa chère Bohême, qui saluait en lui une nouvelle incarnation de la patrie, où les belliqueux chevaliers offraient de le défendre dans leurs châteaux contre toutes les armées de la chrétienté ? Pourquoi s'est-il hasardé hors du quadrilatère bohémien, pourquoi a-t-il traversé l'Allemagne hostile pour aller, sur le sauf-conduit d'un monarque sans loyauté, affronter une assemblée toute pleine de ses ennemis, composée de ces prélats qu'il a flétris, excitée encore par les émigrés bohêmiens, et qui, pour racheter ses entreprises contre l'autorité pontificale, cherchait justement quelque hérétique à brûler ?

C'est ici que se révèle surtout le cœur de héros qui battait sous la robe noire de ce docteur d'université, la grande âme et la foi intrépide de cet homme qui restera la gloire de la Bohême et l'honneur du genre humain. En partant pour le concile, il ne pouvait se fier en son sauf-conduit : tout le monde à Prague savait ce que valait la parole de Sigismond, le roi des Romains. Il savait si bien à quoi il s'exposait que son étonnement fut de pouvoir traverser l'Allemagne sans fâcheuse aventure. Ceux mêmes qui lui avaient transmis l'invitation du roi, comme Milès Divoky, lui conseillaient secrètement de ne pas se fier à ses promesses. Tous ses amis

(1) La Vieille-Ville ou *Staré Miésto*, la Petite-Ville ou *Mala Strana*, la Nouvelle-Ville ou *Nové Miésto*.

lui répétaient : « Il te livrera à tes ennemis ». Il partit cependant. C'est que, depuis trois années, il avait regardé en face l'éventualité du martyre, la nécessité de confesser sa foi devant l'Eglise assemblée, devant le bûcher, s'il le fallait. Il estimait que s'il restait une chance d'amener l'Église à ses idées, cette chance valait le sacrifice de sa vie. Il avait mis son unique espérance de salut dans ce miracle impossible : le concile touché par un rayon de la grâce, Rome s'amendant à la voix d'un réformateur, les prélats de la chrétienté abjurant leurs erreurs et corrigeant leurs mœurs sur l'invitation de l'homme qu'ils poursuivaient comme hérésiarque. La *Chronique* d'Augsbourg le dit : « Huss et Jérôme vinrent à Constance parce qu'ils avaient une grande confiance en eux et voulaient entraîner tout le concile à défendre le droit et la vérité. » S'il fut dupe d'une illusion, il faut avouer qu'elle venait d'une âme généreuse décidée à ignorer le mal et à ne pas désespérer de la nature humaine.

Cette illusion dura peu. L'aspect de la ville pendant le concile, la physionomie de l'assemblée suffirent à le détromper. La ville de Constance, encombrée de cent mille étrangers, ressemblait plus à la Babylone des prophètes qu'à la Jérusalem de ses rêves. Les prélats y étalaient un luxe asiatique. On ne voyait dans les rues que charlatans, baladins et joueurs de flûte. « Il y avait là sept cents filles publiques avouées, sans compter les autres. » L'Église romaine se révélait à Huss sous les mêmes traits qui plus tard épouvantèrent Luther et lui faisaient dire : « Je ne voudrais pas pour beaucoup n'avoir pas fait le voyage de Rome. »

« Si vous pouviez, écrivait Huss à ses amis de Bohême, voir ce concile qui s'appelle très saint et infaillible, vous verriez une grande abomination; les Souabes disent qu'il faudra trente ans pour purifier la ville de Constance des péchés qui l'ont souillée. »

Renfermé dans son logis, à quoi travaillait le docteur bohême? à préparer sa défense? Il s'agissait bien de lui! Non, il écrivait un grand discours, qu'il voulait prononcer devant les Pères assemblés, sur la réforme de l'Église. On lui fit bien voir qu'il s'abusait. Attiré dans le palais épiscopal sous prétexte d'une conférence, on le transporta dans un cachot tellement humide et infect qu'il en tomba malade. Ce fut en accusé qu'il comparut devant une commission.

Deux noms français surtout sont mêlés au procès inique qui s'ouvrit alors contre le héros slave : ceux de Jean Gerson et de Pierre d'Ailly. On s'est étonné du rôle de Gerson. Quoi! l'auteur du livre célèbre : *De modis uniendi et reformandi Ecclesiam*, a voulu la mort du réformateur bohême, de celui qui demandait, presque dans les mêmes termes que ce livre, la correction des abus et des mœurs? M. Denis répond en rappelant que ce pamphlet fameux — comme des travaux récents l'ont surabondamment démontré — n'est pas de Gerson, mais peut-être d'un certain Randolph. Il y avait une différence profonde entre la réforme timide et respectueuse que rêvait Gerson et la réforme hardie et radicale qu'apportait Jean Huss. De plus, l'ennemi des cabochiens de Paris s'effrayait des conséquences politiques qu'on pouvait tirer des doctrines nouvelles; il prévoyait les taborites, ces furieux démocrates qui allaient continuer à leur manière l'œuvre du docteur bohême. Enfin, les ressemblances qu'il croyait saisir entre les doctrines de Wiclef et celles de Huss le rendirent impitoyable. Ainsi s'explique logiquement la part qu'il prit au procès. Plus acharnés encore furent les compatriotes du réformateur, ses ennemis domestiques, les docteurs qui étaient venus de Prague à Constance pour assurer sa perte : Jean de Fer, Michel de Niémetski Brod, Vatslav de Tiem, dont il avait ruiné le commerce d'indulgences.

La première violation de la foi jurée annonçait à Huss l'issue certaine de la lutte. Sigismond, qui lui avait donné sa parole de roi et de chevalier, ne le défendit que pour la forme. A la fin, nous le voyons recommander lui-même aux prélats une implacable sévérité, leur rappeler que Huss n'était pas seul, qu'il laisserait après lui Jérôme de Prague. Ces confidences, qu'il croyait ne laisser tomber que dans des oreilles catholiques, furent entendues par deux amis de Huss, Jean de Chlum et Pierre de Mladénovitsé. Rapportées en Bohême, elles expliquent la haine inexpiable que les Tchèques ne cessèrent de porter à Sigismond. Elles lui coûtèrent sa couronne de Bohême.

Une belle page du livre de M. Denis, c'est le récit des derniers moments, des dernières pensées de Jean Huss. Condamné au bûcher, il n'eut pas un retour sur lui-même. Une idée put attrister ses derniers moments : c'est que, lui mort, les Pères du concile, que la seule crainte de l'hérésie avait un moment engagés dans la voie des réformes, retourneraient avec plus d'emportement et avec plus de sécurité à leurs richesses, à leurs vices, à leurs jouissances matérielles. « Il n'est peut-être pas, dit l'auteur, d'agonie plus poignante que celle de Jean Huss; personne n'a mis dans son courage plus de simplicité, plus d'humilité dans son sacrifice. » Avant lui, sous ses yeux, on brûla ses livres. Son dernier soupir sur le bûcher s'exhala en un cantique que les flammes interrompirent. A une année de là, son disciple et son ami Jérôme de Prague subit le même supplice, et le sauf-conduit du roi Sigismond reçut un nouveau démenti.

V.

La Bohême n'avait pas attendu ce second meurtre pour préparer sa réponse au concile. C'est le 6 juillet 1415 que mourut Jean Huss; le 2 septembre, les seigneurs se réunissaient à Prague en une diète générale et adressaient au concile une menaçante protestation; le 5 septembre, les nobles signaient une ligue offensive et défensive. Le peuple les avait précédés dans la bruyante explosion de sa douleur et de son indignation. La Bohême tout entière ressentit comme un sanglant outrage le meurtre de Huss. Presque au même instant, comme signe extérieur et comme symbole de la révolution, apparut le calice, ce calice qui allait être arboré sur toutes les églises du pays et que les prêtres bohêmes allaient promener sur de terribles champs de bataille. *Le calice aux laïques!* telle fut la formule qui rallia toutes les fractions du parti hussite, les simples calixtins comme les taborites, les

modérés comme les radicaux. Partout le peuple en armes envahit les cures et les églises, chassant les prêtres catholiques, installant les prêtres *utraquistes*, communiant avec une ferveur furieuse sous les deux espèces. La Bohême était en révolte contre le concile; elle allait être en révolution contre les deux autorités que vénérait le moyen âge, le pape et l'empereur. Vatslav continuait à flotter, également mécontent des catholiques et des hussites, qui semblaient conspirer pour troubler son repos. Quand il mourut et que le parjure Sigismond se présenta comme souverain de ce pays dont il avait blessé l'honneur et insulté toutes les affections, la grande lutte commença.

Le hussitisme se divisa tout d'abord en deux grandes fractions : les utraquistes et les radicaux. Les premiers se recrutèrent surtout parmi les grands seigneurs, la bonne bourgeoisie, les docteurs de l'Université; les seconds se recrutaient parmi la classe belliqueuse et turbulente des chevaliers, les ouvriers des villes, les paysans. En religion, les uns furent toujours préoccupés, comme Jean Huss, de ne pas verser dans l'hérésie; au milieu de leur révolte, ils conservèrent à l'Église une fidélité idéale; les autres rompirent résolument avec la cour romaine, n'acceptèrent d'autre autorité que l'Écriture interprétée par la conscience individuelle. En politique, les premiers étaient conservateurs, surtout après que les seigneurs se furent appropriés toutes les terres d'Église qu'ils convoitaient; alors, satisfaits pour leur propre compte, ils songèrent à fixer la révolution. Pas plus qu'avec l'Église ils ne rompirent décidément avec le roi; même les armes à la main, ils ne cessèrent de négocier avec Sigismond. Les radicaux, au contraire, allèrent jusqu'au républicanisme et, dans certaines de leurs sectes, jusqu'au socialisme. C'est parce que leur programme était le plus net et leur attitude la plus décidée qu'ils entraînèrent derrière eux la plus grande masse de population, surtout les paysans, qui entendaient s'affranchir des vexations féodales. Le centre principal des utraquistes était la capitale même du pays, bien qu'à Prague même ils eussent à lutter contre le petit peuple dévoué au parti radical; les radicaux eurent leur quartier général d'abord à Usti, puis à Tabor : d'où leur nom de taborites.

Ajoutons qu'à Prague et dans une partie de la Bohême, principalement dans les cantons allemands, les catholiques se maintenaient, non moins ardents que leurs ennemis. Ils avaient leurs places de sûreté à *Pljen* (Pilsen) et autres forteresses. Les utraquistes tendaient à se subdiviser en ultra-modérés, ou pseudo-catholiques, et en calixtins purs; les taborites en taborites modérés, taborites radicaux, sans parler des sectes extrêmes telles que millénaires, adamites, picards. Il y avait donc une variété infinie de partis, une gamme politique complète, qui allait du catholicisme le plus conservateur au communisme le plus extravagant. Les intérêts religieux et les intérêts politiques ou sociaux s'entre-croisaient. M. Denis a exposé avec une lucidité parfaite ce jeu des partis, aussi compliqué dans la Bohême du XVe siècle que dans aucun parlement de l'Europe moderne.

A la mort de Vatslav (1419), les Bohémiens, presque unanimes à repousser Sigismond, organisèrent un conseil de gouvernement à la tête duquel se plaça un grand seigneur utraquiste, Tchének de Wartenberg, et le royaume de Bohême se trouva organisé en une sorte de république oligarchique et calixtine. La royauté n'était pas abolie; le trône resterait seulement inoccupé jusqu'au moment où Sigismond aurait donné les garanties politiques et religieuses que les seigneurs lui réclamaient. Ceux-ci auraient bien voulu fixer la révolution à ce point de son développement : le peuple ne le permit pas. Dès le début du mouvement, on vit les ouvriers et les paysans se réunir à quarante ou cinquante mille pour écouter leurs prédicateurs, prier, communier sous les deux espèces, chanter des psaumes. Parfois, ivres de jeûne et d'abstinence, ces redoutables pèlerins se ruaient dans les villes utraquistes, entraient même dans Prague; là ils saccageaient les cloîtres, ravageaient les églises et mettaient une ardeur étrange, digne des iconoclastes calvinistes, à briser les images des saints et les statues des églises. Ces assemblées du désert furent le point de départ de bandes organisées militairement, qui s'intitulaient elles-mêmes les *communes travaillant en campagne* ou les *communes souffrant pour le nom de Dieu*. Ces communes, après la fondation de leur cité biblique de Tabor, devinrent la formidable armée hussite qui, sous Jijka le Borgne et Procope le Rasé, anéantit d'immenses armées germaniques et fit trembler l'Europe. Rien ne rappelle mieux les Puritains, les Têtes-rondes, les Côtes-de-fer de la révolution anglaise.

Jijka le Borgne appartenait à cette petite chevalerie bohême qui fut la première force des hussites, comme la chevalerie des bords du Rhin devait être, un siècle plus tard, l'âme de la réforme luthérienne. Jijka de Trotsnov annonce ces Ulrich de Hutten, ces Franz de Sickingen, qui furent les amis et les protecteurs de Luther; mais il les dépasse de toute la hauteur de son génie. Jijka ne fut pas un simple épisode de la Réforme bohême, il fut la Réforme même. Jijka donna au hussitisme son organisation militaire; il créa pour ces armées de paysans une stratégie et une tactique nouvelles. Il fut l'un des plus grands capitaines connus et, comme Duguesclin, plus que lui encore, un des précurseurs de la guerre moderne. Il hâta l'effondrement militaire du moyen âge comme le hussitisme hâtait son effondrement moral. Il acheva par le canon la grande ruine commencée par la parole de Huss.

« Les paysans, dit M. Denis, étaient pleins d'enthousiasme, braves; mais la plupart d'entre eux n'avaient jamais auparavant quitté leurs villages : tiendraient-ils en rase campagne contre cette redoutable cavalerie bardée de fer des princes allemands et des magnats hongrois qui se précipiterait sur le royaume à la suite de Sigismond? Opposer des cavaliers à ces cavaliers, il n'y fallait pas songer; la force des choses obligeait Jijka à former une armée de fantassins. Encore une fois cette loi historique se vérifiait qu'à toute transformation sociale correspond une transformation militaire : la révolution bohême, qui rêvait de remplacer la société féodale par une société égalitaire et démocratique, créait une force nouvelle pour l'opposer à la chevalerie du moyen âge. Dans la lutte entre les deux armées, la féodalité fut complètement écrasée. Le XVe siècle est une époque de profonde décadence pour elle : les victoires des Anglais en France, les succès des

Suisses, la défaite de Nicopolis, le désastre des chevaliers de l'Ordre teutonique à Tannenberg annonçaient la chute du système ancien; les révolutionnaires bohêmes démontrèrent plus clairement encore les vices irrémédiables de l'organisation des siècles précédents. »

Les cavaliers de Jijka ont, comme leur chef, le *paltsat,* lourd marteau de fer qui brise les casques; ses fantassins ont les longues piques de dix-huit pieds de long, surtout le fléau de fer, arme rustique et d'aspect fantastique qui, plus que toute autre, effrayait les nobles chevaliers. Un autre engin agreste, c'étaient les chariots, qui, lancés à toute vitesse, allaient rompre les rangs des croisés, ou qui, rangés en lignes, entourant l'armée bohême d'un camp mobile, formaient la citadelle roulante des hussites. Ajoutez à cela le mousquet, dont Jijka, en capitaine expérimenté, arma tant qu'il put ses soldats; ajoutez les canons, dont les taborites, avec leur fureur méthodique et leur fanatisme à froid, faisaient un merveilleux usage. Ajoutez enfin la discipline, discipline draconienne, à laquelle la Bible fournissait son Code pénal, et vous aurez une idée de la force énorme que Jijka allait opposer aux escadrons armoriés et empanachés de la croisade.

Cinq fois de suite les prédications des légats et les indulgences du pape lancèrent contre la Bohême des armées de quatre-vingt à deux cent mille hommes; cinq fois les rustres de Bohême eurent raison des gentilshommes hongrois et germains; ils virent se confondre dans une fuite éperdue les hommes de fer, les galants chevaliers qui avaient fait l'ornement des tournois et des cours d'amour; ils virent les légats du pape détaler devant eux de toute la vitesse de leurs chevaux, jetant leurs manteaux rouges, jetant leurs chapeaux rouges de cardinaux, jetant les bulles pontificales. A chaque bataille la déroute de la féodalité allemande eut le caractère d'une honteuse panique. Les paysans n'avaient qu'à ramasser les chevaux de prix, les tentes encombrées de richesses, l'artillerie; avec les canons allemands, ils accéléraient la course des vaincus. Pourtant ces continuelles irruptions des Allemands par la Saxe, par la Misnie, par la Moravie, par l'Autriche, avaient cruellement ravagé la Bohême; la croisade contre les hussites devenait une horrible guerre de race compliquée d'une guerre religieuse. Les soldats du pape brûlaient, pendaient au hasard. Quiconque parlait tchèque leur semblait hérétique. Les Bohêmes acceptèrent la question ainsi posée. Après chacune de leurs victoires, ils purgeaient d'Allemands quelques nouveaux cantons de la Bohême. Ils continuaient dans les campagnes l'œuvre d'épuration commencée en 1409 dans l'Université, lorsque les docteurs et étudiants allemands quittèrent Prague. La *Tchéchie* est reconquise tout entière par les Tchèques.

« Presque partout, dit M. Denis, le triomphe du hussitisme entraîna la disparition de la bourgeoisie allemande, soit que les anciens citoyens fussent expulsés et leurs biens distribués à des Slaves, soit que, sous la pression des événements, cette classe étrangère qui avait conservé sa nationalité pendant des siècles se décidât à y renoncer et se résignât à devenir tchèque. Il est difficile de suivre pas à pas les transformations, brusques ou insensibles, des cités allemandes en villes bohêmes; beaucoup de documents ont disparu, d'autres dorment encore inconnus dans les archives; on a publié cependant nombre de monographies et de travaux particuliers qui permettent d'entrevoir assez clairement les résultats de cette révolution; en général, documents et monographies ont confirmé le jugement porté dès le XVIIIe siècle par Pelzel : « La guerre des hussites renversa le monument que les Alle- « mands avaient mis cinq siècles à élever pour eux et leur « langue. »

On pourrait croire qu'en insistant sur cette guerre de race mêlée à la guerre religieuse, nous prêtons aux hommes du XVe siècle des idées générales et des préoccupations ethnographiques qui n'appartiennent qu'au nôtre. Le fait, pour être surprenant, n'en est pas moins certain : les Tchèques eurent alors une conscience très nette, non seulement de leur nationalité, mais encore du lien de solidarité qui unit les peuples slaves. C'est pour ce motif qu'ils recherchèrent avec empressement l'alliance de Vladislas, le roi de Pologne, de Vitovt, le grand-prince de la Russie lithuanienne. Un moment on put croire que ces trois États slaves, si étroitement apparentés par la langue et par la race, n'allaient plus former qu'un seul État. Vitovt acceptait le titre de roi de Bohême; Korybut, neveu du roi de Pologne, venait prendre à Prague le titre de lieutenant général. Ce furent des intrigues et des intérêts particuliers qui empêchèrent la réalisation de ce grand dessein. Où nous saisissons encore chez les Tchèques l'instinct de la solidarité slave, c'est lorsqu'ils reprochent aux Silésiens d'avoir oublié l'origine commune et les liens qui les ont unis autrefois au peuple et à la couronne de Bohême. Peut-on trouver rien de plus net que ce passage du manifeste des Praguois, en 1418, contre la croisade allemande? « Le concile et l'Église, dirent les bourgeois bohêmes, ont appelé à ce combat injuste les Allemands, nos ennemis naturels. Quelle cause de guerre ont-ils, sinon la haine éternelle qu'ils nourrissent contre notre race? Ils voudraient lui faire subir en Bohême le même sort qu'en Misnie, en Prusse et sur le Rhin! » Quel manifeste panslaviste du XIXe siècle pourrait exprimer plus clairement l'antagonisme du Slave et du *Niémets?*

Ce qui rendait l'Allemagne si faible contre ce vaillant petit peuple, c'étaient ses propres divisions. Les chefs de la croisade continuaient à poursuivre leurs intérêts particuliers. Sigismond détestait les hussites, mais il détestait encore plus le margrave de Brandebourg, Frédéric le Belliqueux, qui dirigea la croisade de 1422. Dans la jalousie de ces deux souverains, on trouve en germe la rivalité séculaire de la maison de Prusse et de la maison d'Autriche. Frédéric le Belliqueux ne craignait guère moins le succès de son voisin, le margrave de Misnie, fondateur d'une nouvelle maison de Saxe; or, on sait que la Saxe et la Prusse se sont longtemps disputé l'hégémonie dans le nord de l'Allemagne et que c'est au XVIIIe siècle seulement que l'équilibre a été définitivement rompu au détriment de la Saxe, plus riche et plus civilisée, mais moins politique et moins belliqueuse que sa rivale.

La Bohême aussi avait ses divisions. Il y eut entre les utraquistes et les taborites plus d'une rixe sanglante : on se battit dans les rues de Prague. Après chaque victoire contre

l'ennemi commun, les bourgeois et les seigneurs essayaient de négocier avec Sigismond. Tantôt le radicalisme des taborites les ramenait vers le roi; tantôt les perfidies de ce prince et les cruautés de ses alliés les rejetaient dans l'alliance de Jijka. Le capitaine des *communes* avait fort à faire dans son propre parti; il lui fallait stimuler les modérés, contenir les exaltés. Les millénaires, qui voulaient préparer l'avènement du Christ par un nivellement absolu, les nicolaïtes ou adamites, qui mettaient les biens et les femmes en commun, les picards, rationalistes à outrance qui ne reconnaissaient plus d'autorité religieuse, furent persécutés à la fois par les utraquistes et les taborites. Jijka enleva d'assaut leurs forteresses, fit monter leurs chefs sur le bûcher. C'est ainsi que Cromwell, le chef des Puritains, devra exterminer les Indépendants, et Robespierre, le chef des jacobins, guillotiner les hébertistes. Toutes ces divisions s'effaçaient dès qu'à l'entrée des défilés bohêmes se montraient les bannières allemandes : tout le monde alors, l'utraquiste comme le taborite, courait aux armes pour la défense du calice. Le temps n'est pas encore venu où se réalisera la prédiction du roi Sigismond : « C'est par la Bohême qu'on vaincra la Bohême. » Pourtant les haines sont bien vives dans l'intervalle des croisades : la dernière expédition de Jean Jijka sera dirigée contre les utraquistes de Prague.

VI.

Quand Jijka mourut, un prêtre tonsuré, Procope le Rasé, prit le commandement des *communes en campagne*. Au milieu des divisions intestines et des défections utraquistes, l'armée seule avait conservé intactes la foi religieuse et l'ardeur patriotique. Sa situation vis-à-vis des bourgeois de Prague et des taborites modérés rappelle un peu celle des armées révolutionnaires d'Italie en face du Directoire et des Conseils de 1796 à 1799, déjà travaillés par le doute et par la réaction. L'armée était la réserve et la suprême espérance de la révolution bohême : de son inépuisable fanatisme elle réveillait sans cesse le hussitisme défaillant.

« Procope le Rasé ou le Grand était, dit l'historien français, instruit, éloquent, ardent à la lutte, non fanatique, ni intolérant. Aussi ferme dans ses croyances que Jijka, mais très supérieur à lui par l'audace de l'esprit et la largeur des idées, il représentait la Réforme dans ce qu'elle avait de plus élevé, de plus fécond et de plus humain... Il ne combattit jamais que malgré lui ; ce victorieux n'aimait pas la guerre. Le but qu'il poursuivit sans arrière-pensée et sans relâche, qu'il proposa à l'enthousiasme et à la fatigue de la Bohême, ce fut la paix : non cette capitulation que les utraquistes voulaient acheter à force de renoncement et de soumission, mais une paix glorieuse et sûre, telle qu'elle convient à un peuple fier et généreux. Il ne voulut pas la marchander, mais la conquérir à coups de victoires. »

Au milieu du récit de ces luttes, il faut savoir gré à M. Denis d'avoir apporté un peu plus de lumière sur un point qui nous intéresse plus particulièrement, puisqu'il s'agit de Jeanne d'Arc. On attribue à l'héroïne française une lettre dans laquelle elle somme les Tchèques de renoncer à leurs « débordements criminels et sacrilèges »; elle les menace, aussitôt qu'elle en aura fini avec les Anglais, d'aller leur « arracher la vie ou l'hérésie ». S'il y a un nom qui s'associe naturellement à celui de Jeanne d'Arc, c'est celui de Jean Huss. Tous deux furent des victimes de l'Église officielle; tous deux furent condamnés par une assemblée de prélats parce que, tout en reconnaissant l'autorité de l'Église, ils refusaient de lui soumettre toutes leurs convictions; tous deux, sans se rétracter, moururent d'un horrible supplice. Ce serait un spectacle étrange que de voir cette femme qu'attendait le bûcher sommer et menacer ceux qui ont pris les armes pour venger une autre victime du clergé, que de voir l'héroïne de l'indépendance française lancer l'anathème aux champions de l'indépendance bohême, et le bûcher de Jeanne d'Arc en conflit avec le bûcher de Jean Huss. Quels qu'aient été les sentiments de la Pucelle d'Orléans à l'égard des Tchèques révoltés, on peut affirmer désormais que le document est apocryphe. Les Allemands, chez qui le nom de Jeanne d'Arc avait acquis un grand prestige, inventèrent cette prétendue lettre pour les besoins de leur cause. Aux arguments déjà produits par les historiens français, M. Denis en ajoute de nouveaux empruntés aux écrivains bohêmes.

Il fallait que l'Allemagne et que Rome fussent bien aux abois pour songer à fabriquer des lettres et espérer des miracles. Procope lui ménageait de plus terribles épreuves. Il avait compris qu'à la longue le *royaume,* sans cesse envahi et ravagé, se ruinerait; qu'il était temps de rompre le blocus que faisaient autour de la Bohême les interdits pontificaux et de ravitailler la grande forteresse; que la meilleure défensive serait une offensive énergique; qu'il fallait faire sentir aux États et aux évêchés de l'Allemagne les misères de cette guerre qu'ils déchaînaient sans scrupules contre les Tchèques. Malheureusement, pour cette politique hardie, Procope avait à compter avec les hésitations et la pusillanimité des utraquistes, qui craignaient toujours d'aggraver la rupture avec le pape et l'empereur. Ce n'est qu'à de rares intervalles, après de nouvelles perfidies et cruautés des Allemands, qu'il put amener à ses desseins les modérés. Mais en ces moments-là, comme il savait réparer le temps perdu ! Alors les armées paysannes, les porteurs de massues et les porteurs de fléaux, les chariots rustiques équipés en guerre, descendaient comme des coulées de lave sur les pentes des montagnes bohémiennes. L'Autriche, la Misnie, la Saxe, la Franconie, la Silésie étaient à leur tour ravagées. On brûlait Plauen, Hoff, Bayreuth; Nuremberg, Bamberg, la Bavière, le Brandebourg, se rachetaient à prix d'or de l'incendie et du pillage; des bandes taborites couraient à travers l'Allemagne du Nord jusqu'à Dantzig. C'est ce que M. Denis appelle si justement la *Terreur taborite*. Un cri d'effroi s'éleva de l'Allemagne impuissante : il retentit jusqu'à Rome.

Rome aurait voulu rester sourde aux souffrances de l'empire; mais les succès des hussites avaient des conséquences morales qui la touchaient plus directement. L'invasion n'allait pas sans propagande. Partout les peuples dressaient la

tête au bruit des victoires de ce peuple révolté. Le mauvais exemple d'une nation excommuniée et triomphante durait depuis bien longtemps! Les débris des insurrections wicléfistes, cabochiennes, maillotines, les restes mutilés de toutes les hérésies vaincues, lollards, vaudois, béguins, patarins, bogomiles (1), s'agitaient. Plusieurs faits rassemblés par M. Denis donnent la mesure du danger que couraient alors les États et l'Église.

« Les manifestes des hussites suivaient partout les bulles du pape et étaient souvent mieux écoutés. Ils avaient pénétré jusqu'en Espagne. En Bourgogne, le peuple s'était soulevé contre les seigneurs, avait brûlé les livres de cens et détruit les châteaux... On y voyait une conséquence de l'hérésie bohême. Dans le Dauphiné, une partie du peuple, enfermée dans les montagnes, partageait les croyances hussites; elle s'était imposé un tribut et l'avait envoyé aux Tchèques. Les progrès de l'hérésie dans le nord empêchent l'évêque d'Arras d'aller à Bâle... L'assemblée de Bourges signale les dangers de la propagande hussite... »

C'était bien pis encore en Allemagne. Des bandes de Silésiens et de Saxons allaient rejoindre les armées de Procope. A Mayence, à Liège, à Magdebourg, les bourgeois s'insurgeaient contre les prêtres. Dans les campagnes de Worms, des milliers de paysans se soulevaient et, prenant pour drapeau une image du Christ ou de la Vierge, couraient sus aux ecclésiastiques. A Bingen, les princes se réunissaient en congrès pour exiger de leurs vassaux un nouveau serment et défendre aux paysans d'entrer dans aucune ligue.

La tactique de Procope avait réussi : l'Allemagne et l'Église demandaient merci. Un nouveau concile se réunit à Bâle. Seize ans après Jean Huss, les députés de la Bohême parurent de nouveau devant les Pères assemblés; mais que les temps étaient changés! Les Pères voulurent ménager à ces hérétiques, à leur entrée dans la ville, une réception solennelle. On les écouta avec respect, on les renvoya avec toutes sortes d'honneurs. De la période de guerre on était entré dans la période de négociations.

Procope redoutait celle-ci plus que la première. L'empressement des utraquistes à négocier l'inquiétait. Ces envois de députés à Bâle, ces voyages de légats pontificaux à Prague devaient cacher quelque intrigue. Tout au moins les défiances réciproques des modérés et des radicaux s'en accrurent. Ce ne fut pas la paix qui succéda à la guerre, mais la guerre civile à la guerre étrangère. Les utraquistes, pour se mettre en meilleure position vis-à-vis de Rome, résolurent de dompter à la fois la faction catholique et la faction taborite. Ils assiégèrent la catholique Pljen avec l'aide de Procope et échouèrent; ils se retournèrent alors contre Procope et, le 31 mai 1434 — date mémorable, car elle commence la décadence de la Bohême, — les taborites furent complètement écrasés à Lipan par leurs anciens alliés : 16 000 d'entre eux restèrent sur le champ de bataille; parmi eux tous les chefs, avec Procope le Grand et Procope le Petit.

(1) Voy. sur toutes ces hérésies une leçon de M. Bonet-Maury, dans la *Revue* du 7 juin 1879.

VII.

C'en était fait du Tabor, mais c'en était fait aussi des utraquistes : cette victoire les perdait. Ils sentirent bientôt combien ils s'étaient affaiblis par la destruction des *communes en campagne*. L'attitude des légats et du concile changea presque aussitôt. Il fut dès lors visible qu'on n'obtiendrait que des concessions illusoires, de pure forme, comme le calice aux laïques, et que Rome n'attendait que l'occasion de les reprendre. Le prêtre Rokitsana, dont les amis avaient vaincu à Lipan et qu'on avait leurré de l'espoir d'un archevêché hussite à Prague, devint suspect aux maîtres du moment et dut s'exiler. La révolution tchèque, comme plus tard la Révolution française, avait dévoré ses enfants. Après la proscription des taborites, ces montagnards, les utraquistes, ces thermidoriens, se trouvaient maintenant aux prises avec les pseudo-calixtins et la réaction catholique. Bientôt ils allèrent se confondant avec les catholiques, tandis que des redoutables taborites ne survivait plus qu'une secte désarmée, les Frères Bohêmes. Si la Réforme luthérienne n'était venue réveiller et recueillir la Réforme bohême, l'idée de Jean Huss périssait.

Lorsque l'on considère l'immensité des espérances qu'avait fait naître la révolution bohême, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse. Elle aussi a décrit cette courbe fatale que parcourent toutes les révolutions violentes : parvenue à son apogée, elle a décliné aussitôt et a semblé revenir à son point de départ. Elle aussi n'a pas tenu toutes les promesses qu'elle avait faites. Même parmi les taborites, tous n'ont pas atteint l'idéal de foi et de désintéressement que réalisent les Jijka et les Procope. Ces puritains n'ont pas toujours été purs. « Ceux qui proclamaient autrefois qu'il ne faut pas payer la dîme aux prêtres et les redevances aux seigneurs, s'écrie douloureusement un contemporain, exigent les dîmes et les redevances. Ceux qui déclaraient que tous les biens doivent être communs écartent leurs compagnons de tout partage. Les biens qui étaient maudits tant qu'ils appartenaient aux catholiques, ils les retiennent comme leurs biens particuliers et croient les sanctifier en les possédant. Ils promettaient aux leurs la jouissance absolue des eaux, des forêts et des bois, et ils les ont privés de toute liberté et réduits en esclavage; ainsi jadis Pharaon traita les Hébreux. » Les immenses domaines repris au clergé et aux couvents, les confiscations opérées sur les ennemis de la Réforme auraient pu relever la fortune de la nation, former aux mains du paysan comme la dot de la révolution religieuse; mais il advint des biens nationaux de Bohême ce qui est malheureusement advenu de ceux de France. La plus faible partie est allée au laboureur et à l'ouvrier. En Bohême, il y eut quelque chose de plus grave : à la fin du siècle nous y trouverons le paysan plus étroitement asservi qu'au début. Les fils des vaillants rustres qui avaient fait trembler l'Europe papale et monarchique passeront presque par les mêmes épreuves que le moujik russe : grâce à une série de dispositions législatives, le servage devint de droit; au XVIe siècle, suivant une loi historique

dont la fatalité semble peser sur les classes agricoles de tous les pays slaves, nous trouvons le paysan bohême attaché à la glèbe.

Peut-on dire cependant que la révolution bohême a été une tentative vaine et que les principes de 1415 ont eu aussi leur banqueroute? M. Denis ne le croit pas. Au point de vue national, la Bohême s'était affranchie de l'invasion allemande, qui à la longue aurait détruit son individualité ethnographique. L'allemand et le latin furent remplacés dans la rédaction des lois par le tchèque; la langue du peuple devint celle des seigneurs et des gouvernants. Au point de vue intellectuel, la Réforme tchèque fut le point de départ d'une véritable Renaissance : M. Denis évalue à quinze cents les ouvrages en langue tchèque que le XVIe siècle à lui tout seul produisit. Au point de vue religieux, l'utraquisme, si incolore qu'il fût, mais surtout les Frères bohêmes et les Frères moraves, continuèrent dans le peuple la tradition hussite. Enfin la Diète, composée des grands seigneurs, avait beau rattacher le paysan à la glèbe : les guerres du XVe siècle avaient laissé dans les masses un ferment de liberté qui ne pouvait pas être étouffé. La lutte était finie, mais les souvenirs de la lutte n'étaient point effacés. Les Allemands avaient appris à respecter les Slaves du haut Elbe, et les seigneurs, se remémorant les soldats de Jijka, n'osaient pas user sur leurs serfs de tous les droits que leur accordait la loi rédigée par eux. Le monde entier savait qu'il y avait en Europe une nation qui avait connu la liberté, un peuple capable de faire sa part dans l'œuvre commune de civilisation.

« Libre et victorieux, dit notre historien, le peuple tchèque venait de prouver qu'il avait droit à l'existence en se mettant à la tête de l'Europe. Le moyen âge, épuisé, s'obstinait à ne pas finir : il lui porta le coup de mort. Il opposa les droits de la conscience à l'autorité. Il jeta le premier ce cri de liberté que les siècles se transmettent l'un à l'autre depuis lors. Ce jour-là il fut bien un peuple de civilisation. Si les nations de l'Europe étaient jamais citées devant le tribunal de l'histoire, si elles avaient à rappeler ce qu'elles ont apporté à l'œuvre commune, plus d'une, et non des moins fières de leur puissance, hésiterait peut-être avant de répondre : la France montrerait les Croisades et la Révolution, l'Italie parlerait de la Renaissance, l'Espagne du Nouveau-Monde découvert; la Russie dirait sa longue lutte avec les barbares de l'Est vaincus et transformés, et l'Angleterre l'Amérique colonisée. Au milieu de ce congrès, la Bohême aurait le droit de revendiquer une place glorieuse, et Huss passerait avant Luther. »

C'est sur ces belles paroles que nous aimons à fermer ce livre où se révèlent l'esprit le plus libre, l'impartialité la plus scrupuleuse même à l'égard des juges de Jean Huss, la méthode historique la plus sûre et une langue aussi simple qu'élégante. C'est par de telles œuvres qu'il est bon de voir la France libérale répondre aux sympathies vivaces de la Bohême.

A. R.

ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS (1)

Ouidà.

Parmi les romanciers anglais qui composent aujourd'hui la postérité des grands maîtres (2), la femme qui se cache à demi sous le nom de *Ouidà* occupe un rang très distingué après celle que l'on a pu nommer le George Sand de l'Angleterre (3). Nous disons : qui se cache à demi, car *Ouidà* n'est pas un pseudonyme; c'est un diminutif affectueux et familier du nom de *Louise*, dont les amis de Mlle de la Ramée avaient, dans son enfance, fait une caresse avant que le public en fît un nom d'auteur fort connu. S'il y a chez une jeune personne courage et franchise à se présenter devant le public sans lui cacher son sexe ni son âge, cette hardiesse aura porté bonheur à la jeune romancière. Entrée presque enfant dans le monde des lettres, elle semblait, avec ce petit nom donné par ceux qui l'aimaient, y arriver sous les auspices de la famille, de l'amitié, de l'innocence, de tout ce qui peut attirer à un écrivain qui débute les sympathies d'un honnête public. C'était justement ce public auquel Mlle Louise de la Ramée aspirait à plaire. Elle y a brillamment réussi. On a pu lui reprocher parfois de manquer de mouvement et de force : jamais, depuis son roman de début, *Idalia*, jusqu'à *Friendship*, son dernier ouvrage, on ne lui a refusé les dons les plus exquis du poète, ni l'élévation des idées morales. Ouidà conçoit l'amour comme le ressent la femme idéale, celle dont les circonstances n'ont point perverti la nature : comme une mission divine de dévouement, de pitié, de tendresse, qui, quel que soit son âge, la rend mère par le cœur.

Il ne faudrait pas lire les ouvrages de Ouidà dans l'esprit où l'on lit les romans ordinaires, y chercher ce qu'on est convenu d'appeler l'intrigue, c'est-à-dire l'action et l'invention : on n'arriverait à la dernière page qu'à travers un ennui prolongé. Ses romans sont plutôt une suite de peintures de caractères délicatement tracées, de réflexions élevées, de critiques justes, de dissertations quelquefois un peu longues, mais toujours distinguées. Mlle de la Ramée a été remarquablement instruite par un père érudit qui l'a, dans son enfance, familiarisée avec les littératures grecque et latine. Plus tard elle a goûté aux sciences, particulièrement à celles qui côtoyent de plus près les grands problèmes philosophiques. C'est en outre une femme du monde, pouvant juger la société polie parce qu'elle la connaît, et elle demeure en Italie, où son goût pour les arts s'est développé en un savant dilettantisme. Ainsi armée par l'éducation et admirablement douée par la nature, elle prend la plume et écrit avec la même aisance, le même plaisir, le même charme qu'elle pourrait causer

(1) Voy. pour cette série la *Revue* des 5 juillet 1873, 23 mai et 26 septembre 1874, 18 décembre 1875, 23 décembre 1876, 20 octobre 1877.

(2) Voy. sur *les Trois grands romanciers anglais*, la *Revue* du 3 mars 1873.

(3) Voy. sur George Éliot la *Revue* du 5 juillet 1873.

dans un salon. Point de plan dans ses romans; point de dessein peut-être ; mais des tableaux accomplis, des réflexions pleines de finesse et des jugements de haute allure.

I.

Les défauts et les qualités de Ouidà ne se montrent en aucun de ses ouvrages autant qu'en celui qu'elle vient de nous donner, intitulé *Friendship* (1). Ce roman n'a ni charpente ni structure. L'auteur a oublié le conseil que donne Pope de « doubler ses inventions de bougran pour les faire tenir debout ». A quelque endroit qu'on ouvre le livre, on voit les mêmes personnages en scène; les situations ne changent presque pas; l'abus des répétitions est poussé jusqu'aux dernières limites, et l'on pourrait arracher les trois quarts des pages sans que le lecteur s'en doutât. *Friendship*, nous osons le dire, est un roman mal fait; l'action y fait défaut, et nous ne sommes point surpris que les critiques anglais l'aient déclaré fort ennuyeux. Mais c'est précisément parce qu'il manque aux règles ordinaires de la composition, qu'il met mieux en relief les qualités particulières de l'auteur. Le lecteur inattentif ou en quête d'émotions dramatiques pourra jeter le livre avec lassitude : celui qui y cherchera réellement un entretien pour l'esprit le lira jusqu'au bout avec un plaisir toujours nouveau. C'est comme la conversation d'une femme spirituelle, aimable et bonne, dont jamais on ne se lasse, si seulement on a soi-même assez d'esprit pour la goûter. Quel agréable caquetage! quelles variations infinies sur cette lady Joan « qui n'était pas une sotte, mais une de ces femmes qui rabaissent tout ce qu'elles touchent beaucoup plus que des sottes » ! C'est un vrai tour de force littéraire que de nous montrer pendant six cents pages la même figure portant toujours le même masque, faisant toujours les mêmes choses et « tramant, comme le Destin trame », la ruine de ceux qui l'approchent. Les critiques anglais ont prétendu que lady Joan, « née Berth Douglas », n'était autre que la Becky Sharp, de Thackeray : cela prouve que les critiques, obligés par métier de lire rapidement, lisent quelquefois superficiellement. Lady Joan n'est pas, comme l'héroïne de *Vanity Fair*, une intrigante de bas étage : c'est une grande dame qui méprise les hommes et les lois de la morale dans son orgueil satanique. Cette « Cléopâtre, dame de comptoir », qui vend à Rome de fausses antiquités par l'entremise d'un comte italien, s'asservit un prince, vit de ses dépouilles, marche escortée de ses amants, mène à ses heures la vie de bohème — et cependant a l'art de conserver son rang dans le monde et de capter l'estime publique parce qu'elle sait s'entourer de respectables gentilshommes ruinés, de pieuses jeunes filles, de dévotes douairières, et qu'elle n'ignore pas « qu'un vieux ruban rouge et une paire d'aiguilles à tricoter sont, quand on les apporte chez elle, des armes qu'on lui prête pour la bataille de la vie », — est un des meilleurs types mondains que les romanciers aient créés. Dure comme le roc, cruelle dans ses haines, invulnérable à toute tendresse humaine, elle passe pour bonne parce qu'elle a su se faire « un sourire qui rayonne indistinctement sur tous » ; dépourvue de grâce et de talents, elle trouve moyen d'être agréable dans le monde « parce que le don de plaire provient d'un autre don, celui de s'amuser ».

Le thème de *Friendship* — *Amitié* — est celui-ci :

L'amitié est un mensonge qui revêt toutes les formes.

C'est le Protée de la société ; l'amitié est pour une femme un manteau dont elle se couvre dans ses rapports avec les hommes, un masque sous lequel elle se cache dans ses relations avec les femmes. Par les semblants de l'amitié on entraîne un homme en des spéculations ruineuses, ou bien on entre en possession des secrets de sa vie pour les livrer ensuite aux quatre vents de la publicité. Sous prétexte d'amitié on censure le caractère de ses amis, on se plaint de leurs défauts. Plus égoïste cent fois que l'amour, l'amitié — du moins ce que le monde appelle de ce nom sacré — est la grande hypocrisie de la société.

Assurément ce thème ne manque pas de vérité. « Ne me parlez pas des amis, nous disait un jour un homme d'esprit; je n'en ai eu qu'un dans ma vie, et encore je ne l'aimais pas. » Entre homme et femme, le mensonge de l'amitié est encore plus grossier. Voilà ce que Ouidà veut nous montrer dans *Friendship*.

Le premier rôle appartient à l'Anglaise avide et orgueilleuse que nous venons de dépeindre. Le second est rempli par un prince romain dont le caractère est parfaitement étudié. Ioris est un excellent type d'Italien : faux, non par perversité, mais par paresse, par douceur, par courtoisie. Pas n'est besoin du reste d'aller en Italie pour trouver des hommes de ce modèle. Le prince Ioris est tombé jeune dans les lacs de lady Joan, une de ces intrigantes étrangères qui forment en Italie une société cosmopolite et se partagent comme un patrimoine les grands noms et les titres italiens. En toutes circonstances d'ailleurs, un homme du caractère de ce jeune gentilhomme eût subi le même sort. Io, comme l'appelle familièrement lady Joan, pourrait être le héros du poème de l'Indolence. Doux et soumis avec la femme hautaine qu'il n'aime plus et qui l'accable de mépris, il est dur et tyrannique avec celle qu'il aime et qui lui est respectueusement dévouée. Il supporte tout de la part de l'impérieuse maîtresse qui l'avilit, le ruine, le lasse, l'ennuie ; et il s'indigne contre les plus légitimes exigences de sa tendre fiancée. C'est que la noble Étoile lui demande de faire acte de courage et que la colère qu'il en ressent n'est que la révolte d'un cœur lâche contre soi-même; c'est qu'il se venge sur elle de son habituel esclavage et qu'enfant par sa faiblesse de caractère, il frappe le sein qui le reçoit.

Étoile, la fiancée de Ioris, est une de ces créatures idéales que l'on a comparées à des colombes portant la foudre. Elle croit aveuglément en l'homme qu'elle aime et ne pourrait aimer que l'homme en qui elle croit. Le jour où sa foi s'évanouit, elle meurt ou plutôt disparaît, car on meurt quelquefois sans mourir. L'auteur tire un voile sur elle comme on jette un crêpe noir sur la jeune religieuse qui prononce ses

(1) *Friendship*, par Ouidà. 3 vol. in-8. — Londres, 1878.

vœux. La dernière fois qu'il nous montre Étoile, elle est à genoux dans sa chambre, priant pour le faible jeune homme qui la sacrifie en pleurant. Nous sentons qu'elle priera toujours dans sa solitude volontaire.

Depuis la première jusqu'à la dernière page du livre, ces trois personnages sont devant nous. C'est une chose surprenante qu'un auteur ait pu jouer si longtemps sur la même corde sans nous trop fatiguer de ses répétitions. Il lui a fallu une grande délicatesse d'archet, une grande finesse de jeu. C'est la nature humaine tout entière dans sa complexité et dans son unité, se développant en une infinité d'effets provenant tous d'un très petit nombre de causes.

Autour de ces figures principales se groupent une foule de figures secondaires qui, pour avoir moins de relief, n'en ont pas moins de netteté. M. Challoner, le mari complaisant qui, avec la femme ambitieuse et l'amant débonnaire, compose le ménage à trois; lady Cardiff, qui représente la sagesse sceptique des gens du monde; miss Marjory Scrope Stair, le type de la *spinster* anglaise; et, au troisième plan, de riches Américaines, des artistes, des gens de lettres français qui, soit dit sans vanité, ne nous paraissent point flattés.

Ce n'est pas que Ouidà ait aucune prévention contre les gens indépendants de caractère et surtout les gens de talent. *Friendship* contient, au contraire, un parallèle entre eux et les gens du grand monde qui n'est pas à l'avantage de ces derniers; mais il est évident que si son éducation et la tournure élevée de son esprit l'ont affranchie des préjugés sociaux, ses sympathies politiques sont réservées à sa propre nation et à celle qui lui donne l'hospitalité.

II.

Deux romans de Ouidà ont été, croyons-nous, traduits en français (1). *Two little wooden Shoes* est la plus fraîche des églogues. On y voit une petite jardinière flamande qu'un peintre français aborde dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, où, après avoir vendu ses fleurs, elle est entrée pour faire sa prière du soir. Les rayons du soleil couchant traversent les vitraux et l'entourent d'une auréole irisée : le tableau est ravissant. Le peintre, tout vêtu de velours, semble à l'innocente Bébée un de ces beaux seigneurs qu'elle a vus dans des cadres au musée. « Venez-vous du pays de Rubens? » lui demande-t-elle avec admiration, car elle ignore que Rubens soit de son pays. De l'admiration à l'amour, la transition est facile; mais bientôt l'artiste retourne à Paris et l'on devine le reste. Un jour, quelqu'un apprend à Bébée que l'artiste est malade : les journaux le disent même mort. A la façon dont on s'exprime, elle croit comprendre qu'il est pauvre au lieu d'être un prince comme elle le croyait : « Il a besoin de moi, peut-être! » — et aussitôt elle prend ses boucles d'argent, sa seule richesse, les œufs de ses poules, et court au chemin de fer demander une place pour Paris. Comme elle n'a point d'argent, elle présente ses boucles au guichet; on la repousse; un voleur les lui arrache, s'enfuit, et la voilà sans autre ressource que d'aller de Bruxelles à Paris à pied. On voit d'ici le rôle des deux petits sabots. Bébée arrive mourante dans la nouvelle Babylone et trouve le peintre dans les bras d'une autre femme. Elle allait s'élancer dans la Seine quand un bûcheron flamand, qui l'aime et l'a secrètement suivie, l'arrache à la mort. « Remmenez-moi chez nous », sont les seuls mots qu'elle prononce; et le bûcheron l'emmène, et elle meurt dans sa chaumière sans avoir dit autre chose que ceci : « Qu'on mette des roses dans mes sabots, et qu'on les lui envoie! » Quand les amis de l'opulent artiste s'étonnaient de voir chez lui des sabots sous une vitrine, il répondait : « J'ai été aimé. »

Nous ne croyons pas qu'on puisse faire quelque chose de plus touchant que cette idylle. Ceux surtout qui connaissent Bruxelles, et Sainte-Gudule, et Laeken, et le bois de la Cambre, et les campagnes flamandes imprégnées de recueillement et de paix, et les braves gens qui les habitent, aussi calmes que leurs génisses, aussi honnêtes que des pasteurs de l'âge d'or, y trouvent un parfum incomparable. Pour nous, *Two little wooden Shoes* est le meilleur ouvrage de Ouidà, qui pourtant nous donne depuis quinze ans tant de choses charmantes. Si la vérité artistique ne s'y trouve pas toujours (car Ouidà ne fait pas très vrai), l'idée poétique rachète ce défaut. Nous préférons beaucoup cette invention simple et touchante à celle d'*Ariadné*, son avant-dernier ouvrage. Ariadné est une œuvre plus savante, plus élevée, plus originale, mais entachée de pédantisme. Nous mettons les *Deux Petits Sabots* fort au-dessus également de *Friendship* par l'émotion, l'action et la grâce.

III.

Il y aurait pédantisme aussi, et surtout ingratitude, à reprocher à Mlle de la Ramée les erreurs d'érudition, les citations inexactes, les faits scientifiques douteux répandus dans ses ouvrages. Elle travaille en femme du monde pour qui écrire n'est qu'une récréation; ce sont donc là choses dont il faut prendre son parti. Mieux vaut s'arrêter aux qualités qui font le charme de son œuvre et marquent bien son tempérament de romancière. Ouidà possède le talent de peindre; en quelques traits elle achève un tableau et lui donne tant de relief, tant de couleur, que jamais plus on ne l'oublie. Si nous étions sûr que nos lecteurs connussent son œuvre, nous leur rappellerions le portrait d'Étoile, la grande artiste française à Rome, debout dans une robe de laine blanche devant une cheminée de *Giallo antico* où se jouent les flammes d'un feu de sapin. Les lueurs roses du foyer, en jetant des teintes chaudes sur le marbre et sur la robe aux plis moelleux, sur les mains pâles d'Étoile et sur les dalles où ses pieds posent, harmonisent les objets et semblent leur prêter une vie commune. Les salons du vieux palais romain où la scène se passe, avec leurs murs peints à fresque et leurs grands vases de marbre, sont supérieurement décrits. On sent que l'auteur, qui habite lui-même un palais près de Florence, est familiarisé avec les nobles et sobres magnifi-

(1) *Les Deux Petits Sabots*, et *Dans une ville d'hiver*.

cences de la vie aristocratique en Italie, « la plus charmante vie que des mortels puissent mener ».

Des scènes d'un autre genre ne sont pas rendues avec moins de bonheur. L'innocente Bébée, assise les jambes nues et pendantes au bord du toit de chaume de sa hutte, les yeux noyés dans la lumière violette du soir, et rêvant aux seigneurs « du pays de Rubens », offre à l'esprit une image délicieuse. La scène un peu scabreuse de son coucher, pendant que le bûcheron flamand l'épie par la fenêtre, est admirablement traitée. On reconnaît la main d'une femme à la délicatesse du pinceau. Et la ronde des enfants près d'un bassin peuplé de cygnes, comme elle forme un joli Watteau ! Et la figure de Bébée elle-même, avec « des petits pieds semblables à des feuilles de rose, un bonnet blanc et ailé comme un lys, un corset de serge grise qu'on eût pu comparer à l'écorce d'un bourgeon de pommier que le bouton entr'ouvre pour chercher le soleil », n'est-ce pas un Greuze sur le papier qui rivalise dans l'imagination avec ceux que la toile peut offrir à nos yeux !

Ouidà n'a pas seulement le génie du peintre, elle a aussi quelque chose du philosophe. Son éducation l'y a portée ; et, comme le dit la *Westminster Review*, elle est singulièrement dégagée de préjugés. Dans l'esprit de cette Revue, ce n'est peut-être pas là une louange sans réserves ; mais on ne peut nier que la table rase soit un avantage pour un romancier considéré comme observateur. L'œuvre du charmant écrivain est semée de bonnes remarques, de mots heureux, de traits qu'on aimerait à citer.

Cependant c'est toujours l'artiste qui domine en Ouidà. Par là elle reste femme, pour son honneur et pour notre plaisir ; mais femme de haute stature, sentant avec force, jugeant avec grandeur. La noble rêveuse s'est, sans y songer, peinte elle-même dans le portrait de la jeune fille poète et lettrée quand elle a dit :

« L'âme d'une fille dont les passions sommeillent encore et qui n'a presque point conscience d'elle-même peut *se perdre dans l'impersonnel* bien plus aisément que celle d'un jeune homme. La forte beauté de la nature dans les premiers âges du monde nourrit son imagination et suffit à son bonheur : il n'en saurait être de même pour le jeune savant qui commence à entendre les premiers appels de la vie virile. La foi en l'humanité, qui fera plus tard la faiblesse de la femme, fait sa force aujourd'hui. La pente à s'oublier soi-même pour se fondre dans les autres, pente qui pourra la conduire un jour à la mort violente de Sapho ou à la prison d'Héloïse, la fait s'absorber avec joie dans les méditations des grands esprits, dans les mythes des temps héroïques, dans les beautés de la langue, dans les grandeurs de la pensée. Elle ne sent point encore les tristesses inséparables de la connaissance des choses ; elle ne voit que la gloire et le plaisir de connaître. Tant qu'elles n'ont été qu'écolières, Héloïse et Sapho ont dû être les plus calmes et les plus heureuses des femmes ; ce n'est que lorsqu'elles ont levé les yeux sur une face d'homme que leurs maux ont dépassé la mesure des maux ordinaires, sans doute parce qu'elles avaient perdu davantage que le reste de l'humanité. »

Nous croyons que ce petit morceau, dont nous avons conservé le ton pour en faire ressortir les légers défauts, suffit à faire connaître à la fois l'écrivain Ouidà et Mlle de la Ramée. Heureuse « écolière », comme elle dit, heureuse *girl scholar*, qui, espérons-le, ne payera pas de son bonheur futur ses joies présentes et les beaux dons qu'elle a reçus !

LÉO QUESNEL.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

L'Évolution de la morale, par M. STANILAND WAKE — **L'Égypte illustrée**, par M. GEORGE ÉBERS. — **Montaigne**, par le Rév. LUCAS COLLINS. — **Molière**, par Mrs. OLIPHANT et M. TARVER.

I.

L'idée que la morale n'est pas toujours la même, qu'elle varie selon les temps, les pays, les races, le degré de civilisation des peuples, semble à beaucoup de personnes destructive de la morale. Un philosophe anglais de la nouvelle école, M. Staniland Wake, s'est efforcé de montrer qu'il n'en était rien (1). D'après lui, ce que cette idée contient de troublant et de décourageant disparaît, si l'on considère les variations que l'observation oblige de constater dans la notion du bien et du mal comme les phases d'une évolution commencée avec la naissance de l'humanité et destinée à aboutir à la perfection. L'expression d'*évolution morale* n'a même rien de choquant pour les esprits pieux, à la condition de distinguer entre l'essence de la religion, c'est-à-dire le sentiment profond d'un pouvoir inconnu, supérieur et incompréhensible, qui agit dans l'univers, et la théologie, qui est l'explication telle quelle que l'esprit humain essaye de donner de ce pouvoir mystérieux. Rien n'empêche de conserver la foi religieuse, la croyance à l'immortalité de l'âme, à l'idéal, au bien absolu, tout en se ralliant à la théorie du développement graduel de l'homme. M. Staniland Wake, pour sa part, n'éprouve aucune difficulté à concilier les deux manières de voir. Il a reconstitué l'histoire de l'évolution de la morale, et la comparaison des témoignages lui a montré avec la même certitude que la conscience humaine ne reste pas stationnaire et qu'elle avance dans une direction donnée ; elle tend avec une force continue vers un but que la *race* n'atteindra peut-être jamais pendant son existence sur la terre, mais auquel l'*individu* peut espérer de toucher dans un autre monde. Il suffit de réfléchir un instant à la nature de l'âme humaine pour voir quel est ce but.

L'âme humaine est dérivée de Dieu, non point comme ayant été faite à son image, mais comme étant un produit évolutionnel de sa substance. Nous sommes des émanations d'un Être divin dont l'existence est prouvée par la présence en nous de certaines facultés qui ne peuvent nous venir que de lui, et, en tant qu'émanés de lui nous avons part à son

(1) *Evolution of Morality*, par C. Staniland Wake. (Londres, 2 vol. 1878. Trubner.)

être. La conscience morale est du nombre des facultés qui nous viennent de Dieu. Elle peut être regardée comme la *conscience* (au sens psychologique) du divin dans l'âme humaine, et elle s'est *développée* exactement comme les facultés intellectuelles ou physiques. Les lois qui président à l'évolution sont les mêmes dans les trois cas, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en comparant les faits moraux aux faits intellectuels ou physiologiques.

Je ne sais si j'ai réussi, dans ce paragraphe, à bien faire entendre M. Wake. Sa pensée est très claire chez lui, parce qu'il écrit en anglais, et que la langue anglaise a deux mots distincts pour exprimer deux idées qui sont tout à fait différentes, mais pour lesquelles nous ne possédons en français qu'un mot unique : la *conscience*. On y nomme *conscience* la conscience morale, le sentiment du bien et du mal, et *consciousness* la conscience au sens psychologique, c'est-à-dire la connaissance immédiate de ce qui se passe dans notre monde intérieur. La nécessité où nous sommes de rendre les deux choses par un même terme est une cause d'obscurité dans notre langage philosophique. Mais le mal n'est pas sans compensation. L'identité des mots est quelquefois la marque d'un sentiment confus d'une relation encore inaperçue entre les idées. Si l'homme est une émanation de Dieu et que le Bien soit l'essence divine, la conscience morale, c'est-à-dire le sens du bien, est la même chose que la conscience (au sens psychologique) du divin dans l'âme humaine. Mais revenons aux preuves de l'évolution morale.

Les témoignages abondent sur l'état embryonnaire de la conscience chez l'homme primitif. Sa conduite envers les autres et envers lui-même n'était gouvernée à l'origine par aucun principe moral fixe. Ses actions, purement égoïstes, étaient dirigées par le double instinct de la conservation personnelle et de la conservation de la race. Il obéissait à ses instincts sans jamais se contraindre. Dès qu'il y a eu restriction et contrôle, dès que la conduite de l'homme envers son prochain a été le moins du monde guidée par les leçons de l'expérience, l'idée de l'obligation morale se trouva formée, et les vertus passives s'établirent graduellement. Les vertus passives viennent les premières parce qu'elles n'exigent que l'abstention du mal et qu'elles ne possèdent aucun élément d'activité en dehors de l'empire sur soi-même. Plus tard, lorsque l'instinct parental eut acquis de la force et qu'on eut reconnu les devoirs qui naissent des liens de famille, les vertus actives entrèrent en jeu et se développèrent parallèlement aux autres. Toutefois les vertus passives, étant plus fondamentales que les actives, furent aussi plus généralement admises. C'est sur elles que les systèmes religieux de l'antiquité insistent particulièrement. Le christianisme est de toutes les religions celle qui s'est le plus rapprochée de la vérité en déterminant l'importance relative de la morale négative et de la morale positive. Cependant la doctrine chrétienne elle-même est imparfaite, non pas tant à cause de quelque défaut dans les idées morales qu'elle enseigne, qu'à cause du but qu'elle propose et des sanctions qu'elle établit.

Sans m'arrêter ici aux erreurs que M. Wake reproche au christianisme, et qui, selon lui, sont le fait de l'élément théologique introduit après coup dans un système presque exclusivement moral à l'origine, je passerai à la conclusion, où il indique le véritable but de la vie humaine et la sanction réservée à nos actions. Il y a là des parties obscures, surtout en ce qui touche la sanction de notre conduite.

Le but auquel l'homme doit tendre et qu'il atteindra finalement, c'est la perfection morale et intellectuelle manifestée par l'Être divin dont il est une émanation. Cela ne peut être effectué que par une vie parfaite dans toutes ses relations, et particulièrement par l'observation de la « vraie loi d'amour », laquelle exige que rien ne soit négligé de ce qui fait partie des devoirs envers soi-même et envers le prochain. Cette règle comprend toute la morale, non seulement la morale inférieure, qui n'a affaire qu'à l'homme, mais aussi la morale supérieure, qui se rapporte à Dieu et qui embrasse la religion, distinguée de la théologie. « La sanction des vertus tant actives que passives se trouve dans le devoir de l'homme envers lui-même comme enfant de Dieu, et l'obligation morale peut par conséquent être appuyée sur le fondement du devoir envers Dieu lui-même. » Ce qui est requis de l'homme, c'est de vivre dans une stricte conformité avec les principes de sa nature, et, comme celle-ci est dérivée de Dieu, on peut dire que l'essence divine fournit le véritable critérium de la conduite morale. Le précepte moral : « Soyez purs comme Dieu est pur », c'est-à-dire : « Soyez parfaits comme Dieu est parfait », est l'expression de cette vérité. Il exprime la condition de sainteté qui est requise pour mettre l'âme humaine en rapport avec l'Ame divine. La communion avec l'Être divin est donc indubitablement le résultat ou l'accompagnement nécessaire d'un état de perfection spirituelle. L'intimité de la communion dépendra du degré de sainteté, l'harmonie parfaite avec Dieu n'étant possible que lorsque la pureté parfaite a été atteinte, en d'autres termes lorsque la nature divine qui est dans l'homme a été parfaitement développée, dans les limites imposées par l'organisme. En résumé, la morale est le produit de l'évolution de l'idée divine dans l'homme, évolution qui est assujettie aux conditions imposées par notre vie présente et qui n'aboutira que lorsque notre *moi* supérieur aura triomphé de la lutte qu'il soutient contre les influences pernicieuses de l'existence matérielle. Ces influences s'affaibliront à mesure que la race progressera, et les facultés de l'âme recevront peu à peu leur plein développement. Alors Dieu se révèlera constamment dans l'homme. Les impulsions de la conscience seront des guides de conduite infaillibles. L'âme humaine remplira toutes les obligations morales requises par les lois de sa nature, pour l'amour des obligations elles-mêmes et sans s'occuper des conséquences agréables qui suivent les actions vertueuses. Elle aura alors atteint le plus haut degré d'*illumination intérieure* dont elle soit capable, et la perfection morale sera atteinte.

Les idées que je viens d'analyser n'occupent qu'une très minime partie des deux volumes sur l'*Évolution de la morale*. Elles en sont le couronnement. Après nous avoir longuement promenés de siècle en siècle et de climat en climat, entassant les faits pour montrer que le mot de Pascal : « Vé-

rité en deçà, erreur au delà », a toujours été vrai partout, M. Wake place devant nos yeux, comme un fanal, la perfection divine, et il nous relève par la pensée qu'au milieu de nos erreurs et de nos infirmités nous nous dirigeons vers elle, lentement, mais fatalement, en vertu de la loi même de notre nature. On pourrait résumer son livre en disant que le monde gravite vers Dieu, attiré par la beauté suprême. Aristote avait dit : « L'être immobile meut comme objet de l'amour, et ce qu'il meut imprime le mouvement à tout le reste (1). » L'évolution de la morale, si désolante à première vue, devient donc partie intégrante du plan de l'univers et s'accomplit sous l'action directe de Dieu, but et moteur de toutes choses. Cette conception, fort belle en soi, a valu à M. Staniland Wake les critiques des deux camps opposés. Les évolutionnistes lui reprochent de quitter le domaine de la science pour entrer dans celui de la foi (entendez de la superstition). Leurs adversaires ne lui pardonnent pas sa distinction entre la religion et la théologie et le chapitre où il démontre que les peuples les plus dogmatiques ont été aussi les moins moraux. Les uns et les autres ne peuvent cependant nier qu'il n'ait amassé des matériaux abondants, dont eux-mêmes feront leur profit lorsqu'ils écriront à leur tour l'histoire de la morale en excluant les points de vue intermédiaires et en se plaçant aux extrémités. Le sujet choisi par M. Staniland Wake n'est pas de ceux qu'on peut traiter d'une façon définitive et sans qu'il y ait à y revenir. On y reviendra au contraire toujours, et l'on ne se mettra jamais d'accord.

II.

J'avais annoncé l'année dernière une grande publication allemande consacrée à l'Égypte. La vingtième livraison de *l'Égypte illustrée* (2), terminant le volume Ier, a paru, et l'on peut se rendre compte de ce que sera l'ensemble de l'ouvrage. J'ai déjà parlé de la beauté des gravures et du luxe de l'exécution typographique; je ne m'occuperai aujourd'hui que du texte. Il est d'un égyptologue connu, M. George Ebers, dont il a été question plusieurs fois dans ces colonnes, car pour mettre à profit ses recherches ou pour s'en délasser, M. George Ebers écrit des romans historiques dont l'érudition n'est pas le seul mérite. Le dernier surtout, *Homo Sum,* témoignait de grandes qualités d'observation et d'imagination; c'était une véritable étude de psychologie archéologique.

La façon dont M. Ebers s'est acquitté de sa nouvelle tâche fait honneur à la souplesse de son talent. Il avait à parler de tout, de l'Égypte ancienne et moderne, des Hycsos et des Bédouins, des pyramides et des chemins de fer, du bœuf Apis et des courses de chevaux, et il ne fallait pourtant pas avoir l'air d'un *Guide du voyageur*. Le conteur est venu au secours du savant, et à eux deux ils ont fait quelque chose de charmant. C'est un pêle-mêle d'époques, de sujets, de renseignements scientifiques, de souvenirs de voyage, de considérations historiques, de réflexions humoristiques, en un mot un embrouillage général, et il en résulte, en fin de compte, une impression nette. Il faut seulement se laisser conduire. Nous prenons le train pour aller visiter la terre que Pharaon donna à Joseph pour y habiter avec les siens. Nous changeons de voiture à Benha. A Zakasik, l'antique Bubastis, nouveau changement. Nous en profitons pour aller visiter la nécropole des chats, qu'on envoyait de toutes les parties de l'Égypte à Bubastis pour y être ensevelis. Mais il ne reste plus de traces de leur cimetière. Ce n'est pas qu'on ait moins de considération pour eux qu'autrefois. Il n'y a pas longtemps, peut-être trois ou quatre cents ans, la grande caravane qui se rend chaque année à la Mecque était toujours accompagnée par une vieille femme qu'on appelait la mère aux chats, et qui menait au pèlerinage plusieurs de ces animaux. Elle est remplacée à présent par un vieillard monté sur un chameau flanqué de paniers; les petits pèlerins fourrés font confortablement le voyage dans ces paniers. Encore un exemple de traditions religieuses survivant au culte détruit et adoptées par la religion conquérante! Les dieux de l'ancienne Égypte s'en vont rendre leurs hommages au tombeau de Mahomet, et les musulmans leur font des donations; un fidèle du Caire vient de léguer une partie de sa fortune aux « chats affamés ». M. Ebers apprendra avec intérêt qu'en France il n'y a guère de petite ville de province qui n'ait encore sa mère aux chats, dévouée à tous les déshérités de la gouttière. Elle ne les conduit pas à la Salette, mais elle leur tient compagnie et les nourrit. J'ignore si elle agit sous l'influence de la tradition orientale; M. Ebers pourrait sans doute nous le dire. — L'*Égypte illustrée* aura deux volumes. C'est une véritable encyclopédie, très instructive et très amusante.

III.

La collection intitulée *Classiques étrangers pour les lecteurs anglais* (1) s'est continuée par un volume sur *Montaigne,* du révérend Lucas Collins, et un volume sur *Molière,* de Mrs. Oliphant et de M. Tarver.

M. Lucas Collins a conté agréablement la vie de Montaigne, mais il lui manque d'avoir étudié l'*à côté* de son sujet. Il a appris juste ce qu'il avait besoin de savoir, sans regarder à droite ni à gauche, devant ni derrière. L'époque actuelle offre des exemples, et même d'illustres exemples, de cette manière de composer; il n'en faut pas conclure que ce soit la bonne ni qu'il soit prudent de l'imiter.

Un critique anglais a reproché aux auteurs du *Molière,* trop durement à mon sens, de ne s'être point prononcés catégoriquement ou de s'être mépris dans quelques menues questions biographiques éclaircies et fixées par des travaux récents. Erreur ou indécision, le péché est véniel dans un

(1) *Métaphysique,* livre XII, chapitre VII.

(2) *Ægypten in Bild und Wort,* texte de Georg Ebers. (Stuttgart et Leipzig, Edward Hallberger.)

(1) *Foreign Classics for English Readers.* — *Molière,* par Mrs. Oliphant et F. Tarver. — *Montaigne,* par le rév. Lucas Collins. (Londres et Édimbourg, 2 vol., 1879, William Blackwood.)

anuel populaire. Où l'irrésolution devient positivement répréhensible, c'est quand Mrs. Oliphant et M. Tarver ne peuvent se décider entre *ils est* et *il sont*. Ils se sont dit sans doute qu'en alternant, ils auraient plus de chances de tomber quelquefois juste. Le calcul a du bon, mais il a l'inconvénient de laisser le lecteur en suspens. J'aime mieux les écrivains qui ont le courage de leur opinion et qui adoptent franchement l'un des deux systèmes; on sait au moins à quoi s'en tenir, et, en solécismes comme en toutes choses, il n'est que de prendre son parti.

Sérieusement parlant, il est regrettable de voir Mrs. Oliphant, qui peut faire bien, s'enrôler dans le bataillon des *décleurs*. Je lui offre ce barbarisme en expiation des remarques ci-dessus, qui sentent, j'en conviens, leur pédant d'une lieue.

ARVÈDE BARINE.

VARIÉTÉS

Le magnétisme animal (1).

Voici une nouvelle édition du livre le plus connu de M. Bersot. On ne saurait être conduit par un guide plus clairvoyant dans ce monde plein de prestiges et de surprises. Il écarte les fantômes, *tenues diverberat umbras*, non avec l'épée, comme Énée aux bords du Styx, mais rien qu'en les regardant, comme un honnête philosophe. Son esprit chasse les esprits, son bon sens entre comme un rayon de soleil dans la caverne magique et la désenchante en l'éclairant.

L'auteur raconte d'abord la vie de Mesmer et les rapports bons ou mauvais, plus souvent mauvais, du magnétisme et des magnétiseurs avec l'Académie de médecine. Dans la seconde partie, il esquisse l'histoire du merveilleux dans l'antiquité, au moyen âge et dans les trois derniers siècles; puis il arrive au nôtre, qui n'est pas le moins riche en ce genre, avec Home, les frères Davenport et l'ingénieux photographe Buguet. — Peut-être eût-il été mieux de fondre ces deux parties en une seule : c'est que le livre n'a pas été fait d'un coup et n'était guère, à l'origine, qu'une biographie de Mesmer. La partie critique est un modèle de discussion lumineuse et spirituelle; en plus d'un endroit on croirait lire un des bons articles du *Dictionnaire philosophique*.

M. Bersot établit d'abord quelles doivent être les règles du témoignage, particulièrement quand il s'agit de faits merveilleux; puis, supposant constatés une partie de ces faits, il demande s'il est besoin pour les expliquer d'imaginer une force nouvelle et s'ils ne peuvent pas se résoudre en des faits analogues : illusions, hallucinations, somnambulisme, hypnotisme, sommeil et rêves. « Dans le magnétisme animal, conclut-il, ce qui paraît incontestable, c'est le sommeil, l'insensibilité et l'obéissance au magnétiseur. » Pour la vue à travers les corps ou dans l'intérieur des corps, M. Bersot juge que la preuve n'est pas faite. Sur le chapitre de la suggestion des pensées ou de la faculté qu'aurait le magnétisé de lire directement dans la pensée du magnétiseur, il est mal convaincu. Quant aux esprits frappeurs ou autres, on devine ce qu'il en pense.

Je ne puis donner ici qu'une idée très insuffisante d'un livre qui restera sans doute comme procès-verbal des joyeusetés de la superstition laïque en notre temps. Il faut lire surtout les exploits des spirites. M. Bersot a une façon de les raconter qui les juge. Je n'ai pas besoin de dire qu'il est indulgent aux faiblesses de ses chers semblables. Sévère aux dupeurs, il pardonne aux dupés, parce qu'il connaît les hommes, et raille leur cas plus qu'il ne s'en émeut, parce qu'il connaît son siècle. Il a de bonnes raisons pour ne pas s'affliger ou se mettre en colère : « En dépit des apparences, dit-il, ce temps-ci est dur au merveilleux. Comme il est curieux d'émotions, il en cherche partout, jusque dans le surnaturel; mais il a beau se travailler pour se monter à ce ton, il retombe vite : son esprit n'y est plus. Par l'entraînement qu'il a laissé paraître, il a fait illusion à plusieurs personnes, dont les unes ont vu avec joie, les autres avec terreur ce retour à la crédulité primitive; mais il ne trompera pas ceux qui regardent de près. Voulez-vous que je vous dise? c'est un vieux siècle qui fait l'enfant. »

C'est qu'il y a du plaisir à cela. On aime avoir peur et tenter l'inconnu. La terreur, « qui fit les dieux » pour les premiers hommes, subsiste au fond de l'âme de leurs derniers descendants. « On a beau dire, ça vous fait quelque chose! me disait un de mes amis. Je viens de voir Donato et Mlle Lucile. J'étais monté sur l'estrade pour observer de plus près. Des yeux ouverts dans un visage endormi, c'est terrible. A un moment, Donato demanda si « l'un de ces messieurs » voulait fixer ses yeux sur ceux de la magnétisée. Je m'offris. Et je sentis son regard rivé au mien par une force invincible. Si je mettais ma main devant mes yeux, elle me la rabattait d'un coup brusque; si quelqu'un se plaçait entre nous deux, il était bousculé. A la fin, je voulus me coucher sur le ventre pour échapper à ce regard obsédant : elle me retourna et, de son poing appuyé sur ma gorge, me maintint sous ses prunelles... Il n'y a pas de quoi rire. — Plus fort que cela : « L'une de ces dames », dit Donato, veut-elle me dire tout bas, à l'oreille, ce qu'elle désire que fasse Mlle Lucile? Une jeune fille se risqua. Donato revint vers Mlle Lucile, qui avait les yeux fermés, et, sans la toucher, la conduisit de son doigt levé près de la jeune fille. Mlle Lucile se baissa lentement, dormant toujours, et l'embrassa. C'est bien ce que celle-ci avait demandé. — Sans doute, continua mon ami, cela peut s'expliquer à la rigueur par quelque supercherie; mais c'est bien singulier tout de même... Nous vivons enveloppés de mystère et nous portons un mystère en nous-mêmes : notre système nerveux, force fatale, très peu connue, indépendante de nous, qui nous met en communication par les sens avec le monde extérieur. Qui sait jusqu'où cette communication peut s'étendre? Qui sait jusqu'à quel point nos sens

(1) *Mesmer, le magnétisme animal, les tables tournantes et les esprits*, par Ernest Bersot, de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure. — Hachette et Cie.

peuvent s'affiner? Et qui sait si l'esprit ne peut communiquer avec l'esprit directement, ou par un sixième sens qu'éveille le sommeil magnétique? Qui sait si, dans cet état, l'intelligence ne suit pas le progrès des sens, en sorte que ses facultés d'abstraction, de généralisation et d'induction deviennent dix fois plus puissantes? On n'a jamais expérimenté que sur des sujets vulgaires : qui sait ce que le magnétisme ferait d'un homme de génie? Qui sait ce que pourraient tirer des cornues et des manuscrits un grand chimiste et un grand historien magnétisés? Et si tous les hommes dormaient ou plutôt vivaient de ce sommeil, qui sait ?...

— Je sais que tu déraisonnes et que tu devrais lire le dernier chapitre de M. Bersot.

— Ma foi, non! Je vais lire *Louis Lambert* et *Seraphitus*. J'irai trouver Donato, je l'interrogerai... »

Or notez que mon ami s'est toujours piqué d'être un esprit fort. C'est que son heure n'était pas venue. Mais je suis bien tranquille, cela lui passera : M. Bersot en a dit les raisons.

JULES LEMAITRE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Ceux qui prétendent que nous manquons de liberté sous la république n'ont qu'à lire les journaux bonapartistes : ils seront émerveillés. Ces journaux rendent compte des réunions des partisans de l'Appel au peuple avec un sans-gêne inouï : M. un tel a dit ceci, M. un tel a fait cela; on a décidé que le chef reconnu de la dynastie napoléonienne était le prince Jérôme et qu'il était sûr de trouver un concours résolu et dévoué chez tous les fidèles de l'empire. Deux délégués ont été chargés de lui faire connaître cette décision et de lui donner lecture du testament du jeune prince tué par les Zoulous, etc., etc.

On dirait, en vérité, que le gouvernement est vacant, que toutes les compétitions sont admises et que la république n'existe ni en fait ni en droit.

Je crois qu'il serait difficile de pousser la longanimité plus loin. Si ce n'est pas là pour un parti être libre, qu'est-ce donc que la liberté? et que pourrait-on faire de plus, à moins de promener solennellement dans les rues le prince Jérôme Napoléon et de le sacrer empereur des Français, en grande pompe, à Notre-Dame?

II.

M. Rouher, qui est un homme pratique, paraît fort ennuyé de tout ce remue-ménage. Tant que vivait le fils de Napoléon III, il ne pouvait guère lui refuser ses conseils et son concours, étant à peu près le seul homme raisonnable du parti et ne voyant d'ailleurs aucun danger à rester le chef d'un bonapartisme purement platonique.

A présent la situation n'est plus la même, et l'ancien vice-empereur n'a aucune envie de courir les aventures; aussi le dit-on décidé à donner sa démission; il aurait formellement annoncé l'intention de quitter la scène politique, n'y ayant « rencontré que des chagrins et des déboires ». Ce sont textuellement les mots qu'on lui prête.

M. Rouher est vraiment difficile. Simple avocat à Riom en 1848, il est parvenu en peu d'années au faîte des honneurs, de la puissance et de la fortune; il a su échapper à toutes les responsabilités après les avoir toutes encourues, et il pourra faire dorer ses choux quand il se décidera à les aller planter. Si ce sont là les chagrins et les déboires dont il se plaint, bien des gens s'en accommoderaient.

III.

Il s'est déjà écoulé du temps depuis la mort du prince Louis Napoléon, et le tapage des journaux bonapartistes ne cesse pas. C'est une occasion de *boucan* qu'ils ne veulent pas négliger, et l'on dirait qu'ils ont juré de noyer dans le ridicule la catastrophe qui frappe leur parti.

Le *Petit Caporal* se lance dans le mysticisme, et le *Pays* dans la thaumaturgie. « Comme le fils de Dieu, en mourant, a fait le christianisme, dit le *Petit Caporal*, le fils de l'empereur, en mourant, a refait l'empire. Il est mort pour la réparation des torts qui avaient été faits (?) Il est l'agneau pascal qui efface les péchés du monde. »

Voilà le prince impérial assimilé au Christ. Voici maintenant le miracle. C'est le *Pays* qui parle :

« ... Détail bizarre et empreint d'un doux symbole, la foule énorme qui n'avait pu pénétrer dans l'église vit soudain un pigeon blanc, au moment de la bénédiction, voltiger sur sa tête sans être effrayé et se poser sur l'aigle de pierre qui couronne le monument. Pourquoi Dieu, qui peut tout, qui permet à l'âme d'habiter certains corps qu'elle repousserait si elle en avait le choix, n'aurait-il pas permis, comme une suprême récompense, à celui qui n'est plus de voir sous cette forme gracieuse combien il était aimé? »

Ainsi, pendant que M. Amigues compare le jeune prince à Jésus, M. Paul de Cassagnac, en le voyant sous la forme d'un pigeon, le compare au Saint-Esprit. Le malheureux prince résume déjà en lui deux des termes de la Trinité. Il est à la fois Dieu le fils et le Saint-Esprit. Il ne manque plus que le troisième terme, Dieu le père. C'est tout ce qu'ont pu trouver pour le moment M. Amigues et M. Paul de Cassagnac. Voilà, selon le mot de Claude Frollo dans *Notre-Dame de Paris*, des noms qui vont à une conception mystique « comme une bombarde sur un maître-autel ».

Jusqu'à présent c'était le parti légitimiste qui avait le privilège de faire intervenir directement le ciel dans ses affaires. Que dira-t-il de cette brusque invasion du parti bonapartiste sur ses domaines? Le bonapartisme lui prend sans façon ses miracles, comme il avait pris ses biens à la famille d'Orléans.

Dieu ne peut pourtant pas être à la fois bonapartiste et

légitimiste. N'y aurait-il pas là matière à un procès en usurpation de titres?

IV.

La veine thaumaturgique étant épuisée, il a fallu songer à autre chose. Un journal du parti a imaginé une souscription publique pour acheter un terrain de cent mètres carrés en Angleterre, couvrir ce terrain de terre française et y placer le tombeau du prince.

Pour que l'idée fût complète, il faudrait ajouter à cette terre française un peu de la terre d'Alsace et de Lorraine.

V.

Il est évident que l'on veut à tout prix édifier une légende. C'est pour cela qu'on a inventé « l'agneau pascal » et le « pigeon blanc » de l'église Saint-Augustin. Mais les légendes ont quelque peine à s'accréditer dans notre temps, elles s'effacent devant la vérité historique.

Or la vérité, dans le cas présent, est fort simple.

Il résulte de tous les documents publiés dans ces derniers jours que le prince Louis Napoléon était un jeune homme élevé dans des idées mystiques, n'ayant aucune notion juste de l'histoire ni de politique, et ne comprenant rien à l'état actuel de la France : une sorte de comte de Chambord bonapartiste.

On ne peut s'empêcher de sourire en lisant dans le codicille de son testament la recommandation qu'il adresse à sa mère de « ne rien négliger pour défendre la mémoire de son grand-oncle et de son père ». Passe pour son père Napoléon III; mais placer la mémoire de Napoléon Ier sous la sauvegarde de l'ex-impératrice Eugénie, c'est une idée vraiment enfantine.

Sa lettre à son jeune ami Conneau en lui envoyant une épée a le même caractère. Il n'y est question que de guerre et de batailles. « Sabrer » en compagnie de son ami Conneau est le rêve de l'héritier de Napoléon III. Un article enthousiaste publié dans le *Figaro* contient de singulières informations sur son caractère et ses habitudes. Il s'exerçait à imiter la démarche de son père, à écouter et à regarder comme lui; il croisait aussi en marchant ses bras derrière son dos, à la manière de Napoléon Ier. Tout cela n'est que pur enfantillage. A vingt-trois ans, le jeune prince n'avait pas encore dépouillé le collégien.

Les circonstances de sa mort, parfaitement connues aujourd'hui, montrent de sa part la plus complète inexpérience des choses de la guerre et un manque absolu de jugement et de réflexion. C'est encore un enfant qui agit. Chargé de commander une reconnaissance militaire en pays ennemi, il installe sa petite troupe au pied d'une colline; il ne place pas un seul homme en sentinelle; il fait desseller les chevaux et ne fait pas charger les armes, de sorte qu'à l'apparition des Zoulous c'est un sauve-qui-peut général. Le malheureux prince ne donne aucun ordre, et il est le premier victime de son imprévoyance.

L'épée qu'il portait avait, dit-on, appartenu à son grand-oncle Napoléon Ier. Elle est maintenant entre les mains des Zoulous, de même que l'épée de son père Napoléon III est aujourd'hui entre les mains des Prussiens.

Dans tous ces faits il n'y a guère matière à une légende. En tout cas, la légende ne serait pas précisément à la gloire du bonapartisme.

VI.

Ce qui ne sera peut-être jamais bien éclairci, c'est le rôle joué par le lieutenant Carey dans cette affaire. Cet officier compte, à ce qu'on assure, de longs et brillants services, et on lui reproche de n'avoir pas pris le commandement en voyant que le prince restait tout à fait au-dessous de sa tâche.

Mais avait-il le droit de le faire et pouvait-il se mettre de sa propre autorité à la place de son supérieur? Il faut pourtant bien tenir quelque peu compte des rigueurs de la discipline.

La responsabilité la plus grave, de toute façon, incombe au général qui avait donné le commandement du petit détachement envoyé en reconnaissance à un jeune homme qui servait en qualité de volontaire et qui était d'ailleurs complètement inexpérimenté.

Tout ce que l'on peut dire en faveur du général, c'est qu'il s'est montré, en cette occasion, bon courtisan. Mais ce n'est pas assez aux yeux des Anglais, qui trouvent avec raison que cet épisode de la guerre du Cap n'est pas précisément à leur honneur.

VII.

Le dernier mot sur cette affaire appartient à un artiste, A. Gill, qui a publié dans un journal illustré : *la Lune rousse*, un très beau dessin comme en imaginait Daumier dans son bon temps.

Ce dessin représente la Mort appuyée sur sa faux; à ses pieds, on voit un aigle étendu sans vie; sa main droite repose sur un livre dont on lit le titre en gros caractères : *Histoire des Césars*. Des filets de sang coulent de ce livre, et le dessin porte cette légende : *Livre fermé*. Le spectre lugubre de la Mort est magnifiquement drapé, et son regard est d'une fixité terrible.

Il y a là une idée dramatique et juste, rendue dans une forme saisissante en deux coups de crayon.

VIII.

Les légimitistes ont eu l'idée d'ouvrir une souscription pour élever un monument sur le champ de bataille de Savenay, dans la Loire-Inférieure. On sait que c'est là que Kléber et Marceau écrasèrent, le 23 décembre 1793, les dernières bandes de chouans. Il s'agit d'acheter une partie du terrain sur lequel se livra cette dernière bataille et d'y construire un monument funéraire sous la forme d'une chapelle dans laquelle seront recueillis les restes des royalistes morts dans cette journée.

C'est l'apothéose de la chouannerie, et les journaux du parti qui ont pris l'initiative de la souscription annoncent que le comte de Chambord a déjà envoyé cinq cents francs.

Le gouvernement laisse dire et laisse faire. Je ne le blâme pas. Je constate seulement que l'on jouit d'une certaine liberté sous la république, quoi qu'en disent les hommes de la droite, qui se disent tous les jours opprimés et persécutés. C'est la réflexion que je faisais en commençant, à propos des conciliabules en plein jour des bonapartistes.

On laisse les légitimistes ouvrir tranquillement des souscriptions pour élever des monuments commémoratifs de la guerre civile. C'est tout ce qu'on peut faire pour eux, et il n'est vraiment pas possible de leur permettre de proclamer Henri V. A part cela, je ne vois pas trop quelle est la liberté qui leur manque.

CLÉMENT CARAGUEL.

BULLETIN

LA LITTÉRATURE OFFICIELLE EN ALLEMAGNE. — Les noces d'or de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne ont provoqué de nombreux à propos en vers et en prose, compliments, adresses, discours, etc. Il n'y avait rien là que de très naturel. Il était fort naturel aussi que ces pièces de circonstance se distinguassent par les bons sentiments plutôt que par des qualités littéraires qu'on ne se met guère en peine d'assurer à des œuvres destinées à vivre un jour. Mais si nous trouvons l'un de ces morceaux imprimé en caractères particuliers en tête de la grande Revue de Berlin, la *Deutsche Rundschau* (juillet), nous sentons que nous avons affaire à une espèce de document officieux contenant l'expression des sentiments qui ont l'approbation des hautes sphères prussiennes. C'est donc à titre de renseignement politique que nous donnons ci-dessous une brève analyse des *Noces d'or de l'empereur et de l'impératrice, pièce de gala* en vers, par Julius Wolff.

(Paysage romantique. L'Allemagne, debout sur un rocher, reçoit la lumière du soleil levant. Musique solennelle.)

L'Allemagne récite un long monologue en l'honneur du couple impérial. Entrent un tailleur de pierre et sa femme. Celle-ci commence par plaindre le sort du pauvre monde qui travaille toujours et ne se repose jamais. Son mari lui représente que l'empereur travaille autant que le dernier homme du peuple. « Il ne se relâche jamais, il dort comme un soldat sur un lit de camp en fer ; c'est à peine s'il se couvre d'un manteau ». La femme célèbre à son tour l'activité de l'impératrice Augusta et énumère les divers travaux auxquels elle se livre. Ils sortent, et l'Allemagne, qui les a écoutés, s'écrie :

« Je reconnais bien là mon peuple allemand ! Chez lui, le travail passe toujours avant tout. »

Survient un poète qui prie les Muses de lui inspirer des vers en l'honneur de la fête qui se prépare. L'Allemagne l'écoute avec un profond mépris. « D'abord l'utile et le nécessaire, dit-elle ; le beau vient après. Ta pièce arrivera trop tard, ô fils des Muses ; la fête commencera avant que tu aies trouvé l'inspiration. » — Elle appelle les esprits et leur commande un spectacle « où l'on voie comme dans un miroir ce qui s'est passé mille ans auparavant ». Les esprits représentent l'élection et le couronnement d'Henri l'Oiseleur, roi de Germanie. Henri l'Oiseleur expose son programme politique : il respectera le pape, mais il ne s'inclinera pas devant lui ; *il n'aura pas de Reichstag* ; l'Allemagne l'a choisi, il faut qu'elle se confie à sa direction. L'armée est son premier souci ; tous les princes de l'empire doivent se prêter aux mesures qu'il croira devoir prendre pour augmenter la force et assurer la sécurité de la patrie. Il donnera à l'Allemagne l'unité législative ; son chancelier fera les lois.

L'Allemagne approuve ce programme. Couronnement des bustes de l'empereur et de l'impératrice ; cortège, musique, hourras. Le rideau tombe au son d'une marche patriotique.

Le *Magazin für die Literatur des Auslandes* (28 juin) apprécie en ces termes le livre de M. Ribot sur *la Psychologie allemande contemporaine :*

« L'Allemagne a toute raison d'accueillir le livre de M. Ribot avec une joyeuse gratitude, car il est à la fois à l'honneur de la science allemande et à celui de l'écrivain qui l'a rendue accessible à la nation française. Un travail comme celui-là est incontestablement un travail civilisateur (*Culturarbeit*) dans le sens supérieur du mot, et il n'est pas facile de louer comme il le mérite l'homme qui a consacré pendant des années le meilleur de son temps et de ses forces à une entreprise aussi noble et aussi féconde. »

Le roi de Bavière avait ouvert, il y a un an, un concours pour la meilleure pièce de théâtre, tragédie, comédie ou drame. Plus de huit cents manuscrits ont été envoyés et examinés ; aucun n'a été jugé digne de recevoir un prix. Les deux ou trois œuvres les moins médiocres ont pourtant été jouées sur le théâtre royal de Munich.

Le conseil de l'École spéciale d'architecture du boulevard Montparnasse vient de créer des *bourses d'atelier* pour ceux de ses élèves diplômés qui seront admis, avant la clôture du concours de sortie, à l'École des beaux-arts.

AVIS

Par application de la loi du 7 avril dernier, tous les bureaux de poste de France sont autorisés à recevoir les abonnements. L'administration des REVUES, prenant à sa charge la remise perçue par l'administration des postes, nos abonnés des départements n'ont qu'à verser au bureau de poste de leur résidence le montant de leur abonnement tel qu'il est annoncé sur la couverture de la Revue.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Scientifique* et *Politique et littéraire*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Les abonnés qui, d'ici au 10 juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1275]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 2. 12 JUILLET 1879.

DES MÉTHODES ALLEMANDES DANS L'ENSEIGNEMENT

La France entre dans une période d'imitation allemande. Exact pour la littérature, où beaucoup peinent à penser et à écrire à l'allemande qui feraient mieux de penser et d'écrire bonnement à la française, cela est surtout exact pour l'instruction publique à ses trois degrés, instruction primaire, instruction secondaire, instruction supérieure, où les méthodes allemandes, les livres allemands, les professeurs allemands, les élèves allemands sont pris pour modèles, copiés, enviés, admirés, sans réserves, sans choix, sans examen. Nous n'attaquons ni les méthodes allemandes, ni les livres allemands, ni les professeurs allemands, ni les élèves allemands; nous accordons qu'ils sont parfaits, qu'il est impossible d'imaginer un régime pédagogique plus excellemment coordonné, mieux conçu dans toutes ses parties pour produire les résultats qu'il plaît à l'Allemagne de lui faire produire. Mais nous ne sommes pas très convaincus que ces résultats soient tels que de faire rêver un peuple de haute culture et de haute littérature. Nous craignons qu'ils ne nous paraissent si enviables que pour ne les avoir pas examinés d'assez près. Nous croyons qu'on peut souhaiter mieux pour son pays, qu'il y a des fruits plus fins et plus savoureux, et que ce n'est vraiment pas la peine de violenter le génie national pour lui faire produire des pommes au lieu de pêches. Sans discuter les raisons pour lesquelles l'Allemagne a renoncé spontanément à des choses auxquelles nous sommes restés attachés, nous voudrions constater la direction générale qu'elle imprime à l'éducation nationale et dégager la pensée qui préside actuellement au développement du grand peuple germanique.

I.

Nous n'avons pas, hélas! à aller bien loin pour observer le fonctionnement de l'école primaire allemande. Des populations d'éducation française sont tombées sous la férule germanique; c'est à elles que nous avons été demander un point de comparaison.

Tous les témoignages sérieux sont d'accord pour constater que le niveau de l'instruction primaire a baissé en Alsace depuis l'annexion à l'Allemagne. En dépit de ces méthodes vantées que nous avons la naïveté d'envier, en dépit de l'obligation inscrite dans la loi et sanctionnée par des peines exactement appliquées, en dépit de l'intelligence d'une population douée au plus haut degré de la faculté d'assimilation, les enfants alsaciens sortent de l'école allemande moins instruits, moins développés, plus grossiers que leurs aînés n'étaient sortis de l'école française. Ils ne savent plus le français, puisque l'enseignement du français est interdit, et ils savent moins l'allemand qu'au temps où on leur enseignait le français. Les grammaires très savantes mises entre leurs petites mains les ont ahuris, et la *Schul-Geographie* de M. von Seydlitz, chose incroyable! ne les a pas désahuris. Leur esprit ne s'est pas ouvert soudain, comme les rocs des *Mille et une Nuits* s'ouvraient au son de la formule magique, à la voix du maître les informant que la Thulé des anciens était probablement une des Shetland. Ils ont entendu, les pauvrets pieds-nus qui la veille gardaient les oies dans la grasse vallée du Rhin, que « Marco-Polo fut l'Hérodote du moyen âge », et cela n'a pas été pour eux un trait de lumière. Ils ont fait entrer dans leur tête blonde qu'au xve siècle, « Ceuta était aussi dangereuse pour le Portugal que Carthage l'avait été pour les Romains », et ces mots mystérieux ne leur ont présenté aucun sens. Ils ont écouté tête basse, eux malhabiles à épeler, les noms difficiles des géographes et

des astronomes grecs, et la nuit de leur esprit ne s'est pas dissipée; elle s'est au contraire épaissie dans des efforts d'attention pour retenir des mots vides de sens. Moins engourdis, ils auraient peut-être remarqué que la longue liste de voyageurs et de savants imposée à leur mémoire novice ne contenait pas un seul nom français : pour l'Afrique seulement et pour notre siècle, ni Mollien, qui détermina les sources du Sénégal, de la Gambie et du Rio Grande; ni Lambert, Mage et Quintin, qui reconnurent le cours supérieur du Niger; ni Bonnat, le premier Européen qui visita Salaga, l'une des métropoles du Soudan; ni Caillé, qui vit le premier la légendaire Tombouctou; ni Duveyrier, qui précéda Gérard Rohlfs dans les régions les moins accessibles du Sahara; ni Soleillet, dont le voyage a fait naître les projets de chemins de fer transsahariens; ni les frères d'Abbadie, qui sillonnèrent la région abyssinienne pendant douze ans; ni Lefebvre, ni Lejean, ni Dournaux-Dupéré, ni Raffray, ni François Calliaud, ni Peney, ni Marche, ni le marquis de Compiègne, ni Brazza de Savorgnan. Mais ils ne remarquent plus rien. Ils ont appris par cœur, ces paysans Français de la veille, que le Français manque « de patience et de persévérance », et ils auraient pensé au-dedans d'eux, si la mécanique de l'école leur permettait de penser, qu'à la première difficulté avec le nouveau propriétaire, le *Herr* venu d'Allemagne, ils lui feraient bien voir si un paysan de souche française manque de ténacité ailleurs que dans les géographies allemandes. Mais ils ne pensent à rien qu'à ne pas penser, de peur d'enfreindre le règlement en comprenant trop vite, en apprenant trop vite, en remuant trop vite, en dépassant leurs camarades sur un point quelconque des études. Le règlement prussien n'est pas doux aux impatients qui dépassent les autres. Il les arrête, il les comprime, il les oblige de piétiner sur place dans l'ennui et l'abêtissement : de par l'empereur, défense d'avoir plus d'esprit que son voisin! — Mon petit ami, vous écrivez en perfection sur l'ardoise; mes compliments; mais vous n'aurez pas de l'encre un jour plus tôt : le règlement s'y oppose; vous ne feriez même pas mal de désapprendre un peu pour vous occuper jusqu'aux vacances. — Ma chère enfant, vous cousez et vous tricotez plus vite que vos compagnes; c'est défendu par le règlement; poussez l'aiguille en cadence : une, deux... — Garçon ou fille, que personne ne s'avise de sauter une classe sous prétexte de facilité. Le règlement n'admet pas qu'on ait de la facilité. Il a fait des études scolaires une série d'engrenages précis, réguliers, inflexibles comme ceux d'une machine. Machines les élèves, machines les maîtres. Guerre à l'initiative! Toujours le régime militaire, l'obligation d'emboîter le pas, d'avoir l'esprit en uniforme comme le corps; gare au factieux dont l'intelligence est mal alignée ou dont l'imagination n'est pas d'ordonnance! Le tendre esprit de l'enfant sort de l'étau prussien parfaitement moulé; il a pris une forme, non un développement; il a accumulé une somme donnée de faits, il n'a pas acquis la faculté de raisonner sur les faits; il sait solidement ce qu'il sait; le don français de deviner ce qu'il ignore s'est émoussé; il avait des ailes, on les lui a coupées pour lui apprendre à marcher; ses six années d'école forcée ne lui ont pas débrouillé l'esprit, dégrossi le caractère; il se présente au catéchisme plus ignorant, moins capable d'apprendre que ses aînés de dix années ne l'ont été : telle est la leçon qui se dégage des faits avec une netteté et une force de plus en plus grandes, à mesure que les années passent et que l'on voit à l'œuvre des générations formées entièrement par le régime scolaire introduit en Alsace depuis la guerre.

II.

Le gymnase allemand et le lycée français pourraient aller de pair, si la valeur de l'enseignement secondaire se mesurait uniquement à la somme des notions acquises à la fin des études par un élève de force et de capacité moyennes. Les compositions présentées au baccalauréat accusent le même degré d'instruction que celles de l'examen auquel il correspond en Allemagne, *l'examen de maturité*. Les qualités et les défauts n'y sont pas tout à fait les mêmes : en latin, l'Allemand sait mieux ses règles de grammaire; le Français donne à sa phrase un tour plus juste et plus élégant : il y a en définitive compensation et équilibre.

Mais c'est là une vue de la question étroite et incomplète. Le service supérieur que l'enseignement des humanités est appelé à rendre à une nation, c'est de relier la littérature à la société, de faire que les jouissances littéraires ne soient pas réservées, comme l'activité littéraire, à un cercle restreint de privilégiés, et que l'écrivain ait d'autres lecteurs que les écrivains. Les anciennes méthodes françaises, ces méthodes décriées, ont fait tout cela. Elles ont formé, année par année, un contingent de jeunes gens voués à la vie pratique, n'ayant nulle intention de suivre une carrière littéraire ou scientifique, mais ayant emporté des bancs du collège et conservant dans l'étude du notaire, dans le bureau du fonctionnaire, dans l'atelier de l'industriel, le goût de la bonne langue et des bons livres. Ils constituent le nombreux et solide public acquis en France à quiconque tient une plume, le public cultivé, dans lequel les différentes classes sociales viennent se fondre en une grande unité morale, respirant la même atmosphère intellectuelle, vivant d'une vie commune et formant comme la conscience nationale.

Rien de pareil en Allemagne. La littérature et la société allemandes s'étaient pénétrées l'une l'autre dans le moment d'expansion intellectuelle qui suivit l'apparition des Klopstock, des Wieland, des Gœthe, des Schiller, mais elles se sont séparées de nouveau pour rentrer dans leur isolement. L'Allemagne actuelle ne possède presque pas de public lisant en dehors du monde savant où les livres et les mémoires des professeurs sont lus par les autres professeurs; au lendemain d'un grand siècle littéraire, elle n'a pas une société cultivée telle que fut la société italienne de la Renaissance, telles que sont depuis trois cents ans la société anglaise et la société française. La scission ne s'est pas reproduite sous l'influence d'un malentendu ou par tout autre accident : elle s'accomplit d'un commun accord, par l'application suivie d'un système raisonné. « Nous ne voulons plus être un peuple

de poètes et de penseurs, a dit récemment un écrivain allemand; nous voulons être un peuple de soldats et de gens d'affaires. » De propos délibéré, la société s'est détournée des lettres pour ne pas être distraite de l'éducation utilitaire (*utilitarische Bildung*) qu'elle imagine devoir la conduire vite et sûrement à son but. Nous verrons tout à l'heure ce qui en est advenu pour la littérature; en ce moment, nous suivons la foule; nous voulons voir ce qu'il advient d'un jeune homme de capacité moyenne dans ces écoles publiques où, selon le même écrivain, on s'applique à « rétrécir l'esprit allemand »; où l'éducation est savamment dirigée de façon « à ne pas former de Gœthe » et à persuader aux Gœthe quand même qu'il est plus utile de faire une bonne loi douanière que d'écrire *Faust*.

L'élève du gymnase est façonné aux humanités par une méthode critique pénétrante, mais sèche, où la sagacité philologique tient plus de place que le sentiment littéraire. Son attention est exclusivement dirigée sur ce qui peut se démontrer, aux dépens de ce qui n'est pas démontrable; il sait l'origine et l'histoire des mots employés par Virgile, il n'est pas entré en familiarité avec le génie de Virgile. Son esprit a reçu d'un enseignement positif un tour irrémédiablement positif. Ses maîtres lui ont fait peur des enthousiasmes irréfléchis; ils lui ont appris que les rêves avaient perdu l'Allemagne; ils lui ont dit que le temps des sermons sur la montagne est passé, qu'aujourd'hui les sages et les prophètes des nations font des articles de journaux et des discours au parlement; il les a crus, et il s'est tracé des règles de conduite d'accord avec les principes du siècle; les études de son enfance ne lui ont pas laissé de tendresse pour les lettres; il n'a pas le désir de les connaître ailleurs que dans les ennuyeux livres de classe auxquels il dit joyeusement adieu. Gentilhomme, il estime que les muses ne sont pas de bonne compagnie (*die Musen nicht gesellschafstfähig*); marchand, fonctionnaire, magistrat, il a le sentiment qu'il n'y a rien de commun entre lui et elles, qu'il serait déplacé dans le monde où elles chantent et qu'elles mépriseraient les réalités dont il vit. Ses humanités ont abouti à ceci, qu'il porte à l'Université, quand il y va, un dégoût insurmontable de l'étude; dans la vie pratique, quand il se laisse dévorer par elle dès la porte du collège, un éloignement presque craintif pour la fine littérature, une incapacité incurable d'en subir l'action et de réagir sur elle. Tels sont actuellement les fruits de l'enseignement secondaire allemand. Veut-on que l'enseignement secondaire français en produise de semblables, on a raison de renoncer aux vieilles traditions et de faire reculer peu à peu les humanités devant l'invasion de la philologie et des recherches érudites. Que, si nous portons au fond de notre cœur la claire conscience que notre but n'est pas de rétrécir l'esprit français, d'étouffer les Molière, les Voltaire, les Victor Hugo de l'avenir, gardons-nous d'emprunter à l'aveugle les moyens efficaces ingénieusement calculés par d'habiles pédagogues pour réaliser un idéal différent du nôtre.

III.

Nous arrivons à l'enseignement supérieur. Personne ne songe à contester les solides mérites des universités allemandes. L'élément paresseux, qui n'est spécial à aucun pays, y est remarquablement paresseux; mais l'élite y fournit un noyau d'apprentis professeurs admirable, véritable élite entre les élites. C'est là que se recrutent les érudits encyclopédiques dont s'enorgueillit l'Allemagne contemporaine, oracles de la science moderne, innombrables, infatigables, infaillibles, dispensés par l'indifférence de la foule du soin humiliant de se faire comprendre d'elle, et abusant de la permission.

Il n'en est pas moins certain que le culte exclusif de l'érudition, soigneusement affermi et propagé par l'Université, n'a pas été sans influence sur la brusque décadence de la haute littérature. L'université allemande prépare des savants et des érudits, des érudits et des savants; elle ne prépare pas autre chose, et cela ne suffit point. Disons-le nettement, c'est ici que l'engouement pour les méthodes germaniques a été le plus funeste pour la France; car c'est d'Allemagne que nous est venue l'admiration excessive, sans limites, de l'érudition. Un critique courageux, M. Brunetière, disait l'autre jour son fait (1), sans souci des rancunes de l'Académie des inscriptions, à la race déchiffrante, cataloguante, numérotante des philologues, des linguistes, des phonétistes, des lexicographes, des synonymistes, des phonologues, des lexicologues, gens qui mettent l'effort suprême de l'esprit humain à lire un texte illisible et qui croient qu'il n'y aura plus rien à faire lorsque tout ce qu'il y a d'illisible dans le monde aura été lu. C'est sous l'influence allemande que nous nous sommes mis à avoir la vénération béate du parchemin et la superstition du document inédit; que les héritiers des du Cange, des Richard Simon, des Nicolas Fréret, des Henri Estienne, des Mabillon, des Montfaucon, ne veulent plus se tenir à la place secondaire dont s'honorait la modestie de leurs illustres prédécesseurs; qu'on a vu des réputations européennes se fonder sur la lecture ou la traduction d'un vieux texte; que la philologie et la linguistique ont usurpé dans l'éducation de l'érudit, et voudraient encore usurper dans l'éducation du lettré, voire de l'homme de simple culture, ce premier rang qui n'appartenait jadis qu'aux seules humanités. C'est un Allemand qui a prononcé cette parole barbare : « La muse est *dérangeante* jusque dans le cabinet de travail du professeur. » L'épithète nous paraît un peu dure; nous ne chassons pas sans un soupir la déesse importune; mais nous sommes piqués d'être traités de peuple superficiel. A force d'entendre tinter à nos oreilles le mot *frivolité*, nous ne sommes plus bien sûrs que l'histoire à la façon de Michelet et la critique à la façon de Sainte-Beuve soient des choses sérieuses; nous avons sur le cœur la fable de Lessing, où une adroite poule française mange les grains déterrés par une laborieuse poule allemande; nous tenons à honneur de montrer que nous

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er juin.

aussi nous savons gratter, comme si notre tradition érudite n'était pas l'aînée de sa sœur germanique ! Et nous grattons tant et si bien, que nous oublions à notre tour de manger !

On aurait tort de voir dans ce qui précède un blâme jeté à l'Allemagne. L'Allemagne sait parfaitement ce qu'elle veut, et elle emploie les moyens les plus propres à atteindre son but. Que ce but soit bon ou mauvais, ce sont ses affaires et non les nôtres. Elle s'inquiète peu d'alourdir l'intelligence du peuple, pourvu qu'en le *désindividualisant* (*unindividueller machen*) elle en fasse un instrument politique plus maniable; elle se console facilement du manque de culture des classes élevées, parce qu'elle estime qu'une réaction contre l'époque de l'expansion intellectuelle est nécessaire à son bien-être; elle voit avec plaisir l'érudition usurper la place de la haute littérature, parce que les hommes supérieurs se tourneront vers la carrière politique et qu'elle juge un bon discours au Reichstag plus utile qu'un livre comme *Werther*. Elle a calculé et combiné les programmes des écoles primaires, des gymnases, des universités, de façon à pousser toutes les fractions de la société vers un but déterminé. Si la France nourrit les mêmes ambitions, si elle considère la libre expansion du génie individuel comme un danger et la haute culture comme une cause de faiblesse, si elle est décidée à étouffer chez elle les qualités fines et délicates qui ont fait sa gloire, qu'elle continue à chercher des modèles au delà du Rhin; elle y trouvera des docteurs ès pratique incomparables. Mais nous croyons qu'au fond elle conserve d'autres désirs et d'autres espérances, qu'elle s'est mise à copier l'Allemagne par pur esprit d'imitation et sans savoir où cette imitation la conduirait. Il est temps qu'elle réfléchisse et qu'elle se demande ce qu'elle veut; il est bon qu'avant de planter l'arbre, elle regarde quels fruits il porte chez ses voisins.

ARVÈDE BARINE.

GAIETY THEATRE

M. FRANCISQUE SARCEY

La Comédie française, son organisation (1).

Mesdames, Messieurs,

Je devrais, en m'adressant à un public devant lequel j'ai l'honneur de paraître pour la première fois, parler de l'émotion que j'éprouve et solliciter votre indulgence. C'est l'exorde obligé de tous les conférenciers qui débutent. Mais la vérité est que je ne suis pas ému et ne sens pas l'ombre d'une crainte. C'est votre faute si je marque cette confiance, et vous ne devez vous en prendre qu'à vous-mêmes. J'ai trouvé partout, depuis que j'ai touché le sol hospitalier de l'Angleterre, tant de courtoisie, d'obligeance et d'empressement, une cordialité si franche et si serviable à la fois, qu'il me semble, en m'adressant à vous, parler moins à des hôtes qu'à des amis et que je ne sens plus le besoin de solliciter une indulgence dont je suis par avance assuré.

J'ai à vous entretenir aujourd'hui de la Comédie française et de son organisation. Car c'est cette organisation qui fait sa force et sa grandeur; c'est à cette organisation qu'elle doit de pouvoir étaler aujourd'hui devant vos yeux le spectacle imposant et vraiment merveilleux qu'elle vous donne.

Depuis quinze jours que la Comédie française est venue s'établir à Gaiety Theatre, elle a chaque soir renouvelé son affiche et proposé à votre jugement un ouvrage différent de celui qu'elle avait joué la veille. Il en sera de même jusqu'à la fin de la campagne. La Comédie française a l'intention de rester quarante-cinq jours à Londres, et son programme se compose de quarante-trois pièces. Ces quarante-trois pièces sont loin d'avoir épuisé son répertoire; elles n'en sont qu'une faible partie. Ainsi, on n'emprunte à Corneille que sa comédie du *Menteur*, et quatre ou cinq de ses chefs-d'œuvre tragiques sont couramment représentés à Paris; Racine ne figure sur ce programme que pour une pièce; Molière n'y est que pour trois ou quatre; de Regnard, on n'a pris que *le Joueur*; de Beaumarchais, que *le Barbier de Séville*. Les noms de Le Sage et de Marivaux en sont absents; absent aussi, en descendant plus bas, celui de Scribe, qui a tant donné à la Comédie française; et si nous poussons jusqu'au théâtre contemporain, nous constaterons avec regret combien de richesses la Comédie française a été forcée de négliger. Elle n'en a emporté à Londres qu'une faible partie.

Son répertoire courant — on appelle de ce nom l'ensemble des pièces que la troupe peut jouer du jour au lendemain, tous les rôles étant sus d'avance, sans autre préparation qu'une de ces répétitions sommaires qui ont reçu dans l'argot des coulisses le nom de *raccords*, — son répertoire courant se compose d'une centaine de pièces entre lesquelles le directeur peut choisir indifféremment. Un mot d'avertissement au chef du matériel, une affiche collée au foyer des acteurs : il n'en faut pas davantage; le soir même, les décors sont prêts, les accessoires en place et les artistes à leur poste.

Ai-je besoin de vous dire que toutes ces pièces sont jouées avec un remarquable ensemble? Vous avez pu, depuis quinze jours, vous en convaincre par vos propres yeux, et je vois dans vos journaux que c'est précisément la perfection de cet ensemble qui a le plus vivement frappé vos critiques. A la Comédie française, les moindres rôles sont tenus, sinon par des acteurs de premier ordre, au moins par des hommes qui ont déjà fait de fortes études et savent leur métier. Dans telle pièce, comme *Hernani*, par exemple, ou *Mademoiselle de Belle-Isle*, qui met en mouvement, comme vous l'avez vu, un certain nombre de personnages accessoires dont quelques-uns ne jettent qu'un mot en passant, dont les autres ne disent rien du tout, ces rôles obscurs, au lieu d'être abandonnés à de simples figurants recrutés au hasard, sont

(1) Cette conférence a paru en anglais dans la *XIXe Century*. Nous donnons le texte rédigé par M. Sarcey et sur lequel a été faite cette traduction.

confiés soit à de jeunes artistes qui ont leurs preuves à faire, soit à de vieux comédiens qui n'ont d'autre talent que l'habitude des planches; à des acteurs, en un mot, qui font partie de la troupe, qui en connaissent les traditions, qui en ont les allures.

Une troupe si nombreuse et si homogène, en possession d'un si vaste répertoire, c'est là un phénomène tout à fait singulier et très digne en effet d'exciter votre étonnement. Il y a sans aucun doute, dans toutes les grandes villes d'Europe et notamment à Londres, des troupes où se rencontre quelque grand comédien comme votre Henri Irving, quelque individualité éclatante, supérieure peut-être aux plus éminents artistes de la Comédie française; mais c'est là un accident. Supposez même réunis ensemble pour une saison deux ou trois artistes hors ligne, ils donneront assurément des spectacles de *great attraction:* ils ne pourront être mis en comparaison avec la Comédie française, qui possède un répertoire et qui *joue d'ensemble* — c'est l'expression consacrée.

Votre nation l'a si bien senti, messieurs, qu'il a été plus d'une fois question, chez vous, d'emprunter à la Comédie française son organisation et d'établir à Londres une institution semblable, calquée sur ce modèle et fonctionnant d'après les mêmes règles. Ce projet était séduisant; il n'est, par malheur, pas réalisable. Lorsqu'on essaye de transplanter un vieux chêne, on est obligé, si l'on ne veut qu'il meure, d'enlever avec lui l'énorme morceau de terre où plongent ses racines. De même, il faudrait, lorsqu'on prétend transplanter dans un pays quelque antique institution qui est née, qui a crû, qui s'est agrandie et fortifiée sur un autre sol, emporter avec elle les mœurs où elle puisait sa sève et tout cet ensemble de coutumes et de traditions qui formaient autour d'elle une atmosphère spéciale, la seule où elle pût s'acclimater et vivre. L'opération est impraticable. Il y a un élément sur lequel nous ne pouvons rien : c'est le temps.

Certains peuples ont essayé de vous emprunter et de transporter chez eux ce gouvernement parlementaire que vous avez eu la gloire d'établir les premiers en Europe. Rien n'était plus facile que de copier votre constitution, que de régler suivant le modèle fourni par vous les droits des pouvoirs de l'État vis-à-vis les uns des autres; mais ce qu'on n'a pu vous prendre en même temps, c'est la longue habitude que vous aviez de pratiquer cette constitution; ce sont les préjugés, les mœurs, les traditions qui formaient autour d'elle un riche humus où les racines avaient plongé. C'est, par exemple, l'inviolable respect de la Couronne pour les droits du parlement, et c'est en même temps, chez le peuple anglais, cet ensemble de sentiments de déférence et d'amour pour la Couronne que vous comprenez sous le nom de *loyalty*. On a eu tout l'appareil, tout l'extérieur du gouvernement parlementaire sans l'esprit qui l'anime chez vous, sans la tradition qui le soutient.

C'est la tradition qui est la force de la Comédie française. Il faut donc, pour la connaître en son fond et la comprendre, moins étudier le règlement en vertu duquel elle est gouvernée présentement, que cet ensemble de vieux us et de longues traditions d'où elle est lentement sortie. On ne pénétrera bien dans le secret de sa gloire qu'en remontant à son passé et en le prenant à son origine.

I.

De même qu'un enfant, le jour où il naît, apporte un certain nombre de dispositions naturelles qui, se développant plus tard par l'éducation, formeront son caractère et son originalité propres, de même il y a toujours, à l'origine de toute vieille institution, un ou deux faits qui l'ont marquée d'un caractère propre et qui ont présidé à son développement ultérieur. Ces faits, il faut les démêler et les saisir; car ils sont la clef de toute son histoire.

Il y en a deux qui ont eu pour la Comédie française cette vertu de la constituer, qui lui ont imprimé la direction qu'elle a prise, et dont l'action, qui s'est perpétuée à travers les siècles, est encore sensible aujourd'hui.

Quels sont ces faits primordiaux?

Ceux d'entre vous qui sont allés, l'an dernier, visiter l'Exposition universelle à Paris ont pu voir dans la salle consacrée à l'histoire du théâtre une vieille gravure extrêmement curieuse où était représentée une douzaine de comédiens en costume autour d'une table qu'éclairait une chandelle. Celui qui paraissait être le chef comptait de l'argent et faisait les parts. Cela s'appelait : *Après la représentation.*

C'est qu'en effet, messieurs, chaque soir, après la représentation, tous ceux qui faisaient partie de la troupe, depuis le directeur jusqu'au simple comparse, se réunissaient pour compter la recette. On faisait de la somme totale un certain nombre de parts déterminé d'avance et qui était toujours le même. Prenons, par exemple, le chiffre douze. Tel comédien prenait une part entière, tel autre avait droit à demi-part; tel autre ne touchait que quart de part, chacun suivant son importance, son mérite ou son travail, jusqu'à ce que les douze parts fussent distribuées. Ainsi, dans sa troupe, Molière touchait une part comme directeur, une autre comme auteur et comédien. C'était une *société en participation,* avec un gérant nommé par elle et où chacun pouvait être gérant à son tour. Cette forme de répartition des bénéfices que nombre d'économistes cherchent aujourd'hui à appliquer à la grande industrie avait été trouvée dès l'abord par d'humbles comédiens. Elle a disparu de tous les théâtres, où il n'y a plus maintenant qu'un chef d'usine, un patron, le directeur; des ouvriers, des employés, des salariés, les comédiens. Elle s'est heureusement conservée à la Comédie française, qui a toujours été, qui est encore à l'heure qu'il est une société où tous les participants sont égaux en théorie, avec des droits différents.

Tel est le premier des deux faits que je vous avais annoncés. L'autre sera plus malaisément compris de vous, messieurs, car il répugne singulièrement à des esprits anglais. Il faut pourtant bien que vous veuilliez l'entendre et l'admettre.

Chez nous, sous l'ancien régime, la pensée, sous quelque forme qu'elle s'exprimât, ne pouvait se traduire au dehors

que par autorisation spéciale du roi. C'était un *privilège. Cum privilegio regis,* portent toutes nos vieilles éditions. S'il n'était permis de publier un volume qu'avec l'agrément du souverain, à plus forte raison ne l'eût-il pas été d'ouvrir un théâtre et d'y représenter des pièces sans ce même agrément. Le roi octroyait, selon son bon plaisir, à tel ou tel le privilège de jouer dans tel endroit telle sorte d'œuvres théâtrales.

Qui dit privilège dit faveur. Celui qui accorde gracieusement cette faveur est parfaitement libre d'imposer en retour les conditions qu'il lui plaît. Le roi, qui permettait à une troupe de s'établir, de convoquer le public, de donner des représentations, se réservait naturellement le droit d'exiger que les représentations fussent à son goût. Il pouvait les surveiller, les diriger, les astreindre à un certain idéal qu'il croyait être le meilleur. Il le pouvait en vertu du privilège octroyé par lui, en vertu aussi des bienfaits dont il avait l'habitude de combler la troupe fidèle : il la faisait venir à la cour et la renvoyait chargée de riches présents. D'autres fois il l'inscrivait sur sa cassette royale et lui payait par quartiers une pension plus ou moins forte, nous dirions aujourd'hui une *subvention.*

La pensée est émancipée, même chez nous, à cette heure, et le théâtre est libre comme le livre et le journal; mais le souverain ou, si vous aimez mieux, le gouvernement subventionne encore certaines entreprises artistiques, et, comme toute personne qui met de l'argent dans une affaire a toujours le droit d'examiner elle-même l'emploi qu'on y fait de cet argent qui est le sien, il garde la haute main sur ces entreprises. C'est ainsi, messieurs, que la Comédie française, qui, à son origine, relevait du roi parce qu'elle tenait de lui un privilège d'abord et une pension ensuite, est encore aujourd'hui, de par la subvention qu'elle reçoit, sous la main du gouvernement.

Voilà donc, messieurs, deux principes en présence : le principe républicain, puisque la société en participation est, selon la formule d'un de nos plus éminents publicistes, le gouvernement de tous par tous; le principe monarchique, puisque le roi au temps jadis, le ministre aujourd'hui a le droit d'intervenir dans les affaires de la société et d'y imposer sa volonté souveraine. Il semblerait que ces deux principes si contraires dussent s'exclure l'un l'autre ou se dévorer : eh bien ! non, messieurs, c'est du jeu de ces deux esprits toujours en lutte l'un contre l'autre et cependant toujours unis que s'est combinée cette grande institution de la Comédie française. Nous les trouvons à son origine; nous pouvons suivre leur influence à mesure qu'elle s'est développée; ils se la disputent encore aujourd'hui et la font vivre, car il n'y a vie que là où des forces contraires se combattent et s'harmonisent.

Ces deux principes, nous pourrions les retrouver de même à l'origine de tous les théâtres sous la monarchie : comment se fait-il pourtant qu'il n'y en ait qu'un qui ait survécu pour devenir la Comédie française? C'est que celui-là, messieurs, eut cette bonne fortune d'avoir Molière pour fondateur et pour premier maître. Lorsque, en 1658, Molière arriva à Paris, humble auteur de pochades ignorées et comédien obscur, après avoir achevé une de ces tournées départementales que Scarron a si plaisamment décrites dans son *Roman comique,* il y avait déjà à Paris deux théâtres en pleine prospérité : l'Hôtel de Bourgogne, qui était le théâtre du roi, et le Théâtre du Marais, où l'on jouait des pièces à machine. Qui eût pu se douter que le nouveau venu prendrait si vite au soleil et sa place et celle de ses rivaux? C'est que Molière n'était pas seulement, après votre Shakespeare, disons mieux, avec Shakespeare, à côté de lui, le plus grand écrivain dramatique qui ait jamais existé; c'était encore un administrateur habile, un metteur en scène incomparable; c'était, de plus, un brave homme, d'esprit large et de cœur chaud, adoré et respecté de sa petite troupe, qui se ramassait et se serrait autour de lui comme un organisme vivant dont il était l'âme.

Quand il mourut (1673), peu s'en fallut que le faisceau des bons vouloirs qu'il avait tenus unis ne se désagrégeât, et c'en eût été fait de la future Comédie française. Elle eût péri dans l'œuf. Un des meilleurs acteurs de Molière, La Thorillière, passa au camp ennemi, je veux dire à l'Hôtel de Bourgogne. D'autres défections, moins importantes, suivirent celle-là. Tant d'ingratitude pour un si glorieux nom ne laisse pas de nous étonner : c'est que Molière, il faut bien le dire, n'était point vu par ses contemporains des mêmes yeux que nous avons pour lui à cette heure. Il n'était pas encore passé dieu. Nul n'est grand homme de son vivant, ni même tout de suite après sa mort. C'est le temps qui achève les grands hommes, comme c'est lui aussi qui fait les chefs-d'œuvre.

Oui, c'est une vérité incontestable que le temps travaille aux chefs-d'œuvre. Chaque génération qui passe devant une œuvre de génie la regarde sous un nouvel angle et en fait saillir un nouvel aspect qui dès lors restera toujours en lumière. Comme cette génération, en arrivant à la vie, apporte, outre le bagage de connaissances, d'idées et de sentiments qu'elle a reçu de ses pères, de nouvelles façons de voir et de sentir, elle les cherche dans l'œuvre du vieux maître, et elle les y trouve parce qu'elle a commencé par les y mettre. Elle l'enrichit de tous les progrès qu'elle a faits elle-même, et c'est ainsi que dans Tartuffe, après que deux siècles et demi en ont fait lentement le tour, on voit s'agiter à cette heure toutes les hypocrisies religieuses, morales, sociales, comme on découvre toutes les espèces de jalousie dans Othello; c'est ainsi que ces figures, emplies jour à jour des nouvelles formes de sentiment dont l'humanité s'enrichit sans cesse, prennent aux yeux des proportions colossales, et que le poète qui les a créées grandit à des hauteurs prodigieuses. Homère n'est peut-être le plus grand des poètes que parce qu'il en est le plus vieux et que trois mille ans se sont évertués à exhausser sa statue.

Nous nous indignons que la femme à qui Molière avait légué son nom ait pu troquer ce nom glorieux contre celui d'un comédien obscur : eh ! mon Dieu ! c'est que Molière n'avait été pour ses contemporains qu'un excellent faiseur de comédies ; ils ne voyaient point en lui le grand homme que

les siècles nous ont fait. Cette ombre n'imposait pas assez à ses anciens compagnons pour qu'ils restassent serrés tous autour d'elle. Il n'y en eut qu'un... et celui-là mérite que l'histoire garde son humble nom, car ce fut certainement lui qui sauva la Comédie française, et il en est, après Molière, le vrai fondateur. Il s'appelait Lagrange. Ce n'était pas un artiste de grand talent ni même de beaucoup d'esprit; mais il avait aimé Molière; il l'avait aimé sérieusement, profondément. S'il ne possédait pas assez de lumières dans l'entendement pour comprendre la grandeur de son génie, il l'avait sentie par le cœur, et il répétait sans cesse à ses camarades le mot des humbles et des doux : « Aimons-nous en lui les uns les autres. » La Comédie française a donné tout dernièrement à cet honnête homme un magnifique témoignage de sa reconnaissance : elle a publié avec un luxe merveilleux le journal où Lagrange écrivait tous les jours les menus faits de la vie quotidienne de la troupe de Molière. Elle lui devait bien cet honneur.

Grâce à lui, la troupe de Molière resta unie devant le public, tandis que, de son côté, l'Hôtel de Bourgogne s'agitait pour reconquérir la prééminence. Les deux sociétés rivales faisaient de mauvaise besogne et, il faut ajouter, de mauvaises affaires. Le roi résolut de les fondre en une seule. S'il eût versé la troupe de Molière dans celle de l'Hôtel de Bourgogne, il est probable que les destinées de la Comédie française eussent tourné d'autre façon. Elle eût été privée de ce point fixe et lumineux, de ce phare qui a toujours guidé sa route à travers les écueils des révolutions : le souvenir et le nom de Molière. Mais il plut à Louis XIV, qui avait toujours protégé Molière et s'en était beaucoup servi, de jeter les débris de l'Hôtel de Bourgogne dans la troupe de Molière. C'est en 1680 qu'eut lieu cette fusion; il n'y eut plus qu'une troupe : la troupe du roi. La Comédie française était définitivement fondée. Nous aimons en France à l'appeler « la maison de Molière » : vous voyez que ce nom glorieux est le sien.

Au répertoire de Molière, grâce à cette fusion, vinrent s'adjoindre celui de Corneille et celui de Racine. Il est vrai que Molière, par respect pour le grand Corneille, avait joué quelques-unes des tragédies de sa vieillesse que lui avaient refusées les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne; mais ce n'étaient pas les meilleures : les grands, les immortels chefs-d'œuvre du maître étaient la propriété de l'Hôtel de Bourgogne, ainsi que le répertoire de Racine, qui, après s'être rendu coupable d'une petite vilenie envers Molière, s'était jadis brouillé avec lui et avait porté ses pièces à la concurrence.

Par un hasard singulier et qui ne s'est présenté qu'une fois dans la suite des siècles, il avait paru presque en même temps trois hommes de génie très différent, quoique à peu près égal, qui, s'exerçant dans le même genre, avaient composé une foule de belles œuvres et constitué de prime abord au théâtre qui en héritait un fond de répertoire tel que l'on n'en vit jamais de si riche. Ce répertoire était pour *la troupe du roi* un inestimable trésor et une ressource inépuisable, car il était toujours permis d'y recourir dans les moments de disette, et, de notre temps encore, quand on a eu de mauvais jours à traverser, c'est à ce répertoire que l'on est venu demander un aliment, toujours nouveau, à la curiosité publique que les nouveautés laissaient languissant.

II.

Voilà donc la Comédie française organisée.

C'est une société ou, si vous l'aimez mieux, une république qui se gouverne elle-même. Rome élisait deux consuls pour une année; elle élit chaque semaine deux chefs qui n'ont que huit jours de pouvoir et qui, pour cette raison, sont appelés du nom de *semainiers*. Chaque sociétaire est semainier à tour de rôle. Les semainiers de service composent les programmes de spectacle, surveillent les répétitions, répartissent les bénéfices; ils gouvernent la barque, en un mot. Les engagements d'acteurs et les réceptions de pièces se font en assemblée générale.

Au-dessus ou à côté, le roi nomme deux ou quatre commissaires chargés de représenter près la Comédie ses goûts et ses intérêts et que l'on appelle les *gentilshommes de la chambre*. Et quels sont leurs droits? Justement ceux que la société exerce soit par elle-même, soit par l'intermédiaire de ses semainiers. Ils peuvent faire des engagements, recevoir des pièces, imposer des programmes et se mêler de tout. Ils le peuvent et ils le font sans cesse.

Mais où sont les limites respectives de ces deux pouvoirs rivaux? Des limites, il n'y en a pas de précises. De part et d'autre on ne saurait invoquer aucun texte de loi. S'il y a des règlements écrits, personne ne les connaît ou du moins n'a l'air de s'en soucier. Les conflits sont incessants et ils emplissent toute l'histoire du Théâtre-Français durant le XVIIIe siècle. On finit toujours par s'arranger : comment? je n'en sais trop rien, comme chez vous, messieurs, qui n'avez pas le bonheur ou le désagrément de connaître les douceurs de la centralisation administrative, une foule de questions, que ne tranche aucun texte précis de loi, se règlent, après de longs débats entre les intéressés, par la coutume, le bon sens, cette tolérance mutuelle que donne à la longue la pratique de la liberté. On se fait des concessions réciproques, on s'arrange, on écoute la voix de la raison ou l'on cède à cette force suprême qui finit toujours par avoir le dernier mot et qui s'appelle l'opinion publique.

Et croyez-vous que l'opinion publique n'eût rien à voir dans les affaires de la Comédie française? Sachez-le bien, messieurs, le public a été pendant longtemps un troisième pouvoir qui s'adjoignait aux deux autres et qui en était le régulateur. Il a joué un grand rôle dans l'histoire de la Comédie française et il a été l'un des éléments les plus actifs de son organisation définitive. Aussi convient-il de s'y arrêter un moment.

Sous ce nom de public, il ne faut point se figurer ces foules internationales qui encombrent à cette heure les théâtres de Paris ou de Londres; publics, si l'on veut, les publics d'aujourd'hui, mais publics sans homogénéité, composés d'individus qui ne se connaissent pas, qui n'ont point d'idées communes, qui ne sauraient vibrer aux mêmes sentiments,

Le public d'autrefois était un public véritable. C'étaient, d'un côté, des grands seigneurs, qui se retrouvaient le soir sur le théâtre ou dans les loges après s'être vus toute la journée à la cour; c'étaient, d'autre part, des bourgeois aisés du vieux Paris qui, leurs boutiques une fois closes, leurs affaires terminées (et à cette époque où l'on ne vivait pas de la vie agitée et fiévreuse que nous menons, elles étaient terminées de bonne heure et laissaient vite l'esprit libre), s'en allaient au spectacle pour y goûter leur plaisir favori.

Le théâtre, chez nous, est une passion éminemment nationale et surtout parisienne. Dans ce coin de l'Ile-de-France sont nés Molière, Regnard, Beaumarchais, Voltaire, Scribe et bien d'autres moins célèbres. Tout le monde aime le théâtre et s'y connaît. Même encore à présent où le goût est moins vif, que de jeunes gens à Paris se privent de dîner pour se payer le plaisir du spectacle! combien sont restés des trois ou quatre heures sur leurs jambes, faisant la *queue*, sous la pluie ou la neige, pour voir la pièce en vogue! Tout ce qui intéresse la littérature dramatique est lu ardemment et fait le sujet de toutes les conversations. Il n'est femme, si peu instruite qu'elle soit d'ailleurs, qui n'en cause pertinemment, qui n'ait ses préférences et ses exclusions, son goût personnel. Chaque sol a ses cultures auxquelles il est le plus propre; chaque peuple a de même aussi ses aptitudes :

> Tu regere imperio populos, Romane, memento;
> Excudent alii spirantia mollius æra.

Notre spécialité à nous, c'est le théâtre. Toute cette vieille bourgeoisie parisienne en raffolait. Elle était peu nombreuse. S'il y avait de trente à quarante mille personnes fréquentant le spectacle, c'était tout le bout du monde, et sur ce nombre on ne pouvait compter que cinq ou six mille habitués. Une pièce nouvelle qui avait poussé jusqu'à la trentième représentation avait épuisé le public courant. Quinze ou vingt représentations constituaient un succès fort honorable. Je n'oserais pas dire que tous ces fanatiques du spectacle se connussent entre eux; mais ils avaient reçu la même éducation, ils savaient leur répertoire, ils auraient pu souffler un acteur en détresse; ils étaient animés de la même passion; ils formaient des publics compacts, homogènes, qui s'entendaient à demi-mot et faisaient la loi au théâtre. Car c'est toujours, en définitive, celui qui paye qui doit rester le maître.

Toutes ces querelles qui divisaient sans cesse ou les comédiens entre eux ou les comédiens avec les gentilshommes de la chambre, ce public les apprenait, non par les gazettes, puisqu'il n'y en avait pas, mais par la conversation, dans les cafés, par ces mille voix imperceptibles qui s'échappent des coulisses, et il s'y intéressait passionnément. On savait que MM. les gentilshommes avaient, malgré les répugnances du comité, engagé telle actrice qui plaisait à l'un d'entre eux: le public se révoltait en masse, à moins, par hasard, que la favorite des gens de la cour ne fût une artiste en herbe, et c'est alors contre le comité que l'on se retournait, c'est lui que l'on contraignait à céder. Ce public, si instruit, si délicat qu'il fût, avait, lui aussi, ses jours d'emportement et d'erreur : omédiens et gentilshommes résistaient alors, et, s'ils tenaient bon assez longtemps, ils finissaient par avoir raison, précisément parce qu'ils avaient raison.

Si vous feuilletiez les annales de la Comédie française, vous verriez que son histoire se compose de conflits survenus sans cesse et sans cesse dénoués entre la république des comédiens, le gouvernement personnel des gentilshommes de la chambre, et ce troisième pouvoir, pouvoir tout moral et qui n'avait d'autre arme que le sifflet pour faire exécuter ses ordres : le public.

Ce public était un gardien vigilant et jaloux des traditions. Il acceptait sans doute les innovations des écrivains et des acteurs; mais il était amoureux de la règle; il y rappelait les artistes qui faisaient mine de s'en écarter. C'est lui, à proprement parler, qui faisait leur éducation, leur remettant sous les yeux les modèles du temps passé, les y ramenant, en sorte que dans la composition et dans l'interprétation des pièces il n'y avait point de solution brusque de continuité. C'était une tradition qui se modifiait lentement, qui se renouvelait peu à peu, tout en demeurant fidèle à son passé.

C'est ainsi que la Comédie française traversa ce brillant XVIIIe siècle, ajoutant au répertoire de ses immortels fondateurs une foule d'œuvres dont quelques-unes sont de vrais chefs-d'œuvre et dont beaucoup d'autres, qui étaient de moindre importance, forment ce que l'on a appelé dans la langue du théâtre *le répertoire de second ordre*. Avant de quitter ce sujet, arrêtons-nous un instant sur un détail qui est essentiel à noter, parce qu'il a contribué dans une large mesure à la formation de ce répertoire, tant de premier que de second ordre.

Vous avez pu remarquer que parmi les grandes comédies que l'on a proposées à votre admiration se sont glissées quelques petites pièces dont les unes sont de simples vaudevilles sans couplets et les autres de pures farces. Peut-être n'avez-vous pas bien compris, pénétrés que vous êtes de l'importance considérable du Théâtre-Français, comment la maison de Molière s'abaissait à ces menus jeux et à ces grosses bouffonneries. C'est que — je l'ai déjà dit et ne saurais trop le répéter — tout à la Comédie est affaire de tradition.

Comme il n'y avait à Paris qu'un théâtre qui, de par son privilège, avait le droit de donner des représentations dramatiques, il fallait bien qu'il prêtât complaisamment ses planches à tous les genres. C'est ainsi que vous trouvez dans le répertoire de Molière, à côté des grandes comédies en cinq actes, des bouffonneries qui seraient plus volontiers aujourd'hui données au théâtre des Variétés ou à celui du Palais-Royal; ainsi le *Médecin malgré lui* et le *Mariage forcé*, pour n'en citer que deux. Mais, à mesure que la Comédie française prit plus d'importance dans les lettres, elle fut obligée de se réduire à un ton plus grave. Il parut plus choquant d'entendre le langage de Tabarin sur cette même scène où la veille avaient sonné les fiers alexandrins de Corneille. Un incident de la vie parisienne au XVIIIe siècle accentua le contraste et le rendit plus sensible.

Il se tenait tous les ans à Paris, sur des emplacements déserts alors, peuplés de maisons aujourd'hui, deux foires, dont la plus célèbre était la foire Saint-Laurent, et la plus ancienne, la foire Saint-Germain. Les saltimbanques y ve-

naient en grand nombre, comme c'est encore l'usage, et parmi eux se glissaient quelques entrepreneurs de spectacles. Ces *impresarios* de la baraque foraine se heurtaient à deux privilèges : s'ils voulaient faire chanter leurs acteurs, ils avaient affaire à l'Opéra, à qui était réservé le droit de charmer par la musique les oreilles des Parisiens ; s'ils se contentaient du simple dialogue, ils trouvaient sur leur chemin la Comédie française, qui leur interdisait par ministère d'huissier, en vertu de sa prérogative, le droit de faire parler leurs personnages.

Mais en France, sur cette terre classique des privilèges, le privilège n'a jamais eu beau jeu avec le public. La foule a toujours pris parti pour la libre concurrence contre les privilégiés. Est-ce sentiment inné de la justice? est-ce humeur frondeuse? Je n'oserais pas trop le décider. Ce qu'il y a de certain, c'est que les humbles *managers* de la foire trouvèrent dans le public un allié bénévole, aussi spirituel que batailleur. La censure défendant aux acteurs de ces troupes foraines de dialoguer, ils faisaient les gestes, une voix dans la coulisse récitait le dialogue, et le public applaudissait à tout rompre. Quand venait le moment de chanter un couplet, un grand écriteau jaillissait de dessous du théâtre ; il portait écrits les vers et le timbre de l'air sur lequel ces vers devaient être chantés, et c'était le public lui-même qui entonnait l'air en chœur, tandis que l'acteur en scène mimait les paroles. L'autorité avait beau multiplier les prohibitions, on trouvait mille façons ingénieuses de passer à travers les mailles de ses défenses. A ce jeu elle ne pouvait que recevoir des camouflets. Il lui fallut battre en retraite sur tous les points et laisser des théâtres nouveaux se fonder, avec des privilèges qui leur permettaient d'exploiter des genres inférieurs.

Depuis lors, la Comédie française se renferma plus sévèrement dans les genres dits sérieux. Mais tout le temps qu'avait duré cette petite guerre, qui amusa tout le XVIIIe siècle et dont l'histoire formerait à elle seule un volume, elle avait suivi les errements de Molière ; elle avait aux grandes pièces mêlé des farces, des comédies-ballets et même des vaudevilles à couplets. La tradition était fondée; elle s'est conservée. Outre que l'on a gardé au répertoire certaines grosses bouffonneries du répertoire classique, la Restauration et les temps qui l'ont suivie, jusqu'au nôtre inclusivement, ont profité de la franchise laissée à cet égard par les vieux maîtres pour donner dans la maison de Molière soit de légères bluettes comme *le Petit hôtel* de Meilhac et Halévy, qu'on a joué l'autre jour devant vous, soit de bonnes petites comédies gaies, confinant à la farce, comme le *Voyage à Dieppe*, où j'ai vu plus d'une fois le père Provost et Got.

Une autre tradition s'établit encore, à la faveur de cette querelle, entre la Comédie française et les théâtres secondaires, tradition faible et timide à ses débuts, mais qui a pris en ces dernières années une extension considérable et qui s'est presque tournée en dogme. Il vint un moment (je ne donne point les dates précises et n'entre pas dans les détails des faits, c'est moins une histoire de la Comédie française que je veux faire ici qu'une explication des coutumes et des préjugés sur lesquels elle est fondée et repose), il vint un moment où les genres secondaires, qui florissaient dans les théâtres de la foire, eurent une retraite officielle et privilégiée sur la scène des *Italiens*, dont les Bouffes-Italiens venaient d'être dépossédés, la France ayant peu à peu désappris leur langue et la mode les ayant délaissés. Nombre d'auteurs ingénieux, élégants et spirituels, écrivirent pour ce nouveau théâtre de charmantes œuvres qui eurent beaucoup de succès : entre autres, et pour n'en citer que deux, Marivaux et Favart.

La Comédie française emprunta à ce répertoire nouveau quelques-uns de ses plus jolis ouvrages. C'est ainsi notamment que *le Jeu de l'amour et du hasard*, qui avait été créé aux Italiens par la belle et célèbre Sylvia, fut transporté à la Comédie française pour faire plaisir à une actrice fameuse du temps qui croyait pouvoir briller dans ce rôle, et, comme elle y réussit, il s'établit au répertoire et se joue couramment encore aujourd'hui. La pièce a gardé comme un arrière-goût de son origine. Le rôle de Pasquin ne va point sans une foule de jeux de scènes bouffons qui paraîtraient peu dignes de la Comédie française si l'on ne savait que ces *lazzi* ont d'abord vu le jour sur les planches où l'Arlequin des Italiens se livrait sans scrupule aux plus grosses pantalonnades. On les a gardés sur l'austère scène de la Comédie française, parce qu'à la Comédie française tout est tradition.

Depuis tantôt une quinzaine d'années, la Comédie française a plus largement pratiqué que jamais cette tradition que Molière a résumée dans la phrase célèbre : « Je reprends mon bien partout où je le trouve ». C'est ainsi qu'elle a annexé à son répertoire *le Gendre de M. Poirier, le Fils naturel, le Demi-monde, Philiberte, le Marquis de Villemer*, et bien d'autres encore. La Comédie française est devenue en ces derniers temps une sorte de musée où les bonnes pièces, représentées sur n'importe quel théâtre, finissent par recevoir un jour leur consécration définitive, comme les tableaux qui ont fait leur stage au Luxembourg passent au Louvre quand ils méritent cet honneur et prennent rang parmi les chefs-d'œuvre.

En même temps que la Comédie française se composait un admirable répertoire de pièces de théâtre, elle se formait aussi une merveilleuse collection d'objets d'art, statues, bustes et peintures, que l'on pourrait appeler son *trésor*, comme on dit le *trésor de Notre-Dame*. Qui ne connaît le foyer de la Comédie française et la galerie qui fait suite à ce foyer? qui n'a admiré ce marbre superbe où Molière, un Molière idéal, mais n'importe, semble revivre, et le visage pensif du vieux Corneille et le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, l'inestimable joyau de la collection, le buste de Rotrou? Parlerai-je de la statue de Voltaire assis, qui est connue du monde entier par les réductions qui en ont été faites, et du buste de ce même Voltaire, qui se dresse à côté de la statue? C'est parce que la Comédie française est une institution durable qu'elle a pu jour à jour, en profitant de bonnes aubaines, s'enrichir de ces merveilles d'art dont notre Louvre pourrait être jaloux. On sait l'histoire de chacune de ces œuvres et de quelle façon la Comédie française l'a obtenue ou acquise : telle a été payée à l'artiste d'une entrée à vie, telle autre a été léguée par un amateur de théâtre, telle autre offerte par un sociétaire ou

donnée par le gouvernement. Chaque demi-siècle accroît la splendeur de cette collection, comme il augmente la bibliothèque et les archives. La maison de Molière est, en même temps qu'un théâtre, un palais et un musée.

III.

Tout cela, répertoire, troupe, collection d'art, archives et souvenirs de gloire, faillit être détruit ou dispersé dans la grande tourmente de 1789. La politique fit invasion dans la maison de Molière et divisa les sociétaires en deux camps ennemis. Les uns tenaient pour l'ancien régime et pour la royauté, les autres s'étaient bravement jetés dans les idées nouvelles. Une scission était inévitable, elle éclata. Les royalistes demeurèrent fidèles à la salle où la Comédie française était alors installée et qui est l'Odéon aujourd'hui ; les autres vinrent s'établir rue Richelieu, à l'endroit même où se trouve encore aujourd'hui la salle du Théâtre-Français. Les dissidents étaient les plus nombreux et, il faut le dire aussi, les plus célèbres. A leur tête se trouvait l'illustre Talma, celui qui devait être sous l'empire la gloire de la tragédie. Le public ne balança point, il reconnut en eux les vrais héritiers de Molière, et l'incertitude fut d'autant moins longue que, par une de ces mesures dictatoriales dont le temps était coutumier, le théâtre de la rive gauche fut fermé et les comédiens qui ne s'étaient pas ralliés à la république jetés en prison.

Il y eut, au 9 Thermidor, un moment de confusion inexprimable. Tous les comédiens qui composaient l'ancienne société, tirant chacun de leur côté, s'étaient dispersés dans divers théâtres ; mais cette crise fut courte et, en mai 1799, ils se trouvèrent réunis de nouveau dans la salle de la rue Richelieu.

La vie reprit pour eux juste au point où elle avait été interrompue. Toutes les institutions du passé avaient croulé autour d'eux ; ils se retrouvaient debout sans atteinte. Ce fut, comme autrefois, une république gouvernée par des consuls d'une semaine, et à côté le souverain représenté par un commissaire du gouvernement. Il aimait ce théâtre, ce souverain, qui n'était autre que le Premier Consul, devenu l'empereur Napoléon Ier. Il s'en occupait avec une sollicitude extrême et prenait un plaisir orgueilleux à donner à ses comédiens ordinaires un parterre de rois.

Il sentit le besoin de codifier les coutumes en vertu desquelles la Comédie française était administrée, et il rendit le décret qui est si célèbre chez nous sous le nom de *Décret de Moscou*. C'est de Moscou, en effet (1812), qu'est daté ce décret, qui réglait l'état de la Comédie française. Napoléon, qui avait quelque chose de théâtral et de charlatanesque, ne haïssait pas ces contrastes et ces surprises, dont il croyait éblouir l'imagination de la postérité.

Il est inutile d'entrer dans le détail de ce nouveau code. Il ne faisait que consacrer de vieux us. C'est encore lui qui régit la Comédie française, bien qu'il ait été modifié successivement par une ordonnance rendue en 1830, par des décrets parus en 1850 et en 1857. Mais ordonnances ni décrets n'ont point touché aux grandes lignes, les seules qui nous intéressent en cette étude ; et ces grandes lignes, Napoléon les avait déterminées sur le patron de la tradition.

Il n'avait ajouté qu'un point qui devait avoir son importance pour assurer à travers les âges la perpétuité de la Comédie française. C'était une tradition que les comédiens, quand ils se retiraient après un long service au théâtre, recevaient une pension qui leur était payée par leurs camarades sur leurs bénéfices ; mais il fallait prévoir le cas où la société ne ferait point de bénéfices. Napoléon, outre la subvention annuelle qu'il allouait à la Comédie française, assigna une somme de deux cent mille francs, comme fonds de réserve, pour parer aux années de vaches maigres et assurer le service des pensions. Cette mesure ne fut pas inutile, car la Comédie française eut des temps mauvais à traverser.

Des trois éléments que nous avons vus concourir à sa formation et à son développement, nous en avons déjà retrouvé deux en activité. Et le troisième ? le public ? ce public de grands seigneurs et de bourgeois aisés que je vous ai décrit tout à l'heure, ce public intelligent, amoureux des choses du théâtre et jaloux de la tradition artistique ?

Il ne fallait plus parler des gentilshommes. Après la Révolution, il y en eut encore ; mais ils ne formèrent plus un corps séparé ; ils rentrèrent dans le grand public et, pour me servir de l'expression de Charles X, ils n'eurent, comme tout le monde, que leur place au parterre. Mais le public bourgeois se retrouva à peu près tel que nous l'avions vu ; il forma à l'orchestre du Théâtre-Français une sorte d'aristocratie du goût. On les appelait les *habitués* parce qu'ils venaient tous les soirs au théâtre et, lorsque le comédien, entrant en scène, apercevait ces longs cordons de crânes chauves et luisants sur lesquels se reflétaient les feux du lustre, il était saisi d'un saint tremblement. J'ai vu dans ma jeunesse les derniers débris de ce cénacle, rentré aujourd'hui dans la catégorie des fossiles. C'est en causant avec eux que j'ai appris tout ce que je sais du théâtre contemporain, car c'étaient presque tous des gens instruits, des hommes de goût, qui venaient au théâtre, non pour s'y faire voir, mais pour y voir eux-mêmes le spectacle.

Mais ce public de la Restauration et de la monarchie de Juillet eut un grave tort. Il ne tint pas, comme avaient fait ses prédécesseurs, la balance égale entre le respect de la tradition et le goût du nouveau. Il pencha trop du côté de la tradition et faillit perdre la Comédie française. Il était naturel que ce grand ébranlement de la Révolution française, suivi de cette magnifique épopée impériale, eût son contre-coup dans les lettres et au théâtre ; qu'auteurs et artistes apportassent à des générations renouvelées par ces prodigieux événements des façons nouvelles de penser et de sentir.

Mais il n'y a rien de si tenace qu'un goût littéraire. Le public des habitués avait, en son enfance, admiré la tragédie classique et la grande comédie en vers, dont *le Misanthrope* et *les Femmes savantes* sont le modèle le plus achevé. Il n'admettait pas que l'on essayât rien en dehors de ces deux formes consacrées. Les épreuves qu'on en tirait pour lui étaient de jour en jour plus pâles et plus effacées ; il s'y en-

nuyait ferme; mais il bâillait tout bas, à bouche close, et n'en voulait point convenir. Il repoussait avec horreur toute innovation comme un scandale, et, tandis que se produisait dans la littérature cette bruyante levée de boucliers qui a reçu le nom de période romantique, la Comédie française demeurait obstinément fermée à l'art nouveau, ou, s'il arrivait à en forcer la porte, il était tout aussitôt expulsé à coups de sifflet, et l'on venait se rendormir aux vers des imitateurs de Campistron, qui avait lui-même imité Racine.

Qu'en advint-il? C'est que le public, je parle du grand, de celui qui se composait, comme nous disons aujourd'hui, des nouvelles couches sociales, prit l'habitude de ne plus aller au Théâtre-Français. Il avait si bien pris en haine les derniers copistes de Corneille, de Racine et de Molière, qu'il avait fini par se dégoûter des maîtres eux-mêmes. Ah! la Comédie française eut là de rudes jours à passer! Les recettes de trois cents à mille francs n'étaient pas rares en ce temps-là; on se frottait les mains quand on avait (c'était le mot consacré) passé les quatre chiffres, c'est-à-dire quand on avait passé mille francs. J'ai vu de mes yeux, et souvent, dans ma jeunesse, des représentations d'œuvres classiques jouées par un ensemble de comédiens éminents et tels que nous ne possédons pas leurs pareils aujourd'hui; nous nous trouvions une douzaine au parterre, où les places ne coûtaient cependant que quarante-quatre sous; les loges vides n'offraient aux yeux que de vastes trous noirs; l'orchestre seul était garni : c'est là que se rendaient les habitués, dont la plupart ne payaient pas.

Si la Comédie française n'eût pas été subventionnée, si elle n'avait pas été sous la main du gouvernement, elle se fût dissoute à cette époque, car elle ne faisait point ses frais, et chacun des sociétaires aurait individuellement gagné bien davantage à s'engager dans un autre théâtre. Mais il était retenu par l'honneur d'appartenir à une institution nationale, à la maison de Molière, et par la certitude d'une retraite régulièrement payée à la fin de sa carrière.

Rachel seule fit recette en ce temps-là. C'était la grande Rachel. Mais Rachel coûta plus au théâtre qu'elle ne lui rapporta jamais, et elle fit plus de mal à l'art qu'elle ne lui rendit de services. Elle n'avait point voulu être nommée sociétaire parce qu'une fois sociétaire, elle eût été obligée de partager les bénéfices avec ses coassociés; elle était restée *pensionnaire* (les pensionnaires sont ceux qui font leurs premières armes à la Comédie et sont *pensionnés* en attendant qu'ils soient de la société), parce qu'elle pouvait exiger tels appointements qu'il lui plaisait de recevoir. Les jours où elle jouait, on faisait dix mille francs de recettes, qu'elle raflait intégralement. Il n'y avait plus personne le lendemain dans la salle. Rachel eut, de plus, le tort de rendre à la tragédie une vie factice et à ses vieux adorateurs le courage de lutter plus longtemps contre l'avènement d'un art nouveau. Elle s'enferma obstinément dans une douzaine de rôles, où elle déploya une puissance incomparable, où elle a laissé d'impérissables souvenirs; elle ne prêta le secours de son génie à aucun des poètes contemporains, ou, si elle le fit, ce fut avec regret et sans succès décisif.

IV.

C'est après la révolution de 1848 que des jours plus prospères, sinon plus glorieux, commencèrent à luire sur la Comédie française. Les commissaires délégués par le gouvernement près la république des comédiens avaient déjà depuis quelque temps été remplacés par un administrateur général. Le mot avait changé; au fond la chose était la même. C'était toujours la main du souverain dans les affaires de la Comédie.

Les règles qui limitent l'action des deux pouvoirs ne sont pas plus définies à cette heure qu'elles ne l'étaient il y a deux cents ans. La part d'autorité qui échoit à l'administrateur dépend du prestige qu'il exerce. C'est quelque chose d'absolument personnel. Il est le maître vrai, s'il peut et s'il veut l'être. J'ai connu à ce poste M. Arsène Houssaye, qui l'était avec des formes si exquises et si spirituelles que l'on ne s'apercevait même pas qu'il le fût; M. Empis, qui l'a été, au contraire, avec des façons si cassantes qu'il a été cassé lui-même; M. Thierry, qui exerça doucement, avec toutes sortes de réticences, de circonlocutions et d'atermoiements, en ayant l'air de céder toujours, une influence longtemps prépondérante; et enfin M. Perrin, qui a séduit et dompté toutes les résistances par la netteté de ses vues, par le brillant de ses conceptions et surtout par ce renom d'homme heureux qu'il avait emporté de toutes ses directions, soit à l'Opéra, soit à l'Opéra-Comique. Et le fait est que ce bonheur l'a suivi au Théâtre-Français; car jamais, depuis qu'elle existe, la Comédie n'avait si constamment réalisé de si belles recettes. Elles oscillent entre 6000 et 7000 francs. Aussi les dividendes que se partagent chaque année les sociétaires sont-ils devenus énormes. Les sociétaires, outre les appointements qu'ils se payent à eux-mêmes, ont eu, l'année dernière, des parts qui se sont élevées à plus de 40 000 francs. Joignez-y les *feux* supplémentaires qu'ils s'attribuent toutes les fois qu'ils jouent ou qu'ils surveillent, comme *semainiers*, la mise en scène d'une pièce, vous verrez qu'un sociétaire à part entière gagne de 60 à 70 000 francs par an. Ajoutez à cela qu'une partie des bénéfices a été distraite à l'avance, et qu'on en fait deux parts : l'une pour accroître le fonds social, l'autre pour former à chacun des sociétaires une masse qu'il touchera d'un seul coup le jour de sa retraite. C'est ainsi que Bressant, lorsqu'il a pris congé de la Comédie, a palpé 80 000 francs; sa retraite est, je crois, de 8 ou 10 000 francs par an.

On comprend que tant d'avantages, sans parler de l'honneur qu'il y a de pouvoir mettre sur ses cartes : *Sociétaire de la Comédie française*, ce qui donne un rang dans le monde, ce qui assure une certaine considération dont les comédiens sont d'autant plus jaloux qu'on l'a refusée longtemps à leur métier, on comprend que tant d'avantages exercent sur tous les jeunes artistes une irrésistible fascination. Il n'y en a pas un qui ne rêve d'entrer un jour à la Comédie française, qui ne propose ce dernier but à son ambition, qui ne se donne pour y arriver toutes les peines du monde. Il y a longtemps que les hautes études de déclamation seraient aban-

données pour les triomphes plus faciles du vaudeville ou de l'opérette si la maison de Molière n'apparaissait dans le lointain, offrant aux candidats ses pommes d'or. Non, vous ne saurez jamais ce qu'il grouille sur le pavé de Paris de Delaunay en herbe, de Sarah Bernhardt en espérance, qui piochent dix heures par jour le vieux répertoire et mangent dans les restaurants à vingt-deux sous en attendant la gloire. Ils tâchent à se hausser à ce niveau, que la Comédie française maintient seule en ce temps de décadence.

Cette décadence, qui affecte à Paris tous les théâtres, n'est pas encore sensible à la Comédie française. Et cependant, des trois éléments qui ont contribué à son succès à travers les siècles, en voici déjà un qui a presque disparu. Il n'y a plus de public. Le Parisien est noyé dans ces multitudes que les chemins de fer versent journellement sur nos boulevards et qui envahissent tous les soirs la salle de la rue Richelieu. Elles prolongent outre mesure le succès des pièces; elles forcent les acteurs à les jouer cent fois de suite et à gâter ainsi un talent qui ne se renouvelle plus et n'a plus assez souvent occasion de se retremper dans cette grande école du répertoire classique. Elles n'ont plus le goût aussi fin, aussi délicat, aussi attentif. Elles n'instruisent ni ne maintiennent l'acteur. Cet inconvénient ne fera, par malheur, que s'aggraver, et je n'y vois, pour ma part, aucun remède.

Il n'a pas encore porté à la Comédie française une trop rude atteinte. Elle présente encore un aspect majestueux, s'appuyant encore sur les deux principes qui ont présidé à sa formation et qui ont fait sa force. D'un côté, cet ensemble d'acteurs qui se gouvernent eux-mêmes et demeurent les gardiens de la tradition. Savez-vous qu'entre Got et Molière il n'y a que sept ou huit noms de comédiens? Il n'aurait, pour ainsi dire, qu'à étendre la main pour toucher à travers quelques générations le premier Mascarille. Got a longtemps joué avec Monrose, qui avait vu Dazincourt; Dazincourt avait paru jeune aux côtés de Préville déjà mûr; Préville avait connu Poisson, qui est le dernier anneau de cette chaîne avant Molière. La tradition a pu se conserver et s'est ainsi conservée vivante de grands noms en grands noms. On sait très bien comment tel rôle était joué au temps de Molière, et quand par hasard l'interprétation en a été changée par le caprice d'un acteur, comme il est arrivé, par exemple, à celui d'Arnolphe, dont le caractère fut modifié par le père Provost, ce changement forme date, et la nouvelle tradition s'établit, à moins que les successeurs de Provost ne la rejettent. Car c'est là la marque distinctive de la Comédie française, d'allier à la tradition un sage esprit d'innovation qui la corrige et l'harmonise aux goûts du jour, mais de toujours tenir en bride ce goût de nouveauté par le respect de la tradition. L'histoire de la Comédie française n'est qu'un perpétuel compromis entre ces deux forces contraires.

L'administrateur représente, lui, plus spécialement l'esprit d'innovation. Comme c'est toujours un homme considérable et lettré, il arrive avec des opinions personnelles sur l'art et tâche de les appliquer. Il donne donc un coup de gouvernail qui imprime une direction nouvelle à la barque. Il est désintéressé, car la question d'argent n'existe pas pour lui; ou plutôt il n'a d'autre intérêt que la gloire. Il ne sent donc pas l'envie de sacrifier l'art pur aux grosses recettes. Il est, de même, au-dessus de ces petites rivalités, de ces mesquines jalousies qui divisent souvent les artistes et dont ceux de la Comédie française ne sont pas plus exempts que les autres. Il termine leurs querelles tantôt en imposant sa volonté, tantôt en composant adroitement avec leurs passions.

C'est la lutte; donc c'est la vie.

Tel est encore aujourd'hui ce majestueux ensemble de traditions qui s'appelle la Comédie française. Tout y est, comme dans les vieilles et grandes maisons, solennel et cossu. Les employés y vieillissent dans leurs fonctions, et ils en ont l'orgueil. Vous y trouverez des huissiers si cérémonieux qu'ils ont l'air de dater du grand roi et de lui avoir jadis ouvert les portes. Les ouvreuses connaissent tous les habitués et les saluent d'un sourire amical. Perruquiers et garçons se transmettent leurs charges de père en fils. Les formules mêmes dont on se sert pour répondre à tous ceux qui ont affaire avec la Comédie sentent leur vieux temps, et il y a dans toutes les façons de parler et d'agir à la Comédie française une politesse et une générosité qui est comme un hommage permanent à la mémoire de Molière.

Je pense que vous pardonnerez ce panégyrique à un Français. Vous avez assez d'autres supériorités pour applaudir de bonne grâce à la gloire d'une institution qui vous manque. Le peuple qui est aujourd'hui à la tête du mouvement philosophique contemporain, qui a révolutionné le monde de la pensée et de la science avec les écrits des Darwin, des Herbert Spencer, des Tyndall, des John Lubbock, des Evans, n'a rien à envier à personne. Il est assez grand pour rendre justice aux mérites de ses rivaux, et je vous remercie de l'avoir fait avec tant de courtoisie et de chaleur de cœur.

FRANCISQUE SARCEY.

DOCUMENTS HISTORIQUES INÉDITS

Le XVIe siècle et les Valois, d'après les archives anglaises.

Pour satisfaire sa passion de tout revoir et d'instruire à nouveau le procès du passé, notre époque n'épargne ni soins ni peines. Non contents de fouiller tout ce que les siècles ont accumulé de documents dans nos bibliothèques, dans nos archives, dans les dépôts publics et dans les cartons de famille, nos laborieux chercheurs vont encore demander à l'étranger un supplément d'informations et des éléments de contrôle. De ces voyages de découvertes ils ont parfois rapporté d'importantes moissons. Parfois aussi ils n'ont récolté que des glanes.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le recueil de M. de La Ferrière (1). D'autres avaient passé avant lui et pris

(1) *Le* XVIe *siècle et les Valois*, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office, par M. le comte H. de La Ferrière, — 1 vol. in-8°. Paris, 1879. Imprimerie nationale.

la grosse part du butin. Dès 1764, le gouvernement français avait chargé Bréquigny de rechercher dans les collections anglaises les documents qui se rattachent à notre histoire. Aidé de six copistes, il travailla pendant deux ans et demi et rapporta une importante collection allant de la conquête normande (1066) à l'année 1702. Mais, depuis cette mission, le British Museum s'était enrichi, par des acquisitions et des dons, de nouveaux documents; l'accès de la collection des *State Papers* avait été ouvert au public; enfin une circonstance extérieure ajoute à l'importance du travail de M. de La Ferrière : c'est que le mode de classement des papiers a été changé; au lieu d'être rangés par nations, ils sont maintenant disposés par ordre chronologique sans distinction de provenance. Ce n'est plus quelques centaines de volumes qu'il s'agirait de feuilleter, mais bien plusieurs milliers.

Le volume de M. de La Ferrière n'embrasse pas tout le XVIe siècle. Les documents concernant Louis XII et François Ier sont peu nombreux et de faible importance. D'autre part, le recueil s'arrête à la mort de Charles IX. La période qu'il peut le plus contribuer à éclaircir correspond donc à la plus longue partie du règne d'Élisabeth, époque troublée où les relations de la France et de l'Angleterre sont très suivies, très délicates, où les négociations diplomatiques se compliquent encore de la lutte religieuse pour la continuation de laquelle les protestants sont obligés de recourir à l'étranger et de lui demander son aide en hommes et en argent.

Dominés par la passion religieuse, les protestants considéraient comme généraux les intérêts qu'ils défendaient. Aussi ne croyaient-ils pas manquer de patriotisme en appelant à leur secours leurs coreligionnaires sans distinction de nationalité. Mais leur naïveté à cet égard leur attira de cruels mécomptes.

L'un des plus graves fut l'occupation du Havre, livré par eux aux Anglais en garantie d'un emprunt et dans le dessein de s'assurer un lieu de refuge. Mais Élisabeth voyait surtout ce que les intérêts anglais devaient gagner à ce marché, qui lui permettait de reprendre pied sur le continent et de compenser la perte de Calais. De là une foule de documents : des notes, des réclamations, des protestations échangées entre Catherine de Médicis, Élisabeth et les protestants. Tout cela forme, dans le recueil de M. de La Ferrière, un gros dossier, dont l'étude sera fort utile aux futurs historiens du XVIe siècle.

Ils le consulteront du reste avec fruit sur bien des points. S'il ne se suffit pas par lui-même, s'il ne donne sur aucune question un ensemble complet de documents, bien rares cependant sont celles auxquelles il n'apporte pas quelque éclaircissement.

Pour certains faits particulièrement importants, M. de La Ferrière ne s'est pas strictement limité aux documents tirés des dépôts anglais; il en a joint quelques-uns recueillis dans ses missions antérieures en Russie, en Autriche, en Italie. Ainsi, sur la Saint-Barthélemy, il nous donne une lettre écrite au pape par Charles IX le 24 août même, et une autre du duc de Montpensier, tirées des archives du Vatican. Celle du roi a seulement pour objet d'accréditer un ambassadeur, M. de Beauville; mais celle du duc de Montpensier annonce au pape le massacre et le justifie en accusant Coligny de conspiration contre le roi, la reine mère, les frères du roi et tous les princes et seigneurs catholiques, dans le dessein de se donner un roi à sa dévotion et d'établir en France le culte réformé. Mais Dieu, « qui a toujours eu soin des siens et fait paraître au besoin de toutes les occasions combien est sainte et juste la querelle que nous avons soutenue pour son honneur », a fait découvrir le complot et a « si bien illuminé l'esprit du roi » que celui-ci a détruit les conjurés le jour même où ils allaient accomplir leurs sinistres projets. « Ce que j'en loue le plus, c'est la résolution que Sa Majesté a prise d'anéantir du tout cette vermine (les réformés) ». Le duc termine en demandant au pape de prier Dieu de « favoriser la poursuite et parachèvement d'une si sainte entreprise ».

Quelques documents provenant de divers dépôts étrangers nous montrent l'impression ressentie en Europe à la nouvelle de la Saint-Barthélemy. Entre toutes, il faut citer une courageuse lettre de notre ambassadeur à Venise, Du Ferron, qui ne ménage pas les dures vérités à Catherine. « Les massacres advenus par tout le royaume de France, lui dit-il, non seulement contre le feu amiral et autres principaux chefs de la religion, mais aussi contre tant de pauvre peuple innocent, ont si fort ému et altéré l'humeur de ceux qui sont par deçà affectionnés à votre couronne, encore qu'ils soient catholiques, qu'ils ne se peuvent contenter d'excuse aucune. »

En Angleterre, ce massacre provoqua une stupeur et une indignation immenses. Il eut pour effet immédiat de ruiner brusquement l'espérance dès longtemps caressée par Catherine d'unir son fils le duc d'Anjou (Henri III) à Élisabeth. Mais Catherine voyait à l'alliance de la reine d'Angleterre des avantages trop considérables pour en abandonner facilement la poursuite. Aussi, peu de temps après, les négociations sont reprises. Seulement l'époux proposé n'est plus le duc d'Anjou, mais son frère François, duc d'Alençon, et l'affaire est remise, non plus aux soins de l'ambassadeur, mais d'un agent secret, de réputation équivoque, Maisonfleur, dont M. de La Ferrière a retrouvé la correspondance.

Ce messager galant, qui dans ses lettres déguise le nom du duc d'Alençon sous celui de don Lucidor, ne négligea rien pour mener l'entreprise à bonne fin. Il commença par déclarer bien haut que son maître réprouvait les cruautés commises par son frère et sa mère et avait l'intention de se réfugier en Angleterre. Les inquiétudes religieuses une fois dissipées par ces désaveux, Maisonfleur s'attaqua résolument à Élisabeth. Tantôt il la flatte, il loue sa beauté et lui représente la violence de l'amour que son maître ressent pour elle; tantôt, au contraire, il s'efforce de lui inspirer de tendres sentiments et d'enflammer son imagination pour Lucidor; pour y arriver, il fait de lui un bien curieux portrait dans une lettre adressée directement à Élisabeth. Il ne lui semble pas possible qu'en tout l'univers la reine puisse trouver un époux mieux assorti. Entre autres qualités, il est doué d'une très grande bonté; sa générosité et son courage défient les rivaux. Homme de bien et craignant Dieu, haïssant le vice et l'hypocrisie, libéral, avisé, disant beaucoup de choses en peu

de mots, il donne d'abord ordre à ses affaires sérieuses et passe volontiers le reste de son temps à la chasse et à la volerie. Il est fort enclin au travail, ne se courrouce « qu'avec une extrême raison », aime extrêmement ce qu'il aime, et, « pour conclusion, la plus douce et plus aimable conversation de prince qui se puisse trouver ». Quant aux avantages physiques, il a la taille fort belle, une vraie tête de soldat « qui en son regard a je ne sais quoi d'auguste ». Malheureusement son visage a gardé les marques de la petite vérole; « mais avec le temps il se pourra racoutrer et reprendre sa première forme. Or, madame, nous tenons en France pour une règle générale, même à l'endroit des dames, qui épluchent telles choses plus près et qui sont en cela d'un jugement plus malaisé à contenter, que *tout homme qui n'est point bossu ni boiteux est beau* ».

Quelque séduisant que pût être ce portrait, Élisabeth demandait à en voir l'original. Ce projet de mariage devient une sorte de roman bourgeois; elle veut connaître son futur, l'aimer. Pour peu qu'on l'en pressât, elle demanderait à pouvoir le distinguer dans la foule, ce qui serait d'autant plus facile que la petite vérole ne le rend que trop reconnaissable. Ces marques l'inquiètent beaucoup; elle en parle à plusieurs reprises, presque autant que des complications que pourrait faire naître la question religieuse. Le duc entendait, en effet, rester catholique.

Cette négociation, qui n'a pas de dénouement, qui tombe à l'eau un beau jour sans qu'on sache trop pourquoi ni comment, n'a qu'une importance historique secondaire; mais elle met en relief d'une manière fort intéressante le talent d'Élisabeth à toujours provoquer de nouveaux délais, à ne faire valoir ses arguments qu'un à un, à les morceler même, à épiloguer sur le moindre détail avec une patience désespérante pour ses adversaires. Des considérations personnelles, elle passe aux politiques; elle revient sur les points déjà traités, modifiant d'une façon presque insensible son opinion première, se ménageant toujours, derrière quelque ambiguïté, un moyen de retour offensif et faisant montre d'une étonnante habileté à éluder la réponse à une question trop directe ou indiscrète. Tout lui sert à se rendre insaisissable, et l'on est tout surpris de voir un très petit nombre de faits de très mince importance occuper tant de place.

Cette diplomatie féminine, avec ses réticences, ses hésitations, ses retours, avec son mélange de politique et de sentiment, de sensations et de passions aussi violentes que passagères, est bien faite pour dérouter, et c'est ce qui rend le XVIe siècle si difficile à comprendre. Des femmes y tiennent partout la première place : Marie Tudor, Élisabeth, Catherine de Médicis, les deux Marguerite de Valois, Jeanne d'Albret, la princesse de Condé, douées pour la plupart d'une intelligence supérieure, pourvues d'une instruction très étendue et très solide qui avait modifié leurs facultés en y ajoutant quelque chose de viril. Mais la plupart sont rusées, emportées sans cesse au gré de passions ardentes; elles ont des retours soudains, ne craignent pas de se contredire à court intervalle, ne comptent ni avec la logique ni avec la méthode des idées, à laquelle l'esprit de l'homme est ordinairement plus docile. Enfin elles ne sont, le plus souvent, retenues par aucun scrupule dans le choix des moyens. La violence ne les effraye pas; il semble au contraire qu'elles en éprouvent comme l'ivresse. Tous chemins leur sont bons, pourvu qu'ils les mènent à leur but, qui est, s'il en faut croire le proverbe, celui de la Providence.

Ces causes si diverses, ces influences si variées, ces sensations si fugitives échappent à l'observateur, à trois siècles de distance. Il ne connaît que les faits, c'est-à-dire les résultats; de tout le reste, il n'a que des fragments trop rares, trop informes pour en tirer les éléments d'une restitution. Aussi, quand il veut appliquer à cette époque les règles rigoureuses de la science historique, l'enfermer dans une sorte de formule mathématique, il a bien des chances d'erreur dans l'appréciation des causes ou dans l'enchaînement des faits. Ces formules, on peut les appliquer aux époques qui ont poussé la logique jusqu'à ses conséquences extrêmes, jusqu'à l'absurde, mais il ne faut pas songer à les adapter à celles qui l'ont ignorée, qui ont procédé par élans et par reculs, qui ont été dominées par le sentiment, par la sensation et par le fanatisme, c'est-à-dire par excellence au XVIe siècle.

GEORGES DE NOUVION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La Société d'instruction républicaine a, depuis l'année 1872, répandu plus de quatre millions de brochures politiques. Après avoir lutté pour la fondation et pour la défense de la république, elle s'est dit que le temps était venu, non plus de combattre, mais d'enseigner. Elle s'engage aujourd'hui dans cette entreprise vraiment nationale en publiant des ouvrages qui doivent propager parmi les enfants des écoles primaires, et aussi parmi leurs parents, les sentiments généreux, le culte des grands souvenirs et des grandes traditions et l'amour de la patrie. Elle veut, en leur présentant de nobles exemples plus encore que des préceptes —

Les exemples vivants ont bien plus de pouvoir,

dit notre vieux Corneille, — aviver la flamme du patriotisme. Elle va donc construire comme un vaste musée où figureront les héros du dévouement, du sacrifice, des grands devoirs accomplis. En admirant ces glorieuses figures, la jeunesse s'habituera à diriger ses regards et sa pensée vers un idéal auquel ne l'habituaient pas les petits livres soit militants, soit onctueux et componctueux, soit simplement niais, que faisaient fabriquer, pour être donnés comme récompenses dans les écoles primaires, quelques industriels privilégiés. C'est donc là une idée généreuse, et il y faut applaudir. Pour ma part, je suis heureux quand je vois ces tentatives faites pour rallier les jeunes cœurs autour de la sainte image de la

patrie. Depuis trop longtemps l'esprit de parti ou de secte, la lutte des intérêts ou des passions, les défiances semées, les prédictions sinistres et les prédications furibondes entretiennent la division. Enseignons à la génération qui grandit qu'au-dessus de ces petits drapeaux sous lesquels maint sergent recruteur prétend l'enrôler flotte le drapeau de la France.

Ces publications patriotiques vont se succéder rapidement. Les deux premières qui ont paru sont *Jeanne d'Arc* (1), par M. Henri Martin, et *la République des États-Unis* (2), par M. Hippolyte Maze. La Jeanne d'Arc de M. Martin n'a pas l'éclat poétique de celle de Michelet. C'est un simple récit fait d'une voix que ni l'émotion ni l'enthousiasme ne font trembler. Pas de tressaillements, pas de transports. Cette gravité de ton, cette autorité de parole ont leur prix quand il s'agit d'enseigner au peuple l'histoire nationale. Cependant M. Maze ne croit pas que l'éloquence des faits le dispense d'être éloquent. Il donne à son récit le tour et le mouvement oratoires; il y met ce que les anciens appelaient le geste du discours. Il ne nous raconte pas froidement que les premiers émigrants ont abordé à des rivages déserts et glacés; non, il nous les montre disant adieu à la patrie, à toutes les douceurs de la vie civilisée. Et où vont-ils? Vers des régions enchantées que baignent des flots tièdes et transparents? Non, et, contraste saisissant, c'est après avoir entrevu des régions bénies du soleil que nous voyons l'émigration jetée par la vague mugissante sur des roches de granit; nous entendons le sifflement âpre du vent dans les forêts sombres et hautes, nous sentons le froid qui nous arrive des neiges éternelles qui couvrent la chaîne de montagnes fermant l'horizon. L'instant venu de raconter l'intervention de la France, l'historien orateur la fera apparaître à vos yeux tenant d'une main le glaive de la justice et, de l'autre, le bouclier sous lequel va s'abriter la liberté du Nouveau-Monde. Nous avons ainsi une succession de tableaux, je dirais d'hypotyposes, si je ne craignais, ayant déjà montré qu'il y a des développements par les contraires, des interrogations, des subjections, de paraître accuser M. Maze de rhétorique. Cela serait injuste. Orateur, mais non rhéteur.

II.

Nous allons toucher à des matières délicates, comme l'indique le titre du livre de M. Pons, *Sainte-Beuve et ses inconnues* (3) : ayons la main légère.

Quand on ouvrit le testament de Sainte-Beuve, il y eut quelques déceptions. Une blonde enfant, du nom de Jenny, et qui n'était pas Jenny l'ouvrière, car son cœur ne se contentait pas de peu, exprima au docteur Veyne son étonnement. « Moi, je ne l'avais pas oublié, dit-elle; j'ai assisté à ses funérailles. — Oh! répondit en riant le docteur, si toutes celles qu'il a connues avaient fait comme vous, c'eût été un beau convoi. Quand vous auriez défilé sur dix de front, le chemin de la maison au cimetière n'eût pas suffi pour vous contenir. » Cette Jenny était une des inconnues de Sainte-Beuve. M. Pons va-t-il donc les faire défiler toutes et organiser ce cortège qui eût tenu tant de place? Travail gigantesque! Imaginez un magicien touchant de sa baguette les ossements des onze mille vierges de Cologne et les ressuscitant, vous aurez l'idée — à certaines différences près — de cette interminable évocation. Mais non, grâce à Dieu, M. Pons ne pousse pas l'indiscrétion jusque-là, bien qu'il la pousse assez loin encore. Il pressent, à ce propos, qu'on lui objectera le mur de M. de Guilloutet, et il va au-devant du reproche en faisant précéder ses révélations de ce qu'il appelle une préface de Sainte-Beuve. Il serait étonnant, n'est-ce pas, que l'illustre critique, qui n'était pas du tout séduisant et dont c'était le regret de n'avoir pas eu de Graziella ni d'Elvire, eût écrit une préface au catalogue de ses victimes, à ce martyrologe que préparait son trop curieux secrétaire. Aussi n'en est-il rien. Cette préface, ou soi-disant telle, est un ramassis de fragments du maître, fragments où il avait développé cette thèse que, lorsqu'il s'agit des hommes de talent, « on ne saurait s'y prendre de trop de façons et par trop de bouts pour les connaître ». Il recommandait donc d'étudier le physique en même temps que le moral, de rechercher quel avait été le régime, la façon de vivre et enfin le tempérament. « Comment se comportait-il sur l'article femmes? » dit-il même de façon assez brutale. Ces instructions détaillées, son secrétaire s'en est servi pour ou contre lui; voilà comment on est trahi par ses théories tout autant que par les siens. Tu l'as voulu, Sainte-Beuve!

Bien que M. Pons n'ait pas dit tout ce qu'il savait sans nul doute, et qu'il ait mis de la discrétion dans ses indiscrétions, je ne puis entrer dans le détail. A voir les choses d'un peu loin et dans l'ensemble, il reste cette impression finale que les heures de poésie fraîche ont été courtes, que le sentiment a été l'exception et la sensation la règle. Sainte-Beuve, avec sa clairvoyance singulière, ne pouvait être dupe longtemps d'illusions d'amour-propre. Il a compris vite qu'il n'était pas fait pour jouer les Roméo; s'il a senti par hasard quelques velléités de reprendre ce rôle après y avoir de très bonne heure renoncé — et notez qu'il y a des Roméo de quarante ans, — il s'en est découragé presque aussitôt et en a pris son parti. L'article femmes, pour employer ses propres expressions, a toujours été pour lui un article essentiel; mais, comme sa vie était toujours occupée, son esprit toujours en travail, il s'est arrangé pour que ce ne fût pas une perte de temps. Il en a fait, si je puis dire, une importante bagatelle. Son cœur est demeuré presque toujours libre, son esprit toujours. Le temps lui a manqué pour être très heureux ou très malheureux par l'amour.

Histoire assez triste en somme, où le cœur a joué moins de rôle que les sens. Un premier éveil de passion pure au printemps de la vie, le bonheur de presser furtivement

(1) Henri Martin, *Jeanne d'Arc*. — 1 vol. Paris, 1879. Librairie centrale des publications populaires.

(2) *La République des États-Unis; sa fondation; rôle de la France*, par Hippolyte Maze. — 1 vol. Paris, 1879. Même librairie.

(3) A.-J. Pons, *Sainte-Beuve et ses inconnues*, avec une préface de Sainte-Beuve (?). — 1 vol. Paris, 1879. Paul Ollendorff.

une main qui tremble, la joie du mystère et des causeries secrètes, le soir, sous les tilleuls. Le bonheur s'offrait alors; mais, au moment de le presser et de le saisir, l'idée du mariage et de ses charges, la préoccupation du budget, toutes les craintes vulgaires, tous les petits calculs de la prudence bourgeoise font taire le cœur qui allait parler. Ajoutez à cela ce que Sainte-Beuve appelait plus tard le fond coquin qui est en chacun de nous. Ce bonheur légitime, mais c'est le roman coupé à la racine, à l'heure où l'on rêve la saveur des situations irrégulières et des attachements défendus! Non, il vaut mieux affronter les orages et braver les tempêtes. Quels seront ces orages? Hélas! pendant plusieurs années, de vulgaires désordres qui ne méritent même pas le nom d'aventures. Quand plus tard Sainte-Beuve chercha à évoquer les fantômes de ce passé, fantôme d'un soir, fantôme d'une heure, il ne pourra même pas ressaisir une image distincte. Entre temps plusieurs velléités de mariage, mais qui ne sont que des velléités. Puis une liaison avec une femme que son mari délaisse; mais cet amour succédant à l'amitié, né de la familiarité, de l'accoutumance de se voir, était-ce bien là le rêve caressé? Il n'y avait pas eu le coup de foudre. Et encore Joseph Delorme avait-il dû cesser un instant d'être lui-même. Il lui avait fallu prendre une teinte de religiosité et jouer le converti : c'était moins lui qu'on aimait que le catéchumène qu'on avait la vanité d'avoir ainsi transformé. Chose étrange, pendant son séjour en Suisse, il sera forcé, dans une circonstance analogue, de jouer la comédie inverse. Il feindra d'être touché par le protestantisme, comme il avait feint de l'être par le catholicisme. L'apparence de la conversion, voilà donc quelle était pour lui la clé des cœurs!

Il y avait de quoi décourager l'amour-propre le plus obstiné, et Sainte-Beuve était trop clairvoyant pour conserver des illusions. Il comprit que des femmes du monde il ne devait attendre que l'amitié. Cette amitié même, son sensualisme me la gâte. Il ne la concevait pas pure de tout alliage. Elle ne pouvait exister, selon lui, entre les deux sexes qu'à une condition : c'est qu'à un moment, si court, si fugitif qu'on le voudra, la passion eût parlé, qu'il y eût eu une minute d'abandon et de faiblesse. J'imagine que cette minute il l'espérait dès le début et qu'il essayait de faire naître l'occasion de ce qu'il appelle « le clou d'or de l'amitié ». Peut-être aussi, en développant cette théorie, était-il bien aise de laisser croire à de certaines victoires qu'il n'avait pas remportées. C'était, en tout cas, un compromettant ami.

« Je ne rougis pas d'avoir fait des folies, je rougirais à mon âge de n'y pas mettre un terme », disait Horace l'épicurien. Sainte-Beuve n'eut pas cette sagesse, malgré l'alourdissement des années et les infirmités mêmes. Il regrettait alors parfois de n'avoir pas fondé une famille, de n'avoir pas à son foyer le rayonnement et le sourire d'une fille à lui de vingt ans — et encore l'expression de cet honnête regret a-t-elle, comme le fait remarquer délicatement M. Pons, je ne sais quoi de trop sensuel. — Il mit à ce foyer une femme de trente-cinq ans, rencontrée sur les hauteurs de Batignolles, une Espagnole de noble famille, à ce qu'elle disait, en réalité Picarde et fille d'un batteur en granges. Il y mit cette Jenny qui fondait des espérances sur son testament comme nous avons vu, et qui, ayant la nostalgie du ruisseau, y retournait souvent. N'insistons pas sur ces tristesses des dernières années, sur les souffrances et les humiliations d'Arnolphe dupé. Le tableau présenté par M. Pons est navrant; du moins il en ressort une leçon morale. Elle se dégage si nettement d'elle-même qu'il faudrait être M. Prudhomme pour l'en tirer solennellement et la développer majestueusement. Il ne serait pas malaisé de trouver dans ce récit des armes contre Sainte-Beuve; il est plus équitable et plus humain de le plaindre, car, après tout, il a souffert, et encore ce ne serait rien, car on peut souffrir et être heureux; mais lui, il n'a pas été heureux.

III.

Le public commence à se lasser des querelles entre réalistes, idéalistes, naturalistes, positivistes : je ne parlerai donc pas longuement d'un nouveau manifeste que M. Jules Claretie vient de lancer contre l'école des *zolistes,* bien qu'il soit écrit de verve et plein d'excellentes vérités. Ce manifeste, il l'a placé en tête d'une nouvelle édition de son *Robert Burat* (1), le premier-né d'une très nombreuse famille. A vrai dire, Robert Burat est une victime de la fatalité du tempérament et pourrait avoir son arbre généalogique comme les Rougon-Macquart et les Macquart-Rougon. Était-ce donc à son propos qu'il convenait de jeter des pierres dans le potager de M. Zola? Simple question. En tout cas, si M. Claretie a piétiné en ce temps-là dans le réel, il n'y a pas pataugé. C'est ce qui lui donne le droit de dire aux zolistes qu'ils ont pris les pourpoints du romantisme pour s'y tailler des vestes de commissionnaire, qu'ils sont des ciseleurs de fiente, et autres aménités. Et puis, si M. Claretie a les pieds sur la terre, il lève ses regards vers le ciel. On relira avec intérêt le roman, et on lira avec plaisir cette préface guerroyante qui est une riposte bien assenée à ce que M. Zola écrivait naguère à d'autres que nous, mais que nous avons lu néanmoins, retour de Russie.

IV.

Châteauroy (2), par M. Vigneau, nous présente un tableau peu séduisant de la vie créole. Les mulâtres disent aux blancs : « Nous sommes aussi riches, aussi braves, aussi instruits, plus nombreux et plus laborieux que vous; de quel droit seriez-vous nos maîtres? » Les blancs disent aux mulâtres : « Vous êtes des nègres; nous vous ferons quelque jour mourir sous le bâton! » Et de là des luttes où le sang coule comme l'eau. Supposez un blanc voulant épouser une mulâtresse, tout aussitôt quels combats! quels drames! C'est que les nègres l'ont ensorcelé, il y a magie et maléfices, donc mort aux nègres! Ce tableau, poussé au noir, est d'un assez

(1) Jules Claretie, *Robert Burat,* nouvelle édition avec préface. — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

(2) *Châteauroy,* par Vigneau. — 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

saisissant effet. Ces mœurs étranges, violentes, nous font sortir un peu des peintures des salons, boudoirs ou assommoirs de Paris.

V.

Les héros et les héroïnes de M. Henry Cauvain ne sont pas gens non plus qu'on rencontre sur l'asphalte des boulevards. Ils ou elles sont généralement féroces. Vous trouverez là des raffinements de cruauté à faire frissonner et des vengeances dégustées et savourées avec une sérénité froide, qui vous feront dresser les cheveux sur la tête. Il y a là des poisons encore plus savants que ceux des Borgia. Une grande dame russe se venge d'une rivale en la faisant bâtonner jusqu'à ce que mort s'ensuive; son mari se venge d'elle en lui envoyant dans un panier rose un caniche enragé qui la mord, naturellement. Tout cela est-il assez féroce? Aussi le volume a-t-il pour titre *les Amours bizarres* (1). Bien heureusement ce ne sont pas des amours ordinaires. En somme, si ces récits terribles vous font frissonner, ils ne vous font pas bâiller, ce qui est le point important.

VI.

M. Edmond de Goncourt a réuni, pour les offrir au public, son *Henriette Maréchal,* dont on n'a pas oublié la chute retentissante, et un drame en cinq actes et en prose, *la Patrie en danger,* dont les audaces ont effrayé les directeurs de théâtre (2). Quand ils n'auraient pas eu peur, la censure fût intervenue au dernier moment avec ses ciseaux, et je ne sais pas trop ce qui serait resté de l'œuvre. En relisant *Henriette Maréchal,* j'ai cherché de nouveau la solution d'un problème qui m'avait déjà torturé dans les temps. Pourquoi le premier acte? A quel propos et à quoi bon cette petite débauche de gaieté violente et forcée? Supprimez-le, ce malencontreux premier acte, qu'on peut retrancher comme avec la main, et il reste un drame intime très saisissant. Si le dénouement a paru autrefois brutal, il ne semblerait plus tel aujourd'hui; on en a vu bien d'autres. Quant à l'autre drame, remarquable, dit M. Edmond de Goncourt, par la *documentation* historique, est-ce bien un drame? N'est-ce pas plutôt une succession de tableaux se rattachant tant bien que mal et où les auteurs ont ramené les mêmes personnages par des moyens bien artificiels? Voilà ce qu'on peut objecter; mais il n'en reste pas moins une série de scènes heureusement traitées, des caractères bien posés et bien soutenus; enfin un souffle généreux anime l'œuvre entière, plus exiguë que dramatique.

MAXIME GAUCHER.

(1) Henry Cauvain, *les Amours bizarres.* — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

(2) Édmond et Jules de Goncourt, *Théâtre.* — 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

J'ai quelquefois peur de me répéter, même quand les événements se répètent.

C'est ainsi que je ne suis pas bien certain de n'avoir pas déjà consigné dans ces notes le mot fort ancien, mais redevenu actuel, d'un journaliste d'esprit à propos du prince Napoléon.

C'était après le 2 Décembre. Comme on discutait sur les moyens de substituer une opposition active à la politique d'abstention :

— Bah! dit le sceptique en question, rallions-nous au prince Napoléon : il représente *le désordre!*

Si j'ai déjà raconté ce mot, ne suis-je pas excusable de le remettre en lumière, et, pour avoir vieilli a-t-il perdu de sa vérité? Ce qui n'était qu'une boutade, avec une allure de paradoxe, après le 2 Décembre : n'est-il pas aujourd'hui la constatation d'un grand avantage offert aux républicains et d'un élément de plus de dissension dans le parti bonapartiste?

Si le désordre n'était pas dans ses rangs, la présence seule du prince Napoléon suffirait à l'y mettre.

Ce n'est pas que je lui suppose un caractère artificieux et subversif. Ce sont les principes, même les plus honnêtes, que puisse avoir le prince au milieu de ses préjugés de race et de ses prétentions de famille, qui font la fatalité de son rôle dissolvant.

C'est parce qu'il tient à certaines idées personnelles en contradiction avec les obligations de son nom qu'il achèvera de désorganiser le bonapartisme. Trop fier d'être un Napoléon marqué à la vraie effigie impériale pour abdiquer sans réserve, trop raisonnable, trop moderne pour jouer à la parade de l'aigle et du morceau de lard, il restera déclassé, même après le classement que la nécessité lui impose aujourd'hui.

On parle d'un manifeste, d'une lettre qui paraîtrait après les funérailles du jeune prince. Je doute fort de l'exactitude de cette nouvelle; mais si l'héritier dynastique de l'empire se hasarde à prendre la plume pour déclarer qu'il ne prend pas l'épée de Sedan sans la répudier, il refera forcément le discours prononcé par lui à la tribune, le 12 juin 1848.

On proposait une loi de proscription contre la famille Bonaparte; on avait raconté qu'un régiment entrant à Troyes avait proféré des cris séditieux et répondu par le cri de : *Vive Louis Napoléon!* au cri de : *Vive la République!*

Le prince Napoléon protesta avec chaleur de ses sentiments républicains ; mais il ajoutait :

« Je dois l'avouer, le nom de Bonaparte est un levier; mais faut-il qu'un citoyen soit responsable de l'abus qui peut être fait de son nom?...

« L'empire! qui en voudrait? c'est une chimère; il restera comme une grande époque historique, mais il ne saurait renaître. »

Cette profession de foi républicaine n'a pas empêché le

prince Napoléon de prendre place sur les marches du trône restauré; mais elle lui avait permis de participer aux premiers mouvements de résistance dans la nuit qui suivit le 2 Décembre, et elle l'autorisa plus tard, après la chute de l'empire, à tenir sa place parmi les 363.

D'un autre côté, sa foi dans la puissance fatidique du levier napoléonien explique qu'il ne veuille pas renoncer à tenir sous sa main le levier en question, tout en évitant le piège de M. Rouher, la main de M. Amigues et la fréquentation de certains tapageurs mystiques.

II.

Un journal, parlant des funérailles du jeune prince, annonçait que le prince Napoléon n'y figurerait que sous la condition d'y tenir la première place, après celle du cercueil.

Les questions de préséance ont toujours joué un grand rôle dans la famille Bonaparte; elles font partie, pour ainsi dire, de la légende. Elles étaient la cause de scènes cruelles sous le premier empire et dominaient toutes les raisons de sentiment ou de piété.

Voici à ce sujet un témoignage tout nouveau et très authentique.

La *Revue des Deux Mondes* a commencé, dans son dernier numéro, la publication des mémoires de Mme de Rémusat. Une honnête femme de grand esprit, jugeant une cour où l'esprit était médiocrement estimé, où l'honnêteté était primée par l'étiquette : tel est l'attrait de ces mémoires. J'ajoute que la sévérité des jugements se dégage avec mélancolie des souvenirs d'un dévouement profond. Mme de Rémusat, dame d'honneur de Joséphine, l'aimait sincèrement, subissait le prestige de la vie puissante dans Bonaparte, mais n'a jamais sacrifié sa conscience à son amitié ni à son admiration. Elle loue sincèrement; elle blâme à regret; mais elle ne loue que ce qui est bien et ne déguise rien de ce qui est blâmable.

Voici la scène dont elle fut témoin à Mortefontaine, chez Joseph Bonaparte, au début d'un voyage que le Premier-Consul voulait faire en Belgique :

« A l'heure du dîner, il fut question du cérémonial des places. La mère des Bonaparte était aussi à Mortefontaine. Joseph prévint son frère que, pour passer dans la salle à manger, il allait donner la main à sa mère, la mettre à sa droite, et que Mme Bonaparte n'aurait que la gauche. Le consul se blessa du cérémonial qui mettait sa femme à la seconde place et crut devoir ordonner à son frère de mettre leur mère en seconde ligne. Joseph résista, et rien ne put le faire consentir à céder. Lorsqu'on vint annoncer qu'on était servi, Joseph prit la main de sa mère et Lucien conduisit Mme Bonaparte. Le consul, irrité de la résistance, traversa le salon brusquement, prit le bras de sa femme, passa devant tout le monde, la mit à ses côtés et, se retournant vers moi, il m'appela hautement et m'ordonna de m'asseoir près de lui. L'assemblée demeura interdite; moi, je l'étais encore plus que tous, et Mme Joseph Bonaparte, à qui l'on devait tout naturellement une politesse, se trouva au bout de la table comme si elle n'eût point fait partie de la famille. »

Comme on le voit, les questions de préséance font partie de l'héritage napoléonien.

III.

Quant à la sensibilité bonapartiste, à l'amour des parents ou des enfants, Mme de Rémusat cite une autre anecdote caractéristique, précisément au sujet du premier fils de la reine de Hollande, de celui qui était choisi comme héritier et qui légua ses droits à Louis-Napoléon.

« Bonaparte, dit Mme de Rémusat, paraissait aimer cet enfant; il avait placé de l'avenir sur sa tête. Peut-être n'était-ce que pour cela qu'il le distinguait; car M. de Talleyrand m'a raconté que lorsque la nouvelle de sa mort arriva à Berlin, Bonaparte se montra si peu ému que, prêt à paraître en public, M. de Talleyrand s'empressa de lui dire : « Vous « oubliez qu'il est arrivé un malheur dans votre famille et « que vous devez avoir l'air un peu triste. — Je ne m'amuse « pas, lui répondit Bonaparte, *à penser aux morts.* »

Le mot est bien napoléonien, mais comme il est atroce ! Le prince Napoléon est excusé par la mémoire de son oncle s'il ne pleure pas à l'enterrement de son jeune cousin. Quand on veut être l'Empereur, on ne s'amuse pas à penser aux morts !

IV.

J'aurais beaucoup d'autres anecdotes à puiser dans ces mémoires charmants qui font regretter le manuscrit plus complet brûlé par Mme de Rémusat elle-même, dans un jour de terreur. J'y reviendrai à l'occasion, puisque l'empire mort suscite des revenants.

V.

C'était une discrétion bien entendue que celle qui interdisait la publication du testament de ce pauvre jeune homme tué par les Zoulous.

A quoi bon nous révéler les petits cadeaux qu'il fait à ses amis et le silence absolu qu'il garde envers M. Rouher, l'ami, le conseiller, le reflet de son père? A quoi bon mettre sous la lumière implacable de l'histoire cette page banale qui n'a pas même cette rhétorique de la vingtième année dont toutes les âmes sincères ne peuvent se dégager à la veille d'un grand départ, d'un grand danger? Quoi! cet enfant quittait sa mère, ce Français s'éloignait encore de la France, ce Bonaparte allait dans le voisinage de Sainte-Hélène, et, au moment de quitter sa famille, il ne trouve rien de plus à écrire qu'un remerciement froid à l'Angleterre, qu'un conseil sans émotion pour recommander le culte de son grand-oncle, qu'une indication vague sur le choix de son successeur.

On a abusé des bons mots des jeunes princes, et je n'exige pas qu'un prétendant formule des sentences, surtout quand il est l'héritier d'un taciturne. Mais, sans offenser aucun

deuil, sans blesser aucune convenance, je dois dire que ce testament a été une déception. Il y a dans certaines situations des grandeurs d'idées, de style, de sentiment, qui sont pour ainsi dire fatales et auxquelles on ne peut se soustraire qu'à la condition d'une médiocrité absolue. Un rêve sublime hallucine toujours un peu les cerveaux jeunes, et je m'attendais à une emphase naïve, touchante, dont il eût été bien cruel de médire.

Mais ces lignes sans vibration déconcertent tout le monde.

Il y a pourtant un passage que la réalité rend poignant, c'est celui où le pauvre enfant lègue à sa mère le dernier uniforme qu'il aura porté. Quand on songe à l'effroyable nudité de ce cadavre dépouillé par des sauvages, on tressaille devant ce legs que la mère ne recevra jamais et qui semble une ironie de plus de la destinée.

VI.

Le dernier héritier de Napoléon Ier meurt un peu par la négligence d'officiers anglais, et l'on trouve dans son testament un remerciement à l'hospitalité anglaise. Mais cette politesse posthume suffirait-elle à empêcher un nouveau Shakespeare de rapprocher cette destinée du vœu homicide lancé contre l'Angleterre par Napoléon Ier ?

On sait en effet que, dans son testament, le Prométhée de Sainte-Hélène léguait une prime à l'assassinat politique tenté contre Wellington.

« Je lègue, disait-il, une somme de 10 000 francs au sous-officier Cantillon, jugé comme prévenu d'avoir voulu assassiner le duc de Wellington et trouvé innocent par le jury. *Cantillon avait autant le droit d'assassiner cet oligarque que celui-ci de m'envoyer périr sur le rocher de Sainte-Hélène.* Wellington, qui a proposé cet attentat, cherchait à le justifier sur l'intérêt de la Grande-Bretagne. *Cantillon, si vraiment il eût assassiné le lord,* se serait couvert par les mêmes motifs : l'intérêt de la France de se défaire d'un général qui d'ailleurs avait violé la capitulation de Paris et par là s'était rendu responsable du sang des martyrs Ney, Labédoyère, etc., et du crime d'avoir dépouillé les musées de Paris. »

Un Français se présenta un jour à Pitt, lui offrant d'assassiner Napoléon. Pitt renvoya avec horreur ce Français indigne; Bonaparte eût pensionné l'assassin de Pitt.

On voit ce que ces idées napoléoniennes, prises à leurs sources, contiennent de respect pour la famille, le sentiment et la morale; sans compter ce que Joséphine racontait dans ses heures de jalousie sur les mœurs intimes de son mari!

VII.

Tout cela n'empêche pas M. Amigues, qui se croit prophète, même dans son pays, de prêcher la religion napoléonienne et de dire à propos des baisers donnés à la photographie du jeune prince :

« Ainsi font les fidèles *pour l'effigie du Christ, au jour du vendredi saint!*

« Cependant il y a des aveugles et des insensés qui ne croient point à la religion de l'empire et qui trouvent plaisant que l'on compare à la légende chrétienne l'épopée moitié *héroïque,* moitié *mystique,* que vient de renouveler le jeune martyr du Zululand. »

Je suis à coup sûr un de ces aveugles; seulement je ne trouve pas plaisante, je me contente de trouver grotesque et maladroite la comparaison du jeune prince à Jésus-Christ.

Je conseillais, il y a quinze jours, aux bonapartistes de ne pas rallumer le dédain par des apothéoses ou des transfigurations maladroites; je comptais sans M. Amigues, devenu le Marie Alacoque du sacré cœur du prince impérial.

VIII.

Passons à d'autres comédiens.

Mlle Sarah Bernhardt a-t-elle donné sa démission de sociétaire? la Comédie française l'a-t-elle acceptée? va-t-on priver cette industrieuse artiste des millions qu'on lui promet dans le pays des dollars?

C'est la dernière question à l'ordre du jour de la critique. J'estime qu'on s'en est trop occupé, et je ne comprends ni la douleur de ceux qui croient au prochain départ de Mlle Sarah, ni l'indignation de ceux qui lui reprochent de céder à sa véritable vocation.

Les étoiles filantes ne dévastent pas le ciel, et je comprends l'ambition vagabonde d'une artiste qui ne fait plus du théâtre qu'une partie accessoire de son talent. Certains journalistes qui n'ont pas vu jouer Rachel ont si souvent fait la plaisanterie de comparer Mlle Sarah à la grande tragédienne, qu'elle prend à sa devancière tout ce qu'elle en peut prendre : le goût des voyages, des tournées fructueuses, des recettes abondantes.

D'ailleurs la Comédie française est un peu responsable de cette fantaisie mercantile. N'a-t-elle pas donné l'exemple en vendant ses loisirs à un spéculateur anglais? Mlle Sarah trouve sa portion mince; elle veut gagner davantage : quel camarade a conservé le droit de blâmer cette émulation?

Il était tout naturel que les interprètes de Molière, de Corneille, de Racine, de Marivaux, allassent rendre visite à la patrie de Shakespeare; mais un hommage perd de sa dignité quand il devient une spéculation, et il devient un affront quand la spéculation ne réussit pas autant qu'on l'espérait.

Pourquoi les artistes qui sont la gloire dramatique de la France, après une ou deux représentations à Londres, n'ont-ils pas eu la pensée d'utiliser leurs loisirs forcés au profit des grandes villes françaises? Un acte de courtoisie internationale ne devait pas empêcher un acte de patriotisme littéraire et de propagande nationale.

Je ne crois pas que le premier théâtre du monde eût besoin, pendant qu'on redorait ses loges, de faire dorer quelques dividendes de plus pour ses sociétaires, surtout après les belles années qu'il vient de franchir. Cette convoitise, au moins superflue, est fâcheuse, non seulement pour le caractère de la Comédie française, mais aussi pour les œuvres qu'elle soumet au jugement et, pour ainsi dire, à la consécration d'un public anglais.

Si nous saluons Shakespeare, nous n'avons à humilier devant lui ni Molière, ni Racine, ni Corneille, ni Victor Hugo; nous n'avons pas à régler notre admiration et leur valeur sur la cote de l'admiration anglaise; quant aux comédiens de grand talent pour lesquels nous réclamons l'effacement d'un vieux préjugé et qui prétendent très justement à la croix d'honneur, ne devraient-ils pas se dire qu'ils nous aideraient beaucoup plus à obtenir cette légitime concession de l'estime publique en se reposant avec dignité aux heures de repos, en travaillant avec désintéressement à l'éducation publique dans leurs loisirs forcés, qu'en courant ainsi à travers l'Europe après de gros bénéfices et en se fatiguant pour faire déborder les recettes ?

La croix de la Légion d'honneur est une récompense qui s'ajoute souvent, comme une compensation, aux efforts désintéressés de l'artiste; elle ne doit pas être un hochet ajouté à la timbale d'argent, et l'art n'est pas un mât de cocagne.

Voilà pourquoi Mlle Sarah Bernhardt est excusable de vouloir décrocher une timbale plus dorée que celle de ses camarades, et voilà pourquoi il faut la laisser partir, si le vent l'emporte en Amérique.

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

Les amis de l'Italie voient avec regret son parlement se livrer sans mesure au jeu si dangereux des coalitions et enlever ainsi à son gouvernement toute solidité et tout esprit de suite. Elle connaît, elle aussi, le péril de ces lendemains de victoire qui sont la grande épreuve du libéralisme. Il est temps qu'il se forme autour de ses institutions libérales et de son irréprochable dynastie un parti de gouvernement qui ne tolère plus ces fluctuations sans motif. On a pu voir aux récentes élections municipales de Rome que le parti catholique, incorrigible ennemi de l'unité italienne, était décidé à rentrer, selon son droit, dans la vie politique. On peut compter sur son habileté pour faire tourner à son profit la situation actuelle.

En tout cas, la papauté semble à la veille de recueillir en Allemagne les fruits de cette même politique de coalition qui a servi à M. de Bismarck à préparer le triomphe le plus inouï de la centralisation unitaire dans l'empire allemand. En effet, les énormes droits protecteurs qu'il a fait voter grâce au concours du centre catholique ont surtout pour but de protéger le pouvoir central contre le contrôle incommode d'un parlement qui, tant qu'il tient les cordons de la bourse, possède la réalité du pouvoir. La démission de M. Falk donne sa vraie signification à l'évolution du chancelier, car son ministre des cultes personnifiait toute la politique du *Kulturkampf*. En le sacrifiant, M. de Bismarck paye comptant l'appui des amis de M. Windhorst. Déjà on parle de l'arrivée prochaine d'un nonce à Berlin. On se tromperait si l'on s'imaginait que le puissant ministre renonce à la guerre contre l'Église catholique uniquement pour parfaire sa majorité. Il savait, bien avant la discussion sur le régime des impôts, que cette guerre avait pitoyablement échoué, que, s'il avait mis en prison ou envoyé en exil quelques évêques, l'esprit ultramontain, loin de passer la frontière, avait repris une vie nouvelle. Il se trouvait ainsi en présence du plus insaisissable et du plus dangereux des adversaires, car une pensée, une tendance, quelle qu'elle soit, use toutes les résistances et triomphe des coups qu'on veut lui porter, puisque, n'atteignant que des faits matériels, les coups passent à côté d'elle et lui donnent une force nouvelle. En Suisse, la démocratie n'a pas mieux réussi que le césarisme prussien dans sa tentative de vaincre l'ultramontanisme par ce qu'on appelait à Genève la *manière forte*. C'était, en réalité, la manière faible. Pour en finir avec d'inextricables difficultés, le gouvernement bernois a abrogé les lois de proscription contre les prêtres infaillibilistes du Jura; on vient de les voir siéger à côté des curés vieux-catholiques dans un synode général où ils représentaient les paroisses qui les avaient librement élus. Il y a eu là un accommodement entre la papauté et le gouvernement bernois très curieux à étudier, car il révèle chez Léon XIII des dispositions très conciliantes au point de vue politique.

Ce qui s'est passé en Allemagne et en Suisse nous apprend ce qu'il en coûterait à la France de déchaîner la persécution religieuse, comme l'y invitait l'amendement de M. Madier de Montjau. Aussi le ministre de l'instruction publique a-t-il invoqué, pour l'écarter, l'exemple de ces deux pays. Nous ne comprenons pas comment il s'est trouvé soixante-dix-huit députés pour voter la mise hors la loi de tout le clergé catholique français, car c'est ce que demandait sans détour l'éloquent tribun de l'extrême gauche. Les développements qu'il a donnés à sa revendication permettent d'en mesurer la gravité. Il suffit, à ses yeux, qu'on porte soutane et qu'on remplisse les offices ordinaires de la prêtrise pour qu'on doive être exclu du droit commun sans autre forme de procès. C'est ainsi qu'un homme généreux, à l'esprit élevé, n'hésite pas à demander de sang-froid la proscription morale d'une grande Église. Il nous prouve une fois de plus que l'esprit sectaire est partout le même et que l'intolérance est de tous les camps. M. Madier de Montjau ne s'est pas lassé d'invoquer ce qu'il appelle la grande tradition révolutionnaire; s'il l'eût consultée avec sa raison, elle lui eût appris que ce sont précisément les lois du genre de celles qu'il propose qui, à la fin du siècle de Voltaire, ont rendu la vie au catholicisme et l'ont rejeté du côté du pouvoir papal, car celui-ci devenait son seul point d'appui du jour où le pouvoir civil le persécutait. L'ultramontanisme effréné de notre époque est le fils de la Constitution civile du clergé et des lois draconiennes votées contre l'Église par la Législative et la Convention. Les mêmes causes amèneraient les mêmes effets, car il faut reconnaître que si le clergé catholique ne comprend pas toujours ses vrais devoirs vis-à-vis de l'État, il ignore les lâches abandons au jour du péril. S'il a été trop souvent persécuteur, il sait aussi être persécuté. C'est, du reste, un honneur qu'il par-

tage avec tous les représentants opprimés d'une doctrine quelconque. Qu'il s'agisse d'une erreur misérable ou d'une auguste vérité, l'esprit humain se redresse sous la proscription et témoigne ainsi de son inaliénable dignité.

Ces réflexions ne s'appliquent qu'au contre-projet de M. Madier de Montjau. Il serait tout à fait injuste de les opposer à l'article 7 de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, qui vient d'être voté. Nous persistons à croire, après ces mémorables débats, qu'il était infiniment préférable de mettre résolument en cause la société de Jésus, plutôt que de créer des exclusions du droit commun sans s'appuyer sur des illégalités constatées. Pour quiconque admet comme nous la distinction faite par Turgot, Mirabeau et la Constituante de 1789 entre la simple association et la corporation, l'État est dans la plénitude de son droit quand il frappe une corporation devenue un péril public au point de vue politique et moral. Nous aurions donc très bien compris que l'on fît nettement et sans ambages le procès à la société de Jésus, qui d'ailleurs, d'après la déclaration du ministre de l'instruction publique, est seule visée par l'article 7, puisqu'il a dit être prêt à appuyer la reconnaissance des autres congrégations non reconnues. Nous aurions compris que ce procès fût fait au parlement comme il l'a été en Suisse, en 1845, à la Diète fédérale, avec toutes les garanties d'une vaste instruction parlementaire. Les révélations faites à la tribune par M. le ministre de l'instruction publique et par M. Paul Bert ont légitimement ému l'opinion, disons mieux, la conscience publique. Il ne sert de rien de dire que le mal s'étant étendu en dehors de la société de Jésus, celle-ci doit pour ce motif échapper à la sévérité de nos jugements et être confondue avec l'Église ultramontaine tout entière.

D'abord il est faux, en fait, que l'enseignement catholique soit perverti dans son ensemble, au point de vue moral, par les casuistes de la trop célèbre Compagnie. Nous verrions bientôt ce beau résultat atteint si on laissait le champ absolument libre aux révérends Pères. Ensuite nous ne pouvons oublier que c'est la société de Jésus qui est la grande corruptrice de la morale chrétienne et qu'elle a systématisé cette corruption par la morale relâchée dont on nous a fourni à la tribune des preuves accablantes que nous pourrions multiplier. Ce qui est peut-être plus honteux encore que les textes de ses casuistes, c'est l'apologie qu'en fait la presse catholique. « Affaires de théologien », dit d'un ton cavalier un journal orléaniste, foulant aux pieds les meilleures traditions de son parti; on dirait vraiment qu'on discute sur la lumière incréée quand il s'agit de savoir si le vol et l'adultère ne sont pas justifiables en certains cas. *Le Français* invoque à grand fracas le neuvième commandement du Décalogue : *Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain;* il y trouve une excuse plausible des étranges exercices de dévotion auxquels on soumet les jeunes filles élevées au Sacré-Cœur. Il oublie que ce commandement, dont la forme est simple et grande, apprend non à tourner la loi de la pureté morale, mais à l'observer dans son esprit et non seulement dans sa lettre. *L'Univers* se plaint de ce que de tels débats travestissent « les saints mystères de la dévotion par des inventions qui sont le fruit infect d'imaginations perverties ». Ils sont édifiants en effet, ces saints mystères d'une casuistique qui en remontrerait à Pétrone pour les cas de conscience qu'elle soulève dans des livres autorisés dont la lecture seule est une flétrissure. Dire, comme on l'a fait, que le confessionnal demande qu'on remue ces fanges, c'est calomnier le clergé. Il faut le reconnaître, la société de Jésus est demeurée ce qu'elle était au XVIIe siècle, alors qu'elle fut transpercée des flèches immortelles de ce grand vengeur de la conscience qui s'appelle Pascal; elle est encore ce qu'elle était en 1762, lors de l'arrêt du Parlement qui la condamna et dont on n'a pas détruit l'autorité en disant sans preuves qu'il avait été inspiré par les dénonciations des protestants. C'est elle qui conduit les ligueurs du XIXe siècle contre les libertés, dont ils ne se souviennent que quand elles peuvent leur servir de bouclier. C'est elle qui mène les rondes délirantes des pèlerinages fanatiques. C'est elle qui inspire toute cette morale perverse qui falsifie la conscience et endort la volonté au profit du despotisme spirituel. Encore un coup, une grande instruction entamée au sujet d'une corporation telle que la société de Jésus ne soulève aucun scrupule de notre part, pourvu qu'elle soit poursuivie dans toutes les règles de l'équité. L'article 7 offre de bien autres difficultés au point de vue des principes. M. Louis Blanc, avec lequel nous sommes rarement d'accord, a invoqué le seul motif qui pût incliner des libéraux à l'accepter quand il a déclaré à la tribune que le régime des concordats place l'Église dans une position spéciale qui n'est exceptionnelle que parce qu'elle est privilégiée. Nous pensons aussi qu'elle ne pourra invoquer tout le droit commun que quand elle sera devenue une association comme les autres. Nous nous gardons bien néanmoins d'en conclure que l'union dans l'État implique l'asservissement.

Les obsèques de l'infortuné fils de Napoléon III sont en réalité les funérailles d'un parti. On peut dire qu'au point de vue politique, c'est M. Paul de Cassagnac qui mène le deuil. En voulant jouer le rôle d'un Warwick, faiseur de rois ou d'empereurs en disponibilité, il a porté le dernier coup au bonapartisme, qu'il a voué à d'incurables divisions.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

On annonce pour mercredi prochain l'apparition d'un important ouvrage sur ce malheureux épisode de la guerre de 1870-1871, qui s'appelle *la Campagne de l'Est*, par M. Poullet, colonel d'état-major à l'armée de l'Est (1 vol. in-8°). La capacité du général Bourbaki et de son premier aide de camp y est mise en cause de la façon la plus vive. Ajoutons que le volume contient des documents, des dépêches inédites, des pièces justificatives.

La préface se termine par les considérations suivantes :

« La faute fondamentale du gouvernement de la Défense

nationale fut de ne pas croire à la résistance que présenteraient les départements et d'avoir enfermé la plus grande partie des forces disponibles dans Paris.

« Si les corps de Ducrot et de Vinoy, au lieu d'être jetés dans la capitale, avaient été immédiatement portés sur la Loire à Orléans, la bataille de Coulmiers, gagnée trois semaines plus tôt, avec des forces supérieures, aurait amené le déblocus de Paris, et qui sait alors le cours qu'eussent pris les événements?

« Les cadres de ces deux corps d'armée eussent donné à l'armée de la Loire une solidité, une cohésion dont elle avait si grand besoin, surtout au début des opérations.

« Ce sera la gloire éternelle de M. Gambetta d'avoir le premier compris le parti que l'on pouvait tirer de la province et de n'avoir pas hésité à assumer sur lui la lourde responsabilité d'une organisation que nos généraux jugeaient impossible.

« Si, renversant la situation, on s'était, dès le début, contenté pour Paris d'une défense passive, exclusivement confiée aux gardes nationaux et à la marine, et que l'on eût porté sur la Loire les 60 000 hommes de troupes régulières et 100 000 mobiles réunis dans les murs de la capitale, il est évident aujourd'hui que nous ressaisissions la victoire; on voit toutes les conséquences d'un Coulmiers gagné trois semaines plus tôt avec 150 000 hommes de troupes ajoutées à celles du général d'Aurelles.

« Il nous est arrivé ce qui est arrivé à Vercingétorix, ce qui arrivera fatalement chaque fois qu'une nation confiera son salut à la défense d'une forteresse, au lieu de le jouer en rase campagne.

« Espérons que cette leçon ne sera pas perdue pour l'avenir et que l'on ne verra plus jamais nos armées battues s'emprisonner dans une forteresse.

« L'accroissement que l'on aurait ainsi donné aux forces de la province aurait permis au ministre d'entreprendre beaucoup plus tôt la campagne de l'Est et de couper, au moment opportun, les communications avec l'Allemagne de l'armée qui assiégeait Paris.

« Nous venons de raisonner dans l'hypothèse de la perte de nos deux armées régulières et de la continuation de la guerre avec les troupes improvisées de la Défense nationale. Mais admettons un instant que nous ayons seulement conservé une de nos deux armées régulières, celle de Metz ou de Sedan indifféremment. Plaçons cette armée soit sur la Loire, soit dans l'Est. Est-il douteux un instant qu'une telle force eût amené, sur le point où elle agissait, l'anéantissement de l'armée prussienne?

« On voit par là que, malgré leur longue préparation de la guerre, les succès de l'armée allemande n'ont tenu qu'à un fil et qu'il a fallu le concours de toutes les circonstances fatales pour nous abattre.

« On nous a reproché de ne pas avoir valu nos pères; mais on oublie que les armées de la première république ne se sont pas formées en un jour; qu'elles n'ont pas eu à combattre, sans trêve ni merci, des armées formidables comme celles de de Moltke, ayant à leur service des chemins de fer et soumises à une impulsion unique.

« Si le temps ne nous avait pas manqué, nous nous serions formés comme nos pères; comme eux, nous aurions acquis de l'expérience et de la cohésion, car, selon la juste remarque du maréchal de Saxe, et comme l'expérience de la dernière guerre l'a confirmé, les vieilles armées se fondent et les jeunes s'endurcissent.

« Le triste tableau que nous fait le capitaine de Goltz des troupes prussiennes à la fin de la campagne, l'état d'épuisement dans lequel elles se trouvaient, nous prouvent combien M. Gambetta eut raison de ne pas désespérer de la France.

« Nous nous sommes relevés aux yeux de l'Europe. « Nous « sommes loin, dit le major Blumer, de nous refuser à reconnaître l'énergie qui mettait sur pied des masses armées « toujours nouvelles. *La France a accompli sous ce rapport « ce que nul pays n'eût été en état de faire.* » Nous avons éprouvé la grandeur de nos ressources, nous savons ce dont nous sommes capables quand nous ne serons plus privés de ce qui fait la force des armées — des cadres aguerris.

« L'Allemagne n'a plus à compter sur des Sedan et sur des Metz.

« Grâce à la résistance de la Défense nationale, nous avons reconquis l'estime de l'Europe, qui déjà nous a rendu la justice due à nos efforts opiniâtres.

« Qu'on lise tous les historiens étrangers, il n'y a qu'une opinion sur la Défense nationale. Sans doute nous avons commis des fautes, mais qui seront de précieuses leçons pour l'avenir. Mais nous avons surtout, grâce à cette résistance, reconquis le plus précieux des biens, la confiance en nous-mêmes; nous avons sauvé l'honneur.

« Nos villes sont aujourd'hui fortifiées, nos arsenaux remplis, l'esprit public raffermi; notre armée, nos officiers travaillent et les caractères se trempent, et si jamais nous étions attaqués, nous serions encore la grande nation, les dignes fils des Hoche et des Kléber. »

Mercredi dernier, on le sait, M. Granier de Cassagnac père a prétendu mettre en parallèle avec les ouvrages de l'abbé Marotte un livre d'un inspecteur de l'Académie de Paris. Il s'est fait beaucoup prier pour en donner le titre, et il n'a pas dit le nom de l'auteur. Citons d'après le *Journal officiel:*

M. Bamberger. — M. de Cassagnac a accusé l'Université : nous ne pouvons pas laisser passer des accusations de ce genre, si elles ne sont pas prouvées.

Nous demandons le titre de l'ouvrage, et, si l'orateur ne nous le fait pas connaître, son silence sera sa condamnation.

M. Granier de Cassagnac père. — Le livre est intitulé : *l'Habitude et l'Instinct, étude de psychologie comparée.*

Un membre à gauche. — Ce n'est pas un livre destiné à être donné en prix à des enfants de dix ans, mais à de grands élèves!

M. Bamberger. — Nous vous mettons au défi de trouver dans ce livre quelque chose de semblable à ce qui a été lu ici dernièrement.

M. Émile Deschanel. — C'est un livre destiné à des élèves de philosophie.

M. Beaussire. — C'est le livre d'un honnête homme, d'un philosophe spiritualiste; c'est une réfutation des doctrines de Darwin. Ce sont des mémoires lus à l'Académie des sciences morales et honorés de ses suffrages.

Sur divers bancs à gauche et au centre. — Ah! ah! on ne nous disait pas cela!

Ce petit volume fait partie de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine,* et l'auteur n'est autre que feu Albert Lemoine. Qui eût dit que ce sage philosophe, que l'Université entourait de tant d'estime, serait un jour accusé, pour les besoins d'une cause politique, de « mettre les pieds dans l'obscénité »!

Dans une *Lettre,* très agressive, *d'un protestant à M. Jules Ferry sur ses projets de loi* (Sandoz et Fischbacher), nous relevons le passage suivant. Ces projets de loi une fois votés, on demandera aux prêtres enseignants s'ils appartiennent à une congrégation reconnue par les lois. L'auteur fait cette remarque :

« Ce procédé sera-t-il efficace? A supposer qu'il puisse être mis en pratique, qui arrêtera-t-il? Précisément ceux dont vous n'avez rien à craindre. Mais les autres, les inventeurs des réserves mentales, des distinctions, des restrictions, vous croyez les tenir par une question semblable! Permettez-moi ici de vous citer le P. jésuite Sanchez reproduit par Pascal.

« On peut jurer, dit Sanchez, qu'on n'a pas fait une chose, « quoiqu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-« même qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on « fût né, ou en sous-entendant quelque autre circonstance « pareille, sans que les paroles dont on se sert aient aucun « sens qui le puisse faire connaître. Et cela est fort commode « en beaucoup de rencontres et est toujours très juste quand « cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur ou le « bien. »

« Sanchez prouve tout cela par le principe que c'est l'intention qui règle la qualité de l'action. Et le P. Filiutius indique à ce propos un autre moyen plus sûr d'éviter le mensonge; c'est qu'après avoir dit tout haut : *Je jure que je n'ai point fait cela,* on ajoute tout bas : *aujourd'hui,* et qu'après avoir dit tout haut : *Je jure,* on dit tout bas : *que je dis,* et que l'on continue ensuite tout haut : *que je n'ai point fait cela.* Escobar a tout résumé sur ce point en affirmant que les promesses n'obligent point quand on n'a point l'intention de s'obliger en les faisant (*IXe lettre à un Provincial*). Et ce sont les héritiers de ces casuistes que vous comptez tenir par un engagement! »

Mais, dirons-nous, ceci s'ajoute aux révélations de M. Paul Bert, et alors, en se mettant uniquement au point de vue de la morale, que penser et que dire de l'enseignement des jésuites?

M. Sarcey chez les sauvages. — Un journal de Londres (*Saturday Review*) publie sous ce titre un article humoristique où il remercie M. Sarcey d'avoir désabusé le monde en lui apprenant que l'Angleterre était parvenue à un certain degré de civilisation (1).

« Le critique du *Temps,* dit la feuille anglaise, est, comme Robinson Crusoé, un brave et un homme de cœur. Jusqu'ici il n'avait été connu que comme journaliste; désormais il occupera un rang plus élevé : sa place sera marquée parmi les explorateurs courageux et entreprenants qui n'ont point hésité, à la voix du devoir, à échanger les douceurs d'une civilisation raffinée contre l'hospitalité équivoque d'une terre inconnue. Nous sommes trop enclins à mettre en fait que l'amour des aventures est une qualité particulièrement anglaise; il était bon que l'exploit de M. Sarcey vînt nous montrer que nos hauts faits ont éveillé une glorieuse rivalité dans l'âme d'un Français. M. Sarcey n'a pas trouvé Livingstone ni découvert les sources du Nil; mais il s'est frayé un chemin jusqu'à Londres, et là il a fait plusieurs découvertes importantes qui lui assureront une gloire immortelle. Nous nous hâtons d'ajouter, de peur qu'on n'ait des inquiétudes sur l'issue d'une entreprise aussi imprudente, que l'éminent critique est maintenant en sûreté chez son peuple. Il est revenu sans une seule égratignure, raconte l'histoire romanesque de ses voyages, et, si nous devons nous en fier à sa première impression, il a trouvé les rudes, mais naïfs habitants de ces rivages dans un état de civilisation plus avancé qu'il ne l'avait cru d'après les récits des explorateurs précédents. Les correspondances qu'il adresse à ses lecteurs parisiens sont écrites du ton d'un homme qui avait rempli ses poches de verroteries pour les troquer avec les indigènes contre des choses à manger, et qui a découvert avec stupéfaction que les natifs possédaient déjà un système monétaire et même les rudiments d'une culture intellectuelle. »

Le collaborateur de la *Saturday Review* reprend ensuite en détail les découvertes de M. Sarcey, qui est loué sans restriction pour la générosité avec laquelle il s'est hâté d'éclairer ses compatriotes sur la véritable situation de la Grande-Bretagne. Il exprime l'espoir que le témoignage d'un témoin oculaire va enfin faire tomber beaucoup de préjugés et que les Français, que de faux rapports avaient détournés jusqu'ici de se risquer à faire un voyage d'exploration en Angleterre, ne s'en laisseront plus imposer par des récits mensongers.

La dernière livraison de la *Bibliothèque universelle et Revue Suisse* contient un intéressant article de M. Tourgueneff sur *Hamlet et Don Quichotte.* L'éminent écrivain avait été frappé de l'apparition simultanée de la tragédie de Shakespeare et du roman de Cervantes, au commencement du XVIIe siècle. Cette coïncidence le poussa à comparer les héros des deux chefs-d'œuvre et à établir entre eux un parallèle. « Il nous a semblé, dit-il, que ces deux types incarnaient les deux côtés fondamentaux et opposés de la nature humaine, les deux extrémités de l'axe sur lequel elle tourne; ainsi tous les hommes appartiendraient plus ou moins à l'un de ces deux types; et chacun de nous ressemblerait plus ou moins à un don Quichotte ou à un Hamlet. »

Voici en quels termes M. Tourgueneff définit les deux personnages qu'il a pris pour sujets de son étude :

« ... Que représente Don Quichotte? La foi avant tout, la foi en quelque chose d'éternel, d'immuable dans la vérité, dans cette vérité qui réside hors de l'individu, qui ne se donne pas à lui aisément, qui demande qu'on la serve et qu'on se sacrifie pour elle, mais qui finit par céder à la persistance du service et à l'énergie du sacrifice.

« Don Quichotte est pénétré tout entier de dévouement à cet idéal pour lequel il est prêt à supporter toutes les privations, à donner même sa vie; il n'estime cette vie que comme un moyen d'incarner l'idéal, de réaliser la vérité, la justice sur la terre. On nous dira que son cerveau dérangé a puisé cet idéal dans le monde fantastique des romans de chevalerie : d'accord, et c'est ce qui constitue le côté comique de don Quichotte; mais l'idéal n'en garde pas moins sa pureté primitive. Vivre pour soi, s'occuper de soi, c'est une honte aux yeux de don Quichotte. Il vit tout entier, si l'on peut s'exprimer ainsi, en dehors de lui-même, pour les autres, pour ses frères, pour la destruction du mal, pour la lutte contre les forces hostiles à l'humanité, les sorciers, les géants, c'est-à-dire les oppresseurs. Vous ne trouverez pas en lui une trace d'égoïsme... »

Citons maintenant le portrait d'Hamlet :

« Hamlet représente l'esprit d'analyse avant tout, l'égoïsme et l'absence de foi. Il vit tout entier pour lui-même, c'est un égoïste; mais l'égoïste ne peut même pas croire en lui-même; on ne peut croire qu'à ce qui est en dehors de nous et au-dessus de nous. Et pourtant ce *moi* en qui il ne croit point est cher à Hamlet. C'est le point de départ auquel il revient constamment, parce qu'il ne trouve rien dans le monde entier à quoi son âme puisse s'attacher; c'est un sceptique; il ne vit et ne marche qu'avec lui-même, il est

(1) *Temps* des 9, 16 et 23 juin, etc.

constamment occupé, non pas de son devoir, mais de sa situation.

« Doutant de tout, Hamlet, on le comprend, ne s'épargne point lui-même. Son intelligence est trop développée pour se contenter de ce qu'elle trouve en elle-même; il connaît sa faiblesse; mais se connaître soi-même, c'est une force. De là cette ironie qui fait contraste dans l'enthousiasme de Don Quichotte. Hamlet se gourmande volontiers, avec exagération; il ne cesse de s'observer, de regarder dans son intérieur; il connaît dans les moindres détails toutes ses faiblesses; il les méprise, il se méprise lui-même; et dans le même temps on peut dire qu'il vit de ce mépris, qu'il s'en nourrit. Il ne croit pas en soi et il est vaniteux; il ne sait pas ce qu'il veut et pourquoi il vit, et cependant il est attaché à la vie. « Seigneur, seigneur! » s'écrie-t-il dans la deuxième scène du premier acte, « juge du ciel et de la terre, si tu « n'avais pas défendu!... Combien fatigant, plat, misérable « et inutile me semble ce bas monde! » Mais il ne sacrifie pas cette vie plate et vide. Il rêve de suicide jusqu'à l'apparition de l'ombre de son père, jusqu'à cet ordre suprême qui brise enfin sa volonté déjà bien ébranlée; mais il ne se tue pas. Son amour pour la vie éclate jusque dans ses rêves de suicide. »

Le professeur Cesare Lombroso a publié une étude volumineuse sur la physiologie et la répression du crime (*l'Uomo delinquente*. Turin, Bocca). L'auteur commence par étudier les caractères physiques des « délinquants habituels » et par montrer que ces caractères sont ceux des races sauvages inférieures. Il existe également de grandes analogies entre les goûts et les défauts des sauvages et ceux des criminels. Les uns et les autres se plaisent à se tatouer; ils sont vaniteux, crédules, mobiles, irritables, imprévoyants; ils convoitent le bien d'autrui; ils aiment une vie tapageuse et sensuelle; ils se servent d'une langue formée d'après les mêmes instincts : ce dernier point surtout est remarquable; les malfaiteurs de tous les pays ont un argot qui rappelle, avec un vocabulaire différent, les langues des sauvages.

M. Lombroso ne croit pas que la diffusion de l'instruction exerce une bonne influence sur la criminalité. Il a remarqué que les classes cultivées fournissaient une proportion de criminels plus élevée que les paysans. Selon lui, l'école favorise le contact entre les enfants honnêtes et les enfants d'une nature vicieuse; l'instruction développe des besoins qui poussent au mal par l'impossibilité de les satisfaire. Les écoles établies dans les prisons ont contribué à l'accroissement du nombre des crimes.

Certains délits sont spéciaux à certaines régions, ce qui prouve les influences de race. Les pires criminels sont presque toujours ceux qui se conduisent le mieux en prison. Aucun système pénitentiaire ne corrigera jamais le malfaiteur habituel (adulte), parce qu'il est incorrigible; il y a chez lui incapacité de comprendre ou de vouloir le bien. En Italie, en tenant compte des décès, le nombre des récidivistes est à peu près égal à celui des criminels qui sortent de prison, et M. Lombroso ne croit pas qu'il puisse en être autrement. La tendance au crime est pour lui une infirmité incurable, à peu près du même ordre que la folie, avec laquelle elle se confond souvent.

La civilisation, comme la barbarie, a sa criminalité particulière. Parmi les mauvaises influences qui font des grandes villes des foyers d'immoralité, M. Lombroso cite les journaux, les écoles et les collèges. La conclusion de cet ouvrage singulier est qu'il faut *prévenir* le crime au lieu de le *réprimer*. Il propose dans ce but un système dans lequel figurent : des établissements où l'on enfermera à vie tous les « délinquants habituels »; l'augmentation des impôts sur les liqueurs; la suppression du jury (considéré comme trop indulgent); et surtout la suppression des écoles dans les prisons.

D'après la *Revue critique*, dans l'ancienne Irlande la monnaie de compte la plus élevée était la femme esclave, divisée en trois *vaches*. L'Irlande chrétienne avait ainsi conservé un débris d'un état social contemporain de l'*Iliade*; le cours légal de l'esclave irlandaise est le cours moyen de l'esclave grecque de l'époque homérique; c'est par exception que chez Homère une femme d'un talent rare vaut quatre vaches. (Voir *Iliade*, XXIII, 704-705.)

La première livraison de l'*Hortus deliciarum* de l'album Herrade de Lansperg a paru. On sait que cet ouvrage, dédié par Herrade aux religieuses de Hohenburg, était une vaste compilation composée de citations des Pères de l'Église, des saintes Écritures, des historiens sacrés et profanes, etc. Le manuscrit, qui était orné de miniatures précieuses, fut détruit lors du bombardement de Strasbourg en 1870, mais on savait qu'il en avait été exécuté plusieurs calques. La Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace a eu l'idée de réunir ces calques et de reconstruire ainsi, autant que possible, le manuscrit détruit.

La *Revue alsacienne* (juin) rappelle que les œufs furent une des causes de la haine réciproque que se vouèrent au moyen âge le clergé séculier et le clergé régulier. Les moines mangeant beaucoup d'œufs et les prêtres beaucoup de poules, les moines faisaient renchérir les poules et les prêtres hausser le prix des œufs.

A la suite des examens de fin d'année qui viennent d'avoir lieu à l'École des sciences politiques, trois diplômes ont été décernés à MM. Lebon, Mauzaize et Popovici. Les deux premiers ont également obtenu une bourse de voyage. M. Lebon va à Londres étudier les collections manuscrites inédites du British Museum concernant les projets de descente des émigrés en 1795 et les combinaisons de la politique anglaise, autrichienne et russe.

M. Mauzaize se propose d'aller étudier au Canada les nouvelles conditions faites au commerce par l'achèvement du canal de l'Érié et du chemin de fer qui doit relier Montréal au Pacifique.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1280]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 3. 19 JUILLET 1879.

BEAUX-ARTS

L'Exposition de dessins des maîtres anciens à l'École des beaux-arts.

C'est toute une affaire que de vaincre l'indifférence du public parisien et, bien qu'il se croie novateur par excellence, de lui faire accepter une nouveauté. Il faut piquer notre amour-propre national, s'écrier que l'étranger nous devance, que nous allons devenir le peuple le plus arriéré de l'Europe : alors la honte nous saisit, nous mettons une généreuse ardeur à réparer le temps perdu, et nous recevons avec empressement de nos voisins ce que nous sommes tout étonnés de n'avoir pas inventé nous-mêmes. Voilà pourquoi MM. Charles Éphrussi et Gustave Dreyfus, en ouvrant à l'École des beaux-arts une exposition de dessins des maîtres anciens, se sont modestement abrités derrière les exemples donnés l'année dernière et cette année par la *Grosvenor Gallery* et la *Royal Academy :* pouvions-nous faire moins que les Anglais, quand notre pays compte les plus belles collections du monde et que le Louvre à lui seul ne possède pas moins de 35 544 dessins originaux? Peu rassurés, malgré tout, sur le succès de leur tentative, ils ont voulu intéresser à leur œuvre non seulement les artistes et les amateurs, mais toutes les âmes compatissantes et charitables; ils ont annoncé « que le montant des entrées et le produit de la vente du catalogue seraient versés dans la caisse du volontariat de l'École des beaux-arts, destinée à abréger la durée du service militaire pour les élèves pauvres ». C'était, comme on le voit, joindre l'utile à l'agréable. Enfin, pour ne négliger aucun élément de succès, pour attirer les gens occupés le jour et pour séduire les désœuvrés du soir, ils ont appelé à eux les splendeurs d'un éclairage électrique fort bien entendu. Tant de soins ne sont pas restés sans récompense : un public d'élite a répondu à l'aimable invitation qui lui était faite, et, sans s'étouffer devant les dessins des maîtres anciens, il ne les a pas laissés dans une solitude mortifiante.

Il faut donc aujourd'hui féliciter MM. Ch. Éphrussi et G. Dreyfus de leur heureuse initiative. Ce ne serait pas le moment de les chagriner en rappelant des défectuosités qui tiennent au local plus qu'à eux-mêmes, et en faisant observer que les dessins suspendus au mur du quai et surmontés de larges et éblouissantes fenêtres étaient à peu près invisibles le jour, tandis que ceux de la paroi opposée miroitaient, désagréablement frappés par la lumière directe : nous ne sommes pas, dans nos expositions artistiques, habitués à un confortable si délicat et il faut savoir nous contenter de peu. Ne relevons pas non plus ce qu'il y avait peut-être d'exagéré dans cette prétention de donner en 674 numéros « l'histoire du dessin depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, depuis Giotto jusqu'à Prudhon ». Respectons l'enthousiasme surabondant des inventeurs, sans lequel ils ne feraient rien de beau et de bon. Telle qu'elle était, et malgré l'inégale représentation des diverses écoles, cette exposition servira de brillante préface aux expositions particulières qui seront — au moins nous le désirons — organisées par la suite. Il est donc intéressant d'en conserver le souvenir et de rappeler quelques-uns des enseignements qu'on rapporte d'une visite à tous ces grands maîtres.

I.

Le dessin, considéré en lui-même, est l'œuvre dans laquelle l'artiste met le moins d'apprêt et le plus de naturel. Il s'y montre dans tout l'abandon de ses qualités et de ses défauts. C'est une confidence que nous obtenons de lui et où il nous découvre ses secrets les plus cachés. La matière choisie, plume, mine de plomb ou crayons de couleur, le degré d'achèvement, la façon même dont l'impression de l'artiste est traduite sont autant de témoins curieux à interroger. La ma-

nière dont le papier est attaqué, l'impétuosité du trait ou l'incertitude patiente des retouches nous instruisent de son caractère et de son humeur. Tel se déchaîne tout d'un coup et parfois s'embrouille et se perd; tel autre ne procède qu'avec une sage lenteur. C'est donc par le dessin qu'il faut commencer l'étude des écoles et des maîtres.

Le dessin des primitifs florentins suffit à lui seul pour nous les faire connaître tout entiers. Nous avons affaire à des ouvriers honnêtes et rangés que la pratique de l'orfèvrerie et de la miniature a de bonne heure habitués à un travail fin et soigné. Chez eux, aucune de ces fantaisies et de ces hardiesses que nos peintres modernes prennent trop souvent pour du génie. Les nobles et modestes artistes ne se croient le droit de rien négliger, de rien abandonner au hasard. Ils alignent régulièrement leurs hachures, les espacent dans les clairs, les croisent méthodiquement ou les épaississent dans les ombres. Nulle part on ne sent le désir de tromper ou d'éblouir. S'il y a des incorrections, ce sont des défaillances de l'artiste qui n'a pas su ou pu faire mieux, et non les écarts d'un génie trop fougueux. Si leur manière est un peu sèche, elle respire un parfum de loyauté; elle a la gaucherie naïve et appliquée des enfants, et cette gaucherie n'est pas sans charme. Cette timidité consciencieuse qui subsiste dans l'école jusqu'à l'affranchissement complet avec Fra Bartolommeo et André del Sarto convenait bien aux respectueux traducteurs des scènes de l'Évangile et de la Bible, aux peintres de tableaux d'autel, de saintes Familles et de Crucifiés. C'est un dessin non encore émancipé, un dessin de disciples et de croyants.

Quoi de plus intéressant que le panneau où l'on avait réuni une quarantaine de croquis de Verrocchio et de son élève Léonard de Vinci? Assurément celui-ci doit beaucoup à son maître, mais combien il lui est supérieur! Verrocchio a déjà l'abondance et la verve; les sujets les plus divers le tentent : il réunira sur une même feuille un évêque bénissant et un cheval au galop, un maigre saint Jean-Baptiste et des marmots joufflus, une Vierge, un Christ en croix et un chien qui ronge un os. Les guerriers la lance au poing, les anges en adoration, les têtes de morts, les enfants qui pleurent ou qui jouent avec des oiseaux, les Vénus couchées défilent sous sa plume. Son *faire* est hardi, original; ses traits incisifs rappellent les arêtes vives du bronze : ils ont de la vigueur, de la décision, mais avec une certaine monotonie; si gracieux que soient ses enfants, la plume, lourde et dure, ne rend qu'imparfaitement le moelleux de leurs formes, et les études de Léonard à la sanguine pour l'*Enfant Jésus de la sainte Famille du Louvre* (n° 41 du catalogue, collection de M. le duc d'Aumale) ont un tout autre charme et un aspect bien plus riant. Verrocchio est faible et maussade quand il s'agit d'atteindre la finesse des formes féminines : sur la feuille qui appartient à M. de Chennevières (n° 24), la *Vénus couchée* a les jambes trop longues, les bras grêles, les seins trop petits; ce défaut lui est commun avec la *Vénus debout,* dont l'épaule et le bras gauche sont incompréhensiblement difformes. Combien Léonard, dans le complet épanouissement de son génie, laisse loin derrière lui les pauvretés et les défauts de son maître! Comme sa plume est plus tragique et plus émouvante quand elle suspend au gibet le malheureux marchand de pantalons, Bernardo di Bendino Barontigni, qui, dans sa longue robe doublée de fourrure et de velours, flotte au vent, cadavre vide et flasque, et penche sur sa poitrine sa tête décharnée! Toute l'horreur d'une mort violente, le désespoir et le néant, sont rendus en quelques traits énergiques et poignants (n° 33. M. de Chennevières). Ailleurs (n° 38. M. Malcolm), ce sont des *Victoires* ébouriffées qui volent criantes et triomphantes dans tout l'éclat de la vie, avec l'impétuosité des attitudes les plus hardies. Ici cet étrange génie satirique, qui a vu la vie humaine sous toutes ses faces et dont l'imagination est à la fois hantée par les monstruosités boursouflées, par les laideurs grotesques et par les visages arrondis et souriants, s'est amusé à caricaturer un *Vieillard* dont le nez descend et s'avance, dont le menton s'enroule et remonte et dont la bouche forme golfe entre les deux (n° 39. M. Mitchell). Là (n° 42. M. Malcolm) il a tracé d'une pointe sérieuse et expressive le *Buste d'un guerrier.* Les joues sont amollies et flétries par l'âge; mais une résolution mâle éclate dans les yeux enfoncés, dans le nez caractérisé, dans la lèvre inférieure maussade et débordante; puis sa fantaisie s'est plu à lui composer un casque hérissé de becs, de griffes, d'ailes d'oiseau, à enrouler sur le métal des rinceaux de feuillage, à décorer la cuirasse d'une gueule de lion béante et à confondre dans un caprice magistral la vérité et la fiction. Que dire de ces silhouettes de personnages nus que Léonard jette sur le papier avec une liberté d'allure bien supérieure au travail pesant de Verrocchio, de ce jeune homme qui crie avec un long porte-voix dans l'oreille de son voisin et le met en fuite (n° 40. M. Malcolm)? Dans l'*Étude pour l'Adoration des mages* (n° 37. M. Louis Galichon), peut-on rien imaginer de plus vivant que ces grands corps sveltes, aux cheveux ébouriffés, d'une légèreté, d'une élégance extraordinaires? Le trait n'est pas toujours juste, il y a des fautes et des incorrections; mais quelle agilité souple! Le procédé est souvent sommaire; mais tel visage qui n'a qu'une tache noire à la place de l'œil et une autre pour indiquer la bouche est pétillant d'intelligence et de vie. C'est l'ingénieur qui a conçu cette machine infernale qui tourbillonne et lance des flammes avant d'éclater, ces *Soldats tirant sur l'ennemi* avec des arcs qui leur servent de boucliers (n° 35. M. A. Armand); c'est le peintre, c'est le poète qui a dessiné à la pierre d'Italie cette *Figure de femme* si bien éclairée et si merveilleusement modelée. La poitrine n'est pas heureuse, et l'énorme sein rond, qui semble unique, est déplaisant; mais le visage a ce charme fascinateur si particulier aux œuvres de Léonard, ce sourire compliqué qui attire et qui fait peur (n° 36. M. le duc d'Aumale). Le maître se retrouve donc là tout entier avec l'inépuisable fécondité de son esprit et l'extrême diversité de son exécution. Tantôt c'est la plume qui, d'un seul jet et d'une indication hardie, esquisse les personnages; tantôt c'est le crayon rouge qui s'étale mollement sur les joues rebondies des bambins; tantôt c'est la pierre d'Italie qui modèle les chairs à travers les ombres transparentes, tandis que les rehauts blancs marquent franchement la place où se pose la lumière.

Autant il est facile d'indiquer les procédés de dessin suivis dans une école et l'enseignement qui s'y transmettait d'une génération à l'autre, autant il est malaisé d'enfermer dans une définition le faire indépendant et original de certains maîtres qui ne relèvent que d'eux-mêmes et dessinent de génie. Tel est Léonard; tel, quoique peut-être à un degré moindre, Albert Dürer. Non seulement les sujets qu'il traite sont très variés; mais la matière qu'il emploie, l'accent de son travail changent avec l'impression qu'il veut rendre. Voici d'abord une bonne grosse *Ménagère allemande* qui porte un trousseau de clefs à sa ceinture et tient des fleurs dans ses mains, associant, selon l'usage germanique, la prose et la poésie, les détails de la vie vulgaire et la conception de l'idéal : les traits larges et posés de la plume, qui rappellent les hachures de la gravure sur bois, expriment avec gravité son embonpoint calme et fort (n° 254. M. Mitchell). Dans un *Portrait de jeune homme vu de face* et coiffé d'un large bonnet, il semble que la mine d'argent n'ait fait qu'effleurer le papier en y laissant une empreinte légère d'un gris brillant; elle a été maniée avec tant de patience, les hachures fines et régulières sont rapprochées l'une de l'autre et entrecroisées par une main si consciencieuse, que l'ensemble est d'une finesse et d'un fondu remarquables (n° 258. M. le duc d'Aumale). Au contraire, dans le *Portrait d'Érasme de Rotterdam* (n° 256. M. Jean Gigoux), ce faire précieux et soigné est remplacé par une manière franche et hardie. Le fusain se promène vivement et librement sur le bonnet, sur la chaude pelisse qui enveloppe le vieux savant; il s'aiguise pour dessiner les contours nets et vigoureux de la bouche et du nez, s'écrase et s'émiette dans les ombres, s'aplatit en larges traînées grasses : la facilité de l'improvisation, la sûreté du premier jet ont succédé au fini d'une exécution consciencieuse. Comme le poète, qui semble avoir une âme pour chacun de ses personnages, l'artiste sait se prêter avec une exquise souplesse à toutes les exigences de la nature, à tous les caprices de l'inspiration.

D'ordinaire le dessin n'est qu'un aide-mémoire, de simples notes rapidement prises pour fixer une impression qui mérite de ne point périr, une attitude, un geste, un air de tête. Quelquefois pourtant le peintre achève son œuvre avec amour et l'amène à la perfection. A ce point de vue, les vingt-cinq dessins de Prud'hon défient toute comparaison : plusieurs sont des chefs-d'œuvre. Il est difficile d'obtenir par des moyens aussi simples un effet plus saisissant que celui de la *Fileuse* (n° 648. M. le duc d'Aumale). Elle est assise à terre, le haut du corps absolument nu, les jambes entourées d'une draperie, à demi noyée dans une ombre transparente; la chair est d'un modelé superbe et le crayon en a rendu le velouté avec un bonheur extraordinaire : les caresses du pinceau n'y ajouteraient rien. On sent l'air qui circule mollement autour de ce beau corps, et les lointains s'enfoncent par derrière pour lui laisser toute son importance et toute sa liberté. La grâce virginale s'y épanouit dans toute sa splendeur, bien différente des séductions que poursuivent Corrège, Watteau ou Boucher. Tandis que Corrège s'applique surtout à rendre la flexible souplesse et les ondulations harmonieuses du corps féminin, les formes sont ici plus nobles, elles ont quelque chose de plus ferme et de plus tendu : les jeunes filles de Prud'hon ne sont pas des Italiennes, mais des Grecques. Tandis que nos peintres du XVIIIe siècle ne cherchent que la demi-beauté et les sous-entendus des attitudes coquettes et provocantes, les créatures de Prud'hon, chastes dans leur nudité, admirablement construites et d'une pureté de lignes parfaite, peuvent inspirer l'amour, mais non le caprice. Et tout ce charme, cette grandeur d'effets sont obtenus non par les artifices du pinceau et l'éclat du coloris, mais par un peu de noir et de blanc sur du papier bleu. L'art du dessin ne va pas plus loin.

II.

Il est rare, du reste, qu'un maître consacre ainsi au dessin son attention tout entière et y concentre tout l'effort de son génie. D'habitude il le brusque : car le dessin n'est pour lui que le premier bégayement d'une pensée qui se cherche. S'il saisit le crayon ou la plume, c'est pour débrouiller, en lui donnant un commencement de réalité matérielle, une idée vague encore qui flotte dans les régions obscures de son cerveau. L'œuvre capitale dans laquelle il donnera l'essor à son talent, qui seule sera digne de rendre son inspiration dans toute sa magnificence, celle qu'il entrevoit comme la perfection désirée à travers les traits sommaires de sa première esquisse, c'est le tableau. Il n'y a pas deux opérations distinctes dans la conception artistique, et le tableau n'est pas un dessin que le peintre invente d'abord pour le colorier ensuite. Dès les premières traces laissées par le crayon sur le papier, on sent l'effet total qui a envahi son âme et qu'il est sollicité de produire au dehors; il le note avec ce qu'il trouve sous sa main, avant de le rendre dans le langage complet et sonore des couleurs : ce qu'il faut donc voir avant tout dans le dessin des maîtres, c'est le tableau futur.

Voilà pourquoi la critique moderne, avide d'informations et de détails piquants, tombe dans l'excès lorsqu'elle s'engoue outre mesure d'ébauches et de fragments, trouve tel dessin supérieur au tableau parce qu'il est pris sur le vif, qu'il exprime avec une fidélité merveilleuse telle attitude réelle, tel geste vu. Ce sont de grandes qualités que la sincérité et l'accent; mais elles ne doivent pas faire dédaigner les mérites supérieurs que résume en elle l'œuvre achevée. Il faut, pour bien étudier les gens, adopter jusqu'à un certain point leur manière de voir et entrer profondément dans leurs sentiments. Or les maîtres d'autrefois ne ressemblaient guère aux artistes contemporains, qui déchirent si volontiers les feuilles de leur album au profit des journaux illustrés, des marchands et des collectionneurs; ils n'étaient pas infatués de leurs pochades les plus fugitives; ils respectaient le public et rougiraient peut-être de voir livrés au grand jour leurs essais les plus intimes. Ils ne comprendraient qu'à moitié notre admiration pour l'expression encore imparfaite et balbutiante de leur pensée, quand nous en avons dans le tableau ou dans la fresque la traduction définitive : c'étaient comme des échafaudages auxquels ils n'attachaient plus d'importance, une fois l'édifice achevé. Il faut donc, pour entrer dans leurs vues, considérer

surtout leurs esquisses comme une préparation du tableau qu'elles annoncent et nous mettent d'avance sous les yeux.

Quelquefois leur pensée a subi bien des remaniements et des corrections avant de se fixer dans sa forme dernière. Nous en avons la preuve dans une étude de Raphaël pour une partie de la *Dispute du Saint-Sacrement* (n° 111. M. le duc d'Aumale). Tout le monde a présente à l'esprit l'admirable fresque distribuée en deux compartiments : la terre, où discutent, lisent et s'édifient les docteurs; le ciel, où le Père éternel trône dans sa gloire. On se rappelle l'arrangement symétrique des personnages, qui témoigne d'un art encore enchaîné par les convenances hiératiques et par le respect de la tradition. Ce n'est pas tout à fait ainsi que Raphaël avait d'abord conçu son sujet. Le groupe de ses docteurs est agencé d'une façon plus libre, plus naturelle; c'est ainsi qu'une foule se présente sur la terre, avant qu'un maître de cérémonies l'ait distribuée en diverses sections savamment pondérées. Une lutte s'est visiblement livrée entre l'inspiration du peintre, qui n'avait songé qu'à la vérité des attitudes et du groupement sur une feuille de vingt centimètres de haut, et les souvenirs de l'enseignement traditionnel, qui réglait la disposition des scènes sacrées sur les vastes murailles des églises. Ce n'est que peu à peu que Raphaël s'est débarrassé de toutes les entraves pour être lui-même, qu'il échappe à la sécheresse et à la froideur du Pérugin pour atteindre la grâce vivante, qu'il rejette l'ordonnance compassée des tableaux mystiques pour se rapprocher de la nature. Ici, hardi la plume à la main, il est devenu plus timide quand il s'est agi d'établir la grande fresque.

Souvent cette incertitude n'existe pas : le coloriste colore, pour ainsi dire, d'avance son dessin et dépose au moins sur le papier la valeur de ses tons. M. de Chennevières possède deux dessins de Véronèse représentant le premier *la Madeleine au pied de la Croix* et *la Vierge évanouie soutenue par saint Jean* (n° 215), le second *Trois docteurs de l'Église debout devisant sur les Saintes-Écritures* (n° 216). M. Malcolm en possède un autre qui représente *le Christ mort* (n° 218). L'aspect en est vraiment extraordinaire : avec le ton bleuâtre ou gris foncé du papier, l'encre de Chine ou la pierre noire et les rehauts blancs dont il a empâté le tout, Véronèse arrive à produire l'effet saisissant de ses tableaux. Les contours sont loin d'être arrêtés et les formes parfaites; mais la Madeleine est bien la superbe créature que nous connaissons et qui étale si magnifiquement les surfaces lustrées et bouffantes de sa robe de soie rayée de grands plis sombres dans le fond, éclatants sur les bords et les arêtes. Ce qu'il a cherché en couchant sur la bière le cadavre du Crucifié, c'est le miroitement de l'épiderme polie sous la lumière qui glisse. Véronèse ne s'applique pas à dessiner avec soin les formes, qui pour lui sont secondaires; ce qui le préoccupe, ce qu'il contemple avant tout dans la nature, c'est le jeu de la lumière et de l'ombre, l'éclat ou la finesse des tons; ce qu'il confie au papier quand il dessine, ce sont des taches colorées.

On ressent la même impression quand on étudie les dessins de Claude Lorrain. Avec la plume et le bistre, il rend merveilleusement la transparence de l'eau : quelques traits sur une feuille de papier de douze ou quinze centimètres lui suffiront pour y étendre les longues lignes et les horizons majestueux d'un immense paysage. Il ne lui faut pas davantage pour rendre un de ses effets favoris, un port de mer au coucher du soleil : au premier plan, la terre avec des marins qui débarquent ou qui travaillent, des seigneurs qui se promènent; d'un côté, un fouillis de vergues et de mâts durs et noirs, de l'autre, des architectures splendides et les longues façades savamment ordonnées des palais de la Renaissance; puis, entre les deux môles qui terminent le port, une échappée sur la pleine mer et sur le ciel et, au milieu des nuages, la fournaise du soleil incandescent. Claude Lorrain n'a pas besoin d'aller chercher sur sa palette de quoi lutter avec les rayons dorés de l'occident : quelques indications à la plume et un peu de bistre lui suffisent. Les tons bruns font si bien valoir les blancs ménagés sur le papier et leur donnent tant d'éclat que l'œil est ébloui (n° 452. M. le duc d'Aumale). Ainsi l'artiste qui porte en lui l'idée maîtresse de son tableau se sert des moyens les plus simples pour la traduire, et, pendant qu'il cherche et combine encore les détails, la plus rapide esquisse a déjà l'aspect et la tournure de la grande composition qu'il médite.

Ceci n'est pas seulement vrai des coloristes, mais aussi des maîtres plus graves chez qui domine le souci de la ligne et du style. Comment Poussin conçoit-il un tableau? comme une scène tantôt calme et tantôt violente, mais où des personnages aux formes nobles, à l'attitude sculpturale, aux gestes mesurés comme ceux qu'on imprime au marbre, composent des groupes rythmés et harmonieux au milieu d'une atmosphère uniformément grise. Aussi, dans ses dessins, il cherche d'abord au crayon les contours de ses personnages, puis les arrête à la plume et, quand il les a disposés suivant l'inspiration intérieure, il étend de larges nappes de bistre qui marquent les domaines respectifs de la lumière et de l'ombre : c'est à cette distribution des parties sombres et des parties claires que se bornera tout l'effort de son coloris dans le tableau. Deux dessins qui appartiennent à M. le duc d'Aumale et qui sont des études pour *l'Adoration des Mages* du musée du Louvre nous le montrent ainsi à la recherche de l'effet qui l'occupe (n°s 447 et 448). Dans l'un, il avait représenté tous ses personnages se précipitant vers l'enfant Jésus d'un seul élan et ne formant qu'une foule : cet empressement, cette convergence de toutes les attitudes, de tous les gestes, de toutes les volontés vers l'Enfant-Dieu avait de la spontanéité et de la vigueur; mais il manquait une certaine pondération. Dans l'autre, les personnages ont été séparés en deux groupes distincts : ici, l'ordre prédomine sur la passion. Deux figures debout à l'arrière-plan rappellent par des lignes verticales les colonnes du temple du fond. Au lieu de l'élan qui emportait toutes les figures vers un même point, nous avons quelque chose de plus calme et de plus régulier. On aperçoit par cet exemple tout le travail du peintre à la recherche de son idéal. Le dessin a déjà l'aspect sévère du tableau, grâce au blanc du papier, qui donne les clairs, et au bistre uniformément étendu, qui produit les ombres.

Ainsi, du premier coup, l'artiste a embrassé la composition qu'il porte en lui; il en a déterminé le caractère dominant. Le premier trait de plume est le début de l'œuvre dont le tableau sera le couronnement; il ne restera plus qu'à revenir sur les détails, à retoucher ce qui dans la première inspiration était resté incomplet et vague, à écarter les dissonances : l'esquisse est comme une première apparition qui se précisera et se complètera plus tard.

III.

Le dessin ne nous renseigne pas seulement sur les tendances des écoles, sur l'humeur, le tempérament des maîtres, sur la façon dont se présente à eux et se manifeste au dehors la première pensée du tableau : comme il est l'interprétation la plus naïve et la plus spontanée de la nature, il nous indique comment aux diverses époques on a conçu la représentation du corps humain.

La première qualité de l'artiste, c'est l'intelligence du nu. Le lion de La Fontaine déclare que,

Si ses confrères savaient peindre,

ils feraient des tableaux bien différents des nôtres; en tout cas, ils auraient tort de ne pas réserver la place d'honneur au roi de la création. Il y a, dans la nature, des animaux qui expriment mieux que nous la force, la légèreté, l'agilité à la course : il n'y en a pas dont l'architecture soit aussi bien proportionnée, la structure plus belle. Plusieurs peuvent vanter le soyeux de leur pelage ou les couleurs changeantes de leurs plumes; aucun de ces ornements étrangers n'a le même intérêt que les fermes rondeurs de l'épiderme humaine. C'est donc à ce point de vue surtout qu'il est utile de noter la divergence des écoles et des maîtres.

Aux premiers temps de la peinture italienne, lorsque le libre et large esprit des anciens n'a pas encore triomphé des terreurs du moyen âge, l'artiste n'ose pas contempler le corps humain dans sa magnifique nudité : la chasteté monastique le retient et la difficulté de la tâche l'effraye; il ne nous montre guère que des mains et des visages : le reste disparaît sous les longues draperies tombantes qui l'enveloppent. Quand Giotto déroule une *Procession d'anges* (n° 1. M. le duc d'Aumale), ce ne sont guère que des têtes qui terminent des pyramides de vêtements sacerdotaux : qu'y a-t-il sous la raideur de ces robes épaisses, ce serait une indiscrétion, presque une impiété que d'essayer de s'en rendre compte. En outre, tous les visages sont presque semblables, comme pour rappeler l'uniformité de l'esprit pur; ce sont les profils qui dominent, comme pour éviter des raccourcis troublants et compliqués; les poses et les attitudes se répètent avec une monotonie hiératique. Avec plus d'expérience, Fra Angelico est encore soumis aux mêmes scrupules de pudicité. Son *Évangéliste* assis (n° 9. M. le duc d'Aumale) est comme enseveli sous le vaste appareil de sa robe, dont l'amplitude bouffante ondule sur le sol. Nous avons de lui une étude de main soignée et finement faite, qui montre qu'il avait le goût de l'observation d'après nature : mais à quoi bon découvrir ce que l'Écriture nous représente comme le siège de la concupiscence et la cause de notre damnation?

Dès le milieu du xve siècle, les idées ont changé, et l'artiste affranchi regarde en face le modèle nu, éternel sujet de ses inspirations. Mais le xve siècle est une de ces époques où l'humanité, à la fin d'une période de civilisation et avant le renouvellement de ses destinées, se sent comme vieillie et fatiguée. C'est un trait commun aux divers artistes de cette époque, de voir dans l'homme un être malingre et souffreteux, contrarié dans son développement, accablé et dévié par le poids des choses. L'*Homme chauve* attribué au Vénitien Vittore Carpaccio (n° 185. M. Malcolm) nous montre avec un torse aplati des bras et des jambes grêles; il semble d'une race pauvre et difforme. La *Vénus sortant de l'onde* de Botticelli (n° 20. M. le duc d'Aumale) aurait presque mieux fait d'y rester. C'est un assemblage disgracieux de membres gauchement emmanchés, un corps de femme malencontreux et mal venu. L'*Abondance* (n° 1. M. Malcolm) est plus séduisante à cause de son accoutrement original et de sa robe transparente; mais le bras gauche est trop long, la main déplaisante, le pied difforme; il y a quelque chose de forcé dans les ondulations du corps, dans l'inclinaison de la tête, dans l'expression indécise de la bouche ouverte. Le petit enfant est maladroit et mignardement vieillot; il se contourne sans grâce, son rire est contraint et attristé. De même chez Mantegna : son *Hercule étouffant l'Hydre de Lerne* (n° 167. M. Malcolm) est un modèle de tristesse et de laideur; la face du héros est sillonnée de rides profondes, et l'effort vainqueur sous lequel il écrase son ennemi est plein d'angoisse et d'épuisement. Les infortunés que *le Christ* va visiter dans les limbes (n° 171. École des Beaux-Arts) sont maigres et osseux; ils ont les jambes minces et les genoux pointus. Chez l'un d'eux, sans doute par suite d'un mouvement de douleur, la tête rentre littéralement dans les épaules. Que dire des *Deux lansquenets* de l'école de Nuremberg (n° 241. M. Jean Gigoux), debout et appuyés sur leurs hallebardes? Celui de droite, avec son corps à moitié plié et disloqué, sa figure d'une jovialité grimaçante, ressemble plus à un singe qu'à un homme. C'est ainsi qu'à la fin du moyen âge tous les peintres comprenaient le corps humain, soit que l'inexpérience ait trahi leur bonne volonté, soit que nos aïeux fussent en réalité fort laids.

Il y a cependant de notables différences entre les Florentins et les Ombriens d'une part, les Flamands et les Allemands de l'autre. Voyez, par exemple, les *Lutteurs* de Signorelli (n° 16. M. Malcolm) : ce sont des corps individuels. Ce qui frappe dans cette étude du nu, c'est l'observation exacte de la nature : l'artiste n'a songé qu'à imiter le modèle, avec le mouvement juste et la position qu'il lui avait donnée; le bras du lutteur debout est maigre et anguleux; la figure de l'homme à genoux est vieille et fanée. Mais, si l'auteur copie scrupuleusement les traits particuliers de l'individu, il ne recherche pas la laideur jusqu'à la caricature, comme les Allemands. Loin d'exagérer, pour obtenir une expression plus saisissante, la difformité typique, il aimerait presque mieux tomber dans l'insignifiant. C'est sa manière de commencer à entrevoir et à se former un idéal. Une autre préoc-

cupation, sensible surtout chez le Pérugin, qui avait étudié à Florence sous Verrocchio et qui y avait pris la tradition du dessin de l'école, c'est de s'attacher surtout aux contours du corps humain, sans nous initier à sa structure intérieure. Pérugin ne s'inquiète pas de marquer sous l'épiderme les muscles qui font agir et qui sont les ressorts des membres, ou de reproduire l'attrait sensuel de l'épiderme vivante : la chair chez lui est remplacée par une sorte de matière inorganique qu'on aurait introduite entre les os et la peau pour bourrer le mannequin : lors même qu'il dessine le nu, on dirait que ses personnages sont enveloppés d'un maillot et c'est ce qui leur donne cet air d'inaltérable chasteté. Dans son *Saint debout* dont le corps est drapé et les jambes découvertes, les parties nues ont la dureté et le poli de l'ivoire (n° 102. M. le duc d'Aumale). De même chez Giovanni Santi, le père de Raphaël (n° 93. M. Malcolm), la chair du Christ a l'aspect solide du bois : c'est une matière polie et pleine sous laquelle ne peuvent évidemment circuler ni muscles ni tendons.

Tout autre est le procédé des primitifs allemands et flamands : ils copient avec une fidélité minutieuse les plus petits détails de la vie organique. Le *Christ mort,* étendu le bras droit pendant, la main gauche posée sur la cuisse droite, de Roger Van der Weyden (n° 283. M. Armand), est étudié avec une science anatomique poussée très loin et un scrupule infini. Ici l'artiste ne recule pas même devant l'horrible; les bras sont de véritables bras d'écorché; la peau qui devrait les recouvrir a presque disparu; en revanche, les petites veines saillantes qui courent et serpentent le long du mollet et du pied sont reproduites dans toutes leurs capricieuses sinuosités. Tandis que chez les Florentins le corps humain est une construction noble, un édifice qui tend à devenir impersonnel et idéal, ce qui domine chez les Allemands, c'est le trait caractéristique et la laideur exagérée. L'artiste insiste sur ces déviations, sur ces infirmités personnelles qui donnent à chacun sa physionomie propre. De ce désir de saisir avant tout le caractère résultent plusieurs conséquences. D'abord comme le caractère s'exprime surtout par le visage, le dessin des Allemands tourne facilement au portrait. Et comme il s'accuse dans l'âge mûr et dans la vieillesse, ils préfèrent généralement aux figures souriantes et jeunes celles qui ont été façonnées par l'épreuve de la vie. Ensuite ils s'attachent minutieusement à ces accessoires dont l'homme s'entoure et qui complètent sa personnalité : ils dessinent donc avec autant de soin les poils d'une fourrure ou les bords d'un chapeau fièrement relevés que le contour du nez ou la ligne du front. Enfin, ce qui caractérise surtout la face humaine, y creuse les rides qui marquent la direction de la pensée, développe l'organe de la passion maîtresse, fixe sur le masque immobile l'expression habituelle et soumet, pour ainsi dire, à une refonte, à un remaniement, les traits dessinés par la nature, c'est l'agent intérieur, c'est l'âme : ils font donc ressortir l'âme de la conformation physique. Leur grand souci, c'est précisément de nous donner la signification d'une figure par l'exagération du trait dominant, par les accessoires qui achèvent la personnalité, par l'idée morale qui l'anime. Tantôt ils imitent la gravité empesée et empanachée du hobereau féodal, la majesté pleine et orgueilleuse des grands seigneurs de l'Empire, leurs superbes chapeaux à plumes, leurs longues simarres et les fourrures chaudes et soyeuses; tantôt ils s'éprennent de la vie intérieure, consolation des humbles et des faibles, de cette méditation interne poursuivie sans relâche, qui est la véritable grandeur de l'homme. Voyez le *Moine âgé priant les mains jointes,* de Van Eyck (n° 280. M. Malcolm) : il est d'une facture analogue à celle des Florentins et des Ombriens; c'est la même pointe sèche, attentive, conduite avec soin par une main réfléchie : et pourtant quelle différence! D'abord cette chair exténuée est vivante; elle a été fatiguée par les années et les privations ascétiques. Ensuite le charme de cette tête qui s'enlève finement en gris clair sur le papier plus foncé, c'est son expression morale; à travers le visage en ruine, qui atteste la défaite des sens domptés, transparaît doucement une âme toute rassérénée par des méditations édifiantes, perdue dans des rêves de béatitude et dans une contemplation mystique. Cette recherche du caractère, ce désir de nous faire voir l'homme qui pense au dedans, qui est travaillé par les instincts et les passions, voilà l'ambition d'Albert Dürer; il aime les figures singulières et rares, les monstruosités de l'espèce humaine, les excroissances irrégulières, les trognes, les grimaces, la chair flasque et pendante dont la sève se retire et où le sang se décolore. Le *Vieillard* qui a les sourcils en broussailles, le nez bourgeonnant, toute la partie inférieure du visage brusquement rentrée et fuyante, est une personnalité qu'on n'oublie pas une fois qu'on l'a vue (n° 247. M. Mitchell). Quel caractère dans cette tête de Juif tout en barbe, tout en cheveux, le nez fortement busqué et arqué, le profil d'aigle, dur, tenace, avare (n° 251. M. Mitchell)! Par contraste, dans le *Portrait de Wilibald Pirkheimer* (n° 243. M. Dumesnil), le nez est aplati, trop rentré; ce qui ressort si violemment dans le dessin précédent s'enfonce ici démesurément. Que dire du *Portrait de maître Hieronymus,* l'architecte du *Fondaco dei Tedeschi* à Venise (n° 248. M. Jean Gigoux)? C'est un visage maigre, osseux, amoindri et creusé par la vieillesse; les cheveux en désordre s'envolent par mèches folles, mais la volonté et l'intelligence persistent dans la structure arrêtée du crâne et dans l'éclair des yeux.

Il serait sans doute intéressant de demander à tous les maîtres, l'un après l'autre, ce qu'ils ont pensé de l'être humain; mais il faut nous contenter de fragments et de notes détachées. Interrogeons pourtant encore les plus grands et les premiers de tous, Michel-Ange et Raphaël. Michel-Ange a vu la nature avec des yeux habitués à contempler l'*Hercule Farnèse* et le *Torse* du Vatican. Le corps humain chez lui est fait pour lutter et pour porter : c'est un amoncellement de muscles énormes, toujours sur le point de se tendre et de se raidir pour l'effort, une machine merveilleuse d'une élasticité puissante. Tous ces paquets de muscles, chacun à leur place et sur le point d'entrer en fonctions, où la force emmagasinée repose, sont comme naturellement gonflés : ils soulèvent l'épiderme et se marquent violemment au dehors. Dans l'*Étude préliminaire pour la figure d'Aman de la Sixtine*

(n° 68. M. Malcolm), la peau n'est pas une surface unie et lisse, baignée de vastes nappes de lumière et d'ombre; c'est une série raboteuse de monticules et de cahots, de taches d'ombre et de lumière, comme celles qui se produisent sur une mer mouvementée et tumultueuse. La jambe gauche repliée, qui soutient une partie de la charge du corps et qui est vue en raccourci, a été recommencée trois fois. Michel-Ange l'a décomposée en ses éléments; il voulait se rendre un compte exact du jeu des ressorts qui la tendent et lui donnent la force de supporter la pesanteur du torse. Il étudie de préférence le corps viril, symbole d'énergie, source d'effort et d'action. La nature féminine n'en est pour lui qu'un amoindrissement, et non une création distincte, destinée à d'autres usages et puisant dans des qualités différentes son charme propre. Voyez *Ève sur les genoux d'Adam* (n° 63. M. de Chennevières). Si le torse d'Adam est large et colossal, le dos d'Ève, vu de trois quarts, est une véritable montagne de muscles qui s'entrelacent et s'entassent les uns sur les autres. L'homme et la femme sont bien de la race des enfants de Michel-Ange, de la race des géants : on le voit à la facture de leur chair surhumaine, à leurs belles et solides jambes magnifiquement entrecroisées.

Si les muscles sont tout pour Michel-Ange, ils sont peu de chose pour Raphaël. Raphaël considère le corps humain comme un composé d'os et de chair; les os inflexibles représentent la charpente intérieure de l'édifice, la chair les recouvre pour former des courbes harmonieuses et de gracieux contours. Fidèle aux leçons de son maître Pérugin, il ne cherche pas sous l'épiderme les tendons et les nerfs; mais il se préoccupe plus que lui de la structure géométrique qui est comme la traduction de la pensée première de l'Éternel créateur. S'il veut rendre l'affaissement d'un corps éperdu de douleur, quand la Vierge évanouie tombe entre les mains des saintes femmes, c'est un squelette qu'il dessine, pour trouver la position juste et la direction de chaque membre (n° 114. M. Malcolm). Aussi excelle-t-il à fixer une attitude avec une vérité charmante : il a la liberté qui manque à Pérugin, plus retenu et plus compassé. Tandis que dans Michel-Ange les gestes sont violents, comme si le personnage voulait soulever une masse ou terrasser un adversaire, chez Raphaël ils ont plus de souplesse et de mesure. Qu'il est charmant, cet ange à la sanguine qui vole à gauche d'une allure si dégagée et d'un rythme si harmonieux (n° 121. M. le duc d'Aumale)! En outre, Raphaël laisse à son maître la maigreur et la sécheresse des surfaces : la chair de ses personnages est vivante, sans pour cela cesser d'être chaste; elle a le moelleux et la fraîcheur de la jeunesse dans sa fleur. Amoureux des attitudes aisées et des formes gracieuses, il se plaît surtout à représenter les femmes et les anges. Ses têtes de Vierges aux yeux baissés, qui semblent faites de rien, sont ravissantes de grâce modeste et pudique. Quelle suavité dans ces figures d'*Heures qui jettent des fleurs pour le Festin des dieux* (n° 110. M. le duc d'Aumale)! Celle du milieu a un geste d'une pureté et d'une amplitude si extraordinaires que le maître l'a transportée sans y rien changer dans la *Sainte Famille de François Ier*. Le dessin de Raphaël n'a pas la puissance herculéenne, la vigueur souveraine de celui de Michel-Ange; quand on veut le définir, on sent qu'il échappe aux mots et ne se laisse pas saisir. Justesse, correction, suavité, ce sont des expressions bien faibles et bien insignifiantes, qui ne satisfont pas et qu'on ne prononce qu'à regret quand on est encore tout pénétré du charme inexprimable et divin qu'exhalent les moindres croquis du maître.

Quel contraste, lorsque de la grande époque de la peinture italienne on passe au XVIIIe siècle français ! Quelles habitudes et quelles mœurs! Le nu n'existe pour ainsi dire plus : il est remplacé par le déshabillé, qui montre une partie du corps pour faire désirer le reste. Si l'artiste dépouille à demi son modèle, ce n'est pas qu'il veuille étudier sérieusement ce qu'il doit savoir, c'est pour offrir une image sensuelle et provocante. Boucher, Watteau, Fragonard se consacrent aux femmes galantes : les académies sont rares, car elles embarrassent et déconcertent le peintre peu habitué aux ensembles et curieux des détails piquants. Quand Watteau représente une *Femme nue assise* (n° 470. M. de Goncourt), si le haut du buste est charmant, la jambe droite croisée n'accuse pas assez son raccourci et ne se place pas franchement sur la jambe gauche. Ce qu'il cherche surtout, ce sont les airs de tête, les attitudes penchées, les sourires attirants ou dédaigneux, les regards mutins, étonnés, satisfaits, les poses couchées ou assises, les robes de soie étalées et chatoyantes, une certaine désinvolture de démarche qui promet et sous-entend bien des choses. Le sexe laid est absolument sacrifié. L'homme n'est plus qu'un pantin pommadé, enrubanné, bien pris dans ses culottes et ses casaques de satin. Les compagnons naturels de ces demoiselles au minois chiffonné, ce sont les jolis adolescents efféminés qui savent faire de la musique, danser, donner la main, conter fleurette. Lors même que le crayon du peintre ne s'aventure pas trop loin dans les scènes de boudoir scabreuses et crues, il ne sort pas du papillonage coquet et du libertinage élégant. Ce n'est pas le déchaînement furieux de la passion bestiale, c'est une frivolité rieuse, un étalage de formes appétissantes, l'immoralité spirituelle des parties fines et des soupers.

Ainsi varie la conception du corps humain selon les idées dominantes dans l'école, selon le génie des maîtres, selon l'état des mœurs et de la civilisation : ces différences mêmes offrent à l'historien et au philosophe plus d'un renseignement précieux.

Mais n'est-ce pas trop insister sur le côté instructif de l'exposition qui vient de finir? En constatant le succès qu'elle a obtenue, il faut rappeler que, par sa nature même, elle était faite pour plaire à des Français. Nous sentons vivement et nous nous rebutons facilement; nous sommes mobiles et peu patients; or le dessin, par la vivacité de son exécution, par ses libertés et ses saillies, flatte précisément nos qualités et nos défauts. Pour examiner un tableau, comprendre le rapport des parties à l'ensemble, se rendre compte des intentions et des mérites souvent nombreux et compliqués du peintre, il faut un effort soutenu d'attention; au contraire, le

dessin se regarde d'un coup d'œil; on le comprend en une minute et on le juge d'un mot. Une exposition de dessins se voit vite et agréablement : c'est un plaisir et non une fatigue : elle peut donc toujours attendre du public un accueil empressé et bienveillant. A. CARTAULT.

LA MAGIE DANS L'ANTIQUITÉ.

Un illuminé du paganisme au IIe siècle de l'ère chrétienne. Apulée de Madaure.

Une des figures les plus étranges parmi les écrivains latins du IIe siècle, un des types les plus curieux de cette époque si intéressante à étudier, c'est l'Africain Apulée. Le titre qu'il se donne et que portent ses ouvrages dans les manuscrits qui nous les ont conservés est celui de *philosophe platonicien;* mais on est bien loin de compte si on le juge d'après ce simple titre, car jamais éléments plus contraires n'ont formé plus bizarre personnalité.

Ce qui frappe tout d'abord dans Apulée, c'est l'étendue ou plutôt l'universalité des connaissances, la variété des aptitudes, la souplesse d'un talent qui se prêtait à tous les genres, qui les cultiva tous et qui sut exceller dans quelques-uns. Il y a en lui de l'improvisateur et de l'encyclopédiste : discoureur plein de verve et de malice, rhéteur pédant et ingénieux, romancier dévot et licencieux, philosophe brillant et diffus, il fut, si l'on peut dire, le Diderot de son siècle. Rien de ce qui s'apprend alors ou de ce qui s'enseigne ne lui reste étranger; à Carthage, à Athènes, à Rome, il s'est fait le disciple de tous les maîtres, l'élève de toutes les écoles. Sorti de ses études avocat, poète et lettré, il devient de plus un savant; il s'adonne à la géométrie, à la physique, à l'histoire naturelle; il possède à fond la médecine, l'astrologie, la magie, et il compose des traités sur toutes ces matières. Bref, il semble avoir pris pour devise ces vers de Juvénal, qui seraient la meilleure épigraphe à placer en tête d'une édition de ses œuvres :

Grammaticus, rhetor, geometres (pictor, aliptes),
Augur (schœnobates), medicus, magus, omnia novit.

Cette curiosité d'esprit qui pousse un auteur à tout savoir et qui lui permet de tout entreprendre n'était guère le fait des écrivains anciens, des Latins moins que des autres; aussi Apulée s'en pare-t-il comme d'un rare mérite. Il faut voir de quel ton, avec quelle jactance toute africaine il exalte la fécondité de son imagination et la richesse de son savoir : « J'ai bu, dit-il, à toutes les sources de la science; j'ai goûté la coupe mélangée de la poésie, claire de la géométrie, douce de la musique, un peu amère de la dialectique; j'ai bu de cet intarissable breuvage de la philosophie qui est un vrai nectar. Empédocle fait des vers, Platon des dialogues, Socrate des hymnes, Épicharme des chants cadencés, Xénophon des histoires, Xénocrate des satires; votre Apulée cultive seul tous ces genres et sert avec une ardeur égale les neuf Muses. » (*Flor.*, L. IV, XX.)

Certes, les habitants de Madaure devaient être fiers d'avoir pour compatriote un homme qui pouvait afficher tant de qualités. Cet étalage prétentieux, qui sent si furieusement son Carthaginois, ne suffit pas pourtant au vaniteux rhéteur, et dans un autre de ses discours il trouve encore l'occasion de célébrer ses propres louanges par un parallèle des plus inattendus. En glorifiant le sophiste Hippias de son adresse à tous les métiers et de l'habileté qu'il avait mise à se confectionner tous les objets de sa toilette, il ajoute :

« Je ne sais pas comme lui me servir du compas, ni de l'alène, ni du tour, ni d'autres outils semblables; mais je sais tenir une plume (ce qui vaut mieux, à mes yeux). De cette plume, j'écris des poèmes de toute espèce, qu'accompagne la lyre ou la cithare, des vers qui peuvent chausser le brodequin ou le cothurne. Satires, griphes, histoires diverses, harangues vantées des plus éloquents, dialogues loués des plus sages, tout cela est mon fait, en grec comme en latin; je m'adonne à tout cela avec un même goût, un même zèle, un même bonheur. » (*Flor.*, L. I, IX.)

Cette facilité d'un virtuose accompli éblouissait sans nul doute les dilettantes de Carthage; aussi se portaient-ils en foule au théâtre quand Apulée devait parler. Toute la haute société, le proconsul en tête, assistait à ces séances littéraires dans lesquelles l'orateur déclamait sur le même thème en grec et en latin, pour faire montre de son talent de bien dire dans les deux langues. Il semble, à première vue, que tout lui fût bon pour distraire son auditoire; et rien n'est plus disparate que le recueil de ses conférences, qu'il nous a laissé sous le titre de *Florides;* cependant, si l'on parcourt avec quelque attention toute cette série de morceaux à effet, les plus brillants de son répertoire, on est frappé de l'intention morale qui les anime et des prétentions philosophiques qu'ils affichent. La rhétorique de l'auteur s'y met entièrement au service de la philosophie, qu'elle proclame « une science royale qui enseigne à bien vivre et à bien parler » (*Florides*, I, VII); elle se fait son humble suivante; elle s'ingénie à célébrer les exemples de vertu, de sagesse et de continence que celle-ci a donnés aux hommes; elle exalte ses plus illustres représentants, un Thalès, un Pythagore, un Socrate; elle trouve des éloges même pour les sophistes tels qu'Hippias, Protagoras, et pour les cyniques comme Cratès. Quant aux gymnosophistes et aux brahmanes, qui étaient alors fort à la mode, ils sont de sa part l'objet d'une mention particulière et des compliments les plus flatteurs. La théologie n'est pas moins bien traitée que la philosophie dans ces brillantes déclamations : en maint passage, le dévot rhéteur publie qu'il n'est pas un libertin; il fait grand étalage de ses sentiments pieux; il professe pour Esculape, notamment, un si grand respect, qu'il le choisit pour être le héros de son plus bel exploit : c'est en l'honneur de ce dieu qu'était composé le fameux panégyrique qu'il commença en latin et qu'il acheva en grec, aux applaudissements de toute l'assistance (1).

---

(1) Ces récitations en grec et latin n'étaient pas toujours goûtées de tout le monde. On demandait un jour à Porcius Latron, qui avait entendu une lecture de ce genre, comment l'orateur s'en était acquitté; il répondit d'un ton de mauvaise humeur : « *Male* καὶ κακῶς. »

A tout prendre, de pareils tours de force valaient bien l'éloge de la fièvre ou de la mouche, qu'on prononçait ailleurs. Évidemment ils ont fait le succès d'Apulée; mais il faut reconnaître qu'ils laissent la postérité bien indifférente et qu'en général les fleurs de cette singulière anthologie ont perdu pour nous leur parfum et leur éclat; toutefois n'oublions pas qu'elles sont écloses sur la terre d'Afrique et dans l'arrière-saison de la littérature latine. Or, si à Rome le goût commençait à se corrompre, si les déclamations et les lectures publiques avaient partout dégradé l'éloquence, si la langue n'avait plus, dans la capitale même de l'Italie, sa pureté d'autrefois, comment s'étonner de trouver chez un étranger un style dur et inégal, chargé de mots, fatigant par la profusion des synonymes, par le luxe stérile des antithèses, par la fausse symétrie des périodes? Ces défauts, qui nous choquent, étaient peut-être ce qui charmait le plus les contemporains; la recherche du pittoresque, l'abus des images, de la couleur et du son, enfin tout le clinquant de ce style pailleté était fait pour plaire à ces imaginations africaines qui se passionnaient pour les lettres avec une étonnante ardeur. En effet, Carthage était, à cette époque, une des cités les plus savantes; et elle méritait bien de s'entendre appeler « la vénérable institutrice de la province, la céleste muse de l'Afrique, la Mnémosyne des Romains »; mais, en dépit de ces glorieux surnoms que lui décerne son rhéteur favori, tout heureux de s'acquitter ainsi des applaudissements et des statues qu'elle lui prodiguait, elle n'en restait pas moins une ville de commerce où se parlaient toutes les langues, où se heurtaient tous les peuples, et dans laquelle les arts et les lettres comptaient un plus grand nombre d'admirateurs enthousiastes que de juges éclairés. Nous n'avons donc pas le droit de nous montrer trop sévères pour un écrivain qui ne brille point par le goût et qui porte avec lui tous les défauts de la décadence, mais qui, dans ses défauts, a pour complices son pays et son temps.

I.

Au surplus, c'est être injuste à l'égard d'Apulée que de ne voir en lui qu'un auteur : l'homme, chez lui, est plus curieux à étudier que l'écrivain. Ce n'est pas un personnage vulgaire que ce bel esprit cosmopolite qui passe la plus belle partie de sa jeunesse à voyager, à parcourir le monde « par amour de la vérité et par devoir envers les dieux »; c'est un être vivant, passionné, parfois étrange, mais nullement banal. Aussitôt maître de sa fortune, à peine âgé de dix-huit ans, il quitte les écoles de Carthage, qui ne peuvent plus lui rien apprendre; il part pour visiter la Grèce et l'Asie mineure. Les pèlerinages littéraires étaient plus fréquents peut-être chez les anciens que de nos jours; au IIe siècle après Jésus-Christ, les jeunes Romains riches et studieux s'empressaient encore, comme aux beaux temps de la République, vers Athènes pour demander à ses académies, non plus des leçons d'éloquence, mais le complément d'une éducation libérale : Apulée fit comme eux; toutefois le but qu'il se proposait n'était pas le même. Tandis que les autres, curieux de beau langage ou épris de métaphysique, suivaient les leçons des rhéteurs, écoutaient les philosophes, lui, déjà passé maître en ces matières, s'attachait aux prêtres et recherchait la conversation des hiérophantes. Il se faisait instruire dans les pratiques des différents cultes, il fréquentait les temples, assistait aux cérémonies; il allait visiter les sanctuaires fameux, comme celui de Junon à Samos, dont les merveilles l'avaient ébloui; en somme, il faisait de la théologie. Sa plus chère étude et son unique passe-temps était de recueillir les légendes de la mythologie grecque au berceau même de tous les dieux. D'Athènes, Apulée vint à Rome, où il resta deux années; l'étude du droit, qu'il avait entreprise, et les exercices du barreau n'occupaient pas sans doute son esprit tout entier; il allait trouver dans cette ville, qui s'appelait la « cité sainte » (*sacrosancta civitas*), un nouvel aliment à sa curiosité religieuse. C'est à Rome que toutes les divinités, quelles que fussent leur patrie et leur origine, avaient leurs plus fervents adorateurs et leurs sanctuaires les plus vénérés. C'est là que la puissante reine Isis, la déesse du champ (*dea campestris*), comme on la nommait, recevait les plus pompeux hommages dans son temple situé auprès du Champ de Mars; c'est là qu'une divinité plus puissante encore, le grand Dieu, le Père de tous les dieux, l'invincible Osiris, avait le siège de son culte et tenait ses grands mystères, avec son collège de pastophores à la tête rasée, aux longues robes de lin, qui portaient des thyrses et des feuilles de lierre comme les prêtres de Bacchus; là enfin s'accomplissaient également les orgies nocturnes du grand Sérapis. Apulée ne manqua pas de s'attacher à ces différents cultes, et, lorsqu'il quitta Rome, il était initié à tous leurs mystères.

De retour à Madaure après ce long séjour à l'étranger, il résolut de se fixer dans sa patrie. Il y plaida, y fit des conférences et fut investi de fonctions honorables; néanmoins, malgré ses occupations de citoyen et ses travaux de savant, malgré les recherches et les excursions qui remplissaient ses studieux loisirs, il ne put se résigner à la vie languissante d'une petite ville. Il n'avait guère plus de trente ans : la passion des voyages le reprit; et cette fois, ce fut vers l'Égypte qu'il voulut se diriger.

L'Égypte exerçait alors sur les esprits une force d'attraction singulière; elle fascinait en quelque sorte les imaginations; on pourrait dire qu'elle régnait dans Rome depuis que le Nil avait charrié dans le Tibre, avec les produits de son sol, ses mœurs, ses croyances et ses dieux. On sait de quelle sanglante ironie Juvénal a flagellé cette invasion monstrueuse de rites hétérogènes, de pratiques bizarres, qui étalaient dans les rues leurs brillants cortèges, donnant aux Romains le spectacle de leurs exhibitions tumultueuses et le scandale de leur dévotion passionnée. Pour venger l'antique religion du Latium, le satirique verse à pleines mains l'invective et le sarcasme sur ces « bienheureuses nations qui regardent comme un sacrilège de se mettre sous la dent un poireau ou un oignon » et qui récoltent des dieux dans leurs jardins; mais tout le monde ne prend pas la chose comme lui. Au fond, la vieille mythologie romaine avait, elle aussi, des divinités qui n'étaient guère plus présentables, et quelques-unes

de ses fables n'ont rien à envier aux légendes égyptiennes. Aussi les esprits graves, les penseurs sérieux, qui ne se piquent pas de libertinage et qui jugent des choses religieuses « saintement et philosophiquement », comme le veut Plutarque, n'ont garde de traiter les cultes orientaux avec cette irrévérence; loin d'en parler sur un ton de persiflage et de légèreté méprisante, ils estiment qu'à tout prendre, « la crédulité de ces peuples n'a rien qui révolte le bon sens » ; ils trouvent des raisons de morale ou d'utilité à leurs cérémonies, « qui rappellent sans doute des traits intéressants d'histoire, ou qui se rapportent à quelque phénomène de la nature » ; ils concluent enfin que « les animaux qu'ils vénèrent, le bœuf, l'ichneumon, leur rendent en somme de très-grands services » ; quant au chat, à l'ibis ou au crocodile, ils ont, paraît-il, des ressemblances obscures et lointaines avec les dieux : il est donc naturel d'adorer en eux la divinité qu'ils représentent (1).

Pour ceux qui raisonnaient ainsi, l'Égypte, au lieu d'être le pays des superstitions, s'offrait comme « une terre sainte, et comme le temple de l'univers ». D'ailleurs, les traditions étaient pour elle, et, dès la plus haute antiquité, son passé était riche en glorieux souvenirs. N'avait-elle pas reçu autrefois la visite de Pythagore? Platon n'avait-il pas été consulter les prêtres de Memphis? Enfin, à une époque toute récente, l'héritier prétendu de leur sagesse, Apollonius de Tyane, n'avait-il pas poussé jusque chez les mages de Babylone, sans préjudice de ses visites aux gymnosophistes et aux brahmanes, ainsi que de ses courses à travers la Perse et de ses pérégrinations dans l'Éthiopie? Il semble qu'Apulée ait voulu marcher sur les traces de ces grands voyageurs et qu'il ait eu le dessein d'aller chercher dans les sanctuaires les plus reculés le prestige d'une renommée mystérieuse en même temps que la science de religions inconnues. Les exemples, du reste, ne lui manquaient pas; car, parmi ses contemporains ou parmi les hommes de la génération précédente, plusieurs, après avoir vécu dans les livres, s'étaient mis à courir le monde, comme cet Anaxilaüs de Larisse qui fut banni par Auguste, comme ce Cléombrote de Lacédémone qui avait parcouru les rives de la mer Rouge « non pour faire le commerce, puisqu'il était riche, mais pour rassembler les éléments de ses études théologiques. » (Plut. *loco citato.*)

La première station qui s'imposait à ces pèlerins du paganisme et qui devenait, pour le plus grand nombre, le terme du voyage, c'était Alexandrie. Enrichie par le commerce de l'Europe et de l'Asie, ville de trafic, de science et de plaisirs, plus fière encore de sa bibliothèque et de son musée que de ses arsenaux et de son port, elle avait dépassé les espérances de son fondateur; elle était, dans le monde romain du IIe siècle, comme une autre Athènes, mais une Athènes plus peuplée, plus vivante, le rendez-vous de toutes les nations et de tous les idiomes, la citadelle de toutes les superstitions, la métropole de tous les cultes, la vraie Babel du polythéisme. C'est de son sein que devait sortir cette école de théologiens philosophes, promoteurs ardents d'une restauration religieuse qui avait pour but d'étayer le chancelant édifice du paganisme sur une métaphysique idéale et de rajeunir la mythologie en l'épurant. On conçoit qu'une ville dont la religion et la philosophie avaient fait leur sanctuaire ait vivement attiré Apulée; il s'embarqua donc pour l'atteindre; mais, après une courte navigation, la fatigue et la rigueur du froid le contraignirent à relâcher dans la petite ville d'Œa; c'est là que finit son voyage et que commencèrent ses ennuis.

Accueilli par un de ses anciens condisciples dont la mère était veuve et riche, Apulée devint bientôt l'ami de la maison; on était fier de posséder un hôte de sa distinction; toute la ville se pressait pour l'entendre quand il donnait une lecture, et les agréments de son commerce avaient séduit ceux qui l'entouraient. Pudentilla ne fut pas insensible au mérite d'un homme dont le nom était dans toutes les bouches et lui donna sa main. Comme elle était beaucoup plus âgée que lui, ses ennemis ne manquèrent pas de dire qu'il l'avait épousée pour sa fortune, mais que, pour l'épouser, il avait dû auparavant l'ensorceler : le contraire eût été aussi vraisemblable, car, enfin, « qu'y avait-il donc de si extraordinaire (comme il le disait lui-même avec une certaine fatuité) dans l'amour qu'un homme jeune, beau, bien fait, spirituel, éloquent, inspire à une veuve sur le retour? Ma bonne mine, mon esprit, voilà tous mes charmes. » Les héritiers de Pudentilla ne voulurent pas l'entendre ainsi; ils lui intentèrent un procès de magie dans lequel il plaida sa défense, ce qui nous a valu la plus piquante de ses œuvres, *l'Apologie.*

Apulée se retrouve là tout entier, au physique et au moral, peint par lui-même, c'est-à-dire avec une certaine complaisance. Comme, au fond, l'accusation, tout en étant très grave, ne s'appuie sur aucune preuve sérieuse, et comme ses adversaires sont de pauvres logiciens, il a beau jeu; il peut tout à son aise déployer les grâces de son esprit, de son savoir et de son éloquence, et il ne s'en fait pas faute. Il sait que sa situation d'accusé lui donne le privilège de pouvoir se louer sans qu'on y trouve trop à reprendre : le moyen, en effet, de demander de la modestie à un rhéteur dans le cas de légitime défense! Aussi chaque grief articulé contre lui se transforme incontinent en un panégyrique qui, pour être adroitement déguisé, n'en est pas moins réel. On lui reproche, par exemple, d'être d'une beauté remarquable (c'est lui du moins qui l'affirme) : — Est-ce sa faute si la nature s'est plu à lui accorder quelques avantages, et, pour être philosophe, doit-on être aussi laid qu'Ésope? — Mais il a en sa possession un miroir, ce qui est la marque d'une coquetterie déplacée. — Point, ce miroir lui sert, non pas à regarder son image, mais à étudier la théorie du spectre et des rayons lumineux. — Il fait usage de poudres dentifrices, il en compose même pour ses amis : le grand crime! Est-ce qu'un rhéteur peut avoir trop

(1) Plut. *de Iside.*, cité par M. Gaston Boissier, *Religion romaine*, t. II, p. 154. — Sur ce point, Celse tient à peu près le même langage : « Pour ceux qui ne s'arrêtent pas à l'écorce, il y a dans l'adoration de ces animaux quelque chose qui n'est ni vil ni frivole. Ces symboles, en effet, ne méritent pas le mépris, puisqu'ils sont au fond un hommage rendu, non à des bêtes périssables, comme le croit le vulgaire, mais à des idées éternelles. » — Origène, *contra Cels.*, III, 17, 59.

de sollicitude pour sa bouche, la bouche qui est « le vestibule de l'âme, la porte du discours, l'*atrium* de la pensée? » On lui en veut d'être éloquent; il ne s'en défend pas; seulement sait-on bien quels efforts, quelles études, quels travaux opiniâtres (et il a grand soin de les énumérer tous) lui ont coûtés ses talents oratoires? Enfin, on lui fait un crime d'être pauvre : il s'en honore, car c'est là un trait qu'il a de commun avec les hommes les plus vertueux de tout l'univers, et chez lui la pauvreté est fille du désintéressement et de la bienfaisance (ici vient la liste de ses bonnes actions). Bref, en suivant cette argumentation, on est presque tenté de croire que le malicieux avocat a soufflé à la partie adverse les griefs qu'elle lui reproche, ou qu'il s'en prête à lui-même de son propre fonds, tant il y a plaisir et profit pour lui à les réfuter. C'est seulement après s'être égayé dans ces préliminaires qu'une fois maître de son auditoire et sûr de la bienveillance du tribunal, il aborde le point capital du débat : l'accusation de magie.

II.

Pour bien comprendre sa défense, il est indispensable de se représenter l'état des imaginations et des superstitions populaires dans une petite ville païenne de l'Afrique, au IIe siècle. A vrai dire, ce qui se passait à Œa différait peu de ce qu'on voyait ailleurs, même dans les plus brillantes cités : à Carthage ou à Rome, les esprits n'étaient pas moins crédules et Apulée aurait trouvé d'aussi naïfs accusateurs. Jamais, en effet, à aucune époque, si ce n'est peut-être au moyen âge, le monde ne s'est jeté avec plus d'aveuglement dans le domaine du surnaturel et du merveilleux; jamais les sciences occultes, l'astrologie, la chiromancie, la nécromancie, n'eurent plus de prêtres et plus d'adorateurs. Les lettrés comme les ignorants, l'aristocratie comme la foule, toutes les classes de la société se pressaient chez les devins (1), les plus pauvres allant consulter le destin chez lui, dans les environs du Cirque ou du Champ de Mars, les plus riches le faisant venir chez eux, à grands frais, sous la forme de quelque fanatique à cheveux blancs, pontife menteur de Cybèle, ou de quelque vieille Juive, mendiante inspirée. En même temps que les oracles ne parlaient plus, les augures et les aruspices avaient perdu tout crédit, et la direction des âmes dévotes et passionnées avait passé à ces charlatans de la Phrygie ou de l'Inde qui portaient de maison en maison leurs consultations clandestines et leurs impostures révérées. Juvénal a flétri, avec le double mépris du patriotisme et de l'incrédulité, les supercheries et les prestiges de ces vagabonds sacrés qui sont les premiers à se moquer de leurs dupes et à rire des pénitences et des aumônes qu'ils ont infligées au peuple imbécile de leurs fidèles. Mais Juvénal est un esprit fort, et, à part quelques épicuriens, qui sont sceptiques comme lui, ses contemporains s'abandonnent sans scrupule à ces artisans de pratiques mystérieuses qui savent évoquer les dieux, les démons et les morts. Les penseurs les plus graves ont sur les songes, les visions, les miracles, des incertitudes ou des contradictions qui nous étonnent. Tacite, ce ferme esprit, regarde l'astrologie « tantôt comme une superstition, tantôt comme un art véritable »; dans ses *Histoires*, il rapporte que Vespasien a guéri un paralytique et un aveugle dans le temple de Sérapis, et il ne semble pas un instant mettre en doute ces cures merveilleuses « parce que des témoins oculaires les affirment, quand ils n'ont pas d'intérêt à mentir ». Pline le Jeune, qui fait à merveille les récits de fantômes et d'apparitions, paraît très persuadé de l'existence des revenants et fort peu disposé à s'en moquer. Quant à Suétone, son ami, le soin minutieux qu'il prend d'enregistrer dans ses biographies le moindre prodige vient moins d'une simple curiosité d'érudit que d'une forte crédulité personnelle : sa vie sur ce point explique ses ouvrages; il écrivit un jour à son avocat pour obtenir la remise d'une affaire qu'il poursuivait en justice, parce qu'un songe lui avait fait mal augurer du succès de son entreprise (1). Si les intelligences cultivées ne pouvaient se soustraire à de pareils préjugés, on devine aisément quel empire les Chaldéens, les goètes, les magiciens, pouvaient avoir sur les femmes et sur le peuple. On avait beau les chasser d'Italie, les frapper des peines les plus sévères : ces singuliers martyrs du paganisme revenaient de l'exil plus populaires et mieux écoutés; la persécution avait en quelque sorte consacré leur autorité. D'ailleurs, en leur absence et à défaut de leurs personnes, n'avait-on pas leurs ouvrages? On se passait de main en main leurs traités portant les noms cabalistiques de *Typhon*, de *Nectanébo*, de *Bérénice*, véritable arsenal de recettes divinatoires; et, en cas de maladie, on ne manquait pas de suivre exactement toutes les prescriptions du classique « *Pétosiris* », le meilleur guide de la santé. Dans la littérature contemporaine, les ouvrages les plus à la mode portaient la marque de ce vertige : l'étrange poème de Manilius et les lugubres fantaisies de Lucain sur cette Médée thessalienne qui force les morts à lui répondre, sont alors dépassées : il n'est bruit, dans les romans de l'époque, que de sorcières et d'enchanteurs, de fétiches et de talismans, d'évocations et d'exorcismes, de drogues et de cuisine infernale. Le *Satiricon* de Pétrone est peuplé de loups-garous; quant aux *Métamorphoses* d'Apulée, qui partageaient avec le *Satiricon* la faveur des beaux esprits, leur titre seul indique quels fantômes obsédaient toute cette société.

En effet, dans le monde réel, la magie ne tenait pas moins de place que dans les romans du jour; elle régnait en souveraine et nous pouvons constater par un curieux passage de Philostrate combien de sujets différents elle tenait sous sa loi. C'étaient en première ligne les athlètes et en général toutes les catégories de lutteurs, bonnes gens au demeurant, qui lui demandent à tout prix de l'emporter sur leurs concurrents et qui, vainqueurs, lui rapportent tout l'honneur de la victoire; vaincus, n'imputent qu'à eux-mêmes (à leur peu de générosité ou à leur négligence) leur défaite. Au second rang de ses tributaires figurent les marchands, qui raisonnent

(1) Il y avait sept espèces de devins : *aruspices, mathematici, harioli, augures, vates, chaldæi, magi.*

(1) Gaston Boissier, *Religion romaine*, t. II, p. 187 et suiv.

à peu près comme les athlètes et qui ne sont ni moins crédules ni moins soumis. Plus nombreux que les marchands et les lutteurs réunis, les amants forment la troisième classe : ceux-là sont ses vrais favoris ou plutôt ses esclaves, race aussi peu clairvoyante qu'elle est docile, aussi docile que généreuse, malades si faciles à tromper qu'ils viennent demander même à de pauvres vieilles un remède à leurs maux. De quelle folie ne sont-ils pas capables, pour peu qu'ils tombent entre les mains d'un des maîtres de l'art? Faut-il satisfaire aux plus bizarres prescriptions, « porter une ceinture ou des pierres tirées soit des profondeurs de la terre, soit de la lune, soit des astres, ou tous les parfums de l'Arabie? Faut-il jeter l'argent à pleines mains? Rien ne leur coûte. Pour peu que l'objet de leur passion vienne à se laisser fléchir ou que l'irrésistible attrait des présents ait avancé leurs affaires, les voilà à chanter les louanges de la magie et à glorifier sa toute-puissance; mais s'ils échouent, loin d'eux la pensée d'insulter à cette science souveraine! Leur échec n'est dû qu'à leur négligence : ils auront oublié de brûler quelque parfum, d'offrir quelque sacrifice, de faire fondre au feu quelque partie de la victime, et c'était de la plus grande importance; tout sans doute dépendait de là (1). »

Chose singulière! l'écrivain qui raille avec tant de finesse les esprits aveuglés en proie à toutes les folies de la superstition est lui-même d'une crédulité à toute épreuve et d'une naïveté sans pareille quand il raconte les miracles d'Apollonius, le plus fameux thaumaturge de l'antiquité. Il se moque fort agréablement des faiseurs de prestiges, il dévoile au besoin leurs artifices et met à nu leur fourberie; mais il trouverait très étrange qu'on mît en doute le pouvoir surnaturel de son héros et les prodiges de sa divine existence. En présence d'une contradiction aussi flagrante, qui montre quel trouble régnait dans les esprits, il n'est pas étonnant que le peuple ait pris le change sur les philosophes; la foule n'entre pas dans le fond et dans le fin des choses, et elle aime en général les distinctions tranchées : en les voyant si peu d'accord avec eux-mêmes, tantôt rejetant les préjugés, tantôt les partageant, ici se moquant de la magie, là croyant aux prodiges, elle ne se mit pas en peine de concilier leurs inconséquences; pour le vulgaire ignorant, les recherches et les expériences qui ne s'accomplissent pas au grand jour deviennent aisément des pratiques occultes : c'est ainsi qu'à l'époque qui nous occupe, on eut bientôt contre ceux qui s'y livraient les mêmes préventions qu'on aura au moyen âge contre les alchimistes, et, en fin de compte, ils furent confondus avec les magiciens. Lucien, dans ses *Dialogues,* n'a pas manqué de se faire l'écho de cette opinion populaire : il l'accueille d'autant plus volontiers qu'elle visait toutes les écoles et tendait à les discréditer, ce qui servait merveilleusement son dessein. Aussi, chez lui, péripatéticiens, stoïciens, platoniciens croient également aux enchantements, à la vertu des paroles sacrées, et quand on demande à Mercure, dans ce joli pamphlet des *Sectes à l'encan,* ce que sait et ce qu'enseigne un pythagoricien, le dieu répond sans se troubler : « L'arithmétique, l'astronomie, la *magie,* la géométrie, la musique, la fourberie ».

(1) Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane,* trad. Chassang, p. 332.

A la dernière science près, Apulée aurait accepté tout ce programme, y compris la magie, du moins la magie telle qu'il l'entend et comme il la définit devant ses juges. A ses yeux, elle n'est autre chose que la science « des rites et des pratiques du culte (1) », la science agréée des dieux immortels, science toute de piété, qui représente ici-bas les habitants du ciel et qui, depuis ses premiers fondateurs Zoroastre et Oromase, a été cultivée en Grèce par Pythagore, Anaxagore, Socrate et Platon :

« Parce que ces grands esprits ont étudié les secrets de la Providence et qu'ils savent comment s'opèrent les merveilles, on a cru qu'ils savaient à leur tour les opérer. Si ce sont là ceux que vous appelez magiciens, nous sommes fiers qu'on nous range parmi eux. Mais si vous désignez ainsi ceux qui, par la force incroyable de leurs enchantements, peuvent réaliser ce qu'ils veulent, qui se flattent de changer le cours des destins, les uns en tourmentant les esprits, les autres par des sacrifices barbares, nous sommes hors de cause : ceux-là sont des charlatans; nous sommes, nous, des philosophes (2). »

Voilà comment Apulée répondait à ses accusateurs; puis, comme ils avaient eu la maladresse de ne produire contre lui que des preuves insignifiantes, des expériences absurdes faites sur des poissons, des opérations invraisemblables pratiquées sur des malades, il se donne le plaisir de refaire leur plaidoyer, de leur apprendre ce qu'ils auraient dû dire, et à ce propos il fait, pour l'auditoire et pour le tribunal, un véritable cours de magie. Rien de plus brillant, de plus ingénieux, de plus animé que cette leçon, dans laquelle il passe en revue tous les poètes grecs et latins qui ont parlé de maléfices et les fait déposer en sa faveur contre la sottise et l'ignorance de ses adversaires. Orphée, Homère, Théocrite, Ennius, Lœvius et Virgile comparaissent tour à tour; les philtres, les incantations, les évocations, se succèdent dans leurs vers, qui chantent avec les noms fameux de Circé et d'Hélène ceux de Mercure, « messager des enchantements », de Vénus, « séductrice des âmes », de Phœbé, « complice des opérations nocturnes », de Trivia, « reine des mânes ».

Malgré cet étalage un peu suspect, qui prouve que l'accusé connaissait du moins en théorie la science qu'on lui reproche d'avoir mise en pratique, Apulée se défend très énergiquement d'être un magicien; le contraire eut été d'ailleurs par trop naïf; mais il se pique, en revanche, d'être un naturaliste, un élève d'Aristote et de Théophraste, le continuateur de leurs œuvres, le vulgarisateur de leurs découvertes; afin de bien établir ce point, il fait lire au greffier trois extraits de ses livres sur *les Animaux aquatiques* dans lesquels il s'est efforcé de latiniser une foule de termes grecs qui n'avaient pas encore obtenu le droit de cité dans la langue romaine. Puis, pour compléter ces citations, il s'étend avec complaisance sur la nature et le but de ses travaux de zoologie;

(1) Θεῶν θεραπεία, suivant Platon.
(2) Apulée, *Apologie,* IIe partie.

il raconte par le menu les dissections qu'il a pratiquées; il établit d'une façon péremptoire le caractère purement scientifique de ses expériences d'anatomie, qu'on a travesties en opérations magiques; enfin il ne laisse subsister aucun doute sur la puérilité des griefs articulés contre lui, ni sur la valeur de ce qu'il appelle plaisamment « l'argument poissonnier » (*Argumentum piscarium*). Sa plaidoirie est moins nette quand il cherche à démontrer la parfaite innocence de certaines consultations clandestines données à des enfants, à des esclaves et à des femmes, qu'on l'accuse d'avoir « fascinés ». On voit, d'après un passage de Pline l'Ancien (*Hist. nat.*, VII), combien la « fascination » était redoutée en Afrique, et aussi combien elle était fréquemment employée, au dire des habitants du pays; il existait, selon eux, des familles de « fascinateurs » (comme il y a de nos jours des tribus de bohémiens) qui faisaient périr les troupeaux, dessécher les arbres et mourir les enfants. Tertullien, dans son traité sur *le Voile des Vierges*, décrit cette opération formidable, dont il attribue les effets au démon. Apulée proteste contre tout acte semblable de sa part; les malheureux qui sont venus à lui étaient épileptiques; il s'est appliqué à étudier leur infirmité; car, à ses yeux, tout philosophe doit être aussi médecin, et lui plus que tout autre, puisqu'il avait toujours honoré d'une vénération particulière Esculape. La description très imagée qu'il trace des causes, des symptômes et des effets de ce mal terrible, envisagé par les anciens comme une punition du ciel, fait honneur à son talent d'écrivain; malheureusement elle prouve moins en faveur de ses connaissances médicales : les « humeurs peccantes » jouent un trop grand rôle dans sa dissertation, que couronne cette singulière ordonnance :

« Contre l'épilepsie, prenez la peau d'un lézard; mais prenez-la dans le moment même où l'animal s'en dépouille et la laisse tomber comme une livrée de vieillesse; sinon, elle change à l'instant de propriété, soit par une affinité naturelle, soit par quelque maligne influence, et, au lieu de guérir, elle dévore. »

Sans doute Apulée n'est pas l'inventeur de ce remède, qu'il a recueilli, dit-il, dans le traité de Théophraste sur *la Jalousie des animaux* (1); en tout cas, si c'est là le seul traitement qu'il ait imposé à ses malades, il faut bien convenir que sa thérapeutique n'était nullement passible des tribunaux.

A tous les griefs mentionnés jusqu'ici, si l'on ajoute l'imputation de porter sur soi un talisman, une sorte de fétiche, de conserver à sa maison un squelette, de se livrer la nuit à des sacrifices impurs, attestés par des débris de plumes et par des murs tout noircis de fumée, on a tout le corps du délit et tous les éléments sur lesquels reposait un procès de magie au IIe siècle de l'ère chrétienne. *L'Apologie* se termine par une réfutation spirituelle et légèrement impertinente de l'accusation, dont elle reprend un à un tous les arguments pour les détruire en ces termes :

(1) Théophraste avait composé un traité sur l'épilepsie : *De Caducis*, et un autre qu'Apulée intitule : *De invidentibus animalibus*.

« Vous rendez brillantes vos dents, — c'est une coquetterie bien innocente; — vous regardez des miroirs, — un philosophe le doit; — vous faites des vers, — ce n'est pas défendu; — vous étudiez les poissons, — Aristote l'enseigne; — vous consacrez du bois, — Platon le conseille; — vous prenez femme, — les lois l'ordonnent; — votre femme est votre aînée, — la chose est commune; — vous avez fait un mariage d'argent, — qu'on prenne le contrat, qu'on examine la donation, qu'on lise le testament. »

Quoique nous ne possédions aucun renseignement précis sur l'issue du procès, il n'est pas douteux que l'accusé n'ait été absous; mais, s'il a gagné sa cause auprès du tribunal, il est fort probable qu'il n'en fut pas de même devant l'opinion publique de son temps, et, en tout cas, il est certain qu'il l'a perdue devant la postérité. Apulée a eu beau protester de son vivant; après sa mort, il sera condamné à passer pour un magicien; on oubliera le rhéteur, le philosophe, le romancier, pour ne parler que du thaumaturge; on ajoutera son nom à cette liste d'enchanteurs qu'il a cités lui-même : « un Carinondas, un Damigéron, un Moïse, un Jannès, un Apollonius », auxquels il s'est défendu de ressembler; les païens, dans leur ardeur d'opposer aux miracles de Jésus-Christ les prodiges accomplis par leurs plus habiles magiciens, invoqueront la légende d'Apulée; et les Pères de l'Église les suivront sur ce terrain, en déclarant toutefois « que ses miracles ne sauraient être regardés comme plus significatifs que ceux de Notre-Seigneur ». Tel est le jugement porté par Lactance (1), par Marcellin (2), par saint Jérôme (3) et par saint Augustin (4), qui le citent toujours dans leurs ouvrages en compagnie d'Apollonius de Tyane, le Christ païen.

III.

Si exclusive que paraisse cette façon unique d'envisager Apulée, elle est cependant fort explicable; elle n'est au fond que la consécration de l'opinion des contemporains, qui n'était pas elle-même absolument déraisonnable : *l'Apologie* en est la meilleure preuve. Sans doute les accusateurs ont été incapables d'apporter dans le débat une seule preuve convaincante; en somme, ils n'ont fait qu'un procès de tendance; néanmoins, malgré l'habileté de la défense, il se dégage de toute cette affaire une forte impression de charlatanisme mêlée à une bonne dose de superstition. On devine, à la manière dont Apulée repousse toute solidarité avec les opérateurs de maléfices, qu'il n'est pas fâché qu'on ait pu le confondre avec eux; il semble parfois laisser entendre que, s'il l'avait voulu, il eût pu faire comme eux. A coup sûr, ce ne sont point pour cela les lumières qui lui manquent, car il possède à fond tous leurs ouvrages et n'en fait point mystère; de plus, il partage sur certains points leurs croyances; il a entièrement foi aux influences surnaturelles; il ne doute pas

(1) *Institutions divines*, liv. V, ch. III.
(2) *Épître à saint Augustin.*
(3) *Sur le psaume* LXXXI.
(4) *Épître* V *à Marcellin.*

un seul instant de l'existence des « enfants prophètes » ; il se plaît à relever, après le docte Varron, les traits les plus fameux de ces jeunes phénomènes qui dévoilaient l'avenir, et, sur leur sujet, il fait cette déclaration que n'eût pas désavouée le spirite le plus convaincu :

« Je suis persuadé qu'une âme humaine, surtout une âme simple comme celle d'un enfant, peut, au moyen de charmes qui la transportent hors d'elle-même, de parfums qui la mettent en extase, être endormie et entièrement enlevée à la conscience des choses de ce monde, qu'insensiblement elle peut oublier les entraves du corps, être ramenée, rendue à sa nature immortelle et divine, et qu'alors, dans une espèce de sommeil, elle peut présager l'avenir (1). »

N'est-ce pas là, en partie, la théorie du magnétisme, et celui qui croyait si fermement aux « médiums » ne peut-il pas être considéré comme un précurseur éloigné des Mesmer et des Cagliostro? De son temps, d'ailleurs, comme au XVIIIe siècle, la divination sous toutes les formes faisait fureur; mais la divination par les baquets, ou « lecanomancie », était peut-être la plus à la mode. L'auteur des *Philosophumena* la décrit tout au long, parmi une foule d'autres; il nous montre les spirites païens couvrant leurs supercheries du voile de l'obscurité, sous le prétexte que les natures divines ne veulent pas être vues; il les représente devinant les pensées, recevant les questions et dictant les réponses, lisant des caractères sur des papiers brûlés devant tous, faisant voler Hécate enflammée dans les airs, ou descendre les étoiles, le tout avec accompagnement du tonnerre, qu'ils savaient fort bien imiter (2). Les chrétiens, de leur côté, ne restaient pas en arrière, car la théurgie avait ses adeptes dans tous les camps et dans toutes les sectes : ainsi l'auteur des *Clémentines* met aux prises saint Pierre et Simon de Gitton, dit le Magicien, qui luttent à coups de prodiges; ainsi le gnostique Marcus changeait l'eau en sang, en prononçant une formule, et pratiquait tout aussi habilement que les thaumaturges païens l'art de séduire les imbéciles. Ces prestiges, que se disputaient les différentes écoles et qui étaient communs à toutes, reposaient sur la croyance alors généralement admise que certaines puissances, bienfaisantes ou malfaisantes, interviennent sans cesse dans le gouvernement du monde et, à l'appel des hommes, se mêlent aux affaires d'ici-bas (3).

Cette opinion, qui était partagée par les esprits les plus éclairés, est un véritable dogme pour Apulée; il y croit comme à un article de foi; nous la trouvons déjà formulée très nettement dans un passage de son *Apologie* où il la couvre de l'autorité de Platon, auquel il prête plus de choses sans doute que ce philosophe n'en avait jamais pensées quand il lui fait dire « qu'entre les dieux et les hommes se trouvent placées certaines puissances divines, intermédiaires par leur nature comme par l'espace qu'elles occupent, et que ce sont ces êtres qui président à toutes les divinations, à tous les prodiges de la magie (4) ». Quelle est la nature de ces

(1) *Apologie*, IIe partie.
(2) *Philosophumena*, liv. IV, ch. IV.
(3) Aubé, *la Polémique païenne au IIe siècle*; Didier, 1878.
(4) *Apologie*, IIe partie.

êtres et leur essence? quels sont les liens qui les unissent aux dieux supérieurs? quelle chaîne les rattache aux mortels? quels sont leurs attributs et leurs fonctions dans le monde? C'est ce qu'Apulée examine dans un court traité où le « génie de Socrate » ne figure que sur le titre, mais où la démonologie, telle qu'il la conçoit, est exposée dans tous ses détails avec une conviction parfois éloquente. Voici, en substance, le résumé de cette curieuse construction théologique. Au-dessus de tout règne le Dieu suprême, qui vit en dehors du monde, qui est le père et l'architecte de l'univers; l'intelligence même des plus sages est impuissante à le comprendre; c'est à peine si les plus purs esprits ont pu le saisir un instant « comme on aperçoit au passage un éclair rapide qui sillonne les nuages ». Au-dessous de lui sont les dieux inférieurs, astres ou personnes, comme le Soleil ou Jupiter, Junon, etc. Éloignés de la terre par leur nature spirituelle, ils ne peuvent avoir aucun rapport direct avec les hommes; et c'est ainsi que se trouverait brisé le lien qui unit toute la nature, s'il n'existait pas une troisième classe d'êtres divins chargés de combler cet abîme. Les puissances intermédiaires qui ont pour mission de faire communiquer ensemble le ciel et la terre, ce sont les démons. Immortels comme les dieux, mais non invisibles, ces actifs messagers traversent sans cesse l'espace pour porter nos supplications et nous rapporter des bienfaits; ils sont nos interprètes, nos ambassadeurs; c'est grâce à eux que les mortels ne sont point parqués sur la terre comme dans un vrai Tartare; sans eux, que deviendraient-ils, puisque les grands dieux sont eux-mêmes condamnés à ne pouvoir s'abaisser jusqu'à nous? « Moins heureux que les troupeaux de moutons, de chevaux ou de bœufs, qui ont leurs bergers et leurs chefs, ils n'auraient parmi les habitants de l'Olympe personne qui vienne ici-bas calmer les violents, guérir les malades, secourir les malheureux, personne à qui adresser leurs prières et leurs vœux, à qui sacrifier des victimes, à qui confier leurs infortunes, leur bonheur, ou la garde de leurs serments (1). » Serviteurs du Dieu souverain, les démons font vis-à-vis de lui office de lieutenants, de « satrapes »; ils ont pour mission de faire pénétrer à tous les degrés de l'échelle des êtres l'action de sa toute-puissance; aussi les emplois les plus divers leur sont attribués. Fidèles agents, investis en quelque sorte du pouvoir exécutif, ils sont chacun à la tête d'un ministère : celui-ci envoie les songes, celui-là dirige le vol des oiseaux ou les coups de la foudre; un autre place dans le foie des victimes les indices de l'avenir, tous inspirent les devins, préparent les présages et président aux miracles des magiciens. Ce sont eux (et Apulée ne semble pas en douter un instant) qui ordonnent à l'augure Nœvius de couper une pierre avec un rasoir; eux qui font planer l'aigle sur la tête de Tarquin l'Ancien et voltiger la flamme sur le front de Servius Tullius; eux qui dictent les vers de la Sibylle, qui dans un songe annoncent à Annibal qu'il doit perdre un œil et à Flaminius qu'il subira une défaite. Ces utiles conseillers ne sont pas de purs esprits; mais ils sont formés de l'élément le plus subtil, le plus limpide, le plus

(1) *De Deo Socratis*, 5.

serein de l'air ; le tissu de leur corps est d'une finesse, d'une splendeur, d'une transparence telle, qu'ils échappent à la vue ou qu'ils l'éblouissent. Êtres animés et raisonnables, ils sont accessibles à toutes les passions, à la colère comme à la pitié, à la prière comme à l'outrage ; ils se laissent fléchir par les offrandes et désarmer par les hommages ; cependant tous ne veulent pas d'un même culte : « les uns demandent à être honorés la nuit, les autres le jour ; ceux-ci aiment les fêtes gaies, ceux-là des cérémonies tristes ; en Égypte, on les contente par des lamentations ; en Grèce, on les réjouit par des chœurs et des danses ; chez les barbares, par le concert des cymbales, des tambours et des flûtes ». M. Gaston Boissier (1) a fait ressortir la popularité dont jouissait toute cette démonologie qui s'est imposée même aux ennemis du paganisme et qui s'est fait accepter des Pères de l'Église ; il a montré que Tertullien et saint Cyprien étaient sur ce point d'accord avec Apulée, qu'ils croyaient, comme lui, fermement aux prodiges, avec cette différence, qu'ils les attribuent aux malins esprits. Il n'est donc pas surprenant qu'à leurs yeux l'auteur qui avait célébré leur puissance et pour ainsi dire prêché leur culte ait été un de leurs instruments. Dans cette superstitieuse Afrique où la croyance au merveilleux était comme un fruit du pays, les esprits les plus indépendants cédaient comme les autres à l'entraînement des préjugés du vulgaire ; aussi la légende d'Apulée magicien, deux siècles après sa mort, avait-elle toute l'autorité d'une tradition ; le philosophe platonicien s'était transformé dans les imaginations. De pareilles métamorphoses n'ont rien de bien surprenant : n'est-ce pas ainsi qu'au moyen âge Virgile passera pour un enchanteur, et que de pieux étudiants s'en iront au tombeau d'Ovide pour lui demander un miracle ?

Ces sortes de transfigurations, auxquelles se plaît l'ignorance ou la crédulité populaire, reposent en général sur des raisons plausibles ; et quand des hommes comme saint Jérôme et saint Augustin les acceptent ou les subissent, on peut être assuré qu'elles se soutiennent par des présomptions assez fortes. Nous avons montré celles qu'on pouvait tirer de *l'Apologie* et du traité sur *le Dieu de Socrate* en faveur de la légende d'Apulée ; mais il est un ouvrage qui eût suffi à lui seul pour faire donner le nom de magicien à son auteur : je veux parler des *Métamorphoses*. Pour les modernes, cet étrange roman, dont le héros est un jeune homme changé en âne qui raconte avec un grand sérieux l'odyssée la plus burlesque, n'est qu'un jeu d'imagination ; pour les anciens, ce conte fantastique était accueilli par les lecteurs de bonne foi comme une histoire très vraisemblable. Dans un temps où la croyance aux puissances surnaturelles était un des dogmes du paganisme, on ne doutait pas qu'il ne fût possible à une magicienne d'opérer des métamorphoses comme l'avait fait Circé, de faire couler du sang des fontaines, d'animer des statues, de faire marcher des murailles, de donner la voix aux arbres, aux rochers, et en revanche de l'enlever aux hommes. La Thessalie n'était pas la seule contrée où s'accomplissaient ces prodiges : saint Augustin rapporte qu'en certaines régions de l'Italie il avait entendu des aventures semblables ; on y contait « que des hôtelières familiarisées avec les maléfices servaient aux voyageurs, dans du fromage, quelques ingrédients qui les changaient incontinent en bêtes de somme. Ils portaient tous les fardeaux nécessaires, et après un pénible service ils revenaient à eux ; cependant leur âme n'était pas devenue celle d'une bête, ils avaient conservé la raison et le sens humain ». L'évêque d'Hippone ajoute : « C'est ce qu'Apulée, dans son livre intitulé *l'Ane d'or*, rapporte lui être arrivé. A l'en croire, après avoir pris certaine drogue, il aurait, tout en conservant l'âme d'un homme, été changé en âne. N'a-t-il voulu que faire un conte, ou exprime-t-il son opinion ? (1) » La restriction est prudente ; mais la plupart ne se mettaient pas en peine de la faire. A leurs yeux, Lucius et Apulée n'étaient qu'un même personnage ; les aventures de l'un constituaient la biographie de l'autre, et les *Métamorphoses* devenaient ainsi quelque chose comme les Confessions ou les Mémoires d'un magicien.

Du moment qu'on attachait quelque réalité à cette série de scènes grotesques, de contes invraisemblables, de turpitudes bouffonnes qui composent la trame de l'ouvrage, il fallait bien leur prêter une intention tant soit peu sérieuse et un but plus relevé que celui de divertir les autres en s'amusant soi-même. Certains commentateurs n'y ont pas manqué. Appliquant à une œuvre plus que badine tout un système d'allégories qui constitue une véritable exégèse, ils ont voulu voir dans les peintures burlesques et licencieuses qui la composent le développement d'une thèse destinée à prouver « que les hommes deviennent des brutes et des ânes lorsqu'ils se livrent sans mesure aux voluptés, véritables drogues et poisons magiques » ; quant au bouquet de roses qui délivre, comme on sait, Lucius de son enveloppe, il serait « l'emblème de l'étude et de la science, dont le parfum est si délicat, qu'il suffit pour rendre les coupables à la forme humaine, dès que leurs lèvres en ont approché ». Le spirituel conteur eût été sans doute bien surpris de voir ses inventions les plus libres couvertes d'un voile mystique, et des fables milésiennes travesties en un roman d'édification ; mais qu'eût-il pensé en entendant le même critique (2) affirmer « que l'auteur des *Métamorphoses*, si habile interprète des dogmes de Platon et de Pythagore, n'a eu d'autre dessein que d'y retracer les doctrines de ces deux philosophes, la palingénésie et la métempsycose ». Puis, pour donner la clé d'une œuvre si profonde, le docte Béroalde la fait précéder d'une manière de traité cabalistique, dans lequel il passe en revue les différentes religions de l'antiquité considérées sous le rapport des enchantements magiques et de la sorcellerie. Lorsqu'une fois on s'est laissé aller à de pareilles hypothèses, il est difficile de s'arrêter ; aussi, un des plus savants commentateurs d'Apulée, et l'un des derniers Bosscha, renchérissant encore sur l'opinion de ses prédécesseurs, a prétendu dégager de cet amas de farces et d'obscénités auxquelles on se heurte presque à chaque page une intention de haute moralité et même tout

(1) *La Religion romaine*, t. II, p. 158 et suiv.

(1) *Cité de Dieu*, liv. XVIII, ch. XVIII.

(2) Ph. Béroalde, dans son commentaire latin sur les *Métamorphoses*.

un plan de régénération sociale et religieuse qui est vraiment fort imprévu. Suivant lui, le romancier philosophe, voulant opposer à la corruption universelle qui avait pénétré le monde, grâce aux mystères de Priape, une doctrine qui fût capable de la combattre, s'adressa aux antiques mystères, la plus belle des institutions d'Athènes; il se voua à la propagation de ces saintes et salutaires initiations qui non seulement donnaient une idée plus véritable de Dieu et de la nature, mais encore purifiaient les âmes par d'excellents principes de morale; il voulut apprendre à ses concitoyens qu'elles étaient l'unique remède à la dégradation des mœurs, qu'elles seules les ramèneraient à un genre de vie plus conforme à la dignité humaine, et c'est pour les vulgariser qu'il composa son ouvrage (1)... Voilà certes la plus chaste interprétation du livre le moins chaste qui ait jamais paru. Malheureusement, pour qu'elle fût fondée, il faudrait supprimer les dix premiers livres des *Métamorphoses* et n'en conserver que le onzième, c'est-à-dire le dernier : appliquée à cette partie de l'œuvre, elle contient, en effet, dans son exagération même une part de vérité, non qu'Apulée ait eu la simplicité de croire qu'en exposant les pompes du culte d'Isis ou d'Osiris il pourrait avoir une influence quelconque sur les mœurs de la société contemporaine, mais il cédait en le faisant à son penchant d'écrivain, en même temps qu'à l'enthousiasme d'une piété ardente et aux transports d'une dévotion passionnée.

Cette exaltation religieuse ne doit pas surprendre chez un philosophe qui se pique surtout d'être un théologien, chez un dévot qui proclame sans cesse son respect pour les dieux et le soin qu'il a de se mettre sous leur protection, dans ses voyages, et de s'acquitter envers eux de tous ses devoirs, quand il est de passage dans une ville. Ce n'est pas lui qui, les jours de fête, eût manqué à leur offrir de l'encens et du vin, ni même à sacrifier une victime, ou qui, passant près d'un temple, n'approcherait pas la main de ses lèvres pour les saluer en signe de respect; il rougirait de n'avoir auprès de sa maison ni chapelle, ni bois sacré, ou du moins une pierre arrosée d'huile, un arbre couronné de bandelettes, lui qui, dans sa vie errante, emportait toujours avec ses livres quelque statuette ou quelque objet consacré, pieux souvenir de ses pèlerinages. C'est bien là l'homme que nous retrouvons dans le XIe livre des *Métamorphoses;* ici on peut soutenir avec quelque vraisemblance que ce n'est plus Lucius que nous avons devant les yeux : c'est un croyant, un fidèle du paganisme, c'est Apulée lui-même; du reste, il en convient, et il prend soin de se trahir par une foule de détails très précis qui dévoilent sa personnalité. Aussi, comme le ton et la couleur générale de toute cette fin sont différents de ce qui précède! Ici l'inspiration remplace la fantaisie, et les descriptions ont un tel accent de vérité qu'on y sent comme la trace d'une émotion personnelle, la ferveur d'un néophyte, la foi d'un initié.

(1) Bosscha, *Dissertation latine sur la vie et les ouvrages d'Apulée,* à la fin du IIIe volume de l'édition d'Oudendorp. — Voir dans les notes de la traduction Bétolaud (t. I, p. 433 et suiv.) les commentaires raffinés auxquels a donné lieu la charmante fable de *Psyché.*

Quand on arrive à ce début du XIe livre, l'esprit encore tout rempli des coq-à-l'âne, des plaidoyers macaroniques, des narrations graveleuses, enfin de tout ce pantagruélisme qui précède, il semble qu'on soit transporté dans un monde nouveau, et vraiment ce coup de théâtre fait honneur au talent du romancier. La nuit est à peine commencée quand Lucius, qui s'est endormi sur la grève, non sans avoir longtemps prié, voit s'élever du sein des flots une éblouissante image « capable de commander le respect aux Immortels mêmes ». Son visage et son corps sont d'une beauté accomplie; une épaisse chevelure flotte en anneaux bouclés sur ses épaules et sur son cou; sa tête est ceinte d'une couronne et son front resplendit d'un disque argenté. Elle est entièrement couverte d'un long manteau noir, sur le fond duquel étincellent d'innombrables étoiles et, au milieu, la lune, dardant ses radieuses clartés. Peu à peu, elle s'approche du pauvre âne qui sommeille et lui dit :

« Je viens à toi, émue par tes prières. Je suis la Nature, mère des choses, maîtresse de tous les éléments, origine et principe des siècles, divinité suprême, reine des mânes et reine des cieux, type uniforme des dieux et des déesses; je suis Celle qui commande aux voûtes lumineuses de l'Olympe, aux souffles salutaires de l'Océan, au silence lugubre des Enfers. Puissance unique, je suis, par l'univers entier, adorée sous mille formes, avec des cérémonies diverses et sous des noms différents. Les Phrygiens, premiers-nés sur la terre, m'appellent déesse de Pessinonte et mère des dieux; les Athéniens autochtones me nomment Minerve cécropienne; je suis Vénus de Paphos chez les habitants de l'île de Chypre, Diane Dictynne, chez les Crétois habiles à lancer des flèches, Proserpine stygienne chez les Siciliens qui parlent trois langues; je suis Cérès, la vieille divinité, chez les habitants d'Éleusis; Junon chez les uns, Bellone chez les autres, Hécate chez ceux-ci, Rhamnusée chez ceux-là; mais ceux qui les premiers sont éclairés des divins rayons du soleil naissant, les peuples de l'Éthiopie, les Aryens et les Égyptiens, puissants par leur antique savoir, m'honorent seuls du culte qui me convient; seuls ils m'appellent de mon véritable nom, à savoir la reine Isis. Sèche tes larmes et bannis ton chagrin : déjà ma providence fait luire pour toi le jour du salut. »

Ce curieux passage, tout empreint d'un naturalisme panthéistique, montre bien la tendance qu'avaient alors les esprits éclairés à réunir sur une seule divinité les attributs de toutes les autres, et l'effort déployé pour s'élever jusqu'à la conception de l'unité divine. Ce passage était célèbre dans les annales du paganisme; car, deux siècles plus tard, un compatriote d'Apulée, Maxime de Madaure, semblait y faire allusion dans sa lettre célèbre à saint Augustin, en proclamant les croyances monothéistes de ses coreligionnaires :

« Sous des noms différents, écrivait-il, nous adorons la Divinité unique, dont l'éternelle puissance anime tous les éléments du monde, et, en rendant hommage successivement à ses diverses parties, nous sommes sûrs de l'adorer elle-même tout entière. Par l'intermédiaire des dieux subalternes, nous invoquons le Père des dieux et des hommes, auquel s'adressent, dans *des cultes à la fois divers et semblables,* le respect et les prières de tous les mortels (1). »

(1) Saint Augustin, *Ép.* XVI, XLVIII.

Ici c'est Jupiter qui remplace Isis; mais qu'importe : d'un côté comme de l'autre, c'est toujours un Être suprême, une seule divinité, qui est adorée sous le voile et à travers l'image de toutes les autres.

A peine l'apparition bienfaisante a-t-elle disparu, que la nuit fait place au jour et la nature s'éveille, pleine d'allégresse, comme tout imprégnée du charme de sa divine souveraine. On dirait que tous les êtres, rafraîchis par sa présence, se sentent vivre dans une atmosphère de bonheur; les oiseaux égayés par la tiède haleine du printemps, saluent par leurs chants « la Mère des astres et des siècles, la maîtresse de tout l'univers. Les arbres même, et ceux qui se couvrent de fruits abondants, et ceux qui se contentent de donner de l'ombrage, déploient, aux souffles du zéphyr, la parure de leur feuillage naissant, et leurs bras mollement agités bruissent avec un doux murmure. Le fracas étourdissant des tempêtes s'est apaisé; la mer a calmé le tourbillon de ses vagues, qui viennent paisiblement expirer sur les rives; le ciel a déchiré son voile de nuages, et rien ne ternit l'éclatant azur de sa voûte ».

C'est dans ce cadre plein de fraîcheur qu'Apulée a placé la procession d'Isis; il semble que sa piété lui ait inspiré les plus riantes images pour décrire le cortège qui s'avance par les chemins jonchés de fleurs, les chœurs de jeunes gens et de jeunes filles aux longs voiles blancs, et la troupe des suivantes de la déesse, couronnées de guirlandes, qui marche, tenant des miroirs et des peignes, au milieu de l'éclat des flambeaux, aux accords d'une délicieuse symphonie; son langage devient tout mystique quand il parle des pontifes sacrés portant les autels et les symboles, quand il montre les dieux eux-mêmes « qui daignent marcher à l'aide des pieds humains ».

« Le premier, monstrueuse image, divin intermédiaire entre le ciel et les enfers, à la figure mi-partie sombre, mi-partie resplendissante, élevait sa grande tête de chien; de la main gauche il portait un caducée, de l'autre une palme verdoyante; après lui venait une vache dressée sur ses pieds de derrière, emblème de la fécondité; enfin, l'effigie de la déesse elle-même, représentée par une petite urne d'or d'un travail exquis, ornée d'hiéroglyphes et terminée par une anse en forme d'aspic. »

On ne peut s'empêcher de trouver que ces dieux sont, pour ne rien dire de plus, fort bizarres; et les symboles qui les figurent, à part le dernier qui est absolument indéchiffrable, marquent bien le naturalisme grossier qui faisait le fond de tous ces cultes et qui s'étalait dans leurs cérémonies. Les apologistes chrétiens auront beau jeu à démasquer ce qui se cachait derrière ces exhibitions: pour nous, contentons-nous de suivre Apulée, qui nous ouvre l'accès du sanctuaire et qui nous fait assister aux différentes phases de ses nombreuses initiations. — Délivré par la grâce de la déesse et désormais son obligé pour la vie, il se voue à son culte, il s'établit dans son temple, il devient l'hôte de ses prêtres, il assiste avec eux à toutes les cérémonies. Dans cette retraite volontaire une existence nouvelle s'offre à lui; il ne peut détacher ses yeux de l'image de sa bienfaitrice, il s'abîme dans la contemplation de son ineffable beauté; il ne passe pas une seule nuit, pas un jour, sans jouir de sa présence; des rêves prophétiques viennent sans cesse l'assaillir; son sommeil n'est qu'une vision continuelle. En même temps sa piété, toujours plus ardente, brûle de le voir uni à la déesse par un lien plus intime et veut hâter sa réception dans le sacré ministère; enfin, l'ordre de la souveraine se fait entendre : le grand prêtre, après avoir fait lire au postulant les formules consacrées, lui impose un jeûne de dix jours; passé ce délai, il procède à l'initiation. Apulée, sans rompre l'obligation du silence imposé aux fidèles, soulève un coin du voile qui couvrait ces mystérieuses cérémonies; il révèle en un langage obscur à dessein qu'il « a vu, face à face, les dieux de l'enfer et les dieux du ciel et, au milieu de la nuit, le soleil briller d'un éblouissant éclat; il a foulé du pied le seuil de Proserpine, et il est revenu sur la terre porté à travers les éléments ».

Quel est le sens de cette mort « sainte » aussitôt suivie d'une résurrection. Il est difficile de le deviner; il y avait, sans doute, beaucoup d'artifices et de prestiges dans toutes ces scènes, et ce passage de la vie au trépas n'était peut-être qu'une de ces surprises innocemment terrifiantes dans le genre de celles que la franc-maçonnerie tenait en réserve pour mettre à l'épreuve ses nouveaux membres. Ce qui est certain, c'est que dans ces solennités tout était concerté pour frapper vivement les imaginations. Ainsi, lorsque l'initié reparaissait aux yeux du public couvert de son costume mystique, revêtu de l'étole olympiaque, un flambeau à la main, sur la tête une couronne de palmier dont les feuilles se dressaient comme des rayons, vivant emblème du soleil, il semblait ne plus appartenir à la race commune des mortels, il paraissait comme transfiguré. On conçoit quel trouble devait jeter dans les âmes cette émouvante fantasmagorie : Apulée se représente comme ravi, comme enivré; sa piété éclate en pleurs et en sanglots, il se jette aux pieds de la déesse, qu'il baigne de ses larmes, et, en proie à une sorte d'extase, il laisse échapper cette invocation, la plus belle peut-être qui soit sortie des lèvres païennes :

« Sainte déesse, éternelle providence du genre humain, toujours prodigue de tes bienfaits, tu as pour les malheureux et les affligés la douce affection d'une mère. Pas un jour, pas une heure ne se passe sans que tu ne donnes aux hommes quelque faveur, sans que tu ne les protèges dans la tourmente, sans qu'au milieu des orages de la vie tu ne leur tendes une main secourable. On t'honore au ciel et dans les enfers. C'est toi qui meus l'univers, qui donnes au soleil sa lumière, au monde ses lois, toi qui foules aux pieds le Tartare. Tu commandes aux astres et aux saisons, c'est ton souffle qui anime les vents, qui gonfle les nuages, qui fait les semences germer, et les germes éclore. Devant ta majesté, les oiseaux qui volent dans l'air, les bêtes qui errent sur les montagnes, les êtres qui rampent sur le sol, les monstres qui nagent dans la mer sont frappés d'un saint frémissement. Mon esprit est trop pauvre pour redire tes louanges, mes ressources sont trop faibles pour t'offrir des sacrifices dignes de toi, je n'ai pas la voix assez puissante pour exprimer les sentiments que m'inspire ta grandeur, et aucune parole humaine, fût-elle infatigable, n'y saurait parvenir. Tout ce que peut un pauvre croyant comme moi, je le ferai : je garderai tes traits gravés

dans le secret de mon âme, et de mon cœur je veux faire un temple où soit toujours adorée l'image de ta divinité. »

Quelle élévation et quelle piété ardente, quel souffle d'amour et de ferveur respire cette admirable prière qui dépasse par la pureté touchante la belle invocation de Lucrèce et qui a, par certains côtés, des accents chrétiens! Évidemment la religion romaine n'a jamais trouvé un langage plus ému pour parler à la divinité. L'hymne de Cléanthe, qui exprime en termes magnifiques le plus noble hommage qu'une belle âme puisse rendre à un dieu est, avant tout, la prière d'un sage, d'un philosophe ; il frappe par un air de grandeur vraiment stoïcienne; c'est là son mérite; mais il est d'une sérénité un peu froide à côté des lignes que je viens de citer; il n'a ni cette onction pénétrante, ni les élans d'une dévotion passionnée qui fait entendre des paroles de tendresse et d'amour; il est la prière de l'intelligence : l'autre est la prière du cœur, et d'un cœur épris de sa divinité. Tel est, il nous semble, le trait distinctif et profondément marqué de l'invocation à Isis; tel est aussi le caractère de la religion d'Apulée, nous pourrions dire de la religion de son siècle. Il n'a fait que traduire dans une page éloquente ce que bien des gens murmuraient confusément dans les temples : il a composé le *Credo* du paganisme à cette époque. En effet, que de païens alors étaient pieux à sa manière! Combien éprouvèrent, comme lui, en présence de l'objet de leur culte, ces saints tressaillements! Combien vivaient au milieu des visions et des extases en un perpétuel commerce avec la divinité de leur choix! La littérature contemporaine nous offre un exemple frappant de cette sorte d'illuminisme dans la personne du rhéteur grec Aristide, qui ressemble par plus d'un point à l'auteur qui nous occupe. Comme lui, il passe sa vie en pèlerinages; plus heureux que lui, il a pu visiter l'Égypte et tous ses sanctuaires; il a parcouru la Cyrénaïque, l'Asie mineure et une foule d'autres contrées; partout il a été accueilli comme le plus éloquent des Grecs (ce qui fait le désespoir de son rival Hérode Atticus), mais il est encore plus dévot qu'éloquent. Il s'est voué à Esculape; comme il est toujours malade ou croit l'être, sa dévotion peut paraître quelque peu intéressée; mais aussi qu'elle est scrupuleuse, qu'elle est attentive, je dirais même qu'elle est tyrannique! C'est elle qui gouverne toute sa vie ; elle le contraint à rendre visite au dieu de la médecine dans tous ses temples, à Épidaure, à Éos, à Tricca, à Pergame; grâce à elle, il emploie tous ses moments à demander et à recevoir ses oracles ou plutôt ses ordonnances; il ne dort que juste le temps nécessaire pour rêver, puisque c'est pendant les rêves que le dieu donne ses consultations. Sa chétive existence est celle d'un visionnaire, son régime celui d'un mystique et d'un halluciné; aussi quand, sur la fin de ses jours, une apparition, sous forme lumineuse, vient lui enjoindre « de s'élever au-dessus des habitudes humaines et de vivre en étroite communion avec les dieux », la prescription était bien inutile, car, de sa vie, l'infortuné rhéteur n'avait fait autre chose (1). La piété d'Apulée n'a pas ce tour hypocondriaque, ni surtout ce caractère d'égoïsme; au fond, la religion d'Aristide n'est qu'une façon de contrat passé entre Esculape et lui : il adore, à condition qu'on le guérisse; il fait bâtir des chapelles, il offre des cadeaux, il se fait prêtre; mais en retour il est bien entendu que le dieu lui promet et lui doit la santé. Apulée, au contraire, ne recule devant aucune dépense pour son initiation ; il engage le peu qu'il possède et, en échange, il ne demande à sa souveraine que le droit de la contempler de plus près, de l'aimer, de la servir, de vivre suivant ses lois. Il semble qu'il fasse bon marché de son corps ; le soin de son âme et de son perfectionnement moral est le seul qui l'inquiète; ses espérances même ne se bornent pas au cours de cette vie, car il songe à la destinée future et porte sa religion au delà du tombeau. Ainsi, « lorsqu'après avoir achevé sa terrestre carrière, il sera descendu aux enfers, Isis, qui pénètre de sa lumière les ténèbres de l'Achéron, sera encore, dans cette sphère nouvelle, l'objet propice de ses adorations ».

Une piété qui survit au trépas et qui promet ses hommages, même après la mort, à la divinité qu'elle servait pendant sa vie, n'est pas une piété fragile et sans vertu; cependant, avec toute sa foi, elle était impuissante à contenter l'âme. Telle était la tache originelle des cultes orientaux, qu'ils semblaient avoir pour effet de surexciter les tendances religieuses plutôt que de les satisfaire. La consécration des mystères aurait dû, ce semble, ramener le calme et la sérénité dans le cœur de l'initié; il n'en était rien : au lieu de lui offrir un port tranquille, elle allumait en lui la soif de nouvelles initiations. C'est un des penchants de ce siècle, non seulement de s'abandonner aux contemplations, aux extases, de se livrer à des effusions mystiques, à des oraisons passionnées, mais encore de se précipiter dans tous les cultes, d'aller d'Isis à Sérapis, de Sérapis à Osiris, en un mot de s'élever sans cesse pour gravir les marches d'une échelle sans fin. Apulée est un curieux exemple de ce besoin qu'éprouvaient alors les natures inquiètes à rechercher toujours les émotions de nouvelles cérémonies pour leur demander des croyances définitives et cette vraie lumière qu'elles ne pouvaient donner. Ainsi, après avoir pris ses premiers grades dans la hiérarchie isiaque, il est visité en songe par la déesse, qui lui ordonne de se préparer à d'autres mystères; tandis que des scrupules religieux et aussi la modicité de ses ressources tempèrent son zèle de néophyte, le dieu, qui le réclame pour un des siens, lui apparaît pour le presser de ses instances; le serviteur d'Isis n'a garde de se dérober à des injonctions si flatteuses, et, afin d'y répondre, il se fait admettre aux orgies nocturnes du grand Sérapis. Comme il se croyait dès lors à l'abri de tout reproche et parfaitement en règle avec le ciel, une troisième apparition lui prescrit de se soumettre à une troisième consécration ; d'ailleurs, pour l'aider à supporter les frais de cette dernière cérémonie, la sollicitude libérale de la divinité (c'est lui-même qui nous l'apprend) lui procura au barreau bon nombre de causes lucratives. Osiris ne pouvait pas moins pour le récompenser de son empressement à lui obéir. Une fois admis au nombre de ses adorateurs, Apulée ne resta pas longtemps confondu parmi le peuple des fidèles; il fut reçu

(1) Voy. dans *les Antonins*, de M. de Champagny, le chapitre III du t. III, intitulé : *Recrudescence du paganisme.*

dans le collège des pastophores et investi du saint ministère; désormais il n'avait plus d'initiation à poursuivre; il avait franchi tous les cultes pour arriver à celui du « premier d'entre les grands dieux, du plus saint d'entre les augustes, du plus auguste d'entre les saints, du roi des immortels ». Le philosophe théologien, le rhéteur dévot ne pouvait manquer de devenir un hiérophante; le sacerdoce était le terme naturel de ses pieux voyages et la consécration officielle de sa religieuse existence.

Le paganisme peut revendiquer Apulée comme un de ses plus fidèles soutiens, mais non comme un de ses défenseurs; car il ne se jeta point, comme Fronton, dans la polémique entreprise contre le christianisme grandissant. Est-ce par ignorance ou par dédain qu'il resta en dehors de la lutte? Il est difficile de se prononcer; en tout cas, ce qui demeure parfaitement établi, c'est que dans aucun de ses ouvrages il n'est fait mention de la religion nouvelle. Un seul passage des *Métamorphoses* contiendrait, suivant quelques commentateurs, une allusion aux chrétiens. C'est une invective satirique lancée contre une meunière, « la plus détestable des créatures, une abominable mégère, qui a tous les vices, qui foule aux pieds toutes les lois divines et qui, pour donner le change à son mari par de vaines simagrées, feint le culte mensonger d'un dieu qu'elle disait seul et unique (1) ». Franchement, un si pauvre témoignage ne vaut guère la peine d'être relevé. A défaut d'autre preuve, il est donc prudent de conclure qu'Apulée ne connut point cette secte qui pourtant comptait déjà dans Carthage de nombreux adhérents et qui, de son vivant, allait y trouver le plus intrépide de ses apologistes, le plus éloquent de ses défenseurs. Par une étrange coïncidence, dans cette même ville où l'ingénieux auteur des *Florides* avait été si souvent applaudi, où le panégyriste d'Esculape avait reçu des couronnes et des statues, un homme allait naître, dont la voix devait renverser les idoles et jeter à bas les faux dieux; avec lui s'élevait une nouvelle éloquence, celle-là faite non plus pour charmer les oisifs et les amateurs de beau langage, mais pour instruire les simples et les ignorants, destinée à émouvoir les âmes, non à éblouir les esprits, consacrée à prêcher les plus purs enseignements et à combattre pour les biens les plus précieux, les droits de la conscience et de la liberté : Tertullien était le contemporain d'Apulée. Le seul rapprochement de ces deux noms suffirait à la rigueur pour expliquer combien était vain et fragile le tardif appui que tous ces théologiens philosophes, les derniers des fidèles, apportaient à la vieille religion; leurs efforts étaient stériles, leur tentative fatalement impuissante. Malgré leur science, leur dévouement, leur piété profonde, leur cause perdait chaque jour du terrain, et le paganisme croulait de toutes parts. Il est vrai que, tandis qu'ils s'efforçaient de réparer ses brèches, d'autres l'attaquaient sans merci et lui livraient de rudes assauts; sa défaite était inévitable si l'on songe que le même siècle mettait en présence dans le camp païen le plus lettré des incrédules et le plus croyant des lettrés, et qu'il pouvait opposer le scepticisme de Lucien à la dévotion mystique d'Apulée.

HENRI LANTOINE.

(1) *Métamorphoses*, liv. IX.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Nos lecteurs n'ont pas oublié comment M. Raoul Rosières a mis à néant la vieille légende de l'An mil (1). Elle nous avait été contée bien souvent, les plus ignorants en savaient les moindres détails, elle avait inspiré maint drame et maint poème, les plus scrupuleux historiens l'admettaient de confiance; M. Rosières a dit comme Thomas : « Je veux voir et je veux toucher. » Il a donc ouvert tous les livres, chroniques, cartulaires, bulles et poèmes du XIe siècle. N'y trouvant pas une seule ligne, pas un seul vers, pas un seul mot, même comme allusion, sur la grande panique et la consternation universelle des chrétiens, il a soufflé sur un nuage amoncelé comme à plaisir. C'en est fait de tous ces contes de fées.

M. Raoul Rosières publie aujourd'hui sur l'histoire religieuse de la France un volume fort intéressant (2) où nous trouvons le même esprit de critique militante, la même ardeur implacable contre la fiction et la légende. Il en est le Charles Martel et l'Attila. Que devient alors la poésie du moyen âge? Ah! peu importe au terrible pourfendeur. Il s'agit bien de la poésie! Il s'agit de la vérité. Le moyen âge nous apparaissait comme un féal et preux chevalier guerroyant de longues années pour son Dieu et sa dame, puis, le temps fini des tournois et des croisades, s'agenouillant sous les arceaux sombres de la cathédrale gothique. Pour les moins respectueux, c'était un don Quichotte. Eh bien, cela même, paraît-il, est encore trop. Si don Quichotte est parti en guerre contre le moulin à vent, c'est qu'il était féru d'un amour brutal pour la gentille meunière; si le croisé a traversé les mers pour guerroyer contre l'infidèle, c'est qu'il s'ennuyait mortellement dans son manoir et qu'il lui plaisait de donner et même de recevoir des coups; c'est enfin qu'il espérait trouver un riche butin et de belles femmes. Enthousiasme religieux, disait-on; non, besoin d'émotions et d'aventures, esprit mercantile et calculs intéressés. D'après M. Rosières, ce qui a le plus manqué au moyen âge, ç'a été surtout l'esprit chrétien.

La thèse est hardie; est-ce à dire qu'elle soit fausse? Remarquez d'abord que le moyen âge n'est encore connu qu'à moitié. La Renaissance l'avait renié, le XVIIIe siècle l'a travesti. Au commencement de ce siècle, on le dégage des oripeaux dont on l'avait affublé, et quelques-uns de ses traits commencent à se dessiner. Legrand d'Aussy publie les fabliaux, Raynouard retrouve la législation des vieilles cités, Guizot décrit la civilisation féodale et ses institutions politiques, Augustin Thierry recompose pièce à pièce l'histoire des communes et fait enfin monter sur la scène petits bourgeois et manants. L'histoire n'avait été jusqu'alors que l'his-

(1) Voy. la *Revue* du 30 mars 1878.

(2) Raoul Rosières, *Recherches critiques sur l'histoire religieuse de la France.* — 1 volume. Paris, 1879. A. Laisney.

toire des rois et des nobles; voici qu'elle devient celle des Français. Le rôle de ceux qui semblaient les uniques acteurs s'efface et s'amoindrit dans le tumulte des vilains qui reparaissent.

Cependant l'œuvre de rénovation s'est arrêtée là. Les historiens, émerveillés des résultats obtenus, avaient cru leur tâche accomplie. Elle ne l'est pas, proteste M. Rosières. Il faut maintenant discuter l'histoire des clercs comme on a discuté celle des rois, et, dès qu'on l'entreprend, ce qui apparaît d'abord, c'est l'invraisemblance du rôle attribué jusqu'ici à l'Église dans le monde féodal. Accepter sans contrôle les chroniques, écrites presque toutes par les clercs, sans noter les contradictions, sans commenter les réticences, sans relever les invraisemblances, étrange méthode de critique! Mais c'est s'exposer à se méprendre sur le moyen âge comme se méprendraient sur notre siècle les historiens des temps à venir s'il ne leur restait pour nous connaître que la collection de *l'Univers!* Donc ce n'est pas assez que l'érudition ait *déroyalisé* l'histoire, il faut qu'elle la *déclericalise*.

Et M. Rosières déclericalise avec entrain. C'est à peine s'il reconnaît l'exaltation du sentiment chrétien chez les anachorètes et les ascètes qui, comme Pacôme, ne dorment que debout pendant quinze années, appuyés sur un mur, ou vivent trente-huit ans, comme saint Siméon, au sommet d'une colonne. Pour la plupart de ceux qui fuient au désert, ce qui les y envoie, c'est ou la lassitude du désordre social, ou le dégoût des affaires publiques, ou la crainte des persécutions, ou le désir d'une vie agréable; pour beaucoup, c'est affaire de mode. Quant à la vie au désert, elle n'a rien d'effrayant, déclericalisée par M. Rosières. C'est une agréable villégiature, quelque chose comme Viroflay et Chaville. Les moines travaillent la vigne ou se reposent sur l'herbe fleurie; autour d'eux paissent de gras troupeaux. Les amis ou les parents, restés dans le siècle, envoient des livres, de l'argent, des paniers de fruits. Des caravanes de marchands traversent le désert pour approvisionner le couvent; dans les environs du monastère rôdent des courtisanes. Et si vous vous étonnez, M. Rosières vous répond qu'il n'a rien inventé, et il vous cite des textes de Salvien, de Tertullien, de saint Chrysostome, de saint Jérôme et de saint Basile. Tel a été l'âge d'or du monachisme. Quand vint l'âge d'argent, puis l'âge de fer, qu'était-ce donc? Mais quittons le désert pour rentrer dans le siècle.

Allons-nous y trouver ce qu'a consacré la légende, la foi ardente et sereine, les enthousiasmes indomptables, les tendres extases? Notre imagination ne peut se reporter vers le moyen âge sans entrevoir des foules agenouillées, des cathédrales où la prière monte avec l'encens, et des armées de croisés chevauchant à travers les plaines lointaines. Illusions et chimères, nous répond l'implacable critique. L'évangélisation de la Gaule a été lente et pénible; l'Église a fondé sa puissance par la violence; elle se contenta de la soumission passive sans exiger la foi ni même la pratique extérieure. Où donc est alors la piété sincère? Dans les églises? Les fidèles, nous disent les Pères des conciles, s'y disputent, s'y battent et s'y tuent; les filles de joie y chantent des chansons obscènes reprises en chœur par les assistants. Dans les cloîtres? Les moines sont de gros, gras et sensuels gentilshommes campagnards. Dans les demeures épiscopales? La plupart des prélats, fourbes et violents, sont de vrais barbares comme leurs frères les barons. Et quant aux pèlerinages, ce sont les excursions à la mode d'alors et des voyages d'agrément.

Mais si le sentiment religieux était absent à ce point, comment expliquer les croisades, ces sublimes folies? Ni folies, ni sublimes, répond M. Rosières. Et il fait de la foi un prétexte, puisqu'on n'a plus aucune raison pour aller provoquer le Musulman, l'éternel ennemi. La dureté de la vie féodale, l'amour du pillage et de l'aventure, la grande renommée de beauté qu'ont les femmes d'Orient, voilà les véritables causes des croisades. Étranges dévots, ces barons qui emmènent leurs jongleurs et leurs concubines! étranges pèlerins, ces chevaliers qui sur leur chemin pillent les monastères et arrachent, pour les vendre, les toits de plomb des églises! A l'annonce de la guerre sainte, le baron entrevoit des batailles à la Roland; le serf quitte volontiers sa glèbe comme s'il y laissait toute souffrance; tel évêque est heureux de revêtir sa cotte de mailles; derrière eux tous les enfants perdus, ribauds, brigands, voleurs, assassins, adultères.

Du moins nos vieilles cathédrales gothiques, aux voûtes austères, noyant la profondeur de leurs nefs dans leur obscurité mystérieuse, M. Rosières y trouvera l'inspiration du sentiment religieux? Eh bien, non; il va vous montrer, au contraire, qu'elles témoignent de l'indifférence religieuse du moyen âge. Si le peuple répondait à l'appel des évêques demandant des bras, c'est que l'Église assurait en ce cas pour de longues années travail et nourriture à ces serfs mourant de faim. Mais pour répondre aux appels de fonds, quelle lenteur! Afin de stimuler le zèle, il fallait parfois effrayer les bourgeois, et les inquisiteurs déclaraient qu'ils les soupçonnaient d'hérésie. On donnait alors par peur et pour écarter les soupçons. Faute d'argent, on interrompait le travail: voilà comment il fallait trois et quatre siècles pour édifier une cathédrale.

Ces exemples suffisent pour qu'on ait une idée de la thèse nullement banale soutenue par M. Rosières avec beaucoup d'habileté, beaucoup d'esprit et une grande fertilité d'arguments ingénieux. Comme tous ceux qui ouvrent un nouveau point de vue, il abonde trop dans son sens, il est avocat. Par exemple, s'il est vrai que les serfs qui apportaient et travaillaient les matériaux destinés aux cathédrales le faisaient plutôt par désir de gagner leur salaire que par enthousiasme pieux, est-ce une raison pour que l'édifice ne soit pas une œuvre de foi? Comment expliquer alors ce caractère religieux des monuments? Comment ont-ils en quelque sorte une âme? Pourquoi ne trouve-t-on pas ce caractère et cette âme dans nos églises confortables d'aujourd'hui? De même, M. Rosières n'abuse-t-il pas des textes quand il décrit les désordres et les scandales de la vie monacale aux premiers siècles de l'Église? Il cite saint Jérôme, Tertullien, saint Chrysostome, à la bonne heure! Mais leurs objurgations, où les vérités sévères sont exagérées comme le veut l'éloquence

chrétienne, comme le comportaient l'enflure et le mauvais goût de l'époque, faut-il absolument les prendre à la lettre?

Cependant, bien qu'avocat, M. Rosières est tout à fait convaincu. Aucun scrupule n'arrête son bras quand il déchire sur l'étendard des croisés leur devise : « Dieu le veut ! », quand il enlève aux fronts des saints anachorètes leur auréole, quand il jette des pierres dans les vitraux des cathédrales. Il est persuadé qu'il combat pour la vérité. Loin d'aller au delà de sa pensée, il reste plutôt en deçà, par exemple lorsqu'il fait çà et là quelque concession ou par bienséance admet une exception. C'est de peur qu'on ne l'accuse d'exagérer; au fond, il ne croit pas que le sentiment religieux ait eu en France, à un seul moment, la moindre influence. S'il avait à résumer sa doctrine en une formule, il pourrait prendre celle-ci : « J'ai cherché dans le moyen âge la foi et ne l'ai point trouvée. »

II.

Nous nous sommes un peu attardés ; je me bornerai donc à signaler aux amateurs des éditions de luxe le *Gil Blas* (1) de M. Jouaust, sans insister sur la très agréable préface qu'y a mise M. H. Reynald. Quelques mots aussi seulement sur les romans de Chateaubriand (2), édition nouvelle où je recommande une notice très intéressante de M. A. France sur Lucile. Cette étude a été écrite d'après les *Mémoires d'outre-tombe* et les papiers de Chénedollé publiés par Sainte-Beuve. Après le roman d'Amélie, on lira avec intérêt la vie de Lucile, l'histoire après la fiction. L'éditeur a eu aussi l'heureuse idée de joindre à *Atala* la critique qu'en fit en 1801 l'abbé Morellet. Elle est, il est vrai, étroite, car le brave abbé, d'imagination froide, n'avait pas le sentiment du moderne; mais elle touche souvent juste dans les questions de détail, et certaines remarques sont à la fois sensées et piquantes. On peut avoir pour Chateaubriand le respect qui convient et s'égayer cependant quand il nous dit du P. Aubry que « son nez aquilin et sa longue barbe avaient quelque chose de sublime dans leur quiétude et comme d'aspirant à la tombe par leur direction naturelle vers la terre ». C'est un peu le caractère de tous les nez, sauf ceux à la Roxelane. Que d'autres images encore forcées ou bizarres! que de sentiments faux et de convention! Ceux qui, comme Morellet ou Marie-Joseph Chénier, protestèrent d'abord contre l'engouement général qui admirait ces pages sans réserve, ont rendu service au goût français, qui courait risque de s'égarer.

III.

A ceux de nos lecteurs qui aiment les raretés et curiosités, je signalerai l'exhumation d'un neveu de Malherbe, Éléazar de Chandeville (3), jeune poète correct et sans génie, mort à vingt-deux ans. L'éditeur de Jean Le Houx, M. Armand Gasté, a copié lui-même à la Bibliothèque nationale l'unique exemplaire que l'on connaisse de l'édition originale de ces froides poésies. Il les reproduit avec l'orthographe et la ponctuation du temps, ce qui est fort agréable à certains bibliophiles, mais l'est beaucoup moins au commun des mortels. Le jeune Chandeville faisait, paraît-il, fort bonne figure à l'hôtel de Rambouillet. Il soupira, en homme bien appris, pour plusieurs divinités du docte salon. Il chanta son délire et pleura son martyre, il attisa la flamme qui consumait son âme, mais toujours sur un mode grave, d'une voix solennelle, avec la dignité raide qui convenait au neveu de Malherbe. Amour décent et correct, vers corrects et décents, rien de plus. Tel n'est pas sans doute le sentiment de M. Gasté, qui a fait des recherches à l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois pour retrouver la sépulture du jeune poète normand. Il paraît qu'elle a fait place à un calorifère.

(1) Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.

(2) Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

(3) *Poésies d'Eléazar de Chandeville.* Introduction et notes, par Armand Gasté. — 1 vol. Caen, 1879. Le Blanc-Hardel.

Comme toujours, le roman ne chôme pas. Sous ce titre : *Ni fille ni veuve* (1), M. Paul Perret nous raconte les intrigues compliquées, les menées savantes, les manœuvres de haute stratégie d'une certaine Claire Broussin, se disant veuve d'Hallain, parce qu'elle a trouvé deux millions dans la main gauche de feu le baron d'Hallain. Et pourquoi ces manœuvres? Parce que n'étant ni fille ni veuve, elle aspire à être femme légitime, *quærens quem devoret.* Cette chasse au mari n'est pas sans intérêt, et surtout il y a là une étude sur le vif profondément fouillée. M. Paul Perret est un observateur curieux qui pénètre assez avant. Il a horreur du banal; il veut découvrir du nouveau dans les replis encore mal explorés du cœur humain. Et il en découvre, j'aime à le croire, mais je n'oserais en jurer, parce que je ne suis jamais bien sûr de comprendre tout à fait. Son style, très travaillé, enveloppe l'idée plutôt qu'il ne la dégage. C'est un style tout en sinuosités, en replis. Partout des coins et des recoins où n'arrive qu'un jour douteux. Peut-être faut-il dans le roman plus de bonhomie et de laisser-aller, ce qui peut s'allier très bien à la distinction. Que M. Perret lise vingt pages de son roman, puis vingt pages des *Mariages de Paris* d'About : je gage qu'il trouvera celles-ci très limpides et que dans les siennes il s'arrêtera de temps en temps pour réfléchir.

M. Eugène Giraud, en nous racontant l'histoire de *Mademoiselle Besson* (2), n'a pas cherché le rare et l'inattendu. Ce n'est pas à lui qu'on reprochera d'être raffiné. Son héroïne a lu trop de romans, c'est là son malheur, car voilà comment, sans s'en douter, elle ressemble à beaucoup d'autres jeunes filles pauvres que nous avons vues quelque part. Comme ses devancières, elle a une nature de courtisane; comme elles, elle est curieuse et haineuse et mord la main de l'amie riche

(1) Paul Perret, *Ni fille ni veuve.* — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

(2) Eugène Giraud, *Mademoiselle Besson.* — 1 vol. Paris, 1879. Auguste Ghio.

qui l'accueille. Il est également dans le programme qu'elle lui ravisse le cœur de son mari; enfin si, pour être plus libre, elle la pousse dans la rivière profonde, nous ne serons pas autrement surpris. On lit d'ailleurs sans ennui ce roman marqué en chiffres connus.

V.

M. Leroy vient de faire jouer au Gymnase une aimable pièce d'été, *Lauriane*. Peu ou point d'intrigue, et ce peu rappelle à certains instants l'*Age ingrat;* mais de jolies scènes, — qui gagneraient à être mieux cousues — des détails amusants et beaucoup de mots de petit journal. Le tout s'écoute avec plaisir, bien que la température exceptionnelle dont jouissent les théâtres pût nous permettre plus de secousses et d'émotions; mais, puisque nous sommes à la mi-juillet, le coupable n'est pas M. Leroy, c'est le soleil.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La revue militaire de dimanche dernier et la fête donnée le lendemain lundi par le président de la Chambre ont naturellement excité la mauvaise humeur des journaux réactionnaires, qui en ont publié des comptes rendus tout pleins de haine et de fiel.

Quelques-uns d'entre eux ont profité de l'occasion pour exciter l'armée au mépris d'un gouvernement qui a à sa tête un personnage civil n'ayant pas le prestige de l'épaulette. *La Défense sociale et religieuse,* fondée autrefois par M. Dupanloup, va jusqu'à dire que « dans plusieurs régiments il y a eu des signes non équivoques de mécontentement ».

Quels ont pu être ces *signes non équivoques?* et quels sujets de mécontentement pouvaient avoir les régiments dont il s'agit? *La Défense* ne le dit pas, mais elle a une singulière façon de défendre l'ordre social en paraissant se réjouir d'actes d'indiscipline qui n'ont certainement jamais existé que dans son imagination.

Voilà bien nos conservateurs!

II.

Leur patriotisme égale, du reste, leur amour de l'ordre. La même *Défense* assure que les ambassadeurs de diverses puissances s'étaient demandé s'ils devaient assister à la fête de M. Gambetta et qu'ils avaient décidé de s'abstenir, à l'exception de l'ambassadeur d'Angleterre. «Nous croyons, ajoute-t-elle, que lord Lyons avait *très probablement* l'envie d'imiter ses collègues de Russie, d'Autriche et d'Allemagne; mais les honneurs funèbres rendus au prince impérial par son pays, qui érige une statue à Napoléon IV, lui ont fait une obligation de se rendre à cette soirée pour ménager les susceptibilités très ombrageuses du gouvernement républicain. »

Ainsi, de même qu'elle se réjouit à l'idée que « divers régiments » ont pu commettre des actes d'indiscipline pendant la revue de dimanche, *la Défense* est heureuse de supposer que les ambassadeurs des trois grandes puissances ont de parti pris manqué aux égards dus à l'un des principaux fonctionnaires de l'État.

On remarquera d'ailleurs que cette théorie jésuitique du *probabilisme* dont parlait l'autre jour M. Paul Bert à la tribune, est mise à profit par *la Défense,* qui en use en prêtant aux ambassadeurs étrangers des intentions *probables.* La vérité est, n'en déplaise aux probabilistes, que les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et d'Allemagne ne pouvaient pas assister à la fête de M. Gambetta parce qu'ils étaient absents de Paris, qu'ils ont écrit des lettres d'excuse, selon l'usage en pareil cas, et qu'ils se sont fait représenter par leurs chargés d'affaires.

Mais si l'on pouvait persuader aux lecteurs naïfs que les puissances étrangères, par l'intermédiaire de leurs représentants, ne négligent aucune occasion de montrer leur mauvais vouloir au gouvernement français, quel triomphe pour ces bons citoyens des feuilles réactionnaires!

III.

La Défense termine son compte rendu de la fête de la présidence en déclarant qu'elle en a ressenti *un immense dégoût.*

Le Pays fait mieux: « Lundi soir, dit-il, vers onze heures et demie, le train venant d'Auteuil a été envahi, à la station de l'avenue du bois de Boulogne, par une troupe de trois ou quatre cents voyous et ivrognes. Après avoir pris d'assaut les wagons de premières, bien qu'ils n'eussent pour la plupart que des billets de secondes, ces individus se sont mis à pousser des cris et des vociférations de toutes sortes, beuglant *la Marseillaise,* hurlant: *Vive la République! Vivent les Zoulous!* D'où venaient ces gens-là? où se rendaient-ils? On pensait généralement que c'étaient des invités de M. Gambetta qui allaient à la présidence. »

Les citations que je viens de faire donnent le ton général de la presse réactionnaire cette semaine.

IV.

Divers banquets ont eu lieu lundi pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille. Le plus important a été celui de Neuilly, présidé par M. Louis Blanc, qui a prononcé un discours remarquable.

Malheureusement un autre discours a été prononcé par un rédacteur de *la Marseillaise,* M. Lepelletier, pour engager les bons citoyens à marcher à l'assaut des diverses Bastilles qui, selon l'orateur, existent encore, et dont la plus dangereuse est la « Bastille de l'opportunisme ».

Ce discours a, comme de juste, obtenu un grand succès auprès des feuilles monarchistes de toute nuance. « Il nous

permet d'espérer, dit une d'entre elles, que nous assisterons avant peu aux luttes acharnées et, nous y comptons, sanglantes des républicains se déchirant entre eux au nom de la fraternité. » L'orateur de Neuilly devrait bien réfléchir un peu sur ces paroles et faire comme ce sage de l'antiquité qui, se voyant applaudir par ses adversaires, s'écria avec inquiétude : « Aurais-je donc lâché quelque sottise ? »

Démolir la Bastille de l'opportunisme, puisque Bastille il y a, n'est-ce pas démolir toute la politique ?

C'est l'opportunisme qui a fondé la république, car c'est seulement le jour où elle est entrée dans les voies de la politique pratique qu'elle est devenue possible.

Sans le triomphe de l'opportunisme, qui peut dire quel serait aujourd'hui le gouvernement de la France? La république assurément n'aurait pas échappé à tous les pièges tendus depuis dix ans sous ses pas.

Si M. Lepelletier et ses coreligionnaires ont pu fonder *la Marseillaise;* s'il leur a été permis de célébrer à Neuilly l'anniversaire du 14 Juillet; s'ils prononcent des discours à Paris au lieu d'être à Cayenne ou à Nouméa, c'est à l'opportunisme qu'ils le doivent. Il faut bien qu'ils le sachent et qu'on le leur dise, puisqu'ils n'ont pas l'air de s'en douter. Si cette prétendue Bastille qu'ils veulent détruire et qui les abrite venait à être démolie comme l'autre, ils ne chanteraient plus bien haut, ni bien longtemps.

V.

Le journal anglais *l'Athenæum* raconte qu'on vient de découvrir à Édimbourg, dans la cathédrale de Saint-Gilles, le tombeau du comte de Murray, frère aîné de Marie Stuart et régent d'Écosse, le même qui fut assassiné à Linlithgow en 1569. On trouve dans l'*Histoire de Marie Stuart* de M. Dargaud le récit de ce meurtre, qui fut entouré des circonstances les plus romanesques. On croirait lire un des plus intéressants chapitres de Walter Scott.

Le meurtrier, Bothwell-Haugh, appartenait à la puissante famille des Hamilton, qui s'étaient compromis par leur attachement à la reine. Le château de Woodhouslee, appartenant à Bothwell, fut donné par le régent Murray à son favori Ballenden, qui vint en prendre possession avec la brutalité sauvage des mœurs de cette époque. Bothwell était absent; sa femme, qui se trouvait seule au château, en fut chassée par Ballenden, la nuit de Noël, sans même qu'on lui laissât le temps de se vêtir contre le froid, qui était très vif. Elle erra misérable dans la campagne et mourut de souffrance au bout de quelques jours. Sur la tombe de cette femme qu'il avait ardemment aimée, Bothwell jura de tirer vengeance non de Ballenden, qui n'était qu'un vil favori, mais du régent lui-même. Après quoi, prenant une écharpe de soie qui avait appartenu à sa femme, il y enferma une poignée de terre funéraire, enroula l'écharpe sous son pourpoint et fit vœu de porter cette funèbre ceinture jusqu'à ce qu'il eût immolé Murray.

Il attendit l'occasion favorable, qui se présenta enfin un jour que le régent, se rendant à Édimbourg, devait traverser Linlithgow. Il y avait dans ce bourg une maison inhabitée qui appartenait aux Hamilton : Bothwell s'y rendit secrètement, pendant la nuit, et entra par la porte du jardin, tirant sans bruit après lui un cheval dont il connaissait le fonds et la vitesse. Il conduisit le cheval à l'écurie, garnit abondamment son ratelier et alla s'installer dans une chambre dont la fenêtre donnait sur la principale rue du bourg. Après un sommeil de quelques heures qu'il avait pris tout habillé et botté, il se leva à l'approche du jour, descendit barricader solidement la porte de la rue, alla ensuite seller et brider son cheval et lui fit boire deux bouteilles de vin vieux de Bourgogne mêlé à son avoine. Puis il remonta, mangea lui-même un peu de soupe au vin, chargea soigneusement sa carabine et se mit en embuscade près de la fenêtre.

Ce Bothwell était un rude chasseur, sûr de son coup et habitué à poursuivre les taureaux sauvages dans les forêts d'Écosse. Il faisait grand jour quand Murray parut dans la rue, suivi d'un brillant cortège. Au moment où il saluait la foule d'un geste gracieux, un coup de feu se fit entendre et il tomba frappé d'une balle qui, après lui avoir traversé le corps, alla tuer le cheval de lord Glencairn qui marchait à sa droite.

Bothwell, sûr que son coup avait porté, se précipita vers l'écurie, monta à cheval et s'enfuit par la porte du jardin. « Après le premier éclair de surprise, dit M. Dargaud, les gardes du régent se jetèrent sur la porte de la rue; mais, comme elle était barricadée, ils perdirent quelques instants à l'enfoncer. Bientôt la fureur les emporta sur les traces du meurtrier, qui s'enfuyait comme un tourbillon humain. Se sentant suivi de si près, il accélérait sa course au bruit du galop de ses ennemis. Il savait qu'un large fossé coupait la route de traverse qu'il avait choisie et que son salut dépendait d'un seul saut de son cheval. Le noble animal, fumant et écumant, semblait se ralentir; Bothwell avait brisé son fouet à le frapper, émoussé ses éperons à l'aiguillonner. Il entendait derrière lui le vol rapide et retentissant des cavaliers qui brûlaient de l'atteindre. Que faire? Comment ranimer l'ardeur de son cheval? Il tira sa dague et, piquant de la pointe la croupe du vaillant coursier, il lui fit franchir d'un bond l'immense fossé. Bothwell remit sa dague au fourreau et, retenant fortement la bride, se retourna pour défier les gardes du régent. L'écharpe de sa femme s'était détachée dans ce saut désespéré; il saisit la poignée de terre sainte et funèbre que l'écharpe contenait et la lança vers ses ennemis en signe de mépris et de malédiction; puis, reprenant sa course, il s'enfonça et disparut dans le fourré. »

VI.

Reste à connaître les suites du meurtre, plus curieuses encore que les circonstances dans lesquelles il s'était accompli.

Après son coup d'audace, Bothwell, dont la carabine historique est conservée encore au château d'Hamilton, était parvenu à se réfugier en France, où il fut accueilli avec une distinction marquée par les Guise, qui comptaient se servir à

leur profit de cet homme énergique. Ils le firent sonder par un homme de confiance qui lui proposa en termes ambigus d'assassiner l'amiral de Coligny : « Le fier Écossais, dit encore M. Dargaud, ne démêla pas d'abord ce qu'on attendait de lui; dès qu'il eut compris, le sang lui monta au visage, il congédia le messager des Guise avec hauteur. « Dites à ceux qui vous ont envoyé, s'écria-t-il, que Bothwell-Haugh sait venger les injures de l'Écosse et les siennes, mais qu'il ne se soucie pas de celles de vos maîtres. J'ai tué pour moi, ajouta-t-il avec véhémence; mais je ne connais pas de prince ni de roi pour qui je voulusse recharger ma carabine ou tirer ma dague. Je suis un Hamilton, je ne suis pas un assassin. »

C'était pourtant parce qu'il avait déjà commis un meurtre par vengeance que l'on comptait sur lui pour un assassinat. Le hasard, a-t-on dit, est un habile auteur dramatique quand il se mêle de faire des comédies ou des tragédies : il est parfois aussi un grand moraliste.

Clément Caraguel.

BULLETIN

Notes géographiques. — Le major Sarpa Pinto, faisant une conférence à Lisbonne sur les résultats de son voyage d'exploration dans l'Afrique australe, a raconté qu'entre le Zambèze supérieur et la rivière Cuando il avait rencontré un peuple blanc appelé les *Cassequeres*. Le type de ce peuple se rapproche du type mongol par la proéminence des pommettes et l'obliquité des yeux; les cheveux sont remplacés par de petites touffes de laine. Rappelons à ce propos que les Cassequeres ne sont pas la seule tribu africaine de couleur claire découverte par les derniers explorateurs. Les caractères physiques de la population sont aussi variés, en Afrique, que la configuration du sol. Loin d'avoir uniformément le type légendaire du nègre : front bas et fuyant, cheveux crépus, nez aplati, mâchoire saillante, pieds plats et peau noire, l'Africain possède rarement tous ces traits réunis. Un grand nombre de tribus ont le nez droit et effilé, la bouche régulière et les lèvres minces. L'expression de « profil grec » revient fréquemment sous la plume des voyageurs, et le « teint d'ébène » est en train de passer au rang des légendes. Livingstone écrivait dans son journal, à propos des Manyéma : « C'est une belle race; je soutiendrai qu'une compagnie de Manyéma, tant pour la forme de la tête que pour celle du corps et des membres, l'emporte sur toute la Société anthropologique de Londres. Beaucoup de femmes ont la peau d'une nuance très claire et sont fort jolies. »

D'après le Dr Schweinfurth, c'est par préjugé que l'on avait cru jusqu'ici que les nègres étaient noirs; le « ton fondamental » de leur peau serait le rouge.

Le voyageur Barth avait été également frappé de la diversité de couleur des populations qu'il traversait.

M. Stanley, dans son dernier voyage, a passé non loin d'une montagne très élevée appelée le Gambaragara et couronnée de neiges éternelles. Les versants de cette montagne sont habités par une race blanche dont les femmes ont une grande réputation de beauté parmi les peuplades de la plaine. Les princes nègres s'allient volontiers avec les filles de ces visages pâles, dont les traits réguliers et le costume rappellent les anciens Grecs. D'après la tradition locale, ce peuple singulier serait venu il y a très longtemps d'une direction restée inconnue et aurait reçu en don, du roi d'une province voisine, la montagne de Gambaragara, où il a toujours résidé depuis. Les habitants de la plaine ont essayé plusieurs fois de le soumettre, mais sans succès. Il se retire au sommet de sa montagne et le froid arrête les assaillants les plus déterminés. Une armée de 100 000 hommes envoyée contre lui, en 1874, par le roi Mtesa, fut obligée de redescendre, vaincue par le climat. M. Stanley vit plusieurs de ces blancs, qu'il essaya de faire causer sur l'histoire de leur nation; mais ils s'y refusèrent absolument.

Une partie des indigènes du Monbouttou ont le teint très clair et les cheveux d'un blond pâle et cendré rappelant le ton de la filasse. En résumé, « le nègre typique, a dit Winwood Reade, est une rare exception. Le teint passe, chez les indigènes africains, par toute la gamme des nuances, depuis le noir foncé et le cuivre rouge jusqu'au jaune clair, tirant presque sur le blanc ». Nous ajouterons seulement que beaucoup de peuplades ont conservé le souvenir d'anciennes migrations dont la direction générale était du nord au sud.

— Une nouvelle expédition de missionnaires va partir d'Alger pour Zanzibar et l'Afrique centrale.

— Plusieurs rois de l'intérieur du continent africain, qui s'étaient montrés jusqu'ici bien disposés pour les Européens, viennent de se déclarer contre eux. Mirambo a, dit-on, mis à prix la tête de son ancien ami M. Philippe Broyon, et Mtesa a contraint un voyageur, par son attitude hostile, à rebrousser chemin. On attribue ce changement de dispositions à l'inquiétude causée aux souverains indigènes par les progrès des Européens en Afrique.

Enseignement de la langue nationale en Hongrie. — La Hongrie prend une mesure pratique pour se *dégermaniser*. Son parlement est saisi d'une loi qui rendrait l'enseignement de la langue magyare obligatoire dans toutes les écoles. Pendant une période de transition dont la durée est fixée à six années, les autres langues pourront être enseignées concurremment avec elle; mais, ce délai écoulé, elle sera seule autorisée, et les maîtres seront tenus de faire leurs cours en magyare. D'après le correspondant allemand de la *Bibliothèque universelle et Revue Suisse*, les Slaves, Roumains et Allemands du royaume hongrois, les Allemands surtout, protestent vivement contre une mesure qui les contraindrait à faire étudier leurs enfants en une langue peu répandue dans le pays même, puisque les Hongrois sont en minorité en Hongrie, et absolument ignorée au dehors. Le correspondant de la *Bibliothèque universelle* ajoute que si les justes réclamations des Allemands de Hongrie ne sont pas écoutées, la presse allemande ouvrira une campagne en leur faveur.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1275]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 4. 26 JUILLET 1879.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Le département des affaires étrangères pendant la Révolution (1).

Ce qui nous manque le plus pour bien connaître la Révolution, c'est une bonne histoire de ses relations extérieures qui ne soit l'œuvre ni d'un ennemi systématique de la Révolution, ni d'un ennemi de la France. Celle de M. de Sybel (2), qui se place au point de vue prussien, celles des écrivains français qui se sont placés au point de vue des émigrés, ne font qu'augmenter notre regret de n'avoir pas une œuvre vraiment scientifique et vraiment française à leur opposer.

La curiosité est si vive sur ce côté de notre histoire révolutionnaire, que le livre de M. Masson a dû en bénéficier. Mais, première déception, il s'est maintenu rigoureusement dans les limites marquées par son titre : ce ne sont pas les affaires étrangères de la Révolution qu'il entreprend de nous exposer, ce sont les destinées et les transformations du département des affaires étrangères, c'est-à-dire l'histoire des ministres, de leurs premiers commis, de leurs employés, sans oublier les plus humbles d'entre eux (3). Nous aurions préféré quelque lumière nouvelle sur le projet de quadruple alliance rêvé par M. de Ségur, en 1787, à la cour de Catherine II, les grands desseins contre l'Inde anglaise qui précédèrent ceux de Paul Ier et de Bonaparte, les vastes plans formés par la Convention pour la politique orientale, les idées particulières des différents groupes républicains sur les alliances extérieures ; mais il serait oiseux de demander à l'auteur autre chose que ce qu'il a voulu nous donner. Après tout, une histoire consacrée à l'administration de Montmorin, sous la Constituante ; de Delessart, Dumouriez, Chambonas, Bigot de Sainte-Croix sous la Législative ; de Lebrun et Deforgues sous la Convention ; de Delacroix et Talleyrand sous le Directoire, a bien son intérêt.

I.

Dans l'œuvre de M. Masson, il faut distinguer ses théories sur le rôle d'un ministère des affaires étrangères et son exposé des événements. Comme ses théories influent sur sa façon d'entendre les faits, peut-être est-ce par elles qu'il faut commencer.

Avant tout, et pour que le lecteur de cet important ouvrage ne soit pas pris en traître, disons que M. Masson a horreur de la Révolution. Comme les nobles qui entouraient et conseillaient la reine, ce qu'il semble exécrer par-dessus tout, ce ne sont pas encore les Danton, les Marat et les Robespierre : ce sont les hommes qui, ayant commencé la Révolution, ont essayé de la diriger, ceux que nous sommes habitués à regarder comme les modérés. Ses jugements sur eux n'auraient pas été désavoués par les écrivains des *Actes des Apôtres* ou de *l'Ami du Roi*, ces feuilles dont les provocations impolitiques contribuèrent plus que tout le reste à engager la Révolution dans les voies de la violence. Necker est pour lui « un faux bonhomme » ; parlant de Delessart, il trouve qu'il était « aussi fat que Necker, mais plus bête ». Lafayette, pour M. Masson comme pour Suleau ou Rivarol, est surtout « le général des bleuets », c'est-à-dire des gardes nationaux. Ses sentiments à l'égard de nos Assemblées, qu'elles soient modérées comme la Législative, ou terribles comme la Convention, éclatent à chaque page. Il regrette sincèrement que

(1) *Le département des affaires étrangères pendant la Révolution*, 1787-1804, par Frédéric Masson, bibliothécaire du ministère des affaires étrangères. — Paris, Plon ; grand in-8°, XVI-570 pages.

(2) *Histoire de l'Europe sous la Révolution française.* — 3. vol. in-8°. Traduction. Librairie Germer Baillière.

(3) Page 44. « Un garde-meuble et un adjoint au garde-meuble, un portier, un balayeur et un frotteur formaient la domesticité. »

Louis XVI ait été arrêté à Varennes, ce qui a fait échouer le projet de contre-révolution tramé par les royautés et les aristocraties européennes et dont Catherine II a rédigé le programme. Il regrette que Lafayette, le commandant de l'armée du Nord, n'ait pas eu le courage de tenter un coup de main militaire contre la Législative. « Il ne sentait pas, dit notre auteur, que l'heure était venue où un général n'avait plus à prendre conseil que de sa conscience et de son épée. » Avec cette tendresse pour les généraux de l'école de Monck et consorts, on comprend les sympathies que lui inspire le 18 Brumaire. « *Enfin,* dit-il en terminant son livre, enfin, après dix années ainsi vécues, l'ordre renaît sous un gouvernement vigoureux et autoritaire; la France, victorieuse et apaisée, retrouve dans la tradition du passé le secret de sa force. Les hommes de la monarchie, les hommes qui ont l'usage et la science du droit international reviennent dans ce ministère, y ramenant les principes et la politique même. La France, après ce mauvais rêve de dix années, recommence une vie nouvelle. » Que ce gouvernement vigoureux et autoritaire ait abouti, quatorze ans après, à la plus effroyable catastrophe; que la France, reconstituée par les victoires de la Convention, ait de nouveau perdu le Rhin et les Alpes, ce sont là des détails de bien moins d'importance que les succès qui attendaient au congrès de Vienne les diplomates de la monarchie et les hommes de la tradition, « ceux qui ont l'usage et la science du droit international ».

Le premier chapitre est consacré à l'organisation du ministère, en 1787. L'auteur nous explique quelle grande chose c'était que la charge de secrétaire d'État pour les affaires étrangères, quelle considération entourait ce ministre qui était celui des grandes affaires et, par excellence, le *ministre politique*. Il nous décrit l'une après l'autre chacune des divisions, chacun des bureaux, nous énumère les premiers commis et les employés, fait la biographie de chacun d'eux, donne la liste de ses publications. Beaucoup d'entre eux méritent assurément le souci que prend de leur mémoire l'historien de *la maison*. Il y avait là des hommes de premier mérite, comme Gérard de Rayneval, à qui l'on doit les *Institutions du droit public d'Allemagne* et les *Institutions du droit de la nature et des gens;* comme Pfeffel, l'auteur de l'*Histoire d'Allemagne;* comme Hennin, qui fut membre de l'Académie des inscriptions; comme Durival, écrivain militaire distingué. M. Masson est donc fier, parfois avec raison, de ses devanciers dans *la maison*. Il trouve des traits expressifs pour nous dépeindre leur vie retirée, laborieuse, obscure, tout entière consacrée au devoir, au service du roi :

« Vivant tranquilles et retirés dans ce Versailles superbe, à l'ombre de la grandeur des rois qu'ils servaient, suivis pendant toute leur carrière par la bienveillance des ministres et les grâces du souverain,... assurés de rencontrer à l'âge de la retraite, non seulement une pension, mais mieux, souvent le traitement conservé et le bonheur, tout incapables qu'ils étaient désormais de se rendre utiles; de rester par leur nom sur les registres, par leur désignation sur les états..., ils étaient, ces petits commis, ces vieillards et ces jeunes gens, aussi bien que leurs chefs les premiers commis, la tradition vivante de la grande politique française. N'était-ce donc rien que ce recrutement sur soi-même qui faisait d'une famille la servante de la royauté? Ces enfants élevés pour être commis, qui recevaient, comme Fournier, l'enseignement de huit commis de leur sang, n'étaient-ils pas plus propres que d'autres à faire d'impassibles témoins et au besoin d'utiles conseillers?...

« Ils écrivaient, au nom du roi, aux ambassadeurs, mais ils ne paraissaient pas. Ils continuaient, obscurs, ignorés et s'ignorant eux-mêmes, cette grande tradition de la monarchie bourbonienne qui lui fit toujours chercher dans le tiers-état ses serviteurs intimes, ses conseilleurs et ses amis. Le roi était comme leur prête-nom. Ils concevaient avec lui et ils exécutaient par lui. Quelle force! quelle grandeur! »

Tel est l'idéal que se fait M. Masson d'un bon personnel des Affaires étrangères. Cet idéal, il le rencontre précisément dans l'organisation de 1787. Certes, il y a plus d'un trait dans sa description qu'on ne peut qu'approuver, et l'on peut souhaiter à la république française d'avoir des serviteurs aussi laborieux, aussi intelligents, aussi discrets et désintéressés que le personnel de 1787; mais la théorie contenue dans ces lignes explique tout le livre de M. Masson. Quel sentiment doit-il éprouver pour cette révolution qui est venue troubler la retraite de ses prédécesseurs? Lui qui se figure les employés du ministère comme une sorte de caste héréditaire où l'on est commis de père en fils, que doit-il penser du régime qui a ouvert cette *maison* si bien close, forcé ces rangs si bien serrés à recevoir de nouveaux venus, jeté des *intrus* à travers ces relations de famille?

Plus l'auteur a pris soin de nous montrer cet ancien personnel absolument dévoué au roi, lui apportant une fidélité héréditaire, vivant dans Versailles et à l'ombre de la grandeur royale, nourri par le roi, ayant ses filles dotées par le roi, ne pensant que pour le roi et n'agissant que par le roi, plus il a pris soin de nous présenter cette famille d'employés comme *une servante de la royauté*, — plus aisément il devrait, ce semble, admettre qu'un régime nouveau fût amené fatalement à modifier cette organisation. Quand la souveraineté qui s'incarnait uniquement dans le roi passa aux représentants de la nation, il est bien évident que ces vieux employés ne pouvaient du jour au lendemain changer d'habitudes, d'instincts, de convictions. Accoutumés de père en fils à travailler avec le roi, pouvaient-ils travailler avec la Législative ou la Convention? A bien peu d'entre eux il put entrer dans la tête que c'était la patrie qu'ils avaient servie sous le nom du roi et que c'était encore la patrie qu'ils continueraient à servir. Ce corps, nourri de tradition, ne pouvait manquer d'être essentiellement conservateur, essentiellement contre-révolutionnaire. Mais alors que devait faire la Révolution? Devait-elle, au moment où elle luttait contre tous les rois de l'Europe et contre le roi de France, confier ses secrets politiques à un personnel aussi résolument hostile? Le ministère des affaires étrangères, le *ministère politique* par excellence, comme l'appelle M. Masson, pouvait-il ne pas subir le contre-coup d'un changement aussi complet?

Les *gens du roi* refusent d'être les gens du nouveau régime, les gens de la nation; le nouveau souverain, qui est la nation, veut avoir ses agents diplomatiques à lui : quoi de plus naturel? La seule chose qui puisse nous sur-

rendre, c'est la patience et la longanimité dont fit preuve le gouvernement révolutionnaire. C'est seulement après le 10 août 1792, lorsque le roi était déchu et prisonnier, que Dumouriez commença à faire quelques changements dans le personnel. Eh bien! ce qui étonne M. Masson et ce qui lui cause, à chaque nouvel incident, un étonnement toujours nouveau, c'est que l'on se soit permis de faire des changements! Quoi, toucher à Hennin! quoi, toucher à Rayneval! quoi, toucher à Pfeffel! M. Masson ne voudrait pas cependant que Hennin, Rayneval ou Pfeffel fussent restés commis de la république. La république, ils la détestent, ils l'exècrent : c'est elle qui les a arrachés aux ombrages de Versailles, c'est elle qui a pris la place du roi et qui va prendre la tête du roi. Contre la révolution ils nourrissent les mêmes regrets, les mêmes espérances que leurs ministres, Montmorin ou Delessart, — et nous verrons quelles étaient les espérances de Montmorin et Delessart. Eux et ce régime-là, ils ne se conviennent pas : alors, qu'ils se séparent. C'est eux, au contraire, qui devraient courir au-devant de cette séparation, implorer leur mise à la retraite. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait? Dumouriez n'aurait pas eu la peine de les « mettre dehors ». Ils s'en gardent bien! Ceux qui sont épargnés par la réforme des bureaux y restent, et ceux qui y restent n'en savent aucun gré à la république. Plus tard on en retrouvera qui feront le coup de fusil dans l'insurrection royaliste de Vendémiaire, cette explosion de la chouannerie en plein Paris, que M. Masson appelle la manifestation des « honnêtes gens ».

S'il se trouve des fonctionnaires qui aient enfin compris cette vérité que servir la république après avoir servi la royauté — celle-là étant solidaire de celle-ci, — c'est toujours servir la patrie, l'auteur n'a pas assez de rigueur pour eux. Il ne pardonne pas à Genet, employé dans le ministère de 1787, d'avoir consenti à représenter la France républicaine à Saint-Pétersbourg, puis aux États-Unis. Comprend-il mieux un Saint-Priest, un Choiseul-Gouffier, un Bombelles qui, après avoir représenté au dehors la France monarchiste, se servent contre la France républicaine des secrets d'État qu'ils ont appris comme ministres de France et se font les agents de Catherine II contre la politique traditionnelle du pays?

Certes les années de 1789 à 1795 ont été les plus troublées qu'une nation puisse traverser; une révolution si complète ne s'accomplit pas sans de profonds bouleversements. Il reste à savoir si la Révolution n'aurait pas pu être arrêtée et fixée vers 1790 et si les malheurs qui ont suivi n'auraient pas pu être évités. Chose singulière! Ce livre de M. Masson, si peu sympathique à la Révolution, abonde en faits qui démontrent combien l'accord entre la royauté et la nation était impossible, combien l'évolution républicaine était indispensable et inévitable. Il ne peut s'empêcher de nous signaler, quoique discrètement, le rôle néfaste de la reine, de cette Marie-Antoinette qui « s'occupait de politique et qui trouvait là une passion qui la délassait des fadeurs de Versailles ». Il nous la montre décourageant tous les dévouements, haïssant les modérés plus que les violents, faisant une dupe de quiconque se flatt à ses protestations de libéralisme. Les hommes qui, pour lui complaire, amassèrent sur leur tête une impopularité mortelle n'ont pu obtenir la confiance ni du roi ni de la reine. Le roi, suivant une expression singulière de l'auteur, « faisait fi » de l'amitié du ministre Montmorin, auquel le peuple allait, dans les journées de septembre, demander un compte si terrible de cette amitié. Tous ceux qui entreprirent de sauver le couple royal, de l'arracher à son aveuglement, ne purent que se perdre avec lui. Voyez ce qui advint à Necker, à Mirabeau, à Lafayette, aux constitutionnels, aux feuillants, aux girondins. Voyez ce qui faillit arriver à M. de Ségur, ce gentilhomme si libéral et ce royaliste si dévoué. Comme il hésitait, après Montmorin, à se charger du ministère des affaires étrangères, le roi et la reine lui accordèrent une audience.

« La reine l'avait assuré d'un abandon entier et lui avait demandé la marche qu'il comptait suivre. Ségur avait exposé son programme : fermeté, loyauté, libéralisme sincère. Le roi avait approuvé, la reine avait applaudi, et enfin, sur leurs instances réitérées, Ségur avait prié qu'on lui accordât jusqu'au lendemain pour répondre. Mais, en se retirant et en se retournant après une troisième révérence, il aperçut dans la glace, en face de laquelle la reine se trouvait, un geste qui lui rendit toute sa défiance. »

Il apprit en outre, de source certaine, que son ministère ne serait qu'une vaine apparence, qu'un ministère occulte aurait toute la confiance de la cour. M. Masson n'a pu passer sous silence les lettres dans lesquelles Marie-Antoinette révélait au cabinet autrichien le secret des délibérations ministérielles, ni les billets dans lesquels, le roi ayant pris ostensiblement l'initiative de la déclaration de guerre à l'Autriche, la reine avertissait l'empereur des mouvements de nos troupes.

Telle fut, pendant toute la Révolution, jusqu'au dernier jour, l'attitude de Louis XVI et de Marie-Antoinette; ce que l'indiscrétion d'une glace de Venise avait révélé à Ségur, l'histoire, l'histoire même traitée par des écrivains conservateurs, le révèle plus complètement encore à la postérité. Le roi et la reine de France n'ont pas cessé de suivre un double jeu, souriant aux libéraux et correspondant avec l'émigration, jurant solennellement fidélité à la Constitution et armant par lettres-circulaires l'Europe monarchique contre la Constitution, déclarant la guerre à l'Autriche et lui révélant le secret de nos préparatifs militaires. Ils n'avaient confiance que dans les émigrés; et ils acceptaient, ils sollicitaient le dévouement d'hommes comme Mirabeau, comme Ségur. Ils jouèrent devant la nation la comédie la plus audacieuse : comédie au 6 octobre 1789, quand le roi adressait de si belles paroles au maire de Paris; comédie à la fête de la Fédération, quand le roi posait la main sur son cœur et quand la reine présentait au peuple son jeune fils; comédie quand le roi vint prêter serment à la Constitution; comédie, quand, après avoir trahi cette même Constitution et tenté de rejoindre Bouillé, il jurait de nouveau d'observer fidèlement les lois; comédie, lorsqu'il semblait s'associer aux colères patriotiques de la nation pendant que ses amis et lui organisaient l'impuissance militaire du pays; comédie partout et toujours.

Entre une pareille cour et des Assemblées justement exigeantes, légitimement défiantes, quel pouvait être le rôle d'un

ministre obligé d'être à la fois l'homme du roi et l'homme de la nation? Quelle attitude pouvait avoir dans cet enchevêtrement d'une diplomatie ostensible, d'une diplomatie secrète et d'une diplomatie secrétissime, le chef du *ministère politique par excellence?* Il y avait des secrets qu'on cachait au pouvoir législatif et qu'on révélait au ministre; mais il y en avait d'autres qu'on révélait à de plus intimes confidents et auxquels le ministre n'était pas initié. Que pouvait être le ministre, sinon à la fois un traître et une dupe, traître à la nation, dupe du château? Telle fut la destinée de Montmorin, de Delessart.

II.

Le duc de Montmorin était un de ces gentilshommes français qui avaient salué l'aurore de la Révolution. « Lors de son premier ministère, Montmorin, dit M. Masson, aveuglé par les idées libérales, mené par Necker en qui il avait une confiance aveugle, votait pour le doublement du tiers. » Un peu plus tard, le 11 juin 1789, quand la cour médite un coup d'État contre l'Assemblée, Montmorin avec Necker se prononce dans le conseil du roi contre toute mesure de violence. Il est révoqué et remplacé par le duc de la Vauguyon. Au 14 juillet, grâce à l'énergie du peuple parisien, le projet de coup d'État eut le succès qu'on sait. Le roi, battu, s'empressa de prier Necker et Montmorin de reprendre leurs portefeuilles. Montmorin connaissait donc la cour, ses inconséquences, ses intrigues, ses perfidies, et pourtant il en fut dupe, dupe par générosité, entraînement chevaleresque, fidélité au malheur, je le veux bien; mais dupe certainement, et employé à duper l'Assemblée.

Lui que la prise de la Bastille avait ramené dans le ministère, ne devait-il pas comprendre combien tout était changé depuis le 14 juillet, combien les espérances de la cour étaient vaines et qu'en un mot il n'y avait plus de salut pour la royauté qu'en une réconciliation sincère avec l'Assemblée nationale? Or, quels collègues lui donne-t-on? quels collègues accepte-t-il? Parmi eux nous trouvons à l'intérieur Saint-Priest, que nous retrouverons deux ans après à la cour de Catherine II, servant sa politique et l'excitant contre la France. Sur quels collaborateurs va-t-il s'appuyer? Le cardinal de Bernis, Bombelles, Castellane restent dans les ambassades jusqu'en décembre 1790. Comment l'Assemblée ne serait-elle pas en défiance? Les complots de la cour ont été déjoués au 14 juillet, au 5 octobre 1789; mais la cour n'est ni désarmée ni résignée. Vient la discussion sur le droit de paix et de guerre, et il faut toute l'éloquence de Mirabeau pour faire maintenir au roi « la proposition formelle et nécessaire » : cet effort, dont M. Masson, pas plus que la reine, ne lui sait aucun gré, lui coûte sa popularité, et l'on crie dans les rues : « La grande trahison du comte de Mirabeau! »

En échange, Mirabeau aurait bien le droit de demander que la cour restât fidèle à une transaction pour laquelle l'Assemblée et le pays ont fait leur maximum de concessions, de demander qu'elle sache faire quelque sacrifice de personnes. Brissot a déjà commencé l'attaque contre les bureaux : « Ce n'est rien, a-t-il dit, de renvoyer les ministres si l'on renvoie en même temps les sous-ministres, les premiers commis, les Rayneval, les Hennin, vétérans de l'aristocratie et les véritables acteurs qui déclament et chantent dans les coulisses, tandis que les ministres, comédiens de parade, font que remuer les lèvres sur l'avant-scène. » Brissot, l'homme de la Gironde, pourrait sembler suspect, mais non pas Mirabeau, l'homme de la cour. Or, que dit Mirabeau? Il demande que l'on n'emploie dans les relations extérieures « que des hommes qui ne compromettent pas la puissance française par des doutes sur ses succès, qui ne soient pas quelque sorte étrangers au nouveau langage dont ils doivent être les organes, et qui, soit qu'ils ne connaissent pas la régénération de leur patrie, soit que leurs anciens préjugés combattent leurs devoirs, soit qu'une longue habitude de servir le despotisme ne leur permette pas de s'élever à la hauteur d'un système de liberté, ne sont plus que les agents du ministère ou les confidents de l'aristocratie, et non les représentants d'un peuple magnanime ». C'est la sagesse politique, la logique même, qui parlaient par la bouche de Mirabeau. Ce qu'il demandait, c'était le strict nécessaire à un moment où le ministère des relations extérieures prenait une telle importance; où, grâce à nos émigrés, les rapports se compliquaient avec l'Europe entière; où les souverains, s'inspirant d'un code d'ordre envoyé de Paris, essayaient d'agir par intimidation et se réunissaient en des congrès; où Coblentz, Turin, Vienne, Saint-Pétersbourg se remplissaient de Français acharnés contre la France.

Montmorin ne suit qu'à regret et avec lenteur l'impulsion donnée par Mirabeau. En décembre 1790, trois mutations, puis en mars 1791, sept dans le personnel des ambassades. Il n'est changé dans les bureaux; malgré la dénonciation de Brissot, les commis Hennin et Rayneval, par exemple, continuent à diriger la correspondance diplomatique.

Montmorin, qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, devrait être l'homme de la forme, l'homme du protocole, ne sait même pas éviter de froisser l'Assemblée sur des questions d'étiquette qui, d'ailleurs, préjugent une question de fond. « Un petit fait! » dit M. Masson; mais en avril 1791, il n'y a pas de petit fait. Et c'est une imprudence bien gratuite que d'envoyer un billet à l'Assemblée, un billet et non une lettre, pour lui notifier la prestation de serment des ambassadeurs nouvellement nommés.

Le 21 juin 1791 éclate dans Paris la nouvelle que le roi a quitté sa capitale. S'il y a jamais eu un complot audacieux contre la liberté d'un peuple, c'est celui dont la fuite à Varennes révéla l'existence. On sait aujourd'hui que le fait n'était pas isolé, qu'il faisait partie d'un vaste ensemble de mesures auxquelles concouraient, non seulement Bouillé et son état-major de Metz, mais Vienne, mais Berlin, mais Saint-Pétersbourg. Le complot de Varennes, s'il réussissait, était la revanche du 14 juillet, du 5 octobre, surtout de la fête nationale du 17 juillet 1791, où le roi avait prêté devant Dieu et les hommes un serment solennel; c'était le triomphe non pas des modérés, non pas des constitutionnels, mais de l'émigration, c'était la réaction la plus effrénée ou la guerre civile la plus

roce. Est-il possible que Montmorin, quand le comte d'Artois remplissait l'Europe de ses indiscrétions, n'ait rien su? Est-il admissible que, travaillant tous les jours avec le roi, ayant des agents dans toutes les cours et auprès des plus petits États, n'ait rien deviné, rien pressenti? L'Assemblée nationale ne veut rien croire. Un ministre des affaires étrangères n'est pas sourd et aveugle à ce point. Un incident vient compliquer encore la situation : c'est avec des passeports signés par Montmorin au nom de deux dames russes, délivrés par l'ambassadeur russe Simoline, que la famille royale a quitté la capitale. C'est Montmorin aussi qui, le 23 avril, alors que tout Paris prêtait au roi des projets de fuite, a écrit une lettre pour rassurer les représentants de la nation et affirmer sur sa tête que le roi ne voulait que la Constitution.

Et pourtant cette Assemblée exécrée des écrivains monarchistes est elle-même si imprégnée d'esprit monarchique qu'elle se refuse à prononcer la déchéance du roi. Bien plus, malgré les cris des journaux démocratiques, qui ne veulent pas croire à l'innocence de Montmorin, elle feint d'y croire, et le laisse ministre des affaires étrangères, elle ne fait pas un changement dans le personnel qui l'entoure. Montmorin, cette araignée diplomatique qui a renoué les fils épars de la vaste conspiration qui, comme un coup de tonnerre, allait éclater sur la France », continue à diriger comme il l'entend les relations extérieures du pays. Dans la Constitution votée par cette Assemblée, « le roi seul peut entretenir des relations politiques au dehors, conduire les négociations, faire les préparatifs de guerre proportionnés à ceux des États voisins, distribuer les forces de terre ainsi qu'il le jugera convenable et en régler la direction en cas de guerre ». Dans les projets de budget, le ministre des affaires étrangères garde 180 000 livres de traitement, et ce Rayneval est attaqué, 38 287 livres sans compter les autres profits.

La Législative, en succédant à la Constituante, amenait une situation nouvelle. Montmorin ne pouvait plus s'attendre à autant d'indulgence. Son rapport sur l'état de nos relations avec l'Europe ouvrit enfin les yeux aux représentants. M. Masson en donne une longue analyse. Montmorin y dépeignait les grandes cours comme hostiles ou dédaigneuses, s'abstenant de répondre à la lettre du roi qui leur notifie son acceptation de la Constitution; les petits États répondant par quelques phrases de politesse; l'Espagne et la Suède poussant l'audace jusqu'à déclarer que, le roi n'étant pas libre, son acceptation ne pouvait avoir de valeur. M. Masson ne voit-il pas que, plus il accumule les traits qui accentuent cette attitude insolente et railleuse de l'Europe monarchique, mieux il fait le procès, non pas à la Révolution, qui, au contraire, allait donner au pays une force inouïe et faire trembler tous ses ennemis, mais à la façon dont Montmorin avait administré nos relations extérieures? Si les cours se permettaient de répondre qu'elles ne considéraient pas le roi comme libre, qui la faute? Aux émigrés, aux frères du roi, qui allaient partout répétant que le roi n'était pas libre et que son acceptation de la Constitution n'était qu'une comédie; au roi, qui le mandait par ses émissaires secrets, par ses circulaires confidentielles, à ses confrères couronnés; à la reine, qui l'écrivait en propres termes à Mercy d'Argenteau; aux agents maintenus par Montmorin dans les ambassades, et qui appuyaient le dire des émigrés ou gardaient un silence approbateur; à Montmorin lui-même, qui ne savait pas, lui, l'homme de la nation tout autant que l'homme du roi, imposer silence à tout ce monde, dénoncer les traîtres, briser les rebelles, et qui, même dans les circulaires où le roi notifiait son acceptation de la Constitution, lui faisait parler un langage sans franchise et sans dignité. Cette situation humiliée de la France devant l'Europe, c'était le résultat des intrigues de sa cour, des trahisons de ses agents, de la connivence de son administration, encouragée par l'indulgence excessive de l'Assemblée constituante.

Condorcet était absolument dans le vrai en octobre 1791, comme Mirabeau l'avait été en janvier 1790. Rapprochées de celles de Mirabeau, les paroles de Condorcet seraient la meilleure épigraphe du livre de M. Masson; elles peuvent servir de règle à tout gouvernement démocratique qui s'établit sur les ruines d'une monarchie : « Occupons-nous de rendre à la nation sa dignité auprès des puissances étrangères. Que des ambassadeurs choisis parmi ceux qui se sont illustrés dans les fastes de la liberté fassent connaître aux puissances qu'il n'existe plus qu'une volonté, celle du peuple français! »

Montmorin se retira du ministère après avoir recommandé à l'Assemblée la concorde et la sagesse politique; mais pendant qu'il lui adressait ces belles paroles, sait-on à quoi il s'occupait? C'est M. Masson qui prend soin de nous l'apprendre d'après les Mémoires de Mallet du Pan. Il s'occupait à renouer les fils du complot déjoué à Varennes, à fournir l'Europe de nouveaux arguments contre l'ordre de choses nouveau.

« Le roi, dit M. Masson, devait aller à l'Assemblée dire que, les puissances étrangères ne le croyant pas libre, il fallait constater cette liberté; qu'en conséquence il demandait à aller à Fontainebleau ou à Compiègne, à choisir un nouveau ministère qui n'eût coopéré en rien ni à la Constitution, ni à son acceptation, et à partir avec sa garde. Ou l'Assemblée eût refusé, et elle constatait la servitude du roi; ou elle eût accepté, et le roi se débarrassait des traîtres de son conseil; il s'en faisait un vigoureux de royalistes affectionnés. M. de Montmorin insista à trois reprises; il se jeta aux pieds de la reine; tout fut inutile : on s'effraya des conséquences et de la possibilité d'une insurrection. »

Comme les journaux démocratiques avaient tort de ne pas croire à l'innocence de *Baptiste Montmorin* et de persister à voir en lui un des complices du complot de Varennes! Comme Montmorin méritait l'obstinée et absurde confiance que lui avait accordée la précédente Assemblée! L'homme qui avait si bien fait les affaires de l'Europe et de l'émigration se retire donc du ministère. Le roi amortit sa chute en lui assurant sur les fonds secrets du ministère une pension de 50 000 livres; le pauvre homme! « Il fit de lui le chef de ce ministère secret qui, incapable d'une résistance sérieuse et d'une attitude énergique, ne servit qu'à dépenser les fonds de la liste civile. »

Nous retrouvons Montmorin membre du fameux *comité autrichien* qui s'occupa surtout à payer des journaux, à soudoyer les pamphlétaires qui salissaient toutes les réputations du

temps, à acheter des consciences, à intriguer avec les cours étrangères et les émigrés. Il fut arrêté à la journée du 10 août, exécuté pendant les journées de septembre. M. Masson donne un compte rendu, qu'on peut bien qualifier d'humoristique, de son interrogatoire par Fouquier-Tinville (p. 224). Nous ne contesterons pas le titre d'*honnête homme* que lui décerne l'auteur; placé entre le roi et les représentants de la nation, il n'a pu être irréprochable envers tous; mais à son administration on peut bien appliquer le mot célèbre : Qui trompe-t-on ici?

III.

L'histoire de Delessart est à peu près celle de Montmorin. Lui aussi flotta entre des devoirs opposés sans oser se décider virilement pour le plus saint et le plus impérieux de tous. Au reste, M. Masson paraît embarrassé de le juger. C'est de lui qu'il dit : « Aussi fat que Necker, mais plus bête. » Il signale « sa remarquable platitude devant l'Assemblée souveraine ». Il est vrai que plus loin, d'après Vaublanc, il l'appellera « un homme de bien s'il en fut jamais », et fera retomber sur la tête des jacobins « le sang de ce juste ». Ceci nous donne une idée de la sûreté de jugement et d'appréciations qui caractérise le nouvel historien de la Révolution.

Delessart, comme Montmorin, aimera mieux servir la cour que la nation; comme lui, il fera de beaux discours sur la concorde et prendra part à toutes les menées du comité autrichien; comme lui, il laissera la France humiliée devant l'Europe, bafouée au dehors par les émigrés et même par ses représentants attitrés, trahie et désorganisée diplomatiquement et militairement devant la coalition menaçante; comme lui, il trouvera la mort dans les journées de septembre. Ainsi qu'il advint pour la plupart des conspirateurs de l'époque, on ne put mettre la main sur ses papiers les plus compromettants : un carton qui renfermait, entre autres documents, des lettres de la reine fut sauvé par son valet de chambre. Peut-être eût-il été acquitté, faute de preuves matérielles, par la haute cour d'Orléans; sans les preuves qu'a pris soin de grouper M. Masson, peut-être pourrions-nous le croire injustement accusé. L'auteur nous montre « le roi convaincu de l'innocence de son ministre ». Louis XVI se portant caution de Delessart devant la représentation nationale qu'ils trahissaient de concert! C'est un joli mot. Delessart pouvait être innocent vis-à-vis du roi, puisqu'il était son complice; mais vis-à-vis du pays?

M. Masson se refuse à comprendre, malgré la clarté de sa propre démonstration, combien étaient justifiées les défiances de l'Assemblée : « Les députés, dit-il, ne s'inquiétaient de la diplomatie que lorsqu'ils pouvaient trouver matière à accusation contre un ministre des affaires étrangères ». N'était-ce pas le premier devoir de l'Assemblée que de s'assurer si aux Affaires étrangères de France on ne faisait pas surtout les affaires de l'étranger?

M. Masson a raison de dire (p. 140) que la Révolution n'avait pas d'amis dans ce ministère. C'est toujours celui-là qui donna le plus de souci à nos Assemblées. Après Dumouriez vient Bigot de Sainte-Croix, qui se hâte d'expulser de ses bureaux les quelques hommes nouveaux que Dumouriez y avait introduits, les « éléments jacobins », comme les appelle M. Masson — Dumouriez ayant été, comme on sait, grand amateur de jacobins. Bigot de Sainte-Croix, ami du pamphlétaire Suleau, est, de l'aveu de notre auteur, « profondément royaliste ». Aussi marche-t-il sur les traces de Montmorin et Delessart. Lui aussi rêve une revanche du coup manqué de Varennes. « Le roi paraissait avoir donné son assentiment, dit M. Masson. Il avait même dit à Montmorin de causer avec Sainte-Croix d'un plan d'évasion que celui-ci avait formé avec Terrier de Montciel; puis tout à coup il changea de résolution, se laissant séduire peut-être par *l'espérance d'un succès des coalisés* ». M. Masson tient à ne nous laisser aucune illusion sur le patriotisme du roi de France. On voit aussi que le ministère des affaires étrangères était toujours celui de Montmorin : là aussi, on espérait un succès de la coalition. De l'espérer à le préparer, y a-t-il donc si loin?

Le 10 août vint écraser le nid de conspirateurs qui, en plein Paris, sous l'abri des Tuileries, *espéraient* le démembrement de la France. Les représentants de la nation reprirent enfin la direction des affaires étrangères égarée en des mains perfides. Lebrun donna une organisation nouvelle à ce ministère, et M. Masson est obligé de reconnaître que certains de ses choix n'étaient pas si mauvais : c'est alors qu'entra dans les bureaux Maret, qui devait être sous l'empire le successeur de Talleyrand et duc de Bassano, et qu'y entra Otto, « d'un mérite rare et d'une instruction profonde ». L'auteur reproche à Lebrun d'avoir laissé puiser à pleines mains, pour des usages étrangers à la diplomatie, dans les fonds secrets du ministère : oublie-t-il que sous l'ancien régime les fonds secrets étaient appliqués à toutes sortes d'usages? N'a-t-il pas constaté lui-même qu'ils étaient grevés annuellement de 605 984 livres de pension et que parmi les pensionnaires se trouvaient « un grand nombre de seigneurs qui n'avaient d'autres titres à cette grâce que le désir qu'ils avaient pu éprouver d'entrer dans la diplomatie, une foule de dames qui n'avaient jamais eu que ce rapport avec les bureaux »? La rédaction de la *Gazette de France*, les gens de lettres, les poètes, émargeaient sur les fonds secrets de la diplomatie. Louis XVI, en 1791, n'a-t-il pas trouvé moyen d'attribuer sur ces fonds 50 000 livres à Montmorin? Et nous avons vu le genre de service que rendait celui-ci.

IV.

Après Lebrun, qui tomba victime de la lutte entre les Girondins et les Montagnards, vient Deforgues, un vrai ministre celui-là! Puis, la Convention s'emparant plus énergiquement encore de la direction des affaires publiques, le ministère des relations extérieures est remplacé par une commission qui ne relève que du Comité de salut public.

Il semblerait que, le gouvernement devenant de plus en plus révolutionnaire, M. Masson dût avoir à constater plus de désordre dans l'administration centrale, plus d'incapacité dans la politique étrangère. C'est le contraire qui se produit,

et la force de l'évidence arrache des éloges à l'auteur. Les affaires extérieures ont singulièrement gagné au remplacement de la royauté par la république, au remplacement de la Gironde par la Montagne. Ce parti énergique, implacable, patriote jusqu'au fanatisme, plaçant tout le monde et se plaçant lui-même sous le couteau de la guillotine, déploya une vigueur dans l'action, une suite dans ses desseins, qu'on n'avait peut-être pas vues en France depuis Richelieu et Mazarin.

Deforgues fait cesser l'anarchie, impose à ses employés une discrétion inviolable et un labeur incessant, ferme courageusement ses bureaux aux officieux et aux curieux et, sous le pavillon jacobin, fait refleurir toutes les vertus professionnelles que M. Masson admirait chez l'ancienne administration. Aux dîners du ministère il invite Robespierre et Saint-Just; mais il protège ses employés, sans distinction d'opinions et pourvu qu'ils soient fidèles, contre toute vexation ou dénonciation. C'est grâce à lui que Miot de Melito, Reinhardt, un des agents les plus habiles de la diplomatie napoléonienne, l'historien Anquetil, Volney, l'auteur des *Ruines* et le savant orientaliste, entrèrent aux Affaires étrangères.

Le Comité de salut public, précisément parce qu'il était un gouvernement national, reprend tous les desseins des anciens rois. C'est un cri d'épouvante dans les cours européennes quand on voit les agents de la Convention paraître à Stockholm, à Varsovie, à Iassy, à Bucharest, à Constantinople, en Asie même, reprenant de vastes projets pour la prépondérance en Orient et la domination de la Méditerranée. M. Masson désapprouve la réunion de la Belgique, des pays rhénans, de la Savoie, de Nice. Cette modération lui fait honneur. Mais croit-il qu'Henri IV et Louis XIV eussent été plus scrupuleux que la Convention, moins soucieux d'*achever* enfin la France, s'ils avaient pu disposer des mêmes ressources?

M. Masson s'étonne que la nouvelle Assemblée ait accordé si libéralement au Comité de salut public les pouvoirs que la Constituante avait refusés à Louis XVI, qu'on ait investi le Comité de ce fameux droit de paix et de guerre qu'on avait contesté au roi : il oublie que le Comité de salut public était un gouvernement français, tandis que le gouvernement de Louis XVI, à partir de 1789, n'était que celui du comité autrichien. Ni les Montagnards, ni les Thermidoriens n'étaient hommes à écrire certaines circulaires secrètes du roi et certains billets intimes de la reine. « Le pouvoir exécutif, dit M. Masson, sort de la Terreur fortifié par ceux-là mêmes qui ont détruit la royauté *à cause de ses prérogatives.* » Lui-même l'a démontré : ce n'est pas à cause de ses prérogatives qu'on l'a détruite, c'est à cause de ses trahisons.

Une comparaison s'impose à l'esprit : qu'on étudie la situation de nos relations extérieures en 1791, quand Montmorin lisait son rapport à la Législative, et en 1795, sous la ferme direction du Comité de salut public. En 1791, la France était méprisée de l'Europe entière parce que son roi, ses ministres, ses représentants à l'intérieur, ses employés aux Affaires étrangères l'avaient rendue méprisable. Les plus petits États croyaient alors l'insolence permise envers un gouvernement qui visait au renversement de lui-même et appelait secrètement l'étranger. Lebrun n'avait que trop raison lorsque, le 23 septembre 1793, il déclarait que notre déconsidération « était le fruit des perfides machinations de la cour ». En 1795, quel changement! Beaucoup des États qui naguère affectaient le mépris de la France avaient cessé d'exister; presque tous les autres avaient senti le poids d'une main vengeresse ; l'Espagne, qui ne trouvait pas le roi assez libre en 1791, se hâtait de traiter, en 1795, avec les régicides; la Prusse signait la paix de Bâle et mettait l'Allemagne à notre discrétion; la Suisse, dont les oligarchies avaient été matées, rentrait dans notre alliance. L'Angleterre, menacée d'un débarquement en Irlande; l'Autriche, qui voyait l'Italie ouverte à nos armes, baissaient le ton. La Russie elle-même n'essayait plus de ces rodomontades qui avaient fait tant d'effet au temps des Montmorin et des Delessart. Personne en Europe n'était sûr que les mains de la France ne fussent pas assez longues pour l'atteindre. Charles Delacroix, le premier des ministres des relations extérieures sous le Directoire, apprenait aux ministres étrangers à mesurer leurs paroles et leurs démarches. « Carletti, le ministre plénipotentiaire du grand-duc de Toscane, a demandé à présenter ses respects à Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI, avant son départ de Paris; il reçoit ses passeports et l'ordre de quitter Paris. » M. Masson semble désapprouver cette rigueur : n'était-elle pas justifiée par l'impertinence de Carletti? Quel accueil eût donc fait la Restauration à l'ambassadeur qui aurait demandé à présenter ses respects à Napoléon II, la monarchie de Juillet à l'envoyé qui aurait affiché l'intention de visiter le prince Louis au fort de Ham, le second empire au ministre étranger qui aurait sollicité des lettres de recommandation pour le duc d'Aumale ou le comte de Chambord?

L'ouvrage se termine par deux chapitres intéressants sur Reinhard et Talleyrand, ministres des affaires étrangères, l'un à la fin du Directoire, l'autre sous le Directoire et sous le Consulat.

On ne peut tout analyser dans un ouvrage de cette importance, on ne peut critiquer toutes les assertions hasardées qu'il renferme. Le lecteur apprendra avec surprise, par exemple, que le premier empire fut un gouvernement de publicité et que Napoléon Ier eut pour souci principal d'apprendre à la nation toute la vérité sur les affaires extérieures!

Le travail de M. Masson est, malgré tout, un livre utile. Nous avons cherché parfois à tirer des faits exposés par lui des conclusions opposées à celles qu'il en a tirées lui-même; mais ces faits sont recueillis avec soin et exactitude. Cette vaste monographie présente un côté encore inexploré de l'histoire révolutionnaire. Il est le fruit d'immenses recherches, auxquelles pouvait seul se livrer un bibliothécaire du ministère, un homme *de la maison,* ayant à la fois à sa disposition les archives, les traditions, les récits des anciens. On y trouve des renseignements inédits ou curieux sur quiconque, fût-ce comme simple commis, a pris part à la conduite de nos affaires extérieures entre les années 1789 et 1804. Si l'auteur

a parfois cédé à l'ardeur de ses convictions politiques, s'il a obéi à certains préjugés professionnels, commis quelques-uns de ces hors-d'œuvre antirépublicains dont il s'excuse d'avance dans sa préface, le fond du livre n'en est pas trop atteint, et la vérité n'en sort pas moins des faits amassés par lui. On pourrait dire que c'est en même temps un livre de bonne foi et une œuvre de passion.

A. R.

POÈTES CONTEMPORAINS DE L'ANGLETERRE (1)

M. Alfred Tennyson.

« La poésie se meurt! la poésie est morte! » s'écriait tristement, il y a quelques années, le plus poète de nos écrivains en prose. Mille échos ont, depuis, répercuté sa voix et redit que les dieux avaient abandonné la terre. Ce cri a dû paraître étrange à M. Tennyson : lui, le poète le plus heureux, le plus triomphant, le plus adulé de son siècle et de tous les siècles; lui dont la parole est d'or, au sens le plus positif et le moins figuré du mot!

M. Tennyson aurait, en effet, toutes les raisons du monde de protester. S'il remontait la chaîne des poètes lauréats d'Angleterre, il pourrait nous montrer que jamais la poésie n'a été plus goûtée du public anglais que depuis cette année propice de 1842 où, ayant obtenu son premier succès, il a reçu d'avance, *consensu populi,* le laurier « verdi sur le front de celui qui n'avait de sa vie proféré une parole vulgaire », en termes simples, le laurier porté par le noble Wordsworth (2). Sans doute c'est un moyen peu sûr d'estimer le degré de popularité dont jouit un écrivain que de supputer le produit de ses ouvrages. Cependant il y a là une mesure de l'appréciation que le public en fait qui n'est peut-être pas entièrement trompeuse; et quand nous aurons dit que la moindre pièce nouvelle d'Alfred Tennyson est aujourd'hui rémunérée par des offres de 10 ou 12 000 francs (3), nous aurons prouvé, ce nous semble, que la poésie est passionnément aimée des Anglais. L'était-elle davantage au temps des « poètes crottés », ou bien lorsque le lauréat d'Angleterre — le *versificator regis,* — uniquement soutenu par la munificence royale, recevait annuellement, comme le meilleur profit de sa charge, un petit tonnelet de vin des Canaries, redevance en nature qui lui fut continuée jusqu'à la nomination de Southey en 1813?

Un indice plus certain de la popularité dont jouit dans son pays l'heureux auteur d'*In Memoriam,* ce sont les torrents d'encre que l'on a versés pour lui. Les commentaires publiés sur les œuvres de M. Tennyson rempliraient une bibliothèque; sans parler des Revues, dont la destination spéciale explique assez la place qu'elles lui ont accordée, il n'y a pas un critique éminent qui ne lui ait consacré de longues pages. Hallam, Brimsley, Hutton, Austin, Tavish, Bayne, Ingram, MM. Stedman et Buxton Forman, Charles Kingsley (1), Sterling et plusieurs autres ont payé un tribut de louanges, plus ou moins mêlées de réserves, au poète aimé de ses compatriotes. Une bibliographie de Tennyson, intitulée *Tennysoniana,* a paru en 1867; un *Index* de ses œuvres, en 1869; et les éditions de tous les formats se sont rapidement succédé à de fabuleux tirages. Aujourd'hui encore M. Henry Elsdale vient de donner un charmant volume que l'on pourrait appeler le miel des *Idylles du Roi* et qu'il intitule simplement : *Studies in the Idylls* (2). C'est avec ce livre à la main que nous relisons notre poète : non que M. Henry Elsdale nous fasse découvrir chez lui de nouvelles beautés, mais parce qu'il nous procure la jouissance des impressions partagées.

I.

M. Alfred Tennyson est né en 1810, à Somersby, dans le doux et frais comté de Lincoln. Son père était recteur, c'est-à-dire pasteur du village. Son grand-père maternel appartenait également à l'Église. La sereine atmosphère d'une famille de *clergymen* est favorable au développement d'un cœur de poète; dans les pays où, comme en Angleterre, les ministres du culte sont ordinairement pères de nombreux enfants, les lettres se recrutent surtout au foyer des presbytères.

Deux enfants du recteur de Somersby avaient reçu le feu sacré. Alfred, le plus jeune, mis à Trinity-College, remporta le prix de poésie. Peu de temps après, il publia, en collaboration avec son frère Charles, un volume intitulé *Poésies par deux frères.* En 1830, n'ayant encore que vingt ans, il donna un autre volume en son nom personnel, dont le titre était *Poésies lyriques.* Le public l'accueillit froidement. Wordsworth était alors dans toute la vigueur de l'âge et du génie et il couvrait tout de son ombre; mais la preuve que Tennyson avait débuté en maître, c'est que *la Fille du meunier, la Reine de mai, Locksley Hall, les Deux voix,* ces morceaux tant admirés aujourd'hui, faisaient partie de son premier recueil. Comme il est le plus simple, le plus doux et le plus modeste des hommes, l'indifférence qu'il rencontra d'abord ne troubla point sa vie, n'aigrit pas un moment son caractère. Pendant près de dix ans le public n'entendit plus parler de lui. Cependant il écrivait toujours, car écrire en vers est pour lui aussi naturel que respirer. En 1842, il se hasarda de nouveau, sans timidité comme sans orgueil, à publier ses *Poèmes.* Cette fois la célébrité vint à lui, et depuis lors sa carrière a été une suite ininterrompue de succès. Nommé poète lauréat à la mort de Wordsworsh, en 1851, il s'est trouvé, par les devoirs attachés à ce titre, placé à l'ombre paisible d'un trône qu'occupe une femme supérieurement douée des qualités de

---

(1) Voy. pour cette série la *Revue* des 23 juin, 14 juillet, 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre 1877, 25 janvier 1878.

(2) Voy. sur Wordsworth la *Revue* du 3 novembre 1877.

(3) M. Tennyson vient de recevoir 350 livres sterling pour sa *Défense de Luckow,* morceau qui a paru dans le *Nineteenth Century.*

(1) Voy. sur Charles Kingsley la *Revue* du 2 mars 1878.

(2) *Studies in the Idylls,* by Henry Elsdale. King and C°, Londres, 1878.

son sexe. Par une coïncidence heureuse, le caractère de la reine Victoria, l'esprit de son administration, le goût de sa cour s'harmonisent avec le génie de l'homme dont la fonction auprès d'elle est de chanter les principaux événements de son règne. On peut dire, à cet égard, de M. Tennyson qu'il est vraiment l'homme de son temps. Comme ses contemporains et comme sa souveraine elle-même, il a des préférences pour les côtés honnêtes et doux de la vie domestique moderne. L'aspect poétique des choses les plus triviales et les plus familières est celui qui le frappe d'abord. Il aime la vie, surtout la vie anglaise, en homme qui n'a jamais eu à s'en plaindre; et de toutes les beautés de la nature champêtre, celles qui le charment le plus sont celles des parcs cultivés. Si l'on ajoute que son esprit candide n'a jamais mis en doute le *credo* de ses pères, que son cœur ne paraît pas avoir connu d'orages, que son pur et noble caractère lui concilie le respect universel, enfin que sa douceur, sa modestie éloignent de lui les amertumes de la critique, on voit qu'en Tennyson les prospérités du poète et les heureuses dispositions naturelles de l'homme ont été, comme disaient nos pères, mêlées ensemble par la main des dieux.

II.

Le caractère de M. Tennyson suffirait, à lui seul, à rendre compte de celui de ses ouvrages. Il est le poète idyllique par excellence, le chef incontesté de cette école tout anglaise dont le but avoué est de faire jaillir le sens poétique des objets en apparence les plus vulgaires. Pour cela, il paraît croire que la peinture fidèle de ces objets est le moyen à la fois le plus court et le plus naturel. Son vers est un miroir, et l'on sait que toute figure vue dans une glace gagne singulièrement en beauté : c'est là un fait bien favorable à M. Tennyson, car il est peintre comme jamais écrivain ne l'a été. Chacun de ses mots fait image : image par l'idée qu'il évoque, image par le son dont il frappe l'oreille. On a dit à propos de ses pièces de théâtre, *Harold* et *Marie Tudor*, qu'il n'avait pas les qualités d'un dramaturge : sans doute, si l'on entend par là que sa personnalité trop dominante l'empêche d'entrer, comme on dit en langage du métier, dans la peau des personnages; mais si l'on prétend qu'il n'est pas fait pour écrire le drame parce qu'il ne sait pas faire agir ses héros, on se trompe étrangement. Nous lisions l'autre jour dans un critique anglais que les tableaux en vers de Tennyson sont des « études de nature morte ». On est surpris de trouver sous la plume d'un homme compétent un jugement aussi éloigné de la vérité. Ses personnages, au contraire, agissent à chaque ligne; on les voit se mouvoir et passer. De là le charme si grand, si général, que ses poésies exercent; de là leur popularité et l'attrait qu'elles ont pour les plus humbles esprits. On lit ses vers dans la mansarde, dans l'atelier, comme on y lit des romans. Pourquoi? parce que ce sont des petits poèmes vraiment épiques, c'est-à-dire des récits d'actions et, par la magie du style, des actions mêmes. Ce qui leur manque, ce n'est pas le mouvement, comme on l'a prétendu faussement, c'est la passion; et cela sans doute parce que l'auteur est le plus serein, le plus calme, le plus heureux, le plus religieux et le moins passionné des hommes.

Choisissons dans son œuvre ceux de ses poèmes qui sont spécialement intitulées *Idylles*, quoique tous sans exception pussent porter ce titre, qui indique leur commun caractère. Aussi bien aurons-nous le plaisir et l'avantage de les lire dans la compagnie éclairée de M. Henry Elsdale.

Les *Idylles du Roi* sont, comme on sait, une nouvelle édition du *Cycle d'Arthur :* Arthur, ce bon roi des Bretons, qui vivait, a-t-on dit, au commencement du vi^e siècle et qui n'a peut-être jamais existé. Selon la critique moderne, peu crédule de sa nature, il serait la figure centrale — figure allégorique — d'une littérature qui aurait fleuri pendant plusieurs générations et marqué d'une vigoureuse empreinte les générations suivantes. Peut-être représente-t-il la lutte des Bretons contre les Anglais; peut-être est-il la personnification du christianisme vainqueur de l'idolâtrie, supposition d'autant plus admissible que les *sagas* des anciens Scandinaves montrent toujours le Christ sous l'armure d'un chevalier. Mais l'interprétation la plus large de cette épopée de la Table ronde est celle que donnait, il y a quelques années, la *Contemporary Review*. L'auteur de l'article, mieux placé qu'un autre pour lire dans le dessein de M. Tennyson, car il était lié personnellement avec lui, assurait que le plan des *Idylles* n'était autre que les mystérieux combats de l'âme humaine et son évolution de la naissance à la mort. Tel était aussi l'opinion du *Spectator*, quand il disait en 1870 : « Dans ce poème, que voyons-nous ? La chair et ses appétits envahir graduellement le domaine de l'âme, l'innocence du premier âge faire place à des pratiques d'iniquité, jusqu'à ce qu'enfin les belles institutions morales d'Arthur, c'est-à-dire l'œuvre accomplie par l'esprit, soient renversées par le péché. Et ce péché, c'est encore, comme dans le poème biblique, une femme qui l'introduit dans le monde. D'abord nous respirons dans *Gareth* les doux effluves de l'innocence et du printemps; puis, nous assistons dans *Enid* à l'éveil d'une passion empoisonnée : la méfiance, la jalousie; dans *Merlin* et *Vivien*, nous voyons le génie succomber dans un combat contre la chair; Elaine, créature bonne et candide, est la première victime offerte au démon du mal; *la Coupe sacrée — the Holy Grail* — nous représente la religion changée en rêves superstitieux, malgré les protestations de la raison humaine; dans *Pelleas* et *Etarre*, la corruption est montée à son comble, dissipant l'amour et la foi comme la tempête chasse les nuages, les résout en grêle et les précipite sur la terre. Puis viennent, sous le titre de *Dernier tournoi*, le triste automne de la vie, et, sous celui de *Guinevere*, le coup de tonnerre final qui réduit en poussière l'édifice humain tout entier. C'est ainsi que s'achève ce récit de la Table ronde, histoire des combats des deux principes du bien et du mal pendant la durée d'une vie. »

Nous allons dire à M. Tennyson comme la savante de Molière à Trissotin, avec une impertinence involontaire :

> Pensiez-vous bien, monsieur, y mettre tant d'esprit ?

M. Tennyson, quand il habillait à l'anglaise les vieux héros

de Robert Wace, savait-il bien qu'il faisait œuvre de grand métaphysicien? Ce qui nous en ferait douter, malgré les affirmations du confident de ses pensées, c'est que les *Idylles* n'ont point été données dans l'ordre qu'eût, en ce cas, indiqué le sujet. *Enid* a paru treize ans avant *Gareth; Guinevere,* douze ans avant le *Dernier Tournoi,* et ainsi de suite. Dans les éditions nouvelles, l'ordre chronologique a été renversé pour faire place à un ordre rationnel conforme à la prétention du poète et de ses amis, de façon que la postérité ne doutera point que le plan des *Idylles du Roi* n'ait été dans l'esprit de l'auteur un plan tout philosophique; mais nous, ses contemporains, nous nous rappellerons qu'elles ont été publiées comme autant de petits poèmes épiques, indépendants les uns des autres.

Du reste, cela n'importe guère, puisqu'il suffit de les lire dans un certain ordre pour en former un tout parfait. On pourrait même aller plus loin que les premiers interprètes et soutenir que le sens des romans de la Table ronde est simplement l'année solaire. Le poète montre la préoccupation constante de marquer le rapport entre le caractère des événements qu'il raconte et la saison dans laquelle ils se passent. Gareth et Lynette ainsi qu'Elaine — deux jeunes amours — ont pour cadre le printemps; Enid, l'épouse tendre, chaste et dévouée, nous apparaît en été, au milieu des moissonneurs. C'est à ce même moment que monte chez Guinevere le flot des passions brûlantes, et c'est à l'automne qu'il décroît, laissant derrière lui les ravages d'un incendie; l'hiver est témoin des malheurs que son crime a fait naître, de la chute du royaume d'Arthur et de la pénitence à laquelle la reine et Lancelot se vouent. On peut donc être sûr que M. Tennyson, grand artiste avant tout, n'a point perdu de vue, dans les phases de son récit, les phases de l'année mystique, et qu'il s'en est servi comme d'un fil conducteur pour former une harmonie.

Grand artiste, personne, croyons-nous, ne l'est au même degré que M. Tennyson. Ceux qui ne le connaissent que par les deux ou trois idylles qui ont été traduites en français ne peuvent avoir aucune idée de son talent ni de la forme de son génie : c'est que le mérite tout entier de ses poèmes est dans l'exécution, exécution tellement délicate, qu'on ne saurait y changer un mot. Il fait avec la langue anglaise de la peinture et de la musique si harmonieuses qu'on le lit moins qu'on ne le regarde et ne l'écoute. Qui donc pourrait transporter dans une autre langue ces heureuses combinaisons de mots? Qui oserait enlever à ses idées leur soyeux vêtement? L'entreprise serait d'autant plus téméraire que l'anglais, de même que le grec et le latin, n'a point les répugnances de la langue française; que l'on peut y nommer par leur nom les choses vulgaires, et qu'il offre une facilité singulière pour créer des mots composés, du plus rapide et du plus vigoureux effet. On verra bien ce que nous voulons dire quand nous essayerons nous-même de traduire quelques passages des *Idylles.*

Mais d'abord, pourquoi M. Tennyson a-t-il donné le nom d'idylles a des poèmes dont quelques-uns remplissent la moitié d'un volume? C'est là, de sa part, une première innovation. On appelle ordinairement idylle une pièce courte du genre bucolique; or ici les pièces sont longues, et c'est de rois chevaliers, de dames, de châteaux forts et de coups de lance qu'il s'agit; les idylles de M. Tennyson sont ce que l'on a toujours appelé jusqu'ici des *poèmes épiques.* La raison de cette bizarrerie est que tout ce qu'écrit notre auteur est idyllique par sa simplicité et qu'il ramène tous les sujets à ce style unique. N'était l'art merveilleux qu'il apporte dans la combinaison des mots, on croirait entendre en le lisant le bégayement naïf d'un enfant.

III.

La première des *Idylles* en date est celle qui porte le titre d'*Enid.* Enid est une jeune dame que son époux, Géraint, aime « comme la lumière du ciel ». Ce Géraint, chevalier de la Table ronde et prince tributaire de Devon, est bien le mari le plus mari qu'il y ait au monde. Nous ne voulons pas dire qu'il faille l'en louer, mais il faut certainement en louer le poète. Il n'est pas possible de mieux dessiner son personnage. Idolâtre de sa femme — comme Pierre Proudhon prétend que tout mari l'est « au fond de son âme, quelque mine qu'il fasse », — il a des jalousies, des brutalités, des tyrannies tout à fait caractéristiques. Ses soupçons, ses colères sont le premier des effets désastreux du péché de Lancelot et de Guinevere. De ce que la reine trahit son époux, il conclut qu'Enid, sa dame d'honneur, pourrait bien trahir le sien. Il l'arrache à la cour, l'amène dans son château sur les bords de la Severn et s'y renferme avec elle. Là, il l'entoure de soins et de tendresse, se répétant sans cesse qu'il fera si bien que « celle-là du moins sera fidèle ».

Mais ce n'était point là le vrai devoir d'un chevalier d'Arthur, de passer sa vie auprès d'une femme. Géraint « oubliait ainsi la promesse faite au roi; il oubliait le faucon et la chasse; il oubliait la lance et le tournoi; il oubliait la gloire et la renommée, il oubliait sa principauté et ses devoirs »; le peuple s'en plaignait, ses frères l'en blâmaient, les méchants s'en moquaient; et Enid, qui était une femme de sens, de cœur et de courage, s'en attristait pour lui.

Elle aurait bien voulu le lui dire; mais une noble pudeur la retenait. Or, un jour qu'elle était couchée auprès de son époux et que les rayons du soleil levant pénétrant dans la chambre venaient éclairer la mâle beauté de Géraint endormi, elle se pencha respectueusement sur lui : « Oh! noble cœur! oh! bras puissant! dit-elle en admirant la colonne noueuse de sa gorge nue, sa poitrine héroïque massive et carrée et ce bras sur lequel semblait couler le muscle au repos comme un ruisseau qui court sur un lit de pierres trop rapidement pour bouillonner. Oh! homme si magnifiquement fait pour la gloire, faut-il que je sois cause, moi pauvre femme, que l'on vous accuse d'être efféminé? Aimé-je donc mieux mon seigneur que je n'aime sa renommée? Mon devoir serait de lui attacher son armure, de le suivre dans les combats, de le regarder frapper les grands coups qui redressent les torts dans le monde! Ah! j'en aurais le courage, et je n'ai pas celui de l'avertir des calomnies qui ternissent son nom! Hélas! je ne suis pas une épouse fidèle! »

Enid parlait à voix basse; mais ses dernières paroles vinrent frapper l'oreille de Géraint, qui s'éveillait à ce moment. Il les prit pour l'aveu involontaire d'une faute contre la foi conjugale et ne connut plus le repos. Comme il lui est trop douloureux de porter le fer dans sa plaie, il garde un profond silence; et sa princesse se voit d'une heure à l'autre en butte à ses brutalités, sans en savoir le motif.

Les critiques, presque sans exception, ont reproché à M. Tennyson d'avoir fait reposer sur un malentendu toutes les péripéties de l'histoire d'Enid. Ils auraient trouvé plus naturelle une prompte explication entre les deux époux. C'est qu'ils n'ont point songé combien les causes de leur réserve mutuelle tiennent au fond du cœur humain. Quoi qu'il en soit, rien de plus touchant que la patience, la douceur, le respect tendre d'Enid pour son brutal et injuste seigneur; rien de plus finement indiqué que le bouillonnement secret de l'amour au fond du cœur, en apparence glacé, de Géraint. C'est ici que se place l'épisode de la *robe de soie fanée,* justement réputé comme un des plus jolis morceaux de l'auteur.

« Debout, écuyer! crie Géraint, mon cheval et son palefroi! Je vais, dit-il en se tournant vers elle, aller battre le désert et guerroyer comme c'est la coutume; car je ne suis pas, quoi qu'il semble, tombé si bas qu'on le voudrait; et vous, mettez votre plus mauvaise robe et venez avec moi! » Enid, tout interdite, lui répond : « Si j'ai fait quelque faute, daignez, seigneur, me la faire connaître. — Je ne vous commande point d'interroger, mais d'obéir. » Alors Enid se souvint d'un vieux manteau de soie et d'un vieux voile d'une extrême pauvreté qu'elle gardait dans un coffre de chêne, soigneusement pliés et parsemés de branches odorantes. Elle s'en revêtit avec respect; car c'était sous cet humble vêtement qu'il l'avait d'abord aimée.

Vient ensuite l'histoire de leur mariage et le rôle que joua dans cet événement la *soie fanée.* Le comte Yniol, père d'Enid, avait été dépouillé de ses domaines et vivait des débris de son ancienne splendeur. Quand Géraint lui demanda sa fille en mariage, celle-ci ne possédait qu'une robe de soie tout usée. Rien n'était plus facile que de lui en procurer une autre; mais Géraint, déjà piqué du serpent de la méfiance, avait exigé qu'elle parût à la cour sous cet habit misérable et lui prouvât ainsi qu'elle était prête pour lui à toute espèce de renoncement.

Enid, le cœur meurtri par les colères de son époux, reprend son humble vêtement; et dans cette action simple il y a une manifestation puissante de cet instinct du cœur qui n'abandonne jamais la femme. « Marchez à cheval, loin devant moi! » lui crie Géraint en l'apercevant; car il sent bien que s'il l'avait à ses côtés, dans cette robe de soie fanée dont l'image est associée à ses plus tendres souvenirs, il la prendrait, malgré lui, dans ses bras.

Les deux époux marchent ainsi tout un jour dans des solitudes brûlantes comme leurs cœurs. Ils rencontrent force bandits et malandrins que Géraint tue de sa main puissante, jusqu'à ce qu'enfin, blessé, épuisé par la perte de son sang, il tombe vers le soir, avec Enid, au pouvoir d'un certain comte de Doorm qui nous rappelle par ses mœurs sauvages l'*Innominato* des *Fiancés* de Manzoni. Il va sans dire que le comte veut séduire Enid. Pendant que Géraint, que l'on croit mort, est étendu par terre dans un coin de la salle du banquet, la tête appuyée sur les genoux de sa femme en larmes, il s'approche de celle-ci pour lui offrir une robe brodée de perles et de diamants à la place du pauvre vêtement qu'elle porte. Le cri que pousse alors Enid est d'une véritable éloquence :

« J'avais cette pauvre robe quand mon seigneur m'a trouvée servant les étrangers chez mon père! j'avais cette pauvre robe quand il m'a aimée pour la première fois! j'avais cette pauvre robe quand il m'a conduite à la cour, où la reine m'a vêtue comme le soleil! Il m'a commandé de la mettre quand nous sommes sortis ce matin pour cette fatale chevauchée où l'on cherche l'honneur, mais sans le trouver; et cette pauvre robe ne sera point ôtée que mon époux, rappelé à la vie, ne me l'ordonne de sa bouche! J'ai assez de douleurs! Par pitié, soyez bon, laissez-moi! Je n'ai jamais aimé et n'aimerai que lui! Je vous en prie, par votre chevalerie : le voyant en l'état où il est, laissez-moi! laissez-moi! »

Le comte s'approche, furieux, d'Enid et lui donne un soufflet; et elle, pensant qu'aucun homme dans le monde ne l'eût osé si Géraint ne fût mort, jette « le petit cri strident et désespéré d'un animal sauvage pris au piège, qui voit venir le chasseur ». Aussitôt Géraint, arraché par ce cri à sa longue défaillance, se lève, prend son épée, et d'un seul coup tranche la tête du brutal. Les assistants, le prenant pour un spectre, s'enfuient, et les prisonniers demeurés libres retournent à la cour d'Arthur, où la tendre Enid panse les plaies de son époux avec un dévouement qui embaume sa vie et « gonfle d'amour toutes les sources de son sang, comme le vent du sud-ouest, soufflant sur le lac de Bala, en fait monter les eaux dans les cavernes sacrées ».

IV.

Nous disions tout à l'heure qu'on lisait les poésies de M. Tennyson dans la mansarde et l'atelier; nous ajoutons que les lecteurs les plus blasés y prennent le même plaisir que les plus naïfs. Pour les uns, c'est une initiation aux choses nobles et pures; pour les autres, un repos.

Existe-t-il, par exemple, dans le domaine de l'imagination ou dans celui de la réalité, un coin plus frais que le tableau de la jeune Elaine enfermée dans sa tour, s'absorbant dans la contemplation du bouclier de Lancelot?

« Elaine la blonde, Elaine l'aimable, Elaine le lis d'Astolat, était dans sa petite chambre, tout en haut de la tour de l'Est, où elle gardait le bouclier sacré. Elle l'avait placé de manière que les premiers rayons du soleil levant le fissent chaque matin resplendir. Quand le soleil ne le frappait plus, elle le couvrait d'un voile de soie qu'elle avait taillé exprès. Et sur ce voile elle avait brodé de ses mains toutes les devises blasonnées sur le bouclier, en y ajoutant des branches de laurier, des oiseaux dans leurs nids et des guirlandes de sa composition. Et vingt fois le jour elle montait à sa chambre, en tirait les verrous et ôtait le voile pour contempler de plus près ce cher objet, tâchant d'en deviner l'histoire. Elle créait des romans, trouvait un sens mystérieux au blason et se faisait mille imaginations au sujet de chaque trace laissée par les coups d'épée ou de lance. Oh! se disait-elle à elle-

même, celle-ci est toute récente; celle-là date de dix ans; ce coup lui a sans doute été porté dans le combat de Caerlyle; et cet autre, à Caerlaon, et celui-ci à Camelot! Ah! mon Dieu, quelle taillade! Il aurait pu être tué! Mais Dieu a rompu la lance ennemie; il est sorti vainqueur de la lice et sa gloire s'en est accrue. »

Or, comment Elaine, le jeune lis d'Astolat, possédait-elle le bouclier de Lancelot? Elle ignorait jusqu'au nom de ce preux. Ceci se lie à la situation de Lancelot et de Guinevere, situation équivoque que M. Tennyson a détaillée avec une admirable finesse de pinceau.

Ce n'était pas chose aisée que de rendre poétique — idyllique même, puisque le style le veut — la donnée toute bourgeoise d'un ménage à trois. Arthur — le *flos regum,* — avec sa noble confiance en son compagnon d'armes et en la reine sa femme, serait seul un objet d'intérêt et jetterait dans l'ombre les héros du poème, n'étaient les traits mélancoliques dont le poète ennoblit la physionomie des coupables. Lancelot, si touchant par la honte et le remords qui secrètement l'accablent; Guinevere, si grande par son courage et par sa pénitence, deviennent, par la leçon qu'ils donnent, des personnages hautement moraux. Mais ce qui rend cette leçon plus sensible, c'est qu'elle n'est pas donnée, pour ainsi dire, en bloc, mais indiquée par mille incidents douloureux qui entrent comme des aiguillons dans le cœur des tristes amants et dans celui du lecteur. C'est à la suite d'un incident de ce genre que Lancelot, devant paraître *incognito* dans le grand tournoi du diamant, a échangé son bouclier, tout chargé de devises qui l'eussent fait aisément reconnaître, contre celui d'un inconnu et a laissé cet objet précieux à la garde de la jeune Elaine, une enfant, qui se trouvait là par hasard.

Lancelot revient blessé, mais vainqueur, et la pauvre enfant, qu'un regard a fait éclore et qu'un autre regard va tuer, comme le soleil une fleur, tend vers lui ses bras blancs : « Votre amour! donnez-moi votre amour! crie-t-elle avec candeur. Je veux être votre femme! — Si j'avais voulu me marier, mon enfant, je l'eusse fait à un autre âge; mais il n'y a point d'épouse pour moi. — Que je sois alors votre servante! je ne demande rien qu'à vous voir! — Oh! douce Elaine, meilleure et plus sincère encore que je n'ai cru la femme dans ma jeunesse, je vous donnerai en dot la moitié de mon royaume, je serai votre chevalier dans les combats; hélas! je ne puis faire davantage! »

Et la jeune fille meurt. Et l'on apporte son cadavre vêtu de blanc, comme elle l'a demandé en mourant à son père, au pied des murs du palais d'Arthur, où Lancelot et Guinevere le voient; lui, sentant dans son âme tout ce qu'il a perdu et se disant sans le vouloir — car, « vertueux dans le crime », il est fidèle à la reine jusqu'en pensée — que sa vie est sans espoir; elle, réduite, dans sa misère, à être jalouse de la mort!

V.

Nous avons entendu des critiques français déclarer M. Tennyson « ennuyeux ». Cette appréciation nous étonne. Que l'on trouve qu'il manque de force et de profondeur, nous le comprenons. Certes, ce n'est point un Shelley (1). Que l'on dise encore que les *Idylles du Roi* sont d'un bout à l'autre un anachronisme; que M. Tennyson nous fait vivre dans la fantaisie et le faux; que les mœurs du VIe siècle n'avaient rien de commun avec celles qu'il nous représente; que, si fins et délicats par nature qu'aient toujours été les Celtes, le bon roi Arthur ne pouvait tenir le langage d'un parfait gentilhomme moderne, teint et reteint par l'étude de la philosophie et par les conventions sociales : rien de plus juste. On peut ajouter que les vers de M. Tennyson sont, pour des étrangers, difficiles à bien lire parce que l'harmonie en repose sur la prosodie, que l'auteur a supprimé la rime, dédaigné la césure et qu'il faut pour les scander, connaître parfaitement la quantité des mots anglais. Il est très vrai de dire qu'à ce point de vue ses poèmes ne sont pas faits pour passer la frontière. Intraduisibles et ne pouvant être goûtés qu'au prix d'une connaissance de la langue anglaise que les étrangers ne possèdent guère, leur seule patrie est l'Angleterre. Aussi bien M. Tennyson aspire-t-il moins à la célébrité européenne qu'à l'honneur d'être le poète national. Il est Anglais jusque dans les moelles, par ses qualités comme par ses défauts, par ce qu'il y a de doux, de frais, de hautement religieux dans son œuvre, comme par les préventions et l'exclusivisme qui paraissent être dans son caractère.

Du reste, cette célébrité étendue dont il ne semble point jaloux, M. Tennyson la trouvera peut-être malgré lui. Et cela, non seulement parce que son œuvre est une vaste collection de petits tableaux finis et précieux où tout le monde peut venir puiser des sujets; non pas même parce que les épithètes expressives et parfaitement originales inventées par lui ont prêté à la langue des ressources nouvelles que les gens de goût ne laisseront point perdre, mais parce qu'il possède un don qui sied bien au continuateur des anciens bardes : le don des apophtegmes heureux. Les volumes du poète lauréat sont de vrais recueils d'épigraphes. On n'a qu'à les ouvrir pour trouver à chaque ligne des idées justes, exprimées avec une concision antique. De là vient que les vers de Tennyson se trouvent, pour ainsi dire, égrenés dans la littérature anglaise et semés dans le monde par les ouvrages de tout genre, comme le pollen des fleurs est, dit-on, transporté au loin sur les ailes des insectes migrateurs. Mille passages sont des axiomes en vers qui sont entrés dans le discours familier des Anglais. On pourra dire de l'œuvre de M. Tennyson à l'étranger ce qu'il dit lui-même de la chanson de *Vivien* quand il la compare au collier de perles de la reine, qui se rompit en dansant :

« Les perles se répandaient à terre; quelques-unes furent perdues, d'autres volées; d'autres furent conservées comme des reliques; mais jamais plus les perles sœurs ne se retrouvèrent pour se baiser sur le cou blanc de la reine, dans le même ordre qu'auparavant. Elles sont aujourd'hui dispersées dans toutes les mains. De même cette chanson, dont chaque ménestrel chante quelque couplet sur un ton différent et qu'il arrange à sa manière. »

LÉO QUESNEL.

(1) Voy. sur Shelley la *Revue* du 6 octobre 1877.

PHILOSOPHIE POLITIQUE

L'idée moderne du droit (1).

C'est un danger pour un peuple que d'ignorer et de dédaigner ses voisins; c'est un danger non moins grand de se méconnaître et de se mépriser soi-même. Le nouveau livre de M. Fouillée répond à cette double pensée : il nous éclaire sur la façon dont les Allemands ou les Anglais comprennent l'ordre social et nous montre par là ce qui manque à l'idéal français; mais en même temps il relève cet idéal, le proclame hors de pair et le défend contre toute attaque, non cependant sans y rien changer. — Comme les doctrines sont faites pour se répandre par tout pays et pour rapprocher les hommes de toute race, M. Fouillée n'entend pas, au surplus, leur imposer des frontières; il marque seulement l'origine de chacune et ses affinités avec le caractère de chaque nation.

Les Allemands ont peur des choses trop claires. Il leur répugne d'accorder une valeur sérieuse à la personne humaine parce qu'ils ne veulent pas voir dans cette personne le dernier fond de la réalité. Ils aiment mieux imaginer on ne sait quelles puissances mystérieuses dont l'univers est à la fois le jouet et le symbole et devant qui s'effacent les individus et les peuples. A leurs yeux, la justice est une de ces puissances : elle se révèle dans les faits accomplis. Il est vrai qu'elle peut s'y manifester sous la forme ironique; mais qu'importent les détours de son langage? — Ce mysticisme livre le monde à la brutalité. Comment deviner où est le droit? C'est aux événements de le faire voir et d'exprimer la justice, ouvertement ou par antiphrase. Les nations n'ont le droit de vivre qu'autant qu'elles ont la force de se défendre; dans un État libre, les citoyens en votant n'usent point d'un droit, ils déterminent simplement de quel côté serait la victoire si l'on se battait. La monarchie, d'ailleurs, est préférable à la république puisqu'elle a ses racines dans le mystère, et les hommes de génie, les hommes providentiels, les sauveurs, dont la vie est, comme dit Hegel, « un fragment du cœur immortel de la nature », ont reçu d'en haut l'autorisation de tailler l'humanité à leur fantaisie. Respect des faits accomplis, respect de l'absurde, respect de la force, voilà à quoi se réduit le droit dans la théorie allemande. La société n'est qu'une machine dont les pièces principales doivent dominer, écraser au besoin les rouages secondaires et tirer tout à elles.

M. Fouillée fait remarquer que la machine irait mieux et produirait plus d'effet si les engrenages absorbaient moins de force et si l'harmonie nécessaire résultait du libre jeu de tous les ressorts au lieu d'être obtenue à grand'peine par la compression des uns ou des autres. Mais comment établir l'accord? comment détruire, sans violence, toute tendance à l'isolement? Les idées de liberté, d'égalité, de fraternité peuvent seules accomplir ce miracle et faire sortir la force suprême de l'harmonie la plus profonde. Ces idées, qui contiennent toute la morale, sont certainement des chimères pour ceux qui croient à la «bêtise absolue » reine du monde. Mais on a le choix.

Les Anglais se défient des sentiments généreux. Ils refusent au droit naturel toute réalité et prennent pour règles de conduite les règles de l'arithmétique. Estimant les actions humaines d'après le profit qu'elles rapportent, ils ont tant de goût pour le bon aménagement de la vie, qu'ils ne peuvent se tenir d'aménager même celle d'autrui; leur philanthropie est, si l'on peut dire, un empiétement de leur égoïsme. Ils ne remarquent pas que ces deux sentiments, qui sortent ainsi l'un de l'autre, peuvent entrer en lutte : l'intérêt général n'exige-t-il pas, quelquefois encore, le sacrifice des individus? La société a sans doute pour but de donner à chacun ses aises, mais elle n'y arrive pas du premier coup : ceux qu'elle oublie d'abord ou maltraite seraient-ils blâmables de s'assurer par la révolte un bien-être immédiat? On a beau leur prouver que le bonheur universel dépend du concours de tous et leur faire entrevoir, au bout des siècles futurs, une société « définitive » atteignant à la prospérité suprême grâce à l'accord parfait et à l'égale liberté de tous ses membres : on ne les délivre pas pour cela de leurs maux présents, ni des tentations qui pourraient leur venir. Et si les circonstances faisaient qu'il fût avantageux pour un État d'opprimer les consciences, de réduire en esclavage des classes entières de citoyens, de mettre les biens en commun, au nom de quel intérêt protesterait-on contre le communisme ou contre la tyrannie? — Laissons faire le temps, disent les philosophes de l'évolution; il se chargera d'éliminer les mauvaises doctrines: l'humanité n'est-elle pas destinée, comme tout ce qui vit et se meut dans la nature, à se développer et à se transformer sans cesse, à s'élever par des alternatives de progrès et de recul, de créations fécondes et d'avortements misérables, jusqu'à la plénitude de l'existence? Elle ne peut manquer de trouver enfin son équilibre, de s'accommoder entièrement à sa condition et de se couvrir d'harmonie.

Nous voilà ramenés devant la force des choses, adorée déjà par l'Allemagne. Que nous importe, demande M. Fouillée, cette amélioration fatale et superficielle qui ne répondra ni à nos pensées ni à nos efforts, qui changera nos allures et notre aspect sans ennoblir notre cœur? Jouirons-nous d'un véritable équilibre si nous n'avons point satisfait aux ambitions de notre conscience? Pour nous soutenir au-dessus du néant, pour vivre d'une vie large et haute, c'est surtout avec notre conscience qu'il faut nous mettre en règle.

La France est la patrie de l'enthousiasme. Elle ne s'isole pas dans la poursuite d'un idéal étroit; elle va d'un seul élan jusqu'aux lois universelles qui sont le salut du monde, proclame la justice pour tous et s'épuise à la défendre alors même qu'elle n'y est pas intéressée; elle ne mesure pas ses forces, ne compte pas avec les choses et s'y heurte parfois, impatiente qu'elle est d'y faire régner la raison; mais elle se retrouve toujours, après ses échecs, ses défaillances et ses malheurs, pleine d'une confiance immortelle. Le droit ne

(1) *L'idée moderne du droit en Allemagne, en Angleterre et en France*, par Alfred Fouillée, maître de conférences à l'École normale.

peut pas périr, voilà l'affirmation française par excellence Nous ne devons notre idée du droit à personne : elle ne nous vient pas du stoïcisme, qui absorbait la personne humaine dans la souveraine sagesse de la nature; ni du christianisme, qui n'attribue à l'homme aucune valeur propre et lui donne pour toute arme contre l'iniquité l'humilité ou la résignation; ni du sensualisme anglais, qui vante la liberté pour les bénéfices qu'elle procure. Ce que nous respectons dans une personne, ce n'est pas notre intérêt, ce n'est pas un ordre divin, ce n'est pas un « rapport nécessaire », c'est elle-même. Nous n'osons pas lui faire la loi, nous sentons que son énergie lui appartient. Nos philosophes du XVIIIe siècle ont eu la gloire de reconnaître les premiers que l'indépendance fait tout le prix de l'homme et que chaque volonté est reine en sa sphère. Leur enseignement pénétra bien vite jusqu'au cœur de la nation. L'Allemagne même fut un instant conquise par le *Contrat social :* des idées politiques de Rousseau, Kant fit la base de la morale; et en effet, si chaque citoyen d'une république, en obéissant à l'État, n'obéit au fond qu'à lui-même, chaque honnête homme, en faisant son devoir, ne se soumet-il pas, lui aussi, à une règle qu'il a librement adoptée? Notre Code civil, où se révèle à chaque ligne un respect si profond de la personne humaine, fut dès l'origine admiré et bientôt imité ou copié par les peuples les plus divers. L'idée française du droit n'est point menaçante, comme les théories germaniques; elle n'est point aride et morne, comme les combinaisons utilitaires des philosophes anglais; elle est grande et généreuse, vraiment humaine, vraiment digne de l'amour de l'humanité.

Ici viennent les objections, dont M. Fouillée ne craint pas de montrer et même d'exagérer la force. Pourquoi la liberté serait-elle inviolable? Qu'est-ce donc qui la rend sacrée? Y a-t-il une réalité sous ce grand nom? — Dirons-nous que la liberté, c'est le pouvoir d'agir sans motif? Mais le hasard, l'aveuglement, la folie, qui ressemblent à cette liberté-là, ne paraissent mériter aucun genre de vénération; et d'ailleurs, quand on agit sans motif, on n'agit pas, on est mené. Croirons-nous plutôt à un pouvoir de choisir entre divers motifs? mais comment choisir sans raison? Le choix même est toujours déterminé par la suite de nos idées ou de nos sentiments; et puis cette aptitude égale au bien et au mal n'a rien en soi qui commande l'estime. Si la liberté nous échappe, où chercher le principe du droit? — Dans la liberté mieux définie et mieux comprise, reprend M. Fouillée. Nos actes répondent nécessairement à l'ordre de nos pensées, mais cet ordre n'est pas immuable, il peut s'améliorer; les images viles et grossières, causes de troubles et de conflits, peuvent céder la place aux idées nobles et pures, gages de paix et de sérénité. Supposons qu'une âme n'ait plus rien à redouter des passions inférieures qui divisent les hommes et retiennent l'essor de l'esprit : elle n'écoutera que son génie, se possèdera pleinement et sera vraiment libre. La liberté, c'est l'affranchissement suprême; la liberté, c'est le bien. Elle est donc infiniment respectable, infiniment aimable; seulement elle n'existe en nous qu'à l'état d'idéal : « Nous ne sommes pas nés libres, nous sommes nés pour être libres. » Il est vrai que cet idéal travaille sans cesse à se réaliser, qu'il nous rend capables d'efforts et nous élève au dessus de nous-mêmes; peut-être n'est-ce pas fatalement qu'il apparaît en nous : qui connaît le fond de l'être et de la pensée? Il est vrai encore qu'il confère à chacun de nous, même au plus misérable, un caractère auguste : c'est lui porter le dernier outrage que d'étouffer une conscience faite, après tout, pour le comprendre et le traduire à quelque degré. Il est odieux de refouler au rang des choses l'être humain qui pourrait s'en dégager; il faut, au contraire, lui tendre la main et l'appeler à une vie plus digne. L'égalité n'est qu'un idéal, comme la liberté : les hommes ne sont pas également libres, puisqu'ils sont inégalement bons et raisonnables; mais ils deviendront d'autant plus libres qu'ils seront plus nombreux à s'entr'aider, et cela suffit pour que dans la pratique un idéal commun leur confère les mêmes droits. « Le droit, c'est l'accès à l'avenir. » — Nous ne comprendrions pas qu'on ouvrît l'accès de l'avenir à des êtres incapables de marcher par eux-mêmes, à de simples automates mus par un ressort intérieur. Si « l'idéale liberté » n'était qu'un ressort, on ne pourrait songer sans ridicule à s'incliner devant elle. Il faut qu'elle ait vie, énergie, initiative; il faut qu'elle soit au fond, comme M. Fouillée le laisse entendre, « une réelle liberté ». Mais alors elle dépassera le déterminisme, elle échappera à la science... Osons l'avouer : dans toute théorie du droit, dans toute théorie, il y a un point obscur, qu'on déplace et qu'on recule, mais qui ne saurait tout à fait disparaître : c'est sur ce point que porte la croyance.

Il y a des idées ennemies dont il est fort difficile d'arranger les différends; le principe de la force et celui de l'intérêt ne sont pas moins contraires au droit que le déterminisme, et M. Fouillée, qui a pris à tâche de résoudre tous ces conflits et de faire partout régner l'accord, ne s'est pas chargé d'une mince besogne. Nous croyons cependant avec lui que les doctrines les plus étroites offrent déjà un enseignement et que les doctrines les plus hautes ne sont pas celles qui restent fièrement isolées, mais bien celles qui s'ouvrent et s'élargissent sans cesse. Nous croyons, en particulier, que les partisans du droit n'ont pas à faire fi de la force ni de l'intérêt : tous leurs efforts doivent tendre à établir leur idéal au sein de la réalité et par conséquent à lui donner un corps, à rendre la liberté puissante et prospère. A notre amour de la justice il serait bon de joindre les soucis moins sublimes des Allemands et des Anglais. Ne perdons point pour cela notre caractère national, que nous aimerons toujours mieux à mesure que nous l'étudierons davantage; ne confondons point avec l'éclectisme cette noble méthode de conciliation qui est la philosophie de M. Fouillée.

LOUIS FOCHIER.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE XVIIe SIÈCLE

Vauban.

Le règne de Louis XIV n'est pas de ces époques à intérêt simple qu'une seule série d'études permet d'embrasser. Il exige, au contraire, un certain nombre de travaux dont les limites sont toutes tracées à l'avance. Les ministres qui ont plus ou moins ouvertement exercé le pouvoir, Mazarin, Colbert, Louvois, ont eu ou sont en train d'avoir chacun leur historien. Leur autorité n'a presque pas connu de limites : retracer l'histoire de leur ministère, c'est retracer du même coup l'histoire du règne pendant la période correspondante. Louvois mort, il est peu utile de poursuivre le cours de ces études particulières. Au milieu des médiocrités qui se succèdent aux premiers postes, peu importe le nom qu'on place au début d'un ouvrage : l'influence reste la même jusqu'à la fin du règne et se fait sentir dans la politique intérieure comme dans les relations extérieures, comme dans les plans de campagne — l'influence dévote et étroite de Mme de Maintenon.

Si l'on écarte ces sujets généraux, qui, sous un très petit nombre de noms, comprennent l'ensemble de la politique, de la finance, de la guerre, reste-t-il place pour des études spécialement consacrées aux personnages secondaires? M. Georges Michel l'a cru et il a écrit son *Histoire de Vauban* (1).

Qu'il y ait dans les travaux de Vauban un sujet d'études fort intéressantes pour les ingénieurs, c'est incontestable; mais cet intérêt sera tout spécial et le *profanum vulgus* n'y aura pas sa part. Qu'un historien de l'économie politique consacre un chapitre au *Projet de dîme royale* de Vauban, il aura pleinement raison; s'il ne le faisait pas, on serait fondé à lui reprocher d'être incomplet. Mais tout cela ne constitue pas une *Histoire* proprement dite, et il ne semble pas que Vauban en ait une. J'accorde volontiers à M. Michel que Vauban soit un homme de génie; mais les matières où il excellait ne sont pas de notre compétence ni, je le crains, de celle de M. Michel. Que nous reste-t-il donc à étudier? Vauban n'a jamais eu de rôle politique; il n'a même jamais exercé de commandement en chef ni organisé un plan de campagne. Il a pris des villes et il en a mis d'autres en état de défense, mais partout il vient en sous-ordre. C'est une *utilité* de grande valeur, un homme supérieur; mais il est bien difficile de faire de sa vie le sujet d'une étude spéciale. Il n'est pas de ces hommes autour desquels les autres gravitent, dont l'influence a été prépondérante sur leur époque et dont il y a intérêt, par conséquent, à sonder les pensées et les actes.

L'histoire de Vauban fait partie de l'histoire de Colbert, de l'histoire de Louvois, de l'histoire des guerres de Louis XIV. Elle ne se compte pas par chapitres, mais par étapes. Elle manque d'unité; Vauban n'est pas au centre de l'action; il se rattache aux autres et peu de choses se rattachent à lui. Cela est tellement évident que malgré son désir, bien légitime, de concentrer l'intérêt sur son personnage, M. Michel l'oublie à chaque instant pour mettre en scène soit les ministres qui président à l'ensemble des faits, soit les officiers qui dirigent les opérations militaires.

Si de ces considérations générales nous descendons à de plus particulières, l'*Histoire de Vauban* compense-t-elle par le détail ce qui manque à l'ensemble? M. Michel publie d'assez nombreux extraits de la correspondance de Vauban. De ces lettres, certaines ont déjà été utilisées par M. Rousset dans son *Histoire de Louvois;* d'autres sont inédites, mais sans être absolument ignorées, et la publication n'ajoute que peu de chose à ce que nous savions auparavant. Il y a déjà plusieurs années, M. Baudrillart, dans sa chaire du Collège de France, avait consacré à Vauban quelques leçons (1) qui semblent presque être le canevas du nouvel ouvrage.

Sur un point seulement de la carrière militaire de Vauban, M. Michel a l'occasion de relever une erreur et de s'inscrire en faux contre ses devanciers. Une légende s'est accréditée, d'après laquelle le roi aurait dû faire acte d'autorité pour imposer à Vauban la dignité de maréchal de France, qu'il refusait comme trop au-dessus de ses mérites. Carnot, dans son *Éloge de Vauban,* va même jusqu'à prétendre que cet avancement causa à celui qui en était victime un profond chagrin auquel il ne survécut guère. C'était pousser un peu loin l'hyperbole, car la nomination de Vauban est de 1703 et il mourut en 1707. Mais ce rapprochement n'est pas seulement forcé, la légende est complètement inexacte. M. Michel a trouvé au Dépôt des fortifications une lettre adressée par Vauban à Louis XIV le 2 janvier 1702, c'est-à-dire un an, jour pour jour, avant sa nomination. Cette lettre débute ainsi : « Le bruit qui court à Paris, à Versailles, dans toutes vos troupes, d'une prochaine promotion de maréchaux de France m'autorise à représenter à Votre Majesté que la qualité de lieutenant général plus ancien que la plupart de ceux qui sont à portée d'y prétendre et mes services mieux marqués que les leurs, dont je ne veux pour témoin que Votre Majesté, me donnent lieu d'espérer qu'elle ne me jugera pas indigne de cette élévation. » Toute la lettre est de ce ton. Vauban demande même que si cette dignité paraît incompatible avec son service ambulant et avec l'obligation où il se trouve d'être souvent « mêlé parmi les ouvriers », le roi « ait au moins la bonté d'en rendre un témoignage public qui le disculpe envers ceux qui ne le croient pas indigne de la qualité de maréchal de France ». Voilà donc un fait formellement acquis à la biographie de Vauban et la vérité substituée une fois de plus à la légende.

M. Michel a encore entrepris un autre redressement. Saint-Simon a prétendu que Louis XIV accueillit fort mal le *Projet de dîme royale*. Les services, les vertus du maréchal furent oubliés; le roi ne vit plus en lui « qu'un insensé pour l'amour du bien public et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de

(1) *Histoire de Vauban,* par Georges Michel, lauréat de l'Institut. — Paris, E. Plon, 1879.

(1) Ces leçons ont été publiées dans la *Revue des cours littéraires* des 7, 14 septembre et 5 octobre 1867.

ses ministres et par conséquent à la sienne... Le malheureux maréchal... ne put survivre aux bonnes grâces de son maître et mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleurs et d'une affliction que rien ne put adoucir ». Il serait superflu de faire ressortir la contradiction de ce passage de Saint-Simon et de la légende embellie par Carnot, ou même de remarquer que Vauban était prédestiné aux accidents bizarres et aux morts étranges. La vérité est qu'il mourut à soixante-quatorze ans, après une vie de fatigues, souffrant de rhumatismes depuis longtemps contractés dans les camps.

M. Michel prétend que la *Dîme royale* n'y fut pour rien et que Louis XIV ne dut pas mal accueillir cet ouvrage. Il ne produit pas de pièce authentique; il procède par déductions, en partant de ce point que dès 1695 Vauban avait adressé au roi une longue lettre dans laquelle il développait un projet tendant à réduire les taxes par l'établissement de la capitation. A plusieurs reprises, Vauban adressa d'autres mémoires au roi sur des questions de finances, et M. Michel en conclut que longtemps avant que Vauban lui offrît le *Projet de dîme royale,* Louis XIV connaissait les idées du maréchal. Ce n'est pas impossible, mais c'est loin d'être évident. Je croirais plutôt que Louis XIV n'a jamais lu une ligne, ni des mémoires financiers, ni du *Projet de dîme royale.* Seulement personne, ministre ou courtisan, n'a attaché grande importance aux premiers, quoique émanant de Vauban. Quant au *Projet de dîme royale,* c'était une autre affaire : c'était un corps de doctrine complet, une réforme générale de l'État. Chamillard, il est vrai, tenta bien d'en mettre quelques parties en vigueur; les idées économiques de Vauban ne déplurent donc pas absolument. Mais il y a dans la *Dîme royale* autre chose qu'un projet de réforme : il y a un tableau lamentable de la misère de la France, bien plus énergique, bien autrement frappant que le fameux passage de La Bruyère. Eh quoi! cet ingénieur, ce faiseur de sièges, a profité de ses tournées d'inspection militaire pour dresser jour par jour, pendant des années, le bilan de notre détresse ! il a l'audace de couvrir de ces nuages le soleil royal, et c'est au roi qu'il va offrir ce désastreux inventaire, relié en veau! C'était bien assez qu'un règne si brillant pendant un demi-siècle s'achevât dans des revers qu'on ne pouvait dissimuler : il fallait au moins ne pas amoindrir cette gloire en découvrant à tous les yeux les plaies qu'elle avait engendrées. Les mettre au grand jour était une impertinence intolérable, et c'est sans doute la raison qui fit saisir l'édition du livre.

GEORGES DE NOUVION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Près d'Arnheim, en Hollande, dans ce paysage enchanteur de *Rosenvaal,* la vallée des roses, se dresse un château gothique d'où Charles le Téméraire a dicté plusieurs de ses chartes. Une des tours de ce château, la tour du donjon, contient une antique bibliothèque. Le célèbre libraire antiquaire Frédéric Muller, d'Amsterdam, le même qui a publié les lettres de Jean-Jacques Rousseau à son éditeur Rey, avait offert au châtelain, le baron Van-Pallandt, de mettre de l'ordre dans le chaos de ses livres poudreux et d'en faire le catalogue. Parmi les livres anciens, à demi rongés par les souris et les vers, il découvrit un recueil dont le titre était bien fait pour piquer la curiosité d'un antiquaire philosophe. C'était le *Recueil de quelques lettres écrites à M. Descartes par la reine de Suède et la princesse de Bohême, copiées sur les originaux.* M. Muller n'avait pas oublié le volume que M. Foucher de Careil a fait paraître il y a quinze ans sur Descartes, la princesse Élisabeth et la princesse Palatine ; il avait été frappé de ce qu'il contenait de neuf et de piquant au sujet de l'influence du cartésianisme sur les femmes du XVIIe siècle. Il obtint donc du châtelain l'autorisation de communiquer cette correspondance inédite à M. de Careil, qui nous la communique à son tour en y joignant une fort intéressante étude (1).

La princesse Élisabeth a été l'élève préférée de Descartes, livrée tout entière à l'étude, à la méditation, ayant sacrifié un trône à sa religion et le mariage à la recherche de la vérité. Sa sœur, Louise Hollandine, après s'être enfuie avec un officier, se maria en France, eut beaucoup d'aventures galantes, se convertit au catholicisme et devint abbesse de Maubuisson. Les mémoires du temps lui donnent quatorze enfants. Élisabeth se maria à la philosophie, ne connut d'autre passion que celle de l'étude et, Descartes mort, alla finir au fond d'un monastère de Westphalie, dans l'ascétisme et le mysticisme, une vie qu'avaient seules remplie les méditations sérieuses. Cette gravité, cette austérité, n'est-ce pas chose surprenante dans une fille de la maison des Stuarts, cette race violente, agitée, presque tragique comme celle des Atrides : tel est le problème psychologique que M. de Careil essaye de résoudre grâce à cette correspondance.

On pouvait déjà trouver des explications dans les cruelles épreuves qui avaient attristé sa vie dès le début : la cause des Stuarts définitivement perdue et les sanglantes tragédies d'Angleterre, comme les appelait Descartes; le double affront fait par sa sœur à sa race et à sa foi; puis le crime de son frère, assassinant le trop séduisant Français le jeune d'Épinay, qui avait pris une large place dans le cœur de leur mère;

(1) *Descartes, la princesse Élisabeth et la reine Christine,* d'après des lettres inédites, par M. A. Foucher de Careil. — 1 vol. Paris, 1879. Germer Baillière et Cie.

enfin la calomnie l'atteignant elle-même et lui imputant une part dans cet assassinat. C'était trop pour une âme tendre et fière. Elle plia sous le faix, et sa santé même en fut atteinte. En lisant les lettres que lui a écrites Descartes, on sentait bien que la princesse avait beaucoup souffert; en lisant ses propres lettres, on voit mieux toute l'étendue de son mal à la fois physique et moral.

Elle le décrit et demande à Descartes ses conseils et pour l'âme et pour le corps. Descartes est meilleur philosophe que médecin : comment connaîtrait-il les remèdes du corps, lui qui n'est pas bien assuré d'en avoir un? Elle lui déclare donc qu'elle a plus de profit à l'écouter pour l'hygiène morale que pour l'hygiène physique. Et encore, pour l'âme, il y a oubli momentané de la souffrance plutôt que guérison. Vienne une épreuve nouvelle, comme l'abjuration de celui de ses frères qu'elle aimait le plus, la secousse est trop forte et voilà une rechute. Enfin le remède que n'a pu lui donner la philosophie, elle le demande au mysticisme. Elle se tourne vers Dieu et finit dans un cloître. Sa mort est celle d'une sainte — une sainte protestante.

Mais ces traverses, ces secousses, ces assauts et ces coups du dehors expliquent-ils tout? Non; il y a aussi, il y a surtout les troubles du dedans, la lassitude à l'intérieur, une souffrance profonde, insondable, une maladie à peine connue au XVIIe siècle, la mélancolie. Et cette mélancolie n'a rien de commun avec les mièvreries sentimentales d'une autre époque. Non; c'est une mélancolie faite, si l'on peut dire, avec des passions plus nobles; c'est l'inquiétude d'une conscience qui s'accuse des tiédeurs et des langueurs comme de fautes impardonnables; c'est le sentiment amer du contraste qui existe entre nos facultés et la fin qu'elles atteignent; c'est la soif de savoir qui n'est jamais assouvie, la grande curiosité jamais satisfaite; c'est enfin la tristesse vague et l'énervement du doute, le scepticisme — elle l'appelle elle-même par son nom — et, comme nous dirions aujourd'hui, le pessimisme. Si à ces mots on se récrie, qu'on lise ces lettres où elle demande en grâce à Descartes plus de lumière, encore plus de lumière, car sa raison se trouble. Sa croyance en Dieu, en la liberté humaine, en l'immortalité de l'âme vacille, faute d'assises solides; elle est suspendue et comme en l'air. Voyez-la! Elle va jusqu'à agiter dans sa pensée la question du suicide. La foi seule l'arrête; mais ce n'est pas, comme on le voit, la foi sereine d'un Bossuet; c'est celle d'un Pascal se rejetant vers la croix d'un mouvement fiévreux et l'embrassant d'une étreinte désespérée comme le naufragé se cramponne à une épave.

Ces confidences douloureuses, elle les faisait avec sincérité, mais non sans quelque confusion. A Descartes seul elle livrait le secret de son âme troublée, lui recommandant de ne pas laisser ses lettres s'égarer, « parce qu'elle serait fâchée si elles venaient entre les mains de quelques-uns de ces critiques qui condamnent pour hérésies tous les doutes qu'on fait des opinions reçues ». Les voilà aujourd'hui, ces lettres, livrées au public. Bien loin qu'on accuse la princesse d'hérésie ou qu'on lui lance l'anathème comme on l'eût fait en ce temps-là, on ne fera que l'avoir en plus haute estime pour de telles souffrances dont toutes les âmes ne sont pas capables. M. Foucher de Careil a rendu service à sa mémoire en publiant cette correspondance. L'étude qu'il y joint est d'un grand intérêt par les questions qu'elle soulève. Il ne m'étonnerait pas qu'on l'accusât d'avoir trop *modernisé* Élisabeth. Pour moi, il m'a convaincu. Oui, Élisabeth est une mélancolique, une pessimiste, non à la façon de Mme Ackermann, ni avec des cris si éloquents, mais à la façon de Pascal, avec des cris moins éloquents aussi.

II.

L'Enfance à Paris, par M. le vicomte d'Haussonville, est une série d'études faites sur le vif des plaies sociales. L'auteur peut, en concluant, se rendre cette justice qu'il n'a laissé de côté aucune des misères physiques ou morales auxquelles sont exposées sur le pavé de Paris l'enfance et la jeunesse. Il a eu le courage de descendre dans les bas-fonds, de toucher les ulcères et les lèpres. Bien souvent il a été pris de nausées, mais il a lutté contre le dégoût, soutenu par un bien louable désir d'indiquer le remède en constatant le mal. Il n'est pas de ceux qui affrontent ces spectacles par pure curiosité ou par passion de la statistique. Ce n'est pas un enquêteur impassible, et le sentiment de charité qui l'anime donne à son œuvre un caractère que n'ont pas tant d'autres tableaux des mêmes misères. Il a, en outre, plus de compassion que de colère pour les gangrenés du vice et de la débauche. Il fait la part de la pauvreté, des mauvais exemples, d'une sorte de fatalité qui pèse sur ces déshérités. Beaucoup ont succombé qui ne pouvaient, en effet, soutenir une lutte trop inégale. Cette pitié ne va pas d'ailleurs à vouloir affaiblir l'action de la société; car, en se préservant, la société préserve en même temps ceux qui, au seuil de cette *géhenne,* n'y sont pas encore précipités, ou même elle les en tire et les ramène à une vie meilleure.

Je ne puis suivre M. d'Haussonville dans ces bas-fonds où il descend par amour de l'humanité. Quelques-uns de nos lecteurs n'auraient pas le courage de nous accompagner dans certains hospices, à la Roquette, à la Salpêtrière, à Saint-Lazare, au bal de *l'Ardoise,* au bal de *la Guillotine* et autres lieux suspects, partout enfin où se retrouve l'écume de Paris. Que ceux qui ont le cœur solide lisent l'intéressant volume de M. d'Haussonville. Ils seront effrayés du nombre infini de maux qu'il faudrait soulager; mais ce n'est pas une raison pour que la charité publique et la charité privée se découragent. Tel n'est pas le résultat où a voulu arriver l'auteur : tout au contraire, il ravive dans les cœurs l'ardeur de la charité agissante. C'est donc là un bon, un excellent livre, où le vicomte d'Haussonville n'a eu qu'un tort, celui de lancer çà et là quelques épigrammes contre les républicains. Ils les lui pardonneront aisément; mais à quoi bon ramener ce qui divise en un sujet où il faut, au contraire, unir tous les cœurs dans un même sentiment et un même élan de charité?

(1) *L'Enfance à Paris,* par le vicomte d'Haussonville. — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

III.

M. Jean Fleury, lecteur en langue française à l'Université de Saint-Pétersbourg, a condensé en un seul volume toute l'histoire de la littérature française (1). C'est un livre élémentaire, mais plein de faits, d'analyses, de jugements bien nets dans leur brièveté forcée. Depuis Turold jusqu'à M. Zola, il n'y a pas un écrivain qui n'ait là son dossier, pas d'œuvre un peu importante dont on ne trouve l'aperçu. L'inconvénient de ce genre d'ouvrages en forme de répertoires, c'est qu'un auteur de cinquième ordre tient presque autant de place que les premiers parmi les grands génies. C'est, en somme, un répertoire utile pour les jeunes Russes et qui ne sera pas inutile pour les jeunes Français. Il peut être mis entre toutes les mains : M. Fleury a supprimé ou atténué tout ce qui pouvait éveiller quelque crainte pudique. Ainsi, par exemple, nous racontant le vieux fabliau du *Vilain mire*, le médecin malgré lui du moyen âge, il faut bien donner un motif à la volée de bois vert que le manant administre chaque matin à sa tendre moitié. M. Fleury n'ose pas dire que c'était pour qu'elle fût enlaidie par les larmes et que ses yeux gonflés n'attirassent pas les conteurs de fleurettes. Non, le rustre battait sa femme de crainte qu'elle ne s'ennuyât et pour donner de l'occupation à son esprit. Est-il bien sûr que les jeunes filles, même en Russie, acceptent cette explication? Je trouverais bien à contester sur certains jugements, surtout quand il s'agit des contemporains; mais, en général, les arrêts sont équitables. C'est, en somme, un livre à recommander.

IV.

Et le flot des romans nouveaux montait toujours! A la nage et sauvons-nous vite! J'ai eu beau faire, je n'ai pas échappé à *l'Empoisonneuse* (2), de M. Pierre Ninous, un débutant. Les jeunes font vieux, c'est la règle. Une femme qui empoisonne son mari; une jeune fille innocente accusée et condamnée; des sauveurs ou sauveteurs qui travaillent dans l'ombre et amassent des documents comme un naturaliste; la vérité apparaissant enfin, grâce à eux; l'innocence réhabilitée, le crime puni. Tout cela manque de fraîcheur, n'est-ce pas? Ci : quatre cent quarante pages. M. Ninous écrit, d'ailleurs, en bon français; le jour où il aura quelque chose d'intéressant à raconter, il racontera agréablement. Je n'ai pas eu plus de bonheur avec *le Docteur Claude* (3), de M. Hector Malot. Un mari qui n'empoisonne pas sa femme, mais qui est accusé et condamné, naturellement. N'abusons pas trop des erreurs judiciaires, par grâce! L'innocence est reconnue et réhabilitée (voir plus haut); ci : huit cent soixante-dix pages, également en bon français d'ailleurs; mais cela ne suffit pas à me consoler. Qu'est-ce ceci? *Un Coin de village* (1), par Camille Lemonnier. Coin de paysage brabançon, peinture de mœurs rustiques. Un paysan mûr veut épouser une verte paysanne, laquelle est aimée d'un paysan très vert qu'elle aime; au fond du tableau, une paysanne mûre qui lorgne le paysan mûr qu'elle aime jusqu'au fond des os, comme elle dit énergiquement. Tout ce monde-là est donc destiné à être malheureux? Rassurez-vous, âmes sensibles. Les mûrs se marient ensemble, et les verts aussi. Deux noces sur l'air : « Il faut des époux assortis. » Comme invention, peu de chose, mais des détails agréables et un certain air naïf non sans charme.

Est-ce tout? Il y en a encore; mais remettons à huitaine, et que les romanciers fassent place à un poète.

V.

Faut-il l'avouer? J'ai un faible secret pour les poètes mariés. Avec eux nous sommes à l'abri de l'éternelle complainte sur les amours trahies, des anathèmes à l'infidèle, des blasphèmes adressés à la nature, aux hommes et à Dieu, parce que Lydie ou Philis sont d'humeur volage. Ce lieu commun des poètes célibataires a le don de m'exaspérer. Il n'y a pas de cela bien longtemps, j'avais sous les yeux le volume d'un jeune homme qu'une mort soudaine a brusquement enlevé aux lettres. Dans la préface, écrite par une main amie, on lisait que cette courte existence n'avait connu aucun orage du cœur; tout y était pur et immaculé, on aurait pu mettre sur ce front candide une virginale couronne de fleurs d'oranger. Eh bien, que chantait cette muse aux blanches ailes? Le délire de l'amour, les âcres baisers, puis les désespoirs qui suivent la trahison, le dégoût et la lassitude d'aimer. C'est le programme invariable, l'inévitable refrain. Avec les poètes mariés nous échappons à ces confessions plus ou moins sincères : Madame ne serait pas contente.

Je me rassure donc d'abord, lorsque, ouvrant le volume de poésies de M. Charles de Pomairols, *la Vie meilleure* (2), j'y trouve une pièce en l'honneur de sa femme et de ses enfants. Enfin nous allons avoir autre chose cette fois que les chansons et les complaintes de l'amour! En effet, M. Charles de Pomairols est un poète grave et même austère. Il ne nous raconte pas les banalités de la vingtième année, mais il nous fait part de ses aspirations les plus hautes, de ses plus sérieuses méditations. Il y a dans ses joies mêmes — car enfin il s'égaye au besoin — quelque chose de grave et de recueilli. Ce sérieux ne va pas sans quelque roideur. On voudrait au style plus de souplesse, de fantaisie, une allure plus dégagée. La flamme aussi manque trop souvent et le rayon, non qu'il n'y ait un feu intérieur, mais ce feu ne perce pas toujours l'enveloppe un peu opaque. Le poète, franchement

(1) *Histoire élémentaire de la littérature française depuis l'origine jusqu'à nos jours*, par Jean Fleury. — 1 vol. Paris, 1879. E. Plon et Cie.

(2) 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

(3) 2 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

(1) 1 vol. Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

(2) *La Vie meilleure*, par Charles de Pomairols. — 1 vol. Paris 1879. Alphonse Lemerre.

idéaliste, n'est pas assez vivement frappé de l'image ou de la sonorité des choses extérieures. Il n'en voit pas tout l'éclat, il n'en entend pas toute l'harmonie, ou, s'il les voit et les entend, son vers alors n'est ni un miroir ni un écho assez fidèles. Veut-il peindre la beauté physique, lui, idéaliste, il trouve des images et des mots qui, eût dit une Précieuse, sont trop enfoncés dans la matière. Voyez, par exemple, ce portrait de femme — serait-ce celui de Mlle Sarah Bernhardt?

Sombre et riche, son sang se cache dans les veines;
Mais les sucs savoureux dont il gorge le corps
Brillent sur son visage et sur ses membres forts.
L'eau mousseuse du cœur sur ses lèvres abonde
Et mouille la parole.

Cela est trop nourri, trop plantureux, trop succulent. Par contre, quand il faut chanter, non plus la matière, mais l'idée, l'expression devient souvent abstraite. Ainsi, s'agit-il d'exprimer ce besoin des peuples naissants de monter par la pensée vers un Olympe imaginaire :

L'homme enfant, entouré du monde âpre et vainqueur,
Se chercha dans le ciel des êtres congénères...

Voilà un mot, *congénères*, qui est bien étonné de sortir des lèvres d'un poète; assurément il n'avait jamais aspiré à si haute fortune. Je pourrais donner d'autres exemples; mais ces imperfections de forme n'enlèvent rien à l'estime que mérite une œuvre grave, morale, d'inspiration saine et haute.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les journaux ont commenté ces jours-ci une visite du général Bourbaki à M. Grévy.

On croyait d'abord qu'il s'agissait, pour l'ancienne dupe de l'agent bonapartiste Regnier, de désavouer l'empire et d'adhérer formellement à la république; mais, après informations, on a su que le général allait seulement intercéder en faveur du colonel Leperche, compromis par la manifestation bonapartiste de Lyon.

Le colonel Leperche a droit à toute la sympathie du général Bourbaki : il partage avec lui la responsabilité des fautes commises dans la campagne de l'Est pendant la guerre de 1870-1871, et si le général n'était pas par caractère l'homme généreux que M. Thiers a proclamé, il devrait encore par calcul se montrer l'ami dévoué, le protecteur quand même de celui qui ne peut se défendre qu'en l'accusant.

Il vient de paraître un livre accablant pour le commandant en chef de l'armée de l'Est et pour son chef d'état-major. Il est dû à la plume d'un écrivain spécial, qui a été lui-même un des acteurs et une des victimes de cette funeste expédition (1). Sans doute il faut faire dans ce récit, accompagné de preuves, la part de la passion humaine; mais, tout en tenant compte des ressentiments particuliers qui peuvent se mêler aux ressentiments patriotiques, tout en faisant la mesure large à la faillibilité de l'historien, il reste un témoignage formidable dont l'histoire impartiale tiendra compte.

M. P. Poullet, colonel d'état-major à l'armée de l'Est, accuse positivement, hautement, MM. Bourbaki et Leperche d'être les auteurs véritables des désastres de cette armée. Il ne néglige aucune des excuses qu'essayent d'invoquer les deux officiers; il les examine et conclut que si l'armistice a été la dernière goutte d'amertume faisant déborder le vase et achevant de pousser la dernière armée de la France vers la Suisse, que si l'inconsistance de certaines troupes, que si certains hasards ont pu aggraver la situation, le péril était tout d'abord, tout entier, en germe dans le choix fatal qu'on avait fait de Bourbaki et dans la présomptueuse usurpation du colonel Leperche, qui s'était institué le chef d'état-major de l'armée et qui, brouillon, bruyant, vantard, ambitieux d'honneurs, a donné à tort et à travers des ordres contradictoires, dressé des plans insensés, contrecarré les intentions du gouvernement de la Défense nationale, averti par sa maladresse les ennemis de nos mouvements et joué, par une incapacité doublée d'assurance, le rôle funeste que Bazaine, son premier chef, avait joué par trahison.

Les Prussiens, qui avaient eu très peur de cette armée de l'Est, ont été les premiers à reconnaître que le général Bourbaki les rassurait.

Le capitaine de Goltz, dans son livre qui fait autorité, avait déjà dit, avant M. Poullet : « Bourbaki ne croyait pas à la victoire. Dans de pareilles dispositions, un général est battu avant même qu'il ait donné un ordre. »

Ce sentiment de l'écrivain prussien n'est-il pas la traduction de la parole de Napoléon : « La volonté de vaincre à tout prix est la première qualité du général en chef » ?

Mais les bonapartistes contemporains n'ont appris de l'histoire de Napoléon Ier que ce qui concerne les grades, les uniformes, les panaches, les titres et les dotations. Ils ont oublié d'y étudier la guerre.

Je signale ce livre très émouvant, qu'il faudra discuter, qui s'impose; mais je n'entreprends pas d'en donner l'analyse. J'en retiens seulement l'arrêt porté contre ce colonel tumultueux qui vient de se manifester à Lyon et de clore sa carrière de la façon la plus digne de lui.

N'est-il pas logique, en effet, et tout à fait conforme à ses antécédents qu'il se reconnaisse publiquement d'un parti que l'Assemblée nationale a proclamé responsable des désastres de la France? Ce que l'histoire lui infligera comme châtiment, il le réclame par instinct. A l'heure même où l'on prouve son impéritie, il s'écrie *Vive l'empereur!* pour affirmer, une fois de plus et inutilement, l'étroite solidarité qui unit les Bonaparte et leurs amis aux souvenirs les plus douloureux de la France.

---

(1) *La Campagne de l'Est*, par M. P. Poullet. — 1 vol. Librairie Germer Baillière.

Le général Bourbaki n'a pas obtenu la grâce du colonel Leperche. Eût-il fléchi, par impossible, le Président de la république, il lui serait impossible de fléchir la postérité pour lui-même et pour son chef d'état-major.

II.

Il y a un mois on célébrait le 111e anniversaire de Hoche, un général que M. Leperche n'eût pas servi et que le général Bourbaki n'eût pas aimé.

Il a été fait à ce propos, par M. Hippolyte Maze, une très intéressante conférence au théâtre de Versailles.

Je n'en parlerais pas cependant, tant les succès de M. Maze comme conférencier sont devenus nombreux et notoires, si je ne trouvais dans son discours un passage d'une actualité toute particulière et qu'il est bon de mettre en relief au moment où le Sénat entame la loi sur l'instruction publique.

L'orateur, montrant que le patriotisme des héros embrasse tous les besoins du pays, a cité ce passage d'une belle lettre de Hoche à Carnot, écrite le 10 ventôse an IV.

Cherchant les moyens de pacifier la Vendée, Hoche s'exprimait ainsi :

« J'ai su comment procédaient les ministres du culte, et quand j'ai vu où ils arrivaient, j'ai compris que *ce n'était plus entre leurs mains qu'il fallait laisser l'éducation et l'instruction des familles.* La théocratie ne fait que des esclaves; elle prend l'enfant au berceau; elle ne lui laisse pas un moment de liberté; elle l'enserre de tous les côtés; elle lui trace son chemin; elle lui fait peur de tout, elle ne l'éclaire véritablement sur rien, elle l'entoure de spectres, elle ne le conduit que par des monstres futurs dont elle peuple l'avenir ou par des récompenses qui ne sont achetées que par l'absolu abandon de ses facultés natives et de sa raison.

« C'est là comment les prêtres ont élevé les hommes, ou plutôt comme ils ont fait des espèces de bêtes sauvages qu'ils ont muselées ensuite ou bien qu'ils ont lancées contre les amis de la droiture naturelle, de l'intelligence pure et de la vérité.

« *Il n'est pas possible de supporter aujourd'hui et de ramener ce régime.* Des formes qui n'avaient produit et soutenu que le despotisme *ne sont plus supportables sous la république.* Il faut donc, en tolérant les pratiques chrétiennes, enlever au sacerdoce l'enseignement des communes et par là même la direction de tout l'esprit public. »

Cette lettre, qui a le style du temps, dépasse de beaucoup le programme de nos exigences actuelles. Hoche, comme le dit M. Maze, nous trouverait timides. Mais n'est-il pas consolant, pour ceux qui ont le goût des témérités, de passer pour des démolisseurs en compagnie d'un héros et de celui qui mérita ce grand surnom de pacificateur ?

III.

L'empire est-il fait ?

Parce qu'un petit procès-verbal a été rédigé chez M. Rouher, pendant qu'il n'y était pas, avons-nous un empereur d'entresol, et le prince Napoléon accepte-t-il le rôle équivoque dont il se souciait peu il y a huit jours? J'ai recueilli le mot d'un cocher sur ce grand événement. Comme je montais dans sa voiture, il replia le journal qu'il était en train de lire et, donnant un coup de fouet à son cheval pour l'affermir sur les jambes avant le départ :

« O malheur ! dit-il, voilà le prince Napoléon couronné.

— Pas encore, répliquai-je.

— Excusez, reprit-il, il est couronné... comme mon cheval, au genou; cela le fera buter, et s'il tombe, il ne s'en relèvera pas. »

Ce n'est que le mot d'un cocher, et qui ne prétend pas conduire le char de l'État. Je le donne parce qu'il est une parcelle de la voix de Dieu.

IV.

Je citais, il y a quinze jours, les professions de foi républicaines du prince Napoléon ; on pourrait retrouver depuis 1870 des manifestations absolument impérialistes et que ne désavouerait pas un prétendant.

Se souvient-on qu'au mois d'août 1871, répondant par une lettre publique à des paroles sévères prononcées sur son compte à la tribune de l'Assemblée nationale, le chef actuel de la famille Bonaparte disait en protestant contre l'accusation d'avoir fui l'empire en détresse :

« Je m'adresse à tous mes concitoyens, à ce peuple loyal et généreux qui n'a jamais pardonné longtemps à ceux qui ont abandonné ses élus, à ce peuple qui a toujours flétri les traîtres, à ce peuple qu'on n'ose consulter loyalement par un *plébiscite* parce qu'on sait que les intrigues parlementaires, les calomnies, les combinaisons factices seraient impuissantes, comme elles l'ont été lors des plébiscites de 1800, 1804, 1815, 1848, 1851, 1870. Je m'adresse à ce peuple qu'on peut égarer, qu'on peut entraîner un jour, mais qui se relèvera et, jetant un regard sur les *débilités séniles qui le dominent,* retrouvera dans son cœur *le seul nom de ce siècle* qui, malgré *les fautes* et les malheurs de ceux qui le portent, est à la fois un principe d'autorité et une garantie démocratique.

« J'attends avec confiance le jugement de ce peuple. »

M. Amigues ne dirait pas mieux, et si M. de Cassagnac ne se contente pas de cette déclaration, il sera bien difficile. Il trouverait même dans ce morceau un condiment qui lui est toujours agréable : une injure à M. Thiers.

Comme on le voit, il y a à choisir dans le recueil des lettres et discours du prince Napoléon. Ce sont des œuvres un peu mêlées.

V.

La *Revue des Deux Mondes* continue la publication des Mémoires de Mme de Rémusat, et l'intérêt de ces confidences augmente à mesure que la fortune de Napoléon grandit.

Nous sortons des histoires de ménage, des jalousies violentes de Joséphine, pour pénétrer dans la conscience de l'homme d'État qui s'exerce à l'empire.

Mme de Rémusat résume des conversations de Bonaparte sur la littérature, qu'il n'aimait guère et qu'il jugeait comme jugerait aujourd'hui un naturaliste. L'*Iliade* l'ennuyait, Mo-

lière lui paraissait un faiseur de commérages, et si Corneille lui plaisait, c'est qu'il croyait apprendre dans ses tragédies l'art de se draper et d'imposer au public.

Il détestait, en littérature comme dans la vie, ce qu'on appelle les convenances sociales, et Mme de Rémusat cite à ce sujet un joli mot de Talleyrand, qui disait une fois à Bonaparte : « Le bon goût est votre ennemi personnel. Si vous pouviez vous en défaire à coups de canon, il y a longtemps qu'il n'existerait plus. »

Cette seconde partie s'arrête à l'arrestation du général Moreau et à la prochaine arrestation du duc d'Enghien. Bonaparte n'en est pas à son premier crime ; mais il va commettre le plus odieux, c'est-à-dire le plus inutile. L'admiration craintive de la femme délicate qui nous raconte ses inquiétudes est à la veille de s'évanouir devant une funeste clarté.

Pourquoi la Restauration, qui a élevé un monument expiatoire à la mémoire de Louis XVI, n'a-t-elle pas élevé une colonne au moins pour rappeler à la France le meurtre commis par Napoléon?

Est-ce parce que le duc d'Enghien était moins qu'un roi? N'est-ce pas plutôt que la royauté gardait moins rancune d'un crime commis par une monarchie que d'une exécution accomplie par la république?

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'œuvre législative avance rapidement à cette fin de session, bien qu'on ait lieu de craindre un ajournement pour la plus importante des lois soumises aux Chambres, pour celle qui est la mieux faite pour agiter les esprits tant qu'elle reste en suspens. Le retour des Chambres à Paris est chose décidée : c'est en vain qu'au Sénat les hommes du 16 Mai ont évoqué le fantôme des coups d'État et se sont efforcés de multiplier les suppositions effrayantes ; le parti républicain se souvenait trop de leurs velléités récentes de faire violence à la volonté nationale pour s'arrêter à leurs conseils. La république est rentrée en possession de sa capitale ; nous avons l'intime conviction qu'elle ne s'en repentira pas et que les avantages incontestables que trouve son gouvernement à ne plus vivre d'une vie errante et partagée ne seront pas compromis par les agitations malsaines de la rue. Paris tiendra à honneur de répondre à la confiance que lui a montrée la représentation nationale. Il se souviendra qu'il est le dépositaire des libertés du pays tout entier. La crainte de l'émeute est une pure chimère ; il n'y a pas à s'en préoccuper un instant. Paris fera mieux que de ne jamais s'insurger contre le parlement ; il évitera avec soin l'émotion toujours dangereuse des grands rassemblements. On ne fait pas assez attention, quand on fait mine de le redouter, à la transformation qui s'est opérée dans les mœurs publiques, je ne dis pas seulement depuis notre grande révolution, mais même depuis les temps agités de 1848. Le club n'existe plus ; il y a trente ans, il rugissait tous les soirs, et sans avoir la forte organisation des Jacobins, il en avait la périodicité et la violence ; c'est dans ces réunions tumultueuses qui célébraient toute l'année la fête des fous que se préparaient les motions incendiaires. Aujourd'hui la démocratie française ne connaît ni la société secrète, qui serait sans raison d'être, ni le club tumultueux. A part les temps d'élections, la conférence a presque partout remplacé la réunion publique proprement dite. Nous voudrions que les éternels trembleurs, qui s'imaginent que le peuple de Paris passe son temps à danser la carmagnole, assistassent à l'une de ces belles et pacifiques réunions du dimanche. Nous aurions désiré en particulier qu'ils eussent été témoins des deux grandes distributions de prix qui ont eu lieu ce mois-ci au Cirque d'hiver, pour les Associations philotechnique et polytechnique. On sait que ces Sociétés répandent avec une persévérante ardeur une instruction déjà très élevée dans nos classes ouvrières, grâce au généreux concours de nombreux professeurs de cette Université tant injuriée et calomniée. C'est un spectacle propre à ravir les amis du vrai progrès que celui de cette élite de la population ouvrière à l'aspect si honnête, d'une tenue si parfaite, qui est si laborieuse, si intelligente, si bien faite pour la culture intellectuelle et morale. Il n'y a pas d'assemblée au monde qui acclame plus spontanément à une parole généreuse. On a sous les yeux une démocratie qui s'élève elle-même par le travail, qui fait son ascension vers la lumière, vers l'aisance, et qui sait être reconnaissante pour les hommes de science qui lui apportent le pain de l'esprit après avoir eux-mêmes honorablement gagné le pain du corps par leur propre travail. Il y a là une belle et touchante réalisation de cette fraternité qui rapproche les classes, ou plutôt les esprits. Les nobles paroles de MM. Jules Simon et Ferry, à la distribution des prix de l'Association philotechnique, ont fait vibrer éloquemment ces cordes généreuses. M. le ministre de l'instruction publique a eu raison de rendre dimanche dernier un hommage bien mérité à l'infatigable dévouement que les professeurs de l'Université consacrent à nos classes populaires, et de les venger de tant d'accusations iniques ou stupides. Il n'est pas vrai qu'il faille porter soutane pour aimer le peuple et l'instruire. Il y a un grand quatrième vœu, celui de faire le bien et de se dévouer aux humbles, aux faibles, aux ignorants, qui n'est pas solidaire des trois autres. Ce grand Ordre du dévouement volontaire n'est exclusivement ni laïque, ni ecclésiastique ; il comprend tous les hommes de devoir et de cœur, et il faut savoir le reconnaître et l'honorer partout.

M. Jules Ferry a remporté un grand et légitime succès dans la discussion de la loi sur la réorganisation du conseil supérieur de l'Université. Rien de plus correct au point de vue libéral que son projet de loi, qui aura pour effet de rendre au gouvernement de l'Université le caractère laïque qu'il n'aurait jamais dû perdre. Ce fut une des plus dangereuses innovations de la loi de 1850 que d'introduire le clergé dans tous les conseils universitaires. Jamais on n'avait songé à rien de semblable sous la monarchie de Juillet. Cette innovation était d'autant plus grave qu'elle coïncidait avec la liberté largement accordée à ce même clergé de faire concurrence à l'Uni-

versité par ses propres établissements, si bien qu'il se trouvait à la fois hors de la place pour l'assiéger et dans la place pour en diriger la défense, c'est-à-dire pour la livrer. Que tel fût bien son dessein machiavélique ou plutôt jésuitique, c'est ce qui ressort avec évidence de la lettre secrète adressée au clergé en 1850 et que M. le ministre de l'instruction publique a lue à la tribune samedi dernier. Elle était destinée à rallier les cléricaux exigeants à la législation nouvelle en leur révélant le parti qu'on en pouvait tirer. Les auteurs de cette pièce curieuse, dont il est facile de lever l'anonyme qui ne fut jamais un masque plus transparent, — tout le monde a nommé M. de Falloux et l'évêque d'Orléans, — espéraient bien que leur commentaire ne sortirait pas de l'ombre sacrée des sacristies; mais il n'y a pas, par le temps qui court, d'oiseau de nuit qui puisse éviter le plein soleil.

Cette pièce curieuse évente le complot des cléricaux de 1850, de manière à en rendre la continuation impossible. Ils avouent sans détour qu'ils n'ont d'autre dessein que de ruiner l'Université; ils expliquent en détail les pièges et les chausse-trapes qu'ils ont glissés sous les articles de la loi de 1850 proposés et soutenus par eux. Cette révélation est accablante et décisive. C'est avec un joyeux entrain que la Chambre a enterré l'ancien conseil de l'instruction publique. Nous ne pensons pas que, même au Sénat, il trouve un défenseur qui ose invoquer la liberté en sa faveur. On sait maintenant que la liberté dont il s'agit consistait pour le parti clérical à tuer tout doucement, à la façon d'Agnelet, la grande Université française.

Nos monarchistes cléricaux avaient espéré tirer du Conseil d'État le même profit que du conseil de l'instruction publique. Par l'art profond avec lequel ils l'avaient composé, ils en avaient fait une citadelle contre nos institutions. Aussi les cris douloureux qu'ils poussent depuis que la république a repris possession, selon son droit et son devoir, de cette importante institution n'excitent-ils que la risée. Jamais M. Baragnon, malgré le talent incontestable qu'il a montré, n'a paru plus bouffon que dans le discours très sérieux qu'il a prononcé au Sénat, dans la séance de mardi dernier, en interpellant le cabinet au sujet des dernières nominations de conseillers d'État. Quand ce petit homme gai, dont la nature a fait un moine réjoui tel que la Ligue en possédait beaucoup, se hausse sur les échasses du style noble et pathétique, il atteint la perfection du comique, qui n'est qu'un grand effet de contraste. Il est un cas où le rire devient inextinguible, c'est quand M. Baragnon pleure à la tribune comme l'autre jour, d'autant plus qu'il pleurait comme le financier de Racine « sur ce pauvre Holopherne si méchamment mis à mort ». Ce qui lui faisait pousser les hauts cris, c'était la barbarie du gouvernement, poussant la cruauté jusqu'à se priver des services de ses pires ennemis, de ceux qui crient *Vive le roi* dans des banquets à moitié publics ou qui l'injurient dans des feuilles de scandale. Vraiment la plaisanterie est trop forte, venant d'un parti illustré par la brutalité de ses coups de balai dans toutes les administrations, et qui, en 1872, avait éliminé de ce même Conseil d'État les hommes les plus capables et les plus respectés, uniquement parce qu'ils aimaient trop la république qu'ils voulaient servir et non trahir.

Les bonapartistes ont cessé d'être touchants dans leur deuil; ils continuent à nous donner le spectacle le plus bizarre et jouent au jeu du civet sans lièvre. L'impérialisme a pour caractère propre en 1879 de n'avoir pas d'empereur à présenter à la France. M. Paul de Cassagnac demande tous les jours des garanties qu'on lui refuse. Le prince Napoléon ne paraît préoccupé que du souci d'éviter l'exil. La race des Bonaparte est bien finie. On ne peut s'empêcher de croire qu'une malédiction pèse sur elle, malédiction qui n'est que le poids de son criminel passé, quand on voit que l'infortuné jeune prince pour lequel on n'éprouvait que de la pitié ne rêvait que coups d'État et politique autoritaire dans ses pensées intimes, comme on peut s'en convaincre par des confidences authentiques publiées dans les journaux du parti.

Voilà le ministère anglais bien près d'être délivré du cauchemar de sa guerre d'Afrique, grâce à la victoire remportée par lord Chelmsford. Reste la carte à payer, qui paraîtra formidable, surtout en présence de l'inanité du résultat politique.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Eustache des Champs, sa vie et ses œuvres. — Sous ce titre, M. Sarradin a présenté en Sorbonne une thèse qui est devenue un volume (1). Ce n'est pas qu'il se flatte d'avoir découvert Eustache des Champs : toute son ambition a été de le replacer dans son « milieu naturel » et de tirer des quatre-vingt mille vers du poète un portrait fidèle de l'homme. Il a cru, non sans raison, que malgré les recherches dont a été l'objet l'huissier d'armes du roi Charles V, tout n'avait pas été dit à son égard, et il a tenté de retrouver dans l'immense collection de ses œuvres les traits un peu effacés de celui qu'on a appelé le représentant de la poésie bourgeoise et nationale au xive siècle.

La tâche n'était pas facile; car Des Champs a touché à bien des sujets, et sa vie sur plus d'un point demeure obscure. On ne sait au juste ni quand il est né ni quand il est mort, et l'on perd souvent sa trace dans le terrible siècle dont il a été le témoin. Au fond, on ne sait de lui que ce qu'il a bien voulu en apprendre à ses lecteurs. Élève de Guillaume de Machaut, « le doux maître, le grand rhétorique », il commence, au moment de l'invasion qui aboutit au traité de Brétigny, des études de droit qu'il paraît avoir prolongées assez tard, et il s'aperçoit un beau matin (il avait près de quarante ans) que sa jeunesse a fui et que son argent a pris le même chemin. Il fait alors appel à ce vieux fonds de raison champenoise qui ne l'abandonna jamais, et il se range. Grâce à de puissantes recommandations, à sa science de légiste peut-être, il entre, semble-t-il, au service de la duchesse de Milan, Isabelle de France. On le voit ensuite porter

(1) Paris, Baudry; Versailles, Cerf et fils, 1879.

les dépêches de Charles V sur toutes les routes de l'Europe occidentale, métier dont il ne paraît pas avoir apprécié toute la poésie, car il a fait sur les hôtelleries de Bohême et sur la cuisine allemande des vers où se trahit toute la rancune d'un estomac outragé. Décidément les poètes de l'ancienne France n'ont pas eu le goût des voyages. Deux cents ans après Des Champs, Desportes devra au souvenir désagréable de son séjour en Pologne quelques-uns de ses meilleurs accents, et l'on sait ce qu'André Chénier pensait de Londres et des Anglais. A l'hospitalité des grands et à leur vaisselle plate, aux neiges des Alpes et aux splendeurs de la Lombardie, Des Champs préfère son chez soi et la France : à cet égard, il est bien dans le courant national et la poésie bourgeoise trouve sous sa plume son expression la plus complète :

> O douls païs, terre très honourable,
> Où chascuns a ce qu'il vuet demander
> Pour son argent et à prix raisonnable,...
> Chambre à par soi, feu, dormir, reposer,
> Lits, oreillers, blans draps flairans la graine !

Charles V, en l'attachant à sa personne en qualité d'huissier d'armes, fit, on peut le croire, une chose agréable à Des Champs. C'est l'époque heureuse de la vie du poète. Les honneurs et les pensions lui arrivent, et, dans la société joyeuse qui l'entoure, sa verve s'égaye en ballades, lais, virelais et rondeaux d'amour. Le règne de Charles VI, qui vit le terme des prospérités du courtisan, ouvrit à l'écrivain une source de poésie plus généreuse et plus haute. Les campagnes de Flandre et d'Allemagne, l'expédition de 1386 et la guerre contre les Anglais ont inspiré à Des Champs ses pièces les plus graves. Pour bien les comprendre, il faut lire le commentaire historique si intéressant dont les accompagne son nouveau biographe. Il faut lire aussi, car elles témoignent d'une patience et d'une conscience minutieuses, les pages où M. Sarradin, nous montrant Des Champs dans sa châtellenie de Fismes et dans son bailliage de Senlis, s'attache à le peindre sous toutes ses faces et considère tour à tour en lui l'honnête homme, le patriote, le satirique et le moraliste. Car c'est un moraliste que l'auteur du *Miroir du Mariage*, et un moraliste assez morose. Ses disgrâces, l'abandon où on le laisse, les épreuves de la France et surtout les infirmités de l'âge répandent une teinte sombre sur les derniers jours et sur les dernières œuvres du poète. « Ce ne sont plus des satires, dit fort bien M. Sarradin, ce sont des anathèmes lancés contre le siècle ou de sinistres prophéties. » Malheureusement le rôle de Jérémie, si légitime qu'il soit en certaines circonstances, pèche toujours un peu par la monotonie. M. Sarradin ne se le dissimule pas. A cet égard, et ce n'est pas une des moindres qualités de son livre, il ne se fait aucune de ces illusions particulières aux biographes ; il sait tout ce qu'on peut reprocher au style et au goût de Des Champs. Il n'ira peut-être pas jusqu'à dire avec Sainte-Beuve qu'on a prêté à son héros un peu plus de physionomie qu'il n'en a eu; mais il ne charge aucun des traits de la figure du vieil écrivain.

Léon Boucher.

M. Albert Babeau vient de publier une seconde édition de son ouvrage : *Le Village sous l'ancien régime* (Paris, Didier). Faire connaître l'administration des campagnes sous l'ancienne monarchie; étudier la gestion des affaires communales par les habitants des villages; montrer la part qu'y prenaient le prêtre, le seigneur et le prince; indiquer le concours que tous apportèrent à l'instruction, à l'assistance publique, à l'agriculture; tel est, tracé par l'auteur lui-même, le programme de ce livre. Le chapitre sur *l'École* emprunte un intérêt particulier aux circonstances actuelles. M. Babeau y détermine fort bien le rôle du curé et les idées du clergé dans les questions d'instruction primaire. Au moyen âge, le curé choisissait les clercs destinés à donner l'enseignement aux enfants. Lorsque les écoles commencèrent à se multiplier, vers le XVIe siècle, le clergé ne chercha pas à en augmenter le nombre, mais il s'efforça de faire réduire le prix des pensions qu'exigeaient les « principaux ». Il demandait aussi que l'enseignement fût soumis à la surveillance ecclésiastique et que l'on ne pût « représenter aux escholes des villes et villages aucunes comédies et tragédies, dialogues ou colloques, ni faire déclamer oraisons sans les communiquer et faire approuver par l'évêque ou ses grands vicaires, curés ou vicaires des lieux ».

A la veille des guerres de religion, le clergé craignit de perdre son autorité sur l'école. Il réclama auprès du roi, et en 1551 un édit royal prescrivit aux maîtres d'école de « se faire approuver, avant d'exercer, par ceux à qui il appartenait de le faire ». Cette ordonnance fut renouvelée par Henri IV en 1606 et par Louis XIV en 1698.

Au XVIIe siècle, les évêques montrèrent une grande sollicitude pour les écoles rurales. Au XVIIIe, l'Église continuait d'exercer une surveillance sur l'enseignement, mais elle ne choisissait plus le maître d'école. Celui-ci était nommé par les habitants, qui traitaient de gré à gré avec lui; usage qui s'est conservé jusqu'à la Révolution. Le clergé exerçait pourtant une grande influence sur l'élection, puisqu'il fallait faire subir un examen aux candidats et que le curé était souvent le seul personnage de la commune en état de prendre le rôle d'interrogateur. Le traité passé avec le candidat élu déterminait le taux des rétributions, la nature de l'enseignement, le nombre des classes, la durée des vacances. Lorsqu'on s'était mis d'accord sur tous les points, il fallait encore que le nouveau titulaire fût approuvé par l'évêque, qui exigeait de lui auparavant une espèce de profession de foi ; après quoi, l'intendant intervenait pour homologuer le traité conclu par la communauté. Peu à peu l'intendant intervint aussi pour sanctionner les nominations. L'administration empiéta de plus en plus sur le domaine ecclésiastique; quand la Révolution éclata, ce n'était plus l'évêché qui surveillait et destituait les maîtres d'école.

Le Messager d'Europe. — La dernière correspondance adressée par M. Émile Zola au *Messager d'Europe* (Saint-Pétersbourg) contient des réflexions judicieuses sur l'importance de la forme dans les arts. M. Zola vient de parler des tableaux de M. Manet, chez qui la main, dit-il, trahit souvent

la pensée : « Du reste, tous les impressionnistes pèchent par la technique. Dans les arts comme dans la littérature, la forme seule soutient les idées nouvelles et les méthodes nouvelles. Pour être un homme de talent, il faut qu'un homme réalise ce qui vit en lui; autrement, il n'est qu'un pionnier. Les impressionnistes sont précisément, selon moi, des pionniers. Un instant ils avaient mis de grandes espérances en Manet; mais Manet paraît épuisé par la production hâtive; il se contente d'à peu près; il n'étudie pas la nature avec la passion des vrais créateurs. Tous ces artistes-là sont trop facilement satisfaits. Ils dédaignent à tort la solidité des œuvres longuement méditées; c'est pourquoi on peut craindre qu'ils ne fassent qu'indiquer le chemin au grand artiste de l'avenir, attendu par le monde. »

M. Darwin vient de traduire une biographie de son grand-père, le docteur Erasmus Darwin, écrite en allemand par le docteur Krause. Il se propose de la publier en y joignant une introduction.

Il vient de paraître aux États-Unis deux éditions, publiées simultanément par deux libraires différents, de la traduction anglaise de l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine.

La nationalité de Chopin. — La nationalité de Frédéric Chopin était assez difficile à fixer, puisqu'il était né en Pologne d'une mère polonaise et d'un père français, et qu'il avait habité longtemps Paris. Aussi ses biographes en faisaient-ils tantôt un Polonais et tantôt un Français. Voici qu'aujourd'hui l'Allemagne le réclame pour sien. Dans une notice publiée à Leipzig, il est dit que le célèbre compositeur appartient « à la grande patrie allemande »; en effet, s'il n'est pas Allemand par la race ni par le lieu de naissance, il l'est par l'éducation et par la tournure de l'esprit, et cela suffit pour en faire la propriété nationale (*Nationaleigenthum*) de la nation germanique! Voilà une façon de raisonner qui permettra aux Allemands d'augmenter à bon compte le nombre de leurs hommes remarquables.

Un meeting a été tenu à Londres en vue de fonder dans cette ville une Société pour l'avancement des études japonaises. Le programme de la Société comprendra les arts, la langue, la littérature, les traditions et les contes populaires, etc.

Notes géographiques. — L'expédition polaire équipée aux frais de M. Bennett, propriétaire du journal le *New York Herald*, est partie de San Francisco. Elle est en route pour le détroit de Behring, par lequel elle essayera de gagner le pôle Nord. C'est la première fois qu'une tentative est faite dans cette direction. L'expédition se compose d'un ingénieur, d'un naturaliste, d'un météorologiste, d'un reporteur du *New York Herald*, de quatre officiers de marine et de dix-huit hommes d'équipage. Elle est embarquée sur un steamer appelé *Jeaunette*. Un dépôt de ravitaillement va être établi pour elle sur un point de la terre de Wrangel.

La Société de géographie commerciale de Paris tiendra sa séance publique annuelle le mardi 29 juillet prochain, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'hôtel du boulevard Saint-Germain, 184.

Rapport sommaire sur l'état de la Société à la fin de l'année 1878-1879, par M. Gauthiot, secrétaire général.

M. Savorgnan de Brazza, explorateur de l'Ogooué : *La Côte occidentale d'Afrique et son avenir commercial.*

M. Vossion, ancien officier attaché à la personne du dernier roi de Birmanie : *La Birmanie, sa situation actuelle, son industrie, ses relations.*

La Société de géographie commerciale de Paris, dont l'importance s'est affirmée par le Congrès international de géographie commerciale et le Congrès d'études du canal interocéanique, publie depuis le mois de janvier dernier un *Bulletin* des travaux de ses membres (bureaux : 9, rue de Savoie). Cette Société ne vise qu'aux applications pratiques et à la vulgarisation de la géographie; elle met en rapports la science géographique, le commerce et l'industrie, à leur avantage réciproque, et favorise les recherches et les explorations directement utiles. Elle s'adresse à tous les hommes de bonne volonté qui, à raison de l'impossibilité où ils sont de se livrer à des études géographiques spéciales ou d'acquitter une forte cotisation, ne peuvent faire partie de la Société de géographie de France, mais qui veulent cependant être au courant des faits.

Le *Bulletin* qu'elle publie montre qu'elle peut et doit atteindre ce but. Les quatre premiers numéros contiennent des communications de MM. Armand Reclus, Marche, Raffray, Harmand, Levasseur, de Ujfalvy, sur l'Amérique centrale, le Gabon, la Nouvelle-Guinée, la Cochinchine française, le commerce français et le Turkestan russe; des articles sur la vigne en Algérie, sur le Congrès d'études du canal interocéanique, sur les chemins de fer au Sahara, etc.; des comptes rendus critiques des nouveaux ouvrages de géographie, enfin une chronique mensuelle des faits géographiques. Cette Société compte parmi ses membres de nombreuses notabilités scientifiques et commerciales; son bureau se compose de MM. Meurand, directeur des consulats (président); Pomel, sénateur; Levasseur, de l'Institut; Cortambert, de la Bibliothèque nationale; Bionne, ancien officier de marine (vice-présidents); Dietz-Monnin et Fr. Bazin (assesseurs).

Publications annoncées. — Un éditeur anglais publiera prochainement un recueil intitulé : *Vie et Lettres de Mme Jérôme Bonaparte*, par M. Eugène Didier.

M. Berthold Auerbach prépare une série de drames et de nouvelles. La collection sera intitulée : *Unterweg, Chemin faisant.*

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1280

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 5. 2 AOUT 1879.

QUESTIONS D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Y a-t-il eu une Renaissance au XVIe siècle?

A cette question, l'histoire, depuis près de deux cents ans, a répondu par l'affirmative, et les preuves qu'elle invoquait semblaient alors tellement irrécusables que sa décision, acceptée sans conteste, s'est transmise jusqu'à nous avec toute l'autorité d'un axiome. Le moyen âge, prétendaient les érudits, fut une époque d'absolue barbarie : depuis, au contraire, la civilisation a brillé du plus splendide éclat. Pour des esprits auxquels les recherches scientifiques n'avaient pas encore fait connaître dans toute sa portée la grande loi naturelle : *Natura non facit saltum,* il paraissait indubitable qu'un brusque réveil de l'intelligence s'était produit au début des temps modernes. Mais depuis lors ce moyen âge tant méprisé nous a révélé son histoire; sa chronique intellectuelle s'est reconstituée dans l'*Histoire littéraire* des Bénédictins; ses persévérants efforts et ses constants progrès dans les sciences et dans les arts ont été notés dans maintes monographies minutieuses. Chacune de ses générations, nous n'en pouvons plus douter, eut sa part de travail dans la lente élaboration de la civilisation moderne; et c'est de lui que le XVIe siècle tient la puissance intellectuelle dont il s'enorgueillit, héritage de dix siècles de labeur qu'il fait valoir et accroît à son tour (1).

I.

Que de points encore obscurs pourtant dans cette histoire du moyen âge! Entre les faits définitivement observés qui émergent en pleine lumière s'étend un brouillard épais où l'on ne va qu'à tâtons, saisissant mille effets dont on ne peut distinguer les causes, se heurtant sans cesse à un but tout différent de celui qu'on croyait atteindre. Parviendrons-nous jamais à nous orienter sûrement dans ces ténèbres? Oui, s'il est encore possible de rallumer çà et là quelques lueurs par des études nouvelles; mais si le moyen âge, tout à ses disputes de clercs et à ses batailles de soudards, a dédaigné de consigner dans ses chroniques les actes de ses penseurs, il nous faut renoncer pour jamais à connaître entièrement l'histoire de son génie.

A tout moment, une lacune nous arrête, une contradiction nous déroute. Tantôt c'est une époque réputée stérile qui nous révèle tout à coup sa fécondité latente par une soudaine floraison éclatant à son terme; tantôt c'est un art nouveau, un essor imprévu de l'intelligence qui se manifeste spontanément en plein chaos social. Comment expliquer que ce sombre Xe siècle — la période la plus barbare en apparence de nos annales — ait enfanté ce brillant XIe siècle qui commence toutes nos épopées chevaleresques, toutes nos cathédrales, toutes nos discussions scolastiques, à moins de supposer que, contrairement aux révélations de l'érudition, il eut, lui aussi, une vie intellectuelle dont le souvenir s'est perdu? Comment comprendre que ce XIVe siècle où, au dire de Pétrarque, les écoles étaient désertes, où, d'après le livre de la taille, trois libraires seulement existaient à Paris en 1313, où de constantes guerres ruinaient et affamaient le peuple, ait pu être un siècle de lumière riche en artistes, en légistes, en poètes, et incroyablement pédant? Quelle que soit l'époque que vous décriviez, vous pouvez indifféremment la déclarer studieuse ou ignorante, mais toutes les recherches que vous ferez pour prouver l'une des deux thèses vous fourniront un nombre égal de faits pour corroborer la thèse contraire.

Que voyons-nous cependant quand nous observons à vol d'oiseau ces temps qu'il nous faut renoncer à connaître

(1) En d'autres termes : « ... Les hommes du XVIe siècle purent ce que n'avaient pu les hommes de Grèce ou de Rome après la belle époque. Ils le durent à leurs prédécesseurs immédiats, les gens du moyen âge. » Littré, *Études sur les barbares,* p. 382.

par le détail? Une foule étonnamment ignorante d'abord, qui ne lit pas, qui ne sait rien de l'histoire du passé, des lois de la nature, des belles œuvres de l'antiquité; puis, au sein de cette foule, une élite, épave du vieux monde et première assise du monde nouveau, qui étudie encore, épelle quelques livres, s'efforce de composer des poèmes et des chroniques. Peu à peu ces hommes d'étude deviennent plus nombreux. Le peuple, en écoutant les disputes des écoliers, les chants des trouvères, les sermons des moines, parvient lentement à ressaisir la plupart des connaissances qu'il ne peut aller puiser dans les livres; et comme son imagination, libre et inassouvie encore, est d'une extraordinaire vigueur, il découvre à nouveau ce qu'il n'a pu apprendre et supplée à ce qu'il ignore par ce qu'il invente.

Quand les barbares, maîtres de l'empire, eurent suffisamment apaisé leur soif de pillage et de conquête, leur premier désir fut de perpétuer à leur profit cette civilisation romaine qui les avait si longtemps humiliés et contenus. Alarik avouait hautement ce dessein; Hilpérik, qui faisait des vers latins et ajoutait quatre lettres à l'alphabet, prétendait s'y employer; Charlemagne tenta plus efficacement de le réaliser en ouvrant des écoles et en rassemblant autour de lui les rares hommes d'étude qui subsistaient encore. Toute lumière n'était pas éteinte durant cette nuit des premiers siècles : dans des villas épargnées, au fond de quelques cloîtres, à l'ombre des églises fameuses, des lettrés travaillaient encore. Du ve au xe siècle, une centaine de noms de chroniqueurs, de moralistes et de poètes pourraient être cités (1).

Labeur bien stérile au début! Ces intelligences épaisses restaient impénétrables aux fines et pures spéculations du génie antique : le beau et le vrai, qu'elles ne pouvaient discerner, ayant en elles un idéal tout autre, se dérobaient à leur attention et les entraînaient haletantes et désorientées à travers un chaos de suppositions erronées et d'aperçus incomplets. De là toutes les arguties et toutes les complications de leurs disputes scolastiques, de leurs controverses religieuses, de leurs conceptions architecturales. Cette compréhension du génie antique que quelques années de collège suffisent à nous donner, le moyen âge, dévoyé constamment par ses instincts gallo-franks, dut mettre plusieurs siècles à l'acquérir.

Peu à peu cependant il parvint à la posséder complète. Au xie siècle, il est déjà au courant des débats de la philosophie alexandrine et les reprend avec Gerbert, Roscelin, saint Anselme, Guillaume de Champeaux et Abélard. Au xiie siècle, il a acquis un instinct artistique assez puissant pour créer l'architecture gothique, mille fois plus robuste et grandiose que l'architecture latine, et pour se mettre à sculpter les statues du portail de Notre-Dame de Chartres et la façade de Saint-Trophime d'Arles. Au xiiie siècle, il possède toute la science des anciens par Roger Bacon, Albert le Grand et Vincent de Beauvais. Au xive siècle, il sait par cœur tous les écrivains de l'antiquité, et le moindre de ses docteurs les cite à tout propos. Vienne le xvie siècle maintenant! Il pourra jouir magnifiquement de cette éducation laborieuse, mais il n'aura plus à la refaire pour son compte : la Renaissance est achevée.

Arrêtons-nous au milieu du xve siècle et, en deçà et au delà, considérons plus attentivement le xive siècle et le xvie. Que fait celui-ci, si ce n'est de continuer fidèlement en la mûrissant la civilisation de l'autre? Au xive siècle, la prose française a déjà produit des chefs-d'œuvre (Joinville, Froissart, Christine de Pisan, etc.); la poésie a déjà trouvé toutes ses formes et tous ses rythmes. L'architecture a conçu les admirables cathédrales de Paris, de Strasbourg, de Chartres, de Reims, sur les parois desquelles les imagiers ont logé un peuple de statues dont quelques-unes sont presque parfaites. Raymond Lulle, Arnauld de Villeneuve, Guy de Chauliac savent tout ce qu'ont écrit Hippocrate, Aristote, Pline, Galien et Dioscoride. Les auteurs anciens sont traduits en langue vulgaire : saint Augustin par Raoul de Presle, Aristote par Oresme, Végèce par Jean de Meung, Valère Maxime par Simon de Hesdin, Tite-Live par Bercheure. Christine de Pisan cite autant de textes anciens qu'en pourra connaître Marguerite de Navarre ou toute autre femme savante du xvie siècle. L'érudition est à la mode : elle se fait jour dans les moindres traités et dans les plus méchants poèmes, s'étale dans les livres, parade pédantesquement dans les harangues des hommes politiques et des clercs; le *Roman de la Rose* — un poème d'amour! — en est encombré, les édits des rois en doublent de longueur; relisez l'arrêt par lequel Charles V fixe l'âge de la majorité des rois de France : c'est une véritable anthologie. Roger Bacon, Louis IX, Charles V, Boccace, Pétrarque ont fouillé les châteaux et les monastères pour exhumer et collectionner les manuscrits précieux; le Pogge, au siècle suivant, continuera leurs recherches et les savants de Léon X et de François Ier n'y pourront mettre plus d'ardeur (1).

Tout ce qui doit fructifier plus tard est semé et déjà éclos au xive siècle. La Réforme se prépare dans les querelles du schisme d'Occident. L'ère des grands voyages d'exploration commence avec Marco Polo, qui pénètre jusqu'à la Chine, Odoric de Pordenone, qui visite les îles de l'océan Indien, Mandeville, qui explore l'Égypte et l'Asie centrale, les Dieppois, qui débarquent sur les côtes de la Guinée, Jean de Béthencourt, qui, en 1402, découvrira les Canaries. Le concile de Vienne (1311) ordonne que des chaires d'hébreu, d'arabe, de grec et de chaldéen soient ouvertes à Paris, à Oxford, à Bologne et à Salamanque. Le *Roman de Fauvel* prélude au *Gargantua*. Le *Roman de la Rose* dit en vers sur la royauté tout ce que La Boëtie dira en prose dans sa *Servitude volontaire*.

Et considérez en outre que par ses passions effrénées, ses instincts sensuels, ses furieuses orgies, ses luxueuses parades, ses cohues de soudards et ses agitations de moines, le

(1) Voy. la liste de ces littérateurs qu'a dressée Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. IV.

(1) Cette recherche des manuscrits dont on a voulu attribuer l'initiative aux savants du xvie siècle ne cessa en réalité jamais pendant le moyen âge. A quelque époque que vous vous arrêtiez, vous trouverez dans l'*Histoire littéraire* mille exemples du zèle des moines et des barons à cet égard.

XVIe siècle appartient trop au moyen âge pour paraître inaugurer une ère nouvelle.

II.

Cette marche en avant, lente à la vérité, mais incessante et vaillamment opiniâtre, la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre la poursuivent à la fois, à travers les guerres des nobles, les effarements stupides de la foule ignorante, les bûchers et les anathèmes de l'Église. Combien y succombent! Béranger de Tours tenu pour sorcier, Abélard condamné par un concile, Roger Bacon séquestré dans sa cellule, Raymond Lulle lapidé à Tunis, Cecco d'Ascoli et Jean Huss brûlés, Pierre d'Apono déclaré hérétique, Christophe Colomb conspué par les docteurs : n'importe, l'esprit humain se développe, apprend l'antiquité, découvre la boussole, l'artillerie, d'innombrables recettes chimiques, l'architecture ogivale, la gravure, l'imprimerie, le Nouveau-Monde, et formule mille hypothèses que la science moderne n'aura qu'à corroborer par des faits pour en faire des découvertes (1).

D'abord, à la suite des invasions barbares, c'est l'empire grec qui, nourrissant les dernières traditions de l'antiquité, se maintient en chancelant à la tête de la civilisation européenne.

Au XIIIe siècle, la France le rejoint et le supplante. C'est à ses universités que se donnent rendez-vous tous les écoliers avides de savoir et tous les maîtres fameux de l'Occident, l'Allemand Albert le Grand, l'Italien Thomas d'Aquin, l'Espagnol Raymond Lulle, l'Irlandais Duns Scot, l'Anglais Roger Bacon. Sa langue est tenue par les étrangers pour « plus délitable à lire et à ouïr que nulle autre ». Les poèmes de ses trouvères sont lus, chantés et imités dans toute l'Europe. Son architecture produit de merveilleux édifices que l'Angleterre et l'Allemagne copient aussitôt.

L'Italie, au XIVe siècle, prend à son tour le premier rang avec Dante, Pétrarque, Boccace, Giotto, Taddeo Gaddi et André de Pise. Mais c'est seulement à l'apparition inopinée de ces quelques grands hommes qu'elle doit sa prééminence : avec ses autres littérateurs (Villani, Cino de Pistoie, Franco Sachetti), ses autres artistes (Buffamalco, Orcagna, Lorenzetti, Calendario), ses autres savants (Cecco d'Ascoli, Marc de Bénévent, Jean de Dondis), elle ne dépasse guère la France, qui a pour littérateurs Froissart et Jean de Meung, pour artistes Jean Le Bouteiller, Jean de Saint-Romain, Jacques de Chartres et Hennequin, pour savants Guy de Chauliac, Arnauld de Villeneuve et Oresme.

Au XVe siècle, c'est l'Allemagne et la Flandre qui devancent les autres nations. Elles ont inventé la peinture à l'huile, et leurs artistes, Van Eyck, Memling, Van der Weiden, Klumber, Claux Sluter, Jacques de Gernes, rivalisent, victorieusement parfois, avec ceux que l'Italie produit alors (2). Leurs littérateurs : Sébastien Brandt, Conradus Celse, Geiler de Kaisersberg, Érasme (né en 1467), valent ceux de l'Italie et de la France. Mais c'est surtout par les sciences qu'elles acquièrent la prédominance. Des universités s'y fondent de toutes parts et l'on voit, comme dans la France du XIIIe siècle, des foules d'écoliers se presser autour des chaires où Hégius à Deventer, Dringeberg à Schelestadt, Langius à Munster, Bebel à Tubingen, Wimpheling à Heidelberg expliquent les chefs-d'œuvre des littératures anciennes. Ailleurs on ne trouve encore que des astrologues et des alchimistes : en Allemagne, il y a déjà des astronomes (Georges de Purbach, Régiomontanus, Nicolas de Cusa) et de véritables chimistes (Basile Valentin et Eck de Sulzbach).

Toutes ces nations, s'éclairant les unes les autres, mêlant leurs écoliers, se prêtant leurs maîtres (1), entrent dans le XVIe siècle pareillement instruites et également aptes à accélérer le développement de leurs connaissances acquises. Toutes ont leurs littérateurs, leurs savants, leurs artistes ; mais il serait difficile d'assigner équitablement le premier rang à l'une d'elles. Si l'Italie l'emporte dans la peinture et dans la sculpture avec sa merveilleuse phalange d'artistes, c'est que l'Allemagne a préféré concentrer tous ses efforts pour atteindre la suprématie scientifique que lui donnent bientôt Paracelse, André Vésale, Conrad Gesner, G. Agricola, Kopernik et Keppler; c'est que l'Angleterre s'est emparée du théâtre avec Marlowe, Ben Jonson et Shakespeare; c'est que l'Espagne, toute à sa conquête du Nouveau-Monde, a produit pour l'étudier la plus nombreuse école de naturalistes qui fut jamais (2); c'est que la France a pris pour elle la mission de condenser, d'étendre et de vulgariser l'œuvre générale des autres pays.

Poursuivez. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la France reprendra la prépondérance dans les lettres et dans les arts, et l'Angleterre dans les sciences.

L'architecture atteint son apogée au XIIIe siècle; la poésie arrive à la perfection au XIVe siècle avec Dante et Pétrarque; la dialectique théologique acquiert sa plus grande vigueur au XVe siècle dans les discussions du concile de Constance et dans les écrits de Gerson; les arts jettent leur plus splendide éclat au XVIe siècle; la littérature trouve sa forme la plus pure au XVIIe siècle; les sciences, progressant lentement de découverte en découverte, ne semblent hâter leur essor qu'à la fin du XVIIIe siècle. Comment dès lors attribuer au XVIe siècle, si radieux qu'il soit, toute l'initiative de la civilisation moderne? Comment dans ce lent et incessant développement de l'imagination et de la science fixer une date précise et dire : C'est ici que l'intelligence humaine s'éveilla?

(1) Voy. surtout à ce sujet l'*Opus Majus* de R. Bacon.

(2) « La première Renaissance italienne n'a rien de comparable; et dans l'ordre particulier des sentiments exprimés, des sujets mis en scène, on convient que nulle école lombarde, ou toscane, ou vénitienne, n'a produit quoi que ce soit qui ressemble à ce premier jet de l'école de Bruges. » Fromentin, *les Maîtres d'autrefois*, p. 435.

(1) Il est peu de savants au moyen âge qui n'aient voyagé dans deux ou trois contrées.

(2) Citons Lopez de Gomara, Fernandez de Oviedo, François Hernandez, Martin del Barco, Amatus Lusitanus, André Laguna, Monardès, Lorenzo Perez, etc.

III.

Lorsque les historiens commencèrent à employer le mot de *Renaissance,* ce n'était pas seulement leur admiration pour les belles œuvres du XVIe siècle qui les y déterminait, c'était surtout leur opinion bien arrêtée que le moyen âge, ère honteuse de torpeur, finissait alors, et que la civilisation antique reprenait soudain vie et force pour continuer l'évolution que l'invasion barbare l'avait forcée d'interrompre. Double erreur! D'abord il y avait longtemps que le génie antique avait commencé de s'assoupir quand débordèrent les barbares; ensuite ce n'était pas l'antiquité qui se réveillait au XVIe siècle, c'était le moyen âge qui, ayant achevé sa croissance, se mettait à vivre librement et puissamment.

Chaque siècle a son étude de prédilection sur laquelle il concentre toute son application et tous ses instincts. Le XIIe siècle s'éprit de la scolastique, le XIVe de l'alchimie et de l'astrologie, le XVIIIe de la philosophie : la passion du XVIe siècle fut de savoir les langues anciennes. A la vérité, cette passion n'avait rien de spontané ni qui témoignât d'une nouvelle direction d'idées : le moyen âge n'avait jamais cessé de parler latin, et, bien qu'on ait voulu lui donner pour symbole Pétrarque pleurant devant un Homère qu'il ne peut lire, la plupart de ses savants célèbres connaissaient le grec et l'hébreu (1). Néanmoins le XVIe siècle mit aux études philologiques une ardeur particulière; c'est là, selon Rabelais, sa véritable gloire : « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, grecque (sans laquelle c'est honte qu'une personne se die sçavant), hébraïque, chaldaïque, latine (2). » Tous voulaient apprendre le grec surtout, par curiosité d'abord, puis par entraînement et plutôt pour se vanter de posséder cette connaissance d'érudit que pour se familiariser avec le génie antique; les femmes elles-mêmes s'en mêlèrent (3). Mais, comme tout engouement en somme, celui-ci devait être peu fécond pour l'avenir : la civilisation qu'avait élaborée le moyen âge le traversa sans presque dévier.

Où l'influence de l'antiquité fut incontestablement efficace, c'est dans la statuaire. L'admiration qu'on éprouvait alors pour les chefs-d'œuvre de l'art païen était judicieuse et sincère : c'est bien en contemplant les torses antiques que Michel-Ange rêva ses puissantes conceptions, en étudiant les pures formes des statues récemment exhumées que Benvenuto Cellini, Bandinelli, Jean de Bologne épurèrent leur goût et stimulèrent leur imagination; mais n'exagérons rien : il y avait déjà plus de trois siècles que l'Italie poursuivait cette éducation. Déjà au XIIIe siècle, Nicolas de Pise s'inspirait de la *Chasse de Méléagre* encastrée dans un tombeau païen, déjà aux XIVe et XVe siècles Jean de Pise, Donatello, Ghiberti, Verocchio avaient produit des chefs-d'œuvre. — Pour la sculpture française, elle profita peu de l'étude de la statuaire antique : les progrès qu'elle n'avait cessé de faire, elle aussi, pendant tout le moyen âge l'avaient amenée à sa perfection sans qu'il lui fût besoin de recourir à aucune inspiration étrangère. Une petite école se groupa pour recevoir l'enseignement de l'Italie autour de Rosso et de Primatice, que François Ier avait attirés à Fontainebleau, mais elle disparut bientôt sans avoir rien innové de durable. Jean Goujon, Germain Pilon, Bullant, Pierre Bontemps, Barthélemy Prieur, François Gentil, Bachot, Richier suivent sans faillir la tradition française et procèdent de nos illustres imagiers du XVe siècle : Michel Colomb, André Colomban, Jean Juste et Jean Texier (1).

L'antiquité n'avait rien laissé ou du moins rien révélé encore qui pût faire juger de la manière et de l'acquis de ses peintres : la peinture telle qu'elle se manifeste au XVIe siècle est donc bien réellement une création du génie moderne. Perspective, coloris, clair-obscur, tout cela avait été deviné, trouvé à force de tâtonnements et perfectionné par le moyen âge. Les bas-reliefs anciens furent incontestablement d'un puissant secours aux artistes de Jules II et de Léon X : ils fournirent à Raphaël d'harmonieux contours de dieux et de déesses, à Jules Romain des formes oubliées d'armes et de chars, à l'Albane plus tard des vols d'amours. L'école romaine surtout, vivant au milieu des ruines de la Rome des Césars, subit plus profondément l'influence de l'art antique : obéissant à la vogue régnante, elle lui prit des sujets de tableaux et son monde mythologique, mais, hâtons-nous de le reconnaître, plutôt ses formes conventionnelles que son génie propre. Cette inspiration que ses artistes puisaient çà et là et comme à leur insu par des regards jetés en passant sur des frontons croulants ou sur des statues retrouvées n'éveilla même pas en eux l'intuition archéologique du passé : voyez avec quelle superbe ignorance Raphaël, le mieux instruit d'eux tous, l'ami du docte Bembo, pose des cardinaux vêtus de rouge dans la *Défaite d'Attila* et des hallebardiers bardés de fer dans la *Délivrance de saint Pierre.* En réalité, c'était presque exclusivement de l'observation minutieuse de la nature qu'ils tiraient leur puissance; plus souvent qu'arrêtés devant un bas-relief, l'histoire nous montre Léonard de Vinci prenant ses croquis dans les cabarets et cherchant toute une année dans la foule un type de Judas pour sa *Cène,* Michel-Ange disséquant des cadavres pour apprendre la position des muscles, Raphaël empruntant à ses maîtresses le visage de ses madones. Si vous admettiez que ce fût à l'étude constante

(1) Cela est certain pour R. Bacon, Albert le Grand, Vincent de Beauvais, Raymond Lulle, etc.

(2) *Pantagruel,* II, 8.

(3) On a trop vanté le zèle des femmes du XVIe siècle pour l'étude : au tome VII de l'*Histoire littéraire,* p. 152, vous verrez une liste des femmes savantes du XIe tout aussi riche que celles que l'on dresse pour la Renaissance.

(1) « Nous pourrions comparer la brillante série des maîtres qui encensèrent plus ou moins le goût du Primatice à une de ces tiges gourmandes qui s'élèvent au sein d'un arbre à fruit, resplendissante de verdure et de fleurs; mais tandis qu'elles grandissent avec orgueil, l'arbre antique vit toujours; c'est sa sève qui les nourrit, et dans tout son pourtour il donne aussi des fleurs et des fruits. Telle est l'image de l'art français au XVIe siècle. Tout dégénéra, tout périt enfin par défaut de culture, les jeunes tiges et l'arbre. Ce furent de faibles drageons, sortis de la racine maternelle, qui verdirent de nouveau et ombragèrent le glorieux règne de Louis le Grand. » Emeric-David, *Tableau historique de la sculpture française,* p. 174.

de l'art antique que la peinture d'alors dut son élargissement splendide, comment expliqueriez-vous cette école vénitienne qui ne semble même pas avoir conscience d'un autre monde que le sien, ces Titien, ces Véronèse, ces Tintoret qui, ayant à peindre une scène d'histoire sainte ou de mythologie, copient franchement jusqu'en leurs moindres détails les scènes modernes dont ils sont témoins?

Au reste, les vrais érudits n'étaient ni les sculpteurs ni les peintres. Si l'antiquité avait pu susciter alors une renaissance, c'est particulièrement dans la littérature que nous la constaterions. Eh bien, chose curieuse! ces écrivains nourris d'Homère et des tragiques grecs, sachant par cœur Virgile et Cicéron, parlant le grec et le latin comme des contemporains de Périclès et de César, restent inébranlablement de leur pays et de leur époque dès qu'ils écrivent dans leur langue maternelle et ne font d'œuvres durables que quand ils suivent la tradition de leurs devanciers du moyen âge. En Italie, les Sannazar, les Bembo, les Molza, les Guidiccioni sont d'incorruptibles *pétrarquistes* qui, ayant noté dans leur *Rimario* tous les mots et toutes les pensées qui composent les poésies de l'amant de Laure, mettent toute leur gloire à trouver de nouvelles manières de les combiner; Pulci, Boiardo, l'Arioste, Berni, Alamanni, le Tasse continuent à versifier, comme des trouvères, de longs poèmes de chevalerie; Machiavel est l'incarnation du génie politique de son siècle, Guichardin continue Villani. En France, c'est la verve des vieux conteurs qui se condense et éclate dans Rabelais, Bonaventure des Périers et Marguerite de Navarre; c'est la lignée des Rutebeuf et des Villon qui se poursuit avec Marot et Mellin de Saint-Gelais; Calvin et Montaigne, si érudits qu'ils soient, n'ont rien d'antique dans leur tournure d'esprit ni dans leur style; les plus savants, Pasquier, Henri Estienne, J. Du Bellay proclament hautement la *précellence du langage françois* et s'efforcent de lui conserver sa franche allure. — En Espagne, Boscan, Montemayor, Acuna, Garcillaso de La Véga s'appliquent à *pétrarquiser* comme les Italiens; Castillejo, Antonio de Villegas, Gregorio Silvestre, Villalobos restent dans la tradition des anciens poètes espagnols et s'élèvent avec colère contre toute tentative d'innovation; Hurtado de Mendoza fait de l'*Amadis de Gaule* sa lecture favorite et, même en imitant les anciens, ne cesse de donner libre accès à sa verve castillane; Gil Vicente, Lope de Rueda, Lope de Véga et leurs disciples écrivent leurs drames suivant la poétique des vieux mystères; Cervantes est l'héritier des romanciers chevaleresques d'autrefois. — En Angleterre, « la Renaissance anglaise est la renaissance du génie saxon » (1) : Surrey, Philip Sidney se font disciples de Pétrarque; Spenser, Marlowe, Greene, Nash, Kyd, Shakespeare ne connaissent l'antiquité que par ouï-dire et restent exclusivement Anglais; Ben Jonson, qui sait par cœur les œuvres des anciens, ne peut s'astreindre à les imiter et demeure, bon gré mal gré, original. — Et tous ceux qui, trop fougueux admirateurs de l'antiquité, veulent parler grec et latin dans leur langue maternelle, le Français Ronsard, l'Italien Chiabrera, l'Espagnol Guevara, n'acquerront qu'une renommée passagère et seront dédaignés avant que leur siècle ait fini.

Pour l'architecture, nous n'en parlerons pas. Le style gothique ayant fourni tous ses développements possibles, il fallait trouver un autre style pour le remplacer; on le chercha dans l'imitation de l'art gréco-latin, et Palladio, Vignole, Sansovino, D. Fontana, Scamozzi, Philibert Delorme, P. Lescot composèrent ainsi d'admirables édifices; mais la résurrection de cet art, mort lui-même d'épuisement, ne pouvait être durable : elle se soutint cent cinquante ans à peine. En tout cas, nulle renaissance à cet égard n'était possible au XVIe siècle, puisque l'architecture avait déjà atteint sa perfection au XIIIe siècle dans le style gothique, et au XVe siècle dans le style néo-latin, avec Brunelleschi, Alberti, Peruzzi et Bramante. — Quant aux sciences, elles n'avaient rien à attendre du progrès des études grecques : il y avait bien trois siècles déjà que le savoir des anciens était atteint et dépassé.

Étudions avec tout le soin qu'il mérite le noble amour dont le XVIe siècle s'éprit pour l'art, la mythologie, la littérature et l'histoire des sociétés anciennes; mais reconnaissons bien toutefois que son génie propre subsista toujours, vigoureux et inaltéré, sous le travestissement gréco-latin qu'il aimait à prendre. Et, pour bien le concevoir, relisons encore le *Novum Organum*, par lequel François Bacon met à néant l'œuvre des philosophes grecs; considérons Ramus soutenant une thèse pour détrôner Aristote; regardons Paracelse brûler solennellement, en ouvrant son cours, un exemplaire de Galien et d'Avicenne; écoutons le Caravage dire : « Qu'ai-je besoin de vos statues? la nature ne m'a-t-elle pas donné assez de modèles? »

IV.

Le XVIe siècle, au surplus, ne pouvait guère profiter des leçons de la civilisation antique : son tempérament l'entraînait dans une voie toute différente, et, malgré ses études passionnées, il n'eut jamais conscience de l'antiquité véritable; l'antiquité dont il s'enthousiasmait était elle-même une création de son esprit : il l'avait faite à son image et mise en harmonie avec son idéal et ses instincts.

Arrêtez-vous devant les *Noces de Cana*, de Paul Véronèse. A la vue de cette table somptueusement servie, de ces convives en riches costumes vénitiens, de ces apôtres décorés du collier de la Toison d'or, de ces colonnades remplies de pages et de seigneurs, un sourire vous vient aux lèvres. Comment expliquer ce stupéfiant anachronisme? Faut-il l'attribuer au caprice de l'artiste ou à son ignorance? Point d'indécision possible cependant : c'était plus ou moins ainsi que le XVIe siècle se figurait l'antiquité. Il l'admirait — comme le moyen âge d'ailleurs n'avait jamais cessé de le faire — dans les purs contours de ses statues et dans les phrases harmonieuses de ses orateurs et de ses poètes, mais sans chercher à l'étudier en elle-même. Il ne s'intéressait qu'à ses œuvres, les goûtant comme on savoure un fruit étranger sans s'inquiéter de la nature de l'arbre qui le donne. De son histoire, il ne savait que les démêlés politiques, les batailles et mille anecdotes

(1) Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, t. I, p. 266.

qu'il répétait sans en bien discerner le sens véritable, les ayant apprises dans ses trois auteurs favoris : Plutarque, ce Grec qui n'était plus grec ; Xénophon et Cicéron, ces deux beaux esprits si séduisants, mais superficiels. Et faute de l'avoir examinée assez attentivement pour reconnaître son tempérament, ses mœurs, sa vie propre, il la croyait semblable à l'âge moderne et lui prêtait sa physionomie et son âme. — Nous-mêmes, souvenons-nous-en, il n'y a guère qu'un demi-siècle que nous avons cessé de confondre en une même famille les Romains et les Grecs, que nous avons constaté la différence de leur génie, que nous avons enfin aperçu le contraste profond qu'offraient entre elles leurs deux mythologies. Quand bientôt il sera su de tous que les dieux latins Jupiter et Neptune étaient inconnus des Grecs, l'*Iphigénie* et l'*Andromaque* de Racine feront sourire comme les *Noces de Cana*.

C'est au XVIIe siècle qu'il faut se placer pour voir combien cet engouement pour l'antiquité avait été superficiel et stérile. Qu'en reste-t-il alors? L'ode, l'élégie, la satire, l'idylle ont complètement renoncé à l'allure grecque qu'elles avaient essayé de prendre dans l'école de Ronsard et de Chiabrera et commencent à perdre même leur forme latine pour revenir à leurs rythmes et à leur inspiration du moyen âge. La tragédie a trouvé une forme nouvelle, la plus pure peut-être que l'imagination humaine ait créée, mais absolument différente de la tragédie grecque, si impétueuse de mouvement et d'élans lyriques. On n'avait rien compris encore à la *Poétique* d'Aristote, que tous les lettrés cependant savaient par cœur et discutaient (1). La critique historique s'est constituée, et nul érudit ne s'aviserait désormais d'écrire l'histoire à la manière des écrivains anciens. La peinture abandonne de plus en plus le caractère mythologique que lui avait imposé le XVIe siècle et s'attache peu à peu, en Flandre, en Espagne, en France, à traiter des sujets modernes. L'architecture néolatine, désorganisée déjà par Carle Maderne et Bernin, va échouer définitivement dans le chaos des conceptions baroques de Borromimi.

Le XVIe siècle, en somme, n'innove rien, ne donne à nulle faculté intellectuelle un essor imprévu, n'imprime à l'esprit moderne aucune direction nouvelle. Il continue l'œuvre du XVe siècle, comme le XVe siècle avait continué celle du XIVe, comme le XVIIe siècle continuera la sienne. Et s'il la poursuit plus rapidement en quelques parties, c'est qu'il doit à la découverte de l'imprimerie le concours d'un plus grand nombre de travailleurs et à la Réforme l'émancipation de son audace et de sa pensée. L'imprimerie et la Réforme ! deux grands faits dans lesquels on a voulu voir longtemps les principaux facteurs d'une Renaissance et qui ne sont, au contraire, que les résultats d'une civilisation antérieure, car une ère de barbarie n'aurait jamais pu les concevoir et les réaliser.

V.

Il faudrait tout un volume pour exposer, coordonner et résumer en un ensemble homogène la multitude d'aperçus nouveaux que depuis un demi-siècle l'étude approfondie de l'histoire des sciences et des arts nous a révélés. Qu'il vienne donc au plus tôt un érudit pour l'entreprendre ! L'histoire, devenue une science précise, ne peut rester plus longtemps embarrassée des préjugés et des erreurs dont la tradition l'a chargée. Le plus complet désarroi s'est produit sur cette question de la Renaissance, et peut-être serait-il impossible aujourd'hui de trouver deux historiens entièrement d'accord sur la date et la nature de ce grand mouvement que la plupart continuent à admettre.

Émeric David, achevant son *Histoire de la sculpture*, écrivait déjà en 1817 : « C'est avec juste raison que François Ier a été appelé *le Père des arts ;* mais sa gloire ne consiste pas à les avoir créés, rétablis ou introduits parmi nous ; son mérite est de les avoir accueillis, récompensés et surtout honorés. Ils florissaient avant lui sous Louis XII, Charles V, Philippe le Bel, saint Louis, Philippe-Auguste. L'idée d'une prétendue Renaissance sous François Ier est une chimère qui ne souffre pas le plus léger examen (1). »

Depuis, les historiens se sont mis d'accord pour fixer, dans l'enseignement officiel, le début de la Renaissance à l'année 1453, époque de la prise de Constantinople par les Turcs. C'était là un point de repère commode, mais absolument arbitraire. Cette date, très importante dans l'histoire de l'Europe puisqu'elle est celle de la dernière invasion barbare, ne signifie rien dans l'histoire de la pensée.

Pénétrant plus avant dans l'étude du moyen âge, d'autres érudits ont professé que la régénération de l'esprit humain avait commencé en Italie pendant le XIVe siècle. Mais le XIIIe siècle français apparaissait au delà plus brillant encore que le XIVe siècle italien. Était-ce de lui que venait la Renaissance ? « L'histoire, dit M. Littré, ne permet pas de dire qu'on y soit rentré par l'Italie au XIVe siècle ; on y était rentré bien auparavant par la France dès le XIe siècle (2). »

Le XIe siècle, telle est aussi pour Ampère l'époque où le génie moderne s'éveille : « Tout naît, tout éclate, tout resplendit à la fois : chevalerie, croisades, architecture, communes, langues, littérature nouvelle, tout jaillit ensemble comme par une explosion ; c'est là que débute l'histoire de notre littérature et de notre civilisation, comme celle des autres littératures et des autres civilisations de l'Europe (3) ».

Guizot à son tour avait écrit : « A considérer dans son ensemble l'histoire de l'esprit humain dans l'Europe moderne, du Ve siècle jusqu'à nos jours, on trouvera, je crois, que le VIIe siècle est le point le plus bas où il soit descendu, le *nadir* de son cours, pour ainsi dire. Avec la fin du VIIIe siècle commença son mouvement de progrès (4) ».

Mieux que tous nos raisonnements, ces désaccords nous prouvent l'inanité de l'hypothèse d'une Renaissance. Esti-

(1) Voy. sur ce point la *Dramaturgie* de Lessing.

(1) Émeric David, *Histoire de la sculpture française*, p. 173.
(2) *Études sur les barbares et le moyen âge*, p. 426.
(3) *Revue des Deux Mondes*, 1836.
(4) *Histoire de la civilisation en France*, leç. XXII.

mons donc que la civilisation moderne, depuis l'invasion barbare, se développa par une évolution constante, lente parfois, retardée à de certains moments, mais toujours progressive et s'accélérant de siècle en siècle; et si quelques phases obscures nous arrêtent encore, travaillons à y porter la lumière.

RAOUL ROSIÈRES.

UN POÈTE CHARTISTE EN ANGLETERRE

M. Thomas Cooper (1).

M. Thomas Cooper est, comme Charles Kingsley, son contemporain et son ami (2), un de ces hommes d'action dont la personnalité marquante a fait en grande partie le succès de leurs ouvrages. Sa vie de dévouement, les souffrances qu'il a endurées pour une bonne cause, ses convictions religieuses, d'autant plus sincères qu'elles ont été plus changeantes, sa naïve confiance dans les hommes et son universelle bienveillance, tout en lui a inspiré la curiosité pour l'œuvre à travers la sympathie pour l'écrivain. C'est la captivité imméritée du poète chartiste qui a fait lire à la moitié de l'Angleterre le *Purgatoire des suicidés* et le *Paradis des martyrs,* poèmes écrits dans une prison dont les rigueurs rappellent celles des prisons autrichiennes au temps de Silvio Pellico. Tout le monde s'est intéressé à un honnête philanthrope qui n'avait eu que le tort d'être imprévoyant en prêchant ses doctrines politiques à des populations affamées et qu'on avait rendu responsable de violences que sa candeur l'avait empêché de prévoir. M. Cooper a donc sagement fait d'accompagner la nouvelle édition de ses œuvres d'une nouvelle édition de son autobiographie; celle-ci a déjà été tirée à onze mille exemplaires, et, quel que soit le mérite de ses poèmes, ce sera encore la sympathie qu'on éprouvera pour sa personne et pour son caractère qui leur donnera le plus de lecteurs.

I.

« Maintenant qu'un tiers de siècle a passé sur nos enthousiasmes de 1842, dit quelque part M. Thomas Cooper, je vois que nous n'avons été, nous autres pauvres chartistes, que la mouche du coche pendant cette période d'agitation politique. » Nous croyons, au contraire, que le mouvement chartiste a contribué pour une part importante à ce progrès continu des idées d'où sont sorties en Angleterre les réformes de 1868 et de 1872. C'est le sort constant des revendications populaires d'être d'abord repoussées avec horreur à cause de la forme violente, souvent illégale, sous laquelle elles se produisent; puis, secrètement accueillies par la raison publique, de servir de boussole aux hommes d'État pour diriger la marche législative du pays. Des six articles qui composaient cette *Charte du Peuple* dont on avait tant peur en 1840 (nous nous souvenons encore des alarmes qu'elle excitait même en France), le plus important, le droit de tous les citoyens au suffrage politique, est devenu loi de l'État en 1868, du consentement de tous les partis et sous d'assez faibles réserves; un autre, le scrutin secret, a été promulgué dans le parlement par l'influence de M. Gladstone en 1872; le troisième, la revision des circonscriptions électorales, est aujourd'hui un fait, accompli aux applaudissements de tout le monde; le quatrième, qui était relatif aux conditions de l'éligibilité, a servi de point de départ à des modifications essentielles; les deux derniers étaient d'importance secondaire. Quant aux lois des céréales, dont les chartistes demandaient le rappel et dont le maintien était le champ de bataille des tories, elles ont été, comme tout le monde sait, abolies en 1846 par les efforts de l'ancien chef tory lui-même.

M. Thomas Cooper était de tous les hommes le mieux fait pour jouer un rôle dans une agitation de cette nature. Il était par tempérament missionnaire : tout à son idée, tout à sa conviction du moment; tellement simple, sincère et candide qu'il a plusieurs fois dans sa vie changé de *credo* religieux et chaque fois s'est fait un devoir d'une profession de foi publique. Méthodiste fervent dans sa jeunesse, puis conformiste, plus tard sceptique et disciple de Strauss, plongé, en 1859, dans les eaux d'un nouveau baptême par son ami Foulkes Winks et depuis lors zélé prédicateur anabaptiste, il a toujours, comme saint Paul, « parlé parce qu'il a cru », s'oubliant tellement lui-même, négligeant à tel point le soin de ses intérêts personnels, que ses amis n'ont vu d'autre moyen de le soustraire à la misère dans sa vieillesse que de se cotiser pour lui acheter une petite annuité de deux ou trois mille francs. A voir, dans ses portraits, son œil ardent, son front élevé, on reconnaît en lui la race des apôtres; sa vie tout entière a bien montré qu'il en était.

Il avait, comme on dit, de qui tenir. Sa famille paternelle était une famille de quakers, et, quoique son père, demeuré orphelin en bas âge, se fût trouvé, on ne sait comment, séparé de la Société des Amis, il avait transmis à son fils avec le sang l'ardeur des convictions libérales et religieuses. Sa mère, à laquelle il ressemblait, comme il arrive en général aux garçons, était une simple paysanne, mais la tendresse, le dévouement, le courage mêmes. La pauvre femme était restée veuve quand son enfant avait quatre ans à peine et s'était consacrée entièrement à lui. Elle allait de porte en porte chercher de l'ouvrage ou vendre des boîtes en carton qu'elle confectionnait à la veillée, avec le petit Tom trottant à ses côtés et tenant, sans lâcher prise, le tablier maternel.

Un jour que le terme à payer de son humble logis était proche, que son propriétaire la menaçait d'expulsion et qu'elle marchait d'un pas ferme, mais d'un air triste, sur la route d'un village du Lincolnshire avec un lourd fardeau de cartons sur la tête, un maître ramoneur, qui la connaissait, la rejoignit et, montrant d'un côté deux petits ramoneurs qui le suivaient chargés de sacs de suie, de l'autre deux pièces

---

(1) *The Life of Thomas Cooper,* written by himself. 1 vol. in-8°. — *Poetical works of Thomas Cooper.* 1 vol. in-8°. Londres. (Hodder et Stoughton).

(2) Voy. sur Charles Kingsley la *Revue* du 2 mars 1878.

d'or, tâcha de persuader à la mère de lui donner l'enfant en apprentissage. Elle regarda longtemps, incertaine, les deux guinées; mais un cri de Tommy la décida. « Oh! maman, maman! ne me laissez pas emmener par ce méchant homme! — Non, mon cher petit, il ne t'emmènera pas! » Et elle se détourna du tentateur.

A quatorze ans, Thomas Cooper était en apprentissage dans l'échoppe d'un pauvre cordonnier; à quinze, il travaillait de son humble métier auprès de sa mère, confectionnant des chaussures grossières qu'une autre veuve allait vendre au marché. Il gagnait dix shellings par semaine par un labeur assidu. Comme il avait un goût extraordinaire pour la littérature et que les années passées à l'école gratuite de Gainsborough lui avaient appris à apprendre, ses journées de travail manuel n'étaient pas entièrement perdues pour l'étude. Il se levait à trois heures du matin, en toute saison, et comme sa pauvreté ne lui permettait pas d'avoir du feu la nuit, il s'enveloppait d'un vieux manteau pour étudier jusqu'au jour. Pendant ses repas, il tenait toujours un livre à la main; il se servait d'une cuiller pour manger toute espèce de mets afin de n'être pas forcé d'en détourner les yeux. Sa rare mémoire retenait tout; lorsqu'il était ensuite à son établi, il récitait à haute voix ce qu'il venait de lire et ne l'oubliait plus. De cette façon, il apprit le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, le français; mais il ne savait pas encore l'anglais : ce fut sa propre langue qui lui donna le plus de peine à acquérir. Il y parvint pourtant à force d'efforts et se promit de ne jamais parler le patois ou la langue incorrecte qu'il entendait parler autour de lui. On ne peut pas comprendre, quand on n'en a pas fait l'expérience soi-même, ce qu'une pareille résolution coûte à tenir. D'abord la différence de langage semblait mettre comme une distance entre sa chère mère et lui; puis toutes les influences s'exerçaient en sens contraire de son effort :

« Nous étions là, dit-il dans son autobiographie, ma pauvre mère et moi, dans notre petite chambre, travaillant chacun à notre métier et gardant un silence aussi plein d'amour que les plus tendres épanchements. Mais quelquefois d'importunes commères, quelques-unes vieilles amies de mes parents, venaient troubler notre solitude. Entendre un jeune homme pauvrement vêtu, assis à l'établi et l'alène à la main, parler une langue qui leur paraissait presque une langue étrangère, cela les offusquait étrangement. Qui étais-je, moi un pauvre savetier, pour « parler beau »? Leur étonnement se changeait bientôt en colère et en mépris. Cependant je persévérai jusqu'à ce que j'eusse vaincu l'habitude du dorique et conquis la langue attique, que j'ai, dit-on, parfaitement possédée dans mon âge mûr. Aujourd'hui que je suis dans la saison des feuilles jaunes, j'ai perdu l'atticisme du langage, car un vieillard retourne naturellement vers les impressions de son enfance et retombe par conséquent dans les incorrections de sa langue maternelle. »

La somme de ses lectures entre dix-neuf et vingt-deux ans est quelque chose de surprenant. Il s'attachait surtout aux maîtres de la métaphysique et aux apologistes chrétiens. Les poètes faisaient ses récréations et ses délices. Les brillantes publications du *London Magazine* le mettaient au courant du mouvement littéraire. On se demande comment un pauvre ouvrier qui gagnait difficilement le pain du jour pouvait se procurer tant de livres : on ne pense point aux services que rendent aux petites bourses les cabinets de lecture. Une vieille loueuse de livres de Limoges a chez nous sauvé la jeunesse du maréchal Bugeaud de la dissipation et de l'oisiveté : une vieille loueuse de livres a fourni les éléments de culture à Thomas Cooper. Miss Trevor, dont il était le client favori, lui prêtait le soir à la brune, quand elle fermait sa boutique, des livres pour la nuit; il les lui rapportait au point du jour et de cette ingénieuse façon ne nuisait point à son commerce. C'est ainsi qu'il put lire tous les poètes du siècle d'Élisabeth, du siècle d'Anne, de la renaissance du romantisme et tous ses contemporains; des ouvrages d'érudition littéraire, comme les *Curiosités de la Littérature* de M. Disraeli père, les *Misères des auteurs,* les *Querelles des écrivains,* l'*Histoire de la Poésie anglaise* de Warton, les *Vies des Poètes,* de Johnson, la *Vie de Johnson,* de Boswell, les *Antiquités anglo-saxonnes,* de Lingard, les *Conversations imaginaires,* de Landor, les *Leçons de rhétorique,* de Blair, tous les historiens anglais, à commencer par Gibbon, tous les voyageurs célèbres, les philosophes et surtout les publicistes. D'ailleurs, sa passion pour les lectures d'un ordre élevé n'était pas, dans son pays, aussi extraordinaire qu'on pourrait le croire. Bien des petits bourgeois de Gainsborough la partageaient, quoique à un moindre degré, et l'on voyait des merciers, des marchands de toile, etc., « léguer à la ville » des bibliothèques bien composées. Donc, beaucoup de gens lui prêtaient des livres et surtout les ouvrages importants d'apologétique chrétienne qui ne se trouvaient point chez miss Trévor. Mais ces livres, il fallait les rendre; de là un effort prodigieux pour s'en assimiler la substance, qui élevait chez le jeune homme la faculté de la mémoire à sa plus haute puissance. De là aussi un excès de fatigue qui le mit aux portes du tombeau. En 1827, comme il entrait dans sa vingt-troisième année, il fut atteint de fréquentes défaillances, indices d'un excès de travail. Ses lectures furent forcément ralenties. Les livres tombaient un à un de sa main, comme les feuilles tombent d'un arbre languissant, et un jour sa pauvre mère, affaiblie, elle aussi, par les privations et par l'âge, dut le porter évanoui dans son lit. Il y resta de longs mois pendant lesquels les voisins, pauvres eux-mêmes, apportaient pieusement des secours en vivres à la famille. Quand la convalescence fut venue, il se trouva que l'ouvrier avait perdu son gagne-pain quotidien : il ne pouvait plus tenir l'alène; un tremblement convulsif, résultat évident de la surexcitation du cerveau, lui rendait tout travail manuel impossible. Ce fut alors que les méthodistes, ses coreligionnaires, l'engagèrent à se faire maître d'école et que sa vie changea de face.

Méthodiste, il l'était depuis l'âge de quatorze ans. Sa mère, quoique conformiste, se fût, en véritable Anglaise, gardée de mettre obstacle à la liberté de conscience de son enfant, et il avait, avec cette ferveur juvénile qu'il a conservée toute sa vie en l'appliquant à toutes choses, suivi dans la rue deux *Ranters,* comme les appelait le peuple, c'est-à-dire deux

Méthodistes primitifs qui s'en allaient dans les carrefours en criant : *Cherchez le Seigneur et le salut!* A seize ans, il était prédicateur!

Rien de plus curieux, comme tableau de la vie anglaise à cette époque, que le récit de ses tribulations religieuses, de ses combats spirituels, de son illuminisme, puis des troubles intestins de la communauté wesleienne; des misérables passions humaines qui se glissaient dans cette ferveur, enfin, des jalousies, des injustices et des haines de dévots qui le suivirent dans sa carrière pédagogique.

Arraché, comme tant d'autres, du giron de son Église par la méchanceté, l'intolérance et la folie de ses coreligionnaires, Cooper entra, comme il le dit lui-même, dans un monde nouveau. Il était d'ailleurs à cet âge où le sentiment de la vie réelle se développe sous la forme d'une attraction vers toutes choses. Il aimait les arbres, les fleurs, les oiseaux, la beauté des paysages, les animaux de toute espèce et surtout la musique. Ce dernier goût s'empara de lui tout entier, et le voilà dans la ville de Lincoln, organisant une société chorale et donnant des concerts. Tout, dans cette âme ardente, prenait le caractère de la passion. Il avait abandonné la société des livres, puis celle des dévots : il ne vivait maintenant qu'avec les maîtres. Hændel et Haydn, Mozart et Beethoven n'avaient plus de secrets pour lui. « J'étais fou de musique, dit-il; je passais mes nuits à écrire et à transcrire pour la Société chorale; je courais la ville tout le jour pour recueillir des souscriptions à mon œuvre; j'employais mon petit pécule à la doter d'instruments et je trouvais dans les délices que l'art me procurait un dédommagement suffisant du temps et de l'argent perdus. Mais ces jouissances sont trop grandes pour la terre; nous aurons, grâce à Dieu, de la musique dans le ciel. La Société chorale de Lincoln se révolta contre mon autorité et le *finale* de mon poème en musique fut une abdication définitive de mes fonctions directoriales. »

Après ces expériences diverses, M. Thomas Cooper, qui avait alors trente et un ans, fit un pas de plus vers sa vraie destinée. Il devint journaliste : humble collaborateur du *Lincoln Rutland and Stamford Mercury,* aux appointements modestes de soixante, puis de cent guinées par an. Aujourd'hui le vieillard se reproche cette collaboration comme une occasion de péché : « Il y a dans le journalisme, dit-il, une excitation qui est fatale à notre nature déchue ; jamais, si je recommençais la vie, je n'embrasserais cette carrière. » C'est ainsi qu'il fut jeté dans la politique militante. Il avait été radical dès son enfance, grâce aux influences qui s'étaient exercées autour de lui; maintenant il était libéral par réflexion et par sympathie. Sir Edward Lytton Bulwer, qui n'était pas encore un lord conservateur, qui était alors un baronnet libéral, l'enrôla dans son parti. Thomas Cooper soutint sa candidature dans le *Mercury* du jour où sir Edward, interrogé publiquement par lui, comme c'est la coutume en Angleterre, sur la forme de gouvernement qu'il choisirait s'il pouvait choisir, avait répondu sans hésitation : « Le gouvernement républicain. » Les meetings politiques, les dîners, les banquets, tout cela vint modifier les habitudes et former les manières de l'ancien ouvrier. Il prit le goût des « joyeuses compagnies », perdit sa gravité religieuse et se prépara des remords pour sa fervente et candide vieillesse.

L'année 1840 le trouva *reporter* de journaux, non plus à Lincoln, mais dans la ville de Leicester. Un jour, le directeur du *Leicestershire Mercury* lui dit : « Allez donc, puisque vous n'avez pas autre chose à faire, à la conférence chartiste qui doit être faite ce soir; vous nous en direz quelque chose. » Ce fut là pour Cooper l'appel de la destinée. Les doctrines qu'il entendit prêcher n'avaient sans doute rien de nouveau pour lui, ni, en réalité, pour aucun Anglais un peu instruit : c'était le vieux programme politique du duc de Richmond, du major Cartwright, de Hunt et de tous les radicaux du temps : Revision des circonscriptions électorales, parlements souvent renouvelés, abolition des conditions de propriété territoriale pour l'éligibilité, indemnité payée aux membres de la Chambre des communes, scrutin secret, suffrage universel. L'abolition des *corn-laws* devait être la suite et l'effet naturel de l'adoption de ces articles par la législature du pays; car c'était la misère du peuple et l'égoïsme des classes conservatrices qui faisaient sentir la nécessité des réformes. Tout cela était depuis longtemps discuté publiquement et patiemment en Angleterre.

Mais, comme Thomas Cooper rentrait au bureau du journal fort avant dans la nuit, au sortir de la conférence, il remarqua (ce que ses habitudes de vie régulière ne lui avaient pas permis d'observer encore) que des métiers battaient à cette heure dans la moitié des maisons de Leicester. Cette ville est, comme on sait, la grande fabrique de bonneterie anglaise. « Travaille-t-on toujours aussi tard ? demanda-t-il à un ouvrier qui l'accompagnait. — Quand on a de l'ouvrage, répondit celui-ci, on est trop heureux de pouvoir travailler jour et nuit; mais on n'en a pas souvent. — Et combien gagne un homme qui peut avoir autant d'ouvrage qu'il veut? — Quatre shillings et six pence, tout au plus. — C'est un assez joli salaire, car cela fait vingt-sept shillings par semaine. — Comment! vous croyez donc que c'est quatre shillings et six pence par jour? c'est par semaine que je dis! — Quatre shillings par semaine! mais comment peut-on vivre? — On ne vit pas; on meurt », répondit l'ouvrier d'un air sombre. Ces renseignements n'étaient que trop exacts. Rien ne donne l'idée de la misère des populations manufacturières anglaises à cette époque et du chemin depuis lors parcouru. Cooper eut bientôt pris son parti. Avec cet enthousiasme, cette bonne volonté généreuse et inconsidérée qui lui avait fait suivre dans son enfance les prédicateurs méthodistes, il résolut de se consacrer aux pauvres ouvriers de son pays. « Qu'est-ce, se disait-il, que de parler diverses langues, que d'être un érudit et un lettré, comparé à l'honneur de servir les pauvres? et si nos efforts pour le bien sont l'occasion pour nous de quelque humiliation aux yeux des hommes, quelle plus grande gloire que celle d'avoir lutté pour les abandonnés? » Sur cette pensée, il quitta le journal libéral modéré qui le faisait vivre et devint l'éditeur d'un journal chartiste dont il dut faire lui-même les frais d'impression, jusqu'à complet épuisement de sa bourse et de celle de ses amis.

Voilà comment M. Thomas Cooper se trouva impliqué, à la

suite des incendies et des *outrages* du Leicestershire en 1842, dans le procès des chartistes; comment il comparut devant le jury pour s'entendre condamner à une espèce de *carcere duro* dont les détails prêtent à son récit un mélancolique intérêt. Peu s'en fallut qu'il ne fût condamné, comme les autres, à la déportation, car il fut accusé d'avoir participé à l'incendie de la maison du juge Parker. A grand'peine put-il établir un alibi. Le juge Parker pourtant aurait pu témoigner en sa faveur : à l'heure où sa maison brûlait, il l'interrogeait à trois lieues de là, dans un village où lui, le juge, s'était réfugié. La scène où l'on voit le magistrat, coiffé d'un bonnet de nuit réveillé en sursaut par des constables qui lui amènent le rédacteur du journal chartiste, faire signe, avec des marques évidentes de terreur, de tenir le prisonnier éloigné de son lit, est comique et vient égayer le triste tableau.

Grâce à cet alibi, M. Thomas Cooper vit encore et nous donne aujourd'hui, dans son autobiographie, une suite de ces scènes intéressantes qui se lient à l'histoire contemporaine. Celles, par exemple, qui se rapportent aux luttes électorales ne le cèdent à aucun récit du même genre. On voit là les chefs de parti avec leurs candidats à leurs côtés, montés sur des chariots pour haranguer le peuple, comme les Germains, leurs ancêtres, pour combattre. Au reste, l'attaque et la défense de ces postes élevés à coups de poing et de projectiles étaient bien aussi des combats. L'emploi des armes proprement dites était interdit par la loi, mais les pommes cuites et le reste ne l'étaient pas. Cooper (qui rédigeait le journal *la Lumière*) fut un jour enfermé par un boucher tory sous un éteignoir en carton de six pieds de haut. Nous voyons aussi dans son livre, malgré la rigueur de la condamnation qui l'atteignit, avec quels égards, quelle bienveillance, quel respect des droits de l'individu, quel sentiment de protection sociale, sont traités dans notre siècle, en Angleterre, les accusés politiques. Nous assistons à ses entretiens avec Wordsworth, M. Disraeli, Thomas Carlyle, le chanoine Kingsley et une foule d'hommes éminents. L'originalité de l'ouvrage naît de la simplicité de cœur de l'auteur. C'est le récit d'un enfant. Pas un mot d'amertume contre aucun homme ni contre aucune chose. Toujours pauvre, chargé de dettes, subsistant de rien, il vit dans une exultation continuelle. Et quand, parvenu à la vieillesse, il tourne ses regards sur sa vie si laborieuse, si traversée, il lui semble être au soir d'un beau jour. C'est que son ivresse religieuse n'a jamais cessé, même par intervalles, que pour être remplacée par une autre ivresse — religieuse aussi, — celle de l'amour humain sous toutes ses formes, surtout sous la forme du zèle pour les pauvres et les déshérités.

II.

L'œuvre poétique de M. Thomas Cooper prendra-t-elle rang parmi les productions classiques de la littérature anglaise? Oui, selon nous, mais un rang secondaire. De tout ce qu'a produit sa muse en vers et en prose (et si l'on rassemblait tout ce que Cooper a dit, écrit et rimé dans sa vie de journaliste, de prisonnier et de conférencier, on en composerait une bibliothèque), c'est évidemment le *Purgatoire des suicides* qui restera son meilleur titre à la renommée; c'est son grand ouvrage : mérite-t-il d'aller à la postérité?

Le plan du *Purgatoire des suicides, chant d'un prisonnier*, est simple et commode pour les développements : c'est un cadre qu'il est loisible au poète de remplir comme il veut; à peu près celui de *l'Enfer* du Dante : un grand poème épique divisé en dix livres, chacun desquels se compose d'un *exorde* et d'un *songe*. Les personnages célèbres dans l'histoire qui se sont donné la mort de leur propre main se rencontrent entre l'enfer et le ciel et discourent sur les choses de la terre. Démosthène et Hannibal, Brutus et Cassius, Caton et Néron, Achitophel et Judas, Castlereagh et Chow-Sin, Didon et Cléopâtre, Sardanapale et Boadicée (la liste en est interminable) sont occupés à philosopher sur l'avènement du règne de la justice et sur la fin des maux de ce monde. La forme n'est pas neuve; heureusement, l'esprit du siècle met dans ce vase antique un peu de vin capiteux. Dans le livre IIe, le songeur évoque les mânes des poètes, et aussitôt Milton vient le prendre par la main pour le conduire sur le mont des Vanités, où une multitude d'âmes se livrent à des travaux inutiles et où habitent les victimes du fanatisme. Le livre IIIe est consacré à un dialogue, dans le goût de Dante, entre Judas Iscariote et lord Castlereagh, le bouc émissaire du torysme. Le IVe commence par une interminable apostrophe à un rouge-gorge, image de la liberté, qui vient hanter la lucarne grillée du prisonnier, se continue par des descriptions champêtres et se termine par l'apparition des ombres de Chatterton et de Sapho. Dans le livre Ve, l'assemblée des suicidés est formée de héros de la Révolution française : Buzot et Condorcet, Roland et Pétion, Valazé et Le Bas. Leurs discours sceptiques sont interrompus par l'entrée de Samson, qui leur reproche leurs blasphèmes. Dans les livres VIe, VIIe et VIIIe, l'auteur se met en grande dépense d'érudition pour faire apparaître une foule de personnages dont les noms mêmes sont à peine connus, qui tous dissertent sur les affaires de la terre ou sur la morale éternelle. Le livre Xe nous fait assister, dans le monde réel, aux adieux d'un déporté à sa femme et à ses enfants, avec allusions à la mère d'Homère, à celles de Moïse, de Washington, à miss Edgeworth, à mistress Hemans, à Mme de Staël; dans le monde du rêve, aux entretiens de Porcia, d'Arria, de Sophonisbe et de Baruna la juive. Enfin, le dernier livre contient une invocation à la liberté, des allusions à Anaxarque, Galgacus, Wallace, Tell, Raleigh, Latimer, Algernon Sidney et lord Brougham, le défenseur abhorré de la loi du paupérisme; une vision d'un palais du purgatoire peuplé des statues des grands hommes; des discours de Démétrius de Phalère, de Berthier, de Montézuma, de Lycurgue, de Romilly, de Mithridate, de Lucrèce, etc., etc.; le tout finissant par un chant de joie des âmes qui célèbrent le règne universel de la charité, de la pitié et de la vérité sur la terre.

Le seul énoncé d'un pareil plan, si toutefois cela peut s'appeler de ce nom, suffit à nous faire voir les défauts de l'auteur : c'est un esprit fécond, une imagination ardente, aux-

quels manque le génie de la composition. C'est de plus une mémoire chargée, qui verse ses souvenirs pêle-mêle et presque sans choix sur le papier. L'éducation de Thomas Cooper rend suffisamment compte de sa manière de penser, de parler, de travailler. Aucune méthode n'a présidé à ses lectures; aucune connaissance positive n'a servi de fondement à son instruction. Il a lu, nous ne dirons pas sans choix, car l'élévation de sa nature l'a préservé des lectures mauvaises ou vulgaires, mais sans ordre, parce qu'il a manqué de guide. De là vient que les idées chez lui sont comme des grains de sable toujours mouvants, non comme des pierres solides composant un édifice. Faute d'être liées ensemble, elles présentent des disparates, comme, par exemple, lorsqu'il fait apparaître dans un même tableau des personnages dont la parenté morale est tout à fait arbitraire et dont les noms seuls font faire au lecteur des sauts extravagants à travers les siècles.

De plus, Thomas Cooper a trop lu; nous ajouterons qu'il a trop retenu; et l'on sait que la mémoire tue le génie. Il nous accable, comme il est accablé lui-même, sous le fardeau trop lourd de ses réminiscences, qui ôtent à son esprit sa liberté de mouvement. C'est sans doute pour cela que son *Purgatoire des suicides* ne soutient pas l'intérêt par la surprise et la curiosité. Les formules poétiques y abondent et les souvenirs classiques aussi. Les épithètes sont vagues et générales; l'accent personnel est faible. C'est le contenu d'une bibliothèque que l'on a devant soi, non l'œuvre d'un poète enfantant de ses entrailles. C'est sans doute aussi pour cela que l'on ne trouve presque rien à citer dans ce long ouvrage, si riche en matériaux de toute sorte et en sentiments élevés. Ce qui s'y trouve d'un peu plus intime que le reste est du libéralisme, énoncé sous forme didactique, forme qui ne se prête pas beaucoup aux citations.

Le second ouvrage important de M. Thomas Cooper est le *Paradis des martyrs, chant d'un croyant,* conçu tout à fait de la même façon que le *Purgatoire des suicides*. Ce poème est resté jusqu'ici à l'état fragmentaire, et il y restera toujours, dit l'auteur, « parce que le vieillard de soixante-treize ans n'a plus le loisir d'écrire en vers, que les années lui sont comptées et que le peu qui lui en reste est consacré au service de Dieu et de ses frères ». M. Cooper, qui a été conférencier toute sa vie, emploie aujourd'hui son talent de parole à des conférences religieuses, à des sermons, et ses hymnes chartistes, que répétaient naguère avec furie ses auditoires, sont changées en psaumes chrétiens. « Allez, dit-il aux prédicateurs ses confrères, allez, comme le serviteur de votre divin Maître, et ne demandez rien que l'aumône. Point de salaire! Point de billets d'entrée! Point de toutes ces pratiques qui prêtent à la malice de l'ennemi! Si vous avez le pain du jour, c'est assez; si vous ne l'avez pas, faites une collecte dans la salle en vue de pourvoir simplement à vos besoins; n'amassez rien, à moins que vous n'ayez de petits enfants. Si votre collecte vous rapporte trop d'argent pour la journée, donnez-le aux pauvres. »

Ce conseil, il le suit avec bonheur. « Ma vie est une heureuse vie, dit-il; le retour du dimanche est une fête pour moi. Il ne m'appartient pas de publier le bien que j'ai fait; mais je voudrais pouvoir réjouir l'âme des bons chrétiens en leur disant à l'oreille combien d'âmes viennent à moi et s'en retournent consolées. »

Nous avions donc raison de dire que l'originalité de Cooper est tout entière dans son caractère et dans sa simplicité. Quant à son œuvre, elle nous paraît se ressentir de ses trop vastes lectures et de ces habitudes de prodigalité facile que donne à l'esprit la vie de journaliste et de conférencier. Les arêtes vives des idées s'usent; la rhétorique courante subvient à la besogne courante, et l'on s'affaiblit à force de se répandre. Les poètes ont besoin d'intervalles de retraite et de silence : M. Thomas Cooper, hormis dans sa prison, n'en a jamais eu.

LÉO QUESNEL.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'EXTRÊME ORIENT

L'idéal chevaleresque au Japon.

Il existe au Japon une légende aussi populaire que celles des Atrides ou de la guerre de Thèbes l'étaient chez les Grecs. L'histoire des *Quarante-Sept Ronines* nous est connue par deux traductions anglaises, dont l'une a été publiée par M. Mitford dans ses *Contes du vieux Japon* (1). L'autre, due à M. Dickins, a été imprimée tout récemment à Yokohama sous le titre de *Chiushingura ou la Ligue loyale* (2), avec des illustrations dues à des artistes japonais. M. David Wedderburn a consacré à la traduction de M. Dickins, dans la *Fortnightly Review* (3), un article excellent dans lequel nous avons puisé plusieurs renseignements.

Les aventures des Quarante-Sept Ronines ont ceci de curieux, qu'elles révèlent l'existence au Japon, à une époque très rapprochée de nous — au XVIIIe siècle, — d'un sentiment que nous sommes accoutumés à considérer comme l'apanage de notre moyen âge chrétien : l'idéal chevaleresque. Sans doute il se présente avec quelques nuances particulières, mais les traits essentiels sont les mêmes. Nous sommes en présence d'un même état moral et intellectuel existant à plusieurs siècles de distance chez des peuples ayant vécu sans communications.

Il y a dans cette coïncidence mieux qu'un thème à généralités sur l'identité de la nature humaine sous tous les climats et à toutes les époques. Il y a un argument pour la réalité ou contre la réalité d'une science nouvelle, encore à peine entrevue, que Stuart Mill a désignée sous le nom d'*éthologie*. Avant d'examiner si l'analogie remarquable que nous venons de signaler confirme ou infirme le principe sur lequel cette science est fondée, il est nécessaire de rappeler brève-

(1) *Tales of old Japan.*
(2) *Chiushingura or the loyal League.*
(3) 1er février 1879.

ment ce qu'on entend par le mot, encore peu familier, d'éthologie.

L'éthologie est pour les nations ce que la psychologie est pour les individus. Chaque nation, en effet, a son caractère particulier, sa manière propre de sentir et de penser; en d'autres termes, il existe un ensemble d'idées et de sentiments collectifs, formant comme l'atmosphère morale dans laquelle vit et respire l'intelligence individuelle. L'éthologie étudie les grands courants qui agitent et renouvellent incessamment cette atmosphère; elle observe leur marche et s'efforce de les soumettre à des lois régulières.

On peut dire aussi qu'elle sert de trait d'union entre la psychologie et la sociologie. Elle s'appuie sur les résultats de la première et fraye les voies à la seconde. En effet, la transformation des idées dominantes chez l'individu a souvent pour conséquence une transformation sociale, et, réciproquement, les changements survenus dans l'état d'une société amènent des modifications dans les manières de penser de ses membres. Dans son beau livre sur la *Cité antique,* M. Fustel de Coulanges a pu rattacher toute l'histoire du monde ancien aux transformations d'une idée religieuse. « Nous avons fait, dit-il, l'histoire d'une croyance. Elle s'établit : la société humaine se constitue ; elle se modifie : la société traverse une série de révolutions; elle disparaît : la société change de face. » M. Herbert Spencer, à son tour, prend pour point de départ de ses *Principes de sociologie* les idées, les croyances, les sentiments de l'homme primitif; il les appelle les *facteurs internes* de l'évolution sociale.

Il est évident que si le principe de causalité domine ainsi le monde moral comme le monde physique, ce qui est la condition essentielle de la possibilité d'une science éthologique, un même état moral et intellectuel observé chez deux peuples produira toujours le même état social, quelque différents que soient extérieurement les deux peuples. Par conséquent, si le Japon et l'Europe ont pensé et senti de même — il n'importe que ce soit à des centaines d'années d'intervalle, — il a dû en résulter pour eux des effets identiques. L'idéal chevaleresque intervenant dans la vie de l'extrême Orient pour la dominer, à un moment quelconque de l'histoire, ne pouvait y produire d'autres conséquences sociales que celles qu'il a produites en Occident. Nous allons d'abord étudier dans la légende des Quarante-Sept Ronines quelles étaient les idées d'un *samouraï,* ou chevalier japonais. Nous rechercherons ensuite s'il y a quelque analogie entre le régime de la nation japonaise au temps des samouraïs et le nôtre au temps des Dunois et des Bayard.

I.

La légende des Quarante-Sept Ronines repose sur des faits historiques de date peu ancienne. Les scènes de meurtre et de vengeance qui en font le sujet se sont passées il y a moins de deux siècles, en 1702, et dans les années qui ont suivi. Elles sont placées par les écrivains à une époque beaucoup plus reculée, mais c'est un anachronisme volontaire, imaginé pour éluder la loi. Il était autrefois défendu au Japon, sous des peines sévères, de publier des écrits relatifs aux événements politiques contemporains ou récents. Les romanciers et les dramaturges se mettaient en règle avec la loi en altérant les noms des personnages et la date des événements historiques. Apparemment la justice était assez bonne personne pour ne pas voir clair à travers cette fiction, d'autant plus transparente que tout ce qu'il était défendu de raconter se passait, par l'effet d'une convention, à une même époque, sous les Shogouns de la ligne Ashikaga. La période de la dynastie Ashikaga, qui commence au milieu du XIVe siècle pour finir vers la fin du XVIe, est une période de troubles assez analogue à celle de la guerre des Deux-Roses en Angleterre, de la guerre de Cent ans en France, ou du grand interrègne de l'Empire en Allemagne. Elle devint en littérature, par une entente tacite, le temps fabuleux où l'autorité permet qu'il y ait eu de mauvais gouvernements et qu'on ait eu raison de faire des révolutions. En réalité, nous le répétons, les événements qu'on va lire se sont passés en plein XVIIIe siècle. On en sera moins surpris si l'on veut bien se souvenir qu'au Japon l'abolition du régime féodal date de dix ans à peine, et que les hommes de quarante ans y ont vu de leurs yeux l'âge héroïque, oublié depuis longtemps dans le reste du monde civilisé.

Voici, en quelques mots, le sujet principal de la légende.

Un des plus grands dignitaires de l'empire, Moronawo, d'un caractère hautain et insolent, a insulté et provoqué de la façon la plus grave un autre seigneur nommé Yenya. Celui-ci, après avoir fait tous ses efforts pour éviter une querelle, tire son sabre et blesse Moronawo. Il est immédiatement arrêté et interné dans sa propre maison jusqu'à ce que le Shogoun ait prononcé. Bientôt arrivent deux commissaires impériaux porteurs d'une sentence ainsi formulée : « Yenya, cédant à une impulsion coupable, a frappé de son sabre le premier conseiller Moronawo et occasionné un tumulte dans l'enceinte du palais. Pour ce crime, ses biens sont confisqués, et il est condamné à se tuer. »

Yenya reçoit le décret impérial avec la plus parfaite tranquillité. « Je suis prêt, dit-il. Mais vous, messieurs, après un si long voyage, ne voudriez-vous pas accepter quelques rafraîchissements, boire un peu de *saké?* » Puis il se débarrasse de son vêtement de dessus, jette ses deux sabres et, en présence des commissaires, de sa femme en pleurs et de ses fidèles, il saisit un poignard, le porte respectueusement à son front et s'ouvre le ventre.

Avant d'expirer, il remet à son principal samouraï, Yuranosuke, le poignard ensanglanté, dernier souvenir et gage de vengeance. Yuranosuke rassemble les autres samouraïs qui, par la mort de Yenya, sont devenus des *ronines,* c'est-à-dire des hommes sans maître. « Regardez, camarades, leur dit-il; voici l'arme avec laquelle notre seigneur s'est donné la mort! Avec cette même arme, je tuerai Moronawo et accomplirai ainsi la dernière volonté de notre maître. »

A partir de ce moment, Yuranosuke ne vit plus que pour la vengeance; mais, afin de dérouter les soupçons, il se plonge en apparence dans une vie de dissipations et de désordres. Il ne se contente pas de simuler la folie comme Brutus ou

comme Hamlet; il devient un débauché comme Lorenzo de Médicis. Il joue si bien son rôle, que ses amis eux-mêmes s'y trompent. Trois d'entre eux le surprennent dans une maison de thé de Kioto, jouant à colin-maillard avec une troupe de danseuses, et leur indignation est telle qu'ils sont sur le point de le tuer. Quant aux émissaires de Moronawo, ils sont complètement dupes; leurs derniers soupçons s'évanouissent en voyant Yuranosuke consentir à manger le jour anniversaire de la mort de son maître. De tout ce qu'a fait le samouraï pour assurer sa vengeance, c'est ce qui lui a le plus coûté. Il se hâte de laver sa honte dans le sang du traître qui lui a offert de la nourriture, et, pendant que celui-ci expire, il l'accable d'injures. « Misérable! après avoir été comblé de bienfaits par notre maître, tu es devenu un espion aux gages de son meurtrier. Écoute! nous sommes quarante et plus qui avons quitté nos parents, nos familles, qui avons abandonné nos femmes au hasard de devenir des courtisanes, tout cela pour venger notre maître. Dans le sommeil ou dans la veille, la scène de sa mort est sans cesse présente à notre esprit. Ah! que de choses horribles mes lèvres ont été forcées de proférer! Mais du moins, dans mon cœur, je rendais hommages sur hommages à sa mémoire. Et c'est cette nuit même que tu as choisie pour m'offrir de la nourriture! La nuit de l'anniversaire de la mort de mon maître, moi dont la famille sert la sienne depuis trois générations, j'ai senti de la chair passer entre mes lèvres! J'étais hors de moi de rage et de douleur; tous mes membres tremblaient; mes os claquaient comme s'ils allaient tomber en pièces! »

Cependant la conspiration se développe; on a accumulé des armes; on s'est procuré un plan détaillé du château de Moronawo. Yuranosuke jette le masque, se met à la tête des conjurés et envahit de nuit le château de son ennemi.

Ici se place un trait de mœurs curieux. Les conjurés sont arrivés par surprise au cœur de la place sans rencontrer de résistance; mais l'alarme a été donnée dans le voisinage. Les toits des maisons environnantes se couvrent de gens qui veulent savoir la cause du tumulte. Yuranosuke n'hésite pas à leur expliquer de quoi il s'agit.

« Nous sommes, leur dit-il, les hommes liges de Yenya. Nous avons juré de venger la mort de notre maître, et nous sommes en train d'accomplir notre serment. Nous ne nous sommes pas soulevés contre le gouvernement; nous n'en voulons pas non plus à Vos Seigneuries. Quant aux dangers d'incendie, des ordres ont été donnés pour qu'on prît des précautions; nous vous prions donc de n'avoir aucune inquiétude à ce sujet. Tout ce que nous vous demandons, c'est de ne pas vous mêler de ce qui se passe. Si, en qualité de voisins, vous pensiez devoir prêter assistance à notre ennemi, nous nous verrions obligés, à notre grand regret, de tourner nos armes contre vous. »

Ces mots sont accueillis par un murmure approbateur. « Vous avez raison! A votre place, nous nous croirions tenus d'en faire autant! » Et, en un instant, les toits deviennent déserts.

Moronawo s'était caché; on le découvre, on le saisit et on l'amène à Yuranosuke, qui le reçoit avec une politesse cérémonieuse, comme il convient vis-à-vis d'un personnage qui a eu l'honneur d'être premier ministre de Sa Majesté.

« Bien que nous soyons d'humbles officiers, lui dit-il, nous nous sommes permis d'entrer de force dans votre demeure, obéissant au désir de venger notre maître. Nous vous supplions de nous pardonner notre violence, et nous vous prions de vouloir bien nous faire don de votre tête, selon l'usage de notre patrie. »

Moronawo se montre peu sensible à la délicatesse de ce procédé. Il essaye de tuer Yuranosuke en trahison, mais il est surpris et aussitôt percé de coups; les conjurés lui coupent la tête avec le poignard même qui avait mis fin aux jours de Yenya, et Yuranosuke place cette tête devant la tablette funéraire de son maître en prononçant une sorte de prière ou d'invocation :

« O toi, âme de mon seigneur lige, devant cette tablette sacrée je dépose en tremblant la tête de ton ennemi, séparée de son corps par le fer que tu as daigné remettre à ton serviteur à l'heure de ta suprême agonie. O toi qui maintenant reposes sous les ombres de l'épais gazon, regarde favorablement mon offrande! »

Puis il invite ses compagnons à brûler l'encens devant la tablette de leur maître, déclinant l'honneur d'être le premier à remplir ce pieux devoir. Celui qui s'était emparé de Moronawo dut passer le premier. Le second rang fut donné à un Ronine qui ne pouvait paraître que par procuration, à Hayano-Kampei, qui s'était tué parce que Yuranosuke, trompé par les apparences, l'avait injustement soupçonné et n'avait pas voulu l'admettre au nombre des conjurés.

« Je n'oublierai jamais, dit le chef, que par ma faute Hayano-Kampei a fini si misérablement. Que le frère de sa femme passe avant moi et brûle l'encens devant la tablette de notre maître! »

C'est ainsi que le beau-frère du quarante-septième Ronine, un simple soldat, fut admis à prendre le second rang parmi la noble compagnie des samouraïs. Les autres accomplirent tour à tour le même devoir, avec des larmes et des gémissements, et, quand tout fut terminé, ils se rendirent tranquillement et sans hâte au temple où Yenya était enterré, pour s'acquitter de la dernière partie de leur tâche et se tuer devant la tombe de leur maître.

II.

Autour de ce sujet principal viennent se grouper une foule d'épisodes qui s'y rattachent plus ou moins directement. Toutefois aucun des quarante-sept Ronines, au milieu des aventures où il se trouve jeté, ne perd de vue la grande tâche à laquelle il s'est voué, la vengeance du *daïmio,* son maître. C'est ainsi que les chevaliers de la Table ronde, tout en combattant les malandrins et les enchanteurs, n'oublient jamais qu'ils se sont consacrés à la recherche du Saint-Graal. Nous aurons à revenir sur quelques-uns de ces épisodes pour préciser certaines nuances de l'idéal chevaleresque des Japonais; mais dès à présent nous en pouvons

déterminer les traits essentiels, d'après la brève analyse que nous avons donnée de la légende. Elle suffit pour nous montrer que le premier devoir du chevalier, du samouraï, est une fidélité inébranlable, un dévouement absolu au chef qu'il s'est choisi. Pour le servir ou le venger, il doit tout sacrifier : sa fortune, sa vie, celle même de sa femme et de ses enfants. C'est ainsi que dans l'Europe du moyen âge les liens qui unissaient le vassal au seigneur étaient tenus pour les plus sacrés de tous, et le reproche de félonie pour l'injure la plus grave qu'on pût adresser à un homme.

Dans les deux cas, cet état moral et intellectuel est intimement lié au régime féodal; mais on ne saurait dire qu'il en soit le produit. Tout au contraire, c'est le respect de la foi jurée, la subordination volontaire d'un homme à un autre homme qui, au Japon comme dans l'Occident, a donné naissance à la féodalité.

La question vaut la peine d'être examinée de plus près. Dans les sciences expérimentales, lorsqu'on veut déterminer la cause d'un phénomène, on fait varier les conditions de l'expérience. Si, toutes les conditions étant changées sauf une seule, le phénomène continue à se produire, on dit que cette condition est la cause du phénomène. Quand il s'agit d'histoire ou de sociologie, nous ne pouvons pas instituer des expériences; nous ne pouvons pas faire varier à notre gré les conditions des phénomènes; nous sommes obligés de les prendre tels qu'ils se présentent. Aussi est-ce une bonne fortune de rencontrer, à une autre extrémité du monde, des institutions ou des sentiments semblables à ce que nous avons vu se développer sur notre propre sol. C'est là précisément l'expérience dont nous avions besoin, puisque toutes les conditions sont changées, sauf une seule. Une analyse attentive va nous mener à des résultats assez intéressants, peu d'accord avec plusieurs hypothèses généralement admises.

On a souvent attribué l'état moral et intellectuel du moyen âge aux sentiments nouveaux que les Germains avaient apportés dans le monde; on l'a plus souvent encore attribué à l'influence de la religion chrétienne. « L'élément nouveau introduit par le christianisme, a dit M. Paul Stapfer, fut l'idée, complètement étrangère aux anciens, du prix infini de la personne humaine; infini, car il est égal à l'éternité; infini, car il peut être supérieur aux majestés les plus vénérables de la terre : l'État, la famille, la patrie; infini, car il n'a pas été jugé inférieur au sang du Fils unique de Dieu... Dans nos idées modernes, une injure, un soufflet est une offense mortelle, un affront qui, s'adressant directement à notre personne, c'est-à-dire à quelque chose de sacré et d'infini, exige une réparation infinie aussi et ne peut être lavée que dans le sang. »

L'explication est si ingénieuse qu'il est fâcheux qu'elle ne soit pas vraie. Malheureusement, si le point d'honneur est un sentiment exclusivement chrétien, bien que la religion l'ait toujours condamné, comment se fait-il qu'il ait été poussé chez les Japonais plus loin que chez tous les autres peuples, et que le dernier des samouraïs puisse en remontrer en cette matière au plus raffiné des duellistes du XVIe siècle?

Il nous faut donc laisser de côté les influences de race et de religion, puisque dans une race différente de la nôtre, professant une religion absolument dissemblable, nous voyons se développer les mêmes idées et les mêmes sentiments. Nous sommes contraints de reconnaître que ces idées et ces sentiments dérivent, au Japon comme en Europe, d'un état social identique.

« Les vertus et la morale, a dit M. Taine dans une de ces analyses psychologiques où il excelle, varient selon les âges, non pas arbitrairement ou au hasard, mais d'après des règles fixes. Selon que l'état des choses est différent, les besoins des hommes sont différents; par suite, telle qualité de l'esprit ou du cœur devient plus précieuse ; on l'érige alors en vertu; et, en effet, elle est une vertu puisqu'elle sert un intérêt public. Même elle deviendra une vertu de premier ordre si elle sert un intérêt public de premier ordre; la vertu, étant le sacrifice de soi-même au bien général, ne peut manquer de se déplacer en même temps que ce bien pour le suivre; elle s'attache à lui comme l'ombre au corps. Quel est le bien essentiel d'une petite troupe armée, toujours en éveil, entourée d'ennemis, qui périra demain si chacun ne demeure pas ferme auprès de son camarade de file et cesse un instant d'obéir au chef? Il faut avant tout qu'ils se tiennent ensemble et que chacun compte sur son voisin comme sur lui-même; s'ils se dissolvent ou s'ils se défient, ils sont perdus. Tous les sentiments : affections de famille, dangers personnels, certitude de la ruine, présence de la mort, doivent plier sous celui-là; il est désormais le roi de la vie humaine. Telle est l'idée mère de la société féodale : un camarade ne peut abandonner son camarade ni manquer de suivre son chef. » En retrouvant chez les Japonais les mêmes sentiments que M. Taine définit « l'idée mère de la société féodale », et en les voyant aboutir de même à l'établissement du régime féodal, nous sommes conduits à supposer que le Japon a dû traverser un état social analogue à celui qui a précédé en Europe la féodalité, analogue à l'état social des barbares germains et scandinaves. Or cette supposition est confirmée par les notions, malheureusement un peu vagues, que nous possédons sur les premiers temps de son histoire.

L'archipel japonais a été conquis par les envahisseurs qui se sont implantés au milieu d'une population vaincue. Avant de se fixer définitivement au sol, ils ont pendant longtemps conservé le goût des expéditions aventureuses. Ils ont eu, comme les Normands, leurs rois de la mer, et leurs pirates ont pendant plusieurs siècles dévasté les côtes de la Chine. Rien d'étonnant dès lors à ce que l'évolution de la morale et des institutions ait suivi chez eux la même marche que chez nous. Là-bas comme ici, il n'y a eu pendant quelque temps d'autre lien entre les hommes que la subordination volontaire et le dévouement personnel du soldat à son chef. Sur ce fondement une société régulière s'est établie, et le sentiment qui lui avait permis de naître est devenu bientôt tout-puissant sur l'âme humaine. Voilà en quelques mots l'histoire du régime féodal au Japon. C'est aussi celle de l'Europe au moyen âge.

III.

Après les ressemblances, il faut constater les différences. La principale consiste en un raffinement de mœurs qui contraste avec la rudesse inculte des héros des chansons de geste. Ceux-ci par l'éducation et par les instincts sont des soldats et des hommes du peuple; ils ont la colère facile et brutale; au moindre mot ils éclatent en injures grossières et tombent sur leur contradicteur à coups de poing. Les écrivains japonais, au contraire, nous montrent une société policée où l'homme a pris l'habitude de se contenir et où les gens bien nés se reconnaissent à l'élégance des manières. L'opinion publique y est devenue pour les explosions de la passion d'une sévérité dont les lois nous offrent un curieux témoignage. L'homme qui avait tué son ennemi de dessein prémédité était admis à l'honneur de s'exécuter lui-même; celui qui avait cédé à un mouvement de colère mourait de la mort des criminels vulgaires. La préméditation était ainsi considérée comme une circonstance atténuante, au lieu d'être, comme dans nos codes, une circonstance aggravante. C'est qu'aux yeux des Japonais il pouvait y avoir des raisons légitimes pour qu'un homme conçût le dessein d'en tuer un autre; mais ils n'admettaient pas qu'on ne sût point maîtriser ses passions. A ce point de vue, la morale japonaise se rapproche plus de celle des anciens que de celle du moyen âge. Chez les Romains, l'empire sur soi-même était la première des vertus; pour mériter le respect, il était indispensable de posséder l'ensemble de qualités qu'ils désignaient par le mot intraduisible de *gravitas*.

L'opposition est manifeste; pourtant elle ne vient pas contredire nos conclusions; elle les confirme plutôt. En effet, elle s'explique, aussi bien que les analogies, par des causes très simples. La corrélation est parfaite entre les transformations sociales et celles des sentiments. En Europe, la vie de cour, les mœurs monarchiques, ont succédé à la féodalité à mesure que celle-ci se désagrégeait et que les liens de la vassalité perdaient de leur force. Au Japon, au contraire, un pouvoir monarchique incontesté était superposé à la féodalité, et les mœurs de cour coexistaient avec les sentiments féodaux. Ces mœurs eurent nécessairement une influence. Elles contribuèrent à exalter encore le sentiment de l'honneur, en même temps qu'elles en refrénaient les manifestations brutales. Ainsi sur tous les points où les idées de la chevalerie japonaise s'écartent de notre moyen âge, elles se rapprochent des idées de l'Europe monarchique, de sorte que les différences ne sont, à tout prendre, que des ressemblances de plus; dans les deux cas, nous constatons la même action des idées sur les institutions et la même réaction des institutions sur les idées.

Il demeure donc acquis que dans deux parties de l'univers parfaitement étrangères l'une à l'autre, habitées l'une par des hommes blancs, l'autre par des hommes jaunes, l'une chrétienne et mystique, l'autre païenne et comptant parmi ses cultes la moins mystique de toutes les religions, il demeure acquis que dans ces deux mondes séparés par l'espace et par le temps le développement général des peuples a obéi à des lois régulières. En Orient et en Occident, un même état moral et intellectuel a engendré les mêmes manières de voir et de sentir, identité qui est la raison d'être de la science nommée éthologie. On peut objecter qu'il ne suffit pas d'un exemple pour justifier une théorie, le hasard ayant des rencontres trompeuses; les mythologues et les philologues l'ont éprouvé à leurs dépens. Sans aucun doute. Nous ne demandons pas au lecteur de prononcer sur un témoignage unique; nous lui demandons de tenir pour bon le document placé sous ses yeux, en attendant que d'autres soient produits qui rendent l'expérience concluante ou qui la réduisent à néant.

ARVÈDE BARINE.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Les origines de la religion chez les Hébreux (1).

L'auteur de cet ouvrage aborde courageusement, dès le début, une question éludée par un grand nombre d'écrivains. Assurément, dit-il, les rapports primitifs de Dieu et de l'homme n'ont pu être ceux qu'indique la *Genèse*. « L'intelligence humaine est la mesure de toutes choses. » Le divin dans l'homme répond toujours à l'état de l'entendement. Même en supposant la capacité native de l'esprit humain pour recevoir la révélation divine, il y aurait dans la théorie ecclésiastique une pétition de principe : comment l'autorité de cette révélation s'établirait-elle dans l'esprit humain, si, par un travail préliminaire, celui-ci n'en avait reconnu la nécessité et la réalité? Le monothéisme, conquête de l'âge viril des peuples, n'a pu régner sur leur enfance. Il est aussi impossible d'admettre qu'un peuple ait été monothéiste à son origine, que de croire qu'un enfant à la mamelle va découvrir la quadrature du cercle.

Il y a eu pour l'homme une période purement animale (l'âge d'or des poètes et de la Bible), dont il n'est sorti que très lentement et par des progrès insensibles, dont les plus importants furent l'apparition du langage, l'éclosion du principe rationnel et celle de son complément nécessaire : l'idée du divin. Selon M. Baissac, quand l'homme parvint à se distinguer du monde et à sortir du fétichisme, il conçut d'abord le divin comme un Océan céleste sans limites et sans fond, enveloppant l'ensemble universel. *Varuna, Ouranos, Okéanos,* le plus ancien dieu de la race aryenne, a le caractère d'un tout indéfini, comme le ciel chinois *Thian,* comme le *Nou* égyptien, dans les profondeurs duquel flottent confondus les germes de toutes choses, comme l'*Esmoun* phénicien (au pluriel *Hachamaïm,* les cieux), voûte céleste qui couvre et contient l'univers. Le culte du ciel pris pour la masse générale extérieure, *orbis universus,* fut le culte de toute l'humanité des premiers âges. Chez les Finnois, l'expression employée pour désigner

(1) *Les Origines de la religion,* par M. Jules Baissac. — 2 vol. in-8°. Paris. G. Decaux.

le ciel s'applique aussi au reste du divin : *Num* est le ciel, mais c'est aussi la mer.

Ce panthéisme vague, où rien n'était encore déterminé, ne répondit que momentanément aux exigences de l'entendement. A mesure que l'homme arrivait à décomposer l'univers, à en percevoir distinctement les diverses parties, celles-ci furent transformées en autant de dieux particuliers. Tout était divin, tout devint dieu : le jour, la nuit, la mer, la terre, les fleuves, les forêts, les nuées, les étoiles, le tonnerre, la tempête, le feu. Le mot *deva* (*theos, deus*), qui désignait d'abord le ciel brillant, s'appliqua ensuite à chacune des catégories ou fragments du divin. Originairement *Zeus* ne fut que l'éther lumineux, le ciel éclairé, comme le *Dyauspiter* sanscrit n'était que le jour et le ciel visible, le ciel qui éclaire, pleut et tonne. Longtemps après, la grandeur, la force, la beauté ne s'exprimaient encore en hébreu que par l'épithète de divin (jardin de *Jahveh,* montagne d'*Elohim,* ville d'*Elohim,* rivière d'*Elohim,* prince d'*Elohim,* frayeur d'*Elohim*). En lutte constante avec les forces redoutables de la nature, la faiblesse humaine n'en trouva d'abord pour explication que le polythéisme, qui en est aussi l'adoration. « Dans toutes les mythologies, à quelque groupe de l'humanité qu'elles appartiennent, c'est la puissance et la force personnifiées qui éclatent au premier degré de la spécification du divin. »

De l'idée de force concrète l'esprit s'élève ensuite à l'idée de cause; mais, encore incapable d'abstraction, il ne conçut la cause que sous la forme, concrète aussi, de producteur. Or le principal producteur apparent, saisissable pour les sens, surtout dans l'Inde, dont le climat brûlant et humide donne à la végétation une vigueur et une exubérance extraordinaires, est la terre, d'où semble sortir toute vie et toute transformation. En raison de son énergie productive, la terre (*Chthon,* la surface et surtout l'intérieur de la terre) fut considérée comme la grande mère universelle des choses, des hommes et des dieux : *Prima deorum tellus.* « C'est de la nuit assimilée au centre terrestre qu'est sorti le jour, au milieu duquel se sont développés les dieux brillants de l'atmosphère. Dans toutes les mythologies la lumière est issue des ténèbres : Apollon et Artémis sont les enfants de la sombre Latone. Terre et Nuit, centre chthonien et sein maternel, tels sont les principes que l'on trouve à la naissance de l'idée de cause. »

Ses premiers symboles furent les élévations terrestres et les cavités souterraines : de là, le culte des ballons ou montagnes arrondies, le symbolisme des *tumuli,* pyramides, grottes, puits, dolmens. Les *tumuli* surmontés d'un ou de plusieurs cippes, les mains tout ouvertes ou à moitié repliées, les *menhirs,* les termes, les colonnes isolées, les tours appartiennent à une seconde catégorie issue d'un développement de l'idée originelle.

En étudiant les transformations successives que l'idée primitive de cause a subies pour aboutir à la notion du Créateur transcendant, M. Baissac s'attache surtout aux manifestations symboliques des cultes basés sur la spéculation chthonienne, qui, portée de l'Inde en Assyrie par des émigrations couchites, y produisit ces religions de la nature si cruelles et dont, à la longue, le principe religieux ayant disparu, il ne resta plus que des excitations à la débauche. De l'Assyrie ces religions se répandirent en Phénicie, sur toutes les côtes de la Méditerranée et jusqu'en Gaule, où, à l'aide de la philologie, M. Baissac en retrouve les plus curieuses traces. Nous indiquerons tout à l'heure quelques-unes de celles qu'il signale dans les livres sacrés des Hébreux; mais il convient de nous placer d'abord en face du dogme traditionnel :

« Le Dieu qu'ont toujours servi les Hébreux et les chrétiens n'a rien de commun avec les divinités pleines d'imperfection et même de vice que le reste du monde adorait... Pendant que l'idolâtrie, si fort augmentée depuis Abraham, couvrait toute la face de la terre, la seule postérité de ce patriarche en était exempte... Attendu ou donné, Jésus-Christ a été, dans tous les temps, la consolation et l'espérance des enfants de Dieu. Voilà donc la religion toujours uniforme ou plutôt toujours la même dès l'origine du monde. On y a toujours connu le même Dieu comme auteur, et le même Christ comme sauveur du genre humain. » (Bossuet, *Hist. univers.*)

Grâce aux progrès de la critique biblique, que l'intolérant évêque croyait avoir tuée en imposant silence à Richard Simon, ce prétendu monothéisme primitif s'est évanoui.

Au lieu de l'uniformité si magistralement affirmée, les premiers livres de la Bible nous présentent, au contraire, une assez grande variété de noms divins exprimant des notions différentes de la divinité : *El* (le Fort), au pluriel *Elim, El-Elim* (le Fort des Forts), *El-Chai* (le Fort vivant), *El-Kana* (le Fort jaloux), *El-Chaddaï* (le Fort tout-puissant), *El-Olam* (le Fort d'éternité), *Elion* (le Très-Haut), *El-Elion* (le Fort très haut); *Adon* (le Maître ou le Seigneur), au pluriel *Adonim,* équivalent de *Baal* et de *Baalim, Adoné-Haadonim* (le Seigneur des Seigneurs), *Abir-Jacob* (le Puissant de Jacob), *Eloha* (celui qui inspire l'effroi et qu'on adore), au pluriel *Elohim, Elohim-chaïm* (les dieux vivants), *Elohé-hachamaïm* (les dieux des cieux), *El-Elohim* (le Fort des dieux), *El-Elohé-Israël* (le Fort des dieux d'Israël), *Pachad* (celui qui inspire la frayeur). A ces noms des dieux de la force et de la terreur ne correspondaient évidemment que le culte des forces de la nature et plus tard celui des astres ou puissances célestes. Le nom de *Jahveh* (*il est*), qui apparaît ensuite, apporte avec lui une religion déjà plus élevée et surtout essentiellement perfectible, malgré les sacrifices sanglants qu'elle exige encore. L'*Exode* (3/14) et le *Deutéronome* (10/16, 17) notent la différence et le progrès accompli en mettant ces paroles dans la bouche de Moïse : « Jahveh, Elohim de vos pères, Elohim d'Abraham, Elohim d'Isaac, Elohim de Jacob, m'envoie vers vous. — Vous circoncirez votre cœur et vous ne raidirez plus votre cou, car Jahveh, votre Elohim, est l'Elohim des Elohim, l'Adon des Adonim, l'El grand, fort et terrible. » Ailleurs (6/2) l'*Exode* est plus explicite encore : « Elohim parla à Moïse et lui dit : Je suis Jahveh, j'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, comme *El-Chaddaï;* mais je n'ai pas été connu d'eux sous mon nom de *Jahveh.* »

Non seulement la notion de Dieu a varié chez les descendants d'Abraham; mais, comme tous les autres peuples, ils

ont débuté par le polythéisme et l'idolâtrie, qui, malgré Moïse et les prophètes, se sont perpétués jusqu'au temps de l'exil. L'écrivain iahviste qui a donné à la *Genèse* et à l'*Exode* leur forme actuelle a remanié dans le sens de ses convictions les anciens documents contenus dans ces livres afin d'en faire disparaître autant que possible toute trace du polythéisme originel; mais son travail est resté inachevé et imparfait. Nous voyons, en effet (*Gen.* 31/20), Rachel dérober les *theraphim* de son père, dieux pénates qu'on retrouve encore des siècles après chez Mical, fille de Saül et femme de David (I, *Sam.* 19/13). En vain le nom commun à tous les *Elohim* est-il devenu un nom propre; en vain, pour expliquer la forme plurielle de ce nom, certains grammairiens ont-ils recours au pluriel d'abstraction, lequel n'existait certainement pas dans les temps primitifs et n'a été créé que par une civilisation déjà développée; il est indubitable que la forme *Elohim* a été à l'origine, aussi bien que les formes *Elim* et *Adonim*, un pluriel numérique. Nous en avons la preuve tangible dans les textes où *Elohim* est encore suivi d'un verbe au pluriel, tandis que le verbe dont le sujet revêt la forme du pluriel abstrait se met au singulier : Abraham parle (*Gen.* 20/13) des *Elohim* qui le *firent* errer loin de la maison paternelle. Laban dit à Jacob (31/53) : « Que les *Elohim jugent* entre nous. » Jacob élève un autel en un lieu où les *Elohim s'étaient révélés* à lui (35/7). On lit dans l'*Exode* (22/8) : « Celui que les *Elohim auront* condamné. » Au chapitre XXXII du même livre, le peuple dit à Aaron : « Fais-nous des *Elohim* qui *marchent* devant nous », et Aaron répond : « Voici tes *Elohim* qui *t'ont* fait sortir d'Égypte. » De même, dans le livre qui porte son nom (24/19), « Josué dit au peuple : Vous ne pouvez servir Jahveh; car il est *les saints Elohim.* » De même encore, le premier livre de Samuel (17/26) place ces paroles dans la bouche de David : « Qui donc est ce Philistin, cet incirconcis, pour insulter l'armée *des Elohim vivants?* » Et au même livre (28/13), la pythonisse d'Endor s'écrie en apercevant l'ombre de Samuel : « Je vois *des Elohim qui surgissent* de la terre. » Voy. encore II *Sam.* 7/28 et *Ps.* 58/12). Impossible de nier que ces formules n'aient été tout au moins empruntées au polythéisme. Lorsqu'il ne s'agit pas des Hébreux, les traducteurs traduisent toujours *Elohim* par *les dieux;* dans les passages que nous venons d'indiquer, ils s'écartent du texte et mettent les verbes au singulier, comme ont fait les Samaritains, qui ont corrigé leur *Pentateuque* et substitué à *Elohim Achima,* dieu de Hamath, dont ils étaient originaires (II, *Rois,* 17/30). De même, dans les mots *Chaddaï* et *Adonaï,* qui sont au pluriel et qu'on trouve accolés à *El* et *Jahveh* au singulier, il y a encore un reste de polythéisme; car ils signifient proprement *mes puissants* et *mes seigneurs.*

On sait que les Hébreux donnaient le titre de dieu (*Elohim*) aux rois (*Ps.* 45/7,8), aux juges (*Ps.* 82/1,6,7), aux prophètes ou envoyés divins (*Exode,* 4/16, 7/1), aux puissants et aux riches (*juges,* 9/13), et Jésus l'a constaté lui-même dans une déclaration solennelle (*Jean,* 10/34) : « N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit : *Vous êtes des dieux?* » En outre, les princes (*Ps.* 29/1), les anges (*Job* 1/6, 2/1), les hommes pieux (*Gen.* 6/2) sont appelés fils des dieux (*bené-Elohim*), et l'épithète d'homme-dieu (*ich-Elohim*) est appliquée à Moïse, Élie, Élisée, David (I, *Sam.* 2/27; *Deutéron.* 33/1; II, *Chroniq.* 8/14). Toutes ces désignations, qui eussent été autant de blasphèmes pour de rigides monothéistes, ont nécessairement pris naissance au sein du polythéisme, et n'auraient certainement pas été tolérées par les Hébreux revenus de la captivité si elles ne s'étaient trouvées dans leurs livres sacrés.

On lit dans la *Genèse* (3/22) cette phrase qui est la croix de tous les interprètes : « Jahveh-Elohim dit : L'homme est comme *l'un de nous* par la connaissance du bien et du mal. » — Comment l'Être unique pourrait-il dire : l'un de nous? Personne n'ose plus aujourd'hui soutenir l'interprétation des Pères, qui ont vu dans ces trois mots la base du dogme de la Trinité. Admettons, au contraire, que cette déclaration soit faite par les *Elohim,* rien n'est plus simple que de les entendre parler de l'un d'eux, et du coup la Vulgate et les Septante sont justifiés d'avoir traduit le verset 5 du même chapitre de la manière suivante : « Vous serez comme *des dieux,* connaissant (*scientes*) le bien et le mal. » Voilà assurément l'un des souvenirs les plus évidents du polythéisme primitif.

De même, aux mots *anachim* (hommes) et *maleakim* (anges), qui désignent les trois hôtes qu'Abraham reçoit sous les chênes de Mamré (*Gen.,* 18/3, 16, 22), et parmi lesquels se trouve Jahveh lui-même, substituez l'expression *Elohim,* qui existait très probablement autrefois dans le texte, et tout devient clair : les deux désignations contradictoires, qui ne peuvent ni l'une ni l'autre convenir à Jahveh, n'apparaissent que comme l'œuvre d'un correcteur maladroit.

D'ailleurs d'autres livres de l'Ancien-Testament ne laissent aucun doute sur l'existence du polythéisme chez les anciens Hébreux, soit en Égypte, soit pendant tout le temps qui a précédé la conquête de la Palestine. « Et pour ce qui est des siècles suivants, ajoute M. Reuss (*La Bible, les Prophètes,* I, 6), il n'y a presque pas une page, soit dans le livre des *Juges,* soit surtout dans les écrits des prophètes, qui ne reproduise la même plainte avec l'accent de l'indignation ou du découragement. » Josué (24/2) rapporte que les pères des Hébreux et même Thérah, père d'Abraham, servaient *d'autres dieux* qu'Elohim. Au moment de sacrifier à Beth-El, Jacob recommande à sa famille d'ôter *les dieux étrangers* qui sont au milieu d'elle (*Gen.,* 35/3; *Josué,* 24/14), exhortant les Beni-Israël, leur dit : « Faites disparaître *les dieux* qu'ont servis vos pères de l'autre côté du fleuve (l'Euphrate) et en Égypte, et servez Jahveh. » Ézéchiel (20/8), retraçant leur histoire, constate qu'ils n'abandonnèrent pas en Égypte *les idoles d'Égypte,* comme Jahveh le leur avait ordonné; qu'ils se révoltèrent contre lui dans le désert et faisaient passer tous leurs premiers-nés par le feu (20/26). Le culte du veau d'or et celui du serpent d'airain sont un double emprunt fait à l'Égypte. Amos (5/25) s'indigne contre les criminels qui, pendant quarante ans, ont porté les tentes de leur *Molok* dans le désert. Israël n'avait pas encore pris possession de Chanaan, que déjà il sacrifiait à *Baal-Peor* (maître de l'ouverture,— *Nombres,* 25/3). Après Josué, il s'éleva, dit le livre des

Juges (2/10, 13), une génération qui ne connaissait point Jahveh, ni ce qu'il avait fait en faveur d'Israël, et qui ne servit pas seulement *Baal* et *Achthoreth* (la Vénus phénicienne), mais encore les dieux des Chananéens, des Hétiens, des Amoréens, des Phéréziens, des Héviens et des Jébuzéens (3/5), les dieux de Syrie, de Sidon, de Moab (*Kemoch*), des Beni-Ammon (*Milkom*) et des Philistins (*Dagon,* 10/6), tous adorés plus tard par Salomon (I, *Rois,* 11/4).

La tribu de Juda elle-même éleva des statues et des idoles sur toute colline et sous tout arbre vert, à l'exemple des nations que Jahveh avait chassées devant elle (I, *Rois,* 14/23). Une ville portait le nom significatif de *Baalé-Jouda* (les Baals de Juda. — II, *Sam.,* 6/2). Une autre, qui faisait également partie du territoire de Juda, s'appelait *Beth-Dagon* (sanctuaire de Dagon (*Josué,* 15/41). Après avoir placé deux statues dans son *Beth-Elohim* (sanctuaire des dieux), Mica appelle un lévite pour les servir, et celui-ci accepte sans aucune difficulté (*Juges,* 17). Le temple même de Jérusalem renferma des autels de *Baal,* d'*Achéra* (II, *Rois,* 21/3), du Soleil, de la Lune et de toute l'armée des cieux; il fut souillé, comme les temples de Babylone, par les abominations des *Kedéchim* et des *Kedéchoth* (II, *Rois,* 23/4), qui ne cessèrent que sous Josias.

Les mœurs patriarcales, encore fort éloignées de la monogamie, attesteraient à elles seules que la loi qui a présidé au développement moral des Hébreux est la même qui a conduit les autres peuples à la civilisation, et que le *chthonisme* a régné en Israël comme partout ailleurs. Il faut lire la savante démonstration par laquelle M. Baissac établit que les Benjamites (descendants de *Ben-Jamin,* fils de la droite, aussi nommé *Ben-Oni,* fils d'Oni) adorèrent le soleil sous le nom d'*Ani,* dont le sanctuaire à Babylone était appelé tour Zida, ou tour de la main droite. Le dieu *Ani* et la déesse *Anath,* qui lui était associée, ont certainement eu des temples à Beth-Anath (sanctuaire d'Anath) et à Beth-Chèmech (sanctuaire du soleil), bourgades de la tribu de Nephthali (*Juges,* 1/33), aussi bien qu'à Anathoth (pluriel d'*Anath*) et à Beth-Aven (autre forme de *Beth-Oni*), villes situées dans la tribu de Benjamin (*Josué,* 21/18 et 7/2).

La légende d'Abraham levant le couteau pour égorger Isaac n'a pu naître que chez un peuple qui, par religion, immolait ses premiers-nés à une sanguinaire divinité (*Jér.,* 19/5). Jephté immole sa fille à Jahveh (*Juges,* 11/39). Samuel met Agag en pièces devant Jahveh, à Guilgal (*Juges,* 11/39). Au même lieu et après avoir consulté Jahveh, c'est-à-dire son prêtre, David fit pendre devant Jahveh sept fils de Saül, pour obtenir la cessation d'une famine, et Jahveh fut apaisé par ce sacrifice (II, *Sam.*, 21/1, 14). Michée (6/7) s'écrie encore :

> Avec quoi me présenterai-je devant Jahveh?...
> Offrirai-je pour mes transgressions mon premier-né,
> Et pour le péché de mon âme le fruit de mes entrailles?

Enfin la vénération des puits et des bétyles révèle, aussi bien que les sacrifices humains et les processions des *Benoth-Succoth,* la présence d'une religion de la nature chez les Hébreux. C'est à Beer-Chèba (puits des sept — les sept planètes dont le culte s'était superposé à celui de la mère divine) qu'Abraham conclut alliance avec Abimèlek et plante un bois sacré; c'est au même lieu qu'Isaac élève un autel et sacrifie (*Gen.,* 21/31, 26/23, 33). L'adoration des bétyles ou *Beth-El* (sanctuaire du Fort), pierres dressées qu'on oignait d'huile et dans lesquelles la divinité était censée résider, paraît avoir duré plus longtemps. Non seulement Jacob construit un autel à Beth-El et y offre des victimes (*Gen.,* 35/2); mais Josué (4/3, 24/36) lève des pierres pour obéir à un ordre divin, et Samuel même (I, *Sam.,* 7/12, 9/14) dresse encore un Beth-El, qu'il nomme *Eben-Ezer* (pierre du secours). Ce double culte des puissances chthoniennes, dont la représentation symbolique est défendue par le *Deutéronome* (4/15), finit par être proscrit comme idolâtrique (*Amos,* 8/13; *Lévitique,* 26/1). Il a laissé de son existence un témoignage qui a échappé à M. Baissac, savoir l'étrange manière de prêter serment mentionnée par la *Genèse* (31/53, 47/29) et conservée chez les Arabes jusqu'en notre siècle.

Il ne paraît pas douteux que le masculin Jahveh, opposé au féminin *Tavath* (mère universelle), ait été aussi une puissance chthonienne avant de devenir le créateur unique et absolu; mais le livre de M. Baissac laisse sur ce point à désirer, parce que tout ce qui concerne le nom *Kioun,* qu'il associe étroitement à Jahveh, repose sur un passage d'Amos (5/26) fort obscur et probablement altéré. Quoi qu'il en soit, nous en avons dit assez pour montrer tout l'intérêt qu'offre aux esprits studieux ce savant ouvrage, parfois un peu abstrus, dont le véritable titre serait *le Chthonisme ou religion de la mère divine et la société hétaïrique.* Nous ne le quitterons pas sans formuler la conclusion qui nous semble sortir de toutes ses pages. Le spectacle de l'homme s'arrachant à l'animalité pour s'élever peu à peu à la science, à la moralité à la sainteté, n'est-il pas plus auguste et plus digne du Dieu infini et miséricordieux, que celui d'un couple créé parfait qui, succombant à la tentation, entraîne avec lui toute la race humaine et fait peser sur elle une effroyable malédiction? Ce n'est pas la théorie de la chute, c'est celle du progrès qui est la vérité.

O. Douen.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'Académie des sciences morales et politiques, en 1869 avait mis au concours, pour le prix Bordin, ce très intéressant et très vaste sujet : *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le* XVI*e siècle jusqu'à nos jours.* Prorogé trois fois, ce concours a été en 1877 l'occasion d'une éclatante victoire pour M. Gabriel Compayré. L'Académie, en couronnant sa remarquable étude, en avait loué la méthode sûre, la discussion savante et approfondie, la doctrine, le style, enfin l'esprit de modération et de justice. Le rapport

ur, M. Gréard, faisait cependant quelques réserves sur cer-
ines théories contestables, sur la conclusion, qui lui sem-
ait ambitieuse, sur l'appréciation des doctrines pédago-
ques de Mme de Maintenon et de J.-J. Rousseau. Ces légères
itiques n'attaquaient point l'ensemble de l'œuvre. De ces
serves et de ces critiques, M. Gabriel Compayré a tenu
n juste compte : il a remanié et modifié sur certains points
on vaste travail, qu'il soumet aujourd'hui au jugement du
iblic (1). C'est une œuvre très sérieuse, très nourrie, où
ont examinés tous les systèmes, discutées toutes les théories,
ombattues toutes les vues fausses, même celle de M. Jacotot.
e qu'il a pu y avoir de juste dans les systèmes dont l'en-
emble est inacceptable est relevé; le rêve et l'utopie sont
gés comme ils le méritent, mais sans ironie blessante ni
sprit de satire. On sent que l'auteur a du respect pour tous
eux qui se sont préoccupés de l'éducation de la jeunesse,
tte grande question de tous les temps qui est aujourd'hui
evenue un problème social.

L'écueil de ce genre d'études, vastes revues embrassant
nt d'œuvres différentes, c'est l'abus de l'analyse. M. Com-
yré l'a évité : d'abord en allant droit au cœur du livre qu'il
udie, en dégageant l'idée essentielle sans se préoccuper
s détails accessoires; ensuite en indiquant et développant
propre pensée à côté de celle qu'il fouille et pénètre. La
itique anime et vivifie constamment l'analyse. Mais là en-
re il échappe à un danger, celui d'abonder dans son propre
ns et de juger le passé avec les idées et les passions de
heure présente. Il tient compte du temps, des lieux, des
nditions sociales où s'est produit chaque système; il re-
nnaît que ce qui n'est pas en soi l'idéal et l'absolu a pu
re, à certain moment, très acceptable et même utile et bon.
qui nous peut paraître aujourd'hui arriéré a été, en ce
mps-là, un progrès. Il fait enfin d'une main équitable la
rt du bien et la part du mal, louant ce qui a pu être excel-
nt en principe, mais a été gâté par l'abus et l'exagération
ns la pratique. Cette modération du critique, qui n'est à
cun moment polémiste, ce remarquable esprit de mesure
aient vivement frappé l'Académie. C'est, en effet, un des
ands mérites d'une œuvre où, en présence de l'Université,
s jansénistes, des jésuites, rivaux ou ennemis qui se dis-
tent la direction de la jeunesse, il était difficile de conserver
impartialité absolue et la sérénité imperturbable. Ce n'est pas
utefois de l'indifférence. M. Compayré aime l'Université et,
il admet la liberté de l'enseignement à tous les degrés, il
eut l'intervention et le contrôle de l'État, qui ne saurait se
ésintéresser en pareille question. Il est modéré, mais libéral.
ette modération libérale ou ce libéralisme modéré contraste
ngulièrement avec les irritations de l'heure présente. J'ai
onc bien peur pour M. Compayré qu'on goûte peu sa sereine
npartialité. La guerre est allumée : des deux côtés on est
édiocrement disposé à accepter l'arbitrage du juge de paix
: la conciliation.

(1) *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis* XVIe *siècle,* par Gabriel Compayré. — 2 vol. Paris, 1879. Hachette Cie.

Le temps et l'espace me manquent pour étudier dans le détail une œuvre si vaste, qui analyse et juge successivement Rabelais, Montaigne, les jésuites, les jansénistes, Fleury, Bossuet, Mme de Maintenon, Fénelon, Rollin, J.-J. Rousseau, les parlementaires du XVIIIe siècle, Talleyrand et l'Assemblée constituante, Condorcet et l'Assemblée législative, la Convention et Lepelletier de Saint-Fargeau, le Consulat et l'Empire. Je me borne donc à prendre un seul chapitre, celui sur les jésuites : on y verra jusqu'où va l'impartialité de l'auteur. Il remarque d'abord que leur système a été une véritable révolution. Jusqu'à eux il n'y avait eu, de la part des Ordres religieux, contre l'Université de Paris, que des tentatives de lutte, tentatives isolées, sans esprit de suite, sans unité, sans idée d'ensemble. Il ne s'était pas rencontré d'hommes d'une ardeur d'imagination assez ambitieuse pour oser concevoir le projet d'accaparer en tout pays la direction des études, ni d'un génie d'organisation assez puissant pour construire tout un système d'enseignement. Pour la première fois avec les jésuites, l'Église catholique a mis résolument et vigoureusement la main sur l'éducation. Pour la première fois elle semblait comprendre avec netteté que, pour s'emparer des consciences, il faut appliquer un vaste système de captation et de compression sur toutes les facultés, en exerçant sur elles une lente et insensible influence. La domination et la possession des âmes, tel était le but à atteindre.

Il fallait s'attendre à des résistances. L'habit religieux nous effraye toujours un peu — les pères du moins, sinon les mères. Nous croyons volontiers que ceux-là prépareront mieux la jeunesse à vivre dans le monde qui vivent eux-mêmes dans le monde, et à la vie de famille qui ont eux-mêmes une famille. Il s'agissait donc de nous faire croire à la supériorité qu'assure aux professeurs ecclésiastiques leur caractère religieux. Et l'on faisait le tableau complaisant de ces avantages : indépendance absolue vis-à-vis du monde, absence de tous liens, renoncement à tout intérêt terrestre, rupture complète avec les passions troublantes, solitude et paix qui empêchent l'éparpillement de la pensée et lui permettent de se concentrer sur un seul objet, élévation naturelle d'une âme qui est tournée vers le ciel et travaille pour l'éternité, habitude de la discipline, qu'il est plus facile d'imposer aux autres quand on s'y conforme tout le premier; enfin autorité et force morale de l'homme qui parle et agit au nom de la Divinité : si cela était vrai des religieux en général, que serait-ce donc pour les jésuites? Où y a-t-il discipline plus forte, obéissance plus absolue? Chez eux, en outre, point de mysticisme ni d'ascétisme, qui peuvent élever l'âme, mais la laissent impuissante pour l'action. Voilà ce qu'ils disaient ou faisaient dire d'eux-mêmes, avec force éloges sur leur dévouement et leur abnégation. Voilà ce qu'ils font dire encore aujourd'hui, et avec une apparence de conviction telle que M. Compayré en paraît un instant ébranlé; mais rassurez-vous. Justement sévère pour la casuistique des jésuites, il ne les admire pas plus qu'il ne convient : à côté de quelques avantages de la discipline jésuitique, il va vous montrer les inconvénients et les dangers.

Le système de l'obéissance absolue, aveugle, supprime

toute liberté, toute spontanéité chez le maître. L'originalité est interdite; ouvrir une voie nouvelle est un crime. Ni influence directe, ni action immédiate. Des rouages qui s'engrènent sous l'impulsion d'un moteur lointain. Vie mécanique et automatique; cadavre et bâton. L'enfant est habitué, lui aussi, à la soumission servile, non par la violence, mais par une action lente qui le dissout et l'énerve. Il est doux, terne, fade, incolore. N'attendez de lui ni mâle énergie ni hautes préoccupations. S'il se passionne, ce ne sera que pour des intérêts étrangers aux intérêts immédiats de son pays; il ne tend l'oreille qu'aux bruits qui lui arrivent de par delà les monts. Comme la famille pourrait entraver ce travail d'énervement, on le sépare de la famille. Le père est remplacé par les bons Pères. Voilà l'éducation. Quant à l'instruction, méthodes factices, artificielles et superficielles. L'histoire altérée, réduite d'ailleurs aux dates et aux faits présentés sous un jour voulu; comme philosophie, ce que M. de Maistre appelait la philosophie du rien; la littérature bornée à l'explication des auteurs anciens et aboutissant à des jeux d'esprit innocents. M. Bersot a dit le mot juste : « Ils amusent l'âme ». En même temps ils l'affadissent et la dévirilisent, et enfin, par leur discipline fondée sur la délation et l'espionnage mutuel, ils l'abaissent tristement.

Je n'ai pris que quelques traits des deux tableaux, représentant l'un les avantages, l'autre les dangers. La conclusion finale n'est pas douteuse; mais vous voyez quelle préoccupation d'être équitable, quel souci de l'impartialité. Partout les mêmes scrupules. On lira donc avec grand fruit cette consciencieuse enquête sur notre littérature pédagogique, sur les méthodes, les théories et les doctrines opposées, œuvre de bonne foi, non de combat, et qui n'aura rien perdu de son intérêt le jour où seront apaisées les luttes de l'heure présente. On s'étonnera peut-être de trouver dans la dernière partie un si grand déploiement d'appareil philosophique pour aboutir à des conclusions dont l'évidence n'est pas toujours incontestable; mais que d'excellentes observations, de sages critiques, de vues ingénieuses dans le courant de l'ouvrage! On peut dire que nous avons enfin l'histoire de la pédagogie en France.

II.

Une bonne fortune pour les bibliophiles et les amateurs de curiosités littéraires, mais pour eux seuls. M. Tricotel vient d'exhumer le seigneur de Cholières, M. Paul Lacroix d'écrire une préface pour sa plus grande gloire, et M. Jouaust de rédiger un index et un glossaire pour la plus complète intelligence de sa prose (1). Pourquoi cette exhumation? Après avoir lu ces deux volumes, je n'en vois pas la nécessité. Pourquoi cette préface? M. Lacroix déclare qu'on n'a jamais rien su, absolument rien, sur le seigneur de Cholières; lui-même ne sait pas grand'chose et le confesse. Le seul point qui soit certain, c'est que ledit seigneur a été malheureux en ménage. Quant au glossaire, il est intéressant, car on trouve dans ces deux volumes, qui valent quelque chose par la facilité du style, certains mots qui demandent explication. Oui, le style est aisé et coulant; mais le fond de ces interminables dialogues divisés en deux séries, les *Matinées* et les *Après-dînées*, qu'en dire, grand Dieu! D'insipides lieux communs ou d'insignifiants bavardages qui n'ont d'autre attrait, si c'en est un, que la crudité et la grossièreté de la pensée et du langage. Par exemple, sur l'inégalité d'âge entre les époux, sur les avantages et les inconvénients d'avoir une jolie femme et autres questions scabreuses, le seigneur de Cholières brave toute honnêteté. Quand ces Matinées parurent vers 1580, l'édition faillit être supprimée et mise au pilon, et l'auteur poursuivi en justice. On n'était pas pourtant pudibond au XVIe siècle. Ce n'eût pas été une grande perte pour l'esprit humain quand on eût fait disparaître à tout jamais ces grossièretés plates d'un Rabelais sans portée et même sans gaieté. Les voilà exhumées aujourd'hui, *ne says pourquoi*. Hélas! pauvre Yorick! Hélas! pauvre crâne de bouffon triste, de pédant bavard! — Et cependant le seigneur de Cholières est mort, nous dit M. Lacroix avec la conviction d'avoir fait une œuvre à la fois utile et agréable.

(1) *Œuvres du seigneur de Cholières*, éditées par Tricotel, préface de Paul Lacroix, glossaire de Jouaust. 2 vol. — Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.

III.

L'œuvre nouvelle de M. Édouard Cadol, *la Diva* (1), mérite d'être signalée. On y trouve un assez vigoureux crayon des hauts et puissants seigneurs de la fin du second empire, de ceux qui non seulement étaient du côté du manche, mais même tenaient le manche. Il y a là des scènes à la fois tristes et plaisantes qu'on dirait prises sur le vif. Quelle peut bien être cette Excellence devant qui tout tremblait et qui elle, tremblait devant son fils? Quel effroi quand le jeune vaurien accommodait les amis de son père ou entamait le chapitre du coup d'État, et comme l'Excellence courait fermer les portes à double tour! Qu'était-ce donc quand, dans le grand cabinet ministériel, le dangereux sacripant criait à tue-tête une page des *Châtiments* ou de *Napoléon le Petit*? Était-ce donc de sa part indignation vertueuse? Non, puisqu'il était pourvu d'une charge honorifique dans les écuries. C'était simplement un moyen d'arracher quelque argent à l'excellence tremblant d'être compromise. Au fond, le père et le fils se valent. M. Cadol vous racontera leurs ténébreux complots contre *la Diva*, et comment on réduisait alors à merci une honnête fille dont le père avait été condamné par les commissions mixtes. Il vous dira aussi les représailles, représailles terribles, implacables, vengeance aussi longuement combinée que celle de Monte-Christo. L'action est dramatique, quelques scènes sont vigoureusement menées. Le style n'est pas celui des *Inutiles* : que voulez-vous? Le roman demande qu'on aille vite. Et puis d'ailleurs qui donc y songe? Quelques lecteurs cependant s'arrêteront peut-être étonnés devant certaine locution : *là-devant*, qu'affectionne M. Cadol

(1) Édouard Cadol, *la Diva*, 1 vol. — Paris, 1879. Calmann Lévy.

crois qu'elle veut dire : en présence de cela ; mais je n'en ırerais pas.

IV.

La Fernande (1) de M. Gobin est un modèle d'atelier qui veut ; donner le luxe d'un amour pur et honnête. Cette fantaisie zarre, scandaleuse, en dehors de toutes les traditions, est ınie comme elle le mérite : Fernande meurt et le peintre ı'elle aimait épouse une petite pensionnaire bien sage. rès morale donc cette histoire, qu'égayent çà et là certaines ıarges d'atelier.

V.

Nom d'un sabord! nom d'un tribord! mille caronades! 'où vient cette odeur de goudron? Du volume de vers de .. H. Comignan, *les Drames de la mer* (2). Un vieux requin, . Comignan, à moins que ce ne soit un jeune requin; mais a fréquenté les vieux : Michel, un rude gabier, et Jean, un *on bougre*. Pardon, mesdames! mais c'est M. Comignan qui exprime ainsi, d'abord parce qu'un *bon bougre*, cela vous a e la couleur, et puis parce que nous trouverions difficile- ıent une autre rime à *lougre*. Venez donc bravement vous sseoir dans la *cambuse* en face de ces vieux loups de mer ui ont des ancres de cuivre doré aux oreilles, une chique ıns la bouche, et racontent gaillardement leurs souvenirs. e sont deux anciens corsaires, et leur passé est plus acci- ɜnté que ne serait celui de deux anciens notaires. L'Océan ɜt fécond en drames : abordages, branle-bas, navires coulés; : aussi le rivage : cadavres rejetés par le flot insouciant, ɔaves sinistres, naufragés qui reviennent quand on les croit ıorts et retrouvent leurs femmes remariées. Oui, drames de : mer! car tout cela est plus poignant, plus émouvant, plus avrant que les petits chagrins de *Lui* abandonné par *Elle*, ue les complaintes des rachitiques, que les douleurs ba- ales des mélancoliques et des désespérés qui larmoient par enre et meurent par métaphore. Oui, vous serez remués ar les récits de M. Comignan, et vous entendrez sans dé- laisir son langage un peu rude et salé sans affectation et ıns mièvreries. Ne lui demandez pas des tours délicats, 'agréables façons de dire, de jolis et gracieux détails de tyle : c'est un requin. Il vous raconte à la bonne franquette e qu'il a vu et subi. Et voilà la chose! Un peu plus d'art ne ıuirait point cependant, et il ne me déplairait pas absolu- nent que tout cela fût un peu *dégoudronné*. M. Comignan ı'a peut-être pas entendu parler sur sa plage d'Héro et de Léandre : c'est un drame maritime cependant. Le jeune homme ranchissait tous les soirs un bras de mer pour voir sa bien- imée. Il arrivait tout imprégné de sels amers, apportant ıvec lui, dit le vieux poète grec, une sorte d'odeur saumâtre. La bien-aimée lui versait aussitôt sur les cheveux et sur le corps une fiole d'huile parfumée : c'est une fiole de ce genre qui manque à M. Comignan, ou bien il économise trop son huile.

MAXIME GAUCHER.

(1) A. Gobin, *Fernande*, 1 vol. — Paris, 1879. Léon Vanier.

(2) H. Comignan, *Drames de la mer*, 1 vol. — Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il est prouvé aujourd'hui que le jeune prince tué par les Zoulous, s'inspirant des souvenirs de Boulogne et de Strasbourg, avait conçu le projet d'une descente en France. Il l'avoue lui-même dans une lettre écrite à un ami la veille de son départ pour le Cap : « Si, dit-il, le plan que j'avais élaboré depuis huit mois n'a pas réussi, c'est qu'il est certaines pusillanimités dont rien au monde ne pourrait triompher. »

Cela signifie probablement que le petit nombre de gens raisonnables que l'on trouve dans le parti bonapartiste s'est opposé à un acte de folie. Parmi les *pusillanimes* dont parle le prince, il faut aussi compter sans doute les hauts fonctionnaires de l'armée ou de l'administration dont le concours était nécessaire, et qui n'ont pas voulu se risquer dans une pareille aventure.

Le prince, en exprimant ses regrets, ajoute qu'il voulait *écraser le mal révolutionnaire dans l'œuf*. Il ne s'aperçoit pas que c'était justement une entreprise révolutionnaire qu'il projetait, puisque son dessein était de s'insurger contre les lois de son pays.

II.

On peut voir du reste par la brochure de M. Eugène Loudun que les idées les plus incohérentes s'ajustaient tant bien que mal dans la tête de ce malheureux jeune homme. C'est à tort qu'on l'a comparé au comte de Chambord. Celui-ci du moins sait parfaitement qu'il est le représentant du droit divin dans le gouvernement; il possède à fond la théorie de ce droit, et quand il parle il sait ce qu'il dit. Il n'est pas l'homme de la France moderne, mais il est l'homme de son parti.

Le prince impérial, au contraire, ne paraissait pas comprendre le moins du monde l'idée napoléonienne sur laquelle il fondait ses droits au trône. Il n'admettait ni la souveraineté du peuple ni la légitimité de la Révolution. Qui donc l'avait élevé, et quelles idées avait-on semées dans son esprit?

Un journal anglais racontait dernièrement qu'à l'école de Wolwich il se plaignait avec amertume d'avoir lu dans une histoire de la campagne de 1870 que les généraux français n'avaient pas su se garder et que ç'avait été là une des principales causes de leurs défaites.

Cette révélation l'avait étonné et indigné en même temps. Ainsi ce prétendant ne connaissait même pas l'histoire de la guerre qui avait coûté le trône à sa dynastie. On ne s'explique

vraiment pas que les partis monarchiques aient si peu de souci de l'éducation des princes sur qui se fonde tout leur espoir. Ils semblent l'abandonner au hasard, et l'on dirait qu'une méchante fée tient ces princes enfermés dans le château de la Belle au bois dormant, où ils restent profondément endormis, ne sachant rien de ce qui se passe au dehors, jusqu'au jour où ils se réveillent pour faire leur entrée dans le monde avec les idées d'une autre époque.

III.

Une femme d'un esprit très distingué, dont le mari joue un rôle considérable dans le parti bonapartiste, disait l'autre jour, dans son salon, devant cinquante personnes : « A présent que le prince impérial est mort, il est inutile de cacher la vérité à son sujet. C'était le caractère espagnol qui dominait en lui, mais le caractère espagnol sombre et fanatique du XVIe siècle. Son héros de prédilection, c'était le duc d'Albe. S'il fût parvenu à monter sur le trône, il aurait ordonné des fusillades et des transportations sans le moindre scrupule, pour la plus grande gloire de Dieu et pour le plus grand bien de l'ordre social. Il n'avait rien de français ni de moderne dans l'esprit, et c'est une image plus ou moins effacée de Philippe II qu'on aurait vue dans notre temps. »

Ce jugement était-il juste? Le fait est que parmi les assistants, et il y en avait plusieurs qui faisaient de fréquents voyages à Chislehurst, pas un ne fit entendre la moindre protestation.

IV.

Ce que ce jeune homme qui voulait « écraser l'œuf révolutionnaire » ne savait pas et ce que ceux des bonapartistes qui savent quelque chose font semblant d'ignorer, c'est que le respect, sinon vrai, du moins affecté de la Révolution fait partie des traditions napoléoniennes.

Ainsi j'ai sous les yeux une proclamation du général Bonaparte à l'armée d'Italie, à l'occasion d'une distribution de drapeaux. Le général avait choisi pour cette fête le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Voici cette proclamation, dont je trouve le texte dans une relation italienne du temps, imprimée à Venise.

« Soldats !

« C'est aujourd'hui l'anniversaire du 14 juillet... Je sais que vous êtes profondément préoccupés des dangers qui peuvent menacer la patrie, mais elle n'est pas exposée à des dangers réels. Les hommes qui ont triomphé de l'Europe sont encore là. Des montagnes nous séparent de la France; vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle si c'était jamais nécessaire pour maintenir la Constitution, défendre la liberté, soutenir le gouvernement et la république.

« Soldats! le gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui a été confié. Les royalistes, aussitôt qu'ils se montreront, seront vaincus. Soyez sans inquiétude et jurons par les âmes des héros morts pour la liberté, jurons par nos nouveaux drapeaux, guerre implacable aux ennemis de la république et de la constitution de l'an III ! »

Cette proclamation est curieuse à rapporter après tout ce qu'on a pu lire, il y a quinze jours, dans les feuilles bonapartistes contre les fêtes commémoratives du 14 juillet.

V.

Le comte de Chambord vient de faire écrire par son secrétaire, le comte de Vanssay, une lettre de félicitations et d'encouragement à un journal légitimiste, le *Triboulet*. M. de Vanssay cite dans sa lettre ces paroles textuelles du roy : « Je savais bien que *Triboulet* avait beaucoup d'esprit, et je constate avec plaisir qu'il n'a pas moins de cœur. »

J'ai voulu savoir ce que c'était que ce journal de tant de cœur et d'esprit, et je m'en suis procuré un exemplaire.

Le *Triboulet* est un recueil satirique et politique illustré, écrit dans le style emprunté par la presse réactionnaire à M. Paul de Cassagnac. Voici, par exemple, en quels termes il parle du remaniement qui vient d'avoir lieu au Conseil d'État : « Une vingtaine de crétins et d'aigrefins tiendront désormais dans leurs mains insuffisamment lavées les intérêts du pays, des communes et des particuliers. Et on appellera cela demain un des grands corps de l'État !... Les dix conseillers restants lui ont jeté leurs dix démissions au visage (à M. Le Royer), dès qu'ils ont vu la collection de la Cour des Miracles qu'on leur adjoignait comme nouveaux collègues. Il va donc falloir encore dix conseillers, et Le Royer est fort en peine pour les trouver. Il est probable qu'il se tirera d'affaire en faisant entrer dans la carrière quelques habitués des Carrières d'Amérique. » Le *Triboulet* traite plus loin les nouveaux conseillers de chiffonniers.

Il raconte qu'un des chevaux de la voiture du Président de la république s'est abattu le jour de la revue, et il ajoute : « Les vétérinaires ont prétendu que la pauvre bête était morte d'un coup de sang; notre opinion est que ce cheval est mort de honte. »

A propos d'un enterrement civil dont il a été question dans ces derniers jours, il parle, comme de raison, d'enfouissement et d'encrottement.

L'opinion du *Triboulet* est que la république touche à sa fin. Il le constate dans une chanson en triolets et se demande ce que deviendront, une fois chassés, les hommes du gouvernement. D'abord on leur fera *rendre l'argent,* et ils seront *pressés et pétris comme des citrons,* car il est bien entendu que M. J. Grévy et ses ministres sont des voleurs. Lorsqu'ils auront rendu l'argent, que feront-ils pour vivre?

Ils se montreront pour deux sous
Dans une baraque, à la foire,
Éperdus, sens dessus dessous.
Ils se montreront pour deux sous.
Le public, quand ils seront soûls,
Leur refusera leur pourboire.
Ils se montreront pour deux sous
Dans une baraque, à la foire.

Mais ce n'est pas assez d'attaquer les hommes, le *Triboulet* attaque aussi les femmes avec le même bon goût et le même esprit :

« La femme, dit-il, d'un grand personnage républicain, promu récemment à une haute situation, donnait un grand dîner. Au moment solennel, le majordome s'avance d'un air digne sur le seuil du salon, et du ton le plus correct :

« — Madame est servie.

« La maîtresse de la maison se levant d'un air effaré : — Eh bien, et les autres? s'écrie-t-elle, en montrant les invités. »

VI.

Telle est la littérature politique que le comte de Chambord, ce miroir de chevalerie, comme disent les feuilles légitimistes, goûte et apprécie au point de lui décerner un brevet d'esprit et de cœur. Ce sont ces choses-là qui traînent sur les tables des châteaux et font les délices de gens qui trouvent les républicains mal élevés et prétendent posséder le monopole de l'honnêteté, du sens moral et du savoir-vivre!

Le plus plaisant de l'affaire, c'est que cette même feuille qui traite les nouveaux conseillers d'État de crétins, d'aigrefins, de chiffonniers recrutés dans les Carrières d'Amérique, qui assure que le Président de la république et les ministres sont des voleurs, qu'on leur fera rendre gorge et qu'ils se montreront ensuite dans les foires pour deux sous, le plus plaisant, dis-je, est que cette feuille se plaint de ne jouir « sous cette ère de liberté républicaine que d'une liberté fort modérée », et se permet d'évoquer les souvenirs de la « France de Charlemagne et de saint Louis ».

Ce qui aurait pu arriver de pire à ces gens d'esprit fin, c'eût été de vivre à ces grandes époques qu'ils regrettent. S'ils s'étaient permis contre les puissants d'alors la moindre partie de ces jolies choses si bien dites dont ils nous régalent aujourd'hui, ils auraient été pendus immédiatement. Saint Louis leur aurait octroyé la corde; mais le petit-fils de saint Louis leur adresse des félicitations, et le Président de la république ne sait seulement pas qu'ils existent.

Il me paraît que la différence des temps est toute à leur avantage.

VII.

Dans ce monde-là d'ailleurs il est évident qu'on a le cerveau conformé tout autrement que chez nous.

Un gentillâtre de province adressait dernièrement à un journal une lettre dans laquelle il s'efforçait de prouver la supériorité de la légitimité monarchique sur toutes les autres formes de gouvernement.

Voici un de ses principaux arguments : « Supposez, disait-il, qu'un gentilhomme, par suite de revers de fortune immérités, tombe dans la misère, que fera-t-il? Le roy de France est sa seule ressource; l'héritier légitime d'une monarchie de quatorze siècles est, en effet, parmi tous les Français, le seul qui soit placé assez haut au-dessus des autres pour que le gentilhomme dont il s'agit puisse s'adresser à lui et recevoir ses dons sans rougir. »

On reste désarmé devant tant de naïveté. Qu'attendre de gens assez étrangers aux choses modernes pour avoir de telles idées sur le rôle et l'utilité d'un gouvernement? Ils en sont encore au temps où les gentilshommes faisaient consister leur ambition à être inscrits sur le livre des pensions.

CLÉMENT CARAGUEL.

BULLETIN

Le troisième volume du savant ouvrage de M. François Lenormant sur la monnaie dans l'antiquité vient de paraître (1). Les sujets traités dans ce volume sont les suivants : Magistrats monétaires dans l'antiquité ; — organisation des ateliers; — graveurs et ouvriers. L'auteur établit la supériorité des Grecs sur les Romains dans tout ce qui touche à la monnaie. Au point de vue théorique, on peut dire que les vraies doctrines économiques sur la nature et le rôle de la monnaie sont déjà dans Aristote, Platon et Xénophon. Il faut ajouter que, dans la pratique, les Grecs n'ont jamais altéré les monnaies que dans des cas tout à fait exceptionnels ; la règle, chez eux, a toujours été la sincérité dans le poids et dans le titre. M. Lenormant explique ce fait par un contrôle incessant, qui s'exerçait d'autant plus facilement que la Grèce était plus morcelée. Chaque cité était souveraine; chacune émettait sa monnaie propre : les citoyens de ces petits États, habitués à prendre part aux affaires publiques, surveillaient constamment les opérations du monnayage. Cette surveillance, ce contrôle n'eussent pas été possibles dans un État étendu, sous un pouvoir absolu : aussi, dans la Rome des empereurs, est-ce l'altération des monnaies qui devint la règle. De même, au moyen âge, des républiques marchandes, comme Venise ou Florence, fabriquaient des monnaies ayant leur vrai poids et leur vrai titre, tandis que de puissants princes se faisaient faux monnayeurs. D'une manière générale, on peut dire que la bonne qualité des monnaies a été, de tout temps, le signe d'un gouvernement libre.

On le voit, le livre de M. Lenormant n'est pas un ouvrage de pure archéologie. Il est fait pour intéresser l'économiste, l'historien et le philosophe. Les hommes d'État eux-mêmes pourraient le lire avec profit; mais un homme d'État a-t-il le temps de lire?

P. L.

Pour écrire son *Guide des Pyrénées-Orientales* (1), M. Vidal a parcouru tout le département, il a consulté les bibliothèques et les archives; il refait l'historique des monuments, rappelle les principaux faits, les usages anciens, les traditions locales, signale à l'attention tout ce qui a quelque valeur parmi les épaves du passé. S'il parle des sources mi-

(1) *La Monnaie dans l'antiquité*, par M. François Lenormant, t. III. — 1 vol. in-8°. Paris, A. Lévy, Maisonneuve et Cie, Rollin et Feuardent. — Voy. sur cet ouvrage la *Revue* du 1er juin 1878.

(2) *Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales*, par Pierre Vidal, sous-bibliothécaire de la ville de Perpignan. 1 vol. in-18. — Perpignan, 1879.

nérales, il nous en dira bien la composition chimique et les vertus curatives; mais ce qui l'attire surtout, ce sont les vestiges de constructions romaines : il nous les détaille pierre par pierre, reconstruit l'édifice, relève et interprète les inscriptions. Pour convaincre le touriste de l'antiquité d'un monument, il n'hésite pas à citer les chartes et les documents qui s'y rattachent; s'il étudie la population, les discussions ethnographiques ne l'effrayent pas.

Parfois il les écourte. Par exemple, il avance que les gitanos ont une origine hindoue, ce qui est, ce nous semble, une opinion nouvelle. Il dit qu'il a de bonnes raisons pour le croire; soit! mais son lecteur ne serait peut-être pas fâché de les connaître; ce serait un attrait de plus pour un petit volume qui sera certainement bien accueilli par les curieux.

Ce guide a la bonne fortune d'arriver en temps opportun. En effet, Perpignan se dispose à donner des fêtes pour l'inauguration de la statue de François Arago, et les Pyrénées-Orientales peuvent compter pour l'automne sur un bon nombre de visiteurs qui sauront gré à M. Vidal de la peine qu'il a prise pour eux. Nous l'engageons à profiter du temps qui lui reste pour corriger une faute tellement grosse qu'elle ne peut être qu'un *lapsus*. Il nous dit que le château de Salses fut construit en 1497 par ordre de Charles-Quint. M. Vidal n'ignore pas que Charles-Quint est né le 24 février 1500. Voilà un anachronisme qui dépare une œuvre estimable et qu'il faut faire disparaître au plus vite.

G. DE N.

On s'est beaucoup occupé d'une brochure sur *les Nihilistes de robe noire, les jésuites, leur enseignement* (Brare, éditeur; prix, 75 cent.), dont l'auteur est, comme on sait, M. Chalamet, fils d'un député de la majorité, et qui contient une étude de l'enseignement des jésuites d'après leurs cahiers d'histoire lithographiés, surtout d'après les cahiers du P. Gazeau, dont M. Jules Ferry a cité quelques passages à la tribune.

Voici les titres de quelques chapitres : *Les cahiers d'histoire des jésuites; — Le bon Dieu, Satan et les chemins de fer; — C'est la faute à Voltaire! — La révocation de l'édit de Nantes; — Comment remplacer les jésuites? — Les titres des Révérends Pères; — Le patriotisme des jésuites.*

La seconde édition de l'*Histoire de la philosophie*, de M. Alfred Fouillée, vient de paraître. Ce volume, on le sait, est devenu classique et peut soutenir avantageusement la comparaison avec les nombreux ouvrages de ce genre que possède l'Allemagne, dans lesquels on ne trouverait pas l'esprit de chaque système saisi avec une telle pénétration ni rendu avec un tel art de composition et de style.

Les Mémoires d'Henri Heine. — Il nous arrive d'Allemagne, par le *Deutsches Montagsblatt*, une nouvelle qui intéresse le monde littéraire tout entier. Henri Heine avait commencé à écrire ses mémoires; deux volumes manuscrits, comprenant une période de six années, de 1830 à 1836, furent communiqués en 1851 par lui à son frère Gustave, éditeur du *Fremdenblatt* de Vienne. Ils contenaient des attaques contre la maison régnante d'Autriche et remplirent d'inquiétude Gustave Heine, qui se voyait déjà expulsé de Vienne s'ils venaient à être imprimés. Sachant son frère à court d'argent, il lui proposa de lui prêter sur son manuscrit, ce qui fut accepté.

L'année suivante, il vint à Paris. Son frère était malade et plongé dans de grands embarras pécuniaires. Henri Heine avait continué ses mémoires. Il avait écrit l'histoire de son enfance, de sa jeunesse, de son arrivée à Paris; un seul volume manquait pour compléter l'œuvre interrompue par la maladie. Gustave prêta 5000 francs à son frère et emporta les manuscrits en garantie.

Henri Heine mourut en 1856. Sa veuve, puis son éditeur réclamèrent les précieux volumes, mais inutilement. Gustave Heine prétendit que, la somme prêtée ne lui ayant pas été remboursée dans le délai convenu, le gage était devenu sa propriété. Il céda les mémoires de son frère à la cour d'Autriche, qui en ordonna la destruction; mais la mesure ne fut pas exécutée.

Aujourd'hui les Allemands réclament. L'un d'eux a envoyé au *Montagsblatt* une sorte de consultation où il démontre que le gouvernement autrichien détient contre tout droit les manuscrits, la transaction intervenue entre lui et le frère du poète étant illégale selon la loi autrichienne.

Notes géographiques. — Les missionnaires algériens sont arrivés au lac Victoria-Nyanza. La lettre qu'on a reçue d'eux est du mois de janvier. L'expédition manquait de tout et était sans nouvelles d'Europe. Le Père Livinhac, qui la commande, avait envoyé deux des siens vers le roi Mtésa pour négocier le choix du lieu où la mission se fixera.

— L'Association africaine internationale envoie au secours de l'expédition belge des bateaux de plusieurs modèles, dont aucun ne tire plus d'un pied d'eau. On les chargera de marchandises à l'entrée du Kongo, et on essayera de leur faire remonter ce fleuve jusqu'à un point où M. Cambier et ses compagnons pourront les rejoindre. La flottille sera sous les ordres du capitaine Loesewitz. Quarante matelots accoutumés aux climats chauds la monteront.

— On a de bonnes nouvelles de l'expédition italienne de l'Abyssinie. MM. Chiarini et Cecchi se dirigent vers le sud. Le marquis Antinori continue ses collections d'histoire naturelle.

Par décret du Président de la république rendu sur la proposition du ministère de l'intérieur, M. Eugène Yung, directeur de la *Revue politique et littéraire*, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

A cette occasion, plusieurs journaux, le *Journal des Débats*, le *Globe*, etc., ont constaté l'importance qu'a prise la *Revue politique et littéraire*.

Au nombre des autres nominations et promotions, nos lecteurs ont remarqué celle de M. Egger, élevé à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur. Nous signalerons aussi parmi les nouveaux chevaliers M. Leune, professeur au collège Rollin, et M. Dupré, professeur de rhétorique au lycée Fontanes.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1463

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 6. 9 AOUT 1879.

HISTOIRE LITTÉRAIRE CONTEMPORAINE

Le mouvement poétique en France.

« Les poètes peuvent continuer à faire de la musique pendant que nous travaillerons », écrivait dernièrement un pontife. Grand merci de la permission! La poésie n'en avait pas besoin; elle n'en est pas à savoir qu'elle est le superflu (à supposer que le roman naturaliste soit le nécessaire) et que par conséquent on ne se passe point d'elle si aisément. Au reste, les poètes de ces quinze dernières années me semblent faire de la « musique » passable et vraiment assez neuve. J'essayerai de la définir; mais il faut, je crois, pour la bien comprendre, se rappeler toute celle qui a été faite depuis le commencement du siècle.

I.

Quand je ne sais quelle heureuse conjonction d'étoiles nous donna d'un coup trois grands poètes, Lamartine, Hugo et Musset, rien ou presque rien n'avait été dit chez nous, depuis deux siècles, sous la forme lyrique. Les grands sujets s'offraient d'eux-mêmes en foule. Alors Lamartine développa ses amples et flottantes élégies spiritualistes; Hugo fut le poète du moyen âge et de l'Orient pittoresque, de l'épopée impériale et des petits enfants, des grandes douleurs, des grands espoirs, de la conscience humaine, des rêves humanitaires et métaphysiques. Musset chanta l'amour, d'abord avec l'outrance et le dandysme byroniens, puis avec son cœur tout simplement, et dit les angoisses du doute ou plutôt l'infirmité et le vide que la passion en se retirant laisse au cœur qu'elle a surmené. Il fut le plus fringant des fantaisistes, le plus élégant des blasphémateurs, le plus ardent des poètes et le plus faible des hommes : quelque chose comme Byron avec les nerfs et la sensibilité d'une femme.

Quelque différents que soient d'ailleurs nos trois grands lyriques, ils ont du moins un caractère commun : la spontanéité de l'inspiration. Elle est moindre chez les poètes de la génération suivante. Ils semblent plus rarement en proie « au dieu », se passent de lui quand il ne vient pas. Ils s'attachent plus à la forme. Avec moins de grandeur, ils ont peut-être moins de défaillances. Ils sont artistes avant tout. — Théophile Gautier, avec son merveilleux génie descriptif, exprime ce qu'il peut y avoir de grâce, de coquetterie, d'étrangeté, parfois d'épouvante dans les couleurs et dans les lignes. Deux sentiments, l'adoration des belles formes matérielles et la peur de la mort, remplissent l'œuvre de ce païen triste. — M. Théodore de Banville, païen joyeux, tout imprégné de l'âme de la Renaissance, déroule ses resplendissantes apothéoses et fait passer les panathénées par l'atelier de Rubens. — Le diable, la conscience dans le mal, la méchanceté de la femme, les parfums exotiques, les cadavres et les chats, tels sont les thèmes favoris du laborieux Baudelaire, poète à force de volonté, qui se voua au bizarre, à la psychologie satanique, et sut faire sans génie de beaux vers singuliers.

Le trait commun à ces artistes de la seconde génération est le culte de la beauté plastique. Gautier et Banville retrouvent les dieux grecs, non directement, comme André Chénier, mais à travers la Renaissance. Ces païens trouvent un allié inattendu dans un poète catholique. M. Victor de Laprade commence par interpréter d'une façon chrétienne les symboles de la mythologie antique; puis, la crainte de paraître païen lui fait chanter les chênes et l'amour idéal; puis, la crainte d'être panthéiste lui fait rimer l'Évangile; tout cela en vers larges, sereins et monotones, où l'idéal, les sommets, le devoir austère, le mépris du pavé des villes reviennent plus souvent que de raison. *Excelsior* est un cri honorable; répété durant dix mille vers, il devient un peu fatigant. Il reste à M. de Laprade d'avoir chanté magnifiquement le chêne et allongé (non le premier, mais autant que

pas un) l'alexandrin français à force de grandiloquence.

Cette ampleur se retrouve, avec la ligne de Gautier et la couleur de Banville, dans l'œuvre du plus irréprochable des poètes-artistes, M. Leconte de Lisle.

II.

Victor Hugo avait écrit *la Légende des siècles,* c'est-à-dire l'histoire pittoresque et morale de l'humanité. Il avait résumé cette histoire en une série de petites épopées lyriques, avec des surprises, des coups de théâtre, des explosions d'amour ou d'indignation, des vers immenses faits pour être clamés sur quelque promontoire, par un grand vent, dans les crépuscules. Ce que Victor Hugo avait fait en juge, en voyant, en prophète, Leconte de Lisle le refit en contemplateur et en historien dans les *Poèmes antiques* et les *Poèmes barbares* et fonda ce que je voudrais pouvoir appeler la poésie historique.

Ce poète magnifique est né, comme on sait, à l'île Bourbon. dans une nature où l'énormité de la faune et de la flore écrase l'homme, où le soleil implacable dissout sa volonté. M. Leconte de Lisle, transplanté chez nous, est resté bouddhiste, autant qu'on peut l'être à Paris. Le mal est dans l'être, dans l'action, produit de l'illusion, de l'éternelle *Maya.* Je n'insiste pas; c'est au fond la doctrine de Schopenhauer et de Hartmann. Le meilleur refuge, après le *nirvâna,* est la contemplation des phénomènes de la nature et de ceux qui composent l'histoire de l'humanité. Outre qu'il est par excellence le paysagiste de l'Orient, M. Leconte de Lisle a largement déroulé, en des tableaux d'une lumière crue, égale et sans demi-teintes, les principales formes de la civilisation et surtout du sentiment religieux à travers les âges; mais où Victor Hugo cherche des drames et montre le progrès de l'idée de justice, M. Leconte de Lisle ne voit que des spectacles étranges et saisissants, qu'il reproduit avec une science consommée, sans que son émotion intervienne. On a reproché à ce genre la froideur, le manque d'intérêt et, pour tout dire, l'ennui. Assurément chaque lecteur est juge du plaisir qu'il prend, et je crains que M. Leconte de Lisle ne soit jamais populaire; mais on ne peut nier que les sociétés primitives, les villes cyclopéennes, l'Inde, la Grèce, le monde celtique et celui du moyen âge, ne revivent dans les grandes pages du poète avec leurs mœurs, leurs arts, leur pensée religieuse. Il est certes possible de s'intéresser à ces évocations, encore que le magicien garde un terrible sang-froid; car, malgré tout, nous y retrouvons quelque chose de nous-mêmes. Comme notre corps, avant de voir le jour, a parcouru successivement tous les degrés de la vie, à commencer par celle du mollusque, et continue de renfermer les éléments de ces organisations incomplètes qu'il a dépassées, ainsi l'âme moderne contient, pour ainsi dire, l'âme des générations précédentes; nous ressaisissons en nous, quand nous voulons y faire effort, un Arya, un Celte, un Romain, un homme du moyen âge; et c'est ce qui nous permet de comprendre le passé. Par là les visions des *Poèmes antiques* ou des *Poèmes barbares* ne sont pas si dépourvues d'intérêt; elles enchantent l'imagination et satisfont le sens critique. Si l'artiste n'exprime pas son émotion, il n'empêche pas la nôtre de naître. Ces poèmes sont dignes du siècle de l'histoire. J'y vois l'œuvre d'une sorte de Michelet qui n'a pas de nerfs et qui cisèle au lieu de pétrir.

III.

Le malheur, si c'en est un, est que M. Leconte de Lisle a fait école, et, comme il arrive, les élèves ont renchéri sur le maître. Par un légitime dégoût de la sensibilité vulgaire, enclin d'ailleurs par ses origines et son caractère au calme oriental, M. Leconte de Lisle avait pensé que la poésie, pour être belle, n'a pas besoin d'être émue : les disciples jugèrent qu'elle a besoin de n'être pas émue, et cela sous prétexte que le Parthénon ne fait ni rire ni pleurer. Puis, outre leur beauté propre, les poèmes du maître avaient le mérite de faire partie d'un vaste ensemble auquel présidait une idée philosophique; au contraire, chacun des disciples tailla comme une noix de coco son petit morceau isolé de poème antique ou barbare, qui n'offrit dès lors que l'intérêt d'un bibelot exotique. Enfin le maître, convaincu que l'émotion la plus haute est celle que produit la beauté plastique, s'était fait un style superbe de relief et d'éclat et avait, comme on dit, sculpté ses strophes; les disciples fouillèrent et torturèrent les leurs à la façon de bijoux sauvages. Ainsi la sérénité tourna en impassibilité, la forme sculpturale en orfèvrerie curieuse; et de ce que j'ai appelé la poésie historique sortit (déviation d'un jour) la poésie *parnassienne.*

A ne prendre que ses œuvres les plus distinguées, le vice irrémédiable de cette petite école est l'absence complète d'originalité ou de sincérité, ce qui est tout un. Sans doute il est telle pièce de parnassien que le chef aurait signée. Ils ont fait du Leconte de Lisle (parfois du Gautier, du Banville et du Baudelaire) avec une habileté surprenante. Je les lis avec plaisir, mais le souvenir inévitable des modèles fait tort aux copies. Et puis, chers poètes que j'aime malgré tout, je sens trop que vous vous êtes dit un matin : « Faisons, pour voir, un poème hébraïque, ou grec, ou indien, ou scandinave. Soyons impie et blasphémons un peu (car cela aussi est très parnassien). Soyons panthéiste, soyons alexandrin, mâtinons de mysticisme l'adoration de la matière, etc. » Eh bien, franchement, cela est fort joli, cela est amusant, j'entends pris à petite dose; mais comme on s'aperçoit que ce que vous dites ou racontez vous est bien égal au fond! Comme on est tranquille en vous lisant! Comme on se détache aisément de vos exercices! Comme on vous ferme sans peine (je n'ai pas dit avec dédain)! Comme vous vous ressemblez tous, tant chacun de vous est peu dans son œuvre! et comme je préfère à vos tours de force dix vers de cet aimable Theuriet! C'est cela qui vous repose des *Pagodes* et du *Soleil de minuit!* Je songe à M. Catulle Mendès, parce qu'il me paraît être le type le plus pur du parnassien. Je ne crois pas qu'on puisse éprouver, à le lire, autre chose qu'une très grande estime pour la prestigieuse adresse du versificateur, une entière indifférence sur le fond, et peu à peu un vague ennui. On ne s'éveille que sur cer-

tains passages où il a su faire vivre en bon ménage l'impassibilité parnassienne et la plus vive sensualité, ou sur de petites pièces délicieusement mignardes et qui fleurent le patchouli.

L'école parnassienne n'est déjà plus qu'un souvenir. Quelques poètes la continuent, qu'on ne lit guère; d'autres ne l'ont traversée que pour en sortir bientôt. Cette école, qui n'était point banale, qui a su après les romantiques assouplir encore et enrichir la langue, a été trahie et décriée par quelques enfants terribles. Elle devait périr par la désertion des vrais poètes et par le ridicule des autres. Certains parnassiens avaient fini par se faire un jargon comparable à celui des Gongoristes et des Précieuses, jargon dont on pourrait, avec un peu de patience, établir les principales règles. J'indique seulement l'emploi du mot abstrait toutes les fois que le mot concret paraît trop simple, la rage des pluriels rares (les *candeurs*, les *torpeurs*, les *ors*, etc.), l'abus de certaines épithètes ou très vagues ou très violentes dont il serait aisé de dresser la liste; enfin la confusion cherchée des langues, les cinq sens échangeant continuellement leurs vocabulaires. Le style parnassien, chez quelques malheureux, n'est qu'un tissu de métonymies en délire. J'ouvre un volume quelconque du Parnasse contemporain, et je tombe sur ces vers de M. Frédéric Plessis :

> Je goûterai, *plongeur revenu des vertiges,*
> *A flots d'or, l'onction chaleureuse des soirs.*

Prenons seulement le second vers. Il est aisé de refaire l'absurde travail du poète. L'expression simple est évidemment « la chaleur douce ». Par une première métonymie j'obtiens « la douceur chaude », mais cela est encore bien ordinaire. Une seconde transposition me donne l'expression mystique : « l'onction chaleureuse des soirs ». C'est très impropre, c'est même peu intelligible : du moins n'est-ce pas le langage de tout le monde, et l'auteur a dû être content. — M. Léon Dierx appelle des yeux « confesseurs des désirs benoîtement quêtés » et « fils des blancheurs premières ». Je ne dis rien de M. Stéphane Mallarmé, n'étant pas sûr que son cas relève de la critique littéraire.

Habiller des sujets aussi étrangers que possible à la vie moderne d'un style aussi éloigné que possible du langage des « honnêtes gens », voilà au bout du compte ce que les parnassiens ont inventé de plus merveilleux. Ils ont dégagé et développé à outrance l'élément inférieur de la poésie romantique : l'amour des mots pour eux-mêmes et la virtuosité stérile. Ils ont ainsi provoqué la plus heureuse des réactions, le retour à la vérité, le retour au cœur et à la pensée individuelle, et hâté peut-être l'avènement d'une poésie nouvelle qui sera celle de la seconde moitié du siècle : la poésie psychologique, réaliste (au sens large du mot) et philosophique. On en peut voir les origines dans l'œuvre des deux artistes les moins emportés de la première génération romantique, Alfred de Vigny et Sainte-Beuve. La poésie des meilleures pièces de Joseph Delorme et des *Pensées d'août* se retrouve sous une forme plus pure dans *les Humbles* et dans *les Solitudes;* et ce qu'avait tenté Vigny dans la *Bouteille à la mer* et dans le *Mont des oliviers,* l'auteur du *Zénith* et des *Destins* a su le faire.

IV.

M. François Coppée est fils du Paris populaire. Enfant nerveux et maladif, élevé, paraît-il, dans un modeste milieu, sa mémoire dut s'empreindre profondément des images vulgaires et touchantes du monde des petites gens. Et c'est pourquoi, après un court passage dans la chapelle parnassienne, se ressouvenant peut-être des *Pensées d'août* et de ce poème de *Maître Jean* si laborieux à la première lecture et qui serait probablement admirable à la dixième, il commença l'épopée des « humbles ». Il raconta la vieille fille qui s'est dévouée à son jeune frère infirme, le petit Angélus qui meurt de ne pas jouer et d'être trop baisé par les lèvres flétries d'un vieux prêtre et d'un vieux soldat, l'idylle de la bonne et du militaire, la laideur ingrate des enfants trouvées, la nourrice qui se met chez les autres pour entretenir un mari ivrogne, le petit épicier que sa femme n'aime pas et qui voudrait un enfant, le petit employé qui soutient sa mère, l'amitié du vieux prêtre plébéien et de la vieille demoiselle noble, la résignation de la jeune femme séparée, les passions rentrées, les dévouements peu éclatants, les misères peu tragiques, ridicules même à la surface, qui ne sautent pas aux yeux et qu'il faut deviner. Sans doute Victor Hugo avait chanté les petits dans la dernière partie de la *Légende des siècles;* mais, ne pouvant se passer de grandeur sensible, il nous avait montré des infortunes dramatiques, des douleurs désespérées, des dévouements sublimes. Poète de l'outrance, il avait amassé toutes les misères sur la tête du crapaud; poète de l'antithèse, il avait mis l'âme de Jésus dans le corps d'un âne rogneux. Ou bien c'était le petit Paul, c'était Jean Chouan, c'étaient les Pauvres gens. Ses héros devenaient immenses et tournaient au symbole. Ceux de Coppée passent dans la foule, les épaules serrées dans leurs habits étriqués, et n'ont pas même de beaux haillons; mais il nous dévoile, doucement et sans fracas, la tristesse ou la beauté cachée sous la platitude extérieure. Rien de plus élevé que cette poésie. Les plus misérables détails de la plus mesquine existence y sont comme les signes de la beauté secrète d'une vie humaine et parlent un langage attendrissant. L'idée morale est toute l'âme de ces tableaux familiers où je retrouve ce que notre siècle a de meilleur : dans la forme, l'amour de la vérité; dans le fond, le plus délicat amour des hommes et la plus douce pitié. Le poète nous raconte ces simples histoires en des vers d'une singulière souplesse, qui savent exprimer tout sans s'alourdir ni s'empêtrer, qui marchent franchement par terre et qui pourtant ont des ailes.

J'aime aussi, mais non partout, les *Promenades et Intérieurs,* et les petites pièces du *Cahier rouge,* tableautins prosaïques qui valent par la justesse et la netteté du trait. Souvenir d'enfance ou paradoxe aimable d'un dilettante fatigué que le prosaïsme repose, le poète affecte quelquefois d'aimer Paris surtout « dans ses verrues » et le petit monde

surtout dans ses vulgarités. J'aime encore les *Intimités*, très différentes des *Promenades*, mais également modernes, peintures d'un amour mièvre et subtil, d'une passion d'artiste qui sait trop de choses, qui s'amuse ou se tourmente avec ses imaginations et ses réminiscences, qui adore et observe sa maîtresse un peu comme une œuvre d'art, un peu comme une jolie bête, et sans aucune simplicité. Car notre poète est un raffiné, mais sans effort : c'est par le même besoin sincère d'impressions rares qu'il aime les « intimités » des liaisons parisiennes, les pâleurs des poitrinaires, la poésie latente des « intérieurs » bourgeois et des maigres paysages de banlieue ; et c'est par là qu'il est par excellence, pour tout dire en un mot, le poète des modernités.

Son dernier volume me semble quelque peu moins original. *Olivier*, malgré des pages délicieuses, n'est après tout qu'une variation moderne sur un vieux thème romantique, contestable d'ailleurs. Les *Récits épiques* ne sont pas non plus un progrès. Les meilleurs sont ceux qui, par le ton ou par le sujet, se rapprochent des *Humbles*. Quelque chose manque à ce très aimable poète : une certaine vigueur de forme et de pensée. Il a le sens de la vie moderne, une extrême délicatesse d'émotion, une grâce un peu féminine et souffreteuse, un vers à la fois sinueux et précis, et d'une limpidité cristalline. Qu'il revienne à son premier genre : nous attendons de lui quelque épopée familière qui soit plus digne de ce nom que l'admirable, lyrique et chimérique *Jocelyn* et que ce poème prétendu rustique de *Pernette*, où des paysans orateurs s'exercent sur un cas de conscience et se livrent à des duos d'amour idéaliste.

V.

A côté de celui qui raconte, il convient de placer celui qui médite. Ces formules ont toujours quelque chose de trop rigoureux ; mais, s'il est permis d'appeler Coppée le poète de la vie moderne, le poète de l'âme moderne sera Sully-Prudhomme.

M. Sully-Prudhomme s'est fait une place à part dans l'affection des amateurs de belle poésie, une place intime, au coin le plus profond et le plus chaud du cœur. D'autres sont plus souvent récités dans les salons, étant plus abordables aux admirations vulgaires ; mais il n'est point de poète qu'on lise plus lentement, que l'on aime avec plus de tendresse. C'est qu'il nous fait pénétrer plus avant que personne aux secrets replis de notre être ; c'est qu'il aime la vérité à l'égal de la beauté ; c'est que le comment et le pourquoi le tourmentent, et que nous sommes une génération scientifique. Sully-Prudhomme est le poète qui pense le plus et qui exprime le plus strictement sa pensée. Si jamais artiste a conçu la poésie comme la splendeur du vrai, c'est lui.

> Assiste ma pensée, austère poésie,
> Qui sacres de beauté ce qu'on a bien senti.

Aussi a-t-il écrit des stances, des sonnets, de courtes élégies qui sont d'un philosophe et des pages de haute philosophie qui sont d'un poète.

Le sens critique du sérieux XIXe siècle, joint à la plus exquise sensibilité, est dans chaque vers de la *Vie intérieure*, des *Épreuves*, des *Solitudes*, des *Vaines Tendresses*. Point de mélancolies générales, de grands ou gros sentiments tout d'une pièce, de décors déployés uniquement pour le plaisir des yeux. Mais, s'il est quelque joie ou quelque souffrance singulière, surtout dans l'intelligence, quelque impression subtile ou douloureuse dont nous soyons capables en présence de la femme ou sous son empire, quelque lien secret par où nous nous sentions rattachés à l'humanité et à la vie universelle ; le tourment de la vérité et les divers sentiments que la recherche de la vérité nous fait traverser, tout ce que nous pouvons éprouver ou penser de plus rare, de plus exquis, de plus délicieux ou de plus viril, Sully-Prudhomme excelle à le définir dans des vers d'une incomparable précision et qui unissent à l'exactitude de la plus fine prose le rythme et l'éclat de la plus noble poésie.

A mesure que M. Sully-Prudhomme avance dans son œuvre, elle devient plus haute et plus abstraite. Le poète psychologue est bien décidément aujourd'hui, dans toute la force du terme, un poète philosophe, descendant des Parménide et des Lucrèce, et plus riche d'une expérience de vingt siècles. Ici encore on songe à Victor Hugo, à *Ce que dit la bouche d'Ombre* et aux rêveries métaphysiques de *la Légende* ; mais toute la philosophie du grand aïeul, en écartant les contradictions, se réduit à expliquer le mal physique par le mal moral et à croire au progrès indéfini par l'amour. Les poèmes philosophiques de Sully-Prudhomme sont d'un penseur et d'un savant, non d'un rêveur. Le *Zénith* est l'hymne superbe d'un esprit scientifique à la science. Que dans la science il y ait de la poésie, cela ne fait pas question : c'est un thème que l'Académie elle-même propose aux jeunes versificateurs. La science découvre les lois : or, si le beau est l'unité dans la multiplicité, les lois sont belles en ce qu'elles rattachent à un seul principe la multitude des phénomènes. La science rend l'homme maître de la nature et capable de la transformer : de là une immense fierté, aussi naturellement poétique que celle d'Horace ou de Roland. La science invente des machines qui, par l'énormité de leur structure ou la délicatesse de leurs ressorts, par l'appropriation des moyens aux fins, par la simplicité de ces moyens et la grandeur des résultats, éveillent aisément l'idée de la beauté. Enfin la science suscite un genre d'héroïsme qui est proprement l'héroïsme moderne et auquel nul autre n'est comparable, car il est le plus désintéressé, le plus serein, le plus haut par son but, qui est la découverte du vrai et la diminution de la misère universelle. Voilà ce qu'a senti de toute son âme l'auteur du *Zénith*, et nulle part sa pensée n'a plus magnifiquement dompté les mots. Dans *les Destins*, sous la forme d'une allégorie (je regrette presque cette dernière concession à la rhétorique), il formule d'une façon complète, ce me semble, le problème du mal et le résout (si c'est une solution, mais en est-il une autre?) par la résignation et par la joie de connaître. *La Justice* est une sorte de *Critique de la raison pratique* sur un plan nouveau, où les difficultés, empruntées au darwinisme, tiennent plus

de place, et où les conclusions sont moins développées. La forme, d'une symétrie compliquée, ne fait que rendre plus sensible la démarche rigoureuse de l'investigation. Cette alternance du sévère sonnet positiviste et des tendres strophes spiritualistes, de la voix de la raison et de celle du cœur, qui finissent par s'accorder et se fondre, est à la fois magnifique et vraie : l'homme est tout entier, avec son cerveau et avec ses entrailles, dans cette recherche méthodique et passionnée.

On a reproché à M. Sully-Prudhomme que ses vers soient parfois d'une lecture laborieuse, pour être bourrés de pensée au point d'en craquer. Il semble, dit-on, qu'après avoir écrit telle page, il ait dû tomber sur le flanc, épuisé par l'effort; n'a-t-on pas le droit de demander à la poésie plus d'aisance? le grand poète n'est-il pas celui qui domine son œuvre et qui semble ne pas donner à la rigueur tout ce qui est en lui? — Mais d'abord ce reproche ne peut s'adresser qu'à certaines parties des dernières œuvres de Sully-Prudhomme; et puis n'y a-t-il qu'une façon d'être poète, celle des chanteurs primitifs qui ne disent que des choses grandes et simples et, après tout, faciles? Où la grâce disparaît sous l'effort, ne saurait-il y avoir de beauté? J'imagine difficilement un poème philosophique où l'effort de la pensée ne serait pas sensible. Cet effort même n'est-il pas le devoir du penseur? Et comment n'entraînerait-il pas, par moments, l'effort dans l'expression? A tort ou à raison, M. Sully-Prudhomme prétend à autre chose qu'à nous bercer. Pour moi, j'aime sentir ce labeur qui est beau par son objet : il me semble, en lisant ses vers, refaire le travail de l'artiste, ce qui n'est pas un médiocre plaisir.

Au reste, c'est parce que les grands poèmes de M. Sully-Prudhomme sont parfois austères que ses moindres fantaisies sont toujours si substantielles. Pas de poésie, ai-je dit, plus « pensée » que la sienne. Au lieu que les autres poètes vont le plus souvent d'image en image, sa pente est d'aller de cause en cause, d'expliquer plus que de rêver; et cette disposition le suit jusque dans les pièces de pur sentiment. C'est elle qui engendre la merveilleuse propriété du style, qui n'altère jamais l'ombre d'une formule toute faite, et la justesse impeccable des figures et des métaphores.

Une tristesse pénétrante qui n'est point la mélancolie romantique (car elle n'a rien de vague, et le poète en sait les raisons; elle est virile, et il en sait ou en cherche les remèdes), la fine sensibilité qui se développe chez les très vieilles races et en même temps la sérénité qui vient de la science; un esprit capable d'embrasser le monde et d'aimer chèrement une fleur; toutes les délicatesses, toutes les fiertés, toutes les ambitions de l'âme moderne : voilà, si je ne me trompe, de quoi se compose le précieux élixir que M. Sully-Prudhomme enferme en des vases d'or pur, d'une perfection serrée et concise. Par la tendresse réfléchie, par la pensée émue, par la forme très savante et très sincère, il pourrait bien être le plus grand poète de la génération présente.

Quelques-uns ont accueilli avec défiance, dans ses dernières œuvres, l'union intime de la science et de la poésie; mais je ne vois pas qu'il puisse y avoir à cette union d'autre difficulté que l'insuffisance du poète, et certes ce n'est pas le cas. Tant qu'il y aura des hommes, on voudra savoir; tant qu'il y aura des hommes, on aimera chanter. Longtemps encore les enfants demanderont « Pourquoi? » à tout propos; longtemps encore ils psalmodieront, séduits par la beauté propre à la rime :

Petit'fille de Paris,
Prête-moi tes souliers gris
Pour aller en Paradis, etc.

Ces deux choses éternelles, la philosophie et la poésie, si belles séparément, comment, réunies, seraient-elles déplaisantes? A vrai dire, voilà bien des siècles qu'elles vont ensemble : il s'agit seulement de rendre l'alliance plus parfaite. La poésie ne peut-elle être aujourd'hui ce qu'elle était apparemment à l'origine, avec les poètes didactiques et gnomiques : la forme suprême et condensée de la science humaine? Victor Hugo et Leconte de Lisle ont « versifié » la légende, c'est-à-dire l'histoire de l'humanité; Coppée, qui au fond les continue, versifie la vie moderne; Sully-Prudhomme, dans les hautes parties de son œuvre, versifie notre morale et consacre les dernières acquisitions de la pensée. La poésie se fait historique et scientifique : elle est bien à l'usage du siècle. Elle n'est donc pas près de mourir, quoique le public la néglige. Je crois qu'il y reviendra. Sans compter qu'il y a public et public : mais cela m'entraînerait trop loin.

VI.

Il ne serait pas impossible de ranger en deux groupes, autour de Coppée et de Sully-Prudhomme, la plupart de nos jeunes poètes, non comme disciples, mais comme empreints du même esprit. J'ai pourtant un scrupule : cette ébauche de classification, volontairement incomplète, exclura les sectateurs plus ou moins indépendants de Leconte de Lisle, des artistes aussi raffinés que le mystique et sensuel Armand Silvestre, l'éblouissant rimeur José Maria de Hérédia, le bouddhiste Henri Cazalis, Anatole France, érudit comme un Alexandrin, qui a su, dans ses *Noces corinthiennes,* ajouter un chapitre splendide à *la Légende* et aux *Poèmes antiques.* Je sais que j'en oublie, et n'ai pas la conscience tranquille. Mais quoi! je ne m'attache qu'à ce qui me paraît vraiment nouveau et « non convenu » dans la poésie de ces dernières années. Pourtant je veux nommer encore, parce qu'il est moins connu, l'excellent ouvrier de rimes M. Robert de la Villehervé; et j'adresserai aussi un salut affectueux à l'ingénu bohème et rêveur Albert Glatigny, petit-fils de maître François Villon.

Parmi les peintres de la vie moderne (plusieurs sont en même temps bons psychologues), je citerai l'éclatant et fantasque poète des *Gueux,* M. Jean Richepin; M. Paul Bourget, l'auteur d'*Édel,* poème charmant et distingué que ne parvient pas à déparer une préface trop ambitieuse; M. Valade-Silvius, parnassien converti, aujourd'hui très Parisien et chroniqueur en triolets; puis les paysagistes qui peignent

tout simplement le bon pays de France, précis et familiers comme des Flamands, quelques-uns suaves comme Corot ou larges comme François Millet : MM. Albert Mérat, le poète de la Seine ; Jean Aicard, le poète de la Provence ; Maurice Rollinat, le poète des brandes, un peu brutal et « impressionniste », mais qui voit juste (il est, dit-on, tout jeune et se rasseoira) ; M. André Theuriet, le poète des bois, si cordial et si parfumé de senteurs fortifiantes. M. Eugène Manuel et M. André Lemoyne, l'éternel lauréat de l'Académie, se rattachent à ce groupe par ce qu'ils ont de meilleur. M. Joséphin Soulary (qui du reste n'est plus un jeune) peut se placer indifféremment ici ou là, tant il a touché de sujets dans ses petits poèmes et dans ses sonnets précieux, aux deux sens du mot, tour à tour ou à la fois. Enfin je nommerai ici ceux qui, dans ces dernières années, se sont inspirés de la Révolution française ou de la guerre de 1870. (Je mets à part l'énorme et sibylline *Année terrible*). Tout le monde connaît les *Chants du soldat,* de M. Paul Deroulède. On en goûte l'allure militaire et crâne, mais les sentiments sont assez souvent meilleurs que les vers : le grand succès du livre montre d'autant mieux le prix des émotions sincères. M. Émile Bergerat et quelques autres méritent un éloge semblable. La Révolution, que le lointain a rendue épique et que nos luttes depuis huit ans nous ont fait aimer davantage, est le sujet de deux poèmes récents. M. Emmanuel des Essarts, le plus lyrique des universitaires, un cerveau de coloriste que la toque n'a pu éteindre, a été surtout séduit par le côté pittoresque et théâtral de la grande tragédie. M. Édouard Grenier en a déroulé la marche et l'idée avec plus de suite dans les larges tableaux de *Jacqueline Bonhomme.* Ce noble poète, connu par d'autres belles œuvres, a le souffle, l'ampleur, l'élévation. On pourrait trouver dans sa « tragédie moderne » une abondance un peu trop facile et unie, comme aussi dans les *Poèmes de la Révolution* de M. des Essarts une abondance un peu turbulente et mêlée, et dans les deux livres, sous des formes différentes, des traces de convenu, une manière flottante et oratoire. Les peseurs et polisseurs de syllabes nous ont gâtés : la facilité nous paraît lâche, l'aisance nous est suspecte et nous nous défions du mouvement. Puis, c'est une fatalité attachée au sujet, la Révolution fait déclamer plus ou moins tous ceux qui la veulent chanter. J'avoue que, prêtée aux personnages révolutionnaires, la rhétorique peut passer pour couleur locale et surcroît de vérité.

Le groupe des philosophes (plusieurs sont aussi paysagistes et peintres de la vie moderne) n'est pas moins considérable. On se rappelle les dissertations vigoureuses et nues de Mme Ackermann, louées par un académicien spiritualiste, et la belle et définitive traduction de Lucrèce par M. André Lefèvre. Je placerai ici, pour quelques pièces d'une pensée virile et originale, M. Georges Lafenestre, qui a d'ailleurs d'autres mérites : gracieux poète et d'une pureté singulière, dont certaines pages ont le don de me faire songer à André Chénier. *Le Faust moderne,* de M. Maurice Bouchor, ne justifie pas tout à fait son titre écrasant, et la conclusion manque de clarté ; mais l'effort est noble, et il y a de beaux sonnets vers la fin. Je trouve quelque psychologie et de la distinction morale dans *les Deux Amours* de M. Amédée Pigeon. *La Vie meilleure,* de M. Charles de Pomairols, qui vient de paraître, est l'œuvre d'un esprit sérieux et ami du recueillement. Ce livre, quelquefois laborieux, jamais vulgaire, plaît par un air de bonté et par un parfum de solitude. Plusieurs pièces sont d'un Sully-Prudhomme campagnard et père de famille. Les paysages, on le sent, ont été longuement contemplés et interrogés. Les impressions, les sentiments, les méditations philosophiques ont un accent qui révèle tout l'homme et le fait aimer.

VII.

Tous ces noms d'amateurs de vérité (et la liste n'en est pas complète) marquent bien la direction nouvelle de la poésie en France. Presque plus de rhétorique : seulement, çà et là, un peu de recherche et de préciosité. Une sorte de loyauté est éclose chez nos poètes, qui est la même que celle de nos savants et de nos historiens. Ce progrès paraît s'être accompli en trois étapes. Au commencement du siècle, la poésie fut personnelle, mais souvent avec emphase et avec une certaine affectation de sentiment qui amena la réaction des virtuoses et des impassibles. La poésie apprit avec eux des secrets de forme et une rigueur de contours qu'elle ignorait encore. Mais on se lasse même des belles lignes et des belles couleurs quand il n'y a rien dessous, et la poésie est redevenue personnelle, non toutefois de la même façon qu'elle l'avait été d'abord. Des premiers lyriques elle a retenu l'émotion ; des « poètes ouvriers », la perfection de la langue ; mais au-dessus du sentiment et au-dessus de la sensation, elle a fait dominer la pensée, c'est-à-dire, au-dessus de l'amour des personnes humaines et des formes de la matière, l'amour de la vérité, le désir de connaître les causes, qui n'est pas moins fertile en émotions ni moins capable de beauté. Ce qu'avaient dit les romantiques sur l'âme, sur le monde, sur Dieu, nos poètes contemporains le redisent avec plus de réflexion et de critique. Les ressources de style que les parnassiens employaient aux sujets exotiques et bizarres, on les tourne à la peinture de la vie d'aujourd'hui. On ne repousse point le rêve, mais on le veut court, délicat, non plus immense et débordé. L'esprit de la race française, si naturellement apte à l'étude de la réalité et à la connaissance de l'homme, éclate enfin librement dans la poésie, où il a été si souvent contrarié par des modes, des partis pris, des influences étrangères. On fait vraiment, selon la formule de Chénier, « sur des pensers nouveaux des vers antiques » ; antiques par la franchise, par l'absence de panaches et de fioritures. Quant à la nouveauté, elle est, on l'a vu, soit dans les objets, soit dans la pensée, originale par cela seul qu'elle est personnelle : c'est du moins ainsi chez les poètes dignes de ce nom.

> Il n'est de vulgaire chagrin
> Que celui d'une âme vulgaire,

et de même pour le reste. Faut-il le dire? la poésie est sau-

vée encore une fois, tout simplement parce qu'elle s'est mise à pratiquer, plus qu'elle ne l'a jamais fait, même au XVIIe siècle, l'honnête axiome de ce digne Boileau :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

On demandera comme Pilate : « Qu'est-ce que la vérité? » Je sens bien ce qu'elle est dans l'art, mais je ne sais si je l'ai fait entendre.

JULES LEMAITRE.

HOTEL DE VILLE DE LA FLÈCHE

CONFÉRENCE DE M. A. BROSSIER

Mme Pape-Carpantier

Mesdames, messieurs,

La ville de La Flèche, en apprenant la mort de Mme Pape-Carpantier, a éprouvé une émotion profonde. Une souscription spontanément ouverte, couverte généreusement, deux remarquables copies d'un beau portrait, un projet de cérémonie publique, voilà certes les marques d'un vif et sincère regret. La plus précieuse, à mes yeux, est peut-être votre présence ici. Car, il faut bien l'avouer, pour la plupart des Fléchois, Mme Pape ne vit guère que depuis sa mort. On commence à peine à la connaître. On sait son nom; on sait qu'elle a joué un certain rôle puisque ses concitoyens, depuis qu'elle n'est plus, s'occupent d'elle; mais son origine, ses débuts, ses épreuves, son jeune talent, son courage et sa persévérance pour arriver au but; puis, quand elle y est parvenue, la noblesse et la bonté de son âme, son rare jugement, la largeur de ses idées, surtout la tâche généreuse qu'elle s'est prescrite, pour laquelle elle a vécu, pour laquelle elle est morte, les Fléchois connaissent-ils tout cela comme ils le doivent? Quand on honore quelqu'un, il faut savoir pourquoi. J'ai connu Mme Pape à la fin de sa longue et belle vie; j'ai pu apprécier par moi-même toutes ses qualités, toutes ses vertus. Permettez-moi donc de lui rendre un hommage plein de sincérité et d'émotion en vous la montrant telle qu'elle fut toujours, telle que je l'ai vue : sa simple biographie est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'elle.

« La Flèche, écrivait-elle au mois de février dernier, est mon lieu natal. Il y a, rue des Lavallois, une petite bicoque, sous le n° 1 ou 3, à droite d'une allée. C'est là que j'ai vu le jour, sous les larmes de ma mère; car les chouans venaient de tuer son mari, et dans cette maison on avait rapporté le cadavre de sa fille chérie, tuée aussi. Tout cela me fait des souvenirs bien tristes ! » En effet, Marie Carpantier était fille d'un maréchal des logis de gendarmerie, tué pendant les Cent jours dans une rencontre avec les chouans. Vous le voyez, elle entrait dans la vie par une porte funèbre et tendue de noir. Qu'importait à l'enfant? Pendant quelques années, elle ne sut, elle ne comprit rien de tout cela; elle eut l'ignorance naïve, la joyeuse indifférence de son âge. Quand le matin, en ouvrant les yeux, elle voyait la neige sur les toits, folle, nous dit-elle, elle s'élançait; puis, toute transie de froid, toute grelottante, elle revenait aux baisers maternels réchauffer ses petites mains : ce furent là ses premières douleurs.

Mais sa mère, qui souriait pour elle, pleurait, elle aussi, pour des motifs plus graves et ne put pas longtemps cacher ses larmes; l'enfant, en la voyant pleurer ainsi, demanda pourquoi; et quand elle le sut, quand elle comprit tout ce qu'il y a d'amertumes dans la vie pour une femme qui a perdu mari et fille, pour un enfant qui n'a plus ni père ni sœur, Marie devint grave et pensive : sous les traits d'une enfant, ce fut une femme.

L'indigence s'ajoutait, du reste, à la douleur pour mûrir, en quelque sorte, cette âme naissante. On était pauvre : il fallait travailler. La mère de Marie, qui vint habiter rue du Collège, était employée dans l'École militaire à ce qu'on appelait la taillerie et passait ses journées à confectionner des vêtements d'élèves. Marie, de son côté, au sortir de l'enfance, se fit ouvrière, ravaudeuse, je crois, et se plaça comme apprentie chez la mère du Dr Bourguillon. C'est alors sans doute qu'elle se lia d'affection avec celui que nous pouvions admirer, tout récemment encore, se promenant dans nos rues, beau et vénérable vieillard aux longs cheveux blancs, chargé d'ans et d'honneurs et parti, comme son amie, de la plus modeste origine.

La jeune apprentie n'éprouva pas, à ce qu'il paraît, beaucoup d'enthousiasme pour son métier, et, laissant là le fer à repasser, elle voulut apprendre à fabriquer des gants. Ce n'était pas là encore sa vocation. Tout enfant, elle avait composé des vers, des rondes qu'elle dansait pendant les récréations avec ses petites amies. Ce goût précoce s'était développé. Un répétiteur de l'École, son voisin, à qui elle demandait des conseils, avait voulu la détourner d'une carrière où son inexpérience, son ignorance relative devait l'empêcher d'aller bien loin. Elle s'obstina; elle demanda des leçons que sa petite âme fière voulut payer; et une fois qu'elle connut les règles de la versification, elle ouvrit toutes voiles à la poésie.

Ravaudeuse, gantière, elle resta poète. Lorsqu'elle rapportait à son patron le travail de la semaine, timide, rougissante, elle lui tendait en même temps un petit papier et semblait beaucoup plus inquiète sur le mérite du petit papier que sur celui des gants.

Qu'était-ce donc? Vous l'avez deviné : des vers. On les fit lire à M. Desneufbourgs, alors professeur de rhétorique au Prytanée, et à M. Casimir Bonjour, inspecteur des études. Ces messieurs furent frappés des qualités d'imagination et de sentiment que révélaient ces modestes essais. On s'occupa de la gantière-poète. M. Desneufbourgs compléta son instruction avec un dévouement qu'égalait seule la reconnaissance de son élève; et, en 1835, à l'âge de vingt ans, protégée par ces messieurs, par la Société des sciences, lettres et arts, qui commençait alors à se former, elle fut chargée de diriger avec sa mère la première salle d'asile de La Flèche.

Arrêtons-nous quelque temps sur cette époque de sa vie de jeune fille. C'est alors que cette fleur mélancolique de poésie, semée dans son âme par le chagrin, va se développer et s'épanouir ; c'est pendant ces années qu'elle écrivit les *Préludes,* strophes harmonieuses et touchantes malgré la naïveté et l'inexpérience qui s'y mêlent, malgré la visible imitation des poètes qu'aimaient alors les femmes, et particulièrement de Lamartine. Elles sont d'une inspiration facile et naturelle. Cette jeune fille n'est point un écrivain avide de réputation et d'argent, qui pose, passez-moi le mot, pour la douleur. Rien chez elle de ce faux dégoût de la vie, triste maladie aujourd'hui passée de mode, mais qu'on étalait alors avec une singulière complaisance et qui, en piquant la curiosité du public, obtenait son admiration. Elle chante, nous dit-elle, parce que, comme l'oiseau, elle est faite pour chanter; elle chante aussi parce qu'elle a bien réellement souffert et pleuré, parce qu'elle a vu souffrir et pleurer sa mère. « Si jamais, dit-elle à ses amis, à ses protecteurs,

Si jamais, écoutant mes notes soucieuses,
Quelqu'un vous demandait : « Sur ces cordes rêveuses,
Qui donc, dans sa retraite, a pu guider ses doigts? »
Vous, amis, répondez : « Les vents mélancoliques,
En glissant dans les airs, apprennent leurs cantiques
Aux oiseaux cachés dans les bois.

« Elle a chanté comme eux. Née au bruit des orages,
Sa voix s'est inspirée à leurs accords sauvages;
Lorsqu'elle ouvrit au jour son regard enfantin,
D'une guerre intestine infâme auxiliaire,
La trahison féroce avait frappé son père,
Et l'enfant naissait orphelin.

« Et près de son berceau, sous ses maux abattue,
Sa mère, pâle et sombre et de noir revêtue,
Veillait seule et, cédant aux terreurs de l'amour,
Tremblait pour cette enfant vouée à l'indigence,
L'étreignait sur son cœur, déplorait sa naissance,
Pleurant et priant tour à tour.

Car elle avait compris qu'aux enfants sans famille
La destinée est rude et qu'au cœur de sa fille
La tâche serait rude et l'espoir décevant,
Qu'arrivant, sans appuis, aux banquets de ce monde,
Nul ne lui ferait place; et sa pitié profonde
En sanglots s'épanchait souvent.

« Mais rien n'est si fécond que les pleurs d'une mère!
L'enfant sentit bientôt, sous leur rosée amère,
Sa raison s'purer, son âme s'agrandir.
Nue et morne à ses yeux apparut l'existence,
Et pour encourager sa mère à la souffrance,
Elle se hâta de souffrir! »

La souffrance, oui, voilà sa muse ; c'est elle qui lui arracha son premier cri de poète; c'est la vue de sa mère si triste, la pensée de son père qu'elle n'avait pas connu. Pourtant ce sentiment n'étouffe pas chez elle tous les autres. Amour filial, amitié tendre, reconnaissance envers ses protecteurs et ses maîtres, pitié pour les faibles, rêverie vague et gracieuse, fière passion de l'indépendance, aspirations secrètes vers ce monde qu'elle ignore, mais où elle sent que sa place est marquée, voilà, comme on disait alors, autant de cordes à sa jeune lyre. Un rayon de soleil, un convoi, une hirondelle, un petit ramoneur, un rien, tout éveillait sa sensibilité, et, comme le cristal harmonieux sous le doigt qui l'effleure, au plus léger contact son âme chantait.

Mais surtout elle aimait La Flèche. Une nuit, près d'ici, à Saint-Germain-du-Val, pendant un bal auquel on l'avait invitée, pendant que ses compagnes se livrent aux folles gaietés du quadrille ou de la valse, elle s'échappe et gravit ce joli coteau que vous connaissez tous. La nuit est belle, silencieuse. Là-bas, à la pâle clarté de la lune, elle aperçoit le Prytanée dressant ses hautes tours sombres, le Loir tout resplendissant, enfin cette petite ville de La Flèche couchée et endormie dans la plaine, cette ville qui l'a vue naître, qui l'a protégée, qui l'abrite. Alors elle ne peut retenir un cri de reconnaissance et d'amour :

La Flèche, ô mon doux nid! ô ma belle patrie!
Asile où je vécus du fruit de mon labeur;
Toi qui compris mes chants, qui protégeas ma vie;
Quel amour t'a voué mon cœur!

Oh! moi, je donnerais pour ta grâce pudique,
Pour ton ciel nuageux, pour tes monts verdoyants,
Et la vieille Italie et la jeune Amérique,
Et l'Asie aux cieux flamboyants.

Que me font les splendeurs des cités orgueilleuses!
Athène et ses débris, Naple et sa volupté,
Au cœur de ton enfant sont bien moins précieuses
Que ta noble simplicité.

Paris, ce vaniteux qui veut briller et plaire,
A mes yeux un instant sembla royal et beau;
Mais bientôt j'aperçus la fraude et la misère
Sous la pourpre de son manteau.

Ces bruits, ces chants, ces cris de la foule empressée,
Où pas un œil ami ne s'arrêtait sur moi,
D'un lourd penser d'exil oppressaient ma pensée
Et me glaçaient d'un vague effroi.

Alors, ô mon pays, rêveuse et désolée,
Loin de ces inconnus je courais me cacher
Pour songer doucement à ta fraîche vallée,
A tes bois, à ton vieux clocher!

La Flèche doit être fière : l'Italie, l'Amérique, l'Asie, Athènes, Naples, Paris même lui sont impitoyablement sacrifiés. Quel dithyrambe, n'est-ce pas? Ce n'est certes pas, il faut l'avouer, la splendeur de ses monuments, la largeur et la majesté de ses rues qui remplissaient la jeune fille d'enthousiasme. Non; mais dans ce petit coin du monde au ciel nuageux, pour employer sa bienveillante épithète, elle avait ses amis, elle avait sa mère; et c'est à eux qu'elle envoyait, des flancs du coteau de Saint-Germain, ce baiser poétique et humide de larmes.

Il ne faut pas croire cependant que la poésie l'absorbât tout entière. Cette femme dont toute la vie ne sera qu'un long dévouement au devoir chantait ; mais, comme les jeunes et actives ouvrières assises de grand matin à leur fenêtre ouverte par un beau jour d'été, elle chantait en travaillant. Directrice de salle d'asile, elle avait à remplir des fonctions

captivantes et délicates : elle ne s'y dérobait pas. La reconnaissance qu'elle éprouvait pour ses protecteurs à elle, elle la reportait, pour ainsi dire, sur les petits enfants qu'on lui confiait. C'était, pour la plupart, des enfants pauvres, quelquefois orphelins; et pauvre elle-même et orpheline, elle comprenait mieux que personne leurs misères et, mieux que personne, savait y compatir.

Peut-être y a-t-il encore à La Flèche quelques-uns de ses élèves, je dirais presque de ses nourrissons. Eux seuls pourraient sans doute nous rappeler ce qu'elle apportait à sa tâche de zèle et de tendresse. Mais ses poésies nous le laissent soupçonner. Ici, ce sont des strophes à la reine, en faveur de l'innocent troupeau dont elle est la bergère; là, une pièce intitulée *les Anges,* remerciement touchant à une dame charitable dont elle tait discrètement le nom et qui avait envoyé à ses petits pauvres de solides chaussures pour l'hiver, de chauds et moelleux vêtements. Certes elle est aussi heureuse qu'eux-mêmes; c'est elle qui rend grâces et avec effusion, en vers profondément émus. Elle aussi, elle chante pour les pauvres, mais un chant de poète, et avec plus de désintéressement, plus d'oubli de soi-même que la plupart des artistes de charité.

Tout en s'occupant de ses enfants, elle complétait sa propre instruction et sans doute elle s'occupait déjà de ces questions pédagogiques auxquelles plus tard elle se consacra tout entière. Aussi sa réputation s'étend-elle bientôt hors de La Flèche. Ses vers l'ont fait connaître. Mme Amable Tastu écrit pour ses *Préludes* une préface élogieuse; bientôt le nom de Marie Carpantier se place de lui-même dans cette pléiade de femmes-poètes : Élisa Mercœur, Élise Moreau, Louise Crombach, Antoinette Quarré, étoiles modestes qui brillaient alors au ciel de la poésie tandis que les astres de première grandeur, les Victor Hugo, les Lamartine, s'éclipsaient volontairement ou tombaient, du haut des sereines et larges régions de l'art, dans le monde bien terrestre, bien mesquin parfois et toujours bien tumultueux de la politique.

De La Flèche, où elle avait depuis quelque temps quitté la salle d'asile pour les fonctions de demoiselle de compagnie, Marie Carpantier est appelée au Mans; pendant plusieurs années, elle y dirige la salle d'asile du Pré, auquel le Conseil municipal vient de donner son nom.

C'est un honneur qu'elle avait bien mérité, car au Mans, comme à La Flèche, elle se montre toujours admirable de dévouement. Pendant qu'elle soutient en secret sa famille naturelle, nombreuse et pauvre, elle enveloppe de soins et de tendresse son autre famille, sa famille d'adoption, les trois cents petits enfants qu'on lui confie. Elle fait des prodiges pour eux. Elle se fait entendre de l'administration municipale; elle lui donne un cœur qu'elle parvient à toucher; elle obtient que tous les jours on leur trempe la soupe, qu'on leur distribue des sabots, des vêtements chauds, des hamacs pour coucher les plus petits. Adorée d'eux comme une mère idéale, elle donne aux mères réelles, moins sages toujours et souvent moins aimantes qu'elle, des conseils écoutés avec respect, suivis avec docilité. Enfin, au milieu de tant de soucis, d'occupations si graves pour sa jeunesse, elle trouve encore le temps d'écrire son premier ouvrage d'éducation, chef-d'œuvre que l'Académie couronna.

C'est alors que, sa réputation grandissant toujours, elle s'en va à Paris, vers 1847, dans ce Paris qu'elle aimait si peu, fonder une maison d'un genre nouveau, destinée à compléter l'éducation des personnes qui désiraient se vouer à la direction des salles d'asile.

Cet établissement, protégé d'abord par M. de Salvandy, devient en 1848, pendant le ministère de M. Carnot, établissement public sous le nom d'École maternelle normale, nom qu'il changera plus tard, en 1852, pour celui de Cours pratique des salles d'asile. C'est vers cette époque, en 1849, que Marie Carpantier épousait M. Pape, officier de gendarmerie de Paris.

Mme Pape nous apparaît alors avec une physionomie un peu nouvelle; elle est âgée déjà, mariée, mère de famille; elle a quitté la poésie pour l'enseignement; ses légitimes aspirations sont satisfaites; elle est connue, estimée de tous, presque illustre; son âme, jadis inquiète et rêveuse, est calmée par l'âge et l'expérience; elle a compris sa tâche : elle se dévoue, tranquille et sereine, au bien de l'enfance, surtout de l'enfance pauvre.

C'est de cette époque que datent ses grands travaux pédagogiques : l'*Enseignement pratique dans les Salles d'asile,* le *Cours d'éducation et d'instruction,* ouvrage que couronna trois fois l'Académie française, en 1846, 1849 et 1858. Je ne veux point ici étudier à fond les questions si difficiles qu'elle y traite: je ne m'arrêterai qu'à l'une d'elles, aux *leçons de choses*. Les leçons de choses, voilà, pour ainsi dire, la conquête propre de Mme Pape-Carpantier. C'est la terre nouvelle, la terre promise, sur laquelle cette vaillante femme a planté son drapeau.

Vous savez qu'il n'y a pas bien longtemps encore l'instruction primaire laissait à désirer. On cultivait avec frénésie la mémoire de l'enfant; on le bourrait de leçons de mots sans se demander si ces mots avaient un sens pour lui, s'il les comprenait bien, s'il les comprenait mal ou même s'il y comprenait quelque chose. Supposez une bibliothèque où l'on rangerait avec soin une foule de beaux livres bien reliés, avec d'illustres titres : Corneille, Racine, La Fontaine, mais remplis de pages absolument blanches. Et pourtant quelle importance on attachait au souvenir exact des mots! Y avait-il rien de plus beau, de plus honorable, dans une école, que le prix de mémoire et de récitation? Il est vrai que plusieurs animaux eussent pu alors le disputer aux élèves et que le perroquet l'eût certainement obtenu. Jadis Rabelais en avait ri, Montaigne en avait gémi, et après Montaigne, Rousseau, et après Rousseau tous les gens sensés. Néanmoins les leçons de mots continuaient leurs ravages dans les intelligences, et les enfants, dans leur mémoire, compilaient, compilaient, compilaient.

C'est alors que Mme Pape, avec autant de jugement que de courage, entreprit une croisade contre ce déplorable fétichisme. S'inspirant des idées allemandes, aidée par quelques hommes supérieurs, surtout par l'éminent M. Bréal, elle dé-

montra au moyen du raisonnement et de l'exemple qu'il faut avant tout s'adresser aux sens de l'enfant, lui apprendre les choses en les lui mettant sous les yeux, en les lui faisant toucher du doigt, lui faire expliquer ce qu'il sait, ce qu'il comprend déjà sans s'en douter, préciser ainsi les idées vagues qu'il possède, aller du simple au composé et ne passer à une seconde leçon que lorsque la première est pour lui claire et lumineuse. C'est, à plus d'un point de vue, la réforme que Socrate apportait jadis au monde il y a plus de deux mille ans, lorsqu'il accouchait les esprits de ses disciples et ramenait à l'observation du *moi* l'esprit humain enfant alors, perdu dans d'inintelligibles hypothèses. Socrate et Mme Pape avaient un égal bon sens; et leurs contemporains étaient bien fous!

Ces principes, si naturels que personne n'y avait encore songé, Mme Pape les fit triompher. On ne les applique pas encore partout; mais tout le monde les trouve raisonnables; on ne pratique pas, mais on croit; on a la foi, sans les œuvres : c'est déjà quelque chose! On commence à soulever paresseusement la tête de ce mol oreiller de la routine où chacun était endormi, et il est à prévoir que, dans une quarantaine d'années, quand on aura eu le temps d'ouvrir petit à petit les yeux, de s'étirer et de bâiller une dernière fois, tout le monde sera debout et marchera.

Voici l'œuvre écrite de Mme Pape : il y a dans cette quarantaine de volumes, gros ou petits, de quoi nous surprendre, nous effrayer. Quoi! c'est là l'œuvre d'une femme! Oui; et quelle œuvre encore! N'y cherchez point de ces romans où l'imagination de l'auteur ait pu se complaire, dont elle ait pu espérer une popularité tapageuse! Il n'y a là que des ouvrages d'éducation : chimie, physique, grammaire, histoire, géographie, cours de morale, de musique, etc., livres utiles sans bruit, dont la réputation ne sort guère de l'école. Mais ce qui est plus étonnant encore que le nombre de ces volumes, c'est le charme et le profit que l'on trouve à les parcourir. Ils sont écrits pour des enfants, et cet âge est, je crois, passé pour nous tous; il semble cependant qu'ils nous soient aussi adressés. Là, rien de transcendant, peu de métaphysique, peu de généralités. C'est une mère entourée de ses enfants et qui cause avec eux. Mais c'est une mère bien rare, une mère idéale par son affection même pour l'enfance, par sa connaissance exquise des petites âmes auxquelles elle parle, de leurs petites facultés, de leurs petites passions, et surtout par l'art admirable qu'elle apporte à se faire écouter et comprendre, à parler leur langage.

Je vous ai dit que Mme Pape avait quitté la poésie pour l'enseignement : c'est une erreur. Elle est restée poète, elle le sera jusqu'à la fin. Mais elle est poète pour les enfants, ou plutôt comme les enfants, qui le sont bien plus que nous, hélas! avec leur imagination et leur sensibilité toutes fraîches encore. Elle est poète lorsqu'elle leur trace le portrait physique et moral de l'insecte, abeille ou papillon, après lequel ils ont couru dans le jardin; lorsqu'elle leur raconte l'odyssée et les métamorphoses de cette goutte d'eau, maintenant diamant dans l'herbe, bientôt brume, nuage, pluie ou neige, tombant du ciel en flocons étoilés, voyageant de la source au fleuve, enfin perdue dans l'Océan. Pour expliquer le printemps, l'aube ou l'aurore à ses petits élèves, elle ressuscite devant leurs yeux fleurs, rayons et nuages roses. Que dis-je? elle revient à ses premières amours : aux vers. Écoutez plutôt cette leçon de morale :

Tout petit je ne sais rien
  Que jouer et rire.
Mes parents me soignent bien,
  Comme un petit sire.
Mais quand je travaillerai,
C'est moi qui les soignerai.
  La bonne aventure
    O gué!
  La bonne aventure!

Celle-ci encore :

Il était un petit garçon,
  Qui venait à l'asile.
Il écoutait bien la leçon,
  Était doux et tranquille;
Un jour, un méchant le frappa,
Et le petit lui pardonna,
    L'aima.
  Oh! oh! oh! ah! ah! ah! } *bis.*
Le bon petit que c'était là! }

Cela se chante en rond sur l'air de la *Bonne aventure* et du *Roi d'Yvetot.* Que pensez-vous de cette poésie lyrique de salle d'asile? Il y a loin de ce couplet aux strophes inquiètes et douloureuses que je vous ai lues. Il est moins pathétique; mais comme il est charmant! Quelle haute et gracieuse morale! Quel langage enfantin sans être puéril! C'est la gaieté d'un rire d'enfant et la gravité d'un sourire de mère.

L'œuvre orale de Mme Pape ne fut pas moins importante. Pendant vingt-six ans, elle employa, au Cours pratique des salles d'asile, sa méthode si neuve et si féconde. L'enfance ne comprend bien que les exemples : Mme Pape les multipliait et les prenait toujours autour d'elle. Un bambin avait-il battu son camarade? Leçon de morale! Avait-il brisé une plante, écrasé un insecte utile? Leçon d'histoire naturelle! Avait-il fait quelque promenade la veille? Leçon de géographie sur les villes, les rues, les fleuves, les villages, les prairies, les coteaux, les bois, etc. Faute d'exemples ou de récents souvenirs, on recourait aux images, et cela saisissait, cela captivait l'enfant, parce qu'il avait vu, parce qu'il voyait. Du reste, si le plaisir se mêlait ainsi à la leçon, toujours la leçon sortait du plaisir, et c'est, comme vous venez de le voir, en chantant sur l'air du *Roi d'Yvetot* un hymne à la vertu d'un camarade, héros ou sage de cinq ans en culotte courte, qu'on se livrait aux folles joies de la ronde.

Inutile de vous dire quel succès obtint un pareil enseignement. Les jeunes filles que Mme Pape préparait à l'éducation le transportèrent en province, à l'étranger même. Elle eut de véritables apôtres; elle enflamma de son ardeur toutes les personnes de son entourage, et bientôt, autour d'elle, on enseigna la musique d'après les mêmes principes que la grammaire et les éléments des sciences.

Vous comprendrez après cela qu'en 1867, l'Académie des sciences morales et politiques ait honoré Mme Pape du prix

Halphen, lequel est accordé à la personne qui a le plus contribué, d'une manière pratique, aux progrès de l'instruction primaire, soit par ses ouvrages, soit par ses efforts et son enseignement personnel.

La voici arrivée à la plus haute situation que puisse chez nous ambitionner une femme; elle fait, avec l'autorisation de l'administration supérieure, des conférences publiques très goûtées sur les leçons de choses, sur la méthode des salles d'asile. Les instituteurs, en 1867, viennent l'entendre traiter ces mêmes sujets à l'occasion de l'Exposition universelle; et, quelque temps après, M. Duruy la nomme inspectrice générale des salles d'asile.

Quelle fut donc la stupéfaction universelle, lorsque sept ans après, en octobre 1874, sous le ministère de M. de Cumont, on apprit inopinément que Mme Pape-Carpantier venait d'être enlevée à la direction de l'établissement qu'elle avait fondé et mise, par arrêté ministériel, en congé d'inactivité! L'administration supérieure s'appuyait sur des considérations de service; mais l'opinion publique n'en crut rien, et cette mesure de rigueur, prise d'ordinaire en cas grave pour de sérieuses infractions aux devoirs professionnels, fut attribuée à de tout autres motifs. Mme Pape, en tout cas, la supporta avec une grande dignité; et la plus noble preuve de son dévouement à l'œuvre qu'elle avait entreprise fut le zèle qu'elle apporta à aider de son expérience et de ses conseils la femme qui venait prendre sa place. Cette disgrâce ne fut d'ailleurs que passagère. Dès le mois de janvier 1875, Mme la maréchale de Mac-Mahon, dans une lettre d'une extrême courtoisie, écrivit elle-même à Mme Pape combien elle déplorait cette injustice et lui fit rendre le titre d'inspectrice générale des salles d'asile.

A partir de cette éclatante réparation, Mme Pape vécut dans la retraite, jouissant tranquillement de la vie de famille, de son repos, de sa renommée. Car sa renommée était universelle; elle avait d'illustres amis; l'étranger l'admirait et nous l'enviait. La Grèce, la Suède même lui envoyèrent plusieurs jeunes filles qui passaient quelques années chez elle, dans son intimité, pleines de respect et d'affection pour cette incomparable maîtresse et qui rapportèrent dans leur pays ses hardies et fécondes doctrines.

C'est alors, pendant les dernières années de sa vie, que j'ai eu moi-même l'honneur et le plaisir de la connaître. Je l'ai vue, pendant près de six ans, dans sa modeste demeure de la rue des Ursulines ou du boulevard Saint-Michel, telle que nous pouvons encore la contempler sur la belle toile de Monchablon, avec ce maintien digne sans raideur, cet air de supériorité bienveillante, ce calme et maternel sourire, ce regard clair et lumineux comme son bon sens, large comme son intelligence; je l'ai vue douce envers les petits, se penchant volontiers vers les humbles et malgré ses soixante ans, toujours accueillante pour la jeunesse d'autrui parce qu'elle se rappelait la sienne. Les bonnes et simples soirées que l'on passait chez elle! Quelle charmante maîtresse de maison lorsqu'à table, à la fin du repas, au milieu de ses amis et de sa petite famille, elle présidait, sans qu'on sentît cette invisible et douce autorité, à la conversation générale! La Bruyère dit quelque part que l'esprit de conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres : ce n'est pas de l'esprit, à proprement parler, que Mme Pape communiquait à ceux qui vivaient près d'elle, mais, ce qui vaut mieux, une gravité souriante, du jugement et du goût. Chiffons, rubans, dentelles, tout cela était impitoyablement proscrit de l'entretien. On riait pourtant; jeux de mots et plaisanteries étaient toujours les bienvenus; elle-même parfois, la sérieuse maîtresse, se refaisait enfant. Mais, en somme, on s'occupait beaucoup plus, dans ce petit cénacle où tout le monde se connaissait, s'appréciait et s'aimait, de l'ouvrage du jour, de la pièce en vogue, du dernier concert ou du salon nouveau, que de la robe ou du chapeau à la mode. On touchait parfois à la politique; un peu plus, on se serait élevé jusqu'aux sciences et à la philosophie; mais tout cela sans pédanterie, sans affectation, sans prétention, en effleurant la surface des choses. Eh! mon Dieu! pourquoi pas? Quel mal y a-t-il à ce qu'une femme s'occupe un peu des affaires de son pays? Comme *électrice?* Non; mais comme Française. Quel amour éclairé de la France peut-elle éprouver, peut-elle inspirer à ses enfants, si elle-même ne connaît rien de la France, ni son gouvernement, ni ses lois, ni ses institutions, ni ses forces, ni son industrie, ni son commerce, ni sa littérature, ni ses beaux-arts, ni son rang enfin dans l'Europe et dans le monde? Quels charmes sa société peut-elle offrir si elle n'a complété son éducation de pensionnat qu'en lisant le feuilleton du *Petit Journal,* la *Revue des Modes* ou la *Parfaite Cuisinière?* En sortant du salon de Mme Pape, on était profondément convaincu que la femme ne perd rien à avoir des sentiments plus élevés, des idées plus larges, des goûts plus délicats; qu'elle peut, sans devenir femme savante ou bas-bleu, n'être point ignorante ou frivole; qu'elle peut chercher une distraction dans la bonne musique ou dans la saine poésie tout en restant bonne mère de famille, s'occuper de son intérieur tout en s'intéressant à la France, aimer son mari et ses enfants tout en songeant à l'humanité et au progrès. On sentait qu'à cette condition seule, l'homme trouve en elle plus qu'une femme de ménage, une compagne; l'enfant, plus qu'une nourrice, une vraie mère; le pays enfin, plus qu'une garantie de population, une généreuse et vaillante Française.

Mme Pape travaillait encore, elle travaillait plus que jamais, lorsque la mort vint la surprendre : « Je ne m'absente guère cette année, écrivait-elle il y a quelques mois; je fais partie de plusieurs comités de l'Exposition, admission des produits, installation, etc.; j'ai fait ou plutôt je fais exécuter quinze appareils pour l'éducation des sens; le ministère y souscrit par avance; ces appareils figureront à l'Exposition. »

C'était elle en effet, elle surtout, qui devait représenter à l'Exposition universelle la pédagogie française; c'eût été, certes, un grand honneur pour la France en face des nations étrangères et, pour Mme Pape elle-même, le digne couronnement de sa longue et laborieuse existence. Vous voyez que l'âge n'avait pas ralenti son ardeur; les soucis, les efforts de cette dernière année ont, sans nul doute, porté un dernier

coup à sa santé ébranlée déjà. Cette femme infatigable est morte, on peut le dire, martyre du devoir.

Coïncidence triste et curieuse! Elle écrivait encore il y a bien peu de temps : « L'avenir se montre tout à fait en rose; je compte aller passer quelques jours à La Flèche chez mon vieil ami le Dr Bourguillon, qui va venir s'y retirer. » Et c'est à ce moment-là qu'elle est morte; et son vieil ami d'enfance, quelques semaines, quelques jours après, à l'époque même du rendez-vous qu'ils s'étaient donné dans leur ville natale, allait en effet la rejoindre. N'est-ce pas là une bien touchante histoire? Partis ensemble, arrivés ensemble, ils s'en retournent ensemble, unis non pas seulement par une inébranlable affection, mais par l'égale humilité de leur origine, la longueur et la gloire de leur carrière, leur commune passion pour le bien.

Mme Pape avait conservé jusqu'à sa mort un profond attachement pour La Flèche : « Tous mes souvenirs, me disait-elle, ne m'empêchent pas d'aimer tendrement ma petite ville, et je suis heureuse en lisant le bien qu'on m'en dit. » Et elle rappelait alors avec reconnaissance tout ce que La Flèche avait fait pour elle; elle parlait de ses amis, de ses protecteurs, de M. Desneufbourgs surtout, son père intellectuel, comme elle disait, et dont la mémoire lui était sacrée. Souvenons-nous, mesdames et messieurs, de ces strophes, émouvantes pour nous, qui, en 1839, s'envolaient de ses lèvres :

La Flèche, ah! si jamais à mes désirs contraire,
Le Destin, loin de toi, m'entraînait quelque jour,
Pour consoler mon cœur sur la terre étrangère,
Garde, ah! garde-moi ton amour!

Je ne demande rien à l'aveugle Fortune;
Mon front de fiers lauriers ne s'est point ombragé;
La gloire me fait peur, le faste m'importune,
Je ne veux rien que ce que j'ai!

Mais quand la Mort viendra, céleste messagère,
M'emporter libre enfin, vers un monde nouveau,
Qu'on dépose ma cendre où le sort tutélaire
Posa mon fragile berceau!

Car je dormirais mal dans ma couche d'argile
Si du fond du cercueil, se levant à demi,
Mon ombre ne pouvait, dans son funèbre asile,
Embrasser l'ombre d'un ami!

La mort est venue, et ce désir n'est point exaucé. Mme Pape ne repose point où elle est née; ses obsèques ont eu lieu à Paris, dans l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, au milieu d'une nombreuse et imposante assistance; et la reconnaissance de sa ville natale ne peut arracher ses restes à la douleur de sa famille. Du moins le premier de ses vœux sera, j'en suis sûr, entendu. Si la France, si l'Europe même se sont émues de cette mort soudaine, si tout le monde a déploré la perte de cette femme remarquable à la fois par l'intelligence et le caractère, d'un bon sens éminent, d'un courage à toute épreuve, d'un dévouement aveugle au devoir, si personne ne lui refuse l'estime et l'admiration, La Flèche lui doit plus, lui doit l'amour : La Flèche qui l'a vue naître, qu'elle a servie avec tant de zèle, dont elle a élevé les petits enfants, La Flèche qu'elle a chantée, qu'elle a illustrée, qu'elle a toujours chérie. Il ne faut pas seulement que son portrait soit suspendu aux murs de nos salles publiques; il faut que le souvenir de ses vertus reste éternellement dans nos cœurs. Ce n'est pas assez de l'admirer, il faut l'imiter, si c'est possible. On a déjà donné son nom à notre salle d'asile; on a entrepris d'appliquer ses idées sur les leçons de choses dans des conférences faites par des professeurs du Prytanée aux élèves des cours d'adultes. Il ne faut pas seulement lui emprunter ses idées; il faut s'inspirer de ses sentiments. C'est la meilleure manière dont La Flèche puisse témoigner son amour pour cette femme qui n'eut qu'une ambition : être utile, aider au progrès.

MŒURS DE L'EXTRÊME ORIENT

L'Annam et les Annamites (1).

De toutes les formes de récit qu'un voyageur peut adopter pour nous transmettre ses impressions et ses observations, celle du journal est la plus rebattue. C'est aussi celle qui soutient le moins l'intérêt, parce que la journée, même la mieux remplie, est semée d'incidents fastidieux pour le lecteur. Les tribulations que l'auteur a éprouvées, les dangers qu'il a courus nous émeuvent peu à la distance; à plus forte raison sommes-nous indifférents aux repas qu'il a faits, aux couchers qu'il a trouvés. Si le journal est celui d'un marin, cette indifférence est plus grande encore. L'état de la mer, l'orientation du vent, les pronostics météorologiques, toutes ces choses si intéressantes pour lui ne le sont nullement pour nous. Il faut donc admirer que M. Dutreuil de Rhins ait pu insérer dans son livre de nombreuses pages de journal sans gâter le plaisir qu'il nous a procuré par ses agréables et vivants tableaux.

C'est que l'aventure personnelle de M. Dutreuil de Rhins contient la description d'un état social et d'un ordre de choses politique qu'aucun observateur non intéressé dans la cause n'eût pu nous faire aussi bien connaître. Il faut avoir vécu avec la race mongolique. Il faut avoir noté jour par jour les faits par lesquels se révèle son caractère, pour en donner une idée bien exacte au lecteur européen. De plus, l'auteur du *Royaume d'Annam et les Annamites* est, comme peintre, dans la situation favorable d'un homme qui ne s'attendait point à ce qu'il a trouvé, pour qui tout est surprises et impressions fraîches, d'un homme qui a tout appris par sa propre expérience et à ses propres dépens.

Officier dans la marine française et parti en 1876 comme capitaine d'un navire de guerre dont le gouvernement français venait de faire présent au gouvernement annamite, il

(1) *Le royaume d'Annam et les Annamites*, journal de voyage de J.-L. Dutreuil de Rhins. — Paris, 1879, E. Plon et Cie.

était passé au service de l'Annam avec les illusions d'un Français qui, sentant sa supériorité sur le peuple qu'il va servir, s'imagine naïvement qu'il en sera joyeusement accueilli et favorablement traité. Quels ne furent pas ses déboires quand il se trouva sous les ordres d'une hiérarchie de mandarins cent fois plus ignorants, orgueilleux et rampants que les mandarins de la Chine! Rien ne saurait mieux nous mettre au courant de la situation de l'Annam que les rapports qu'a eus M. Dutreuil avec ses singuliers supérieurs.

D'abord, le roi Tu-Duc est, comme on sait, un personnage invisible. Enfermé dans son palais de Hué derrière une triple muraille, nul, s'il n'est mandarin, ne peut avoir accès auprès de Sa Majesté. Quand il sort pour aller à la chasse ou pour offrir un sacrifice, on fait le vide devant lui, de façon que manants et bourgeois n'ont jamais vu son visage. Il en résulte qu'il ne voit et n'agit que par les yeux et par les mains des mandarins, autrement dit, qu'il est dans leur tutelle. Toutefois, le mandarinat étant divisé en neuf classes et chaque classe en deux degrés, cela permet au roi de conserver un certain pouvoir, parce que lui seul confère les grades. Dans l'Annam comme en Chine, le mandarinat est une noblesse privilégiée, mais à vie, qui foule le peuple et qui tient tout du souverain; c'est le sublime du gouvernement monarchique, car une noblesse héréditaire serait un corps indépendant, par conséquent un corps intermédiaire. Ici tout plie, tout rampe sous le bon plaisir du monarque. Il dispose de la vie de ses sujets sans procès, comme les mandarins, ses représentants, disposent de leurs biens. Les exactions de ces derniers n'ont point de bornes. L'idée de fonction honorifique est aussi étrangère aux peuples d'Asie que l'idée d'honneur elle-même; la supériorité sociale s'affirme par la spoliation, du haut en bas de l'échelle hiérarchique; car le principe sur lequel reposent ces sociétés antiques, c'est que le roi est le seul et unique propriétaire du sol, que les sujets n'en sont qu'usufruitiers, et le principe porte ses fruits. Le mandarin lettré qui remplit les fonctions de général — dans l'Annam la fonction n'est nullement en rapport avec l'éducation spéciale du fonctionnaire — trouve si naturel de garder pour lui la solde de ses hommes qu'il n'en fait pas mystère. Il retient de même leur ration de riz et la vend publiquement comme chose qui lui appartient. A quoi servirait, sans cela, d'être général et mandarin? Un homme n'est au-dessus d'un autre, pense-t-on en ce pays, que parce qu'il peut lui prendre ce qu'il a, le faire travailler et lui donner des coups. Comme il faut, après tout, que le soldat vive, ses chefs l'envoient « couper du bois », c'est-à-dire marauder sur les terres du paysan; et, en effet, à quoi servirait, pense le soldat, de porter les armes, si l'on ne pouvait pas s'en servir pour piller celui qui est désarmé? De même, le mandarin lettré qui exerce les fonctions d'amiral ne comprend pas pourquoi il y aurait des amiraux dans le monde, si ces fonctions ne donnaient du profit. C'est ainsi qu'il n'y a jamais de soldats ni de matelots à bord ou à la caserne, jamais de charbon dans les soutes, et que sans la vigilance de M. Dutreuil le *Scorpion*, qu'il commandait, eût été dépouillé de tous ses ornements en cuivre et de la moitié de ses agrès par M. le mandarin, commissaire du gouvernement.

Les relations du capitaine français avec ce personnage sont la chose la plus curieuse et la plus instructive du monde. Coclès (c'est le surnom que M. Dutreuil lui donne) n'avait jamais mis le pied à bord d'un navire avant d'être chargé par son gouvernement de l'administration du *Scorpion*. Il avait horriblement peur de la mer, et tous ses efforts tendaient à ce que son bâtiment restât au mouillage; il détestait les Français, leur active surveillance, leur incorruptibilité, et passait sa vie à faire au premier ministre du roi Tu-Duc des rapports mensongers contre le capitaine Dutreuil, à dénaturer ses actes, à lui susciter des embarras de toute nature. Quand, à bout de patience, l'officier français lui montrait son sabre en lui proposant de se battre (car il ne se refusait pas cette innocente vengeance), le mandarin tombait à ses genoux, s'arrachait le chignon, se frappait le front contre terre et donnait tous les signes du désespoir. Il se dédommageait plus tard, quand il se trouvait en compagnie de mandarins de son espèce. Croyant n'être pas entendu, parce que M. Dutreuil comprenait peu l'annamite, il traitait les Français et la France avec le dernier mépris. Pour lui, ce n'était pas des hommes civilisés, mais des barbares; dans tous les cas, aucun n'avait l'honneur d'être mandarin, et malheureux était l'Annam de devoir momentanément tolérer leur présence.

Au reste, la haine et la crainte qui tiennent les mandarins éloignés des hommes d'Occident, particulièrement des Français, ont parfaitement leur raison d'être. Comme le dit quelque part M. Dutreuil de Rhins, nous sommes à leurs yeux d'affreux communards. Le peuple, s'il y avait un peuple dans l'Annam, ne tarderait pas, au contraire, à éprouver pour nous de la sympathie : ne serions-nous pas ses libérateurs? Même en l'état d'abrutissement où il se trouve, il a une secrète confiance dans les Européens; c'est dans les rangs infimes de la nation annamite que nos missionnaires font leurs faibles conquêtes; aujourd'hui comme il y a dix-huit siècles, « l'Évangile est annoncé aux pauvres ». Mais quant aux classes privilégiées, c'est-à-dire aux neuf classes du mandarinat, elles méprisent les chrétiens, qui professent une religion d'égalité. M. Dutreuil s'apercevait que ces mandarins qui le cajolaient à huis clos affectaient de ne plus le connaître sitôt qu'ils étaient en public. Être lié avec un chrétien, c'est presque un acte de haute trahison; dans tous les cas, c'est déroger; et les mandarins mettaient à cet égard un soin extrême à garder leur dignité aux yeux de leurs administrés.

L'éloignement des Annamites pour les Européens n'est pas fondé seulement sur la raison d'État, il a ses causes historiques. De temps immémorial, la Chine a été le centre d'attraction de l'extrême Orient. Aux yeux de tous ses voisins, le rayonnement de l'empire du Milieu obscurcit tous les rayonnements. M. Dutreuil a retrouvé cette impression jusque chez les bourgeois de l'Annam, gens plus accessibles pourtant aux idées vraies que des mandarins intéressés. Voici sa conversation avec son maître pilote :

« Than était occupé à compter un tas de sapèques (menue monnaie du pays) dont son chapeau était à moitié plein.

— Auriez-vous, à votre tour, volé quelque mandarin aujourd'hui, Than? lui dis-je.

— Oh! non, capitaine, mais j'ai gagné en jouant avec des Chinois à Kieu-Deuoc.

— Vraiment! alors vous devez être bon joueur, car les Chinois ne sont pas maladroits. Sont-ils aimés dans ce pays?

— Ils vivent comme nous, prennent des femmes annamites et font du commerce.

— Enfin ils s'entendent bien avec les Annamites?

— Oui.

— Mais pourquoi ne sont-ils pas plus nombreux?

— C'est que le Voua (le roi) et les mandarins ne le veulent pas.

— Ils vont partout, et j'en ai vu entrer dans la citadelle.

— Pour les Annamites, les Chinois sont des frères; nos usages sont les mêmes, mais tous les autres hommes sont des étrangers craints et détestés.

« A en croire Than, les Annamites n'éprouvaient pourtant à notre égard qu'une grande défiance, qui, exploitée par les mandarins, avait pris le caractère de la haine. Ce qui me surprenait davantage, c'était son profond respect et son admiration pour les Chinois, le premier peuple du monde suivant lui.

— Comment, vous qui aimez les Français et préférez leur administration; vous qui avez vu Saïgon, ses palais, ses belles maisons, ses beaux navires à vapeur, tous les produits de nos arts et de notre industrie, comment pouvez-vous croire encore les Chinois supérieurs aux Européens? Et la Cochinchine n'est rien à côté de la France, où il y a des villes plus belles que Saïgon et dix fois plus grandes que Hué.

— Mais, me disait-il, la Chine est encore plus grande, et l'on y trouve d'aussi belles choses. Il y a des palais, des maisons plus vastes, plus commodes, beaucoup de soldats et des navires à vapeur comme à Saïgon. Les Chinois font encore plus le commerce que les hommes de l'Ouest, et même à Saïgon ils sont les plus nombreux et les plus riches. Je n'ai pas vu à Canton des voitures qui marchent à la vapeur ni des télégraphes; mais les Chinois, qui ont fait tant d'autres inventions, s'en serviraient s'ils les jugeaient bien utiles. »

Un ambassadeur annamite revenant de France, ajoute M. Dutreuil, n'eût pas mieux parlé à Sa Majesté Tu-Duc.

Les idées de ce brave Annamite, homme un peu plus instruit, un peu plus éclairé que ses compatriotes, n'étaient point inspirées par l'amour de son souverain et des mandarins, ni même par l'esprit de race; Than avait voyagé, comparé; il avait été bien traité par les Français et s'était attaché de préférence à leur service; mais il jugeait comme doit juger un peuple dont l'idéal a été de tous temps le droit divin du Fils du Ciel, appuyé sur la force et la grandeur matérielle telle qu'elle ressort de la richesse et de l'étendue d'un royaume. De grandeur intellectuelle et morale, il ne saurait, avec eux, être question.

M. Dutreuil de Rhins, en sa qualité de capitaine de route d'un aviso annamite, dépendait d'abord du roi, dont il ne put jamais voir le visage, ensuite du ministre de la marine, puis de deux mandarins, l'un de seconde, l'autre de troisième ou quatrième classe, agissant comme commissaire et sous-commissaire du gouvernement. La tâche était grande pour lui d'empêcher MM. les commissaires de piller le navire et d'obtenir de M. le ministre les agrès et les réparations indispensables. Comme Coclès ne voulait pas, s'il pouvait l'éviter, sortir du port; comme d'ailleurs ne rien faire est l'habitude de la bureaucratie annamite, jamais le capitaine Dutreuil ne put obtenir une brasse de cordages. Il partit pour Hué, espérant pouvoir faire parvenir ses demandes au roi. Mais jamais il ne put franchir même la première enceinte de la citadelle qui lui sert de demeure. Il s'adressa au P. H. (nous pensons qu'il veut dire le Père Henri), directeur de l'École des interprètes établie près du palais. C'était un Annamite catholique qui portait la petite plaque d'ivoire du mandarin; on avait été obligé de la lui donner pour qu'il pût avoir ses entrées chez le roi. Le P. H. avait dû obtenir du pape la permission d'accepter le mandarinat. C'était un homme de petite taille, habillé à l'annamite, modeste et réservé, comme il convenait à un pauvre fonctionnaire placé dans une position si fausse, et tenu en suspicion continuelle par le gouvernement et par le peuple.

Sur les choses officielles, le directeur de l'École des interprètes fut excessivement circonspect; il se borna à promettre qu'il transmettrait au ministre les réclamations de M. Dutreuil; mais en matière de renseignements inoffensifs il fut très obligeant et répondit à ses questions.

« Vous dépendez, lui dit-il, non, comme vous le croyez, du ministre de la marine, mais de celui des colonies. Cependant, en votre qualité d'étranger, vous aurez plutôt affaire au ministre des finances, le grand mandarin Ngouyène, qui est aussi chargé des affaires étrangères.

— Mais j'ai entendu dire qu'il était dernièrement tombé en disgrâce.

— C'est déjà de l'histoire ancienne. Ngouyène est aujourd'hui mandarin de seconde classe, et il y a fort peu de mandarins de cette classe en dehors des princes. C'est un grand mandarin lettré, car vous savez que les mandarins militaires sont peu considérés chez nous.

— Quels sont les appointements de ce personnage, chargé de deux départements si importants?

— Le premier ministre reçoit aujourd'hui environ 1800 fr. par an; plus, des costumes de soie et plusieurs mesures de riz par jour pour lui et sa maison. Le riz qu'on donne aux fonctionnaires n'est pas de bonne qualité, mais ils en donnent une partie à leurs domestiques et font vendre le reste.

— Cela représente peut-être 5000 ou 6000 francs par an, et dans un pays où la vie est à si bon marché pour les Annamites, cela est assez joli; mais les fonctionnaires doivent avoir d'autres bénéfices?

« Sur cette insinuation, le P. H. détourna la conversation.

— Mais vous, capitaine, vous devez pouvoir faire de grandes économies?

— Cela se pourrait si nous vivions comme les indigènes; mais déjà nos domestiques chinois nous coûtent presque autant d'argent que le roi en donne à son premier ministre, » etc.

Il paraît qu'un mandarin peut vivre dans l'Annam pour un franc par jour. La ténuité des monnaies atteste le bon marché de toutes choses. Quand vous donnez quelques sapèques à un mendiant, vous lui faites une véritable aumône, et pourtant, il ne faut pas moins de 600 sapèques pour faire une ligature, laquelle vaut 1 franc de notre monnaie. Ce nom

de ligature vient sans doute de ce que les sapèques (petites plaques de zinc très minces) sont percées et liées ensemble. Quand M. Dutreuil quitta Hué, un mandarin vint à l'École des interprètes lui remettre de volumineux paquets de sapèques en le priant d'accepter ce cadeau de la part du roi. Il y avait environ trente francs. Le capitaine sentit qu'il ne pouvait refuser et accepta la somme pour la distribuer à son équipage.

Ce voyage à Hué, fait par terre, est la plus jolie partie du voyage de notre auteur. Son crayon à la main, il récolte des souvenirs et prend de charmants croquis, malgré les défiances qu'il excite. Quand on est bercé en palanquin par une température de 35 ou 40 degrés, on devient naturellement rêveur et accessible aux impressions poétiques; on serait volontiers de la religion de Bouddha, tant il y a d'harmonie entre ce culte et les pays qui l'ont vu naître. De temps en temps, M. Dutreuil rencontrait sur sa route un jardin de manguiers, orangers, bananiers, figuiers et sycomores, au milieu duquel s'élevait une pagode. Des arbres à parasols l'ombrageaient. Quelle paix sous leur feuillage! des guirlandes de lianes leur donnaient une apparence séculaire. Les familles riches avaient semé ces enceintes sacrées de petits monuments dédiés à leurs ancêtres. De petites tables placées sous des auvents couverts de cierges, de fleurs et d'ornements puérils, rappelaient les petits autels que notre piété pour les ancêtres élèvent au fond de nos monuments funéraires. Les pauvres gens s'étaient contentés de suspendre aux lianes toutes sortes d'amulettes en souvenir de leurs parents morts : ne suspendons-nous pas aussi des amulettes dans les cimetières? Mais ce que nous n'avons pas et ne pouvons avoir dans nos sociétés agitées, c'est ce calme, ce silence, ce recueillement religieux, qu'impose à l'homme un lourd soleil et qui se confond, dans l'Annam comme aux Indes, avec l'éternel *nirvâna*.

M. Dutreuil de Rhins n'est pas revenu de chez les Annamites positivement enchanté d'eux. Il nous raconte que MM. les mandarins, commissaires et sous-commissaires du gouvernement faisaient servir le pont de son navire à un usage que la décence ne permet pas de spécifier; qu'obligé de les loger sur le carré des officiers, il avait le déplaisir de les voir se faire mutuellement la chasse aux parasites; que les Annamites sont menteurs, lâches et méchants; que leur apparente douceur se change en cruauté aussitôt qu'ils se croient forts; qu'ils sont tour à tour insolents et rampants, moqueurs et pleurards. Le penchant à la moquerie est, paraît-il, si général chez eux, qu'ils se moquent (à distance) de tout et de tous, même des illustres mandarins. Les contorsions que cette triste et puérile habitude imprime à leurs visages ajoutent à leur laideur naturelle. Tous les portraits d'Annamites que M. Dutreuil nous a conservés grimacent dans notre imagination. Nous n'en voulons pour échantillon que ce croquis de M. le premier ministre :

« Il était vêtu d'un costume de soie assez riche sans être recherché. C'était un homme d'un âge mûr, grand, très maigre et d'une physionomie peu agréable. Il avait des traits fortement accusés, un regard louche, et, quand il ne riait pas bruyamment, sa figure conservait l'expression d'un rire moqueur et déplaisant. Ajoutez à cela qu'il laissait échapper de sa bouche ces éructations habituelles aux Annamites; il avait ôté ses sandales, trop gênantes, et ramené sous lui ses jambes grêles et ses pieds noirs, qu'il grattait avec ses ongles longs de deux pouces. J'étais donc peu enchanté d'accepter de ses mains effilées, mais passablement malpropres, les cigarettes qu'il me tendait. »

Si peu séduisants que soient les modèles de M. Dutreuil, nous pourrions rester longtemps à les regarder dans la société du peintre. De même qu'on déclare ressemblants certains portraits sans avoir jamais vu les personnes qu'ils représentent, on est convaincu, en lisant *le Royaume d'Annam et les Annamites*, qu'on connaît hommes et choses du pays aussi bien qu'on eût pu le faire par sa propre expérience. Il y a — même chez les voyageurs et malgré la mauvaise réputation que le proverbe leur a faite — un accent de vérité, de justice et de modération qui ne trompe pas.

LÉO QUESNEL.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

La situation politique en Angleterre, d'après M. Gladstone.

La Revue anglaise *The Nineteenth Century* (le XIXe siècle) vient de publier un article de M. Gladstone intitulé *le Pays et le Gouvernement* qui résume avec une vigueur et une âpreté singulières les griefs de l'Opposition contre le ministère actuel.

L'auteur rappelle que depuis longtemps de graves problèmes de législation intérieure réclament la sollicitude du parlement. Aucun cependant n'a été résolu dans la session qui s'achève, dont la majeure partie a été absorbée par les questions de politique extérieure, gratuitement ou malencontreusement soulevées par le cabinet. Le traité de Berlin a fait naître la question de la Roumélie orientale, celle de la frontière grecque, celle de la Crète. La convention anglo-turque a fait surgir la question d'Arménie, celle du rôle de la Turquie en Asie, celle de Chypre. A la suite de l'achat des actions de Suez sont venues les difficultés relatives non seulement au canal lui-même, mais à la dette égyptienne et à la succession d'Égypte. La mission de lord Lytton a donné naissance à de nombreuses questions relatives à l'Afghanistan, aux finances et à la législation de l'Inde. Enfin, c'est l'administration actuelle qui a la responsabilité de l'annexion du Transvaal et de la guerre avec les Zoulous.

Quel a été le but, quelle est l'unité de cette politique? L'Angleterre a-t-elle défendu dans le monde la cause de la liberté? a-t-elle jeté les bases de durables et solides alliances? En aucune façon. Le gouvernement a mis en avant la théorie des « intérêts britanniques » qu'il a très mal à propos substituée à l'idée du concert européen, consacrée pour les affaires d'Orient par le traité de 1856, et il l'a appliquée de telle sorte que, dans les questions qui ont divisé les conseils

de l'Europe, l'Angleterre s'est faite le champion non de la liberté, mais de l'oppression. Il n'existe pas une nation dont elle se soit dans ces derniers temps concilié les sympathies. Elle a compromis son autorité dans l'Inde, elle s'est aliéné les 90 millions d'habitants que renferme la Russie, elle s'est séparée à la fois des chrétiens de Turquie, des Grecs et des Slaves, sans même gagner, en retour, le respect des musulmans.

L'Angleterre s'est indignée contre le petit groupe des *obstructionnistes* irlandais qui, en troublant systématiquement les débats du parlement, lui ont fait perdre une dizaine de séances. Cette indignation est légitime lorsque l'on considère l'immensité de la tâche à laquelle aujourd'hui le parlement ne peut suffire. Mais quel est donc, à vrai dire, le premier des *obstructionnistes*, si ce n'est le ministère, qui force le parlement à consacrer aux fantaisies de sa politique extérieure un temps que réclament les véritables intérêts du pays? Le temps même a fait défaut pour discuter, comme il eût convenu de le faire, cette politique extérieure. On aurait vu comment à Chypre l'Angleterre a établi un gouvernement despotique, comment dans la Roumélie orientale, sous prétexte d'assurer la sécurité de Constantinople, le grand effort de la diplomatie anglaise a consisté à faire passer sous la domination *directe* du sultan des populations qui n'étaient autrefois que tributaires de la Porte, de telle sorte qu'on peut dire en regardant la carte : « Ici se trouve un pays libre, affranchi par le souverain despotique de Russie; là, un pays turc, restitué aux Ottomans par le ministère tory et le parlement d'Angleterre. » Il est vrai que cette domination directe du sultan est de telle nature qu'il ne peut ni légiférer, ni administrer, et qu'il ne se hasardera pas à tenter une occupation militaire; mais est-ce là la « paix honorable » que la diplomatie anglaise s'est vantée d'avoir assurée à Berlin?

Quant aux réformes promises par le traité de Berlin, elles ne sont ni accomplies ni en voie de s'accomplir. On objecte que l'argent manque au gouvernement turc; mais il est une réforme pour laquelle il n'a pas besoin d'argent : c'est la rectification de la frontière grecque. Cinq des puissances signataires du traité sont d'accord pour la demander; l'Angleterre est la sixième. C'est à son gouvernement à montrer s'il entend servir ou combattre le concert européen, les intérêts de la liberté et la paix de l'Orient.

Le ministère de lord Beaconsfield a fait grand bruit des succès de sa politique extérieure. Si on la compare avec celle du cabinet auquel il a succédé, celui-ci n'a pas à redouter le jugement de l'histoire. Deux États sont placés sous la garantie de l'Europe. L'un d'eux, la Turquie, pour laquelle le ministère actuel professe de bruyantes sympathies, est aujourd'hui mutilé et appauvri, lutte sur son territoire morcelé contre des révoltés qu'il ne peut vaincre et est peut-être à la veille de la crise finale. L'autre, la Belgique, a vu en 1870 son existence nationale mise en péril; mais au bout de quelques jours les deux plus grandes puissances militaires du continent, d'accord avec le gouvernement anglais, s'engageaient à protéger sa neutralité. Si la Belgique se trouvait de nouveau dans un semblable péril, on ne peut douter du désir qu'aurait le ministère de la protéger comme ses devanciers. Mais cette tâche serait-elle facilitée par la guerre où il s'est engagé avec les Zoulous, par la possession de Chypre, qu'il faudrait défendre, par l'absence des meilleures troupes de l'Angleterre, par l'étendue de territoire qu'il faut couvrir dans l'Afghanistan, par les embarras des affaires d'Égypte, par l'obligation de défendre la frontière arménienne contre la Russie?

Lord Clarendon et lord Granville avaient pris des arrangements qui limitaient au nord de l'Afghanistan la puissance russe; le cabinet actuel a augmenté ses charges militaires en s'engageant à étendre son protectorat sur l'Afghanistan et à défendre l'Arménie, et en même temps il a diminué ses ressources par l'état de confusion dans lequel sont aujourd'hui les finances des Indes. En Afrique, la politique du ministère libéral s'était résumée dans la guerre contre les Ashantees, heureusement terminée, et dans les mesures prises avec succès contre le commerce des esclaves à Zanzibar; la politique du cabinet tory se résume dans l'annexion du Transvaal et la guerre des Zoulous.

Après avoir ainsi caractérisé la politique extérieure du ministère, M. Glastone recherche quelle en a été l'influence sur la politique intérieure. Une politique prétentieuse et théâtrale comme celle de l'administration actuelle, dit-il, est nécessairement une politique coûteuse. Au début du ministère libéral, qui héritait en 1869 des charges d'un cabinet tory, le chiffre moyen des impôts était de 2 livres sterl. 3 shillings 6 pence par tête. Le ministère actuel a trouvé ce chiffre réduit à 1 livre sterl. 19 shillings 5 pence. Il s'élève aujourd'hui à 2 livres 1 shilling 3 pence. A la fin de la dernière année du ministère libéral, le chiffre des dépenses annuelles s'élevait à 41 853 000 livres sterl. Le chiffre actuel est de 51 817 000 livres sterl., ce qui représente un accroissement de près de 10 millions de livres sterl. en cinq ans, c'est-à-dire une augmentation de près de 20 pour 100. Chaque année le précédent ministère employait un excédent de revenu de 3 millions 1/4 livres sterl. à la réduction de la dette publique : cet excédent est descendu à 1/2 million dans les trois premières années du ministère actuel et est aujourd'hui remplacé par un déficit de plus de 2 millions de livres sterl.

La législation qui a établi le libre échange a été la grande œuvre du parlement de 1840 à 1860. Sous son influence le commerce de l'Angleterre a été plus que quadruplé : la richesse publique s'est accrue au point que le penny de l'*Income tax*, qui, en 1842, représentait environ 700 000 livres, en représente aujourd'hui 2 000 000. Les salaires des travailleurs se sont élevés dans la proportion d'au moins 30 pour 100 en même temps que le nombre de leurs heures de travail diminuait dans la plupart des cas. En présence de tels résultats, il semble qu'un gouvernement conservateur ait pour premier devoir de mettre au-dessus de toute atteinte la législation qui les a assurés; cependant lorsque, le 4 juillet, un membre de la Chambre des communes a demandé la nomination d'une commission d'enquête sur les causes des souffrances agricoles et a proposé l'établissement de 8 mil-

ions de livres sterl. de droits protecteurs sur les produits étrangers pour compenser l'abolition du *Malt tax*, le gouvernement n'a pas élevé une protestation contre ces doctrines et a déclaré accepter les termes de la résolution proposée. Il n'est, au contraire, élevé contre le langage de lord Hartington, qui, au nom du parti libéral, demandait la réforme des lois sur la propriété foncière comme le remède le plus efficace aux souffrances de l'agriculture.

Cette question trouvera vraisemblablement place dans le programme libéral aux prochaines élections; mais un point dominera tous les autres. Aucun programme ne peut avoir de résultat pratique, aucune amélioration n'est possible, si le Parlement n'est pas mis à même d'accomplir dans des conditions normales sa tâche législative. Il importe par-dessus tout de lui rendre le temps dont il a besoin pour l'accomplissement de cette tâche. Lorsque les tories sont arrivés au pouvoir, ils n'avaient de difficultés ni à l'intérieur ni au dehors; ils légueront à leurs successeurs des embarras tels qu'on n'en a pas connu depuis un demi-siècle.

Pour établir un équilibre nécessaire entre les devoirs du parlement et ce qu'on peut appeler *ses forces physiques*, il y aura lieu de se demander si la question du gouvernement local ne devra pas être mise en première ligne parmi celles dont il faudra réclamer la solution. En développant le gouvernement local, en le mettant en harmonie avec le principe représentatif, on arrivera à alléger la besogne parlementaire. C'était pour se réserver les moyens d'opérer cette réforme que le ministère libéral, malgré le vote de la Chambre des communes, avait refusé de faire passer au Trésor le produit de certaines taxes locales. Cette mesure a été acceptée par le cabinet actuel, qui a par là rendu plus difficile la réforme du gouvernement local. « Il a ainsi à la fois, dit M. Gladstone, augmenté considérablement la nécessité de décharger le parlement d'une partie de ses attributions, et créé à toute mesure de ce genre de nouveaux et formidables obstacles. »

L'éminent homme d'État conclut en demandant à qui le pays devra confier le soin d'opérer ces réformes nécessaires. Sera-ce aux libéraux, sous la conduite de lord Granville et de lord Hartington, ou aux amis de lord Beaconsfield, prêts à renier leur passé et à adorer ce qu'ils ont brûlé et à brûler ce qu'ils ont adoré? Le temps n'est plus où l'on ne pouvait pas aisément distinguer un parti du parti opposé. Ils sont aujourd'hui séparés par un abîme infranchissable. Le pays les jugera et il sera éclairé par l'expérience des dix dernières années. « Mon seul but en écrivant ces pages, dit en terminant M. Gladstone, a été de contribuer à former son jugement et de l'amener à la conclusion décisive qu'il lui appartient d'en tirer. »

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Le roman américain et le roman anglais : **Le Méphistophélès moderne. — Œil pour œil**, par M. Anthony Trollope.

Il se publie à Boston, depuis environ trois ans, une collection de romans sans nom d'auteur, appelée la *Série anonyme*, qui a réussi auprès de la critique et du public des États-Unis. J'ai sous les yeux un des bons volumes de la collection : *le Méphistophélès moderne* (1), et j'en prendrai occasion pour présenter quelques remarques générales sur le roman américain comparé au roman anglais.

Ce dernier, envisagé en masse et à part un petit nombre d'exceptions brillantes, a aujourd'hui pour traits caractéristiques la fécondité et la médiocrité. D'école proprement dite, point de trace. Chacun tire de son côté selon ses aptitudes particulières. Le roman d'analyse, de glorieuse mémoire, ressemble à une arme émoussée, mais il subsiste. Le roman religieux, genre ingrat s'il en fut, est moins délaissé qu'on ne voudrait. Le roman romanesque, où Lili épouse Guy après un nombre convenable de traverses, se maintient à côté du roman à sensation, sombre officine où mitonnent pour la plus grande joie du lecteur toutes sortes d'ingrédients aussi mystérieux que les pattes de lézard et les ailes de hibou qui tourbillonnent dans le chaudron des sorcières de Macbeth. Le roman à fantômes est ressuscité et a profité des progrès de la science; la fameuse nonne sanglante qui donnait des cauchemars à nos grand'mères n'est que jeu d'enfant auprès de la tête de mort vagabonde d'un des derniers ouvrages de M. Wilkie Collins. Voilà bien des genres, sans compter le genre ennuyeux. Dans aucun on ne trouve de véritable originalité ou de promesses d'avenir. La critique, comme sœur Anne, interroge anxieusement l'horizon, et elle n'aperçoit comme elle que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie.

En Amérique, au contraire, nous trouvons des romanciers épris des curiosités psychologiques, se laissant volontiers guider par une fantaisie un peu aventureuse, ayant les qualités et les défauts de la jeunesse, la verve, l'audace, un grain de poésie. Les Anglais s'indigneraient si on leur prédisait que leurs cousins d'Amérique s'apprêtent à les battre sur le terrain de la fiction. Cela pourrait cependant arriver si les romanciers américains n'avaient un gros défaut, un seul, mais de ceux qui ne se pardonnent pas : le manque de goût.

Ce défaut-là se montre partout. Le romancier américain manque de goût dans le style comme dans les idées, dans les sentiments attribués aux personnages comme dans le développement de l'intrigue et le choix des événements. Le Yankee écrit comme certaines femmes s'habillent, sans craindre les couleurs criardes, les ornements lourds et voyants. Au milieu d'une jolie description de paysage, il dira, comme M. Howells, que les ormes éprouvent « une soudaine

(1) *No name series. — A modern Mephistopheles* (Boston. 1 vol. Roberts brothers).

impression de désespoir »; cela signifie que les feuilles des ormes commencent à jaunir. Il aura tout à coup l'idée extravagante de teindre son héroïne pour en avoir deux, la brune et la blanche; c'est ce qu'a fait M. Bret Harte dans *Gabriel Conroy* et ailleurs encore. Il interrompra l'étude d'un caractère pour conter une scène de magnétisme digne du *Moniteur du spiritisme :* telle est la confession de Gladys fascinée par Helwyse, dans *le Méphistophélès moderne*. Il n'a pas le sentiment de la mesure; son instinct ne l'avertit pas qu'il y a certaines limites qu'il ne faut pas franchir sous peine de tomber dans la vulgarité ou le galimatias. A tout instant il fait un pas de trop, rentre dans la mesure quand il est trop tard : il manque de goût.

J'appuierai ces observations de deux exemples pris parmi les publications récentes. *Le Méphistophélès moderne* est tout à fait digne d'être ici le champion de l'Amérique. Quant à l'Angleterre, elle ne se plaindra pas d'être représentée dans ce débat par un ouvrage de M. Anthony Trollope, l'écrivain populaire rompu aux secrets du métier, qui a livré en pâture au public souvent charmé, toujours amusé, près de cent volumes — sans compter les articles de Revue (1).

L'auteur anonyme du *Méphistophélès moderne* s'est senti l'audace de transposer *Faust* dans la vie contemporaine (aux États-Unis !), d'en faire jouer les scènes par des personnages réels, dans un vrai jardin, avec de vraies fleurs. Nous avons vu l'autre jour (2) M. Sacher Masoch appliquer le même procédé à un récit biblique et, malgré son grand talent, n'y réussir qu'à moitié. Il n'avait pourtant, en refaisant *Job*, qu'une histoire très simple et un seul caractère, uni et tout d'une pièce, à reproduire, l'histoire d'un homme qui subit des revers immérités, le caractère du juste résigné à la volonté de Dieu. L'écrivain américain avait à respecter les données principales d'une action compliquée et à composer trois personnages correspondant à Faust, Méphistophélès et Marguerite. Il s'est tiré de ce tour de force avec dextérité. Les types sont suffisamment conformes aux modèles, et l'intrigue qu'il a imaginée est ingénieuse.

Son Faust est un poète, Félix Canaris, Grec d'origine, jeune, beau, dévoré d'ambition, avide de jouir de tout ce que la vie peut offrir, homme de génie en rêve, dans la réalité cerveau impuissant, un de ces écrivains manqués qui entrevoient les idées sans parvenir à les saisir. Il va se tuer de désespoir quand Méphistophélès entre et lui offre de se charger de lui. Marché conclu. Canaris devient l'hôte de la somptueuse villa où le tentateur, un riche Américain nommé Helwyse, va travailler, par passe-temps et pour essayer son influence à le réduire en son pouvoir. Les moyens employés par Helwyse pour atteindre son but ont été inventés par le romancier avec beaucoup d'art. Aucun n'est violent. Il caresse son protégé, chatouille ses défauts, l'habitue à des douceurs dont il ne sait plus se passer et que lui seul, Helwyse, est en état de lui procurer. Canaris aime le luxe, l'oisiveté, le jeu, les succès mondains : Méphistophélès lui crée une existence brillante et facile. Il aime surtout la gloire : sa marotte est d'être un homme célèbre, de respirer l'encens des éloges, de voir le public à ses pieds : Méphistophélès lui fait ses vers et s'amuse à le regarder se pavaner devant les dupes. La pauvreté et l'obscurité lui seraient désormais odieuses; il ne saurait en supporter la pensée, et pourtant il suffirait qu'Helwyse retirât de dessus lui sa main protectrice pour que le masque de l'homme de génie tombât, laissant à découvert le visage effronté du parasite et du faussaire.

Marguerite est la seule sauvegarde qui lui reste. Elle s'appelle dans le roman Gladys, et elle est mariée à Faust : ainsi l'a exigé Méphistophélès, qui compte se donner le plaisir exquis de s'emparer de son jeune esprit pour le fausser et le corrompre. Sa pureté et sa droiture la sauvent. Elle ne se laisse pas absorber, et elle dispute avec une douce opiniâtreté Canaris à Helwyse, dont elle sent obscurément la perversité. Le mystère de la domination de cet étranger sur son mari l'alarme. Au dénouement, la victoire lui reste. Elle arrache à Canaris le secret de sa dépendance, elle le décide à avouer publiquement que sa gloire est usurpée et à partir pour essayer de recommencer la vie honnêtement; mais elle-même succombe aux émotions causées par la lutte, et son nouveau-né la suit dans la tombe.

Je n'ai fait qu'indiquer la trame du récit. Quelques-uns des épisodes sont disposés de manière à rappeler de loin les scènes les plus célèbres du poème allemand. La discrétion avec laquelle le romancier a su indiquer ces rapprochements périlleux nous donne le droit d'être impitoyable pour lui quand il se permet les fautes de goût qui sont comme la marque de fabrique du roman américain. Il n'est pas permis à un écrivain capable de montrer à l'occasion autant de tact de faire prendre du haschisch à Marguerite ou d'attribuer à une rose un parfum *passionné*.

Ce n'est pas M. Anthony Trollope qui commettrait de pareilles erreurs! Il choisit quelquefois de vilains sujets; son dernier roman, *Œil pour œil* (1), en témoigne; mais il les traite avec une entente de la composition qui ne se dément pas, une facilité de style parfaitement soutenue, une élégance de pensée un peu banale grâce à laquelle il glisse sans accident sur les endroits dangereux. Qu'il ait à décrire un paysage marin, à reproduire une conversation de salon ou à raconter une scène de séduction, il le fait du même ton agréable, sans insister, en homme de bonne compagnie qui s'est chargé de distraire le lecteur pendant une après-dîner et qui se garde de tout ce qui pourrait le fatiguer ou lui causer des émotions pénibles. Son héroïne, Kate O'Hara, n'a pas su résister à l'homme à qui elle était fiancée : ne craignez point que M. Trollope entre dans des détails désagréables ou attristants; une comparaison toute gracieuse entre l'innocence des jeunes filles et le blanc plumage de la colombe lui suffit pour faire deviner la catastrophe. La mère de Kate venge sa

(1) Sur M. Anthony Trollope, voy. la *Revue* du 20 octobre 1877 et du 13 juin 1879.

(2) Sur le *Nouveau Job*, de M. Sacher Masoch, voy. la *Revue* du 19 avril 1879.

(1) *An eye for an eye*, par Anthony Trollope. (Londres, 2 vol., 1879. Chapmann et Hall.)

fille abandonnée en précipitant l'infidèle, Fred Néville, du haut d'un roc escarpé dans la mer; je vous assure que cela se passe très doucement; les femmes nerveuses peuvent lire le soir en se couchant, pour s'endormir, la page où Fred, sans essayer de résister, tient Mme O'Hara par sa manchette. La manchette se déchire, Mme O'Hara donne un petit coup de pied, et Fred, poursuit M. Trollope dans son langage fleuri, saute dans l'éternité. La satisfaction sans mélange que la pensée de ce saut inspire à celle qui l'a provoqué n'est pas troublée par les ennuis que les assassinats entraînent d'ordinaire à leur suite. Mme O'Hara devient juste assez folle pour dispenser M. Trollope de la mener en cour d'assises. Il l'enferme dans un asile d'aliénés très bien installé, créé pour les gens riches, où l'œil ravi contemple des pelouses et des massifs admirablement entretenus. Il a soin de nous informer qu'elle a une femme de chambre pour elle toute seule. Sa folie n'est nullement repoussante; elle consiste à répéter : Œil pour œil, dent pour dent; n'est-ce pas la loi? — Cependant « les mois passaient. L'heure de l'épreuve sonna de nouveau pour Kate O'Hara; mais le Sort (avec une grande lettre) lui épargna le fardeau et le désespoir d'un enfant vivant ». Tout est donc le moins mal possible dans le meilleur des mondes possibles, et l'on ferme le livre s'étant aperçu aussi peu que possible qu'il ne contient que des horreurs, tant les laideurs du sujet sont adroitement dissimulées sous les fleurs du récit.

L'Angleterre produit à la douzaine, avec des nuances dans le talent (j'ai pris un des auteurs les plus brillants), de ces œuvres agréables et superficielles dont le seul tort est de ne pas signifier grand'chose. Elle ne produit guère que cela aujourd'hui, si l'on met à part George Éliot. Le roman anglais, dans son état actuel d'affaiblissement et d'émiettement, rappelle ces chemins sans but, tracés par le hasard, dont on dit qu'ils ne mènent à rien.

Je m'abuse peut-être en supposant que le roman américain, au contraire, pourrait mener quelque part. L'idée que les États-Unis, dans un avenir pas trop éloigné, feront œuvre qui vaille en littérature est contraire à l'opinion commune. Les livres sur l'Amérique publiés depuis cinquante ans sont aussi nombreux que la postérité de Jacob, et le point sur lequel ils sont le mieux d'accord est qu'il n'y a pas de nos jours de pays civilisé où l'on s'occupe moins des bagatelles de l'esprit et où les perspectives littéraires soient aussi ternes. Une telle unanimité ne laisse pas d'être inquiétante. Il est vrai qu'on a dit : Quand tout le monde s'accorde, il y a chance que ce soit sur une sottise. C'est aux romanciers américains à donner raison à leur nation contre tout le monde. Qu'ils cherchent donc à plaire plutôt qu'à étonner, à charmer plutôt qu'à déconcerter par des coups violents et inattendus. Qu'ils châtient leur style bizarre et surchargé. S'ils le peuvent dans le milieu où ils vivent, qu'ils aient du goût!

ARVÈDE BARINE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On a demandé et je crois qu'on demande encore l'institution de fêtes nationales en France. J'ai déjà dit et je répète avec plaisir, après la solennité de Nancy, que sous un gouvernement républicain il est inutile, s'il n'est pas dangereux d'établir un calendrier officiel de fêtes publiques. Toutes les fois qu'un homme ou un souvenir échauffe le cœur et met la conscience en joie, il s'improvise des fêtes nationales qui valent mieux pour le présent et pour l'avenir que les anniversaires décrétés qui finissent par devenir des exercices routiniers.

L'inauguration de la statue de M. Thiers n'a pas été seulement une fête locale. Les journaux en ont répandu l'éclat et l'émotion par toute la France. Quel programme peut lutter contre de pareilles improvisations de la reconnaissance nationale? Ne soyons pas ingrats envers ceux qui meurent à la tâche; ne laissons partir aucun grand citoyen sans lui faire un cortège magnifique; ne laissons venir aucune idée utile, aucune conquête de l'art, de la science, de l'industrie, sans la saluer; vivons librement la vie politique, sociale, intellectuelle qui nous attire, et nous aurons assez d'occasions de fêtes sans tomber dans le travers de commander des réjouissances qui tournent vite à l'idolâtrie banale, à la superstition usuelle.

La fête de *l'Être suprême* est une leçon dont nos jacobins modernes doivent profiter, et les bœufs à cornes dorées de la république de 1848 sont demeurés légendaires.

Cette solennité de Nancy est la contre-partie de l'admirable fête des funérailles de M. Thiers. Cette fois il s'agissait de résurrection, selon le mot de Michelet, puisque c'était l'installation définitive du *Libérateur* dans la lumière de l'histoire.

II.

Il a été dit par tout le monde d'excellentes choses devant cette statue; mais, parmi les discours prononcés, celui qui empruntait aux circonstances un charme plus piquant et une portée plus politique considérable, c'est celui de M. Jules Simon.

Je veux en toute sincérité, en m'efforçant de ne blesser personne, ayant des amis fort divisés sur la fameuse question de l'article 7 des lois Ferry, m'étonner publiquement de l'impopularité que sa courageuse attitude attire à l'ancien ministre de M. Thiers.

On semble avoir oublié tout ce qu'il a écrit sur ce sujet délicat. On ne se souvient plus qu'il a été le promoteur, le propagateur de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque; qu'il s'est voué tout entier à cet apostolat; qu'il ne cesse de revendiquer la création d'écoles, la diffusion de l'enseignement, l'abolition des routines; et parce qu'il trouve l'article 7 mal rédigé, imprudemment conçu, on le voue aux gémonies, on

l'adjuge à M. Buffet, son ennemi, on lui attribue toutes les ambitions; peu s'en faut qu'après l'avoir laissé accuser jadis de marcher sur les crucifix, on ne l'accuse aujourd'hui de s'être fait affilier aux jésuites.

Tout cela est un peu puéril et même un peu odieux. Pour approuver ce qu'il combat, pour être populaire au lieu d'affronter l'injustice, M. Jules Simon aurait dû se désavouer, se mettre en contradiction avec sa conscience.

Ce qu'il y a de plus difficile en politique, c'est de se rester fidèle, et, quand un homme se fait cet honneur, l'opinion, qui a changé autour de lui, regarde son immobilité comme une trahison.

Encore une fois le sujet est scabreux à traiter, mais je crois remplir mon devoir de chroniqueur et de moraliste en l'effleurant.

On peut être un esprit très libéral, très hostile aux congrégations, en voulant effacer d'une loi sur l'enseignement un article qui devrait être dans une loi sur les associations.

On n'est pas forcément l'ami de M. Buffet parce qu'on a moins peur de lui et de ses alliés que beaucoup d'autres.

On n'est pas un mauvais citoyen parce qu'on redoute l'agitation si facile à propos des questions cléricales, et l'on reste un homme de gouvernement en cherchant le moyen de servir la liberté sans donner à la république des secousses qui peuvent lui être funestes.

En tout cas, je voudrais que les gens qui se montrent si furieux de ce que M. Simon n'est pas de leur avis lui fissent un peu crédit, pour savoir comment il défendra son opinion. Il est toujours temps d'exiler les hommes de grande valeur et de les répudier, quand ils ne peuvent plus servir.

J'exprime mon sentiment, qui est celui d'un faiseur d'analyses et non celui d'un faiseur de lois, et je prouve peut-être mon incompétence politique en gardant de vieilles habitudes de romancier. Soit; je veux bien qu'on rie de ces lignes comme d'un scenario, et j'userai de ce dédain pour exposer le plan d'une action comme je la comprendrais, si j'avais à mettre en scène des hommes de libre pensée contre des jésuites.

Je donnerais aux libéraux une science approfondie de la tactique, puisqu'ils auraient à combattre des ennemis prompts à se dissimuler, à se travestir. Je voudrais qu'au lieu de marcher naïvement avec la sécurité du droit et la sérénité de la justice, ils s'avançassent, méfiants des embûches, craignant toujours de voir les souris noires prendre des ailes et s'envoler.

Je voudrais surtout qu'avant de livrer bataille, on s'assurât de ses alliés. Il ne suffit pas de dire : Le pays est avec nous! Les collectivités sont fugaces; il n'y a que les individualités qui s'engagent, qui s'enrôlent et qui se compromettent. Quand les monarchies frappaient les jésuites, elles avaient avec elles des auxiliaires dans les parlements, dans la magistrature. Le pays est forcément ingrat par égoïsme. Il sera pour les vainqueurs; il ne peut rien pour la victoire, à moins d'intervenir, comme il fait d'ordinaire, par la guerre civile.

Je me souviens toujours du conseil qu'un vieux journaliste donnait à un jeune et fougueux écrivain, ardent à *manger* du jésuite.

« Mon cher ami, lui disait-il, satisfaites votre appétit sans trop d'ostentation. Quand vous faites gras les jours maigres, n'allez pas étaler votre côtelette et votre jambon sous le nez des dévotes. Seulement les dévotes verront bien à vos joues roses que vous leur laissez les haricots à l'huile. Faites-leur envie par votre bonne santé et votre discrétion, et ne donnez pas la satiété par votre façon d'offrir de vos plats. »

Je crois donc qu'il serait prudent de parler moins de l'enseignement clérical et de travailler davantage par tous les moyens possibles au développement de l'enseignement laïque.

Cela ne suffirait pas certainement pour amener la victoire, mais cela la préparerait mieux que de se lancer à fond de train contre des hommes qui deviennent fantômes dès qu'on veut les toucher.

Molière a donné une excellente leçon aux hommes politiques. Pour évincer Tartuffe, il a mis d'abord les femmes, c'est-à-dire l'honneur, la sagesse féminine, représentée par Elmire, dans le parti de la raison. Il ne faut rien moins que la solidarité de toute la famille pour rendre vaine la menace de l'hypocrite démasqué : *La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir!* J'ai toujours peur de cette réplique, qui nous a été donnée déjà plusieurs fois quand on croyait l'imposteur évincé; mais on n'avait pas pris soin d'avoir d'abord Elmire de son côté. Faites voter l'article 7 par les femmes, il sera facile pour les hommes de le voter après et surtout de l'appliquer.

III.

Le Président de la république, paraît-il, d'accord avec M. le préfet de la Seine, ne ratifie pas tous les changements de noms que demande le Conseil municipal. Le boulevard Haussmann continuera à porter le nom du préfet de l'empire qui a si puissamment travaillé à l'assainissement de Paris; nous garderons la rue Bonaparte et la rue Cambacérès.

Tant mieux, je trouve parfaitement juste que M. Haussmann signe la plus inoffensive de ses œuvres. Je ne suis pas choqué de voir se perpétuer un monument du Consulat, et l'ombre de Cambacérès se promenant derrière le ministère de l'intérieur n'a rien d'inquiétant pour la république.

Laissons l'histoire debout; elle ne gêne que les coquins. Je pousse si loin, je ne dis pas l'indifférence, mais le respect des témoignages du passé, que si Napoléon III, après le massacre du 2 Décembre, avait inscrit sa victoire d'un doigt sanglant au coin du boulevard Poissonnière, je demanderais qu'on laissât l'écriteau en place et que tous les ans on avivât les lettres de l'inscription pour entretenir la haine et l'horreur du coup d'État.

Si la rue Bazaine existait, je n'en demanderais pas la suppression. Il serait désagréable de l'habiter; mais les industries viles s'y acclimateraient. Perrinet Leclerc, qui ouvrit Paris à l'ennemi, avait au xve siècle sa statue. Les honnêtes

gens ne manquaient pas de jeter une pierre en passant à cette effigie d'un traître. Croit-on qu'il serait indifférent au patriotisme français que tous les jours dix mille passants pussent jeter un regard de colère et de mépris sur le nom de celui qui a livré les armes et les drapeaux de la France?

Je sens bien que mon idée peut sembler paradoxale; mais le zèle du conseil municipal aurait bien d'autres inconvénients s'il était poussé à l'extrême.

IV.

La *Revue des Deux Mondes* publie encore un extrait des mémoires de Mme de Rémusat; je crois que ce sera le dernier inséré avant l'apparition du volume. Nous avons la peinture, simple et terrible dans sa simplicité, de ce qui se passa dans l'intérieur de la maison du premier Consul, le jour où le duc d'Enghien fut mis à mort.

Je ne connais rien de plus dramatique que Bonaparte mâchant en silence le remords confus de son crime.

« Il n'affectait point de gaieté ce jour-là, dit Mme de Rémusat. Au contraire, tant que dura le repas, il demeura dans une rêverie profonde; nous étions tous fort silencieux. Lorsqu'on allait se lever de table, tout à coup le Consul, répondant à ses pensées, prononça ces paroles d'une voix sèche et rude : — « Au moins, ils verront ce dont nous sommes ca- « pables, et dorénavant, j'espère, on nous laissera tran- « quilles. »

Dans la soirée, le premier Consul, pour agiter la torpeur de ce silence qui l'enveloppait, se mit à entamer une grande dissertation historique, attaquant Henri IV, auquel il reprochait de manquer de gravité.

« Dès qu'un homme est roi, disait-il, il est à part de tous; et j'ai trouvé l'instinct de la vraie politique dans l'idée qu'eut Alexandre de se faire descendre d'un dieu. »

On voit que M. Amigues est dans la tradition bonapartiste quand il entreprend l'assomption et la divination du malheureux prince qui vient de se faire tuer par les Zoulous.

Quand il eut bien disserté sur toutes sortes de choses, Bonaparte, revenant brusquement à sa secrète inquiétude, se fit lire par M. de Fontanes des extraits de correspondances qui accusaient le duc d'Enghein et conclut en disant :

« J'ai versé du sang, je le devais, j'en répandrai peut-être encore, mais sans colère, et tout simplement *parce que la saignée entre dans les combinaisons de la médecine politique.* »

A ce compte-là, le 2 Décembre fut une combinaison de marchand d'orviétan qui se croyait médecin.

Il est curieux de voir Bonaparte, au moment où *le front de l'empereur brise le masque étroit* du premier Consul, disputer avec ses frères sur l'hérédité du trône qu'il construit.

Mme de Rémusat cite à ce propos une anecdote charmante et tout à fait caractéristique.

« N'étant pas décidé au divorce, résolu à adopter le fils de Louis Bonaparte, un jour, le premier Consul, entouré de sa famille, tenait l'enfant sur ses genoux et jouait avec lui. « Sais-tu bien, petit bambin, lui dit-il, que tu cours risque d'être roi un jour? — Et Achille? dit aussitôt Murat, qui se trouvait présent. (Achille était le fils aîné de Murat.) — Ah! Achille, répondit Bonaparte, sera un bon soldat. » Cette réponse blessa profondément Mme Murat. Mais Bonaparte ne faisait pas semblant de s'en apercevoir, et, piqué intérieurement de l'opposition de ses frères, qu'il croyait, avec raison excitée surtout par Mme Murat, Bonaparte, continuant d'adresser la parole à l'enfant : « En tout cas, dit-il encore, je te conseille, mon pauvre petit, si tu veux vivre, de ne point trop accepter les repas que t'offriront tes cousins. »

On voit quelle aimable famille c'était que celle-là. Mais voici un fait qui n'est pas sans analogie avec ce qui se passe aujourd'hui à propos du jeune prince Victor, le prétendant de M. Paul de Cassagnac. Je laisse la parole à Mme de Rémusat :

« Louis Bonaparte fut dès lors environné de sa famille. On lui rappela adroitement les bruits qui avaient couru sur la naissance de son fils; on lui représenta qu'il ne devait point sacrifier l'intérêt des siens à celui d'un enfant qui d'ailleurs appartenait à moitié aux Beauharnais, et, comme Louis Bonaparte n'était pas si peu capable d'ambition qu'on l'a voulu faire croire depuis, il alla, ainsi que Joseph, demander au premier Consul raison du sacrifice de ses droits qu'on voulait lui imposer. « Pourquoi, disait-il, faut-il donc que je cède à *mon fils ma part de votre succession? par où ai-je mérité d'être déshérité?* quelle sera mon attitude lorsque cet enfant, devenu le vôtre, se trouvera dans une dignité très supérieure à la mienne, indépendant de moi, marchant immédiatement après vous, ne me regardant qu'avec inquiétude ou peut-être même avec mépris? Non, je n'y consentirai jamais, et plutôt que de renoncer à la royauté qui va entrer dans votre héritage, plutôt que de consentir à courber la tête devant mon fils, je quitterai la France, j'emmènerai Napoléon, et nous verrons si tout publiquement vous oserez ravir un enfant à son père! »

Décidément, le premier châtiment des ambitieux et des despotes, c'est leur famille.

L'histoire privée des Bonaparte se recommence, comme la série de leurs désastres publics; mais en voyant quelle végétation malsaine a été le bonapartisme, on se demande ce qu'il faudrait encore d'épreuves pour en dégoûter la France.

Ce parti, qui n'a jamais eu pour lui le droit, la raison, la morale, a maintenant contre lui le nombre, dont il fait sa loi, et la Providence, dont il prétendait faire sa complice. Que lui reste-t-il?

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

On a parfois accusé la démocratie d'ingratitude parce que le gouvernement y revêt un caractère moins personnel que dans aucune autre forme politique. On ne fera pas ce reproche

à la république française après les grandes fêtes de Nancy à l'occasion de l'érection de la statue de Thiers. Elles ont eu le caractère le plus spontané et le plus populaire; la population des départements de l'Est, que l'invasion étrangère de 1870 avait particulièrement ravagés, est accourue en foule à Nancy. Le ministère y était largement représenté; les hommes politiques les plus importants avaient voulu rendre au grand citoyen ce suprême hommage, qui n'a rien eu d'officiel ni d'artificiel, mais a vraiment revêtu le caractère d'une grande manifestation patriotique. Les honneurs rendus à la digne veuve de M. Thiers contribuaient à relever ce caractère d'hommage cordial et affectueux à une grande mémoire. Ce qu'on a surtout acclamé à Nancy, c'est le libérateur du territoire et le vrai fondateur de la république définitive. Les départements de l'Est ont voué une éternelle reconnaissance à celui qui, après avoir tout fait pour empêcher la guerre, après avoir ensuite sauvé Belfort par d'héroïques efforts dont il faut avoir entendu le récit de sa bouche pour en comprendre l'énergie, a délivré leur sol de l'occupation allemande par des opérations financières d'une merveilleuse habileté et surtout grâce à la confiance inspirée par son gouvernement. Voilà pourquoi le libérateur du territoire ne peut pas se séparer du fondateur de la république. Il n'eût pas relevé le crédit d'un pays écrasé par la guerre et pliant sous le poids d'une dette de vingt milliards s'il n'avait eu cette claire intuition de la seule solution gouvernementale que rendait possible la division des partis. Qu'on suppose un instant que Thiers eût cédé à ses anciennes préférences politiques et qu'il eût essayé de favoriser l'établissement de la monarchie orléaniste, il n'eût abouti qu'à l'impuissance. Il eût peut-être empêché la république; il n'eût pas, à coup sûr, ressuscité la monarchie; il eût laissé la France dans cet état de prostration irritée qui jette le pays dans la guerre civile ou aux pieds du premier César venu.

Nous comprenons très bien que les hommes de l'intrigue monarchique qui n'ont pu lui pardonner de les avoir abandonnés à leurs mesquins calculs n'aient que de sottes railleries pour la grande manifestation de Nancy. Leur mauvaise humeur complète cette belle fête nationale. Il y a longtemps qu'ils ont montré leur incapacité de rien comprendre aux grandes pulsations du cœur de la patrie; il n'y a rien dans leur sec esprit qui corresponde à la fibre populaire. Aussi ne parviennent-ils pas à nous émouvoir par leurs jolis propos de salon. Dans ces grands moments où la nation est comme soulevée par un généreux enthousiasme, ils font l'effet de lancer de petites flèches finement aiguisées contre un gigantesque Léviathan. Qu'ils boudent à leur aise, ils n'empêcheront pas la France de bénir à jamais le nom de Thiers comme de son sauveur dans les jours de ses suprêmes douleurs. Il est bon que ce grand homme d'État, qui ne s'est jamais drapé dans les grandeurs factices, soit placé au premier rang dans notre Panthéon patriotique. Le pays échappe ainsi de plus en plus à cet enivrement de la gloire militaire, à cette fascination du génie à la fois grandiose et malfaisant du premier des Napoléons. C'est une grande chose pour une nation que d'échapper à un faux idéal, car rien ne pèse plus sur elle pour la détourner de sa voie véritable, l'égarer et même la pervertir.

La légende napoléonienne a été l'un de nos fléaux. Elle ne s'est pas seulement détruite elle-même par les coupables folies de ses derniers héritiers, mais l'implacable histoire, qui jette une lumière de plus en plus vive sur ses origines, la réduit de plus en plus à sa valeur véritable. A cet égard, la publication des mémoires de Mme de Rémusat dans la *Revue des Deux Mondes* est tout à fait décisive, d'autant plus que la femme éminente qui les a écrits avait commencé par subir le charme du conquérant de l'Italie.

Le grand capitaine, l'administrateur sans égal ne perdent rien à ces mémoires; mais jamais peut-être l'égoïsme colossal de ce puissant mortel n'est apparu sous un jour plus odieux. On voit que dès les jours du Consulat il ne connaissait que son absorbante personnalité. Devant elle tout devait fléchir: le respect filial, l'amitié paternelle, la loi morale, la législation même créée par lui, parce qu'il ne consentait pas à ce que sa volonté d'aujourd'hui fût liée par sa volonté d'hier. Il y a dans ces mémoires des traits qu'aucun Tacite n'eût inventés, tant ils sont pris sur le vif.

La tige sacrée des Bourbons ne paraît pas près de refleurir, bien que le comte de Chambord s'intitule modestement *Henri le Désiré*. Il a pris pour l'expression du sentiment national les toasts d'un banquet de légitimistes marseillais. L'enfant du miracle a vu bien des merveilles au fond de leurs verres, et tout d'abord cette chose étonnante que les paysans de France l'appellent de leurs vœux. Ils ont une singulière manière d'exprimer ces vœux autour des urnes du scrutin. Un méchant démon y change les bulletins et les marque à l'estampille de la république. C'est le même esprit pervers qui, en 1873, était en train de mettre aux mains de nos paysans des fourches au lieu de lys, quand on leur annonçait le retour du roi de l'ancien régime. Lui au moins ne change pas. Il mourra sans s'être rendu, enveloppé dans son blanc drapeau. Les maires du palais dont il parle dans sa lettre, et qu'il n'a pas voulu accepter en 1873, même avec le cadeau d'une couronne, sont tout simplement les parlementaires orléanistes, qui lui demandaient de gouverner en roi moderne. Il ne leur a pas pardonné cette insolence, et la manière dont il les traite dans ce curieux document montre que les divisions du parti royaliste égalent celles du parti bonapartiste et qu'ils ont l'un et l'autre des dauphins embarrassants.

Ils ne s'en sont pas moins mis d'accord à cette fin de session pour provoquer au Sénat une scène tumultueuse, bien faite pour rendre jaloux les jeunes bonapartistes de la Chambre. Cette scène a tourné à un vrai scandale. Le vénérable président Martel, un de ces vétérans de la politique qui sont entourés du plus affectueux respect, a été l'objet de véritables outrages. Toute cette rage de ces vieilles cervelles légères était une explosion des passions cléricales contre le ministre de l'instruction publique, au sujet de celle de ses lois qui prête le moins à la discussion. La création d'écoles normales de filles a paru à la droite un véritable attentat contre la religion. M. Chesnelong a prononcé à cette occasion

le discours le plus ridiculement pathétique qu'on puisse imaginer, comme si cette loi avait pour but de proscrire en France la femme chrétienne. Il a suffi que le ministre relevât sévèrement cette calomnie pour que la droite sénatoriale entrât en fureur. On ne peut être plus maladroit. Il n'y a pas de plus sûr moyen de fortifier la majorité républicaine et de substituer sur l'article 7 un vote de passion à un vote de raison et de sage conciliation.

L'accueil enthousiaste fait au ministre à la distribution des prix du concours général a été une réponse de l'opinion. Cette distribution a reçu un éclat extraordinaire de la présence du président du conseil des ministres et de celle de M. Gambetta. On sentait courir au travers de cette intelligente et ardente jeunesse le frisson de l'émotion patriotique aux mâles accents de la *Marseillaise*. Jamais les fils de 1789 n'en acceptèrent l'héritage avec plus de conviction passionnée. L'Université, si éloquemment défendue par le ministre, leur est chère à ce titre. C'est l'enseignement national et par conséquent laïque qu'ils ont acclamé avec tant d'énergie, sans se soucier de savoir si l'article 7 est ou non parfaitement correct. Ils ont laissé à nos législateurs le soin de le mettre d'accord avec ces grands principes de 1789 qu'ils se sont contentés d'affirmer avec tout l'élan de leur âge. Ce n'est pas l'Université de Napoléon Ier, celle du monopole, transportant dans le monde laïque l'intolérance des corporations religieuses, qui faisait battre leurs cœurs. Celle-là est morte avec l'empire; leurs applaudissements remontaient plus haut, ils s'adressaient à l'esprit libéral qui anime notre grand corps enseignant. Il est inutile d'ajouter que les réformes promises par le ministre sont attendues avec une juste impatience.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux. — Voici une publication importante et qui mérite l'attention du public lettré. Les créations de chaires dont s'est enrichi dans ces derniers temps l'enseignement supérieur font de certaines Facultés un ensemble presque complet. Les douze professeurs et maîtres de conférences qui composent la Faculté des lettres de Bordeaux ont eu l'idée de fonder une Revue trimestrielle dans laquelle ils réunissent les résultats de leurs travaux personnels, affirmant la solidarité qui les unit. Philosophie, histoire, géographie, épigraphie, philologie, érudition littéraire y figurent par des recherches originales et des documents inédits. Les deux premiers numéros répondent à ce qu'on pouvait attendre d'un personnel d'élite; aussi aurons-nous soin de suivre attentivement les efforts de ces maîtres distingués et d'en rendre compte à nos lecteurs.

Traité élémentaire d'Économie politique, par M. H. Rozy, professeur à la Faculté de droit de Toulouse.

Cette publication est appelée à prendre rang parmi nos bons livres de vulgarisation scientifique. L'auteur nous dit que c'est la reproduction de son enseignement à l'École normale de Toulouse; on retrouve, en effet, dans le style de l'écrivain la parole du professeur.

C'est en introduisant tout d'abord son lecteur dans une maison de paysan, puis au marché et à l'atelier de la ville, que M. Rozy l'initie aux principes de l'économie politique. Il lui montre ainsi, sur le vif de la pratique journalière, les règles naturelles sur lesquelles reposent la distribution de la propriété, la division du travail, la lutte de l'offre et de la demande, bref, tout cet aménagement des activités humaines dont la science cherche de plus en plus à suivre le fonctionnement, à harmoniser et à féconder les efforts.

Ennemi du monopole et du protectionnisme, l'auteur est en principe — à part quelques réserves dont une sage application peut avoir à tenir compte — partisan de la plus large liberté du travail, de la concurrence et de l'échange. L'exercice de cette liberté bien entendue, seule rationnelle et productive, peut seul amener l'accord progressif et l'entente définitive des intérêts. Envisagée à ce haut point de vue, l'économie politique apparaît comme un prolongement nécessaire et comme une des plus nobles applications de la morale; elle a pour fin supérieure d'établir de plus en plus la solidarité et l'harmonie entre les hommes.

Signalons quelques questions d'une importance toute particulière, comme celles des grèves, du travail des femmes, du dépeuplement des campagnes.

Si les grèves sont une conséquence extrême, si l'on veut, mais rigoureusement logique et légitime, de la liberté de l'offre et de la demande, elles n'en ressemblent pas moins d'ordinaire à ces remèdes héroïques dont on dit qu'ils sont pires que le mal, et il est grand temps de découvrir une organisation capable, sinon de les prévenir, au moins de les réduire, et d'en atténuer les effets désastreux. On atteindra en partie ce but en multipliant les Chambres syndicales dans toutes les industries : mais, si l'on veut rendre réellement efficace l'intervention de ces tribunaux d'arbitrage, il est indispensable de faire choisir, comme le recommande M. Rozy, les délégués des ouvriers par les patrons et ceux des patrons par les ouvriers. Cette réciprocité d'élections serait éminemment favorable à la conciliation, les mandataires ainsi désignés n'étant plus, comme il arrive trop souvent, l'expression la plus vivement accusée des intérêts opposés.

A propos du travail des femmes, il y a une criante injustice dans la répartition, inégale pour les deux sexes, des salaires qui correspondent à une même quantité de travail; mais ce qui est surtout pénible à constater, c'est cette tendance, plus accentuée de jour en jour, à exclure les femmes d'une foule de professions qui leur conviendraient à merveille, comme le dessin sur étoffes, la vente des objets d'ajustement, la confection des robes, le commerce des nouveautés, etc.

C'est là une des causes du dépeuplement de nos campagnes, abandonnées par des jeunes gens qui viennent dans les villes accaparer le travail des femmes.

On commence à enseigner l'économie politique dans les Écoles normales primaires, et l'on ne saurait mieux faire pour mettre les futurs instituteurs de nos campagnes en état de faire comprendre aux populations rurales leurs intérêts véritables. Mais n'est-il pas surprenant que cette science si utile, si nécessaire, qui préside à l'aménagement de la petite société domestique comme à celui de la grande famille sociale, n'ait pas encore réussi à forcer l'entrée de l'enseignement secondaire de l'Université de France? N'est-il pas urgent de combler cette lacune, surtout quand on a sous la main d'aussi bons livres que le traité de M. Rozy?

A. Cordier.

Dans *les Conditions du bonheur et de la force pour les peuples et les individus,* dont la deuxième édition vient de paraître à la librairie Guillaumin, M. Adolphe Coste résume les principales questions sociales et cherche les rapports qui unissent la liberté et la prospérité des individus d'une part, et, de l'autre, la puissance de la nation. Il montre les conséquences de ces rapports dans l'organisation de la famille, du travail et de la vie publique, et ces conséquences lui font découvrir des lacunes dans la constitution de notre société. Enfin M. Adolphe Coste essaye de rédiger et de figurer une sorte de catéchisme de la société moderne qui forme une esquisse à larges traits de l'éducation des enfants et des jeunes gens fondée sur la science positive.

Les Revues étrangères. — Peu de personnes, en France, savent le russe ; personne ne sait ni se soucie d'apprendre les autres dialectes slaves, le polonais, le tchèque, le serbe, le croate, le lithuanien. Les œuvres écrites dans ces langues sont perdues pour nous, sauf quelques-unes, en très petit nombre, qui ont trouvé des traducteurs. Les fondateurs de la *Revue slave* (Varsovie) ont adopté le seul moyen pratique d'initier notre pays au mouvement intellectuel des peuples slaves : ils ont décidé que leur recueil serait imprimé en français. C'était se condamner à donner presque exclusivement des traductions, ce qui est un inconvénient réel; d'autre part, c'était l'unique chance d'avoir à Paris plus de six abonnés, en y comprenant l'ambassade russe et M. Tourgueneff. Les seize numéros parus de la nouvelle publication contiennent des romans, des poésies, des pièces de théâtre, des articles variés, des chroniques littéraires, etc. Plusieurs de ces morceaux sont très intéressants; nous nous proposons d'y revenir. Les écrits originaux sont plus inégaux. Telle correspondance ou causerie littéraire est bien faible. Mais il faut laisser aux débutants le loisir de s'organiser. La *Revue slave* est encore dans la période des tâtonnements. On le voit à son sommaire, pour lequel elle n'a pas su trouver une place fixe ; il se promène de la première page à la dernière, de l'endroit de la couverture à son envers, comme si le but à atteindre était de le rendre difficile à trouver. Quand on est parvenu à le découvrir, on n'est guère plus avancé : il n'indique pas les numéros des pages, et celles-ci ne portent pas de titre courant. Ce sont là des misères que la direction de la *Revue slave* corrigera prochainement, car elle s'occupe de donner à sa publication une organisation nouvelle et plus fixe.

Un *Charivari* en langue arabe. — Un caricaturiste et satirique arabe, professeur de sciences et de langues vivantes au Caire, homme instruit et spirituel, avait été honoré de l'amitié de l'ex-khédive, qui l'avait surnommé « le Beaumarchais égyptien ». Certaines libertés trop grandes prises avec les autorités gâtèrent les affaires d'Abou Naddarah Zerka (pseudonyme signifiant *le père des lunettes bleues*), qui jugea prudent de disparaître de la scène et vint s'établir à Paris. Il y fonda un journal illustré, destiné à circuler sous le manteau en Égypte et en Turquie et dont le succès a été grand en Orient. On y trouve un mélange d'épigrammes, de lettres, de chansons et de dialogues accompagnés de dessins à la plume et daubant le gouvernement égyptien. L'ancien khédive y est tourné en ridicule presque à chaque ligne, sous le nom de Pharaon ou sous d'autres aussi transparents. Il paraît déguisé en saltimbanque ou en renard. L'histoire d'un officier qui vient réclamer les arrérages de sa solde se termine par deux images, dont l'une montre le khédive faisant boire du café à l'officier, et dont l'autre représente l'officier couché dans un cercueil. Une autre gravure figure l'émeute par laquelle s'est ouverte la dernière crise : chose bizarre, le numéro contenant cette gravure a paru deux mois avant la date de l'événement qu'elle représente. Le journal d'Abou Naddarah passe en Orient pour ne pas avoir été sans influence sur la chute du khédive. L'homme d'esprit qui le rédige s'est constitué redresseur des torts, et ses réclamations en faveur des petits et des faibles lui valent des sympathies nombreuses en Orient.

Les autorités anglaises de la Nouvelle-Zélande ont eu l'idée de comparer cinq des enfants les plus intelligents parmi les indigènes du pays, les Maoris, à cinq enfants de race blanche. L'examen comparatif a eu lieu à Otago : il a porté sur le calcul, les fractions, la géographie, l'écriture, l'orthographe et la lecture.

La dictée a été le triomphe de blancs; les Maoris n'ont vraiment pas lutté.

En calcul, ce fut une autre affaire : sur 30 problèmes, les petits Maoris en ont résolu 22, les Anglais 14 seulement.

En grammaire, balance presque parfaite, avec un léger avantage cependant pour les Maoris.

En lecture, triomphe des Anglais; en écriture, triomphe des Maoris.

En somme, les juges du concours ont proclamé l'égalité absolu des concurrents. (*The Mail.*)

Sur la réorganisation du gouvernement de l'Alsace-Lorraine et à propos de la nomination du feld-maréchal de Manteuffel, on ne saurait rien lire de plus intéressant que les deux discours prononcés au Reichstag, dans les séances du 23 juin et du 1er juillet, par M. Charles Grad, député de Colmar, qui viennent de paraître en brochure (Colmar, veuve Jung).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et C, rue Saint-Benoît. [1463]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 7. 16 AOUT 1879.

L'ORIENT POLITIQUE

Deux Constitutions. — La Bulgarie et la Roumélie orientale.

Après trois ans de luttes sanglantes sur les champs de bataille et de joutes diplomatiques dans les chancelleries, la péninsule des Balkans va-t-elle enfin rentrer dans une situation normale? un tel mot peut-il s'appliquer à des pays où l'Europe s'est toujours moins préoccupée de résoudre les questions qui la divisent que d'en retarder la solution au moyen de compromis manifestement précaires?

Sur les deux versants du Balkan, plus heureux que ceux du Pinde et de l'Olympe, le traité de Berlin aura bientôt été mis à entière exécution. Les régiments russes ont terminé l'évacuation de la Roumélie orientale et bientôt la Bulgarie elle-même n'aura plus d'autre garnison que ses jeunes milices nationales. Le nouveau gouverneur de Roumélie, quittant le fez ottoman pour le *kalpak* bulgare et le nom d'Aléko pacha pour celui de prince Vogoridès, est installé à Philippopoli devenu Plivno. Le nouveau *Kniaz* bulgare, l'ancien prince de Battenberg, ayant sur le Bosphore reçu l'investiture du sultan, vient dans sa capitale de Sophia de recevoir les hommages des Bulgares, heureux après trois siècles de sujétion étrangère d'acclamer le successeur de leurs anciens tsars. A Philippopoli comme à Sophia, il y a une nouvelle administration, avec des ministres ou des directeurs chrétiens et indigènes. C'est le moment de jeter un coup d'œil sur les institutions récemment données aux deux contrées sœurs et de voir ce qu'elles promettent de paix et de sécurité à l'Europe et aux deux régions inégalement émancipées.

I.

Dans cet Orient qui prête à tant de coups de théâtre et à des jeux de scène si divers, la Russie a, sans qu'on y prenne garde, figuré dans un rôle nouveau et peu fait pour elle. Après être apparu au Sud du Danube en champion de la foi chrétienne, en Constantin armé du labarum ou en croisé vainqueur des infidèles, l'empire autocratique s'est présenté aux Bulgares en initiateur libéral, en précepteur politique, en Lycurgue ou en Solon constitutionnel.

La Bulgarie une fois émancipée du joug musulman, il fallait bien lui donner un gouvernement et des institutions : ses protecteurs n'ont eu garde de manquer à cette seconde et difficile partie de leur tâche. A son jeune pupille du Balkan le cabinet de Saint-Pétersbourg a voulu donner la liberté politique en même temps que l'autonomie nationale; il a tenu à ce que les Bulgares reçussent de sa main une constitution. C'est ainsi que les vainqueurs des Turcs ont été conduits à doter l'obscur petit peuple, récemment émancipé par leurs armes, de franchises constitutionnelles et d'un régime de gouvernement qu'ils sont loin de posséder eux-mêmes. Dans la voie étroite et escarpée de la liberté politique, la Russie libératrice a dû se résigner à se voir devancer par le dernier-né de ces petits peuples d'Orient dont elle s'est faite la tutrice : à ces Bulgares qu'assurément l'on ne saurait mettre au-dessus d'elle, la Russie a ouvert de sa main les portes d'une carrière dans laquelle elle n'ose encore s'aventurer elle-même.

Dans ce simple contraste entre le régime autocratique conservé à l'intérieur, et le régime constitutionnel inauguré au dehors au nom du même souverain et par les mêmes autorités, il y a quelque chose de peu flatteur pour l'amour-propre des Russes, qui se voient ainsi politiquement relégués au-dessous de leurs frères puînés, et encore enfants, du

Balkan. Cette humiliation de l'orgueil national, irrité que la patrie russe demeure seule en Europe privée de droits politiques, n'est pas étrangère à l'agitation redoutable qui trouble en ce moment les grandes villes de Russie.

La chancellerie russe avait expédié toute faite de Saint-Pétersbourg à Tirnovo une constitution en 150 articles, qui, d'après les autorités pétersbourgeoises, était dans tous ses détails parfaitement adaptée aux besoins du petit peuple dont elle devait faire le bonheur. On eût pu croire que l'assemblée bulgare convoquée par le prince Dondoukof-Korsakof, et composée en grande partie de membres nommés par le gouverneur général russe, ne ferait qu'accepter avec une humble et reconnaissante admiration la charte octroyée aux ignorants Bulgares par le tsar libérateur. Il n'en a rien été; l'assemblée des notables de Tirnovo a pris le projet russe comme texte de ses délibérations, mais elle lui a fait subir tant de modifications, de corrections, d'altérations de toute sorte que dans le nouveau statut bulgare le gouvernement de Saint-Pétersbourg ne saurait plus reconnaître l'œuvre de sa chancellerie. Du projet russe, l'assemblée de Tirnovo n'a guère conservé que l'extérieur, le cadre, l'ordre et le nombre des articles. Du volume envoyé des bords de la Néva avec l'approbation de l'autorité et l'*imprimatur* officiel, on a gardé les dehors : c'est le même format, le même nombre de pages, les mêmes chapitres, mais tout le contenu est changé.

Le projet russe ainsi amendé et défiguré sans façon par les Bulgares n'était pas sans intérêt. Il est curieux de voir de quelle manière un gouverneur autocratique entend le régime constitutionnel; puis, en parcourant le statut organique rédigé à Saint-Pétersbourg pour les Bulgares, on se demande involontairement si c'est sur le même patron que sera taillée la constitution russe, le jour peut-être moins éloigné qu'on ne le suppose où, pour les mettre politiquement sur le même pied que les peuples d'Occident et que leurs protégés du Danube, le gouvernement impérial se résoudrait à octroyer une charte à ses quatre-vingts millions de sujets.

Que pouvait être une constitution élaborée à Saint-Pétersbourg pour des Slaves du Sud? L'homme de la vieille Europe était naturellement tenté d'y chercher cette originalité slave, tant vantée des slavophiles de Moscou. Hélas! il faut l'avouer, nous n'avons guère à cet égard rencontré que déceptions; dans le projet de statut organique soumis par le prince Dondoukof-Korsakof aux notables de Tirnovo, nous avons eu quelque peine à rien découvrir de slave ou de russe. En vérité, le nouveau statut bulgare n'a pas beaucoup plus d'originalité que la fameuse constitution turque de Midhat, si vite venue au monde et si vite enterrée; sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Bulgares et Ottomans, Slaves et Touraniens ne savent qu'imiter avec plus ou moins d'à-propos, et l'Occident qui leur fournit des modèles ne saurait leur en savoir mauvais gré.

La première qualité d'une constitution politique est assurément d'être faite pour le peuple auquel elle est destinée; c'est un habit qui doit toujours être fait sur mesure. En théorie, c'est là un principe incontestable; c'est même le résumé de toute la science politique. Dans la pratique, on s'aperçoit vite que cette sage maxime n'est pas toujours d'une application facile. Prenons les Bulgares par exemple, puisque les Bulgares sont en cause, quelles seront les libertés politiques, quelle sera la charte constitutionnelle adaptée aux mœurs et aux besoins d'un peuple qui n'a ni institutions ni traditions politiques d'aucun genre? Et ce que nous disons des Bulgares, nous pourrions aussi bien le dire de leurs protecteurs, des Russes eux-mêmes, le jour où, convaincu de la stérilité d'une politique uniquement répressive, leur gouvernement s'aviserait de les doter à leur tour d'une constitution. Il n'y a de vraiment national, de certainement approprié aux mœurs d'un peuple que les institutions nées et grandies sur place; or, en dehors de l'Angleterre et des colonies ou des peuples sortis d'elle, on ne trouve nulle part rien de pareil. Toutes les constitutions des États du continent sont des emprunts, des imitations, des adaptations plus ou moins intelligentes et plus ou moins heureuses. Les peuples comme la France de la révolution, qui ont voulu inventer, faire du neuf, n'ont pas eu beaucoup à s'en féliciter. L'expérience a montré qu'en fait de libertés politiques, il y avait un certain modèle, un certain type ou patron général dont il était dangereux de s'écarter, dans les États monarchiques surtout. Ce modèle élaboré moins par le génie d'un peuple que par l'expérience des générations, c'est la constitution anglaise, la constitution qui partage le pouvoir législatif entre deux Chambres d'origine diverse, et confie l'exercice du pouvoir exécutif aux chefs de la majorité de l'une et l'autre Chambre.

L'originalité de la constitution bulgare est presque toute négative; elle consiste principalement dans le rejet de ce système des deux Chambres partout sanctionné par l'expérience. La Bulgarie doit, comme la Grèce, avoir une Chambre unique. Sur ce point capital, le gouvernement russe et les notables de Tirnovo se sont trouvés d'accord; ils ont cessé de s'entendre sur la composition de cette seule assemblée représentative. D'après le projet pétersbourgeois, le gouvernement et l'administration y devaient avoir à peu près autant de représentants que le peuple. La moitié du haut clergé, la moitié du haut personnel judiciaire, la plupart des hauts fonctionnaires devaient être membres de droit de l'assemblée nationale; en outre, d'après l'article 79, un tiers des représentants bulgares devaient être directement nommés par le prince de Bulgarie. Dans une Chambre ainsi composée le gouvernement n'aurait pas eu de peine à trouver toujours une majorité.

Le projet russe semble à cet égard avoir fait un emprunt à la principauté voisine, à la Serbie, alors le seul État slave qui possédât une constitution et un gouvernement représentatif. Dans la *Skoupchtina* qui paraît avoir servi de modèle au Sieyès de Saint-Pétersbourg, un quart environ des membres sont également désignés par le gouvernement. Sur ce point l'originalité slave consisterait donc à réunir dans une même assemblée deux classes de députés fort différentes l'une de l'autre, les élus de la nation et les délégués du gouvernement. Peut-être les traditions slaves et les souvenirs historiques sont-ils favorables à cette réunion, à cette con-

fusion dans une seule assemblée de deux éléments politiques d'ordinaire séparés en Europe. Certains Bulgares, les plus éclairés sans doute ou les plus dociles aux leçons de l'histoire, se sont demandé s'il ne serait pas plus simple et plus sage de séparer les deux éléments ainsi confondus, de dédoubler l'assemblée nationale, mettant dans une Chambre les représentants directs de la nation, dans l'autre les membres de droit, civils ou ecclésiastiques, avec les membres nommés par le pouvoir. De cette façon, la Bulgarie aurait là un parlement à la mode occidentale, composé de deux Chambres d'origine diverse, comme dans la plupart des monarchies européennes.

C'est ce qu'avait proposé aux constituants de Tirnovo une Commission de quinze membres spécialement chargée d'étudier le projet de constitution. Cette Commission avait admis en principe, à côté d'une assemblée législative composée exclusivement de membres élus, la création d'un Sénat formé en tout ou en partie de membres nommés par le gouvernement. Cet important amendement qui bouleversait tout le projet russe a été repoussé par les notables de Tirnovo. Sur ce point, les parlementaires du Balkan, ceux qu'à l'imitation de leurs congénères de Russie on pourrait appeler les *occidentaux* de Bulgarie, n'ont pu triompher des préventions de leurs compatriotes et des prétendues traditions slavonnes.

Si l'institution d'un Sénat a été repoussée, c'est que la plupart des députés bulgares voyaient dans une Chambre haute une assemblée de privilégiés, quelque chose d'aristocratique, d'oligarchique qui rappelait les distinctions de classe; or les Bulgares, comme presque tous les Slaves non catholiques, se piquent avant tout d'être une nation essentiellement démocratique, étrangère à toute hiérarchie sociale, à toute distinction de classe, d'ordre ou de caste. A cet égard, les prétentions démocratiques des Bulgares sont plus fondées que celles des Russes; car à l'inverse de ces derniers, ils n'ont jamais eu, croyons-nous, ni noblesse, ni *dvorianstvo*, ni dignités ou privilèges héréditaires d'aucune sorte; le joug musulman les a maintenus dans l'égalité de la sujétion. A leurs yeux, cette égalité est un avantage et une gloire nationale dont ils sont très fiers et qu'ils ne voudraient en rien compromettre. Dans leur défiance démocratique ils ont, par leur constitution même, interdit dans la principauté tout titre de noblesse, et même, croyons-nous, toute décoration civile, telle que notre Légion d'honneur ou les nombreux ordres qui parent la poitrine de leurs amis russes.

Le sentiment démocratique uni aux traditions slaves a fait ainsi repousser tout projet de Sénat; aux yeux de la majorité des députés de Tirnovo, le peuple bulgare étant un dans son essence doit être représenté par une Chambre unique; mais dans cette Chambre ils n'ont voulu admettre que des membres directement élus par la nation.

L'assemblée nationale est unique, mais, conformément au projet russe, elle est divisée en deux sections, en deux assemblées, une grande et une petite; la première devant délibérer sur les affaires les plus importantes, la seconde sur les affaires courantes. Cette institution de deux assemblées ayant même origine, et sans doute émanant l'une de l'autre, mérite-t-elle d'être regardée comme un système slave? Les Bulgares le croient sans doute, car, si nous ne nous trompons, il existe quelque chose d'analogue dans la Skouptchina serbe, ainsi que dans les nouvelles assemblées provinciales et municipales de la Russie où *zemstvos* et *doumas* abandonnent les affaires courantes à une délégation du nom d'*ouprava*. Quoi qu'il en soit, la grande et la petite assemblées nationales bulgares, quand bien même l'une ne serait pas une simple délégation de l'autre, ne sauraient jamais se contrôler mutuellement et se servir de contrepoids comme deux Chambres ayant une origine différente.

Tous les membres de l'assemblée nationale sont élus, et les notables de Tirnovo ont décidé qu'ils seraient élus par le suffrage universel; tout Bulgare âgé de vingt-cinq ans est électeur, tout Bulgare âgé de trente ans est éligible. Il y a un député par 10 000 âmes, et la durée du mandat législatif a été fixée à trois ans. En adoptant le suffrage universel, les représentants de la jeune principauté ont montré de nouveau leurs penchants démocratiques. En se précipitant ainsi du premier coup dans un mode de suffrage populaire auquel ne sont pas arrivés encore des peuples à tous égards beaucoup plus avancés, ils se sont flattés sans doute d'être fidèles au génie, si ce n'est à la tradition slave. Dans un pays où il n'y a ni distinction de classe ni grande différence de culture, où grâce, au mode de propriété ou de succession, l'égalité règne dans la famille comme dans l'État (1), le suffrage universel peut sembler le régime électoral le plus naturel. En Serbie, le droit de vote est, croyons-nous, accordé à tout habitant payant la capitation, et comme tous les habitants, sauf de rares exceptions, sont soumis à cet impôt, cela doit pratiquement revenir à une sorte de suffrage universel. Chez les Bulgares du reste, chez tous les Slaves du Sud, l'égalité de suffrage existait déjà en fait depuis des siècles dans la commune, ou dans les communautés agricoles, dans les *zadrougas* ou communautés de famille, où chaque membre adulte pouvait prendre part aux délibérations. De la commune ou du régime patriarcal des associations de famille le suffrage universel a passé dans la sphère politique. On ne saurait beaucoup s'en étonner ni s'en effrayer. Dans une population en immense majorité rurale et agricole, chez une nation de mœurs patriarcales et qui conserve ses croyances religieuses, un tel mode de suffrage populaire peut malgré l'ignorance générale exposer à moins de crises, à moins de difficultés de toutes sortes qu'en des pays plus riches, plus instruits, mais plus divisés par les passions sociales ou les intérêts de classe.

Une fois lancés dans la voie des améliorations constitutionnelles, les Bulgares ne se sont pas contentés de changer le mode de composition de l'assemblée nationale, ils en ont transformé singulièrement les pouvoirs. Le projet russe, mesurant parcimonieusement les franchises parlementaires, ne faisait de l'assemblée représentative qu'une sorte de

(1) Voy. le *Droit coutumier des Slaves méridionaux*, d'après M. Bogisic, par M. F. Demelic. Paris, 1877.

Chambre consultative; aux députés de la nation il refusait le droit de présenter des lois. L'initiative législative était entièrement réservée au prince. Était-ce là un autre souvenir des anciennes coutumes slaves? Sur ce point, en tous cas, les rédacteurs russes du statut bulgare semblaient s'être moins inspirés des constitutions modernes que du *Zemskii sobor* moscovite ou des états généraux du moyen âge. La remarque en a été faite en Russie même par la presse de Saint-Pétersbourg et de Moscou (1). A l'assemblée si prudemment composée de fonctionnaires et de membres élus, on ne laissait d'autre droit que celui de déposer aux pieds du trône les vœux du pays; c'était au gouvernement de prendre ces vœux en considération, et pour y donner satisfaction le gouvernement restait maître de l'heure, de la mesure, des moyens. Dans le grand empire du Nord, une assemblée élective, même réduite à un rôle aussi passif, serait une grande et précieuse conquête; des Russes s'en pourraient contenter, des Bulgares se croient en droit d'être déjà plus exigeants. Les notables de Tirnovo ont rendu à l'assemblée nationale le droit de proposer et de voter des lois. Avec le droit d'initiative législative et le droit d'interpellation sur les actes du gouvernement, avec le principe de la responsabilité ministérielle, individuelle et collective qui s'était glissée jusque dans le projet russe, les constituants de Tirnovo ont doté l'assemblée qui doit siéger à Sophia de toutes les prérogatives possédées par les Chambres des pays de l'Occident où le parlement a le plus de pouvoirs. C'est aux élus du pays de montrer si dans leurs mains ces hautes prérogatives doivent être un instrument de progrès régulier et de véritable liberté, ou un engin de désordre et de confusion.

La charte pétersbourgeoise prétendait garantir aux Bulgares émancipés par les armes du tsar tous les droits fondamentaux des pays libres. Les articles 69 et 70 du statut rédigé pour ses pupilles par l'ordre du tsar leur reconnaissaient un véritable *habeas corpus*. On y interdisait au gouvernement toute arrestation arbitraire, on y défendait au prince de punir aucun de ses sujets autrement qu'après la sentence d'un tribunal régulier. Le tuteur des Bulgares avait ainsi pris soin lui-même de les mettre à l'abri de tout ce qui pouvait ressembler à la fameuse IIIe section de la chancellerie impériale. Il est vrai qu'aux articles 69 et 70 succédait l'article 71, lequel était ainsi conçu : « En cas d'événement menaçant la sécurité publique, le prince pourra temporairement suspendre dans tout le pays ou dans l'une de ses provinces l'effet des articles 69 et 70, à condition d'en référer à la prochaine session de l'assemblée nationale. » On ne s'étonnera pas beaucoup que l'article 71 n'ait pas été du goût des constituants de Tirnovo; il semble n'avoir fait qu'éveiller leurs défiances.

Afin de mieux mettre leur futur gouvernement à l'abri de toute tentation, les Bulgares ont d'avance pris toutes les précautions imaginables pour que leur nouveau prince ne puisse jamais les mettre au régime russe. Toutes les franchises et libertés possibles sont inscrites et minutieusement définies dans la constitution, — liberté de la presse avec interdiction de toute censure laïque ou ecclésiastique; droit d'association avec droit de réunion, à ciel ouvert aussi bien que dans un local fermé, sans autorisation préalable de la police; liberté de conscience enfin, non plus comme en Russie avec interdiction du prosélytisme, mais avec liberté de passer d'un culte à l'autre et de faire des conversions. Était-ce malice, était-ce naïveté? ce qu'il y a de certain, c'est qu'en plus d'un article de leur constitution les législateurs novices de Tirnovo semblent ainsi avoir fait une satire des lois ou des pratiques de leurs libérateurs (1).

Nous ne nous demanderons point quelle a été l'impression des officiers et des fonctionnaires russes qui, sur une estrade d'honneur, assistaient en grand uniforme aux séances de l'assemblée de Tirnovo et aux hardis discours des jeunes tribuns bulgares. Nous ne savons non plus quel a été le sentiment du gouvernement de Pétersbourg, en recevant du prince Dondoukof-Korsakof l'édition ainsi revue et corrigée du nouveau statut slave. Les *tchinovniks* russes ont-ils fait quelque retour sur eux-mêmes? ont-ils raillé entre eux les prétentions libérales de leurs protégés ou les ont-ils enviés tout bas? Une chose certaine, c'est que tout le monde en Russie ne s'est pas montré également satisfait de ce qui s'est passé à Tirnovo. Si les feuilles libérales s'en sont réjouies plus peut-être qu'il n'eût convenu de le témoigner dans leurs colonnes, d'autres s'en sont moquées ou scandalisées, comprenant sans doute le contraste de la conduite du gouvernement impérial au dedans et au dehors (2). « Pourquoi, disaient ces pessimistes, nous sommes-nous amusés à travestir la Bulgarie à la mode moderne? N'eût-il pas mieux valu nous borner à y instituer une régulière et solide administration? ou la tâche successivement confiée aux princes Tcherkassky et Dondoukof Korsakof n'était-elle déjà pas assez compliquée et malaisée? Une constitution, à quoi bon? A livrer la nouvelle principauté aux luttes de partis qui démoralisent les peuples d'Occident, qui ont affaibli la Grèce, la Roumanie, la

(1) Je citerai entre autres une judicieuse étude de M. Maxime Kovalevsky dans le *Slovo*.

(1) A la 3e lecture, il est vrai, les constituants bulgares se sont décidés à admettre, spécialement pour le droit d'association, une ou deux restrictions qu'ils avaient d'abord repoussées. Il y aurait eu, de leur part, imprudence manifeste à ne pas le faire; en tolérant sur leur territoire toutes les associations révolutionnaires, ils se seraient exposés à des difficultés avec les États voisins, spécialement avec la Russie. De même, à la 3e lecture, on a fini par accorder aux évêques le droit de censurer les livres d'église et les livres religieux destinés à l'enseignement des écoles; mais ainsi réduite, cette concession à l'épiscopat n'entrave ni la liberté des cultes, ni la liberté de penser.

(2) Voy., par exemple, la *Gazette de Moscou* du 20 avril/2 mai 1879. — De son côté, le *Journal de Saint-Pétersbourg*, organe habituel du ministère des affaires étrangères, écrivait au printemps dernier (15 mai) : « La constitution bulgare s'est ressentie de la précipitation avec laquelle on a été obligé d'y procéder, afin de se conformer au terme précis, et beaucoup trop rapproché, fixé par le traité de Berlin. Il *appartiendra au prince*, après avoir étudié cette constitution dans ses rapports avec la situation locale, d'aviser aux *moyens d'en corriger les défectuosités* et de l'approprier avec le temps et le concours de l'Assemblée des représentants du pays aux conditions intérieures. »

ie, et auxquelles pour son bonheur a seul échappé le tenegro? Ce qu'il fallait à la Bulgarie encore saignante et ilée, c'était avant tout un gouvernement fort.» — En tenant tel langage, les publicistes de la *Gazette de Moscou* pasent avoir oublié qu'à travers toutes ses difficultés, la rté politique peut, elle aussi, être une force. C'est une e d'attraction dont la Russie même, à certains jours, a pu ir le défaut, et qui pour un petit État est d'autant plus ieuse qu'il ne peut comme les grands empires prétendre ppléer par la puissance matérielle. Aussi est-il permis de ter qu'en osant, à l'imitation de l'Occident, aspirer à un me libre, les pupilles de la Russie aient mal entendu les rêts de leur avenir.

II.

est-ce pas une chose curieuse qu'une constitution élabodans les chancelleries de Saint-Pétersbourg, discutée et e dans la vieille capitale bulgare, en présence d'un missaire russe et sous la protection des baïonnettes covites, se trouve être la plus libérale, la plus démocrae, on pourrait presque dire la plus radicale de toutes les titutions monarchiques de l'Europe?

n affecte souvent en Occident de considérer la nouvelle cipauté comme une province déguisée de l'empire autoique; on demande aux Bulgares de se montrer eux-mêmes, aire preuve de vie, de nationalité, d'indépendance. En vaient-ils faire une plus grande qu'en votant une constion qui dans tant de ses articles semble une ironique conartie du régime russe? qu'en portant une main aussi libre le projet présenté à leur acceptation par le gouvernement érial? Par là les notables de Tirnovo n'ont-ils pas assez tement manifesté que leurs compatriotes n'entendent pas er toujours les dociles vassaux et l'instrument inerte du net de Saint-Pétersbourg?

le nouveau statut bulgare garde encore l'empreinte e, ce n'est plus l'empreinte officielle, c'est plutôt celle idées ou des partis qui sont aujourd'hui proscrits aux ls de la Néva. Dans la constitution de Tirnovo on pourrait trop de peine découvrir l'influence des démocrates et radicaux, pour ne pas dire des nihilistes russes. Il n'y a à s'en étonner : ces subtiles influences partout si répans en Russie ont pu facilement pénétrer jusqu'à la vieille de Tirnovo, grâce aux officiers et aux employés, aux nisseurs ou aux médecins russes, grâce aux étudiants, professeurs, aux docteurs bulgares élevés dans les écoles es universités de la Russie.

ntre les deux pays slaves rapprochés par la double paé des langues et de la religion; entre le vaste empire cratique et la petite principauté démocratique, la différe de constitution politique ne peut manquer de créer à la gue des vues, des habitudes, des intérêts divergents, et t-être même un jour des difficultés, des malentendus, du ivais vouloir même, car le libéralisme ou le radicalisme e peut chercher dans la Bulgarie comme dans la Serbie champ d'action nouveau et un foyer de propagande. Grâce au contraste des institutions, l'individualisme bulgare, et avec lui la conscience et l'orgueil national, ne saurait manquer de se développer à l'ombre d'une constitution politique qui, malgré tous ses défauts, ne laissera pas sans doute de donner à la principauté le goût et l'habitude du *self-government*. Il y aura là une raison de plus de rassurer ceux qui s'imaginent naïvement que les Bulgares envient le sort de la Pologne et n'aspirent déjà à n'être plus les vassaux du sultan que pour devenir les fidèles sujets du tsar. Quand les siècles, la géographie, l'histoire ne leur auraient pas déjà donné une forte et vivante individualité nationale, la liberté et l'indépendance politique suffiraient pour les mettre à l'abri des grossières séductions du panslavisme.

Si imparfaites qu'elles nous semblent, les institutions récemment données à la Bulgarie l'intéressent à rester elle-même et à vivre de sa vie propre; par malheur, l'on n'en saurait dire autant de sa parente et voisine, la Roumélie orientale.

Pendant que la nouvelle principauté bulgare recevait à la fois un prince et une constitution, la nouvelle Roumélie orientale trouvait à la fin un gouverneur et un statut organique; mais quelle différence entre les institutions improvisées en même temps sur les deux versants du Balkan! La charte de la Roumélie orientale n'a pas été soumise aux délibérations des habitants et il est expressément proclamé qu'ils n'ont aucun droit à en modifier les dispositions. Comme les Bulgares, les Rouméliotes doivent avoir leur assemblée; mais, au lieu de sortir exclusivement de l'élection, cette assemblée doit être en partie composée de membres de droit et de membres désignés par le gouverneur local. Si la commission européenne chargée de la rédaction du statut organique n'eût corrigé le projet présenté à cet égard par les commissaires anglais, l'assemblée de Philippopoli eût, par sa composition comme par ses faibles prérogatives, singulièrement rappelé l'assemblée à demi bureaucratique et consultative destinée aux Bulgares par la constitution expédiée des bords de la Néva. Chose bizarre et pourtant aisée à comprendre pour qui connaît les procédés de la politique anglaise en Orient, la partie du statut rouméliote confiée aux commissaires britanniques semblait avoir été rédigée dans les chancelleries de Saint-Pétersbourg; tant par ses défiances contre les habitants que par ses précautions au profit du pouvoir, le projet soutenu par les représentants de la Grande-Bretagne rappelait le projet russe de constitution bulgare. Dans l'assemblée rouméliote les commissaires anglais ne voulaient admettre qu'un tiers de membres élus, laissant la majorité des membres au choix du gouverneur nommé par la Porte. Par un singulier renversement des rôles, c'était la diplomatie russe qui, à Philippopoli, se faisait l'avocat du droit électif si légèrement traité par elle de l'autre côté des Balkans. Après de longues discussions, la commission européenne a décidé que l'assemblée rouméliote serait en majorité composée de représentants élus, et que dans l'intervalle des sessions elle aurait, comme l'assemblée bulgare, un comité de permanence.

En dépit des corrections largement apportées au projet

anglais, les Rouméliotes devront, sur plus d'un point, se contenter de ce qui n'a pu satisfaire les notables de Tirnovo. A côté de leur gouverneur, ils ont une commission européenne qui dans un régime déjà fort complexe menace d'apporter un élément de complication de plus. Les Balkans ne sont point assez hauts pour que les riverains de la Maritza ne jettent pas un œil d'envie sur l'autre versant des montagnes.

Pour que la Roumélie orientale, cette ingénieuse création des diplomates de Berlin, pût trouver en elle-même de sérieuses chances de vie, il eût fallu, croyons-nous, deux conditions : à son territoire des limites plus étendues, à ses habitants une plus large autonomie. Pour lui donner une personnalité, une individualité réelle et vivante avec des penchants ou des intérêts distincts de ceux de la Bulgarie proprement dite, il eût fallu qu'au lieu d'être restreinte aux districts presque exclusivement peuplés de Bulgares, la nouvelle province autonome embrassât les régions plus méridionales, où dominent les Grecs ou les musulmans, de façon à mettre ces deux éléments en état d'y disputer la prépondérance à l'élément slave. Il eût fallu faire effectivement une *Roumélie orientale,* ou, en d'autres termes, une Thrace, comprenant dans son sein, du Balkan à la mer, des populations diverses de race, de langue, de religion, de tendances, au lieu de se contenter de découper le long du Balkan une Bulgarie méridionale presque aussi bulgare que celle du Nord, et attirée vers celle-ci par tous ses penchants nationaux et ses intérêts naturels. Plus petite on l'a faite et moins on lui a laissé de chances de vie propre et de moyens d'existence, plus on a rendu probable son absorption. Peut-être, il est vrai, est-ce parce qu'il avait peu de foi dans sa nouvelle création, parce qu'il doutait de pouvoir lui garantir une bien longue existence, que le congrès de Berlin s'est gardé de faire la Roumélie orientale plus grande et de lui donner un territoire répondant mieux à son nom.

Cette province demeurée sous la souveraineté directe de la Porte, une chose eût pu la réconcilier avec sa position dépendante et les droits du sultan, c'eût été une large et réelle autonomie, avec une réelle et large décentralisation ; un régime à la fois libéral et ordonné, qui lui eût prouvé que sous le drapeau ottoman et sous un gouverneur chrétien il n'est pas impossible d'être aussi libre que sous le sceptre d'un *kniaz* bulgare. Ici encore, pour la constitution politique comme pour la délimitation de la nouvelle province, on s'est trop souvent arrêté à des demi-mesures, à des compromis dont le moindre défaut est de ne satisfaire personne et de prêter à de nombreuses et perpétuelles causes de conflit d'où peuvent, à un moment donné, sortir de graves désordres. Peut-être, il est vrai, a-t-on encore ici agi à bon escient; si l'autonomie ne lui a pas été concédée dans toute sa plénitude, c'est que les créateurs de la Roumélie orientale avaient peu de foi en elle et qu'ils étaient les premiers à douter de leur œuvre; c'est qu'ils craignaient que la Roumélie ne fît de ses droits un usage peu conforme au traité de Berlin.

La défiance de ses fondateurs a interdit de faire la Roumélie plus grande et de la faire plus libre; mais ainsi faite et ainsi soumise à un régime d'une singulière complication, la nouvelle province autonome risque de n'être que plus fortement entraînée vers la Bulgarie. A l'attrait de la nationalité peut venir s'ajouter l'attrait de la liberté politique. Ce sont là de nos jours deux puissants aimants.

Au moment même où, grâce à l'évacuation des Russes, le traité de Berlin semble enfin près d'être partout exécuté, sauf dans la Thessalie et l'Épire, il y a dans la situation réciproque des deux nouveaux pays créés par ce traité quelque chose de peu rassurant pour l'ordre de choses nouveau. La province autonome érigée sur les rives classiques de l'Hèbre a été mainte fois traitée d'œuvre précaire et artificielle. Les diplomates qui ont inventé cette combinaison seraient les derniers à s'étonner ou à se formaliser d'un tel jugement : à leurs yeux, ce ne serait là une condamnation ni pour l'œuvre ni pour les hommes. Aucun des plénipotentiaires de Berlin ne se scandaliserait d'entendre dire que tout ce qu'ils ont fait au palais Radziwill n'est point solide et durable; qui donc, de nos jours, quand il s'agit de l'Orient surtout, a la prétention de bâtir quelque chose de permanent, d'éternel? Ce sont là des ambitions que ne connaissent pas beaucoup les politiques de ce temps, et que souvent la sagesse même leur interdit. Au congrès de Berlin, il suffit d'avoir fait quelque chose de possible à son heure, et n'est-ce rien que d'avoir donné aux chrétiens des deux versants du Balkan un présent meilleur que leur passé? L'avenir n'est à personne, ou mieux, l'avenir est aux peuples qui savent le préparer; c'est aux Bulgares comme aux Serbes, comme aux Grecs, comme aux Turcs eux-mêmes, de savoir mettre le temps à profit ; car des peuples comme des partis l'on peut dire : L'avenir est au plus sage.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LA FRANCE AU DEHORS

La Colonisation (1).

La colonisation commence avec l'histoire. Aussi loin que remontent les souvenirs ou les traditions de l'humanité, à peine les sociétés sont-elles constituées, qu'il s'en détache des rejetons. Grâce à cette incessante expansion, la terre s'est peuplée peu à peu. L'Asie centrale a dégarni ses plateaux pour animer les solitudes européennes ou les rivages de la Chine et des Indes. L'Europe, à son tour, a tiré de son sein les races diverses qui se partagent aujourd'hui l'Amérique, et voici que de nouveaux continents sont entamés, et que, lentement, mais sûrement, les déserts australiens et les profondeurs mystérieuses de l'Afrique s'ouvrent à la dévorante activité de nombreux colons. C'est ainsi que l'homme prend possession de son domaine, qu'il dompte et assouplit la nature, qu'il propage la civilisation. Il n'est pas de plus

(1) Cette étude doit servir d'introduction à un volume intitulé : *les Colonies françaises,* par M. P. Gaffarel, qui est à la veille de paraître à la librairie Germer Baillière et Cie. — 1 vol. in-8°.

noble spectacle dont il lui soit donné d'être à la fois le témoin et l'agent. Bacon l'écrivait avec une conviction émue, comme s'il pressentait que la grandeur future de son pays reposait sur la colonisation : « Parmi les œuvres anciennes et héroïques, brillent au premier rang les colonies. *Coloniæ eminent inter antiqua et heroica opera.* »

L'histoire de la colonisation est toujours une histoire intéressante : nous pouvons ajouter que l'histoire de la colonisation française est particulièrement intéressante. Néanmoins telle est la force du préjugé ou plutôt de la routine nationale, que, dans notre pays, l'attention publique s'est toujours portée de préférence sur les affaires d'Europe. Même à l'époque où nos colonies furent très prospères, on n'étudia guère leur histoire. A peine connaissait-on leur origine, et on se souciait peu de leur développement. Nous connaissons dans leurs plus infimes détails les faits et gestes de tel ou tel grand seigneur, et nous ignorons presque le nom de Champlain, fondateur du Canada; d'André Brue, créateur du Sénégal; de Dupleix, qui fonda aux Indes un empire de trente-cinq millions de sujets. Nous ignorons même ce qui se passe de nos jours. Combien d'entre nous connaissent le nom des généraux qui ont conquis l'Algérie, de l'amiral qui donna à la France la Nouvelle-Calédonie, ou des audacieux explorateurs qui viennent de parcourir l'Indo-Chine, en faisant respecter et aimer notre pavillon, non point par des milliers, mais bien par des millions d'indigènes? Puisque nous sommes de tous les peuples de l'Europe celui qui s'élève avec le plus de véhémence contre les idées antiques et les institutions surannées, bien qu'en réalité il n'en soit aucun qui reste attaché plus obstinément à ces idées et à ces institutions, n'est-ce pas, dans la limite de nos forces, rendre service à notre pays que de laisser de côté, pour quelque temps, la vie de nos souverains, les victoires ou les défaites de nos généraux, les habiletés ou les maladresses de nos diplomates, et de nous attacher de préférence aux exploits de nos découvreurs, à la description des pays qui reconnaissent notre influence, à l'étude de leurs ressources et de leurs richesses?

L'étude historique et géographique des colonies françaises nous permettra encore de détruire quelques-uns de ces préjugés fortement enracinés, qui font le désespoir des économistes et des philosophes, et auxquels pourtant nous nous attachons en France avec toute la vivacité de notre ignorance. Combien de fois par exemple n'avons-nous pas entendu dire, ou n'avons-nous pas répété nous-mêmes : « La France n'a pas le génie colonisateur »? Nous pouvons, au contraire, affirmer que peu de peuples en Europe ont, plus que le peuple français, une aptitude aussi prononcée au labeur énergique et persévérant de la colonisation. Nous avons sans doute éprouvé de nombreux déboires aux colonies; nous avons occupé bien des points que nous ne possédons plus aujourd'hui, et où nos successeurs ont fondé des établissements de premier ordre. Mais la responsabilité de ces désastres et de ces pertes ne doit pas retomber uniquement sur nos colons. Sans doute on peut leur reprocher leur goût exagéré pour les aventures ou leur trop grande facilité à adopter les mœurs et les idées des populations primitives; mais les échecs que nous avons éprouvés, il faut les imputer encore aux fautes des gouvernements qui se sont succédé en France et surtout à l'ignorance de la nation et à son indifférence pour ses lointains succès. La meilleure preuve que nous avons le génie colonisateur, c'est qu'il existe en ce moment toute une nation, le Canada, qui nous doit son origine, qui parle encore notre langue, et qui serait encore partie intégrante de la nation française sans la déplorable politique de Louis XV. Une autre preuve, c'est que celles de nos colonies où nous avons sérieusement et résolument pratiqué la colonisation, Martinique, Guadeloupe, Réunion, sont enviées par les autres nations. Au Sénégal, depuis les quinze à vingt années qu'on s'en occupe d'une façon active, les progrès sont continus. De même en Cochinchine, de même et surtout en Algérie, car le nombre des immigrants augmente singulièrement dans cette France africaine. Aussi bien les étrangers nous rendent la justice que nous nous refusons à nous-mêmes. Voici en effet ce que nous lisons dans l'ouvrage du colonel Malleson, un Anglais qui vient de consacrer un intéressant ouvrage à l'histoire des Français en Inde, car ceci est un des traits de notre caractère que nous soyons réduits à chercher à l'étranger des renseignements sur notre histoire coloniale : « On admire beaucoup et on cite souvent l'Angleterre pour avoir résolu ce grand problème de gouverner à quatre mille lieues de distance, avec quelques centaines d'employés civils et quelques milliers d'employés militaires, ses immenses possessions de l'Inde. S'il y a quelque nouveauté, quelque hardiesse et quelque génie politique dans cette idée, il faut reconnaître que l'honneur en revient à Dupleix, et que l'Angleterre, qui en recueille aujourd'hui le profit et la gloire, n'a eu qu'à suivre les voies que le génie de la France lui avait ouvertes. » Il ne faudrait donc pas adopter les conclusions vraiment par trop faciles de ces prétendus sages, qui aiment à expliquer le présent par le passé et à prouver à un peuple qu'il ne pouvait pas réussir, puisqu'il n'a pas réussi. L'étude attentive des faits nous démontrera au contraire que, malgré l'insuccès final, la colonisation en France n'a pas été si inutile ou si malheureuse qu'on veut bien le dire.

Une autre opinion fausse, mais celle-là bien plus dangereuse et contre laquelle on ne saurait trop s'élever, c'est qu'il ne faut pas coloniser, parce que la colonisation est pernicieuse. Cette fois encore, nous n'hésiterons pas à le proclamer bien haut : au contraire, il faut coloniser, coloniser à tout prix, et la colonisation non seulement n'est pas dangereuse, mais encore elle est patriotique et de première nécessité.

Certains économistes prétendent, il est vrai, que la colonie la plus florissante est toujours une charge et souvent un danger pour la métropole. Ils rappellent avec amertume que les colons, devenus riches et puissants, grâce aux sacrifices répétés de la mère patrie, ne cherchent qu'à rompre violemment les liens qui les rattachaient à elle. Ils répètent volontiers le mot de Montesquieu : « Les princes ne doivent pas songer à peupler de grands pays par les colonies... L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir le pays d'où on

les tire, sans peupler ceux où on les envoie. » L'opinion diamétralement opposée est la vraie. Les divers partis qui nous divisent, tout en s'étonnant de ce que la France n'exerce plus en Europe son influence d'autrefois, aiment à rejeter les uns sur les autres la responsabilité de notre décadence. Peut-être ont-ils tous également raison, car nous avons tous bien des fautes à nous reprocher; mais ce qu'aucun de ces partis ne semble soupçonner, c'est que cette décadence tient pour beaucoup à la ruine de notre empire colonial. Personne en effet ne peut contester que non seulement nous n'occupons plus le premier rang parmi les peuples qui possèdent des colonies, mais encore que nous sommes presque les derniers parmi les peuples qui colonisent. Si nous ne considérons que les principaux éléments qui mesurent l'importance politique et économique, tels que l'étendue et la population, nous ne venons qu'après l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne et même le Portugal. On évalue en bloc la superficie de nos colonies à 60 millions d'hectares, habités par 6 millions de sujets. Or, l'étendue territoriale des colonies anglaises paraît dépasser 2 milliards d'hectares, la sixième partie du monde habitable, quarante fois plus que la France, et 200 millions de sujets asiatiques, africains ou américains reconnaissent la suzeraineté anglaise, ce qui fait à peu près le sixième de la population totale du globe. En Hollande, les proportions relatives sont à peu près aussi considérables. En effet, ses 3 millions d'habitants règnent sur 170 millions d'hectares et 20 millions d'âmes. L'Espagne a conservé de son ancienne souveraineté de splendides débris, qui lui assurent encore 30 millions d'hectares et 7 millions de sujets. Le Portugal lui-même est proportionnellement mieux doté que la France, bien que son infériorité absolue ne lui assigne que le cinquième rang. Il possède en effet plus de 100 millions d'hectares et 3 millions de sujets. De tous ces chiffres, il résulte que l'Angleterre compte 7 colons pour 1 métropolitain, la Hollande 5 pour 1, le Portugal à peu près 1 colon pour 1 métropolitain, l'Espagne 1 colon pour 2 métropolitains, et la France seulement 1 colon pour 6 métropolitains. Il n'y a pas à se le dissimuler, notre infériorité est flagrante et elle s'accuse tous les jours davantage.

Or il devient évident que, dans la politique comme sur les champs de bataille, si le nombre n'est pas le seul élément de puissance, il devient de plus en plus le principal; et il n'aura échappé à personne que l'équilibre de la population entre les peuples européens a été détruit au détriment de la France à partir du jour où la France a cessé de coloniser.

Une objection se présente : Est-il vrai de dire que la population d'un pays peut s'augmenter à la faveur d'une émigration considérable sortie de ce pays? Assurément, et nous allons essayer de le prouver. L'Angleterre a peuplé l'Amérique du Nord et l'Australie; elle a envoyé aux Indes et en Afrique des milliers d'émigrants, et néanmoins sa population a triplé depuis un siècle. La Russie s'étend silencieusement sur la moitié de l'Asie, de l'Oural au Pacifique, de l'océan Glacial au Plateau central, et le czar a maintenant plus de 80 millions de sujets, tandis que son grand-oncle Alexandre Ier n'en avait que 40. L'Allemagne n'a pas de colonies directes, mais ses habitants émigrent facilement et en grand nombre aux États-Unis, à la Plata, en Orient, partout, jusqu'au Japon; pourtant, malgré cet exode continuel, la population de l'Allemagne double tous les quarante-trois ans, c'est-à-dire que nous sommes comme débordés par le flot toujours montant des populations voisines, et que si nous ne prenons pas des mesures énergiques, si en un mot nous ne nous efforçons pas de rétablir l'équilibre rompu à nos dépens, nous cesserons de compter parmi les grandes nations. Il n'y a qu'un moyen de rétablir cet équilibre : coloniser de nouveau.

Nous ne sommes plus une nation dans l'enfance : nos ennemis nous accusent même d'avoir atteint la vieillesse. Sans être aussi énergique dans nos appréciations, avouons au moins que nous avons atteint l'âge mûr. Or, dans les nations déjà mûres, une des causes principales qui arrêtent le développement de la colonisation, c'est la crainte de voir un peuple trop nombreux encombrer un sol trop étroit. Mais, sous ce rapport, nous n'avons aucune crainte à concevoir. En France même, l'espace ne manque pas. En Sologne, dans la Brenne, dans les Landes, dans la région des Alpes et dans bien d'autres endroits, on se plaint du manque de bras. Nous ne sommes donc pas encombrés, loin de là; et le serions-nous que nous avons à nos portes de gigantesques territoires qui n'attendent pour être fécondés que la présence des colons. L'Algérie, par exemple, qui nourrissait au temps de la domination romaine de 15 à 20 millions d'habitants, n'en compte plus aujourd'hui que 3 à peine. Nos colons présents et futurs peuvent donc se rassurer. L'espace ne leur manquera pas de sitôt.

Aussi bien ce n'est pas cette crainte chimérique qui arrête l'essor de la colonisation. C'est un mal plus grave encore, et nous demandons ici la permission de mettre à nu une de nos plaies sociales les plus aiguës et les plus dangereuses : Si nous ne colonisons plus, c'est surtout parce que le sentiment mal compris des intérêts de la famille diminue chaque jour la population et empêche par conséquent la colonisation. Il n'est malheureusement que trop vrai que nos familles n'augmentent plus, et que nous ne pouvons envoyer nos enfants hors de France, parce qu'ils sont à peine assez nombreux pour continuer et perpétuer la famille. Un philosophe anglais, dont les théories immorales ont eu un sinistre retentissement, Malthus, prétendait que les peuples heureux étaient ceux où le nombre des décès l'emportait sur celui des naissances, car, disait-il, les chances de richesses et de bien-être augmentaient incessamment pour les survivants. Il semble que la France, depuis quelques années, ait cherché à s'appliquer ces lugubres et désespérantes théories. Est-il besoin de citer l'exemple si connu du département du Calvados, dont la population diminue chaque année en raison inverse de la richesse qui augmente? S'il nous est permis d'apporter ici un argument personnel, n'avons-nous pas entendu des paysans de ce département se désoler comme d'un malheur de la naissance d'un nouveau-né, attendu qu'il faudrait partager l'héritage et diminuer la fortune? Au nom de la morale honteusement violée, au nom de l'intérêt bien entendu de la

patrie, il nous faut protester contre ce honteux exemple. On a dit avec raison que les grandes familles prospéraient toujours : on le dira également des nations dont la population augmente incessamment. Sparte a péri par le manque d'hommes, écrivait Polybe, cet appréciateur si éminent des causes de la décadence de son pays. Gardons-nous de laisser dire, dans quelques siècles d'ici, que la France a également péri par le manque d'hommes !

Il faut donc encourager la colonisation par tous les moyens possibles. Recommencer tout de suite cette grande œuvre, semer autour de notre pays des Frances nouvelles, qui resteront unies à la métropole par la communauté du langage, des mœurs, des traditions et des intérêts; dépenser au dehors l'exubérance de forces et la fièvre d'activité qui nous dévorent au dedans; profiter de l'occasion inespérée que nous présente la fortune pour envoyer en Algérie, en Cochinchine ou au Sénégal les déshérités et les déclassés, c'est là peut-être la suprême ressource et la condition de notre régénération future. Plaise à Dieu que ceux de nos compatriotes auxquels les malheurs et les angoisses de l'heure présente n'ont pas encore enlevé tout espoir ouvrent enfin les yeux à l'évidence et, retournant le mot fatal : « *Périssent les colonies plutôt qu'un principe !* » s'écrient avec tous les vrais citoyens : « *Périssent toutes les utopies et tous les prétendus principes plutôt qu'une seule colonie !* »

Nous avons pourtant déjà perdu de belles et magnifiques colonies. C'est une histoire lamentable, que nous n'avons pas le courage d'entreprendre ici; nous nous contenterons d'en exposer à grands traits les principaux épisodes, comme la préface indispensable à l'étude de nos colonies actuelles.

Passons rapidement sur les premiers siècles de notre histoire, non sans faire remarquer que nos ancêtres, les Gaulois, ont laissé dans le monde antique le renom d'une race à la fois turbulente et sociable, et qu'ils ont fondé presque autant de villes et de royaumes qu'ils en ont détruit. Les Francs et les Normands, qui, d'abord conquérants de la Gaule, finirent par se fondre avec les Gaulois et formèrent un peuple nouveau, ne passent pas non plus pour avoir été sédentaires. L'Angleterre, le Portugal, la Hongrie, Naples, Jérusalem, Antioche, Constantinople, Chypre et l'Égypte, vingt autres États, en obéissant à des princes français, devinrent autant de colonies françaises. Ce n'était pas, il est vrai, des colonies dans le sens moderne du mot, car l'esprit de colonisation ne ressemble pas à l'esprit de conquête. Il nous faut reporter nos premières véritables colonies à l'époque où nos pères renoncèrent à leur humeur guerroyante pour songer aux entreprises productives, et cette époque remonte à cinq siècles seulement, au règne de Charles V le Sage. L'Asie n'était encore accessible que par terre. L'Amérique et l'Océanie n'étaient pas découvertes. L'Afrique seule étendait ses côtes au sud et invitait aux lointaines pérégrinations par l'attrait de richesses mystérieuses plutôt désirées qu'entrevues. C'est par l'Afrique que commencèrent les véritables voyages de découverte, et c'est en Afrique que nos compatriotes les Normands fondèrent la première colonie française.

En 1364 et les années suivantes, quelques marchands de Dieppe et de Rouen parcoururent les côtes de Guinée et y fondèrent des comptoirs, nous dirions plutôt des loges, qui facilitèrent le trafic avec les indigènes ; mais les désastres qui signalèrent le règne de Charles VI, les guerres de revendication nationale soutenues par Charles VII, et les pénibles débats qui marquèrent le commencement du règne de Louis XI arrêtèrent ce premier essor de la colonisation. Quand recommencèrent les expéditions à la côte d'Afrique, les Normands y trouvèrent les Portugais installés en maîtres. Notre première domination sur les côtes africaines fut donc éphémère.

Avec le XVIe siècle s'ouvre une ère nouvelle dans l'histoire des découvertes maritimes. Colomb trouve à l'est un continent ; Vasco de Gama trace vers l'Inde un chemin direct. Sur leurs traces s'élance toute une légion d'héroïques aventuriers, surtout espagnols et portugais. La France ne joue qu'un rôle effacé dans ces croisades d'un nouveau genre. Nos rois, occupés à de stériles guerres d'ambition, perdaient en Italie leur temps et leurs ressources et se souciaient peu des découvertes maritimes. Cette indifférence royale explique comment d'autres peuples, à cette époque, se partagent sans nous les territoires, les populations et les richesses. Nos marins et nos négociants n'avaient pourtant pas renoncé à tenir la mer; mais, comme ils ne prenaient conseil que d'eux-mêmes et n'agissaient qu'en leur nom privé, ils ne se préoccupaient pas de conserver le souvenir de leurs expéditions. On sait pourtant que nos Basques pénétraient dans les mers septentrionales et jusque sur le banc de Terre-Neuve dès le commencement du siècle; on a gardé le nom de Denis de Honfleur, qui reconnut la côte du Brésil en 1503, de Paulmier de Gonneville, qui, la même année, fut jeté par la tempête sur les rivages de l'Amérique du Sud. On connaît également les frères Parmentier, qui, en 1528, débarquent à Sumatra, visitent les Moluques, les Maldives, et montrent le pavillon français à Madagascar; mais ce n'étaient là que des entreprises isolées et sans avenir. Enfin le roi François Ier, jaloux des prétentions exclusives des rois d'Espagne et de Portugal, après avoir demandé, non sans esprit, qu'on lui montrât l'article du testament d'Adam qui l'excluait d'Amérique, envoya à deux reprises un marin florentin, Giovanni Verazzano, explorer les régions boréales de l'Amérique et prendre possession de Terre-Neuve. Ce fut notre première colonie officielle. Quelques années plus tard, en 1535, un Malouin, Jacques Cartier, retournait à Terre-Neuve, remontait le Saint-Laurent jusqu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui Montréal, et faisait partout reconnaître l'autorité de la France. Dès lors, le Canada — ainsi se nommait le pays — devint pour nos colons en Amérique un centre de ralliement. Par malheur, ce beau feu ne dura pas. Notre malheureuse patrie fut, pour de longues années, plongée dans toutes les horreurs de la guerre religieuse, et, jusqu'au règne réparateur de Henri IV, ses rivaux s'étendirent à leur aise au delà de l'Océan.

Un homme pourtant s'était rencontré, qui aurait voulu diriger sur ces terres vierges l'exubérance brutale de forces

qui débordait en France. L'amiral Gaspard de Coligny, vaste intelligence et noble cœur, essaya à diverses reprises de fonder en Amérique comme autant de Frances nouvelles, qui étendraient au loin l'influence de la patrie; mais, si son génie conseillait ces expéditions, sa présence ne les animait pas. Elles échouèrent misérablement. Villegaignon au Brésil, Ribaut et Laudonnière en Floride, ne réussirent qu'à ajouter quelques pages glorieuses à notre histoire d'outre-mer, mais leurs efforts n'aboutirent qu'à de sanglantes catastrophes. En dehors de Terre-Neuve et du Canada, il n'y a dans tout le XVIe siècle qu'un seul établissement français qui se maintienne. Encore est-il bien faible ! En 1560, deux simples négociants de Marseille, Thomas Lynch et Carlin Didier, fondent dans la régence d'Alger, pour l'extraction du corail, le Bastion du Roi, quelque temps après transféré à La Calle.

Le XVIIe siècle est l'époque de nos grands succès coloniaux. Nous n'avons plus à lutter désormais contre l'Espagne et le Portugal, qui ont achevé leurs conquêtes maritimes, mais contre l'Angleterre et la Hollande, déterminées à compenser leur longue inaction par une énergie et une obstination à toute épreuve. Deux grands rois, Henri IV et Louis XIV, et deux grands ministres, Richelieu et Colbert, tous les quatre pénétrés du vif sentiment de l'honneur et de l'intérêt national, se mettent résolument à la tête du mouvement colonial, et, grâce à leur féconde initiative, la France déborde de tous les côtés à la fois.

Sous Henri IV, La Ravardière et Rasily reconnaissent la Guyane et en prennent possession au nom de la France. De Mont et Poutrincourt font de l'Acadie (aujourd'hui Nouvelle-Écosse) une annexe du Canada. En 1608, Champlain, reprenant la route ouverte par Cartier, remonte de nouveau le Saint-Laurent et fonde Québec. Aussitôt les colons affluent. Ce ne sont plus seulement des chasseurs ou des pêcheurs, mais de véritables colons, adonnés aux travaux de la terre. Des villes se fondent, des forêts sont remplacées par des champs fertiles, et le Canada devient réellement la Nouvelle-France.

Richelieu, continuateur de la pensée et des projets de Henri IV, ne ménagea à la Nouvelle-France ni les encouragements ni la protection royale. On trouve dans sa *Correspondance* les preuves répétées de son intelligent dévouement aux matières coloniales. Le Canada, grâce à lui, recule ses limites dans tous les sens, autour de la région des grands lacs et sur le cours des fleuves. Les Indiens, attirés et séduits par la facilité de nos mœurs, acceptent avec plaisir notre souveraineté et deviennent nos plus fermes appuis. Belain d'Esnambuc, de 1625 à 1635, occupe dans les Antilles Saint-Christophe, la Martinique, la Guadeloupe et Marie-Galante. Quelques aventuriers débarquent à la Tortue et de là passent à Saint-Domingue, dont bientôt la moitié nous appartiendra. En 1635, Cayenne est fondée et devient la capitale d'une nouvelle colonie, la Guyane, qui porta d'abord le beau nom de *France équinoxiale*. Richelieu ne se contentait pas de disputer l'Amérique à l'Espagne; il cherchait aussi à l'extrême Orient, dans les mers indiennes, à arracher au Portugal sa suprématie. Depuis quelque temps, nos marins et nos négociants appréciaient l'heureuse position de Madagascar. En 1643, Pronis en prend possession au nom de la France, et la grande île africaine, devenue la *France orientale*, est choisie pour être le foyer de rayonnement de l'influence française dans l'Orient asiatique.

Les premières années du règne de Louis XIV sont marquées, à cause des troubles incessants de la Fronde et des préoccupations extérieures, par un ralentissement dans notre extension coloniale. Si nous ne fondons pas de colonies nouvelles, toutes nos anciennes grandissent et étendent leur cercle d'action. Ainsi nos colons canadiens découvrent les sources du Mississipi et les montagnes Rocheuses. Aux Antilles, les Saintes, la Désirade, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix, la Dominique et Tabago deviennent possessions françaises. A Madagascar, Flacourt, le successeur de Pronis, annexe les Mascareignes et nomme Bourbon l'une d'entre elles. Enfin Colbert arrive au ministère, et, comme il comprenait l'importance économique des colonies, il applique toute sa vigueur de volonté à consolider et à augmenter celles que possédait déjà la France. Grâce à lui, sont constituées deux puissantes compagnies, soutenues directement par la famille royale et par les plus grands seigneurs et les plus riches capitalistes de l'époque, la Compagnie des Indes orientales et la Compagnie des Indes occidentales, qui se partagent la France d'outre-mer. Aussitôt les colonies font d'immenses progrès. Ogeron de La Boire fonde à Saint-Domingue un établissement modèle. Nos Antilles passent à l'état de mines précieuses. Au Canada, l'île Saint-Jean et l'Acadie étendent le territoire de la Nouvelle-France. Deux intrépides découvreurs, Cavelier de la Salle et Yberville, explorent le cours entier du Mississipi et constituent, sous le nom de Louisiane, une nouvelle et immense province française. A l'exception des côtes de l'Atlantique comprises entre la mer et les Alleghanys, depuis la pointe de Floride jusqu'au cap Saint-Jean, nous étions alors les maîtres incontestés de toute l'Amérique septentrionale. Cette grandeur passée ne saurait nous inspirer trop de regrets. Quarante millions d'hommes vivent aujourd'hui dans cette région qui a été française et qui le serait encore sans nos fautes ! Est-il donc vrai que la France n'ait pas le génie colonisateur ? et quel est le peuple qui, en moins d'un siècle, a reconnu, défriché, peuplé et civilisé une aussi énorme étendue de terrain ? Nos efforts ne se bornaient pas à l'Amérique. L'amiral d'Estrées s'emparait en Afrique d'Arguin, de Portendick et de Gorée, qu'il annexait au Sénégal. En Asie, nous prenions pied aux Indes par la création de comptoirs à Surate (1663), Ceylan et San-Tomé (1677), et par la fondation en 1683 de Pondichéry et Chandernagor. Notre position coloniale était alors unique. Dans toutes les parties du monde, nous possédions ou des positions stratégiques ou de véritables provinces, peuplées et exploitées par des Français. Alors on était sûr de faire rapidement fortune, et tous ceux qui se sentaient au cœur de l'énergie et de la décision n'hésitaient pas à faire leur tour hors de France. Aussi quelle perspective indéfinie de puissance et quelles sources inépuisables de richesses ! Mais,

fait de progrès colonial comme de tout autre, ne pas avancer, c'est reculer. Toute stagnation présage la décadence, et cette décadence n'arriva que trop promptement. Nous n'avons pas ici à en rechercher les causes. Il nous suffira de constater le fait dans sa douloureuse réalité et de déplorer les conséquences de la ruine de notre empire.

Avec le XVIIIe siècle commencent les désastres. Louis XIV, engagé dans l'impolitique succession d'Espagne, est forcé, par le traité d'Utrecht, de céder aux Anglais Terre-Neuve et l'Acadie, ces deux avant-postes du Canada, et Saint-Christophe, la plus ancienne de nos colonies sous la zone torride. Il achète par ces dommages certains des avantages bien aléatoires (1713). Son successeur, Louis XV, est plus malheureux encore, mais aussi plus coupable, car il ne se rendit même pas compte de l'étendue de ses pertes, et ses contemporains l'aveuglèrent également sur les conséquences de ce désastre national. Après les guerres que nous soutînmes contre l'Angleterre, il nous fallut signer le honteux traité de Paris en 1763 et renoncer à tout espoir d'être désormais puissance prépondérante au delà des mers. Par ce traité, nous cédions aux Anglais tout le Canada et aux Espagnols la Louisiane, c'est-à-dire que nous abandonnions la Nouvelle-France tout entière. Nous renoncions encore à la Grenade, à Saint-Vincent, à la Dominique et à Tabago, dans les Antilles; au Sénégal, sauf Gorée, en Afrique; à l'Hindoustan, en Asie. La monarchie perdait ainsi par sa faiblesse, par ses erreurs et par ses vices, la meilleure part des territoires acquis en deux siècles de labeurs incessants et de conquêtes prodigieuses. Le traité de 1763 est pour la France une honte et un désastre. Nous n'avons pas encore réussi à nous relever de ce coup terrible, dont nous subissons toujours les conséquences.

La guerre d'indépendance d'Amérique, qui marqua les premières années du règne de Louis XVI, releva sans doute notre honneur militaire, mais notre gloire fut stérile. De tous nos sacrifices, nous n'emportâmes en effet comme unique compensation que la restitution du Sénégal et de Tabago.

Dès lors nous n'avons plus à enregistrer, jusqu'en 1815, que des revers. En 1783, Saint-Domingue proclame son indépendance, et une expédition coûteuse ne réussit pas à nous rendre cette reine des Antilles. En 1800, la Louisiane nous est restituée; mais le premier Consul la vend trois ans plus tard aux États-Unis pour une somme dérisoire. L'Égypte, Corfou et Malte, qui nous avaient quelque temps appartenu, nous échappent bientôt. Aux traités de 1815, nous perdons l'île de France dans l'océan Indien, Tabago et Sainte-Lucie dans les Antilles. Ces pertes cruelles n'ont pas encore été réparées.

Heureusement pour la France, une ère nouvelle commence pour nos colonies avec le XIXe siècle. Il semble que nos divers gouvernements aient renoué la tradition du XVIIe siècle et essayé de reconstituer notre empire colonial. La Restauration fait reconnaître nos droits sur Madagascar et colonise sérieusement le Sénégal. L'armée du dernier Bourbon prend Alger en 1830 et, par ce brillant succès, prépare la conquête du pays. Cette conquête fut l'œuvre principale de la dynastie d'Orléans. Notre bonne fortune nous a donné l'occasion inespérée de réparer toutes nos pertes et de fonder à quarante-huit heures de la France une France africaine, qui, tôt ou tard, prolongera le territoire national, et nous consolera de pertes récentes, dont le souvenir ne s'éteindra pas de sitôt. A cette grande conquête, la dynastie d'Orléans ajouta quelques petites acquisitions, le Gabon, Assinie, Grand-Bassam sur la côte occidentale d'Afrique, Nossi-Bé et Mayotte près de Madagascar, les Marquises et Tahiti en Océanie, mais elle commit la faute de se laisser devancer par les Anglais à la Nouvelle-Zélande.

Le second Empire a occupé la Nouvelle-Calédonie en 1853, les îles Tuamotu en 1859, achevé la conquête de l'Algérie par la soumission de la Kabylie en 1854, singulièrement agrandi le Sénégal de 1855 à 1870, acheté sans l'occuper Obock au sud-ouest du détroit de Bal-el-Mandeb; enfin nos soldats et nos marins, après plusieurs années de lutte, ont occupé six des provinces de la Cochinchine, soumis le Cambodge à notre protectorat, et rétabli l'influence française dans l'extrême Orient.

La troisième république vient de soumettre l'Annam à notre protectorat, de racheter Saint-Barthélemy à la Suède.

Depuis 1815, nous assistons donc à une véritable renaissance coloniale. Quelles que soient nos opinions politiques, nos sympathies et nos antipathies, il nous faudra rendre justice à tous les gouvernements qui ont eu le bon sens de distraire une partie des ressources de la France pour cette œuvre honorable et utile de la colonisation. Des hommes et de l'argent que nous avons dépensés depuis 1815 en guerres insensées ou en entreprises maladroites, que reste-t-il ? Que l'on calcule au contraire le peu qu'on a dépensé pour les colonies, et que les résultats soient comparés ! Ce rapide examen nous convaincra que ceux-là seuls ont sérieusement travaillé à la grandeur, à la puissance extérieure et à la richesse de la patrie qui ont ouvert à son industrie et à son commerce de nouveaux débouchés, qui lui ont donné la faculté de se retremper et de se régénérer par le travail, qui, en un mot, ont fondé de nouvelles colonies.

Nos colonies actuelles sont aujourd'hui : en Afrique, Sénégal, comptoirs de Guinée, Réunion, annexes de Madagascar, Obock et Algérie; en Asie, établissements indiens et Cochinchine; en Océanie, Tahiti, Tuamotu, Marquises et Nouvelle-Calédonie; en Amérique, Saint-Pierre et Miquelon, Martinique, Guadeloupe et Guyane. Ce sont ces colonies, à l'exception de l'Algérie, dont nous allons résumer l'histoire, présenter la description et énumérer les richesses.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE XVIIe SIÈCLE

Le cardinal de Retz (1).

I.

M. Chantelauze s'est voué sans réserve à l'étude du cardinal de Retz. Il a estimé que ce n'était pas faire un usage stérile d'une vie de travail que de la consacrer à sonder et à faire connaître cette étrange existence. Aussi s'accorde-t-on à dire que « M. Chantelauze est l'homme qui connaît le mieux Retz ». Le point de départ de M. Chantelauze a été un mémoire sur les rapports de Retz avec Port-Royal, inséré dans l'ouvrage de Sainte-Beuve (2). L'année dernière, nous signalions dans cette *Revue* (3) ses études sur l'*Affaire du Chapeau,* récompensées du prix Gobert par l'Académie française. L'ouvrage était rempli de faits intéressants et ignorés ; la moitié — un volume tout entier — en était occupée par la correspondance piquante pour le fond et précieuse au point de vue littéraire, de Retz avec son compère l'abbé Charrier.

Le nouveau volume continue ces études, sans être cependant la suite immédiate du précédent ouvrage. Les différentes parties en sont même liées entre elles d'une manière un peu artificielle. L'intervalle compris entre les missions diplomatiques est l'objet d'un aperçu très rapide. M. Chantelauze se propose sans doute de revenir sur les points négligés cette fois et de leur donner d'amples développements. En effet, la série de ces travaux n'est point terminée, et déjà l'on annonce comme étant sous presse un nouveau fragment : *Le Cardinal de Retz et la Vieille Fronde.* L'Académie française, qui vient d'accorder, pour la seconde fois, le prix Gobert au volume de cette année, n'a encore riposté par aucune annonce pour le prochain, et l'on ne sait qui succombera dans cette lutte courtoise, qui cessera le premier d'écrire ou de couronner.

Le plan adopté l'an passé par M. Chantelauze convenait parfaitement à son sujet. Les documents dont il consentait à nous faire part, étant sa propriété personnelle, méritaient une étude particulière qui les mît en relief et en fît valoir toute l'importance. Peut-être le reste des travaux que M. Chantelauze compte consacrer au cardinal de Retz aurait-il gagné à être présenté sous une forme plus concise. Je crains qu'il soit bien facile de saisir que l'œuvre n'a pas été mûrie et écrite tout d'une haleine, mais se compose d'un certain nombre d'articles de Revue, dont chacun doit se suffire à lui-même. Si M. Chantelauze n'avait pensé qu'à faire un livre, il aurait sans doute élagué plusieurs parties et placé en appendice, comme pièces justificatives, des mémoires, des fragments étendus de correspondances qu'il donne deux fois de suite, la première en analyse, la seconde en copie. Mais il ne pouvait pas donner d'appendices à un article, et il ne voulait pas priver les lecteurs de la *Revue de France* d'un certain nombre d'écrits du cardinal.

M. Chantelauze va bien au-devant de l'objection que je fais et répond d'avance que « lorsqu'on a eu la bonne fortune de découvrir des fragments inédits d'un écrivain de cet essor, le meilleur parti à prendre est de le mettre en scène et de le laisser parler lui-même ». A son avis, ce serait « faire œuvre de rhéteur, sous prétexte de respecter les règles de la composition, que d'analyser une telle prose pour y substituer la sienne ». Il invoque à son aide l'avis de MM. Mignet et Sainte-Beuve, qui lui conseillaient de prendre modèle sur le *Royer-Collard* de M. de Barante ; il rappelle encore que M. Camille Rousset a suivi cette méthode d'intercaler dans le texte de nombreux fragments d'œuvres inédites pour son *Histoire de Louvois.* Certes, ce sont là des autorités devant lesquelles je m'incline avec grande déférence ; mais cette manière a vieilli. Elle a atteint son apogée précisément dans les œuvres de M. de Barante, et M. de Barante, qui a fait les délices de nos pères, fait beaucoup moins les nôtres. Non pas que les écoles plus récentes proscrivent absolument les extraits, mais elles les veulent topiques, mettant la pensée plus vigoureusement en relief. Il ne leur plaît pas que l'attention soit distraite et que l'intérêt historique s'arrête pour faire place à un intérêt littéraire. De là l'usage de donner la substance du document et d'en placer le texte même en note ou en pièce justificative quand il ne domine pas le sujet.

A suivre cette méthode et à réunir dans un moindre cadre les éclaircissements qu'il pouvait apporter à ce que nous savons de Retz, M. Chantelauze eût sans doute gagné de mieux assurer l'équilibre de son œuvre. Quant aux fragments inédits du cardinal, il en avait un emploi tout naturel, s'il trouvait irrévérencieux de les reléguer à la fin de ses volumes ; il pouvait en faire une division spéciale dans l'édition des *Œuvres complètes* qu'il prépare pour la *Collection des grands écrivains* (1).

II.

C'est un bien joli mot que celui de Niebuhr : « Il y a deux sortes de négociations avec la curie romaine, celles dont un simple commis de chancellerie pourrait se charger seul, et celles dont l'ange Gabriel lui-même ne viendrait pas à bout. » Mais là où les archanges eux-mêmes devaient échouer, Retz, qui n'était rien moins qu'un ange, avait pour lui les meilleures chances. Il le prouva à plusieurs reprises en rendant à la politique de Louis XIV d'importants services. Seul, sans mission officielle, n'ayant d'autre titre que celui de cardinal, il sut, à force d'habileté, par sa connaissance du terrain, par sa souplesse et sa rapidité à démêler le jeu de ses adversaires et à profiter de leurs moindres fautes, mener à bien les affaires les plus délicates.

(1) *Le cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome,* d'après des documents inédits des archives du ministère des affaires étrangères, par R. Chantelauze. — 1 vol. in-8°. Didier, 1879.

(2) *Port-Royal,* par Sainte-Beuve. — 7 vol. in-12. Hachette. Le mémoire de M. Chantelauze, t. V.

(3) *Revue politique et littéraire* du 1er juin 1878.

(1) *Œuvres du cardinal de Retz.* (Hachette.) — Les quatre premiers volumes édités par MM. Feillet et Gourdault sont publiés et comprennent les *Mémoires.*

Cette habileté, dont il avait donné tant de preuves durant les années de révolte, et dont l'affaire du chapeau est un frappant exemple, un jour vint où il la mit tout entière au service du roi. Et c'est au moment précis où Retz abandonne ce rôle de tribun dangereux pour le repos de l'État, où, après une noble soumission, il se fait l'auxiliaire ardent de ceux qu'il a combattus jadis, que son nom disparaît de l'histoire! Les dernières années de Retz, depuis la mort de Mazarin jusqu'à 1679, ne nous étaient connues que par un ouvrage récent de M. A. Gazier (1), ouvrage plein de recherches, d'ingénieuse érudition, de révélations instructives, qui a été fortement mis à contribution par M. Chantelauze et que l'œuvre de ce dernier ne fera pas tomber dans l'oubli.

Mais M. Gazier a passé sous silence un épisode sur lequel M. Chantelauze insiste au contraire avec un grand luxe de détails : la fameuse affaire de la garde corse et du duc de Créqui. On connaît les faits ; on sait qu'Alexandre VII ne perdait aucune occasion d'être désagréable à la France. Il l'avait prouvé notamment en prenant le parti du cardinal de Retz contre le roi et en bernant Hugues de Lionne chargé d'obtenir son concours contre l'archevêque révolté et évadé. Ces dispositions hostiles furent encore aggravées par l'envoi du duc de Créqui en qualité d'ambassadeur. Homme de guerre rude et hautain, le duc ne tarda pas à être en hostilité avec les parents du pape, parvenus de fraîche date et remplis de morgue. Le frère du pape, blessé que l'ambassadeur ne lui eût pas fait visite, voulut lui rendre insulte pour insulte ; au mépris des privilèges de l'ambassade française, consacrés par un usage immémorial, il fit passer une chaîne de galériens aux abords du palais Farnèse et envoya des sbires faire une perquisition d'armes dans le voisinage. Les réclamations du duc restèrent sans résultat. D'autre part, des rixes survinrent entre quelques Français et des soldats de la garde corse. L'ambassadeur voulut s'interposer et faillit être tué. Un de ses valets fut massacré et le capitaine de ses gardes blessé. L'ambassadrice fut également insultée et courut des dangers. Le duc fit immédiatement part de ces événements au roi, et celui-ci, voyant, après plusieurs mois de négociations, qu'il ne pouvait obtenir aucune satisfaction de la cour pontificale, qu'elle opposait toujours de nouveaux délais et se retranchait derrière tous les prétextes, s'apprêtait à faire appuyer ses revendications par une armée quand l'idée lui vint de prendre conseil de Retz, retiré, depuis son accommodement, dans son domaine de Commercy.

Le cardinal ne fit pas attendre sa réponse, et le bref mémoire qu'il envoya à Louis XIV mit en lumière toutes les ressources de ce merveilleux esprit. Il repousse l'idée d'une rupture. A son avis, l'Espagne épousera la querelle du pape, et si sa faiblesse ne lui permet pas de le soutenir de ses armes, elle s'emploiera à « éloigner toutes les satisfactions que le pape nous pourrait donner, et à aigrir en même temps nos ressentiments, afin que, les affaires demeurant longtemps dans l'état où elles se trouvent, elle jouisse cependant de l'avantage qu'elle a de suspendre dans Rome la possession de cette glorieuse préséance que le roi vient d'affermir à sa couronne ». Il fait remarquer que l'empereur vient de faire la paix avec le Turc et que son armée est disponible. Il conseille encore de sonder les princes d'Allemagne, de savoir ce qu'on peut « craindre et espérer » de ceux d'Allemagne, de Suède, d'Angleterre et de Hollande. Tout en reconnaissant la nécessité d'une réparation, il rappelle que les rois de France ont généralement évité de trancher par les armes leurs différends avec les papes, « et il semble qu'en ces rencontres, nous ayons mieux aimé les combattre chez nous,... ayant presque toujours cru que nos injures seraient mieux et plus tôt vengées par le manque de concours et de contribution qu'on peut faire cesser et retenir. Notre histoire fournit quantité d'exemples de cette conduite, et nous ne voyons point de démêlés de nos rois avec les papes qui n'aient été suivis des défenses de commerce et de porter de l'argent à Rome. »

L'expédient qu'il suggère à la suite de ces réflexions est des plus ingénieux. Il propose au roi de mettre la main sur Avignon, et d'en faire faire la réunion dans les formes par le Parlement, à la requête du procureur général. Il conseille aussi d'inquiéter le pape du côté de Parme et de Modène et d'attendre ensuite que le pape reprenne les négociations.

La rédaction de ce mémoire est à peu près la seule part que prit Retz à ce différend, trop long et trop compliqué pour « l'ange Gabriel ». Mais cette part est prépondérante. Par son habileté à saisir le point faible de l'adversaire, par la hardiesse de son plan, il prévint une conflagration qui pouvait devenir générale et assura le triomphe pacifique de la France.

M. Chantelauze n'a pas borné son récit à la partie qui touche Retz. Il s'est laissé entraîner par son sujet et expose tous les détails de cette affaire qui ne se rattache que bien faiblement aux missions diplomatiques du cardinal en Italie. De ces missions, au nombre de quatre, trois eurent pour objet d'assurer, dans les conclaves, le succès des candidats choisis par le roi. Rompu à toutes les subtilités de la politique pontificale, connaissant de longue date les fractions diverses et opposées qui se partageaient le sacré-collège, c'est plaisir de voir Retz poursuivre avec une aisance et une désinvolture parfaites le cours de ses intrigues, percer le jeu de ses adversaires, le brouiller et faire tourner leurs désaccords à son avantage.

Tel était l'ascendant qu'il avait conquis sur le conclave, qu'il lui arriva même d'obtenir sept voix qu'il n'avait vraisemblablement pas sollicitées. L'heure des grandes ambitions était passée, et la tiare n'avait vraiment rien d'assez séduisant pour les faire renaître. Lui, si porté à la moquerie, il dut bien rire du choix de ses collègues, et si, par un jeu de la fortune, il fût devenu pape, il aurait été, comme dit M. Chantelauze, le dernier à croire que le Saint-Esprit eût participé le moins du monde à son élection. Le Saint-Esprit, d'ailleurs, suivant le mot de Mme de Sévigné, était le seul exilé des conclaves où les intérêts spirituels de l'Église étaient étouffés sous la préoccupation politique d'assurer la suprématie de la France ou de l'Espagne. D'Ormesson a aussi un

(1) *Les Dernières Années du cardinal de Retz* (1655-1679), étude historique et littéraire, par A. Gazier. — In-8°, Thorin, 1875.

joli mot : « L'on avait dit durant le conclave, écrit-il, que si Dieu s'en mêlait, Rospigliosi serait pape ; si les hommes, le cardinal Barberin ; si le diable... » et il laisse le nom en blanc ; mais, deux lignes plus haut, il parle de Retz, contre lequel il venait de gagner un procès.

Dans les trois conclaves de Clément IX, de Clément X et d'Innocent XI, Retz eut une part considérable, et c'est à ses efforts que l'influence française dut de triompher. Louis XIV le savait bien, et il finit par lui donner des marques publiques de sa satisfaction. Il n'avait point, toutefois, oublié le vieil homme, l'ennemi des premières années, et jusqu'au bout il refusa de lui accorder la moindre fonction, même celle, bien modeste, de protecteur des affaires de France auprès du saint-siège, dans laquelle nul ne pouvait rendre d'aussi importants services.

Ce n'était pas, en effet, dans les seules questions d'élection qu'il avait montré toutes les ressources de son esprit. Il avait, avant le premier de ces conclaves, conduit à bonne fin une mission plus délicate encore contre la doctrine de l'infaillibilité. La question se présentait comme elle s'est présentée en 1682 et de nos jours. Les gallicans soutenaient que le concile est supérieur au pape et seul infaillible ; les ultramontains, au contraire, accordaient l'infaillibilité au pape seul, en dehors du concile. La querelle fut allumée par la condamnation en Sorbonne de la *Défense de N. S. P. le pape, de NN. SS. les cardinaux, etc., contre les erreurs de ce temps,* où le carme breton Bonaventure Hérédic, sous le pseudonyme de Jacques de Vernant, soutenait les doctrines ultramontaines, et d'un autre ouvrage d'un jésuite, Mathieu Moya, confesseur de la reine d'Espagne, où les doctrines du probabilisme s'étalaient avec un cynisme éhonté (1). La compagnie de Jésus se leva tout entière et obtint du pape qu'il demandât au roi de révoquer les censures. Le Parlement refusa. Alexandre VII riposta par un bref violent où il défendait, sous peine d'excommunication, d'imprimer ou de lire ces censures « présomptueuses, téméraires et scandaleuses ». Ce bref, répandu sous main par les banquiers italiens et par le nonce, fut à son tour condamné par le Parlement comme « nul et abusif ».

Le schisme était imminent quand Louis XIV résolut d'envoyer à Rome le cardinal de Retz, canoniste et théologien consommé, qui connaissait le caractère du pape et avait eu, aux temps de révolte, beaucoup d'influence sur lui. L'événement confirma les espérances du roi. Retz eut bientôt raison du pape, qui fit de bonne grâce le sacrifice de son infaillibilité. Après avoir étonné le monde chrétien de sa violence, il était prêt à une rétractation complète, que Louis XIV eut la générosité de ne pas exiger.

Cette mission fait le plus grand honneur à l'habileté de Retz. Son succès fut complet, et elle s'annonçait cependant comme ne devant avoir aucun résultat. M. Chantelauze l'a exposée dans le plus grand détail. Elle occupe presque un tiers de son volume. Le plus souvent il laisse la parole à Retz et à Lionne et il se borne presque au rôle d'éditeur de leur correspondance diplomatique.

Avec le conclave d'Innocent XI finit la carrière diplomatique de Retz. Vieilli et malade, il n'aspirait qu'à la retraite, « pour y vivre, dit M. Chantelauze, dans la société de quelques amis d'élite et pour y mettre la dernière main à ses *Mémoires*, qu'il rédigeait certainement en cette année 1676, ce qui prouve, par parenthèse, que sa conversion de l'année précédente n'était pas aussi sincère qu'il a bien voulu nous le faire croire ». Sur ce point, M. Chantelauze est en contradiction avec M. Gazier, qui affirme que « les *Mémoires,* composés surtout entre 1670 et 1675, ont été interrompus à cette époque par la conversion définitive de leur auteur », et qui s'appuie du témoignage de l'abbé Racine. M. Gazier n'est pas le seul contradicteur de M. Chantelauze. M. Chantelauze lui-même a jadis soutenu que la conversion de 1675 était sincère, et il a accumulé toutes les autorités qu'il a pu pour appuyer son assertion (1). Il cite notamment deux lettres de Mme de Sévigné (29 mai 1675, 2 août 1675) qui sont fort concluantes. Si, depuis la rédaction de son opuscule, M. Chantelauze a trouvé d'autres preuves plus fortes, s'il a acquis la certitude que la conversion de Retz doit être reculée d'une année, il aurait certainement le plus grand tort de ne pas reconnaître son erreur. Mais je m'étonne, dans ce cas, que son amour des citations l'ait abandonné tout à coup et qu'il pense que nous le tiendrons quitte aujourd'hui avec une simple affirmation entre parenthèses. Il comprendra certainement que s'il a en mains des moyens de fixer plus sûrement la date de composition des *Mémoires,* il se doit à lui-même et il nous doit à tous de ne pas laisser plus longtemps dans l'incertitude une question littéraire aussi importante.

GEORGES DE NOUVION.

(1) Puisque les Jésuites et leurs amis nient qu'ils aient jamais soutenu des doctrines subversives, il n'est pas sans intérêt de livrer à leurs méditations les propositions suivantes que M. Gazier a extraites de la censure de l'ouvrage de Moya : *Furtum trigenta regalium majus peccatum est quam sodomia. — Licet locare domos meretricibus, non intentione ut peccent, sed ut ibi inhabitent. — Falsare non est, nec peccatum mortale, amissæ scripturæ de hereditate, aut nobilitate, aliam similem facere. Nulli enim fit injuria. — Subditi possunt justa tributa non solvere.*

(1) *Port-Royal,* par Sainte-Beuve. — Quatrième édition, tome V. Hachette, 1878, p. 585-587.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

La Démonologie, par M. MONCURE DANIEL CONWAY. — **Les mœurs et les usages primitifs,** par M. JAMES A. FARRER.

I.

Il était une fois trois moines qui voulaient compter combien il y a de diables. Les bons Pères se rendirent dans une vallée des Alpes où on leur avait dit que se tenait le sabbat, et ils se cachèrent. Pendant la nuit, les diables arrivèrent,

mais leur chef aperçut les moines. « Mes révérends frères, leur dit-il fort poliment, notre armée est telle, que si l'on nous partageait les Alpes, y compris les glaciers, c'est à peine si chacun de nous en aurait une livre. » Les trois moines comprirent la vanité de leur entreprise, et ils se hâtèrent de s'en aller. M. Moncure Conway, membre de la Société anthropologique de Londres, a été plus persévérant. Il est resté et il a essayé de compter. Il avoue qu'au premier moment il a été un peu étourdi par l'extraordinaire variété des monstres : dragons, basilics, loups-garous, vampires; hommes à queues, à griffes, à cornes, à becs d'oiseau, à groins, à cent bras, à plusieurs têtes ou sans têtes ; femmes-serpents, femmes-poissons, femmes-oiseaux, femmes-insectes. Il s'est rassuré pourtant en s'apercevant que ces créatures se prêtaient à une classification méthodique et il a procédé à son dénombrement, dont les résultats sont consignés dans deux gros volumes intitulés *Démonologie* (1).

Le règne surnaturel se divise en deux grands embranchements : les démons et les diables. D'après M. Conway, les démons sont très supérieurs, moralement, aux diables. Quand ils mangent les gens, c'est qu'ils ont faim. Quand ils enlèvent les femmes, c'est qu'ils sont amoureux. Leurs mauvaises actions ont généralement un motif sérieux, quasi légitime; ils ne font pas le mal, comme les diables, pour le plaisir de le faire; on doit les redouter, il serait injuste de leur en vouloir. Les *prêtas* du pays de Siam, dont le corps a quatre bonnes lieues de long, ne sauraient être responsables de ce qu'on leur a fait la bouche si petite qu'ils ne parviennent jamais à se rassasier. Ils errent misérablement, en quête de quelque chose ou de quelqu'un à dévorer, toujours affamés comme l'estomac géant qu'une pauvre peuplade africaine voit flotter dans les airs, ou comme le démon indien qui essaye d'avaler le soleil, ce qui cause les éclipses.

Les clients de M. Conway commettent pourtant, tout du long de son volume Ier, bon nombre de vilenies qui ont tout l'air d'être inspirées par la pure malice. Nous ne sommes point surpris qu'on ait accusé l'auteur de la *Démonologie* de parti pris. Quant au reproche de ne rien respecter, il l'a mérité au premier chef par l'irrévérence avec laquelle il a mêlé tous les diables dans la deuxième moitié de son ouvrage : orthodoxes, hérétiques, païens, papistes, huguenots, anglicans, noirs et blancs, jaunes et rouges. On dirait vraiment, à l'entendre, qu'un diable dissident vaut autant qu'un diable régulier, reconnu et approuvé par l'Église. Il perd le sentiment de la hiérarchie dès qu'il s'agit de soutenir une de ses thèses favorites. Il a alors des indulgences suspectes, des inclinations inexplicables : pour tout dire, M. Conway sent le fagot.

L'un de ses *dadas* est l'égalité des sexes. Il se fait le chevalier de celle qui souleva la question des droits des femmes. D'après les traditions rabbiniques, la querelle remonte haut, à la première femme d'Adam, Lilith aux longs cheveux, qui avait été créée en même temps que l'homme et de la même manière. Adam commença la première conversation qu'il y ait eu dans le monde en déclarant que l'autorité lui appartenait. Lilith répliqua qu'elle y avait exactement les mêmes droits que lui. Il insista, elle demeura ferme et s'enfuit du paradis terrestre. Quand elle fut hors de vue, Adam eut des regrets, car elle était très belle. « Maître du monde, s'écria-t-il, la femme que tu m'as donnée s'est sauvée ! » Alors, continue la légende, Dieu envoya trois anges à Lilith pour lui persuader de revenir dans le jardin. Elle refusa, disant que le paradis « ne serait pas un paradis pour elle du moment qu'il lui faudrait être la servante de l'homme. » Dieu lui renvoya une seconde fois les anges avec des menaces terribles, mais tout fut inutile et le premier divorce fut consommé. Pour éviter d'autres contestations, Dieu fit Ève de la côte d'Adam, afin de marquer sa dépendance et d'assurer la paix des ménages.

Ce qui suivit a fourni à M. Conway des arguments triomphants en faveur de l'émancipation de la femme. « Adam, dit-il, gagna peu de chose à appeler Ève sa côte, tandis qu'après tout elle était réellement une femme, et prête à tenir ses droits intellectuels du serpent, si on lui refusait de les acquérir par les voies légitimes. Il n'est pas hors de propos de rappeler ces choses, à une époque où le génie féminin est contraint d'agir avec subtilité et réduit trop souvent à exercer son influence par l'intrigue. » La vérité est qu'Adam ne gagna rien à remplacer Lilith par Ève, mais que le « protomartyr de l'indépendance féminine », comme l'appelle son avocat, ne se conduisit pourtant pas de façon à faire repentir l'homme de son échange. De toutes façons il était destiné à périr par les femmes.

Lilith s'ennuyait de sa solitude. Elle ne paraît pas avoir jamais regretté son mari, mais elle regrettait beaucoup l'Éden, et elle se plaignait très haut, selon l'usage du sexe, des injustices qu'on lui avait faites. Un diable nommé Samaël la trouva en cet état, extrêmement aigrie et toute disposée, ce qui est encore très féminin, à en vouloir à Ève d'occuper la place qu'elle-même avait dédaignée. Il exploita son mécontentement, la demanda en mariage et fut agréé, bien qu'il eût un défaut grave : il n'avait pas de corps. Par une suite de circonstances singulières, il ne pouvait pas en avoir aussi longtemps que le couple de l'Éden serait dans l'état d'innocence. Les nouveaux époux unirent leurs efforts pour amener la chute de l'homme, et ils comptèrent pour les seconder sur Ève, qu'ils espéraient amener sans difficulté aux idées de Lilith.

Ici M. Conway fait remarquer que si les rabbins qui ont écrit la légende avaient été des femmes, Lilith serait devenue une héroïne; son nom serait en honneur auprès de celles de « ses sœurs » qui continuent de nos jours le mouvement commencé par elle. Mais les rabbins étaient des hommes et « comme la prérogative immémoriale de l'homme est de rejeter tout le blâme sur la femme » (ce que celle-ci, par parenthèse, lui rend avec usure), ils attribuèrent à la belle révoltée des procédés traîtres. Ils racontèrent qu'elle avait emprunté la forme du serpent pour se glisser dans le jardin d'Éden, et que ce fut elle qui donna la pomme à Ève. Michel-

(1) *Demonology*, par Moncure Daniel Conway. (Londres, 1879. 2 vol. illustrés, Chatto et Windus.)

Ange a suivi cette tradition dans sa peinture de la chapelle Sixtine. Lilith y apparaît sous la figure d'une femme d'une beauté merveilleuse, dont le corps se termine en queue de serpent. Elle tend un fruit à Ève, mollement couchée sur le gazon; Adam, debout, se penche vers la tentatrice.

Une tradition persane place également la querelle sur l'égalité des sexes à l'origine de l'humanité. Elle raconte que le premier homme et la première femme, Meschia et Meschians, vécurent longtemps en bonne harmonie. La discorde se mit entre eux le jour où ils eurent appris à construire une cabane. Chacun prétendit être maître dans la maison; on en vint aux coups, et finalement on se sépara. La bouderie dura cinquante ans, au bout desquels il y eut raccommodement.

Les conclusions que M. Conway tire de ces deux légendes et de quelques autres dont le sens lui paraît le même, sont en partie d'une justesse incontestable, en partie sujettes à discussion. « Voyez, s'écrie-t-il, à quoi sert d'enfermer les femmes ! Ève avait l'air bien en sûreté dans un jardin clos, et le diable n'a pas eu plus de peine à arriver jusqu'à elle que jusqu'à Lilith. » — La réflexion est fort sage. Arnolphe et Bartholo ont reconnu l'inutilité des murs et des verrous, et depuis eux on n'enferme plus guère les filles. L'erreur de M. Conway est de croire qu'Agnès et Rosine gagneront à se mettre en état de révolte ouverte et bruyante. Ne vient-il pas de nous conter lui-même à quoi les emportements de Lilith ont abouti ? Le bel avantage que d'épouser le diable ! Ève a été bien plus politique. Avec son air d'épouse soumise et obéissante, elle en est tout de suite venue à ses fins, et les maris ont toujours continué depuis, malgré l'expérience du paradis et beaucoup d'autres, à croire ce que leurs femmes leur disent. Notre mère commune avait médité le mot de cet homme d'esprit qui souhaitait de voir le gouvernement aux mains des femmes; car alors, disait-il, ce sont les hommes qui gouvernent, tandis que dans le cas contraire ce sont les femmes.

La liberté de la pensée et la liberté de la presse ont aussi dans l'auteur de *la Démonologie* un chaud défenseur. M. Conway nous semble un peu trop optimiste quand il attribue aux Églises tous les préjugés répandus contre l'instruction et contre la science. Toutes les Églises disparues, il resterait encore dans le monde des idées fausses et des idées sottes. Entre le diable qui habite au fond d'un encrier et qui revêt une robe de professeur pour tenter le Christ, et le diable que Luther chasse avec quelques gouttes d'encre en guise d'eau bénite, il y a un troisième diable, celui de la bêtise humaine, qu'aucun exorcisme ne mettra jamais en fuite. Celui-là présidait à une cérémonie qui a eu lieu dans une petite ville du midi de la France, il y a peu d'années, et que M. Conway, s'il en avait eu connaissance, aurait attribuée au fanatisme religieux. Un moine, le frère Archange, était venu prêcher une mission. Il s'avisa de parler contre les mauvais livres et d'engager ses auditeurs à faire œuvre pie en brûlant ceux qu'ils se trouveraient avoir en leur possession. Les bonnes gens qui l'écoutaient n'y entendirent pas finesse. Ils traduisirent *mauvais livres* par *livres en mauvais état,* et jetèrent leurs vieux paroissiens dans un trou creusé au milieu de l'église. Les enfants apportèrent leurs livres de classe; un vieux fonds de cabinet de lecture acheté par souscription fournit le reste. On dressa un bûcher sur la promenade publique, on y plaça les livres, et les autorités de la ville se rendirent en corps à l'autodafé. Le feu fut mis avec la torche traditionnelle par le sous-préfet en grand uniforme.

Cette même sottise qu'on vient de voir épaisse et lourde jusqu'à l'invraisemblance devient d'une ingéniosité incroyable quand il s'agit de nous tourmenter, de nous faire peur à nous-mêmes. Nous sommes alors logiques, inventifs, subtils. De bonnes âmes s'étaient imaginé que Satan avait été noyé par le déluge (ce qui était plausible puisqu'il habitait sous terre), et elles vivaient en paix. Il fallut qu'on le leur ressuscitât. « Satan, dit une antique tradition orientale, se doutait qu'il se préparait une catastrophe, mais il ignorait en quoi elle consisterait. Il s'adressa à la femme de Noé, qui s'appelait Ève, et sut par elle le secret du déluge. Ils tramèrent un complot. Ève aida Satan à entrer en fraude dans l'arche; et il ne fut pas noyé; et voilà pourquoi, lorsque M. Conway demande à une Anglaise de ses amies si elle habitue ses enfants à saluer en nommant le diable, la dame répond d'un ton solennel : « Oui, je crois que c'est plus sûr. »

La Démonologie est un livre qui amuse et attriste en même temps. On a envie de rire des idées sangrenues qui ont hanté la pauvre cervelle humaine, et l'on se sent ému d'une grande pitié à la pensée du monde de souffrances physiques et morales, d'horribles terreurs, d'iniquités et de cruautés de toutes sortes qui ont été les conséquences trop réelles de ces visions. Aujourd'hui nous ne brûlons plus les sorciers, mais il nous arrive tous les jours d'agir comme si nous avions conservé quelque foi à ces vieilles superstitions, ce qui prouve qu'à notre insu elles ont encore conservé un certain empire sur notre esprit. Nous n'y croyons pas, mais nous leur obéissons presque instinctivement, par habitude, par tradition, par bienséance. Nous nous disons, comme la dame anglaise, que c'est encore le plus sûr.

II.

M. Farrer voit dans les superstitions, dans les manières de penser étroites, dans les coutumes absurdes dont nos sociétés raffinées offrent tant d'exemples, des vestiges du fétichisme de nos ancêtres. Son livre, aimable, incisif et fin, sur *les Mœurs et les usages primitifs* (1), a pour objet de démontrer que l'humanité va en avant, et que tous les peuples, sans distinction de races, ont commencé par le commencement, c'est-à-dire par la barbarie. Le civilisé est un homme perfectionné, le sauvage n'est pas un homme dégradé, quoi qu'on en puisse dire. L'un et l'autre ont un fonds commun d'idées et de sentiments dont l'identité est parfaitement reconnaissable; ils n'ont pas marché du même pas dans la route du progrès, mais ils y marchent tous les deux; la science a mis l'âge de fer aux origines de toutes les nations, et elle a reporté

(1) *Primitives manners and customs,* par James A. Farrer. (Londres. 1 vol., 1879. Chatto et Windus.)

dans un avenir lointain l'âge d'or placé par les poètes à la naissance de l'humanité.

Ainsi les types de la famille humaine dont nous constatons aujourd'hui l'infériorité ne seront pas éternellement et au même degré inférieurs, en l'an 10 000 ou en l'an 20 000 comme en l'an 1879. Ils se développeront lentement, d'après une loi dont l'existence est indubitable et qui sera formulée avant longtemps. Leurs pratiques actuelles, que nous traitons avec mépris, ne disparaîtront pas : elles persisteront en s'améliorant, de même que les pratiques de l'arya primitif se sont améliorées, car c'est encore une erreur de croire que les institutions modernes sont des inventions nouvelles; la plupart existaient en germe dans les communautés barbares, et elles se sont transmises de siècles en siècles avec des modifications qui quelquefois portent plus sur la forme que sur le fond. Les derniers des sauvages ont, en fin de compte, les mêmes besoins que nous; leurs rudiments d'idées et de sentiments se transformeront à la longue en systèmes de législation, en religions et en littératures; et rien, absolument rien, n'autorise à croire que ces législations, ces religions, ces littératures seront de moindre valeur que celles de l'Europe, qui n'existeront plus depuis longtemps quand les Fijiens prendront la tête de la civilisation.

En règle générale, les jugements portés sur les sauvages ont deux défauts graves : ils sont superficiels, parce qu'ils reposent sur des données incomplètes et peu exactes, et ils ne sont pas *objectifs,* à cause de la difficulté qu'éprouve un homme civilisé et cultivé à entrer dans les manières de voir d'un Hottentot ou d'un Calédonien. Les premiers voyageurs avaient remarqué que diverses tribus d'Amérique, d'Afrique et d'Océanie savaient à peine compter; quelques-unes n'allaient pas plus loin que dix. On en avait tiré une double conclusion : un peuple qui ne sait pas compter ignore les éléments de l'arithmétique, et un peuple qui ignore les éléments de l'arithmétique a l'esprit extrêmement borné. Mais on a découvert depuis : 1° que beaucoup de sauvages expriment les nombres par des gestes au lieu de mots; ils peuvent ne pas posséder de terme pour dire *onze* et être néanmoins en état de compter très loin; 2° que ces hommes censés incapables d'additionner 2 et 2 calculent d'un seul coup d'œil combien il manque de têtes de bestiaux sur un troupeau de cinq cents bêtes; 3° que plusieurs des tribus signalées pour leur stupidité sont très intelligentes.

Autre exemple de conclusion téméraire. Nous sommes enclins, nous tous peuples paperassiers, à considérer la possession de l'alphabet comme un gage de supériorité de la plus haute importance, établissant une distance presque incommensurable entre nos facultés et celles des races auxquelles l'écriture est inconnue. M. Farrer ne partage pas du tout la superstition de la lettre moulée. Il ne voit pas en quoi un paquet contenant une pierre, un morceau de charbon, un chiffon, une gousse de poivre et un grain de blé grillé est plus difficile à lire, quand on en a l'habitude, qu'une lettre ainsi conçue : « Je serai aussi ferme qu'une pierre, mais ma situation est noire comme du charbon; mes vêtements sont en loques; l'inquiétude me donne la fièvre au point que ma peau brûle comme du poivre et que je ferais rôtir du blé en y touchant. » Il y a des cas où l'avantage est décidément du côté de l'écriture symbolique. Quand deux nations civilisées veulent se faire la guerre, que de notes, d'ultimatums, de proclamations, de dispositifs, de déclarations! Combien de dissertations sur les droits de la guerre, les droits des neutres, les droits des non-belligérants! tout cela pour ne pas être d'accord! Lorsque les Niam-Niam, qui ne payent pas de ministère des affaires étrangères, sont résolus à rompre avec un peuple voisin, ils envoient un des leurs attacher une flèche, un épi de maïs et une plume de poule à un arbre situé sur le territoire de l'ennemi. Cela veut dire, en bon niam-niam : Nous allons nous battre et celui d'entre vous qui marchera dans notre maïs ou qui volera nos poules recevra une flèche.

On parle toujours de la crédulité des sauvages. On pourrait aussi parler de leur scepticisme. Il n'y a pas de race si déshéritée qui n'ait ses dissidents et ses libres penseurs. La remarque profonde que le Dieu des armées aime les gros bataillons a été faite en propres termes par un roi des îles Tonga, le roi Finow, qui exprimait très librement ses opinions philosophiques. A la vérité, on a vu d'autre part une tribu de l'Amérique du Nord, que ses traditions font descendre d'un chien, se laisser persuader par un fanatique qu'il y avait péché à atteler les chiens, puisque ces animaux sont nos parents; les Indiens repentants remplacèrent aux traîneaux leurs chiens par leurs femmes. Mais que prouvent tous les faits de ce genre? Le thème de M. Farrer n'est pas que les sauvages sont aussi avancés que les Anglais ou les Allemands; son thème est qu'ils sont susceptibles de devenir aussi avancés, si quelque catastrophe ne vient interrompre l'évolution par laquelle ils s'élèvent doucement sur l'échelle humaine.

En morale, ils sont au même niveau que les habitants de nos villages écartés, où la crainte du châtiment est la principale sauvegarde du bon ordre. Ils ont la notion du bien et du mal; ils sont sensibles aux punitions de l'ordre moral; leurs émotions sont les mêmes que les nôtres, et la crainte ou la colère, l'amour ou la haine, la honte ou l'ambition n'engendrent pas chez eux d'autres sentiments que chez les blancs.

Leurs lois pénales sont aussi fixes, aussi régulières, aussi bien connues des intéressés, aussi étroitement assujetties à la règle des précédents que peuvent l'être nos codes modernes. Elles sont de même revisées de loin en loin par un prince législateur. Les procédures rappellent, en moins compliqué, nos institutions juridiques. Les sauvages défèrent le serment; ils admettent les dommages-intérêts et les procès en diffamation; ils connaissent les lois préventives.

En religion, ils s'élèvent souvent jusqu'à la conception de l'immortalité de l'âme et de l'existence d'un Dieu créateur qui aime les bons et punit les méchants. On a trouvé chez des peuplades qui n'avaient pas encore eu de communications avec les chrétiens plusieurs pratiques religieuses que l'on se figurait être particulières aux catholiques et aux protestants. Une tribu baptisait les enfants, c'est-à-dire que le prêtre jetait de l'eau sur le nouveau-né en dansant autour de lui et en prononçant des paroles mystérieuses. Une autre attri-

buait à ce même prêtre le pouvoir d'absoudre les péchés. La confession était en usage chez une troisième. Toutes connaissaient la prière.

Les mêmes analogies se remarquent dans les institutions politiques. La monarchie est représentée chez les sauvages par toutes les variétés concevables du genre, depuis le gouvernement absolu des rois de droit divin jusqu'au régime constitutionnel le plus large. Leurs souverains ont une cour qui donne le ton pour les bonnes manières et le beau langage; ils ont un conseil des ministres, un système d'impôts, une armée, une étiquette, des courtisans. Plus heureux que nous, ils ont résolu le problème des rapports entre l'Église et l'État; ils ne concèdent jamais aucune influence politique aux prêtres, et ils créent ainsi des relations excellentes entre le clergé et l'autorité civile. Autour du roi se groupe une aristocratie qui n'est point fondée, comme la nôtre, sur l'argent ou sur le hasard de la naissance, mais sur le mérite personnel des individus. On devient noble parce qu'on est plus brave, plus sage, plus vigoureux que les autres, et on acquiert en le devenant les mêmes privilèges que dans les aristocraties européennes. L'homme à qui la noblesse est conférée prend quelquefois un nom nouveau, comme il prend un titre dans nos monarchies.

Les droits politiques des femmes, niés par Adam, sont reconnus par les Iroquois. Leurs *squaws* siègent dans les conseils, exercent un droit de véto sur les déclarations de guerre, interviennent dans les négociations. En Afrique, les femmes sont ambassadeurs, soldats, négociants; elles sont aptes à succéder au trône.

Les sauvages sont extrêmement bien élevés. Les Ahts, qui font encore des sacrifices humains, ont en réserve dans leur ménage des nattes destinées à essuyer les pieds des étrangers, et lorsque ceux-ci ont fini de dîner, on leur apporte de l'eau parfumée pour se laver la bouche et les mains. Les Niam-Niam sont cannibales et boivent dans le même verre, mais ils ne se passent jamais le verre sans en avoir essuyé le bord. Chez les Aleutiens, qui ont des mœurs très légères, un mari et une femme ne s'adressent pas la parole devant un étranger ; cela ne serait pas convenable.

La sagesse des nations dit exactement les mêmes choses chez tous les peuples. Voici des exemples de proverbes recueillis par les missionnaires et les explorateurs. Chez les Bassoutos :

« Bien volé ne profite pas. — « Une bonne réputation donne un bon sommeil. — « Un couteau prêté ne revient jamais seul (c'est-à-dire, un bienfait n'est jamais perdu). — « Le voleur s'attrape lui-même. »

Sur les personnes qui trouvent toujours à redire aux autres, les Oji disent : « Si vous savez arracher les cheveux blancs, commencez par les vôtres. » Et les Wolof : « Avant de guérir les autres, guérissez-vous vous-même. »

Sur la persévérance, les Yoruba ont : « Qui a de la patience a tout, » et les Oji : « La lune ne devient pas pleine en un jour », ou : « A force d'aller et de venir, l'oiseau bâtit son nid », exactement notre : « Petit à petit, l'oiseau fait son nid. »

La femme est maltraitée par les proverbes sous toutes les latitudes. Les Italiens disent : « Chez l'homme, tout péché mortel est véniel; chez la femme, tout péché véniel est mortel. » Selon les Persans, « Les femmes et les dragons sont mieux hors de ce monde ». D'après un dicton Kanuri, « Si une femme te dit deux mots, prends-en un et laisse l'autre ». — « Défie-toi des méchantes femmes, disent les Espagnols, et ne te fie pas aux bonnes. » — L'Allemagne est le pays le plus fécond en proverbes contre le beau sexe ; celui que voici les résume tous : « Il n'y a que deux bonnes femmes dans le monde; l'une d'elles est morte, et on n'a jamais pu trouver l'autre. » D'après un adage anglais, « la langue d'une femme frétille comme la queue d'un agneau. » Il n'y a pas un seul peuple qui n'ait été frappé de l'abondance des paroles féminines ; tous les hommes sont sur ce point de l'avis de ce pasteur écossais qui soutenait que les femmes n'entreraient pas en paradis. Invité à s'expliquer sur son hérésie, il se retrancha derrière un texte où il est dit : « Il y eut du silence dans le ciel pendant l'espace d'une demi-heure. »

L'égalité de nature que M. Farrer établit ainsi entre tous les êtres humains est inconciliable avec les idées reçues sur la supériorité du type caucasien. C'en est fait de la théorie des races nobles si M. Farrer a raison. Nous devons ajouter qu'il n'est pas seul de son opinion. Les idées qu'il a développées dans son ouvrage sont dans l'air. Bientôt elles seront aussi familières au public que le reste de la doctrine transformiste. On ne peut pas admettre la théorie de l'évolution sans les admettre, car elles en sont le corollaire. En effet, il est clair que si nos ancêtres, à nous autres Parisiens, sont partis du bas de l'échelle, ils sont passés par l'échelon où nous voyons aujourd'hui les Papous, avant de mettre le pied sur celui où l'on est de l'Académie française. Pourquoi non ? L'hypothèse n'a rien d'humiliant pour les académiciens, et elle est très encourageante pour les Papous.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'axiome de Brillat-Savarin : Dis-moi quoi tu manges, je te dirai qui tu es, M. Ernest Bertin l'applique, avec une variante, à la société : Dis-moi comment tu te maries, je te dirai ce que tu vaux. Ce serait une façon ingénieuse de juger les peuples et de constater leurs transformations morales. Ainsi il est bien évident que les Romains de la décadence, qui ne se marient plus, ou ne se marient qu'à regret, n'ont plus les qualités viriles des premiers Romains, ceux de Tatius, qui se mariaient avec entrain, comme ils le prouvèrent en enlevant les Sabines. Horace ne remarquait-il pas avec quelque tristesse — sans en pleurer cependant — que, dans les vieux temps, les fils ressemblaient plus qu'en ce temps-ci à leurs pères? Mais ne remontons pas si loin ni si haut. M. Ernest Ber-

tin s'en tient au XVIIe siècle (1). Il nous le montre aux divers degrés de l'échelle sociale, se mariant, ici par amour, là par intérêt, ici l'aimant, là ne l'aimant pas; tantôt respectant, tantôt transperçant le contrat; et dans ce dernier cas, ou bien se résignant philosophiquement, se réjouissant même de l'honneur comme jadis Amphitryon, ou bien criant et tempêtant ainsi qu'eut le mauvais goût de le faire M. de Montespan. On a fait une carte pédagogique de la France actuelle, diversement teintée selon les degrés de l'instruction primaire; nous avons ici une carte conjugale de la France du XVIIe siècle, non moins exactement teintée, avec toutes les nuances : bleu tendre, bleu sombre, gris clair, gris foncé, jaune gai, jaune triste, et bien d'autres encore. Pour ceux de nous qui ont un arbre généalogique, mais qui ignorent la nuance de tel ou tel de leurs ancêtres, le livre de M. Bertin sera un indicateur précieux.

C'est là son moindre intérêt. Il fait bien plus, il fait bien mieux : il jette un jour assez profond sur la vieille société française, nous la présentant sous un aspect nouveau. Nous la surprenons, en effet, dans le secret de la vie intime, à l'heure où elle n'est plus sur ses gardes. Car, remarquez-le bien, M. Bertin ne nous mène pas seulement à l'église dans le carrosse de gala; il nous fait pénétrer auprès des mariés quand l'assistance s'est éloignée. C'est l'instant où chacun d'eux, après avoir eu pendant de longues heures la physionomie et le sourire qu'imposait la circonstance, a repris son visage vrai. Il les confesse alors. L'un dit : amour; l'autre : raison; celui-ci : vanité, ambition, cupidité; celui-là : ordre du roi. Nous apprenons de quel poids ont été le mérite, l'honneur, la vertu; de quel poids la naissance, la faveur, le pouvoir, l'argent. En surprenant dans le tête-à-tête le marquis ruiné Dorante et la fille de M. Jourdain, Turcaret et l'arrière-petite-fille d'un croisé, nous avons leur secret, nous apprenons ce qui a comblé l'abîme. A mesure que le temps marche, nous voyons que cet abîme devient moins profond. A cinquante années de distance, les différences de sentiments, d'habitudes, de ton, de manières se sont atténuées; les classes se rapprochent et le scandale est moins éclatant quand s'opère dans la société civile la fusion qui doit s'accomplir un jour dans la société politique.

Enfin un autre intérêt de ce livre, c'est de nous faire suivre dans leurs vicissitudes les destinées de certaines familles qui ont marqué à des titres et à des degrés divers dans l'ancienne société française. Leurs grandeurs et leurs misères se reflètent en quelque sorte dans la diversité de leurs alliances. Il en est qui, après avoir établi leur haute fortune par des actions d'éclat, la compromettent par des folies, puis la relèvent par des bassesses et des hontes. D'autres, au contraire, se drapent dans leur pauvreté et refusent fièrement de redorer leur blason quand on leur offre un traitant ou un bâtard du roi.

Les refus de ce genre sont rares; rares même les unions où l'orgueil et la cupidité n'ont pas décidé souverainement. Ces sentiments et l'intérêt sous toutes ses formes, voilà bien, en tout temps, les mobiles influents; mais alors ils semblent avoir emprunté un surcroît de force à l'organisation de la société. Le roi source de tous biens, par suite un prix inouï attaché à sa faveur, et, pour l'obtenir, le déshonneur semblant cesser d'être le déshonneur; la naissance conférant tous les privilèges; l'esprit de la cour attachant un prix singulier à de puériles distinctions; le faste, le luxe, le jeu, demandant un soutien à la spéculation matrimoniale; l'omnipotence paternelle sûre de ne pas rencontrer de résistance : voilà, entre tant d'autres, quelques tristes causes de tant d'unions qui devaient être malheureuses. « L'adultère, dit énergiquement M. Bertin, voilà, dans cette société, le correctif du mariage »; et il nous présente, en effet, nombre de maris corrigés. Ils l'étaient au vu et au su de tous. L'opinion publique se montrait indulgente. N'est-ce pas La Bruyère qui disait que bien des femmes n'étaient pas mieux défigurées par le nom de leur mari que par celui de leur ou de leurs amants? Voilà comment et pourquoi dans la caste conjugale ce n'est pas le bleu d'azur qui domine.

Mais comment se fait-il que M. Bertin soit si exactement, si minutieusement renseigné? L'Homodei d'*Angelo* allant et venant en ce corridor mystérieux qui circule dans l'épaisseur des murs de toute noble maison, ne connaît pas mieux les secrets de chaque famille! Il était donc là quand les grands parents se sont réunis en conseil, il était donc là quand le père s'est dit à lui-même et en monologue les raisons mystérieuses et malhonnêtes qu'on n'avoue qu'à soi? Il était là encore quand la jeune fille a été appelée? Il l'a entendue refuser en pleurant, puis se soumettre en pleurant plus fort? Il a donc l'oreille bien fine, qu'il a surpris le mot : « Vengeance! » qu'elle murmurait tout bas? Et lorsqu'elle a tenu cette promesse qu'elle s'était faite à elle-même, Homodei était encore là? Il a donc tout su, tout vu, tout entendu? — Eh bien non, pas lui-même; mais il est l'ami de Tallemant des Réaux, de Dangeau, de Mme de Sévigné, de Mme de Caylus et, par-dessus tout, intime de Saint-Simon le grand curieux, la commère de génie qui lui a tout raconté. Il sait tout ce qu'a vu, entendu et deviné ce duc et pair qui, s'isolant par fierté de tous ces groupes où il y a des intrus qui ne sont pas suffisamment nés, épie les gestes furtifs, surprend le moindre tressaillement de chaque visage, lit à travers les masques derrière lesquels on se croit à l'abri et fouille dans ces cœurs qui se supposent impénétrables. Voilà comment Homodei est si exactement renseigné. Mais, dites-vous, devait-il croire à tout ce que raconte une si mauvaise langue? Soit! faisons la part de la passion, de l'humeur dénigrante et chagrine, de la malveillance, des rancunes, des colères et des haines; s'il y a exagération sur certains points, l'ensemble du tableau donne l'image suffisamment exacte de la réalité.

C'est sans doute pour répondre à cette objection que M. Ernest Bertin a multiplié les exemples semblables. On ne pourra prétendre, s'est-il dit, que tel ou tel fait ne conclut pas quand il y a un tel faisceau de faits identiques. Peut-être aurait-il pu cependant être moins prodigue et choisir entre tant de scènes les plus originales et les plus concluantes. Son livre en eût été allégé, et l'on ne serait pas tenté de lui

(1) *Les Mariages dans l'ancienne société française*, par Ernest Bertin. — 1 volume. Paris, 1879. Hachette et Cie.

reprocher un peu de monotonie. Est-ce bien la conclusion morale, d'ailleurs, qui nous intéresse? Avons-nous besoin qu'on nous démontre qu'au XVIIe siècle, le nombre était petit des mariages où se trouvât, selon l'expression de Bourdaloue, la sympathie des cœurs? Non, ce qui fait l'intérêt et le charme du livre, c'est qu'il nous fait vivre au sein de cette société assez grossière et déjà très corrompue sous son vernis d'élégance et de politesse, et nous montre ce qu'il y a derrière la toile. M. Bertin la connaît à fond cette société; il nous détaille par le menu ses vices, ses petits ou odieux calculs, ses misères morales. Et, en vérité, quand il lui reproche un trop grand luxe de faits et d'exemples, j'exprime sincèrement l'impression que j'ai ressentie; mais s'il s'agissait de dire quelle scène il faudrait retrancher, mon embarras serait grand. Chacune d'elles, prise séparément, est instructive ou piquante, et racontée de verve. Le récit est émaillé de mots et de tours, qui ont été, j'en suis certain, empruntés à Saint-Simon, mais qui se fondent très bien et sans faire disparate dans ce style leste, preste et cavalier. La plaisanterie est toujours vive et sans lourdeur aucune. Parlant de Dangeau, par exemple, M. Bertin dira : « Il jouait honnêtement; cela le fit remarquer à la cour. » C'est bien là l'ironie légère qui convient en un pareil sujet, car la peinture des mauvaises mœurs du grand siècle courait le danger de tomber dans la déclamation ou la dissertation morale à la Prudhomme.

Dans cette longue succession de mariages, M. Bertin n'a pas adopté l'ordre chronologique. Il a suivi, et en quelque sorte descendu les différents degrés de la société depuis les princes de la maison de France jusqu'aux financiers sortis de la foule, en distinguant même certains groupes qui forment l'élite des grands seigneurs et l'élite des bourgeois; les maisons princières issues des maisons souveraines, les familles du tiers revêtues de charges de secrétaire d'État. Ces distinctions étaient nécessaires pour montrer la fusion s'opérant peu à peu entre les différentes couches de la société. On comprend mieux aussi les sentiments mis en jeu par ces mariages, les répugnances ou l'attrait qu'ils inspirent, les préjugés à vaincre et les distances à franchir. Chacun d'eux est comme un petit drame, et plus souvent encore une comédie, où, comme dans toutes les comédies, nous voyons, au lever de la toile, un jeune homme et une jeune fille que tout sépare et qui doivent pourtant se marier quand la toile tombera. Comment les obstacles seront-ils surmontés, comment les résistances vaincues, là est l'intrigue.

Dans ces comédies il s'en rencontre de bien réjouissantes, qu'on dirait imaginées à plaisir, et ce n'est pourtant que la pure réalité. Voyez, par exemple, le mariage du prince de Léon, de la maison des Rohan, avec Mlle de Roquelaure. Le prince est joueur, prodigue, et s'est affiché avec une comédienne très connue. Mlle de Roquelaure, laide et bossue, se dessèche dans un couvent. Les familles désirent cette union : d'un côté, on est flatté d'avoir un gendre décoré du titre de prince; de l'autre, affriandé par la perspective d'une fortune immense. Au dernier moment, comme on marchande trop, les familles se brouillent. Tout semble donc fini. Mais ce n'est que le premier acte : au second, les jeunes gens ont repris pour leur propre compte le projet abandonné par leurs parents. Le futur a proposé un enlèvement suivi d'un mariage secret. Être laide, difforme, ultra-majeure, et trouver non seulement un mari, mais un ravisseur, quelle tentation! La future a donc consenti. L'enlèvement a lieu, et, grâce à des stratagèmes que je n'ai pas le loisir de raconter, mais que ne désavouerait aucun valet de comédie, on a disposé des témoins, un prêtre, des toilettes et la chambre nuptiale. Tout cela sert également. Quelques heures après, un repas où sont convoqués quelques amis et que la mariée égaye de ses propos et de chansons divertissantes. Cela faisait le second acte, avec ronde finale et le refrain accompagné des couteaux frappant sur les verres. La toile se relève : nous sommes au couvent. Rentre la fugitive qui raconte l'emploi de sa journée, tout, absolument tout, à la supérieure. On appelle la mère, qui entre en fureur, surtout en apprenant la belle humeur de sa fille et les chansons de table. Cependant la nouvelle est venue à Versailles, où, en songeant à la laideur du galant, à la bosse de la belle, en imaginant leurs transports grotesques, on rit aux larmes; Mme de Maintenon essaye bien de rappeler l'assistance à des sentiments plus chrétiens, mais vainement : la gaieté générale la gagne. Ailleurs il y a des gens qui ne rient guère : le prince de Léon et le gendre de Chamillart qui a prêté sa maison et a servi de principal témoin. La justice a été saisie par la famille de Roquelaure. Rapt, faux, substitution de personnes, cela est grave. Il n'a qu'un moyen de se tirer d'affaire, c'est de faire évader le prêtre, de soustraire les signatures, de nier tout résolument. Et qui conseille ce moyen? Le chancelier lui-même, le chef et le gardien de la justice. On se met bravement à la besogne : prêtre, témoins, actes et signatures en un moment s'évanouissent. Le chancelier modère de son mieux les juges, la procédure languit, et enfin c'est le roi lui-même qui presse les deux familles et à la fin parle en maître. Chose étrange! c'est des Rohan que vient la résistance. Le contrat est signé fort tristement; fort tristement aussi est célébré le mariage au couvent des Filles de la Croix où Mlle de Roquelaure a été internée et gardée à vue par cinq ou six religieuses se relayant auprès d'elle. Et les deux époux vont se disputer et s'adorer, et ils auront beaucoup d'enfants. Cela finit comme un conte de fées, sauf que le prince ne devient pas un prince Charmant et que la bosse de la princesse ne disparaît pas sous un coup de baguette.

Je n'ai pu qu'indiquer les lignes principales et donner un aperçu insuffisant. Cette comédie, qu'une trop sèche analyse a gâtée, il faut la lire dans le très égayant volume de M. Bertin. Il en faut lire beaucoup d'autres encore, et à loisir, uniquement pour son plaisir, sans trop se soucier d'en tirer des conclusions morales et des vues profondes sur le grand siècle. Quand vous vous serez amusés, M. Bertin dans son dernier chapitre vous les présentera, ces conclusions et ces vues générales. Vous serez de son avis je n'en doute pas; mais, après tout, qu'importe? Ce qui nous touche plus, c'est que ces tableaux pris sur le vif sont tous très vrais, très cavalièrement dessinés d'un crayon animé et léger, c'est qu'ils

nous offrent mille révélations curieuses et piquantes sur la société du XVIIe siècle, c'est qu'il y a là une série de comédies très amusantes.

II.

M. Octave Uzanne, éternellement couronné de myrte, continue de se jouer dans les jardins de Cythère. Quand Cypris lui tient rigueur, quand il n'a pas la joie de noter le bruit des baisers qu'il reçoit ou donne, et la cadence de ses soupirs, sa consolation est d'entendre l'écho des baisers et des soupirs d'autrui. Voilà pourquoi il erre toujours autour des bosquets d'Amathonte. Il y a rencontré Claude-Prosper Crébillon (1), le fils du terrible tragique. Aussitôt il nous le présente : « Messieurs, c'est un confrère ! » Mais auparavant, pour être un digne introducteur, il s'est poudré, embaumé, parfumé, au point qu'il exhale lui-même des senteurs plus fades encore. Et il fait aussi plus de petites mines. Écoutez-le parler : « Le XVIIIe siècle mâle, ayant tué les mièvreries de la sentimentalité, était abéqué, testé, équilibré, gentiment amunitionné lors de son départ pour Cythère. » N'en voulant pas entendre davantage, je me sauve. — Mais Claude-Prosper, vous ne le regardez donc pas? — Hélas! j'ai fait sa connaissance il y a longtemps déjà, et n'ai nulle envie de la refaire. On me remettait hier le programme d'une Académie de province qui propose ce sujet : « De l'influence que peut avoir la littérature sur la régénération d'un pays. » Si cette question est tombée sous les yeux de M. Uzanne, il a dû bien rire.

III.

M. Vergez, lui, n'est pas pommadé, frisé, bouclé, fardé. Dans ses cheveux, des serpents qui sifflent, sur sa figure le masque sombre de Melpomène. Qu'a-t-il donc aux pieds, qu'il se tient péniblement en équilibre? Des patins de skating? Non, ce sont des cothurnes. Et, en effet, M. Vergez fait des tragédies. Sa *Corinne* (2) est le triomphe des règles classiques. Songe, révolte populaire, unité de temps, de lieu, d'action, rien n'y manque. Et les héros sont tout à fait antiques : Hippias et Hipparque; et ils ne sont pas affadis comme le Pyrrhus de Racine; ils n'ont pas la politesse des cours. Voyez plutôt comme Hippias parle à sa femme.

> Si vous avez jadis un peu charmé ma vie,
> Les temps sont bien changés : ils ont fui, les beaux jours,
> Votre bouche n'a plus que d'ennuyeux discours.

Ce langage rude n'est pas d'un dameret, à la bonne heure! Le sujet traité n'est pas sans intérêt, et la tragédie de M. Vergez pourrait émouvoir si l'on n'était pas trop souvent surpris par d'étranges disparates de style. Ce style a parfois la majesté solennelle de la tragédie classique, puis tout aussitôt il prend le ton bourgeois :

> Mais je cherche Aspasie et je ne la vois pas :
> Dans le but de la voir je porte ici mes pas,
> Car elle a ce matin quelque chose à me dire.

Je comprends ces deux systèmes, l'un qui dit : Je porte ici mes pas, et l'autre qui dit ce qui vient après; mais encore faudrait-il choisir.

Quelque chose encore m'étonne. M. Vergez dit que, ne trouvant pas dans l'histoire les noms des femmes de la pièce, il les a nommées comme il lui a convenu. Accordé. Mais ce n'est pas tout. Comme Aristogiton lui semblait peu harmonieux, il en a fait deux personnages. Son premier est Aristo; son second Giton. Cependant à un ami de la liberté le nom d'Aristo! Il en a fait alors Ariste. Avec ce système, on obtiendrait trois héros avec Nabuchodonosor : Le grand Nabu, le jeune Chodo et leur frère Nosor. Et voyez les conséquences, si, par aventure, M. Vergez fait école, un poète trouvera dans Mlle Bernhardt du Théâtre-Français l'étoffe de deux personnes. Heureux ses camarades Febvre et Got, indédoublables, car ils sont monosyllabiques! Leur personnalité ne saurait être entamée : une et indivisible.

MAXIME GAUCHER.

(1) Petits conteurs du XVIIIe siècle. *Contes dialogués de Claude Jolyot de Crébillon.* — Introduction par M. Octave Uzanne. 1 volume. Paris, 1879, Quantin.

(2) *Corinne,* tragédie en cinq actes, par Vergez. Bordeaux, 1879. Gounouilhou.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Un curieux spectacle, c'est l'accord des intransigeants de droite et de gauche pour protester contre les honneurs rendus à M. Thiers à Nancy. Les uns et les autres ne peuvent supporter d'entendre dire que M. Thiers fut le libérateur du territoire. Qui n'en aurait pas fait autant que lui? Négocier la paix, obtenir l'évacuation presque immédiate du sol français, faire l'emprunt de cinq milliards, c'était là une tâche à la portée du premier venu. M. de Cumont, M. de Belcastel, M. Paschal Grousset, ministre des affaires étrangères de la Commune, se seraient montrés également propres à cette besogne, personne n'en peut douter.

Ce que les intransigeants de la droite ne peuvent pardonner à M. Thiers, c'est de n'avoir pas servi leurs intrigues; de leur côté, les intransigeants de gauche n'oublieront jamais qu'il a vaincu la Commune. Et de même que les premiers ne connaissent d'autre patrie que la France monarchique, les seconds ne connaissent que la France communarde. Émigrés blancs ou émigrés rouges, ce sont tous également des émigrés à l'intérieur. Ils se valent.

M. Thiers fut un véritable patriote, aimant son pays, sans s'inquiéter des partis et des hommes, plus ou moins dignes d'estime ou de mépris. Tous ces hommes, tous ces partis formaient la France, et son large et compréhensif esprit refusait de faire aucune distinction entre eux. En consacrant ses dernières forces au salut de la nation entière, il sauvait

également les monarchistes, les bonapartistes t les républicains, sachant bien que beaucoup le payeraient d'ingratitude. Il avait une trop grande expérience des choses pour garder aucun doute à ce sujet, et probablement il avait adopté cette profonde maxime du sage : « Mépriser les hommes, aimer l'humanité. »

II.

Plusieurs journaux légitimistes ayant reproduit la lettre signée Joseph Du Bourg et adressée par le signataire au nom du comte de Chambord à un « personnage important » du département de l'Hérault, on peut la considérer comme aussi authentique que celle dont fut honoré naguère un autre personnage important, M. de Foresta.

Il est dit dans la lettre de M. Du Bourg que l'on calomnie le comte de Chambord en cherchant à « faire croire qu'il ne veut pas de la couronne ». Le prince est au contraire « très préoccupé de notre situation politique et sociale, et se tient prêt à *tout faire* pour sauver notre malheureux pays ».

Au risque de passer pour un calomniateur, on peut croire cependant que le plus vif désir du comte de Chambord n'est pas de mettre sur sa tête cette couronne qu'il n'a jamais portée et dont il se passe fort bien depuis quarante-neuf ans. Élevé à l'étranger, ne sachant rien des mœurs et des idées de la France, habitué à une existence quasi-royale dans son château de Bohême, entre la chasse et la messe, le plus fâcheux service que ses partisans pourraient lui rendre, ce serait de lui faire quitter Frohsdorf pour l'installer aux Tuileries.

Mieux que personne, le comte de Chambord pourrait faire cette prière au Seigneur : « Délivrez-moi de mes amis; quant à mes ennemis, je m'en charge, car ils ne me font pas grand mal! »

III.

« Tout faire pour sauver son pays », c'est bientôt dit, et ce mot engagerait beaucoup s'il avait un sens. Cela dit tout, mais heureusement ne dit rien.

M. le comte de Chambord a sellé son cheval, chargé ses pistolets et fourbi son épée. Il est prêt, s'il faut en croire son porte-parole M. Du Bourg. Mais prêt à quoi, bon Dieu?

Serait-il question de risquer une descente sur nos côtes? Ce ne pourrait pas être à Boulogne, qui est réservée aux descentes bonapartistes.

Ce serait alors à Quiberon, où la tradition bonapartiste n'a rien à voir. Mais hélas! voilà quatre-vingts ans à peu près que la Vendée est morte. La dernière prise d'armes vendéenne eut lieu vers 1832, et l'on sait quelle pâle imitation ce fut de la grande insurrection des Charette et des La Rochejaquelein.

La duchesse de Berry, le seul homme de la famille, comme on l'a dit si justement, n'eut pas d'ailleurs à se féliciter de son entreprise qui se termina, comme un roman du bon vieux temps par la découverte d'un mariage clandestin. Au dénouement on vit apparaître une sage-femme, et ce fut fini.

Ce souvenir, pour être romanesque, n'en est pas plus héroïque.

Je conviens qu'avec le comte de Chambord à sa tête, une nouvelle échauffourée ne pourrait pas avoir le même dénouement. Ce serait peut-être moins gai pour tout le monde.

IV.

Il est clair que c'est la mort du jeune prince impérial qui a été la cause des deux lettres du comte de Chambord publiées coup sur coup. Les amis du prétendant ont pensé sans doute qu'une manifestation était indispensable pour empêcher la prescription, comme on dit en termes judiciaires, mais sans tirer autrement à conséquence.

Le bruit d'ailleurs se confirme qu'une réunion des princes de la « maison de France » doit avoir lieu au mois de septembre prochain au château d'Arundel, chez le duc de Norfolk. Cette réunion ne peut avoir d'autre objet que d'établir un concert entre la branche aînée et la branche cadette sur la conduite à tenir dans des circonstances nouvelles, et, comme je l'ai dit plus haut, d'empêcher la prescription.

On remarquera au surplus qu'il n'y a rien d'aussi semblable au monde que deux manifestes de prétendants. Avant de s'embarquer pour le pays des Zoulous, le prince impérial parlait à peu près comme le comte de Chambord; ils auraient pu tous les deux indifféremment signer les petits papiers l'un de l'autre, sans qu'il eût été au pouvoir de personne d'y distinguer autre chose que les signatures.

Même dessein d'écraser « l'œuf révolutionnaire », même certitude de sauver le pays, même engagement formel de monter à cheval à l'heure voulue. Et toujours la Providence, prise au collet et forcée d'intervenir. Mais la Providence qui ne pourrait être à la fois légitimiste et bonapartiste, qui ne voit pas le moyen de fraterniser en même temps avec M. Paul de Cassagnac et M. de Foresta, avec M. Joseph du Bourg et M. Amigues, la Providence, dis-je, a l'air de trouver ces prétendants quelque peu indiscrets. Elle laisse l'un à Frohsdorf depuis quarante-neuf ans, et elle envoie l'autre mourir en Afrique sous la zagaie d'un sauvage.

A présent qu'elle ne sera plus tiraillée par le bonapartisme, il lui deviendra plus facile de faire quelque chose pour la légitimité; en attendant, voilà la plage de Boulogne débarrassée. Les baigneurs pourront aller à la mer sans inquiétude.

V.

Un journal qui a toujours flatté et servi l'empire qui le lui a bien rendu, *le Figaro,* publie des détails intéressants et caractéristiques sur le rôle joué par M. de Persigny dans la préparation du coup d'État du 2 décembre.

Quoique le projet d'attentat fût déjà arrêté vers la fin du mois de novembre, le prince-président montrait encore quelque indécision, lorsque M. de Persigny eut avec lui une

entrevue décisive. Prières, supplications, éclats de colère, reproches amers, menaces même, tout fut mis en œuvre pour vaincre ces dernières hésitations.

« L'heure était suprême, en effet; à la veille de toucher au but, le bouillant Persigny envisageait avec terreur les conséquences d'un retard. « Ce n'est point de vous seul qu'il « s'agit, dit-il au prince, mais de nous tous qui vous avons « conduit jusqu'ici; nous sommes acculés; il faut agir; un « jour de retard, et nous sommes perdus! » Elles étaient très fondées, d'ailleurs, les appréhensions de Persigny; sans parler de l'attitude de la Chambre, les sommes empruntées par le président, en France et en Angleterre, étaient épuisées; ses amis sans ressources, réduits aux expédients, aux abois. D'un côté, la misère, le ridicule, la prison et l'exil; de l'autre, le pouvoir, la fortune, les jouissances de toute sorte. L'éloquence brutale et les arguments de Persigny touchèrent le prince. Le jour et l'heure furent fixés. On connaît le reste. »

Ainsi les gens du 2 Décembre, perdus de dettes et réduits aux derniers expédients, firent le coup d'État pour se sauver eux-mêmes, à tout hasard, et au risque d'un châtiment terrible s'ils ne réussissaient pas. Ils jouaient leur dernière carte dans cette dernière partie, mettant pour enjeu leur liberté, ou leur vie. Mais, comme ces choses-là ne s'avouent pas, ils aimèrent mieux dire qu'ils sauvaient la France.

On le savait depuis longtemps, mais de telles confessions sont toujours bonnes à recueillir; et dans une telle affaire, un témoin de plus à charge n'est jamais de trop.

VI.

J'ai lu ces jours-ci un curieux article de M. de Saint-Saëns sur la musique. M. de Saint-Saëns est un compositeur, et naturellement il fait un très grand cas de son art, ce qui est tout simple. Mais il va bien loin quand il donne à la musique la place d'honneur parmi les Beaux-Arts, et surtout quand il en fait « une rivale de la littérature ». C'est une prétention si exorbitante qu'il est difficile de bien comprendre ce que M. de Saint-Saens a voulu dire. Les musiciens de l'avenir sont-ils appelés, selon lui, à exercer sur les esprits une influence comparable à celle qu'ont eue, sans remonter à l'antiquité, Rabelais, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Diderot, Molière, Corneille, etc.? Quelque infatué de son art que puisse être un musicien, je doute qu'il ose aller jusque-là.

M. de Saint-Saëns est comme de juste un antimélodiste; il appartient à ce qu'un critique musical, qui ne manquait pas d'esprit, appelait « l'École du civet sans lièvre ». Cela lui est permis assurément, mais il a tort de dire qu'il « est impossible d'écrire des œuvres musicales sérieuses (d'autres diraient peut-être ennuyeuses) sans s'exposer à être traîné dans la boue, traité comme le dernier des misérables ».

Je ne vois pas quel est le compositeur de talent qui a jamais été traité de misérable et traîné dans la boue. Il me semble au contraire que nos musiciens n'ont pas trop à se plaindre de leurs contemporains. Rossini, Meyerbeer, Auber, Halévy, Hérold, Boëldieu ont été, pendant toute leur vie, couronnés de fleurs et traités comme des dieux. Il est vrai qu'ils avaient les uns du talent, les autres du génie.

Mais M. de Saint-Saëns, qui est fort échauffé, prétend qu'on refuse aux musiciens *le droit d'écrire d'une certaine manière*. « Il n'est pas rare, ajoute-t-il, de voir des écrivains professant les opinions les plus libérales devenir les plus autoritaires des hommes quand ils déblatèrent sur la musique; et après avoir demandé la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté de la presse, la liberté de l'imprimerie, ils demandent l'esclavage du plus libre de tous les arts. »

Personne, que je sache, n'a jamais demandé l'esclavage dont se plaint M. de Saint-Saëns, qui me paraît confondre deux choses bien distinctes : les droits de la musique et ceux de la critique et du public. Le premier compositeur venu peut assurément écrire comme il lui plaît, et ennuyer le public, sous prétexte de musique sérieuse et savante. Il reste parfaitement libre à cet égard, et on ne lui enverra pas de gendarmes pour cela. Que peut-il demander de plus ? C'est bien le moins que la critique ait, à son tour, le droit de bâiller quand elle le juge à propos; ainsi les droits sont égaux des deux côtés. S'il en était autrement, c'est la critique qui subirait l'esclavage dont M. de Saint-Saëns ne veut pas pour son art. On discute les lois et les institutions politiques ou sociales; on attaque même les rois, les présidents de république et leurs ministres : ainsi le veut la liberté qu'invoque M. de Saint-Saëns. Je ne vois pas pourquoi les musiciens feraient exception à la loi commune.

CLÉMENT CARAGUEL.

BULLETIN

L'INSTRUCTION DES FEMMES EN ANGLETERRE. — Aux derniers examens de l'Université de Londres, quarante-neuf femmes ont subi les épreuves avec succès, et sur ce nombre plus de la moitié ont obtenu des distinctions universitaires. Lorsqu'en 1863 les femmes en Angleterre furent admises pour la première fois aux examens universitaires, quatre-vingt-trois étudiantes se présentèrent, sur lesquelles trente-trois réussirent. A la session de décembre 1878, le nombre des candidates, pour Cambridge seulement, a été de 2379. Oxford compte aujourd'hui près d'un tiers de femmes sur le nombre total des élèves qui se présentent à ces examens. On a remarqué que les garçons étaient beaucoup plus forts en latin et en mathématiques, tandis que les filles l'emportaient pour les langues vivantes et pour plusieurs autres branches d'études. Il ne faudrait pas se hâter de tirer des conclusions de ces faits. Garçons et filles suivent des cours séparés, réglés le plus souvent sur des programmes différents. Les études des garçons sont surtout dirigées vers les humanités et les sciences, tandis qu'on pousse les filles vers les langues vivantes. Ces inégalités disparaîtront à mesure que les collèges de femmes récemment fondés dans les deux grands centres universitaires se développeront. Dans celui de *Girton*, à Cambridge, les programmes et les cours sont exactement les mêmes que ceux

des étudiants, et les résultats obtenus semblent jusqu'à persent établir l'égalité intellectuelle des deux sexes.

L'Athenæum, de Londres, déplore, au point de vue de l'art la suppression projetée des Tuileries. Il fait remarquer que ce sera détruire la perspective des Champs-Élysées, acte de vandalisme contre lequel « tout citoyen du monde » a le droit de protester. Il ajoute qu'étant donné le prix des terrains rue Richelieu, on pourrait transporter la Bibliothèque Nationale aux Tuileries avec très peu de débours.

M. Paul Meyer prépare une série d'articles qui auront pour titre : *Les manuscrits français de Cambridge,* et qui paraîtront dans *Romania.*

La bibliothèque de Manchester vient d'acquérir une très curieuse collection de journaux et de périodiques publiés à Paris pendant le siège et pendant la Commune. Il s'y trouve plusieurs pièces rares, entr'autres *l'Œil de Marat,* dont on ne connaît que trois exemplaires.

Les étudiants japonais a Pékin. — Plusieurs prêtres bouddhistes et une quinzaine d'étudiants se sont transportés du Japon à Pékin, dans le but d'apprendre le chinois moderne et d'obtenir des emplois du gouvernement chinois. Les uns et les autres paraissent s'intéresser tout particulièrement à l'étude des religions, et prendre plaisir à comparer le mahométisme et le christianisme aux doctrines de Confucius et de Bouddha. Quelques-uns se sont fait baptiser, mais en général ils jugent les religions à un point de vue critique, sans en adopter aucune. Le correspondant de l'*Academy* (Londres) à Pékin a eu l'occasion de lire des essais composés par un Japonais sur différents sujets religieux. Dans l'un de ces écrits, qui témoigne d'une culture avancée, le jeune auteur commence par recommander la fondation de sociétés religieuses qui travailleront de concert avec le gouvernement à améliorer la société.

Il expose ensuite son admiration pour Confucius, Sakya-Mouni et Jésus, fondateurs des trois plus grandes religions du monde; il leur refuse la divinité, mais il les place très haut moralement, le Bouddha surtout. Il blâme le mariage et le célibat, approuve Luther et le compare à un réformateur japonais qui a soutenu sur plusieurs points les mêmes idées. Il est tout à fait sûr que le ciel et l'enfer sont des inventions.

Un collège chinois aux États-Unis. — Le gouvernement chinois a fondé à Hartford, dans le Connecticut, un établissement d'instruction publique destiné à façonner aux idées et aux mœurs américaines un certain nombre de jeunes Chinois qui iront ensuite occuper des fonctions publiques dans leur pays. Environ cent cinquante enfants de huit à quatorze ans, choisis parmi les plus intelligents, ont passé, depuis 1876, par Hartford. A leur arrivée, on les place en qualité de pensionnaires dans des familles. Ils suivent les écoles du pays où ils se trouvent. Pendant les vacances, ils retournent à Hartford, où des professeurs chinois les tiennent au courant des choses de leur patrie et de tout ce qui concerne leur future profession. Le gouvernement de Pékin a dépensé un million et demi pour les frais de premier établissement du collège et il le subventionne très largement.

Une nouvelle hypothèse sur l'origine des chinois. — Dans le dernier volume des *Transactions* de la section Chine-nord de la Société asiatique anglaise, M. Kingsmill essaye de démontrer que les Chinois appartiennent à la race indo-européenne et que leur langue se rattache au sanscrit. Il commente dans ce but d'anciens poèmes du nord de la Chine, et il cherche à établir l'identité des mots qui en composent le vocabulaire avec les équivalents sanscrits. Ni les savants chinois ni les sinologues européens n'ont vu, d'après M. Kingsmill, la voie à suivre, l'idée à prendre pour guide dans l'étude des légendes de la vieille Chine.

Nouvelles de Grèce. — Une jeune Anglaise, qui réside à Athènes depuis quelques mois, Mlle F. E. M. (Mac Donald), a publié un livre intitulé : *La Grèce contemporaine, réponse au Français Edmond About.* Ce livre a été traduit en grec, d'après le manuscrit de l'auteur, par M. Emm. Skoufos. La jeune Anglaise n'égale pas en esprit l'adversaire qu'elle prétend réfuter; sur certains points, elle est même assez mal informée; on lit néanmoins son livre avec intérêt.

La lettre que M. About avait écrite au directeur du *Times* a été reproduite par la plupart des journaux d'Athènes. M. A. S. Byzantios, en la traduisant pour l'*Hestia,* ajoute ces mots : « L'ironique écrivain se justifie aujourd'hui en disant qu'il s'est inspiré du proverbe latin : *Qui aime bien, châtie bien;* pour nous, nous trouvons plus agréable le proverbe grec, dont il paraît s'inspirer aujourd'hui : *Celui qui a blessé guérira aussi.*

— Le *Télégraphe* d'Athènes publie en feuilleton une traduction de l'*Assommoir* de M. Zola.

— M. André Cordella, un des commissaires grecs à l'Exposition de 1878, a publié un travail intéressant sur *Athènes examinée au point de vue hydraulique.* L'ouvrage est divisé en deux parties : la première est consacrée à la topographie d'Athènes et à son état géologique et minéralogique; la seconde renferme l'histoire de l'hydraulique dans l'antiquité.

— Prochainement paraîtra, en trois volumes, la première édition complète des poésies d'Achille Paraschos.

— La Société littéraire *le Parnasse* a fondé une *École des enfants pauvres* dans un village de l'Élide, Manolada, où l'on a récemment établi une colonie d'Albanais; cette Société entretient des écoles du même genre à Athènes, à Calamata, à Syra, à Chalcis, à Zante, à Patras et à Andros.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1523]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 8. 23 AOUT 1879.

LA POLITIQUE DOUANIÈRE DE LA FRANCE

Depuis Colbert jusqu'au traité de commerce de 1860.

A l'heure où l'on discute avec une ardeur et une passion sans égales l'attitude que doit prendre la France dans ses relations commerciales avec les autres puissances, rien n'est propre à éclairer un homme sans parti pris, comme l'histoire des divers régimes auxquels notre trafic international a été successivement soumis depuis un peu plus de deux siècles.

Si nous ne fixons pas plus haut notre point de départ, c'est qu'il n'y a guère d'enseignement pratique à tirer des errements suivis avant l'arrivée au pouvoir de Colbert. Nous devons nous contenter d'exposer très brièvement comment s'était graduellement formé le système que ce ministre trouva en honneur quand il fut appelé à diriger le gouvernement de la France.

Pendant longtemps les droits qui frappaient la circulation des marchandises n'avaient pas eu d'autre but que d'assurer au fisc un revenu commode. Mais bientôt un autre point de vue l'emporta, et les droits de douane se transformèrent en une arme de guerre. Ne rien vendre, ne rien acheter aux pays étrangers, telle fut, à peu de chose près, la loi dont s'inspira le moyen âge tout entier.

Ainsi s'expliquent les nombreux droits qui frappèrent successivement presque toutes les espèces de marchandises, soit à la sortie du territoire, si c'était pour retenir à l'intérieur des produits indigènes, soit à l'entrée, si c'était pour écarter du marché national des marchandises étrangères. Par suite d'un égoïsme mal entendu, une nation ne voulait pas que les produits qui lui étaient propres pussent profiter à une nation voisine. Par contre, plutôt que d'acheter à un autre pays les produits qu'il était seul à fournir, on poussait la puérilité jusqu'à s'imposer toutes sortes de privations.

Il ne faut pas, d'ailleurs, qu'une telle conduite nous étonne. Voisinage étant alors pour deux peuples synonyme d'hostilité, tout le secret de la politique était de faire à ses voisins le plus de mal qu'on pouvait; or, n'était-ce pas deux moyens judicieusement choisis pour leur nuire que de refuser à la fois et de leur vendre ce qui leur manquait et de leur acheter ce qui abondait chez eux? Sans doute, un homme à l'esprit indépendant aurait pu dès lors faire cette remarque qu'en refusant de vendre on s'appauvrissait soi-même, et qu'en refusant d'acheter on s'infligeait sottement des privations inutiles; mais comme en ce temps, pour chaque peuple, la première règle du patriotisme était de croire : 1° qu'il pouvait se passer de tous les autres peuples; 2° qu'aucun autre peuple ne pouvait se passer de lui, il ne se trouva personne pour hasarder une observation de ce genre.

Rien n'était certainement plus naïf qu'une pareille façon de penser et d'agir : on obéissait à sa passion, sans songer même à demander conseil à sa raison. Mais, à la longue, une véritable théorie économique se fit jour et, vers le milieu du XVIe siècle, elle trouva sa formule.

La découverte du Nouveau-Monde commençait à porter ses fruits; l'exploitation des mines d'or et d'argent que renfermait l'Amérique avait produit des fortunes si subites et si considérables que la possession de ces métaux précieux devint le désir universel. Ce désir troubla les têtes : on en vint à considérer le numéraire, qui n'est qu'un signe de la richesse, comme constituant à lui seul toute la richesse de ce monde. Dès lors, les nations réglèrent leur conduite sur ce principe erroné, et tous leurs efforts tendirent à amasser dans leurs caisses le plus de numéraire qu'elles pourraient.

On dut par suite modifier le programme économique qu'on avait suivi jusqu'alors. Il importait en effet d'adopter un système qui permît à la fois et de conserver tout le numéraire qu'on possédait déjà et d'attirer, en outre, celui que détenait l'étranger. Vendre beaucoup, ne rien acheter au dehors, telle

fut donc la règle de conduite à laquelle on se référa désormais; on aggrava, par conséquent, les droits d'entrée, destinés à écarter du territoire les produits étrangers qu'il aurait fallu payer en belle et bonne monnaie, et l'on se préoccupa, au contraire, de faciliter la sortie de toutes les marchandises que l'on ne croyait pas avoir un intérêt supérieur à retenir à tout prix.

C'est ce système, qui a reçu le nom de système mercantile ou système de la balance commerciale, — parce qu'il exige qu'une perpétuelle comparaison soit faite entre le poids du numéraire qui entre dans un pays et le poids de celui qui en sort, — c'est ce système qui régnait lorsque Colbert fut appelé au pouvoir.

Il n'est certes pas besoin d'être grand clerc en économie politique, il suffit d'avoir une simple notion du commerce pour comprendre que le système de la balance commerciale reposait sur une idée fausse : à savoir que, dans tout marché, quelqu'un fait un bénéfice et quelqu'un subit une perte, et que le profit appartient toujours à celui qui reçoit l'argent. Or, il n'y a pas là autre chose qu'une pure pétition de principe. N'arrive-t-il pas très fréquemment, en effet, qu'un marché soit également profitable aux deux contractants? Et si l'un des deux se trouve induit en perte, ne peut-il pas fort bien se faire que ce soit tout justement le vendeur? Ce n'est pas aux sommes encaissées, c'est aux avantages acquis qu'on mesure ses bénéfices; et le numéraire, bien loin d'être la seule vraie richesse, n'est qu'une marchandise dépourvue de toute supériorité vis-à-vis de toutes les autres espèces de marchandises. Cette simple observation suffit pour démontrer combien il était absurde de croire qu'une nation se serait nécessairement enrichie, parce qu'elle aurait fait, dans un temps donné, beaucoup de ventes et peu d'achats.

Mais ce qui devait augmenter dans une singulière mesure les déceptions que la mise en pratique de ce système ne pouvait manquer d'entraîner, c'est que tous les peuples à la fois, comme mûs par un même ressort, avaient pris la résolution de baser sur cette théorie leur politique commerciale. Or, lorsque tous les pays sont d'accord pour ne rien acheter, il est assurément difficile qu'aucun puisse beaucoup vendre. C'est là une réflexion qui aurait dû, semble-t-il, se présenter à l'esprit de tous les hommes raisonnables. Malheureusement, cette réflexion, personne ne s'y arrêta; car chaque peuple persistait alors plus fermement que jamais dans cette orgueilleuse conviction que la Providence lui avait attribué dans le monde un rang exceptionnel et lui avait donné, en même temps que la faculté de suffire à ses propres besoins, le privilège de tenir le reste de l'univers dans une dépendance nécessaire.

Une chose devait, d'ailleurs, assurer le succès du système mercantile : c'est qu'il servait on ne peut mieux les intérêts d'une classe nombreuse de producteurs; tous ceux, en effet, qui se sentaient incapables de lutter contre la concurrence étrangère, sans perdre une partie de leurs bénéfices ordinaires, adoptèrent avec empressement une théorie qui leur permettait de dissimuler leur cupidité sous le masque d'une pensée patriotique. Ce fut entre eux à qui affirmerait le plus haut la nécessité de ne pas laisser attirer l'argent français au dehors.

Et leur tactique était, en vérité, fort habile. S'ils eussent ouvertement plaidé pour la défense de leur intérêt personnel, on ne les aurait sans doute pas écoutés. Aussi feignaient-ils d'avoir uniquement souci de sauvegarder l'intérêt du pays lui-même, sachant bien, au fond, qu'ils auraient cause gagnée, une fois qu'ils auraient fait reconnaître l'utilité d'établir une balance du commerce favorable à la France; car alors il leur serait facile de prouver que le meilleur moyen d'arriver à ce résultat était de garantir aux industriels français le monopole de la vente sur les marchés français.

On voit comment, du système de la balance commerciale, naquit le protectionnisme; et maintenant que nous est bien connue l'origine de la doctrine, nous allons voir quelle énergie surent mettre pendant deux siècles au service de cette doctrine ceux qui étaient intéressés à la faire prévaloir.

I.

Lorsque Colbert prit en mains le pouvoir, il était animé d'un esprit vraiment libéral. Ses réflexions l'avaient conduit à rompre avec les préjugés de son temps. Il appréciait sainement les avantages de la liberté commerciale, et la nécessité des échanges ne lui échappait pas. « La Providence — lit-on dans un mémoire rédigé par lui pour Mazarin en 1650 — a posé la France en telle situation que sa propre fertilité *lui serait inutile et souvent à charge et incommode* sans le bénéfice du commerce qui porte d'une province à l'autre et chez les étrangers ce dont les uns et les autres peuvent avoir besoin. » On a nié quelquefois que ce mémoire fût de la main de Colbert; ce qui ne fait pas de doute, en tous cas, c'est que la doctrine qui s'y trouve énoncée est tout à fait conforme à l'esprit de ce ministre, car on peut en retrouver l'écho dans beaucoup de ses discours, de ses lettres et de ses déclarations politiques.

Du reste, la meilleure preuve que nous puissions donner de la largeur de ses vues, c'est le fameux édit de 1664, dont il faut retenir la date comme celle de la première tentative faite dans notre pays en faveur de la liberté commerciale. L'édit de 1664 abolit les douanes intérieures, abaisse considérablement tous les droits de sortie et diminue les droits d'entrée dans une si forte mesure que, suivant les expressions d'un des hommes les plus versés dans l'étude des questions douanières (1), en 1860, à la veille de notre traité de commerce avec l'Angleterre, il restait beaucoup à faire pour rendre aux transactions internationales le degré de liberté que Colbert leur avait laissé! Aucun témoignage plus concluant ne saurait être invoqué en faveur du grand ministre.

Malheureusement, l'édit de 1664 souleva des protestations violentes. De toutes parts affluèrent les réclamations d'industriels dont la concurrence étrangère devait diminuer les profits. « Que pensait donc le ministre? Voulait-il ruiner la France? Avait-il oublié le principe fécond de la balance

(1) M. Amé, *Études sur les tarifs de douane.*

commerciale? » Bref, on mena si grand tapage que Colbert fut obligé de céder. Il rendit, en 1667, un nouvel édit qui est la contradiction même du premier et qui établissait des tarifs plus élevés que ceux qu'on avait jamais connus.

A la vérité, Colbert ne quittait pas sans esprit de retour la voie libérale où il était d'abord entré. Seulement, il avait été amené à reconnaître qu'avant de livrer définitivement l'industrie française à la concurrence des industries étrangères, il était sage de lui donner le temps de perfectionner son outillage, de former son personnel, en un mot d'améliorer le plus possible ses moyens de production. A ce point de vue, il n'avait certes pas tort : protéger pendant un temps limité les industriels, mais les mettre en demeure de se tenir prêts à vivre ensuite sans le secours d'aucune protection, n'était-ce pas faire œuvre d'un véritable homme d'État? Or, c'était là précisément le plan que Colbert s'était tracé, et, comme il l'écrivait lui-même d'une manière fort pittoresque aux échevins de Lyon, les commerçants devaient se tenir pour avertis que les faveurs qui leur étaient accordées n'étaient que « comme des béquilles, à l'aide desquelles ils devaient se mettre en mesure d'apprendre à marcher le plus tôt possible, et que son intention était de leur retirer ensuite ».

D'ailleurs il importe d'expliquer nettement les motifs qui avaient guidé Colbert. S'il s'efforçait de mettre les industriels français à l'abri de la concurrence étrangère, c'est qu'il voulait adoucir ainsi les mesures sévères qu'il prenait alors contre eux. Accroître les forces de la production nationale, faire de l'industrie française la première industrie de l'Europe et lui ouvrir ainsi les marchés du monde entier, tel était le programme qu'il s'était imposé. Or, pour amener l'industrie au point où il désirait la voir, il croyait nécessaire d'avoir la haute main sur elle. On vit donc paraître une série de règlements qui montrèrent dans quelle étroite dépendance Colbert entendait tenir les producteurs du pays. Le poids, la longueur, la largeur que devait avoir une étoffe étaient désormais fixés par ces règlements; qu'il s'agît de toile ou de drap, qu'il s'agît de filer, de tisser ou de teindre, les procédés qu'il fallait employer étaient rigoureusement décrits, et manquer à ces prescriptions devint pour un industriel un véritable crime, passible des peines les plus graves.

De 1666 à 1683, Colbert ne fit pas paraître moins de quarante-quatre règlements ou instructions de ce genre. Il était convaincu que le régime auquel il soumettait ainsi l'industrie produirait les meilleurs effets; il se piquait d'avoir trouvé le moyen le plus efficace pour assurer la supériorité de nos marchandises sur celles de l'étranger. Bien grande était certainement son erreur : c'est toujours une lourde faute que de faire intervenir dans de pareilles matières l'autorité de l'État; et le moindre des inconvénients qui en résultent, c'est de décourager l'esprit d'émulation et de mettre un obstacle à tous les perfectionnements de l'initiative privée. Mais il faut au moins reconnaître que Colbert était conséquent dans sa conduite. Étant données les graves atteintes qu'il jugeait utile de porter à la liberté des producteurs, il était de toute justice d'atténuer le mal qu'ils en pouvaient ressentir, en imposant, d'autre part, à tous les consommateurs l'obligation d'acheter leurs marchandises en France plutôt qu'à l'étranger, « *quand même ces marchandises seraient un peu moins bonnes ou un peu plus chères* ». Certes, il ne lui serait jamais venu à l'esprit de créer au profit des industriels un régime de faveur, simplement destiné à faire d'eux les maîtres tout-puissants du marché national; mais ayant conçu le dessein de réformer la fabrication française, il était naturel qu'il lui accordât une protection efficace, comme une compensation nécessaire à tous les sacrifices qu'il réclamait de sa part.

Qu'on se rappelle, au surplus, que, dans l'esprit de Colbert, il ne s'agissait là que de mesures temporaires. Il comptait fermement rentrer un jour dans la voie libérale qu'il avait inaugurée en 1664, et ce n'est pas sa faute si les circonstances l'empêchèrent de mettre à exécution ses projets. Les guerres dans lesquelles la France se trouvait engagée occasionnaient des dépenses auxquelles on ne pouvait se dispenser de pourvoir, et à ces dépenses s'ajoutaient celles qui résultaient des prodigalités toujours grandissantes du roi. Dans une pareille situation, les douanes étaient une ressource précieuse; et comme personne ne se doutait alors que la meilleure façon d'augmenter les recettes eût été précisément de diminuer les droits, il s'ensuivit que l'abaissement des tarifs fut indéfiniment retardé.

Colbert s'en alla donc sans avoir rapporté comme il l'aurait voulu l'édit de 1667. Les ministres qui lui succédèrent renchérirent encore sur ce qu'il avait fait et ils ne s'attachèrent qu'à aggraver de plus en plus les mesures restrictives de la liberté. Le XVIIe siècle s'acheva et le XVIIIe s'écoula presque tout entier sans qu'un seul pas fût fait du côté de la liberté.

Cependant l'édit de 1667 n'avait pas été sans avoir les plus funestes conséquences. Les nations étrangères, se sentant profondément blessées dans leurs intérêts par des mesures qui chassaient leurs marchandises de nos ports, nous avaient répondu en usant de représailles. C'est ainsi que la Grande-Bretagne et la Hollande élevèrent leurs tarifs et nous fermèrent leurs marchés.

Le premier résultat qui s'ensuivit fut une misère affreuse ; les denrées ne pouvant plus être exportées, leur prix s'abaissa à tel point que le travail de la terre cessa d'être rémunérateur; les paysans désertèrent donc les campagnes pour s'en aller chercher fortune à la ville, et bientôt la France ne fut même plus en mesure de suffire à ses propres besoins. Aussi ne vit-on jamais disettes si désastreuses et si répétées que pendant cette période.

Ce ne fut pas tout; la lutte de tarifs qui s'était engagée ne tarda pas à changer de caractère, et bientôt ce fut sur les champs de bataille qu'il fallut aller la dénouer.

Il n'est pas douteux, en effet, qu'il faille chercher dans le tarif de 1667 le germe de la guerre que nous déclarâmes à la Hollande en 1672. Nous déclarions cette guerre sous l'influence de l'exaspération qu'avaient soulevée dans notre pays les tarifs élevés par la Hollande contre nos importations : faire révoquer la prohibition qui frappait nos vins, nos eaux-

de-vie et les divers articles de nos manufactures, obtenir en outre de la Hollande qu'elle déclarât formellement se soumettre aux droits que nous prétendions percevoir sur ses marchandises et sur ses navires à leur entrée dans nos ports, telles étaient les conditions que nous nous croyions en mesure d'imposer par la force de nos armes. Seulement, la guerre ne tourna pas comme on l'avait espéré; l'Europe presque tout entière prit parti contre nous et, lorsque fut signé le traité de Nimègue, en 1678, ce fut la France qui dut abandonner ses prétentions vis-à-vis de la Hollande et revenir en faveur de ce pays au tarif modéré de 1664.

Or, comme le fait observer un historien, cette guerre fut le germe de toutes celles qui remplirent le règne de Louis XIV. Il est impossible, en effet, de ne pas considérer la rigueur de nos tarifs comme l'un des principaux mobiles qui, à tant de reprises différentes, poussèrent l'Europe contre nous; la preuve c'est qu'à chaque traité de paix la France devait se résigner à faire quelque concession sur ce point; puis, aussitôt que les choses étaient rentrées dans l'ordre, elle s'appliquait à relever l'une après l'autre les barrières qui fermaient ses marchés.

C'est ainsi que, malgré les clauses expresses du traité de Nimègue, on vit bientôt rentrer en vigueur le tarif de 1667. Mais la satisfaction d'amour-propre que se donnait ainsi Louis XIV ne fut pas de longue durée, car en 1697, lorsque le traité de Ryswick vint terminer la guerre de la ligue d'Augsbourg, que le sthatouder de Hollande, Guillaume d'Orange, avait fomentée contre nous, l'une des premières conditions du traité fut que la France sacrifierait encore une fois le malencontreux tarif de 1664 et abolirait tous les droits qui mettaient obstacle au commerce maritime des Provinces-Unies.

Vis-à-vis de l'Angleterre, le tarif de 1667 n'avait pas cessé de s'appliquer; il avait même été aggravé à diverses reprises après la mort de Colbert : aussi la plus grande hostilité régnait-elle entre l'Angleterre et la France. L'irritation des Anglais fut portée à son comble lorsque, le petit-fils de Louis XIV ayant été appelé au trône d'Espagne, ils purent craindre que la réunion des deux sceptres dans une même main ne vînt un jour compromettre le développement de leur puissance maritime. A l'instigation de Guillaume III d'Angleterre, une nouvelle coalition se forma contre la France.

On connaît les péripéties de cette guerre. Dès qu'il fut question de négocier, l'Angleterre et la Hollande réclamèrent de la France le retour à des tarifs libéraux. La Hollande obtint satisfaction par le traité d'Utrecht. Quant à l'Angleterre, elle se fit accorder, pour son négoce maritime et pour ses colonies, des avantages considérables. Malheureusement, les deux gouvernements de France et d'Angleterre ne purent, malgré leur bonne volonté réciproque, arriver à une entente complète sur un tarif de droits d'entrée et de sortie : la résistance opposée par les industriels des deux pays, surtout par ceux d'Angleterre, fut assez puissante pour empêcher les négociations d'aboutir.

Ainsi la France voyait son orgueil commercial soumis aux plus dures épreuves. L'exagération de ses tarifs n'avait servi qu'à exciter contre elle l'Europe presque tout entière et, dans la lutte engagée, notre pays ne s'était pas trouvé le plus fort. Ces tarifs, au lieu d'engendrer la prospérité, avaient produit la plus affreuse misère et, par un étrange enchaînement de circonstances fatales, c'étaient les droits élevés qui avaient provoqué la guerre, et maintenant c'était la nécessité de pourvoir aux dépenses occasionnées par la guerre qui était le principal obstacle à la diminution des droits.

II.

Aussi tant de maux déchaînés sur notre pays avaient-ils un peu dessillé les yeux des commerçants; ils avaient maintenant de la situation une notion plus juste. L'idée que la France pouvait se passer de tout le monde et s'imposer à tout le monde avait perdu du chemin, car on avait appris à ses dépens combien ce principe était faux.

Une sorte de réaction s'était donc opérée en faveur de la liberté, et le XVIIIe siècle fut marqué dès son origine par un notable changement de l'esprit public en ce qui concernait la politique commerciale. C'est ainsi qu'en 1701 une enquête sur la situation générale du commerce français ayant été ouverte, on vit les délégués de tous les centres manufacturiers, à l'exception de celui de Rouen, réclamer unanimement et avec énergie l'adoption d'une politique libérale.

Presque tous les mémoires déposés dans cette enquête ont été conservés, et il suffit d'y jeter un coup d'œil pour voir de quel bon sens ils s'inspirent. Plus tard, la liberté aura ses théoriciens, comme la protection a eu précédemment les siens; mais dans cette enquête ce ne sont pas des théoriciens qui déposent, ce sont tout simplement des hommes pratiques qui cherchent à faire prévaloir les conseils de leur expérience.

Qu'on ne dise plus désormais que la France peut se passer de tout le monde! Ce n'est là qu'une vaine forfanterie; et la vérité, c'est qu'à un double titre nous avons toujours besoin du concours des étrangers : comme producteurs d'abord, car « nous avons en France un nombre infini de denrées superflues que nous ne pourrions consommer sans le concours des étrangers, et les étrangers ne viendront certes pas les prendre si nous fermons la porte aux leurs (1) » ; — comme consommateurs ensuite, car « il n'est pas possible qu'on établisse en France toutes les manufactures du monde : il est des productions et des industries du génie particulier de certaines nations auxquelles d'autres ne sauraient pas se former (2) ».

Sans doute, l'intérêt des industriels ne doit pas être perdu de vue; mais bien au-dessus de l'intérêt des industriels il y a celui du peuple. Or, « pour que le peuple vive avec facilité et aisance, il faut attirer l'abondance de toutes choses, de quelque pays que ce soit (3) ».

Au fond, ce n'est pas contre le principe des tarifs, c'est uniquement contre l'exagération de ces tarifs que les délé-

(1) Mémoire du délégué de Dunkerque.
(2) Mémoire du délégué de Lille.
(3) Mémoire du délégué de la Rochelle.

gués de 1701 s'élèvent. Ils pensent que des droits modérés suffisent, et le délégué de Dunkerque fait à l'appui de cette opinion une remarque fort judicieuse : c'est que les marchandises qui viennent des pays étrangers étant forcément renchéries par les frais du transport, il résulte déjà de là pour les marchandises nationales comme une première protection. Cette protection naturelle peut, sans doute, ne pas être toujours suffisante; mais « lorsqu'une manufacture ne sait pas s'établir ni subsister avec un droit de 12 à 15 pour 100, elle doit être considérée *comme un homme qui veut s'enrichir sur le public* (1) ».

Au surplus, la liberté est saine et, seule, elle est capable de provoquer le progrès. « La liberté est l'âme et l'élément du commerce. Elle excite le génie et l'application des négociants qui, méditant sans cesse des moyens nouveaux de faire des découvertes et des entreprises, opèrent un mouvement perpétuel qui produit l'abondance partout (2). »

Voilà les justes pensées qui commençaient à se faire jour au commencement du XVIIIe siècle; l'opinion publique, on le voit, s'était sensiblement modifiée; mais les réformes dont la nécessité est le plus clairement démontrée ne sont pas toujours celles qui s'opèrent le plus vite; les vœux des délégués de 1701 ne furent pas exaucés; l'opinion isolée du délégué de Rouen l'emporta, et la politique de la balance commerciale continua à régner.

Elle devait régner sans interruption jusqu'en 1786, époque à laquelle M. de Vergennes arriva à conclure avec l'Angleterre un traité de commerce dont nous aurons à nous occuper tout à l'heure. Examiner tous les épisodes de cette longue guerre de tarifs ne saurait, on le conçoit, rentrer dans notre dessein; mais ce qui est important pour nous, c'est de rechercher comment s'était peu à peu répandue dans le pays la doctrine libérale dont nous venons de voir les premières manifestations.

Le cri d'alarme jeté par les délégués à l'enquête de 1701 était d'abord resté pendant quelque temps sans écho; mais à la suite de la débâcle financière produite par les entreprises de Law, les esprits s'étant tout d'un coup tournés avec curiosité vers les questions relatives à la formation et à la répartition des richesses, la science économique sortit enfin des limbes et fit son apparition. Dès lors, le système de la balance commerciale fut vivement battu en brèche.

Deux écrivains, Melon et Dutot, l'un, ancien secrétaire de Law, l'autre, ancien caissier de la Compagnie des Indes, ouvrirent la campagne par la publication d'ouvrages qui firent une profonde sensation (3). Ces écrivains, il faut le reconnaître, n'abjuraient pas encore d'une manière complète la foi au système mercantile; mais on ne peut se dispenser de citer ici leurs noms avec honneur, car leurs livres contenaient le germe de toutes les vérités que d'autres hommes, plus courageux, allaient bientôt proclamer sans détour.

C'est à Quesnay et à Vincent de Gournay que revient plus particulièrement la gloire d'avoir posé avec netteté les fondements de la nouvelle doctrine. Ils furent les créateurs et les chefs de la célèbre école qui a reçu le nom d'école *physiocratique,* parce qu'elle avait pour principe qu'on doit laisser les *forces de la nature* accomplir leurs fonctions, sans chercher, par de vaines mesures, à en réprimer les effets.

Ils sapèrent énergiquement les bases sur lesquelles reposait le système de la balance commerciale. Ils firent observer que la nature n'a pas en vain donné aux diverses nations un climat et un génie différents, et prouvèrent d'une façon péremptoire que toutes les nations du monde étant nécessairement solidaires, la ruine de l'une, loin d'enrichir les autres, ne saurait jamais que leur être funeste. D'autre part, partant de ce principe que la fortune des peuples ne peut résulter que du libre jeu des forces naturelles de la société, ils firent comprendre que c'est un leurre de chercher à l'accroître par des procédés gouvernementaux fondés sur l'arbitraire : c'était montrer d'un seul mot combien il était illusoire de prétendre enfermer l'industrie dans l'ornière étroite de la réglementation.

Ainsi, la conclusion à laquelle ils arrivaient, c'est que la balance du commerce n'était qu'une duperie et la réglementation de l'industrie qu'une maladresse et une inconséquence. Ils déclaraient donc qu'il fallait accorder au commerce une entière liberté; « car, dit Quesnay, la police du commerce intérieur et extérieur la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la nation et à l'État, consiste dans la pleine liberté de la concurrence. » Donc, liberté au dedans, liberté au dehors. C'est cette conclusion que Vincent de Gournay résumait, de son côté, dans la célèbre formule : « Laissez faire, laissez passer. » Laissez faire, c'est-à-dire renoncez à vos réglementations arbitraires; — laissez passer, c'est-à-dire osez supprimer tous les droits qui, soit à l'entrée, soit à la sortie du royaume, entravent la libre circulation des produits.

On put croire un moment que cette doctrine allait recevoir une application immédiate lorsque, en 1774, son représentant le plus illustre arriva au pouvoir. Turgot avait, à la vérité, un grand tort; c'était de n'avoir jamais rien dit qui prouvât qu'à ses yeux une période de transition était nécessaire et qu'il comprenait qu'il serait dangereux de faire passer sans ménagements l'industrie d'un régime de protection et de réglementation sans limites à un régime de liberté complète et absolue. Il avait toujours déclaré que, selon lui, un affranchissement total de toute espèce de droits serait le plus sûr moyen de porter toutes les branches de l'industrie nationale au plus haut point d'activité qu'il pût leur être donné d'atteindre. Et cette opinion, il l'avait maintes fois et en toute occasion fait entendre. « Quelques sophismes que puisse accumuler l'intérêt particulier de quelques commerçants, écrivait-il encore en 1773, la vérité est que toutes les branches du commerce doivent être libres, — également libres, — entièrement libres. »

Cela étant, on comprend combien ceux qui avaient des intérêts engagés dans les industries protégées prirent de peur en voyant Turgot arriver au pouvoir. De nombreuses et

(1) Mémoire du délégué de Lille.

(2) Mémoire du délégué de Nantes.

(3) *Essai politique sur le commerce,* Melon (1734); — *Réflexions politiques sur les finances et le commerce,* par Dutot (1735).

puissantes résistances s'organisèrent, et la campagne fut menée contre lui avec une si rude âpreté que, moins de deux ans après son entrée au pouvoir, il dut abandonner la place sans avoir pu mettre en pratique les réformes qu'il se proposait d'opérer.

Mais la politique de la balance commerciale n'en restait pas moins fortement ébranlée. Tous les esprits sensés avaient reconnu la justesse de la doctrine qui proclamait la liberté comme le plus salutaire des principes de conduite. En vain Necker tenta-t-il un retour à la politique surannée de Colbert : il ne put pas lui-même rester tout à fait sourd aux enseignements libéraux de la nouvelle école, et c'est de sa main que fut signé, en 1779, l'important décret qui rendait aux fabricants français le droit d'adopter dans la confection de leurs étoffes telles dimensions ou combinaisons qu'ils jugeraient à propos. Ainsi disparaissaient pour ne plus jamais reparaître tous les règlements d'industrie qu'avaient successivement édictés Colbert et ses continuateurs. Et le jour n'était pas loin où de nouvelles victoires allaient couronner les efforts des amis de la liberté.

C'est, en effet, peu de temps après cette époque que furent engagées avec la Grande-Bretagne les négociations qui devaient aboutir à ce fameux traité de 1786 auquel nous faisions allusion tout à l'heure. Il n'y avait pas deux pays qui eussent plus d'intérêt à entrer en relations suivies que la Grande-Bretagne et la France. Et cependant, comme par une étrange dérision, c'est contre l'Angleterre qu'étaient restés tournés la plupart de nos tarifs, et, de leur côté, les Anglais prohibaient presque toutes nos marchandises.

Mais, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, un mouvement d'idées analogue à celui que nous avons signalé dans notre pays s'était produit en Angleterre sous l'influence des écrits de deux grands penseurs, David Hume et Adam Smith. M. de Vergennes profita de ces bonnes dispositions et, désireux de donner satisfaction aux réclamations de la majeure partie des négociants français, il entra en pourparlers avec la diplomatie anglaise.

Le 26 septembre 1786 un traité fut enfin signé. Ce traité marque une des dates les plus solennelles de notre histoire commerciale : l'hostilité qui avait séparé deux grands pays pendant de si longues années faisait place à une entente vivement désirée de part et d'autre. Les droits prohibitifs étaient supprimés et remplacés par des droits modérés qui ne s'élevaient pas à plus de 10 à 15 pour 100 de la valeur des objets.

Les négociateurs s'attendaient à ce que leur œuvre provoquât des deux côtés du détroit une satisfaction profonde. Mais il leur fut donné d'assister à un spectacle véritablement instructif : le traité sur lequel ils avaient apposé leurs signatures ne souleva qu'un concert de malédictions furibondes. On vit des industriels français rédiger mémoires sur mémoires pour prouver qu'ils allaient être ruinés, et la France avec eux, si ce traité fatal recevait son application ; les fabricants anglais ne manquèrent pas de faire de leur côté des déclarations semblables, sinon plus violentes encore, et ils lancèrent contre le gouvernement qui les avait sacrifiés les plaintes les plus amères.

Comment expliquer tout cela? Comment concilier cette idée, que le traité allait ruiner la France au profit de l'Angleterre avec cette idée, qu'il allait ruiner l'Angleterre au profit de notre pays? Comment justifier, d'autre part, ces plaintes des commerçants contre un traité que le commerce lui-même semblait réclamer depuis près d'un siècle avec une si vive insistance?

Rien n'est plus incompréhensible au premier abord, au fond rien n'est plus simple.

Quelques souffrances que puisse valoir à un pays un système d'isolement comme celui où la France et l'Angleterre s'étaient respectivement enfermées pendant plus d'un siècle, il y a toujours quelques groupes de producteurs à qui cet isolement profite. Les industries qui sont forcées de faire venir de l'extérieur les matières premières qu'elles emploient de même que celles qui aspirent à étendre leurs débouchés au dehors, se plaignent naturellement des barrières qui s'élèvent entre elles et l'étranger; elles n'ont pas de vœu plus cher que d'obtenir la suppression de ces barrières qui arrêtent leur essor et gênent leur activité. Mais à côté de ces industries il y en a d'autres qui, elles, n'attendent rien de l'étranger et qui, au contraire, ont tout à redouter de sa part. Celles-là se tiennent pour satisfaites, aussi longtemps que des tarifs suffisamment élevés leur permettent d'exploiter à leur aise, et à l'abri de toute concurrence, le marché intérieur; mais aussitôt qu'on fait mine de vouloir leur enlever ces tarifs qui les dispensent de faire bon, tout en leur laissant la faculté de vendre cher, elles se mettent à pousser les hauts cris, elles se cramponnent à ces tarifs avec l'énergie du désespoir et souvent, à force de faire du bruit, elles arrivent à donner l'illusion qu'elles ont tout le pays derrière elles.

Il faut en prendre son parti : il y aura toujours de pareilles oppositions d'intérêts, et l'on ne pourra jamais satisfaire un groupe d'industriels sans encourir aussitôt la réprobation des autres. Dès lors toute la question se résout à savoir quelles sont les industries au vœu desquelles il est préférable de déférer. Or la raison répond évidemment que ce sont celles qui ne demandent aucun privilège à la loi, aucune complaisance aux consommateurs, aucun sacrifice au Trésor; celles qui, loin de repousser comme un danger la concurrence étrangère, l'acceptent comme un stimulant nécessaire et bienfaisant; et non pas certainement celles qui sont si débiles qu'elles ne peuvent vivre sans le secours de la protection, et à qui même la protection la plus puissante ne réussit pas toujours à assurer une existence durable.

Aussi est-ce au premier parti que s'étaient arrêtés les négociateurs de 1786; et la preuve qu'ils eurent raison de prendre ce parti, c'est que le traité, malgré quelques imperfections, ne tarda pas à produire des résultats favorables aux deux pays contractants. La France qui, avant le traité, envoyait en Angleterre pour 24 millions de marchandises environ, vit le chiffre de cette exportation monter à 34 millions en 1787, à 31 millions en 1788, à 35 millions en 1789. Pour les vins français seuls, leur importation en Angleterre s'éleva, de 396 tonnes en 1786, à 1423 tonnes en 1792.

Quant aux Anglais, leurs exportations en France, qui étaient également de 24 millions avant le traité, montèrent en 1789 à 58 millions. Et cependant, pour les objets manufacturés, le chiffre de cette exportation s'était abaissé de 10 millions en l'espace de trois années (1787-1789). C'étaient donc surtout des matières premières que nous envoyaient les Anglais, et nul ne pourrait dire que cela ne fût pas conforme à l'intérêt des deux pays.

Ainsi les pouvoirs publics n'avaient qu'à se féliciter du large essor donné à l'industrie par le traité franco-anglais. Le triomphe de la doctrine libérale semblait définitif; et si les fabricants qui gémissaient pour avoir été dépossédés de leurs anciens privilèges conservaient encore un espoir de voir ces privilèges rétablis, la grande explosion de 1789 dut certes le leur arracher du cœur. La Révolution était-elle autre chose, en effet, qu'une déclaration de guerre à tous les privilèges? La suppression des corporations d'arts et métiers, l'abolition des lignes de douanes placées à l'intérieur du pays prouvèrent, dès les premiers jours, que l'Assemblée nationale était décidée à s'avancer délibérément dans la voie des réformes et qu'elle attachait une importance capitale à faire disparaître toutes les entraves apportées par les gouvernements précédents à la liberté du commerce et de l'industrie. Mais où la Révolution donna surtout la mesure de son libéralisme en matière de politique commerciale, c'est dans la rédaction du tarif général qu'elle fit paraître en 1791.

Ce tarif, destiné à s'appliquer à toutes les puissances avec lesquelles nous ne serions pas liés par des traités spéciaux, s'inspirait uniquement de l'esprit qui avait prévalu dans le traité de 1786. Il admettait l'introduction en franchise de tous les objets nécessaires à l'alimentation ainsi que des principales matières premières dont se servait l'industrie. Sur les autres matières et sur les objets fabriqués, le tarif fixait des droits qui s'élevaient au maximum à 15 pour 100 de la valeur des objets. Un petit nombre de prohibitions avaient encore, il faut le dire, trouvé grâce devant l'Assemblée nationale; mais ces prohibitions ne s'appliquaient qu'à des articles d'une importance tout à fait secondaire, et ces quelques taches n'empêchaient pas le tarif de 1791 de combler tous les vœux que les plus chauds partisans de la liberté avaient jamais pu faire.

Ainsi la lutte paraissait terminée; l'expérience de la liberté allait, du moins, être loyalement tentée et, comme il n'était pas douteux qu'elle ne réussît, la fin du XVIIIe siècle allait marquer le début d'une nouvelle ère économique. Mais tout à coup la face des choses se transforme; la guerre déclarée à l'Angleterre le 1er septembre 1793 entraîne l'annulation du traité de 1786; le tarif de 1791 est lui-même abandonné, et l'expérience se trouve ainsi subitement interrompue. Pendant plus de soixante ans encore, l'arbitraire va librement régner, et l'on ne peut voir sans surprise à quels excès inouïs se laissèrent aller durant cette période les incorrigibles adversaires de la liberté commerciale.

GEORGES MAURICE.

(La fin prochainement.)

LES GRANDS MUSICIENS.

Mozart (1).

Le docteur Ludwig Nohl, de Heidelberg, l'historien en titre des grands compositeurs allemands, l'auteur minutieux, méthodique d'une *Vie de Beethoven* à laquelle nous avons emprunté plus d'un renseignement, vient de remettre sur le métier l'ouvrage qu'il avait donné sur Mozart en 1863. En même temps, lady Wallace, traductrice anglaise des *Lettres* du divin maestro, a repris la plume pour donner en sa langue la *Vie de Mozart,* du docteur Nohl. Ce mouvement s'est fait autour du Raphaël de la musique à propos des succès de Richard Wagner. « Mozart, s'écrie le docteur avec une emphase un peu allemande, Mozart a le premier montré à la nation germanique le prix qu'elle devait remporter un jour si seulement elle voulait rester fidèle à son génie national. Nous l'avons obtenu, ce prix du grand art, et aujourd'hui que Bayreuth est là, nous pouvons songer, dans la joie de notre esprit, aux maîtres qui ont posé la première pierre de cette construction monumentale. Mozart est un de ces maîtres : le premier parmi eux, il a fait de la musique le langage du cœur; et parce que chez lui le cœur était pur, noble et grand, il en a fait l'expression du beau éternel. Offrons-lui l'hommage de notre amour, de notre vénération. Il nous a conduits au seuil du temple où nous rendons un culte à la plus noble partie de nous-mêmes, à l'élément immortel de notre nature. De tous les hommes de génie, il est celui auquel nous pouvons le mieux livrer notre âme tout entière : c'est pourquoi j'offre au public ce mémorial de sa vie et de ses œuvres. »

Il est certain que l'ouvrage du docteur Nohl, revu et complété dans une édition récente, est ce que l'on possède de plus détaillé et de plus agréable sur la vie du maestro. Mozart n'était pas, à beaucoup près, aussi difficile à peindre que le « grand Mogol » Beethoven. Nature simple, exempte de tous les mystérieux replis de l'orgueil, il a, malgré les apparents désordres d'une vie d'artiste, marché dans les voies droites « devant le Seigneur » et aussi devant les hommes. Le docteur de Heidelberg a dû se trouver à l'aise avec son sujet. Rien à deviner, rien à interpréter chez son héros. La tâche délicate de l'investigation sagace a été épargnée ici à la candeur germanique, car, de tous les jeunes Allemands, Mozart était lui-même le plus candide. D'un autre côté, l'élévation de son âme, la beauté de ses œuvres sont telles, qu'un peu d'enflure de style et de pensée ne messied pas absolument chez qui en parle. M. Ludwig Nohl était donc l'historien prédestiné du grand, du pieux, du naïf Mozart. L'ouvrage original d'Otto

(1) *The Life of Mozart,* translated from the German work of Dr Ludwig Nohl. — 2 vol. in-8°. London. Longmans Green and Co. Voyez pour cette série : *Beethoven, Mendelsohn, Boïeldieu, Bellini,* par Léo Quesnel, dans la *Revue* des 6 février et 7 mars 1874, 21 août 1875, 14 octobre 1876; et *Richard Wagner,* par Arvède Barine, dans la *Revue* du 28 décembre 1878.

John sur le maître, cette source à laquelle tous les biographes nouveaux doivent puiser, contient plutôt l'histoire de son œuvre que celle de sa vie; celui de M. Pohl, publié en 1867, ne renferme qu'un épisode de la vie de Mozart, mêlé à un épisode semblable de la vie de Haydn : les mémoires rassemblés par le conseiller Nissen, le mari de sa veuve, ne sont que des matériaux de biographie; le livre que nous avons sous les yeux est, au contraire, un monument complet et, à en juger par sa correction extérieure, solidement construit. Du moins, depuis quinze ans qu'a paru la première édition de la *Vie de Mozart,* ce mérite ne lui a pas été contesté.

I.

Jean-Wolfgang-Amédée Mozart n'a vécu que trente-cinq ans; mais en trente-cinq ans il a parcouru le cercle complet de la vie humaine. Tout le monde sait que, prodige de précocité, il composait à cinq ans. Le trompette de la cour, Schachtner, a, dans une lettre adressée à sa sœur Marianne peu de temps après sa mort, raconté qu'à cet âge il avait écrit un concerto dont le défaut était d'être inexécutable, mais qui du reste se trouvait être conforme aux règles de l'art musical. Un an ou deux après, l'enfant, lui ayant emprunté son violon et ayant joué dessus une fantaisie brillante, le lui rendit en disant : « Herr Schachtner, votre violon est d'un quart de ton plus bas que le mien »; et c'était vrai. Toute l'Europe a vu, en 1762, le merveilleux enfant, né en 1756, donner des concerts à Vienne, à Londres, à Paris, à la Haye, et frapper d'étonnement les maîtres de l'art. A douze ans, il écrivit une messe en musique dont il dirigea l'exécution lui-même, armé d'un grand bâton de chef d'orchestre. Conduit plus tard en Italie par son père (car on ne croyait pas, à cette époque, pouvoir aller demander ailleurs le baptême du compositeur), il reçut en 1770 le diplôme de membre de l'Académie philharmonique de Bologne et l'ordre romain de l'Éperon d'or, qui fit de l'enfant de quatorze ans *il signor cavaliere Mozart.* Chez lui, l'amour ne fut pas moins précoce que le talent, la réflexion que l'amour, et la vieillesse que la maturité. A vingt ans, il avait cueilli toutes les fleurs; à vingt-cinq ans, goûté toutes les ivresses; à trente ans, livré le grand combat de l'esprit contre les mystères de la mort; et quand il mourut, cinq ans après, dans cet état d'épuisement physique qui succède aux fortes luttes intellectuelles et morales, quand il succomba à une maladie sans nom que les médecins du temps ne purent définir et que ceux du nôtre eussent appelée un défaut d'innervation, le retour s'était déjà opéré dans son âme vers la foi simple qui avait abrité son enfance et qui venait réchauffer sa vieillesse prématurée. Toutes ces lentes opérations de la vie qui, dans les organisations ordinaires embrassent une période de soixante-dix ou quatre-vingts ans, avaient été précipitées chez cet être extraordinaire : Mozart en trente-cinq ans avait vécu près d'un siècle.

Par une exception rare, Wolfgang Mozart ne tenait pas de sa mère ses qualités de cœur et d'esprit. Il ne les tenait pas non plus de son père. La première était une femme indolente, le second un homme d'une vertu solide, mais d'un esprit ordinaire. Il paraît que c'était le grand-père, un relieur d'Augsbourg, qui avait été le grain de sénevé d'où devait sortir un grand arbre. Le modeste artisan était doué d'une imagination très vive, et sa nature le portait spontanément vers toutes les choses élevées. Ne pouvant étudier lui-même, il avait fait étudier son fils Léopold. Rencontrant chez lui de l'aptitude pour la musique, il en avait fait un artiste. Celui-ci était entré en qualité de sous-maître de chapelle au service du prince-archevêque de Saltzbourg. A l'époque où naquit l'enfant qui devait illustrer le nom de la famille, le digne homme, déjà vieux et père de sept enfants, dont plusieurs étaient morts, occupait dans cette petite ville toute gothique et toute allemande la position si humble et pourtant si enviée de musicien de cour, qui n'était qu'une espèce de domesticité déguisée.

Les drames de la destinée humaine ne sont pas en général composés d'éléments extraordinaires. Des caractères dissemblables, se développant sous un même toit dans une existence commune, produisent tous les jours plus de péripéties et de souffrances que l'imagination des dramaturges n'en saurait tirer des situations les plus violentes. C'est ce qui devait arriver pour Léopold et Wolfgang Mozart. Un digne père et un digne fils, modèles l'un et l'autre d'honnêteté, de piété, de modestie et d'esprit de famille, devaient se tourmenter et se heurter jusqu'à s'inspirer mutuellement le dégoût de la vie. Le petit nid, en apparence si doux, caché dans cette forêt de toits pointus et de flèches gothiques qui, sous les archevêques souverains de Salzbourg, formait encore, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, comme une oasis du moyen âge au milieu du monde moderne, était un nid fait d'épines. Pendant vingt ans, la piété filiale de Wolfgang fut pour lui une source de douloureuse contrainte et d'inféconds sacrifices; la sollicitude paternelle de Léopold Mozart, une cause de tourments, d'anxiétés, de chagrins, d'injustices, qui ont empoisonné et peut-être abrégé sa vie.

C'est que dans ces deux hommes se personnifiaient deux siècles, deux génies, deux ordres de choses profondément différents. Le père joignait à d'incontestables vertus domestiques une conception étroite de la vie et des idées en matière d'autorité qui lui inspirait, d'une part, des prétentions despotiques à l'égard de son fils, d'autre part, une soumission servile envers le prince auquel il était attaché. Wolfgang n'avait point de velléités de révolte contre son père, parce que son âme, hautement religieuse, était faite de douceur et d'amour; mais il lui était absolument impossible de partager ses opinions. Véritable enfant de lumière, tout protestait en lui contre les tyrannies mesquines dont il était entouré : tyrannie du prêtre souverain qui régnait dans la principauté de Salzbourg; tyrannie de la petite noblesse de province, dont l'infatuation tenait du comique et parfois de l'odieux; tyrannie des coutumes et des préjugés; tyrannie de la famille, toujours pénible même lorsqu'elle est ennoblie par la tendresse. Le souffle de la Révolution française, qui approchait, se faisait déjà sentir en Allemagne jusqu'au pied des vieilles cathédrales et jusqu'au fond des âmes les plus saintement timorées.

M. Nohl attribue à la lutte que se livraient dans le cœur de Mozart, d'une part sa nouvelle conception de la vie humaine, d'autre part ses scrupules de catholique et son respect pour un excellent père qui ne savait point goûter la « sagesse de la folie », le prompt et vaste essor de ce génie extraordinaire. Mais aux bons tout est bon, et la précocité qui fut le partage de Wolfgang montre bien que chez lui le ressort de l'âme se fût tendu sous les influences les plus diverses. Sans doute, les grands hommes ont tous été trempés dans les combats et dans la foi : seulement, ces combats peuvent différer de cause et cette foi changer d'objet. Ainsi, soit que Mozart eût simplement, comme Beethoven, cru en « Celui qui est, qui fut et qui sera », soit que les premières luttes eussent été, pour lui comme pour Gluck (qui enfant suivait dans les bois le bûcheron son père en lui demandant vainement du pain), des luttes contre la plus dure misère, nul doute qu'il n'eût toujours été « l'astre qui parcourt les sphères de joie et d'harmonie ». Mais s'il n'est pas vrai que ses souffrances de cœur et ses sacrifices à l'esprit de famille aient été pour une grande part dans le développement de son génie, ces épreuves ont du moins fait sa vertu, cette vertu qui le recommande autant à notre estime que ses œuvres le font à notre admiration.

II.

Aux yeux de Léopold Mozart, la musique n'était qu'une profession comme une autre, chargée de nourrir son homme et de lui permettre d'élever honorablement ses enfants. Le génie précoce de son fils l'avait rempli d'espoir, non comme une promesse d'honneur et de fortune (les musiciens allemands en ce temps-là étaient loin d'y prétendre), mais comme un gage de prospérité modeste pour la famille actuelle et pour la famille future. Aussi regardait-il comme un défaut impardonnable, chez Wolfgang, l'absence d'ambitions humaines. Il le lui reprochait avec tendresse et ne pouvait se persuader que le genre de savoir-faire qui consiste à tirer parti des circonstances pour notre propre avantage est une de ces qualités innées qu'aucun effort ne saurait former en nous. Mozart, si sérieux, si profond quand il était au travail, si sensible et si passionné dans les grandes affections de la vie, paraissait dans les relations mondaines l'insouciance et la légèreté mêmes. Comme toutes les natures impressionnables, il passait sans cesse de la gaieté à la tristesse, de la gravité à l'enjouement. Les impressions étaient chez lui trop fortes pour pouvoir être durables; et par cet instinct de la conservation personnelle qui se trahit en tout et surtout dans le caractère, il cherchait dans la frivolité un remède à la mélancolie. Cette mélancolie devait pénétrer plus tard toute sa vie et toute son œuvre; mais, en attendant, il réagissait contre elle. Chantant, aimant et voltigeant sans cesse, il était le vrai poète de l'opéra-buffa, ce genre que l'Italie avait mis à la mode. Sa nature s'harmonisait avec ce que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle on appelait l'esprit de société. Dans les deux voyages qu'il avait faits avec son père, en 1762 et 1770, pour donner des concerts dans les capitales de l'Europe, le précoce enfant avait vu le monde. Présenté dans les cours, il en avait pris les manières. Mozart était né trop grand et trop simple pour être accessible à la timidité. A six ans, il avait sauté sur les genoux de Marie-Thérèse; à onze ans, il avait conversé avec l'empereur Joseph II. Il portait l'habit de cour avec une parfaite élégance et joignait la grâce souriante d'un grand seigneur à l'imprévoyance d'un artiste. Ses manières aisées, galantes, flattaient son père, mais l'inquiétaient plus encore; et quand Wolfgang rencontra les difficultés que rencontre tout homme qui doit faire lui-même son chemin dans la vie, ces difficultés furent tout naturellement mises au compte de sa légèreté. Lorsqu'il dut quitter Salzbourg, où le prince-archevêque lui payait à regret mille francs d'appointements, pour aller chercher sur un autre théâtre une position plus digne de lui, les méfiances paternelles le suivirent et s'ajoutèrent douloureusement aux déboires qui l'attendaient.

Cette position qu'il cherchait, Mozart ne l'a jamais obtenue. Rapprochement qui nous frappe, ce fut à Munich qu'il tenta ses premiers efforts. Il n'eut pas la fortune du maestro moderne et ne rencontra pas un Louis II. Il est curieux de lire dans sa correspondance l'accueil qu'il reçut à la cour. Quand il avait, enfant prodige, voyagé avec son père en ne demandant rien que des applaudissements et une obole pour ses chants, il avait partout été fêté; maintenant qu'il s'agissait de lui faire place dans le monde, il rencontrait l'indifférence des grands, la jalousie de ses égaux. En ce temps-là, quoique Sébastien Bach et Haendel eussent vécu, que Haydn eût déjà la faveur du public en attendant la gloire, on ne croyait, même en Allemagne, qu'à la musique italienne. Les musiciens de cour étaient, à Munich autant qu'à Salzbourg, des gens grossiers que l'on traitait comme on avait traité, deux siècles auparavant, les comédiens et les poètes en France. Un intendant des plaisirs du prince était chargé de les mener à la baguette : homme choisi pour son rang et sa noblesse, non pour ses connaissances et son goût dans les arts. A Munich, cette charge appartenait, en 1777, à un certain comte de Seeau. C'est à lui que se rapporte une anecdote bien connue. Un jour, les joueurs de cornet du théâtre lui avaient présenté une pétition pour qu'il augmentât leur misérable salaire. Cette requête l'avait fort irrité. Sa loge d'avant-scène se trouvait située au-dessus de la partie de l'orchestre où les cornets étaient placés. Le soir, on vit le comte, penché sur le bord de sa loge, les observer incessamment; à la fin, il s'emporta : « Comment, fripons! comment, paresseux! leur cria-t-il en plein théâtre, vous avez l'audace de réclamer une augmentation de salaire, et, au lieu de jouer en conscience, vous restez la moitié du temps les bras croisés, sans souffler dans vos cornets! » C'est à cet homme que le pauvre Mozart était recommandé.

« Il a été très poli avec moi, écrit-il à son père, et m'a conseillé de demander une audience à l'Électeur, mais voilà tout. » Wolfgang apprit bientôt que l'Électeur avait répondu à l'évêque de Chiemsée, qui lui parlait du désir du jeune maestro d'être attaché à son service : « Il est trop tôt; qu'il aille en Italie et qu'il s'y fasse connaître. Je ne refuse pas de le prendre, mais plus tard. »

Cependant Mozart voulut encore tenter la fortune et se fit présenter à l'Électeur au moment où ce prince partait pour la chasse : « Je m'approchai, écrit-il à son père, et, après avoir été nommé : — Votre Altesse Royale me permettra-t-elle de lui offrir mes hommages et mes services? — Vous avez donc décidément quitté Salzbourg? — Oui, Votre Altesse, et, je l'espère, pour toujours. Salzbourg n'est pas un lieu qui me convienne. — Eh! mon Dieu! vous êtes encore jeune. Et votre père? il y est resté, je pense? — Oui, votre Altesse, et il m'a chargé de déposer ses humbles respects à vos pieds. J'ai déjà été plusieurs fois en Italie; j'ai écrit trois opéras; je suis membre de l'Académie de Bologne, j'ai subi toutes les épreuves de ma profession avec succès; cela montre assez que je suis en état de bien servir Votre Altesse. Mon plus grand désir serait d'être nommé à quelque emploi de musicien de cour auprès d'un prince qui aime les arts. — Fort bien, mon jeune ami; mais il n'y a point de place vacante. — Je puis assurer à Votre Altesse que je ferais honneur à Munich. — Oui, mais à quoi bon, puisqu'il n'y a point de place vacante? — Et, cela dit, le prince passa. »

Cette petite scène ne mériterait pas d'être rapportée si l'accueil glacial de l'Électeur ne formait un contraste curieux avec l'amitié généreuse du souverain actuel de la Bavière pour le maître que M. Nohl nous donne comme l'héritier direct de Mozart. Mais, si le jeune compositeur ne trouva pas à Munich les encouragements qu'il avait droit d'attendre, la destinée lui réservait un plus grand bienfait. Ce bienfait, c'était l'amour, sans lequel aucun homme de génie n'est mûr et complet. A Mannheim, il connut cette Aloysa Weber, cousine du célèbre maître de chapelle Weber, qui lui a fait éprouver tous les sentiments. Amour et confiance, jalousie et colère, dédain et pitié, pitié surtout, il a tout éprouvé pour cette femme qu'il avait admirée, protégée quand elle n'était qu'une enfant pauvre, inconnue, et qu'il plaignit quand elle lui fut infidèle et que, grande cantatrice, elle devint la femme, infidèle aussi et malheureuse, d'un acteur.

Cependant Mannheim, pas plus que Munich (où le jeune et déjà merveilleux maestro n'avait pu réunir soixante ducats), pas plus qu'Augsbourg (où il en avait gagné deux), ne lui apportait cette promesse d'établissement stable que son père l'avait envoyé chercher. Invité à aller se faire entendre chez la princesse d'Orange et à passer plusieurs jours dans son château près de Mannheim, il reçut, pour avoir tenu l'orgue douze fois et écrit quatre symphonies, la somme magnifique de sept louis! Mlle Weber, qui avait été invitée avec lui et qui avait chanté treize fois, reçut à son départ cinq louis! Telle était à cette époque le degré de considération qu'on avait pour les artistes et la libéralité dont on usait envers eux!

« Partez à l'instant pour Paris — écrivit sévèrement Léopold Mozart à son fils, aussitôt qu'il apprit l'impression qu'Aloysa Weber avait faite sur son âme; — n'oubliez pas que l'objet de votre voyage est de vous rendre utile à vos parents, à votre sœur, et avant tout d'acquérir dans le monde la renommée, l'honneur, auxquels vous avez goûté dans votre enfance. Il dépend de vous de vous élever à la plus haute fortune qu'un musicien ait jamais connue; et c'est pour vous un devoir de reconnaissance envers la Providence, qui vous a doué. Voulez-vous, épris d'un joli visage, mourir un jour sur un sac de paille entouré d'enfants affamés, ou, après une vie féconde et chrétienne, vous éteindre en paix au milieu d'une famille prospère? »

En recevant cet ordre paternel, auquel il n'eut pas même la pensée de se soustraire, Wolfgang tomba malade de douleur. « Croyez de moi tout ce que vous voudrez, répondit-il avec amertume, excepté le mal, je vous en prie. Il y a des personnes dans le monde qui ne peuvent pas se persuader qu'on aime honnêtement une fille pauvre; mais je ne suis ni un Brunetti, ni un Misliweczeck (deux musiciens de Salzbourg); je suis un Mozart, et, quoique jeune, je suis ferme sur les principes et sur l'honnêteté. » Puis, après cette verte réplique, il ajoutait avec une soumission touchante : « *Après Dieu, mon père,* tel était l'axiome de mon enfance, et mes sentiments n'ont point changé. »

Les déceptions que Mozart avait trouvées en Allemagne l'attendaient de même à Paris. Piccini, qui venait de faire représenter *Roland* avec un immense succès, était le héros du jour. Le baron Grimm essaya bien de patronner son jeune compatriote; mais il avait trop d'habileté pratique et d'égoïsme naturel pour lutter contre le torrent. Les Français à cette époque comprenaient peu la musique, moins encore la musique allemande. Du genre qui leur est propre et que Grétry venait de créer, Mozart, dans sa correspondance, ne daigne pas même dire un mot. Le grand et fier artiste fut blessé de la froideur qu'il rencontra. Il en conçut pour Paris et pour la France une aversion qui n'était pas, malgré qu'on en ait dit, ordinaire chez les Allemands de ce temps-là. Nous allons citer, en l'abrégeant, une lettre qui rend bien le ton de la société d'alors, les souffrances de Mozart et notre légèreté en matière d'art musical.

« M. Grimm m'avait donné, écrit-il à son père, une lettre de recommandation pour la duchesse de Chabot, dans laquelle il la priait de me présenter à la duchesse de Bourbon, lettre que j'avais été porter moi-même. Une semaine s'écoula sans que je reçusse de réponse; mais comme Mme de Chabot m'avait, huit jours auparavant, invité à venir jouer chez elle, je m'y rendis au jour fixé. On me fit attendre une demi-heure dans un salon sans feu où il faisait un froid glacial. La duchesse vint enfin, fut très polie et me pria de ne point m'étonner si je trouvais son piano en mauvais état, car elle n'avait fait accorder aucun de ses instruments depuis longtemps. Je répondis que je jouerais volontiers, mais que mes doigts étaient engourdis par le froid. « Oh! oui, monsieur, « vous avez raison! » et elle me précéda dans un autre salon où elle s'assit à une table, entourée de plusieurs hommes, et joua aux dés pendant une grande heure. Pendant ce temps-là j'eus l'honneur d'attendre, et, comme les fenêtres et les portes étaient ouvertes, je continuai à souffrir beaucoup du froid. Un *altum silencium* régnait dans la pièce; je ne savais que faire; je me sentais las et souffrant. Bien des fois je pensai que si ce n'était par égard pour M. Grimm je quitterais de suite cette maison. Pour rompre la glace, je me mis à jouer sur le méchant piano, détestable et désaccordé. Ce qui me vexa le plus, ce fut que la duchesse et les hommes de sa société ne suspendirent pas un instant leur jeu et ne parurent pas même m'entendre. Ma patience était à bout, je m'inter-

rompis et me levai. Alors commencèrent les compliments. Je répondis que je ne pouvais jouer davantage sur un pareil piano et que, si la duchesse le désirait, je reviendrais quand elle en aurait un autre. Mais elle ne voulut pas me laisser aller et me pria d'attendre le duc, qui ne tarderait pas à venir. Heureusement, celui-ci m'écouta; il s'assit à mes côtés; du moment que j'eus un auditeur, le piano ne me sembla plus aussi mauvais et je jouai beaucoup mieux. »

Quelle modestie touchante chez le plus grand compositeur et le plus grand exécutant de l'Europe ! Qu'il y a loin de cette simplicité au langage ambitieux des maîtres modernes et au style emphatique qu'on a mis à la mode en matière d'art musical !

Mozart vivait à Paris avec sa mère dans une misérable chambre, sans air et sans jour. Le pauvre ménage de Salzbourg, si rigide dans ses mœurs, si uni de sentiment, s'était résigné à cette séparation pour que l'insouciant et, croyait-on, léger enfant ne fût pas tout à fait livré à lui-même. Mais la bonne mère n'était point une femme faite pour consoler l'âme d'un artiste, encore moins pour guider dans la vie un homme de génie. Elle se consuma infructueusement dans sa tâche et mourut tristement à Paris, loin du mari qui était sa force et du clocher qu'elle aimait. Ce dernier coup acheva d'inspirer à Mozart le dégoût de la France; il repartit pour Mannheim en 1779. Il avait alors vingt-trois ans. Son amour pour Aloysa Weber, l'espoir d'obtenir un jour le consentement de son père à son mariage avec elle, l'avaient jusque-là soutenu. Il accourait vers elle comme vers un refuge : hélas ! il la trouva sèche et glacée ! Un autre, en son absence, avait pris sa place. On dit qu'il se précipita au piano et chanta d'une voix haute une improvisation foudroyante dans laquelle il lui dit adieu.

Après ce stérile et douloureux voyage, un autre sacrifice l'attendait. Son père exigea qu'il revînt à Salzbourg et rentrât au service de l'archevêque. Il se soumit encore et vint reprendre son collier de misère. L'archevêque, Hiéronyme, comte de Colloredo, était un mauvais prêtre et un mauvais homme, d'un caractère hautain et bizarre. Il détestait en Wolfgang l'élévation d'esprit et d'âme qui l'empêchait de subir son prestige et celui de la noblesse de Salzbourg. Il s'en vengeait sur tous les Mozart, ne négligeant aucune occasion de les blesser. L'année que le grand artiste dut passer à l'ombre de la vieille cathédrale, sous l'œil d'un prince méchant et d'un père attristé, le cœur malade et ses espérances flétries, fut la plus triste de sa vie. Mais la délivrance était proche. Au commencement de 1781, l'archevêque fut appelé à Vienne pour quelque grande affaire d'État. Afin d'y paraître avec la pompe qui convenait, selon lui, à un prince de l'Église, il emmena ceux qu'il appelait ses « domestiques musiciens ». Mozart reçut l'ordre de partir comme les autres. A Vienne, il fut traité par son prince avec la dernière hauteur. Il mangeait à la même table que les valets de chambre et les cuisiniers; il devait suivre l'archevêque comme un laquais. Celui-ci le traitait à son caprice de « coquin » et de « débauché ». Enfin, il se redressa : « Votre Grâce, répondit-il un jour, ne paraît pas contente de mes services? — Comment, fripon ! vous osez me menacer ! Voici la porte, et que je ne voie plus un sujet comme vous ! » Mozart répliqua : « Ni moi, un pareil maître ! » Il sortit et le lendemain envoya sa démission. Cette démission fut péremptoirement refusée. Il paraît que le comte Arco, intendant de l'archevêque, ne l'avait pas montrée au maître; Mozart fut jusque dans l'antichambre du prince demander une audience; là, il rencontra le comte Arco, qui, furieux, exaspéré de son audace, le traita de rustre, de manant et le chassa littéralement *à coups de pied.*

« Mon respect pour les appartements du prince m'empêcha, — écrit Wolfgang à son père, — de me porter à des voies de fait sur le comte; mais je n'ai nul dessein de demander satisfaction à l'archevêque. Je tirerai vengeance moi-même de cette insulte aussitôt que je rencontrerai le comte Arco dans la rue. »

Léopold Mozart, chose étrange, fut plus irrité contre son fils que contre ses insulteurs ! Il lui ordonna de renoncer à sa vengeance, au nom de ses sentiments chrétiens et de son respect filial; il obtint encore de lui ce sacrifice. Il voulut même lui persuader de rester au service de l'archevêque; mais Wolfgang répondit avec fermeté : « Pour vous plaire, mon bon père, je donnerais ma santé, mon bonheur, ma vie; quant à mon honneur, c'est autre chose. Mon honneur est pour moi et doit être pour vous beaucoup plus précieux que tout le reste. »

Cet évènement — la rupture avec l'archevêque — fut la pierre angulaire de la vie de Mozart. Le grand compositeur se trouvait à Vienne, la capitale du dilettantisme allemand, la ville où l'on prisait le plus la musique d'un autre enfant de Salzbourg, Haydn. L'empereur Joseph II, apprenant qu'il était sans engagement, lui fit demander de composer un opéra pour le Théâtre-National. Quoiqu'il n'aimât que la musique italienne et que toute ses faveurs fussent pour Salieri, le Piccini de Vienne, le nouvel empereur d'Allemagne se croyait obligé d'encourager l'art allemand. Mozart écrit à son père qu'aux deux premières représentations de *Belmond et Constance,* le public resta froid, mais que la troisième fit salle pleine et consacra le succès de l'œuvre. Joseph II y assistait à peu près comme un enfant qui aurait ouvert une écluse et qui se trouverait submergé : « Oh ! mon cher Mozart, dit-il au compositeur, tout cela est trop beau pour nous ! Que de notes, bon Dieu ! que de notes ! — Juste autant de notes qu'il en faut, Votre Majesté, » répondit hardiment l'artiste. A partir de ce moment la fortune de Mozart était faite, du moins autant qu'un homme de ce caractère pouvait connaître la fortune. Tous les compositeurs allemands, Gluck et Haydn en tête, l'entourèrent de leurs encouragements et le saluèrent comme la nouvelle aurore de l'art national.

Mozart commença une vie nouvelle, non parce qu'il avait pris rang parmi les maîtres, mais parce que l'amour était rentré dans son âme. Il retrouva à Vienne la famille Weber et porta sur une sœur d'Aloysa la tendresse dont celle-ci n'avait pas été digne. M. Nohl nous apprend qu'à cette époque, c'était chose rare en Allemagne qu'un mariage d'inclination; nous avions cru jusqu'à présent que la maxime : *Point de mariage sans amour,* était en Allemagne d'origine antique. Il paraît, au contraire, qu'elle est le produit d'une conception perfectionnée de la « vie complète », éclose dans

le cabinet des philosophes et des métaphysiciens modernes. Le père de notre maestro ne paraît pas l'avoir connue. Ce fut un douloureux sujet de luttes entre Léopold et Wolfgang Mozart qu'un mariage avec la fille d'un père indigent. Constance Weber était chez ses parents une espèce de Cendrillon. D'une beauté médiocre, d'un esprit simple, d'un talent ordinaire, elle n'avait que la poésie de la bonté. Mais cette bonté, qui rendait radieux son visage, devait inspirer à celui qui a possédé plus qu'aucun homme la sublimité des sentiments tendres un amour durable. Vaincu par les prières, la soumission et la constance de son fils, le vieillard, las des contradictions de la destinée, céda enfin, et Wolfgang eut pour compagne la femme idéale, celle qui est toute amour et bonté, tendresse et dévouement. Il va sans dire que, pauvre avant son mariage, il le devint ensuite plus encore, et cela bien que l'empereur lui eût assuré une petite position pécuniaire. Constance était souvent malade; la famille Weber ajoutait le poids de sa misère à celle du pauvre ménage. Un jour d'hiver, on trouva les époux dansant dans leur chambre pour suppléer par l'exercice au défaut de combustible. Mais Mozart fut heureux, et c'est sous le soleil du bonheur domestique que ses œuvres immortelles sont nées.

III.

M. Nohl veut que l'œuvre musicale de Mozart s'adapte exactement à sa vie; que chacun des grands ouvrages qu'il a laissés soit l'expression mélodique d'une des situations d'esprit et de cœur dans lesquelles l'ont jeté les évènements de sa carrière. Cette vue de l'auteur sert à peu près de plan au livre, où les compositions du maître sont constamment mises en regard des faits biographiques et analysées dans leurs rapports avec ces faits. Nous croyons peu à cette concordance, chez les poètes et chez les artistes, de la vie réelle et des productions du génie. Nous pensons d'ailleurs, avec M. Blaserna, que les paroles seules donnent à la musique un sens déterminé, et qu'en supprimant les paroles ou en modifiant leur sens, la même mélodie, la même musique peut s'appliquer à des sentiments très divers (1). Mais Mozart a été, par la simplicité de sa nature, une exception parmi les poètes et les artistes comme parmi les autres hommes. Il ne parcourait pas seulement, ainsi que le dit son biographe, « les sphères d'harmonie »; sphère d'harmonie lui-même, il pouvait, en effet, offrir un beau spectacle d'unité. Du moins l'offrit-il à la fin de sa vie, et ses dernières œuvres furent-elles l'expression fidèle du recueillement de sa pensée.

L'œuvre immense de Mozart se divise en deux époques. La première est celle où, jeune encore, il subit, malgré lui, l'influence de l'école italienne. A cette époque appartiennent *la Finta semplice,* opéra bouffe en trois actes, écrit par ordre de l'empereur Joseph II en 1767, c'est-à-dire quand le maestrino n'était âgé que de onze ans; *Bastien et Bastienne,* opérette qui remonte à 1768; *Il Sogno di Scipione,* de Métastase, mis en musique en 1772; *Lucius Stetta,* même date; *Mithridate,* composé pour le théâtre de la Scala en 1770; *la Finta Giardiniera,* dont le style, plus brillant que celui des précédents ouvrages, marque un des pas de géant du jeune maître; *Il Re Pastore,* son dernier opéra de style plus italien; et longtemps après, c'est-à-dire quand Mozart avait vingt-cinq ans, le drame lyrique de *Zaïde,* dans lequel la passion de l'amour acquiert sa force et son vrai caractère. Ce n'étaient là que ses œuvres de théâtre; Mozart a écrit pendant cette période une quantité prodigieuse de musique d'église et de musique de chambre, dans laquelle on sent le génie allemand envahir tous les jours davantage la place que le goût italien abandonne. La facilité du maître était telle que bien souvent il composait au milieu d'autres occupations. Pendant qu'il jouait au billard, par exemple, son démon familier chantait en lui; la partie achevée, il tirait un crayon de sa poche et notait un air nouveau. En voyage, le tableau changeant du paysage stimulait fortement sa pensée. Les poches de sa chaise de poste, remplies de papier au départ, par la vigilante Constance, se trouvaient, à l'arrivée, pleines de musique. Crayon et papier n'étaient d'ailleurs pas nécessaires : sa mémoire musicale était si prodigieuse qu'ayant dans son enfance entendu une seule fois, dans la chapelle Sixtine, le *Miserere* d'Allegri, il l'avait retenu en entier. « Vous savez, avait écrit son père, que l'on fait tant de cas, chez le pape, du célèbre *Miserere,* qu'il y a peine d'excommunication contre les musiciens qui en emporteraient les parties, les copieraient, les prêteraient, ou les exécuteraient ailleurs que dans la chapelle Sixtine. Mais nous, nous l'avons : Wolfgang l'a écrit d'un bout à l'autre en rentrant à la maison. »

La grande époque de la carrière artistique de Mozart est celle qui a produit *Idoménée* (1781), *le Mariage de Figaro* (1786), *la Clémence de Titus, Don Juan* (1787) et enfin *la Flûte enchantée,* qui couronne dignement cette succession de chefs-d'œuvre. Le *Requiem* est une œuvre à part, le chant de mort de Mozart, et n'appartient, pour ainsi dire, point à sa vie. Dans ces partitions immortelles, le grand maître de la mélodie allemande a opéré la fusion de la mélodie italienne — telle que l'avaient créée les Pergolèse, les Piccini, les Sacchini, les Jomelli, en adaptant la musique au drame, — et du sentiment profond de l'harmonie savante, telle que Sébastien Bach l'avait fait sortir du développement de la gamme tempérée, ou gamme moderne. C'est en 1789 qu'un élève du grand compositeur religieux, nommé Doles, avait fait goûter à Mozart la musique de son maître. Il possédait plusieurs motets inédits d'une grande beauté; il les montra au maestro, qui les lut sur ses genoux et s'écria : « Enfin, voilà de la musique avec laquelle on peut apprendre quelque chose! » Il apprit beaucoup, en effet, et c'est du commerce désormais intime de ces deux grandes âmes religieuses, Bach et Mozart, que sont sortis *la Flûte enchantée,* la *Symphonie de Jupiter* et, bientôt après, le *Requiem.*

L'histoire de cet ouvrage célèbre est, comme on sait, celle des derniers jours de Mozart. Depuis quelques mois sa santé déclinait sans cause apparente. Cet homme ordinairement

(1) *Le son et la musique,* par M. Pierre Blaserna. Paris, Germer Baillière et Cie.

pétillant, pétulant, toujours en mouvement, véritable foyer d'électricité, dont les mains seules avaient tant de vie et tant de légèreté que leurs mouvements échappaient à la vue, tombait maintenant en de fréquentes défaillances. Il était frappé de l'idée que Salieri, son rival italien auprès de l'empereur Joseph II, l'avait empoisonné et que sa fin était proche. Un jour, un messager mystérieux vint lui demander, de la part d'une personne qui ne voulait pas se faire connaître, d'écrire un *Requiem,* moyennant une somme d'argent que le maître fixerait à son gré. Mozart accepta ce message comme venant de la mort elle-même; et, quoiqu'il eût découvert plus tard que la personne inconnue était un certain comte de Walsegg qui voulait se faire passer pour l'auteur d'une œuvre de maître, il demeura sous cette impression jusqu'à la fin. A cette époque, son âme pieuse était entièrement absorbée par la pensée de l'éternité. Il était convaincu que c'était pour lui un devoir d'en parler à ses frères d'ici-bas, sur le bord de la tombe, dans la langue puissamment expressive dont Dieu lui avait donné le secret. Le *Requiem* fut donc pour Mozart un acte religieux suprême, non simplement une œuvre d'art. Il y travaillait en hâte, craignant que le dernier souffle de sa vie ne s'exhalât avant la fin de son ouvrage. Ses prévisions ne le trompèrent pas, et le divin chantre mourut, presque sans agonie, le 5 novembre 1791, en expliquant à Süssmayr, son élève, la manière dont il devait achever l'œuvre.

Chose étrange et triste, sa dépouille mortelle fut délaissée par ses admirateurs. Sa femme, malade, accablée, pauvre elle-même, ne put lui donner que la pompe modeste du pauvre. Son corps fut déposé dans la partie du cimetière où la terre est commune, quoiqu'il fût revêtu de l'habit maçonnique, car ce grand poète de l'amour avait cherché dans la franc-maçonnerie la réalisation de ses aspirations vers la fraternité humaine. La neige ce jour-là tombait abondamment; quelques amis entouraient le cercueil sous des parapluies ouverts; ils se retirèrent en hâte, chassés par le mauvais temps, sans avoir remarqué le lieu précis de la sépulture. Et quand la malheureuse veuve, revenue de ses accablements, voulut faire ériger une croix sur les restes de son pieux époux, on ne put retrouver l'endroit où reposait dans la mort celui qui ne s'était jamais reposé dans la vie. On a toujours ignoré la tombe du grand Mozart, mort en laissant pour héritage au monde une œuvre à laquelle s'abreuvent toutes les âmes éprises du beau, et à sa famille une somme de soixante florins en argent, avec quelques livres de musique évalués par les gens chargés d'en dresser l'inventaire au chiffre de vingt-trois florins et quarante et un kreutzers !

Léo Quesnel.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

La morale anglaise contemporaine (1).

Le nouvel ouvrage de M. Guyau forme la suite de son remarquable travail sur *la Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines,* qui a paru en 1878. Ce sont les deux parties, considérablement remaniées, d'un mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques dans le concours sur *la Morale utilitaire* (2).

On sait quels riches et féconds développements a pris en Angleterre le principe de l'utilité entre les mains de Bentham et de Stuart Mill. Partir de l'égoïsme pour arriver au désintéressement, concilier, identifier l'intérêt particulier, seul motif naturel et primitif de l'activité volontaire, selon cette école, avec l'intérêt général; le bonheur individuel avec le plus grand bonheur possible du plus grand nombre possible : tel est le problème que l'utilitarisme anglais se propose de résoudre. Rien n'égale les ressources d'analyse et de dialectique déployées dans cette entreprise par les successeurs de Bentham; nulle tâche plus ardue que de suivre dans l'incessante variété de ses métamorphoses l'égoïsme fondamental de la doctrine, de plus en plus dissimulé sous des associations par lesquelles on le rattache à des éléments désintéressés en apparence, et toujours également impuissant, quelque déguisement qu'il revête, à expliquer le grand fait de l'obligation morale.

Cette tâche, M. Guyau l'a supérieurement accomplie. Ses réfutations de Bentham et de Stuart Mill peuvent être considérées comme définitives. Il montre avec une rare pénétration que l'harmonie des intérêts individuels, proclamée par les utilitaires et certains économistes, n'implique pas l'identité des intérêts, que cette harmonie n'est elle-même qu'approximative, qu'elle est plutôt une espérance pour un avenir encore indéterminé, qu'elle ne pourra jamais qu'atténuer, sans le détruire absolument, un antagonisme nécessaire. Il signale l'impossibilité, même théorique, d'une organisation sociale où chacun, ne poursuivant que le bonheur de tous, trouverait la satisfaction la plus complète de ses besoins et de ses désirs. Il a de bonnes raisons pour douter que l'éducation puisse un jour, comme le croient Helvétius, Owen, Stuart Mill, réaliser dans l'humanité un pareil idéal, ni qu'enfin le bonheur du genre humain soit susceptible de devenir, pour les générations futures, l'objet du sentiment religieux. — L'intérêt, fût-il universel, n'a en soi rien de sacré.

La morale de l'évolution continue, en l'agrandissant, la doctrine utilitaire. Deux études, dont l'une était extraite du livre même de M. Guyau, ont fait connaître aux lecteurs de

---

(1) *La Morale anglaise contemporaine; morale de l'utilité et de l'évolution,* par M. Guyau. — 1 vol. Paris, Germer Baillière et Cie.

(2) Deux prix d'égale valeur furent décernés par l'Académie, l'un à M. Guyau, l'autre à notre collaborateur M. L. Carrau, dont l'ouvrage couronné depuis par l'Académie française a paru sous le titre : *La Morale utilitaire.* — 1 vol. in-8°. 1875. Didier.

cette *Revue* (1) les théories de Darwin et de Spencer sur l'origine du sens moral et la formation des règles obligatoires de la conduite. Loin d'affaiblir ces théories, l'exposition magistrale de M. Guyau nous semblerait plutôt en exagérer la valeur et la portée. Une sympathie qu'il ne cherche pas à dissimuler l'incline vers l'évolutionnisme; il lui concède beaucoup; plusieurs estimeront qu'il est pour lui généreux à l'excès. Néanmoins il en marque avec précision les côtés faibles, les explications insuffisantes. Il a notamment de belles pages pour montrer que ni l'amour de l'humanité ni l'amour du vrai ne sauraient logiquement trouver place, avec les caractères qui leur sont essentiels, dans le système d'Herbert Spencer.

Toute la partie critique du livre de M. Guyau est de premier ordre. Nous aurions des réserves à faire sur les aperçus dogmatiques ouverts çà et là par l'auteur au cours de la discussion. Le principal défaut en est peut-être de manquer de développements; de là quelque obscurité. Nous n'avons pas très bien compris, par exemple, comment l'existence d'un *inconnaissable* rend impossible toute solution définitive du problème moral.

« La morale, dit M. Guyau, a pour principe et pour objet l'*au delà* de la science. Sur cet au delà, deux hypothèses sont possibles. Peut-être, si nous connaissions le fond des choses, reconnaîtrions-nous que l'être le plus moral, le plus désintéressé, est celui qui a le mieux compris l'univers et la vraie existence; que ce qui s'appelle l'idéal est l'essentielle réalité, la force destinée au triomphe final, et que celui qui s'y attache s'attache à la seule chose solide, immuable, éternelle. Peut-être, au contraire, si nous connaissions le fond des choses, la conduite qui nous paraît aujourd'hui la plus morale nous paraîtrait-elle absurde; peut-être même, si la science arrive quelque jour à son achèvement et à sa perfection, son triomphe coïnciderait-il avec la suppression de la morale telle qu'on l'entend aujourd'hui; à cette époque, on n'en aurait plus besoin, et elle disparaîtrait après être devenue inutile. »

Nous avons cherché vainement les raisons de ce scepticisme transcendant. La morale repose, selon nous, sur quelques notions assez claires par elles-mêmes : les notions d'obligation, de perfection, de justice; nous n'apercevons pas en quoi tout cela est au delà de la science, de la science psychologique et sociale. L'inconnaissable n'a rien à voir ici. A moins que l'homme ne devienne Dieu, il aura toujours à devenir meilleur, et il est probable qu'en fait de devoir il en saura toujours plus qu'il n'en accomplira.

M. Guyau, qui combat si vigoureusement la morale inductive, utilitaire ou évolutionniste, rejette également la doctrine qui en est, dans l'histoire, l'antagoniste éternelle, celle qu'on appelle la morale intuitive ou *a priori*. Il admet qu'elle a définitivement succombé sous les objections de l'utilitarisme anglais contemporain. La question eût peut-être valu d'être examinée de plus près. Sans prétendre que pour chaque cas particulier, la raison humaine contienne et applique des jugements en quelque sorte innés, absolus, indépendants de toute expérience, et qu'il suffise en toute circonstance d'interroger la conscience pour lui faire rendre des oracles d'une irrésistible clarté, ne pourrait-on soutenir qu'il existe au moins une notion qui s'impose à la volonté comme devant être réalisée, par suite une règle absolument obligatoire, un impératif catégorique dont, par déduction, on puisse tirer tous les autres? et il n'est pas nécessaire que cette notion soit l'expression subjective d'une réalité transcendante, d'un *noumène;* il suffit qu'elle soit constitutive de la raison humaine et conçue par elle dans un rapport nécessaire avec l'activité libre.

Selon M. Guyau, l'école utilitaire, victorieuse de *l'intuitionnisme,* n'a pas réfuté une autre sorte d'idéalisme qui lui paraît appelé à concilier en morale l'école inductive et l'école *a priori*. C'est la morale de la volonté et de la liberté. La liberté, pour lui comme pour son maître, M. Fouillée, ne saurait exister en tant que cause, car pas plus dans l'ordre psychologique que dans l'ordre physique, aucun phénomène n'échappe au déterminisme ; mais elle peut être considérée comme une fin, comme un idéal à réaliser et qui se réalise en ce concevant lui-même.

« On peut, — dit-il, avec le philosophe français contemporain qui a le plus étudié la question de la liberté et du déterminisme, — changer de point de vue et entrer de la catégorie de la causalité dans celle de la finalité. Puisque la liberté n'est pas le principe initial, qu'elle soit la fin, le type d'action, l'idéal dont nous nous rapprochons; qu'elle agisse sur l'être, non pas en le poussant dans telle ou telle direction, mais en le poussant avec toute la force qu'exerce l'idée sur l'être qui la conçoit. On voit l'évolution que subit la doctrine de la liberté ainsi réduite à « l'*idée* de la liberté ». Il ne s'agit plus de chercher une liberté qui précède la détermination, mais à laquelle aboutisse la détermination même. Ainsi entendue, la liberté serait non pas une indépendance absolue de l'être, chose chimérique, mais son indépendance par rapport aux tendances inférieures; et, comme les tendances inférieures ne constituent pas la vraie essence des êtres; que, pour trouver cette vraie nature, il faut, au contraire, analyser leurs tendances les plus élevées, on en viendrait ainsi à faire consister la liberté idéale dans le fond même de chaque être dégagé de toute entrave. Liberté signifie tout ensemble achèvement et dégagement de soi, marche sans obstacles dans la direction normale de la volonté. »

Il nous semble qu'il y a là une déviation de la notion psychologique du libre arbitre. La liberté est essentiellement le pouvoir de choisir entre deux motifs; prétendre qu'elle soit autre chose, c'est, selon nous, abuser des termes. Par suite, la liberté ne saurait être uniquement la fin de la détermination; car la détermination la suppose; elle est son acte même. Par elle-même, la liberté n'est pas le bien moral, puisqu'on peut librement choisir le mal; elle ne peut donc être donnée comme le but suprême de l'activité. J'admets le concept d'une liberté idéale, c'est-à-dire d'un *moi* affranchi de la tyrannie des tendances inférieures; mais un tel idéal n'est obligatoire que parce qu'il représente à la raison une perfection plus grande; en sorte que ce n'est pas alors la liberté, mais la perfection qui est proprement l'idéal. En un mot, nous pensons, contrairement à la thèse de M. Guyau,

(1) Voy. la Revue du 28 septembre 1878 et du 15 mars 1879.

que la liberté est l'instrument, non l'objet de la moralité, qu'elle est une cause et non une fin. Et il y a contradiction à faire sortir même l'idée de la liberté du sein du déterminisme : où l'esprit prendrait-il le type d'un acte libre, sinon dans la conscience d'une liberté dont il aurait déjà fait usage?

M. Guyau nous paraît donner trop facilement gain de cause au déterminisme, et c'est là ce qui le met dans un embarras inextricable. Même dans l'ordre physique, le déterminisme universel n'est pas absolument démontré, par la raison que la science n'embrasse jusqu'ici qu'une infiniment petite partie des phénomènes de l'univers. Quant au monde psychologique, le fait que nous nous proclamons libres suffit à prouver qu'il n'est pas tout entier soumis à la loi du déterminisme. Pourquoi la liberté ne serait-elle pas acceptée comme une donnée primordiale, comme l'objet d'un acte de foi philosophique, dans lequel elle se démontrerait à elle-même en s'affirmant?

Nous avouons enfin n'avoir saisi ni le sens ni la portée d'une « synthèse hardie » qui, selon M. Guyau, embrasserait la moralité et la vie de tous les êtres.

« La morale de l'idéal, dit-il, peut soutenir et soutient, en effet, qu'il existe un idéal de liberté commun à tous les êtres, quels qu'ils soient, et indépendant des conditions diverses où ils se trouvent placés. A l'évolution extérieure, dont les formes sont variables, ne correspondrait-il pas une tendance, une aspiration intérieure, éternellement la même et travaillant tous les êtres? Tous n'auraient-ils pas ainsi un même but, une même fin? »

Nous n'apercevons pas l'avantage qu'il peut y avoir à compliquer ainsi ou, si l'on veut, à grandir démesurément les questions. Quelle est la fin universelle des êtres? Peut-être n'en saurons-nous jamais rien. Les animaux, les végétaux, les minéraux aspirent-ils à la liberté? Cela nous paraît peu vraisemblable; la liberté, but de l'existence de la pierre, voilà une hypothèse pour laquelle il serait sans doute indiscret d'exiger un commencement de preuve. Ces rêves nous conduisent bien près du panthéisme.

« S'il existait ainsi une fin identique et éternelle, poursuivie par tous les êtres, il s'ensuivrait aussi qu'il y a, au sein des êtres, unité. Si nous pouvions pénétrer au fond des choses, qui sait si nous ne serions pas étonnés de n'y plus découvrir la même diversité, les mêmes oppositions qu'au dehors? »

Mais nous n'avons jusqu'ici aucun moyen de pénétrer au fond des choses; toute conjecture à cet égard est donc nécessairement dénuée de valeur scientifique, et il est, en attendant, plus raisonnable de conclure de la diversité apparente à la diversité réelle. En tout cas, le problème moral est essentiellement un problème *humain;* les données en sont précises et circonscrites dans le champ de la conscience; elles permettent de déterminer avec quelque certitude la fin de l'activité humaine, tandis que nous ignorons profondément la fin des choses. L'idée de la liberté dans l'homme est suffisamment claire, parce qu'elle exprime un fait d'expérience interne; mais peut-on, sans quelque obscurité ou quelque abus de mots, parler de la « liberté, fin universelle qui est en même temps cause universelle? »

Reconnaissons d'ailleurs que ces aperçus ne sont qu'indiqués, et sous une forme dubitative; nous espérons qu'ils seront repris et développés par l'auteur; quelques objections qu'ils nous aient paru soulever, ils témoignent de rares aptitudes métaphysiques. A l'âge où l'on est encore assis sur les bancs du collège, M. Guyau avait conquis sa place parmi les penseurs originaux, et les deux volumes qu'il a déjà publiés inaugurent dignement ce « bel avenir d'écrivain philosophe » que lui prédisait l'éminent rapporteur du concours où il a été couronné.

ÉTUDES CONTEMPORAINES

Ce que c'est qu'un jésuite.

Les adversaires de la loi de M. Jules Ferry ont demandé avec assez de raison aux partisans de cette mesure : « Mais enfin qu'avez-vous à reprocher à la Compagnie de Jésus? Laissant là le passé, et des accusations qui ont probablement été exagérées, et qui, dans tous les cas, sont aujourd'hui vieillies, quels griefs avez-vous à faire valoir contre les jésuites pour les priver du droit d'enseignement? » Je regrette de dire que les réponses faites à ces questions m'ont paru moins concluantes qu'il n'aurait fallu. Les uns ont persisté à refaire l'histoire de la compagnie, ne tenant point de compte des modifications que les nouvelles conditions du catholicisme dans la société ont nécessairement apportées à l'action des Ordres religieux. Les autres ont parlé du *Syllabus* et de la Révolution française, oubliant que l'argument s'appliquait à l'Église tout entière, et qu'il perdait en force topique ce qu'il gagnait en étendue. La controverse, au total, n'a presque pas fait un pas depuis M. de Montlosier et les débats de la Restauration. On est resté dans le vague et dans la déclamation. Il semble cependant que le sujet des discussions actuelles fût de nature à ramener les esprits à une méthode plus rigoureuse. Il s'agit de déterminer ce qui constitue, sinon l'indignité, du moins l'inaptitude du jésuite en matière d'enseignement public : quoi de plus indiqué dès lors que de rechercher ce que c'est qu'un jésuite, par quel esprit il se distingue des autres hommes et des autres Ordres, quels sont, en un mot, les principes qu'il professe et qu'il représente dans le monde. Et remarquez que l'enquête était facile. Il n'était nécessaire, pour la mener à bien, de compulser ni l'histoire des trois derniers siècles, ni les in-folios de la polémique. Il eût suffi, pour cette étude, de prendre les écrits constitutifs de l'Ordre, ceux dont personne ne pense à récuser l'autorité. Il eût fallu laisser les points discutés pour s'arrêter aux faits admis de tous. Quel avantage n'aurait-on pas eu à pouvoir définir le jésuitisme par la profession de foi même du jésuite, par les choses dans lesquelles il se complaît et se glorifie, par les règles qui font la signification, la force, la raison d'être de la Compagnie!

Le premier document qu'on aurait rencontré eût été le petit livre des *Exercices spirituels* de saint Ignace, que la légende suppose avoir été composé par lui dans les luttes mystiques de la grotte de Manrèze, et qui est resté le rite d'initiation et le guide spirituel des membres de l'Ordre. C'est une suite de pratiques prescrites jour par jour pour un espace de quatre semaines, une série de contemplations auxquelles le religieux doit se livrer de toute la puissance d'une imagination échauffée par l'ascétisme. Le novice est mis tout d'abord à cette épreuve et le profès ne cesse de refaire ses *Exercices* au moins une fois par an. « Ces *Exercices* ne sont pas notre institut, dit le R. P. de Ravignan; ils ne font pas même, à proprement parler, partie de nos règles; mais, j'en conviens, ils en sont l'âme et comme la source. Oui, les *Exercices* ont créé la Société; ils la maintiennent, la conservent et la vivifient (1). » On le voit, en nous adressant à ce petit livre pour y chercher quel est l'esprit du jésuitisme, nous ne risquerions pas de nous voir contester la valeur des documents où nous puiserions; on ne pourrait pas même insinuer que les *Exercices spirituels* sont un document suranné et dont l'usage est tombé en désuétude. Non, le livre est d'un usage aussi constant pour le jésuite de nos jours qu'il a pu l'être pour celui du XVIe siècle. C'est à cette source de fanatisme que la Compagnie tout entière continue sans cesse de se retremper.

Je viens d'écrire le mot de fanatisme. C'est que c'est, en effet, le caractère manifeste de la piété que respirent les *Exercices*. Il y a surtout, à la seconde semaine, un passage digne de toute attention. Le jésuite y est invité à considérer l'humanité entière comme partagée entre deux chefs, Christ et Lucifer, dont chacun appelle à lui les hommes et cherche à les réunir sous son étendard. L'adepte doit se représenter les choses sous une forme aussi matérielle que possible, un grand camp qui s'étend autour de Jérusalem et que commande le Seigneur Jésus-Christ, comme généralissime de tous les fidèles, et un autre camp, autour de Babylone, où règne Lucifer, le capitaine des ennemis et des méchants. Il faut se retracer devant les yeux ce chef des impies, dans son camp de Babylone, horrible d'aspect, terrible de visage, siégeant sur un trône de feu et de fumée, envoyant de tous côtés d'innombrables démons chargés de faire le mal, et n'épargnant aucun lieu, aucune ville, aucune classe de personnes. Le Christ, au contraire, siège dans des lieux agréables, sans faste, mais aimable et charmant à voir, et envoyant ses apôtres et ses disciples par le monde pour amener les hommes à l'amour de la pauvreté, de l'opprobre et du mépris. Telle est la « méditation des deux étendards » : c'est le nom sous lequel est connu ce chapitre des *Exercices*. Eh bien, le jésuite est là tout entier; on a sa conception générale de l'humanité, tous les hommes divisés en deux camps, la foi les partageant en sauvés et en réprouvés, l'Église et le monde à jamais en guerre, la vie n'ayant pas de plus grand intérêt que les luttes religieuses, ni la société de but plus élevé que la propagation des vertus monacales. Étrange contraste, il faut l'avouer, que ces idées mises en regard des manières de voir et de sentir de nos contemporains ! Singuliers pédagogues que les jésuites pour des générations qui n'entendent plus rien aux distinctions absolues, qui admettent sur toutes choses les contraires et même les contradictoires, qui réduisent tous les jours la part de la théologie dans les choses humaines, qui croient peu au diable et beaucoup moins encore au mérite de la pauvreté !

Les *Exercices spirituels* nous montrent le jésuitisme comme reposant sur un arrière fond de fanatisme; les *Règles* de la Société nous le présentent sous un autre aspect. Nous avions tout à l'heure l'inspiration cachée, nous trouvons ici de minutieux préceptes relatifs à la conduite extérieure. Il n'y a point cependant de contradiction. Les détails puérils qui règlent jusqu'aux moindres gestes achèvent le portrait du jésuite, qu'il faut se garder de prendre pour un simple enthousiaste, chez lequel, bien plutôt, le principe d'action devient tout d'abord un principe d'abdication.

Le chapitre des *Regulæ modestiæ* est particulièrement curieux. Le membre de l'Ordre ne doit pas remuer la tête de côté et d'autre, mais la porter avec gravité, et, s'il n'y a pas de raison pour bouger, il doit la tenir droite, un peu inclinée en avant. Il a habituellement les yeux baissés. Il ne regarde point en face celui à qui il parle, surtout si c'est un homme de quelque autorité. Il a soin de paraître gai plutôt que triste. Il évite de trop serrer aussi bien que de trop séparer ses lèvres. Il ne fronce jamais le sourcil, encore moins le nez, mais il prend un air serein. (*Rugæ in fronte, ac multo magis in naso evitentur, ut serenitas exterius cernatur*). Tout cela a l'air d'une caricature; je ne fais cependant que traduire. Je me borne à réunir, en les tirant des documents les plus vénérés de l'Ordre, les éléments d'une réponse à la question que je posais au commencement de cet article : Qu'est-ce qu'un jésuite? qu'est-ce qui constitue le jésuitisme?

Nous ne sommes d'ailleurs pas au bout. Je n'ai rien dit d'une classe de passages encore plus caractéristiques que les précédents, encore plus importants pour déterminer les rapports de la Compagnie de Jésus avec notre société moderne, et spécialement l'aptitude des membres de l'Ordre à devenir les éducateurs de la jeunesse contemporaine. Ce sont les préceptes de la sixième partie des *Constitutions*, relatifs à l'abnégation de tout sens propre, au devoir de l'obéissance aveugle, à l'immolation non seulement de la volonté, mais de l'intelligence et du jugement personnel. On connaît les comparaisons dont se servent ici des textes devenus fameux : le jésuite doit être entre les mains de ses supérieurs comme le bâton dont un vieillard fait tout ce qu'il veut, comme le corps mort qui se laisse manier et porter sans résistance. Du reste, une fois arrivés là, nous pouvons nous tenir pour satisfaits. L'image de l'Ordre est désormais complète. Nous tenons tous les traits de l'idéal que se fait le jésuitisme de l'être humain et de son rôle dans le monde. C'est par la proscription du libre examen qu'il répond à nos besoins de science, c'est par une prédication ascétique qu'il entend nous préparer

(1) *De l'Existence et de l'Institut des jésuites*, par le R. P. de Ravignan, de la Compagnie de Jésus. — Neuvième édition, 1879. Chez Jules Gervais.

à la lutte pour l'existence, c'est par l'éloge de l'obéissance passive qu'il s'imagine arrêter l'affranchissement démocratique des sociétés ! Et ce sont ces gens-là qui se proposent pour être les maîtres de nos enfants ! Des eunuques qui se croient capables de former des hommes !

EDMOND SCHERER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Que devinrent les monuments du culte païen après le triomphe de l'Église et sous le règne des empereurs chrétiens ? Telle est la question que traite M. Paul Allard dans un volume qui a pour titre : *l'Art païen sous les empereurs chrétiens* (1).

Il semble, remarque-t-il lui-même, que la question ne devrait pas même être posée. Et en effet, si l'on en croit beaucoup d'historiens modernes et un certain nombre d'anciens, le christianisme triomphant aurait fait ce que font la plupart des vainqueurs : il aurait proscrit le vaincu et tout ce qui tenait au vaincu. C'est bien là l'opinion accréditée ; s'il ne vengea pas ses martyrs sur les païens, il vengea au moins ses sanctuaires dévastés sur leurs temples.

Ghiberti, le grand sculpteur du XVe siècle, pleurait sur les statues et les peintures brisées ou mises en pièces par l'ordre de Constantin. Cent ans plus tard, Vasari faisait entendre les mêmes lamentations, regrettant, outre les statues et les tableaux, les images des grands hommes qui décoraient les places publiques, anéanties par ce zèle fougueux fatal aux beaux-arts. Nous nous étions tous plus ou moins associés aux plaintes éloquentes de Gibbon, déplorant la destruction de tant de temples, chefs-d'œuvre de l'architecture grecque, que le christianisme aurait dû laisser subsister comme autant de trophées de sa victoire. Enfin, l'an dernier, dans un article remarqué sur l'*Histoire du luxe,* M. Baudrillart exprimait bien le sentiment commun quand il montrait les chrétiens procédant envers les idoles comme au XVIe siècle les protestants, comme à la fin du XVIIIe les révolutionnaires, envers les images des saints et les tombeaux renfermés dans les églises. Si l'on n'avait pas recueilli ces témoignages et entendu ces protestations, on se rappelait du moins que Polyeucte était allé au temple casser les immortels, et on supposait qu'il n'avait pas été le seul. On savait encore que beaucoup de statues avaient reçu un grand coup de marteau sur le nez. C'était moins pour les défigurer, il est vrai, que pour montrer aux païens l'impuissance de ce Jupiter ou de ce Mars qui ne punissait pas une telle insulte, et pour déconsidérer ces dieux à la fois sourds, aveugles, muets, et par surcroît, camus.

Donc c'est l'opinion reçue que les premiers chrétiens ont été iconoclastes. M. Paul Allard s'inscrit en faux, et son livre est une longue protestation contre ce qu'il appelle un lieu commun et un préjugé historiques. Il invoque comme autorités Carlo Féa qui a écrit à ce sujet une dissertation qu'ont publiée à Rome les religieux de Saint-Ambroise, et M. de Rossi qui a également défendu les chrétiens contre ces accusations dans son *Bulletin d'archéologie chrétienne,* et dans sa *Rome souterraine.* Ainsi c'est de l'Italie, et de l'Italie seule, que serait venue enfin la lumière. M. Paul Allard s'efforce de la faire plus vive, en interrogeant les écrivains du temps et les textes de lois. Des témoignages de l'histoire et des codes, il tirera cette conclusion que ce qui périt des monuments antiques ne tomba pas sous les coups des chrétiens, mais sous ceux des Barbares. Conclusion excessive, s'il n'avait pas reconnu, chemin faisant, que l'Église détruisit un certain nombre de temples et de statues, toutes les fois qu'elle crut qu'il y avait intérêt à faire disparaître le souvenir d'un culte immoral ou une occasion de scandale. Il applaudit même lorsque la hache des moines couvre de débris immondes le sol purifié. Il confesse encore que plus d'un monument fut anéanti par le fanatisme populaire : mais ce qu'il n'admet pas, c'est qu'on rende l'Église responsable de « ces écarts d'un zèle intempestif ». Grâce à ces concessions et à ces distinctions, la conclusion finale a été par avance fort entamée et ébréchée, ce me semble.

Pas encore assez cependant. Ainsi certains textes, qui montrent l'Église animée d'intentions conservatrices à l'égard des tombeaux, montrent en même temps les chrétiens en proie à une rage inouïe de fanatisme. Quand saint Grégoire de Nazianze, par exemple, apostrophe les déprédateurs de tombeaux, démolissant les sépulcres antiques pour élever des monuments aux martyrs, quand il les appelle : « Buveurs, hommes esclaves de leur ventre et dont la vie est un vomissement », je vois bien là la protestation isolée d'un esprit supérieur, mais j'y vois aussi la preuve du vandalisme des masses fanatisées. M. Allard laisse volontiers ces masses dans l'ombre pour mettre en lumière saint Grégoire. Quand il ajoute que l'autorité ecclésiastique ne condamnait pas moins sans doute ces excès à Rome qu'en Orient, ce « sans doute » me paraît bien hypothétique.

C'est partout la même méthode d'atténuations, de distinctions, et d'à peu près. Ainsi pour les témoignages d'Eusèbe, très justement contestés par les historiens modernes, M. Paul Allard commence par réhabiliter Eusèbe, dont il fait un témoin considérable. Puis, comme Eusèbe répète à plusieurs reprises que Constantin interdit les sacrifices dans les villes et dans les campagnes, le voilà inquiet et embarrassé. Eusèbe a-t-il voulu dire que l'exercice public du culte fut interdit ? Il est vraisemblable que non, mais seulement l'exercice secret et l'exercice officiel. Toujours l'emploi du *distinguo.* De même, lorsque Théodoret, Socrate, Sozomène, Paul Rose parlent, en même temps qu'Eusèbe, de temples fermés ou renversés, de statues mutilées, distinguons, dit M. Allard ! Il y avait deux hommes dans Constantin, le chrétien et l'empereur. Quand il fermait ici le temple d'Esculape, quand il

(1) Paul Allard. *L'Art païen sous les empereurs chrétiens.* 1 vol. Paris, 1879. Didier et Cie.

détruisait là celui de Vénus, c'était l'empereur qui démolissait, et non le chrétien. Comme chrétien, Constantin gémissait de s'armer d'un marteau; comme empereur, il le maniait sans scrupules, car c'était œuvre de sage gouvernement et de bonne police de faire disparaître des repaires d'immoralité. Mêmes procédés de discussion quand vint Constance. Il nous reste de lui des textes de lois terribles contre l'idolâtrie. M. de Broglie suppose que ces lois furent rédigées, mais non promulguées. Trop ingénieux pour être vrai, dit M. Allard, et il présente sa supposition à lui, qui n'est pas moins ingénieuse. Ces lois ont dû être promulguées, mais seulement pour la forme : il est vraisemblable que l'empereur lui-même a voulu qu'une fois promulguées on les laissât paisiblement dormir.

L'interprétation est comme le galon, dont on ne saurait trop prendre. Voici le comble. Quand tous les auteurs du IVe ou du Ve siècle, — pas un ou deux, tous, vous entendez bien — rapportent que dans telle ville ou telle province les temples furent tous renversés, cela veut dire simplement que les temples furent fermés. « Beaucoup de modernes s'y sont laissé tromper », dit M. Allard ; je le crois, en vérité, et l'erreur est excusable. En retour, on se trompe quelque fois soi-même à force de finesse ; tant de subtilité et tant d'habileté, un parti pris si évident, un si simple et si manifeste désir d'aboutir à une conclusion qui plaît me mettent en défiance. Je m'en tiens donc à ce que M. Allard appelle le préjugé et le lieu commun.

II.

Oiseuses questions d'ailleurs, et d'intérêt purement spéculatif, car voici venir une nouvelle religion que va fonder M. Esslie. L'humanité va tout entière se réunir et se prosterner devant le même dieu, le seul dieu, le vrai dieu, lequel est une déesse Isis, et M. Esslie est son prophète. Et pourquoi une religion nouvelle ? Pourquoi M. Esslie n'est-il pas satisfait de celles qui existent ? Pourquoi ne dit-il pas avec Musset :

« C'est un bon petit dieu que le dieu Mishapores ? »

Ah ! voici. C'est que le mot religion vient du latin *religare* relier, et que toutes les religions actuelles, au lieu de relier l'humanité, la divisent. Donc, ce ne sont pas des religions. Cet argument, tiré de l'étymologie, rappelle celui de MM. de Port-Royal qui prétendaient que les gens qui passent leur vie en divertissements ne se divertissent pas en réalité. Et en effet, divertir vient également d'un mot latin qui signifie changer. Or, en se divertissant sans cesse, on ne change pas ; donc les gens qui se divertissent toujours ne se divertissent jamais. Relions-nous donc sur le terrain de la libre-pensée, c'est chose impossible, dit M. Esslie, car il y a dans l'homme un instinct impérieux de religiosité qui veut être satisfait. Rejeter tous les symboles religieux, c'est froisser ce sentiment naturel. Que faut-il donc faire ? « Dissoudre ces symboles l'un par l'autre et les fondre tous dans un prototype originel qui concilie et efface leurs divergences dans sa majestueuse simplicité. » Et M. Esslie de dissoudre. Au fond de la cornue est demeuré, indissoluble et irrédutible, le prototype demandé, Isis. M. Esslie ne l'a donc pas inventé, son Dieu, il l'a retrouvé. Il le fait ressusciter, et voilà comment ce n'est pas une religion nouvelle, mais une sorte de résurrection : *Le renouveau d'Isis* (1).

Je disais qu'Isis est le seul dieu : le seul si l'on veut, car le monothéisme absolu n'explique pas l'antagonisme du bien et du mal dans notre vallée de larmes. Non il y a, à côté d'Isis, ou plutôt sous Isis, car elle piétine sur lui, le serpent Apoph, un réfractaire, dont elle contient l'énergie malfaisante et dompte les résistances. C'est d'Isis et d'Apoph que procèdent le Jéhovah des Hébreux et le serpent ; le dieu des chrétiens et Satan ; enfin, ce que je vois moins nettement, le monothéisme de Mahomet, mitigé par la duplicité de son sacerdoce. Autant de plagiats et de pastiches. Remontons donc au prototype, non pas à l'Isis déjà transformée par l'idolâtrie, cette Isis — lune inconsolable de la perte faite par le soleil son époux et gémissant de demeurer inféconde, mais à l'Isis primitive, celle qu'adoraient les premiers Égyptiens les plus rapprochés et les mieux instruits de la fin du monde antédiluvien. Tout bien considéré, affirme M. Esslie, ce ne serait pas une folle pensée.

Pour ma part, je ne fais pas d'opposition à cette Isis antédiluvienne, tout post-diluvien que je suis. J'admets aussi le réfractaire Apoph. Va encore pour une légion d'anges et d'archanges préposés au gouvernement de l'esprit humain, comme celle-ci l'est au gouvernement des minéraux et des végétaux ! Je me laisse convaincre par la réponse que fait M. Esslie à ceux qui lui reprocheraient de compromettre le monothéisme : je ne supprime pas Dieu, puisque je le multiplie ! mot qui rappelle celui de l'enfant de troupe de Charlet, répondant à un gamin qui lui reproche de n'avoir pas de père : « J'en ai plus que toi des pères ! » Tout cela me séduit fort, et il va y avoir deux néo-isiens, M. Esslie et moi. Avec cela, un petit culte très doux, très simple ; des règles de morale faciles à suivre, même en voyage ; pas de corporations religieuses, ce qui simplifiera la question de l'article 7. Il faut voir l'indignation de M. Esslie à la seule pensée des prêtres. Des prêtres, ah ! oui vraiment ! Ce sont les prêtres d'Isis qui ont imaginé de la loger dans la lune et de lui donner pour époux le soleil, ce mari illusoire ! Le fait est que c'était bien mal. Nous allons donc donner l'exemple, M. Esslie et moi ; nous comptons pour le propager sur le village d'Issy qui a eu Issis pour patronne, comme le prouve assez son nom, et sur la tête et le cœur de la France, sur Paris, dont le nom est dérivé du nom de la déesse et signifie : Vaisseau d'Isis. Ce vaisseau qui flotte et n'est pas submergé, c'est le symbole même d'Isis qui surnage encore sur le collet des sergents de ville.

Il faut s'attendre à tout ; mais vraiment personne ne prévoyait une religion nouvelle en l'an de grâce 1879. — Dors-tu content, Voltaire ?

(1) *Le Renouveau d'Isis*, par Esslie, 1 vol. Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.

III.

Ne comptons pas, pour connaître un pays, sur les touristes qui font part au public de leurs impressions de voyage. Il est rare que ces impressions soient naïves et sincères. Puis ces messieurs ne voient jamais qu'une partie des choses, et encore les voient-ils selon le tour particulier de leur esprit, leur préoccupation et leur humeur. L'un y cherche la poésie, l'autre la réalité plate, celui-ci les souvenirs archéologiques, celui-là les aspects mélancoliqnes, cet autre les contrastes plaisants. Défions-nous surtout des humoristes, préoccupés avant tout de faire de l'esprit. M. Ernest Detré, qui raconte ses impressions en Suisse (1), tient par-dessus tout à ne pas avoir l'air de M. Perrichon en voyage. Il veut qu'on sache qu'il est artiste et fantaisiste. Il se moque des bons bourgeois qui s'extasient naïvement et candidement, à contre-temps parfois, il est vrai. En somme, il a eu peu d'impressions personnelles, et son volume est plutôt un itinéraire bien conçu; et encore je préférerais le Guide Conti, qui donne, en plus, le prix exact du service et de la bougie.

IV.

M. Georges Vautier a réuni en volume trois nouvelles qui ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*. La principale a pour titre *la Marraine* (2). C'est l'histoire d'une actrice qui demande à avoir pour filleule une petite fille venue au monde dans une baignoire pendant un vaudeville. Caprice d'artiste. Elle oublie sa filleule, puis la retrouve par hasard dans la province vingt ans après, juste à temps pour la protéger contre une tante qui veut la marier à son fils. Elle l'enlève et la marie à un poète qu'elles aiment l'une et l'autre. Cette donnée, bizarre plutôt que dramatique, demanderait à être très relevée, très assaisonnée. Ici malheureusement le sel manque. Cela est inoffensif et fade. Le moyen de trouver quelque saveur à *la Marraine* serait peut-être de commencer par la seconde nouvelle, *le Petit Vieux*.

V.

« Comment es-tu si triste au milieu de la commune joie? — Parmi tout votre bruit, tout votre tumulte, vous ne pouvez comprendre ce qui fait mon tourment. — Alors relève-toi, jeune homme! A ton âge, on a des forces et du courage pour acquérir! — Oh! non, je ne pourrais! Ce qui me manque est trop loin de moi! C'est quelque chose d'aussi élevé, d'aussi beau que les étoiles du ciel! » Ainsi parlait Gœthe, ainsi parle après lui M. Georges Rodenbach, en un volume de vers justement intitulé *les Tristesses* (3). Oui M. Rodenbach est triste, et de naissance. Il n'a jamais ri, nous dit-il. Enfant, il a dû demander qu'on lui donnât la lune, et comme il y avait impossibilité, il a pleuré. Jeune homme, il voudrait décrocher les étoiles, et, n'y parvenant pas, il pleure. Il est condamné aux larmes à perpétuité. Mais les chansons printanières du cœur à vingt ans? Son cœur n'a pas chanté. Il a eu cependant soif d'amour; mais quand

Il offrait aux baisers son profil amaigri,

il ne voulait que des baisers trempés de larmes. Dieu sait si j'ai un faible pour les mélancoliques et les pleurards, comme les appelait Musset! Et cependant la tristesse de M. Rodenbach me touche, car elle me paraît sincère. Il y a en lui un fonds naturel de mélancolie. Tempérament maladif, je le croirais volontiers, soif d'idéal inassouvie, aspirations trop hautes, sensibilité trop vive, tout a contribué à entretenir et à développer cette tristesse qui n'a jamais connu le rire. Les larmes qu'il verse ne sont pas toutes des perles précieuses; mais il en est qui méritent qu'on les recueille. Vous trouverez dans ce volume humide des pages que n'aurait pas pleurées le premier mélancolique venu. Ainsi *le Muet, les Enfants, l'Infini*. Je me demande donc s'il est à souhaiter pour nous que le jeune poète guérisse de son mal. Mais oui, après tout; un rayon de soleil perçant par instants les nuages, une éclaircie et une embellie, comme disent les marins, seraient une diversion heureuse. Le meilleur remède contre la tristesse, c'est le travail. « As-tu remarqué, dit Fantasio à son ami, qu'il n'y a pas de maître d'armes mélancolique? » Que M. Rodenbach prenne donc en main une lime et polisse avec acharnement ses vers. Qu'il fasse disparaître des incorrections comme : la contrée *dont* je suis exilé; des impropriétés, comme un enfant *volage* pour dire un enfant qui voltige; son style, qui a les qualités rares, le souffle et l'accent, y gagnera les qualités secondaires, mais cependant essentielles; en même temps, maintenue par ce travail attentif, sa pensée s'égarera moins dans le domaine des rêves irréalisables, sources intarissables de larmes.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Plus de ballon captif! plus de bêtes féroces sur les planches! voilà deux fameux joujoux de moins pour la badauderie parisienne.

On s'habituait à aller prendre le frais dans les nuages. Par ce temps de naturalisme, c'était un voyage *réel* dans le bleu que cette promenade au bout d'une corde, et il n'était pas défendu aux philosophes de se livrer à des lieux communs, même après les impressions de Mlle Sarah Bernhardt, sur les ruines des Tuileries que l'on dominait, et sur Paris que l'on contemplait de haut.

(1) *En Suisse. Impressions de deux bourgeois de Paris*, par Ernest Detré. 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

(2) *La Marraine*, par Georges Vautier. 1 vol. Paris, 1879. Auguste Ghio.

(3) *Les Tristesses*, par Georges Rodenbach. 1 vol. Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

Aujourd'hui le ballon captif, ce lion des ballons, furieux d'être un jouet, s'est entendu avec la tempête pour être délivré. Il a reconquis sa liberté, comme bien des captifs la retrouvent en ce monde, en s'immolant, en se faisant déchirer. Ce fut un combat héroïque, un suicide superbe; la tempête a écartelé le monstre, et, pendant un grand quart d'heure, les odeurs de Paris, que M. Veuillot feint de ne pas aimer, parce qu'elles ne sont pas assez odorantes, se sont compliquées de tout ce qui s'échappait de cette gigantesque vessie, promue depuis quelques jours à la fonction de lanterne.

Parmi ses avantages, le ballon avait celui de réaliser le souhait de M. Haussmann, d'être au fond de l'avenue des Tuileries un dôme qui complétait la perspective et qui tenait lieu du dôme dévoré par l'incendie. La tempête du ciel a fait de cet édifice ce que la commune avait fait de l'autre; l'emplacement des Tuileries était un perpétuel défi aux éléments : désormais le vent peut passer sans avoir d'obstacle à détruire. L'endroit est devenu pacifique et inoffensif.

Quant aux lions en cage, ils sont rendus à la pudeur de leurs appétits, et s'il leur plaît de mordre un gardien, ils ne sont plus condamnés à le mordre en public, devant la foule; ce qui était une humiliation pour eux et un prétexte bien inutile pour les dompteurs de se prétendre des conquérants.

La police a dégonflé l'orgueil de ces héros, comme le vent a dégonflé la présomption du ballon. Va-t-on attaquer la police et prétendre cette fois qu'elle attente encore à la liberté des citoyens et des citoyennes qui s'exhibent?

Je ne serais pas étonné que le faux *vieux petit employé* allumât à ce propos sa lanterne.

II.

Je nommais tout à l'heure M. Veuillot à propos d'une mauvaise odeur; je lui dois un hommage plus littéraire.

J'ai retrouvé des vers que publiait en 1867 ce grand railleur à propos de la fête du 15 août. Il pensait que ces messes *sonores,* regrettées par les bonapartistes, n'étaient peut-être pas fort agréables au ciel, et voici le sonnet médiocre que M. Veuillot consacrait à la Saint-Napoléon, en revenant de l'église.

Au grand jour de saint empereur,
C'est alors que monsieur le maire
Ne traite plus Dieu de chimère,
Et fait voir la foi de son cœur.

Il a même de la ferveur;
Il en a plus que le notaire,
Il égale le commissaire,
Il surpasse le percepteur!

Dans l'église il amène en pompe
Les pompiers, et jusqu'à la pompe.
Un employé qui parlerait

Ce jour-là de manquer la messe,
N'eût-il péché que par paresse,
Comme on te l'excommunierait!

Voilà de quelle façon les catholiques inflexibles se moquaient, derrière le goupillon, de l'eau bénite que les bonapartistes venaient emprunter pour laver le 2 Décembre.

Comme il faut être juste, surtout envers les gens injustes, après avoir cité des vers médiocres, je veux remettre en lumière un assez joli morceau du même M. Veuillot, que je trouve dans le même volume et qui était encore la vengeance, mais cette fois plus digne et plus fière, de l'homme prosterné devant l'Empire :

Lorsque César Néron bâtit sa Maison d'or,
Du vaste emplacement il fit arracher l'herbe.
Le sol fut dénudé, mais sous l'œil du superbe,
L'humble gazon détruit en un jour, sans effort,
Disait : Ici, pourtant, je peux germer encor.
Et comment feras-tu? dit le maître du monde.
L'herbe dit : Je vivrai. César dit : Je prétends
Entasser là des blocs à crever les Titans :
Tu crois les soulever? L'herbe reprit : J'abonde.
César dit : J'ai le fer! L'herbe dit : J'ai le temps.

Ne dirait-on pas que M. Veuillot, quand il écrivait ces vers, s'amusait à supposer qu'il était devenu républicain, et qu'il écoutait pousser l'herbe démocratique?

III.

Entre M. Veuillot et M. Blanqui, on pourrait trouver plus d'une analogie. La même sincérité sans doute dans des convictions furibondes, la même intolérance, la même âpreté dans l'attaque; le même scepticisme pourtant à l'occasion quand il s'agit de dégager sa personnalité, la même envie de dénoncer ceux de son parti quand ils accaparent la gloire, voilà ce qui rapproche ces deux représentants de la haine sociale.

M. Dupanloup écrivait à M. Veuillot pour lui reprocher d'avoir injurié, calomnié, livré aux railleries et à l'ennemi les plus illustres défenseurs de l'Église et de la société. « Nul, monsieur, lui disait-il, et c'est ma grande accusation en ce moment contre vous, nul n'a contribué autant que vous l'avez fait, par vos polémiques, par vos injures, par vos déplorables confusions d'idées, à ruiner l'œuvre de la restauration monarchique. »

Ce service que nous rend M. Veuillot n'est-il pas pareil à celui que nous recevons de M. Blanqui lorsqu'il fait détester en lui la loyauté des idées socialistes?

On vient d'exhumer cet ancien rapport publié en 1848, que Barbès et que tous les honnêtes gens, parmi les républicains les plus avancés, reprochaient à M. Blanqui comme une délation, et dont il s'est si mal défendu.

Ce document empêchera-t-il l'élection illégale qui se prépare à Bordeaux? les imprudents qui veulent faire entrer de force à la Chambre des députés le chef invisible et absent de la Commune de 1871 persisteront-ils dans leur affolement? Ce n'est pas là, à vrai dire, un grand péril pour la république, mais c'est un retard fâcheux pour la politique de bon sens et d'apaisement qui nous est si nécessaire.

IV.

Prosper Mérimée, qui n'eut jamais à se reprocher le faux semblant de l'ivresse d'une heure d'enthousiasme, appartenait aussi, par genre, à cette catégorie des persifleurs dont M. Veuillot se faisait le barde.

Veuillot et Mérimée ! le rapprochement paraît plus impossible encore, au premier abord, qu'entre Blanqui et le rédacteur de *l'Univers*. Mais par le style, par l'audace des mystifications, par la tension perpétuelle au pittoresque, ces deux grands écrivains se coudoient et pourraient se faire pendants. L'athéisme de l'un est aussi acide que la crédulité de l'autre. Celui-ci guérirait de croire et l'autre guérirait de nier.

On publie précisément, en ce moment, une étude psychologique sur l'auteur de *Columba*, dans la *Revue des Deux Mondes*, et une étude anecdotique, biographique, dans un fort joli volume édité par MM. Charavay frères.

M. Othenin d'Haussonville, qui tourne à tout depuis quelque temps et qui n'a pas été très heureux dans ses études sur Georges Sand, a du moins le mérite, impersonnel, dans son travail actuel de la *Revue des Deux Mondes*, de publier des lettres inconnues de Mérimée. C'est là le grand attrait de cette étude. Les commentaires n'ajoutent rien à ce dandysme de l'ironie qui se révèle naïvement, je ne dirai pas simplement, car rien n'est moins simple, rien n'est plus tortillé, aiguisé, apprêté que cette moquerie de chaque ligne, de chaque mot.

Malgré tout, ces lettres complètent la physionomie d'un des artistes littéraires les plus accomplis de ce temps-ci.

Qu'il ait été un surmoulage de Stendahl ; qu'il ait joué un rôle, caché sa sensibilité, affecté le mépris de tout, peu importe à ceux qui ne regrettent ni de ne l'avoir pas aimé, ni de ne l'avoir pas fréquenté. De cette prétention, de cette attitude, de ce dédain, il est sorti une œuvre puissante aux angles aigus, qui servira toujours de pierre de touche pour juger les œuvres emphatiques ou triviales.

Cette science de tout décrire par un trait, de tout colorer par un mot, de tout faire comprendre par une réticence ; cette sobriété féconde et abondante de Mérimée défie à la fois les naturalistes qui prennent la brutalité pour la vérité, et les idéalistes enclins à confondre le sentimental avec le sentiment.

Il y a dans l'histoire littéraire beaucoup d'hommes admirables qu'on eût détestés ; Rousseau entre autres ; mais, dans les choses de goût, comme en amour, un certain mépris n'empêche pas la sympathie.

Le volume de M. Tourneux sur Mérimée ne fait pas concurrence à l'étude de M. Othenin d'Haussonville : c'est un album commenté. Les portraits, les dessins, les caricatures, les griffonnages, les livres du bouffon de l'impératrice sont reproduits, mentionnés, catalogués.

M. Maurice Tourneux n'aborde pas le terrain de la morale, il se tient par défiance de bibliophile dans le domaine de l'érudition, et, après nous avoir renseignés sur toutes les phases de la vie littéraire de Mérimée, il énumère les services que ce moqueur a rendus et voulait rendre, « aux heureux qui possèdent des livres et à ceux qui ne peuvent disposer que des richesses publiques ». La réforme et la création des bibliothèques étaient les seuls actes de foi de Mérimée, ils sont les plus nécessaires à l'indifférence et à l'ignorance françaises.

M. de Bonnières a publié chez les mêmes éditeurs une étude sur la vie de Mme Chénier, la mère d'André et de Marie-Joseph, ainsi que les lettres écrites par cette femme charmante sur les danses grecques, les enterrements et les tombeaux grecs.

Ces curiosités littéraires, magnifiquement éditées, ont un parfum qui se conserve mieux ; grâce à la forme du vase, on revient plus aisément aux livres dont l'enveloppe même est un sourire provocant.

V.

Je ne sais dans quelle catégorie l'histoire, si elle s'en occupe, rangera M. Granier de Cassagnac ; le journaliste, l'homme politique, l'historien, le champion de l'esclavage, auront à subir de fameuses visites, et à laisser beaucoup de contrebande à la douane ; mais le bonapartiste du moins est absolument réussi et peut passer le front haut, hardi, violent, intransigeant, approuvant le guet-apens, conseillant la fusillade, riant des vaincus, flattant les vainqueurs, même quand ils sont Prussiens, défendant la monarchie, l'autorité, l'Empire, comme M. Veuillot défend la religion, redoutable aux siens, nécessaire à ses ennemis.

Les républicains n'ont pas assez flétri le 2 Décembre. M. Granier de Cassagnac dans ses souvenirs tend à démontrer que si l'on n'avait pas tué sur le boulevard Poissonnière, déporté, exilé, ruiné les défenseurs de la Constitution, M. de Persigny n'avait plus de quoi vivre. Il fallait la bourse et la vie de la République. L'aveu, superflu pour beaucoup de monde, empêchera l'indulgence des railleurs : la coquinerie est indéniable. Elle est prouvée et démontrée par ceux qui, selon la morale vulgaire, auraient intérêt à la dissimuler.

Faut-il croire autant M. de Cassagnac sur parole quand il raconte sa visite à M. Guizot le 6 ou le 7 décembre ? On sait, et le mot est historique, de quelle façon drôle M. Guizot avait caractérisé M. Granier de Cassagnac. Celui-ci s'est-il vengé en faisant du vieux et austère intrigant un louangeur cynique du coup d'État ?

Il paraît, au dire de M. de Cassagnac, que M. Guizot fut enchanté de le recevoir pour avoir des détails authentiques sur le crime. Je laisse la parole à l'historien :

« Dès que mon nom lui fut annoncé, je l'entendis dire très vivement : « Faites entrer et ne recevez personne ! » puis dès qu'il m'aperçut, et sans se donner le temps de me parler, il se livra pendant de longs instants à une *explosion d'hilarité poussée jusqu'aux larmes*. Renversé dans son fauteuil et riant toujours, il me pressa de questions sur plusieurs députés arrêtés *et notamment sur M. Thiers*. Après de longs détails et lorsque je pris congé, il m'adressa vivement cette recommandation : « Surtout, dites au prince qu'il se « garde bien de recevoir la consulte avant le vote du « peuple ! » Cette consulte, c'était la commission consultative formée le 5 décembre avec les députés de l'opinion con-

servatrice. Je rapportai au prince cette recommandation, et il me répondit en souriant : « Si vous revoyez M. Guizot, remer-« ciez-le de ma part et dites-lui que son conseil est trop bon « pour que je ne le suive pas. »

Ce récit que M. Granier de Cassagnac garantit fourmille d'invraisemblances. Cette gaieté brutale, triviale, de M. Guizot à la nouvelle de la destruction du régime parlementaire, du renversement de la tribune, dépasserait tous les cynismes d'apostasie et serait un déshonneur.

Comment supposer également cette impudeur de s'informer surtout de l'arrestation de M. Thiers pour se réjouir de l'abaissement d'un rival ? Quant au respect de M. Guizot pour le suffrage universel, à cette déférence pour le vote populaire, il est presque aussi bouffon que son éclat de rire.

Mais, de toutes les énormités, celle qui ferait admettre les autres, c'est l'empressement de M. Guizot à s'entretenir philosophiquement des destinées de la liberté et des aventures de la France avec M. Granier de Cassagnac.

Il est vrai que M. Guizot avait eu autrefois pour confident et pour collaborateur politique Esther Guimond. Cela explique le reste.

VI.

Le conseil municipal vient de dresser la liste des grands hommes et des bonnes femmes de Paris qu'il admet à l'honneur d'avoir leur statue sur la place et dans les niches de l'hôtel de ville ; cette liste est très critiquée. Tout d'abord la statue équestre d'Étienne Marcel donne lieu à un débat. Est-ce un précurseur de la Commune que l'on va glorifier ? Non, répondent Michelet, Perrens, Henri Martin et quelques autres. Mais les adversaires d'Étienne Marcel ne se tiennent pas pour battus et déclarent que c'est la statue d'un traître et d'un émeutier qu'on va dresser devant l'édifice d'où Lamartine charmait et foudroyait l'émeute.

Il faut nommer un jury d'honneur, un comité d'historiens pour trancher la question, rétablir le tribunal des égyptiens à l'égard des morts. Sans cette précaution, les statues de marbre ou de bronze que l'on veut élever sont exposées aux détrônements formidables que nous avons vus.

Pourquoi le conseil municipal, qui admet dans son apothéose Daubigny et Lancret, le peintre des fêtes galantes, a-t-il refusé cette gloire à Paul Delaroche ? Pourquoi Talma, ce qui est fort juste, et pourquoi pas Mlle Mars, ce qui est injuste ? L'art d'interpréter Molière et Marivaux nous est aussi précieux que celui d'interpréter Corneille et Racine.

C'est par la comédie, par la grâce féminine que la France maintient au théâtre sa supériorité littéraire.

J'aimerais mieux, surtout à cette heure où l'élégance de l'esprit s'émousse, faire une place à Mlle Mars qu'à cette excellente Mme Geoffrin, l'amie des encyclopédistes. Donner des dîners aux philosophes, c'est bien ; c'est souvent charitable, mais la maman du roi de Pologne, cette bourgeoise si fière d'avoir été reçue comme une reine me paraît usurper la place de Mme de Lafayette et enseigne moins les passants que l'interprète délicate du beau style. Célimène auprès de Mme de Sévigné, cela paraissait tout naturel : que fera Mme Geoffrin dans cette galerie ?

Eugène Sue me paraît bénéficier de la querelle engagée contre les cléricaux. L'auteur du *Juif Errant* représentera les opinions politiques du Conseil municipal actuel beaucoup plus que des opinions littéraires universelles. Après tout, s'il ne doit se trouver dans aucune bibliothèque, il est tout juste, après la popularité dont il a joui, qu'on le rencontre sur la place de Grève. Du haut de l'Hôtel de Ville, il pourra voir sur le quai aux Fleurs passer les *goualeuses* de l'avenir.

Je reviens à Paul Delaroche et je trouve l'exclusion réellement fâcheuse. Ce peintre ordinaire des majestés décapitées, comme l'appelait Henri Heine, fut peut-être un peintre contestable, il fut un artiste honnête, un caractère incontesté. Il voulait introduire la réalité dans l'art, et la paille de l'échafaud de Jane Grey fut une révolution naturaliste. Il aida à populariser l'histoire et sa pensée hautaine tendait à élever le niveau du sentiment.

Quelque temps avant sa mort, il écrivait : « Que je voudrais trouver un sujet pour tous et en faire une exposition au profit des artistes et des ouvriers malheureux ! » Faut-il le condamner parce qu'il n'a pu réaliser ce vœu ? Que le Conseil municipal ne puisse donner une place à tous les Parisiens illustres, je le conçois ; mais qu'ayant à choisir, il chasse systématiquement Paul Delaroche et Mlle Mars, pour leur préférer Quinault et Picard, voilà ce que je ne conçois pas.

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

La politique proprement dite ne nous offre guère d'évènements à signaler, si ce n'est le changement de ministère en Autriche, tout à l'avantage du parti conservateur, ce qui est sans doute une grande satisfaction pour M. de Bismarck, au moment où il rompt avec les nationaux-libéraux. L'entrevue des deux empereurs à Gastein a scellé cet accord. Le Parlement anglais a terminé sa laborieuse session, sans avoir surmonté, sauf en Afghanistan, une seule des graves difficultés pendantes, spécialement en Orient. Si la politique chôme quelque peu, la question religieuse ne fait que s'aggraver ; elle se complique tous les jours d'incidents nouveaux.

L'Encyclique que Léon XIII vient d'adresser à la chrétienté catholique mérite de fixer notre attention même dans cette chronique toute politique, car il n'y a pas aujourd'hui en Europe d'évènements plus importants que les manifestations de l'esprit ancien contre l'esprit nouveau. La lutte entre le vieux monde catholique et le monde moderne a pris des proportions immenses ; elle va, dans tous les domaines, remplir de ses agitations la fin du XIXe siècle. L'Encyclique de Léon XIII a pour objet unique de recommander la restauration de la philosophie chrétienne dans les écoles catholiques,

« selon l'esprit du docteur angélique, saint Thomas-d'Aquin ». Au premier abord, il semble que par son caractère purement théologique elle n'est pas de nature à ajouter un ferment nouveau à la grande lutte de notre temps, et que nous n'avons pas à nous soucier de ce que promulgue l'oracle romain, tant qu'il se renferme dans la sphère purement spéculative. On serait porté à penser que nous n'avons à nous soucier de lui que quand, sortant du nuage sacré dont il s'enveloppe comme Moïse sur son Sinaï, il lance ses foudres à tort et à travers contre nos libertés et nos droits. Ce serait une grave erreur. Après tout, ces foudres se forment dans cette nuée; l'attitude militante que prend la papauté vis-à-vis de la société issue de la Révolution française est la conséquence logique de sa doctrine philosophique et théologique. Le *Syllabus* n'est pas autre chose que l'application de cette doctrine. Le grand docteur de la scolastique, ce saint Thomas dont on veut faire de nouveau le maître de la pensée catholique, a été le puissant précurseur de l'infaillibilité. La papauté ne reconnaît en lui l'ange de l'école que parce qu'il a fini par se prosterner devant elle et lui offrir l'encens d'une soumission absolue dont il avait formulé la théorie avec une rare vigueur de dialectique.

L'Encyclique actuelle est un commentaire étendu du *Schema De fide* du concile du Vatican sur la foi. Après une première partie sur la révélation naturelle continuée dans la raison, — elle détermine la mission de la philosophie catholique qui consiste à justifier par le raisonnement tout l'édifice de l'orthodoxie romaine, sans tolérer le doute sur un seul point, sans s'en écarter elle-même d'une ligne. Cette philosophie n'est pas à faire; elle existe armée de toutes pièces depuis Thomas d'Aquin. Il n'y a rien à y retrancher, sauf quelques subtilités de formes insignifiantes, rien à y ajouter. *Sit ut fuit, aut non sit.* On doit reconnaître que le langage de l'Encyclique est plein de dignité, qu'elle ne roule pas ce flot bourbeux d'épithètes grossières qui semblaient jusqu'ici faire partie de la rhétorique du Vatican; le mot de pestilence n'y figure pas une seule fois. On retrouve dans la manière de dire le tempérament modéré de Léon XIII, qui ne se place plus sur le trépied de Pie IX pour parler au monde : ce qui ne l'empêche pas de dire exactement les mêmes choses. Jamais peut-être le divorce entre la pensée catholique et la pensée moderne n'apparût d'une façon plus absolue. Les apologistes de la papauté lui font honneur d'avoir parlé en bons termes de la raison humaine et de lui avoir fait sa place dans l'Église ultramontaine. Elle préférerait n'en occuper aucune que d'être appelée à ce rôle dégradant de simple avocat de la théocratie, n'ayant pas même le droit d'étudier sa cause et de disposer son dossier. L'Église la traite avec douceur et bonté tant qu'elle espère posséder en elle une esclave docile et en tirer parti à ce titre. Elle la flatte comme ferait un despote d'Orient d'une captive royale qu'il destine à devenir l'ornement de son palais. Les hommages à la raison sont de mortels outrages pour elle. La seule démarche qu'on lui demande, c'est d'abdiquer.

L'Encyclique déclare sans détour que la philosophie doit redevenir l'humble servante de la théologie. Elle n'a plus alors qu'à se mettre à l'école de saint Thomas. La scolastique dont il a été le plus illustre représentant n'est, en effet, qu'un colossal syllogisme, une déduction habile et subtile du dogme catholique formulé dans toute sa rigueur et posé comme une indiscutable prémisse.

Efficace dans un temps où la foi était aveugle et implicite, où ses formules étaient acceptées sans examen, cette méthode de discussion est de la déraison pure, dès que la prémisse elle-même est universellement révoquée en doute. Il faudrait commencer par l'établir, sinon la déduction se poursuit dans le vide et toute cette philosophie n'est plus qu'une parade sans portée. Le combat intellectuel ne peut pas même commencer, puisque les deux adversaires restent en quelque sorte sur deux lignes parallèles entre lesquelles il n'y a pas de point de rencontre. Les grands apologistes chrétiens du IIIe siècle dont l'Encyclique invoque les noms ne l'entendaient pas ainsi. Justin martyr, Clément d'Alexandrie et Origène descendaient vraiment sur le terrain de leurs adversaires et faisaient appel à l'esprit d'examen. C'est qu'ils en avaient usé eux-mêmes à une époque où nul joug conciliaire ou papal ne pesait sur la pensée chrétienne; aussi ont-ils usé de cette liberté; il n'est pas un seul d'entre eux, si on lui faisait à nouveau son procès à Rome, qui ne fût condamné comme hérétique.

L'Encyclique révèle chez ses inspirateurs et ses scribes une ignorance vraiment prodigieuse de la position de la question philosophique de nos jours. Elle la traite comme si rien ne s'était produit dans le monde de la pensée depuis le XIIIe siècle. Elle ne sait pas qu'il a existé une philosophie critique depuis Kant et que le problème de la certitude a été renouvelé. Elle se contente de dresser le fantôme du moyen âge sur le chemin de l'avenir où s'élance l'esprit moderne altéré d'indépendance, enivré de son savoir. Elle charge le vieux moine du XIIIe siècle de dire à cette marée montante, non pas seulement : *Jusqu'ici et pas plus loin,* mais encore : « Retourne en arrière et endors tes flots orageux entre les rives qui t'avaient été données il y a cinq siècles, comme s'il n'y avait eu ni Renaissance, ni Réformation, ni philosophie moderne, ni Révolution française. »

Voilà le beau chef-d'œuvre qui fait pousser des cris d'enthousiasme aux anciens catholiques libéraux! Ils ne voient pas qu'en imposant l'enseignement de cette philosophie surannée au catholicisme contemporain, le saint-père en rend la défense de plus en plus impossible. Jusqu'ici l'apologiste de l'Église jouissait d'une certaine latitude; pourvu qu'il ne s'écartât pas du fond de la doctrine, il avait au moins le choix des armes. Il n'en est plus de même désormais. Il est forcé de se fournir des plus vieilles, des plus lourdes armures du moyen âge, dans la partie de l'arsenal ecclésiastique qui pourrait être considérée comme un simple musée d'antiquités vénérables. Il lui faut s'équiper comme un chevalier des croisades pour faire la guerre moderne. Ne doit-il pas sentir qu'à de telles conditions la partie est perdue d'avance? Il y a d'ailleurs entre lui et cette société frémissante de vie, qu'il essaye de ramener à sa croyance, un mur épais, infranchissable. Elle ne le comprend plus, il n'est plus au milieu d'elle

que le débris d'un passé mort auquel il se voit plus que jamais rivé. Quel supplice pour quiconque a respiré quelques souffles de l'atmosphère ambiante! Par bonheur le spiritualisme chrétien ne subit pas partout ce supplice, il a su s'allier ailleurs au libre examen. On est épouvanté en pensant à l'influence qu'exercera le système d'asservissement préconisé par l'Encyclique sur les jeunes intelligences courbées sous le joug clérical. N'oublions pas que de tels défis à l'opinion libérale ne font que surexciter les tendances contraires dans ce qu'elles ont de plus extrême. Toute cette philosophie ultramontaine se hâte vers ses applications sociales. Elle aboutit aux conflits les plus périlleux sur le terrain politique. Ainsi se creuse l'abîme entre les deux Frances, celle du moyen âge et celle de la Révolution. Il faut reconnaître le péril dans toute sa gravité, si on veut essayer de le conjurer autrement que par des palliatifs.

L'épiscopat belge vient de montrer ce qu'on peut attendre du parti ultramontain en fait de conciliation. Il s'est refusé à autoriser le clergé catholique à donner l'enseignement religieux dans les écoles communales, depuis que celles-ci ont perdu le caractère confessionnel qu'elles n'auraient jamais dû avoir.

Il paraît même qu'il veut frapper d'interdit les écoles normales de l'État et excommunier les instituteurs. Comment ne voit-il pas qu'avec une telle intolérance c'est lui-même qu'il excommunie de la patrie en organisant une véritable ligue. C'est vraiment inaugurer la guerre civile des esprits en attendant l'autre.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Notes géographiques. — L'Association africaine internationale vient de publier une carte des pays traversés par M. Cambier, commandant de l'expédition belge, entre Bagamoyo, sur la côte est, et l'Unyamwesi. Les noms de tous les villages y sont marqués, et la conformation physique du sol y est indiquée *grosso modo.*

— Une expédition, envoyée par la *Société des missions* de Londres, a quitté Zanzibar le 13 juin, se dirigeant vers le centre de l'Afrique. On a eu de ses nouvelles depuis son départ; elle n'avait éprouvé aucun accident. Il en est de même d'une mission envoyée par une autre société anglaise, qui a traversé sans encombres la région où les missionnaires algériens avaient été si éprouvés un mois auparavant. En thèse générale, les communications entre la côte et la région des lacs deviennent beaucoup plus faciles. Une société écossaise a reçu de ses missionnaires, établis sur les bords du lac Nyassa, des lettres qui n'avaient pas deux mois de date.

— Les dernières nouvelles du professeur Nordenskjöld, parti à la recherche du passage du nord-ouest, sont du 20 février. L'expédition était arrêtée par les glaces et ne comptait pas pouvoir franchir le détroit de Behring avant le mois de juin. Elle espérait réussir à cette époque à gagner le Japon, espoir qui a dû être déçue, car on aurait eu des nouvelles du passage des voyageurs par les télégraphes sibériens. Le professeur Nordenskjöld a recueilli des observations précieuses sur la forme préhistorique du nord de l'Asie et sur les mœurs de certaines tribus de la côte. Son voyage aura donc eu, dans tous les cas, des résultats scienfiques. Quant aux résultats pratiques, ils seront nuls dans tous les cas aussi, qu'on trouve ou non le fameux passage, puisque les navires seront constamment bloqués par les glaces et ne pourront atteindre le Japon ou en revenir que, pour ainsi dire, par hasard.

— Les éléphants donnés par le roi des Belges à la Société africaine internationale sont arrivés à Zanzibar. On a dû les essayer et les faire partir si l'expérience était satisfaisante, avec une seconde expédition belge commandée par le capitaine Popelin.

— La Société géographique de Londres a reçu la nouvelle de la mort de M. Keith Johnston, qu'elle avait choisi pour commander une expédition au centre de l'Afrique. M. Keith Johnston a succombé à la dyssenterie. Fils d'un géographe distingué, il était lui-même homme de science et s'était fait connaître par diverses publications.

La librairie Reinwald vient de publier la traduction, par M. Jules Darmesteter, du récent ouvrage du professeur Max Müller sur l'*Origine et le développement de la religion.* L'auteur étudie les lois générales du développement religieux en les éclairant par l'histoire particulière des religions de l'Inde, et le lecteur trouvera dans ce livre, sous leur forme définitive, les théories de l'illustre mythologue sur l'origine du fétichisme, la formation des idées religieuses, la part qu'y prennent les idées d'infini et de loi, les rapports de la philosophie et de la religion.

L'*Annuaire de l'Armée française* pour 1879 vient de paraître à la librairie militaire Berger-Levrault et Cie.

Depuis cette année, les cadres de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale ont subi de nouveau une augmentation très importante, de sorte que le nouvel Annuaire présente un ensemble à peu près complet de notre organisation militaire.

Signalons aussi la publication, à la même librairie, de la 2e année de l'*Année militaire* publiée sous la direction de M. Amédée Le Faure, député, dont la compétence sur ces questions est connue et appréciée dans notre parlement. Cet ouvrage est divisé en trois parties, la première contient une revue des évènements de l'année 1878, la deuxième traite des armées étrangères, et la troisième des guerres de l'étranger.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1529]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 9. 30 AOUT 1879.

SHAKESPEARE ET L'ANTIQUITÉ

Progrès de l'idée morale dans la tragédie.

I.

« Les hommes, cher Brutus, sont les maîtres de leur destinée : si nous ne sommes que des subalternes, la faute en est à nous et non à nos étoiles. » Ainsi parle Cassius dans la tragédie de *Jules César*. L'héroïne de *Tout est bien qui finit bien,* Hélène de Narbonne, pense et s'exprime de même : « Souvent, nous avons en nous les remèdes que nous attendons du ciel. Les destins d'en haut nous laissent une libre carrière; ils ne retardent nos projets que lorsque nous sommes nous-mêmes inertes. » Le développement le plus explicite de cette idée se trouve dans la réflexion suivante d'Edmond, personnage de la tragédie du *Roi Lear :* « Excellente fatuité des hommes! Notre fortune se trouve-t-elle malade par suite des excès de notre propre conduite, nous accusons de nos désastres le soleil, la lune et les étoiles, comme si nous étions scélérats par nécessité, imbéciles par la volonté impérieuse du ciel, fourbes, voleurs et traîtres par la prédominance des sphères, ivrognes, adultères et menteurs par obéissance forcée à l'influence des planètes, et coupables en tout par violence divine. Admirable subterfuge de l'homme : mettre ses instincts à la charge des étoiles! »

« Rien en soi n'est mauvais ni bon », dit de son côté Hamlet : « c'est la pensée qui fait la qualité des choses. »

Ces textes de Shakespeare renferment toute la morale. Pour qu'une action puisse être imputée à son auteur, deux conditions sont nécessaires : il faut d'abord qu'il ait été libre de la faire ou de s'en abstenir; il faut en outre que son intelligence y ait eu part. L'acte extérieur n'entraîne aucune responsabilité, s'il est une suite de la contrainte, ou s'il est accompagné d'ignorance naïve chez celui qui le commet. — Voilà des vérités qui nous semblent élémentaires aujourd'hui; mais l'homme ne les a pas toujours admises ou connues, et il lui a fallu beaucoup de temps pour les comprendre et pour les recevoir dans toute leur évidente clarté.

La haute antiquité s'en rendait compte à peine. Considérait-elle, oui ou non, comme responsables les instruments passifs du pouvoir supérieur des dieux? Et d'abord, lorsqu'on admettait ces sortes de personnes dans les représentations de l'art, entendait-on qu'elles fussent réellement passives dans la force du terme et privées de toute liberté? Pour qualifier une action, le fait extérieur, matériel, brutal, suffisait-il, ou bien jugeait-on nécessaire l'intervention morale et spirituelle de la volonté intelligente? Les œuvres des poètes sont pleines, à cet égard, d'une obscurité, d'une incertitude, qui a permis de soutenir avec une probabilité égale les thèses les plus contradictoires sur le vrai fond de leur pensée; car on y rencontre autant de textes favorables que de textes contraires à l'idée d'une fatalité omnipotente et d'une justice de pure forme.

L'opinion commune est que la conception étroite et sombre d'une immuable destinée, d'une justice toute plastique, règne presque sans partage dans la tragédie d'Eschyle; que Sophocle a fondu dans une belle harmonie la liberté intérieure de l'homme et l'action surnaturelle des dieux; et qu'enfin, avec Euripide, la vraie notion de la personnalité et de la responsabilité humaine, achevant de se dégager des ombres de la mythologie, empiète décidément sur le domaine divin et fait prévoir que bientôt elle occupera seule le théâtre. En gros, cette opinion est juste; d'Eschyle à Euripide il y a eu naturellement progrès des lumières, et l'idée morale est devenue plus nette pour l'esprit humain. Mais le génie, dans ses libres allures, se plaît à contrarier nos arrangements trop systématiques, et l'une de ses surprises

favorites est de troubler, en devançant son époque, l'ordre régulier de la philosophie de l'histoire. Eschyle, penseur plus vigoureux et plus profond que ses deux grands successeurs, s'est occupé plus qu'eux du mystère de l'homme et de la destinée; s'il n'a pas clairement proclamé la liberté morale, il la pressentait du moins, il y aspirait de toute son âme; on voit qu'il voudrait échapper à la Fatalité qui l'obsède, et le spectacle de cette lutte d'une grande pensée avec le plus grand des problèmes est aussi tragique que ses tragédies. Sophocle est calme, harmonieux, parce qu'il est plus indifférent et plus exclusivement artiste. Euripide est plein de nouveautés heureuses et fécondes; mais il lui arrive de se contredire, parce qu'il est moins sérieux qu'Eschyle, moins artiste que Sophocle, et parce que les idées nouvelles qu'il porte sur la scène ne sont pas tant le résultat de ses méditations personnelles que l'écho de la philosophie du jour. Voilà, je crois, toute l'explication de ce que l'histoire de l'idée morale chez les trois grands tragiques de la Grèce peut offrir d'incohérent et d'inconséquent. — Essayons de débrouiller et de suivre pas à pas les vicissitudes progressives par lesquelles cette idée a passé, jusqu'à l'heure où, dans le théâtre de Shakespeare, Cassius et Hamlet la formuleront en ces termes clairs et péremptoires : « Les hommes sont les maîtres de leur destinée; si nous ne sommes que des subalternes, la faute en est à nous et non à nos étoiles.» — « Rien en soi n'est bon ni mauvais; c'est l'intention qui fait la qualité des choses. »

Rien de plus superficiel que la morale d'Homère. Dans les poèmes homériques, la conscience humaine est encore endormie; l'idée du péché n'existe pas. La religion proprement dite est active et intense; les dieux sont étroitement mêlés à tous les actes de la vie des hommes : mais faire la volonté des dieux, ce n'est pas nécessairement faire le bien, tant s'en faut! « Autolycus, le noble père de la mère d'Ulysse, l'emportait sur tous les hommes par le vol et par le parjure : c'était un don qu'il tenait d'un dieu », lisons-nous dans l'*Odyssée*. On achetait ces dons-là moyennant une quantité convenable de cuisses de veau ou de mouton, brûlées en l'honneur du dieu qu'on voulait corrompre. Athéné, la plus pure des divinités de l'Olympe, favorisait non seulement le stratagème, mais la fraude; elle tombe d'accord avec Ulysse qu'elle et lui sont les plus ingénieux fabricateurs de ruses, lui parmi les hommes, elle parmi les dieux. Zeus est appelé dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* le « père des hommes »; singulier père, qui a tous les caprices d'un despote, et dont la tyrannie fantasque arrache à ses victimes ce cri du cœur : « Père Zeus, il n'y a point de dieu plus malfaisant que toi! » C'est lui, en effet, qui non seulement s'amuse à détruire les villes, à tuer les hommes, mais qui encore les trompe par de faux avis, les égare pour les perdre, en envoyant sur la terre sa fille Até, la déesse de l'esprit d'imprudence et d'erreur (1). Zeus est donc le principe du mal autant que du bien. Les hommes ne sont point responsables de leurs actions, puisqu'un dieu leur donne ou leur ôte le courage, la sagesse, la vertu. Nulle part cette complicité prépondérante des dieux n'est plus naïvement rendue sensible que dans le passage suivant de l'*Odyssée* : « Egisthe séduisait par ses paroles l'épouse d'Agamemnon. La noble Clytemnestre refusa d'abord de consentir à cet acte infâme; car elle avait l'âme vertueuse, et près d'elle était un aède, auquel le fils d'Atrée, en partant pour Troie, avait instamment recommandé de veiller sur sa femme; mais, *quand la volonté des dieux la força de succomber*, Egisthe transporta l'aède dans une île déserte, où il l'abandonna pour être la proie des oiseaux; puis, au gré de leur désir mutuel, il amena Clytemnestre dans sa maison. *Il brûla bien des cuisses sur les saints autels, suspendit bien des offrandes, des tissus, de l'or, pour prix du grand succès qu'il avait obtenu.* »

(1) Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux.*

Une des formes les plus épouvantables de la Fatalité antique, c'est l'idée, commune aux Grecs et aux Hébreux, vivace encore et profondément enracinée dans l'esprit humain, du péché et du malheur transmis par contagion ou par hérédité. Dans un poème où Hésiode croit pourtant célébrer l'équité de la Providence, il nous montre une ville tout entière enveloppée dans le châtiment mérité par un seul coupable, et la Justice elle-même allant solliciter l'appui de Jupiter, « pour que les peuples expient les fautes des rois (1) ». La tragédie grecque est pleine de la doctrine du péché originel. « O malheur nouveau qui se joint aux maux antiques de cette maison! s'écrie le chœur dans les *Sept contre Thèbes;* j'appelle mal antique cette faute de Laïus, sitôt punie sur lui et poursuivie maintenant sur la troisième génération. »

Dans Eschyle, la Fatalité revêt diverses formes et prend différents noms. Elle s'appelle le *lot assigné d'avance*, l'*arrêt du destin*, la *nécessité*, l'*inéluctable*. La malédiction d'un ancêtre suffit pour vouer à jamais sa race au malheur, quels que puissent être plus tard le repentir du fils ou le regret du père; l'arrêt une fois lancé est irrévocable; prononcé par un dieu, il enchaîne même la liberté divine (2). Tel est le cas des descendants d'Atrée et de Thyeste. Avant d'être la victime de ses calculs ambitieux et de ses convoitises, Egisthe est d'abord, Egisthe est surtout la victime des imprécations paternelles; elles sont la cause antérieure et supérieure qui, d'un homme vertueux peut-être sans cela, a fait un adultère et un assassin. «Voyez-vous, dit la prophétesse Cassandre, ces enfants assis dans le palais, pareils aux fantômes des songes? Ils ont péri, ces enfants, par le crime de ceux qui les devaient chérir. Ils sont là, tenant dans leurs mains leur chair, leurs entrailles, leurs cœurs; mets effroyable dont leur père a goûté! *De là, je vous le dis, vient la vengeance* qu'un lion sans force, vautré dans la couche de mon maître absent, médite pour son retour. » Le crime commis, Clytemnestre s'écrie : « Ne dites pas que je suis l'épouse d'Agamemnon; sous les traits de la femme de ce mort, l'antique et terrible

(1) Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux.*
(2) Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique*, t. III.

vengeur du festin d'Atrée a immolé cette victime, un homme fait, pour prix d'enfants égorgés. »

M. Girard, à qui j'emprunte la citation de ce passage, en a fait un beau commentaire : « Une lumière sinistre semble éclairer la scène, écrit-il; l'être humain disparaît, et nous voyons que cette effrayante figure, pâle et frémissante, qui nous terrifiait, est celle de la Fatalité personnifiée, véritable auteur de ce déchaînement de passions furieuses. Ce génie des Tantalides, c'est le même qu'Erinnys, Até, Alastor, noms divers de la puissance vengeresse, fidèle gardienne des souvenirs terribles, qui est tout entière à son œuvre de sang et de destruction, à ces enfantements renouvelés de crimes dont cette famille maudite forme comme la trame de son existence... Clytemnestre voit ce qui se passe en elle, et s'aperçoit, au milieu de ses plus grandes violences, qu'elle n'est qu'un instrument (1). »

De son côté, le chœur reconnaît dans cette audace surhumaine d'une femme la puissance du fatal génie qui pèse sur la race de Pélops et qui la pousse sans fin à de nouveaux crimes pour venger les crimes précédents : « Ah ! il t'aura aidée, ce fatal génie qui venge les crimes des pères ! Oui, mais l'affreux combat dure encore; le sang coulera encore, versé par le parricide : forfait à glacer d'horreur celui-là même qui dévora la chair de son fils ! »

Au-dessus de la tragédie des *Perses* — et c'est là ce qui lui donne, comme à notre *Athalie*, un caractère sublime, — plane la Divinité, qui a résolu d'humilier toutes les forces de l'Asie devant la petite ville d'Athènes. Si solennel est le sentiment de la présence et de l'action de cette puissance fatale (qu'on pourrait bien ici nommer providentielle), que pas une parole de colère ni d'injure ne tombe sur l'agresseur poussé et brisé par Dieu lui-même sur les écueils de Salamine.

Eschyle est un poète, non seulement religieux, mais grave. Il croit aux légendes sacrées; mais leur puérilité, leur immoralité l'embarrassent, car il a soif de la justice divine. Il fait donc tous ses efforts pour diminuer chez les dieux la part du caprice, et pour introduire au moins une ombre d'équité au point de départ de toutes les horreurs qui sont le thème de l'antique tragédie. Un savant professeur de littérature ancienne, M. Courdaveaux, a fortement mis en lumière ce point dans une étude très originale, qui serait excellente, si d'étranges vivacités littéraires n'y altéraient pas quelquefois l'expression de la vérité et si l'auteur n'avait pas traduit en injuste dédain pour Euripide et pour Sophocle une partie de l'enthousiasme que lui inspire Eschyle. « Dans Euripide et dans Sophocle, comme dans la légende, dit fort justement M. Courdaveaux, la faute qui est la cause première de tous les malheurs de la famille d'Œdipe est une simple imprudence de Laïus ; Apollon lui avait donné dans son seul intérêt le *conseil* de ne pas avoir d'enfant, et l'imprudent en avait eu. Dans Eschyle, c'est *au nom du salut de la ville* qu'Apollon lui a transmis cet avis, en le répétant jusqu'à trois fois, afin de lui donner plus de poids. Laïus, ici, a donc réellement failli à un devoir, en se refusant à ce qu'exigeait de lui le salut de son pays ; et si notre raison se sent toujours blessée de l'hérédité de la peine, autant que de l'étrange condition mise par les dieux à la conservation de tout un peuple, l'aggravation de la faute allège du moins d'autant l'iniquité du châtiment (1).

L'étude de M. Courdaveaux est écrite pour réfuter le grand ouvrage de M. Girard sur *le Sentiment religieux en Grèce;* le point que le polémiste a particulièrement à cœur d'établir est que le Dieu auquel croyait Eschyle ressemble davantage à la Providence et moins à la Fatalité qu'on ne le suppose communément. Mais, comme il arrive trop souvent dans la discussion, l'auteur exagère la thèse qu'il combat. M. Girard a constaté, lui aussi, les dramatiques efforts de la pensée d'Eschyle pour échapper à la sombre doctrine du Destin, pour retrouver au milieu de toutes les tristesses de la tragédie une idée satisfaisante de la justice divine, et il a dit avec une parfaite mesure :

« Eschyle cherche la double énigme du gouvernement du monde et de la destiné humaine sous l'impression des ténèbres et de la terreur qui enveloppent ces grands secrets, mais avec un espoir confiant d'en dégager les principes de l'harmonie et de l'ordre moral... Plus les pressentiments et les inquiétudes assiègent le poète, plus il se réfugie dans sa foi, et, comme la piété trouve un aliment dans le mystère, sa ferveur s'accroît d'autant plus que les conseils divins lui semblent plus cruels et plus inexplicables : le Dieu souverain ne peut vouloir le mal; quelque dure que soit sa main, sans doute elle est bienfaisante, et ses actes sont dignes de son invincible puissance. »

« Zeus ! qui que tu sois, s'écrie le chœur d'*Agamemnon*, si ce nom t'agrée, c'est sous ce nom que je t'implore ! J'ai beau réfléchir, je me perds dans mes pensées, il n'est qu'un Dieu qui puisse soulager l'homme du fardeau des vaines inquiétudes : c'est Zeus... Qui chante à Zeus, avec l'élan de l'enthousiasme, un hymne d'espérance, verra son vœu tout entier s'accomplir. C'est Zeus qui guide les mortels dans la voie de la sagesse; c'est lui qui a porté cette loi : « La science au prix de la douleur. » — Quand le crime de Clytemnestre est sur le point d'être expié, le chœur des *Choéphores* pousse ce cri d'espérance : « Voici enfin la lumière ! rachetez par l'expiation le sang de ceux qui furent immolés. Mais que la mort dans ce palais n'enfante plus, comme jadis, la mort ! »

Dans les tragédies de Sophocle, la doctrine de la Fatalité n'est pas très intéressante. Elle commençait à vieillir; Anaxagore avait deviné la Providence; l'activité, la responsabilité, la personnalité de l'homme faisaient leur avènement au théâtre. Grand artiste avant tout, Sophocle admet encore la pression extérieure des dieux, mais moins comme un article de foi religieuse que comme un ressort du drame et un thème poétique. L'humain et le divin se mêlent chez ses héros dans une proportion qui est le degré suprême de la beauté. On peut retrouver dans son théâtre tous les vieux

(1) Jules Girard, *le Sentiment religieux en Grèce.*

(1) Courdaveaux, *Eschyle, Xénophon et Virgile.*

dogmes, le Destin, les dieux tyranniques et malfaisants qui aveuglent l'esprit des mortels pour les entraîner à leur perte; mais, en même temps, on y rencontre déjà les premiers germes d'une croyance plus pure :

Qui pèche malgré soi n'est pas un scélérat,

dit un fragment de tragédie perdue; et ailleurs :

C'est parmi les humains un préjugé fatal
Que de croire qu'un mal guérit un autre mal...
Certes, c'est un grand point, quand de son innocence
On a pour témoin sûr la bonne conscience (1).

La bonne conscience, garante de l'innocence : voilà la vérité nouvelle que Sophocle a fait resplendir dans les *Trachiniennes* et surtout dans *Œdipe à Colone* d'un incomparable éclat. J'ai cité une pensée de Cassius et une pensée d'Hamlet, comme composant par leur réunion toute la morale : « Les hommes sont les maîtres de leur destinée. » — « C'est l'intention qui fait la qualité des choses. » La première de ces vérités ne se dégage pas encore très nettement des tragédies de Sophocle; mais c'est la gloire de ce grand poète d'avoir proclamé hautement la seconde.

Le refus ou l'incapacité de distinguer entre le fait matériel et l'intention du cœur est l'un des caractères les plus authentiques de la barbarie. Rien au contraire ne témoigne autant d'une civilisation fine ou d'une morale élevée que de regarder le cœur comme le siège du mal et du bien. Plusieurs siècles devaient s'écouler avant que le monde fût mûr pour comprendre cette belle parole de Sénèque : « Un profond repentir rend presque l'innocence; » ou ces mots sévères de Juvénal: « Le péché qu'on veut faire est un péché commis; » ou enfin le grand enseignement du Christ : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras point adultère. Mais moi je vous dit que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis adultère avec elle en son cœur... Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites; car vous nettoyez les dehors de la coupe et du plat; mais le dedans est plein de rapines et d'intempérance. » Chez les anciens Israélites, le meurtre, même involontaire, était puni de mort, et c'est pour apporter quelque adoucissement à cette coutume féroce que Moïse établit les villes de refuge (2). Chez eux, comme chez les Grecs, les paroles prononcées pour bénir ou pour maudire avaient en elles-mêmes une vertu magique, complètement indépendante de la pensée de leur auteur; quand Jacob surprit la bénédiction d'Isaac son père par une fraude grossière et criminelle, Isaac ne put la rétracter; elle dut avoir son effet. La supériorité de la civilisation des Égyptiens éclate particulièrement en ceci, que seuls entre tous les peuples de la haute antiquité, ils ont expressément distingué entre l'intention morale et le fait matériel, négligeant à l'occasion le fait matériel, mais attachant toujours à l'intention morale une importance de premier ordre. Ils punissaient de mort quiconque avait tué volontairement soit un homme libre, soit un esclave : « Car les lois, écrit Diodore de Sicile, voulaient frapper, non d'après les différences de fortune, mais d'après l'*intention* du malfaiteur. » Combien cela est au-dessus du barbare système d'amendes et de compensations en vigueur chez les Germains du moyen âge, et que « cette bonne police » des Égyptiens était digne de l'admiration de Bossuet! La nature plastique des Grecs les empêcha longtemps d'admettre aucune distinction entre l'intention et le fait, entre le fond et la forme, entre l'intérieur et l'extérieur. On en voit une preuve singulièrement frappante dans leur manière d'entendre les purifications : elles avaient lieu pour un meurtre involontaire comme pour un meurtre volontaire; on purifiait les agents inintelligents, animaux, pierres, etc. Bien plus : on se purifiait d'un meurtre qui avait été une bonne action, un service signalé rendu à l'humanité. Les dieux eux-mêmes étaient astreints à cette loi, et Apollon dut se purifier du meurtre du serpent Python (1).

La plus effroyable consécration de cette loi barbare qui rend l'homme entier solidaire de ce que ses mains ont commis est la légende d'Œdipe. Il a tué son père sans le connaître; il a épousé sa mère sans la connaître : monté sur le trône de Thèbes, il découvre le secret de sa destinée, et, dans l'horreur que lui cause cette découverte, il se crève les yeux et s'exile. Tel est le sujet d'*Œdipe roi*. Dans cette tragédie de Sophocle, Œdipe se regarde lui-même comme le dernier des criminels :

Je devais m'infliger un traitement pareil...
Ah! que ne puis-je encor, que ne puis-je, à l'instant,
Fermer la route aux sons que mon oreille entend?
Aveugle et sourd, j'irais, traînant mes pas funèbres,
Entouré de silence, entouré de ténèbres;
Car, pour le malheureux, c'est un soulagement,
Lorsque, isolé de tout, il perd le sentiment!
Pourquoi m'as-tu reçu dans ton ombre profonde,
O Cithéron? Pourquoi, lorsque je vins au monde,
Ne m'as-tu pas tué sur les âpres sommets,
Afin d'ensevelir ma naissance à jamais?
O Polybe, ô Corinthe! et toi, longtemps prospère,
Maison que je nommais la maison de mon père,
Sous de brillants dehors, dans le palais d'un roi,
Quel immonde fléau vous nourrissiez en moi!
Coupable, je suis né d'une race coupable.
Triple route, vallée obscure et lamentable,
Noir buisson, noir sentier, qui, près des trois chemins,
Bus le sang de mon père, épanché par mes mains!...
Oh! vous rappelez-vous ce meurtre que j'abhorre,
Et ce qu'ici j'ai fait de plus horrible encore?...
Hymen, funeste hymen, toi qui m'as enfanté,
Tu fais rentrer mon sang aux flancs qui m'ont porté,
Et tu produis au jour, conçus du même germe,
Pères, frères, enfants, qu'un même sein renferme,
Épouses, mères, sœurs, mélange incestueux,
Et tout ce que l'enfer a de plus monstrueux!
Mais c'en est trop! il est des hontes qu'il faut taire :
Au nom des dieux, amis, sur un bord solitaire,
Cachez-moi! tuez-moi!... Dans l'Océan profond
Que mon corps brisé roule et disparaisse au fond (2)!

(1) Traduction de M. Guiard.
(2) F. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. I, p. 168.

(1) Courdaveaux.
(2) Traduction de M. Lacroix.

Mais dans la tragédie suivante, *Œdipe à Colone,* le noble vieillard se calme. Il redevient pur à ses propres yeux. Descendant au fond de sa conscience, il reconnaît qu'il n'est point coupable, et que seuls les dieux irrités contre sa malheureuse race sont les auteurs de tout. A présent les dieux sont satisfaits. L'expiation d'Œdipe leur a suffi. Voulant même réparer par la gloire de sa mort le mal qu'ils lui ont causé pendant sa vie, ils déclarent que son tombeau sera la sauvegarde et le rempart de la ville qui le recevra comme un hôte. L'incestueux, le parricide, lève vers le ciel un front serein et des mains innocentes ; il s'assied sans effroi au seuil redoutable du sanctuaire des Euménides, au milieu de leur bois sacré où chante le rossignol, et c'est là aux portes d'Athènes, qu'enfin réconcilié avec lui-même et avec les dieux, Œdipe entre doucement en possession de l'éternel repos.

La vérité qu'il lègue au monde en lui disant adieu, c'est que le cœur seul peut faire le coupable comme l'innocent, et que là où il n'y a point eu de volonté libre et intelligente, il n'y a ni crime ni vertu. Au roi de Thèbes, Créon, qui l'accuse et qui l'insulte en présence des citoyens de l'Attique et de Thésée leur roi, Œdipe répond avec une fière assurance :

« Homme d'une audace impudente ! sur qui penses-tu que retombent ces injures? Est-ce sur moi, vieillard, ou sur toi-même, qui me reproches des meurtres, des incestes, des malheurs involontaires et envoyés par les dieux irrités sans doute depuis longtemps contre notre race? Car, pour ce qui me regarde, tu ne saurais trouver contre moi un juste sujet de reproche pour les erreurs que j'ai commises envers moi-même et envers les miens. Dis-moi donc, si un oracle a prédit à mon père qu'il périrait de la main de son fils, de quel droit m'en ferais-tu un crime, à moi qui alors n'étais pas né, pas même engendré par mon père, ni conçu dans le sein de ma mère? Et si, né pour le malheur, comme on le sait, j'en vins aux mains avec mon père et le tuai, sans savoir ce que je faisais, ni qui il était, comment pourrais-tu justement accuser un acte involontaire? Ne rougis-tu point, misérable, de me contraindre à parler de l'hymen de ma mère, de celle qui fut ta sœur ? Eh bien ! j'en parlerai, puisque tu n'a pas craint de proférer des paroles impures. Elle m'a donné le jour, j'en frémis encore... elle était ma mère, et elle m'a donné des enfants, son opprobre... mais moi, je l'épousai sans rien savoir, et je n'en parle qu'à regret. Ni dans cet hymen on ne me trouvera coupable, ni dans le meurtre de mon père... Réponds à une seule question : toi qui vantes ta justice, si quelqu'un fondait sur toi pour t'ôter la vie, avant de te défendre irais-tu t'informer si l'assassin est ton père? Non, pour peu que tu tiennes à la vie, tu repousserais l'agresseur, sans examiner la légalité de l'acte. Telle est cependant la destinée que m'ont faite les dieux, et si mon père revenait à la lumière, je ne pense pas qu'il démentît mes paroles (1). »

Dans les *Trachiniennes,* Déjanire cause involontairement la mort de son mari Hercule, à qui elle envoie la robe incendiaire du centaure Nessus, qu'elle croyait douée d'une vertu secrète pour donner à l'amour des forces ; mais l'accusation d'homicide portée contre elle est déclarée injuste, parce que son intention était innocente et même honorable.

Telle est la grande vérité morale, évidente pour nous, mais longtemps méconnue par la barbarie et la roideur plastique des vieux âges, que Sophocle a illustrée de son génie : le fait extérieur n'est rien aux yeux de la justice divine, l'intention du cœur est tout ; « rien en soi n'est bon ni mauvais, c'est la pensée qui fait la qualité des choses. »

Cette distinction a tant d'importance, que l'époque de sa pleine découverte et de sa vulgarisation fait date dans l'histoire de l'esprit humain. Le christianisme ne l'a point révélée au monde ; mais il l'a commentée et exploitée à fond, il en a extrait jusqu'à épuisement, pour ainsi dire, toutes les conséquences logiques et *paralogiques.* — Il y a dans le *Télémaque* de Fénelon une page qui est, à mon sens, la plus belle du livre, mais qui en est aussi la moins antique, parce que l'écrivain y a poussé la distinction morale entre l'apparence extérieure et la réalité intime jusqu'à un degré de profondeur subtile où le flambeau seul de la religion du Christ pouvait éclairer l'analyse :

« Télémaque voyant les trois juges qui étaient assis et qui condamnaient un homme osa leur demander quels étaient ses crimes. Aussitôt le condamné, prenant la parole, s'écria : Je n'ai jamais fait aucun mal, j'ai mis tout mon plaisir à faire du bien ; j'ai été magnifique, libéral, juste, compatissant : que peut-on donc me reprocher ? Alors Minos lui dit :

« Quelle est donc cette justice dont tu te vantes? Tu n'as manqué à aucun devoir envers les hommes, qui ne sont rien ; tu as été vertueux : mais tu as rapporté toute ta vertu à toi-même, et non aux dieux, qui te l'avaient donnée... Tu as été ta divinité... Ta fausse vertu, qui a longtemps ébloui les hommes faciles à tromper, va être confondue. Les hommes, ne jugeant des vices et des vertus que par ce qui les choque ou les accommode, sont aveugles et sur le bien et sur le mal ; ici une lumière divine renverse tous leurs jugements superficiels ; elle condamne souvent ce qu'ils admirent et justifie ce qu'ils condamnent. »

« A ces mots, ce philosophe, comme frappé d'un coup de foudre, ne pouvait se supporter soi-même. La complaisance qu'il avait eue autrefois à contempler sa modération, son courage et ses inclinations généreuses, se change en désespoir. La vue de son propre cœur... devient son supplice... Il se fait une révolution universelle de tout ce qui est au dedans de lui, comme si on bouleversait toutes ses entrailles... Les furies ne le tourmentent point, parce qu'il leur suffit de l'avoir livré à lui-même... Il cherche les lieux les plus sombres pour se cacher aux autres morts, ne pouvant se cacher à lui-même ; il cherche les ténèbres, et ne peut les trouver ; une lumière importune le suit partout ; partout les rayons perçants de la vérité vont venger la vérité qu'il a négligé de suivre... Il dit en lui-même : ô insensé, je n'ai donc connu ni les dieux ni les hommes, ni moi-même ! non, je n'ai rien connu, puisque je n'ai jamais aimé l'unique et véritable bien ; ma vertu n'était qu'un orgueil impie et aveugle : j'étais moi-même mon idole. »

(1) Traduction de M. Artaud.

Il n'y a point de vérité dont on ne puisse faire une erreur en l'exagérant ou en la raffinant. La distinction si juste entre l'acte extérieur et l'intention morale cache un dangereux sophisme : on peut en abuser pour commettre le mal en dirigeant bien l'intention. « Autant qu'il est en notre pouvoir, disait à Pascal un révérend père jésuite, nous détournons les hommes des choses défendues; mais quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous purifions au moins l'intention; et ainsi nous corrigeons le vice du moyen par la pureté de la fin. » Ou, comme dit Tartuffe :

> Selon divers besoins, il est une science
> D'étendre les liens de notre conscience,
> Et de rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de notre intention.

Les restrictions mentales appartiennent au même genre de sophisme et d'abus. « O mon fils, ne viole pas tes serments! » dit la nourrice d'Hippolyte dans Euripide, et Hippolyte répond : « Ma bouche a juré, mais non mon cœur. » Ce vers, où l'on voulut voir bien à tort une maxime approuvée du poète, scandalisa toute l'antiquité et faillit coûter la vie à son auteur.

Mais ce côté de l'idée morale n'est pas celui dont le développement est le plus curieux à étudier dans le théâtre d'Euripide. La doctrine de la fatalité au contraire, peu intéressante chez Sophocle, reprend de l'intérêt chez le troisième des grands tragiques de la Grèce, parce que c'est dans ses ouvrages qu'elle jette une dernière lueur sinistre et meurt de sa belle mort.

« On pourrait signaler dans le théâtre d'Euripide, écrit M. Tournier, trois ou quatre passages dans lesquels l'autorité ou la volonté même des dieux est alléguée en faveur du crime, où la résistance aux passions est représentée comme une rébellion audacieuse contre leurs décrets; mais, évidemment, ces maximes ne sont pas celles du poète : car il prend soin ailleurs de les réfuter lui-même. »

Hélène dit à Ménélas dans les *Troyennes :* « Quel sentiment put me porter à abandonner ainsi ma patrie et ma famille, pour suivre un étranger? Prends-t-en à la déesse, et sois plus puissant que Jupiter; il est le maître des autres divinités, mais il est l'esclave de Vénus : j'ai donc droit à l'indulgence... J'embrasse tes genoux; ne m'impute point des maux qui sont l'ouvrage des dieux. » Mais Hécube lui répond : « N'accuse pas les déesses de folie, pour parer tes vices... Tu as dit que Vénus accompagna mon fils dans la maison de Ménélas... Mon fils était d'une rare beauté, et à sa vue ton cœur s'est personnifié en Vénus. Les passions impudiques des mortels sont en effet la Vénus qu'ils adorent. »

Voilà les dieux hors de cause, voilà l'homme rendu à la responsabilité morale qui fait sa dignité; il n'y a plus d'autre fatalité que la fatalité de la passion, cette grande idée si supérieurement rendue par Racine dans sa tragédie de *Phèdre,* où la colère de Vénus ne figure que pour mémoire. « Quand les anciens, écrit Bossuet se souvenant d'un vers de Virgile (1), se sentaient possédés de quelque mouvement extraordinaire, ils croyaient que ce mouvement venait d'un dieu, ou bien que ce violent désir était lui-même un dieu. »

Quel chemin la pensée humaine a parcouru d'Eschyle à Euripide! En aucun temps, sur aucun lieu de la terre, il ne s'est fait une aussi fructueuse dépense d'activité intellectuelle et morale que chez les Athéniens du ve siècle, et la preuve la plus étonnante peut-être de cette activité, c'est la transformation rapide et profonde de la tragédie. — Eschyle avait présenté l'action d'Oreste comme terrible, mais comme nécessaire et comme sacrée : Euripide la condamne sans hésitation; le meurtre de Clytemnestre est à ses yeux une œuvre de vengeance démesurée, dont Oreste et Électre, sa sœur, se repentent amèrement dès qu'ils l'ont accomplie.

Dans une autre tragédie d'Euripide, Tyndare, père de Clytemnestre et d'Hélène, dit à Ménélas avec beaucoup de sens et de force :

« Si ce qui est bien et ce qui est mal est évident à tous les yeux, quel homme est plus dépourvu de sens qu'Oreste, qui n'a pas respecté la justice, et qui n'a pas observé la loi commune des Grecs? En effet, lorsque Agamemnon eut exhalé sa vie sous les coups que lui porta ma fille, action détestable et que je ne justifierai jamais, Oreste devait poursuivre le meurtre, et, par une vengeance légitime, chasser sa mère de la maison paternelle. Il aurait ainsi gardé la modération dans un tel malheur, il eût respecté la loi et les devoirs de la piété. Mais maintenant il est tombé dans la même fatalité que sa mère; car, tout en ayant droit de la juger coupable, il s'est rendu lui-même plus coupable en immolant sa mère. Je te ferai seulement cette question, Ménélas : Que la femme qui partagera la couche d'Oreste le tue, qu'à son tour le fils tue sa mère, et qu'ensuite celui qui naîtra de lui venge le meurtre par le meurtre, où s'arrêtera la série de ces crimes? Nos pères établirent de sages lois à cet égard; ils ne permirent pas à l'homme souillé de sang de paraître en public, ou de s'exposer à la rencontre des citoyens; ils lui imposèrent l'exil pour expiation, et non mort pour mort; autrement, il en resterait toujours un exposé au meurtre, pour avoir le dernier souillé ses mains dans le sang. Pour moi, je hais les femmes perfides, et ma fille la première, elle qui a égorgé son époux; je ne justifierai jamais Hélène, ton épouse; je ne lui adresserai pas même la parole, et je ne t'envie pas l'honneur d'avoir été à Troie chercher une femme infidèle; mais je défends la loi de tout mon pouvoir, et je combats ces mœurs sauvages et sanguinaires qui sont toujours la perte des villes et des États (1). »

Ainsi Euripide repousse l'atroce loi du talion, sur laquelle était fondé tout l'édifice de la haute tragédie. Mais au nom de quel principe le poète prononce-t-il cette condamnation? On pourrait s'y tromper; les personnes qui ont étudié de près le texte grec nous avertissent ici de prendre garde à une

(1) Nisus ait : Dine hunc ardorem mentibus addunt,
Euryale? an sua cuique deus fit dira cupido?
Æneid. IX, 184.

(2) *Oreste.* Traduction de M. Artaud.

nuance importante, que les traductions ne rendent guère sensible. Ce n'est pas précisément au nom de la justice, c'est au nom de ce qui est beau, καλός, qu'Euripide condamne la loi du talion; il semble s'inspirer moins de la conscience d'un devoir moral que du sentiment d'une convenance esthétique. La *justice,* selon lui, est toujours que le meurtre soit vengé par le meurtre : mais il n'est pas *beau* que d'un premier crime il en résulte d'autres, auxquels on ne pourra assigner un terme. « L'erreur du poète, conclut l'auteur d'une thèse intéressante sur la morale d'Euripide, M. Maignen, consiste à croire, contrairement à Socrate, qu'il puisse jamais être juste de faire du mal à quelqu'un, et que le juste soit distinct du beau. »

A cet égard, le progrès de Socrate (ou de Platon) sur Euripide est considérable en effet. Un contemporain d'Eschyle, le poète Simonide, avait écrit que le caractère propre de la justice est de rendre à chacun ce qu'on lui doit. «Si quelqu'un' répond Socrate dans la *République* de Platon, si quelqu'un dit que la justice consiste à rendre à chacun ce qu'on lui doit, et s'il entend par là que l'homme juste doit du mal à ses ennemis, comme il doit du bien à ses amis, ce langage n'est pas celui d'un sage, car il n'est pas conforme à la vérité; jamais il n'est juste de faire du mal à personne. » « C'est une obligation sacrée, dit encore Socrate dans un autre ouvrage de Platon, de ne jamais rendre injustice pour injustice, ni mal pour mal. »

Voilà le plus beau précepte de la morale humaine. Il n'appartenait qu'à une morale divine d'ajouter : « Aimez vos ennemis. »

M. Egger remarque que dans la *Poétique* d'Aristote il n'est point question de la fatalité. « De son temps, l'idée antique de la fatalité perdait chaque jour son influence sur la scène tragique, parce qu'elle perdait de sa force dans les consciences (1). »

Le théâtre de Shakespeare n'a rien de la sombre théologie de celui d'Eschyle; il ne représente pas, comme celui de Sophocle, l'harmonieuse collaboration des dieux et des hommes; il est bien plus franchement humain et terrestre, j'allais dire païen, que celui d'Euripide. Les caractères des personnages et leurs libres actions sont ici les auteurs uniques du mal ou du bien qui leur arrive, les seuls artisans de leur destinée. Ils doivent à leur qualité d'Anglais et de protestants la fière indépendance avec laquelle ils s'appuient sur le ressort énergique de leur personnalité. Avec autant de force morale, avec plus de raison pratique que les héros de la haute tragédie, ils veulent ce qu'ils veulent, ils ont le courage de leur détermination et ils sont résolus à en subir toutes les conséquences. « Les hommes, cher Brutus, sont les maîtres de leur destinée; si nous ne sommes que des subalternes, la faute en est à nous et non à nos étoiles. »

Est-ce à dire que les personnages de Shakespeare n'aient jamais à se plaindre du sort, qu'aucune fatalité mystérieuse ne plane sur leur existence, qu'ils vivent dans un monde où tout soit clair, logique, raisonnable, où chacun soit payé selon ses mérites, où l'on sente enfin, à n'en pas douter, l'action d'une Providence donnant, comme disait Socrate, comme disait Euripide, le mouvement à la terre et gouvernant toutes choses selon la justice? Osons répondre *non* hardiment. Dans le grand théâtre de Shakespeare, fidèle image de la vie humaine, comment la fatalité ne régnerait-elle pas aussi, la fatalité, c'est-à-dire les ténèbres et l'horreur de l'inexpliqué? Des érudits se sont donné beaucoup de peine pour prouver que la fatalité n'existe pas dans la tragédie grecque, et pour substituer au rôle du Destin, puissance obscure et terrible, le gouvernement paternel d'une intelligence équitable. Il est étrange que ces ingénieux critiques n'aient pas vu la platitude d'une prétention si honnête d'ailleurs. Le bel avantage pour la poésie, lorsqu'à la place de l'épouvante sacrée qui remplit Eschyle d'un bout à l'autre, on aura le fonctionnement régulier d'un code pénal mesurant la peine des coupables au degré exact de leur culpabilité! On a fait le même travail pour Shakespeare, et l'on a cru rendre un grand service au poète en démontrant que Roméo et Juliette, Desdémone, Ophelia, Cordélie, toutes ces frêles créatures brisées par le souffle de Dieu, avaient mérité leur destinée. Non! elles mêlent leur plainte à celle du monde, révolté des injustices de la Création. L'horreur plane sur le théâtre de Shakespeare... l'horreur — ou du moins le mystère, que la foi adore, mais que la raison ne comprend pas. « Sans mystère rien de profond », a dit le docteur Strauss. Au nom de la poésie, je réclame pour la tragédie de Shakespeare, comme pour celle d'Eschyle, comme pour toute grande œuvre de la pensée, la part de l'incompréhensible.

PAUL STAPFER.

(1) Egger, *Histoire de la critique chez les Grecs,* p. 204.

UN BIBLIOPHILE BORDELAIS AU XVIIe SIÈCLE

Pierre Trichet (1).

... Pierre Trichet naquit en 1586 ou 1587. Son père, Nicolas Trichet, Saintongeois d'origine, était procureur au Parlement de Bordeaux et mourut dans l'année qui suivit la naissance de l'enfant. Sa mère, Blanche d'Avril, était sœur d'un avocat distingué, homme excellent, lequel fut pour lui un second père. Il fit ses études au collège de Guyenne, où, paraît-il, les nuits d'hiver se faisaient sentir assez durement pour laisser longtemps un souvenir glacial dans la mémoire des écoliers; puis il étudia la jurisprudence et devint avocat au Parlement, non toutefois sans donner beaucoup de ses loisirs au culte des muses.

En 1610, alors qu'il avait vingt-trois ans, il adressait à son oncle Jean d'Avril des vers latins qui méritent d'être cités pour l'honneur de tous les deux. J'en donne ici le sens.

(1) Cette étude a été lue récemment en séance publique de l'Académie de Bordeaux, dont M. Reinhold Dezeimeris était président.

« Le voici revenu, ce mois auquel tu dois le nom que tu portes, ce mois qui te convient par sa nature tout aussi bien que par son nom. A sa venue, la campagne prend un aspect riant et les oiseaux, de leur gosier sonore, épanchent des chants variés sur mille et mille cadences. De même, cher oncle, avec l'attrait de ta conversation aimable et enjouée, tu sais apporter l'entrain, la gaieté partout où il te plaît d'aller, et, jusqu'à la barre même, quand tu exposes les graves affaires confiées à tes soins, ce charme s'insinue malgré tout et va séduire l'esprit des juges. Ta vie pure est toute florissante d'affectueuse bonté, et de ton esprit germent en foule les facultés les plus diverses. Aussi, vois tes amis, comme ils sont unanimes à vénérer celui qui, en toute occurrence, est là, prêt à aider chacun ou d'encouragements ou de conseils! Et c'est ainsi qu'à moi, dont la poitrine est enflammée par les ardeurs de la jeunesse, tu as recommandé les sources fraîches de la poésie. Ah! cher oncle, qui fus pour moi comme un père, toi dont à toute heure, depuis ma première jeunesse, j'ai rencontré les soins prévoyants, ah! je t'en conjure, continue ton œuvre affectueuse et ne sois point comme l'oiseau chéri, qui, après avoir enchanté le printemps, ne se fait plus entendre à l'arrière-saison. »

Si ma traduction fait perdre aux distiques de Trichet et le rythme élégant et le tour facile qui rappellent Ausone s'adressant, lui aussi, à son oncle maternel, elle montre du moins que, même en dehors de ces avantages de forme, on trouve encore quelque chose chez notre savant : de l'esprit et, ce qui vaut mieux encore, du cœur.

Mais il serait injuste de ne pas insister aussi, dès l'abord, sur le mérite de son style latin. Il faut y constater une précision de bon aloi, une spontanéité de forme qui sont des mérites rares, même chez les poètes les plus savants de son époque.

Il est fort regrettable que son oncle d'Avril, si prudent et si sage, n'ait pas réussi à le guider dans le choix d'une épouse aussi avantageusement qu'à travers les sentiers du Parnasse. Toujours est-il que le malheureux jeune homme épousait, un peu précipitamment, en cette même année 1610 et vers ce même mois d'avril, la fille d'un procureur nommée Gaillarde de Leys. Ce printemps fut la fin de ses beaux jours de jeunesse. La dame, c'est lui qui le dit, et, bien qu'il le dise en latin, cela n'atténue pas la gravité du fait, la dame était plus « terrible qu'une tigresse ». Dans une élégie dédiée à son ami Martin Despois, l'infortuné mari raconte au long les misères de son intérieur. On ne saurait imaginer un tableau plus lamentable. Il y eut là de quoi fixer à jamais Despois dans le célibat. Et pourtant, à la fin de tous ces vers douloureux, en se rappelant l'amour passé, en regardant ses enfants, en écoutant les avis de sa mère Blanche d'Avril, le bon Trichet songeait au jour où la méchante pourrait revenir à eux, à lui; il y songeait, le désirait peut-être, mais tremblait en même temps à cette pensée. Il y a dans l'aveu de ces incertitudes, de ces anxiétés du cœur, une franchise touchante, et l'on sent bien que le poète eût mérité un sort meilleur.

Je ne saurais dire au juste ce qu'il advint de ce triste ménage; tout porte à croire cependant que des époux si mal assortis vécurent séparés.

Leur fils Raphaël dut entrer de bonne heure au collège de Guyenne. Il y remportait, en 1626, le prix de poésie, et, dans la même année, à l'âge de quinze ans, il mettait de jolis vers de sa façon en tête d'une tragédie latine que son père venait d'écrire sur les crimes d'une femme perfide à la façon de celle de Putiphar : l'impératrice Marie d'Aragon.

Privé des douceurs de la vie de famille et condamné à la solitude, notre savant se cramponna dès lors aux seules séductions de l'intelligence. Les lettres le consolèrent, et peu à peu il s'éprit d'un nouvel amour, l'amour de la curiosité. Singularités naturelles, objets d'art, instruments de musique, médailles, gravures et livres formèrent bientôt chez lui un véritable musée. Dans cette seconde moitié de son existence, l'esprit prenait la revanche du cœur. En 1635, son ami le médecin Bernada ne savait ce qu'il fallait louer le plus en Trichet, de l'infatigable activité, de la pénétration du chercheur, ou de la délicatesse du lettré; et l'un et l'autre genre de mérite paraissait devoir assurer au docte Bordelais une véritable célébrité, si bien que, lorsqu'on grava son portrait en 1644, l'artiste y inscrivit ces vers qui ne brillent point par leur élégance :

Trichet, ton cabinet, ton portrait et ton livre,
En despit de la mort, te pourront faire vivre.

Et, au fait, puisque je m'efforce de le ressusciter pour un instant, il est bien naturel de mettre à contribution ce que nous a conservé de lui cette image représentant le savant Bordelais aux confins de la soixantaine.

Une sombre robe de docteur, sur laquelle se rabat un vaste col de toile à la Louis XIII, voilà toute sa parure avec une petite calotte rejetée en arrière, une calotte assez semblable à celle de Sainte-Beuve, mais moins malicieusement campée et sur une tête moins expressive. Au premier abord, l'époux, alors vieilli, de Gaillarde de Leys ressemble autant à un bon sacristain qu'à un latineur émérite. Le front est élevé, mais le nez est vulgaire. La bouche manque de finesse et, encadrée qu'elle est par des rides profondes dominant la moustache et sillonnant la joue, elle donne au bas de ce visage un caractère peu attrayant où se confondent la tristesse et la méditation sceptique. Le regard seul conserve l'indice de la valeur intellectuelle : c'est un regard qui voit et qui pense; détaché de dessus le livre que tiennent deux mains fort belles et soignées, il semble porter en lui une réminiscence érudite et chercher sur les rayons amis le volume qui pourra en permettre la vérification.

Ah! c'est que, sur ces rayons, il domine en souverain, maître Trichet. Chaque jour, en lisant et relisant ses volumes, il a, de son écriture nette et carrée, inscrit sur les gardes blanches des observations érudites : notices précises sur les auteurs, piquantes bibliographies sur les sujets. Il n'a point, comme nous, un *Manuel du libraire,* mais il est à lui-même son Brunet vivant, et l'on peut aller le consulter en toute assurance. Tous ses livres, ainsi annotés, sont des parcelles de sa vie, et ce que leur disait, il y a deux siècles et demi, leur ingénieux, leur docte possesseur, ils viennent nous le redire aujourd'hui.

J'ai dans ma propre bibliothèque cinq ou six des volumes

de Trichet. Il n'en est pas un seul qui n'enseigne quelque chose d'intéressant. Là, sur un *Oppien* de Rittershuis, provenant de Balfour, on trouve une note relative au vieux traducteur français Florent Chrestien et la mention des passages du commentaire où il est parlé de sorcellerie, une des études de prédilection de Trichet et sur laquelle il avait fait tout un poème. Là, sur un *Nonnus* d'Eilhard Lubin, on rencontre, collés sur la garde, des extraits de catalogues bibliographiques du XVIe siècle, tout pleins de curieux détails. Ici, sur l'*Anthologie des poésies latines de Matteo Toscano,* on lit quatre lignes bien remplies de biographie sur cet auteur qui, dans sa jeunesse, avait dédié à Catherine de Médicis un élégant recueil des poètes savants de l'Italie moderne et partageait entre Condom et Bordeaux les derniers jours d'une très longue vie. Enfin, sur un *Pierre de Brach,* Trichet a rapporté certaine aventure de sortilège arrivée à ce poète, et c'est grâce à sa notice que j'ai eu connaissance de cette petite historiette. Mais ce n'est pas tout, et voilà que les vieux in-quarto vont devenir babillards et indiscrets. Faut-il donc que je dévoile à quel point Trichet était devenu amoureux du livre? Ce volume de de Brach est toute une révélation, tout un roman, tout un drame, hélas! Trichet va se faire ravisseur, Trichet... Enfin, voici le fait.

La famille de Pierre de Brach conservait un volume des poésies de cet auteur, tout couvert de corrections écrites de sa main. Pour un friand tel que Trichet, c'était la perspective d'un vrai régal. Il emprunta le livre afin de copier sur les marges de son propre exemplaire les corrections du poète bordelais et il se mit à transcrire celles-ci avec son application accoutumée. Mais, par une cause quelconque, toute une feuille de huit pages manquait dans le volume de Trichet. L'occasion...

. . . . . et, je pense,
Quelque diable aussi le poussant. . . ,

le malheureux enleva le cahier précieux, l'installa dans son propre exemplaire après en avoir effacé, à l'aide d'un acide, la pagination manuscrite, et le volume corrigé de la main de de Brach fut rendu à la famille avec huit pages de moins!

Il n'y a pas à dire, c'est un affreux abus de confiance, un cas pendable. Je le sais bien! Mais pourtant je suis obligé de plaider les circonstances atténuantes. Le livre de de Brach, mutilé par Trichet et mutilé ensuite par le temps, est venu entre mes mains; mais entre mes mains aussi est venu l'exemplaire de Trichet. L'un, complétant l'autre, m'a permis de publier un *de Brach* complet; sans la copie et le larcin de Trichet, nous n'en aurions que la moitié.

Malgré l'heureuse issue de cette déplorable aventure, je ne prétends point renvoyer Trichet absous de tout blâme. Je ne dirai pas non plus aux bibliophiles de nos jours : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. » Je veux croire qu'il n'en est pas à qui l'on eût le droit d'adresser ce mot terrible. Mais, s'il s'en trouvait un disposé à des oublis pareils, n'y aurait-il pas dans cette histoire de quoi le corriger à jamais? Voici un homme dont nous n'avions à faire d'ailleurs que des éloges : homme de cœur, homme d'esprit, homme de savoir. Il a cru commettre tout au plus une peccadille, mais deux siècles et demi n'ont pas suffi à l'effacer, malgré les chances les plus heureuses. Sur la page blanche, l'éclaboussure restera et fera tache. Tournons vite le feuillet.

Désormais je n'ai plus qu'à louer et à présenter Trichet comme le modèle des amateurs de livres. Et certes, à mon sens, il mérite le titre de bibliophile bien autrement et mieux que les collectionneurs réputés de notre temps. Ceux-ci lavent leurs livres, les font couvrir de belles reliures et se gardent ensuite de les toucher, pour ne pas les défraîchir et leur enlever quelque peu de valeur marchande. Celui-là les aimait, les soignait, les lisait, leur empruntait un savoir sérieux et leur rendait en notules précieuses la monnaie de ce qu'il en avait reçu. Il les traitait en êtres vivants et conversait avec eux, au lieu de les enfouir dans de somptueuses sépultures. Combien la critique littéraire serait facile, vive et animée, si chaque ami des livres, comme lui, avait confié aux siens ce qu'il savait des uns et des autres! Que de noms, que de faits, que de rapports inattendus surgiraient de l'oubli! que de problèmes seraient résolus, et comme l'amour du livre serait devenu une passion utile à l'histoire de l'intelligence!

Qu'il me soit permis d'en montrer un éclatant exemple.

Trichet avait à Bergerac un ami nommé Brun. Ce dernier, apothicaire de son état et observateur curieux, ayant constaté dans une expérience que l'étain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine, écrivit à un très savant médecin de son voisinage, Jean Rey, du Bugue, lequel, pour répondre à cette question, composa, sous le titre d'*Essays,* un volume qui est à beaucoup d'égards un chef-d'œuvre de forme et mériterait d'être connu comme l'une des productions intellectuelles qui font honneur à notre pays. En effet, dans ce modeste petit livre, assez mal imprimé à Bazas en 1630, Rey fait par avance une des plus célèbres démonstrations de Lavoisier et, à cette occasion, expose purement et simplement la théorie fondamentale de la pesanteur de l'air.

Le volume de Jean Rey n'était pas destiné à une grande publicité, et l'auteur s'étonne quelque part, avec une magnifique insouciance, qu'il ait pu passer sous les yeux d'un véritable homme de science. Lettré lui-même, poète latin à ses heures, il donnait son ouvrage à des amis lettrés. Trichet reçut le livre par Brun; et, comme Trichet partait pour Paris en 1631, il emporta le petit in-octavo qui l'avait émerveillé.

Trichet allait chez le P. Mersenne, grand connaisseur, comme lui, de tout ce qui se rapportait à la musique. C'était tout justement le centre scientifique le plus capable d'apprécier l'œuvre du docteur périgourdin. Dans le cabinet de ce Père, aux Minimes de la Place Royale, se tenaient régulièrement, chaque semaine, des conférences où les gens habiles de Paris s'assemblaient pour porter leurs ouvrages et examiner ceux des autres. Mersenne, l'ami de collège de Descartes et son correspondant assidu, fut frappé d'étonnement lorsque Trichet lui eut montré les *Essays* de Jean Rey, et, ainsi qu'il le dit lui-même, il se hâta de les « communiquer à de fort bons esprits ». On discuta sur le livre, et dès lors un

échange de lettres s'établit entre Mersenne, Jean Rey et Brun. Trichet, devenu l'ami intime de tous trois, servit de moyen de transmission à ces curieuses correspondances qu'il avait soin de copier au passage et de joindre à son exemplaire des *Essays*. Or, savez-vous ce que produisit cette initiative ingénieuse et opportune? Jamais, à coup sûr, bibliophile ne remplit mieux à point le rôle de la bonne fortune et ne servit plus efficacement la science.

De cette académie du P. Mersenne, de ce cénacle surpris et ému des théories de Jean Rey, partait chaque jour, vers tous les points de l'Europe savante, l'annonce des faits susceptibles d'intéresser l'étude des sciences; Torricelli, Descartes, Descartes surtout, étaient de ceux que le savant minime tenait au courant des nouvelles. En 1639, Pascal, âgé de seize ans, vint, lui aussi, prendre une part assidue aux conférences de la Place Royale. Et ce fut Descartes, Torricelli et Pascal qui firent, vers 1644-1648, la démonstration de la pesanteur de l'air.

Il est absolument impossible d'admettre que Mersenne, toujours si impatient de vulgariser les faits nouveaux, renseigné sur les doctrines de Jean Rey tant par la lecture du livre de ce savant que par les remarquables lettres qu'il en reçut en réponses à ses objections, ait pendant treize ans affecté de n'en point parler à Torricelli, à Descartes, à Pascal, qu'il savait préoccupés des mêmes recherches. Étant donné le caractère de la mission que Mersenne s'était imposée, on peut, en s'appuyant d'ailleurs sur le texte de ses lettres, affirmer que c'est précisément le contraire qui eut lieu. Dès lors, loin d'avoir été un éclair de génie inconnu, ignoré, comme on l'a supposé jusqu'ici, le livre de Jean Rey, écrit au Bugue, devient le point de départ de cette mémorable campagne scientifique qui se termina par les victorieuses expériences de Rouen et du Puy-de-Dôme.

Loin de moi la pensée de ravir à Descartes, à Pascal, le mérite de leurs théories et de leurs démonstrations! Ils y mirent ce qui était en eux, le sceau du génie qui consacre et impose la vérité. Mais j'ai voulu montrer qu'il faut désormais leur associer, au titre le plus méritoire, Jean Rey, homme de génie lui aussi, et dont la grandeur d'âme est empreinte dans ce dernier mot des *Essays*, mot sublime, véritablement digne d'un inspirateur de Pascal : « Le travail a été mien, le profit en soit au lecteur, et à Dieu seul la gloire. » J'ai voulu constater enfin que Trichet lui-même, en remplissant avec intelligence et à propos l'office modeste de trait d'union, fut pour quelque chose dans le mouvement préalable et la mise à l'étude de ces problèmes fameux dont la solution fut une des grandes lueurs du XVIIe siècle.

De retour à Bordeaux, Trichet semble avoir partagé son temps entre le soin d'entretenir ces doctes amitiés, celui de compléter ses collections, puis enfin et surtout le perfectionnement de l'éducation savante de son fils. Il avait vu dans les Naudé, les Patin, les Sarrau et tant d'autres, le rôle cosmopolite auquel pouvait prétendre un vrai savant. Les limites d'une célébrité bordelaise ne suffirent plus à son ambition de père, et il visa plus haut pour le jeune Raphaël auquel il adressait ces vers :

« Toi qui, de mes trois enfants, es le seul qui me reste, te voici arrivé à ta vingt-quatrième année. La date de ta naissance marquant le milieu de mon âge, je puis dire de toutes façons que tu es la moitié de ma vie. Mais ce qu'il peut me rester de temps à vivre ne me sera point triste, cher enfant, si je vois l'amour du bien devenir le guide de ta carrière. Allons! donne maintenant la preuve de tes progrès dans le savoir, et, sous la direction paternelle, deviens un nouvel homme. Ne te contente pas de l'estime qui te pourrait venir de la notoriété de ton père, et fais que ce soit moi qui brille désormais par l'éclat du mérite de mon fils. »

Ces vers, dans leur texte original surtout, disent beaucoup en peu de lignes. La tendresse s'y mêle à l'esprit de calcul, et l'orgueil à la modestie, à une modestie qui, comme Galatée, se montre tout juste assez pour avoir le droit de s'enfuir. Maître Trichet était un habile homme : par une évolution bien conforme aux nécessités du moment, il se transformait en son disciple bien-aimé et comptait bien le pousser ensuite de tout son crédit.

J'ai dit ailleurs (1) comment un autre Bordelais, Martin Despois, le grand ami de notre auteur, était resté retardataire en faisant à Bordeaux des épigrammes latines, des sonnets français surannés dès leur naissance, et négligeant ce en quoi il pouvait exceller : l'érudition. Trichet, lui, eut plus de perspicacité. Son séjour à Paris, les rapports qu'il y eut avec les savants du temps lui inspirèrent une plus juste appréciation du courant intellectuel, et il est l'exemple de ce que devait produire l'influence, même passagère, de la capitale sur un esprit distingué de la province. Dans ces cercles polis, curieux, élevés, où l'on sentait venir, où l'on préparait l'arrivée des Corneille, des Descartes, des Pascal, les vues s'étendaient chaque jour et devenaient plus nettes. Trichet eut assez de sens pour comprendre avant beaucoup d'autres que le temps des tragédies latines était fini. Il s'empressa de régler avec le passé en faisant imprimer ce qu'il avait encore en réserve de petites amabilités latines et chercha désormais à faire de lui-même et de son fils des hommes aptes à apprécier toutes les nouveautés du jour. C'est alors que le lettré se fit antiquaire, naturaliste, musicien, numismate, bibliothécaire, que sais-je encore? et c'est à ce titre de curieux universel que son ami, le chroniqueur Gaufreteau, put le considérer comme « le respectueux maistre d'hostel des Muses ». Il faut voir dans une de ses pièces latines (car nous n'avons plus que ses vers pour nous guider dans l'histoire de sa vie), il faut voir comme il examine avec amour, tourne, retourne une très belle et très rare médaille d'Othon, et comme il est prêt à en tirer ce qu'il y voit de conséquences sur l'histoire proprement dite et sur l'histoire de l'art. Et puis, une autre fois, qu'un luth splendide de son ami Lespiaud excite son admiration, et le voilà qui écrit un chapitre nouveau pour son traité complet sur les instruments de musique.

Le jeune Raphaël, à cette discipline attrayante, ne pouvait

(1) *Poésies françaises, latines et grecques, de Martin Despois :* Bordeaux, 1875, in-8°; Introduction, p. 30 et *passim*.

manquer de se former à l'érudition. Il y puisa, en effet, les notions solides qui devaient faire de lui l'un des plus fins connaisseurs de son temps.

Quelques années après, grâce sans doute aux amis de la Place Royale et peut-être à la protection de Gaston d'Orléans, Raphaël était appelé à Paris pour devenir le correcteur de l'imprimerie du roi, où l'on allait commencer de grandes collections savantes. C'est alors qu'il put connaître Gabriel Naudé, tout occupé en ce temps-là de constituer la bibliothèque de Mazarin et qui, dans de piquantes causeries de bibliophile, devait lui signaler les bons endroits de la Hollande, de l'Italie et de l'Allemagne où il était possible d'acheter des livres à vil prix. Je crois voir le vieux Trichet (car il semble être revenu à Paris pour y mourir) écoutant avec avidité l'histoire de ces merveilleuses acquisitions que Naudé allait faire à l'étranger, par énormes piles de volumes et à la toise. Quant au fils, il prenait ses notes.

Perfectionné à si bonne école, Raphaël, qui se faisait appeler Trichet du Fresne et quelquefois M. du Fresne tout court, devint un personnage de renom, si bien qu'il n'y avait plus homme au pays latin qui ne le reconnût pour son maître en matière de livres et de tableaux.

Après la Fronde et après la vente de la bibliothèque de Mazarin, Gabriel Naudé et Raphaël Trichet partirent un beau jour pour la Suède, appelés par la reine Christine. Naudet devait être son bibliothécaire, Raphaël Trichet, le conservateur de ses musées; mais celui-ci bientôt cumula les deux emplois. Les rêves les plus ambitieux du vieux père s'étaient ainsi réalisés.

Je laisse à penser si les goûts nés dans le cabinet de l'antiquaire de Bordeaux, aux environs de Saint-Rémy, trouvèrent alors occasions et moyens de se développer. Raphaël parcourut l'Europe pour Christine, ainsi que Naudé l'avait fait pour Mazarin. Curiosités, peintures, magasins de livres, il achetait, achetait pour la reine, et ne manquait pas, chemin faisant, d'acheter aussi pour lui. En 1661, quand il mourut, sa veuve (car il avait épousé une femme qui, à la différence de Gaillarde de Leys, adorait son mari), sa veuve se trouva en possession de l'une des collections de livres et de manuscrits les plus considérables que l'on connût. Colbert en fit l'acquisition, et elle est devenue l'un des fonds principaux de la Bibliothèque nationale, où elle a rendu et rend chaque jour d'inappréciables services aux hommes d'étude.

On sourit parfois des collectionneurs de livres; on en riait sans doute au temps de Pierre Trichet, et plus d'un de ses contemporains, voyant qu'il n'allait pas au Palais, a dû le traiter de désœuvré, de maniaque. Quelques discours de moins, des discours d'avocat malgré lui, ce n'est point là, après tout, une si grosse perte. Trichet, pour avoir pris par le chemin de l'école buissonnière, n'en est pas moins arrivé au but, qui est de se rendre utile aux autres. Il n'a peut-être pas beaucoup assisté les plaideurs, mais il a plaidé dans la cause du progrès général de l'intelligence : c'est un titre suffisant à notre gratitude. J'estime aussi que par ses bons côtés il mériterait de servir d'exemple aux bibliophiles, car je vois en lui la démonstration vivante de cet axiome de Plutarque : « Posséder une bibliothèque est utile et même nécessaire, mais pourvu que ce soit à la façon des agriculteurs, lesquels ont des outils pour s'en servir. L'usage des livres, voilà le véritable instrument du savoir. »

Le bon sens moderne se croit volontiers hors de page; mais, si grand garçon qu'il soit, peut-être ferait-il bien de retourner parfois en classe chez ces vieux maîtres naïfs de l'antiquité.

R. Dezeimeris,
Correspondant de l'Institut.

LA POLITIQUE DOUANIÈRE DE LA FRANCE

Depuis Colbert jusqu'au traité de commerce de 1860 (1).

III.

On reste malgré soi confondu d'étonnement devant l'énormité des fautes économiques qui furent commises pendant la période révolutionnaire et sous le premier Empire. Et pourtant, si graves qu'aient été ces fautes, elles trouvent leur explication, et jusqu'à un certain point leur excuse, dans la situation critique où était placée la France, en face de l'Europe coalisée contre elle : au milieu du bouleversement général, il était bien difficile de ne pas perdre de vue les règles qu'avaient tracées dans leur haute raison les grands économistes du XVIIIe siècle.

Malheureusement, c'est aux époques de trouble et d'agitation qu'il est précisément le plus dangereux de marcher à l'aventure, sans guide et sans plan nettement arrêté d'avance. On en fit la triste épreuve, et la France eut la surprise de voir se retourner contre elle les mesures qu'elle croyait les plus propres à ruiner ses ennemis.

Réduite, comme elle l'était, à faire arme de tout, la France releva ses anciens tarifs et s'y barricada. Ainsi revenait en faveur, sans qu'on s'en rendît bien compte, cette vieille idée qu'il ne faut prêter à l'étranger ni le secours de ses produits, ni celui de son argent. En vain l'expérience avait-elle démontré la sottise et, qui plus est, le danger d'un pareil raisonnement; on oublia les leçons de l'expérience, et la Convention, décidée à frapper l'Angleterre d'un coup mortel, ne trouva rien de mieux que de déclarer *proscrites du sol français* toutes marchandises fabriquées en Angleterre, Écosse, Irlande et dans tout pays soumis à la Grande-Bretagne. Vingt ans de fer devaient être la punition de tout importateur, vendeur ou acheteur de ces marchandises. Était, en outre, *déclarée suspecte* toute personne qui aurait personnellement fait usage d'objets d'origine anglaise.

Jamais régime si draconien n'avait pesé sur la France. Pour la première fois, on voyait les tarifs remplacés par une mesure de prohibition générale. Et, par une singulière aber-

(1) Voy. la *Revue* du 23 août 1879.

ration, cette mesure était prise à une heure où la France aurait eu, plus qu'à aucun autre moment, besoin de faire appel aux productions de l'étranger. Le décret que nous venons de citer est, en effet, daté du 9 octobre 1793, c'est-à-dire précisément de l'époque où la rareté de tous les produits et la misère affreuse qui en était résultée forçaient la Convention à adopter cette série de décrets étranges qui prétendaient fixer le prix *maximum* auquel pourraient être vendus désormais les objets de première nécessité : grains, viande, bière, tissus, charbons, matières premières servant aux fabriques, etc.

Était-il possible de suivre une politique à la fois plus contradictoire et plus funeste ? Pour parer à l'élévation des prix, le seul procédé raisonnable eût été d'ouvrir plus largement que jamais la source de nos approvisionnements ; cette source, on la fermait !

Il est vrai que, par des mesures corrélatives, on s'efforçait de retenir les produits français sur le territoire de la république : les exportateurs de comestibles, bonneteries, étoffes, savons, etc., étaient punis de dix ans de fer ; la peine capitale était prononcée contre les exportateurs de grains. Mais, loin d'établir une compensation, ces sévérités ne faisaient que rendre la situation générale plus grave et plus pénible encore. L'abondance de certains produits ne pouvait effectivement suppléer à l'absence de certains autres, et la défense de rien vendre à l'étranger n'était qu'une souffrance ajoutée à tant d'autres souffrances. Tout le commerce français se trouvait ainsi paralysé, et la misère devenait de jour en jour plus aiguë.

Elle arriva à un tel degré que la Convention, malgré l'esprit absolu qui l'animait, dut elle-même reconnaître ses torts. Le 24 décembre 1794, elle abrogea toutes les lois relatives au *maximum* et, cinq semaines après, par un décret en date du 31 janvier 1795, elle ouvrit la porte du territoire à un assez grand nombre de produits étrangers.

C'était un premier pas, mais on n'osa point pousser outre. On sentait bien, au fond, qu'il faudrait revenir aux principes qui avaient inspiré le traité de 1786 : tous les gouvernements qui se succédèrent après le règne de la Convention le comprirent ; mais aucun ne sut régler là-dessus sa conduite. Ce qui les arrêtait dans l'exécution de leurs louables desseins, c'était la vue des barrières que les puissances étrangères avaient elles-mêmes dressées sur leur territoire pour nuire à notre commerce. Cependant, pour faire tomber ces barrières, qui n'avaient été élevées contre nous que dans un esprit de représailles, il eût sans doute suffi de commencer par abattre résolûment les nôtres. Mais c'est là ce qu'on ne voulut pas comprendre, et l'on se persuada que les relations commerciales ne pourraient se rétablir d'une façon normale et régulière que lorsqu'un traité de paix aurait expressément mis fin au différend qui entretenait la guerre. C'est ainsi que les années s'écoulèrent, sans qu'aucune modification intervînt en faveur de notre commerce.

Le Directoire avait eu l'idée originale d'arriver à son but par une voie détournée. Il s'était dit que, pour amener l'Angleterre à consentir à la paix, il serait habile de mettre tous ses intérêts en émoi, en redoublant encore de rigueur à l'égard de son commerce. « Voulez-vous forcer le gouvernement britannique à traiter sincèrement de la paix ? — lit-on dans un message présenté le 16 octobre 1796 au Conseil des Cinq-Cents ; — un des plus puissants moyens de parvenir à ce grand but de prospérité publique sera de prendre les précautions les plus efficaces pour proscrire, jusqu'à la paix, le débit et la consommation des marchandises anglaises dans toute l'étendue de la république. » Et ce projet fut sanctionné par la loi du 10 brumaire an V, qui rétablissait le décret de proscription du 9 octobre 1793.

Certes, l'invention d'une pareille tactique décelait beaucoup de finesse et d'esprit. Mais on aurait dû savoir que la prohibition est une arme meurtrière surtout pour les nations qui s'en servent ; le calcul du Directoire ne réussit point et la paix ne sortit pas, comme il l'avait espéré, des hostilités commerciales. Le seul résultat de cette politique fut de porter à toute extrémité les embarras au milieu desquels se débattait le commerce français.

Aussi Chaptal constatait-il avec une profonde tristesse, dans un travail publié en l'année 1800, le degré de misère et d'affaissement auquel étaient alors arrivées nos industries. Il pressait le gouvernement de prendre sans tarder toutes les dispositions qu'il fallait pour relever leur activité. Laisser au fabricant la liberté de s'approvisionner où bon lui semblerait des matières premières nécessaires à son industrie, s'efforcer, d'autre part, d'assurer par des abaissements de tarifs l'exportation de nos produits manufacturés, telles étaient les mesures qu'il recommandait instamment aux consuls.

Ceux-ci paraissaient décidés à suivre les conseils de Chaptal. Les circonstances étaient, en effet, on ne peut plus favorables à un changement d'attitude : la rupture de la deuxième coalition et la signature de la paix d'Amiens (mars 1802) permirent même à la France d'engager des pourparlers avec la Grande-Bretagne en vue de la rédaction d'un nouveau traité de commerce. On put croire un instant les hostilités terminées, mais l'illusion ne dura pas bien longtemps. Bien que le traité de 1786 fût une base toute trouvée pour la discussion, on ne put parvenir à trouver un terrain d'entente. D'où les difficultés venaient-elles ? Elles venaient, comme toujours, de la résistance des intérêts privés.

Les mesures prohibitives avaient accablé la France, mais elles avaient fait la fortune de quelques privilégiés ; et ceux-ci mettaient en action toute leur influence pour obtenir que ces mesures fussent maintenues. Du côté de l'Angleterre, une agitation semblable avait lieu : sur l'avis que la France allait se faire accorder des facilités pour l'introduction en Angleterre de ses vins, de ses produits agricoles et de ses soieries, une puissante coalition d'industriels et de propriétaires fonciers s'était formée ; et le ministère Addington se vit tout à coup assailli par de telles clameurs, qu'il les comparait très justement lui-même à celles d'une meute de chiens âpres à la curée (1). Entravées par ces résistances, les négociations traînèrent en longueur ; et tout à coup, en mai 1803,

(1) Lavallée, t. IV, p. 329.

le traité d'Amiens ayant été brusquement rompu par l'insigne perfidie de l'Angleterre, les hostilités recommencèrent avec plus d'acharnement que jamais.

Ainsi en 1793, en 1795, en 1803, trois fois on avait sombré au moment où l'on pensait toucher le port. Les gouvernements, parfaitement éclairés maintenant sur ce que réclamait l'intérêt du pays, aspiraient l'un après l'autre au rétablissement de la liberté commerciale; mais, soit qu'ils s'y prissent avec maladresse, soit qu'ils manquassent de l'énergie nécessaire pour faire prédominer leur volonté, soit qu'ils fussent entraînés loin de leur but par le flot des évènements politiques, tous disparaissaient sans avoir rien changé au régime désastreux qui pesait sur l'industrie française.

Aussi bien n'était-on pas encore guéri de cette idée fatale que, pour frapper sûrement au cœur ses ennemis, il fallait chercher à ruiner leur commerce. Napoléon lui-même céda à ce préjugé; et l'on sait comment les provocations de l'Angleterre l'amenèrent à décréter le blocus continental, « dernière expression, — ainsi que l'a dit un célèbre publiciste, — du régime économique adopté par la France depuis le commencement de la révolution (1) ».

L'Angleterre était désormais mise au ban des nations, l'entrée de ses ports interdite à tous les navires, de quelque nationalité qu'ils fussent, ses propres navires traqués et poursuivis sur les mers, toutes ses marchandises proscrites du continent. Entreprise d'une audace vraiment extraordinaire et bien faite pour séduire un homme comme Napoléon! Amener en peu de temps l'Angleterre *à son dernier écu,* tel était l'orgueilleux espoir dont ne craignait pas de se bercer l'empereur.

On devine avec quels transports de joie le décret qui organisait le blocus continental fut accueilli par les manufacturiers qui tenaient à conserver, quoi qu'il en pût advenir, le monopole de la vente sur le marché intérieur. Déjà Napoléon, obéissant à leurs suggestions intéressées, avait établi sur les denrées coloniales, sur le coton et les tissus de coton, ainsi que sur un certain nombre d'autres articles, des droits tellement exorbitants qu'ils équivalaient en somme à la prohibition. Mais le blocus était bien autre chose! Une pareille mesure dépassait toutes les espérances qu'ils avaient jamais pu concevoir, et ils étaient très fermement convaincus qu'ils n'allaient avoir maintenant qu'à étendre la main pour ramener à eux tous les millions qu'ils voudraient.

Cependant l'événement fut loin de vérifier leur attente. Si puissant qu'il fût, Napoléon se trouva faible en face de l'énergie que déployèrent à la fois et les producteurs anglais pour alimenter de leurs produits le continent et les consommateurs du continent pour se procurer, coûte que coûte, des produits dont ils ne pouvaient se passer. La contrebande se développa dans une si large mesure qu'elle prit le caractère d'une véritable industrie, puissamment organisée et capable de déjouer à chaque instant du jour la surveillance des vingt mille douaniers qui gardaient nos frontières : en dépit de tous les obstacles, elle trouvait moyen de faire arriver en Europe les produits les plus indispensables à la consommation quotidienne. La rigueur de la loi se trouvait donc considérablement atténuée : la circulation fut ralentie, mais elle ne s'arrêta pas.

En vain Napoléon constitua-t-il pour punir le crime de contrebande des cours prévôtales et des tribunaux spéciaux. En vain décréta-t-il que les marchandises importées par les contrebandiers seraient saisies et brûlées en public. La contrebande continua à se montrer invincible.

Le profit que les industriels avaient pensé retirer du blocus n'était donc pas aussi grand qu'ils l'avaient espéré; ils n'étaient pas délivrés aussi complètement qu'ils l'auraient cru de la concurrence étrangère. C'était là pour eux une très vive déception; et les principales villes manufacturières, Nîmes, Avignon, Troyes, Elbœuf, Amiens, remerciaient chaudement le gouvernement des efforts qu'il faisait pour réprimer les importations fauduleuses. « Depuis les confins de la Méditerranée jusqu'au fond de la Baltique, s'écriait pathétiquement Elbœuf, s'élèvent des barrières qui font refluer sur leurs propres côtes les ballots anglais si justement proscrits. De toutes parts s'allument des feux vengeurs, qui réduisent en cendres ces étoffes qu'une criminelle avidité avait osé introduire sur un sol qui les repousse, et c'est ainsi que, par un auto-da-fé général, ces fiers Bretons viennent expier sur le continent leurs forfaits mercantiles (1).»

Mais, si les manufacturiers avaient voulu envisager la situation avec calme, il est certain qu'au lieu de protester contre la contrebande, ils auraient conjuré l'empereur de renoncer au plus tôt au système prohibitif. Chaque jour, en effet, voyait s'accumuler des ruines, dont la contrebande était loin d'être la cause et dont les industriels avaient seuls toute la responsabilité. Le prix des matières premières s'était élevé à un chiffre tellement exagéré, sous l'influence des mesures prohibitives, que nombre d'industriels étaient forcés maintenant de fermer leurs maisons. Dans d'autres ateliers, des stocks considérables de marchandises s'étaient amoncelés, faute de débouchés ouverts. Le travail s'était par suite arrêté, et le chômage avait pris de telles proportions que la tranquillité publique était menacée sur plusieurs points du pays. Il y avait là de quoi vivement inquiéter les esprits les plus optimistes, et Napoléon le sentait si bien qu'il crut faire acte de prudence en accordant secrètement à certains industriels des secours pécuniaires, dont le total dépassa la somme de 18 millions.

« J'ai lu avec attention votre rapport, écrivait-il le 4 mars 1811 au ministre du trésor public. Je vous autorise à employer un million pour faire des avances à Amiens, à raison de 20 000 francs par jour, ce qui fera des secours pour cinquante jours; au bout de ce temps, vous prendrez mes ordres... Je vous autorise à faire des achats à Rouen, à Saint-Quentin et à Gand, pour deux millions, par un banquier, comme vous le jugerez à propos et comme vous l'avez pensé. Suivez ces opérations secrètement et avec la prudence convenable. »

Rien ne peut mieux que cette lettre donner une idée de la

(1) Blanqui, *Histoire de l'économie politique.*

(1) *Moniteur* du 1er janvier 1811.

misère qui sévissait sur le commerce français. Amiens, Gand, Rouen, Saint-Quentin ! on le voit, les villes qui avaient le plus instamment réclamé la prohibition n'étaient pas les moins éprouvées, et elles n'avaient guère lieu de se féliciter d'une victoire qu'elles avaient si chèrement obtenue.

En tous cas, c'en était plus qu'il n'en fallait pour faire comprendre à Napoléon que les coups qu'il portait à l'Angleterre étaient mortels pour son pays. Aussi imagina-t-il un système qui, sans suspendre en droit le blocus, en restreignait du moins notablement les effets. Il donna aux navires français la *licence* de porter en Angleterre les marchandises qui y étaient librement admises, à une double condition : 1° que le navire français s'arrangerait de manière à introduire en même temps chez nos voisins quelques-uns des produits que ceux-ci refusaient de recevoir, par exemple nos vins, nos alcools, nos soieries ou nos draps; 2° que le navire français rapporterait du territoire anglais quelques-unes des matières premières dont l'Angleterre voulait priver nos manufactures (cochenille, bois des îles, huile de poisson, cuirs, etc).

Il s'agissait, on le voit, de l'organisation d'une sorte de contrebande officielle. Une fois engagé dans cette voie, du reste, on alla loin; et, dès 1813, on pouvait, en fait, considérer notre commerce avec la Grande-Bretagne comme à peu près rétabli.

A quoi donc avait servi le blocus ? Il n'avait pas ruiné l'Angleterre, qui s'était tirée d'affaire grâce à la contrebande, et qui en avait été quitte pour se créer de nouveaux débouchés et pour établir partout des entrepôts où venaient puiser les nations qui avaient besoin de ses produits. Mais il avait eu pour notre pays de terribles conséquences.

On s'est félicité quelquefois de ce que, sous l'aiguillon de la nécessité, quelques procédés furent alors imaginés pour produire d'une façon factice les articles dont notre commerce manquait. Mais, si l'on songe que les industries ainsi créées par accident, sans tenir compte ni du climat d'un pays ni des penchants d'un peuple, sont précisément celles qui, une fois établies, demandent des subventions, des primes et des protections de toute sorte; que, malingres et chétives, elles ne peuvent vivre qu'aux dépens des consommateurs qu'on oblige à leur payer rançon; si l'on songe qu'elles emploient des bras qui s'occuperaient sans doute beaucoup plus utilement ailleurs et qu'elles rendent fréquemment improductif le capital qu'elles absorbent, on conviendra sans doute que la création de ces industries ne fut qu'un dédommagement bien médiocre à toutes les souffrances que nous avait values le système continental.

De toutes les industries que fit naître en France le blocus, la plus importante est, sans contredit, l'industrie des betteraves : il est parfaitement exact que cette industrie ne se développa que par suite de l'impossibilité où l'on était d'avoir du sucre de canne. Mais quand nous voyons les adversaires de la liberté tirer de la constatation de ce fait un de leurs plus chers arguments, nous ne pouvons nous empêcher de trouver qu'ils se hâtent un peu trop vite de conclure. Quels sont donc, en réalité, les avantages que doit la France à cette industrie nouvelle? Nous demandons qu'on nous les signale. Le sucre de betterave coûte-t-il meilleur marché que le sucre étranger? Il coûte plus cher ! Les terres qu'on emploie à la culture des betteraves donnent-elles un revenu plus grand que si on avait continué d'y faire d'autres cultures? On sait qu'il n'en est rien. L'industrie des betteraves n'a donc procuré à notre pays ni une augmentation de richesse ni une économie; et si elle a subsisté jusqu'ici ce n'est que grâce aux sacrifices imposés à son profit à la masse des consommateurs.

Quant aux autres produits coloniaux, à quoi servirent les efforts qui furent faits pour leur substituer des succédanés d'origine européenne? Ces efforts restèrent inutiles. On ne trouva moyen de remplacer ni la cochenille, ni le salpêtre, ni la potasse, ni le cacao, ni le café, ni l'indigo, ni les épices, etc., etc.

On ne trouva rien non plus pour remplacer le coton. Seulement, au lieu de continuer à faire venir de l'étranger les tissus dont nous avions besoin, nous dûmes nous mettre nous-mêmes à filer et à tisser. Aussi le nombre des ouvriers employés dans l'industrie cotonnière s'éleva-t-il, dès 1812, à 196 000. Mais, là encore, est-ce un résultat dont il faille se réjouir? Nous estimons qu'il y a sur ce point bien des réserves à faire. En présence des lamentations que ne cessent pas de faire entendre les filateurs, qui déclarent à qui veut les écouter qu'ils sont dans l'impossibilité de produire dans d'aussi bonnes conditions que leurs concurrents étrangers, qui ne pensera qu'il eût mieux valu que cette industrie ne s'établît pas chez nous? Dire que cette industrie nourrit un grand nombre d'ouvriers n'est pas un argument suffisant, dans un pays où ce ne sont pas les hommes qui manquent de travail, mais où, au contraire, bien des travaux manquent de bras. Sans doute, si tous les ouvriers employés dans les filatures perdaient aujourd'hui leur place, une grande perturbation s'ensuivrait. Mais ce qui fut une faute, ce fut d'arracher ces ouvriers aux travaux des campagnes, ce fut de les faire sortir des autres manufactures où ils étaient occupés, pour les amener dans des ateliers où ils ont sans cesse à redouter les crises, les chômages, les diminutions de salaires. Or, à qui remonte la responsabilité de cette faute? Au blocus continental.

Qu'on cesse donc de nous vanter les bienfaisants effets du blocus. Personne ne se laissera prendre à ce sophisme captieux. La vérité, c'est que le blocus fit subir à toutes les branches de l'industrie nationale la plus dure des épreuves; et l'on ne peut dire ce que serait devenu le commerce français s'il n'avait trouvé une compensation à tous les maux qui pesaient sur lui dans l'extension de frontières que nous avaient alors donnée la victoire et la conquête.

Formant cent trente départements, contenant une population de plus de cent millions d'habitants, tous soumis à une même loi et échangeant librement leurs produits, la France dut à cette situation particulière de n'être totalement privée ni de débouchés ni d'approvisionnements. Ainsi que le fait observer un économiste que nous avons déjà cité, les différents États européens ne formèrent plus qu'un seul peuple de produc-

teurs (1). Ce fut ce qui sauva notre industrie. Et il ne semble pas que l'on puisse invoquer un meilleur argument en faveur de la liberté que de constater ainsi le résultat de cette sorte d'union douanière, formée non pas en vertu d'une volonté réfléchie, mais par la force même des choses. Les partisans de la restriction se seraient déclarés vaincus si leur esprit eût été accessible à la vérité : mais uniquement soucieux de leur intérêt personnel, qu'ils comprenaient bien mal, d'ailleurs, ils fermèrent volontairement leurs yeux à la lumière; et nous allons voir comment ils surent, longtemps encore après le rétablissement de la paix, faire prévaloir leurs vœux contre l'intérêt général du pays.

IV.

Nous ne saurions entrer dans l'analyse des discussions que soulevèrent les nombreuses lois de douanes qui furent votées sous la Restauration. Il y eut bien peu d'années où l'on n'en élaborât quelqu'une, et certaines sessions en virent éclore plusieurs. Presque toutes ont un même caractère et une même tendance : apporter un obstacle de plus aux relations commerciales de la France avec l'étranger. « C'est ainsi, — dit avec beaucoup de justesse M. Amé, — que les mesures adoptées durant la guerre contre la Grande-Bretagne seule devinrent, à la paix, applicables au monde entier. »

Cependant, Louis XVIII appréciait à leur juste valeur les effets du régime économique que des circonstances politiques extraordinaires avaient déterminé la France à adopter; et dès les premiers jours de son règne, il s'était montré disposé à adoucir les rigueurs de ce régime. Il avait ordonné la mise en liberté de tous les individus détenus pour faits de douane, remplacé par des droits modérés les prohibitions qui s'opposaient à l'entrée des denrées coloniales et des cotons étrangers, autorisé enfin la sortie de divers produits, tels que les grains, les farines et légumes, les cotons en laine, les matières d'or et d'argent, les ouvrages d'orfévrerie.

Mais, à cause de cela même, l'avènement de ce monarque avait soulevé, dans le clan des industriels qui bénéficiaient de la protection, une émotion comparable à celle qu'avait fait naître au siècle précédent l'arrivée au pouvoir de Turgot; et Louis XVIII n'avait pas tardé à comprendre qu'il ne serait pas libre de suivre ses inspirations personnelles.

Il avait à compter avec un Parlement composé en majeure partie de grands propriétaires, dont l'unique souci était de vendre le plus cher possible leurs blés, leurs bestiaux ou leurs bois, quitte à fermer la bouche aux industriels, — si ceux-ci se plaignaient de voir ainsi élever artificiellement le prix des objets les plus nécessaires à la vie et, par suite, celui de la main-d'œuvre, — en leur accordant le privilège d'une protection semblable à celle qu'ils s'octroyaient à eux-mêmes.

C'est ainsi que les matières premières, même celles dont l'entrée avait toujours été tolérée, furent impitoyablement prohibées. Les objets d'alimentation, sur lesquels ni Colbert, ni ses successeurs, ni la Révolution, ni l'Empire n'avaient osé mettre de droits, furent soumis à des taxes exorbitantes.

Les Chambres paraissaient en proie à un véritable délire, à une véritable fièvre : mal en prenait à ceux qui essayaient de leur rappeler les lois les plus élémentaires de la science économique. Foulant aux pieds toutes ces lois, elles les avaient remplacées par un principe unique : c'est qu'il fallait « défendre par des prohibitions *toutes* les exploitations du sol, *tous* les efforts de l'industrie ». Tel était leur bon plaisir. Et elles n'invoquaient guère d'autre argument que celui-là pour justifier les mesures extraordinaires qu'elles adoptaient d'un cœur léger et sans s'inquiéter de savoir quelles en seraient les conséquences (1).

Les fers et aciers venant de l'étranger n'avaient été assujettis jusqu'alors qu'à un droit très faible, évalué à environ 10 pour 100 de leur valeur. La loi du 4 octobre 1814 éleva ce droit à 50 pour 100.

L'introduction des denrées coloniales par voie de terre fut prohibée. On rétablit en même temps la prohibition contre les tissus de coton (28 avril 1816).

De nouvelles entraves furent simultanément apportées à l'importation des blés exotiques et à l'exportation des blés indigènes (loi du 31 mai 1819, aggravée encore en 1821), ce qui était une double faute, car on empêchait l'approvisionnement du marché en temps de disette et on privait les agriculteurs du bénéfice qu'ils pouvaient tirer de leurs exportations dans les années d'abondance (2).

Des aggravations de droits considérables furent établies sur les laines, le lin, le riz, les huiles et les sucres étrangers. Le droit d'entrée sur les fers était, du même coup, porté à 120 pour 100 (27 juillet 1822).

Les bestiaux, qui, depuis Colbert, même aux temps les plus durs de notre histoire, n'avaient jamais payé un droit d'entrée supérieur à 3 fr. 30 par tête, furent frappés d'une taxe de 55 francs par tête, ce qui équivalait à peu près à 7 centimes et demi par livre de viande. Encore le rapporteur de la proposition se plaignait-il à la Chambre de ce que, malgré ce droit, des bœufs étrangers pourraient encore *malheureusement* se présenter sur les marchés français. Or, pour apprécier jusqu'à quel point cela eût été dommageable, il est bon de savoir

(1) Blanqui, *Histoire de l'économie politique.*

(1) Exposé des motifs de la loi de 1822.

(2) Cette loi fut votée malgré un excellent discours d'un député de l'opposition, M. Voyer d'Argenson. « J'en appelle, avait dit ce député, à tous ceux qui ont habité le fond des campagnes; ils verront ce qu'ils ont vu mille fois; à mesure que le prix des denrées s'élève, la nourriture du pauvre devient plus grossière; de l'usage du méteil il passe à celui de l'orge, de l'orge à la pomme de terre ou à l'avoine. Je ne veux pas chercher à vous émouvoir, je ne puis cependant oublier que j'ai mis dans un herbier vingt-deux espèces de plantes que les habitants des Vosges arrachaient dans les prés pendant la dernière famine; ils en connaissent l'usage en pareil cas par la tradition de leurs pères; ils l'ont laissée à leurs enfants; et c'est à peine si ces plantes, cueillies à l'époque dont je vous parle, sont complètement desséchées au moment où nous examinons s'il faut combattre législativement l'avilissement du prix des grains. » La réponse à ce discours fut simple. Le projet de loi combattu par M. d'Argenson obtint 134 suffrages sur 162 votants.

que chaque Français consommait alors en moyenne vingt livres de viande par an, c'est-à-dire tout juste *onze fois moins* qu'un consommateur anglais.

Enfin, une dernière loi, celle du 17 mai 1826, vint couronner l'œuvre économique de la Restauration, en aggravant encore les droits sur les laines, les bestiaux, les chevaux, les houblons, les toiles et tissus de fil, les aciers, les marbres, etc.

Les lois restrictives se suivaient ainsi à de courts intervalles et s'appelaient en quelque sorte l'une l'autre, ce qui s'explique aisément, pour peu qu'on y réfléchisse. Il y a entre les diverses industries d'un pays un équilibre qu'on ne détruit jamais impunément. On ne peut favoriser une industrie sans aggraver du même coup les charges de quelque autre ; et alors celle-ci sera fondée à demander à son tour, et comme dédommagement, des faveurs qu'elle n'obtiendra qu'au détriment d'autrui. C'est là un enchaînement fatal et inévitable, et rien ne prouve mieux combien il est imprudent de s'engager à la légère dans la voie des protections.

Un exemple nous aidera à donner nettement raison de ce phénomène. Voici la question des laines. L'industrie agricole produit la laine brute et en fait deux parts : elle place chez les fabricants de drap du pays toutes les quantités qu'elle peut; puis elle exporte le surplus pour le vendre aux fabricants étrangers.

Cela étant, les éleveurs formulent deux désirs : afin de se mettre à l'abri de la concurrence étrangère, ils demandent d'abord que l'entrée des laines exotiques soit fortement taxée; puis, dans l'intérêt de leurs exportations, ils demandent que les laines françaises ne soient assujetties à aucun droit de sortie.

Mais les fabricants de drap s'interposent : les entraves apportées à l'exportation des laines françaises et l'admission en franchise des laines étrangères sont pour eux deux privilèges qui assurent la facilité et le bon marché de leurs approvisionnements. Ils insistent donc vivement pour ne pas s'en voir dessaisir.

Obtiennent-ils gain de cause ? Alors les éleveurs mécontents reviennent à la charge; et ils demandent avec quelque raison que, puisque l'on protège à leurs dépens les tisseurs de drap, on leur accorde au moins alors une compensation en prohibant l'entrée des bestiaux étrangers.

Une restriction est ainsi la conséquence de l'autre, et il est facile de prévoir que l'augmentation du prix de la viande, accroissant les exigences de chaque ouvrier, se traduira forcément dans l'industrie par de nouvelles demandes de taxes et de faveurs.

Mais ce n'est pas à ce point de vue seulement qu'il y a solidarité entre les diverses industries d'un pays; et pour se rendre compte de tout le mal que peut faire une taxe mise inconsidérément sur un produit étranger, il faut songer que cette taxe aura peut-être pour effet de provoquer des représailles de la part de la nation dont elle blesse l'intérêt, et que, de cette façon, un grand nombre de commerçants pourront se voir indirectement ruinés.

C'est ainsi que, sur la seule annonce de la loi de 1822, qui frappait chaque tête de bétail d'un droit de 55 francs, les États Allemands, qui nous vendaient précédemment une partie de ce bétail, ripostèrent en établissant des droits prohibitifs sur presque tous les produits que nous leurs fournissions. D'autres nations avaient agi de même depuis 1814, notamment la Suède, qui avait établi sur chaque barrique de vin français un droit de 200 francs. Il en était résulté pour notre commerce d'exportation des souffrances considérables, et quelques-unes de nos industries les plus solides et les mieux armées se trouvaient elles-mêmes dans un déplorable état de crise. « Des maisons qui expédiaient, chaque année, douze ou quinze cents barriques à Stockholm, disait un député en 1822, n'en envoient plus cent. Le port de Cette, qui expédiait pour soixante millions de vins, est désert. » Et à la Chambre des pairs, M. Pasquier tenait un langage analogue : « En portant secours à nos fers, nous avons fermé un écoulement à nos vins. Pour défendre nos tissus de coton, nous avons fait courir de grands risques à nos fabriques de soieries : une partie de leur activité est passée à la Suisse, à l'Allemagne. »

Notre commerce était dans une situation lamentable : la main-d'œuvre et la matière première étaient devenues hors de prix et le travail était arrêté. Nos exportations de produits manufacturés qui, en 1816, avaient dépassé le chiffre de 414 millions, s'étaient successivement abaissées jusqu'à 272 millions, chiffre de 1823; et si ce chiffre s'était un peu relevé par la suite, il ne dépassait pas encore, en 1829, 350 millions.

Le malaise était général et il affectait l'agriculture autant que l'industrie. Les consommateurs commençaient à se plaindre des taxes multiples dont on avait frappé les objets de première nécessité. Il était évident qu'on ne pouvait se dispenser de chercher un remède à tant de maux.

Or, ce remède, il était tout indiqué : c'était le rétablissement de la liberté commerciale. La Chambre elle-même se vit contrainte de céder à la pression générale et, en 1828, elle fit parvenir au roi une adresse où se lisaient ces mots : « Le premier besoin du commerce et de l'industrie est la liberté. Tout ce qui gêne sans nécessité la facilité de nos relations porte au commerce un préjudice dont le contre-coup se fait sentir aux intérêts les plus éloignés. »

Le pays applaudit à cette déclaration et fut persuadé qu'une politique nouvelle allait être inaugurée. Mais l'heure de la réforme n'avait pas encore sonné. La commission qui fut nommée pour faire une enquête sur notre régime de douanes hésita à entrer dans la voie où elle se sentait pousser; et, au grand désappointement de ceux qui avaient mis en elle tout leur espoir, elle conclut au maintien du régime en vigueur.

Pour calmer l'irritation que ces conclusions inattendues avaient fait naître, le ministre du commerce, M. de Saint-Cricq, déposa le 21 mai 1829 une proposition tendant à abaisser d'un dixième en 1835 et d'un autre dixième en 1838 le droit sur les fers. D'autres droits, notamment ceux qui frappaient les sucres et les soies, devaient, en outre, d'après le projet, être notablement diminués. L'adoption de ce projet, quoiqu'il fût bien timide encore, eût du moins été comme un

premier jalon posé dans la voie du progrès. Mais il ne fut pas même discuté. La gravité des évènements politiques qui se déroulaient alors ne laissait pas aux Chambres la liberté d'esprit nécessaire pour s'occuper des problèmes économiques; et le gouvernement de la Restauration sombra, comme tant d'autres, sans avoir pu diminuer, ainsi qu'il l'aurait voulu, la rigueur d'un régime douanier qui imposait au commerce et aux classes laborieuses des souffrances intolérables.

V.

Cependant il était facile de prévoir qu'on n'arrêterait plus désormais le courant qui entraînait les meilleurs esprits du côté de la liberté. Aussi les partisans de la prohibition ne se dissimulaient-ils pas que leurs beaux jours étaient maintenant passés. S'ils eussent, d'ailleurs, conservé un seul doute à cet égard, le spectacle des évènements qui venaient de s'accomplir en Angleterre le leur aurait enlevé.

Deux disciples d'Adam Smith, lord Canning et Huskisson avaient déterminé leur pays à abaisser sensiblement les barrières qui fermaient ses marchés. Dès 1824, l'exportation des laines anglaises fut permise, moyennant un faible droit; on donna au gouvernement la faculté d'autoriser l'exportation des machines, on leva la prohibition qui s'opposait à l'introduction des soieries étrangères. En 1825, on soumit le tarif anglais à une révision générale, dans le but de remplacer la plupart des prohibitions qui subsistaient encore par des droits modérés qui, en aucun cas, ne devaient dépasser 30 pour 100 de la valeur des objets. « Si une marchandise, avait dit à ce sujet M. Huskisson, est produite au dehors avec une supériorité telle qu'un droit de 30 pour 100 ne suffise pas pour protéger l'industrie nationale, je répondrai d'abord qu'une protection plus forte n'est qu'une prime pour les contrebandiers, et, en second lieu, qu'il n'y a pas de sagesse à vouloir engager une concurrence que ce degré de protection ne peut pas soutenir... Les prohibitions ne sont qu'une prime pour la médiocrité; elles détruisent les mobiles les plus puissants qui portent à la perfection du travail, à l'invention, au progrès. »

On pense bien que toutes ces réformes ne s'étaient pas opérées sans protestations nombreuses; les industriels intéressés au maintien des prohibitions avaient fait entendre, au contraire, les plaintes les plus amères, et ils avaient d'autant plus beau jeu à se plaindre que l'année 1826 s'était trouvée marquée par un arrêt subit des affaires. Mais le parlement, éclairé par Huskisson, eut l'énergie de ne pas céder à toutes les sollicitations dont il se vit l'objet. Il repoussa notamment les efforts qui furent faits pour amener le retrait de la loi qui autorisait l'introduction des soieries étrangères. Sur ce, comme il fallait s'y attendre, les fabricants de soieries du pays avaient levé les bras au ciel et s'étaient déclarés perdus. Mais, après s'être lamentés, ils s'étaient remis au travail; piqués par l'aiguillon de la concurrence étrangère, ils s'étaient appliqués à perfectionner leurs moyens de fabrication, et ils avaient si bien réussi que, dès 1827, c'est-à-dire un an seulement après leur échec au parlement, la fabrication des soieries anglaises avait déjà doublé.

Ainsi, pendant que notre commerce s'énervait sous l'influence d'une protection excessive, la liberté donnait un développement inattendu au commerce de nos voisins. La conclusion à tirer de là était simple, et il était impossible qu'en face de pareils résultats le nombre des partisans de la liberté commerciale ne s'accrût pas tous les jours.

D'ailleurs le gouvernement de Louis-Philippe était entré dans le mouvement et il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour augmenter la facilité de nos transactions commerciales. Usant d'une prérogative que lui donnait la loi (1), il avait, de son autorité propre, levé par ordonnance plusieurs prohibitions et abaissé un certain nombre de droits, notamment ceux qui frappaient les fontes, les houilles et les laines.

Malheureusement, pas plus que les rois qui l'avaient précédé sur le trône, Louis-Philippe ne se sentait les mains libres. La bourgeoisie industrielle était maîtresse de la Chambre des députés, et, décidée à défendre ses prérogatives avec la dernière énergie, elle tenait le pouvoir en échec et l'empêchait de donner un libre cours à ses sentiments libéraux.

Dès 1832, on s'en était aperçu. Le ministre du commerce, M. d'Argout, avait déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi sur les douanes qui, entre autres abaissements de tarifs, diminuait le droit de sortie sur les soieries et réduisait à 25 francs par tête le droit d'entrée qui frappait les bestiaux. Sur toutes les questions de second ordre, la commission céda; mais en ce qui concernait les bestiaux, et c'était là le point capital du projet, elle s'opposa nettement à la réforme. Le projet ne fut même pas discuté.

Deux ans après, M. Thiers, alors ministre du commerce, essayait de revenir à la charge. Il demandait que le droit sur l'entrée du bétail fût réduit, non plus à 25 francs, mais à 36 francs par tête. En même temps, diverses autres modifications devaient être apportées aux tarifs, la plupart dans le but de les diminuer, mais quelques-unes aussi dans le but d'augmenter encore les droits. La commission accepta, sauf quelques points de détail, la plupart de ces demandes. Mais les circonstances politiques ne permirent pas au projet de venir en discussion, et il s'en alla tout simplement retrouver celui de M. d'Argout.

Quelques mois après, M. Duchâtel, qui avait remplacé M. Thiers au ministère du commerce, voulant, lui aussi, préparer un projet de loi sur les douanes, ouvrit à ce propos une enquête relative à la question des tissus. Mais les industriels consultés répondirent au ministre avec une telle acrimonie de langage, ils prirent en face de lui une attitude si menaçante que M. Duchâtel, véritablement effrayé, n'osa pas même déposer son projet.

C'est que, si les industriels sentaient prêt à se briser le fil qui retenait suspendu sur leurs têtes l'épée de la liberté, ils ne faiblissaient pas pour cela.

(1) Loi du 17 décembre 1814, art. 34 et loi du 24 mai 1834, art. 24.

Les plus intelligents parmi eux avaient, il est vrai, compris la nécessité de modifier leur langage. Se sentant mal à l'aise sur le terrain de la prohibition, en face des puissants arguments de fait et de droit qu'on leur opposait tous les jours, ils avaient, de leur propre mouvement, abandonné ce terrain et changé leur tactique.

Ils se déclaraient maintenant adversaires résolus de la prohibition. Ils en indiquaient nettement les vices et les dangers : la prohibition, disaient-ils, prive le fisc d'un revenu important, elle pousse à la contrebande, elle rend inutiles les salutaires efforts auxquels la concurrence étrangère excite l'industriel et prive injustement la population d'un grand nombre d'objets nécessaires à la vie. Donc, renonciation aux lois prohibitives, respect des droits du public, acte d'adhésion résolue aux principes libéraux, telle était la profession de foi que les manufacturiers faisaient maintenant entendre.

Seulement, après avoir exécuté sur ce thème quelques variations savantes, ils se retournaient, et d'une voix attendrie : « On ne peut pourtant pas nous abandonner ainsi tout d'un coup, disaient-ils; nous ne sommes pas prêts à soutenir la concurrence étrangère. Qu'on nous sacrifie, passe encore; mais peut-on sacrifier nos pauvres ouvriers? Non, sans doute. Qu'on nous accorde donc du temps pour nous mettre en mesure de lutter. Une protection temporaire et modérée, voilà tout ce que nous demandons. »

C'était là, hâtons-nous de le dire, une argumentation raisonnable. Certes, aucun homme sensé ne pouvait désirer que l'on remplaçât tout d'un coup la prohibition par une liberté sans limites. Il était de toute évidence que les prohibitions ne devaient disparaître que pour faire place à des droits modérés. Cette concession, tous les orateurs qui, depuis la Restauration, avaient parlé au nom de la liberté, n'avaient pas manqué de déclarer qu'ils tenaient à ce qu'on la fît; et, dans l'enquête ouverte par M. Duchâtel, l'idée qui avait rencontré le plus de sympathies, c'était précisément cette idée qu'il fallait s'avancer vers la liberté lentement et par degrés, parce que l'on n'arriverait avec certitude jusqu'à elle que si l'on marchait avec prudence et avec circonspection.

Mais qu'entendait-on par ce mot droits modérés? Là-dessus, on le comprend, les opinions variaient, et c'est uniquement sur cette indétermination que les industriels basaient leurs spéculations. Ils n'étaient plus prohibitionnistes, non certes; ils étaient protectionnistes, mais ils espéraient, à force de finesse, se faire octroyer une protection qui équivaudrait bel et bien à une prohibition. Pour avoir changé de langage, ils n'abandonnaient, en somme, aucune de leurs espérances, et ils pensaient qu'en faisant quelques sacrifices sur la forme ils se réserveraient sûrement de dicter la loi sur le fond.

Cependant d'autres industriels, moins habiles ou plus audacieux, conservaient leur ancienne allure et leurs prétentions arrogantes; rien ne déconcertait leur égoïsme, et, lorsqu'on les interrogeait, ils déclaraient, sans s'occuper aucunement de le prouver, d'ailleurs, qu'entre la prohibition et la liberté sans limites, il n'y avait pas de milieu.

Les fabricants de Roubaix se distinguaient parmi ces fanatiques. Ils déclaraient nettement à M. Duchâtel que ses projets dénotaient un aveuglement bien coupable et l'accusaient formellement de vouloir enlever leur pain aux ouvriers des manufactures nationales pour le faire passer dans la main des ouvriers anglais.

Leur ton lyrique et déclamatoire suffit à prouver combien ils se sentaient pauvres d'arguments et combien ils redoutaient de perdre la protection qui leur était si chère. Ils s'efforçaient de faire de la question douanière une question politique, et, menaçant le gouvernement d'un soulèvement populaire s'il osait donner suite à ses projets, ils ne craignaient pas d'exciter, dans ce sens, de la façon la plus odieuse et la plus criminelle, les ouvriers qui travaillaient sous leurs ordres (1).

Fort heureusement, il ne manquait pas d'hommes de cœur et de talent pour montrer au peuple de quel côté était son véritable intérêt.

Personne ne le fit mieux qu'un député de la Gironde, M. Théodore Ducos. « On serait véritablement effrayé, disait ce député, du chiffre résultant du renchérissement de tous les objets de consommation, obtenu à l'aide des combinaisons restrictives de notre législation; on serait effrayé de l'énorme capital que les taxes prohibitives dévorent chaque année à l'agriculture... On calculerait avec effroi le sacrifice immense qu'elles imposent à l'ouvrier dans ses outils, dans son fer, dans son bois, dans sa laine, dans sa viande. On comparerait avec douleur l'impôt dont elles frappent le prolétaire jusque dans ses consommations les plus simples et les plus rigoureuses..... »

A quelle occasion M. Ducos s'exprimait-il ainsi? C'était à l'occasion d'un projet de loi déposé le 1er février 1836 par M. Duchâtel, dans le but de faire régulariser par la Chambre les diverses diminutions de tarifs résultant des ordonnances royales rendues depuis six années. M. Ducos fut chargé de présenter le rapport sur ce projet de loi. Son travail fut remarquable et tous les sophismes des adversaires de la liberté y sont mis à jour et combattus avec un rare bonheur.

La Chambre, vivement frappée, adopta les conclusions de ce rapport après une lutte oratoire qui ne s'était pas prolongée pendant moins de dix-sept séances. Et, quelques jours après, elle adoptait encore un projet de loi de M. Hippolyte Passy, qui avait, lui aussi, pour but l'abaissement d'un certain nombre de droits.

On voit qu'en définitive si la lutte était vive dans le pays et dans les Chambres, de grands progrès s'accomplissaient dans le sens de la liberté.

De nouveaux pas furent faits, du reste, dans les années suivantes. Nous citerons notamment le traité de commerce avec la Hollande (25 juillet 1840), le traité franco-belge (16 juillet 1842) et le traité franco-sarde (28 août 1843). Par ces traités, nous ouvrions nos marchés à un certain nombre de produits que nous avions intérêt à recevoir et nous obtenions, en

(1) *Enquête relative à diverses prohibitions établies à l'entrée des produits étrangers* (Paris, 1835, 3 vol. in-4°), t. I, p. 135 et s.

même temps, pour notre commerce d'exportation, de très sérieux avantages.

Sans doute, il y avait une ombre à ce riant tableau. Les Chambres ne consentaient pas toujours à ratifier les propositions que leur adressaient les ministres; leur naturel reprenait assez souvent le dessus et elles se donnaient alors la satisfaction de faire encore quelques lois restrictives de la liberté. Mais, quoi qu'il en soit de ces résistances, le mouvement en avant n'en était pas moins des plus nettement dessinés.

Les pays qui nous entouraient continuaient, du reste, à nous donner les plus utiles exemples.

L'Angleterre poursuivait hardiment sa marche vers la liberté. L'œuvre ébauchée par Huskisson avait été reprise par sir Robert Peel; et, grâce à son activité, de nombreuses et rapides réformes avaient pu s'accomplir. En l'espace de quatre années, les prohibitions qui s'opposaient à l'entrée des bestiaux et de la viande fraîche avaient été levées; les droits de sortie sur les charbons de terre, les minerais, les bières avaient été supprimés; les droits sur les matières premières avaient été réduits à un maximum de 5 pour 100, et les droits sur les objets manufacturés à un chiffre qui variait entre 12 et 20 pour 100.

Dès l'année 1841, l'entrée des blés étrangers avait été facilitée par de larges diminutions de droits. Mais cela ne suffisait pas à l'ambition des hommes qui avaient fondé la ligue contre la loi des céréales. A l'instigation de Richard Cobden, qui était le chef de cette ligue et son grand orateur, une immense agitation s'était produite d'un bout à l'autre de l'Angleterre. Un affranchissement complet de tous droits sur les blés, tel était, en effet, le but que se proposaient les ligueurs. Ce résultat, Cobden l'obtint. Il remporta en 1846 une grande et décisive victoire et fit décider que les droits sur les blés seraient successivement réduits pendant trois années, et définitivement supprimés en 1849.

Du côté de l'Allemagne, un mouvement analogue avait eu lieu. Une association douanière s'était formée, en 1828, sous le nom de Zollverein, entre la Prusse et divers autres États. Supprimer les douanes nombreuses qui enveloppaient ces différents États et les remplacer par un cordon de douanes unique, admettre dans cette confédération, en franchise de tout droit, les matières premières nécessaires à l'industrie, et la plupart des produits manufacturés moyennant une faible taxe, tel était le but de cette association.

Or, à peine constitué, le Zollverein avait donné les meilleurs résultats. Sous son influence, une activité nouvelle s'était emparée de l'industrie allemande; de nouvelles fabriques s'étaient élevées, la condition des ouvriers s'était améliorée; le commerce était dans une prospérité qui augmentait chaque jour.

On pense bien que tout cela n'était pas sans faire un bruit considérable en France. Les faits parlaient avec une invincible éloquence, et il devenait difficile de nier sérieusement les avantages de la liberté commerciale. On était forcé de reconnaître que, toutes les fois qu'en France ou à l'étranger on avait fait un pas vers la liberté, l'industrie avait prospéré; toutes les fois qu'au contraire on avait eu recours à des mesures restrictives, cela s'était aussitôt traduit par une souffrance générale.

Était-il possible de laisser notre pays en arrière des autres? N'allait-on pas s'efforcer de lui procurer, à lui aussi, les machines, les matières premières, la main-d'œuvre à bon marché? C'est ainsi que la question se posait maintenant.

Aussi tous les gens sensés comprenaient-ils que l'on en était arrivé à l'heure des combats décisifs entre les partisans des deux doctrines opposées.

Pour donner une vive et favorable impulsion à l'opinion publique, une association libérale s'était formée à Paris, en 1846, sur le modèle de l'association anglaise dont nous avons parlé. L'*Association centrale pour la liberté des échanges* eut bientôt son journal; elle provoqua partout des réunions publiques et suscita dans les départements la formation d'associations locales destinées à poursuivre le but qu'elle poursuivait elle-même.

Comme il fallait s'y attendre, une association destinée à faire prévaloir la doctrine de la protection s'établit en face d'elle, sous le nom de *Comité pour la défense du travail national.*

L'agitation fut alors portée à son comble; mais c'était une agitation saine et dont il fallait se féliciter, puisqu'elle devait servir à faire pénétrer la vérité dans toutes les parties du pays.

En somme, les adversaires de la liberté perdaient tous les jours un peu de leur influence dans l'opinion publique. Heureusement pour eux, ils étaient encore tout-puissants dans les Chambres et ils se montraient décidés à ne se laisser déloger de leurs derniers retranchements qu'en se défendant pied à pied.

On en eut la preuve en 1847. Au mois de mars de cette année, un projet de loi sur les douanes fut déposé à la Chambre des députés. Ce projet, impatiemment attendu, proposait le remaniement des droits sur un certain nombre d'articles, la suppression de quinze prohibitions diverses et l'admission en franchise de 298 articles sur 666 dont se composait le tarif, — articles peu importants, du reste, puisque la perte qui s'en serait suivie pour le trésor n'aurait été que de trois millions par an. La Chambre résista. Elle nomma une commission hostile, et celle-ci publia au mois de juillet 1847, par la plume de M. Lanier, un volumineux rapport qui ne comprenait pas moins de deux cents pages petit texte. Ce rapport, « monologue de l'intérêt privé en contemplation devant lui-même », selon la spirituelle expression de M. Michel Chevalier, concluait, à la stupéfaction générale, au rejet du projet de loi et au maintien de tous les tarifs et de la plupart des prohibitions existantes.

Il était dans la destinée de ce rapport, comme de beaucoup d'autres, de n'être pas discuté. Mais il montre où en était, en 1847, la Chambre des députés.

Nous ne parlerons pas longuement de ce qui fut fait sous la deuxième république. Le moment pour opérer une réforme aurait-il été bien choisi? Nous ne le pensons pas. Mais, en tous cas, la majorité qui régnait dans les Assemblées, n'y eût pas été disposée.

C'est ce que l'on vit bien en 1850, lorsqu'un jeune député, M. Sainte-Beuve, osa déposer une proposition qui tendait à réformer d'une manière radicale tout notre système douanier. Le système de la protection fut alors vivement défendu (1), et la prise en considération de la proposition Sainte-Beuve fut rejetée par 428 voix contre 199.

Mais l'empire arriva. L'empire trouvait le terrain admirablement préparé pour la réforme douanière; cette réforme était, d'ailleurs, dans ses idées et, dès la première heure, il songea à l'accomplir.

Il procéda d'abord avec timidité. Une série de décrets destinés à abaisser les droits sur les houilles, les fontes, les fers, les laines, laissaient de temps à autre percer ses intentions. Seulement, sentant qu'il avait affaire à une forte partie, il ne s'avançait qu'avec circonspection, et plusieurs fois même il crut sage de reculer.

C'est ainsi qu'ayant déposé le 9 juin 1856 un projet délibéré en conseil d'État, et qui tendait à la suppression de toutes prohibitions, il le retira quelques mois après devant les attaques nombreuses qui se produisirent. Une note publiée au *Moniteur* (16 octobre 1856) déclarait que le gouvernement renonçait à son projet et qu'il ne le reprendrait pas avant 1861.

Cependant le gouvernement impérial n'attendit pas cette date. Désireux de procéder en toutes choses avec éclat, l'empereur publia au *Moniteur* du 15 janvier 1860 une lettre adressée à son ministre d'État M. Fould, et où il faisait connaître les réformes qu'il comptait opérer dans l'intérêt du commerce : abolition des prohibitions, suppression des droits sur la laine et sur les cotons, traités de commerce avec les puissances étrangères, etc., etc.

Or, huit jours après, ce plan recevait en partie son exécution. C'est, en effet, le 23 janvier 1860 que fut signé avec l'Angleterre, après avoir été préparé dans le plus profond secret, ce fameux traité de commerce qui, répudiant enfin tous les sophismes et rejetant tous les atermoiements, faisait triompher le principe de la concurrence et de la liberté des échanges.

Certes, aucun esprit impartial ne pourrait nier aujourd'hui les résultats bienfaisants de la réforme de 1860. Cependant les hommes qui tiraient bénéfice des mesures prohibitives ne s'avouèrent pas vaincus, et quelques-uns d'entre eux conservèrent l'espoir de reconquérir un jour les privilèges pour la défense desquels ils avaient combattu depuis deux siècles avec une si persévérante opiniâtreté. Fort heureusement la France, instruite par l'expérience et suffisamment éclairée sur la portée des deux systèmes rivaux, sait désormais dans quel sens elle doit diriger sa marche; et quelques efforts que l'on fasse, ni les doléances par lesquelles on pourra chercher à l'attendrir, ni les menaces par lesquelles on voudra l'inquiéter, n'auront plus le pouvoir de la détourner de son but.

GEORGES MAURICE.

(1) M. Thiers prononça dans cette occasion un discours qui est demeuré célèbre.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

MM. Gustave Revilliod et Édouard Fick ont réimprimé à Genève et publié à Paris l'*Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées* (1), journal écrit par le chef même de cette petite troupe héroïque, Henri Arnaud, pasteur et colonel des Vaudois. « Dans cette histoire, dit naïvement le sous-titre, on voit une troupe de gens qui n'a jamais été jusqu'à mille personnes soutenir la guerre contre le Roi de France et contre S. A. le Duc de Savoie; faire tête à leur armée de vingt-deux mille hommes; s'ouvrir le passage par la Savoie et par le haut Dauphiné; battre plusieurs fois les ennemis, et enfin miraculeusement rentrer dans ses héritages, s'y maintenir les armes à la main, et y rétablir le culte de Dieu qui y avait été interdit depuis trois ans et demi. »

Louis XIV, ayant chassé de la France les réformés, désirait que cet exemple fût suivi. Il fit insinuer au Duc de Savoie d'abolir l'église des Vaudois en les forçant à embrasser sa religion. Comme ce conseil n'était pas écouté, l'ambassadeur de France déclara au Duc que le Roi son maître viendrait lui-même chasser ces hérétiques; mais que, cela fait, il garderait pour lui les vallées qu'ils habitaient. Cette menace fit son effet. Ordre fut donné aux Vaudois de raser leurs temples et de faire baptiser leurs enfants. Ils résistèrent. Le duc irrité accepta l'offre que la France faisait de ses troupes commandées par Catinat. Après deux journées heureuses, les Vaudois, saisis d'une panique soudaine, se rendirent à discrétion. Le Duc, pour éteindre le feu de cette guerre, les dissémina dans treize prisons du Piémont. Ils y entrèrent quatorze mille, ils en sortirent trois mille, et ressemblant plutôt à des ombres qu'à des hommes. Ce sont ces échappés de la barbarie des gouverneurs, majors et geôliers, que leur pasteur et colonel Arnaud ramena dans leurs vallées après trois ans et demi d'épreuves cruelles. Ce qu'ils déployèrent d'énergie, leur courage, leur constance, tient du prodige; « mais, dit leur chef, ils étaient résolus à tout tenter, ne comptant pour rien la vie s'ils ne la passaient où ils l'avaient reçue. »

Ce récit dramatique et saisissant est une véritable épopée. Le merveilleux y abonde, car Arnaud ne se croit pas l'instrument de desseins purement humains. Non, il est un David, un Gédéon, un Josué. Ce n'est pas lui qui conduit ces misérables débris, c'est l'Éternel lui-même :

Et comptez-vous pour rien, Dieu qui combat pour nous!

Les voici, par exemple, campés près de Vevey. Le conseil de la ville refuse de leur donner des vivres et défend, sous les peines les plus rigoureuses, de leur en fournir. Une femme veuve leur en apporte cependant. Quelques jours

(1) *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, par Henri Arnaud, pasteur et colonel des Vaudois (1710). — 1 vol. Paris, 1879. Grassart.

après, un incendie dévore presque toute la ville. La maison de la charitable veuve n'est pas atteinte, bien qu'enclavée au milieu de celles qui sont consumées. La manne ne tombe pas du ciel comme pour les Hébreux; mais ils font la moisson en plein janvier. Dieu a conservé, pour eux, malgré les rigueurs de l'hiver, les grains sur terre pendant dix-huit mois. Il a fait ce miracle comme voulant dire à la chrétienté : ceux-ci sont mes enfants, mes élus et mes bien-aimés, que je ramène en leur Chanaan. Et de tous les miracles, le plus grand n'est-ce pas que Dieu se soit servi, non pas d'un homme consommé dans le métier des armes, mais d'un pauvre ministre, « qui n'avait jamais fait la guerre qu'à Satan » ?

Vous n'êtes pas forcés de croire à ce merveilleux; mais il donne du moins une saveur originale à ce récit à la fois naïf et enthousiaste, animé par une foi ardente, tout coloré d'images bibliques, enfin, singulièrement dramatique. Et en effet le narrateur le remarque lui-même : tous ces évènements forment une espèce de tragi-comédie. Plus on approche du dénouement, plus l'espérance du succès semble s'affaiblir. C'est la péripétie. Tout à coup l'Éternel étend sa main puissante. Les Vaudois, près de succomber, s'élancent à la suite de l'étendard céleste, et voilà leurs ennemis pris de vertige, ouvrant d'eux-mêmes leurs lignes profondes et serrées pour leur livrer passage. Coup de théâtre. C'est ainsi que Dieu ne donne pas seulement des leçons aux hommes, mais aussi fait, lorsqu'il lui plaît, de merveilleuses épopées et des tragédies conformes aux règles.

II.

Restons encore en Suisse, avec M. H. Breitinger, professeur à l'Université de Zurich, qui vient de publier une très intéressante étude de littérature comparée sur la fameuse question des trois unités au théâtre (1).

> Qu'en un lieu, qu'en un jour un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Ainsi était formulée avec une concision remarquable la règle des trois unités par Boileau en 1674. La théorie n'était pas absolument nouvelle pour la France; dès 1636, elle avait été érigée en article de foi sous l'inspiration de Chapelain et par les ordres du cardinal poète. Quelle en est la valeur, est-ce là une règle fondée sur la vérité ou une superstition littéraire, là n'est pas la question. Le temps d'ailleurs a brisé ces entraves, où se débattait enchaîné le génie des poètes dramatiques, et des trois unités il n'en est plus qu'une qui s'impose, l'unité d'action. Mais quelle a été l'origine de ces règles, quand et comment ont-elles été imposées, puis combattues chez les Italiens, les Espagnols et les Anglais, telle est l'intéressante question qu'a voulu résoudre le savant professeur zurichois.

Il nous promène donc en Italie, en Espagne et en Angleterre. Le voyage est trop long pour que nous le fassions ici. Bornons-nous à recueillir les résultats acquis. Voici les faits constatés. Ce sont les Italiens qui, les premiers, se sont astreints à la loi des unités. La loi de l'unité du lieu a été établie et observée en Italie postérieurement à la loi de l'unité du temps. C'est en Angleterre que la loi de l'unité du lieu paraît avoir été pour la première fois clairement formulée. La querelle des classiques et des romantiques qui passionne l'Espagne entre 1590 et 1624 a conduit à formuler la loi de l'unité du lieu.

Cet historique d'une théorie factice, aujourd'hui abandonnée, pourra sembler une étude de pure curiosité; il a néanmoins son importance pour ceux qui s'occupent du théâtre. Ils liront avec fruit le travail de M. Breitinger. Le gros du public ne le lira pas sans plaisir, car il y trouvera un certain nombre de détails piquants. Ce qu'on a dit de choses bizarres sur la question ne se saurait croire. Voici, par exemple, le docteur espagnol Pinciano, médecin de l'empereur, qui s'autorise, pour écrire une poétique, de l'exemple d'Apollon qui fut, comme on sait, à la fois médecin et poète. « Et d'ailleurs, ajoute-t-il, si la médecine tempère et mélange les humeurs, la poétique met un frein aux mœurs qui en découlent. » Arrivant à l'unité de temps, il accorde cinq jours à la tragédie. « Aristote, lui objecte-t-on, n'en accordait qu'un. — Assurément, répond-il; mais les héros de l'antiquité marchaient plus vite que nous dans la voie de la vertu. Voilà pourquoi le délai accordé alors ne suffirait plus aujourd'hui. » Selon le docte Cascales, on peut, à la rigueur, donner à la tragédie une durée de neuf jours, et il le démontre arithmétiquement. On admet en général que d'une seule épopée on peut tirer une vingtaine de tragédies. Or, l'épopée embrasse de plein droit une période de six mois. Donc, en établissant une proportion, on trouve, au prorata de la vingtaine, neuf jours de durée pour chacune des vingt actions tragiques.

A côté des naïfs il y a les plaisants, tournant en dérision, les uns — ennemis des vingt-quatre heures — l'amour qui naît le matin et aboutit le soir à un mariage; les autres — aristotéliciens — les drames qui nous montrent en l'espace de deux heures une jeune fille devenant mère, grand-mère et bisaïeule. En Angleterre surtout ces discussions passionnées, où, de chaque côté, on fait la caricature du système opposé, atteignent au plus haut degré de l'*humour* et de la fantaisie violente. C'est de la boxe littéraire. On quitte le terrain les yeux défoncés et la mâchoire pendante.

A en croire M. Breitinger, il est probable que Chapelain, quand il formulait la règle des trois unités, s'inspirait et des Espagnols et des Italiens, qui lui étaient également familiers. Cependant Ronsard, dans la préface de la *Franciade*, avait dit bien avant de la tragédie et de la comédie qu'elles sont limitées à l'espace d'une journée. Jodelle s'était astreint sévèrement à l'unité de temps, commençant ses tragédies par la crise. Ainsi pour sa Didon et pour sa Cléopâtre :

> Avant que ce soleil, qui vient ores de naître
> Ayant tracé son jour chez sa tante se plonge,
> Cléopâtre mourra.

(1) *Les unités d'Aristote avant le Cid de Corneille*, par H. Breitinger. — 1 vol. Genève, 1879. H. Georg.

On sait comment, après *le Cid,* la triple règle devint un article de foi. Le Français, disait Gœthe, ne demande à sa tragédie qu'une catastrophe. Fort heureusement nous sommes devenus moins superstitieux, comme le prouve le récent triomphe d'*Hernani* et de *Ruy-Blas;* mais rappelez-vous les protestations des classiques vers 1830. Aujourd'hui même quelques-uns grondent entre leurs dents.

III.

Ne quittons pas encore la Suisse. De Zurich nous allons à Lausanne, du professeur de l'Université de Zurich à un professeur de l'Académie lausannoise. C'est M. Georges Renard, récemment couronné au palais Mazarin. L'Académie française avait proposé comme sujet de concours aux poètes *la Poésie de la science* (1). M. Georges Renard a été l'heureux vainqueur. Laurier bien mérité, car ce petit poème, d'inspiration haute et saine, d'un style à la fois net et brillant, joint à ces mérites rares celui de la difficulté vaincue. Dégager la poésie de la science, faire jaillir du réel l'idéal, de la matière l'étincelle sacrée, ce n'était pas chose aisée. M. Georges Renard y a réussi. Je crois même qu'il a fait jaillir plus qu'il n'y avait; mais c'est en cela qu'il a fait œuvre de poète.

La science et la poésie vont-elles s'unir et vivre dans une fraternelle association comme il l'espère, c'est une autre question. Non que je les croie des sœurs ennemies; non que je mêle mes larmes à celles de ces affligés qui pleurent sur la lyre devenue muette, parce que sa douce voix ne saurait être entendue au milieu du grincement des machines et des sifflements aigus de la vapeur. Il n'en est rien : mais la science et la poésie ont leur domaine distinct. Par aventure et en passant, le poète pourra célébrer les découvertes du savant, chanter ses conquêtes, les éléments asservis, la matière domptée; puis il reviendra à ses fantaisies, à ses caprices, à ses illusions, à ses rêves, plus beaux, plus dorés, plus radieux que la réalité. Je me trompe peut-être, cependant je le dirai : pour moi, la poésie a besoin d'un certain vague, de je ne sais quoi de flottant, de nuageux et d'indécis. Ni son inspiration ni son langage ne veulent la ligne droite, les angles, les découpures nettes, les arêtes vives, la lumière crue. A la science il faut la clarté vive du soleil à midi; la poésie aime les vapeurs légères du matin ou la poussière d'or que laisse derrière lui le char du soleil à son déclin *curru fugiente vaporat,* comme dit Horace. J'entends bien, dans le poème de M. Renard, la science ouvrir en un beau langage de séduisantes perspectives à la poésie :

A l'œuvre donc, ma sœur! Comme au matin du monde
Tout est neuf, tout est frais. Une moisson féconde
Frissonne, vierge encore, aux caresses du vent
Et t'offre ses épis. Cueille en cet or mouvant
Pour des pensers nouveaux des images nouvelles,
Bluets éclos pour toi dans les blondes javelles.
A l'œuvre! Ose connaître, ose entendre, ose voir!...

(1) *La Poésie de la science,* par Georges Renard. Poème couronné par l'Académie française. — Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

Fort bien parlé, science à la bouche d'or! mais que va répondre la poésie? Elle ne répond rien, ou du moins ce qu'elle répond, M. Renard nous en fait mystère. Ce qu'elle chante, après avoir accordé son luth, est beau, si beau, assure-t-il, qu'il se croit indigne de le redire. Ingénieux artifice. Moi, je crois que la poésie n'a pas été persuadée. M. Renard n'a pas osé l'avouer, parce que cela n'était pas dans le programme; mais s'il voulait être sincère!...

IV.

Portraits sans modèles (1), tel est le titre d'un fort agréable volume de vers tantôt murmurés, tantôt soupirés, tantôt chantés d'une voix fraîche et vibrante par M. Émile Blémont. Pourquoi sans modèles ces portraits? C'est que chacun d'eux est l'image d'un ange et parfois aussi d'un démon aimé par le poète, et que le poète, en galant homme, ne veut pas trahir l'incognito, même des démons. Il feint donc d'avoir rêvé ce qu'il a vu en réalité. Chacun des originaux se reconnaîtra dans son cadre; mais le public ne percera pas le mystère. Amour et discrétion! Croquis, esquisses, aquarelles, fusains et sanguines, pastels et médaillons, quelle riche collection à ce don Juan discret! Et tout cela d'une touche légère, d'un trait net, d'un coloris aimable sans empâtement ni enluminure. Chaque portrait a sa physionomie propre, et, dans le regard, une expression vive et originale. C'est un plaisir de parcourir cette galerie.

Le talent de M. Émile Blémont a des qualités, rares en ce temps-ci, de jeunesse, de verdeur, de brio, d'allure vive e décidée. Peut-être M. Blémont le sait-il trop lui-même, peut-être relève-t-il parfois avec quelque affectation sa moustache et fait-il trop sonner sur les dalles ses bottes à éperons d'or; il y a là du moins une tendance que je lui signale. Ce n'est qu'une tendance jusqu'ici. Je voudrais par des citations donner au lecteur une idée de ces vers frais, lestes et pimpants; mais l'espace me manque. Voici cependant deux strophes :

Sous les marronniers j'attendais l'amie;
Les marronniers blancs, d'un air langoureux,
Penchaient près de moi leur tête endormie
Et se murmuraient : « C'est un amoureux !
— C'est un amoureux! criait l'alouette.
— Oh! l'heureux mortel! chantait le pinson.
— Qu'en sais-tu? rêvait la vieille chouette.
Le merle sifflait : — Le pauvre garçon!
Le merle mentait. J'attendais mon âme... »

N'est-ce pas que cela est jeune, preste, sémillant? N'y trouvez-vous pas aussi la tendance que je signalais, un peu de ce qu'on appelle en peinture la manière? Là est l'écueil, qui se peut éviter.

V.

Il faut maintenant que je vous conte mon embarras. Me voici fort empêché avec un autre poète, M. Gabriel Rei-

(1) Émile Blémont. *Portraits sans modèles.* 1 vol. — Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

gnier. Il y a huit mois m'arrivait de la Charente-Inférieure un drame en vers dont je dis ici quelques mots à peine. Cette œuvre bizarre, mal venue, ne méritait que la mort sans phrases. Grande colère de la muse charentaise et inférieure. Elle enfanta une épigramme contre Maxime Gaucher, « critique assommant ». J'y étais représenté bavant sur le drame charentais — ou charentonais, — pour me consoler de mes chutes soit au théâtre, soit dans le roman. Aimables inventions comme vous voyez. Le poète s'égayait aussi sur ma trogne patibulaire, ce qui rimait, vous pensez bien, avec folliculaire. Bref, c'était plus que ceux de M. Blémont, un portrait sans modèle. Ce portrait, inséré dans un journal de la localité, me parvint sous bande. Aujourd'hui, mon peintre m'envoie un poème de sa façon, l'*Ame immortelle* (1). Que faire? Si j'écris ce que j'en pense, seconde épigramme où il sera dit sans doute que je fais de la fausse monnaie. Le mieux est de me récuser, et de laisser nos lecteurs juges en leur donnant un échantillon au hasard. Voici, par exemple, une description de l'homme :

Quatre membres, un front puissant et vertical,
Cinq doigts se rencontrant sur un plan inégal,
Un ovoïde osseux fermant sur du phosphore,
Trente-trois os soudés sur un électrophore,
Des conduits habités par un sang rouge et chaud,
Des muscles disposés pour la course et le saut,
Des viscères flottants logés dans un cylindre,
Deux voûtes, deux soleils dont le feu doit s'éteindre,
Deux téguments, le cri, le son articulé,
Voilà l'homme! ô mensonge! ô triste unguiculé!
Machiniste déchu! carapace fatale!

Arrêtons-nous là; cette citation suffit à la vengeance du très bénin unguiculé,

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

On assure que plusieurs manuscrits inédits laissés par M. Thiers, et contenant des renseignements curieux sur les affaires politiques auxquelles leur auteur a été mêlé, seraient déposés à la Banque de Londres.

A la dernière séance de la *Library Association* de Londres, M. Axon a lu un mémoire sur les bibliothèques chinoises. Il ressort de son travail qu'aucun peuple n'a poussé la passion d'écrire aussi loin que les anciens Chinois. Leur pays traversait des calamités terribles; leurs souverains n'aimaient pas les lettres et faisaient tuer ou mutiler les écrivains; leurs bibliothèques étaient détruites par l'autorité : rien ne les décourageait, rien ne les détournait de noircir du papier. C'était chez eux une véritable manie.

On se rappelle que la riche bibliothèque de Birmingham a été détruite récemment par les flammes. Ce désastre a suggéré à l'administration de la bibliothèque de Boston une mesure excellente, qu'il serait désirable de voir imiter dans toutes les grandes collections publiques. Elle a institué un veilleur de nuit dont la ronde est calculée de telle façon, qu'il repasse aux mêmes endroits toutes les demi-heures. Un mécanisme ingénieux enregistre au fur et à mesure son itinéraire et permet de vérifier le lendemain s'il a fait son service. Notre Bibliothèque nationale, qui n'est même pas encore isolée, notre Louvre ont-ils des veilleurs de nuit? — Il est question d'établir aussi à la bibliothèque de Boston un employé supérieur dont les fonctions consisteront à renseigner et à conseiller les travailleurs et les lecteurs sur les ouvrages à consulter et à lire. C'est ce que font nos *conservateurs*, avec une complaisance et une patience inépuisables.

Le commandant Cheyne, auteur du projet d'expédition au pôle nord en ballon, a réussi à former en Angleterre un comité dont l'objet est de lui faciliter les moyens de mettre son plan à exécution. La présidence de ce comité sera probablement acceptée par lord Derby, qui a promis une forte subvention au commandant Cheyne. Rappelons que l'appareil imaginé par ce dernier se compose d'une sorte de cadre triangulaire auquel sont fixés trois ballons, un à chaque angle.

Cette machine enlèvera des quantités assez considérables de provisions de toutes sortes pour permettre à son équipage d'affronter un voyage de plusieurs semaines. On la transportera sur un navire le plus près possible du pôle, on l'installera, et on profitera d'un vent favorable pour se mettre en route. Les aéronautes emporteront jusqu'à des traîneaux pourvus de leurs attelages, afin d'être prêts à parer à toutes les éventualités.

Les administrateurs des *Conférences Hibbert*, à Londres, ont fait des ouvertures à M. Renan pour une série de conférences. M. Renan écrit à ce sujet à un de ses correspondants :

« On m'a fait des ouvertures pour les *Hibbert Lectures*. On me demandait six ou huit lectures sur la part qu'a eue Rome dans la formation du christianisme. Le sujet est très beau; mais six ou huit lectures, c'est un livre et un séjour d'un mois à Londres. Or, dans l'état actuel de mes travaux et de mes devoirs envers le Collège de France, il me serait difficile de faire une si longue parenthèse. J'ai dit que je pourrais faire trois ou quatre leçons. »

Quand on s'est mis à étudier de plus près l'histoire des arts en France à l'époque de la Renaissance, on s'est aperçu que nombre de documents attribués jusque-là à des Italiens devaient être restitués à des artistes français. De là sont nées d'intéressantes monographies; nous avons appris par qui a été bâti tel ou tel château, par qui telle ou telle statue a été sculptée; mais nous n'avions pas un travail d'ensemble,

(1) Gabriel Reignier. *L'âme immortelle.* — Paris, 1879, 1 vol. Alphonse Lemerre.

parce que sans doute les découvertes de ce genre, se multipliant de toutes parts et laissant voir en même temps une foule de lacunes qui restent à combler, rendaient la tâche à la fois prématurée et très difficile à remplir. M. Léon Palustre, directeur de la Société française d'archéologie, ne s'en est pas effrayé. Il entend nous montrer le caractère que l'art a principalement revêtu dans chacune de nos provinces au XVIe siècle et grouper les artistes par écoles. L'ouvrage est publié avec un grand luxe par la maison Quantin. Un habile dessinateur, M. Sadoux, reproduit à l'eau-forte les monuments et les sculptures. *La Renaissance en France* paraît par livraisons.

L'Enseignement primaire en Norvège. — Nous extrayons les renseignements qu'on va lire d'une publication récente : *le Royaume de Norvège et les Norvégiens,* par le docteur Broch, président de la commission norvégienne à l'Exposition universelle; ouvrage imprimé en français à Christiania.

L'instruction est gratuite et obligatoire en Norvége. Les enfants sont tenus de fréquenter l'école de huit à quinze ans. Dans les endroits où les habitations sont dispersées, des maîtres ambulants se transportent à jours fixes dans l'une d'elles et y font la classe aux enfants du voisinage. Les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école sont mis à l'amende. Ceux qui les maltraitent ou qui leur donnent de mauvais exemples sont punis d'autre façon : l'autorité les leur enlève et les met en pension dans d'autres familles. En 1875, le nombre des écoles fixes était de 4591, celui des écoles dites ambulantes de 1806. Sur 270 780 enfants en âge de recevoir l'instruction, 4769 seulement en étaient privés.

Les instituteurs sont nommés par l'évêque, sur la proposition d'une commission laïque. L'évêché et l'autorité civile du diocèse ont la surveillance directe des écoles primaires, mais ils sont assistés par un délégué nommé par le roi. Au cours de leurs inspections, ils font passer des examens auxquels tous les enfants sont tenus d'assister et de prendre part, même ceux qui sont élevés en dehors des établissements publics. Ces examens ne portent que sur les matières religieuses. D'autres interrogations publiques ont lieu une fois par an dans les écoles, en présence du pasteur du village et d'une commission scolaire. Les matières enseignées sont : la lecture et l'écriture, la religion, l'histoire sainte, l'arithmétique, le chant. On fait faire en outre aux enfants des lectures choisies portant sur la géographie physique, l'histoire et les sciences naturelles. Toutes les fois que cela est possible, on leur apprend la gymnastique et l'exercice militaire. La grammaire, la géographie, les sciences, l'histoire et le dessin sont facultatifs, ainsi que les travaux domestiques pour les filles.

Les dépenses de l'instruction primaire sont payées partie par l'État, partie par l'Église. Le maximum des appointements d'un maître d'école de campagne est de 900 francs. A la ville il reçoit en moyenne 1300 francs.

L'Allemagne a-t-elle besoin de colonies? Tel est le titre d'un petit livre qui vient de paraître à Gotha. L'auteur, le docteur Fabri, examine les plaies économiques dont souffre l'Allemagne, recherche les causes du mal et indique le remède. Ce remède, c'est le besoin de colonies. Il *faut* des colonies à l'Allemagne pour plusieurs raisons : pour y déverser les excédents de « forces humaines », pour ouvrir de nouveaux marchés à l'industrie allemande, les anciens marchés allant toujours en diminuant; pour donner une nouvelle impulsion à la marine et au commerce; pour empêcher l'émigration dans des pays où les Allemands se mettent au service de concurrents et nuisent par là à l'industrie nationale.

Le pape a chargé le cardinal Hergenröther de lui présenter un plan de réorganisation des archives du Vatican. Les modifications projetées ont pour objet de rendre les archives plus accessibles aux savants. Le cardinal Hergenröther a reçu en même temps l'autorisation de publier divers papiers curieux.

Le catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale va être imprimé. Il a été préparé par M. Amari, de Rome, et MM. Derenbourg et de Slane.

Origine étrangère des écrivains russes. — D'après un critique anonyme cité par l'*Academy,* la plupart des bons écrivains russes ne sont pas d'origine russe. Le principal représentant du mouvement littéraire en Russie à la fin du XVIIe siècle, Siméon Polotsky, était Polonais. Après lui vint le prince Antiochus Kantemir, qui était de race tartare. Il est vrai que Lomonossov était bien Russe, mais Karamzin était Tartare, Ozerov Allemand. Le poète Griboyedov descendait d'une famille polonaise, le comte Khvostov d'une famille allemande. Zlmkoski était Turc par sa mère. Bunikevski, Neledinski, Meletski et Baratinski étaient Polonais. Le père du poète Lermontov était Écossais et il avait épousé une Tartare. Gogol était issu d'un Polonais qui avait changé de nom. Enfin Pouschkine était Allemand par son père et nègre par sa mère.

Nécrologie. — Il vient de mourir, dans une des îles Ioniennes, un homme dont le nom est populaire dans toutes les terres de langue grecque. Aristote Valaoritis était, au dire des connaisseurs, le plus grand poète de la Grèce moderne. Ses compatriotes lui avaient décerné le surnom de *national,* tant à cause du choix de ses sujets, pris presque tous parmi les traditions indigènes, qu'à cause de la supériorité de son talent. Ses poésies avaient pourtant le grave défaut d'être écrites dans un dialecte particulier que même les personnes sachant le grec moderne ne pouvaient lire qu'à l'aide d'un glossaire. En prose, Valaoritis se servait de la langue usuelle. Ses œuvres principales sont : Μνημόσυνα, récit des exploits des vieux Klephtes; Κυρά Φροσύνη, tableau des amours de Mouchtar Pacha, fils d'Ali, de Janina et d'Euphrosine; Ἀθανάσης Διάκος, le *Léonidas de la Grèce moderne.*

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. [1529]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 10. 6 SEPTEMBRE 1879.

ROMANCIERS CONTEMPORAINS

M. Ivan Tourguénef.

Nous ne devons pas souhaiter que les étrangers nous jugent sur le témoignage de nos romanciers et croient de nous tout ce que nous souffrons que l'on en dise. Il est de mode dans notre pays de calomnier vilainement ses concitoyens, pour les amuser. Nos romans de mœurs, sauf d'assez rares exceptions, sont des pamphlets diffamatoires, écrits d'ailleurs à bonne intention, et qui chez nous au moins ne trompent personne. Nous savons à quoi nous en tenir et nous prenons ces fantaisies pour ce qu'elles valent. Plus ces prétendus portraits nous enlaidissent, plus nous sommes satisfaits. Nous ne songeons guère à nous demander si tel de nos voisins, qui ne nous aime pas, ne va pas prendre une grimace qui nous a paru piquante pour notre vrai visage, ou, si nous y songeons, nous trouvons quelque plaisir à mystifier les sots et à révolter leur vertu hargneuse. Jeu dangereux, en somme, gaminerie condamnable, dont nous ferions bien de nous corriger. Combien sont plus simples et plus graves les romanciers étrangers, M. Ivan Tourguénef, par exemple, pour ne citer que lui. Autant et plus qu'aucun des écrivains de notre école réaliste, il est exact et vrai et dédaigne d'embellir la nature; mais il ne pousse pas le scrupule jusqu'à fermer les yeux de parti pris sur ses plus nobles aspects. Il la peint telle qu'il la voit, sans rien déguiser, sans rien retrancher, avec une sincérité que l'on peut proposer comme modèle aux peintres ordinaires de la société française.

Aujourd'hui que la Russie, pour tant de raisons, inquiète l'Europe, de tous les côtés les regards se tournent vers cet empire mystérieux dont les flancs semblent recéler des tempêtes. C'est à l'histoire qu'il appartient d'expliquer et de juger la politique du prince Gortchakof et les ambitions de la Russie officielle; mais le roman qui nous introduit au cœur même de la société russe, qui nous fait connaître les paysans et les seigneurs, les fonctionnaires et les administrés, les villes et les villages, les salons aristocratiques et les conciliabules des sectaires, nous permet de mieux comprendre ce qui paraît à première vue inexplicable dans cet agitations sourdes, ces fermentations intestines qui, au lendemain d'une guerre glorieuse et profitable, ont fait tous à coup explosion sur tous les points de l'empire, à Kiev, à Moscou, à Saint-Pétersbourg, par l'émeute, l'incendie et l'assassinat. L'œuvre de M. Tourguénef est, à ce point de vue, aussi instructive qu'elle est intéressante. L'auteur ne se pique pas d'une indifférence cosmopolite et ne dédaigne pas d'être de son pays; mais il aime la Russie sans aimer d'un amour aveugle tout ce qui est russe, depuis le despotisme administratif jusqu'au vain bavardage des utopistes et aux folies criminelles des conspirateurs. Il a assurément son opinion sur les choses et sur les personnes, et ce serait le très mal juger que de le prendre pour un sceptique sans amour et sans haine; mais ce n'est point un homme de parti, aveuglé par la prévention et le préjugé; sa sympathie ou ses répugnances, que l'on devine, n'altèrent jamais sa sincérité. Il dépose en témoin loyal, et l'on sent que l'on peut le croire sur parole.

I.

M. Tourguénef ne fait jamais le prédicateur ni l'avocat. Jamais il ne plaide ni ne dogmatise; il n'a pas de thèse à soutenir, d'opinion, de système à faire prévaloir, au prix même de quelques entorses données à la vérité. Il ne disserte pas, il raconte, et les faits ne sont pas pour lui des arguments, mais simplement des faits. Ses personnages ne sont pas non plus des êtres de raison, des figures idéales, comme

l'on dit, c'est-à-dire des chimères; ce sont des hommes de chair et de sang, des portraits sincères d'originaux vivants et réels, des personnes et non des types. Ils ne sont pas engagés dans de merveilleuses aventures. Leur vie est, en général, assez unie et ne comporte guère d'incidents inattendus. On a même reproché quelquefois au romancier la marche languissante de ses récits; cette action, qui se déroule paisiblement, sans heurts ni cahots, qui suit naïvement la ligne droite et qui, tout en prenant le plus court chemin, ne paraît pas pressée d'arriver au but, ne satisfait pas toujours certains lecteurs habitués à trouver dans d'autres romans plus de surprise et plus d'imprévu. Mais c'est un plaisir un peu puéril, après tout, que celui que l'on prend à débrouiller une intrigue compliquée. La vie est plus simple que cela, et les romans de M. Tourguénef sont simples comme la vie. L'auteur ne songe pas à nous étonner, il ne veut que nous faire connaître les hommes et les faits qu'il a observés ou, comme l'on dit à présent, « les documents humains » qu'il a recueillis.

Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'il se réduise à noter les aspects divers des choses avec l'indifférence d'une plaque photographique ou d'un appareil enregistreur. Il sait choisir, et tous les menus détails auxquels il se complaît ont leur valeur et leur signification. Tous sont des traits de caractère et contribuent à donner à ses figures la physionomie et le relief. Le réalisme ainsi entendu n'est plus guère qu'un nom nouveau d'une chose qui n'est pas si nouvelle : le respect de la vérité. Certains romanciers nous content leurs rêves et ne peignent qu'eux-mêmes en croyant peindre les hommes; d'autres, après avoir pris la peine de regarder autour d'eux, traduisent à leur manière leurs observations, au risque des contre-sens. M. Tourguénef ne traduit pas; il met le texte même sous nos yeux, mais un texte où tout mot porte et dit quelque chose. Son œuvre n'est impersonnelle que dans la forme : nous ne voyons, en somme, que ce qu'il a vu et comme il l'a vu. Elle n'est matérialiste qu'en apparence : les choses visibles n'y sont si soigneusement observées et décrites que parce qu'elles sont les signes sensibles de ce qui ne se voit pas. Les âmes ne se promènent pas en déshabillé à travers les rues et les bois : ce que l'on y rencontre, ce sont les corps qu'elles façonnent et qu'elles mènent; la matière directement observable, c'est la vie extérieure, ce sont les actions et les mœurs. C'est là ce que peint M. Tourguénef, nous laissant le soin et le plaisir de remonter nous-mêmes des effets aux causes et du monde visible au monde moral. Si parfois il nous fait part de tel petit fait dont nous ne saisissons pas bien la portée, s'il nous renseigne avec une minutieuse précision sur des choses que nous consentirions volontiers à ignorer, s'il nous dit que l'héroïne de tel récit, charmante d'ailleurs, a de grandes mains et de petits pieds, c'est, je pense, par une sorte de coquetterie et pour nous rappeler qu'il se pique avant tout d'être exact. Mais, d'ordinaire, il ne dit rien qui ne mérite d'être dit, et, s'il garde pour lui ses réflexions, il ne se fait pas faute de provoquer les nôtres.

Cette discrétion, cette réserve du narrateur qui s'efface et se fait oublier, n'ôtent rien à l'intérêt du récit. Quand c'est la vie humaine que l'on étudie, si rigoureuse et si scientifique que soit la méthode, pour peu que l'on ait des yeux pour voir et une âme pour sentir, on ne risque pas d'être aride et ennuyeux. L'émotion, la poésie, le drame, que nous voulons trouver dans un roman, se rencontrent ailleurs que dans les rêves des beaux esprits, et le romancier a beau se condamner à ne rien mettre dans son livre qui ne soit dans la nature, son œuvre ne peut manquer d'être émouvante et poétique si elle est tout à fait vraie. Les réalistes français, ceux qui se font un point d'honneur de ne rien écrire que de répugnant, sont des idéalistes à rebours. Ils se sont fait un idéal de laideur qu'ils ont sans cesse sous les yeux et dont ils s'efforcent de tirer des copies aussi parfaites et aussi repoussantes que possible. La vraie vérité n'est pas si maussade.

Assurément le paysan russe ne ressemble guère aux bergers de Théocrite et de Virgile. Il n'a pas leurs loisirs; il n'a pas le ciel clément de l'Italie ou de la Sicile et les dieux faciles du paganisme ; mais il a ses bois, ses rivières, ses steppes, peuplés de génies amis ou malfaisants; il a des croyances, des légendes, des arts même, qui tiennent son âme en éveil et l'empêchent de s'endormir tout à fait dans la monotonie du labeur quotidien. Si pesant que soit le joug qui le courbe vers le sol, il sait se relever quelquefois pour contempler le ciel où courent les nuages, pour écouter le bruit du vent dans les arbres ou le murmure des eaux vives. Si laborieuses que soient ces journées, il a ses moments de repos, ses fêtes, ses amours. En un mot, il ne végète pas, il vit d'une vie humaine, si pauvre et si chétive qu'elle soit, et certains chapitres de son histoire sont des idylles ou des drames dont la nature a fait tous les frais.

Il suffit pour les voir et pour en être touché d'observer cet humble monde avec un peu de sympathie et de respect. Nos réalistes méprisent les hommes; ils sont convaincus qu'il n'y a chez eux que platitude et bassesse et que, si cette sotte engeance fait parfois assez bonne figure dans les livres, elle le doit à la complaisance des écrivains qui la peignent de fausses couleurs et lui prêtent, de leur grâce, les mérites qui lui manquent. Ce sont surtout les petits qu'ils dédaignent, et, s'il leur arrive de les peindre, on sent à la brutalité du trait, à la violence des tons, le dégoût que leur inspirent leurs modèles. M. Tourguénef n'a pas cette mauvaise humeur hautaine et ce pessimisme méprisant. S'il assiste, au fond des bois, au dernier rendez-vous d'un séducteur en livrée et d'une paysanne, il se laisse naïvement émouvoir par la douleur de l'abandonnée et ne remarque guère si ses mains sont rouges ou son langage incorrect. Un don Juan d'antichambre qui prend congé, l'automne venu, d'une pauvre fille dont il s'est fait aimer au beau temps; une Elvire de village qui ne sait que gémir et pleurer aux pieds du faquin qui bâille en l'écoutant, voilà assurément un maigre suje d'églogue. Sous la plume d'un réaliste à la manière française cette scène fût aisément devenue un morceau épicé de vulgarité bouffonne et la villageoise eût si fort senti la cuisine ou l'étable qu'on eût oublié de la plaindre. Celle de M. Tour-

guénef est si touchante que le témoin involontaire de ces adieux ramasse pieusement, après son départ, le bouquet de bluets tombé de ses mains (1). Je crois que M. Zola ne se fût pas baissé pour si peu.

II.

Les *Mémoires d'un seigneur russe* offrent de nombreux exemples de cette sympathie cordiale, de cette bienveillance attendrie. Elle a inspiré à M. Tourguénef les meilleurs chapitres, les pages les plus consolantes de ce livre, si triste en somme, où revit l'ancien régime russe. Ce chasseur qui, dix ou quinze ans avant l'abolition du servage, parcourt, le fusil sur l'épaule, les gouvernements d'Orel et de Kalouga, recueille sur sa route bien des observations navrantes; mais il surprend aussi, en se mêlant tous les jours aux paysans, bien des scènes d'une grâce rustique, d'un charme naïf et pénétrant. Avec quel amour M. Tourguénef s'arrête à les décrire, et comme l'on sent qu'il est heureux de noter tout ce qui relève ces déshérités et donne à leur misérable existence un peu de poésie et de noblesse!

C'est d'abord le cadre dans lequel elle se passe, c'est cette campagne russe avec ses aspects tantôt grandioses, tantôt aimables et familiers; ce sont ces hautes forêts, ces plaines fertiles, ces étangs, ces rivières, ces prairies et ces steppes sans fin. M. Tourguénef est un admirable peintre de paysages. Il décrit la nature, comme il décrit les hommes, en observateur attentif et clairvoyant. Il nous dit : « J'étais là », et nous croyons y être nous-mêmes. Nous voyons après lui ce bois de bouleaux où le chasseur ramasse les bluets de la pauvre Akoulina, cette roseraie de Lgof où il pense se noyer en compagnie du fidèle Ermolaï, cette hutte délabrée, perdue au fond des bois, où il fait la rencontre du nain Kaciane, cette prairie où il bivouaque à la belle étoile avec les jeunes gardeurs de chevaux (1).

Par un beau soir de juillet, le chasseur s'égare dans les buissons et les taillis. Il bat la campagne en tous sens, gravit des monticules escarpés, s'enfonce dans des vallons noyés dans la brume, traverse des bois, des champs déserts, et finit par atteindre une vaste prairie où les enfants d'un village voisin gardent un troupeau de chevaux. Étendu bientôt sur l'herbe, au pied d'un osier sauvage, il voit à quelques pas de lui les jeunes garçons groupés autour des feux, au-dessus desquels frémit un reflet rougeâtre. Dans la plaine, les chevaux paissent en liberté; parfois une tête brune ou grise s'avance dans le cercle lumineux, puis tout à coup s'efface et disparaît dans l'ombre; deux chiens dorment auprès du bivouac et se réveillent tout à coup en grondant pour s'élancer à la poursuite de quelque bête qu'ils ont flairée; les enfants, serrés autour du foyer, regardent les étoiles, écoutent les mille bruits de la nuit et préparent leur souper en contant de terribles histoires de fées, de génies et de revenants. Le petit Vassia, qui n'a pas plus de sept ans, tremble de tous ses membres et cache sa tête sous la natte quand le narrateur fait un portrait trop effrayant de la *roussalka* (1) ou du *léechie* (2). Les autres font meilleure contenance, Pavloucha surtout, un héros de douze ans qui va seul puiser de l'eau à la rivière, sans crainte du *Vodianoï* (3), et qui se précipite bravement à la suite des chiens du côté où quelque danger semble menacer le troupeau. La nuit se passe ainsi sous le ciel étoilé, au milieu des fraîches senteurs des champs et des bois; puis, l'aube venue, le chasseur s'éloigne à travers la prairie qui s'éveille sous les premiers rayons du soleil.

Je ne connais rien de plus simple et de plus charmant que ce tableau pastoral. — Le chapitre intitulé *le Cabaret* est, dans son genre, un autre chef-d'œuvre. Nous sommes dans le petit village de Kolotofka, chez le digne cabaretier Nicolaï Ivanytch, homme de belle prestance et d'esprit délié, habile à attirer et à retenir les chalands. Il fait au dehors une chaleur accablante. Dans l'isba bien close, où pénètrent à peine quelques rayons de soleil, sont réunis des buveurs émérites, hôtes habituels de la taverne : Obaldouï, ivrogne de profession, bavard, braillard, importun comme un moustique, qui trouve le moyen de vivre sur le commun et de boire à sa soif, aux dépens d'autrui; Morgatch le boiteux, ancien serf, aujourd'hui fermier, spéculateur avisé et hardi, à qui tout réussit et qui a amassé sans bruit une honnête fortune; Diki-Barine, en français Sauvage-Monsieur, un hercule taillé en plein chêne, qui vient on ne sait d'où, vit on ne sait de quoi et use avec discrétion de l'ascendant que lui assure la pesanteur de son poing pareil à une patte d'ours. Cette assemblée, complétée par un moujick en haillons, se prépare à assister à un concours de chant entre deux virtuoses du pays. L'enjeu est une mesure de bière que payera le vaincu. Les deux émules chantent tour à tour. Les trilles et les roulades du premier excitent l'enthousiasme de l'auditoire; mais bientôt le second commence, d'une voix douce et presque timide, une plaintive mélodie; puis sa voix s'affermit et se colore; il oublie le cabaret, il oublie son rival et ses juges, il se laisse aller à son émotion croissante, à l'inspiration qui l'emporte. Le paysan sanglote dans son coin, deux grosses larmes apparaissent sous les sourcils touffus du Sauvage-Monsieur, et lorsque enfin le chanteur s'est tu, quand l'extase s'est dissipée, quand tous ces rustiques mélomanes sont redescendus sur la terre, on entoure, on acclame le triomphateur. Ce sont des transports de joie, des torrents de paroles.

Ainsi surexcités, nos campagnards ne reprendront plus aisément leur sang-froid. La fête se prolonge, et, quelques heures plus tard, quand tout le village est endormi, le passant attardé peut voir, au fond du cabaret illuminé, Jakof, le vainqueur du tournoi, assis sur le fond d'un tonneau et chantant d'une voix entrecoupée de hoquets une ronde de village, tandis qu'Obaldouï et le moujick, suant, soufflant, débraillés, dansent lourdement au milieu de la salle. Que

(1) *Mémoires d'un seigneur russe* (Hachette), t. II, le *Rendez-vous.*
(2) *Mémoires d'un seigneur russe,* t. Ier, *Lgof,* le *Nain Kaciane,* le *Pré des coureurs.*

(1) Fée des bois et naïade.
(2) Lutin des bois.
(3) Esprit des eaux, ondin.

voulez-vous? C'est la nature prise sur le fait. Mais au moins ces malheureux, avant de s'emplir de bière et d'eau-de-vie, s'étaient d'abord grisés de musique. Le sentiment artistique, à ce degré de vivacité et de finesse, est une demi-vertu. Le paysan russe en a d'ailleurs de plus positives et de plus hautes. Il a surtout, dans sa misère, une résignation, une douceur qui chez les femmes va quelquefois jusqu'à la sainteté. Témoin Loukéria, *les Reliques vivantes* (1).

Dans un hangar où l'on remise les abeilles pendant l'hiver gît sur un maigre grabat une petite figure ratatinée et bronzée. C'est Loukéria, qui fut une des jolies filles du village. Elle allait se marier quand la maladie l'a prise. Flétrie, minée, réduite à rien, elle a juste assez de forces pour supporter cette agonie, qui dure depuis des années. Elle est seule sous son hangar, le jour comme la nuit. On lui apporte de l'eau, un peu de nourriture et quelquefois une poignée de fleurs. Mais qui donc, au village, aurait le temps de lui tenir compagnie? Avec cela, ses pauvres membres sont parfois secoués par d'atroces douleurs. Elle serait pourtant bien fâchée qu'on la portât à l'hôpital. Sous son hangar, elle sent les bonnes odeurs des champs voisins. Elle reçoit de temps en temps la visite d'une poule ou d'un lièvre effaré. Elle entend bourdonner les abeilles. Elle voit les hirondelles faire leur nid et nourrir leur couvée. Une souris gratte, une taupe creuse son trou. Cela la distrait et l'amuse. Les paysannes, en passant, s'arrêtent un moment à babiller. Le reste du temps, elle récite des prières, elle chante « en dedans » des noëls, des rondes, des chants d'église. Quelquefois même, de sa voix à peine entendue, elle apprend ses chansons aux fillettes. Elle ne dort guère, mais elle a de beaux rêves qui la consolent. En somme, elle est presque heureuse. Elle n'a ni désir, ni regret, ni envie. Elle est toute bonne et bienfaisante. Elle ne se plaint de personne, pas même de son fiancé, qui a pris une autre femme. On l'appelle dans le pays *les Reliques vivantes*. C'est surtout en l'entendant raconter sa vie que l'on comprend ce que dit quelque part M. Tourguénef de « l'âme russe, si ingénûment bonne ».

III.

Au siècle dernier, la condition du paysan russe était encore supportable quand il avait l'heureuse chance d'appartenir à quelqu'un de ces grands seigneurs, de ces *Velmojes*, qui ne connaissaient pas le nombre de leurs vassaux. Ces puissants personnages ne maltraitaient pas trop, à l'ordinaire, le menu peuple de leurs domaines. Ils avaient parfois d'extravagantes et cruelles fantaisies; mais ils étaient trop riches et trop grands pour descendre habituellement à molester de pauvres diables. Leur autorité était trop bien établie pour qu'il fût nécessaire de la maintenir par la rigueur. Le troupeau humain aux dépens duquel ils vivaient était si nombreux qu'ils pouvaient se dispenser de le tondre de trop près. Si leurs chevaux, leurs chiens et leurs pigeons avaient la meilleure part de leur affection et de leurs soins, ils avaient aussi quelque pitié des hommes. Les infirmes et les mendiants venaient par centaines assiéger les grilles de leur arrière-cour. Ils nourrissaient des miettes de leur table des légions de serviteurs et de parasites. Ils amusaient la contrée du spectacle de leurs chasses et de leurs cavalcades. De leur temps, enfin, la société russe présentait cette belle ordonnance que la société française a connue aussi. Chacun y avait son rang et son emploi. Au bas de l'échelle, le peuple des serfs travaillait, prenait de la peine; en haut, les seigneurs menaient grande et joyeuse vie. A bien prendre les choses, à les juger, comme on l'a fait quelquefois chez nous, en artiste épris du pittoresque, ce régime avait son bon côté. Il était, par exemple, très favorable à l'épanouissement de certaines magnificences aristocratiques que notre âge mesquin ne connaît plus. Aussi a-t-il laissé de cuisants regrets, en Russie comme en France, aux privilégiés d'abord, puis à quelques admirateurs naïfs et de bonne foi de ces splendeurs évanouies, enfin aux ramasseurs de miettes, parasites, bouffons et valets (1).

Mais les lauriers sont coupés et ne repousseront plus. Depuis longtemps déjà il n'y avait plus de *Velmojes* à l'époque où parurent les *Mémoires d'un seigneur russe*, c'est-à-dire vers 1852, et les serfs en proie à une nuée de tyranneaux besogneux n'avaient jamais tant souffert. Quand on n'a que quelques douzaines « d'âmes » pour sa subsistance, il faut bien les ronger sans pitié ni merci, si l'on veut se maintenir en bon point. C'est ce que faisaient en conscience les successeurs dégénérés des grands seigneurs d'antan. M. Tourguénef nous montre bien quelques propriétaires à peu près dignes du nom de « pères » que leur donnent ingénûment leurs esclaves; mais la plupart des pasteurs d'hommes avec lesquels il nous fait faire connaissance exploitent leur bétail à deux pieds de la plus abominable manière.

L'un d'eux, Arcadi Pavlytch Péenotchkine, est le modèle accompli des gentilshommes à la nouvelle mode, habiles à tirer du paysan tout ce qu'il peut rendre et à le dévorer correctement (2). C'est un homme sage et positif, de bonne mine et de bonne façon, qui s'habille avec goût, prend soin de ses mains, de ses ongles et de ses moustaches, lit des livres français, chante de la musique italienne, parle d'un ton doux et tient sa maison sur le pied le plus décent. Jamais on ne l'a vu se mettre en colère. S'il se trouve dans la triste nécessité de faire rosser un valet, c'est avec le plus parfait sang-froid, avec la plus exquise politesse, qu'il envoie le délinquant recevoir la correction méritée. Aussi son domaine est-il admirablement entretenu. Quand il visite ses terres, les paysans s'alignent sur son passage, le bonnet à la main; les enfants effarés se glissent en rampant sous les portes, et, si sa calèche croise sur la route quelque chariot rentrant au village, la chanson expire à sa vue sur les lèvres du voiturier. Ses moujicks payent leur redevance avec une exactitude dont il est lui-même un peu surpris. « Vrai, dit-il,

(1) *Les Reliques vivantes*, 1 vol. Hetzel.

(1) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, l'*Eau de framboise*, l'*Odnovoretz*.

(2) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, le *Bourmistre*.

il est incroyable qu'ils parviennent à mettre les deux bouts ensemble. » Ils y réussissent pourtant; ils réussissent du moins à remplir les greniers et les granges de leur maître. Le reste, c'est-à-dire leur pâture et celle de leurs petits, le reste les regarde, et ils se tirent d'affaire comme ils peuvent.

Arcadi Péenotchkine s'enrichit en ruinant ses vassaux; Mardari Apollonovytch Stégounof, petit vieillard chauve, ventru, aux mains molles, se ruine et ruine tout le monde avec lui par sa négligence et son apathie (1). « Je suis, dit-il, un homme simple, un homme d'autrefois; ce qu'on faisait avant moi, je le fais; le seigneur est seigneur, le paysan est paysan : voilà toute ma règle. » En vertu de cette maxime, le digne homme laisse les choses aller comme elles ont toujours été, au hasard, à la débandade. Sa maison délabrée, gouvernée par une vieille paysanne, sent la bière, le cuir et la chandelle. Ses terres ne sont pas en meilleur état. Ses moujicks habitent des huttes étroites et misérables; pas un arbre aux environs, pas un buisson, pas même un vivier, une mare à canards. Ce maître insouciant laisse son domaine dépérir et ses vassaux croupir dans la misère. Nous avons vu ceux de l'actif et avisé Péenotchkine épuisés et saignés à blanc : quelle est la meilleure ou la pire condition? Le moujick en aurait donné le choix pour une épingle.

Il y a d'ailleurs plus malheureux et plus mal partagés encore. Le pouvoir sans contrôle et sans responsabilité, l'égoïsme héréditaire, l'orgueil aristocratique dérangent et détraquent souvent ces pauvres têtes de despotes. Quand le maître est fou, il faut subir sa folie et s'associer à ses extravagances. Stepane Komof fait chanter ses jeunes vassales en chœur, toute la nuit; celle qui crie le plus fort reçoit une récompense. Quand elles ont fini leur sabbat, il entonne à son tour une romance sentimentale, qui attendrit jusqu'aux palefreniers, et le jeu recommence chaque fois que Komof a bu : tout son monde est sur les dents (2). Éréméï Loukitch Tchertapkhanof a numéroté tous ses sujets; ils portent leur numéro d'ordre au collet, et quand un paysan rencontre le seigneur, il lui crie : « N° 5! n° 21! ou n° 74! » Ce Tchertapkhanof construit une église grandiose, sur un plan de sa façon, sans consulter aucun architecte. Trois fois l'édifice s'écroule : le constructeur fait passer par les verges toutes les vieilles femmes du village, soupçonnées d'avoir méchamment ensorcelé son œuvre. Une autre fois il invente un nouveau pain, une nouvelle soupe, une nouvelle casquette à l'usage de ses gens. Il va ainsi d'invention en invention, d'entreprise en entreprise, jusqu'au bout de son patrimoine, jusqu'à ce qu'il ait dévoré son dernier arpent et sa dernière « âme » (3).

C'est surtout quand le sceptre seigneurial est tombé en quenouille que le sort du paysan est pitoyable. La tyrannie féminine est particulièrement tracassière et jalouse. Ce n'est plus seulement avec la cupidité d'un maître que le moujick doit compter; c'est encore avec les caprices, les prétentions, les préjugés, les colères et les rancunes d'une femme ignorante et vaine. La barinia ne dédaigne pas l'argent; mais plus encore que l'argent elle aime l'autorité. Elle règle tout, brouille tout au gré de ses fantaisies. Celle-ci, qui est restée fille, interdit le mariage à ses paysans et entend que tout le monde autour d'elle se voue comme elle au célibat (1). Celle-là expédie en Sibérie un jeune garçon trop lent à se découvrir sur son passage. « Je n'aime pas, dit-elle, ces gens qui vous regardent en dessous. » Trois heures après, le malheureux qui lui a déplu quitte pour toujours son village et sa famille (2). Avec le maître ou la maîtresse, il faut d'ailleurs que le moujick satisfasse les commis et les intendants. Il faut, en outre de la redevance seigneuriale, qu'il fournisse les pots de vin prélevés par les gens du comptoir. A qui se plaindrait-il de leurs exactions? Le plus souvent, et surtout dans les domaines gouvernés par des femmes, l'intendant est le vrai maître. Le malheureux qui l'a une fois bravé est perdu. Il lui prend ses fils, qu'il envoie à l'armée; il lui prend son bétail, qu'il garde; il le harcèle et le poursuit jusqu'à ce qu'il l'ait ruiné. Le seigneur n'a garde de disgrâcier un commis qui fait rentrer exactement les redevances. Les inspecteurs de police tremblent devant le seigneur; les prêtres, comme les inspecteurs de police, sont les humbles serviteurs du bârine.

Ainsi abandonné de tous, le moujick est un jouet aux mains de ses tyrans. S'il est à la redevance, on lui donne les plus mauvaises terres du domaine; s'il est à la corvée, on lui prend le meilleur de son temps. On lui permet généralement le mariage parce qu'il faut bien conserver l'espèce, qui rend, après tout, des services; mais il se marie au gré de son maître, et quand son maître trouve profit à le marier. Il ne tient à rien : ni au sol, puisqu'on le dépayse sans le consulter; ni à sa profession, qu'il prend et quitte selon le caprice d'autrui : hier tailleur, aujourd'hui cocher, cuisinier demain, s'il plaît au bârine; ni à sa famille, qui comme lui-même appartient au seigneur. Si par hasard il a pu réussir à force d'intelligence et d'activité à amasser quelque bien, il cache soigneusement sa prospérité, de peur d'exciter la convoitise. Par la faute de ses maîtres, c'est un vieil enfant plutôt qu'un homme, un enfant craintif, docile et sournois (1).

Dans une société ainsi constituée, il n'y avait pas de place pour tout le monde. En dehors des cadres réguliers vivent une foule de déclassés et de réfractaires, gentilshommes ruinés, serfs indisciplinables. Les premiers, pour lesquels il n'existe guère de moyen honnête de rétablir leurs affaires, sont réduits à se faire les parasites de parents ou d'amis plus fortunés. Point de bonne maison sans sa clientèle famélique

(1) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. II, *les Deux Seigneurs de village*.

(2) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, l'*Odnovoretz*.

(3) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. II, *les Gentilshommes stepniaks*.

(1) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, *Lgof*.

(2) *Pounine et Babourine*, à la fin du volume des *Reliques vivantes*. Hetzel.

(3) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, *Serfs russes dans les campagnes, Serfs russes dans les villes, Lgof, le Bourmistre, le Comptoir*, etc.

de protégés des deux sexes (1). Les seconds errent à travers le monde, libres de toute attache, en quête de leur pitance quotidienne. Le seigneur, qui a renoncé à leurs services, se dispense en revanche de les nourrir. Stepan (1), un curieux échantillon de cette espèce vagabonde, n'appartient à personne et ne reçoit de personne ni salaire ni secours. Il n'a rien au monde qu'un mauvais surtout de nankin. Il vit, l'été, dans une cage à poulets hors de service; l'hiver, à l'entrée du bain du village. Il est fait aux injures et aux coups de pied. Il va son chemin sans y prendre garde, uniquement occupé de la grande affaire, qui est de se procurer à manger. Il ne se plaint jamais et ne demande rien à personne. Il se glisse sans bruit. Il arrive, il part, sans que l'on sache d'où il vient et où il s'en va. Un jour, on le voit assis au pied d'une palissade, dévorant une rave ou un chou de rebut. Puis il disparaît, et vous le retrouvez plus tard dans un autre coin allumant un feu de copeaux et de brindilles sous un vieux trépied de fer. Il réussit, en somme, à ne pas mourir de faim et n'est pas beaucoup plus malheureux que ses frères, les serfs attachés à la glèbe des domaines sur lesquels il est aussi libre que le gibier des bois et des plaines.

IV.

Ainsi allaient les choses avant 1861. La volonté du czar a mis fin à ces iniquités. Mais une société atteinte d'un mal séculaire ne se guérit pas en un jour. L'ukase de 1861 n'a pas eu la vertu de transformer tout d'un coup les serfs et leurs oppresseurs en un peuple de citoyens. « Ce qui était n'est plus, et ce qui doit être n'est pas encore », dit quelque part un personnage de M. Tourguénef. Je n'ai garde d'entamer une dissertation politique, dont le moindre défaut serait de n'être pas ici à sa place. Mais si ce qui doit être n'est pas encore, si la crise que traverse la société russe se prolonge et s'aigrit, si la révolution commencée pacifiquement en 1861 a tant de peine à s'achever pacifiquement, les romans si vrais et si réels de M. Tourguénef nous permettent, dans une certaine mesure, de le comprendre.

Il fallait beaucoup de sagesse, d'esprit pratique, de bonne volonté soutenue pour mener à bien cette transformation sociale. Il semble que le soin de résoudre ce problème ardu ait été jusqu'ici, par suite de l'ignorance des uns et de la résistance intéressée des autres, presque entièrement abandonné aux bavards et aux utopistes. Au temps du servage, si les serfs se résignaient à leur sort, ils avaient des amis moins patients. De généreux esprits rêvaient une révolution libératrice. La propagande, qui ne pouvait se produire ouvertement, faisait son chemin sans bruit par les sociétés secrètes. De temps en temps la police mettait la main sur quelques réformateurs et les envoyait conspirer en Sibérie (1). Le décret de 1861 a aboli le servage, mais il n'a pas modifié les mœurs développées par le servage. L'aristocratie est restée égoïste et futile, le peuple ignorant et défiant; les mécontents continuent à conspirer, et l'esprit de réforme, qui ne peut s'exercer légitimement et au grand jour, par la faute des institutions, se transforme dans les sociétés secrètes en une sorte de fanatisme révolutionnaire de la plus dangereuse espèce. Ainsi sont gaspillées ou employées au mal des forces précieuses; des hommes qui, dans un pays plus libre, mèneraient l'opinion et dirigeraient l'évolution naturelle et salutaire de la société, usent leurs talents en de stériles bavardages ou prêchent à huis clos l'incendie et l'assassinat.

La race des beaux parleurs a de tout temps pullulé en Russie. Dans ce pays, où il n'y a pas de vie publique, l'éloquence a longtemps été un art d'agrément, estimé à l'égal de la musique. L'orateur virtuose courait le monde, accueilli et fêté comme un jongleur ou un ménestrel, et portait de salon en salon ses improvisations harmonieuses et vides. A la campagne surtout c'était un hôte précieux, et ses tirades faisaient une agréable diversion aux médisances et aux banalités des conversations ordinaires. C'est ainsi que Dimitri Roudine (1) arrive un soir, avec un mot de recommandation, chez Daria Lassounska, riche veuve, artiste et bel esprit. Il prend la parole, à la première occasion qui se présente, et bientôt le voilà lancé dans un brillant monologue. Il développe à merveille les idées générales et les grands lieux communs. On l'écoute avec admiration, on le retient jusqu'au lendemain. Il passera six mois dans cette maison hospitalière. Une jeune fille enthousiaste et vaillante s'éprend de lui, ou plutôt des belles choses qu'il débite. Il ne sait ni s'éloigner à temps, ni répondre à cet amour héroïque. Il n'est jamais à court de belles paroles. Pour une action sensée, une décision prompte et ferme, voire une folie passionnée, il n'en est pas capable. Il se retire à la fin piteusement, presque chassé, laissant après lui de fâcheux souvenirs et des dettes qu'il payera quand il plaira à Dieu.

Ce n'est cependant pas un intrigant, ni un vulgaire parasite. S'il fait, par vanité, d'assez lourdes sottises, il ne commettra jamais par calcul une vilaine action. Il vit aux dépens d'autrui, sans y penser, comme un enfant. Pour son talent, il consiste surtout à traiter au pied-levé la première question venue. Il saisit d'emblée l'idée première d'un sujet et se répand en développements méthodiques et lumineux. Rien de sérieux, au fond, sous cet éclatant verbiage. Rien de solide non plus dans ce caractère. Peu de raison, peu de cœur, point de volonté. Au sortir de la maison de Daria Lassounska, Roudine trouvera ailleurs un accueil empressé, bon souper et bon gîte. Il ira ainsi, sans souci du lendemain, jusqu'au jour où, vieillissant, il s'apercevra du vide de cette existence et de la vanité de ces succès éphémères. Il essayera alors de s'attacher à quelque tâche utile et de devenir à son tour un homme pratique. Il tâtera de tous les métiers et commencera toutes choses avec un enthousiasme qui ne résistera guère aux déceptions et aux mécomptes. De chute en chute, il arrivera à la misère et au découragement. Fatigué de lui-

(1) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, *le Gentilhomme commensal.*
(2) *Mémoires d'un seigneur russe*, t. Ier, l'*Eau de framboise.*
(1) *Pounine et Babourine*, à la suite des *Reliques vivantes.* Hetzel.

(1) *Dimitri Roudine.* 1 vol. Hetzel.

même et des autres, de lui surtout, il viendra, pour en finir, se faire tuer à Paris sur une barricade.

Dimitri Roudine appartient à l'ancien régime; il est mort en 1848. C'est un lettré, un artiste. Les hommes nouveaux sont plutôt des savants. Ils se sont mis à l'école de l'Allemagne et se sont grisés de savoir, comme leurs devanciers s'enivraient de belles phrases. Bazarof (1) est au physique un grand garçon, aux mains rouges et larges, au front ouvert, aux yeux verdâtres, maigre, anguleux, rude d'aspect et de manières. Il étudie la physiologie et fait profession de ne croire à rien qu'à ce qui peut se voir et se toucher. Armé de son scalpel et de son microscope, il coupe, il taille, il dissèque, il analyse tout ce qui lui tombe sous la main et nie hardiment toutes ces vieilles choses qu'il n'a jamais rencontrées sur son objectif, l'âme, la morale, Dieu, la poésie. Intelligent, éloquent à sa manière, il a des disciples et des fanatiques auxquels il apprend à se dégager de tous les préjugés vulgaires. Introduit par un de ses admirateurs dans une honnête famille de gentilshommes campagnards, il prend plaisir à rompre en visière à ces représentants du passé. Il les étonne et les scandalise par ses négations tranchantes, ses paradoxes hautains. Il est pédant, brutal, insupportable. S'il rencontre une femme belle, élégante, dans tout l'éclat d'une demi-maturité, il remarque qu'il y aurait plaisir à la disséquer. Il est de ceux qui jugent que l'ancien monde a fait son temps, qu'il n'y a rien à garder du passé, qu'il faut porter la hache dans les fondements mêmes du vieil édifice et le jeter bas au risque de périr sous ses ruines.

Cette doctrine ultra-radicale, ce nihilisme, pour l'appeler par son nom, se développe, en effet, tout naturellement, dans un pays où tant d'injustices séculaires ont soulevé d'implacables ressentiments. Elle attire et retient les esprits hardis, ambitieux, que l'état présent de la Russie condamne à l'inaction, et qui veulent se faire leur place au soleil. Elle les satisfait par sa simplicité, et, comme ils ne sentent en eux aucune tendresse filiale pour une société où ils sont ou croient être esclaves, ils ne sont arrêtés par aucun scrupule. Bazarof, pour sa part et de la meilleure foi du monde, est prêt à applaudir à toutes les entreprises révolutionnaires. Il n'y mettra jamais la main. Au fond, ce physiologiste, ce savant positif et utilitaire n'est pas si noir qu'il le croit. Il joue un rôle sans le savoir, et lui, qui tient tant à n'être pas dupe, il l'est pourtant de son orgueil, de sa science, de son scepticisme. Il aime, sans se l'avouer, cette grande dame dans laquelle il ne voulait voir d'abord qu'un beau sujet anatomique. Il aime ses vieux parents, si touchants l'un et l'autre dans leur tendresse ingénue et craintive, et avec lesquels il affecte une rudesse odieuse. La science, malgré qu'il en ait, ne lui suffit pas. Il en est bientôt las, et, comme il a voulu qu'elle fût toute sa vie, il est bientôt las de la vie elle-même. Il se pique le doigt en disséquant un paysan mort du typhus et meurt stoïquement, sans se plaindre, notant avec sang-froid les progrès du mal qu'il sait sans remède, heureux de sortir de ce monde où il se trouve mal et de quitter un masque qui lui pèse. Ce nihiliste révolutionnaire est un Hamlet écrasé par un rôle trop lourd pour lui; ce contempteur de toute poésie est un Werther qui souffre et meurt de la maladie des poètes, le dégoût mélancolique des hommes et de la vie.

(1) *Pères et enfants*. 1 vol. Charpentier.

Nous rencontrons dans *Fumée* (1) d'autres originaux, d'autres représentants de la Russie contemporaine moins dignes d'intérêt et de sympathie. Dans aucun autre ouvrage M. Tourguénef n'a présenté au lecteur une galerie plus complète et plus variée. La fable du roman est simple le récit rapide et plein; les principaux personnages, Irène Ratmirof, demi-grande dame et demi-aventurière, irrésistible coquette, perfide et passionnée; le plébéien Litvinof, son amant, qu'elle aime assez pour se donner à lui et trop peu pour lui sacrifier les jouissances vaniteuses de la haute vie mondaine, ces deux nouveaux héros du vieux drame tant de fois raconté depuis l'aventure de Samson et de Dalila sont peints de main de maître, avec cette abondance de détails choisis et caractéristiques qui distingue la manière de M. Tourguénef; mais ce qui est peut-être plus intéressant encore que cette histoire d'amour, c'est le milieu dans lequel elle se déroule, le monde étrange et mêlé qu'elle traverse. Nous sommes à Bade, en 1862, et nous y faisons connaissance avec des Russes de tout rang et de tout état. Le moujick seul manque à ce rendez-vous; il ne voyage pas à l'étranger et ne se doute guère, tandis qu'il fait dans ses villages l'apprentissage difficile de la liberté, des sottises que débitent dans les casinos et les maisons de jeu de l'Occident ses amis et ses ennemis, ses maîtres d'hier, qui n'ont pas encore pris leur parti du décret d'émancipation, et les politiciens de hasard, les réformateurs impatients qui spéculent et dissertent à perte de vue sur son avenir.

Au pied de « l'arbre russe », dans le salon d'Irène, au vieux château, voici les conservateurs, les fortes têtes de l'opposition aristocratique, la princesse Babette, « dans les bras de laquelle expira Chopin », la comtesse C., surnommée « la reine des guêpes » pour son humeur agressive et l'offensante aigreur de son langage, et, trônant dans sa majesté décrépite, plâtrée et lézardée au point que l'on a peur de la voir tomber en poussière, « la dernière demoiselle d'honneur de l'impératrice Catherine »; puis, papillonnant autour de ces élégantes, le comte X., l'incomparable dilettante, le baron Z., apte à tout, littérateur et administrateur, orateur et grec, et une bonne demi-douzaine de généraux lavés, rasés, cirés, sentant le cigare et le patchouli, contents de leur bonne mine, convaincus de leur importance. Tout ce beau monde s'ennuie et se donne des peines infinies pour avoir l'air de se divertir. On parle de tout ce dont il est de bon ton de parler, des filles à la mode, du spiritisme, du répertoire d'Offenbach, de la dernière pièce de Sardou, des bouffonneries de « Msieu Vivier »; on fredonne les refrains de Nadaud, on répète les calembours les plus plats, les facéties les plus rabattues des petits journaux de Paris, on médit du prochain, et l'on finit par gémir sur « l'ébranlement de la propriété russe ». Dans

(1) *Fumée*. 1 vol. Hetzel.

tout ce caquetage, pas une parole vraie, une pensée judicieuse, un fait nouveau ; pas un sentiment désintéressé, pas même une passion, une colère sincères. En matière d'art et de littérature, nulle connaissance, nul goût de ce dont on parle ; rien que le désir vaniteux de suivre la mode et de paraître bien informé. En politique, nul autre souci, au fond, et en dépit des phrases sur l'avenir de la patrie, que la crainte de voir diminuer ses revenus.

Il n'y aurait rien au-dessous de cette poignée de faquins et de coquettes, si Goubaref et sa séquelle n'existaient pas. Goubaref est un réformateur, un politicien, un socialiste. Chez lui se rassemblent les apôtres du nouvel évangile social, faux savants, faux démocrates. Tandis que le maître arpente pesamment sa chambre, roulant de gros yeux, laissant à peine échapper de loin en loin un grognement d'approbation ou de blâme, les disciples lui rendent leurs comptes, lui soumettent leurs idées et lui dénoncent les iniquités des ennemis du peuple. Dans une atmosphère épaisse de fumée de tabac, au milieu du vacarme des discussions et des querelles particulières, d'un bout de la pièce à l'autre se croisent les déclamations folles, les invectives furibondes, les doctrines les plus saugrenues, les commérages les plus ineptes. Pas plus que les hôtes du salon d'Irène Ratmirof, les habitués du taudis où Goubaref rend ses oracles n'ont étudié ce dont ils parlent. Comme eux, ils sont incapables d'une pensée sérieuse et d'une action forte. Du bruit, des mots, un amour-propre national excessif, un dédain affecté de l'étranger, auquel ils empruntent ses formules révolutionnaires comme les autres ses modes, ses calembours et ses refrains, un savoir de manuel, des kyrielles de noms propres et de termes techniques, et sous cet étalage aucune idée pratique, aucun effort soutenu pour apprendre et pour comprendre. Goubaref sait au moins ce qu'il veut ; c'est là sa force et sa supériorité. Il veut être chef de parti, et il l'est. Épais et brutal, il impose à ces niais par ses allures farouches, son mutisme méprisant, sa mauvaise humeur hérissée. Il se fait obéir à la baguette. C'est le seul homme de la bande. Chez lui, ce slavophile, ce démocrate gouverne son domaine à la vieille manière et rosse les paysans.

Quand Litvinof, trompé par Irène, écœuré de toutes les sottises qu'il a entendues, s'éloigne seul de Bade, il suit des yeux par la fenêtre du wagon le nuage de vapeur qui s'échappe de la machine, monte, descend, traîne sur l'herbe ou s'accroche aux plus hautes branches des arbres et finit par se fondre dans l'air humide. « Subitement tout ne lui sembla que fumée, sa vie, la vie russe, tout ce qui est humain et principalement tout ce qui est russe. » Les discours des progressistes et ceux des rétrogrades, les préjugés et les prétentions des aristocrates, les déclamations des socialistes, les efforts mêmes des gens de bon sens et de bonne foi, tout cela, pour le découragé Litvinof, n'est que fumée qu'un coup de vent balaie, vapeur changeante et fugitive, nuage décevant et vide. Mais ce découragement ne dure pas. Nous retrouvons à la fin du volume Litvinof consolé et réconcilié avec la vie. La Russie, en effet, ne tient pas tout entière sous l'arbre russe de Bade ou dans la chambre d'un Goubaref. Dans *Fumée* même, il y a d'honnêtes gens, des esprits droits, des cœurs fermes, comme Tatiana et sa tante la digne Capitoline Markovna. Dans *Terres vierges*, le dernier en date des romans de M. Tourguénef, il y a progrès marqué, et la Russie de 1868 n'est déjà plus celle de 1862.

V.

Terres vierges est l'histoire d'une conspiration. Les conspirateurs ne sont pas d'odieux bavards, d'hypocrites ambitieux, comme Goubaref et ses disciples : ce sont de sincères amis du peuple russe, des citoyens soucieux de l'avenir de leur patrie, qui sacrifient leur vie à ce qu'ils croient son bien. Révoltés du spectacle des misères des pauvres gens, ils veulent délivrer la Russie de l'oppression sous laquelle elle agonise. Purs de toute convoitise personnelle, ils s'abusent de bonne foi sur leurs propres forces et sur l'état du pays. Ce sont de fort honnêtes gens, des esprits généreux ; mais, comme tant d'autres personnages de M. Tourguénef, ils ont plus d'enthousiasme que de constance, plus d'imagination que de raison pratique. Ils ne voient pas les difficultés de leur entreprise ; ils se jettent étourdiment dans la plus redoutable aventure sans avoir suffisamment calculé les chances de succès. Ils prétendent soulever le peuple contre ses oppresseurs sans s'être demandé si le peuple est prêt à les écouter et à les suivre et s'ils sont capables seulement d'entrer en relations avec lui. Ils dressent leurs petites machines dans l'ombre, et n'épargnent ni leurs peines, ni leur fortune, ni leur vie. Tout va bien tant qu'il ne s'agit que d'échanger des mots d'ordre entre affiliés d'un bout à l'autre de l'empire. Le jour de l'action venu, ils s'aperçoivent qu'ils sont seuls, que le paysan les regarde faire avec une indifférence malveillante et railleuse et qu'ils se sont sacrifiés en pure perte.

Tel est le dénoûment misérable du complot où sont engagés Markelof, officier d'artillerie démissionnaire, et Nejdanof, un poète. Ils se mettent en campagne et parcourent les villages, appelant les paysans aux armes. L'un, au beau milieu de sa harangue, est saisi par derrière par quelques moujicks ; renversé, bousculé, meurtri, on le garrotte et on le livre à la police. La mésaventure de l'autre est plus cruelle encore. On l'entraîne au cabaret ; on l'oblige à vider plusieurs verres de cette eau-de-vie frelatée que l'on vend aux paysans. On l'acclame, on l'embrasse, on le fait passer de mains en mains, jusqu'au moment où le malheureux, grisé par l'eau-de-vie, par l'atmosphère épaisse du lieu, par le tapage assourdissant de l'assemblée, tombe foudroyé dans les bras d'un ami qui l'emporte. Voilà ce que l'on gagne à trop approcher du moujick, et c'est de cette façon qu'il accueille ses libérateurs. Ce n'est pas qu'il soit satisfait de sa condition et qu'il aime ses maîtres, mais il ne sait pas encore distinguer ses amis de ses ennemis. Il hait et méprise également tous les bârines, tous les gens qui ne sont pas de sa caste, qui ne s'habillent pas comme lui et ne parlent pas sa langue. A peine émancipé, il a gardé du temps où il était serf de terribles rancunes et d'incurables défiances. Que des hommes bien vêtus, riches, instruits, descendent jusqu'à lui pour son

bien, par dévouement, sans intérêt personnel, cela ne peut entrer dans son esprit. Il est habitué aux dures paroles, aux mauvais traitements, à l'exploitation sans pitié. Il n'entend rien aux discours d'un Markelof et d'un Nejdanof. Il prend l'un pour un agent provocateur, et l'autre pour un fou. Il est heureux de jouer un mauvais tour à ces inconnus suspects qui se mêlent de ses affaires.

Markelof ira en Sibérie. Pour Nejdanof, son ivresse dissipée, il est pris d'un invincible dégoût de lui-même et de toute chose. Sa foi démocratique ne résiste pas à cette épreuve; homme d'imagination, fourvoyé dans une aventure pour laquelle il n'est pas fait, il se punit de son erreur et se tire d'une situation ridicule en se logeant une balle dans le cœur. S'il a tort de se tuer, il a grandement raison d'être mécontent du sot rôle qu'il joue et de la lourde méprise qu'il a commise. Ce ne sont pas les gens de sa sorte, ce ne sont pas les rêveurs, les poètes, pas même les savants comme Markelof, qui tireront le peuple russe de son sommeil, et ce n'est pas en criant à tous les carrefours des villages de naïfs appels aux armes que l'on améliorera la condition physique et morale des paysans. La conspiration si piteusement avortée est un jeu d'enfants, une équipée romanesque et théâtrale; pas de but défini, de plan sérieusement concerté. Le chef, un jeune homme de vingt-deux ans, s'est vanté de secouer la Russie comme un prunier. Il écrit aux affiliés de longues lettres où il est question de lui-même bien plus que des affaires du parti. Nulle connaissance des sentiments du paysan, nulle étude de ses vrais besoins, des moyens d'entrer avec lui en relations cordiales et de triompher de sa défiance. Pour le comprendre et être compris de lui, il faudrait lui ressembler; il faudrait vivre de sa vie. Nejdanof s'en doute bien et fait de touchants efforts pour « se simplifier ». C'est dans cette louable intention qu'il s'affuble d'un caftan de nankin, arrange ses cheveux à la russe et travaille à se donner l'aspect et l'allure d'un colporteur ou d'un domestique en retraite. Hélas! on ne devient pas « simple » à si bon marché. Nejdanof, sous ce déguisement, reste par les manières et par le langage l'aristocrate qu'il a toujours été. Cette mascarade le rend ridicule sans le rendre plus simple et plus persuasif.

L'homme vraiment utile, celui qui, plus efficacement que les Markelof et les Nejdanof et avec moins de risques, sert la cause populaire, c'est le mécanicien Solomine. Directeur d'une usine importante, il est respecté et aimé des ouvriers, qui voient en lui un des leurs, et le meilleur d'entre eux; il est flatté et choyé par les patrons, qui apprécient ses talents et se disputent ses services. Il ne rêve pas de guérir à la minute et en un tour de main toutes les plaies sociales; il ne parle ni de « crever l'abcès d'un coup de bistouri », ni de « retourner la Russie comme un gant ». Il va paisiblement son chemin, faisant tout le bien qu'il peut faire, fondant aux abords de la fabrique une école et un hôpital, plus tard même une association ouvrière. Il connaît la conspiration, mais il ne s'y mêle que pour donner aux conspirateurs de sages conseils, qui ne sont pas écoutés, et pour les servir, au jour de la catastrophe, avec le plus entier dévouement. Il est intelligent, actif et patient. Il a un idéal et ne fait pas de phrases. Il sait ce qu'il veut, ce qu'il peut aujourd'hui, ce qu'il pourra demain, et fait sa tâche sans précipitation et sans défaillance. C'est un esprit pratique, un homme de métier et de travail manuel, habitué à tenir compte du temps et des réalités. Quelqu'un dit de lui, et avec raison, qu'il est rafraîchissant. Les autres sont des fiévreux et des agités. Ils reconnaissent sa supériorité et c'est à lui que Nejdanof, en mourant, confie la jeune fille enthousiaste qui a cru l'aimer, qui n'aimait au fond que la cause qu'il essayait de servir, et qui trouvera dans le sage et calme Solomine un appui plus ferme, un guide plus sûr.

C'est un personnage curieux que cette jeune fille, Marianne Vikentievna, la nièce du conseiller privé Sipiaguine. Elle a quitté la maison de son oncle pour suivre Nejdanof, pour se « simplifier » avec lui et se dévouer avec lui à la cause du peuple. Les femmes émancipées, les nihilistes en jupon ne sont pas rares en Russie, et M. Tourguénef n'a pas manqué d'en placer une dans l'entourage du socialiste Goubaref. En général, ce sont des folles, plus extravagantes encore que les politiciens du sexe fort. Elles fument, boivent de la bière et du champagne et criaillent du haut de leur tête, mêlant les commérages aux déclamations humanitaires. Il en est pourtant qui méritent la sympathie et le respect : la silencieuse Machourina, par exemple, grande fille laide et gauche, aux mains rouges, à la voix rude, à la démarche virile, dévouée, docile, stupide, toujours prête à partir au premier signe, usant sa vie à porter des messages, la meilleure et la plus honnête femme du monde, malgré sa chevelure en désordre et ses cigarettes; Marianne surtout, plus jeune, plus belle, plus intelligente que Machourina, plus forte que Nejdanof, la vraie compagne de Solomine, qu'elle animera de son enthousiasme apostolique et dont la raison supérieure contiendra les impatiences de son zèle. Ils sont faits l'un pour l'autre et le comprennent à première vue. C'est Solomine qui lui apprend que, pour servir le peuple, il n'est pas besoin d'élever des barricades et d'y planter le drapeau de la république; qu'il y a du courage aussi à peigner un enfant teigneux, à lui enseigner l'alphabet, et que cette « œuvre » plus modeste est plus utile, partant plus méritoire et convient mieux à une femme.

VI.

Solomine et Marianne représentent ce qu'il y a de meilleur et de plus sain dans la société russe. En haut, une noblesse égoïste et frivole; en bas, un peuple ignorant, défiant, apathique; dans la classe moyenne, des rêveurs chimériques et d'ambitieux intrigants; chez quelques-uns, un sentiment vif, passionné, des besoins nouveaux et une ignorance complète des moyens pratiques de les satisfaire; chez les meilleurs, les plus désintéressés, un manque absolu de sang-froid, d'équilibre et de raison clairvoyante, des nerfs surexcités, une volonté inconsistante; chez les autres, des convoitises et des haines cachées sous le voile des théories humanitaires et progressistes, un goût maladif pour les con-

spirations, les associations ténébreuses, les crimes romanesques : à tous ces traits, on reconnaît une société malade qui unit les infirmités de la décrépitude à celles de l'enfance.

Mais ce serait faire tort à M. Tourguénef et méconnaître la vraie signification de son œuvre que de rester sur cette pensée décourageante. S'il ne cache pas son mépris pour les généraux rétrogrades, les grands seigneurs usuriers, les femmes émancipées et les rhéteurs socialistes, l'auteur de *Fumée* et de *Terres vierges* sait aussi reconnaître ce qu'il y a de vertus ignorées, de ressources latentes dans la masse de la nation, dans ces moujicks, ces marchands, ces étudiants, ces bourgeois, espoir de l'avenir.

S'il est vrai que les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent, on peut dire avec plus de raison encore que les gouvernements, surtout les gouvernements despotiques, ont les peuples qu'ils méritent, puisqu'ils ont les peuples qu'ils font et que leurs sujets n'ont pas un préjugé ou un vice dont ils ne soient responsables. La Russie expie son passé. Elle a peu de citoyens parce que le servage n'en pouvait pas former et corrompait à la fois les seigneurs et les serfs. Elle est la proie des sociétés secrètes et des conspirations parce qu'elle n'a pas de vie publique, et que les complots bizarres, les déguisements, les enlèvements, les murs percés, les coups de révolver et de poignard, toute cette mise en scène dramatique, ces crimes inutiles et retentissants amusent des imaginations dévoyées et occupent des forces qui n'ont pas d'autre emploi. Le peuple est ignorant parce qu'on a négligé de l'instruire; il est défiant et sournois parce qu'il a été pendant des siècles odieusement exploité par ses maîtres et qu'il craint de l'être aujourd'hui par ses prétendus amis, bavards et utopistes de toutes les écoles. Quand son éducation sera faite, qu'il sera guéri de ses préventions, de ses préjugés, de ses rancunes, quand il aura pris conscience de sa force et de sa dignité, quand il sera enfin sorti de cette longue enfance dans laquelle on l'a fait vieillir, il est assez bien doué pour tenir son rang dans le monde et y faire bonne figure. Cette éducation sera l'œuvre du temps, du travail, de la liberté. Ce ne seront pas les révolutionnaires et les nihilistes qui hâteront l'émancipation morale du peuple et son évolution vers la justice et la lumière, mais les travailleurs comme Solomine et les femmes de dévouement et de charité comme Marianne.

E. Rittier.

SHAKESPEARE ET L'ANTIQUITÉ (1)

II.

Croyances religieuses des Grecs et des chrétiens.

La tragédie intéresse trop directement et trop profondément l'âme humaine pour que les sentiments religieux des poètes tragiques puissent être quelque chose d'indifférent. Tout le théâtre de Calderon porte l'empreinte de son catholicisme; le plus bel ouvrage de Corneille, *Polyeucte*, deux chefs-d'œuvre de Racine, *Phèdre* et *Athalie*, ont une corrélation intime avec la foi et la piété de ces grands hommes; sur la scène, comme partout, Voltaire est un combattant et un apôtre; le scepticisme religieux, la sérénité philosophique de Gœthe donnent à ses drames une physionomie *sui generis*.

Il y a dans le développement d'une tragédie une chose en particulier qui emprunte une signification éloquente aux croyances affirmatives ou négatives des poètes sur Dieu et sur l'âme : c'est la fin, la catastrophe. J'estime qu'il ne sera pas hors de propos de montrer l'espèce et le degré du sentiment religieux, d'une part chez les trois principaux représentants de l'art tragique dans l'antiquité, d'autre part chez le plus grand poète dramatique de la Renaissance.

Un traducteur de Sophocle remarque que, dans les sept tragédies qui nous restent de ce poète, le mot de dieu (au singulier ou au pluriel) est répété à chaque page, et qu'il ne se rencontre pas moins souvent dans les fragments de tragédies perdues. En Grèce, nous l'avons vu, les représentations théâtrales faisaient partie du culte; et d'ailleurs, qu'est-ce qui ne faisait pas partie du culte? Les luttes gymnastiques, les courses, les régates (2), les concours de musique, les récitations d'Homère, que dis-je? les combats de coqs et de cailles étaient dans le programme des fêtes religieuses. On ne mettait pas en perce un tonneau de vin nouveau sans faire un sacrifice aux dieux. Les pratiques et la dévotion du plus fervent catholique séculier de nos jours ne sont rien en comparaison de l'étroite alliance de toute la vie des Grecs avec la divinité.

Cette pénétration intime de la religion dans les mœurs produisait deux effets contraires en apparence, mais qu'il est très facile d'expliquer l'un et l'autre et de concilier : intolérance farouche à l'égard des hardiesses de la libre pensée; indulgence excessive pour les familiarités et les licences de l'orthodoxie en ribote. Euripide jouait sa tête en faisant entendre sur la scène tragique un écho de l'enseignement d'Anaxagore et de Socrate; le pieux Eschyle lui-même, accusé d'avoir trahi le secret des mystères, se vit réduit un jour à embrasser comme un suppliant l'autel de Bacchus, tandis que, sur la scène comique, aux éclats de rire et aux

(1) Voy. le numéro précédent.

(2) Dans une ville du Péloponèse, selon M. Boutmy, *Philosophie de l'architecture en Grèce*, p. 157.

applaudissements de tout le peuple, Aristophane pouvait impunément railler ce dieu, le jour même de sa fête, faire tituber ses petites jambes sous le poids d'un gros ventre d'ivrogne et affubler d'une peau de lion ridicule ses épaules de poltron. C'est là une conduite parfaitement logique et naturelle aux époques de foi naïve : tant que la religion est solide, il n'y a aucun inconvénient à s'amuser et à se gaudir dans le cercle de l'orthodoxie; les joyeux enfants de la maison peuvent se permettre tout; mais malheur à l'homme grave et réfléchi que cette gaieté scandalise et qui met le pied hors du seuil! Au moyen âge, l'hérétique était supplicié pendant que les auteurs de fabliaux et de mystères se moquaient librement de « saint Pierre le vilain » et de « dom Paul le chauve » et osaient mettre sur la scène le Père éternel allant à la promenade avec son parapluie.

Quand on a quatre mille dieux qu'on traite de pair à compagnon, qu'on invoque à tout bout de champ, sans l'assistance desquels rien ne se fait dans la vie quotidienne des hommes, on est extrêmement *religieux,* au sens étymologique de ce mot : je veux dire que le *lien* entre l'humanité et la divinité est aussi étroit que possible; mais cette religiosité extrême n'implique pas le sérieux de la pensée et des mœurs, et, s'il y a jamais eu un pays où la distinction entre le domaine de la religion et celui de la morale soit légitime et nécessaire, ce pays est la Grèce ancienne. Il paraît même que les Grecs d'aujourd'hui ressemblent en ce point à leurs aînés et que la religion, quoique observée assez exactement par eux dans ses pratiques extérieures, n'a aucune influence réelle sur leur vie (1). A ceux qui parlent de la gaieté et de l'insouciance naturelle aux Grecs, c'est donc ne rien répondre que d'opposer la place énorme de la religion dans la vie hellénique, l'origine sacrée de la tragédie, le rapport du théâtre avec le culte, les dieux enfin nommés à chaque page des poètes : car la religion en Grèce était gaie, et elle l'est encore. L'humeur des hommes dépend surtout du climat. Observons aussi que la multiplicité des pratiques, la piété rendue matérielle, le divin rendu sensible, les spectacles, les cérémonies, les fêtes, égayent et facilitent la religion en déchargeant l'homme du fardeau pénible de la réflexion personnelle. Il est plus aisé d'être bon catholique que bon protestant. M. Victor Cherbuliez a élégamment défini l'existence des Athéniens « une fête perpétuelle dont une divinité couronnée de fleurs était la suprême ordonnatrice ». — « Les dieux grecs, disait Apulée, aiment qu'on les honore par des chœurs de danse. » Partout le mouvement et la vie; la solennité même de la mort n'enlevait pas cette forme joyeuse à la piété. Achille, en deuil de Patrocle, rend les honneurs funèbres à son ami par des jeux qu'on célèbre avec animation sur sa tombe. Il y a dans le *Voyage sentimental* de Sterne un récit classique tout imprégné de l'esprit de l'antiquité, qui peut, je crois, nous offrir une vive et fidèle image de ce que devait être la religion des Grecs sous sa forme la plus naïve et la plus pure. Sterne raconte qu'en traversant la Bourgogne il entra dans la ferme d'un paysan français, patriarche d'une nombreuse famille, qui l'invita cordialement à s'asseoir à sa table, et qu'après le souper, sur l'invitation du vieillard, jeunes gens et jeunes filles se mirent à danser :

« Au milieu de la danse je crus apercevoir, à certaines pauses pendant lesquelles ils paraissaient tous lever les yeux, une élévation de l'âme différente de celle qui est la cause ou l'effet de la simple gaieté. En un mot, il me sembla que je contemplais la religion se mêlant à la danse; mais comme je ne l'avais jamais vue à pareille fête, j'aurais regardé cela comme une des illusions d'une imagination qui m'égare perpétuellement, si le vieillard, aussitôt que la danse fut finie, ne m'eût dit que c'était leur constante habitude, et que, toute sa vie, il s'était fait une règle, après chaque souper, d'inviter sa famille à danser et à se réjouir; croyant, disait-il, qu'un cœur joyeux et content était la meilleure espèce d'action de grâces qu'un paysan sans instruction pût offrir au ciel. »

Peut-être trouverait-on dans les tragiques grecs quelques exemples des impertinences, petites ou grosses, qu'une foi solide et naïve peut se permettre avec les dieux; témérités sans conséquence, analogues à celles qui remplissent le théâtre d'Aristophane : tel est probablement ce passage des *Trachiniennes* où Jupiter est appelé en toutes lettres un sot, un étourdi, ἄξυλος, ἀγνώμων, pour avoir traité comme il l'a fait son propre fils Hercule (1). Mais en général les libertés religieuses des tragiques sont graves; elles sont inspirées par un esprit philosophique volontairement ou involontairement contraire à la piété. Sans vouloir de mal à la religion, Thucydide lui porta un coup sensible lorsqu'il expliqua, comme dit M. Patin, « par les combinaisons de la politique et de la guerre, par les chances hasardeuses des combats, par les mouvements de la passion, par les calculs de l'intérêt, par l'influence des talents et des vertus, des vices et de l'ignorance, par le génie divers des hommes, des temps et des lieux, ce qu'Hésiode avait trop poétiquement mêlé d'une divine obscurité. » Sophocle est à Eschyle ce que Thucydide est à Hérodote : il commence l'*humanisation* de la tragédie comme Thucydide celle de l'histoire. Dans son *Électre,* les dieux ne sont plus guère que pour la forme derrière les enfants d'Agamemnon, qui vengent sa mort bien moins par obéissance à l'ordre du ciel que par l'impulsion de leur propre cœur. Après Sophocle vient Euripide, qui ne prend pas même soin de sauver les apparences et condamne les dieux formellement. « C'est Apollon que j'accuse! » s'écrie dans son théâtre Oreste, « lui qui m'a poussé à l'acte le plus impie en m'abusant par des promesses qui ne se réalisent pas ». Plus loin, Oreste dit à Ménélas : « J'ai une excuse au fatal évènement : Apollon, qui m'a ordonné de consommer le meurtre de ma mère. — Il ignore donc (demande Ménélas) ce qui est juste et honnête? — Nous obéissons aux dieux, quels que soient ces dieux. — Et Apollon ne te secourt point dans ton malheur? — Il attend. Telle est la nature des dieux.» Enfin, quand Tyndare lui fait son procès, Oreste se défend

(1) Voy. Albert Dumont, *le Balkan et l'Adriatique,* p. 400.

(1) Cité par M. Courdaveaux : *Eschyle, Xénophon et Virgile.*

ainsi : « Dites qu'Apollon est impie, mettez-le à mort; c'est lui qui est coupable et non pas moi. » Et les Dioscures eux-mêmes, Castor et Pollux, trahissent leur vrai sentiment sur l'ordre du dieu par une réticence pire qu'un blâme catégorique : « Apollon..., mais il est mon souverain, je me tais ; c'est un dieu sage, et toutefois l'oracle qu'il a rendu est peu sage; mais il faut le respecter ! »

A mesure que l'homme devient plus éclairé, il épure, il adoucit ses croyances religieuses afin de les mettre en harmonie avec les exigences de sa conscience morale; mais, en les adoucissant, il les affaiblit. La religion et la morale sont deux choses qui peuvent différer jusqu'à se contredire. Au progrès de la seconde correspond fréquemment un certain déclin de la première, et c'est ce qui est arrivé pour la Grèce. En devenant plus moral, le théâtre est devenu moins religieux. L'anthropomorphisme grossier qui attribuait à la divinité les pires sentiments de la nature humaine devait embarrasser et bientôt révolter quiconque osait se permettre le libre usage de la réflexion. Eschyle avait essayé de réconcilier sa conscience avec sa foi : Euripide accepta franchement le divorce, et c'est au profit de la conscience qu'il prononça la séparation définitive. Quand ce poète disait : « Si les dieux commettent l'injustice, ils ne sont plus les dieux », il exprimait un sentiment personnel, une conviction philosophique; mais une pareille hardiesse, loin de traduire la pensée religieuse du peuple, ruinait par la base tout l'édifice de la mythologie (1).

Les dieux grecs (je parle des dieux authentiques de la religion populaire) ne sont ni justes, ni bons, ni sages, ni moraux, ni honnêtes. Tout compte fait, ils valent moins que les hommes, parce qu'ils sont plus forts qu'eux et qu'ils abusent de cet avantage pour leur nuire. Hommes et dieux sont des enfants, ceux-ci un peu plus grands, ceux-là un peu plus petits; comme il arrive toujours en pareil cas, la différence d'âge et de taille établit deux catégories : d'une part, les victimes, de l'autre, les bourreaux, et toute notre sympathie est pour les cadets rossés sans pitié par leurs aînés. Il faut admettre dans toute sa simplicité cet anthropomorphisme complet, que nos idées, moins franches en pareille matière, compliquent et raffinent involontairement. La situation est d'une netteté admirable : les hommes ont peur des dieux parce que les dieux font du mal aux hommes. Des uns aux autres, il y a crainte ou haine, il peut y avoir aussi prière des faibles et protection des forts : il n'y a point d'amour; comment y en aurait-il entre *rivaux ?* Le sentiment seul de leur infériorité fait que les hommes ploient le genou devant les dieux et se résignent à accepter leurs *présents,* c'est-à-dire leurs coups avec leurs caresses. Si, comme le géant Polyphème, ils se croyaient capables de lutter avec avantage contre la divinité, tous ils diraient comme Polyphème : « Nous ne nous soucions point de Jupiter ni des Immortels, car nous sommes beaucoup plus forts qu'eux. » — « Tu m'as joué, Apollon, dieu malfaisant entre tous ! s'écrie Achille dans l'*Iliade;* ah ! je me vengerais si j'en avais le pouvoir (1). »

Aux yeux d'Eschyle lui-même, l'honnêteté n'est point un attribut nécessaire de la nature divine, car l'idée d'une divinité menteuse n'a rien qui scandalise sa piété. « L'heureuse nouvelle, dit le chœur d'*Agamemnon,* s'est promptement répandue dans Argos. Qui sait si elle est assurée, si ce n'est pas un mensonge des dieux ? »

La haine des dieux contre les hommes n'avait pas pour cause le péché commis par les hommes. La conception d'un dieu rémunérateur et vengeur est étrangère à l'esprit de la religion homérique et, j'ajoute, à l'esprit primitif de la tragédie grecque, qui en sentait pourtant la nécessité morale et qui s'évertuait à y faire droit. Rien n'est grand, dans l'histoire de la pensée humaine, comme les efforts héroïques d'Eschyle pour moraliser une religion à laquelle il croyait, mais qu'il eût désirée plus pure. La théorie de la haute tragédie, telle que je l'ai développée d'après Hegel, est une théorie idéale dans laquelle on suppose que les profondes méditations des poètes antiques ont entièrement conquis la vérité dont ils étaient avides et où l'on confond la mythologie passagère et l'éternelle loi morale au sein d'une métaphysique supérieure; mais, en réalité, l'identité de la substance divine avec les principes de la morale publique et privée affirmés par la conscience humaine était loin d'être complètement sentie et reconnue, et la vieille antinomie de la morale et de la religion n'a jamais cessé d'exister. Le mal commis, le bien fait par les hommes n'était point ce qui décidait les dieux à intervenir dans leur destinée : il suffisait, pour encourir la haine de la divinité, d'être heureux, riche ou puissant; la prospérité paisible du juste l'exposait à la ruine, autant que les méchants leur insolent triomphe.

Nous touchons ici au dernier degré de l'anthropomorphisme grec : la jalousie. Les dieux étaient jaloux des hommes, oui, jaloux au sens le plus bas de ce mot et avec tous les caractères propres à cette passion. Si un peu plus tard on imagina de dire que les dieux punissaient, non le bonheur des hommes, mais l'orgueil que ce bonheur engendre, c'est par une suite de cette épuration, de cet adoucissement que le progrès de la conscience morale fait toujours subir aux croyances religieuses; mais, dans la première énergie du dogme, les dieux se vengeaient des hommes simplement parce que les hommes étaient heureux. « Si quelqu'un, dit une épigramme de l'*Anthologie*, vient à goûter un peu de joie, il voit accourir la déesse des vicissitudes, Némésis. »

M. Tournier a écrit sur ce sujet une thèse pleine de science et de talent, *Némésis et la jalousie des dieux.* Aucun texte de quelque importance pour éclairer une doctrine étrange et curieuse entre toutes celles de la mythologie n'est omis dans ce livre capital, qui dispense d'étudier ailleurs la question.

(1) Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux.*

(1) Cité par M. Tournier.

« Némésis, avait dit Hegel, est la puissance qui a pour mission de rabaisser ce qui est élevé, de précipiter tout ce qui est parvenu au faîte du bonheur, et par là de rétablir l'égalité (1). » M. Tournier pense que Némésis et la jalousie divine peuvent être distinguées en théorie, mais que cette distinction est négligeable, parce qu'en fait les deux choses se confondent. Il définit Némésis « l'inexorable ministre de l'infaillible revanche des dieux..., une déesse jalouse refoulant inévitablement dans sa condition l'homme qui a essayé d'en sortir ou que la fortune en a tiré..., un pouvoir surhumain toujours prêt à foudroyer tout ce qui s'élève trop ici-bas, à raccourcir tout ce qui dépasse le niveau commun ». C'était essentiellement une divinité funeste; Hésiode l'appelle le « fléau des humains ». — « La divinité n'est que jalousie, dit Hérodote, et se plaît aux bouleversements. » — « Ne vois-tu pas, demande dans l'œuvre d'Hérodote Artaban à Xerxès, comme Dieu foudroie les animaux de haute taille et ne les laisse pas se rengorger, tandis que les petits ne le chagrinent point? Ne vois-tu pas comme c'est toujours sur les toits et les arbres les plus élevés qu'il décoche ses traits ? Car la divinité se plaît à raccourcir tout ce qui s'élève. De même, une armée nombreuse est exterminée par une petite lorsque Dieu, devenant jaloux, lance sur elle l'épouvante ou la foudre. »

Ce sentiment terrible d'un bras toujours levé pour frapper la fortune ascendante prosternait l'homme dans une humilité profonde. Hérodote se garde bien d'exalter la victoire de la Grèce sur l'Asie, de peur de faire ombrage aux dieux. Dans « ce triomphe éclatant et unique de la force morale sur la puissance du nombre, de la civilisation et de l'intelligence sur la barbarie et la brutalité », l'historien ne veut voir qu'une vengeance de la divinité jalouse et le châtiment surnaturel de l'orgueil. « C'est un dieu, dit aussi le courrier de Xerxès dans les *Perses* d'Eschyle, c'est une divinité vengeresse, c'est la jalousie des dieux qui a tout conduit, qui a causé l'irréparable désastre. » Et l'ombre de Darius confirme ces paroles en prophétisant d'autres malheurs : « Tout n'est pas fini... Des flots de sang couleront sous la lance dorienne et se figeront dans les champs de Platée. Des monceaux de cadavres, jusqu'à la troisième génération, diront aux yeux des hommes, dans leur muet langage, qu'il ne faut pas qu'un mortel conçoive de pensées trop hautes. »

Lorsque, dans une autre tragédie d'Eschyle, Agamemnon revenant de Troie entre en scène, c'est aux dieux seuls que, de concert avec le chœur, il attribue sa victoire sur les Troyens. Mais il a beau faire, sa prospérité est trop grande; aucune protestation d'humilité ni de piété ne pourra le soustraire à la vengeance des dieux jaloux. A peine introduit, nous sentons que nous avons sous les yeux, selon la belle expression de M. Courdaveaux, « une victime prédestinée ». Clytemnestre se réjouit au fond de son cœur d'orner la victime pour le sacrifice. Avec une perfidie profonde dont Agamemnon n'est pas dupe, elle ordonne à ses esclaves d'étendre des tapis de pourpre sous les pas du vainqueur rentrant dans son palais. — On peut citer ici quelques vers de la traduction libre de M. Leconte de Lisle :

Viens donc, ô maître, orgueil d'Hellas et de ma vie,
Et foule fièrement d'un pied victorieux
Cette pourpre qui mène au palais des aïeux!

(*Les femmes de Clytemnestre étendent des tapis de pourpre devant Agamemnon.*)

AGAMEMNON.

Je te salue, Argos, de lumière fleurie!
Salut, temples, foyers, peuple de la patrie,
Et vous qui de l'opprobre et de l'iniquité
Avez gardé mon toit depuis longtemps quitté,
Zeus! Hermès! Apollon, prince aux flèches rapides!
Je vous salue, amis divins des Atréides,
Qui, dans l'épais filet patiemment tendu,
Avez amoncelé tout un peuple éperdu
Et qui faites encore, au milieu des nuits sombres,
La tempête du feu gronder sur ses décombres!
Pour toi, femme, ta bouche a parlé sans raison
J'entrerai simplement dans la haute maison;
Je veux être honoré, non comme un dieu, non comme
Un roi barbare enflé d'orgueil, mais tel qu'un homme;
Sachant trop que l'Envie aux regards irrités
Rôde dans l'ombre autour de nos félicités.
Il convient d'être sage et maître de soi, femme!

CLYTEMNESTRE.

Chère tête, consens! J'ai ce désir dans l'âme.
Puisque les jours mauvais ne sont plus, il m'est doux
D'honorer hautement et le maître et l'époux
Et le vengeur d'Hellas. Roi des hommes, sans doute
Cette pourpre t'est due et plaît aux dieux.

AGAMEMNON.

Écoute,
Femme! garde en ton cœur ma parole : obéis.
L'âpre terre, le sol bien-aimé du pays
M'est un chemin plus sûr, plus somptueux, plus large.
J'ai, sans ployer le dos, porté la lourde charge
Des jours et des travaux que les dieux m'ont commis,
Et n'attends au retour rien que des cœurs amis.
Ni flatteuses clameurs, ni faces prosternées!
Honorons les dieux seuls. Les promptes destinées
Sous les pas triomphants creusent un gouffre noir,
Et qui hausse la tête est déjà près de choir.

La jalousie des dieux avait un principe si peu moral, elle s'attachait si exclusivement à la prospérité matérielle de l'homme, qu'on pouvait, quand on était trop riche, faire la part du feu, jeter en pâture aux dieux ennemis une partie de sa fortune et sauver ainsi le reste. « L'homme prudent, dit Eschyle, qui sait à propos lancer loin de lui une partie de ses biens pour conserver le reste, sauve sa maison qui se serait écroulée sous un poids de malheur et préserve son esquif du naufrage... Être vanté pour sa richesse, c'est un malheur; c'est alors qu'on voit tomber sur sa tête la foudre de Jupiter. Je préfère un bonheur qui n'excite pas l'envie. »

Un des passages les plus remarquables d'Eschyle, au point de vue de ses convictions personnelles et des sublimes efforts de son intelligence pour concilier la morale et la foi, c'est le fragment suivant du chœur d'*Agamemnon*, où la doctrine de Némésis est expressément niée :

« Il est une vieille parole, depuis bien longtemps répétée

(1) *Esthétique*, t. II, p. 272.

parmi les hommes : Quand l'opulence d'un mortel est à son comble, elle devient féconde, elle ne meurt pas sans enfants; et le rejeton de la fortune heureuse, c'est une irréparable misère. *Moi seul, je pense autrement.* Une action impie en met au monde bien d'autres, enfants dignes de leur race; mais le bonheur, dans la maison des justes, a toujours le bonheur pour fils. »

Le noble poète exprime ici son propre sentiment par l'organe du chœur; il repousse, au nom de sa conscience, le dogme absurde et atroce de la jalousie divine; apôtre inspiré d'une vérité nouvelle, il déclare qu'il est faux que la prospérité s'expie, et que le crime seul mérite et attire le courroux des dieux.

L'idée de Némésis dans la tragédie grecque explique et illustre certaines choses qui, aux yeux d'un lecteur non averti, paraissent d'insignifiants lieux communs, mais qui, vues à la sombre lumière de ce dogme religieux, prennent aussitôt un relief et un intérêt extraordinaire : par exemple, l'éloge de la médiocrité, qui revient perpétuellement dans les chants et les conseils du chœur et qui est la paraphrase des maximes favorites de la sagesse antique : *Rien de trop. — Observe la mesure. — La mesure est ce qu'il y a de meilleur* (1). A Némésis encore, à la terreur qu'elle inspirait remonte l'origine de cette pensée de Solon qu'on rencontre non moins souvent dans les tragédies grecques et dont Sophocle a fait la conclusion d'*Œdipe roi* :

..... Jusqu'au jour qui termine la vie,
Ne regardons personne avec un œil d'envie.
Peut-on jamais prévoir les derniers coups du sort?
Ne proclamons heureux nul homme avant sa mort (2).

M. Tournier rattache aussi, très ingénieusement, à l'idée de Némésis et à son influence l'atticisme de la forme, la beauté mesurée et contenue, dans son contraste avec l'exubérance asiatique — ou shakespearienne. « Où trouverait-on, demande le docte écrivain, un plus beau témoignage en faveur du précepte cher à la déesse : *Rien de trop,* que les ouvrages mêmes de Sophocle, de ce génie naturellement réglé, soutenu constamment par un enthousiasme qui ne l'emporte jamais? » Il explique par une raison du même ordre les proportions modestes du Parthénon : « Pour un peuple adorateur de Némésis, une grandeur qui eût surpassé l'homme, une durée qui eût paru braver les dieux n'auraient été qu'un sujet d'effroi. »

Le vieux dogme de Némésis appartint sans retour au passé quand la philosophie eut fait triompher la notion de la justice et de la bonté de Dieu. « La nature divine ne comporte pas la jalousie », dit Aristote. Platon avait dit la même chose, et ceci de plus : « Dieu, *étant bon,* ne peut être principe d'aucun mal. » Il avait présenté dans le *Gorgias,* avec une étonnante profondeur, l'expiation du mal comme un bien pour celui qui a commis le mal, développant toute la doctrine que Bossuet devait résumer plus tard en ces termes : « Qu'on pèche, c'est un désordre; mais qu'on soit puni quand on pèche, c'est la règle. Nous rentrons donc par le châtiment dans l'ordre dont nous étions sortis par la faute; mais qu'on pèche impunément, ce serait le comble du désordre : ce serait le désordre, non de l'homme qui pèche, mais de Dieu qui ne punit pas. »

J'ai montré ce qui m'a paru le plus intéressant dans la théodicée grecque au point de vue particulier de l'application de ces doctrines religieuses à la tragédie. Il faut faire une revue semblable des idées antiques sur la nature et la destinée de l'âme.

L'ancienne Grèce représente dans l'histoire le moment brillant et fugitif de l'union idéale de la matière avec l'esprit, et c'est pour cela qu'elle est le pays de la beauté. L'harmonie qui éclate dans les œuvres de l'art régnait au même degré dans la vie hellénique, et il n'y avait pas plus d'opposition entre le corps et l'âme qu'entre la forme et la pensée. Tout respirait dans les ouvrages et dans les mœurs des Grecs une perfection facile et un bonheur prochain; leur horizon était limité; en aucun genre d'activité ils ne connaissaient le besoin et le tourment de quelque chose d'*au delà.* La plénitude de l'être étant atteinte pour eux sur la terre et dans cette vie, ils ne pouvaient considérer la mort que comme une déchéance et une diminution.

Telle est en effet la mort dans les poèmes d'Homère, fidèle image des croyances populaires. L'existence réelle, véritable, est attachée au corps. M. Girard en a finement noté la preuve dans les premiers vers de l'*Iliade :* « Déesse, chante la colère d'Achille, fils de Pélée, colère funeste qui causa mille maux aux Grecs, précipita dans l'Hadès les âmes valeureuses de tant de héros et les livra eux-mêmes en proie aux oiseaux et aux chiens. » — « *Eux-mêmes,* écrit le savant commentateur, c'est leur corps avec leur sang, avec leurs nerfs, avec le principe et les agents de leur force, il faut même dire de leurs passions et de leur intelligence. Car voyez quelle est la nature de ces âmes qui accourent à l'évocation d'Ulysse : avant d'avoir bu du sang des victimes, elles sont là sans connaissance et sans souvenir, images inconsistantes des êtres qui ont autrefois existé. » — « Grands dieux! s'écrie Achille à qui l'ombre de Patrocle vient d'apparaître, il subsiste donc dans l'Hadès un fantôme et un simulacre de l'homme; mais la réalité de la vie les a complètement abandonnés. »

Les âmes, après la mort, subsistent, mais ne sont que des ombres, regrettant la vie terrestre même avec ses misères. Lorsque Ulysse évoque les morts illustres dans l'*Odyssée,* il dit à Achille : « Pour toi, Achille, il n'y eut jamais d'homme plus heureux dans le passé, il n'y en aura pas dans l'avenir; car, de ton vivant, nous autres Grecs nous t'honorions comme un dieu; maintenant que tu habites ces lieux, tu

(1) Shakespeare, dans *Hamlet,* a loué la médiocrité à la façon d'un sage de la Grèce. « Braves enfants, demande Hamlet à deux jeunes seigneurs de sa cour, comment vous trouvez-vous? — Comme la moyenne des enfants de la guerre... Heureux en ce que nous ne sommes pas trop heureux. Nous ne sommes point l'aigrette du chapeau de la fortune. — Ni la semelle de son soulier? — Ni l'une ni l'autre, monseigneur. »

(2) Traduction de M. Lacroix.

commandes souverainement aux mânes; ne te plains donc pas d'être mort, Achille. » Mais Achille lui répond : « Ah! ne cherche pas à me consoler de ma mort, glorieux Ulysse; j'aimerais mieux être sur la terre le garçon de charrue d'un fermier sans domaine à lui et qui aurait à peine de quoi vivre, que de régner sur toutes les ombres de ceux qui ne sont plus. »

Tous les morts descendent-ils dans le ténébreux empire de Pluton? N'y en a-t-il point qui soient admis à la vie supérieure et brillante de l'Olympe? Oui, certains hommes sont privilégiés; mais aucune justice ne préside à l'attribution de ce privilège : c'est un caprice arbitraire des dieux. Ceux qui montent au ciel ne sont pas les plus méritants; ce sont des favoris ou des parents de quelque divinité (1).

Dans la tragédie grecque, plus philosophique que l'épopée d'Homère et reflet moins impersonnel des croyances religieuses du peuple, la doctrine de l'âme subit quelques modifications importantes.

Sophocle exprime en un passage d'*Œdipe à Colone* une aspiration mélancolique et digne du bouddhisme :

Heureux par-dessus tous qui n'a pas reçu l'être!
Mais, cette disgrâce échéant,
Heureux qui peut rentrer, sitôt qu'il vient de naître,
Dans les abîmes du néant (2).

Il est vrai que c'est une réminiscence de quelques vers de Théognis; mais dans la même pièce Sophocle parle encore une fois de l'éternel sommeil que procure la mort.

La Macarie d'Euripide, personnage de la tragédie des *Héraclides,* doute qu'il existe encore quelque sentiment sous la terre et espère que son doute est fondé : « Ah! puisse-t-il ne rien exister! car, si là aussi les chagrins nous attendent après la mort, je ne sais plus où l'on pourra trouver un asile; la mort en effet passe pour le remède souverain à tous les maux. » Dans les *Troyennes* du même poète, la négation d'une survivance de l'âme est formelle : « Privés de sentiment, les morts sont exempts de souffrances. » Mais Euripide ne se pique pas d'une grande unité de doctrines; le drame se prête d'ailleurs à l'expression des sentiments les plus contradictoires sans engager la responsabilité du poète, et nous trouvons déjà chez lui, à côté de la négation et du doute, les espérances et les affirmations d'une foi toute spiritualiste : « Qui sait, s'écrie un de ses personnages, si vivre n'est pas mourir et si mourir n'est pas vivre pour ceux qui sont dans les enfers? » Et un autre, avec plus de force : « Cette vie n'est qu'une mort, et la mort est sans doute une vie. Le corps retourne à la terre, et l'âme à Dieu, d'où elle est venue. Or, l'âme, c'est nous-mêmes. » Le corps, c'est nous-mêmes, avait dit Homère; on peut mesurer le progrès.

La philosophie grecque était allée très loin dans l'exaltation de l'âme aux dépens du corps humilié. Héraclite avait soutenu que, « lorsque nous vivons, nos âmes sont mortes et sont ensevelies en nous», et que, «lorsque nous mourons, nos âmes reviennent à l'existence et revivent.» Un tombeau, telle est aussi l'image sous laquelle Pythagore se représente le corps; l'âme y est prisonnière jusqu'à ce que la mort la délivre. Platon prétend qu'Orphée et Musée « enseignaient l'immortalité des âmes, les récompenses réservées aux bons dans une autre vie et les punitions qui attendent les coupables (1) ». Mais Orphée et Musée sont des personnages d'une antiquité mythologique auxquels Platon a prêté peut-être ses propres sentiments. Pour lui, il dit dans un langage qui, ainsi que notre dernière citation d'Euripide, rappelle presque mot à mot celui de la liturgie chrétienne des funérailles : « Laissez maintenant la terre recouvrir les cadavres; chaque chose est retournée aux lieux d'où elle est venue, l'esprit au ciel et le corps à la terre. Car ce corps, nous ne le possédons pas en propre; nous ne faisons que l'habiter pendant la durée de la vie. Après, la terre qui l'a nourri doit le reprendre. »

Le christianisme consomma l'œuvre de la glorification de l'esprit en donnant aux doctrines spiritualistes de la philosophie grecque la consécration d'une religion. Le sang du Fils de Dieu crucifié à cause de ses péchés et pour son salut révéla pour la première fois à l'homme la valeur infinie de son âme immortelle rachetée au prix d'un tel sacrifice. L'harmonie parfaite de l'esprit et de la matière, qui avait imprimé à toute l'antiquité, hommes et œuvres, le sceau d'une beauté idéale, fut à jamais rompue, et cette rupture d'équilibre se traduisit dans les mœurs par le mépris du corps, dans l'art par la déchéance de la forme. La mort acquit une gravité qu'elle ne pouvait avoir chez les anciens et prit notamment dans les représentations de la tragédie une place, une importance hors de toute comparaison; car elle peut à elle seule compenser tous les maux soufferts, expier tous les maux commis, réparer enfin toutes les injustices de la vie. Nulle proportion entre ces deux termes : ici, la durée d'un jour et le rêve d'une ombre; là, les réalités éternelles. La mort, anéantissant ce qui n'était point, eut le sens et la force d'une double négation : délivrant l'esprit de son élément fini et mortel, elle lui ouvrit les portes de la vraie existence. Pour les bons, elle fut la fin de l'exil et le retour dans la patrie céleste; pour les méchants, quelle terrible résurrection!

De l'enfer il ne sort
Que l'éternelle soif de l'impossible mort!

Telles sont les croyances chrétiennes. — Mais, de même que dans l'antiquité l'éducation philosophique des poètes les mettait souvent en désaccord avec la foi nationale, ainsi dans notre âge moderne l'harmonie est loin de régner entre tous les esprits qui pensent. Depuis le grand mouvement de la Réforme et de la Renaissance, l'orthodoxie est allée en se divisant et se dissolvant de plus en plus. Le matérialisme et l'athéisme ont eu à toutes les époques leurs représentants plus ou moins convaincus et hardis en face du spiritualisme chrétien. Le XVIe siècle surtout, ivre de la belle antiquité et

(1) Tournier.
(2) Traduction de M. Guiard.

(1) Havet, *le Christianisme et ses origines,* t. I, p. 38.

réagissant avec fougue contre l'ascétisme du moyen âge, s'est montré ardemment païen chez plusieurs de ses poètes.

Quelles étaient les croyances religieuses de Shakespeare? Grave question. Qui ne sent que les catastrophes de la tragédie moderne doivent faire sur l'esprit une impression bien différente selon qu'on voit ou qu'on ne voit pas briller derrière le sang et les ténèbres l'aurore d'une réparation d'outre-tombe? Ce rayon du ciel éclaire-t-il l'horreur du drame shakespearien? C'est ce que nous allons examiner.

PAUL STAPFER.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

M. ROBERT BROWNING : **Idylles dramatiques.**

M. Doudan parle quelque part d'un Allemand qui lisait ainsi le passage célèbre de la *Nouvelle-Héloïse* où Saint-Preux raconte qu'il a été tenté de se tuer : « La roche est escarpée, l'eau est profonde et *j'en* suis au désespoir. » Il est vrai que l'Allemand admirait tout de même. A sa place, qui sait? nous aurions peut-être accusé Rousseau d'avoir dit une sottise.

Cette anecdote nous est revenue à la mémoire en lisant le dernier volume de M. Robert Browning, les *Idylles dramatiques* (1). Nous y rencontrions bien des obscurités et nous nous disions que c'était faute de comprendre. Nous en trouvions l'harmonie parfois un peu rude et nous accusions notre oreille française. Nous n'aurions pas osé avouer nos impressions si nous n'avions pu nous appuyer sur les plus autorisés des critiques anglais. Tous conviennent que

. . . . . ces choses-là sont rudes;
Il faut pour les comprendre avoir fait ses études.

L'un d'eux, se rappelant l'histoire de la servante de Molière, nous dit avoir donné un volume de M. Browning à lire à sa femme de charge. Celle-ci le lui rapporta avec indignation, déclarant qu'elle détestait les sermons et qu'elle ne pouvait souffrir les *bewilderments,* en français les ahurissements. Un autre plaint les écoliers de l'avenir à qui l'on donnera, en manière d'exercice scolaire, les vers de M. Browning à scander. Cependant tous aussi conviennent que les *Idylles dramatiques* sont dignes de la réputation de l'auteur. Et il ne faut pas oublier que, de l'aveu universel, M. Browning est un des trois grands poètes de l'Angleterre contemporaine; on dit couramment Tennyson, Swinburne et Browning, comme il y a quelque vingt ans on disait en France Lamartine, Hugo et Musset.

Il y a là un mystère qui vaut la peine d'être éclairci. Pour que M. Browning, avec des défauts aussi sensibles, soit rangé parmi les grands poètes d'un pays fertile en grands poètes, il faut qu'il possède des qualités de premier ordre qui rachètent tout le reste.

Peut-être est-il indispensable, pour bien l'apprécier, d'avoir dans les veines quelques gouttes de sang anglo-saxon. Nous autres gens de race gauloise et d'éducation latine, nous tenons avant tout à la clarté; nous prétendons qu'on nous explique, en vers aussi bien qu'en prose, ce qu'on veut dire et où l'on nous mène. Il a fallu la netteté parfaite de Victor Hugo dans les moments où il daigne être clair, pour que nous lui pardonnions ses obscurités; et encore les ténèbres où la Bouche d'Ombre rend ses oracles sont-elles transparentes au prix de celles où se complaît M. Robert Browning. Avons-nous tort ou raison? Ce n'est pas la question. Il s'agit de juger un poète anglais, et c'est à un point de vue anglais que nous devons nous placer.

Or les Anglais tiennent beaucoup moins que nous à la clarté. D'autre part, ils ont conservé le goût que nous n'avons pas ou que nous n'avons plus pour l'analyse psychologique et morale. « Les incidents du développement d'une âme, écrivait M. Browning à M. Milsand, il n'y a guère que cela qui soit digne d'être étudié. » Cette analyse, l'auteur des *Idylles dramatiques* la poursuit avec une énergie que ses compatriotes caractérisent par le mot intraduisible de *pungency,* sorte d'ironie amère et âpre qui fait la contre-partie de l'*humour* britannique et qui est, en même temps qu'une qualité très anglaise, une qualité protestante. M. Browning est un croyant. Il croit non seulement à Dieu, mais au diable, ou, pour parler plus exactement, à l'empire du péché sur l'âme humaine, à la présence visible du mal dans le monde. De là le ton de prédication que prend parfois sa poésie. Quand il s'indigne, son indignation est sérieuse; elle ne se traduit pas par la raillerie enjouée et presque indulgente de la satire, mais par l'accent irrité d'un moraliste chrétien.

Sa prolixité est encore un obstacle à ce que nous le goûtions. Les Français tiennent à la brièveté presque autant qu'à la clarté; les Anglais ne redoutent point la longueur des développements quand il s'agit d'ajouter quelques traits à la peinture d'un caractère. Combien de nous ont lu *Clarisse Harlowe*? Nous aimons mieux admirer Richardson sur parole que d'affronter la lecture de son interminable roman. M. Browning est de l'école de *Clarisse Harlowe.* Son poème *l'Anneau et le Livre* (*the Ring and the Book*) a plus de vingt mille vers, plus que *l'Iliade* ou *l'Odyssée.* Il s'agit d'un assassinat; le récit du crime est fait successivement par les avocats des deux parties, puis par les témoins; il est répété dans un discours du pape; la même histoire est racontée onze fois de suite. Nous n'entendons pas dire de mal de ces procédés : pourvu que la patience du lecteur égale celle de l'auteur, on arrive ainsi à évoquer, trait par trait, à force d'accumuler les menus détails, toute une physionomie, curieuse et quelquefois très vivante.

Mais nous ne prétendons point ici faire le portrait littéraire de M. Browning. La *Revue* a déjà publié (29 novembre 1873) une étude complète sur lui. Nous y renvoyons le lecteur, ce qui nous dispense de revenir sur les vingt mille vers et les onze récits de *the Ring and the Book* et

---

(1) *Dramatic Idyls,* par Robert Browning (Londres, 1 vol. 1879. Smith et Elder).

sur le poème où M. Browning a prêté à son *Paracelse* quelques traits du héros de Gœthe, si bien qu'on parle quelquefois du « *Faust* de Browning », ou encore sur ses drames et le peu de succès qu'ils ont eu (*Strafford* et *Une Tache sur l'écusson*). Il ne sera question ici que de ses productions les plus récentes.

La Saisiaz (1) ne nous arrêtera pas longtemps. Le poète y a abusé de la permission qui lui est accordée d'être inintelligible. C'est le cas ou jamais de répéter ce qu'a dit de lui M. Stedman dans ses *Victorian poets :* « Ni les hommes ni les dieux ne sont en état de le comprendre ou de le supporter. » Nous passerons tout aussi légèrement sur *les Deux poètes du Croisic.* Cent soixante strophes à huit vers par strophe pour conter deux anecdotes qui tiendraient chacune en douze lignes, et, pour ne conter que cela, c'est vraiment trop. Hâtons-nous d'arriver aux *Idylles dramatiques*, où M. Browning, sans faire le sacrifice de défauts auxquels il tient, a déployé toute l'énergique puissance de son talent.

On l'a chicané sur le titre qu'il a choisi. On avait pardonné à M. Tennyson d'intituler *Idylles du roi* des poèmes chevaleresques qui n'avaient rien de bucolique (2), parce qu'il y avait versé à flots une poésie calme, souriante et douce qui répondait assez bien aux idées qu'éveille en notre esprit le mot d'*idylle.* Nous savons déjà qu'il ne faut rien demander de semblable à M. Browning; la sérénité n'est pas sa qualité maîtresse. Peut-être pourrait-il répondre à ses critiques qu'il a pris le mot *idylle* dans le sens primitif du grec εἰδύλλιον, petit tableau; peu importe, par conséquent, que ces tableaux ne soient pas empruntés à la vie pastorale et retracent des scènes violentes; l'essentiel est qu'ils soient de petite dimension. Cette explication nous paraît la seule plausible, car, excepté dans *Pheidippides,* où le héros est Grec et où l'on respire un sentiment assez vif de l'antiquité, le poète a pris ses sujets dans ce que la vie moderne a de plus brutal et souvent de plus trivial. Avec *Tray,* nous sommes transportés non pas dans une poétique Arcadie, mais sur les bords de la Tamise, au milieu d'une foule grossière, et nous assistons aux exploits d'un terre-neuve.

« — Une petite mendiante était assise au bord du fleuve. Chantant comme un oiseau et toute à ses jeux, elle tombe dans le courant. Hélas! au secours! Pas un des assistants ne bouge.

— Les assistants raisonnent; ils pensent à leurs femmes, à leurs enfants avant de risquer leur vie. Un pauvre chien, sans raisonner et poussé par le pur instinct, a franchi le parapet et a piqué droit sur l'enfant. Comme il plonge bien!

— Il remonte avec elle. Voyez : il la tient ferme, encore vivante, et la ramène d'une profondeur de dix pieds, — de douze, je parie! Brave chien! Tiens! le voilà qui saute une seconde fois. Il y a donc encore un enfant à sauver? Bravo!

— C'est étrange que nous n'ayons pas vu l'autre tomber! Quel instinct dans l'animal! Brave chien! Mais il reste bien longtemps sous l'eau! Je ne serais pas étonné qu'il se noyât; le courant est si fort, surtout le long du quai!

— Il revient, il tient quelque chose dans sa gueule. Qu'est-ce que cela peut être? Ah! la belle trouvaille! Auriez-vous jamais...? La raison ne gouverne que l'homme. Tray a pris toute cette peine pour repêcher... la poupée de la petite.

— Au milieu des éclats de rire, mon héros, le vieux Tray, s'en va trottinant. Alors une personne ayant l'honneur d'être douée de raison fit ce raisonnement : Son cerveau pourra nous dire, je présume, pourquoi il a plongé.

— « Allez, John, allez prendre cet animal; s'il le faut, achetez-le pour moi. Avec une vivisection, en dépensant une demi-heure et dix-huit pence, nous verrons comment le cerveau d'un chien sécrète son âme! »

Le sujet de *Halber et Hob* est lugubre. Un père et un fils se prennent de querelle par une sombre nuit de Noël. Le fils saute à la gorge du père et le pousse hors de la cabane. Le vieillard résiste d'abord, puis il cesse de lutter, paralysé par un affreux souvenir. L'image d'une scène depuis longtemps oubliée vient de revivre dans son esprit. Lui aussi, à cette même place, bien des années auparavant, il a frappé son père; son fils n'est aujourd'hui que l'instrument de la vengeance divine. Le père et le fils meurent tués par le remords.

C'est aussi un brusque réveil de la conscience dans des âmes criminelles que nous montre l'étrange idylle intitulée *Ned Bratts,* qui se passe au temps des persécutions contre les puritains. Aux assises du comté de Bedford, le juge est en train de condamner pêle-mêle voleurs et dissidents. Le cabaretier *Ned Bratts* et sa femme viennent de lire le livre fameux du chaudronnier Bunyan; le remords de leurs péchés les a saisis. Ils accourent au tribunal, confessent leurs méfaits et réclament le châtiment. Le juge fait droit à leur demande et ils sont « heureusement pendus », à leur satisfaction et à celle des spectateurs.

L'œuvre capitale du recueil a pour titre *Ivan Ivanovitch.* Par une froide matinée d'hiver, le jeune charpentier Ivan Ivanovitch est occupé à débiter du bois. Autour de lui ses voisins couverts de peaux de mouton le regardent travailler; une épaisse vapeur s'échappe de leurs bouches barbues, et leurs yeux gris étincellent chaque fois que la hache s'abat lourdement. La campagne est partout ensevelie sous une épaisse couche de neige. Tout à coup on entend les clochettes d'un traîneau; le traîneau approche, il arrive; on l'entoure, il ne contient qu'une femme inanimée. C'est la femme de Dmitri! mais où est Dmitri? où sont ses trois enfants?

Tous s'empressent autour d'elle. Le bon charpentier s'efforce de la réchauffer. Il lui dit de douces paroles. Ses yeux s'ouvrent. Elle pousse un cri déchirant, éclate en sanglots et commence à raconter l'horrible histoire.

Dmitri, son mari, l'avait emmenée avec ses trois enfants dans un village voisin où il avait trouvé de l'ouvrage. La veille au soir, le village avait été détruit par un incendie; il n'y restait pas un abri. Hâte-toi, lui avait dit son mari, ramène nos enfants, rentre à la maison et va retrouver notre ami Ivan Ivanovitch. Tu n'as pas à t'inquiéter de conduire Droukh, notre vieux cheval; il connaît le chemin.

(1) *La Saisiaz; The two Poets of Croisic,* par Robert Browning. (Londres, 1 vol. 1878, Smith et Elder).

(2) Voy. sur M. Alfred Tennyson la *Revue* du 26 juillet 1879.

Et elle était partie à travers les profondeurs neigeuses de la forêt de pins, brutalement éclairées par les reflets crus d'un clair de lune d'hiver.

« Qu'est cela? est-ce le bruit du vent? Droukh tressaille, il s'arrête, il couche ses oreilles, il flaire, il s'ébroue, puis il repart, il a reconnu que ce n'est que le vent. Mais non! la vapeur qui s'échappe de nos poitrines monte toute droite! Encore ce bruit sourd! il grandit, il grandit encore! Il n'y a plus à s'y tromper. Je veux me pencher, regarder, savoir la vérité quelle qu'elle puisse être. Ce sont des pas, des pas! Je me retourne... c'est le piétinement régulier des loups qui poursuivent une proie vivante dans le traîneau (1)! Ils sont toute une armée, ils se serrent, ils se pressent; c'est la poussée du coin dans le bois; leur nombre s'accroît sans cesse; je vois de chaque côté, à travers la colonnade des pins, accourir sans bruit de nouveaux ennemis, et la colonne s'élargit, s'élargit, elle avance toujours...

« Ils gagnent, ils gagnent sur nous, ils vont nous atteindre. L'un d'eux nous atteint... Comment dire le reste? Oh! ce premier de la bande, cette face de Satan! Comme il tire sa langue de toute sa longueur! Comme il rit, comme on voit luire ses dents blanches! Il est sur moi, ses ongles fouillent dans nos couvertures! O mes enfants, mes deux pigeons, tenez-vous tranquilles! faites les morts; et toi, Stepan, il ne t'aura pas : ta mère se fera plutôt dévorer. »

Hélas! la mère ne se fait pas dévorer, et dans un moment d'insurmontable terreur elle laisse emporter son premier-né. M. Browning semble prendre un plaisir cruel à montrer comment l'instinct animal de la conservation peut triompher du plus puissant des sentiments humains, l'amour maternel. Affolée par la peur, la pauvre femme n'a plus qu'une idée : échapper aux loups qui la poursuivent. Elle se console de la perte de Stepan en voyant les loups se disputer leur proie et laisser le traîneau prendre de l'avance. Elle sauvera du moins les deux autres. Elle le dit, elle le croit; mais elle se trompe, c'est elle-même qu'elle veut sauver.

Bientôt les loups reprennent leur chasse.

« Ah! ne nous désolons pas si tôt! Galopons, atteignons la maison, restons-y, mourons-y sans plus jamais confier notre vie à ce piège mortel qu'on appelle un traîneau. — Térioscha, reste sur mon sein. Oui, je m'étendrai sur toi, je t'attacherai là avec les fibres de mon cœur. N'aie pas peur que cette fois ta mère jette... Jeter? J'ai jeté...? Jamais! Mais songez donc! une femme, après tout, luttant contre un loup! Je te sauverai, Térioscha, je le dois et je le veux!

« Mais quoi! c'est encore toi, face de Satan, c'est encore toi qui mènes la course? Tes yeux, et ta langue, et tes dents demandent de la chair fraîche. Tiens, tiens! je les crèverai, tes yeux qui brillent comme un feu vert! Ils luisent encore! Un pauvre poing ne peut donc rien contre des yeux! »

Et le loup saisit Térioscha entre les bras de sa mère. Puis c'est le tour du dernier, du petit Cyrille, et M. Browning ne craint pas de peindre pour la troisième fois les angoisses, les terreurs, la défaite finale de la mère.

Elle achève enfin son épouvantable récit, se demandant si tout cela n'est pas un mauvais rêve, et, malgré son désespoir, malgré ses larmes, malgré la perte de ses enfants, elle se laisse envahir lâchement, presque bestialement par la sensation de la sécurité retrouvée. Elle s'estime presque heureuse de ne plus sentir derrière elle l'haleine ardente des loups.

« A quoi bon les larmes? La vie est douce, et toutes les années qui viendront, je vous les dois, Ivan Ivanovitch! Je suis à vous! Que Dieu vous récompense!

« Elle se laissa tomber à terre. Solennellement, Ivan se leva, saisit sa hache; — en s'agenouillant elle avait fort à propos penché la tête et ses deux bras pendaient de chaque côté de son corps; — il asséna un seul coup rapide comme l'éclair, fort comme le tonnerre; il n'en fallut pas un second; le cadavre sans tête resta agenouillé... »

Puis le bon charpentier cherche tranquillement « un brin d'écorce pour essuyer sa hache», et rentre chez lui, disant : « Cela ne pouvait être autrement, Dieu m'a commandé d'agir à sa place. » Le village se rassemble pour juger le meurtrier. Le pope n'a pas de peine à démontrer qu'il est fort mal à une mère de laisser manger ses enfants par le loup et on absout Ivan Ivanovitch.

Tel est ce poème bizarre qui donne bien l'idée des qualités et des défauts de M. Browning. On y retrouve avec une vigueur poétique et une puissance pittoresque incontestables un goût à la fois barbare et raffiné pour l'horrible, une analyse subtile de la perversité humaine poursuivie avec une sorte d'acharnement inquiet dans ses replis les plus mystérieux.

La seule idylle dont nous n'ayons point parlé, *Martin Relph,* est encore l'histoire d'un remords. De sorte que sur six pièces dont se compose le recueil, quatre sont des confessions où le personnage principal s'accuse lui-même. Supprimez *Tray* et *Pheidippides,* le volume pourra s'appeler *les Drames de la conscience.* M. Browning aime à examiner les cas de péché; cela rentre dans ses attributions de théologien moraliste au même titre que les discussions sur la vie future, sur les peines et les récompenses, sur l'existence du mal. Nous n'entendons en aucune façon l'en blâmer. Il fait fort bien, puisque ce sont ses idées, d'appliquer le don qu'il a reçu d'entendre et de parler la langue des dieux à sermonner une génération qui en a grand besoin, même en Angleterre. Il fait moins bien d'être habituellement inintelligible. Ce n'est pas tout de dire de bonnes choses; pour qu'elles profitent, il faut qu'on les comprenne. Le dialogue entre l'Imagination et la Raison, dans le poème de la *Saisiaz,* est un morceau rempli de pensées élevées; nous défions de le lire d'un bout à l'autre sans être absolument *bewildered.* M. Browning doit à ses lecteurs de se mettre à leur portée; si ce n'est comme poète, que ce soit du moins comme prédicateur!

ARVÈDE BARINE.

(1) C'est bien mal traduire l'admirable vers imitatif :
Tis the regular pass of the wolves in pursuit of the life in the sledge!

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les prétendants, que l'on fait parler depuis quelques semaines, désavouent les confidents apocryphes que l'on introduit dans leurs antichambres et se refusent à servir de réclames aux journaux.

Pourquoi parleraient-ils, quand même ils auraient d'excellentes choses à dire? Ils représentent une manie, un préjugé, une routine. Si la France voulait retourner à ses préjugés, à sa routine, à ses manies, elle les prendrait sans condition, tour à tour, et l'on n'a jamais vu que des royalistes en théorie aient fait passer des examens à un prétendant avant de l'acclamer.

Que le comte de Chambord pense ceci ou cela; que le prince Napoléon fasse gras les jours de maigre, et fasse maigre les jours de bataille; que le comte de Paris soit fidèle ou infidèle au testament de son père; qu'est-ce que la certitude acquise sur l'intelligence ou la valeur morale de l'un ou de l'autre de ces prétendants peut faire pour augmenter ou diminuer les chances d'une restauration?

Quand les grenouilles veulent un roi, elles le demandent ou l'acceptent, mais ne le discutent pas. La recette pour faire une monarchie est absolument la même que pour faire un civet. Il est parfaitement puéril de supposer qu'on puisse faire du tort à tel ou tel prince en racontant ses propos de table ou de sacristie. Il est plus inutile encore de croire qu'on le recommande en voulant démontrer qu'il est recommandable. Les vertus n'y font rien, les vices n'y font pas davantage. Quand l'heure sonne pour une restauration, on prend le lièvre qui tente l'appétit, sans savoir et sans vouloir savoir quelle herbe il a brouté.

En 1814, les Bourbons étaient si bien inconnus que le sculpteur Bosio, chargé d'improviser un buste pour offrir Louis XVIII aux hommages de la nation, dut se contenter de faire surmouler la tête classique de Vitellius, d'y joindre une perruque et des épaulettes, pour réaliser le vœu de la France.

Pour en revenir à l'histoire contemporaine, est-ce que Louis Napoléon, avant 1848, ne semblait pas avoir épuisé le ridicule et le grotesque? Après la folie de Strasbourg, l'équipée de Boulogne l'avait rendu immortellement impossible. On se souvient de cette fameuse séance où le prétendant vint balbutier à la tribune, à propos de je ne sais quels cris séditieux prononcés par des amis, des explications en un charabia qui fit rire l'assemblée. Antony Thouret, qui avait présenté une proposition de bannissement, fut désarmé par cette exhibition et retira dédaigneusement, aux applaudissements de l'assemblée, la proposition qu'il croyait inutile.

L'aventure du 2 décembre n'était pas faite pour ajouter du prestige au prétendant. La conscience du pays ne se révolta pas plus que de raison.

Napoléon III a été déclaré, lui et sa dynastie, responsables du démembrement de la France. Les faits sont notoires; les titres à l'exécration sont manifestes. Le jour où un courant bonapartiste se manifesterait encore, ces causes d'indignité n'arrêteraient rien.

Il paraît démontré, par les confidences mêmes de ses amis, que le jeune prince tué par les Zoulous avait reçu une éducation détestable et promettait une revanche aux décembraillards distancés par l'empire libéral. Il eût été un anachronisme au XIXe siècle, mais les anachronismes sont toujours possibles.

Je trouve que les bonapartistes perdent leur temps à se chamailler. La carte la meilleure de leur jeu, c'est toujours celle qui est la première; ils n'ont pas besoin d'en chercher une autre. Le jour où la France serait assez abaissée, assez opprimée par la guerre étrangère, assez affolée par des troubles intérieurs pour se jeter dans les bras d'un Bonaparte, elle ne choisirait pas, elle le prendrait au hasard.

Combattons le préjugé monarchique; montrons son absurdité et son indignité; mais n'y cédons pas à notre insu en donnant même par le ridicule du prestige aux prétendants.

La vieille réclame des magasins éhontés : Enfin nous avons fait faillite! est l'éternelle réclame des dynasties. Toutes ont, à un jour donné, fait faillite à la liberté, à l'honneur, au repos de la France : en est-il une seule qui se repente de sa déconfiture? Non. Elle s'en fait un titre. Henri V invoque l'injustice de la révolution de 1830, le comte de Paris celle de 1848, et les bonapartistes délirants appellent Napoléon III le martyr de Sedan.

M. Thiers, en 1833, quand on ne pouvait pas lui reprocher d'être un révolutionnaire farouche, disait à propos de l'échauffourée de la duchesse de Berry :

« On ne juge pas les princes : dans les temps de barbarie ou de passions politiques, on les immole; dans les temps de générosité, de civilisation, comme le nôtre, on les réduit à l'impuissance de nuire. »

La générosité de la France s'est plutôt augmentée qu'elle n'a diminué. Ne tuons personne, pas même par le ridicule, qui ne tue pas en France. Parlons davantage des devoirs de la république et moins des prétentions de ses ennemis.

II.

Ce que je dis des prétendants monarchiques peut s'appliquer aux prétendants démocratiques. Demandez aux électeurs de Blanqui ce qu'ils pensent de sa valeur morale, de sa portée, du sens pratique de ses idées. Savent-ils seulement s'il a des idées? On les a prévenus de l'entêtement de ce vieux socialiste qui n'est, somme toute, d'aucune école, d'aucun parti, qui déconcerterait tout le monde, qui représente la haine dans ce qu'elle a de plus faux et de plus fou. On a remué, pour les ramener à la raison, les vilenies que la *Revue rétrospective* de 1848 avait mises au jour; on leur a prouvé que ce républicain était condamné par les représentants les plus autorisés, les plus purs de la démocratie. Est-ce qu'il s'est établi à Bordeaux une commission d'enquête pour examiner ces griefs? pour peser les titres de Blanqui à l'es-

time nationale? On lui a appliqué dans toute son inflexibilité le principe des partisans de la monarchie. On l'a nommé ou on veut le nommer, quoique indigne, au mépris de la logique et de la loi.

III.

La cour d'assises vient de condamner à mort deux effroyables polissons qui n'ont absolument pour se recommander à la pitié publique que leur jeunesse. Cela suffit, et à peine les journaux ont-ils annoncé qu'Abadie et Gilles avaient endossé la camisole de force, qu'aussitôt l'horreur inspirée par ces scélérats précoces s'est changée en une sorte d'attention attendrie. On veut savoir s'ils se repentent; on dit que le Président de la république répugne à la pensée de l'échafaud.

N'est-ce pas là un argument contre la peine de mort? Cette hésitation spontanée de la conscience publique ne prouve-t-elle pas que la justice, en voulant retrancher un sauvageon vénéneux, ne se tire pas pour cela d'affaire avec le problème d'éducation et de moralisation qui lui incombe?

Certes, le crime était odieux, prémédité; mais je puis dire sans paradoxe qu'il était trop prémédité pour ne pas démontrer plutôt une sorte de fanfaronade, de cynisme, de pédantisme juvénile, qu'une dépravation sans remède. Il me semble qu'il y a moins à désespérer de jeunes coquins qui commencent par rédiger le code de l'assassinat et qui font des règlements à jurer sur le couteau, absolument comme des brigands classiques, que des meurtriers qui tuent sans phrase et sans pose théâtrale.

Ces figurants de l'Ambigu avaient une vocation de cabotins sinistres, qu'ils flattaient par ces statuts trop abominables. L'excès même est une circonstance atténuante dans ce crime. On n'est pas si monstre que cela quand on s'efforce tant de le devenir.

Quant aux arguments que certains journaux ont voulu tirer des fréquentations pieuses ou des occupations théâtrales de ces jeunes assassins, il faut les répudier absolument : Abadie et sa bande ne prouvent rien contre les cours du soir des maisons religieuses, ni contre l'*Assommoir*.

IV.

M. le préfet de la Seine a écrit, à propos des changements opérés dans la dénomination d'un certain nombre de rues, de boulevards et de places, un excellent rapport qui doit rester comme un modèle de bon sens politique, de goût historique, de tact et de mesure.

Il n'a de complaisance pour personne, et il satisfait tout le monde. Il explique et justifie les changements proposés par le conseil municipal; et, quand il contredit celui-ci, c'est pour des motifs tels que l'accord persiste sous la contradiction apparente.

Efface-t-il le nom sanglant de Saint-Arnaud, M. le préfet de la Seine se hâte de dire :

« Sans doute il est fâcheux d'avoir à rayer le nom d'un maréchal de France, mort au lendemain d'une victoire, mais il est impossible d'oublier que cet homme dut son bâton de maréchal au crime abominable dont il fut un des auteurs principaux. »

M. Abbatucci, député actuel de la Corse, se plaint, dans une lettre injurieuse, de ce qu'on ose priver une rue de Paris de l'éclat de son nom. M. Hérold avait répondu d'avance à cette protestation, quand il motivait en ces termes le changement de la rue Abbatucci :

« Ce nom *pouvait* être défendu. Est-ce à l'un des généraux Abbatucci que l'hommage s'adressait? Est-ce au ministre de la justice du coup d'État? Si le doute n'est pas résolu, il est certain que dans l'opinion publique c'est ce dernier personnage qui recueillait le bénéfice honorifique. Ce fait justifiait le vœu du conseil municipal. »

M. Charles Abbatucci propose-t-il un moyen de faire disparaître l'équivoque? Non, il l'augmente au contraire. S'il veut forcer l'opinion publique au repentir, qu'il devienne célèbre en redonnant un lustre sans tache au nom qu'il porte et qu'il veut venger.

Les journaux qui rient de tout avant d'apprendre rien s'étaient égayés du changement proposé par le conseil municipal à propos de la rue Marie-Louise devenue la rue Marie-et-Louise. « Voyez-vous, disait-on, l'intolérance et la rancune? On n'ose effacer le nom d'une impératrice, on le divise. »

Je crois que le conseil n'eût pas eu plus d'égards pour Marie-Louise, l'impératrice infidèle à la gloire conjugale, qu'il n'en a eu pour la reine Hortense. Il eût effacé sans hésitation ce souvenir douloureux, même pour les bonapartistes. Mais M. Hérold apprend aux journalistes plaisants qu'ils ont eu tort de rire. Voici son explication.

Il s'agit d'une petite rue du voisinage de l'hôpital Saint-Louis.

« Elle a été ouverte sur des terrains livrés gratuitement par le sieur Dubois, qui a désiré qu'elle portât le nom de ses deux filles, appelées *Marie* et *Louise*. Les deux noms furent réunis, mais jamais il n'avait été question de consacrer le souvenir de l'impératrice *Marie-Louise*. Afin d'éviter la confusion, le conseil municipal et M. Dubois, d'accord, ont demandé que le nom de la rue fût ainsi rectifié : rue *Marie-et-Louise*, pour indiquer qu'il s'agit de deux personnes. Où est le sujet de rire? Où est l'intolérance politique ? »

On sait que M. le préfet de la Seine a maintenu leurs noms aux trois voies suivantes : la rue Bonaparte, la rue Cambacérès, le boulevard Haussmann. Il explique très bien comment il serait ridicule de biffer le nom de Bonaparte, qui reste trop grand dans l'histoire pour ne pas rester dans Paris.

« Ne serait-il pas puéril de vouloir effacer jusqu'à la trace de l'homme qui a porté le nom de Bonaparte? N'est-il pas du moins fâcheux de sembler le vouloir? Sous ce nom de Bonaparte, distinct encore dans le sentiment populaire de celui de Napoléon, ce n'est pas le futur empereur qu'on honore,

c'est le général des campagnes d'Italie, c'est le vainqueur d'Arcole et de Rivoli.

« Même dans cette limite, l'ambitieux qui se préparait de loin à asservir le pays ne mériterait assurément pas un témoignage de la reconnaissance publique. Mais le fait existe, et, comme le disait très justement un membre même du conseil municipal dont l'opinion républicaine n'est pas suspecte, M. Ulysse Parent : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. » Rayer sans merci le nom de Bonaparte n'est pas bien servir la République, à laquelle désormais ce nom ne peut plus inspirer de frayeur. »

C'est au nom du Code civil que le nom de Cambacérès demeure attaché à une partie de la rue de la Ville-l'Évêque. Quant au boulevard Haussmann, voici en quels termes M. Hérold justifie le maintien de son titre :

« Enfin, le nom du boulevard Haussmann rappelle pour moi, monsieur le ministre, non pas un homme, mais une date dans l'histoire de Paris. C'est sans doute un grand tort que de donner à une voie publique le nom d'un homme vivant; mais, ici encore, le fait existe depuis bien des années, Et, je le répète, il ne s'agit pas de la personne (que je n'aurais pas, d'ailleurs, l'inconvenance de juger dans un document de la nature de celui-ci), il s'agit de l'œuvre, bonne ou mauvaise, critiquable ou non, mais considérable, à laquelle l'administrateur a donné son empreinte. »

Il était impossible de se tirer mieux de la difficulté de parler d'un ancien préfet de la Seine et de donner plus sainement raison à ses principes sans heurter trop le sentiment populaire.

Les journaux qui s'étaient égayés des votes du conseil municipal ne rient pas ou rient mal du rapport de M. Hérold.

V.

La reine de Madagascar vient de mériter les palmes académiques. Elle a proclamé dans son royaume la nécessité de l'instruction, et les arguments, pour être naïvement exprimés, ne sont pas dépourvus d'éloquence.

« Envoyez vos enfants s'instruire, car ce sera un bien pour vous autant que pour eux; ce sera le moyen de tenir compte de votre bétail, de votre argent, de votre propriété, et ce sera aussi un moyen d'avancement, car je suis une souveraine qui récompense par le bien ceux qui le méritent. »

Il faudrait copier la proclamation de cette bonne reine qui veut substituer le régime des bâtons sur les ardoises au régime du bâton sur le dos, et il ne serait pas superflu de l'afficher dans toutes les communes de France.

VI.

Encore un fort joli procès en séparation, qui ne prouve pas contre l'opportunité du divorce.

Parmi les griefs que M. le baron Sellière a relevés contre sa femme pour émouvoir les juges, on a noté celui-ci : Madame la baronne *fumait dans la même pipe* qu'un certain M. X...

Voilà les attributs galants bien changés! l'amour a troqué ses pipeaux contre la pipe. C'est le triomphe de l'Assommoir.

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'opinion européenne a été vivement préoccupée de la tension des rapports entre la Russie et l'Allemagne, manifestée par une polémique pleine d'aigreur entre les principaux journaux des deux pays. Il est vrai qu'une note officielle émanée de Saint-Pétersbourg a prétendu réduire à néant cette tension et cette aigreur. La seule annonce de la mission du général de Manteuffel aux grandes manœuvres de Varsovie valait, du côté de Berlin, toutes les notes édulcorantes, car on sait qu'il est très aimé de l'empereur Alexandre et qu'il n'est pour rien dans la brouille non dissimulée des deux chanceliers. Ces démentis officiels ont de l'importance en tant qu'ils révèlent soit les dispositions des souverains, soit la ferme décision des gouvernements de ne pas hâter l'heure des conflits effectifs. Ils n'ont pas la vertu d'éteindre les dissentiments quand ceux-ci sont alimentés par des motifs sérieux : or il est certain que la Russie a gardé rancune au tout-puissant chancelier de Berlin d'avoir singulièrement diminué les avantages qu'elle comptait retirer de la guerre d'Orient. La nouvelle béatitude éditée par M. de Bismarck : *Beati possidentes,* ne lui plaît qu'en tant qu'elle s'applique à lui. La politique de pourboire n'est criblée de ses sarcasmes que quand elle est pratiquée par les autres. — La Russie ne pouvait pas ne pas être atteinte dans ses intérêts et par conséquent profondément irritée par les lois de protection votées à Berlin qui sont une espèce de blocus pour son commerce. Ni les notes officielles ni les compliments des généraux agréables ne changeront cette situation. L'alliance des trois empereurs, qui a été le pivot de la politique de l'Europe occidentale pendant ces dernières années, est en train de se dissoudre. Si le faisceau se rompait un jour tout à fait, les conditions de la politique étrangère se transformeraient du tout au tout.

C'est une bonne fortune pour la France que d'avoir, en si délicate occurrence, un ministre aussi sage et aussi estimé de l'Europe que M. Waddington pour diriger sa diplomatie. Il lui a suffi, dans le grand discours qu'il a prononcé à Laon, à l'occasion du conseil général, d'exposer avec la clarté et la ferme et modeste simplicité qui le caractérisent les résultats obtenus depuis le congrès de Berlin, pour répondre aux attaques incessantes de la presse du centre droit. On sait qu'aux yeux de ces fins diplomates les successeurs du duc Decazes ne peuvent être que des maladroits. Ils prodiguaient, sans se lasser, les prophéties sinistres sur l'issue des négociations engagées pour la délimitation nouvelle des frontières de la Grèce la veille du jour où cette grave affaire, qui fait tant d'honneur à notre ministre, entrait décidément dans la voie d'une solution prompte et favorable. Nous ne relèverons

dans la partie du discours de M. Waddington qui concerne la politique intérieure du cabinet que la manière si modérée, si libérale avec laquelle il a parlé des dissentiments qui peuvent s'élever entre républicains, non pas sur la lutte à engager avec le parti ultramontain, mais sur les procédés à employer pour le combattre. Il a défendu l'article 7 de façon à rendre les transactions possibles entre tous ceux qui sont d'accord sur le but à atteindre. Il s'est bien gardé de ces excommunications hautaines des moindres dissidences qui aboutiraient à une espèce de Syllabus démocratique. Cet esprit d'étroitesse autoritaire finirait par assimiler le parti républicain à une de ces associations non autorisées qu'il veut proscrire, pour la mesure d'indépendance qui y serait accordée. Rien n'est plus contraire aux mœurs de la liberté. Il nous semble que les conseils généraux ne se sont pas prononcés sur l'article 7 de telle façon qu'on puisse invoquer en sa faveur une pression irrésistible de l'opinion publique.

Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas du fond des choses, de la nécessité impérieuse de la lutte. Toute la France républicaine suit le ministère dans cette campagne. Elle applaudit aux mesures qui rendent à l'administration civile le caractère laïque qu'elle ne doit jamais perdre; le nouveau règlement édicté par le préfet de la Seine pour protéger la liberté de conscience dans les hôpitaux lui paraît de tout point irréprochable. Elle sait bien aussi que l'ultramontanisme a organisé une sainte ligue contre nos institutions actuelles ou, pour mieux dire, contre ce qui est l'âme même de la société moderne, contre ce qui l'emporte sur toutes les formes gouvernementales, contre cet esprit des temps nouveaux qui affranchit la conscience de l'individu de tous les pouvoirs ecclésiastiques ou civils. Elle sait encore que les chefs, les organisateurs et les inspirateurs de cette sainte ligue sont les jésuites. Leur enseignement est à coup sûr aussi mortel et funeste au point de vue moral qu'au point de vue social.

La manière même dont les révérends Pères se sont défendus ou fait défendre contre l'accablant réquisitoire de M. Paul Bert en a confirmé toutes les conclusions. L'éminent orateur a clairement montré dans sa réplique qu'il y a autant de ruse et d'habileté perfide dans la façon dont le jésuitisme interprète et atténue ses propres textes que dans l'exégèse commode qu'il a toujours donnée des prescriptions de la conscience. S'il en est ainsi, pourquoi ne pas s'attaquer directement à lui? C'est lui seul qu'on veut atteindre, d'après les déclarations mêmes plusieurs fois répétées du président du conseil. En le condamnant sans détour, après une instruction nouvelle, on atteindrait le but que l'on poursuit, sans soulever les graves objections qui troublent et inquiètent tant d'esprits libéraux. Une répression motivée sur des faits précis ne porte aucune atteinte au droit, tandis que la mise hors la loi de droit commun d'une catégorie de citoyens vaguement désignés par une formule élastique ne saurait se justifier au point de vue des principes. Nous souhaitons vivement que l'on cherche la conciliation dans cette voie.

Les prétendants en chambre profitent du silence de la tribune pour faire leurs manifestes avec plus ou moins de franchise. Ce n'est pas une lâche prudence que l'on peut reprocher au comte de Chambord. On est sûr de l'entendre dans toutes les circonstances importantes élever la voix pour prononcer les paroles qui peuvent le plus sûrement compromettre sa cause. Il a le don de la maladresse et de la malechance oratoire au plus haut point. Ce chevalier sans peur et sans reproche de l'impossible et de l'absurde est certainement aujourd'hui l'un des grands serviteurs de la république.

Son cousin don Carlos vient aussi de parler *urbi* et *orbi* par le moyen de ce noble porte-voix des rois en disponibilité qui s'appelle *le Figaro*. Il nous a appris qu'il n'acceptait point la réconciliation — qui ne lui était pas offerte, — qu'il continuerait à représenter, dans les délassements de notre capitale, le principe immaculé qu'il a si glorieusement servi sur les grands chemins. Laissons ce chef de bande retiré à ses loisirs.

Il ne manquait plus au droit divin que d'aboutir à une semblable incarnation. Quant à ce détestable mélange de prétentions héréditaires et de démocratisme hypocrite qui constitue le bonapartisme, le grand confident des candidats au trône de France prétend toujours nous avoir apporté l'autre jour son programme. Le langage prêté au prince Napoléon à Trouville n'a rien d'improbable. Les démentis de ses journaux peuvent porter sur tel ou tel point de détail, sans que sa pensée ait été altérée pour le fond. Le plan de conduite exposé dans ces propos de table répond parfaitement à ce que l'on sait de lui, car il ne brille pas par la témérité. Le prince s'arrange pour manger commodément ses rentes à Paris en suivant de l'œil les fautes inévitables qui doivent précipiter la république à sa ruine. C'est pour ce moment qu'il se réserve, se contentant d'accroître son crédit en haut et en bas, tour à tour démocrate avec le peuple, grand seigneur aimable avec la haute société, qui n'a pas su encore l'apprécier. Il promet même de se montrer bienveillant pour l'Église, sans lui livrer l'État; ce qui lui sera d'autant plus facile que l'État ne lui appartient pas. Voilà tout le secret de cette future ascension à l'empire. Nous sommes étonnés de voir le *Times* prendre la peine de rassurer la France sur les craintes que pourrait lui inspirer un pareil prétendant en lui affirmant sérieusement que la république n'a rien à redouter tant qu'elle n'a pas joué sa dernière carte, qui est la présidence de M. Gambetta. Il nous est impossible de comprendre pourquoi cette carte qui est excellente serait la dernière. Le *Times* devrait savoir que le régime républicain est celui qui est le moins inféodé à un homme. L'illustre président de la Chambre met sa gloire à consolider le gouvernement du pays par le pays, et par conséquent il le prépare à se passer même de lui.

L'élection de Bordeaux de dimanche dernier n'a pas donné de résultat. M. Blanqui est encore en tête; il est vrai que l'abstention a pris des proportions inouïes. Abstention bien coupable, car elle permet à une minorité factieuse d'afficher son mépris de la loi et elle a pour résultat la mise en interdiction d'un collège électoral qui se suicide en se permettant de si sottes incartades; il est certain que M. Blanqui sera invalidé autant de fois qu'il sera nommé. La 1re circon-

scription de Bordeaux a encore le temps d'ici au vote définitif de mettre fin à cette insanité.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

En ce temps de vacances où les Français qui voyagent, soit à l'étranger, soit en France, sont exposés à rencontrer des Anglais qui en font autant et à lier plus ou moins conversation avec eux — s'ils leur sont présentés, — nous croyons charitable de signaler à nos compatriotes certaines fautes où tombent encore un grand nombre d'entre eux dans l'emploi de certains mots anglais.

On se sert du mot *sir* en parlant à toutes les personnes auxquelles on peut appliquer la dénomination, fort libéralement octroyée, de *gentleman*. Ainsi à un pharmacien, à un horloger, on dira *sir*; mais un boucher, un charcutier, à plus forte raison un ouvrier que l'on appellerait de ce terme croirait qu'on se moque de lui. Toutefois, quand on prend la plume, il faut faire attention. Celui même que vous appelez *sir* dans le corps de la lettre n'aura droit à ce que vous mettiez ce titre devant son nom en écrivant l'adresse que s'il est au moins chevalier (*knight*), ce qui est le premier échelon de la hiérarchie nobiliaire.

Mais, qu'on parle ou qu'on écrive, le terme de *sir* ne doit jamais être accolé immédiatement à un nom propre. Le nom de baptême doit alors précéder le nom de famille. C'est une règle que des Français même cultivés oublient encore quelquefois, peut-être parce que souvent c'est le nom d'une famille d'hommes illustres qui sert de nom de baptême : ainsi sir Garnet Wolseley, le commandant en chef des troupes anglaises contre les Zoulous.

Quand les noms de baptême et de famille ont été une première fois énoncés derrière le mot *sir*, on peut se dispenser dans la suite du discours de répéter le nom de famille; mais le contraire serait inadmissible.

Les Anglais croient cette faute si commune en France que quand *le Punch*, dans ses caricatures, veut faire parler des Français sans indiquer leur nationalité, il leur met dans la bouche des expressions telles que « sir Brown, sir Jones ; » cela suffit; le lecteur les reconnaît immédiatement pour des Français.

Consolons-nous. Les Allemands, qui se piquent de tout savoir, tombent dans des fautes pires encore. Dans le fameux livre du Dr Maurice Busch, secrétaire de M. de Bismarck, intitulé *Souvenirs de la guerre de France*, dont on a fait tant de bruit, les généraux américains Burnside, Sherman, qui aussitôt après la déclaration de guerre accoururent au camp prussien, sont appelés couramment *sir Burnside, sir Sherman :* faute double, quand il s'agit de généraux yankees.

On trouve quelquefois, dans certains journaux, *sir Gladstone* ou *sir William Gladstone*. Dans le second cas, on pèche contre le droit, M. Gladstone n'étant pas même chevalier ou baronnet; dans le premier, il y a faute à la fois contre le droit et contre l'usage.

On lit aussi quelquefois *lord Gladstone*, comme si ce titre paraissait attaché aux fonctions de premier ministre. Sans doute M. Gladstone aurait pu être lord, puisque ce haut titre lui fut offert par la reine; mais il le refusa, et il est resté un simple *commoner*, en bon et ancien français un roturier. Lui qui a créé des lords, il n'a droit qu'à la qualification de *mister* (maître). Mais si on lui écrit ou si on parle de lui en public, il faut employer la formule de *très honorable* (*right honorable*). C'est une formule de pure courtoisie, mais qui est considérée comme absolument due à un homme de la position sociale et politique de M. Gladstone. L'omettre serait un manque de savoir-vivre fort blâmable.

Le titre d'*esquire* est, on le sait, au-dessus du terme de *gentleman* et de son correspondant français *monsieur*. La distinction a été expliquée par le *Times* le 17 août 1878, qui donne cet exemple significatif. L'Académie royale des arts se divise en *membres* et en *associés*. L'*associé* reçoit, quand il est élu, un certificat signé du président, dans lequel il est qualifié de *gentleman*; le *membre*, lors de son élection, si elle est approuvée par Sa Majesté, reçoit un diplôme signé de la reine où il est traité d'*esquire*.

De l'autre côté de la Manche, il n'est pas si mince marchand, si humble artisan, qui ne soit au fait de ces distinctions et ne discerne très clairement l'emploi qu'il doit faire des titres honorifiques. Ce n'est pas lui qui dirait, comme il arrive parfois à des journalistes français : « M. de Hartington, M. de Salisbury, M. Granville, » au lieu de « duc de Hartington, marquis de Salisbury, lord Granville. »

Le temps est passé où nous disions *un mylord;* cette expression nous reporterait à 1815. On la trouve cependant dans le *Dictionnaire* de Napoléon Landais. Au nom *milady*, on lit : « Femme d'un *mylord*. »

Lady, féminin de *lord*, seigneur, n'a pas, que nous sachions, d'équivalent français; le terme le plus approximatif serait *châtelaine*. On est donc autorisé à transporter *lady*, tel quel, dans le discours français.

Miss a un pluriel ignoré de bon nombre de Français : *misses*. Ce qu'on ne sait guère, c'est que ces deux termes ne sont employés qu'avec les noms soit de baptême, soit de famille, ou bien quand on parle à la seconde personne. Il est fautif de dire : « *La* miss que j'ai vue est *une* jolie miss; » à plus forte raison : Ce sont *des miss* aimables, le pluriel étant *misses*. C'est comme si l'on disait en français : *Une* mademoiselle, *des* mesdemoiselles, à plus forte raison : *Des mademoiselle* (au singulier).

Lord, avons-nous dit, signifie seigneur. Remarquons qu'en parlant de l'Angleterre nous disons, sans traduire : « La Chambre des lords », tandis que, s'il s'agit de la Chambre des pairs allemande, nous disons : « La Chambre des seigneurs. » Autre remarque : « Les seigneurs anglais sont les seuls dont nos journalistes, à l'exemple des journalistes anglais, disent : « le *noble* lord. » Ils n'en ont jamais tant fait pour les pairs ou sénateurs français appartenant aux pre-

mières familles du pays. Cela tient, d'une part, au sentiment que l'Angleterre est un pays aristocratique, et, d'autre part, à l'habitude que nous avons d'observer surtout en Angleterre le fonctionnement du régime parlementaire.

Nécrologie. — On annonce d'Allemagne la mort, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de Hermann Fichte, fils du célèbre philosophe Gottlieb Fichte, et philosophe lui-même. Il avait été professeur aux Universités de Bonn et de Tubingue, et il avait écrit de nombreux ouvrages. En 1829, il publia des *Recherches sur la caractéristique de la philosophie nouvelle,* où se trouvait un tableau remarquable du système de son père. Son livre, intitulé *l'Anthropologie, ou la Science de l'âme humaine,* a paru en 1856.

Il vient de paraître à Paris une histoire de la guerre de 1870-1871 qui est évidemment destinée à un public spécial : elle est écrite en hébreu moderne.

Le gouvernement français a chargé un membre de l'École d'Athènes de se rendre à l'île de Délos, pour y continuer les fouilles commencées il y a quelque temps.

Les jésuites de la mission de Nankin ont commencé la publication d'une vaste collection d'ouvrages sur la Chine. Le premier volume traite du langage de la conversation. Le second contient des dissertations sur les instrumens de musique, les armes, les véhicules et les costumes. Le troisième sera consacré aux historiens classiques chinois. Les notes, commentaires et traductions sont en latin. On les doit au P. Angelo Zottoli, qui y travaille depuis un grand nombre d'années et qui passe pour un bon sinologue.

Publications annoncées. — La *Société des vieux textes anglais* prépare la publication d'un recueil qui contiendra tous les textes anglais antérieurs à l'époque du roi Alfred, par conséquent au xe siècle, groupés par dialectes et selon l'ordre chronologique. Tous ont été copiés directement sur les originaux, grâce à la complaisance de plusieurs bibliothèques du continent, qui ont consenti à prêter leurs manuscrits. Au nombre des prêts figure le glossaire d'Épinal, probablement le plus vieux spécimen de la langue anglaise qui existe. La collection comprendra un assez grand nombre de chartes. Les inscriptions en caractères runiques seront transcrites en lettres ordinaires.

— Mgr Ridel, missionnaire en Corée, dont les journaux ont raconté le cruel emprisonnement, travaille à un dictionnaire coréen latin qu'il compte publier au Japon, à Yokohama. Ce sera, croyons-nous, le premier dictionnaire de la langue coréenne.

Parmi les traductions récentes, nous remarquons : pour la France, deux traductions des *Martyrs,* l'une en espagnol, l'autre en italien; plusieurs romans, tous traduits en espagnol. Pour l'Allemagne, le livre du Dr Busch sur M. de Bismarck, et *Wilhelm Meister,* traduits en russe (*Wilhelm Meister* fait partie d'une édition complète, en langue russe, des œuvres de Gœthe). Pour l'Angleterre, le *Paradis perdu,* traduit également en russe; plusieurs romans de Walter Scott, Dickens et d'autres, traduits en italien.

Notes géographiques. — Il s'est fondé aux Indes une Société organisée sur le modèle du Club alpin et dont l'objet est d'explorer les sommets de l'Himalaya. La Société se propose, entre autres expéditions aventureuses, de tenter l'ascension du grand Dhawalagiri, dont la hauteur est presque le double de celle du mont Blanc.

— L'*Alpine Journal* du mois d'août contient un article sur *les Sarrasins dans les Alpes.* On sait que les savants ne sont pas d'accord sur les limites qu'il convient d'assigner aux invasions sarrasines dans la direction de la Suisse. D'après quelques-uns d'entre eux, les envahisseurs auraient pénétré à plusieurs reprises jusque dans le canton de Saint-Gall, dont ils auraient pillé certaines parties; cependant leurs apparitions dans l'est de la Suisse auraient été trop fugitives pour que les noms de lieux puissent avoir, comme on l'a soutenu, une origine arabe.

— Le Comité de l'Association africaine internationale vient d'envoyer l'ordre à M. Cambier, commandant de l'expédition belge, de pousser à 300 milles au delà du lac Tanganyika, dans la direction du nord-ouest, et d'aller fonder une station à Nyangwe, sur le Lualaba ou Kongo. D'autre part, M. Popelin, qui commande une deuxième expédition belge, partie de Zanzibar vers le milieu du mois de juillet, établira une station, destinée à être la première de la série, sur la rive orientale du Tanganyika. M. Stanley essaye décidément de remonter le Congo. S'il réussit, il pourra venir donner la main, à travers le continent, à la colonne de M. Cambier.

La jolie collection des *Petits conteurs du* XVIIIe *siècle* (Quantin) s'enrichit rapidement de nouveaux volumes. Le dernier paru se compose des *Contes* d'Augustin-Paradis de Montcrif, de l'Académie française, avec portrait de l'auteur, et précédé d'une notice biographique et bibliographique, par M. Octave Uzanne. Montcrif, quoique ses ouvrages ne soient qu'agréables, est parvenu à la plus haute considération par les places qui lui ont été données et par les grâces de toute espèce qu'on a répandues sur lui pendant toute sa vie. M. Uzanne nous montre que le secret d'un bonheur si constant doit se chercher dans l'aimable caractère de l'auteur du *Rajeunissement inutile,* ce qui tendrait à prouver que c'est l'humeur agréable qui fait les gens heureux. En tout cas, il nous paraît utile que cette croyance se répande; tout le monde y gagnerait, et à ce titre on ne saurait trop citer l'exemple de Montcrif.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1605]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 11. 13 SEPTEMBRE 1879.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

De la psychologie expérimentale en Allemagne (1).

I.

On sait ce que l'école anglaise contemporaine entend par la psychologie de l'expérience. Cette psychologie s'interdit soigneusement toute excursion sur le terrain de la métaphysique. L'âme des psychologues anglais contemporains est une possibilité permanente de phénomènes, d'états de conscience : es observer, les classer, déterminer les lois de leur succession, opérer sur ces phénomènes comme le naturaliste opère sur les faits physiologiques, telle doit être la tâche du psychologue, que certains préfèrent appeler *psychologiste,* espérant sans doute, à l'aide de ce terme nouveau, faire mieux comprendre de combien diffèrent l'un de l'autre l'esprit de finesse et d'observation minutieuse propre à la psychologie littéraire, et le véritable esprit d'analyse, de synthèse, de comparaison et de classification méthodique par lequel se distinguent les Bain, les James et John Stuart Mill, dont les travaux ont élevé la psychologie à la hauteur d'une science positive.

L'Allemagne contemporaine compte, elle aussi, d'éminents psychologues : tels les Wundt, les Fechner, les Lotze, pour ne citer que les plus marquants. Ces derniers, d'esprit moins positif et moins détaché des préoccupations métaphysiques, non seulement laissent un grand nombre de questions ouvertes, mais encore ne dédaignent pas de courir les aventures de la spéculation *a priori.* Lotze est un métaphysicien. Fechner est un métaphysicien. Wundt lui-même, qui est avant tout un physiologiste, est un métaphysicien sans le savoir et sans le vouloir, tout comme M. Herbert Spencer.

A ce premier caractère qui les distingue profondément des psychologues anglais, ajoutons-en un autre. En Angleterre, tout psychologue veut avoir sa doctrine sur tous les problèmes de psychologie. Spencer a écrit deux volumes de *Principes de psychologie;* Bain, après avoir traité des *Sens* et de l'*Intelligence,* consacre un second volume aux *Émotions* et à la *Volonté.* La *Logique* de John Stuart Mill peut donner une idée fort exacte de sa psychologie, et son examen des doctrines de William Hamilton contient les éléments d'un traité complet de la science de l'âme. Au contraire, Wundt mis à part, la psychologie expérimentale des Allemands reste confinée dans d'étroites limites. Les problèmes qu'elle aborde, en nombre fort restreint, constitueraient à nos yeux une science qui ne serait précisément ni la psychologie, ni la physiologie nerveuse, mais bien la *psycho-physiologie* ou science des rapports de l'*âme* et du *corps,* ces deux termes étant pris dans un sens quasi nominaliste. Ainsi, la définition de la psychologie expérimentale n'est plus la même quand on passe d'Angleterre en Allemagne. Là on fait des observations, des expériences, mais à l'aide du sens intime, de la réflexion ; on applique la méthode psychologique. Ici l'on fait des expérimentations, à l'aide des sens et d'instruments de précision ; on applique la méthode des sciences physiques et naturelles. Le mémoire classique de Jouffroy sur la méthode à suivre en psychologie serait jugé insuffisant par un psychologue anglais ; il serait jugé faux par un psychologue allemand. Ou la psychologie n'est pas une science, ou elle est une science exacte, accessible au nombre, à la mesure.

Ainsi entendue, la psychologie considérée comme science se trouvera dépouillée d'une bonne part de ses antiques possessions : elle ne comprendra guère que des questions mixtes, psychologiques par l'une des faces, physiologiques ou

(1) *La psychologie allemande contemporaine; école expérimentale,* par M. Th. Ribot, directeur de la *Revue philosophique.* — 1 vol. in-8°. Germer-Baillière et Cie.

physiques par l'autre. Ce n'est point par goût, mais par nécessité que la psychologie allemande expérimentale reste emprisonnée dans d'étroites limites.

Il n'est donc pas étrange que les mêmes philosophes qui s'aventurent dans les labyrinthes de la métaphysique s'essayent à résoudre *scientifiquement* et *exactement* les problèmes de psychologie qui voudront bien s'y prêter. Ces problèmes se réduisant à un fort petit nombre, les diverses solutions qu'ils reçoivent peuvent rester sans influence sur les théories de psychologie générale.

On veut mesurer, par exemple, la durée des actes psychiques. *A priori* le problème paraît difficile, mais non insoluble. Si l'on arrive à diviser la seconde en fractions extrêmement petites et à les évaluer exactement, rien n'empêchera de savoir dans quelles limites varie le temps nécessaire à certaines opérations de l'esprit. Ici, cependant, une objection se présente. Étant donné un acte psychique, une perception par exemple, on sait qu'elle a pour antécédent un phénomène nerveux : ce phénomène nerveux a une durée; or, comment isoler la durée de l'acte perceptif d'avec celle du mouvement nerveux qui la rend possible? Les psychologues allemands, Donders entre autres, ont prévu et résolu la difficulté. Un temps, dont la mesure est possible, s'écoule entre l'excitation et le signal donné par le sujet au moment où il la perçoit. Selon qu'il est ou n'est pas prévenu du genre de sensation qu'il va ressentir, la durée qui s'écoule à partir de l'excitation est plus ou moins grande. Cela posé, le fait d'être ou de n'être pas prévenu ne saurait exercer d'influence sur la durée de la transmission nerveuse. La différence constatée porte donc sur la durée de l'acte psychique, dont les variations, dès lors, offrent prise au calcul (1). Après Donders, Wundt a institué de nouvelles expériences et recueilli de précieuses indications. Il faut en dire autant d'Exner, d'Auerbach, de Vierordt, etc. Au point où en est la question, un certain nombre de lois se dégagent : on sait maintenant, par exemple, que la durée de l'acte intellectuel le plus simple peut être évaluée à 3 centièmes de seconde.

Quels que soient les scrupules des adversaires de cette méthode et leur peu de confiance dans les merveilleux résultats qu'en attendent ceux qui la mettent en œuvre, il n'en faut pas moins reconnaître qu'une loi comme celle qui exprime la durée de l'acte intellectuel le plus simple, comme celle qui fixe entre 1/5 et 1/7 de seconde les limites de variations du *temps physiologique* (celui qui s'écoule entre une excitation et le signal de la réaction), rappellent, ou peu s'en faut, par un certain degré d'exactitude mathématique les lois qui régissent le monde des corps. Dans ces conditions et pour le cas où des expériences futures n'infligeraient point aux lois récemment découvertes un flagrant démenti, il faudrait se rendre à l'évidence et souhaiter la bienvenue à la science nouvelle. Au premier abord, on se croirait sur le terrain de la psycho-physique, et non pas de la psycho-physiologie. Les expériences dont il nous est parlé sont bien de la nature des expériences de physique : quand on expérimentait à Montlhéry et à Villejuif sur la vitesse de propagation du son, on procédait, quoique sur une beaucoup plus vaste échelle, comme ont procédé Wundt et Donders. Toutefois il est à remarquer que, dans l'appréciation, disons mieux, dans la « notation » des résultats, ces deux expérimentateurs tiennent compte de la durée de la transmission nerveuse, *intermédiaire physiologique obligé*.

(1) Cf. Th. Ribot, *Psychologie allemande*, p. 307 et suiv.

II.

On a vu comment se mesure la *durée* des actes physiques; on verra maintenant comment et jusqu'à quel point il est possible d'en mesurer l'*intensité*. Il est de sens commun que nous éprouvons des sensations dont nous apprécions la nature (sensation de couleur, ou d'odeur, ou de son) et le degré. Nous savons fort bien quand une lumière est plus intense qu'une autre lumière, un son plus fort qu'un autre son; nous percevons les *forte*, les *piano*, les *crescendo*, les *diminuendo*. Mais, livrés à la seule conscience psychologique, nous ignorons *de combien* la sensation augmente ou diminue. Vous me prenez la main et vous me faites *plus de mal* que tout à l'heure : quant à vous dire si vous me faites *deux*, *trois* fois, ou seulement *moitié* plus de mal, je l'ignore. Aussi serai-je tenté d'assimiler mes sensations à des *grandeurs*, puisqu'elles sont susceptibles de croître ou de diminuer, mais non à des *quantités*, puisqu'elles échappent à la mesure. Or, selon Fechner, toute sensation est grandeur et quantité.

A première vue, tout accroissement d'intensité dans la cause extérieure d'une sensation, en d'autres termes, d'une *excitation*, devra rendre la sensation plus forte. Le raisonnement dit oui; l'expérience dit non. Ajoutez un poids de 10 grammes à un quintal, la charge que vous soulevez ne vous semblera pas plus lourde. D'où cette question : de quelle quantité l'excitation devra-t-elle varier pour faire croître la sensation? Voici la réponse : « Toutes les fois que les sensations de poids, de lumière, de température, de son et même d'effort musculaire, croissent d'une manière continue par l'addition des plus petites différences perceptibles à la conscience, il y a dans l'excitation correspondante un accroissement qui est une quantité aliquote, toujours la même, de l'excitation totale (1). » Étant donnée une température ou un son, il leur faut un accroissement d'un tiers pour être perçus; — une lumière, un accroissement d'un centième, etc.

Faisons un pas de plus et tâchons de découvrir une loi très générale exprimant le rapport de *toute* sensation à *toute* excitation (2). En cela consiste l'œuvre de Fechner, qui, un matin, le 22 octobre 1850, alors qu'il était dans son lit, découvrit un moyen satisfaisant pour mesurer la sensation à l'aide de l'excitation, l'effet à l'aide de la cause.

Il commença d'abord par déterminer pour chacun des sons les plus petites différences perceptibles de sensation, c'est-à-dire le degré d'excitation nécessaire pour déterminer une sensation d'intensité *minimum*. Il découvrit, par exemple,

(1) Cf., p. 178.
(2) Cf., p. 179.

que la plus petite sensation perceptible à l'oreille est celle du bruit que ferait une petite boule de liège pesant un milligramme, tombant d'un millimètre, l'oreille étant à 95 millimètres de distance.

Expériences faites, Fechner en arriva à cette loi : « Pour que la sensation croisse de quantités toujours égales, il faut que l'excitation extérieure croisse de quantités toujours proportionnelles à cette excitation même », ou bien encore et sous une forme plus concise, *la sensation croît comme le logarithme de l'excitation* (1).

Comme bien l'on pense, la loi de Fechner souleva de nombreuses protestations, et ses recherches firent éclore, pour m'exprimer comme en Allemagne, « toute une littérature psycho-physique ». M. Ribot résume brièvement l'histoire de cette période critique, dont il ne semble pas que la prétendue nouvelle science soit encore près de sortir. Il nous montre Hering opposant aux expériences de Fechner d'autres expériences, et celles-ci, en grande majorité, défavorables aux premières; M. Delbœuf intervenant tout à la fois contre Hering et contre Fechner, en somme partisan décidé de la loi logarithmique, mais faisant ses réserves touchant la nature psycho-physique de cette loi. Fechner aurait tenu trop peu de compte des conditions *biologiques* de l'excitation et de la sensation (2); dès lors la psycho-physique devrait renoncer à son indépendance et venir prendre rang dans la psycho-physiologie. « En résumé, nous dit M. Delbœuf, toute excitation produit un double effet : elle est cause de sensation ou cause d'épuisement, et l'épuisement diminue la sensation (3). »

Néanmoins, M. Delbœuf croit à la psycho-physique. Ennemi du mystérieux et disposé à ne voir que mystère là où le calcul et les mathématiques n'ont point le droit de pénétrer, il soutient avec énergie le caractère *quantitatif* de la sensation. Mieux encore, il affirme que, dans certains cas, il est possible de la mesurer directement. On a pu lire dans la *Revue scientifique* (4) un curieux échange de lettres entre MM. Ribot, Delbœuf, Wundt et un « mathématicien anonyme » fort spirituel et plus surpris que satisfait de voir les mathématiques envahir le domaine des faits de conscience. Cet anonyme, dont nous serions bien tentés de dire le nom, maintient avec force et par des raisons d'une incontestable gravité le caractère inextensif de la sensation et l'impossibilité absolue d'opérer sur elle comme on opère sur la durée, par exemple. La durée sans doute n'est pas directement mesurable ; pour mesurer le temps, il faut le travestir en espace : toujours est-il que la durée est une quantité extensive et, chose importante, homogène. Il n'en va pas ainsi de la sensation. « Il ne me semble pas (5) qu'une sensation possède ce caractère d'homogénéité qui appartient essentiellement aux grandeurs mesurables. J'ai beau faire : en restant à un point de vue purement subjectif, je ne conçois ni la somme de deux sensations, ni leur différence. Lorsqu'une sensation grandit, elle devient tout autre, et ce qui est venu la modifier, dont je n'ai nulle idée, ne me paraît pas de la même nature que la sensation primitive. Que l'on tienne à la main un objet qui s'échauffe progressivement, la sensation se modifiera incessamment et se terminera en douleur cuisante : on aperçoit bien que les termes extrêmes ne se ressemblent guère; lorsque la douleur s'en mêle, d'autres nerfs, si je ne me trompe, sont mis en jeu... » Fort bien, répliquerait-on, mais sortons du point de vue subjectif. Une sensation peut-elle, oui ou non, être plus forte qu'une autre? Si oui, elle l'est d'une quantité exprimable par un nombre : elle vaut un certain nombre de fois la première. Ce nombre, arriverons-nous à le connaître? Je ne sais; toujours est-il que ce nombre est déterminé. De même le nombre des astres est un nombre donné, fini, ce nombre-là et non pas un autre. De même la température d'aujourd'hui diffère de celle d'hier d'un nombre donné de degrés. Enfin oseriez-vous prétendre que Pierre est plus grand que Paul et soutenir en même temps qu'il est absurde de se demander de combien de centimètres il le dépasse? — A merveille; mais la température, mais la taille d'un homme, nous savons les mesurer : ce sont des grandeurs homogènes, divisibles en parties aliquotes; en est-il ainsi de la sensation? Non certes. Mais voici qui est grave. Le jour où l'on mesurera les sensations à l'aide des tables de Callet, on prétendra vérifier, confirmer et au besoin corriger les témoignages de la conscience. Si j'éprouve deux sensations, A et B, si je déclare la sensation B beaucoup plus intense que la sensation A, mon psycho-physicien prendra sa table de logarithmes et pourra me démontrer mathématiquement que je me trompe. « En apparence il en est ainsi : *au fond,* il en est tout autrement. » — Quoi donc! vous distinguez maintenant entre l'intensité apparente d'une sensation et son intensité réelle? Que signifie cette distinction? Que peut être l'intensité d'une sensation, en dehors de celle que nous lui attribuons nous-mêmes quand nous la ressentons? En pareil cas, *l'être* se distingue-t-il du *paraître?* Le médecin d'un malade imaginaire lui assurera qu'il n'est point malade, mais non qu'il *ne souffre pas.* S'il croit souffrir, c'est qu'il souffre. Décidément la psycho-physique est comme la métaphysique : elle a ses labyrinthes. C'est à ceux qui ont voulu s'y engager d'en sortir. Le jour venu, nous oserons peut-être nous y aventurer à notre tour : jusque-là nous prendrons patience.

Je n'exagère rien en disant que M. Ribot nous donne à peu près le même conseil, témoin les conclusions auxquelles il a jugé prudent de s'arrêter. Des critiques adressées à Fechner il ressort, selon M. Ribot : « 1° Que sous sa forme mathématique sa loi est inacceptable; 2° que l'observation et l'expérience montrent que *généralement* la sensation croît plus lentement que l'excitation ; 3° que, vérifiée *en certaines limites* pour les sensations de la vue et de l'ouïe, *contestée* pour les poids, *elle ne s'applique pas aux autres sensations* (1). »

En vérité, la « vieille psychologie » n'est pas encore vaincue si la psychologie de l'avenir ne lui oppose que des résul-

(1) Cf., p. 195.
(2) Cf. Ribot, *loc. cit.*, p. 208.
(3) *Ibid.*, p. 209.
(4) 13 mars et 24 avril 1875.
(5) *Revue scientifique* du 24 avril 1875.

(1) Cf. Ribot, p. 214.

tats de ce genre. « La sensation croît plus lentement que l'excitation. » — Accordé. Mais soyez francs, et n'appelez pas cette loi une loi psycho-physique. Je ne crois pas me tromper de beaucoup en reconnaissant sous cette forme, qui n'a rien de mathématique, il faut bien l'avouer, l'énoncé d'une loi purement psychologique et qu'on démontre à nos futurs bacheliers : l'habitude émousse la sensation. Vous en déduisez immédiatement ce corollaire : à un accroissement dans l'excitation ne doit point toujours correspondre un accroissement dans la sensation, ce qui revient à dire : la sensation croît plus lentement que l'excitation. Ainsi raisonne la psychologie du passé, celle que l'on accuse de faire « trop de logique et pas assez d'expériences ».

III.

On a pu remarquer, à propos des recherches de psychophysique, combien la part de l'expérience externe est plus grande que celle de l'observation intérieure; en réalité, il s'agit moins d'interroger la conscience que de la corriger en confrontant ses dépositions avec celles d'un témoin indirect, si l'on peut ainsi parler, et qui, pour être extérieur au phénomène psychique, n'en est que plus apte à le faire mieux connaître. Paradoxe! va-t-on dire. — Paradoxe de la veille, sera-t-il répondu, et, comme l'écrivait jadis M. Laboulaye, vérité du lendemain.

En attendant ce lendemain, il sera permis de n'accepter qu'avec réserve les conclusions de la psychologie allemande touchant l'origine de la notion d'espace. Ici encore c'est la physiologie qui fait les frais de l'expérience et qui, si l'on n'y prenait garde, s'arrogerait le droit de résoudre définitivement un des plus graves problèmes de métaphysique. C'était là, aux yeux de Kant, une question *d'esthétique transcendantale;* les Allemands contemporains la transforment en une question *d'esthétique physiologique* (1).

Les métaphysiciens se partagent en deux camps : les uns tiennent pour un espace donné *a priori;* les autres pour un espace formé de pièces et de morceaux, par voie d'association. Ainsi le veut l'*associationnisme,* qui n'est, après tout, quoiqu'il s'en défende, qu'un système de métaphysique. Appelée à intervenir, la physiologie partage nos expérimentateurs en deux classes : celle des *nativistes,* ou partisans de l'innéité de la notion, celle des *empiristes.* M. Ribot laisse chacune de ces doctrines se défendre de son mieux, en résumant le débat. Nous ne résumerons pas à notre tour. Il nous suffira de constater le triomphe actuel des solutions empiriques et d'examiner brièvement quelle en peut être la portée.

On remarquera tout d'abord que, si l'avantage restait aux adversaires de l'empirisme, ceux-là auraient grand tort d'invoquer en leur faveur la théorie kantienne. C'est qu'en effet, et M. Ribot le remarque avec une profonde justesse, on est ici en présence d'un *nativisme* tout *physiologique.* Or le mécanisme physiologique qui nous fait percevoir l'étendue pourrait fonctionner, sans imperfections, dès le premier jour de l'existence; l'enfant nouveau-né pourrait, à peine sorti du sein maternel, savoir très exactement où sont placées les choses qu'il touche et, « dès qu'il verrait la lumière du jour, en voir aussi la profondeur (1) », que le problème métaphysique resterait encore à résoudre. Au fond, l'associationnisme évolutionniste d'Herbert Spencer implique au moins chez l'individu une sorte de nativisme physiologique, et cependant Herbert Spencer est aussi loin de Kant que Stuart Mill et Alexandre Bain.

Les nativistes s'accordent à dire que la perception du monde extérieur est bien plus le fait d'un instinct que l'œuvre de l'éducation. Les empiristes et M. Helmholtz tout le premier, demandent à l'hypothèse nativiste d'expliquer et les illusions des sens et l'aptitude par nous acquise à les corriger. A leurs yeux les sensations *représentent* des objets; quant à savoir si oui ou non les objets ressemblent aux sensations, on ne le peut; il est même absurde de se le demander. Toutefois, pour interpréter exactement le langage des sens et l'interpréter comme font nos semblables, il faut recourir à de nombreux tâtonnements et compter sur les bienfaits de l'habitude.

Cela dit, nous ne pensons pas non plus que les défenseurs de l'*empirisme physiologique* doivent nécessairement faire cause commune avec ceux de l'*empirisme psychologique associationniste.* Que les perceptions particulières de la vue et du toucher aient besoin de l'expérience pour s'accorder les unes avec les autres, qu'il faille un long apprentissage pour traduire la langue du tact dans celles de la vue, c'est admis par tous les psychologues : en devons-nous conclure que l'expérience fournit à l'âme les premiers éléments de l'intuition d'espace, et n'est-il pas juste de dire, avec M. Renouvier, que « nulle expérience n'a lieu qui n'implique ces éléments comme donnés (2) »? C'est merveille de voir dans la psychologie des Anglais s'évanouir les notions premières et se substituer à elles une série de conceptions soi-disant acquises. Admirables prestidigitateurs! Ils reprennent de la main gauche ce qu'ils ont fait disparaître de la main droite; ils démontent le mécanisme de l'intelligence humaine et c'est avec les pièces de ce mécanisme ainsi démonté qu'ils meublent cette même intelligence. Voyez plutôt : ils veulent expliquer l'espace et font intervenir le mouvement, la direction, la distance. En vérité, il serait bien habile, celui qui définirait mouvement, direction, distance, sans rien emprunter à la notion dont on veut expliquer la genèse (3), je veux dire à la notion d'espace.

(1) Cf., *loc. cit.*, p. 103-105.

(1) Cf. Stumpf, cité par Ribot, p. 150.

(2) *Essais de critique générale,* IIe Essai, t. II, p. 279.

(3) Cet argument a été développé avec force par M. Renouvier dans son *Ier Essai* (Cf., *Logique générale,* t. I, appendice sur la *Notion d'étendue*). — Il a été repris et magistralement exposé par M. Louis Liard dans la première partie de son récent ouvrage sur *la Science positive et la métaphysique,* p. 97 et suiv.

IV.

Nous aimerions à ne point passer sous silence les noms de Lotze, de Beneke, d'Herbart. Lotze, par sa théorie des *signes locaux*, a facilité le triomphe apparent de l'empirisme (1). Beneke est un vrai psychologue écossais, plus près de Reid que de Hume (2). Herbart applique avec plus d'originalité que de bonheur la méthode mathématique à la mesure des intensités psychiques (3). La nécessité d'être brefs nous oblige à citer ces trois noms sans nous y arrêter.

Il n'en sera point de même à l'égard de M. Wundt, le plus illustre représentant de la *psychologie physiologique* (4). Ses recherches équivalent à un traité complet de psychologie, et, s'il faut en juger par l'analyse qui nous en est offerte, on peut dire, sans risque d'exagération, que M. Wundt est un psychologue profondément original. Néanmoins, comme on le disait tout à l'heure, Wundt rappelle H. Spencer. Tous deux sont évolutionnistes, tous deux admettent une connexion nécessaire entre les mouvements nerveux et les successions d'ordre mental. Puis, non contents d'affirmer cette correspondance, ils vont plus loin et font *sortir* les faits psychiques des faits cérébraux. Au point de vue de la psychologie empirique, la sensation est le facteur élémentaire de l'activité psychique, l'atome de conscience, pour ainsi parler, puisqu'elle est un phénomène *psychiquement* (qu'on nous pardonne ce néologisme barbare) indécomposable. Mais plaçons-nous sur le terrain des faits biologiques, et nous découvrirons que ce prétendu indivisible n'est, après tout, qu'un composé. La sensation, selon M. Wundt, est un effet des mouvements de la matière cérébrale, un phénomène qui surgit quand ces mouvements s'accomplissent suivant un rythme donné et dans des conditions spéciales. Il exprime la chose à sa manière en comparant une sensation à une *conclusion :* or, toute conclusion implique un raisonnement. Aussi poussera-t-il la logique et le dédain des formes de langage usitées jusqu'à vouloir que l'activité mentale prenne sa source dans des raisonnements inconscients; peu s'en faut qu'il ne les appelle des « raisonnements cérébraux ». Ces deux mots seraient surpris de se trouver côte à côte; mais les idées qu'ils recouvrent résident depuis longtemps l'une près de l'autre dans l'esprit de M. Wundt.

« Il n'y a point de faits psychologiques, il n'y a que des fonctions cérébrales. » Ainsi parlent les disciples d'Auguste Comte, et M. Wundt après eux. Il n'est pas de psychologie en dehors de la physiologie. Les faits physiologiques constituent un genre; les faits psychologiques en sont une espèce. Dans le mouvement des cellules cérébrales s'élabore toute une logique inconsciente : le premier éveil à la vie mentale est un moment de cette évolution organique, rien de plus. Dans cette psychologie, la conscience serait ce qu'est le plaisir dans la psychologie d'Aristote : elle ne constituerait pas un nouvel ordre de phénomènes distincts des phénomènes cérébraux; elle viendrait les couronner, se surajouter à eux pour les parfaire; en un mot, elle serait moins un phénomène qu'un *épiphénomène,* selon la très heureuse expression de M. Maudsley.

Qu'est-ce, au surplus, qu'un phénomène psychologique, sinon un mouvement moléculaire des cellules du cerveau, auquel vient s'ajouter la conscience? Regardons-y de près cependant, et nous verrons que cette conscience, loin d'être un simple moment de l'évolution cérébrale, un caractère intermittent des faits d'ordre nerveux, nous ouvre à elle seule et toutes grandes les portes du monde moral dont les phénomènes, malgré les relations qui les unissent aux phénomènes cérébraux, ne leur sont pas moins profondément hétérogènes.

« La conscience ne nous apprend même pas que nous avons un cerveau. » Cette remarque n'a point échappé à l'auteur de la *Physiologie de l'esprit* (1), et elle est capitale. Si la conscience était un épiphénomène, elle n'aurait d'autre fonction que de porter la lumière au sein de cette agitation corpusculaire dont notre cerveau est le perpétuel théâtre; elle serait la conscience de ce cerveau, elle nous ferait connaître le mouvement cérébral *comme tel,* elle aurait pour objet cette *terra incognita,* éternelle cause d'inquiétude pour la physiologie matérialiste, parce que, tant qu'elle restera inconnue, le matérialisme restera indémontrable. La conscience ne sait rien en fait de géographie cérébrale.

Tout autre est l'enseignement qu'elle nous donne. Elle nous révèle à nous-mêmes et nous permet d'assister à la succession ininterrompue de nos idées, de nos sentiments, de nos actes. Témoins dans le principe, nous devenons bientôt les acteurs de ce drame intime qui est la vie, greffant un être nouveau sur l'être que la nature nous a fait, fils de nos parents tout d'abord, fils de nos œuvres dans la suite. Idées, souvenirs, jugement, raisonnement, amours, haines, voilà les éléments du drame, voilà les matériaux de l'existence personnelle; c'est la conscience qui les fait connaître, c'est par elle encore que nous nous les assimilons et les rendons nôtres.

Comment, s'il en est ainsi, ne pas maintenir la distinction traditionnelle des deux ordres de phénomènes, *internes* et *externes?*

On peut soutenir que les uns ne sont que les autres — sous une autre forme, il est vrai, — et abuser ainsi d'une interprétation quasi-mythologique du principe de la transformation des forces. On dit que la chaleur est une métamorphose du mouvement : de même, l'idée sera une métamorphose des vibrations cérébrales. Je ne sais si je me trompe, mais parler de la sorte équivaut à prétendre qu'une chose devient autre qu'elle-même tout en restant elle-même. Il est des métaphysiciens qui tiennent ce langage et qui se plaignent de n'être pas compris!

(1) Cf. Ribot, p. 67 et suiv.
(2) *Ibid.*, 59-67.
(3) *Ibid.*, 1-35.
(4) Cf. Ribot, p. 155-215.

(1) Voir l'intéressante étude de M. Beaunis sur le récent ouvrage de M. Maudsley. *Revue scientifique* du 10 mai 1879.

Sera-t-on plus heureux en nous présentant les phénomènes cérébraux et les phénomènes mentals comme l'envers et l'endroit d'un phénomène unique, à double face? Nous avons signalé tout à l'heure un étrange abus du mot transformation; cette fois on détournerait de son acception ordinaire le mot *phénomène,* l'un des plus clairs, des moins équivoques de la langue philosophique. *Un* phénomène dont on ne connaît que *les faces!* Convenez tout au moins, puisque ces deux faces nous *apparaissent,* qu'elles ont droit, chacune pour son propre compte, au nom de *phénomène;* on aura donc alors deux phénomènes ou, si l'on veut, deux groupes de phénomènes. Mais parler d'un phénomène double, c'est encore, bon gré, mal gré, parler métaphysique, c'est parler comme Spinoza. Le monde de Spinoza est, lui aussi, un phénomène double, un phénomène à deux faces : l'étendue et la pensée.

On éviterait ces formes vicieuses de langage en restant sur le terrain de l'expérience, et c'est sur ce terrain que nous aimerions voir se placer M. Wundt et son élégant interprète M. Ribot. Nous leur dirions à tous deux : Personne ne conteste sérieusement le parallélisme entre l'ordre nerveux et l'ordre mental; chacun sait cela, mais nul n'en sait plus long. Rien ne vous empêche d'étudier par le détail cette concordance harmonieuse, et même vous avez le droit d'espérer qu'un jour à venir l'inspection des mouvements, si toutefois elle est possible, vous mettra par elle-même et comme indirectement en présence des successions mentales qui leur correspondent. Je veux bien l'admettre. Ce jour venu, serez-vous plus à même de nous dire si le cerveau est l'agent de la pensée, le générateur de la vie psychique, si la pensée est une transformation d'un mouvement moléculaire, ou bien encore si les mouvements nerveux et les états de conscience ne sont qu'une seule et même chose vue sous deux aspects différents? Point. En dehors d'une connexion, d'une correspondance, vous n'aurez le droit d'affirmer rien. Après comme avant, le champ restera libre aux matérialistes et aux spiritualistes.

Maintenant je vais plus loin et je dis : Dès l'instant qu'aucun fait d'expérience n'autorise à identifier les phénomènes cérébraux et les phénomènes de conscience, pas plus qu'à voir dans les premiers les causes efficientes des seconds, il faut reconnaître en bonne logique que l'expérience est favorable à la thèse de l'hétérogénéité des phénomènes.

Il est aisé de voir combien forte, pour ne pas dire inexpugnable, serait la position d'une doctrine qui, sans raisonner sur la substance-matière ou la substance-esprit, sans spéculer sur la prétendue incompatibilité ou compatibilité des deux substances, poserait *à titre de fait donné par l'expérience* l'irréductibilité des phénomènes psychiques aux phénomènes biologiques et réciproquement. Cette doctrine n'aurait aucun caractère dogmatique; elle affecterait plutôt les allures d'une *discipline,* attendu que son rôle serait uniquement d'interdire les affirmations anticipées et d'exclure à ce titre tout ce qui, de près ou de loin, rappellerait le matérialisme, le panthéisme ou bien encore le spiritualisme substantialiste.

Nous appelons ainsi la doctrine vulgairement enseignée et qui se recommande de l'autorité de Descartes. On y pose des substances dont l'intuition directe est déclarée impossible, et l'on conclut de *qualités* hétérogènes à des *substances.* On dit par exemple : désirer, respirer, cela n'offre aucune analogie avec penser ou sentir : donc le corps est hétérogène à l'esprit. Rien de mieux, mais, à certains égards et en un autre sens, penser n'est-il pas irréductible à sentir, à vouloir? D'où vient alors qu'on affirme néanmoins *l'unité métaphysique de l'âme?* Rien de plus indécis qu'une semblable doctrine, rien de plus hypothétique, rien de plus « mythologique »; l'expression n'est pas trop forte.

Revenons à M. Ribot. Il n'est pas un spiritualiste. Toutefois, s'il fallait prendre au pied de la lettre les déclarations qu'il exprime en tête de son nouveau livre, on serait fondé à croire qu'il n'est pas encore libre de tout préjugé métaphysique. Point ne suffit de crier bien haut qu'on n'est pas métaphysicien, qu'on serait fâché de l'être : reste encore à conformer les actes aux paroles, et c'est là le difficile. Je ne sais pourquoi il est de mode de ne reconnaître qu'un genre de métaphysique, la métaphysique spiritualiste, et de s'imaginer qu'on reste dans le domaine de la science parce que l'on prolonge outre mesure les lignes de l'observation et de l'induction expérimentales. Si ce n'est point là de la métaphysique, c'est tout au moins du *métempirisme.* Voilà pourquoi il me semble voir en M. Ribot un métaphysicien inconscient.

Bon gré, mal gré, dans l'état actuel de nos connaissances, affirmer que le moral n'est qu'une dépendance du physique, que l'esprit n'est rien de plus qu'un des aspects de l'activité cérébrale, c'est affirmer ce que l'on ne sait pas. Je conçois sans peine un inventeur, encore sous l'impression récente de son invention, s'imaginant de bonne foi qu'elle va changer la face des choses et s'écriant avec le poète : *Novus nascitur ordo.* Je conçois moins que M. Ribot, que l'on sait un esprit très exact, très scrupuleux, ait cédé à son enthousiasme pour la psychologie physiologique. On dirait par moments qu'il ne veut plus entendre parler d'une autre psychologie, de celle que nous appellerons « la psychologie » sans épithète. A ses yeux elle a fait son temps; elle n'était bonne qu'à tenir la place de la psychologie physiologique en attendant que cette dernière eût préparé son éclosion. Son rôle était celui d'un factionnaire; elle a fait bonne garde : remercions-la de ses services provisoires et dispensons-la de les continuer.

Si nous avons changé les termes, nous avons peu changé à la pensée. L'*Introduction* de M. Ribot ressemble, à s'y méprendre, à l'oraison funèbre de la « vieille psychologie », et par ces mots il paraît entendre tout ce qui n'est pas psychologie physiologique. Nous ne discuterons point, mais nous renverrons le lecteur aux conclusions qui terminent les divers chapitres du livre. Elles rendent hommage à l'ardeur des physiologistes allemands, à la persévérance dont ils ne cessent de donner des preuves, malgré l'extrême difficulté de leurs entreprises; mais y est-il enregistré un seul résultat définitif, d'importance capitale et de nature à modifier une seule loi psychologique obtenue par la « vieille » méthode? M. Ribot ne nous met pas à même de l'affirmer : rien dans les recherches qu'il nous résume ne fait pressentir la décadence

prochaine, immédiate, de cette connaissance méthodique de l'âme humaine plus jeune, après tout, qu'on ne pense, qui ne date que des temps modernes et qui a pour représentants les Locke, les Berkeley, les Hume, les deux Mill, Alexandre Bain. Ils ont créé la psychologie descriptive; mais, après avoir décrit les faits constatés, ils ont découvert les lois qui les commandent; en un mot, ils ont créé une psychologie scientifique. Telle est la psychologie dont nous aimerions à plaider la cause. A côté d'elle peut s'établir la psycho-physiologie, peut-être même la psychophysique, mais non sans elle, ni contre elle.

Ce n'est pas ce que dit M. Ribot dans sa préface, mais c'est ce qu'il réussit merveilleusement à faire entendre après l'exposé de chaque doctrine quand il prend la parole pour conclure. Il nous plaît de terminer par ce juste hommage rendu à la sagacité d'un esprit qui, sauf quelques rares échappées, semble s'être donné pour règle de se maintenir de pied ferme sur le terrain des faits. S'il lui arrive d'en sortir et de côtoyer la métaphysique, ce n'est presque toujours qu'à son propre insu et pour ne point faire mentir le vieil Aristote, quand il disait en une autre langue et en d'autres termes que l'homme est un animal métaphysicien.

LIONEL DAURIAC.

SHAKESPEARE ET L'ANTIQUITÉ (1)

III.

Les catastrophes dans le théâtre de Shakespeare et la religion du poète.

Un manuel de philosophie à l'usage des aspirants au baccalauréat dit en excellents termes : « L'idée de justice fournie par la raison nous montre que la vertu a droit à une récompense et que le vice appelle un châtiment; c'est là un principe, un axiome de morale que nous admettons forcément en vertu de la raison et non par déduction. Si l'on demande pourquoi la vertu appelle une récompense et le vice un châtiment, il n'y a rien à répondre, sinon que cela est ainsi. » Ce n'est pas seulement dans les livres destinés à instruire et à moraliser la jeunesse que cette grande vérité est proclamée; dans un passage du *De Augmentis*, Bacon, opposant la poésie à l'histoire, reconnaît dans la première de ces deux muses quelque chose de moralement supérieur à l'autre, et la raison qu'il donne de sa préférence est celle-ci : « Comme il n'est pas possible à l'histoire vraie de nous montrer dans ses récits la vertu et le crime toujours payés selon leurs mérites, la poésie *la corrige et feint des dénoûments plus conformes aux lois de la justice.* » Hegel pose ce principe, à la fois pour le théâtre ancien et pour le théâtre moderne : « Dans la marche et le dénoûment de la tragédie doit se révéler clairement la domination d'une puissance supérieure qui, soit comme providence, soit comme destin, dirige les évènements de ce monde. » Le poète Claudien se réjouit de la mort violente de Rufin, ministre sanguinaire de Théodose Ier et d'Arcadius, et il dit, en un hémistiche éloquent, que par cette exécution d'un grand coupable *les dieux furent acquittés :*

> Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum
> Absolvitque deos.

A la fin de la tragédie du *Roi Lear*, Albany voit « un arrêt du ciel » dans la mort de sa femme et de sa belle-sœur, et il s'écrie en apprenant celle de Cornouailles : « Ceci prouve que vous êtes là-haut, vous, justiciers, qui savez si promptement venger nos crimes d'ici-bas ! »

Le sentiment esthétique ne fait qu'un ici avec la conscience morale : si la face de l'éternelle justice est voilée, l'œuvre d'art ne peut satisfaire l'esprit. La lecture d'*Emilia Galotti*, tragédie de Lessing, qui se termine par l'impunité de deux grands coupables, nous laisse une impression pénible. Klinger, poète de la période de crise appelée *Orage et violence* dans l'histoire de la littérature allemande, et créateur lui-même de cette expression, qu'il donna pour titre à l'un de ses drames, Klinger affectait de faire systématiquement triompher le crime dans ses dénoûments tragiques; c'était le paradoxe d'un amer pessimisme : les catastrophes de Klinger révoltent la nature humaine.

Dans l'étude que nous allons faire des catastrophes shakespeariennes, nous aurons à répondre à deux questions corrélatives, mais distinctes, qu'il ne faut point confondre, quoiqu'on ne puisse guère les séparer :

1° Shakespeare fait-il régner sur la terre une exacte justice distributive?

2° A défaut d'une satisfaction complète donnée dès cette vie aux exigences légitimes de notre cœur, le poète nous autorise-t-il à espérer qu'une réparation aura lieu dans une autre existence?

La règle du théâtre de Shakespeare, c'est que l'homme, créature libre et responsable, est l'ouvrier de sa propre fortune; en thèse générale, l'homme ne doit s'en prendre qu'à lui-même du mal ou du bien qui lui arrive. Partant de ce principe, des critiques, bons logiciens, ont voulu trouver dans le caractère et la conduite des personnages l'explication suffisante de tous leurs malheurs. Ils ont posé en loi que, dans la vie des plus innocents en apparence, il devait y avoir eu un moment d'oubli où ces imprudents ont décidé de leur sort par une faute, et ils ont cherché à définir nettement la culpabilité ou la responsabilité de Roméo et de Juliette, de Desdémone, de Cordelia, d'Ophélie, et même de Duncan, de Banquo et de Macduff.

Je regarde Roméo et Juliette comme plus à plaindre qu'à blâmer; pourtant je ne voudrais pas me compromettre dans leur défense. Il est incontestable qu'ils ont cédé à l'entraîne-

---

(1) Voy. les deux numéros précédents.

Ces trois études feront partie du deuxième volume de M. Paul Stapfer sur *Shakespeare et l'antiquité*, qui doit paraître prochainement à la librairie Sandoz et Fischbacher.

ment de l'amour avec une précipitation et une frénésie où il y avait absence totale de possession de soi et de raison dirigeante ; à ce degré d'excès dans la passion, on peut bien dire qu'un brusque trépas ne fait qu'abréger deux existences qui se consumaient rapidement elles-mêmes. Mais, quelles qu'aient été les erreurs ou les fautes des deux jeunes amants, la cause première de leur fin tragique reste une iniquité du sort : l'absurde haine de leurs familles qui les acculait dans une impasse. — Le tort de Desdemona, d'après les critiques qui ont choisi la tâche ingrate d'instruire ces sortes de procès, est d'avoir quitté la maison paternelle pour suivre un mari étranger, un Maure, au mépris des convenances sociales et de la volonté d'un père ; elle-même se confesse naïvement en ces termes dans le conte italien qui a servi de modèle à Shakespeare : « J'ai grand'peur que je ne donne exemple aux jeunes filles de se marier contre la volonté de leurs parents et que les femmes italiennes n'apprennent de moi de s'accompagner d'hommes que la nature, le ciel et la manière de vivre rendent différents de nous. » Assurément le tort est grave. Pourquoi craindre d'ajouter, avec le critique anglais Rymer, que la femme d'Othello est une ménagère sans ordre ? Si elle n'avait pas perdu son mouchoir, Iago le traître aurait manqué d'une pièce de conviction. N'omettez rien, juges sévères. L'histoire de Desdémone est un avis aux demoiselles non seulement d'obéir à leur papa et de s'abstenir des Africains, mais aussi de mieux veiller sur leur linge. — Ophelia, dit-on, n'avait pas le cœur pur. Pauvre Ophelia ! Quelle stupide et grossière accusation ! Il est vrai que, dans sa folie, elle chante des chansons immodestes, et rien n'est plus navrant, car rien ne pouvait mieux montrer à quel point elle a perdu toute conscience de ce qu'elle dit. Ces vers sont des fragments d'anciennes ballades qu'elle a entendues dans son enfance, sans comprendre alors ce qu'elles signifiaient ; depuis, elles se sont évanouies de sa mémoire ; mais la folie peut avoir ce singulier effet, ainsi que l'approche de la mort, d'éveiller dans l'esprit des impressions, des souvenirs qu'on croyait abolis depuis de longues années, et c'est parce qu'elle est folle et qu'elle va mourir que les choses vagues perçues jadis par l'oreille de l'enfant dansent devant l'imagination de la jeune fille. Pauvre Ophelia ! Hamlet ne l'avait-il pas assez torturée ? faut-il que sa candeur souffre encore des doutes insultants d'une critique inepte ? — Gervinus a entrepris la justification de la mort de Cordelia dans un acte d'accusation détaillé où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, la subtilité de l'analyse ou l'étrange lourdeur du sentiment qui l'inspire. Ce grand commentateur, si instructif d'ailleurs et si grave, a cette déplorable idée fixe que Shakespeare est un professeur de morale, voire de politique, et il prétend ramener toutes les conceptions du poète à une pensée didactique propre à l'éducation du monde. Il remarque donc que Cordelia attaque l'Angleterre avec une armée française et que toute la responsabilité de cette entreprise retombe sur elle seule ; car son mari n'y prend point de part. Elle néglige de donner au duc d'Albany cet avis nécessaire qu'aucune ambition personnelle ne souille ses desseins, uniquement inspirés par l'amour filial le plus pur ; ainsi, « sa dernière faute est semblable à celle qu'elle commet au début, lorsqu'elle perd par son mutisme l'affection du roi son père : ce qui s'entend de soi, elle dédaigne de le dire ; ce dont son cœur est le plus rempli, c'est ce qu'elle peut le moins exprimer ». Évidemment Cordelia n'a pas assez médité les deux vers de Boileau :

> Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement
> Et les mots pour le dire arrivent aisément,

et voilà pourquoi elle doit mourir. — Gervinus justifie de la même manière la mort de Duncan, de Banquo, et le malheur de Macduff. Duncan était sans courage et sans esprit ; pauvre guerrier, pauvre connaisseur en hommes, le sceptre n'était point fait pour ses mains. Banquo manquait de prudence ; il soupçonnait Macbeth et ne faisait rien pour prévenir un coup qu'il pressentait. Macduff, plus prévoyant, s'est sauvé ; mais il a négligé d'emmener avec lui sa famille, dont le massacre punit son égoïste et incomplète sagesse. Gervinus a oublié de dire quelle faute ont commise la bonne dame Macduff et ses pauvres petits enfants pour mériter de tomber sous le poignard des assassins aux gages de Macbeth.

Rien de plus vain que de pareilles explications. Sous prétexte de justice, elles anéantissent la justice même en supprimant toute proportion entre la peine et la faute. Comme le fameux code de Dracon, la législation de Gervinus et des critiques ses disciples, qui ont trop complaisamment enregistré les arrêts du maître, n'admet qu'un châtiment pour tous les délits, même les plus véniels : la mort (1). On a d'autant plus lieu de s'étonner de cette aberration d'un bon esprit, que Gervinus lui-même, à la fin de son commentaire d'*Othello*, fait une remarque excellente qui aurait dû l'avertir du néant de toutes les considérations abstraites sur la culpabilité des victimes tragiques. Shakespeare, dit-il avec une grande justesse, n'a pas prétendu condamner, par la catastrophe d'*Othello*, toutes les unions inégales ni secrètes, car *Tout est bien qui finit bien*, *Cymbeline* et *le Marchand de Venise* nous offrent des exemples de mariages inégaux, ou secrets, ou même accomplis contre la volonté paternelle, qui ont eu une issue prospère. De cette remarque le critique conclut très sensément que la destinée des personnages a ses racines profondes dans leur propre individualité et que leur bonheur ou leur malheur résulte moins des grands faits généraux de leur conduite que de leur nature intime et de leur caractère particulier. J'apprécie la nuance ; mais j'avoue que ni dans le caractère de Desdémone, ni dans celui d'Ophelia, ni dans celui de Cordélie, ni dans ceux de Duncan et de Banquo, je ne puis rien trouver qui justifie leur mort.

S'appliquer, dans le commentaire d'un grand poète tragique, à justifier le trépas des innocents, c'est une forme du *philistinisme ;* j'appelle ainsi tout jugement prosaïque en matière de poésie, quelque docte qu'il puisse être. — Une autre forme de philistinisme, moins savante et beaucoup plus commune, consiste à condamner ces sortes de sacrifices au nom de l'équité.

(1) Rümelin, *Shakespearestudien*, p. 197.

Le philistin Samuël Johnson regardait comme « un grand péché » dans le théâtre de Shakespeare la continuelle violation de ce qu'on appelait de son temps la *justice poétique*. Il ne pouvait supporter la lecture de la dernière scène du *Roi Lear;* il préférait au texte original l'édition retouchée et perfectionnée de Nahum Tate, où l'on voyait, à la fin de la tragédie, Edgar offrir galamment son cœur à Cordelia, et celle-ci se retirer de la scène « heureuse et triomphante ». Un autre philistin du XVIIIe siècle, John Dennis, a écrit : « Les méchants et les bons périssent indistinctement dans les meilleures pièces de Shakespeare; quelle instruction peut-il y avoir là pour nous ? » John Dennis a pris la peine de nous dire dans quel esprit il faudrait refaire *Coriolan :* « Non seulement Aufidius, mais les deux tribuns romains, Sicinius et Brutus, me semblent réclamer à grands cris la vengeance poétique; car ils sont coupables de deux fautes, dont aucune ne devrait rester impunie. » La pièce de Shakespeare qui, au point de vue d'une répartition équitable des biens et des maux, devait satisfaire le plus complètement John Dennis et Samuël Johnson, c'est sans doute le conte romanesque de *Périclès,* avec son épilogue enfantin.

Il n'y a point de justice mathématique dans les grandes tragédies de Shakespeare, *Othello, Lear, Macbeth, Hamlet, Roméo et Juliette,* point de rapport exact entre le mérite et la rétribution; et cette coutume est généralement celle de tout son théâtre, quelque dérogation qu'il ait pu y faire dans la pièce inégale et controversée de *Périclès.* Pour les drames directement tirés de l'histoire, la remarque a moins d'importance; car la réalité, trop connue, ne laissait pas le poète tout à fait libre de modifier à son gré le cours des évènements. Bacon a beau dire : « La poésie corrige l'histoire », cela n'est pas toujours possible. C'est ainsi, par exemple, que Racine, dans sa tragédie de *Britannicus,* a dû accepter les faits de notoriété universelle relatés par Tacite. Il ne pouvait pas empêcher que le premier crime de Néron ne lui ait réussi; il ne pouvait pas, pour la satisfaction de la justice, faire périr « le monstre naissant ». Plus tard, il est vrai, l'empereur a expié le meurtre de Britannicus et tous ses autres crimes; si Shakespeare avait mis Néron sur la scène, il aurait pu nous montrer cette expiation, grâce à son système dramatique, qui n'était pas contraint dans les limites d'un temps déterminé et qui embrassait au besoin l'histoire de toute une vie. C'est ce qu'il a fait dans la première des trois tragédies tirées de Plutarque, *Jules César.* Le grand moraliste de Chéronée, que le poète suivait avec passion, n'était pas homme à laisser passer inaperçue la vengeance du sang criminellement versé et, si l'histoire lui avait refusé cette leçon morale, il aurait plutôt *corrigé* l'histoire. Est-ce un poète ou un historien qui a écrit : « Le génie puissant qui avait conduit César pendant sa vie le suivit encore après sa mort : vengeur acharné, il s'attacha sur les pas de ses meurtriers, par terre et par mer, jusqu'à ce qu'il ne restât plus un seul de ceux qui avaient trempé les mains dans sonsang (1) » ?

Cependant Shakespeare n'a pas jugé utile de châtier Tullus Aufidius, l'assassin de Coriolan, bien que Plutarque n'y ait pas manqué et que la défaite et la mort du roi des Volsques forme la conclusion morale de son récit.

La plus remarquable iniquité que le poète ait cru devoir commettre est l'exagération douloureuse de la catastrophe du *Roi Lear.* L'auteur de la tragédie a cruellement renchéri sur le chroniqueur, son modèle. « Telle est, a dit un critique français, la passion de Shakespeare pour le meurtre, que dans le dénoûment, d'ailleurs si pathétique, du *Roi Lear,* il a mieux aimé braver à la fois les traditions historiques, la loi de la rétribution morale et l'attente du spectateur, que de manquer l'occasion d'étrangler la vertueuse Cordelia. » La remarque gagnerait à être faite sur un ton plus sérieux, et surtout il n'est pas juste d'attribuer la mort de Cordelia à une *passion de Shakespeare pour le meurtre;* mais le fait est certain et valait la peine d'être constaté : l'horreur de la catastrophe est toute de l'invention de Shakespeare. Le drame anonyme qui précéda sur la scène l'œuvre du maître donnait au *Roi Lear* une conclusion heureuse. Dans la chronique bretonne de Geoffroy de Montmouth, Lear, avec son fils et sa fille et les forces qu'il a levées, livre bataille à ses gendres et les met en déroute; ayant ainsi réduit tout le royaume en son pouvoir, il règne en paix durant trois années et meurt; Cordelia ensevelit son père, lui succède sur le trône et pendant cinq années règne à son tour en paix. Il faut reconnaître que Nahum Tate, en rendant au *Roi Lear* son dénoûment pacifique, restaurait à la fois les traditions de la légende et celles de la poésie antérieure à Shakespeare.

Pour ce qui est de la catastrophe de *Roméo et Juliette*, on peut se demander si Shakespeare en a renforcé ou, au contraire, adouci l'horreur en faisant rendre à Roméo le dernier soupir avant que Juliette se soit éveillée. La plupart des commentateurs sont d'accord pour trouver qu'il l'a plutôt adoucie : en effet, la situation des deux amants constatant la fatale erreur dont Roméo périt victime a quelque chose de plus navrant et de plus horrible mille fois que la mort. Mais cette erreur, il faut bien que Juliette au moins la constate. Roméo expiré, elle est seule à subir ce coup qui la tue. N'est-il pas permis de penser qu'au milieu de l'inexprimable douleur du réveil de Juliette entre les bras de Roméo, il y aurait eu quelque consolation pour l'un et pour l'autre à échanger des paroles suprêmes et à se dire adieu, ou plutôt au revoir? Quoi qu'il en soit, la question perd un peu de son intérêt par suite de cette circonstance que Shakespeare a purement et simplement suivi la version du conteur français Pierre Boisteau, traduit en anglais par Arthur Brooke et William Paynter. Dans la tradition italienne, rétablie plus tard au théâtre par Garrick, Juliette ouvre les yeux et reprend ses sens avant que Roméo ait rendu l'âme.

Pourquoi Shakespeare n'exerce-t-il point, dans son théâtre, cette justice absolue que réclamait le docteur Johnson? pourquoi n'a-t-il pas toujours puni le crime et récompensé la vertu ? pourquoi a-t-il quelquefois permis l'évasion des mé-

(1) Plutarque, *Vie de César.* Traduction de M. Pierron.

chants et leur apparent succès? pourquoi a-t-il fait souffrir l'innocence? pourquoi enfin n'a-t-il pas eu soin de mesurer la peine au degré exact de culpabilité de certains personnages qui ont commis des fautes, mais que leur caractère et toutes sortes de circonstances atténuantes nous rendent chers d'ailleurs et profondément sympathiques? Il est possible, il est aisé de faire à ces questions plusieurs bonnes réponses; mais il me semble qu'un seul mot devrait suffire : Shakespeare était *poète*.

Au siècle dernier, la France a vu fleurir une espèce de drame qui se piquait d'être moral avant tout et qui faisait régner en ce monde avec une mathématique rigueur la justice poétique, pour l'édification du genre humain : on sait que notre XVIIIe siècle, âge incomparable de prose, de philosophie et d'action, est aussi, de toutes les grandes époques de l'histoire littéraire, une de celles où la poésie a été le plus bas. Sa raison, avide de clarté, voulait chasser de tous les domaines le mystère; or la poésie a besoin d'ombre comme un édifice sacré, et l'excès de jour y produit le même effet que dans une église : il détruit la solennité du lieu. Le Destin, dans la mythologie antique, était un dieu aveugle, fils du Chaos et de la Nuit; un sceptre à la main, au front une couronne surmontée d'étoiles, il avait sous ses pieds le globe terrestre et il tenait sur ses genoux l'urne qui renferme le sort des mortels. Remplacez, si vous le trouvez bon, le Destin par cette Providence que cherchait déjà le vieil Eschyle; mais admettez que la Providence ne vous livre pas tous ses secrets et laissez quelquefois ses voies et ses pensées impénétrables confondre vos pensées et vos voies. Il faut accorder à Dieu, disait saint Augustin, qu'il puisse faire quelque chose que nous ne comprenions pas : *Dandum est Deo eum aliquid facere posse quod nos investigare non possumus*. « Les voies de Dieu, dit aussi Euripide, sont imprévues, imperceptibles et cachées. Dieu fait périr le juste et l'innocent par les mêmes calamités qui fondent sur le coupable »; Euripide termine cinq de ses tragédies par cette sentence : « Les dieux accomplissent beaucoup de choses contre notre attente, et celles que nous attendions n'arrivent pas. » — S'il y a quelque chose qui caractérise le vraiment grand poète et lui mette au front l'auréole, c'est qu'il est le dépositaire inspiré d'une partie de la pensée divine, c'est qu'il exerce ici-bas le rôle de *vates*, rappelant aux hommes avec autorité le plan mystérieux de l'Éternel et n'essayant point de l'expliquer, comme les scribes. Shakespeare aime mieux poser grandement les problèmes que de les résoudre d'une façon mesquine. « Les petites réponses aux grandes questions, a dit éloquemment M. Dowden (1), on peut les demander au philosophe ou au prêtre. Shakespeare préfère nous laisser dans la solennelle présence des mystères; il ne nous invite pas à entrer dans sa petite église ou dans sa petite bibliothèque éclairée par des bouts de chandelles philosophiques ou théologiques. Nous restons dans la nuit, mais nous restons à l'air, et le ciel étoilé est au-dessus de nous... L'instinct poétique de Shakespeare trouve plus de grandeur dans la majesté et la tristesse infinie de l'inexpliqué que dans toutes les tentatives qu'on peut faire pour deviner le sens de l'énigme... Parce qu'il a plongé sa sonde dans l'abîme plus profondément que les sages, il sait, mieux que les sages, que l'abîme est sans fond. » — Le mystère : voilà l'élément poétique de la tragédie, que les *philistins* voudraient abolir par leur manie pédantesque d'une exacte justice distributive; le mystère fait la grandeur sombre de la tragédie grecque comme de la tragédie shakespearienne, et les tentatives de plusieurs savants contemporains pour éliminer complètement la fatalité du théâtre de Sophocle ou d'Eschyle sont aussi une forme du *philistinisme*.

On est surpris et charmé de rencontrer chez un écrivain du XVIIIe siècle, Addison, une réfutation très suffisante des doctrines prosaïques qui commençaient à prévaloir de son temps. Ses réflexions sur ce sujet, pleines d'un bon sens un peu terre à terre, sont d'autant plus fortes qu'elles sont plus simples :

« Les tragiques anglais, écrit Addison dans le 40e numéro du *Spectateur*, se sont mis en tête que, lorsqu'ils représentent un personnage innocent ou vertueux dans quelque situation difficile, ils ne doivent pas l'abandonner avant de l'avoir délivré de peine ou de l'avoir fait triompher de ses ennemis. Cette erreur a pour origine la doctrine ridicule de la justice poétique, en vertu de laquelle les poètes sont obligés à une équitable répartition des récompenses et des châtiments. Qui a le premier établi cette règle? je n'en sais rien, mais je suis sûr qu'elle n'est fondée ni sur la nature, ni sur la raison, ni sur la pratique des anciens. Nous voyons que les biens et les maux échoient également à tous les hommes de ce côté-ci de la tombe; et, comme le principal dessein de la tragédie est d'exciter la pitié et la terreur dans l'âme de l'auditoire, nous manquerons absolument ce grand but si nous montrons toujours la vertu et l'innocence heureuses et couronnées de succès. Quelques contrariétés que souffre un honnête homme dans le cours de la tragédie, elles ne feront que peu d'impression sur notre âme si nous savons qu'au dernier acte il doit arriver au terme de ses vœux et de ses désirs. Le voyons-nous plongé dans un abîme d'affliction, nous aurons de quoi nous consoler pour lui, puisque nous sommes sûrs qu'il en sortira et que son chagrin, si profond qu'il soit, sera changé en joie à la fin. C'est pourquoi les tragiques anciens traitaient les hommes dans leurs pièces comme ils sont traités dans le monde, rendant la vertu tantôt heureuse et tantôt misérable, comme ils le voyaient rapporté dans la fable qu'ils avaient choisie, ou selon qu'ils pensaient, par l'une ou par l'autre fortune, affecter plus agréablement l'auditoire. Aristote examine les tragédies conçues dans l'un et l'autre esprit, et il observe que celles dont la fin était malheureuse ont toujours plu au peuple et remporté le prix dans les concours dramatiques sur celles qui finissaient heureusement. La terreur et la pitié laissent dans l'âme une angoisse qui a sa douceur et fixent l'auditoire dans un sérieux recueillement plus durable et plus délicieux que tous les petits élans passagers de satisfaction et de joie... En conséquence, nous trouvons que les tragédies anglaises où les favoris du public succombent sous le poids de la calamité ont eu généralement plus de succès que celles où ils sortent de peine à la fin... *Le Roi Lear* est une admirable tragédie, telle que Shakespeare l'a écrite; mais remaniée conformément aux chimériques principes de la justice poétique, elle a, dans mon humble opinion, perdu la moitié de sa beauté. »

(1) *Shakespeare. His mind and art.*

Ces réflexions sont justes, mais il est permis de creuser la question un peu plus que ne l'a fait Addison. Nous sommes, ne nous y trompons pas, en pleine contradiction : d'une part, la conscience morale et le sentiment esthétique aussi exigent que notre besoin de justice soit satisfait; d'autre part, la grande poésie tragique est lésée par une satisfaction trop rigoureuse et trop mathématique accordée à cette exigence. Comment concilier ces deux prétentions contradictoires? Jusqu'à quel point le spectateur d'un drame peut-il supporter les injustices apparentes de la Providence ou du Destin? où finissent la terreur et la pitié tragiques? où la sensibilité humaine commence-t-elle à passer d' « une angoisse qui a sa douceur » à la révolte et à l'indignation? Il n'y a aucune solution *théorique* de la difficulté; l'art de concilier ces deux exigences contraires est le secret du génie. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que nous rencontrons dans les choses de l'ordre esthétique des contradictions théoriquement insolubles. Nous avons vu la curieuse loi des anachronismes nécessaires de la tragédie (1); nous avons vu comment l'*humour*, en tant que forme de l'art, repose sur une contradiction, car l'humour est logiquement la ruine et la négation de l'art même (2). Nous verrons aussi que le problème si complexe et si délicat du goût n'est, pour ainsi dire, qu'un tissu d'antinomies inconciliables : nécessité des disputes esthétiques et impossibilité logique d'y mettre un terme; contradiction entre la notion d'un goût plus pur et celle d'un goût plus large; incompatibilité entre la froide intelligence, qui admet tout parce qu'elle comprend tout, et la sensibilité, âme de la critique, qui a ses étroitesses naturelles. Les contradictions ne font point mourir; elles font vivre, au contraire. La logique, voilà ce qui nous tuerait si l'inconséquence bénie ne venait pas sans cesse nous sauver. Il n'y a point de beauté tout à fait belle, ni de vérité tout à fait vraie, qui n'ait pour principe caché l'harmonie savante et profonde de plusieurs éléments hostiles; tout le secret de la santé et de la vie, dans les différents ordres de l'activité humaine, est là. Préservé par sa totale absence d'esprit de système, par son indifférence absolue pour les doctrines et pour les théories, de toute exagération dans un sens comme dans l'autre, Shakespeare est resté dans la juste mesure, unissant dans son théâtre les extrêmes qu'offrait à son observation le spectacle varié du monde réel. Il n'a pas, comme le voulait Johnson, régulièrement puni le crime et récompensé l'innocence, car les choses ne se passent pas toujours ainsi dans le gouvernement de Dieu; il n'a pas non plus, comme Klinger l'a fait, systématiquement décerné au mal la victoire sur cette terre, car cela n'est pas davantage la règle : il a, comme la Divinité, « accompli beaucoup de choses contre notre attente et n'a pas accompli celles que nous attendions ».

Shakespeare n'était point un docteur de morale. Dût une pareille proposition faire tressaillir au fond de son tombeau le grand et honnête Gervinus, j'ose dire que jamais artiste ne s'est moins soucié que lui de moraliser le monde; mais, en faisant œuvre d'artistes, les grands poètes font *naturellement* œuvre de moralistes. Sans rien d'intentionnel de la part de Shakespeare, il se trouve que, par le fait, la pratique de son théâtre, en matière de catastrophes, est beaucoup plus morale, voire même plus chrétienne, que la doctrine des partisans d'une exacte justice distributive. La rétribution rigoureusement équitable des bons et des méchants est immorale et antichrétienne; car elle ôte à la vertu des uns son désintéressement spirituel, et elle matérialise d'une façon trop grossière le supplice des autres. Le ciel et l'enfer doivent être avant tout dans la conscience, dans la pure joie du devoir accompli et dans le trouble intérieur qui suit l'exécution du mal. Le manuel de philosophie que je citais au début de ce chapitre constate les apparentes iniquités de la Providence et dit à ce sujet, fort judicieusement : « Ces anomalies ont leur raison dans la nature même de l'homme et dans le but de la vie; elles sont les conditions mêmes du vice et de la vertu, car, si les choses étaient réglées de telle sorte que le vice fût constamment puni et la vertu récompensée, il suffirait d'un calcul grossier pour nous retenir dans les voies du bien, et nous y resterions sans mérite. » Au théâtre, image de la vie humaine, la soi-disant justice poétique n'est donc pas quelque chose d'aussi moral qu'on le prétend; et ce qui n'est pas chrétien du tout, c'est d'y considérer la mort comme le plus grand des maux. Est-il donc si dur de mourir? la mort, dans certaines conditions, n'est-elle pas un ravissement extatique mille fois plus délicieux et plus désirable que la vie? Il y a une belle remarque d'un commentateur américain de Shakespeare, le révérend Hudson, sur la catastrophe d'*Othello* : « C'est, dit-il, une chose remarquable que notre sympathie soit moins profondément émue par la scène où meurt Desdemona que par celle où les coups et les injures de son mari lui font sentir qu'elle a désormais perdu son amour... Ce serait lui faire un grand tort, et à la délicatesse de notre tact un tort encore plus grand, que de la supposer capable un instant de ne pas aimer mille fois mieux mourir de la main de son mari que de sauver sa vie par l'intervention d'un protecteur quelconque. Que serait la vie, en effet, que pourrait-elle être pour elle, depuis que le soupçon s'est abattu sur son innocence? » Sur la catastrophe du *Roi Lear*, Mrs Jameson a aussi une page éloquente : « Cordelia est une sainte toute prête pour le ciel. Et Lear! oh! qui donc, après des souffrances et des tortures telles que les siennes, qui donc peut souhaiter de prolonger sa vie? Quoi! replacer un sceptre dans cette main tremblante? une couronne sur cette tête blanchie par l'âge et par le désespoir, où le vent et la pluie, la foudre et les éclairs ont épuisé leur fureur! O jamais! jamais!... Laissez-le partir, nous dit son fidèle Kent; c'est le haïr que vouloir sur la roue de cette rude existence l'étendre plus longtemps. » Schiller a conclu sa tragédie de *la Fiancée de Messine* par une sentence qui est la vraie devise morale et religieuse du drame moderne : « Ce que je sens, dit le chœur, ce que je vois clairement, c'est que la vie n'est pas le plus grand des biens et que le crime est le plus grand des maux. »

(1) Voy. la *Revue* du 10 juillet 1875.
(2) Voy. la *Revue* des 11, 18, et 25 août 1877.

Shakespeare demeure constamment dans la vérité morale, parce que sa fidélité aux faits et son indifférence pour les doctrines le gardent de tomber dans aucun paradoxe comme dans aucune niaiserie. On parle beaucoup de la moralité nécessaire au théâtre ; cette expression est vide de sens, elle est pleine de confusion et d'erreur si elle veut dire autre chose que ceci : poètes, soyez *vrais*. Il n'y a point d'autre moralité dramatique que celle-là. L'élément immoral d'une œuvre d'art ne consiste jamais dans la vérité avec laquelle le poète peint le vice, le crime ou la passion, bien que cette vérité puisse être cynique ; il consiste dans le sophisme, dans le faux, c'est-à-dire dans les doctrines; et là où il n'y a point de doctrines, là où il n'y a que la vérité toute nue comme dans Shakespeare, Molière et tous les grands poètes, il ne saurait y avoir d'immoralité. Celle-ci vient des docteurs, qui ont donné à l'art un but didactique. En prenant charge d'âmes, le poète accepte une lourde responsabilité, et qui nous répond que son enseignement ne sera point corrupteur? N'est-il pas évident que la morale est mieux garantie quand le poète s'en tient à la grande nature, quand il la représente telle qu'elle est, sans souci du bien ni du mal et sans autre préoccupation que celle de la vérité?

L'indifférence de Shakespeare pour les doctrines s'étend à tout, la religion inclusivement. La question si vivement débattue de la fraction de l'Église chrétienne à laquelle appartenait le poète paraît ridicule à qui peut comprendre la hauteur et la liberté de son esprit. Shakespeare était *plus que protestant*, je veux dire qu'il avait pris des franchises que Luther et Calvin auraient trouvées mauvaises. Il est aussi loin d'eux que du pape; à la distance où il voit et le pape et Luther et Calvin, Shakespeare est effrayé de leur petitesse. Dans les temps d'ardentes passions religieuses où le sort l'avait fait naître, il avait déjà la sérénité d'un éclectique du XIXe siècle, éclairé sur la valeur des opinions humaines, persuadé que dans cet ordre rien n'est absolument vrai ni faux et que toutes les croyances sont respectables parce que toutes contiennent une part de vérité. Demandez donc à un missionnaire quels esprits sont les plus rebelles à l'Évangile, il vous répondra que ce sont justement ces sages si tolérants et si doux. En matière religieuse, l'indifférence du cœur, la curiosité et la sympathie tout intellectuelles sont une disposition morale mille fois pire que l'hostilité passionnée. La haine n'est qu'un amour retourné ; c'est une force dirigée à contre-sens : emparez-vous de cette force vive et dirigez-la bien, cela est possible ; mais que faire avec une intelligence pure qui comprend, qui respecte et refuse de croire? On convertirait au christianisme Voltaire avant d'y convertir M. Renan.

Je n'ai garde d'oublier qu'en religion comme en politique Shakespeare jouit des immunités du drame ; il ne parle pas en son nom personnel, il est objectif. On peut recueillir dans son théâtre un grand nombre de maximes plus ou moins irréligieuses qui ne prouvent rien, car elles sont conformes au caractère des personnages ; et d'ailleurs à ces maximes il est aisé d'en opposer d'autres, en nombre égal, dont l'esprit est tout différent. Mais pourquoi frère Laurence, dans *Roméo et Juliette*, administre-t-il aux deux amants les consolations de la philosophie et non celles de la religion? son caractère sacré rendrait naturel dans sa bouche un plus fréquent usage du vocabulaire de la piété. Je ne sais qui a dit que Dieu n'était point nommé dans les pièces de Shakespeare : c'est faux ; mais si on a pu le prétendre, s'il faut feuilleter quelque temps les œuvres du poète pour toucher du doigt l'erreur matérielle de cette assertion, cela prouve au moins qu'à l'inverse de Sophocle, il n'a pas prodigué dans son théâtre le nom de Dieu (1). Comment se fait-il que, dans les transports de leur amour, Roméo et Juliette n'échangent jamais la certitude ni l'espoir d'une éternelle union au séjour de la félicité infinie? Ils étaient, je le comprends, trop ivres de bonheur terrestre pour y songer : voilà pourquoi j'aurais voulu les voir mourir ensemble et entendre leur suprême adieu. Chose étrange! pendant que les époux chrétiens descendent au tombeau sans la perspective d'un prochain revoir, les païens, les voluptueux, un Antoine, une Cléopâtre, nourrissent cette douce espérance. « Il me semble, dit Cléopâtre, que j'entends Antoine qui m'appelle... J'arrive, ô mon époux! » Et Antoine : « Je viens, ma reine... attends-moi. Là où les âmes couchent sur des fleurs, nous irons la main dans la main et nous éblouirons les esprits de notre auguste apparition. Didon et son Énée perdront leur cortège, et la foule des spectres nous suivra. » Pourquoi Kent, le pieux serviteur du roi Lear, ne reconnaît-il pas d'autre gouvernement du monde que la fortune? « Ce sont les astres, dit-il, les astres d'en haut qui gouvernent nos natures. » Ce type romantique de la fidélité n'a-t-il donc rien appris depuis le temps d'Homère, et ne devrait-il pas avoir de la Providence une idée plus juste que le vieil Eumée? Quelle raison y a-t-il pour que le duc de Vienne, voulant fortifier l'âme de Claudio qu'on va mettre à mort, dans *Mesure pour Mesure*, ne lui parle que du néant de la vie présente sans souffler mot de celle qui est à venir? Les grands criminels du théâtre de Shakespeare meurent non seulement sans le moindre remords, mais en véritables héros, solides jusqu'au bout comme des caractères antiques, superbes comme Satan dans leur révolte contre Dieu, maudissant le ciel et la vie et ayant tous l'air de penser ce que Macbeth ne craint pas de dire : « Éteins-toi, éteins-toi, court flambeau! la vie n'est qu'un fantôme errant, un pauvre comédien qui se pavane et s'agite durant son heure sur la scène et qu'ensuite on n'entend plus; c'est une histoire dite par un idiot, pleine de fracas et de furie, et qui ne signifie rien. » Au contraire, les personnages dévots du théâtre de Shakespeare sont souvent faibles de cœur et d'esprit; voyez Richard II et Henry VI.

(1) Cette rareté du nom de Dieu peut aussi n'être pas toujours le fait du poète. Dans les éditions que Shakespeare a données du *Marchand de Venise*, acte I, scène II, on lit : « I pray God grant them a fair departure » ; l'édition de 1623 remplace *I pray God* par *I wish*. Cette altération était exigée par le statut de Jacques Ier qui prohibait sur la scène l'invocation à Dieu. Il est bien possible que les premiers éditeurs des œuvres complètes de Shakespeare, contraints par la censure, aient fait plusieurs autres changements analogues.

Conclurons-nous que Shakespeare était un païen? Très volontiers, pourvu qu'on ait soin de définir ce mot et que l'on convienne d'entendre par là, purement et simplement, que Shakespeare était un artiste. L'art, conçu dans sa belle indépendance, dans la plénitude de sa santé et de sa force, est toujours quelque chose de païen. Mais qu'on n'aille pas s'imaginer que Shakespeare ait voulu faire du prosélytisme antichrétien, comme ses contemporains Greene et Marlowe, ou qu'il se soit complu, comme Euripide, à tenir école de scepticisme. Fi donc! est-ce que Shakespeare serait un journaliste ou un professeur? On peut dire de lui ce qu'on a dit d'Homère : « Il est trop grand pour entrer en lice »; et, pour monter dans une chaire quelconque, il est trop artiste et trop poète. Bonnes âmes, n'ayez pas peur qu'il froisse jamais vos croyances; vous pouvez vous fier à son impartialité : il saura, quand il le faut, donner un beau rôle à la religion. L'orthodoxe évêque de Carlisle est un grand esprit et un grand cœur. La pieuse et sympathique reine Catherine ne montre aucune faiblesse morale, et elle ne meurt pas sans consolations religieuses. Le cardinal Wolsey, grand par son repentir, quitte la scène en disant: «Mes espérances sont au ciel.» Le roi Claudius, l'oncle d'Hamlet, reconnaît avec terreur l'existence d'un Dieu, juste vengeur du crime; la Divinité, dans *Cymbeline*, prononce ces paroles consolantes : « Je châtie qui j'aime; je diffère mes bienfaits, afin qu'ils soient plus doux... » Mais faut-il ajouter que le Dieu qui parle si bien est Jupiter?

Shakespeare n'offense aucune âme religieuse en général; et, de plus, aucun catholique, aucun protestant, aucun juif même ne peut être choqué par lui dans sa croyance particulière. Le grand argument en faveur du protestantisme du poète, c'est que le principe de la Réforme était seul capable de donner à son esprit l'indépendance et la vigueur première grâce à laquelle il a pu s'affranchir de tous les dogmes et s'élever au-dessus de toutes les Églises; mais il n'y a point trace de zèle huguenot dans son théâtre. Comme le remarque très justement M. Mézières, « le poète ne craint pas, dans un pays protestant et sous un gouvernement fanatique, de peindre le catholicisme sous ses plus belles couleurs : il introduit dans *Roméo et Juliette* et dans *Beaucoup de bruit pour rien* des moines sages, éclairés, exempts de tous les vices que leur attribue la superstition populaire, et, au lieu de les livrer au ridicule, comme l'auraient voulu les puritains, il les désigne à la vénération publique ». L'admirable apologie du juif Shylock, au troisième acte du *Marchand de Venise*, et la profonde vérité humaine de tout son rôle sont une des preuves les plus étonnantes d'impartialité religieuse que Shakespeare ait données.

Nous nous étions posé plus haut deux questions : 1° Shakespeare fait-il régner sur la terre une exacte justice distributive? 2° A défaut d'une satisfaction complète donnée dès cette vie aux exigences légitimes de notre cœur, le poète nous autorise-t-il à espérer qu'une réparation aura lieu dans une autre existence?

A la première question il faut répondre négativement. Non, Shakespeare ne fait pas régner sur la terre une exacte justice distributive, et cela pour le plus grand bien de la poésie et même de la morale. A la seconde question, on peut répondre par l'affirmative. Nous restons libres avec lui de croire ce que nous voulons; il n'exerce, ni sur nos sentiments religieux en général, ni sur notre foi ecclésiastique particulière, aucune sorte de pression importune; mais sa propre pensée échappe dans la suprême objectivité de son art. Voici la troisième fois que nous constatons le même fait dans le cours de ces études, d'abord à propos de la poétique de Shakespeare, puis à propos de sa politique (1), enfin à propos de sa religion : indifférence profonde du poète à l'égard de toutes les doctrines; caractère purement pratique de son activité créatrice.

PAUL STAPFER.

ROMANCIERS AMÉRICAINS

Nathaniel Hawthorne.

Nathaniel Hawthorne est le plus populaire des romanciers américains. On peut le comparer à Dickens pour l'influence qu'il a exercée sur ses contemporains, à Balzac pour le talent. Comme tous les écrivains originaux, il a laissé derrière lui une trace durable. Ses ouvrages resteront classiques en leur genre au même titre que ceux des deux hommes que nous venons de nommer. En Angleterre, à Leipsick, à Berlin, on en a multiplié les éditions; aux États-Unis, le nombre des exemplaires tirés est incalculable, et récemment encore on vient d'éditer, pour la cinquième ou sixième fois depuis trente ans, les œuvres complètes de l'excellent romancier.

Hawthorne a été l'ami d'Emerson, de Longfellow, d'Ellery Channing, de tous les écrivains contemporains de son pays les plus justement estimés comme hommes et comme auteurs. Né à Salem, dans le Massachusetts, vers 1807, il fut élevé à Bowdoin College et s'y lia d'amitié avec Franklin Pierce, plus tard Président des États-Unis. De cette intimité, qui a été continuée toute la vie, est née la *Vie du Président Pierce*, une des biographies les plus intéressantes et les plus instructives qui aient jamais été faites. Au sortir du collège, Nathaniel mena une vie studieuse et retirée jusqu'à l'âge de vingt-cinq ou trente ans. Quoique poète par toutes les fibres de sa nature, il était propre aux affaires, remplissait sagement les fonctions d'officier du fisc à Boston et montrait une fois de plus, par son exemple, que l'emploi des facultés supérieures de l'esprit peut s'allier heureusement avec l'accomplissement des devoirs vulgaires. Jamais esprit ne fut plus sain, plus calme, plus pratique que celui de ce rêveur et de cet artiste; jamais l'opinion populaire sur le trouble qu'amène dans la vie de famille une imagination puissante ne rencontra plus éclatant démenti.

Nathaniel Hawthorne appartenait à l'ancien comme au

(1) Voy. la *Revue* du 30 mars 1878.

nouveau monde, ayant beaucoup voyagé en Europe et résidé à Liverpool comme consul des États-Unis. Cette circonstance a imprimé à son génie, naturellement tourné vers la philosophie, un caractère d'universalité qui prête à ses ouvrages une valeur supérieure, même à celle que leur donne leur perfection artistique. La pensée morale y est toujours transparente, et, malgré le mérite de la forme, celui du fond, c'est-à-dire de l'idée, l'emporte de beaucoup.

La frêle santé de ce fécond et délicat écrivain ne résista pas longtemps au double travail des affaires et de la création incessante d'œuvres d'art. Il mourut presque subitement à Plymouth en l'année 1864. laissant derrière lui une moisson presque mûre de manuscrits, qui n'a pas été entièrement perdue.

I.

L'ouvrage qui a commencé la réputation d'Hawthorne (car ses premiers écrits étaient restés anonymes) est *The twice told Tales* — les Contes anciens, — parus en 1832. Mais celui dont le titre est invariablement associé à son nom est *The scarlet Letter* — la Lettre écarlate, — dont nous avons déjà parlé à cette place (1). Peut-être est-ce en effet le plus fortement construit, celui qui s'empare le plus puissamment de notre cœur; on y assiste aux tourments d'une épouse coupable placée dans le milieu cruel et redoutable d'une société pharisaïque ou puritaine. Toutefois ce n'est pas, selon nous, dans cet émouvant roman que Nathaniel Hawthorne s'est élevé le plus haut. Ce n'est pas non plus dans ces romans si connus qui sont intitulés : *The House with the seven gables* — la Maison aux sept pignons, — *The Marble Faun* — Le Faune de marbre, — *The Blithedale romance,* tiré des souvenirs de son séjour à Brook Farm, le plus heureux coin de l'Union, *Our old Home* — Notre vieille Patrie (charmantes esquisses des mœurs anglaises), que l'on peut voir l'esprit de Nathaniel Hawthorne sous son véritable jour. Les deux romans qui le font bien connaître sont *Transformation* et *Septimius*. Ce dernier, qui est un ouvrage posthume, nous montre à quelles idées sur la vie et le bonheur l'avait amené l'expérience. C'est comme le résumé de sa philosophie, de sa science et de sa morale.

Comme fiction, *Septimius* est une étrange histoire qui nous reporte de cinq siècles en arrière. Superstitions populaires, légendes sanglantes, rêves d'alchimistes, tout le mécanisme du roman fantastique y est remis en jeu par une imagination féconde. Nous voyons là un jeune homme épris des sciences occultes du moyen âge, penché sur des manuscrits hiéroglyphiques pour y chercher le funeste secret du breuvage d'immortalité. Septimius est sous l'empire de cette idée — vraie, hélas! mais que l'homme doit bannir — que la vie ne vaut pas d'être vécue, à cause de sa brièveté. A côté de son existence triste, tourmentée, quelquefois coupable (car dans son ardeur de recherche scientifique il se livre parfois à des expériences criminelles), se développe la vie sagement pratique de Robert Hagburn, un soldat laboureur content de vivre un seul jour, si ce jour est bien rempli. Cette donnée prête aisément aux réflexions philosophiques, ou plutôt les enseignements philosophiques sortent naturellement du développement de la donnée.

Ce qui rajeunit ce vieux sujet, c'est que la scène se passe sur la terre nouvelle d'Amérique, à l'époque de la guerre de l'Indépendance. L'intrigue, qui est savante et compliquée, a pour base la transplantation d'une vieille famille anglaise sur le sol du Nouveau-Monde. Le rideau se lève sur une scène guerrière dans un village. Un cavalier (quelque valet de ferme du hameau voisin) traverse le village au galop en poussant le cri d'alarme; bientôt apparaissent les *habits rouges* — les Anglais, — qui mettent pied à terre auprès de la fontaine publique pour désaltérer leurs chevaux. Une jeune fille, une paysanne de grande race, debout près de la fontaine, évoque dans notre esprit l'image immortelle de Rebecca. « Voulez-vous me donner un verre d'eau, ma charmante enfant? lui dit un jeune et brillant officier avec une grâce incomparable; voici votre salaire, — et il l'embrasse devant Septimius, son amant. — Arrière! lui crie celui-ci; insulter une femme est d'un lâche! — Mon ami, répond l'officier, vous pouvez prendre votre revanche et me tuer de derrière une haie. »

Septimius, qui est un savant de cabinet et nullement un garçon sanguinaire, ne goûte point ce dédaigneux conseil. Il rentre en tournant sa colère contre la jeune fille (ce qui peint bien la nature de l'homme), et les soldats anglais s'éloignent. Mais les hasards de la guerre font ce qu'il ne voulait pas faire : il tue le jeune officier, et celui-ci en tombant le reconnaît. « Mon ami, lui dit ce jeune brave sur qui se concentre l'intérêt du lecteur et dont la personnalité touchante domine tout le roman, quoiqu'il n'y apparaisse qu'un instant, — mon ami, prenez mes armes comme votre légitime trophée de victoire; prenez ma bourse pour les orphelins et les veuves; prenez ma montre comme un présent que je vous fais pour mesurer les heures qui vous restent à vivre; prenez aussi ce papier qui m'a été légué par mes ancêtres, papier précieux, dit-on, mais que je n'ai jamais pu lire; puis laissez moi prier et mourir. Quand je serai mort, je vous demande de creuser ma tombe à la place même où je suis, car un soldat ne repose nulle part aussi bien qu'à l'endroit où il est tombé. »

Cet endroit faisait partie de la propriété de Septimius; il y ensevelit son ennemi devenu son ami (car « après le père et la mère qui nous donnent la vie, l'être qui nous tient de plus près est celui qui nous donne la mort »), et Septimius sema des fleurs sur sa tombe et chaque jour vint y méditer.

Pendant ce temps, il s'efforça de déchiffrer le manuscrit illisible dont la mort l'avait fait possesseur. Ce mystérieux papier contenait précisément la formule du breuvage d'immortalité, objet de son incessante recherche. Au milieu de prescriptions hygiéniques et morales qui sont à la médecine ce que le traité de la civilité puérile et honnête est à la politesse, un ingrédient est indiqué comme nécessaire à la confection du breuvage. C'est une fleur rare qui ne croît que sur la tombe d'un jeune homme innocent mort de mort vio-

(1) Voy. la *Revue* du 14 février 1874.

lente. Il faut que les racines se nourrissent de la substance même de sa chair. Quelle n'est pas la surprise de Septimius quand il voit croître à l'endroit où repose l'Anglais la fleur d'immortalité ! Sa victime lui offrait à la fois le secret désiré et la chose nécessaire pour pouvoir en faire usage ! Ici se place une page de prose anglaise qui est un des morceaux les plus remarquables de notre auteur et dont nous voudrions qu'il fût possible de rendre l'énergie dans une traduction française :

« Septimius, avidement penché sur la plante, vit que la fleur entr'ouverte ne serait pas la seule qu'elle produirait dans la saison; qu'il y en aurait une grande abondance, une moisson luxuriante; que leurs corolles pourprées couvriraient le tumulus, comme si la résurrection du jeune homme éclatait en une végétation couleur de sang. Et chaque jour la plante étendait son feuillage plein de sève, forçant les plantes plus faibles à disparaître, comme la vie chasse la mort. Et chaque jour l'étrange fleur rouge fleurissait sur la tombe. Le brûlant été réjouissait ses corolles; la pluie et la rosée lui prodiguaient leur fraîches caresses; le sol dans lequel elle plongeait ses racines était riche, car c'était un cœur humain qui l'engraissait : un cœur dans toute l'ardeur d'une vaillante jeunesse, plein d'amour et de colères, d'espérances et de désirs, d'ambitions bouillantes, de tendres rêves et de sanglots mêlés ensemble dans la fournaise de la vie; un cœur qui était là, baignant dans son sang et vivant encore dans la pourpre mystérieuse de cette fleur qui ne porte qu'un nom : *sanguinea sanguinissima.* »

L'impression que le lecteur emporte de la première partie du livre est une impression salutaire : l'horreur de la guerre et de la guerre fratricide, car il se trouve que Septimius et la victime sont proches parents. En voyant tout ce sang froidement répandu sous prétexte d'honneur et de devoir, on éprouve de l'aversion pour les mœurs guerrières, et cette aversion est d'autant plus forte que la scène se passe au milieu des enchantements paradisiaques d'une terre vierge et de campagnes solitaires. La leçon qui ressort du reste de l'ouvrage est conforme à l'optimisme le plus sage et le plus heureux. Cette leçon, l'auteur nous la donne par la bouche d'une jeune fille d'une beauté idéale qui fait comprendre à Septimius l'horreur qui s'attacherait à la réalisation de son désir. Cette jeune fille dont il est épris, et qui feint de répondre à son amour, lui porte une haine secrète, parce qu'elle sait, par une intuition mystérieuse, qu'il a tué l'officier son fiancé. Elle répond avec une ironie voilée, mais sanglante, à ses promesses d'immortalité. Ses répliques sont d'une vérité saisissante et nous montrent que ce ne serait pas impunément que l'équilibre humain pourrait être troublé.

Le thème de *The Birth-mark* — le Signe, — un des sujets qui composent la série de contes intitulée : *Mosses from an old manse* — Mousses d'un vieux presbytère, — est à peu près le même que celui de *Septimius.* Un alchimiste d'une science profonde a épousé une femme admirable dont la seule imperfection est une tache naturelle à la joue affectant la forme d'une petite main rouge; on l'appelle *la main sanglante.* Oui, c'est la main sanglante, en effet, car c'est le symbole du lien de chair et de sang par lequel cette créature divine tient à l'humanité. Et comme la perfection n'est pas de ce monde, comme il faut l'ombre à la lumière, il arrive que le jour où le savant Aylmer est parvenu à composer le breuvage qui doit faire disparaître de la joue de Georgiana ce signe de la nature terrestre qui le désespère, la belle créature disparaît en même temps. La scène dans laquelle Georgiana attend son époux porteur du fatal breuvage est très belle et très élevée. Elle réfléchit au caractère d'Aylmer et lui rend plus pleinement justice qu'elle ne l'avait fait même au temps où il vantait comme un signe de beauté cette marque au visage qui aujourd'hui lui fait horreur. Elle tremble, mais son cœur exulte de joie en se voyant l'objet d'un amour si noble et si pur qu'il ne peut se contenter de rien moins que de la perfection absolue. Elle sent combien ce sentiment est plus honorable pour elle et plus précieux en lui-même qu'une affection vulgaire qui se serait bornée à chercher le mélange ordinaire du bien et du mal dans l'objet aimé et qui aurait trahi le saint amour en abaissant son idéal au niveau de l'imperfection terrestre. Et du fond de son âme Georgiana demande au ciel que, pour un instant, il lui soit donné de pouvoir répondre à la plus haute conception de la beauté à laquelle son époux puisse atteindre. Au delà d'un instant, elle sait bien que cela ne peut être; car l'esprit de cet homme est toujours en marche et sa pensée monte sans cesse; à chacune des heures de sa vie, il faut un idéal plus haut que celui qui a rempli l'heure précédente. « Oh ! mon Aylmer, dit-elle après avoir bu l'élixir de perfection, oh ! mon Aylmer, cette eau délicieuse a calmé la soif qui me dévorait; mais laisse-moi maintenant dormir. Tu as eu un but digne de toi; tu as noblement agi; ne te repens pas si tes sentiments élevés t'ont forcé de rejeter ce que le monde t'offrait de meilleur et si tu m'as conduite aux portes de l'éternité. Je vais mourir, Aylmer; mes sens se referment sur mon âme comme les feuilles sur le cœur de la rose au coucher du soleil. Je vais mourir, et je te remercie. »

II.

Ces courtes analyses nous donnent une idée suffisante de la manière favorite d'Hawthorne. Il aime, en véritable poète, à revêtir une idée morale de formes merveilleuses et fantastiques. Les traditions du moyen âge lui sont surtout familières; toutefois un côté de son talent le rattache à son siècle : l'art avec lequel il mêle le réel au merveilleux. Dans une certaine mesure, ce rêveur est un peintre réaliste. Il entoure ses inventions les plus extravagantes de détails d'une vérité saisissante. Soit qu'il peigne, comme dans *les Mousses d'un vieux presbytère,* un manoir délabré d'où le pasteur contemple, dans l'angoisse d'un chrétien et d'un père, l'armée des Puritains aux prises avec l'armée anglaise dans la prairie voisine, soit qu'il détaille une avenue de frênes striée de rayons de soleil, soit encore qu'il nous fasse assister aux souffrances d'une vieille femme « courbée sur l'âtre, comme si elle eût voulu en rassembler toute la chaleur dans son sein glacé », et gémissant à chaque mouvement respiratoire, « comme si les derniers souffles de la vie eussent été

autant de cris de colère contre ce monde impitoyable », il sait attacher notre cœur à des récits purement imaginaires comme si c'était des réalités. Il nous arrache à notre atmosphère naturelle; il nous transporte dans un milieu fictif de sorciers et de démons, et pourtant il produit sur nos sens une illusion complète. A voir et à sentir de si singuliers effets, de si ridicules terreurs, de si étranges palpitations, nous croyons volontiers que de tous les magiciens qu'il met en scène, Hawthorne est le plus puissant.

Au point de vue du style et de ce que les peintres appellent la facture, ni Balzac, ni Dickens, ses deux maîtres, n'ont plus dextrement manié la plume. N'était que les descriptions d'Hawthorne sont, comme chez la plupart des romanciers anglais, d'une longueur interminable, on pourrait les citer comme des modèles de bonne exécution. Voici, par exemple, un savant médecin naturaliste, passionné pour les araignées dont il se plaît à étudier les mœurs, et dont il croit pouvoir utiliser la substance dans sa pharmaceutique. C'était un petit homme roux et trapu, mystérieux comme un sorcier :

« Le jeune homme entra; mais il fut si frappé de l'aspect de la chambre du docteur Portsoaken qu'il demeura un moment interdit. Tout était sale et couvert de poussière, ce qui prouvait que jamais femme n'avait violé le secret de ce sanctuaire. Ce qui le prouvait encore, c'était les légions d'araignées qui avaient filé leurs toiles sur les murs et sur le plafond. Ces toiles paraissaient disposées en désordre, quoiqu'il fût certain que chaque araignée connaissait parfaitement le cordage qu'elle avait tiré de ses entrailles miraculeuses. Le coup d'œil était bizarre : à force de festons et de guirlandes, les industrieux insectes avaient fini par former une tapisserie sombre, qui se balançait lourde et triste, avec les brodeuses, suspendues chacune au centre de son système. L'objet le plus merveilleux était une araignée gigantesque, une araignée d'espèce sud-américaine qui pendait sur la tête même du docteur. Ses pattes eussent pu embrasser une tasse à thé, et son corps était aussi large qu'un dollar. Le cœur se soulevait à l'idée qu'une pareille bête pût être écrasée sur le plancher, et la chair frissonnait à l'idée du danger qu'il y avait à laisser vivre cet être vénéneux. Le monstre, tranquillement assis dans ses cordages, au milieu de l'assemblée nombreuse de ses congénères, était comme le symbole d'un chef de conspiration, ou bien d'un rusé politique au milieu de ses complexes projets ; et le jeune homme pensait que c'était peut-être le symbole du docteur lui-même, qui était là, gros et tapi, lui aussi, comme l'araignée, au milieu d'une combinaison scélérate, et il se demandait si lui, pauvre enfant, n'était pas la mouche fascinée, destinée à tomber dans la toile traitresse. »

Ce petit morceau appartient à un ouvrage posthume de Nathaniel Hawthorne. A mesure que cet excellent romancier avançait en âge, son talent se perfectionnait. Sa mort prématurée a dû laisser d'autant plus de regrets que, de même que son alchimiste Aylmer, il était un de ces hommes dont « la pensée monte toujours et l'idéal s'éloigne sans cesse ». La mort, ce grand et fascinant mystère, lui ouvrait ses perspectives inépuisables. Il la regardait avec délice et avec horreur. Jamais la nature humaine ne frissonna plus que chez Hawthorne devant un cadavre; jamais personne ne se pencha plus avidement sur une tombe; jamais nul plus que lui n'eut la sensation physique et morale des dernières agonies. On eût dit qu'il avait déjà fait l'expérience de la mort et de ses humiliations terribles. Mais la transformation de la vie occupait surtout sa pensée. La croyance à l'identité persistante de l'individu l'attirait comme tous les humains; les apparences physiques de la mort le troublaient comme tous les penseurs. Cependant il surnageait toujours sur l'abîme, porté sur quelque mince débris de sa foi chrétienne, comme un naufragé sur une épave. Hawthorne n'était étranger à aucune doctrine philosophique ancienne ou moderne; mais il lui manquait d'avoir fait un choix entre elles, ou plutôt il avait cette fortune, si grande pour un artiste, un poète, un écrivain, de chercher toujours.

Plusieurs de ses romans ont pour théâtre le Nouveau-Monde et pour temps l'époque glorieuse de la guerre d'Indépendance; mais Hawthorne n'est point exclusivement le romancier national. La plus belle de ses fictions poétiques, *Transformation*, se passe en Italie. Là, comme dans la plupart de ses ouvrages, le réel et l'impossible sont mêlés avec les apparences de la plus frappante vérité. La vie journalière italienne n'a jamais été mieux peinte; et jamais non plus la passion et le crime n'ont revêtu des formes plus bizarres, plus imprévues; mais l'idée philosophique n'est jamais absente de l'esprit d'Hawthorne, et ici cette idée est que la pureté d'une âme humaine (pureté incarnée dans une femme) triomphe de toutes les forces de la société et répand sur les maux et les biens de la vie un éclat divin. Qu'il vive et nous fasse vivre en Europe ou en Amérique, il est toujours le penseur universel dont nous avons d'abord parlé.

Outre son roman de *Septimius*, les enfants de Nathaniel Hawthorne ont publié après sa mort des *Passages d'un livre de notes sur l'Angleterre* qui sont, à notre avis, tout ce qu'un voyageur artiste et poète peut écrire de plus intéressant sur ce pays. Les Anglais ne goûtent pas beaucoup ces deux gros volumes, très riches en descriptions et en observations de toutes sortes, par cette raison que le modèle est rarement satisfait de son portrait. Cependant ces notes sont généralement bienveillantes. Lues simplement comme impressions de voyage, il nous semble qu'elles seraient un bon guide et qu'on pourrait, à la seule condition d'en élaguer quelques parties, en faire une traduction agréable à des lecteurs français. Nous disons à la condition d'élaguer, car Hawthorne a le défaut des écrivains de fictions anglais : il est déplorablement long. On est surpris qu'une pareille tendance persiste au milieu de ce peuple américain qui connaît si bien le prix du temps.

LÉO QUESNEL.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Le docteur C. Humbert : **Le Jugement de l'Angleterre sur Molière.** — M. Mathew Arnold : **La Comédie française à Londres.**

I.

Le jugement de l'Angleterre sur Molière, le seul rival de Shakespeare et le plus grand comique de tous les temps (1). Ce titre est à lui seul un compte rendu. Avant d'avoir lu une seule page du livre, on connaît les idées de l'auteur et l'on sait dans quel sens il va traiter son sujet. Le docteur Humbert fait partie du petit groupe de lettrés allemands qui goûtent la littérature française aussi vivement que les Français eux-mêmes et qui ne craignent pas de le crier sur les toits au risque de scandaliser les patriotes de vieux style. Nous connaissons tous cette race hérissée pour qui c'est faire acte d'impolitesse à Gœthe que de s'incliner devant Racine et c'est blâmer Molière que de saluer Shakespeare. Elle devient moins nombreuse, grâces en soient rendues aux dieux ! mais elle n'a pas disparu. Peut-être est-ce une illusion ; il nous semble qu'elle s'en va un peu plus lentement en Allemagne qu'ailleurs ; il y a même des moments où il nous semble qu'elle y prospère, et que les différences de tempérament et d'éducation ne suffisent pas à expliquer la sévérité persistante des critiques germaniques pour nos grands écrivains. Molière a-t-il essuyé assez de rebuffades de leur part ! L'ont-ils assez morigéné sur sa platitude, assez repris sur le manque de vie de ses personnages, sur la médiocrité de ses conceptions, la faiblesse de son exécution ! Ils lui ont refusé jusqu'à l'esprit, ne le jugeant pas digne d'être nommé à côté de Jean-Paul et de Cervantès dans une *Histoire de l'esprit.* Sans remonter au *Cours de littérature dramatique* où Guillaume Schlegel, l'ami de Mme de Staël, a démontré que tout ce qu'on pouvait accorder à l'auteur du *Misanthrope,* c'était quelque petit talent pour la farce, livres et journaux, articles de Revue et manuels de littérature continuent de nos jours la tradition schlégélienne.

En 1872, le *Neues Reich* demandait qu'on cessât de mettre Molière aux mains des écoliers, dont il ne pouvait que fausser les idées. — Ses meilleures comédies de caractère, disait le collaborateur anonyme du *Nouvel Empire,* perdent leur valeur par la banalité et la trivialité de la conception. Il leur manque la perception de la réalité et la justesse du jugement.

M. Hettner, auteur d'une *Histoire de la littérature française au* XVIIIe *siècle,* préfère Molière à Corneille et à Racine, ce qui ne veut pas dire qu'il le mette bien haut. Il reconnaît que c'est un esprit médiocre, auquel il a manqué une base morale solide. Il ne songe donc pas à lui accorder le premier rang parmi les comiques ; ce rang appartient à Lessing. C'est le même M. Hettner qui, ayant à juger nos tragiques, parle de l'*Électre* de Racine. *Électre* se trouve apparemment dans les éditions allemandes de Racine. En France, nous ne connaissons pas cette pièce-là et c'est regrettable, car M. Hettner nous apprend qu'elle n'est vraiment pas mal pour du Racine. *Phèdre, Polyeucte* et quelques autres ont aussi des qualités réelles ; pourtant, en résumé, notre théâtre classique, y compris l'*Électre* inédite de Racine est sec, vide, prétentieux, sans élévation et sans passion ; c'est de la phrase et pas autre chose.

M. Kreyssig nous est plus favorable dans son *Histoire de la littérature française.* Chez lui, Molière devient « le favori des Muses », le plus national de tous les poètes. A la vérité, « il est séparé de Shakespeare par l'abîme qui sépare le plus beau talent du génie », mais Molière aurait tort de s'offenser de cette réserve, qui ne lui est pas personnelle. C'est un article de foi pour les critiques germaniques que la France produit des hommes de talent, point d'hommes de génie. Le génie est un fruit qui ne pousse pas sur notre sol. M. Karl Hillebrand lui-même, à qui un long séjour à Paris et l'habitude de manier la langue française auraient dû permettre d'entrer en familiarité avec nos grands écrivains, M. Karl Hillebrand n'a vu dans notre littérature, de Rabelais à La Fontaine et de Voltaire à Victor Hugo, que de l'intelligence et du savoir-faire. La France, écrivait-il, est fertile en talents. Elle n'a pas produit, dans ses meilleurs moments, un Dante, un Shakespeare, un Gœthe. — Il est vrai que Gœthe a dit : « Molière est tellement grand, qu'on est toujours frappé d'étonnement quand on le relit. C'est un homme complet... J'aime et j'apprécie Molière dès ma jeunesse, et durant tout le cours de ma vie j'ai appris à son école. Je ne néglige jamais de lire tous les ans quelque pièce de lui, afin de m'entretenir sans cesse dans le commerce de ce qui est excellent. Ce qui me charme en lui, ce n'est pas seulement cette perfection des procédés de l'art, mais surtout cet aimable naturel, cette haute valeur morale du poète... Ce que Schlegel dit de Molière m'a profondément affligé... Pour un être comme Schlegel, une nature solide comme Molière est une vraie épine dans l'œil ; il sent qu'il n'a pas une seule goutte de son sang, et il ne peut le souffrir (1). » On ne saurait parler de Molière plus magnifiquement ; mais Gœthe est Gœthe. Au-dessous de lui, sauf quelques humbles qui ont médité le conseil de Kant : « Si quelqu'un ne trouve pas beau un poème que mille suffrages vantent, il pourra commencer à douter s'il a suffisamment cultivé son goût par la connaissance d'un nombre suffisant d'objets d'une certaine espèce (2) » ; sauf encore quelques excentriques comme le docteur Humbert, qui sont venus au monde doués d'aptitudes spéciales, l'Allemagne contemporaine est de l'avis de M. Hettner sur notre théâtre classique. Elle répète avec lui, en faisant de loin en loin une faible réserve en faveur de Molière : C'est de la phrase et pas autre chose ! Cette incapacité, chez une nation douée des plus hautes facultés intellectuelles, de comprendre

(1) *Englands Urtheil über Molière den einzigen Nebenbuhler Shakespeare's,* etc., par le docteur C. Humbert. (Bielefeld et Leipzig, 1 vol. 1878. Otto Gülker).

(1) *Entretiens de Gœthe et d'Eckermann.*
(2) *Critique du jugement.*

un art né dans un pays frontière et vieux de deux siècles seulement, tient à des causes très diverses dans lesquelles nous n'entrerons pas ici. Le sujet nous mènerait trop loin. Voyons plutôt s'il en est de même chez notre autre grand voisin. Examinons sous l'aimable conduite du docteur Humbert ce qu'un peuple de même souche que le peuple allemand, et notre ennemi politique pendant toute une suite de siècles, a pensé et écrit sur Molière, pris pour centre du débat.

« Molière, écrivait le poète Shelley, possédait cet enthousiasme pour l'art qui caractérise le vrai génie... Rien peut-être ne montre aussi bien la force irrésistible du génie naturel et inné, que ce fait que Molière soit devenu un poète comique. Son sentiment instinctif du ridicule l'a forcé à se consacrer à un genre qu'il aurait volontiers échangé contre celui du drame tragique et pathétique. Comme notre Shakespeare, Molière tenait un miroir devant la nature; et à peine trouvera-t-on dans n'importe laquelle de ses pièces un trait ou une parole qui n'enchante comme un écho de la réalité. Aucun écrivain français n'est aussi exclusivement français que Molière. Ses œuvres sont un trésor pour tous les temps et tous les peuples. Plus précieux encore et plus rare que la fleur de l'aloès, qui ne fleurit que tous les cent ans, le monde n'a jamais vu son pareil. » Voilà qui est bien dit. On se sent déjà en pays ami.

Walter Scott a publié en 1828 un essai sur la vie et les ouvrages de Molière. Il y insiste sur la profondeur et la force du génie de Molière, sur le don « qu'il a possédé comme aucun mortel avant ou après lui ne l'a possédé » de mettre à nu les vices et les ridicules, sur sa connaissance de la nature humaine, sur sa vérité, sa simplicité, le charme inimitable de son style. « Molière, conclut-il, est le roi de tous les poètes comiques. »

Le célèbre romancier Bulwer ne prend pas un ton moins enthousiaste. Il associe à plusieurs reprises le nom de Molière à celui de Shakespeare, les confondant dans la même admiration. Dans l'essai *sur quelques auteurs qui ont montré dans leurs ouvrages une connaissance supérieure du monde,* il s'exprime en ces termes : « Molière appartient à cette classe de poètes élus entre les élus dont on peut dire que jusqu'à leurs défauts, tout est sacré à leurs admirateurs. Nous le vénérons comme un maître et nous l'aimons comme un ami..... Comme Shakespeare, il est le poète de tous les temps et de tous les peuples. »

M. Watson, professeur à Cambridge, va encore plus loin : « Il a été donné à trois hommes, et à trois hommes seulement, d'unir de telle sorte l'*idée* et le *réel,* le général et le particulier, qu'ils ont pu créer un ἄνδρα τετράγωνον, cet homme complet qui est le but du grand art. Homère, Shakespeare, Molière, trinité divine! Eux seuls ont su combiner d'une manière parfaite ce qui appartient au type avec ce qui caractérise l'individu, et cet alliage est le fondement du véritable idéalisme. Achille, Hamlet, Tartufe sont de tous les temps et de tous les pays par les contours; ils sont Grecs, Allemands, Français par la couleur.

M. Swinburne, l'un des premiers poètes anglais contemporains, écrivait il n'y a pas longtemps, à propos de Congrève, surnommé *le Térence anglais* : « Congrève est le plus grand maître de l'Angleterre dans la comédie pure..... Il aurait suffi d'un morceau de Congrève pour bâtir un Sheridan, et d'un morceau de Molière pour bâtir Congrève lui-même. »

Dans un essai sur Molière, M. Isaac Disraëli, père du ministre actuel, prodigue les expressions de « puissant génie », de « génie créateur », de « génie admirable ». Pour lui, Molière est « le grand satirique comique », l'homme étonnant qui a su discerner « ces détours secrets de la nature restés cachés aux grands écrivains de la plupart des peuples civilisés. En Espagne, Cervantès est seul; le nom de Shakespeare est vénéré en Angleterre; des siècles pourront s'écouler avant que le peuple français ne revoie un second Molière ». Il n'est pas nécessaire, disait-il encore, de décrier le Shakespeare français pour élever le Shakespeare anglais.

Il est inutile de prolonger cette énumération. Il est suffisamment établi qu'en Angleterre Molière est apprécié et aimé des bons juges comme il le mérite. Nous ne nous arrêterions même pas au petit clan des opposants sans un article publié dernièrement par la Revue *the Nineteenth Century* (*le Dix-neuvième siècle*) sur *la Comédie française à Londres* (1).

II.

Le nom dont cet article est signé commande l'attention. M. Mathew Arnold jouit d'une grande réputation dans son pays. Il passe pour avoir un sentiment littéraire très délicat et très juste. Il a fait des vers qui, pour être assez obscurs, n'en sont pas moins admirés. Il a inventé une religion nouvelle. Lorsqu'un homme de cette valeur prend la peine de porter un jugement sur une grande littérature, on l'écoute respectueusement, prêt à se réjouir des éloges et à faire son profit des censures, car évidemment il a compris cette grande littérature. M. Mathew Arnold est trop instruit pour ne pas avoir lu le passage de Kant que nous citions tout à l'heure et trop intelligent pour ne pas avoir reconnu avec le philosophe allemand que lorsqu'on trouve laid ce que des millions d'hommes de même culture trouvent beau, le premier mouvement doit être de se défier de soi-même. Il est trop sage, ayant réfléchi et vu que décidément il ne trouvait pas cela beau, pour l'imprimer sans de sérieuses raisons à l'appui. M. Mathew Arnold parlant de la poésie française la jugera favorablement ou sévèrement : il n'en parlera pas comme un aveugle des couleurs. Voyons-donc ce que M. Mathew Arnold va dire de la poésie française.

Assez d'autres ont rendu compte des représentations données à Londres par la Comédie-française et discuté le jeu des membres de cette troupe charmante. M. Mathew Arnold se propose d'élever le débat et d'examiner les conséquences littéraires du succès des acteurs parisiens. L'Angleterre s'était-elle trompée dans son appréciation de la poésie française et du drame français? Avait-elle tort de penser que le génie français, admirable sous d'autres rapports, montrait dans la grande poésie une faiblesse radicale? Ce serait assez l'avis

(1) Août 1879. *The French Play in London,* par Mathew Arnold.

de la jeune génération. On commence à prendre la poésie et le drame français aussi au sérieux que les œuvres de la Grèce, et à voir dans M. Victor Hugo un poète de la race de Shakespeare.

La jeune génération est dans l'erreur. M. Mathew Arnold est disposé à admettre que M. Victor Hugo est un grand romancier; il ne saurait lui accorder le titre de grand poète, car M. Victor Hugo appartient à la nation française. « Et si une nation, poursuit l'éminent critique, n'a jamais réussi à créer pour sa poésie une forme supérieure et adéquate, nous pouvons en conclure que cette nation n'est pas douée du génie de la haute poésie, puisque le génie de la haute poésie appelle la forme supérieure et adéquate et qu'il en est inséparable. De sorte que, d'un côté, si un peuple ne possède pas le génie poétique à un degré éminent, nous pouvons affirmer qu'il ne possède pas une forme poétique adéquate; et, de l'autre côté, de l'absence d'une forme poétique adéquate nous pouvons conclure à l'absence du génie poétique à un degré éminent. » Ayant ainsi démontré mathématiquement qu'il ne peut y avoir de grande poésie dans un pays où l'on se sert de l'alexandrin, M. Mathew Arnold cite des vers de Victor Hugo pris tous, sauf un seul, parmi les médiocres, et après cette facile victoire il conclut : « Les mots en italique suffisent pour nous faire sentir ce qui constitue le défaut fatal de l'alexandrin de la tragédie française, cette forme incurablement artificielle, sans fluidité, sans naturel, à laquelle fait défaut le mouvement rapide du vrai vers dramatique. M. Victor Hugo passe avec raison pour être un artiste en alexandrins habile et puissant; mais il est artiste dans une forme radicalement inadéquate et inférieure, dans laquelle un drame comme celui de Sophocle ou de Shakespeare est impossible.... Il exerce le don brillant qu'il possède pour la versification dans les limites d'une forme inadéquate à la vraie poésie tragique et l'excluant par sa présence même. »

De sorte qu'il suffit de montrer que l'alexandrin est une forme adéquate pour prouver que le génie français est adéquat à la poésie et que M. Mathew Arnold, tout adéquat qu'il est à la poésie anglaise, est inadéquat à goûter la poésie française. Nous aimons cette manière de poser la question. Elle simplifie la discussion. Examinons donc un instant ce mauvais outil qui est à lui seul la condamnation de nos ouvriers en vers.

Il faut distinguer dans un vers les matériaux et l'ordonnance : les matériaux sont fournis par la langue, qui est plus ou moins poétique dans son essence; la manière dont ils son disposés constitue la structure du vers. L'allemand, langue primitive où les racines sont encore en évidence, où chaque mot peint et forme image, possède un vocabulaire poétique de premier ordre. Il en est de même du russe. L'anglais est moins bien partagé. Il a formé son vocabulaire au moyen d'emprunts faits à divers idiomes parmi lesquels le nôtre figure pour une bonne moitié. Dans le travail d'assimilation qui a suivi ces emprunts, les mots ont perdu leur vie propre : ils se sont déformés, soudés, figés; épreuve dangereuse où l'anglais courait grand risque de prendre un tour irrémédiablement prosaïque. La langue se sauva par un artifice ingénieux. Elle eut une double série de mots, deux vocabulaires complets, l'un destiné à la prose, l'autre réservé à la poésie; et comme, en vertu de l'association des idées, un mot qu'on est habitué à rencontrer exclusivement dans les poètes éveille une impression poétique, cet idiome composite, presque dépourvu de grammaire et de syntaxe, demeura un instrument excellent pour le vers.

Le français, langue dérivée où l'on ne remonte au radical primitif qu'en passant à travers une longue filière de formes intermédiaires, est arrivé au même résultat que l'anglais par un artifice encore plus subtil. Nous n'avons pas un double vocabulaire, mais les mêmes mots ont pris un double sens : un sens précis, prosaïque et net; un sens imagé et poétique. Le phénomène de l'association des idées venant alors à se produire, les effets ont été les mêmes pour l'anglais, et la langue est devenue parfaitement propre à peindre avec des sons. Qu'on se rappelle l'admirable vers de Desportes :

Les beaux yeux d'un berger, de long sommeil touchés.

On trouverait à foison des vers semblables, tout de vive et courante peinture, dans notre poésie du XVIe siècle. M. Mathew Arnold ne l'ignore pas, et que Ronsard et son école, nourris de l'antiquité, ont créé une langue poétique qui n'existait pas en France avant eux. Ce fut leur œuvre, et c'est leur gloire durable. Après eux, Régnier est plein de ces vers de large facture qu'on pourrait appeler homériques. N'est-ce pas Racan, tellement de second ordre, qui nous fait voir

La javelle à pleins poings tomber sous la faucille ?

Voici maintenant du Victor Hugo :

Jersey rit, terre libre au sein des sombres mers.
Les genêts sont en fleur, l'agneau paît les prés verts,
L'écume jette aux rocs ses blanches mousselines;
Par moments apparaît au sommet des collines,
Livrant ses crins épars au vent âpre et joyeux,
Un cheval effaré qui hennit dans les cieux.

Le premier de ces vers n'est pas indigne d'être comparé à un vers de Shakespeare qui offre à peu près la même image et que M. Mathew Arnold cite avec une juste admiration. Shakespeare parle de l'Angleterre :

This precious stone set in the silver sea,

« cette pierre précieuse enchâssée dans la mer d'argent ».

La matière dont s'est formé le vers français était donc, somme toute, acceptable; elle était « adéquate ». M. Mathew Arnold voit sans doute dans ce fait une preuve de plus de l'impuissance de nos poètes, qui nous ont réduits à l'alexandrin. Assurément M. Mathew Arnold connaît à fond l'ordonnance et les ressources des vers qu'il condamne. Il n'est pas de ceux qui ne voient dans un alexandrin qu'un assemblage quelconque de douze syllabes, avec une césure au milieu et une rime à la fin. Il sait quelle est l'importance de l'accent dans notre poésie et que cet accent, pour être toujours à la même place dans les mots, n'est pas du tout à une place constante dans les vers, où le poète distribue ses finales comme il

l'entend. Il n'ignore aucun des effets infiniment variés produits par l'entrelacement des syllabes sourdes et des syllabes éclatantes, des syllabes pleines et des syllabes muettes. Il a observé en particulier de quelle ressource sont ces dernières pour ralentir la marche du vers en prolongeant la syllabe qui les précède, comme dans les deux vers si connus de *Phèdre :*

> Ariane, ma sœur, de quel amour blessée
> Vous mourutes aux bords où vous futes laissée.

Il a médité, en homme du métier, sur la relation mystérieuse qui existe entre la sonorité des mots employés et l'image qu'on veut évoquer, puissance indépendante de la valeur de l'idée exprimée et à laquelle le large mouvement de l'alexandrin est au plus haut degré favorable. Le dernier des trois vers suivants, empruntés aux *Châtiments,* fait admirablement sentir cette relation :

> On voyait des clairons à leur poste gelés,
> Restés debout en selle, et muets, blancs de givre,
> Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre.

De même dans Musset :

> Ulric, nul n'a sondé la mer et ses abîmes,
> Ni les hérons plongeurs ni les vieux matelots.
> Le soleil vient briser ses rayons sur leurs cimes,
> Comme un guerrier vaincu brise ses javelots.

Ou encore dans M. Leconte de Lisle :

> Parfois, comme un soupir de leur âme brûlante,
> Du sein des épis lourds qui murmurent entre eux,
> Une ondulation majestueuse et lente
> S'éveille et va mourir à l'horizon poudreux.

Ayant analysé tous ces éléments subtils, M. Mathew Arnold, qui a l'oreille délicate, ne pouvait rester insensible à la musique du vers français et précisément de l'alexandrin français. Mais alors comment prouver que nous sommes le peuple antipoète par excellence? M. Mathew Arnold a pris le seul bon parti. Il s'est bouché les oreilles et il a rendu cette sentence : des poètes qui se servent de l'alexandrin ne sont pas, *ipso facto,* de grands poètes; donc Corneille et le doux Racine sont d'ordre très secondaire. Quant à Molière, le meilleur de tous, il a complètement manqué sa vocation. En effet, « si Molière l'avait pu, il nous aurait donné des Othellos au lieu de Georges Dandins; n'en doutons pas. S'il ne nous a pas donné des Othellos, c'est parce qu'il manquait du génie de la grande poésie; et s'il avait possédé le génie de la grande poésie, il n'aurait pas trouvé de forme de vers adéquate pour s'exprimer; il aurait été obligé d'en créer une. Il n'en était pas capable; et ce n'est qu'une autre manière de dire que le génie de sa nation est impuissant pour la grande poésie. Esprit sérieux et grand poète, Molière avait l'instinct trop juste pour essayer de faire un drame avec des moyens inadéquats. C'eût été pour lui une entreprise désolante (*a heart-breaking business*). C'est pourquoi il n'essaya pas. »

« ... Le *Misanthrope* et le *Tartufe* ont, en vertu de leur forme poétique, un quelque chose d'artificiel qui se fait sentir et qui provoque la fatigue. L'alexandrin français est un instrument tellement inadéquat pour la poésie dramatique, qu'il est permis de croire qu'il a empêché Molière d'être un poète tragique. »

De sorte que si Molière a fait des comédies au lieu de faire des tragédies, c'est la faute de l'alexandrin. M. Mathew Arnold nous permettra-t-il de lui demander pourquoi Aristophane, qui disposait d'une forme poétique « adéquate », n'a pas fait de tragédies? Quant à donner à Racine pour qualité dominante et à peu près unique la *douceur,* c'est un vieux préjugé que l'on s'étonne de rencontrer chez un esprit aussi éclairé que M. Arnold. Le doux Racine est un poète énergique, dont l'air tout uni vient de ce que, dans ses écrits, les expressions, parfaitement simples, naturelles et justes, sont aussi parfaitement mesurées les unes aux autres: rien ne crie ni ne détonne. De même, dans les toiles des grands coloristes, dans le *Portement en terre* du Titien, par exemple, des tons poussés au plus haut degré d'intensité dont la peinture soit capable donnent un ensemble harmonieux et doux à l'œil; les effets les plus vigoureux sont obtenus sans une tache ou un papillotage, à cause du savant équilibre établi entre les couleurs par le maître. Peut-être que si M. Mathew Arnold voulait prendre la peine de relire le discours d'Agrippine à Néron, à la scène II de l'acte IV de *Britannicus,* il tomberait d'accord que le doux Racine est capable, à l'occasion, d'être Racine le brutal, et que la simplicité des moyens employés, l'absence d'enflure et de grands mots sont chez lui les marques de la force consciente et maîtresse de soi, non les marques de la pauvreté impuissante.

Il nous semble qu'avant de déclarer que la pièce de *Phèdre* n'existe que par le jeu de l'actrice chargée du rôle principal, en sorte que depuis la mort de Rachel il n'y a plus de pièce de *Phèdre;* avant d'exhorter ses compatriotes à « conserver leur ancienne conviction de l'insuffisance fondamentale, quant au fond et quant à la forme, de la tragédie classique française, » l'habile critique aurait dû faire un retour personnel et se rappeler le temps où il exposait et défendait avec tant de talent une doctrine religieuse de son invention, dans laquelle le sentiment littéraire tient une grande place. M. Mathew Arnold croit fermement à la Bible, sans être pour cela d'une orthodoxie bien rigoureuse, car il avoue que pour croire à la Trinité ou, selon ses expressions, à l'histoire des trois seigneurs, la difficulté est qu'il faut commencer par admettre l'existence du plus vieux des trois seigneurs, c'est-à-dire Dieu le Père. On voit que sa théologie est assez radicale. Ce n'est pas de sa part hostilité, c'est indifférence. Il considère les questions dogmatiques comme bonnes à amuser les évêques. Pour lui, il s'en tient à la Bible, et il l'aborde avec l'expérience que lui ont donnée ses études de littérature comparée, préparation à son avis bien meilleure que la théologie pour l'intelligence du texte sacré. En la lisant avec le goût et le sentiment pour seuls guides, il y trouve la révélation d'une « puissance en dehors de nous qui veut la justice »; il y trouve aussi une méthode pour travailler à notre perfectionnement moral. Tout cela est en si merveilleux accord avec les besoins de la conscience humaine, qu'il ne faut pas à M. Ma-

thew Arnold d'autre preuve de la divinité de la Bible. Quelques personnes lui ont objecté que la conscience anglaise ayant été formée depuis trois siècles par la lecture assidue de la Bible, il n'était pas étonnant que la Bible fût d'accord avec la conscience anglaise : ces personnes-là avaient tort et M. Mathew Arnold avait raison. Il a *senti,* dans la Bible, la révélation de la justice; il ne lui en faut pas davantage pour affirmer qu'il y a en dehors de nous une puissance voulant la justice, et il compte sur cette impression *littéraire* (il le dit lui-même) pour raffermir la foi ébranlée ; aucune critique, aucune négation ne prévaudra contre son sens intime. Encore une fois, M. Mathew Arnold a raison. Mais alors qu'il nous permette, dans une sphère beaucoup plus modeste, de *sentir* la poésie française, de conclure de cette impression littéraire — le mot cette fois est à sa place — que la poésie française existe, et de le conclure avec une certitude intime contre laquelle ne prévaudront pas Anglais ou Allemands.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'amour de Célimène, quel ravissement! Avoir échauffé et avoir senti battre ce cœur qui semblait pétri dans la neige, quel sujet d'orgueil! L'amitié de Prosper Mérimée, quelle faveur! Avoir conquis l'affection de ce sceptique, de cet indifférent qui semblait n'en avoir que pour lui-même, quel privilège! C'est la conquête de la toison d'or! Aussi n'est-ce pas assez d'en être heureux, on en est fier. « Il vous a parlé, grand-mère? » Il vous a aimé, monsieur? Heureux cet élu, ou ces rares élus, et je comprends qu'ils chargent de guirlandes l'autel et la statue du demi-dieu qui n'est plus. Ils font bien; oui, des fleurs, encore des fleurs; qu'elles forment monceau et nous cachent l'argile dont est formée la statue jusqu'aux épaules; que la tête, qui seule est de marbre, mais du marbre le plus pur, apparaisse seule!

M. Maurice Tourneux est un de ces privilégiés, et des plus zélés parmi les desservants de la petite chapelle. Il s'afflige que certains côtés de la vie et de l'œuvre de Mérimée demeurent peu connus et veut les mettre en lumière. Mais pourquoi cette ombre qui les enveloppe? C'est qu'un petit nombre des amis de Mérimée lui a survécu, c'est que sa maison, ses collections de papiers ont été incendiés à la fin de la Commune, c'est enfin qu'il s'était tenu constamment « en dehors et au-dessus du monde des lettres ». J'aurais bien envie de protester contre cet *en* dehors et cet *au*-dessus; mais mon confrère Ulbach a vengé l'autre jour ce monde si cavalièrement traité en appelant Mérimée « le bouffon de l'impératrice ». Cela suffit. Dans ces salons qu'il amusait, Mérimée était en dehors, mais au-dessous du monde des lettres.

Donc, pour dissiper cette ombre, M. Tourneux a écrit un petit volume sur les portraits, les dessins et la bibliothèque de l'auteur de *Colomba* (1). Il replace Mérimée dans son appartement de la rue de Lille, au milieu de ses livres, de ses objets d'art préférés. Il a appliqué, nous dit-il, à cette reconstitution les procédés patients et minutieux de l'érudition moderne. Ce travail ingénieux et délicat intéressera-t-il autant le public que les desservants de la petite chapelle et aussi quelques curieux, au nombre desquels je me range? Il est permis d'en douter. Peut-être même Mérimée n'a-t-il pas beaucoup à gagner à ce qu'on projette sur sa figure une vive lumière. Il est de ceux chez qui le talent est supérieur au caractère et dont l'œuvre vaut mieux que la vie. Ne nous demandez donc pas trop d'aimer l'homme; qu'il vous suffise que nous admirions l'artiste. Voyez plutôt le résultat! Loin de lui gagner des sympathies, vous ravivez certaines colères et on l'appelle : Bouffon de cour. Ne restons pas sur ce mot, et rappelons celui de Delécluze, l'impitoyable *Étienne* du *Journal des Débats,* devant qui, seul entre tous les romantiques, Mérimée trouvait grâce : « C'est égal, disait le vieux critique, c'est un fameux lapin ! » Voilà la note juste, bien que peu académique. Laissez-nous donc oublier le bouffon pour ne songer qu'au lapin.

Parcourons cependant les illustrations de cet élégant volume. L'incendie de la rue de Lille a consumé bien des objets d'art qui seraient pour les fidèles des reliques sacrées. Il n'en est guère resté qu'un bronze antique, un jeune Faune jouant avec l'appendice de son dos. Ce faune à l'œil ironique, à la physionomie sensuelle, exfolié par la flamme, mais gardant encore sa grâce exquise, les amateurs de symboles y pourront trouver aisément un emblème. Le rapprochement ne serait pas déjà si forcé. Voyez ce portrait de Mérimée tout enfant. Sourire ingénu, dit M. Tourneux. Eh bien, non! ce n'est pas l'ingénuité qui domine, mais la malice, et déjà l'air décidé et hautain, je ne sais quoi de perçant et de froid dans le regard. Voici maintenant une femme espagnole assez décolletée : c'est Clara Gazul, c'est-à-dire Mérimée lui-même, car vous vous rappelez la double mystification et du prétendu théâtre de la prétendue Clara et de son prétendu portrait qui n'était autre que celui de Mérimée habillé en Espagnole. Voici maintenant la réduction d'une esquisse très rare dont l'existence va être ainsi révélée à plus d'un amateur : c'est une esquisse que Devéria jeta sur la presse lithographique en écoutant Mérimée raconter ses impressions de voyage en Espagne. On y retrouve bien l'enfant de tout à l'heure, mais naturellement avec des traits tout à fait accentués et l'expression profondément accusée : l'air froid, hautain, dédaigneux. Plus loin une aquarelle dont l'auteur est inconnu. Vraisemblablement c'était une femme. Nous avons un Mérimée vu en beau par des yeux favorablement prévenus. Plus loin un portrait dû à la photographie. Impitoyable, la photographie! n'adoucissant pas les angles, donnant à l'œil une fixité trop sévère : c'est un Mérimée plus dur que nature.

Mérimée avait tracé lui-même sa caricature en 1834 sur

---

(1) *Prosper Mérimée. Ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque,* par M. Tourneux. — 1 vol. Paris, 1879. Charavay frères.

l'album d'un ami; je regrette que M. Tourneux ne nous l'ait pas donnée dans ce volume. De même pour ses dessins, dont il reste un grand nombre, car son crayon ou sa plume était infatigable, surtout dans les comités ou à l'Académie. Pourquoi n'avoir donné que deux échantillons? L'un est un matou raide et farouche qu'on croirait emprunté à l'album d'un fantaisiste japonais, l'autre une tête de femme, d'un trait vigoureux. Il est vrai que la plume de Mérimée ne se livrait pas toujours à des divertissements aussi innocents. Il eût été difficile, par exemple, de reproduire tout un album de dessins licencieux, exécutés pour la plupart pendant les séances de la Commission des monuments historiques et auxquels une exubérance d'érudition archéologique et symbolique prêtait, paraît-il, un caractère étrange. Le goût des polissonneries, si constamment et jusqu'au bout affiché par Mérimée, se manifestait sous ses doigts comme dans sa conversation. Il y entrait sans doute un peu d'affectation, un peu de genre, mais pas du meilleur, et ce n'était pas par pruderie qu'il tenait à vivre en dehors du monde des lettres.

On trouvera dans le volume de M. Tourneux d'assez curieux détails sur le rôle pris par Mérimée dans la triste affaire du fameux Libri, dont il se constitua le défenseur, singulier accès de don-quichottisme chez un sceptique qui se moquait des Don Quichotte. On lira encore avec intérêt quelques pages sur le scandale de la brochure clandestine *H. B.*, écrite par Mérimée huit ans après la mort de Beyle. Quel tapage en ce temps-là! Débauche d'athéisme, s'écriait M. de Pontmartin; et M. Pelletan se demandait si l'auteur n'était point passible de la cour d'assises pour excitation à la débauche. Seule, Mlle Rachel trouvait le ragoût fade. Elle rejetait dédaigneusement la brochure en disant : « N'est-ce que cela? » M. Tourneux ne nous dit pas si Mérimée en offrit, pour sa bienvenue, un exemplaire à Compiègne.

II.

Tenez-vous beaucoup à connaître les lettres adressées par la mère d'André Chénier à l'auteur du *Voyage littéraire de la Grèce* sur les danses grecques et sur les enterrements des Grecs anciens et modernes? Soyez alors reconnaissants à M. R. de Bonnières qui publie l'œuvre originale (1) de « la belle Grecque qui naquit à Byzance », ainsi qu'il l'appelle, et vous conduit « à la source cachée où burent les jeunes muses d'André le Byzantin ». Ces lettres de la belle Grecque sont d'un médiocre intérêt, et le style de M. de Bonnières rappelle trop, comme vous voyez, celui du premier empire; mais peu importe, ce volume a son prix. Il contient une introduction trois fois plus longue que les lettres sur les danses et les enterrements, et cette introduction est d'un grand intérêt. Avec un talent d'analyse assez remarquable, M. de Bonnières nous y retrace la vie de Mme Chénier. Si le style est parfois trop fleuri, les documents mis en œuvre sont nouveaux, et c'est la première fois qu'on essaye de fixer cette figure un peu flottante. La tentative me semble avoir réussi. Nous voyons vivre la mère des deux Chénier, pas telle peut-être que notre imagination se la représentait; mais c'est ce qui fait justement l'intérêt de cette étude.

Originaire de l'île de Chypre, Élisabeth Sandi Lomaca a eu plus de liberté que la plupart des jeunes filles grecques. Son père se trouvait en rapports, soit comme négociant, soit comme interprète ou agent diplomatique, avec la colonie européenne. Sa maison était une de ces maisons grecques dont parle d'Ohsson, où, tout en suivant les usages du pays, on s'initiait aux mœurs occidentales. A vingt-six ans, elle épouse Louis Chénier, après avoir sans doute abandonné la religion grecque, sans embrasser cependant la religion catholique. Après quatorze années d'une vie assez étroite, car il y a peu de fortune et peu d'habileté dans la gestion des affaires, on quitte Constantinople pour venir à Paris. Là, Louis Chénier, un solliciteur infatigable, obtient le poste de consul général auprès de l'empereur du Maroc. Il quitte sa famille, dont il restera séparé pendant près de dix-sept ans. Mme Chénier est demeurée à Paris. Sa société se compose d'artistes et de littérateurs : c'est Palissot, c'est Suard, c'est le peintre David, et le comte Alfieri, et Lebrun-Pindare, et l'helléniste Brunck, et le sensible Florian, qu'encourage alors Voltaire. Elle réunit une belle collection d'estampes et un grand nombre de médailles antiques. Artiste et femme de lettres, elle recherche les correspondances illustres; elle publie un opuscule où se révèle une nature à la fois épicurienne et délicate. Elle aime le mouvement, le plaisir et toutes les manifestations de la vie. N'est-ce pas là ce que Chénedollé appelle « être athée avec délices » ?

C'est la période brillante. Louis Chénier revient, pauvre, malade, plus solliciteur que jamais. La pension de six mille francs qui lui a été accordée comme retraite est insuffisante. Pendant sept ans, de 1782 à 1789, ce sont des appels à la protection du roi et des protestations de dévouement. L'insuccès de tant de démarches finit par aigrir la famille entière. « Votre mère, écrit Louis Chénier à sa fille, a renoncé à toute son aristocratie et est entièrement démagogue. » Pour elle était-ce simplement irritation contre la cour? C'était encore et surtout complaisance et préférence secrète pour son fils Marie-Joseph. Elle avait pour André une affection sincère; mais l'activité bruyante, la fougue, les emportements même, la belle figure de Joseph, qui flattait plus la vanité maternelle, enfin la jeune gloire de l'auteur de *Charles IX* étaient comme autant de charmes qu'elle subissait. Tandis qu'André voyageait avec les Trudaine, son plus jeune fils était demeuré auprès d'elle. Ainsi s'explique cette préférence inavouée. Le jour donc où l'un de ses fils protestera avec une courageuse énergie contre les excès de la Révolution et où l'autre placera son nom à côté des noms de Collot d'Herbois et de Théroigne, la mère suivra le parti de Marie-Joseph. Dès la fin de 1793, quand les deux frères se réconcilient, elle devient modérée comme l'est devenu le fils de ses prédilections.

On voudrait s'arrêter ici, ou au moins au jour où elle proteste par une lettre indignée contre les atroces calomnies auxquelles est en butte Marie-Joseph, accusé par la réaction

(1) *Lettres grecques de Mme Chénier. Sa vie*, par R. de Bonnières. — 1 vol. Paris, 1879. Charavay frères.

qui suivit le 9 thermidor d'avoir fait tomber la tête de son frère. Il faut cependant poursuivre. Il faut la voir, pendant les quatorze ans qu'elle vécut encore après la mort de son mari, partager l'existence aventureuse de son fils. Marie-Joseph s'est jeté avec rage aux fièvres de la vie. Il a besoin, pour s'étourdir, des émotions du jeu et du fracas des amours bruyantes. Il va de Mme Vestris à la belle Mme de la Bouchardie, la Boucherie, comme l'a surnommée le mépris public. Il promène cette maîtresse banale des concerts de théâtre aux concerts de l'Opéra, toute chargée d'or et de pierreries. La demeure de la Bouchardie — qui devient par un second mariage Mme de Lesparda, mais bientôt force par le scandale de sa liaison adultère son nouveau mari à se retirer en province — est ouverte à la famille entière de Chénier. Enfin Marie-Joseph, sa mère et sa maîtresse habitent la même maison. Pendant l'Empire, la mère et le fils mènent une vie misérable. Deux fois Mme de Lesparda vend ses diamants afin de payer les dettes du poète, qui lui-même engage ses livres précieux au Mont-de-piété. Mme Chénier, vieillie, assombrie, oubliée — en 1805, un recueil publie sa lettre sur les tombeaux avec cette signature : *Feu Mme Chénier,* — s'éteint tristement. Sa vieillesse affaiblie goûte, comme dit une maxime orientale, « ce genre de repos qui consiste à ne plus rien espérer ».

Si rapide et légère qu'elle soit, cette esquisse d'après le portrait en pied dessiné par M. de Bonnières permet de retrouver dans la mère des deux poètes les traits de ses deux fils. Marie-Joseph tient d'elle plus qu'André pour le caractère. Comme elle, il est enthousiaste, mobile, épris de ce qui est brillant et bruyant. Quant à l'essence de son talent, très classique et tout français, on y chercherait vainement une trace d'héritage maternel. Pour André, c'est le contraire : son caractère, autrement trempé, plus fier et plus digne, n'a pas subi l'influence. En revanche, il tient de sa mère l'imagination riante, sensuelle, païenne, la fraîcheur et la grâce, grâce sans raideur, un peu nonchalante et à la grecque. Dons de nature d'ailleurs, pure transmission héréditaire, et signes de race, car ni sur l'enfant ni sur l'homme on ne voit pas que la mère ait exercé volontairement une action, même légère. Peut-être ne faut-il pas le regretter.

III.

Et maintenant liquidons le roman. *La Revanche de Marguerite* (1), par MM. Charles Deslys et Jules Cauvain, est une histoire rustique et qui néanmoins touche à l'épopée. Les héros sont de rudes marins, compatriotes de Duquesne; un peu flibustiers et corsaires, mais comme ils détestent l'Anglais! comme ils ont l'orgueil du pavillon français! M. Deslys sait faire vibrer la corde du sentiment national. Ses personnages sympathiques sont de braves cœurs, battant presque uniquement pour la gloire et la victoire, l'honneur et la patrie. Leurs mamans ont dû flirter, j'en ai bien peur, avec les colonels de Scribe. L'avouerai-je? Eh bien oui! J'ai un faible pour M. Deslys, et je prends plaisir à ses honnêtes romans, qui n'alarment jamais ma pudeur. Ils ne le mèneront pas à l'Académie, n'étant pas assez littéraires; mais combien y en a-t-il aujourd'hui qui le soient?

(1) *La Revanche de Marguerite,* par Ch. Deslys et Jules Cauvain. — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

IV.

Ce ne sont toujours pas les *Étrangleurs* (1) de M. Belot. Ils manquent absolument de fraîcheur et de jeunesse, ces étrangleurs. Pauvres vieux puppazzi taillés dans du bois blanc par Gaboriau, aujourd'hui usés et désarticulés, comme M. Belot vous manie d'une main molle, ennuyée! Comme votre impresario manque de conviction! On se croirait à Guignol, quand le soleil tombe. C'est la dernière séance, Polichinelle a sommeil, le commissaire est rossé depuis plus de sept heures, et ils se dépêchent d'en finir l'un et l'autre, et le bâton travaille mollement. Mais, monsieur Belot, si cela ne vous amuse pas plus, qui vous y force?

V.

Pas très convaincu non plus, M. Élie Berthet, quand il nous narre les drames des *Cagnards de l'Hôtel-Dieu* (2). Un tissu d'invraisemblances énormes, de bourdes monumentales. Pour nous y faire croire, il faudrait nous raconter cela avec des gestes d'effroi, d'une voix étranglée par la peur. Mais point : tranquille comme Baptiste, M. Berthet. Il va son petit train-train comme un fiacre à l'heure.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

FRAZER'S MAGAZINE. — Une des Revues anglaises les plus populaires, *Frazer's Magazine*, vient de publier (août) un récit de l'échauffourée du prince Louis-Napoléon à Boulogne, par le comte Joseph Orsi, commandant de cette expédition. L'entreprise, raconte M. Orsi, avait été préparée de longue main. Le prince avait choisi le moment où l'annonce du retour des cendres de son oncle avait ravivé le prestige du nom de Napoléon. Il avait fait tâter les garnisons du nord de la France, qui avaient paru bien disposées. Il s'était procuré des armes, de l'argent, des hommes, un bateau. Les proclamations qu'on devait lancer en débarquant étaient prêtes. On avait pris toutes les précautions nécessaires pour dépister la police anglaise et les agents français constamment attachés aux talons du prince. Enfin on avait pensé à tout, sauf à un petit détail : on n'avait pas regardé l'heure de la marée. Une fois en mer, il fut impossible d'aborder à l'heure fixée, et l'expédition avorta.

(1) *Les Étrangleurs*, par Adolphe Belot. — 2 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

(2) Élie Berthet, *les Cagnards de l'Hôtel-Dieu de Paris.* — 1 vol., 1879. E. Dentu.

Le comte Orsi assure que l'aigle fameux qui fut trouvé à bord du navire n'avait pas été apporté par le prétendant. Il avait été acheté « par hasard » à un gamin par un officier de la suite du prince, le colonel Parquin, au moment même où l'*Edinburgh Castle* allait quitter la rive anglaise. Son propriétaire l'avait attaché au grand mât, et les gendarmes français le retrouvèrent à la même place.

Nineteenth Century. — Sous ce titre : *l'Éducation cléricale en France,* M. Edmond About vient de publier, dans la Revue anglaise *le XIXe Siècle,* un vigoureux plaidoyer en faveur des lois Ferry. Ce plaidoyer n'est, à vrai dire, qu'une réplique à une attaque publiée dans la même Revue par M. l'abbé Martin contre les tendances antireligieuses du gouvernement français. A ceux qui lui reprocheront d'avoir porté devant un tribunal étranger un procès qui ne concerne que les Français, M. About est donc en droit de répondre qu'il n'est pas l'agresseur et qu'il n'a fait que suivre son adversaire sur le terrain qu'il a plu à celui-ci de choisir :

« Il fut un temps, dit-il, où les victimes de l'injustice des contemporains n'avaient d'autre ressource que d'en appeler au jugement de la postérité. De nos jours, grâce au progrès, ceux qui ont à se plaindre de leurs compatriotes peuvent faire appel immédiatement après ou même quelquefois avant la sentence qui les condamne. Rien de plus simple : il suffit de passer la frontière et de se jeter, blessé ou non, dans les bras de l'étranger. L'étranger, cette *postérité vivante,* est, en général, disposé à casser les arrêts de ses voisins. Il le fera avec d'autant plus d'empressement qu'on aura mis plus d'art à flatter sa vanité nationale. Dites-lui qu'il est libre et que vous êtes esclave, que ses lois sont parfaites et que les vôtres sont détestables, que lord Beaconsfield est un dieu et M. Jules Ferry un diable, vous serez sûr d'être écouté et votre cause sera à moitié gagnée. Bien que ce procédé sente un peu son émigration, je ne veux pas le blâmer d'une façon absolue. Il serait certainement plus patriotique de laver notre linge sale en famille, mais ces récriminations internationales et ces appels pacifiques au jugement des étrangers ont du moins le mérite d'affirmer deux grandes choses : l'unité du droit et la solidarité des nations. Il a plu aux cléricaux français d'assigner M. Jules Ferry devant le tribunal de l'opinion anglaise ; soit. Ils ont fait plaider leur cause dans les pages mêmes du *XIXe Century* par un avocat habile, éloquent et passionné : c'était leur droit. Mais ce n'est que justice de permettre à un ami du ministre attaqué, à un ferme partisan du projet de loi, de prendre la parole à son tour. Je suis libre-échangiste et, dans l'exportation de nos arguments, bons ou mauvais, je demande que les deux partis soient admis en franchise sur un pied de parfaite égalité. »

On ne compte plus les éditions du petit volume de M. Dionys Ordinaire qui comprend ses *Seize lettres aux jésuites.* Quoique ces lettres n'aient pas été écrites à propos de l'article 7, qu'elles ont précédé, elles sont tout à fait d'actualité. On y retrouve avec un vif plaisir la bonne tradition des grands pamphlétaires français, Pascal, Voltaire, Paul-Louis Courier. La politesse de la forme et le bon langage y relèvent, sans l'exclure, la vivacité de la polémique. Cette œuvre spirituelle et acérée fait partie de la *Bibliothèque républicaine,* publications spéciales du journal la *Petite République française,* dont M. Dionys Ordinaire est, comme on sait, le rédacteur en chef.

Notes géographiques. — Des lettres de Zanzibar, datées des derniers jours de juillet, annoncent qu'on est sans nouvelles récentes de l'abbé Debaize et donnent des détails sur les préparatifs faits sous la direction de l'abbé Guyot par la deuxième expédition de missionnaires algériens. L'abbé Guyot tente une expérience pour la question capitale des transports ; dans sa colonne, les porteurs seront en grande partie remplacés par des ânes. Le même courrier apporte la nouvelle de la mort subite d'un missionnaire anglais, le révérend Mullens, qui était déjà parvenue assez avant dans l'intérieur des terres.

Un explorateur allemand, M. Otto Schütt, est en route pour l'Europe après un voyage heureux au centre de l'Afrique. Il était parti de la côte occidentale avec l'intention d'explorer le cours de la rivière Kasai ou Kassabi, que l'on croit être un affluent du Kongo.

L'hostilité des indigènes l'a contraint de modifier son itinéraire, mais il a néanmoins pu visiter une région entièrement inconnue avant lui et réduire sensiblement l'espace blanc qui figurait sur les cartes d'Afrique.

On a pu voir dans les journaux l'heureuse arrivée à Yokohama de l'expédition suédoise du professeur Nordenskjold, qui contournait l'Asie par le nord. Le passage du détroit de Behring est donc trouvé.

Nous regrettons d'apprendre que M. Swinburne, un des meilleurs poètes de l'Angleterre contemporaine, vient d'être assez sérieusement malade pour qu'on ait jugé nécessaire de l'envoyer dans le Midi.

Publications annoncées. — Un savant allemand, le docteur Müller, prépare un livre sur les monuments de l'Yémen. Il a puisé ses renseignements en partie dans les écrivains arabes, en partie dans les récits des voyageurs contemporains. L'ouvrage sera publié par l'Académie de Vienne.

— Un éditeur de Leipzig va publier une série de *Grammaires comparées.* Le professeur Whitney a été chargé de la *Grammaire comparée sanscrite,* qui est presque terminée et qui paraîtra prochainement. Parmi les volumes qui suivront, on peut citer ceux de MM. Gustave Meyer pour le grec, Hübschmann pour le zend, Vindisch pour le celtique, Bücheler pour le latin et Leskien pour le slavon.

L'Académie des Lincei, à Rome, ayant un membre à nommer, a élu une femme, la comtesse Ersilia Cætani-Lovatelli. La nouvelle académicienne a remercié la savante assemblée par une lettre en latin. La comtesse Lovatelli s'est distinguée, croyons-nous, par des travaux sur l'épigraphie.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1646]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 12. 20 SEPTEMBRE 1879.

L'EXPÉDITION AMÉRICAINE AU POLE NORD

Le 8 juillet dernier, la ville de San Francisco offrait un aspect inaccoutumé. Des milliers de curieux se pressaient sur les hauteurs de Telegraph-Hill; les quais étaient encombrés de spectateurs, la baie sillonnée en tous sens par des yachts de plaisance, des canots, des goëlettes, des bâtiments de toute sorte et de toute taille. A trois heures de l'après-midi un navire à vapeur levait l'ancre et s'acheminait lentement vers le Golden-Gate, salué par les batteries du port; le bruit de l'artillerie était dominé par les hurrahs vigoureux de toute une population qu'arrachait à ses occupations habituelles l'annonce du départ de la *Jeannette,* en route pour le pôle Nord. Depuis des mois il n'était question à San Francisco et aux États-Unis que de cette tentative hardie, dont le propriétaire du *New-York-Herald* avait pris l'initiative et dont il faisait tous les frais. M. James Gordon Bennett avait, en effet, décidé d'armer et d'équiper un navire et de l'expédier à la conquête du pôle, de même que quelques années auparavant il avait envoyé M. Stanley à la recherche de Livingstone. Cette fois, il ne s'agissait pas de retrouver un explorateur égaré, comme sir John Franklin, dans les mers arctiques ou, comme Livingstone, au cœur de l'Afrique, mais de résoudre un problème qui avait successivement déjoué les efforts des marins les plus expérimentés et des gouvernements les plus puissants.

La liste est longue, en effet, des tentatives faites et des sacrifices librement consentis pour franchir la barrière de glaces derrière laquelle le pôle semble défier la curiosité des savants. Toutes les grandes nations du monde sont représentées, sur cette carte inachevée des régions polaires, par les découvertes de leurs navigateurs les plus célèbres, depuis Baffin qui, en 1616, pénétra le premier dans la mer qui porte son nom, jusqu'à Weyprecht et Payer, les heureux révélateurs de la terre François-Joseph. Les États-Unis ont brillé au premier rang dans ces entreprises hardies. Kane, Hayes, Hall ont illustré sur ces mers inhospitalières la marine américaine, et c'est au moment où les gouvernements, lassés de tant d'efforts infructueux, de tant de sacrifices d'hommes et d'argent, semblent renoncer à une conquête stérile, qu'un Américain, un simple particulier, l'entreprend pour son compte; des centaines de marins courageux, confiants dans le succès, répondent à son appel et se disputent l'honneur de faire partie de l'équipage de la *Jeannette.*

C'est là, dira-t-on, une réclame en faveur du *New-York-Herald;* soit. L'envoi de Stanley en Afrique en était peut-être une aussi, mais Stanley a secouru le vieux voyageur africain, il a confirmé et complété ses découvertes. Réclame pour réclame, celles de ce genre ont du bon, et il est à regretter pour les sciences que l'on n'y ait pas plus souvent recours.

La *Jeannette* est un navire anglais. Elle portait antérieurement le nom de *Pandora.* Spécialement construite, en 1862, en vue des voyages dans les mers arctiques, elle fut achetée, il y a un an, par le propriétaire du *New-York-Herald* et dirigée par lui sur San Francisco. Elle mesure 420 tonnes; sa force motrice est de 200 chevaux vapeur. Aussitôt que M. Gordon Bennett eut laissé savoir dans quelle intention il s'en était rendu acquéreur, il vit venir à lui les marins les plus expérimentés, désireux d'attacher leurs noms à cette tentative audacieuse. Son choix s'arrêta sur un lieutenant de la marine des États-Unis, George W. de Long, auquel il confia la tâche de composer à son gré l'équipage, d'aménager et d'équiper le navire sans tenir compte du chiffre de la dépense.

Le lieutenant de Long a l'expérience des voyages arctiques. Il faisait partie de l'état-major de la *Tigress,* expédiée en 1873 à la recherche de la *Polaris,* et il s'était distingué dans cette rude campagne par son courage et son sang-froid. Autorisé par le ministre de la marine à accepter le commandement

qui lui était offert et à choisir parmi les officiers de l'État les auxiliaires dont il aurait besoin, il désigna les lieutenants Chipp et Danenhover. Le gouvernement américain mit également à sa disposition les mécaniciens et les pilotes nécessaires, ainsi que les cartes les plus récentes et des instruments de précision. Quant à l'équipage proprement dit, il a été choisi parmi *treize cents* hommes remplissant *tous* les conditions requises et dont aucun n'était admis à postuler sans justifier d'une expérience pratique de la navigation dans les mers du Nord. Chacun de ces treize cents candidats fut l'objet d'un examen minutieux sur ses connaissances nautiques, ses antécédents, sa moralité, son caractère, sa sobriété, sa constitution physique, son poids et sa force. On élimina ceux qui sur un seul de ces points laissaient l'ombre d'un doute, et l'on peut dire que l'équipage de la *Jeannette* est uniquement composé d'hommes éprouvés et résolus. Aucun d'eux n'a moins de vingt-cinq ans, ni plus de trente-cinq; tous ont fait leurs preuves et ont foi dans le succès.

Pendant six mois on a travaillé sans relâche à compléter l'armement et l'équipement de la *Jeannette*. Tout ce qu'ont suggéré la science moderne, les prévisions de l'avenir et l'expérience du passé a trouvé dans ce cadre étroit une application intelligente et pratique. D'une part le concours de l'État, de l'autre le dévouement du lieutenant de Long et la résolution bien arrêtée de M. Gordon Bennett d'assurer le succès de l'expédition, ont eu raison des difficultés. Une des principales était d'emmagasiner, dans l'espace limité dont on disposait, le matériel, le charbon et les vivres nécessaires à une campagne de trois années sur des mers où tout fait défaut, sous un climat où la température descend parfois jusqu'à cinquante-huit degrés centigrades au-dessous de zéro et se maintient en moyenne pendant des mois à — 50°. En de pareilles conditions il importe de tout prévoir, pour toutes les éventualités et pour des années. Toute négligence est périlleuse, toute omission peut être fatale.

Pas un pouce carré qui n'ait son emploi. Il faut avoir à bord tout ce qui est nécessaire à la subsistance des hommes : viandes, légumes, jus de citron contre le scorbut, médicaments, munitions de chasse, poudre et scies pour faire sauter ou scier la glace, ancres à glaces et grappins, livres, instruments scientifiques et hydrographiques, vêtements chauds et fourrures, traîneaux, matériel de rechange. Si l'on tient compte de l'espace occupé par la provision de charbon et de celui qui est nécessaire à trente hommes condamnés pendant des nuits d'hiver de quatre-vingt jours à vivre exclusivement dans l'entrepont, on se rendra compte du peu de place dont on dispose et de l'art consommé qu'exige une pareille installation.

Sous ce rapport, chaque expédition nouvelle, instruite par l'expérience de celles qui l'ont précédée, réalise un progrès nouveau, et l'on est arrivé, grâce aux précautions prises, à réduire le chiffre des décès par suite de maladies à une moyenne inférieure à celle des bâtiments en service ordinaire. Depuis trente et un ans, cinquante-quatre navires ont pénétré dans les mers polaires pour y faire des explorations scientifiques : sur l'effectif de leurs équipages, la mortalité a été de 1.7 pour cent seulement. Il est vrai de dire que ces équipages se composaient d'hommes d'élite, choisis avec soin et dans des conditions sanitaires exceptionnelles.

L'un des problèmes les plus compliqués est celui des vêtements. Il faut qu'ils soient faits sur mesure, calculés de manière à conserver le maximum de chaleur naturelle, sans pourtant surcharger l'homme et gêner ses mouvements. Ils doivent parer aux exigences de rudes marches à pied, de campements de nuit dans des huttes de glace et de longues courses en traîneaux. L'expérience tentée par Mac-Clintock, en 1858, a démontré en effet le parti que l'on pouvait tirer des traîneaux en prenant une base fixe d'opérations. Livré à ses propres ressources, il a parcouru en traîneau 2,260 kilomètres, et cela dans les conditions les plus difficiles, errant presque au hasard dans ces solitudes glacées, où il cherchait les traces de sir John Franklin et de son équipage, morts depuis dix ans. Depuis lors les expéditions arctiques ont eu surtout pour but de pousser, en automne, le plus avant possible dans les glaces, d'y choisir un hivernage où le navire fût à l'abri des effroyables pressions des banquises et de diriger de là des pointes hardies à l'aide de traîneaux.

Pour exercer les hommes au maniement de ces légers véhicules et pour les accoutumer aux froids rigoureux qu'ils devront braver, on commence par expédier à une, puis à deux journées de distance un chargement de vivres et à l'abriter sous un amas de glaces assez solide pour résister aux assauts des ours. Ces dépôts ou *cairns* servent à leur tour de points de départ pour une nouvelle incursion vers le nord. Ainsi espacés de distance en distance, ils offrent aux explorateurs des points de repère et de ravitaillement et leur permettent de se replier par étapes successives sur le bâtiment avec la certitude de rencontrer, à la fin de chacune e ces étapes, un gîte, des combustibles et des provisions. Auprès de ces *cairns* on élève une pyramide de pierres qui indique leur position à l'œil exercé des explorateurs. C'est à l'aide de ces indications que le lieutenant Hobson découvrit le dépôt qui contenait les papiers de l'expédition de sir John Franklin. A la seule inspection d'un *cairn*, un marin des mers arctiques devine s'il est de construction récente, s'il a été visité par des Européens ou pillé par les Esquimaux. La couleur des pierres, les lichens qui poussent dans les interstices sont autant d'indices auxquels il ne se trompe pas. Quant aux provisions, le froid excessif en assure la conservation, et les années peuvent s'écouler sans les altérer.

Le poids moyen d'un traîneau équipé est de 110 livres anglaises. La charge qu'il peut recevoir est de 1300 livres, dont 1000 pour les provisions, le surplus pour les tentes, armes, munitions, instruments, fourrures, ustensiles de cuisine, etc. Un traîneau du poids net de 1400 livres exige sept hommes pour le manœuvrer; on calcule pour chaque homme un poids de 200 livres, 100 pour les chiens d'Esquimaux, dont le maniement demande une main exercée.

Situé par le 90e degré de latitude, le pôle Nord est, en ligne directe, à 1000 lieues de nos côtes septentrionales, à 600 lieues des parages fréquentés par les navires baleiniers. John Ross, en 1818, avait atteint le 77e degré; Inglefield,

en 1852, le 79e degré; l'Américain Hayes, en 1855, le 81° 17. Reparti en 1860 pour vérifier les assertions du docteur Kane au sujet de l'existence d'une mer libre par le 80e degré, Hayes réussit à s'élever jusqu'au 81° 35. En 1871, Hall, son compatriote, gagnait le 82° 26.

Le point extrême atteint par la dernière expédition anglaise, sous les ordres du commandant Nares, le 12 mai 1876, fut 83° 20′ 26″. On n'était alors qu'à 150 lieues du pôle. L'épaisseur de la glace dépassait 30 mètres; à la surface, elle était tellement couverte de *hummocks* ou blocs détachés de 5 à 6 mètres d'épaisseur, que les traîneaux ne pouvaient avancer qu'au prix d'efforts inouïs et qu'en vingt-quatre heures on franchissait tout au plus 3 kilomètres. Le commandant Nares dit dans son rapport :

« En marchant vers le nord, l'expédition de mon lieutenant Markham fit rarement route sur de la glace unie; les glaçons épars atteignaient une hauteur moyenne de six pieds; ces glaçons étaient pressés autour de pics de glace au sommet bleuâtre, qui pouvaient avoir de 10 à 20 pieds, disposés quelquefois par rangées, mais plus souvent séparés par une distance de 100 à 200 mètres; les interstices étaient remplis de neige accumulée par les vents et formant des chaînes de collines, de sorte que cet ensemble avait l'apparence d'une mer gelée subitement. Sur la surface générale un vaste amas de débris des étés précédents, de glaçons brisés qui avaient gelé de nouveau les hivers suivants, ne laissait d'autre choix pour le chemin à suivre que de les contourner ou de passer au travers en les détruisant. La route était tout à fait impraticable. C'était une lutte incessante pour surmonter des obstacles qui reparaissaient à chaque pas. Il fallait sans cesse ouvrir devant les traîneaux un passage au milieu de la glace durcie, et plus de la moitié de la journée se passait à pousser chaque traîneau pour lui faire parcourir une distance de quelques mètres. »

La température moyenne était alors de 43 degrés centigrades au-dessous de zéro.

Il semble, après une pareille expérience et de telles épreuves, que toute tentative nouvelle soit condamnée à échouer. Il se peut pourtant qu'il n'en soit pas ainsi. Reprenant pour son compte une idée toute française, chaleureusement adoptée par le lieutenant de Long, M. Gordon Bennett, abandonnant les voies suivies jusqu'à ce jour, espère arriver à la conquête du pôle en traçant à son expédition un itinéraire différent.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte de l'hémisphère nord pour constater l'existence de trois voies différentes vers le pôle : l'une, au nord de l'Europe, par le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble; l'autre, par les côtes du Labrador, la mer de Baffin et le détroit de Davis; la troisième enfin, par l'océan Pacifique et le détroit de Behring. Chacune de ces trois voies a été tour à tour recommandée comme la meilleure, et chacune d'elles représente une préférence nationale qui leur a fait donner le nom de tracé anglais, tracé allemand et tracé français. Jusqu'ici la voie du détroit de Davis a été l'objet des tentatives les plus sérieuses : c'est celle qu'ont empruntée successivement John Ross, Sir John Franklin, Inglefield, Kane, Hayes, celle que Shérard Osborne recommandait en 1865 et que suivait en 1875 la dernière expédition scientifique anglaise, sous les ordres du commandant Nares. C'est par cette voie anglaise que l'on est parvenu au point extrême de 83° 20′ 26″.

La route du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble, préconisée par le géographe allemand Augustus Petermann, a été, elle aussi, l'objet d'une tentative sérieuse qui a conduit Weyprecht et Payer à la découverte de la terre François-Joseph. Vers ce champ d'exploration les Américains, les Suédois, les Allemands, les Austro-Hongrois ont dirigé leurs efforts et rivalisé d'audace. En ce moment même, le professeur Nordenskiold vient de gagner Yeddo en traversant la mer du Nord et le détroit de Behring. Emprisonné 264 jours dans les glaces, il a réussi à se dégager et à prouver l'existence du passage du nord-est. Une des raisons qui motivaient les préférences pour cette voie, comparativement nouvelle, c'est la direction du *Gulf-Stream*, qui, partant du golfe du Mexique, se dirige vers le nord et pénètre dans les mers arctiques en suivant les côtes de l'Islande et du Spitzberg. Ce vaste courant d'eau chaude prolonge très avant dans le nord une température relativement élevée et une mer ouverte. Il recule la barrière de glace et permet d'hiverner par des latitudes plus extrêmes.

Reste enfin la troisième voie, à laquelle les efforts de Gustave Lambert ont fait donner le nom de tracé français. C'est celle que la *Jeannette* va suivre, s'appropriant ainsi et cherchant à réaliser l'œuvre que la mort prématurée de Gustave Lambert en 1871, sur le champ de bataille de Buzenval, l'ont empêché d'accomplir.

Son plan était de doubler le cap Horn, remonter le Pacifique, gagner la mer de Behring, franchir le détroit de ce nom et pousser droit au pôle en longeant les côtes de l'Asie. L'idée de ce nouveau projet lui était venue à la suite d'une campagne entreprise à bord d'un navire baleinier français. Dans le cours de cette campagne, il avait eu l'occasion de parcourir la mer de Behring et il avait pu constater l'existence sur les côtes d'Asie d'un très fort courant, allant du sud au nord, et d'un courant en sens contraire, au large de la mer Arctique, par le 70° de latitude. C'était un premier indice de l'existence d'une mer ouverte. Jusqu'où s'étendait-elle? Il crut pouvoir conclure de l'apparence des glaces qu'elle occupait une superficie considérable. On sait que, d'après la densité de la glace, son pied dans l'eau est à peu près double de sa hauteur en dessus; en se rapprochant du continent américain, les banquises augmentent notablement de hauteur. Dans l'hémisphère sud, par exemple, il n'est pas rare de rencontrer des glaces de *cent mètres* de hauteur, ce qui exige, pour qu'elles soient flottantes, une profondeur double. Sur le bord des courants dont il avait constaté l'existence, les glaces avaient à peine quelques mètres de hauteur : il en conclut à l'absence de terres dans cette direction et à l'existence de vastes étendues de mer.

Lors d'une relâche à Honolulu, aux îles Sandwich, Gustave Lambert nous entretint de ses suppositions et se mit en rapport avec un ancien capitaine baleinier américain, alors établi aux îles, qui avait, lui, franchi le détroit de Behring et exploré les côtes de l'Asie septentrionale. Les notes que ce

capitaine lui communiqua achevèrent de décider Gustave Lambert : il revint en France pour organiser une expédition et entreprendre cette campagne de propagande publique que la mort devait interrompre sous les murs de Paris assiégé.

Il était de tradition, parmi les capitaines baleiniers qui fréquentaient assidûment la mer de Behring, qu'il y existait un vaste courant d'eau chaude analogue à celui du Gulf-Stream, et qu'à latitude égale la température était plus élevée dans la mer de Behring que dans les mers de Baffin, du Nord et surtout d'Ochostk. Suivant eux, ce courant se dirigeait vers le détroit de Behring et pénétrait par cette étroite ouverture dans la mer polaire. Au delà on ne savait rien, et l'existence même de ce courant n'était pas absolument démontrée. En 1778, Cook, le grand navigateur anglais, s'était élevé jusqu'au 70e degré, mais sans but déterminé et sans intention de pousser plus avant. Cinquante années plus tard, Beechy avait suivi la même route et monté plus au nord. Depuis, on avait exploré les côtes dans le vague espoir d'y retrouver quelques traces de sir John Franklin, mais aucune expédition ayant en vue de gagner le pôle n'avait encore emprunté cette voie dont Gustave Lambert s'était constitué l'avocat passionné et convaincu. Ce que les circonstances adverses n'ont pas permis à un Français de faire, la *Jeannette* va l'entreprendre. Son succès ne saurait donc, en dehors de toutes autres considérations, nous laisser indifférents.

L'existence du courant signalé ne fait plus aujourd'hui l'objet d'un doute. Le *Kuro-Siwo,* ou courant japonais, suit en effet la côte septentrionale de l'Asie, tout en se maintenant au large; il passe près des îles Kourites, laisse à sa gauche le Kamtchatka et à sa droite les îles Aléoutiennes, pénètre dans le détroit de Behring et va se joindre à un courant de l'est à l'ouest, qui règne par le 75e degré de latitude et paraît déboucher, par les détroits de Banks et de Lancaster, dans la mer de Baffin. Ce dernier courant, suivant Berghaus, franchirait le détroit de Banks avec une rapidité de 75 milles par vingt-quatre heures. En 1853, Mac-Clure, après avoir hiverné son navire, l'*Investigator*, sur la côte nord de la terre de Banks, fut obligé de l'y abandonner et de franchir le passage du nord-ouest à l'aide de traîneaux. L'*Investigator* fut retrouvé dérivant vers l'Atlantique. La *Resolute,* également abandonnée, fut découverte dans le détroit de Davis. Un courant qui peut dégager des glaces deux navires et les pousser ainsi sur un parcours de plusieurs centaines de milles jusqu'à l'entrée de la baie de Baffin exerce évidemment une grande influence sur la navigation de ces mers. Faut-il en conclure qu'il existe autour du pôle une puissante circulation due à l'action combinée du Gulf-Stream, qui l'aborde par le Spitzberg, et du Kuro-Siwo, par le détroit de Behring? C'est un des points que la nouvelle expédition éclaircira probablement. Quoi qu'il en soit, il semble aujourd'hui prouvé par les observations de Mac-Clure, de Mac-Clintock, d'Osborne et de Long, que la *Jeannette* a des chances sérieuses de gagner par cette voie nouvelle une latitude égale à celle qui fut atteinte par Hall à bord du *Polaris*.

Au delà, que trouvera-t-elle? Existe-t-il une mer libre au pôle Nord, et, si elle existe, est-elle cernée entièrement par une ceinture infranchissable de côtes ou de glaces fixes? Est-elle fermée comme une mer Caspienne, ou bien existe-t-il des passes pour pénétrer des mers arctiques dans cette mer libre polaire? La *Jeannette* viendra-t-elle se heurter à cette mer de glace à laquelle le commandant Nares a donné le nom de mer *paléocrystique* (glace ancienne) et dont les côtes ont été pour la première fois découvertes et relevées à l'ouest du canal Robeson jusqu'à une distance de 462 kilomètres?

Dans une notice fort intéressante de M. V.-A. Malte-Brun, publiée par la Société de Géographie de France dans son Bulletin du mois d'août 1877, le savant géographe a résumé les principales découvertes du commandant Nares, entre autres les travaux auxquels il s'est livré pour évaluer l'étendue et déterminer l'écoulement de la mer paléocrystique. Il en estime la superficie à un million et demi de milles carrés. Le principal canal d'écoulement de cette mer de glace se trouverait entre le Groënland et le Spitzberg, dont les pointes, distantes de 560 kilomètres, ne pourraient donner issue, chaque année, qu'à un demi-million de milles carrés superficiels de glace; les deux tiers de la masse totale demeureraient donc forcément immobilisés. En été, cette glace est mise en mouvement par les vents et les courants; elle se brise en masses épaisses et commence sa dérive par le canal de Robeson ou bien par la mer polaire, gagnant en étendue au sud et à mesure que la saison avance. A la fin de septembre, le froid s'accentuant, toutes ces masses, d'abord isolées, se soudent. En décembre, la mer ne présente plus qu'une glace immense qui quelquefois se fend sous l'action du flux. La formation de glace nouvelle pendant sept mois de l'année dépasse de beaucoup la fonte de l'ancienne pendant les cinq autres : de là cette accumulation de glace dite paléocrystique.

Pour franchir cette barrière de glaces, il faudra découvrir quelque fissure ou chenal à travers lequel piloter la *Jeannette,* ou bien hiverner par une latitude aussi élevée que possible et, à l'aide de traîneaux, s'avancer vers le nord. Ces deux éventualités sont prévues et toutes les dispositions sont prises pour y parer. Contrairement aux expéditions précédentes, celle-ci n'a qu'un seul objectif : atteindre le pôle. Il ne s'agit plus de rechercher les traces d'explorateurs perdus dans ces solitudes glacées ou de vérifier les observations antérieures; le but unique est de gagner le 90e degré de latitude et de résoudre enfin ce problème polaire qui tient en échec la curiosité scientifique du monde entier.

En reprenant l'idée de notre compatriote et en se montrant résolu à la mener à bonne fin, M. Gordon Bennett a pu la dégager d'une complication fâcheuse que le manque de ressources personnelles et la nécessité de faire appel au crédit imposaient à Gustave Lambert. Sur cette entreprise toute scientifique il avait, en effet, cherché à greffer une fructueuse opération industrielle destinée à défrayer de leurs avances les souscripteurs dont il sollicitait le concours.

Suivant lui, la découverte du pôle Nord était intimement liée avec la pêche baleinière dans les mers arctiques. Les

grands cétacés, poursuivis à outrance dans des latitudes de plus en plus élevées, se retiraient vers le pôle. Il proposait donc de consacrer à la pêche la première année passée dans les mers arctiques et estimait à 300,000 francs le produit que devait rapporter cette campagne. « Si, ajoutait-il, l'année suivante est favorable, si l'on réussit à franchir les banquises, si l'on arrive au but, cette mer libre du pôle doit être un lieu de refuge des baleines et un terrain de pêche exceptionnel. Dans ce cas, trois mois après, on pourrait être sur les côtes de Norwège ou d'Angleterre en apportant une fortune aux bailleurs de fonds, après avoir résolu le grand problème d'atteindre le 90e degré de latitude nord.

Sans nier ce qu'il y avait de plausible dans sa supposition, il n'en était pas moins fâcheux de poursuivre deux buts aussi distincts et qui exigeaient des moyens d'action bien différents. L'armement d'un navire baleinier ne ressemble en rien à celui d'un navire destiné à une exploration scientifique. Tout autre aussi est nécessairement le personnel. Dans le premier cas il importe d'avoir à bord d'excellents harponneurs, dans le second il faut des marins éprouvés. Il n'est pas jusqu'au mode de construction du navire et aux conditions de vitesse qui ne diffèrent. C'était là le côté faible du projet de Gustave Lambert. Il eût été forcément amené à subordonner l'exploitation mercantile à la réussite scientifique et à délaisser les baleines pour le pôle; mais il l'eût fait dans des conditions défavorables, encombré d'un matériel inutile et d'un personnel inexpérimenté.

Disposant sans contrôle de puissants moyens d'action, M. Gordon Bennett et son lieutenant ont pu les concentrer sur un seul point et tout subordonner à l'accomplissement de la tâche qu'ils entreprennent. Partie le 8 juillet dernier, la *Jeannette* vient d'atteindre, le 2 août, l'île d'Oonalaska. Par une heureuse coïncidence, l'hiver précédent a été exceptionnellement modéré dans les mers arctiques, et, à la date de ses dernières dépêches, le commandant de Long annonce que l'été, si froid cette année par notre latitude, était des plus favorables à son entreprise. Ces nouvelles sont encore confirmées par la dépêche du professeur Nordenskiold, datée de Yeddo, et qui constate que le printemps et l'été de 1879 ont été remarquablement beaux dans le nord. Il est très vraisemblable que les masses énormes de glace mises en mouvement par les courants et entraînées vers le sud sont une des causes du refroidissement de la température dans l'Atlantique et sur nos côtes, où le vent d'ouest-nord-ouest a constamment dominé.

La traversée de la *Jeannette*, de San Francisco à Oonalaska, a prouvé qu'elle réunissait les qualités requises. Un peu lourdement chargée au départ par une excessive provision de charbon, elle n'en a pas moins effectué rapidement son passage, marchant bien à la voile et donnant sous vapeur, avec une consommation de cinq tonnes par vingt-quatre heures, d'excellents résultats. Il importe, en effet, dans certaines circonstances, qu'on puisse obtenir d'elle une grande vitesse; il est désirable également qu'elle puisse serrer le vent et que sa consommation de combustible soit, en moyenne, aussi restreinte que possible. Pour franchir un défilé entre les glaces, pour gagner en quelques heures une avance qui exigerait des semaines en traîneaux, il faut une marche rapide; mais il faut aussi, toutes les fois que faire se pourra, avancer à la voile et économiser la houille, difficile à remplacer. L'expérience est jusqu'ici satisfaisante; tout fait espérer que la *Jeannette* atteindra le but ou tout au moins élargira considérablement le cercle des découvertes polaires.

Quant aux résultats pratiques que l'on peut attendre de cette campagne, ainsi que de celles qui l'ont précédée, ils ne sauraient, à eux seuls, motiver les dépenses faites et les risques courus. On a démontré l'existence du fameux passage du nord-est; le professeur Nordenskiold vient de le franchir, mais après avoir été retenu 264 jours dans les glaces! Ce n'est donc pas là une voie appelée à un brillant avenir ni à un transit considérable. Qu'il y ait ou non, par le 90e degré de latitude nord, des quantités de baleines, il est peu probable qu'on aille les y chercher. La science seule a un intérêt direct, immédiat, à la solution du problème; mais ce n'est pas une des moindres gloires de notre siècle de se passionner pour la science pure. Ce ne sera pas non plus un des moindres mérites de M. Gordon Bennett et de ses lieutenants de mettre au service de la science les ressources d'une grande fortune et l'énergie d'un grand dévouement.

C. DE VARIGNY.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

Le mouvement littéraire en Danemark.

En 1873, un littérateur allemand estimable, M. Adolf Strodtmann, a publié un volume intitulé *la Vie intellectuelle en Danemark*, qui a été accueilli avec sympathie par le public germanique. Ce livre est en effet très intéressant pour les Allemands. L'auteur, qui est né en Danemark, et qui aime les Danois, les invite de la façon la plus pressante à s'abandonner, pour leur plus grand bien, à l'influence allemande, c'est-à-dire à la civilisation : pour lui, c'est tout un. Il y va, assure-t-il, de l'avenir de ce petit peuple, qui reste volontairement plongé dans les ténèbres au lieu de demander la lumière au grand foyer intellectuel du monde moderne. M. Strodtmann le supplie avec une naïveté touchante de renoncer à des haines politiques sans raison d'être, puisque l'Allemagne consent à oublier le passé, et lui promet qu'il verra aussitôt se dissiper la « nuit cimmérienne » qui règne encore sur les bords du Sund.

Un excellent critique anglais, M. Edmund Gosse, vient de répondre, sans y songer, à M. Strodtmann. Son joli livre sur *les Littératures du nord de l'Europe* (1) nous aide à connaître en quoi consiste au juste la « nuit cimmérienne » qui enveloppe Copenhague. D'autres publications, parmi lesquelles le

(1) *Studies in the literature of northern Europe*, par Edmund W. Gosse. (Londres, 1 vol., 1879, Kegan Paul.)

livre même de M. Strodtmann, achèvent de nous convaincre qu'il n'y a pas péril en la demeure et qu'on peut, sans se montrer trop facile, se contenter de la « profonde léthargie » dont M. Strodtmann s'afflige si sincèrement. Quatre grands poètes depuis soixante ans, des savants et des critiques distingués, un sculpteur de génie, voilà une barbarie assez réjouissante. Ces hommes incultes qui s'appellent Grundtvig et Bödtcher, Andersen et Paludan-Muller, Steffens et Thorwaldsen ont eu presque tous, talent à part, un charme particulier, étrange et subtil, qu'ils semblent devoir à la terre où ils sont nés. Nous voudrions essayer ici de pénétrer le secret de la séduction qui s'attache à tout ce qui est danois.

I.

Quand on a envie de sortir de son trou et d'aller voir du pays, comme la tortue à la tête légère de La Fontaine, on aime assez que le pays qu'on va voir ne ressemble pas à celui d'où l'on vient. De même, lorsqu'on se détache de son Montaigne ou de son Molière pour faire une excursion dans les littératures étrangères, on désire ne pas tomber sur une imitation d'une tragédie de Voltaire; nous savons des critiques étrangers qui sont persuadés du contraire, mais nous pouvons les assurer qu'ils se trompent. Le Danemark a ce don précieux de l'originalité. Il se distingue de ses voisins par sa race, par son histoire, par son génie propre.

La race scandinave n'est pas un simple rameau poussé sur la souche germanique et n'ayant jamais cessé de faire corps avec elle, ainsi qu'il a convenu à quelques-uns de le soutenir dans les trente dernières années; elle a eu ses aventures à elle, tout comme elle a sa langue à elle. Son développement historique ne se confond pas avec le développement historique du groupe teuton, pas plus que le danois ou le suédois ne sont de simples dialectes de l'allemand. La Suède a longtemps dominé toutes les rives de la Baltique et il s'en est fallu de peu qu'elle ne prît définitivement dans le nord-est de l'Europe la place qu'occupe aujourd'hui la Russie. A l'époque de la guerre de Trente ans, elle a sauvé la liberté religieuse et intellectuelle du monde et donné à la France le temps d'arriver. La grandeur des Danois remonte à une époque plus reculée, mais ils n'en ont pas perdu le souvenir. Leur poésie s'inspire volontiers des traditions de l'*Edda,* et ils se rappellent avec orgueil le temps où un roi danois dominait la Norwège et l'Angleterre, où les *bersekers* portaient leurs ravages sur toutes les côtes.

M. Worsaae a publié il y a une quinzaine d'années un ouvrage intitulé *la Conquête danoise de l'Angleterre et de la Normandie,* où il s'attache à rechercher dans les noms de lieux actuels la trace encore persistante de la domination scandinave. En Normandie, le nombre des noms géographiques et des noms de famille d'origine danoise est considérable. Les finales en *bec* (Bolbec, Caudebec, etc.) viennent du norse *boek,* rivière; celles en *dalle,* de *dal,* vallée; en *lou,* de *lund,* bocage. En Angleterre, ce n'est pas seulement dans les noms propres que la trace de l'invasion s'est conservée ; la langue usuelle elle-même contient bien des mots dont l'origine scandinave est facile à reconnaître.

Dès le commencement du XIe siècle, les Danois avaient fondé l'empire de Russie avec Rurik, conquis l'Angleterre avec Suénon, la Normandie avec Rollon, atteint l'Islande et le Groënland. Un peu plus tard, ces colonies elles-mêmes poussent de nouveaux essaims jusqu'aux extrémités du monde. Par les Normands de Normandie on retrouve la race scandinave dans les plus grands évènements du moyen âge, la conquête française de l'Angleterre, les héroïques aventures des Deux-Siciles et les croisades. Dans les Tancrède de Hauteville et les Robert Guiscard on reconnaît l'esprit d'aventure et le courage entreprenant des anciens rois de la mer. D'un autre côté, les navigateurs qui avaient osé fonder des établissements dans les neiges de l'Islande et du Groënland poussent toujours plus à l'ouest, découvrent l'Amérique quatre siècles avant Colomb et atteignent la Nouvelle-Écosse, qu'ils appellent Markland, et le Massachusets, qu'ils nomment Vinland. Comme cela arrive presque toujours, le développement poétique marchait de pair avec l'activité guerrière. Pendant que l'Allemagne se contentait de traduire les poésies françaises, des créations originales apparaissaient dans cette vieille langue norske qui se parle encore presque sans altération dans l'Islande aujourd'hui déserte et alors florissante. Le tableau de la civilisation qui s'épanouit alors dans l'extrême Nord nous a été fidèlement conservé par la littérature islandaise, tombée dans l'oubli à cause de sa richesse même. Il faudrait une vie d'homme pour lire les trois ordres de *Sagas,* les *Sagas* mythologiques, les *Sagas* historiques et les *Sagas* morales. L'immensité de la tâche effraye les érudits les plus déterminés. Ils seraient pourtant bien payés de leur peine, car ils ramèneraient au jour un monde brillant de poésie et riche en actions singulières.

II.

Nous avons peut-être un peu trop longuement insisté sur l'ancienne grandeur de la race scandinave. Il n'était pourtant pas inutile de rappeler ce passé, dont le souvenir est toujours vivant au cœur des Danois et les soutient dans leur tenace résistance à leurs puissants voisins. Il n'est jamais indifférent pour un peuple d'avoir une histoire, et les récents malheurs du Danemark doivent aux reflets de la gloire d'autrefois quelque chose de cette impression mélancolique qui s'exhale des grandes ruines. On comprendrait mal, d'ailleurs, la littérature danoise si l'on n'avait la vision du vieux temps, dont les écrivains danois aiment à s'inspirer. Les traditions héroïques du Nord sont pour eux un trésor national où ils puisent à pleines mains, en sorte que pour avoir la complète intelligence de leur poésie moderne il est nécessaire de la rapprocher de leur histoire. C'est du reste à ce seul titre que le passé, chez eux, sert à expliquer le présent. A part la bravoure militaire, il serait malaisé de trouver un trait commun entre les compagnons des Kanut et ces doux bourgeois de Copenhague dont les qualités carac-

téristiques, après le patriotisme, sont la bonté et la bienveillance.

Race aimante et aimable, non race banale. Un séjour à Copenhague laisse dans la mémoire une trace lumineuse, un désir de revoir la vieille capitale des rivages du Sund, les hommes blonds aux yeux bleus comme la mer et « les bois de hêtres tout verts au bord des lacs sombres ». Les eaux et la verdure, voilà en effet la véritable parure de la terre danoise; voilà le secret de la beauté de ce paysage dont l'infinie douceur étonne et charme les regards de l'étranger. Sans vouloir prétendre que le caractère d'un peuple s'explique rigoureusement par l'aspect du pays qu'il habite, on ne saurait nier que des impressions toujours les mêmes, se répétant à travers les siècles de génération en génération, ne finissent par laisser dans l'esprit une trace profonde. Cela est vrai surtout des peuples maritimes. Aucun autre élément n'a avec l'homme des liens aussi intimes que la mer. Ce ne sont pas les poètes seuls qui parlent de ses sourires et de ses fureurs; on sent dans le langage des matelots qu'eux aussi lui prêtent une âme. Nulle nation ne vit en contact aussi immédiat avec la mer que les Danois; elle est partout en Danemark; jamais on ne la perd de vue. Nulle part non plus, pas même en Hollande, la séparation entre l'élément solide et l'élément liquide n'est moins tranchée. Les prairies s'étendent en pentes douces jusqu'à la mer et viennent mourir sous les flots; ailleurs les vagues pénètrent dans les fissures de la côte et la découpent en fiords verdoyants, de façon que les gazons et les vagues bleues s'entrelacent comme les mailles d'un réseau. De quelque côté qu'on se tourne en sortant de Copenhague, on rencontre des allées ombreuses; et à travers le feuillage on voit étinceler les flots de la mer ou briller d'un éclat plus sombre la nappe paisible des lacs intérieurs.

Les Danois jouissent vivement de la beauté de leur pays; ils l'aiment, leurs peintres en ont reproduit tous les aspects, leurs poètes en ont chanté la grâce sereine. Ils ont célébré surtout les splendeurs de l'été du Nord, plus rapide et plus brillant que le nôtre, où les jours sont plus longs, les nuits plus courtes et plus transparentes. Là-bas, malgré ses ardeurs, l'été n'est pas la saison brûlante et desséchée, c'est la saison de la verdure et des fleurs; l'âme humaine se hâte de s'épanouir; elle s'imprègne de lumière et fait provision de joie pour la longue nuit de l'hiver. « Rien n'est si beau que le Danemark! » s'écrie Andersen dans sa jolie pièce intitulée *Gurre*.

« Dans les régions brûlantes de l'Afrique, où le palmier se balance au bord du Nil, deux oiseaux se rencontrent, arrivant du nord. Ils parlent des rivages du Danemark : « Oh! te « rappelles-tu la Seeland et les champs de trèfle où roucou- « lent les ramiers sauvages, les lacs tranquilles et les bois de « hêtres odorants? Te souviens-tu de Gurre? — Oui, « dit l'hirondelle avec une douce joie, c'est là que j'ai vécu « tout l'été; j'ai construit mon nid sur le toit du paysan, je « l'ai entendu chanter, je l'ai entendu répéter : Rien n'est si « beau que le Danemark! »

« Sur le lac de Gurre se dresse le château du roi Waldemar; ce château a vu le roi vivre avec Tovelille, il a connu son bonheur et son deuil. — Hélas! la harpe consolatrice est devenue muette; les joies de Waldemar dorment sous la terre du cimetière où roucoulent les ramiers sauvages. C'est à Gurre que la création chante le mieux Tovelille! Maintenant il faut que le roi marche seul dans son sentier; mais tout lui rappelle des traits chéris : si une fleur se rencontre sous ses pas, la fleur lui parle d'elle. — Rien n'est si beau que le Danemark.

« Près du lac de Gurre passe la chasse du roi Waldemar. Le cor résonne doucement au fond des bois; l'inépuisable verdure de l'été déborde de toutes parts et le soleil brille sur les campagnes. Tandis que roucoulent les ramiers sauvages, le roi s'écrie, joyeux dans sa tristesse : « Que Dieu garde son « paradis; moi j'ai Gurre! » Ici tout est splendide par un beau jour d'été, tout devient plus auguste encore dans le silence des nuits, quand, sous le regard des étoiles, la grive murmure tout bas le nom de Tovelille! — Rien n'est si beau que le Danemark. »

Cette nature souriante et douce, ces horizons limités, semblent avoir exercé une influence considérable sur l'esprit des Danois. Le voisinage de la mer ne développe pas chez eux l'âpreté au gain; il ne développe plus le goût des entreprises lointaines. La mer est devenue une amie et non un instrument. Le Danois est laborieux quand il sent la nécessité de l'être; il n'aime pas à épuiser ses forces dans le seul but de laisser à ses héritiers une fortune plus considérable. Avant tout il veut jouir de la vie et des satisfactions qu'elle peut procurer; le rigorisme protestant n'a jamais réussi à étouffer en lui le goût du plaisir. Il ne faut pas entendre par là le goût des distractions bruyantes : le Danois aime à s'amuser tranquillement et répugne à toutes les manifestations extérieures. L'étranger est frappé du silence solennel qui règne dans les tables d'hôte et dans les restaurants à la mode. Il est rare d'entendre un Danois rire à gorge déployée; sa gaieté est tout intérieure.

III.

La moindre originalité de ce coin de terre silencieux n'est pas d'avoir un théâtre, nous entendons un théâtre national, avec un répertoire indigène assez riche en chefs-d'œuvre dramatiques pour dispenser les directeurs de recourir aux adaptations étrangères. Ni l'Angleterre, ni la Russie, ni l'Allemagne ne pourraient se rendre le même témoignage.

La scène danoise n'a pas conquis son indépendance sans des luttes répétées. Après s'être dégagée une première fois du joug de l'imitation, elle a eu fort à faire pour rester danoise et ne pas redevenir française ou allemande. Son salut lui est venu de la forte saveur de terroir des pièces du crû. Les comédies de Holberg, aussi populaires aujourd'hui qu'il y a cent cinquante ans, sont presque toutes des tableaux, restés ressemblants, de la vie de Copenhague, et leurs plaisanteries sur les Allemands n'ont pas vieilli pour les habitués du Théâtre-Royal, qu'elles transportent d'aise comme au premier soir. Les plus belles tragédies du répertoire ont été inspirées par des traditions scandinaves. L'action des meilleurs drames est placée dans les paysages familiers de la Seeland. Les farces les plus goûtées sont celles qui dau-

bent les ridicules des bonnes gens de Copenhague. La manière tranquille dont toutes ces pièces sont jouées, avec le moins de mouvement et de bruit possible, est une mode locale. Le spectateur ne voit ni n'entend rien qui ne lui parle de son pays. Il s'épanouit dans l'amour du Danemark, s'absorbe dans les questions qui touchent le Danemark, tant et si bien qu'il ne peut plus souffrir qu'on essaye de l'intéresser à autre chose. Le théâtre devient ainsi une école de patriotisme, si bien que le premier acte d'un conquérant établi à Copenhague devrait être de fermer les portes du Théâtre-Royal.

Holberg (1) fut le premier qui débarrassa les planches des imitations françaises et allemandes. Cet homme singulier, qui a été pour le Danemark ce que Gœthe est pour l'Allemagne, eut des débuts difficiles. Pauvre comme Job, sa jeunesse fut partagée entre deux passions : l'étude et le vagabondage. Il apprenait tout, écrivait sur tout, donnait des leçons de tout et ne restait jamais nulle part. Après avoir erré plusieurs années dans le nord de l'Europe, il partit à pied de Bruxelles pour Marseille. De Marseille il s'en fut à Gênes, où l'Inquisition faillit mettre un terme à ses aventures. Il s'échappa et poussa jusqu'à Rome, d'où il repartit, toujours à pied, pour Amsterdam. Enfin, en 1716, il eut envie de se fixer et s'établit à Copenhague. Le plus extraordinaire est qu'il avait trouvé moyen, en courant les grandes routes, d'écrire des ouvrages d'histoire qui sont encore en réputation. Devenu sédentaire, il se livra au droit et à la philologie et se fit une réputation de jurisconsulte et de linguiste. En même temps il composait sous le manteau des vers comiques qui faisaient la joie du Danemark. On fut quatre ans à découvrir que le poète Hans Mikkelsen était le même que le grave professeur Holberg. Le secret fut découvert à l'apparition de sa première comédie, *le Potier d'étain devenu homme politique*, qu'il avait composée dans le but d'évincer les pièces étrangères et de fonder un théâtre danois. Holberg s'était inspiré, en l'écrivant, non pas de telle ou telle pièce de Molière, mais de la méthode de Molière, dont il avait fait une étude approfondie pendant ses pérégrinations en France. Le succès fut éclatant et vingt-neuf autres comédies, jouées presque coup sur coup, vinrent consacrer la gloire du poète. L'une d'elles surtout, où il raillait une nation voisine, mit le comble à sa popularité, parce que le ministère, qui avait, selon le terme consacré, des « sympathies allemandes », voulut faire brûler la pièce sur la place publique. Elle ne fut sauvée que par l'intervention du roi.

Le théâtre national était créé. On ne jouait plus que les comédies de Holberg et des traductions de Molière. Mais il fallait maintenir cette glorieuse indépendance et personne ne se présentait pour alimenter le répertoire. On était alors dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les tragédies de Voltaire faisaient fureur; on s'en inspirait non seulement sur la scène, mais dans la vie réelle. Les bourgeois de Copenhague écrivaient en alexandrins et tâchaient de se donner des airs d'Orosmanes et de Tancrèdes; Zaïre était l'idéal de leurs ménagères. Un jeune homme jusqu'alors inconnu et qui depuis n'a rien écrit de remarquable, Wessel, tua la tragédie à poudre et à paniers au moyen d'une tragédie de sa façon intitulée *l'Amour sans bas*. Il y discutait cette thèse : A-t-on le droit d'aimer quand on n'a pas de bas? et il prouvait que non, quand la mode est aux culottes courtes. Ce sujet burlesque était développé avec une affectation de gravité, un déploiement de sentiments héroïques, une pompe de langage d'un comique irrésistible. La règle des trois unités était rigoureusement observée, l'action se déroulait à la manière classique et les personnages ne parlaient qu'en alexandrins. La première fois, après l'apparition d'*Amour sans bas*, qu'on voulut jouer une *Zaïre* danoise, la pièce tomba, entraînant dans sa chute le genre auquel elle appartenait. L'expulsion de l'opéra italien suivit de près, et, excepté quelques sombres mélodrames allemands qui furent bannis à temps, excepté encore les grands chefs-d'œuvre étrangers, que les Danois ne se sont jamais interdits, pas plus les drames de Shakespeare que les comédies de Molière, le Théâtre-Royal ne joua plus que des œuvres nationales. Ewald, Œhlenschlager, Heiberg, Hertz l'ont mis en situation de vivre longtemps sur le fonds acquis. Les grands acteurs ne lui ont pas plus fait défaut que les bonnes pièces. La femme de Heiberg, qui jouait encore il n'y a pas bien des années, avait amené à la perfection cette façon paisible de jouer qui plait tant aux Danois. Elle se faisait comprendre sans gestes ni paroles. On allait voir son silence. On fit même exprès pour elle une pièce où pendant plusieurs actes elle n'avait qu'un seul mot à dire : *Non*. Il est vrai qu'elle le disait dix-neuf fois, dans autant de sens différents et jamais, rapporte la légende, le spectateur ne prenait le change.

Nous ne voudrions pas à propos de Copenhague prononcer les grands noms d'Athènes et de Florence. Il y a pourtant cela de commun entre ces trois villes, que l'art et la poésie y sont entrés dans la vie du peuple. Où trouverait-on, à notre époque, un théâtre qui soit l'expression de la conscience nationale? un pays où le poète sente qu'il n'est que l'interprète de la vie poétique nationale? où il y ait une intimité aussi parfaite entre la masse de la nation et les écrivains ou les artistes? où, si ce n'est à Copenhague? M. Gosse l'a très bien dit : dans ces petits États où chacun connaît tout le monde, la littérature devient aussi intéressante pour le menu peuple que les vers de société d'un poète le sont pour son cercle de familiers. Les communautés peu nombreuses sont donc, en un sens, plus favorables à la culture littéraire que les grandes nations; c'est dans ce sens-là que Copenhague, où le génie est en communion avec l'âme de la foule, se trouve vis-à-vis des lettres dans une position exceptionnelle, qu'on n'avait pas revue depuis Athènes et Florence.

IV.

Si tous les écrivains danois ont en commun des traits qu'ils tiennent de leur race et de leur éducation, ils n'en ont

(1) Né en 1684, mort en 1754.

pas moins, pour la plupart, une physionomie très individuelle et très accentuée. Quelques-uns, même dans notre siècle, ont été d'une originalité qui touche à la bizarrerie. Andersen (1), l'auteur des *Contes*, était un grand garçon gauche, avec des yeux bleus, des cheveux jaunes et des bras démesurés. Il n'y eut jamais sur la terre d'être plus candide, plus parfaitement innocent. La pureté de son cœur était écrite sur son visage. Il abordait les gens avec une expression de timidité suppliante, un regard de bon chien soumis qui auraient désarmé un monstre. Il aurait fallu être barbare pour brusquer Andersen. Cet être excellent, cet écrivain supérieur dans presque tous les genres, était pourtant insupportable. Il avait réussi à lasser même ses patients compatriotes par une manie qu'il étalait naïvement, avec la même confiance que le reste de ses idées. On ne pouvait pas le voir cinq minutes sans apprendre de sa bouche qu'il était un grand homme, le premier écrivain de son époque. Cette conviction transpirait dans toutes ses paroles et la moindre critique l'attristait aux larmes : non qu'il fût sottement vaniteux, mais il admirait en sa propre personne, du plus profond de son cœur d'or, un des chefs-d'œuvre du bon Dieu. C'était en toute sincérité qu'il répondait un jour à de plats compliments : « Il est vrai que je suis le plus grand homme de lettres actuellement vivant, mais ce n'est pas moi qu'il faut louer, c'est Dieu, qui m'a fait ainsi. » Une humilité aussi raffinée n'est pas appréciée de tout le monde, surtout quand elle est indiscrète comme celle d'Andersen, qui ne se lassait jamais de parler de lui. « La reine de Tombouctou m'a envoyé ce présent. — Le pacha de ... m'a donné cette décoration. — Le petit garçon qui passait dans la rue s'est retourné en disant : Tiens ! voilà le grand Andersen ! » Ceux qui ne comprenaient pas qu'il ne disait tout cela que pour la plus grande gloire de son Créateur le trouvaient ennuyeux.

Ludwig Bödtcher (2), un des poètes les plus parfaits de toute la littérature scandinave, n'a pas été, dans un autre genre, une figure moins étrange qu'Andersen. Il n'avait jamais pu surmonter sa paresse. Il laissait couler la vie, parfaitement content d'un monde où il y avait du soleil, des fleurs, de bon vin, de jolis vers et des parents assez prévoyants pour laisser à leur fils de quoi vivre sans rien faire. Il avait pris sur lui de se transporter à Rome, où il passa son temps à jouer de la guitare et à observer la société bigarrée qui se réunissait chez lui ou chez son ami Thorwaldsen : artistes, gens de lettres, souverains en disponibilité, Horace Vernet, dom Miguel de Portugal, Walter Scott, le roi Louis de Hollande et sa mère Mme Létitia, le roi de Bavière, le peintre Cornelius. De temps en temps il faisait un vers ou deux. Ce fut une promenade aux environs de Rome qui lui inspira sa plus belle pièce : *la Rencontre de Bacchus*.

Il était allé, raconte-t-il, au mont Porcia. La rosée brillait, le ciel matinal était radieux, lui-même se sentait de bonne humeur et sa mule souriait. Tout en cheminant, il s'aperçut peu à peu que le paysage s'animait d'une vie antique.

(1) Né en 1805, mort en 1875.
(2) Né en 1793, mort en 1874.

« Evohé ! » cria-t-il, et il tressaillit en entendant son cri répété par un triple écho. Il passait à ce moment à côté d'un ancien autel de Bacchus.

« Près de moi, rêvant doucement, un jeune homme était étendu sur le marbre; à son sourire songeur, vous auriez dit que sa pensée rallumait les feux sombres de l'art antique.

« La sandale de son pied était retenue par des liens délicats; un de ses bras nus soutenait sa tête, l'autre, portant un verre, était allongé sur le marbre...

« Je baissai les paupières quand il se retourna et qu'il me fixa, car minuit n'a pas d'étoiles aussi brillantes que l'étaient ses yeux, et pourtant mes regards étaient enchaînés à leur claire lumière. »

Le jeune inconnu l'emmène dans une grotte rustique parée de verdure. Avec un sourire sérieux il presse des raisins dans une coupe et offre à boire au poète, qu'enveloppent des parfums subtils et des visions de feu.

« Je bus, tandis que mes yeux cherchaient à voir au delà de la lumière glorieuse et de la vapeur; la lumière grandissait comme une lampe magique, la vapeur devenait un léger voile de perle à travers lequel les objets étaient moins nets et plus beaux.

« Il me sembla que des colonnes sortaient de terre et poussaient dans les airs leurs épaules de marbre, sur lesquelles une coupole s'élança très haut dans le ciel; il me sembla aussi que le lierre s'enroulait en festons autour de l'albâtre des murs.

« ... Alors, chancelant de la vision, je me tournai vers le jeune homme souriant qui m'avait conduit là. Il était appuyé sur un thyrse; son aspect était auguste, son regard terrible. Je tombai devant lui dans la poussière et je balbutiai : Dionysos ! »

Une seule fois dans sa vie Bödtcher fit un acte de vigueur. Le roi de Bavière cherchait à assurer au musée de Munich la collection des œuvres de Thorwaldsen; Bödtcher n'eut pas de cesse qu'il n'eût arraché au célèbre sculpteur le testament par lequel il léguait ses ouvrages au Danemark. Bien plus, il accompagna les caisses contenant les statues jusqu'à Copenhague. Mais lorsqu'il voulut retourner en Italie, il se trouva qu'il avait dépensé dans le voyage tout ce que la nature lui avait départi d'énergie. Il remit son départ tant et si bien qu'il mourut une quarantaine d'années après sans s'être décidé. Il vécut à Copenhague comme il avait vécu à Rome, sa guitare à la main, entouré de roses et d'objets d'art. Au moment d'expirer il chantait encore, à quatre-vingt-un ans.

Grundtvig (1), poète, journaliste, réformateur, fondateur de la secte qui porte son nom, tranche sur les autres par ses qualités d'homme d'action. Danois jusqu'à la moelle des os, par la race et par le cœur, il avait la plume batailleuse et même agressive. Il fallait toujours qu'il révolutionnât quelque chose. En poésie, son influence fut excellente. Il avait appris l'islandais pour puiser dans les anciennes *sagas*, et il a contribué plus qu'aucun écrivain danois à mettre en honneur les légendes et la mythologie scandinaves. En religion, il bouleversa tout, dogmes et liturgie, les chants et la ma-

(1) Né en 1783, mort en 1872.

nière de prêcher, tellement qu'il fit schisme et que les *grundtvigiens* opposent Église à Église en Danemark, en Norvège et en Suède. Fils de pasteur et pasteur lui-même, Grundtvig aurait dû naître aux premiers siècles de notre ère, au temps du christianisme militant et encore mal défini; il n'y avait pas de place pour lui dans une Église où il s'agissait de perpétuer, non d'inventer. Après s'être attiré un procès en diffamation pour avoir accusé un autre théologien d'hérésie, après avoir été condamné, censuré, mis à l'amende, il commença à prêcher au peuple son orthodoxie particulière, faisant bon marché des dogmes, s'adressant au sentiment plutôt qu'à la raison et entraînant les foules par un enthousiasme où il entrait autant de ferveur poétique que de foi religieuse. Un de ses biographes assure qu'il aurait été quelquefois embarrassé de dire s'il combattait pour le Christ ou pour Baldur; la mythologie et le christianisme se partageaient trop également ses sympathies pour qu'il ne fît pas çà et là des confusions. C'est le paganisme qui l'emporte dans le programme des écoles populaires supérieures fondées sous son inspiration. La musique, la poésie, les vieilles chroniques et la mythologie y remplissent les heures de classe. En fait de notions pratiques, les élèves apprennent à lire, à écrire et à détester « le tyran allemand »; rien de plus.

M. Gosse a eu la bonne fortune d'entendre prêcher le bouillant pasteur un mois environ avant sa mort. Il déclare qu'il n'a jamais vu d'homme aussi vieux. Grundtvig n'avait alors, d'après les calculs humains, que quatre-vingt-neuf ans; en réalité il devait être âgé de plusieurs siècles : non qu'il fût infirme ou débile, il était au contraire singulièrement vif, mais, quand on le regardait, on voyait bien qu'il avait plusieurs centaines d'années. De longs cheveux très blancs pendaient de sa tête chauve sur ses épaules et se mêlaient à une grande barbe blanche. Sa peau était décolorée et raccornie comme du vieux parchemin. Sa figure était morte, excepté les yeux, qui étincelaient du fond de leurs orbites. Sa voix paraissait sortir de dessous terre. D'un ton sépulcral, monotone et lent, il exhorta les assistants à se tenir en garde contre les faux esprits. Il avait l'air, dit M. Gosse, d'un druide oublié lors du massacre de Mona et qui ne peut réussir à mourir.

Nous n'avons pu passer ici en revue tous les écrivains dont le Danemark a droit d'être fier. Les quelques noms que nous venons de citer suffisent pour montrer combien il y a de sève originale dans ce petit peuple. Ils suffisent aussi pour faire comprendre pourquoi les Danois restent sourds à toutes les avances qui leur viennent de leurs voisins du sud. M. Strodtmann a eu beau leur vanter l'attrait de la culture germanique, M. Strodtmann a perdu ses peines. Ils tiennent à garder leur individualité et ne se soucient nullement de devenir un pâle reflet de la grande Allemagne. Aucun peuple, depuis cent ans, n'a donné des signes moins équivoques de vitalité et n'a manifesté plus énergiquement sa volonté de ne se laisser absorber par personne. Cette volonté s'est affirmée par l'héroïsme des soldats danois dans des luttes inégales. Elle s'est affirmée non moins énergiquement par les efforts des écrivains danois pour s'affranchir de toute imitation étrangère, pour réagir, tantôt contre l'influence française, tantôt contre l'influence allemande. Nous ne faisons pas ici de politique; c'est à un point de vue purement littéraire que nous souhaitons au Danemarck de garder à l'abri de toute atteinte un esprit national et l'intégrité de sa civilisation. Il serait vraiment dommage de mettre en serre chaude, entre les mains de jardiniers trop habiles, cette fleur charmante qui a conservé un doux parfum de plante sauvage.

ARVÈDE BARINE.

HISTOIRE D'ANGLETERRE

Londres au commencement du XVIIIe siècle (1).

Un écrivain dont la presse anglaise déplorait hier la perte récente, le docteur John Doran, ancien directeur de l'*Athénéum* de Londres, nous a donné quelques jours avant sa mort une nouvelle série de ces scènes d'histoire qu'il savait si bien évoquer. Des nombreux ouvrages qu'il avait produits pendant sa longue carrière, aucun n'avait obtenu plus de succès que les tableaux de mœurs se rapportant aux quatre ou cinq derniers siècles de l'histoire d'Angleterre. Ce n'était pas des romans historiques, et ce n'était pas non plus de la grande histoire. M. Doran évitait à la fois l'allure grave de l'historien et la légèreté du romancier; mais il réunissait les qualités de l'un et de l'autre; ses récits étaient pleins de vie, et les habitudes critiques de son esprit en garantissaient l'authenticité.

Dans la longue suite de ses études sur les temps passés : *Vies des reines de la maison de Hanovre, Mœurs de la chevalerie, Histoire des fous de cour, Vies des princes de Galles, Vie de la reine Adélaïde, Serviteurs des rois, Préface aux Mémoires d'Horace Walpole,* etc., etc., le docteur Doran avait accoutumé le public et lui-même à cette manière d'écrire anecdotique et familière qui, lorsqu'on n'en abuse pas, grave peut-être mieux les faits dans la mémoire que des formes plus sévères. L'agrément n'excluait pas chez lui la solidité. Il savait, comme un autre, puiser aux sources. Quoiqu'il eût conservé des anciens maîtres l'habitude élégante de ne citer ses sources — quand il les citait — que dans le texte, qu'il répudiât les notes et tournât le pédantisme en badinage, il passait, lui aussi, de longues heures dans les bibliothèques à compulser des manuscrits. Le tableau de genre qu'il vient de nous donner d'une des époques les plus troublées de l'histoire d'Angleterre — époque qui mérite à plus juste titre que toute autre le nom de période de transition — a été fait, sans doute, avec les mémoires d'Horace Walpole et de lady Cowper, avec les écrits politiques de

(1) *London in the jacobite times,* par le Dr John Doran. — 2 vol. in-8°. Londres, 1867. (Richard Bentley and sons).

Burnet, de Johnson, de Bolingbroke, de Steele, avec la collection précieuse du *Gentleman's Magazine* (sans parler d'emprunts légitimes aux grands historiens du XIXe siècle); mais il a surtout été composé avec les éléments vivants qu'ont fournis les journaux du temps. Il y avait déjà beaucoup de journaux en Angleterre dans les premières années du siècle dernier; et ce qui est une bonne fortune pour l'historien, c'est que ces journaux comptaient parmi leurs rédacteurs les plus grands écrivains du pays. Swift (1), Addison, Steele, Samuel Jonhson étaient au premier rang dans la bataille. John Evelyn, Samuel Pepys écrivaient au jour le jour, et sans y prétendre, la chronique de leur époque. Comme ce n'est pas plus pour les nations que pour les individus une marque de supériorité ou d'infériorité que de se devancer ou se suivre l'une l'autre dans leur évolution, nous pouvons dire que l'Angleterre était alors sur nous de cent ans en avance sous le rapport de l'esprit politique et de la diffusion, par la voie de la presse, de cet esprit dans le public.

Toutefois cet avantage n'en impliquait point d'autres. Quand on lit l'histoire des temps jacobites, on est forcé de reconnaître, malgré les tristes pages de notre propre histoire, que nous sommes entrés bien plus vite que nos voisins dans ces idées d'humanité qui sont le véritable esprit de la Révolution. Dans la lutte moderne pour la liberté, le sang a coulé sans interruption en Angleterre, depuis l'échafaud de Strafford, en 1641, jusqu'à celui de lord Lovat, en 1747. Pendant plus d'un siècle, les partis, acharnés l'un contre l'autre, se sont montrés également impitoyables. Pendant plus d'un siècle, des supplices barbares, restes des mœurs féroces des anciens habitants du Nord, ont assouvi la brutalité d'un peuple à qui des raffinements de cruauté judiciaire faisaient éprouver le plaisir sensuel qu'y trouvent les sauvages. On jouissait déjà chez nos voisins des libertés parlementaires, les rois de la maison de Hanovre demandaient humblement à la Chambre des communes l'autorisation d'intenter des poursuites contre ses membres, Londres possédait trente à quarante journaux que protégeait la liberté de la presse, les plus modestes citoyens avaient le sentiment et l'orgueil de leurs droits, qu'on arrachait encore sur l'échafaud les entrailles aux victimes politiques avant que la vie ne fût éteinte et qu'on les brûlait aux applaudissements d'une foule qui n'était pas toujours exclusivement composée de populace.

En général, les historiens anglais ont, par une pudeur bien entendue, été sobres de récits faits pour révolter la postérité. M. Doran, qui est un réaliste, ménage moins nos répugnances. Fidèle au titre qu'il a choisi, il nous montre Londres tel qu'il était vraiment aux temps jacobites. Au commencement du règne de Georges III, Londres ressemblait encore, dit-il, à ce qu'est de nos jours la capitale du royaume de Dahomey. Par quelque porte qu'on y entrât, sans en excepter la Tamise, les yeux et l'odorat étaient offensés par la vue et l'odeur d'une quantité de cadavres qui pourrissaient enchaînés aux gibets. Ces corps engendraient des infections pestilentielles; les habitants des quartiers infectés adressaient des pétitions aux autorités pour qu'on les délivrât de ce fléau. Comme celles-ci n'exauçaient pas toujours leur vœu, les citoyens y pourvoyaient eux-mêmes. On lit dans un journal du temps ce paragraphe significatif : « Cette nuit, tous les gibets d'Edgware Road ont été sciés au pied par les habitants du quartier. » Non seulement les faubourgs de Londres, mais les rues et les places les plus centrales étaient infestées de brigands. On volait de jour aussi bien que de nuit; les meurtres étaient chose habituelle et les pendaisons, qui se faisaient tous les mois par centaines, n'amélioraient nullement les mœurs. C'était une fête pour la populace que de tuer à coups de pierre quelque pauvre diable exposé au pilori, délinquant vulgaire qui n'était pas, en général, pire que ses assassins. Les dames qui allaient à la cour en chaises à porteur étaient dépouillées de leurs diamants jusque devant les portes du palais. Quelquefois un prince ou une princesse, revenant d'Hampton-Court à Londres, ramassait sur sa route des malheureux laissés à moitié morts dans les fossés et les déposait en passant dans la boutique d'un apothicaire. Les écoliers eux-mêmes se faisaient un jeu de la violence, couraient les rues armés de gourdins, frappaient tous ceux qu'ils rencontraient et revenaient joyeux s'ils avaient donné la mort.

Si l'on remonte de quarante-six ans plus haut dans l'histoire, le spectacle des meurtres politiques s'ajoute à celui de la barbarie générale. M. Doran commence son récit des temps jacobites à la mort de la reine Anne et à la bataille de Preston. C'est sur ce grand drame que le rideau se lève, et, depuis ce moment jusqu'au lendemain de la journée de Culloden, un échafaud dressé forme le fond du tableau.

Ce qu'il y avait de plus triste encore que la barbarie, c'était, au milieu de tout ce sang versé, un fait qui nous apparaît plus frappant que celui de l'atrocité des mœurs : ce fait, c'est l'immoralité générale. C'est aussi l'absence du sentiment de l'honneur chez ces hommes qui vivaient dans le carnage. Quoique les jacobites aient été les victimes, nous admettons (on les avait bien vus à l'œuvre) qu'ils eussent été volontiers les bourreaux. Il n'y a guère, sous ce rapport, de différence à faire entre des contemporains : les partis se valent, à très peu de chose près, non sous le rapport des principes, mais sous celui des mœurs. Or, c'est un triste contraste que celui des habitudes sanguinaires et de la lâcheté des hommes de ce temps. Nous concluons trop souvent du mépris de la vie humaine à la bravoure de ceux qui le professent; nous pensons volontiers que le courage se nourrit dans les combats; la vaillance était, croyons-nous, l'apanage incontestable des hommes d'autrefois. A cet égard comme à tant d'autres, nous subissons le prestige de la distance; les historiens qui ont écrit la grande histoire ont entretenu notre illusion, car ils nous ont montré les objets dans le lointain; mais des écrivains comme M. Doran, qui écrivent les documents en main et font de nous comme les témoins oculaires des événements qu'ils racontent, nous remettent au point juste.

C'est ainsi, par exemple, que le récit des procès politiques qui suivirent en 1715 la tentative du premier Prétendant nous montre, au lieu des héroïsmes auxquels nous ont fait croire les ballades écossaises, le spectacle inattendu des plus

(1) Voy. sur Jonathan Swift la *Revue* du 16 septembre 1876.

honteuses palinodies. C'est quelque chose de frappant que l'attitude des huit nobles lords jacobites, faits prisonniers et condamnés à cette époque, devant leurs pairs et leurs juges. Nous citons en abrégeant.

Quand la Chambre des lords fut réunie en séance judiciaire, les représentants de la Couronne chargés de l'accusation (le ministère public) prirent place avec mille cérémonies respectueuses. On fit entrer les prisonniers l'un après l'autre. Un fonctionnaire portait solennellement la hache devant eux, en ayant soin de tourner le tranchant du côté opposé à leur visage : c'était la marque que l'accusé n'était pas encore jugé; après la condamnation, il ne paraissait plus en public sans que la hache portée devant lui ne fût tournée vers sa tête. Ce porte-hache n'était pas le bourreau, dont la présence n'eût pas été soufferte en pareil lieu, mais le geôlier. Aussitôt que le prisonnier était arrivé à sa place, il se jetait à genoux, vieille coutume des pays du Nord où l'on voulait que tout accusé demandât à genoux, non seulement grâce, mais justice. Le président le priait cérémonieusement de se lever; le pauvre prisonnier, après avoir profité de cette faveur, saluait les pairs jusqu'à terre; ceux-ci se levaient pour lui rendre son salut. C'était un échange interminable de civilités chinoises; mais, de peur que l'accusé ne fondât là-dessus quelque espérance, le président l'avertissait solennellement que ces égards n'étaient accordés qu'à son rang. Le cérémonial terminé, on donnait lecture de l'accusation et l'on adressait au prisonnier la question sacramentelle de la procédure criminelle anglaise, en lui demandant s'il plaidait *coupable* ou *non coupable*.

Qui le croirait! de ces huit nobles pairs, la fleur de la chevalerie écossaise, il n'y en eut qu'un seul, lord Wintoun, qui répondit : « Non coupable! » Tous les autres essayèrent de se défendre par les plus basses apologies. L'un affirmait qu'il avait pris les armes « sans le savoir » contre la maison de Hanovre, qu'il s'était trouvé « par hasard » au milieu des combattants et n'avait pas fait usage de ses armes, qu'il était coupable sans doute, mais seulement de légèreté, d'inadvertance; l'autre rejetait la faute sur sa femme, qui l'avait poussé « malgré lui » dans une rébellion qu'il détestait, déclarant que c'était avec horreur aujourd'hui qu'il envisageait son crime; le troisième assurait qu'en allant à Preston « il ne croyait aller qu'à une réunion d'amis » ; le quatrième se plaignait de l'éducation qu'il avait reçue, éducation mauvaise, disait-il, « qui l'avait infecté des faux principes jacobites », et de l'influence exercée sur lui par une tante de sa femme dont il attendait l'héritage (!!). Les plus dignes, les lords Carnwath et Kenmure, se bornaient à promettre que si le roi George Ier leur faisait grâce, il n'aurait pas de plus fidèles sujets qu'eux. Tous, dans leur défense, qu'ils étaient, par malheur pour eux, obligés de présenter eux-mêmes (des avocats eussent eu l'art sans doute de dissimuler la platitude de leurs clients), jouaient le rôle pitoyable d'enfants pris en faute et cherchaient à s'excuser par des mensonges invraisemblables; tous faisaient appel à la clémence royale; tous vantaient la générosité de ce roi George qu'ils n'avaient appelé jusque-là que « le maudit électeur de Hanovre »; tous imploraient humblement l'intercession des lords auprès de Sa Majesté pour obtenir le pardon d'un crime « qui les couvrait de confusion ». Le seul lord Wintoun déclara qu'il plaidait « non coupable » parce qu'on ne pouvait, disait-il hardiment, voir un crime dans le fait d'avoir porté les armes pour son souverain légitime. Chose bizarre, lord Wintoun passait parmi ses contemporains pour être légèrement atteint d'aliénation mentale!

Aussi bien les accusés eussent-ils pu se dispenser de ces bassesses; leur sentence était prononcée d'avance : pendus d'abord, détachés du gibet vivants encore, ils devaient avoir le ventre ouvert, les entrailles arrachées, être ensuite coupés en morceaux et jetés dans une chaudière où ils bouilliraient sur l'échafaud jusqu'à ce que l'assistance fût rassasiée du spectacle. Toutefois, ajoutait le président par manière de consolation, il leur serait, en considération de leur haute qualité, fait grâce de la partie la plus ignominieuse du supplice, et, tandis que le vulgaire des rebelles subirait tout entière la peine due au crime de haute trahison, eux, les chefs, jouiraient de la faveur exceptionnelle d'une mort douce et honorable sous le tranchant de la hache.

De pareilles scènes furent bien des fois renouvelées pendant la période de 1715 à 1747; et ce qui nous choque plus encore que la bassesse des accusés et la barbarie des juges ou, pour mieux dire, des lois, c'est que des hommes du monde, des hommes de cour, quelquefois même de grandes dames, se pressaient au spectacle des exécutions. Certes Horace Walpole, le délicat, le raffiné, ne croyait guère qu'il scandaliserait un jour la postérité quand il rapportait le trait suivant de Georges Selwyn en le qualifiant « d'excellente plaisanterie ». Quelques dames reprochant à sir Georges d'être allé voir l'exécution de lord Lovat : « Si c'est un crime, répondit-il, d'avoir vu couper sa tête, je l'ai réparé, mesdames, car je suis allé la voir recoudre. » En effet, il était aux côtés du menuisier pendant que celui-ci ajustait dans le cercueil le corps décapité avec la tête, et, prenant la voix du lord chancelier, il avait, avec un rire sacrilège, prononcé les paroles que ce grave personnage avait dû prononcer au cours de la procédure : « Mylord Lovat, Votre Seigneurie peut se lever! »

A cette légèreté cruelle s'ajoutait chez des hommes plus sérieux une barbarie réfléchie. Quand l'agent en Écosse du jeune Prétendant, le Dr Archibald Cameron, un homme du plus grand mérite et du plus haut courage, fut pris et condamné à mort en 1753, on vit un juge, sir William Lee, prononcer avec un plaisir brutal, sur la tête du condamné, l'horrible sentence dont nous avons déjà parlé. Comme le docteur n'avait point l'avantage d'être pair d'Angleterre, cette sentence devait, en principe, recevoir son exécution; toutefois le bourreau, bien payé, « trichait » ordinairement avec la loi. Un peu de lenteur de sa part suffisait à rendre chez le supplicié l'asphyxie complète, avant qu'il ne fût procédé aux autres parties de l'exécution; mais cela dépendait de sa volonté et de l'usage; le condamné ne pouvait jamais absolument compter sur cet adoucissement, et le juge Lee tenait à en ôter l'espérance à Cameron. Quand il lui lut son arrêt de mort, on

remarqua qu'arrivé aux mots : Condamné à être pendu », il s'arrêta court, regarda la victime en plein visage et reprit : « Pendu, mais non jusqu'à ce que mort s'ensuive, pendu à moitié, vous savez ! » Et le condamné resta persuadé jusqu'à ses derniers moments qu'il était réservé aux épouvantables tortures qui lui avaient été énumérées. Détail qui caractérise les mœurs du temps : Cameron était membre de l'Église épiscopale d'Écosse, et un ministre de cette religion l'accompagnait ; en descendant de la charrette le pied de ce ministre glissa ; le docteur s'inquiéta pour lui et lui demanda du haut de la claie s'il ne s'était point fait de mal. « Le misérable, écrit Walpole, prêtre ou ministre, car je ne connais pas au juste sa religion, après être monté sur l'échafaud et avoir pris à la hâte congé du condamné, sauta à bas et s'installa commodément dans un landau afin de le mieux voir pendre et couper en morceaux ; il paraissait jouir de ce spectacle autant que la foule à laquelle il s'était mêlé. »

Une autre scène, qui peint un côté différent de ces mêmes mœurs, s'était passée en 1718 sur l'échafaud du jeune Sheppard. Ce Sheppard était un jeune jacobite, un enfant de dix-sept ans, qui avait conçu la pensée de tuer le roi, mais sans que son projet eût jamais reçu le moindre commencement d'exécution. Cela avait suffi néanmoins à le faire condamner à la peine réservée au crime de haute trahison. Entre le jugement et l'exécution, Paul Lorraine, l'aumônier de la prison, et un ministre non assermenté qui appartenait à la même secte que le jeune Sheppard s'étaient battus pour se l'arracher l'un à l'autre : « Il est de mon troupeau ! » s'était écrié le chapelain de Newgate. « Il n'est pas de votre communion ! » avait répliqué le dissident. « Vous êtes un coquin de rebelle ! — Et vous un vil hypocrite ! » Là-dessus, les deux révérends s'étaient élancés l'un sur l'autre et avaient échangé des coups de poing vigoureux, jusqu'au moment où les porte-clefs de la prison étaient venus les séparer. La dispute se renouvela le jour de l'exécution : les deux ministres voulurent tous deux monter sur la fatale charrette, et simultanément ils exhortaient le prisonnier. Il y avait seulement entre eux cette différence que l'un, qui était partisan de la maison de Hanovre, l'invitait au repentir, et l'autre, qui était jacobite, à l'espérance. De nouveau ces anges de paix en vinrent aux coups ; ils remplacèrent les arguments par des horions, profanant ainsi jusqu'au supplice et rendant ignoble la marche funèbre. Enfin le dissident lança d'un vigoureux coup de pied Paul Lorraine à terre et monta seul sur l'échafaud. Il se tint aux côtés du jeune Sheppard jusqu'à ce que la corde fût passée autour de son cou, lui jeta l'absolution et, se mêlant à la foule en toute hâte, se mit comme le précédent ministre à regarder le triste spectacle au premier rang des spectateurs, avec une avide curiosité.

Outre les gibets qui couronnaient les hauteurs de Tyburn et ceux qui bordaient toutes les avenues de Londres, il y avait des *Wipping-posts* (des postes de police où l'on appliquait la peine du fouet) dans tous les coins des places et des rues. M. Doran n'a certes aucun dessein de calomnier le passé de son pays ; il est d'ailleurs un *loyal* Hanovrien ; mais il déclare que le libre peuple d'Angleterre était, il n'y a guère plus d'un siècle, lié et fouetté, non pas toujours après jugement, mais « à la discrétion des constables ». Dans l'armée, c'était pire encore : les grilles et les arbres de Hyde Park portaient des traces sanglantes dues au passage de soldats auxquels on avait, pour le moindre soupçon sur leur loyauté hanovrienne, appliqué le fouet avec tant de barbarie que beaucoup en mouraient. Un d'eux, dont l'histoire a conservé le nom, un certain Devenish, dont tout le crime était d'avoir, étant ivre, porté la santé de Jacques III, fut fouetté *sous les fenêtres du roi George Ier* par les quatorze compagnies de son régiment, quatre jours de suite ; après quoi, il fut jeté dans un hôpital pour y mourir. Des ministres du culte non assermentés, n'échappaient point à ce traitement.

Le rôle de la presse était odieux. Elle réclamait sans cesse de nouveaux supplices. Le journalisme anglais est né dans le sang et l'outrage. Qui croirait que c'était le journal d'Addison, *le Freeholder*, qui faisait des plaisanteries dans le goût de celle-ci : « Le jour de la fête de la princesse de Galles, de cette princesse incomparable qu'on ne saurait assez aimer, il semblait, à entendre les maigres sonneries des églises jacobites, que les fabriciens de ces églises eussent peur d'user leurs cordes. Qu'ils se rassurent : ils n'ont nul besoin de les ménager pour l'usage de leurs amis ; nous leur en réservons une provision qui suffira pour les pendre tous. »

Après les grands seigneurs, les juges, les journalistes, tous insensibles aux sentiments d'honneur et d'humanité, voici venir un évêque : « Un pauvre prêtre nommé Paul avait été fait prisonnier dans les rangs jacobites à la bataille de Preston. Condamné à mort, il renia ses principes, comme l'avaient fait les lords écossais. Vaincu par la peur, il écrivit à l'évêque de Salisbury, le suppliant de lui obtenir sa grâce à tout prix. Le ton de ses supplications était abject, il est vrai, mais la conduite de Sa Seigneurie le fut encore davantage : Elle ne répondit point à l'infortuné ; Elle ordonna d'imprimer sa lettre et, le jour de l'exécution, en fit jeter des exemplaires dans la foule jusqu'au pied de l'échafaud. Paul vit tout le long du fatal trajet des gens qui lisaient avec mépris cette dernière expression de ses angoisses involontaires et qui le souffletaient de ses propres paroles ! »

Les deux nouveaux volumes de M. Doran, en nous montrant les mœurs anglaises au XVIIIe siècle, de près pour ainsi dire et par le menu, sont pour nous plus curieux et plus instructifs que la grande histoire. A côté de la férocité des hommes, nous voyons leurs illusions et leur légèreté. Les jacobites se croyant pendant cent ans à la veille d'une restauration et pensant servir leur cause en portant des toasts au Prétendant ; celui-ci cédant de temps en temps à leurs excitations, faisant en Écosse des apparitions qui étaient le signal d'une moisson sanglante dans les rangs de ses amis et se rembarquant en hâte pour le continent ; la « fidélité » se traduisant par des chansons, le dépit par des sarcasmes « de bonne compagnie » ; puis enfin, les défections se succédant parmi les jacobites et, avec l'aide de la mort, réduisant le parti de la légitimité à un pauvre prêtre qui reçut, lui aussi, avec mille expressions de reconnaissance, une pension

de la maison de Hanovre, tout cela ne nous rappelle-t-il pas comment finissent tous les partis qui ne représentent que le passé? Pendant ce temps tombaient de vétusté, des murailles de Temple Bar, les deux dernières têtes de « traîtres » exposées là depuis vingt-cinq ans, et que le peuple croyait être celles de Fletcher et du colonel jacobite Towneley. Mistress Black, la femme de l'éditeur du *Morning Chronicle,* en parlait encore il y a quelques années : « Oui, mes enfants, disait la vieille dame, j'ai vu des têtes humaines, des têtes de « traîtres » sur des lances en fer qui couronnaient les murs de Temple Bar ; je me trouvais là quand l'une d'elles tomba au milieu des passants; c'était le 31 mars 1772; une femme s'évanouit à côté de moi; les lances étaient encore à leur place au commencement du XIXe siècle. »

La lecture de ce livre nous montre combien vite marchent les nations, une fois qu'elles sont entrées en certains chemins. Quand on pense qu'il n'a fallu qu'un siècle pour que le le peuple anglais des temps jacobites devînt un des peuples les plus humains, les plus sages et les plus fiers du monde civilisé, on sent que le progrès n'est pas un vain mot.

LÉO QUESNEL.

HISTOIRE D'ITALIE

I.

Miscellanea di storia italiana, 2e série, t. III. Torino. Fratelli Bocca.

La savante Revue dirigée par M. Antonio Manno contient, dans ce nouveau volume, deux publications fort intéressantes pour l'histoire de l'érudition italienne : le catalogue complet des travaux du comte Federigo Sclopis, et des lettres inédites de Muratori. Le comte Sclopis, à quatre-vingts ans, jeune d'esprit, élégant et alerte, honoré par toute l'Europe, était récemment encore l'orgueil de Turin, sa ville natale. L'abbé Muratori, enfermé pendant un demi-siècle dans sa bibliothèque de Modène, « avec ses quatre cheveux blancs et sa tête chauve, écrit notre spirituel président de Brosses, travaillant malgré le froid extrême, sans feu et nu-tête, dans une galerie glaciale, au milieu d'un tas d'antiquités ou plutôt de vieilleries italiennes », fut pour l'Italie dont il publia, en une œuvre immense, les documents historiques, le grand ouvrier de l'histoire nationale et, dans l'ordre intellectuel, l'un des lointains précurseurs de l'unité politique.

Entre ses thèses doctorales, soutenues en 1819, et les *Considérations historiques sur les assemblées représentatives du Piémont et de la Savoie,* qui furent, en 1878, son dernier ouvrage, Federigo Sclopis a publié cent huit volumes, monographies, préfaces, mémoires, articles de critique savante, discours académiques, notices biographiques ou archéologiques. La législation, l'économie politique et l'histoire du Piémont étaient les points où se portait de préférence cette prodigieuse activité d'esprit. Par ce retour incessant aux grands intérêts des sociétés politiques, à la philosophie de l'histoire et du droit, le comte Sclopis se rattachait à la tradition généreuse du XVIIIe siècle, tradition que Vico et Beccaria avaient représentée en Italie. Lorsque, en 1872, les arbitres chargés de décider, à Genève, sur la question brûlante de l'*Alabama,* durent choisir leur président, la majorité des suffrages se porta sur l'illustre homme d'État piémontais : son nom demeurera inséparable de l'œuvre pacifique accomplie par cette Assemblée, œuvre de justice et de bon sens qui reste comme un exemple et une espérance. Car enfin l'Europe se lassera bien un jour de livrer sottement aux caprices des hommes « de fer et de sang » ses destinées, ses richesses et ses libertés.

Le bon Muratori, enfoui dans la poudre de ses chroniques, ne s'est jamais mêlé au jeu du monde. C'était un savant à la mode antique, un savant d'Église, bénédictin séculier, doux et fin, tel que l'Italie en connaissait encore dans la première moitié de ce siècle. Les vingt-neuf in-folio de ses *Scriptores rerum italicarum,* les quarante-huit in-octavo de ses œuvres complètes sont l'un des plus beaux spectacles que donnent les bibliothèques. Ame enfantine et tendre, quand il s'échappait de sa retraite studieuse, il allait dans les champs et jouissait en poète candide de la nature. Ses lettres sont bien aimables. Elles se rapportent à la longue correspondance qu'il eut avec Francesco Arisi, jurisconsulte éminent et dont les autographes sont au Musée d'histoire et d'archéologie de Crémone. Muratori s'y montre très passionné pour toutes les recherches, toutes les publications intéressant sa grande entreprise; mais combien il est pur de tout pédantisme! Il a pour lui-même et pour la science ce sourire légèrement ironique et ces atteintes de scepticisme délicat que M. Renan refuse à saint Paul et loue en Jésus. Le propre des gens d'esprit est de n'avoir aucun fanatisme et de se jouer de leur propre passion. La composition épistolaire est pour eux un cadre excellent : ils y gardent, à leur gré, la liberté familière de la conversation et y reprennent, sans aucun effort, la gravité du discours soutenu : ce fut l'art incomparable de M. Doudan, avec une pointe d'affectation et une manière un peu précieuse qui plaît au premier abord, mais fatigue assez vite le lecteur. Muratori fut un Doudan plus naïf, que les salons, les belles dames et le goût académique n'avaient point gâté : il ne met point de raffinement dans sa bonne humeur, il n'aiguise point ses traits jusqu'à la subtilité extrême.

« Allons! soyons francs. Nous autres lettrés, nous sommes des bijoux, des perles très précieuses, qu'il faut conserver soigneusement dans une boîte et ne pas laisser traîner dans la poussière. Belle pensée, direz-vous. Oui, certes, et je m'en vante; vraiment, nous tous qui faisons profession de dévorer les livres et de nous embrouiller la cervelle sur des paperasses, au moindre changement d'air il nous faut sur-le-champ un médecin. Mais j'espère cependant que la fluxion de Votre Seigneurie, ainsi que la fièvre de notre ami Porri, sont, à cette heure, tout à fait guéries. Aussi, plutôt que de vous envoyer mes condoléances, je vous félicite de votre plein rétablissement. »

Ne voit-on pas d'ici, sur ce thème, deux pages au moins du spirituel Ximénès Doudan? Celui-ci, à la vérité, goûtait les longs loisirs de la maison de Broglie; Muratori, aiguillonné par ses dix siècles d'histoire à imprimer, n'avait point le temps de se laisser bercer par l'heure présente.

Celle-ci, d'ailleurs, lui apportait d'assez graves préoccupations. Tout du long de cette correspondance, une pensée pénible inquiète la sérénité du savant. La guerre tourmente l'Italie du Nord. Au commencement du siècle, c'est la guerre de la succession d'Espagne. Le pape, la Toscane, la Savoie, Parme, Modène, Venise, Gênes et Lucques reconnaissaient le petit-fils de Louis XIV. On entrait dans une période de luttes contre l'empire, qui devait finir, au traité d'Utrecht, par l'asservissement définitif de toutes les principautés italiennes. Muratori, du fond de sa bibliothèque, prête l'oreille aux rumeurs fâcheuses, au bruit lointain du canon, aux évolutions stratégiques des impériaux, aux mouvements du prince Eugène. Ce n'est point qu'il s'effraye ou s'étonne : Dino Compagni et Villani l'ont fait spectateur d'événements bien autrement tragiques. On s'aperçoit même, en lisant ces lettres, à quel point l'Italie s'était déshabituée du sentiment profond de l'indépendance nationale. Ce sont les petites misères de l'invasion qui émeuvent Muratori.

« Si je savais blasphémer, je jurerais comme un Turc contre les Allemands. Ces chiens traîtres n'ont-ils pas, l'autre jour, saccagé nos villas d'en bas?... Leurs éclaireurs sont venus à quatre milles d'ici, et nous avons eu une belle peur de ne point dormir dans nos lits. »

Trente ans plus tard, c'est au tour des Espagnols à menacer le sommeil de Muratori. Ils emportent le Milanais ville à ville, et l'historien, déjà vieux, écrit cette parole mélancolique : « J'aurais besoin d'un peu de rire pour ma maison! » Sa dernière lettre se termine par ces mots : « Que Dieu ne tarde pas à nous donner la paix! » Pendant bien des siècles, les Italiens n'ont pas dit autre chose.

II.

Cesare Borgia, duca di Romagna, notizie e documenti raccolti e pubblicati, par M. Edoardo Alvisi. Imola, 1878.

Voici une histoire complète du gouvernement de César Borgia en Romagne, et de la vie entière de l'illustre aventurier, formée d'après les documents inédits des archives d'Imola, de Bologne, de Modène, de Florence, etc. Malheureusement le parti pris de l'historien gâte un peu la valeur de ses recherches. Cette histoire est une réhabilitation. Nous avions déjà la réhabilitation de Lucrèce, par M. Gregorius (1); on nous donnera quelque jour celle du père de famille, pontife très bon et très grand, Alexandre VI. Je reconnais que M. Alvisi a souvent raison : César, comme Tibère et plusieurs des « cinq ou six monstres » dont parle Montesquieu, a gouverné ses provinces par une bonne police. Les provinces l'ont sincèrement regretté, car il les avait délivrées, à force de perfidies et d'atrocités, de leurs tyrans féodaux et leur avait permis de reprendre, sous les clefs du Saint-Père, un semblant de vie communale. C'est pourquoi après sa chute, et en dépit de Jules II, implacable ennemi du nom des Borgia, les Romagnes ont attendu longtemps la restauration, le débarquement de l'île d'Elbe de César. Une fâcheuse aventure, au coin d'un bois en Espagne, mit fin, on le sait, à toutes ces espérances et à la dynastie des Borgia. Il mourut, comme un condottiere obscur, à trente et un ans, l'âge de Néron.

Il laissait un souvenir terrible, que M. Alvisi s'efforce de conjurer. Les crimes politiques de César : son frère Juan assassiné, jeté au Tibre; son beau-frère Alphonse d'Aragon deux fois poignardé; ses adversaires ou ses anciens complices traîtreusement massacrés; les cardinaux à gros héritage empoisonnés; tous ces attentats sont ou passés sous silence, ou atténués, ou niés; grâce aux contradictions des chroniqueurs du temps, aux incertitudes de l'opinion dans ses très rares témoignages, à un parti pris fort peu critique contre les accusations de l'ambassadeur de Venise que les intérêts de son gouvernement obligeaient cependant à la sûreté des informations, le duc de Valentinois se trouve peu à peu blanchi et comme revêtu d'une robe virginale. Eh bien! il y perd; nous l'aimions mieux dans sa légende formidable, peut-être excessive, mais qui avait l'avantage de concorder avec l'impression que Machiavel a eue de César et qu'il nous a rendue. Avouons, d'ailleurs, que l'histoire elle-même a aidé M. Alvisi dans cette altération du type traditionnel et vrai : le personnage est réellement séduisant, et le milieu où il se meut, magnifique. M. Alvisi a relevé avec art son héros de tout l'éclat des fêtes, des entrées princières, des cavalcades pontificales où il figurait comme vicaire du vicaire de Dieu. Quand il revint de l'expédition d'Imola et de Forli, le sacré collège l'attendait à la place du peuple. Précédé de l'armée, des pages, des gentilshommes, entouré des cardinaux en robes rouges, à cheval, vêtu de velours noir, il marcha au milieu d'une foule immense qui applaudissait; les femmes riaient en voyant passer le fils du pape, si charmant avec ses cheveux blonds. Quand il arriva au Saint-Ange, le canon tonna. Alexandre, fort ému, se tenait, avec ses prélats, dans la salle du trône; à la vue de son fils qui s'avançait, porté vers lui dans les bras de la sainte Église : *Lacrimavit et rixit a uno tracto,* dit l'ambassadeur vénitien : « Il rit et pleura ».

III.

Nuovi documenti e studi intorno a Girolamo Savonarola. Firenze, 1878.

Je viens de signaler une paille dans l'œil de M. Alvisi : que le lecteur indulgent me permette de porter dans le mien propre une toute petite poutre. Il s'agit justement d'Alexandre VI, sur lequel les documents inédits extraits des archives de Florence par M. Gherardi, d'après les indications d'un dominicain français, le P. Bayonne, jettent une lumière

(1) Voy. la *Revue* du 10 mars 1877.

assez inattendue. Cet Espagnol, ce grand libertin, ce pape croyait en Dieu. Jusqu'à présent, sa dévotion pouvait passer pour de la fine politique, par exemple l'institution qu'il établit de l'*Ave Maria* le matin, à midi et le soir, à la suite d'un coup de foudre tombé sur le Vatican et qui l'avait épargné. Mais son attitude dans l'affaire de « l'épreuve par le feu », sollicitée par Savonarole contre ses ennemis religieux et politiques, les franciscains, est une véritable révélation. Le P. Marchese et Villari prétendaient, contrairement à Burlamacchi, que le pape souhaitait cette expérience singulière (Savonarole devait traverser un bûcher en flammes, portant l'hostie); sentiment de sceptique, que l'épreuve n'inquiétait point. Mais voici que des dépêches inédites de l'ambassadeur de Florence chargé de négocier à ce sujet près de la cour pontificale nous apprennent que, tout au contraire, le pape et les cardinaux appréhendaient fort que Savonarole ne sortît, intact et triomphant, de son corridor de bûches ardentes. Or il était excommunié; vainqueur de l'épreuve, il semblait donc plus près que le pape du cœur de Dieu. Alexandre a redouté qu'un miracle ne fût fait, et, comme l'avait dit Burlamacchi, « d'en perdre sa tiare ». Il avait ainsi, sur Dieu et la suspension des lois naturelles, la notion générale des chrétiens. Le fait vaut la peine d'être montré. Il est vrai que le diable lui-même croit en Dieu puisqu'il s'obstine à combattre contre lui.

De ces documents, qu'un des savants conservateurs de l'*Archivio di stato* florentin a revisés, et de l'*Étude* récente du P. Bayonne sur Savonarole, sort un autre fait qui n'est point sans intérêt : le culte persistant des dominicains pour la mémoire de leur grand tribun démagogique. L'excommunication, le procès pour révolte et hérésie, le supplice sous les yeux des légats du pape, rien n'y fait : aujourd'hui, comme avant le concile de 1870, ils regardent Savonarole comme un apôtre, un martyr, un saint. Je parle sur ceci en toute connaissance de cause, car j'ai eu l'honneur, l'an dernier, d'une conversation assez longue avec le P. Bayonne qui cherchait un renseignement relatif au tableau de Pollajuolo représentant la mort du P. Gérôme. Comment cette dévotion des prêcheurs pour la victime d'Alexandre VI peut s'accorder avec le dogme de l'infaillibilité, c'est ce que je ne me charge point d'expliquer.

IV.

Gli Austriaci in Toscana. Ricordi Storici del 1849, par M. Ubaldino Peruzzi, député au parlement italien. Roma, 1879. Extrait de la *Nuova Antologia*.

Cette brochure, qui contient l'histoire de l'occupation autrichienne en Toscane, de 1849 à 1855, se rattache directement à ce que l'on appelle en Europe « la question de Florence ». M. Peruzzi, député et syndic de cette noble ville, ne se lasse pas d'évoquer, devant le parlement de Rome et l'Italie entière, tout ce que Florence a fait, enduré et payé pour la patrie italienne ; le 10 juin dernier, il prononçait encore à la Chambre un discours de revendication. Les personnes qui aiment Florence et qui l'ont visitée dans sa détresse, en ces dernières années, approuveront cette fidélité de M. Peruzzi à la cause de sa cité. Ici, il s'agit du caractère réel de l'occupation autrichienne à l'époque de la restauration du grand-duc. L'étranger a été appelé, accueilli, retenu par Léopold II comme auxiliaire de son gouvernement ; l'intervention mixte des Piémontais et des Napolitains, c'est-à-dire des alliés d'origine nationale, a été repoussée par lui : il n'a voulu, pour se rétablir dans son palais et faire une impitoyable police dans les rues, que des Allemands, « les hommes les plus propres à donner un coup de balai », lui écrivait la grande-duchesse Marie-Antoinette, sœur du roi de Naples Ferdinand (*ma per fare i repulisti non c'è che loro*). Pie IX applaudissait à l'entreprise et bénissait les baïonnettes tudesques. Cette invasion coûta cher à Florence et à la Toscane. Les dépenses qui en furent la suite ont été et sont encore considérées par le gouvernement italien comme « frais de guerrre » et, comme telles, par une subtilité de casuistique que je n'entends pas trop, laissées à la charge de la malheureuse province qui les a subies. Il serait temps qu'on sortît de cette scolastique et qu'on en finît une bonne fois avec une question attristante pour les amis de la vieille civilisation italienne. En attendant, M. Peruzzi nous édifie sur le caractère et le gouvernement d'une dynastie qui, comparée au régime de Parme, de Modène et de Naples, semblait libérale et moderne. L'histoire ne vient jamais trop tard.

V.

Histoire de Florence, par M. Perrens, t. IV. Paris. Hachette, 1879.

Notre savant compatriote écrit une histoire si complète de Florence, que son nom est à sa place dans cette revue. Le quatrième volume de cette œuvre considérable a paru cet hiver. Il se rapporte au XIVe siècle, au temps de Pétrarque, de la captivité d'Avignon, à cette époque de grande crise sociale où, sur les ruines de la Commune, surgit la tyrannie *italienne*. M. Perrens rencontre sur son chemin deux tyrans d'une figure originale : Castruccio Castracani, de Lucques, que Machiavel a admiré, et Gaultier de Brienne, duc d'Athènes, qui posséda quelque temps Florence. Dans la façon dont ces petits Césars ont emporté le pouvoir et l'ont perdu, il y a matière à réflexion pour les personnes d'esprit méditatif qui cherchent dans la mêlée des évènements des lois éternelles et ne considèrent point la *Politique* d'Aristote comme un traité d'archéologie.

EMILE GEBHART.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici un livre qui fait et fera du bruit. C'est l'histoire d'un prêtre et d'un moine, Francisque (1) — pas Sarcey — racontée par un docteur en théologie, l'abbé Jean — pas des Entomeures.

L'abbé Jean déclare qu'il ne vise pas au style et qu'encore moins il recherche un succès de scandale. Rien n'est plus exact. Le style, en effet, n'est pas celui des *Provinciales*. Souvent lâche, gonflé et diffus, il a un parfum de séminaire et de sermon de campagne. Certaines images rappellent les procédés, non de l'éloquence, mais de la rhétorique sacrée; certaines locutions, comme « la famille selon la chair » pour dire les parents, se sentent du milieu où a dû longtemps vivre l'auteur. Le nom de Jean qu'il a pris est sans doute un nom d'emprunt; mais lui n'est pas un faux abbé : c'est un abbé authentique, ou je me trompe fort. Peut-être même est-ce sa propre histoire qu'il raconte. Il le fait avec émotion et sincérité, sans chercher, en effet, le scandale. Ce n'est pas là un pamphlet comme *le Maudit,* mais un tableau fidèle où il y a des coins de lumière, s'il y a beaucoup d'ombres. Pas d'hostilité contre l'essence du dogme, pas de colères contre les personnes, mais seulement un souvenir attristé d'épreuves vraiment cruelles et la protestation d'une âme énergique, indépendante, aimante surtout et éprise de l'idéal, contre la tyrannie de règles étroites et glacées. Tu seras cadavre, lui disait-on; il a répondu : « Je veux être homme! » Comme le prisonnier de Chillon, il s'est hissé du fond des ténèbres de la prison jusqu'aux barreaux où filtrait un peu de lumière. Là, voyant devant lui l'espace, le soleil, la liberté, il s'est élancé au dehors. S'il montre avec joie ses chaînes brisées, il a plus de compassion que de colère pour ceux qui l'avaient emprisonné, car eux aussi sont captifs, comme tous les geôliers, et ils s'imaginent que le sacrifice de leur liberté est utile à la terre et agréable au ciel.

Est-ce cependant de l'autobiographie pure? Francisque et Jean ne font-ils absolument qu'un sous une même soutane? Il n'en faudrait pas jurer. Il est bien possible, en effet, que l'auteur ait joint à ses propres aventures et à ses impressions personnelles ce que certaines confidences ou même certaines confessions lui ont pu révéler de troubles, de souffrances et de désespoirs analogues. Toujours est-il que ses épreuves forment le fond principal et la trame de ce récit douloureux. Je trouve même que la note personnelle est à tel point dominante que la portée de la thèse et la valeur de la démonstration en sont singulièrement affaiblies. Voici comment. Cette lamentable histoire se propose de montrer ce que fait des âmes l'éducation donnée par Rome à ses novices et à ses clercs, et en même temps l'auteur nous dit dès le début que la vie de Francisque a été singulièrement exceptionnelle, de même que son âme était une âme d'élite, âme confiante, candide, tendre à l'excès, éprise de l'idéal, affamée d'amour. Les épreuves d'une nature exceptionnelle prouvent-elles donc pour la généralité? Le feu du ciel qui frappe et consume les hautes cimes n'épargne-t-il pas la plaine et la vallée? Telle est la question qui se pose d'elle-même et le doute qui subsiste. Si Francisque, au lieu d'être l'exception, représentait la moyenne et la masse, combien la démonstration aurait plus de force!

L'abbé Jean a sans doute aperçu d'en haut dans la plaine et la vallée un grand nombre d'âmes paisibles, honnêtes, naïves, moutonnières, échappant aux souffrances qu'il endurait, ne pleurant ni une liberté dont elles ne sentaient pas le besoin, ni un idéal qu'elles n'avaient jamais entrevu. Elles tournaient tranquillement dans un cercle monotone sans aspirer à en sortir; elles prenaient leur parti de leurs faiblesses et de leurs défaillances, se disant que la perfection n'est pas de ce monde; elles ne se désespéraient pas outre mesure des chutes plus profondes même, en voyant beaucoup d'exemples autour d'elles, se rassurant d'ailleurs parce que l'Église leur pardonnait et qu'il est écrit que ce qu'elle délie en ce monde sera délié dans l'autre. Pour ces âmes ni angoisses, ni douleurs, ni crises violentes, ni révoltes. Ce qui a meurtri, déchiré Francisque et l'a tant fait saigner et pleurer, à peine en ont-elles senti une légère atteinte. Voilà ce qu'avait vu l'abbé Jean. Il avait vu aussi çà et là sur les hauteurs des âmes nullement vulgaires qui, sous les mêmes étreintes, les mêmes tyrannies, arrivaient, en poétisant la réalité par un effort d'imagination, à ne plus sentir leurs chaînes. Le joug leur semblait léger, le cercle étroit s'étendait jusqu'à des horizons sans limites. Ces âmes aussi sont une exception et l'abbé Jean leur rend hommage. Il avait donc vu les unes et les autres, et voilà pourquoi, avec une entière bonne foi et peut-être aussi avec un peu d'orgueil, il commence par déclarer, au risque d'affaiblir sa démonstration, que les souffrances qu'il va retracer ne sont pas les souffrances de tous, que ses révoltes sont celles d'une nature comme on en voit peu. L'histoire de Francisque est l'histoire d'une âme rare, d'une âme d'élite, singulièrement tendre, ardente, impressionnable, éprise de la perfection, aspirant à l'idéal, enfin — c'est là son trait distinctif — ayant soif tout à la fois et de l'amitié du ciel et des affections terrestres.

Tout devait lui être aquilon. Ce besoin d'amour dont elle est consumée n'est jamais satisfait. Dès l'enfance, Francisque a souffert. Ayant à peine connu sa mère, il a vu s'asseoir au foyer paternel une étrangère, et c'est lui qui, à ce foyer, est devenu l'étranger. Il aurait besoin d'une tiède atmosphère, il ne trouve qu'indifférence froide. Le jour où le curé de son village, un brave homme que préoccupe avant tout le recrutement, devenu difficile, des bataillons sacrés, lui ouvre la porte du petit séminaire, il y entre avec joie comme dans une famille meilleure. Ses espérances sont déçues. Milieu médiocre, compagnons vulgaires, maîtres endormis, accom-

(1) *Francisque,* histoire contemporaine de l'éducation monastique et cléricale, par l'abbé Jean, docteur en théologie. — 1 vol. Paris, 1879, G. Fischbacher.

plissant mécaniquement leur tâche, sans flamme, sans tendresse; pas d'autre affection que l'affection équivoque et qui lui est justement suspecte de certain abbé dépravé. Aucun aliment pour l'activité de son esprit. Autour de lui, quelques scandales qui l'effrayent; pour les réprimer, des prédications terrifiantes, qui portent le trouble dans son âme. Est-ce en suivant ces vulgaires camarades dans la carrière qui se présente étroite et monotone, qu'il satisfera ses aspirations? Non, ce n'est pas là l'idéal entrevu; ce n'est pas là la route qui mène à cette perfection dont il a le besoin et comme le tourment. Où la trouver, cette route? Dans la Société de Jésus sans doute. Il entre donc comme novice à Béthanie.

Là, désenchantement nouveau. Aspirations, besoins, tourments, loin de les satisfaire, on exige qu'il en fasse le sacrifice. Il faut qu'il renonce à tout : biens, famille, amitiés humaines, intelligence, cœur, liberté. C'est son être entier qu'il doit immoler. En lui et autour de lui le néant. Mais, s'associant pour dessécher et détruire tout ce qui n'est pas l'autorité qu'ils veulent debout seule dans le monde, les soldats de cette milice, unis dans un commun effort, seront unis d'une commune affection? Eh bien non! Pas même cela! Le premier précepte est de n'aimer ni l'individu ni les choses créées. Toute tendresse humaine est une injure faite à Dieu. Chacun de ces soldats devient une force, à laquelle l'Ordre ne s'intéresse que parce qu'elle est utile. Ce renoncement complet, cette immolation de soi-même a je ne sais quel air de noble sacrifice qui peut séduire quelques imaginations sombres; l'âme tendre de Francisque en est effrayée. Il fuit ces zones glacées pour revenir vers un ciel moins inclément, et entre au grand séminaire.

Je n'oserais rien affirmer; mais il me semble que pour ce séjour de Francisque à Béthanie l'autobiographie a été interrompue et a fait, pour un instant, place à la fiction. Ce serait la part du roman, roman étayé d'ailleurs sur d'exactes informations. Non, Francisque n'a pas dû gravir en réalité cette partie du Calvaire. On sent dans cette portion du récit le ton de l'enquête plutôt que l'accent des souvenirs personnels. Je le constate sans en faire l'objet d'une critique; car, si Francisque n'a point séjourné à Béthanie en effet, il fallait, pour que le tableau fût complet, que l'abbé Jean l'y fît passer, de même que Louis Reybaud a fait passer Jérôme Paturot par toutes les positions sociales. En entrant au grand séminaire, nous revenons à l'histoire vraie.

C'est du Calvaire la partie la moins rude. Période d'espérance, de rêves généreux, attente d'un lendemain radieux où l'ardeur de la charité, le dévouement, le sacrifice, vont se déployer sans doute dans une carrière sans limites. Francisque alors vit moins dans le présent, encore triste et froid, que dans l'avenir tel que l'entrevoit son imagination ardente. Quelle est d'ailleurs la profession libérale qui ne présente pas la même période de rêves brillants ou généreux qui seront le plus souvent suivis de désenchantement? On se voit par avance bienfaiteur de l'humanité, on va jouer un grand rôle; puis, entrant dans la réalité, on la trouve banale. Le chemin n'est pas semé de précipices qu'il faille franchir avec audace, mais hérissé de petits cailloux âpres et aigus où les pieds s'usent obscurément et sans gloire. Presque partout, après le noviciat animé de généreuses espérances, le métier qui décourage et use l'enthousiasme.

Cette épreuve, Francisque n'y échappera pas. Il trouvera, lui aussi, le métier et verra avec terreur combien autour de lui on le prend peu au sérieux; mais d'autres épreuves, plus cruelles encore, lui sont réservées. Déjà, au séminaire, certain regard de femme l'a vivement ému; la casuistique qu'on lui a enseignée pour le préparer à son rôle de confesseur a fait passer devant ses yeux d'étranges images qui ont troublé ses sens. C'est un feu sourd d'abord, ce sera bientôt un incendie. Je ne puis entrer dans le détail, ni donner même l'esquisse des tableaux que le pinceau de l'abbé Jean a tracés avec une liberté qui témoigne de sa candeur. Disons simplement que la colonie pénitentiaire où Francisque est envoyé comme aumônier mériterait tout autant que Sodome et Gomorrhe le feu du ciel. Ces horreurs le révoltent, mais en même temps l'agitent; d'affreuses visions passent la nuit dans ses rêves. Il lutte par la prière, le jeûne, la macération; il meurtrit cette chair qui se révolte : vains efforts. Que sera-ce donc quand une femme jeune et belle lui murmurera à l'oreille : *I love you?* Il s'enfuira avec horreur, comme Joseph; mais bientôt, obsédé par cette séduisante image, dévoré d'un feu qu'il ne peut éteindre, il s'avouera et avouera sa défaite. L'ange tombe en invitant les chérubins du ciel à se voiler la face. Je ne sais ce que fait le ciel; mais la terre n'en serait nullement émue si lui-même ne proclamait sa chute en courant s'enfermer à la Trappe. Vainement essaye-t-on de le calmer, lui représentant qu'il y a des précédents et des exemples, qu'on n'en meurt pas, que l'Église ne prend pas ces choses-là au tragique, il se fait horreur à lui-même et veut s'ensevelir vivant, parjure et réprouvé qu'il est.

Voici donc Francisque à la Trappe, décidé à l'immolation complète, à l'anéantissement de toutes les forces vives de son être. Si ce suicide s'accomplissait en quelques heures, il en aurait le courage; mais il y faut trop de temps et une constance qui lui manque. La mort est trop lente, et au cours de cette longue agonie se réveille en lui le besoin de vivre. Il y a deux hommes en lui, bien distincts : l'être humain, plein de sève, d'ardeur, de vitalité, et le clerc, c'est-à-dire l'être artificiel qu'ont fait une éducation et une discipline d'étouffement et de compression. Qui des deux l'emportera? L'être humain a fait explosion à un moment donné; puis le clerc a repris l'avantage en effrayant son ennemi de la crainte de la damnation éternelle. Il triompherait sans doute si, dans cette nécropole où il est allé ensevelir sa honte et ses remords, ce pauvre cœur trouvait un aliment à son besoin d'expansion, de charité et d'affection. Mais non, ces ombres silencieuses qui l'entourent sont mortes à tout sentiment humain. Leur courage à s'immoler, il l'admire sans doute; cette énergie sombre dans l'anéantissement volontaire a je ne sais quel air d'héroïsme qui lui inspire le respect; il y trouve même une sorte de lugubre poésie : mais enfin qui aiment-elles et à qui se dévouent-elles, ces ombres? Chacune d'elles s'isole, se replie sur elle-même, et n'a

qu'une préoccupation : son salut dans l'autre vie. Sans doute elles se flattent, en expiant leurs fautes, d'expier celles des pécheurs du monde ; mais cette charité vague, se déversant sur tous à la fois et sur personne en particulier, est-ce là la charité et l'amour dont le besoin dévore son cœur? Voilà comment, après avoir admiré, Francisque s'inquiète et se trouble. Il avait entrevu un autre idéal du cloître ; c'est un nouveau désenchantement après tant d'autres.

Il se dit alors qu'il s'est égaré lorsque, aspirant au bonheur et à la perfection relative où peut atteindre l'humanité, il les a cherchés en dehors de sa vie originelle, loin de ses frères, en des régions où, se croyant au-dessus des hommes, on cesse d'être homme. Il jette donc soutane et froc aux orties, rentre dans le monde et se consacre à ce qu'il appelle « *l'humanisme chrétien* », sans le définir nettement. Je fais des vœux pour que sa nature inquiète y trouve enfin le bonheur.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de *Francisque* racontée par Jean ; histoire peut-être et de Jean et de Francisque, car les deux épisodes de Béthanie et de la Trappe me semblent rattachés par une soudure. Ce ne serait pas cependant une fiction cousue à des mémoires sincères, mais deux autobiographies réunies en une. Je donne cela d'ailleurs comme une hypothèse, et peu importe, en somme. Quand même il y aurait une part de roman dans ce récit, il n'en serait pas moins une œuvre de bonne foi. Les faits essentiels sont pris dans la réalité ; les souffrances, les angoisses, les déchirements douloureux, enfin les diverses phases par lesquelles passe le héros ne sont pas d'invention pure. Toutes les âmes soumises à la même éducation et à la même discipline ne subiront pas les mêmes tortures morales ; mais cette âme-là, âme exceptionnelle, a dû, en effet, souffrir exceptionnellement. C'est aussi parce qu'elle a une énergie, un ressort, une force d'expansion comme bien peu en ont, qu'elle se redresse là où tant d'autres demeurent courbées. L'analyse psychologique, très curieusement creusée par l'auteur, pouvait faire prévoir la révolte finale : pourquoi veut-il l'expliquer par l'intervention du Très-Haut? A quoi bon tout ce surnaturel? Était-il nécessaire que Dieu vînt dire pendant deux ans et demi, chaque matin, à la même heure, au trappiste découragé : « Francisque, tu ne resteras pas à la Trappe » ? L'abbé Jean est-il convaincu que Dieu ait pris cette peine, en effet? Il espère que l'exemple de Francisque ramènera un grand nombre d'âmes du sacerdoce ou de la vie claustrale à « l'humanisme chrétien » ; j'en doute alors, puisqu'il faut pour cela que toutes les âmes soient exceptionnelles et que pour chacune d'elles Dieu fasse un miracle.

II.

Sous l'uniforme (1), par M. Edmond Théry, est un recueil de petites anecdotes militaires qui l'ont fort amusé au régiment et qui ont eu grand succès à la chambrée. Quand un gendarme rit, tous les gendarmes rient. Ce qui fait rire tous les gendarmes divertira-t-il autant ceux qui « n'ont pas, comme disait le légendaire Dumanet, l'honneur de marcher avec » ? Autre question. Chaque profession a son genre de plaisanteries ou d'anecdotes dont seule elle goûte le sel. Tel récit en charge mettra en gaieté une étude de notaire, qui laissera froide une étude d'avoué. Il y a des bons mots universitaires et des bons mots de magistrats. Donc je conçois qu'à la chambrée on ait ri aux larmes des tours joués au *mar-chef* du cinquième de la septième du onzième, ou des escapades de ce satané Poirot, un *carottier* fini et *rigolo* comme pas un ; mais j'ai peur que le public ne rie pas du tout. Le volume contient quelques anecdotes plus sérieuses, des traits de dévouement et même d'héroïsme dont la guerre de 1870 a été l'occasion. Elles intéresseront davantage, quoique racontées sans art et d'un style qui plairait aux abonnés du *Petit Journal*.

III.

Vieux péchés (1), dit M. Saint-François de certains petits articles disséminés par lui dans des feuilles légères et qu'il nous présente aujourd'hui réunis en faisceau. Ce sont péchés véniels, car tout cela était de peu d'importance et ne méritait pas qu'on en fît ainsi pénitence publique. Il y a dans ces petites choses quelques détails agréables et quelques traits plaisants.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Est-ce réellement Jean-Jacques Rousseau qui a mis en péril le fameux mandarin que chacun peut tuer en remuant un bouton? Cette question est remise de temps en temps sur le tapis pendant les entr'actes de la politique, et les mandarins plus ou moins lettrés de la presse parisienne la discutent avec ardeur sans arriver à une solution.

Le dictionnaire Larousse ne doute pas de la paternité de Rousseau. Il faut croire alors que Rousseau a abandonné cet enfant comme les autres, sans vouloir le reconnaître, car il est impossible de trouver, soit dans l'*Émile*, soit ailleurs, aucune trace de ce fameux mandarin. Il valait pourtant bien que le philosophe le reconnût et lui donnât son nom.

Un journal dont il faut être l'abonné quand on n'en est pas le collaborateur, l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, répète, chaque fois que le débat se ranime, comment l'attribution faite à Rousseau est purement arbitraire. Croirait-on que cette simple dénégation qui s'autorise d'une

(1) Edmond Théry. *Sous l'uniforme.*—1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

(1) Saint-François. *Vieux péchés*, scènes parisiennes. — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

lecture attentive de Rousseau attire des railleries et presque des injures au recueil modeste qui demande des preuves?

Le héros d'un roman de Balzac a mis en circulation cette historiette du mandarin. Balzac ne l'avait pas inventée; mais je connais des gens qui la cherchent dans Chateaubriand et qui ne désespèrent pas de l'y trouver. Il y a longtemps qu'on ne la cherche plus dans Rousseau.

Cela n'empêchera pas que dans dix ans ou dans quinze jours, on imprimera encore : « comme dit Rousseau ».

Il y a ainsi des ignorances fatales et héréditaires que rien ne déracine.

Il y a quelque temps, je lisais dans un journal très littéraire la fameuse phrase de Sganarelle au sujet des chapeaux, et ce journal, qui fait autorité, même quand il parle de Molière, disait naïvement, en répétant l'erreur indéracinable : « comme dit *Aristote* dans le chapitre des chapeaux». Aristote au lieu d'Hippocrate. On m'assure même, mais je crois que l'anecdote est une pure calomnie, qu'un acteur du Théâtre-Français aurait commis en scène la bévue générale, tant est toute-puissante la tyrannie d'un mot mis depuis longtemps en circulation.

On commence cependant à ne plus attribuer à Boileau le fameux vers de Destouches :

La critique est aisée, et l'art est difficile,

bien qu'il se rencontre encore des gens pour vous dire : « Je n'ai jamais lu Destouches; où donc aurais-je pris ce vers que j'ai lu? »

Car il est bon de remarquer qu'en France, le pays où on lit le moins, même quand on a pour métier de se faire lire, on ajoute toujours, comme argument final, dans une discussion sur l'authenticité d'une phrase : « Je l'ai lue! »

Ce mensonge est le *Tarte à la crême* qui coupe court à tout débat. Peut-on tenir tête à un homme qui affirme *avoir lu,* même quand on sait qu'il ne lit pas?

II.

Je veux indiquer aux chercheurs de problèmes littéraires une question plus neuve à résoudre.

Je lisais il y a bientôt dix jours, dans le *Figaro,* un article de M. *Ignotus* sur la société des sauveteurs ; je tombai sur ce passage, à propos des splendeurs et des périls de l'Océan :

« On sait que la mer est la grande Vierge *inféconde*! Elle n'a pas *encore* trouvé un *mâle à la taille de son sein immense.* »

(*Figaro,* 10 septembre.)

Depuis cette lecture, qui coïncidait avec l'apparition des huîtres, je rêve à cette virginité prodigieuse de la mer, qui ressemble un peu à celle de la fiancée du roi de Garbes, et je me demande ce que peut bien vouloir exprimer ce regret d'un mâle capable d'embrasser le sein de l'Océan.

Se cache-t-il un sens symbolique, sybillique, religieux dans cette phrase? Faut-il, au contraire, la prendre dans le sens naturaliste? Quelles noces alors nous promet M. Ignotus pour le jour où le *mâle* manifestera ses prétentions! car il ne faut pas oublier que M. Ignotus n'interdit aucune espérance et qu'il dit : *pas encore?* Sera-ce bientôt?

Le *Figaro* propose quelquefois des énigmes et des charades à ses lecteurs; elles sont moins drôles et plus faciles à deviner que celle-là.

Je ne puis croire que M. Ignotus ait trouvé à lui tout seul cette perle au bord de la mer. On sent fatalement la collaboration de M. Saint-Genest. Peut-être n'est-ce que l'influence du voisinage.

III.

En attendant que les cloches de Reims sonnent le sacre de Sa Majesté Henri V, c'est dans les caves du pays même que les champions de droit divin voulaient déployer leur drapeau, c'est-à-dire leur nappe.

Il paraît que la manifestation a rencontré des sommeliers récalcitrants et que les bouteilles de vin de Champagne réservent leurs canonnades pour une meilleure occasion. Puisque le vin est sceptique, les légitimistes se contentent des eaux de Chambord. Le lys d'ailleurs s'y trouve mieux.

Quant à la sainte Ampoule, ni l'eau ni le vin ne peuvent lui rendre sa fluidité. Saint Janvier, avec les appariteurs de son miracle, n'y suffirait pas.

Les bonapartistes sont devenus indulgents pour les conspirateurs platoniques qui cherchent à se réunir dans les caves, et ce n'est pas aujourd'hui que M. Granier de Cassagnac père écrirait cette énergique profession de foi de 1831, dont il est bon de citer le début :

« Électeurs de France!

« Les rois s'en vont. Partout en Europe, depuis Lisbonne et l'Escurial jusqu'au Danube et à la Néva, les rois qui ont des cousins, des successions de peuples, des trônes reversibles par mâle ou femelle, tous ces rois-là s'en vont. L'ampoule de Reims est desséchée; les oiseaux qu'on lâchait aux sacres ont éteint les cierges en brûlant leurs ailes, et des paroles prophétiques se sont échappées du sanctuaire, comme autrefois à Jérusalem : les rois s'en vont!

« *Avec les rois déchus doivent disparaître aussi les formes qu'ils avaient données aux idées politiques,* formes peut-être bonnes en leur temps, aujourd'hui usées et vermoulues, et séparées à jamais des affections européennes. En ce temps-là on faisait un gouvernement comme un opéra italien ; il y avait plus ou moins de rôles suivant les artistes de la troupe, plus ou moins d'emplois suivant les affiliés et les amis; quelquefois, dans ce gouvernement, le fashionable était financier, comme souvent, dans l'opéra, le castrato est père noble. Le peuple, convié à la farce, chantait comme du temps de Mazarin; aujourd'hui il chante un peu moins et il commence à se lasser de payer... »

Le morceau continue sur ce ton pendant plusieurs pages. Sans l'éloge de Manuel, du général Foy et de Benjamin Constant, on pourrait croire, à l'âpreté du style, que la profession de foi est de Blanqui. Celui-ci n'était pas plus radical.

Il serait puéril d'insister sur les variations introduites par M. Granier de Cassagnac lui-même dans ce thème libéral et

orléaniste. On peut, sans le calomnier, supposer que s'il s'agissait aujourd'hui de rallumer les cierges de Reims et de fabriquer de la sainte Ampoule, il se prêterait sans trop de répugnance à cette restauration par dépit contre la république.

Mais ce qu'il y a de piquant dans ce réquisitoire contre les vieilles monarchies, c'est que, daté de 1831, à l'heure où M. Granier de Cassagnac offrait avec enthousiasme ses services à Louis-Philippe, il prophétisait sans le vouloir le gouvernement impérial. Qu'est-ce en effet que cet opéra italien où Léandre est financier, où l'on chante, où l'on fait chanter, où la farce est à l'ordre du jour, sinon l'aimable régime qui s'est effondré en 1870 ?

IV.

Nous subissons une épidémie de crimes atroces. Le dernier, accompli par un gardien de la paix, ne peut être mis sur le compte du relâchement républicain puisque le cannibale qui l'a commis est un des beaux militaires de l'escorte impériale. Il serait niais de faire de cet évènement sinistre un argument rétrospectif contre l'empire ; mais on peut au moins en dégager un avertissement à l'égard des moralistes qui veulent rendre la république responsable des forfaits actuels.

Les assassins de Montreuil ne sont que des agneaux auprès de ce monstre qui a fait l'ornement du grand escalier des Tuileries. Han d'Islande devient vraisemblable. Billoir se contentait de découper ; Prévost écorche ; il en viendra sans doute un autre qui mangera sa victime.

Comme ces horreurs ne sont pas faites pour dégoûter de l'inviolabilité de la vie humaine, je ferai remarquer que la guillotine à laquelle Prévost songeait parfaitement en dépouillant sa victime a été absolument impuissante à le faire hésiter. Lorsqu'on parlait devant lui de ce meurtre, en ignorant encore qu'il en était l'auteur, il dit avec l'effusion d'une belle âme :

— En voilà un qui sera guillotiné.

Quand les jurés le condamneront à mort, ils ne lui causeront aucune surprise ; il avait prévu cet accident.

Le Président de la république a cru devoir refuser, ces jours-ci, la grâce d'un parricide. Il a bien fait ; car il lui est interdit de sacrifier à l'utopie, et sa sensibilité personnelle ne peut s'exercer que dans la mesure étroite que la loi et les préjugés de la majorité lui laissent.

Je ne critiquerai donc pas cette décision rigoureuse. Mais j'ai lu que le recours en grâce était adressé depuis longtemps au Président de la république, et que, par suite des lenteurs irrémédiables de l'administration française, même quand il s'agit d'expédier un coupable, le malheureux condamné à mort avait vécu assez longtemps, après le rejet de son pourvoi, pour espérer qu'il avait obtenu sa grâce ou une commutation de peine. C'est là un supplice préliminaire, une torture qu'on pourrait au moins épargner à ceux qui doivent fatalement mourir sur l'échafaud.

La mort sans délai, tant qu'on condamnera à mort, voilà le minimum des souhaits à former !

Sous l'empire, cher à l'assassin Prévost, les retards étaient encore plus grands, et les condamnés intéressants étaient exposés à d'effroyables méprises.

Dans les papiers des Tuileries qu'on a publiés après le 4 septembre, se trouve la lettre d'un sous-chef du cabinet de l'empereur à M. Piétri qui contient cet aimable détail.

Remarquons que la lettre est datée du 31 AOUT.

« ... Les bureaux marchent. Ce qui s'y passait est inouï et devait exciter de nombreux mécontentements. Les requêtes arriérées se comptaient par *milliers*. Le croiriez-vous ? *Entre autres, il s'est trouvé un recours en grâce d'un condamné à mort du* 22 MAI, *portant plusieurs signatures*. L'HOMME A ÉTÉ EXÉCUTÉ. »

Il n'y a pas de commentaire à ajouter à un pareil aveu. Pourtant on peut se demander si le souverain qui laisse tomber le couteau de la guillotine sans s'informer si la grâce du condamné avait été sollicitée n'est pas d'une apathie bien extraordinaire. Comment aussi, à la chancellerie, au parquet, donnait-on l'ordre d'une exécution sans savoir si par hasard un recours n'avait pas été adressé au souverain ?

Il est vrai que dans sa lettre M. le sous-chef du cabinet de l'empereur explique encore comment les choses se passaient.

« On a envoyé, dit-il, de la *Légion d'honneur* des recours en grâce qui avaient reçu cette destination, par une *inexcusable* erreur. »

Inexcusable me paraît pourtant une épithète sévère. Un régime qui avait prodigué tant de décorations aux coopérateurs du 2 Décembre était peut-être *excusable* de s'adresser à la Légion d'honneur quand il s'agissait de la réclamation d'un meurtrier : ce n'était qu'une maladresse.

V.

On a enterré avec solennité un homme de bien, qui restera dans l'histoire du mouvement littéraire de ce siècle, sans avoir été lui-même ni un très grand esprit, ni un grand écrivain. Il eut seulement l'ambition d'aider les artistes, les écrivains, de se faire le coryphée des pèlerins en route pour la gloire, en prévoyant pour eux les haltes de la route et les repos nécessaires. Il fonda, lui aussi, avant M. Richard Wallace, des fontaines où les altérés venaient boire sans être forcés d'entrer à l'hôpital ou au cabaret.

Le baron Taylor était-il un homme modeste, et de son regard abrité sous ses sourcils très abaissés ne regardait-il pas au loin la postérité ? Qu'importe ! Il faut aimer ceux qui ont l'orgueil des bonnes actions et qui, en conduisant avec émotion les convois de toutes les célébrités, préparent pieusement leurs funérailles personnelles.

Diderot, qui veut qu'on songe à l'immortalité de son nom, dans ses admirables lettres à Falconnet, a écrit :

« Il n'y a aucun homme, grand ou petit, qui n'ait suivi son convoi. La dernière fois, la vraie, n'est que la centième. »

Pour le baron Taylor, il faudrait multiplier ce dernier chiffre. Il ne reste plus qu'un monument à lui élever, et je ne sais pas pourquoi il n'aurait pas sa statue aux environs d'un théâtre, d'un Conservatoire ou de l'Institut. Je signale cette idée à un membre du conseil municipal. On se disputera moins sur l'opportunité de cet hommage qu'à propos d'Etienne Marcel.

Quant à la rue Taylor, il faut la décréter bien vite, mais ne pas la choisir sur le chemin d'un hôpital.

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

Aucun changement notable ne s'est produit dans la politique européenne depuis notre dernière chronique. Les entrevues impériales n'ont point fait disparaître les griefs et les difficultés entre l'Allemagne et la Russie. Une embrassade d'empereurs ne vaut pas une poignée de main du tout puissant chancelier de l'empire d'Allemagne, et cette poignée de main, il ne l'a pas donnée à Gastein. L'Angleterre se voit de nouveau lancer, à la suite de la sanglante catastrophe de Caboul, dans une entreprise ruineuse qui lui inspirera une faible gratitude pour la politique hasardeuse et remuante de son grand romancier.

Les ennemis de la république viennent de passer une bien mauvaise semaine. Ils ont eu le chagrin de voir leurs sinistres prédictions démenties avec éclat. Le retour des amnistiés s'est passé sans scandale, la Commune n'a été réhabilitée par personne. Ce qui a dominé, c'est un simple sentiment d'humanité que l'esprit de parti le plus étroit peut seul méconnaître. Comme toujours, ce sont les journaux de la haute dévotion conservatrice qui se sont montrés le plus implacables. Nous nous souvenons que dans la commission nommée par l'Assemblée nationale pour examiner la première proposition d'amnistie, qui ne s'appliquait qu'aux malheureux égarés de l'insurrection, les membres vraiment inflexibles étaient les plus ardents cléricaux. Belle manière de représenter une religion dont le trait le plus touchant et le plus caractéristique est la miséricorde! Rien ne dessèche le cœur comme l'esprit de secte. Molière fait dire à sa Dorine :

> Quoi! vous êtes dévot, et vous vous emportez!

Voilà un étonnement que nous n'éprouvons plus. La dévotion qui sépare la cause de Dieu de celle de l'humanité distille le fiel le plus amer et nourrit les haines les plus invétérées. On a remarqué avec raison que l'homme qui a le plus maudit l'humanité est Pie IX, le pape ultramontain par excellence. Ce n'est pas seulement au sujet des superstitions grossières étalées sous nos yeux qu'on peut répéter ce mot si juste, et qui a eu un si grand retentissement, de M. John Lemoinne : « Dans ce singulier christianisme, il y a quelqu'un que nous cherchons en vain et qu'on ne voit plus nulle part, c'est Jésus-Christ. Qu'est-il devenu? Où l'ont-ils mis? » Rien ne prouve mieux son absence que la dureté de cœur pour les grandes misères. Il n'y a pas de plus lamentable ironie que de porter son nom en abjurant l'esprit de pardon et de compassion. Certes nulle pitié pour les amnistiés n'a le droit de se transformer en excuse pour la détestable cause qu'ils ont servie. Toute tentative de réhabilitation de la Commune est une insulte à la conscience publique; mais, sous cette réserve essentielle, nous ne saurions trop encourager les efforts qui se multiplient pour donner aux amnistiés les premiers secours nécessaires et surtout pour leur procurer du travail.

L'échec de Blanqui à Bordeaux est la plus cruelle déception du parti conservateur antirépublicain, qui attendait une nouvelle violation flagrante de la loi avec une impatiente ardeur. Il annonçait avec fracas le succès du vieux conspirateur. Sa fraction la plus éhontée déclarait hautement qu'elle y aiderait. La presse bonapartiste de Bordeaux a, en effet, convié ses adhérents à donner leurs voix à Blanqui. Les prophètes qui s'efforcent de réaliser eux-mêmes leurs prophéties sont portés à croire à l'infaillibilité de leurs oracles. Ceux-ci ont vu leurs prévisions démenties au scrutin de dimanche dernier. Si la majorité en faveur de la république légale n'a pas été plus forte, les conseils factieux de la presse bonapartiste nous expliquent suffisamment pourquoi. L'échec de Blanqui a d'autant plus d'importance qu'il coïncide avec le retour des amnistiés. Il a empêché les malentendus que nos adversaires seraient si heureux d'exploiter; il empêche absolument de confondre un mouvement d'humanité avec une approbation de l'insurrection. Chaque vote donné à Blanqui était comme un pavé d'une espèce de barricade électorale élevée contre la loi et sur laquelle l'incorrigible conspirateur était chargé de planter le drapeau rouge. Son élection n'avait d'autre signification que le mépris de la loi; aucune réforme même radicale n'est liée à son nom. Il est le chef du parti de ce gamin de Paris qui, en 1848, ne sachant plus quel cri nouveau il pourrait bien pousser, vociférait à tue tête : *Vive rien!* C'est le mot de la vie politique de Blanqui : conspirer pour conspirer, détruire pour détruire, voilà tout son programme. C'est ce qui le rend si agréable aux bons citoyens qui aspirent à anéantir la république. Ils en sont pour leurs vœux et pour leurs menées. Le suffrage universel, dans des conditions particulièrement difficiles, a corrigé ses propres fautes. L'heureux résultat de l'élection de dimanche dernier nous fournit une preuve nouvelle de la confiance que nous devons avoir dans les libres mouvements de l'opinion quand on ne les contrarie pas par des mesures maladroites. Rien ne rend un courant plus dangereux et plus violent qu'une digue mal placée. La démocratie apprend tous les jours à se gouverner elle-même, et, si elle n'évite pas les erreurs, elle sait en revenir. Il faut toute la mauvaise foi des partis qui ne savent que la maudire et la saper pour méconnaître ce grand progrès et pour prendre pour son organe authentique cette presse hurlante de la démagogie qui poussait à l'élection de Blanqui avec une sorte de rage et qui eût volontiers tressé des couronnes aux anciens combattants de la Commune. La *Marseillaise,* qui injuriait l'autre jour presque tous les dépu-

.és les plus ardents de l'extrême gauche, ne représente ɟu'elle-même; elle ne sert que la haine sociale, pour le plus ɡrand intérêt des réactions monarchiques. On comprend ɟu'il leur plaise de voir un si hargneux Cerbère aux portes de la république. C'est à leur profit qu'il aboie, et leurs journaux ne manquent jamais de lui faire écho pour effrayer les naïfs.

Tandis qu'à la Salette et à Lourdes l'ultramontanisme menait la ronde frénétique de ses pèlerinages, au pied de ces vierges miraculeuses dont le culte inauguré par des fourberies intéressées s'est imposé à l'épiscopat et à la papauté; :andis qu'à Angers les comités des cercles ouvriers catholiques déployaient de nouveau le drapeau de la contre-révolution et se vantaient de substituer à l'hymne national le :antique du Syllabus, qui demande au Sacré-Cœur de sauver Rome et la France du poison libéral, une assemblée d'un genre bien différent se tenait à Bâle. C'était la septième conférence générale de la vaste confédération connue sous le nom d'*Alliance évangélique*, qui met au-dessus des différences confessionnelles l'unité plus haute de la foi commune aux chrétiens de toutes les Églises issues de la Réforme du XVIe siècle. Rien ne prouve mieux qu'une telle assemblée l'élargissement des esprits à notre époque. La conférence de Bâle a été imposante par le nombre des assistants, venus de tous les points du monde, non pas pour décréter et imposer des dogmes, mais pour établir une enquête sincère sur la situation de la chrétienté et pour échanger les pensées graves ɟue cet état peut évoquer. Le résultat évident de cette enɟuête a été la démonstration de l'impuissance radicale de relever la vie religieuse par d'autres moyens que par l'influence morale. Il a été prouvé que le christianisme est compromis et affaibli partout où il obtient dans une mesure ɟuelconque la faveur et l'appui du pouvoir civil. La conférence de Bâle s'est terminée par un vote unanime et solennel en faveur de la liberté de conscience.

Elle ne s'est pas contentée de l'affirmer en théorie; elle a nommé une délégation internationale pour demander la cessation d'une persécution plus taquine que violente, organisée en Bohême par des autorités subalternes contre quelques petites communautés sorties du catholicisme.

Cette affirmation pratique de la liberté religieuse par une conférence où le protestantisme du monde entier comptait plus de 2000 représentants est d'un haut intérêt. C'est dans cette voie poursuivie jusqu'au bout qu'est la solution des plus redoutables problèmes du temps présent. La Suisse, qui commence à y rentrer, sait ce qu'il en coûte de s'en éloigner. Puisse son exemple n'être pas perdu pour la démocratie française !

L'Allemagne ne nous paraît pas revenir franchement à la liberté de conscience. A en juger par la lettre significative du successeur de M. Falk aux évêques catholiques, le gouvernement prussien semble plus disposé à partager avec les Églises qui se soumettront à lui la domination sur les choses de la conscience qu'à rentrer dans son propre domaine et à redevenir sincèrement neutre et laïque.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Ἀλφάβητος τῆς Ἀγάπης. *Das* ABC *der Liebe, eine sammlung Rhodisher Liebeslieder, zum ersten male herausgegeben, metrish übersetzt und mit einem Wörterbuche versehen,* von Wilhelm Wagner. — Leipzig, B. C. Teubner, 1879.

Nous avons souvent parlé des recherches qui ont eu pour objet, dans ces dernières années, le moyen âge grec. Ces recherches sont curieuses et utiles à plus d'un titre. Il ne s'agit pas seulement d'exhumer les monuments de la littérature grecque du moyen âge (en ce qui concerne la Grèce, on ne doit pas oublier que le moyen âge se prolonge jusqu'au XVIIIe siècle), ou d'étudier d'après les textes publiés la formation graduelle de l'idiome moderne et ses analogies avec les dialectes anciens. On y découvre aussi la nature et l'étendue des rapports qui ont existé entre la Grèce byzantine et l'Occident. Déjà, dans certains cas, on a pu ainsi reconnaître l'initiative de la Grèce là où l'on croyait qu'elle n'avait été qu'une imitatrice de l'Occident.

Dans cette masse de documents trop souvent dénués de tout intérêt littéraire, il se rencontre parfois quelques œuvres qu'anime une véritable inspiration, par exemple le recueil sur lequel M. W. Wagner a eu l'heureuse chance de mettre la main et qu'il vient tout récemment de publier.

Le savant professeur de Hambourg a tiré le texte de ces poésies d'un manuscrit du British-Museum. Dans sa préface, il en place la date vers la seconde moitié du XIVe siècle ou la première du XVe. Les pièces se succèdent suivant l'ordre alphabétique du mot par lequel elles commencent; de là le titre, ἡ Ἀλφάβητος τῆς Ἀγάπης, l'*Alphabet de l'Amour*. Ce sont, en effet, des chants d'amour; ils ne sont pas inspirés par un sentiment platonique; on y retrouve un souffle de passion, un charme de jeunesse, une fraîcheur d'expression, qui justifient l'éloge qu'en fait l'éditeur. « Dans plusieurs de ces petites poésies, dit M. Wagner. il y a un accent passionné qui fait songer à Catulle; l'expression et la forme ne peuvent qu'étonner lorsqu'on pense que nous avons devant nous une production du XIVe siècle; plus d'une pièce de ce recueil, si elle était écrite en grec classique et dans un mètre ancien, aurait pu être considérée comme un chef-d'œuvre de la poésie lyrique. — Mais, ajoute M. Wagner, tout cela n'est maintenant que de la *grécité barbare,* et avec ce mot tout est dit. »

M. Wagner n'est pas seulement un savant, il a aussi le sentiment poétique et il en a donné la preuve dans l'élégante traduction en vers allemands qui accompagne le texte grec.

Il faut rendre toute justice au soin avec lequel ce texte a été publié; toutefois nous regrettons que l'éditeur ait conservé l'ordre alphabétique adopté dans le manuscrit et qui nous paraît être une combinaison artificielle introduite après coup. Nous croyons qu'en cherchant bien on aurait pu retrouver les phases successives qu'a parcourues la passion des deux jeunes amants.

Voici d'abord, de la part du jeune homme, les plaintes d'un amour qui n'est pas écouté :

« Si tu savais, ô jeune fille à la taille élancée, comme je soupire pour toi, comme de mes yeux affligés coule un ruisseau empoisonné de larmes; si tu voyais comme je tremble et souffre, tu aurais pitié de moi, tu m'aurais tout de suite écrit un doux billet d'amour. — Je possédais une âme, tu me l'as enlevée; j'avais un cœur, tu me l'as arraché; que ferai-je de la vie sans mon âme et sans mon cœur? Je languis d'amour, je brûle de désirs, ma passion pour toi me conduit à la mort. — Si j'avais su que tu ne voudrais pas penser à moi, que tu ne m'aimerais pas de tout ton cœur comme je t'aime, je serais allé chercher la fontaine de l'oubli, où les cœurs se décolorent, où les amours s'éteignent. » (Chant X, page 10).

La jeune fille reste sourde à ces tendres lamentations.

« Ne soupire pas, jeune homme, et ne songe pas à moi; ce que tu désires, tu ne peux l'obtenir. » (Chant LX, page 36.)

Mais elle n'est pas longtemps sans se laisser fléchir; et alors viennent les vers passionnés, les rendez-vous d'amour, les regrets, les jalousies. C'est elle qui soupire maintenant.

« Oh mon beau seigneur! si tu ressentais pour moi tout l'amour que je te donne; si, comme moi, tu ne pouvais boire ni manger, si tu passais tes nuits sans sommeil, tu serais devenu un charmant petit oiseau pour chanter toute la nuit, chanter sans cesse d'amour. » (Chant XIII, page 10.)

Le jeune homme ne devient pas un petit oiseau; cependant il chante. Enfin il annonce son départ pour « les pays francs ». Il semble bien, en effet, que c'est d'un Franc que la jeune fille de Rhodes s'est éprise. Elle l'appelle dans ses vers « ornement de l'Hôpital, jasmin de la connétablie » (chant III); il se qualifie souvent lui-même d'*étranger* dans ses épîtres amoureuses. De quel pays était-il? Nous n'avons aucune donnée précise à ce sujet, mais il nous paraît évident que c'est un chevalier étranger qui a gagné le cœur de la jeune Grecque.

Un autre poète de Rhodes du xve siècle, Georgillas, qui a pleuré sur la prise de Constantinople, a aussi composé un poème sur la peste de Rhodes (1). Dans ce poème, il ne décrit pas sous des couleurs bien favorables l'état moral de cette île, que les chevaliers de Saint-Jean ont possédée depuis 1309 jusqu'à 1577. On ne s'y occupe que de fêtes, d'amusements et de bonne chère; « on n'y fait que boire et manger, même pendant les jours de carême ». (Vers 560.) Quant à la beauté des femmes, « il n'y en a pas de plus belles par tout l'univers »; mais elles ne s'occupent que du plaisir et de leur toilette, au sujet de laquelle Georgillas entre dans des détails minutieux et curieux. Il parle, en les déplorant, « de galanteries, de grand luxe, de brillantes robes en satin et en velours ». (Vers 57 et suiv.) Ce qui est intéressant comme preuve de la fusion entre les deux éléments occidental et oriental, c'est que « les belles jeunes dames portaient le même habillement, qu'elles fussent Grecques ou Franques ». Entre les hommes, il y a toujours une distinction : quand il parle des Francs, des chevaliers, il les appelle « nos seigneurs, nos maîtres ».

En lisant Georgillas, on ne peut point s'empêcher de penser que c'est bien un de ces *seigneurs* qui est le héros de notre *Alphabet d'Amour*.

Du reste, dans l'un et dans l'autre de ces deux monuments du langage des Rhodiens durant l'occupation de leur île par les chevaliers, on remarque l'influence des maîtres sur l'idiome des sujets. A Rhodes aussi bien qu'à Chypre, si les étrangers ont adopté la langue du pays, ils y ont laissé leur empreinte. On en voit la preuve chez l'un comme chez l'autre de nos deux poètes. Seulement, dans Georgillas, la tournure occidentale de la phrase et les mots étrangers sont bien plus fréquents que dans l'*Alphabet d'Amour*. Dans ce dernier, le vocabulaire est plus pur et le langage se rapproche davantage de celui de la poésie populaire actuelle. C'est ce qui en fait l'intérêt.

D. B.

(1) Voy. la collection des *Carmina græca mediiævi*. — Éd. W. Wagner, Teubner, 1874.

Dans un ouvrage intitulé *la Roumanie* (géographie, histoire, organisation politique, etc.), par MM. A. Beauve et Mathorel (librairie Calmann Lévy), on trouve des renseignements intéressants, notamment sur la proportion des Israélites à l'égard des autres habitants. On n'en compterait pas moins de 406 000 sur une population de cinq millions d'âmes.

En ce qui touche l'organisation judiciaire, la Roumanie a adopté la législation française, avec certaines modifications. Ainsi la peine de mort est abolie, le divorce est en vigueur. Autrefois c'était le clergé lui-même qui prononçait le divorce; ce sont maintenant les tribunaux. La proportion des divorces à l'égard des mariages est de 84 pour 1000.

MM. Beauve et Mathorel constatent l'influence de l'esprit français en Roumanie; dans les salons on ne parle que le français, et ils le regrettent, car, disent-ils, si la langue roumaine est belle dans la bouche du paysan, quelle douceur elle doit avoir, parlée par une femme distinguée!

M. Georges Méran publie une étude sur l'*Organisation du pouvoir judiciaire et le principe de l'inamovibilité* (A. Ghio, éditeur), où il retrace l'historique de la magistrature depuis son début en s'appuyant sur nos jurisconsultes les plus éminents, dont il cite les principaux ouvrages.

— On trouve à la même librairie *les Écoles de commerce*, par M. Henri Truan. L'auteur prend les écoles de commerce à leur début, les suit, fait l'historique de toutes celles de l'Europe, établit des comparaisons, et de ces comparaisons tire des conclusions très logiques et très pratiques.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1696]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 13. 27 SEPTEMBRE 1879.

LA QUESTION D'ORIENT DANS L'HISTOIRE

J'ai essayé de montrer dans une étude précédente (1) la nature exacte de la phase nouvelle où la question d'Orient est entrée à la suite du Congrès de Berlin, et je me suis efforcé d'indiquer quel est le nouveau programme qui, pour les États d'Occident, sort logiquement de l'état actuel du Levant. Aujourd'hui je voudrais jeter un coup d'œil sur ce qu'on a déjà appelé l'*histoire de la question d'Orient,* c'est-à-dire sur la succession des divers systèmes politiques qui ont été ceux de la France et de l'Angleterre à l'égard des nationalités orientales. Dire les vices des anciens systèmes et dénoncer les fautes qui ont été commises dans le passé, c'est encore le meilleur moyen qu'on ait trouvé pour préserver et consolider l'avenir (2).

I.

Depuis un siècle et demi, dans le champ clos de la péninsule turco-hellénique, l'Orient et l'Occident de l'Europe sont en présence : la Russie, bardée de fer, poursuivant un seul et même plan avec une logique inflexible; la France et l'Angleterre changeant incessamment d'armure et de tactique, désunies presque toujours malgré la conformité des intérêts.

Le résultat de cette grande lutte a été ce qu'il devait être : la défaite de l'Occident, je veux dire un premier partage de la Turquie, la suprématie des Russes dans les Balkans, la menace d'oppression des Grecs par les Slaves. Pourquoi? Parce que les hommes d'État anglais et français n'ont su ni suivre ni même établir une ligne de conduite fixe et stable, la faute de toutes la plus funeste dans ce pays de lumière où les idées sont aussi nettes et simples que les contours. Avons-nous jamais eu pour les affaires d'Orient de ces traditions nationales presque sacrées que chaque génération lègue à celle qui lui succède et dont la continuité fait la force? Non. D'une politique de pur sentiment, nous avons incessamment passé à une politique d'intérêt immédiat; la seule vraie et bonne politique, celle de la justice, nous ne l'avons jamais appliquée que par accident, par hasard, et ces revirements successifs devaient fatalement affaiblir le prestige des deux grandes puissances occidentales, les rendre tour à tour suspectes à tous les partis, jeter entre les bras des Russes les chrétiens de la péninsule et même, en diverses circonstances, les Turcs (1).

Dès le prologue, avant même que fût posée la question telle que nous la connaissons aujourd'hui, la politique de l'Occident était mauvaise, étant déjà indécise, irrésolue : ignorance des choses ayant pour conséquence l'ignorance des intérêts; ignorance des intérêts ayant pour conséquence la plus incroyable versatilité. Victorieux à Marignan, François Ier poursuit le rêve brillant « d'obvier à la damnée entreprise des Turcs »; vaincu à Pavie, il recherche l'alliance de Soliman. Quand les flottes catholiques ont détruit à Lépante les flottes musulmanes, c'est un grand cri de triomphe, un superbe hosannah dans toute la France chrétienne; lorsque, l'an d'après, la barbe a repoussé au Padischah, le roi très chrétien se hâte de lui refaire sa cour. Mêmes tergiversations dans la politique anglaise. La protestante Élisabeth s'intitule dans ses lettres à son bon ami le sultan Mourad III : « *Veræ fidei contra idolatros* (les catholiques) *propugnatrix* (2). »

(1) *La question d'Orient en Orient,* dans la *Revue* du 8 mars 1879.

(2) Sorel, *la Question d'Orient au* XVIIIe *siècle.* — Rambaud, *Histoire de Russie.* — Klaczko, *Évolutions du problème oriental.* — Combes, *Diplomatie slave.*

(1) Après l'expédition d'Égypte, les conférences d'Erfurt, les traités d'Andrinople, d'Unkiar-Skélessi, peut-être de San-Stefano.

(2) Klaczko, *Évolutions du problème oriental.*

Les Stuarts catholiques retournent avec colère l'épithète d'idolâtres contre les musulmans et les protestants. D'où, comme premiers résultats : d'abord le profond mépris dans lequel le Turc tient cette Europe occidentale qui, après avoir si puissamment contribué à la décadence et à la chute de l'empire byzantin, ne sait plus ce qu'elle veut, dévoile sa faiblesse à chaque démarche; ensuite la grande défiance en laquelle tous les chrétiens d'Orient ne tardent pas à avoir la diplomatie occidentale. Comment, en effet, compter sur elle? Du jour au lendemain, au gré d'un vent de victoire ou de défaite, elle change : la girouette est plus stable. Et, du reste, parmi les chrétiens cette diplomatie ne s'occupe que des catholiques; elle est toute disposée à préférer les musulmans aux grecs. Aussi qu'arrive-t il? D'une part, Soranzo en 1576, Pietro Celdini, un évêque, en 1594, constatent à la fois l'aversion des grecs pour les puissances catholiques et les liens étroits que la communauté de religion a établis entre les Moscovs et les peuples de Bulgarie, de Serbie, de Bosnie, de Morée et de Crète. D'autre part, les voyageurs Chevalier, Pococke, La Motraye, signalent le nombre toujours croissant des conversions à l'islamisme : Bizzi avait vu 350.000 chrétiens en Albanie; quatre-vingts ans plus tard, Marco Crisio n'en vit plus que 50,000; et cela, point par le fait d'une propagande turque — le mot prosélytisme est inconnu à l'Islam, — mais par désespérance d'être incessamment les dupes des plus fallacieuses promesses, par légitime espoir d'un sort meilleur après la conversion. Au lendemain de la prise de Constantinople, on pouvait opter entre un protectorat chevaleresque des chrétiens et une alliance politique avec la Porte; mais il fallait choisir, et c'est précisément ce qu'on ne sut pas faire. Comme le moine ivre de Luther ballotté sur son âne de droite à gauche, l'Europe tomba et retomba sans cesse de la politique d'intérêt à la politique de sentiment. Et ces oscillations fatales sont assez connues pour qu'il soit suffisant de les rappeler par un mot.

Regardez maintenant vers le nord, vers la Russie. Dès la première heure, alors que la Moscovie est presque inconnue à l'Europe et que l'esprit délicat et frileux de nos ancêtres refuse de s'engager dans ces froids steppes étendant leurs neiges à perte de vue, la grande politique slave est déjà créée, loi gravée sur l'airain et dont l'application est laissée comme mission sainte aux générations à venir. Logique inflexible, esprit de suite qui n'a pas son égal, si ce n'est peut-être à Rome. Les lèvres encore humides du lait sauvage de sa louve, Romulus jure qu'à sa race appartiendra le monde; de même le Moscov, dès son aube historique, se propose la conquête de Tzarigrad comme objectif suprême, et n'est-ce pas la clef du monde que la ville de Constantin? Quand pendant un instant on réussit à oublier les redoutables préoccupations du moment, — à regarder ce monument d'irréprochable logique, l'œuvre déjà accomplie de la diplomatie russe, — on éprouve une jouissance artistique comme devant l'harmonie parfaite d'un Pantheon. Cet ensemble est merveilleux, sinistre, je le veux bien, puisque cette grande machine du nord ne s'avance sur nous que pour tout broyer; mais ce spectacle arrache un cri d'admiration. Toutes les parties s'en tiennent. Une ambition farouche, une cupidité de barbare comme base, comme principe. Tout autour, le plus riche revêtement d'idéalisme et de philanthropie, la polychromie la plus gracieuse cachant la terrible dureté du granit. Sur ce qu'ils ont décidé une fois, ils ne reviennent point. Ils ne veulent qu'une fois, mais c'est à tout jamais La pensée dominante traverse des phases diverses, mais on lui est toujours fidèle; c'est le fameux fil rouge de la marine anglaise. Ils ont désiré Constantinople avant de convoiter Stamboul; ils préparaient la conquête de l'empire byzantin quand d'autres Asiatiques les ont devancés. Leur première tentative sur la Bulgarie date de la fin du xe siècle, alors qu'ils n'étaient encore que de grossiers païens. Pour bien comprendre la farouche grandeur de leur œuvre, il faut lire dans la *Chronique de Nestor* comment, « sous Wladimir le Grand, ils se décidèrent à abandonner le culte de Péroun et comment, ayant institué une enquête sur la meilleure des religions, sourds aux instances des imans, lesquels avaient le tort de proscrire le vin, des rabbins et des prêtres catholiques, ils se prononcèrent pour le schisme grec, ils se firent orthodoxes pour qu'un jour ils fussent plus facilement acceptés par les grecs subjugués ». Et il faut suivre cette logique souveraine de siècle en siècle, l'idée sacrée dont la préoccupation est incessante, malgré les luttes intestines, les convulsions du jeune géant qui grandit, les guerres sanglantes contre les Porte-Glaives, les Tatars-Mogols. — Voici, à des intervalles plus ou moins longs, la Russie qui adopte l'alphabet et l'architecture des Byzantins; Ivan III qui ajoute au Saint-Georges vainqueur du dragon, armes de la Russie, l'aigle noire à deux têtes, armes de l'empire d'Orient; la cour de Moscou qui est le refuge de tous les Grecs fugitifs et opprimés; Ivan IV qui rappelle le mariage de son aïeul Wladimir avec la princesse Marie pour se dire le descendant en ligne directe d'Octave-Auguste, César de Rome. Je ne fais que citer quelques faits saillants au hasard. N'est-elle pas magistrale, cette introduction à la politique des Pierre le Grand, des Catherine et des Gortschakoff? N'est-elle pas logique et raisonnée comme l'exposition d'une tragédie de Sophocle, dans laquelle tout le drame est contenu, comme une tige de colonne dorique qui révèle le temple tout entier?

Les Turcs sont arrivés cependant, ont débordé. Pendant que l'Occident hésite, se lamente, la Russie ne doute pas une minute, agit : elle se déclare sur-le-champ la patronne des grecs vaincus, leur *panagia* terrestre. Constantinople ayant succombé, c'est Moscou qui devient la métropole de l'orthodoxie. Ayant remplacé Byzance comme Byzance elle-même avait remplacé Rome, elle prépare dès lors « la grande revanche de 1453 contre l'Islam » et ne se fait pas d'illusion sur l'âpre difficulté de cette œuvre. Avec une naïveté incroyable, le Saint-Père propose au Padischah de se faire chrétien, de devenir ainsi le successeur des Paléologues. Pour cette noble œuvre, écrivait le bon Pie II, un peu d'onde (*pauxillum aquæ*) suffirait. Ce n'est pas une goutte d'eau tombant sur une tête musulmane que le Russe voit dans l'avenir, ce sont des fleuves de sang. Dans sa première lettre au Grand Seigneur, le grand-duc de Moscou s'intitule « seul et véritable

monarque héréditaire de toutes les Russies et de plusieurs autres contrées du Nord et de l'Orient ». Pendant que les ambassadeurs d'Occident se mettent à plat ventre devant le Padischah mollement couché sur un divan, l'envoyé russe, Michel Pletchaïeff, prétend lui parler debout. Il est enjoint aux successeurs de Michel, et cela sur leur tête, de ne jamais souffrir qu'on diminue les titres du czar. Tout cela inspire au Turc un salutaire respect. Du reste, le Moscov sait rapidement à quoi s'en tenir sur le compte de l'Osmanli. De bonne heure il emprunte à Venise quelque chose de son profond esprit d'observation : il étudie son ennemi avec finesse et clairvoyance; il est tenu, par ukase impérial, de rapporter de chaque voyage force notes et rapports; il apprend vite à lire dans ce livre très simple et très honnête de la Turquie; bientôt il connaît son Turc mieux que le Turc ne se connaît lui-même. Ce n'est que beaucoup plus tard, quand le mal est déjà fait, que la Porte s'aperçoit des dangers auxquels elle s'expose en recevant à Constantinople des ambassadeurs russes, tous espions, tous meneurs d'intrigues avec les Bulgares, les Macédoniens et les Maïnotes. Dans le traité de Pruth, une clause spéciale sera insérée d'après laquelle, à l'exception des marchands, aucun représentant de la Russie ne pourra séjourner à Stamboul. Mais la clause restera inutile, la diplomatie moscovite sait déjà à merveille cet art subtil qui consiste à éluder les dispositions d'un traité qu'on exécute en apparence.

Pourtant, jusqu'au XVIIIe siècle, il n'existe pas de question d'Orient proprement dite. Cela par trois raisons : 1° la Turquie est encore trop forte, ou plutôt elle bénéficie encore de cette grande force d'impulsion des Osmanlis, de cette houle toute-puissante qui les porta, presque du premier coup, des profondeurs de l'Asie au Bosphore, du Bosphore aux Balkans et à l'Adriatique, force purement apparente alors, car l'ère de la décadence a sonné dès le commencement du XVIIe siècle. La douceur du Bosphore amollit le corps et endort les âmes; toute demi-civilisation est, par elle-même, affaiblissante; les innombrables chrétiens qui, dans l'espace d'un siècle, se sont convertis à l'islamisme sont une cause incessante d'énervement. Mais l'Europe ne sait rien de tout cela. A ses yeux, l'éclat du Croissant n'a pas encore pâli. — 2° La Russie est encore trop faible, trop déchirée par les luttes intestines qui précèdent l'avènement des Romanoff : du reste, c'est en secret qu'elle se forme, qu'elle s'arme pour la lutte, protégée par le mystère de ses steppes neigeux; elle est ignorée par les trois quarts des Occidentaux. — 3° Les nationalités hellène et iougo-slave ne se sont pas encore réveillées : le joug turc n'est pas bien pesant, la tolérance du vainqueur est grande; on préfère de beaucoup l'Osmanli au Franc, quel qu'il soit. Certes, le grec, hellène ou slave, est bien souvent humilié, opprimé, persécuté : mais la Russie est si loin, mais l'Occident est si indifférent, tellement absorbé par ses propres affaires! La France se dit la protectrice des chrétiens d'Orient : elle ne l'est pas même des catholiques, que de temps à autre elle se contente de compromettre. Venise ne pense qu'à son commerce et mutile entre temps le Parthénon. L'Angleterre n'a que des intérêts de troisième ordre dans la Méditerranée. L'Espagne s'arrête brusquement après Lépante. A quoi bon, dans de telles conditions, se soulever, pousser le cri de liberté? Ce serait pure folie. On attend donc et, pendant que la victoire affaiblit le vainqueur, peu à peu la défaite fortifie le vaincu. — A quelle date se pose pour la première fois le véritable problème oriental? A la dernière année du XVIIe siècle, le 26 janvier 1699, à cette paix de Karlowitz qui suivit la victoire d'Eugène à Zara et que Hammer appelle si judicieusement la mise en faillite de l'empire ottoman.

Les fautes commises en Orient par les puissances occidentales au cours du XVIIe siècle sont très graves, mais elles ne sont en aucune sorte décisives. Certes, après avoir laissé si misérablement tomber l'empire de Byzance, il eût mieux valu prendre sur-le-champ dans la péninsule une attitude très ferme et très décidée, se poser une fois pour toutes soit comme patron des chrétiens et revendicateur de leurs droits, soit comme allié de la Porte, contre-poids tout trouvé à la maison d'Autriche, ainsi qu'elle devait être plus tard, dans ce qui fut l'équilibre européen, le contre-poids de la Russie. Mais en somme il n'y avait que demi-mal, car la clientèle des chrétiens était encore à prendre, l'empire de Charles-Quint s'était écroulé par lui-même, le Moscov n'était pas encore entré en lice. Au XVIIIe siècle, il n'en était pas de même. La paix de Karlovitz posait nettement la question d'Orient. Les deux puissances dont les intérêts étaient identiques dans le Levant, je veux dire la France et la Grande-Bretagne, se trouvèrent sommées d'adopter une ligne définitive de conduite, de renoncer à leurs tergiversations perpétuelles. Ni la France ni la Grande-Bretagne n'eurent l'air de comprendre cette grande sommation de l'histoire, et alors les fautes commises seront irréparables, parce que le jeune Titan russe vient de revêtir la robe virile, parce que l'éducation de Pantagruel est terminée.

J'ai dit une première raison de la grandeur politique de la Russie : son inflexible logique. Une seconde, et non moins forte, c'est qu'elle se présente avec des dehors philanthropiques si brillants que la nouveauté en séduit l'Occident, que les plus fiers penseurs s'y brûlent les ailes comme les papillons à la flamme d'une torche allumée dans la nuit. Les Machiavel et les Gondi, auprès des Russes, semblent des enfants naïfs : ces Italiens étalaient leur rouerie toute nue! Par leur entente prodigieuse du déguisement, combien les Slaves sont plus habiles! La force brutale dit : Je m'appelle le Droit! Et elle le dit si bien, d'une voix si douce, que le monde la croit, l'admire, chante avec Voltaire un hymne d'enthousiasme. Voyez, dès le début du siècle, comme il est déjà parachevé, « cet appareil religieux, philosophique, national et révolutionnaire » de la politique russe pour la destruction de l'empire ottoman. Déjà, parmi les raïas, circulent tous ces grands voyageurs du tzar, tous ceux qui viennent réveiller l'antique légende : « L'empire turc sera détruit par une nation blonde; » qui rapprennent le mot de liberté aux Serbes, aux Bulgares, aux Grecs. En apparence, tout cela dicté par le plus pur désintéressement. Dès le XVIIe siècle, on peut dire des Russes comme des Allemands que chacun

d'eux est doublé d'un métaphysicien; mais la doublure est ici en dehors. — Mickieviez, Slave lui-même, l'a remarqué avec une sagacité profonde : Pierre le Grand fut le premier souverain qui ait mis en avant des principes abstraits dans des traités politiques, dans l'exposé de 1710, s'adressant au monde honnête et impartial, en appelant aux lois divines, aux lois fondamentales de la nature. Cette nouveauté fut une partie de sa force. Cet idéalisme trompa l'Europe, séduisit tous les philosophes.

Ici, un fait curieux, à peu près inconnu : un seul homme eut l'incomparable mérite de deviner, dès le premier jour, ce que cachait pour l'Europe cette politique moscovite, de voir que la maison des Romanoff ne menaçait pas moins l'équilibre continental que jadis la maison de Habsbourg, qu'il ne fallait pas attendre, pour le combattre, que le jeune barbare fût dans la force de l'âge, qu'il était insensé de s'amuser à guider ses premiers pas, à lui donner, tout en riant de sa maladresse, les armes bien forgées de l'Occident. Cet homme, c'est Louis XIV. Voici ce que je lis dans le testament de Robert Walpole (1) :

« Louis XIV refusa constamment d'entrer en correspondance avec Pierre le Grand ou de faire quelque traité avec lui : grande leçon qu'il donna à l'Europe... Les ambassadeurs que le czar Pierre reçut des différentes cours de l'Europe lui firent connaître, en effet, l'importance du rôle qu'il allait jouer..., l'influence que pourrait avoir son existence sur les intérêts respectifs des États européens : c'était ouvrir une vaste carrière à son ambition et lui faire suivre le chemin par lequel il pouvait faire pencher la balance... Il faut donc mettre au rang des traits de la politique la plus éclairée cette conduite de Louis XIV...; et, bien qu'elle soit, à ce qu'il paraît, peu connue et peu sentie par les Français, puisqu'ils n'en parlent point, elle fera toujours honneur à la mémoire de ce roi. La postérité louera en lui cette sage et éclairée prévoyance qui pénétrait jusque dans l'obscurité de l'avenir... En effet, si l'Europe continue à regarder d'un air tranquille et indifférent la puissance slave, nous devons nous attendre à voir la Russie justifier, à notre grand désavantage, les prédictions tacites qui motivèrent la conduite de Louis XIV. »

Mais cette vision, si claire et si nette, mais la page fameuse de Montesquieu, dans les *Considérations,* mais le grand sens politique d'un Choiseul et d'un Vergennes sont inutiles, condamnés d'avance. Depuis la guerre de Troie, tout prophète de malheur a eu le destin de Cassandre. La politique de l'Occident restera myope, ignorante et versatile. On verra le Régent et la Pompadour travailler gaiement à pousser de leur mieux la Russie au premier rang des puissances. Et le père de celui qui dira : « Je ne discute pas avec quelqu'un qui prétend que le maintien de l'empire ottoman n'est pas pour l'Angleterre une question de vie ou de mort », lord Chatham, écrivait à Shelburne : « Votre Seigneurie sait que je suis tout à fait russe. » — Certes, la politique moscovite est naturellement habile et forte; mais il faut avouer aussi que l'Europe lui fit trop beau jeu.

Au XVIIIe siècle, trois grands boulevards protégeaient l'Europe, trois citadelles avancées gardaient le chemin de l'Occident : la Suède, la Pologne, la Turquie. Ces trois puissances étaient moins fortes par elles-mêmes que par leur voisinage formant ceinture, fermant à la Russie les mers et la route d'Allemagne. Elles étaient la grande barrière qui, soutenue par l'Occident, eût été infranchissable. Que fit l'Occident? Il laissa tour à tour démembrer la Suède et partager la Pologne, briser la ligne de défense. Le plan de la Russie était simple : se rabattre du nord sur le sud. Dans le traité de Nystadt celui de 1790 était en germe, et dans celui de 1793 ceux de San-Stefano et de Berlin. L'Occident ainsi se désarma lui-même. La Suède, réduite par Pultava au rang d'une puissance de troisième ordre, et la Russie établie à Pétersbourg, fatalement la Pologne devait tomber. Et la Pologne abattue, assassinée, partagée, la Turquie devait périr à son tour. Toute la question d'Orient était là, et ce lucide esprit, M. Albert Sorel, l'a parfaitement compris quand il a donné ce titre au beau livre où il raconte l'histoire du partage de la Pologne : *La Question d'Orient au* XVIIIe *siècle.*

A la fin du XVIIe siècle, l'Occident ignorait la Russie; à la fin du XVIIIe, il se trouve face à face avec elle. Tel est le grand changement qui s'est opéré en Europe à la veille de la Révolution; la Russie, tel est le facteur nouveau qui s'est introduit, pour tout bouleverser, dans l'équilibre politique déjà ébranlé. On connaît ce drame lugubre, et je ne veux rappeler qu'une chose : c'est qu'alors, comme par le passé, l'Occident ne comprit point quelle était la partie terrible qui se jouait en Orient. Il y eut bien un Vergennes qui dicta ce fameux manifeste de la Porte où la Russie était accusée d'avoir « anéanti les libertés de la Pologne »; un Choiseul, qui eut cette inspiration de génie : couler la flotte moscovite dans l'Océan, mais qui, ayant eu l'inspiration, n'eut pas l'audace; il y eut même un peuple tout entier qui s'émut pendant une heure et que Voltaire railla comme étant « un peu Moustapha ». Mais ce fut tout. A Versailles, le Harem (la Du Barry) avait commencé par renverser le Divan (Choiseul). A Vienne, « Marie-Thérèse pleurait et prenait toujours », sans soupçonner, plus que les hommes d'État d'aujourd'hui, pourquoi le roi de Prusse poussait l'Autriche vers le sud et vers l'est, vers la Bosnie et vers la Bukovine, c'est-à-dire loin de l'Allemagne. A Londres, un homme d'État naïf croyait pouvoir se servir des Russes pour détruire dans le Levant l'influence redoutée de la France. A Berlin, la czarine avait un complice. La Pologne fut vaincue, et, à partir de ce moment, la Turquie fut frappée au cœur. Désormais, entre l'Europe et l'Asie, il n'y eut plus de barrière : le Moscov est logé chez nous.

II.

Voici donc, à ne plus s'y méprendre, la Russie engagée sur la route de Byzance, sûre maintenant qu'elle ne sera prise à dos ni par la Suède ni par la Pologne. L'Occident va-t-il enfin ouvrir les yeux? prendre un parti? se décider? Non! Toujours la même ignorance des hommes et des choses. Toujours les mêmes divisions entre ces puissances mêmes qui ont les mêmes intérêts en Orient. La grande faute

(1) Amsterdam, 1767, t. II, p. 237, 238, 239.

du XVIIe siècle fut de laisser prendre aux Russes le protectorat des chrétiens d'Orient; la grande faute du XVIIIe est d'avoir laissé tomber les barrières qui protègent l'Europe, Suède et Pologne, d'avoir ouvert à la Russie ces fenêtres sur l'Europe, les mers : au sud, le Pont-Euxin, le grand bassin de la Méditerranée; au nord, la mer Baltique, cette Méditerranée des Varègues. Quelle sera maintenant la grande faute du XIXe? De faire sans cesse, suivant le mot désormais historique de M. John Lemoinne, de la question d'Orient une question d'Occident.

Il faut avoir le courage de dire enfin les choses telles qu'elles ont été, de ne plus envelopper « sous tous ces mots de moyenne portée, adroitement expressifs, prudemment intelligibles (1) » de la langue française les iniquités politiques dont neuf sur dix des gouvernements qui se sont succédé en Occident se sont rendus coupables en Orient. Ce qui doit nous rendre le plus sévères, c'est ceci, que nous avons à faire le procès au XIXe siècle, à des hommes d'État qui ont derrière eux la Révolution française, c'est-à-dire les principes de 1789 et la grande proclamation des droits sacrés et des nations et des hommes, et qui sont impardonnables d'avoir oublié un tel enseignement. Ils l'ont oublié en effet, ils ont renié leur mère; car quelle est-elle, cette théorie dont ils finirent par accoucher, cette théorie de l'intégrité de l'empire ottoman? Empêcher la Turquie de devenir russe, contenir la Russie dans des frontières déjà trop vastes et surtout trop avancées en pointe sur l'Europe, rien de mieux; mais quel est le moyen employé pour arriver à ce résultat? Civiliser la Turquie, la fortifier par la lente et graduelle infiltration des principes de droit moderne, auxquels elle ne se montra jamais bien rebelle; en même temps travailler à l'éducation des raïas chrétiens sans distinction de races, Slaves et Grecs, les former peu à peu à la liberté; puis, « quand par la force des choses, par le cours naturel des faits, quelque démembrement s'opère, quelque province se détache de cet empire (fatalement) en décadence, favoriser la transformation de cette province en une souveraineté nationale et indépendante, qui prenne place dans la famille des États et puisse servir un jour au nouvel équilibre européen (2) »; grouper ces principautés autour de la Turquie progressivement concentrée sur le Bosphore, les unir par ce grand intérêt commun : la civilisation moderne, la nécessité impérieuse d'arrêter la marche de la Russie, la redoutable invasion du Sud par le Nord, c'est-à-dire en somme respecter et développer les droits de toutes les nationalités, de la turque comme de la slave, de la roumaine comme de la grecque ; oh! non, ce que font ceux qui croient être les plus forts politiques, c'est tout le contraire. Ils ne comprennent l'intégrité de l'empire ottoman que par la compression des races chrétiennes, que par la prolongation légitimée d'une tyrannie qui pouvait être acceptable avant la Révolution, alors que les peuples de l'Occident n'étaient guère moins opprimés par leurs rois incontrôlés que les raïas par les Turcs, mais qui devenait intolérable quand les hommes jeunes et forts voyaient la liberté à portée de la main, liberté que leur refusaient des hommes libres. Voilà ce qu'ils ont fait, ces illustres diplomates de Tilsitt, de Vienne, de Vérone, de Londres, de la quadruple alliance, du traité des Détroits, du traité de Paris! Leur premier objectif? Fortifier la Porte contre la Russie. Ils arrivent au résultat tout contraire, ils la mettent en tutelle, ils en font un pupille qui s'abêtit de plus en plus, qui prend tous les vices de ses tuteurs, qui perd l'habitude de compter sur lui-même, qui ne saura plus se défendre quand ses protecteurs seront occupés autre part. Leur second objectif? Soustraire l'Orient à la domination moscovite. Ils l'atteignent encore moins : en voulant perpétuer la suzeraineté ottomane, en ne regardant qu'avec défiance les jeunes nationalités qui s'éveillent, en leur refusant ce pain de vie, la liberté, en les étouffant dans des frontières trop étroites quand par hasard il a bien fallu leur reconnaître le droit de se gouverner elles-mêmes, ils n'ont fait que ceci : « jouer le jeu de la Russie, pousser l'Orient entre ses bras. »

Politique détestable (le résultat final l'a bien prouvé) que cette politique égoïste, vulgaire, dépourvue de toute justice, condamnant à l'immobilité et à la mort les peuples qui demandent à respirer, à vivre et à marcher, et cela pour ne point déranger l'ajustement compliqué de nos intérêts, de nos budgets, de nos alliances et de nos systèmes (1), énervant la Porte en croyant la fortifier, grandissant la Russie en voulant la diminuer. Mais on n'a même pas su lui rester fidèle! A iniquité, iniquité et demie. Qui sait si rigoureusement, pleinement, impitoyablement appliquée, cette politique n'eût pas triomphé de la politique russe? Vu ce qui est arrivé, ce n'eût certainement pas été dans l'histoire contemporaine une immoralité de plus. Eh bien, non! Il y avait en effet au fond de tout ce système un contresens si monstrueux, je veux dire la guerre à la liberté de l'Orient déclarée par des peuples libres, que les révoltes du sentiment public contre l'injustice des gouvernements furent répétées, que ces explosions d'indignation généreuses triomphèrent parfois de l'égoïsme d'en haut. Ainsi furent délivrés les Grecs; ainsi fut défendue l'indépendance de la Roumanie, plus tard celle de la Serbie, du Monténégro. Mais à peine l'un ou l'autre de ces États avait-il été rendu à lui-même qu'un misérable repentir troublait les âmes des hommes d'État : « L'événement malencontreux de Navarin », disait lord Palmerston. Et quand le congrès des puissances se réunit à Londres, « on permit à la Grèce de renaître, mais à condition d'être si petite et si faible qu'elle ne pourrait grandir ni presque vivre; on aida ce peuple à sortir de son tombeau, mais on l'enferma dans une prison trop étroite pour ses membres ranimés » (Guizot). De même pour la Roumanie, qui reste tributaire, pour le Monténégro, pour la Serbie. C'étaient donc toujours, bien que par des causes différentes, les mêmes incertitudes, la même versatilité que par le passé, et non moins fatale, car cette politique bâtarde et flottante

(1) Lanfrey.

(2) Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. V, ch. XXXIII.

(1) John Lemoinne, *Intégrité de l'empire ottoman.*

qui cherchait à tout concilier mécontentait tout le monde, car les ressorts les plus nerveux finissent par s'user à de telles alternatives d'hostilité et d'alliance, de désespérance et de foi. La Porte se plaignit d'être mal protégée, répondit à la libération de la Grèce par le traité d'Unkiar-Skélessi, qui livrait aux flottes moscovites les détroits; la Grèce, à demi libérée, ne fut qu'à demi reconnaissante; les Iougo-Slaves, après avoir en vain imploré le secours de la France, se jetèrent entre les bras des Russes.

Je crois inutile d'entrer dans les détails, car les faits mêmes sont connus. Ce qui l'est moins, c'est l'esprit de cette histoire. En réalité, la question des détroits, celle de la Syrie, celle des lieux saints, celle de l'Égypte n'ont jamais été que secondaires, ou plutôt que les formes successives revêtues par la véritable question, celle qui était véritablement orientale et que les gouvernements d'Occident ne surent ni ne voulurent voir. Partout et toujours ils négligèrent le facteur principal, je veux dire les besoins des nations du Levant, leurs aspirations, leur volonté de vivre et d'être libres. Tel fut le vice radical de la politique de ce siècle, telle fut également la cause décisive de son avortement. Qu'on y songe bien : il en a été de l'autonomie des populations chrétiennes de l'Est comme de l'unité de l'Allemagne. Pour un observateur intelligent, l'une et l'autre étaient choses justes, inévitables, fatales, l'une et l'autre devaient se faire. Dès lors, ne valait-il pas mieux que ce fût par nous, c'est-à-dire pour nous, que par d'autres, c'est-à-dire contre nous?

Quand on étudie aujourd'hui les pièces diplomatiques, les livres, les brochures, les articles de journaux qui sont relatifs aux affaires d'Orient, ce qui frappe dès l'abord, c'est que l'Occident s'imagine toujours avoir affaire à des imbéciles, à des naïfs, à des enfants qui croiront tout ce qu'il lui plaira de leur dire; par exemple, que ce sont leurs seuls intérêts que la France et l'Angleterre ont en vue quand, pour ne citer qu'un cas, Napoléon ne songe en réalité qu'à réduire l'Angleterre et la Russie, l'Angleterre qu'à renverser Napoléon et à garder l'empire des mers. Pitoyable ignorance des hommes. De 1798 à 1812, dans ce court espace de quatorze ans, à quel flux et reflux la Turquie n'a-t-elle pas été exposée de notre part? Était-il possible de lui inspirer autre chose que de la défiance vis-à-vis de nous, quand tour à tour on l'attaquait, sans prétexte aucun, en Égypte et en Syrie, on l'engageait contre la Russie et l'Angleterre à la veille d'Austerlitz, on l'abandonnait à ses pires ennemis au lendemain de Tilsitt, on venait lui proposer derechef alliance et protection, en réalité lui demander aide et secours, à l'heure solennelle de la campagne de Russie!... Après avoir été une ou deux fois déçus de la sorte, après avoir constaté que pour l'Occident l'Orient ne venait jamais qu'en deuxième ligne, chrétiens et musulmans, chacun de leur côté, savent bien vite à quoi s'en tenir. Tous ces hommes, Turcs et Grecs, Slaves et Roumains, qui ne sont pas aptes à saisir les nuances et qui voient moins juste que gros, ces hommes ne voulurent connaître de tout le système de la politique occidentale qu'un égoïsme froid, implacable, toujours prêt à sacrifier la sécurité de l'un et la liberté de l'autre au moindre intérêt matériel. La nature exacte des généreuses explosions populaires qui parfois bouleversaient pour un instant tout l'échafaudage diplomatique leur échappa. Ils étaient heureux d'un service rendu, mais, avec le hochement de tête qui leur est particulier, insinuaient qu'ils ne croyaient point au désintéressement de leurs protecteurs, se disaient entre eux qu'on ne les aurait ni aidés ni secourus si l'on n'avait eu quelque avantage à cela. Et tous, de cette manière, prirent l'habitude d'alléger leurs épaules de tout poids de gratitude, ce qui n'eût été qu'un détail si en même temps n'avait disparu toute foi, toute confiance vis-à-vis de l'Occident, si le contrecoup de tout ceci n'avait été l'habitude de tourner les yeux vers la Russie, plus égoïste, mais habile à dissimuler son égoïsme sous un séduisant vernis de philanthropie.

Mais ce qui confondait ainsi leurs idées, ce qui les troublait, les précipitait de plus en plus vers la décadence ou arrêtait misérablement leurs progrès, ce n'était pas seulement ces brusques alternatives dans la politique d'un même État, c'était encore la désunion incessante de l'Europe occidentale. Profiter des querelles de l'Europe, trop judicieuse et terrible instruction laissée par Pierre le Grand à ses successeurs. La longue rivalité de la France et de l'Angleterre ne servit que la Russie. Pendant vingt ans, du commencement de la république à la fin de l'empire, toujours la Russie eut pour alliée contre la Porte l'Angleterre ou la France, et à chacune de ses alliances, à chacun des traités particuliers qui en était la suite, elle gagnait quelque chose, augmentait son prestige parmi les populations des deux versants du Balkan, s'approchait de Constantinople. Et cela continua par la suite. Il faudra attendre 1854, la question de l'armoire de Bethléem et l'ambassade de Menschikoff, pour que les deux puissances qui toujours auraient dû marcher de concert en Orient contre l'ennemi commun, le Russe, s'unissent, comprenant enfin leurs intérêts. Et alors même quel sera le fruit de cette alliance? Ici encore il faut tout dire. Ce qui est plus impardonnable, ce que l'histoire jugera avec une sévérité plus grande encore que l'expédition d'Égypte, que les chimères du traité de Tilsitt, les demi-mesures du congrès de Londres, les mille et une fautes de l'année 1840, ce sera cette peur subite qui prit Napoléon III après la prise de Malakoff, ce refus formel qu'il opposa aux Anglais de tirer profit de la victoire, profit réel et durable. Ce jour-là la Russie était réellement à bas, on pouvait tout contre elle. On était en droit de compter que l'ingratitude de l'Autriche continuerait à étonner le monde, et ce n'était pas l'intervention douteuse de la Prusse qui alors eût pu empêcher la France et l'Angleterre de reconstituer les anciennes barrières. Politique bâtarde que celle qui s'arrête après Sébastopol aux portes de la Pologne, comme celle qui s'arrêtera, non moins misérablement, après Solférino, aux portes de la Vénétie. Certes, par le traité de Paris, la Russie perdait la domination de la mer Noire et cette clef du Danube, la Bessarabie; certes, on lui enlevait pour quelques années le protectorat effectif des chrétiens d'Orient; mais lorsque ceux-là qui dans les dernières années ont été les défenseurs acharnés du traité de Paris comme de la dernière garantie de ce

qui restait de l'équilibre européen, lorsque ceux-là pensent à ce que l'on fit en 1856 et à ce que l'on aurait pu faire, ils se disent avec une douleur profonde que jamais milliers d'hommes ne furent plus inutilement sacrifiés que les malheureux qui dorment là-bas dans les marais de la Dobroutcha, où j'ai vu leurs croix tumulaires, et dans la froide terre de la Crimée.

Ce que l'on aurait pu faire, je l'ai déjà dit. Jamais occasion plus belle ne s'était présentée pour réparer dans un jour toutes les fautes du passé, pour redresser les barrières abattues, pour inaugurer dans le Levant une politique véritablement juste et forte. De la question d'Orient, il fallait refaire une question d'Orient. On ne l'osa pas. Une heure après la signature du traité de paix, tout le fruit de la guerre était perdu. Quand Taxile Delord écrivit ces lignes (1) : « Un an à peine après le départ des plénipotentiaires, la plume d'aigle dont ils s'étaient servis pour signer le traité et qui, placée sous verre dans un cadre d'or, ornait le cabinet de l'impératrice était tout ce qui restait du congrès de 1856 ; » s'il a voulu dire que dès 1857, tout comme avant 1857, le redoutable problème d'Orient menaçait de nouveau l'Europe ; que la Turquie continuait à déchoir, paralysée par une tutelle qui lui faisait perdre le sentiment de sa dignité et sous laquelle elle finissait par ne plus croire à elle-même ; que l'hellénisme, abandonné par l'empire, et le iougo-slavisme, sottement méprisé par tout l'Occident, tournaient derechef les yeux vers la Russie qui se disait vaincue pour la seule défense de leurs droits ; que silencieusement une revanche terrible se préparait de l'Alma, d'Inkermann et de Sébastopol : oh ! jamais ce ferme et vaillant esprit n'a formulé un arrêt plus juste.

Mais bien plus graves encore furent en Europe même les conséquences du système de 1856, si toutefois c'était un système que ce ramassis de petits intérêts incohérents. C'était l'époque où Louis-Napoléon avait lancé à travers le monde son fameux principe des nationalités, théorie qui, dans son essence, consiste à détruire le passé historique d'une nation pour la ramener à son origine physique, théorie dont l'application, pour être juste et bonne, ne peut, ne doit être que partielle et doit, en tous les cas, être lente et graduée ; théorie que ne comprenait même pas le carbonaro couronné qui vivait la tête dans les nuages et les pieds dans une boue sanglante. Il fit en riant l'unité de l'Italie, il favorisa en dormant l'unité de l'Allemagne, il ne se douta point que lui-même il poussait ainsi les métaphysiciens éperonnés de Berlin à réclamer la frontière des Vosges et les logiciens du comité de Moscou à inventer la mission historique de la Russie. Puis tout à coup, au lendemain de Sadowa, il prit peur ; mais ce fut trop tard qu'il s'aperçut que son fameux principe se retournait contre lui-même. Il avait été de bonne foi à Magenta, et ce ne sera jamais nous qui blâmerons la part que prit la France à la création de l'Italie ; mais entre les mains des deux chanceliers de Prusse et de Russie que devint le principe des nationalités ? Un instrument et rien de plus. Cette histoire ne peut être écrite encore, mais si jamais il surgit un Tacite pour l'écrire, il proclamera que ce fut contre les nations mêmes que fut tourné le principe des nationalités, et il prendra pour témoins les Danois du Sleswig détachés du Danemark, les Hessois et les Hanovriens annexés à la Prusse, les Alsaciens-Lorrains arrachés à la France, les Roumains de la Bessarabie, les Turcs de Bosnie et des Balkans, les Hellènes de Roumélie et de Macédoine !

Ainsi, en Europe, le traité de 1856 devait fatalement aboutir à cette conclusion : l'alliance de la Russie et de la Prusse. Le drame jusqu'à ce jour est en trois actes, reliés entre eux par une logique parfaite, avec une rare entente de l'art théâtral : le premier s'est joué en 1865, sur les bords de la Baltique et de la mer du Nord ; le second en 1870 sur le Rhin et sur la Seine ; le troisième en 1877 sur le Danube et dans les Balkans. Quel sera le quatrième ?... Une rupture entre les deux alliés ? Cela est possible. Mais pour un homme d'État de tels évènements sont des facteurs dont il faut toujours être prêt à profiter et sur lesquels il ne faut compter jamais.

Je m'arrête, et je n'ai plus qu'à prier ceux de mes lecteurs qui ont bien voulu me suivre dans cette étude rétrospective de se reporter au travail antérieur (1) où j'ai cherché à montrer quelle pouvait et devait être la nouvelle politique de l'Occident dans les affaires de la Péninsule, politique juste et logique avec elle-même, ayant pour expression l'union des races latines et de l'Angleterre, ayant ce double objet : l'indépendance efficace et réelle des Hellènes et des Slaves du sud, la fermeture obstinée de la Méditerranée au pavillon russe comme au pavillon allemand ; étant, pour tout résumer, le contre-pied de cette politique du passé que je viens d'exposer. C'est dans cette voie que la France et l'Angleterre sont entrées à Berlin, mais la France avec des méfiances qui n'étaient pas injustifiées, l'Angleterre avec des arrière-vues qui ne lui ont pas porté bonheur. C'est cette voie qu'il s'agit aujourd'hui d'élargir, et cela sans préoccupation étrangère, sans regret, sans hésitation, avec la ferme volonté de ne point revenir en arrière, de ne pas s'égarer à droite ou à gauche ; avec assez de perspicacité pour ne plus croire aux Danicheff qui jurent de tuer les ours allemands quand ceux-ci attaquent les chasseurs français, et qui, au moment critique, s'amusent à sonner l'hallali ; avec assez de sang-froid pour ne pas s'imaginer une entrevue d'Alexandrovno comme une entrevue d'Erfurt, prélude d'une Moskowa et d'une Bérézina nouvelles. *A malo remedium,* disaient les docteurs de Pavie. Si, dans cette étude, je ne me suis pas trompé en expliquant la nature des vices séculaires de notre politique orientale, il ne sera plus malaisé de se rendre compte de l'efficacité du remède précédemment indiqué.

JOSEPH REINACH.

(1) *Histoire du second Empire,* t. Ier, *in finem.*

(1) Voy. la *Revue* du 3 mars.

LA FRANCE JUGÉE A L'ÉTRANGER

La République française (1)

Saint-Sébastien, 2 septembre 1879.

A MONSIEUR JOACHIM MARTIN DE OLIŒS

Mon cher ami, vous m'avez demandé, il y a quelques jours déjà, de vous donner des nouvelles de France : c'est qu'en effet tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la démocratie en Europe étudient aujourd'hui avec la plus grande attention la situation de la République française... Je ne puis rien vous dire que vous ne sachiez déjà. Il n'y a plus de secrets politiques dans le monde. Le temps est passé où un rhume pris par le souverain dans le jardin humide des Tuileries faisait monter ou baisser les fonds à la Bourse, où une ride sur un front olympien était un présage de guerre, où quelque romanesque Mexicain pénétrant dans les appartements des chefs de l'État pouvait être cause qu'un malheureux prince irait au bout du monde chercher un trône et trouver la mort. On n'entreprend plus à l'improviste, sans préparatifs, sans soldats, sans discipline, des guerres de conquêtes pour régler une succession ou pour assurer un héritage. Les institutions et les lois ne sont plus changées par un sénatus-consulte mystérieux, un rescrit impérial, un plébiscite aveugle, mais seulement par la volonté réfléchie de deux Chambres souveraines, issues d'un suffrage universel parfaitement libre, lequel se modère et se corrige lui-même. On ne voit plus paraître de ces augustes manifestes qui enchaînaient ou déchaînaient les vents, retenaient ou lançaient la foudre. Si parfois il arrive aujourd'hui que l'on tombe dans des témérités de langage, il se trouve toujours quelqu'un pour recommander la réserve et la modestie; si dans l'ardeur contre les anciennes institutions on pousse un peu trop loin l'opiniâtreté, il s'élève aussitôt du sein même du parti républicain des hommes supérieurs qui sont résolus à se jeter dans le gouffre de l'impopularité plutôt que de refuser à la république la lumière de leurs conseils. Le rendement des impôts dépasse les prévisions budgétaires; l'ordre est maintenu par le concours de tous les citoyens; l'armée, composée de toute la jeunesse française, sans exception ni privilèges, se discipline et s'organise; le budget des pauvres curés de paroisse est augmenté; un grand nombre d'écoles sont fondées, et il existe, sans fracas de votes ni de programmes, une liberté telle que la France n'en a jamais connue de pareille à aucune époque de son histoire. Plus de tragédies, plus de drames dans la politique française; rien qui puisse inquiéter les partisans de cet idéal sévère dont s'inspire la démocratie moderne.

Les journaux, qui n'ont rien à faire au milieu du jeu tranquille des institutions, s'occupent de fêtes populaires. Des écrivains dévoués au gouvernement ont demandé que l'on fixât un jour dans l'année pour célébrer quelqu'un des grands anniversaires de la république. Je ne vous répèterai pas les plaisanteries et les lazzis par lesquels ont accueilli cette proposition ceux-là mêmes qui célèbrent bruyamment la Saint-Henri en l'honneur de leur roi et le 15 août en l'honneur des Napoléons. A mon sens, les fêtes politiques annuelles ont le même genre d'utilité pratique que les statues des grands hommes érigées sur les places publiques : celles-ci servent à l'éducation du peuple; elles lui font arriver les idées par les yeux et elles en sont de perpétuels symboles. Les périodes remarquables de la genèse de la liberté doivent, de même, être symbolisées, et le souvenir doit en être perpétué avec éclat dans le calendrier de la démocratie européenne. Il y a dans le cœur des masses un sentiment esthétique qui jusqu'ici n'a trouvé satisfaction que dans l'Église et la royauté. Quelle habileté, quelle connaissance de la nature humaine montre le clergé quand il consacre chacun des mois de l'année à une fête qui rappelle un des actes solennels de la rédemption religieuse! Pourquoi la rédemption politique et sociale des peuples n'aurait-elle pas aussi ses fêtes? Pourquoi n'irions-nous pas aux lieux où les députés du tiers-état jurèrent un jour fidélité à la nation; pourquoi n'irions-nous pas au Jeu de Paume de Versailles, ou bien à l'église Saint-Philippe de Cadix, où nos grands législateurs se réunirent pour renverser la tyrannie, comme on va visiter les sanctuaires de la foi catholique? Je suis parfaitement d'avis que l'on décrète une fête nationale en France, et je voudrais qu'elle se célébrât ou bien le 14 juillet, en mémoire de la prise de la Bastille, ou bien le 4 août, jour où la féodalité a été finalement détruite.

La Bastille démolie, c'était la Révolution victorieuse, renversant la pierre fondamentale sur laquelle s'appuyaient orgueilleusement les vieilles institutions. Combien est terrible la fureur iconoclaste des révolutions! Quand les Grecs qui suivaient Alexandre dans sa course fantastique pénétraient dans les temples d'Asie, ils renversaient les idoles des peuples de l'Orient, ne comprenant pas que ces dieux étaient les pères de leurs propres dieux. Les chrétiens, succédant aux prêtres de l'antiquité, brisaient de même les statues des divinités classiques sans songer que plus tard elles serviraient de modèles à leurs peintres pour représenter le Christ, la Vierge et les saints. Quand la Réforme chassa de certains pays le catholicisme, elle donna aux cathédrales gothiques l'aspect de navires démâtés et échoués. Quand survint la Révolution — la révolution du droit, — elle s'acharna sur les châteaux, comme les révolutions précédentes s'étaient acharnées sur les temples; et, parmi ces châteaux, il n'en était pas de plus exécrable que celui dans lequel on avait enfermé et tourmenté les victimes des rois : la Bastille. L'abîme qui séparait les castes ne pouvait être comblé; la tour féodale, signe de l'orgueil des uns et de la servitude des autres, ne pouvait être rasée; la potence d'où pendaient les squelettes des manants rongés par les corbeaux ne pouvait être renversée, ni les cachots ouverts, ni les fers brisés, que cette clef de voûte de toutes les tyrannies, cette forteresse

(1) Cette lettre de l'ancien Président de la République espagnole, M. Émilio Castelar, a paru dans *le Globe* de Madrid. Une partie de la presse française s'en est occupée. Nous avons cru intéressant d'en mettre une traduction sous les yeux de nos lecteurs.

sinistre des rois, menace éternelle contre le peuple, n'eût été prise et détruite.

L'histoire nous montre beaucoup de colonnes milliaires qui marquent le chemin parcouru, tantôt par le genre humain dans l'espace, tantôt par l'esprit humain dans le temps : ici les Pyramides, du sommet desquelles descendirent tant d'idées dans la conscience humaine, comme des torrents coulent dans la plaine du haut des montagnes neigeuses; là le Parthénon, dont les proportions harmonieuses nous apprennent comment les raisonnements géométriques empruntent un corps à la matière; ailleurs le Capitole, ce cerveau du monde, où l'idée d'humanité a pour la première fois apparu sur la terre; plus loin la cathédrale gothique avec ses clochetons, ses découpures et ses coupoles, semblant dire que l'humanité avait tant grandi depuis que son unité matérielle avait été proclamée par le droit romain et son unité morale par le christianisme catholique, qu'elle pouvait désormais voguer, entre les chœurs des anges et l'arc-en-ciel du mysticisme, vers les régions de l'infini. Mais aucune de ces pierres milliaires ne marque une époque aussi distincte que celle qu'indique la colonne érigée sur la place de la Bastille, bien qu'elle soit consacrée à un incident de la Révolution universelle aussi secondaire que le mouvement de juillet 1830. D'un côté le privilège, de l'autre le droit; d'un côté la tyrannie, de l'autre la liberté; d'un côté l'âge des rois, de l'autre l'âge sacré des peuples.

Il est certain que le jour où la Bastille tomba, la Révolution commença. Les législateurs attendirent que ce spectre eût disparu pour élever à l'horizon de l'histoire moderne le phare de la libre conscience, comme Moïse attendit que le buisson ardent fût consumé pour donner aux peuples d'Israël les commandements divins des douze Tables. Il est certain que ces penseurs sur lesquels le don des langues était descendu comme jadis sur les apôtres dans le cénacle, que ces réformateurs dont les membres se raccourcissaient dans le cachot de la torture, dont les âmes s'assombrissaient dans le cabinet de la censure, tous dévorés du désir de répandre la « bonne nouvelle » nécessaire, pensaient-ils, à la rédemption immédiate du monde et de parcourir les espaces ouverts à leur activité comme les oiseaux qui sentent naître leurs ailes, que ces novateurs inexpérimentés qui ne savaient pas ce que c'est que les résistances historiques et qui se sentaient pressés de proclamer la formule de l'idée pure ont mis un frein salutaire à leur ardeur et n'ont pas ouvert la bouche qu'ils n'eussent vu rouler à leurs pieds les pierres de la sinistre Bastille, débris de l'ancienne monarchie. Le 14 juillet 1789 vit la prise de la forteresse de la terreur blanche; le 4 août 1789 entendit prononcer la chute de la féodalité.

Quelle révolution venait de s'accomplir! Les derniers législateurs romains avaient fait découler tout droit de la volonté de César; les seigneurs féodaux du moyen âge le tiraient du domaine sur lequel s'étendaient l'ombre de leur tour et la juridiction de leurs gibets; les fondateurs de la monarchie absolue croyaient le tenir du temps, de la tradition, qui, selon eux, aurait consacré les institutions anciennes et les dynasties régnantes, et ils disaient là-dessus des choses vagues comme, par exemple — axiome tant exploité à cause de son sens ambigu, — que tout pouvoir vient de Dieu. C'est dans la nuit du 4 août qu'il fut déclaré pour la première fois en face de l'Europe monarchique que le droit découlait d'une source supérieure aux rois, au temps, au domaine, à la théocratie : la nature humaine. Les hommes libres en conserveront le souvenir dans tous les temps, comme les hommes religieux ont jusqu'ici conservé le souvenir des grands anniversaires de leur religion.

La révolution helvétique avait, à la vérité, précédé la révolution française; mais elle était restée si attachée à l'esprit du moyen âge que les cantons démocratiques et républicains de la Suisse ressemblaient à des municipes féodaux dotés de privilèges. La révolution hollandaise avait aussi éclaté avant la révolution française; mais les passions religieuses y avaient eu tant de part qu'on eût dit plutôt une lutte de sectaires combattant pour le triomphe de leur *credo* qu'un mouvement national ayant pour but l'avènement du droit. Il en avait été de même de la révolution d'Angleterre : elle s'était montrée si scrupuleuse envers les principes de l'ancienne Constitution anglaise, si respectueuse des privilèges historiques, si soucieuse de ne point rompre entièrement avec le passé, qu'on eût pu la comparer à un litige de famille entre des princes et n'y pas voir un affranchissement de l'esprit humain. Sans doute la révolution américaine avait formulé les principes du droit naturel; mais l'éloignement de l'Amérique et l'esprit d'individualisme qui caractérise la race saxonne avaient empêché que cette révolution n'eût sur la marche des temps et de l'humanité l'influence souveraine qu'a exercée la Révolution française, de laquelle on peut dire que par sa déclaration des droits de l'homme elle a, dans une heure solennelle, révélé à tous les siècles, à toutes les générations, les caractères éternels et indélébiles de la nature humaine.

L'idée avait une telle force d'expansion dans ces jours de tempête qu'elle envahit jusqu'aux classes privilégiées, qui marchèrent d'elles-mêmes au sacrifice. On avait rarement vu tant d'abnégation; jamais la vertu des principes abstraits ne s'était manifestée avec autant d'empire qu'à cette époque où elle agit sur des générations élevées dans un état social opposé à ces principes. Les nobles, qui exerçaient des juridictions si compliquées, qui jouissaient de droits si divers, qui étaient les maîtres absolus du sol et de ses habitants, des biens et des hommes; qui étaient en possession séculaire les uns d'un pont, les autres d'un droit de péage, tous du gibier répandu dans les bois, des eaux courantes dans le lit des rivières; ces roitelets et tyranneaux féodaux auxquels les us et coutumes donnaient des pouvoirs multiples sur la volonté, la conscience, l'honneur et la vie des serfs et des vassaux; ces représentants des dynasties territoriales, non moins orgueilleux que les représentants des dynasties régnantes, descendirent spontanément de leurs sombres trônes et se mêlèrent dans les rangs du peuple avec ceux qui naguère ne les regardaient qu'à genoux. Le vicomte de Noailles demanda l'abolition de la servitude personnelle; le duc du Châtelet, le rachat des dîmes seigneuriales; l'évêque de Chartres, la fin

des privilèges de chasse; le vicomte de Virieu, la suppression d'autres abus aussi monstrueux qui mettaient dans les mains d'un petit nombre les éléments eux-mêmes et, avec les éléments, les animaux utiles à la subsistance de l'homme qu'y a fait naître le divin auteur de toute vie. Les corporations, qui mettaient des limites à la liberté du travail, furent supprimées. Les charges vénales furent abolies, tous les citoyens furent admis aux emplois et aux honneurs. Les immunités personnelles et fiscales de l'aristocratie disparurent avec tous ses privilèges. Les municipes féodaux, qui étaient le contrepoids de la noblesse féodale, renoncèrent à leurs juridictions anarchiques. Les provinces privilégiées, car il y avait des provinces privilégiées comme il y avait des personnes privilégiées, sacrifièrent leurs franchises. La caste qui était née avec les premières sociétés constituées, cette caste sacerdotale ou guerrière aux yeux de laquelle la plèbe, à peine composée d'hommes, ne devait servir que d'instrument de jouissance aux autres et n'avait pas d'objet propre à poursuivre de ce côté de la tombe; cette caste, tour à tour théocratique et militaire en Perse, mercantile en Phénicie et à Carthage, héroïque en Grèce et à Rome, féodale au moyen âge, courtisanesque aux temps monarchiques, disparut, et avec elle s'évanouirent les ombres qui obscurcissaient la conscience humaine, les taches qui souillaient l'histoire. Le serf, acheté et vendu comme vile marchandise, victime pour les autels, bête de somme pour les marchands, objet de mépris dans tous les temps, jeté aux murènes comme pâture et aux lions du cirque comme jouet, attaché au sol, esclave de la terre, se redressa dans le sentiment de sa dignité primitive, de ses droits d'homme, de sa nature propre, créé de nouveau, on peut le dire sans exagération et sans lyrisme, par l'Assemblée constituante, car d'elle, et d'elle seule, date l'ère où l'on peut dire que tous les hommes sans exception sont véritablement des enfants de Dieu, faits à son image et à sa ressemblance. L'esprit est impuissant à mesurer les efforts d'héroïsme, les holocaustes de martyrs, les éclairs de génie, les moissons d'idées, les nobles inspirations, les légions de rédempteurs, les catastrophes sociales, les métamorphoses historiques, le nombre des morts sanglantes sur l'échafaud rougi du sang innocent ou dans des batailles titanesques, qui ont été nécessaires pour engendrer l'acte fécond de cette nuit lumineuse du 4 août 1789. Que cette date mémorable soit pour nous, hommes rachetés, émancipés à si haut prix, l'objet d'un culte religieux, et qu'elle marque un des jours heureux de la genèse de l'esprit moderne!

Ils sont dignes d'envie les peuples qui s'efforcent d'introduire cet esprit dans les lois et d'en consacrer la tradition afin de lui prêter cette majestueuse grandeur du temps à laquelle les institutions anciennes ont dû leur solidité. Il a suffi de la puissance d'une légende, aveuglément créée par les républicains et par les libéraux français en haine de la Restauration, pour que le second Bonaparte ait pu ceindre une couronne que le premier avait laissée tomber en pièces sur le champ de bataille de Waterloo. La liberté a sa religion comme sa métaphysique; elle a aussi sa poésie et sa légende. Rien de plus fréquent chez ceux qui se consacrent à la culture d'une branche de l'esprit humain et d'une partie de la science universelle que de négliger les idées générales dont se compose la vie des sociétés, telles que le culte du beau, par exemple, et de les considérer comme des illusions de l'homme halluciné par son imagination et sourd à la voix de la froide raison. Mais contre cette philosophie désolante à laquelle correspondent l'art réaliste avec son caractère de photographie mécanique, et la politique de la force avec son césarisme barbare, s'élèvent des inspirations sublimes, plus lumineuses, plus colorées que l'arc-en-ciel, et surtout les accords de cette lyre éternelle aux cordes d'or qu'on appelle l'art, dont les notes sont plus nombreuses dans l'âme de l'homme que les étoiles dans le ciel, ce ciel qui contemple l'idéal de perfection transporté de la terre dans les régions de l'infini. Ils feront tout ce qu'ils voudront, ceux qui, par peur de ce qu'ils appellent l'emphase de la rhétorique et les éblouissements de l'imagination, travaillent à détruire l'idéal dans l'esprit humain et laissent l'humanité dans l'aride désert qui s'étend entre l'oubli et le désespoir : l'homme, obéissant à sa nature intime et à des lois indépendantes de tout calcul sophistique, priera, chantera, inventera, et derrière tout objet réel s'obstinera à voir un infini dont le sentiment flotte sur l'océan des larmes, entretient notre constant désir d'immortalité et resserre les liens étroits qui nous unissent à Dieu. La liberté a son idéal dans la métaphysique, sa poésie dans l'art, sa légende dans la tradition, ses titres dans l'histoire : elle doit aussi avoir ses fêtes dans la vie des peuples. Heureuse la France qui peut célébrer des journées telles que celle de la prise de la Bastille et des nuits comme la nuit du 4 août!

Mais la grande nation n'est pas seulement heureuse dans le passé : elle l'est aussi dans le présent, où elle a cette belle et enviable félicité de pouvoir fonder une démocratie pacifique sur la base des institutions électorales les plus larges que l'on puisse réclamer et sur les principes d'ordre et de légalité les plus solides dont l'histoire ait gardé le souvenir. C'est avec raison que son premier ministre a, dans un discours remarquable par la modestie et la simplicité, déclaré que la paix n'est point menacée par les nations voisines et que les finances sont plus prospères que dans aucun autre pays de l'Europe, sans excepter l'Angleterre. Triste déception pour ceux qui s'étaient donnés comme des sauveurs de droit divin, pour les courtisans du privilège et de la fortune, pour les caudataires du césarisme et de ses tyrannies, que de voir un peuple, sans empereurs couronnés de sanglants lauriers, sans aristocratie blasonnée de prestigieux préjugés, un peuple jouissant de la liberté de la presse, constitué en république parlementaire, pénétré par tous les pores de l'esprit qui vivifie ce siècle, travailler comme jamais il n'a travaillé, avoir foi entière en lui-même et en ses droits, respecter l'Église, prodiguer l'argent pour l'entretien de l'armée, obéir aux magistrats, repousser les utopies communistes qui menacent l'existence des empires du Nord, s'occuper de fonder des écoles et des lycées, nous donner le spectacle instructif de discussions publiques sur tous les sujets sans que les populations s'alarment et se gouverner paisiblement lui-même par les

inspirations de sa raison, de sa conscience émancipées, par l'impulsion de sa volonté autonome et souveraine.

C'est chez une semblable nation, qui n'a plus besoin de tutelle, qu'apparaissent des candidats à des trônes impossibles, des princes qui vivent, non seulement retirés, mais presque cachés, craignant d'exposer leur habit démodé à la mortelle ironie française et de tomber dans les tristes lacs du ridicule! Regardez l'un après l'autre les trois héritiers des dynasties historiques, et vous les admirerez non pour leur audace, mais pour leur prudence. Le comte de Paris, le représentant des classes moyennes monarchiques, n'a donné jusqu'ici d'autres signes de vie qu'une chaleureuse apologie des institutions politiques et militaires de la libre Amérique, ou du droit d'association dans la non moins libre Angleterre, contribuant ainsi, dans toute la mesure de ses forces, sans doute avec la conscience de mieux servir par là son pays qu'il n'eût pu le faire en préconisant les anciens errements de sa famille, à libéraliser et démocratiser la France libérale et démocratique. Le comte de Chambord, personnification du droit divin, s'est employé, lui aussi, à servir la république à sa manière et s'en est noblement tiré. Quand on lui a parlé de transactions avec la liberté, il a été chercher dans la vieille armoire où il garde ses parchemins les fleurs de lys poussiéreuses dont la vue seule fait bondir les Français et le drapeau blanc déchiré qui enveloppe encore de ses plis quelques ombres respectables, conversant ensemble chez les morts. Nous ne dirons rien du prince Napoléon-Jérôme Bonaparte, notre ancien coréligionnaire, unique héritier de la plus redoutable des dynasties françaises, laquelle est devenue, grâce à lui, la moins à craindre. Prosper Mérimée, ancien ami de l'empereur, âme des soirées des Tuileries, secrétaire de l'impératrice, écrivain plus orné que profond, plus ingénieux que savant, dont Victor Hugo a dit, un jour qu'on faisait devant lui l'éloge de sa sobriété : « Il est sobre à la manière des gens qui ont un mauvais estomac », Prosper Mérimée s'exprimait ainsi sur Napoléon-Jérôme : « Le prince parle à merveille et dit éloquemment tout ce qu'il ne devrait pas dire. » Si aujourd'hui le brillant académicien pouvait soulever la pierre du sépulcre, il verrait que le bruyant orateur d'autrefois est devenu le plus silencieux des prétendants, et il reconnaîtrait en son âme et conscience que sa réserve actuelle compense bien son ancienne intempérance de langage. On dirait qu'en descendant de la tribune républicaine où il brillait, il est subitement entré dans la région de l'éternel silence.

Mais les partis survivent à leurs représentants, comme ces queues de reptiles qui, séparées de leurs têtes, s'agitent longtemps encore. Des mouvements nerveux, qui subsistent, leur conservent les apparences de la vie. Jamais les bonapartistes n'ont fait tant de bruit que depuis que le parti est mort pour toujours. Celui qu'ils appelaient Glocester du vivant et après la mort de leur empereur a vu les fureurs de sa haine récompensées par des rescrits impériaux qui lui donnent la succession de son neveu détesté. L'extrême droite bonapartiste, accoutumée à médire du prétendant actuel, ne peut se résigner à le voir, du jour au lendemain, devenu ni plus ni moins qu'un César. « Pour être empereur, s'écrie Cassagnac, il faudrait au moins être impérialiste! » et il a raison. « Proclamez, crie Amigues aux oreilles de son Altesse impériale, proclamez empereur votre fils aîné, et contentez-vous de l'honneur d'être son père. » Cet Amigues, inconnu en Espagne, mérite d'être attentivement étudié, parce qu'il a été le machiniste des représentations impériales, le metteur en scène des confréries ouvrières, mêlant par une savante alchimie les programmes communistes et le césarisme moderne, le théoricien de la dictature perpétuelle, le prophète des Messies couronnés et du messianisme apocalyptique : homme déterminé dans ses desseins et tenace dans ses idées, qui ose dicter au Bonaparte auquel il doit obéissance et fidélité un discours d'abdication rédigé selon toutes les règles de la meilleure rhétorique, avec exorde, proposition, argumentation, démonstration et épilogue, tel qu'aurait pu l'écrire le vétéran de rhétorique le plus fort des collèges de France. Que des sujets se portent à de telles irrévérences envers leurs souverains, c'est là un des effets naturels du mouvement des idées et des insondables desseins de la Providence. Le prince sait que la couronne dont il hérite est une couronne de plâtre; que le manteau impérial serait mieux à sa place dans un vestiaire de théâtre que sur ses nobles épaules; que la légende napoléonienne est une illusion qui s'est évanouie à l'horizon avec les générations qui se passionnaient pour ses épiques souvenirs; que le premier Bonaparte a été un de ces hommes prédestinés aux grandes victoires et aux grandes défaites qui emportent avec eux le secret de leurs exploits; et, sans vocation aucune pour le rôle d'un Charlemagne, n'ayant nul désir de restaurer le pouvoir temporel des papes, nulle envie d'être chef de dynastie, il se résignerait bien vite à n'être rien que député, fût-ce de la Corse, afin de pouvoir se mêler aux rangs de la gauche républicaine, et donnerait volontiers tous ses droits héréditaires, et même ceux de ses augustes fils, pour la plus petite présidence éphémère de la plus modeste république. Mais, ô puissance du destin! son Altesse impériale ne pourra contenter ses aspirations plébéiennes. Son illustre cousin a discrédité les *pronunciamentos* militaires le 2 décembre, les plébiscites césariens plus tard, les gloires napoléoniennes à Sedan, les présidences princières en tous pays; et les républicains ne retomberont pas dans l'erreur qu'ils ont commise en 1848, erreur qui a été punie de vingt ans de servitude, du déshonneur et du démembrement de la France.

Il y a en histoire comme en chimie les actions et les réactions, de même qu'il y a dans l'Océan le flux et le reflux, dans les airs des courants contraires, dans l'esprit des contradictions et des antithèses. L'empire révolutionnaire des Bonapartes était soumis à ces lois opposées qui résultent de la double nature de l'homme et de la société. En tant qu'empire, il représentait le passé; en tant que révolutionnaire, il tenait aux temps modernes. Empire, il brandissait l'épée du conquérant, ceignait la couronne des Césars, recevait la bénédiction du pape, protégeait les débris de la donation de Pépin, ajoutant ainsi une grande ruine morale aux ruines matérielles qui attristent la majestueuse campagne romaine.

Révolutionnaire, il rédigeait le Code civil, détrônait les rois, jetait à tous les vents, à tous les échos, les idées modernes, demandait ses titres aux plébiscites, défendait la souveraineté populaire et se faisait le champion du suffrage universel. Un Bonaparte empereur, c'était comme un Charlemagne et un Robespierre réunis en une seule personne. Tels furent le premier et le second Napoléon sur le trône. Depuis que le rôle est rempli par le prince Jérôme, il n'y a plus de Charlemagne, il n'y a plus qu'un Robespierre diminué et déguisé. Voilà où en est le parti impérialiste de l'extrême droite : il ne veut rien avoir de commun avec le nouvel empereur. Et le gros du parti bonapartiste finira par préférer à la démocratie dictatoriale la démocratie parlementaire, et à la république à vie d'un prince révolutionnaire la république solide et véritable.

Sans pécher par trop de mysticisme, nous pouvons dire que les républicains doivent beaucoup de reconnaissance à la Providence, qui leur a été tout à fait propice; et sans pécher non plus par optimisme, nous pouvons bien ajouter qu'ils se doivent beaucoup à eux-mêmes. Ils ont compris ce que jamais ne comprendront des idéologues et des démocrates inexpérimentés chez les nations moins favorisées : que la première chose à faire, c'était de fonder la république avec ou sans les monarchistes, avec la politique conservatrice ou avec la politique radicale, avec plus ou avec moins d'idées abstraites, mais de la fonder en écrasant avec énergie la démagogie communarde de Paris, en s'attachant au principe de la démocratie et à celui de la liberté et en les conciliant avec les exigences de l'ordre public, avec le respect de l'autorité et des lois. Il y a neuf ans que la république existe et il ne se trouve pas à l'heure qu'il est un fédéraliste dans les Chambres. Sous aucun ministère on n'a proposé ni la séparation de l'Église et de l'État, ni la suppression du budget des cultes, ni le licenciement de l'armée, ni l'abolition de la peine de mort, ni la cessation du service militaire, ni le rétablissement de la milice citoyenne, ni des modifications profondes de la Constitution, ni rien de ce qu'eussent proposé et accompli, à la grande terreur du monde, des républicains plongés dans des superstitions politiques qu'aurait dû dissiper la douloureuse expérience. Puisse le ciel donner la prospérité à la république française et maintenir les républicains en de si bonnes dispositions, afin qu'ils arrivent lentement, sans secousses, sans hardiesses périlleuses et par des transformations naturelles, à la réalisation de l'idéal et à la plénitude du droit!

C'est ainsi qu'ils feront quelque chose de plus que servir leur pays : ils disciplineront la démocratie européenne et lui enseigneront la méthode la plus logique et la plus rationnelle pour fonder la liberté. Vous qui pensez comme moi en politique, vous vous associerez de tout cœur et vous associerez, j'en suis sûr, votre populaire journal à ce vœu fervent.

Tout à vous pour la vie; votre ami dévoué,

Émilio Castelar.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants en lettres dans les Facultés de l'État.

Depuis que les questions d'instruction publique sont à l'ordre du jour, c'est-à-dire depuis la guerre, la presse n'a pas cessé de signaler les vices de nos Facultés des lettres. Ce zèle louable a fait écrire des centaines d'articles où il est question, presque toujours dans les mêmes termes, de routine, de rhétorique vide, de formes surannées, d'auditoires oisifs, de professeurs fatigués par l'enseignement des lycées et à qui reste juste assez de souffle pour admirer, une heure d'horloge, les bons auteurs devant deux douzaines de vieux messieurs et quelques dames entre deux âges. Ce développement, qui fait le tour des journaux depuis près de dix ans, était, quand il parut, juste et vrai presque de tout point : il signalait le mal, n'indiquait pas le remède, donnait le désir de le trouver, servait à piquer l'amour-propre des intéressés, à provoquer une utile réforme, une rénovation de la haute culture universitaire, et poussait au bien et au mieux par le moyen le plus efficace en France, par la raillerie. L'Université se mit à l'œuvre à sa façon et avec son caractère, c'est-à-dire discrètement et sans réclame, elle qui n'a pas même un journal à elle (en quoi elle a tort); doucement et pas à pas, vu que ses membres ne sont pas tous d'accord et se divisent, comme la société, en deux partis, sinon en deux camps, mais sans rétrograder ni s'arrêter, parce que les traditions mêmes qui la retiennent parfois la poussent aussi en avant une fois les résolutions prises. Ces traditions lui donnent un point de départ et d'appui, comme une base d'opérations, comme des cadres tout prêts où elle établit les nouveautés qu'elle adopte sans qu'elles y paraissent trop nouvelles. Est-il bien juste de dire que huit années ont été perdues, et que dans toutes les Facultés de France, à Toulouse comme à Douai, à Lyon comme à Rennes, on répète toujours la même leçon oratoire devant des banquettes vides ou garnies d'un public futile ? Il est certain, au contraire, que des réformes se sont opérées en province comme à Paris, dont l'ensemble constituera bientôt, si on le veut, une véritable rénovation de l'enseignement supérieur. Cette révolution scolaire que la presse demandait en regardant l'Allemagne, elle est en train de se faire, elle est faite dans certaines villes, non pas peut-être selon les maximes tudesques, qui perdent du crédit même de l'autre côté des Vosges, mais selon le caractère national et d'après les besoins du public et de l'Université. Elle consiste surtout dans l'institution des boursiers et des maîtres auxiliaires, qui est ignorée, nous le soupçonnons, des gens du monde et qui donne aujourd'hui à nos Facultés des lettres l'élément vital dont elles manquaient, c'est-à-dire des auditeurs ou plutôt des élèves.

I.

Oui, l'étudiant en lettres, cette espèce rare dont toutes les Facultés réunies n'auraient pas naguère fourni une demi-douzaine d'échantillons, il existe aujourd'hui sous le nom de

boursier; on le rencontre autre part que dans les statistiques officielles : il vit librement au milieu de ses camarades de la médecine et du droit; il recherche des grades sérieux, suit des cours, signe des registres, prend des notes, remet des devoirs, passe des examens, et, s'il n'a pas encore parmi les autres étudiants sa physionomie distincte et son caractère propre, c'est qu'il est tout étonné d'exister et ne semble pas bien sûr que ses conditions d'existence doivent être maintenues. Rien n'est plus solide cependant qu'une telle institution : elle est fondée sur la nécessité même du recrutement universitaire, dont les besoins s'augmentent de jour en jour. L'École normale ne fournit qu'un petit nombre de sujets et ne remplit qu'un petit nombre de chaires des lycées. Elle ne donne rien aux collèges, dont le personnel est considérable et dont les services, moins brillants, sont peut-être plus indispensables encore que ceux des lycées. En effet, le collège communal, si petit, si incomplet, si perdu qu'il soit dans une pauvre ville des montagnes, y commence du moins des éducations qui sans lui seraient impossibles; il préserve de l'ignorance ou du séminaire le fils du petit commerçant ou du cultivateur trop pauvre pour payer un internat lointain, ou du riche propriétaire qui ne veut pas se séparer de son enfant. Les études y sont médiocres, insuffisantes; les maîtres inhabiles, si l'on veut : ce sont toujours des études — des études laïques. On a commencé, et quand on arrive à la classe de troisième, à ce point où ces pauvres gymnases sont d'ordinaire tronqués, si l'enfant a montré du goût et de l'intelligence, il faudra bien, coûte que coûte, que l'instruction s'achève. Le père fera un sacrifice d'argent, la mère essuiera ses larmes, et on enverra le collégien au prochain lycée. Si, malgré tout, on ne peut, le concours des bourses de lycée n'est-il pas là? Ce concours fait peu d'heureux, sans doute, mais il ne laissera jamais sur le carreau un sujet distingué, qu'il aura signalé et qui, sans le collège, serait resté à la charrue ou derrière un comptoir. Le grand malheur, dira-t-on! les places font défaut, le pain manque aux bacheliers. Sans doute; mais le pays a besoin de connaître toutes ses forces vives, et ces établissements tant décriés servent à ce choix, à cette mise en lumière. N'étaient les collèges communaux, combien d'hommes de mérite, et des plus utiles à l'État, fussent demeurés inutiles et ensevelis dans les couches inférieures! Ces collèges communaux, il faut donc, je ne dis pas les maintenir (il n'est plus question de les supprimer), mais les multiplier, les fortifier, payer leurs maîtres, compléter leur outillage, les armer pour la lutte. Partout où un collège communal ferme ses portes, un petit séminaire s'installe, recueille ces éléments dédaignés, ramasse ces instruments jetés au rebut, les dérouille et les tourne au profit de la cause cléricale. Mais si nos collèges meurent, c'est moins faute d'élèves que faute de professeurs. D'abord ces professeurs sont mal payés, honteusement payés, malgré les efforts trop isolés de quelques communes, — et puis où se formeraient-ils? On prend des bacheliers, souvent les premiers venus, parfois de mauvais bacheliers : faute de mieux, parce qu'il faut bien pourvoir à la vacance, le recteur les propose les yeux fermés au ministre qui les nomme de même. Quant aux licenciés, l'espèce en est rare, et ils demandent des lycées, où on les demande, si bien que le personnel des collèges, sauf quelques exceptions, est tel ou à peu près que le représentent les esprits pessimistes.

Tout cela changera peu à peu. Pour l'argent, c'est affaire aux municipalités et au parlement, et d'ailleurs, pour l'instant, serait-on bien sûr d'avoir tout de suite qui mieux payer? L'essentiel est de se procurer un personnel plus instruit, plus habile, qui mérite des appointements supérieurs. Ce personnel, on le forme tous les jours en préparant, dans les Facultés, aux grades universitaires. On ne le faisait donc pas autrefois? On le faisait, mais sur le papier. Les professeurs se partageaient solennellement la besogne au commencement de chaque année : celui-ci prenait la dissertation, celui-là les vers. Mais, comme les étudiants manquaient, la préparation aux grades était une sinécure. Parfois, aux examens de licence ès lettres, quelques maîtres d'études non dégrossis et deux ou trois régents du collège déjà mûrs et pourvus de famille, poussés à cette extrémité par le besoin et non par la conscience d'avoir fait de bonnes études, se présentaient et sollicitaient à plusieurs reprises la pitié des juges, qui les recevaient en effet par bonté d'âme, parce que le recteur demandait des licenciés et pour faire honneur à la Faculté. On avouera que c'était là un singulier honneur pour les Facultés et un singulier recrutement pour l'enseignement secondaire; mais quoi? On n'avait pas le choix.

Depuis deux ans un concours pour les bourses de Faculté fonctionne régulièrement. Quelques maîtres d'études y prennent part; mais le concours attire surtout de bons élèves des lycées, récemment bacheliers. Les concurrents sont encore peu nombreux parce que l'institution est mal connue; mais dès aujourd'hui on a pu obtenir de la sorte cinq ou six boursiers pour chaque Faculté. Chaque boursier reçoit 1200 francs d'appointements annuels. La bourse est donnée pour deux ans. Elle est révocable si le titulaire ne satisfait pas à certains examens encore mal définis, mais dont la pratique fixera le caractère. Les boursiers sont tenus de suivre les « petites leçons » et conférences instituées pour eux et un certain nombre de cours publics qu'ils choisissent. En fait, ils aspirent tous au professorat; mais ces bourses peuvent être accordées à des jeunes gens qui, destinés à une autre carrière, veulent néanmoins se procurer cet excellent complément d'études qu'on appelle la licence.

Ces cinq ou six élèves, dira-t-on, forment un maigre public. Quelle influence auront-ils sur le professeur? Le décideront-ils, étant si peu nombreux, à donner à son enseignement un caractère plus sérieux et plus technique? Disons d'abord que leur nombre s'accroîtra : à défaut de l'État, qui ne peut tout faire, les municipalités, les conseils généraux prendront l'habitude de fonder des bourses. Jadis un professeur de Faculté s'était permis de donner dans un journal ce conseil à nos corps élus; mais l'ordre moral régnait, le professeur fut blâmé et le conseil tomba dans l'eau. Aujourd'hui que la situation est changée, voilà une excellente libéralité à signaler à nos municipalités de province.

A eux seuls, les boursiers pourraient donc faire vivre une

Faculté. Mais il existe une autre institution, dont l'idée première vient de M. Duruy : c'est celle des maîtres auxiliaires. Ces jeunes gens, nommés au concours, sont attachés au lycée ou (comme à Aix) au collège de la ville académique. Ils reçoivent un traitement annuel de 400 francs, sont logés et nourris dans le lycée, où on ne les emploie guère plus de seize heures par semaine en moyenne. Ils suivent les cours et conférences de la Faculté et en profitent au même titre que les boursiers, dont ils égalent à peu près le nombre. Cette institution, excellente pour le recrutement des collèges et des lycées, a pour adversaires déclarés presque tous les proviseurs, qui croient y voir une diminution de leur autorité; mais avec le temps les difficultés s'aplaniront et le sentiment des intérêts supérieurs fera cesser cette petite guerre qui existe dans presque tous les lycées entre le chef de l'établissement et les maîtres auxiliaires.

Quoi qu'il en soit, voilà une douzaine d'élèves au moins que le règlement et leur intérêt obligent à suivre les cours de la Faculté. Il s'y ajoute quelques maîtres d'études et quelques jeunes gens, souvent étudiants en droit, qui, gagnés par l'exemple et par la certitude d'écouter un cours sérieux, se sont fait inscrire dans cette famille scolaire. La plupart des Facultés de province ont possédé de la sorte, pendant l'année classique 1878-1879, de quinze à vingt auditeurs inscrits. Les conférences et les « petites leçons » leur sont spécialement consacrées et ils doivent suivre la plupart des « grandes leçons », dont ils accroissent ou modifient singulièrement l'auditoire.

II.

On devine quels changements s'introduisent dans les Facultés avec ce groupe d'étudiants désireux pour la plupart de profiter de leur bourse, attendant beaucoup des professeurs, curieux de voir quelles traditions vont s'établir et si, comme on le leur a dit, ils seront traités plutôt en élèves qu'en auditeurs. Il est bien vrai que depuis longtemps l'affiche promettait quelques cours où les auteurs du programme de la licence seraient expliqués; mais ces leçons techniques, sérieusement faites à la Sorbonne, où elles furent jadis (croyons-nous) établies par M. Egger, ne se faisaient guère en province, avant l'arrivée des boursiers, que pour la forme et devant des banquettes vides. Le professeur eût cru perdre son temps à s'y attarder : il en supprimait le plus qu'il pouvait décemment. Mais voilà qu'une quinzaine de jeunes gens viennent s'asseoir sur ces gradins déserts; l'appariteur leur fait signer un registre de présence; ils ouvrent leurs cahiers de notes et regardent d'un air curieux le professeur un peu surpris et déshabitué d'un tel public. Il avait apporté un exemplaire de Tacite ou de Démosthène pour faire comme de coutume, c'est-à-dire pour expliquer quelques lignes après deux ou trois phrases d'introduction. Avait-il préparé? Il n'en avait pas besoin. On connaît ses auteurs, on a l'esprit et l'élocution faciles. Ancien prix de vers latins au grand concours, élève de l'École normale, bon agrégé, complimenté en Sorbonne pour le style élégant de sa thèse latine, le professeur de Faculté vivait naguère sur ce fonds d'acquisitions solides, mais qu'il ne songeait pas à renouveler. Il ne préparait donc pas ses explications. A quoi bon s'entourer d'éditions critiques, de commentaires allemands, de mémoires académiques pour l'unique maître d'études et les deux retraités qui assistaient à la petite leçon? Mais maintenant que les auditeurs inscrits fréquentent ces cours jadis désertés, cette science sommaire et ce bagage de bon élève de rhétorique seront-ils suffisants? Le professeur de Faculté, l'homme de cinquante à soixante-dix ans (nous prenons l'âge moyen) s'aperçoit bientôt qu'il lui faut renouveler sa science et se remettre, comme un écolier, à l'étude. Il ne s'y décide pas sans ennui : ce n'était pas pour avoir de nouveau une classe et des élèves que, fatigué du lycée, il avait quitté jadis sa rhétorique ou sa seconde. Mais le devoir et l'amour-propre l'aiguillonnent : il se met courageusement à l'œuvre, et nous en savons qui, piqués au vif par les reproches des journaux et inquiets de leur nouvel auditoire, ont, à l'âge où l'on se borne à relire, appris une langue vivante, pénétré tous les secrets de cette érudition jadis dédaignée et montré aux jeunes que toutes leurs nouveautés n'étaient pas « la mer à boire ». Quelques-uns, sans doute, regrettent le bon vieux temps, les honorables loisirs et jusqu'à cette solitude dont pourtant ils souffraient; mais la plupart sont heureux de voir qu'enfin la vie est entrée dans ces grands bâtiments vides, aux cours pleines d'herbe et que le baccalauréat seul peuplait naguère pour un instant. Et puis, les *nouveaux*, les maîtres de conférences, les chargés de cours complémentaires, élèves de Rome et d'Athènes, ont apporté dans la vieille maison leur zèle, leur savoir, leurs méthodes, trop allemandes parfois, leur confiance et, ce qui vaut mieux, leur jeunesse. Ils ont fait entrer de l'air dans les mornes amphithéâtres, ouvert les armoires des bibliothèques, acheté des livres de toute langue et fait venir de tous les coins de l'Allemagne des Revues philologiques dont les titres bizarres ont étonné et peut-être inquiété les professeurs plus anciens. Mais l'habitude est venue et, après avoir regardé ces nouveaux instruments de travail avec défiance ou avec moquerie, la plupart ont appris à les toucher, à s'en servir, et en ont reconnu l'utilité. Beaucoup qui avaient perdu l'art d'écrire s'y remettent. On publie des mémoires, des dissertations, des livres. Autrefois, dans une Faculté des lettres de province, le professeur qui *publiait* était l'exception; aujourd'hui c'est le contraire qui commence à être vrai, et les plus anciens, ceux qui touchent à la retraite et qui auraient droit au repos, songent à rédiger leur cours. Une Faculté, celle de Bordeaux, publie tous les trois mois, en fascicules, des travaux de ses membres. D'autres, il faut l'espérer, suivront cet exemple et auront bientôt, elles aussi, leur *Revue* ou leurs *Annales*.

Assurément la réforme des Facultés de province n'est pas achevée et ne s'achèvera pas tant que subsisteront certains cours obstinément surannés et tant que les programmes de la licence ne seront pas améliorés. Mais les professeurs qui s'attardent dans le passé, dans un passé condamné, touchent à l'heure de la retraite et, quant aux programmes, on s'occupe de les réviser. Dès maintenant on peut dire que

'incontestables progrès se sont opérés et qu'on est entré éfinitivement dans la voie indiquée, au lendemain de nos ésastres, par l'opinion publique. Tout ce changement, que le ublic paraît ignorer, n'est pas dû seulement à l'institution es boursiers, mais on ne peut l'en séparer. Les élèves font isqu'à un certain point le professeur. Ce qui est sûr, c'est u'un professeur qui n'a pas d'élèves et qui est contraint de arler néanmoins ne professe plus : il déclame. Eh bien! le eau temps des déclamations, des harangues apprêtées, des çons « oratoires » semble passé dans nos Facultés. Sans oute la grande leçon subsiste avec son public changeant oisifs et d'ennuyés; mais on sent déjà que la présence des oursiers et des auxiliaires au milieu de ce public en modi- era bientôt le caractère. Emporté par son éloquence ou ahi par sa mémoire, le professeur pouvait jadis laisser chapper une affirmation inexacte, une citation douteuse, ne date improvisée : aujourd'hui la vue de ses élèves ordi- aires le préserve de ces négligences. Il sait que ces jeunes ens, déjà instruits, seraient sans pitié pour les défaillances u maître et il redoute leurs railleries. Peu à peu, sous empire de ce sentiment, il donnera à ses grandes leçons n caractère plus grave et il s'apercevra non sans éton- ement que, pour quelques désœuvrés qu'il aura perdus, aura gagné un certain nombre d'auditeurs sérieux, par xemple de jeunes avocats ou des étudiants des autres Fa- ultés. Ils ne venaient pas — combien de fois ne l'avons- ous pas entendu dire! — parce que le professeur « se égligeait », parce qu'il n'y avait rien à apprendre à son ours, parce que ce n'était pas la peine de se déranger. Ils se érangeront désormais et aimeront à prendre des notes : ne ssent-ils que trois ou quatre et tous les oisifs eussent-ils is la fuite, ne formeront-ils pas, ajoutés aux auditeurs in- rits, un véritable public, un public compétent, fidèle, inté- ssé à écouter, participant lui-même à l'enseignement, mille is préférable à tous égards aux cent ou cent cinquante uditeurs des deux sexes que naguère l'appariteur pointait vec orgueil aux cours les mieux achalandés?

Ainsi paraît résolue la question, déclarée si souvent inso- ble, de donner des auditeurs sérieux aux Facultés des ttres (1). Une révolution s'est opérée dans les auditoires : le est en train de s'opérer aussi dans les chaires et dans enseignement. Nous avons voulu signaler ce fait important, op méconnu du public et de la presse, mais nous n'avons as prétendu tout dire. Ceux qui voudraient étudier de plus rès les transformations actuelles de notre enseignement upérieur liront la récente circulaire ministérielle relative ux boursiers et à la préparation à la licence. Ces pages ma- istrales font le plus grand honneur au nouveau directeur de enseignement supérieur, à M. Albert Dumont, qui apporte ans sa haute et difficile mission l'esprit de progrès de la eune Université.

V. R.

(1) Voy. sur ce point un article de M. Boutmy : *La réforme de l'en- ignement supérieur*, dans la *Revue* du 2 décembre 1876.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

M. Grant Allen : **Le sens de la couleur.** — M. Van Laun : **L'ère révolutionnaire française.** — MM. Walter Besant et James Rice : **Les moines de Thélème.** — M. W.-H. Mallock : **Le nouveau Paul et Virginie.**

I.

Le volume de M. Grant Allen sur le *Sens de la couleur* (1) est destiné à clore un débat dont il a été rendu compte dans ces colonnes (2). On devait déjà au même écrivain une théorie scientifique du beau (3) qui passe pour avoir donné accès à la science sur un terrain d'où elle avait été jusque-là exclue. Son nouvel ouvrage réduit à néant la théorie d'après laquelle l'homme n'aurait commencé à voir les couleurs qu'un peu avant l'époque d'Homère. Non pas que M. Grant Allen rejette le principe d'après lequel les organes de la vue ont été se développant et se perfectionnant; loin de là : il est évolutionniste pur et ne met pas en doute que l'homme ne soit descendu d'un singe. C'est au nom de l'évolution qu'il déclare inadmissible l'idée soutenue par M. Gladstone et par le docteur Magnus, pour ne nommer que les inventeurs du système. Le temps qui nous sépare d'Homère, dit-il en substance, n'est qu'un battement du pendule dont les secondes marquent les révolutions géologiques du globe. Quiconque sait avec quelle lenteur une race évolue, combien de siècles sont nécessaires pour qu'un organe subisse des modifications appréciables, ne saurait admettre qu'un mode de perception aussi distinct et aussi varié que le sens de la couleur ait pu se développer dans un intervalle de temps relativement insignifiant; une pareille thèse ne soutient pas la discussion; c'est une fantaisie confinant à l'absurde. Il est certain que ce mode de perception, ainsi que tous les autres, a été acquis par degrés; mais sa naissance doit être reportée aux premiers âges de la faune terrestre, avant l'apparition de l'homme, avant l'apparition du quadrumane dont l'homme est sorti.

Le sens de la couleur est né chez les insectes, et sa formation a été un phénomène heureux entre tous pour l'humanité, car nous lui devons en très grande partie la brillante parure, tant naturelle qu'artificielle, de la terre.

Qui de nous ne s'est demandé, en contemplant un beau paysage, si ce qu'il avait devant les yeux était beau en soi et serait beau lors même qu'il n'y aurait pas d'hommes pour le regarder et pour l'admirer, ou si la splendeur du monde qui nous environne n'existe que par rapport à la faculté que nous avons de la comprendre et d'en jouir. On n'avait jusqu'à présent vu que deux réponses à cette question. Le livre de M. Grant Allen en suggère une troisième : c'est que la beauté de la nature et notre sentiment du beau sont étroitement connexes et se sont développés parallèlement par réaction mutuelle. D'après lui, en effet, non seulement l'œil des premières créa-

(1) *The Colour-Sense*, par Grant Allen (Londres, Trubner).
(2) Voy. la *Revue* du 7 juillet 1877 et du 6 avril 1878.
(3) *Physiological Esthetics.*

tures vivantes ne percevait pas les couleurs et voyait le monde sous l'aspect d'une grisaille, mais le monde était presque une grisaille. A l'exception des teintes du ciel et du vert monotone des forêts, on n'y aurait aperçu que des nuances neutres, telles que du gris et du brun. Il n'y avait pas de fleurs, pas de fruits, pas d'animaux aux couleurs vives; la physionomie générale était morne et éteinte; nous la trouverions fort triste s'il nous était donné de l'entrevoir. L'éclat actuel du globe terrestre, en mettant à part les produits de l'art et de l'industrie, est dû à peu près entièrement à l'existence du sens de la couleur chez les êtres vivants. Ceux-ci, de leur côté, n'ont possédé et développé ce sens que parce qu'ils étaient entourés d'objets colorés. Sans les insectes, dont une des principales fonctions est, comme on sait, de contribuer à la fertilisation des plantes en transportant le pollen d'une fleur à l'autre, les végétaux seraient restés uniformément verts. Ils se sont parés à l'envi de teintes diverses pour s'attirer des visites, et dans la lutte pour l'existence ce sont les plus brillants qui l'ont emporté. Réciproquement, les insectes qui distinguaient le mieux les couleurs étaient les plus prompts à apercevoir les fleurs qui leur fournissaient la nourriture, et ils avaient plus de chances de survivre que les individus ou les espèces moins bien doués sous ce rapport. Le même travail s'est continué à l'apparition des animaux supérieurs. Les fruits qui se détachent le mieux sur le feuillage sont ceux qui ont le plus de chances d'être mangés, ceux dont les noyaux et les pépins sont emportés et semés le plus loin. L'oiseau qui ne distingue pas une merise verte d'une merise rouge a un grand désavantage dans la vie sur l'oiseau qui en fait la différence au premier coup d'œil. En même temps que le monde végétal se nuançait par des raisons d'utilité, plumes et fourrures s'embellissaient sous l'influence du goût prononcé des femelles pour les costumes éclatants. Un coq rouge a plus de chances de trouver une poule qu'un coq gris, d'où la multiplication des coqs rouges aux dépens des gris. C'est ainsi que la nature est devenue telle que nous la connaissons.

Notre explication n'est pas très claire. Nous ne voudrions pas dire que la faute en remonte à M. Grant Allen, et pourtant nous avons conscience qu'elle n'est pas entièrement nôtre. Son système contient trop d'inconnues pour qu'il soit aisé d'en donner une exposition limpide.

Il n'explique pas les commencements des choses. Les premières plantes qui ont attiré des insectes par leurs couleurs variées ne pouvaient savoir, n'en ayant pas encore fait l'expérience, à quel point cela leur serait utile. On ne peut guère supposer qu'elles l'avaient deviné. A quelles fins et sous quelle influence avaient-elles donc commencé à se mettre en frais de coquetterie et à devenir roses, bleues, blanches? « C'est, répond M. Grant Allen, qu'il existait chez les fleurs, antérieurement à l'action sélective des insectes, une tendance originelle à produire des accessoires colorés. » Mais, en ce cas, le sens de la couleur était inutile pour que la terre se couvrît d'objets colorés; il n'y avait qu'à laisser faire la « tendance originelle » et le temps. — Et le premier insecte qui a distingué une corolle pourpre d'une corolle verte, comment cela lui est-il arrivé? « Nous ne pouvons même pas le conjecturer, car nous nous trouvons devant un problème métaphysique, insondable pour le moment — peut-être pour toujours! » A merveille; au moins dites-nous comment cette précieuse faculté, une fois née, s'est perfectionnée? — Par le plaisir qu'elle procurait aux bestioles qui la possédaient; ce plaisir les incitait à l'exercer, l'exercice la fortifiait et rendait le plaisir plus vif; quant à la sensation appelée *plaisir*, elle est du domaine de l'esthétique physiologique. — La question demeure un peu plus embrouillée qu'auparavant; mais M. Grant Allen a écrit un livre original, comme tout ce qui sort de sa plume, et rempli d'observations amusantes sur les mœurs des plantes et des animaux. Nous aurions mauvaise grâce de nous plaindre. La parole est aux savants allemands, pour lesquels le savant anglais laisse percer un léger dédain à cause de l'approbation qu'ils ont donnée à la théorie de leur compatriote le docteur Magnus. M. Grant Allen leur exprime poliment l'espoir que son livre empêchera à l'avenir les « hallucinations » au sujet du sens de la couleur. Pour nous autres profanes, ce livre paraît plutôt devoir y aider.

II.

M. van Laun vient de consacrer à notre pays un nouvel ouvrage intitulé *l'Ère révolutionnaire française, histoire de la France depuis le commencement de la première révolution jusqu'à la fin du second empire* (1). Il y a résolu le problème d'associer Quinet et M. Taine, Michelet et Lavallée, en toute simplicité, sans refonte ni synthèse, en mettant bout à bout des morceaux pris aux uns et aux autres, et de produire avec ces éléments disparates une œuvre plutôt terne que criarde. C'est le triomphe de l'esprit de conciliation. M. van Laun a obtenu ce résultat étonnant en estompant les tons vifs de ses modèles, particulièrement les blancs et les rouges.

Il y aurait beaucoup à critiquer dans ces deux gros volumes. M. van Laun a sur la conscience des contre-sens terribles. Nous ne voulons pas croire qu'il les ait commis faute de savoir le français, car ses compatriotes l'accusent de ne pas savoir l'anglais, et alors quelle langue lui resterait-il? Ne soyons pas malveillants pour un écrivain qui travaille assidûment à faire connaître la France à l'étranger et qui la représente invariablement sous des couleurs favorables. Mettons les erreurs sur le compte de la précipitation. Mettons-y encore des fautes de goût qui n'auraient certainement pas subsisté si l'auteur avait pris le temps de se relire. Il n'y a que le *Punch* ou le *Charivari* qui aient le droit d'appeler la barbe d'un moine son « accessoire hérissé ». Le passage où M. van Laun traite Louis XVI de Vulcain amateur et appuie sur la comparaison entre le ménage du roi et celui du dieu forgeron n'est point supportable. Ce n'est pas de ce ton qu'on écrit l'histoire, quelques opinions politiques que l'on ait, et les opinions politiques de M. van Laun ne sont pas assez

(1) *The French revolutionary epoch, being a History*, etc., par Henri van Laun (Londres, 2 vol., Cassell Petter et Galpin).

ırouches pour lui valoir l'excuse d'être entraîné par la pas-
ion. La négligence (c'est le mot le plus doux dont on puisse
e servir), la négligence poussée à cet excès témoigne d'habi-
ıdes d'esprit et de travail détestables, avec lesquelles on
ɔmbe rapidement du rang d'écrivain à celui de faiseur. L'au-
eur de *l'Ère révolutionnaire,* à en juger par les sujets ambi-
eux qu'il choisit, vise à prendre place parmi les critiques et
es historiens : il n'y parviendra qu'à la condition de changer
e méthode du tout au tout, de travailler beaucoup et de
roduire peu.

III.

La *Collection Tauchnitz,* bien connue des amateurs de
ɔmans anglais, a une concurrente. La *Collection Asher* (1)
st du même format, du même prix, on peut ajouter qu'elle
st composée de même, car les catalogues des deux éditions
vales contiennent les mêmes noms : M. Anthony Trollope,
rs Oliphant, Ouida, miss Braddon. Il n'y a donc pas de rai-
on pour que le succès de l'aînée fasse défaut à la cadette.
L'un des derniers ouvrages parus dans la collection
sher, *les Moines de Thélème* (2), est dû à la collaboration
e deux romanciers féconds, MM. Walter Besant et James
ice. C'est l'histoire tragi-comique d'un excellent jeune
omme, Alan, fils et héritier du riche lord Alwyne, qui s'est
oué à la régénération du peuple. MM. Walter et James Rice
e croient pas aux idées modernes sur la diffusion des
ımières et sur le progrès. Ils y voient de pures sornettes,
ı *humbug,* comme on dit dans leur pays. Persuader aux
ıysans de ne pas se griser : *humbug !* Leur apprendre à ne
ıs être sales : *humbug !* Les intéresser à autre chose qu'à
urs raves et à leurs cochons : *humbug, humbug !* vous
s-je. Étonnez-vous donc qu'Alan soit un niais et entasse
ɔttise sur sottise dans son œuvre philanthropique !

Pour ses débuts, il réunit les paysans dans la salle d'école
leur fait une conférence sur la beauté de la propreté. Il lui
emble qu'il a eu du succès, car personne n'a bougé ; mais le
ısteur, homme d'expérience, lui déclare à la sortie « qu'ils
vaient exactement la même figure qu'à l'église pendant le
ermon ». Cette remarque dégoûte Alan des conférences. Il
end la résolution de se faire paysan afin de s'initier direc-
ment aux besoins des ouvriers des campagnes et de gagner
ur confiance. Son apprentissage de la vie rustique est gaie-
ıent conté. Le futur lord Alwyne, s'éveillant dans la chau-
ière où il a emménagé la veille et se trouvant en face d'un
eu à allumer et d'un déjeuner à faire, est aussi embarrassé
our manger que Robinson Crusoé le jour où il aborde dans
on île. Il finit par aller honteusement demander à déjeuner
ı château. La suite de son expérience est un long désastre.
es paysans le prennent pour un fou, l'exploitent et lui rient
ı nez. Il fonde des bains, un lavoir, une bibliothèque popu-
ire, une société coopérative et jusqu'à des bals : rien ne
ussit. Sous l'empire de son idée fixe de connaître les
esoins du peuple, il a demandé en mariage la fille d'un fer-
mier, et naturellement il a été agréé. La veille des noces, la donzelle apprend que, loin d'aller faire la madame au château, son lot sera de donner le bon exemple au village en récurant et en balayant mieux que ses anciennes compagnes. Elle se sauve sur-le-champ avec le garde-chasse de son fiancé.

En recevant ce dernier coup Alan pousse un soupir de soulagement. Les auteurs ne nous apprennent pas s'il renonça à régénérer le peuple anglais. Quant à dire ce que viennent faire l'abbaye de Thélème, ses moines et ses moinesses, à travers les théories sociales et les entreprises burlesques du jeune Alan, nous confessons humblement que cette tâche est au-dessus de nos forces. Il n'y a que MM. Walter Besant et James Rice en état d'expliquer quelle a été leur idée ; et encore !

IV.

Uu jeune écrivain anglais dont la plume est très alerte, M. Mallock, avait publié il y a deux ou trois ans une satire intitulée *la Nouvelle République,* où il mettait en scène sous des pseudonymes transparents des savants et des théologiens de son pays, MM. Tyndall, Huxley, Carlyle, Clifford, Mathew Arnold, d'autres encore. M. Mallock a deux bêtes noires : les ritualistes, pour qui c'est péché d'écouter le meilleur sermon s'il est prononcé par un homme sans surplis ; et les positivistes, dont l'influence est devenue si grande en Angleterre dans les dernières années qu'ils ont modifié le code des bienséances nationales. Avant leur avènement, il n'était pas *respectable* d'attaquer la religion. Cela rentrait dans la catégorie des choses « qui ne se font pas ». Aujourd'hui rien n'est mieux porté que de dire à Dieu, en vers et en prose :

Je crois bien, entre nous, que vous n'existez pas.

La Nouvelle République, où les positivistes n'étaient pas ménagés, fit néanmoins beaucoup rire et se tira à un nombre énorme d'exemplaires. C'est à son succès que nous devons aujourd'hui un deuxième pamphlet, *le Nouveau Paul et Virginie* (1).

M. Tyndall en fait encore les principaux frais. Il y joue le rôle de Paul, d'un Paul professeur qui porte des lunettes et est toujours mal peigné. Virginie est mariée à un évêque anglican et professe un ritualisme outré. Le hasard d'un naufrage réunit Paul et Virginie sur une île déserte, en compagnie d'un jeune vicaire. L'île déserte contient par hasard un charmant *cottage* abondamment pourvu de toutes les superfluités de la vie. Le trio s'y installe et le professeur se dévoue à la tâche de convertir les êtres superstitieux que le sort lui a imposés pour commensaux à une vue juste du monde et de l'humanité.

Virginie commence par le trouver très ennuyeux. Il n'entend rien à la toilette de sa femme ; il y est profondément indifférent ; il ne distingue pas un peignoir bleu d'un peignoir rose. La créature qui est dans le peignoir le touche d'une façon absolument abstraite ; elle est une particule de

(1) *Asher's Collection of English Authors* (Paris, Paul Ollendorf).
(2) *The Monks of Thelema,* 2 vol., 1879.

(1) *The new Paul and Virginia,* par W.-H. Mallock. (Londres, 1 vol., Chatto et Windus.)

l'Humanité, et Paul ne remarque guère si les particules ont de jolis yeux. Il n'est pas de l'école de ce théologien français qui s'intéressait particulièrement aux belles âmes que la Providence a logées dans de beaux corps. D'ailleurs ses dissertations philosophiques effarouchent Virginie, qui les prend pour des sermons et qui s'enfuit de peur d'entendre un prédicateur en redingote. Elles ont plus de succès auprès du jeune vicaire, qu'elles font rougir de son ancienne crédulité et qui demande à Paul de l'accepter pour disciple. Au bout de deux jours d'éducation, le jeune vicaire, qui n'est qu'un drôle, tire de la théorie positiviste des conséquences qui scandalisent profondément son honnête professeur. L'excellent homme ne s'explique pas les façons d'agir de son élève avec la particule appelée Virginie. Il a beau fouiller dans ses souvenirs, le trésor de son expérience conjugale (la seule expérience qu'il possède) ne contient aucun incident analogue à ceux dont il est le témoin affligé. Effrayé de son œuvre, il explique au jeune vicaire que l'immoralité est directement opposée à la fin de l'Humanité, laquelle est le bonheur; mais cette fois la leçon reste sans effet; les arguments manuels ont seuls raison des fausses interprétations du disciple, qui devenait positivement intolérable lorsqu'un accident en délivra heureusement l'île déserte.

Pendant les premiers jours qui suivirent sa mort, le cottage fut un véritable Éden, Virginie s'était réconciliée avec les sermons de Paul en découvrant que le professeur avait été *clergyman* dans sa tendre jeunesse et qu'il avait porté un surplis. Elle l'écoutait docilement, se montrait peu exigeante sur les preuves et faisait des progrès remarquables dans la connaissance de la vérité. C'était merveille que la rapidité avec laquelle cette jeune âme secouait les vieilles superstitions dans lesquelles elle avait été nourrie. Paul était dans l'extase. Le réveil ne fut que plus cruel le jour où il s'aperçut que Virginie interprétait le positivisme tout aussi de travers que le jeune vicaire. Ses erreurs étaient plus dangereuses, car l'autre était une brute, tandis qu'elle soutenait ses hérésies avec des regards, des sourires, des mines, une voix, à faire tourner la tête d'un professeur. Elle avait une manière adorable de dire : « Puisqu'il n'y a pas d'enfer ni de bon Dieu, Paul, nous ne serons pas punis. » Comment résister? Paul ne résistait presque plus, lorsqu'une catastrophe le sauva du crime et le rejeta dans les mystères de la foi. Il vit poindre à l'extrémité de la plage le mari de Virginie, accompagné d'une respectable dame aux cheveux en tire-bouchons. « Ah! s'écria Paul en reconnaissant sa femme, maintenant je crois à l'enfer! — Et moi, dit Virginie avec plus d'à propos en se jetant dans les bras de son époux, je *re*crois au ciel! »

Les satires anglaises ont presque toujours le défaut d'être poussées à la caricature. Celles de M. Mallock ne forment pas exception à la règle. Il a la main lourde. D'ailleurs, c'est trop de deux grosses farces sur le même sujet; il eût fallu du moins en varier le ton et la forme; et M. Mallock, avec tout son esprit, n'a pu y parvenir.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Mon spirituel collaborateur, Arvède Barine, vient de faire paraître une fort intéressante étude sur les cercles catholiques d'ouvriers (1). Ce n'est pas, dit-il, une œuvre de polémique, mais un rapport fidèle après une consciencieuse enquête. Comment a-t-il réuni les documents, recueilli les témoignages, c'est ce qui semble d'abord difficile à comprendre, car il y a nécessairement dans ces œuvres-là de l'ombre, du mystère, du dessous. On se l'expliquera cependant si l'on réfléchit qu'à côté des agents discrets, prudents, sinueux, se rencontrent toujours les ardents, les impétueux, enfants terribles, clairons bruyants, boulets de canon de la coalition, les La Tour du Pin et les de Mun, dont la franchise toute militaire commande l'estime, après tout. Ceux-là démasquent les batteries. Le vrai drapeau, dont les autres laissent à peine un petit bout sortir de leur poche, ils le déploient et le font flotter au vent. Le faux drapeau, ils en rient. S'agit-il d'appeler le public à coups de grosse caisse à la caisse : pour exécuter le boniment et la réclame, comment s'y prennent-ils? Ils préviennent tout d'abord que ce va être un pur boniment. Ils crient à l'intérieur, mais si fort, qu'on les entend du dehors : Puisqu'il faut ici le casque de Mangin, passez-moi le casque de Mangin! Écoutez plutôt l'un d'eux à l'assemblée générale de 1877 — ce sont ses propres paroles, authentiques : « Lorsqu'un marchand quelconque veut annoncer un produit pharmaceutique, il ne dit pas : Je vais vous vendre un composé d'eau, de gomme, de sucre et de térébenthine; il dit : Plus de poitrinaires !!!... (*rires*) et ainsi il saisit l'opinion publique; de même nous... » Voilà qui est franc, et, comme l'orateur parle d'une voix sonore, on l'entend de la rue. Arvède Barine a donc entendu, il a lu aussi je ne sais combien de bulletins, de brochures, de règlements, de procès-verbaux, et son enquête s'est appuyée sur de nombreux documents.

Je n'ai ni le loisir ni la place nécessaire pour entrer dans le détail; on n'analyse pas d'ailleurs une analyse. Je le regrette, car il y a là des faits bien curieux et des scènes fort piquantes. Voyez, par exemple, l'amusant croquis des réunions des conseillers de l'*œuvre*. A chaque séance, chaque assistant, en commençant par le président, se lève et s'occupe de ses fautes d'après un formulaire imprimé qui a pour titre : *Examen pour la coulpe des conseillers*. Cette confession finie, on passe à la *monition*, qui consiste à s'avertir mutuellement des fautes commises et dont on a perdu le souvenir. Chacun frappe donc sur la poitrine de son voisin : *Tua culpa!* Voyez encore l'emploi de la journée d'un directeur de cercle, le dimanche. Il y a là un programme à effrayer l'homme le plus robuste. Voyez encore le chapitre sur les

(1) *L'œuvre de Jésus l'ouvrier. Les Cercles catholiques*, par Arvède Barine. — 1 vol. Paris, 1879. G. Fischbacher.

représentations dramatiques. Le répertoire est nombreux et varié : mystères et drames sacrés, tragédies lyriques, vaudevilles et farces populaires. Telle de ces farces, la plus goûtée, paraît-il, réussirait au Palais-Royal. C'est du comique du même ordre : quiproquos, gens qui se salissent ou font des chutes ridicules, dormeurs réveillés par des ronfleurs, batailles à coups d'oreiller, gens attirés par le vacarme et paraissant en chemise de nuit. Après le couplet final, qui est une cantate à la gloire des patronages catholiques, les portes de la chapelle s'ouvrent ; des psaumes chantés en chœur retentissent.

On trouvera bien d'autres détails encore qui font de cette étude un très piquant et très amusant volume. Il a en même temps une sérieuse portée, car ce serait lui faire tort que de le considérer uniquement sous cet aspect. Il révèle d'une façon saisissante le dessein nettement arrêté et patiemment poursuivi par l'Association de réorganiser la société contemporaine sur des assises que l'Église romaine prétend établir. Les membres de l'*œuvre* sont les soldats d'une idée, et cette idée c'est — d'après les paroles mêmes de M. de Mun — la contre-révolution faite au nom du Syllabus. Il s'agit de subordonner le pouvoir civil au pouvoir religieux, d'absorber l'éducation de toutes les couches de la société, de donner à l'Église la suprématie sur les hautes classes, le protectorat des classes inférieures. La question n'est plus de résister, mais de dominer ; de se défendre, mais de prendre l'offensive ; de repousser le contrôle de l'État, mais de contrôler l'État, de se substituer à lui, et de dire : L'État c'est moi ! C'est une lutte où les intérêts les plus graves sont engagés et dont l'issue décidera des destinées du pays. Réussira-t-on, réalisera-t-on, en le dépassant, ce qu'avaient rêvé les Grégoire VII et les Innocent III ? Arvède Barine estime que le principal obstacle viendra du clergé. Le bas clergé ne voit pas sans mécontentement le cercle faire concurrence au presbytère ; le haut clergé souffre plus ou moins patiemment la rivalité d'influence de ces laïques qui prennent directement le mot d'ordre à Rome. Un autre obstacle viendra de ceux mêmes que l'on veut gagner et sur qui l'on compte, les ouvriers. Et en effet, il faut le dire à l'honneur des chefs de cette croisade entreprise contre la société moderne, ils ne flattent ni les passions ni l'orgueil des classes déshéritées. Ils ne leur parlent pas de droits jusqu'ici méconnus et qui vont enfin triompher ; ils leur disent d'attendre un avenir meilleur de la générosité et de l'abnégation des classes favorisées, se dévouant, se sacrifiant de leur plein gré. Et quand donc ? le jour où la loi d'amour règnera, où à la dure justice se substituera la charité aux indulgences infinies. Perspective lointaine, rêve et chimère, répondront ceux qui souffrent ; et en même temps leur orgueil se révoltera assurément à l'idée de recevoir, à titre d'octroi et d'aumône, ce qu'ils considèrent comme leur étant dû. C'est leur demander trop de patience et d'humilité.

Arvède Barine espère donc que ceux qui tentent cette lutte contre la société moderne seront vaincus ; il n'ose l'affirmer cependant. J'ai plus de confiance que lui ; seulement je regrette que la lutte se soit engagée. Il est des questions que j'aimerais mieux ne pas voir soulever lorsqu'on n'est sûr ni d'un côté ni de l'autre de les trancher d'une façon décisive, des problèmes qu'il ne faut agiter autrement que dans le domaine de la spéculation et de la science quand on n'a pas une solution immédiate. La question religieuse et la question sociale, maintenant liées étroitement, me semblent de ce nombre. Voilà qu'on en a saisi les masses, qui y apportent, j'en ai peur, plus de rancunes, de colères et de passions que de lumières et d'amour désintéressé du vrai. Enfin, puisque la lutte a été engagée, c'est presque un devoir de connaître les forces respectives des partis en présence ; il n'est pas permis de demeurer indifférent. Voilà comment l'enquête ouverte par Arvède Barine est opportune et utile. Je ne saurais donc trop recommander ce livre honnête, sincère, qui joint à ces mérites celui d'un style net, dégagé, lumineux, dont je n'ai pas d'ailleurs besoin de faire l'éloge à nos lecteurs.

II.

> Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où
> Le héron au long bec, emmanché d'un long cou.

Ce portrait du héron est aussi celui du pauvre Glatigny, ce bohème et ce bohémien qui a traversé la vie en chantant, affamé et sensuel, déhanché au moral comme au physique, effronté et naïf, sorte de Villon ou de Panurge, un Villon sans méchanceté, un Panurge inconscient. On essaye de faire un peu de bruit autour de son nom en publiant ses poésies complètes (1) ; M. Anatole France écrit en son honneur une longue notice, charmante d'ailleurs, très spirituelle et très pittoresque : vains efforts, son nom n'est pas de ceux qui vivront toujours, ni même longtemps. Quelques curieux s'en souviennent encore, mais combien ? Il y a dix ans, lorsque le pauvre diable fut incarcéré en Corse par un gendarme qui croyait happer au collet — si tant est que son long paletot roux eût encore un collet — l'introuvable assassin Jud, il fit grand fracas de cette mésaventure. Presque tous les journaux reproduisirent sa lettre, en vérité fort plaisante. Le public rit de la lettre, mais on cherchait dans sa mémoire : Qu'est-ce cela, Glatigny ? Ah ! oui, ce squelette désarticulé qui faisait aux Bouffes, dans *les Deux Aveugles*, le monsieur qui passe sur le pont ! Quelques-uns se souvenaient encore de l'avoir vu à l'Alcazar donner des séances d'improvisation. Il paraissait sur le tréteau après le ventriloque et faisait des vers sur les rimes qu'on lui jetait de la salle. Il excellait à cet exercice et surpassait le fameux Pradel. C'était à ces courtes heures de gloire restreinte que se rattachait surtout son souvenir pour quelques Parisiens. La province ne le connaissait pas, bien qu'il l'eût parcourue en tous sens dans le chariot du roman comique ; mais, faute de vêtements présentables, on le reléguait dans le trou du souffleur. Dans les pièces où l'administration fournit le costume, il ne parut jamais sans provoquer les sifflets et les huées. Il se voyait sublime et souriait doucement de l'aveuglement des hommes.

(1) Albert Glatigny, *Poésies complètes*. Notice par A. France. — 1 vol. Paris, 1879. Alphonse Lemerre.

L'éducation de l'esprit et de l'âme lui avait manqué. Sa passion pour les vers s'était éveillée par hasard. A quinze ans il avait trouvé dans le grenier de la maison paternelle une vieille malle oubliée, la malle du pauvre cousin Mitre. Outre des gants, des pantoufles, quelques portraits de femmes, une pipe turque et des lettres d'amour, elle recélait dans ses flancs moisis un volume dépareillé de Ronsard. L'enfant fut émerveillé. Son oreille sentit aussitôt le charme de cette langue pleine et sonore, elle s'enivra de ces fanfares et de ces bravoures de rythme. Son imagination fut ravie de ce défilé de beaux seigneurs et de belles dames de la France des Valois. Il dévora, dès qu'il le put, les poésies de Théodore de Banville d'abord, puis de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny, de Baudelaire et de Leconte de l'Isle. Tels furent ses maîtres, et dans le nombre il y en avait d'excellents sans doute; mais il eût fallu, pour que ces riches semences donnassent une heureuse moisson, un terrain préparé par une culture antérieure. Il eût fallu au moins la culture *après,* puisque la culture *avant* manquait. Mais non! à dix-huit ans il publie ses premiers vers éclos dans les brasseries. Et ces vers du début me semblent supérieurs à ceux qu'il écrira par la suite. Le poète n'a pas encore été gâté par l'improvisation; l'imagination a quelque fraîcheur de jeunesse. Presque aussitôt les joues vont se creuser, les yeux se ternir, la bouche grimacer.

L'hiver, sitôt venu pour lui, ne lui apporta pas même l'expérience de la vie, ni de plus graves pensées. Je cherche en vain dans ces rimes qui frétillent, scintillent et cascadent, une idée sérieuse, une noble aspiration, un élan généreux, un regret au moins de la vie gaspillée, comme on en trouve parfois chez son ancêtre Villon. Le rire édenté de cet enfant vieilli est devenu amer, voilà tout. Et, en effet, l'éducation de l'âme qui lui avait manqué dans son enfance, où l'aurait-il reçue ensuite dans sa vie errante de cabotin famélique? Et cependant l'heure finit par sonner pour lui de l'éclosion morale. Il rencontra une femme de cœur qui consentit à unir son sort à celui du bohémien. Un amour honnête — sentiment non soupçonné par lui — éveille à une vie nouvelle ce cœur qui semblait condamné à la stérilité. C'est une régénération et une révélation. Il écrit des lettres vraiment touchantes où naïvement il s'étonne d'avoir maintenant le sens du bien. « Ah! la belle et bonne chose qu'un amour honnête! s'écrie-t-il. Je vois tout sous un jour nouveau. » Et en même temps que la vie, il envisage l'art sous un nouvel aspect : « Le temps des chansons en l'air est passé. Je sens que je peux faire des œuvres sérieusement belles, et je les ferai. » Hélas! il était trop tard. Ce corps délabré, épuisé, se mourait tandis que l'âme s'éveillait à la vie. L'infortuné s'éteignit bientôt sans avoir réalisé le rêve généreux de la dernière heure.

Il avait bien jugé lui-même son œuvre : *chansons en l'air.*

III.

Les Facultés des lettres et des sciences font bon an mal an une douzaine de bachelières. Il n'y a pas grand mal à cela. Les jeunes filles lisant Thucydide dans le texte n'ont rien qui me séduise, mais rien non plus qui m'effraye. Le jour où elles rencontreront Trissotin, l'helléniste, elles sauront, j'imagine, résister à la tentation de l'embrasser pour l'amour du grec. Mais ce n'est pas assez, selon Mme Jenny Touzin, qu'elles aient conquis ce parchemin inoffensif, il faut qu'elles puissent s'asseoir, sans provoquer les sourires, à l'amphithéâtre de l'École de médecine et disséquer à Clamart. La femme, étant « un des anneaux de la chaîne universelle », a droit au développement de sa personnalité, et, si elle aspire à être « revêtue d'un caractère d'utilité », insensé, cruel, barbare est le préjugé qui la condamne à l'obscurité d'une vie inutile.

Telle est la thèse qui est soutenue, sinon démontrée, dans *la Dévorante* (1). Ce surnom bizarre de l'héroïne ouvre le champ aux suppositions les plus défavorables. Vous imaginez une Phryné-vampire, *quærens quem devoret,* et engloutissant la fortune, l'honneur, la santé de ses victimes. Nullement. C'est une doctoresse en médecine. Le préjugé écarte d'elle la clientèle, et l'infortunée en vient à souffrir si cruellement de la faim, qu'appelée un jour par hasard à soigner un malade dans une fête de nuit, elle court, non au malade, mais au buffet, où elle fait le vide. De là ce surnom de *Dévorante.* Mme Jenny Touzin aurait voulu écarter les femmes de l'École de médecine, qu'elle ne s'y serait pas prise autrement. Elle fait pleuvoir sur son héroïne toutes les tuiles de la création, ne lui épargne aucune torture de l'âme et du corps. Étrange façon d'encourager à entrer dans la même voie! Au dénouement le suicide, qui a été précédé d'un suicide moral, car la *Dévorante* a tué, non par égarement de désespoir, mais de sang-froid, sa vertu, son honneur, sa foi même en son art et en sa vocation. C'est alors que, montrant l'abîme au fond duquel tout cela s'est englouti, Mme Touzin, d'une voix engageante : « A qui le tour, mesdemoiselles ? »

IV.

L'héroïne de Claude Vignon et de son nouveau roman, *Révoltée* (2), est bien, en effet, le démon de la révolte. Ce n'est pas, comme la *Dévorante,* le préjugé qu'elle foule aux pieds, mais tout ce qu'il y a de bon, d'honnête, de saint, et cela avec une crânerie d'allures très remarquable. Rien ne l'arrête, pas même l'ombre d'un scrupule. La morale en gémit, et l'art aussi, car enfin ce qui fait l'intérêt, le drame, c'est la lutte. Ici il n'y en a pas l'apparence.

V.

Signalons aux bibliophiles une nouvelle édition de *Notre-Dame de Paris* en deux élégants volumes chez Lemerre, *Adolphe,* de Benjamin Constant, et *Édouard,* de Mme de Duras, chez Jouaust. C'est d'*Édouard* que Sainte-Beuve a si bien dit que c'est un de ces livres que les cœurs oisifs et cultivés aiment à relire une fois tous les ans et à sentir dans leur mémoire comme le lilas ou l'aubépine en sa saison. Et, en

(1) Jenny Touzin, *La Dévorante.* — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.
(2) Claude Vignon, *Révoltée!* — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

effet, c'est un doux et charmant parfum. M. Uzanne, qui a écrit la notice de cette édition nouvelle, préfère les senteurs plus âcres; aussi voit-on qu'il se force un peu pour admirer. Un platonique, cet *Édouard*, un lymphatique, un anémique, qui aime respectueusement et en silence et n'attend d'autre guérison que la mort! A cet amour qui détruit, M. Uzanne préfère celui qui construit, car Hésiode a dit le seul mot vrai, selon lui : « L'amour est l'architecte de l'univers. »

VI.

Les deux derniers tomes du *Théâtre complet de Labiche* (1) ont paru. Quand les académiciens graves, qui fréquentent peu le théâtre du Palais-Royal, auront eu le temps de les lire, M. Labiche prendra un fiacre à l'heure et fera sa tournée. Sans doute il n'a pas une confiance qui marquerait un outrecuidant orgueil. J'imagine qu'il se demande avec inquiétude : Que pense M. Nisard des *Noces de Bouchencœur* et M. de Viel-Castel de *Si jamais je te pince?*

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les journaux s'occupent du nouveau projet de loi sur la presse élaboré par une commission parlementaire; les uns le repoussent complètement, les autres l'approuvent dans quelques-unes de ses parties; bien peu en sont complètement satisfaits. C'est qu'il n'y a peut-être pas de question qui, plus que celle-là, prête à la discussion. Tout dépend, en effet, du point de vue auquel on se place, et ce point de vue varie avec les personnes. Il y a les amis sincères de la presse qui la voudraient absolument libre, et il y a d'autres amis non moins sincères qui craignent qu'elle ne se perde par ses excès et pour cette raison ne voudraient pas lui voir tout à fait la bride sur le cou.

Je ne parle pas des ennemis de la presse, qui rêvent de la détruire sous prétexte de la faire vivre, et ne savent comment s'y prendre, d'autant plus qu'ils sont forcés d'agir de ruse et de cacher leur véritable dessein. Nous entendrons sans doute émettre de bien singulières théories quand le projet de loi viendra en discussion publique. En attendant, M. Louis Blanc a touché à cette question de la liberté de la presse dans son discours de Marseille, et il me semble avoir prononcé le mot juste : « Je veux la presse tout à fait libre, a dit l'orateur; personne assurément ne demande pour elle le privilège du mal; mais ce qui importe, c'est qu'on ne crée pas contre elle une classe de délits particuliers frappés de pénalités spéciales; *c'est qu'il ne soit défendu de faire par elle que ce qu'il est défendu de faire en dehors d'elle et sans elle.* »

Ces derniers mots que j'ai soulignés me paraissent poser parfaitement la question. Tout en se montrant aussi libéral que possible, M. Louis Blanc n'adopte pas la théorie bizarre de l'impunité absolue fondée sur la prétendue impuissance non moins absolue de la presse. Il considère celle-ci comme un instrument au moyen duquel on peut commettre des crimes et des délits de droit commun, et ce sont ceux-là seulement qui ne sont point imaginaires et ne doivent pas rester impunis. Réduite à ces termes, la question est bien près d'être résolue; il ne reste plus qu'à s'entendre sur les règlements de police nécessaires pour que la presse ne puisse pas échapper à la responsabilité légitime de ses actes.

II.

Pour répondre aux attaques dont le projet de la commission est l'objet et mettre ses contradicteurs au défi de mieux faire, le président de cette commission, qui est en même temps un journaliste des plus connus, a eu l'idée de proposer un prix de 1000 francs en faveur de qui présentera le meilleur projet de loi sur ce sujet épineux.

Cette idée singulière a le malheur de rappeler ces annonces industrielles où tel fabricant s'engage à payer une certaine somme à qui prouvera que son chocolat n'est pas le plus agréable de tous les chocolats connus ou que sa pommade ne fait pas instantanément repousser les cheveux sur les têtes les plus chauves. Ce prix de 1000 francs n'était vraiment pas de mise dans la circonstance.

M. de Girardin, car c'est lui qui a imaginé ce concours, annonce que « déjà plusieurs projets de loi lui ont été adressés ». Cela n'a rien d'étonnant, et sans aucun doute les concurrents ne manqueront pas; ils seront même nombreux, et le célèbre avocat Gagne aurait des premiers envoyé son petit manuscrit s'il était encore de ce monde.

Mais il ne suffira pas de recevoir des manuscrits; il faudra encore les lire, les étudier et les classer, ce qui ne sera pas une petite besogne. M. de Girardin a trouvé que c'était bien assez de donner 1000 francs au vainqueur du concours, s'il y en a un; et il s'est déchargé du soin d'étudier les projets présentés sur les deux syndicats de la presse française, qui seront invités à décerner le prix après mûr examen de l'œuvre de chaque concurrent. Je ne sais pas ce que les deux syndicats penseront du travail inattendu qui leur tombe sur les bras; mais il est certain que M. de Girardin se tire d'affaire en homme d'esprit.

III.

A ce propos je dirai quelques mots de la proposition qui a été faite tout récemment de constituer un jury d'honneur dont la mission serait de maintenir les polémiques entre journaux dans les bornes de la décence et d'une courtoisie réciproque.

Cette proposition a été faite plusieurs fois déjà sans jamais aboutir à un résultat pratique. Il y a d'excellentes raisons pour qu'il en soit toujours ainsi; la meilleure de toutes, c'est

(1) Paris, 1879. Calmann Lévy.

que la profession de journaliste n'est point et ne sera jamais exactement définie. Les avocats, les médecins, les notaires exercent en vertu d'un diplôme officiel, ce qui leur permet d'avoir des jurys d'honneur ou, si l'on veut, des conseils disciplinaires, ce qui revient au même, chargés de veiller à la considération professionnelle et de réprimer les écarts de conduite des membres de la compagnie.

Le journalisme, au contraire, est une profession libre qui n'exige ni examen préalable ni diplôme d'aucune sorte. Chacun peut être ou se dire journaliste à son jour ou à son heure, selon sa fantaisie, et par là même il échappe à tout autre contrôle que celui de l'opinion publique. Ses confrères, dont rien d'ailleurs ne l'oblige à reconnaître la compétence et l'autorité, n'ont pas de prise sur lui pour peu qu'il soit homme de talent et qu'il ait l'oreille du public. Il peut se moquer de leurs admonestations, dépourvues de toute sanction efficace, de même qu'un évêque se moque des déclarations comme d'abus prononcées par le Conseil d'État.

Il ne faut pas du reste prendre cette question de la dignité de la presse par un de ses petits côtés. Les polémiques scandaleuses entre écrivains sont, après tout, assez rares; elles sont l'exception. Ce qui est de tous les jours, c'est, par exemple, l'injure et l'outrage prodigués aux membres du gouvernement avec une fureur qui ne connaît point de bornes et va jusqu'au délire. Il y aurait donc lieu pour le jury d'honneur d'intervenir. Mais on s'imagine sans peine comment il serait écouté. Les mœurs publiques peuvent seules exercer une salutaire influence sur les écrivains et les forcer à respecter leurs lecteurs en se respectant eux-mêmes. Or, pour le moment, nous n'en sommes pas là, et les violences d'une certaine presse, qui donnent des nausées aux hommes de goût et de bon sens, correspondent à un état particulier d'un certain nombre d'esprits. La preuve, c'est que cette presse a un public et des lecteurs.

IV.

Un fait qui mérite d'être signalé, c'est la rupture de l'accord qui semblait exister depuis quelques années entre l'orléanisme et la légitimité. On croyait que la fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon était accomplie depuis le voyage du comte de Paris à Frosdhorf; mais il paraît qu'il n'en était rien, ou du moins qu'il n'y avait qu'une demi-fusion. C'est ce qui semble résulter d'une lettre écrite par M. Édouard Hervé, directeur du *Soleil*, au président de la commission d'organisation du banquet qui doit avoir lieu le 29 de ce mois pour fêter l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord. La présence du rédacteur en chef de la feuille orléaniste signifierait, dit M. Hervé, « qu'un accord est fait, non pas un accord vague et général, mais un accord formel et précis pouvant servir de base à une action politique. Or je suis obligé de constater qu'un tel accord n'existe pas et qu'il paraît même plus éloigné que jamais de s'établir. »

Il n'y avait donc jusqu'ici qu'un accord vague et général, qui n'engageait à rien, un accord en dehors de toute entreprise politique. Mais à présent que les légitimistes semblent vouloir entrer dans la phase de la fougue et de l'action, les orléanistes demandent à réfléchir et à ne pas s'engager, leur fidélité envers le chef de la maison de Bourbon n'allant pas jusqu'à suivre son panache blanc sur le chemin des « résolutions viriles ».

C'est assurément ce qu'ils peuvent faire de mieux et de plus politique, quoique, à vrai dire, il soit difficile de voir dans les résolutions si pompeusement annoncées autre chose qu'une figure de rhétorique. Cependant les princes d'Orléans font bien de prendre leurs précautions et de retirer, comme on dit, leur épingle du jeu. Par le temps de folies qui court, on ne sait pas ce qui peut arriver. Au fond, le comte de Chambord ne sera peut-être pas aussi fâché qu'on pourrait le croire de la conduite de ses cousins de la branche cadette. Leur défection, dans cette circonstance, servira de prétexte pour ajourner l'exécution des résolutions viriles et ne pas quitter le château de Froshdorf. Voici justement l'ouverture des chasses d'automne; le comte de Chambord a plus d'un chamois à tuer avant de prendre le chemin des Tuileries.

V.

Après son échec de Bordeaux, M. Blanqui s'est rendu à Marseille, où il a assisté à un banquet. Il paraît que tout ne s'est pas bien passé dans cette réunion fraternelle et que plusieurs des assistants ont été expulsés comme atteints et convaincus d'opportunisme. Cette exécution faite à la satisfaction générale le célèbre agitateur a pris la parole, et dans son discours les plus difficiles ont pu retrouver le Blanqui du bon vieux temps, avec ses haines, ses préjugés, son aigreur et ses défiances. Il a déclaré que la république était en péril, et l'on ne devinerait jamais pourquoi :

« Je ne crois pas, a-t-il dit, que nous soyons dans la bonne voie du progrès. Tout récemment, quand un ministre, M. Jules Ferry, a crié : « Vive la France ! » et a dit aux officiers de l'armée de crier ainsi, c'est qu'il considérait la république comme une chose de circonstance qui devait être jetée pardessus bord : il semblait dire que les officiers pouvaient lui tourner le dos. Pourquoi un ministre redoute-t-il de jeter devant l'armée le cri de : « Vive la république? » Pourquoi ne pas nommer la république quand on parle à ses soldats? Je considère la situation comme très grave et la république en péril. »

Ainsi M. Jules Ferry est un traître, ou peu s'en faut, parce qu'il a engagé des officiers qui l'écoutaient à crier : « Vive la France ! » Il s'ensuit que la situation est très grave. Voilà bien l'immuable, l'éternel Blanqui, et en lisant son discours ne croirait-on pas relire le journal qu'il publiait à Paris pendant le siège? On l'a, du reste, peu entendu, parce qu'il était très fatigué et qu'il pouvait à peine parler. Il a reconnu lui-même qu'un orateur sans voix se trouvait dans une situation très fâcheuse, on pourrait ajouter très ridicule. M. Blanqui n'a, je crois, rien dit de plus judicieux et de plus sensé dans toute sa carrière d'orateur.

CLÉMENT CARAGUEL.

BULLETIN

La Revue russe. — La *Russische Revue* (Saint-Pétersbourg) ontient, dans sa livraison d'août, un article du professeur .. Brückner sur *la Question des femmes en Russie au temps e Pierre le Grand.* Avant le règne de Pierre, dit M. Brückner, a condition de la femme russe n'était guère supérieure à elle de la turque. Sa situation au foyer conjugal était celle 'une esclave que son maître a le droit de maltraiter. La ropre mère de Pierre paraît avoir été enfermée ni plus ni noins qu'une sultane. Lorsqu'on rapproche sa vie de celle e sa belle-fille, le contraste est saisissant.

Les choses n'avaient pas toujours été ainsi. Cette espèce 'annulation de la femme qui frappe, en Russie, au XVIe et u XVIIe siècle, était due à l'influence byzantine. On en était enu à considérer comme un péché de causer avec une femme u même de la regarder. Il était logique de comprimer et 'abaisser cette créature dangereuse, source de tentations our l'homme.

Le *Domastroi,* sorte de bréviaire laïque composé au VIe siècle, établit très nettement les droits respectifs des poux. Le chef de famille a l'autorité absolue. Il jouit d'un ouvoir sans limites sur toutes les personnes qui font partie e la maison, et il est responsable de leur bien-être spirituel t temporel. C'est lui qui leur apprend à craindre Dieu et qui s punit lorsqu'elles errent. Pour sa femme et pour ses nfants, il usera du fouet, mais il aura soin que ce ne soit as dans la colère, et il ne fouettera pas sa femme en public, ais il la battra sans témoins. Il ne la frappera pas à la gure, et il ne lui donnera pas de coups de poing dans le reux de l'estomac; il ne se servira pas pour la battre d'obets en fer ou en bois, de peur de lui causer des maladies elles que maux de dents ou maux de tête, cécité, surdité, uxation des pieds ou des mains. « Au contraire, dit le texte, e châtiment avec le fouet est judicieux et douloureux, effrayant et sain. Si la faute est grande, il faut aggraver la eine : tandis qu'on tiendra la femme par les mains, on étrillera proprement avec le fouet. Mais il ne faut pas faire ela étant en colère. Si la femme ne témoigne pas de repenir, on fera suivre un châtiment encore plus vigoureux. » Il st recommandé de ne pas craindre d'appliquer fréquemment la punition « saine » et « judicieuse ». On battra sa emme pour une simple maladresse.

Le même ouvrage fixe l'emploi du temps de la mère de amille et règle l'attitude qu'elle devra observer dans le nonde. Elle s'occupera uniquement des choses du ménage; lle dressera les servantes, leur distribuera la besogne et les surveillera; toutefois elle ne décidera rien, même dans les uestions d'intérieur, sans en avoir référé à son époux. Elle e parlera jamais d'autre chose que de ménage; si elle va uelque part et qu'on lui adresse une question sur quelque utre sujet, elle répondra qu'elle ne sait pas.

L'opinion que la femme est un piège tendu à l'homme par e diable subsista longtemps parmi le peuple. Deux siècles après le *Demostroi* paraissait un ouvrage où l'auteur donnait les règles de la bonne éducation. Il y était prescrit de ne pas souffrir que filles et garçons jouassent ensemble. Si votre fils, disait le livre, s'approche seulement des filles et se prépare à plaisanter avec elles, « cassez lui les côtes ». Les occasions de tentation étaient du reste rares, au moins dans les classes aisées. La femme et les filles du barine ne sortaient que dans un carrosse fermé, dont les petites ouvertures étaient bouchées avec des morceaux d'étoffe. Leur appartement était situé sur les derrières de la maison et les clefs en restaient pendues à la ceinture du chef de famille. Souvent même il fallait traverser la chambre de ce dernier pour arriver au gynécée. La cour sur laquelle donnaient les fenêtres des femmes était entourée d'un mur de planches très élevé. Lorsqu'une femme était malade, on ne la laissait pas voir au médecin. Celui-ci avait tout au plus la permission de lui tâter le pouls à travers une fente. Un homme ayant rencontré par hasard la mère de Pierre le Grand dans le palais, on le mit à mort. Les princesses de la famille impériale étaient particulièrement à plaindre. On ne leur permettait pas d'épouser un seigneur russe, parce que c'eût été décheoir, ni un prince étranger parce qu'il n'eût pas été de la même religion. Elles passaient leur vie enfermées dans leur chambre, priant, pleurant, très hébétées, sans autre distraction que de se farder et de se faire raconter des histoires par leurs servantes. En vieillissant, elles prenaient souvent l'habitude de boire. Les ambassadeurs d'un tsar étant allés à Copenhague demander la main du fils du roi pour la fille de leur maître, ils firent valoir que la princesse ne s'enivrait jamais.

A mesure qu'on descendait l'échelle sociale, la réclusion devenait moins stricte. Les femmes du peuple en étaient quittes pour les coups; du reste, elles allaient se griser au cabaret tout comme les hommes. Il n'était naturellement pas question d'apprendre même à lire aux filles. Celles-ci n'étaient pas consultées quand il s'agissait de les marier. Étaient-elles élevées dans un gynécée, l'époux ne les voyait qu'après les noces, et, comme les beaux-pères ne se faisaient aucun scrupule de tromper sur la marchandise, on se trouvait quelquefois avoir épousé une aveugle, une boiteuse, une bossue. La seule ressource du mari était alors de décider sa femme à entrer au couvent. Si elle ne s'y prêtait pas de bonne grâce, il usait de l'argument « sain et judicieux » jusqu'à ce qu'elle se fût rendue; ou bien il l'empoisonnait, — à moins qu'il ne fût empoisonné par elle.

Quand le tsar voulait se marier, il publiait dans tout son empire qu'on lui amenât les plus jolies filles de chaque province. Lui-même les passait en revue et les examinait, sans égard pour leur situation sociale. Il prenait celle qui lui plaisait, fût-elle de naissance basse. Faveur dangereuse, car la pauvre créature devenait le point de mire des intrigues et mourait quelquefois mystérieusement avant le mariage.

C'est dans la seconde moitié du XVIIe siècle que commença l'émancipation de la femme russe. On lui permit la société des hommes et l'usage des voitures ouvertes. Elle cessa de se voiler le visage à l'orientale. Pierre hâta la transformation par ses ukases. L'un ordonnait aux femmes de prendre part

aux fêtes; un autre décrétait des « assemblées » auxquelles on était tenu de se rendre habillée à l'occidentale et de s'amuser d'une certaine manière; l'âge ne dispensait pas de danser. On se mit dès lors à donner un peu d'instruction aux demoiselles, et le progrès ne s'est plus arrêté.

Enseignement de la langue allemande. — M. D. Springer vient de faire paraître la seconde partie du *Cours normal de langue allemande.* Il part de ce principe que les langues étrangères doivent s'apprendre comme la langue maternelle, par l'oreille. Dès lors, inutile de s'épuiser à traduire en bel allemand une page de beau français : un pareil exercice, purement littéraire, alors même qu'il serait possible, ne servirait à rien. La langue, faite pour être parlée, doit s'apprendre en parlant. Mais par quel procédé? La plupart des grammaires se bornent à donner une règle, puis une version où on la retrouve, un thème où on l'applique, et tout est dit. Il en résulte que l'élève apprend la règle, fait les exercices, et oublie tout. — M. Springer pense qu'il faut habituer l'oreille de l'enfant : avant d'énoncer la règle, il la lui fait pressentir dans des cas élémentaires, puis dans d'autres plus difficiles; et quand finalement elle se formule, elle était déjà connue. La règle se trouve être ainsi, non pas le point de départ, mais le résumé.

M. Springer applique cette méthode dans quatre catégories d'exercices : versions, thèmes, dialogues et exercices *heuristiques.* La version n'est là que pour éclaircir la règle : c'est une grammaire en action. Le thème vient ensuite, sans prétentions littéraires, pour habituer l'élève à manier la règle et la lui présenter sous une infinité de faces différentes. Dans l'exercice heuristique, l'élève se trouve de nouveau aux prises avec la difficulté grammaticale, mais isolée cette fois de manière à absorber, seule, toute son attention. Enfin le dialogue lui donne la pratique de la langue. C'est ainsi que la même règle, présentée sous une variété infinie d'aspects, entre de tous côtés à la fois dans l'esprit de l'élève. Et, chemin faisant, des locutions, des mots allemands se présentent en grand nombre dans des phrases instructives, qui échappent, par là même, à la banalité ordinaire.

Tel est, rapidement esquissé, l'ouvrage de M. Springer. Aucun des éléments qui le composent n'est nouveau : l'ensemble est original, parce que c'est une heureuse tentative pour enseigner la langue allemande par un procédé à la fois méthodique et naturel.

Le 25 septembre, un congrès d'archéologues s'est réuni à Pompéi pour célébrer la destruction de cette ville. C'est certainement le comble de la fureur actuelle pour les centenaires. L'événement a réellement eu lieu en août, mais à cause de la chaleur on a jugé à propos de reculer la fête jusqu'en septembre. A cette occasion on a pratiqué quelques fouilles nouvelles.

(*Academy.*)

M. Giuseppe Calucci vient de publier à Gênes, en trois volumes, les rapports adressés à la république de Gênes par ses ambassadeurs à Londres au sujet de la révolution d'Amérique. Ces documents ont de l'importance, non seulement pour l'histoire des États-Unis, mais aussi pour celle de la diplomatie italienne. Agento, qui, de 1770 à 1780, représentait la république génoise en Angleterre, ne s'est pas mépris un instant sur les causes et la portée du soulèvement. « Il n'existe, écrivait-il, aucun symptôme qui doive faire croire à une révolte accidentelle et transitoire, facile à réprimer. Au contraire, tout indique que c'est une entreprise préparée de longue main, entamée avec vigueur et jusqu'ici poursuivie avec intrépidité. »

Dans une lettre adressée à l'*Academy,* M. James Powler se plaint des réparations inintelligentes exécutées à la cathédrale de Florence (Santa Maria del Fiore). Il traite de vandalisme la destruction inutile de beaucoup de morceaux appartenant au précieux revêtement de marbre du tambour de la magnifique coupole de Brunelleschi.

« J'ai récemment, dit-il, présenté à la Société des Antiquités un beau fragment de corniche de marbre; il était parfaitement conservé; sauf une riche patine brune qui était l'œuvre du temps, il était tel qu'il était sorti des mains du sculpteur. Pourtant on l'avait jeté de côté comme hors d'usage. D'autres morceaux, « de serpentine vert sombre avec des plaques de neige », comme dit Ruskin, plus semblables à des pierres précieuses qu'à des matériaux de construction, parfaits de forme et de conservation, ont été rejetés parmi les décombres. Il est pénible de voir ces cruelles et barbares mutilations, accomplies à grands frais par des hommes animés, nous le croyons du moins, des intentions les meilleures et les plus pures, mais ignorant la valeur des trésors qu'ils possèdent. »

M. Alfred Spalding, trésorier de la nouvelle *Société de Shakspere,* va prochainement publier un livre sur la sorcellerie au temps de Shakspere et l'emploi progressif que le poète en a fait dans ses œuvres.

Géographie et voyages. — On annonce de Saint-Pétersbourg que toutes les dispositions sont prises pour le départ de l'expédition scientifique chargée d'aller examiner les moyens de ramener l'Oxus dans son ancien lit et d'en diriger les eaux vers la Caspienne. L'expédition est divisée en trois groupes dont l'un doit se rendre à Krasnovodsk sur la Caspienne, et un autre à Khiva; le troisième est chargé d'étudier la rivière et son delta. Ce dernier est déjà en route; les deux autres ne commenceront pas leurs opérations avant le mois de janvier, à cause de la situation actuelle des steppes turcomans.

Notre collaborateur M. A. Aulard, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Dijon, met la dernière main à une traduction des poésies et des œuvres en prose de Léopardi, qui paraîtra prochainement à la librairie Lemerre et formera trois volumes. C'est la première traduction complète qui aura paru en français.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1755]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 14. 4 OCTOBRE 1879.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Nous avons vu, il y a quelques mois, un spectacle intéressant et à coup sûr original : un directeur de la presse au ministère de l'intérieur, chargé par son ministre de lui adresser un rapport sur la presse et, comme conclusion de ce rapport, demandant pour elle la liberté absolue. Il est vrai que ce directeur était un ancien journaliste, un vieux républicain, qu'il avait vaillamment fait campagne en faveur de la liberté de la presse durant les années du second empire et qu'il n'était pas de ceux qui ont deux opinions, une dans l'opposition et une autre au pouvoir. Le lendemain de la publication de son rapport dans les colonnes de l'*Officiel*, M. Anatole de la Forge a donné sa démission de son poste au ministère de l'intérieur; il est rentré de lui-même dans les rangs du journalisme; il a semblé n'avoir accepté un moment les fonctions de directeur de la presse que pour avoir l'occasion de déclarer tout haut que la presse n'avait pas besoin de directeur.

M. de la Forge me permettra-t-il de le lui dire? Peut-être, en ce dernier acte, a-t-il quelque peu dépassé le nécessaire et même l'utile. Non certes, la presse n'a pas besoin d'être dirigée, et nous sommes loin du temps des bureaux de l'esprit public. Il n'est pas de pays où les journaux officieux soient moins goûtés que le nôtre, que ses gouvernements divers ont trop longtemps forcé à être de l'opposition et qui ne perdra pas aisément cette vieille habitude. Il ne peut plus être question, sous la république, de rédiger dans l'arrière-boutique du ministère des notes, des articles ou des correspondances que reproduiront ensuite les feuilles amies. Il ne s'agit pas davantage d'y faire œuvre de polémique et d'y élaborer des réponses aux articles malveillants, aux informations inexactes ou perfides, réponses décorées du nom de *Communiqués*, et qu'un monsieur bien mis et poli ira porter aux journaux hostiles. J'estime, pour ma part, que moins un gouvernement entrera en discussion avec la presse, à moins qu'il ne s'agisse de la stricte rectification d'un fait précis, mieux cela vaudra pour lui. Sur le terrain de la polémique, les journalistes battront toujours les fonctionnaires. — Il s'agit encore moins de lire les journaux pour y découvrir des délits et accabler ensuite les coupables sous le coup des amendes ou des mois de prison. C'est à la justice seule qu'appartient la répression des délits, et le soin de les découvrir comme de les poursuivre doit être laissé aux parquets. Si la politique se mêle parfois à la justice, puisque toutes choses se mêlent en ce monde, que ce soit bien plutôt pour diminuer les procès de presse que pour les multiplier!

L'utilité du bureau de la presse est tout autre, et, à ce titre, loin de le trouver superflu au ministère de l'intérieur, nous aimerions mieux le voir agrandi encore; nous voudrions surtout qu'il fût aux mains d'un homme des plus éminents par le caractère autant que par l'intelligence. Le vrai maître de ce monde, il y a longtemps qu'on l'a dit, c'est l'opinion; et jamais ce maître n'a été aussi impérieux qu'au siècle où nous vivons; jamais il n'a aussi légitimement commandé qu'en un pays de suffrage universel et sous la république. Or la plus grande difficulté de ceux qui gouvernent, c'est de connaître cette opinion. La veille de leur avènement au pouvoir, ils vivaient au milieu d'elle, ils la sentaient frémir et leur indiquer la voie. A peine sont-ils arrivés au pouvoir, qu'aussitôt le vide se fait autour d'eux. Une sorte de cordon sanitaire les met en quarantaine et les isole du pays : la voix publique n'arrive plus à leurs oreilles. L'homme au pouvoir n'a plus guère d'amis indépendants et sincères; il n'est plus entouré que de fonctionnaires dociles, d'humbles complaisants ou d'adulateurs intéressés. Personne auprès de lui ne l'avertit de ses fautes; la vérité se dérobe à lui au moment où il aurait le plus d'intérêt à la connaître :

les sentiments publics ont changé à son égard sans qu'il s'en doute; il lui arrive de ne jamais se croire plus populaire ni plus fort qu'à l'heure même qui doit être celle de sa chute. C'est l'opinion pourtant qui le renverse, comme c'est elle qui l'avait élevé.

Une seule voix peut instruire ceux qui gouvernent, parce qu'elle seule est toujours indépendante et parle haut au nom de l'opinion : la voix de la presse. Elle ne flatte pas, car elle-même aurait trop à perdre à flatter. Les gouvernants, absorbés par les affaires, n'ont pas le temps de lire matin et soir les journaux; mais il faut qu'auprès d'eux il se trouve des hommes pour les lire et leur en présenter la substance. Si ces hommes n'ont pour but que de leur être agréables et de composer à l'usage de leurs chefs une sorte de « bouquet de roses », comme l'on disait au temps du second empire, fait de tous les compliments qu'ils auront pu recueillir ici ou là, ils ne seront rien que ces détestables flatteurs dont a parlé le poète,

Présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

Mais si un cabinet sait choisir pour directeur de la presse un homme de conscience et d'honneur, plus capable de rendre de vrais services que d'être un complaisant, qui signale les critiques plus volontiers que les approbations, qui s'impose comme devoir de faire parvenir la vérité, fût-elle désobligeante et dût-elle blesser d'abord jusqu'à ceux auxquels personne n'ose plus la faire entendre, j'ose dire que peu de ressorts sont plus importants dans aucun gouvernement et que peu de fonctionnaires auront l'occasion de mériter mieux de leur pays. M. Anatole de la Forge n'était point incapable de cette virile franchise; et voilà pourquoi les journalistes, qui ont eu l'occasion d'apprécier sa loyauté en même temps que sa courtoisie, peuvent regretter que ce ne soit plus lui qui ait pour mission de renseigner nos honnêtes gouvernants sur les mouvements de l'opinion.

Mais laissons de côté le bureau de la presse au ministère de l'intérieur et la personne de M. de la Forge. La question qui, depuis près d'un siècle, préoccupe tous les esprits, c'est de trouver une législation qui puisse être équitablement appliquée à la presse et respecte les droits de l'écrivain sans mettre en péril l'ordre public. Au premier abord, la conciliation paraît difficile, si l'on en croit l'expérience. Aucune législation, en effet, n'a plus souvent varié. On a dix fois fait et défait les lois sur la presse. On lui a tour à tour donné pour juges les tribunaux correctionnels et le jury, on l'a même purement et simplement soumise au régime des avertissements et des suppressions prononcées dans le cabinet d'un ministre ou dans celui du souverain. En ce moment même une législation nouvelle se prépare. Une commission parlementaire, que préside un de nos publicistes les plus éminents, est à l'œuvre depuis de longs mois. Elle est arrivée, non sans peine, à se mettre à peu près d'accord, et, tout en reconnaissant que son travail n'est pas définitif, elle s'en est trouvée assez satisfaite pour consentir à ce qu'il fût publié. Ce projet, depuis trois semaines, fait le tour des journaux; les éloges, comme les critiques, ne lui ont pas manqué. Si la commission, en faisant appel au public, a voulu provoquer la discussion, elle doit être contente. J'accorderai volontiers pour ma part que le projet de loi, tel qu'il est présenté, vaut infiniment mieux que la législation qui nous régit. Peut-être cependant était-il possible de faire mieux encore en faisant plus simple. M. de Girardin, qui est généreux à ses heures, a mis au défi les critiques, et il a libéralement offert un prix de mille francs à qui trouverait à proposer quelque chose de supérieur au projet de la commission. Ce n'est pas que l'importance de la somme me tente; mais je crois volontiers que le défi ne serait pas impossible à relever.

Le projet de la commission abroge explicitement toutes les lois antérieures, et c'est à coup sûr un grand mérite : on n'ira plus du moins y chercher des textes plus ou moins virtuellement abrogés pour y trouver des armes contre les écrivains futurs. Mais ce projet a soixante-huit articles : c'est là, d'autre part, un grand défaut. Les bonnes lois, celles qui sont nettes et claires, celles qui doivent durer, sont en général plus courtes et moins compliquées. Il est arrivé, je le crains, à la commission de la presse ce qui arrive à toutes les commissions qui délibèrent trop longtemps. Peu à peu, sans même s'en apercevoir, on se laisse aller aux subtilités et aux arguties; on abandonne en partie les principes auxquels, au début, on s'était le mieux promis de rester fidèle; on s'égare dans les détails, et le résultat auquel on aboutit, c'est quelque compromis hybride et bâtard qui ne satisfait plus ni les amis de la liberté ni ses ennemis.

Dans ces conditions, on me pardonnera de ne point suivre en ses développements et ses dispositions particulières le nouveau projet de loi sur la presse. Je voudrais me borner à la discussion générale et montrer de quelles règles se doit inspirer le législateur. Plaçons-nous franchement en face de la réalité; il n'y aura guère ensuite qu'à laisser parler le bon sens et à écouter ses avis.

I.

Qu'est-ce que la presse? Il semble, à en croire certaines gens, que la presse soit on ne sait quelle puissance mystérieuse et terrible, une peste vomie par l'enfer, une incarnation de l'esprit du mal. A son nom seul on voit des personnes prêtes à se signer, comme si elles avaient vu passer Satan lui-même. On attribue à ce nom une sorte de pouvoir magique, comparable à celui de certaines formules qui évoquaient les démons. La presse, en réalité, n'est rien de tel. Aucune vertu surnaturelle, mauvaise ou bonne, ne lui appartient. Elle est simplement un instrument, un des moyens d'expression trouvés par l'humanité pour ses pensées, ses sentiments, ses passions. L'homme a d'abord conquis le langage; après le langage est venue l'écriture, qui fixe et conserve la parole. Un nouveau progrès a été fait, qui a suivi le second après de longs siècles, comme le second s'était fait attendre bien longtemps après le premier : l'art de reproduire l'écriture, presque sans effort, à des milliers d'exemplaires,

a été découvert, et c'est là l'imprimerie. L'instrument était si merveilleux qu'en moins d'un demi-siècle après son apparition il s'était répandu dans tous les pays civilisés et qu'il a suffi à bouleverser le monde. Son avènement restera l'une des grandes dates de la vie de l'humanité. On a commencé par imprimer des livres; puis un genre nouveau de littérature a surgi. Des hommes ont songé à mettre à profit et la rapidité avec laquelle l'imprimerie pouvait arriver à se substituer à l'écriture et la facilité avec laquelle elle pouvait la multiplier pour en faire un moyen d'information et de propagande. Le journal est né, il a grandi, il est devenu peu à peu une véritable institution sociale : on peut le regretter, on peut maudire la presse, mais elle s'est si bien imposée, elle est si bien entrée dans les mœurs, que, de ceux-là mêmes qui s'efforcent de la maintenir en tutelle, nul ne se flatte certainement d'arriver à la détruire, nul ne songe même à l'essayer. Chaque jour, par tous pays, des douzaines d'écrivains, groupés par escouades, réunissent leurs efforts. Les uns s'occupent de politique, discutent les doctrines et les personnes; les autres examinent les questions actuelles relatives aux lettres, aux sciences, à l'économie politique, aux arts. D'autres vont aux renseignements, recueillent les nouvelles du jour, rapportent les discours de la tribune ou les bruits des couloirs du parlement. Les nouvelles apportées par le télégraphe de tous les points du globe, les faits divers de la rue, jusqu'au cancan le plus frivole, jusqu'au dernier jeu de mots inventé par quelque loustic, tout a sa place dans l'œuvre collective et universelle; à certaines heures, chaque matin ou chaque soir, tous ces ouvriers sont réunis dans une grande salle autour d'une table verte; toutes les plumes marchent en même temps. Chaque feuillet de copie, avant même qu'il ait séché, descend à l'atelier de la composition, et l'écriture se change en caractères d'imprimerie; on corrige, on assemble, on met en forme : et maintenant à la machine à vapeur de faire son office! Bientôt une feuille grande ou petite, répétée à plusieurs milliers d'exemplaires, est imprimée sur les quatre pages. Des porteurs l'emportent dans toutes les directions de la ville; les chemins de fer la transportent dans toutes les directions; elle court en tous sens et passe de main en main, répandant à la fois des idées, des nouvelles, la vérité ou le mensonge, le bien ou le mal, souvent l'un et l'autre à la fois. Au même instant, à la même heure, une pensée qui était dans la tête d'un seul homme est propagée en mille endroits divers; elle est entendue, comprise, acceptée par une foule d'hommes que l'écrivain ne voit pas, dont il ignore les noms, qui ne le verront ni ne le connaîtront jamais, auprès desquels il se transporte cependant, qui se nourrissent de son idée, vivent de son âme, partagent ses émotions, comme lui se réjouissent, s'irritent ou s'indignent. C'est l'imprimerie qui a fait ce miracle. Cette communication de l'homme avec les hommes qui, pour se produire avec l'instrument de la parole, suppose leur réunion en un même lieu, à un même moment, et ne peut dépasser la portée de la voix, elle s'accomplit, avec l'instrument de la presse, au travers de l'espace, à l'instant qui convient à chacun; elle se peut faire avec vingt mille, cent mille, cinq cent mille lecteurs, un million de lecteurs, aussi aisément qu'avec deux ou trois milliers d'auditeurs.

Quand on a bien fixé ce caractère, qui est celui de la presse, d'instrument de la pensée humaine, on a en réalité beaucoup avancé la solution du problème qui nous occupe. La presse n'est en soi ni morale ni immorale; car la moralité et l'immoralité commencent là seulement où se manifeste un agent intelligent et libre. La presse est un outil passif qui obéit à la volonté humaine; elle exécute avec indifférence le travail, quel qu'il soit, que l'humanité lui confie. On conte que, je ne sais trop en quel pays, les sauvages, avant d'attaquer un ours, lui adressent la prière suivante : « Seigneur ours, si par hasard tu es dieu, pardonne-nous, à nous qui allons te tuer; ce n'est pas nous qui te tuerons, ce sera notre couteau. » Les gens qui s'en prennent à la presse du mal commis par son entremise ne font que répéter, sans s'en rendre compte peut-être, la prière grotesque de ces sauvages.

Bien loin de pouvoir être accusé, tout instrument est, au contraire, bon en lui-même, car il est un moyen d'action mis aux mains de l'humanité. Si l'on recherche ce qui distingue notre espèce des autres animaux, ce qui marque sa supériorité, ce qui lui a donné la victoire sur tous les êtres mieux doués parfois au point de vue de la force, de l'agilité, de l'instinct même, ce qui lui rend le progrès possible, on trouvera que c'est la faculté de se créer par l'intelligence des instruments que la nature n'avait pas mis d'abord à sa disposition. L'animal, si robuste qu'il soit, demeure toujours réduit à ses propres forces; l'homme, au contraire, est né faible, ses bras et ses jambes trouvent vite leurs limites; mais aux outils qu'il a reçus il possède la faculté d'ajouter des outils nouveaux. Il a réduit à son service les autres animaux, soit pour le nourrir, soit pour le transporter, soit pour exécuter les travaux divers qui lui sont utiles; il a ouvert les routes sur la surface des continents; il a construit les vaisseaux pour le transporter au travers des mers; il a soumis à sa volonté jusqu'aux forces de la nature; il compense, pour exécuter ses volontés ambitieuses et chaque jour croissantes, l'infirmité de ses organes par la puissance des agents extérieurs qu'il réduit en esclavage et auxquels il commande. Si le mot de civilisation a un sens, il signifie uniquement ce progrès continu, cette prise de possession, de jour en jour plus complète, par l'homme de la planète sur laquelle il est apparu : conquête légitime, car elle est le triomphe de l'intelligence sur la force inconsciente; conquête noble, car c'est, en somme de compte, au progrès moral que viennent aboutir tous les autres. Plus l'homme devient puissant et multiplie ses instruments d'action, plus il se rend la vie matérielle large et facile, et plus il s'assure à lui-même les moyens de penser et d'apprendre, plus aussi s'agrandit et s'étend la sphère de son activité; mieux il embrasse le monde, plus il comprend ce qui fait sa propre noblesse; sa conscience s'élève à chacune des victoires remportées par lui.

Demander si la découverte de l'imprimerie fut un bien ou un mal, c'est demander si la découverte du langage et de l'écriture, si la découverte du fer et des métaux, si la décou-

verte de l'art de bâtir et de la navigation, si la découverte de la vapeur et de la télégraphie électrique, si toutes les inventions dont nous nous servons à chacune des minutes de notre vie sont des biens ou des maux. Demander si l'exercice de cet instrument de la presse est un droit légitime, imprescriptible, comme l'exercice de tous les droits naturels, c'est demander s'il est permis de dépouiller un individu des conquêtes faites lentement par des siècles d'épreuves et d'efforts et de priver un homme de l'héritage commun de l'humanité.

Les droits naturels de l'individu ne se composent pas seulement du jeu libre des organes que chaque être a reçus de la nature même, de l'exercice de ses bras, de ses jambes, de son estomac, de ses poumons et de son cerveau; ils comprennent aussi sa part d'usage de tous les outils que son espèce a conquis au moment où il naît à la vie et qui constituent le patrimoine général de la race. Du jour où l'humanité a possédé le langage, tout nouveau-né a possédé le droit à la parole; du jour où l'écriture a été connue, tout fils de l'humanité a eu droit à l'écriture; à tout homme indistinctement appartient aujourd'hui le droit de se servir de l'imprimerie pour répandre et propager sa pensée, pour exercer une influence personnelle, comme il lui appartient de se servir de la lumière du gaz, des chemins de fer, des bateaux à vapeur, du télégraphe.

C'est là, il nous sera permis de le dire ici en passant, le grand progrès marqué dans l'histoire par la révolution de 1789 : elle a affranchi l'individu. Avant elle il y avait des droits collectifs, appartenant soit à des corporations, soit à la société tout entière, et parmi ces droits figurait au premier rang le droit de se servir de l'imprimerie. Le roi de France, chef de la société, son représentant officiel, en qui, pour ainsi dire, elle s'incarnait, détenait en ses mains l'usage de la presse. Il s'en était institué le régulateur et le maître : aucun livre, aucun journal, ne pouvait être publié sans sa permission. Chaque volume, pour circuler librement, devait avoir subi la censure de cette autorité et porter à la dernière page son approbation et son privilège, que terminait la mention significative : « car tel est notre plaisir ». Des châtiments sévères atteignaient les téméraires qui osaient enfreindre cette interdiction; et lorsque, grâce à l'adoucissement des mœurs et aux progrès de l'opinion, on eût renoncé à brûler les auteurs et les imprimeurs, on continua à brûler les livres par la main du bourreau. Alors même que la corde et le feu furent épargnés aux écrivains, la Bastille s'ouvrit toujours pour eux, tant qu'il y eut une Bastille.

La Révolution, — et ce sera sa gloire comme ce fut sa grandeur, — voulut rendre à l'individu tout ce qui est légitimement à l'individu. Elle sentit que les droits de l'homme ne sont pas seulement dans la possession libre de la personne, mais aussi dans l'exercice également permis à tous de tous ces instruments qui sont comme les membres supplémentaires de l'humanité.

En même temps qu'elle abolissait l'esclavage et le servage, elle proclama les libertés nécessaires. Elle reconnut que la conscience n'était vraiment pas libre si l'homme n'avait le droit de manifester au dehors ses convictions, de pratiquer publiquement la religion qui lui semblait la véritable ou de n'en pratiquer aucune. Elle reconnut que la pensée n'était pas libre si l'homme n'avait le droit d'exprimer tout haut cette pensée par la parole, de la reproduire par l'imprimerie. Elle reconnut que l'action n'était pas libre si l'homme n'avait le droit d'unir à la sienne d'autres volontés par l'association ou d'amener par la propagande ses concitoyens à partager ses opinions. Elle proclama le droit de tout individu à se servir de la parole, de l'écriture, de l'imprimerie, sans avoir de permission ni d'autorisation préalable à solliciter de personne, sans autre condition pour tout particulier que de porter la responsabilité de ses actes et de répondre au besoin à la société de l'abus qu'il aurait pu faire de son droit individuel.

Tel est le principe d'où sort la liberté de la presse. On peut déclarer hardiment que toute loi qui ne la proclamera pas en son premier article, qui dans les articles suivants n'en poursuivra pas les conséquences logiques, ne sera pas une loi de liberté. Il n'est pas plus légitime d'interdire à un homme né au XIXe siècle de se servir de la presse qu'il n'est légitime de lui interdire de respirer, de manger, d'aller et de venir. On peut imaginer qu'à certain moment grave l'intérêt général, qui domine tous les droits individuels, ordonne d'en suspendre momentanément l'exercice : c'est ainsi qu'en temps de guerre la patrie impose à ses enfants de combattre et de mourir pour elle; c'est ainsi qu'à certaines heures de péril l'Angleterre, cette terre de liberté, suspend les garanties de l'*habeas corpus*. L'axiome antique : *Salus populi suprema lex esto*, trouve alors son application. Il peut arriver ainsi des moments où la liberté de la presse doive être condamnée à subir une éclipse passagère. Mais le législateur, lorsqu'il délibère, ne doit point avoir en vue ces instants redoutables et heureusement toujours rares; il est au bout de toute loi un dernier article qui n'a jamais besoin d'être exprimé parce que la nécessité s'impose et ne se prévoit pas, celui qui, pour quelques jours, quelques semaines ou quelques mois, ordonnera de laisser sommeiller tous ceux qui précèdent. Ce dont le rôle du législateur est de s'occuper, ce sont les époques calmes et régulières, celles où l'ordre matériel est assuré, où le salut public n'a point à demander aux particuliers le sacrifice de leurs droits, mais où, tout au contraire, c'est le libre exercice de ces droits qui fait la force, la noblesse et aussi la prospérité d'une société.

User de la presse est un droit; et si l'on veut mettre des restrictions préventives à l'usage de ce droit sous prétexte qu'il est possible d'en abuser, je ne vois pas où l'on s'arrêtera : car, enfin, il n'est rien dont l'homme ne puisse abuser et n'abuse en effet. Il peut se servir de ses bras pour tuer : songe-t-on pour cela à soumettre l'exercice de ses bras à une autorisation préalable? Il peut se servir de la langue pour injurier, diffamer, calomnier : songe-t-on à lui demander caution avant de lui permettre l'usage de la parole? Non certes; on le laisse agir et parler à son gré, quitte à le punir ensuite s'il commet un délit. On le laisse de même employer, à de bien rares exceptions près, tous les instruments que la science a découverts;

on ne lui demande compte de l'emploi qu'il en a fait que lorsque cet emploi s'est trouvé répréhensible. Pourquoi donc s'obstine-t-on à appliquer à la presse encore le système des mesures préventives?

Nous n'avons plus la nécessité de l'autorisation préalable; mais nous avons encore l'obligation du cautionnement pour quiconque veut écrire sur des sujets politiques. Pourquoi ce cautionnement? Est-ce que tous les citoyens d'un pays n'ont pas le droit, on pourrait presque dire le devoir de s'occuper de la chose publique? Est-ce que, dans les conversations, ils n'en expriment pas tous les jours leur avis? Et s'il leur est permis de faire connaître cette opinion par la parole, pourquoi leur interdire de l'imprimer à moins d'avoir payé d'abord? Il peut se faire qu'un homme n'ayant pas vingt-cinq mille francs à dépenser pour acheter le droit d'écrire ait cependant d'excellents conseils à donner, d'utiles vérités à faire entendre. Le voilà condamné par sa pauvreté à garder le silence, et peut-être des fautes graves seront-elles commises que ses avis eussent suffi à épargner. A qui, dans ce cas, l'entrave mise à la liberté d'un individu aura-t-elle été surtout préjudiciable, sinon à la société tout entière?

II.

Point de censure, point d'autorisation préalable, point de charges imposées d'avance à l'écrivain qui veut aborder tel ou tel ordre de questions : ainsi le veulent le droit et le bon sens. Où donc commence la responsabilité de l'écrivain? Au moment où il vient d'écrire et de publier son ouvrage. Il existe alors un acte, et, si cet acte est mauvais, la société a le droit d'en demander compte à l'auteur.

Je sais bien que cette responsabilité a trouvé des adversaires. Un publiciste illustre a soutenu la thèse de l'impunité de la presse en alléguant son impuissance, et il a développé ce paradoxe comme il en a développé bien d'autres, avec toutes les ressources d'un esprit aussi ingénieux qu'infatigable, qui n'est jamais plus brillant que lorsqu'il se sent seul contre tous, ni plus armé de logique apparente que quand il fait campagne contre la raison. Il n'a point persuadé cependant et il ne persuadera point. S'il voulait dire seulement qu'un écrivain, si grand que soit son talent, n'exercera jamais d'action puissante lorsqu'il aura contre lui et la passion du moment et la vérité, et que la plus grande force de tout homme est dans le point d'appui qui le soutient, nul à coup sûr n'y contredirait : il n'est pas moins vrai que l'opinion donne et reçoit tour à tour, qu'elle entraîne et est entraînée, et que l'individu compte dans l'humanité. Il y a des capitaines qui valent à eux seuls plus que des régiments : Napoléon n'eût pas pû être remplacé par n'importe quel grenadier de ses armées. Le génie est une puissance, le talent en est une encore, et sur quel champ de bataille le génie et le talent comptent-ils plus que dans la mêlée des opinions humaines? C'est là surtout que la logique, la raison, la passion, l'esprit, l'éloquence, la supériorité de l'énergie ont prise sur les âmes et les dominent ou les emportent. Qui sait mieux cela que celui qui, pendant près de cinquante années, a été dans notre siècle la plume à la main, toujours sur la brèche, qui a dirigé tant de campagnes menées avec une volonté et une science incomparables, qui connaît si bien comment un seul homme peut, du fond de son cabinet, sinon faire l'opinion, du moins l'exalter, la conduire jusqu'où parfois elle ne voulait pas aller; l'écrivain qui, tantôt pour le bonheur, tantôt pour le malheur de son pays, pourrait dire sans orgueil exagéré qu'il a été l'un des facteurs considérables de l'histoire de son temps?

Non, la presse n'est pas impuissante : la proclamer impuissante, ce serait nier l'action de l'intelligence elle-même : quel instrument comparable à celui-là fut jamais mis au service de la pensée? La proclamer impuissante, ce serait, pour lui ôter la responsabilité, lui ôter aussi sa noblesse, car la dignité humaine est partout en proportion de la responsabilité engagée. Quel homme un peu fier et se faisant de la vie une idée un peu haute consentirait à dépenser ses jours au dur labeur de la presse, s'il ne se figurait que son effort quotidien dissipera quelques préjugés, ranimera quelques consciences, élèvera quelques intelligences, sera profitable à la patrie, servira la cause de la justice et de la vérité?

Si la profession de journaliste n'est pas le plus noble des apostolats, elle tombe au rang le plus vil de l'infamie. Je ne crois pas qu'il y ait d'être plus méprisable au monde que l'écrivain qui vend sa conscience et son talent, qui fait, à la façon des sophistes antiques, de la vérité l'erreur et de l'erreur la vérité, se moque des choses respectables, glorifie ce qui doit être haï, emploie à séduire et à tromper les esprits simples un art qui ne devrait être mis en œuvre que pour les instruire. C'est le sycophante moderne. Il pourra être à certains moments l'homme le plus fatal à son pays. L'histoire le flétrira à bon droit.

A côté de l'écrivain qui ment, il y a l'écrivain qui se trompe; et si l'erreur du second est excusable, tandis que le mensonge du premier est vil, il faut reconnaître que les conséquences de l'erreur peuvent n'être pas moins graves que celles du mensonge. La sincérité n'a jamais été preuve de vérité. Toutes les croyances, même les plus absurdes, ont eu leurs fidèles; elles ont même eu leurs martyrs, et toute prédication, saine ou non, est contagieuse. Les catholiques se plaisent volontiers à comparer l'homme qui propage une doctrine fausse à l'empoisonneur qui assassine, et j'accorde que la comparaison n'est pas trop forte. Oui, celui qui répand une grave erreur arrive parfois à pervertir les intelligences; il peut aller jusqu'à tuer les consciences, et ce n'est pas là un mal moindre que celui qui fait périr les corps. Il n'est pas étonnant dès lors que ceux qui croient, comme les catholiques, posséder la vérité et la posséder seuls, ne puissent consentir à accorder les mêmes droits à la vérité et à l'erreur. Ils réclament pour l'une le droit d'être prêchée jusque sur les toits; ils demandent que l'humanité soit protégée contre l'autre par les précautions les plus vigilantes et les plus rigoureuses. Ils veulent que l'on prenne contre les doctrines perverses les mêmes mesures sanitaires que l'on prend contre le choléra, la peste ou la fièvre jaune; ils n'admettent

pas que la presse soit laissée libre plus que le commerce des poisons.

S'il y avait, en effet, en ce monde une vérité assurée dans l'ordre politique, philosophique, religieux ou littéraire, une vérité manifestement reconnue pour telle, acceptée unanimement par tous les hommes, la comparaison et la conclusion que l'on en tire pourraient, elles aussi, être acceptées sans difficulté. Oui, la vérité, qui seule est salutaire, devrait être résolûment protégée; oui, l'erreur, qui est toujours fatale, devrait être résolûment combattue. On peut se demander seulement si dans de telles conditions l'erreur aurait besoin d'être combattue et la vérité d'être protégée. — Mais malheureusement la situation n'est point telle qu'on la représente. Tandis que tout le monde est d'accord pour reconnaître que la belladone et la strychnine tuent le corps aussi sûrement que le pain et la viande les font vivre, il en est tout autrement dans l'ordre intellectuel. Aucune orthodoxie n'est venue à bout ni de s'imposer par son évidence, ni de fournir d'irrévocables témoignages du mandat qu'elle prétend avoir reçu du ciel. Ce qui pour les uns est poison mortel, pour les autres est le salut. Ce qui est vérité en deçà des Pyrénées est erreur au delà; et jusque dans un même pays, pour des hommes qui ont reçu la même éducation, parlant la même langue, se rencontrant tous les jours, la même doctrine est tantôt vérité, tantôt erreur. On voit de toutes parts des gens qui affirment, tous également faillibles et passionnés, tous également dépourvus d'autorité. A peine si quelques principes de la morale pratique échappent à ce pêle-mêle de la contradiction humaine. A qui croire au milieu de ce concert discordant? Prendra-t-on pour règle de la vérité l'opinion de la majorité? Comment trouvera-t-on dans le total une certitude qui n'est en aucun de ceux qui le forment? Combien de fois d'ailleurs la majorité ne s'est-elle pas déjugée depuis qu'il y a des majorités? La majorité des Romains d'il y a dix-huit siècles considérait comme un poison la religion prêchée par les disciples du Christ, et le plus honnête des historiens appelait les chrétiens « une secte ennemie du genre humain ». Le monde cependant, moins de trois siècles plus tard, un jour se réveillait chrétien. Pour les catholiques, l'hérésie est « une fumée sortie du puits de l'abîme et qui obscurcit le soleil »; pour les nations protestantes, c'est le papisme qui est l'hérésie fatale, car il a défiguré, jusqu'à la rendre méconnaissable, la doctrine de l'Évangile et des premiers chrétiens. Qui nous dira où est la vérité absolue dans l'ordre politique, dans l'art ou la littérature, dans l'économie politique, dans les méthodes d'éducation, dans la philosophie, dans les théories historiques, sans qu'aussitôt des voix innombrables s'élèvent pour protester contre l'affirmation, quelle qu'elle soit? La parole de l'Écriture est vraie et sans doute le sera bien longtemps encore : « Le monde est livré aux discussions et aux controverses des hommes. »

S'il est un moyen pour l'humanité d'arriver à la découverte de l'entière vérité, c'est précisément cette discussion et cette controverse. C'est elle qui lentement, du chaos des opinions, dégage l'opinion juste, force à reculer, puis à se taire la contradiction par l'accumulation des preuves, apporte la lumière qui dissipe les équivoques, fait triompher la raison. Nul ne conteste plus aujourd'hui la circulation du sang, ni le mouvement de la terre, ni la loi de la gravitation universelle; nul ne croit plus que la nature ait horreur du vide. C'est depuis que la science peut observer librement et librement débattre les problèmes, depuis que les hypothèses s'opposent aux hypothèses sans qu'on vienne, au nom d'une autorité ou d'une autre, entraver l'effort des travailleurs, c'est depuis lors que la science a pu commencer à élever son monument et en édifier quelques assises. Un jour viendra peut-être où, dans l'ordre des phénomènes moraux, la science parviendra également à constituer son œuvre : elle découvrira les lois de la beauté dans l'art, elle dira l'origine de tous les sentiments de l'humanité; elle fera voir quelles règles ont présidé à la formation des sociétés et comment celles-ci se peuvent préserver et des crises de l'âge viril et de la sénilité; elle assignera à l'homme sa place dans l'univers; elle expliquera l'univers lui-même. D'heureux symptômes nous annoncent déjà que peut-être cette entreprise ne sera pas quelque jour au-dessus de ses forces. Mais ce qui est certain, c'est que ce jour est loin encore; ce qui est certain aussi, c'est que si quelque chose peut hâter sa venue, c'est la liberté seule de la contradiction. Chaque fois que l'on empêche une doctrine de s'exprimer, on retarde d'autant pour elle l'épreuve de la discussion : si elle est vraie, on retarde d'autant l'heure de sa victoire; si elle est fausse, on retarde d'autant l'heure où elle sera confondue et convaincue d'impuissance. Tous les hommes cherchent ensemble la vérité et c'est à l'avenir seul qu'il appartient de dire qui la possède.

III.

Le problème dont nous poursuivons l'étude avance vers la solution. Pour déterminer où est la responsabilité de la presse, il est bon d'avoir établi d'abord où elle n'est pas. Ç'a été jusqu'ici le grave tort de toutes les législations : elles ont proclamé et cherché laborieusement à définir des délits d'opinion. Or il n'y a pas de délits d'opinion, car tout homme n'a pas la liberté complète de la pensée s'il n'est libre qu'en son for intérieur, s'il ne lui est également permis d'exprimer ses idées par la presse comme par la parole; il n'y a pas de délit d'opinion, car nulle autorité humaine ne pouvant décider qui a tort et qui a raison, nul n'a le droit d'empêcher son voisin, sous prétexte que celui-ci doit se tromper, d'exprimer ses idées comme lui-même exprime les siennes. Le consentement général n'est pas admissible ici, car le consentement est variable, car il est faillible, car il peut se faire que la pensée d'un seul homme ait, à tel moment donné, raison contre l'opinion du grand nombre.

Il suit de là qu'il faut rayer de nos lois résolûment toutes les accusations d'attaques à l'adresse de telle ou telle doctrine ou religieuse ou politique. Le seul délit d'offense aux mœurs peut être maintenu, à la condition qu'on n'en étende point le sens au delà de sa vraie et stricte application, parce que sur le chapitre de la morale tous les honnêtes gens de tous les partis sont d'accord. Il n'est pas un d'eux qui ne con-

vienne que le vol ou l'assassinat est un crime, que l'excitation à la débauche en est un autre. Une image obscène est pour tout le monde une image obscène. Mais hors de la morale il n'est point d'orthodoxie, car il n'est point de question sur laquelle les hommes s'entendent. On peut être en religion catholique, protestant, israélite, indifférent, libre-penseur; on peut croire que toutes les religions sont bonnes ou toutes détestables. On peut être en philosophie spiritualiste ou matérialiste, déiste, positiviste ou athée. Lequel de ces croyants divers démontrera aux autres qu'ils se trompent? Il est temps de renoncer à persécuter les convictions et de donner la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Qu'on ne dise pas que l'on veut bien permettre la discussion des doctrines, mais que l'on ne peut autoriser l'insulte et l'outrage. Que veulent dire ces mots « d'insulte ou d'outrage » appliqués à une doctrine? Une idée est un être de raison, insensible, indifférent, exempt de passion : si elle est vraie et si elle existe, ainsi qu'il plaisait à Platon, en dehors de l'esprit qui la conçoit, elle ne saurait s'irriter des offenses des hommes; si elle est fausse, elle n'existe pas et par conséquent on ne saurait lui manquer de respect. La raillerie, la moquerie comptent parmi les armes les plus naturelles de la raison humaine. S'il n'était permis d'en faire usage, il suffirait qu'une doctrine fût assez absurde pour qu'on n'en pût parler sans prouver qu'elle est ridicule, ou assez monstrueuse pour qu'on ne pût la réfuter sans montrer qu'elle est odieuse, il suffirait de cela pour qu'il fût impossible de la combattre, et, plus elle serait détestable, mieux elle serait protégée. Les apologistes chrétiens ne se sont pas fait faute d'employer contre la religion païenne l'outrage et la moquerie aussi bien que le bon sens : ce droit appartient, fût-ce contre eux, aux polémistes leurs successeurs, comme il leur appartenait.

Le même droit existe dans l'ordre politique que dans l'ordre philosophique ou religieux. Un citoyen est tout aussi libre de n'aimer pas la république qu'un autre est libre de l'aimer; et de ce que le pays, par la majorité de ses suffrages, s'est prononcé en faveur de la république, l'individu n'a pas perdu le droit de n'en pas vouloir et d'exprimer cette antipathie. Il est permis à chacun de croire que la monarchie héréditaire, ou la monarchie constitutionnelle, ou l'empire, peuvent seuls satisfaire la raison et assurer la grandeur et la prospérité de la France. Le droit d'avoir une conviction personnelle et de la manifester hautement, que les républicains réclamaient vainement sous les gouvernements antérieurs, ils ne sauraient légitimement, aujourd'hui qu'ils ont le pouvoir, le refuser à leurs adversaires. Il doit être permis sous la république de continuer à se dire légitimiste, orléaniste ou bonapartiste, de trouver la république un gouvernement détestable, de le dire et de l'imprimer : et nous voyons du reste qu'on ne s'en fait pas faute matin et soir. Il doit être permis, non seulement de discuter la république, mais de la calomnier, mais de la tourner en ridicule, de la bafouer autant que l'on pourra : et nous voyons que de cela encore on ne se fait pas faute. La république, elle aussi, n'est qu'une idée. Elle ne saurait se dérober à l'épreuve de la contradiction, et c'est cette épreuve même, si elle en sort victorieuse, qui aura montré sa force. Elle prouve déjà sa confiance en elle-même en laissant dire sans s'émouvoir, malgré les lois existantes dont elle pourrait chaque jour réclamer le bénéfice, ce qu'avant elle aucun gouvernement n'eût toléré que l'on dît de lui. Elle la prouvera davantage encore le jour où, non contente de laisser dire, elle inscrira résolûment dans ses lois les principes d'absolue liberté qu'elle pratique.

Où donc commence la responsabilité de la presse, puisqu'il ne saurait y avoir des délits d'opinion? Vraiment nous y voici. Elle commence au moment ou l'écrivain, au lieu de s'en prendre à des idées qui lui appartiennent comme à tout homme, s'en prend à des personnes qu'il doit respecter. La responsabilité morale du journaliste commence avec les scrupules de la conscience et de la bonne éducation; et heureux celui pour lequel ils ne se font pas trop attendre! Mais sa responsabilité légale, la seule dont nous ayons à nous occuper ici, commence seulement à l'instant où il viole un droit manifeste. Ce n'est pas le rôle du législateur de se faire professeur de belles manières et d'imposer, sous peine d'amende ou de prison, la pratique des convenances et le respect de soi-même. On ne fait tort qu'à soi quand on y manque, et l'absence de politesse, de tenue et de délicatesse, si elle mérite d'être jugée sévèrement au point de vue de la considération, de la dignité personnelle et de la décence, n'est pas un vice qui puisse être puni par les lois. Il en est tout autrement de l'offense portée soit aux droits des individus, soit aux droits de la société. C'est ici qu'apparaît l'acte délictueux et punissable.

Permis à qui veut de s'attaquer, comme bon lui semble, à telle ou telle doctrine philosophique ou religieuse, de la discuter, de la combattre, de l'injurier même : elle est là pour être éprouvée et ne saurait trop l'être; mais ce qui n'est permis à personne, c'est de confondre avec la doctrine, qui appartient tout entière à l'écrivain, les individus attachés à cette doctrine. Il ne s'agit plus ici d'êtres de raison; il s'agit de personnes réelles, vivantes, qui ont les mêmes droits que l'écrivain lui-même, qui ne sauraient impunément être vilipendées ou diffamées par lui. L'outrage et l'injure appliqués aux doctrines sont un non-sens ; mais, dans une société policée et qui ne veut pas voir à chaque instant s'exercer entre ses membres les jeux sanglants du couteau, il n'est pas tolérable que l'on injurie ou que l'on outrage les personnes. L'homme insulté ou diffamé par la presse, si l'on ne veut qu'il en soit réduit à se faire justice lui-même, doit pouvoir trouver dans la loi le moyen d'obtenir réparation de l'injure qui lui a été faite ou du préjudice qu'il a subi.

Il est permis à tout journaliste de discuter librement, de calomnier même le principe du gouvernement établi, et il faut effacer du Code le délit vague et commode « d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement », à propos duquel ont été prononcés tant de réquisitoires sonores : quel est l'article d'un journal d'opposition qui ne commette en quelque mesure ce délit? Les officieux seuls y peuvent échapper. Mais si les principes et la forme de tout gouvernement appartiennent incessamment à la critique, même passionnée, même vio-

lente, ce qui n'est pas du droit de l'écrivain, c'est de calomnier les hommes qui gouvernent. Il peut discuter leurs actes, puisqu'ils sont publics et qu'ils intéressent la chose publique. Du moment où il travestit leurs paroles ou leurs actes, où il leur prête des intentions perverses dont il ne peut donner la preuve, il les diffame, et il est juste qu'ils trouvent dans la loi une protection contre ses attaques, une réparation au tort qu'il cause à leur bonne renommée. A plus forte raison est-il juste que les particuliers, dont les actes et les personnes n'ont d'autre désir que de passer inconnus, aient le droit d'appeler la protection des lois contre de basses vengeances, contre des indiscrétions qui chercheraient le succès dans le scandale en publiant des douleurs privées, des secrets de famille pénibles ou qui prétendraient les exploiter en se faisant acheter leur silence.

A côté de ces délits contre les individus, la presse en peut commettre contre la société. Si l'écrivain peut penser ce qu'il veut et le dire des institutions de son pays, il n'en est pas moins tenu, comme tous les citoyens, à la soumission aux lois existantes. La critique, entièrement indépendante tant qu'elle demeure dans l'examen des doctrines et dans la spéculation pure, trouve sa limite au moment où l'action commence. N'importe qui peut trouver mauvaises et les lois et la Constitution elle-même, travailler à les réformer par la propagande de ses propres idées; mais, tant qu'une constitution est debout, tant qu'une loi subsiste, il n'est permis à personne ou d'en méconnaître l'autorité ou de prêcher la désobéissance. La majorité peut se tromper, elle se trompe même assez souvent; mais sa volonté a le droit d'être obéie : elle tire son autorité du nombre, le seul moyen qu'aient trouvé les hommes, dans l'ignorance où ils sont de la vérité absolue, de trancher leurs divisions et d'offrir aux sociétés un *modus vivendi* acceptable de tous. « Vous êtes aujourd'hui la minorité, dit la loi aux dissidents : soumettez-vous; demain peut-être vous serez à votre tour la majorité : vous commanderez alors et les autres se soumettront. » Empêcher la minorité de parler, d'écrire, de propager ses doctrines, c'est la pousser à la révolte et aux révolutions en lui ôtant la possibilité et l'espérance de triompher un jour par les voies pacifiques; mais, du moment où les voies pacifiques lui sont ouvertes, on conçoit également qu'aucune autre ne puisse lui être permise. L'écrivain qui, au lieu d'employer son talent à combattre les institutions qu'il réprouve, fait, pour les renverser plus vite, appel à la force, celui qui se met en guerre ouverte avec les lois, celui qui excite ses concitoyens à la rébellion, au désordre, à l'insurrection, celui-là est tout pareil à l'émeutier qui élèverait une barricade dans la rue ou qui, un drapeau rouge ou blanc à la main, essayerait de soulever la foule. Il doit être puni de la même façon : car lui aussi trouble l'ordre, met en péril la paix publique, attente à la volonté nationale.

IV.

On a bien vu maintenant quels délits peuvent être commis par la presse. Si l'on veut bien regarder leur caractère, on arrivera à une conclusion qui n'est point nouvelle, mais qu'il ne faut pas se lasser de répéter jusqu'à ce que le bon sens public en ait assuré le triomphe : c'est qu'il n'y a pas de délits spéciaux de la presse. Tous ceux que nous avons signalés sont des délits de droit commun : offenses contre les personnes ou privées ou publiques, offenses contre les lois du pays et la paix publique. Ces délits peuvent être commis par la parole, ils peuvent l'être également par tous les moyens d'action dont l'humanité dispose; et aucun de nos lecteurs ne s'en étonnera s'il veut bien se souvenir, comme nous l'avons montré plus haut, que la presse n'est point une force étrange ni mystérieuse, d'une nature à part, qu'elle est seulement un instrument, le plus puissant si l'on veut et le plus admirable dont la force individuelle puisse faire usage. Il n'y a pas de crimes de la pensée, il n'y a pas de délits d'opinion, ou du moins la justice humaine ne peut les atteindre : il y a des actes préjudiciables soit aux individus, soit au corps social, que l'homme peut accomplir par l'un ou l'autre des moyens dont il dispose et qui, dans un cas comme dans l'autre, doivent être également réprimés et punis. Que l'on diffame avec la parole ou avec la plume, il n'y a pas moins diffamation; que l'on excite à la guerre civile par la parole ou par la plume, il n'y a pas moins excitation à la guerre civile, comme il n'y a pas moins assassinat, que l'on tue un homme à coups de pied ou à coups de poing, avec une pierre, un bâton ou un marteau, avec une balle de revolver, un coup de poignard ou du poison.

Lorsque cette vérité aura bien pénétré les esprits, on finira par comprendre qu'il n'y a point de lois spéciales à faire pour la presse ; et le mal est précisément que l'on a toujours cherché à faire pour elle des lois spéciales, toutes vaines, ou tyranniques, ou claudicantes. Il faut simplement soumettre ses actes au droit commun, comme le sont tous les actes de la vie ordinaire. Quelques lignes ajoutées à cinq ou six articles du Code pénal suffiront amplement à la besogne. S'il est légitime de formuler quelques dispositions particulières à la presse, elles doivent simplement avoir pour but d'assurer, en cas de délit, la découverte du coupable et de faire qu'il ne puisse se dérober, comme il arrive trop souvent, à la responsabilité de son action. Que l'on exige une signature d'imprimeur et un dépôt légal, que l'on trouve, si la chose se peut faire, un moyen d'atteindre le véritable auteur d'un article criminel, au lieu de saisir seulement un homme de paille qui paie à la place de l'auteur, rien de plus juste si l'on y peut réussir : la société n'a pas d'autres mesures préventives à prendre.

Comme il ne doit point y avoir à l'égard de la presse des lois spéciales, qui sont toujours des lois contre la presse, il ne doit pas y avoir non plus à son égard de juridiction spéciale. Ce sont les lois d'exception qui ont forcé les écrivains à solliciter les juridictions d'exception, dont ils espéraient une application moins rigoureuse de ces lois. Qu'un délit soit commis par la presse ou autrement, il est un délit; qu'un crime soit commis par la presse ou autrement, il est un crime. Le temps viendra probablement, dans un prochain avenir, où, en France comme ailleurs, le système antique de

la justice rendue par les citoyens, au lieu de l'être par un corps de fonctionnaires spéciaux, ira se généralisant; ce jour-là le jury aura ses assises correctionnelles comme il a déjà ses assises criminelles et commerciales. En attendant, il est juste que les écrivains suivent le sort de tous leurs concitoyens, qu'ils soient renvoyés, pour les contraventions et délits devant les tribunaux correctionnels, pour les crimes et les attentats devant la cour d'assises.

Je m'arrête. Avant de mettre le point final à cette étude, je voudrais présenter seulement deux rapides observations. L'une, c'est que les hommes politiques, même en ayant le droit, lorsqu'ils se trouvent injuriés ou diffamés par un écrivain, de recourir à la protection de la loi, seront toujours sagement inspirés de faire le moins possible appel à cette protection. Il est naturel que l'homme qui joue un rôle dans les affaires publiques suscite des envies, des colères ou des haines ; il est naturel qu'il soit en butte aux attaques même passionnées, même injustes. Celui-là n'est pas né pour les grandes luttes à qui les violences de ses adversaires font perdre le sang-froid et qu'un pamphlétaire peut empêcher de dormir. C'est un mot sage autant que profond que celui de Beaumarchais, « qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits ». Le dédain est une des grandes forces qui soient dans l'humanité. Aucun homme politique de valeur n'a jamais manqué dans la presse d'amis pour le défendre et rétablir la vérité lorsqu'elle est défigurée : il a tort quand il se figure que ce concours ne lui suffit pas. Heureux qui sait laisser dire les sots et les méchants sans se détourner de son chemin pour tirer vengeance de leurs insultes! Il est arrivé plus d'une fois qu'un homme d'État prenant la massue d'Hercule pour écraser un insecte malfaisant n'a point eu à se louer de l'avoir fait. Souvent la massue manque son but; souvent aussi le public, voyant engagé ce duel inégal entre un chétif écrivain et un haut et puissant personnage, s'est laissé prendre peu à peu à donner sa sympathie à celui des deux combattants qui la méritait le moins. Il est arrivé au moucheron de triompher du lion et de sonner la victoire après avoir sonné la charge, en attendant que lui-même s'allât prendre ensuite à quelque toile d'araignée.

La seconde observation, c'est que le seul remède efficace aux inconvénients de la presse — elle en a comme toute chose au monde — est dans la liberté de la presse même. Tous les pays libres en ont fait l'expérience. La presse n'est pas plus digne et respectueuse d'elle-même en Belgique, en Suisse, en Italie, en Amérique, qu'elle ne l'est en France, où l'on est si prompt à s'émouvoir de ses écarts possibles; elle ne l'est pas toujours plus même en Angleterre, ce pays que les détracteurs du nôtre aiment à nous proposer pour modèle. On ne voit point cependant que ni en Angleterre, ni en Amérique, ni en Belgique, ni en Suisse, ni en Italie, les intempérances du journalisme mettent en péril la tranquillité publique. La liberté de la parole a bien d'autres intempérances, et ce que l'on imprimera n'égalera jamais ce qui se répète chaque jour, du matin au soir, et du soir au matin, dans les libres entretiens pour lesquels notre race a tant de goût, où elle colporte avec tant de légèreté les pires propos, les insinuations les plus perfides, les affirmations les plus calomnieuses. C'est là un journalisme d'une autre sorte qui, pour n'être pas imprimé, n'en circule pas moins et n'est pas au fond moins redoutable. La pensée est-elle venue cependant à aucun homme politique sensé de vouloir entraver les conversations, et, si quelque Dracon l'essayait, y pourrait-il réussir? Il faut bon gré mal gré que les gouvernants se résignent à laisser dire, et, en somme, ils n'y courent pas un grand péril. Les propos se corrigent les uns les autres, et, en fin dernière de compte, quelques efforts que fasse la malignité des uns ou l'officiosité des autres, c'est presque toujours l'opinion vraie qui finit par s'établir sur chaque personnage, bien plus sûrement que si l'on avait recours à la rigueur pour empêcher, sans en venir à bout, les mauvais propos de circuler.

Il en est de même de la presse. Peu de journaux peuvent être redoutables; un grand nombre de journaux ne sont pas à craindre. Leurs informations, leurs arguments, leurs passions se servent de contre-poids les uns aux autres. Là où quelques journaux seulement ont le droit de paraître, chacun d'eux est une puissance : on l'a vu sous le second empire, qui, tout en les détestant, en les frappant même, était forcé de compter avec eux et, aux jours d'élections, se trouvait souvent vaincu par eux, malgré les forces sans nombre dont il disposait. La presse, dans un pays où quelques journaux seulement existent, peut à certains jours faire l'opinion; dans un pays libre, c'est elle, au contraire, qui la suit. L'homme qui ne lit qu'un journal reçoit de lui ses idées toutes faites; l'homme qui s'est habitué à en lire plusieurs compare, apprécie et juge : il abandonne le journaliste qu'il approuvait hier pour en suivre un autre qu'il approuve aujourd'hui, et celui-ci, à son tour, il l'abandonnera demain peut-être. Le mouvement commencé il y a quarante années par le journalisme à bon marché, ce mouvement qui se développe sous nos yeux, qui, en multipliant les journaux, les met à la portée de toutes les bourses et de toutes les mains, ce mouvement a rendu de grands services à la cause de l'instruction, de grands services aussi à l'émancipation des esprits. Tout ce qui est imprimé n'est plus considéré par cela seul comme vrai. On s'accoutume à lire un journal, ce qui est la juste façon, comme on écoute une conversation, où il convient de faire la part du vrai et du faux et dont on retient ce qui mérite d'être retenu. Ainsi, à mesure que s'étend la puissance de la presse, on peut dire que l'autorité du journaliste diminue. Un jour viendra où il n'aura plus de crédit durable que celui qu'il empruntera à la raison.

Si quelqu'un redoutait de voir la liberté de la presse profiter bien plus à la presse frivole et amie du scandale qu'à la discussion sérieuse et digne, je lui répondrais que ce point regarde non pas le législateur, mais les mœurs. Une société a le journalisme qui lui convient, comme elle a le gouvernement qu'elle mérite. Les journalistes écrivent pour être lus et les journaux s'impriment pour se vendre. L'œuvre d'assainissement dont on parle ne peut être faite que par le public. Que l'on s'applique à former une génération sérieuse, animée de nobles passions, désireuse de s'instruire, plus capable de

goûter un article solide qu'une invective poissarde ou une nouvelle à la main scabreuse, les écrivains dignes d'elle ne lui manqueront pas. Ainsi le dernier mot qui soit à dire sur la presse nous ramène à ce grand problème, qui est pour ainsi dire le problème unique, que l'on trouve toujours au fond, quelle que soit la question dont on s'occupe : le problème de l'éducation nationale.

CHARLES BIGOT.

LA VIE DU MINEUR EN AUSTRALIE

Aventures de John Caldigate (1).

Le *Goldfinder* avait à bord environ cent passagers de première classe et autant de seconde. Les uns et les autres vivaient à peu près de la même manière, quoique pourtant les derniers fussent un peu moins oisifs que les premiers et qu'ils cherchassent à travailler à bord, comme ils avaient sans doute coutume de travailler à terre. Les femmes maniaient plus souvent l'aiguille et les hommes lisaient davantage que leurs voisins plus riches. John Caldigate et son compagnon Dick Shand se trouvaient à l'avant, un peu isolés. John était le fils d'un riche et noble squire qui l'avait déshérité pour des étourderies de jeunesse, et Dick appartenait à une famille pauvre peut-être, mais estimée dans le barreau. Les deux jeunes gens allaient en Australie chercher fortune et travailler aux mines de leurs propres mains. Leurs costumes le disaient assez. En vrais novices (car le véritable mineur ne s'affiche pas de cette manière), ils avaient endossé les vêtements du travailleur le jour même où ils avaient quitté Londres. Comme c'étaient des élèves de Cambridge et qu'ils avaient — John Caldigate surtout — des manières de *gentlemen,* les passagers de seconde classe se sentaient portés à les éviter. De leur côté, ils restaient dans leurs cantonnements.

Un matin, au point du jour, le *Goldfinder* franchit le Rip dans Hobson Bay. Il resta quatre heures à l'ancre devant Melbourne ; Dick et Caldigate se promenèrent ensemble par la ville, visitèrent les monuments, les places et les rues, comme il convient à de jeunes voyageurs.

Puis ils partirent pour Albury par le train de 6 heures du matin et y arrivèrent à 2 heures, après avoir traversé la rivière Murray et la colonie de New South Wales. Là ils ne s'arrêtèrent que quelques instants et continuèrent leur route pour Nobble par voitures. Le voyage n'est pas précisément confortable. Tout le long du chemin on passe d'un méchant véhicule dans un autre, sans coucher nulle part, ne s'arrêtant que quelques heures dans chaque endroit, juste le temps de ralentir sa course, mais non celui de se reposer. Au train de six milles à l'heure, à travers les trous et les ornières, les buissons et les pierres, de cahot en cahot, et en traversant des endroits misérables appelés Wagga-Wagga, Murrumburra, et d'autres dont les noms sont aussi barbares, on arrive à Nobble en trois jours et trois nuits. C'était fait pour aguerrir des débutants. Il n'y avait pas jusqu'à Dick qui n'avouât que de tous les tourments préparés sur la terre aux pécheurs, la locomotion par voiture en Australie était le plus cruel.

Nobble était bien le plus vilain trou qu'on pût voir. C'était une de ces « villes de mines », comme on les appelle, qui ne sont que des campements. Elle avait été construite en bois, très à la hâte, et il n'y avait pas deux maisons qui se ressemblassent. Généralement elles avaient pignon sur rue ; mais elles différaient tellement quant aux dimensions et à la forme, qu'il était aisé de voir que chaque habitant avait été son propre architecte. Toutes avaient de grands écriteaux sur lesquels on vantait les marchandises offertes à la population minière. Les enseignes étaient, du reste, inintelligibles aux non initiés : *Magasin des produits manufacturés de Vieux-Pique-dans-la-Boue, Dépot de bière de Polyeuka, Farines et sons du Numéro-neuf,* et ainsi de suite. Nos voyageurs n'apprirent que plus tard que le Numéro-neuf, Polyeuka et le Vieux-Pique-dans-la-Boue étaient les noms de certaines mines ouvertes dans le voisinage de Nobble. Là, les rues ou, pour mieux dire, la rue — car il n'y en avait qu'une — était plus raboteuse encore que la route d'Albury. Ce n'étaient que trous et que monticules de boue. Quand Caldigate pria le cocher de le conduire à l'hôtel Henniker, l'homme répondit que depuis deux mois il avait renoncé à y aller pour ne pas casser sa voiture. John et Dick prirent donc leurs valises sur leurs épaules et se dirigèrent à pied vers l'hôtel. De temps en temps ils trouvaient quelques mètres de chaussée ; puis ils retombaient dans des trous pleins d'eau.

« Cela ne vaut pas les trottoirs de Londres, dit Caldigate.

— Ce sont les plus infâmes ornières dans lesquelles j'aie jamais mis le pied, » répondit Shand qui venait de butter et qui avait été près de rouler tout de son long dans la boue avec son fardeau.

L'hôtel Henniker était une longue baraque en bois divisée de chaque côté en étroits compartiments par des planches minces, compartiments qui contenaient chacun deux ou trois lits fort sales. Entre les deux rangées de ces prétendues chambres à coucher régnait une salle à manger meublée d'une grande table, sale aussi, et de deux bancs d'égale longueur. Quand nos amis entrèrent, une foule de mineurs étaient assis sur ces bancs et buvaient. Ils furent reçus à la porte par une vieille femme non moins sale que tout le reste, qui se fit connaître comme mistress Henniker. Elle leur dit qu'ils auraient un des compartiments et leur « pitance » pour sept shillings six deniers par jour et par tête. Quand ils lui demandèrent à avoir chacun un compartiment à soi seul, quitte à subir une augmentation de prix, la dame leur répondit que si ce qu'on leur offrait ne leur plaisait pas, ils pouvaient aller chercher ailleurs. Ils se résignèrent et s'assirent sur un des bancs, en se regardant mélancoliquement l'un l'autre.

---

(1) Extrait et traduit du roman de M. Anthony Troloppe intitulé *John Caldigate.* (Londres, 1879. Chapman et Hall.) Ce roman a un grand succès en Angleterre.

Non, cela ne ressemblait pas à Londres ni à aucun village d'Angleterre! Cela ne ressemblait pas même au salon de seconde classe du *Goldfinder*. Ils étaient sans amis, sans connaissances. Sans doute les hommes qui les entouraient ne paraissaient pas malveillants; les mineurs australiens ne le sont jamais; mais leur ton était celui d'une curiosité grossière, d'une familiarité entreprenante, presque répulsive. Il était à peu près midi. On prévint nos voyageurs que l'on servait toujours « la pitance » à une heure, à sept heures du soir et à huit heures du matin. Ils attendirent.

« Vous en verrez bien d'autres avant d'être au bout, si vous allez à Ahalala, » leur dit un des hommes qui étaient occupés à boire.

Caldigate répondit qu'ils avaient, en effet, l'intention d'y aller. Pourquoi en eût-il fait mystère?

« Nous le voyons bien, dit un autre. Des gars comme vous ne viennent pas à Nobble pour autre chose. Avez-vous de l'argent?

— Quelques shillings, répondit prudemment Dick.

— Quelques shillings ne vont pas loin en ce pays, mon garçon.

— Si vous pouvez dépenser quatre ou cinq livres sterling par semaine chacun pendant un mois, pour vous faire aider jusqu'à ce que vous ayez eu le temps de vous reconnaître, alors il n'est pas impossible que vous ayez la chance de trouver de l'or à Ahalala. Sinon, vous ferez mieux de vous en aller. N'ayez pas peur; nous ne voulons pas vous voler.

— Et nous n'avons pas l'intention de vous faire payer à boire, ajouta un nouvel interlocuteur.

— Parlez pour vous, Jack, dit un troisième. Mais, tenez! comme ces gars sont de nouveaux camarades, c'est moi qui vais payer la tournée. »

Payer la tournée, c'est payer à boire à tous ceux qui sont présents. Quand l'un s'est acquitté de ce devoir de bonne camaraderie, un autre commence, et l'on voit jusqu'où cela peut aller. On appela la vieille femme sale; du whisky fut apporté. Plusieurs « tournées » avaient été bues, et Dick Shand avait rendu la politesse, quand mistress Henniker servit très opportunément la « pitance ». Elle la posa si brusquement sur la table que la graisse se répandit autour du plat. Il n'y avait point de nappe et pas de couvert mis; seulement un tas de couteaux et de fourchettes, dans lequel chaque convive était libre de prendre ce qu'il lui fallait. Chacun alla aussi chercher une assiette sur une planche contre le mur. Caldigate et Shand firent comme ils voyaient faire les autres. La « pitance » consistait en une énorme pièce de bœuf bouilli et un saladier de pommes de terre, assez petit pour tant de monde. On ne manquait pas de pain, mais il était si mauvais qu'on pouvait à peine le manger. On se rabattit sur le bœuf, qui était en quantité suffisante pour quatre fois plus de convives. Il était évident que les pommes de terre étaient l'article de luxe; aussi l'homme qui avait dit aux étrangers qu'ils ne devaient pas craindre d'être volés, mû par un sentiment d'hospitalité, en choisit six des plus belles dans le saladier et en posa trois devant Caldigate et trois devant son compagnon. Après quoi, il en donna une à chacun des autres et n'en garda point pour lui-même. Cet homme était le plus sale de tous et paraissait à moitié ivre. Un des convives cria à « maman Henniker » de donner des cornichons. Maman Henniker lui répondit sans se déranger de se « cornichonner » lui-même. Sur quoi, un des assistants fit allusion au paquet de Jack Brien (lequel Jack se trouvait absent), se leva et se mit en devoir de défaire ledit paquet, qui avait été laissé dans un coin de la salle. Chaque mineur a son paquet : c'est une couverture qui contient tout son bagage. Du paquet de Jack Brien sortirent deux grands flacons carrés de conserves au vinaigre dont tout le monde se régala. Quand le repas fut à peu près fini, mistress Henniker apporta un énorme broc de thé qu'elle versa dans des écuelles en donnant à chacun, sans consulter son goût, une bonne cuillerée de sucre brun.

Lorsque Jack arriva, il ne restait pas grand'chose. On lui montra en riant ses flacons vides. Il ne dit rien et mangea tranquillement ce qu'il y avait encore de bœuf.

« Ils vont à Ahalala, Jack, dit le distributeur des pommes de terre, en montrant les deux nouveaux venus.

— Eh bien! ils vont au plus infernal, écœurant et exécrable des endroits maudits où Dieu tout-puissant a jamais pu envoyer pour leurs péchés de pauvres malheureux mineurs. »

C'est en ces termes et avec cette éloquence descriptive que Jack Brien parla de la terre promise d'Ahalala. Après quoi, il garda le silence jusqu'à ce qu'il eût achevé de manger trois ou quatre livres de bœuf. Alors il reprit :

« Ahalala! Non, il n'y a pas sur la terre ni nulle part un endroit plus infernal, écœurant, exécrable! nulle part! nulle part! Les nouveaux camarades le verront. »

Un assistant dit à l'oreille de Caldigate que Jack était allé à Ahalala avec cinquante guinées dans sa poche et qu'il ne lui restait pas un rouge liard.

« Mais est-ce qu'il n'y a pas d'or? demanda-t-il.

— Il y a de l'or à peu près partout; mais on peut le trouver ou ne le trouver pas, et le plus souvent, c'est ne pas le trouver qui arrive.

— Un homme peut toujours, je pense, louer ses bras, suggéra Dick.

— Se louer! sans doute, mais pas à Ahalala. Un homme qui est expert dans les mines peut trouver de l'ouvrage, mais il faut qu'il aille dans les endroits où l'on exploite depuis longtemps : à Bendigo, par exemple. J'ai aussi travaillé à gages, moi; mais à quoi cela mène-t-il? Ceux qui vont à Ahalala y vont pour courir la chance de tomber sur une bonne veine. Là, chacun travaille sur son propre terrain.

— Que le diable emporte les gages! » dit Jack Brien en retroussant son pantalon et quittant la salle.

Il était évident que Jack Brien avait le tempérament d'un joueur.

Après le dîner on fuma, et, après qu'on eut fumé, Dick Shand paya une tournée. Caldigate demanda ensuite à un de ses nouveaux amis s'il savait où demeurait M. Crinkett. Sa réponse prouva que tout le monde connaissait Crinkett, que Crinkett était le gros bonnet de l'endroit. L'homme qui

avait été interrogé pensait que M. Crinkett n'avait pas fait grand' chose à Ahalala : M. Crinkett avait assez d'expérience du métier pour faire de meilleures entreprises. Caldigate le pria de lui montrer le chemin de la maison de M. Crinkett.

« Il pourra vous aider, s'il le veut, dit l'homme. Peut-être est-il de chez vous ? »

Caldigate expliqua qu'il ne le connaissait pas et qu'il avait seulement une lettre de recommandation pour lui de la part d'un Anglais qui s'était occupé de mines d'or.

« Crinkett est assez poli, dit le mineur, mais il aime l'argent. On dit qu'il en ferait avec les os de sa grand'mère. J'aime bien à faire des affaires aussi ; mais il y en a qui sont trop chiens ! Voilà sa maison devant vous. C'est un gros bonnet, hein ? »

On était arrivé à un demi-mille de la ville à travers des trous béants, des monceaux de boue et des flaques d'eau jaune. Jusque-là on n'avait rencontré personne ; tout paraissait désert et abandonné. Mais ici les tas de boue étaient si gros qu'ils formaient de petites montagnes, et on voyait des signes d'activité minière. Ce qui caractérisait le paysage, c'était l'absence de végétation : pas un buisson ; pas un brin d'herbe ; quelques arbres morts et décapités dont les troncs noircis et réduits à l'état de billots semblaient être les fantômes de la forêt vierge qui avait existé là cinq ou six ans auparavant. Sur le haut des monticules artificiels quelques baraquements, et autour de ces baraquements de grossiers ouvrages d'hydraulique, des auges, des chutes d'eau. C'était là, expliqua le mineur, la célèbre propriété de Vieux-Pique-dans-la-Boue, qui donnait deux onces d'or par tonne de quartz et qui appartenait maintenant tout entière à M. Crinkett, lequel avait racheté toutes les actions de ses commanditaires. En montant sur un des monticules, nos aventuriers et leur guide purent voir du côté opposé à celui par lequel ils étaient venus le moulin, la fabrique, et entendre le bruit monotone des gros marteaux de fer qui tombaient sur le quartz. Un peu plus loin, mais toujours au milieu des tas de boue et des flaques d'eau jaune, s'élevait la maison de M. Crinkett.

« Eh ! tenez, le voilà en personne, dit le mineur. Le voyez-vous debout sur sa porte ? Il est sans doute en train de compter combien le marteau tombe de fois en une minute et combien chaque coup lui rapporte. »

Après cette petite remarque critique, l'homme tourna le dos et quitta ses compagnons.

L'aspect de la maison justifiait le dire que Crinkett était un gros bonnet. Il était prodigieux qu'un homme eût construit une semblable demeure en pareil lieu. La bâtisse, avec son petit jardin ébauché, les écuries et les dépendances pouvaient couvrir la moitié d'un acre. Tout autour et la serrant de près, on voyait ces affreux vestiges de l'exploitation des mines qui font ressembler un pays riche en métaux précieux à une terre où le diable se serait promené en traînant derrière lui un énorme rateau. On n'aurait pas trouvé là un signe de végétation ailleurs que dans le jardinet, où il semblait qu'un peu d'herbe voulût croître. Aussi loin que l'œil pouvait s'étendre, on apercevait ces troncs d'arbres-fantômes, qui marquaient les endroits où le sol n'avait pas encore été fouillé. Partout de hideux monticules nus, glauques, formés de boues desséchées et qui semblaient avoir été abandonnés, excepté autour de la maison de M. Crinkett. Dans ce voisinage immédiat, on pouvait voir des roues tourner, des cordes filer, de l'eau couler dans de petits conduits ouverts en bois, mouvement qui rendait témoignage de l'activité souterraine qui régnait en cet endroit. Et puis il y avait l'éternel battement du moulin à moudre le quartz, lequel depuis le dimanche à minuit jusqu'au samedi à la même heure ne s'arrêtait jamais, de façon que les habitants de la maison en avaient une telle habitude qu'ils ne pouvaient dormir quand il ne battait pas.

Certes, c'était le paysage le plus affreux, le plus désolé qu'on pût voir. Toutefois la demeure de M. Crinkett pouvait s'appeler une maison. C'était un bâtiment en briques rouges à trois étages, avec des encadrements de fenêtres et des angles en pierre blanche qui brillaient désagréablement sous le brûlant soleil. On avait fait pour y conduire une courte chaussée avec les débris du quartz dont l'or avait été extrait. En dehors de cette chaussée, longue de cinquante ou soixante mètres, il n'existait aucune espèce de route aux alentours ; on voyait seulement des ornières qui contournaient les monticules, dans lesquelles les tombereaux de quartz s'enfonçaient jusqu'au moyeu. Telle était cette habitation, qu'on appelait Polyeuka-Hall parce que M. Crinkett avait fait sa fortune dans les mines de Polyeuka, à trois milles de l'autre côté de Nobble. Qu'un homme eût eu l'idée de construire dans cet endroit, cela rendait témoignage de l'instinct de combativité qui est dans la nature humaine. Crinkett était marié, et il faut espérer que mistress Crinkett se plaisait là. Quand il allait visiter ses autres mines (car il en avait partout), il vivait, comme Jack Brien et ses compagnons, dans quelque hôtel à la façon de celui de mistress Henniker, et l'on disait qu'il s'y trouvait plus à l'aise que dans sa belle maison.

A ce moment, M. Crinkett était, comme nous l'avons vu, debout sur sa porte, seul, écoutant peut-être les coups de marteau de son moulin. Il était vêtu de noir avec un « tuyau de poêle » sur la tête et n'avait pas l'air d'un mineur ; mais il n'avait pas davantage l'air d'un monsieur. Nos héros, eux, étaient habillés en ouvriers ; mais M. Crinkett vit du premier coup d'œil que ce n'était pas là des mineurs ordinaires. A leur approche, il ne fit pas le moindre geste pour ouvrir sa porte, c'est-à-dire la barrière basse qui fermait l'entrée de sa maison quand la porte en était ouverte. Il était, lui, en dedans de cette barrière, et eux restèrent en dehors.

« Qu'est-ce que vous voulez, mes garçons ? »

Caldigate tendit sa lettre de recommandation au maître du lieu par-dessus la barrière.

« Je pense que M. Jones vous a écrit ? » dit-il.

M. Crinkett lut la lettre très lentement. Peut-être prenait-il le temps de réfléchir ; peut-être aussi l'art de la lecture ne lui était-il pas très familier ; enfin, il arriva à la signature : *Jones*.

« Jones ! dit-il, Jones ! Nous ne faisions pas grand cas de lui, quand il était ici.

— Nous le connaissons peu, observa Dick.

— Quand il a entendu dire que nous venions en ce pays, il a eu la politesse de nous offrir une lettre pour vous; nous pensons qu'il est honnête homme, dit Caldigate.

— Honnête! sans doute; je pense qu'il est assez honnête. Il ne m'a jamais rien volé; mais savez-vous pourquoi? C'est parce que je m'arrange pour que personne, pas plus d'autres que lui, ne puisse me voler. »

Et en disant cela, M. Crinkett regardait ses interlocuteurs comme s'il voulait leur faire entendre qu'ils étaient au nombre de ceux contre lesquels il était sur ses gardes.

« Vous connaissez la vie, répliqua Dick.

— Oui, je la connais, mon ami! Jones m'a écrit à votre sujet. Je me souviens d'avoir fait, en recevant sa lettre, la réflexion que vous étiez une paire de sots de vouloir aller à Ahalala.

— C'est pourtant notre intention, dit Caldigate.

— Vous le pouvez; la route vous est ouverte; personne ne vous en empêche. Vous trouverez là du bœuf, du mouton, du thé, je pense, et de l'eau-de-vie tant que vous aurez de l'argent pour payer. Avez vous de l'argent? »

Caldigate fit un long discours dans lequel il exposa l'état de leurs affaires autant qu'il lui parut utile de le faire, sans dire le chiffre de la somme qu'ils avaient déposée à la banque de Melbourne et en laissant seulement entendre qu'ils n'étaient pas des pauvres. Ils désiraient, dit-il, exploiter une mine et s'enrichir, mais ils ne savaient pas comment s'y prendre. M. Crinkett ne pourrait-il les piloter un peu? Le travail manuel ne leur répugnait pas; mais peut-être conviendrait-il qu'ils louassent quelqu'un pour les aider au commencement.

M. Crinkett écouta tout cela tranquillement, mais sans abandonner sa position retranchée derrière la barrière. Ensuite il se mit à parler avec toute la haute sagesse qui était en lui.

« Ahalala est l'endroit qu'il vous faut pour dépenser de l'argent si vous en avez qui vous gêne, dit-il; rappelez-vous ce que je vous dis. De l'or! sans doute, il y a de l'or! mais dans quelle proportion? voilà la question. Si les six cents hommes qui sont là peuvent tirer par semaine pour cent livres sterling d'or, cela ne leur fait pas vingt shillings par tête chaque samedi. Voilà ce que c'est qu'Ahalala. De l'or! oui, il y en a; mais quand l'or est éparpillé comme il l'est en cet endroit, un homme en trouve et dix n'en trouvent pas. Vous pouvez avoir la chance. Quant à trouver un homme à gages pour vous mettre au courant, vous en trouverez douze si vous voulez. Tant que vous les payerez dix shillings par jour pour ne rien faire, vous n'en manquerez pas; mais quant à vous enseigner autre chose que le chemin du cabaret, c'est une autre affaire. Voulez-vous maintenant que je vous dise ce que vous devriez faire, mes braves gens? »

Dick répondit qu'ils lui en seraient fort obligés.

« Eh bien, vous avez entendu parler de Vieux-Pique-dans-la-Boue?

— Nous en avons entendu parler à Nobble comme d'une mine prospère.

— Demandez à Melbourne, à Ballarat ou à Sidney. Aussi vrai que je m'appelle Crinkett, on vous dira que c'est la meilleure affaire du pays. Mettez votre argent là-dedans; les actions ne sont que de dix shillings. Je vous en procurerai, puisque vous m'êtes recommandés par Jones. Nous faisons deux onces d'or à la tonne de quartz; nos livres en font foi.

— On nous avait dit, répondit Caldigate, que vous aviez racheté toutes les actions!

— Oui, mais je mets de nouveau l'affaire en commandite; j'aime mieux former une compagnie : c'est plus agréable. Donc, si vous avez entre vous deux une cinquantaine de mille francs seulement à mettre là-dedans, vous n'aurez plus rien à faire qu'à vous promener pendant que votre argent travaillera pour vous. Avez-vous jamais vu des mines d'or? »

Ils avouèrent qu'ils n'étaient jamais descendus à un mètre sous terre. Sur ce, M. Crinkett ouvrit sa barrière et les fit entrer dans une salle basse de sa maison. C'était une grande pièce, à peine meublée, sans tapis, et dont les murailles blanches étaient absolument nues. Elle semblait être à l'usage exclusif du maître, comme l'indiquait un porte-manteau garni de ses effets personnels. Il se dépouilla de ses vêtements noirs et revêtit son costume de mineur, mais là, un vrai costume d'ouvrier, sale et usé, avec un vieux chapeau sur le fond duquel il y avait un petit tas de terre glaise qui servait à fixer un bout de chandelle. Shand et Caldigate comprirent à cette vue qu'ils étaient vêtus, eux, en mineurs d'opéra-comique.

« Maintenant, dit Crinkett, nous allons descendre; et après cela vous ferez ce que vous voudrez de votre argent. »

Ils se dirigèrent d'abord vers la fabrique. Pendant le trajet Crinkett n'ouvrit pas la bouche, parce qu'il savait que l'or, l'or brut qu'ils allaient voir de leurs yeux avait une éloquence plus grande que la sienne. Là, ils prirent place tous les trois dans un ascenseur placé au dessus d'un puits profond, et ils se trouvèrent bientôt emportés dans les entrailles de la terre.

Ils descendirent ainsi à environ quatre cents pieds au dessous du niveau du sol. Chemin faisant, Crinkett remarqua que c'était « un fameux coquin de trou, pour appartenir tout entier à un homme », et il ajouta pendant que Caldigate débarquait de l'ascenseur : « Il en sortira encore, de l'or, de ce trou-là! Je ne vous dis que ça! »

De tous les spectacles qu'on peut voir en ce monde, aucun n'est, en apparence, aussi insignifiant qu'une mine d'or. Les deux jeunes gens suivirent leur compagnon pendant l'espace d'un demi-kilomètre dans une vilaine galerie souterraine au bout de laquelle ils trouvèrent une espèce de chambre dont quatre hommes fouillaient les parois à coups de pic et où quatre autres creusaient le sol. Ils s'aidaient quelquefois de la poudre à canon, de sorte que la chambre était infecte et enfumée. Crinkett promena un œil perçant autour de lui et découvrit deux petites parcelles brillantes, qu'il déclara être de l'or.

« Voyez-vous cela, dit-il; quand l'or se montre ainsi tout autour de vous, vous pouvez être sûrs que l'affaire est bonne. Deux onces à la tonne, mes garçons! »

Comme Dick et Caldigate ne savaient pas au juste ce que valaient deux onces à la tonne en matière de mines d'or, et comme on leur avait parlé dans le monde de morceaux d'or gros comme le poing, ils ne se sentirent pas enthousiasmés de ce qu'ils voyaient à Vieux-Pique-dans-la-Boue. L'obscurité, l'humidité, l'horreur du lieu leur déplurent. Ils étaient venus pour travailler, sans doute, mais non pas dans un si laid atelier. Quand ils furent revenus à la lumière du jour, le propriétaire du lieu les conduisit au moulin et leur fit voir le minerai qu'on jetait dans la gueule dévorante de la machine; puis il leur montra d'un air de triomphe l'endroit où l'or était éliminé par le lavage des matières qui le contenaient. « Deux onces à la tonne, mes garçons! » répéta-t-il; et il les ramena à la maison. — « Une action de 10 shillings vous donnera 6 deniers par mois; cela fait 60 °/° par an, si je ne me trompe. On n'a jamais rien vu de pareil nulle part. L'intérêt est payé tous les mois. Ce qu'on a gagné en mars, par exemple, on le reçoit en avril. Et, au lieu de vous éreinter à travailler, vous vous amusez à voir le pays. N'allez pas à Ahalala, à moins que vous n'ayez envie de vous débarrasser de votre argent. Si c'est cela que vous voulez, c'est justement l'endroit qu'il vous faut. »

Il fut chercher ensuite une bouteille de whisky dans un buffet et leur fit la politesse d'un verre de grog à chacun. Son hospitalité ne s'étendit pas plus loin.

Dick avait l'air de goûter l'idée de devenir actionnaire de Vieux-Pique-dans-la-Boue. Caldigate, sans révoquer en doute ce qu'on lui disait, ne paraissait pas s'en soucier. Cela n'entrait pas dans son plan. Quand il aurait appris le métier, eh bien! alors il serait temps de se mettre dans une entreprise en activité; mais, en ce cas, il voudrait être au nombre des administrateurs et ne pas confier tout son avoir à un Crinkett quelconque, si honnête qu'il pût être. La proposition de se promener et de s'amuser ne lui convenait pas. La Nouvelle-Galles du Sud n'était pas, pensait-il, un pays d'amusement. Quand on y venait, c'était pour travailler.

« Nous aimerions mieux commencer par nous aguerrir au travail, dit-il.

— Vous serez flambés avant d'être aguerris.

— Peut-être que non, répondit bravement Dick.

— Eh bien, allez-vous-en prendre un pic pendant une semaine! Huit heures de suite entre chaque repas, avec cinq minutes d'interruption seulement pour fumer une pipe, et vous m'en direz des nouvelles au bout de huit jours!

— Nous voulons bien essayer. Vous nous donnerez dix shillings par jour, puisque vous dites que c'est le prix, dit Caldigate en se frottant les mains.

— Je ne vous donnerai pas une demi-couronne à vous deux, et vous ne la gagneriez pas! Dix shillings par jour! Vous croyez donc qu'on n'a qu'à vouloir pour devenir mineur? Vous en avez long à apprendre avant de gagner seulement cinq shillings. Je n'ai jamais vu que des garçons tournés comme vous arrivassent à faire des ouvriers. Si vous avez un peu d'argent, vous savez, je vous ai montré comment vous pouviez en tirer parti. Mais peut-être que vous n'en avez pas? »

Caldigate mit fin à la conversation en annonçant qu'ils réfléchiraient à la proposition de M. Crinkett et qu'en attendant ils pourraient aller faire un tour à Ahalala. Un endroit dont on disait tant de bien et tant de mal méritait sans doute d'être vu.

« Qui est-ce qui a pu en dire du bien, demanda aigrement Crinkett, à moins que ce ne soit cet imbécile de Jones? Quant à vos réflexions, elles vous mèneront à payer les actions plus cher, car vous ne les aurez plus au même prix la semaine prochaine. »

Il était vexé; toutefois il condescendit à leur indiquer un homme à gages, sur la demande que Caldigate lui en fit.

« Il y a Mick Maggott, dit-il; il connaît les mines aussi bien que qui que ce soit. On vous l'indiquera à l'hôtel Henniker. Il est honnête, et il vous servira bien si vous pouvez l'empêcher de boire. Mais, je vous en préviens, ni lui ni personne ne fera que vous vous trouviez bien d'Ahalala. »

Là-dessus M. Crinkett reconduisit ses hôtes vers la porte et avec un signe de tête les invita à retourner à leur hôtel.

Étendu sur un banc, sous la véranda de mistress Henniker, ils trouvèrent l'homme aux pommes de terre, qui avait l'air de dormir profondément. Il s'éveilla à leur approche et sans se déranger :

« Eh bien, mes garçons, qu'est-ce que vous pensez de Tom Crinkett, maintenant que vous l'avez vu?

— Il n'a pas l'air d'approuver que nous allions à Ahalala.

— Sans doute qu'il ne l'approuve pas : quand un nouveau courant se forme et emporte la moitié des bras en faisant hausser le prix des salaires, cela ne peut pas lui convenir. Vous voyez la différence. Le Vieux-Pique-dans-la-Boue est un établissement fondé.

— C'est une bonne affaire, je suppose? dit Caldigate.

— Oh oui! certainement; la mine a été bonne. Seulement je ne sais pas si elle le sera longtemps encore. Ahalala est fait pour des gens qui veulent travailler eux-mêmes de leurs bras; ce n'est pas un endroit pour un gros monsieur comme l'est aujourd'hui Crinkett.

— Votre ami Jack Brien ne paraissait pas l'aimer non plus, observa Dick.

— Ce pauvre Jack est de ces gens qui n'ont jamais de chance. C'est un camarade qui, lorsqu'il a un flacon de cornichons ou d'autres choses, est sûr de ne pas le manger. Ahalala n'est pas si mauvais qu'il le dit. On peut y trouver ou n'y pas trouver d'or. J'avais réussi, moi, à Ahalala. Je n'ai pas toujours été dans l'état où me voilà.

— Qu'avez-vous donc fait de vos gains? demanda Caldigate en souriant.

— Maman Henniker et d'autres publicains vous le diront. L'argent et moi, nous ne pouvons pas rester ensemble. Mais j'ai eu du bon temps aussi. Oh! bon Dieu! j'aurais pu avoir une maison grande comme celle de Polly Hooker; mais je n'étais pas comme Crinkett, j'ai bu du champagne à pleins seaux.

— J'aimerais mieux un verre de bière fraiche.

— C'est possible. Ce n'est pas parce que c'est meilleur

qu'autre chose qu'on boit du champagne. Un canon d'eau-de-vie vaut mieux que tout cela. C'est pour la gloriole de dire qu'on peut en faire autant que les gros bonnets. Il y avait une fois un gars qui faisait ferrer son cheval avec de l'or, et aujourd'hui il est berger avec des gages de trente guinées par an et sa pitance. Mais il a le plaisir de pouvoir dire qu'il a monté un cheval qui avait de l'or à ses sabots. Vous n'avez jamais vu un seau de champagne dans le vieux pays d'Europe? »

Quand Dick et Caldigate eurent avoué qu'ils n'avaient jamais été témoins d'une pareille magnificence, et qu'ils se furent informés si le seau tout entier avait été bu, ils demandèrent à leur nouvel ami s'il connaissait Mick Maggott.

« Mick Maggott! dit l'homme en sautant sur ses pieds; Mick Maggott! qu'est-ce qu'on lui veut, à Mick Maggott? »

Caldigate expliqua que M. Crinkett le leur avait recommandé.

« C'est bon, Dieu me damne! Mick Maggott! c'est moi qui suis Mick Maggott. »

Avant la fin du jour un arrangement était intervenu entre les parties, signé par les trois contractants. Mick s'engageait à partir le lendemain pour Ahalala avec les deux jeunes gens et à les seconder dans leurs projets. De leur côté, ils lui promettaient dix shillings par jour pendant un mois. Mais il fut convenu que, s'il se grisait, il pourrait être renvoyé sans salaire. Mick insista pour avoir un « bout de bon temps », c'est-à-dire d'ivrognerie, au milieu du mois; mais quand Dick fit la remarque qu'on ne savait pas où cela conduirait, Mick se rendit et signa.

On s'occupa ensuite de se pourvoir du nécessaire. Ahalala était situé à vingt-trois milles de Nobble et on avait établi une patache qui, par un chemin plutôt battu que tracé dans les buissons, conduisait les mineurs à leurs travaux. Mick fut d'avis qu'il valait mieux y aller à pied avec son paquet sur le dos.

« On a l'air d'imbéciles, dit-il, quand on sort de là-dedans; et les gens se demandent si vous venez pour travailler ou pour acheter des actions. Je suis pour aller sur mes jambes, si cela ne vous paraît pas au-dessous de vous? »

Ils répondirent qu'ils ne demandaient pas mieux, et sous la direction de Maggott ils achetèrent deux couvertures rouges et deux poêles à frire, celui-ci ayant déclaré que sans couvertures et sans poêles ils auraient l'air de je ne sais quoi. Ils parlèrent de leurs porte-manteaux; Mick répondit qu'il fallait les laisser chez mistress Henniker. Quand on lui dit que c'était impossible, il fut sur le point de se retirer. Caldigate déclara que, tout mineur qu'il avait l'ambition d'être, il entendait changer de chemise.

« Eh bien, mettez, si vous voulez, une chemise de rechange dans votre couverture! »

On convint enfin de laisser un des porte-manteaux à l'hôtel et d'envoyer l'autre par la patache.

« Tout ce fatras n'est bon à rien, dit Mick; ce n'est pas digne d'un homme d'avoir tant de chiffons. J'aime à être propre comme un autre, et, quand je rencontre une mare, j'y lave volontiers ma chemise, mon pantalon et tout; mais quand mes habits sont vieux, je les jette et j'en achète d'autres. Il est bon d'avoir deux chemises pour le cas où l'on serait mouillé. Il y a aussi des gens qui ont deux paires de bottes et qui en attachent une à la queue de leur poêle; mais c'est gênant. Moi, je n'en ai jamais qu'une. Voilà comme je m'y prends, et je fais le métier depuis neuf ans : faites comme moi. »

Ils partirent tous les trois à six heures du matin, portant sur leur épaule leur paquet et leur poêle à frire. Ils n'avaient pas fait un mille que Maggott souleva une petite difficulté.

« Il ne doit pas y avoir de maître parmi nous, vous savez?

— Certainement non, répondit Caldigate.

— Je m'appelle Mick; le nom de ce camarade est Dick; mais je n'ai pas bien saisi le vôtre. Vous avez été baptisé, je pense?

— Oui, on m'a baptisé John.

— Est-ce qu'on ne vous a jamais appelé Jack?

— Je ne crois pas.

— John! Cela sonne mou. C'est ce que j'appelle un nom de femme. Mais peut-être bien, après tout, que cela vaut mieux : nous avons tant de Jacks ici! *Le sale Jack, Jack le Nègre, Jack Misère;* c'est ce pauvre Jacques Brien, vous savez, qu'on appelle comme cela. Vous ne voudriez peut-être pas qu'on vous donnât un sobriquet?

— Non, si ce n'est pas nécessaire.

— Il n'y a pas un autre John ici, que je sache; je n'ai jamais connu un John dans les mines; jamais! Nous en essayerons, pourtant! »

Dick Shand avait toujours été Dick pour Caldigate, mais Caldigate n'avait jamais été John pour Shand. Il y a des gens qu'on est porté à appeler par leur nom de baptême, et d'autres avec lesquels personne n'est disposé à avoir cette familiarité. Cependant, grâce à la présence de Mick, Caldigate était, avant la fin du jour, devenu John pour ses deux compagnons.

Dès le lendemain, Maggott était le chef de la bande. Si petite que soit une république, il faut toujours qu'il y ait un président. En cette circonstance, c'était Maggott qui était le plus capable d'exercer le gouvernement; le salaire qu'il recevait ne changeait rien à la nature des choses. Caldigate se rendait bien compte de cela, ainsi que de la façon dont ils devraient vivre. A peine arrivés, Mick proposa de jalonner un terrain, d'acheter une petite tente (on en vendait d'occasion sur les lieux) et de commencer à creuser la terre. En voyant ses compagnons en bonnes dispositions, Mick eut l'air satisfait, et les trois hommes laissèrent glisser leurs fardeaux de leurs épaules sous la véranda de l'hôtel Ridley à Ahalala.

Ahalala était un endroit bien différent de Nobble. Nobble, en comparaison, était une vraie capitale. Ici, les huttes et les tentes étaient dispersées dans le plus complet désordre; on était en pleine forêt et tous les arbres n'étaient pas encore morts. Ahalala était moins hideux que Nobble parce qu'il y existait quelques restes de végétation. Quand Dick s'informa d'un hôtel, on lui répondit qu'il y en avait plusieurs. Mais le village était singulier : il semblait qu'il n'eût ni commencement ni fin; il y avait des sentiers battus de

plusieurs côtés, mais nulle part de routes. Le nombre des trous creusés était incalculable, et au-dessus de chaque trou il y avait un treuil grossier, destiné à enlever la boue, qu'on déversait tout alentour. Sur quelques-uns on voyait flotter un petit drapeau rouge, indiquant que les heureux propriétaires de ces trous trouvaient de l'or. Nous disons à dessein *trous* et non pas puits, parce qu'on ne creusait pas encore très profondément à Ahalala. Comme l'avait dit Crinkett, l'or ici n'était pas loin de la surface. Sur un bien plus grand nombre de trous il n'y avait pas de drapeaux. Dans ceux-ci les hommes suaient, soufflaient et travaillaient en vain. Il y avait généralement une petite tente à côté des trous, dans laquelle les mineurs dormaient entassés. Comme nos aventuriers traversaient ce monde nouveau pour se rendre à l'hôtel Ridley, ils purent voir les mineurs à leur repas du soir. Chacun d'eux avait sa poêle à frire entre ses jambes : cela lui servait à la fois de plat et d'assiette. Un petit tas de cendres encore chaudes indiquait que la poêle à frire avait aussi servi à son usage naturel. Quelquefois deux ou trois hommes mangeaient dans la même; mais c'étaient des nouveaux venus : tout vrai mineur possédait sa poêle à lui seul, et chacun l'avait entre ses jambes.

Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées que nos héros avaient leur tente, leurs ustensiles, leur feu, leur terrain jalonné, et étaient prêts à commencer leurs opérations. Caldigate et Dick Shand ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils eussent été fort embarrassés s'ils n'avaient pas eu de guide. On avait employé trois ou quatre heures à choisir son terrain et à délibérer sur l'endroit où l'on creuserait le premier trou. Dans ce choix, Mick avait été guidé par plusieurs observations auxquelles les deux jeunes gens étaient complètement étrangers : les mouvements du terrain, la direction dans laquelle se suivaient les drapeaux rouges, si tant est qu'ils se suivissent dans une direction quelconque, etc., etc. Peut-être Mick Maggott n'en savait-il pas beaucoup plus que ses compagnons, mais il avait le jargon du métier et semblait être dans le secret de la géologie et de la topographie des lieux. Enfin il se fixa sur un point où il y avait de grands arbres forestiers tout autour et une mare d'eau dans le voisinage; c'était à trois cents mètres du puits du voisin et, à ce qu'il disait, sur la ligne des drapeaux rouges. Là on se décida à mettre la pioche :

« Nous ne ferons rien sans doute, dit Caldigate à Shand; mais cela servira toujours à nous aguerrir. Nous apprendrons le métier, lors même que nous ne réussirions pas à autre chose qu'à déblayer de la boue. »

Pendant quinze jours ils creusèrent, creusèrent, déblayèrent, déblayèrent sans rien trouver, en effet, que de la boue. Ils n'en furent point surpris ni découragés. Mick les avait prévenus que s'ils trouvaient seulement une paillette au bout de trois semaines, ils devraient se regarder comme fort heureux. Ils se relayaient régulièrement au travail : un homme, au fond du puits, creusait; un autre, à la roue, déblayait; le troisième prenait du repos. La journée de travail était de douze heures. Le soir, aucun d'eux ne s'éloignait de la tente, excepté pour aller chercher la nourriture du lendemain. Mick admirait ses deux compagnons, ne comprenant pas le genre de courage que déploient des jeunes gens de cette classe, même quand ils succombent sous la fatigue; et eux, ils étaient charmés de la sobriété et de la fidélité de Mick.

Mais un jour vint où Mick Maggott n'y tint plus.

« Est-ce que nous ne sommes pas de bons ouvriers anglais? dit-il un soir d'un air de triomphe. Nous tenons à l'ouvrage et nous n'avons pas encore bu la plus petite goutte d'eau-de-vie! »

Caldigate sentit dans sa voix une intonation de regret. Ils étaient à ce moment couchés tous trois dans leur lit, c'est-à-dire sur une botte de paille que Dick avait achetée, contre le sentiment de Mick, qui avait déclaré que c'était un luxe inutile et efféminé. Mick avait été contrarié quand il avait vu apporter cela dans la tente; toutefois il s'était résigné, et il couchait entre les deux amis. Jamais le mot de whisky n'avait encore été prononcé entre eux : Caldigate évitait d'en parler, autant à cause de Shand qu'à cause de Mick. Il n'avait pas même voulu aller acheter une bouteille de bière pour lui-même, de peur de leur faire venir l'idée de boire. Il aimait mieux se contenter d'eau claire. On lui avait dit que c'était une des particularités d'Ahalala, que tous les ouvriers, même les ivrognes, ne buvaient que de l'eau tant qu'ils étaient au travail. Quand ils se mettaient ensuite à boire, il y en avait pour un mois, et au bout d'un certain temps tous mouraient. Les boissons étaient de la pire espèce, et il était reconnu que boire de pareilles drogues et travailler étaient deux choses incompatibles. Mais Mick à ce moment voyait en imagination le paradis de la buvette.

« Nous n'avons pourtant pas bu une seule petite goutte d'eau-de-vie depuis que nous sommes ici, répéta-t-il encore.

— Nous irons jusqu'au bout du mois comme cela, n'est-ce pas, mon brave garçon? dit Caldigate.

— Je donnerais je ne sais quoi pour avoir une pinte de bière, remarqua Shand.

— Ou une bouteille de trois-six à nous trois, continua Mick.

— Non, reprit Caldigate, pas une goutte que le mois ne soit fini! »

Il se roula dans sa couverture et se tourna de l'autre côté. Alors il y eut des chuchotements entre les deux hommes, si bas, si bas, qu'on ne pouvait les entendre.

Le lendemain, à six heures, John et Dick étaient à l'ouvrage. C'était le tour de Caldigate de travailler jusqu'à midi, tandis que Dick s'en allait à neuf heures et que Mick reprenait de neuf heures à trois heures. A neuf heures, Mick ne parut pas, et Dick dit qu'il allait aller voir ce qu'il était devenu. Caldigate, ne pouvant pas travailler seul, fut obligé de poser son outil et se mit à le chercher aussi. Le résultat fut qu'il ne retrouva plus ni Maggott ni Shand. Il ne les découvrit que sur le soir, dans un cabaret, à près d'une lieue de leur terrain. A ce moment il était trop tard, le coup était fait : tous deux étaient ivres-morts!

Ce fut pour lui une vraie désolation. Il réussit à ramener son ami sous la tente en le portant presque sur son bras.

Quant à Mick Maggott, on eût plutôt soulevé une maison. Cependant il parlait encore :

« Que le diable m'emporte, disait-il dans son jargon d'ivrogne et d'une voix avinée ; que le diable m'emporte si je ne m'en donne pas ! Jamais on ne m'en a empêché ! Quand c'est mon idée, c'est mon idée. Ce n'est pas la peine, John ; ça ne sert à rien, mon ami ; ne vous dérangez pas, John ; je m'en donnerai, je vous dis, je m'en donnerai ! A votre santé, John ; ne vous dérangez pas. »

Le lendemain, Dick était malade et repentant. Le surlendemain, il se remit à l'ouvrage, quoique avec peine. A eux deux, les élèves de Cambridge creusèrent résolûment leur trou. Bientôt ils s'aperçurent combien leur guide leur manquait : ils ne creusaient plus droit ; le treuil se dérangeait souvent, les parois du puits n'étaient plus aussi unies. Cependant ils persévéraient, quoiqu'ils ne trouvassent pas ombre d'or. Cela dura toute une semaine pendant laquelle ils firent plusieurs tentatives pour ramener Maggott. Il était toujours au même cabaret, refusant toujours de les suivre. A la fin, ils le trouvèrent un jour en proie au *delirium tremens* et furent épouvantés de ses convulsions. Le maître du lieu, lui, n'y faisait aucune attention. Il était accoutumé à voir le *delirium tremens* avec une parfaite indifférence. Quand Caldigate voulut moraliser, tout le monde se mit à rire.

Ils creusaient depuis un mois quand, un beau matin, Mick reparut. Il était huit heures, nos amis déjeunaient. Le pauvre diable s'avança tout courbé et se coucha devant eux comme un chien battu. Ce n'était pas la honte, oh non, il ne faudrait pas croire cela, c'étaient la souffrance et la maladie qui le réduisaient à ce triste état.

« Je m'en suis donné ! dit-il.

— Je crois que vous ne vous en trouvez pas mieux, répondit Caldigate.

— Oh non, je ne m'en trouve pas mieux ! Hier, j'ai bien cru que j'allais y passer !

— Comment êtes-vous assez fou pour faire des choses pareilles ?

— Vous savez bien, John, qu'il y en a qui sont fous de naissance. Je suis un de ceux-là. Vous n'avez pas besoin de me sermonner ; vous voyez bien que je vous le dis. Personne ne le sait aussi bien que moi. Si vous étiez dans ma peau à présent, vous en sauriez aussi quelque chose. Oh ! ma tête ! ma tête !

— Allons, prenez courage !

— C'est facile à dire : je n'ai pas un maudit sou de reste pour acheter un morceau de pain, et, si j'en avais, je ne pourrais pas manger. Je suis venu ici pour prendre ma couverture et pour m'en aller aussitôt que je pourrai. »

Les jeunes gens firent ce qu'ils purent pour soulager le pauvre homme. Ils le firent entrer dans leur tente et lui préparèrent du thé. Mick s'endormit ; quand il s'éveilla, il était un peu mieux et put manger un petit morceau. Au moment où ses compagnons, qui l'avaient laissé reposer, étaient à l'ouvrage, ils le virent paraître sur le bord du trou, sa couverture roulée sur le dos.

« Je suis venu vous dire adieu, dit-il.

— Où allez-vous donc, Mick ? demanda Caldigate en grimpant à la corde du treuil pour sortir du puits.

— Le diable m'emporte si je le sais ! Mais vous creusez votre trou de travers ! »

Mick s'en allait sans demander son salaire, puisqu'il avait rompu le pacte. Il ne se plaignait pas ; il ne s'excusait pas ; il s'en allait tout simplement.

« Cela n'a pas le sens commun, dit Shand en le retenant par le bras.

— Laissez-là votre paquet, ajouta Caldigate en le prenant par l'épaule.

— Pourquoi ? dit Mick ; je m'en vais à Nobble. Crinkett me donnera de l'ouvrage,

— Est-ce que vous allez nous quitter comme cela ? reprit Shand.

— Allons, restez, et aidez-nous à redresser notre puits, ajouta Caldigate ; est-ce que des amis se séparent comme cela ?

— Des amis ! qui donc pourrait être l'ami d'une brute comme moi ? Mais je finirai le mois, si vous voulez, pourvu que vous me donniez ma pitance.

— Vous aurez votre pitance et votre argent. Croyez-vous que nous ayons oublié les pommes de terre ?

— Les pommes de terre ? »

Et l'homme fondit en larmes. Puis il fut se jeter sur la paille, et le lendemain il aidait de son mieux à redresser le puits.

Au bout de cinq semaines d'un labeur assidu, un petit drapeau rouge flottait sur la propriété des deux élèves de Cambridge. A dix mètres de la surface du sol, alors qu'ils avaient déjà dû étayer pour prévenir les éboulements, ils étaient arrivés à une couche différente de l'argile dans laquelle ils avaient travaillé jusque-là.

Un *stratum* de gravier semblait suivre la pente de la propriété. A peine les premières pelletées eurent-elles été amenées, que Mick changea tout à coup de manière d'être. Ce n'était plus le même homme. Il les mit à part et s'assit pour les laver dans un baquet de zinc. Poignée par poignée, il les lavait, les remuait, les passait, et ôtait les pierres en laissant au fond du vaisseau un tout petit résidu. Il mettait à cela une attention, un soin dont Caldigate ne l'eût point cru capable. Il continua ainsi toute la journée avec une patience inaltérable, pendant que les autres piochaient et manœuvraient le treuil, sans vouloir s'arrêter pour manger et profondément silencieux. A la fin, il poussa un grand cri :

« Par Satan, nous le tenons ! »

Alors Dick et Caldigate se baissèrent pour regarder, et il leur montra quatre ou cinq petites paillettes dans un coin au fond du baquet. Le soleil ne se coucha pas ce jour-là sans avoir éclairé leur drapeau, et les voisins s'empressèrent autour d'eux pour les féliciter de leur succès.

Trois jours après, quand il devint évident qu'il y avait lieu de construire une baraque à cet endroit et de louer quelques ouvriers, Mick annonça qu'il partait.

« Je n'ai droit à aucun salaire, dit-il, parce que je sais bien que je me suis dérangé, et je ne vous demande rien ; mais je

ne puis rester ici. J'espère que vous allez faire fortune. »

Une explication fut demandée. Mick répondit qu'un vieux mineur comme lui ne pouvait pas être partie dans un grand succès sans y être directement intéressé. Il savait bien qu'il n'avait rien à prétendre, pas même au prix de ses journées; mais il ne pouvait pas voir de l'or passer dans sa main à pleins seaux et se dire que rien de tout cela n'était à lui. Les deux amis l'assurèrent alors qu'il ne serait plus question de salaire et qu'ils seraient désormais trois associés. On fit à Mick bien des recommandations au sujet de l'ivrognerie, et Caldigate eut l'adresse de donner à Shand la responsabilité de la conduite de Maggott. Il savait qu'on veille mieux sur soi-même quand on est chargé de veiller sur les autres. Mick ne fit aucune promesse et dit seulement :

« Je ferai ce que je pourrai; étendez-moi par terre à coups de poing si vous me voyez quitter la tente ; ce sera le mieux. »

Six semaines après le commencement de leurs opérations, les trois amis vendirent neuf onces d'or à une petite banque succursale qui s'était déjà établie à Ahalala. Ce n'était pas de l'or à pleins seaux, comme l'avait dit Maggott; mais l'or en général a la puissance d'échauffer les imaginations et d'y faire naître de romantiques images.

Caldigate ne pouvait rester à Ahalala sans donner de ses nouvelles à son père, qu'il redoutait. Quatre mois de séparation lui avaient appris à se rendre compte de son fol entraînement; la fatigue du corps avait contribué à le guérir de ses folies. Donc, un jour que Mick et Shand étaient à l'ouvrage et lui sous la tente, il s'accroupit pour écrire sur ses genoux en se servant, comme de pupitre, d'une vieille boîte à sardines vide; car, au point de prospérité où ils étaient parvenus, les associés maintenant mangeaient quelquefois autre chose que le contenu de la poêle à frire.

Trois ans s'écoulèrent, trois ans d'incessant labeur, de conduite ferme et digne, pendant lesquels John Caldigate avait à la fois fait sa fortune et regagné l'affection de son père. Le succès est une grande chose, et le vieux Caldigate n'y était pas insensible. Ce n'était pas que son fils fût devenu riche qui faisait le sujet de sa satisfaction, c'était qu'il eût réussi comme un véritable Anglais qu'il était. Le vieux sire pensait qu'exceptions à part, on réussit par son mérite et son courage. La correspondance du père et du fils, froide et réservée d'abord, était graduellement devenue plus paternelle et plus filiale. John Caldigate, qui avait fait valoir dans les mines de Polyeuka l'or qu'il avait tiré du trou creusé par Mick Maggott, et qui possédait maintenant dans cette entreprise un intérêt de soixante mille livres sterling, n'avait plus qu'une pensée : revoir sa patrie. Moins que jamais Nobble et Ahalala étaient pour lui un lieu de délices. Il ne travaillait plus de ses propres mains : des ouvriers maniaient pour lui le pic et manœuvraient le treuil; mais il était resté, comme un dernier soldat sur le champ de bataille, le seul maître du terrain. Après cinq mois d'exploitation fructueuse, Mick s'était remis à boire du champagne « à pleins seaux »; Shand et Caldigate avaient fait des efforts infinis pour le retenir; efforts couronnés d'abord d'une apparence de succès, mais à la longue inutiles. Mick retombait toujours dans la boue, et souvent Dick y roulait avec lui. Enfin le premier était mort, le second avait disparu; et ce n'avait été qu'un an après que Caldigate avait connu son sort. Incapable désormais de travail et de retenue dans sa conduite, Dick Shand avait fui la société des humains et gardait les moutons, aux gages de trente livres par an, dans les plaines désertes de Queensland.

John en fut attristé, mais il sentit qu'il n'y avait point de remède. Il était riche et estimé, son ami était pauvre et méprisé; quelques verres de whisky avaient mis entre eux cette distance. J'ai pourtant bu mon grog comme lui, pensait modestement Caldigate, presque honteux de sa prospérité en songeant à cette misère que tout l'argent du monde ne soulagerait pas; j'ai pourtant bu mon grog comme lui; mais ce qui ne fait que donner à un homme de la force et du courage, à un autre ôte la raison. Voilà où j'en suis et voilà où il en est! Il n'y a là qu'une différence de tempérament, nullement une différence de vertu! La nature avait sans doute mis dans mon estomac, pour me faire digérer la mauvaise eau-de-vie, quelque chose qu'elle n'a pas mis dans le sien.

Ce fut une heure solennelle que celle où John Caldigate remit le pied sur les propriétés de sa famille. Le veau gras fut tué pour John d'une façon simple et cordiale.

« Enfin, vous voilà, monsieur, dit le père.

— Oui, monsieur, me voilà! voilà du moins tout ce qui reste de moi.

— Il en reste pas mal, répliqua le vieux squire en regardant les belles proportions de son fis. Je n'espérais pas, John, vous revoir si tôt et vous retrouver si prospère. Si jamais homme fut le bienvenu quelque part, vous êtes le bienvenu ici, et, maintenant, dites-moi, qu'allez-vous faire?

— Je vais sans doute creuser un trou dans votre pelouse pour chercher de l'or, répondit l'ancien mineur en souriant; à neuf heures du matin demain, ce sera fait, tant j'en ai l'habitude. Ah! si j'avais avec moi Mick Maggott!

— S'il eût dû s'amuser à faire des trous chez moi, je suis charmé qu'il ne soit point venu. »

Le premier entretien eut lieu sur ce ton; mais le père et le fils sentirent que leurs cœurs se rapprochaient. John avait cet air de calme et d'assurance que donne le succès : cela plaisait au vieux squire. Il n'avait ni bu ni joué, ces deux écueils du mineur; il était devenu quelqu'un, il avait fait quelque chose, ce fils dont jadis son père avait rougi.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il n'y a décidément rien de changé en France depuis lundi : il n'y a que quelques verres de plus à rincer.

Les légitimistes ont entendu la messe avec entrain et banqueté avec dévotion. La nappe qui a eu l'avantage de servir de drapeau et qui serait au besoin le linceul est repliée jusqu'à

la plus prochaine petite fête. On ne l'agitera pas; les quatre ou cinq mille légitimistes qui font une petite secte parmi les trente-trois millions de Français ont compris que le miracle serait trop gros à exiger. M. Numa Baragnon, dans un discours très applaudi, a déclaré qu'il ne s'agissait pas de conspirer, que toute l'ambition devait se borner à vivre.

Sous un gouvernement qui ne souhaite la mort de personne, le vœu manque d'audace; mais il est prudent. Il n'y a plus de Vendée. Dans les pays où l'on ne crie pas aux oreilles des légitimistes : Vive l'amnistie! on crie : Vive l'article 7!

Au fond, les discours des légitimistes, depuis bientôt cinquante ans, tournent tous, malgré les fanfaronnades de l'exorde, vers cette conclusion fatale : une abdication. Seulement, on n'ose pas dire le mot; et comme, après tout, l'invraisemblable en France peut toujours avoir des chances, on prolonge cette promesse implicite de démission, sous le nom de restauration providentielle, afin de ne pas laisser prescrire le droit au sacrifice.

Chateaubriand, qui était légitimiste depuis plus longtemps que M. Numa Baragnon ne peut l'être, depuis plus longtemps que ne l'est M. le comte de Chambord lui-même, a rédigé le testament-programme de la légitimité, et, quoi qu'on fasse, on y viendra, en perdant le bénéfice de l'initiative et de la grandeur qu'il conseillait.

On se souvient de ces paroles :

« J'eusse voulu voir les Capets disparaître d'une façon digne de leur grandeur. »

Par malheur, en leur donnant le conseil de rentrer dans l'obscurité, Chateaubriand pose aux Capets des conditions que ceux-ci ne peuvent remplir et que déjà Louis XVI avait inutilement promis d'exécuter. Il leur réclame la liberté.

Il suppose qu'après une restauration éphémère et ultra-libérale, Henri V viendrait dire au peuple :

« Français, votre éducation est finie *avec la mienne*. Mon premier aïeul Robert le Fort mourut pour vous, et mon père a demandé grâce pour l'homme qui lui a arraché la vie. Mes ancêtres ont élevé et formé la France à travers la barbarie; maintenant la marche des siècles, le progrès de la civilisation ne permettent plus que vous ayez un tuteur. Je descends du trône, je confirme tous les bienfaits de mes pères en vous déliant de vos serments à la monarchie. »

— Dites, ajoute Chateaubriand, si cette fin n'aurait pas surpassé ce qu'il y a de plus merveilleux dans cette race? Dites si jamais temple assez magnifique aurait pu être élevé à sa mémoire? Comparez-la, cette fin, à celle que feraient les fils décrépits de Henri IV, accrochés obstinément à un trône submergé dans la démocratie, essayant de conserver le pouvoir à l'aide des *mesures de police*, des *moyens de violence*, des *voies de corruption*, et traînant quelques instants une existence dégradée. »

Ces paroles, qui étaient elles-mêmes le testament d'un légitimiste sincère, n'ont rien perdu de leur éloquence ni de leur logique; mais elles étaient trop sensées pour être écoutées.

II.

On s'est ému du refus d'un convive orléaniste qui n'aime pas les banquets, autant par rancune peut-être contre ceux de 1848 que par impuissance à formuler un toast qui ne serait pas un renoncement formel aux chances de la branche cadette.

Dans la famille de France, malgré l'honnêteté personnelle de ceux-ci ou de ceux-là, on se garde toujours à carreau, et l'on ne peut se résoudre à jouer cartes sur table.

La fusion n'est pas plus faite après la visite du comte de Paris au comte de Chambord, que la déclaration formelle de Louis-Philippe, duc d'Orléans, en 1816, ne devait l'empêcher de prendre la couronne en 1830. Pourtant l'engagement de l'aïeul était aussi explicite que la visite du petit-fils devait être significative.

Voici en quels termes le futur roi des Français jurait de ne prétendre jamais à l'héritage du roi de France :

« Français, on vous trompe, on vous égare... Le principe *irrévocable de la légitimité* est aujourd'hui la seule garantie en France et en Europe. Les révolutions n'en ont que mieux fait sentir la force et l'importance. Oui, Français, je serais fier de vous gouverner, mais seulement si j'étais assez *malheureux pour que l'extinction d'une branche illustre* eût marqué ma place au trône. »

Croyez donc après cela au renoncement de prétendants qui sont déliés par l'exemple de leur aïeul, quand on peut les croire liés par leur parole!

III.

La France a perdu un savant véritable, un grand artiste; Paris a perdu un des républicains les plus utiles au conseil municipal et au conseil général; je n'ajoute pas à ces regrets ceux que j'aurais à exprimer au nom de l'estime et de l'amitié qui m'attachaient à M. Viollet-le-Duc.

Il faut parler stoïquement de cet homme stoïque et réserver exclusivement à l'honneur de sa mémoire ses titres publics.

Travailleur infatigable, érudit passionné pour la science, arbitre absolu dans toutes les questions d'archéologie, M. Viollet-le-Duc a restauré des cathédrales, rebâti Pierrefonds, laissé des monuments aussi solides que les édifices de pierre dans son *Dictionnaire*, dans ses livres de vulgarisation scientifique; et, après une vie glorieuse qui l'avait fait passer, respectueux, mais libre, à travers toutes les puissances, il s'est éteint brusquement, foudroyé, mais non courbé, ayant pris ses précautions envers les hommages inutiles, les pompes frivoles, les panégyriques mensongers, trop fier de son œuvre pour n'être pas modeste devant la gloire superflue.

On trouvera dans ses tiroirs des poignées de décorations, avec la croix de commandeur. On pourrait faire un musée des témoignages qui lui ont été accordés par les souverains de la France et de l'étranger; mais sur sa tombe on ne lira jamais rien que son nom et deux dates. Le jour de ses funérailles, simples et sévères, le silence a mené le deuil de ce

penseur qui a fait son devoir dans la vie et qui ne voulait demander à la mort que le repos après le labeur.

J'ignore si, dans une Académie quelconque, on prononcera l'éloge de M. Viollet-le-Duc. Les leçons qui se dégagent de cette existence studieuse et de ce caractère viril ne sont pas toujours celles que les académiciens aiment à donner.

Je souhaite en tous cas que l'on tienne au moins compte de son effort constant pour dégager l'histoire de la civilisation, pour servir le progrès dans ce culte du passé, dans cette science de la restauration gothique que nul ne poussa plus loin que lui.

S'il aimait les vieux monuments, c'est qu'il avait pénétré leurs secrets et qu'à travers ces murs entassés et découpés il suivait l'aurore grandissante de la vie moderne, et que chaque chef-d'œuvre, hôtel de ville, cathédrale, château, forteresse, qu'il restaurait était pour lui la marque d'un pas en avant fait par la société civile.

Dans une notice sur Notre-Dame de Paris publiée dans *Paris-Guide,* de même que dans ses livres édités par Hetzel, il explique d'une façon irréfutable comment il ne faut pas attribuer uniquement à la piété les merveilles architecturales de nos églises, qui résument aussi les élans du doute, les protestations de la conscience humaine, les droits populaires.

C'est en travaillant à restaurer des cathédrales que sa raison s'est affranchie des légendes ou plutôt est toujours restée à l'abri de leurs atteintes.

On s'est étonné que M. Viollet-le-Duc, qui ne s'était jamais mêlé à la politique avant 1870, fût devenu républicain du jour où il avait eu à remplir un devoir de patriote. Voulait-on que Sedan le rendît plus bonapartiste qu'il ne l'avait jamais été? Parce qu'il avait été l'architecte choisi par l'empereur pour restaurer Pierrefonds, de même qu'il avait été auparavant l'architecte préféré de la famille d'Orléans et que, malgré ses opinions radicales, il était resté depuis l'architecte du comte de Paris, voulait-on qu'il mît en balance des souvenirs d'hospitalité aimable et banale avec les exigences du pays envahi, blessé, avec les scrupules de sa conscience outragée par la sottise et l'incapacité?

Il a été un soldat pendant la guerre; il a revendiqué l'honneur d'être un citoyen actif depuis la paix. Sa raison l'avait fait républicain sous l'empire; mais ses opinions républicaines ne l'avaient rendu, depuis 1870, ni ingrat ni oublieux envers ceux qui l'avaient bien accueilli et qui avaient paru l'estimer. S'il laissait des mémoires, il y parlerait ainsi que je l'ai entendu parler, sans aigreur, sans malveillance et sans embarras, des personnes, les séparant toujours de leur rôle historique. Il ne renia jamais une amitié; il se laissa renier de ceux qui ne comprirent pas que l'amitié n'engage pas l'honneur, qu'elle peut seulement l'attrister.

M. Viollet-le-Duc était de ceux qui, dans les dernières années de l'empire, voyaient distinctement l'abîme et protestaient, ainsi qu'on a pu s'en assurer par la publication des papiers des Tuileries, contre l'aveuglement et la folie du régime.

Parce que le général Douay écrivait du Mexique ces lettres intéressantes que Napoléon III avait lues et gardées, dans lesquelles il prédisait la trahison de Bazaine, le général Douay était-il lui-même un traître à l'empire?

En 1868, à propos du rapport commandé par M. Duruy sur l'Exposition universelle, et qui fut une si médiocre expansion de rhétorique, M. Viollet-le-Duc m'écrivait :

« Vous avez raison, ce sont là des exercices littéraires de grands collégiens, non de la critique. On a semé la médiocrité; que voulez-vous donc qu'on recueille?

« Je ne désespère pas de l'avenir intellectuel de notre pays, parce qu'il ne faut jamais désespérer; mais je suis effrayé des efforts à faire pour replacer les intelligences sur la voie saine, en toute chose...

« Dans les questions d'art, nous sommes bien au-dessous du niveau que vous marquez. Vous encore, vous êtes une phalange, singulièrement éclaircie, mais vous touchez encore des coudes en allant en avant; mais nous!... »

Cette tristesse rend-elle étonnante l'évolution naturelle qui s'accomplit après la guerre dans l'esprit de M. Viollet-le-Duc? Si je trouvais d'autres lettres que je n'ai pas sous la main, je multiplierais ces témoignages.

En 1871, il m'écrivait encore :

« Les *mâles* nous font défaut... attendons! Peut-être faut-il laisser aux esprits le temps de se remettre d'une alarme si chaude! »

M. Viollet-le-Duc était un *mâle.* Voilà pourquoi il a dédaigné la gloire comme il a dédaigné l'injure, et pourquoi il n'a eu que le souci d'agir, libre de tout, selon sa pensée, en même temps qu'il n'ouvrait cette pensée qu'à des espérances de rénovation artistique, intellectuelle et patriotique. Ce fut sa seule et inébranlable opinion. C'est la plus simple à concevoir; c'est la plus difficile à faire respecter, parce qu'elle gêne les médiocres et censure les ambitieux.

IV.

J'ai reçu d'un très aimable lecteur et ami, à propos du *Mandarin* et de Jean-Jacques Rousseau, une lettre qui me paraît clore le débat.

J'en extrais le passage essentiel :

« ... *Vous connaissez,* dites-vous, *des gens qui cherchent la phrase célèbre dans Chateaubriand et qui ne désespèrent pas de l'y trouver.* Je suis ou plutôt je ne suis plus de ces gens. Cette phrase est bien de Chateaubriand. Elle se trouve dans le *Génie du Christianisme,* livre VI, chapitre II : *Du remords et de la conscience,* tome Ier, page 155, de l'édition Didot. La voici d'ailleurs textuellement.

« O conscience! ne serais-tu qu'un fantôme de l'imagina-
« tion ou la peur du châtiment des hommes? Je m'interroge;
« je me fais cette question : Si tu pouvais par un seul désir
« tuer un homme à la Chine et hériter de sa fortune en Eu-
« rope, avec la conviction surnaturelle qu'on n'en saurait
« jamais rien, consentirais-tu à former ce désir? etc... »

L'argument, comme on le voit, s'il n'est pas de Rousseau,

est d'un de ses héritiers directs. Il paraît donc évident que c'est Balzac qui, par étourderie, par malice volontaire ou par oubli, a mis en circulation cette attribution erronée.

V.

Puisque le nom de Chateaubriand revient ainsi sous ma plume, je ne puis résister à la tentation de citer de lui un autre passage recueilli dans les *Mémoires d'outre-tombe* et qui mérite d'être signalé, quand ce ne serait que pour faire mesurer les différences de style entre l'écrivain vigoureux qui écrivit les *Mémoires* et l'élégant élégiaque qui débutait par le *Génie du Christianisme* :

« Le crime n'est pas toujours puni dans ce monde; les fautes le sont toujours. Le crime est de la nature infinie et générale de l'homme; le ciel seul en connaît le fond et s'en réserve quelquefois le châtiment. Les fautes, d'une nature bornée, accidentelle, sont de la compétence de la justice étroite de la terre. »

Ces réflexions pourraient être ajoutées en épigraphe au jugement des historiens sur le dernier empire. Napoléon III a été puni de ses fautes plus que de son crime. Il est vrai que ses fautes étaient les arborescences fatales de son crime.

VI.

Blanqui n'ayant pas été nommé, tout porte à croire que l'on ne renouvellera pas, à propos de ce vieux combattant en chambre, une tentative maladroite, compromettante pour la dignité du suffrage universel.

Les intransigeants, qui font par vocation le jeu des bonapartistes, parlent de susciter d'autres candidatures qui, pour être moins illégales, ne seraient pas plus adroites.

S'il est juste, humain, politique, de faire un bon accueil aux amnistiés, il ne faudrait pas que l'entraînement de la générosité allât jusqu'à leur faire un titre à la reconnaissance publique de malheurs qui ne sont qu'un titre à la pitié. Qu'on efface les condamnations, qu'on guérisse les plaies d'un douloureux exil, qu'on rende un avenir politique à ceux qui peuvent servir la république : rien de plus simple; mais qu'on prétende forcer cet avenir, voilà ce qui me paraît blâmable.

Les exilés du 2 Décembre avaient été arbitrairement frappés; la république, depuis son avènement, n'a pas encore songé à les venger, à les dédommager, ce qui est peut-être un tort; mais elle sait qu'elle n'a pas besoin de les réhabiliter, et ils sont fiers d'être rentrés sans bruit, sans qu'on leur versât le *vin d'honneur* que l'on veut tirer aujourd'hui pour quelques-uns des amnistiés.

VII.

Je reçois un livre très amusant, très franc d'allures, d'une ironie moins méchante qu'elle n'en a l'air; je n'ai pas besoin de dire qu'il est spirituel, puisqu'il est signé Alphonse Karr.

Ce vieux boudeur publie chez Calmann Lévy une autobiographie qu'il intitule *le Livre de bord*. Le premier volume contient le récit de l'enfance laborieuse, pénible, de la jeunesse vaillante. Les anecdotes abondent; les révélations sur les mœurs du petit journalisme de 1830 fourniront des documents à l'histoire littéraire. J'avais marqué vingt passages à citer; je laisse ce plaisir à la critique. Je donne seulement mon impression après une lecture rapide.

J'attends le second volume. Nous apprendra-t-il pourquoi Alphonse Karr, le républicain si alerte de 1848, est devenu le contempteur violent de la république de 1879?

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'entrevue du prince de Bismarck et du comte Andrassy défrayera encore longtemps la presse européenne. Elle marque incontestablement une phase nouvelle dans la politique du chancelier de l'empire d'Allemagne, ou plutôt elle s'accuse avec une netteté qu'aucun commentaire ne saurait affaiblir.

Elle montre que le puissant ministre croit avoir les mêmes intérêts à défendre que l'Autriche, non pas seulement pour les questions de tarifs, mais encore pour la politique européenne — très spécialement en ce qui concerne la question orientale. L'entrevue de Vienne s'est bornée à transporter dans la sphère diplomatique, où tout commence par s'apaiser en apparence, le conflit entre les intérêts allemands et les intérêts russes, que la presse envenimait sans que les rencontres d'empereurs y apportassent aucun adoucissement, car l'insignifiance de ces pompeux rendez-vous impériaux n'est pas un des signes des moins frappants des temps nouveaux.

Sans doute M. de Bismarck n'a conclu aucune alliance offensive et défensive avec le comte Andrassy. Nulle guerre prochaine n'est à l'horizon. Il n'en demeure pas moins que le faisceau de l'alliance des trois empires est rompu. Le chancelier a besoin de la paix pour le moment; aussi en prodigue-t-il l'assurance avec sa verve familière. Sa visite si remarquée à notre ambassadeur à Vienne est une preuve évidente de sa ferme intention de ne pas troubler l'eau et de se contenter de ses récentes pêches miraculeuses. L'Allemagne est satisfaite, a-t-il dit à M. Teisserenc de Bort; donc le monde peut être tranquille. A quoi on a répondu avec esprit que cette tranquillité sera d'autant plus assurée que le contentement sera plus général. Certes M. de Bismarck est un politique qui aime trop à voir clair pour se faire illusion et prendre au sérieux la comédie de contentement qui s'est jouée à Strasbourg et à Metz pendant le séjour de l'empereur

Guillaume. Il sait ce que vaut, peut-être ce que coûte l'enthousiasme organisé, et il a l'oreille trop fine pour ne pas entendre le gémissement mal étouffé du patriotisme en deuil sous les bruyantes fanfares des musiques allemandes. On peut reconnaître et signaler des faits aussi incontestables tout en désirant la paix européenne aussi sincèrement que M. de Bismarck. Pour notre part, nous sommes convaincu que tout ce qui ferait sortir la France de sa réserve actuelle serait une folie coupable, et que, sans oublier qu'elle est blessée au cœur comme une mère à qui on a ravi l'enfant de ses entrailles dont elle entend encore le cri de douleur — ce qui la met dans une position très différente de l'Autriche, même après Sadowa, — elle doit garder un silence plein de dignité. Convaincue de la nécessité de la paix, elle agit en conséquence dans ses rapports avec l'Allemagne.

Cette politique, qui est celle de notre gouvernement, est poursuivie avec autant de fermeté que d'habileté par M. Waddington. La moindre velléité de nous rapprocher de la Russie suffirait pour la compromettre. Toutes les grâces et tous les sourires du duc Decazes ne pallieraient pas ce danger, vers lequel les survivants de sa politique dans la presse s'efforcent de nous précipiter en se faisant l'écho des amabilités tentatrices du chancelier russe. La première condition de la politique de la paix est l'accord absolu entre la France et l'Angleterre. L'entrevue du marquis de Salisbury et de M. Waddington nous en a donné un gage précieux. Les deux ministres ont reconnu qu'ils avaient les mêmes vues sur tous les points qui engagent au dehors les intérêts de l'Angleterre et de la France. Nous n'avons nul besoin d'être rassurés par la presse officielle ou officieuse de l'Allemagne et de l'Autriche sur les résultats du voyage de M. de Bismarck à Vienne : ce qui s'y est dit ne pouvait nous troubler, même avant les commentaires aimables, aussi longtemps que la politique de sagesse prédomine à Paris.

M. de Bismarck est à la veille d'engager avec le corps électoral de l'empire d'Allemagne un de ces entretiens qui sont moins agréables à soutenir que les entrevues diplomatiques. Ce qu'il y a de particulièrement difficile pour lui, c'est qu'il ne sait pas très bien le langage qu'il peut tenir sur les points qui intéressent le plus l'opinion publique. Il n'est pas en mesure de rassurer le « centre » catholique sur l'état de ses négociations avec Rome, et il peut encore moins donner satisfaction à ses anciens amis du parti national libéral, qui redoutent par-dessus tout une réaction du cléricalisme protestant, fort en faveur aujourd'hui. La lettre de M. Falk n'était pas de nature à dissiper ces craintes. M. de Bismarck triomphera sans doute cette fois encore par son prestige, mais ces victoires à la Pyrrhus seront bien dangereuses pour ses successeurs, qui auront de la peine à former une majorité de gouvernement.

Nos ministres sont presque tous revenus à Paris. Deux d'entre eux, MM. Lepère et Jules Ferry, ont eu des vacances à la mode anglaise et ne se sont pas épargnés, soit dans les solennités patriotiques comme l'érection des statues de l'héroïque Denfert-Rochereau à Montbéliard et de l'illustre François Arago à Perpignan, soit dans les nombreux banquets auxquels ils ont présidé. Ils ont partout rencontré le plus vif enthousiasme, qui a montré à quel point la république a pour elle le cœur de la nation. On ne peut non plus contester que l'opinion ne se soit prononcée avec une singulière énergie en faveur de la lutte anticléricale. C'est bien là le sens des ovations dont notre ministre de l'instruction publique a été l'objet. Comme toujours, l'enthousiasme des masses s'est attaché aux grands côtés de cette lutte, aux côtés qui frappent tous les esprits, sans qu'on puisse en rien inférer au profit de telle ou telle disposition législative particulière.

Il faut reconnaître que le clergé ultramontain fait tout ce qu'il peut pour braver l'opinion libérale. En France, l'archevêque de Paris entre ouvertement en conflit avec les règlements si sages édictés par le préfet de la Seine pour préserver la liberté de conscience des malades dans les hôpitaux. Il le fait à sa manière, toujours modérée dans la forme, mais non moins absolue pour le fond des choses. Forme et fond, tout se vaut dans le mandement de l'archevêque de Malines au sujet de la nouvelle loi sur les écoles publiques en Belgique. Le clergé recourt au refus des sacrements, comme aux plus beaux temps de la bulle *Unigenitus*, contre tous les bons citoyens qui se refuseront à entrer dans la sainte ligue. Une telle menace est presque criminelle de la part de prêtres qui croient ou doivent croire que l'excommunication fait perdre à ceux qu'elle frappe le salut éternel. Ils n'hésitent pas à user d'une telle arme pour servir leurs intérêts politiques. Cette menace sera aussi vaine qu'elle est coupable; elle n'effrayera que le bigotisme imbécile et se retournera contre ceux qui l'emploient, non seulement par les mesures de juste sévérité que le gouvernement devra leur appliquer, mais encore par le discrédit mérité dont ils seront atteints et qui rejaillira sur les ultramontains de France, si prompts à les applaudir.

Ceux-ci viennent de célébrer la Saint-Henri dans des banquets plus retentissants que nombreux. Les voûtes du château de Chambord ont résonné des éclats de voix de ce fils des preux qui a nom Baragnon et qui rappelle de si loin les temps de la chevalerie et des élégances de Versailles. Ils ont chanté en chœur que le Roy manquait à la France et que la France, sans lui, manquait à l'Europe — oubliant sans doute que l'Europe du moins n'avait pas manqué à la France dans les beaux jours où elle ramenait la légitimité dans les bagages de ses armées... Ils ont fait dire au Roy qu'ils l'attendaient. C'est ce qu'ils ont trouvé de plus raisonnable au fond de leurs verres.

La France républicaine dit à son tour aux fauteurs de légitimité en souriant ironiquement : « Attendez-moi sous l'orme ou sous le chêne de Saint-Louis, à votre choix. Je n'ai pour vos manifestations vieillottes que la tolérance du dédain. Les quelques blouses blanches d'ouvriers que vous faites figurer dans votre mascarade solennelle ajoutent à ma gaîté comme un effet de cirque mal réussi, car derrière eux je vois les masses profondes des paysans de France qui prendraient des fourches pour vous accueillir, si vous vous offriez à leur amour. Que si le vieux vin trouvé dans les caves de Cham-

bord montait à vos cervelles et vous conseillait je ne sais quelle imprudence que paraissait craindre dans sa lettre un de vos invités — le seul qui eût quelque importance comme le représentant de l'orléanisme et qui a décliné le puéril honneur de boire à la santé de ce qui est mort et enterré, — alors je vous rappellerais que c'est moi qui suis le droit, la loi, et que je sais me faire obéir. »

Les ovations et les discours de M. Louis Blanc dans cet ardent Midi qui a toujours quelque farandole à danser n'ont pas à nos yeux beaucoup plus d'importance pour notre avenir politique que les manifestations légitimistes. M. Louis Blanc est acclamé d'abord comme républicain, au même titre que M. Ferry, puis comme un écrivain de grand talent et de parfaite honorabilité. Quant à son programme radical, il n'engage que lui; il ne rallie dans le parlement que la plus infime minorité. Quand Mirabeau disait de sa voix tonnante : « Silence aux trente voix ! », il demandait la chose la plus impossible du monde. Un parti qui n'a que trente voix, qui en a même beaucoup moins, ne se tait pas, précisément parce que ses discours ne tirent pas à conséquence et que ses échéances sont à très long terme.

Nous souhaitons que celles de M. Louis Blanc n'arrivent jamais pour toute la partie de son programme qui réclame la république unitaire et autoritaire au profit d'un socialisme nuageux. Il en est encore à ses chimères de 1848. Il se loue du fameux parlement ouvrier qu'il présida au Luxembourg comme s'il n'avait pas efficacement contribué à y amener le Sénat de l'empire par l'effroi qu'il causa à la bourgeoisie. Par bonheur, la France n'a pas peur des revenants, même quand ils s'appellent Blanqui et viennent dénoncer la grande trahison de nos ministres et les velléités tyranniques du Président de la république, lequel mène dans son Jura la vie sans faste qui lui convient et qui rehausse sa dignité morale.

E. de Pressensé.

BULLETIN

M. Victor Schœlcher, sénateur, a fait récemment, salle des Folies-Bergère, une conférence sur *Toussaint-Louverture*. Nous en extrayons l'épisode suivant, qui montre les qualités déployées de part et d'autre dans cette funeste guerre de Saint-Domingue si injustement provoquée par Napoléon Ier :

A la fin d'octobre 1803, Dessalines, avec 22 000 hommes, est devant le Port-au-Prince : après des attaques réitérées un mois durant, il force nos troupes à l'abandonner, et les débris épuisés de nos formidables légions s'enferment au Cap, leur dernier refuge, sous les ordres du général Rochambeau. L'impétuosité dévorante de Dessalines ne leur laisse pas un moment de repos. Le 11 novembre, il assiége le Cap, hérissé de petits forts avancés. L'assaut de Vertières, un de ces forts établis sur la crête d'un monticule, mérite d'être raconté.

Dessalines ordonne au général Capoix de s'en emparer. Ce nègre, surnommé Capoix-*la-Mort*, tant il avait tué d'ennemis de sa main, marche avec trois demi-brigades qui reculent horriblement mutilées par le feu du fort. Il les ramène; la mitraille les déchire et les renverse encore au pied de la colline. Bouillant de colère, il va chercher de nouvelles troupes, monte à cheval et pour la troisième fois s'élance; mais toujours les mille morts que vomissait la forteresse le repoussent, lui et ses brigades. Jamais soldats n'eurent plus que les siens le mépris du trépas; ils sont embrasés d'une ardeur homérique. Il lui suffit de quelques mots pour les entraîner une quatrième fois. En avant! en avant! Un boulet tue son cheval, il tombe; mais bientôt, dégagé des cadavres abattus avec lui, il court se replacer à la tête des noirs. En avant! en avant! répète-t-il avec enthousiasme. Au même instant, son chapeau garni de plumes est enlevé par la mitraille. Il répond à l'insulte en mettant le sabre au poing et se jette encore à l'assaut. En avant! en avant!

Au spectacle de tant d'impétuosité, de grandes acclamations partent tout à coup des remparts de la ville. Bravo! bravo! Vivat! vivat! crient Rochambeau et sa garde d'honneur, qui considéraient cette superbe attaque. Un roulement de tambours se fait entendre, le feu de Vertières se tait, un officier sort des murs du Cap, s'avance au galop jusqu'au front des indigènes surpris et dit en saluant : « Le capitaine-général Rochambeau et l'armée française envoient l'expression de leur admiration au général qui vient de se couvrir de tant de gloire. » L'heureux cavalier chargé de ce magnifique message tourne bride, calme son cheval, rentre au pas, et l'assaut recommence. On peut penser si Capoix-la-Mort et ses soldats firent de nouveaux prodiges de valeur! Mais les assiégés, électrisés eux-mêmes, ne voulurent point se laisser vaincre, et Dessalines envoya l'ordre à son lieutenant de se retirer. — Rochambeau, comme les hommes de grand courage, aimait les courageux. Le lendemain, un écuyer amena au quartier-général des indigènes un cheval caparaçonné que le capitaine-général, disait-il, « offrait en admiration à l'Achille nègre, pour remplacer celui que l'armée française regrettait de lui avoir tué. »

Tels étaient les hommes de cette grande époque qu'un barbare civilisé forçait à s'entr'égorger!

La biographie du héros noir a vivement intéressé l'auditoire. M. Legouvé, qui présidait la séance, a fait à son tour celle de l'orateur en ces termes :

Mesdames, messieurs,

Vous avez entendu cette noble et touchante biographie; vous avez admiré le héros; vous avez applaudi l'historien. Rien de plus frappant que ce grand esprit de probité qui fait que M. Schœlcher, tout panégyriste qu'il soit aujourd'hui, n'est jamais descendu à la flatterie. Quand Toussaint-Louverture a fait un acte répréhensible, quand il a commis un acte injuste, Schœlcher le dit hautement, et, s'il essaye de l'expliquer, il ne tente jamais de l'atténuer, faisant prévaloir toujours et partout le droit imprescriptible de la vérité, de l'humanité et de la justice. Ajoutons enfin qu'il s'est souvent élevé jusqu'à l'éloquence par l'indignation, cette sainte colère des honnêtes gens.

Mais cette biographie, certes très intéressante, me paraît incomplète. J'y trouve une grande lacune.

M. Schœlcher a dit que l'esclavage avait été aboli, en 1794, par la Convention et qu'il avait été rétabli, en 1802, par le futur empereur. Ce sont là sans doute deux faits importants, deux dates considérables; mais pourquoi n'a-t-il pas dit que l'esclavage a été de nouveau aboli par la révolution de Février?

Je ne puis comprendre qu'un vieux républicain n'ait pas

saisi cette occasion de rendre hommage à la révolution de 1848; de dire et de montrer une fois de plus que le mot « empire » veut toujours dire servitude et que le mot « république » veut toujours dire liberté.

Messieurs, je vous avoue que cet oubli m'a étrangement surpris : j'en ai cherché la cause, je l'ai trouvée. Je vous demande la permission de vous la dire ; elle vous intéressera, j'en suis certain, même après l'étude que vous venez d'entendre.

Il y a près d'une soixantaine d'années, un jeune homme, fils d'un grand industriel de Paris, fut envoyé par son père au Mexique avec une cargaison de marchandises qu'on appelle pacotille.

Il en revint après quelques mois, ayant assez mal vendu ce qu'il avait à vendre, la bourse fort peu garnie, mais rapportant en lui, au fond de son cœur, quelque chose qui valait mieux que des sacs d'écus, c'est-à-dire une haine indomptable contre l'esclavage et la ferme volonté de contribuer de toutes ses forces à le faire abolir.

Il arrive à Paris, se met en relations avec des journalistes et publie dans les journaux des articles qui renfermaient ses observations de voyage en même temps que ses principes.

A ce moment existait à Paris une Société pour l'abolition de l'esclavage. Notre jeune homme y fut admis. Cette Société comptait les noms des hommes les plus illustres et les plus vénérés, entre autres Lamartine, de Broglie le père.

Un jour, arrive à la réunion une masse énorme de documents intéressants et très importants, mais dont le volume effraye les membres présents. On se dit : Il nous faudra de longs mois pour venir à bout de dépouiller cette immense liasse de papiers; il faudra s'y mettre à quatre ou cinq et peut-être même recourir à des auxiliaires étrangers.

Le jeune homme s'offrit; on accepta et on lui dit: « Prenez votre temps; s'il vous faut un an, vous l'aurez. » Six semaines après, il revenait ayant tout lu, tout étudié, compulsé, annoté, apportant un travail qui témoignait de tant d'intelligence, de tant de cœur, que Lamartine lui dit : « Jeune homme, tous nos remerciements seraient ici insuffisants; il n'y a que Dieu qui puisse récompenser un tel dévouement. »

A cette époque, les partisans de l'esclavage répétaient sans cesse que les abolitionnistes n'étaient abolitionnistes que par ignorance. « On n'accuse les colonies, disaient-ils, que parce qu'on ne les connaît pas : les esclaves n'y sont pas à plaindre, les colons n'y sont pas à blâmer. D'ailleurs, qu'on vienne et qu'on juge! »

Eh bien! se dit notre jeune homme, j'y vais... Le voilà parti. A son arrivée à la Martinique, que trouve-t-il? Un cartel à son adresse. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il accepta. Vous voyez, messieurs, que les colons ne provoquaient pas seulement l'examen de la question, mais aussi ceux qui venaient l'examiner. Pour aider le voyageur à voir clair, ils voulaient le tuer.

Heureusement, des hommes plus calmes et plus sages s'interposèrent. Le cartel fut retiré et le jeune homme put achever ses voyages et ses investigations.

Il revint après dix-huit mois, les mains pleines des témoignages les plus accablants contre les actes de cruauté et de barbarie qu'on exerçait envers les esclaves. Il les a publiés.

Il se proposa alors d'aller étudier de nouveau la question sur la terre d'Afrique. En route il contracta une maladie très cruelle et souvent mortelle dans ces climats torrides. Mais vous savez que si l'amour de la science a ses héros et ses martyrs comme Livingstone et Stanley, l'humanité, elle aussi, a les siens.

Il continua ses voyages au milieu des plus dures souffrances et revint à Paris comme la révolution de Février venait d'éclater. Son courage et ses glorieux services le désignaient au gouvernement provisoire. Il fut nommé sous-secrétaire d'État au ministère de la marine et travailla sans relâche à l'œuvre de l'abolition de l'esclavage.

Il trouva dans le grand Arago un auxiliaire ardent, et il inséra, au mois d'avril, dans un décret signé de lui : « L'esclavage est aboli dans toutes les possessions françaises. »

Eh bien ! cet homme qui était revenu d'Amérique à vingt ans avec une si mince cargaison de marchandises et une si riche cargaison d'honneur, qui avait passé sa vie à accroître sa belle pacotille et que Dieu récompensait, comme Lamartine l'avait prédit, en lui donnant l'inexprimable joie d'avoir été le préparateur, le signataire et le véritable auteur devant l'histoire de ce grand acte d'émancipation, cet homme était Victor Schœlcher.

Voilà pourquoi il n'en a pas parlé, cet historien infidèle.

Ce n'est pas tout. Son apostolat ne s'est pas borné à cette grande cause de l'abolition de l'esclavage.

Il vous a dit tout à l'heure que son héros avait dû son surnom de Louverture à ce qu'à la guerre il avait l'œil ouvert sur tous les périls et s'ouvrait des chemins partout. Eh bien, lui, Schœlcher, il a eu le cœur ouvert sur toutes les questions sociales, et, dès qu'il s'agissait d'une de ces nobles entreprises contre la misère, l'ignorance et le vice, qui sont les croisades de la société moderne, Schœlcher s'y enrôlait au cri de : « L'humanité le veut! »

J'ai bonne envie de vous faire une proposition. Terminons, si vous voulez, en l'appelant Schœlcher-Louverture.

Un télégramme rimé. — Le directeur du bureau télégraphique d'Ischl conserve précieusement l'original d'une dépêche télégraphique en vers dont l'auteur n'est autre que la future reine d'Espagne, l'archiduchesse Marie-Christine. Voici, d'après le *Courrier d'Italie,* le texte de cette poésie, adressée par la princesse à sa famille au retour d'une partie de campagne où l'on avait fait un pique-nique sur l'herbe :

Wir sind angelangt in Ischl
Frisch und gesund wie die Fischel,
Haben uns vermessen
Alles auf zu essen.
Wir liessen euch leben hoch,
Dich und den Grossherzog ;

c'est-à-dire : « Nous sommes arrivés à Ischl — frais et dispos comme de petits poissons ; — nous nous sommes permis — de tout manger. — Nous avons porté votre santé, — à toi et à l'archiduc. »

Les cours Réaume et Feillet pour l'enseignement des jeunes filles, 18, rue Séguier, commenceront le mardi 7 octobre, sous la direction de M. Van den Berg, ancien élève de l'École normale supérieure et professeur d'histoire et de géographie. Les cours d'enseignement musical commenceront le jeudi 16 octobre, sous la direction de M. Le Couppey professeur au Conservatoire de musique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. [1778]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 15. 11 OCTOBRE 1879.

LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN BELGIQUE

I.

« Les études publiques, dans lesquelles règne un système d'instruction qui s'affranchit de l'autorité dirigeante de l'Église et de la foi catholique, sont en elles-mêmes mauvaises et nuisibles, parce qu'elles offrent aux élèves l'occasion de perdre la foi et les mœurs. En conséquence, il n'est pas permis de les fréquenter, de les établir et de les diriger. » Voilà la doctrine que l'épiscopat de Belgique expose et développe dans ses instructions secrètes au clergé, qui portent la date du 1er septembre 1879. C'est en élevant cette prétention à la suprême direction de l'enseignement que les évêques belges viennent de jeter le défi à l'État et de provoquer un conflit singulièrement dangereux, non pour l'État, mais pour l'Église elle-même.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que les Belges, il y a plus de trois siècles, sous Charles-Quint et sous Philippe II, luttaient déjà pour la liberté de conscience. Ceux qui signèrent le fameux Compromis des nobles, les plus illustres seigneurs du pays, la réclamaient en protestant contre l'introduction en Belgique de la Sainte-Inquisition; ils voulaient qu'elle fût placée sous la protection de la loi, et, dans ce but, ils insistaient auprès de la régente Marguerite de Parme pour qu'elle convoquât à Bruxelles les états généraux des dix-sept Provinces-Unies des Pays-Bas. La liberté de conscience fut également une des revendications essentielles des patriotes qui se soulevèrent en armes et combattirent, pendant les journées de septembre 1830, contre le roi Guillaume Ier, un ardent calviniste. L'Europe assista alors à un spectacle vraiment édifiant : le clergé catholique mettant sa main dans celle des hommes de la Révolution et, du haut de la chaire, les excitant à s'insurger, à se dévouer, à répandre leur sang pour la liberté de conscience !

Et, en effet, cette grande, cette noble liberté resplendit au fronton de la constitution belge du 7 février 1831 : « La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties.... » (art. 14.) Le Congrès national qui élabora cette loi fondamentale, intacte après cinquante années, y appliqua le principe de la séparation complète de l'État et des Églises. Dans la séance du 22 décembre 1830, un esprit éminent et un sincère catholique, M. Nothomb, disait : « Il y a deux mondes en présence : le monde civil et le monde religieux; ils coexistent sans se confondre; ils ne se touchent par aucun point, et on s'est efforcé de les faire coïncider. La loi civile et la loi religieuse sont distinctes; l'une ne domine pas l'autre; chacune a son domaine, sa sphère d'action. Il n'y a pas plus de rapport entre l'État et la religion qu'entre l'État et la géométrie... » Ces idées prévalurent, et, avec l'assentiment du clergé catholique, qui comptait plusieurs de ses représentants sur les bancs du Congrès, on adopta ces dispositions constitutionnelles :

« Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, d'en observer les jours de repos (art. 15). L'État n'a le droit d'intervenir ni dans la nomination ni dans l'installation des ministres d'un culte quelconque, ni de défendre à ceux-ci de correspondre avec leurs supérieurs et de publier leurs actes, sauf en ce dernier cas la responsabilité ordinaire en matière de presse et de publication » (art. 16).

Ainsi la constitution belge, en même temps qu'elle séparait l'État et les Églises, établissait sur la plus large base possible la liberté de conscience. Et, pour parfaire ce bel édifice, les législateurs du Congrès, les libéraux et les catholiques alors étroitement unis, proclamaient la liberté de la presse, la liberté de réunion et d'association; ils fondaient la liberté

de l'enseignement en Belgique : « L'enseignement est libre; toute mesure préventive est interdite; la répression des délits n'est réglée que par la loi » (art. 17).

En résumé donc, dans la question qui nous occupe, le droit constitutionnel est celui-ci : liberté de conscience absolue; séparation complète de l'État et des Églises; liberté de l'enseignement sans restriction ni réserve, c'est-à-dire pour l'épiscopat, le clergé, les associations religieuses, comme pour tous les citoyens indistinctement.

Ces principes devaient être mis en pleine lumière; ils nous serviront de pierre de touche pour juger les entreprises de l'épiscopat s'insurgeant contre l'État, contre la loi; car nous assistons en ce moment à une véritable insurrection des ultramontains de Belgique, ayant à leur tête M. Dechamps, cardinal-archevêque de Malines, contre une loi régulièrement délibérée et votée par le parlement, promulguée par le roi : celle du 1er juillet 1879 sur l'enseignement primaire.

II.

De quoi s'agit-il? et pourquoi cette levée de boucliers cléricaux? Le ministère libéral porté au pouvoir par les élections du 11 juin 1878 a-t-il mis des entraves au droit que possède l'épiscopat de faire enseigner le *Syllabus* par ses Petits-frères ignorantins dans autant d'écoles qu'il lui plaira d'en ouvrir? Les corporations religieuses vouées à l'enseignement, les jésuites en tête, n'ont-elles pas, dans toutes les provinces, des établissements nombreux où l'on apprend à la jeunesse belge à détester et à mépriser la constitution nationale, condamnée dès 1832 par une encyclique de Grégoire XVI?

En Belgique comme en France, en Allemagne, en Italie, en Suisse, dans tous les pays où l'Église catholique est gouvernée par celui que les Romains appellent le pape noir, et qui impose sa domination au pape blanc et à l'Église tout entière, c'est le même défi jeté à la société civile, la même guerre ouvertement déclarée à l'État; c'est, sous des formes diverses, la même prétention à s'immiscer dans la vie publique ou privée des nations pour détruire chez toutes les droits de la conscience libre.

Bien des années avant que l'œuvre du dernier concile œcuménique eût poussé les dissensions des partis en Belgique à l'état le plus aigu, l'encyclique de Grégoire XVI avait, ainsi que le constate un éminent historien catholique, M. de Gerlache, « opéré une sorte de revirement dans beaucoup d'esprits ». Elle avait rompu le pacte d'union des patriotes libéraux ou catholiques de 1830.

Le parti ultramontain commença à s'organiser dès lors, cherchant et trouvant de fortes armes dans la constitution réprouvée par le souverain pontife. Il put ouvrir partout des écoles en vertu de la liberté de l'enseignement. Des couvents et des corporations religieuses furent rétablis en grand nombre en vertu de la liberté d'association; et, grâce à la liberté de la presse, des journaux ardents à défendre les intérêts cléricaux furent fondés dans presque toutes les villes. L'esprit de tolérance et l'extrême modération des libéraux belges, qui ne mesuraient pas encore toute la grandeur du péril, leur patriotisme surtout, qui leur imposait comme un impérieux devoir la concorde nationale, car la paix définitive avec la Hollande ne fut conclue qu'en 1839, voilà ce qui détermina le plus grand nombre d'entre eux à accepter la loi du 23 septembre 1842 sur l'enseignement primaire. Mais, dès 1846, le Congrès libéral en signalait les abus, trop visibles pour tous les esprits éclairés et prévoyants; et, depuis cette époque, le parti libéral ne cessa pas de réclamer et de poursuivre la réforme de l'enseignement primaire de l'État comme une des plus urgentes et des plus nécessaires.

Grâce à la loi de 1842, le clergé catholique avait pu s'emparer de la surveillance et de la direction de toutes les écoles primaires organisées par l'État avec le concours des communes et des provinces. Les libéraux élevaient donc contre elle les plus justes griefs. Elle est contraire, disaient-ils, à l'esprit et au texte même de la constitution, qui a établi la complète indépendance de l'État vis-à-vis de toutes les Églises. Les diverses communions religieuses, catholiques, protestantes ou juives, ne sont plus en Belgique que des sociétés particulières auxquelles indistinctement l'État accorde sa protection; or la loi de 1842 lui impose l'obligation d'enseigner la religion dans ses écoles; c'est une faute : l'État n'ayant point de religion en Belgique, il ne peut ni ne doit en enseigner aucune. Pour satisfaire à cette obligation, il en arrive à enseigner comme vrais des dogmes opposés dans deux écoles d'une même localité, fréquentées par des enfants appartenant à deux communions religieuses qu'il protège également, la communion catholique et la communion protestante. Cela est tout simplement absurde. Ce n'est pas tout; ces termes : « la religion et la morale », se trouvent indissolublement liés dans la loi de 1842. Or, la morale n'appartient pas en propre à une religion quelconque; elle a sa source dans la raison et son foyer dans la conscience humaine; elle est indépendante, comme l'État lui-même, de toutes les religions. Il existe un grand nombre de religions, mais il n'y a qu'une seule morale; et le législateur de 1842 a eu un tort grave en ôtant à des agents en qui l'État place sa confiance la haute direction et la haute surveillance de l'enseignement de la morale pour les remettre entre les mains d'hommes qui relèvent d'une autre autorité que de celle de l'État, qui confondent avec la morale une et éternelle des dogmes divers et contestables.

Tels sont les principes qui viennent de prévaloir dans la nouvelle loi organique de l'enseignement primaire, la loi du 1er juillet 1879, qui a remplacé celle du 23 septembre 1842.

III.

Le jour où cette loi fut promulguée, les feuilles ultramontaines de Belgique parurent encadrées de noir. La *loi de malheur,* comme elles l'appellent, a séparé, dans le programme officiel de l'enseignement primaire, la religion et la morale. S'inspirant de la constitution même, le législateur de 1879 a écarté le premier de ces termes; il a maintenu le second. *Inde iræ.*

La nouvelle loi, comme l'ancienne, prescrit que dans chaque commune il sera établi une école primaire dans un local

convenable, entretenue sur le fonds communal et au besoin avec le concours de la province et de l'État. Les enfants indigents y recevront l'instruction gratuitement. La commune continuera de désigner son instituteur, conformément à la loi communale du 30 mars 1836; mais dorénavant elle ne pourra porter son choix que sur un candidat muni d'un diplôme délivré par l'État et obtenu, après plusieurs années d'études, dans une École normale de l'État.

Enfin, l'inspection des écoles communales primaires est désormais exclusivement réservée au pouvoir civil : « La surveillance des écoles est confiée à l'autorité communale, d'après les dispositions de la loi du 30 mars 1836, aux comités scolaires et aux inspecteurs du gouvernement (art. 13). »

Ainsi, dans l'organisation comme dans l'enseignement, l'inspection et la direction, l'école primaire publique devient absolument indépendante, comme l'État, de toutes les Églises. Les réformes que nous venons de signaler, mais surtout la première, la morale indépendante solennellement affirmée par la loi, ont fait éclater la foudre épiscopale.

L'épiscopat a protesté avec la plus extrême violence; et contre quoi? Encore une fois, porte-t-on atteinte à sa liberté d'enseigner ? Nous le montrerons tout à l'heure fondant d'innombrables écoles cléricales en Belgique. La nouvelle loi l'exclut-elle des écoles de l'État? Oui, à titre d'autorité et pour y exercer un pouvoir inquisiteur sur ce qui s'y dit et s'y fait, sur les livres, sur tout l'enseignement; non pour y donner librement et sans aucun contrôle de l'État l'instruction religieuse : « L'enseignement religieux est laissé aux soins des familles et des ministres des cultes. Un local est mis à la disposition des ministres des cultes pour y donner, soit avant, soit après l'heure des classes, l'enseignement religieux aux enfants de leur communion fréquentant l'école. » Voilà le texte même de l'article 4 de cette loi, exempte de tout esprit d'intolérance ou d'irréligion, marquée au coin du plus sincère libéralisme et qui applique purement et simplement dans l'enseignement primaire un principe fondamental de la constitution belge. L'État dit, comme c'est son droit et son devoir : C'est moi qui, par mes instituteurs diplômés, par des hommes que j'ai reconnus capables et dignes de remplir cette tâche, enseignerai aux enfants du pays, dans mes écoles publiques, la morale, c'est-à-dire l'amour du bien, ces règles éternelles de vérité et de justice reconnues, respectées, pratiquées aujourd'hui chez tous les peuples civilisés et qui sont le commun trésor de l'humanité soustraite à l'ignorance et à la servitude. Et l'épiscopat lui répond : Vous en êtes incapable; votre loi est une loi de malheur; vos écoles sont des écoles de scandale et de mauvaises mœurs. Je défends aux prêtres catholiques d'y entrer, je ne veux pas qu'ils y enseignent la religion : un système d'instruction « qui s'affranchit de l'autorité dirigeante de l'Église et de la foi catholique » est mauvais, nuisible et perd les mœurs.

Et l'épiscopat dit encore : La loi de 1842 avait attribué au clergé catholique l'inspection et la surveillance permanentes des écoles publiques. Elles s'exerçaient à la fois par les curés ou les vicaires, qui y pénétraient à toute heure du jour, et par des inspecteurs ecclésiastiques que rétribuait l'État. Tous les livres d'enseignement passaient sous mon contrôle. Cette autorité, cette double inspection du prêtre et de l'inspecteur diocésain que la loi de 1879 supprime, il me la faut; sinon, entre l'État et moi c'est la guerre.

L'épiscopat, ne pouvant empêcher le gouvernement de former des instituteurs dans ses Écoles normales à lui, s'était du moins empressé, et dès le lendemain de 1830, de créer un grand nombre d'établissements normaux pour les deux sexes.

En 1842, quand fut promulguée la première loi organique, l'État ne possédait que deux Écoles normales, à Lierre et à Nivelles; déjà le clergé catholique en possédait sept, celles de Bonne-Espérance, de Carlsbourg, de Malonne, de Saint-Nicolas, de Saint-Roch, de Saint-Trond et de Thourout. Ces écoles furent « agréées par l'État », c'est-à-dire reconnues aptes à former des instituteurs diplômés au nom du roi, à la condition de se soumettre à l'inspection civile et officielle. Douze autres Écoles normales privées obtinrent alors la même faveur, quelques-unes laïques, la plupart religieuses. Elles étaient établies à Bruxelles, Louvain, Gand, Hérenthals, Thielt, Nivelles, Mons, Liège, Visé, Tongres, Bastogne et Champion. Deux nouvelles Écoles normales furent créées aux frais de l'État, à Mons et à Liège, en vertu d'une loi du 20 mai 1866. En résumé, quand parut la loi du 1er juillet 1879, il existait en Belgique quarante établissements normaux, sur lesquels l'État n'en possédait que neuf, tandis que le clergé et les congrégations religieuses en avaient vingt et un! Les dix autres appartenaient à des particuliers. « Une réforme s'impose, disait le ministre de l'instruction publique dans l'exposé des motifs de la nouvelle loi; il faut rétablir l'État dans ses droits et lui donner les moyens de former lui-même ses instituteurs et ses institutrices, c'est-à-dire ses fonctionnaires, dans ses propres Écoles normales complètement sécularisées. » C'est ce qu'a fait la loi du 1er juillet en décidant que le diplôme d'instituteur pour les écoles publiques ne serait désormais accordé qu'aux élèves des Écoles normales de l'Etat. Elle autorise le gouvernement à créer quatre établissements normaux et à adjoindre, en nombre illimité, aux écoles moyennes des cours normaux d'instituteurs et d'institutrices.

Voilà encore un grief que le parti ultramontain ne pardonne pas au jeune, intelligent et courageux ministre de l'instruction publique, M. Pierre Van Humbeeck, qui poursuit avec une calme énergie, au milieu de clameurs furieuses, cette grande réforme : pour lui un beau titre de gloire. L'enseignement étant libre, l'épiscopat pourra garder ouverts ses établissements normaux; mais ceux-ci ne pourront plus, comme par le passé, délivrer des diplômes donnant le droit à ceux ou à celles qui les obtiennent d'enseigner dans les écoles primaires publiques, dans les écoles de l'État.

IV.

La déclaration de guerre des ultramontains ne se fit pas attendre. A peine la « loi de malheur » avait-elle été votée et promulguée, que les évêques s'assemblaient à Malines, sous la présidence du cardinal-archevêque primat de Belgique. Ils ne se bornèrent pas à de vaines protestations.

Méconnaissant les avantages si nombreux que le clergé catholique avait retirés de la révolution de 1830, de la constitution de 1831 qui lui avait octroyé une liberté si large, dont il avait tant usé et tant abusé, l'épiscopat chargea des journaux *ad hoc* d'annoncer bruyamment qu'il ne prendrait aucune part à la grande fête de 1880. « Nosseigneurs les évêques, disaient les saintes feuilles, n'assisteront pas au cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale. » Les Belges, dont la qualité maîtresse est le bon sens, répondirent en haussant les épaules : A leur aise! les patriotes se passeront de leur eau bénite.

Mais d'autres résolutions furent prises à Malines, plus efficaces, sinon plus raisonnables et plus dignes d'approbation, car elles ne tendaient qu'à troubler les consciences et à semer la division dans tout le pays. Les prélats décidèrent qu'une croisade de calomnie et de dénigrement serait entreprise contre les écoles primaires de l'État, contre la loi du 1er juillet 1879. Les pasteurs du troupeau catholique se mirent à prêcher la désobéissance à cette loi, partout conspuée du haut de la chaire, signalée aux pères de famille comme méprisable, exécrable, contraire aux bonnes mœurs. L'article 4, il faut le répéter, maintient ouvertes toutes les écoles publiques pour le clergé catholique, qui peut, s'il le veut, y aller donner l'instruction religieuse. Devant cette prescription légale, les récriminations de l'épiscopat tombent à néant, ses accusations deviennent mensongères. Il n'en crut pas moins devoir prescrire que des écoles paroissiales seraient fondées partout et que dans chaque commune du pays il y en aurait au moins une. En ce moment même, les prélats, les curés, les vicaires, tout le parti clérical travaille avec une activité fiévreuse à l'organisation de ces écoles où sera enseignée la doctrine de l'intolérance ultramontaine.

Le gouvernement, de son côté, ne reste pas inactif. Depuis la loi de 1842 et jusqu'à présent, à côté des écoles primaires établies et entretenues par les communes avec le concours des provinces et de l'État, il y a eu en Belgique un nombre assez considérable d'écoles dites *adoptées*. Ce sont des écoles privées, laïques ou religieuses, qui, dans les communes dépourvues de ressources, tiennent lieu d'écoles publiques à la condition de demeurer soumises à l'inspection officielle. De 1815 à 1830, sous le régime néerlandais, l'instruction primaire avait été fortement centralisée entre les mains de l'État. Les dépenses en étaient alors exclusivement à la charge des communes; mais le roi Guillaume Ier s'était réservé le choix des instituteurs et toute la direction de l'enseignement. Ce fut un des griefs qui poussèrent le clergé catholique dans l'insurrection nationale. Après 1830, la liberté de l'enseignement ayant été proclamée, le régime contraire prévalut : celui de la décentralisation à outrance. Beaucoup de communes négligèrent alors de porter à leur budget des sommes pour l'entretien de leurs écoles, et ce faux principe d'économie menaça bientôt chez celles-ci l'enseignement public d'un véritable désastre. Cependant la liberté avait favorisé dans beaucoup de localités la création d'écoles privées. L'épiscopat, les congrégations ne s'étaient pas fait faute d'en fonder le plus possible. Elles furent adoptées par l'État en vertu de la loi de 1842. Ces écoles, la plupart religieuses, ont, sur l'ordre des évêques, renoncé à l'adoption et se transforment en écoles paroissiales. La loi du 1er juillet 1879 a, d'ailleurs, supprimé cette institution; et ici le ministre de l'instruction publique a dû faire un grand effort pour organiser l'enseignement à la rentrée des classes, au commencement d'octobre. Ces écoles adoptées étaient, en majorité, des écoles pour filles; beaucoup étaient devenues, en ces dernières années, de véritables couvents sous l'apparence de pensionnats.

Il va sans dire aussi que toutes les Écoles normales épiscopales ont renoncé à l'agréation par l'État. Là le clergé catholique va s'appliquer à former des instituteurs et des institutrices pour ses écoles paroissiales. Le gouvernement, de son côté, est obligé de prendre des mesures extraordinaires pour assurer le recrutement du personnel enseignant des écoles publiques et se trouver en mesure, dès la rentrée d'octobre, d'accueillir dans ses établissements normaux les élèves instituteurs et les élèves institutrices qui ne se laissent pas effrayer par les menaces cléricales.

V.

Ces menaces s'adressent à la fois aux instituteurs, aux élèves normaliens, aux parents, aux enfants. L'épiscopat, enflammé par la passion fanatique, n'a reculé devant rien pour effrayer les consciences et parvenir à son but : la ruine de l'enseignement laïque organisé par l'État. A Malines, il est allé chercher parmi les débris d'un odieux passé l'arme rouillée de l'excommunication. Le fait a été contesté; il est avéré, authentique. Les évêques ont résolu que les instituteurs ou les institutrices qui donneraient l'enseignement religieux dans les écoles organisées en vertu de la loi du 1er juillet 1879 seraient frappés d'excommunication. Cette décision est en ce moment soumise à l'approbation du pape Léon XIII. Elle devait être tenue secrète jusqu'à l'arrivée du bref approbatif, attendu de Rome, mais jusqu'à ce jour vainement attendu.

Après la promulgation de la nouvelle loi, beaucoup de conseils communaux invitèrent les curés des paroisses à donner l'enseignement religieux dans les écoles primaires, conformément à l'article 4. Ceux-ci répondirent que les instructions de leurs chefs ecclésiastiques leur en faisaient défense. Le cas avait été prévu par le gouvernement belge. Dans l'exposé des motifs du projet de loi, il avait fait cette déclaration : « La loi garantit aux prêtres de toutes les Églises qu'ils seront admis dans l'école pour y donner l'enseignement religieux aux enfants de leurs communions respectives. Si cependant aucun membre du clergé ne vient donner cet enseignement à l'école, des répétitions pourront être nécessaires pour graver dans la mémoire des enfants l'enseignement religieux prescrit par le culte auquel ils appartiennent. L'instituteur pourra s'acquitter de ce soin; mais il ne peut y être contraint. S'il refuse son aide, une personne apte sera chargée de faire réciter les leçons aux enfants conformément aux vœux des pères de famille. » Un règlement général,

approuvé par arrêté royal et inséré au *Moniteur belge*, applique cette disposition comme mesure transitoire; et une circulaire du ministre de l'instruction publique alloue une indemnité de 100 francs par année et par classe « à toute personne, instituteur, prêtre ou autre personne étrangère au corps enseignant proprement dit, qui sera chargée de donner l'instruction religieuse aux élèves des écoles primaires communales. »

Il faut rappeler ici que, depuis 1830 et jusqu'à ce jour, c'est l'instituteur communal qui, presque partout, enseignait le catéchisme et l'histoire sainte. A l'heure qu'il est, quatre-vingt-dix sur cent des instituteurs ont fait savoir au gouvernement qu'il pouvait compter sur eux pour cet enseignement; qu'en ayant été chargés jusqu'à présent avec l'approbation du clergé, ils ne comprenaient pas en quoi ils manqueraient à leurs devoirs envers l'Église par cela seul qu'ils continueraient de faire ce qu'ils avaient toujours fait à l'entière satifaction de l'épiscopat.

Le gouvernement a fait interroger également les élèves de ses établissements normaux et des Écoles normales jusqu'ici agréées par l'État. Le plus grand nombre lui ont répondu qu'ils continueraient leurs études dans le but d'obtenir un diplôme délivré au nom du roi pour l'enseignement public. Plusieurs Écoles normales vont être fondées par le gouvernement, et des sections normales adjointes en nombre illimité aux écoles moyennes. Beaucoup de villes aussi, entre autres Anvers, Namur, Tournai, Huy, Jodogne, Hasselt, viennent en aide au ministre de l'instruction publique en lui offrant des locaux et des fonds pour travaux d'appropriation. De son côté, l'épiscopat stimule le zèle de ses curés, de ses vicaires; il les transforme en intituteurs primaires. Il ne se montre pas difficile, d'ailleurs, dans le choix de son corps enseignant; au besoin, il se contente du sacristain; à défaut d'instituteur diplômé, c'est un garçon boucher qui remplit l'office de maître d'école à Wiesbeke, en Flandre.

Mais les évêques de Belgique ne se contentent pas d'opposer partout à l'école communale l'école paroissiale; le bref relatif à l'excommunication se faisant trop attendre, ils ont cherché et ils ont trouvé quelque chose qui pût en tenir lieu : ce sont les instructions secrètes datées de Malines le 1er septembre 1879. Nous avons déjà signalé à l'admiration du lecteur la clef de voûte de ce beau monument. En voici d'autres ornements : « Il est absolument interdit de fréquenter les écoles publiques qui exposent les élèves au danger prochain de perdre la foi et les mœurs. » En d'autres termes, toutes les écoles primaires de l'État sont frappées d'interdit. » Au nombre de ces écoles figurent les établissements dans lesquels sont formés les jeunes gens qui doivent à l'avenir exercer les fonctions d'instituteurs dans les écoles publiques. C'est pourquoi ces écoles surtout ne peuvent pas être fréquentées. » Ceci met en interdit tous les établissements normaux publics.

Quant à l'instituteur, il pourra être « provisoirement toléré » qu'il continue à remplir ces fonctions, mais sous diverses conditions, dont les plus curieuses sont assurément celles-ci : « si l'instituteur âgé est sur le point d'obtenir à courte échéance une pension annuelle », ou si l'instituteur jeune « doit encore enseigner pendant un an ou deux à une école publique pour être entièrement libéré du service militaire »; c'est-à-dire que, pendant un certain laps de temps, l'instituteur jeune ou l'instituteur âgé pourra, dans un intérêt exclusivement temporel, continuer à ruiner la foi et les mœurs des enfants et à se damner lui-même!

Enfin l'instituteur devra s'engager à ne pas donner l'enseignement du catéchisme, « car la *missio canonica* est absolument indispensable pour remplir cette fonction; et cette mission ne peut être accordée à aucun instituteur des écoles officielles ». Pourquoi donc tous les instituteurs des écoles officielles ont-ils été reconnus aptes par l'épiscopat à la remplir jusqu'à ce jour, et pourquoi le clergé lui-même ne la remplit-il pas, conformément à la loi, qui l'y convie par son article 4?

Mais voici le couronnement de l'édifice — car cette image d'un empire écroulé, qui s'était fondé sur le mensonge et la violence, s'applique aussi à ce chef-d'œuvre du fanatisme défiant le sens commun : « Les pasteurs doivent user de tout leur pouvoir et faire tous leurs efforts pour écarter du troupeau qui leur est confié *la souillure* des écoles officielles. » Ce ne serait là qu'une déclamation dévotement injurieuse, si nosseigneurs les évêques, en gens avisés, n'avaient indiqué à leur clergé la manière d'user et d'abuser une fois de plus de leur pouvoir. Nous citons textuellement la conclusion des instructions secrètes :

« *Règles pour le confessionnal.* — On ne peut absoudre dans le sacrement de la pénitence, du moment où ils s'obstinent, tous les parents qui négligent de procurer à leurs enfants un enseignement chrétien et une éducation religieuse; *tous ceux qui laissent fréquenter par leurs enfants des écoles dans lesquelles la ruine des âmes ne peut être évitée; tous ceux enfin qui confient leurs enfants aux écoles officielles, alors qu'il y a une école catholique dans la localité...* On ne peut non plus absoudre les instituteurs qui enseignent le catéchisme aux enfants sans avoir la *missio canonica, qui ne peut leur être accordée.* Il faut dire la même chose des élèves qui reçoivent dans les Écoles normales l'instruction nécessaire *pour exercer plus tard les fonctions d'instituteur dans les écoles officielles, des parents de ces élèves et des professeurs de ces élèves.* »

En un mot, l'épiscopat jette l'interdit sur tout l'enseignement primaire de l'État, tel qu'il est organisé par la loi du 1er juillet 1879; il damne quiconque entre en contact avec cette « souillure ».

VI.

L'État n'a-t-il aucun moyen légal pour réduire cette insurrection épiscopale contre une loi régulièrement votée et promulguée? La législation belge ne prévoit pas ce délit d'évêques excitant tout un pays à la désobéissance aux lois et se servant, pour ce but condamnable, de toute l'autorité que leur mission évangélique leur donne sur les âmes. La constitution belge leur garantit la liberté et l'indépendance, sauf en un seul point : « Le mariage civil devra toujours

précéder la bénédiction nuptiale (art. 16) ». La constitution n'a même imposé au clergé aucune obligation en retour du don gratuit et considérable que lui octroie l'article 117, et qui fait, en réalité, de tous ses membres des fonctionnaires de l'État : « Les traitements et pensions des ministres des cultes sont à la charge de l'État; les sommes nécessaires pour y faire face sont annuellement portées au budget. » Les évêques et leurs subordonnés ne sont passibles d'autres pénalités que de celles qui frappent les délits de droit commun. Jusqu'ici le pays assiste avec calme à cette explosion du fanatisme ultramontain. La rentrée des classes va nous apprendre si l'interdit jeté sur les écoles publiques, le refus de l'absolution, la menace de l'excommunication, si cet épouvantail emprunté à la Sainte-Inquisition peut encore faire peur aux Belges du XIXe siècle.

J. VILBORT.

ROMANCIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

M. Gustave Flaubert.

I. — LES ROMANS DE MŒURS CONTEMPORAINES.

Les romans de M. Gustave Flaubert se divisent naturellement en deux groupes : les romans de mœurs contemporaines, *Madame Bovary, l'Éducation sentimentale, Un Cœur simple;* et ce qu'on peut appeler les romans de mœurs antiques, *Salammbô, Hérodias* et, si l'on veut, *la Légende de saint Julien l'Hospitalier. La Tentation de saint Antoine* renferme implicitement la philosophie du romancier.

I.

Lorsqu'en 1857 le plus ridicule des procès fit asseoir l'auteur de *Madame Bovary* sur les bancs de la correctionnelle, le ministère public eut beau s'étendre sur la morale outragée et présenter aux juges les pages les plus vives du roman détachées du contexte et par là dépouillées de leur vrai sens, M. Gustave Flaubert fut acquitté. Peut-être qu'au fond ce qui avait surpris et inquiété le sentiment bourgeois dont l'avocat impérial se faisait l'interprète, c'était moins les trois ou quatre passages si maladroitement incriminés que je ne sais quoi d'insaisissable à la vindicte publique et que la loi n'a point prévu : le tour général du roman, l'attitude de l'artiste, la minutie scientifique de son observation, la continuité de son ironie insensible, une façon de voir et de peindre déplaisante aux moutons de Panurge. J'imagine que le sang-froid, la sincérité et le détachement de l'historien de Mme Bovary leur paraissaient aussi indécents pour le moins que l'odyssée du fiacre ou le sifflement du lacet.

Qu'on s'en félicite ou qu'on s'en afflige, l'art est de plus en plus envahi par la vérité. Il tend à devenir une science entre les autres, la science de ce qui ne peut se compter, se peser ni se mesurer. Je l'ai montré dernièrement pour la poésie (1). Plus longtemps encore que les vers ou le théâtre, le roman fut un simple amusement dont l'imagination presque toute seule faisait les frais. On exigeait, semble-t-il, qu'il ne peignît pas la réalité. A présent encore « romanesque » est synonyme de chimérique et de faux. La plupart des romans français jusqu'au XIXe siècle ne peignent la société du temps que d'une manière indirecte, par le genre de rêve qui lui était propre, par le faux qu'elle préférait. J'excepte quelques pages de nos anciens conteurs, deux romans de Marivaux, Diderot çà et là et Rétif de la Bretonne, qui, par malheur, n'est pas un écrivain. *La Princesse de Clèves, Manon Lescaut, Adolphe* ont de la vérité, surtout psychologique; mais les « milieux » y sont fort négligés.

Je ne vois pas que George Sand ait fait faire un pas au roman : je doute que ce soit un progrès d'y avoir introduit des thèses de morale sociale. Mais elle est George Sand, c'est-à-dire le grand conteur qui s'enchante de ses larges récits, le grand écrivain sans manière, le grand poète de l'amour, le paysagiste assez amoureux des champs pour les décrire tout uniment comme une patrie qui n'étonne plus, l'amie des paysans, qu'elle peint quelquefois comme ils sont, sans tomber dans la trivialité, et souvent comme ils ne sont pas, sans tomber dans la fadeur, la grande faunesse qui aime naïvement les beaux hommes bruns et les Renés campagnards, l'âme toute sympathique ouverte sans lassitude à l'influence des rêveurs et des prophètes qu'elle a rencontrés, la « bonne femme Sand », comme on l'appelait, l'auteur d'*Indiana,* de *la Mare au Diable* et de *Consuelo.* Son œuvre immense n'est guère qu'un long rêve, mais si beau! Elle est restée jusqu'au bout la petite fille un peu sauvage qui, dans les brandes du Berry, improvisait aux pieds de sa grand' mère des contes sans fin. M. Othenin d'Haussonville ne l'admire qu'avec la plus grande circonspection, et cela m'est bien égal; mais d'autres la négligent, et j'en suis fâché. Elle devrait trouver grâce même aux yeux des plus farouches amateurs d'histoire et de vérité, car les utopies et les rêves font partie, je pense, de la vie d'une génération, et les héros de George Sand ont songé tous les songes de la première moitié du siècle.

Un jour enfin, avec de violents efforts, Balzac enfanta et dressa en pied des personnages vivants d'une vie intense et complète, qui par-dessus leur âme ont un corps, du sang, des muscles, de la bile et des nerfs, dont le caractère se révèle par le visage, la voix, l'accent, le geste, les tics, le costume, et souvent dans le mobilier, dans la maison, dans les objets environnants, dans un milieu qu'ils créent, subissent ou expliquent. Et ces personnages sont entièrement nos contemporains, des hommes du XIXe siècle (en particulier du règne de Louis-Philippe), les héros prosaïques et compliqués de l'âge de la bourgeoisie, de l'industrie, du journalisme et de l'argent. Mais, comme il aime la force plus que toutes choses, il en prête à quelques-uns de ses héros jusqu'à les rendre invraisemblables et monstrueux. Je trouve chez lui trop « d'hommes à crinière ». De même que son cher

(1) Voy. la *Revue* du 9 août 1879.

Vautrain, il considère la société comme un champ de bataille ; mais, dans la lutte pour la vie, il exagère le rôle de la volonté humaine. Il y a vraiment beaucoup plus de hasard ou de fatalité dans le monde réel que dans ses romans. Puis, comme il ne travaille que la nuit, à la lumière de vingt bougies et après avoir pris un litre de café, une sorte d'hallucination presque continuelle vient amplifier les données de l'observation. Ses propres créations l'obsèdent, le possèdent, lui apparaissent merveilleuses et démesurées, lui arrachent des cris. Il donne du « Christ » au père Goriot, et de « l'Agneau de Dieu » à l'ami du cousin Pons; il a réellement peur de Mme Marneffe, s'extasie devant Vautrain, « cet homme si fort », a la fièvre à remuer les millions de Nucingen ou de Gobseck et se pâme, avec un amour mêlé d'effroi, devant ses grandes dames, près de qui Cléopâtre est une pensionnaire. Il a des inventions saugrenues : par exemple, le musée du cousin Pons, où ce pauvre vieux bonhomme garde sans qu'on s'en doute des chefs-d'œuvre à faire pâlir ceux du Louvre ou des Offices. Il a un amour quasi enfantin du mystérieux et du mélodramatique. Il croit à la toute-puissance des sociétés secrètes, « aux courtisanes conseillant les diplomates, au génie des galériens et aux docilités du hasard sous la main des forts (1) ». Cet esprit lourd, puissant et comme empêtré de matière, cette espèce de taureau est un mystique : il croit au spiritisme, à tous les genres de surnaturel; il a des théories ultra-idéalistes sur l'histoire, sur l'art, sur le gouvernement. Ces imaginations se déroulent dans un style extrêmement pénible, souvent pédantesque et sans proportion avec les objets, tout en expressions superlatives. On est étonné de voir que les hommes et les choses sont moins extraordinaires, après tout, qu'ils n'ont paru à Balzac. Plusieurs de ses héros sont aussi outrés, aussi idéalisés que ceux des classiques : on dirait qu'il les a conçus *a priori*. Mais, comme il possède à un degré prodigieux le sentiment et l'amour de la vie, il organise minutieusement ces êtres énormes, les plonge en pleine réalité, les soumet aux influences matérielles des milieux, les fait se mouvoir comme nous autres. Ou plutôt, par une démarche inverse, prenant le réel pour point de départ, il le transforme en le contemplant, il l'enfle et le rend gigantesque par l'intensité du regard qu'il fixe sur lui. Il a l'œil grossissant, le don singulier de confondre ce qu'il voit et ce qu'il croit voir et de rendre l'un et l'autre avec une force de conviction égale; nul sang-froid, nulle raison, nul sens critique. Tel qu'il est, avec ses manies, ses enfantillages, son emphase, ses ridicules, il a beau irriter ou ennuyer son lecteur, malgré tout il finit par le subjuguer. Il est, comme on l'a dit, « un grand créateur d'âmes ». Sa *Comédie humaine*, avec l'argent pour centre et, tout autour, des acteurs plus grands que nature, mais qui agissent suivant la nature, ne ment pas à son titre et, dans l'ensemble, est une transposition violente, non une déformation du monde réel.

Stendhal est un psychologue plus exact que Balzac. Il a excellé dans l'analyse des menues impressions qui nous font agir. Il a clairement connu les différences que les temps et les climats mettent entre les caractères, et la détermination qui pèse sur tous les actes. Il a méprisé profondément toute espèce de rhétorique et raconté le plus simplement du monde des choses très singulières. Mais il a trop dédaigné le style, et son œuvre est trop spéciale. Il a fait la psychologie d'un monomane (*le Rouge et le Noir*) et celle d'un Italien dans une des petites cours du commencement du siècle. Ses nouvelles italiennes ajoutent peu de chose à *la Chartreuse de Parme*.

(1) Flaubert, *l'Éducation sentimentale*, t. I, p. 138. La phrase est dite de Deslauriers.

II.

Je crois voir chez M. Gustave Flaubert quelque chose de Balzac et quelque chose de Stendhal. Il a du premier le sens de la vie extérieure, du second le sang-froid, la perspicacité tranquille, le dédain ou, mieux, l'ignorance du convenu. La réalité qu'il étudie, il la voit liée dans toutes ses parties comme Stendhal, sans la voir énorme comme Balzac. Il la verrait plus volontiers plate et baroque. Il doit beaucoup à l'un et à l'autre, mais il a de plus qu'eux le don du style. Il n'est point dans ma pensée de le dresser sur les ruines de Balzac : l'auteur de *la Comédie humaine* a une bien autre fécondité, une grandeur plus apparente, une grosse fougue qui entraîne, une masse qui impose. D'avoir mal écrit vingt chefs-d'œuvre, cela constitue encore une supériorité sur celui qui en a parfaitement écrit trois ou quatre, disons un seul pour ne scandaliser personne.

La marque de M. Flaubert, ce qui frappe chez lui à première vue, c'est qu'il est un romancier plus complètement *vrai* que les autres. Son éducation et son caractère l'y préparaient. Fils d'un médecin illustre, il a longtemps pratiqué les sciences naturelles. Il a beaucoup voyagé, pour voir et pour apprendre. Il a tout lu, ou peu s'en faut, mais surtout les historiens, les chroniqueurs, les compilateurs de tout genre, les écrivains de second ordre, qui reflètent plus naïvement leur époque ou qui fournissent plus de renseignements. Il connaît les auteurs ecclésiastiques comme un bénédictin, et les classiques mieux qu'un universitaire. Il a l'esprit extrêmement curieux, le jugement imperturbable, avec cela une grande bonté, un accueil charmant et familier du premier coup pour les jeunes gens qui vont à lui, une peur du bruit et de la réclame où il y a quelque dédain du public. Un de ses plaisirs est le paradoxe : il ne hait pas d'étonner ses auditeurs. Mais ce n'est là qu'une forme excessive et passagère de son mépris du convenu et de sa grande sincérité intellectuelle. Je n'en dis pas plus, craignant de tourner au *reporter;* mais je citerai, pour clore ce trop long préambule, une page précieuse de M. Taine, extraite des *Notes de Thomas Graindorge*.

« Miss Mathews, vous nous jugez sévèrement, c'est faute de nous avoir assez lus; permettez-moi de vous envoyer demain un roman français récent, le plus profond et le plus utile entre tous les écrits moraux de notre temps. Il a été composé par une espèce de moine, un vrai bénédictin, qui est allé dans la Terre-Sainte et qui même y a reçu des coups de fusil des infidèles. Ce moine vit dans un ermitage près de

Rouen, enfermé jour et nuit et travaillant sans relâche. Il est fort savant, et il a publié un ouvrage d'archéologie sur Carthage. Il devrait être déjà de l'Académie; on espère qu'il succédera à Mgr Dupanloup. Non seulement il a du génie, mais il a de la conscience. Il a disséqué longtemps sous son père, qui était médecin, et connaît le moral par le physique. S'il a un défaut, c'est d'être trop exact, trop laborieux, de ne point chercher à plaire. Son but est de mettre en garde les jeunes femmes contre l'oisiveté, la vaine curiosité, le danger des mauvaises lectures. Il s'appelle Gustave Flaubert, et son livre a pour titre : *Madame Bovary, ou les suites de l'inconduite.* »

III.

Tout le monde a connu Mme Bovary. Chaque petite ville a la sienne. Toutes n'ont pas autant de hardiesse ou de malheur, et toutes ne vont pas jusqu'à l'arsenic; mais toutes, plus ou moins, sont subjuguées par Rodolphe et subjuguent bientôt Léon; et toutes ont affaire avec Lheureux. Mme Bovary résume toutes ces Phèdres de chef-lieu de canton. Rien de plus commun que son histoire. Ce qui ne l'est pas, c'est la science et la conscience du narrateur, c'est la façon dont cette histoire est non seulement contée, mais rendue claire à l'esprit et vivante aux yeux.

Je rappellerai les principales phases de la vie de Mme Bovary et de sa perversion graduelle.

Emma Rouault, fille d'un fermier de Normandie, née sensuelle, nerveuse et sans jugement, reçoit au couvent une éducation frivole et sentimentale, une éducation de demoiselle, qui la livrera en proie aux rêves et aux déceptions. De retour dans la ferme de son père, elle s'y ennuie et épouse Charles Bovary parce que c'est le premier homme qu'elle connaît. Après avoir un moment essayé de l'aimer, elle se dégoûte de ce pauvre petit officier de santé, banal comme un trottoir, qui l'adore de toute son âme, mais bonnement et sans lui offrir rien de « distingué » ni d'idéal où elle puisse se prendre. Un bal au château de la Vaubyessart, une valse avec un vicomte et son porte-cigares trouvé sur le chemin la font rêver de Paris et de grande vie, si bien qu'elle prend en mépris son intérieur, lit des romans, fait de la musique, s'ennuie de plus en plus, est atteinte d'une maladie nerveuse qui nécessite un changement d'air. — Dès son arrivée à Yonville, elle rencontre à l'auberge un petit clerc de notaire, Léon Dupuis, niais et médiocre, mais joli, bien mis et frotté de littérature romantique. Elle devient mère d'une petite fille, dont elle accueille froidement la naissance parce qu'elle aurait voulu un garçon en qui se fussent réalisés plus aisément ses rêves de vie libre et poétiquement échevelée. Cependant Léon l'aime sans oser le lui dire; elle le devine et résiste pour avoir l'orgueil de se dire : Je suis vertueuse, et le plaisir de prendre des poses résignées devant sa glace; elle se remet au ménage avec affectation, s'exulcère par cette contrainte. Le départ de Léon pour Paris ravive ses désirs, lui donne le regret de son sacrifice; elle s'en dédommage en se passant ses fantaisies de luxe et d'élégance, en sorte qu'elle est prête à l'adultère quand Rodolphe Boulanger de la Huchette se présente. Elle cède après trois rencontres à ce bourgeois campagnard, bon vivant, « homme à femmes » et qui sait les prendre. Un moment, Rodolphe lui semblant froid, elle essaye de revenir à son mari et voudrait au moins le trouver grand médecin : l'ineptie de Charles la relance vers son amant, dégagée de tout remords. Elle lasse Rodolphe par la ténacité et l'exaltation de son amour, veut se faire enlever par lui et se voit « lâchée » par ce prudent garçon. Elle en fait une longue maladie, où elle s'amuse à la dévotion mystique et reporte sur Dieu son besoin d'amour romanesque. Ainsi amollie, étant allée un jour à Rouen entendre un opéra, elle y retrouve Léon dégourdi par le séjour de Paris, se livre presque sans résistance, lui impose son amour tyrannique et emporté, entasse les mensonges pour se ménager des rendez-vous, devient cynique, insatiable. Un jour, ayant presque ruiné son mari et emprunté de l'argent à son insu, elle se trouve en face d'une créance de 8000 francs à payer dans les vingt-quatre heures, supplie en vain Léon, le notaire Guillaumin, le percepteur Binet, son ancien amant Rodolphe, et, affollée, s'empoisonne avec une poignée d'arsenic.

Ce résumé, très imparfait, laisse pourtant entrevoir la logique et l'unité du caractère de Mme Bovary. Une femme jolie, nerveuse, qui n'a point reçu une éducation rationnelle, que gouvernent la sensualité et la vanité, l'amour de ce qui flatte la chair et de ce qui brille aux yeux, mais sous des formes convenues, si vous la placez dans une condition dont la médiocrité contrarie ses instincts, passera par les mêmes chemins pour peu que les occasions se présentent. Notez que Mme Bovary est la même dans ses résistances que dans ses chutes : soit qu'elle veuille goûter la douceur mélancolique de se sentir victime, ou admirer son mari, ou se plonger dans l'amour de Dieu, ses résistances ont quelque chose d'aussi déraisonnable que ses fautes; et c'est pourquoi chacun de ces arrêts l'exaspère au lieu de l'apaiser : après le premier, c'est le devoir qu'elle laisse en route; après le second, c'est le remords; après le troisième, c'est la pudeur. Ainsi s'accélère l'œuvre de dépravation par un progrès continu en dépit des repos apparents.

Ce long et minutieux développement d'un caractère n'est pas seulement remarquable par la logique intérieure qui le détermine. Il ne se fait point dans le vide, d'une façon abstraite, mais sous l'influence de mille circonstances extérieures qui se succèdent sans interruption. Tous les actes, toutes les démarches de Mme Bovary sont expliqués d'abord par sa nature, puis par quelque excitation venant du dehors, une rencontre, un objet qu'elle voit, un mot qu'elle entend. Elle ne se meut jamais que dans un milieu réel et le subit à toute minute. Pas une de ses rêveries qui ne soit motivée par l'endroit où elle se trouve; pas une de ses décisions qu'on ne sente fatale, son caractère étant donné. Souvent le dernier petit poids qui emporte la balance n'a l'air de rien : ce rien est tout, venant après le reste. Ainsi, quand Rodolphe lui a proposé une promenade à cheval et que son mari l'engage à accepter :

« Eh! dit-elle, comment veux-tu que je monte à cheval, puisque je n'ai pas d'amazone ?

« — Il faut t'en commander une, répondit-il.
« *L'amazone la décida.* »

On se rappelle ce qui suit. Et quand Léon vient d'envoyer un gamin à la recherche d'un fiacre :

« C'est très inconvenant, savez-vous ?
« — En quoi ? *Cela se fait à Paris.*
« Et cette parole, comme un irrésistible argument, la détermina. »

Je pourrais entasser les exemples. C'est un des mérites de M. Flaubert d'avoir montré à quel point l'homme est en proie au monde extérieur, et multiplié les menus moteurs autour de ses personnages. Cela leur donne un air de vérité absolue et peu à peu communique à leur allure quelque chose de nécessaire et d'inéluctable qui inspire plus de tristesse et de piété que de haine ou d'amour.

Ajoutez que Mme Bovary marque une époque : elle est un des types les plus frappants et les plus généraux de la petite bourgeoise au XIXe siècle. Ce type ne pouvait se rencontrer que dans une société où des filles de fermier reçoivent souvent la même éducation que des filles de duchesse, où les classes se pénètrent, où le goût et le sentiment des élégances ne sont pas le privilège d'une aristocratie, où les plus petites villes suivent la mode de Paris, où la soif de jouissances est universelle, où tout semble possible aux grands appétits et aux grandes ambitions. Il y fallait aussi la manie sentimentale et idéaliste, délassement d'une société trop active, la conception de l'amour qu'on trouve chez la plupart des romanciers et des poètes depuis *la Nouvelle Héloïse*. La démocratie, le romantisme et les nerfs ont fait Mme Bovary : elle est purement moderne.

Les personnages secondaires ne sont ni moins passifs ni d'une vérité moins criante. Ils représentent l'égoïsme, l'obéissance aux milieux, aux habitudes, aux diverses sortes de conventions, la médiocrité humaine enfin sous ses formes les plus provinciales. Cette peinture est toujours en action et n'a rien d'outré. M. Flaubert choisit les traits, retient les plus significatifs, mais ne les grossit pas. Ses bonhommes sont si exactement vrais que, bien qu'on les ait vus, eux ou leurs cousins, dans d'autres livres, on croit les découvrir dans le sien ; et cela précisément parce qu'il n'a pas cru devoir les amplifier sous prétexte de je ne sais quelle nécessité d'optique qui s'impose peut-être au théâtre, mais que le roman est libre de repousser. Il accumule les détails au lieu de les exagérer et obtient, à force de patience, des effets d'un comique navrant, tant on se sent en face d'une vérité où l'artiste n'a rien mis du sien et dont la platitude n'est pas même aggravée ! On n'oublie pas, quand on les a vus une fois, Léon et Rodolphe, également médiocres et prudents dans des conditions différentes ; cette vieille canaille de père Bovary ; la mère Bovary, cette bonne femme honnête et rêche ; l'automate Binet ; la bruyante mère Lefrançois ; le curé Bournisien, si épais, si bonhomme, si ordinaire ; le prodigieux pharmacien Homais, voltairien et prêtrophobe, entièrement satisfait de lui-même et qui résume les sottises et les cruelles banalités de la demi-science et de la libre-pensée bourgeoise comme Mme Bovary résume celles du sentiment. Même les personnages décidément sympathiques, qu'on est toujours tenté d'idéaliser un peu, marchent bien par terre et de tout leur poids. Est-il lourd, ce pauvre Charles ! Son amour pour sa femme n'a rien de relevé : il l'aime tout grossièrement parce qu'elle est très jolie et très femme, et que sa première était laide, sèche, bourgeonnée et avait les pieds froids. Ce n'est point à l'âme qu'il s'attache. Son attitude, quand Emma est morte, n'a absolument rien de noble ni d'héroïque. Il est aussi plat et aussi inconscient que les autres et n'a de grand que son malheur immérité. Ce lourdaud a eu une triste enfance, une pauvre jeunesse timide et comprimée ; il est bon garçon ; il aime de toutes ses forces ; il est abominablement trompé ; il est imprudent et désintéressé parmi tous ces Normands : c'est là toute sa poésie. — Le petit Justin lit en cachette un livre de médecine sur *l'Amour conjugal* et a des frissons à voir repasser le linge de Mme Bovary : et voilà le vrai Chérubin ! sans dire du mal de l'autre. On sent, par le livre de M. Flaubert, ce qu'il y a de tristesse dans la réalité crue, et qu'elle n'a pas besoin, pour être intéressante, d'être épurée comme chez les classiques ou tournée au gigantesque comme souvent dans Balzac : il suffit de la transcrire d'une façon loyale et serrée. Il ne faut pour cela que la voir entière et la comprendre. Si c'était facile et commun, je ne parlerais pas si longtemps de *Madame Bovary*.

Une chose nouvelle dans ce roman, c'est l'étendue considérable donnée à la peinture du milieu où se passe l'action. Les personnages auxquels Mme Bovary peut avoir affaire nous sont longuement présentés, et cela se conçoit ; mais nous ne les voyons pas seulement dans leurs rapports avec Emma ; il arrive à M. Flaubert de les étudier pour eux-mêmes : nous assistons à d'assez longues conversations où Mme Bovary n'a point part, où il n'est pas question d'elle. De même, on pourrait relever bien des descriptions qui n'ont qu'une relation lointaine avec l'histoire d'Emma. Il se peut qu'il y ait là un excès, mais je ne veux pas l'affirmer. Il est très important, pour l'intelligence du caractère et de la conduite de Mme Bovary, que nous connaissions à fond la vulgarité et le prosaïsme de la petite ville qu'elle habite. D'autre part, tout se tient. Rien de plus artificiel que de découper en quelque sorte la vie d'une personne et de supprimer ou de réduire au minimum les existences qui s'agitent autour d'elle. Les hommes du peuple entremêlent sans cesse leurs récits de circonstances étrangères à leur objet ; M. Flaubert fait comme eux, avec discernement, pour mieux donner la sensation de la vie. On peut croire enfin qu'un de ses buts est de faire un tableau complet de la bêtise et de la passivité humaines dans un trou de province, et que Mme Bovary n'est que la principale de ses figures. Pour tout dire, il est difficile de fixer la limite jusqu'où peut s'étendre le cadre d'un roman. En fait, on ne regrette pas une seule de ces digressions apparentes, et l'on peut dire de chacune à quoi elle est utile. Je ne nie pas que, depuis, certains romanciers n'aient décidément outré cet élargissement des milieux.

Je ne sais si je dois m'arrêter au reproche d'immoralité qu'on a fait à M. Gustave Flaubert, tant ce reproche me

paraît ridicule. Et pourtant, aujourd'hui encore, *Madame Bovary* n'est pas un livre bien famé. Je n'y vois d'explication que l'inintelligence ou la légèreté d'un grand nombre de lecteurs. Parmi les détails qui ont blessé, il n'en est pas un qui ne soit nécessaire et dont l'expression ne soit plutôt discrète. La chute en fiacre, qui n'est d'ailleurs indiquée que par les stores baissés et la longueur de l'itinéraire, n'est certes pas un détail inutile, pas plus que la façon brutale dont Emma se déshabille dans la chambre d'hôtel garni. Je pense qu'il importe de savoir précisément où la malheureuse en est venue, et que ce triste et vilain appareil et cette hâte cynique des amours clandestines ne sont pas pour « faire venir, comme dit Tartufe, de coupables pensées ». Si ces tableaux, d'une extrême sobriété, sont choquants en eux-mêmes (choquants, cela est possible, mais non troublants), ce n'est pas pour eux-mêmes que le romancier les dessine : c'est pour ce qu'ils démontrent, non pour ce qu'ils représentent. Il est bien visible qu'en écrivant ces passages, qui sont de petites parties subordonnées à un tout considérable et laborieux, l'auteur n'a point été *ému* et n'avait pas le loisir de batifoler, qu'il se tient en dehors de son œuvre aussi bien là que tout le long du livre, que son attitude est constamment celle d'un observateur impassible. Soyez aussi tranquilles que lui, et ne soyez pas plus « tendres à la tentation ». Si vous pensez à mal, il n'en répond point et ne songeait pas malicieusement à vous en fournir l'occasion.

Ce sang-froid en face de ce qu'il raconte est peut-être ce qu'il y a de plus étonnant chez lui et ce à quoi sans doute il tient le plus. Son impartialité à l'égard des acteurs de sa comédie est irréprochable. Il voit en eux des êtres qui agissent d'une manière conforme à leur nature et sous certaines influences, non des personnes pour qui il ressente de l'affection ou de la haine. Il s'intéresse à eux parce qu'ils sont des machines curieuses, mais ne s'émeut ni pour eux ni contre. Non qu'il les maintienne de parti pris dans la médiocrité des sentiments et des actes, ni qu'il dissimule ce qu'il y a nécessairement de tragique dans une histoire comme celle d'Emma. La rapidité croissante et à la fin l'emportement de sa dépravation ont quelque chose qui la tire du médiocre. « Vénus tout entière à sa proie attachée » est un spectacle forcément dramatique, même quand la proie de Vénus est une petite bourgeoise. Mme Bovary a des mots atroces qui lui viennent naturellement (à Rodolphe, croyant entendre son mari : « On vient. As-tu tes pistolets ? » — A Léon : « Si j'étais à ta place, moi, j'en trouverais bien, de l'argent. — Où donc ? — A ton étude. ») Sa course folle, haletante, à la recherche des 8,000 francs, son agonie, sa mort, son enterrement, les derniers jours de Charles, ce sont là d'horribles pages. Mais tout cela n'est point étalé, arrangé en surprises et en coups de théâtre; cela est simplement poignant à la façon des procès-verbaux qui racontent des choses terribles. Et cela plaît à ceux qui n'aiment pas qu'un romancier leur mâche trop leur émotion, n'étant pas toujours disposés à être émus au même degré ou dans le même sens que lui.

Une autre grande vertu de M. Flaubert, c'est la patience. La somme des détails vrais triés et accumulés dans *Madame Bovary* est énorme. On sent que tout le roman repose sur une masse d'informations préalables, d'observations notées, de souvenirs classés. La description de la noce, celles de la soirée de La Vaubyessart, du comice, de l'enterrement — et combien d'autres ! — épuisent la matière, forment des tableaux où nul trait significatif n'est omis, si menu soit-il. Il semble qu'il ait fallu une sorte d'héroïsme et d'abnégation pour écrire tout du long la première conversation d'Emma et de Léon et toutes celles du pharmacien et du curé, où chaque mot est d'une si parfaite sottise sans que l'auteur ait un instant cédé à l'irrésistible et facile plaisir de forcer la note.

Le style aussi est fait de patience et de volonté froide. Je n'en sais pas qui soit d'un pittoresque plus bref et plus net. A part quelques légères incorrections, peut-être volontaires, il est de ceux, bien rares, qui satisfont complètement parce qu'on s'aperçoit que l'auteur a écrit exactement comme il voulait. Ce style est *un;* il n'a jamais, même par accident, quelqu'une des qualités qu'il ne devait pas avoir : la fluidité, l'indécision aimable, la douceur ou la fougue. Plastique avec une concision travaillée dans un sujet vulgaire, il sculpte en marbre des platitudes.

Ces qualités de styliste froid et d'observateur impeccable, toujours détaché de son objet, ont pour complément une singulière puissance d'ironie : effet naturel d'une entière connaissance de l'homme dépourvue de passion et accompagnée d'un perpétuel retour sur soi-même pour se surveiller, pour prévenir en soi les poussées de sentiment, les mouvements irréfléchis, aisément erronés et ridicules, que l'on constate chez les autres. A railler ouvertement et avec complaisance les sottises et les banalités, on risque de les exagérer et d'être soi-même un peu banal. L'ironie de M. Flaubert ne se trahit donc que par la froideur calculée du récit et par la vérité minutieuse des dialogues. C'est pour cela que ce roman n'*amuse* pas les demi-lettrés; ils ne savent où ils en sont : j'en ai vu qui mettaient au compte de M. Flaubert les opinions et les discours de M. Homais. A de certains endroits l'ironie devient plus visible, non qu'il outre les choses, mais par la place qu'il leur donne, par la disposition, les contrastes, les symétries. Qu'on se rappelle la discussion du prêtre et de l'apothicaire, pendant la veillée, près du cadavre d'Emma, ou bien encore la représentation de *Lucie de Lamermoor* rendue doucement ridicule soit par les rêves qu'elle suggère à Emma, soit par la façon dont elle est analysée (on douterait presque après cela si un grand opéra n'est pas le plus sot des spectacles). Et cette merveilleuse scène du comice agricole, où l'inepte discours du conseiller de préfecture alterne avec l'inepte conversation d'Emma et de Rodolphe, où la rhétorique bête, tour à tour administrative et amoureuse, chante sur le ton grave et sur le ton doux, si majestueusement, puis si béatement, avec tant de plénitude et en épuisant si bien toutes les formes du faux et du convenu, qu'on dirait à la fin les deux grandes voix niaises de l'humanité moyenne, la voix mâle et la voix femelle, que l'ironie peu à peu devient écrasante et que la sottise humaine apparaît colossale ! Et cela sans que l'auteur soit intervenu, fût-ce par un mot.

Mais qui ne voit son sourire, son attitude de contemplateur véridique, — et quel roman trahit mieux la personne de l'écrivain que ce roman si soigneusement impersonnel?

La cessation de ce sourire caché rend plus terribles quelques-unes des dernières pages de *Madame Bovary*. Au reste, même dans les tableaux ridicules où elle transparaît, l'ironie de M. Flaubert est exempte d'amertume. Il n'a point de haine pour sa bande d'imbéciles, pas même pour M. Homais, pas même peut-être pour le conseiller Lieuvain. Après tout, ce sont des hommes ordinaires, des hommes comme ceux à qui on a affaire tous les jours; quelques-uns sont de braves gens. On dînerait volontiers, à quelque grasse table normande, avec le père Rouault, Charles Bovary, la mère Lefrançois et M. Bournisien, qui ferait au dessert des calembours opaques. J'aimerais causer des lois Ferry avec le pharmacien. S'ils sont plats, ce n'est pas leur faute; et ils sont amusants à regarder et à entendre. Leur conversation, pure de tout imprévu et n'excitant pas à penser, repose le cerveau. M. Flaubert a plutôt une espèce d'affection spéculative pour ces êtres qui représentent tout le monde, qui sont à peine responsables, qui avec beaucoup d'égoïsme ont quelque bonté, qui travaillent et qui peinent comme nous. Quant à Mme Bovary, n'est-ce pas une puissance plus forte qu'elle qui la pousse où elle va? Vicieuse et sotte, mais si jolie! M. Flaubert la fait trop malheureuse pour ne pas l'aimer un peu. Oh! les tristes retours dans la diligence! Oh! la chanson grivoise de l'aveugle qui couvre les prières des morts! Qui donc disait que ce livre est sans entrailles? Lisez donc la lettre du père Rouault! Et que de pitié sous-entendue dans la peinture de la vieille domestique récompensée au comice pour cinquante-quatre années de service dans la même ferme! Je parlais d'ironie latente, c'est une immense compassion qu'il fallait dire, celle qui vient de la science de la vie, et la résignation au monde tel qu'il est.

« Charles ajouta un grand mot, le seul qu'il ait jamais dit: « — C'est la faute de la fatalité. »

Et c'est parce qu'il est lent comme elle et comme elle logique, implacable et tranquille, que le livre de M. Gustave Flaubert est triste infiniment.

IV.

L'Éducation sentimentale est une étude du même genre que *Madame Bovary*. M. Flaubert entend par éducation sentimentale celle qui apprend à juger par le sentiment, non par la raison, exerce aussi peu que possible le sens critique, fait voir les hommes et les choses sous de fausses couleurs et prédestine ainsi ses victimes à de longues erreurs de jugement et de conduite, tout au moins à l'incertitude perpétuelle. On a vu ce que cette éducation peut faire d'une petite bourgeoise de province; voici maintenant ce qu'elle fait, dans d'autres conditions, d'un jeune homme d'intelligence, d'honnêteté et de fortune moyennes, vivant à Paris sous Louis-Philippe et sous la république de 1848.

Frédéric Moreau « rêve l'amour ». Il aime Mme Arnoux, femme d'un marchand de tableaux, puis de faïences, puis « d'articles » religieux, tripoteur d'affaires, naïvement immoral, au demeurant bon garçon. La timidité de Frédéric, puis la vertu de Mme Arnoux l'empêchent d'arriver à ses fins. Pour se consoler, il aime Rosanette, une fille à la mode; il aime Louise Roque, une camarade d'enfance, et songe un instant à l'épouser. (Elle lui est enlevée par son ami Deslauriers, un garçon dur et qui a la prétention d'être pratique.) Il aime aussi Mme Dambreuse, femme d'un de ces banquiers à qui M. Guizot disait: «Enrichissez-vous!» et est également sur le point de l'épouser après la mort du mari. Son amour pour Mme Arnoux n'en subsiste pas moins avec des découragements et des retours. Cependant il gaspille sa petite fortune de la façon la plus absurde du monde, a des amis qui ne l'amusent guère et dont quelques-uns l'exploitent, veut à plusieurs reprises faire quelque chose, flotte à tous les vents. A la fin, Mme Arnoux disparaît avec son mari ruiné. Longtemps après, un soir, elle revient parce qu'elle est femme, parce qu'elle l'a aimé, parce qu'elle veut le lui dire maintenant qu'il n'y a plus de danger à cela, qui sait? peut-être avec le désir qu'il y en ait encore. Ils parlent du passé quelques instants, s'attendrissent; puis elle se tait, coupe une mèche de ses cheveux blancs, sort de la chambre de Frédéric comme une ombre. Il a manqué sa vie, Deslauriers aussi. Pour quelle raison?

« C'est peut-être défaut de ligne droite, dit Frédéric.
« — Pour toi, cela se peut, répond Deslauriers. Moi, au contraire, j'ai péché par excès de rectitude, sans tenir compte de mille choses secondaires plus fortes que tout. J'avais trop de logique, et toi de sentiment. »

La conclusion est mélancolique et n'a de brutal que l'apparence. Ils se rappellent une de leurs équipées, quand ils avaient l'âge où s'éveille Chérubin :

« C'est là ce que nous avons eu de meilleur, dit Frédéric.
« — Oui, peut-être bien, c'est ce que nous avons eu de meilleur, dit Deslauriers. »

Tout ce que j'ai dit de *Madame Bovary* s'appliquerait aussi bien à *l'Éducation sentimentale*. La philosophie en est la même. L'observation a le même caractère de froideur et de véracité. Les personnages sont étudiés et rendus dans le même esprit. Sauf erreur, j'ai rencontré vingt fois Frédéric et Deslauriers : je ne suis pas aussi sûr d'avoir rencontré Rubempré. Comparez M. et Mme Dambreuse, M. et Mme Arnoux, Rosanette, Hussonnet, aux banquiers, aux faiseurs, aux bohèmes, aux grandes dames, aux honnêtes femmes et aux filles de Balzac. Je vois bien de quel côté est la grandeur, je dirais volontiers la force musculaire; mais la vérité? Je prie aussi que l'on remarque à quel point sont beaux, sans être chargés, le citoyen Régimbart, l'homme « fort » qui ne dit rien et qui prend des bocks; Pellerin, le vieux rapin théoricien; Martinon, le gros jeune homme raisonnable et souple qui a de la tenue et qui fait son chemin; Sénécal, le répétiteur de mathématiques, le socialiste autoritaire qui finit par se faire mouchard de l'empire; le commis Dussardier, révolutionnaire naïf, du bois dont on fait les martyrs; le petit

« gommeux » de Cizy; Delmar, le cabotin populaire et solennel; Mlle Vatnaz, l'entremetteuse; Mlle Roque, la petite campagnarde sauvage et volontaire; les bourgeois, hommes politiques, magistrats, industriels, qui viennent dans le salon Dambreuse. Et que de mots de nature! Il y en a plus encore que dans *Madame Bovary*. Les tableaux abondent : l'orgie chez Rosanette, le punch chez Dussardier, les journées de Février, l'envahissement des Tuileries par le peuple, les clubs politiques. L'histoire morale et pittoresque du Paris de 1848 est là, vivante.

Pourquoi donc ce beau roman est-il moins connu que *Madame Bovary?* Il me semble que M. Flaubert y a parfois outré sa méthode et ses partis pris. Les milieux, les détails accessoires y paraissent trop souvent indépendants de l'action, qui est flottante et dispersée à l'excès. Les personnages, très nombreux (je ne les ai pas nommés tous), s'y agitent beaucoup sans avancer. Frédéric va de ci de là, au hasard de ses impressions. Aucune de ses démarches contradictoires n'aboutit ou du moins ne tourne comme il l'avait pensé. Or les déceptions qu'il éprouve en sont aussi pour le lecteur non initié. C'est une série d'évènements ordinaires dont rien ne sort, une trépidation sans but, une mêlée de projets, de dialogues et d'actions vulgaires, quelquefois comiques, tristes par endroits, plus souvent gris, tragiques jamais. Par cette fluctuation monotone, *l'Éducation sentimentale* renchérit sur *Madame Bovary*, qui renfermait une action très lente, mais décidée. Cela étonne d'abord : à y regarder de près, on entrevoit l'intention de l'auteur. Frédéric va dix fois chez Rosanette, chez Mme Arnoux en l'absence du mari, chez Mme Dambreuse; il a un duel, il va chez sa mère où il rencontre Louise Roque, il va au club de *l'Intelligence*... Vous croyez qu'il arrivera quelque chose? Allons donc! est-ce que rien arrive la plupart du temps? Est-ce que la vie est une pièce de théâtre? Et prenez-vous *l'Éducation sentimentale* pour un roman, pour une de ces histoires inventées à plaisir où chaque démarche du héros amène une péripétie, où chacun de ses pas fait partir un pétard? — Pourtant Frédéric réalise quelques-uns de ses rêves, mais à contre temps et point comme il se l'était figuré. Mme Arnoux a des cheveux blancs quand elle vient se jeter dans ses bras. Cette histoire d'un inutile devrait avoir pour épigraphe la « scie » de Gautier : « Et puis, vois-tu, rien ne sert à rien. Et d'abord il n'y a rien. Pourtant tout arrive. Mais cela est fort indifférent. » Je ne connais pas de livre qui fasse aussi complètement sentir la parfaite inutilité de l'existence, le néant des agitations humaines, le gouvernement du hasard, ce qu'il y a de relatif dans le vice et dans la vertu (celle même de Mme Arnoux reste effacée ou énigmatique) et, pour tout dire, la médiocrité de notre espèce : œuvre paradoxale à force d'être vraie et dont on peut douter si elle est la meilleure ou la pire de Gustave Flaubert.

V.

Un Cœur simple est l'histoire d'une servante d'esprit très borné et de très grand cœur, qui a la manie du dévouement. Elle a une enfance misérable, aime un garçon qui la laisse pour une plus riche, entre en service chez Mme Aubain, une veuve un peu sèche et haute et « qui n'est pas une personne agréable »; s'attache à sa maîtresse, s'attache à un neveu qu'elle retrouve, un petit mousse qui va mourir aux colonies; s'attache aux enfants de sa maîtresse, surtout à la petite Virginie, qui meurt de la poitrine; s'attache à un perroquet, qui meurt aussi et qu'elle fait empailler, et, après la mort de Mme Aubain, s'éteint lentement, devenue sourde et aveugle, un jour de Fête-Dieu, rêvant de son perroquet qu'elle a fait placer sur le reposoir et qui ressemble au Saint-Esprit peint dans les vitraux de l'église.

Ce roman, très court, est consolant après les autres, sans toutefois les contredire. Félicité n'est pas plus un être idéal que Mme Bovary. Ce n'est point une héroïne, mais une « bête à bon Dieu ». Ses joies, ses chagrins, ses actions, ses rares paroles, sa religion, ses associations d'idées, tout cela est d'une simplicité qui touche et tourne aux humbles devoirs de sa profession, à l'affection désintéressée, au dévouement absolu et machinal. — Virginie étant malade au couvent de Honfleur et Mme Aubain partie pour la voir, « Félicité se précipita dans l'église pour allumer un cierge. Puis elle courut après le cabriolet, qu'elle rejoignit une heure plus tard, sauta légèrement par derrière, où elle se tenait aux torsades, quand une réflexion lui vint : La cour n'était pas fermée! Si des voleurs s'introduisaient! Et elle descendit. » — Quand elle apprend la mort de son neveu, elle ne dit que ces mots : « Pauvre petit gars! Pauvre petit gars! » Des lavandières passent alors dans la cour; elle se rappelle sa lessive, et elle y va. Elle garde dans sa chambre, comme des reliques, toutes les vieilleries dont Mme Aubain ne veut plus et une des redingotes de Monsieur, qu'elle n'a pas connu. Il faudrait tout rappeler, car tout en vaut la peine : nulle part la manière de Flaubert n'est plus serrée; on dirait qu'il craint de verser dans l'émotion.

On lui reprochera d'avoir fait la bonté idiote; on lui dira que c'est rabaisser la vertu d'en faire un produit naturel du tempérament, de la rendre fatale et inconsciente : Félicité fait des actes de dévouement comme un arbre porte des fruits. Il répondra qu'on a assez montré, au théâtre et dans le roman, d'héroïsmes à falbalas, qui sont des victoires démesurées de la volonté sur la nature. C'est une erreur de croire que la vertu a besoin de l'effort pour être belle : Vauvenargues le dit plusieurs fois. Peut-être aimerais-je mieux que Félicité fût un peu plus intelligente, mais je ne voudrais pas qu'elle le fût trop, car elle ne pourrait plus avec vraisemblance être aussi merveilleusement bonne : elle saurait qu'elle l'est, et ce ne serait plus la même chose. Je doute que la bonté réfléchie puisse être parfaite. Félicité ne sait pas qu'elle est sublime : là est sa beauté. La force bienfaisante, l'instinct altruiste, qui sauve et conserve, se manifeste d'autant plus pur et plus vénérable dans ce pauvre être faible, disgracieux et ignorant :

Bonté de l'idiot! diamant du charbon (1)!

(1) Victor Hugo. *Le Crapaud.*

Le monde offre de ces surprises, peut-être plus qu'on ne croit. On rencontre de ces saintetés qu'on ne s'explique pas, mais dont la vue fait du bien, parce qu'elle donne à croire qu'il y a, dispersée dans l'univers, à côté de l'immense malice, une immense bonté : la servante Félicité en contient une parcelle sans mélange. L'auteur de *Madame Bovary* nous devait cette consolation.

VI.

Je crois, en résumé, que M. Gustave Flaubert a réalisé pleinement et dans toute sa pureté une espèce de roman qui est à ce genre ce que le positivisme est à la philosophie. C'est tout simplement la peinture de la vie humaine telle qu'elle est (qu'on appelle cela, si l'on veut, le roman réaliste). On dira que, si la réalité est laide, il ne faut pas la peindre *telle qu'elle est*, parce que cette peinture ne saurait être belle. En quoi l'on se trompe : je voudrais l'avoir montré par l'étude des romans de Flaubert. D'abord, l'homme étant un être imitatif par nature, une imitation exacte, même d'un vilain objet, lui fait plaisir, je ne sais comment, par la surprise qu'elle lui cause, par la clairvoyance et l'habileté qu'elle suppose chez l'imitateur; et ce plaisir, ceux mêmes qui ne l'avouent pas le sentent toujours, à moins que leur sincérité n'ait été altérée par l'affectation de dégoûts « bien portés ». Le peuple, qui ne raffine pas, aime jusqu'aux tabatières dont la forme *imite* ce qu'on ne nomme point. — Mais cela n'est qu'une petite raison. La peinture de la réalité, non arrangée, mais complète, donne l'idée de la beauté, parce qu'elle nous présente quelque chose de compliqué, un jeu de causes et d'effets, de forces subordonnées les unes aux autres. — La beauté naît encore de ce que les traits, tous copiés sur la réalité, sont cependant choisis, sinon modifiés (cette modification est le propre de l'art idéaliste) : or ce choix se fait d'après une idée; par exemple, on retient les traits qui révèlent un caractère et on néglige les autres : de là l'unité dans la variété, qui est la définition la plus large du beau. — La beauté est encore dans les forces naturelles et fatales que le roman réaliste est toujours amené à peindre. Elle est aussi dans le style dès qu'il possède certaines qualités : force, concision, harmonie, couleur, qui sont belles indépendamment des sujets où elles s'emploient. — La beauté peut être enfin dans l'attitude dédaigneuse, bienveillante ou impassible de l'écrivain, attitude que l'on pressent aisément à travers son œuvre. Voilà à peu près pour quelles raisons la peinture de la vie toute crue peut n'être pas si répugnante. (Faut-il dire qu'on excepte certains détails honteux, parce qu'ils ne sauraient être intéressants, parce qu'ils ne sont pas particuliers à un individu et que le romancier n'en a que faire?) Le roman idéaliste aura toujours ses fervents, et j'en suis quand même : le condamner, ce serait répudier George Sand et la moitié de Balzac. Je veux seulement dire que la nouvelle forme du roman a sa beauté et convient mieux à un assez grand nombre d'esprits dans cet âge de la critique.

On peut d'ailleurs écrire des romans *vrais* autrement que M. Flaubert. Il a pris pour sujet d'étude l'humanité moyenne; c'est cela qui rend son œuvre si triste : il ne peint pas les exceptions. On songe que ses personnages, si plats, représentent la majorité et que par conséquent l'humanité dans son ensemble doit être plate terriblement. Mais on peut tout aussi bien peindre les êtres exceptionnels : M. Daudet a pris souvent ceux d'en haut, et M. Zola ceux d'en bas. M. Flaubert a le sang-froid, mais cela n'est pas d'obligation : MM. de Goncourt ont la « nervosité » et une manière papillotante, M. Daudet la grâce et la tendresse, M. Zola la vigueur voyante et la brutalité. Il y a vingt façons d'être réaliste : celle de M. Flaubert lui a valu d'écrire un des chefs-d'œuvre de notre temps.

Nous verrons prochainement ce qu'a produit l'application de sa méthode à l'étude des mœurs antiques, dans *Salammbô*.

JULES LEMAITRE.

L'ANGLETERRE ET LE GOUVERNEMENT DE L'INDE

Les plaintes des indigènes.

Le discours qui va suivre a été prononcé par M. Lalmohun Ghose, dans un meeting présidé par le vétéran du libéralisme, M. John Bright, et organisé par des amis de la race indienne.

« Mesdames et messieurs, a dit M. John Bright, en présentant l'orateur à l'assemblée, il y a en ce moment à Londres et dans cette salle un homme originaire de l'Inde, jurisconsulte savant, avocat estimé à Calcutta. Il est venu en Angleterre député par une Association qui se compose principalement d'Indiens et s'appele l'*Association indienne*. Il a été chargé d'apporter des pétitions à la Chambre des communes et des doléances sur la manière dont ses compatriotes sont, à quelques égards, traités; particulièrement au sujet de leur presque totale exclusion des emplois civils. Ces pétitions, je me suis chargé de les présenter au parlement. Toutefois, M. Ghose n'a pas voulu quitter ce pays sans chercher une occasion de communiquer plus librement sa pensée à ceux, parmi le peuple anglais, qui auraient souci de l'entendre. Quelques personnes se sont donc réunies en comité pour lui procurer cette occasion. Nous sommes réunis dans cette enceinte pour écouter M. Lalmohun Ghose et pour lui prêter toute l'attention bienveillante à laquelle il a droit. »

M. Ghose s'est alors exprimé en ces termes :

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs,

Je suis profondément touché de l'honneur que vous me faites aujourd'hui en me permettant d'exposer devant vous les vues et les opinions de mes compatriotes sur quelques questions importantes relatives à l'administration de l'Inde. Je voudrais que la tâche eût été dévolue à un plus habile; mais je sens que, malgré mon insuffisance personnelle, vous m'accorderez, avec cet esprit de générosité qui a toujours caractérisé la nation anglaise, une attention indulgente, parce que je suis ici l'interprête non d'un parti, mais des classes éclairées de mon pays tout entières.

Messieurs, il est de la plus grande importance que les hommes d'État de l'Angleterre et le peuple anglais en géné-

ral se rendent parfaitement compte de la nature et de l'étendue du changement que l'Inde a subi depuis quelques années. Sous la puissante influence de l'éducation européenne, les diverses races qui habitent cette vaste péninsule se sont graduellement fondues en une seule nationalité. Elles commencent à coopérer ensemble à la discussion et à l'élaboration des questions politiques, d'une façon qui eût été absolument impossible il y a quelque temps; les cœurs battent à l'unisson, ce qui est à mes yeux le résultat le plus glorieux qu'ait pu atteindre aux Indes la domination de l'Angleterre.

Les sujets sur lesquels je désire appeler votre attention sont la politique financière et la politique générale du gouvernement anglais dans l'Inde, ainsi que l'exclusion du peuple indien de l'administration de son propre pays. En dépit de la déclaration bien connue de lord Mayo, qui disait il y a quelques années que ses prédécesseurs avaient porté l'impôt à sa limite maximum, le gouvernement de l'Inde vient d'imposer à la population de nouvelles charges qui ne s'élèvent pas à moins d'un million et demi de livres sterling. Les famines qui ont souvent désolé le pays ayant obéré le trésor de l'Inde et l'économie n'ayant jamais été du goût de l'administration, on n'a pas trouvé d'autre moyen de sortir d'embarras que d'établir de nouvelles taxes. Dans le nouveau système créé par sir John Strachey, le fardeau tombe principalement sur les classes agricoles, commerçantes et ouvrières, c'est-à-dire sur ceux qui sont les premiers et les derniers à souffrir des famines. Mais une difficulté s'élevait dès le début contre la mise en pratique de ce système, difficulté qui eût semblé insurmontable à des hommes guidés par les idées de moralité politique qui règnent en Europe et soumis à l'influence salutaire de la discussion publique. Au Bengale, l'impôt foncier a été fixé à perpétuité, vers la fin du siècle dernier, par un pacte conclu entre les Bengaliens et le gouvernement anglais d'alors; par conséquent, on ne pouvait augmenter cet impôt sans violer le pacte. Je sais que des personnes dont l'opinion a en toutes circonstances droit au respect ont contesté la validité des engagements pris à perpétuité, et je suis prêt à reconnaître que cette opinion est de celles qui, en certains cas, se peuvent soutenir. Quant à moi, d'accord en cela avec un grand nombre de mes compatriotes, je pense que l'extension à l'Inde entière, avec certaines modifications, du système de la fixité de l'impôt, tel qu'il est établi au Bengale, serait le plus grand des bienfaits pour le pays. Nous serions heureux de voir ce pacte se conclure avec les représentants directs des classes agricoles, et non avec une classe d'intermédiaires tels que les *Zemindars* du Bengale. Nous voudrions voir le système de la Suisse et de quelques autres pays d'Europe introduit aux Indes, et nous croyons que les millions de paysans propriétaires qui l'habitent, aussitôt qu'ils auraient le sentiment de dignité et de sécurité que ce système engendre, emploieraient toute leur énergie à l'amélioration du sol, ce qui serait le meilleur moyen de conjurer ces terribles famines auxquelles le gouvernement de l'Inde n'a pas encore trouvé de remède. Mais, quelle que soit la diversité des opinions en cette matière, j'ose dire qu'il ne saurait y avoir qu'une manière de voir au sujet de l'engagement d'honneur pris par le gouvernement anglais envers le Bengale. Là, du moins, il est obligé par la fidélité à la foi jurée de ne jamais augmenter l'impôt foncier. Cette considération n'a pas empêché le gouvernement de l'Inde de créer au Bengale, comme ailleurs, une nouvelle taxe appelée *taxe des travaux publics* et de ternir ainsi aux yeux du peuple indien l'honneur de la nation anglaise. Et si elle était au courant de tous ces faits, la nation anglaise protesterait avec indignation, j'en suis certain.

En même temps qu'était violé le pacte conclu avec le Bengale, l'impôt foncier fut augmenté au nord de la péninsule et dans le Pendjab. Toutefois le gouvernement de l'Inde, si élastique que soit sa conscience en ces matières, ne crut pas devoir charger d'un nouvel impôt direct la population agricole de Madras et de Bombay, qui venait précisément d'être ravagée par la plus épouvantable famine. Il imagina d'y substituer un impôt indirect, plus fâcheux encore, en augmentant de 40 pour 100 les droits sur le sel. En même temps, il imposa à l'Inde entière une nouvelle taxe de patentes, dont les deux plus grands défauts sont d'abord que les petits revenus, ceux qui sont formés par des bénéfices évalués à quatre shillings par semaine, n'en sont pas exempts, ensuite que les auteurs de la loi se sont arrangés de façon à n'en être pas eux-mêmes atteints. L'injustice qu'il y a manifestement à taxer d'aussi petits revenus a été condamnée par la voix unanime des journaux anglo-indiens, et la première application de la nouvelle loi a déjà produit une somme de souffrances et de misères jusqu'ici inconnue. Je sais que sir John Strachey a dit un jour que ceux qui s'imaginaient qu'un commerçant gagnant quatre shillings par semaine était un pauvre homme ne connaissaient pas le pays. Je ne me permettrai pas de dire à sir John Strachey : *Tu quoque!* mais si son affirmation est vraie, alors ni un Indien, ni un Anglais résidant aux Indes et n'occupant pas de fonctions publiques, n'a de la situation du pays cette connaissance lumineuse qui sans doute est réservée aux seuls cercles officiels. Je puis, messieurs, mentionner ici un fait qui vous permettra de vous former à vous-mêmes une opinion à ce sujet. D'après les rapports présentés par l'administration dans la province du Bengale pour l'exercice 1877-78, la dépense moyenne de l'entretien d'un prisonnier est de 5 livres 16 shillings par an; or, en supposant qu'un honnête et laborieux artisan ne puisse pas prétendre vivre mieux qu'un prisonnier, et en accordant qu'il n'ait en moyenne qu'une famille de trois personnes à nourrir, c'est-à-dire lui, sa femme et un enfant, je vous demande ce qui lui restera au bout de l'année pour payer sa patente s'il faut qu'il prélève 5 livres 16 shillings pour l'entretien de chaque personne, c'est-à-dire 17 livres 8 shillings sur un revenu de 4 shillings par semaine, autrement dit de 10 livres 8 shillings par an?

Eh bien! c'est au moyen d'impôts comme ceux-là, d'impôts arrachés aux classes les plus pauvres, d'impôts faits de souffrances et de faim, que le gouvernement de l'Inde a pu se procurer un revenu additionnel de 1 500 000 livres sterling, somme, nous a-t-on dit et répété cent fois, qui devait servir à créer un fonds d'assurances contre la famine. Mais récem-

ment le gouvernement de l'Inde avouait sans rougir que pas un centime de ce fonds n'avait été réservé pour l'objet auquel il avait été ostensiblement destiné; et nous savons comment on s'en est servi, d'abord pour tromper le parlement anglais et le public anglais sur la prétendue existence d'un excédent budgétaire qui n'était que fictif, ensuite pour payer les frais d'une guerre agressive et inutile au delà des frontières de l'Inde.

Sur ce dernier point, je n'ai pas le dessein de rouvrir un débat qui a été soutenu en ce pays avec une chaleur, je puis le dire, inaccoutumée; mais je puis vous assurer que le peuple indien est profondément reconnaissant envers les hommes d'État qui ont condamné avec tant de fermeté ce divorce entre la morale et la politique qui a caractérisé les négociations antérieures au commencement des hostilités, et j'ai la certitude que si l'Inde eût pu être consultée par la voie du suffrage, elle eût été unanime à protester contre cette guerre.

Je dois ici me renfermer dans la question qui nous touche de plus près : celle de savoir si tous les frais de la guerre doivent être supportés par le trésor de l'Inde. Messieurs, cette entreprise militaire a été faite dans l'intérêt de l'empire britannique et, pour citer ici les propres paroles du premier ministre, dans le but de maintenir en Europe le prestige de l'Angleterre. De plus, elle a été la conséquence directe de la politique étrangère suivie par le ministère actuel dans cette partie du monde. Pendant le cours d'une grande guerre européenne, le gouvernement de Sa Majesté a pris à l'égard d'un des belligérants une attitude qu'il a voulu soutenir par des démonstrations navales et militaires. C'est ainsi qu'il a fait venir à Malte un régiment indien, afin de montrer à la Russie que l'empire de l'Inde, loin d'être pour lui une cause de faiblesse, pouvait, en cas de besoin, devenir une nouvelle source de force. Naturellement cette politique a déterminé la Russie à faire une diversion contre vous en envoyant une ambassade dans l'Afghanistan, ce qui a entraîné le gouvernement de l'Inde à des actes parallèles et simultanés, dont le résultat a été cette malheureuse guerre que déplorent également les Indiens et le grand parti libéral de l'Angleterre. Or, je vous demande, messieurs, s'il ne serait pas juste, ces faits étant reconnus, que l'Angleterre payât une part proportionnelle des dépenses causées par la guerre dans laquelle elle s'est, à tort ou à raison, engagée, s'il ne serait pas contraire à toute équité de faire peser entièrement le fardeau de ces dépenses sur une nation qui n'est pas représentée dans vos conseils et dont, par conséquent, l'unique espoir et l'unique garantie résident dans la justice et dans la générosité du peuple anglais.

Ce n'est pas tout. Comme si les guerres et les famines et la prodigalité de l'administration n'avaient pas suffi à jeter le trouble dans les finances, le gouvernement de l'Inde a tranquillement résolu de sacrifier une branche importante de revenu en supprimant les droits d'importation qui frappaient les marchandises de coton. Si le peuple de l'Inde demande le maintien de ces droits, ce n'est pas par attachement au système protectionniste. Nous serions aussi heureux que pourraient l'être les habitants du comté de Lancastre si tous les ports de l'Inde pouvaient être déclarés libres demain; mais l'état de nos finances s'y oppose; et quand nous voyons qu'on ne peut abolir ces droits, fâcheux au point de vue économique, qu'à la condition de les remplacer aussitôt par d'autres incomparablement plus odieux, alors nous comprenons que nous ne ferions que « sauter de la poêle dans le feu », et nous crions : « Seigneur, délivrez-nous de nos amis! » Si nous considérons la situation actuelle des finances de l'Inde, les circonstances dans lesquelles on a chargé de nouveaux impôts une population décimée par la famine et la manière dont on a aboli les droits de douane en question, nous ne pourrons nous défendre d'un mouvement d'indignation en reconnaissant que le gouvernement de l'Inde a, dans cette circonstance, sous le voile transparent d'un prétexte économique, sacrifié les vrais intérêts du pays afin de se concilier un parti puissant en Angleterre en vue des prochaines élections.

Ce n'est pas tout encore. C'est au moment où les difficultés et les embarras se multipliaient d'heure en heure, au moment où un gouvernement sage et prévoyant eût cherché à connaître le courant de l'opinion publique et à suivre une politique de conciliation et de confiance mutuelle, c'est à ce moment, messieurs, que le gouvernement de l'Inde s'est jeté dans une politique d'impérialisme, de jalousie, de méfiance et de répression — une politique qui s'est signalée par des mesures comme l'*Acte sur la presse indigène* et l'*Acte sur l'Armement des Indiens*, par lesquels toute la presse a été bâillonnée et la population entière désarmée — une politique enfin qui est faite pour aliéner à l'Angleterre les sympathies de la nation indienne et pour exaspérer les esprits.

J'aborde maintenant un sujet qui est intimement lié à la question fiscale. Nous sommes exclus du gouvernement de notre pays. C'est un de nos principaux griefs. A cet égard, le parlement et la couronne nous ont fait des promesses souvent répétées; mais jusqu'ici nos vœux, nos espérances n'ont point été réalisés. Dans certains départements du service public, comme l'armée, par exemple, l'accès des hauts grades nous est formellement interdit; dans d'autres, comme le service civil indien (1), nous avons été déclarés admissibles en théorie; mais on a adopté des usages et des règlements qui, dans la pratique, nous en excluent également. Et comme si la condition imposée aux candidats indiens de faire un voyage et un séjour en Angleterre à leurs frais avant de se présenter aux examens n'était pas pour nous un suffisant obstacle, une nouvelle règle a été établie qui nous met dans l'impossibilité de concourir à l'avenir; je veux parler de l'abaissement du maximum d'âge pour les candidats, de vingt et un ans à dix-neuf. Messieurs, quand ce changement a été porté à la connaissance des Indiens, il a été accueilli avec un profond sentiment de regret et de mécontentement. De nombreux meetings se sont rassemblés dans toutes les provinces, je puis dire dans presque toutes les grandes villes du nord — au Pendjab, dans les présidences de Bombay, du Bengale, de

(1) *Covenanted Service.*

Madras. Toutes les races diverses qui peuplent l'Inde se sont réunies avec un accord remarquable pour protester contre la mesure que venait de prendre le dernier secrétaire d'État.

Je crois, messieurs, que l'on peut voir dans la frappante unanimité de ce mouvement national la meilleure réponse à une assertion que les fonctionnaires anglo-indiens ont trouvé bon de mettre en avant : à savoir que les Indiens du nord sont animés d'un sentiment particulier de jalousie à l'égard des Bengaliens, parce que ceux-ci auraient le plus de chances de l'emporter dans les examens, grâce à une certaine supériorité naturelle. Or, les diverses variétés de la race indienne ont été parfaitement d'accord pour la rédaction des mémoires présentés au parlement et des pétitions adressées à la Chambre des communes par votre généreuse entremise, monsieur le président. Des natifs de l'Inde n'ont rien à objecter à la rigueur des épreuves qui peuvent être imposées aux candidats dont l'aptitude intellectuelle et morale aux emplois publics doit être vérifiée; mais ils s'élèvent contre la promulgation de nouveaux règlements dont l'effet est de les exclure en pratique des concours qui leur sont ouverts en théorie.

Cependant tous les griefs que je viens d'exposer devant vous ne sont rien, comparés à un autre sujet de plaintes que nous regardons comme la source de tous nos maux : je veux parler de la privation de toute représentation nationale au sein du gouvernement de l'Inde. Les Indiens sont profondément convaincus aujourd'hui que le temps est venu où les bénéfices du gouvernement représentatif doivent être étendus jusqu'à eux. Je sais qu'il est de mode parmi les fonctionnaires anglo-indiens d'accueillir ce désir par un sourire méprisant; mais je sais aussi, je sens que l'heure n'est pas éloignée où la voix d'une nation unie se fera entendre à travers les océans qui roulent entre votre pays et le nôtre, avec des accents qui forceront la grande nation anglaise à faire droit à nos réclamations. L'Angleterre ne peut mentir à ses traditions, à son histoire, à elle-même, en continuant à nous refuser le bienfait de ce gouvernement constitutionnel qui fait sa gloire et son orgueil.

Je crains, messieurs, d'avoir dépassé les limites dans lesquelles j'avais eu d'abord l'intention de me renfermer pour ne pas abuser de votre patience. J'ai tâché de vous exposer les vues et les sentiments de mes compatriotes sur quelques-uns de nos griefs les plus importants. C'est avec la plus grande défiance de moi-même que j'ai exprimé notre humble avis sur des questions administratives et financières importantes en présence de tant d'hommes d'État éminents et expérimentés. J'ai, d'ailleurs, le désavantage de parler dans une langue qui n'est pas la mienne et qu'après des années d'études continuelles je ne possède encore que bien imparfaitement (1). Je ne vous en suis que plus reconnaissant de votre indulgente attention, et je puis vous assurer que mes compatriotes seront touchés de la bienveillance avec laquelle vous avez écouté leur représentant. Je n'ai, messieurs, signalé à votre examen que quelques-uns des défauts et des torts de votre administration dans l'Inde. Je l'ai fait dans l'espoir d'obtenir la réparation de ces torts, l'amendement de ces défauts. Mais, croyez-moi, messieurs, nous ne sommes pas oublieux des bienfaits; nous savons voir aussi le beau côté du tableau. Les destinées de l'Inde ont été unies à celles de l'Angleterre depuis plus d'un siècle. Pendant cette période, des générations successives d'administrateurs sages, humains, généreux, se sont efforcés de resserrer les liens de l'union politique en augmentant les sympathies nationales et la confiance mutuelle entre les gouvernants et les gouvernés. De conquérants, ils ont cherché à se faire les réformateurs, les régénérateurs du pays. Ils ont souhaité que les fondements de l'empire reposassent plutôt sur l'allégeance volontaire d'un peuple reconnaissant que sur les baïonnettes des soldats. Sous le joug bienfaisant de l'Angleterre, une ère nouvelle et heureuse de prospérité matérielle et morale a été inaugurée dans l'Inde. Vous avez couvert notre pays d'un réseau de chemins de fer et d'autres travaux utiles qui témoignent de la sagesse de vos hommes d'État et de la force de votre administration. Vous nous avez procuré les avantages inestimables de l'éducation et de la civilisation occidentales. Vous nous avez appris à admirer votre belle littérature, votre glorieuse histoire, qui est l'histoire de la liberté politique. Les œuvres de vos poètes immortels, celles de vos grands historiens, la vie et la carrière de vos hommes d'État illustres ne sont pas étudiées avec plus d'enthousiasme dans cette île, votre berceau, qu'elles ne le sont dans votre empire de l'Inde. Vous nous avez enseigné à tourner les yeux vers l'Angleterre comme vers le foyer de la liberté et le temple de la justice; et ceux qui ont eu, comme moi, l'inappréciable avantage de visiter votre pays, ceux qui ont vu de près le jeu de vos institutions nationales, ceux qui ont personnellement éprouvé la bonté hospitalière des Anglais à leur foyer, en sont arrivés à vouer à l'Angleterre non seulement un sentiment d'admiration sans bornes, mais une affection presque égale à celle qu'ils ressentent pour leur patrie d'origine. Vous nous avez tiré de notre torpeur séculaire; vous nous avez appelés à un idéal nouveau de la vie nationale. La reconnaissance des peuples de l'Inde, leur estime pour leurs bienfaiteurs, ont été égales aux bienfaits que vous avez répandus sur nous d'une main si prodigue. Mais, messieurs, j'ai le regret de le dire, il semble, depuis quelque temps, qu'un changement soit survenu dans l'esprit de l'administration anglaise aux Indes.

C'est à vous de voir si les germes d'amitié nationale, de fidélité sincère et spontanée, qu'ont fait naître les bienfaits passés, si ces germes de sympathie, d'affection, de loyauté, de dévouement, semés par des hommes d'État à l'esprit sage, au cœur généreux, devront fructifier et mûrir, ou bien s'ils seront desséchés par un système nouveau de répression irritante. Le peuple anglais est justement fier de son magnifique empire d'Orient; il a droit de l'être en souvenir de la valeur qui le lui a conquis, de la sagesse qui le lui a conservé; mais j'ose penser qu'il y a un genre d'orgueil plus légitime encore, une gloire plus haute, digne objet

(1) L'anglais de M. Ghose est, au contraire, excellent. (*Note du traducteur.*)

d'ambition pour une nation chrétienne et civilisée; je veux parler de la conscience d'avoir fait votre devoir envers des millions d'hommes-frères sur lesquels, dans les insondables desseins de la Providence, vous avez été appelés à régner, et de l'honneur de vous être élevés au-dessus des considérations mesquines d'une politique étroite et à courtes vues. Si vous faites justice à l'Inde, ce pays dont mes compatriotes m'ont envoyé plaider la cause devant le tribunal de l'opinion publique anglaise, fermement convaincus que ce grand peuple d'Angleterre ne peut jamais être sourd à la voix de la raison ni à des réclamations nationales fondées sur la plus stricte équité et présentées sous la forme la plus modérée; si, dis-je, vous nous accordez justice, vous vous élèverez à vous-mêmes un monument plus durable que le bronze, vous inscrirez vos noms en caractères ineffaçables dans les fastes de l'histoire, et vous lèguerez à vos enfants un héritage plus riche et plus glorieux que celui des empires matériels, si grands, si magnifiques qu'ils puissent être : un indestructible empire moral, dont les titres seront écrits dans le cœur et dans la mémoire d'une nation à jamais reconnaissante.

L'orateur se rassied au milieu d'applaudissements bruyants et prolongés (1).

Traduit pour la *Revue politique et littéraire*, par L. Q.

REVUES ÉTRANGÈRES

La Nausicaa de Gœthe.

On sait qu'une tragédie dont le principal personnage devait être Nausicaa fut une des grandes préoccupations de Gœthe pendant son voyage en Italie. Il n'en a écrit que quelques fragments, tellement disparates qu'ils permettent à peine de se faire une idée de ce qu'aurait été l'ensemble et que peu de lecteurs s'y arrêtent. Ce sont ces fragments que M. Wilhelm Scherer, dans un article des *Deutsche Monatshefte* de Westermann, essaye de rattacher, de coordonner, de compléter. Il interroge le texte de l'*Odyssée*, que Gœthe ne quittait pas pendant qu'il méditait son plan; il consulte les notes de voyage du poète, les livres qu'il lisait habituellement et qui l'aidaient à comprendre Homère; il cherche des rapprochements dans les incidents de sa vie; et là où tous les renseignements font défaut, il hasarde ses propres suppositions, qui sont rarement dénuées de vraisemblance. C'est un travail de reconstruction, semblable à celui que les critiques aiment à entreprendre vis à-vis des œuvres du passé dont le temps n'a laissé qu'un débris, ou à celui que Gœthe lui-même essaya de faire un jour sur le *Phaëton* d'Euripide. C'est un travail qui exige une infinie délicatesse; il y faut joindre le sentiment de l'artiste à la sagacité de l'historien; et M. Scherer a prouvé que ces qualités, pour être rarement réunies, ne sont nullement contradictoires.

Gœthe, à chaque époque de sa vie, faisait choix d'un écrivain qui l'aidait à formuler ses propres impressions, qui lui donnait la réplique lorsqu'il cherchait à coordonner ses idées, et qui devenait, pour ainsi dire, son compagnon idéal. C'était un des procédés qu'il employait pour concilier la poésie avec la réalité. Homère fut pour lui, en Italie, ce que l'auteur du *Deserted Village* avait été pour lui à Wetzlar. Lorsqu'à Palerme il visite le jardin public, il trouve tout d'un coup que tout ce qu'il voit le transporte dans l'antiquité. « Les flots noirâtres à l'horizon boréal, leur lutte contre les courbures des anses, l'odeur particulière de la mer vaporeuse, tout rappelait à *mes sens* et à ma mémoire l'île des heureux Phéaciens. Je courus acheter un Homère... » A partir de ce moment, le centre poétique auquel viendront aboutir toutes ses observations est trouvé. Huit jours après, à la veille de quitter ce *paradis*, il retourne encore à la même place, pour lire son *pensum* dans *l'Odyssée;* il arrête le plan de sa tragédie de *Nausicaa;* il esquisse quelques scènes qui l'attirent particulièrement. Un mois s'écoule, pendant lequel il contourne les rivages de la Sicile sans perdre son sujet de vue. Assis au pied des ruines du théâtre de Taormine, pendant que son compagnon de route, le peintre Kniep, dessine le paysage, il revient encore à sa pièce, qu'il appelle « une concentration dramatique de l'*Odyssée* ».

Voilà donc le premier facteur de l'œuvre nouvelle qui est trouvé : c'est l'*Odyssée*. Le second, comme il faut s'y attendre avec Gœthe, sera une idée toute personnelle. Ce qui existe de la tragédie, ce sont d'abord les deux premières scènes, avec une esquisse de la troisième, ensuite des fragments très courts formant ensemble une quarantaine de vers, enfin un plan tout à fait sommaire et se réduisant presque à une liste de personnages. Ce plan, que Gœthe a mis en tête, est évidemment postérieur aux scènes écrites. Gœthe s'était tenu d'abord assez près du récit d'Homère. La pièce s'ouvrait par les jeux des jeunes filles, compagnes de Nausicaa, au bord de la mer. Au bruit de leurs voix, Ulysse se réveille; et la scène suivante, un monologue, n'était que le développement de quelques vers de l'*Odyssée :* « Le divin Ulysse s'éveilla; et, s'asseyant, il délibéra au fond de son âme. Hélas! se dit-il, à quels hommes appartient cette terre où je suis venu?... » Il retourne vers la grotte où il se tenait caché. Nausicaa entre en scène avec sa nourrice Eurymédusa. Elle a eu, comme dans Homère, un songe. Mais c'est ici que le poète nous abandonne. C'était aussi l'endroit où il s'éloignait décidément de son modèle; car le plan, ou le *schema*, comme dit Gœthe, résume ainsi le discours que la jeune fille adressait à sa nourrice : « Confidence : âge des fiançailles; » paroles sommaires qui indiquent déjà le rôle nouveau que Gœthe prêtait à son héroïne.

(1) Le *Journal des Débats* a rendu compte de ce discours dans son numéro du 3 octobre. L'auteur de l'article, M. Paul Leroy-Beaulieu, conclut en ces termes :

« Certes, plusieurs des griefs de l'avocat indigène de Calcutta sont fondés; le gouvernement anglais fera bien d'en tenir compte; mais, à notre avis, les anciens ministres de la couronne britannique (tels que M. John Bright) et les membres du parlement feront bien de ne pas renouveler trop souvent des démonstrations de cette sorte, si l'Angleterre n'est pas disposée à troquer « son empire physique » aux Indes contre une simple « domination morale », dont on ne pourrait se dissimuler le caractère incertain et précaire. »

Ce *schema,* quelque énigmatique qu'il soit en beaucoup d'endroits, marque cependant les modifications principales que Gœthe avait fait subir au sujet. Quelques noms sont changés. Nausicaa prend celui d'Arété, qui dans l'*Odyssée* appartient à sa mère. Gœthe jugeait-il ce nom plus approprié au rythme ïambique? ou était-il choqué par la rencontre des deux voyelles? Le fait est que son oreille était devenue, à la fin de son voyage en Italie, d'une sensibilité excessive pour tout ce qui touchait à l'euphonie; et, pour le dire en passant, il n'a jamais écrit une langue plus harmonieuse que dans le monologue d'Ulysse et dans les fragments qui suivent. Le roi Alkinoos est désigné, sans doute pour des raisons analogues, par la forme latine de son nom, Alkinoüs. Quant à la reine, qui joue un rôle si touchant dans Homère et dont Ulysse vient d'abord embrasser les genoux lorsqu'il se présente comme suppliant dans le palais, il faut la supposer morte, et son absence explique la conduite inconsidérée de Nausicaa. La mère n'est plus là pour diriger les pas de sa fille, pour réprimer les premiers élans de son cœur ou pour satisfaire à ses vœux légitimes. Une vieille servante, faible et docile, a pris sa place. Euryméduſa, dans le plan définitif, porte le nom de Xanthé, plus commode pour le vers. Des trois frères de Nausicaa, Gœthe n'en garde qu'un seul, qu'il appelle Nérée; c'est un jeune homme, M. Scherer le suppose ainsi, qui écoute d'abord avec enthousiasme les récits d'Ulysse, qui ne rêve pour lui-même qu'aventures lointaines et qui se consume dans sa sphère étroite comme autrefois le jeune Gœthe au milieu des relations bourgeoises de la ville de Francfort.

La pièce se joue ainsi entre cinq personnages principaux : Ulysse, le roi Alkinoüs, son fils Nérée, Arété sa fille, et la confidente Xanthé. L'intérêt consiste dans la passion subite que la jeune fille conçoit pour le héros étranger. Dans Homère, après les premiers incidents de l'arrivée d'Ulysse, Nausicaa est aussitôt reléguée au second plan. Elle dit aux servantes en revenant vers la ville : « Plût aux dieux qu'un tel homme fût appelé mon époux et qu'il consentît à rester parmi nous ! » Mais ces paroles ne sont dans sa bouche qu'une expression naïve d'admiration. Gœthe prête à son héroïne une profondeur de sentiment toute moderne et en même temps une décision de caractère, une énergie de conception, qui la font céder sans réserve au premier entraînement de son cœur. M. Scherer l'appelle une « Marguerite antique ». Ulysse a d'abord caché son nom; il dit n'être point marié, pensant qu'un étranger a besoin de la faveur de tout le monde et que les femmes, par instinct, accordent plutôt la leur à un homme encore libre. Il se donne aux Phéaciens comme un messager chargé de porter à Pénélope des nouvelles de son époux égaré sur les mers. Les Phéaciens, réunis en conseil, l'engagent à rester parmi eux en attendant qu'un navire qu'ils promettent d'équiper ait retrouvé le héros et l'ait ramené dans leur île. C'est alors qu'Ulysse, sûr désormais des dispositions bienveillantes de ses hôtes, se déclare. Le mot qui doit amener le dernier revirement de l'action est si naturel, que tout lecteur qui aura voulu se pénétrer du plan de Gœthe pourra le suppléer facilement : « L'homme que vous voulez chercher, c'est moi; je suis le mari de Pénélope. » Mais Arété, craignant la jalousie des chefs qui forment le conseil, est entrée dans la salle; elle entend le mot qui sera son arrêt de mort. On se figure aisément toute la scène, qui ne pouvait manquer d'être très dramatique.

Ulysse, au cinquième acte, prend congé d'Alkinoüs. Mais partira-t-il ainsi, laissant le trouble dans la maison où il a été recueilli? Il se reproche sa ruse inutile. Il imagine cependant un moyen de tout réparer, de tout concilier. Il reviendra dans l'île des Phéaciens accompagné de Télémaque. Peut-être Arété reportera-t-elle sur le fils l'amour qu'elle croyait ressentir pour le père et qui n'était sans doute qu'un vague élan de son imagination. Ici quelques fragments permettent de deviner le mouvement du dialogue. « Tu répares noblement tes torts, dit Alkinoüs; mais quelle douleur tu excites dans mon cœur ! Ainsi je devrais me séparer de ma fille ! Je devrais, avant l'heure de sa mort, la voir partir, l'embarquer pour une terre lointaine ! » Mais enfin, persuadé, il dit ces mots, qui terminent la série des fragments : « Que ce jour qui te ramènera vers moi accompagné de ton fils soit le jour le plus solennel de ma vie ! » Le dénouement n'est indiqué que par la liste des personnages qui figurent dans les dernières scènes. Un messager annonce la mort d'Arété; et Alkinoüs, fidèle, dans sa douleur, aux devoirs de l'hospitalité, ne peut que hâter le départ d'Ulysse pour le soustraire à la vengeance du peuple.

« Cette simple fable, écrivait Gœthe beaucoup plus tard dans ses souvenirs de voyage, devait intéresser par la richesse des motifs secondaires et surtout par le caractère maritime et insulaire qui aurait dominé dans l'exécution et qui aurait donné à l'ensemble un ton particulier. » Qu'est-ce que le poète entendait par le caractère maritime et insulaire de l'exécution (*Das Meer-und-Inselhafte*)? Évidemment il voulait profiter pour son ouvrage de toutes les observations de détail qu'il avait faites à Naples et en Sicile. On peut faire, entre le récit du voyage et le plan de la pièce, des rapprochements curieux. Dans une scène où Nérée revient d'une expédition, on trouve cette indication : « Départ; dauphins, etc. » Et, après la traversée de Naples à Palerme, Gœthe écrit : « Une troupe de dauphins escortait le navire des deux côtés de la proue et s'efforçait toujours de prendre les devants. On avait plaisir à les voir tantôt nager sous le flot clair et transparent qui les couvrait, tantôt bondir au-dessus de l'eau avec leurs piquants, leurs nageoires, leurs flancs qui réflétaient l'or et l'émeraude. » Il n'est pas douteux que si la tragédie avait été écrite immédiatement, elle eût été pénétrée et comme imprégnée d'une certaine saveur maritime. Gœthe était doué d'une telle faculté d'assimilation, que, selon les influences extérieures, il devenait un autre homme. A peine a-t-il mis le pied sur le sol d'Italie, qu'il se félicite d'avoir complètement dépouillé sa nature germanique. En Sicile, ce n'est plus seulement le ciel du midi dont il ressent le charme; la mer a exercé sur lui une séduction nouvelle, et il cherche des formes et des images pour un genre d'impressions que le Nord ne lui a jamais données. Il se figure avoir toujours vécu sur ces rivages, avoir toujours eu le même

spectacle devant les yeux; et il s'identifie sans peine avec Ulysse. Le sujet de Nausicaa le touchait d'abord par les complications dramatiques; mais le fond du tableau, c'était la mer, avec ses aspects pittoresques, avec les hasards où elle entraîne l'homme, les aventures lointaines, les dangers de mort, les retours inespérés. N'oublions pas que Gœthe appelait sa pièce « une concentration de l'*Odyssée* ».

Il se comparaît à Ulysse à un autre point de vue. « Il n'est rien dans cette composition, dit-il encore, que je n'eusse été capable de peindre d'après nature en consultant mes propres expériences. N'étais-je pas voyageur moi-même? N'avais-je pas couru le risque d'éveiller des inclinations qui, sans avoir une fin tragique, pouvaient causer des douleurs, des dangers et des maux? N'avais-je pas été souvent dans le cas d'obtenir des faveurs imméritées, de rencontrer des obstacles imprévus? » Ulysse est aimé de Nausicaa; elle meurt; il part néanmoins, *moitié innocent, moitié coupable,* dit Gœthe. Lui-même n'avait-il pas été obligé de s'accuser souvent ainsi? Mais il avait poursuivi sa route, sacrifiant les intérêts de son cœur à ce qu'il considérait comme une nécessité de l'art, et se consolant par une confession poétique. Le personnage d'Ulysse a de la ressemblance avec ceux de Weislingen, de Clavigo, de Faust même. Il y a cependant une différence essentielle : Clavigo et Weislingen partagent le sort de leurs victimes; Ulysse n'éprouve que le regret d'avoir causé un mal involontaire. C'était un défaut au point de vue dramatique, et ce fut peut-être une des raisons qui déterminèrent Gœthe à abandonner le sujet. On nous permettra d'ajouter à notre tour cette supposition à toutes celles du savant critique dont nous résumons le travail.

A. Bossert.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Victor Develay est un traducteur infatigable. Il a traduit beaucoup et il traduira encore. Il s'est attaqué à la vaste correspondance de Pétrarque, encouragé dans cette laborieuse entreprise par M. Thiers, qui avait accueilli ce projet avec enthousiasme. Entre temps et en manière de délassement, il vient de traduire les confessions de l'amant de Laure. *Mon Secret,* ou *du conflit de mes passions* (1), tel est le titre de cette œuvre assez étrange et que très peu de curieux ont lue dans le texte. Ces confessions, nous dit M. Develay, n'ont ni moins d'éloquence ni moins de sincérité que celles de saint Augustin et de Jean-Jacques. Les traducteurs ont en général de ces heureuses illusions qui les soutiennent dans un labeur ingrat. C'est une grâce d'état. Tant qu'ils sont à l'œuvre, il ne faut pas les contredire, car ils font chose utile, en somme, et la contradiction n'aurait qu'à les décourager! Leur travail achevé, on peut sans inconvénient discuter.

Eh bien, non, ces confessions ne sont pas à ce point éloquentes et sincères. Sont-ce même des confessions? Avons-nous tous les secrets de cette vie qui fut des plus agitées, car l'incendie que Laure attisa pendant vingt et un ans, un grand nombre d'honnêtes dames, comme eût dit Brantôme, travaillèrent de tout cœur, bien que vainement, à l'éteindre? Les flammes si honnêtes des deux platoniques se rejoignaient éthérées et épurées; mais, avant de se rejoindre dans ce limpide azur, elles avaient trouvé plus bas un aliment terrestre. Ces anges s'étaient souvenus ailleurs qu'ils étaient l'un homme et l'autre femme. Si Laure avait neuf enfants légitimes, Pétrarque en avait plus encore qui ne l'étaient pas. Une confession sincère aurait été peu édifiante. Nous n'avons donc que des demi-aveux, en termes vagues et généraux. Ce qu'il y a de plus précis, c'est l'aveu de désirs et même de tentatives qui rencontrèrent dans l'objet divin « un cœur aussi dur que le diamant ». On a prétendu parfois que Laure n'avait jamais existé, que c'était un être de pure fiction : certaines pages de ces confidences convaincront les plus incrédules qu'elle a été une très incontestable réalité. Que maintenant dans cet amour opiniâtre il n'y ait pas une certaine part d'imagination, un peu de rôle, d'attitude et de parti pris, c'est ce dont je ne jurerais pas, même après avoir lu ces confessions.

Incomplètes et vagues, elles sont déclamatoires. Les aveux repentants sont faits simplement : ici une mise en scène inattendue, un cadre artificiel, de la fiction, du merveilleux. Tout est théâtral. C'est la nuit : une femme éblouissante de clarté, dont l'air et le visage annoncent une vierge, apparaît à Pétrarque. C'est la Vérité, non pas montée du puits, mais descendue du ciel. Elle décline ses noms et qualités au poète en ajoutant : C'est moi que vous avez dépeinte avec un art admirable dans votre Afrique, vous rival d'Amphion le Thébain. » Se faire dire ces choses-là par la Vérité n'est pas le comble de la modestie, et voilà un *Confiteor* commencé sans humilité. Derrière la Vérité apparaît saint Augustin, amené par elle pour être le confesseur de Pétrarque. Étrange mise en scène, ne vous semble-t-il pas? singulier déploiement de fiction et de moyens de théâtre pour une confession sincère. Dans un tel décor, attendez-vous à ce que les acteurs — et deux d'entre eux descendent du ciel — parlent d'une voix plus qu'humaine. Et, en effet, ce ne sont que périodes sonores, récitatifs solennels, grands airs avec accompagnement de Virgile, de Cicéron, enfin toute l'antiquité à l'orchestre. La pensée s'enfle et se tend comme la voix. Les choses les plus simples prennent une ampleur inattendue; les plus humbles se développent pompeusement et majestueusement. Le traducteur, comme c'était son devoir, n'a pas assoupli cette roideur solennelle. Dès son entrée en scène, saint Augustin, réveillant Pétrarque, lui dit : « Que faites-vous, homme chétif? Ne vous souvenez-vous point que vous êtes mortel? Plût à Dieu que vous vous en souvinssiez et que vous songeassiez à vous-même! » Voilà le ton et la note domi-

(1) Pétrarque, *Mon secret,* ou *Du conflit de mes passions,* traduit pour la première fois par Victor Develay. 3 vol. — Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.

nante. Ajoutez à cela l'abus de l'allégorie, l'abus de l'hyperbole, l'abus des souvenirs de l'antiquité, l'abus de la rhétorique, l'abus des tours poétiques, avec cela la bigarrure des images païennes accumulées sur les idées chrétiennes, et vous comprendrez que je résiste quand on déclare ces confessions non moins éloquentes que sincères.

Est-ce à dire que la lecture en soit sans intérêt? Non sans doute, car, après tout, sous cette déclamation, ces citations, ce pédantisme, il y a un fond de vérité humaine. Saint Augustin et le poète sont des rhéteurs trop fleuris; mais ils représentent l'un la conscience inquiète, intervenant en trouble-fête dans les entraînements et les aveuglements de la vie mondaine, l'autre notre orgueil cherchant à nos erreurs ou à nos vices des explications favorables, des atténuations, des excuses, et en tirant même un sujet de vanité. Saint Augustin attaque, Pétrarque se défend, puis s'avoue vaincu; dans ce duel, c'est la voix de la conscience qui fait taire celle de l'orgueil. On peut dire encore que le débat s'agite entre la morale chrétienne et la morale païenne. Pétrarque, c'est le païen s'autorisant des exemples des anciens ou même de leurs préceptes indulgents : il s'est jusqu'ici contenté d'être l'honnête homme tel que l'entendait Horace. Vient saint Augustin, qui est chrétien, lui prêche le renoncement, l'immolation, le salut opéré dans le tremblement, et l'effraye de la mort, du jugement suprême, du feu éternel. Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez! Et voici que le païen, terrifié, cesse de rire; lui qui tout à l'heure se considérait avec complaisance, se regarde avec terreur. Il disait tout à l'heure : Je suis un vase d'élection; il gémit à présent en se frappant la poitrine : Hélas! je suis un vase d'iniquité!

Trop de contentement d'abord, trop de découragement et de repentir ensuite. Oui, vraiment, quand il courbe la tête devant saint Augustin, on est tenté de lui dire : Défends-toi donc! Est-ce un si grand crime de parfumer ses cheveux, et faut-il absolument les couvrir de cendres? Est-ce un si grand crime d'avoir souhaité avec Horace une vieillesse assurée contre le besoin, égayée par d'honnêtes affections, aimable à voir et à entendre?

Nec turpem senectam
Nec cithara carentem.

Est-ce un crime d'avoir aimé la gloire et le laurier poétique? Est-ce un crime enfin que d'avoir conservé en son cœur ce feu innocent pour Laure « l'inexpugnable » ? Quand le saint, devenant farouche et cruel, la compare, cette Laure qui s'est si bien fait respecter, à Thaïs, protestez donc plus énergiquement, ô poète! Quand il la compare ensuite à Annibal tenant sous son joug l'Italie pendant vingt années, dites-lui donc qu'il parle en pédant! Mais voici que vous vous échauffez enfin : vous lui répondez avec éloquence que le peu que vous êtes, vous le devez à cet honnête amour ; que c'est lui qui a épuré votre cœur et l'a porté en haut; que c'est lui qui a été pour votre génie qui allait s'engourdir l'aiguillon salutaire. Très bien! Achevez la défaite de votre adversaire! Mais non : après cet effort, vous courbez la tête sous une averse de lieux communs et vous vous avouez vaincu! Allez-vous donc revenir un saint? Mais non; par bonheur, vous remettez au lendemain, demandant à reprendre pour aujourd'hui votre lyre. Et ce sera toujours ainsi, heureusement; toujours à demain.

En assistant à ce duel entre l'ombre de saint Augustin et le poète, je songeais que c'est bien le même combat qui s'est livré — mais sérieusement cette fois — entre Port-Royal et Racine. Pour Racine ce n'a pas été une fiction, et il n'avait pas affaire à une ombre. Il n'a pas, lui, remis à demain par malheur. Et c'est ainsi que s'est arrêtée brusquement son œuvre, en pleine maturité, en pleine floraison de génie. J'aurais mieux aimé, je l'avoue, que l'ombre de saint Augustin eût converti Pétrarque et que ces messieurs de Port-Royal n'eussent pas converti Racine.

II.

M. C. Henry vient de publier un certain nombre de lettres inédites extraites de la correspondance de Huet, le savant évêque d'Avranches (1). Savant et évêque, ces deux noms imposants que, pour le désigner, on réunit presque toujours lui donnent un aspect de gravité sévère qui n'était pas le sien. Il n'entra dans les Ordres qu'à l'âge de quarante-six ans et fut, avant d'être un homme d'Église, un homme du monde et un homme de cour. Quant à son érudition très variée, il la porta toujours d'un air libre et dégagé. Ce fut un très aimable savant et un très aimable en même temps qu'un très vertueux évêque. Il ne faut donc pas s'étonner si dans sa correspondance on trouve tout ensemble et des lettres des plus grands prélats du siècle et des lettres de comtesses, de marquises, de duchesses.

Cette correspondance a toute une histoire. M. Libri en avait fait l'acquisition en 1842; quelques années plus tard, elle passa dans le cabinet de lord Ashburnham, où elle dort, inaccessible aux érudits. Heureusement une copie presque complète avait été exécutée par M. Lechaudé d'Anisy; elle est maintenant à la Bibliothèque nationale. Quelques extraits en ont été cités dans quelques ouvrages, notamment les lettres de la duchesse de La Vallière et de Mme de Montespan, par M. Pierre Clément.

M. C. Henry publie aujourd'hui les lettres de cinq grandes dames, au nombre desquelles Mme de Lafayette et la marquise de Lambert, celles d'une helléniste, Mme Dacier, et enfin celles de trois grands prélats, Bossuet, Fléchier et Fénelon. Les plus intéressantes, et de beaucoup, sont celles de Mme de Lafayette : pas toutes cependant; il y a de certains billets insignifiants, mais là même on est charmé du tour aimable et de la grâce aisée.

Quant à Mme Dacier, elle écrit pour être payée le plus cher possible de ses éditions *ad usum Delphini*. Ce n'est pas un crime : ne lui reprochons même pas, comme fait M. Henry, ses lourdeurs. Des lettres de ce genre, toutes d'affaires et de règlement de comptes, ne peuvent pas voler sur les ailes du caprice

(1) *Lettres inédites extraites de la correspondance de Huet*, publiées par C. Henry. — 1 vol. Paris, 1879. Hachette et Cie.

et de la fantaisie. Il est vrai d'ailleurs que ces ailes, la plume de Mme Dacier ne les a jamais eues. Ce qu'il faudrait plutôt reprocher à Mme Dacier, c'est d'écrire à Huet qu'elle trouve ses odes latines supérieures à celles d'Horace. Elle, le champion des anciens, elle a pu ainsi blasphémer! En envoyant son mémoire elle a cru habile de forcer la note. Mais ce n'est pas sur ce point que je veux contester avec M. C. Henry; c'est sur deux autres. Il nous avertit dans son introduction que « les lettres de Mme de La Fayette décollètent la comtesse et que les lettres de Bossuet détrônent un monarque ». Vous comprenez que ces mots éveillent la curiosité. Mme de La Fayette décolletée et se décolletant devant Huet? Regardons vite! J'ai regardé vainement. Peut-être M. Henry a-t-il visé certain jugement sur Énée, trop peureux et dévot au gré de la comtesse qui demande qu'on l'envoie à vêpres au lieu de le conduire dans la grotte avec Didon. Ce badinage n'était pas fait pour alarmer la pudeur au XVIIe siècle, où Mme de Sévigné, si honnête et vertueuse, écrivait certaines choses que l'on sait. Non; pas décolleté, le corsage de Mme de La Fayette; échancré tout au plus.

Quant à Bossuet, en quoi est-il dans ces lettres un roi détrôné? Parce qu'il écrit en courant de laconiques billets pour recommander quelque curé de campagne? Mais en les traçant à la hâte d'un style sans apprêt, il faisait une chose toute naturelle! Parce qu'il écrit des commérages sur un domestique de Huet, car c'est là ce qui choque surtout M. Henry? Mais si M. Henry entendait dire qu'un de ses amis a un domestique qui a été voleur de grands chemins, M. Henry avertirait son ami, j'imagine, et il ne serait pas détrôné pour cela. Ce qui est vrai, c'est que ces courts billets de Bossuet ne valaient pas d'être publiés; mais c'est à M. Henry et non à Bossuet que doit s'adresser le reproche. Ce qui méritait uniquement de figurer dans le recueil, c'était une lettre très nette et très ferme écrite à Huet à propos de son ouvrage contre la philosophie de Descartes. Huet y avait dit que la doctrine qu'il attaquait était contraire à la religion : envoyant le volume à Bossuet, il s'excusait d'attaquer une doctrine qui avait eu le bonheur de lui plaire. On voit d'ici Bossuet tressaillir. Il prend la plume alors, et sa protestation, à la fois émue et digne, n'est pas d'un roi détrôné.

III.

Madame Ferraris (1), par MM. E. Texier et C. Le Senne, est une intéressante étude d'analyse psychologique. Il y a là une sorte d'anatomie morale dont la délicatesse et la précision méritent qu'on les signale. C'est l'histoire d'une mystique qui entreprend la conversion d'un sceptique ou tout au moins d'un indifférent. Le traître se laisse catéchiser, vous comprenez avec quelle arrière-pensée. Le cours de quiétisme qui lui est fait régulièrement est pour lui sans danger; pas autant pour son professeur. La doctrine de Molinos, en vous faisant passer par l'extase, les transports, la pâmoison, échelons de l'amour divin, attendrit inévitablement le cœur, et l'amour humain parfois en profite. L'alanguissement et l'amollissement progressifs de ce pauvre cœur, voilà l'intérêt du récit. Je regrette que les auteurs aient fait de leur héroïne la victime d'un mariage illusoire. Son mysticisme n'est ainsi qu'un mysticisme d'occasion, un dérivatif, une consolation, une sorte de façon de tromper la faim : dans l'intérêt même de leur thèse et pour que la démonstration fût plus forte, pourquoi n'est-ce pas un mysticisme sincère?

(1) E. Texier et C. Le Senne, *Madame Ferraris*. — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

IV.

Je conçois ces deux messieurs collaborant à un roman; mais deux poètes s'associant pour des effusions intimes! Quelle rencontre miraculeuse d'âmes jumelles et de cœurs siamois! MM. Marque et D. Mon sont ces deux poètes prodiges. Tout stupéfait que j'en suis, je me vois forcé de reconnaître qu'il y a des traces de talent dans leur volume : *les Trouvères*. Un peu d'affectation, trop de prétention à l'originalité; mais de l'esprit, du mouvement et du tour. Çà et là un joli motif lestement traité. Qui féliciter alors, M. Marque ou M. Mon? Voici une pièce adressée à *Elle :* cette *Elle* a couronné une flamme; mais laquelle? Celle de M. Mon, ou celle de M. Marque? car ce n'est pas sans doute une flamme collective. Je lis cette confidence :

> Pendant des jours entiers la matière m'étreint;
> La brute a le dessus.

Qui est la brute ce jour-là? M. Marque ou M. Mon? Je les engage à se dédoubler et à ne plus jouer au poète à deux têtes.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Ce bon Florian, s'il revenait au monde, serait bien étonné du tapage que l'on a fait cette semaine à son sujet. C'était un brave homme d'un talent modeste, dont le principal titre de gloire consiste dans un recueil de fables qui ne sont pas sans mérite et que les petites filles apprennent par cœur et récitent dans leurs pensionnats. Mais qui songe encore aujourd'hui à écrire des fables? Ses romans champêtres et poétiques : *Estelle et Némorin, Gonzalve de Cordoue, Numa Pompilius,* qui ont eu la vogue dans leur temps, sont devenus absolument illisibles; les pièces qu'il composa pour le Théâtre-Italien sont la fadeur même.

Comment se fait-il qu'on ait cru devoir consacrer deux jours de fête à cette mémoire littéraire si justement tombée

(1) Marque et De Mon, *les Trouvères,* poésies. — 1 vol. Paris, 1879. Auguste Ghio.

dans l'oubli? Je serais fort embarrassé de le dire. C'est un enthousiasme qui a pris feu tout à coup comme une traînée de poudre. Mais qui avait semé la traînée de poudre? Je n'en sais rien au juste. Des poètes méridionaux, des *félibres* ont pris, je crois, l'initiative de la fête sous le prétexte que Florian était né dans le midi de la France, non loin de Nîmes. Mais si par sa naissance il appartient à la langue d'oc, ce n'est pas dans cette langue qu'il a écrit ses romans, ses fables et ses comédies. Florian n'était pas un félibre, un poète provençal, mais un littérateur français; il n'a donc rien de commun avec le *félibrisme,* non plus du reste que la plupart des écrivains qui ont pris part à la fête.

Ce qu'il y a du reste de particulièrement remarquable, c'est que pas un peut-être de ces écrivains ne voudrait avoir fait un seul des ouvrages de Florian.

Mais l'enthousiasme, une fois en ébullition, ne se refroidit pas aisément. On sait que le célèbre Jasmin, lorsqu'il vint à Paris, excita des transports d'admiration inattendus. Il fut conduit à la cour, présenté au roi et aux princesses, et fêté surtout par des gens qui n'entendaient pas plus le gascon que l'hébreu. Sainte-Beuve, je ne sais comment, fut du nombre de ces admirateurs improvisés. Plus tard il avoua qu'il n'avait pas compris un traître mot de la langue et des poésies de Jasmin. Mais le spirituel barbier d'Agen avait fait son effet, et il reprit ses rasoirs avec la satisfaction d'avoir mystifié les gens du Nord.

Cette fois on peut dire que ce sont les admirateurs de Florian qui se sont mystifiés eux-mêmes, sans que le bonhomme y ait été pour rien. En sa qualité de fabuliste, pourtant, il ne devait pas manquer de malice. Il y aurait une jolie fable posthume de Florian à faire à propos des fêtes de Sceaux, et tel poète homme d'esprit qui y figurait pourrait bien se charger de ce pastiche.

II.

Parmi ces félibres on a remarqué l'absence de Mistral. Est-ce que Mistral serait quelque peu en froid avec l'ombre de Florian? Il ne faudrait pas lui en faire un crime. Mistral est l'auteur de ce charmant poème de *Mireille* qui est, de tous les ouvrages modernes de quelque étendue écrits en langue provençale, le seul qui ait une véritable valeur. La preuve, c'est que *Mireille* est aussi agréable à lire dans la traduction française, faite par l'auteur lui-même, que dans le texte original.

Le vent souffle d'ailleurs partout à l'enthousiasme. Pendant qu'on acclamait l'ombre de Florian à Sceaux, une de nos grandes villes du Nord faisait une réception triomphale à un de ses enfants, un peintre de talent, il est vrai, mais qui n'est pas précisément un homme de génie. Cet artiste, qui venait simplement passer quelques jours dans sa ville natale, était attendu à la gare du chemin de fer. Il a été conduit en pompe à l'hôtel de ville, aux sons de la musique des sapeurs-pompiers, harangué par le maire, obligé de répondre par une autre harangue, salué par les applaudissements de la foule et conduit à un banquet de cent couverts. La soirée s'est terminée par une sérénade des orphéonistes.

Et l'on viendra dire ensuite que nous vivons à une époque prosaïque et que la poésie et l'imagination ont ouvert leurs ailes pour s'enfuir dans un monde meilleur!

III.

Voyez plutôt la part qu'a eue l'imagination dans les discours prononcés l'autre semaine aux banquets légitimistes. Ne croirait-on pas, en les lisant, entendre les entretiens mémorables de Don Quichotte avec son fidèle compagnon Sancho, entretiens qui roulent toujours sur le rôle que jouent les enchanteurs et les magiciens dans la conduite des choses humaines? Là où il y a un troupeau de moutons, le bon chevalier voit une armée de Sarrasins, et des moulins à vent lui paraissent des géants démesurés avec leurs bras étendus comme des ailes.

Je suppose que les légitimistes qui lisent le roman de Cervantès ne doivent pas trouver ces visions trop ridicules; l'état d'esprit où ils sont doit même les leur faire paraître assez naturelles. Voici, par exemple, un des plus notables personnages du parti qui voit une assurance prophétique dans ce fait que « l'anniversaire de la naissance du Roy tombe le jour même où l'archange saint Michel a terrassé le plus dangereux des révolutionnaires ». Qu'est-ce que l'archange saint Michel, sinon un bon enchanteur? Le plus dangereux des révolutionnaires, c'est-à-dire le Diable, n'est autre chose, lui aussi, qu'un enchanteur; seulement il appartient à l'espèce malfaisante. Ainsi les légitimistes sont comme Don Quichotte, qui comptait parmi ses amis quelques bons enchanteurs chargés de le défendre contre les mauvais. Le bon enchanteur légitimiste, l'archange Michel, a terrassé le mauvais, et ce fait s'est passé justement un 29 septembre : M. le marquis de Foresta n'en doute pas, il en est sûr, et il pourrait au besoin vous dire l'année, de même que le chevalier de la Manche aurait pu donner la date exacte du mariage du roi Artus avec la reine Genièvre.

IV.

Un autre orateur du même banquet a dit de son côté que « le rétablissement de la royauté était certain, car l'enfant du miracle serait incompréhensible sans le roi du miracle ».

Le duc de Bordeaux étant venu au monde six mois environ après la mort de son père le duc de Berry, sa naissance n'a rien qui s'écarte des lois ordinaires de la nature. Il arrive en effet tous les jours qu'un homme meurt laissant une femme enceinte, et. quand cette femme accouche d'un garçon ou d'une fille, personne ne crie au miracle. Mais pour les gens qui vivent sans cesse dans les visions du surnaturel les choses ne peuvent pas se passer aussi simplement. Il faut absolument que l'archi-enchanteur Merlin, car ce ne peut être que lui, soit pour quelque chose dans la naissance du duc de Bordeaux, et, comme il ne saurait se déranger pour rien, c'est lui qui complètera le premier miracle par un second en ramenant le roi légitime.

Si le bon chevalier était encore de ce monde, ce raisonnement lui paraîtrait aussi clair que de l'eau de roche, et San-

cho, au comble de l'admiration, s'écrierait : « Je le dirai toujours, monsieur, vous en savez plus qu'un prédicateur, et ce que vous ne savez pas, le diable le sache ! » Il est vrai qu'on attend depuis bientôt soixante ans le second miracle; ce retard provient évidemment des maléfices du mauvais enchanteur, le même qui fut terrassé, mais d'une manière insuffisante, un 29 septembre, par l'archange Michel, au dire de M. le marquis de Foresta.

V.

Bien peu de personnes assurément s'inquiètent aujourd'hui de Montezuma, le célèbre roi du Mexique détrôné il y a plusieurs siècles par Fernand Cortez; mais enfin il existe des amateurs de curiosités historiques qui ne seront peut-être pas fâchés d'apprendre que ce prince, conservé à l'état de momie, après avoir figuré quelque temps dans la salle des dépêches du journal *l'Évènement,* vient d'être mis en vente à l'hôtel Drouot et acheté, pour le compte du South Kensington Museum d'Angleterre, au prix de 2 375 francs. C'est là que pourront l'aller voir les philosophes qui aiment à méditer sur le sort des majestés royales déchues.

Cela me rappelle une autre histoire de momie, assez bizarre, que j'ai entendu raconter par un officier de la marine russe. Il y a une vingtaine d'années, le duc de M... fut envoyé de Madrid à Saint-Pétersbourg en qualité d'ambassadeur. Le retour de la belle saison ayant dispersé la haute société russe, le duc quitta, lui aussi, la capitale pour visiter les provinces de l'empire qu'il ne connaissait pas. Il arriva un matin avec sa suite à Revel, en Esthonie. Le gouverneur se mit à ses ordres pour lui montrer les curiosités de la ville, qui ne sont pas très nombreuses.

Quand le duc eut tout vu, le gouverneur lui dit : « J'allais oublier de parler à votre Excellence de la momie qui est conservée dans une salle de la bibliothèque et que l'on montre aux étrangers pour un rouble.

— Qu'est-ce que c'est que votre momie?

— C'est une pièce curieuse. Je dois dire d'abord à votre Excellence que nous avons dans les environs une grotte qui a la propriété singulière de momifier les corps. Or il arriva ici, il y a plus d'un siècle, un jeune homme inconnu, de fort bonne mine et qui menait grand train. Il avait avec lui une femme jeune et fort jolie. Tout alla bien pendant les premiers mois. Le jeune couple semait l'or à pleines mains. Mais cette opulence ne fut pas de longue durée. Le bel inconnu, qui avait des airs de prince et un grand état de maison, se trouva bientôt à bout de ressources et vécut d'emprunts et d'expédients. Au bout d'un an, la femme le quitta et disparut, et, quelques mois après, ce mystérieux étranger mourut d'une chute de cheval. Il devait de l'argent à presque tous les marchands de la ville; l'émotion fut si grande qu'il y eut presque une émeute. Le gouverneur d'alors eut une singulière inspiration. Il rassembla les créanciers et leur dit : « Vous allez être tous indemnisés aux frais de la ville; mais, pour que la caisse municipale soit remboursée à la longue de cette avance, nous mettrons le corps de l'étranger dans la grotte jusqu'à ce qu'il soit réduit à l'état de momie, et on le montrera pour un rouble. C'est ainsi qu'il sera forcé de travailler lui-même au payement de ses dettes, après sa mort, puisqu'il n'a pas pu les acquitter de son vivant.

— Eh bien, dit le duc de M..., qui trouva l'histoire plaisante, allons voir la momie. »

Elle était enfermée dans une grande boîte avec un couvercle de verre. « Mais, reprit le duc après l'avoir examinée, depuis plus d'un siècle que ce malheureux jeune homme est dans cette boîte et qu'on donne un rouble pour le voir, il doit avoir à peu près payé ses dettes à la ville de Revel.

— Oh ! répondit le gouverneur, il ne passe pas ici beaucoup de monde, et les marchands, qui viennent pour leurs affaires de commerce, ne sont pas très curieux. Cependant on en tient registre et la momie a son compte par *doit* et *avoir* parfaitement établi.

— Et le nom de cet étranger? demanda l'ambassadeur; est-ce qu'on ne l'a jamais su?

— On le trouva après sa mort dans ses papiers; tout cela du reste est noté sur le registre, et si vous voulez le voir... »

Le registre fut apporté, et l'ambassadeur, après l'avoir feuilleté, poussa un cri de stupéfaction. « Le prince de C...! s'écria-t-il; comment, c'était un prince de C...! Mais alors je vois là un de mes arrière-cousins. Les princes de C... formaient une branche de la famille ducale de M... Quelle rencontre ! C'est vraiment à n'y pas croire. »

Le gouverneur, interdit, cherchait à s'excuser; l'ambassadeur réfléchissait. « Je ne puis pourtant pas le laisser là, murmurait-il; l'honneur de la famille s'y oppose. Voyons le bilan de ce drôle. Combien doit-il encore à la ville de Revel? »

Examen fait du registre, la momie avait encore 2 000 francs à payer. « Si je vous donne cette somme, dit l'ambassadeur, pourrai-je emporter cette boîte avec son contenu?

— Parfaitement, » répondit le gouverneur.

Le duc de M... paya, prit son arrière-cousin dans ses bagages et quitta Revel au plus vite.

La momie du prince de C... est peut-être aujourd'hui dans quelque château de l'Aragon ou de la Castille; mais elle serait encore mieux à sa place dans le musée de Kensington, à côté de la momie de Montezuma.

Clément Caraguel.

BULLETIN

Ajournée pour le moment en Europe, la question du percement de l'isthme américain est à l'ordre du jour aux États-Unis. On y a vu avec une satisfaction que l'on ne dissimule pas l'insuccès de la tentative de M. de Lesseps. Il s'agit maintenant de le gagner de vitesse et d'opposer des faits accomplis et un commencement d'exécution à des projets qu'on ne croit pas abandonnés. Les États-Unis sont partisans déclarés du tracé par le Nicaragua. Ils l'estiment plus économique des deux tiers; ils affirment que le canal peut être construit en moitié moins de temps que celui de Panama, qu'il n'exigera aucun sacrifice anormal de vies humaines et qu'il sera beaucoup plus avantageux pour le com-

merce du monde et surtout pour le leur. Enfin ils annoncent que l'ex-Président Ulysse Grant est disposé à accepter la direction de l'entreprise et que le gouvernement du Nicaragua et le Président Zavala sont prêts à négocier avec la nouvelle compagnie qui s'organise pour mener l'œuvre à bonne fin.

MM. E.-W. Johnston et A.-G. Menocal, délégués de la Société géographique américaine au congrès international de Paris, viennent de publier leurs rapports. Tous deux concluent en faveur du tracé par le Nicaragua et critiquent amèrement les agissements et la décision du congrès parisien. M. Alfredo Pellas, agent officieux du Nicaragua, récemment arrivé à New-York, s'est mis en rapport avec de puissants groupes financiers, ainsi qu'avec les principaux organes de l'opinion publique. La campagne, commencée avec habileté, conduite avec énergie, n'en restera pas là. On veut devancer M. de Lesseps dans un nouvel appel aux capitaux.

Nous reprendrons ce sujet et nous exposerons à nos lecteurs les projets dont les Américains se constituent les avocats aujourd'hui et seront peut-être les réalisateurs demain.

MM. Ch. Scribner viennent de publier aux États-Unis un volume intitulé *Vie de Madame Bonaparte*. Il s'agit d'Élisabeth Patterson, la première femme du roi Jérôme. Ce volume renferme des détails intéressants; mais, à la demande de la famille, les éditeurs ont dû omettre toute la partie de sa correspondance avec son père ayant trait au mariage de son fils Jérôme-Napoléon Bonaparte avec miss Williams, de Baltimore. Par suite de quelle indiscrétion ces lettres ont-elles été tout récemment publiées par fragments dans les journaux américains, nous l'ignorons. En réunissant ces fragments, on arrive à reconstituer dans son entier cet épisode, un des plus importants de la vie de Mme Bonaparte et un de ceux où son caractère se révèle sous le jour le plus original.

C'est à Florence, en septembre 1829, qu'elle apprit les projets de son fils, lequel habitait Baltimore. Exaspérée à l'idée d'un mariage qui anéantissait ses derniers rêves d'ambition, elle s'en prend à son père, multiplie ses lettres et ses objurgations, expose tout au long les plans qu'elle a formés, son existence en Italie, ses relations, ses économies, ses efforts pour assurer à son fils une grande fortune et lui préparer une haute alliance. Il y a là des détails curieux sur le monde cosmopolite qu'elle fréquente, sur la vie, les mœurs et les idées de l'époque. Nous y reviendrons prochainement.

On annonce comme prochaine la publication d'une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique, préparée de concert avec M. Zévort, sur la réforme de l'enseignement secondaire. Des améliorations seraient introduites dans l'étude des langues mortes et de la littérature, en attendant une réforme plus vaste qui serait l'œuvre du futur conseil supérieur de l'instruction publique. On croit aussi que l'enseignement de la philosophie sera modifié. Comme *le Télégraphe* le fait remarquer, les programmes de l'enseignement philosophique dans nos lycées demeurent conçus d'après le type imposé jadis par le chef de l'école éclectique. Depuis, et peu à peu, notre Université s'est familiarisée avec les productions les plus savantes des philosophes anglais et allemands, et une part plus grande serait faite à la psychologie expérimentale.

M. Ulysse Robert vient de commencer une publication de grande importance : c'est l'*Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France* dont les catalogues n'ont pas encore été imprimés. (Picard et Champion, éditeurs.) L'utilité de ce travail se faisait sentir depuis longtemps; dès 1841 le ministre de l'instruction publique prescrivait la rédaction et la publication d'un *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de province*. Mais cette entreprise marche avec une extrême lenteur. Quatre volumes ont paru jusqu'ici, et il serait difficile de déterminer quel en sera le nombre total et de prévoir la durée de la publication.

L'inventaire que dresse M. Robert ne fait nullement obstacle à l'achèvement du *Catalogue général*. Il le complètera par certains côtés, puisque plusieurs bibliothèques départementales, trop peu importantes pour figurer dans ce recueil, trouvent place dans le sien; quant aux autres, le *Catalogue général* les reprendra sous une forme définitive, répondant à toutes les exigences de la science bibliographique. En attendant que cette nomenclature raisonnée et analytique soit terminée, nous aurons le plus important, c'est-à-dire le titre des manuscrits. Les érudits sauront où se trouve l'ouvrage dont ils ont besoin sans aller, au hasard, fouiller les bibliothèques du nord ou du midi.

Cette publication aura encore un grand avantage : ce sera de mettre les collections à l'abri des spoliations. M. Robert nous fait à cet égard de tristes révélations. Il cite celle de Cluny, qui, après les prélèvements faits au profit d'autres bibliothèques à l'époque de la Révolution, possédait encore 295 manuscrits. Vers 1830, elle n'en comptait plus que 250 environ. La bibliothèque et les archives étaient pillées en détail par les élèves et les professeurs du collège établi dans les bâtiments conventuels. Un professeur, entre autres, faisait en grand le commerce de la librairie et se créait, en vendant livres et manuscrits, une agréable aisance. L'administration municipale s'en mêlait aussi, et des ventes de livres avaient lieu par ses soins, si bien qu'en 1854 Cluny ne comptait plus que 132 manuscrits. Castres possède aujourd'hui deux manuscrits au lieu d'une centaine qu'on y comptait au commencement du siècle. Il y a peu de temps encore, si nous avons bonne mémoire, une municipalité fut surprise vendant au poids, comme vieux papiers, ses archives et des manuscrits. Paris lui-même n'est pas à l'abri de ces spoliations : plusieurs volumes ont disparu de la bibliothèque de l'Arsenal, dont le catalogue n'était imprimé que dans le répertoire incomplet et assez rare de Haenel.

Le premier fascicule de l'*Inventaire sommaire* comprend les bibliothèques d'Agen, d'Aire, d'Aix, d'Ajaccio, d'Alençon, d'Alger, d'Arbois, d'Argentan, d'Arles et de l'Arsenal. Les autres fascicules suivront de près et nous aurons bientôt sous la main un instrument de recherches commode et très suffisant pour la plupart des cas.

Sous ce titre, *Voyage en Orient*, la librairie Charpentier mettra en vente la semaine prochaine deux volumes de notre collaborateur M. Joseph Reinach. Voici le sommaire de cet ouvrage, qui est composé d'études artistiques, historiques et sociales dont les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà deux chapitres détachés :

Tome Ier. — *Les premières stations. — Le Danube. — Le Bosphore.*

Tome II. — *La Grèce. — La Grèce contemporaine. — L'Adriatique. — La question d'Orient en Orient.*

La première livraison de la *Nouvelle Revue* a paru le 2 octobre. Il y a là un effort considérable, — très sérieux si l'on en juge par l'*Avis aux lecteurs*, — qui a piqué la curiosité et mérite d'être suivi avec intérêt.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1831]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 16. 18 OCTOBRE 1879.

ROMANCIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

M. Gustave Flaubert (1).

II. — LES ROMANS DE MŒURS ANTIQUES.

I.

Salammbô peut être tout ce qu'on voudra, excepté une œuvre indifférente. C'est bien certainement un des produits les plus singuliers, les plus compliqués de l'art contemporain. Cela tient du chef-d'œuvre et du tour de force. C'est fait de grandeur et de raffinement outré. Ceux mêmes à qui cela déplait ne nient point que ce ne soit très curieux. Je le crois bien! Un roman carthaginois et réaliste! — Les Celtes, les Grecs, les Romains sont nos aïeux; l'Inde antique ne nous est point inintelligible; les Juifs nous sont connus par leurs livres; nous comprenons les Chinois sans trop de peine; mais la cité punique! la monstrueuse ville africaine disparue depuis vingt siècles sans rien laisser que quelques pierres de ses ruines et quelques mots de sa langue! la ville d'Hannibal et de Moloch! Sentez-vous la distance incalculable qui la sépare, dans le temps, dans l'espace et dans la pensée, de Tostes et d'Yonville-l'Abbaye? Et quel saut prodigieux, de la fille du père Rouault à la fille d'Hamilcar, du curé Bournisien au prêtre Schahabarim, de Rodolphe de la Huchette au Lybien Mâtho, de Léon Dupuis au Numide Narr'Havas! M. Gustave Flaubert a voulu que son œuvre tînt l'espèce humaine par deux de ses extrémités. La merveille eût été de reconstruire le monde carthaginois avec la même conscience et la même exactitude qu'il avait peint un bourg normand sous Louis-Philippe. La conscience, on l'y retrouve, et la méthode. L'exactitude, on peut la contester sur quelques points, cela va sans dire; tous les textes sur lesquels s'appuie M. Flaubert n'ont pas la même valeur; puis il a dû plus d'une fois les compléter ou les interpréter; mais on accordera que ses inductions sont toujours spécieuses, et, pour employer ses expressions, « que la couleur est une, qu'aucun détail ne détonne, que les mœurs dérivent de la religion et les faits des passions, que les caractères sont suivis, que les costumes sont appropriés aux usages et les architectures au climat, qu'il y a, en un mot, harmonie (1) ». M. Flaubert a épuisé tous les documents antiques et n'a rien imaginé qui ne fût de la même teinte. Cela a bien des chances d'être carthaginois; au moins n'est-ce pas un instant français, sinon par la langue et le clair génie de l'écrivain.

Il ne faut pas s'y tromper, *Salammbô* n'est point une épopée à la façon de *Télémaque* ou des *Martyrs*, une histoire de personnages idéaux dans un milieu vaguement ou partiellement antique. Ce livre est bien de la même main que *Madame Bovary* : il n'y a que le sujet de changé. Aucuns ont pu le prendre à l'origine pour un poème romantique : il l'est en ce sens qu'il réalise une partie — mais une seulement et la meilleure — du programme des « vaillants de 1830 », je parle de la vérité historique, de ce qu'ils appelaient la couleur locale. Eux, ils y mêlaient bien des choses, concevaient l'homme et le monde d'une façon théâtrale, avaient la sublime maladie du lyrisme qui transfigure et qui déforme. Il est juste de dire que la vérité historique n'est pas absente de leur œuvre. M. Flaubert n'a pris d'eux que cela, mais il l'a pris, et ainsi se rattache la nouvelle école à la précédente, le naturalisme au romantisme, en dépit de M. Zola, qui supprime tout lien entre les deux. Il y a certes quelque chose de commun entre la *Légende des siècles* et les *Poémes antiques;* il y a quelque chose de commun, presque tout, entre les *Poèmes antiques* et *Salammbô;* il y a quelque chose de

(1) Voy. le numéro précédent.

(1) Lettre à Sainte-Beuve.

commun entre *Salammbô* et *Madame Bovary*, et entre *Madame Bovary* et *les Rougon-Macquart*. Nous avons beau faire, les romantiques restent nos pères et nos initiateurs. Un de leurs dons s'est développé chez leurs petits-fils au détriment du rêve : le sentiment de la vie, de la réalité, qui a pris peu à peu une sorte de rigueur scientifique.

II.

Un texte assez court de Polybe, qui raconte une révolte de mercenaires réprimée avec peine par Carthage après la première guerre punique, a donné à M. Flaubert l'idée de son roman. Je rappelle en deux mots l'action qu'il a imaginée.

Le conseil de Carthage offre un festin aux mercenaires, qu'il ne peut payer, dans les jardins et aux frais d'Hamilcar absent. Les mercenaires s'enivrent, mettent le feu aux arbres, font cuire les poissons sacrés, tuent les esclaves... Salammbô, la fille d'Hamilcar, mystique créature vouée au culte de Tanit (la Lune), vient leur reprocher ce qu'ils ont fait et les apaise. Le Lybien Mâtho, un des chefs mercenaires, la voit et l'aime... Les mercenaires consentent à s'éloigner en attendant leur salaire, se croient trompés, reviennent sur Carthage... Mâtho, guidé par le Grec Spendius, qu'il a tiré de la prison d'Hamilcar, s'introduit dans Carthage par l'aqueduc et enlève le voile de Tanit, le *Zaïmph*, auquel est attachée la fortune de la ville... Hannon est vaincu ; Hamilcar, de retour, prend le commandement de l'armée, n'est pas plus heureux... Alors, sur les conseils du prêtre Schahabarim, Salammbô va chercher le Zaïmph jusque sous la tente de Mâtho, se livre à lui, rapporte le voile sacré... Après un siège terrible, Carthage triomphe enfin, Mâtho est pris vivant, livré à la rage du peuple. Il vient mourir au pied de la terrasse d'où Salammbô le regarde, et Salammbô, qui n'a pu oublier son baiser, tombe à son tour. — J'ai supprimé tous les détails qui rendent logique et liée cette action violente et simple. Des gens de mauvaise volonté pourraient faire une objection ça et là, par exemple sur la façon dont Mâtho sort de Carthage et Salammbô du camp barbare. Les Carthaginois font-ils bien tout ce qu'ils peuvent pour tuer ou prendre Mâtho sans toucher le Zaïmph ? Le contact du Zaïmph fait mourir, mais l'un d'eux ne peut-il se dévouer, surtout en voyant que ce contact n'a pas fait mourir Mâtho ? — Puisqu'il est si facile à Salammbô de sortir du camp des mercenaires, pourquoi le vieux Giscon, qu'elle vient de quitter, ne s'échappe-t-il pas par le même chemin ? Je ne parle pas de l'aqueduc : M. Flaubert a répondu à Sainte-Beuve sur ce point. Je suis bien sûr d'ailleurs qu'il a réponse à tout. — A y regarder de près, il ne tient à presque rien que ce qui s'est passé d'une façon ne se soit passé d'une autre. Le hasard, l'accident, l'inexpliqué abondent dans l'histoire la plus unie, à plus forte raison dans les aventures de guerre. J'estime qu'il ne faut pas se scandaliser de l'invraisemblance des évènements, qui est chose si relative. Après tout, l'extraordinaire arrive quelquefois. Ce qu'il faut exiger ici, c'est la vraisemblance morale, l'accord du climat, de la religion, de l'art, des mœurs, des caractères. Cela, sauf erreur, se trouve dans *Salammbô*.

Carthage vit sous un soleil implacable, dans une nature morne, puissante, mère des grands végétaux et des bêtes féroces, qui n'a point de douceur, qui ne connaît pas la mesure, qui ne donne point l'idée de la beauté, mais de l'énorme, du prodigieux. Il semble que, partout où l'homme est en proie à un soleil trop fort, il devienne monstrueux : les doux se perdent dans le rêve boudhique ; les forts n'ont plus d'entrailles. La cité punique est une bête fauve allongée sur le monceau de ses rapines, au bord de la mer, sous le ciel lourd, avec des ongles sanglants et des yeux d'or pleins de mystère. On perd son temps à vouloir rendre l'impression que donne ce monde-là, si différent du nôtre. L'architecture, incrustée de métaux avec des arêtes vives et des blancheurs blessantes, est plate, massive, cubique, à cause des exigences du climat et parce que ce peuple ignore la grâce des proportions et que l'énormité lui tient lieu de beauté : voyez le temple de Tanit et le palais d'Hamilcar, « aussi solennel et impénétrable que le visage du suffète ». Les végétaux, grenadiers, cyprès, myrtes, palmiers, ont des sécheresses et des rigidités métalliques, sont « immobiles comme des feuillages de bronze », n'ont rien de la mollesse et de l'ondoiement de nos feuillages d'Europe. Les parures sont comme des tissus de pierreries, d'un éclat qui poignarde les yeux, et formidables à force de splendeur : voyez les costumes de Salammbô. La religion est le culte des forces naturelles, conçues comme terribles plutôt que comme bienfaisantes et personnifiées dans des divinités atroces qui aiment le sang des hommes : ce peuple commerçant fait un épouvantable négoce avec ses dieux et achète leur protection avec la chair de ses petits enfants. Voyez le sacrifice à Moloch. Le commerce, qui est celui du monde entier concentré dans quelques mains, a quelque chose d'épique et de gigantesque, comme si toute la graisse de la terre affluait en un lieu ; ce sont des entassements de richesses qui donnent le vertige par la grandeur de leur masse ou par l'idée de la force qu'ils représentent : lisez la visite d'Hamilcar dans ses magasins. La guerre se fait par des éléphants chargés de tours et de vastes machines effroyablement pittoresques, par des massacres qu'on mène jusqu'au bout et d'abominables perfidies, avec une fureur qui ne laisse point de place à l'ombre d'un sentiment d'humanité ou de chevalerie : voyez toutes les batailles et surtout les dernières. Il manque à ce peuple, monstrueux dans l'art, dans le rêve et dans l'action, ce que les peuples de race aryenne ont toujours possédé plus ou moins : le sens du beau, l'idée morale, la faculté du désintéressement. Les Carthaginois défendent leur ville avec un héroïsme de bêtes traquées et méchantes, qui n'excite point de sympathie. Pourtant le spectacle est sublime par la puissance des instincts déployés, par la quantité de force dépensée et de sang versé, par le déchaînement de la bête humaine, par les fauchées que fait la mort, par l'aspect inclément des architectures et des paysages, et toujours par la tristesse du soleil brûlant qui pèse sur les massacres. Horreurs splen-

dides évoquées avec autant de sang-froid et de précision que naguère le comice d'Yonville.

Les personnages disparaissent un peu dans le milieu, s'en dégagent à peine. Ils participent de sa dureté, de sa rigidité, de son mystère. Nous voyons agir des masses plus souvent que des individus, et on en conçoit la raison : à trop expliquer le caractère de ses personnages, M. Flaubert risquait de les faire trop humains, trop pareils à nous et pas assez carthaginois. Au moins on ne l'accusera pas d'avoir « francisé » l'ignoble Hannon, ni Giscon le grand vieillard, qui a l'air d'une statue au commencement et d'un spectre à la fin. Hamilcar résume en lui le génie de sa nation : ce n'est point certes un héros d'Homère, de Corneille ou de Hugo, ayant de belles clémences, des désintéressements, tout au moins un fond de bonté native. Celui qui fait dans sa maison le terrible retour que l'on sait, qui ne prend le commandement de l'armée que sur une injure personnelle, qui fiance si habilement sa fille souillée à Narr'Havas, qui crucifie les dix envoyés, assassine contre la foi jurée les mercenaires survivants et consent au suplice de Mâthô, est bien décidément d'une autre race que nous et n'est grand que par l'orgueil, la force et l'impassibilité, tout comme l'architecture de son lourd et somptueux palais. — Le prêtre Schahabarim, l'eunuque mystique dont la chair est desséchée par les jeûnes et l'esprit hanté de théogonies bizarres, est le penseur de cette civilisation-là, c'est-à-dire un fou maigre au cerveau plein de fumées; et, si son passage de Tanit à Moloch est un vague commencement de scepticisme religieux (car où irait-il, au cas où Moloch aussi le trahirait?), si des critiques subtils peuvent voir en lui un directeur de conscience qui domine et fanatise une pénitente hystérique, c'est qu'il y a des choses qui sont de tous les temps et de tous les pays. Pour être Carthaginois, on n'en est pas moins homme; mais le fond commun à l'humanité se trouve ici réduit au minimum, et ce sont bien des êtres spéciaux que nous avons sous les yeux.

Dans ce monde écrasant pour l'imagination et pénible à la pensée, Salammbô met un rayon de grâce et de douceur féminines, rayon étrange, lunaire, qui étonne les yeux autant qu'il les repose. Cette Judith rêveuse, vierge encore, mais déjà inquiète, et à cause de cela peut-être clémente et pitoyable, fait accueil aux mercenaires, ne leur parle point comme à des ennemis, pâlit sur la terrasse devant le supplice des esclaves, épargne Mâtho dormant sous la tente et enfin meurt de sa mort. Non que l'auteur l'ait faite moderne. Vêtue comme la reine de Saba, saturée et endormie de parfums, vouée à l'adoration de la Lune et soumise à son influence, vivant au faîte du palais dans l'ascétisme et les songeries mystiques, entre son prêtre et son serpent noir, elle passe, absorbée dans une idée fixe, comme une apparition délicieuse et rigide. Sa psychologie reste vague, et à dessein. Elle marche et agit comme dans un rêve. C'est avec une sorte de sérénité inconsciente et de l'air d'une somnambule qu'elle se livre à Mâtho; et ce n'est qu'en voyant le Lybien mourir qu'elle comprend pourquoi le souvenir de ses baisers la poursuit. Je ne m'explique pas qu'on l'ait rapprochée de Velléda et de Mme Bovary. Adorable dans son rayon de lune, vivante d'ailleurs, car elle est femme et le pressent sous l'étreinte du python, est-elle Carthaginoise? je ne sais; elle est exotique à coup sûr, orientale, et infiniment lointaine.

Les groupes sont peut-être plus vivants que les individus; j'ai dit pourquoi il en devait être ainsi. Voici les riches : « Trois fois par lune ils faisaient monter leurs lits sur la haute terrasse bordant le mur de la cour; et d'en bas on les aperçevait attablés dans les airs, sans cothurnes et sans manteaux, avec les diamants de leurs doigts qui se promenaient sur les viandes et leurs grandes boucles d'oreilles qui se penchaient entre les buires, — tous forts et gras, à moitié nus, riant et mangeant en plein azur, comme de gros requins qui s'ébattent dans la mer. » — Voici les anciens : « Tous étaient savants dans les disciplines religieuses, experts en stratagèmes, impitoyables et riches. Ils avaient l'air fatigués par de longs soucis. Leurs yeux pleins de flammes regardaient avec défiance, et l'habitude des voyages et du mensonge, du trafic et du commandement, donnait à toute leur personne un aspect de ruse et de violence, une sorte de brutalité discrète et convulsive. » — Voici les prêtres de Moloch : « Nourris par les viandes des holocaustes, vêtus de pourpre comme des rois et portant des couronnes à triple étage, ils conspuaient ce pâle eunuque exténué de macérations (Schahabarim), et des rires de colère secouaient sur leur poitrine leur barbe noire étalée en soleil. »

Mercenaires ou Carthaginois, M. Gustave Flaubert ne semble pas avoir plus de tendresse pour un camp que pour l'autre. Mais les âmes simples qui ont toujours besoin de prendre parti s'intéresseront davantage aux mercenaires. Outre qu'ils comptent nos ancêtres dans leurs rangs, le droit est pour eux; puis ils ont moins de suite dans la férocité, une mobilité d'enfants, une insouciance d'aventuriers; les instincts de la brute éclatent chez eux avec un caprice et une naïveté qui s'opposent à la sombre et profonde astuce punique. Ils tourbillonnent avec de grands cris, soulevés par des fureurs changeantes; ils sont juste aussi méchants qu'une trombe et qu'une tempête. La misère et la faim, le goût du pillage, des batailles et du grand air, poussent et ballottent sans trève cette bohême sanglante du monde antique, parfois triste et hantée dans les mauvais jours du regret de la patrie. Et c'est autour de Carthage immobile un fourmillement de peaux blanches, jaunes et noires, un pêle-mêle de toutes sortes de langages, de mœurs et de costumes, une confusion aveuglante et assourdissante, rendue sensible dans les pages du maître par le cliquetis des mots sonores et colorés. Certains traits vont loin dans la psychologie de ces vagabonds ; « ... Un amulette inconnu, trouvé par hasard dans un péril, devenait une divinité; ou bien c'était un nom, rien qu'un nom, et que l'on répétait sans même chercher à comprendre ce qu'il voulait dire; mais, à force d'avoir pillé des temples, vu quantité de nations et d'égorgements, beaucoup finissaient par ne plus croire qu'au destin et à la mort; et chaque soir ils s'endormaient dans la placidité des bêtes féroces. »

Mâtho les domine de sa tête crépue. Sainte-Beuve s'égayait ou n'avait pas lu comme il faut lire, quand il l'appelait « ce

beau drôle de Lybien ». Cela supposerait une allure d'homme à bonnes fortunes et quelque chose de moderne. Or M. Flaubert n'a pas plus francisé Mâtho que ses autres personnages. Mâtho n'est point un fat, ni un don Juan, mais un barbare de la tête aux pieds, une nature primitive, enfantine et herculéenne. Son amour est, à la lettre, une maladie, une folie, une fièvre de tout le sang, d'une violence irrésistible et toute physique. — Spendius est plus près de nous par la clarté et l'agilité de son esprit grec; mais M. Flaubert n'a point commis la faute d'en faire un raisonneur et, comme il dit dans sa lettre à Sainte-Beuve, « un monsieur sentant comme nous ». Fils d'un rhéteur grec et d'une prostituée campanienne, ayant connu toutes les fortunes et fait tous les métiers, y compris celui de marchand de femmes, grand parleur, insinuant, connaissant les hommes, habile à diriger ce grand enfant de Mâtho, lâche dans la plaine, mais hardi dans les stratagèmes et les entreprises nocturnes, il échappe au mépris par la curiosité qu'il inspire, et c'est bien le Figaro de ce monde-là, si affreusement brutal, où règne la force toute seule et d'où l'idée morale est absente. La fierté de sa mort achève de me gagner à lui. Crucifié par Hamilcar, « un étrange courage lui était venu; maintenant il méprisait la vie, par la certitude qu'il avait d'un affranchissement presque immédiat et éternel, et il attendait la mort avec impassibilité ».

Je suis sûr que M. Flaubert aime Spendius. C'est un homme de jugement net, qui a beaucoup vu, qui observe, et qui s'est fait une philosophie terriblement simple. Mais on s'étonnerait qu'il s'en fût fait une autre, à vivre comme il a vécu, et à voir tout ce qui a passé sous ses yeux. Il y a dans *Salammbô* une splendide série, et presque ininterrompue, de scènes atroces : le massacre des Baléares, toutes les batailles, le crucifiement des dix ambassadeurs et celui des anciens, le sacrifice à Moloch, l'armée des mercenaires mourant de faim dans le défilé de la Hache, le supplice de Mâtho, qui couronne si magnifiquement cette histoire rouge de sang. Ce ne sont, dira-t-on, qu'émotions physiques; il n'y a point là de grandeur morale, point de lutte entre un devoir et une passion; ce n'est qu'égoïsme rapace et sanguinaire, soif de vengeance ou de butin; l'amour même de la patrie n'est ici que l'instinct de la conservation. Des corps sont déchirés par le fer ou par la dent des bêtes; d'autres se tordent dans les flancs rougis de l'idole; il y a beaucoup de muscles tendus et de chairs frémissantes, des écrasements de poitrines sous les pieds des éléphants, des passions sans contre-poids qui poussent les hommes droit devant eux, des amoncellements de pierres et des ruissellements de métaux. Un académicien prononcera que cela n'a point d'intérêt, qu'il n'y a de grand que la grandeur invisible des combats intérieurs. Il jugera Auguste se domptant lui-même plus dramatique qu'un lion qui dépèce un cadavre ou que Mâtho emporté par une passion africaine, et sera plus touché sans doute des angoisses d'Andromaque que de la lente agonie du grossier héros lybien. — Eh! oui, ces choses-là se disent, et je veux bien qu'on ait raison. Mais, en vérité, on calomnie les drames de la force matérielle et de la souffrance physique. Une guerre comme celle de Carthage et des mercenaires est grande tout au moins par la somme des énergies déployées: cent quatre-vingt-douze éléphants dans une mêlée, cela est imposant et fait de l'ouvrage; trente mille hommes qui meurent de faim, cela souffre, il n'y a rien de plus sûr; ce pathétique-là ne saurait être une duperie. Calculez la place que tiennent dans notre existence l'effort pour vivre et la souffrance du corps, et dans quelle mesure nous vivons comme les bêtes : vous verrez que rien ne nous touche plus directement que le tableau de l'humanité brutale et torturée. Il n'y a guère que cela dans *Salammbô;* mais il le fallait bien, puisque le sujet du livre est un des plus sombres épisodes de l'histoire des hommes, une lutte désespérée entre une ville de proie et des soudards à demi sauvages.

Tout vaste déploiement de force, même matérielle, fatale et destructive, a sa beauté, que l'artiste dégage. Pourtant, si quelques bonnes âmes en éprouvent le besoin, elles trouveront dans ces horreurs choisies et ciselées, non seulement des objets de contemplation artistique, mais l'occasion d'un sentiment moral, d'un immense apitoiement. Voilà donc ce que des hommes ont pu faire et souffrir il y a quelque vingt siècles, avant que le progrès de la science et de la conscience eût amené lentement — oh! bien lentement et avec des retours — un peu de justice et de charité. Et cette pitié, qui s'étend à l'espèce, sera plus philosophique et moins égoïste que celle qui s'attache à des personnes. — S'il vous faut quand même des sympathies et des pitiés particulières, la promenade saignante de Mâtho longuement martyrisé par tout un peuple et sa chute aux pieds de Salammbô vous donneront peut-être autre chose qu'un frisson physique. — J'en dis autant de la lutte des quatre cents mercenaires qu'Hamilcar force à s'égorger, promettant d'épargner les survivants. « La communauté de leur existence avait établi entre ces hommes des amitiés profondes... Puis, dans ce vagabondage perpétuel à travers toutes sortes de pays, de meurtres et d'aventures, il s'était formé d'étranges amours. » Et, lorsque le combat est engagé, « parfois deux hommes s'arrêtaient tout sanglants, tombaient dans les bras l'un de l'autre et mouraient en se donnant des baisers. Aucun ne reculait. Ils se ruaient contre les lames tendues. Leur délire était si furieux que les Carthaginois, de loin, avaient peur ». — Est-il rien de plus grand que le groupe des lions repus dans le défilé de la Hache, et l'arrivée des chacals? — Une autre scène sublime (le mot m'échappe et je ne le retire pas), c'est quand Hamilcar, conduisant aux prêtres de Moloch, pour être sacrifié, le petit esclave qu'il a substitué à son fils Hannibal, rencontre le père en chemin. « ... A la hauteur de l'ergastule, sous un palmier, une voix s'éleva, une voix lamentable et suppliante. Elle murmurait : « Maître! oh! maître!... — Que « veux-tu? » dit le suffète. L'esclave, qui tremblait horriblement, balbutia : « Je suis son père... » Hamilcar marchait toujours; l'autre le suivait... Enfin il osa le toucher d'un doigt, sur le coude, légèrement : « Est-ce que tu vas le...? » Il n'eut pas la force d'achever, et Hamilcar s'arrêta, tout ébahi de cette douleur. » Il faut lire la suite, et par quel sentiment Hamilcar envoie au malheureux les meilleures

choses des cuisines. « L'esclave, qui n'avait pas mangé depuis longtemps, se rua dessus; ses larmes tombaient dans les plats... Hamilcar s'en revint à pas muets, en tâtant les murs autour de lui; et il arriva dans la grande salle où la lumière de la lune entrait par une des fentes du dôme; au milieu, l'esclave, repu, dormait, couché tout de son long sur les pavés de marbre. Il le regarda, et une sorte de pitié l'émut. Du bout de son cothurne, il lui avança un tapis sous la tête. » Après tout, il y a peut-être des gens pour trouver la scène peu respectueuse de la dignité humaine, peu conforme aux doctrines de l'art spiritualiste, et pour croire qu'elle serait meilleure si le remords étouffait Hamilcar et si le désespoir empêchait l'esclave affamé de manger et de s'endormir ensuite gorgé de nourriture.

Cette scène et quelques autres, où l'on retrouve l'espèce de vérité cruelle et grosse de compassion inexprimée qui est partout dans *Madame Bovary*, montrent bien par où se ressemblent les deux romans et comment ils ont pu partir de la même main. Après le roman des platitudes modernes, le roman des brutalités antiques. C'est, au fond de l'un et de l'autre, un remuement semblable d'instincts aveugles et de forces fatales, et la tristesse qui nous vient de *Madame Bovary* à travers le bourdonnement des dialogues ineptes nous vient aussi de *Salammbô* à travers le chatoiement des couleurs et les buées de sang.

III.

Hérodias est dans les mêmes *teintes* (l'expression est exacte) que *Salammbô*. La rencontre du monde oriental et du monde grec et latin, ce mélange de tétrarques et de proconsuls, de pharisiens et de soldats romains, de Sadducéens, d'Esséniens, de publicains, de nomades arabes — et que sais-je encore? — forme une de ces troublantes bigarrures de types, de mœurs et de costumes où M. Flaubert excelle et se délecte. Les silhouettes de l'astucieuse et marmoréenne Hérodias, du sombre et faible Hérode, du jeune Aulus, « fleur des fanges de Caprée » qui sera plus tard l'empereur Vitellius, du prophète Jaokanann, le fauve illuminé; la figure mystérieuse de Salomé, qui a l'air d'une petite Salammbô impudique, se détachent sur ce fond multicolore, esquissées dans la manière brève et plastique que nous connaissons. Mais ici un effort excessif se fait sentir dans cette brièveté; les personnages et les actions ne sont pas assez expliqués; il y a trop de laconisme dans ce papillotage asiatique, et cela ne peut plaire qu'aux fidèles de M. Flaubert, à ceux qui l'aiment, même et surtout dans l'outrance de ses partis pris. *Hérodias* est à peu près à *Salammbô* ce qu'*Un cœur simple* est à *Madame Bovary*.

La Légende de saint Julien est un joyau gothique d'une rare perfection. « ... Et voilà, dit l'auteur, l'histoire de saint Julien l'Hospitalier telle à peu près qu'on la trouve sur un vitrail d'église dans mon pays. » Il n'a fait que la transposer; elle garde dans son livre les lignes sèches et les belles couleurs des figures peintes sur les antiques verreries; chaque page évoque l'idée d'un vitrail ou d'une enluminure de missel. Ceci est du moyen âge cuit patiemment avec une lampe d'émailleur, non barbouillé avec fougue, comme on faisait vers 1830. Cette légende si consciencieuse n'est donc point une exception dans l'œuvre de M. Flaubert. Je la trouve vraie encore en ce sens que Julien, parricide et saint, avec son amour du sang et son amour de Dieu, symbolise à merveille le moyen âge violent et mystique.

IV.

La Tentation de saint Antoine, qui est le premier ouvrage de M. Flaubert, explique les autres. C'est une revue des conceptions religieuses et des divinités de toutes les époques et de toutes les races; revue d'un pittoresque intense, faite pour étourdir le jugement et affoler l'imagination. — Antoine s'ennuie dans sa solitude, a des regrets, des inquiétudes, presque des doutes. Bientôt il subit tour à tour la tentation des sept péchés capitaux. Puis, dans son cauchemar, transporté à Alexandrie, l'immense capharnaüm des négoces, des philosophies et des religions, il voit défiler, avec leurs sectaires, les hérésiarques et les thaumaturges des premiers siècles de l'Église, depuis Manès jusqu'à Apollonius de Tyane (il y en a une cinquantaine), chacun d'eux lui criant sa doctrine ou lui racontant sa vie. La cervelle battue de leurs folies théologiques, il assiste à leurs rites bizarres, sanglants ou lubriques. Cependant son disciple Hilarion le tourmente par des réflexions propres à troubler sa foi. Puis, c'est la procession des idoles orientales, du Bouddha et des dieux indiens, d'Oannès et des dieux chaldéens, de Bélus et des dieux babyloniens, d'Ormuz et des dieux persans, de la grande Diane d'Éphèse, de Cybèle et d'Atys, d'Isis et des dieux égyptiens. Alors viennent les belles divinités grecques, Jupiter avec les grands dieux et les grandes déesses; puis les divinités latines et étrusques, les Lares domestiques, les tout petits dieux et, après le dieu Crépitus, le dieu Jéhova. Mais Hilarion, qui n'a cessé d'inquiéter Antoine de ses commentaires, a pris peu à peu la figure du diable; il emporte l'ermite sur son aile, le promène dans les espaces, à travers les mondes, et par l'idée de l'infini de la matière obscurcit en lui l'idée d'un Dieu personnel... Puis c'est la Mort et la Luxure qui viennent le tenter. Enfin il est pris d'un grand désir de connaître le fond de l'Être. Le Sphinx, c'est-à-dire la pensée stérile, et la Chimère, c'est-à-dire l'imagination menteuse, dialoguent devant lui; les deux monstres voudraient s'accoupler, sans doute pour que la pensée fût féconde ou pour que l'imagination fût vraie; mais ils ne peuvent et s'engloutissent dans le sable. Or, du souffle de la Chimère naissent des êtres bizarres, Astomi, Nisnas, Pygmées, Sciapodes, Basilic, Griffon, etc.; et toutes les formes de la matière grouillent et fourmillent autour d'Antoine, et ces formes se mêlent; « les végétaux ne se distinguent plus des animaux », puis « les plantes se confondent avec les pierres ». Antoine a le sentiment de l'unité de l'Être sous l'éternelle « muance » des phénomènes; et même il aperçoit les atomes, il voit « naître la vie et le mouvement commencer ». Il délire de joie, il voudrait se perdre

dans la matière, « descendre jusqu'au fond de la matière, — être la matière ».

J'avoue ma prédilection pour ce livre. Et je ne parle pas seulement du style qui, comme dans *Salammbô* et dans *saint Julien*, a des brièvetés et des reliefs saisissants dans ses contours accusés, et qui réellement émeut tous les sens à la fois ou tour à tour d'une manière troublante, comme si les mots vivaient d'une vie animale; ni du tohu-bohu fantastique des idées et des images, qui fait que le lecteur, s'il s'abandonne, ne sait pas plus où il en est que le pauvre Antoine et souffre presque de l'obsession de ces bizarreries précises; car elles ont quelque chose de lancinant et ne le bercent point comme un rêve, mais le heurtent et le poignent à la façon d'un cauchemar. — Non, *la Tentation de saint Antoine* est autre chose qu'une débauche d'imagination patiente et savante. Je doute si aucun livre témoigne mieux de la faculté qu'a notre âge de s'intéresser à tout, de se déprendre de soi et de voir telles qu'elles sont les choses même qui nous sont le plus étrangères. *La Tentation de saint Antoine* nous fait faire d'autant plus de chemin hors de nous-mêmes qu'elle nous présente toutes les conceptions de l'imbécillité humaine par le côté extérieur, sans les interpréter, et comme des idées qui n'ont plus de sens, étant nées de cerveaux avec lesquels les nôtres, plus compliqués, n'ont presque rien de commun. A ce voyage à travers les religions, qui sont les manières dont l'homme a conçu le monde, succède le voyage à travers le monde lui-même, dans l'espace où se meuvent les astres; et par là l'esprit achève de se dépayser. La morale de cette pérégrination en est loyalement tirée. « ... Quel est le but de tout cela? demande Antoine. — Il n'y a pas de but, répond le diable... Les choses ne t'arrivent que par l'intermédiaire de ton esprit. Tel qu'un miroir concave, il déforme les objets, et tout moyen te manque pour en vérifier l'exactitude. Jamais tu ne connaîtras l'univers dans sa pleine étendue : par conséquent tu ne peux te faire une idée de sa cause, avoir une notion juste de Dieu, ni même dire que l'univers est infini, car il faudrait d'abord connaître l'infini. La forme est peut-être une erreur de tes sens, la substance une imagination de ta pensée. A moins que, le monde étant un flux perpétuel de choses, l'apparence, au contraire, ne soit tout ce qu'il y a de plus vrai; l'illusion, la seule réalité! »

Donc le fond de l'être, l' « au delà » nous échappe, si toutefois il y a un au delà. Mais le monde des phénomènes nous enveloppe, nous noie, agit sur nous sans interruption. Nous ne serions pas sans lui; et toute notre vie consiste à le subir. Et nous l'aimons, sciemment ou non, car nous ne connaissons que lui, nous ne sommes heureux ou malheureux que par lui, et nous ne sommes rien hors de lui. Parfois un désir nous saisit qui résume tous les autres et où tout rêve et toute pensée aboutissent. Nous voudrions être plongés plus avant dans la vie universelle, sentir et vivre davantage ou peut-être ne plus sentir, passer par toutes les formes de l'être et, comme le crie Antoine, « descendre jusqu'au fond de la matière ».

Faute d'y pouvoir descendre, M. Gustave Flaubert la regarde. C'est encore un bonheur, à condition qu'on ne fasse que cela. Le monde est assez varié pour qu'on emploie uniquement sa vie à le contempler sans éprouver d'autre besoin. L'obscurité des phénomènes, dira-t-on, est une souffrance pour l'esprit; mais leur diversité est un amusement, et la variété des effets est si grande que, si vous y appliquez votre attention, l'obscurité des causes ne vous tourmentera guère : vous vous contenterez des causes immédiates, de celles qui sont bien visibles et au delà desquelles commencent les ténèbres métaphysiques. Qui veut trop expliquer se trompe, et M. Flaubert ne veut pas se tromper, quoiqu'il y ait du plaisir dans certaines duperies; mais il sait un plaisir plus grand. Il ne veut pas non plus s'émouvoir, car cela aussi est une cause d'erreur. Les seuls sentiments qu'il admette, à condition qu'ils resteront latents dans son œuvre, c'est, nous l'avons vu, la joie de constater ce qui est, l'ivresse calme des lignes et des couleurs, et une ironie qui ne sourit pas. Son idéal de vie est la curiosité universelle et impassible.

Telle est la philosophie de ses romans ou, mieux, la disposition d'esprit dont ils portent la marque. Son œuvre est froide et véridique entre toutes. Elle reflète la réalité, par fragments sans doute; mais chaque fragment est entier : les êtres humains qu'il copie, il ne les extrait point du milieu qui les presse; jamais il ne songe à les montrer plus beaux ou plus laids qu'ils ne sont; jamais il ne se fâche contre eux, et jamais il ne se glisse sous leur masque. Ce qu'il fait là, sans doute on l'a fait avant lui; mais son originalité est de le faire plus constamment que personne, sans un oubli ni une défaillance. Si équitable, si étendue est sa curiosité, qu'il n'a même pas de préférence pour la réalité actuelle et que Salammbô et Mme Bovary lui sont égales. — D'autres styles, moins concis que le sien, peuvent être aussi expressifs : je n'en vois pas qui suppose chez l'écrivain une telle absence d'entraînement, une telle patience à trier les mots, à les mettre à leur place, à les faire saillir. — Nul artiste n'est moins dans son œuvre, et en un sens nul n'y est davantage, parce qu'on sent continuellement l'effort qu'il a fait pour s'en abstraire. Cela est extrêmement artificiel, je le veux, et ce n'est point pour me déplaire. Je demande seulement qu'on ne tourne point contre la gloire de M. Gustave Flaubert la sottise de certains petits bâtards de Gœthe l'olympien, impassibles de pacotille, qui n'ont guère de peine à l'être, ne voyant pas grand'chose. L'impassibilité va bien avec la science et la véracité. M. Flaubert a réalisé cette alliance dans le roman, et, comme il s'y joint un style à l'avenant, toujours concret et jamais ému, l'impression qui en résulte est très forte et très particulière. Elle ne va pas sans une fatigue et une inquiétude pour ceux qui ont accoutumé de vivre autrement que par le sens critique et esthétique. Ils regrettent le parti-pris de l'écrivain, son cœur volontairement absent, son attitude, qu'ils jugent pénible à garder. D'autres, plus subtils, trouveront son œuvre triste jusqu'à la désolation, justement par les contraintes et les silences qu'elle s'impose; ils diront qu'elle leur tient le cœur dans un étau, qu'ils étouffent et qu'ils ne veulent pas vraiment que l'art soit aussi douloureux. Ils ont raison. Grâces soient rendues aux artistes qui font pleurer doucement, qui

se laissent prendre aux entrailles par leurs inventions, qui transfigurent le monde réel, qui trompent, consolent et enchantent les hommes! Je crois pourtant avoir montré comment on peut goûter la manière de M. Flaubert, sinon la préférer aux autres. Écrire et voir comme il voit et comme il écrit, cela peut sembler dur et mal plaisant aux cœurs sensibles : ils reconnaîtront du moins, pour employer un mot dont on abuse, que cela est fort et peut-être unique.

JULES LEMAITRE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

La monarchie de juillet (1).

I.

Les historiens n'ont pas manqué depuis trente ans à la monarchie de 1830. Le règne de Louis-Philippe a été tour à tour attaqué avec violence et défendu avec énergie. Des ouvrages qui lui furent consacrés, deux ont survécu : c'est d'abord l'*Histoire de dix ans* de M. Louis Blanc, où toutes les rancunes, tous les griefs vrais ou supposés, toutes les calomnies des partis extrêmes se trouvent enregistrés, répétés et grossis; « pamphlet en cinq volumes » comme l'a qualifiée M. Cuvillier-Fleury, auquel sa violence même et ses qualités littéraires ont assuré un durable succès. Écrite pendant le règne de Louis-Philippe, au lendemain même des événements qu'elle retraçait, c'est moins une œuvre historique qu'une machine de guerre. L'importance de cet ouvrage pour les générations postérieures tient surtout à ce qu'elles y trouvent, pour ainsi dire, les mémoires d'un parti avec toute la partialité de ses appréciations.

Le second ouvrage est l'*Histoire du règne de Louis-Philippe* de Victor de Nouvion. Celle-ci, écrite avec plus de calme, par un partisan sincère et hautement avoué de la monarchie constitutionnelle, qui était en même temps un esprit libéral, mérite mieux le nom d'Histoire. Quand elle fut entreprise, la monarchie de Juillet était morte depuis neuf ans; l'Empire autoritaire était à son apogée, et M. de Nouvion connaissait par une expérience personnelle la mesure de la liberté qu'il accordait à la presse. C'était, à ce moment, un acte de courage civique que d'entreprendre, pièces en main, la réhabilitation d'une forme gouvernementale qui ne jouissait pas précisément des sympathies officielles, d'opposer aux pratiques césariennes la prospérité de la France sous le régime parlementaire alors si décrié, de rappeler, au lendemain de la guerre de Crimée, où un Bonaparte avait conquis le prestige militaire que l'on sait, les brillants faits d'armes des princes d'Orléans, de flétrir enfin avec une énergie indignée les attentats de Strasbourg et de Boulogne. La sincérité de cette œuvre en faisait la force. L'auteur n'avait épargné aucune peine pour connaître la vérité, pour la dégager des réticences, des contradictions, et pour rendre aux événements leur physionomie réelle avec leurs causes véritables. Arrêtée, par la mort de M. de Nouvion, à la formation du cabinet du 29 octobre 1840, l'*Histoire du règne de Louis-Philippe* est la contre-partie de l'*Histoire de dix ans* et permet de confronter d'une manière permanente l'attaque et la défense — je ne dis pas l'apologie.

Un nouvel écrivain vient aujourd'hui refaire l'*Histoire de la monarchie de Juillet*. M. Victor du Bled se rapproche beaucoup de M. de Nouvion, qu'il cite fréquemment et dont il s'inspire fréquemment aussi. Il y a cependant entre son prédécesseur et lui quelques nuances. M. du Bled n'est pas un esprit très libéral; il a subi l'influence des événements récents; il a été sous-préfet de l'ordre moral, et il appartient à ce parti hybride qui s'efforce de maintenir l'union entre les ennemis actuels de la république, lesquels se combattaient autrefois, légitimistes, orléanistes et bonapartistes. Ainsi il « reproche à M. de Nouvion ses appréciations injustes à l'égard de la Restauration et son panégyrique outré de la révolution de 1830 ». Et cependant M. de Nouvion rend hommage à la sincérité et aux qualités de Charles X; mais il rappelle les causes de désaccord entre le roi et la nation, tandis que M. du Bled cherche à les amoindrir. Il faut cependant bien le reconnaître, Charles X n'avait aucune sympathie pour la monarchie constitutionnelle. C'était dans son entourage, avec son approbation, qu'on avait traité Louis XVIII de jacobin, de roi des *charretiers*. Il avait pris plaisir à former des ministères dont « le système fût *le sien* ». Le principe parlementaire de la responsabilité ministérielle couvrant la personne royale, il n'avait négligé aucune occasion de le violer. Après l'étude du règne, est-on autorisé à dire qu'un changement de ministère eût dû être la seule conséquence des Ordonnances de Juillet? Ces Ordonnances résumaient le *système* de Charles X, ce système que la Chambre avait qualifié de déplorable; elles étaient l'exécution de ces résolutions que, dans sa réponse à l'Adresse, le 18 mars 1830, Charles X avait déclarées *immuables*. « Plus de concessions! » s'écriait-il. Il s'était engagé dans la lutte et il fut vaincu. La défaite était personnelle et ne laissait place à aucun accommodement. Quant à une abdication en faveur du duc de Bordeaux, ce pouvait être une solution; mais il fallait la proposer à temps et ne point attendre que l'insurrection fût partout triomphante. Est-il d'ailleurs regrettable que l'Enfant du miracle n'ait pas été proclamé roi? Les régences ont laissé de tristes pages dans l'histoire de France. Après les troubles qui, dans un pays uniquement monarchique, ont marqué celles de Marie de Médicis et d'Anne

---

(1) *Histoire de la monarchie de Juillet*, de 1830 à 1848, avec une introduction sur le droit constitutionnel aux États-Unis, en Suisse, en Angleterre et en Belgique, par Victor du Bled. — 2 vol. in-8°. E. Dentu, 1877-1879;

Histoire de dix ans (1830-1840), par Louis Blanc. — 5 vol. in-8°. Germer Baillière;

Histoire du règne de Louis-Philippe Ier (1830-1840), par Victor de Nouvion. — 4 vol. in-8°. Didier.

On lira aussi avec fruit la courte *Histoire de Louis-Philippe* publiée par M. E. Zevort, dans la *Bibliothèque utile* (Germer Baillière). C'est un résumé substantiel et intéressant de cette période historique.

d'Autriche, il est difficile de croire qu'une nouvelle régence aurait pu imposer aux partis ardents qui divisaient la France de 1830. A l'état de choses nouveau issu de la Révolution il fallait des hommes nouveaux, n'ayant pas le regret du passé, ne se considérant pas comme amoindris, ne se proposant pas comme but suprême de rendre à la Couronne ses prérogatives féodales, et à l'Église, par leur intermédiaire, la direction de la société.

C'est ce qui détermina la France de 1830 à se séparer d'une monarchie dont l'histoire était liée à la sienne. Mais en même temps, pour bien attester qu'elle conservait le respect des traditions et ne voulait pas se lancer sur la voie des aventures et des nouveautés, c'est dans la descendance d'Henri IV qu'elle prenait son nouveau souverain. C'est mal comprendre l'origine de la monarchie de Juillet que de traiter dédaigneusement de « byzantine » la querelle qui surgit alors sur le *Quoique Bourbon*, et le *Parce que Bourbon* et de rappeler qu'au moment où les Turcs assiégeaient Constantinople, les rhéteurs de Byzance discutaient à perte de vue sur la lumière incréée. Historiquement, le rapprochement n'a rien de fondé : aucun ennemi n'assiégeait Paris, et la situation de la France n'offrait aucun point de comparaison avec celle de l'empire d'Orient. Au point de vue moral, la querelle avait une importance indéniable : en décidant qu'elle avait choisi Louis-Philippe « parce que Bourbon », la France affirmait son attachement à la forme monarchique; elle indiquait qu'elle ne voulait point rompre avec le passé. L'inintelligence de la branche ainée l'obligeait à des réformes ; mais elle se bornait à celles dont la nécessité était urgente. Elle mettait l'origine de la royauté de Juillet au-dessus des contestations et rendait un plébiscite inutile. Ce dernier moyen paraît avoir les sympathies de M. du Bled : il reproche à Louis-Philippe de n'en avoir pas usé. Une expérience postérieure devrait cependant lui avoir appris ce que valent les plébiscites, et, puisqu'il ne craint pas de faire d'assez longues excursions en dehors de son sujet, il aurait pu nous faire une petite dissertation, qui n'aurait pas manqué d'intérêt, sur le mérite de ce procédé. Elle aurait heureusement fait pendant à ses développements sur l'antagonisme de Paris et de la France et sur l'oppression que Paris fait peser sur la province. C'est une vieille thèse dont les événements ont fait justice et qui n'est que spécieuse. S'il est vrai que Paris renferme plus d'éléments violents qu'une ville de province, si parfois ces agités, ces énergumènes peuvent pour quelque temps imposer une dictature funeste, il ne faut cependant rendre Paris responsable ni des journées de Juin ni de la Commune. La grande masse de la population parisienne s'est nettement prononcée contre ces éruptions démagogiques. Ce que Paris a fait n'a duré que quand la France l'a ratifié. Il a laissé tomber l'empire au 4 septembre; mais l'Assemblée réactionnaire de Bordeaux a voté par acclamation la déchéance de l'empire, et auparavant Paris avait, pendant vingt ans, subi l'empire après avoir répondu *non* au plébiscite qui suivit le coup d'État.

Pas n'est besoin d'ailleurs, à propos de Louis-Philippe, de tracer un tableau lugubre de l'histoire de Paris depuis Étienne Marcel et de vanter la sagesse de l'Assemblée nationale fuyant Paris pour s'établir à Versailles, au moment même où nos deux Chambres votent leur retour dans la capitale. Les débats législatifs de ces derniers temps abrègent et facilitent la discussion : M. du Bled trouvera dans les colonnes du *Journal officiel* la réfutation de sa théorie.

On nous permettra pourtant de demander si, à l'époque de la Révolution, les quelques kilomètres qui séparent Paris de Versailles mettaient Louis XVI à l'abri de l'émeute et lui donnaient le moyen d'y résister. N'était-il point forcé de lui obéir et de revenir à Paris, escorté par des bandes révolutionnaires où les femmes elles-mêmes figuraient en grand nombre? L'émeute d'aujourd'hui saurait bien retrouver le chemin suivi par celles des 5 et 6 octobre 1789. Et si au lendemain du 18 mars les troupes de la Commune avaient marché immédiatement sur Versailles, avant que M. Thiers eût pu rétablir l'armée, qui peut dire ce qui fût advenu?

II.

Ces dernières années n'ont guère fourni de documents nouveaux sur l'histoire de la monarchie de Juillet. Les *Mémoires* de M. Guizot sont à peu près la seule publication relativement récente. On peut y joindre les *Mémoires* solennellement bourgeois et pompeusement vides d'Odilon Barrot et les conversations de M. Thiers recueillies et publiées par M. Senior. M. du Bled n'a pas manqué d'extraire — avec une ardeur qui sent « l'ordre moral » — tout ce qui, dans ces épanchements familiers, pouvait ternir la mémoire de M. Thiers. C'est le procédé du pamphlétaire; l'historien ne doit user que discrètement de ces notes recueillies par un auditeur, alors que l'auteur n'est plus là pour les contredire ou les ratifier, au moins par son silence. Quant aux *Mémoires* d'Odilon Barrot, l'historien a bien peu de chose à en tirer, et ceux de M. Guizot, beaucoup plus importants, ne renferment pas non plus de révélations inattendues.

Il ne faut donc pas demander à M. du Bled de ces horizons nouveaux qu'ouvre l'étude de documents auparavant ignorés. Sa tâche sera bien remplie s'il a mis en œuvre avec sagacité ceux qui ont déjà servi à ses devanciers, s'il a mesuré équitablement la place aux événements suivant leur importance, si ses appréciations sont impartiales et si son œuvre est conçue sur un plan qui permette au lecteur de suivre aisément l'enchaînement des faits.

Son *Histoire de la monarchie de Juillet* témoigne d'un effort honorable. Il s'est imposé la tâche de lire tous les travaux de ses prédécesseurs, et un chapitre de son ouvrage est consacré à les apprécier. Malgré quelques réserves de détail, les appréciations sont généralement justes. Quant au plan de l'œuvre, il aurait gagné à être modifié. M. du Bled a un goût trop marqué pour les digressions ; il aime à prendre les choses *ab ovo*. Pour exposer les origines de la monarchie de 1830, il remonte à la chute de Napoléon et esquisse assez longuement les règnes de Louis XVIII et de Charles X. La conquête de l'Algérie se complique d'une étude historique et ethnographique sur les Arabes. Un chapitre entier — plus de

soixante pages — est consacré aux méfaits de Paris depuis le XIVe siècle jusques et y compris la Commune. Nous ne relevons ici que les plus saillantes de ces superfétations. Il y en a d'autres en maints endroits qui, à l'inconvénient d'être inutiles, joignent celui de changer la perspective. M. du Bled voit sans cesse les faits antérieurs à 1848 à travers les événements récents. Il néglige trop de se placer au point de vue des contemporains et ne tient pas assez de compte de la grande modification qu'a introduite dans notre société le suffrage universel. Un changement si profond rend plus difficile, pour un homme qui n'a pas vécu politiquement sous la monarchie de Juillet — et M. du Bled est, je pense, de ceux-là, — l'histoire de ce gouvernement, que ne l'aurait été pour un jeune écrivain, sous Louis-Philippe, l'histoire de la Restauration. Pour écrire l'histoire d'une époque, il est important de replacer les personnages dans leur milieu réel et de s'y placer soi-même. L'historien ne doit prendre ses points de comparaison que dans le passé, et, s'il ne s'interdit point absolument les rapprochements avec les faits postérieurs, au moins doit-il n'en pas abuser et n'en pas tirer des arguments pour apprécier ce qui est plus ancien.

Mon intention n'est pas d'éplucher ligne par ligne l'œuvre de M. du Bled en demandant compte d'une virgule omise ou des fautes typographiques qui l'émaillent, bien qu'il y en ait de fortes, — par exemple, «Jeanne d'Arc au sacre de Charles IX» (tome Ier, p. 238). — Mais voici une inexactitude plus grave : dans le récit des événements du 29 juillet 1830, M. du Bled veut que la foule ait fait irruption dans le Musée des antiques et s'y soit, comme dans une folle mascarade, revêtue d'armures gothiques, en ait tiré l'arquebuse de Charles IX, la lance de François Ier, etc. Ce passage est presque textuellement copié chez M. de Nouvion, sauf que ce dernier avait écrit : «Musée d'artillerie», et non pas: «Musée des antiques». Ce fut bien le Musée d'artillerie qui fut pillé, et l'on ne voit pas bien quelles armes les insurgés auraient pu emprunter au Musée des antiques.

C'est une plus grosse querelle que provoque le récit du conseil des ministres où furent signées les fameuses Ordonnances. M. du Bled, parlant des dernières hésitations de MM. d'Haussez et de Guernon-Ranville, cite un passage emprunté à M. d'Haussez : « Ce ne fut pas sans hésitation que je me décidai; au moment de voter, je portai mes regards autour de la salle avec une affectation qui fut remarquée par le prince de Polignac. — Que cherchez-vous, me dit-il? — Le portrait de Strafford, lui répondis-je. » D'après M. du Bled, la scène se serait passée le 24 juillet, avant que les Ordonnances fussent présentées au roi, qui les signa au conseil du 25. Ce fait a été raconté dans *l'Histoire de dix ans* avec quelques variantes. Suivant M. Louis Blanc, c'est à Charles X lui-même que M. d'Haussez aurait dit, après avoir contre-signé les Ordonnances : « Sire, je cherchais s'il n'y avait pas par ici, par hasard, quelque portrait de lord Strafford. » Mais là n'est pas la seule différence. M. de Polignac, dans ses *Études historiques, politiques et morales,* nie formellement que M. d'Haussez ait tenu ce propos. M. de Guernon-Ranville, dans son *Journal d'un ministre,* où il note heure par heure les moindres incidents des derniers jours de la royauté, n'y fait aucune allusion. J'ai voulu, pour ma part, vérifier la citation de M. du Bled, qui a négligé d'indiquer d'où elle était tirée ; je n'ai pu la trouver dans les ouvrages de M. d'Haussez.

La phrase d'ailleurs n'a pas de sens; M. d'Haussez eût bien mal connu Charles X s'il l'eût cru capable de l'abandonner le lendemain et de récompenser son dévouement par un arrêt de mort.

III.

J'ai dit par où l'ouvrage de M. du Bled me paraissait trop long. D'autres parties sont bien courtes ou même font défaut. Il n'est pas sans intérêt de connaître le droit constitutionnel des nations étrangères; mais il aurait été utile que M. du Bled exposât plus amplement ses vues sur le droit constitutionnel de la monarchie de Juillet. Elle a été, pendant dix-huit ans, ballottée entre les partisans et les adversaires de la maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas. » M. du Bled n'en est pas partisan, cela se voit de reste. Cette maxime a d'ailleurs, comme bien d'autres, le tort d'être trop absolue. La charte de 1830 avait indiqué dans quelles limites pouvait se manifester l'action personnelle du roi en lui attribuant le pouvoir exécutif, le commandement des forces militaires, le droit de faire la guerre et les traités, les règlements et ordonnances, et celui de sanctionner et de promulguer les lois; mais de ces droits, les uns s'exerçaient directement, comme celui de commander les troupes; les autres ne pouvaient s'exercer qu'avec le concours et sous la responsabilité des ministres. Jusqu'à quel point le roi pouvait-il interposer sa volonté dans ce dernier cas? La question, posée au début du règne, n'était pas encore résolue à la fin. Sans doute la Charte, en déclarant le roi inviolable et les ministres responsables, n'avait pas voulu en tirer la conséquence du roi fainéant. Elle voulait seulement le placer au-dessus des partis, de telle sorte que même les plus brusques soubresauts de la politique n'entamassent point son prestige et son autorité. Dans un gouvernement despotique, aucune modification n'est possible; le souverain ne peut se déjuger; toute entreprise de la nation pour conquérir quelque indépendance revêt le caractère d'une émeute. C'est un duel entre le peuple et le despote. Si celui-ci sort triomphant, il resserre les liens; si, vaincu, il subit les conditions du vainqueur, son autorité est perdue à jamais. Mieux vaut pour lui se retirer que céder. Mais qu'il subisse la loi de la guerre ou abandonne le pouvoir, le résultat est le même pour la nation : elle est livrée à l'anarchie. Le gouvernement parlementaire est à l'abri de ces tempêtes. Elles ne peuvent naître que le jour où l'un des pouvoirs dont il se compose sort de ses limites et empiète sur les domaines voisins. Il ne faut pas se le dissimuler, du reste, la machine est compliquée et délicate; elle veut des mains habiles et des esprits très déliés et très justes, précisément parce qu'il faut beaucoup de tact pour apprécier le *quantum* de chaque pouvoir.

L'historien d'une époque parlementaire doit avoir, sur l'étendue du pouvoir de chaque partie du gouvernement, des

idées bien précises qui soient pour lui comme le criterium à l'aide duquel il juge la conduite des hommes, et l'exposition de ces idées doit servir d'introduction à l'étude des faits. A l'histoire du règne de Louis-Philippe il y a une autre introduction non moins nécessaire : c'est le récit plus ou moins développé de la vie du duc d'Orléans, de ce qu'en langage judiciaire on appelle les antécédents. Or M. du Bled a négligé d'indiquer le caractère libéral du prince, son adhésion très nette aux principes de la Révolution, son opposition aux tendances réactionnaires du gouvernement de Charles X, son rôle enfin à l'heure suprême où la monarchie légitime s'effondre. Il y a à cette étude plus qu'une curiosité rétrospective. Il n'est pas indifférent, pour l'histoire de la monarchie de Juillet, de connaître le prince qui se trouvait chargé du fardeau de la couronne, et il est bon d'étudier ses actes pendant les derniers jours de la Restauration, ne fût-ce que pour les opposer aux légitimistes, qui pendant tant d'années lui reprochèrent sa « trahison » et le traitèrent d' « usurpateur ». Mais, je l'ai déjà dit, M. du Bled ne se soucie d'entamer des polémiques ni avec les légitimistes ni avec les bonapartistes. A peine ose-t-il indiquer la part qu'ils prirent à plusieurs reprises dans les mouvements révolutionnaires. Il glisse avec précipitation sur les agissements de la duchesse de Berry; les complots de Strasbourg et de Boulogne le troublent, et, tout en s'inspirant de M. de Nouvion, il met une sourdine à l'énergique réprobation de son devancier.

Enfin — pour signaler un dernier point faible, — il nous semble que l'historien ne doit pas se borner à un récit des événements politiques. Quand on étudie une période comme la monarchie de Juillet, on doit faire une place assez large à l'histoire des idées, aux mouvements littéraire, scientifique et artistique. M. du Bled consacre bien, dans le corps de son livre, quelques développements aux doctrines de Saint-Simon et de Fourier; mais ceux dont le talent a illustré cette époque dans les lettres, dans la philosophie, dans les arts, dans toutes les branches de la pensée, se trouvent relégués à la conclusion, en trois pages. Que M. du Bled prenne seulement le petit volume de M. Zevort, et qu'il nous dise lequel est le plus complet, du modeste opuscule de la *Bibliothèque utile* ou de ses deux majestueux in-8°.

Il m'est pénible de rester sur ces critiques et de paraître ne pas tenir compte de l'évidente bonne volonté de M. du Bled. Il a voulu combler une lacune en donnant une histoire complète d'un gouvernement auquel il est sympathique. Si l'exécution vaut moins que les intentions, l'échec n'est pas irréparable, et il y a dans l'ouvrage de M. du Bled assez de qualités pour qu'on puisse espérer mieux d'une seconde tentative. Il ne faudrait pour cela qu'un nouvel effort et de la persévérance. Qu'il reprenne son ébauche, modifie ou coupe sans faiblesse ce qui la dépare et donne au reste plus de développement, et nous pourrons sans doute compter une œuvre estimable de plus.

GEORGES DE NOUVION.

LA FRANCE A L'ÉTRANGER

De l'influence actuelle de la littérature française aux Pays-Bas (1).

M. Thiers disait naguère à la tribune, à l'appui d'un projet de traité de commerce avec les Pays-Bas : « Deux millions et demi de Hollandais consomment plus de vins français que trente millions d'Allemands! » Et il aurait pu ajouter que ces habitants des Pays-Bas, qui vivent, pour ainsi dire, entre trois eaux : la mer, les fleuves et l'air saturé de vapeur, sont peut-être les plus fins dégustateurs des meilleurs crus de nos vignobles. Je ne sais si cette prédilection pour les produits de nos coteaux ensoleillés a disposé les Hollandais à goûter la saveur de nos productions littéraires; mais ce qu'il y a de certain, c'est que leur pays est un de ceux où on lit le plus et où l'on apprécie le mieux les livres et les drames français. Je ne parle pas des Revues françaises, pas même de la *Revue politique et littéraire,* qui y compte de nombreux lecteurs; je citerai seulement deux chiffres significatifs : la Hollande a pris, à elle seule, mille exemplaires du *Nabab* de M. Daudet, et la représentation des *Bourgeois de Pont-Arcy* de M. Sardou, traduits par M. Ten Brink, a fait gagner trente mille francs aux théâtres d'Amsterdam et de la Haye.

I.

Cette influence ne date pas d'hier; on trouve la trace de l'esprit français à toutes les époques de l'histoire littéraire des Pays-Bas. Sans parler de Perrot de Saint-Cloud, qui publia en Artois et en Flandre, vers 1209, son *Plaid* et ses *Aventures de Renart* (2) ni de Matthieu de Castelein, l'auteur des *Contes rimés de rhétorique,* qui fut comme le législateur du Parnasse néerlandais dans la première moitié du XVIe siècle, il nous sera permis de dire qu'à la suite de la grande émigration française provoquée par la révocation de l'Édit de Nantes (3), la Hollande devint une des provinces de la littérature française. Les soixante et deux chaires des Églises réformées wallonnes furent comme autant de foyers d'où rayonna le feu de l'éloquence française, entretenu par les Saurin, les Claude, les Du Bosc; les *Nouvelles de la république des lettres,* publiées par Bayle, donnèrent naissance à plusieurs autres Revues françaises. C'est à cette école que se forma Juste Van Effen, le fondateur de la première Revue hollandaise, intitulée *De hollandsche Spectator* (1731-1735),

---

(1) C.-B. Huet : *Fantaisies littéraires.* Amsterdam, 1868 et suiv.; *Paris et ses environs.* Amsterdam, 1878. — J.-Ten Brink : *Petite histoire des lettres néerlandaises.* Haarlem, 1877. — *Causeries d'un habitant de La Haye.* Amsterdam, 1873 et suiv. — A.-G. Van Hamel : *Molière et le théâtre néerlandais.* Rotterdam, 1876.

(2) Jonckbloet : *Étude sur le roman du Renart.* Groningue, 1863.

(3) Ch. Weiss, dans son *Histoire des réfugiés protestants de France,* évalue la quote-part de la Hollande à plus de soixante et quinze mille gentilshommes, industriels, négociants, etc.

et le rénovateur de la prose nationale. Malheureusement Van Effen ne fit pas école; la verve néerlandaise, qui se distingue essentiellement par la comédie burlesque et par la peinture de caractère, était tarie, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle les écrivains hollandais semblèrent condamnés à la servile imitation des poètes français et des romanciers anglais, qui a fait donner à cette phase de leur littérature le nom dédaigneux de « temps des perruques ». Seuls, Onno Zwier Van Haren (+1779) et Mme Élisabeth Wolff, née Bekker (+1804), secouèrent ce joug et exploitèrent les traditions et les mœurs nationales : le premier, dans son épopée lyrique des *Gueux;* la seconde, dans son célèbre roman *Sara Burerghart.* Il fallut le contre-coup de la révolution de 1789 et surtout la sécession violente des Pays-Bas du Sud (royaume de Belgique) pour secouer la torpeur où le génie littéraire de la Néerlande paraissait plongé depuis la fin du XVIIe siècle. Depuis 1810 et 1830, nous assistons à un véritable réveil de la littérature hollandaise : il suffit de nommer les poètes Tollens et Hildebrand (Beets), les romanciers Van Lennep et Mme Bosboom, née Toussaint, les critiques Potgieter et Alberdingk Thym, et enfin le satirique auteur de *Max Havelaar,* Multatuli (Dowes Dekker), pour prouver que la Néerlande a repris conscience de son génie propre et qu'elle s'est affranchie de la servitude étrangère qui avait pesé sur elle pendant plus d'un siècle. C'est surtout dans le champ de la poésie que la Néerlande a produit les œuvres les plus originales; je ne connais dans aucune littérature rien de comparable aux poèmes astronomiques de Ten Kate et aux *Chants d'un laïque* de Génestet. Il y a chez les poètes de la « jeune Hollande » un sentiment mystique de la nature, uni à une fine raillerie des travers humains, qui les distingue à la fois de la sentimentalité allemande et de la moquerie française. C'est quelque chose d'analogue à l'*humour* des Anglais, mais avec plus de sympathie et de finesse. On en jugera par la pièce suivante de Génestet, dont nous devons la traduction à notre jeune poète provençal, Jean Aicard (1).

Un chant de Désir (Levenslust).

Les yeux clignotants, plein de somnolence,
Au sein maternel un petit garçon
Se tient éveillé, tenace et grognon,
Et de ci de là sa tête balance.
L'obscur lui fait peur; ne lui dites pas
De s'en aller seul, là-bas, sans lumière!
Il court, vient, repart, revient sur ses pas,
Pour ne pas aller si loin de sa mère!
Il s'amuse à tout, rit et tend les bras...
Ah! malin enfant! n'entendez-vous pas
Quel chant de désir il chante tout bas?

Dans le triste enclos de la vie humaine,
A moitié déjà défait par la mort,
Sur ton sein fidèle où le passé dort,
O terre! un vieillard se courbe avec peine.
A se reposer il ne songe pas;
A force de soins, il s'obstine et reste.
Quoi! seul dans l'obscur, s'en aller là-bas!
Oh! sommeil des morts, comme il te déteste!
Il vit, il va, vient, revient sur ses pas...
Le malin vieillard! n'entendez-vous pas
Quel chant de désir il chante tout bas?

Si la Néerlande a su retrouver le riche filon de sa poésie de caractère et reprendre sa place à part au milieu des nations lettrées, ce n'est pas à dire qu'elle ait repoussé toute influence étrangère, qu'elle ait élevé une sorte de muraille de Chine autour de ses frontières. Loin de là; il n'est pas de pays plus hospitalier, en fait de livres et de conférences comme en fait de voyageurs du dehors. Les hôtels y font assez triste figure à cause de la concurrence des « chambres à loger »; mais, en revanche, les libraires qui se livrent à l'importation des ouvrages étrangers doivent y traiter d'excellentes affaires. Tout Hollandais « bien élevé » se pique de parler couramment le français, l'allemand et l'anglais; mais, des trois langues, la française est sans contredit la plus répandue et la plus aristocratique. C'est la langue de la cour à la résidence royale de La Haye; c'est à l'église wallonne, c'est-à-dire française, que le roi et jusqu'à la reine, qui est Allemande, vont entendre le prêche; dès qu'un enfant de la petite bourgeoisie aspire à une carrière libérale, c'est le français qu'il étudie avec le plus grand soin, et, comme le dit M. C.-B. Huet, « écorcher la langue française est, même entre nous, une marque de grossièreté rustique ». Ce qu'on admire le plus dans notre langue, c'est d'abord sa sonorité harmonieuse et sa merveilleuse clarté, mais aussi et surtout l'identité entre le langage parlé et la parole écrite, tandis qu'en hollandais, comme en allemand et en anglais, on parle tout autrement qu'on n'écrit. Aussi n'est-il pas étonnant que, tout en maintenant à bon droit sa curieuse originalité, la littérature hollandaise soit encore accessible aux influences françaises. Cette tendance nous paraît principalement accusée dans la critique littéraire, dans le roman et dans le théâtre.

II.

Les deux écrivains que nous avons choisis parmi les contemporains comme représentant le mieux l'influence française dans le domaine de la critique, MM. Conrad Busken Huet et Jean Ten Brink, ont collaboré aux deux Revues littéraires les plus répandues aux Pays-Bas : *le Gids* (Guide), fondé en 1837 par Potgieter et qui correspond assez bien à notre *Revue des Deux-Mondes,* et le *Nederlandsche Spectator,* fondé en 1860 par M. Smits (Lindo) sur le modèle de l'*Athenæum* anglais.

M. Huet, issu d'une famille de réfugiés protestants de France, qui prétend — non sans titres — se rattacher à une ligne collatérale du célèbre évêque d'Avranches du même nom, et qui est resté pendant douze ans pasteur de l'Église wallonne de Haarlem, s'est fait connaître, tout jeune encore, par ses *Lettres sur la Bible* (1858). Cet ouvrage n'était que l'expression sincère d'une âme ébranlée dans sa foi traditionnelle par les résultats de la critique sacrée; mais il pro-

(1) Jean Aicard : *Visite en Hollande.* — Paris, 1879; chez Sandoz et Fischbacher.

duisit aux Pays-Bas la même impression que les premiers articles de MM. Réville et Scherer dans notre *Revue de Strasbourg :* une explosion de surprise et de colère. Aussi Huet consacra désormais son talent au journalisme et à la critique littéraire. Il publia, depuis 1862, dans *le Gids,* sous le nom de *Fantaisies littéraires*, une série d'études sur les écrivains classiques, puis sur les auteurs contemporains de la Néerlande. Formé à l'école de Sainte-Beuve et de Potgieter, qui était lui-même tout pénétré des idées de nos maîtres modernes, Huet se fit de la critique une idée plus haute que celle d'un simple compte rendu littéraire; il s'essaya dans l'analyse du caractère et du milieu social des écrivains. Il a publié, depuis 1869, dans le *Journal universel des Indes néerlandaises* (*Algemeene Dagblad van Nederlandsche Indie*), des études sur Lamartine, Murger, Georges Sand, Prévost-Paradol, Alexandre Dumas fils; puis, sous le nom de *Vieux romans,* la critique des principales œuvres de Rousseau, Chateaubriand, Mme de Staël; enfin, sous le titre de *Paris et ses environs,* une description de nos monuments, de nos musées et de nos théâtres, qui a eu le plus grand succès, non seulement auprès des Hollandais d'outre-mer, mais jusque dans leur mère-patrie. Il a été imprimé plus de dix mille exemplaires de ce dernier volume. Ce qui nous a frappé à la lecture de ces divers morceaux de critique, c'est d'y retrouver la méthode psychologique de Sainte-Beuve unie au sens esthétique de M. Taine, mais affranchie de tout système *a priori* et relevée par une grande richesse d'informations historiques. Cette érudition de bon aloi permet au critique du *Journal des Indes néerlandaises* des rapprochements curieux. Ainsi, à propos de la reprise d'*Hernani* au Théâtre-Français, M. Huet compare le héros du drame de Victor Hugo au *Cid* de Corneille et les explique tous deux par le vrai Cid du *romancero* espagnol, mis en lumière par les *Recherches* de M. le professeur Dozy (de Leyde) :

« C'est dans cet ouvrage, dit M. Huet, que l'on voit pour la première fois le Cid du romancero espagnol prendre peu à peu quelque chose de grave, de solennel, d'homérique, et devenir à la fin cet idéal d'esprit chevaleresque qui a séduit Corneille et captivé Hugo. L'un a fait de la fiancée du Cid son héroïne; l'autre a donné à la sienne le nom d'une fille du Cid. Ce type espagnol, devenu français, était évidemment pour ces deux poètes l'idéal le plus sublime. Et nous l'aurions deviné, quand même Victor Hugo n'aurait pas donné comme sous-titre à ses premières éditions d'*Hernani* ces mots : *Description de l'honneur castillan.* De même, l'âme du Cid avait passé tout entière dans Corneille, au point qu'il se modelait sur ce type jusque dans sa vie ordinaire. »

Chez M. Jean Ten Brink, docteur ès lettres et professeur de littérature à l'École moyenne de La Haye, on sent moins d'érudition artistique, mais plus de méthode historique que chez M. Huet. Lui aussi a donné dans le *Journal du Dimanche* (*Zondagsblad*), depuis quelques années, une série d'études littéraires sur des ouvrages hollandais et étrangers, qui ont été réunies sous le titre de *Causeries d'un habitant de La Haye* (3 vol. Amsterdam, 1873 et suiv.), et, en 1877, il a publié une petite *Histoire des lettres néerlandaises* qui est un chef-d'œuvre de concision et d'analyse psychologique. Rien de plus spirituel que le chapitre où l'auteur dépeint avec une fine ironie le caractère du poète Bilderdyk, qui professa dès sa jeunesse une profonde aversion pour quiconque gagnait sa vie par son travail, mais ne craignit pas de demander l'aumône au stathouder Guillaume V, réfugié à Londres, et puis au duc de Brunswick. Ce livre, tout en faisant la part des influences étrangères dans le développement de la littérature hollandaise, relève avec un sentiment de fierté légitime ce qu'il y a d'essentiellement propre au caractère national : la fibre comique et la morale en action. Ce sont là les deux éléments, tantôt séparés, tantôt réunis, qui caractérisent les œuvres des auteurs flamands et hollandais, depuis Maerlant jusqu'à Henri Conscience, depuis Cats jusqu'à Génestet. — Mais ce qui nous intéresse pour le moment, c'est la manière dont M. Ten Brink apprécie nos auteurs français modernes. Tandis que M. Huet recherchait de préférence les critiques et les romanciers de l'école idéaliste, M. Ten Brink étudie les dramaturges et les romanciers de l'école naturaliste. Ses analyses des œuvres de Victorien Sardou et d'Émile Augier, de Gustave Flaubert et d'Émile Zola sont faites de main de maître et dénotent un habitué des théâtres parisiens. Il rend un juste hommage à Honoré de Balzac — cet excommunié du monde académique de Louis-Philippe — et il reconnaît en lui le chef d'école de nos romanciers contemporains.

III.

Ses sympathies littéraires pour M. Zola nous amènent à parler de l'influence du roman français sur les écrivains hollandais de même école. Dans ce domaine voisin de la critique — puisque le roman n'est après tout que la critique des mœurs et des caractères, — c'est encore MM. Huet et Ten Brink qui nous serviront de guides. Tous deux, en effet, ont joint l'exemple au précepte; ils ne se sont pas contentés de critiquer les romans des autres, ils en ont composé d'originaux.

Seulement, ici l'influence française est venue se heurter contre un obstacle redoutable : le préjugé, très généralement répandu en Hollande, que nos romanciers foulent aux pieds les principes sacrés de la morale et même les règles élémentaires de la pudeur. Ce préjugé, entretenu par quelques productions malsaines de Dumas père et de Paul de Kock, a tourné longtemps les lecteurs et surtout les lectrices des Pays-Bas vers les romans de la prude Albion. Ajoutez à cela la supériorité du genre historique créé par Walter Scott et par Limburg Brower, et vous vous expliquerez sans peine que toute une école de romanciers hollandais, l'école historique, fondée par Jacques Van Lennep et continuée avec talent par Mme Bosboom-Toussaint et A. S. Wallis (Mlle Opzoomer), relève plutôt de l'Angleterre que de la France.

Mais, depuis une douzaine d'années, il se produit un revirement en faveur du roman français, c'est-à-dire du roman de mœurs. C'est à M. Gustave Droz, avec son *Monsieur, Madame et Bébé,* et à M. Alphonse Daudet que revient l'honneur

d'avoir triomphé des préjugés qu'on nourrissait contre la « légèreté des mœurs françaises ». Ce ne fut pas sans résistance. Un certain nombre de censeurs firent encore la grimace à certaines pages du roman de Droz, et il fallut que M. de Veer publiât une édition de *Monsieur, Madame et Bébé* à l'usage des lectrices hollandaises sous ce titre : *Bague d'alliance pour la jeune Hollande*. Aujourd'hui la glace est rompue, on a lu et traduit *le Nabab, Fromont jeune et Risler aîné*, et même (*horribile dictu!*) on a monté sur le théâtre *l'Assommoir*. Que dis-je? M. Zola est en train de faire école chez un certain nombre de jeunes écrivains de la Revue *la Bannière*, tels que Marcellus Emants, l'auteur des *Najaarsstormen*.

Ce qui nous paraît plus significatif encore pour l'influence du roman français aux Pays-Bas, c'est la publication de deux romans tels que *Lidewyde*, de M. Huet (1868), et l'*Enfant trouvé* (*Het verloren Kind*), de M. Ten Brink ; car ces deux ouvrages s'inspirent évidemment du genre créé par Georges Sand et Honoré de Balzac. *Lidewyde* est presque un roman français, composé sur un plan d'une clarté parfaite, avec une intrigue bien nouée, et écrit d'un style d'une souplesse et d'une légèreté rares dans les annales de la prose hollandaise. On sent à chaque page l'influence de la femme de génie qui a créé chez nous le roman idéaliste : dans la conception des caractères, dans la description des paysages, dans le dénoûment, Liderwyde est bien le type de la femme malheureuse en ménage et qui cherche à s'en dédommager en prenant des cœurs dans ses filets. Emma est l'idéal de la jeune fille aimante et pure. André, son fiancé, est le portrait de ces hommes faibles et irrésolus qui finissent toujours par périr victimes de leur mauvais génie. Sauf quelques scènes qui respirent un peu trop le sensualisme, ce roman satisfait à la loi morale, puisque l'amant infidèle se fait justice à lui-même, et nous avons de la peine à nous expliquer les froissements qu'il produisit à son apparition.

IV.

Le dénouement de *Lidewyde* a quelque chose de dramatique, et il nous semble qu'en sacrifiant quelques parties, par exemple la première, qui est une sorte de préambule idyllique, il serait facile de transporter ce roman sur la scène à l'instar de plusieurs romans de G. Sand. Mais pour cela il faudrait un théâtre hollandais, et, comme me l'écrit un de mes amis, « nous sommes à la recherche d'un théâtre national sans pouvoir le trouver ». Ce n'est pas à dire que les Hollandais n'aient eu des dramaturges originaux : il est de tradition à Amsterdam que l'on joue chaque année, dans les premiers jours de l'année, le *Gysbrecht van Aemstel* de Vondel, et l'on joue de temps à autre quelques comédies d'Asselyn et de Langendijk (mort en 1699). Mais tout cela est passé de mode; la vieille farce hollandaise (boert, klucht), en se transformant en badinage humoristique, a perdu de sa verve comique. On a eu beau fonder en 1869 une Société pour l'encouragement du Théâtre néerlandais (*Het nederlandsche Tooneelverbond*) et proposer des médailles d'or et d'argent, voire même des prix de mille florins (plus de 2000 francs) pour la meilleure comédie, rien n'apparaît, si ce n'est des ouvrages médiocres; et l'on en est réduit à jouer des traductions de pièces françaises.

Ici encore s'est manifestée la sensibilité morale du public hollandais : ce public aurait été froissé par le spectacle des maris trompés, des femmes séduites, des fils naturels triomphants qui fourmillent dans notre théâtre, même classique; et les traducteurs indigènes ont eu grand soin d'en adoucir l'expression ou bien de supprimer les épisodes les plus scabreux. Cela n'a pas empêché que l'on ne jouât avec un certain profit la plupart des pièces du Vaudeville, du Palais-Royal ou de la Porte-Saint-Martin. Mais aujourd'hui ces pièces, qui ne valent que par les combinaisons à effet et la mise en scène et qui, par leur souverain mépris pour les convenances, compromettent la réputation de l'honnêteté française, sont tombées dans le discrédit. Les critiques intelligents qui ont pris la direction du mouvement dramatique aux Pays-Bas, MM. Van Hall et Rössing, ont compris que c'était faire tort tout ensemble à l'honneur de la France et aux mœurs hollandaises que de laisser croire que de pareilles bouffonneries sont l'expression de notre vie sociale, et ils ont encouragé la traduction des chefs-d'œuvre de notre théâtre moderne. Je ne parlerai pas des œuvres d'Alexandre Dumas fils telles que le *Demi-Monde*, les *Idées de Mme Aubray*, qui excitent encore de la méfiance par leur manière paradoxale de plaider des causes justes. Je citerai tout d'abord la remarquable traduction de la *Fille de Roland*, par M. Alberdingk Thijm, celle du *Luthier de Crémone*, par M. J.-N Van Hall, et de *la Joie fait peur*, par Mlle Nierstrass, qui font le plus grand honneur à ces trois écrivains.

Le théâtre d'Émile Augier est aussi apprécié à sa juste valeur depuis qu'on a joué le *Gendre de M. Poirier* et *les Fourchambault*, qui ont été applaudis par les connaisseurs. Mais « à tout seigneur, tout honneur »; il faut bien avouer que M. Victorien Sardou est le lion du jour, à La Haye et à Amsterdam. Presque toutes ses pièces, depuis les *Pattes de Mouche* jusqu'à *Rabagas*, ont passé sur la scène hollandaise, et les *Bourgeois de Pont-Arcy*, grâce à l'intelligente traduction de M. le professeur J.-Ten Brink, ont enlevé de vifs applaudissements et produit, nous l'avons déjà dit, de grosses recettes. Il est vrai que les traducteurs ont bien mérité du public hollandais, car ils ont fait là de vrais tours de force : ils ont rendu dans leur langue les beautés tragiques ou la finesse comique de nos dramaturges sans leur faire perdre de leur effet théâtral. On appréciera mieux toute la souplesse de talent, la gymnastique poétique (comme disait Génestet) qu'ils ont dû déployer, en voyant quelles vaines tentatives on a faites jusqu'ici pour traduire en hollandais les œuvres de Molière (1). Nous empruntons quelques échantillons à la

(1) Les principales pièces de Molière : *le Misanthrope, le Tartufe, Georges Dandin*, furent traduites dès la fin du XVIIe siècle par A. Pels et la première Société littéraire fondée sous le nom de *Nil volentibus arduum* (1669). De nos jours, une des meilleures traductions qui ait paru est celle du *Médecin malgré lui*, par M. C.-B. Huet (Batavia, 1874).

brochure intitulée : *Molière et le théâtre néerlandais.* M. A.-G. Van Hamel, qui en est l'auteur, est un des plus fins connaisseurs de notre théâtre moderne; il est lui-même poète à ses heures et a naguère souhaité la bienvenue à M. Jean Aicard lors de sa visite en Hollande (novembre-décembre 1878) dans des vers qui ne sont pas indignes de paraître à côté de ceux de notre brillant poète provençal. Voici d'abord des titres qui sont intraduisibles : on sourit en lisant le mot *Misanthrope* traduit par *De menschenhater,* ce qui équivaut à « ennemi du genre humain », ou « Georges Dandin », par *Lubbert Lubbertze, of de geadelde boer,* c'est-à-dire « le paysan anobli », car il serait tout simple de conserver le titre français, déjà universellement connu. Mais que dire de ce passage des *Femmes savantes* (*De geleerde Vrouwen*), où Trissotin s'occupe des imperfections de son sonnet :

> Hélas! c'est un enfant tout nouveau-né, madame;
> Son sort, assurément, a lieu de vous toucher
> Et c'est dans votre cour que j'en viens d'accoucher!

Le traducteur hollandais, n'osant pas reproduire devant son public cette figure hardie d'un accouchement, a remplacé le terme d'*enfant nouveau-né* par un *souvenir à peine né,* et *son sort a lieu de vous toucher* par : « il n'est pas encore assez léché pour des oreilles aussi délicates »! — Il n'y a rien de comparable à ces traductions « expurgées », que certaines romances à l'usage des couvents où l'on remplace « amour » par « tambour ».

Mais les écrivains néerlandais ont mieux à faire que de s'escrimer à traduire l'incomparable prince des comiques modernes, en entier ou par fragment (comme on le leur conseillait, en désespoir de cause) : c'est de s'inspirer de sa méthode; c'est de remonter aux sources italiennes et espagnoles où lui-même a puisé; et, cela fait, de chercher un cadre tout à fait original, local, actuel, pour y placer leur sujet. Eh! pourquoi ne réussiraient-ils pas un jour, comme Holberg, le célèbre comique danois (mort en 1754) qui, lui aussi, eut à cœur d'affranchir la scène de Copenhague du joug des imitations françaises et allemandes et qui, grâce à une étude pénétrante des procédés de Molière, réussit à doter son pays d'un théâtre vraiment national (1)?

C'est là un vœu bien désintéressé que nous formons pour la résurrection du théâtre néerlandais, car il nous en coûtera sans doute la perte de l'importation de nos pièces françaises. Mais nous ne sommes plus au siècle de Louis XIV ou de Napoléon, où l'influence de notre pays se mesurait à la quantité d'étrangers empruntant notre langue ou nos mœurs, nos perruques ou nos uniformes. La France d'aujourd'hui est aussi éloignée de la tyrannie littéraire que de la propagande révolutionnaire. Instruite et fortifiée par les amères leçons de l'histoire, notre jeune république comprend qu'un cercle de nations voisines, fidèles à leur langue littéraire et jalouses de leur indépendance, mais librement alliées à notre pays par l'affinité des intérêts et des goûts, forme un plus solide boulevard contre l'invasion du pangermanisme que toutes les annexions et toutes les frontières naturelles du monde. Voilà pourquoi nous souhaitons bonne chance à la « jeune Hollande », qui travaille avec tant d'ardeur à la construction de ces digues littéraires, et nous espérons qu'une fois en possession de son théâtre national, elle se souviendra que c'est à la France qu'elle doit et ses premiers modèles et ses amis les plus désintéressés!

G. Bonet-Maury.

(1) Voy. dans la *Revue* du 20 septembre *le Mouvement littéraire en Danemark,* par Arvède Barine.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE XVe SIÈCLE

Le cardinal Bessarion (1).

Le nom de Bessarion est aujourd'hui bien oublié, presque ignoré. Il a tenu cependant une place considérable parmi ses contemporains et a été mêlé à la plupart des événements importants; mais il n'a pas laissé de ces œuvres personnelles qui font survivre l'homme à lui-même. Théologien et polémiste, patriote, érudit et curieux de choses littéraires, c'est surtout dans les querelles religieuses qu'il se distingua; or le concile de Ferrare, comme le concile de Florence, les discordes entre l'Église latine et l'Église d'Orient, les interminables disputes sur le *Filioque* nous laissent assez indifférents. Cette dernière contestation, notamment, nous paraît tellement subtile, que nous avons peine à comprendre le bruit qu'elle fit. Il nous semble qu'il fallait être bien friand de disputes pour en faire surgir sur l'origine du Saint-Esprit. Procède-t-il du Père tout seul, ou le Fils y a-t-il quelque part? Les Grecs tenaient pour le premier système en disant que faire procéder l'Esprit-Saint du Père et du Fils, c'était lui attribuer deux causes différentes et détruire l'unité absolue de la substance divine. Les Latins soutenaient l'autre opinion en s'appuyant sur ce syllogisme de saint Basile : « Tout ce qu'a le Père, le Fils l'a aussi, excepté une chose, que le Fils n'est pas le Père; on doit par conséquent attribuer au Fils tout ce qu'on attribue au Père, cela seul excepté. Si donc l'Esprit-Saint procède du Père, il procède aussi du Fils. » C'est d'ailleurs assez compliqué pour les intelligences qui n'ont point de lumières surnaturelles, et l'on pense vaguement, en sondant ces explications, à la définition de la métaphysique telle que la donnait Voltaire : « Quand celui qui écoute ne comprend pas et que celui qui parle ne se comprend plus, c'est de la métaphysique. »

Mais le dogme n'était pas seul en jeu dans ces disputes. De l'issue des tentatives faites pour établir l'union entre les Églises d'Orient et d'Occident dépendait le sort de l'empire byzantin. L'appui des nations chrétiennes lui était nécessaire

(1) *Le cardinal Bessarion* (1403-1472), étude sur la chrétienté et la Renaissance vers le milieu du xve siècle, par M. Henri Vast, docteur ès lettres. — 1 vol. in-8. Paris, Hachette, 1879.

pour résister aux Turcs, et leur concours était au prix d'un accord religieux. D'autre part, les empereurs, en s'unissant aux Latins, s'exposaient à exciter en Grèce le fanatisme et les guerres religieuses. Aussi un politique avisé, l'empereur Manuel, conseillait-il en mourant à son fils, Jean Paléologue, de tenir les Turcs en respect par la menace de l'union : « Dès que tu seras pressé par les infidèles, lui disait-il, fais-leur envisager ce danger. Propose un concile, commence les négociations, mais prolonge-les toujours ; élude la convocation de cette assemblée qui ne te serait d'aucune utilité spirituelle ni temporelle. La vanité des Latins et l'opiniâtreté des Grecs ne s'accorderont jamais. En voulant accomplir la réunion, tu ne ferais que confirmer le schisme, aliéner les Églises et vous exposer sans ressource et sans espoir à la merci des Barbares. » Paroles prophétiques que les événements justifièrent !

M. Vast a analysé avec un soin très scrupuleux les travaux des conciles de Ferrare et de Florence, où ces subtiles controverses furent discutées avec passion et souvent avec mauvaise foi. Marc d'Éphèse, entre autres, ne craignit pas de fonder son rejet du *Filioque* sur des textes altérés du *Symbole*. Ces deux conciles n'en font qu'un, en réalité. La peste désolait Ferrare ; le pape y était menacé d'un coup de main de son ennemi Niccolo Piccinino ; des bandes d'aventuriers avaient saisi les revenus des États pontificaux. Les Florentins, au contraire, promettaient de donner des sommes importantes au pape s'il transportait l'assemblée dans leur ville. C'était aussi un moyen d'éloigner les Grecs de la mer et de les retenir en Italie. Après de longues hésitations, ceux-ci consentirent à se rendre à Florence, gagnés par la promesse que leur fit le pape de 12 000 écus d'or et de deux trirèmes après la conclusion de l'union et par le paiement de l'arriéré de cinq mois qui leur était dû.

Le concile de Florence présente encore pour l'historien plus de difficultés que le précédent. Les discussions y sont plus complexes et plus difficiles à pénétrer. Elles sont de deux sortes : les unes ont lieu publiquement, du haut de la chaire, devant la grande assemblée ; les autres, particulières et les plus importantes puisqu'elles préparent les publiques, se passent dans le palais de l'empereur ou dans la chambre même du pape. Enfin la présence de l'empereur, désireux surtout de défendre son trône chancelant, met en relief le côté politique. Les Turcs s'apprêtaient à porter les derniers coups au vieil empire ; Jean II sentait le besoin de s'assurer à tout prix l'aide des Occidentaux. Il avait espéré profiter des querelles d'Eugène IV avec le concile de Bâle, attendrir en sa faveur les représentants des princes d'Occident et les entraîner à la croisade, faire tourner le concile à son profit en ne faisant que d'insignifiantes concessions. L'événement lui montra qu'il s'était trompé. Les princes se souciaient peu des Grecs et de Constantinople. Le duc de Bourgogne seul était représenté au concile. Les Latins se montraient intraitables sur le dogme. Autant de causes qui obligeaient les Grecs à céder sans retard.

Aussi Jean II intervient-il directement dans le concile ; il s'entoure des partisans déclarés de l'union, à la tête desquels Bessarion, et, avec leur appui, impose aux autres sa volonté. Ce ne fut pas sans peine cependant. Enfin on découvrit cette phrase dans une lettre de saint Maxime : « Ils ne connaissent qu'une cause du Fils et du Saint-Esprit, le Père, cause du premier par la génération, cause du second par la procession ; mais ils entendent aussi qu'il procède par le Fils, et par cette raison ils montrent la communion d'une même essence sans aucune variété. » Ce n'est pas très clair ; néanmoins les unionistes prirent ce passage pour base d'accord et déclarèrent, dit Bessarion, que si les Latins recevaient cette lettre ils s'uniraient à eux sans rien chercher autre chose.

Ce n'était pas fini encore. Pour obtenir l'adhésion des Grecs, Jean II dut employer la menace ou payer à beaux deniers les suffrages. Enfin, le 6 juillet 1439, tout était terminé, et Bessarion pouvait lire, dans la cathédrale de Florence, le texte d'union, honneur bien dû au grand rôle qu'il avait joué, comme théologien et comme diplomate, comme orateur et comme écrivain, dans cette laborieuse négociation.

L'union n'a pas porté les fruits qu'on en attendait. M. Vast voit les causes de cet insuccès d'abord dans l'entêtement et dans le fanatisme des Grecs et aussi dans le peu de temps qui sépara le concile de la chute de Constantinople. Les hommes éclairés ne purent agir assez longtemps sur les masses populaires pour éteindre des haines invétérées. Mais il en accuse aussi les papes. Eugène IV a forcé les Grecs à céder sur tous les points de doctrine ; il a fait reconnaître sa primauté sans restriction, sans laisser trace d'autonomie aux Églises d'Orient. Les concessions temporaires qu'il a accordées, ses successeurs les ont effacées. Aussi un petit nombre seulement de Grecs, ceux qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de Grecs-Unis, ont accepté ces modifications ; les autres sont restés attachés à leur schisme. Cependant ce séjour de dix-huit mois que les Grecs firent en Italie ne fut point stérile. Habitués auparavant à considérer les étrangers comme des barbares, ils prirent connaissance, durant ce temps, de la civilisation italienne ; ils se familiarisèrent avec l'Occident. Aussi, quand Constantinople tomba, les lettrés, les érudits, les philosophes grecs pensèrent à se réfugier dans cette nouvelle patrie des lettres et à y transporter leurs manuscrits et leurs bibliothèques. Ils y trouvèrent un protecteur et un ami, Bessarion, devenu un des princes de l'Église, un des conseillers les plus écoutés du saint-siège, chérissant également ses deux patries — *Latinorum græcissimus, Græcorum latinissimus*, dit son biographe Laurent Valla, — et toujours prêt à leur ménager la protection des papes. « Alors, dit M. Vast, fut consommé le mariage fécond des deux littératures et des deux civilisations qui engendra la Renaissance : les fiançailles avaient eu lieu dans la cathédrale de Florence, sous les auspices du souverain pontife ; l'union religieuse avait préparé l'union des lettres et des arts ; l'Église avait puissamment contribué à la Renaissance comme à tous les progrès du moyen âge. »

Du jour où Bessarion devient cardinal, son activité se concentre tout entière dans le projet de croisade, auquel il s'efforce de rallier les princes d'Occident, et dans son goût pour les lettres. Il a échoué dans son dessein de réunir tous les

princes chrétiens sous l'étendard pontifical et de les opposer à l'invasion des infidèles. Le temps des Pierre l'Ermite et des Godefroi de Bouillon était passé; chercher à le faire revivre ne pouvait être qu'une généreuse et décevante illusion. L'Europe était revenue trop meurtrie de ces luttes saintes pour se soucier de les reprendre. Certains parmi les alliés, les Vénitiens, par exemple, dont le concours était indispensable, avaient en Orient des intérêts commerciaux qu'ils tenaient à ne pas compromettre; d'autres se trouvaient engagés dans des luttes contre leurs voisins; enfin il y a une grande et générale raison que M. Vast signale fort judicieusement : c'est qu'un sentiment nouveau a pris naissance. Tandis que le moyen âge n'a qu'une seule patrie, l'Église, la patrie du xve siècle est plus restreinte; l'idée générale s'est effacée. La France a pris conscience d'elle-même pendant la guerre de Cent-ans, l'Espagne dans ses luttes contre les Maures; l'Angleterre, l'Allemagne forment des nations séparées par les traditions et par les intérêts. Le langage aussi a changé : le latin, qui était en quelque sorte la langue universelle pour les clercs, pour les lettrés, est abandonné et a fait place aux idiomes nationaux. La foi elle-même, bien que vive, est moins aveugle; la voix du pape ne se confond plus avec celle de Dieu.

Un instant pourtant on put croire que le but allait être atteint. Bessarion avait communiqué son ardeur au pape Pie II, et la croisade était devenue l'unique pensée de ces deux hommes. Ils la faisaient prêcher partout par leurs plus zélés auxiliaires. Ils étaient presque parvenus à former une ligue italienne; le duc de Bourgogne, après avoir promis de partir en personne, envoyait du moins quelques centaines d'hommes; Pie II organisait une sorte de milice religïeuse, une société de Jésus qui rappelait assez l'ancien ordre du Temple (1). Mais la mort de Pie II vint arrêter les préparatifs d'une expédition qui ne comptait plus qu'un partisan, Bessarion.

Cet échec ne découragea pas le cardinal. Obligé sous Paul II, que la croisade ne tentait pas, de vivre dans la retraite, il ajourna ses espérances. Quand les Turcs s'emparèrent de Négrepont (1470), il crut que ce rude coup allait réveiller la chrétienté; il réussit même à entraîner Paul II. Une fois encore l'échec fut misérable et le projet fut se perdre dans les méandres de la Diète. Mais l'inflexible ténacité de Bessarion n'en fut pas abattue. Il avait fait de la croisade le but de sa vie; nous le voyons encore, à ses derniers jours, fatigué, courbé par les maladies, s'imposer le pénible voyage de France, s'efforcer de réconcilier Louis XI avec le duc de Bretagne et le duc de Bourgogne et de les entraîner à la délivrance de l'empire d'Orient. Brantôme prétend que Louis XI aurait répondu à la pédantesque harangue de Bessarion en tirant sa longue barbe orientale et en lui citant ironiquement un vers de la grammaire; M. Vast repousse cette anecdote par de bonnes raisons. L'accueil de Louis XI ne fut pas aussi irrévérencieux; en tout cas, il fut assez peu favorable aux chimères du cardinal pour que celui-ci ne jugeât point utile de se rendre successivement auprès des ducs de Bretagne et de Bourgogne. Il reprit le chemin de l'Italie et mourut sans avoir revu Rome.

Comme érudit, Bessarion est surtout un délicat, se plaisant aux discussions de l'Académie qu'il avait formée, aimant les beaux manuscrits, acquérant tous ceux qu'il pouvait, en faisant copier d'autres, protégeant les gens de lettres, leur ouvrant sa bourse, usant en leur faveur de son crédit sur les papes. Sa grande hardiesse est d'avoir défendu Platon contre Paul II et d'avoir démontré l'inanité des calomnies dont le philosophe grec était l'objet. Son livre *In calumniatorem Platonis,* où il réfute les assertions de Georges de Trébizonde, eut un retentissement considérable, et il a ceci de particulier qu'il relève Platon sans abaisser Aristote. *Colo et veneror Aristotelem, amo Platonem*, dit-il lui-même. Aristote n'y perdit rien du respect que lui témoignait l'école de Padoue, mais Florence eut ses chaires et ses écoles platoniciennes. Enfin, et c'est le plus grand service dont nous lui sommes redevables, Bessarion a pris soin d'éviter que l'immense bibliothèque dont la formation avait été le charme de sa vie fût dispersée après sa mort : il la légua aux Vénitiens, et, pour assurer l'exécution de son legs contre la rapacité des papes, il la fit transporter de son vivant à Venise, où, bien plus que celle de Pétrarque, elle a formé le premier noyau de la riche bibliothèque de Saint-Marc. C'est sur ses manuscrits, dont il avait collationné le texte avec le plus grand soin, qu'Alde Manuce établit ses éditions *princeps.*

Ce sont des titres au respect de la postérité, et M. Vast a été bien inspiré en tirant Bessarion de l'oubli. La tâche était d'autant plus laborieuse que la vie du cardinal est difficile à pénétrer. Les matériaux de ce travail sont épars et il a fallu une grande patience pour les rassembler. De plus, l'œuvre de Bessarion manque d'unité. Il est parfois difficile de lui faire sa part dans les affaires auxquelles il a été mêlé. L'époque même où il a vécu est confuse, à la limite du moyen âge et des temps modernes. Toutes ces difficultés n'ont pas effrayé M. Vast, qui est sorti très honorablement de son entreprise. Elle lui a valu le titre de docteur ès lettres et lui donne droit de cité parmi les érudits.

(1) M. Le Fort, professeur émérite à l'Université de Genève, a trouvé dans les archives de cette ville des documents intéressants sur cette Société et les a réunis en volume. M. de Rozière a fait de cet ouvrage l'objet d'une communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 10 octobre 1879.

PUBLICISTES CONTEMPORAINS

M. Ernest Bersot.

Dans un article où il comparait le Dictionnaire de Bouillet à celui de M. Vapereau, M. Bersot se demandait un jour, avec une sorte d'inquiétude qu'il était seul à éprouver, comment son nom pourrait passer de celui-ci à celui-là. Telle est, en effet, l'ambition de tous ceux qui ont quelque souci de leur renommée. Ils veulent ne pas mourir tout entiers; il ne leur suffit pas d'avoir fait sur la terre un peu plus ou un peu moins de bruit pour aller se perdre à jamais dans un éternel oubli. Combien cependant doivent borner leurs vœux à ne

pas être oubliés de leur vivant! Ce terrible fleuve Léthé, que les anciens plaçaient aux Enfers, est aujourd'hui remonté sur la terre; il coule dans Paris même, et Virgile pourrait y compter, plus nombreuses que dans ses Champs-Élysées, les ombres de ceux qui ne peuvent repasser ces eaux redoutables et tendent inutilement les bras vers l'autre rive.

Ce triste sort menace surtout les écrivains qui se consacrent au journalisme. Ces pages qu'ils écrivent au jour le jour pour exprimer la pensée du moment disparaissent comme autant de feuilles détachées qu'emporte le vent du soir. Ce qu'il se perd ainsi, en improvisations rapides, d'esprit, de bon sens et même d'éloquence, ceux-là seuls le savent qui, après une longue vie d'études laborieuses et de production incessante, se retrouvent les mains vides, la tête épuisée. Tel est pourtant le charme de cette vie qu'il suffit de l'avoir connue un moment pour n'en pas vouloir d'autre. Dire sa pensée sur chaque homme, sur chaque événement, la dire à l'heure même où un public impatient la cherche pour l'accepter ou la combattre, sentir qu'on donne ainsi une forme nette et précise aux idées encore vagues de la foule, enfin satisfaire une indignation légitime en dénonçant des faits odieux ou frapper de ridicule et rappeler à leur véritable valeur ces puissants d'un jour qui restent toute leur vie de petits esprits, c'est une satisfaction rare et qui ne se peut trop estimer. M. Louis Veuillot, condamné au silence par cet empire qu'il avait tant admiré, s'écriait un jour qu'il aurait parfois consenti à faire six mois de prison pour écrire un article de journal, et nous le comprenons. Que serions-nous devenus, grand Dieu! si pendant le 16 Mai nous n'avions pas pu répéter tous les jours ce que nous pensions des illustres auteurs de cette campagne mémorable? Oui, plutôt que de nous taire, nous aurions imité le barbier de Midas, nous serions allés confier notre secret aux roseaux, en leur recommandant de le répéter à tous les échos!

Il est vrai qu'à ces luttes nous sacrifions tout espoir de composer une œuvre durable, nous allons à la mort et à l'oubli, nous et nos travaux; mais serions-nous plus avancés si nous avions pendant ce temps entassé volume sur volume? Et, ne l'ayant pas essayé, nous nous sommes du moins ménagé cette illusion que, nous aussi, nous aurions pu devenir immortels.

Pourtant, dans cette œuvre quotidienne de la presse, tout n'est pas destiné à périr, et quelques écrivains sont assez heureux pour donner à leur pensée du moment une forme durable. Il y a des pages sur lesquelles les années passent sans les jaunir et qui reparaissent, après un long temps, aussi fraîches, aussi vivantes qu'à leur premier matin. Nous ne saurions savoir trop de gré aux écrivains qui ont la patience d'arracher ces feuilles légères aux caprices des vents pour nous les rendre dans ces piquants recueils qui tiennent encore du journal par la variété des sujets, mais qui n'en forment pas moins un livre véritable par l'unité de l'impression et de la pensée.

Tel est le premier mérite du volume publié par M. Bersot (1). Qu'il passe de M. Franck à Michelet, de Lamennais à Prévost-Paradol ou à M. de Parieu, le lecteur s'aperçoit aussitôt que, s'il change d'étude, il n'a pas changé de guide. Partout éclate la même préoccupation des idées élevées, la même recherche de la vérité. M. Bersot se pique d'analyser avec exactitude les idées et les caractères qu'il doit juger; il veut comprendre ses adversaires autant que ses amis, se défendre contre tout parti pris et ne s'indigner qu'à propos. Le mot d'indignation est même trop fort; c'est un sentiment qui ne va pas au caractère de M. Bersot. Il garde toujours la sérénité calme du sage trop habitué au spectacle des erreurs humaines pour s'en scandaliser et se contentant d'opposer aux prétentions les plus outrecuidantes cette bonhomie ironique à laquelle, d'ailleurs, elles ne résistent guère. Il ne faut pas courir sur les ballons avec des massues; les épingles suffisent.

M. Bersot n'a pourtant pas cette immuable sérénité du philosophe assistant de loin à des orages qui le laissent indifférent. Nos malheurs de 1870, les désastres de l'invasion, dont il a virilement supporté sa part, lui arrachent des cris de douleur. Il a aussi pour ses amis, qu'ils meurent jeunes comme Arnold Scherer, ou chargés d'années et de gloire comme M. de Rémusat, des paroles émues et attendries. Mais ce n'est pas son ton habituel. D'ordinaire il s'exprime avec une simplicité pleine de bon sens, où la critique est relevée par un accent de raillerie enjouée. Même dans la polémique qui touche à la politique courante, il plaisante avec tant de grâce qu'il est impossible de se fâcher. Qui ne se rappelle encore les préfets du 16 Mai, ces administrateurs improvisés qui s'étaient chargés d'étonner les départements par leurs bévues et leurs maladresses? Ce fut pour les journaux de cette époque un des plus agréables sujets de récréation. Nous les retrouvons dans un article que M. Bersot a eu le bon esprit de nous conserver. Voici M. le préfet des Pyrénées-Orientales qui interdit la farandole, parce qu'elle « éveille des souvenirs révolutionnaires », et que « la violence même de cette danse confirme cette interprétation ». Paul-Louis Courier a écrit sur un sujet pareil des pages bien éloquentes. M. Bersot est moins amer. Il se félicite de voir les préfets mettre dans leurs attributions la religion et la vertu et vouloir faire, bon gré mal gré, le salut de leurs administrés. Ce sont des évêques civils. Aussi se contente-t-il de leur demander de faire quelques concessions à la nature humaine : supprimer la farandole, soit, mais alors qu'on permette le menuet!

Mais ce qu'il faut surtout signaler dans ce volume, ce sont les études consacrées à l'enseignement. Dans l'organisation de l'enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse, M. Bersot voit le remède à quelques-uns des maux dont nous souffrons le plus. Il y a là, sur l'organisation de nos classes, où nous soumettons aux mêmes exercices des élèves de forces très inégales, sur les concours et sur les examens, des observations pleines de sagesse. M. Bersot, par exemple, ne croit pas à la vertu du baccalauréat, et, si on le pressait un peu, il n'hésiterait peut-être pas à le supprimer. Sans aller aussi loin, nous voudrions bien le voir un peu allégé, ne supprimât-on que le discours latin, bon seulement à

(1) *Études et discours.* — 1 vol. Hachette et Cie.

prouver qu'à tout âge il est facile de faire des solécismes. M. Bersot n'est pourtant pas un révolutionnaire à outrance. Il admet les internats et n'est pas d'avis de transporter les collèges à la campagne. Les raisons qu'il en donne sont excellentes. Les enfants en France sont élevés pour la société : l'éducation laïque ne peut les y préparer qu'en travaillant de concert avec leurs familles; il faut qu'ils restent en contact perpétuel avec leurs parents; la question de la ville et de la campagne pour les écoles est en France la question entre l'éducation laïque et l'éducation ecclésiastique.

Quant à l'enseignement supérieur, toutes les questions qui s'y rattachent sont très habilement traitées dans deux rapports sur l'École normale. On y voit indiqué avec beaucoup de finesse ce que doit être l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la haute culture de l'esprit : dans les sciences, la recherche des découvertes; dans les lettres, le soin de former le goût par un commerce assidu avec les esprits les plus élevés, l'amour de la poésie et de l'éloquence. A ces réformateurs qui veulent mettre du plomb aux ailes de la jeunesse, M. Bersot répond que l'esprit ne gâte jamais rien et que l'esprit est le don de pénétrer les choses sans s'y empêtrer. « Il y a en ce moment, ajoute-t-il avec raison, des préventions excessives en faveur de l'érudition et de la philologie. Le jour où notre pays y serait absorbé, on s'apercevrait qu'il manque dans le monde un peuple dont la vive raison, toujours en éveil, critique et met à leur juste valeur les idées politiques, morales, littéraires, religieuses, philosophiques, sur lesquelles vit la société, qui a à son service une langue d'une clarté admirable, capable de prendre tous les tons suivant l'esprit qui s'en sert, un peuple qui a produit Rabelais, Montaigne, Pascal, Descartes, Voltaire et Montesquieu. »

Si un homme était désigné pour défendre les droits de l'esprit français, c'est bien M. Bersot. Il a en effet de l'esprit comme on en avait au XVIIIe siècle, avec une vivacité tempérée par les ménagements qu'on doit à ses adversaires et à soi-même. Nous ne pouvons d'ailleurs le mieux faire connaître que par une nouvelle citation.

« Il existe encore en France, écrit-il, de bons esprits, fermes dans une opinion, mais équitables pour les opinions contraires, qui se sentent assez maîtres d'eux-mêmes, assez sûrs de leur discrétion pour converser de tous les sujets, pour goûter et faire goûter aux autres le plaisir sensible de la société entre honnêtes gens. Pourtant il faut bien avouer que, dans l'état d'irritation où sont les opinions présentes, ce plaisir devient rare, et qu'il devient de plus en plus difficile de causer avec ceux qui ne sont pas de notre avis; c'est maintenant plus que jamais que Montaigne pourrait dire : « Au lieu d'y tendre les bras, nous y tendons les griffes. »

Avec M. Bersot, un pareil danger n'est pas à craindre. Rien n'est plus charmant que de rencontrer, exprimées par lui, les opinions que l'on partage; dans le cas contraire, il n'y a pas moins d'agrément à le suivre. On peut lui appliquer le mot par lequel il rappelle le caractère de ses discussions avec son ami Saint-Marc Girardin : « Nous n'étions pas du même avis, mais nous étions toujours d'accord. »

HERMILE REYNALD.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'élection de M. Humbert dans le quartier de Javel est le gros scandale du moment. L'assassinat du pharmacien de la place Beauveau, les révélations de Prévost, l'apparition de *Nana* elle-même, rien ne peut égaler en émotion et en déplaisir cette plaisanterie malsaine.

Beaucoup de républicains se voilent la face, quelques bonapartistes se frottent les mains comme si les émeutes et les manifestations socialistes allaient recommencer. Ce n'est pas cette fois la Montagne en mal d'enfant qui épouvante, c'est la souris qui fait craindre la Montagne.

Pour moi, si j'étais scandalisé, je le serais non de l'élection, mais du scandale qu'on veut y trouver. N'est-il pas tout simple qu'il reste, même en république, des gens turbulents, malavisés, taquins, hargneux et de peu d'esprit? L'amnistie devait-elle convertir, corriger infailliblement ceux que l'on rappelle par devoir humain et non par sympathie personnelle ?

Il y a quelque chose de plus fou que de nommer M. Humbert uniquement parce qu'il sort du bagne : c'est de croire tout perdu parce qu'il est nommé.

Il ne faut ni se repentir de l'amnistie donnée, ni la refuser à d'autres, le cas échéant, parce qu'elle sert de prétexte à trop de discours et à trop d'inepties.

Les 684 électeurs du quartier de Javel ne représentent pas la France. Ils ne représentent même pas la majorité des électeurs du quartier. On fait beaucoup de tapage de quelques revendications intempestives fomentées dans les régions méridionales; mais on oublie que dans le centre, que dans l'est surtout de la France, dans les départements qui ont plus particulièrement souffert de la guerre et dont le patriotisme ne saurait être mis en doute, si l'on a crié à tue-tête : Vive l'article 7 ! sur le passage des ministres, on ne s'est pas avisé une seule fois de crier : Vive l'amnistie !

Laissons donc ceux, en très petit nombre, qui reviennent avec des rancunes, se donner les torts des émigrés, et ne mesurons pas la justice de tout un peuple à l'injustice de quelques étourdis, dupes de quelques meneurs.

Ce n'est pas un drapeau rouge qu'on a arboré dimanche dernier; c'est à peine un chiffon rouge, ramassé dans un quartier où les chiffonniers sont nombreux. C'est un incident prévu, une conséquence attendue, le reste d'un mal passé; ce n'est pas le symptôme d'un mal futur.

II.

Seulement je voudrais que les journaux ardents à réclamer du gouvernement l'amnistie plénière pour les déportés se donnassent le devoir de réclamer des déportés l'amnistie plénière pour le gouvernement.

Traiter M. Thiers d'incendiaire et le maréchal de Mac-Mahon d'assassin, quand on ne veut plus tolérer la moindre allusion chagrine aux incendies de la Commune et au massacre des otages, c'est trop exiger et trop peu promettre. Je ne

demande pas qu'on s'embrasse; mais est-ce trop d'ambition que de souhaiter qu'on ne se morde pas?

Au mois de mars 1871, j'eus l'honneur d'être arrêté par des soldats du comité central et conduit à l'Hôtel de Ville. Par bonheur, les anciennes connaissances que je pouvais avoir dans le nouveau gouvernement étaient en train de déjeuner et ne se trouvaient pas là lors de mon arrestation. Je ne courus donc que peu de dangers, et je fus rendu très promptement à la liberté, ainsi que mon collaborateur d'alors, M. Émile Zola, qui avait été appréhendé en même temps que moi et à cause de moi.

Le caporal qui nous avait amenés à l'Hôtel de Ville voulut bien nous aider à traverser le camp retranché et à escalader la barricade de la place pour sortir et rentrer chez nous. Avant de nous quitter, il s'excusa de la première commission qu'il avait faite.

« Sans rancune! citoyens, nous dit-il. Vous savez! on s'arrête les uns les autres en temps de révolution parce qu'il le faut bien, mais on n'est pas ennemis pour cela! Sans rancune! — Sans rancune, lui répondis-je, et à charge de revanche! »

Depuis j'ai souvent pensé à ce *Sans rancune,* et je crois que c'est surtout à propos de l'amnistie qu'il faut dire : A charge de revanche! Vous nous demandez d'oublier, citoyens amnistiés? Oubliez donc aussi!

III.

J'ai reçu la lettre suivante, qui me paraît très raisonnable, et à laquelle, pour ma part, je donne une adhésion sans réserve:

« Monsieur,

« Vous avez signalé des erreurs et des lacunes dans le choix des personnes illustres ou simplement recommandables qui doivent avoir leurs statues autour de l'Hôtel de Ville.

« Permettez-moi de vous signaler un oubli qu'il est temps de réparer et que l'imprudente manifestation faite dimanche dernier dans le quartier de Javel rend encore plus sensible.

« Pourquoi Chaudey n'aurait-il pas son nom, son buste ou sa statuette sur la façade du monument qu'il a défendu contre les futurs incendiaires? On demande une statue équestre pour Étienne Marcel. On se contente d'une statue pour Bailly, qui refoula l'émeute au Champ-de-Mars. Chaudey remplit avec courage ses fonctions municipales, c'est à cause d'elles qu'il est mort au cri de *Vive la république!* La municipalité de Paris lui doit un hommage. S'il vivait, elle serait fière de l'avoir au conseil; son souvenir est encore une collaboration et un exemple à honorer.

« Plus tard, quand M. Humbert passera devant l'Hôtel de Ville restauré, il sera peut-être tenté de saluer l'honnête républicain qu'il a si lestement traité, l'autre jour, pour les besoins de son élection. C'est la seule réparation qu'il lui doive, puisqu'il se défend de l'avoir fait *exécuter.*

« Si mon idée vous paraît juste, donnez-lui le concours de la publicité. Ce n'est pas là une provocation; c'est l'exercice libre de la reconnaissance des républicains conservateurs en face du libre exercice de l'ingratitude des républicains démolisseurs.

« Recevez, etc. « L. D. »

IV.

Il est toujours bon et instructif de relire les journaux bonapartistes.

Je retrouvais ces jours-ci, dans un numéro du *Pays* du *28 octobre 1870,* l'entrefilet suivant :

C'était au moment où le bruit courait que Bazaine avait fait parvenir directement aux Allemands des propositions de paix. L'ancien journal de l'empire, relevant ce bruit, disait avec indignation :

« Traiter de la paix? à quel titre? au nom de Napoléon III? ce n'est guère admissible.

« Le maréchal connaît la situation politique de la France. Il n'a pu être aveugle au point de se faire le *représentant et le champion d'un régime* A JAMAIS DÉCHU. »

Il ne faut affaiblir cette citation par aucun commentaire.

V.

Victor Hugo a réuni dans un souper, à l'issue de la centième représentation du drame de *Notre-Dame de Paris,* les artistes qui interprètent l'œuvre, la presse de toutes les opinions et quelques-uns de ses amis.

Je ne veux ni donner le menu de cette fête superbe, ni me réjouir de ce qu'une pièce simplement idéaliste a obtenu déjà cent représentations, malgré les anathèmes et les prédictions de la Cour des miracles naturaliste.

Mais ce qui m'a le plus touché dans ce banquet où toutes les opinions politiques se confondaient pour célébrer la concorde de l'admiration, c'est de le voir présidé par le doyen illustre de la littérature contemporaine du monde entier.

Trois générations étaient convoquées : celle qui a applaudi la première représentation de *Hernani;* celle qui a continué le mouvement romantique; celle qui en reçoit aujourd'hui avec respect les traditions et qui, indépendante envers le passé, salue Victor Hugo avec la piété qu'on a pour un ancêtre.

Celui que Châteaubriand appelait un enfant sublime, celui dont Gœthe a vu l'aurore et qui depuis soixante ans a fait rayonner sa pensée à travers tous les événements de notre histoire politique, littéraire, sociale, souriait avec la confiance d'un immortel à ceux qui débutent à peine, à ceux qui débuteront demain, leur donnant un rendez-vous pour quelque autre centenaire, et élevant la voix plus haut que les plus jeunes pour célébrer la victoire éternelle de l'esprit.

Hélas! des compagnons de la première représentation de *Hernani,* beaucoup manquaient à l'appel. Ceux qui n'ont pu être que les premiers spectateurs de *Ruy-Blas* sont des vieillards, ou le seront demain.

Nous mesurions nos âges à l'ombre de cette jeunesse radieuse du poète, comme on mesure sa taille contre un chêne, et nous nous trouvions bien vieux en nous sentant dépassés de si haut par ce génie qui nous appartient moins aujourd'hui qu'il n'appartient à nos fils. Nous nous sentions

presque étrangers à cette foule que Victor Hugo accueille comme il nous accueillait, qu'il conduira vers les sommets qu'il nous a fait gravir, qui nous absorbe pour se presser plus près de lui et qui nous trouve plus âgés que lui, nous qui jouïons avec ses enfants!

Il y avait dans ces comparaisons une mélancolie sans envie, qui console de mourir bientôt par le spectacle des vieux enthousiasmes rallumés dans des âmes neuves. Décidément nous n'avons pas perdu le temps de notre jeunesse en aimant ce que nos successeurs promettent d'aimer, en croyant à ce qu'ils acclament. Nous défendions *Notre-Dame de Paris* contre les niaiseries de la littérature du premier empire, qui régnait encore; ceux qui nous remplaceront célèbreront le triomphe du roman, devenu le drame, sur les trivialités de la littérature sans idéal qui convenait au second empire...

J'en aurais beaucoup à dire sur ce sujet. Ces fêtes remuent tant de souvenirs! Voilà pourquoi il faut les aimer et pourquoi il faut être reconnaissant à Victor Hugo de ce qu'il nous en promet et de ce qu'il nous en donnera d'autres.

VI.

J'ai parlé des bévues familières et indéracinables qui attribuent à Boileau un vers de Destouches, à Aristote le chapitre des Chapeaux, et à Rousseau le Mandarin de Châteaubriand.

Je lis dans le journal du *Baccalauréat ès lettres* une lettre qui mérite d'être signalée, par laquelle M. J. Durandeau avertit messieurs les professeurs de la Faculté de Paris de ne plus donner pour sujet de composition la légende de Charles-Quint, moine au couvent de Saint-Just.

Tous les dictionnaires historiques, sauf celui de Dezobry, parlent du dégoût qui poussa Charles-Quint à se faire moine, et M. Lenient, le savant auteur de la *Satire en France au* XVIe *siècle*, dit expressément :

« Le grand empereur Charles-Quint n'allait-il pas, à quelques années de là, ensevelir tous ses rêves d'orgueil sous *la robe du moine de Saint-Just?* »

M. Mignet, dans huit articles, publiés de 1852 à 1854 dans le *Journal des savants*, a fait justice de ces fictions.

Les moines qui habitaient le monastère de Yuste n'étaient pas des moines de Saint-Just, mais des moines hiéronymites. Charles-Quint non seulement ne se fit pas moine, mais il n'habitait même pas avec les moines; il vivait en dehors, à côté, avec l'état de maison d'un empereur *honoraire*, ne se désintéressant pas de la politique et disant parfois son avis sur le mécanisme des horloges du monde, sans se confiner dans le remontage des horloges du couvent.

Voilà bien des romances démodées! Voilà la comédie de Casimir Delavigne fort entamée! Mais la vérité historique a ses exigences, et l'erreur, qui n'est que fâcheuse pour une œuvre d'art, devient absolument regrettable quand elle est enseignée à la jeunesse et imposée dans un programme. Il ne faudra plus donner en composition française ou latine une dissertation à faire, en prose ou en vers, sur la prise d'habit de l'empereur Charles-Quint.

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

Les partisans de l'amnistie plénière — ceux du moins qui ne le sont pas par pure politique et peut-être avec le désir secret de ne pas l'obtenir des Chambres — jubilent de l'élection faite à Javel dimanche dernier. Ils disent sur tous les tons qu'ils ont cause gagnée. Nous sommes convaincu, au contraire, qu'ils sont plus loin que jamais de triompher. Nous dirons plus : l'élection comme conseiller municipal de l'ancien rédacteur du *Père Duchêne* rend plus impossible au gouvernement qu'auparavant le désaveu de ses récentes et solennelles déclarations au sujet de l'amnistie plénière. Il ne pourrait céder aujourd'hui, après les sommations qui lui sont faites, qu'en abaissant devant la Commune glorifiée et réhabilitée, le drapeau sacré de la légalité, dont il est le gardien et non le maître, et qu'il doit transmettre intact à ses successeurs. Ignore-t-on jusqu'où va l'impudence du journal de M. Humbert : « Ce triomphe, lisons-nous dans *la Marseillaise* du 13 octobre, réhabilite complètement et officiellement le bagne, la prison, la proscription, et jette à la face de Thiers, l'incendiaire de Paris, de Mac-Mahon, l'assassin des Parisiens, et de leurs agents subalternes, députés, préfets, généraux, mouchards, ce soufflet sonore qui retentira dans l'histoire comme une revanche légitime et comme une réparation éclatante : *Alphonse Humbert, sortant du bagne, a été élu membre du conseil municipal de Paris...* » Et c'est après une sommation semblable que des journalistes qui ne sont pas attaqués de ce *delirium tremens* de la démagogie osent demander au gouvernement de la république de se déjuger et de reconnaître en fait que *la Marseillaise* a raison de parler ainsi! Que sont d'ailleurs les paroles, même les plus insensées, comparées au fait lui-même, au scandale de l'élection de dimanche, après l'odieuse apologie que le candidat a présentée du meurtre du républicain Chaudey. Ce forfait abominable fut à sa date un acte vraiment typique pour ceux qui l'ont accompli. Toute leur politique sanglante et avinée ne tendait à rien autre qu'au meurtre de la république sous les regards de l'étranger et pour la plus grande satisfaction des monarchistes. Un gouvernement qui, dans de telles conditions, accorderait l'amnistie plénière frapperait de mort le principe même des institutions dont il est le représentant et le défenseur naturel. Ce qui est en cause, en effet, dans cette réhabilitation de la Commune, c'est la souveraineté nationale, c'est-à-dire l'arche sainte de la démocratie. C'est à elle, c'est au suffrage universel que remonte le fameux soufflet dont s'applaudit *la Marseillaise*. On ne peut réhabiliter l'insurrection de 1871 sans sanctionner les coups d'État de la populace; le 18 Mars fut en quelque sorte le 2 Décembre des carrefours. Ses tribuns renversèrent tout aussi bien l'urne du

suffrage universel dans une boue sanglante, que les caporaux de Bonaparte. Voilà pourquoi caporaux ou journalistes de l'impérialisme, prétoriens à gourdin ou à plume finement taillée, toute l'arrière-garde du parti applaudit à l'élection de dimanche et réclame l'amnistie plénière comme sa conséquence légitime, sachant très bien que, si elle était concédée, il n'y aurait aucun moyen de rompre devant l'histoire la solidarité entre la république et la Commune.

C'est en vain que certains journaux qu'on ne peut accuser de sympathie pour l'insurrection de 1871 prétendent que l'amnistie plénière n'aurait d'autre portée que celle d'un acte purement politique, mettant fin à une question irritante et dangereuse. Il n'est pas possible de transformer à son gré les grandes mesures gouvernementales. Elles prennent leur signification des circonstances où elles se produisent et de l'interprétation générale qui leur est donnée. Il n'y a pas de Montesquieu qui parvînt à donner le change, fût-ce par l'argumentation la plus subtile et la plus savante. Il est incontestable que la différence entre l'amnistie partielle et l'amnistie plénière consiste en ce que la première ne s'applique qu'à des individus, tandis que la seconde porte sur la Commune elle-même. C'est pour ce motif, clairement indiqué, que le gouvernement, dans la session dernière, a repoussé l'amnistie plénière; c'est la raison principale qui la fait réclamer par les souteneurs du 18 Mars. L'élection de dimanche est le vrai commentaire du mouvement d'opinion qui la réclame, et les clubs qui l'ont préparée couvrent de leurs clameurs furibondes les doctes élucubrations des doctrinaires de l'amnistie plénière. Celle-ci signifierait pour tout le monde la capitulation de la république devant la Commune.

En ce qui nous concerne, le temps a beau s'écouler, nous conserverons toujours la même horreur pour cet odieux mélange de crimes et d'inepties, d'alcool et de sang répandus, pour cet amalgame de toutes les infamies et de toutes les insanités que ce mot de Commune rappelle à notre esprit. Notre pitié fut grande dès le premier jour pour la masse des égarés. Il nous est bien permis de rappeler qu'avec quelques collègues de l'Assemblée nationale peu suspects de tendresse pour l'insurrection nous prîmes l'initiative d'une proposition de clémence en faveur de cette catégorie d'accusés, et que les conseils de guerre déclarèrent par une dépêche de l'agence Havas qu'ils se conformaient dans leurs ordonnances de non-lieu aux termes même de cette proposition, qui avait eu la bonne fortune inespérée d'être prise en considération par l'Assemblée. Les railleries amères de M. Rochefort ne l'ont pas empêchée d'avoir été un grand bienfait. Nous éprouvons encore la même pitié qui l'inspira, non seulement pour les égarés de la transportation, qui sont d'ailleurs tous revenus, mais aussi pour ces populations de nos grandes villes dont on exploite la générosité facile et aveugle pour obtenir d'elles des votes comme celui de dimanche. C'est l'amour même que nous portons à ce peuple qui nous fait désirer que jamais le gouvernement de la république ne se rende complice par une faiblesse coupable de cette perversion de la conscience nationale qui résulterait de la réhabilitation de la Commune. Il faut qu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir les bases mêmes de la morale politique, et cela dans l'intérêt de ce peuple dont il faut continuer l'éducation si on ne veut pas courir la chance dans l'avenir de quelques-uns de ces terribles égarements qu'il paye si cruellement.

Nous avons éprouvé toute autre chose que de la pitié à l'égard des tribuns qui travaillent à sa démoralisation pour s'en faire des rentes et asseoir leur fortune politique sur sa dégradation. Ils ne peuvent pas ignorer les conséquences possibles des saturnales qu'ils provoquent, soit vis à vis de l'Europe, qui, travaillée elle-même du mal démagogique, en redoute les explosions chez nous, soit vis à vis de l'armée, pour laquelle la glorification du 18 Mars est une mortelle injure au moment même où elle se rallie de cœur à la république. Pour notre part, nous approuvons fort le gouvernement d'appliquer les lois existantes à ces dévergondages d'une presse qui les viole toutes en les insultant. En agissant ainsi, il ne défend pas seulement la société, mais encore la liberté même de la presse, qui n'est jamais plus compromise que par une licence effrénée. Qu'il laisse les bons apôtres du 16 Mai lui prêcher la tolérance de tous les désordres et lui recommander l'amnistie plénière comme la conséquence forcée des premières mesures de clémence qu'il a consenties, il verra dans ces conseils intéressés un motif suffisant pour suivre une politique directement inverse. Il ne se laissera pas prendre à cet argument si souvent invoqué par ses adversaires, qu'il est condamné par son principe à se perdre lui-même. Ce serait faire la partie trop commode à ses pires ennemis que de se croire obligé de s'enferrer avec sa propre épée dès qu'ils nous en présentent la pointe.

Gardons-nous d'ailleurs de tout pessimisme. De ce qu'une petite circonscription de 2000 électeurs s'est passé la fantaisie d'une élection insensée à la majorité de 60 voix, n'allons pas conclure que la France marche avec elle. Ce serait donner gain de cause à cette arithmétique fantastique et surnaturelle qui prétend que la partie est plus grande que le tout et que c'est la voix même du pays que nous font entendre les 684 votants de M. Humbert pour sommer le ministère de *se soumettre* ou de *se démettre*. Rien de plus ridicule que ce langage auquel fait écho la presse royaliste. Réduisons à sa juste portée l'incident de Javel. Rappelons-nous que dans le régime démocratique le sang-froid qui nous garde des cruautés exagérées est aussi nécessaire que la ferme résolution de défendre la grande souveraineté républicaine, qui est *la loi*. Défendre la loi, c'est soutenir à la fois l'ordre et la liberté, qui ne sont jamais plus inséparables que dans la république.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Nous avons reçu de M. Gabriel de Chénier la lettre suivante :

Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise), le 11 octobre 1879.

« Monsieur le directeur,

« La *Revue politique et littéraire* a publié l'analyse qu'a faite M. Maxime Gaucher d'une notice sur la vie de ma grand' mère, Mme de Chénier (1). Vous avez cru devoir relater, d'après cette notice, que la famille de Chénier était en relations intimes avec une Mme de la Bouchardie ou de Lesparda, comme on voudra l'appeler. Or la notice en question s'éloigne singulièrement de la vérité. Je viens de la lire. J'y reconnais la haine de certains individus dont l'auteur semblerait s'être fait l'organe en calomniant deux honnêtes femmes, ma mère et ma grand'mère. Il prétend que l'une vivait en commun avec la maîtresse de son fils et que l'autre avait demeuré deux ans chez cette femme. Ce qui est rigoureusement vrai, c'est que ma mère et ma grand'mère eurent toujours le soin d'éviter le contact de cette Lesparda. Quand ma grand'mère voulait voir son fils, elle ne manquait pas de faire demander s'il était seul, et lorsque ma mère allait rendre visite à son beau-frère, elle s'informait auprès du domestique si cette femme, odieuse à toute la famille, y était, auquel cas elle passait dans l'appartement de sa belle-mère, laquelle venait chez nous, à la campagne, passer sept ou huit mois de l'année.

« Il serait juste que ceux qui liront cette notice pussent remarquer que l'auteur n'est pas impartial, puisqu'il n'a puisé dans le procès qui eut lieu après la mort de Marie-Joseph que les allégations inventées pour le besoin de la cause par la partie adverse, et qu'il aurait été équitable de tenir compte des plaidoiries de l'avocat de la famille, des conclusions motivées du ministère public et des arrêts de la justice qui ont fait ressortir la vérité, réduit à néant les calomnies répandues et successivement donné gain de cause à la famille.

« Marie-Joseph n'a jamais été joueur; mais la femme en question fréquentait les tripots indiqués dans la notice, et c'est là la cause des emprunts que Marie-Joseph avait la faiblesse de contracter pour payer ces dettes inavouables et d'autres folles dépenses de la même personne.

« Cette femme n'a *jamais* habité le même appartement que mon oncle; *jamais* elle n'a demeuré dans la même maison du vivant de ma grand'mère. C'est vers juillet ou octobre 1810 qu'elle détermina Marie-Joseph à quitter la rue de Richelieu pour aller occuper un appartement au second étage, dans l'hôtel Foulon, rue Basse-du-Rempart, 77, dont les fenêtres donnaient sur le boulevard du Temple. C'est là, *pour la première fois,* que la femme Lesparda habita la même maison, *mais non le même appartement :* elle occupait un entresol; et c'est dans cette maison que mourut Marie-Joseph, le 10 janvier 1811.

« Certes le public ne peut avoir aucun intérêt à connaître les détails intimes d'un intérieur de famille, détails exhumés d'une seule partie des débats d'un procès qui s'agitait il y a plus de soixante ans; il faut donc y voir, comme je l'ai dit, un motif de haine et un besoin de diffamation. Je suis persuadé, monsieur, que vous comprendrez les raisons qui me déterminent à repousser avec énergie les calomnies que l'on veut reproduire contre deux mémoires qui me sont chères. Ma grand'mère n'a jamais cessé d'exhorter son fils à rompre une funeste relation qui le compromettait, ce qui amenait des querelles très vives, puis la promesse de ne plus voir cette malheureuse créature; mais la bonne résolution s'évanouissait par la faiblesse du caractère.

« J'ai la confiance que, dans le seu intérêt de la vérité vous jugerez équitable de ne pas laisser la réputation de deux honnêtes femmes sous le coup d'imputations diffamatoires contre lesquelles je proteste de toutes mes forces, et qui auraient d'autant plus de publicité et de gravité que la *Revue politique et littéraire* est très répandue et jouit de la faveur méritée qui s'attache à une publication sérieuse.

« Agréez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Gabriel de Chénier. »

(1) Voy. la *Causerie littéraire,* dans la *Revue* du 13 septembre 1879.

Assurément nous sommes tout disposés à admettre les rectifications de M. Gabriel de Chénier. Nous ferons seulement remarquer que M. Gaucher n'a été que le rapporteur d'une biographie parue depuis quelque temps déjà, et contre laquelle notre honorable correspondant n'avait pas protesté. Nous ne pouvions supposer qu'il en ignorât l'existence. Nous sommes d'ailleurs heureux de le voir réfuter des assertions qui avaient été loin de nous réjouir, et la *Revue* lui aura ainsi rendu service, en lui fournissant une occasion de protester.

Notre collaborateur M. Jules Lemaître se dispose à réunir quelques petites pièces de vers dans lesquelles il a esquissé des portraits de nos grands écrivains. En voici quelques échantillons :

PASCAL.

Tu voyais sous tes pas un gouffre se creuser
Qu'élargissaient sans fin le doute et l'ironie;
Et, penché sur cette ombre, en ta longue insomnie,
Tu sentais un frisson mortel te traverser.

A l'abîme vorace alors, sans balancer,
Tu jetas ton grand cœur brisé, ta chair punie,
Tu jetas ta raison, ta gloire et ton génie,
Et la douceur de vivre et l'orgueil de penser.

Ayant de tes débris comblé le précipice,
Ivre de ton sublime et sanglant sacrifice,
Tu plantas une croix sur ce vaste tombeau,

Mais, sous l'entassement des ruines vivantes,
L'abîme se rouvrait; et, prise d'épouvante,
La croix du Rédempteur tremblait comme un roseau.

LA BRUYÈRE.

La messe où vont les grands pour adorer le prince
Qui semble adorer Dieu; le cuistre, le dévot;
Le noble, le bourgeois, l'un méchant, l'autre sot;
Les gens d'ample équipage et de probité mince;

Le vieux monde défunt, ville, cour et province,
Passait, faisait son bruit. L'estimant ce qu'il vaut,
Le discret La Bruyère, artiste sans défaut,
Fixa ce défilé d'un trait net, et qui pince!

Mais tandis qu'il peignait d'un style compliqué
Les masques fiers ou plats du siècle emperruqué,
Affinant ses tableaux subtils et pittoresques,

Un jour Jacques Bonhomme attendrit ce moqueur;
Et, voyant les souffrants derrière les grotesques,
Ce styliste accompli fut un homme de cœur.

VAUVENARGUES.

L'honnête Despréaux dit cette vérité :
« Qu'on peut être un héros sans ravager la terre. »
J'en sais un, des meilleurs, cœur tendre et solitaire,
Grand sous les coups obscurs d'un sort immérité.

Pauvre, et brutalement dans l'ombre rejeté,
Exclu de l'action, malade, rien n'altère
Sa sagesse précoce et qu'admirait Voltaire,
Sa confiance en l'homme, et sa sérénité.

Le plus jeune parmi les saints de la pensée,
Il fait rêver de fleur dès le matin froissée,
Fleur modeste, au parfum salubre et cordial.

Héros sans faste, il fut jusqu'à l'heure suprême
Doux à la vie, hélas! qui le traitait si mal,
Et mourut à trente ans, optimiste quand même.

L'AUTEUR DE L'*Imitation*.

Il touche au but rêvé, le pieux solitaire.
Parents, amis, plus rien ne l'attache ici-bas,
Il n'a plus de désirs. Il est triste, il est las
Et plein d'un grand mépris des choses de la terre.

Il a donc, jusqu'au bout, accompli l'œuvre austère,
Il est saint maintenant sans efforts ni combats,
Mais sans plaisir. Il veut pleurer, et ne peut pas;
Il veut prier, son cœur ne sait plus de prière.

Froid, et l'acédia lui desséchant la peau,
C'est un homme de marbre assis sur un tombeau.
— Jésus entre soudain, face pâle et divine...

La cellule s'emplit d'un mystérieux jour
Et, sous le doigt de feu qui touche sa poitrine,
Le cœur du moine éclate et se fond en amour.

Mme DE SÉVIGNÉ.

Raison, gaîté, caprice, élégance et franchise,
Sont-ce là tous vos noms? Il en manque, je crois,
Dame illustre parmi ces dames d'autrefois
Que d'un soin curieux notre âge divinise.

Bel esprit qui gardiez sous la culture exquise
L'indigène saveur du vieux terroir gaulois,
Votre plume, qui court libre de sottes lois,
Fière, a piqué mon cœur de vilain, ô marquise!

Et je songe sans haine et sans courroux, ma foi!
— Pendus de la Bretagne, hélas! pardonnez-moi —
Au vieux monde où put naître une telle merveille.

L'oisive fleur n'a point à se justifier
Des meurtres et du sang qui la font si vermeille :
Sans doute à sa corolle il fallait ce fumier.

FÉNELON.

Utopiste chrétien frotté de miel attique,
Qui paras d'une croix ton écusson ducal,
Saint féru d'amour pur, sage au creux idéal,
Implacablement doux, fuyant, ailé, mystique;

Toi qui fondas Salente, absurde république,
Qui changeas en nigaud ton disciple royal,
Faux Grec pour qui Molière est bas et trivial,
N'es-tu qu'un bel esprit malade et chimérique?

Douteux génie, étrange en ta complexité,
Qui prônais la nature et la simplicité,
Un charme inquiétant respire dans ton œuvre,

Un charme féminin, on ne sait d'où venu.
Un obscur Apollon te fit cygne et couleuvre
Et, souvent tortueux, tu restes ingénu.

RACINE.

J'eus cette vision, sous un royal portique :
L'Andromaque d'Hector, Monime en voile blanc,
Junie et Bérénice, et Phèdre au pas tremblant,
Erraient avec leurs sœurs, groupe mélancolique.

Et leur douleur sans cris et leur maintien pudique,
Leurs robes d'or pâli, leur parler noble et lent,
De très loin, m'apportaient comme un vague relent
D'élégance fanée et de grâce classique.

Mais autour de leur col et sur leur sein de lait
Maint collier de très purs diamants ruisselait
D'une grâce toujours jeune, toujours divine;

Et parmi les langueurs et parmi les pâleurs
Scintillaient, seuls vivants, ces feux ensorceleurs; —
Et ces joyaux étaient les larmes de Racine.

BOILEAU.

Qui ne t'honore point n'aura pas mon estime.
De la fleur du bon sens ton petit livre est plein.
Sagement, deux à deux, tes vers vont leur chemin,
Amis de la raison, taquinés par la rime.

Ton cœur de dur régent fut parfois magnanime :
Tu jugeas grand sur tous ton ami Poquelin;
Tu brusquas un jésuite, ô Français né malin,
En lui criant tout haut que Pascal est sublime.

Et si tes vers sensés ménagent la couleur,
S'ils ne pèchent jamais par excès de chaleur,
Je te pardonne, va, lorsque je considère,

Brave rimeur de froide et correcte façon,
Que tu perdis, enfant, « une très jeune mère »,
Et que, maussade et sourd, tu mourus vieux garçon.

LA FONTAINE.

Jean, vieil enfant grivois, réfractaire innocent,
Tu vécus oublieux, soulant dormir et boire,
Libre songeur perdu dans un monde oratoire,
Et Gaulois fourvoyé dans un siècle décent.

Père et mari distrait, ami reconnaissant,
Ton cœur, plus d'une fois, fit preuve de mémoire;
Tu fus un parasite, un bohême notoire,
Mais la muse t'aimait, rieuse et, te berçant,

Tu butinais, candide et d'une ardeur pareille,
Boccace, Rabelais, Platon : telle l'abeille
Cueille partout son miel quand mai fleurit les bois.

Tu fus, ô Champenois, plein de grâces antiques,
Plaisant et familier entre tous les Attiques,
Comme tu fus attique entre tous les Gaulois.

Théorie et Histoire des conversions de rentes, par M. de Labeyrie (Guillaumin). Le titre a tout l'intérêt de l'actualité; le volume a l'importance d'une étude sérieuse, faite par un homme compétent. La partie historique est traitée à un point

de vue général et très bien exposée; mais il n'était pas possible de traiter un pareil sujet dans le moment actuel sans toucher plus ou moins à la question que la force des choses doit amener à l'ordre du jour dans un avenir prochain. M. de Labeyrie aborde donc, à côté des conversions du passé, celle du nouveau 5 pour 100 français. Il entre, à ce propos, dans des considérations que les rentiers pourront lire avec profit. (*Nouvelle Revue*).

Taxes de la Pénitencerie apostolique, d'après l'édition publiée à Paris en 1520, avec une introduction, des notes et une photographie du titre de l'édition de 1520, par A. Dupin de Saint-André. — Paris, Fischbacher, 1879.

M. Dupin de Saint-André a eu l'heureuse fortune de découvrir dans la bibliothèque de Tours un exemplaire des *Taxes de la pénitencerie apostolique*. Non content de les traduire, de résumer dans une introduction et des notes le résultat de ses recherches, il a joint aux textes qu'il publie une photographie du titre de l'édition de 1520, en sorte que celle qu'il nous offre se présente à nous avec toutes les garanties désirables.

On sait ce que sont les *Taxes de la pénitencerie apostolique.* Les lois teutoniques autorisaient les coupables à se racheter à prix d'argent. Les Francs, devenus chrétiens, tentèrent d'introduire cette coutume dans l'Église; mais ils soulevèrent de nombreuses résistances. Le concile de Cloveshéven (747) condamnait l'opinion « qui commençait à se répandre » et d'après laquelle on croyait pouvoir diminuer au moyen d'aumônes les punitions imposées aux coupables. Au concile de Châlons (813), on condamna cette même erreur, mais en réservant aux évêques le soin de décider si un pécheur serait admis à racheter une faute à prix d'or. Au xe siècle, le coupable est déjà admis à choisir entre le châtiment ou le payement d'une certaine somme, et l'on commence à obtenir des dispenses contre argent comptant. Alexandre II refuse d'autoriser un incestueux à racheter son crime à prix d'or. Mais le cardinal Pierre Damien, évêque d'Ostie, contemporain d'Alexandre II, écrit : « Quand nous recevons des terres de nos pénitents, nous leur remettons une partie de leur pénitence proportionnée à leurs dons, car il est dit : Les richesses de l'homme seront sa rédemption. » Le concile de Lillebonne (1080) dresse la liste des crimes pour lesquels les coupables pourront, non pas faire amende honorable, mais payer une amende afin d'en obtenir l'absolution. Le pape Gélase II admet que l'on puisse absoudre de leurs fautes ceux qui donneront de l'argent pour la nourriture du clergé et pour le relèvement d'une église ruinée par les Sarrasins. Clément V et, après lui, le concile de Londres (1342) règlent l'emploi des sommes reçues à titre de composition. Les conciles d'Exester (1287) et de Saumur (1294) avaient déjà constaté de graves abus. Ce fut Jean XXII qui publia les *Taxes,* qui sont une honte pour la papauté et pour l'Église romaine. Léon X éleva le prix des absolutions, en augmenta le nombre et y ajouta le *Summarium bullarum.*

On comprend pour quel motif le livre est devenu à peu près introuvable : il fournissait une arme trop dangereuse aux ennemis de l'Église pour que la papauté ne s'efforçât pas de le faire disparaître.

Tout a été tarifé par Jean XXII, et le traducteur a dû parfois renoncer à mettre en français ce qui en latin brave et l'honnêteté et les règles les plus élémentaires de la morale.

Qu'on fasse payer sept gros à un moine le plaisir de porter des sandales à pointe recourbée et des tuniques trouées, nous n'y voyons pas grand mal. Que l'on exige deux gros d'une religieuse qui veut aller au bain pour sa santé, nous nous contenterons d'en rire. Mais là ne s'arrêtent pas les *Taxes* de Jean XXII et de Léon X. Elles accordent, pour des sommes souvent fort modiques, l'absolution à tous ceux qui ont enfreint les règles de la discipline ecclésiastique, aux meurtriers, aux apostats, aux voleurs, aux simoniaques, aux brigands, etc. Parfois le pape pose certaines conditions et ajoute des peines à l'obligation de donner de l'argent; mais il est dans cette énumération des choses tellement monstrueuses, que nous devons renvoyer le lecteur au texte latin. On conçoit que Luther se soit révolté à l'ouïe de telles infamies (1).

(*Revue chrétienne.*)

La librairie Guillaumin vient de mettre en vente l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1879.* La publication est un peu en retard cette année; mais ce retard est expliqué et racheté par le nombre exceptionnel de documents que donne le volume. En outre de ses chapitres habituels, l'*Annuaire de 1879* contient le relevé du commerce extérieur de la France, de 1827 à 1876; la situation financière des communes en 1878; la composition de la circulation monétaire; les forêts de la France; de précieux renseignements sur l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

(*Nouvelle Revue.*)

On connaît les intéressants écrits de M. Henry Havard sur la Hollande. Nous en avons rendu compte. Aujourd'hui l'auteur nous raconte un voyage dans la Flandre flamingante. Son volume est intitulé *la Terre des Gueux* (A. Quantin, imprimeur-éditeur). Nous y reviendrons.

Au moment où se tient le Congrès ouvrier de Marseille, on apprendra avec intérêt que la Société formée pour faciliter l'étude pratique des diverses méthodes de participation du personnel dans les bénéfices de l'entreprise, dont le siège est 20, rue Bergère, à Paris, publie périodiquement un *Bulletin de la participation aux bénéfices* (imprimerie Chaix). Le président du comité est M. Charles Robert, ancien conseiller d'État, dont on connaît les travaux sur cette intéressante et difficile question.

Les Beaux-Arts à l'Exposition universelle, tel est le titre d'une brochure qui, quoique tardive, appelle l'attention, par la raison que l'auteur est M. Gabriel Monod, dont la sagacité est connue. (G. Fischbacher.)

AVIS IMPORTANT

Nous croyons devoir informer nos abonnés que les retards survenus dans la distribution de nos derniers numéros ne sauraient être imputés à l'administration de la *Revue.*

Nous avons communiqué à la direction des postes les plaintes qui nous ont été adressées, et promesse nous a été faite de mettre un terme à ces irrégularités. La *Revue* est mise à la poste le samedi matin à quatre heures; les abonnés de Paris doivent la recevoir le même jour à la première distribution du matin; pour la province et l'étranger, les numéros doivent partir de Paris par le premier train-poste du samedi matin.

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui éprouveraient encore des retards dans la réception de la *Revue* de nous en informer.

---

(1) « L'absolution pour le laïque qui a tué son père et sa mère, son frère, ses sœurs, sa femme, coûte 1 ducat 5 carlins, soit, en monnaie du temps, environ 4 francs. On avouera que c'est peu ».

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1860]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 17. 25 OCTOBRE 1879.

LE MOUVEMENT HISTORIQUE

La Revue historique (1).

I.

Le commun des hommes ne voit dans l'histoire qu'un récit fait pour délasser ou piquer la curiosité. La narration est-elle émouvante, elle plaît, c'est assez. Les esprits lettrés ont un peu plus d'exigence : ils veulent que le drame soit présenté avec art, que l'action proprement dite soit précédée d'une exposition ou d'un prologue, que l'auteur laisse de côté tout ce qui pourrait alanguir sa marche ou détourner du fait et du personnage en relief l'attention du lecteur. Les longues citations dans le corps de l'ouvrage leur paraissent des fautes de goût, et, s'ils ne demandent plus que l'historien prête aux hommes du passé des discours composés par lui-même, ils tiennent au moins à ce que des éléments étrangers ne viennent pas rompre l'harmonie du récit et l'uniformité du style. Moins préoccupés de la perfection littéraire, les penseurs, les politiques, les moralistes font de l'histoire une branche de la philosophie. Pour eux, les hommes sont des idées vivantes; les faits, des arguments. Les événements, généralisés, deviennent des lois. Toute narration devient une thèse, une démonstration, un plaidoyer. Dix siècles de guerres et de révolutions peuvent être résumés par une formule. Aux yeux de Bossuet, le monde ancien n'a vécu et ne s'est agité que pour amener (sans le savoir) l'établissement du christianisme; pour Voltaire, le moyen âge tout entier n'est qu'une suite de calamités causée par le triomphe de l'Église.

Lettrés et philosophes nous paraissent également dans le vrai quand ils demandent que toute histoire soit une œuvre d'art et en même temps prouve quelque chose. Négliger la composition n'est pas le moyen de se faire lire; juxtaposer les faits sans en tirer de déduction n'est pas le moyen d'instruire. Mais il ne faut pas que l'élégance de l'écrivain et l'ingéniosité du théoricien s'exercent aux dépens de la vérité. Trop souvent les historiens l'ont sacrifiée, sans le vouloir ou sans le savoir, au désir de tracer des tableaux brillants ou de justifier des idées préconçues. Ils oubliaient que l'art suprême consiste à ne négliger et à n'altérer aucun des éléments de ce passé qu'ils cherchaient à ressusciter, ou qu'en dehors des faits incontestables et absolument démontrés il n'est pas de fondement solide à la philosophie. Par contre, et de peur de tomber dans ces excès, bon nombre d'érudits se sont adonnés exclusivement à la constatation des faits historiques, sans autre dessein que de les mettre en lumière et de les présenter dans leur exacte vérité. Publier des documents nouveaux, rectifier des dates, discuter des témoignages, établir, pièces en main, des certitudes ou des vraisemblances, telle est la tâche ardue et méritoire qu'ils se sont donnée. Pour eux, l'histoire n'est ni l'art de faire revivre les siècles morts ni la philosophie pratique des nations : c'est tout simplement la *science* du passé. Ils ne négligent aucune source d'informations : l'épigraphie, la paléographie, le droit, tout leur est bon, tout leur fournit des armes. Ils conquièrent ainsi, au prix d'efforts inouïs, quelques parcelles de vérité échappées à leurs devanciers; mais, mesurant l'importance de leurs découvertes à la peine qu'elles leur ont coûtée, ils ne saisissent pas toujours la portée réelle des événements, parfois minimes, qu'ils ont étudiés. Ils se préoccupent, du reste, assez peu de grouper les faits et d'en tirer des lois morales ou politiques. A force de les considérer isolément, ils cessent d'en voir l'enchaînement. Ils ont une telle horreur des hypothèses, des idées vagues et des généralisations prématurées, que toute hypothèse leur paraît téméraire,

(1) Publiée sous la direction de MM. Gabriel Monod et Fagniez. — Un vol. tous les deux mois. Germer Baillière et Cie.

toute généralisation puérile ou mensongère. Ils ont étudié à fond le particulier : ils ont eu raison, et c'est toujours par là qu'il faut commencer; mais ils refusent d'aller plus loin, et c'est au nom de la science, qui leur doit tant, qu'ils prétendent enchaîner la science. Ajoutons qu'ils ne tiennent pas non plus toujours assez de compte de la forme et que leur critique rigoureuse se prête en général trop peu aux exigences littéraires de l'exposition historique. Non contents de ne vouloir pas être philosophes, ils affectent aussi fort souvent de n'être pas écrivains, ce en quoi ils n'ont pas moins tort, car, pour être lu, la première condition est d'être lisible.

L'historien parfait serait évidemment celui qui saurait unir, dans une mesure harmonieuse, l'érudition sévère des uns à la logique féconde et à l'éloquence entraînante des autres. Être à la fois un savant, un philosophe et un artiste, c'est à quoi doivent tendre de plus en plus ceux qui s'attachent en France à l'étude virile et patriotique du passé. C'est ce que furent les Sismondi, les Augustin Thierry, les Michelet, les Thiers, les Guizot; c'est ce que sont de nos jours les Henri Martin, les Mignet, les Fustel de Coulanges. Ce sont là nos modèles, et l'Allemagne moderne, si fière de ses chercheurs patients et de ses hardis théoriciens, n'en a pas produit de meilleurs. Malheureusement, le nombre de ces initiateurs puissants est toujours trop restreint. Il faudrait à côté d'eux des écoles pour répandre et perpétuer les saines traditions qu'ils ont créées. Mais tant que l'École normale ne formera guère que des lettrés, tant qu'il ne sortira des Écoles des chartes et des hautes études que des érudits, tant que les uns et les autres auront à faire tout seuls et péniblement, au sortir des bancs, leur éducation de savants, de penseurs ou d'écrivains, tant que nos Facultés des lettres, qui pourraient être des pépinières d'historiens, manqueront d'élèves faute de programmes, c'est aux recueils spéciaux, c'est aux travaux sérieux qu'ils répandent dans le public que les jeunes gens devront surtout demander l'enseignement à la fois théorique et pratique qui leur a fait défaut.

Mais la plupart des Revues et des mémoires de sociétés savantes (même les plus sérieux, comme les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ceux de l'Académie des sciences morales et politiques, le *Journal des savants,* etc.) ne font à l'histoire proprement dite qu'une place trop restreinte. En outre, les auteurs qui les composent n'obéissent point à un programme; ils ne subissent pas de direction; ils n'ont point de but commun : ils ne sauraient donc former d'écoles. Certaines publications, d'une importance considérable et qui ne pourraient être remplacées, par exemple la *Revue archéologique,* la *Bibliothèque de l'École des chartes,* la *Bibliothèque de l'École des hautes études,* nous montrent, au contraire, des collectivités dociles d'hommes laborieux travaillant d'après une même règle et tendant à créer par leur exemple des lois de composition historique; mais, par malheur, elles se renferment systématiquement dans le domaine de l'érudition pure. Il n'y a guère qu'une douzaine d'années qu'en créant la *Revue des questions historiques* quelques esprits distingués ont songé à fonder une école où l'érudition, la philosophie et l'art de l'écrivain fussent tenus également en honneur. Les auteurs de ce recueil précieux ne se contentent pas d'appliquer à la critique des ouvrages nouveaux une méthode vraiment scientifique : en portant eux-mêmes la lumière sur certains coins obscurs du passé, en dissipant bien des erreurs, en publiant des documents inédits ou en les mettant en œuvre par de beaux récits, ils indiquent, mieux encore que par leurs jugements, la marche à suivre pour arriver à la découverte et à l'exposition de la vérité. Pourquoi faut-il qu'une publication si utile ne soit pas consacrée aux intérêts exclusifs de la science historique? Il est trop visible que les auteurs de cette Revue sont toujours sous l'empire de certaines préoccupations politiques et religieuses qui ne leur permettent pas de juger tous les hommes et toutes les époques avec une égale impartialité. L'esprit de parti les domine malgré eux. De là des réticences, des sévérités, des indulgences peu justifiées et qui diminuent singulièrement le crédit historique de leur école.

Bien pénétrés de la nécessité d'éviter un pareil défaut, deux savants, deux écrivains, jeunes et dévoués cordialement à l'étude désintéressée du passé, ont fondé, il y a près de quatre ans, sous le titre de *Revue historique,* un recueil nouveau qui, adoptant les procédés sévères de critique, de recherche et d'exposition de son devancier, a su y joindre une impartialité absolue tant en politique qu'en religion. Ce n'est pas que MM. Monod et Fagniez, ainsi que leurs collaborateurs, n'aient en ces matières leurs préférences intimes; mais ils se sont fait une inflexible loi de n'en rien témoigner ni dans les jugements qu'ils portent sur les ouvrages des autres ni dans leurs propres travaux sur quelque partie que ce soit de l'histoire. *Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia,* telle est l'honnête et ferme devise qu'ils se sont donnée. Ils y sont restés fidèles, et souvent nous les voyons produire au grand jour des découvertes qui ont pu leur être pénibles, mais qu'ils ne se croient pas le droit de dissimuler. Ils estiment du reste, et ils ont raison, qu'il n'est rien de tel que la vérité, toute la vérité, pour détruire les engouements ou les préventions et dissiper les malentendus qui parfois divisent les sociétés et amènent des guerres civiles. Ils croient que les amis et les ennemis de la Révolution gagneraient à mieux connaître, les uns l'ancien régime, les autres le nouveau. MM. Monod et Fagniez ne demandent point à leurs coopérateurs le nom de leur parti ou de leur Église. Qu'ils soient aussi consciencieux que sagaces, qu'ils n'aient recours dans leurs recherches qu'à des documents originaux et authentiques, qu'ils s'abstiennent de généralisations hâtives et non justifiées, qu'ils sachent pourtant rétablir le lien logique des événements, c'est ce qu'exigent les directeurs de la nouvelle Revue; c'est ce qu'ils ont presque toujours obtenu. Aussi constatons-nous sans surprise le succès rapide de cette publication, où les esprits sérieux trouvent à la fois des informations précieuses, des jugements solides et d'excellents modèles de composition historique.

La critique des livres tient naturellement une grande place dans la Revue de MM. Monod et Fagniez. L'examen de cer-

tains ouvrages, comme l'*Histoire de Louis XIV*, de M. Gaillardin, ou la thèse de M. Parmentier sur un *Supplément aux Mémoires de Richelieu*, a donné lieu dans ce recueil à des discussions approfondies qui mériteraient d'être mises en lumière; mais l'espace et le temps nous manquent pour dire tout ce que nous en pensons. Considérons seulement les travaux ou publications qui constituent la part contributive de la Revue à l'histoire générale. Ce sont d'obscurs problèmes élucidés ou tout au moins discutés, des récits nouveaux et complets de faits mal connus, des études administratives ou diplomatiques, des biographies ressuscitant, pour ainsi dire, des personnages injustement oubliés; ce sont aussi des documents inédits, destinés à modifier l'opinion commune sur des événements considérables, et mis libéralement à la disposition des travailleurs. Ces divers morceaux n'ont pas tous une importance et une valeur égales; il en est qui peuvent être négligés; sur d'autres nous aurions à faire nos réserves : chacun d'eux n'en est pas moins une attaque méritoire à l'ignorance et aux préjugés. Presque tous sont des conquêtes définitives sur l'inconnu.

II.

Sans s'interdire absolument l'étude de l'antiquité, d'une part, et, de l'autre, l'histoire générale des deux mondes, MM. Monod et Fagniez ont cru devoir attirer l'attention du public principalement sur les États européens, sur leurs origines et leurs développements depuis la chute de l'empire romain jusqu'aux premières années du XIXe siècle. Pour tout ce qui concerne l'ère païenne, leur recueil ne renferme que trois ou quatre dissertations, remarquables et instructives, il est vrai, mais peu étendues et qui, par leur caractère archéologique ou littéraire, auraient été mieux placées dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne* ou dans le *Bulletin* de la Société des études grecques que dans la *Revue historique*. Hâtons-nous de dire que nous ne rangeons pas dans cette catégorie les deux beaux articles de M. Victor Duruy sur *le Régime municipal dans l'empire romain* et sur *le Règne de Septime Sévère* (1). Ces deux morceaux, extraits de cette *Histoire des Romains* dont le public espère le prochain et glorieux achèvement, sont comme une introduction prophétique à l'étude des sociétés demi-barbares qui devaient s'établir sur les ruines du monde césarien. L'auteur développe, avec plus de mesure que son maître Michelet, une vérité dont celui-ci avait eu l'intuition (2). La science des inscriptions et l'étude attentive des lois lui permettent d'établir que l'Europe dut à l'empire, au moins dans les deux premiers siècles, non seulement une longue paix, mais l'organisation des libertés urbaines qui, au milieu des brutalités du moyen âge, devaient empêcher la civilisation de périr. Toutes les contrées de l'Europe occidentale et méridionale, subjuguées par Rome, avaient été marquées de son empreinte et, pour ainsi dire, transfigurées. A peine quelques îles celtiques, comme l'Hibernie, avaient-elles échappé à la conquête et conservaient-elles ces coutumes judiciaires et ces traditions poétiques dont M. d'Arbois de Jubainville a suivi la trace en Irlande jusqu'au XVIIe siècle (1). La Gaule était devenue toute romaine; elle resta telle, ou à peu près, même sous la domination des Franks, qui durent à la longue adopter les usages et la langue des vaincus. Les indigènes ou Gallo-Romains furent-ils frappés par les vainqueurs d'une infériorité légale? C'était l'opinion d'Augustin Thierry, et c'est la thèse que soutenait naguère dans la *Revue historique* M. Julien Havet (2), s'appuyant sur certains textes de la loi des Saliens. M. Fustel de Coulanges, qui avait partagé dans sa jeunesse la même croyance, a fini par la combattre avec une vigueur, à notre avis, irrésistible; il a fort bien établi que le mot *romanus*, opposé si souvent à *Francus* par le code mérovingien, ne peut avoir d'autre signification que celle *d'affranchi* opposé à *homme libre de naissance*, et que si, après les invasions, il y avait en Gaule, devant la loi, des distinctions sociales, il n'y avait pas du moins de distinctions de races (3).

Les rois mérovingiens et, après eux, les Carolingiens ne cherchèrent point à établir dans notre pays un régime nouveau ; ils s'efforcèrent simplement de rétablir à leur profit l'autorité souveraine qu'avaient exercée les empereurs. La dynastie d'Héristal y réussit, surtout après son triomphe sur les Arabes. Que l'invasion musulmane ait été arrêtée par Charles Martel ou qu'elle ait pris fin, comme le veut M. Ernest Mercier (4), par suite des déchirements intérieurs du khalifat, nos aïeux n'en attribuèrent pas moins à cette famille l'honneur d'avoir délivré leur pays. Charlemagne et ses premiers successeurs, grâce sans doute à la reconnaissance des peuples, furent des rois absolus. Longtemps on a cru que des assemblées nationales, composées tout au moins des chefs de l'aristocratie militaire et ecclésiastique, partageaient avec eux le soin de faire les lois : M. Fustel de Coulanges, par un examen rigoureux et une interprétation rationnelle des textes du VIIIe et du IXe siècle (5), a démontré que les rois ou empereurs franks de cette époque légiféraient tout seuls, que les grands avaient tout au plus voix consultative auprès d'eux et que le prétendu *consentement du peuple* dont il est souvent fait mention au bas des Capitulaires n'était qu'une sorte de serment d'obéissance imposé par le prince à ses sujets. Si les comtes et les ducs eussent possédé une part du pouvoir législatif, c'est-à-dire de la souveraineté, ils ne se fussent pas in-

(1) *Revue historique*, t. I, p. 39-66 et 321-371 ; t. VII, p. 241-315.

(2) *Fragments inédits sur les empereurs romains.* — *Revue historique*, t. II, 151-171.

(1) *Les Bardes en Irlande et dans le pays de Galles.*— *Revue historique*, t. VIII, 1-9.

(2) *Du sens du mot Romain dans les lois franques.* — *Revue historique*, t. II, 120-136.

(3) *De l'inégalité du wehrgeld dans les lois franques.* — *Revue historique*, t. II, 460-489. On sait que M. Fustel de Coulanges, si connu grâce à son livre de la *Cité antique*, travaille depuis plusieurs années à un grand ouvrage sur les *Institutions politiques de l'ancienne France*, dont une partie a déjà vu le jour.

(4) *La bataille de Poitiers et les vraies causes du recul de l'invasion arabe.* — *Revue historique*, t. VII, 1-13.

(5) *De la confection des lois au temps des Mérovingiens.* — *Revue historique*, t. III, 1-30.

surgés, comme ils le firent, pour devenir souverains; ils n'eussent pas levé des armées et soutenu des sièges pour leur propre compte, comme ce Girard de Roussillon qui, avant de devenir le héros fabuleux de tant de romans féodaux, joua dans l'histoire un rôle que M. Longnon a pu déterminer avec une suffisante précision (1).

Pendant que l'empire carolingien se disloquait et que du sein de l'anarchie s'élevait obscurément la monarchie capétienne, l'empire de Constantinople, qui n'avait presque plus de romain que le nom, s'abîmait dans les révolutions de palais. Il avait eu encore, ce qu'on ne sait pas assez, des jours de force et de gloire au xe siècle. M. Rambaud les a racontés, il y a peu d'années, dans une thèse justement appréciée. Dans la *Revue historique,* le même auteur a retracé d'une plume légère et spirituelle la vie de Michel Psellos (2), ce rhéteur vaniteux et sans conscience, ce ministre sceptique de Zoé, des Doukas et de Romain Diogène, ce flagorneur lettré, passé maître en l'art des trahisons et des palinodies. Il a montré par là combien la démoralisation était profonde vers la fin du xie siècle dans l'empire byzantin et prouvé une fois de plus que cette monarchie corrompue ne se pouvait plus soutenir si l'Occident ne se fût porté à son secours.

L'histoire des croisades, qui est à refaire depuis la publication des documents mis au jour par l'Académie des inscriptions et belles lettres, n'est pour ainsi dire pas représentée dans la Revue de MM. Monod et Fagniez. On n'y trouve en effet, pour ce qui concerne ce grand mouvement, que trois courtes notices. L'une d'elles est de M. Thurot et montre comment le récit de la première croisade, écrit par un clerc italien qui avait suivi l'expédition, a été depuis copié, amplifié, défiguré par Baudri de Bourgueil et Guibert de Nogent (3). La seconde, de M. de Mas-Latrie, est relative à vingt-cinq seigneuries de Terre-Sainte oubliées dans les *Familles d'Outre-Mer* de Du Cange (4). La troisième, du même auteur, retrace la vie agitée de cet Hugues de Pise, archevêque de Nicosie, prêtre intolérant et fougueux qui, de 1250 à 1261, s'efforça vainement de détruire la religion grecque dans l'île de Chypre (5).

On sait que les papes ne purent jamais triompher du schisme oriental. Ils furent plus heureux en Occident, où, grâce à Grégoire VII, le clergé, jusqu'alors si turbulent et si corrompu, fut jusqu'à un certain point épuré et discipliné. M. Giry, qui connaît à merveille l'histoire de l'Artois (6), a raconté, d'après les cartulaires, la lutte acharnée de ce pontife contre les évêques de Thérouanne, qui achetaient cyniquement leur dignité, prenaient les églises d'assaut et soutenaient la légitimité du concubinat sacerdotal. L'un d'eux fut excommunié; des chevaliers lui crevèrent les yeux et lui coupèrent les doigts en pleine cathédrale (1). C'est ainsi qu'on rétablissait l'ordre dans l'épiscopat. Les papes poursuivaient, d'autre part, sans pitié les hérésies. La France et l'Italie furent durant plusieurs siècles les théâtres de véritables croisades aboutissant à l'anéantissement de peuples entiers massacrés au nom de la foi. M. Perrens a détaché pour la *Revue historique* un chapitre de sa grande *Histoire de Florence* (2); on y voit, non sans horreur, comment cette ville, où dominaient les Patarins, fut mise à feu et à sang par le moine Pierre de Vérone, inquisiteur chargé des pleins pouvoirs d'Innocent IV. Des milliers de pauvres gens périrent pour leurs croyances, et le moine fut canonisé.

Ce n'est pas seulement de domination que l'Église était avide : elle tendait à absorber, grâce aux donations et confiscations, la fortune immobilière des États chrétiens. Il n'était presque pas de domaine ou de maison qui ne fût grevée à son profit de rentes hypothécaires. Cet abus (une des causes de la Réforme) est signalé, surtout pour l'Alsace, par M. Mossmann, dans son travail sur *l'Épargne au moyen âge* (3). Le même auteur montre que la fortune mobilière passait presque tout entière aux mains des juifs, qui prêtaient à 43 pour 100. Il est vrai que de temps en temps les rois et les seigneurs les dépouillaient sans façons ou leur faisaient rendre gorge. Tous les souverains n'avaient pas l'esprit de tolérance et le bon sens de Charles V. Loin de les persécuter, ce prince, comme le fait voir M. Siméon Luce (4), protégeait ces banquiers, qui pouvaient lui rendre service.

Il lui fallait, en effet, bien de l'argent, au lendemain de cette jacquerie dont M. Flammermont a rectifié dans la *Revue historique* la tragique histoire (5), pour reconstituer la France à moitié dévorée par l'Angleterre. Il est vrai qu'il y était aidé par le patriotisme naissant de ses sujets. Les provinces du sud-ouest, notamment, étaient lasses depuis longtemps de la domination britannique. M. Bémont, dans une substantielle étude sur Simon de Monfort, comte de Leicester (6), qui gouverna la Gascogne pour Henri III de 1248 à 1253, montre quelle peine avaient, dès cette époque, les étrangers pour se faire obéir de la noblesse et des villes françaises. Le règne de Charles V fit renaître la France; mais celui de Charles VI faillit la perdre : il fallut pour la sauver cette Jeanne d'Arc

(1) *Girard de Roussillon dans l'histoire.* — *Revue historique,* t. VIII, 241-279.

(2) *Michel Psellos, philosophe et homme d'État byzantin au* xie *siècle.* — *Revue historique,* t. II, 241-282.

(3) *Études critiques sur les historiens de la première croisade* (extraites de la préface du t. IV des *Historiens occidentaux des croisades*). — *Revue historique,* t. I, 67-77 et 372-386; t. II, 104-111.

(4) *Revue historique,* t. VIII, 107-120.

(5) *Revue historique,* t. V, 68-83.

(6) Voy. notamment, dans la *Bibliothèque des hautes études,* son savant ouvrage sur Saint-Omer.

(1) *Grégoire VII et les évêques de Thérouanne.* — *Revue historique,* t. I, 387-409.

(2) *Saint Pierre martyr et les Patarins à Florence.* — *Revue historique,* t. II, 337-366.

(3) *Revue historique,* t. X, 55-67.

(4) *Les Juifs sous Charles V.* — *Revue historique,* t. VII, 362-370. M. S. Luce, qui possède mieux que personne l'histoire du temps de Charles V, s'est fait connaître par sa thèse sur *la Jacquerie,* son histoire de *Du Guesclin* et sa monumentale édition de *Froissart.* — La *Revue politique et littéraire* a rendu compte successivement de ces trois ouvrages au moment de leur apparition.

(5) *Revue historique,* t. IX, 123-143.

(6) *Revue historique,* t. IV, 241-277.

dont M. Jules Quicherat a retrouvé la plus ancienne histoire dans les archives municipales de la Rochelle (1).

Sous Charles VII, le royaume reprit possession de lui-même; mais c'était une maison ruinée à reconstruire. La guerre civile et l'invasion étrangère avaient tout détruit : l'administration, les lois, la civilisation. La France était redevenue barbare. Rien de plus tristement curieux que l'étude de M. Neuville sur *le Parlement royal à Poitiers de 1418 à 1436* (2). On y voit cette malheureuse cour de justice impuissante, malgré son zèle, à réprimer l'anarchie et le brigandage qui désolent les provinces de l'Ouest. Tous les seigneurs sont devenus bandits. Ce ne sont, aux portes mêmes de Poitiers, que surprises de châteaux, incendies de villages, guetsapens, massacres, viols, pillages et autres horreurs. Les plaideurs ne viennent plus parce que leurs adversaires les attendent sur les chemins pour les tuer. Les officiers royaux n'osent porter d'assignations aux seigneurs, de peur d'être jetés à l'eau. Le parlement se voit réduit à payer les brigands pour faire eux-mêmes la police. En désespoir de cause, il invite le *populaire* à s'insurger contre les routiers. En ce temps-là, le roi se fait petit devant la nation. Il convoque fréquemment les états généraux; les états provinciaux se réunissent chaque année pour voter les subsides de guerre, en déterminer la répartition et la levée, en contrôler l'emploi. Ils fortifient les villes, contractent des alliances et lèvent des troupes. C'est ainsi du moins que les choses se passent dans l'Auvergne, le Limousin et la Marche, où le savant M. Thomas a constaté le fonctionnement régulier de ces assemblées de 1418 à 1451 (3). A partir de cette dernière date, les trois Ordres se réunissent moins souvent; les attributions des états sont de plus en plus restreintes. La France est délivrée des Anglais; l'armée permanente et la taille perpétuelle permettent au roi de parler et d'agir en maître. La féodalité n'a point encore, il est vrai, dit son dernier mot; mais Louis XI va venir, et force finira par rester à la loi.

III.

Avec le XVe siècle se termine le moyen âge. Nous touchons à une période que la *Revue historique* paraît avoir étudiée avec prédilection. Le XVIe siècle voit commencer les grandes guerres pour l'équilibre européen; il voit s'épanouir la Renaissance, il voit naître et grandir la Réforme; il s'achève au bruit sinistre des guerres de religion : quel dramatique sujet d'études et de réflexions!

La lutte des deux maisons de France et d'Autriche, dont les origines remontent au règne de Louis XI, embrase l'Europe au temps de Louis XII et de François Ier. Cette monarchie des Habsbourg, dont M. Mossmann a montré (à propos de Jean de Blotzheim, chancelier de Rodolphe IV, au XIIIe siècle) (1), les premiers accroissements quelque peu frauduleux, menace sous Charles-Quint d'absorber l'Europe. La France est menacée plus qu'aucun autre pays. Tout en la combattant, l'empereur ne cesse d'en étudier le fort et le faible : c'est ce qui ressort des très curieux documents publiés et commentés par M. Paillard (2). On y voit tout d'abord François Ier, prisonnier à Madrid, se débattant sous les exigences du vainqueur. Il veut s'enfuir : son valet de chambre Le Champion le dénonce à Charles-Quint, qui se fait adresser par ce transfuge des rapports sur les mécontents de France. Plus tard, en 1542 et 1544, notre ennemi est encore tenu très exactement au courant de ce qui se passe dans le royaume. Il sait que les Guise boudent, que Montmorency supporte mal sa disgrâce. En 1547 (3), il est instruit de tout ce que François Ier a dit à son lit de mort. Il n'apprend pas sans plaisir que le nouveau roi, au lieu de songer à la politique, s'amuse à jeter ses pages à l'eau; qu'il ne quitte pas Diane de Poitiers et que devant les ambassadeurs « il se assiet au giron d'elle ». Il sait que la favorite s'enrichit, que les Guise et Montmorency puisent à pleines mains dans le Trésor et font la loi au conseil. Que ne met-il ces renseignements à profit !

S'il ne les utilise pas, on peut être sûr qu'il en est empêché par quelque accident grave. Et, en effet, c'en est un fort grave, fort intempestif et dont les suites le réduisent à l'impuissance. C'est la Réforme, qui a soulevé toute l'Allemagne et qui gagne les possessions héréditaires de Charles-Quint. Il n'est pas jusqu'à la calme Franche-Comté qui ne soit près de prendre feu. M. Castan, bibliothécaire de Besançon, nous montre que cette ville fut bien près de conquérir son indépendance sous le drapeau du luthéranisme (4). L'archevêque avait fui; le corps municipal faisait des descentes chez les chanoines et en ramenait leurs maîtresses par troupeaux ; il ne voulait plus leur permettre que des servantes quinquagénaires. Il tonnait contre l'ignorance, l'avarice et l'égoïsme des prêtres; bref, si Granvelle ne s'en fût mêlé, la cité franc-comtoise s'alliait avec Berne et passait sans doute au protestantisme.

Ce n'était pas, du reste, seulement dans l'empire que le catholicisme était menacé. La secte nouvelle commençait aussi à s'agiter en France. Les Universités, vivifiées par l'esprit de la Renaissance, devenaient des foyers de libre examen et d'hérésie. Si les étudiants en médecine de Montpellier, dont M. Germain nous a fait connaître les mœurs (5), se contentaient de ridiculiser l'Église dans leurs mascarades; si l'un d'eux, Rabelais, se bornait à la railler dans ses écrits, d'autres écoliers se montraient à la fois plus sérieux et plus hardis. Michel Servet, dont M. Dardier a repris et complété

(1) *Relation inédite sur Jeanne d'Arc.* — *Revue historique*, t. IV, 327-344.

(2) *Revue historique*, t. VI, 272-314.

(3) *Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII.* — *Revue historique*, t. X, 249-284; t. XI, 1-62.

(1) *Revue historique*, t. V, 306-317.

(2) *Documents relatifs aux projets d'évasion de François Ier, prisonnier à Madrid, ainsi qu'à la situation intérieure de la France en 1525, 1542, 1544.* — *Revue historique*, t. VIII, 297-367.

(3) *La mort de François Ier et les premiers temps du règne de Henri II.* — *Revue historique*, t. V, 84-120.

(4) *Granvelle et le petit empereur de Besançon* (1518-1538). — *Revue historique*, t. I, 78-139.

(5) *Revue historique*, t. III, 31-70.

récemment la touchante histoire (1), étonnait la Faculté de Paris par ses découvertes, préludes de celles de Vésale et de Harvey; mais ses opinions peu orthodoxes attiraient sur lui la persécution. Réduit à fuir, il trouva, chose étrange, asile et protection chez l'archevêque de Vienne, en Dauphiné. Chose plus étrange, il fut (et ce fait est absolument démontré par M. Dardier) dénoncé à l'Inquisition par Calvin, avec qui il était en désaccord sur la Trinité; et il n'échappa au Saint-Office que pour tomber au pouvoir de ce réformateur, qui le fit impitoyablement brûler.

D'autres exemples encore prouvent qu'au XVIe siècle les réformés n'étaient pas plus tolérants que les catholiques. M. Rodolphe Dareste a retrouvé dans les archives de Suisse et d'Allemagne deux cents quinze lettres de François Hotman, desquelles il ressort que les calvinistes ne haïssaient et ne combattaient pas moins violemment les luthériens que les papistes. La correspondance de cet ardent publiciste, qui pendant les guerres de religion fut le principal intermédiaire des seigneurs huguenots près des princes allemands, montre combien les entraînements de la lutte avaient été funestes au patriotisme des deux partis. Si, d'une part, Catherine de Médicis et les Guise s'adressaient à Philippe II, lui demandaient des troupes et de l'argent, de l'autre les Condé et les Coligny appelaient sans scrupule les reîtres de l'électeur palatin ou du landgrave de Hesse; ils leur promettaient le pillage de Paris; ils attiraient les Anglais au Havre, ils leur offraient Calais. Hotman (qui croyait pourtant aimer la France) approuvait et secondait ces manœuvres. En 1559, il entrait dans un complot tendant à donner Metz à l'Allemagne, et, vingt-huit ans plus tard, le vieux pamphlétaire attirait encore sur son pays les bandes tudesques qui vinrent se faire battre à Vimory et à Auneau (2).

Les mœurs militaires, des deux côtés, empruntaient au fanatisme des deux Églises une implacable cruauté. La féodalité, quelque temps comprimée, renaissait et se complaisait dans le carnage. Le maréchal de Monluc massacrait ses prisonniers, et, loin de s'en disculper dans ses *Commentaires*, il s'en vante. Son fils, le capitaine Peyrot, que M. Gaffarel nous a fait connaître (3), était un de ces *condottieri* sans peur et sans pitié si fort admirés de Brantôme. Cinq ou six cents protestants capitulent et se rendent à lui : il les fait égorger plusieurs jours après, au mépris du traité. La paix conclue, il ne sait que faire de son épée et négocie, comme un souverain, avec le roi de Danemark. L'affaire manque; il se fait pirate et, au risque de compromettre le gouvernement français, va attaquer l'île portugaise de Madère, où il est tué. Le clergé n'est pas moins effréné que la noblesse dans ses ambitions et dans ses vengeances. Qu'on en juge par les lettres inédites du cardinal d'Armagnac, que M. Tamizey de Larroque vient de publier dans la *Revue historique* (1). Ce prélat, relativement modéré, apprend le massacre de la Saint-Barthélemy; il écrit aussitôt à Charles IX pour le féliciter de l'*heureuse victoire* que Dieu vient de lui donner. « Espérons, ajoute-t-il, qu'en reconnaissance de ce grand bien Votre Majesté chassera en brief de son royaume toutes les hérésies. » Gouverneur d'Avignon pour le pape, il met le séquestre sur tous les biens des réformés dans le Comtat venaissin, et il trouve étranges les représailles des huguenots.

Pour être tout à fait juste envers ce cardinal, il faut ajouter qu'il n'approuve pas la Ligue. Les Guise et leurs amis lui paraissent ce qu'ils sont, c'est-à-dire de simples ambitieux. Il n'est pas dupe de « leurs protestations, quoy qu'elles semblent fondées sur eune saincte intention », et il n'est pas le dernier à flétrir « ceux qui se couvrent de la croix et se mettent soubs la protection » du roi « pour avoir la liberté de lui courir sus ».

Mais que pouvait cette indignation sénile contre une faction déchaînée et qui ne reculait devant aucun crime ? Les protestants français avaient deux chefs, dont le plus actif et le mieux obéi était Condé. M. Loiseleur a prouvé que ce prince mourut empoisonné en 1588 (2). D'autres établiront peut-être que la Ligue ne fut pas étrangère à ce forfait. Restait le roi nominal des huguenots, cet Henri de Navarre que l'assassinat de Henri III fit roi de France. Mais les ligueurs, bien secondés par les Espagnols, ne craignaient guère, au début, ce prétendant gouailleur et libertin qui mourait de faim et n'avait pas l'air de se prendre au sérieux. Ses partisans même n'auguraient de lui rien de bon. Charles de Zérotin, seigneur morave, dont M. Leger nous a fait connaître la correspondance (3), était venu l'assister au siège de Rouen. Il le trouva très négligent pour les devoirs militaires et surtout fort indifférent pour sa religion. « C'est pour cela, écrivait-il, que Dieu ne le bénit point. » Et un peu plus loin, il ajoutait : « Je lui souhaiterois plus de sérieux dans l'esprit. »

Il se trouva pourtant que sous ce plaisantin il y avait un homme et un politique. Les faux fanatiques, aussi bien que les vrais, durent mettre bas les armes. Il était nécessaire non seulement de les soumettre, mais de les terrifier. En 1599, après l'édit de Nantes, les seigneurs catholiques s'agitaient encore. Un des collaborateurs de MM. Monod et Fagniez, M. Combes, a trouvé aux Archives de Turin un rapport adressé en ce temps-là au duc de Savoie par un de ses agents et dans lequel ces factieux sont représentés comme fort mécontents de l'acte de pacification et disposés *à y remédier par tous les moyens*. Ces moyens, c'étaient la trahison et le démembrement du royaume. Le maréchal de Biron n'y répugnait pas. Sa signature en fit foi à Henri IV, qui, avec raison, le jugea indigne de pitié. M. Combes a publié une relation inédite de

(3) *Michel Servet, d'après ses plus récents biographes* (et surtout d'après les savants travaux du pasteur Tollin, de Magdebourg). — *Revue historique*, t. X, 1-54.

(1) *François Hotman, sa vie et sa correspondance.* — *Revue historique*, t. II, 1-59 et 367-435.

(2) *Le capitaine Peyrot Monluc.* — *Revue historique*, t. IX, 273-332.

(1) T. II, 516-565; t. V, 317-347.

(2) *La mort du second prince de Condé.* — *Revue historique*, t. I, 410-437.

(3) *Le siège de Paris sous Henri IV.* — *Revue historique*, t. VII, 66-77.

l'arrestation de ce triste personnage (1). Quand on lui prit son épée : « Quelle perte signalée, s'écria-t-il, font aujourd'hui les catholiques ! » Il eut beau, les jours suivants, faire le fier devant ses juges, parler de ses services et de ses trente-six blessures, les preuves de son crime étaient là. Il lui fallut mourir, et personne ne le plaignit.

Henri IV, maître absolu, s'efforça d'effacer en France les traces des guerres de religion ; Richelieu, son continuateur, beaucoup plus tolérant au fond qu'il ne veut le paraître dans son *Testament politique* et dans ses *Mémoires,* croyait également que les Français avaient mieux à faire qu'à s'entre-déchirer. Si les huguenots étaient inquiets, il fallait, selon lui, les rassurer pour avoir les mains libres contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre la maison d'Autriche. Voilà ce qui ressort d'un mémoire écrit pour Louis XIII en 1625, pendant la révolte de Rohan, et que M. Gardiner attribue, non sans droit, suivant nous, à ce ministre (2). La *Revue historique* étudiera sans doute par le détail le rôle prépondérant que Richelieu et son successeur Mazarin jouèrent dans la guerre de Trente-Ans. Jusqu'à présent elle ne nous paraît pas s'être suffisamment attachée à cette importante période de l'histoire moderne. Un court article de M. Reuss (3) sur la destruction de Magdebourg (tendant à établir qu'elle ne fut l'œuvre ni de Tilly ni de l'armée catholique) et une longue dissertation dans laquelle M. Goll conteste sur quelques menus détails l'authenticité des *Ambassades et négociations du comte d'Estrades* (4), voilà jusqu'à cette heure tout ce que le recueil de MM. Monod et Fagniez a produit de travaux de première main sur les guerres et les traités qui, au milieu du XVIIe siècle, changèrent la face de l'Europe. Nous espérons que la *Revue historique* ne s'en tiendra pas là.

La politique des deux cardinaux eut pour la France des résultats glorieux ; mais ils furent bien amoindris par la Fronde. Cette révolution populaire, si légitime, mais qui éclata si mal à propos, fut, presque dès le début, dénaturée et détournée de son but par les deux aristocraties de robe et d'épée. Sachons gré à M. Gaffarel de nous avoir dépeint exactement, d'après des documents du temps, l'état d'une grande province française pendant cette triste guerre civile (5). Nous voyons dans son curieux récit le gouverneur de Provence aux prises avec le parlement, les villes de Marseille et de Toulon s'armant contre celles d'Aix et de Draguignan, les nobles embusqués dans leurs châteaux, renouvelant les exploits des routiers et malandrins du moyen âge, les princes d'abord unis au roi contre le peuple et unis ensuite à l'Espagne contre la France, le pays livré au pillage et aux coups de main jusqu'en 1660, finalement le triomphe applaudi du pouvoir absolu.

(1) *Revue historique,* t. VI, 355-369.

(2) *Un mémoire inédit de Richelieu.* — *Revue historique,* t. I, 228-238.

(3) *Revue historique,* t. I, 202-227.

(4) *Revue historique,* t. III, 282-296 ; t. IV, 278-326.

(5) *La Fronde en Provence.* — *Revue historique,* t. II, 60-103 et 436-459 ; t. V, 20-67

Nous ne devons pas être moins reconnaissants à M. Depping d'avoir mis en pleine lumière ce Barthélemy Herwarth, banquier protestant, d'origine étrangère, qui servit si bien la France et que la France avait si bien oublié. C'est grâce à l'argent de cet Allemand que l'armée weymarienne passa au service de Louis XIII en 1639 et que l'Alsace nous fut conservée. C'est encore lui qui retint ces mêmes troupes dans l'obéissance en 1649 et 1650, quand Turenne voulut les entraîner dans la Fronde. Mazarin, qui avait eu si souvent recours à son crédit, le fit contrôleur général des finances. Le travail de M. Depping nous apprend que son influence balançait celle de Fouquet et que ce dernier le redoutait beaucoup. Mais la fortune d'Herwarth, quoique considérable, n'était pas mal acquise, et Colbert, qui, sans l'aimer, se rappelait ses services, le ménagea toujours beaucoup (1).

La fin du XVIIe siècle et le XVIIIe (jusqu'à la Révolution) tiennent fort peu de place dans la *Revue historique.* C'est une lacune que MM. Monod et Fagniez combleront sans doute dans un avenir prochain. En attendant, nous ne trouvons rien dans ce recueil sur le règne personnel de Louis XIV, qu'une notice consacrée par M. Reynald à Gisbert Kuypert (2), bourguemestre de Deventer, qui fut délégué par les états généraux de La Haye pour suivre les opérations militaires de Marlborough en 1706. Le journal de ce magistrat dénote l'intention formelle où étaient alors les alliés de démembrer la France ; mais il montre en même temps combien, par leur désunion, ils étaient incapables de profiter de leurs victoires. Sur la Régence, la *Revue historique* est également presque muette. Elle donne seulement un court article de M. Chéruel (3) établissant par des textes que Saint-Simon ne fut pas toujours, tant s'en faut, aussi ardent ennemi de Dubois qu'on pourrait le croire en lisant ses *Mémoires.* Enfin, sur le règne de Louis XV, MM. Monod et Fagniez se sont bornés à publier un chapitre, très curieux, il est vrai, de M. Rocquain sur les *Refus de sacrements* de 1752 à 1754 (4). On y voit que, grâce à l'intolérance ultramontaine du clergé et aux fermes protestations du parlement, la Révolution fut bien près d'éclater à cette époque. M. Rocquain croit qu'elle eût été moins violente qu'elle ne le fut plus tard ; aussi regrette-t-il que l'occasion ait été manquée. Nous pensons, au contraire, que, le peuple étant plus malheureux et les mœurs publiques étant plus rudes au milieu du règne de Louis XV qu'à la fin de celui de Louis XVI, la chute de l'ancien régime eût amené plus de désordres et fait couler plus de sang en 1754 qu'en 1789 et dans les années suivantes (5).

(1) *Un banquier protestant au* XVIIe *siècle : Barthélemy Herwarth.* — *Revue historique,* t. X, 284-338 ; t. XI, 63-80.

(2) *Revue historique,* t. II, 499-515.

(3) *Saint Simon et Dubois.* — *Revue historique,* t. I, 140-153.

(4) *Revue historique,* t. V, 241-264. M. Rocquain a écrit sur l'*Esprit révolutionnaire avant la Révolution* un livre remarquable que l'Académie française a récemment couronné.

(5) C'est aussi l'opinion de l'auteur d'un article sur l'ouvrage de M. Rocquain qui a paru dans la *Revue politique et littéraire* du 6 avril 1878.

IV.

Si la *Revue historique* n'a pas encore eu le temps d'étudier à fond la France monarchique des XVIIe et XVIIIe siècles, elle a déjà fait, en revanche, de très importantes révélations sur la France révolutionnaire et impériale. L'histoire de la période troublée qui s'étend de 1789 à 1815 n'est point, tant s'en faut, une terre entièrement défrichée; il n'est point, d'autre part, d'époque dont les souvenirs nous passionnent davantage; il n'en est pas que nous ayons plus d'intérêt à connaître, dans l'intérêt de la paix publique. MM. Monod et Fagniez ont donc cru devoir, avec un zèle patriotique dont il faut les louer, provoquer des découvertes et des publications nouvelles sur cet inoubliable quart de siècle. Les travaux et les documents qu'ils ont recueillis sont de nature à nous faire apprécier sainement et le bien et le mal que la Révolution et l'Empire ont pu faire à la France.

L'exaspération populaire qui devait produire la Terreur n'est point née seulement en 1793; elle s'était déjà manifestée violemment en 1789. Dès cette époque — avertissement redoutable que l'ancien régime ne voulut pas comprendre, — la foule avait pris goût au sang. M. Guiffrey a exhumé des archives nationales la mémoire de ce niais et féroce Desnot, cuisinier de Paris, qui réclamait naïvement une médaille d'honneur pour avoir coupé la tête à Delaunay, arraché le cœur à Berthier et promené dans les rues ces horribles trophées (1). Les Desnot n'étaient pas rares à cette époque. Le meurtre était dans l'air : que fut-ce donc quand la cour eut provoqué l'invasion étrangère, quand le clergé et la noblesse eurent fait éclater la guerre civile? Le peuple en vint à ne plus respecter même ses élus. Alors eurent lieu les scènes lamentables du 31 mai et du 2 juin 1793. La représentation nationale fut violée. Bon nombre de départements ne surent plus où était le droit. Quelques directoires méconnurent un instant l'autorité de la Convention. Le travail minutieux de M. Louis Guibert (2) nous montre celui de la Haute-Vienne, à l'appel de Dijon, de Lyon, de Bordeaux, songeant à opposer une Assemblée de Bourges à l'Assemblée de Paris et à relever par les armes le parti girondin. Un peu plus tard, ces magistrats timorés se résignent au joug des montagnards et chantent la palinodie. Le peuple de Limoges, nous le voyons à chaque page de cette étude, n'avait pas hésité un instant : pour lui, en présence de l'étranger, la Convention, même mutilée, était toujours l'image de la France.

Ce qu'on ignore trop, c'est qu'au milieu des émeutes, en face de la Vendée et de la coalition, la Convention trouva le temps de travailler, mieux qu'aucune autre Assemblée ne l'a fait jamais, à la réorganisation administrative du pays. Les papiers de ses divers comités, conservés presque entièrement aux Archives nationales, prouvent quels étaient, à l'égard de toutes les parties du gouvernement, son activité, son zèle et sa compétence. M. Guiffrey a étudié en particulier les documents laissés par le comité d'agriculture et du commerce (1). Il y a vu que le bruit des batailles et des insurrections n'empêchait pas cette commission de travailler jour et nuit à la confection d'un code rural et aux salutaires projets de loi sur le dessèchement des marais, le partage des communaux, la navigation intérieure, les ports, les canaux, l'abolition des traites, la circulation des grains, les accaparements, le régime douanier, l'unité des poids et mesures, les brevets d'invention, les encouragements aux inventeurs, les haras, les écoles d'agriculture. Rien enfin de ce qui pouvait contribuer au bien-être général ne lui échappait. Les autres comités n'étaient pas moins laborieux. Souhaitons, avec M. Guiffrey, que leurs immenses travaux soient pleinement mis en lumière (2).

Il est encore, en ce qui touche à la Révolution, bien d'autres ignorances et d'autres erreurs à dissiper. Ne va-t-on pas sans cesse répétant que la Convention a fermé les églises, qu'elles sont restées closes jusqu'au Consulat et que c'est Bonaparte qui a relevé les autels? La vérité sur ce point, M. Gazier l'a rétablie par ses savants et curieux articles sur *Henri Grégoire* et sur *Notre-Dame de Paris après la Terreur* (3). Il a prouvé que le clergé constitutionnel (qui en se dévouant au maintien de la religion méritait de la cour de Rome mieux que des anathèmes) remplissait encore régulièrement ses fonctions en plein Paris au mois de novembre 1793. Si la séparation de l'Église et de l'État et le culte de la Raison causèrent bien des apostasies, beaucoup de prêtres pourtant restèrent fidèles à leur mandat. Au fort de la Terreur, Grégoire présidait la Convention en costume d'évêque. En 1795, il rétablissait solennellement le culte à Notre-Dame. En 1797, il y prenait part aux travaux d'un concile national. Dès la fin de 1794, il avait fait rouvrir beaucoup d'églises dans son diocèse. En 1796, il y avait donné la confirmation à 5000 personnes. Enfin M. Gazier nous prouve qu'avant le 19 Brumaire, plus de 30 000 églises étaient rendues au culte. Le premier consul le savait bien, et quand il voulut s'occuper de religion, c'est au clergé constitutionnel qu'il proposa d'abord son alliance. Mais il le trouva trop dévoué à la république, et c'est avec le pape finalement qu'il fit le Concordat (4).

L'histoire diplomatique de la Révolution, presque ignorée en France, a été sur beaucoup de points travestie par les étrangers. M. Albert Sorel s'est donné depuis plusieurs an-

(1) *Documents inédits sur le mouvement populaire du 14 juillet.* — *Revue historique*, t. I, 497-508.

(2) *Le parti girondin dans la Haute-Vienne.* — *Revue historique*, t. VIII, 10-106.

(1) *Les comités des Assemblées révolutionnaires.* — *Revue historique*, t. I, 438-483.

(2) Voy. sur ce sujet le petit volume d'Eugène Despois intitulé *le Vandalisme révolutionnaire.* (Librairie Germer Baillière et Cie.)

(3) *Revue historique*, t. VIII, 280-296; t. IX, 34-122; t. III, 71-85. M. Gazier, qui a eu à sa disposition la précieuse bibliothèque de Grégoire, y avait déjà puisé en grande partie les éléments de son intéressante étude sur *les Dernières années du cardinal de Retz.*

(4) Voy. encore sur ce sujet l'ouvrage de M. E. de Pressensé sur *l'Eglise et la Révolution.*

nées la tâche difficile de la rétablir dans son exacte vérité, grâce aux documents les plus authentiques. Il a déjà réfuté avec succès la thèse de M. de Sybel (1), qui représentait le comité de salut public comme une agence exclusivement vouée à la propagation du jacobinisme dans toute l'Europe (2). Il a retracé de main de maître les longues et délicates négociations qui amenèrent la paix de Bâle et prouvé que la Convention ne savait pas moins bien dissoudre les coalitions par des traités que les combattre à coups de canon (3).

La France pacifiée, délivrée, agrandie, c'était au Directoire à la faire jouir tranquillement de sa gloire et de sa liberté; mais, sans parler des difficultés que ce nouveau gouvernement ne put éviter, les hommes qui le composaient n'avaient pas tous les mérites nécessaires pour se faire aimer et obéir. Quelques-uns étaient corrompus, comme Barras; d'autres étaient, au contraire, d'une vertu si rigide, si jalouse, si soupçonneuse, qu'ils ne voyaient partout que fripons et que traîtres et ne savaient se faire que des ennemis. De ce nombre était l'honnête, mais atrabilaire La Reveillère-Lépeaux, dont les *Mémoires,* jusqu'à présent inconnus au public, ont été récemment analysés dans la *Revue historique* par M. Destrem (4). Cet homme de bien, qui ne put jamais s'entendre avec personne, crut en 1797 que Carnot voulait livrer la république aux Bourbons. Il le fit proscrire et ne revint jamais sur son erreur. Il vit plus clair quand il devina l'ambition criminelle de Bonaparte. Ce dernier, devenu empereur, ne le put jamais gagner et l'exclut de l'Institut pour refus de serment.

La France paya cher la gloire militaire qu'elle avait acquise : les généraux, rassasiés de victoires, voulurent de l'argent et des honneurs. Le mal gagna jusqu'à l'armée de Sambre-et-Meuse après la mort de Hoche. Sous Augereau, l'actif et probe Chérin, chef d'état-major, dont M. Bougier nous a fait connaître l'honorable et trop courte existence (5), ne peut plus réprimer les vols et les déprédations éhontées des officiers supérieurs, qui s'entendent presque tous avec les fournisseurs pour tromper et ruiner l'État. De guerre lasse, il se retire et, en 1799, va se faire tuer à Zurich. D'autres restent, que le grand corrupteur des armées républicaines, c'est-à-dire Bonaparte, embauche et fera plus tard maréchaux. Moreau lui-même coopère au crime de Brumaire. Que lui en reviendra-t-il? Le premier consul, jaloux de sa gloire (comme vient de le montrer M. Tessier (6)), rabaissera méchamment Hohenlinden pour relever Marengo et n'aura pas de repos qu'il n'ait déshonoré et perdu son rival devant la France.

Quant aux citoyens fermes qui, dès le premier jour, protestèrent contre la dictature, on sait que le premier consul tarda moins à les frapper. Par ses pieuses révélations, M. Destrem a ramené notre attention sur leur lugubre destinée (1). Après le 19 Brumaire, soixante députés furent arrêtés. Après l'attentat de Nivôse, que Bonaparte savait fort bien être l'œuvre des royalistes, cent trente républicains, qui le gênaient, furent incarcérés. Soixante-dix d'entre eux furent transportés aux Seychelles, où les fièvres en tuèrent trente-sept en moins de six ans. D'autres, longtemps détenus dans l'île de Ré, furent en 1804 conduits à Cayenne. Ils étaient quarante-trois; dix-huit mois après, douze étaient déjà morts. En France, d'autre part, les prisons d'État ne désemplirent pas pendant tout l'empire. Une seule forteresse, celle de Pierre-Châtel, en renfermait encore trois cents en 1814. Quand l'ennemi arriva, on les emmena en Auvergne, à pied, et si rudement que dix-huit moururent en route.

C'est par de tels procédés que Napoléon savait se faire obéir. Qu'on ne croie pas, du reste, qu'il fût beaucoup plus tendre pour ses serviteurs et même pour sa famille. Ses frères n'étaient pour lui que des enfants et ne devaient avoir d'autre volonté que la sienne. L'un d'eux, Lucien, pour être libre, dut aller vivre à Rome en simple particulier. Les autres furent rois, mais à quel prix! M. du Casse vient de publier (2) des lettres confidentielles de ce Joseph qui, par ordre de l'empereur, dut aller régner à Naples d'abord, en Espagne ensuite : rien de plus humilié que ce monarque de paille, qui n'a ni armée, ni généraux, ni argent à lui, qui ne voit autour de lui que haine et mépris pour sa personne, qui ne reçoit de Paris qu'ordres brutaux ou semonces blessantes et n'ose faire venir près de lui sa femme et ses enfants. Il finit pourtant par se prendre au sérieux : il parle de ses droits et, après la débâcle de 1813, il refusera d'abdiquer. En attendant, il voit les lieutenants de Napoléon se partager l'Espagne et la piller sans merci pendant qu'il meurt de faim, sans domestiques, au fond de son palais. S'il se plaint, Soult le dénonce à l'empereur comme vendu aux Anglais.

La chute inévitable de Napoléon permet aux vieilles dynasties de reparaître. La France subit les Bourbons; mais elle redoute en eux des restaurateurs de l'ancien régime, et elle n'a pas tort. Sismondi, dont MM. Monod et Fagniez ont imprimé les curieuses lettres (3), était alors à Paris, où il fréquentait à la fois les salons libéraux et les salons royalistes.

---

(1) *Histoire de la Révolution française.* La traduction de ce volumineux ouvrage a été publiée par la librairie Germer Baillière.

(2) *La diplomatie du comité de salut public.* — *Revue historique,* t. X, 338-349. — *La propagande révolutionnaire en 1793 et 1794, Ibid.,* t. XI.

(3) *La paix de Bâle.* — *Revue historique,* t. V, VI, VII. M. Sorel a aussi édifié le public sur l'étrange mission donnée par Louis XVI et Narbonne au jeune Custine d'engager le duc de Brunswick au service de la France. — *Revue historique,* t. I, 154-183).

(4) T. X, 68-91.

(5) *Un volontaire de 1792 : le général Chérin.* — *Revue historique,* t. VI, 367-397.

(6) *Hohenlinden,* d'après les mémoires inédits du général Decaen. — *Revue historique,* t. IX, 333-359.

(1) *Documents sur les déportations du consulat.* — *Revue historique,* t. VII, 78-120. M. Destrem descend du conventionnel de ce nom, qui fut déporté en Guyane en 1804, parmi les 43.

(2) *Napoléon et le roi Joseph.* — *Revue historique,* t. X, 91-115 et 349-382, t. XI.

(3) *Lettres de Sismondi pendant les Cent-Jours.* — *Revue historique,* t. III, 86-106 et 319-345; t. IV, 347-360. Voy. aussi la *Conversation inédite entre Napoléon Ier et Sismondi, Revue historique,* t. I, 242-251; et les *Notes de Sismondi sur l'Empire et les Cent-Jours, Revue historique,* t. IX, 360-393.

Tout ce qu'il y voyait et entendait lui faisait pressentir une nouvelle révolution. Le roi, immobile dans son fauteuil, asservi à une coterie et passant son temps à poser pour des portraits, n'était guère capable de l'empêcher. Les princes de sa famille étaient presque tous, dit Sismondi, *bêtes à manger du foin.* Quand l'*ogre de Corse* revint, Monsieur s'écria : « Tant mieux ! nous allons montrer ce que nous sommes. » Et il se sauva. Le duc de Berry se promena à grands pas dans la salle des gardes en répétant : « Je vous l'avais bien dit, que mon père et mon oncle étaient des f... bêtes ! » Il se sauva aussi. Louis XVIII jura qu'il resterait et ne s'enfuit pas moins. Le duc d'Angoulême ne sut que se faire prendre, pleurer à chaudes larmes et dire son chapelet. En quelques jours, il ne resta rien de ce gouvernement de *papier mâché.*

Napoléon, rentré aux Tuileries, voulut rallier à lui les libéraux. Il fit un jour appeler Sismondi, causa longuement avec lui. Mais il semble qu'en dépouillant le manteau du despote il avait perdu sa virilité et sa foi dans l'avenir. Il était devenu lourd, somnolent. Il n'eut plus, dans sa campagne de Belgique, sa clairvoyance et son activité d'autrefois ; il ne savait même plus se faire obéir de ses généraux ; il ne sut même pas, après la défaite, disputer le pouvoir à une Assemblée qui, en présence de l'ennemi, se pressa peut-être un peu trop de le lui arracher.

Nous reviendrons prochainement, dans un article spécial, sur cette correspondance de Sismondi ainsi que sur d'autres publications récentes relatives au premier empire. Nous bornerons ici, pour le moment, l'examen rapide que nous nous étions proposé de faire des études et documents historiques de tout genre mis au jour par la Revue de MM. Monod et Fagniez. Nous souhaitons que cet exposé sommaire d'une œuvre déjà considérable inspire à ceux qui l'ignorent le désir de la bien connaître et incite ceux qui l'apprécient à la continuer et la compléter par leurs recherches et leurs travaux personnels.

A. Debidour.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SÉANCE ANNUELLE

M. ERNEST RENAN

(de l'Institut).

Rapport sur les travaux du conseil de la Société pendant l'année 1878-1879.

Messieurs,

Votre compagnie a fait, dans l'année qui vient de s'écouler, deux pertes bien sensibles. Avec M. Garcin de Tassy est descendu dans la tombe le dernier fondateur de la Société, le dernier de ces orientalistes laborieux qui, groupés autour de Silvestre de Sacy, portèrent dans les études relatives à l'Asie un degré d'étendue et de rigueur inconnu jusque-là. En M. de Slane vous avez perdu l'arabisant profond que nous opposions sans crainte aux noms les plus illustres que possèdent, en ce genre d'études, les grandes écoles européennes. Ces pertes nous imposent des devoirs. Vous êtes une armée compacte, et il vous suffit de serrer vos rangs pour savoir réparer les vides qui se produisent dans votre sein ; mais, à la vue de ces glorieux représentants de nos études qui disparaissent chaque jour, la nécessité de redoubler d'efforts devient de plus en plus sensible. La renaissance des sciences philologiques, qui se produit de nos jours et que nous saluons avec tant de bonheur, ne sera pleinement accomplie, sans danger de réaction, que si la nouvelle génération reconnaît que dans la plupart des branches d'études elle procède de maîtres antérieurs dont nous n'avons eu le plus souvent qu'à imiter les exemples et à suivre les leçons.

Né à Marseille le 20 janvier 1794, M. Garcin de Tassy prit le goût des études orientales dans sa ville natale. Il vint jeune à Paris et s'attacha à M. de Sacy, dont le rapprochaient ses opinions politiques et religieuses. M. de Sacy lui témoigna dès lors des bontés paternelles, et toujours il trouva chez M. Garcin de Tassy les sentiments de l'élève le plus respectueux. L'illustre maître fit plus d'une fois l'expérience de ce qu'a parfois de fragile la reconnaissance scientifique. Quand il parlait avec amertume de certains cas d'ingratitude qu'il croyait avoir rencontrés, M. de Tassy était l'exemple qui consolait son cœur. Il prit tout d'abord la direction de ses études et lui assigna en quelque sorte sa province de travail. Entre les branches des littératures asiatiques que le grand maître désespérait de pouvoir étudier par lui-même était cette littérature musulmane, hindoue de patrie, arabe d'écriture, persane et souvent brahmanique de génie, qu'on appelle l'hindoustani. Il chargea M. Garcin de Tassy de cet important royaume, et jamais mission ne fut plus consciencieusement remplie. Profondément versé dans la littérature persane et surtout dans cette poésie mystique des soufis qui est comme le vin capiteux dont se sont tour à tour enivrées les générations de poètes hindoustanis, M. Garcin de Tassy était parfaitement préparé à la tâche que le maître lui assignait. Toute sa vie fut consacrée à défricher un sol ingrat en apparence, fécond en réalité. Personne n'a plus contribué que M. Garcin de Tassy à nous faire connaître cette poésie philosophique de l'Orient qui certes a sa beauté. Ce curieux volume de Wali est un trésor ; celui qui saurait amener le public lettré à le lire obtiendrait un succès de nouveauté. Simple et modeste, M. de Tassy se contentait de faire des découvertes ; il ne les déflorait pas.

L'ampleur de ses informations était extraordinaire. Toutes les manifestations importantes de la vie indo-musulmane ont été par lui étudiées, approfondies. Les vastes archives de cette littérature, plus remarquable par son abondance que par son originalité, sont, grâce à lui, mises en ordre ; il fit ce que les indigènes n'avaient pas fait, un vaste *tezkéré* d'histoire littéraire, toujours ouvert, où tout individu qui avait tenu le *kalâm* hindoustani eut sa place, sa date, sa bibliographie exacte, sa biographie succincte. Pas un écrit

nouveau n'échappait à notre confrère; pas un journal hindou qu'il ne lût; pas une Académie, une Société littéraire dont il n'analysât les comptes rendus. Ses rapports annuels étaient des modèles de ce que nous devrions tous faire pour les différentes parties de l'Orient qui nous concernent; c'étaient des bulletins exacts des efforts de la population indigène, soit pour étudier l'ancienne littérature, soit pour la continuer. Aussi M. Garcin de Tassy jouissait-il dans l'Inde d'une grande popularité; les journaux hindous donnaient son portrait, s'appuyaient de son autorité. En Angleterre, il était aussi hautement estimé. Il faisait ce que les savants anglais auraient dû faire et ce qu'ils ne faisaient pas. Ses relations personnelles avec l'Inde et avec l'administration anglo-indienne étaient des plus étendues, et souvent il fut à même de rendre au gouvernement anglais des services signalés.

Par beaucoup d'autres côtés, d'ailleurs, l'éminent confrère que nous avons perdu se rapprochait de nos voisins d'outre-Manche, par ses idées très arrêtées en religion et en même temps très tolérantes (il était gallican chez nous, comme on est anglican en Angleterre), par une sorte de bon sens que ne troublait pas l'excès de la philosophie, par une rare honnêteté d'esprit, n'excluant pas le goût des récompenses méritées. Tous nous l'aimions; car, si nous pouvions sourire par moments de ses naïves préoccupations, de son inoffensif désir d'être apprécié comme il le méritait, nous voyions en lui le survivant d'un autre âge, qui ne mettait pas en question le sérieux de la vie et ne voyait rien au-dessus de ses travaux. Une sorte de sincérité, d'abandon, d'absence de toute composition littéraire donnait un véritable charme à ce qu'il écrivait. Il ne s'interdisait aucune digression, aucune remarque personnelle, et chez lui le *moi* n'était point haïssable; car, loin d'être armé contre tous, il était bienveillant pour tous. Nous aimions à voir en lui un passé qui n'est plus, les derniers restes de mille préjugés qui étaient à leur manière des qualités, l'alliance de fortes attaches traditionnelles à une grande liberté de jugement personnel. Où trouverons-nous maintenant quelqu'un qui nous parle de Port-Royal comme étant de la maison, des vieilles liturgies comme y tenant par le fond de ses habitudes, du gallicanisme comme un adhérent sincère? M. Garcin de Tassy, par tous ces côtés, rappelait beaucoup M. Quatremère; mais il différait de lui en ce qu'il était sympathique aux personnes qui lui ressemblaient le moins. Son aimable sourire, ses longues et intéressantes notices sur un monde lointain dont il était le parfait interprète, nous laisseront de longs et profonds regrets.

Né à l'étranger, mais bien vite devenu l'un des nôtres, M. de Slane avait en France d'aussi solides amitiés que si son enfance et sa jeunesse se fussent passées parmi nous. Il suivit les cours de M. de Sacy; mais il arrivait à son école déjà formé, et, comme M. Mohl, à qui l'unissait une tendre amitié, il resta pour lui plutôt un auditeur qu'un élève. Attaché au gouvernement de l'Algérie, il y rendit les plus grands services, et son nom devra prendre place dans la liste glorieuse d'hommes d'intelligence et de cœur qui ont fondé en moins d'un demi-siècle, au travers de difficultés sans nombre cette colonie destinée à un si grand avenir. Sa science profonde de l'arabe trouva une belle application dans les soucis d'une administration naissante où presque tout était encore à créer. L'établissement de la langue officielle fut en grande partie son ouvrage. Tout le monde est d'accord sur ce point que les proclamations et la correspondance arabe du gouvernement avec les indigènes, dont il donna le style et le ton, sont des chefs-d'œuvre qu'on n'a plus eu qu'à imiter après lui.

L'intérêt qu'il portait à l'histoire africaine, surtout à l'histoire de la race berbère, l'engagea dans ces vastes publications où il faut chercher la solution d'un des problèmes les plus importants de l'histoire, je veux dire les origines d'une race qui, sans avoir jamais eu de haute civilisation à elle propre, a servi pendant des siècles de *substratum* excellent aux grandes civilisations méditerranéennes et a maintenu le nord de l'Afrique à un niveau si supérieur à la pure barbarie. Le nom de M. de Slane doit être mis à côté de ceux de MM. Brosselard, Hanoteau, Faidherbe, Duveyrier, Letourneux et de tant d'autres personnes zélées qui ont créé, avec une diligence au-dessus de tous éloges, une branche scientifique d'intérêt majeur : la science du monde berber.

Un homme, au XIVe siècle, eut au plus haut degré le sentiment et l'amour de sa race, c'est Ibn-Khaldoun. Sa vie se passa à recueillir des matériaux pour écrire une histoire des Berbers. Il ne laissa qu'une œuvre indigeste; mais il y mit par moments l'empreinte du génie. C'est là naturellement que M. de Slane alla puiser ses renseignements. Ses six volumes de l'*Histoire des Berbers* sont le trésor de l'histoire africaine. On sait quelles difficultés présente le style d'Ibn-Khaldoun et combien il faut d'habitude pour suivre la pensée de cet écrivain prodigieusement inégal, tantôt négligé, incorrect, tantôt profond, lumineux. M. de Slane pénétra plus loin que personne dans les secrets de cette langue où la pensée et la forme sont si rarement d'accord, où l'on voit un penseur de premier ordre se débattre avec un idiome qui, à toutes sortes de qualités brillantes, ne joint pas la richesse de syntaxe qu'exige une langue philosophique. M. Quatremère laissait inachevée la grande publication qu'il avait entreprise des *Prolégomènes* d'histoire universelle de ce célèbre écrivain; M. de Slane se trouva là pour continuer ou plutôt pour exécuter les parties les plus difficiles de ce grand travail, l'un de ceux qui font le plus d'honneur à l'érudition de notre temps.

Ce ne fut pas la seule publication de l'Académie des inscriptions et belles-lettres où M. de Slane apporta une précieuse collaboration. Frappée dès son origine comme d'un mauvais sort, la *Collection des historiens orientaux des Croisades* semblait se débattre, depuis quelques années, dans les fondrières sans issue de l'hésitation, de la lenteur, des plans contradictoires. Ce n'était point uniquement la faute des savants qui dirigeaient le recueil; c'était la conséquence des progrès rapides des études orientales. Un plan excellent du temps de dom Berthereau ou au commencement de notre siècle, quand M. de Sacy insistait encore avec tant de justesse

sur l'utilité des publications par extraits, devait être modifié en présence des vastes publications dont l'historiographie arabe a été l'objet. M. de Slane fit ce qu'il put pour corriger un volume condamné, par la façon dont il avait été exécuté, à rester toujours défectueux. Il donna du moins une direction meilleure à toute la collection et assura son avenir. Les infirmités de la vieillesse furent pour M. de Slane longues et cruelles; il les supporta courageusement, et, jusqu'à ses dernières heures, il ne cessa de travailler au *Catalogue général des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale*, dont la rédaction définitive lui avait été confiée. Plongé tout entier dans ses travaux, il tenait le reste pour distraction frivole; il demandait à l'étude seule la paix et la consolation de sa vie.

Dans cette énumération de nos pertes, il serait injuste d'oublier M. de Khanikof. Bien qu'il ne fût pas notre compatriote, ce savant orientaliste était devenu, par un long séjour en France, comme l'un de nous. Il était membre de votre conseil et prenait une part active à vos travaux. Personne ne connaissait mieux que lui la Perse et l'Asie centrale. Il avait exploré en 1841 et 1842 les principautés de Boukhara et de Samarkand et pénétré dans des localités que ses devanciers n'avaient pu visiter. Ses mémoires sur Hérat, sur les inscriptions du Caucase, sur le poète Lhaqâni, sur l'ethnographie de la Perse, conservent toute leur valeur. Il joignait à la connaissance des langues une science étendue des mathématiques transcendantes et une grande finesse de jugement. Son commerce était extrêmement agréable. Il n'y avait sujet sur lequel il ne sût répandre en conversation les observations les plus justes. Il s'intéressait vivement à la prospérité matérielle et au développement de notre Société. C'est ainsi qu'il appuya de l'autorité de son nom et de sa position officielle les démarches faites pour faciliter l'entrée et la distribution du *Journal asiatique* en Russie. Quand sa santé, devenue chancelante, ne lui permit plus de prendre part à nos travaux et à nos séances, il continua de mettre les richesses de son inépuisable mémoire et les conseils de son érudition si sagace à la disposition de ceux qui venaient le consulter. Son caractère était plein de sympathie et, sous l'apparence réservée de l'homme du Nord, capable de chaleureux entraînements. Il fit de la France son pays d'adoption, redoubla d'affection pour elle après ses revers, et, lorsque la mort le ravit à nos travaux, il demanda à reposer éternellement dans cette seconde patrie où l'amour de la science et les qualités de son cœur lui avaient acquis depuis longtemps droit de cité.

Divers événements heureux pour nos études ont marqué l'année qui vient de s'écouler et laisseront, on peut l'espérer, des traces durables. Ce qui fait que, malgré des miracles de diligence, d'assiduité, de désintéressement, vos travaux n'obtiennent ni les encouragements auxquels ils auraient droit, ni toute l'attention qu'ils méritent, c'est qu'ils n'ont presque aucune application pratique. L'amour de la vérité elle-même est chose rare, et il est bon pour une étude d'avoir pour soutien, à côté du naturel désir de savoir, quelque emploi professionnel. Le drogmanat et les services du ministère des affaires étrangères ne sont qu'un débouché bien insuffisant pour des études dont l'intérêt réside presque tout entier dans la recherche du passé. Dans le système actuel des études classiques, les bases de la culture intellectuelle sont exclusivement demandées au grec et au latin, et nous ne voulons pas dire qu'en cela on ait tort. La théologie israélite et la théologie chrétienne, ayant un besoin absolu des études sémitiques, constituent une application véritable d'une branche de nos travaux; mais la théologie vend souvent ce qu'on croit qu'elle donne : les avantages qu'elle a procurés à ces études sont souvent devenus des charges. L'enseignement des Facultés de théologie catholiques, d'ailleurs, reposant avant tout sur la tradition ecclésiastique et l'autorité, n'a jamais trouvé dans l'étude de l'hébreu l'intérêt suprême qu'y ont vu les grandes écoles juives et protestantes. Nos études restent donc, dans leur ensemble et à quelques exceptions près, des études sans application, purement spéculatives, n'ayant tout leur intérêt que pour l'esprit philosophique et pour l'homme ami de la vérité. C'est ce qui fait leur noblesse; mais c'est ce qui fait aussi leur isolement, car le nombre de ceux qui peuvent consacrer sans réserve leur vie à la recherche d'une vérité tout à fait improductive est extrêmement peu considérable. Trois établissements d'instruction publique dans la France entière, l'École des langues orientales vivantes, le Collège de France et l'École des hautes études offrent seuls un débouché et des moyens d'enseignement à des études dont l'étendue ne fait que s'accroître chaque jour.

C'est certainement beaucoup trop peu, surtout si l'on songe que Paris seul a une part dans ces ressources si parcimonieusement distribuées. La France a trois cours de sanscrit, tous trois répartis, à quelques mètres les uns des autres, des deux côtés de la rue Saint-Jacques. On en pourrait dire presque autant pour l'arabe, pour l'hébreu. Il faut donc applaudir hautement à l'initiative qu'a prise M. Bardoux de créer, auprès de quelques Facultés de province, des conférences orientales. Lyon et Montpellier ont désormais pour les études asiatiques des ressources limitées sans doute, mais considérables si l'on songe au mérite des personnes chargées de ces conférences (1). On méconnaît trop souvent ce qu'il y a en province d'ardeur et de dispositions pour les études savantes. Le goût est réel; mais jusqu'ici les moyens ont manqué. Les langues orientales ne peuvent uniquement s'étudier dans les livres; il leur faut un enseignement. Les livres, d'ailleurs, combien ils sont rares, peu abordables! La ville de Lyon, par exemple, s'est toujours distinguée par une véritable activité d'esprit. La curiosité y est fort éveillée dans le sens de nos études; il y a là des esprits larges et actifs, qui ont bien compris tout ce que l'Asie peut apprendre à celui qui aime l'esprit humain. Les réunions, les congrès tenus dans cette ville

(1) M. Paul Regnaud à Lyon et M. Marcel Devic à Montpellier. — Voy. la conférence du premier sur la *Langue et la littérature sanscrite* dans la *Revue* du 24 mai 1879, et celle du second sur la *Littérature arabe* dans la *Revue* du 25 janvier 1879.

attestent combien la moisson serait bele, si le grain n'était pas semé si pauvrement. Comment s'étonner qu'une ardeur si généreuse, qu'une curiosité si ouverte manquent souvent de méthode et pèche par la base même? Pouvait-il en être autrement? Supposez le Lyonnais le mieux doué voulant s'appliquer aux études védiques; supposons-le sachant l'allemand, sachant l'anglais, capable de consulter tous les ouvrages écrits sur la matière; quelque chose lui manquera toujours : c'est l'enseignement, ce sont les conseils d'un homme plus avancé dans la carrière et capable de lui épargner les fausses routes, les erreurs inévitables au début de ces études. Ce sera presque un miracle si quelque direction erronée, quelque livre malencontreux ne vient l'égarer tout d'abord et le dégoûter, après lui avoir fait perdre un temps précieux.

Souhaitons que ces commencements, faibles encore, se développent et portent des fruits. Souhaitons surtout que les droits de la science ne soient pas amoindris. La pédagogie a son côté utilitaire (pardonnez-moi ce mot) comme toute science d'application. Facilement les corps les plus éclairés et les plus libéraux en viennent à cette fausse idée que tout doit servir à quelque chose, qu'un établissement doit être productif, mener à une place, répondre à un service public. Rien de mieux, pourvu qu'il soit bien entendu que le premier des services que l'on rend au public, c'est de travailler au progrès de l'esprit humain par la recherche scientifique. L'École des hautes études, en particulier, aurait tort de s'envisager comme autre chose que comme une annexe du Collège de France dans la voie de la science pure. Dégagée par l'École normale supérieure du recrutement de l'enseignement classique, elle devrait s'ouvrir de préférence aux enseignements nouveaux, destinés à un petit nombre. Qu'une étude n'ait aucune application universitaire, cela devrait la lui recommander et non pas être à ses yeux une objection. Les études grecques et latines ont une excellence que personne ne songe à nier; mais qu'on songe qu'elles ont pour débouché toutes les Facultés des lettres, tous les collèges de France. Qu'on songe surtout au degré de perfection où elles sont parvenues, cultivées qu'elles sont depuis quatre siècles par les esprits les plus pénétrants. Oui, un cours bien fait d'himayarite ou d'éthiopien ferait plus avancer la science que la conférence de l'helléniste le plus accompli, bien qu'assurément ni l'Yémen ni l'Éthiopie n'aient rien produit de comparable aux œuvres du génie grec. Découvrir du nouveau, tel est notre but. Plus une direction superficielle de l'instruction publique voudrait s'éloigner de cet esprit, plus nous devons retenir des maximes qui, pour n'être aperçues que d'un petit nombre, n'en sont pas moins la base d'une société éclairée.

(La suite du rapport est consacrée aux travaux et communications de MM. Senart, Bergaigne, Paul Regnaud, Barth, Rodet, Feer, Foucaux, Barthélemy Saint-Hilaire, Fernand Hû (littérature sanscrite, hindoue bouddique, brahmanique, pâlie).

M. Renan continue ainsi :

Le *Baghobahar* est un cadeau posthume de M. Garcin de Tassy; il avait achevé de le revoir entièrement quand il mourut. L'original hindoustani, traduit par notre regretté président, est tout moderne; les ornements de détail étouffent un peu les lignes de l'ensemble : l'ouvrage a pourtant une partie du charme des *Mille et une nuits*, dont il est un reflet. L'esprit en est peu musulman; le tour d'imagination n'a presque rien d'hindou. L'auteur est loin de dédaigner les côtés plaisants et mesquins des choses; sa croyance à la fatalité et, comme il dit, au jeu de cartes du monde invisible fait qu'il s'amuse aux aventures qu'il raconte, et pareillement il y amuse son lecteur. Son économie politique est celle qu'on n'a jamais pu déraciner de l'Orient : « Le monde était florissant dans son siècle; les voleurs n'avaient pas besoin de voler; car la munificence du roi atteignait tout le monde. »

Les études iraniennes sont le théâtre de luttes assez vives. Selon M. de Harlez, il y aurait quelque danger à procéder dans ces études par la comparaison immédiate du sanscrit; la philologie comparée, si lumineuse quand elle se renferme en elle-même, serait pleine d'inconvénients quand on veut en faire un instrument d'exégèse avestique. J'ignore si les exemples qui servent de base à l'argumentation de M. de Harlez sont fondés en réalité; il faut attendre à cet égard les réponses des savants iranistes qu'il attaque, toujours avec une parfaite courtoisie. Mais il est certain que le principe sur lequel insiste M. de Harlez s'applique dans beaucoup de branches de la philologie. L'arabe est la clef de la philologie comparée sémitique, ce qui n'empêche pas qu'on peut étrangement s'égarer en essayant d'éclaircir l'hébreu par l'arabe, comme on le faisait il y a cent ans. Chaque monde linguistique et mythologique doit, autant que possible, s'expliquer par lui-même; mais, certes, il y aurait une immense exagération à nier que de puissantes confirmations ne puissent être demandées à la théorie comparative qui nous fait remonter aux origines des grandes familles humaines. Les savants qui cultivent la philologie iranienne avec tant de sagacité se mettront, on peut l'espérer, d'accord sur ce point de méthode. M. Hovelacque donne sans cesse de nouvelles preuves de son activité scientifique; M. James Darmesteter nous promet de nouveaux travaux qui compléteront les belles études par lesquelles il a débuté. Son intéressant mémoire sur la légende d'Alexandre chez les Parses nous en est un garant assuré.

Si M. Mariette n'a rien publié depuis l'an dernier qu'un catalogue de l'Exposition égyptienne, ce n'est pas qu'il soit resté inactif. Le second et le troisième volume de son grand ouvrage sur les fouilles d'Abydos l'ont absorbé tout entier. L'impression en est commencée; elle sera probablement achevée vers la fin de 1879.

(M. Renan mentionne les recherches dont l'égyptologie a été l'objet de la part de MM. Auguste Baillet, Pierret, Gréhant, Maspero, Révillout, Édouard Naville, Robiou, de Saulcy.)

L'activité scientifique de M. François Lenormant est louable au plus haut degré. Dans tous les pays, dans toutes les langues, dans les recueils les plus divers, il reprend les difficiles problèmes que soulève la diversité des langues et des écritures

de l'antique Assyrie. Votre journal contient l'écho des luttes qu'excitent dans votre sein ces questions obscures, dont l'importance historique grandit chaque jour. La Bible était jusqu'à ce jour l'étroite fenêtre par laquelle nous entrevoyions le passé de l'Asie non aryenne. Voilà que, dans la Bible, nous discernons maintenant de mieux en mieux ces éléments babyloniens que nous ne faisions que soupçonner. La cosmogonie babylonienne, le rôle qu'y joue l'abîme océanique sont des facteurs essentiels de l'explication de la *Genèse*. Même certaines idées morales, telles que l'idée de pénitence, de psaumes pénitentiaux, certaines formes de la prière, paraissent avoir été communes aux Hébreux et à leurs maîtres des bords de l'Euphrate. Une chose doit consoler les assyriologues des efforts pénibles que coûte chez eux la vérité, c'est l'assurance que l'assyriologie, quand elle sera une science tout à fait assurée de ses méthodes, tiendra la clef de l'histoire même de l'esprit humain.

(Suit une appréciation des travaux de MM. Guyard, Oppert, Menant, Ledrain, Philippe Berger, Maurice Vernes, Joseph Derenbourg, Schwab, Goldberg, Adelman, l'abbé Rouet, Clermont-Ganneau, Halévy, Clément Huart, Zotenberg, Marcel Devic, Cherbonneau, Seignette, Masqueray, d'Hervey de Saint-Denys, de Rosny, Imbault-Huart, Henri Cordier, Aymonier.

M. Renan termine par ces mots :

Vous travaillerez avec la certitude que vos travaux servent à une construction durable, que d'autres viendront après vous reprendre l'œuvre au point où vous l'aurez laissée. L'amour de la vérité vous suffit, et vous avez raison. Même l'ingratitude, qui n'est pas rare dans la science comme dans les autres choses humaines, vous en prenez votre parti. L'histoire du retour de l'arche chez les Hébreux me paraît à cet égard une figure exacte de ce qui arrive souvent. Les bœufs qui l'avaient ramenée, obéissant à une impulsion secrète de Jéhovah, au lieu de recevoir une récompense et d'être placés, comme nous trouverions juste, dans une prairie pour le reste de leurs jours, sont immolés en sacrifice. On fait un bûcher avec les bois du char mystérieux, les bœufs sont brûlés sur ce bûcher, et l'historien hébreu a l'air de trouver qu'ils doivent être contents de leur sort, honorés qu'ils sont d'avoir rempli une mission mystérieuse et finalement d'être offerts en victimes à l'Éternel. Telle est la grande justice sommaire de Jéhovah. On n'a pas réussi jusqu'ici à en inaugurer une meilleure dans les affaires de ce bas monde. Le plaisir qu'on éprouve à exécuter un travail utile n'est-il pas, d'ailleurs, la meilleure des récompenses ?

ERNEST RENAN.

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Frédéric Chopin.

La vie de Frédéric Chopin donnée par Liszt, il y a bientôt trente ans, vient d'être traduite en anglais. L'enthousiaste hommage rendu par le pianiste hongrois au pianiste polonais méritait cette nouvelle consécration. L'ère des grands maîtres du piano est encore représentée par ces deux hommes, et si jamais artiste a été fait pour parler d'un autre artiste, c'est assurément Liszt pour raconter Chopin. Toutefois la biographie écrite par lui n'est pas complète; elle ne se rapporte qu'au séjour que Frédéric Chopin a fait à Paris et n'a guère trait qu'à son œuvre musicale, à ses succès de salon, à ses camaraderies d'artiste. C'est une guirlande sur une tombe : guirlande poétique, telle que la main de Liszt pouvait seule la tresser; mais ce n'est pas, à proprement parler, une *vie*, et les adorateurs de la mémoire de Chopin pouvaient encore désirer autre chose.

Un ami intime du pianiste polonais vient de combler leur vœu : M. Moritz Karasowski a publié récemment deux gros volumes, en partie composés sur des documents fournis par une sœur survivante de Frédéric Chopin. Il le prend à sa naissance et même remonte à l'histoire de ses ancêtres. Grâce à lui, nous possédons maintenant un Chopin jeune, vivant, heureux, à côté de l'élégiaque figure que nous avons connue.

Il est vrai qu'à plus d'un titre l'aimable et touchant artiste appartient surtout à la France; que raconter son existence parisienne, c'était raconter la partie la plus brillante et la plus pathétique de sa carrière; mais on aime à remonter des effets aux causes, à savoir comment a commencé sa vie et d'où lui sont venus les dons extraordinaires dont la société polie a été si profondément charmée. On le sait maintenant; l'ouvrage de M. Karasowski nous montre que dans la famille du virtuose la culture était héréditaire, que Frédéric avait reçu une éducation distinguée, que sa mère avait une organisation d'élite, et qu'à quinze ans sa sœur Émilie était un poète de talent.

Malheureusement, les documents intimes ne vont que jusqu'au mois de septembre 1831; l'autre portion, celle qui se composait de la correspondance de Chopin avec sa famille pendant toute la durée de son séjour en France, et qui eût eu à ce titre un intérêt particulier pour nous, a disparu dans des circonstances dramatiques. On se rappelle qu'au commencement des troubles de 1863, quelques jeunes gens mal inspirés de Varsovie jetèrent des bombes sur le passage du gouverneur par une fenêtre de la maison Zamoyski. L'habitation de la sœur de Chopin était contiguë à cette demeure seigneuriale. En un clin d'œil, la soldatesque russe entoura les deux maisons, jeta les femmes qui s'y trouvaient dans la rue, mit les hommes aux fers; puis, se précipitant à l'inté-

(1) Voy. pour cette série *Beethoven, Mendelssohn. Boieldieu, Bellini, Richard Wagner*, dans la *Revue* des 6 février et 7 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878.

rieur comme la lave brûlante d'un volcan, brisa et détruisit tout devant elle. Le piano de Chopin, les souvenirs chers à sa famille, les papiers précieux, tout fut lancé par les fenêtres avec les débris de meubles. Le soir, les soldats y mirent le feu sur la place voisine, pillèrent les boutiques des marchands de vin et burent autour de leur triste trophée pendant que la lueur sinistre, illuminant au loin la ville, annonçait aux habitants épouvantés que le règne du terrorisme militaire avait commencé.

I.

Le père de Frédéric Chopin était Français. Sa nationalité politique ne se trouvait être la nationalité polonaise que parce qu'il était né en Lorraine, à l'époque où cette province appartenait à Stanislas Leczinski, roi de Pologne. C'est sans doute à cette origine qu'il faut rapporter l'esprit éminemment français de Frédéric. Nicholas Chopin était professeur de langue française au lycée de Varsovie; il avait aussi des élèves chez lui, et cette circonstance donna lieu à une scène dans laquelle se révéla dès l'enfance le talent et le génie qui ont fait plus tard la puissance et la gloire de Frédéric Chopin.

Un jour que le maître se trouvait sorti et que le sous-maître était à bout de ressources contre les turbulents élèves, le jeune pianiste entra. Frédéric, à cette époque, avait quinze ans. Comme tous ses émules, les grands maîtres, il avait été extraordinairement précoce. Le génie de la musique est de ceux qui brillent sur les berceaux, et de même que Mozart, Meyerbeer et tant d'autres, Chopin était sorti tout fait des mains de la nature. Sans hésiter, il commanda à la bande d'espiègles de s'asseoir et leur dit que, s'ils se tenaient tranquilles, il allait leur raconter sur le piano « une petite histoire musicale ». C'est ainsi qu'il a toujours appelé depuis ses merveilleuses improvisations. Ces enfants étaient Polonais, c'est tout dire; ils appartenaient à ce pays de la rêverie et de la passion où la musique exerce un empire traditionnel sur les âmes. Entendre jouer Frédéric était la plus grande récompense qu'on pût leur promettre. Ils se turent comme par enchantement; le jeune Chopin s'assit au piano, après avoir, selon son habitude, éteint les lumières. Alors il commença à raconter en musique (peut-être expliqua-t-il le sujet en paroles) comment des voleurs s'approchèrent de la maison, comment ils montèrent à des échelles par les fenêtres, comment ils furent effrayés par les bruits du dedans et s'enfuirent sur les ailes du vent dans un bois sombre où ils s'endormirent sous le ciel étoilé. Il jouait de plus en plus bas, afin de bercer et d'endormir ses jeunes auditeurs. Quand il pensa que tous avaient cédé à l'influence de son jeu, il sortit sans bruit, appela ses sœurs, rentra dans la chambre avec une lumière et les amusa des postures variées et comiques des petits dormeurs. S'asseyant ensuite au piano, il frappa quelques notes retentissantes qui réveillèrent les enfants en sursaut, et tout finit par de joyeux rires.

Comme le dit quelque part M. Julien Klaczko, l'amour de la mélodie est un don caractéristique des Slaves. Les plus grossiers paysans peuvent être conduits au bout du monde au son d'un hymne national. Les Mazoviens surtout s'expriment en musique comme d'autres en prose; ils chantent souvent au lieu de parler et racontent de cette manière les plus simples affaires de la vie. A cet égard, Chopin était le Polonais par excellence, et le mot dont il se servait à Paris lorsqu'il appelait ses improvisations « des petites histoires musicales », il l'avait puisé dans le génie de son pays.

On a souvent raconté une autre anecdote qui peint bien cette passion et cette intelligence de la musique que la race allemande partage avec les Slaves de la Mazovie. C'était en 1827. Frédéric Chopin (qui est né en 1809 et non en 1810, comme on l'a inscrit sur sa tombe) avait alors dix-huit ans. Depuis deux ans déjà, il était le premier pianiste de Varsovie, et son père l'avait envoyé à Berlin comme sur un plus grand théâtre. Arrivé dans la petite ville prussienne de Züllichau, la diligence s'arrêta pendant une heure à l'auberge. Les voyageurs employèrent ce temps à déjeuner; mais Frédéric avait une autre préoccupation. En furetant de chambre en chambre, il découvrit un piano et s'assit pour lui confier quelque « histoire ». O merveille! le piano était d'accord! Sans songer à autre chose, il se mit à improviser *con amore*. Attirés par la musique, les voyageurs quittèrent la table et vinrent un à un se ranger derrière sa chaise; le maître de l'auberge et sa femme se joignirent à eux; les enfants arrivèrent, puis les servantes, puis les garçons d'écurie, puis les voisins, puis les passants. Inconscient de ce qui se passait autour de lui, Chopin causait avec sa muse. Son jeu devenait de plus en plus tendre et gracieux; on eût dit que les fées chantaient leurs mélodies nocturnes. Tout à coup, au moment où l'auditoire était transporté dans un autre monde et suivait avec ravissement les délicieuses arabesques que brodaient ses doigts légers, une voix de stentor retentit qui fit trembler les vitres : « Voyageurs! en voiture! — Maudit soit l'imbécile! cria l'aubergiste. Continuez, cher monsieur, continuez, je vous en supplie; finissez ce magnifique morceau! — Mais, dit Chopin en se levant, il est tard, les postillons sont prêts, il faut partir. — Non, non, restez, continuez à jouer, noble jeune artiste! je vous donnerai des chevaux de poste et ma voiture si vous voulez seulement vous faire entendre encore. — Oh! oui, continuez, monsieur, » ajouta la femme de l'aubergiste d'une voix suppliante, pendant que ses filles couraient chercher des verres et du vin. On versa d'abord au musicien, comme à celui à qui tout honneur était dû; puis, tous les assistants burent avec des vivats à la gloire de « Polymnie ». Quand, après avoir joué encore une mazurka, Chopin se leva enfin, son hôte, un vrai géant, le prit à bras le corps et le porta en triomphe dans la voiture. Parvenu au comble de la gloire, le grand artiste aimait à rappeler ce souvenir de sa jeunesse et l'ovation naïve offerte par des musiciens d'instinct à un musicien de génie.

La noblesse, qui est la quintessence du peuple et en qui se reflète le génie national, accueillait, en Allemagne, les musiciens comme des amis. En ce temps-là, la fin des guerres et des luttes politiques mettait comme une oasis dans l'histoire. On cultivait la musique avec passion de l'autre côté du

Rhin, et cet art prenait les développements qui l'ont conduit, non seulement à la hauteur scientifique à laquelle il est parvenu de nos jours, mais à l'heureuse diffusion qu'il acquiert dans nos sociétés démocratiques. C'était surtout l'époque des pianistes. Hummel et Czerni, Herz et Moscheles, Cramer et Field, Hiller, Kalkbrenner, le plus savant de tous, Thalberg, l'étonnant Liszt et beaucoup d'autres avaient fait du maigre clavecin de nos mères un instrument universel d'où ils tiraient des effets d'orchestre, et qui rendait une symphonie, non pas positivement comme une réunion d'instruments divers peut la rendre, mais à peu près comme une gravure reproduit un tableau. Le piano était devenu et allait devenir plus encore l'instrument populaire par excellence. Un grand pianiste était l'homme du jour : les salons aristocratiques lui étaient ouverts. Les lettres de Chopin à sa famille nous montrent l'accueil qu'il reçut d'abord à Berlin, puis à Vienne. Il donna son premier concert dans cette dernière ville au mois de septembre 1829.

« Le prince Lichnowski, l'ami de Beethoven, a voulu, écrit-il, me prêter le piano de ce grand maître : c'était bien quelque chose. Il trouvait le mien trop faible, mais il se trompait et son erreur provenait de ma manière de jouer. Cette manière plaît surtout aux dames, et je me suis assis devant un des merveilleux instruments du facteur Graaf. Le public viennois ne m'a pas intimidé; les journaux m'ont loué, et la *Gazette de Vienne* a dit : « Ce jeune homme sait « plaire par des moyens tout nouveaux; son style diffère de « celui de tous les autres pianistes, et il a reçu des applau- « dissements unanimes. » Pardonnez-moi de répéter cela; mais pourquoi cacherais-je que ces louanges me font plaisir ? »

Cependant, rendant à un de ses amis un compte plus détaillé du concert, il laisse entrevoir que ces « moyens tout nouveaux » qui avaient charmé les bons juges, moyens qui étaient surtout la légèreté surprenante du jeu et l'usage fréquent du *tempo rubato,* n'avaient pas été bien compris par tout le monde.

« Les auditeurs de la galerie et de l'orchestre, écrit-il, ont été parfaitement satisfaits; mais ceux du parterre se sont plaints qu'on ne m'entendait pas assez... Ils sont accoutumés ici à ce qu'on leur batte le tambour... Le *Courrier polonais* m'a exhorté à mettre plus de force dans mon jeu. Je sais bien à quoi cela se réduit. Je changerai d'instrument à mon prochain concert; j'en prendrai un qui aura plus de son, et tout le monde sera content. »

Tout le monde le fut, en effet; on déclara que chaque note résonnait comme une cloche, on rappela l'artiste, on le couvrit de fleurs, on lui cria de donner d'autres concerts. « Je doute que je suive cet avis, dit-il, quoique je sois persuadé pourtant que je ferais salle comble; mais je suis venu ici pour entendre les autres, non pour me faire écouter. »

La prudence et la modestie qui se trahissent dans ces paroles ont eu leur part dans les prospérités méritées de Chopin. A vingt ans, des succès trop grands, trop répétés, et surtout des succès obtenus par « des moyens nouveaux » eussent aigri la pleïade de tout-puissants artistes qui brillaient alors dans le ciel de Vienne. Comme il ne voulait pas donner de concerts et disait venir pour entendre les maîtres, comme il se donnait pour un passant, on le laissa passer. Cette modestie était d'ailleurs réelle, comme l'était sa bonne humeur. Il s'étonnait qu'on le regardât, et à cette époque de sa vie sa gaieté, signe d'une santé florissante encore, se répand dans sa correspondance comme un bouillonnement de jeunesse heureuse. Rien d'aimable, d'affectueux, comme ses lettres à ses sœurs, à ses parents et à ses amis. « Je ne vous ai rien dit de bien intéressant, cher papa, mais j'ai gardé le meilleur pour le dessert, c'est-à-dire un bon baiser pour la fin... Mes chers enfants (parlant à ses sœurs), ne soyez pas curieuses comme de vieilles filles et ne lisez pas ce que je dis à maman... Oh ! combien j'ai besoin de vous, chers parents, combien vous manquez à mon cœur !... »

Écrivant à un de ses amis : « Vous ne savez pas, mon cher Titus, combien je vous aime; je donnerais tous mes succès pour pouvoir vous embrasser. » Décrivant une soirée intime à Dresde : « Ce n'était pas de l'éclat des diamants qu'on était ébloui, mais de celui des aiguilles à tricoter qui étincelaient à la lumière. Ces dames étaient si bien armées et en si grande majorité que si elles eussent eu l'idée de nous livrer bataille, nous aurions dû battre en retraite, à moins que les hommes n'eussent voulu se servir contre elles de leurs lunettes, dont il y avait là autant de paires que l'on comptait de têtes chauves. »

Le temps vint bientôt où l'heureux enfant, l'homme bien portant, l'artiste plein d'espérance devait faire place d'abord au patriote découragé, puis au triste malade. L'insurrection de Pologne éclata peu de mois après la révolution de Juillet, et ce fut l'heure pour tout jeune Polonais de choisir entre l'abandon de l'honneur et du devoir, l'exil ou la mort. C'était à la mort que Frédéric Chopin voulait courir, car il savait tous ses amis d'enfance sur les champs de bataille de la patrie polonaise; mais ce n'était pas lui seul qu'il eût ainsi sacrifié : la vengeance du gouvernement russe s'étendait jusque sur les familles de ceux qui prenaient part à l'insurrection. Par amour pour ses parents, sur leur prière, Frédéric choisit l'exil. Rester à Vienne devenait pour lui difficile : la société viennoise était étroitement liée à la société de Saint-Pétersbourg; sa position eût été là gênante et gênée. Il résolut de partir pour Paris. L'embarras était d'obtenir un passeport : Paris était la ville suspecte entre toutes, la capitale de la Révolution. Il demanda ce passeport pour Londres, *en passant par Paris*. C'est pourquoi, après dix-huit ans de séjour dans cette ville, il avait coutume de dire en riant : « Je ne fais que passer. »

En arrivant à Paris, en 1831, Chopin descendit boulevard Poissonnière, n° 27, et songea aussitôt à se procurer des moyens d'existence. Il ne pouvait plus dire, comme il avait dit auparavant à Vienne, qu'il ne venait que pour apprendre. L'insurrection avait appauvri la Pologne, sa famille était gênée, et Chopin mettait à ne pas l'épuiser une très grande délicatesse.

Il essaya de donner des concerts, mais rencontra bien des obstacles. A son premier concert il n'avait que des Polonais, venus à son appel comme par devoir. Triste et découragé, il

s'apprêtait à partir pour l'Amérique, quand il rencontra le prince Valentin Radziwill au détour d'une rue. C'était non seulement un compatriote, mais un ami, qui avait connu son père et l'avait protégé lui-même dans son enfance. Cette rencontre fut pour Chopin la pierre angulaire de sa destinée. Le prince, sans s'arrêter à discuter le projet du jeune artiste, le pria de venir le prendre pour aller le soir chez M. de Rothschild. Il y avait beaucoup de monde. Mme de Rothschild fit jouer l'exilé polonais devant tout ce que Paris comptait de *dilettanti* et d'artistes. Chopin improvisa ce soir-là comme jamais on ne l'avait fait; la douceur de son jeu, la délicatesse des traits de son visage, la grâce languissante de sa personne, tout contribua à lui concilier la sympathie des femmes, dont plusieurs lui demandèrent de donner des leçons soit à leurs filles, soit à elles-mêmes; ses excellentes manières plurent aux hommes du monde, qui lui ouvrirent leurs rangs, et à partir de cette soirée décisive sa position fut faite et sa fortune assurée.

Sauf un court séjour en Écosse, Chopin a vécu à Paris depuis l'année 1831 jusqu'à 1849. Beaucoup de nos contemporains ont gardé dans leur mémoire l'image de sa douce et noble figure. Français d'origine, il est redevenu complètement des nôtres. Tout le monde l'a connu, et les mères ont décrit à leurs filles sa personne et ses manières. Nous disons les mères, parce que Frédéric Chopin plaisait particulièrement aux êtres sensibles et répondait par toutes les délicatesses de son talent et de sa nature à l'idéal féminin. C'est dire qu'il a été souvent aimé. Il l'a été surtout par une femme qui l'a fait vivre pendant de longues années au milieu de tous les enchantements de l'imagination et de l'esprit. M. Moritz Karasowski proteste contre la prétention de Mme Sand de n'avoir aimé Chopin que d'un amour de mère. Il traite avec sévérité les avances qu'elle lui aurait faites d'abord, la lassitude qui l'aurait envahie plus tard. Dans la brouille douloureuse du grand écrivain avec le grand artiste, il ne voit que l'inconstance d'une femme dont la passion était éteinte, dont la tendresse était épuisée. Il ne faut pas oublier que M. Karasowski est l'ami intime de Chopin, et l'on sait de quelle aigreur sont animés les amis intimes contre quiconque peut être accusé d'avoir troublé la paix de celui qu'ils aiment : à plus forte raison, ce sentiment est-il chez eux surexcité quand la mort est venue donner, pour ainsi dire, un corps à leur ressentiment. Après avoir reçu pendant des années les soins maternels de Mme Sand dans son château de Nohant, un matin Chopin est parti à la suite d'une pénible querelle; à partir de ce moment, sa maladie — la phtisie pulmonaire — a suivi rapidement son cours; le malade est mort peu de temps après; donc Mme Sand a contribué à faire mourir Chopin : ainsi, chez un ami, raisonne la nature.

L'amitié dévouée de Mme Sand dut, au contraire, être longtemps mise à l'épreuve, s'il est vrai, comme elle l'écrit (*Histoire de ma vie,* chap. IV), que, dès l'année 1838, le pauvre artiste était sujet à des espèces de visions. Elle l'avait conduit à Majorque, dont les médecins recommandaient le climat. Déjà, à cette époque, on désespérait de sa vie, et c'est miracle qu'il ait vécu encore onze ans. Mme Sand raconte qu'un jour qu'elle avait un moment quitté le malade pour aller à Palma faire quelques emplettes, et que le mauvais état des routes et la pluie battante avaient un peu retardé son retour, elle l'avait retrouvé dans un vrai désespoir. Les yeux pleins de larmes, il était au piano, et il avait composé ce jour-là un de ses plus beaux préludes. Il lui dit que pendant son absence il avait été enlevé au monde des vivants, transporté au fond des mers, qu'il avait senti le froid de l'eau sur sa poitrine et que, si c'était là un songe, il lui était impossible de le distinguer de la réalité. Déjà à cette époque aussi il était « extrêmement difficile à soigner », quoique courageux dans la souffrance physique, et manquait de patience et d'énergie dans les contrariétés : « Le plus léger contretemps lui causait plus de chagrin qu'un grand malheur, et ses colères étaient sans proportion avec la cause qui les produisait. » On peut juger d'après ce caractère de ce qu'il fallait à ses amis d'abnégation et de douceur pour aplanir les sentiers de la vie sous les pas du pauvre Chopin.

L'intimité de Liszt et de Chopin, qui avait été grande et fut toujours exempte de toute rivalité, se refroidit aussi sous l'influence de l'inégalité d'humeur qu'amène chez une nature supra-nerveuve une maladie de dix-huit ans. Ces deux hommes, qu'uniront dans l'histoire de la musique les progrès qu'ils ont fait faire à l'art du piano et les nouveautés qu'ils y ont introduites, plus encore que le développement parallèle de leurs deux immenses talents, avaient été si liés qu'un jour que les pédales manquaient au piano de Frédéric, Liszt se glissa sous l'instrument et dit qu'il voulait servir de pédales à son grand ami. La différence de leurs caractères ne pouvait manquer de produire la différence de leur jeu; mais ils ne s'en rendaient que plus tendrement justice l'un à l'autre. L'amitié naît des contrastes. Un soir (c'est un ancien camarade de collège de Chopin, M. Joseph Nowakowski, qui a raconté au biographe cette anecdote), il y avait nombreuse réunion à Nohant : Liszt, Chopin, Mme Pauline Viardot, Eugène Delacroix et beaucoup d'autres. Mme Sand avait invité plusieurs familles du voisinage. Liszt s'assit au piano et se mit à jouer un nocturne de Chopin en y ajoutant quelques fioritures.

« Les traits délicats de Chopin, dit M. Karasowski, prirent une expression inquiète et troublée. Incapable de se contenir plus longtemps, il se leva et dit à son ami d'un air sérieux et froid : « Mon cher, quand vous me ferez l'honneur « de jouer quelque chose de ma composition, veuillez bien, « je vous prie, le jouer comme je l'ai écrit. — Eh bien, « jouez-le vous-même, répliqua Liszt en quittant le piano « d'un air piqué. — Volontiers, répondit Chopin. Qu'on em- « porte toutes les lumières, cria-t-il; le clair de lune sera « assez. » Il commença alors à improviser pendant une heure, et quelle improvisation! Il serait impossible de décrire les sentiments qui s'éveillaient sous les doigts magiques de Chopin. Quand il eut cessé et qu'on rapporta les lampes, tous les yeux étaient mouillés de larmes. Liszt, profondément ému, lui tendit les bras : « Oui, mon ami, dit-il, vous « aviez raison. A des œuvres comme les vôtres il n'est pas « permis de toucher. Vous êtes un vrai poète. — Oh! ce n'est « rien, répondit Chopin, nous avons chacun notre style. « Voilà toute la différence entre nous. Vous savez bien que « personne ne joue comme vous du Beethoven et du Weber.

« Allons, jouez-nous un *adagio* de Beethoven; mais, là, « bien;comme vous le faites quand vous voulez. » Liszt joua, et les larmes recommencèrent à couler; mais ce n'était plus d'aussi douces larmes. Liszt était plus dramatique que Chopin; mais Chopin était plus élégiaque que Liszt. »

Le séjour que Frédéric Chopin fit en Écosse de 1848 à 1849 paraît avoir hâté la terminaison fatale de la phtisie. De retour à Paris, au mois de septembre, il écrivait à son ami : « Mon cher Titus, je suis au lit presque constamment. On va m'envoyer passer l'hiver dans le Midi; puis je reviendrai ici au printemps. Vous accourrez du fond de la Pologne, et nous aurons encore de douces heures en nous rappelant notre jeunesse. » Comme tous les poitrinaires, il passait rapidement de l'espérance à la crainte. Crainte n'est pas le mot propre, car il paraissait savourer la mort. Il avait épuisé les seules jouissances que la vie pût lui offrir : il avait été souvent et passionnément aimé. Maintenant il n'avait plus d'illusions de bonheur, et c'était avec un plaisir mélancolique qu'il préparait lui-même sa tombe. Il demanda à être enterré au Père-Lachaise, à côté de Bellini. Le 15 octobre 1849, par une calme journée d'automne, Frédéric Chopin était étendu sans voix sur son lit; une de ses sœurs, venue à la nouvelle de sa mort prochaine, la comtesse Delphine Potocka, accourue de même, Gutmann, son fidèle élève qui l'avait soigné comme un frère, et d'autres amis intimes étaient à son chevet. « Apercevant la comtesse Potocka qui pleurait amèrement, il la pria affectueusement de lui chanter quelque chose. Elle maîtrisa son émotion et entonna d'une voix pure l'*Hymne à la Vierge* de Stradella, avec une expression si religieuse que le mourant fut transporté : « Oh ! que c'est beau ! Encore ! « Encore ! » répétait-il. La comtesse s'assit au piano et avec un courage surnaturel chanta un psaume de Marcello. Ceux qui entouraient le mourant, croyant qu'il allait passer dans une extase, se laissèrent glisser à genoux. Leur recueillement solennel n'était interrompu que par la voix merveilleuse qui résonnait comme celle d'un ange ouvrant devant un bienheureux les portes de l'éternité. Les sanglots étaient suspendus, et c'était une scène divine. »

Le lendemain, Chopin se trouva un peu mieux. Il en profita pour demander les sacrements. Quoique sa religion fût entachée de superstition et qu'elle n'eût jamais été de celles qui règlent les actions de la vie, elle était cependant sincère. Après qu'il eût accompli pieusement le dernier acte de foi et d'espérance, il appela ses amis un à un près de son lit, leur parla à chacun en particulier, les bénit et les recommanda à Dieu. Puis il perdit connaissance. Quelques heures après, il recouvra le sentiment et demanda au prêtre qui le veillait de prier avec lui. La tête appuyée sur l'épaule de Gutmann, il récita les litanies. Il demanda ensuite un peu d'eau pour mouiller ses lèvres et, après avoir baisé la main de Gutmann, qui lui présentait le verre, ferma les yeux pour toujours. Quand son cercueil fut descendu dans la fosse, on répandit dessus un peu de terre qu'on avait apportée au cimetière dans une coupe d'argent : c'était de la terre de Pologne, que ses amis lui avaient offerte dans cette même coupe à son départ du pays natal et qu'il avait conservée depuis vingt ans.

II.

Frédéric Chopin n'a composé ni opéras ni musique d'église; il n'a écrit que pour l'instrument sur lequel il excellait; mais, comme compositeur de musique de piano, il a eu, ainsi que le dit fort bien M. Karasowski, une influence sur ses émules comparable à celle qu'a exercée Heine dans le domaine de la poésie. Quand il a paru, les pianistes étaient encore dans la nécessité de s'aider souvent des effets d'orchestre. Jamais ils n'eussent osé donner un concert avec les seules ressources du piano. Chopin et Liszt ont su les premiers tirer de cet instrument des effets inconnus et développer à tel point sa puissance qu'il suffit, par leur méthode, non seulement à remplir de son et d'harmonie la plus vaste salle, mais à faire vibrer tout entier cet autre instrument immense, le cerveau humain. Le second de ces deux grands artistes l'a écrit avec raison : « Nous sommes accoutumés à ne considérer comme de grands compositeurs que ceux qui ont laissé des drames lyriques, des oratorios, des symphonies. Sans doute il y a de la gloire à suivre ces larges formes de l'art; mais la *Vision d'Ézéchiel,* ou bien le *Cimetière* de Ruysdaël, grand de deux pieds à peine, ne sont-ils pas classés plus haut que bien des toiles immenses de Rubens ou du Tintoret? Béranger en est-il moins poète, parce qu'au lieu d'écrire des volumes, il a versé tout son esprit dans le cadre étroit d'une chanson? Pétrarque n'est-il pas connu par ses sonnets plus que par son long poème sur l'*Afrique?*..... C'est la qualité, c'est la grandeur de la pensée qui fait la grandeur de l'œuvre. » Plus qu'aucun autre compositeur (si l'on en excepte Beethoven et Weber, Mozart et quelque autre), Chopin a éveillé l'imagination musicale de son siècle : plus qu'aucun autre, plus que le grand Liszt lui-même peut-être, il a frappé des cordes encore endormies dans le cœur de l'homme, il a agrandi son domaine et mérité le nom de poète, si, comme l'a dit Goœthe, « le vrai poète est celui qui vient faire sentir à ses frères ce qu'ils n'ont pas senti, penser ce qu'ils n'ont pas pensé ».

Un autre représentant de la musique progressive, — la musique de l'avenir d'alors, — Robert Schumann, éprouvait pour Chopin, considéré comme compositeur, un enthousiasme sans bornes. « Je viens d'entendre, écrivait-il en 1834, un concerto de Chopin. J'avais lu auparavant un article fameux d'un critique musical dont l'œil méchant perce sous le masque. La musique de Chopin m'a semblé du lait après du poison. Quel contraste entre le noble délire de l'artiste et la basse malice du folliculaire! Un *adagio* de l'admirable maître vaut tous les journaux et tous les journalistes de la terre. Chopin ne marche pas à la tête d'une grande armée; il n'a qu'une petite cohorte; mais cette cohorte de musiciens d'élite lui est dévouée jusqu'à la mort. »

Comme exécutant, Frédéric Chopin n'a reconnu qu'un égal : Franz Liszt; mais il l'a surpassé par le sentiment et la grâce, le velouté du jeu, la légèreté prodigieuse des doigts. Ses longues mains effilées, qu'il tenait presque horizontalement sur le clavier, caressaient les touches comme amou-

reusement. Son attitude était simple, paisible, modeste; les yeux toujours levés au ciel, il oubliait tout pendant que son âme se racontait à elle-même, non pas seulement « de petites histoires », comme il le disait, mais les grandes épopées de la vie. Ses nocturnes sont restés beaux après sa mort; mais qui ne les a pas entendu jouer par lui-même ne les connaît qu'imparfaitement. M. Louis Blanc a raconté dans son *Histoire de la Révolution,* t. II, l'entretien suprême de Godefroy Cavaignac avec Chopin :

« Quand Godefroy sentit sa fin approcher, il exprima le désir d'entendre encore une fois de la musique. L'auteur, qui connaissait Chopin, promit de l'amener si toutefois le médecin n'y voyait pas d'inconvénient. L'excellent Chopin se hâta d'accéder au vœu du malade. Il y avait là un mauvais piano; il s'y assit et se mit à jouer. Tout à coup un grand sanglot se fit entendre : c'était Cavaignac. Sous l'influence du jeu de Chopin, la vie s'emparait de lui avec force; il s'assit sur son séant, les yeux pleins de larmes. L'artiste se sentit si ému qu'il fut obligé de s'arrêter. Mme Cavaignac se pencha, anxieuse, vers son fils : « Ce n'est rien, ma mère, dit-il « d'une voix faible en rassemblant ses forces; n'ayez pas « peur. Oh! la belle chose que la musique, que la musique « ainsi exécutée! »

Un des traits distinctifs de l'exécution de Chopin, c'était l'usage fréquent du *tempo rubato,* qui est à la musique ce que l'absence de rime et de césure est à la poésie. Beaucoup de pianistes, depuis lui, ont employé ce moyen de reposer l'oreille et de donner au chant des nuances indistinctes et vagues; mais ceux qui savent ce qu'il faut de délicatesse d'oreille pour rendre harmonieux des vers blancs, d'art et de génie pour se passer de la césure, d'audace pour que « le vers sur le vers ose enjamber », sont restés sobres de l'emploi du *temps dérobé* dans la musique. Comme la rime, qui sauve bien des choses, la mesure, quand elle est fidèlement gardée, dissimule les imperfections du jeu. Chez Chopin, la finesse de l'ouïe était telle qu'il ne pouvait souffrir qu'on battît la mesure. « Qu'est-ce que cela? criait-il; un chien qui aboie?» Il le croyait très véritablement. Ses mélodies ont été comparées aux brouillards qui s'élèvent le matin dans les prairies. Les contours en sont indistincts, mais les masses n'en resplendissent que mieux au soleil levant.

Rien ne révoltait plus Chopin (car, en matière musicale, il était extraordinairement irritable) que lorsqu'un admirateur malavisé vantait dans sa musique et dans son jeu les effets de l'harmonie imitative. Il ne voyait qu'une puérilité dans la recherche de ces sortes d'effets, et, à son point de vue de grand musicien, il avait parfaitement raison. Comme le dit Mme Sand, qu'on ne peut trop citer au sujet de cet ami qu'elle comprenait mieux que personne, « il y avait dans le génie de Chopin une subtile harmonie native qui rendait l'expression de ses idées musicales par des assonances profondes, non par la répétition matérielle des sons extérieurs ». Le prélude qu'il écrivit le jour où Mme Sand l'avait laissé seul à Majorque pour aller faire des emplettes à Palma « rendait bien, il est vrai, les gouttes de pluie sur le toit; mais, dans sa conception, ces gouttes étaient des larmes tombant du ciel dans son cœur ».

Léo Quesnel.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le jeune Scythe Anacharsis, conduit par l'abbé Barthélemy, a, comme on sait, visité la Grèce; le jeune Gaulois Camulogène, avec M. Dezobry pour guide, a voyagé à travers l'empire romain; voici un jeune Romain qui a suivi leur exemple. Prenant pour cicerone M. Lionel Bonnemère, il a parcouru en tous sens les vieilles Gaules. Le récit de ce voyage est daté de l'an 1879, mais le voyage a été, en réalité, fait l'an 56 avant Jésus-Christ. M. Bonnemère a différé un peu de le raconter, voilà tout (1). Le nouvel Anacharsis n'a pas quitté sa patrie sans quelque déchirement de cœur. Il y laissait sa belle et tendre Lydia, dont la chère image le suit à travers les forêts de la Bretagne et les collines du Morvan. Il lui envoie des serments d'amour et de fidélité avec des études ethnologiques, géographiques, hydrographiques, métallurgiques : c'est un aimable mélange.

Pourquoi ce petit roman? M. Bonnemère a cru sans doute nécessaire de donner à l'archéologie les grâces légères de la fiction. C'est une occasion d'égayer l'aridité du sujet. La forme épistolaire comporte, en outre, un certain décousu et une liberté d'allure qui permet l'imprévu, le détail pittoresque, enfin le petit mot pour rire. Ainsi, entre les hauts fourneaux de la Gaule d'alors et son organisation politique vont trouver tout naturellement place les pommades, fards et cosmétiques des Gauloises. Ainsi, quand nous entendrons un barde chanter le génie de l'hiver qui arrive monté sur un coursier frissonnant, le pigeon voyageur interrompra gaiement pour dire : « C'est bien honnête à ce barde de mettre l'hiver à cheval, car ici les chemins sont si mauvais! » Cette saillie nous amuse; puis, remarquez bien, nous voilà renseignés du même coup et sur le système poétique et sur l'organisation des ponts et chaussées d'alors. Je ne sais si vous partagerez mon avis; mais, pour moi, ce cadre d'un petit roman par lettres me plaît réellement beaucoup.

Si vous n'étiez pas du même sentiment — ce qui, après tout, n'est pas impossible, — dites-vous, de grâce, que ce n'est là, en somme, qu'une question de forme : ce n'est pas le cadre qui importe, mais la vérité du tableau.

Pour être un peintre fidèle de l'exacte réalité, M. Lionel Bonnemère n'a rien ménagé, ni temps, ni peines. Avant de guider son jeune Romain à travers les Gaules, il a voulu d'abord faire le voyage lui-même, guidé par des Romains de ce temps-là. Il est parti en compagnie de tous ceux qui avaient exploré le pays. Quelques Grecs disaient le bien connaître : il s'est remis de nouveau en route avec les Grecs. Il a vu ainsi bien du chemin. Cependant il a été pris de scrupules. Fallait-il se fier ainsi aux Grecs et aux Romains? Pour ces derniers surtout, les Gaules, c'était le pays vaincu; se

(1) *Voyage à travers les Gaules,* par Lionel Bonnemère. — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

flattant de l'avoir transformé, ils voulaient naturellement y retrouver l'image de Rome. Que montraient-ils le plus volontiers à M. Bonnemère? Leurs institutions politiques implantées, les rouages de leur administration s'engrenant avec un bruit régulier, grâce à la bureaucratie et au fonctionnarisme à outrance; çà et là quelques statues de divinités païennes, comme saint Bacco et sainte Victoire. Mais les usages, les traditions, les légendes nationales, mais la croyance aux nains, aux poulpiquets, aux korigens et aux fées, mais l'art et l'industrie de chaque province, mais la religion druidique, mais la poésie des bardes, enfin tout ce qu'ils n'avaient pas pétri, remanié, refait à la romaine, devant tout cela ils passaient en courant et ne voulant pas voir.

Eh bien, moi je verrai! s'est dit M. Bonnemère. Et comme il ne trouvait aucun des Gaulois de l'an 56 avant Jésus-Christ pour le guider, il s'est adressé aux Français de 1879. Il a parcouru les villes et surtout les campagnes, allant de province en province, frappant à toutes les chaumières, recueillant les légendes locales, écoutant les chansons, se mêlant aux danses, se prosternant, dans les *pardons,* devant les saints d'origine druidique : enfin, avec les mœurs, les coutumes, les superstitions du présent, il a reconstruit le passé. Avec ces débris mutilés il a recomposé toute l'ossature du corps, comme avait fait Cuvier avec un seul ossement. La science a bien retrouvé le monde d'avant le déluge : pourquoi M. Bonnemère ne retrouverait-il pas la Gaule d'avant la conquête?

Qu'il n'entre point dans ce travail de reconstruction un peu d'hypothèse, de conjecture et de roman, c'est ce dont je n'oserais me porter garant. Par exemple, pour les chants des anciens bardes, M. Bonnemère accepte sans assez de difficulté des fragments plus ou moins apocryphes dont l'authenticité est fort douteuse. Trop aisément encore il affirme que la Gaule a eu de grands philosophes comme elle a eu de grands poètes. Il avance un peu vite aussi que le druidisme ressemble d'étonnante façon au christianisme et est, comme lui, une religion de pardon. Cela ne l'empêchera pas, il est vrai, de nous montrer une druidesse mise à mort parce qu'elle a, épuisée de fatigue, laissé tomber quelques matériaux destinés à la construction d'un temple. Autour des membres pantelants de l'infortunée retentissent les cris de joie frénétique de ses compagnes. Voilà une religion de pardon, peut-être pour l'autre monde, mais non pour celui-ci.

Ce qui vaut mieux que de relever quelques contradictions, c'est de rendre hommage à la bonne foi de l'auteur, qui, après avoir protesté contre l'épithète de barbare appliquée à l'antique Gaule, nous montre en maints endroits les traces d'une évidente barbarie. Mais pourquoi a-t-il protesté? C'est que, selon lui, il faut que les Gaules nous apparaissent dans le passé belles et radieuses. Il le faut « si nous voulons que nos fils vivent libres dans la patrie libre et respectée ». Oh! alors, s'il en est ainsi, ne contestons plus rien.

II.

M. Arsène Houssaye vient de donner une nouvelle édition de son monument philosophique : *Des destinées de l'âme* (1). J'avoue que je n'avais jamais lu la première, et j'avais eu tort. Il n'est pas sans intérêt de considérer M. Houssaye sous cet aspect nouveau. Lui philosophe, qui l'eût dit? Lui, s'entretenant avec Moïse, avec les Hindous, avec Aristote, avec Platon, avec Spinosa, avec Swedenborg, avec Flourens, Claude Bernard et le Père Félix, qui l'eût supposé? C'est pourtant ainsi. Et il discute avec eux, mais d'un ton aimable, sans dialectique rébarbative, sans syllogismes renfrognés. A l'instant où ses adversaires croient l'étreindre dans leur main de fer, d'un léger battement d'ailes il leur échappe et s'élève dans l'espace en pinçant son luth. C'est un philosophe aérien et éolien. Quant à pénétrer dans l'antre des positivistes qui dissèquent des lapins, c'est à quoi il ne consentira jamais. Poésie, sentiment, amour, aspiration, brumes légères, vapeurs flottantes, nuages de pourpre et d'or, harmonies célestes, voix d'en haut, voilà de quoi est faite cette philosophie voltigeante et chantante. Et qui sait? Ce poète, cet Ariel est peut-être plus près de la vérité que les logiciens obstinés et les dissecteurs à outrance. Pour ma part, je me laisse volontiers emporter vers les régions azurées sur ses ailes parfumées.

Ce parfum n'est pas une rosée céleste, mais la dernière création de Pinaud, je le sais bien; mais c'est par là que M. Houssaye se rattache à la terre. Il ne veut pas qu'on le prenne pour un illuminé, ce qui diminuerait la confiance. En outre, il encourage ainsi les timides, qui pourraient redouter ces ascensions vertigineuses. Ne craignez rien, semble-t-il leur dire, vous pouvez voler comme moi : je ne suis pas plus que vous un ange. Voici que je monte au ciel, n'est-ce pas? mais il y a une heure je causais avec Coquelin au foyer de la rue Richelieu; cette après-midi on m'a vu dans vingt salons et dans dix boudoirs. Venez donc avec moi, mondains et mondaines, et perçons le mystère de l'éternité. Je la vois qui s'ouvre pour nous, cette éternité qui vous effraye. Cessez de trembler. « La toile se lèvera comme au théâtre » et nous reverrons les figures aimées. Gracieuses et riantes images d'un philosophe qui a dirigé la Comédie-Française! Aimable éternité à l'usage des gens du monde et même du demi-monde! N'ayez donc pas peur quand Dieu frappera les trois coups.

III.

« Soyons sages et cultivons notre jardin. » Tel est le conseil que nous donne Candide et sa conclusion suprême. M. Alphonse Karr s'est dit un jour que Candide avait probablement raison et que l'horticulture était sans doute le com-

(1) Arsène Houssaye, *Des destinées de l'âme.* — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

mencement de la sagesse. Il s'est fait alors jardinier-fleuriste. Mais on se lasse de tout, même de la sagesse et des fleurs. Il a donc laissé la bêche et l'arrosoir pour reprendre la plume. On l'a vu reparaître au *Figaro*. Ses guêpes, autrefois bourdonnantes et piquantes, avaient, en vieillissant, pris du ventre : leur vol était devenu plus lourd, la pointe de leur aiguillon s'était émoussée. Aujourd'hui M. Alphonse Karr, renonçant à avertir ses contemporains de leurs erreurs, de leurs préjugés et de leurs bévues, leur raconte son passé. Sous ce titre, *le Livre de bord* (1), il nous donne ses mémoires et l'histoire de sa vie.

Le livre de bord est, comme on sait, le registre où chaque jour, sur chaque navire, on consigne le temps qu'il fait, la latitude où l'on se trouve et le nombre des nœuds que l'on file. Il n'est défendu à personne de nous d'avoir son livre de bord et d'inscrire sur ce journal ses impressions et ses aventures. Je sais quelques Perrichons qui tiennent ce registre avec un soin méticuleux. Ils peuvent ainsi constater aujourd'hui qu'il y a trente ans, à pareil jour, ils ont fumé un cigare humide. C'est un plaisir très inoffensif : à une condition cependant, c'est qu'on n'essayera pas de le faire partager aux autres. M. Alphonse Karr a pensé que son histoire, celle de ses œuvres, de ses bons mots et de ses bons tours d'autrefois, qui l'intéresse fort, nous intéresserait de même. Mon Dieu! je ne dis pas non, mais pas au même point. Tous ces souvenirs le rajeunissent; par exemple, quand il se revoit remplaçant tout un dimanche le batelier passeur de l'île de Saint-Ouen, c'est son printemps ensoleillé qui lui apparaît : à nos yeux, ils le vieillissent ; ce genre de plaisanteries n'est plus au goût ni à la mode du jour. De même les bons mots de 1832, qu'il rappelle en riant aux larmes. Ils portent leur date et on en fait d'autre sorte à l'heure qu'il est. Ils nous ramènent à Paul de Kock, et nous en sommes à Meilhac et Halévy. M. Alphonse Karr nous fait donc l'effet d'un revenant ou de l'homme à l'oreille cassée d'About. Quoi! il s'amuse encore des farces de Coco Romieu! Quoi! il les raconte tout au long! Est-il heureux d'être resté si jeune! Mais cette jeunesse même nous le fait terriblement vieux, antédiluvien et préhistorique. Ajoutez à cela le contentement de soi, tout comme au lendemain du succès de la *Famille Alain*, un contentement qui n'est pas épanoui et bon enfant comme celui d'Alexandre Dumas père, et vous comprendrez que la lecture de ces Mémoires donne un peu sur les nerfs.

IV.

Le naturalisme continue à faire des siennes. M. Huysmans, le disciple chéri du grand maître, vient de procéder à l'exhibition de la fille Marthe (2). Auprès d'elle, la fille Élisa a un petit air de Lucrèce et son odyssée est une idylle printanière. Permettez-moi de ne pas remuer ces matières. Il va sans dire que M. Huysmans est enchanté de ses enluminures impressionnistes. Et toujours le grand argument, le cheval de bataille, qui devient cependant poussif et fourbu : Je peins ce que j'ai vu! — Eh! monsieur, on ne va pas voir ces choses-là! On peut, j'imagine, passer ses soirées ailleurs! Non, en vérité, cela est inouï. Et encore, s'il y avait ici, comme dans les *Sœurs Vatard*, quelque trace de talent! Mais non! Cela est aussi plat que nauséabond. Il est vrai que, comme vient de nous le confesser M. Zola, le naturalisme n'en est même pas encore à bégayer. A l'heure qu'il est, nous dit-il, il est dans l'œuf, ce qui donne à entendre que les oiseaux bégayent. O naturalisme! Que sortira-t-il de cet œuf, qui m'a tout l'air d'être pourri? Pas un aigle assurément, mais un canard qui barbotera et clapotera dans la vase.

V.

Un Drame à Constantinople (1), par Leïla-Hanoum, n'est pas un roman très bien construit ni très bien conduit; mais on y trouvera d'intéressants détails sur les mœurs turques et surtout quelques scènes saisissantes où se dessinent avec un singulier relief les plaies qui rongent ce malheureux pays. Il faut les lire si l'on se sent le moins du monde séduit par certaines peintures chimériques du bonheur que goûtent les royaumes ou les empires vivant à l'ombre tutélaire d'un pouvoir absolu.

VI.

Dans un genre plus léger, signalons les *Scènes de la vie de théâtre* (2), par M. Abraham Dreyfus. Cela est aimable et gai, tracé d'un crayon leste, avec entrain et bonne humeur. L'observation, très exacte, et d'un homme qui sait à fond ce qui se passe derrière la toile, est relevée d'une petite pointe de fantaisie. Après avoir peint les choses sous leur aspect comique, pourquoi M. Dreyfus n'essayerait-il pas de nous raconter certains drames qu'il a dû surprendre ou deviner, car je suis sûr qu'il y a là bien souvent des larmes étouffées sous le bruit de ces rires?

VII.

La librairie Ollendorff, qui pourvoit de proverbes et de saynètes les théâtres de société, a songé également aux pensionnats des deux sexes (3). Il est bien légitime d'y jouer la comédie, puisque la sévère Mme de Maintenon le permettait aux demoiselles de Saint-Cyr et faisait même appel à Racine, tout entier alors à Dieu. M. Adolphe Carcassonne prend la succession de Racine. Il n'a écrit ni une *Esther*, ni une *Athalie*, uniquement parce que cela semblerait un peu sé-

(1) Alphonse Karr, *le Livre de bord*. — 2 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

(2) J.-K. Huysmans, *Marthe*. — 1 vol. Paris, 1879. Bibliothèque naturaliste. Derveaux.

(1) Leïla Hanoum. *Un Drame à Constantinople*. — 1 vol. Paris, 1879. Plon et Cie.

(2) Abraham Dreyfus, *Scènes de la vie de théâtre*. — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

(3) *Théâtre d'adolescents*, par Adolphe Carcassonne. — 1 vol. Paris, 1879. Paul Ollendorff.

rieux pour notre époque, mais un certain nombre de petites pièces très innocentes dans tous les sens du mot.

VIII.

On n'a pas oublié sans doute le grand scandale fait en 1860 par un rhétoricien dans une composition au concours général. On avait donné comme sujet de vers latins l'éloge du prince Jérôme. Quelques élèves refusèrent de composer. Parmi les copies remises se trouvait une philippique véhémente en vers français signée «Jacques Richard, fils d'exilé». Elle circula bientôt dans Paris, sous le manteau. On en citait volontiers le début, d'un beau mouvement :

Ils n'ont donc pas compris qu'il eût été plus sage
De laisser reposer cet homme en son tombeau!...

Détail piquant, le jeune Jacques Richard était le fils, non pas d'un exilé, mais d'un juge de paix très ami de l'empire. Quelques années plus tard, le jeune poète, cloîtré dans une petite ville de province, mourait de consomption, mais après avoir publié dans différents journaux des poésies et quelques articles en prose qui rappelèrent l'attention sur son nom. Ce nom est peu à peu tombé dans l'oubli. Pour l'en tirer, M. Grancey va publier tout ce qui est sorti de cette plume hardie et fougueuse. En attendant, M. Auguste Dietrich vient d'écrire la biographie (1) de ce jeune poète, tranché dans sa fleur. On la lira avec intérêt.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La circulaire par laquelle le ministre de la justice recommande aux procureurs généraux de réprimer les « manifestations factieuses, les provocations au renversement du pouvoir légal qui se produisent dans des réunions, dans des discours et par des publications de toute espèce », est approuvée par les uns, vivement attaquée par les autres.

Ceux qui l'attaquent, ce sont les intransigeants de tous les partis, qui veulent pouvoir pousser la liberté jusqu'à la plus extrême licence; les monarchistes, qui trouvent de bonne guerre de soutenir que la république n'a pas le droit de se faire respecter par cette étonnante raison que, sous un régime qui se pique d'exister en vertu d'un principe libéral, chacun doit pouvoir dire ou faire tout ce qui lui passe par la tête; enfin les théoriciens de cabinet dont l'horizon ne dépasse pas l'enceinte de Paris.

Il faut cependant tenir compte du sentiment public et se dire une bonne fois que c'est l'opinion de la majorité qui doit diriger la conduite du gouvernement. Eh bien, s'il y a un fait certain aujourd'hui, c'est que la majorité du pays commence à s'inquiéter de ces démonstrations factieuse dont parle la circulaire de M. Le Royer. Nous autres Parisiens, nous pouvons avoir nos raisons pour rire des banquets légitimistes et apprécier à leur juste valeur les extravagances de la presse monarchiste ou communarde; mais nos compatriotes des départements ont parfaitement le droit d'accorder à tout cela une autre importance et de trouver excessive la tolérance du gouvernement.

Un provincial qui ne manque ni d'esprit ni de bon sens me disait l'autre jour avec tristesse : « Le gouvernement est débordé, cela se voit, et la confiance se retire de lui; telle est l'impression que je rapporte de mon département. »

Il faut que cette confiance se rétablisse, et ce n'est pas en se désintéressant de plus en plus de ce qui se fait autour d'eux et contre eux que les hommes qui nous gouvernent pourront la ramener. Voilà pourquoi la circulaire du ministre de la justice est une excellente chose, à la condition, bien entendu, qu'elle ne reste pas à l'état de lettre morte.

II.

Je ne sais pas si la liberté absolue de tout dire et de tout faire, la liberté à outrance, comme quelques-uns la demandent, pourra jamais s'implanter chez nous. Le moment, en tout cas, n'est pas venu d'en faire l'essai. Nos mœurs, nos habitudes, nos préjugés, si l'on veut, ne s'y prêtent pas. C'est ce que la Chambre ne devra pas perdre de vue lorsqu'elle aura à s'occuper de la nouvelle loi sur la presse.

Le peuple français aime sans doute la liberté et l'égalité; mais il aime aussi l'ordre, et il veut être protégé dans tous ses intérêts moraux et matériels. C'est pour cela qu'il paye sans trop marchander des gendarmes, des agents de police et un nombreux personnel de juges et de magistrats. Plutôt que de voir cesser cette protection et d'y renoncer, il se rejetterait promptement dans les bras du premier *sauveur* venu. On peut être bien sûr qu'une loi qui proclamerait l'impunité absolue de la presse, sous prétexte de libéralisme, serait des plus impopulaires et porterait un coup funeste à la république.

III.

Je remarque que les raisons que l'on fait valoir en faveur de cette impunité deviennent de moins en moins sérieuses : ainsi un journal citait dernièrement sur ce sujet l'opinion de Sainte-Beuve et celle de M. Thiers.

Sainte-Beuve soutenait qu'un homme de lettres ne doit jamais faire de procès de presse, même lorsqu'il est calomnié et diffamé. « Le plus souverain mépris, écrivait-il, en pareil cas est le silence. C'est ma règle invariable, et je m'en suis toujours bien trouvé. » M. Thiers exprimait la même opinion en d'autres termes : « Je suis, disait-il, un vieux parapluie sur lequel il pleut depuis plus de cinquante ans; quelques gouttes de plus ou de moins ne peuvent plus l'endommager. »

Le mot est très spirituel; mais, s'il peut être juste pour un cas particulier, il ne prouve rien en général. Il y a, en effet, des personnages tellement connus que la diffamation et la calomnie n'ont plus de prise sur eux. Tel était le cas de M. Thiers. Je ne dirai pas qu'il en fût de même de Sainte-Beuve, mais le célèbre critique n'a jamais rencontré, je crois, que des adversaires littéraires, et où en serait-on s'il n'était pas permis de discuter, même avec malveillance, les œuvres d'un écrivain? Il avait donc bien raison de dire qu'un homme de lettres ne doit jamais intenter de procès de presse.

Mais il ne s'agit pas seulement des gens de lettres et des hommes peu nombreux qui ont toujours fixé l'attention et vécu, comme on dit, dans une maison de verre. Encore

(1) *Biographie de Jacques Richard*, par Auguste Dietrich. — Paris, 1879. Hurtau.

est-ce à eux de juger dans quelle mesure ils doivent supporter la calomnie et l'injure et s'il leur convient de n'y répondre que par le silence du mépris. C'est leur affaire, et s'ils jugent à propos d'y répondre autrement, je ne vois pas pourquoi ils n'en auraient pas le droit.

Tout le monde ne vit pas dans une maison de verre. Je rappellerai à ce propos l'exemple de M. Challemel-Lacour. Lorsqu'un journal l'accusa de je ne sais plus quel acte d'indélicatesse qu'il aurait commis dans un cercle, M. Challemel-Lacour fut très bien inspiré de s'adresser à la justice. Quelqu'un dit : « Quel profit a-t-il retiré de son procès, puisque, grâce à la publicité de l'audience et du jugement, la calomnie dont il était l'objet a été tirée à cent mille exemplaires? »

Le profit est bien clair. La réfutation de la calomnie et la confusion du calomniateur furent tirées à autant d'exemplaires que la calomnie elle-même, et le public, qui savait seulement que M. Challemel-Lacour est un homme d'un grand talent, est édifié aujourd'hui sur l'honorabilité de sa vie privée.

En vérité, on croit rêver quand on entend des gens sérieux demander l'impunité absolue de la presse au nom de la liberté, comme si le droit de parler et d'écrire n'avait pas une limite naturelle et légitime dans le respect du droit d'autrui.

Vous voulez être libre de me calomnier et de m'outrager; mais est-ce que je n'ai pas, de mon côté, le droit de n'être ni outragé ni calomnié? Vous êtes opprimé, dites-vous, si l'on vous impose silence; mais le plus opprimé de nous deux, c'est moi, si je suis obligé de me taire devant le mensonge et l'injure.

Mon droit est tout aussi respectable que le vôtre.

IV.

La prétendue impuissance de la presse, sur laquelle on fonde la théorie de l'impunité, est encore une des plus bizarres imaginations de ce temps. De ce que la presse ne peut pas tout faire, de ce qu'il ne lui est pas possible de changer l'ordre des saisons, d'établir des communications entre la Terre et la Lune et de réaliser d'autres prodiges de cette force, on en conclut qu'elle est absolument impuissante et inoffensive.

Eh bien, que l'on essaye du régime de l'impunité, et l'on en verra bien vite les résultats. Je laisse de côté la politique pour ne parler que des affaires privées. Ce sera tout d'abord la liberté du chantage et du banditisme exercés la plume à la main. Le jour même où la loi d'impunité aura été promulguée, il se fondera des petites gazettes qui mèneront la chose grand train, et l'on peut s'en rapporter là-dessus à bon nombre de gens de bonne volonté qui auront bien vite acquis l'habileté et l'expérience dont ils manqueront peut-être au début.

Bah! s'écriera M. de Girardin, il n'y aura qu'à laisser dire; les mensonges tomberont d'eux-mêmes et un dédaigneux silence suffira pour en faire justice. C'est bientôt dit, et assurément M. de Rothschild peut se contenter de hausser les épaules si l'on imprime quelque part qu'il laisse protester sa signature et que sa maison va tomber en faillite. Mais tout le monde n'est pas M. de Rothschild, et elles sont nombreuses les maisons de banque ou de commerce, d'ailleurs très honorables, dont le crédit serait promptement ruiné si l'on répétait trop souvent qu'elles ne payent pas leurs billets ou qu'elles ne pourront pas les payer le mois prochain.

Faut-il parler des familles attaquées dans leur honneur? La loi refusant toute protection aux victimes de ces agressions sauvages et intéressées, elles seraient bien forcées de se protéger elles-mêmes. Les uns achèteraient leur tranquillité à prix d'argent; les autres, d'une humeur moins accommodante, se feraient justice le revolver à la main, et les rues de nos villes deviendraient de vastes champs clos. De quel droit les tribunaux interviendraient-ils? Ils ne pourraient pas poursuivre les bandits de la plume, puisqu'il n'existerait plus de loi contre leur industrie; et, d'un autre côté, il me paraît bien difficile de sévir contre un honnête citoyen dont le seul crime serait d'avoir usé du droit de légitime défense contre un malfaiteur.

Supposez deux ou trois ans de ce régime, et la population entière acclamerait le premier dictateur venu qui promettrait d'inaugurer son règne par la suppression de tous les journaux, en ne conservant que le *Journal officiel* réduit à une simple page grande comme la main.

V.

Je viens de parcourir la deuxième livraison de la *Nouvelle Revue* publiée sous la direction de Mme Edmond Adam (Juliette Lamber). A côté de travaux littéraires ou politiques remarquables, on trouve dans cette livraison les *Souvenirs d'un chanteur,* qui sont, sous un titre modeste, les mémoires du célèbre ténor Duprez. Ces souvenirs, dont la lecture est très intéressante, contiennent des enseignements précieux pour les jeunes chanteurs.

Ainsi Duprez raconte comment il fut engagé pour chanter le rôle d'Arnold de *Guillaume Tell* en Italie. Les offres qu'on lui fit n'étaient pas brillantes; mais, dit-il, « pendant les dix premières années de ma carrière, j'ai eu l'habitude, peu conforme sans doute aux idées en cours aujourd'hui, de mettre mes intérêts pécuniaires bien au-dessous de ceux de mon art et de ma réputation artistique ». Il est certain que ce ne sont pas tout à fait les idées du jour, et les directeurs des théâtres lyriques, qui ont à lutter contre les prétentions exorbitantes de jeunes gens dont l'éducation musicale est encore incomplète, en savent quelque chose.

« Telle a toujours été, dit plus loin Duprez, ma manière de procéder dans toute la durée de ma carrière : me rendre entièrement compte de mes rôles par un muet examen avant d'en proférer une seule note. Les sentiments dont j'étais pénétré à mesure que la musique et les situations de mon personnage se déroulaient dans mon imagination se gravaient alors profondément en moi, tels que je devais les rendre et les communiquer au public lorsque j'en serais à chanter devant lui... C'est ainsi, dit-il ensuite, que ma voix a pris de la passion dans la passion même. Je n'ai jamais pu dire : Je t'aime! ou je te hais! sans éprouver une émotion de tendresse ou de violence... »

Et il ajoute : « Qu'est-ce qu'un son, sinon un moyen d'exprimer une pensée? Qu'est-ce qu'une note, sans le sentiment qu'elle colore et dont elle est animée? »

Ce sont là des réflexions très justes et dont les jeunes chanteurs qui se destinent au théâtre devraient se pénétrer. Mais plus d'un sourira et dira en les lisant : « C'était bon autrefois, mais tout cela à présent est démodé; c'est le vieux jeu, il n'en faut plus! »

Hélas! oui, c'est le *vieux jeu,* et c'est pourquoi les chanteurs vraiment dramatiques sont devenus si rares qu'on peut presque dire qu'il n'y en a plus.

CLÉMENT CARAGUEL.

BULLETIN

On lit dans le *Journal officiel :*

« Le voyage que vient de faire dans le Midi M. le ministre de l'instruction publique avait pour but de hâter l'exécution

des grands travaux entrepris depuis quelques années par les villes et l'État pour l'installation de nos facultés. Certaines questions n'étaient pas encore résolues et tenaient tout en suspens; le ministre voulait les étudier sur place et les résoudre de concert avec les autorités municipales.

« Les résultats du voyage ont été excellents : nous avons lieu de croire que les difficultés sont désormais aplanies; le ministre est persuadé que les nouveaux bâtiments répondront largement aux besoins de l'enseignement supérieur et que la plupart des facultés disposeront à bref délai de locaux qui satisferont à toutes les exigences des professeurs et des étudiants ».

Suit un long et substantiel rapport dont nous donnerons successivement des extraits.

Académie des beaux-arts. — La séance annuelle de cette Académie a eu lieu samedi dernier, sous la présidence de M. J. Thomas. Le secrétaire perpétuel, M. Henri Delaborde, a lu une intéressante notice sur la vie et les travaux de M. Duc, l'architecte de la colonne de Juillet et du Palais de Justice. Pour la colonne de Juillet, M. Duc dut continuer le projet de l'architecte Alavoine, mort avant de l'achever.

« Conçu avec une simplicité voisine de l'indigence, ce projet consistait tout uniment dans ce qu'Alavoine lui-même appelait sans euphémisme un gigantesque « tuyau de poêle » — c'est-à-dire une colonne dorique en bronze, au fût lisse, à l'échine taillée en oves et, depuis la base jusqu'au faîte, sans autres ornements que des inscriptions. Alavoine, il est vrai, avait soigneusement étudié toutes les questions concernant la partie scientifique de son travail, et Duc n'eut garde de méconnaître la sagesse des calculs faits à ce sujet par son prédécesseur; mais, en les mettant à profit, il ajouta aux dispositions déjà prises d'autres combinaisons si heureuses, il réussit à vaincre si parfaitement toutes les difficultés techniques, que, au point de vue de la construction seule, le monument élevé par lui mériterait d'être cité comme un modèle.

« Est-il besoin, au point de vue de l'art proprement dit, de rappeler les mérites qui le distinguent, d'opposer au caractère ambigu du projet primitif la netteté des intentions réalisées ici, et de montrer ce que la majesté héroïque du style dans toutes les parties de cette colonne triomphale a de conforme à la destination qu'on lui attribuait et aux souvenirs que l'on voulait glorifier? La décoration à la fois riche et délicate des bandeaux et des tambours qui séparent les parties lisses du fût, le piédestal qui le supporte et le chapiteau si originalement conçu, si fièrement traité, qui le couronne, tout concourt à donner à l'ensemble du monument un aspect d'élégance et de force que complète, en l'embellissant encore, cette figure du *Génie de la Liberté* placée au sommet, et dont notre vénéré confrère, M. Dumont, a su faire, en même temps qu'une image accomplie dans les formes, un symbole neuf et hardi.

« Duc est déjà tout entier dans sa première œuvre. Si, ailleurs et à d'autres époques, son talent a eu pour s'exercer un champ plus favorable ou plus vaste, il n'a pour cela ni plus franchement accusé ses tendances, ni plus exactement donné sa mesure. Même dans les grands et beaux travaux exécutés au Palais de Justice par l'architecte de la colonne de Juillet, même dans cette immense entreprise conduite par lui pendant plus de trente ans avec une autorité si sûre, on retrouve tels qu'ils s'étaient révélés au début son goût et son style particuliers, ce qu'on appellerait sa manière si le mot admis pour caractériser la méthode personnelle d'un peintre ou d'un sculpteur pouvait s'appliquer à l'ensemble des procédés adoptés par un architecte...

« Aux yeux de tous, Duc a l'honneur sans partage d'avoir fait de fond en comble le nouveau Palais de Justice. Tout y résulte, tout y parle de son talent, de sa volonté, de sa vénération pour les exemples de l'art antique, uni au sentiment le mieux raisonné, à l'intelligence la plus pénétrante des exigences de notre civilisation et des droits de l'art moderne; tout atteste ce besoin si intraitable chez lui de la précision achevée, de la connexité parfaite entre les intentions et les formes; tout, depuis les lignes générales de l'édifice jusqu'aux moindres ornements, depuis l'ordonnance grandiose de la façade et du vestibule jusqu'au soin avec lequel sont étudiés, dans la plus modeste salle, les profils d'un chambranle de porte ou les moulures d'une boiserie. Si jamais œuvre a été de nature à démontrer chez l'auteur le respect scrupuleux de son art et le parti pris en toute occasion de se refuser aux capitulations de conscience, c'est sans aucun doute celle-là.

« Qui sait même? Peut-être, à force d'être travaillé et comme ciselé dans les détails, le style de Duc perd-il quelquefois en facilité ce qu'il gagne en délicatesse; peut-être certaines parties du Palais de Justice — et, plus qu'aucune autre assurément, le perron monumental qui se développe en avant du corps de bâtiment principal — accusent-elles dans la pensée de l'architecte une sorte de tension et de contrainte; mais, en regard de ces raffinements un peu laborieux, de ces élégances un peu trop cherchées, que de témoignages de puissance dans l'invention et d'irréprochable pureté dans les formes! quel art riche en ressources de toute espèce, quel art un et varié tout ensemble, que celui dont les murs du Palais de Justice portent d'un bout à l'autre l'empreinte!

« Hélas! quelques-uns de ces murs portent encore d'autres traces et rappellent d'autres souvenirs. Comment oublier, même depuis qu'ils ont été relevés de leurs ruines, l'heure lugubre où ils tombaient dévorés par les flammes qui faillirent, en 1871, anéantir le Palais de Justice tout entier? Émergeant comme une île du sein de cet océan de feu, la Sainte-Chapelle, Dieu merci! fut préservée; mais tandis que les voûtes s'écroulaient d'un autre monument du passé, de la vaste salle des Pas-Perdus construite par Salomon de Brosse, l'incendie, étendant ses ravages, envahissait les bâtiments élevés par Duc et amenait, entre autres désastres, la destruction de cette belle salle des assises que le pinceau de notre confrère, M. Lehmann, avait si dignement décorée, et qui attend encore sa restauration.

« Duc ne se laissa pas abattre par le malheur qui le frappait dans l'œuvre à laquelle il avait attaché l'honneur principal de sa vie et qu'il lui fallait maintenant, sinon recommencer, au moins reprendre à peu près sur tous les points. Quoique déjà presque septuagénaire à cette époque, il se remit à la besogne avec une ardeur toute juvénile. Au bout de quelques années, non seulement il avait réparé la plupart des dévastations commises, mais il avait en outre, par la construction du grand escalier et des salles de la cour de cassation, ajouté de nouveaux titres, et non certes les moins sérieux, à tous ceux qu'il s'était acquis déjà. »

La *Revue scientifique* de ce jour, publie *in extenso* les discours prononcés, dans la réunion du comité franco-américain au cirque des Champs-Élysées, par M. Foucher de Careil, sénateur, sur *le Traité franco-américain*, et par M. Fernando Wood sur *les Relations commerciales entre la France et les États-Unis*.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1860

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 18. 1er NOVEMBRE 1879.

LA MÈRE D'UN BONAPARTE

Élisabeth Patterson.

Le 4 avril dernier, Élisabeth Patterson, femme légitime et répudiée de Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, mourait à Baltimore à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Sa beauté, son infortune imméritée, son esprit caustique et mordant et les événements auxquels elle s'est trouvée mêlée lui assurent une place dans l'histoire de son temps. Un écrivain américain, M. Eugène Didier, a entrepris sa biographie; le volume qu'il vient de publier simultanément à New-York et à Londres, sous le titre de *Life and Letters of Madame Bonaparte* (1) contient bon nombre de détails curieux.

Glissons rapidement sur cette longue carrière, dans le cours de laquelle se sont passées tant et de si grandes choses. Désireux surtout de mettre en relief et en son plein jour cette physionomie originale, nous nous attacherons de préférence à l'un des épisodes saillants de sa vie, celui du mariage de son fils Jérôme-Napoléon. L'auteur du livre que nous venons de citer a dû, à la requête de la famille, supprimer une partie de la correspondance échangée à cette époque entre Élisabeth Patterson et son père; aussitôt la presse américaine a pris à tâche de publier ces lettres. Le *New-York Herald*, notamment, les a reproduites en entier. C'est à l'aide de ces documents divers que nous essayerons de faire revivre sous les yeux de nos lecteurs ce type intéressant.

I.

Née à Baltimore, le 6 février 1785, Élisabeth Patterson débuta dans la vie sous les auspices les plus favorables. Dès l'âge de quinze ans, sa merveilleuse beauté était célèbre bien au delà des limites étroites d'une petite ville de l'État de Maryland. Son père, négociant habile et probe, occupait le premier rang parmi les commerçants de Baltimore. Elle avait dix-huit ans quand, en 1803, Jérôme Bonaparte, frère du premier consul, visita New-York et, sur l'invitation du commodore Barney, se rendit à Baltimore. C'est là, à des courses données en son honneur, qu'il rencontra Élisabeth Patterson, dont il s'éprit à première vue. Il était jeune, amoureux, entouré de cette auréole de gloire qui s'attachait au nom de Bonaparte. Trois mois plus tard le mariage civil était célébré en présence du consul de France, et le mariage religieux par l'évêque de Baltimore.

On sait que ce mariage, non reconnu par l'empereur, fut arbitrairement cassé en 1805, et que le prince Jérôme épousa, en 1807, la princesse Frédérique de Wurtemberg. On sait aussi avec quelle énergie et quelle persévérance Élisabeth Patterson défendit ses droits et ceux de son fils Jérôme-Napoléon. Forcée de s'incliner devant la volonté toute-puissante de son beau-frère, devant l'abandon et le second mariage de son époux, elle dévora ses larmes et ses colères.

Victime d'une politique et d'une raison d'État qui élevait son mari au rang des rois et la reléguait, sans titre et sans état civil, à Baltimore, dans une obscurité qui lui était odieuse, Élisabeth Patterson dut se soumettre, mais ne se résigna jamais. Déçue dans ses rêves d'affection et d'ambition, elle reporta sur son fils toutes ses aspirations de grandeur. Jérôme avait pour lui le nom de son père et l'avenir; un jour viendrait où la fortune réparerait les torts dont souffrait Élisabeth Patterson et où le fils lui rendrait ce que le père lui avait ravi par soumission aux ordres de son frère. Pendant vingt-cinq ans elle se berça de cet espoir, surveillant d'un œil attentif les événements dont l'Europe était le théâtre, assistant de loin, spectatrice impuissante, mais non désinté-

(1) Sampson, Low et Cie. — Londres, 1 vol. in-8°.

ressée, à l'élévation prodigieuse de l'Empire, à ses vertigineux succès, à ses revers et à sa chute.

Cette chute lui rendait sa liberté d'action. La volonté despotique de l'empereur lui fermait l'accès des cours, privation cruelle pour une femme qui s'estimait appelée à y jouer un grand rôle. Ingénieuse à convertir ses goûts en devoirs, elle se disait que là seulement elle se trouverait à sa place, dans son véritable milieu, et que l'avenir de Jérôme-Napoléon, neveu d'un empereur, fils d'un roi, exigeait impérieusement une riche et puissante alliance. Elle caresse cet espoir, s'efforçant par tous les moyens possibles d'éveiller l'ambition de son fils, chez qui ses rancunes, ses révoltes et ses aspirations ne rencontrent pas d'écho.

Dans ses lettres on sent percer l'irritation profonde que lui inspire cette apathie. Elle s'est si bien identifiée avec le rôle que les circonstances lui refusent et que rêve son imagination, qu'elle parle, agit, écrit en souveraine dépossédée, plus hautaine et plus fière dans la mauvaise que dans la bonne fortune. En dépit de tout et de tous, elle fait corps avec cette famille impériale qui l'a rejetée; persécutée par l'empereur, elle porte aux nues son génie pendant sa prospérité et défend sa mémoire après sa mort.

Il n'en va pas de même pour son mari. Elle refuse le titre de princesse de Smalcalden et un douaire de 200,000 francs de rente de la main du roi de Westphalie; mais elle accepte de l'empereur une modeste pension. A son mari, qui se plaint de voir ses offres rejetées et celles de son frère accueillies, elle écrit : « J'aime mieux m'abriter sous les ailes d'un aigle que d'être suspendue au bec d'un oison. » Plus tard, il lui propose un domaine en Westphalie : « Votre royaume est grand, lui répond-elle fièrement; il ne l'est pourtant pas assez pour deux reines. » Devenue Française par son union, elle est Française par le cœur. De sa nationalité américaine, de ses affections de famille, il ne reste pas trace. Elle méprise sa nationalité et sa famille; elle voudrait les oublier, les faire oublier autour d'elle, à son fils surtout, qu'elle emmène à Genève pour son éducation.

Singulier choix, car elle veut qu'il soit catholique, « la seule religion possible pour des princes et des rois ». Elle-même est protestante, si peu, que cela vaut à peine qu'on en parle.

Mais à la passion des grandeurs elle joint celle de l'économie; nous verrons plus loin jusqu'où elle la poussait. A Genève, elle se flatte de peu dépenser. On l'exploite, elle l'affirme du moins, et s'en venge par une de ces boutades qui lui sont familières : « Avez-vous remarqué, écrit-elle à son père, qu'il n'y a pas de Juifs à Genève? Qu'y feraient-ils? Ils y mourraient de faim; un Génevois vaut quatre Juifs. »

En ce qui concerne sa famille, elle est intraitable. Elle ne pardonne pas aux siens d'avoir blâmé son mariage, non plus que l'accueil qu'elle reçut d'eux quand elle revint à Baltimore, après la rupture de son union. Blessée dans ses affections légitimes, exaspérée dans son orgueil, elle trouva, en effet, peu de sympathies parmi eux. Leurs conseils d'abdiquer ses rêves de grandeur et de se renfermer dans la vie modeste et monotone d'une petite ville d'Amérique, pour sages qu'ils pouvaient être, ne faisaient qu'irriter ses regrets et aviver ses colères. Les merveilleux succès de l'empereur, l'élévation rapide de son mari, ces grandeurs éclatantes, ces royaumes conquis au pas de course, cette cour de souverains alliés, vaincus ou dépossédés, tous ces échos d'un monde dont elle était exclue et au sein duquel elle s'estimait appelée à vivre, la rendaient plus intolérante et plus aigrie, plus dédaigneuse et plus méprisante.

A la chute de l'Empire, elle s'établit à Florence. C'est là que nous la retrouvons en 1829. Jérôme-Napoléon avait alors vingt-quatre ans. Sans ambition, mais non sans bon sens, il préférait à la vie errante d'un aventurier sur le continent européen l'obscurité de sa ville natale et l'existence simple et digne de son grand-père. Cédant à ses sollicitations, sa mère lui avait permis de retourner à Baltimore; quant à elle, elle restait à Florence, tout absorbée par son idée de préparer à son fils une alliance digne du nom qu'il portait. Plus que jamais elle blâmait en lui ce qu'elle appelait son apathie, ses goûts vulgaires; mais elle faisait fond sur sa déférence aux désirs maternels, sur son obéissance passée, et elle ne doutait pas de le voir, au premier signe, accepter l'union qu'elle lui imposerait.

Déjà, en 1826, elle avait espéré le marier à sa cousine Charlotte, fille de Joseph Bonaparte, dont elle trace un portrait peu flatté : « Une hideuse petite créature, dit-elle, et un caractère du diable. » Il est vrai que, quand elle s'exprime ainsi, le mariage projeté n'a pas abouti et la princesse Charlotte manifeste un penchant très prononcé pour un autre prétendant. Il est vrai aussi que les négociations ont traîné en longueur. Mme Bonaparte avait chargé un de ses amis, de la maison Rothschild, de prendre des renseignements minutieux sur la situation de fortune de Joseph. « On annonçait, dit-elle, une dot de 3,500,000 francs; je n'y croyais pas, et j'étais bien décidée à ne donner Jérôme que contre un million comptant. Ce n'est pas moi que l'on berne avec des promesses et des espérances. » Quand les renseignements demandés arrivèrent, il était trop tard, « et puis, ajoute-t-elle, ils n'étaient pas satisfaisants ».

Elle cherchait ailleurs et croyait toucher au but, quand, au commencement de septembre 1829, elle reçut une lettre de son père lui annonçant que Jérôme-Napoléon venait de se fiancer avec miss Williams, fille d'un négociant de Baltimore, et que le mariage serait célébré en octobre. Ce projet anéantissait tous ses rêves d'avenir; c'était la ruine de ses dernières espérances. Aussi l'on voit dans ses lettres que si elle avait eu le pouvoir de briser cette union comme l'empereur avait brisé la sienne, elle n'eût pas hésité à recourir aux mesures arbitraires contre l'emploi desquelles elle protestait depuis un quart de siècle. Sa réponse à son père est un cri de désespoir. Elle serait à son lit de mort, dit-elle, agonisante et sans souffle, que Dieu, par un miracle, lui rendrait la parole pour protester contre cette union. Jamais, avec son consentement, Jérôme n'épousera une Américaine. Le neveu de Napoléon, ajoute-t-elle, n'a pas d'égal en Amérique. En Angleterre, il pourra choisir une femme dans les plus hautes familles. Elle-même n'a-t-elle pas eu vingt fois l'occasion de contracter les plus riches alliances? Elle a refusé de se

remarier. Le pouvait-elle avec le nom qu'elle avait porté ? « Dieu sait, dit-elle, si je hais la pauvreté et l'isolement ; j'ai subi l'une et l'autre, et ni l'une ni l'autre n'ont brisé mon orgueil et n'ont fait plier ma volonté au point de me réduire à accepter un mari dans une situation inférieure à la mienne. Je ne consentirai jamais à ce que mon fils épouse miss Williams ou toute autre miss américaine. Ce mariage n'est pas encore fait ; qu'il le rompe ; qu'il se serve de mon nom, qu'il invente n'importe quel prétexte. Surtout, que l'on ne vienne pas me faire des rapsodies sur l'amour et la passion. Est-ce que nous ne savons pas qu'hommes et femmes se dépêtrent de l'amour, que les imbéciles seuls restent pris dans ces filets-là et se marient pour autre chose qu'une grande fortune ou une haute situation ? »

Est-ce bien là la femme qui, en 1803, répondait aux remontrances de son père à l'occasion de son mariage : « Je préfère être la femme de Jérôme Bonaparte, ne fût-ce qu'une heure, à l'union la plus heureuse. » Vingt-six années ont passé sur sa tête et son biographe nous apprend qu'elle faisait de La Rochefoucauld son étude assidue.

Puis elle reprend : « Une immense fortune vaut mieux qu'un rang élevé chez une femme, j'en conviens ; mais encore faut-il que cette fortune soit réellement immense pour excuser une mésalliance. Or, qu'est-ce que ces fortunes de Baltimore et qu'est-ce que cette famille Williams, où les enfants foisonnent ? Moi-même, à mon âge, je ne me résoudrais jamais à épouser un Américain, si riche fût-il, et certes mon fils a droit de prétendre bien plus haut que moi. Si miss William possédait cinq cent mille dollars, si Jérôme pouvait l'emmener hors d'Amérique, n'y jamais revenir..., peut-être..., et encore...! »

Nous sommes en 1829, et cinq cent mille dollars représentent deux millions et demi. Même à ce prix, elle hésiterait ; or la dot de miss Williams est d'environ 30,000 francs de rente, lesquels lui appartiennent en propre et ne seront pas, en cas de décès, reversibles sur la tête du mari. Bien plus, elle connaît les femmes, surtout les Américaines, écrit-elle à son père : « Dans tous les pays du monde les femmes sont douées d'un merveilleux instinct et s'entendent à manier les hommes. En Amérique, elles sont plus fortes qu'ailleurs et en avance d'un siècle en fait de roueries. Si mon fils venait à mourir, sa veuve n'aurait qu'une idée : se remarier, et les enfants de mon fils seraient sous la dépendance de ce futur beau-père. » Comment son père a-t-il pu laisser Jérôme s'embarquer dans une pareille aventure ? Ignorait-il ses désirs, ses volontés maintes fois et si clairement exprimées, sa haine de l'Amérique et des Américaines ? Si encore Jérôme en était réduit là par la nécessité ! Mais il n'en est rien ; certes elle a peu de fortune, mais enfin la pension qu'elle lui fait et les 6000 francs de rente de sa famille sont suffisants pour vivre. « Je suis avare, reprend-elle, je le sais ; mais l'amour de l'argent, que je pousse si loin, ne m'a jamais fait perdre de vue les intérêts de mon fils, au contraire. N'est-ce pas moi qui ai arraché aux Bonaparte cette pension de 6,000 francs qu'on lui continue encore et que l'on aurait déjà supprimée, n'était la crainte que leur inspire ce qu'ils appellent ma langue infernale ? N'est-ce pas grâce à moi qu'il a obtenu de sa tante (la princesse Borghèse) un legs de 20 000 francs ? »

On a vu qu'Élisabeth Patterson n'avait pas une haute opinion des femmes américaines. Elle y revient dans une lettre du 17 octobre. Si ce mariage se fait en dépit de ses résistances, elle exprime le désir que Jérôme n'amène pas sa femme en Europe. « Ici, dit-elle, il est de notoriété publique que les Américaines qui nous arrivent tournent mal. » Mais à toute règle il est des exceptions, et si elle prise fort peu ses compatriotes, elle s'estime tout autrement : « Mon ambition, ma beauté, mon intelligence n'ont jamais été dans leur cadre naturel en Amérique. Après mon mariage, il était évident pour tous ceux qui s'intéressaient à moi que ma vraie place était en Europe. Je ne pouvais pas vivre ailleurs. La Providence ne m'a pas départi la dose d'imbécillité et d'étroitesse d'esprit sans laquelle l'existence à Baltimore est impossible. Vous pensez bien que si ce mariage se fait, jamais je ne retournerai en Amérique. Bien certainement je préférerai vivre parmi des étrangers. Ici, du moins, on me tient pour une femme de sens et de bon conseil. Là-bas, vous me considérez et me traitez comme une vieille folle, qui n'est bonne qu'à ravauder ses bas et à marmotter ses prières. Ici, l'on me consulte sur les affaires les plus délicates, sur les négociations les plus compliquées, et vous me jugez incapable de décider des choses qui me tiennent le plus à cœur. »

Sa haine contre les États-Unis n'a d'égale que sa passion pour l'Europe : « Heureux pays, dit-elle, où les femmes ne sont jamais traitées de vieilles folles. » Sur ce thème elle est éloquente. « Dans les cours d'Europe, écrit-elle à son père, les mots de *vieux* et *vieille* sont bannis du vocabulaire. Des femmes de quarante, de cinquante ans même se marient dans des conditions aussi avantageuses que de petites péronnelles de seize ans. J'en ai vu épouser des hommes de leur âge et même plus jeunes qu'elles. »

Florence, où elle vivait alors, était l'asile élégant des vaincus de la coalition triomphante. Les grands événements qui avaient une fois de plus bouleversé l'Europe, renversé un empire, rétabli une monarchie en France et des dynasties dépossédées en Italie, avaient aussi bouleversé bien des existences. Diplomates sans emploi, grands dignitaires sans dignités, mécontents attendant tout du temps et des changements qu'il amène, venaient chercher en Italie un asile peu dispendieux sous un climat favorisé. On intriguait sans agir, on médisait entre soi, on s'y vengeait par des bons mots de la fortune adverse.

Mme Bonaparte tenait aux vaincus par son alliance rompue ; par ses relations et ses rancunes, au monde de la cour. Elle avait un pied dans chaque camp. A quarante-quatre ans elle était encore fort belle, et le baron Bunstetten pouvait dire, sans trop de flatterie, mais non sans fadaise : « Si elle n'est pas reine de Westphalie, elle est au moins reine des cœurs. » Il est vrai qu'il ajoutait : « Ses yeux attirent, mais sa langue met en fuite. » Au milieu de cette société élégante, spirituelle et légère, elle se trouvait dans son véritable élément, admirée, respectée et redoutée de tous, poursuivant avec une

égale obstination ses rêves d'ambition et ses réalités d'économie.

Dans ses lettres à son père, elle fait un curieux tableau de cette existence singulière. Elle voit que ce mariage odieux est sur le point de se faire, que ses efforts sont impuissants à le rompre, et brusquement elle fait volte-face. — Mais surtout qu'on ne lui amène pas sa belle-fille! A ce prix elle fera tous ses efforts pour obtenir la continuation de la rente de 6000 francs que la famille Bonaparte fait à son fils. Ils n'oseront pas la lui refuser, ils craignent trop ses traits mordants. Puis elle ajoute : « Ils savent bien aussi qu'il ne se donne pas un bal ou une soirée à Florence sans moi. Ils n'ignorent pas que je suis sur le pied d'intimité avec tous les ministres étrangers, que je ne manque pas une réception à la cour et que l'on m'y tient en haute estime. Il n'y a pas un personnage de distinction, à quelque nationalité qu'il appartienne, que je ne connaisse et qui ne me rende ses devoirs. Mes jours et mes nuits se passent dans le monde. » Puis elle fait ses plans d'avenir : pour qui et pour quoi économiser désormais? « Je dépenserai mon revenu, j'achèterai du bois à brûler, des bougies; je me nourrirai mieux et serai plus confortable que je ne l'ai été jusqu'ici. Je me privais de tout, je me passais de feu l'hiver, économisant la lumière et faisant venir du cabaret mon maigre dîner. J'achèterai des livres et je m'abonnerai aux journaux au lieu de les emprunter au café voisin. J'en finirai avec ce système d'économie sordide que je m'imposais. J'aurai un dîner comme tout le monde. Je n'en serai plus réduite à écrire mes lettres sur les feuilles blanches des lettres que je reçois; *j'aurai du papier à moi* pour répondre à mes amis.»

On peut juger par là ce qu'était cette existence. L'orgueil, la passion du monde ont leurs martyrs volontaires; car, qu'on ne s'y trompe pas, ce qui domine en elle, à cette époque et à cet âge, ce sont l'avarice et l'amour de la société. Au début, l'ambition maternelle, le désir d'une haute alliance pour son fils ont été le mobile principal. Elle économisait et se privait pour accroître sa fortune; plus tard elle économisa pour économiser, « l'argent, disait-elle, étant le seul ami sûr »; mais l'avarice et le besoin de société l'emportaient sur tout. « Je ne comprends pas la vie, écrit-elle à la date du 17 octobre 1829, autrement qu'au milieu des cours et dans la fréquentation des grands personnages. Il me faut aller dans le monde tous les jours. J'estime plus rationnel de passer son temps en bals et en dîners que de l'employer, comme les femmes américaines, à avoir des enfants, seule distraction possible à Baltimore. Si j'avais une fille, j'aimerais mieux la mener à la cour et la laisser danser toutes les nuits en bonne société, que de la voir épouser un homme sans un sou et mettre au monde de pauvres petits diables qui maudiront l'existence. Je hais la médiocrité et ce qu'on appelle le foyer domestique. Quand je me suis crue condamnée à vivre en Amérique, l'idée du suicide m'est venue; le courage m'a manqué. J'ai tout sacrifié à mon ambition; vous le savez : pouviez-vous donc penser que j'approuverais jamais mon fils de se marier à Baltimore? »

Un romancier anglais doublé d'un humoriste, W.-M. Thackeray, a parfaitement décrit dans les *Newcomes* ce type de femme ambitieuse et mondaine que l'âge est impuissant à ramener aux réalités, qui ne comprend la vie qu'au milieu des cours et des intrigues, toujours en représentation, mesurant son importance au nombre et à la qualité de ses relations, mourant, comme lady Kew, au champ d'honneur, c'est-à-dire dans un salon, où la mort vient la toucher du doigt et lui dire : Partons, l'heure est venue.

II.

En lisant ses lettres on ne peut s'empêcher de penser qu'elle était vraiment destinée à vivre dans ce milieu, et qu'aussi bien qu'une autre, mieux peut-être que beaucoup d'autres, elle eût joué son rôle de souveraine en conscience, avec conviction et non sans grandeur. Hautaine dans la prospérité, elle eût été redoutable à l'heure des revers, énergique dans la résistance. Elle ne se serait pas inclinée devant la mauvaise fortune; elle n'eût pas courbé la tête devant la fatalité. Avec quelle sévérité implacable elle juge, à son point de vue, et son fils et cette famille impériale dont elle est exclue!

« J'espérais vivre assez pour voir Jérôme faire figure dans le monde et vivre avec les grands. Il n'a pas d'ambition, il est dépourvu d'énergie; c'est un rocher de Sisyphe que j'ai vainement tenté de rouler au sommet. Vous vous êtes rendu compte qu'il ne possédait aucune des qualités qui permettent aux hommes d'aspirer à un rang élevé. Je le savais, je le voyais aussi, mais mon affection maternelle me poussait à lutter contre l'évidence et sa pauvre nature. Pendant des années j'ai tout tenté pour en faire un homme supérieur, pour lui inspirer des sentiments dignes du neveu du plus grand génie que le monde ait jamais vu.

« Ce grand homme n'a légué aux siens qu'un grand nom. Génie, ambition, volonté, il a tout emporté dans la tombe. Pas une étincelle n'en survit. Les Bonaparte sont une pauvre race, sans aspirations élevées, médiocres en tout, condamnés à l'obscurité d'une vie purement animale, bons seulement à bien manger, à se reproduire et à pourrir. »

Vingt-cinq années n'ont pas amorti ses colères et ses rancunes; mais, on le voit, la force et le génie conservent tout leur prestige à ses yeux. La faiblesse, le défaut d'énergie la trouvent implacable. Elle pardonne tout à l'auteur de ses maux; à sa place, elle eût agi de même : si elle le pouvait, elle romprait le mariage de son fils; elle ne pardonne pas à ceux qui se soumettent et s'inclinent. Elle était née pour commander, et aussi pour mépriser ceux qui obéissent.

Enfin, à la date du 11 novembre 1829, elle laisse tomber un assentiment dédaigneux. Jérôme peut épouser sa miss Williams (c'était fait depuis le 3); mais une phrase d'une lettre de son père ne passera pas sans protestation : « Vous vous demandez si j'ai encore le droit de blâmer Jérôme, moi qui ai abandonné ma famille et ma patrie. Quand, il y a vingt-quatre ans, je revins auprès de cette famille, qu'ai-je trouvé? Un accueil cruel et brutal. Dieu vous pardonnera

peut-être; mais ne vous attendez pas à ce que j'oublie. Je ne dois rien à ma famille et j'avais le droit de m'éloigner. » Elle s'étonne qu'une personne de bon sens lui reproche d'avoir quitté un milieu où l'on n'admirait ni sa beauté ni son intelligence. Elle y tient et elle y revient. Moins on fera allusion à son exil volontaire, mieux cela vaudra. Elle s'est abstenue de toute plainte, elle a tu ses griefs et ses souffrances, elle n'a parlé et ne parle d'eux qu'avec respect : c'est tout ce qu'on peut lui demander. Si son fils meurt avant elle et sans enfant, c'est à sa famille qu'elle léguera sa fortune; mais, pour Dieu, qu'on fasse à son intelligence l'honneur de croire qu'elle juge et apprécie à leur juste valeur les marques d'intérêt qu'elle a reçues des siens. Son fils étant ce qu'il est, peut-être, après tout, son grand'père a raison de le marier en Amérique; mais qu'on ne lui parle pas de sa conduite à elle vis-à-vis de sa famille! A sa mort, sa fortune reviendra à ses héritiers naturels; mais elle entend vivre dans le milieu qui lui plaît, le seul où elle puisse oublier les amertumes dont elle a été abreuvée. Elle prie donc son père de lui envoyer un modèle de testament rédigé de façon à assurer sa fortune à son fils, toutefois sans réversion possible sur la tête de sa belle-fille. — Elle devait lui survivre de neuf années et laisser à ses petits-fils une fortune de sept millions et demi.

III.

Cette lettre est la dernière de celles que la presse américaine vient de livrer à une publicité bien autrement étendue que ne l'eût fait le livre de M. Eug. Didier. Telle qu'elle est, cette correspondance éclaire d'un jour plus cru peut-être, mais à coup sûr plus vivant et plus vrai, cette femme énergique que les circonstances ont privée d'un rôle important. Comparse reléguée hors de la scène sur laquelle se jouaient les destinées de l'Europe, elle y eût fait grande figure. Le calme et l'obscurité du foyer domestique n'étaient nullement son fait; elle l'affirme, et nul n'y contredira.

Belle-sœur de l'empereur, femme d'un roi, une couronne au front, elle l'eût défendue avec une énergie virile. Le prince Gortschakoff ne s'y trompait pas : « Avec cette femme-là sur les marches du trône, disait-il, le renversement de l'Empire nous eût donné bien plus de peine »; et Talleyrand ajoutait : « Quelle reine c'eût été! » Napoléon ne la connaissait pas; il s'est trompé en estimant que son frère avait fait une mésalliance. Elle le savait et ne s'est pas fait faute de le dire et de l'écrire.

C. DE VARIGNY.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

I.

M. DAUBRÉE

(Président de l'Académie des sciences.)

Discours d'ouverture.

Messieurs,

La solennité qui nous réunit aujourd'hui pour célébrer le quatre-vingt-troisième anniversaire de la création de l'Institut rappelle la grande et féconde idée qui a constitué en un seul corps les cinq Académies. Appelé à l'honneur d'ouvrir cette assemblée générale, je suis l'interprète de vos sentiments unanimes en rendant hommage à cette fondation sans précédents où se groupent les forces intellectuelles de notre pays, où aboutissent et se concentrent, comme un lumineux foyer, toutes les œuvres de la pensée.

Notre partage en classes et en sections, dont l'utilité, parfois contestée, devient néanmoins d'autant plus certaine que nos connaissances, toujours croissantes, tendraient nécessairement à s'isoler, a pour résultat de coordonner, sans les confondre ou les contraindre, des études qui se prêtent un mutuel appui. Ainsi rapprochés dans une harmonieuse unité, les efforts des plus nobles facultés de l'esprit acquièrent plus de grandeur et de puissance.

Les travaux des philosophes et des savants, des poètes et des artistes, si différents qu'ils soient dans leurs méthodes et dans leurs manifestations, sont, en effet, solidaires par les principes sur lesquels ils se fondent, de même qu'ils s'accordent par le but qu'ils poursuivent. Tous tendent à l'agrandissement du domaine de l'esprit humain, à l'utilité générale, au perfectionnement de la civilisation.

Nous ne saurions et ne voudrions nous en défendre : tout d'abord notre souvenir se reporte sur les pertes qui, depuis la dernière réunion, ont attristé nos Académies. Au nom de chacune d'elles, des voix pleines d'autorité ont déjà signalé ce dont les lettres, les arts, l'érudition, les sciences étaient redevables aux confrères qui nous ont été enlevés : à M. Silvestre de Sacy, le sagace et sévère gardien des doctrines littéraires du XVIIe siècle; à M. Saint-René Taillandier, l'éloquent professeur dont l'impartiale et élégante critique embrassait à la fois les travaux de la France et de l'Allemagne; à M. de Lasteyrie, l'artiste et l'archéologue; à M. Duc, le maître à qui l'on doit, entre autres œuvres de premier ordre, le nouveau Palais de Justice de Paris; à M. Hesse, le peintre qu'avait rendu célèbre, dès ses débuts, le tableau des *Funérailles du Titien;* à M. le baron Taylor, artiste érudit et bienfaiteur infatigable des lettres et des beaux-arts; à M. Paul Gervais, qui a compris dans ses recherches, avec autant de succès que de dévouement, les animaux vivants et les animaux fossiles; à M. de Tessan enfin, qui nous a été ravi il y a peu de jours et que le corps

savant des ingénieurs hydrographes a pendant tant d'années considéré comme sa lumière et son guide. Nous remplissons un pieux devoir en témoignant que ces coups douloureux sont vivement ressentis par l'Institut entier, dont tous les membres sont liés par une sincère et douce confraternité.

Cette union intime dont notre grande compagnie est le vivant symbole est resserrée encore par la fondation qui, aux termes du décret du 12 décembre 1860, consacre un prix biennal à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays. Cette récompense, qui doit être décernée d'après la désignation successive de nos classes, a été attribuée cette année, sur la proposition de l'Académie des Sciences morales et politiques, à une grande composition juridique : *le Cours de droit civil* de M. Demolombe, doyen de la Faculté de droit de Caen, correspondant de l'Institut.

« En accordant cet honneur suprême à un ouvrage de jurisprudence, a dit dans son rapport l'érudit et profond légiste M. Giraud, nous ne sortons pas des bornes de notre institution académique. La science éclaire la justice; elle porte la lumière dans les travaux législatifs, et l'Institut a sa part de compétence dans la confection comme dans l'interprétation, comme dans l'enseignement des lois. »

Composé d'une série de traités sur chacune des matières du droit civil, et parvenu aujourd'hui à son trentième volume, l'ouvrage de M. Demolombe, malgré de redoutables concurrences, a obtenu un éclatant succès. « Un talent véritable soutenu par quarante ans de travaux habilement dirigés, une pureté constante dans les principes juridiques, la rectitude habituelle des solutions et cette élévation philosophique qu'anime le sentiment éclairé de la justice » ont, en effet, depuis longtemps accrédité les doctrines de l'auteur auprès de nos tribunaux, de nos écoles, de nos barreaux.

Nous nous félicitons de donner cette haute marque d'estime à un jurisconsulte savant, éloquent, dont le nom honore tout ensemble et la Faculté qu'il préside et la ville dont il a fait sa patrie d'adoption; qui, passionné pour le travail et la retraite comme d'autres le sont pour l'éclat et le bruit, n'a connu d'ambition que l'étude, et qu'on a vu plus d'une fois refuser les postes considérables qui l'appelaient dans la capitale, moins peut-être par cette modestie qui rehausse encore les sages que par le ferme vouloir de s'assurer le loisir nécessaire à l'exécution de l'œuvre monumentale que l'Institut couronne aujourd'hui.

Une seconde et très généreuse fondation nous a été offerte depuis notre dernière réunion générale. Le prix Jean Reynaud consiste en une somme annuelle de dix mille francs que « chacune de nos cinq Académies doit, à son tour et sans pouvoir le diviser, attribuer à une œuvre originale, élevée, ayant le caractère d'invention et de nouveauté, et qui se serait produite dans une période de cinq ans. Le prix sera toujours accordé intégralement; mais, dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entièrement, la valeur serait décernée à quelque grande infortune scientifique, littéraire ou artistique ».

Tel est le texte de la donation par laquelle une noble femme a voulu honorer la mémoire de celui dont elle fut la digne compagne et « perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France ».

Sans attendre que des hommes d'élite bénissent dans l'avenir la pieuse volonté dont ils recevront le bienfait, l'Institut est heureux de présenter à la fondatrice du *Prix Jean Reynaud* l'expression de sa gratitude.

Déjà l'Académie française, qui a eu la première à décerner cette grande récompense, en a disposé en faveur d'un poète, auteur du beau drame *la Fille de Roland*, M. le vicomte Henri de Bornier. Comme l'a dit le secrétaire perpétuel de cette Académie, M. Camille Doucet, ce jugement sur une tragédie héroïque qui a inspiré les sentiments les plus généreux, le patriotisme le plus élevé et le plus consolant, ce jugement était dicté par l'autorité de la voix publique.

Quoique doué, lui aussi, des facultés qui font le poète, c'est dans les sciences exactes que Jean Reynaud avait révélé, dès sa première jeunesse, les plus heureuses aptitudes. Sorti l'un des premiers de l'École polytechnique, il entra dans le corps des mines, où il a terminé sa carrière officielle en professant pendant trois années, à notre école, le cours d'économie et de législation des mines. Parmi les études auxquelles l'élève-ingénieur fut conduit, la géologie l'attira tout particulièrement, ainsi que l'attestent ses premières publications : l'une sur la région volcanique des bords du Rhin, dont l'intérêt, comparable à celui de notre Auvergne, avait vivement frappé le jeune observateur; l'autre sur la constitution minérale, alors peu connue, de l'île de Corse, qu'il s'était empressé d'explorer aussitôt qu'il fut appelé à y faire ses débuts d'ingénieur.

Une extrême générosité de caractère le porta à renoncer à ses fonctions, malgré le désir de sa mère, à laquelle il portait un profond amour. Il se sentait entraîné vers les théories sociales qui fascinaient alors d'éminents esprits et il voulait se consacrer entièrement à la propagation d'une doctrine qu'il croyait profitable tout ensemble à la science et à l'humanité.

La diversité des questions qu'aborda Jean Reynaud, à partir du jour où il se dévoua chaleureusement à ce qu'il croyait un apostolat, nous saisit d'étonnement. Qu'on lise l'exposé général des connaissances humaines qui forme l'introduction de son *Encyclopédie*, ou l'analyse de la sensation, ou l'appréciation des travaux de Cuvier, ou l'étude sur Pascal considéré comme géomètre, on retrouve toujours, comme dans ses premiers ouvrages, le penseur et l'écrivain.

Des hautes régions spéculatives qu'habitait son esprit, le fécond auteur revenait avec une prédilection marquée aux sujets qui d'abord l'avaient captivé. Ainsi, partant des déformations que la surface terrestre a dû subir sous l'influence de la répercussion d'une énergie souterraine et d'un refroidissement séculaire il rechercha les lois générales de la géographie, qui, soumise jusque dans ses derniers détails à la science géométrique, offre, dit-il, des problèmes de même nature que ceux de l'astronomie.

Pendant un loisir forcé de quelques semaines que lui avait valu un trait de courageuse sincérité, il écrivit une *Histoire*

élémentaire des minéraux usuels; afin de faire contempler « en quelle admirable source de biens de toute espèce la terre se transforme sous l'influence du génie de l'homme ». Publié d'abord sans nom d'auteur, ce modeste volume attire encore au bout d'un demi-siècle de nombreux lecteurs. C'est un petit chef-d'œuvre d'exposition, et, quelque aride que le sujet puisse paraître, on y rencontre à chaque instant, à propos des corps bruts, des aperçus d'un haut intérêt.

Toujours dominé par le désir d'être utile, Jean Reynaud a maintes fois employé le même talent pour rendre accessibles à tous, dans une Revue justement populaire, des notions très diverses de physique et d'histoire naturelle.

En supposant que les courts instants qui me sont comptés me le permissent, je ne pourrais qu'affaiblir l'appréciation émue qui a été faite de Jean Reynaud par plusieurs de nos confrères (1) qui s'honorent d'avoir été ses amis, ses admirateurs et presque ses disciples. Ils sont unanimes à reconnaître la puissance entraînante de sa parole, la vigueur de ses conceptions synthétiques, en même temps que le charme de son caractère. « On trouve chez lui, dit M. Henri Martin, un esprit vraiment encyclopédique, une surabondance de vues, la belle faculté de s'intéresser et d'intéresser à tout, une fermeté de sens moral inébranlable et une lumière de l'idéal qui transfigure les vulgaires objets et qui jette un reflet de l'infini jusque dans les plus basses conditions des choses finies. »

Ainsi, par l'universalité des œuvres auxquelles il s'adresse en même temps que par la diversité des mérites qu'il est appelé à récompenser, le prix Jean Reynaud répond à la fois à la vaste intelligence et aux grandes aspirations que son nom ne cessera de rappeler.

En relisant les pages pleines d'éloquence et de poésie de *Terre et Ciel,* où était tracé, il y a vingt-cinq ans, un magnifique tableau du monde physique, nous ne pouvions nous empêcher de penser à la vive satisfaction avec laquelle Jean Reynaud aurait accueilli les découvertes qui depuis lors ont confirmé et fortifié les rapprochements auxquels il se plaisait.

D'une part, l'analyse spectrale est parvenue à surprendre dans le soleil et jusque dans les étoiles les indices d'éléments matériels semblables à ceux qui abondent dans notre planète. D'autre part, une ressemblance bien plus intime encore qu'on n'aurait osé le croire trouve sa démonstration tangible dans ces nombreux débris errants qui, venant échouer sur notre planète, nous apportent des échantillons des astres dont ils sont détachés. Non seulement les météorites n'ont fourni aux investigations les plus approfondies aucun corps simple qui nous soit étranger; mais aussi, parmi les combinaisons minérales qui constituent ces débris célestes, la plupart sont absolument les mêmes, dans leur forme cristalline comme dans leur nature chimique, que celles qui appartiennent à certaines masses terrestres; ou, lorsqu'elles en diffèrent, il est facile, par une opération chimique des plus simples, de les réduire à l'identité.

(1) MM. Henri Martin, Legouvé, Charton.

De telles affinités achèvent de nous prouver que les astres lointains dont ces fragments nous fournissent des témoignages ont passé par les mêmes évolutions que celles qu'a subies notre planète et que nous entrevoyons déjà dans le soleil et dans les étoiles. Ainsi l'histoire de notre terre s'agrandit dans la profondeur de l'espace aussi bien que dans celle du temps, et elle devient un exemplaire abrégé de l'histoire de l'univers.

Aujourd'hui donc que resplendit plus clairement que jamais l'unité qui règne dans la constitution matérielle du monde, combien ne devons-nous pas rendre hommage au grand homme qui parmi nous, il y a plus de deux siècles, a ouvert de tels horizons !

Dans une synthèse des plus hardies et dont l'esprit humain n'avait pas encore offert d'exemple, Descartes, continuant à transporter la mathématique dans des régions entièrement nouvelles, osait le premier considérer tous les phénomènes célestes comme de simples déductions des lois de la mécanique.

Affirmer l'idée mère de la belle théorie cosmogonique, par laquelle Laplace a couronné le magnifique édifice dont Copernic, Kepler et Newton avaient élevé les assises; proclamer l'unité de composition de l'univers physique; démontrer, pour ainsi dire, l'incandescence initiale de notre globe aussi bien que des autres astres : telles sont les propositions fondamentales qu'avait suggérées à Descartes une intuition merveilleuse, qui n'appartient qu'au génie.

« Je montre, dit-il, comment la plus grande partie de ce chaos devait, en suite de ces lois, se disposer et s'arranger d'une certaine façon qui le rendait semblable à nos cieux; comment quelques-unes de ses parties devaient composer une Terre, et quelques-unes des comètes, et quelques autres un soleil et des étoiles fixes. »

Ailleurs : « Il n'est pas malaisé d'inférer de tout ceci que la terre et les cieux sont faits d'une même matière. »

Et encore : « Feignons que cette terre où nous sommes a été autrefois un astre, en sorte qu'elle ne différait en rien du soleil, sinon qu'elle était plus petite. »

Enfin, le puissant philosophe poursuit sa pensée avec méthode et rigueur et rattache les dislocations que présente de toutes parts la « voûte terrestre » au refroidissement et à la contraction de la masse interne qui la supporte.

Une telle vue s'était présentée à l'esprit de Descartes, quoique l'étude du sol n'eût encore pu lui fournir aucune base d'induction. Il y a plus : malgré les observations conformes du géologue danois Stenon, la justesse de cette pensée resta bien longtemps méconnue. Au commencement même de notre siècle, la doctrine, alors très en vogue, de Werner attribuait les montagnes à une disposition originelle produite au sein d'un océan primitif. Il ne fallut rien moins que les ingénieuses et persévérantes investigations d'esprits élevés et hardis tels que Hutton, de Saussure, Léopold de Buch, Élie de Beaumont, pour forcer à reconnaître qu'une étroite relation existe entre l'activité intérieure du globe et les innombrables cassures qui en traversent l'écorce en tous sens.

Comme si ce n'était pas assez de tant d'autres titres qui le recommandent aux siècles futurs, et malgré des erreurs qui sont de son temps et de l'humanité, Descartes nous apparaît donc encore comme initiateur de ces sciences que nous nommons aujourd'hui cosmologie et géologie.

Dans nos jours d'activité fiévreuse, où chacun poursuit ses recherches sans s'inquiéter toujours de ceux qui lui ont préparé les voies, il m'a paru équitable et opportun d'exercer ici une sorte de revendication publique en signalant à la reconnaissance de tous ces idées sublimes de l'homme qui, à l'éternel honneur de la France, sut pénétrer d'un même regard le monde de la matière et celui de l'esprit : c'est là une gloire plus durable encore que le marbre qui le représente au milieu de nous, dans ce sanctuaire de la pensée.

II.

M. CH. GIRAUD

(De l'Académie des sciences morales et politiques).

La bataille de Malplaquet.

Lorsque Villars fut appelé au commandement de l'armée de Flandre, en 1709, l'Europe coalisée avait juré la ruine de Louis XIV. Elle ne voyait plus en lui ce prince qu'elle avait naguère honoré comme le fondateur de l'équilibre européen et le garant de la liberté des États. La maison de France, qui avait affranchi l'Europe de la domination oppressive de la maison d'Autriche, avait aspiré, à son tour, à la monarchie universelle; de sorte qu'après tant de luttes et de combats, on se trouvait avoir changé de maître seulement. Voilà ce qu'on répétait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Italie. Aussi les conditions de paix que l'Europe imposait en 1709 et en 1710 étaient-elles humiliantes et du genre de celles qui furent offertes à Napoléon au congrès de Châtillon. La déchéance de Louis XIV était résolue; la preuve en est dans la correspondance inédite des plénipotentiaires du roi à Utrecht. Substituer une nouvelle dynastie à l'ancienne était un complot secrètement ourdi en Hollande par l'intermédiaire de religionnaires fugitifs et à l'instigation d'un représentant de l'empereur.

Les armées royales avaient été détruites à Hochstædt, à Ramillies, à Turin, à Oudenarde, et un seul général restait qui n'eût pas perdu crédit dans l'opinion : c'était Villars. Le choix même de ce chef était critiqué à Versailles. Son nom n'était populaire qu'à l'armée, qui devinait en lui le génie de la guerre éteint partout ailleurs. « Il y a une grande cabale, écrivait Mme de Maintenon, pour ôter le maréchal de Villars du service. »

Le débordement de haine dont Saint-Simon s'est rendu le complaisant organe s'explique, en partie, par le caractère personnel de Villars et par les habitudes sociales de l'époque. Villars n'était pas homme de cour, il molestait volontiers les courtisans. Son esprit caustique n'épargnait personne à l'occasion.

Il était de stature élevée, portait la tête haute, et son regard, quoique sympathique, exprimait la supériorité. Assez avantageux dans son langage, il imposait, par l'aplomb de son attitude, la netteté de sa parole et la fermeté de sa pensée. Au demeurant, toujours de bonne humeur, même au plus fort des dangers; d'un esprit prompt et pénétrant, plein de confiance en lui-même, affirmatif en toutes choses et communiquant son assurance à tout le monde autour de lui. Il aimait l'apparat, la dépense et vivait royalement dans ce célèbre château de Vaux témoin de la disgrâce de Fouquet cinquante ans auparavant. Né pour l'action, il avait fait la guerre de partisan dans sa jeunesse, et il lui en était resté quelque goût pour l'aventure. Cet ensemble de qualités et de défauts composait un caractère qu'on aimait quelquefois, mais que l'on redoutait presque toujours. Il était mal à l'aise à Versailles, et, sans avoir rien de rude dans ses manières, il se plaisait mieux dans la familiarité des camps qu'à la cour.

En dehors des causes toutes personnelles que nous venons d'indiquer, les mœurs du XVIIe siècle favorisaient la médisance et le dénigrement. Indépendamment de la puissance dès lors acquise des salons, la manière de faire la guerre, en ce temps-là, stimulait l'esprit naturellement frondeur de la noblesse française. Turenne n'avait pas été à l'abri des traits piquants de Bussy dans les salons de Paris, et le grand Condé avait dû par le même motif retirer son amitié à Saint-Évremond. Pendant les quartiers d'hiver, la plus grande partie de la noblesse militaire retournait à la cour ou revenait dans les cercles de la société parisienne. « Nous attendons tous nos guerriers pour la Toussaint, » dit quelque part Mme de Maintenon.

La guerre avait donc sa saison, comme la société avait la sienne, et la critique des généraux d'armée défrayait pendant l'hiver les loisirs des soirées, à la cour comme à la ville. Tous les membres de la noblesse portant alors l'épée et servant sous des chefs dont ils devenaient les égaux dans les salons, tel officier, causeur brillant, prenait sa revanche, au foyer de la conversation, des mécomptes de la vie militaire.

A la cour, Louis XIV avait toujours la majesté. S'il avait mal usé des jours prospères, il était d'une incomparable fermeté dans les jours d'infortune; mais il avait perdu l'autorité. Il subissait les effets de l'inconstance de la gloire et du bonheur. Les malheurs publics donnaient crédit aux mécontents, aux politiques non écoutés, aux généraux non employés. C'est autour du roi surtout que Villars eut toujours à lutter contre les déchaînements de l'envie et de la malveillance, et le bonheur même qui semblait le suivre quand les autres en étaient complètement abandonnés était impitoyablement analysé par ses censeurs.

Le choix de Villars pour le commandement de Flandre a donc été fort contesté, quoiqu'il ait fait le salut de Louis XIV. Un notable changement dans la composition des armées s'était produit à la suite des guerres prolongées de ce temps. Ce n'étaient plus les petites armées avec lesquelles Turenne et Condé avaient fait de si grandes choses; c'étaient des

masses de 100 000 hommes et plus qu'il fallait diriger dans de grandes manœuvres et mouvoir sur de vastes champs de bataille. Et ces masses étaient animées de sentiments dont les anciens officiers n'avaient plus le secret. L'armée de Flandre, que Villars est parvenu à recomposer, était une armée de nos temps modernes. Un esprit nouveau, comme le personnel, apparaissait dans les camps, et cet esprit était favorable à Villars. Les défauts qu'on lui reprochait étaient des qualités de circonstance. Il vivait avec le soldat, s'occupait de son pain et persuadait facilement un entourage qui semblait fait à sa taille : ne voyant péril à rien et se tirant des mauvais pas avec une gaieté constante et résolue.

Cette armée était vraiment la sienne, car il l'avait créée : lorsqu'il en vint prendre le commandement, elle n'existait pas. Nous voyons, par la correspondance, qu'il n'y avait pas un régiment prêt à entrer en campagne. La misère publique recrutait des soldats, mais impropres encore à tenir la campagne et à se battre. Au milieu du désarroi universel, Villars étonna par sa hardiesse. Sa jactance même, qu'on lui reprochait tant, fut alors fort opportune. Cependant le Villars de Malplaquet est moins connu que le Villars de Denain.

Au moment de son départ, le roi lui avait dit : « Je mets ma confiance en Dieu et en vous, et ne puis rien vous ordonner, car je ne puis vous aider d'aucun secours. — « En effet, dit Villars, il m'était impossible de soumettre au roi un plan de campagne, parce que j'ignorais si je trouverais une armée. » Arrivé en Flandre, il y vit les débris de nos vieilles bandes dans un état déplorable : point d'habits, point d'armes, point de pain. On se ressentait, en sus des batailles perdues, de la rigueur exceptionnelle des saisons. L'hiver de 1709 portait ses fruits : on ne trouvait plus de blé ; l'orge et l'avoine étaient d'une cherté inabordable, et l'argent, cette étoile de gaieté, comme l'appelait Villars, manquait aussi bien que le blé.

Il écrivait au ministre Chamillard :

« Je suis obligé de vous représenter ce que vous ne savez déjà que trop : c'est l'extrême misère des officiers subalternes. Le prêt (on appelait de ce nom la solde journalière des sous-officiers et soldats), le prêt est insuffisant, et d'ailleurs ces malheureux n'ont presque rien touché depuis longtemps ; ils ont vendu jusqu'à leur chemise pour vivre, plusieurs ont livré leurs armes et leur justaucorps pour avoir du pain. La rigueur n'y fait rien. Je parle à ceux que je trouve en tel état, dans les endroits que je visite. J'écoute leurs plaintes, j'y compatis ; je les encourage, je tâche de les piquer d'honneur. Je leur donne des espérances ; mais enfin, il faut autre chose pour les mettre en état d'entrer en campagne. »

Un autre jour, il écrivait au même ministre :

« Imaginez-vous l'horreur de voir une armée manquer de pain ! Il n'a été délivré aujourd'hui que le soir, et encore fort tard. Hier, pour donner du pain aux brigades qui marchaient, j'ai fait jeûner celles qui restaient. Dans ces occasions, je passe dans les rangs, je caresse le soldat, je lui fais prendre patience, et j'ai la consolation d'en entendre plusieurs dire : Le maréchal a raison ; il faut souffrir quelquefois. »

A une revue, comme il passait dans les rangs, les soldats murmuraient derrière lui : *Panem nostrum quotidianum.* Le maréchal en eut les yeux mouillés de larmes, et les soldats lui rendirent un sourire de résignation.

C'est avec de pareils éléments que Villars dut entreprendre de remettre les affaires en état et de préparer de nouveaux combats. La difficulté suprême était de rétablir la discipline et de rappeler l'officier, le soldat, abattus par la misère, au sentiment de l'honneur, au respect de soi-même. Il y a des ordres du jour sévères, mais tristes ; il vaut mieux les passer sous silence. On n'avait, même dans les rangs élevés, d'éloge et d'estime que pour les généraux étrangers, et pour les généraux français que du blâme et de l'amertume. La patience et l'esprit imperturbables de Villars avaient raison de tout. « Je fais grand cas, disait-il à ses officiers, de M. le prince Eugène et de mylord Marlborough ; mais comme nos Français les élèvent aux nues, soyez assurés qu'il y a aussi des Allemands qui m'honorent de quelque attention. »

A tout événement, il payait de promptitude et même, disait-il, d'effronterie. Il ne regardait pas à mentir quelquefois pour le bien du service et pour répondre aux méchants propos des journaux de Hollande. « J'ai fait grand bruit, disait-il un jour au ministre, des trésors qui vous sont arrivés de la mer du Sud. Cela est passé en Hollande, aussi bien que ce que j'ai publié de neuf millions argent comptant, à moi remis par M. Desmarets. Cette nouvelle, que j'ai publiée, sans fondement, hélas ! comme vous savez, a passé chez les ennemis, et j'en ai lu des articles dans toutes les gazettes de Hollande. »

Cependant Villars parvint à refaire l'esprit militaire de l'armée. Il avait 120 000 hommes devant lui, et fort menaçants ; il n'en comptait guère que 70 000 à mettre en ligne, mais il ne craignait plus de braver une rencontre. Mme de Maintenon lui mandait : « Il n'y a que de vous que l'on tire quelque consolation ; » ajoutant « qu'en lui voyant faire des miracles pour le rétablissement de l'armée, on le regardait à Saint-Cyr comme un saint. — Je serais remplie de confiance, disait-elle, si vous n'aviez qu'une armée opposée ; mais on dit que vous en avez deux et que l'une entrera en France pendant que l'autre vous occupera ; je vous assure que je suis dans des transes mortelles. »

A ces appréhensions Villars répondait par des encouragements et par les démonstrations les plus énergiques, sans jamais montrer de l'hésitation. En recevant la notification de la rupture des conférences de Gertruydenberg, il avait écrit au roi : « J'apprends, avec la plus grande satisfaction que Votre Majesté a pris la noble, sage et juste résolution, non seulement de refuser les conditions de paix proposées par les ennemis, mais même de révoquer toutes les offres que M. de Torcy avait faites de sa part. J'ai l'honneur d'assurer Votre Majesté que tout ce que je vois ici de Français sont charmés de cette résolution et indignés de l'orgueil de nos adversaires. J'étais à la tête de votre infanterie lorsque le courrier m'a rendu la dépêche de Votre Majesté. Sur les premières lignes j'en marquai ma satisfaction à vos troupes, qui toutes répondirent par un cri de joie et d'ardeur à en venir aux mains avec les ennemis. »

Villars avait pris, pour attendre les attaques, une excellente position, près de Lille : craignant de commettre le soldat, dès le premier choc, à la brusque agression de forces supérieures et d'un chef comme Marlborough, enhardi par tant de succès, il s'était appuyé à droite et à gauche de marais impraticables, et il avait couvert son front par des ouvrages de terre parfaitement disposés pour une vigoureuse défensive. Ces ouvrages arrêtèrent, en effet, l'ennemi, qui parut hésitant et surpris. Marlborough avait espéré d'écraser Villars; il était obligé de rester en observation. Voyant le général anglais immobile en face des lignes françaises, Villars proposait bravement de lui faire dire que, si ces retranchements le gênaient, il était prêt à les abattre : fanfaronnade ridicule en d'autres temps, mais qui ravissait d'aise le soldat. Dans ce moment, Villars était peuple, et c'était là sa force.

Dans ces circonstances, Villars reçut de Louis XIV une dépêche qui témoignait des sentiments du vieux roi. « Si vous vous croyez en état d'aller les attaquer et combattre, disait Louis XIV, je vous en laisse la liberté, observant néanmoins que, dans un combat dont l'événement est toujours douteux, je risque plus que mes ennemis, parce que s'ils le perdaient, le gain de la bataille ne me mettrait pas en état de faire de grands progrès sur eux, et si au contraire ils avaient l'avantage, ils pourraient en profiter pour pénétrer dans le royaume. »

Cette prudence du roi était certes bien motivée, mais le désir d'action de la part de Villars était aussi d'un avisé capitaine, qui a remis en état l'instrument de la guerre et qui craint de le voir péricliter par non-usage. Les manœuvres et les mouvements d'Eugène et de Marlborough sur la Scarpe et le haut Escaut confirmèrent Villars et le roi dans leurs confiantes dispositions. Mais ce qui acheva de les décider, ce fut la marche d'un corps ennemi sur Mons. L'investissement de cette ville manifestait le dessein de s'ouvrir la vallée de l'Oise, par où la marche sur Paris devenait menaçante. Le maréchal se porta donc vivement en avant pour couvrir Mons. Il était évident qu'Eugène et Marlborough viendraien l'y attaquer. Des deux côtés, l'intérêt engagé valait une bataille. Villars s'y prépara.

A la veille d'un événement aussi grave, le roi se souvenant de la catastrophe de Sasbach et considérant que le sort du royaume était entre les mains de Villars avec plus de péril pour la France qu'au temps où fut frappé M. de Turenne, fit écrire au maréchal par le ministre de la guerre la dépêche suivante :

« Nous croyons vraisemblable ici, monsieur, que le prince Eugène et mylord Marlborough se détermineront à vous attaquer et qu'ils hasarderont une affaire générale. En supposant qu'ils cherchent à vous combattre, Sa Majesté a fait reflexion que le sort du royaume est presque entièrement sur votre tête et que s'il arrivait un malheur, en sorte que dans l'action vous fussiez blessé et hors d'état d'agir, l'armée, quoique remplie de lieutenants généraux distingués, ne laisserait pas de se trouver dans un fort grand désordre, et cela dans le moment où l'on a le plus besoin d'un chef qui soit capable de prendre un parti et d'arrêter les progrès de l'ennemi.

« Pourvu que Sa Majesté fût bien assurée qu'il ne vous arrivât d'accident, elle serait hors de cette inquiétude. Mais elle a cru devoir porter sa prévoyance à un cas qui n'est que trop possible; et dans cette vue, elle souhaite que M. le maréchal de Boufflers aille sur la frontière, pour se tenir à portée de l'armée, où il a été le premier à dire au roi qu'il servirait sous vos ordres, comme volontaire. »

La prévoyance du roi était sage, et sa forme pleine de délicatesse. Villars devait trouver un ami dans Boufflers, qui l'avait toujours défendu contre les clabaudeurs de Versailles. Boufflers était un officier brave et sensé, que le siège de Lille avait couvert d'honneur; mais il était plus ancien de grade et d'âge que Villars, et ce fut entre eux deux un combat de générosité. Villars écrivit au roi :

« J'avoue, sire, que j'ai été ravi de voir un homme de l'âge de M. le maréchal de Boufflers, avec toutes ses dignités et les bontés de Votre Majesté, qui honorent bien plus que les dignités, venir comme volontaire au milieu de nous. La marque qu'il donne de son zèle dans une telle occasion est la chose du monde la plus capable de réveiller l'ardeur de ceux qui paraissent en manquer. Je suis pénétré de joie d'entendre ses discours. Je suis comblé de ses honnêtetés et je demeure persuadé que rien ne pouvait faire un meilleur effet. C'est montrer aux Français ce qu'ils doivent à Votre Majesté, à l'État et à eux-mêmes. »

Et, en effet, l'action du maréchal de Boufflers fit la plus grande sensation dans l'armée et ailleurs. C'était un de ces actes qui relèvent les âmes. Il fermait la bouche aux détracteurs de Villars, car la réputation de Boufflers était des plus pures et des plus honorées. Boufflers ne voulut faire dans le camp français aucun acte d'autorité jusqu'au jour du combat. Il refusa même de donner le mot d'ordre, malgré les instances réitérées de Villars, et ce dernier donna le mot : *Lille et Boufflers.*

Les deux maréchaux concertèrent ensemble les plans de la journée qui se préparait. Cette journée fut celle de Malplaquet, l'une des plus grandes, des plus sanglantes et des plus singulières du siècle ; car nous y perdîmes le champ de bataille avec l'effet moral de la victoire, et cependant la perte constatée et avouée des ennemis fut d'un tiers au moins plus considérable que celle des troupes françaises.

Nous avons plusieurs relations de cette journée :

L'une qu'on peut qualifier d'officielle et qui a été rédigée sur ordre du roi par les officiers de détail ou d'état-major, avec pièces à l'appui. Elle est au Dépôt de la guerre et a été imprimée.

Une autre relation, dressée par les officiers de l'armée ennemie, se lit dans l'*Histoire du prince Eugène de Savoie*, publiée en 1864, à Vienne, par M. d'Arneth ; elle diffère peu, pour les résultats généraux, de celle qui est au Dépôt de la guerre.

Ces deux relations sont essentiellement militaires.

Enfin nous avons aujourd'hui deux autres relations que je pourrais dire à l'adresse des gens du monde : l'une nous vient de Boufflers lui-même; l'autre a été trouvée dans les papiers de Villars; toutes deux sont courtes, éloquentes par

les choses, pleines d'intérêt par les faits, et toutes deux marquées du caractère propre de leurs auteurs.

Voici le rapport du magnanime Boufflers. Il est daté du Quesnoy, où le quartier général s'était porté après avoir quitté le champ de bataille, le 11 septembre au soir.

« Sire, M. le maréchal de Villars a été aujourd'hui considérablement blessé. Les chirurgiens assurent néanmoins que c'est sans danger pour sa vie. Je suis bien affligé, sire, que ce malheur m'oblige à vous annoncer la perte d'une nouvelle bataille; mais je puis assurer Votre Majesté que jamais malheur n'a été accompagné de plus de gloire, toutes les troupes de Votre Majesté s'y étant acquis une des plus grandes par leur valeur distinguée, par leur fermeté et leur opiniâtreté, n'ayant enfin cédé qu'au nombre fort supérieur et y ayant toutes fait des merveilles.

« Toutes les dispositions de M. le maréchal de Villars étaient parfaitement bonnes, les meilleures qu'un général très capable et très expérimenté pouvait prendre. Il s'est comporté dans l'action avec toute l'activité et la valeur imaginables, et il a donné tous les bons ordres possibles, outre le bon exemple; mais c'est cette même valeur et le peu de ménagement de sa personne qui lui ont attiré la blessure qu'il a reçue, ce qui a été très préjudiciable au succès de cette malheureuse journée. Il m'avait fait l'honneur de me charger de la droite, et il avait pris soin de la gauche. On a repoussé l'ennemi trois à quatre fois, à l'une et à l'autre, avec une valeur infinie de la part des troupes; mais notre centre s'étant trouvé dégarni d'infanterie par la nécessité d'en porter à la gauche, qui en a eu besoin pressant, les ennemis se sont portés avec de si grandes forces de cavalerie et d'infanterie audit centre qui n'avait plus que de la cavalerie à leur opposer, qu'il a fallu céder au nombre infiniment supérieur et aux efforts prodigieux des ennemis après avoir fait néanmoins six charges de cavalerie des plus vigoureuses et des plus valeureuses qui aient jamais été faites : ayant à chaque charge percé et culbuté deux ou trois lignes des ennemis, qui auraient été entièrement battues sans leur infanterie, à la faveur de laquelle elles se sont ralliées, et qui sont revenues ensuite sur nos cavaliers, fortifiées par de nouvelle cavalerie. Je puis assurer Votre Majesté que les ennemis ont perdu trois fois plus de monde que nous et qu'ils ne peuvent tirer d'autre avantage de cette malheureuse action que le gain du champ de bataille..... J'espère que toute l'armée sera rassemblée derrière le ruisseau de la Rouelle, entre le Quesnoy et Valenciennes, et je dois dire à Votre Majesté qu'elle sera encore fort respectable et en état de disputer le terrain aux ennemis. Jamais retraite après combat aussi long, aussi sanglant et aussi opiniâtre, ne s'est faite avec plus d'ordre ni de fermeté. Je ne crois pas que les ennemis aient fait vingt prisonniers en nous suivant, et tous ceux qu'ils ont faits l'ont été dans l'action. Je ne crois pas non plus que nous ayons perdu aucun étendard ni drapeau, ou du moins que très peu, et on m'a dit que nous en avons plusieurs des ennemis. Ils nous ont suivis en bataille et en très bon ordre jusqu'au défilé de Taisnières, et avec respect, n'ayant rien osé débander sur nous. L'accablement où je suis de fatigue et de douleur et les ordres qu'il faut donner ne me permettent pas de faire un plus long détail aujourd'hui. »

Le 13 septembre, le maréchal de Boufflers adressa au roi une autre dépêche pour confirmer les assurances de sa lettre du 11. Il y avait eu de part et d'autre, restés sur le champ de bataille, en tout environ vingt-six mille tués ou blessés, et sur ce nombre les ennemis avouaient quinze mille au moins. Le prince Eugène avait été blessé, mais légèrement. Sept lieutenants généraux de son armée avaient été tués. Les deux généraux ennemis disaient qu'ils avaient reconnu dans cette bataille les Français d'autrefois, et ils ne méconnaissaient pas qu'une de leurs ailes avait été écrasée. Dans une lettre particulière de Marlborough, on lit : « Jamais dans cette guerre les Français ne se sont si bien battus. Les deux partis ne faisaient plus de quartier. » — « Ce qu'on mande de l'armée, écrivait de son côté Mme de Maintenon, est héroïque comme l'histoire romaine. » Des bataillons avaient jeté leur pain pour courir plus lestement au combat.

Voici maintenant le récit pittoresque et chevaleresque de Villars qui n'a jamais voulu se tenir pour battu à cette affaire, bien que cependant le résultat de la retraite ait été de découvrir Mons, d'en faciliter la prise et de conduire plus tard le prince Eugène jusque sous les murs de Landrecies, d'où l'a délogé la bataille de Denain.

« La nuit du 10 au 11, dit Villars, toutes les troupes couchèrent en bataille, le maréchal de Boufflers et moi à la tête de la ligne. Le matin du 11, il s'éleva un grand brouillard qui empêchait de découvrir les mouvements des ennemis. Il tomba sur les sept heures, et l'on reconnut les dispositions d'une attaque générale. Voyant leurs principales forces marcher à la gauche de l'armée du roi, j'y allai et priai le maréchal de Boufflers de donner ses ordres à droite où était la maison du roi : j'étais bien aise qu'il la menât lui-même.

« Les ennemis tombèrent avec cinq lignes d'infanterie sur cette gauche qui soutint longtemps un feu terrible sans en être ébranlée, commandée sous moi par le marquis de Guébriant. J'étais à la tête du bois que les ennemis attaquaient, et je voyais devant moi de fort près leurs principaux généraux à la tête de leur cavalerie. Le marquis de Chemerault, très brave lieutenant général, faisait avancer douze bataillons dans une petite plaine pour soutenir le bois; encore quelques pas, il tombait dans ce gros corps de cavalerie qui lui était caché par un bouquet d'arbres et qui l'aurait écrasé. Je courus à lui et l'arrêtai; mais notre infanterie, privée de ce secours, perdit du terrain. Je plaçai ces douze bataillons pour la recevoir, et l'infanterie du bois s'y retira en bon ordre, avec les bataillons sous les drapeaux.

« Je joignis à ces douze bataillons dix-huit autres que le marquis d'Albergotti m'amena, dont je formai un corps de bataille. Les ennemis sortirent alors du bois avec beaucoup de fierté. J'ébranlai toute ma ligne et je les renversai par la charge la plus rude et la plus sanglante que j'ai jamais vue. Comme je poussais les ennemis, revenu déjà à la tête du bois, un premier coup de fusil fit tomber mon cheval. Je me relevai; un second coup de feu me fracassa le genou. Je me fis panser sur le champ de bataille même et placer sur un siège pour continuer à donner mes ordres. Mais la douleur me causa une défaillance, ce qui dura assez longtemps pour qu'on dût m'emporter sans connaissance au Quesnoy. Voilà tout ce que je sais par moi-même de la bataille.

« La droite soutint avec la plus grande fermeté trois ou quatre attaques. L'infanterie des ennemis était prête à tourner le dos. Le jeune prince d'Orange porta lui-même des drapeaux sur notre retranchement pour y ramener son monde, mais ce fut en vain : cinq de leurs lieutenants généraux s'y firent tuer; il y eut là vingt mille tués ou blessés qui restèrent sur la place, dont les deux tiers des ennemis. Les brigades de Picardie et de Navarre s'y distinguèrent, menées par le comte d'Artagnan et le marquis d'Hautefort. Ainsi, sur le midi, la droite et la gauche étaient dans la plus heureuse position.

« Il n'en alla pas de même au centre. J'avais mis à la tête d'un petit bois quatre bataillons d'Alsace et deux de Laonnois, commandés par Starkemberg, vaillant brigadier. Il fut tué et ces bataillons plièrent. Marlborough en personne dirigeait cette attaque furieuse; nos bataillons culbutés tombèrent sur les gardes françaises et suisses, qui plièrent à leur tour, et le centre fut enfoncé. Le maréchal de Boufflers y accourut, et, à la tête de la gendarmerie et de la maison du roi, il renversa la cavalerie ennemie.

« Si dans ce moment l'officier général qui commandait à la droite eût osé prendre sur lui, comme le lui conseillaient ses collègues, de sortir de ses retranchements et de prendre en flanc le corps de bataille des ennemis, qui ouvrait notre centre, la bataille était gagnée. Ç'a été un grand malheur que MM. de Chemerault et de Pallavicini aient été tués dans le temps que M. d'Albergotti et moi avons été mis hors de combat, car nous aurions exécuté sur le centre des ennemis ce que notre droite n'osa tenter.

« Les ennemis ayant percé le centre de l'armée, m'écrivit le lendemain M. de Legal, qui commandait notre gauche après ma blessure, et ayant obligé par là notre droite à se retirer, j'ai été obligé de le faire de mon côté avec la gauche, ne pouvant plus communiquer avec la droite. Les ennemis nous ont suivis assez vivement pendant deux lieues sans pouvoir jamais nous entamer... Enfin, nous sommes arrivés à Valenciennes avec toute la cavalerie de la gauche et environ cinquante bataillons, drapeaux en tête. »

Voilà l'idée que le maréchal de Villars donna au roi de cette bataille; il ajoute que l'on aurait pu le lendemain réunir encore les deux ailes de l'armée et marcher de nouveau à l'ennemi; mais les accidents survenus à sa blessure l'empêchèrent de reprendre le commandement et l'offensive, et l'on jugea plus prudent, en son absence, de se retrancher pour attendre un meilleur temps. Ainsi la blessure de Villars a été la fatalité de cette sanglante rencontre de Malplaquet, dont le résultat final tourna incontestablement à l'avantage des ennemis sans que le moral de l'armée française en fût trop affecté (1).

L'impression produite à Versailles et à Paris par les nouvelles de Malplaquet fut très pénible; cependant on ne fut pas d'abord très abattu parce que d'unanimes rapports attestèrent que tout le monde avait fait son devoir. La malveillance même, après quelques absurdes inventions, fut contrainte au silence.

Mme de Maintenon écrivait, le 14 septembre, au duc de Noailles : « De la manière dont on conte le détail, nous aurions gagné la victoire sans la blessure de M. le maréchal de Villars. La blessure est dangereuse et j'ai grand'peur que nous ne le perdions. Je n'ai pas entendu que ni à la cour ni à l'armée on ait donné un seul blâme à sa conduite. » Et en parlant de M. de Boufflers, Mme de Maintenon ajoutait : « Il s'est battu comme s'il avait eu une réputation à commencer, et il s'est acquis une gloire dont à coup sûr il n'avait pas besoin. Point de régiment à la tête duquel il n'ait donné. Il allait à la charge comme un lion et donnait ses ordres avec le sang-froid d'un philosophe. »

Quant au vieux roi, il ne voulut pas démentir le glorieux blessé de Malplaquet, et, le 20 septembre, il lui adressa la dépêche suivante, dont Saint-Simon resta exaspéré :

« Mon cousin, vous m'avez rendu de si grands et si importants services depuis plusieurs années, et j'ai de si grands sujets d'être content de ce que vous avez fait dans le cours de la présente campagne en arrêtant par vos sages dispositions les vastes projets que les ennemis avaient formés, et vous m'avez donné des marques si essentielles de votre zèle, particulièrement dans la bataille du 11 de ce mois, que j'ai cru devoir vous témoigner la satisfaction que j'en ai en vous accordant la dignité de pair de France. Vous avez bien mérité cet honneur et je suis bien aise de vous donner cette distinction comme une marque de mon estime particulière. »

La blessure de Villars fut l'objet des plus vives inquiétudes; mais, au bout de quarante jours, son excellent tempérament prit le dessus et il put être transporté sur un brancard à Paris. Le voyage de Flandre à Versailles fut pour lui un triomphe touchant. Le roi voulut le loger au château et vint le visiter dans sa chambre, où il resta deux heures en tête-à-tête avec lui, pour arrêter les préparatifs de la campagne suivante.

III.

M. E. LEGOUVÉ

(De l'Académie française).

Études et souvenirs de théâtre.
Un conseiller dramatique.

Au mois de juin dernier mourait à Paris un vieillard de quatre-vingt-quatre ans qui avait été à lui seul trois hommes très distingués.

Sous-secrétaire d'État éminent au ministère de la guerre, amateur et collectionneur émérite d'estampes et de dessins, M. Mahérault fut un conseiller dramatique de premier ordre.

Le conseil joue un grand rôle dans l'art dramatique. Pourtant certains esprits absolus répètent volontiers aux jeunes auteurs : « Ne consultez pas trop. Restez vous-mêmes! Craignez qu'on ne porte atteinte à votre originalité! » A quoi je réponds par l'exemple de Molière consultant avec fruit non seulement sa servante, mais le prince de Condé. Quand les trois premiers actes de *Tartufe* furent achevés, Molière les lut au prince. « Il manque une scène dans votre pièce, Molière. — Laquelle, Prince? — On va vous accuser d'impiété; répondez d'avance à la critique en marquant la différence entre les vrais et les faux dévots. » De là naquit l'admirable tirade :

Il est de faux dévots ainsi que de faux braves...

---

(1) Le soir même de la bataille, le bruit se répandit parmi nos gens, au bivouac du Quesnoy, que le duc de Marlborough avait péri dans la mêlée; et ce fut alors, dit-on, qu'un gai compagnon, comme il y en eut tant, dans nos troupes, à toute époque, égaya la retraite et la veillée de cette incomparable et burlesque ballade de *Malbrouck s'en va-t-en guerre,* populaire encore au siècle dernier dans quelques villages de la Flandre, d'où elle passa, par une nourrice et avec le succès que l'on connaît, dans les salons et carrefours de la capitale.

Il me semble que ce qui a été utile à Molière n'est inutile à personne. Seulement, le difficile c'est de trouver des princes de Condé pour confidents.

En effet, rien de plus commun que les donneurs de conseils, rien de plus rare que les véritables conseillers. Sans parler des perfides qui taisent la vérité, des faibles qui n'osent pas la dire et des aveugles qui ne la voient pas, il y a, pour les plus sincères et les plus habiles, une difficulté d'optique toute spéciale dans l'audition d'une pièce de théâtre. Il ne s'agit pas de l'apprécier telle qu'elle est, mais telle qu'elle sera. La scène la transformera : il faut donc, en l'écoutant, la voir d'avance sur la scène ; il faut deviner ce que lui ôtera ou lui ajoutera la perspective. Il faut, par une sorte de prescience, entrer dans les préventions, dans les susceptibilités de cet être nerveux et multiple qu'on appelle : le public. Parfois le succès est une affaire de latitude; ce qui réussit dans un quartier tomberait dans un autre : il faut en tenir compte! Et l'interprétation! et les circonstances! et la mobilité des jugements! Hoffmann, l'ancien et très spirituel rédacteur du *Journal des Débats,* rencontre un de ses amis, à quatre heures, le jour de la première représentation de sa pièce, *les Rendez-vous bourgeois.* « Viens donc avec moi, ce soir, lui dit-il, voir une pièce qui sera sifflée... trois cents fois de suite!... » Eh bien, un vrai conseiller dramatique prévoit même les succès qui sont des lendemains de chute. Or, le hasard avait prédestiné M. Mahérault à ce rôle difficile en lui donnant pour père l'homme le plus propre à l'y préparer, et pour ami intime l'écrivain le plus fait pour l'y exercer.

Parlons d'abord du père.

M. Mahérault père a une histoire dramatique très curieuse. Il a rendu à l'art théâtral un immense service, dont tout le public bénéficie, dont un de nos grands théâtres profite, et dont personne ne se doute.

Employé supérieur au ministère de l'intérieur sous le Directoire, M. Mahérault père y avait pour office l'organisation des écoles communales. Son ministre était un auteur dramatique, membre de l'Académie française, M. François de Neufchâteau. M. François de Neufchâteau était passionnément attaché au Théâtre-Français, par reconnaissance et par remords. La représentation de son drame de *Paméla* avait été pour lui l'occasion d'un grand succès, et pour le théâtre l'occasion d'un grand désastre.

C'était en septembre 1793. A la huitième représentation ces deux vers :

> Ah! les persécuteurs sont les seuls condamnables,
> Et les plus tolérants sont les plus raisonnables,

furent applaudis à outrance... (j'espère que ce n'est pas comme bons). Mais un patriote en uniforme, dit la feuille du *Salut public,* se leva du balcon et s'écria, indigné : « Pas de tolérance politique! C'est un crime!... » Là-dessus le public redouble de bravos ; on chasse le patriote en uniforme, et le lendemain ordre du Comité de salut public de fermer le théâtre et d'enfermer les comédiens. Mme Roland raconte dans ses *Mémoires* qu'un soir elle entendit dans les corridors de la prison un grand bruit de rires et de chants : c'étaient les comédiens du Théâtre-Français qui arrivaient; ils étaient accusés de modérantisme, d'incivisme, voire même de conspiration royaliste, pour avoir joué *la réactionnaire Paméla.* Ils prenaient leur prison si gaiement que l'un d'eux disait : « Comme nous avons bien joué hier soir! Cette menace d'incarcération nous avait mis en verve!... Nous faisions la nargue à nos brutes de dénonciateurs! Nous serons peut-être guillotinés, mais c'est égal, c'était une belle représentation! » Il n'y a que les artistes français pour se mettre en verve sous ce prétexte-là.

Une fois, le régime de la Terreur fini, le Directoire établi et François de Neufchâteau ministre, il n'eut qu'une idée : reconstituer le Théâtre-Français. Mais qu'était alors le Théâtre-Français? Plus rien qu'un nom. Brisé par la Révolution, il s'était fragmenté en trois théâtres inférieurs : trois troupes! trois entrepreneurs! trois ruines! Les faillites se succédaient. En apparence, rien donc de plus simple que de rapprocher ces membres longtemps unis, aujourd'hui séparés et souffrant d'être séparés. En réalité, rien de plus malaisé que cette réunion. Des difficultés de toutes sortes y faisaient obstacle. Difficultés matérielles : plusieurs des anciens acteurs, et quelques-uns des plus éminents, étaient partis pour la province et même pour l'étranger. Difficultés politiques : les passions les plus ardentes les divisaient; les uns étaient républicains, les autres royalistes, tous enragés. La charmante Mlle Contat, que les souvenirs les plus chers rattachaient à la monarchie, disait : « J'aimerais mieux être guillotinée de la tête aux pieds que de paraître sur la scène avec ce jacobin de Dugazon. » Puis venait la grande question des vanités. Plus d'un, en entrant dans un théâtre secondaire, était devenu premier rôle ; les sous-officiers étaient passés capitaines, et les capitaines colonels. Or, nous avons bien vu de notre temps un futur maréchal de France consentir à redescendre au rang de simple divisionnaire dans l'armée dont il était, la veille, le général en chef; mais l'armée des comédiens ne connaît guère ces abnégations-là. Une doublure qui est devenue chef d'emploi accepter de redevenir doublure! une étoile rentrer volontairement dans le pâle groupe des nébuleuses, jamais! Enfin, l'intérêt aussi faisait difficulté; les appointements étaient plus aléatoires, mais beaucoup plus considérables. Quoique Voltaire ait dit : « Les comédiens sont les gens qui s'occupent le plus de leurs intérêts et qui les entendent le moins », on cite des hommes d'affaires et même des femmes d'affaires très habiles parmi les plus grands artistes. Tel premier rôle ne signait avec un entrepreneur qu'avec une garantie solide pour la totalité de ses appointements, de façon que le théâtre se ruinait peut-être, mais que l'acteur ne se ruinait pas. Comment donc lever tant d'obstacles, satisfaire tant de prétentions opposées, faire taire tant de passions rivales, concilier tant d'intérêts contraires? Il n'y fallait pas moins qu'un miracle. Eh bien, ce miracle, c'est M. Mahérault père qui l'accomplit. François de Neufchâteau lui remit pleins pouvoirs et se déchargea sur lui de tout le travail; Mahérault se mit à l'œuvre avec passion. L'acteur Saint-Prix lui dit : « Vous entreprenez une tâche

impossible. Vous ne connaissez pas la race des comédiens, ils vous feront mourir à coups d'épingle. — C'est moi qui les ferai revivre », répondit M. Mahérault. Rien ne le rebute. Il séduit les uns par le titre de sociétaire du Théâtre-Français, il tente les autres par l'espoir d'une pension de retraite, il fait vibrer chez le plus grand nombre le sentiment de l'honneur professionnel, il éveille chez tous le désir de contribuer à une œuvre nationale ; il leur montra le Théâtre-Français se relevant, grâce à eux, avec son nom, avec tous les anciens artistes, avec tous les nouveaux, avec tous les souvenirs qui faisaient sa gloire, et enfin, après plus de deux ans de négociations, la compagnie était formée en société ; un tableau, signé de tous les artistes, établissait le partage des rôles, la distribution des parts, et, le 11 prairial an VII (30 mai 1799), M. Mahérault père eut la joie de voir afficher dans tout Paris : *Réouverture du Théâtre-Français, le Cid* et *le Misanthrope*. La seule vue de cette affiche le paya de toutes ses peines ; ajoutons qu'elle l'en paya seule. Le ministre lui ayant offert une somme assez forte au début de son œuvre, il refusa en disant qu'il ne voulait rien pour une *chose à faire ;* pendant le cours des négociations, les trois entrepreneurs étant venus lui offrir vingt mille francs pour les placer tous trois à la tête du théâtre reconstitué, il leur répondit : « Mon seul but est de mettre tous les entrepreneurs passés, présents et futurs, à la porte du Théâtre-Français ; je veux que les artistes soient chez eux et que la maison s'appelle la maison de Molière, de Corneille et de Racine. » Voilà ce qu'il a dit, et voilà ce qu'il a fait ! Ainsi tombe cette légende qu'on trouve partout et qui nous montre le Théâtre-Français comme fondé par Louis XIV et relevé par Napoléon. Je ne suis pas iconoclaste ; j'ai plus de goût pour saluer les statues qui s'élèvent que pour aider à renverser celles qui sont debout ; Napoléon aimait trop l'art élevé et admirait trop Corneille pour que je songe à nier tout ce que lui doit la Comédie française ; mais les faits sont les faits et les dates ici sont des preuves. La réouverture du Théâtre-Français est de mai 1799, et ce n'est que plusieurs mois plus tard, le 18 brumaire que commence le pouvoir politique de Bonaparte. Le décret consulaire et le décret impérial de Moscou sont des actes confirmatifs, explicatifs, mais nullement constitutifs. Le véritable créateur de la Comédie française actuelle, c'est M. Mahérault père.

J'enlève là une bien faible gloire à l'empereur, mais j'en donne une bien grande à l'honnête homme qui l'a méritée. Pour l'un, ce titre n'était qu'une toute petite feuille de laurier de plus ; pour l'autre, c'est une couronne ; et il me semble que la Comédie française aurait une belle occasion d'acquitter une dette de cœur en plaçant dans son foyer un nouveau buste avec cette inscription : « A M. Mahérault, le Théâtre-Français reconnaissant. »

C'est parmi toute cette reconstitution théâtrale, tous les triomphes de cette renaissance, que naquit et grandit le jeune Mahérault. Il fut présenté à l'état-civil par Marie-Joseph Chénier et Mme Vestris : un auteur tragique et une tragédienne. Il avait deux ans quand on le conduisit au spectacle pour la première fois. On peut dire qu'il fit ses classes à la fois au collège de Navarre et dans les coulisses de la Comédie. Son père étant resté douze ans commissaire du gouvernement près le Théâtre-Français, il ne se produisit pas pendant ce temps un seul grand succès, sur la scène française, qui ne fît écho dans cette tête d'enfant. Avais-je tort de dire qu'il était prédestiné par son père au rôle de conseiller dramatique ? Le nom de son ami vous fera comprendre que ce rôle ne fut pas une sinécure. Cet ami était Scribe. Pendant quarante ans, Scribe n'a pas écrit une comédie, un vaudeville, un opéra-comique, un roman, sans le montrer, avant toute publicité, à Mahérault et à Germain Delavigne. Ils furent ses deux conseillers dramatiques. Mahérault m'en voudrait de ne pas parler de Germain Delavigne avant lui.

Quelle aimable et originale figure que celle de Germain ! Un grand nombre de comédies charmantes sont signées de son nom, pas une de son nom seul. Il était incapable de faire une pièce sans collaborateur ; non par stérilité d'esprit, je n'en ai pas connu de plus fin, de plus fécond ; mais sa chère paresse l'empêchait d'accomplir à lui tout seul la rude besogne de l'enfantement dramatique. Personne qui ressemblât moins à l'alouette de La Fontaine :

> Elle bâtit un nid, pond, couve et fait éclore
> A la hâte ; le tout alla du mieux qu'il put.

Bâtir un nid ? soit, mais à la condition qu'un autre y mettra son œuf. Pondre ? soit, pourvu qu'un autre couve. Couver ? soit, si un autre fait éclore ! Et surtout... rien de fait à la hâte ! Se presser, oh ! cela lui était impossible ! Son frère Casimir et lui avaient connu Scribe au collège. Une fois libres, les trois amis se réunissaient chaque jeudi, et, au dessert, on se communiquait les plans de travail. Casimir apportait un canevas de tragédie, Scribe une idée de vaudeville ; Germain apportait, lui, son goût exquis et sa part d'invention dans les pièces des deux autres. Avec sa bonne figure rouge et placide, son sourire spirituel, il jouait le rôle de Chapelle dans les soupers d'Auteuil, ou plutôt, entre ses deux ardents amis toujours en gestation, il était à l'état de père suppléant, donnant une idée à celui qui avait besoin d'une idée, un mot spirituel à celui qui avait besoin d'un mot spirituel, un conseil quand il fallait un conseil, et mettant à leur disposition son immense lecture. *Je vais feuilleter Germain,* disait Casimir, quand il cherchait un renseignement historique, anecdotique ou artistique, et aussitôt le livre vivant répondait, s'ouvrant de lui-même à la page demandée. Le contraste de caractère des trois amis était écrit dans leurs habitudes de travail : Casimir travaillait toujours en marchant, Scribe toujours assis, et Germain toujours couché. A peine sorti de son lit, il s'installait sur un canapé. Il vivait sur le dos comme un oriental ; seulement, au lieu de fumer, il prisait, et, au lieu de rêver, il lisait.

Les dîners du jeudi n'étaient pas seulement des séances de consultation ; on échangeait des sujets, on se prêtait des dénouements. Un jour, Casimir arrive consterné : il ne pouvait venir à bout de son cinquième acte de l'*École des vieillards ;* la situation finale lui manquait. « Attends, lui dit Scribe, j'achève en ce moment un vaudeville intitulé

Michel et Christine, et je me tire d'affaire à la fin par un moyen fort ingénieux; ce moyen va parfaitement à ta pièce, prends-le! — Et toi? — Moi, je le garderai. — Mais le public? — Le public? Il n'y verra rien. Personne n'ira s'imaginer que le dénouement d'un petit vaudeville en un acte soit celui d'une grande comédie en cinq actes et en vers. Prends sans inquiétude, et je garde sans remords. » Scribe avait deviné juste : aucun critique ne s'aperçut de la ressemblance; seulement le dénouement du vaudeville parut charmant, tandis que celui de la comédie parut faible. Un fil suffit pour nouer un petit acte, et il faut le délier d'une main légère; mais une grande œuvre demande plus de force dans le nœud et plus de vigueur dans la solution.

Ces aimables échanges donnèrent lieu à un autre fait dramatique assez curieux. Casimir avait en tête une comédie en deux actes, vive, gaie, amusante, et fondée sur un malentendu diplomatique : un jeune homme, envoyé dans un petit État d'Allemagne pour y chercher un costume de bal, est pris pour un grave messager politique. Le même jour, arrivent Scribe et Germain, apportant au menu dramatique du jeudi un projet qui les enchantait : c'était l'histoire d'une jeune princesse de dix-huit ans qui, jetée avec sa grâce, sa coquetterie, sa finesse, son ignorance et une tendre passion dans le cœur, au milieu de toutes les intrigues politiques d'une petite cour, navigue parmi tous les aspirants à sa royale main avec autant d'adresse et plus de gaieté que Pénélope. Les deux plans ont un même succès, et les trois amis se séparent, entendant déjà les bravos qui devaient accueillir les deux pièces. Quelques jours s'écoulent. Lettre de Casimir à Scribe. « Mon cher ami, je ne fais que rêver à ta princesse. J'en suis amoureux : donne-la-moi. Mon diplomate a paru te plaire, prends-le. Changeons. » Soit, dit Scribe, changeons. Mais qu'arriva-t-il? que l'idée de Casimir devint le *Diplomate,* et que l'idée de Scribe et de Germain devint la *Princesse Aurélie,* c'est-à-dire que Casimir avait échangé un succès pour une chute. A quoi Scribe disait : « Nous aurions eu, Germain et moi, le même succès avec la *Princesse Aurélie* qu'avec le *Diplomate,* parce que nous l'aurions faite en deux actes et non en cinq, et que nous l'aurions écrite en prose et non en vers. Ce sont les vers qui ont perdu Casimir. Il les fait trop bien, il en a trouvé trop de jolis et de trop jolis, l'étoffe était trop mince pour la broderie, l'habit a craqué; voilà ce que c'est que d'être poète! » Puis il ajoutait gaiement : « Ce malheur ne m'arriverait jamais, à moi!... » Les dîners du jeudi cessèrent le jour où les deux Delavigne se marièrent. Ils allèrent annoncer leur changement d'état au roi Louis-Philippe. « Nous nous marions tous deux jeudi, sire. — Ah! — A la même heure. — Ah! — Dans la même église. — Ah! Et avec la même femme? »

J'arrive à Mahérault. La gloire de Scribe a été une carrière pour Mahérault; chaque matin, si pressé que fût sa besogne administrative, Mahérault montait chez Scribe en allant au ministère et le trouvait toujours au travail. La visite n'était le plus souvent que de quelques minutes; le temps d'entrer, de lui dire bonjour, de porter les yeux sur la page commencée, de respirer l'air de ce cabinet, de dire à Scribe : « Cela vient-il bien? » Puis, le voilà parti. Assez souvent même Scribe ne se dérangeait pas de son travail et, les yeux toujours baissés sur son papier : « Ah! c'est toi! Bonjour! Ta femme va bien? » Puis il continuait sa scène. Parfois pourtant : « Ah! tu arrives à propos, disait-il; tu te rappelles la situation qui m'embarrassait tant hier, je crois que je la tiens; écoute. » La lecture finie : « Eh bien, que dis-tu de cela? C'est bon, n'est-ce pas? » Si Mahérault répondait : « Pas encore! Je ne suis content qu'à demi, et voici pourquoi..... — Ah! ah! répliquait Scribe avec beaucoup de calme, eh bien, va-t'en! je vais examiner qui a raison, toi ou moi, et je te lirai ce soir ce que j'aurai fait. » La réponse de Scribe nous amène à passer, pour un moment, de l'ami qui conseille à l'auteur qui consulte; car, à côté de l'art de donner des avis, il y a l'art non moins difficile, d'en recevoir.

Les auteurs qui consultent se divisent en trois classes : les humbles, qui doutent toujours d'eux; les vaniteux, qui n'en doutent jamais, et les hommes vraiment forts, qui écoutent tout et utilisent tout. A la première critique partielle, les humbles s'écrient : « Oh! comme vous avez raison! Comme c'est mauvais! » Et les voilà tout prêts à condamner l'œuvre entière et à la jeter au feu! il faut toujours leur sauver leur *Énéide* des mains! Classe peu nombreuse.

Les vaniteux s'étonnent, sourient dédaigneusement ou s'irritent. Ce sont les petits-fils d'Oronte. Ancelot était un type du genre. A la lecture d'une de ses comédies, un auditeur, après l'avoir accablé de : *Délicieux! exquis! charmant!* a l'audace de glisser timidement : « Le second acte est peut-être un peu long. — Je le trouve trop court! » répond Ancelot.

Viennent enfin les maîtres. Demander des conseils, savoir tirer parti même d'un mauvais avis, se rendre compte qu'un homme peut soutenir son opinion par de mauvaises raisons et cependant avoir raison, entendre le silence, lire sur les physionomies, faire la part du caractère, du genre d'esprit de chacun de ses conseillers, enfin *juger ses juges,* telle est la marque des esprits supérieurs : tel était Scribe. Sans vanité, sans entêtement, sans faiblesse, une observation juste se faisait-elle jour? il sautait dessus comme sur son bien, se l'assimilait, la développait, en faisait sortir, séance tenante, mille aperçus dont s'étonnait celui même qui l'avait faite. Lui adressait-on une critique fausse ou puérile? il la repoussait avec une impatience qui n'avait rien de blessant, tant on sentait que son amour-propre n'était pour rien dans sa vivacité et qu'il n'était choqué que de ce qui choquait le bon sens ou de ce qu'il sentait en désaccord avec son œuvre ou sa nature d'esprit. « Il ne me suffit pas, disait-il souvent, qu'un avis soit bon; il faut qu'il soit bon pour moi. » A ce propos, il citait volontiers le trait si caractéristique de Gouvion Saint-Cyr. C'était pendant la guerre d'Espagne : le général *** commandait en chef, Gouvion Saint-Cyr en second. L'ennemi serrait de près notre corps d'armée. Fallait-il livrer bataille ou battre en retraite? Le conseil de guerre s'assemble; Gouvion Saint-Cyr opine vivement pour la retraite : son avis l'emporte. Une heure avant le moment fixé pour le départ, le général en chef dans une reconnaissance, est blessé d'un éclat d'obus, Gouvion Saint-Cyr prend le commandement, et

immédiatement il contremande tous les plans de retraite, engage la bataille et la gagne. « Pourquoi donc, lui dit-on, l'avez-vous déconseillée ce matin au général en chef? — Parce qu'il l'aurait perdue! » — « Eh bien, disait Scribe, ce mot profond s'applique au théâtre tout aussi bien qu'au théâtre de la guerre. C'est un principe de stratégie dramatique. Il ne faut conseiller aux autres que les batailles qu'ils peuvent gagner; il ne faut accepter que les conseils qu'on est capable de suivre. J'ai eu un ami, ajoutait-il, dont les opinions m'inspiraient à la fois confiance et défiance. Personne de plus perspicace à découvrir les défauts d'une pièce qu'on lui lisait; il avait un coup d'œil impitoyable; il allait droit au vice caché et fondamental; mais quand, une fois la critique achevée, il ajoutait : « Maintenant, voilà ce qu'il faudrait faire... » oh! alors, je l'arrêtais court. Halte-là, mon cher ami; tu démolis à merveille; mais, pour reconstruire, c'est autre chose. La pièce que tu proposes là est peut-être charmante; faite par toi, elle réussirait peut-être à merveille, parce qu'elle est conforme à ta tournure d'esprit; faite par moi, elle tomberait parce qu'elle m'est absolument opposée. Laisse-moi rebâtir ma maison moi-même. »

On comprend comment, avec une telle perspicacité, Scribe savait tirer parti des avis les plus opposés. Il complétait ses deux conseillers l'un par l'autre : Mahérault par Germain, et Germain par Mahérault. Le propre de la parole de Germain, c'était la brièveté; sa paresse s'accommodait de sa concision, et un mot suffisait à sa finesse.

Eh bien, prenez l'antithèse de Germain, et vous avez Mahérault. Il ne se contentait ni d'une audition pour se faire une opinion, ni d'un mot pour l'exprimer. La parole même ne lui suffisait pas. Scribe le savait bien, et, sa pièce finie, sa pièce lue, il la lui donnait. Alors commençait le véritable conseil de son ami, le conseil la plume à la main. J'ai là, sous les yeux, une liasse de papiers portant pour titre : « Observations faites par moi à Scribe sur ses pièces avant la représentation. » Il ne s'agit pas moins que d'analyses contenant chacune dix pages, douze pages; j'en ai vu une de vingt-cinq pages. Pas une contradiction que Mahérault ne relève, pas une faute qu'il ne signale... Sa sincérité va parfois jusqu'à la dureté : « Ces couplets sont d'une faiblesse désespérante; ni trait, ni pensée! La mauvaise prose qu'ils remplacent valait encore mieux! » Voilà bien la rudesse de commerce que réclamait Montaigne dans une amitié véritable! J'honore beaucoup Mahérault, pour cette sincérité, mais j'avoue que je n'admire pas moins Scribe. Lequel vaut le plus, celui qui dit la vérité ou celui qui l'écoute? Or, Scribe l'écoutait-il? C'est ce que diront ces deux lettres :

« Séricourt, 8 octobre 1845.

« Mon cher ami, mon second volume (il s'agissait d'un roman) sera achevé dans trois jours. Je te le porterai à Paris pour qu'il reste quelque temps en pension chez toi. Le premier volume s'est trop bien trouvé de tes soins, pour que son frère ne les réclame pas.

« J'ai lu depuis ton départ toutes tes observations : tu as fait là, mon pauvre ami, un travail prodigieux. Dans tout ce que j'ai vu, tu as parfaitement raison; toutes tes notes sont d'un goût excellent; mais je ne sais si je dois t'en remercier, car me voilà obligé d'y faire droit, ce qui sera encore un très long travail. »

Songez qu'au moment où Scribe écrivait ces lignes il régnait sur quatre théâtres. Il me semble que, pour un homme à qui on reproche de n'être pas original, cette modestie ne manque pas d'originalité.

Le dernier paragraphe ajoute encore au charme de ce billet :

« Il est cinq heures du matin, je me lève et je t'écris d'abord, pour bien commencer ma journée et pour que cela me porte bonheur. »

La seconde lettre est adressée à Mme Mahérault, qui avait recommandé à Scribe une jeune et nouvelle actrice, Mlle Rose Chéri :

« Votre protégée est une personne charmante; elle a tout pour elle, le talent et la vertu, c'est-à-dire le nécessaire... et le superflu... au théâtre, s'entend. J'étais déjà charmé d'elle; mais, grâce à votre protection toute-puissante et qui, celle-là, ne coûtera rien à son superflu, je vous réponds qu'elle deviendra notre première actrice. Je me mets à l'ouvrage pour elle; Mahérault jugera de la pièce, et, lui aidant, elle deviendra meilleure. »

Deux souvenirs personnels me permettent de compléter ce portrait.

Un jour, après une lecture intime d'*Adrienne Lecouvreur*, Mahérault nous dit : « Il manque un personnage dans votre pièce. — Et où veux-tu, répondit Scribe, que nous le mettions, ton personnage de plus? — A la place d'un autre. — Comment? — Vous avez un duc d'Aumont qui joue un rôle assez insignifiant; ce n'est rien qu'une caillette de cour : pourquoi ne pas le remplacer par un petit abbé? Voilà une vraie figure du XVIIIe siècle. Une actrice, une princesse, un héros et un abbé, le tableau sera complet. » Nous suivîmes le conseil de Mahérault, et nous lui dûmes un des rôles les plus heureux de notre ouvrage.

Enfin voici un second fait que je n'ai pas le droit d'oublier : « Mon ami, me dit un jour Scribe, en ce moment il y a au Conservatoire, dans la classe de M. Samson, une élève qui promet une Mlle Plessy. Elle a seize ans, une figure charmante, une voix d'or; elle est de bonne race; elle s'appelle Madeleine Brohan. Cherchez donc un rôle de jeune femme qui soit un grand premier rôle... — Vous tombez bien, lui dis-je. Le hasard de mes études m'a fait rencontrer un personnage historique tout à fait charmant et très propre à mettre en lumière les grâces éblouissantes de notre jeune actrice : c'est Marguerite de Navarre, sœur de François Ier. Marguerite, dans l'histoire, est justement au point où héros et héroïnes font merveille dans les œuvres d'imagination, c'est-à-dire à cet état crépusculaire où la figure est à la fois éclairée et voilée; ce qu'on en connaît suffit pour appeler l'intérêt sur elles, ce qu'on en ignore permet d'ajouter la curiosité à l'intérêt. En outre, ce rôle sera une nouveauté sur notre théâtre. Toutes nos héroïnes dramatiques sont des mères, des filles, des épouses,

des amantes, des maîtresses; mais aucune pièce n'a pour personnage principal une sœur, et Marguerite, partant pour aller délivrer son frère, a quelque chose de ces poétiques figures de l'antiquité qui s'appellent Électre et Antigone. » Mon idée saisit vivement Scribe, et le lendemain le plan était commencé. Mais au milieu de notre travail survint un obstacle qui est un des inconvénients de la collaboration. J'en ai dit assez de bien pour pouvoir en dire un peu de mal. Un désaccord fondamental s'éleva entre Scribe et moi. Il ne voulait pas que François Ier parût dans la pièce. « Le piquant du sujet, me disait-il, consiste précisément à tourner toujours autour de cette prison sans y jamais entrer, à faire sortir ce captif sans qu'on l'ait vu. Il y a au théâtre des personnages d'autant plus intéressants qu'ils brillent par leur absence, qu'on n'y parle que d'eux, qu'on ne s'occupe que d'eux, et qu'ils ne paraissent pas. Dès que vous mettrez le pied dans cette prison, vous entrez dans le commun. Puis, ajoutait-il, que faire de François Ier? C'est un personnage essentiellement déclamatoire. Avec son grand nez, son fameux : *Tout est perdu, fors l'honneur!* et ses airs de roi-chevalier, autrement dit de roi-troubadour, il nous jette dans l'opéra comique ou dans le mélodrame. Tandis qu'Arlequin, oh! c'est différent. » Arlequin, c'était Charles-Quint. Il ne l'appelait pas ainsi par moquerie, non; mais un des traits caractéristiques de Scribe, dans le feu de la composition, c'était l'oubli absolu de tout ce qui n'était pas la situation même. Les mots, les noms n'existaient plus pour lui. Il les estropiait! il les métamorphosait! Il ne voyait en eux que le rôle qu'ils jouaient dans son œuvre. Et ce Charles-Quint, qu'il se représentait en lutte d'adresse avec cette jeune femme, qu'il voyait rusé, fourbe, moqueur, se confondait plus ou moins dans sa pensée avec le héros de la comédie italienne; il lui aurait mis volontiers une batte à la main! Mais moi, je résistais avec une énergie invincible. « Non! lui disais-je, non! Tout votre feu et toute votre verve ne me convaincront pas! C'est de l'esprit, mais ce n'est que de l'esprit, et j'ai besoin d'autre chose. Quel est notre personnage principal? Une sœur. Quel est le sentiment fondamental de notre pièce? L'amour d'une sœur. Et vous voulez en supprimer le frère! Alors, adieu toute émotion, tout pathétique! J'ai besoin de les voir ensemble, de les voir pleurer ensemble, espérer ensemble, craindre ensemble! Il ne s'agit pas de jouer au jeu du roi captif et délivré; ce n'est pas une partie d'échecs que notre pièce; c'est une œuvre vivante, humaine, et il m'y faut des âmes vivantes. C'est commun, dites-vous; je l'espère bien! car c'est commun à l'humanité tout entière, commun à tous ceux qui aiment, qui souffrent, qui se dévouent, et voilà pourquoi c'est bon! » Scribe m'écouta attentivement, froidement; puis, quand je m'arrêtai, il me dit avec cette simplicité et cette bonne foi qui étaient vraiment admirables chez lui : « C'est vous qui avez raison. A la besogne! » Trois mois après, à Séricourt, réunion du tribunal consultant : Germain Delavigne, Mahérault, Laborie, Michel Masson, trois autres invités et nos deux familles. La lecture commença à quatre heures, avant le dîner, et à onze heures et demie nous discutions encore.

Les premier, troisième, quatrième et cinquième actes avaient été écoutés avec faveur; mais quant au deuxième acte, à mon acte, chute complète : on le trouva trop monté de ton, trop dramatique, discordant avec le reste de l'ouvrage. Une scène surtout choqua les auditeurs, une scène de moine en prières qui entouraient le lit du mourant. « Oh! dit alors Michel Masson, s'ils se mettent à chanter la messe!... » Ce mot fut l'arrêt du second acte : « Coupez-le! supprimez-le! » Tel fut le cri presque unanime, je dis presque, car trois personnes protestèrent. Scribe avait là une belle occasion de revanche contre moi. Il fut un des trois réclamants. Il s'adjoignit à moi, et Mahérault s'adjoignit à lui. Nous luttâmes énergiquement pendant une heure et demie. Les critiques et même les moqueries pleuvaient contre mon malheureux acte, que je défendais de mon mieux! « C'est Legouvé qui a raison, s'écriait Mahérault avec la ténacité indomptable qu'il apportait dans son rôle de conseiller, et c'est vous qui avez tort! Vos critiques sont justes, mais ce sont des critiques de détail; le fond, le plan sont bons. Des lourdeurs d'exécution? soit! Des disparates de ton? j'en conviens; mais supprimer l'acte, autant vaudrait se faire couper une jambe parce qu'on a un cor au pied!... » Onze heures et demie ayant sonné : « Mes enfants, dit Scribe tout à coup, allons nous coucher! Je meurs d'envie de dormir; nous verrons demain matin... » Le lendemain à midi, après le déjeuner, Scribe nous lisait ce second acte, allégé, égayé, un peu dépoétisé, mais plus vif, plus amusant, tel enfin qu'il est resté, c'est-à-dire peut-être le meilleur de l'ouvrage. Voilà ce qu'est le conseil dans l'art dramatique, et je n'ai pas craint de m'attarder à ce récit parce qu'il vous peint ce génie si plein de ressources qui s'appelait Scribe et ce loyal ami, si plein de clairvoyance, qui s'appelait Mahérault.

J'ai fini; mais, en finissant, une réflexion me vient à l'esprit : j'ai parlé dans ces pages de gens connus, même célèbres, et je n'ai parlé que de braves gens. J'ai interrogé leurs secrets, j'ai fouillé leur correspondance, et je n'ai pas révélé le plus léger scandale. Des amis qui s'aiment, des confrères qui ne se déchirent pas, des lettres qui font honneur à ceux qui les ont écrites, et, en fait d'*inconnues*, pas autre chose que quelques bonnes actions tenues secrètes par ceux qui les avaient faites... A quoi ai-je pensé de choisir un pareil sujet? Ce n'est pas de notre temps (1).

V.

M. EDMOND LE BLANT

(De l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

De l'origine antique d'un conte des Mille et une Nuits.

Messieurs,

L'Orient se plaît aux récits, et l'Évangile porte lui-même, dans ses nombreuses paraboles, la marque de ce goût tra-

(1) A cette lecture a succédé celle de M. Gruyer, de l'Académie des beaux-arts, sur *le Comte Balthazar Castiglione et son portrait au musée du Louvre*. Nous la publierons dans notre prochain numéro.

ditionnel. Notre enfance a été captivée par les contes gracieux ou effrayants que les Arabes, les Persans et les Turcs se redisent de bouche en bouche. Un recueil célèbre nous a fait connaître plusieurs de ces fruits d'une verve inépuisable, et souvent aussi les voyageurs ont entendu redire par les Orientaux mêmes des histoires ardemment écoutées que Galland n'a point introduites dans le livre des *Mille et une Nuits*. « Au désert, nous dit-on, il faut voir les Bédouins se grouper autour de celui qui leur répète quelque fable, entendue pour la centième fois peut-être, mais que l'imagination des auditeurs et l'art de celui qui raconte parent toujours d'un attrait nouveau. Comme le cercle s'agite, comme il se calme, comme les yeux étincellent! Comme la colère succède à des sentiments tendres et les rires éclatants aux pleurs! Comme ces fils du désert partagent toutes les émotions du héros! Est-il menacé d'un danger, les auditeurs frémissent et s'écrient : *Non, non, non, que Dieu l'en préserve!* Est-il jeté dans la mêlée, ils saisissent leurs sabres comme s'ils voulaient voler à son secours. Est-il sous le coup d'une trahison, leurs fronts se contractent, et ils s'écrient : *Malédiction aux traîtres!* S'il succombe sous le nombre, un profond soupir s'échappe de leurs poitrines, suivi des bénédictions ordinaires pour les morts : *Qu'Allah le reçoive dans sa miséricorde, qu'il repose en paix!* S'il revient triomphant, l'air retentit d'acclamations bruyantes : *Gloire au Dieu des armées!* » (1)

De ces récits qui passionnent tant les âmes et que l'on se transmet d'âge en âge, où sont les prototypes? Qui nous dira à quelle époque, sous quelle tente, des improvisateurs les ont contés pour la première fois? Plusieurs érudits l'ont cherché; on a retrouvé dans un poème sanscrit la donnée d'une fable dite par le vizir père de Schéhérazade et insérée en tête des *Mille et une Nuits;* le *Mahâbhârata* paraît avoir aussi fourni d'autres types du même recueil. La littérature de l'Inde antique n'est point la seule où nous devions chercher de pareilles sources, et je puis indiquer, pour ma part, un livre grec du VIe siècle où se retrouve de même la donnée de l'un des contes traduits par Galland.

Je veux parler d'un traité écrit par le moine grec Jean Moschus et intitulé *le Pré spirituel*. De nombreux traits de piété, de renoncement, des conversions, des punitions célestes y enseignent l'éloignement pour le mal et la pratique de la vertu. C'est sous la forme anecdotique que l'on y recommande ainsi, le plus souvent, l'horreur de l'apostasie, de l'idolâtrie, de l'avarice, du luxe et de l'orgueil, la chasteté, la charité, le respect des saints, celui des tombes et l'amour du travail; c'est par de pieux exemples qu'on arme le fidèle contre les tentations qui l'assiègent, qu'on lui montre la toute-puissance du secours d'en haut pour qui se sent faiblir, et la vertu de la pénitence.

Dans ce recueil, dans les contes orientaux, même forme et parfois même donnée. Plus d'une narration émane ainsi de personnages qu'un hasard vient de réunir; de même que, dans les *Mille et une Nuits*, les trois Calenders, fils de rois, racontent comment chacun d'eux est devenu borgne, trois aveugles, mis en scène par Moschus, se disent les uns aux autres comment ils ont perdu la vue.

Certes, entre les fables de l'Orient et les récits du moine grec la différence est grande : les musulmans ne parlent que pour récréer, le chrétien veut enseigner de saintes pratiques; mais la forme, je le répète, et parfois même l'histoire sont semblables. Il me suffira, pour le montrer, de rappeler un épisode d'un conte inséré par Galland dans son recueil et que nous avons tous lu, celui de Cogia Hassan Alhabbal. Il s'agit là d'un poisson dans les entrailles duquel on trouve un diamant magnifique. L'heureux possesseur de ce trésor est un pauvre homme, cordier de son état, et qui croit n'avoir entre ses mains qu'un gros morceau de verre. Une juive, femme d'un riche joaillier, apprend la trouvaille, se fait montrer la pierre et demande si on veut la lui vendre. Tout d'abord elle en offre vingt pièces d'or, et Cogia Hassan, surpris, ne répond rien; cette femme croit qu'on en veut un plus haut prix : elle propose cinquante pièces d'or, puis cent, puis cinquante mille et obtient enfin, pour le double de cette somme, la pierre précieuse.

C'est à Bagdad que se passe la scène; or, à Nisibe, dans la même contrée et aujourd'hui dans le même pachalick, l'auteur chétien dont je viens de parler, Jean Moschus, avait, au VIe siècle, placé de même l'histoire d'un diamant trouvé dans les entrailles d'un poisson et enrichissant une pauvre famille (1). Dans cette histoire, paraphrase animée de l'adage biblique, *Qui donne aux malheureux prête au Seigneur*, nous retrouvons les principaux traits du récit de Cogia Hassan.

« Il y avait à Nisibe, écrivait Moschus, une femme chrétienne dont le mari était païen. Ils étaient pauvres et ne possédaient que cinquante de ces pièces d'argent qu'on nomme *miliarisia*. Un jour, l'homme dit à sa femme : « Portons cette somme à un banquier pour qu'elle nous « produise quelque profit, car voici que nous la dépensons « peu à peu et qu'elle va disparaître. » La bonne femme répondit : « Si tu veux la prêter à intérêt, que ce soit au « Dieu des chrétiens. » Le mari répliqua : « Où est-il pour « que nous la lui remettions? » Elle reprit : « Je te le ferai « voir, et notre argent ne sera pas perdu, si tu le lui donnes; « Dieu t'en comptera l'intérêt et te rendra le double du prin- « cipal. — Allons, dit l'homme, montre-moi ton Dieu et « remettons-lui notre avoir. » La chrétienne conduisit alors son mari dans la sainte église aux cinq grandes portes; et, comme ils étaient dans l'atrium, elle lui fit voir les pauvres rassemblés et lui dit : « Si tu leur donnes notre argent, ce sera « Dieu qui le recevra, car tous ses pauvres sont à lui. » Le mari, plein de joie, s'empressa de leur distribuer la somme, et tous deux rentrèrent au logis.

« Trois mois après, la misère les pressant, l'homme dit à sa femme : « Ma sœur, le Dieu des chrétiens, je le vois, ne nous donnera rien de ce que nous lui avons remis, et nous « voici en grande nécessité. — Sois sûr qu'il s'acquittera,

(1) *Revue britannique*, août 1828, p. 326.

(1) *Pratum spirituale*, c. 185 (*Bibliotheca veterum Patrum*, édition de Paris, t. II, p. 1139.

« reprit la femme; va à l'endroit où tu lui as prêté ton « argent, et il te le rendra aussitôt. » A ces mots, l'homme court à la sainte église, et, venu au lieu même où il avait donné aux pauvres, il parcourt l'édifice sans trouver personne, qui lui rende son avoir; il n'y avait là que les mendiants assis. Comme il cherchait à qui s'adresser, il vit à ses pieds, sur le pavé de marbre, l'une des pièces de monnaie qu'il avait données; il la prit et, revenant chez lui, il dit à sa femme : « Je viens de l'église, mais je n'ai pas vu, comme « tu me l'avais annoncé, le Dieu des chrétiens et nul ne m'y « a rien remis; j'ai seulement trouvé à terre cette pièce à l'endroit même où je l'avais donnée. » Alors la sainte femme lui dit : « C'est Dieu lui-même qui te l'a rendue, sans se « montrer à tes yeux, car il est le Seigneur invisible qui gou- « verne toutes choses ici-bas. Va, mon maître, achète-nous « de quoi manger, et il pourvoira à l'avenir. » L'homme sortit et acheta du pain, du vin et un poisson qu'il remit à sa femme.

« En ouvrant le poisson pour l'apprêter, celle-ci trouva une pierre merveilleuse dont la vue la frappa d'admiration, bien qu'elle n'en connût pas la valeur. Elle la mit de côté, et, quand le mari rentra, elle lui dit : « Voici une pierre « que j'ai trouvée dans le ventre du poisson. » L'homme s'émerveilla de même, et, après le repas, il demanda la pierre pour l'aller vendre, si on voulait lui en donner quelque chose. C'était, comme on l'a vu, un homme simple et ignorant. Il courut chez un banquier qui achetait et vendait des objets de cette sorte, et le trouva sortant de sa maison que l'on fermait, car on était au soir. « Veux-tu, dit-il, m'acheter cette pierre? — Combien en demandes-tu? — Ce qu'il te plaira. » Le banquier poursuivit : « En voici cinq écus. » L'homme crut qu'on se moquait de lui : « Voilà, dit-il, ce « que tu en donnes! » Le marchand prit aussi la réponse pour une raillerie : « Eh bien, poursuivit-il, en veux-tu « vingt? » L'autre, stupéfait, gardait le silence, et, comme on lui proposa successivement trente écus, puis quarante, puis cinquante, il commença à attacher plus de prix à sa pierre. L'acheteur éleva peu à peu l'offre jusqu'à trois cents écus, et le joyau lui fut remis.

« L'argent reçu, l'homme revint à la maison. Sa femme, le voyant tout joyeux, lui demanda combien on lui avait donné. Elle croyait qu'il n'avait obtenu que cinq ou dix oboles. Il lui montra les trois cents écus. Celle-ci, admirant la souveraine bonté du Seigneur, s'écria : « Vois la bienfai- « sance du Dieu des chrétiens, vois sa reconnaissance et sa « richesse. Il ne t'a pas seulement rendu ce que tu lui avais « prêté, mais, après quelques jours, tu en reçois six fois « autant. Reconnais donc qu'il n'est pas d'autre Dieu au ciel « ni sur la terre. » Le mari, frappé de ce miracle, ouvrit les yeux à la vérité et se fit chrétien. »

Voilà l'histoire écrite par Moschus, avec la donnée principale et les détails de la scène de marchandage que nous retrouvons dans le récit de Cogia Hassan, et c'est, je le répète, dans la même province que le conteur arabe et le chrétien ont placé le lieu de la scène. Si, comme j'incline à le penser, Moschus n'a fait que recueillir et joindre à tant d'autres, dans son livre, quelque vieille tradition courante dans le pays, il est remarquable de voir un chrétien et un musulman puiser ainsi à une source commune. Quoi qu'il en soit à cet égard, le prototype de la fable insérée dans le recueil arabe remonte pour le moins, comme on le voit, au VIe siècle de notre ère. C'est une marque à noter parmi celles qui nous permettent d'ailleurs d'attribuer à une antiquité reculée les données des récits orientaux popularisés par Galland et dont a été bercée notre jeunesse.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le premier volume des *Mémoires de Mme de Rémusat*, dont j'ai parlé déjà dans mes *Notes et impressions*, vient de paraître. Aux fragments publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, le volume ajoute des parties inédites plus intéressantes peut-être que tout ce qui a déjà paru, plus décisives au moins pour le jugement que l'on doit porter sur Napoléon.

Je me hâte de répéter, à propos de ce premier volume, ce que j'ai déjà dit. Voici un livre honnête, utile, qui est la vérité absolue sur l'empereur et sur l'empire et qu'il faut propager, multiplier par tous les moyens.

Ce n'est pas seulement dans les grandes bibliothèques publiques qu'il a sa place marquée d'avance; c'est aussi dans les bibliothèques populaires, et je serais tenté de dire : c'est surtout dans les bibliothèques militaires.

On vient de distribuer à l'armée les livres de Charras qui montrent que même dans l'exercice de son génie le plus authentique, Napoléon a failli, et que c'est une imprudence de faire dépendre la fortune d'un peuple de l'habileté d'un joueur.

Il y a pour les défenseurs de la loi, pour les serviteurs exclusifs de la patrie, un autre enseignement aussi moral, aussi pratique à leur donner, dans le tableau des hypocrisies de la dictature, de la grandeur fragile d'un pouvoir usurpé par l'audace, maintenu par le mensonge, et dans l'asservissement de l'héroïsme de tous à l'ambition d'un seul.

Mme de Rémusat traduit fidèlement les notes prises en face des événements. Elle écrit sans passion, sans colère, avec l'embarras touchant d'une conscience qui a été fascinée, qui veut légitimer tout à la fois la fascination subie et le repentir loyal du réveil. C'est donc, pour me servir à propos de choses nobles et dignes de l'attention des honnêtes gens d'un langage dont on abuse pour les ignominies littéraires, c'est donc un *document humain* dans toute sa force et dans toute son ingénuité. C'est de *l'histoire expérimentale*.

Le livre débute par un portrait de Napoléon qui me tente, que je voudrais reproduire, que j'éloigne de moi et dont je veux pourtant transcrire le début, car c'est à la fois un échantillon délicat du style, de la pénétration ingénieuse de l'écrivain, une silhouette saisissante et vivante et un trait d'observation féminine.

Ah! si toutes les femmes savaient peindre!

« Bonaparte, dit Mme de Rémusat, est de petite taille, assez mal proportionné, parce que son buste trop long raccourcit le reste de son corps. Il a les cheveux rares et châtains, les yeux gris bleu; son teint jaune, tant qu'il fut maigre, devint plus tard d'un blanc mat et sans aucune couleur. Le trait de son front, l'enchâssement de son œil, la ligne du nez, tout cela est beau et rappelle assez les médailles antiques. Sa bouche, un peu plate, devient agréable quand il rit; ses dents sont régulièrement rangées; son menton est un peu court et la mâchoire lourde et carrée; il a le pied et la main jolis, je le remarque parce qu'il y apportait une grande prétention. »

N'est-ce pas là un portrait charmant et grand? Le caractère est expliqué ensuite. Mme de Rémusat applique à son sujet la méthode analytique qu'il affectionnait lui-même et se demande ce qu'il avait d'âme, de cœur et d'esprit.

« Quoique très remarquable par certaines qualités intellectuelles, rien de si rabaissé, il faut en convenir, dit-elle, que son âme. Nulle générosité, point de vraie grandeur. Je ne l'ai jamais vu admirer, je ne l'ai jamais vu comprendre une belle action. Toujours il se défiait des apparences d'un bon sentiment...

« On ne peut pas dire qu'il ait vraiment aimé la gloire : il n'a pas hésité à lui préférer toujours le succès; aussi, véritablement audacieux dans la fortune et la poussant aussi loin qu'elle peut aller, on l'a vu constamment timide et troublé quand le malheur a pesé sur sa tête. Tout courage généreux semble lui être étranger, et, sur ce point, on n'oserait pas le dévoiler autant qu'il l'a fait lui-même par l'un de ses aveux consacré dans une anecdote que je n'ai jamais oubliée. »

Mme de Rémusat raconte une conversation entre Napoléon et Talleyrand, après la bataille de Leipzig. Il parlait du mauvais succès de la guerre d'Espagne et des embarras où elle le plongeait.

Talleyrand lui conseillait, puisqu'il s'était trompé, de le dire et de le dire noblement : cet aveu serait d'un puissant effet. « Vous êtes trop fort, ajoutait Talleyrand, pour qu'il soit pris pour une lâcheté. »

« — Une lâcheté? reprit Bonaparte. Eh que m'importe! sachez que je ne craindrais nullement d'en faire une si elle m'était utile. Tenez, au fond, il n'y a rien de noble ni de bas dans ce monde; j'ai dans mon caractère tout ce qui peut contribuer à affermir le pouvoir et à tromper ceux qui prétendent me connaître. Franchement, *je suis lâche, moi, essentiellement lâche*; je vous donne ma parole que je n'éprouverais aucune répugnance à commettre ce qu'ils appellent dans le monde une action déshonorante. »

Voilà pour l'âme. Quant au cœur, Mme de Rémusat dit finement que Bonaparte s'était fait toujours trop de bruit à lui-même pour être arrêté par un sentiment affectueux, quel qu'il fût.

Voici une anecdote à rapprocher de l'historiette d'Henri IV jouant au cheval avec ses enfants.

« Un jour, à son déjeuner, pendant lequel il avait admis Talma, ce qui lui arrivait assez fréquemment, on lui amena le jeune Napoléon. L'empereur le prend sur ses genoux, et, loin de lui faire aucune caresse, il s'amuse à le frapper, mais, à la vérité, légèrement; puis, se retournant vers Talma : « Talma, lui dit-il, dites-moi ce que je fais là. » Talma, comme on le pense bien, était un peu embarrassé de sa réponse : « Vous ne le voyez pas? reprend l'empereur, je fouette un « roi. »

J'ai déjà dit, je crois, mais je répète volontiers, combien Napoléon se préoccupait de poser devant Talma. Ce grand comédien impérial voulait l'admiration et l'estime du grand comédien de profession. J'ai été frappé de lire qu'avant de partir pour cette fuite qui aboutit à Sainte-Hélène, lorsque, enfermé et rongeant son désespoir, il refusait de recevoir même les gens de sa famille, même sa mère, il ne fit fléchir la consigne que pour recevoir Talma. Il voulait montrer le grand empereur tombé à l'acteur qui se souviendrait peut-être de lui en jouant *Marius à Minturnes*.

Mme de Rémusat parle des amours de Napoléon en femme discrète et surtout en honnête femme. Elle reconnaît qu'il fut réellement amoureux deux ou trois fois.

Quant à son esprit, c'est la partie la plus singulièrement remarquable de cette organisation puissante.

« Il serait difficile d'en avoir un plus étendu. L'instruction n'y avait guère ajouté, car au fond il est ignorant, n'ayant que très peu lu et toujours avec précipitation. Mais il s'est emparé vivement du peu qu'il a appris, et son imagination le développe d'une manière qui a pu en imposer souvent... »

Mme de Rémusat raconte, sur la puissance de dissimulation de Napoléon, sur sa faculté de s'irriter et de s'apaiser à propos, des anecdotes extrêmement intéressantes. Je regrette de ne pouvoir même choisir. Ce parfait égoïste étonnait Talleyrand, ce qui est le comble du prestige en pareille matière.

Les portraits de Mme Lætitia, des frères de Napoléon, de Joséphine, sont touchés avec la même délicatesse de pinceau et la même sûreté d'accent. Mme de Rémusat parle avec sympathie, et probablement avec illusion, de la reine Hortense. C'est là une preuve encore de sa candeur et de sa sincérité. L'honnête femme croit facilement à la vertu.

Dans le septième chapitre, qui n'a pas été publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, Bonaparte s'explique sur le meurtre du duc d'Enghien, sur les raisons qu'il a crues bonnes de préférer l'Empire à la dictature. Il se trouve dans ce chapitre un mot profond. « On ne se légitime, dit Napoléon, qu'en se plaçant sur un terrain connu. » C'est là une observation vraie. Le titre nouveau qu'il eût inventé eût plus étonné, plus bravé l'Europe que le titre d'empereur, fourni d'avance par l'histoire.

« Je crois que j'obéirais fort mal, disait Napoléon. Je me souviens que lors du traité de Campo-Formio, nous nous réunîmes, M. de Coblentz et moi, pour le conclure définitivement, dans une salle où, selon la coutume autrichienne, on avait élevé un dais et figuré le trône de l'empereur d'Autriche. Quand j'entrai dans cette chambre, je demandai ce que cela signifiait, et, après, je dis au ministre autrichien : « Tenez, avant de commencer, faites ôter ce fauteuil, car je « n'ai jamais vu un siège plus élevé que les autres sans avoir « envie aussitôt de m'y placer. » Vous voyez que j'avais l'instinct de ce qui devait m'arriver un jour. »

Ce premier volume se termine par un amusant tableau des

jalousies de la famille Bonaparte, dès que celui-ci fut empereur.

Ceux qui n'étaient pas faits d'emblée princes ou rois se dépitaient comme d'une injustice, et dans le grand dîner donné à Saint-Cloud le jour de la proclamation de l'Empire, à côté de ceux ou celles qui s'épanouissaient dans l'aurore de leur grandeur, il fallait voir ceux ou celles qui se rongeaient d'ennui et de douleur.

Murat et sa femme n'avaient rien reçu; Murat était furieux; mais la crainte qu'il avait de son beau-frère le forçait à se contenir, il gardait un silence soucieux.

« Quant à Mme Murat, dit Mme de Rémusat, elle éprouva un violent désespoir, et pendant le dîner elle fut si peu maîtresse d'elle-même lorsqu'elle entendit l'empereur nommer à plusieurs reprises *la princesse Louis*, qu'elle ne put retenir ses pleurs. Elle buvait à coups redoublés de grands verres d'eau pour tâcher de se remettre et paraître faire quelque chose; mais les larmes la gagnaient toujours... »

On le voit, rien ne manque à ce tableau de la cour, et toutes les comédies ainsi que toutes les tragédies se reflètent dans ce livre charmant, qui, avec les mémoires du comte Miot de Melito, interdit désormais aux historiens les panégyriques exclusifs et les indulgences maladroites.

J'ai dit et je répète que Napoléon, plus on l'étudie, étonne, confond par la prodigieuse vitalité de ce *touche-à-tout* universel; mais, si grand qu'il soit, son génie funeste n'enlève jamais l'admiration au delà des bornes. Quelque chose de mesquin, de convenu, d'artificiel, retient le vol; et dans cet empereur on voit la transfiguration formidable d'un Joseph Prudhomme qui double et cache parfois Machiavel.

II.

De Napoléon à Charles-Quint faut-il une transition? J'ai reçu de M. Louis Viardot la très intéressante lettre que voici, au sujet de cet autre empereur qui s'était préparé sa retraite, ne voulant pas la recevoir de la destinée.

« Mon cher Ulbach,

« Parmi les erreurs légendaires dont la tradition se perpétue malgré les démentis de l'histoire véritable, vous citez celle de Charles-Quint moine au couvent de Saint-Just, et vous avez, en effet, toute raison d'affirmer que Charles-Quint ne s'est pas retiré parmi les moines de Saint-Just (je ne vois pas qu'aucun Ordre de ce nom ait jamais existé), mais parmi les hiéronymites du monastère de Yuste, en Estramadure.

« Toutefois, lorsque vous ajoutez qu'il ne se fit pas moine et qu'il n'en a point porté la robe, il me semble que vous faites une erreur et que M. Lenient avait le droit d'écrire la phrase incriminée.

« J'ai encore présent devant les yeux le principal des quarante-deux tableaux que Titien a légués à l'Espagne et qui sont aujourd'hui rassemblés dans le *Museo del Rey* de Madrid : il se nomme *l'Apothéose de la famille impériale*. Devant la divine Triade, au milieu de la cour céleste, des anges introduisent Charles-Quint, sa femme, son fils et sa bru. Or, dans cette allégorie de courtisan commandée par la bruyante et douteuse piété filiale de Philippe II, Charles-Quint porte la longue robe blanche à capuchon des moines de saint Jérôme, tandis que le nouveau roi et les deux reines conservent les habits et les insignes de leurs dignités mondaines. C'est même grâce à cette circonstance, à cette « robe de moine » dont est revêtu Charles-Quint, qu'on a pu déterminer la date du tableau. Évidemment, il n'a été fait qu'après l'abdication de l'empereur et son entrée au monastère de Yuste, c'est-à-dire au plus tôt en 1556, alors que Titien avait dépassé quatre-vingts ans. Et la surprise redouble quand on voit au même musée de Madrid une grande allégorie sur la bataille de Lépante (5 octobre 1571), que Titien n'a pu peindre qu'après avoir atteint sa quatre-vingt-quatorzième année, et lorsqu'on sait qu'au moment où la mort l'emporta à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, il était occupé à peindre une Déposition de croix qui fut achevée par son élève Palma le Vieux, comme l'indique cette pieuse inscription tracée dans l'angle du tableau : *Quod Titianus inchoatum reliquit, Palma reverenter absolvit, Deoque dicavit opus.*

« Mais comment expliquez-vous que dans cette célèbre *Apothéose de la famille impériale*, peinte par ordre du fils, entre l'abdication et la mort du père, Charles-Quint porte la robe des moines hiéronymites de Yuste ? Cette robe ne prouve-t-elle pas qu'il avait fait une prise d'habit et, partant, prononcé des vœux ? C'est un doute que je vous soumets, etc.

« Louis Viardot. »

Je n'oserais résoudre la question, surtout avant d'avoir relu l'ouvrage si intéressant de M. Mignet; mais il me semble tout d'abord que le costume de moine attribué à Charles-Quint par Titien pouvait être une allégorie, un hommage rendu au renoncement du grand empereur, qui sait ? peut-être une façon d'affermir mieux la majesté de son fils, sans qu'il faille pour cela prendre ce costume comme un témoignage strictement historique à l'appui d'un fait douteux.

Je remercie, en tout cas, bien sincèrement M. Viardot de son intéressante lettre. Le débat vaut la peine d'être éclairci, et je n'ai pas à m'excuser, je pense, de n'avoir parlé aujourd'hui que de Napoléon et de Charles-Quint. Il sera toujours temps de parler de *Nana*, dont on ne parlerait déjà plus guère si M. Zola, tout seul, n'en parlait pas tant.

Louis Ulbach.

LA SEMAINE POLITIQUE

Le congrès ouvrier qui vient d'avoir sa session à Marseille, et dont la valeur représentative est très contestée, a été bien inférieur à ses devanciers. Ce n'est pas qu'il ait baissé le ton; au contraire, il l'a haussé trop souvent de la façon la plus déplorable. Sauf de rares exceptions, ses orateurs ont promptement abandonné la discussion calme, approfondie de leurs griefs. Nous n'avons plus vu se dérouler à la tribune ces amples informations sur l'état réel des diverses industries qui offraient un haut intérêt. Les discours ont tourné de suite à la déclamation. Les élucubrations féminines ont plutôt égayé qu'amélioré le congrès. La Clorinde qui a invoqué en faveur du droit des femmes les dernières pesées de leur cerveau a dérridé jusqu'aux plus sinistres barbons de la démagogie. Cette petite pièce carnavalesque n'a pas suffi

pourtant pour ôter au congrès son caractère haineux et violent. La révolution y a été sans cesse invoquée comme la Némésis vengeresse et réparatrice des crimes de la bourgeoisie. On se demande ce que peut bien être la révolution sous un gouvernement de suffrage universel, sinon le recours pur et simple à la force brutale. Comment les socialistes qui l'invoquent ne voient-ils pas qu'ils suppriment par là même cette question sociale dont ils réclament passionnément la mise à l'ordre du jour? Le recours à la violence coupe court à toute étude; dès que la force intervient, elle ne laisse plus de place à l'idée; elle n'est plus que la matière sans l'esprit, aveugle et stupide. Les socialistes extrêmes demandent sans cesse que la question politique s'efface et disparaisse devant la question sociale : en faisant appel à la révolution, ils se contredisent de la manière la plus flagrante, car la révolution c'est précisément la politique — une politique furieuse, insensée — mise à la place de l'étude des questions sociales, à moins qu'on n'entende par celles-ci la spoliation universelle et le brigandage organisé.

Certes nous ne commettrons pas l'injustice des journalistes de la droite qui rattachent directement les insanités et surtout les violences du congrès de Marseille à la campagne que M. Louis Blanc vient de faire dans le Midi. Il serait le premier à désavouer la révolte contre les lois. Son esprit élevé, généreux, repousserait avec indignation de sauvages fureurs qui tiennent bien plus à des appétits déchaînés qu'à des convictions raisonnées. D'ailleurs il s'est vu lui-même traîné aux gémonies par ces mains calleuses qu'il aime tant à presser, et cela dans la ville même où l'on a dételé sa voiture. Cependant nous devons reconnaître que son influence n'a pas été de nature à ramener les classes ouvrières au bon sens, à la juste appréciation des choses. Il leur a versé dans une coupe finement ciselée un vin qui, pris à trop forte dose et surtout en s'aigrissant quelque peu, a contribué à faire monter à leur cerveau une ivresse dangereuse.

Nous avons eu au congrès de Marseille l'exagération forcenée des théories du célèbre socialiste sur deux points. Il est incontestable d'abord qu'en maintenant ses idées de 1848 sur l'organisation du travail par l'État, en demandant au gouvernement d'être le grand répartiteur de la richesse publique, il donne une importance excessive à la possession du pouvoir. On comprend que bon nombre de ses auditeurs incultes, qui n'entendent rien aux nuances, éprouvent une irrésistible tentation de s'emparer de ce moteur central du mécanisme social, avec l'espoir de le faire fonctionner à leur profit. Il n'en serait pas de même si les hommes publics qui ont le plus d'action sur le peuple avaient toujours affirmé et démontré que rien ne remplace le jeu des forces libres. Proudhon à cet égard était infiniment moins dangereux que M. Louis Blanc, malgré ses mots écarlates faits pour tirer l'œil.

Sur un second point, M. Louis Blanc nous paraît un orateur dangereux pour nos populations, malgré l'excellence de ses intentions; il les abuse malgré lui par la déplorable indulgence qu'il a toujours montrée pour les tentatives insurrectionnelles, aussi bien pour les turbulentes injonctions des faubourgs de Paris aux Assemblées de la première révolution que pour la Commune. Il n'a cessé pendant ses vacances parlementaires de demander l'amnistie plénière en s'appuyant sur des considérations qui tendaient à détruire le respect de la légalité. Il n'a pas prononcé un seul mot de blâme sur le 18 Mars, contribuant par cette sentimentalité dangereuse où se noie la notion du droit à enlever tout scrupule à nos classes ouvrières à l'égard de leurs devoirs civiques. C'est ainsi qu'elles en viennent à considérer l'insurrection comme une peccadille ou comme un mérite et qu'elles s'imaginent que violer les lois de l'État ou frauder les droits de douane n'entraîne aucune culpabilité. L'État demeure pour elles le maître, c'est-à-dire l'ennemi — alors même qu'elles ont toute raison de dire : *L'État, c'est nous.* Le peuple est un terrible traducteur des sophismes qu'on lui sert dans une langue dorée; il les dépouille de leur forme oratoire et conclut de l'apologie plus ou moins détournée de ses révoltes passées à l'utilité des révolutions futures, quand même celles-ci ne peuvent désormais avoir d'autre objectif que le renversement de la souveraineté nationale. Le premier devoir des défenseurs de la république actuellement est de tout faire pour développer et pour maintenir parmi nous le respect de la loi. C'est avec tristesse que l'on voit des corps électifs importants, sous prétexte de vœux humanitaires, donner l'exemple en la violant. Nous savons gré au gouvernement de s'être mis en travers de ce courant d'illégalité qui allait grossissant depuis quelques semaines, et d'avoir adopté une politique nette et énergique qui consiste simplement à appliquer les lois, ce qui est le contraire de l'arbitraire. Il en a été récompensé par la défaite à Lyon du parti blanquiste, aux récentes élections communales, dans quatre circonscriptions sur cinq. Il ne s'est pas montré moins catégorique pour réprimer les illégalités du parti monarchique; il a appris aux fonctionnaires qui s'imaginaient pouvoir porter leurs écharpes ou leurs épaulettes dans des banquets factieux que le temps des molles complaisances était aussi bien passé que celui des complicités.

Nous ne comprenons pas l'amertume et la violence des reproches qu'une fraction de la presse républicaine prodigue au ministère. Le journalisme impudent qui s'est consacré à la gloire de la Commune fait son métier en l'injuriant; mais que peut donc vouloir le journal *la France* en dressant contre le gouvernement une de ces machines destructives que son directeur sait monter avec cette persévérante insistance qui est une de ses forces et cette variété de moyens bien connus qui combine l'invocation des grands principes avec les nouvelles plus que hasardées?

On nous répond que c'est une manière de regretter la formation du grand ministère des quatre gauches présidé par M. Gambetta. C'est fort bien, mais est-ce une raison pour renverser le seul ministère viable, puisque le président de la Chambre des députés est décidé à ne pas quitter le fauteuil? Est-ce une raison pour essayer de rendre impossible le gouvernement régulier de la république en lui demandant de supprimer à lui tout seul les lois existantes, d'autoriser le dévergondage d'une presse sans frein et d'engager ainsi

sa responsabilité de la manière la plus grave puisqu'il est armé contre ses excès? Est-ce une raison pour combler de joie les hommes du 16 Mai et mériter leur indulgence et leur pardon, après les coups terribles et décisifs qu'on leur a portés dans une des plus belles campagnes que le journalisme libéral ait faites au service de la liberté!

Pour nous, plus nous réfléchissons de sang-froid à notre situation intérieure et extérieure, plus nous sommes convaincus que le parti républicain, dans toutes ses fractions, à part les fous qui rêvent de révolution en pleine société démocratique et qui ne sont que de purs nihilistes, n'a pas autre chose à faire dans la session prochaine que de soutenir fermement le ministère actuel, sans aveuglement, mais sans esprit de dénigrement. Le centre gauche commettrait une faute des plus graves en se retirant sous sa tente avec une mauvaise humeur non déguisée. On l'y laisserait, et il n'aurait plus le moyen d'exercer sur le cabinet sa légitime influence. Ce n'est pas, en tous cas, le centre droit qui irait l'y chercher, comme le prouve le nouveau manifeste que M. Hervé vient de publier dans *le Soleil*. Il déclare nettement que ses amis ne veulent pas plus de l'alliance des républicains modérés que des banquets légitimistes. C'est se réduire à l'état de hors-d'œuvre parlementaire. Le centre gauche n'a point à regretter des avances qu'il n'avait pas faites; son rôle utile est de fortifier le ministère qui est certainement le moins éloigné de sa politique qu'il puisse imaginer dans les circonstances présentes, tout en cherchant à l'éclairer de ses conseils. Ce qui importe, c'est de ne pas transformer en opposition systématique des divergences parfaitement compréhensibles sur des points particuliers. Il faut aussi que le ministère persévère dans sa ferme attitude de ces derniers jours et qu'il proclame et applique résolûment son programme dès qu'il sera de nouveau devant les Chambres, quitte à se prêter aux transactions raisonnables sur les graves questions où le parti républicain doit chercher à reconstituer son unité.

On a si souvent usé, au sujet de l'administration actuelle, du grand mouvement d'éloquence de Bossuet dans la plus célèbre de ses oraisons funèbres : *Elle se meurt, — elle est morte,* — qu'elle peut encore longtemps prouver que la distance est grande entre l'avant-dernier soupir et le trépas, surtout quand l'agonie est annoncée prématurément par des héritiers impatients.

E. de Pressensé.

BULLETIN

On annonce une préface à *l'Étrangère,* dans laquelle M. Alexandre Dumas fils combattra les théories de l'école naturaliste.

Parmi les prix décernés dans la séance de l'Académie des beaux-arts, nous signalerons celui qu'a obtenu M. Eugène Muntz, bibliothécaire de l'École des beaux-arts, pour son savant et très utile ouvrage intitulé *les Arts à la cour des papes depuis le commencement du* XV*e siècle jusqu'au milieu du* XVI*e*.

On sait que M. de Talleyrand plaisantait volontiers au sujet des nombreux serments qu'il avait prêtés pendant sa carrière publique. Il en comptait treize : 1° à Clément XIII, lorsqu'il fut ordonné prêtre; 2° à Clément XIV, lors de son élévation à l'évêché d'Autun; 3° à Louis XVI, en 1789 (convocation des États généraux); 4° au roi et à la Constitution (Champ de Mars); 5° au Directoire, en 1795; 6° au même Directoire, en 1796, comme ministre des affaires étrangères; 7° aux trois consuls; 8° à Napoléon, premier consul; 9° à Napoléon, empereur; 10° à Louis XVIII, en 1814; 11° à Louis XVIII, en 1815; 12° à Charles X; 13° à Louis-Philippe.

M. Zeller, de l'Institut, vient de publier chez Hachette un important volume intitulé *Pie IX et Victor-Emmanuel,* sur lequel nous reviendrons prochainement avec toute l'attention qu'il mérite.

La même librairie publie le troisième volume (nouvelle édition) de la savante *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité* de M. H. Wallon.

Traductions nouvelles. — Il existe à Athènes une fondation dont l'objet est de récompenser le meilleur travail littéraire exécuté sur un sujet donné. La commission avait indiqué pour le dernier concours la traduction en grec moderne du drame de Lessing : *Nathan le Sage.* Les instructions qu'elle avait données à cette occasion aux futurs concurrents renfermaient des passages assez curieux. Elle ne leur proposait pas seulement pour but d'initier le peuple grec aux chefs-d'œuvre des littératures étrangères; elle leur recommandait de chercher à exercer une action sur la construction actuelle de la langue, en faisant usage avec discrétion de formes tombées en désuétude et qu'il serait désirable de voir revivre. Il paraît qu'on a déjà réussi, en y accoutumant insensiblement l'oreille du peuple, à rétablir l'emploi du datif absolu. Il s'agirait maintenant d'en faire autant pour certaines façons d'employer l'infinitif. Ce mouvement conservateur, destiné à renouer la tradition et à restaurer le passé, contraste avec les tendances révolutionnaires que d'autres nations affichent en syntaxe.

Le lauréat du dernier concours a été M. Vlachos, qui s'est servi pour sa traduction de la langue vulgaire et des tours les plus familiers. M. Rangabé avait au contraire rendu la pièce de Lessing en style élevé. De bons juges ont regretté qu'il n'ait pas été couronné. La commission a sans doute estimé que le travail de M. Vlachos atteignait mieux le but spécial qu'elle avait indiqué aux concurrents.

La réforme du théâtre en angleterre. — Au Congrès de la science sociale qui vient d'avoir lieu à Manchester, une discussion animée s'est engagée sur le théâtre considéré comme moyen d'éducation pour le peuple. L'idée n'est pas nouvelle et elle est juste; quiconque s'est occupé, même superficiellement, de ces questions sait qu'il n'est peut-être pas

d'instrument de culture intellectuelle plus puissant que le théâtre. Ce qui constitue l'originalité du mouvement en faveur de la réforme de la scène anglaise, c'est qu'il est dirigé et excité par le clergé anglican. Ce sont des évêques qui prononcent des discours sur l'influence moralisatrice d'une représentation d'*Othello* ou de telle autre pièce de Shakespeare. Ce sont des *révérends* qui se forment en comités avec des actrices pour étudier en commun les meilleurs moyens de créer un répertoire national purifié, « que les évêques protègeront et que les mères anglaises béniront ». L'un des orateurs ecclésiastiques qui ont parlé sur ce sujet au congrès de Manchester a déploré l'absence d'un corps organisé par lequel le but désiré serait poursuivi méthodiquement. Il a exprimé le regret que « la scène n'ait jamais été l'arène d'une action philanthropique vigoureuse ».

La littérature en Serbie. — Les écrivains serbes n'ont jamais eu qu'un public restreint de lecteurs. Depuis la dernière guerre ce public est réduit à peu près à néant, en sorte que les éditeurs refusent d'imprimer aucun ouvrage à leurs frais. C'est à l'auteur à réunir un nombre de souscripteurs suffisant pour couvrir les frais. Le professeur Svétozar Nikesich, ayant terminé un dictionnaire russe-serbe, a ouvert une liste de souscription; il a obtenu *une* signature. L'ancien recteur du progymnase de Nalyef, M. Tasa Stoyanovich vient de son côté de mettre la dernière main à un autre dictionnaire russe-serbe pour lequel il faudrait trouver des souscripteurs. La question est compliquée pour ce dernier ouvrage par la situation particulière de l'auteur qui est prisonnier de guerre. M. Stoyanovich est astreint comme tel à des travaux manuels, et il s'occupe de son livre dans les intervalles de repos où il lui est permis de poser la pioche. On cite encore d'autres écrtvains serbes qui ne se trouvent pas moins embarrassés pour se faire imprimer.

Publications annoncées. — De nombreuses traductions de poètes étrangers sont en préparation en Allemagne. Longfellow, qui a toujours été populaire de l'autre côté du Rhin, vient de revoir le manuscrit allemand de sa *Légende dorée,* traduite par la baronne Hohenhausen. Le comte de Wickenburg travaille à traduire le drame d'*Harold,* de Tennyson. Le docteur Hugo von Meltzl prépare une nouvelle traduction, à ajouter à toutes les autres, des poésies de Petofi.

Notes géographiques. — L'Association africaine internationale de Bruxelles a reçu d'assez bonnes nouvelles de Zanzibar. Les explorateurs avaient été éprouvés par les maladies, mais il n'y avait pas de mort à déplorer. L'expérience des éléphants, employés comme bêtes de somme, semblait réussir. Ces animaux avaient franchi des rivières, des montagnes et des marais, en portant de lourdes charges et en se nourrissant de ce qu'on trouvait dans le pays. Ils n'avaient aucunement souffert des atteintes des *tsétsés,* mouches dont la piqûre est mortelle pour les chevaux et les ânes. L'un d'eux était mort d'apoplexie; mais cette perte, considérée comme tout à fait accidentelle, ne devait diminuer en rien la confiance inspirée par ce premier essai.

— L'armée des explorateurs africains vient de faire une recrue princière. Le fils du prince de Monaco part pour l'Abyssinie et l'Afrique centrale. Il s'embarquera à Marseille en même temps que la mission espagnole envoyée par le roi Alphonse à Choa, et à la tête de laquelle se trouve un des membres de la Société africaine internationale d'Espagne.

— Le vapeur *Albion* est revenu en Angleterre après avoir déposé M. Stanley sur les rives du Congo, au-dessous des rapides. M. Stanley emmène avec lui quatre vapeurs, deux allèges pour les bagages, et une escorte composée d'une vingtaine d'Européens et d'environ soixante indigènes. Une autre expédition, partie de Zanzibar, ira au-devant de lui vers le centre du continent. Le secret est toujours gardé sur le but de son voyage; on croit pourtant que M. Stanley est chargé de préparer l'établissement d'une mission commerciale belge dans l'intérieur de l'Afrique.

— Le P. Depelchin, de la mission établie par les jésuites sur les bords du fleuve Zambèze, prépare la publication de son journal.

Viennent de paraître :

Nouvelle Grammaire française, par M. A. Chassang, inspecteur général de l'instruction publique. — Cours supérieur, avec des notions sur l'histoire de la langue et en particulier sur les variations de la syntaxe du XVIe au XIXe siècle. — 1 vol. in-8°. Garnier frères, éditeurs.

La Provence maritime, ancienne et moderne, par M. Charles Lenthéric, ingénieur des ponts et chaussées, avec neuf cartes et plans. — La Ciotat, Tauroentum, Toulon, Hyères, les Maures et l'Estérel, Fréjus, Cannes et Lérins, Antibes, Nice et Cimiez, Menton et Monaco. — 1 fort vol. in-12. Plon et Cie.

Histoire de la Restauration, par M. C. Dareste, ancien recteur de l'Académie de Lyon, correspondant de l'Institut. — 2 vol. in-8°. Plon et Cie.

Le Fils Maugars, roman, par M. André Theuriet. — 1 vol. G. Charpentier.

La Routine militaire. — 1 vol. in-12. Paul Ollendorf.

L'Art égyptien, d'après les dernières découvertes, édition illustrée, par M. Émile Soldi. — Brochure. Ernest Leroux.

Curiosités de l'histoire du progrès, par M. Alphonse Renaud. — Brochure. G. Charpentier.

Nouvelles éditions, traductions et réimpressions :

Œuvres de P.-L. Courier, précédées d'une préface par M. F. Sarcey. — 3 vol. in-12. Librairie des bibliophiles.

Œuvres complètes de Shakespeare, traduites par François-Victor Hugo. — Tome XII. Alphonse Lemerre.

La Science expérimentale, avec figures, par Claude Bernard. — Progrès des sciences physiologiques, problèmes de la physiologie générale, discours de réception à l'Académie française, etc. — 1 vol. in-12. J.-B. Baillière et fils.

La Tendre Dévote, roman, par Mme Angélique Arnaud.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (1987)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 19. 8 NOVEMBRE 1879.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE PREMIER EMPIRE

Napoléon en famille.

On commence à connaître l'histoire intime du premier empire. Longtemps on n'a vu dans Napoléon que le capitaine et l'homme d'État; amis et ennemis ne le jugeaient guère que d'après des Mémoires politiques ou militaires. Les plus consciencieux croyaient voir sa pensée, son âme tout entière dans ses décrets, dans sa *Correspondance* officielle et ses *Bulletins* de la Grande-Armée. Ils se le représentaient toujours à cheval ou au Conseil d'État, gagnant des batailles ou discutant le Code civil. Ils le faisaient d'une pièce, tout en esprit, étranger ou supérieur aux faiblesses du cœur, inaccessible aux passions ordinaires de l'humanité. Ils ne trouvaient dans chacun de ses actes que le résultat d'un profond calcul. Ils ne voulaient pas croire que les affections privées et les influences domestiques eussent troublé souvent et fait parfois fléchir cette âme pour eux indomptable. Les historiens enfin défiguraient à leur insu Napoléon, qui, sous leur plume, était toujours empereur et n'était jamais homme. Tomber dans l'excès contraire serait ridicule. M. Lanfrey et M. Henri Martin, qui ont publié naguère sur l'Empire d'importants ouvrages, n'ont point commis cette faute; mais, s'ils se sont, avec raison, principalement attachés à montrer comment Napoléon avait régné, ils ont cru devoir, pour le mieux apprendre, rechercher comment il avait vécu. Le personnage a gagné, grâce à eux, en dramatique intérêt ce qu'il a perdu en grandeur épique; il a gagné surtout en exactitude historique. Chaque jour, du reste, des revélations nouvelles nous aident à comprendre les misères et les impuissances de cet homme extraordinaire qui faisait trembler l'Europe et ne parvenait pas à discipliner sa propre famille. Les frivolités et les bassesses dont il fut sans cesse témoin dans sa maison, les résistances qu'il éprouva de la part des siens, les ingratitudes et les trahisons de ceux qu'il aimait, ne contribuèrent pas peu à endurcir ce cœur naturellement peu porté aux sentiments doux. Si Napoléon, à mesure qu'il avança dans la vie, se prit à mépriser chaque jour les hommes davantage, c'est, je crois, en grande partie parce que son entourage et sa famille étaient méprisables. S'il en vint à ne plus même les haïr, s'il finit par s'abandonner lui-même, en vrai fataliste, n'est-ce pas aussi beaucoup parce que ses affections les plus vives et les plus sincères avaient dû se transformer peu à peu en indifférence et en dégoût pour ceux qui en étaient les objets? C'est l'impression que laisse, avec beaucoup d'autres, la lecture des documents inédits relatifs à l'Empire que de récentes publications ont mis en lumière. Grâce à M. Rocquain, les longs et violents démêlés de l'Empereur avec son frère Louis nous sont maintenant bien connus (1). M. Rambaud a fait, de son côté, ressortir quelques-unes des difficultés que Jérôme Bonaparte créa au chef de sa famille (2). Les rapports pénibles de Napoléon avec son aîné Joseph, roi de Naples et d'Espagne, ont été retracés, avec pièces à l'appui, par M. le baron du Casse, qui publiait, il y a quelques semaines, une nouvelle série de lettres de nature à compléter l'édification du public sur ces querelles (3). La *Revue historique* nous a représenté, d'après Sismondi, l'homme des Cent-Jours (4). Les ravissants *Mémoires* de Mme de Rémusat, publiées — partiel-

(1) *Napoléon et le roi Louis.* — 1 vol. Paris, Didot, 1875.

(2) *Le royaume de Westphalie et Jérôme Bonaparte.* — *Revue des Deux Mondes,* livr. des 15 sept., 1er et 15 oct. 1872.

(3) *Mémoires du roi Joseph.* — 10 vol. in-8. Paris, Perrotin. Les nouvelles lettres publiées par M. du Casse se trouvent dans la *Revue historique,* t. X, p. 91-115 et 344-382, et t. XI, p. 80-110.

(4) Voy. notamment : *Une conversation de Napoléon Ier et de Sismondi, Revue historique,* t. I, 238-251. — *Lettres de Sismondi écrites pendant les Cent-Jours. Ibid.,* t. III, 86-106 et 319-345. *Ibid.,* t. IV, 347-361. *Ibid.,* t. V, 347-360. — *Notes de Sismondi sur l'Empire et les Cent-Jours. Ibid.,* t. IX, 360-393.

lement — depuis peu, font revivre devant nous, avec toutes ses violences et ses faiblesses, l'homme du Consulat (1). D'autres documents encore (2), dont quelques-uns, comme les très curieux *Mémoires* du général Bigarré (3), sont restés manuscrits, nous permettent d'apprécier, non certes en pleine connaissance de cause, mais du moins avec précision et équité, les principales phases de ce qu'on peut appeler la vie de famille de Napoléon.

I.

Il est incontestable que, dès sa plus tendre jeunesse, la passion dominante du futur empereur fut l'ambition. De très bonne heure il se persuada et demeura convaincu que les convenances et les lois sociales n'étaient pas faites pour lui, que le devoir des autres était de lui céder et *que ce qui lui plaisait devait lui appartenir* (4). C'est ainsi qu'il raisonnait à l'École militaire, où il ne permettait à personne d'approcher du coin de cour dont il avait fait sa propriété. Il se croyait déjà fort au-dessus des sentiments les plus naturels à l'homme et au citoyen. Il éprouvait le besoin de s'en défendre. A douze ans, lorsqu'il quitta le collège d'Autun, son frère Joseph, qui ne s'était jamais séparé de lui, sanglotait; pour lui, quoique affligé, il ne versa qu'une larme, et encore la dissimula-t-il de son mieux (5). Quand la Révolution éclata, il s'en réjouit; il devint même jacobin. Était-ce par enthousiasme pour la liberté? Devenu consul, il eût été offensé qu'on le crût. C'était tout simplement, dit-il, parce que « l'égalité, qui devait m'élever, me séduisait » (6). Si, au 20 Juin, il n'eut que du mépris pour Louis XVI coiffé du bonnet rouge et buvant à la santé du peuple, il n'eut pas beaucoup d'estime pour les conventionnels affolés qui, dans la nuit du 12 au 13 vendémiaire, lui demandaient conseil et n'osaient pas tirer le canon sur le peuple insurgé. « Me voici compromis, déclara-t-il, puisque vous m'avez nommé; il est bien juste que vous me laissiez faire. » Et il mitrailla les sections (7). Un peu plus tard, quand ses victoires d'Italie eurent fait de lui un personnage, Miot de Mélito le trouva près de Milan, au château de Montebello, entouré d'un faste royal et recevant dédaigneusement les hommages des plus grands seigneurs. « Croyez-vous, dit-il à ce diplomate, que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire que je triomphe?.. Croyez-vous aussi que ce soit pour fonder une république?.. Il faut à la nation un chef, un chef illustré par la gloire, et non pas des théories de gouvernement, des phrases, des discours d'idéologues auxquels les Français n'entendent rien (1) ... »

Dans les relations sociales, il affectait presque toujours le même dédain des principes et des hommes. Enfant, au milieu de ses compagnons d'école, il évitait presque systématiquement de se faire des amis. Officier subalterne, au temps de ses premières garnisons, il vivait solitaire, enfoui dans les livres, étudiant à tort et à travers le droit, l'histoire, toutes les sciences, et se tenant toujours en garde contre les impressions et les entraînements qui devaient résulter pour lui de ses lectures. S'il rêvait, ce n'était, déclare-t-il, que pour *mesurer ensuite ses rêveries au compas de son raisonnement* (2). Au fond, il était beaucoup moins *raisonnable* et moins froid qu'il ne voulait le faire croire. Si l'ambition sceptique et sans frein tenait la meilleure place dans son cœur, elle n'y étouffait pas entièrement des sentiments plus honorables et plus doux. Il avait (et il conserva longtemps, nous en verrons la preuve) une vive affection pour sa mère et pour tous les membres de sa famille (3). Il eut aussi, dans sa jeunesse, des attachements plus passionnés. Ce n'est pas qu'il ne s'en fût aussi quelque temps défendu. « Jusqu'à ma première campagne d'Italie, disait-il en 1815 à Sismondi, je n'osais pas regarder une femme au visage (4). » Mais il avait lu beaucoup de romans, sans doute pour pouvoir analyser savamment ses passions, s'il devenait jamais amoureux. Le sentimentalisme déclamatoire de Richardson et de Fielding l'échauffa malgré lui. L'aimable licence de Pigault-Lebrun (qu'il ne goûtait pas moins) acheva sans doute de dissiper sa timidité (5). Le fait est qu'en 1794, il se faisait suivre à l'armée d'une maîtresse. Il l'emmenait partout, même aux avant-postes; pour lui prouver son attachement, il engageait parfois les troupes sans nécessité et lui donnait ainsi le spectacle galant d'une petite tuerie.

Il eut, depuis, bien d'autres caprices en Italie, en Égypte et ailleurs; mais il éprouva aussi une passion profonde et durable, qui le retint quelque temps tout entier et qui eut sur lui et sur sa destinée plus d'influence qu'il ne le sentit jamais. On a dit qu'en prenant pour femme la séduisante veuve du général de Beauharnais, il s'était laissé aller à un calcul infâme et qu'il savait très bien que Barras lui faisait épouser sa maîtresse. Outre qu'il n'est point établi que ce Directeur eût avec Joséphine d'autres rapports que ceux de l'amitié, on ne peut supposer que Bonaparte eût à cet égard le moindre soupçon. On ne saurait, autrement, rien comprendre aux lettres ardentes, passionnées, qu'il trouva le temps d'écrire à sa femme pendant la laborieuse campagne de 1796. Il se plaignait sans cesse qu'elle ne fût pas aussi expansive que lui-même. Il donnait, il est vrai, dans un

(1) Le premier volume des *Mémoires* de Mme de Rémusat vient de paraître chez Calmann Lévy.

(2) Voy. notamment les *Mémoires* de Miot de Mélito. 3 vol. in-8. Paris, Michel Lévy, 1858. — Le travail de M. Tessier sur *Hohenlinden*, d'après les mémoires inédits du général Decaen. *Revue historique*, IX, 333-359. — L'étude de M. E. Montégut sur *Davout*, *Revue des Deux Mondes*, livr. du 1er octobre 1879, etc., etc.

(3) Le général Bigarré, aide de camp du roi Joseph, a laissé, outre le manuscrit de ses *Memoires*, qui vont de 1775, date de sa naissance, à 1813, un *Recueil de notes* qui est également bon à consulter.

(4) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 267.

(5) *Nouvelle Biographie générale* (Didot), t. XXXVII, p. 447.

(6) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 268.

(7) *Ibid.*, p. 270.

(1) Miot de Mélito, *Mémoires*, t. I, 163-164.

(2) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 268. — *Conversation de Sismondi et de Napoléon Ier*, *Revue historique*, t. I, 250.

(3) *Mémoires* de Bigarré, 2e partie, p. 83.

(4) *Conversation de Sismondi*, etc. *Revue historique*, t. I, 250.

(5) *Ibid.*

lyrisme conjugal difficile à imiter. « Tes lettres, s'écriait-il, sont froides comme cinquante ans; elles ressemblent à quinze ans de ménage. On y voit l'amitié et les sentiments de cet hiver de la vie. Fi! Joséphine... » Et le 13 novembre, à la veille d'Arcole, son cœur s'exprimait en ces termes : « Je ne t'aime plus, je te déteste. Tu es une vilaine, bien gauche, bien bête, bien Cendrillon... Que faites-vous donc toute la journée, madame? Quelle affaire si importante vous ôte le temps d'écrire à votre bien bon amant? ... Écris-moi vite quatre pages, et de ces aimables choses qui remplissent mon cœur de sentiment et de plaisir. J'espère qu'avant peu je te serrerai dans mes bras, et je te couvrirai d'un million de baisers brûlants comme sous l'Équateur (1). » Quand il la revoyait, il se contraignait moins encore que la plume à la main. Miot de Mélito, qui accompagna les deux époux dans une excursion au lac Majeur, conte que devant Berthier et lui le général prenait fréquemment avec sa femme des libertés qui ne laissaient pas que de les embarrasser (2).

Cette union si tendre eut cependant de bonne heure ses orages, s'il faut en croire les médisants. Joséphine, reine de la mode, frivole dans ses goûts, légère dans ses propos, voyait trop de monde à Paris et avait trop d'amis pour qu'on ne l'accusât pas d'avoir quelques amants. Sismondi affirme (3), d'après La Valette, qu'elle faisait à Bonaparte, dès cette époque, « de nombreuses infidélités ». Il ajoute que celui-ci le savait et « entrait dans des accès de colère effroyables ». On ne peut douter, en effet, que des rapports désobligeants n'aient été adressés au général sur sa femme pendant les campagnes d'Italie et surtout pendant la campagne d'Égypte. A cette dernière époque, ces accusations devinrent si graves et si persistantes que Bonaparte tomba dans un désespoir et un découragement profonds. Il écrivait à son frère Joseph, confident de ses désillusions et de ses douleurs, sur un ton de cordialité triste qui contraste singulièrement avec la hauteur sceptique de ses entretiens ordinaires. « J'ai beaucoup de chagrin domestique, lui disait-il dans une lettre datée du Caire, car le voile est entièrement levé. Toi seul me restes sur la terre, ton amitié m'est bien chère ; il ne me reste plus pour devenir misanthrope qu'à la perdre et te voir me trahir... C'est une triste position que d'avoir à la fois tous les sentiments pour une même personne dans un seul cœur... Tu m'entends. ... Adieu, mon unique ami. Je n'ai jamais été injuste envers toi. Tu me dois cette justice (4). »

II.

L'irritation de Bonaparte contre Joséphine était encore fort vive l'année suivante, quand il revint en France. Une scène violente eut lieu entre les deux époux, lorsqu'ils se revirent (1); mais le général, qui, pour être misanthrope n'avait pas cessé d'être ambitieux, trouva dans son triomphe criminel du 19 Brumaire (2) et dans son élévation au consulat une puissante diversion à ses douleurs intimes. Devenu tout-puissant, il crut sans doute indigne de lui de prolonger aux yeux du public une querelle d'intérieur d'où il ne pouvait sortir pour lui que du ridicule. Peut-être aussi finit-il par croire à l'innocence de sa femme et se laissa-t-il persuader qu'elle avait été victime de la calomnie. Cela n'est pourtant pas probable, car il était soupçonneux et ne revenait guère sur ses premières impressions. Il ne semble pas avoir gardé rancune aux délateurs qui avaient si cruellement troublé son repos. Murat, qui n'avait pas été un des derniers (3), conserva cependant toute la faveur du premier consul qui, quelque temps après, lui fit épouser sa sœur Caroline.

Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que, d'une part, Bonaparte voulut éviter tout éclat et que, de l'autre, sans se faire trop d'illusions sur la fidélité de sa « petite créole », il se laissa jusqu'à un certain point reprendre à sa douceur et au charme inexprimable qu'elle avait dans les larmes (4). Il avait, du reste, besoin d'elle pour tenir sa cour. Au milieu des brutalités de la Terreur et des dévergondages du Directoire, Joséphine était restée grande dame. Elle avait conservé les manières et le langage de l'ancienne aristocratie. Ses relations personnelles la rattachaient à cette noblesse que le premier consul désirait si ardemment rallier à sa personne et à son système politique. Le futur empereur tira bon parti de sa douce influence sur une société effarouchée et méfiante, que le sabre seul n'eût point attirée. Peu à peu les descendants des plus illustres familles reprirent le chemin des Tuileries. Beaucoup, qui n'y allaient d'abord que pour voir Mme Bonaparte, y restèrent pour servir le maître. « Il y a, dit Mme de Rémusat, dans le caractère des grands seigneurs quelque chose du chat qui demeure attaché à la même maison, quel que soit le propriétaire qui vient l'habiter (5). »

Le premier consul ne comptait pas moins sur la grâce insinuante de Joséphine pour assouplir les rudes soldats dont il devait un peu plus tard faire des maréchaux et des ducs et pour donner à leurs femmes la délicatesse de façons et de langage qui leur manquait. Cette seconde partie de la tâche qu'eut à remplir Mme Bonaparte n'était pas la moins difficile. Dans les premiers temps, cette cour *hérissée* n'était pas précisément le temple des bonnes manières. On y jurait fort, à l'exemple du maître, d'ailleurs, et on y parlait très haut.

(1) Lettres citées dans la *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448.

(2) *Mémoires* de Miot de Mélito, t. I, 184-185.

(3) *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 368.

(4) *Revue historique*, t. X, 98.

(1) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 446 (23) et 447 (34). — Mme de Rémusat rapporte (t. I, p. 147-148) que Joséphine en pleurs passa presque une nuit à la porte de son mari, qui ne voulait pas la revoir et ne lui ouvrit sa chambre, à la fin, que pour l'accabler de reproches et lui signifier qu'il allait se séparer d'elle pour toujours.

(2) Le coup d'État qui donna le pouvoir à Bonaparte fut préparé le 18 Brumaire, mais il ne fut exécuté que le 19.

(3) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 368-369.

(4) *Mémoires* de Mme de Rémusat. — Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 368.

(5) *Mémoires*, t. I, p. 343-344.

Puis, pour ne pas déplaire, on tomba dans l'excès opposé. Les généraux vinrent, par ordre, parader dans les salons en fastueux uniformes; les femmes s'y montrèrent en merveilleuses toilettes; mais les uns et les autres, sans doute de peur de trop parler, se condamnèrent à rester bouche close et en vinrent même à ne plus penser. On se contenta d'écouter, avec des airs d'admiration, le premier consul, qui pérorait avec aplomb sur toutes choses en gesticulant et frappant du pied. S'il interrogeait, on lui répondait oui ou non. On considérait comme une hardiesse extraordinaire de n'être pas de son avis sur le mérite d'une tragédie. On admira le courage de Mme de Rémusat qui avait osé lui vanter Shakespeare, et on la trouva pédante pour avoir insinué que Montesquieu pouvait bien être l'auteur de l'*Esprit des Lois* (1).

Cette société abrupte subit pourtant peu à peu l'influence aimable de Joséphine et des quelques femmes d'esprit qu'elle avait su attirer auprès d'elle. Les beaux mannequins et les gracieuses poupées dont Bonaparte avait rempli ses salons finirent par s'animer. Les plaisirs de l'esprit furent appréciés aux Tuileries, à Saint-Cloud et à la Malmaison. Même on organisa, dans l'entourage du Consul, des comédies de société qui furent fort goûtées de lui et de ses hôtes les plus distingués. Bourienne y jouait «les bourrus dans la perfection et au besoin les fripons financiers; Savary les valets impertinents; Lauriston les fourbes et les inconstants; Lemarois les braves; Marmont les traîtres, et Laplanche-Mortière les étourdis ». Les principales actrices étaient Hortense Beauharnais, Caroline Bonaparte, Mme Savary, Mme Duchâtel (2).

Bonaparte lui-même ne tarda pas à être atteint par la transformation morale qui s'opérait autour de lui. Le premier consul, qui, au début, se levait à peine pour recevoir et saluer les dames, en vint à rechercher leur conversation et à se montrer près d'elles plus empressé, plus galant, plus gai que son naturel et sa dignité ne pouvaient le faire supposer. « Il arrivait souvent, dit Bigarré, qu'il excitait les dames de la société de sa femme à courir après lui ou à s'amuser à divers jeux dont il se mettait presque toujours. (3) » Ajoutons que ses gaietés ne furent pas toujours si innocentes. Le général n'avait jamais été fort austère dans ses mœurs; mais depuis son mariage il avait dissimulé de son mieux ses écarts extra-conjugaux : à partir du Consulat, au contraire, on remarque qu'il rechercha de moins en moins le mystère. Il jugea sans doute que, pour restaurer en entier le pouvoir monarchique, il lui fallait se placer hardiment au-dessus de toutes les lois, même de celles de la famille, et faire, comme un Louis XIV, montre de ses amours. Le fait est que les plus belles personnes de sa cour furent l'objet de ses obsessions et que toutes ne furent pas rebelles. Pas une seule, on peut le dire, n'échappa au soupçon d'avoir eu pour lui quelque faiblesse. Mme de Rémusat, dont il aimait l'instructive et solide conversation, fut elle-même accusée et eut quelque peine à convaincre Joséphine de son innocence (1). On alla jusqu'à dire que le Consul, dans ses caprices, n'épargnait pas même son propre sang et qu'il avait séduit toutes ses sœurs les unes après les autres. Mme Bonaparte en demeura persuadée. Elle croyait son mari capable de tout. Elle disait qu'il n'avait aucun principe de morale et que, si on le laissait se livrer en paix à ses penchants, on le verrait bientôt s'abanner aux passions les plus honteuses. Le fait est qu'il en vint à se contraindre fort peu et que, non content de détourner de leurs devoirs les dames de sa cour, il alla chercher des amours nouvelles jusqu'au théâtre. La belle Mlle Georges, qu'il ne pouvait faire applaudir à la Comédie française, était sa maîtresse en titre en 1802 et 1803. Il passait avec elle de longues soirées dans son propre palais, et la pauvre Joséphine, qui ne le voyait jamais revenir, se mourait de jalousie. Une nuit elle voulut aller les surprendre; mais le courage lui manqua en route (2).

Le premier consul ne se croyait sans doute pas tenu à beaucoup d'égards envers une épouse dont la conduite n'avait pas toujours été à l'abri de tout soupçon; mais il faut convenir qu'il se montrait envers elle aussi cruel que cynique lorsqu'il venait lui-même lui faire part de ses bonnes fortunes et lorsqu'il s'étonnait qu'elle s'en affligeât. A ses pleurs il ne répondait souvent que par des brutalités. Essayait-on de lui faire remarquer l'inconvenance de ses procédés, il croyait répondre à tout en disant : « Je ne suis pas un homme comme un autre et les lois de morale ou de convenance ne sont pas faites pour moi (3). » Il est vrai que dans les intervalles de ses éphémères passions il redevenait affectueux et tendre pour sa femme et, ne sachant se contraindre en rien, prenait avec elle, en plein salon, comme jadis en Italie, des libertés assez gênantes pour les spectateurs (4).

III.

Au milieu de ces querelles et de ces fugitives réconciliations, le crédit de Joséphine sur Bonaparte ne pouvait que baisser. La femme du premier consul ne se faisait plus écouter de lui qu'à de rares intervalles. En 1804, elle ne parvint pas à sauver la vie au duc d'Enghien, pour lequel elle intercéda vainement et avant et après son arrestation. Son mari lui répondit durement que les femmes devaient demeurer étrangères à ces sortes d'affaires (5). Il songeait, du reste, dès cette époque à se séparer d'elle par le divorce. Elle ne lui avait point donné d'enfants, et ce désappointement avait été fort cruel pour un homme qui aspirait à fonder une dynastie. Cette stérilité était une arme pour les frères et les sœurs de Bonaparte, qui depuis longtemps le circonvenaient

(1) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 188-189.
(2) *Mémoires* de Bigarré, 2e partie, p. 57-58.
(3) *Ibid.*

(1) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 280-284.
(2) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 207-209. — Ailleurs, Mme de Rémusat raconte que Joséphine surprit un soir Bonaparte avec une certaine dame de K..., et qu'il ne répondit à ses reproches qu'en la menaçant du divorce.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 206.
(4) *Ibid.*, p. 321.
(5) *Ibid.*, p. 315.

et l'excitaient contre les Beauharnais. La faveur de ces derniers les exaspérait; il n'était rien qu'ils ne fussent disposés à faire ou à dire pour les perdre. Caroline, femme de Murat, se distinguait non seulement par son ambition, mais par son âpreté et son acharnement contre l'épouse de son frère. Non contente de propager de tout son pouvoir les bruits fâcheux qui avaient noirci la réputation de Joséphine, elle allait, s'il faut en croire Mme de Rémusat, jusqu'à favoriser les intrigues amoureuses du premier consul pour achever de le détacher de sa femme (1). Tout le reste de sa famille, à l'exception peut-être de Mme Lætizia, mère de Bonaparte, qui aurait voulu maintenir la paix parmi les siens, et de l'oncle Fesch, tout entier à ses ambitions ecclésiastiques et à ses spéculations véreuses, partageait et secondait sa haine. Et ce n'était pas seulement Joséphine que les Bonaparte cherchaient à déshonorer et à perdre dans l'esprit du maître et dans l'opinion publique : ils ne s'attaquaient pas avec moins de violence aux enfants qu'elle avait eus de son premier mariage et que le Consul traitait comme les siens. Il leur avait déplu de voir leur frère emmener Eugène Beauharnais dans ses campagnes, veiller avec sollicitude sur les jours de ce jeune et brave officier (2) et l'associer de loin à sa fortune. Ils ne pouvaient, il est vrai, ni lui imputer d'actions honteuses ni incriminer sérieusement ses intentions : Eugène vivait au grand jour; sa modestie était bien connue, de même que sa loyauté et son attachement pour son père adoptif. Ils se dédommageaient aux dépens de sa sœur, à laquelle ils firent de bonne heure une réputation déplorable.

Hortense, jeune, instruite, gracieuse comme sa mère, plaisait beaucoup à Napoléon, qui eut longtemps pour elle une condescendance marquée. Il n'en fallait pas plus pour faire dire aux Bonaparte, toujours disposés à soupçonner ou à inventer le mal, que des rapports criminels existaient entre la fille de Joséphine et son beau-père. Que cette jeune personne fût un peu légère et de vertu facile, c'est ce que sa conduite ultérieure a paru prouver; mais rien n'autorise à croire ni surtout à affirmer qu'elle eût débuté dans la vie par l'abominable inceste que lui imputaient ses ennemis. Quoi qu'il en soit, son nom fut flétri. Lorsque Bonaparte voulut la marier, il lui fallut l'offrir et finalement l'imposer. Le général Moreau la refusa, presque grossièrement, et ce fut, ce qu'on ne sait pas assez, l'origine de sa rupture avec le premier consul. En février 1801, le vainqueur de Hohenlinden raconta à un de ses lieutenants, le général Decaen, qu'ayant été quelques mois auparavant invité à dîner à la Malmaison, il avait trouvé sur la cheminée du salon une feuille publique contenant cette nouvelle : *On dit que le général Moreau doit épouser Mlle Hortense Beauharnais;* qu'il s'était hâté de glisser ce journal sous la pendule, mais que le premier consul était venu l'y reprendre et avait lu ce passage à haute voix, et que lui, Moreau, pour couper court à toute ouverture, avait dit : « Je ne veux pas me marier, cela porte malheur; voyez Joubert. » Bonaparte lui pardonna d'autant moins cet affront que fort peu après le général épousa Mlle Hulot et « répéta publiquement plusieurs fois qu'on avait voulu le faire entrer dans cette f.... famille, mais qu'il avait bien su s'en débarrasser » (1).

Rebuté par Moreau, le premier consul eut, pour marier Hortense, une idée bien plus malencontreuse. Il crut et Joséphine se persuada sans doute avec lui qu'en la donnant à un de ses frères il amènerait sans doute la réconciliation des Bonaparte et des Beauharnais. Mais il choisit, ne pouvant apparemment mieux faire, de tous ses frères le plus méfiant, le plus quinteux, le moins disposé à le seconder en quoi que ce fût. C'était Louis. Ce jeune homme malingre et souffreteux, toujours ennuyé, toujours aigri et jaloux, jugeant Hortense d'après les bruits qui couraient sur elle, frémit à l'idée d'épouser une pareille femme et d'être pris pour dupe par son frère. Il fit longtemps la sourde oreille. Les propositions devenant fort claires, il demanda à voyager pour compléter son éducation militaire et partit pour la Prusse. Au retour, Hortense, non mariée, lui fut encore offerte. Cette fois il s'enfuit jusqu'en Portugal, où nos armes étaient engagées. Mais la paix le fit bientôt revenir, et il lui fallut enfin, au mois de janvier 1802, subir ce mariage qu'il regardait comme honteux (2). Il céda lâchement, mais, comme un enfant boudeur, ne tarda guère à délaisser sa femme. Il avoue dans ses Mémoires que, dans toute sa vie conjugale, il ne demeura pas quatre mois avec elle. Il ne l'en surveillait pas moins étroitement, ne lui épargnant à toute heure ni les soupçons ni les accusations les plus injurieuses. S'il lui permettait d'aller à Saint-Cloud voir le premier consul, il lui défendait expressément d'y coucher. Il l'entourait d'espions, décachetait ses lettres et, quand elle se plaignait : « Vous ne pouvez pas m'aimer, lui disait-il; vous êtes femme et par conséquent un être tout formé de ruse et de malice. Vous êtes la fille d'une mère sans morale; vous tenez à une famille que je déteste; que de motifs pour moi de veiller sur toutes vos actions! (3) »

IV.

C'est surtout sous l'Empire que Bonaparte dut regretter d'avoir uni deux caractères si mal assortis. Lorsque le premier consul résolut de fixer dans sa famille l'hérédité monarchique, n'ayant pas d'enfants de Joséphine, qu'il lui répugnait, après tout, de répudier, il résolut d'adopter le fils qu'Hortense venait de donner à Louis et pour lequel il avait une affection toute particulière. Il se faisait souvent apporter cet enfant à Saint-Cloud ou à la Malmaison, jouait avec lui, le plaçait entre les plats sur la table et s'amusait beaucoup de ses gambades et de ses gaucheries (4). On ne manqua pas

(1) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 191, 204.

(2) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique,* t. IX, 370.

(1) *Mémoires inédits* du général Decaen, cités par M. Tessier. *Revue historique,* t. IX, 351.

(2) *Nouvelle biographie générale,* t. XXXVII, 447-448 (119).

(3) *Mémoires* de Mme de Rémusat t. I, p. 185, 357-358.

(4) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 186, 320.

de dire qu'il était un peu plus que son père adoptif, et Louis Bonaparte, soupçonneux comme toujours, se le persuada sans peine : aussi jeta-t-il feu et flammes quand Napoléon parla de le traiter officiellement comme son fils. Il déclara qu'une pareille adoption serait pour lui le déshonneur. Au fond, la honte le touchait bien moins que la crainte de perdre ce qu'il appelait ses droits à l'hérédité impériale. Ce frère de parvenu considérait déjà la France comme son bien et s'emportait ridiculement à la pensée que son fils pût un jour monter sur le trône avant lui. « Pourquoi faut-il, disait-il à Napoléon, que je lui cède ma part de votre succession? Par où ai-je mérité d'être déshérité?... Non, je n'y consentirai jamais et, plutôt que de renoncer à la royauté qui va entrer dans votre héritage, plutôt que de consentir à courber la tête devant mon fils, je quitterai la France — et nous verrons si tout publiquement vous oserez ravir un enfant à son père! » Joséphine, que cette adoption eût remplie de joie en éloignant d'elle toute menace de divorce, essaya vainement de fléchir l'opposition de son gendre; Hortense ne fut pas plus heureuse. « Si vous suivez, lui dit Louis, les intérêts de votre mère aux dépens des miens, je vous séparerai de votre fils, je vous claquemurerai dans quelque retraite éloignée dont aucune puissance humaine ne pourra vous tirer... (1). »

Joseph, frère aîné de Napoléon, et qui comptait, lui aussi, sur l'héritage impérial, se montra également hostile à l'adoption. Bien qu'il n'eût jamais reçu que de bons traitements du premier consul, il parla dans cette circonstance en frondeur déterminé, se plaignit hautement de la *tyrannie* et déclara qu'il préviendrait par tous les moyens les atteintes dont ses *droits* étaient menacés, qu'il s'allierait au besoin à Moreau et à Sieyès. Le descendant de vingt rois n'eût pas été plus fier. Mme Murat, qui rêvait pour son fils Achille une couronne, demanda aigrement ce que l'empereur ferait de lui : « Achille sera un bon soldat », répondit-il. Caroline n'était pas femme à pardonner au fils de Louis la préférence dont il était l'objet : Napoléon le savait bien; aussi, s'adressant à son neveu de prédilection : « Je te conseille, dit-il, mon pauvre enfant, si tu veux vivre, de ne point accepter les repas que t'offriront tes cousins (2). »

Ainsi, avant même que l'Empire fût proclamé, la guerre était allumée dans la famille impériale, et des ambitieux sans titres aussi bien que sans cœur se disputaient par avance la France asservie et pillée. Napoléon, écœuré, dut s'avouer vaincu, renoncer à l'adoption du jeune prince et reconnaître pour ses héritiers Joseph et Louis. Ces deux empereurs en expectative continuèrent à faire bonne garde autour de la succession. En 1805, Napoléon ayant voulu donner la couronne d'Italie à Joseph pour obtenir sa renonciation au trône de France, celui-ci repoussa tout arrangement de ce genre avec indignation. Il l'offrit alors à Louis pour son jeune fils; mais l'irascible époux d'Hortense ne manqua pas de s'emporter et de répéter que ce serait donner raison aux bruits qui avaient couru sur la naissance de cet enfant. Ce que voyant, l'empereur, exaspéré, prit son frère par le milieu du corps et le jeta violemment hors de son cabinet (1). Il faut avouer que si réellement il n'avait rien à se reprocher à l'égard de Louis, ce mouvement d'impatience était bien pardonnable.

(1) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 354-356.

(2) *Mémoires* de Miot de Mélito, t. II. — *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 353-354.

V.

Les rapports de Napoléon avec les autres membres de sa famille n'étaient pas, à cette époque, de nature à le consoler de ces déboires. De ses trois sœurs, l'une, Caroline, qu'il avait donnée à Murat, achevait de pervertir ce pauvre esprit et ne cessait de troubler la cour par son ambitieuse turbulence. Les deux autres, Élisa et Pauline, qu'il n'avait pu empêcher (de peur du scandale) d'épouser le Corse Bacciochi et le Romain Borghèse, menaient grand train et ne vivaient pas d'une façon fort édifiante (2). Quant aux deux frères dont il nous reste à parler, Lucien et Jérôme, ils étaient à ce moment en guerre ouverte avec l'Empereur.

Le premier, dont l'énergie peu scrupuleuse et la présence d'esprit avaient assuré le succès du coup d'État du 19 Brumaire, était, par son caractère et ses talents, digne de se mesurer avec Napoléon. Éloquent et brave, mais violent, absolu dans ses volontés et effréné dans ses passions, il s'était trouvé, dès le début du Consulat, en conflit avec son puissant frère. Deux caractères ainsi faits ne pouvaient longtemps demeurer en paix. Lucien, d'abord ministre de l'intérieur, puis disgracié, acheva d'indisposer contre lui le premier consul par sa liaison bruyante avec Mme Jouberthon, belle et spirituelle personne qui ne jouissait pas, paraît-il, d'une réputation intacte. Loin de se rendre aux remontrances de Napoléon, qui voulait le détacher d'elle, il finit par l'épouser, en 1803, et cessa de voir son frère. Fort peu avant la proclamation de l'Empire, Bonaparte, qui voulait se rapprocher de Lucien, le fit venir un soir et n'épargna ni séductions, ni prières, ni menaces pour le déterminer au divorce. Il le trouva inébranlable, le chassa de sa présence et vint, plein de colère et de douleur, conter son insuccès à sa femme. Mme de Rémusat rapporte qu'il prit cette dernière dans ses bras, lui posa doucement la tête sur son épaule et lui fit part tristement de la scène qui venait d'avoir lieu : « Il est dur pourtant, dit-il en terminant, de trouver dans sa famille une pareille résistance à de si grands intérêts. Il faudra donc que je m'isole de tout le monde, que je ne compte que sur moi seul. Eh bien, je me suffirai à moi-même, et toi, Joséphine, tu me consoleras de tout. » (3).

Lucien, qui n'avait pas été reconnu prince français, alla, dès le mois d'avril 1804, vivre à Rome en simple particulier. Vainement Napoléon lui fit-il, à plusieurs reprises, proposer des couronnes, à la simple condition de rompre un mariage

(1) *Mémoires* de Miot de Mélito, t. II, p. 256-257.

(2) *Mémoires* de Mme de Rémusat, *passim*. — *Nouvelle biographie générale*, etc.

(3) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 351-352.

indigne, d'après lui, d'un Bonaparte; vainement l'appela-t-il près de lui à Mantoue, en décembre 1807, et essaya-t-il de nouveau sur Lucien la puissance de ses séductions. Il n'en put rien obtenir. Il lui dépêcha Joseph. Il lui insinua cette idée, bien digne d'un esprit supérieur aux lois morales, qu'il pourrait conserver Mme Jouberthon pour maîtresse après l'avoir répudiée comme épouse. Rien ne put vaincre la ferme résistance de Lucien, qui, pour fuir les tracasseries impériales et peut-être de nouvelles obsessions, finit, en 1810, par s'embarquer pour l'Amérique. Les Anglais le prirent en route et l'internèrent dans le pays de Galles. Il y demeura avec les siens jusqu'en 1814 (1).

Napoléon n'eut pas si longtemps à lutter pour avoir raison de Jérôme, le plus jeune de ses frères, qui s'était aussi marié sans son consentement. Il est vrai que l'union contractée aux États-Unis, en dehors des prescriptions du Code civil, par ce mauvais sujet encore mineur, ne pouvait être valide devant la loi française; aussi, quand il revint en France, en 1805, ne montra-t-il point un attachement héroïque à la jeune femme qu'il avait abusée (1). Devant les menaces et les promesses de Napoléon, il fut de plus facile accommodement que Lucien. Il renonça très philosophiquement à sa femme et à son enfant (1). Il ne songea plus qu'à mener joyeuse vie. C'était l'empereur, ou plutôt c'était la France qui payait ses fredaines. Il en fit tant et elles devinrent si coûteuses que son tout-puissant frère finit par déclarer qu'il le laisserait mettre en prison pour dettes (1). Tout s'arrangea pourtant; et Napoléon, n'en pouvant faire un homme, eut plus tard l'idée d'en faire un roi.

VI.

Quand l'Empire fut bien établi, quand Austerlitz l'eut affermi et que la moitié de l'Europe fut à la discrétion du vainqueur, les frères et les sœurs de Napoléon ne se contentèrent plus d'être princes et princesses; les riches dotations ne leur suffirent plus : il leur fallut des royaumes. L'empereur, en leur donnant des couronnes, conçut le dessein de se faire à peu de frais des vassaux fidèles dont le concours devait doubler sa puissance. Il ne pouvait rien imaginer de plus funeste pour lui-même et pour la France. Mais quoi? Ne fallait-il pas gorger cette bande affamée qui l'avait suivi aux Tuileries et dont la France ne pouvait plus satisfaire l'insatiable appétit? Donc, dès 1806, on dépèce pour les plus pressés les pays conquis. On jette le grand duché de Berg à Murat, qui trouve que c'est peu et le reçoit en grognant. Élisa reçoit Lucques; elle aura bientôt la Toscane. Pauline a Parme; Joseph a Naples; Louis a la Hollande; Jérôme, en 1807, obtient la Westphalie. Moins d'une année après, l'Espagne est confisquée : qui l'aura? Murat la convoite; mais on ne donne que Naples à ce fils d'aubergiste, et Joseph est mandé en poste pour s'asseoir sur le trône de Charles-Quint.

Nous n'avons point à raconter ici l'histoire lamentable de toutes ces royautés feudataires. Nous ne recherchons pas non plus quel était le meilleur mode d'administration à appliquer à ces monarchies nouvelles. Napoléon s'est montré dur, violent, injuste pour les pays que, malgré eux, il avait associés à la France; c'est incontestable; mais la tâche (peut-être irréalisable) qu'il s'était donnée de les transformer en satellites dévoués de l'Empire n'a-t-elle pas été singulièrement contrariée par l'incapacité et le mauvais vouloir de ses frères?

Ces roitelets, à peine empanachés de leur puissance d'emprunt, se prirent au sérieux et, singeant le maître sans lequel ils ne pouvaient rien être, eurent des chambellans, parlèrent de *leurs peuples* et firent étalage des droits et des devoirs attachés à leur prétendue souveraineté. On s'est fort apitoyé sur la triste condition de Joseph, de Louis, de Jérôme, se dévouant corps et âme au bonheur des Napolitains, des Hollandais, des Westphaliens, et bravant pour les défendre les foudres impériales: on oublie qu'avant de partir pour Naples, pour Amsterdam et pour Cassel, ils avaient soigneusement stipulé que leurs titres et leurs droits de princes français leur seraient conservés. Ils restaient héritiers éventuels de Napoléon : avaient-ils le droit de parler si haut de leur dévouement à leurs nouvelles patries? Et leur premier devoir, puisqu'ils voulaient rester Français, n'était-il pas de servir la France?

C'est là ce que pas un d'eux ne voulut comprendre. Ils prétendaient ne rien faire pour Napoléon et voulaient que Napoléon fît tout pour eux. Joseph, à Naples, passait son temps à faire de beaux décrets ou à donner des fêtes (1); mais il ne savait pas exterminer les brigands des Calabres et, avec 74 000 soldats, avec Masséna, Reynier, avec Jourdan, il ne parvenait pas à prendre la Sicile. L'argent qu'il dépensait lui venait de France; les régiments qu'il employait étaient français, et il s'étonnait avec une hauteur grotesque que l'autorité impériale vînt parfois empiéter sur la sienne. Napoléon raisonnait, ce semble, un peu mieux quand il lui écrivait dans un moment d'impatience : « Vous pouvez bien être roi à Naples; mais j'ai droit de commander un peu où j'ai 40 000 hommes. Attendez que vous n'ayez plus de troupes françaises dans votre royaume pour donner des ordres contradictoires aux miens, et je ne vous conseille pas de le faire souvent (2). » Un peu plus tard, Joseph, dès son entrée en Espagne, vit, à n'en pas douter, que le pays ne voulait pas de lui. Lui-même le constatait mélancoliquement dans ses lettres. Les portes se fermaient devant lui, le silence se faisait à son approche, il n'était pas jusqu'aux valets des écuries royales qui ne désertassent pour ne pas le servir : pourquoi donc s'obstinait-il à régner sur des sujets qui le fuyaient comme l'Antechrist? Il ne parlait que de ses goûts simples,

(1) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique*, t. X, p. 105-112.

(2) Voy. dans notre dernier numéro l'article intitulé : *La mère d'un Bonaparte, Élisabeth Patterson*, par M. C. de Varigny.

(3) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (128).

(4) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique*, t. X, p. 99-100.

(1) *Mémoires* de Miot de Mélito, t. II, *passim*. — *Mémoires* de Bigarré, 2e partie, *passim*.

(2) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique*, t. X, p. 112-115.

de son amour du repos, de son désir de vivre en campagnard à Morfontaine; il offrait à chaque instant son abdication; mais il ne la signait jamais et il restait en Espagne, misérable et méprisé, pour se plaindre sans relâche de la pénurie dans laquelle le laissait son frère et de l'arrogance des généraux français qui osaient commander à sa place (1). Louis et Jérôme n'étaient pas moins étonnants dans leurs exigences et leur infatuation. Le premier se donnait le plaisir de créer des *maréchaux de Hollande,* d'instituer des ordres de chevalerie et de distribuer des titres de noblesse; mais, en revanche, il faisait ce qu'il pouvait pour éluder la loi du blocus continental (2). Quant au roi de Westphalie, qui ne savait même pas l'allemand et ne se donnait pas la peine de l'apprendre, c'était un prince de carnaval auquel cinq millions de liste civile (pris sur un budget total de 25 millions) ne suffisaient pas pour vivre selon ses goûts. Il prenait des bains de vin de Bordeaux et faisait des cadeaux de 800 000 francs à ses favoris. Ce qui ne l'empêchait pas, du reste, de parler fièrement de ses droits et d'offrir, lui aussi, de temps à autre, son abdication (3).

VII.

Au contact de tant de bassesse et d'incapacité, le cœur de Napoléon se resserra et finit par devenir presque incapable d'affection. L'empereur sentit grandir, en méprisant sa propre famille, le mépris qu'il avait pour le commun des hommes. Sans perdre toute amitié pour les siens, il se laissa de plus en plus envahir par un despotisme impérieux et sec, qui n'épargnait personne et ne prenait guère la peine de se dissimuler. Dès 1806, il disait : « Tous les sentiments d'affection cèdent maintenant à la raison d'État. Je ne connais pour parents que ceux qui me servent (4). » L'attachement très vif qu'il avait eu pour le fils aîné de Louis ne se fit plus remarquer quand on lui annonça (à Berlin, en 1807) la mort de cet enfant. Il apprit avec indifférence la perte de ce jeune prince dont il avait voulu faire son héritier; et, Talleyrand lui ayant remontré qu'il était convenable qu'il eût l'air affligé : « Je ne m'amuse pas, repartit-il, à penser aux morts (5). »

L'existence de cet enfant, qu'il pensait toujours à adopter malgré ses frères, était la seule raison qui l'empêchât encore de rompre son mariage avec Joséphine. L'enfant mort, il se détacha de plus en plus de l'impératrice. Les Bonaparte et les Murat eurent beau jeu à la décrier et à parler de divorce. Napoléon la délaissait chaque jour davantage, ne voyait plus que ses défauts, entrait dans d'effroyables colères quand elle lui faisait payer ses dettes. Il vivait ouvertement en sultan. Au milieu même de la guerre de Pologne, en 1807, il fit venir sa favorite du moment, la comtesse Walewska et la garda plusieurs semaines au château de Finkenstein (1). En 1809, elle lui tint compagnie plusieurs mois à Schœnbrunn (2). Aussi, quand il revint d'Autriche, ne mit-il guère de ménagements à signifier son projet de séparation légale à la pauvre impératrice. Elle pleura, s'évanouit; rien n'y fit. Il eut un peu plus d'égards pour le prince Eugène, le seul membre de sa famille dont il eût toujours été satisfait : Il prit la peine de consoler ce fils de Joséphine. Il ne fut pas moins bon pour Hortense, qu'il prit à ce moment même sous sa protection. C'était sans doute, il est vrai, pour faire pièce à Louis. Le roi de Hollande, qui, de fait, était séparé de sa femme depuis plus de deux ans et lui imputait (non sans raison peut-être) une conduite assez légère, demandait à grands cris le divorce pour lui-même : Napoléon réunit un conseil de famille et fit si bien que Louis, sans se réconcilier avec la reine, demeura marié (3).

C'est à ce moment même (décembre 1809) que Joséphine, désespérée, descendit du trône. L'empereur fut un peu touché de cette douleur; mais il le témoigna à sa manière. Il était arrivé à croire qu'il n'était pas de blessure que les honneurs et l'argent ne pussent guérir; il estima donc que le titre d'impératrice laissé à Joséphine et deux millions de rentes la consoleraient de tout. Il eut le cœur assez léger pour aller la voir, pour lui écrire souvent, après la séparation. Et même, longtemps après, il alla lui montrer le roi de Rome à Bagatelle (4).

Il faut dire que l'épouse nouvelle qu'il se donna en 1810 ne pouvait ni par ses charmes ni par ses qualités de cœur et d'esprit lui faire oublier la compagne séduisante de sa jeunesse. Marie-Louise n'était venue en France qu'en tremblant : Napoléon lui faisait peur. Elle ne s'attacha jamais à lui. Pour lui, cette impératrice résignée, muette, gauche, vraie statue de l'ennui, ne pouvait être une amie. Il la traitait en enfant, la promenait de fête en fête, multipliait pour elle les lois du cérémonial. Il affectait d'en être fort jaloux et ne voulait pas qu'un homme restât seul avec elle plus de deux secondes (5). Il ne se privait pas pour cela de distractions extra-conjugales. Grandes dames et actrices le dédommageaient de ses tristes tête-à-tête avec l'Autrichienne. On parla fort à Paris, en 1812,

(1) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique,* t. X, 349-360. — *Mémoires* de Bigarré, 2e et 3e partie, *passim.*

(2) Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis, passim.*

(3) Rambaud, *le Royaume de Westphalie et Jérôme Bonaparte. Revue des Deux Mondes,* livr. du 15 sept. et du 1er oct. 1872, p. 385, 407 et 601-624.

(4) *Mémoires* de Miot de Mélito, t. II, 297.

(5) *Mémoires* de Mme de Rémusat, t. I, p. 186.

(1) *Mémoires* de Constant, *Mémoires* de Savary, cités par Lanfrey, *Histoire de Napoléon Ier*, t. II, 95. — Mme de Rémusat (t. I, p. 122-123) conte d'une manière très piquante la première entrevue de Napoléon avec cette jeune et jolie femme, dans un château, près de Varsovie. Elle avait été amenée à l'Empereur par Murat, qui, avec Duroc, était chargé, pendant ses campagnes, « de s'informer pour lui des moyens de satisfaire ses fantaisies passagères ». — Cette liaison, qui n'empêcha pas Napoléon d'en contracter d'autres, durait encore à l'île d'Elbe en 1814 et 1815. On retrouve même Mme Walewska à Paris pendant les Cent-Jours.

(2) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique,* t. IX, 366.

(3) Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis. — Nouvelle biographie générale,* t. XXXVII, 447 (125).

(4) *Nouvelle biographie générale,* t. XXXVII, 447-448 (36-37).

(5) *Nouvelle biographie générale,* t. XXXVII, 447-448 (38-39).

de Thérèse Bourgoin, artiste du Théâtre-Français, qu'il avait distinguée et surnommée la *déesse de la joie* (1).

VIII.

Quant à ses frères et sœurs, il ne se croyait plus tenu envers eux à aucun égard. Il les traitait en véritables préfets, et l'on sait s'il était tendre pour les fonctionnaires. Louis refusant toujours de s'associer à ses plans, il le fit venir à Paris, le consigna sous bonne garde dans son hôtel et le garda prisonnier plusieurs mois, le temps d'occuper la Hollande. Quand ce triste roi retourna dans ses États, il trouva partout des soldats français. Cette fois il abdiqua tout de bon et alla vivre en Autriche, d'où il importuna de ses protestations tous les souverains, qui se moquèrent de lui (2). Joseph, en Espagne, ne cessait de geindre et répétait que la tyrannie de Napoléon l'empêchait seule de se faire adorer des Espagnols. L'empereur le laissait dire et partageait l'Espagne en grands commandements militaires ne relevant que de lui. Il menaçait même d'incorporer à la France les provinces de l'Ebre. Alors Joseph jetait feu et flammes, invectivait contre son frère publiquement, « parlait de résister à l'oppression avec des baïonnettes » et, finalement, se plaignait par-dessus tout de manquer d'argent et de n'avoir pas assez de domestiques dans son palais (3). En 1811, il n'y tint plus et partit pour la France. Napoléon, pour colorer ce voyage, lui fit tenir le roi de Rome comme parrain. Du reste, il ne lui épargna ni reproches ni humiliations. Il fit défendre les Tuileries à ses officiers. Le roi d'Espagne, naguère si fier, subit tout. On lui promit 500 000 francs par mois, et non seulement il ne parla plus d'abdication, mais il retourna à Madrid plein d'espoir et de joie (4). Il n'y mena pourtant pas sa femme, qu'il avait laissée en France depuis 1808. Il lui promettait sans cesse de la faire venir quand les chemins seraient plus sûrs; en attendant, il jouait au vert-galant : c'était un moyen de ressembler à Henri IV, qu'il admirait fort. Il envoyait, par exemple, ses aides-de-camp en mission et profitait de leur absence pour leur enlever leurs maîtresses (5).

Quand la guerre de Russie eut ouvert l'effroyable série de désastres qui devait se terminer par Waterloo, Napoléon ne trouva pas plus que par le passé d'appui dans sa famille. Sentant les siens tout prêts à l'abandonner ou mal disposés à le seconder, il perdit tout entrain, toute confiance dans l'avenir. « Vous voyez bien cet enfant, disait-il, en 1813, à son chambellan Rambuteau en lui montrant le roi de Rome ; il donne de belles espérances ; eh bien, rappelez-vous qu'il ne régnera jamais sur la France (6). » Il croyait à cette époque Joseph capable de le trahir en traitant de son chef avec les Anglais; après Vittoria, il lui enleva tout commandement, le remplaça par Soult, qui l'avait dénoncé, lui défendit de paraître à Paris, ne voulut pas le voir. Joseph, retiré à Morfontaine, eut encore quelque temps l'impudeur de refuser son abdication, qu'il avait jadis offerte tant de fois et dont l'empereur avait besoin pour traiter avec Ferdinand VII. Au milieu de l'effondrement de l'Empire, ce vaincu, ce chassé, prétendait rester roi d'Espagne (1). Louis Bonaparte allait plus loin encore : après Leipzig, n'espérant plus rien de son frère, c'est aux souverains alliés contre la France qu'il demanda la restitution de ce trône de Hollande auquel il avait librement renoncé (2). Murat et Caroline, vendus à l'Autriche, qui les dupait, osèrent prendre les armes contre Napoléon, se joindre à la coalition et attaquer en Italie le prince Eugène : n'était-ce pas une bonne occasion d'humilier un Beauharnais et de lui prendre sa part d'empire? La conduite de Jérôme fut un peu moins odieuse : il se contenta de déserter pendant la campagne de Russie (3). Lui aussi rentra détrôné, ruiné, toujours frondeur, dans la France envahie. Louis lui-même eut bien l'audace d'y reparaître et, ne pouvant rien obtenir des alliés, d'offrir à l'Empereur ses services, dont il n'avait que faire. Près de partir pour disputer la Champagne à l'invasion, Napoléon crut devoir se réconcilier, sans cordialité du reste ni confiance, avec ses frères. Il fit venir Joseph, il lui confia le gouvernement, il le chargea de la défense de Paris. C'était en janvier 1814. Deux mois après, pas une redoute n'était construite pour protéger la capitale, les ouvriers demandaient vainement des armes et, après quelques heures d'inutile combat, les princes s'enfuyaient au galop en donnant l'ordre à Marmont de capituler (4).

IX.

Napoléon partit pour l'île d'Elbe affaissé, sans courage, plein de mépris pour les hommes (et peut-être pour lui-même), n'ayant plus la force de haïr. S'il lui restait encore quelques illusions, elles s'évanouirent quand il vit Marie-Louise, qui avait partagé sa grandeur, refuser de s'associer à son exil. L'ex-impératrice, dès 1814, donna, par sa liaison avec le comte de Neiperg, un scandale qu'il ne put ignorer. Il demanda son fils; on le garda prisonnier à Vienne (5). Dans le même temps, Joséphine mourait et Hortense tendait la main aux alliés et à Louis XVIII pour obtenir l'aumône d'un duché (6). A la suite de tant de déceptions, l'âme du conquérant gagna en douceur ce qu'elle perdit en virile énergie. Sa sœur Pauline, qu'il avait chassée quelques années aupara-

(1) *Mémoires* de Bigarré, 3e partie, p. 132.

(2) Rocquain, *Napoléon Ier et le roi Louis. — Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (121-123).

(3) *Mémoires* de Bigarré, 3e partie, p. 106-107. — Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique*, t. X, 354-367.

(4) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique*, t. X, 367-371. — *Mémoires* de Miot de Mélito, t. III, 182-196.

(5) *Mémoires* de Bigarré, 3e partie, p. 16, 61.

(6) Bigarré, *Recueil de notes*, p. 39.

(1) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph, Revue historique*, t. X, 378-382; t. XI, 80 et suiv.

(2) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (123).

(3) *Ibid.*, 447-448 (130).

(4) Du Casse, *Napoléon et le roi Joseph. Revue historique*, t. XI. — Fabvier, *Journal des opérations du 6e corps*, etc., etc.

(5) *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447-448 (40).

(6) *Ibid.*, 447-448 (125-126).

vant, vint le trouver : il n'eut pas la force de la repousser. Elle le réconcilia même, sans éprouver de résistance, avec Lucien. Ce dernier, qui ne s'était pas courbé devant César triomphant, eut la générosité d'offrir son amitié à l'empereur vaincu et détrôné (1).

Comment s'expliquer, après ce que nous venons de dire de l'état moral de Napoléon en 1814, le retour de l'île d'Elbe? Comment cette volonté, qui paraissait morte, fut-elle tout à coup galvanisée? Comment de ce découragement profond vit-on sortir l'entreprise la plus audacieuse, la plus téméraire même que ce grand *oseur* eût jamais tentée? Je ne puis comprendre ce revirement momentané qu'en supposant que Lucien, toujours fort et hardi, prit sur lui à cette époque un irrésistible ascendant. L'homme qui avait relevé, le 19 brumaire, Bonaparte prêt à s'abandonner, était bien capable, en 1815, de faire rougir le prisonnier de l'île d'Elbe de son inaction. Quoi qu'il en soit, Napoléon débarqua en Provence; vingt jours après, il était à Paris.

Mais, quand on le revit sur le trône, on ne le reconnut plus. Le malheur l'avait détendu. Le despote impérieux et brutal d'autrefois semblait avoir disparu pour faire place à un souverain presque débonnaire. Amis et ennemis éprouvaient également sa bienveillance. Ses frères Joseph et Jérôme, dont il avait eu tant à se plaindre, accoururent; il les traita aussi bien que Lucien, qui était devenu son principal conseiller. Le meurtrier du duc d'Enghien, le proscripteur d'autrefois étonna la France par sa douceur. Le duc d'Angoulême, fait prisonnier, fut relâché (2). Les journaux, jadis bâillonnés, purent parler à l'aise. L'ancien ennemi des *idéologues* se plut à causer avec des publicistes. Il fit appeler Sismondi (3); Benjamin Constant, qui, tout récemment, l'avait attaqué avec la dernière violence, fut chargé par lui d'élaborer une nouvelle Constitution; le républicain Carnot devint ministre de l'intérieur. Mais, d'autre part, Napoléon ne sut pas résister aux obsessions du traître Fouché; il lui rendit le ministère de la police. Fouché ne s'en servit que pour le trahir de nouveau : l'empereur le sut et pourtant le garda. C'est que cet affaissement de sa volonté, qu'il avait un instant surmonté, devenait chez lui un mal incurable. Le corps même était alourdi, et depuis longtemps. On l'avait remarqué dès la campagne de Russie. A présent l'empereur dormait douze ou quinze heures par jour; quand on entrait dans son cabinet de travail, on le trouvait assoupi sur un livre ou sur des papiers (4). C'étaient là des symptômes d'un état physique et moral qui ne promettait pas à l'empire restauré une longue durée. Le jour de Waterloo, Napoléon ne put pas demeurer plus de deux heures de suite à cheval. Au dire de témoins impartiaux et compétents, il n'eut plus, dans sa campagne de Belgique, ce feu, cette présence d'esprit, cette sagacité qui autrefois lui assuraient la victoire. Après la déroute, au lieu de rallier ses troupes, il courut jusqu'à Paris, prit un bain et se résigna sans peine à abdiquer. Lucien, toujours violent, l'engageait à dissoudre la Chambre, à oser : « Hélas, dit-il, je n'ai que trop osé (1)! »

Quelques jours après, il était à la Malmaison, chez l'ex-reine Hortense, à laquelle il avait tout pardonné. Il parcourait longuement cette riante résidence sans parler d'autre chose que des fêtes qu'il y avait données et des menus incidents de sa vie privée qu'elle lui rappelait (2). Rien ne pouvait plus le ramener à la vie publique. Il n'y avait plus de place dans son âme pour aucune audace. Il aima mieux se rendre aux Anglais que de tenter un passage de vive force à travers une de leurs escadres. Il ne semble pas non plus qu'il fût resté beaucoup de place dans son cœur pour les affections de famille : il ne voulut emmener aucun de ses frères ni de ses sœurs. Il mourut seul, loin des siens, qu'il avait aimés et tyrannisés, mais qui ne l'avaient, eux, guère aimé ni servi. Dans l'état où les malheurs l'avaient réduit, cet éloignement des siens le touchait sans doute assez peu. Pour sa famille, elle ne le pleura guère; mais elle mit à profit son infortune aussi bien que sa grandeur : vivant, elle avait exploité sa puissance; mort, elle se donna pour tâche d'exploiter son nom.

A. Debidour.

(1) *Ibid.*, 447 (139) et 447 (113).

(2) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 363. — *Lettres écrites pendant les Cent-Jours, passim.*

(3) *Conversation de Sismondi et de Napoléon Ier. Revue historique*, t. I, 242-251.

(4) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 373-374.

(1) *Ibid.*, 374-381. — *Nouvelle biographie générale*, t. XXXVII, 447 (113).

(2) Sismondi, *Notes sur l'Empire et les Cent-Jours. Revue historique*, t. IX, 379-380.

(3) Voy. dans le dernier numéro les quatre lectures de MM. Daubrée, Ch. Giraud, Legouvé et Edmond Le Blant, qui, avec celle de M. Gruyer, ont rempli cette séance.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES (3)

M. A. GRUYER

(De l'Académie des beaux-arts).

Le comte Balthazar Castiglione et son portrait par Raphael, au musée du Louvre.

Parmi les beaux esprits qui forment l'entourage de Léon X, il n'en est pas de plus brillant et de plus sympathique que le comte Balthazar Castiglione. Naissance, honneurs, esprit, beauté, fortune, il eut tout pour lui. Politique habile, capitaine distingué, diplomate heureux, poète, érudit, moraliste, passionné pour les arts, honnête homme et parfait gentilhomme, il est resté le type par excellence du grand seigneur et de l'homme de cour. Son portrait, par Raphaël, est un des plus beaux portraits du musée du Louvre, un des monuments les plus précieux de l'iconographie du XVIe siècle. Connaissons l'homme d'abord, nous le reconnaîtrons ensuite dans son portrait.

I.

En parcourant la liste de ses aïeux, Balthazar Castiglione pouvait remonter jusqu'aux anciens temps de la féodalité lombarde. A la fin du xe siècle (d'après une tradition recueillie par Sigonio), Corrado, fils du comte Berengario, aurait reçu de l'Église de Milan le château de Castiglione, sur le territoire de Seprio et du nom de cette résidence aurait fait un nom de famille. De là vint le blason des Castiglione, qui *porte de gueules au lion rampant d'argent soutenant à dextre un castillon d'or.* « Povr non faillir » fut la devise qui compléta ce blason. Bernardo, fils de Corrado, est nommé dans un document de l'année 1033 ; puis il y a une lacune d'une centaine d'années dans les fastes de cette maison, qui reparaissent au xiie siècle pour tenir désormais une place considérable dans l'histoire de la Péninsule. En 1140, on voit Corrado Castiglione, fils d'Ottone et petit-fils de Bernardo, faire grande figure auprès de l'empereur Conrad; un autre Corrado Castiglione joue un rôle prépondérant d'un bout à l'autre du xiiie siècle. Après avoir conquis la seigneurie de Milan pour Pagano della Torre, il refuse de se soumettre à la tyrannie de Nappo et embrasse le parti d'Ottone Visconti; son château est rasé et sa tête mise à prix; mais, après la victoire remportée à Desio par les Visconti contre les Torriani, il rentre en triomphateur dans sa patrie, ce qui ne l'empêche pas, dès que Nappo meurt en 1279, de redevenir *torrianiste.* Parmi ses descendants, il faudrait nommer surtout le cardinal Branda Castiglione, qui fut un des personnages les plus considérés de la fin du xive siècle et du commencement du xve. Telle était, depuis cinq cents ans, la longue suite d'hommes illustres auxquels se rattachait latéralement le comte Balthazar, de la branche mantouane des Castiglione.

Cette branche mantouane avait eu pour chef Francesco Castiglione, dont le fils, Cristoforo, fut nommé fastueusement *il Monarca delle leggi.* En 1385, le « Monarque des lois » avait été créé conseiller ducal et inscrit dans le livre d'or des nobles jurisconsultes, où figurait depuis onze ans déjà l'illustre Branda. Cristoforo était guelfe : tour à tour vainqueur et vaincu, on l'avait vu magnanime dans la fortune et stoïque dans l'adversité. Il était mort à Pavie, le 16 mars 1414, à l'âge de quatre-vingts ans, estimé de ses ennemis autant qu'aimé de ses amis. Sa femme, Antonia da Baggio, lui avait donné six enfants : Giovanni, Caterina, Francesco, Orsina, Isabella, Baldassare. Ce dernier s'illustra dans la carrière des armes : condottiere au service de Philippe-Marie Visconti, il combattit avec Niccolo Piccinino en 1484, dans la guerre contre Eugène IV, et prit avec Guido Torello une part glorieuse à la victoire de Ponza; il mourut âgé de soixante-quatre ans, le 14 janvier 1478, à Mantoue, où il avait établi sa résidence. Il avait épousé Polissena, fille du chevalier Alessandro Lisca, de Vérone, héritière de Casatico et de Pelalucco, et en avait eu trois fils et une fille : Carlo, Baldassare, Cristoforo et Barbara. Cristoforo fut un des héros de la bataille du Taro, où il se fit tuer. Sa femme, Luigia, fille d'Antoine Gonzague, était citée parmi les femmes les plus remarquables de ce temps; elle avait été choisie, en 1481, pour accompagner en France Claire Gonzague, qui venait d'épouser le duc de Montpensier, et était revenue près d'Isabelle d'Este, dont elle demeura la conseillère et l'amie. Cristoforo lui laissa cinq enfants : Anna, Gerolamo, Francesca, Baldassare et Polissena. Anna, sous le nom de Laura, fut religieuse au couvent de Sainte-Paule, à Mantoue; Gerolamo devint prieur de Santa Maria di Marcaria et mourut, jeune encore, en 1506. Francesca épousa Tommaso Strozzi; Polissena fut mariée à Giacomo Boschetti, comte de San Cesareo; Baldassare fut le comte Balthazar Castiglione. Riche d'un abondant patrimoine d'honneur et de gloire, Balthazar Castiglione se rattachait donc à une longue série d'héroïques ancêtres.

Balthazar naquit au château de Casatico, dans le Mantouan, le 6 octobre 1478. Il eut pour père un vrai brave, pour mère une femme de grande distinction. Philippe Beroalde l'Ancien dirigea son éducation; Georges Merula lui apprit le latin; Démétrius Calcondyle lui enseigna le grec. Il n'en fut que plus passionné pour la langue de son pays et pour les idées de son temps. A une rare culture intellectuelle il joignait un extérieur agréable, et était passé maître dans tous les exercices où devait exceller un parfait chevalier. Ce fut à la cour de Milan qu'il obtint ses premiers succès. Il avait seize ans en 1494, quand Charles VIII arriva en Italie; dix-sept ans en 1495, quand il perdit son père à la bataille de Fornoue; vingt-deux ans en 1500, quand Louis Sforza, chassé du Milanais, fut enfermé à Loches. Depuis plusieurs années déjà il s'était attaché au marquis de Mantoue, François Gonzague, et avait été parmi les chevaliers qui l'accompagnèrent à Milan pour y complimenter Louis XII en 1499. François Gonzague ayant pris parti pour la France dans la guerre contre Naples, Balthazar Castiglione fit campagne avec lui, combattit à ses côtés à la bataille de Garigliano et se retira à Rome après le désastre de cette journée (1503). Jules II venait d'y être nommé pape, et le duc d'Urbin, Guidobaldo, était accouru pour lui rendre hommage. César Gonzague figurait en première ligne parmi les courtisans du duc d'Urbin. Il était cousin et collaborateur poétique du Castiglione; ce fut lui qui le présenta. Balthazar Castiglione, séduit par les qualités personnelles du duc, demanda au marquis de Mantoue la permission d'entrer à la cour d'Urbin. En ce temps-là, les seigneurs italiens rivalisaient entre eux pour attirer les littérateurs, les poètes, les savants, les artistes, et les gardaient près d'eux avec un soin jaloux : leur prendre un de ces hommes d'élite, c'était dérober quelque chose au plus précieux de leur trésor; François Gonzague, qui savait plaire à Jules II en contribuant à la renommée de la cour d'Urbin, consentit à se séparer du Castiglione, mais à contre-cœur, et il en garda pendant quelque temps rancune.

Balthazar Castiglione passa à la cour d'Urbin les douze plus belles années de sa vie, de 1504 à 1516, c'est-à-dire de vingt-six à trente-huit ans, se partageant entre les lettres et les arts, la diplomatie et les armes, dans tout l'éclat de sa jeunesse, arbitre du goût, passant à juste titre pour le plus

brillant gentilhomme de la cour la plus brillante de la Péninsule. On le voit, en 1505, à la tête de cinquante hommes d'armes, accompagner son nouveau seigneur dans la guerre de Romagne contre le duc de Valentinois. Rendu presque aussitôt aux loisirs de la paix, il compose, avec son ami César Gonzague, les stances pastorales de *Tircis*, que tous deux récitent *pastoralmente*, devant la duchesse d'Urbin. En lisant ces octaves dialogués, entremêlés d'une *canzonetta*, d'un chœur et d'une danse mauresque, on croit entendre un harmonieux prélude à l'*Aminta* de Tasse et au *Pastor fido* de Guarini.

Le diplomate apparaît au cours de l'année 1506. Le roi Henri VII avait chargé l'abbé de Glastonbury et Gilbert Talbot, ses ambassadeurs auprès de Jules II, de remettre à Guidobaldo l'ordre et les insignes de la Jarretière : le Castiglione est envoyé en Angleterre pour y recevoir l'accolade au nom du duc. Il part le 10 juillet 1506, emportant de riches présents, des chevaux, des faucons, des matières précieuses et des œuvres d'art, parmi lesquelles *le Petit saint Georges* que Raphaël venait de peindre à l'intention du roi d'Angleterre. Arrivé le 20 octobre, on le conduit en grande pompe à Londres auprès du roi. La cérémonie terminée, il visite tous les chevaliers de l'Ordre, laisse partout de magnifiques souvenirs et revient à Urbin au mois de février 1507. Il repart presque aussitôt pour Milan, chargé d'une nouvelle ambassade auprès de Louis XII. En 1508, le bon Guidobaldo meurt, et cette mort arrache à Balthazar Castiglione des regrets dont l'accent attendri pénètre encore aujourd'hui jusqu'à la source de nos larmes.

Le nouveau duc François-Marie della Rovere l'envoie aussitôt à Gubbio pour rattacher cette ville au duché d'Urbin. L'année suivante, la ligue de Cambrai ayant été conclue et François-Marie nommé gonfalonier de l'Église, Balthazar Castiglione prend place comme homme de guerre auprès du neveu de Jules II. C'est lui qui, en 1511, après le meurtre d'Alidosio, parvient à calmer la colère du pape. En récompense de tels services, il reçoit, en 1513, le château de Novilara avec le titre de comte. A l'avènement de Léon X, il est accrédité comme ambassadeur à Rome, où il reste jusqu'en 1516.

Raphaël l'avait connu en 1506 à la cour d'Urbin. Il le revit à Rome, sous Jules II, en 1511, puis sous Léon X, de 1513 à 1516. Durant ces trois dernières années, le grand artiste et le grand seigneur se lièrent de la plus étroite amitié, et ce fut vers 1515 que Raphaël fit le portrait du comte Castiglione; non pas un de ces portraits officiels qui montrent le personnage affublé d'un costume d'apparat et d'une mine de circonstance, mais un portrait intime et familier dans lequel on sent que le modèle s'est livré au peintre avec abandon et que le peintre a pris avec effusion possession d'un ami.

II.

En 1515, Balthazar Castiglione avait trente-sept ans et paraissait bien les avoir. Les sept lustres et demi qu'il portait pesaient lourdement déjà sur lui; un certain embonpoint l'avait envahi, la jeunesse l'avait abandonné, et il semblait fait désormais pour le conseil plutôt que pour l'action. Raphaël l'a représenté presque de face, légèrement tourné vers la gauche, vêtu d'un costume qui a quelque chose d'opulent, sans rien de voyant. La coloration de la tête paraît d'autant plus chaude que les tons du vêtement, oscillant entre le noir et le gris, sont comme neutres et éteints. La barrette, de velours noir, portant à sa base une coiffe agrémentée de broderies également noires, est surmontée d'un large toquet de même étoffe et de même couleur. Ce toquet, dont les pans tailladés se relèvent au-dessus de l'oreille gauche, tombe de côté sur l'oreille droite. Une chemise blanche, chiffonnée plutôt que plissée, cache le haut de la poitrine. Sur cette chemise est passé un vêtement de velours noir, complètement ouvert par devant, dont le collet, de forme carrée, se dresse derrière le col. Des manches bouffantes, en grosse peluche grisâtre, se drapent largement sur les bras, tandis que sur les avant-bras reparaissent les manches noires du vêtement. Un plastron, enfin, de même étoffe que les manches bouffantes et orné de pièces en velours noir, couvre le bas de la poitrine et complète ce costume, qui n'a rien de pompeux et qui ne rappellerait en rien l'homme de guerre si le pommeau d'une épée ne se voyait sur la hanche gauche.

Ainsi vêtu, le comte Balthazar Castiglione est assis, vu à mi-corps, les mains ramenées l'une sur l'autre dans une attitude pleine d'abandon et de familiarité. Sa tête est belle de forme et d'une certaine puissance. Une barbe soyeuse, d'un blond foncé, encadre le visage, couvre toute la partie inférieure de la face et remonte le long des joues jusqu'aux tempes, où elle se confond avec les cheveux. Le front, très dégagé par la barrette, est d'un large développement; la lumière s'y trouve naturellement concentrée, comme au foyer même de l'esprit et de la pensée. D'épais sourcils blonds couronnent les yeux, qui sont d'un bleu très intense et d'un admirable dessin. Les paupières, bien ouvertes, les découvrent entièrement, de manière à ne rien voiler de leur clarté. Le grand charme de ce visage est dans le regard, qui est doux et ferme à la fois, loyal et sincère au plus haut point. Le nez n'est pas d'une forme irréprochable. La bouche, aux lèvres un peu fortes, est petite, spirituelle, aimable, bienveillante. Les joues sont hautes en couleur et respirent la santé. Tous les traits sont en parfait accord les uns avec les autres, expriment instantanément la même pensée, sans l'ombre de réticence ni de duplicité. On se sent entraîné par une singulière puissance d'attraction vers ce personnage en qui tout est franchise, honnêteté, bonté. Ce portrait est d'une large et magistrale exécution : la vie et l'intelligence s'y montrent avec plénitude; le dessin de la tête n'a rien de sec, et il est remarquable de pureté; les contours, pris dans la couleur et fondus dans le modelé des chairs, sont pour ainsi dire insaisissables. Raphaël, en présence d'un modèle dont il connaissait les qualités maîtresses, a peint de verve, d'une main sûre, rapidement, sans la moindre hésitation.

Voilà un de ces portraits amis avec lequel il fait bon vivre, une de ces compagnies qu'on voudrait ne quitter jamais. « Être avec les gens qu'on aime, dit La Bruyère, cela suffit;

rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses plus indifférentes, mais auprès d'eux, tout est égal. » Balthazar Castiglione fut de ceux-là pour ses contemporains, et il revit pour nous dans son portrait.

Nous avons dit quelle amitié le liait à Raphaël : la lettre célèbre écrite par ce dernier au sujet de la *Galatée* suffit à elle seule pour montrer quel idéal de perfection ces deux hommes poursuivaient en commun. Le Castiglione était d'ailleurs le centre et l'oracle d'un cercle qui comprenait dans une même intimité Bembo, Sadolet, Béroalde, Bibbiena, Navagero, etc. Léon X lui-même l'avait en particulière affection. Balthazar n'en quitta pas moins Rome en 1516 et se retira à Mantoue quand le pape eut enlevé le duché d'Urbin à François-Marie della Rovere pour le donner à Laurent II de Médicis.

Les Gonzague jugèrent alors le moment opportun pour reconquérir le Castiglione : ils lui prodiguèrent les plus tendres caresses et, voulant le fixer à Mantoue, le marièrent avec Ippolita, fille de Guido Torelli et de Giovanna Bentivoglio. Balthazar Castiglione était alors âgé de trente-huit ans. Il avait dû, dans sa jeunesse, épouser Clarisse de Médicis, fille de Pierre de Médicis et d'Alphonsine Orsini. Ce mariage, arrangé pendant l'exil des Médicis, allait être conclu quand Lucrèce de Médicis, sœur de Pierre et tante de Clarisse, voulant ménager à sa famille de puissants alliés dans Florence, reprit la parole donnée par son frère et maria sa nièce à Philippe Strozzi. En 1516, tout cela était oublié, et le mariage du comte Castiglione avec Ippolita Torelli fut célébré, sous les auspices du marquis Frédéric de Mantoue, par des fêtes et des réjouissances publiques qui n'étaient de mise que pour les mariages princiers.

Un fils, né en 1517, fut le premier fruit de cette union; une fille suivit, et la jeune comtesse mourut, le 20 août 1520, en mettant au monde un troisième enfant. Le Castiglione fut inconsolable. Les quatre années qu'il venait de passer, de 1516 à 1520, avaient été pour lui quatre années de bonheur, quatre années de recueillement et de productions littéraires. Ce fut alors que, dans un repos complet d'esprit et dans une entière satisfaction de cœur, il écrivit les meilleures de ses poésies latines et le *Cortegiano* (le livre du *Courtisan*), qui l'a rendu célèbre.

De tous les points de vue d'où l'on se puisse placer pour examiner la physionomie de Balthazar Castiglione, le point de vue littéraire étant le principal, il importe de s'y arrêter. Ce ne sera pas quitter notre sujet, ce sera l'éclairer d'une lumière qui lui est indispensable.

III.

Balthazar Castiglione s'était consacré dès sa jeunesse à la poésie. Nous l'avons vu sous l'habit pastoral, en 1505, réciter devant la duchesse d'Urbin les octaves dialogués du drame de *Tircis* : ce souvenir, lointain déjà en 1515 ou 1516, nous ramène cependant au portrait ou plutôt à l'iconographie du Castiglione.

Parmi les peintures qui rappellent les représentations quintessenciées où se plaisaient les cours de Mantoue et d'Urbin au commencement du XVIe siècle, il en est une au musée du Louvre dans laquelle Lorenzo Costa montre Isabelle d'Este couronnée par l'Amour au milieu d'une mythologie accommodée au goût de la Renaissance. Vasari dit que les figures qui composent ce tableau sont pour la plupart des portraits, et c'est ce que prouve le caractère individuel dont elles sont revêtues. Regardez à gauche, sur le premier plan, le jeune héros qui, après avoir tranché la tête du dragon légendaire, s'appuie sur la hallebarde à l'aide de laquelle il vient d'accomplir cet exploit : comparez ce personnage à celui dont nous venons d'étudier le portrait peint par Raphaël, tenez compte de la différence d'âge, et vous reconnaîtrez Balthazar Castiglione. La tête n'est-elle pas, de part et d'autre, semblablement construite? N'est-ce pas le même développement du front? Ne retrouve-t-on pas les mêmes yeux et le même regard, le même nez moyen, dont la ligne est un peu défectueuse, la même bouche petite et aimable, la même barbe enfin, de même couleur, plantée de même et mêmement taillée? L'exécution seule de ces deux portraits diffère. A la grâce maniérée d'un *quattrocentista* et à la langueur d'expression que commande la mise en scène du sujet traité par Lorenzo Costa, Raphaël a substitué la franchise de pinceau d'un vrai maître et la simplicité naturelle d'un véritable portrait. Rien de surprenant, d'ailleurs, à rencontrer Balthazar Castiglione dans le tableau du peintre ferrarais. Ce tableau fut exécuté vers 1506 et placé dans le palais de Saint-Sébastien à Mantoue. Le Castiglione, alors âgé de vingt-huit à trente ans, avait quitté la cour de Mantoue pour celle d'Urbin; mais François Gonzague, nous l'avons vu, ne s'était résigné qu'à contre-cœur à cette séparation, et il espérait bien reconquérir un jour l'homme éminent qu'on lui avait ravi : placer Balthazar Castiglione au premier plan d'une épopée romanesque dont Isabelle d'Este était l'héroïne n'était-ce pas flatter le désir secret du maître? n'était-ce pas dire non seulement que le Castiglione avait appartenu au marquis de Gonzague, mais qu'on le considérait comme lui appartenant encore? La convenance historique s'accorde donc ici avec les apparences pittoresques.

Quel complément délicieux au portrait de Raphaël et quel piquant rapprochement! A côté de l'homme parvenu à la maturité de son âge et à l'apogée de sa situation, à côté du personnage représenté dans la réalité de sa vie et de son costume de chaque jour, voilà le jeune homme avec le charme de sa grâce et l'éclat de sa printanière beauté, entouré d'un appareil théâtral, transfiguré par l'allégorie, accoutré d'accessoires mythologiques, jouant un des premiers rôles dans une de ces cours affolées de prétentions littéraires et d'érudition classique. Le Castiglione en *Tircis* devait être ainsi. Ce qu'il avait été comme poète en 1505, il l'était encore en 1515, au moment où Raphaël nous montre son portrait. Son mariage avec Ippolita Torelli allait porter à leur apogée ses facultés poétiques et lui inspirer ces élégies latines tant vantées par les contemporains. Nous n'en retiendrons qu'une, qui tient au vif de notre sujet : c'est celle où le comte Casti-

glione, plaçant devant son portrait Ippolita Torelli, sa femme, lui prête les vers dont voici la traduction (1) :

« Ton image, peinte de la main de Raphaël, peut seule alléger mes soucis. Cette image fait mes délices ; c'est à elle que j'adresse mes sourires ; elle est ma joie ; je lui parle, et je suis tentée de croire qu'elle va répondre à mes paroles. Souvent ce portrait semble vouloir me dire quelque chose de tes sentiments et de ta volonté, et me parler en ton nom. Ton enfant te reconnaît et essaye devant toi ses premières paroles. C'est ainsi que je me console et que je trompe la longueur des jours. »

La note est juste, elle a de la tendresse, de la sensibilité, et cependant ne nous offre plus guère d'autre intérêt que de se rattacher à un admirable portrait. Nous sommes loin du siècle où Scaliger et Paul Jove, s'enthousiasmant à la lecture des poésies latines du Castiglione, décidaient qu'elles laissaient loin derrière elles les élégies de Properce et vantaient, dans la *Cléopâtre* par exemple, la sublimité de Lucain jointe à la pénétrante douceur de Virgile; mais il a fallu plus de deux cents ans pour faire justice de pareilles exagérations. Au commencement du XVIIIe siècle encore, Bayle enregistre, sans en rien retrancher, les arrêts de Paul Jove et de Scaliger. Pour lui, il n'y a dans le Castiglione que l'humaniste; le *Cortegiano* n'existe pas. Moreri en parle pour la première fois dans son *Supplément* de 1735. Et cependant, quelque passionnés que fussent pour l'antiquité les courtisans de Léon X, le latin, dans leur bouche, n'était qu'une langue morte et ne pouvait revivre d'une façon durable. On ne ressuscite pas les morts. Properce vit encore parce qu'il a parlé la langue des vivants ; si Balthazar Castiglione n'avait parlé que la langue des morts, il serait mort lui-même depuis longtemps; mais il s'est souvenu que, depuis Dante, l'Italie était en possession d'une langue nationale, et il s'en est servi pour écrire un livre vraiment italien, qui lui a conquis la célébrité.

Le sujet du *Libro del Cortegiano* était d'un intérêt général au commencement du XVIe siècle. L'Italie se trouvait alors partagée entre une foule de petites cours qui mesuraient leur importance à leur magnificence, à leur élégance, à leur politesse, à leur galanterie, à leur bon goût. Être admis à la cour était la suprême ambition des hommes et des femmes, des savants et des poètes, des guerriers et des politiques, des laïques et des clercs. L'art d'y vivre et d'y plaire était la grande affaire. Pour ce peuple de courtisans, Balthazar Castiglione composa un code qui fit loi pendant des siècles, en deçà comme au delà des monts, et ce code, il l'écrivit non seulement en langue vulgaire, mais dans l'idiome particulier qui lui était propre. Durant les loisirs que lui faisait sa retraite à Mantoue, de 1516 à 1519, il se plut à remonter dans ses souvenirs et à repasser sa vie d'autrefois, se reportant aux beaux jours de la cour d'Urbin, le modèle des cours. Chaque soir, en ce temps-là, se réunissaient autour du duc Guidobaldo les beaux esprits les plus fameux de l'Italie : Lodovico Pio, Ottaviano et Federico Fregoso, Julien de Médicis, Gaspardo Palavicino, Lodovico da Canossa, César Gonzague, Bernardo Accolti, Bembo, Bibbiena, etc. La musique, la conversation, la danse et les jeux d'esprit faisaient tour à tour les frais de ces soirées mémorables, que présidait la duchesse Élisabeth Gonzague, assistée de la belle Émilia Pia da Carpi, de Constanzia Fregosa et d'autres nobles dames encore dont l'histoire n'a pas gardé les noms. Un soir, pendant l'ambassade de Balthazar Castiglione à Londres, après avoir hésité entre différents jeux d'esprit, on décida que, dans une cour où se trouvait la fleur des courtisans de la Péninsule, l'état même de courtisan fournissait le thème le plus propre à provoquer les discours et les contradictions de chacun. Sans plus tarder, on se mit en besogne, et l'on consacra quatre soirées consécutives à ces conversations. On les redit au Castiglione dès son retour à Urbin (février 1507), et, dix ans plus tard, les retrouvant comme sténographiées dans sa mémoire, il les transcrivit dans son livre.

C'est Louis de Canossa qui parle pendant la première soirée. Il veut que le courtisan soit noble d'abord; qu'il ait ensuite la beauté, la grâce, la bravoure sans jactance ; qu'il soit élégant et de taille moyenne, rompu à tous les exercices du corps, passé maître dans le maniement des armes, beau danseur et bon musicien; qu'il ait l'esprit cultivé, l'amour des lettres et de la poésie, le goût des arts, le langage facile et sans pédanterie; qu'il sache enfin se faire valoir modestement. — Comment le courtisan doit-il user de toutes les qualités dont il a été doté durant la première soirée? C'est ce que, le second soir, explique Frédéric Fregoso. Le courtisan doit être distingué sans affectation, avoir de la noblesse et non de la recherche, éviter toute apparence de hauteur, être humble et ne jamais provoquer l'envie, proportionner la plaisanterie au rang et au caractère de chacun. Voilà pour ses relations avec ses égaux. Voici ses devoirs envers le prince : obéissance, dévouement, sacrifice absolu, mais non pas inconscient. « Vous devez obéir à votre seigneur en ce qui lui est utile et honorable, non en ce qui lui est nuisible et honteux. S'il vous ordonnait une trahison, non seulement vous ne seriez pas obligé de la commettre, mais vous devriez vous en abstenir, pour vous même d'abord, et pour n'être pas l'instrument de la honte de votre maître. » De telles paroles dans un temps coutumier de tous les crimes honorent grandement celui qui les a écrites. — Le troisième soir, Julien de Médicis, après avoir énuméré tout ce qui touche à la politique de cour, s'adresse aux dames pour leur parler d'amour et de galanterie : sur ce sujet, j'imagine que les belles dames de la cour d'Urbin auraient pu en remontrer à leur professeur. Le Castiglione ne fait d'ailleurs, dans cette partie de son livre, que résumer les conversations qu'il avait eues souvent avec la duchesse Élisabeth Gonzague et avec Émilia Pia, mettant en pleine lumière la femme, dont la mis-

(1) Sola, tuos vultus referens, Raphaelis imago
Picta manu curas allevat usque meas.
Huic ego delicias facio, arrideoque jocorque,
Alloquor, et tanquam reddere verba queat.
Assensu nutuque mihi sæpe illa videtur
Dicere velle aliquid et sua verba loqui.
Agnoscit balboque patrem puer ore salutat :
Hoc solor longos decipioque dies.

sion providentielle est de réveiller les vertus qui sommeillent au cœur de l'homme. — Dans la quatrième soirée, enfin, il est surtout question du prince, à qui le courtisan doit avant tout la vérité..., du prince, que le courtisan doit éloigner du vice et exciter à la vertu.

Ce livre, très librement pensé, est par-dessus tout l'œuvre d'un homme de cœur. Le Castiglione, tout en s'adressant au courtisan, y a son franc parler aussi vis-à-vis du prince. Avec quelle désinvolture il parle des grands airs que se donnent souvent les seigneurs ! « Ne ressemblent-ils pas à ces grands mannequins chamarrés qu'on promène triomphalement dans Rome au temps du carnaval? » En traçant ici le modèle du prince, le comte Balthazar fait par avance la contre-partie du livre de Machiavel. On sait celle de ces deux leçons que suivirent, au XVIe siècle, la plupart des princes de l'Italie.

Une apothéose de l'amour termine cette dernière soirée. C'est Pierre Bembo qui, le cœur encore plein de Lucrèce Borgia, parle au nom des platoniciens de son temps. De quintessence en quintessence, il monte jusqu'à une de ces extases d'où les beaux yeux d'Émilia Pia ont peine eux-mêmes à le tirer. « Prenez garde, seigneur Pietro, que votre âme, emportée par de telles pensées, ne quitte votre corps. — Ce ne serait pas, signora, le premier miracle que l'amour opérerait en moi. »

Tel est ce livre fameux dont la Rochefoucauld, le meilleur des juges en cette affaire, ne parlait que comme d'un absolu chef-d'œuvre. Il est écrit dans une langue excellente, bien qu'elle sente sa province. Répudiant la juridiction que les Toscans s'attribuaient sur la langue italienne, le Castiglione entend n'écrire que dans sa langue : « Je suis Lombard, dit-il, et j'aime mieux être reconnu pour tel en parlant lombard, que pour étranger à la Toscane en parlant toscan... » Ce qui n'a pas empêché le *Cortegiano* d'être cité comme un modèle par les arbitres mêmes de la langue toscane. Voilà pour la forme. Quant au fond, on ne sait, de Balthazar Castiglione, qui a écrit le *Courtisan,* ou de la cour d'Urbin, qui lui a fourni ses modèles, ce qui mérite le plus d'honneur. — Rappeler un pareil ouvrage et les circonstances qui s'y rapportent, n'est-ce pas placer dans son véritable jour le portrait du Castiglione?

IV.

Aux approches de 1520, la politique et la guerre ressaisirent Balthazar Castiglione. Il fut alors envoyé à Rome pour amener Léon X à nommer Frédéric Gonzague capitaine général de la sainte Église, obtint gain de cause et fit campagne ensuite auprès du marquis de Mantoue contre les Français. Presque aussitôt Léon X meurt, et François-Marie della Rovere reconquiert son duché d'Urbin; mais il est forcé de restituer Novilara à la municipalité de Pesaro, et Balthazar Castiglione, dépouillé de sa seigneurie, reste comte sans comté. On le retrouve en 1523 à Rome, où il représente encore Frédéric Gonzague. Le cardinal Jules de Medicis avait été son ami et l'avait vu à l'œuvre dans les affaires les plus délicates ; devenu Clément VI, il l'envoie comme ambassadeur à Madrid, avec l'agrément du marquis de Gonzague. Il s'agissait de gagner l'empereur à la cause du pape, de ménager une réconciliation entre l'Espagne et la France, d'obtenir enfin que la malheureuse Italie cessât d'être le champ de bataille où venaient s'entrechoquer à chaque instant les deux grandes puissances de l'Occident.

Parti de Rome le 5 octobre 1524, avec une suite nombreuse, emportant avec lui ce qu'il avait de plus précieux, notamment, dit-on, son portrait et le portrait du cardinal Bibbiena peints par Raphaël, Balthazar Castiglione s'arrêta d'abord à Lorette pour y faire ses dévotions, puis à Mantoue pour y régler quelques affaires personnelles et y installer Jules Romain, et n'arriva à Madrid que le 11 mars 1525. Charles-Quint fit le meilleur accueil à ce grand charmeur, le combla des distinctions les plus flatteuses et ne put dès lors se passer de sa compagnie. Bientôt cependant les affaires se brouillèrent entre Rome et Madrid : Clément VII, devint l'ennemi personnel de l'empereur qui ne redoubla pas moins d'égards envers l'envoyé du pape. Le Castiglione pensa bien servir les intérêts du Saint-Siége en restant près du puissant empereur; mais le sac de 1527 et la captivité du pape lui portèrent un coup dont il ne se releva point. Clément VI, qui n'aurait dû accuser que lui-même, fit retomber sur son ambassadeur le poids de ses propres fautes. Vainement Charles-Quint voulut consoler le Castiglione; le comte Balthazar refusa toute nouvelle faveur. Ce fut seulement après avoir réconcilié le pape avec l'empereur qu'il accepta l'évêché d'Avila.

Mais ces événements l'avaient frappé mortellement. L'amitié personnelle de Charles-Quint ne put qu'adoucir ses derniers moments. Il mourut à Tolède, le 2 février 1529, dans sa cinquante et unième année, et fut pleuré d'un bout à l'autre de l'Italie. Pour comprendre la grandeur de cette âme, l'âme du pape n'avait point été assez grande, et ce fut le roi d'Espagne qui se chargea des funérailles de ce généreux Italien. « Je vous affirme que la mort vient de nous enlever un des meilleurs chevaliers du monde, *Yo vos digo que es muerto uno de los mejores cavaleros del mundo* », dit Charles-Quint au jeune Louis Strozzi, neveu du Castiglione, qui exprimait sa reconnaissance à l'empereur. Le corps du comte Balthazar Castiglione ne fut ramené en Italie que seize mois après et fut enseveli dans l'église des Frères mineurs, à cinq milles de Mantoue. La mère du comte, qui survécut quelques années encore, y avait fait construire un mausolée sur les dessins de Jules Romain. *Aloysia Gonzaga contra votum superstes filio bene merito posuit* : tels sont les derniers mots de l'épitaphe composée par Bembo.

Le comte Balthazar Castiglione avait été la loyauté même dans un temps de démoralisation profonde. Il avait pu changer de maîtres sans en trahir aucun, ne servir que de bonnes causes, vivre dans l'intimité des plus puissants personnages sans rien perdre de sa dignité. Les ducs d'Urbin, Guidobaldo de Montefeltro et François-Marie della Rovere, l'eurent en grande affection; le marquis de Mantoue, Frédéric Gonzague, qui l'avait possédé le premier, crut, en le conquérant à

nouveau, rentrer dans son plus précieux apanage. Balthazar avait charmé tour à tour Louis XII, roi de France, Henri VII, roi d'Angleterre, Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, mérité la confiance des papes Jules II, Léon X et Clément VII, en se montrant supérieur de caractère à chacun d'eux. Grand par la naissance et par la situation, plus grand encore par l'esprit et par le cœur, c'est aux arts et aux lettres surtout qu'il doit d'avoir vécu jusqu'à nous, à travers les siècles. Ainsi, de quelque côté qu'on regarde, on voit une belle âme d'un bout à l'autre de cette belle vie, et cette âme est vibrante encore dans le portrait que nous a laissé Raphaël.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Le concile du Vatican. — M. Émile Ollivier et Mgr Darboy (1).

Depuis la clôture du concile de 1870 deux ouvrages importants à des titres divers ont été publiés sur ce sujet. Le premier est celui de M. Émile Ollivier sur *l'Église et l'État au concile du Vatican*. Le second est dû à la plume savante et libérale d'un éminent professeur de Munich, M. Friederich, qui l'avait fait précéder de la publication de son journal pendant son séjour à Rome en 1869 et 1870. Il contient la première partie de l'histoire du concile. Attaché à l'un des évêques qui y siégeaient, il était en mesure de tout voir et de tout connaître. Ce volume renferme la documentation la plus précieuse sur la préparation du concile. On y voit se dérouler le plan le plus profond, exécuté par les plus habiles diplomates du monde, par ces théologiens de Rome dont Talleyrand se reconnaissait l'humble disciple pour la duplicité savante. Je ne crois pas qu'il y ait dans l'histoire un exemple plus étonnant de ce que peut l'esprit de suite associé à la souplesse la plus ingénieuse, quand il est au service de la passion cléricale. Il est certain qu'au commencement du siècle le catholicisme appartenait encore en majorité au gallicanisme : la curie romaine, servie ou dirigée par le *Gesu*, a trouvé moyen, en moins d'un siècle, d'y faire prédominer l'ultramontanisme le plus effréné. On ne saurait trop admirer au point de vue de la politique — car il ne faut pas parler de morale — la variété des moyens employés pour atteindre ce but. Il est vrai que, comme la fin poursuivie sanctifiait les plus pervers, la conscience était soulagée de tout scrupule embarrassant. La curie romaine encense le despotisme quand elle peut le dominer, comme en Espagne et dans l'Autriche avant Sadowa; mais son chef-d'œuvre est l'emploi qu'elle a su faire du libéralisme. En Belgique comme en Allemagne, elle l'a réduit à devenir son instrument docile et parfois même sincère. Elle a su se servir de la démocratie tout aussi bien que du pouvoir absolu, aussi apte à faire diriger la conscience d'une royauté corrompue par des confesseurs commodes qu'à soulever les assemblées populaires par des tribuns soufflés par elle. Il faut lire dans le livre de Friederich de quelle façon elle a tourné à son usage la presse et les clubs, ces deux grands engins de la Révolution. Elle a remplacé le moine ligueur du XVIe siècle par le laïque furibond, d'autant plus utile qu'il engage moins en apparence l'Église, dont il défend la cause à la façon des carrefours. Grâce à son concours, la curie romaine est parvenue à étouffer la résistance de l'épiscopat gallican. La Convention n'a pas plus été dominée par la Commune de Paris, qui garnissait ses tribunes vociférantes, que le concile ne l'a été par le fanatisme frénétique chauffé dans le *Pius Verein* allemand ou les comités catholiques français. Quand on constate la hardiesse prodigieuse des falsifications des textes opérées dans le sens ultramontain sur les livres d'enseignement et les catéchismes, on se rappelle ce mot sanglant du dernier siècle, qu'il n'est pas prudent de laisser un jésuite dans une bibliothèque. La partie la plus intéressante du livre de Friederich est celle qui est consacrée à la psychologie de Pie IX, devenu, dans l'atmosphère embrasée dont on l'entourait, un véritable extatique : il a été précisément le pape qu'il fallait à la Société de Jésus pour couronner sa propre œuvre dans le triomphe du Saint-Père.

Et cependant, malgré toutes ces menées, il y avait encore, en 1870, un parti de la résistance qui ne pliait pas devant l'idole du Vatican. Le livre de M. Ollivier en fait mieux qu'aucun autre saisir l'importance. Ministre des cultes à l'époque du concile, il a eu les confidences des évêques français, qui occupaient une place prépondérante parmi les opposants : de là la sûreté et l'abondance de ses renseignements. C'est ce qui fait le seul intérêt de son livre, car la partie qui le concerne lui-même ne peut être lue sans impatience; cette manière de monter au Capitole en pleine déroute n'appartient qu'à lui. Ses hauts faits dans l'ordre politique n'étaient que trop connus; il lui plaît aujourd'hui de nous apprendre qu'il n'a pas moins compromis son pays dans l'ordre religieux; libre à lui d'ajouter ce laurier à sa couronne! Nous ne voulons pas simplement parler de l'insanité coupable qui lui fit redire, au mois d'août 1870, le *Jamais* de M. Rouher en face des revendications italiennes sur Rome, privant ainsi son pays de la seule alliance qui pût lui permettre de soutenir la terrible lutte contre la Prusse après que lui-même l'avait précipité dans la plus folle des guerres. Ce libre penseur préférant risquer l'intégrité du territoire national à la perte du pouvoir temporel du Saint-Père et mettant aujourd'hui sa gloire à l'avoir couvert de son inutile protection au prix que l'on sait est un vrai phénomène. Il nous apprend bien autre chose. Il a préludé, d'après son propre témoignage, à ce grand acte de dévotion qui nous a coûté si cher en se posant, pendant tout le cours du concile, comme le protecteur des ultramontains; il s'est constamment refusé de prêter aucun appui efficace aux évêques gallicans qui représentaient si visiblement l'intérêt français. Il faut voir par quels raisonnements à la fois enfantins et subtils il établit que le *Syllabus* n'était pas ce qu'un vain peuple pense,

(1) Extrait de la nouvelle préface de la deuxième édition de l'*Histoire du concile du Vatican*, par M. E. de Pressensé.

que tout ce latin de curie a un sens profond qui ne justifie pas les alarmes du pouvoir civil, que le dogme de l'infaillibilité a causé des alarmes puériles au catholicisme libéral. Il se fait après coup et bien gratuitement le scribe des ultramontains, le porte-voix du cardinal Manning et de dom Guéranger, auxquels il sacrifie lestement le Père Gratry. Il n'a pas assez de dédain pour l'argumentation des non-infaillibilistes et traite Dœllinger et ses amis, pour s'être plaints des règlements dérisoires qui anéantissaient la liberté du concile, comme le président de l'ancien Corps législatif le traitait lui-même quand lui et ses amis se heurtaient à des difficultés bien moins graves que celles qu'on avait imaginées à Rome. Après tous ces beaux développements à la plus grande gloire des ultramontains, l'auteur conclut, comme s'il ne les avait pas écrits, en faisant ressortir toute la gravité du conflit entre le catholicisme actuel et notre droit public. Il oublie que ce conflit doit toute sa gravité à la tendance funeste qui a triomphé à Rome le 18 juillet 1870.

Il est vrai qu'elle n'aurait pas triomphé sans le ministre français. Son livre prouve, en effet, que, s'il eût simplement appuyé son collègue aux affaires étrangères, M. Daru, dans son dessein de faire le possible pour fortifier les opposants, il aurait au moins obtenu l'ajournement du concile, et tout eût été sauvé, car on eût ainsi atteint le pontificat de Léon XIII, qui se borne aujourd'hui à approuver et à conserver ce qu'il n'eût pas provoqué. Il est dérisoire de prétendre qu'il fallait, au point de vue libéral, encourager le Saint-Père dans ses efforts pour écarter l'immixtion et l'influence des gouvernements, comme s'il eût réalisé une première séparation de l'Église et de l'État, alors qu'il s'agissait uniquement pour lui de restaurer le système le plus contraire à cette séparation, le théocratisme du *Syllabus*. M. Ollivier reconnaît qu'il n'était pas nécessaire, pour contrecarrer ce dessein, de prendre une mesure aussi extrême que le rappel du corps d'armée français, bien qu'il fût étrange de voir le drapeau tricolore protéger la plus audacieuse tentative de la contre-révolution religieuse et politique; au moment le plus grave, les évêques opposants se bornaient à demander le rappel de notre ambassadeur. Cette démarche eût suffi pour donner un poids décisif aux réclamations des gouvernements et pour retarder la mise en discussion, d'ailleurs prématurée, du *schema* de l'infaillibilité. M. Émile Ollivier se contenta d'invoquer les grands principes de la société actuelle pour se refuser à les protéger : c'est ainsi que, grâce à lui, la curie profita une fois de plus du droit moderne pour le supprimer avec éclat. Elle revendiqua le caractère neutre et laïque de l'État juste le temps nécessaire pour lui porter un coup mortel et pour le détruire tout à son aise, au moins en théorie. On ne se jette pas plus candidement dans le piège de son adversaire. Le cardinal Antonelli n'a pas moins berné M. Émile Ollivier que M. de Bismarck; celui-ci n'en est pas moins triomphant et infaillible.

Et pourtant quelle belle carte n'avait-il pas dans son jeu pour lutter contre l'ultramontanisme au concile! Il pouvait s'appuyer sur l'élite du clergé français, qui manifestait à Rome un esprit de sage indépendance qu'on n'eût pas osé supposer. Le livre de M. Ollivier renferme des lettres admirables émanant des évêques les plus éminents par le savoir, par l'éloquence et la position acquise, qui le suppliaient de faire son devoir de chef du gouvernement français. Celle de Mgr Darboy devrait lui coûter à relire s'il était capable de reconnaître une erreur et d'avoir un autre culte que celui de sa gloire. Le discours de l'archevêque de Paris, dans la délibération décisive sur l'infaillibilité, n'est pas moins remarquable : il résume avec une force extraordinaire tout ce catholicisme libéral, patriotique, en même temps que plein de sagesse et de distinction, qui semble avoir disparu. Rien ne fait mieux mesurer que la lecture de ces pages la distance qui sépare le catholicisme actuel de celui qui, il y a quelques années, tenait ce noble langage. Et ce n'était pas seulement devant la papauté, quand il s'agissait d'écarter la plus dangereuse innovation, qu'il se montrait libéral : il savait reconnaître les convictions chrétiennes partout où elles se manifestaient, même en dehors de sa propre Église. Que de preuves j'en pourrais fournir! Il en est une qui a une valeur particulière à mes yeux, car elle me vient de cet illustre archevêque qui devait périr si héroïquement sous les coups d'infâmes assassins déguisés en tribuns. La lettre que je reproduis m'a été adressée par Mgr Darboy à l'occasion de mon livre sur la *Vie de Jésus*. J'ai d'autant moins de scrupule à en citer la partie générale, qu'elle passe tout à fait au-dessus de ma personne pour nous élever sur la hauteur sacrée où se révèle une unité plus haute entre les âmes chrétiennes que celle qui résulte des institutions extérieures.

« Je ne vous étonnerai pas, monsieur, m'écrivait l'archevêque Darboy, si j'ajoute que plusieurs endroits de votre ouvrage m'ont rappelé que votre croyance n'est pas la mienne sur tous les points. Mais ce n'est pas pour discuter que j'y fais allusion, c'est pour exprimer avec charité et de tout cœur un regret que vous exprimeriez vous-même en pareil cas. Au reste, je ne vous étonnerai pas non plus si je dis qu'il m'est toujours plus agréable de chercher et de trouver ce qui nous rapproche que ce qui tendrait à nous éloigner. Les différences confessionnelles ont leur importance qu'il ne faut pas dissimuler, mais il y a quelque chose de plus pressant aujourd'hui que de les décrire : c'est de marcher tous ensemble à la défense des grands principes qui doivent inspirer la vie des individus et qui font l'honneur et la force des sociétés. »

Nous voilà bien loin du schema *De fide*, avec ses anathèmes retentissants contre tout ce qui n'appartient pas au corps de l'Église. Le dernier mot est resté à cette funeste tendance. Aujourd'hui le vénérable successeur de Mgr Darboy sur le siège de Paris consacre l'église du Sacré-Cœur à la contre-révolution et identifie la cause de l'Église avec celle de ces jésuites, les éternels corrupteurs de la piété et de la morale évangéliques, les implacables contempteurs de la conscience, oublieux de ses devoirs comme de ses droits, car, malgré les rectifications de détail sur tel ou tel texte de leurs écrits, on ne détruira pas le grand contexte de leur histoire. Ils m'apparaissent, dans la préparation et dans la conduite du concile de 1870, plus malfaisants et plus pervers que

dans ces immortelles *Provinciales* dont ils ne se délivreront jamais.

Hœret lateri lethalis arundo.

C'est dans cette solidarité de plus en plus affirmée entre eux et le clergé français qu'est la pire des conséquences du concile du Vatican. L'État doit avoir bien soin d'éviter tout ce qui pourrait la resserrer par des démarches imprudentes. Les droits de la légitime défense vont assez loin pour qu'il atteigne par voie de répression tout ce qui le met en péril, tout ce qui est en désaccord flagrant avec ses lois, avec sa constitution. Ne nous abusons pas, tout ce que pourra décréter l'État sera peu efficace dans cette lutte décisive entre le moyen âge et la société moderne. Il faut, à une influence morale, en opposer une autre.

La société laïque ne triomphera de la société cléricale que quand le mot laïque ne sera pas pris à tort comme synonyme d'irréligieux, quand il signifiera simplement l'incompétence du pouvoir civil dans les choses de la conscience. Cette incompétence, nous la voulons totale, absolue, poussée à ses dernières conséquences dans la séparation de l'Église et de l'État, qu'il faut préparer et non improviser pour qu'elle s'effectue dans l'équité, ce qui est la seule condition de durée pour une grande réforme. Il faut à tout prix faire disparaître l'équivoque qui confond le caractère laïque de l'État avec la négation de toute foi. On ne voit pas que, s'il se faisait irréligieux d'office et d'autorité, il cesserait d'être neutre et laïque : l'irréligion d'État n'est que l'ultramontanisme à rebours. Le seul remède contre une religion fausse est une religion vraie. Il ne servirait de rien d'échanger une servitude contre une autre qui ne la vaut pas, car, de tous les esclavages, le plus vil, le plus indestructible, est celui qui courbe l'homme devant la matière et ne lui fait reconnaître d'autre souveraineté que la force.

E. DE PRESSENSÉ.

ETHNOGRAPHIE

Les antiquités canariennes.

Les Canaries ont, de tout temps, attiré l'attention. Par leur position intermédiaire entre l'ancien et le nouveau continent, par les phénomènes physiques dont elles sont le théâtre, par l'originalité des coutumes de leurs habitants primitifs, elles méritaient cet honneur. Au commencement du siècle, Bory de Saint-Vincent, dans son *Essai sur les Iles Fortunées,* essaya de prouver que cet archipel était un débris de l'antique Atlantide; de 1844 à 1845, et en 1861, don Savinon et don Millares firent paraître des *Histoires des Canaries* fort appréciées; en 1876, le docteur Gregorio Chil commença la publication de ses *Estudios historicos, climatologicos y patologicos de las Islas Canarias,* dont les premiers fascicules ont été fort goûtés. Un de nos compatriotes, un consul de France en retraite, qui s'est fait des Canaries comme une seconde patrie et que la reconnaissance publique a honoré du beau titre de fils adoptif de Sainte-Croix-de-Ténériffe, M. Sabin Berthelot, vient de publier un ouvrage, *les Antiquités canariennes* (1), qui couronne dignement la série des travaux importants par lui consacrés à l'histoire et à la description de ces îles. Encore M. Berthelot ne considère-t-il pas sa tâche comme terminée. Il écrit avec une modestie touchante (mais nous espérons bien qu'il se démentira lui-même) : « Nous avons recherché tout ce qui pouvait éclairer nos investigations et venir à l'appui de nos conjectures; la tâche que nous nous sommes imposée, à la quatre-vingt-cinquième année de notre existence, et que nos forces épuisées nous empêchent de poursuivre, nous la léguons à un autre plus jeune, qui pourra l'achever mieux que nous. »

Les *Antiquités Canariennes* sont divisées en quatre parties. La première est un exposé clair et précis des rapports d'origine qui existent entre les populations lybi-numides et les anciens habitants des îles Fortunées. On avait prétendu que les Guanches, ces insulaires que les Français de Béthencourt et les Espagnols du xve siècle eurent tant de peine à soumettre, étaient autochtones; on avait même essayé de les rattacher à ces fameux Atlantes qui n'existèrent peut-être que dans l'imagination de Platon et de ses commentateurs : M. Berthelot croit pouvoir affirmer qu'ils appartenaient à la race qui jadis occupait l'immense espace compris entre l'Égypte et les Canaries, le Sahara et la Méditerranée. Cette race, quand elle apparaît dans l'histoire, porte différents noms; néanmoins il n'est pas impossible de retrouver un peuple identique, grâce aux similitudes de langage, de coutumes, d'institutions, et même aux débris de la civilisation primitive. La théorie peut être contestée, et elle le sera, mais l'auteur la développe avec beaucoup d'érudition et de clarté.

Un des passages qui nous ont le plus frappé est celui où M. Berthelot prouve, contrairement à l'opinion reçue, que les Guanches n'ont nullement disparu, mais qu'ils se sont perpétués, soit en se retrempant dans leur propre sang, soit en s'alliant avec leurs vainqueurs. Nous avions cru, nous avons même écrit que les conquérants espagnols furent impitoyables et que l'Inquisition exerça ses rigueurs dans l'archipel avec une telle dureté que la population indigène fut bientôt exterminée. Ne lisons-nous pas dans les *Singularités de la France Atlantique,* publiées par le cordelier Thevet en 1558 : « Depuis cinquante ans les Espagnols les ont défaits et subiuguez, et en partie tuez, et les autres tenus captifs et esclaves, de manière qu'il n'y a plus des anciens et premiers habitants, sinon quelques-uns qui se sont retirez et cachez aux montaignes » ? Viera y Clavijo, qui avait longtemps vécu aux Canaries, n'affirmait-il pas, à la fin du dernier siècle, qu'on ne trouvait dans l'archipel d'autres Guanches que des momies embaumées ? Thevet et Clavijo se trompaient pourtant. Sans doute, à l'époque de la conquête, bien des actes répréhensibles, barbares même, furent commis; mais un peuple conquérant n'anéantit jamais toute une nation : son intérêt le lui défend. D'ailleurs les rois d'Espagne firent

(1) 1 vol. in-4°. — Paris, Plon, 1879.

cesser bientôt l'odieux régime de l'injustice et de la cruauté. Aussi les Guanches se résignèrent-ils. Ils se convertirent en masse, ils accolèrent à leurs anciens noms celui de leurs parrains espagnols; ils s'unirent à eux par des mariages; ils conservèrent leur fortune et leurs propriétés. Ils obtinrent même des faveurs royales et bientôt se confondirent tellement avec les Espagnols qu'ils s'enrôlèrent dans leurs armées. La fusion des deux races s'accomplit donc insensiblement; seulement, comme les Guanches étaient en majorité, leur type, en vertu de la loi d'hérédité, resta dominant dans l'archipel. C'est ainsi qu'on retrouve encore chez les Canariens d'aujourd'hui non seulement les traits du visage, mais encore les nuances de la peau, la couleur des cheveux et jusqu'à la tournure des anciens Guanches.

Des inscriptions lapidaires ont été trouvées aux Canaries, il y a six ans, par le curé don Aquilino Pedro, dans un site désert de l'île de Fer nommé *los Letreros*. Elles sont gravées sur une coulée de lave basaltique très poreuse, mais unie à sa surface, sur une largeur de plus de quatre cents mètres. Bien que la plupart de ces signes soient en partie effacés par l'action destructive du temps et que pour d'autres il soit difficile, à cause des fissures des rochers, de suivre leurs contours, l'heureux explorateur est parvenu à en donner une représentation aussi exacte que possible. Depuis 1873, de nouvelles inscriptions ont été signalées. Il est certain qu'on se trouve en présence d'une écriture spéciale et que le champ d'études des antiquités canariennes s'est régulièrement agrandi. M. Berthelot croyait d'abord que ces inscriptions étaient lybi-puniques; mais, après un examen plus attentif, retrouvant des caractères employés également par les Phéniciens et les Hébreux et aussi un grand nombre d'autres signes inusités, il n'a plus osé donner de conclusions : nous ne pouvons qu'imiter cette sage réserve.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux antiquités canariennes proprement dites, c'est-à-dire à la description des objets trouvés dans l'archipel et ayant appartenu à cette race antique dont M. Berthelot essaye de reconstituer l'histoire. La plupart de ces objets sont figurés dans l'album qui accompagne le volume. Ce sont des crânes et des ossements; des vases de terre cuite de formes diverses, tantôt représentant une tête de porc, tantôt semblables à des amphores; des amulettes, des alènes en os; des hameçons en os ou en corne; des colliers en rondelles de terre cuite ou en coquillages; des bâtons de commandement; des timbres ou cachets des princes aborigènes; des pierres à moudre le grain avec leurs récipients; des lampes; des marmites; une baignoire en terre cuite; des cuillers en bois, etc. : tous objets dénotant une civilisation sinon avancée, au moins développée. Il est certain que les anciens Guanches avaient déjà franchi la première des étapes de l'humanité. Ils n'étaient plus chasseurs et étaient devenus pasteurs.

M. Berthelot fait un rapide résumé des relations qui ont pu exister entre les populations primitives des Canaries et celles du continent américain. Peut-être hésite-t-il trop à affirmer la vraisemblance de ces traditions. Il est vrai que les études américaines naissent à peine et qu'on ne saurait, en pareille matière, procéder avec trop de prudence; mais nous pensons avec lui que l'Amérique du Nord et les Canaries ont été, à une époque très reculée, habitées par un peuple de même race. De nouvelles recherches nous révéleront quelque jour son histoire.

Tel est dans son ensemble ce beau travail d'érudition, nous ajouterions volontiers d'érudition aimable si nous n'avions peur de paraître épigrammatique; mais M. Berthelot est trop bon Français pour être engoué des méthodes allemandes, et nous sommes persuadé qu'il ne nous en voudra pas si nous disons bien haut que son livre, bien que composé avec toute la rigueur de la science, est d'une lecture facile et intéressante.

PAUL GAFFAREL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La maison Charpentier vient de publier un *Traité de versification française* (1), par M. Becq de Fouquières, qui est une œuvre très nouvelle et très originale. Pour la bien comprendre, il faut n'être étranger ni à la musique, ni à la philosophie, ni à la physiologie. Pour en rendre compte en entrant dans le détail, il faudrait beaucoup d'espace, car il y a là tout un enchaînement de déductions dont on ne peut impunément briser quelques anneaux; il faudrait des tableaux à compartiments pour marquer exactement la *thésis* et l'*arsis;* il faudrait enfin du papier à musique pour faire figurer les notes, les noires, les blanches, les croches et les doubles croches qui composent chaque mesure. Ce serait une grande affaire, et il y faut renoncer. Contentons-nous de donner une idée sommaire de ce qui fait la nouveauté de ce savant travail.

Tous les traités antérieurs partaient de ce principe que la versification française n'est fondée que sur le nombre : par quelle singulière contradiction, se demande M. de Fouquières, parlent-ils tous du rythme, de la cadence, de la mesure et de la musique du vers, mots qui n'auraient aucun sens si un vers n'était, en effet, que l'assemblage d'un certain nombre de syllabes? Non, le vers français, comme tous les autres vers antiques ou modernes, se compose avec le nombre et le temps. C'est une véritable phrase musicale divisée en un certain nombre de mesures et répartissant un nombre déterminé de syllabes dans ces fractions égales du temps total. Marquer le rapport qui existe entre le nombre et le temps, c'est établir la théorie scientifique de la versification française. Tel est le but que s'est proposé l'auteur.

Traitant la question d'abord en philosophe, il remonte à l'origine du monde et nous montre l'homme acquérant la

(1) *Traité général de versification française*, par L. Becq de Fouquières. — 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

notion du temps et du nombre — ces deux éléments de toute versification — par la contemplation des révolutions cosmiques, du retour périodique des saisons, de la marche régulière du soleil et de la lune. C'est peut-être reprendre les choses d'un peu loin. La traitant ensuite en physiologue, il étudie notre appareil respiratoire, les différents états de la glotte selon que nous parlons ou restons silencieux, les contractions du diaphragme attirant l'air qui se précipite à travers le larynx et la trachée, enfin tous les phénomènes qui accompagnent l'émission vocale. Il constate la nécessité de deux mouvements alternatifs, mouvement d'aspiration et mouvement d'expiration, égaux en durée dans le silence, très inégaux quand on parle. C'est le temps nécessaire à l'expiration, ou l'intervalle de temps qui s'écoule entre deux aspirations, qui fut naturellement l'unité de mesure du vers. Il fallait en même temps que l'oreille fût satisfaite. Il se trouva que le nombre douze, dont la durée concordait avec le mouvement expiratoire, était celui auquel l'oreille était le plus sensible. C'est celui qu'elle analyse le plus aisément, car, comme il est divisible à la fois par deux, par trois, par quatre et par six, elle peut le distribuer en groupes de deux, de trois, de quatre ou de six temps. Ainsi l'hexamètre des Grecs et des Latins contient douze sons, deux brèves ne valant pas plus qu'une longue.

Si le décasyllabe a précédé chez nous l'alexandrin, si le vers chinois ne contient que sept monosyllabes tandis que le vers sanscrit comprend vingt-quatre syllabes, si le vers des gitanos a les dimensions d'une strophe, M. de Fouquières ne s'en effraye pas autrement. Il faut admettre que les plus courts sont débités avec plus de lenteur, les plus longs avec plus de précipitation. Ce qui importe, c'est moins le nombre de syllabes que la durée musicale du vers. Il n'en reste pas moins vrai que c'est le rythme respiratoire, transformé en rythme acoustique, qui a réglé le langage poétique. Tel est le principe générateur de toute versification. Cette théorie, ingénieuse et nouvelle, fondée sur le mécanisme vocal et les exigences de l'oreille, donne l'explication de certains faits mal compris jusqu'à ce jour. En l'exposant de façon succincte, je la mutile nécessairement et elle perd de son autorité ; je ne saurais donc trop engager ceux de mes lecteurs que ces questions intéressent à la lire en son entier dans le savant travail de M. de Fouquières.

Et cependant, tout charmé que je suis par cette théorie, je vois une objection. Si le vers français se compose, comme le vers latin et le vers grec, avec le nombre et la mesure ; si le nombre douze, multiple de deux, de trois, de quatre et de six, satisfait l'oreille comme il s'accorde avec le mécanisme vocal, notre alexandrin doit être aussi musical que l'hexamètre des Grecs et des Latins. Pourquoi alors la nécessité de la rime? Pourquoi les vers blancs, malgré leurs douze pieds, ne charment-ils nullement l'oreille ? Pourquoi ne puis-je déplacer un mot dans l'hexamètre latin, tandis que cela est loisible en français. Que je dise *Tityre, patulæ tu.* au lieu de *Tityre, tu patulæ,* il n'y a plus de vers ; que je dise :

Un frein celui qui met des flots à la fureur,

le vers n'en subsiste pas moins. En latin, chaque son a sa place nécessairement marquée et frappe l'oreille du coup qu'elle attend ; en français, c'est tout autre chose. L'élément musical de notre vers n'est donc pas le même que celui du vers latin. M. de Fouquières le reconnaît tout le premier : « Qu'une rime se dérobe à notre oreille, dit-il, le rythme est en un instant détruit. » Cependant, comme cette concession compromettrait sa théorie fondamentale, il ajoute aussitôt que le plaisir causé par la rime n'a pas son siège dans l'ouïe, mais dans l'intelligence. C'est, selon lui, un plaisir qui a sa source dans un sentiment d'ordre et de régularité, et il le compare ambitieusement à la satisfaction élevée que nous éprouvons dans la contemplation du mouvement régulier de l'univers. Comparaison n'est pas raison, dit le proverbe; aussi ne suis-je pas persuadé et je continue à croire, comme chacun l'a cru jusqu'ici, que la rime est simplement un élément musical de notre vers et que le plaisir qu'elle cause est un plaisir pour l'oreille et non pour l'intelligence.

Et cela se trouve précisément confirmé par les observations très ingénieuses, très délicates, faites par M. de Fouquières sur ce qu'il appelle l'*évolution romantique*. Il entend par là le déplacement de l'accent de l'hémistiche, le repos de la césure de moins en moins observé, comme le repos dominical, le vers de plus en plus haché et brisé. Déjà au XVIIe siècle on prenait parfois d'honnêtes libertés avec la césure. Voyez, par exemple, ces vers dans *Iphigénie :*

De quel front — immolant tout l'État à ma fille,
Roi sans gloire, — j'irais vieillir dans ma famille?

Le romantisme, lui, a pris des libertés malhonnêtes dont M. de Fouquières cite maint exemple. Eh bien ! c'est parce qu'il supprimait un élément d'harmonie en substituant à un pas réglé et cadencé une allure irrégulière, des bonds capricieux, qu'il a été forcé de rimer plus richement. C'était une compensation pour l'oreille. On lui donnait un peu plus de plaisir de ce côté pour qu'elle s'aperçût moins de ce qui lui était supprimé de l'autre. Oui, la rime est un élément musical charmant l'oreille et non l'intelligence. N'allons pas pourtant jusqu'à dire que c'est l'élément le plus important, l'élément essentiel : la preuve, c'est que le vers romantique plus riche de rimes que le vers classique, est en somme plus pauvre d'harmonie.

Sur l'enjambement, sur l'hiatus, M. de Fouquières fait des remarques neuves et délicates. Sur l'allitération, à force d'être ingénieux, peut-être tombe-t-il dans la subtilité. Il découvre des effets non soupçonnés jusqu'ici dans l'allitération assonante renversée :

Que vous précipitez sous un *joug rigoureux*

(*oug-gou*), et dans l'allitération assonante rétrograde :

Songez qu'un même jour *leur ravira leur* mère

(*Leur Ra-Vi-Ra leur*). Ces effets, du moins, Racine les a dû produire sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose. J'imagine qu'en mettant dans la bouche de Phèdre ce vers :

Quel fruit espères-tu *de* tant *de* violence?

Il ne s'est pas dit que ces altérations sur les dentales, et principalement sur les dentales fortes, et, en outre, se faisant jour entre deux aspirées : *fr* de fruit et *v* de violence, allaient rendre d'une façon saisissante l'état d'agitation de Phèdre. C'est chercher un peu trop le fin du fin.

Mais qu'importe, après tout, que, dans ce grand travail fait avec conviction et même avec certaine ardeur de passion, il y ait çà et là une théorie trop absolue, un point contestable, une remarque subtile? C'est une œuvre sérieuse qui invite à la réflexion : elle a ce rare mérite de vous échauffer pour des questions qui sembleraient devoir vous laisser froid. On en vient à se passionner, soi aussi, pour ou contre la césure, l'enjambement et l'accent tonique. La lecture en sera intéressante et profitable à tous ceux qui se préoccupent des questions d'art et d'esthétique; les acteurs et même les gens du monde, que M. Legouvé a animés du désir de bien lire, y trouveront d'utiles leçons.

II.

M. Alphonse Daudet dédie ses *Rois en exil* (1) à l'auteur de *Germinie Lacerteux* en témoignage de sa grande admiration. L'auteur de *Nana* vient de déclarer que *les Rois en exil* sont un véritable chef-d'œuvre qu'il admire grandement. Oui, un chef-d'œuvre, bien qu'il ne soit pas édité par Charpentier! Comme ces grandes admirations sont naturellement sincères, comme ce n'est nullement le cas de répéter ce mot : Qui trompe-t-on ici? il faut y voir une touchante manifestation d'éclectisme littéraire. Plus de frontières naturelles, plus de départements, plus de petits drapeaux, de petites cocardes; fusion générale dans une apothéose universelle. Ni naturalistes, ni réalistes, ni idéalistes, tous grands hommes!

Le public cependant demeure étonné de voir des gens de lettres s'étreindre si fort de leurs bras nerveux. Ne serait-ce pas pour s'étrangler? murmurent quelques sceptiques. Nullement, car à cette petite fête on aurait invité M. Claretie. Ce qu'il faut croire, c'est qu'à de certaines hauteurs où nous n'atteignons pas, nous faibles mortels, les objets les plus dissemblables revêtent une teinte uniforme qui leur donne un air de famille. Pour moi qui ne monte pas jusqu'à ces cimes, cette illusion ne se produit pas; et c'est précisément parce que je n'admire ni *Germinie Lacerteux* ni surtout *Nana* que je suis tout près d'admirer *les Rois en exil.*

C'est une œuvre très forte, très puissante, d'une observation attentive, curieuse, passionnée, observation qui ne se borne pas au corps, aux gestes, aux attitudes, mais fouille jusqu'au fond des âmes. C'est une œuvre cruelle, si l'on veut, comme le sera toute étude profonde de la misère humaine; mais on n'y sent pas je ne sais quel indigne plaisir de faire crier la plaie. Au contraire, elle tressaille comme d'un sentiment secret de pitié et de tristesse. C'est une œuvre de justice, ce n'est pas une œuvre de colère et de vengeance. A côté de ce roi qu'une révolution n'a fait que renverser du trône, mais qui, lui, se jette dans la boue, voyez cette noble et vaillante figure d'une princesse, reine, mère, femme malheureuse, qui dévore ses larmes, qui, pour faire croire qu'il y a encore un roi sous le veston court du viveur, fait sans se lasser les gestes de ce pantin hébété, et qui demeure debout, la tête haute, le front droit, comme pour y maintenir cette couronne qui en est tombée. Grâce à elle circule un souffle d'air pur dans ces miasmes. Ne vous y trompez pas, réalistes et naturalistes mes amis ! Le personnage principal du roman, c'est pour vous sans doute Christian parce qu'il trouve dans Paris une Sodome, dans le club un *assommoir,* dans ses amours la fille Élisa; pour nous, c'est la reine, qui souffre de ces douleurs que vous n'avez jamais songé à observer où à dépeindre. Quant à M. Daudet, je ne nie pas qu'il ait pris trop de plaisir à nous conduire à Mabille et autres lieux : que voulez-vous ? la descriptivité est la maladie régnante. De même, pour les peintures honnêtes, il ne résiste pas au plaisir de faire vivre devant nos yeux dans ses mille détails variés la foire aux pains d'épices. Mais alors même il sait faire que ces menus détails éveillent quelque sentiment, une idée, un souvenir dans l'âme de ses héros. Cette dégradation progressive de Christian qui le fait rouler de la débauche élégante jusqu'à la crapule, est-ce une occasion seulement de décrire toute la hiérarchie des sophas, depuis le sopha en brocatelle jusqu'au sopha en lasting éraillé ? Non, il y a une peinture d'une autre valeur : celle d'une âme qui s'affaisse, s'énerve, puis se décompose et se pourrit.

Comme il est saisi sur le vif, ce pantin royal! Tant qu'il a été sur le trône, dans un pays où d'ailleurs le plaisir était rare, il s'est tenu à peu près. Des échappées furtives; puis le maintien voulu, le décorum officiel. La révolution qui l'a banni lui a, en réalité, donné des vacances. Le voilà à Paris. On pleure autour de lui ; il feint aussi la tristesse ; en réalité, il est soulagé. Il ira le soir à Mabille ! Et cette Colette dont il a fait aussitôt sa maîtresse, la belle-fille d'un vieux général qui se ruine pour faire vivre la famille de son ancien roi ? Elle croit lui plaire en lui parlant de son trône à reconquérir. Comme il l'a vite quittée pour la petite Tata des *Bouffes !* A la bonne heure, celle-là ! Elle ne la lui fait pas à la royauté ! Elle ne l'appelle pas sire ! Non, elle l'a baptisé du nom de *Rigolo*, et de ce nom de guerre le voilà aussi fier qu'un de ses confrères en exil du sobriquet de *Queue-de-Poule.* Mais ne craignez pas que je vous raconte ce que vous venez de lire ou que vous lirez demain. Je voulais indiquer seulement que, même dans la partie la moins distinguée de l'œuvre, celle qui touche par certains points au réalisme, il y a, à côté de la description des objets extérieurs, la vérité de l'observation morale. Le milieu où nous transporte M. Daudet est exactement dépeint, mérite banal. Dans ce milieu, ce n'est pas le premier venu qui sombre et s'abîme. Non, c'est un être particulier, avec sa nature propre, sa physionomie à lui, ses traits qui ne sont pas ceux de tout le monde, une âme enfin portant l'empreinte de l'éducation reçue, des influences subies, des vices qui y ont germé du dedans, des blessures et des souillures qui l'ont atteint du dehors.

(1) Alphonse Daudet, *les Rois en exil.* — 1 vol. Paris, 1879. E. Dentu.

Et si ce que je dis là est vrai de la partie la moins distinguée du roman, à plus forte raison de l'autre. La figure de Frédérique est une création de premier ordre. Ici, pas même le mélange — là-bas nécessaire — du détail matériel et banal. Il n'y a qu'une âme qui souffre, lutte, espère contre l'espérance, se décourage enfin, mais, dans ce découragement même, conserve sa virile et courageuse physionomie. Au dernier tableau de ce drame tout intime, quand Frédérique étreint son chétif enfant condamné par la science, on sent qu'elle va déployer la même énergie dans cette lutte nouvelle contre un nouveau danger.

Je ne désigne pas les belles scènes, à quoi bon? Elles ont frappé ou frapperont mes lecteurs. Il y en a deux ou trois de premier ordre, celle surtout de la consultation. Mais, me dira-t-on, pourquoi, au lieu de dire : J'admire, dites-vous : Je suis tout près d'admirer? Ah! voilà.

C'est que le rôle joué par Méraut ne me plaît qu'à moitié. Pourquoi lui faire crèver l'œil de cet enfant par un accident vulgaire? Pour amener la consultation finale? Il y avait mille autres moyens. En réalité, c'est pour motiver une rupture entre Frédérique et lui à l'instant où l'amour leur gagnait le cœur. Eh bien! il fallait leur faire à tous deux affronter ce danger. J'en veux à M. Daudet de les y avoir dérobés, et surtout de s'être dérobé lui-même. — C'est encore qu'il y a, comme je disais, un trop grand luxe de description. — C'est enfin que le style n'échappe pas à toute accusation de préciosité. Style distingué d'ailleurs, délicat, énergique au besoin, et qui ouvrirait à M. Daudet les portes de l'Académie, si l'Académie m'en croyait.

III.

Pourquoi M. Alexandre Huré a-t-il emprunté, pour mettre comme épigraphe à son volume de poésies, *Folioles* (1), un vers de Perse? Un stoïcien, Perse, sombre et triste : à sa muse, enfermée dans l'ombre de l'école, le libre essor de la jeunesse et le rayon de soleil ont, hélas! manqué. Pas stoïcien du tout, M. Huré, et sa muse vagabonde a bien plutôt reçu un coup de soleil. Une verve exubérante, un entrain diabolique dans ses vers, et néanmoins du tour, de l'harmonie, le jet heureux, bien que rapide. Il y a là des promesses.

MAXIME GAUCHER.

(1) Alexandre Huré, les *Folioles*. — 1 vol. Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.

BULLETIN

Voici des extraits du rapport de M. Albert Dumont, directeur de l'enseignement supérieur, sur le voyage du ministre de l'instruction publique :

Bordeaux. — Jusqu'en 1870, Bordeaux possédait trois Facultés : théologie, sciences et lettres. Un décret du 15 décembre 1870 a créé une Faculté de droit, une loi du 8 décembre 1874 une Faculté mixte de médecine et de pharmacie; Bordeaux est donc le siège d'une université complète. L'œuvre entreprise en ce moment consiste à donner à cette université les installations qui lui sont nécessaires. La Faculté de droit a été construite par la ville de 1872 à 1874; c'est un édifice élégant, tout à fait approprié à sa destination et qui ne laisse rien à désirer. La surface de ces bâtiments élevés de deux étages au-dessus du rez de-chaussée est de 635 mètres. Ils comprennent quatre amphithéâtres ou salles de cours, une salle de conférences et d'examens, une bibliothèque et des locaux pour les services administratifs. Le ministre a été frappé en particulier de la bonne ordonnance de la bibliothèque; le catalogue est fait; le service de lecture et de prêts fonctionne régulièrement. Cette Faculté de droit est certainement une des plus convenables que nous ayons en France; elle peut être considérée, ainsi que celle que vient d'achever la ville de Grenoble, comme un modèle; à Grenoble, le local est commun au droit, aux sciences et aux lettres.

Il s'en faut que les autres Facultés de Bordeaux méritent les mêmes éloges. Les Facultés de théologie, des sciences, des lettres, sont encore installés depuis 1838 dans une dépendance de l'hôtel de ville; elles occupent une surface totale de 1300 mètres environ; les laboratoires font défaut ou sont relégués dans des pièces obscures; les salles de cours et de conférences sont trop peu nombreuses; les collections d'histoire naturelle, comme les livres, ont dû être entassées dans des réduits de l'aspect le plus misérable. Cette installation a toujours été considérée comme temporaire; mais ce provisoire dure aujourd'hui depuis quarante et un ans. De nouvelles constructions étaient indispensables. La ville a décidé en 1876 de bâtir un palais des Facultés sur l'emplacement abandonné par l'ancien lycée. Cet édifice, composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages, occupera une superficie de plus de 6000 mètres, dont les deux tiers pour la seule Faculté des sciences. Le lycée nouveau va être terminé, la construction des Facultés pourra donc commencer immédiatement; les plans sont approuvés, les fonds sont faits et l'État a versé l'indemnité qu'il avait promise. Le devis de la dépense des constructions s'élève à 1 400 000 francs, plus 436 400 francs pour les aquisitions.

Toulouse. — La ville de Toulouse, voulant assurer l'installation la plus complète de ses établissements d'enseignement supérieur, exécute ou projette en ce moment des travaux dont la dépense, y compris la valeur des anciens bâtiments et des terrains, ne s'élèvera pas à moins de cinq millions. La Faculté de droit est agrandie et restaurée; les Facultés des sciences et des lettres vont être construites, enfin la ville va bâtir une Faculté de médecine.

La Faculté de droit est établie dans un vaste emplacement situé à l'angle de la rue de l'Université et de la rue des Puits-Creusés, d'une surface de 5117 mètres, dont 1980 mètres pour les constructions et 3137 mètres pour les cours. Des améliorations à l'état de choses ancien étaient réclamées depuis longtemps et ont fait l'objet de nombreux projets. Les derniers projets donnent aux bâtiments une façade de 110 mètres sur la rue de l'Université. Ils ajoutent d'abord un troisième amphithéâtre aux deux qui existaient, puis trois salles de conférences, des cabinets de professeurs, une salle de réunion, une salle de travail pour les professeurs, une salle de thèses avec cabinet de délibérations. La bibliothèque s'est accrue de deux grandes salles et d'un cabinet de lecture.

La dépense était évaluée au devis à 170 000 francs. Elle est supportée par la ville, le département et l'État. Les travaux se poursuivent activement, et l'on a pu donner à M. le ministre l'assurance qu'ils seraient entièrement terminés aux vacances de Pâques; la bibliothèque sera alors réinstallée et l'on achèvera la rédaction du catalogue, qui devra être mis à la disposition des élèves. Ainsi agrandie et restaurée, la Faculté

de droit de Toulouse sera à tous les égards très convenable.

La Faculté des lettres est établie dans une construction ancienne appelée autrefois Palais du sénéchal, qui a servi de siège au tribunal de première instance et n'a été aménagée que depuis 1853 pour sa destination actuelle. Elle n'a qu'un seul amphithéâtre et une seule salle d'examens très insuffisante, des bureaux de secrétariat fort exigus et dans lesquels on entre directement de la rue. Elle manque de dépendances. Elle occupe un terrain de 1676 mètres, dont 1174 en constructions.

La Faculté des sciences est encore plus mal partagée que la Faculté des lettres ; le terrain qu'elle occupe a une surface de 980 mètres, dont 668 mètres pour les constructions. Elle possède seulement deux amphithéâtres, n'a pas de salle de conférences et d'examen, n'a qu'un seul laboratoire de chimie. Le cabinet de physique placé au rez-de-chaussée est humide, obscur et trop petit. Il n'y a pas de laboratoire de physique. La bibliothèque est tellement exiguë que le classement des livres (plus de 5000 volumes) est impossible et que les élèves ne peuvent s'en servir régulièrement. Les salles de collections sont insuffisantes et mal installées. Il serait impossible d'agrandir cet établissement dans sa position actuelle.

Ces deux Facultés ne pouvaient rester dans une situation aussi misérable. Dès 1869, la ville s'est préoccupée de les réunir dans un même édifice. A cette époque, on avait projeté leur translation dans une partie de l'ancien couvent des Jacobins, complété par des constructions neuves sur un terrain appartenant à la ville. Depuis, le bâtiment des Jacobins a été attribué au petit lycée.

Un nouveau projet dressé par M. Bernier, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, installe les deux Facultés sur l'emplacement des anciennes prisons du sénéchal et du marché aux laines, avec une façade principale de 38 mètres sur la rue d'Alsace-Lorraine, à l'angle de la rue Rivals, et une façade secondaire de 55 mètres sur la rue Matabiau. La surface du terrain est d'environ 7300 mètres; les constructions occuperaient les deux tiers de cette surface. La dépense est évaluée au dernier devis dressé par l'administration municipale à 1 400 000 francs. La forme du terrain, étroit au milieu, large aux deux extrémités, présentait de grandes difficultés que l'architecte a su éviter de manière à employer d'une façon tout à fait heureuse le terrain entier dont il pouvait disposer.

En attendant la construction d'un édifice commun aux Facultés des lettres et des sciences, il importait d'assurer le service de la bibliothèque, qui doit être aussi complètement qu'il est possible à la disposition des élèves. Sur la demande du ministre, la ville a promis de louer un local provisoire qui n'a besoin d'être ni coûteux ni très vaste pour être vraiment utile.

Montpellier, qui est depuis longtemps une ville d'université, possédait jusqu'au décret du 28 novembre 1878 des Facultés de médecine, des sciences et des lettres et une école supérieure de pharmacie. Le nouveau décret lui a concédé une Faculté de droit, à la condition, comme cela a été prescrit pour Toulouse, que l'installation des Facultés déjà existantes fût complétée et entièrement appropriée aux exigences de la science. La Faculté de médecine, installée dans un ancien couvent de bénédictins devenu ensuite palais épiscopal, a une surface de 5162 mètres, dont 3482 bâtis. Les bâtiments qui sont élevés et spacieux (6665 mètres de locaux utilisés) ont permis d'installer convenablement une grande partie des services : en particulier la bibliothèque, qui compte plus de 40 000 volumes, et le conservatoire, qui est un des plus remarquables de France. Cependant les laboratoires étaient à l'étroit. La ville a proposé de céder à l'État un terrain avoisinant sur lequel serait construit un institut de chimie et de physique. On gagnera ainsi plus de 600 mètres bâtis dans la Faculté ; avec ces locaux et grâce à des aménagements nouveaux, tous les enseignements auront pleine satisfaction.

La Faculté des lettres a reçu l'hospitalité dans le musée Fabre. Elle n'y occupe qu'une surface insignifiante : 303 mètres, à un seul étage. Elle manque de tout; il n'y a qu'un amphithéâtre, qui sert de salle d'examens; l'installation d'une bibliothèque est impossible; la faculté gêne le musée et elle est gênée dans tous ses services. C'est à tous les égards une situation intolérable. Cependant cette installation est confortable relativement à celle de la Faculté des sciences (1179 mètres). Cette dernière Faculté, placée en 1837 dans une maison bâtie sur un terrain en pente de telle sorte que le premier étage d'un côté est le second de l'autre et même le troisième, s'est accrue en 1856, 1857 et 1859 de diverses maisons vieilles et incommodes ; un seul laboratoire est convenable, celui de la chimie.

Pour le droit, lors du décret du 28 novembre, tout était à faire.

Divers projets ont été étudiés pour réinstaller les Facultés et loger la Faculté de droit : construction d'un édifice spécial, reconstruction sur place, enfin établissement des Facultés de droit, des sciences et des lettres dans l'hôpital Saint-Éloi. C'est sur ce dernier projet que M. le ministre et la ville sont tombés d'accord. Aux termes des arrangements pris, la ville bâtit un hôpital suburbain d'après le nouveau système des pavillons isolés et cède à l'État l'hôpital Saint-Éloi.

Cette construction, en excellent état, se compose de bâtiments à deux ou trois étages qui s'élèvent autour de trois vastes cours et qui occupent une surface de plus de 7000 mètres sans compter une annexe qui sera utilisée par les laboratoires. La Faculté des sciences seule occupera plus de 5000 mètres.

Par suite du même arrangement, la Faculté de médecine aura un institut séparé de physique et de chimie, et l'école de pharmacie acquerra les maisons qui sont enclavées dans ses bâtiments. Des délais pour l'exécution ont été fixés : l'État accorde à la ville une indemnité calculée sur les sacrifices qu'elle fait. Ces dispositions, qui peuvent être considérées comme définitives, ayant reçu l'approbation du conseil municipal et celle du ministre, assurent à la ville de Montpellier une installation universitaire que beaucoup de villes lui envieront.

Marseille. — Le ministre tenait à visiter à Marseille la Faculté des sciences qu'il avait lieu de croire trop à l'étroit. Le bâtiment occupé par cette Faculté depuis 1854 avait reçu auparavant diverses attributions. En dernier lieu, avant d'être donné à l'Université, il logeait une pension, puis le conservatoire de musique. Les bâtiments sont convenables, et l'ensemble a une apparence qui prévient en sa faveur; la situation, dans un des quartiers les plus riches, sur l'allée des capucines et sur celle de Meilhan, est tout à fait centrale. L'inconvénient est que la surface bâtie ne mesure que 814 mètres. La chimie est bien installée ainsi que le cabinet de physique. Les salles manquent pour les exercices pratiques de physique qui se font dans des cabinets mal éclairés. Il n'y a que deux amphithéâtres, un grand et un petit, qui doivent servir non seulement à la Faculté pour les cours et examens, mais aux professeurs d'Aix qui viennent régulièrement à Marseille. La bibliothèque ne peut s'étendre; elle est rangée dans une salle qui sert aux examens et aux réunions des professeurs. Les collections de zoologie, où il a fallu entasser les objets les uns sur les autres, ne sont consultées qu'avec peine, quand elles peuvent l'être. Comparée aux vieilles Facultés, celle de Marseille est relativement convenable; mais les professeurs en sentent les inconvénients; et quand les nouvelles installations de Bordeaux, Toulouse et

Montpellier seront achevées, l'infériorité de Marseille sera difficile à supporter. Cette Faculté sera quatre à cinq fois plus petite que les Facultés voisines. Le pire est qu'il est impossible de l'agrandir; tout au plus peut-on gagner quelques mètres de terrain par des vitrages dans une cour.

Il y aura lieu par la suite de remédier à d'aussi graves défauts et de mettre la Faculté d'une ville aussi riche et aussi active sur le pied de celles des villes beaucoup moins importantes. Peut-être le plus simple sera-t-il de vendre l'édifice actuel qui, en raison de sa situation, a une très grande valeur, et de rebâtir à nouveau. Mais ces projets, difficiles, seraient prématurés. Pour le moment, le ministre a étudié des moyens plus pratiques : 1° quelques aménagements intérieurs; 2° le transport de plusieurs services au dehors, la botanique, par exemple, et une partie de la zoologie. Ces mesures permettront d'attendre. Il s'est aussi occupé de l'établissement d'un laboratoire de zoologie sur le bord de la mer.

La rentrée des cours et tribunaux a eu lieu mardi dernier. M. Berthauld, procureur général de la cour de cassation et sénateur, a lu un magistral éloge de son prédécesseur, M. Renouard. Rappelons que la *Revue* a publié une étude de M. Charles Richet sur cet éminent magistrat dans son numéro du 11 janvier 1879.

M. l'avocat général Henri Loubers a pris pour texte l'*Ancienne magistrature d'après les moralistes français.*

Ces deux discours ont été publiés par le journal *le Temps,* dans son numéro daté du 5 novembre.

Léon XIII vient d'adresser au cardinal de Luca, préfet de la Sacrée Congrégation des Études, une lettre par laquelle il fonde à Rome une *Académie de Saint-Thomas,* chargée d'expliquer et de propager le thomisme et de publier une édition complète des œuvres du saint.

Déjà, on s'en souvient, le pape avait publié une encyclique louant la philosophie de Saint-Thomas, prescrivant de l'enseigner et vantant, à cette occasion, la raison humaine comme moyen d'arriver à la vérité. (*Renaissance.*)

Il résulte d'une publication récente du *Journal de la Société de statistique* (Angleterre) que les différents dialectes celtes sont parlés actuellement par un peu plus de deux millions d'hommes, dans la Grande-Bretagne seulement.

A la dernière réunion de l'Association américaine de la librairie, un auteur a prononcé un discours sur *la Propagation des maladies contagieuses par les cabinets de lecture.* Le danger, selon lui, est minime ; pourtant il est réel. A Chicago, on croit devoir prendre des mesures pour éviter que les livres ne pénètrent dans les maisons où il existe des maladies contagieuses et pour qu'ils soient, le cas échéant, désinfectés avant d'être rendus à la circulation.

Les conférences de l'École pratique des hautes études (section d'histoire et de philologie) recommenceront le lundi, 17 novembre prochain, à la Sorbonne.

On peut se faire inscrire à la Bibliothèque de l'Université (Sorbonne, escalier n° 6).

Aujourd'hui doit avoir lieu l'inauguration solennelle des nouveaux bâtiments de la Faculté de théologie protestante de Paris, 83, boulevard Arago, sous la présidence de M. le ministre de l'instruction publique.

La réouverture des cours de l'École des chartes aura lieu le mardi 18 novembre 1879.

Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle, contenant : — 1° La géographie physique : description des grandes régions naturelles, des bassins maritimes et continentaux, des plateaux, des chaînes de montagnes, des fleuves, des lacs, de tous les accidents terrestres. — 2° La géographie politique : description circonstanciée de tous les États et de toutes les contrées du globe; tableau de leurs provinces et de leurs subdivisions ; description des villes et en particulier de toutes les villes de l'Europe; vaste nomenclature de tous les bourgs, villages et localités notables du monde; population d'après les dernières données officielles; forces militaires; finances, etc., etc. — 3° La géographie économique : indication des productions naturelles de chaque pays, de l'industrie agricole et manufacturière, du mouvement commercial, de la navigation, etc. — 4° L'ethnologie : description physique des races; nomenclature descriptive des tribus incultes; études sur les migrations des peuples, la distribution des races et la formation des nations. — 5° La géographie historique : histoire territoriale des États et de leurs provinces; description archéologique des villes et de toutes les localités notables. — 6° La bibliographie : indication des sources générales et particulières, historiques et descriptives; par M. Vivien de Saint-Martin, président honoraire de la Société de géographie de Paris, membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Berlin, membre honoraire de l'Académie royale de Madrid, etc.

Mode et conditions de la publication : Le *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle* formera quatre magnifiques volumes in-4°, même format que le *Dictionnaire de la langue française de M. Littré,* imprimés sur trois colonnes. Chaque volume contiendra environ 100 feuilles, soit 1600 pages.

La publication a lieu par fascicules de 10 feuilles (80 pages). — Chaque fascicule se vend 2 fr. 50 c. — Il paraît environ 5 fascicules par an. Les onze premiers fascicules formant le tome premier sont en vente. (Hachette et Cie.)

Viennent de paraître :

Souvenirs de 1847 et de 1848, œuvre posthume du comte d'Alton-Shée. — 1 vol. in-8°. Maurice Dreyfous.

Niger et Bénué, voyage dans l'Afrique centrale, par M. Adolphe Burdo, membre de la Société belge de géographie. Avec cartes et dessins. — 1 vol. in-12. Plon et Cie.

Conférences sur les causes de la dépopulation, par M. le docteur Armand Desprès. — Brochure. Imprimerie nationale.

Les Musées cantonaux, par M. Georges Wickham. — Brochure. Librairie de l'Écho de la Sorbonne.

Life and times of Stein, par J. R. Seeley. — 2 vol. Collection Tauchnitz, Rinwald et Cie,

---

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée organise des voyages circulaires à prix réduits de Paris en Espagne, par Madrid, Séville ou Malaga.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2093)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 20. 15 NOVEMBRE 1879.

LES REVENDICATIONS ITALIENNES

La question du Trentin.

I.

Que veulent les Italiens du parti d'action, les patriotes exaltés de l'*Italia irredenta?* Les plus modérés dans leurs revendications réclament à la France Nice, à l'Autriche le Trentin et Trieste. D'autres, plus exigeants, élèvent, en outre, des prétentions sur le Frioul, l'Istrie et la côte dalmate; ils désignent les Alpes Rhétiennes et les Alpes Juliennes comme les frontières naturelles de l'Italie.

Depuis que le traité de Prague (23 août 1866) a rendu la Vénétie à la famille italienne, déjà rentrée en possession de la Lombardie en vertu du traité de Zurich (10 novembre 1859), l'idée et le but que nous indiquons ici sont devenus l'objet d'une propagande très active d'un bout à l'autre de la Péninsule. A la faveur des libertés qui sont profondément entrées dans les mœurs comme dans les institutions, l'*Italia irredenta* a pu se livrer à des manifestations qui n'ont guère rencontré d'obstacle dans le gouvernement. Celui-ci, d'ailleurs, que la droite fût au pouvoir ou bien la gauche, eût été mal venu à vouloir entraver le sentiment national. L'Italie officielle a dû se borner à désavouer plus ou moins ouvertement les écarts d'un patriotisme excessif et aveugle. Comment demander à des ministres de sévir contre des désirs et des espérances qu'ils avaient eux-mêmes partagés, comme patriotes, pendant les longues années de la lutte pour l'indépendance? Si donc des observations diplomatiques se sont renouvelées à diverses reprises au sujet de ces manifestations regrettables, dangereuses même en ce qu'elles nuisaient aux bons rapports de l'Italie avec ses voisins, le cabinet de Rome a pu y faire cette réponse invariable : Je n'encourage point ceux qui, au mépris des traités et des devoirs internationaux, parlent en public d'élargir nos frontières; mais faut-il, pour leur fermer la bouche, recourir à des moyens préventifs ou répressifs que condamnent les lois du pays? La parole est libre, la presse est libre : faut-il les museler? Faut-il supprimer le droit de réunion et d'association? Et ce déploiement de rigueurs contre quelques exaltés du patriotisme, ne serait-ce pas de l'huile jetée sur le feu? La nation italienne, calme et sensée, ne prouve-t-elle pas, au reste, par toute sa conduite, qu'elle n'est guère plus disposée que son gouvernement à leur prêter l'oreille, à les suivre dans la voie des aventures? C'est une flamme d'enthousiasme qui brûle encore après un demi-siècle d'héroïques efforts : une politique prudente conseille qu'on la laisse s'éteindre d'elle-même.

Il s'est pourtant rencontré, dans le monde diplomatique, quelqu'un à qui cette argumentation n'a point paru démonstrative. C'est M. le chevalier Aloïs de Haymerlé, colonel d'état-major dans l'armée autrichienne et attaché militaire à Rome. Dans une brochure écrite en allemand, et qui a paru sous ce titre : *Italicæ res,* il reproche très vivement au parti d'action de se couvrir d'un semblant de patriotisme pour exciter à la haine « deux États » que des intérêts politiques et des sympathies réciproques devraient unir étroitement. L'auteur s'attaque au programme de l'*Italia irredenta*, qui fait valoir à l'appui de ses prétentions le principe de nationalité, le besoin des frontières naturelles, la conquête que Garibaldi aurait faite en 1866 du Tyrol méridional, le devoir d'affranchir les populations du Trentin et de Trieste, la nécessité d'une compensation territoriale pour l'accroissement de l'Autriche dans la Bosnie et l'Herzégovine. Dans la seconde partie de sa brochure, M. le colonel Haymerlé passe en revue l'armée et la flotte de l'Italie, ses forteresses, ses voies stratégiques; il s'attache à montrer que l'ensemble des forces militaires, dont il constate le développement et le progrès, est particulièrement dirigé contre l'Autriche.

Nous n'avons pas ici à prendre parti dans un procès ouvertement intenté au seul parti d'action, mais où, en réalité, c'est l'Italie elle-même qui semble mise en cause. Notre tâche doit se borner à faire la lumière sur une question qui, par plusieurs côtés, touche à la politique générale; et plus sont vives nos sympathies pour une nation de race latine qui, grâce à ses glorieux sacrifices, grâce aussi à notre fraternel concours, est enfin rentrée en possession de son indépendance, moins il nous est permis de nous aveugler sur les périls qu'entraînerait pour elle, dans le présent et dans l'avenir, l'excès même de son patriotisme.

En lisant les *Italicæ res*, nous nous sommes demandé tout d'abord si cette publication avait un caractère officieux. Évidemment la double qualité de l'auteur, colonel et envoyé militaire d'Autriche, a dû faire attribuer cette grave portée à sa brochure. Celle-ci est devenue plus significative encore le jour où M. le baron de Haymerlé, frère du colonel, a remplacé M. le comte Andrassy dans la direction des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie. Cependant l'auteur affirme, dans un avertissement, qu'il n'a obéi en écrivant qu'à son inspiration personnelle; il va jusqu'à en donner sa parole d'honneur; il déclare, en ce qui concerne ses appréciations politiques, n'avoir voulu uniquement que « parler au cœur de ses concitoyens ». De plus, M. le colonel Haymerlé a été rappelé à Vienne, où il vient d'être promu au grade de général. Enfin, dans une entrevue qui a eu lieu à Milan entre le nouveau ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie et M. Cairoli, président du conseil des ministres d'Italie, un échange d'explications et de paroles amicales paraît avoir terminé cet incident en rétablissant les relations des deux États sur le meilleur pied possible.

Les *Italicæ res* n'en sont pas moins un bon avis donné aux patriotes qui voudraient lancer leur pays à la poursuite de dangereuses chimères. C'est bien ce qu'a compris le traducteur fort distingué de la brochure, qui vient de paraître en italien à Florence. Il a ajouté au texte original des notes où, avec beaucoup de savoir et de tact, il rectifie ou réfute un certain nombre d'erreurs, tout en insistant sur ce point essentiel, à savoir qu'il ne faut point attribuer à la nation entière les visées de quelques-uns.

De leur côté, les hommes de l'*Italia irredenta* ont cru devoir répondre à M. le colonel Haymerlé dans un livre édité avec luxe à Bologne, sous ce titre : *Pro patria*, et avec cette épigraphe : *Senz' Alpi, senz' Adriatico, non evvi Italia.* Ils y maintiennent avec une grande énergie toutes leurs revendications. Ils rappellent en commençant ces paroles de Louis Settembrini : « Ceux qui disent que l'Italie n'est qu'une expression géographique veulent nous jeter une injure, et pourtant ils expriment une vérité dont ils ne comprennent pas la signification. Expression géographique, cela veut dire fait de nature; et ces faits-là ne changent jamais. L'Italie fut toujours une nation par un fait de nature que les efforts des hommes ne purent jamais détruire. » Au mot historique du prince de Metternich, les auteurs anonymes de *Pro patria* répliquent par celui-ci : « L'Italie est une expression géographique; l'Autriche est une expression diplomatique. » L'Autriche, ajoutent-ils, est un État sans nation; l'Italie fut toujours une nation, aujourd'hui constituée en État. Et au colonel Haymerlé affirmant que « jamais la dynastie des Habsbourg ne renoncera à un territoire que sa glorieuse et séculaire histoire lui a transmis comme un héritage inaliénable », les hommes du parti d'action répondent « qu'une Italie qui ne voudrait point rentrer en possession de ses frontières naturelles se dissoudrait d'elle-même; car, pour l'Autriche, l'Italie est une terre de conquête et une vassale sur les épaules de laquelle on veut maintenir le joug du haut des Alpes Rhétiques et des Alpes Juliennes ». Voilà l'idée qui se trouve exprimée à chaque page de *Pro patria.* Le livre lui-même peut se résumer ainsi : Point de paix, point de trêve avec l'Autriche |aussi longtemps que| tous les Italiens ne seront pas affranchis de sa domination : *Neque, priusquam Italiam omisisset, de amicitia et societate agi posse.*

Un ancien ministre de la guerre, M. le général Mezzacapo, a cru devoir intervenir dans les polémiques soulevées par la brochure autrichienne. Il a adressé à la *Nuova Antologia,* de Rome, un article que celle-ci a inséré dans sa livraison du 1er octobre. L'honorable général s'est demandé quelle pouvait bien être l'utilité pratique de la publication du colonel Haymerlé. S'est-il proposé de mettre l'Italie en suspicion, de créer autour d'elle une atmosphère de défiance en Europe? Si tel était son but, il a pris, en vérité, une peine bien inutile : la conduite correcte, loyale, amicale de l'Italie envers tous, est une réponse éloquente et péremptoire à toutes les insinuations. Mais, en supposant que cette suspicion et cette défiance persistassent malgré tout, à son endroit, en Autriche-Hongrie, qu'aurait-elle à faire? *Quid faciendum?* C'est la question que le général Mezzacapo se pose à lui-même et qu'il a placée en tête de son écrit. La réponse qu'il y fait mérite d'être signalée. « La sympathie qu'inspire l'Italie à l'étranger, dit-il, dépasse de peu l'admiration qu'on accorde à nos monuments artistiques. Si l'on se place sur le terrain politique, on parle de la *finesse italienne,* de notre *habileté diplomatique,* de notre *bon sens politique;* mais de réelle importance politique, nous n'en possédons pas. » Le patriotisme de l'honorable général s'alarme et s'irrite aussi de voir toutes les grandes affaires européennes se résoudre sans la participation effective de l'Italie. D'après lui, si l'Italie est une grande puissance, elle ne l'est que de nom. Il voudrait qu'elle le devînt de fait; et, comme règle de conduite, il lui propose la suivante : « Les nations grandissent et s'élèvent lorsqu'elles se mettent en état d'affirmer par la force leur existence et de soutenir par des actes leurs droits au grand soleil. » Et voici la conclusion à tirer de ces prémisses: pour que la maison soit bien gardée, il faut avant tout que la porte en soit solide; or la porte d'un État, c'est une forte organisation militaire. Il veut que, dans le délai le plus bref, *in brevissimo tempo,* sans nulle menace envers qui que ce soit, l'Italie soit en situation de pouvoir, selon les circonstances, seconder l'effort de ses amis ou imposer le respect à ses ennemis. Le général Mezzacapo ne répète point les paroles attribuées au roi Victor-Emmanuel mourant et citées

à l'avant-dernière page de *Pro patria : L'Italia dev' essere non solo rispettata, ma temuta;* mais il termine par cet adage qu'avait, dit-il, enseigné aux Latins la pratique de la vie : *Si vis pacem, para bellum.* Dans un second article qui vient de paraître sous ce titre : *Siamo pratici,* il insiste, sur la nécessité qui, d'après lui, s'impose à la nation de porter au plus haut degré de puissance son développement militaire.

II.

Nous avons placé sous les yeux du lecteur les principales pièces du procès. Indiquons maintenant l'objet en litige : il s'agit des frontières naturelles de l'Italie.

Le colonel Haymerlé demande, non sans acrimonie, aux hommes de l'*Italia irredenta* pourquoi ils ne se montrent pas aussi malveillants envers la France qu'envers l'Autriche. *Pro patria* répond : « Les sympathies d'une origine commune, les aspirations à la liberté, les sentiments de gratitude triomphent parmi nous à l'égard de la nation française. Les griefs de Rome et de Mentana demeurent scellés à la tombe de Chislehurst. Les Italiens n'oublieront jamais que le sang de cinquante mille Français a coulé sur notre sol pour notre indépendance. D'éloquents monuments le leur rappellent dans les ossuaires de Magenta et de Solferino. — La Savoie et Nice, s'écrie le colonel, en furent le prix, l'une berceau du roi italien, l'autre patrie de Garibaldi. — Mais quant à la première, terre française au delà de nos Alpes, il était conforme au droit et à l'équité qu'elle fût rendue à la mère-patrie : ardente à revendiquer ses propres droits, l'Italie ne peut songer à blesser ceux d'autrui; quant à l'autre, c'est-à-dire quant à Nice, le jour n'est peut-être pas éloigné où, par le consentement mutuel des peuples libres, elle redeviendra l'extrême terre occidentale de l'Italie. »

III.

Dans leurs journaux, leurs réunions, leurs manifestations, leurs programmes, comme aussi dans *Pro patria,* l'intransigeance des patriotes du parti d'action se manifeste donc presque exclusivement à l'endroit de l'Autriche en possession de Trieste et de l'Istrie, du Frioul, du Trentin, des Alpes Rhétiques et des Alpes Juliennes.

Quand et comment ces territoires sont-ils devenus partie intégrante de la monarchie des Habsbourg? L'Istrie et le Frioul, anciennes provinces de la république de Venise, furent réunies à l'Autriche par le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797). Dans le partage des terres et des populations ou, comme on disait alors, des *sommes d'âmes,* auquel procéda le Congrès de Vienne, l'Autriche s'adjugea l'ancienne principauté de Trente ou le Trentin (acte final du 9 juin 1815). Quant à la ville de Trieste, elle s'était placée en 1382 (traité de Gratz, du 30 septembre) sous le protectorat de la maison de Habsbourg, à laquelle elle demandait un appui contre la politique conquérante de Venise; mais elle avait gardé ses institutions de ville libre jusqu'en 1814, où l'empereur François Ier, par un rescrit daté de Schönbrunn (25 juillet), en fit une province autrichienne.

Le prince de Metternich avait formé et caressé le projet de faire main basse, au profit des Habsbourg, sur la péninsule italique. S'il ne put le réaliser complètement, il réussit toutefois à tailler l'Italie en plusieurs morceaux, qui n'étaient rattachés entre eux que par le lien d'une dépendance absolue, d'un commun asservissement à l'Autriche. Cependant un autre lien plus fort, un lien indestructible, celui-là, unissait les cœurs italiens : c'était la haine de l'oppresseur étranger. Ce sentiment éclate encore aujourd'hui, violent, involontaire, dans les paroles et les actes d'un certain nombre de patriotes qui vivent les yeux fixés sur leurs frères de race que le sort des batailles ou les combinaisons de la diplomatie ont retenus hors du giron national. Parmi ceux-ci, il faut citer en première ligne les populations du Tyrol méridional ou Trentin; et, en ce qui les concerne, on ne doit certes pas s'étonner que l'auteur des *Italicæ res* ait repoussé avec tant d'énergie et de dédain le principe de nationalité. Évidemment elle est italienne, la terre qui a donné aux sciences et aux lettres Borsieri, Tartarotti, Pilati, Fontana, Rosmini; celle qui compte parmi ses fils Alexandre Vittoria, François Gardi, deux illustrations de l'art italien. Parcourez les montagnes et les vallées du Trentin, visitez dans toutes ses parties cette province qui possède aujourd'hui une population de 350 000 âmes, répandue sur une surface de 6300 kilomètres carrés : partout vous n'entendrez parler qu'une seule et même langue, l'italien. La physionomie des habitants, leurs vêtements, leurs industries, leurs coutumes, leurs mœurs, leurs chants populaires, leurs traditions et leurs légendes, tout est italien. Les cours d'eau qui descendent des montagnes, l'Adige, la Brenta, la Sarca, qui devient le Mincio, la Chiese et d'autres encore, italiens. Enfin, arts, sciences, culture, statuts communaux, il n'y a là rien, en un mot, qui ne soit exclusivement italien (1). Voilà sans doute la raison pour laquelle le colonel Haymerlé s'est si vivement élevé contre un principe invoqué par l'*Italia irredenta.* Si ce principe-là pouvait être choisi pour juste arbitre, assurément le Trentin serait rendu demain à l'Italie.

Malheureusement, à l'obstacle élevé par les actes internationaux il s'en ajoute deux autres plus difficiles encore à écarter : un obstacle politique et un obstacle stratégique.

Le Trentin fut incorporé dans la Confédération germanique qui remplaça, en 1815, la Confédération du Rhin dissoute en 1813, en vertu du traité de Tœplitz. Avant cette époque et jusqu'aux guerres du premier empire, il apparaît comme un État autonome et italien, placé sous le gouvernement des princes-évêques de Trente. Si l'on remonte dans un passé lointain, on trouve que le territoire de Trente, conquis par Druse et Tibère, fils d'Auguste, fut agrégé à la dixième légion italique et inscrit dans la tribu Papinia ou dans la Papia. Plus tard, Trente est une libre commune italienne, avant que Frédéric Barberousse y eût relevé, par un diplôme de 1182, le pouvoir des évêques, ses fidèles partisans. Les

(1) *La question du Trentin,* par A. Gazzoletti.

hefs de la maison d'Autriche n'y avaient d'autre titre à invoquer que celui d'*avocats de l'Église de Trente.*

En 1815, le Congrès de Vienne mit à exécution l'article 6 du traité de Paris (30 mai 1814), ainsi conçu : « Les États de l'Allemagne seront indépendants et unis par un lien fédératif. » A la suite de longs débats entre l'Autriche et la Prusse, qui l'une et l'autre évitaient de désigner à l'avance quelles provinces elles voulaient introduire dans la nouvelle Confédération germanique, on conclut le pacte fédéral du 8 juin, qui fut accepté et confirmé le lendemain par tous les signataires des traités de Vienne (acte final du 9 juin 1815). Ce ne fut que le 16 avril 1818 que l'Autriche énuméra, dans une déclaration à la Diète de Francfort, les territoires avec lesquels elle se proposait d'entrer dans la Confédération. Parmi ces royaumes ou provinces se trouvaient le Frioul (Gorizia, Gradisca, Tolmino, Plezzo et Aquileia), la ville et l'arrondissement de Trieste, le comté princier du Tyrol avec les domaines de Trente et de Brixen. Deux mois plus tard seulement, le 2 mars 1820, une patente impériale apprit aux Italiens du Trentin qu'ils étaient incorporés dans la Confédération germanique. Le prince de Metternich eût bien voulu y faire admettre aussi les autres territoires italiens octroyés à l'Autriche, la Lombardie, la Vénétie; mais il ne réussit qu'à grand'peine à y introduire le Trentin. Le prince Wrede, plénipotentiaire bavarois, avait déclaré, en effet, que l'admission de cette province « pourrait aisément entraîner l'Allemagne dans une guerre étrangère à ses intérêts et qu'il était important de ne pas admettre des États qui pouvaient compromettre la Confédération germanique ». (Protocole des séances du Congrès de Vienne, 16 et 22 octobre 1814.)

Depuis cette époque jusqu'au traité de Prague (23 août 1866), c'est-à-dire jusqu'à la dissolution de la Confédération germanique de 1815, le Trentin et les autres territoires revendiqués par l'*Italia irredenta* demeurèrent sous la garde de toutes les armées allemandes. L'Autriche, vaincue à Sadowa, expulsée de l'Allemagne par sa rivale séculaire, n'eut plus dès lors, pour les conserver, ni cette épée ni ce bouclier. Mais la réunion à l'Italie de ces provinces, ou même seulement d'une partie de ces provinces, en est-elle devenue moins difficile?

IV.

Dans sa stratégie politique et diplomatique, M. de Bismarck a eu certes recours à plus d'un sophisme. On aurait tort pourtant de voir en lui l'inventeur d'une théorie où éclate le mépris du droit national et qui consiste en ceci : établir sa première ligne de défense non pas sur sa propre frontière, mais sur le territoire de son voisin. Si le chancelier d'Allemagne s'est inspiré de cette triste théorie à Alsen, à Duppel, en territoire danois, et hélas! ailleurs encore, le prince de Metternich l'avait trouvée cinquante ans avant lui; il l'avait appliquée sur la terre italienne. Pour le grand ouvrier de la réaction de 1815, celle-ci n'était pas seulement un butin bon à prendre et bon à garder; au rempart des Alpes, et afin de mieux protéger encore les derrières de l'Autriche, il avait voulu ajouter une ligne de défense plus avancée vers le sud : le Lombard-Vénitien avec son quadrilatère de forteresses.

On se tromperait également en supposant que ce dédain ouvertement manifesté pour le droit des autres peuples à avoir leur place au soleil ne se rencontre en Allemagne que chez quelques hommes d'État. De très savants docteurs, parlant au nom de la grande patrie allemande, ne se montrent guère plus scrupuleux à l'endroit du voisin, quel qu'il soit, et devant l'intérêt allemand eux aussi font litière du principe de nationalité, comme le prince de Metternich et le prince de Bismarck ou comme l'auteur des *Italicæ res.* Un des plus curieux exemples à citer est celui de M. Wuttke, qui, dans un livre sur la presse publié en 1872, adressait avec virulence au chancelier de Berlin cet étrange reproche : « C'est votre faute si des provinces à nous, comme le Tyrol et l'Istrie, ont cessé d'être protégées par le quadrilatère vénitien! »

Un fait plus significatif encore se produisit en 1849 au parlement de Francfort. La Diète germanique et son arsenal féodal avaient été emportés par la tempête révolutionnaire qui, de France, avait passé en Allemagne. Une assemblée populaire, animée de l'esprit moderne, avait pris leur place. Trois Italiens, MM. Esterle, Gazzoletti, Marsilli, y siégeaient comme députés du Trentin. Ils déployèrent les plus grands efforts pour séparer leur province italienne de la Confédération germanique. Réclamations, prières et remontrances n'aboutirent à rien. Tout au contraire, il s'en fallut de peu que ce parlement, appuyé sur le droit national, ne décrétât que la Vénétie, jusqu'à la limite de l'Adige, devait être considérée et traitée comme un appendice territorial de la grande patrie allemande! Le Trentin fut maintenu dans la Confédération par les élus du peuple souverain, qui déclarèrent que ce territoire italien était un complément du système défensif de l'Allemagne au midi. Les trois députés de Trente durent se borner à faire enregistrer parmi les actes du parlement une protestation (24 mars 1849) portant « qu'ils entendent maintenir à tout jamais les droits nationaux de leur pays, droits qui, par la décision de l'assemblée, pouvaient bien être violés de fait, mais qui ne sauraient dans aucun cas être par là détruits ou abolis ». Ainsi l'Allemagne populaire, comme l'Allemagne dynastique, a jusqu'ici admis et préconisé la théorie de la défense nationale organisée, au mépris du droit national, sur le territoire étranger.

L'*Italia irredenta* le reproche avec amertume aux Allemands. *Pro patria* s'indigne contre le colonel prussien, M. de Radowitz, qui, dans l'assemblée de Francfort, disait que « la Germanie devait se défendre sur le Mincio et sur le Pô ». L'auteur rappelle qu'en 1859, après Magenta et Solferino, la Prusse annonça à la Diète germanique qu'une armée allait être concentrée sur le Rhin. Ce fut une des raisons qui empêchèrent la complète exécution du programme solennellement affiché : « L'Italie libre des Alpes à l'Adriatique. » Les préliminaires de Villafranca (11 juillet 1859), le traité de Zurich (10 novembre suivant) ne modifièrent point, dans le Trentin, la ligne stratégique établie en 1815 pour l'Autriche et l'Allemagne.

Pendant les négociations relatives à un traité d'alliance offensive et défensive entre la Prusse et l'Italie, la question du Trentin fut mise sur le tapis. Ces négociations s'ouvrirent verbalement dès le mois d'août 1865, à Carlsbad, où se rencontrèrent M. de Bismarck et le général La Marmora. Le 3 avril de l'année suivante, celui-ci, alors premier ministre d'Italie, autorisait le comte de Barral, ministre plénipotentiaire à Berlin, et le général Govone, envoyé spécial, à conclure avec le gouvernement prussien un accord dont une des bases devait être celle-ci : « Obtenir la cession au royaume d'Italie des territoires italiens soumis à l'Autriche (1). » Le traité fut signé le 8 avril 1866, ratifié à Florence le 14 et à Berlin le 20. Cependant M. de Bismarck refusa de prendre aucun engagement en ce qui concernait le Trentin; mais « la Prusse s'abstiendrait d'élever le moindre obstacle à la réunion de ce territoire à l'Italie dans le cas où, soit durant, soit après la lutte, cette réunion deviendrait possible ».

Cette alliance, dans la pensée du ministre prussien, avait été conclue en vue « d'une guerre à fond » (2); mais après la campagne des Sept jours et lorsque le 3 juillet, à Sadowa, l'Autriche eut reçu le coup mortel qui anéantissait toute sa puissance en Allemagne, M. de Bismarck montra presque autant d'empressement à négocier la paix qu'il avait fait voir d'ardeur naguère à engager les hostilités. N'avait-il pas atteint son but? L'Italie, elle, était loin d'être parvenue au sien. Vaincue à Custozza malgré des prodiges de valeur, elle envoyait dépêche sur dépêche au camp prussien; elle suppliait son alliée de ne point conclure un armistice séparé, elle invoquait l'article 3 du traité d'alliance, aux termes duquel aucune des deux parties contractantes ne pouvait ni suspendre ni finir la guerre avant de s'être mise là-dessus d'accord avec l'autre.

Le 4 juillet, l'Autriche avait cédé la Vénétie à l'empereur des Français, qui proposait de la rétrocéder à l'Italie. Celle-ci, voulant « l'arracher à l'Autriche », résistait aux instances renouvelées auprès d'elle par le cabinet des Tuileries pour la décider à un armistice. Le 12 juillet, le baron Ricasoli télégraphiait au général Cialdini : « Si on n'empêche pas à tout prix et tout de suite que les Autrichiens n'aillent renforcer l'armée du Nord pour résister aux Prussiens, l'Italie sera accusée de mauvaise foi et déshonorée. »

Au milieu de cette crise terrible, le Trentin ne fut pas oublié : on voulait que cette question fût expressément réservée pour les négociations de la paix. Mais le 19 juillet s'était produit le désastre de Lissa, qui ne fut connu dans toute son étendue que le 22; et le 19 également, la Prusse avait consenti déjà à négocier un armistice sur la base des préliminaires de paix proposés par la France. Elle offrait de s'abstenir de tout acte d'hostilité pendant cinq jours, sous la condition de réciprocité de la part de l'Autriche, laquelle aurait, dans ce délai, à accepter ou à refuser les préliminaires. Le 20, l'Autriche envoya son adhésion officielle. Le 22, M. de Bismarck exposait à M. de Barral, à Nikolsbourg, « les motifs importants pour lesquels la Prusse devait, dans les circonstances présentes, limiter son appui à l'acquisition de la Vénétie, en ce qui concernait les confins à assurer à l'Italie comme condition *sine quâ non* de l'armistice ». Le 26, les préliminaires de paix furent signés, en même temps que l'armistice, entre la Prusse et l'Autriche. Quant à l'Italie, son adhésion n'étant point parvenue à Nikolsbourg, et son représentant n'ayant pas de pleins pouvoirs, M. de Bismarck se hâta de procéder à la signature sans la participation de celui-ci. Il avait hâte maintenant d'en finir, car une victoire italienne ne pouvait plus lui être d'aucun profit; et il affirmait à M. de Barral que, « pour de graves motifs, tout retard pouvait compromettre les intérêts prussiens ».

Dans toute l'Italie le patriotisme, exaspéré par les revers, demandait à grands cris que la lutte continuât. Le général Cialdini avait reçu l'ordre de se porter à marches forcées, avec cinq corps d'armée, sur l'Isonzo. En même temps, la division Medici se dirigeait en toute hâte vers Trente par le Val Suzana, avec la tâche de seconder Garibaldi et ses volontaires dans la Giudicaria et le Val d'Idro. De ce côté, les Italiens remportèrent des succès à Primolano, Borgo et Levico, les 22 et 23. Le général Medici fit d'héroïques efforts pour pénétrer jusqu'à Trente; mais les Autrichiens avaient, de leur côté, reçu de nombreux renforts lorsque le général La Marmora décida le roi Victor-Emmanuel à céder aux instances du cabinet des Tuileries en faveur de la paix.

L'Italie, invoquant les derniers faits d'armes, réclama la cession du Trentin, l'Autriche répondit à cette exigence par un refus catégorique. Au principe de l'*uti possidetis,* sur lequel s'appuyait la première, la seconde opposa la condition *sine quâ non* d'une évacuation immédiate du Tyrol. Deux ministres résistaient, MM. Ricasoli et Visconti-Venosta. La guerre faillit recommencer. L'Italie n'avait à opposer que 250 000 combattants aux 350 000 soldats maintenant disponibles de l'Autriche, qui tenait encore en son pouvoir Venise et les forteresses du quadrilatère : fallait-il se précipiter dans cette redoutable aventure alors que le but essentiel de la guerre était atteint par la rétrocession de la Vénétie? Le général La Marmora se présenta au roi, « et il le supplia de lui permettre d'ordonner, sous sa responsabilité, aux généraux Medici et Garibaldi d'évacuer le Tyrol (1) ». Ainsi Venise et sa province rentrèrent dans le sein de la famille italienne; mais le Trentin demeura en la possession de l'Autriche, de même que Trieste et les autres territoires obstinément réclamés par l'*Italia irredenta.*

Dans la guerre de 1866, comme dans celle de 1859, les jeunes Trentins s'enrôlèrent par centaines sous la bannière de Garibaldi, qui a rendu justice à leur patriotisme, à leur bravoure. « Ils ont, a dit le héros de Caprera, inscrit dans le martyrologe italien des noms que je ne saurais prononcer sans émotion et qui honorent notre patrie aussi bien que les plus illustres parmi ses enfants. »

(1) *Le général La Marmora et l'alliance prussienne.*
(2) Note d'Usedom, 17 juin 1866.

(1) *Le général La Marmora et l'alliance prussienne.*

V.

Le droit national plaide ici en faveur des Italiens : cela est incontestable. On ne peut pas nier, d'autre part, qu'au point de vue stratégique le Trentin a une bien plus grande importance pour eux que pour l'Autriche. En ne tenant aucun compte du principe de nationalité, on devrait reconnaître que la véritable barrière entre l'Allemagne et l'Italie, de ce côté, serait la haute chaîne du Brenner. Mais au sud du Brenner, jusqu'à la limite du Trentin, se trouvent répandues des villes et des populations essentiellement allemandes, telles que Brixen, Méran et d'autres. La solution la plus conforme à l'équité internationale serait celle-ci : une ligne tracée le long de cette chaîne inférieure des Alpes qui, partant à l'ouest de la pointe de l'Ortelio et s'étendant à l'est jusqu'à celle du Marmolata, séparerait nettement le Tyrol allemand des vallées de Sole, de Mon, de Cembra, de Fiemme et de Fasse. L'Allemagne ne continuerait-elle pas à posséder un rempart inexpugnable dans les hautes cimes et les deux versants du Brenner, sans compter les montagnes tyroliennes et la forteresse de Brixen?

Actuellement six routes praticables à toutes armes descendent du Trentin jusqu'au cœur de la Vénétie et de la Lombardie. C'est par là qu'autrefois sont venus les Cimbres, les Cattes, les Marcomans, les Quades et enfin les Allemands à toutes les époques de l'histoire. On ne doit pas, dès lors, s'étonner que les patriotes italiens, voyant ces brèches toujours ouvertes, aient le plus ardent désir de les fermer; mais, si légitime que puisse être ce sentiment, justifie-t-il les provocations intempestives et violentes à l'endroit d'une puissance voisine avec laquelle l'Italie a tout intérêt à vivre en paix? Les exaltés du parti d'action s'imaginent-ils, par exemple, que ce qu'on n'a pu faire en 1866, alors qu'on avait la Prusse pour alliée, on le pourrait aujourd'hui que M. de Bismarck, pendant son récent voyage à Vienne, paraît avoir lié étroitement les destinées de l'Autriche-Hongrie à celles de la nouvelle Allemagne? Se figurent-ils que le chancelier de Berlin se montrerait plus disposé que ne le fut l'empereur François-Joseph en 1866, le parlement populaire de Francfort en 1849, à leur abandonner la ligne stratégique du Trentin ou une partie du littoral de l'Adriatique et surtout Trieste? Les incidents politiques et diplomatiques qui se produisent sous leurs yeux en ce moment même leur répondent : Non, mille fois non! Et dès lors n'est-ce pas trop imiter un personnage de la comédie espagnole que de s'écrier comme *Pro patria :* « S'il est écrit que sur le sommet des Alpes le génie italien et le génie allemand doivent se rencontrer et se mesurer de nouveau, eh bien, soit! cette éventualité, nous ne la craignons pas. »

Au lieu de parler avec cette emphase, on ferait bien mieux, certes, de regarder autour de soi et de méditer sur ce qui s'y passe. On verrait, comme le constate d'ailleurs un journal allemand de Munich, la *Suddeutsche Presse*, se former au cœur de l'Europe une association colossale, soumise à la prépondérance germanique et appelée à exercer une influence décisive non seulement dans les pays slaves de l'Autriche-Hongrie, mais encore sur les principautés de la péninsule des Balkans. On comprendrait que, dans le temps présent et jusqu'à nouvel ordre, les Hohenzollern ayant réussi à faire des Habsbourg leurs auxiliaires, il n'existe plus aucun motif ni aucun intérêt qui puisse déterminer le chancelier d'Allemagne à favoriser, comme en 1866, les aspirations des Italiens vers la conquête de leurs frontières naturelles. Tel chef parlementaire de Rome aurait beau aujourd'hui tourner le dos à la France pour s'incliner devant l'empereur Guillaume Ier, cela n'ajouterait rien au prestige de son parti, ni à la puissance de l'Italie, ni à la fortune de l'*Italia irredenta.*

Nous qui sommes des amis sincères, désintéressés, de cette nation hier encore au tombeau, aujourd'hui ressuscitée, animée d'une vie intense; nous qui n'avons cessé d'applaudir à ses efforts, de nous réjouir de tous ses progrès, nous lui disons : Votre véritable force est chez vous-mêmes; elle n'est pas à Berlin, ni ailleurs. Elle est tout entière dans le travail de votre intelligence et de vos mains, dans les ressources de votre sol, dans l'activité que vous avez à déployer pour créer vos voies de communication, vos chemins de fer, pour tirer tout le parti possible de vos richesses naturelles, pour améliorer vos finances en renouvelant dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, les prodiges par lesquels vous vous êtes retirés du néant. Voilà les véritables conquêtes, les premières que vous avez à faire; et c'est par elles surtout que vous vous ferez honorer, respecter de plus en plus.

Nous disons encore aux Italiens : Réfléchissez que le grand politique qui préside aux destinées de l'Allemagne ne contracte des alliances que pour les faire servir à ses intérêts exclusifs. C'est un moyen dont il se sert quand il ne peut faire autrement, et à défaut d'autre. Rappelez-vous les événements de 1866 et la fameuse note d'Usedom : « Le système de guerre pour la campagne prochaine que la Prusse propose à l'Italie, disait-elle, est celui d'une guerre à fond. Si, au commencement, le sort des armes leur était propice, les deux alliés ne s'arrêteraient point aux obstacles intermédiaires; ils chercheront plutôt à pousser leur adversaire dans ses derniers retranchements et jusqu'à ses dernières ressources. » Cette note du 17 juin était remise le 19 au général La Marmora, président du conseil des ministres à Florence, auquel elle prétendait imposer tout un plan de campagne sans tenir aucun compte de celui qui avait été longuement préparé par l'état-major italien. Elle poussait l'Italie à porter la guerre non pas dans les provinces encore asservies, mais au sein même de la monarchie autrichienne et jusqu'en Hongrie même : « Pour s'assurer la possession durable de la Vénétie, il faut d'abord avoir frappé au cœur la puissance autrichienne. » Cette étrange et dédaigneuse démarche de la Prusse froissa profondément son alliée italienne. Si le cabinet de Florence avait obéi aux injonctions de la note d'Usedom, que serait-il advenu au cas d'un revers essuyé sur le territoire autrichien, et l'Italie demeurant ouverte, désarmée, en face de l'ennemi occupant les forteresses du quadrilatère? Et puis cette guerre qui devait être poussée à fond et ne finir

« qu'après la victoire définitive, complète et irrévocable », cessa en réalité, du côté de la Prusse, dès que celle-ci eut atteint son but et avant que l'Italie eût pu tenter même d'obtenir la revanche d'une première défaite. C'est là un sérieux et durable sujet offert par l'histoire contemporaine aux méditations des Italiens qui ne veulent point poursuivre une décevante chimère.

A nos amis d'outre les monts, nous disons enfin : La plus dangereuse de toutes les illusions est celle de quelques-uns parmi vous, qui rêvent d'enlever non seulement à l'Autriche, mais à l'Allemagne elle-même, Trieste et le littoral de l'Adriatique. L'accès de la mer au midi de l'Europe comme au nord est nécessaire au corps germanique pour vivre. Un besoin absolu, la lutte pour la vie, le contraint à s'ouvrir des débouchés par l'Adriatique et la Méditerranée comme par la Baltique. Si M. de Bismarck était l'homme d'État le plus pacifique des cinq parties du monde, il se verrait pourtant amené par la force des choses à mettre en campagne toutes les armées allemandes — et à entreprendre cette fois une véritable guerre à fond — contre quiconque voudrait fermer devant lui les grandes voies maritimes. Les associations douanières qu'il projette à cette heure de former dans la région orientale de l'Europe, ont évidemment pour but de satisfaire au besoin d'expansion industrielle et commerciale d'une nation de quarante millions d'hommes que son sol nourrit mal.

L'Italie croissant en richesse, s'élevant par sa sagesse politique, par le développement de ses ressources naturelles, par le progrès obstinément poursuivi de son agriculture et de son industrie, jusqu'à ce degré de puissance où une nation se fait écouter lorsqu'elle réclame et exige une chose juste, l'Italie, disons-nous, pourra un jour rentrer en possession du Trentin; mais toutes les déclamations du parti d'action, fussent-elles plus retentissantes que le tonnerre, ne parviendront jamais à lui donner Trieste et son littoral, aussi longtemps qu'il y aura sous le ciel une grande et forte Allemagne.

J. Vilbort.

(1) *La Scienza dell' educazione nelle scuole italiane come antitesi alla pedagogia ortodossa*, par Pietro Siciliani. — Bologne, 1879.

LA PÉDAGOGIE ANGLAISE CONTEMPORAINE

M. Alexandre Bain.

La science de l'éducation n'est plus un vain mot, objet de vague espérance pour le philosophe et de raillerie facile pour quelques beaux esprits. Il s'en faut sans doute qu'elle soit définitivement constituée, mais elle ne cache plus son nom et ses prétentions; elle définit son but, elle expose ses méthodes; enfin elle manifeste sa jeune vitalité, soit par des œuvres de polémique telles que la *Scienza dell' educazione* d'un professeur de Bologne, M. Siciliani — réponse animée et bruyante à l'Encyclique *Æterni patris* et aux efforts tentés pour relever les vieilles méthodes scolastiques (1), — soit par des travaux considérables comme le beau livre de M. Bain, la *Science de l'éducation* (1).

On retrouvera dans ce dernier ouvrage toutes les qualités du philosophe anglais, tous ces mérites d'analyse étudiée, de minutie savante, qui lui font une physionomie à part au milieu de ses compatriotes. D'autres sans doute le devancent et le surpassent par l'éclat de l'imagination, par l'initiative et l'élan; nul ne l'égale pour la richesse des détails, pour la finesse et l'abondance des observations. Après que de plus hardis ont pris les devants et publié l'esquisse originale et brillante, M. Bain paraît et écrit le manuel méthodique et complet. Son œuvre propre ressemble à celle de l'administrateur consciencieux et patient qui marche à l'arrière-garde d'une armée victorieuse et qui assure par une organisation sage les positions conquises par la marche fougueuse d'un général en chef. En d'autres termes, son livre sur l'éducation est à l'essai de M. Herbert Spencer sur le même sujet ce que sa *Logique* était à la *Logique* de Stuart Mill : un développement attentif et approfondi de principes déjà connus, quelque chose comme les paraphrases scolastiques d'Aristote.

C'est dire qu'il est impossible de faire valoir dans un compte rendu le mérite d'une œuvre qui vaut surtout par la multiplicité des questions que l'auteur y discute, par l'infinie variété des solutions qu'il y propose. Il y a des paysages qui découragent les peintres parce que, malgré leur beauté, ils sont trop vastes, trop touffus, pour se prêter à être enfermés dans un cadre : nous en dirons autant du livre de M. Bain. Il faut l'avoir étudié soi-même pour l'estimer son prix. Les professeurs de tout ordre y trouveront des séries de conseils motivés, de réflexions judicieuses sur les méthodes pédagogiques : nature des études, distribution des matières, progression des difficultés, choix des exercices, comparaison de l'enseignement oral et de l'enseignement par les livres, organisation de la discipline (2), rien n'échappe à un penseur qui n'est pas seulement un théoricien et un pédagogue amateur, qui est aussi un homme du métier, un pédagogue compétent, qui l'est tout au moins pour certaines parties de son sujet, pour la philosophie notamment, et encore pour la littérature et la rhétorique, comme le prouve un de ses ouvrages déjà ancien, *English composition and rhetoric*. Il ne faudrait pas, en effet, se laisser tromper par ce grand mot de *science de l'éducation*, qui pourrait déconcerter et écarter toute une catégorie de lecteurs, ceux qui dans les ouvrages d'éducation cherchent surtout un guide pour la pratique. Ils auront, au contraire, toute raison d'applaudir à un livre qui passe bien vite des généralités aux applications et qui est avant tout un manuel de pédagogie usuelle et technique. L'étude en sera profitable, je ne dis pas seulement aux maîtres qui enseignent les hautes parties de la littérature et de la science, mais aux plus humbles instituteurs et même, car M. Bain ne néglige aucun détail, aux professeurs de lecture et d'écriture.

(1) 1 vol. de la *Bibliothèque scientifique internationale*. — Paris, Germer Baillière et Cie, 1879.

(2) Voy. dans la *Revue* du 28 juin 1879, un extrait du livre de M. Bain.

Mais ce qui ajoute à l'intérêt et aidera au succès de l'ouvrage de M. Bain, c'est que l'auteur y prend parti avec vivacité dans le débat toujours pendant entre les lettres et les sciences, débat qui semble arriver peu à peu à sa crise aiguë. Dans cette rivalité des deux moitiés de la connaissance humaine prétendant l'une et l'autre à la direction des études et réclamant avec une égale confiance le privilège exclusif d'élever l'esprit par les méthodes les plus efficaces et les plus sûres, la science a pour elle son prestige toujours croissant, l'éclat de ses découvertes, l'utilité incontestable de ses théories, qui par leurs applications directes deviennent les sources de la richesse publique, ou par des artifices ingénieux nous font entrer dans le règne de la féerie; elle a pour elle, ajoutons-le, la faveur d'une époque industrielle et positive, la complicité secrète de l'esprit démocratique, auquel le goût, la finesse, les qualités littéraires inspirent parfois d'injustes défiances. Les lettres, pour se défendre contre les empiétements de leurs rivales, peuvent invoquer les résultats acquis, l'autorité des choses éprouvées et d'une expérience qui se continue depuis des siècles; elles ont — dirai-je pour elles ou contre elles? — la tradition, l'ancienneté. Ont-elles aussi la raison, le droit? Tel n'est point l'avis de M. Bain, qui réserve ses préférences à l'éducation scientifique. C'est à ce point de vue surtout que nous voudrions examiner un livre dont le titre est incomplet et qui devrait s'intituler non seulement *la science de l'éducation,* mais aussi *la science dans l'éducation.*

I.

Exposons d'abord le plan d'études secondaires que M. Bain recommande aux réformateurs de la pédagogie. Cette esquisse de ce qu'il appelle lui-même *l'éducation moderne* est le résultat et comme le résumé de toutes ses critiques.

L'éducation intellectuelle, commune à tous les jeunes gens qui reçoivent l'instruction libérale, comprendrait désormais trois objets essentiels : 1° les sciences; 2° les humanités; 3° la rhétorique et la littérature nationales. On voit tout de suite ce qu'il faut entendre par ce dernier article; mais les deux autres ont besoin de quelque explication. Les *sciences* seront divisées en deux groupes : les unes qu'on approfondira, arithmétique, géométrie, algèbre, physique, chimie, biologie, psychologie; les autres, les sciences naturelles, qui ne pourront être qu'effleurées, parce qu'elles accableraient la mémoire sous le poids d'un trop grand nombre de faits. La géographie, qui, on ne sait trop pourquoi, fait partie des sciences, tandis que l'histoire est rattachée aux humanités, complétera le programme des études scientifiques. Quant aux *humanités,* M. Bain ne conserve guère que le mot en supprimant la chose ; car, dans le domaine amoindri et défiguré de ce qu'il persiste à appeler ainsi, il retranche précisément ce qui a toujours passé pour en constituer l'essence : l'étude des langues mortes. Il en exclut même les langues vivantes, et ce qu'il décore du beau nom d'*humanités,* c'est encore la science, la science morale, il est vrai, « l'histoire et la sociologie, avec l'économie politique et la jurisprudence ». Un cours de littérature universelle, mais, bien entendu, sans textes originaux, *pourrait* ensuite s'ajouter à ce prétendu enseignement des humanités.

Deux ou trois heures par jour seraient consacrées parallèlement, pendant tout le cours des études, qui durerait six ans, à chacun de ces trois enseignements dont M. Bain proclame l'égale nécessité. Au besoin cependant rien n'empêcherait de faire le sacrifice — M. Bain ne s'en cache pas — des quelques études littéraires conservées comme à regret dans un programme utilitaire et positif. Un jeune homme qui aurait étudié les sciences fondamentales, une certaine partie des sciences naturelles et la sociologie « serait assez bien armé pour la lutte de la vie ».

Quant aux véritables humanités, langues mortes ou langues vivantes, elles ne seraient plus admises dans l'éducation que comme des études facultatives et de luxe, au même titre que les arts d'agrément. Et encore M. Bain estime-t-il qu'il est trop généreux pour elles en leur accordant de loin en loin quelques heures demeurées disponibles dans la vie d'un écolier qui a affaire ailleurs. Faisant appel à l'avenir, il prévoit « qu'un jour viendra peut-être où l'on trouvera que c'est leur accorder encore une trop grande part dans l'éducation ».

Il reste sans doute quelque vague dans certaines parties du programme scolaire que nous venons de transcrire ; mais un philosophe qui spécule n'est pas tenu à la même précision qu'un ministre de l'instruction publique qui légifère; et d'ailleurs l'esprit général du système est assez clair : il s'agit de détrôner les lettres, qui, jusqu'à ce jour, ont usurpé le premier rôle dans l'éducation libérale, et de restituer aux sciences la suprématie, que dis-je ? la domination exclusive qui est leur droit. Après tant d'autres, après Locke et Condorcet, après Auguste Comte surtout, qui proclamait la nécessité de remplacer « par une éducation positive la vieille éducation, œuvre essentiellement théologique, métaphysique et littéraire », après M. H. Spencer, qui pousse le fanatisme de la science jusqu'à y voir le principe nécessaire de l'éducation des artistes et des poètes, M. Bain donne sans façon congé à l'*humanisme* et prendrait volontiers pour devise ces mots qu'on a quelquefois inscrits en Allemagne sur le drapeau de la réforme universitaire : « Des sections coniques; plus de thèmes grecs. »

Pour faire accepter à l'opinion publique un pareil projet, qui serait non une réforme, mais une révolution scolaire, M. Bain avait pour le moins deux choses à faire : d'abord critiquer les langues mortes, en prouver l'inutilité, l'inaptitude pédagogique, et pour cela réfuter les arguments de ceux qui s'obstinent — avec raison, selon nous — à y voir la meilleure des disciplines intellectuelles; en second lieu, établir que les sciences joignent précisément à leur utilité pratique toutes les qualités de plasticité morale, d'efficacité éducatrice, qui manqueraient aux lettres. Essayons de montrer à notre tour qu'il ne lui était pas possible de réussir dans l'une ou l'autre de ces démonstrations, à moins de fausser l'éducation, de la fonder sur des principes inexacts et de lui assigner un but qui n'est pas le sien.

II.

C'est une curieuse histoire, et qui donne à penser, que celle de l'établissement des méthodes pédagogiques. Il faut convenir que la pensée réfléchie, qui sait ce qu'elle fait, qui raisonne les motifs de ses actes, qui en prévoit les conséquences, se rencontre rarement au début des grandes fondations scolaires. Ainsi il est bien évident qu'au XVIe siècle, lorsque, d'une part, les érudits, par complaisance pour leurs goûts littéraires, et, d'autre part, les jésuites, par zèle religieux, afin de confisquer au profit de la foi les lettres profanes, conspirèrent pour organiser le système d'études qui est encore en vigueur aujourd'hui, ils ne soupçonnaient, ni les uns ni les autres, la portée de leur création. Ils ne se doutaient pas que les exercices de latinité qu'ils instituaient pour une époque où le latin était encore la langue vivante des lettrés et des savants survivraient à la déchéance du latin et seraient considérés, trois siècles plus tard, comme un élément essentiel de la culture désintéressée des esprits. L'humanité obéit plus qu'on ne croit à je ne sais quels instincts qui, par une impulsion cachée, l'acheminent vers son idéal. Bien souvent c'est après qu'une institution a prévalu par l'usage, grâce à une série de hasards heureux ou plutôt de finalités secrètes, que la réflexion intervient et trouve, pour en justifier le maintien, des raisons jusque-là inaperçues. C'est à tort par conséquent que l'on prétend triompher, dans la question qui nous occupe, du silence gardé par les érudits du XVIe siècle sur les raisons générales qui recommandent les études classiques. « Les défenseurs du grec et du latin, dit M. Bain, nous répondent par une longue liste d'avantages à en tirer, auxquels ni Érasme, ni Casaubon, ni Milton n'ont certes jamais songé. » Il est facile de répliquer que leur silence s'explique de lui-même, et qu'il était naturel, à une époque où l'on parlait encore, où l'on écrivait en latin, qu'on se contentât, pour en justifier l'étude, d'invoquer l'utilité immédiate d'une connaissance positive de la langue elle-même.

Pour n'avoir pas été signalés dès le XVIe siècle, les avantages que M. Bain conteste à l'éducation littéraire n'en sont pas moins solides et réels. Dans une de ses lettres à Fontanes, l'aimable Joubert, ce Rollin du XIXe siècle, un Rollin plus raffiné, disait : « Les modernes ne peuvent avoir l'esprit et l'âme littéraires que par l'étude des anciens, et bien connaître les anciens s'ils n'en connaissent pas la langue. » Quoi qu'en dise M. Bain, les traductions ne sauraient y suffire. Quelque parfaites qu'on les suppose, elles auront un défaut capital : c'est qu'on ne les lira pas. Le jour où les textes latins et grecs auront disparu des classes, on peut affirmer qu'avec eux s'évanouiront pour toujours la connaissance et le goût de l'antiquité. Ce n'est donc pas seulement aux beautés intraduisibles des poètes et des orateurs qu'il faudrait dire adieu, et à ces plaisirs délicats que savoure un lecteur d'Horace ou de Virgile, c'est, chose plus grave, à l'antiquité tout entière qu'il faudrait renoncer, à tout ce qu'elle contient de modèles exquis ou de beaux exemples pour épurer le goût ou affermir le caractère.

Ce serait d'ailleurs faire le jeu de nos adversaires et déserter le vrai terrain du débat que de se préoccuper seulement des connaissances réelles, faits, opinions, mœurs, que contiennent les humanités, de tout ce trésor de vérités historiques ou morales dont les langues anciennes sont la clef. Si, malgré le sentiment très vif d'une réforme scolaire, malgré notre inclination à accepter certains sacrifices qu'exigent des besoins nouveaux, nous sommes encore si nombreux en France à vouloir maintenir, au moins dans ses parties essentielles, le vieil édifice pédagogique, c'est que l'étude des langues mortes est, à nos yeux, l'instrument de culture et de discipline intellectuelle le plus approprié à la nature de l'enfant, le plus conforme au génie de notre race, le moyen le plus efficace assurément, et peut-être le seul, je ne dis pas pour instruire, mais, ce qui est tout autre chose, pour élever les intelligences humaines. M. Bain connaît l'argument, mais il n'en paraît pas touché, et il demande ironiquement qu'on lui dise « d'une manière positive en quoi consiste cette discipline ». Le voici. D'abord, pour nourrir l'esprit de l'enfant aux premières heures de son développement intellectuel, il faut non des idées savantes et techniques, mais des idées communes et générales, qui appartiennent au monde moral et à la vie usuelle, qui intéressent la sensibilité, l'imagination, qui puissent retenir l'attention naissante, qui enfin s'adressent non au spécialiste, mais à l'homme. En second lieu, par les exercices qu'elle impose, l'étude des langues est une école que rien ne peut remplacer pour le jugement, pour la faculté d'analyse ou de combinaison, pour l'invention même et l'effort personnel. La comparaison des constructions différentes, la substitution d'un mot à un autre, la recherche des termes équivalents, l'examen des règles grammaticales, tout ce qu'exige le travail de la traduction est pour l'élève une perpétuelle occasion de réfléchir, une source inépuisable de petits problèmes à résoudre, de difficultés à surmonter. Un enseignement scientifique qui expose des lois invariables ou qui démontre des vérités nécessaires ne saurait au même degré exciter l'esprit, le tenir en éveil, lui donner la souplesse et la finesse.

Certes nous ne défendons plus contre de trop justes critiques les compositions en prose ou en poésie latine, parce que les avantages qu'elles procurent peuvent être plus facilement atteints par des exercices du même genre dans la langue maternelle de chaque écolier. Mais les thèmes et les versions restent pour nous quelque chose d'unique, un secours privilégié et que rien ne peut remplacer pour l'éducation intellectuelle. M. Bain ici met vraiment quelque subtilité dans sa critique. Il affirme, par exemple, que l'étude d'une langue morte n'est pas une « discipline » pour la mémoire, qu'elle est plutôt une « dépense », et cela, parce qu'elle exige des efforts. Mais, à ce compte, quel est donc l'enseignement qui sera une discipline, et quel est le pays de chimère où se rencontrera un exercice qui puisse développer une faculté sans lui imposer quelque dépense de forces? De même, pour contester l'utilité de la version, M. Bain observe que l'emploi

des traductions en neutralise les avantages; mais cette fraude, cette tentation familière aux écoliers est-elle donc une chose irrémédiable et qu'on ne puisse empêcher?

Et nous ne parlons pas des autres raisons qui justifient les études classiques : les rapports des langues modernes avec les langues anciennes, la nécessité de connaître celles-ci pour bien parler celles-là. — M. Bain veut bien accorder qu'il y a un léger avantage à étudier le latin avant les langues vivantes, — l'utilité philologique du latin et du grec, surtout l'obligation pour un peuple de se rattacher à ses origines, de se rapprocher sans cesse des sources pures de sa littérature, de son esthétique, de sa politique. Le progrès des sciences ne supprime pas l'histoire, ni la nécessité de faire revivre dans les âmes de nos enfants l'esprit du passé, tout au moins de leur en faire respirer la fleur, pour qu'au contact de toutes les beautés qui constituent la tradition humaine elles s'imprègnent du parfum que laissent après elles toutes les belles choses.

Si quelque motif pouvait nous affermir dans notre opinion, ce serait précisément la faiblesse des arguments de M. Bain. Sa polémique n'est exempte ni de passion, ni d'une certaine verve sophistique. Tantôt il perd toute modération et déclare absolument que l'étude du latin est un « travail stérile » ; tantôt il se plaint qu'on fasse servir l'instruction classique à un trop grand nombre d'usages, qu'on y cherche à la fois des exercices de grammaire, de rhétorique et de logique : « C'est, dit-il, comme si l'on voulait inventer un travail qui nous enseignât en même temps l'orthographe, la cuisine et la danse. » Ailleurs il soutient que la version latine ne saurait être pour le jeune Anglais ou le jeune Français un moyen d'apprendre à écrire sa langue maternelle, parce que, préoccupé du sens du texte, le traducteur novice ne peut songer à donner dans sa propre langue le meilleur tour aux idées qu'il exprime. Mais, direz-vous, le professeur est là pour le rappeler au souci du style ! Détrompez-vous : « Le professeur est un homme qui a été choisi à cause de sa connaissance des langues mortes, et non parce qu'il sait plus spécialement la langue vivante dont il se sert. » Nous supposons que M. Bain se laisse aller à quelque exagération pour les besoins de sa cause, et que ces professeurs tellement spéciaux en latin ou en grec qu'ils soient incapables de guider leur élève dans l'étude de la langue maternelle sont une espèce rare, en Angleterre comme en France.

Au fond de toute attaque dirigée contre les études classiques, il y a, on peut l'affirmer d'avance, un grand mépris, sinon une grande ignorance de l'antiquité. On a beau dire qu'on ne songe pas à supprimer les Grecs et les Romains, que les traductions survivront dans les classes aux textes proscrits, que même on connaîtra mieux la littérature ancienne quand on ne l'étudiera plus dans des textes obscurs et difficiles, mais dans des versions séduisantes et aisées.... Je me méfie de ces protestations plus habiles que sincères. M. Bain lui-même, bien que nous ne le confondions pas avec ces positivistes vulgaires qui dédaignent toute tradition, avoue parfois assez crûment qu'il n'y a plus grand'chose de bon à prendre chez les anciens. Il dira, par exemple, d'Aristote, que « ses idées sur la meilleure forme de gouvernement, sur le bonheur, sur le devoir, peuvent offrir un certain intérêt à la curiosité, mais n'ont assurément aucune utilité pratique ».

III.

A vrai dire, ce qu'il y a de sérieux dans les arguments de M. Bain porte moins contre les langues classiques elles-mêmes que contre les mauvaises méthodes qu'on suit en les enseignant. — « Elles prennent trop de temps et coûtent trop de peine. » Mais tout le monde est d'accord aujourd'hui pour abréger le temps et diminuer la peine, pour supprimer les exercices superflus, pour espacer les exercices utiles, pour émonder enfin cette végétation trop touffue de devoirs écrits et de compositions artificielles. Nous sommes de ceux qui prennent au sérieux les paroles de M. Jules Ferry proposant « de consacrer moins de temps à l'étude du latin pour le mieux savoir et en tirer meilleur profit », et qui y voient tout autre chose qu'une mauvaise plaisanterie. — « Elles manquent d'intérêt. » Il est possible, en effet, qu'enseignées par des méthodes vieillies, avec leur cortège encombrant de règles grammaticales et d'exercices surannés, elles rebutent parfois au début des esprits mal faits pour les comprendre; mais ce serait manquer de respect aux lettres que de s'attarder à prouver qu'elles peuvent être intéressantes, qu'elles le sont même plus que toute autre étude. Ce n'est pas M. Bain qui nous démentira, puisqu'il déclare, au risque de se contredire, que « l'essence de la littérature est l'intérêt ». Il sent lui-même que le reproche qu'il adresse aux lettres pourrait s'appliquer aux sciences avec plus de justice, puisqu'il désire que dans l'éducation nouvelle « les lettres viennent reposer l'esprit de l'aridité des mathématiques et des autres sciences ».

Mais comment ne pas protester tout de suite contre une proposition aussi étrangement fausse que celle-ci : « Les lettres donnent à l'esprit l'habitude de la servilité » ? Par quel singulier revirement de pensée les études libératrices par excellence, celles qui ont toujours passé pour émanciper l'esprit et le caractère, et auxquelles on a quelquefois reproché de développer avec excès l'amour de la liberté par les exemples des républiques antiques, peuvent-elles être maintenant présentées comme une école de servitude intellectuelle ? Ce que M. Bain veut dire, c'est que l'esprit, à force de fréquenter les anciens, de vivre au milieu de leurs écrits, finit par les révérer comme des oracles. Mais n'est-il pas vrai, tout au contraire, que ceux qui s'inclinent devant Aristote avec le plus de superstition sont précisément ceux qui le connaissent le moins ? Le meilleur moyen de le juger avec liberté n'est-il pas de commencer par se familiariser avec lui ?

C'est plutôt à l'enseignement scientifique qu'il conviendrait de retourner l'accusation d'asservir l'esprit. Par leur inexorable évidence et par leur certitude même les sciences étouffent toute originalité, tout libre essor de l'imagination. Mais ce défaut et quelques autres, notamment l'absence de tout ce qui peut éveiller la sensibilité, n'empêchent pas qu'elles n'aient droit à une place, à une large place, dans le programme de

l'éducation intellectuelle. Acceptons avec faveur leur alliance, admettons-les dans une certaine mesure au partage, mais ne tolérons pas leurs empiétements. En définitive, les sciences ont pour objet soit des abstractions pures, soit les réalités matérielles. Celui qui étudie les mathématiques et la physique acquiert à la fois des connaissances réelles d'une haute portée; d'autre part, il fortifie son esprit par l'habitude des méthodes rigoureuses que ces sciences appliquent. Les sciences, nous l'accordons volontiers à M. Bain, sont à la fois d'admirables mines de vérités utiles et de précieux instruments de discipline pour l'esprit. On gagne, à les cultiver, non seulement ce qu'elles nous apprennent de positif sur le monde, mais aussi la force, la rigueur, l'exactitude qu'elles imposent à leurs adeptes.

Mais la question est de savoir si les sciences, si utiles et si nécessaires pour enrichir l'esprit et pour le discipliner, sont aussi ce qu'il y a de meilleur pour le former. L'éducateur n'est pas dans la situation de l'agriculteur, qui n'a que deux choses à faire : labourer et ensemencer la terre qu'il cultive. L'œuvre de l'éducation est autrement grande : il s'agit pour elle de développer des aptitudes, des énergies latentes, ce qu'on ne nous permet guère plus d'appeler des facultés, mais ce qu'on rétablit sous un autre nom, celui de forces inconscientes de l'âme ; il s'agit, non pas de travailler sur un sol presque entièrement préparé par la nature, mais en grande partie de créer ce sol lui-même. Or, les sciences sont bien le grain qu'il conviendra plus tard de semer dans le champ, elles ne sont pas la substance qui le nourrit et qui le fertilise.

Allons au fond de la pensée de M. Bain et de sa doctrine sur l'âme : nous y trouverons le secret de sa préférence passionnée pour l'enseignement des sciences. Ses erreurs de pédagogie pratique proviennent d'erreurs théoriques sur la nature humaine. Pour lui comme pour Locke, il n'y a pas, à proprement parler, de forces intellectuelles indépendantes des faits qui se succèdent dans la conscience : par suite, il n'y a pas d'éducation des facultés. La mémoire ou l'imagination, considérée comme une puissance distincte, comme une aptitude plus ou moins heureuse, la mémoire ou l'imagination n'est qu'un mot; elle n'est rien en dehors des souvenirs ou des images qui se gravent successivement dans l'esprit. Locke disait déjà : « En apprenant des pages de latin, on ne rend pas la mémoire plus apte à retenir quelque autre chose, pas plus qu'on ne peut, en gravant une sentence sur une plaque de métal, rendre ce métal plus capable de conserver d'autres caractères. » On comprend alors pourquoi, pour M. Bain comme pour Locke, la meilleure éducation est celle qui juxtapose des connaissances dans l'esprit, qui y accumule des faits, non celle qui cherche à allumer dans l'âme un foyer d'intelligence, celle qui croit que l'essentiel est de quitter le collège plutôt avec l'aptitude à acquérir des connaissances qu'avec un grand nombre de connaissances acquises.

Ce qui fausse encore les vues théoriques de M. Bain, c'est qu'il n'accorde aucune indépendance, aucune vie propre à l'âme, et que, pour lui, derrière les faits de conscience se dressent, sans aucun intermédiaire, les organes cérébraux. Or le cerveau se développe de lui-même ; il acquiert fatalement avec les années plus de poids et plus de volume ; il passe de l'âge des choses concrètes à l'âge des abstractions. De là une réduction, un amoindrissement inévitable de la portée de l'éducation. Il n'y a plus qu'à laisser faire la nature et à remplir le vase qu'elle se charge elle-même de construire.

Enfin, pour achever d'indiquer les idées générales qui dominent et qui gâtent la pédagogie de M. Bain, disons que l'utilité positive et pratique, l'utilité vulgaire, y mêle trop ses inspirations. Le *criterium* utilitaire y est parfois appliqué avec une exagération naïve. Ainsi on n'apprendra dans les langues que les mots qui se présentent le plus souvent, et dans les sciences que les parties qui sont de l'usage le plus fréquent. Jusque dans l'éducation morale, telle que la conçoit le philosophe anglais, se retrouvent, comme on peut s'y attendre, ces vues utilitaires et mesquines. Croirait-on, par exemple, que M. Bain fait de la crainte du code pénal le ressort principal de l'enseignement de la vertu? Du moins, ici, il veut bien reconnaître que la science est insuffisante. « Prétendre que la physiologie, par exemple, peut nous enseigner la modération dans l'appétit sexuel, c'est lui attribuer un résultat qu'aucune science n'a encore pu donner. » Mais faut-il compter davantage, comme le veut M. Bain, sur l'exemple, sur les rapports sociaux, sur l'expérience personnelle ? Dans cette éducation vraiment expérimentale de la vertu, la morale s'apprendrait, comme la langue maternelle, par l'usage, par l'imitation des autres, et l'enseignement moral proprement dit serait comme une sorte de grammaire qui vient rectifier les usages vicieux.

Mais nos critiques sur les tendances générales de la pédagogie de M. Bain n'ôtent rien à notre admiration pour les qualités solides de sa *Science de l'éducation.* Sans doute il y aurait aussi des erreurs de détail à relever, quelques méthodes particulières à discuter : par exemple, celle de ne jamais faire qu'une chose à la fois, ou encore la convenance d'enseigner d'abord aux enfants l'histoire de leur pays. M. Bain oublie que l'histoire mythologique et l'histoire sainte, par leur caractère légendaire et fabuleux, offrent aux imaginations enfantines un attrait particulier et s'adaptent mieux que l'histoire proprement dite à des esprits naissants. Mais, à côté de parties discutables, que de sages observations à recueillir sur les divers procédés d'enseignement, sur le passage du concret à l'abstrait, sur la discrétion qu'il faut mettre aux leçons de choses, dont l'usage dégénère si facilement en abus, sur l'ordre psychologique et aussi sur l'ordre logique des études, ce que M. Bain appelle le *problème analytique* de l'éducation ! Même par ses théories absolues la *Science de l'éducation* rendra de grands services; car, pour éclairer le marche de la pensée, rien ne vaut les opinions exclusives et sincères. Il serait même désirable, si l'on ne craignait d'expérimenter sur des âmes humaines, *in anima sublimi,* qne l'on tentât l'expérience d'une éducation exclusivement scientifique. En France, dans l'état présent des études, le problème qui consiste à chercher une concilia-

tion exacte des intérêts distincts que représentent les lettres et les sciences est plutôt éludé que résolu. En fait, il y a plutôt séparation et divorce de ces deux parties de l'enseignement que mélange harmonieux et subordination prudente. On sait ce que valent les études littéraires de nos élèves de la section des sciences et pareillement les études scientifiques de nos élèves des lettres. Supprimée en apparence, la bifurcation subsiste en réalité, au moins par le double point d'arrivée, le baccalauréat ès lettres et le baccalauréat ès sciences. La tâche de l'avenir sera de réconcilier tous ces enseignements qui se contrarient plus qu'ils ne s'entr'aident, de faire la part de toutes ces connaissances également ambitieuses de devenir matière pédagogique, et qui, comme les fées du moyen âge, entourent le berceau de l'enfant, impatientes de lui prodiguer leurs dons. Sans doute le but de l'éducation n'est pas, comme on a semblé le croire quelquefois, de peser des antithèses ni d'aligner péniblement des élégances de langage, mais il ne faut pas qu'un esprit imprudent de réaction contre les excès du passé nous entraîne à d'autres excès. Renonçons aux exagérations de cette éducation pédantesque qui semblait ne viser qu'à faire une nation de professeurs; mais ne nous laissons pas prendre aux trompeuses promesses de cette éducation positive, telle que la rêvent quelques esprits, et qui ne serait bonne, comme on l'a dit énergiquement, qu'à faire une nation de contremaîtres.

GABRIEL COMPAYRÉ.

LES GRANDS MUSICIENS (1).

Robert Schumann.

La meilleure des biographies de Schumann, celle qu'a écrite en allemand, au lendemain de sa mort, son élève et son ami M. von Wasielewski, vient d'être traduite et rééditée (2). Le moment est en effet venu de s'occuper ailleurs qu'en Allemagne de ce maître plus admiré que connu. De son temps Franz Liszt se plaignait que le goût faible et superficiel du public « tînt Schumann à distance de la région des applaudissements »; mais aujourd'hui le sens musical s'est développé partout en Europe. Les Français eux-mêmes ne se contentent plus de la romance et de la chanson. Non seulement toutes les nations, mais aussi toutes les classes de la société, ont mis le pied sur un nouveau domaine, le domaine de l'harmonie; et cette conquête sera plus féconde, au point de vue du bonheur humain, que des conquêtes de territoires. Schumann, le musicien allemand par excellence, le rêveur obscur et vague, riche et puissant, n'est plus un étranger nulle part. S'il revenait au monde, il recevrait partout ces applaudissements mérités qu'on lui refusait en 1850 dans les pays non germaniques. Berlioz, Richard Wagner, Meyerbeer nous ont familiarisés tous avec la musique sérieuse. D'ailleurs le sentiment de l'art, comme l'esprit de société, a changé de caractère. Il a gagné en profondeur ce qu'il a perdu en grâce, et, si nuageux qu'ils puissent être, les labyrinthes mélodiques de Schumann n'ont plus rien qui nous effraye.

(1) Voy. pour cette série la *Revue* des 6 février et 7 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878 et 25 octobre 1879.

(2) *Life of Robert Schumann, with letters*, translated by Alger. Londres, 1878. (Reaves.)

I.

Robert Schumann est né en 1810, quelques mois après Chopin (1), et mort en 1856, sept ans après lui. Ils s'estimaient beaucoup l'un l'autre, mais ne se ressemblaient en rien. Chopin était une nature féminine et française, Schumann une nature très masculine et bien allemande. Un portrait de ce dernier, donné par son biographe, portrait dont bien des amis encore vivants de Schumann sont à même de vérifier l'exactitude, va nous aider à le faire connaître.

« Robert Schumann était de taille au-dessus de la moyenne, un peu corpulent. Sa tournure était distinguée. Il avait l'air calme et hautain, les mouvements lents et lourds. Il portait toujours chez lui des semelles en feutre et marchait sur la pointe des pieds, parce qu'il avait horreur du bruit. Ses yeux, ordinairement baissés et à moitié clos, ne s'animaient que dans les entretiens intimes. On était agréablement impressionné de ses manières; on le trouvait bienveillant. La face, ronde et rouge, n'était pas belle; mais la bouche était fine, et le tout était couronné d'une magnifique voûte frontale qui s'élargissait visiblement vers les tempes de façon à rendre très apparents les organes de la musique. La tête, massive et carrée, était couverte d'épais cheveux noirs. »

On le voit, Schumann, un des géants de la pensée musicale, avait un extérieur parfaitement en rapport avec son génie. Il parlait peu. Sa voix était si basse qu'on l'entendait à peine, parce que son sens auditif était prodigieusement développé et qu'au rebours des sourds il croyait toujours parler trop fort. D'ailleurs, il écoutait ses voix intérieures, « les esprits qui chantaient à son oreille ». Un jour que Mendelssohn avait passé la soirée chez lui en compagnie de plusieurs personnes : « Oh! comme je regrette, lui dit Schumann quand il se retira, comme je regrette que nous n'ayons pu causer! — Soyez tranquille, cher maître, répondit en souriant l'aimable Mendelssohn; nous nous reverrons bientôt, et alors nous serons silencieux tant que nous voudrons. »

La vie de Robert Schumann peut se diviser non seulement en deux périodes distinctes, mais en deux périodes pendant lesquelles son caractère fut si dissemblable que Schumann a, pour ainsi dire, deux histoires. Aucun homme n'a été autant que lui transformé par le mariage. Ses lettres changent de ton à partir de l'année 1840, époque où il épousa Clara Wieck, la plus grande pianiste de son temps et la femme la mieux douée des vertus de son sexe.

(1) Voy. sur Chopin la *Revue* du 25 octobre 1879.

Avant cette union, il est difficile de tirer de la vie de Schumann et de sa correspondance des motifs de sympathie. Profond admirateur de J.-P. Richter, qui régnait en ce temps-là presque aussi souverainement que Gœthe lui-même sur l'esprit de la jeunesse allemande, l'humeur sardonique domine dans ses lettres, le scepticisme dans ses conversations. Il paraît sombre, orgueilleux, ennuyé. Évidemment, c'est un mécontent. M. Wasielewski aurait pu supprimer sa correspondance avec son tuteur, qui ne roule que sur des demandes d'argent et montre que le milieu dans lequel il vivait, l'université de Heidelberg, lui avait donné quelque chose des mœurs peu régulières de l'étudiant. Il est vrai que Schumann était là dans un état, pour ainsi dire, contre nature. On le forçait d'étudier le droit : son tuteur et sa mère croyaient ainsi remplir un devoir, et toutes les fibres de son organisation souffraient de cette contrainte. Plus jeune, son enfance avait été troublée par les nuages qui assombrissaient la vie domestique de ses parents. Son père était un vaillant homme, positif et laborieux, qui avait lutté dans sa jeunesse contre la faim et la misère et qui était parvenu à fonder à Zwichau une maison de libraire-éditeur. Sa mère était une créature sensitive, qui portait en elle le germe à la fois du génie et de la folie de son fils. Elle avait eu cinq enfants, dont une fille qui est morte dans un état de mélancolie incurable très voisin de l'aliénation mentale. Elle-même avait la raison momentanément troublée quand elle conçut et porta Robert. L'étudiant de Heidelberg était donc né sous une fâcheuse étoile, et il fallait, comme disaient jadis les astrologues, la conjonction d'un autre astre pour en détourner l'influence.

Toutefois, bien avant que cet astre vînt briller dans sa vie, Schumann avait trouvé moyen de suivre sa véritable vocation, d'obéir à ses instincts. Sa mère avait fini par céder à ses prières. Il était devenu musicien de profession, et l'excellent professeur Wieck, son futur beau-père, lui prédisait un grand avenir. Mais, de même que Berlioz, il n'avait point, en embrassant la carrière d'artiste, pris le chemin qui conduit à la paix; il avait, au contraire, engagé la lutte en fondant un journal musical, la *Neue Zeitschrift für Musik,* triple source pour lui de haines, de fatigues et d'embarras pécuniaires. Peut-être cette force auxiliaire lui était-elle indispensable pour vaincre les obstacles ordinaires qui barrent la route aux débutants : « C'est à Schumann directeur de journal, écrit-il en effet quelque part, que Schumann compositeur doit de trouver quelqu'un pour l'éditer. » Mais il n'en est pas moins vrai que ce boulet qu'il traînait au pied, la *Neue Zeitschrift für Musik,* lui coûtait son argent, ses forces et sa vie, et que cette Revue qu'on jugeait nuageuse, et qui l'était comme la pensée du maître, lui créait plus d'adversaires qu'elle ne trouvait d'abonnés et qu'elle ne lui faisait d'amis.

Les dix ans qui s'écoulèrent après l'année 1830, où il abandonna l'étude du droit pour se livrer entièrement à la musique, furent pour Schumann dix ans de labeur assidu. Comme il avait été empêché dans sa jeunesse d'étudier sérieusement l'art de la composition et qu'il n'avait travaillé qu'en amateur, tout était à faire ou à refaire dans son éducation musicale. La tête appuyée dans ses mains, les coudes sur la table, entre des liasses de musique et une chope de bière, il méditait pendant des nuits entières sur les mystères du contre-point. Le style des lettres qu'il écrivait à cette époque à ses amis ou à ses confrères indique qu'il menait, du reste, « la vie sociale chaotique » commune à la jeunesse indisciplinée. Une espèce d'orgueil titanesque, bien moins simple et candide que celui de Beethoven, le mettait en révolte contre les artistes qui ne partageaient point ses vues et contre le monde, qui l'ignorait. Il avait trop hautement conscience de sa valeur, il vivait trop en lui-même pour ne point répondre par le dédain à la contradiction ou à l'oubli. Le *jean-paulinisme,* comme on appelait alors l'imitation du style et de l'esprit de Jean-Paul Richter, l'avait trop habitué à ce rire affecté dont se couvre la mélancolie secrète. Il était triste au fond quand il écrivait les « Jean-Pauliades » dont se payaient ses amis. Il vivait seul avec sa pensée, seul avec le rude labeur auquel il se livrait, comme s'y était livré son père; il menait la vie purement subjective, selon l'expression allemande, et n'était pas heureux.

L'amour conjugal et paternel vint donner une forme objective à sa vie, c'est-à-dire lui apporter le bonheur. A mesure que la fille de l'excellent Wieck, son ancien maître, approche de l'âge nubile, l'horizon de Schumann s'éclaire. Il parle d'elle sans cesse dans sa correspondance avec ses amis. Avant même de savoir qu'il l'aime, il se sent vivre et s'apaise. Ses compositions musicales se ressentent de son nouvel état d'âme, elles deviennent plus lumineuses, plus mélodiques. Le voilà bienveillant envers tous, aimable toujours, gai quelquefois. Cependant il est encore bien loin de la réalisation de ses vœux : Clara est jeune, Robert est pauvre; sa réputation, sa carrière sont à faire, et Wieck, s'il était consulté, ajournerait certainement sa décision. Clara elle-même n'a point parlé et les relations de Schumann avec elle sont gênées. « Mon étoile n'est pas propice, écrit-il à sa belle-sœur. Je vous parlerai de Clara quand je vous verrai. Ma situation est critique; je n'ai pas le repos que donne la sécurité, tout est obstacles devant moi, et pourtant il m'est impossible de temporiser. Il me faut ne la plus revoir ou bien avoir la promesse positive qu'elle sera un jour à moi. » Et trois ans plus tard : « Les peines et les luttes que me coûte la conquête de Clara m'auront fait écrire bien de la musique; mon dernier concerto, plusieurs sonates, les *Danses de David,* les *Kreisleriana,* les *Novelettes* en seront sorties. »

Il en sortit encore bien d'autres œuvres dont Schumann ne fait pas mention. Le vieux Wieck était plus difficile à conquérir que sa fille, et la « situation critique » du jeune maître dura plusieurs années. Toutefois il ne tarda pas à acquérir la précieuse certitude d'être aimé; c'est alors que le génie du chant s'éveille en lui. De méditatif, obscur et sombre, il devient lyrique, presque brillant; le public l'aime davantage, et le succès, ce succès modeste qui est réservé aux œuvres sérieuses, commence à récompenser ses efforts.

Quand, au mois de septembre 1840, Robert Schumann, à force de constance, parvient au but de ses vœux, sa vie d'artiste aussi bien que sa vie domestique change complètement

de cours. Jamais Ève ne fut plus que ce jour-là un présent fait à Adam; jamais l'homme ne trouva mieux dans sa compagne, selon l'expression de Proudhon, « un miroir où refléter son âme ». Non seulement Clara fut pour lui une épouse tendre et dévouée; non seulement elle lui donna huit enfants qu'elle éleva en excellente mère; mais elle devint auprès du public et de lui-même l'interprète inspirée de ses compositions. Il manquait à Schumann un talent d'exécutant égal à son génie de compositeur. Dans sa jeunesse, il s'était blessé à la main par un mécanisme qu'il avait inventé pour s'assouplir les doigts; comme il disait, « il avait rompu la lame en maniant trop vigoureusement le manche ». D'un autre côté, sa musique un peu obscure n'attirait pas assez, au gré des exécutants, les applaudissements de la foule; de façon qu'elle restait trop souvent lettre morte, faute de grands pianistes pour l'exécuter. « Même à Leipsick, écrivait Liszt, où j'ai joué le *Carnaval* de Schumann au Gewandhaus, je n'ai pas pu le faire applaudir comme il le mérite. Cette délicieuse fantaisie n'a pas été bien comprise..... J'ai eu tort de ne pas persister; j'ai donné en cédant un mauvais exemple et montré que les artistes sont les esclaves du public et que les plus hardis, les mieux disposés (j'ai l'orgueil de me mettre du nombre) ne savent pas défendre leurs convictions contre le vulgaire. » Cette faiblesse, Clara Schumann ne l'a jamais eue; son immense talent de pianiste lui a servi à mettre en lumière les compositions de son mari; après sa mort comme pendant sa vie, elle s'est constamment appliquée à populariser son œuvre et elle y a, dans une grande mesure, réussi.

L'année qui avait précédé le mariage de Schumann, celle pendant laquelle il avait eu les enchantements de l'amour sans avoir encore la plénitude du bonheur, avait été pour lui l'année du chant, l'année lyrique par excellence. Cent trente-huit mélodies, les unes pour une voix, les autres pour plusieurs, avaient été écrites en 1840. Dans ce nombre se trouvent *la Guirlande*, de Heine, *les Myrtes, l'Amante du lion, le Diseur de bonne aventure,* de Béranger, *la Source d'amour*, des poèmes de Reinick, d'Andersen, de Chamisso mis en musique, *l'Amour et la Vie,* etc., etc., tous sujets en rapport avec l'état de son âme. Mais à partir de 1841 il est marié et il rentre dans sa voie, la musique instrumentale, quoique avec un esprit nouveau. Sa puissance et sa fécondité, déjà si grandes, se développent prodigieusement. Il abandonne la sonate pour la symphonie, forme de l'art plus conforme au génie qui s'agite en lui. Déjà, en 1839, il sentait grandir ses forces quand il écrivait à un de ses confrères : « Tout ce que je ferai sera symphonie. J'ai souvent envie de casser mon piano, tant je trouve ses ressources bornées pour exprimer mes pensées. Jusqu'à présent j'ai peu pratiqué l'orchestration, mais je vais m'en rendre maître. »

En même temps que l'esprit de ses compositions s'enrichissait, ses facultés créatrices atteignaient un paroxysme d'intensité. Il y a eu des années après son mariage où chaque semaine, presque chaque jour, était marqué par une œuvre nouvelle. Mme Schumann, de son côté, mettait dans sa vie une heureuse activité. Outre les petites têtes blondes qui peuplaient la maison du maître, il y avait maintenant autour de lui une société nombreuse qu'attirait l'aimable femme. Aussitôt qu'il avait écrit quelque chose, l'interprète était là pour donner à sa création nouvelle le charme d'une exécution brillante. Clara mena son mari comme en triomphe en Hollande et dans plusieurs cours d'Europe, donnant des concerts fructueux, jouant partout les œuvres de l'époux qu'elle révérait, et les faisant partout applaudir.

Vers la fin de l'année 1844, Robert Schumann transporta son domicile de Leipzig à Dresde. Là un malheur l'attendait : la perte de la santé. Il avait tant travaillé, il travaillait tant encore, surtout au *Faust* de Gœthe, que, l'hérédité agissant comme cause primordiale et la fatigue comme cause déterminante, une surexcitation cérébrale se déclara. Le docteur Helbig, de Dresde, a décrit les symptômes de cette maladie telle qu'elle se produit, particulièrement chez les musiciens.

« Aussitôt, dit-il, que Schumann commençait à travailler ou seulement à penser avec un peu de force, ses pieds se glaçaient, il était pris de tremblements et de défaillances, joints à une crainte morbide de la mort. Il avait peur de tout : des montagnes, des maisons, qui lui semblaient devoir l'écraser; des épidémies, des drogues et de toutes les substances métalliques, même des clefs. Il souffrait d'une insomnie persistante, de façon qu'il était beaucoup plus malade le matin que le soir. Comme on ne pouvait le décider à prendre aucun médicament, je lui prescrivis l'hydrothérapie, qui fit merveille. Mais il lui était impossible de ne pas composer; son cerveau composait pour ainsi dire malgré lui, et il retombait toujours. »

Schumann avait avec cela des hallucinations de l'oreille au sujet desquelles le docteur Helbig fait d'intéressantes remarques:

« L'oreille, dit-il, est celui de nos organes qui conserve le plus d'activité pendant la nuit et dans les ténèbres, le dernier à s'endormir, le premier à se réveiller; le plus léger bruit peut agir sur l'homme qui dort. L'organe auditif est étroitement lié à ceux de la prévoyance, de la défense personnelle et de la musique. Quand nous réfléchissons que l'œil crée la lumière, le cerveau la pensée, nous comprenons comment Schumann pouvait avoir des hallucinations musicales et, comme il le disait, entendre des esprits chanter. »

Une triste prévision tourmentait dès lors le pauvre grand maître : il ne pouvait oublier que sa mère avait été folle pendant sa grossesse, et la vue d'un asile de fous, qu'il apercevait de ses fenêtres, lui était insupportable. Quand plus tard (1850) il reçut de Ferdinand Hiller la proposition de lui succéder comme directeur de la Société philharmonique de Dusseldorf, la première chose dont il s'informa fut s'il serait exposé dans cette ville à avoir sous les yeux une maison de fous. Un état d'esprit aussi anormal alarmait vivement ses amis. Il évitait maintenant la société et ne goûtait plus que des promenades solitaires avec sa chère Clara. Lui dont la mémoire musicale était habituellement prodigieuse, il se plaignait de perdre toutes les mélodies qu'il créait, parce qu'il ne pouvait plus les retenir le temps de les fixer sur le papier. A quarante ans, Schumann, épuisé par sa fécondité,

par son labeur assidu, était comme un vieillard aux nerfs éteints.

Il ne put même remplir à Dusseldorf les fonctions auxquelles l'amitié de Hiller l'avait appelé. Les musiciens de l'orchestre se plaignaient qu'on ne pouvait l'entendre, tant sa voix était éteinte, et lui il souffrait du bruit d'une réunion nombreuse d'instruments. On lui fit offrir par sa femme, la douce intermédiaire de toute négociation avec lui, de se faire remplacer par *interim*, il refusa; et un jour qu'il ne vint pas prendre sa place de chef d'orchestre, on lui rendit le service de le remplacer d'autorité.

Schumann n'était fait ni pour enseigner ni pour diriger des artistes : sa vocation était de créer; il composait comme un autre pense, sans cesse et sans effort; toute son activité cérébrale était tournée de ce côté, son cerveau chantait toujours et, s'il dépendait de lui de ne pas écrire, il ne dépendait pas de lui de ne point entendre par le sens auditif intérieur des mélodies inattendues. C'était donc en vain que ses médecins lui recommandaient de cesser le travail, cela lui était aussi impossible qu'il l'est à un cerveau surexcité de suspendre le cours de la pensée. Malgré des intervalles durant lesquels toute activité cérébrale cessait chez lui et où il tombait dans une apathie profonde, malgré un voyage aux Pays-Bas que Clara lui fit entreprendre et qui fut pour eux une marche triomphale, il écrivit assez de musique pendant son séjour à Dusseldorf pour fonder la gloire d'un maître : *Chant du nouvel an*, concerto pour violoncelle; ouverture de *la Fiancée de Messine;* la *Quatrième symphonie*, dans laquelle il exprime les sentiments qu'avait fait naître en lui l'installation de l'archevêque de Cologne dans sa majestueuse cathédrale; l'ouverture de *Jules César*, *les Tableaux légendaires, les Chants des hussards, le Printemps, le Pèlerinage de la rose, le Fils du roi*, ballade par Uhland; *le Chant de la fiancée* et *le Ménestrel*, par le même; l'ouverture de *Hermann et Dorothée, le Cottage*, deux autres symphonies, une foule de ballades, de sonates, de concertos, une *Messe latine*, deux *Requiem*, les cinq chants de *Marie-Stuart*, pour piano et voix de mezzo-soprano; *le Ménestrel maudit*, pour *soli*, chœurs et orchestres; *le Bonheur d'Edenhall*, pour chœur d'hommes; *le Chant des vendangeurs du Rhin*, sept fugues pour piano; *le Chant de fête*, pour le jour de naissance de Clara; *le Jeune Berger, le Bal d'enfants, les Chants du matin, les Contes légendaires*, pour piano, clarinette et basse de viole; enfin une liste interminable d'ouvrages. Pendant ce temps ses crises nerveuses reparaissaient avec une intensité croissante. Un jour il se trouva mal pour avoir entendu l'orgue. Plus de sommeil; une difficulté croissante d'énonciation; une mélancolie profonde. L'hydrothérapie seule le soutenait un peu. La croyance aux tables tournantes vint, en 1853, frapper un coup nouveau sur sa raison. M. von Wasielewski raconte qu'au mois de mai de cette année il entra un matin dans la chambre de Schumann et le trouva étendu sur un sofa, un livre à la main : « Qu'est-ce que vous lisez là, cher maître? — Savez-vous ce que c'est que les tables tournantes? répondit-il d'un air agité. — Oh! oui, je connais bien cela, » reprit en riant M. Wasielewski. Les yeux de Schumann, habituellement fermés, s'ouvrirent tout grands, les pupilles se dilatèrent convulsivement, et d'une voix sépulcrale et lente : « Apprenez que les tables savent tout! » Quand je vis, dit le biographe, qu'il parlait sérieusement, je fis semblant d'abonder dans son sens, de peur de l'irriter. Cela parut le calmer. Il appela sa seconde fille et, avec son aide, commença à expérimenter sur une petite table, qui accentua pour lui, paraît-il, le commencement d'une symphonie de Beethoven. J'étais terrifié. Schumann avait écrit quelques jours auparavant à Ferdinand Hiller : « La table me joue ce que je veux. Quand je lui dis : Chère table, pressez la mesure, elle la presse. Nous sommes entourés de merveilles! »

Le mal augmentait toujours. Les hallucinations auriculaires reparurent. Il croyait entendre des motifs d'où sortaient des harmonies interminables. Jamais de sommeil. Une nuit il se leva tout agité, disant que Schubert et Mendelssohn venaient de lui envoyer, par l'entremise d'un esprit, un thème à développer. Malgré les prières de sa femme, il écrivit, écrivit, écrivit : ce fut son dernier ouvrage.

Un jour de février 1854, il causait avec son médecin et un artiste de ses amis, Albert Dietrich. Il paraissait calme et content. Au milieu de la conversation, il quitta la chambre. Ses visiteurs, croyant qu'il allait revenir, continuèrent à causer. Comme il ne rentrait pas, sa femme fut le chercher. L'infortuné était sorti en robe de chambre, tête nue, et, se dirigeant vers un des ponts du Rhin, avait essayé de trouver dans les eaux du fleuve la fin de ses maux. Des bateliers l'avaient sauvé; mais, à partir de ce moment, il ne recouvra plus la raison. Il mourut dans un état d'aliénation complète au mois de juillet 1856. On l'enterra à Bonn, la patrie de Beethoven.

Le docteur Richarz d'Endenich, chez qui Robert Schumann termina sa douloureuse vie, a fourni au biographe une observation très curieuse sur le cas pathologique de cet illustre maître.

« Dans l'examen *post mortem* que je fis de sa tête, dit-il, je trouvai les vaisseaux sanguins distendus, surtout à la base du crâne; les plis transversaux qui se trouvent au bord de la quatrième cavité, desquels partent les nerfs de l'organe de l'ouïe, étaient nombreux et bien marqués; ossification de la base du cerveau; développement anormal des projections normales, d'où une masse de petits os irréguliers qui perçaient de leurs pointes aiguës l'enveloppe du cerveau; concrétion et dégénérescence des deux enveloppes, gonflement de l'enveloppe vasculaire et atrophie si considérable du cerveau que l'organe entier pesait sept onces de moins qu'il n'eût dû peser chez un homme de l'âge de Schumann..... La cause interne de cette maladie organique est l'hérédité; la cause externe, l'excès de travail. Quand le cerveau est surmené, le sang y afflue dans la proportion de l'activité que l'on requiert de cet organe; le tissu vasculaire s'engorge, devient par conséquent impropre à sa fonction, et le cerveau s'atrophie faute de nourriture. Ordinairement l'idiotisme s'ensuit, accompagné de gaieté, d'optimisme, de contentement de soi-même, état relativement heureux pour le malade. Chez Schumann il en résulta, au contraire, une mélancolie profonde, une timidité exagérée, une modestie telle que, vers la fin de sa vie, il ne s'estimait rien et refusait les hom-

mages, lui qui avait eu de l'orgueil dans sa jeunesse; des pressentiments sombres, l'horreur et en même temps le désir de la mort. »

II.

L'œuvre de Robert Schumann est comme ces forêts vierges dont l'étude détaillée prendrait une vie tout entière. Il appartient à la famille de Beethoven : de même que cet extraordinaire génie, il était plutôt l'homme de l'avenir que l'homme de son temps. Ce ne fut toutefois que dans la maturité de sa vie et de son talent qu'il atteignit à la science parfaite du compositeur. Ses premières études n'avaient point été suffisamment méthodiques et, s'il créait comme un autre respire, il ne développait point d'une manière scientifique et régulière ses conceptions musicales. De là l'obscurité qui a nui si longtemps à sa renommée. Quelles qu'aient été plus tard ses études et l'influence exercée sur lui par Mendelssohn, qui possédait à un si haut point le génie de la forme, jamais il n'a complètement acquis ces procédés de métier qui rendent si grandement service à l'artiste pour s'exprimer, au public pour comprendre. Mais la musique de Schumann est pleine de beautés pour les connaisseurs. C'est, pour ainsi dire, une poignée de diamants sans montures. Liszt n'était pas un admirateur passionné de Schumann; nous avons vu pourtant qu'il lui rendait parfois justice et qu'il se reprochait de n'avoir pas mis plus souvent qu'il ne l'a fait son talent d'exécutant au service du compositeur. Si les œuvres d'art se divisent, ainsi qu'il l'a écrit quelque part, « en trois styles correspondant aux trois idées d'éclat, d'étendue et de durée », la musique de Schumann appartient incontestablement aux deux derniers styles. Les critiques qu'en a faites Liszt lui-même sont en partie tombées par le progrès des temps et ceux de l'éducation musicale de notre génération. Ses compositions ont des replis et des mystères qui se déroulent à mesure qu'on se les rend familières et ménagent au lecteur le plaisir sans cesse renaissant de découvertes nouvelles. Ce maître aimait le symbolisme mystique, les allusions voilées à certaines idées poétiques, comme le montre non seulement l'esprit de ses titres, mais la différence que l'on croit voir entre les titres et le caractère de ses pièces, différence qui s'évanouit peu à peu quand on les répète souvent, jusqu'à ce que l'on arrive soi-même à l'état d'âme du compositeur. On est surpris que Liszt, si profond et si grand juge, se soit livré, autant qu'il l'a fait au commencement de sa carrière, à des critiques de détail. Ne serait-ce pas qu'il aurait su qu'un jour Schumann l'avait mis comme virtuose, au-dessous de Clara, et qu'il n'aurait pas su pardonner à l'amour?

Aucun homme n'a tant méprisé que Robert Schumann le charlatanisme de l'art. Il était, comme Chopin et comme tous les grands maîtres, ennemi de ces effets d'imitation matérielle des bruits extérieurs, qui sont à la musique ce que les trompe-l'œil sont à la peinture. Il éprouvait des impressions fortes, tombait souvent dans des états d'âme tout particuliers, écrivait comme il sentait et cherchait ensuite un titre se rapportant à ses souvenirs. C'est ainsi que son *Album de Noël,* publié d'abord sous le titre de *Quarante Compositions pour les enfants,* est le fruit de son amour paternel et une œuvre, pour ainsi dire, de famille. Ce présent aimable et modeste fait au public en 1848, unique à cette époque dans la littérature musicale, a eu beaucoup d'imitations depuis; mais personne n'a eu de la vie enfantine une conception aussi variée, aussi poétique, aussi riche que Schumann. Nous voyons, par une lettre à son ami Reinecke, combien cette création de son cœur lui était chère : « Merci pour l'attention que vous avez donnée à mes aînés (les premières de ces compositions). Le plus jeune réclame aussi votre sympathie; il est né avant-hier et l'on préfère toujours les plus jeunes. Ceux-ci font vraiment partie de ma vie de famille. J'ai écrit le premier morceau pour le jour de la naissance de mon fils aîné, et les autres, successivement, pour la naissance ou pour la fête de chacun de ses frères, à mesure que ma chère Clara me donnait de nouveaux enfants. Ils sont différents des *Scènes d'enfance;* celles-ci sont des souvenirs de père au sujet de ses aînés, tandis que l'*Album de Noël* est plein d'espérances, de pressentiments, de vues d'avenir. »

On le voit par ce passage, Schumann avait au plus haut degré la conscience de son œuvre. Il y voyait mille choses que nous ne pouvons y voir nous-mêmes qu'au prix d'une attention soutenue et d'une étude prolongée; il pensait en musique. Par la complexité de sa pensée comme par la richesse harmonique de ses compositions, il était dans son temps un musicien de l'avenir.

Cet avenir est venu déjà, tant l'intelligence musicale se développe rapidement en ce siècle. On joue maintenant Schumann dans les concerts populaires. Les théories et les ouvrages de Wagner, comme tous les systèmes dont il reste toujours quelque progrès accompli, ont eu cet avantage qu'ils nous font paraître simples les œuvres de ses prédécesseurs et nous aident à goûter le *Concerto sans orchestre* de Robert Schumann.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le grand événement littéraire du jour est la préface à sensation que M. Alexandre Dumas fils vient d'écrire pour son *Étrangère* (1). Elle accapare naturellement l'attention publique. Il n'est bruit que d'elle, des grands coups dont elle a transpercé la cuirasse en fer battu des naturalistes et de M. Zola pourfendu. C'est le privilège des écrivains originaux de donner de l'actualité aux questions qui déjà semblaient épuisées. Alors même qu'ils n'ajoutent pas beaucoup

(1) *Théâtre complet* d'Alexandre Dumas fils, VIIIe volume. — Paris, 1879. Calmann Lévy.

d'arguments à ceux qu'on avait déjà présentés, ce qu'ils répètent après tant d'autres prend un air inattendu de nouveauté. Il semble, quand ils le disent à leur tour, qu'on ne l'ait pas encore dit.

Il est question de bien des choses dans cette longue préface : de la convention au théâtre, de l'art d'y dorer les pilules, de la prestidigitation escamotant ce qui choquerait les masses — passez, muscade! — de M. Naquet, du divorce, de la critique et de son impuissance, des pièces qu'a faites M. Dumas, de celles qu'il ne veut pas faire, et enfin un peu aussi de l'*Étrangère*. Cependant, au milieu de ces hors-d'œuvre, le plat principal, le morceau de résistance est le manifeste contre les théories de M. Zola sur l'art dramatique.

Jamais manifeste ne fut d'apparence plus aimable et de ton plus courtois. M. Dumas pourfend le farouche Zola en souriant d'un air aimable. Chaque fois qu'il le touche en pleine poitrine, il semble lui dire : C'est pour votre instruction, mon jeune ami. Si vous vous étiez contenté de faire des théories sur le roman, je ne prendrais pas tant de peine; mais, après avoir donné au théâtre ce que vous y avez donné, il ne convient peut-être pas de prendre vis-à-vis de l'art dramatique un tel ton de supériorité et des airs de grand maître. Avant de vous constituer chef d'école, il serait bon d'aller à l'école. Puisque vous ignorez ceci, que vous ne vous êtes jamais douté de cela, que sur tel autre point vous n'avez pas d'idées nettes, écoutez-moi et croyez-en un homme qui sait les choses. — Tout cela très poliment dit, ou plutôt insinué. Une ironie légère, une férule capitonnée : cela est charmant.

Et il semble que M. Zola en soit quitte à bon marché; mais attendez la fin! Comme, au fond, M. Dumas est plus en colère qu'il ne veut qu'on le croie, il s'est ménagé une légitime vengeance. Alors qu'il semble en avoir fini avec M. Zola et ses prétentions à être chef d'école, alors que M. Zola se croit à l'abri, voici la férule qui reparaît, mais cette fois décapuchonnée. « Il faut être, s'écrie M. Dumas, d'une outrecuidance niaise, voisine de l'hémiplégie ou du *delirium tremens*, pour s'imaginer qu'on fait des révolutions en littérature et qu'on est un chef d'école. On peut avoir autour de soi quelques besoigneux, quelques naïfs et quelques malins qui vous disent ces choses-là par nécessité, par ignorance ou pour se donner le spectacle de la sottise d'un homme célèbre; mais il ne faut pas les croire. En art, et surtout en art littéraire, il n'y a pas d'écoles, il n'y a pas de genres, il n'y a pas de formes, il n'y a pas de vérités : il y a ce qui dure. » Est-ce assez cinglé? Voilà comment, après avoir joué avec M. Zola comme le chat avec la souris, M. Dumas finit, comme fait le chat, par agir vigoureusement des dents et des griffes. Avec ces auteurs dramatiques, voyez-vous, il faut se défier des coups de poing de la fin. Et notez qu'alors même M. Dumas ne prononce même pas le nom de M. Zola. Il a l'air d'adresser ces petites douceurs à un présomptueux quelconque, à un être imaginaire, à qui l'on voudra. Si l'on s'avisait de plaindre sa victime, il pourrait répondre : M. Zola? Mais non, je ne le visais pas. Rappelez-vous donc, il y a beau temps que j'en avais fini avec lui. Je disais ces choses-là en général. Est-ce qu'en effet on peut les lui appliquer? Oui, au fait! mais je n'y avais pas songé. Ces airs de n'y pas toucher, cet art de sembler faire une chose alors qu'on en fait une autre, ne sont-ce pas encore là les petits secrets du métier pour l'auteur dramatique? Pour M. Zola, ce seront peut-être toujours des secrets ; pour M. Dumas, ce n'est depuis longtemps qu'un jeu.

Tel est donc l'air sur lequel M. Dumas chante ou siffle à M. Zola sa chanson. Venons maintenant à la chanson même.

La théorie dramatique de M. Zola se résume en deux mots. Le théâtre est l'image de la vie : il doit donc et il peut donc tout montrer et tout dire. Arrière la convention, place à la vérité! — Vous vous rappelez la charmante comédie de M. Labiche : *Doit-on le dire?* M. Zola en fera une quelque jour portant ce titre : *Doit-on le montrer?* Seulement, tandis que la comédie de M. Labiche concluait qu'il ne faut pas le dire, celle de M. Zola conclura qu'il faut le montrer. Et cependant, quand nous avons étudié ici même l'*Assommoir* mis en drame, que remarquions-nous? que nombre de mots immondes qui grouillent dans le roman n'avaient pas trouvé place dans le drame : donc il ne faut pas toujours le dire; que la fameuse correction du lavoir nous était cachée à la scène par les lessiveuses formant un rideau humain, et qu'ainsi le drame nous dérobait ce que le roman avait exhibé en plein : donc il ne faut pas toujours le montrer. Nous combattions la théorie de M. Zola par sa pratique. C'est ce que fait M. Dumas mettant M. Zola, auteur dramatique, en contradiction avec M. Zola, chef d'école. Peut-être va-t-il un peu loin quand il lui reproche son inconséquence d'avoir fait tomber de l'échafaudage sur la scène un mannequin représentant Coupeau et non Coupeau lui-même : M. Zola aimerait mieux sans doute pousser le réalisme jusque-là; il regrette de briser un mannequin et non un homme; mais enfin il sait se faire une raison. Après l'avoir combattu par ses propres exemples, M. Dumas lui oppose d'autres exemples encore tirés soit de notre théâtre, soit du théâtre anglais, notamment de Shakespeare, qui cependant prenait toutes les libertés possibles devant un public nullement suspect de pruderie ni de délicatesse affectée. Tous sont très curieux, très concluants, et je regrette de ne pouvoir les mentionner faute d'espace. Tous font voir par des images sensibles combien il est vrai qu'il est impossible de tout dire et de tout montrer sur la scène. Le théâtre n'est pas le livre, qui, lui, procède du confessionnal et de l'alcôve, s'adressant, portes et fenêtres closes, à une personne seule. Il est des choses qu'on peut dire quand on est deux et que l'on tait dès qu'on est trois. Au théâtre on est plus de trois, beaucoup plus. Je ne puis résister au plaisir de citer un des exemples donnés par M. Dumas et qui prouve jusqu'à quel point, par cela seul que nous nous trouvons réunis en un nombreux auditoire, nos idées et nos sentiments se modifient. Supposons qu'un Georges Dandin de nos jours, rendu furieux par la certitude de son malheur et ayant vu *la Femme de Claude*, ait tué sa femme. Il passe en justice. Une seule chance pour lui d'échapper au bagne : c'est que Léandre avoue que cette cer-

titude était bien et dûment fondée. Il comparaît comme témoin et jure sur le Christ de dire toute la vérité, rien que la vérité. Avouera-t-il ses relations coupables? Oui, répondez-vous, car cet aveu, c'est le salut de l'accusé. Eh bien! vous dites cela parce que vous êtes là seul, jugeant de sang-froid les choses. Supposez-vous à la cour d'assises comme spectateur ou comme juré, ou même comme juge : cet aveu, qui flétrit une femme, vous indignera avec la salle entière. Supposez-vous au théâtre : ce ne sera plus l'indignation seulement, mais la protestation, la révolte, les cris et les huées. Ce qui vous semblait juste là-bas vous paraîtra ici monstrueux. Le vrai devient le faux, le juste devient l'injuste. Et alors qu'arrive-t-il? C'est que la grande difficulté pour l'auteur dramatique est de faire accepter dans ce royaume de la convention non l'injuste et le faux, mais précisément le juste et le vrai. C'est alors qu'il faut des précautions, de la stratégie, une tactique savante, l'art de préparer les esprits, les trompe-l'œil, la prestidigitation, l'escamotage.

Rien n'est plus exact, malgré l'apparence de paradoxe, mais cette apparence même, M. Dumas n'en a pas peur, au contraire. C'est ainsi qu'il rajeunit, comme j'ai dit, des vérités qui ont déjà la patte d'oie. Il leur donne aussi une nouvelle saveur par les exemples qu'il emprunte à ses propres œuvres. Je sais tel critique — le prince actuel de la critique — qui a exprimé à maintes reprises ces idées sur la convention au théâtre, notamment sur la voix du sang et la nécessité absolue pour un fils abandonné par son père dès le berceau de tressaillir, de palpiter, de pleurer d'attendrissement et de se fondre tout entier en tendresse le jour où, après vingt années de solitude et d'abandon, il rencontre ce père qui pour lui n'a jamais été père. Ainsi le veut la convention du théâtre. Cette thèse prend, sous la plume de M. Dumas, une verdeur nouvelle quand il nous dit ce qu'il lui a fallu de précautions, de ruses et de stratagèmes, pour faire accepter — et encore l'accepte-t-on à moitié — la résistance de Jacques Vignot quand son père trouve qu'il est de son intérêt de lui ouvrir ses bras. Il a eu beau faire, une bonne partie du public trouve encore que c'est le fils qui est dénaturé et non le père.

M. Zola s'avouera-t-il vaincu et convaincu? Non sans doute. M. Alexandre Dumas n'en a pas eu moins raison de rappeler au public certaines vérités d'expérience universelle que la tribu des naturalistes se flatte d'avoir réduites en poussière. On conçoit du moins qu'il s'irrite, lui, un des maîtres de l'art, quand il voit des apprentis s'instituer de leur autorité privée chefs d'école. Ne lui reprochons donc pas d'avoir développé une thèse trop vraie, puisqu'il l'a fait avec beaucoup d'esprit et de verve et juste à l'heure où se produisent avec fracas des théories qui veulent opérer dans l'art dramatique une révolution qui ne serait qu'une émeute stérile.

J'ai négligé, pour l'objet important de cette préface, les digressions et les hors-d'œuvre, qui ont leur prix, après tout. Parmi ces digressions, il en est une tout à fait piquante sur M. Naquet et le divorce. M. Dumas fait des vœux, comme vous pensez bien, pour que la loi permette à Claude de se libérer de la louve qui s'est emparée indûment de son nom, de son honneur et de sa vie. Ce jour-là, il la renverra simplement sans se servir contre elle de son fusil. Le *Tue-la* et le *Tue-le* n'auront plus cours. Et M. Dumas se réjouit que la loi ait tant tardé, car enfin ni son père n'aurait écrit *Antony*, ni lui *l'Étrangère*. Le colonel d'Hervey pouvant répudier la coupable Adèle, Antony n'avait plus de prétexte pour tuer Adèle. Catherine de Septmonts pouvant se débarrasser de son abominable époux, pourquoi Clarkson reviendrait-il d'Amérique pour écraser ce vibrion qu'il est si facile d'envoyer simplement vibrionner ailleurs? Le législateur fait bien ce qu'il fait, puisque sa sage lenteur nous a valu tant de drames qui autrement n'auraient pu éclore. Ce sera donc toute une révolution dans l'art dramatique. Plus de représailles légitimes, plus d'adultères intéressants, plus de vengeances, plus de désespoirs ni de lamentations qui surprennent notre pitié. Allez devant le juge, monsieur! adressez-vous aux tribunaux, madame! — Mais alors c'en est fait du théâtre? Non, il lui restera la situation faite aux enfants. Que dis-je, la situation? les situations, et déjà M. Alexandre Dumas en entrevoit beaucoup, toutes émouvantes et nouvelles. Et des drames poignants se déroulent à ses yeux, et il en écrit déjà le scenario.

Cependant une pensée l'arrête. Après nous avoir fait espérer qu'il serait un des plus actifs défricheurs du domaine nouveau de l'art ainsi rajeuni, il se demande si le temps n'est point passé pour lui des tours de force et d'équilibre qu'il faut exécuter au théâtre pour y faire accepter les enseignements sérieux. A-t-il encore la vigueur et la souplesse nécessaires? Y trouvera-t-il surtout le même attrait? Non, il n'a plus grand goût à ces jeux qui ont charmé sa jeunesse. Le voici à l'âge où le penseur, épris d'une passion sainte pour la vérité toute nue, se résigne malaisément à la costumer d'un vêtement de théâtre, à la maquiller pour qu'elle ne paraisse pas morne et blafarde, vue aux feux de la rampe. Il lui répugne de lui attacher les oripeaux qui plaisent à la foule. C'est maintenant qu'il voudrait bien que M. Zola eût raison et qu'il n'y eût au théâtre ni convention ni mensonge. Vaincra-t-il cette répugnance? Il ne le sait encore et ne dit ni oui ni non. Il faut le souhaiter, et, pour ma part, je l'espère. Les serments d'artistes en pareil cas n'engagent pas l'avenir, et notez que M. Dumas n'a pas même fait un serment de ce genre, heureusement.

II.

C'est une aimable histoire que celle du *Fils Maugars* (1) racontée d'une voix harmonieuse par M. André Theuriet. Elle aurait pu tomber dans le drame; elle côtoie cette géhenne d'où sortent les hoquets convulsifs et les sanglots haletants pour demeurer dans les régions de l'attendrissement et des douces larmes vite séchées par un rayon de soleil. M. Theuriet a l'âme

(1) *Le fils Maugars*, par André Theuriet. — 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

bonne, et, à l'instant où nous allons nous affliger vivement, il nous console en détournant nos yeux de ses héros qui souffrent vers quelque tableau gracieux. M. Theuriet est un poète dont l'oreille saisit toutes les harmonies de la nature, les concerts des champs et des bois, le bruit du vent dans le feuillage et le murmure des eaux courantes : ce qu'il entend, il veut que nous l'entendions, nous aussi.

Ne croyez pas, quand il considère quelque type odieux de la difformité humaine, comme M. Maugars père, qu'il va l'analyser bien profondément : cette figure horrible lui répugne, et bientôt son attention se porte vers des objets plus aimables. Voilà pourquoi son Maugars père, qui pourrait être aussi repoussant que maître Guérin, dont il est proche parent, a une laideur moins saillante et moins accentuée. Si M. Theuriet avait à peindre Quasimodo, il lui ferait le dos rond, rien de plus. Voilà comment cette histoire est une histoire aimable; mais on y voudrait une analyse plus pénétrante du cœur humain, une observation plus profonde, plus cruelle si vous voulez, et peut-être un peu moins de descriptions poétiques et de tableaux riants ; plus de relief aux visages, des ombres plus noires où il en faut, et moins de guillochures au cadre. C'est cependant, à tout prendre, une œuvre délicate et distinguée.

III.

Le grand romancier polonais Kraszewski vient de célébrer sa cinquantaine littéraire. A cette occasion, M. Jules Slowacki a traduit en vers français un de ses petits poèmes, *la Peste au désert* (1). Voilà un tableau dont on n'a pas besoin de lire la signature pour savoir qu'il n'est pas de M. Theuriet. Il est sombre et noir à faire frissonner : une série de scènes lugubres. Les quatre fils et sept filles de l'infortuné qui raconte sa lamentable histoire, frappés en quelques jours par la peste à la main livide ; les sept cadavres harponnés hors de la tente par le croc des ensevelisseurs et traînés sur le sable; puis c'est le tour de la mère, qui est allée la nuit, furtivement, prendre quelques cheveux dorés de son dernier né, enlevé la veille. Il semble que cette succession de tableaux identiques doive être lugubrement monotone : eh bien, non; le poète polonais a su trouver chaque fois quelques couleurs nouvelles. La traduction a ce rare mérite qu'on croirait lire une œuvre originale.

MAXIME GAUCHER.

(1) Venceslas Gasztowt, *la Peste au désert,* traduit de Jules Slowacki.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. Philippart, qui avait eu son retour de l'île d'Elbe, vient de sombrer dans un Waterloo complet. Seulement, pour ce Napoléon belge de la spéculation, le champ de bataille n'a pas été en Belgique. Il ne paraît pas non plus qu'un Sainte-Hélène maussade permette de continuer la comparaison. Le bruit avait couru que le spéculateur vaincu s'était suicidé. On parlait même de *rabouiller* la Meuse et de rechercher le corps, pour bien s'assurer qu'il ne contenait aucune pépite d'or. Les dernières nouvelles, plus rassurantes, plus vraisemblables, plus conformes au génie de l'homme, annoncent qu'il s'est réfugié près d'Hyères, échoué mollement dans une propriété de sa femme.

On peut en revenir.

Je n'ai ni la prétention ni seulement le moyen d'expliquer comment la catastrophe s'est produite. Pouvait-elle être évitée? M. Philippart comptait-il sur l'arrivée d'un Grouchy financier au moment décisif? Au lieu de Grouchy, un ou deux Blücher invisibles, mais tout-puissants, n'ont-ils pas fait jouer leur artillerie?

Ces questions, pour être résolues, ont besoin d'une science stratégique que je n'ai pas, et j'abandonne le problème aux Jomini de la Bourse.

Je veux seulement user de mon droit et faire mon devoir d'observateur en dégageant de cette aventure l'enseignement qu'elle comporte pour des badauds comme moi.

J'ai entendu dire que la foi de certains admirateurs de M. Philippart n'est point du tout ébranlée.

On trouve bien des gens pour admirer Napoléon III après Sedan et à cause de Sedan!

Selon ces optimistes, M. Philippart est un grand génie; seulement il ne sait pas jouer à la Bourse. Il a la philosophie de son métier; il n'en a pas la rouerie étroite, pratique. Il s'entend à merveille à éblouir les masses ; il ne sait pas prévoir un croc-en-jambe dans la coulisse.

Il ne serait donc pas étonnant qu'on le replaçât à la tête de la Banque européenne, pour lui laisser la mission d'évangéliser les peuples. Personne ne sait, comme lui, dire : « Je n'ai jamais réussi; j'ai échoué dans tout ce que j'ai entrepris. Donnez-moi vos capitaux pour des affaires dont vous ne saurez pas le premier mot, que je n'ai pas encore prévues, et vous verrez! »

Ce charmeur, qui compte plus de défaites que de victoires, est obligé de repousser l'argent des actionnaires enthousiastes.

Je le comparais à Napoléon Ier. Il serait plus juste de le comparer à Napoléon III. Il s'est fait, comme celui-ci, une gloire avec ses échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, et, parce que son génie a raté souvent, on l'attend imperturbablement à un coup infaillible.

Seulement, s'il remonte au pinacle, M. Philippart devra s'engager à ne jamais jouer à la Bourse.

Les Blücher qui sont arrivés sur le terrain au moment psychologique, pour étrangler M. Philippart dans les mailles de sa stratégie, et qui ont fait si puissamment opérer leurs bataillons, révèlent une fois de plus la férocité des mœurs de la Bourse.

Dans le commerce, la concurrence est souvent formidable; mais, si elle n'hésite pas devant la ruine d'une maison rivale, elle hésiterait peut-être devant une ruine générale.

En littérature, les haines sont vives, mais éphémères. L'esprit a des enthousiasmes qui désarment, et des sympathies idéales qui réconcilient. En tout cas, si l'on vise les renommées, on ne vise pas la vie; on ridiculise ses rivaux, on serait désolé de les affamer. Les intentions sauvages et les procédés industriels de l'école naturaliste n'altéreront pas sur ce point la générosité des gens de lettres.

A la Bourse, rien ne fait fléchir la haine, et parce qu'un spéculateur important menace l'influence de deux ou trois gros financiers, ces messieurs ourdiront avec une sérénité parfaite une trame qui doit non seulement faire tomber l'imprudent provocateur, mais agiter pour longtemps le crédit, causer des ruines, des suicides, des morts naturelles, des misères longues et infinies, compromettre la tranquillité sociale.

On punit les malheureux qui se coalisent avec trop de passion pour obtenir une augmentation de salaire; on ne punit pas, on admire ces millionnaires qui se concertent au détriment de la prospérité générale pour obtenir une augmentation de millions !

Si la Banque européenne n'était pas revenue sur sa première décision et n'avait pas déclaré qu'elle se regardait comme solidaire des opérations faites par M. Philippart, quels désastres irréparables, quelle secousse profonde suivaient ce coup heureux des Blücher triomphants !

Auraient-ils songé à fonder des hôpitaux pour recueillir les blessés qu'ils auraient faits ?

Seulement, comme la morale, quoi qu'en dise l'école naturaliste, se mêle toujours plus ou moins aux choses humaines, même les moins morales, si l'on écoute ces spéculateurs implacables, on sera surpris de les entendre invoquer l'honneur et la probité.

C'est, disent-ils, pour empêcher que M. tel ou tel n'exploite sur une trop grande échelle la bonne foi publique, qu'ils rompent les échelons et lui cassent les reins.

Le soir d'un jour où un gros financier a ruiné deux ou trois cents familles en obligeant un ennemi à faire une faillite qui lui constitue une modeste aisance, il s'essuie le front avec orgueil et dit :

« Il était temps ! ce coquin-là ne ruinera plus personne ! »

Je me souviens d'un passage d'une lettre de Lovelace qu'il est à propos d'invoquer quand il s'agit de trahison :

« Il n'y a point de fripon qui n'ait, pour l'être, une excuse en réserve à donner à sa conscience. Quel hommage à la probité ! »

Effacez le mot fripon, qui est assurément trop vif et qui est probablement injuste; remplacez-le par joueur, et vous aurez la moralité de l'histoire.

II.

Le Président de la république a commué la peine des jeunes assassins de Montreuil et de deux ou trois autres meurtriers de moindre notoriété.

Un journal demande à ce propos si M. Grévy s'est suffisamment assuré du repentir de ces misérables avant de leur faire grâce de la vie.

La question est naïve. Si le repentir était certain, ce n'est pas seulement l'échafaud qu'il faudrait leur épargner, mais ce lent supplice du bagne dont on parle trop légèrement. J'applaudis à cette clémence. En attendant qu'on efface du code cette barbarie de la guillotine qui se cache désormais derrière les murs de la prison, j'aime qu'un chef de gouvernement répugne aux exécutions sanglantes et n 'abandonne au bourreau que ceux qui ne lui laissent pas un prétexte, une illusion, un semblant de prétexte ou d'illusion.

III.

Alexandre Dumas vient de publier le sixième volume de son théâtre, contenant *M. Alphonse* et *l'Étrangère,* mais renfermant surtout deux grandes préfaces dont la première touche aux questions douloureuses de la famille, et dont la seconde défend le théâtre contre les théories naturalistes de M. Zola.

Je recommande aux moralistes, aux législateurs, aux écrivains qui se servent de la plume pour remuer des idées sous les mots, cette dissertation chaleureuse d'Alexandre Dumas sur la recherche de la paternité, sur l'effroyable iniquité qui rend l'enfant naturel responsable de la faute ou du crime de sa naissance, et qui le condamne à ne jamais franchir cette frontière idéale que la loi met entre lui et l'enfant légitime.

Dans l'ardeur et la bonne foi de sa pitié, Alexandre Dumas est plus hardi qu'il ne l'a jamais été, et il prouve même par l'expérience dans cette préface, avant de le démontrer théoriquement dans l'autre, que quand on a de l'esprit, le respect de soi et des autres, on peut tout dire, même ce qui semble impossible à dire, sans employer de mot technique, et qu'on peut faire une anatomie sans infecter ceux qu'on désire instruire.

Quant à la défense du goût, elle a pu sembler nécessaire il y a quelques mois; aujourd'hui elle est superflue : l'école naturaliste achève sa suppuration. Il a suffi de lui laisser tout dire et tout faire, d'imprimer en son honneur dans un journal ce qui ne se dit même pas entre hommes de bonne éducation, pour que l'écœurement salutaire commence et s'augmente.

Je ne reviendrai pas sur les points touchés plus haut, d'une main si sûre, par mon collaborateur M. Gaucher; mais je tiens à dire qu'il est fort honorable pour Alexandre Dumas

d'expliquer avec tant de bon sens et tant de verve la distance qu'il veut toujours maintenir entre ses héroïnes suspectes et le public. Il montre comment, dans la *Dame aux Camélias,* il a été jusqu'aux limites extrêmes de l'audace, sans cependant laisser dans l'âme de ses spectateurs autre chose qu'une pitié profonde, qu'une émotion à la fois artistique et humaine.

C'est qu'il parle des créatures avilies sans oublier jamais qu'elles peuvent avoir une conscience; c'est qu'il ne pousse pas le mépris du sentiment jusqu'à ne mettre en scène que des animaux satisfaisant leur instinct.

Lamartine a dit un jour, je ne sais où, je ne sais quand, mais a dit avec l'autorité de son génie : « La délicatesse est le symptôme de l'esprit. »

Cette formule pourrait suffire pour juger tous ceux qui prétendent reléguer la délicatesse au nombre des vieux usages. Cherchez bien! ils aiment la brutalité parce qu'elle dispense d'esprit; et ils disent de gros mots parce qu'ils ne savent pas en dire de fins.

Certainement, si Cambronne a jeté un jour au nez des Anglais le mot trivial que l'histoire a pudiquement voilé, il a été très héroïque; mais eût-il perdu en grandeur, en courage, et n'eût-il pas gagné en esprit, s'il avait eu l'inspiration de la périphrase ingénieuse que l'histoire lui prête?

Ce qu'on peut dire dans un cas extrême comme celui de Cambronne, n'est-il pas *bête* de le répéter à satiété pour faire le malin, le farceur?

IV.

J'ai reçu de nouvelles lettres au sujet de la prétendue prise d'habit de Charles-Quint, au monastère des hiéronymites de Yuste; mais, si pleines d'érudition qu'elles soient, ces lettres posent de nouveau le problème sans le résoudre mieux que le livre de M. Mignet. Je demande donc à mes honorables correspondants la permission de ne pas publier provisoirement leurs lettres.

Passons, puisque nos lecteurs y prennent goût, à un autre débat.

On m'écrit d'Angers :

« ... Que dire de cette autre légende, bien autrement offensante pour la dignité de l'histoire et pour l'honneur de notre pays : *Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands?* Voyons...

« En 911, les Normands sollicitent du roi de France une partie du territoire qui relevait de la Couronne. Le roi leur concède une partie de la Neustrie, sous condition de vasselage et de conversion au christianisme. Or la Neustrie n'est pas un désert, et les Normands y trouvèrent des familles françaises auxquelles ils s'adjoignirent. Ce n'est pas tout. Habitués à une existence nomade, vivant de piraterie, ces hommes comptaient peu de femmes, d'artisans, de laboureurs dans leurs rangs; aussi firent-ils appel aux provinces limitrophes, qui leur envoyèrent un second et considérable appoint de population française. Or, de 911, époque de la conquête, à 1066 (155 ans), l'amalgame fut tellement complet que leur langue, absorbée par l'idiome français, ne subsista plus même de nom.

« Guillaume, dit Augustin Thierry, ne sut jamais un seul mot de la langue de ses ancêtres. Ce fut bel et bien le français que les conquérants portèrent ou plutôt infligèrent pendant trois cents ans aux Anglais vaincus.

« *Dieu et mon droit, Honny soit qui mal y pense :* ces mots qui flottent sur le drapeau des vaincus, est-ce du normand?

« Il n'y a pas, selon nous, d'argument plus probant en faveur de la fusion définitive des deux races en une seule, la race française.

« En outre, si cent cinquante-cinq ans d'occupation non interrompue d'un pays ne suffisent pas à constituer un titre de nationalité, nous demandons aux Anglais, si acharnés à nier leur défaite par des Français, combien il faut de siècles de résidence pour avoir droit à ce titre. Poursuivons.

« Guillaume, vassal du roi de France, entreprend la conquête de l'Angleterre. Une opposition énergique éclate dans les conseils de Normandie contre ce projet d'expédition. Le pays, seul devant ses propres forces, se trouve incapable de fournir le contingent de 60 000 hommes qu'il fallait à Guillaume. Réduit à l'impuissance, celui-ci fait publier son ban de guerre. On accourt aussitôt du Maine, de l'Anjou, du Poitou, de la Bretagne, des États du roi proprement dits, de la Flandre, de l'Aquitaine, des bords du Rhin, des Alpes, etc.

« Eh bien! M. Augustin Thierry, dont les pages nous fournissent ces documents, intitule son livre : *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands,* favorisant ainsi le subterfuge des Anglais, qui aiment mieux abaisser leur orgueil jusqu'à s'avouer vaincus par une poignée de soi-disant Normands que d'atténuer l'humiliation de leur défaite en l'attribuant à une armée de 60 000 Français.

« H. B., d'Angers. »

Les ingénieuses observations qu'on vient de lire ne suffiront pas à rectifier publiquement une erreur à peu près reconnue tacitement, mais maintenue pour voiler l'origine d'un antagonisme séculaire qui tend à s'effacer.

V.

Je viens de lire sur épreuves un livre excellent qui doit paraître dans une quinzaine de jours, et qui, lui aussi, prétend rectifier l'histoire, mais l'histoire moderne, toute brûlante encore des explosions de 1792 et 1793.

C'est *le Procès des dantonistes* d'après les documents, par le docteur Robinet.

La grande mémoire de Danton reste chargée, pour bien des gens, du réquisitoire dont Robespierre et Saint-Just avaient préparé les éléments. M. Robinet venge son héros non par des raisonnements, mais par des faits. Les précieuses notes de Topino-Lebrun, recueillies à l'audience du procès, les papiers saisis plus tard chez Robespierre et ses amis et déposés aux Archives, tout rend la démonstration entreprise par M. Robinet claire, patente, définitive.

Non, Danton ne fut ni un concussionnaire ni un traître à la Révolution. Son mot est vrai : « Moi, un homme acheté! Je suis impayable! »

Sa grande faute, ce qui l'a perdu, ce qui a enrayé dans le sang la Révolution, ce qui a préparé par l'action de Robespierre la voie à des faiseurs de 18 Brumaire, c'est le refus de Danton de rester dans le gouvernement qu'il avait fait instituer. On lui doit la création du Comité de salut public :

s'il l'eût dirigé toujours, la Terreur eût été plus courte et moins sanglante. Son sens d'homme d'État eût modéré l'effroyable instrument qu'il avait imaginé comme un état de siège universel pesant sur la patrie menacée.

C'est là un enseignement précieux à recueillir, avec beaucoup d'autres, dans le récit des discordes qui se mêlaient au mouvement de la Révolution. Quand un homme, par son génie, son ambition, son instinct politique, a créé, déterminé une marche en avant, inventé, imposé ou fait accepter un système, il se doit tout entier à cette œuvre ; il en prend la responsabilité ; il en meurt peut-être pour le présent, mais il en vit pour la postérité. S'il meurt, c'est par un sacrifice qui le grandit, et non par une maladresse qui le fait dupe des autres et qui compromet avec lui l'œuvre même à laquelle il attachait sa gloire.

Avis à ceux qui s'abstiennent par fierté ou par coquetterie et qui se réservent, pour profiter des maladresses de leurs lieutenants.

Les lieutenants les compromettent et, quand ils veulent, à leur tour, ressaisir le pouvoir dédaigné, il est trop tard pour sauver la partie et quelquefois la patrie.

Le livre de M. Robinet, il faut s'y attendre, soulèvera des polémiques; mais, comme il prouve, par le tableau de lamentables conflits, la nécessité de l'union, la supériorité de la politique pratique sur la politique théorique, idéale, sectaire, intransigeante, il aura plus de partisans que d'adversaires, et il aura le mérite d'une double actualité : il corrigera l'histoire et conseillera ceux qui travaillent pour les historiens futurs.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

On annonce qu'un projet de loi se prépare sur les sociétés financières. Les scandales de ces derniers temps, les facilités qu'ont les spéculateurs à conscience large pour attraper l'argent du bon public, appellent l'adoption urgente de mesures défensives. Il semble même que les *lanceurs* d'affaires aient des privilèges. Ainsi, on se rappelle qu'une circulaire du préfet de police a interdit aux industriels et aux commerçants décorés de mettre l'insigne de la Légion d'honneur sur leurs factures : eh bien ! que font ceux qui veulent *lancer* une grosse affaire? Ils réunissent en un conseil d'administration provisoire des hommes titrés et décorés, dont les noms resplendissent à la quatrième page de tous les journaux de Paris et des départements, en gros caractères et suivis de ces insignes qui tirent l'œil. Les uns ne peuvent mettre honnêtement la croix qu'ils ont gagnée sur des papiers commerciaux, et les autres la prodiguent sur toutes les feuilles publiques de France et sur des prospectus tirés à millions d'exemplaires, pour jeter de la poudre aux yeux. On se demande si la croix était destinée à pareil usage, et si le conseil de l'ordre n'aurait pas à intervenir, ou plutôt le législateur qui, parmi d'autres mesures, devra porter son attention sur celle-là.

Et que dire de l'irresponsabilité des fondateurs de sociétés anonymes? Ils peuvent faire les plus magnifiques promesses, étaler des chiffres artistement rangés, et si les chiffres ne sont pas exacts, si les promesses ne se réalisent pas, ils n'ont qu'à tirer leur épingle du jeu et ils s'occupent à imaginer d'autres émissions du même genre, où ils ne risquent que de gagner de l'argent, sans avoir compte à rendre de tout celui qu'ils font perdre au public. Il est temps d'aviser.

Voici encore quelques renseignements que nous puisons dans le rapport de M. Albert Dumont sur le voyage du ministre de l'instruction publique :

Aix. — La Faculté de droit occupe l'ancien hospice Saint-Michel, et la Faculté des lettres l'hôtel Saint-Paul.

La Faculté de droit est un édifice à un étage, d'une superficie de 600 mètres environ. Elle est malheureusement en mauvais état, surtout au rez-de-chaussée.

Les Facultés des lettres et de théologie sont dans le rectorat. Surface totale, 1450 mètres; surface bâtie, 659 mètres. Il importait de réparer les locaux et de les agrandir. Le ministre et la municipalité sont tombés d'accord sur un projet qui va être exécuté immédiatement; ce projet donne aux Facultés une bibliothèque commune qui permettra de suivre les instructions du 23 août 1879, aménage au rez-de-chaussée une pièce qui est gagnée sur une cour et remet en bon état une salle qui jusqu'ici n'était qu'une cave. Ces modifications étaient urgentes et rendront de grands services.

Lyon. — Une loi du 8 décembre 1874 a créé à Lyon une Faculté mixte de médecine et de pharmacie, et un décret du 29 octobre 1875 une Faculté de droit. Lyon possède donc les cinq Facultés.

La Faculté de droit est provisoirement installée dans une mairie où elle se trouve aussi peu commodément qu'il est possible, mêlée à d'autres services, mal logée, mal éclairée, ne possédant pas même l'indispensable (861 mètres au total et très mal distribués). Ce provisoire ne peut durer; la Faculté de théologie est dans le même local. Les Facultés des sciences et des lettres, dans le palais Saint-Pierre, ancien couvent des Bénédictins, n'ont aucune des facilités qui leur sont nécessaires. Il a fallu reléguer des laboratoires jusque dans les combles; dans la bibliothèque, les livres doivent être entassés et non rangés faute d'espace (125 mètres au total). On a dû se résigner à ne plus ouvrir cette pièce au public. Les salles manquent pour les examens et pour les cours. Le palais Saint-Pierre est un édifice magnifique dont la ville pourrait faire un usage très utile, mais qui ne convient pas à l'affectation qu'il a reçue depuis 1858.

La Faculté de médecine, sur le quai de la Vitriolerie, sera un des plus beaux établissements, non seulement de France, mais d'Europe. On a pu en voir le plan en relief à l'Exposition de 1878. L'architecte, M. Hirsch, a voulu réunir dans cette œuvre toutes les améliorations faites depuis ces dernières années dans les Facultés de notre pays et de l'étranger.

La surface est de 25 000 mètres; la dépense est évaluée à 4 millions, y compris 1300 mètres de terrain qu'il a fallu acheter. Quatre corps de bâtiments se groupent autour d'un amphithéâtre central : 1° physique et histoire naturelle; 2° chimie et pharmacie; 3° physiologie et pathologie; 4° anatomie normale. Ce sont quatre véritables instituts, dont un seul occupe plus d'espace qu'on n'en consacrait autrefois à une Faculté de médecine tout entière. Les travaux marchent avec rapidité; une partie des locaux va être livrée aux élèves, et le tout sera fini à bref délai.

Ce projet grandiose, si habilement exécuté, fait honneur à

la ville de Lyon; mais il est évident que les autres Facultés ne peuvent rester comme elles sont. Le service y devient impossible; l'État est obligé de refuser aux professeurs des lettres et des sciences les moyens de travaux qu'il désirerait le plus vivement leur donner, parce que ces maîtres ne pourraient s'en servir.

Il y a lieu d'arriver à une solution, et sans retard. Le ministre s'est arrêté à un projet qu'il croit être pratique et peu dispendieux, mais il est prêt à accepter toute autre combinaison également bonne qui lui serait offerte. Près de la Faculté de médecine il existe des terrains qui appartiennent en partie à la ville; on pourrait élever sur un espace peu étendu un bâtiment très simple où seraient logées les Facultés de théologie, des lettres, et quelques services de la Faculté des sciences; sur le reste du terrain on bâtirait en constructions légères (brique et fer) de vastes laboratoires qui seraient à la fois peu coûteux et très commodes. La Faculté de droit occuperait une partie du palais Saint-Pierre. L'État donnerait son concours. Lyon mettrait fin de la sorte à une situation qui ne peut se prolonger sans compromettre l'enseignement supérieur dans la seconde ville de France, la dignité de la ville et le succès même de la Faculté de médecine.

Le rapport se termine ainsi :

Bien que M. le ministre eût surtout entrepris ce voyage pour étudier les Facultés, il a trop à cœur la solidarité de tous les ordres d'enseignement pour avoir négligé nulle part de visiter les lycées, les collèges, les écoles normales, les groupes scolaires. Il lui importait aussi de voir les musées, les bibliothèques et les diverses collections. Le succès des nouvelles Facultés dépend en grande partie du milieu où elles vivront, du mouvement général d'instruction à tous les degrés, et de la haute culture artistique et littéraire dont elles doivent à la fois subir l'influence et faciliter les progrès.

Presque dans tous les établissements secondaires, M. le ministre a constaté que des améliorations étaient désirables, sauf pour les collèges suburbains, qu'il désire vivement voir se multiplier, et qui peuvent prendre modèle sur les établissements de Valence, Boutonnet, Saint-Rambert à Toulouse, Montpellier et Lyon. A Perpignan, il a reconnu que des reconstructions et des remaniements étaient urgents; il a étudié et approuvé en principe des plans qui donnent au collège une surface de 5000 mètres. A Aix, l'adjonction de magnifiques constructions acquises par la ville, de vastes espaces, de beaux jardins, des aménagements commodes et confortables lui ont paru mériter la transformation du collège en lycée. Il a été convenu avec la municipalité de Lyon que dans une telle ville il fallait un second lycée urbain. Les lycées d'externes doivent être multipliés dans les grands centres, où un seul établissement ne suffit plus.

L'enseignement secondaire des jeunes filles est une des préoccupations les plus vives de ce moment. Le ministre a partout montré aux villes quel intérêt elles avaient à l'établir. A Montpellier des promesses formelles lui ont été faites; il a même pu visiter des locaux qui lui ont paru tout à fait propres à cette destination. Les intentions de Cette sont également très proches d'être réalisées. Dans plusieurs autres villes, des engagements précis sont assurés, ou des mesures provisoires ont été arrêtées.

L'école normale des filles à Aix s'est acquis une juste réputation par les services qu'elle rend, mais elle habite des locaux où elle ne peut rester; le ministre a étudié les plans des constructions qui vont être commencées et les terrains qui doivent recevoir cette école. Il s'est partout appliqué à faire comprendre l'importance des nouvelles méthodes, insistant sur la valeur des musées pédagogiques, sur la bonne organisation des bibliothèques, sur les mérites de l'enseignement qui doit développer l'esprit d'initiative et la personnalité, sur la nécessité d'accorder la discipline et une juste mesure de liberté, sur les agréments qui peuvent être joints au travail et qui le rendront plus intelligent et plus fructueux.

Les groupes scolaires dans certaines villes, à Bordeaux, à Toulouse, à Montpellier, par exemple, sont souvent très bien installés; mais ailleurs le ministre a dû rappeler que nous avons maintenant des types excellents de mobilier scolaire, et que les conseils municipaux doivent les adopter au plus tôt. Il s'est partout préoccupé du dessin, et il a tenu à visiter à Lyon l'école Lamartinière, dont il voulait voir fonctionner les méthodes. Si nombreux que soient les groupes scolaires de récente construction, ils restent encore insuffisants; certaines villes paraissent être en retard, et ce ne sont pas toujours les moins riches. Elles doivent suivre les exemples qu'elles trouvent autour d'elles.

Le ministre rapporte de ce voyage une conviction certaine, c'est que les sacrifices faits de tous les côtés par les villes avec autant d'intelligence que de dévouement pour l'instruction sont aujourd'hui tels qu'ils n'ont jamais été, et qu'ils ne s'arrêteront pas, parce qu'ils sont la condition même du progrès, auquel toutes les municipalités sont dévouées. Il a également constaté que les villes ont le sentiment très juste de la solidarité qui unit tous les ordres d'instruction; elles sont convaincues que l'école primaire ne peut prospérer qu'à côté d'écoles secondaires et de Facultés florissantes, et que l'instruction est un tout où chaque partie est nécessaire à toutes les autres et leur donne autant qu'elle en reçoit.

En ce qui touche particulièrement l'enseignement supérieur, le ministre n'est pas effrayé de la multiplicité des Facultés. Il a reconnu d'abord que nous aurions enfin des locaux, ce qui nous manquait depuis cinquante ans; que ces locaux seraient vastes, confortables, bien appropriés à leur objet, et ce n'est pas là une condition indifférente de travail; l'étroitesse et le délabrement des anciens laboratoires rendaient les recherches personnelles à peu près impossibles. Quant aux professeurs, s'ils étaient trop peu nombreux en 1870 pour les créations nouvelles, il eût été, en vérité, surprenant qu'il en fût d'autre sorte! Mais ces créations mêmes provoqueront des vocations. La question n'est donc pas, malgré quelques incertitudes au début, de savoir si nous possédions dans ces dernières années un corps enseignant dont nous n'avions jamais eu besoin, mais si celui que nous demandons est sans proportion avec l'activité intellectuelle que peut fournir notre pays; à la question posée ainsi, la réponse est facile. On ne doit pas non plus s'alarmer trop vite de la rareté prétendue des élèves; la répartition des étudiants sur un plus grand nombre de points n'a rien de dangereux; elle est, à bien des égards, favorable aux études. Le petit nombre des jeunes gens permet seul la formation de véritables élèves que le maître connaît, qu'il suit dès les premiers pas et qu'il mène jusqu'à la science. Quant à la dispersion de nos forces, les faits montreront que c'est là une crainte chimérique, que les moyens de travail ne manqueront à personne, et que les hommes ne manqueront pas davantage aux moyens qu'on prépare pour eux.

Il faut voir les choses de plus haut. Depuis neuf années un mouvement singulier d'enthousiasme pour l'enseignement supérieur s'est produit partout. Toutes les municipalités, celles même qui avaient pu le moins profiter de la haute instruction, ont été les premières à favoriser ce mouvement de tout leur pouvoir. C'était le bon sens national dans ce qu'il a de plus sûr qui parlait; résister à de pareilles tendances, leur répondre par le doute et les objections, c'eût été méconnaître la droiture et la rectitude de l'esprit public. Le gouvernement a été d'accord avec le pays. Cette générosité ne les a trompés ni l'un ni l'autre.

Les villes de Facultés, quand on les étudie dans le détail,

présentent des caractères très différents. Toutes ont un passé, des collections, une activité, qui sont la garantie du succès. Quelques-unes disposent de grandes richesses qu'il importe de placer de manière à ce qu'elles donnent les plus beaux revenus dans l'ordre moral et intellectuel. Il ne s'agit pas de tout créer de rien, mais de profiter de ce que l'on a, de faire rendre ce qu'elles peuvent produire à des forces qui ont été longtemps oubliées ou méconnues; il faut surtout n'élever l'enseignement supérieur que pour élever tous les autres.

La démocratie le sait bien : ses plus chers intérêts, les principes mêmes de son développement sont en jeu dans ces questions universitaires. L'histoire dira que les années que nous traversons auront été pour le haut enseignement une renaissance; on s'étonnera de la tâche entreprise, de la justesse des vues, de l'importance des résultats. L'action sur le bien public sera profonde; ce sera l'honneur des municipalités issues du suffrage universel d'avoir assuré, de concert avec l'État, cette grande œuvre, une des plus nationales qui puissent s'imposer aujourd'hui à notre patriotisme.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer qu'on travaille de nos jours à conserver les dialectes avec autant d'ardeur qu'on en mettait jadis à les détruire. Aujourd'hui, c'est le lithuanien qu'il s'agit de sauver. Il est étouffé par le russe, le polonais et l'allemand, et menace de disparaître dans un avenir prochain si les philologues ne viennent à son secours. On vient donc de former une Société destinée à protéger la langue lithuanienne. La première réunion a eu lieu à Tilsitt, le 14 octobre, et la Société envoie des circulaires à tous les philologues pour réclamer leur appui.

Publications savantes. — La Société des anciens textes français vient de publier, sous la direction du marquis de Queva de Saint-Hilaire, le premier volume des *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps,* d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, qui est le seul connu et qui contient plus de mille ballades.

La collection intitulée *Chansonnier de Montpellier et Motets français du* XIIe *et du* XIIIe *siècle,* que prépare M. Gaston Raynaud, paraîtra prochainement. Le premier volume contiendra les textes, le second des notes philologiques et un mémoire de M. Lavoix sur la musique au temps de saint Louis.

Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles fondée à la Sorbonne en 1867.

Les cours du premier trimestre s'ouvriront le lundi 17 novembre 1879, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, entrée rue Gerson, n° 2.

Grammaire historique de la langue française. — Le vendredi à deux heures et demie. — M. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres; M. Marty-Laveaux, membre du Comité des travaux historiques, suppléant : *Langue et grammaire françaises, principalement au* XVIe *siècle.*

Littérature française. — Le mardi, à une heure et demie. — M. Crouslé, professeur à la Faculté des lettres : *Étude historique de la littérature française. — Exercices de composition.*

Histoire. — Le jeudi, à une heure et demie. — M. Brissaud, ancien professeur au lycée Charlemagne : *Histoire grecque et Histoire romaine.* — Le vendredi, à une heure et demie. — M. Lavisse, maître de conférences à l'École normale supérieure : *Histoire de la France au moyen âge.* — Le mardi, à deux heures et demie. — M. Blanchet, professeur au lycée Charlemagne : *Histoire de la France et de l'Europe au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle.*

Géographie. — Le samedi, à une heure et demie. — M. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. — M. P. Vidal de la Blache, maître de conférences à l'École normale supérieure, suppléant : *Géographie de la France.*

Arithmétique et Géométrie. — Le jeudi, à deux heures et demie. — M. Salicis, répétiteur à l'École polytechnique.

Physique. — Le lundi, à une heure et demie. — M. Fernet, inspecteur général de l'Université : *Acoustique et Optique.*

Chimie. — Le samedi, à deux heures et demie. — M. Riche, professeur à l'École supérieure de pharmacie : Première partie, *Métalloïdes.*

Astronomie. — Le lundi, à deux heures et demie. — M. Wolf, astronome à l'Observatoire : *Cosmographie. — Constitution des astres.*

Seront professés pendant le second trimestre les cours suivants : *Étude historique de la littérature grecque,* par M. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres; — *Chimie,* par M. Schutzenberger, professeur au Collège de France; — *Zoologie,* par M. P. Bert, professeur à la Faculté des sciences; — *Botanique,* par M. Van Tieghem, membre de l'Institut, professeur au Muséum; — *Beaux-Arts,* par M. Dufresne, inspecteur général du dessin; — *Musique,* par M. Laurent de Rillé, inspecteur général du chant.

Les cours seront ouverts le lundi 17 novembre, à une heure, par une allocution de M. Egger, président de l'Association.

L'ouverture de l'École des sciences politiques aura lieu le 24 novembre, 15, rue des Saints-Pères. Voici la liste des cours et conférences de l'année 1879-1880 (neuvième année) :

1° Organisation administrative. — 2° Matières administratives. — 3° Finances. — 4° Administration financière et comptabilité publique. — 5° Comptabilité publique au point de vue de la Cour des comptes. — 6° Histoire diplomatique de l'Europe de 1789 à 1879. — 7° Organisation des services diplomatiques et exercices pratiques. — 8° Droit des gens. — 9° Droit international résultant des traités. — 10° Histoire constitutionnelle de la France, de l'Angleterre et des États-Unis depuis la fin du XVIIIe siècle. — 11° Analyse des constitutions actuelles de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, de la Suisse et de l'Italie. — 12° Histoire parlementaire et législative de la France, de 1789 à 1852. — 13° Histoire diplomatique de 1648 à 1789. — 14° Analyse du texte des principaux traités conclus pendant cette période. — 15° Législation commerciale comparée.

Faculté de droit de Paris. — M. Ém. Alglave, agrégé, ouvrira le cours de *science financière* demain samedi, 15 novembre, à trois heures un quart, et le continuera les jeudis et samedis suivants à la même heure.

M. Ém. Alglave développera la théorie des emprunts et du crédit public. Il exposera ensuite l'histoire et le mécanisme du budget et terminera par un aperçu du système financier des principaux États.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2081)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 21. 22 NOVEMBRE 1879.

LA COMMUNE ET LA GUERRE CIVILE DE 1871 (1)

Le livre dont nous allons rendre compte présente, à plusieurs points de vue, un réel intérêt. L'auteur occupe, dit-on, un poste important dans l'une de nos grandes administrations. Il a écrit son *Histoire* avec une remarquable préoccupation d'impartialité. « Nous n'avons, dit-il dans sa préface, voulu faire ni œuvre de parti ni œuvre de polémique », et il s'est constamment efforcé de tenir parole. Dans ses critiques et ses appréciations, il apporte une incontestable modération de langage que nous nous proposons d'imiter. Et cependant, à lire son livre, quelqu'un qui n'aurait pas assisté de sa personne aux terribles événements de cette cruelle époque serait certainement tenté de faire peser, contre toute justice, sur M. Thiers et sur l'Assemblée nationale la plus grande part de responsabilité dans la crise où la France et la république ont également failli succomber. M. Louis Fiaux nous semble, après dix ans bientôt écoulés, l'écho fidèle de ces groupes bourgeois qui s'étaient formés pendant la Commune sous le nom de l'*Union républicaine, Association pour les droits de Paris,* etc., dont les hommes et les tendances se retrouvent encore aujourd'hui dans les conseils électifs du département de la Seine.

Très fermement attachés à la république, qu'ils mettraient volontiers au-dessus des décisions du suffrage universel, animés vis-à-vis de l'Assemblée et de M. Thiers, à ce moment-là, de défiances plus ou moins explicables à ce point de vue, habitués par une tradition de parti à voir un gouvernement légal surgir de toute insurrection victorieuse à Paris, ils ne pouvaient se défendre, à l'égard de la Commune, élevée sur les pavés des barricades, d'une certaine considération. Bons patriotes, ils déploraient autant que qui que ce soit le douloureux spectacle de nos divisions donné aux Prussiens vainqueurs. Philanthropes ardents pour la plupart, ils visaient, avant tout, à rétablir la paix sociale par des solutions pacifiques, par le recours à des négociations conciliantes qui échouaient toujours, et qu'ils reprenaient sans cesse avec une obstination plus honorable que judicieuse. Trop éclairés pour ne pas être frappés de la médiocrité des membres du Comité central et de la Commune, d'une moralité trop grande pour ne pas réprouver les violences commises, ils avaient, en revanche, à peu près complètement perdu — et nous ne croyons même pas qu'à l'heure présente ils l'aient encore retrouvé — le sentiment du droit politique. Sans les arrestations arbitraires, les excès, les incendies, les massacres, ils auraient volontiers sympathisé avec les vainqueurs du 18 Mars; la Commune eût été pour eux un gouvernement comme un autre. Dans son livre, M. Louis Fiaux attribue encore à ce pouvoir d'aventure le mérite d'avoir « agité les plus graves questions, sans les résoudre, il est vrai ».

Au moment où la question de l'amnistie plénière, dont M. Fiaux et ses amis sont de chauds partisans, a refait une sorte d'actualité rétrospective à la Commune, il est très intéressant d'analyser ces tendances de ce groupe politique important, et il semble utile d'examiner à nouveau le procès des insurgés de 1871, à la lumière même des documents et des arguments fournis par leurs nouveaux défenseurs.

C'est ce que nous allons chercher à faire ici. Mais, pour assurer à notre travail la plus grande impartialité, pour éviter toute discussion inutile et irritante, nous allons systématiquement laisser dans l'ombre ce qu'on pourrait appeler le côté purement « sentimental » de la question. Pour tout le monde, il est évident que cette lutte acharnée,

Français contre Français, parents contre parents,

(1) *Histoire de la guerre civile de 1871,* par M. Louis Fiaux. — 1 vol. Paris, G. Charpentier.

engagée sous les yeux des Prussiens vainqueurs, est un des drames les plus douloureux de notre histoire. Il est hors de doute que l'exécution des otages, l'incendie des édifices publics et privés, aussi bien que certains épisodes de la répression, doivent être et sont, en effet, l'objet d'une égale réprobation de la part de tous les honnêtes gens.

Il nous paraît plus intéressant de s'efforcer de dégager, en quelque sorte, la philosophie des événements de 1871, de négliger tout ce qu'ils peuvent offrir de contingent, et de rechercher quelle en est la portée véritable.

La Commune renfermait-elle le germe d'un progrès quelconque, ou faut-il y voir une de ces explosions brutales dont l'histoire nous offre de nombreux exemples et qui ne font surgir ni un homme ni une idée de quelque valeur? Telles sont les questions que nous allons essayer d'examiner ici. A l'exemple de M. Fiaux, nous allons rappeler les principaux événements du premier siège, préface et explication nécessaires du second.

I.

La situation où était la France le soir du 4 septembre 1870 est une des plus étranges dont l'histoire ait jamais fait mention. Vaincue à plusieurs reprises, envahie, sans armées, sans généraux, abandonnée de son gouvernement dont les chefs sont en captivité ou en fuite, une nation, unitaire par excellence, habituée depuis des siècles à recevoir dans les plus petites choses l'impulsion et le mouvement, entreprend de se sauver elle-même, on pourrait presque dire par l'initiative privée. Depuis trois cents ans, mais surtout depuis la Révolution, et dans les cinquante dernières années, la vie politique, administrative, financière, industrielle, est concentrée dans la capitale. Tous les services publics y ont leurs chefs, tous les chemins de fer, tous les télégraphes s'y croisent. Bien mieux — et ceci est moins connu, — par sa position exceptionnelle, par l'immensité de sa population, de ses ressources, de ses capitaux, Paris centralise aussi jusqu'aux approvisionnements et aux plus petites industries. Avant 1870, par exemple, il ne se consommait pas à Nantes, à Angoulême, à Besançon, une livre de chocolat qui ne fût directement fournie par le grand entrepôt parisien. A Rouen, pour la moindre réparation d'horlogerie, on envoyait à Paris, etc. De même pour les étoffes, pour les draps, pour les boutons, etc. (1). Cette capitale où la vie nationale est concentrée, accumulée jusqu'à la congestion, se voit donc étroitement bloquée avec toutes ses ressources par les forces prussiennes, et les 2 500 000 Parisiens ne communiquent plus avec la France que par les ballons et les pigeons.

Onze jours avant le blocus, sous l'impression du désastre de Sedan, un mouvement populaire tout spontané avait dispersé sans résistance le Corps législatif, et il en était sorti le gouvernement de la Défense nationale. Il importe de remarquer que, parmi les membres de ce gouvernement, aucun n'avait désiré, encore moins provoqué cette péripétie. Quand la foule envahit le palais Bourbon, M. Gambetta, entre autres, s'efforça de l'arrêter et de lui faire comprendre qu'il valait mieux laisser l'Assemblée délibérer en paix. Si donc, quelques heures plus tard, les députés de Paris, sous la présidence du général Trochu, acceptèrent la tâche effroyable, écrasante, de lutter avec *rien* contre les armées victorieuses de la Prusse, ce fut, de leur part, un acte de patriotique dévouement dont chacun, à ce moment, tenait grand compte. Je me rappelle, le 6 ou le 7 septembre, avoir rencontré, rue de Rivoli, un de mes confrères, attaché de tout temps au parti orléaniste et avec lequel, malgré la différence des opinions, j'avais toujours entretenu les relations les plus courtoises. « Ce pauvre Jules Favre! me dit-il en m'abordant; quelle abnégation, mais quelle triste fin d'une si belle carrière politique, que d'être obligé de signer dans quelques jours le traité désastreux qui va s'imposer à nous et auquel rien ne peut nous soustraire! » Mon honorable confrère, vivement ému, semblait alors à mille lieues d'imaginer que l'ambition, la soif du pouvoir fussent pour quelque chose dans la détermination de l'ancien *Cinq*, qui à ce moment se préparait à la célèbre entrevue de Ferrières. « Et vos princes? lui dis-je au bout d'un moment, pensez-vous qu'ils aient l'intention d'intervenir d'une façon analogue dans nos malheureuses affaires? — Permettez, répliqua-t-il avec vivacité, ils ne sont pour rien dans ce qui arrive; ce serait folie de leur part que de prendre aujourd'hui la responsabilité d'une situation *désespérée*. »

Si je rapporte cette conversation, c'est pour montrer comment, dans tous les partis, on accueillait le gouvernement nouveau. Tous s'y ralliaient, non seulement sans résistance, mais avec un certain entrain patriotique, convenant que, dans les circonstances que l'on traversait, le terrible fardeau du pouvoir aurait pu tomber en de bien moins bonnes mains. On ne s'arrêtait pas aux irrégularités manifestes de l'état civil de la jeune république. Il est important d'ailleurs de constater que, parmi les dynasties rivales, aucune ne s'était présentée pour saisir la barre du gouvernail abandonné.

On était aussi encouragé, dans la mesure où l'on pouvait l'être alors, par la notoriété et même l'éclat de certains noms. La compétence militaire incontestable du général Trochu promettait une défense sérieuse; le talent partout et depuis longtemps apprécié de M. Jules Favre garantissait à la France, soit auprès de l'ennemi, soit auprès de l'Europe, un interprète justement autorisé, capable de tenir le langage qui seyait aux malheurs et à la dignité du vaincu. M. Gambetta n'avait pas encore donné sa mesure; néanmoins, depuis son entrée à la Chambre en 1869, plusieurs discours importants avaient permis d'apprécier la puissance de sa parole, la finesse de son sens politique. Enfin le mérite personnel et le caractère nettement républicain de la grande majorité de ses membres assuraient à la Défense le concours chaleureux de la population parisienne.

(1) Pour le dire en passant, si l'investissement avait eu lieu quinze jours plus tard, on était approvisionné de fromages pour un an, car Paris est aussi un entrepôt général pour cette denrée, qui s'y accumule chaque année du 15 septembre au 1er octobre.

Ce sentiment de confiance s'accentua surtout après l'entrevue de Ferrières. Cette conversation célèbre fut d'un effet prodigieux. Quand les Parisiens apprirent que M. de Bismarck demandait, pour conclure un armistice, ou le mont Valérien, ou la reddition anticipée de Strasbourg, tous les esprits s'enflammèrent, et l'impression fâcheuse produite par l'échec de Châtillon disparut comme par enchantement. A ce moment encore — et je pourrais citer des noms, — de fervents légitimistes, d'ardents orléanistes, transportés d'admiration, allèrent s'inscrire chez Jules Favre pour le féliciter de son noble et patriotique langage. Je ne parle point des bonapartistes parce que le bonapartisme n'existait pas alors à Paris. Ceux mêmes qui, depuis, sont rentrés au bercail étaient alors très sincèrement indignés et reniaient leurs dieux avec une sorte d'ostentation que nul ne songeait à leur reprocher.

En province on fit comme à Paris : on accepta la république, on reconnut l'autorité du nouveau gouvernement. Mais, comme il était facile de le prévoir, cet acquiescement patriotique se manifesta sous des formes tout à fait différentes. A part quelques efforts isolés, en petit nombre et sans grands résultats, la province attendit, comme à l'ordinaire, une impulsion du pouvoir central. Tant que la Délégation de Tours ne donna point cette impulsion, il ne se fit rien de sérieux. Aussitôt, au contraire, que M. Gambetta, sorti de Paris en ballon, vint imprimer à la défense une énergique et patriotique direction, les départements se mirent en mouvement et tentèrent un effort immense, qui n'est pas encore apprécié aujourd'hui à sa juste valeur, mais qui, pour quiconque y a regardé de près, dépasse de beaucoup l'effort tant vanté de 1792 (1). A Paris, il en fut tout autrement. Je m'empresse d'ajouter, pour éviter tout malentendu, que le procédé parisien, mieux approprié peut-être au tempérament de la population, a donné aussi des résultats complètement inattendus. Les stratégistes les plus autorisés, M. de Moltke notamment, portaient à deux ou trois semaines au plus la durée possible de la défense. La grande ville a tenu cent trente-cinq jours, près de cinq mois, et n'a succombé qu'à la famine. Cette longue et, quoi qu'on en ait dit, cette glorieuse résistance a seule permis à la France de sauver son honneur dans cette lutte désespérée.

Mais il faut reconnaître que, militairement, elle s'opéra dans les conditions les plus étranges. On se représente d'ordinaire, et avec raison, une ville assiégée comme courbée sous l'autorité absolue du général en chef, qui, sans contrôle, sans résistance, dirige tout, pense, agit pour tout le monde. A Paris, en 1870, rien de semblable. Liberté complète de la parole, de la presse, liberté de réunion, d'association. Partout se forment des comités de défense, pour l'armement, pour la fabrication des canons, etc. Tous donnent des conseils et, au besoin, des leçons au gouvernement. Chaque citoyen a son plan, son moyen particulier infaillible d'exterminer les Prussiens, sur le sort desquels il va parfois jusqu'à naïvement s'attendrir. Les idées les plus saugrenues, les plus folles, sont mises en circulation par des gens absolument étrangers aux premières notions de la science militaire. Tel préconise les sorties torrentielles où l'ennemi sera comme noyé, anéanti; tel autre veut que quatorze villes, qu'il prend soin de désigner d'avance, lèvent chacune une armée de 100 000 hommes : voilà les quatorze armées légendaires de la Convention retrouvées. Je ne parle pas de la poudre sternutatoire, des surprises nocturnes opérées par des bataillons armés de sifflets, de lanternes, de sonnettes, que sais-je ? Parmi les projets d'apparence plus sérieuse se distinguent ceux d'un groupe qui, plus tard, fera ses preuves; pour lui c'est bien simple, il faut proclamer la Commune et agir « révolutionnairement ». A titre d'exemple de ces « agissements révolutionnaires », on peut citer l'expropriation de M. Godillot préconisée par le sieur Vésinier, et surtout le plan qu'on va lire, emprunté à la *Patrie en danger*, organe du « vénéré » Blanqui :

« Les clubs, les journaux, la Commune sont les seules forces qui peuvent organiser la défense et décréter la victoire.

« Il faut immédiatement que chaque citoyen qui osera parler de paix ou de compromis soit arrêté;

« Il faut que toutes les églises soient fermées aux cultes et, affectées à des greniers, des clubs ou toutes autres destinations révolutionnaires. Il faut que toutes les ambulances soient purgées des prêtres; — qu'on les arrête, qu'on les arme, qu'ils soient menés au feu, placés devant les patriotes dans les positions les plus périlleuses. Nous leur réservons la plus belle tâche : qu'ils soient martyrs; ils iront au ciel, ce sera leur récompense. Nous qui n'y croyons pas, nous demandons qu'ils meurent avant nous, qu'ils servent de cuirasse aux pères de famille. Ce sera la seule fois qu'ils auront été bons à quelque chose.

« Il y a encore d'autres mesures à prendre.

« Il faut que chaque citoyen ne sorte qu'armé : revolver, poignard, baïonnette, tout est bon, et qu'on arrête tous les agents bonapartistes que Paris renferme encore.

« Il faut que le journal, le club et la Commune constituée demandent la mise en commun des subsistances et la ration pour chacun. Ainsi on évitera le gaspillage des denrées, la faim atroce et le scandale des déjeuners copieux.

« Il faut encore que tout individu qui connaît la cachette ou l'enfouissement de monnaies d'or, d'argent, de matières précieuses, en fasse de suite la déclaration à la mairie. Il faut encore que chaque maison soit garnie à la porte principale d'un écriteau portant le nom, l'âge et la profession de tous les habitants de ladite maison, etc. »

Comme disait alors un écrivain justement autorisé, « ce qu'il y a de plus extraordinaire encore que la violence de ces mesures, c'est leur prodigieuse niaiserie. Supposons-les toutes fidèlement réalisées : eh bien ! après ? Qu'est-ce que cela pourra faire aux Prussiens ? A moins qu'on n'espère qu'ils s'enfuient épouvantés de voir les Parisiens assez fous pour ne pas enfermer à Charenton de pareils insensés ! »

A part ce groupe, peu influent au commencement du siège la concorde était fort grande entre les habitants de toute fortune et de toute condition, unis dans un même sentiment

(1) Vers le 6 ou 7 septembre 1870, mon père, Adolphe Guéroult, avait fortement encouragé M. Gambetta dans sa résolution de quitter Paris : « Vous êtes jeune, énergique, lui disait-il, et c'est de l'action que nous avons besoin. Ici vous n'aurez que des discours à faire; allez en province, remuez-la, lancez-la, sacrifiez tout à la défense nationale ! C'est le meilleur moyen de fonder la république. »

de patriotisme et de confiance dans les talents du général Trochu. Mais cette concorde même faisait que toute répression énergique était impossible. Pour rien au monde, un bataillon de garde nationale n'aurait consenti à marcher contre un autre ou même à le laisser attaquer par un corps de troupe régulière, encore bien moins à fournir un peloton d'exécution. Lorsqu'après l'affaire de Châtillon, plusieurs fuyards déférés au conseil de guerre furent condamnés à mort, des voix nombreuses s'élevèrent dans la presse et ailleurs pour faire appel à l'indulgence du gouverneur. Celui-ci se trouvait donc dans la position la plus difficile et la plus bizarre. Investi d'une confiance très flatteuse pour lui, profondément pénétré des grandes difficultés de sa tâche, il ne voulait et ne pouvait recourir qu'à l'emploi de moyens purement *moraux* pour réprimer les insoumissions et les indisciplines. Un éclatant succès lui aurait donné plus de force; mais le moindre échec pouvait compromettre toute son autorité et atteindre l'existence même du gouvernement. De là une prudence quelquefois exagérée, mais assez concevable dans ses tentatives contre l'ennemi. Depuis l'échec de Châtillon, le général Trochu n'osait pas aventurer ses jeunes troupes hors de la protection du canon des forts. A chaque expédition elles se lançaient bravement sur les avant-postes ennemis, qu'elles refoulaient sans peine; mais, arrivées à une certaine distance, au moment où l'affaire allait devenir sérieuse par l'entrée en ligne des renforts prussiens, elles recevaient, parfois hors de propos, l'ordre de se replier. On a beaucoup reproché au général Trochu d'avoir accepté la tâche de défendre Paris avec la conviction que le succès n'était pas possible; à notre avis, ce reproche n'est point mérité. Après Sedan, lorsque nous n'avions plus ni armées ni officiers, lorsque le soulèvement de la province était au moins douteux, lorsque Paris allait être assiégé sans espoir de secours extérieur, il ne pouvait pas y avoir et il n'y avait pas — je ne dis pas un seul militaire, — mais un seul homme quelque peu familiarisé avec l'histoire des guerres modernes qui pût compter sur le succès. Seulement, il fallait tenir *le plus longtemps possible*, pour l'honneur d'abord, puis pour donner aux efforts de la province le temps de s'organiser. Le général Trochu avait à un très haut degré ce sentiment du devoir militaire, et beaucoup de ceux qui ont tant crié contre lui ne l'avaient point. Que de gens n'ai-je pas entendus s'écrier au moment de la capitulation : Eh bien ! si l'on ne pouvait pas se défendre, il fallait donc se rendre tout de suite ! Parmi tous les généraux ou amiraux alors à Paris, et parmi ceux qui étaient réputés à bon droit comme les plus énergiques, combien ne s'élevaient pas plus haut que l'idée de risquer une grosse affaire, « un bon coup de torchon », pour en finir plus vite ! Je ne veux pas entrer ici dans la critique, trop aisée peut-être, des opérations du siège; mais je crois rester dans la vérité et dans la justice en disant aux détracteurs du général Trochu : « Que celui d'entre vous qui à sa place aurait fait moins mal lui jette la première pierre ! »

Seulement, aux foules il fallait, sous peine d'abréger la défense, promettre sans cesse plus qu'on n'espérait, plus qu'il n'était raisonnablement permis d'espérer. Les imaginations, sans le frein de la réalité, se surexcitaient au delà de toute mesure, surtout à propos des armées de secours. Que de gens, même parmi les plus sérieux, ont *entendu*, sur les remparts, le canon victorieux de Chanzy ou de Faidherbe ! A la moindre affaire, surtout au commencement, on vous parlait de « trente mille prisonniers » ! (23 septembre); le 22 octobre, une lettre adressée au *Journal des Débats*, rendant compte du combat de Rueil, annonçait dans la grave feuille que « *quarante mille* Prussiens, ayant passé dans la presqu'île de Gennevilliers, s'y trouvaient bloqués par la rupture des ponts, et n'attendaient que le moment de se rendre à merci » !

Quelles déceptions quand il fallait retomber sur les trop modestes réalités de ces petits engagements !

La tentative insurrectionnelle du 31 octobre eut au moins un bon résultat : celui de provoquer une sorte de consécration officielle et solennelle des pouvoirs ramassés le 4 septembre par le gouvernement de la Défense nationale. A une immense majorité, les Parisiens déclarèrent qu'ils aimaient mieux être défendus et représentés par MM. Jules Favre, Jules Simon, Trochu, etc., que par Blanqui et ses élèves.

Au bout de quelques jours, la nouvelle de la victoire de Coulmiers vint ranimer tous les courages et contrebalancer dans les esprits la funeste nouvelle de la reddition de Metz. Je dis dans les esprits parce qu'en réalité la capitulation de Bazaine était venue porter à la défense héroïque de la France le dernier coup, le coup dont on meurt. « Si Metz avait tenu huit jours de plus, dit le major Blume dans son Histoire de la campagne de 1870, l'armée prussienne était forcée de lever le siège de Paris et d'aller attendre, dans une forte position sur la rive droite de la Seine, les Français victorieux à Coulmiers. »

Il est infiniment probable que la jeune armée de la Loire n'aurait pas été de force à supporter le choc; mais quel effet moral pour la France, pour Paris, pour l'Europe !

En tous cas, même après la prise de Metz, l'honneur commandait de continuer la lutte; elle fut poursuivie en province et à Paris. C'est même dans cette seconde période que se livrèrent les deux combats de Champigny, où nos troupes de nouvelle formation soutinrent avec beaucoup d'aplomb un feu terrible et couchèrent sur le champ de bataille. Mais, ce grand et inutile effort passé, les chefs de la défense, perdant tout espoir, ne tentèrent plus rien de sérieux. La démonstration du 20 décembre, la canonnade du plateau d'Avron, la bataille de Buzenval sont autant d'affaires engagées sans conviction, sans élan, par les généraux et les soldats. On savait par les pigeons qu'en province une armée nombreuse se préparait à agir sur les lignes de communication des Prussiens; on attendait le résultat de cette tentative suprême pour retrouver quelque énergie dans l'offensive, et jusque-là on occupait l'ennemi comme on pouvait. Malheureusement, la population parisienne, avec sa vive intelligence, devinait rapidement cet état de choses. De plus en plus surexcitée par le patriotisme, par les privations, par le souvenir des séparations déchirantes, elle accusait le gouvernement de faiblesse, de mollesse, presque de trahison;

elle prêtait l'oreille aux déclamations violentes, aux protestations révolutionnaires; elle réclamait à grands cris, dans les journaux, le changement du général Trochu. Destituer le gouverneur de Paris était chose facile, mais il était moins aisé de lui trouver un remplaçant. Tous les chefs militaires, consultés, mis en demeure de donner solennellement leur avis, depuis les généraux jusqu'aux colonels, aux capitaines, aux lieutenants, déclarent qu'à leurs yeux la partie est définitivement perdue et refusent l'écrasante responsabilité de conduire à une mort ou à une déroute certaine les forces qu'on leur propose pour tenter une dernière sortie « torrentielle ». Que faire? Fallait-il, comme on l'a dit et redit si souvent, recourir à « l'élément civil » pour remplacer « l'élément militaire », découragé? Suffisait-il pour débloquer Paris de confier la direction d'une si grosse affaire à des gens hors d'état de manœuvrer un bataillon, une compagnie, une escouade? Beaucoup le disaient et quelques-uns le croyaient. Patience! la suite des événements révélera ce qu'il faut définitivement penser de ce paradoxe.

Bref, le bombardement, les souffrances de tout genre portaient au plus haut degré la maladive surexcitation des esprits, lorsqu'on apprend du même coup la défaite de Bourbaki, de Chanzy, de Faidherbe, c'est-à-dire la ruine des dernières espérances raisonnables. Le gouvernement ne peut plus compter sur aucun secours extérieur, mais il sait, à n'en pas douter, que Paris n'a plus de vivres — et quels vivres! — que pour quelques jours à peine (1). Dans cette extrémité, obéissant à une préoccupation égoïste qu'on ne saurait qualifier trop sévèrement — le mot de défaillance morale n'est pas ici trop fort, — le général Trochu refuse de prendre l'initiative et la responsabilité d'une capitulation devenue nécessaire, et, pour épargner à la population parisienne les horreurs de la famine, c'est encore M. Jules Favre, ce « rhéteur », comme l'appelle dédaigneusement M. Louis Fiaux, qui se dévoue. Il se transporte à Versailles; en le voyant arriver, M. de Bismarck siffle un *hallali* triomphant : Paris se rendait à merci, la France n'en pouvait plus.

II.

Les marins, dit-on, redoutent par-dessus tout ce qu'ils appellent une mer *démontée*. C'est lorsque, dans une tempête, le vent vient à cesser subitement. Les vagues conservent pendant quelque temps toute leur violence ; et le navire, qui n'est plus *appuyé*, qui ne marche plus, qui n'a plus de direction, se voit dans les plus mauvaises conditions pour leur résister.

Je ne trouve pas de comparaison plus exacte pour caractériser l'état des esprits à cette époque, au moins à l'intérieur de Paris. Cette lutte, si héroïquement soutenue pendant cinq longs mois, aboutissait à la plus nécessaire mais à la plus douloureuse des capitulations; le patriotisme surexcité par l'espoir d'une revanche prochaine retombant, de toute sa hauteur, sur les souvenirs navrants de cette triste campagne; les souffrances privées qui avaient presque disparu, effacées dans l'effort commun de la résistance, revenant plus poignantes quand cette résistance était brisée, tous ces éléments divers bouleversaient les âmes en proie à une agitation désormais sans issue et sans objet. Ce qui était pire que tout, c'était, au milieu de cette affliction patriotique, la nécessité de régler les détails matériels de la reddition; c'était aussi, comme aux enterrements, chez quelques-uns, un étalage de démonstrations théâtrales et apprêtées, trop souvent incompatibles avec une douleur vraie; ces gens qui, s'étant tenus cois pendant toute la période utile du siège, prétendaient refuser de se rendre et prenaient les grands airs d'un sombre et tardif héroïsme; ces lettres dans les journaux; ces manifestations bruyantes, etc., etc.

M. Jules Favre avait assumé une rude et douloureuse tâche, et les historiens me semblent avoir été plus que sévères à son égard. Je ne parle pas du fatal malentendu de l'armistice; toute la responsabilité, suivant l'avis très judicieux de M. Ch. de Mazade, retombe sur le général Trochu, qui n'aurait pas dû laisser à un avocat, son collègue dans la Défense nationale, le soin de débattre les termes d'une convention militaire.

Mais, pour avoir refusé le désarmement de la garde nationale, M. Jules Favre lui-même s'est accusé et condamné devant Dieu et devant les hommes. Or, pour tout Parisien qui voudra bien rassembler ses souvenirs de 1871, il est absolument certain que le désarmement de la garde nationale était impossible, tout simplement parce qu'il n'existait aucun moyen d'obliger certains bataillons à se dessaisir de leurs fusils et de leurs cartouches.

Des renseignements personnels me permettent d'affirmer qu'à Belleville et à Montmartre, notamment, la plupart des gardes avaient deux, trois et jusqu'à quatre fusils, avec un nombre considérable de cartouches, qu'ils s'étaient procurées soit dans le désordre des distributions, soit en refusant de rendre les munitions qui leur étaient allouées pour les exercices de tir, etc. Les fameux bataillons de Flourens, parfaitement exercés et organisés, qu'on n'avait jamais pu décider à sortir, étaient dans le même cas. On pouvait donner aux officiers l'ordre de faire rendre les fusils; il est infiniment probable que ces officiers élus auraient refusé de se charger de la commission, et il est absolument certain que, l'eussent-ils acceptée, leurs hommes les auraient envoyés promener.

Restait à employer la force, mais quelle force? Nous avons déjà mentionné plus haut la répugnance invincible des bataillons de garde nationale à s'attaquer les uns aux autres, pendant le siège, même pour assurer la discipline, dans l'intérêt supérieur de la défense. Maintenant que cet intérêt n'existait plus, que le gouvernement n'avait plus aucun crédit, aucune autorité, il n'y avait pas même à y songer. Quant aux troupes régulières, qui obéissaient encore à peu

(1) M. Fiaux affirme, p. 22, qu'au fort d'Issy, au moment de la capitulation, il y avait encore des vivres pour *plus d'un mois et demi*; sans vouloir démentir ce fait, bien invraisemblable, nous ferons remarquer que la garnison d'un fort est de 1500 hommes tout au plus et que la population de Paris était alors de 2 500 000 âmes, ce qui ôte absolument toute valeur à l'argument.

près, quoique bien mollement, leur moral était très ébranlé par les souffrances et les privations très réelles qu'elles avaient éprouvées pendant le siège; leur confiance dans leurs chefs était très affaiblie par cette suite non interrompue de revers. L'habitude maintenait un reste de discipline; mais, pour ne citer qu'un seul symptôme caractéristique, les trois quarts des soldats ne saluaient plus leurs officiers. Demander à de pareilles troupes, moralement et matériellement ruinées, sur qui avait pesé tout l'effort de la lutte, un combat dans les rues, devant les Prussiens, était chose absolument impossible.

M. Jules Favre dut dissimuler devant le vainqueur, sous des considérations de dignité nationale, cette triste situation du pouvoir constitué, impuissant à se faire obéir; nous ne nous sentons pas le courage de l'en blâmer. Il en est de même du refus qu'il opposa aux propositions de M. de Bismarck demandant de cantonner dans la presqu'île de Gennevilliers, pendant toute la durée de l'armistice, la portion de l'armée régulière qui n'avait pas reçu la mission de maintenir la sécurité dans la malheureuse ville. Par un sentiment d'humanité que tout le monde partageait alors, M. Jules Favre répugnait à imposer à ces malheureuses troupes, si rudement éprouvées, les fatigues et le malaise d'un campement sous la tente, sur un terrain humide et marécageux. Ce fut là, néanmoins, une faute grave, dont les conséquences ne se firent pas attendre; ce séjour des soldats, logés individuellement chez les habitants, loin de leurs chefs, acheva de ruiner le peu de discipline qui subsistait encore parmi eux.

Quoi qu'il en soit, les préoccupations publiques se tournèrent vers les élections générales, et c'est ici que prend naissance le fameux Comité central, dans des conditions vaguement indiquées par M. Fiaux et qu'il est, je crois, possible de préciser un peu plus ici. Comme il a été dit plus haut, il s'était formé pendant le siège, dans chaque bataillon, entre des hommes ordinairement étrangers les uns aux autres, des relations très cordiales. Je me rappelle, sur les remparts, de longues heures, de longues nuits où des banquiers, des professeurs, des cordonniers, des fruitiers, des marchands de parapluies échangeaient très amicalement leurs idées, leurs espérances, leurs illusions patriotiques. Des conseils de famille s'étaient occupés des malades, des nécessiteux; on avait communié ensemble, pendant cinq mois, sous les espèces coriaces du cheval, de l'âne et du chien, le meilleur, mais certainement le plus dur des animaux.

Cette intimité, très nouvelle pour la population d'une ville où, d'ordinaire, chacun ignore jusqu'au nom des voisins demeurant à l'étage au-dessus ou au-dessous, suggéra tout naturellement à différentes personnes, sans aucun concert préalable, l'idée de faire, des bataillons de la garde nationale, une sorte de groupe électoral dans lequel pourraient s'exercer utilement pour le pays les influences légitimement acquises pendant le siège.

Les républicains avancés — dès cette époque l'immense majorité des électeurs parisiens était acquise à la forme républicaine, — par une extension du même principe et voulant, suivant leur habitude, donner à une chose entièrement neuve un vieux nom révolutionnaire, songèrent à organiser une *fédération* politique électorale de tous les bataillons. Des convocations furent adressées par eux aux officiers et sous-officiers de la garde nationale triés sur le volet (1). Une première réunion eut lieu au Cirque d'Hiver, dans les derniers jours de janvier. Elle dressa une liste de candidats à l'Assemblée nationale et nomma un bureau chargé de convoquer de nouveau les délégués.

Une seconde convocation fut lancée pour le 15 février, et — ici les renseignements que je tiens d'un de mes amis, capitaine instructeur d'un bataillon de Montmartre, diffèrent de ceux de M. Fiaux, — après une réunion au Vaux-Hall, qui s'était prolongée jusqu'à environ trois heures, les délégués se séparèrent sans avoir pu arriver à *aucune résolution commune*. C'est alors, après le départ de presque tous les assistants, qu'une vingtaine d'individus restés dans la salle s'érigèrent en *Comité central de la Fédération de la garde nationale*, se déléguant eux-mêmes et usurpant, avec la plus insigne mauvaise foi, l'apparence d'un mandat qui ne leur avait été donné par personne.

A l'appui de cette version, que je crois inédite, mais très exacte, je citerai un passage du livre de M. Fiaux, en anticipant un peu sur les événements.

« Vers dix heures du soir, dit M. Fiaux, p. 101, les délégués reviennent à la mairie de la Banque, où les maires et nombre de députés s'étaient réunis. MM. Louis Blanc, Carnot, Schœlcher, Langlois, Floquet, Peyrat, entre autres, étaient là. MM. Varlin, Moreau, Jourde et Arnold accompagnaient les délégués. M. Tirard préside. « Nous sommes, dirent les envoyés « du Comité, parfaitement disposés à abandonner les mairies « et l'Hôtel-de-Ville, mais à la condition que les maires s'enten- « dront avec le Comité central pour convoquer les électeurs « et faire les élections le 22 mars. — Nous contestons la lé- « galité de votre convocation. Qui a nommé le Comité cen- « tral? répondent MM. Schœlcher et Peyrat. — Nous avons « été nommés par la garde nationale. — Jamais il n'y a eu « d'élection dans les mairies pour la garde nationale! »

Ainsi M. Schœlcher, commandant l'artillerie de la garde nationale, M. Langlois, l'héroïque colonel blessé à Buzenval, n'avaient même pas été convoqués, ni au Cirque ni au Vaux-Hall! Sans doute leur républicanisme éprouvé n'avait pas été jugé assez pur! La réponse de Varlin est brutalement caractéristique : « A quoi bon discuter sur un fait? réplique-t-il. Le Comité central existe, il tient l'Hôtel-de-Ville, la plus grande partie de Paris. »

Impossible d'avouer plus franchement, plus cyniquement, que le Comité central n'avait été nommé par aucune délégation régulière et que, dans son immense majorité, la garde nationale était absolument étrangère à son élection.

Quoi qu'il en soit, à partir du 15 février, nous voyons ce Comité central publier des manifestes signés de noms alors tout à fait inconnus et prendre sur la masse ignorante un

(1) Je pourrais citer plusieurs bataillons auxquels pas une lettre ne fut envoyée.

ascendant réel, comme si ses pouvoirs avaient une origine régulière.

Arrivons enfin, en négligeant les détails secondaires, à la péripétie capitale du grand drame qui va s'engager, à la fameuse affaire des canons.

L'armistice expire; les préliminaires de paix ne sont point encore votés par l'Assemblée nationale qui siège à Bordeaux. M. de Bismarck exige que les Prussiens vainqueurs occupent au moins une partie de la ville qu'ils ont réduite à se rendre. La nouvelle se répand dans Paris, où elle excite une émotion bien naturelle. Le nouveau gouverneur, le général Vinoy, prend un certain nombre de précautions pour rendre tout contact impossible entre les soldats prussiens victorieux et les Parisiens exaspérés. Un cordon de troupes, dont la garde nationale forme la plus grande partie, est établi sur la limite du territoire occupé. Avec la plus louable unanimité les journaux de tous les partis recommandent le calme dans la douleur patriotique. Le Comité central joint ses exhortations aux leurs. Les boutiques se ferment, et la population tout entière en deuil conserve une attitude très digne, qui ne rappelle en rien les souvenirs humiliants de 1814 et de 1815.

Deux parcs d'artillerie avaient été formés pendant le siège, l'un à Passy, l'autre à l'avenue de Wagram, avec des pièces fabriquées à Paris par l'industrie privée, payées par les bataillons de chaque quartier. Ces canons « municipaux », sur lesquels on avait fondé de grandes espérances tristement déçues, se trouvaient dans le sixième secteur, c'est-à-dire dans les limites du territoire qui allait être occupé par l'ennemi.

Sous l'inspiration honorable d'un patriotisme un peu théâtral, les bataillons de Passy emmenèrent leurs canons en dehors de la zone jusqu'au parc Monceaux; les pièces du parc Wagram, 227 canons et 7 mitrailleuses, sont traînées par d'autres bataillons à la place des Vosges, au boulevard Ornano, à la place Saint-Pierre, à Montmartre, à Batignolles, à Belleville, au Luxembourg, à Montrouge.

Cet attachement de la garde nationale à des armes forgées par elle en quelque sorte était, nous le répétons, honorable, touchant même; mais il se manifestait en cette occasion sous une forme passablement puérile.

De deux choses l'une, en effet : ou les canons des deux parcs étaient compris dans la capitulation, et dans ce cas il fallait les livrer sous peine de recommencer une lutte que chacun sentait désormais impossible; ou ils en étaient exemptés à un titre ou à un autre, et alors il n'y avait aucun danger de les voir emporter par un ennemi très discipliné, déjà plutôt embarrassé, hélas! par l'immense matériel qu'il avait conquis sur nous dans cette campagne de cinq mois.

A Passy, les bataillons bourgeois, commandés par un ancien marin très brave, très énergique, avaient voulu simplement préserver leurs pièces du contact du vainqueur. Ils le prouvèrent en réintégrant les canons dans leur parc aussitôt après le départ des Prussiens.

Il en fut tout autrement des autres. Les bataillons qui auraient absolument refusé de rendre leurs fusils ne se montrèrent pas moins résolus à conserver leurs canons, en dehors de toute préoccupation patriotique. Je ne nie pas les efforts louables tentés par M. Clémenceau et quelques autres personnages pour obtenir par la conciliation cette restitution éminemment désirable. Je suis loin d'affirmer que le Comité central soit seul à supporter la responsabilité des refus opposés, des promesses violées. Mon opinion, que j'aurai occasion de développer plus bas, est que, depuis la capitulation jusqu'au 24 mai, personne n'a été dirigé, commandé par personne à Paris ou que, du moins, personne n'a reconnu à personne une autorité quelconque.

Mais il est constant que, soit par un pressentiment vague d'une lutte où ils pourraient trouver le moyen de réaliser d'un seul coup la fameuse « liquidation sociale », tant prônée dans les réunions publiques de 1868 à 1870, soit en haine de l'Assemblée nationale, dont les tendances réactionnaires et antirépublicaines avaient déjà eu occasion de se manifester, les ouvriers de Paris ne voulaient à aucun prix se dessaisir des armes que nos infortunes patriotiques leur avaient mises entre les mains.

III.

De ce jour, on peut le dire, la guerre civile était inévitable.

Si le gouvernement nouveau ne parvenait point à se faire obéir des Parisiens, M. de Bismarck était fondé à lui contester le droit de traiter de la paix, d'apposer au bas d'une convention bilatérale la signature de la France. Et comme le pouvoir nouveau tirait son origine, non plus cette fois d'un entraînement populaire et patriotique, mais du suffrage universel régulièrement et librement consulté, la constatation de l'impuissance du gouvernement entraînait logiquement celle du suffrage universel lui-même. Le vainqueur pouvait, sans craindre la contradiction, nous dire : « Je ne puis traiter qu'avec un pouvoir en situation de faire respecter et observer les engagements qu'il prend avec moi. Je n'admets pas que l'exécution de tel ou tel article du traité consenti entre nous soit subordonné au bon plaisir des Parisiens. Vous ne pouvez vous faire obéir par eux? Alors cédez la place à un gouvernement plus fort. »

Ce gouvernement plus fort, où le chercher? Dans des élections nouvelles? Mais pourquoi les nouveaux mandataires, élus quinze jours après les anciens, par les mêmes électeurs, suivant les mêmes règles, pourraient-ils se faire mieux obéir? Si les « ruraux » persistaient à maintenir leurs premiers choix, les Parisiens récuseraient aussi bien l'autorité de la nouvelle Assemblée que celle de l'ancienne, et tout était encore à recommencer. Si, contre toute vraisemblance, la province, qui avait déployé autant de patriotisme que Paris, qui avait enduré des souffrances plus réelles, plus profondes encore, parce qu'elle avait été en contact immédiat avec l'ennemi, si la province courbait docilement la tête sous la dictature du Comité central, cette soumission ne pouvait être de longue durée et laissait la part aussi grande à l'incertitude.

C'était donc le gouvernement par des Assemblées élues

convaincu d'impuissance, le suffrage universel ruiné dans son unité, dans son principe, réduit au rôle d'une inutile et grotesque comédie; c'était, par conséquent, la république mourant avant même d'avoir vécu. Mais à qui pouvait revenir sa succession? A l'empire? L'empire, monarchie fondée sur le suffrage universel, était frappé du même coup; il ne restait donc plus que le droit divin, lequel, n'ayant aucune racine dans l'opinion publique, ne pouvait s'établir qu'à l'aide des baïonnettes prussiennes, à supposer, ce qui était fort douteux, que le comte de Chambord consentît à remonter sur le trône vermoulu de ses pères sous de pareils auspices.

La seule solution logiquement possible était l'occupation territoriale indéfinie par les Prussiens, le démembrement d'une nation atteinte et convaincue d'impuissance à se gouverner elle-même, et, comme prélude à ce désastre irréparable, la soumission de Paris par les armées allemandes.

Avec le coup d'œil exercé de l'homme d'État, M. Thiers comprit la gravité de cet état de choses et résolut de reprendre les canons à tout prix, au besoin par la force, avant que l'installation de l'Assemblée à Versailles eût donné le signal de l'ouverture des négociations régulières. M. Fiaux lui reproche cette résolution comme un crime, ce qui prouve qu'il ne s'est pas encore rendu compte de la gravité des circonstances. L'échec d'une opération mal combinée, mal exécutée — elle était, il faut le dire aussi, d'une exécution très difficile — vint accuser plus vigoureusement le caractère poignant de la situation expliquée plus haut. Les troupes du gouvernement légal avaient été dispersées par l'émeute du 18 mars. M. Thiers, prenant immédiatement son parti, s'était transporté à Versailles avec les fonctionnaires, l'armée, abandonnant Paris à lui-même. On a beaucoup critiqué cette retraite précipitée; nous y voyons, pour notre part, un véritable trait de génie. De l'exemple déplorable donné par le 88e de marche, M. Thiers avait conclu avec raison que, dans Paris, il ne pouvait compter sur aucun de ses régiments. S'exposer, dans l'intérieur des fortifications, à un nouvel échec qui pouvait se terminer par une captivité ou peut-être par pis encore, c'était précipiter d'une marche plus rapide les terribles éventualités qui nous menaçaient. Voyez-vous d'ici M. de Bismarck venant, aux applaudissements de l'Europe entière, délivrer ou venger des Parisiens le gouvernement légal de la France issu du suffrage universel? Sur quel pied discuter plus tard avec ce vainqueur subitement devenu un sauveur? Comment lui refuser quoi que ce soit? Comment, plus tard, se soutenir devant l'indignation du patriotisme, froissé par cette humiliante protection?

En se retirant, au contraire, à Versailles, M. Thiers maintenait l'intégrité de sa situation comme pouvoir légal; il restait, malgré l'échec du 18 mars, réduit aux proportions d'un accident local, le gouvernement régulier; dans un milieu plus sain, plus tranquille, il allait pouvoir reconstituer une force nationale, réprimer l'insurrection parisienne et, plus tard, se représenter devant M. de Bismarck en lui disant : « La république est un gouvernement avec lequel on peut traiter, car elle s'est montrée assez puissante pour se faire obéir de tous les Français. »

Suivant moi, cette retraite à Versailles a préservé la France du démembrement ou de l'occupation indéfinie et, du même coup, a fondé la république. Il était impossible désormais de contester la force conservatrice d'un système qui avait réussi à se sauver lui-même dans des conditions où tout autre aurait péri.

Quelques personnes s'imaginaient à cette époque — et M. Fiaux partage encore cette douce illusion — que si l'Assemblée s'était trouvée à Paris, au lieu d'être à Versailles, son prestige eût été suffisant pour faire tomber les armes des mains aux insurgés, qui seraient, sans doute, venus, repentants et soumis, lui rapporter aussi les canons.

Nous ne comprenons pas qu'on puisse encore, après huit ans de réflexion, maintenir une affirmation aussi manifestement paradoxale. Un seul épisode de l'insurrection suffira pour en faire justice.

De tous les membres de la nouvelle Assemblée, à la réserve de quelques députés parisiens, nul n'était plus fondé à compter sur un accueil favorable que le général Chanzy, le seul homme de guerre peut-être qui se fût révélé par des qualités de premier ordre dans la seconde partie de la campagne.

En passant par Paris pour se rendre à Versailles, il est arrêté, menacé, indignement traité par une foule furieuse, et finalement emprisonné à la Santé. Pourquoi? c'est ce qu'il sera toujours impossible de deviner. Ce n'était pas, il est vrai, sur l'ordre du Comité central. Bien au contraire, l'honorable général n'avait échappé à la mort que grâce à l'intervention personnelle et courageuse de l'un des membres de ce gouvernement d'aventure, M. Léo Meillet.

Mais c'est là presque une circonstance aggravante. Si, spontanément, sans ordre, la foule avait fait subir un pareil traitement à M. Chanzy, à quels excès ne pouvait-elle pas se porter vis-à-vis des députés moins populaires, de ceux, par exemple, qu'on savait hostiles aux idées républicaines, mais qui n'avaient pas moins de droits que les autres à l'inviolabilité parlementaire?

Dira-t-on que le Comité central, prévenu, aurait pris les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité de l'Assemblée confiée à son honneur? Sans m'arrêter au caractère humiliant, inacceptable, d'une pareille protection accordée par le gouvernement de l'insurrection au gouvernement du suffrage universel, je nie absolument que le Comité central, même s'il l'eût voulu, disposât de l'autorité nécessaire. Si vous en doutez, écoutez le récit moins connu de l'épisode final des tribulations du général Chanzy.

Le 25 mars, dans la nuit, après six jours d'emprisonnement, M. Chanzy et son compagnon de captivité, le général Langourian, sont conduits à l'Hôtel de ville. *Deux fois déjà*, grâce à de courageuses interventions, dit M. Louis Fiaux, p. 139, le comité central avait signé l'ordre de mise en liberté, et *deux fois cet ordre n'avait pas été obéi!* Les prisonniers sont introduits dans la salle des séances.

« Général, dit Billioray à M. Chanzy, en vous délivrant, le

Comité central est heureux de vous affirmer qu'il est *absolument étranger à votre arrestation,* aussi bien qu'à l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas. » Ici Viart proteste énergiquement; il n'admet pas qu'on qualifie d'*assassinat* un *acte émané de la justice du peuple!* Une violente et interminable discussion s'engage à ce sujet. Enfin, sur l'avis assez judicieux qu'il n'était peut-être pas très politique de rendre deux étrangers témoins de cette petite querelle de famille, le calme se rétablit, et l'un des membres du Comité central conduit les deux généraux en dehors de l'enceinte de barricades formée autour de l'Hôtel de Ville. A ce moment, il prend congé d'eux par ces paroles mémorables : « Messieurs, vous voilà libres! Allez-vous-en, et surtout ne vous faites pas *repincer* (*sic*), car le Comité central serait hors d'état de vous rendre une seconde fois le même service. »

Rappelez-vous, dans les négociations avec les maires, les engagements pris par les délégués du Comité central et constamment violés, ces mairies qu'on promettait de rendre et qu'on ne rendait jamais, etc., etc. La vérité est que le Comité central et plus tard l'assemblée de la Commune *ne pouvaient rien.*

C'est même là ce qui explique comment, dans la dernière période du second siège et au moment de la rentrée des troupes dans Paris, il n'a pas été possible de conclure une capitulation quelconque. M. Thiers pouvait négocier, car, certain de l'obéissance de ses soldats, il avait le droit de prendre des engagements qu'il était en mesure de tenir. Mais le Comité central? mais la Commune? Au premier mot de traité, les violents auraient accusé les modérés de trahison et les auraient probablement emprisonnés ou fusillés; les gardes nationaux n'auraient pas plus obéi aux injonctions pacifiques de leurs chefs qu'ils n'avaient suivi les instructions belliqueuses de Cluseret, de Rossel et de Delescluze. L'exécution des conditions de l'armistice, de la capitulation, était subordonnée à un hasard; un cri, une apostrophe violente pouvaient tout faire manquer, remettre tout en question.

IV.

Du 18 mars au 24 mai, malgré les apparences de légalité prêtées à la Commune par un vote irrégulier, illégal, faussé dans son principe et dans son exécution, Paris n'a connu qu'un seul gouvernement : celui de la foule. Gouvernement irréfléchi, inconscient, irresponsable, à la merci d'un mot, d'un geste, enfin exactement le contraire d'un gouvernement.

Pendant deux mois la sécurité des personnes, le respect des propriétés, la conservation des édifices publics ont dépendu d'un caprice, d'une inspiration spontanée des masses populaires; ajoutons, à leur honneur, que, malgré les incroyables surexcitations dont elles étaient l'objet de la part de leurs prétendus gouvernants, l'ordre matériel a été beaucoup mieux observé que dans les cas du même genre que nous offre l'histoire pendant la Ligue, par exemple, avec laquelle la Commune offre d'étonnantes analogies. En 1871, les Parisiens étaient évidemment moins féroces, moins pillards qu'en 1589.

Mais enfin, pendant ces deux mois, Paris a été comme une maison de fous dont les gardiens auraient été expulsés par les pensionnaires, et à la merci du hasard, de l'inconnu, de l'imprévu, d'un bon ou d'un mauvais mouvement, aussi difficiles à prévoir, à expliquer l'un que l'autre.

Les membres du Comité central et de la Commune auraient pu, à bon droit, décliner la responsabilité d'un certain nombre de crimes qu'ils n'ont certainement pas ordonnés. Ils ne l'ont pas voulu; durant la durée de leur règne, aussi bien que dans l'exil, ils semblent avoir tenu à honneur de prendre à leur compte tous les actes que dans leur procès ils avaient désavoués ou même hautement flétris. (Voir notamment l'interrogatoire de Paschal Grousset.) Nous n'avons pas à juger ici cette attitude commandée par les suggestions rétrospectives d'une vanité bien singulièrement placée.

Mais M. Louis Fiaux, dans son livre, parle des « idées » de la Commune, des « problèmes qu'elle a agités *sans les résoudre* ». Examinons froidement, s'il est possible, ces idées, ces problèmes, cette agitation stérile. Ce sera la fin de notre travail.

V.

Militairement, la Commune n'a fait que la contrefaçon grotesque du premier siège, mais elle a fourni la meilleure démonstration, démonstration par l'absurde, de l'inanité des théories et des critiques blanquistes. On avait préconisé des « sorties torrentielles » ; Duval et Bergeret « lui-même » organisent le 3 avril une « sortie torrentielle »; une demi-douzaine de coups de canon partis du Mont-Valérien la font brusquement rentrer dans son lit pour n'en plus sortir. Dans les forts et derrière les remparts, derrière les barricades surtout, les gardes nationaux se sont bravement comportés; mais, en rase campagne, il a été aussi impossible de les utiliser pendant le second siège que pendant le premier. On ne trouverait pas, du 18 mars au 24 mai, une seule affaire en dehors des fortifications, comparable aux combats de Champigny, du Bourget, etc.

On avait réclamé à grands cris la substitution, dans le commandement, de « l'élément civil » à « l'élément militaire », comme une mesure d'une efficacité souveraine dans les cas les plus désespérés. Il était difficile de placer à la tête des troupes des chefs plus « civils », je veux dire moins « militaires » qu'Eudes, Bergeret, etc. La Commune a dû reconnaître elle-même cependant l'insuffisance de « l'élément civil » et le remplacer partout par des aventuriers militaires plus ou moins exotiques.

On avait hurlé à la trahison parce que l'artillerie des forts ne tirait pas constamment sur les Prussiens, même quand ils étaient hors de portée. Dans la première semaine du second siège, les canonniers communards se livrèrent pendant quarante-huit heures à une véritable orgie de tir, qui remplit Paris de terreur, mais que Cluseret dut faire cesser en constatant que pas un soldat de l'armée de M. Thiers n'avait été atteint.

Et ainsi de suite.

Au point de vue « social », qu'a fait la Commune? Encore aujourd'hui, après neuf ans bientôt, il est impossible, sous ce rapport, de lui trouver une étiquette appropriée dans le chaos des dénominations socialistes. Était-ce un gouvernement mutuelliste, collectiviste, nihiliste? Personne ne peut le dire. Parmi ses actes, nous ne relevons, à cet égard, qu'une insulte à la mémoire de Pierre Leroux accusé dédaigneusement de « mysticisme », un décret empêchant les boulangers de travailler la nuit, et une plainte amère de Frankel, l'internationaliste, contre la Commune elle-même, à raison des marchés de fournitures qu'elle cherchait à passer aux meilleures conditions possibles, comme le premier gouvernement bourgeois venu.

Au point de vue patriotique, n'insistons pas. M. Louis Fiaux reconnaît lui-même que la Commune n'a pas songé un seul instant à se tourner contre les Prussiens, et il blâme, avec une énergie dont il faut lui savoir gré, la coupable pensée de vouloir détacher Paris de la patrie française pour en faire une république libre.

Nous ne pensons pas devoir nous arrêter davantage au décret de la Commune séparant l'Église de l'État. Ce qui est difficile dans cette grave question, ce n'est pas de rendre un décret inexécutable, c'est de trouver un procédé qui sauvegarde des droits, des intérêts, des traditions, des libertés également respectables.

Arrivons enfin à la grande « idée » de l'insurrection de 1871, à l'autonomie de la Commune, telle qu'elle est définie dans un manifeste publié le 19 avril par le *Journal officiel* de Paris. Nous citons *in extenso :*

« C'est l'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France et assurant à chacune l'intégralité de ses droits, à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes comme homme, citoyen et travailleur.

« L'autonomie de la Commune n'aura pour limites que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat, dont l'association doit assurer l'unité française.

« Les droits inhérents à la Commune sont :

« Le vote du budget communal, recettes et dépenses; la fixation et la répartition de l'impôt; la direction des services locaux; l'organisation de sa magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement; l'administration des biens appartenant à la Commune;

« Le choix par l'élection ou le concours avec la responsabilité et le droit permanent de contrôle et de révocation des magistrats ou fonctionnaires communaux de tout ordre;

« L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées; la libre défense de leurs intérêts; garanties données à ces manifestations par la Commune seule, chargée de surveiller et d'assurer le libre et juste exercice du droit de réunion et de publicité;

« L'organisation de la défense urbaine et de la garde nationale, qui élit ses chefs et veille seule au maintien de l'ordre dans la cité.

« Paris ne veut rien de plus à titre de garanties locales, *à condition, bien entendu, de retrouver dans la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, la réalisation et la pratique des mêmes principes.*

« Mais, à la faveur de son autonomie et profitant de sa liberté d'action, Paris *se réserve d'opérer, comme il l'entendra, chez lui* les réformes administratives et économiques que réclame sa population; de créer des institutions propres à développer et à propager l'instruction, la production, l'échange et le crédit, à *universaliser le pouvoir et la propriété* suivant les nécessités du moment, le vœu des intéressés et les données fournies par l'expérience (1). »

En résumé, ce programme comprend :

1° La destruction de l'unité administrative, financière, judiciaire (fixation et répartition de l'impôt au gré de chaque commune, élection des magistrats dans chaque commune suivant des formes et des règles déterminées par elles);

2° Destruction de l'unité de l'armée nationale (organisation de la défense urbaine et de la garde nationale suivant des formes et des règles déterminées par chaque commune);

3° La dictature de Paris et des grandes villes sur toutes les communes voisines dans un rayon d'au moins trente lieues. Paris exige, en effet, que la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, se conforme aux mêmes principes que lui. En cas de dissentiment avec « la grande administration centrale », il est évident que c'est Paris qui doit l'emporter. Pour le réduire à l'obéissance « au pacte fédéral », il ne faudrait pas moins que la coalition des gardes nationales de toutes les autres communes, quittant leurs foyers, se groupant sous un commandement unique. Dans le cas d'un différend avec une autre commune, je ne vois pas comment celle-ci pourrait opposer à Paris une résistance quelconque. Pendant la durée de l'insurrection, un conflit s'est élevé entre Paris et Vincennes; Vincennes a naturellement dû céder, et, sous le régime nouveau, cette commune aurait difficilement décidé les autres à venir à son secours.

Je ne parle point ici de la défense nationale.

Cette organisation par communes n'est pas aussi nouvelle qu'on le croit. C'était celle de nos ancêtres les Gaulois, ce qui a permis à César de réduire en servitude, en sept ou huit ans, avec une armée de quarante mille Romains, un peuple belliqueux qui comptait déjà une vingtaine de millions d'âmes. Par l'effet d'une organisation municipale beaucoup plus savante cependant, l'Italie a été rayée de la liste des nations indépendantes pendant un millier d'années.

4° Il m'est impossible de comprendre ce que deviendront dans ce système, malgré toutes les déclarations théoriques imaginables, la liberté des minorités et la liberté des individus. La Commune de Paris est nommée au suffrage universel, c'est-à-dire qu'il suffit de la moitié plus une des voix pour créer un gouvernement. S'il plaît à ce gouvernement d'*universaliser la propriété* par un décret, contre le gré des propriétaires, ou d'exproprier les industriels des ateliers créés par eux, comme le voulait le sieur Vésinier pendant le premier siège, ou de décréter la gratuité du crédit, la suppression des loyers, enfin de se livrer en grand à une expérience quelconque de même ordre, qui protégera les pro-

(1) On assure que ce programme aurait été improvisé par Jules Vallès, le jour où, par la retraite de M. Thiers, il s'était trouvé maître du *Journal officiel*, mais à court de *copie*. Ce qui tendrait à le faire supposer, c'est que, du 6 avril au 24 mai, ce fameux programme n'a jamais été l'objet des délibérations de la Commune.

priétaires, les industriels, les prêteurs, etc., contre cette vivisection d'un nouveau genre?

Aujourd'hui le suffrage universel de la France, une et indivisible, offre, par le nombre et la variété des circonscriptions, la garantie certaine que les minorités seront au moins représentées dans les assemblées électives. De plus, parmi ces assemblées, les deux plus importantes, le Sénat et la Chambre, se font mutuellement équilibre; les autres conseils généraux, municipaux, ont des attributions définies, limitées. Tout abus ou excès de pouvoir de leur part est immédiatement réprimé par le gouvernement gardien des lois, préposé à leur exécution. Enfin des tribunaux non électifs protègent les particuliers contre l'application abusive des lois ou des décrets.

Aux États-Unis, cette terre classique de la liberté et du fédéralisme, la cour suprême a même le pouvoir de suspendre l'exécution des décisions votées par le parlement, toutes les fois que la liberté, le droit individuel lui semblent lésés.

Dans les pays où l'organisation communale est le plus forte, en Suisse ou dans les anciennes communes d'Allemagne, de France, d'Italie, un mode savant et compliqué d'élections assure ou assurait aux minorités et aux individus le libre exercice de leurs droits.

Dans l'élucubration *simpliste* de la Commune de Paris, je ne vois aucune garantie de ce genre, et il est certain que, si la grande ville était soumise à une organisation ou plutôt à une désorganisation pareille, les Vésinier, les Raoul Rigault, les Blanqui y resteraient encore, ne fût-ce que pour attendre les résultats de leurs expériences intéressantes; mais la science, mais l'industrie, mais le commerce, mais la richesse, déserteraient immédiatement un séjour aussi dangereux.

Nous ne croyons pas nécessaire de pousser plus loin cette analyse, et nous serions plutôt tenté de nous justifier auprès de nos lecteurs d'avoir aussi longuement discuté un programme pareil. Notre excuse ici, c'est le désordre qui règne encore sur ce sujet dans un certain nombre de cerveaux même cultivés, comme celui de M. Louis Fiaux par exemple, désordre qui accuse nettement les lacunes de notre instruction politique.

Nous avons cherché, dans cette longue étude, à nous maintenir strictement sur le terrain de la théorie et du droit, écartant systématiquement les faits contingents, comme les assassinats, les incendies, etc. Il nous semble avoir prouvé qu'en présence des Prussiens victorieux, avec lesquels il fallait conclure la paix, M. Thiers était obligé de réprimer à tout prix l'insurrection communaliste, même supposée pure de tout excès, sous peine d'exposer aux plus grands périls l'unité et jusqu'à l'existence de la France.

Notre ferme conviction est qu'en remplissant ce rigoureux devoir dans toute son étendue M. Thiers, en même temps qu'il sauvait le pays et le suffrage universel, a fondé la république.

Enfin, nous avons beau chercher avec le parti pris de la plus rigoureuse impartialité, nous ne parvenons pas à découvrir dans l'insurrection de 1871 ce qui aurait pu l'autoriser à compter sur une revanche dans l'avenir, c'est-à-dire la moindre idée de la moindre valeur.

GEORGES GUÉROULT.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

La science positive et la métaphysique (1)

L'empire des sciences va s'étendant chaque jour. Les méthodes scientifiques s'introduisent partout; elles ont renouvelé la critique littéraire, donné de l'autorité au roman, offert des modèles à la poésie. Elles tendent à reconstruire la politique et la morale et s'essayent d'abord à régler l'éducation. Bientôt elles mesureront tout élan de l'âme, tout essor de l'esprit.

C'est jouer gros jeu que de les répudier. Les métaphysiciens eux-mêmes ne s'y hasardent guère; ils sont plutôt portés à rechercher le crédit qu'elles donnent et travaillent la plupart du temps à faire de la métaphysique une science : c'est leur but suprême, leur rêve le plus cher. Rêve chimérique, disent quelques savants, et de leur mépris pour les rêveurs ils se font une philosophie; tandis que d'autres tournent leur science même vers les problèmes ontologiques et la poussent plus loin qu'elle ne peut aller. M. Liard ose rompre avec les usages, braver l'opinion et réclamer pour la métaphysique une place à part, en dehors de la science. La confusion, suivant lui, ne profiterait à personne. Les objets que la science analyse d'ordinaire, les sons, les couleurs, les formes, les mouvements, n'enferment pas le dernier secret des choses; et les principes qui la dirigent se refusent, l'auteur le démontre, à la conduire au delà de ces objets. Lors donc qu'elle prétend expliquer tout ce qui est explicable, ou bien elle rétrécit arbitrairement le cercle de nos pensées, ou bien elle s'aventure et fait fausse route. Mais si l'on renonce à sa tutelle, si l'on ose choisir des chemins qui ne soient pas les siens, ne risque-t-on pas de s'égarer encore davantage? N'est-elle pas la seule autorité? Non, répond M. Liard : la conscience mérite aussi d'être écoutée; c'est elle qui nous permettra de pénétrer dans l'intimité des êtres et nous élèvera jusqu'à l'absolu.

I.

L'absolu est l'objet propre de la métaphysique. Matérialistes, panthéistes, spiritualistes poursuivent également l'absolu; les uns cherchent un fondement solide, les autres une source de vie, les autres un principe d'action; tous, une existence qui ne repose sur rien, qui se suffise à elle-même. Notre esprit a besoin de s'arrêter et de se prendre à un commencement ou à une fin, et c'est pour cela que l'homme est un animal philosophique. Or les lois découvertes par les savants ne font jamais que rattacher un phénomène à ses conditions, et la loi la plus générale, la formule souveraine qui résumerait le monde physique ne nous donnerait ni un

(1) *La Science positive et la métaphysique*, par Louis Liard, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. — Germer Baillière.

commencement ni une fin, mais une transition; elle ne nous donnerait pas l'absolu. Le microscope et le scalpel mettent sous nos yeux des parties liées entre elles, mais non l'unité même; et l'être en soi n'est point un résidu qu'on puisse trouver un jour au fond d'un creuset. Il faut, pour l'atteindre, user d'autres moyens. Mais ici nous rencontrons un premier obstacle, la barrière dressée par les positivistes, la défense faite par eux de chercher quelque chose au delà des phénomènes.

C'est une façon de régner sur la métaphysique que de la mettre en interdit. On lui impose un régime, le régime du silence; on relègue à jamais dans la nuit cette province obscure où les lumières de la science s'éteignent, et l'on ne se demande même pas s'il y a d'autres lumières. La « loi des trois états » dispense de tout examen; elle assure à la science le privilège de vivre et de briller et condamne le reste à disparaître; on n'a cure de revenir sur cette condamnation. On se raille des méditations solitaires de l'esprit, de ses retours sur lui-même, on ne comprend que l'expérience « bilatérale », où nos idées s'appuient sur les choses, bien que nous soyons toujours d'un même côté. On ne considère comme sujets d'étude sérieuse que « la matière et ses forces », sauf à ne définir ni forces ni matière, car alors on tomberait dans la métaphysique. On se garde bien d'entreprendre une revue complète de nos moyens de connaître; ce serait un « péché contre la méthode » que d'aborder la psychologie sans passer par la physiologie : chaque chose doit avoir son tour, et l'on n'en est plus à discuter la hiérarchie des sciences promulguée par Aug. Comte; c'est maintenant un axiome, un dogme sacré, tout comme la loi des trois états. Enfin l'on pourrait, si l'on voulait, se retrancher dans un seul argument : les sciences ne s'occupent que du relatif; la métaphysique s'occupe de l'absolu ; donc la métaphysique est une chimère. Le positivisme, conclut M. Liard, est un dogmatisme sans critique. Et il passe outre.

II.

Les empiristes anglais n'hésitent pas à commettre ce péché contre la méthode, qui fait reculer nos positivistes. Ils interrogent simultanément l'esprit et les choses et déterminent avec soin la provenance de ce qu'ils trouvent dans l'esprit. Si en effet il y avait en nous quelque connaissance qui ne vînt pas des objets, qui ne fût pas un dépôt de l'expérience, peut-être y verrions-nous une échappée vers l'absolu, et peut-être la science n'aurait-elle plus le droit de nous retenir. Bien mieux, si cette pensée indépendante agissait sur les données de l'expérience et les transformait, si elle répandait sa clarté par le monde et seule en faisait ressortir l'ordre à nos yeux, si la science était sa création, la métaphysique qu'elle pourrait faire éclore participerait sans faute à la certitude scientifique. Il est vrai que l'école anglaise ne découvre dans les procédés de notre intelligence aucune trace d'originalité. Nous ne sommes, d'après elle, que des mimes; nous excellons à reproduire, mais nous ne tirons rien de notre fonds. La nature fait peu à peu notre éducation, elle nous façonne et nous plie à son image : ce qu'elle répète, nous le répétons; ce qui est chez elle une loi devient chez nous une habitude; ses allures nous sont si familières, que nous les copions d'avance. Ainsi naissent et se développent nos inductions, ainsi la science grandit en nous. Et puis de ce flot confus de phénomènes qui vient battre notre esprit il se dégage comme un son unique ; et nous finissons par ne plus percevoir qu'une seule impression : de là les notions abstraites de temps, d'espace et de nombre, qui ne sont pas des notions premières, mais bien des notions dernières.

Mais si nos inductions n'ont pas plus de valeur que de simples pressentiments, que devient l'autorité de la science? demande M. Liard. Et si les pures idées sur lesquelles travaillent les mathématiciens sont sorties des choses, comment expliquer qu'elles soient infiniment plus parfaites et qu'elles s'étendent à notre gré? Abstraire, généraliser, induire, ces opérations, qui constituent la science, ont d'autres points d'appui que de simples associations. Notre esprit à ses débuts est déjà doué d'une certaine habileté : il suit des règles, il applique une méthode : d'où lui vient donc cette éducation première, antérieure à tout contact?

M. Spencer tient une réponse prête : ce n'est pas l'individu seulement qui est élevé par la nature, c'est l'humanité, c'est l'ensemble des êtres depuis des milliards de siècles (le temps ne coûte rien).

A mesure que la vie s'est enrichie de nouveaux organes et qu'elle a multiplié ses attaches, la conscience s'est accrue de nouvelles images et s'est mise de plus en plus à l'unisson du monde. Ses progrès s'accumulant comme ceux de la vie, il n'est pas malaisé de comprendre comment chacun de nous trouve en soi une intelligence toute faite : l'intelligence va de pair avec l'organisme, et l'homme d'aujourd'hui se superpose, âme et corps, à l'homme d'autrefois, de même que celui-ci avait ses assises en des couches plus anciennes. Une seule évolution amène la naissance de l'instinct et l'éveil de la raison, fait petit à petit la puissance de l'un et l'autorité de l'autre : pas de différences, des degrés seulement. Nos idées innées, nos principes, nos axiomes se recommandent par une certaine antiquité, mais en fin de compte ne remontent qu'à l'expérience et ne sont rien que des ajustements héréditaires. — L'évolution a de merveilleux pouvoirs, réplique M. Liard; elle nous conduit par des pentes insensibles, et nous arrivons au but proposé sans nous douter de la longueur du chemin. Est-ce qu'il n'y aurait pas là quelque prestige? Cette continuité dont on se réclame n'existe que pour les yeux; qu'on raccourcisse à plaisir les intervalles, qu'on les rende imperceptibles et difficiles à compter, on ne les supprimera pas : entre deux moments du progrès, il ne peut y avoir un nombre de moyens termes réellement infini; tout nombre est fini, par cela même qu'il est un nombre. Et l'on a beau dire, ces moyens termes représentent une série de petits accroissements, de petites apparitions, car le second moment renchérit sur le premier. Ceci ne laisse pas d'être embarrassant. S'il suffit d'atténuer les nouveautés qui surgissent pour les faire accepter sans trop de peine à notre imagination, notre raison se montrera sans doute moins accommodante : elle

exigera autant d'explications pour un fétu que pour une montagne, et, comme elle n'en recevra pas davantage, elle ne sera pas satisfaite. L'hypothèse de l'évolution ne fait en somme que disséminer la création dans le temps et dans l'espace ; elle propage le mystère au lieu de le dissiper. Mais supposons qu'elle n'ait rien de mystérieux; admettons que les lois de notre pensée se soient établies lentement, sans addition aucune, par simple transformation : quel en a été le premier germe ? Une idée sans objet sensible ? L'expérience alors est détrônée. Un objet vierge encore de toute pensée ? Mais un tel objet n'a pas encore de relations déterminées, puisque l'esprit n'est pas intervenu; il ne contient pas le premier élément d'une loi, ou bien il faut dire que les relations mêmes sont des objets et jouissent d'une existence indépendante. Notre entendement de l'heure présente cherche vainement à se retrouver dans ce passé problématique. Aussi bien il a trop changé.

III.

L'expérience, même antédiluvienne, n'a donc pu former la raison; les lois de la pensée, les principes de la science n'émanent point de ce qui arrive et passe. Reste à savoir si l'absolu s'y révèle. Temps, espace, nombre, substance et cause, voilà les notions au moyen desquelles nous ordonnons les phénomènes; quant à la loi de non-contradiction, qui les domine toutes, elle ne fait que rendre possible la pensée elle-même. Le temps, l'espace et le nombre s'appliquent non seulement à ce que nous observons, mais encore à tout ce que nous pouvons imaginer : pas d'objet, soit réel, soit possible, qui échappe à l'une quelconque de ces trois lois ; nous ne nous représentons rien qui n'ait étendue et durée, rien qui ne réunisse des parties dans un tout. En idée, nous ne saurions dépasser les bornes du temps, de l'espace et du nombre; nous ne saurions les atteindre, elles fuient sans cesse devant nous; et cependant la réalité doit avoir des limites, autrement il existerait actuellement un nombre infini, un nombre qui ne serait pas un nombre. Que conclure? c'est que le temps, l'espace et le nombre ne correspondent à aucun être en soi, qu'ils appartiennent uniquement à notre esprit, qu'ils nous servent simplement à grouper les phénomènes ou à leur préparer des cadres, qu'ils sont en nous comme des pouvoirs illimités, rien de plus. Les lois de substance et de cause ne s'étendent pas ainsi dans les champs du possible ; elles ne portent que sur les faits. Les accidents si variés qui changent sans cesse la face du monde ne nous apparaissent pas comme isolés, comme indépendants les uns des autres ; nous leur supposons un fond commun, une base fixe; et, en effet, nous voyons qu'ils se résolvent les uns dans les autres, et tous en un phénomène unique toujours identique à lui-même, le mouvement. « La quantité d'énergie est constante dans la nature », telle est l'expression scientifique déterminée par l'expérience ; telle est, pour mieux dire, l'application de la loi de substance. Mais si nous cherchons la substance en dehors des faits, dans l'absolu, nous sommes conduits à inventer on ne sait quel support, insaisissable autant qu'immuable, et nous regardons sans y rien comprendre la multiplicité qui sort de cette mystérieuse unité. De même, si la loi de cause nous force à enchaîner les phénomènes, à faire des uns la suite et la continuation des autres, il ne faut pas qu'elle nous pousse, par delà ce que nous voyons, vers la cause absolue. Des causes qui ne seraient pas de simples conditions et qui introduiraient du nouveau dans l'univers y apporteraient l'anarchie ; elles le rendraient inintelligible. Ainsi, dès que nous voulons aborder l'être en soi, les principes de la science, sur lesquels nous comptions nous appuyer, se dérobent et s'évanouissent.

IV.

La plupart des philosophes se sont pourtant obstinés à pénétrer dans l'absolu par cette voie trompeuse. Pythagore s'attachait au nombre comme à l'essence des choses; les panthéistes se jettent à corps perdu dans la substance ; les spiritualistes se laissent conduire par la loi de cause jusqu'à une « cause première »; une fois là, ils se révoltent et s'arrêtent brusquement. Les matérialistes donnent tête baissée dans tous les faux êtres en soi : temps, espace, nombre, substance, cause, ils n'oublient aucun des éléments du mécanisme; si leur système paraît clair, c'est que les illusions y sont multipliées. Mais ils n'échappent pas à la nécessité commune. Des formes vides, telles que les lois de la connaissance, ne se tiennent pas toutes seules, alors même qu'on les met les unes contre les autres; pour leur donner de la consistance, il faut les remplir, il faut y introduire des éléments réels. Et l'on n'ira pas chercher ces éléments dans les phénomènes, dans les objets, qui, par nature, ne contiennent rien de métaphysique; bon gré, mal gré, on les prendra dans le sujet, dans la conscience.

Revenons un peu sur nous-mêmes. Notre vie intime ne ressemble pas au monde que nous voyons et que la science analyse; elle n'est pas gouvernée de la même manière. Les idées qui déterminent nos actes ne nous poussent point par derrière ; elles se montrent devant nous et agissent par leur seul attrait. Lorsque plusieurs se présentent à la fois, nous avons à choisir, car elles n'ont pas toutes les mêmes titres, elles ne sont pas toutes également dignes d'être réalisées; à vrai dire, la meilleure seule a droit à l'existence. C'est l'œuvre de notre liberté d'isoler la meilleure et de reléguer les autres dans l'ombre. — Outre les conditions et les causes qui relient les faits entre eux, il y a donc des raisons et des fins qui leur donnent un sens et une valeur. La perfection est la fin suprême, la grande raison d'être; elle se suffit à elle-même : l'âme qui se décide pour elle s'affranchit de toute impulsion fatale, devient libre. Une liberté pleine et entière, une liberté pure ne se confondrait-elle pas avec la perfection, ne serait-elle pas l'absolu ?

Les matérialistes, contraints d'emprunter à l'âme pour faire de la matière autre chose qu'un mot, lui ont pris le moins possible; de l'activité libre, se faisant à elle-même sa loi, ils n'ont gardé que la tendance nue, ou la force. Aussi ne peuvent-ils expliquer ni cette activité, ni la vie elle-même,

où se manifestent déjà un concert, un dessin, une fin. Leur monde est terne, froid, tout uni : le mouvement vaut le mouvement, les différences d'intensité ou de complication ne touchent pas notre cœur. Les panthéistes transportent de la conscience dans la substance quelque chose de plus que la force; ils admettent que la nature s'organise et par conséquent accommode des moyens à des fins; mais ils lui refusent la faculté d'adopter ou seulement de concevoir le plan qu'elle suit. S'ils expliquent la vie, ils n'expliquent donc pas la liberté; leur monde est fait à l'image d'un animal. — Les spiritualistes vont tout de suite à l'essence de l'âme et font de leur cause absolue une cause libre; leur doctrine est donc plus large que les autres, elle comprend les trois degrés de l'être, puisqu'elle comprend le plus haut. Seulement une cause absolue a de quoi étonner et troubler notre esprit : n'est-ce pas une fin absolue qu'il faudrait dire? Renonçons une fois pour toutes à ce qui peut nous venir des objets ou des règles que nous leur appliquons; composons la métaphysique entière avec ce que nous trouvons en nous. La liberté imparfaite que nous possédons est, pour ainsi dire, un germe d'absolu; elle nous fera songer à cette liberté idéale qui seule justifie l'existence de l'univers; et les êtres nous apparaîtront échelonnés sur le chemin de la perfection, mais animés d'un même souffle, tendant à un même but; derrière le mouvement, nous démêlerons l'effort, saisissant ainsi ce qu'il y a de plus profond. Leibnitz voyait « de la géométrie partout et de la morale partout ». Que la métaphysique laisse la géométrie et s'occupe de la morale.

V.

M. Liard excelle dans la discussion. C'est un logicien de race (1) : il se complaît dans les questions de méthode et les traite avec une vigueur et une précision rares. Les plus rudes besognes ne l'effrayent pas : il aborde vaillamment et poursuit sans faiblir la démonstration la plus ardue, l'enquête la plus longue et la plus épineuse. Calme et sûr de lui-même au milieu des difficultés, il en vient à bout sans grands gestes et sans éclats de voix. Peut-être l'austérité de son style va-t-elle parfois jusqu'à la raideur, la concision jusqu'à l'âpreté; cela vaut mieux, après tout, que l'excès inverse. Tel qu'il est, ce livre a un caractère, marque une voie et laissera une trace. Il y manque pourtant quelque chose : une suite. M. Liard met en lumière, par des analyses nouvelles d'une régularité et d'une correction irréprochables, les limites où s'arrête la science; il indique ensuite comment doit procéder la métaphysique. Le dirons-nous? cette dernière partie de son ouvrage ne satisfait pas pleinement l'esprit; après la règle on voudrait l'exemple. L'exemple ici est nécessaire; la règle ne peut être jugée qu'à l'épreuve. M. Liard n'a écrit encore qu'une sorte d'introduction à la métaphysique; cela ne nous suffit pas, il faut qu'il nous donne une métaphysique. Découvrir comment la loi morale s'impose, non seulement à l'homme, mais à tout ce qui existe, et jusqu'à quelles profondeurs ignorées rayonne l'idée du bien, n'est-ce pas la plus noble tâche qui puisse tenter un philosophe? n'est-ce pas, comme disait Platon, un beau risque à courir?

LOUIS FOCHIER.

(1) Deux autres ouvrages importants de M. Liard ont pour titres : le premier, *les Définitions géométriques et les Définitions empiriques*; le second, *les Logiciens anglais contemporains.*

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Sébastien Bach (2)

La vie de Jean-Sébastien Bach, écrite en allemand par Bitter, vient d'être traduite en anglais et judicieusement abrégée par miss Kay Shuttleworth. De tous les biographes du grand compositeur, Mizler, Forkel et bien d'autres, Bitter est le plus estimé; mais cette minutie de détails qui rend les biographies allemandes fatigantes, et qui a paru trop grande ici même aux Anglais, rendait pour nous le livre de Bitter peu abordable. Grâce à d'heureux retranchements, nous avons maintenant un portrait de Bach tracé à grands traits, tel qu'il convient à cette noble figure.

Le nom seul de Sébastien Bach nous transporte en imagination dans un milieu grave et sévère. Nous voyons au fond d'une cathédrale un homme religieux et modeste, oublieux du monde, improvisant sur l'orgue comme dans un monologue avec son Dieu. Fils de Luther par le caractère de son génie comme par son éducation, il a consacré sa vie à une pensée unique : faire de la musique sacrée la plus haute expression de la foi, le culte par excellence. Luther, lui aussi, était un grand musicien; Bach remontait à lui, et, s'emparant respectueusement de son œuvre, l'enrichissait, sans l'altérer, des développements harmoniques que sa science immense du contrepoint lui fournissait. Comme le dit sir Julius Benedict, l'auteur d'une préface à la *Vie de Sébastien Bach,* les Allemands, si fiers qu'ils puissent être de leur grandeur politique présente, doivent voir avec tristesse la destruction de ces paisibles nids, de ces petits États d'Allemagne qui pouvaient demeurer étrangers aux complications politiques, conserver les vieilles mœurs patriarcales et religieuses et servir de refuge au travail de la pensée. Véritable séminaire d'artistes, de musiciens surtout, chaque duché, chaque électorat avait un prince qui possédait une musique de chambre, une musique de chapelle, et qui était connaisseur lui-même, une cathédrale, une maîtrise, et surtout un public dont la musique était la grande affaire. Aujourd'hui un homme de la trempe de Bach n'est plus pos-

(1) Voy. pour cette série la *Revue* des 6 février et 7 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878, 25 octobre et 15 novembre 1879.

(2) *The Life of Johann Sebastian Bach,* from the German of C.-H. Bitter, translated and abridged by Janet Kay Shuttleworth, with Preface by sir Julius Benedict. — Londres. (Houlston and sons.)

sible. Tant de calme et de recueillement ne pourraient durer au milieu des bruits du siècle.

I.

La réforme protestante, en introduisant dans la musique l'élément nouveau du choral, que chantait la congrégation et qu'accompagnait l'orgue, a fait faire un grand pas à la science du compositeur. Dans l'Église catholique, le prêtre et les clercs chantaient seuls; les *soli* étaient par conséquent la partie la plus intéressante et la plus cultivée de la musique sacrée. Une grande voix montant au ciel et accompagnée seulement par le peuple, tel est l'idéal du culte catholique ; chez les protestants, au contraire, c'est l'assistance entière qui chante et qui, pour ainsi dire, officie. La musique en parties, la science du contrepoint s'étaient naturellement développées sous l'influence de cette conception nouvelle du rôle des laïques dans le temple. Tout organiste d'église devait être un contrepointiste, et déjà depuis plus d'un siècle les ancêtres de Sébastien Bach l'étaient avant qu'il eût porté cet art au plus haut point de la perfection. Ils étaient voués à la composition de la musique sacrée, et si grande en était la spécialité dans la famille, que jusqu'à la fin du siècle dernier le nom de *Bach* était employé à Erfurt comme synonyme de celui de musicien d'église.

Si l'on connaissait toujours les ascendants d'un homme de génie, on rendrait gloire à la loi de l'hérédité. En ce qui concerne Sébastien Bach, nous pouvons la voir clairement en action. D'abord, l'instinct musical se révèle modestement chez un pauvre garçon boulanger qui emporte son luth au moulin et qui en joue tout le temps qu'on emploie à moudre son blé. Il s'appelait Veit Bach et habitait Presbourg, quoiqu'il fût Allemand d'origine. Chassé de Hongrie par les persécutions religieuses dans la seconde moitié du XVIe siècle, il revint dans son pays et s'établit comme boulanger dans un village près de Gotha. Ensuite, le fils de Veit, Hans Bach, refuse de pétrir la farine et s'attache aux pas du joueur de flûte de la ville. De cet Hans naissent trois fils : Johann, Christophe et Heinrich, qui deviennent organistes à Schweinfurt, à Weimar et à Arnstadt. Tous leurs enfants sont musiciens de profession : l'un des fils de Heinrich, Johann Christophe, est un des premiers compositeurs de son temps, et les quatre fils de Johann Christophe sont maîtres de musique, les uns en Angleterre, les autres en Allemagne. Enfin, le père de Sébastien, Johann-Ambrosius Bach, est établi comme musicien dans la petite ville d'Eisenach, au fond de la Saxe-Weimar, et, à l'époque où brille le grand maître, près de trente Bachs sont employés comme organistes dans les églises de la Thuringe, de la Saxe et de la Franconie. Ils vivaient obscurément, modestement, laborieusement, contents d'avoir l'approbation de leurs princes, la sympathie de leurs corréligionnaires et le témoignage de leur bonne conscience d'artistes. Le temps n'était pas aux succès bruyants, aux louanges ampoulées, aux prétentions dogmatiques. Ces humbles et savants musiciens, créateurs du grand art, n'attendaient point d'autre récompense de leurs travaux que le pain quotidien de leurs enfants.

Sébastien Bach, en qui se résumèrent à la fois le génie et les vertus de la famille, naquit le 16 mai 1685. Eisenach, son berceau, est une jolie petite ville thuringienne qui, à cette époque, n'avait que cinq ou six mille âmes et que hantent les grands souvenirs. Sur le sommet de l'une des collines boisées qui l'enserrent se voit le château de Wartburg, où Luther a vécu et où jadis les Minnesänger ont chanté. Le père de Sébastien était maître organiste de l'église. Le bonheur régnait au foyer domestique. Mais à dix ans l'enfant était orphelin, et il apprenait les peines de la vie. Adopté par son frère aîné, également organiste à Ohrdruff, il fut durement traité par lui. Une espèce de jalousie empêchait celui-ci de pousser l'éducation musicale de son jeune frère ; Sébastien s'efforçait de lui dérober ses manuscrits pour les copier, la nuit, au clair de lune, car il n'avait pas de chandelle. Cette existence dura quatre ans. Après quoi, le frère aîné mourut, et Sébastien resta seul au monde. Comme il avait une belle voix, on l'engagea parmi les choristes de l'école latine. Ce ne fut là encore qu'une ressource provisoire. Sa voix de soprano se perdit avec l'âge; il fut congédié et ne vécut plus que d'une manière précaire, livré à lui-même pour son éducation musicale et pour le reste. Son unique plaisir était d'aller à l'église entendre l'orgue, et souvent il faisait à pied le voyage de Hambourg pour avoir le bonheur d'écouter, caché dans un coin (car ces vieux maîtres étaient jaloux des secrets de leur art), le jeu merveilleux de l'organiste Reinken. On raconte qu'un jour qu'il revenait affamé, l'enfant regardait tristement par la fenêtre d'une cuisine d'auberge d'où s'échappaient d'appétissants parfums. Trop fier pour demander l'aumône, il allait passer son chemin, quand deux têtes de hareng, lancées de la fenêtre, tombèrent à ses pieds. Un voyageur, touché de sa maigreur et de sa souffrance, lui envoyait ce relief du festin. La vue des têtes de hareng fit venir à Sébastien l'eau à la bouche; il les ramassa avidement : quelle ne fut pas sa surprise en trouvant que le bienfaiteur inconnu avait caché dans chacune un ducat!

Nous trouvons Sébastien Bach, à dix-huit ans, organiste de l'église d'Arnstadt, la vieille cité thuringienne. Son salaire était petit, même pour le temps : deux cent cinquante francs par an environ, et quelque chose en plus pour le logement. Le jeune maître n'en demandait pas davantage, car la frugalité est la compagne du travail. N'ayant pas été régulièrement instruit dans la science de la composition, il étudiait infatigablement pour en découvrir les règles, les trouvait d'instinct et se formait ainsi lui-même. De là peut-être l'originalité profonde de son style, la grandeur de ses conceptions individuelles. Toutefois, c'était là une manière lente d'apprendre, et tandis que Hændel, à peine âgé d'un an de plus que lui, était déjà célèbre, Sébastien était encore parfaitement inconnu. Quand il voulut aller à Lubeck, en 1705, pour entendre l'organiste Buxtehude, il fut obligé de faire le voyage à pied par un temps d'hiver, et, au lieu de la réception empressée qu'Hændel avait trouvée, il dut contenter son désir en se dérobant dans un coin obscur de l'église.

Toutefois il put, l'année suivante, obtenir l'emploi d'organiste dans la ville de Mulhausen, où la musique de l'église était mieux montée que dans la ville d'Arnstadt et où la municipalité eut le bon goût de le laisser fixer lui-même le chiffre de ses appointements. Bach n'abusa point de cette munificence. Il représenta seulement qu'il allait se marier (il épousait Maria Barbara Bach, sa cousine) et demanda qu'il fût ajouté aux deux cent cinquante francs par an qu'il avait coutume de recevoir « trois grands sacs de blé, deux cordes de bois, avec du menu bois pour allumer le feu, et que la ville lui prêtât un char pour faire son déménagement ». Ces naïfs détails, ces modestes désirs, mis en regard d'une œuvre de génie, ont une saveur particulière.

Partout où il allait, Sébastien Bach rencontrait une difficulté : l'idéal musical trop étroit de ceux à qui il avait affaire. Comme il changeait le caractère de la musique sacrée, qu'il multipliait les parties et les développements, il lui fallait des moyens nouveaux. Jamais on ne lui donnait assez de choristes, jamais on ne les lui laissait assez longtemps pour qu'il pût compléter leur instruction musicale ; de là des réclamations sans fin auprès des autorités, des ruptures fréquentes et des changements multipliés de résidence. D'Arnstadt il avait passé à Mulhausen ; de Mulhausen il passa à Weimar, d'abord en qualité de musicien de chambre du duc Guillaume-Ernest, puis comme organiste de l'église. En 1717, il entra au service du prince d'Anhalt-Cöthen, qui lui avait fait offrir d'être son maître de chapelle. Aujourd'hui on montre encore à Cöthen, dans une église abandonnée et profondément enfoncée dans le sol, un vieil orgue qui sert aux études des séminaristes : c'est l'instrument vénérable du grand maître. Enfin, en 1723, Sébastien Bach, alors âgé de trente-huit ans et reconnu désormais par toute l'Allemagne pour le premier des Bachs, s'installa à Leipsick comme directeur de toutes les musiques d'église de cette ville, et il y resta jusqu'à sa mort.

Il est curieux de lire le contrat en quatorze articles que passa avec Bach la ville de Leipsick. Un de ces articles stipule qu'il « ne fera pas des morceaux trop longs et de la musique d'opéra, mais seulement des compositions graves propres à exciter les assistants à la piété ». Cette recommandation n'était pas nécessaire : le maître n'avait pas autre chose en vue. Sa vie à Leipsick était heureuse. Il allait d'une église à l'autre, dirigeant ses chœurs avec le plaisir d'un botaniste qui visite ses jardins. Il tenait l'orgue le dimanche de six heures du matin à cinq heures du soir et jamais ne se lassait. Dans la semaine, faisant trêve à ses occupations pieuses, il donnait des concerts, dont la mode commençait à se répandre, et pour ces réunions il écrivait des morceaux de musique profane, tels que la *Cantate du café*, la *Cantate de la joie*, la *Lutte entre Phœbus et Pan*, qui étaient comme les jeux de sa muse. Les étudiants de la ville l'entouraient et lui servaient alternativement d'auditeurs et d'exécutants. Sa maison était ouverte à tous les amateurs de musique, et, quoique son salaire continuât d'être misérable, il n'en exerçait pas moins envers les musiciens pauvres une charitable hospitalité.

En 1747, Sébastien Bach, dont un fils était au service de Frédéric le Grand en qualité de musicien de cour, reçut de ce prince l'invitation d'aller à Potsdam. Il s'y rendit avec peine et seulement par crainte de nuire par un refus à la position de son fils. Le roi avait de la musique tous les soirs avant souper et faisait sa partie comme flûtiste. A l'heure fixée, il entrait dans le salon, son papier de musique et sa flûte sous le bras, sans le moindre apparat, et se mettait à jouer avec ses musiciens. Un soir qu'il s'apprêtait à exécuter avec eux un concerto, un officier vint lui présenter la liste des étrangers arrivés dans la journée ; il la prit d'une main et, tenant déjà sa flûte de l'autre, y jeta un regard indifférent ; mais en voyant le nom de Bach il changea d'attitude : « Messieurs, dit-il, le vieux Bach est ici ; nous ne jouerons pas ce soir ! » Il posa son instrument sur une table et fit mander immédiatement le maître. Sébastien Bach, qui n'avait point pensé paraître ce jour-là, se présenta tout confus, en habit de voyage. Le roi le reçut avec une sorte de respect et regarda sévèrement les courtisans qui souriaient de son embarras. Il lui donna, sur sa demande, un thème que Bach développa instantanément en une fugue à six parties. Frédéric n'en revenait pas. « Il n'y a qu'un Bach dans le monde ! s'écria-t-il, il n'y en aura jamais un pareil ! » Le lendemain, il le conduisit lui-même dans toutes les églises de Potsdam et des environs, le faisant jouer sur tous les orgues. A son retour, Bach écrivit sur un seul thème — le même thème que le roi lui avait donné — deux fugues, neuf canons, une sonate, et il dédia au royal amateur ce prodige de force et de fécondité.

Deux ans après, les fatigues d'une vie rude et remplie commencèrent à se faire sentir chez le maître. Sa vue baissa rapidement ; bientôt il la perdit tout à fait. Il languit quelques mois, puis fut pris d'une grande fièvre au cours de laquelle il recouvra subitement la vue. Ce fut comme une dernière vision terrestre ; le 28 juillet 1750, il expira doucement pendant son sommeil. Jusqu'à son heure suprême il avait composé. Sa dernière œuvre, dont on conserve le manuscrit dans la bibliothèque de Berlin, est le *die Kunst der Fuge*, dans lequel il paraît avoir voulu montrer tout ce qu'il est possible au génie de tirer d'une phrase mélodique. Sur un thème en deux parties il fait quinze soli, deux duos, quatre canons, le tout en forme de fugues. Dans la dernière fugue il introduit une troisième partie, écrite sur des notes qui correspondent (en allemand) aux lettres de son nom : B, A, C, H.

On eût dit qu'il voulait mettre sa signature musicale au bas de son œuvre avant de mourir. C'est là, en effet, que cette grande œuvre s'arrête, et même cette dernière fugue est restée inachevée. Une note de la main d'Emmanuel Bach, apposée au bas du manuscrit, fait cette mention mélancolique : « Pendant qu'il écrivait cette fugue, dans laquelle son nom est introduit en contre-point, l'auteur a été surpris par la mort. »

Sébastien Bach avait perdu, en 1720, sa première femme, Maria Barbara, de laquelle il avait eu huit enfants. Au retour d'un voyage fait avec le prince d'Anhalt-Cöthen, au service

duquel il était à cette époque, il avait trouvé sa maison vide et ses enfants orphelins. Telle était alors la lenteur des communications partout, mais surtout en Allemagne, que sa femme avait pu mourir et être enterrée sans qu'il en fût informé. Avec ce courage et cette résignation qui caractérisaient nos pères, Bach avait, aussitôt son deuil expiré, contracté un nouveau mariage, et de sa seconde femme il avait eu treize autres enfants. Tous ceux qui parvinrent à l'âge d'homme furent de remarquables musiciens; mais tous, comme leur père, vécurent et moururent pauvres. En 1801 il existait encore une fille de l'illustre compositeur, Regina Suzanna, qui vivait à Leipsick dans la plus grande pénurie. Un journal musical fit appel en sa faveur à la charité publique. On aime à voir que Beethoven fut au nombre de ses bienfaiteurs.

II.

On raconte que Reinken, l'organiste le plus célèbre du XVIe siècle, ayant, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, entendu jouer Sébastien Bach, s'écria comme le vieillard Siméon : « Je puis maintenant mourir en paix! » Il voyait non seulement continuer, mais naître l'art qu'il avait tant aimé. De son temps, comme du temps de ses prédécesseurs, la musique d'église était non seulement pauvre de composition, mais les maîtres ne se croyaient point obligés de mettre le chant en parfaite harmonie avec les prières du rituel. Les cantates, les motets étaient choisis arbitrairement par eux et associés au service divin sans avoir trop égard au caractère de ce service. Bach sentit le premier ce que tout le monde sent aujourd'hui : que la musique, si elle n'est pas un moyen d'édification, n'est plus qu'un passe-temps intellectuel fait pour les concerts et non pour les églises. Il se fit une règle de s'informer toujours avant l'office du sujet du sermon; et comme ce sermon dérive en général de l'évangile du jour, la cérémonie religieuse tout entière forma désormais un tout harmonieux. Cet inépuisable compositeur a écrit, dit-on, trois cent quatre-vingts cantates pour les fêtes et dimanches de l'année pendant cinq ans. Malheureusement la moitié de ces ouvrages ont été perdus; ceux qui restent sont de véritables tableaux religieux qui servent, pour ainsi dire, de fond et d'encadrement aux textes. C'est ainsi que dans la scène de l'apparition du Christ à ses disciples, un soir, après la résurrection, l'introduction a un caractère de paix, de douceur, de sérénité divines; qu'une autre sur le texte : « De même que la pluie et la neige tombant du ciel, etc., » commence par une symphonie dans laquelle on croit entendre tomber la pluie. Tout cela a été imité depuis, tout cela est devenu presque procédé de métier; mais ce qui reste inimitable, c'est la grandeur et l'abondance des phrases mélodiques, s'entre-croisant sans se confondre avec une science du contrepoint qui n'avait d'égale que sa science instinctive des lois de l'acoustique. A cet égard, Bach avait une oreille si délicate que partout où il allait (et l'on sait combien les effets d'acoustique se multiplient à l'infini dans les théâtres et les églises), il reconnaissait des phénomènes de répercussion dont personne avant lui ne s'était avisé.

Les ouvrages les plus estimés de Sébastien Bach sont ceux qu'il a écrits sur la passion du Christ, les *Passions-Musiken*. Il les acheva en 1729, et, d'après ses biographes Mizler et Forker, il en avait écrit cinq. Deux seulement nous ont été conservés : la *Passion selon saint Jean*, la *Passion selon saint Mathieu*. Cette dernière est l'œuvre par excellence du vieux maître; l'harmonie y coule à pleins bords; la richesse de la pensée, la terreur religieuse ne sauraient être poussées plus loin. La scène est admirablement rendue en musique. Le récit évangélique est fait à deux chœurs, dont l'un représente les fidèles, l'autre la fille de Sion. La partie instrumentale est écrite pour deux orgues et double orchestre, sans aucun instrument de cuivre. Rien de plus grand, comme déclamation, que les récitatifs dits par les personnages du drame sacré, de plus expressif que les mélodies touchantes mises dans la bouche du Christ, de plus effrayant que le tumulte des Juifs représenté par des chœurs très nombreux. Comme le dit à merveille le biographe, par quelle puissance d'imagination Bach, qui n'avait jamais vécu qu'au milieu de populations paisibles, pouvait-il arriver à peindre ainsi ce que jamais il n'avait vu : les passions orageuses et brutales d'une multitude en furie? Cependant, quand il exécutait pour la première fois ce chef-d'œuvre de musique dramatique le vendredi-saint de l'année 1729, dans l'église Saint-Thomas de Leipzig, il ne pensait guère à la postérité et à la gloire. Il donnait ce bel ouvrage, dont tant de maîtres se sont inspirés depuis, comme chose simple et commune, due à ces fidèles de la paroisse dont il était chargé de seconder la dévotion. Bach était si en avant de son siècle, que cent ans s'écoulèrent avant qu'on prît garde dans le public à la *Passion selon saint Mathieu;* ce fut Mendelssohn qui, en 1829, engagea l'Académie de musique de Berlin à l'exécuter le jour anniversaire de ce vendredi saint mémorable où l'auteur l'avait donnée.

La gloire et la destinée de Bach ont été de contribuer plus que tout autre maître à l'éducation musicale non seulement de son siècle, mais du nôtre, par les modèles et les exemples qu'il a fournis aux compositeurs. Le public pendant longtemps n'a pas été à la hauteur de ce génie, et il est douteux qu'il y soit même de nos jours ; mais les grands musiciens se sont inspirés de lui, et il est resté la source où tous ont puisé. Schumann et Mendelssohn surtout lui ont dû d'avoir asservi leur facilité mélodique aux règles sévères de la science du contrepoint. Mozart fut trouvé, un jour, un manuscrit de Bach ouvert sur ses genoux, absorbé dans la méditation. « Voilà un homme, s'écriait-il de temps à autre pendant sa lecture, voilà un homme avec lequel on peut apprendre quelque chose ! » Ce que Mozart a dit, tous l'ont senti, du moins tous ceux qui ont entendu faire de la musique un art sérieux. Et quand on pense que Bach improvisait en contrepoint, qu'il développait instantanément une phrase en un nombre infini de parties et tirait d'une seule idée tout un monde d'harmonie, on en conclut qu'il a été la tête musicale la plus fortement organisée qui ait jamais paru dans le monde.

La liste des ouvrages de ce maître est faite pour nous frapper de surprise et d'admiration. Miss Kay Shuttleworth nous en donne, d'après les différents biographes et la Société Bach, une liste circonstanciée plus précieuse pour les musiciens que le livre lui-même. Outre les trois cent soixante cantates sacrées et les cinq autres sur la Passion dont nous avons parlé, elle contient vingt-quatre oratorios, messes, Magnificat et Sanctus, quatre cantates funèbres, vingt-huit motets à deux chœurs, plus de trente préludes, et un nombre incalculable de concertos, de sonates, de fugues pour harpe, de sérénades, de morceaux dramatiques, de cantates nuptiales, d'hymnes baptismales, etc., etc., le tout écrit non pour satisfaire son sentiment du moment, mais par devoir, sur l'ordre de l'Église ou des princes. L'inspiration ne l'abandonnait en aucun temps, non seulement parce que sa large tête était un réservoir de chant, mais parce que sa piété ne languissait jamais. Comme Pascal, qui s'agenouillait avant d'écrire, comme Beethoven, qui avait suspendu au-dessus de son pupitre le verset biblique où Jéhovah s'affirme, Sébastien Bach inscrivait sur ses ouvrages les initiales S. D. G. *Soli Deo gloria*, marquant ainsi la source et la pensée d'où toute force lui venait. Les manuscrits que l'on possède de lui portent tous ce témoignage de son sentiment intime et révèlent ainsi le secret de cette égalité de vertu et de talent qui caractérise à la fois sa vie et son œuvre.

Il n'est pas douteux que nous ne possédons pas cet œuvre entier, si vaste que soit l'ensemble des ouvrages qui nous restent. Mozart, visitant Leipsick en 1793, trouva un grand nombre de motets de Bach qui, depuis, ont été perdus. Ses propres fils, Emmanuel et Friedmann, passent pour en avoir égaré un plus grand nombre encore. Le dernier, organiste à Halle, eut une existence assez troublée, pendant laquelle ces regrettables accidents eurent lieu : on ignore ce que devinrent après sa mort les manuscrits qui étaient restés en son pouvoir. Emmanuel avait eu plus de soin de ceux qui lui étaient échus en partage ; mais, quand il mourut à Hambourg, en 1788, tous ses papiers indistinctement furent vendus aux enchères, sans en excepter les archives de sa famille et les ouvrages inédits de son père. Ces trésors tombèrent aux mains d'un maître de chant nommé Pölchau, à la mort duquel ils furent remis aux enchères. On est étonné de voir combien peu ils se vendirent à cette époque (1824). C'est pour six marks, huit marks, dix marks, etc., que l'on adjugea des œuvres qui sont des monuments dans la littérature de la musique. Chose plus déplorable encore : Bach avait indiqué dans une note marginale que certains de ses manuscrits se trouvaient en Bohême chez un grand seigneur qui lui avait pour un temps donné l'hospitalité. Quand on les réclama, il se trouva qu'il les avait donnés au jardinier pour entourer des greffes d'arbres, parce que le papier en avait paru solide ! Les manuscrits autographes des trois sonates pour violon, que l'on conserve à la bibliothèque de Berlin, faillirent avoir un sort pareil. Sur l'un d'eux on lit cette note mise par le maître de chant Pölchau : « Cet admirable ouvrage, écrit de la main du maître, a été trouvé parmi de vieux papiers achetés par un marchand de beurre pour envelopper sa marchandise à la vente du pianiste Pölchau, à Saint-Pétersbourg en 1814. »

Depuis une trentaine d'années, l'éducation musicale du siècle s'étant faite, grâce aux compositeurs plus populaires qui nous ont fait connaître Bach en l'infusant, pour ainsi dire, dans leurs œuvres, de grands efforts ont été tentés pour arracher les ouvrages du maître à la destruction. Une Société s'est fondée en Allemagne le 28 juillet 1850, centenaire de sa mort, pour rechercher, acheter et publier tout ce que l'on pourrait encore trouver de lui. Elle a fait beaucoup pour sa gloire et pour l'utilité du monde musical. Déjà, en 1843, un monument avait été élevé à Sébastien Bach par les soins de Mendelssohn. A l'inverse de beaucoup d'autres compositeurs, que les progrès de l'art dépassent et rejettent dans l'ombre, Bach, à qui rien n'a manqué qu'un public aussi savant que lui, grandit tous les jours dans l'estime et dans l'intelligence des hommes. Le génie musical allemand, qu'il représente, sous ses meilleurs aspects, et qui, il faut le reconnaître, tend à devenir le génie musical du monde entier, saluera de plus en plus en Sébastien Bach, sinon le premier, du moins le plus grand de ses ancêtres ; et si, comme l'a dit quelque part Liszt, l'œuvre d'un musicien doit, pour être parfaite, correspondre aux trois idées de force, d'étendue et de durée, l'œuvre de Bach a réuni les conditions de la perfection.

LÉO QUESNEL.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'AMÉRIQUE

M. Frédérick Nolte (1).

Depuis les premiers voyages des Français et des Anglais dans l'Amérique du Nord jusqu'à la présidence de Rutherford B. Hayes, il est peu d'histoires plus intéressantes et plus dramatiques que celle des États-Unis. Un monde nouveau qui s'ouvre aux ardentes investigations des découvreurs ; des peuples inconnus, aux mœurs étranges, les uns en pleine barbarie, les autres à demi civilisés ; un pays vierge, des fleuves gigantesques et des forêts énormes ; une incroyable variété de sites, de climats et de productions ; puis tout à coup la vieille Europe prenant possession de ces terres immenses, des aventuriers et des grands seigneurs, des bandits et des proscrits, des royalistes et des républicains, toutes les nationalités, toutes les religions, toutes les industries se mêlant et se confondant pour former une race nouvelle : telle est l'admirable matière qui n'a encore tenté que peu d'historiens. On dirait qu'ils craignent de rester trop au-dessous de leur sujet. Ceux qui se sont hasardés à raconter l'histoire des États-Unis ou bien se sont contentés de vagues généralités, ou bien n'ont traité que des points particuliers. Il semble que les Français, qui, à diverses reprises, soit comme

(1) *Histoire des États-Unis d'Amérique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par M. Frédérick Nolte. — 2 vol. in-8°. Paris, Didier, 1879.

voyageurs ou pionniers, soit comme commerçants ou soldats, ont joué un rôle si brillant dans l'Amérique du Nord, auraient dû être tentés de raconter les exploits de leurs ancêtres dans ces régions; mais, à l'exception de quelques résumés insignifiants ou de quelques livres bien faits, mais restreints à une biographie ou à un épisode, il n'existait pas d'histoire complète des États-Unis composée par un Français : M. Frédérick Nolte vient, et non sans succès, de combler cette lacune en publiant son *Histoire des États-Unis depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.*

Ce n'est pas à dire que nous n'ayons aucune critique à adresser à M. Nolte. Son livre est trop dépourvu d'appareil scientifique. Il ne cite nulle part ses autorités; il n'y a, pour ainsi dire, aucune note au bas des pages. Sans doute, pour un lecteur superficiel, cette méthode a du charme, puisque son attention n'est jamais distraite; mais nos exigences sont plus grandes : nous aimons à être renseignés sur l'authenticité des sources; au besoin nous vérifions les citations qui nous paraissent importantes; en un mot, nous refaisons avec l'auteur son travail de composition. Or, dans l'ouvrage de M. Nolte, nous ne trouvons qu'une table fort abrégée, et sans indication bibliographique, des principaux auteurs consultés par lui. Nous espérons qu'à la seconde édition de son livre il voudra bien nous initier à ses recherches et nous faire mieux connaître les ouvrages auxquels il aura recouru.

Nous reprocherons encore à M. Nolte de ne pas avoir ldonné une description, même rapide, des divers pays dont es Américains prirent possession. Lorsque, par exemple, il raconte la guerre contre les Séminoles de la Floride, pourquoi ne pas décrire ce pays étrange, cette succession de plaines marécageuses et de forêts splendides, ces côtes à demi noyées et ces noires cyprières? Lorsqu'il raconte le dramatique exode des Mormons, de Nauvoo à la Nouvelle-Sion, pourquoi se taire sur les pays parcourus, sur les déserts de sable succédant à la fraîche vallée du Mississipi, sur les cañons gigantesques de la Sierra-Madre couverts de neiges éternelles et les austères paysages du grand Lac Salé? La théorie de Montesquieu est vraie : l'étude des lieux fait comprendre les événements dont ils ont été le théâtre. M. Nolte a trop négligé cette étude.

Une dernière chicane, mais elle est plus grave. M. Nolte a constamment parlé de Cavelier de la Salle comme d'un Père jésuite. Ce fut, au contraire, une victime des jésuites. Les beaux travaux de M. Gravier et surtout l'importante collection de documents sur la Louisiane publiée par M. Margry, l'ont surabondamment démontré. Cavelier de la Salle, une des plus nobles figures de notre histoire coloniale, ce héros auquel le congrès de Washington a rendu un éclatant hommage alors qu'il est à peu près inconnu dans sa patrie, fut, il est vrai, élevé par les jésuites; mais il les quitta, et ceux-ci le poursuivirent de leur haine. Non seulement ils se mirent à la traverse de ses projets et s'efforcèrent de lui nuire dans l'esprit de Louis XIV et de ses ministres, mais encore excitèrent les sauvages Indiens contre lui, essayèrent à diverses reprises de l'empoisonner, et, quand il mourut au coin d'un bois, assassiné par deux de ses compagnons, s'acharnèrent après sa mémoire. « Il n'avait, écrivait-il lui-même, d'autre attrait à la vie qu'il menoit que celuy de l'honneur, dont il croyoit ces sortes d'entreprises d'autant plus dignes qu'elles présentoient plus de péril et de peine. » Pour justifier leur conduite criminelle, ses envieux s'appliquèrent à ternir son caractère et à dénaturer ses actes; mais ils ne songèrent pas à le présenter comme un des leurs. C'eût été pour cet infortuné La Salle la pire des déconvenues! Nous sommes à l'avance persuadé que M. Nolte ne doit pas être rangé parmi les persécuteurs posthumes de notre illustre découvreur; aussi nous pardonnera-t-il cette protestation en faveur du Français qui donna la Louisiane à sa patrie.

Nous n'aurons plus maintenant, ces réserves une fois faites, qu'à louer l'ordonnance générale, la précision et la clarté du style et l'intérêt soutenu de l'ouvrage. On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de la guerre de sécession : tous ceux qui voudront se rendre un compte exact de ses causes et de ses conséquences, étudier ses péripéties et surtout suivre les opérations compliquées des diverses campagnes, n'auront qu'à recourir à l'ouvrage de M. Nolte. C'est la partie de son livre qui nous a paru la mieux traitée et la plus intéressante.

« Nous avons présenté les faits dans toute leur simplicité, écrit quelque part M. Nolte, sans les faire suivre d'aucun commentaire, laissant au lecteur le plaisir et la liberté de tirer lui-même des événements leur conclusion... C'est donc seulement de la simplicité de notre exposition en même temps que de la nouveauté de notre étude que nous nous recommandons auprès du lecteur. » Nouveauté et simplicité, telles sont, en effet, les qualités maîtresses de cette étude, et nous aurions mauvaise grâce à ne pas reconnaître que M. Nolte s'est rigoureusement conformé à son programme.

PAUL GAFFAREL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Il y a juste dix ans, M. Ballande, toujours en quête de nouveau pour ses matinées dominicales, avait imaginé de faire jouer *Andromaque* avec les costumes portés par les tragédiens du grand siècle. C'était, disait le programme, pour permettre aux lettrés de juger « si ces costumes sont, plus que les costumes grecs, en harmonie avec le style de la pièce ». Ce fut une restitution bien imparfaite d'une représentation tragique au XVIIe siècle. D'abord on avait conservé la rampe de gaz, et il eût fallu y substituer une rangée de chandelles; puis le costume de Mlle Duguéret seul pouvait donner une idée approchante du luxe et des splendeurs déployés au temps de Racine. Cependant les curieux et les lettrés trouvèrent quelque intérêt à cet essai de fac-similé. Faisant le rapprochement auquel les conviait le programme, ils se dirent qu'en effet on comprenait mieux qu'Andromaque

fût, dans Racine, non pas la captive antique, résignée à la couche du vainqueur et même de ses vainqueurs, mais une reine en exil, fière, majestueuse et respectée, comme la veuve de Charles Ier à la cour de France, et qu'on admettait de même plus aisément la galanterie toute moderne d'un Pyrrhus tendre, respectueux, madrigalisant, brûlé de plus de feux qu'il n'en a allumé, quand on voyait Andromaque dans le costume d'Anne d'Autriche et Pyrrhus dans celui de Buckingham. L'anachronisme du costume faisait mieux accepter, si elle ne le justifiait pas tout à fait, celui des mœurs, des sentiments et du langage. Si Pyrrhus avait dû se présenter aux yeux des contemporains de Racine autrement qu'avec des souliers enrubannés, un habit brodé d'or et une longue perruque aux boucles parfumées, qui sait? Racine eût peut-être moins oublié que Pyrrhus était le fils très brutal du très bouillant Achille.

Plusieurs firent ces réflexions sans s'y arrêter davantage. M. Adolphe Jullien, très frappé de l'importance artistique et littéraire de la question, s'y est arrêté dix ans. Pendant dix ans, il a rassemblé des notes, consulté des documents, collectionné des dessins originaux, et voici qu'il nous offre pour nos étrennes l'histoire très complète des changements du costume au théâtre (1).

C'est un très beau et très gros volume, un peu gros peut-être. M. Adolphe Jullien est un chercheur, et un chercheur qui trouve. Que voulez-vous? quand on a beaucoup trouvé, on ne se résigne pas volontiers à garder ses trouvailles pour soi, même celles qu'on a faites aux alentours de son sujet plutôt que dans le sujet même. Et puis, autre excuse bien légitime encore, M. Adolphe Jullien s'est épris d'une passion enthousiaste, ardente, sincère, oh! oui, sincère, pour les artistes qui ont préparé ou opéré la révolution dans les costumes de théâtre. A ses yeux, ce sont des apôtres du vrai. Ils ont lutté, ils ont souffert, ils ont été, à leurs premières tentatives, les martyrs du quolibet inepte ou de la raillerie jalouse. Lekain, Clairon, Favart, Talma, honneur à vous et que votre nom soit glorifié! Ne demandons pas alors à leur admirateur, à leur chantre, de nous notifier sèchement les modifications apportées à la coupe et à la richesse de l'habit, la date du soir où dans la tragédie disparaît la perruque, le jour précis où Talma se montre sans bas. Non, M. Jullien n'est pas un Dangeau, c'est un Homère. Et voilà pourquoi, quand il parle de ses apôtres, il en parle avec bonheur et longtemps, oubliant un peu la question spéciale, racontant même certaines périodes de leur vie où ils ne songeaient pas encore aux costumes qu'ils porteraient plus tard sur la scène. D'ailleurs, ces excursions, ces échappées buissonnières ne sont pas, je vous assure, sans charme; et puis enfin un livre d'étrennes doit avoir maintenant de fortes dimensions en longueur et en largeur. C'est à l'éditeur peut-être, tout autant qu'à l'auteur, que doivent être imputées les digressions.

Tel qu'il est, et malgré son embonpoint artificiel, le livre mérite qu'on le lise et qu'on l'étudie. Il épuise une matière qui jusqu'alors avait été à peine effleurée. On y voit bien en relief, accusé par des images sensibles, le rapport constant qui existe entre le costume des personnages, leurs sentiments, leur langage et aussi la déclamation des acteurs qui les représentent. La vérité plus exacte du vêtement a pour conséquence un progrès de vérité dans l'art tout entier. Nous comprenons mieux, en les voyant tels qu'ils étaient sur la scène, l'emphase espagnole des héros de Corneille et la galanterie des héros de Racine. A ce propos pourtant, il convient de remarquer que Corneille moins que Racine a subi l'influence. L'un et l'autre ont eu à lutter contre la même convention ; Racine a plus aisément cédé à la mode. Il avait bien tenté, un moment, de s'opposer à ce que Baron jouât Achille avec une perruque frisée; mais il avait affaire à trop forte partie, et il se soumit de bonne grâce.

Les spectateurs étaient de l'avis de Baron; ces anachronismes ne les effrayaient nullement. Ici comme pour le sonnet d'Oronte, Molière aurait été en droit de dire :

> Le mauvais goût du siècle en cela me fait peur.

Nous croyons trop volontiers que le grand siècle a aimé le beau et le grand. Que penser d'un public qui s'enthousiasmait lorsque Baron, en déclamant ces vers de *Cinna :*

> Le fils tout dégouttant du meurtre de son père,
> Et, sa tête à la main, demandant son salaire,

figurait avec son chapeau orné de plumes rouges la tête sanglante du père? Et il l'agitait avec force jusqu'à ce qu'on cessât de battre des mains, ce qui n'arrivait jamais qu'après trois ou quatre reprises. Presque seul au XVIIe siècle, Molière tenait à la vérité dans le costume comme il tenait à la vérité dans le débit. — Rappelons-nous ce qu'il dit dans les *Précieuses* et l'éloge indirect qu'il fait adresser à sa troupe par Mascarille sous forme de critique indignée : « Ce sont des ignorants qui récitent comme l'on parle! »

Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que les tentatives de réforme seront accueillies favorablement. En 1703, on joue au Théâtre-Français l'*Andrienne*, donnée sous le nom de Baron, mais dont un jésuite, le Père La Rue, était l'auteur. Mme Dancourt inaugura un galant déshabillé qui plut beaucoup et devint rapidement à la mode sous le nom de robes à l'*Andrienne*. Mais il faudra encore de longues années pour que cette simplicité s'acclimate à la scène. Au Théâtre-Français comme à l'Opéra, c'est toujours le même costume de convention, avec cette différence que les modes du XVIIIe siècle ont remplacé celles du XVIIe. Comment expliquer cette persistance dans le faux ? Par les relations aimables et galantes des artistes avec la noblesse. Grands seigneurs et grandes dames épargnaient aux comédiennes et aux comédiens les frais de toilette. Un habit de cour représentait une dépense de trois ou quatre mille livres : Granval et Molé accueillaient donc très bien l'envoi d'un de ces habits porté sept ou huit fois par le duc de Richelieu ou le duc d'Aumont. Et ainsi, dans la comédie, les seigneurs arrivaient vêtus à la mode du jour, tandis que Sganarelle, Gros-René et Scapin conservaient le vêtement

(1) Adolphe Jullien, *Histoire du costume au théâtre*, avec dessins originaux tirés des archives de l'Opéra. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

traditionnel du siècle dernier. Étrange anomalie, contradiction bizarre contre laquelle quelques bons esprits protestaient vainement. Les comédiennes n'avaient pas la plus mauvaise part dans ces libéralités seigneuriales ; plus favorisées même, elles recevaient des costumes qui n'avaient jamais été portés.

Honneur et gloire à Mlle Clairon, qui fit héroïquement le sacrifice de sa garde-robe, une garde-robe de dix mille écus s'il vous plaît, inaugurant la simplicité du costume et en même temps la simplicité du débit. Et elle disait à Marmontel, demeuré son ami après avoir été un peu plus, ces paroles mémorables qui pourraient servir d'épigraphe au livre de M. Jullien : « La vérité de la déclamation tient à celle du vêtement » ; et elle lui promettait de jouer désormais tous ses rôles au naturel. On applaudit à cette audace, tout en trouvant en général qu'elle allait trop avant dans le naturel quand elle apparut, au cinquième acte de *Didon*,

..... Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

Elle ne se montra, il est vrai, qu'une seule fois en cet appareil par trop simple. D'aucuns le regrettèrent, raconte Arnauld.

Honneur et gloire à Lekain, qui, de concert avec Mlle Clairon, amena une réforme sérieuse dans les costumes de la Comédie-Française! Il dessinait lui-même les siens et absolument conformes à la vérité historique. Ce fut une soirée mémorable, celle où dans *Ninive* il apparut les manches retroussées, les bras teints de sang et les yeux hagards. Voltaire, l'apprenant aux Délices, s'en effrayait d'abord. Cela est un tant soit peu anglais, écrivait-il à d'Argental; et il ajoutait que la limite est étroite « entre le terrible et le dégoûtant ». Les applaudissements du public donnèrent raison à l'artiste.

Honneur et gloire à Mlle Favart, qui introduisit également la vérité à la Comédie-Italienne! Du jour où, dans un rôle de paysanne, elle montra qu'on pouvait plaire et charmer en robe de laine et en sabots, la partie fut gagnée. Les autres actrices suivirent l'exemple.

Honneur et gloire à Mme Saint-Huberty, qui, sur la scène de l'Opéra, amena les artistes, bien qu'avec plus de peine, à une vérité au moins relative! Et, en dehors du théâtre, gloire à Diderot, qui prêcha au public comme aux comédiens la nécessité de la réforme! Gloire à d'autres artistes encore, à Clairval, à la Dugazon, à Brizard et à Fréville surtout, en l'honneur desquels M. Jullien chante l'hosannah! S'ils n'avaient pas consolidé par leurs efforts et leur succès la réforme inaugurée par Lekain et Clairon, qui sait si la convention n'eût pas peu à peu repris la place conquise par la vérité? Et en effet n'a-t-on pas vu en 1762 une nouvelle *Andrienne* jouée en habits français?

La Révolution, en important au théâtre la langue et les modes républicaines, faillit tout compromettre. En même temps qu'elle supprimait les mots de roi, de reine, de trône, de couronne, elle affublait Mérope, Andromaque, Phèdre, Tartuffe, Harpagon d'une large cocarde tricolore. Une cocarde à Sganarelle, une cocarde à Célimène, une cocarde aux démons et aux zéphyrs de l'Opéra, une cocarde aux sauvages eux-mêmes dans la pièce des *Illinois!* Je comprends l'indignation de M. Jullien et je m'y associe. A la vérité, ces anomalies et ces disparates ne pouvaient avoir qu'un temps, et fort court. Talma avait déjà imposé avec autorité la vérité exacte du costume et, dans la mesure du possible, la reproduction de la démarche, de l'attitude, des gestes, du visage même de tout personnage historique. C'est ainsi que, pour Charles IX, il s'était mis à la recherche de tous les portraits de ce prince et s'était, comme on dit en langage de théâtre, fait *une tête* d'une ressemblance effrayante. On verra dans le livre de M. Jullien jusqu'où il poussait cet amour de la vérité historique et de la couleur locale. Averti d'une erreur ou d'une inadvertance, par exemple quand, dans *Philoctète*, il avait enveloppé son pied d'un linge neuf et blanc, il suivait dès le lendemain le conseil.

Chose étrange, tandis qu'on était revenu, dans la tragédie, à la vérité, on n'en avait cure pour la comédie. C'est ainsi qu'Alceste, Oronte, Acaste et Philinte paraissaient en habits les uns du temps de Louis XV, les autres du temps de Louis XVI; Célimène, Éliante et Arsinoé venaient naïvement en robes à manches à gigots, avec des coiffures et des mantelets d'après le *Journal des modes* de la semaine. C'est le 15 janvier 1829 qu'on fit cesser ces disparates, sur l'initiative et les instances de Mlle Mars. Soirée solennelle, date mémorable dans l'histoire de l'art dramatique : gloire et honneur à Mlle Mars!

Il semblerait donc que M. Jullien dût être pleinement satisfait. Eh bien! non. Que manque-t-il donc encore à son bonheur? Ah! voici. Il faudrait que Pierrot et Lucas eussent de vrais sabots avec de la vraie paille; que Mathurine et Charlotte portassent des chemises en toile écrue et leur grattant ferme la peau; il faudrait enfin la vérité absolue, c'est-à-dire les jupons plaqués, les souliers éculés, les coudes percés, comme dans l'*Assommoir*. Pour le coup, je proteste. Non, n'exagérons pas une idée juste en soi et ne poussons pas à l'extrême une thèse vraie. Trop est trop, comme dit le proverbe. Que les paysannes n'aient pas aux oreilles des diamants de vingt mille francs, à la bonne heure; mais les chemises en toile écrue, n'y tenons pas la main. Si nous voulions au théâtre la vérité à outrance, où arriverions-nous, grand Dieu! Je frémis d'y penser, et M. Jullien frémira aussi, s'il veut y réfléchir. Cela n'empêche pas son livre d'être très intéressant malgré quelques longueurs, et sa thèse fort juste, à part quelques exagérations dans les conclusions.

II.

Nous sommes ramenés au théâtre avec l'étude de M. de Bornier sur *la Politique dans Corneille* (1). Le titre seul m'inspire déjà quelque défiance. Corneille a-t-il donc eu, en effet, des théories politiques? Qu'on étudie dans Corneille l'historien, comme l'a fait si heureusement M. Desjardins, cela se conçoit. Le poète dramatique, au temps surtout où il ne mettait

(1) Henri de Bornier, *la Politique dans Corneille*. Brochure. — Paris, 1879. E. Dentu.

sur la scène que des rois et des princes, a dû envisager l'histoire à un point de vue particulier. De quelle façon a-t-il compris les hommes et les faits du passé? Les a-t-il vus tels qu'ils ont été? les a-t-il transformés et idéalisés ? les a-t-il rabaissés au contraire? Autant de questions qui se posent d'elles-mêmes. Que, par suite, on trouve dans quelques-uns de ces jugements ses vues particulières sur la politique, rien de plus naturel encore. Mais quand M. de Bornier commence par dire : « Le théâtre de Corneille était fondé tout entier sur cette base simple et forte : la politique », j'avoue que je tends l'oreille avec inquiétude. Quoi! la politique est la base simple et forte du *Cid? Polyeucte* et *Théodore* reposent sur cette base, eux aussi? Cependant, comme M. de Bornier ajoute : « Que la tragédie de Corneille soit avant tout politique, cela n'est plus à démontrer », je me dis qu'il y a de ma faute à ne pas même soupçonner que c'est une ignorance fâcheuse qu'il vaut mieux ne pas confesser. Admettons bien vite cette base du théâtre de Corneille.

Quelle était donc la politique du grand poète de l'héroïsme et des hautes vertus ? Elle se résume, paraît-il, dans une idée supérieure qui domine toute l'œuvre. Cette idée, c'est que le bien de l'État doit être la règle de tout devoir, et qu'à l'intérêt public tous les intérêts particuliers doivent céder. La raison d'État, voilà la loi suprême. Et « la bonne raison d'État est celle qui a pour but l'amélioration du sort des hommes. Plaindre et aimer l'homme, c'est le rôle du drame ».

Ce sont là de nobles vues. Ont-elles en effet inspiré Corneille? Était-il si tendre et si sensible? Avait-il autant de larmes pour les malheureux que d'enthousiasme pour les héros? Peut-être dans ses tragédies la raison d'État était-elle surtout l'intérêt du souverain. C'est ainsi qu'Auguste pardonne à Cinna parce qu'il est temps — Livie vient de le lui faire comprendre — d'essayer de la clémence. S'il songeait non à lui, mais à Rome, il ne dirait pas à Cinna, après l'avoir appelé lâche, parricide, et finalement pauvre génie, petite intelligence : Sois consul pour la nouvelle année. Triste cadeau pour les Romains! Il est vrai que M. de Bornier n'admet pas qu'Auguste ait été un Tartuffe de clémence. C'était pourtant l'opinion de Napoléon, qui s'y connaissait.

Sans entrer dans le détail pour tous les héros de Corneille étudiés par M. de Bornier, je dirai seulement qu'il les voit d'un œil prévenu et avec le désir de les faire rentrer dans sa thèse. Tout le monde dans le rang! On ne saurait dire d'ailleurs trop de bien du grand Corneille, et j'ai quelque remords de n'avoir pas été convaincu.

MAXIME GAUCHER.

LA SEMAINE POLITIQUE

A la veille de l'ouverture de la session, l'apaisement se fait dans les esprits. Cela se comprend : quand la vie parlementaire recommence, les chimères disparaissent; il faut compter avec les possibilités immédiates. On sait d'avance combien de votes réunira telle ou telle proposition qui a fait grand fracas pendant les vacances. Rien de plus brutal, mais rien non plus de plus décisif que les chiffres, quand il s'agit de compter les voix. On va voir la semaine prochaine à quel point l'agitation démagogique était superficielle; l'écume était à la crête des vagues, elle va retomber sur le seuil du parlement. Ni l'amnistie plénière ni le bouleversement de la magistrature ne créeront la moindre difficulté au ministère. Qu'il sente sa force et qu'il agisse en conséquence! Qu'il marque d'avance les limites qu'il ne veut pas dépasser, qu'il détermine le programme qu'il veut suivre dans la prochaine session. Il est assuré d'être suivi dans les deux Chambres par une majorité suffisante. Les folies de la démagogie retour de Nouméa l'ont certainement servi. Du jour où l'on a senti qu'il savait résister à ce dévergondage et imposer à tout le monde le respect de la loi, il a repris une force nouvelle. Le parti républicain modéré et libéral n'a pas autre chose à faire, dans les circonstances présentes, que de le prendre pour *leader* dans la prochaine session, en cherchant avec lui un terrain de conciliation raisonnable pour les questions qui le divisent.

Nous ne sommes pas de ceux qui se bercent de vaines illusions. Nous sommes loin de méconnaître les difficultés du gouvernement de la république; seulement nous ne devons pas oublier que le pessimisme peut être aussi chimérique que l'optimisme. Nous ne pouvons souscrire aux sombres pronostics qui nous sont prodigués depuis quelque temps. Ils ne viennent pas uniquement des adversaires acharnés ou perfides de nos institutions, mais aussi de vieux républicains dont la loyauté est incontestable. Il sera bon de traiter quelque jour à fond cette question des périls et des difficultés du gouvernement de la démocratie française au lendemain des terribles crises de son enfantement. Un examen impartial et approfondi de la situation démontrera qu'étant données les circonstances qui ont accompagné sa naissance, il s'en est encore merveilleusement tiré, bien que bon nombre de ceux qui sonnent le glas sur lui aient tout fait pour le détruire. N'y aurait-il pas une naïveté étrange à prendre au sérieux la déclaration anticipée de décès de la république que font tous les jours les hommes du 16 mai, inconsolables de n'avoir pu l'étouffer dans leurs détestables intrigues? Encore une fois, nous reconnaissons que les difficultés sont réelles; elles étaient inévitables, mais elles n'ont rien d'effrayant. Les lamentations de nos Jérémies du centre droit sont particulièrement ridicules en face des résultats superbes que donne la rentrée des impôts, au sein d'une paix publique imperturbable qui permet à la France de poursuivre avec une ardeur patiente son travail réparateur.

La plus grande de ces difficultés est incontestablement la lutte contre le cléricalisme. Les récentes discussions au parlement belge ont à cet égard une importance considérable. Elles nous montrent le successeur de Pie IX, le second des infaillibles, suivant une politique directement contraire à celle de son prédécesseur. Sans doute les théories sont les mêmes : à moins de renoncer à la papauté, Léon XIII doit maintenir le principe théocratique; mais, au lieu d'en faire un brandon

de guerre religieuse, il se montre très disposé à le laisser dormir au fond du trésor sacré du Vatican, à l'ombre de la sacristie de sa chapelle. Léon XIII se révèle comme un opportuniste consommé, très opposé aux intransigeances factieuses des évêques belges, parce qu'il comprend très bien qu'ils risquent de tout perdre. Un pape pareil est une vraie bonne fortune pour les gouvernements qui, tout en se défendant, selon leur droit, contre les usurpations cléricales, ont tout intérêt à ne pas pousser à outrance les luttes religieuses. Nous avons le ferme espoir que la République française saura user de cette chance inespérée d'avoir sur le Saint-Siège un pape comme Léon XIII, au lieu d'un Freppel.

La mémoire de M. Thiers a reçu l'hommage qui lui aurait été le plus sensible dans la séance de réception de M. Henri Martin à l'Académie française, car c'est le patriote qui a été surtout mis en lumière par l'éminent récipiendaire, avec cette éloquence du cœur qui dédaigne les vains ornements. L'illustre historien de la patrie française a trouvé les accents les plus pathétiques pour retracer l'infatigable et héroïque dévouement du grand citoyen aux jours des suprêmes douleurs. Il n'y eut jamais harmonie plus parfaite entre un écrivain et son sujet qu'entre M. Henri Martin et le patriotisme de M. Thiers. Aussi son discours restera-t-il associé désormais à cette grande histoire de nos désastres et de notre relèvement.

Ce discours suffit à la réfutation comme au châtiment de l'indigne pamphlet que M. Emile Ollivier vient de publier sous ce titre : *Thiers à l'Académie et devant l'histoire* (1); car rien n'est plus amer à la haine et à l'envie que l'éloge mérité des nobles figures qu'elles cherchent à ternir, surtout quand cet éloge est ratifié par le sentiment public. Jusqu'ici le pamphlet de l'homme au cœur léger et à la faconde intarissable, qui ne sait pas plus se taire que se conduire, n'a rencontré que le froid et silencieux mépris du parti républicain. C'est en effet lui faire trop d'honneur que de le discuter.

La première partie de la brochure est consacrée à ses déboires académiques; on l'y trouve au naturel, avec son arrogance, qui lui ôte le sentiment des plus élémentaires convenances dès qu'il s'agit de sa personne. Il n'a pas compris un instant qu'il avait une grâce d'état pour disparaître et se faire oublier le jour où le pays serait appelé à rendre un hommage solennel à M. Thiers, l'adversaire indomptable de la guerre de 1870, qu'a déchaînée sa folie ou plutôt son impardonnable faiblesse, car les lumières ne lui ont pas manqué.

Le discours qu'il voulait prononcer et qu'il publie comme un chef-d'œuvre était en lui-même une provocation qui, dans sa bouche, devenait tellement intolérable, qu'elle eût été sifflée en pleine séance de l'Institut, quand bien même l'Académie l'eût tenue sous les voûtes de Notre-Dame. Quant à ses faits et gestes à la suite de la décision prise par ses confrères de se priver de son éloquence, on voit par son propre récit qu'il avait découragé jusqu'à ses plus fidèles tenants, jusqu'aux ennemis les plus acharnés de M. Thiers, et pourtant ils le haïssaient assez pour beaucoup pardonner à M. Émile Ollivier !

Que dire du pamphlet ajouté par lui à son discours et qui en révèle la vraie portée? Nous rougirions de réfuter ce tissu de faussetés historiques, de perfidies calculées, qui font de Thiers un histrion, un Retz manqué, ne songeant qu'à ses rancunes, à son ambition, jouant la comédie jusque dans la fameuse séance du 15 juillet 1870, ne repoussant la guerre que parce que l'honneur en reviendrait à un autre que lui. Il ose nier les outrages dont son illustre contradicteur fut abreuvé dans cette mémorable séance et dont la froide sténographie du *Journal officiel* fournit la preuve évidente, même à ceux qui n'en ont pas été les témoins comme nous.

L'indigne tromperie du ministère prétendant devant la commission du Corps législatif qu'il a suivi une marche identique dans ses négociations avec la Prusse au sujet de la candidature Hohenzollern, tandis qu'il est prouvé que l'idée des garanties à réclamer pour l'avenir du roi Guillaume fut brusquement introduite par le parti de la guerre; le refus de communiquer à la Chambre la fameuse dépêche sur l'affront prétendu qui aurait été infligé à notre ambassadeur; la négligence inqualifiable que mit la commission du Corps législatif à prendre connaissance des pièces ou à interroger M. Benedetti, qui était présent à la séance publique; la guerre la plus redoutable déclarée sur un mensonge, engagée sans préparatifs suffisants, avec une armée réduite par des congés exorbitants qui restent un mystère; tous ces faits, aussi patents que criminels, sont dénaturés par l'ancien ministre du second empire : le coupable, c'est toujours M. Thiers. Son voyage en Europe est odieusement calomnié, aussi bien que ses tentatives désespérées pour sauver Belfort. La libération du territoire est une simple manigance d'agiotage. Véritable Scapin de la politique, Thiers ne saurait être admiré, ose ajouter le pamphlétaire, que par un peuple qui se contenterait de fournir à l'Europe ses amuseurs, ses maîtres de rhétorique et de danse, ses romanciers et ses meilleurs cuisiniers. Thiers s'est exclu, aux yeux de la postérité, du nombre des patriotes consacrés. Il ne sera pas le héros de la France tant qu'elle conservera quelque sentiment de l'idéal. Le héros véritable, il n'est pas loin de nous : il est méconnu, comme toutes les grandes âmes. Il avait donné la liberté à son pays. Il allait lui donner la gloire sans l'acharnement de la fortune contraire, qui n'a du reste eu d'autre résultat pour lui que de relever sa vertu par des malheurs immérités. Lui, toujours lui ! *Ollivier for ever!*

Tenir un pareil langage en face du pays qu'on a tout le premier précipité dans l'abîme, il faut avouer que c'est fort! Citer de pareilles paroles, c'est les châtier et les flétrir.

E. DE PRESSENSÉ.

(1) Garnier frères.

BULLETIN

Les pièces communiquées par M. Frère-Orban à la Chambre des représentants de Belgique ont produit partout une véritable sensation, d'ailleurs bien légitime. Il s'est rencontré un évêque catholique pour déclarer que la liberté est, dans l'état actuel de la société moderne, le système le plus favorable à l'Église, pour prêcher à l'épiscopat belge la modération, le respect de la constitution libérale du pays!

Et cet évêque est tout simplement le premier de tous les évêques, *primus inter pares,* l'infaillible pape Léon XIII!

Pour nous autres Français, la confirmation par les faits de l'intelligence politique si souvent attribuée au nouveau pontife a une importance beaucoup plus grande encore que pour nos voisins.

En Belgique, en effet, la constitution de 1830 consacre la séparation de l'Église et de l'État. L'intervention du pape dans un conflit entre les deux puissances rivales a un caractère purement officieux, bénévole, privé en quelque sorte. Malgré toute leur déférence pour les conseils émanés du saint-père, comme il s'agit ici d'une affaire de conduite et non de foi, les évêques belges peuvent arguer d'une connaissance plus exacte des circonstances locales pour n'en faire qu'à leur fantaisie.

Chez nous, au contraire, où les rapports de l'État et de l'Église sont réglés par le Concordat, le souverain pontife est lui-même l'une des parties contractantes; en matière concordataire, il exerce sur les évêques français une autorité véritable.

Si Léon XIII est un esprit conciliant, modéré, politique, ne serait-il pas naturel de négocier directement avec lui les questions irritantes et délicates, plutôt que de discuter avec Mgr Freppel et ses fanatiques collègues?

Quel résultat, si l'on parvenait à s'entendre!

Voyez-vous d'ici la Constitution de 1875 bénie par Léon XIII?

Voyez-vous d'ici le fameux article 7 présenté au Sénat avec l'approbation pontificale, et les cléricaux obligés de voter avec une respectueuse déférence? Pour le coup, M. Jules Simon lui-même serait désarmé.

L'hypothèse paraît bizarre, et pourtant *chi lo sà?*

La Poésie en Danemark et en Norwège. — L'*Academy* de Londres contient sur la littérature scandinave des réflexions judicieuses dont nous extrayons ce qui suit :

Si l'on tient compte du chiffre des populations respectives des trois pays, la vie de la littérature pure est actuellement plus active en Danemark et en Norwège qu'en Allemagne. Les productions poétiques danoises et norwégiennes peuvent être mises sur la même ligne que les productions germaniques, et elles ont été provoquées par un mouvement littéraire plus intense. En Allemagne, il n'existe pas pour le moment d'Église militante en littérature; on n'y voit pas de groupes de jeunes écrivains luttant contre les préjugés de la génération précédente; il n'y a pas, comme en France, deux écoles opposées défendant des principes esthétiques contraires. L'école romantique allemande est morte depuis longtemps, et les nuances que l'on remarque entre les écrivains actuels sont uniquement celles qui proviennent de différences de tempérament. Il en est tout autrement dans le Nord. Là, il y a un véritable conflit des esprits. Les idées se renouvellent, et les nouveaux venus en littérature sentent la nécessité de prendre parti entre l'ancienne manière de penser et la nouvelle.

La lutte a commencé sur le terrain philosophique et religieux. Ici les conservateurs eurent d'abord l'avantage et ils réduisirent au silence les professeurs et les écrivains qui se permettaient de discuter la vieille orthodoxie. Les *jeunes* ne restèrent pourtant pas inactifs. Ils s'occupèrent à traduire les auteurs étrangers : Darwin, Tyndall, Stuart Mill, Herbert Spencer, le poète Swinburne, pour l'Angleterre; pour la France, MM. Taine, Flaubert, Zola, et en général tous les ouvrages ayant une certaine valeur. Imposant silence aux rancunes contre l'Allemagne, ils firent connaître à leurs compatriotes les œuvres de Strauss et de Hæckel, celles de Paul Heyre et de Spielhorgen. Les promesses ne manquent pas dans le champ de la littérature. On compte, tant en Norwège qu'en Danemark, une légion de jeunes débutants dont les premiers romans ou les premiers volumes de poésies permettent d'espérer beaucoup : MM. Holger Drachmann et Sophus Schandorf, le très jeune homme qui signe *Epigonos,* M. Kristian Elder, M. Alexandre Kjelland surtout, qui s'est révélé tout récemment par un volume de *Nouvelles.* Si un critique danois écrivait pour son pays le chapitre que Théophile Gautier voulait écrire pour le sien sous ce titre : *Ceux qui seront célèbres,* il ne serait pas embarrassé de trouver des noms à y mettre.

Publications nouvelles. — Carte de la France à l'échelle du $\frac{1}{100.000}$. — Le ministre de l'intérieur a résolu d'entreprendre une œuvre conçue d'après un plan unique, tenue constamment à jour, et à laquelle prendrait part le personnel des 5000 agents-voyers placés sous ses ordres et appelés par la nature même de leurs fonctions à fouiller le terrain jusqu'en ses moindres replis.

Telle est l'origine de la carte de France au $\frac{1}{100.000}$, à laquelle le Parlement a donné son approbation. — Elle est gravée en quatre couleurs, le bleu pour les eaux, le vert pour les bois et les forêts, le rouge pour les routes et chemins et la population, le noir pour toutes les autres indications. (Paris, chez Hachette et Cie.)

Viennent de paraître chez Quantin, éditeur :

L'Amérique du Nord pittoresque, 1 vol. grand in-4° illustré.

Petits Conteurs du XVIIIe *siècle. — Contes du chevalier de la Morlière* (*Angola*), avec notice bio-bibliographique par M. Octave Uzanne. — 1 vol. in-8°.

Le Statuaire J.-B. Carpeaux, sa vie et son œuvre, par M. Ernest Chesneau. — 1 vol. in-8°.

M. Ch. Lyon-Caen commencera vendredi prochain 28 novembre à dix heures du matin, à l'École libre des sciences politiques, 15, rue des Saints-Pères, son cours de législation commerciale comparée et le continuera les vendredis suivants à la même heure.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. (2081)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 22. 29 NOVEMBRE 1879.

LES CONTRADICTIONS PONTIFICALES

A propos de la correspondance diplomatique échangée entre le gouvernement belge et le Vatican.

Nous n'avons pas à revenir ici sur le conflit qui a éclaté entre le gouvernement et l'épiscopat de Belgique par suite des réformes que la loi du 1er juillet 1879, relative à l'enseignement primaire, a introduites dans l'organisation des écoles communales. Quant aux causes et aux effets de ce conflit, nous les avons signalés dans la *Revue* (voir le numéro du 11 octobre). Depuis lors la lutte engagée sur le terrain scolaire entre le parti libéral et le parti clérical, bien loin de finir, a redoublé de violence. L'arène où se trouvaient aux prises les deux champions s'est même considérablement élargie; et nous voici placés en face d'un problème d'inérêt universel.

Les révélations que le chef du cabinet libéral de Belgique, M. Frère-Orban, ministre des affaires étrangères, a faites à la Chambre des représentants dans la séance du 18 novembre, les documents diplomatiques qu'il a déposés sur la tribune et qui viennent d'être imprimés et distribués, ont une importance exceptionnelle, tout le monde en convient; mais les faits que ces communications officielles ont mis en lumière entraînent logiquement des conséquences plus remarquables encore, et d'une telle portée au point de vue français, comme au point de vue belge ou international, que nous croyons devoir les indiquer brièvement de la manière la plus claire et la plus précise.

Ce qui ressort jusqu'à la dernière évidence du texte même de la correspondance diplomatique échangée entre le cabinet de Bruxelles et le Vatican,

1° C'est qu'il y a contradiction entre le pape Léon XIII et les deux précédents papes, Pie IX et Grégoire XVI, en ce qui concerne le jugement porté sur la constitution belge, les libertés et les principes qu'elle consacre, les devoirs des catholiques et du clergé de Belgique à l'endroit de cette constitution;

2° C'est que depuis plusieurs mois le souverain pontife n'a pas cessé de désapprouver la conduite provocante et violente de l'épiscopat belge, ni de lui prodiguer des conseils de modération, sans que ces conseils aient été une seule fois écoutés; mais qu'au contraire ils ont été absolument méconnus, et à tel point qu'on est amené à constater qu'à l'heure présente un pape infaillible exerce, dans le gouvernement de l'Église, une moindre autorité que des papes qu ne l'étaient pas.

Ce ne sont point là, si étranges qu'elles puissent paraître, des thèses paradoxales, des conclusions hasardées ou forcées : nous allons le prouver, non par des raisonnements, mais par des textes authentiques. Les chefs du parti ultramontain de Belgique ont, d'ailleurs, si bien senti l'extraordinaire éloquence des documents mis sous les yeux du parlement, qu'ils ont déjà fait annoncer par leurs journaux qu'un autre document allait être livré à la publicité, lequel établirait victorieusement l'accord parfait du pape et des évêques. Mais quand bien même il serait démontré demain que l'unité de vues persiste sur le point de doctrine en matière d'enseignement, les papiers diplomatiques échangés entre le gouvernement belge et le Vatican depuis le 21 juin 1878 jusqu'au 17 octobre 1879 n'en resteraient pas moins ce qu'ils sont, c'est-à-dire des actes irrécusables, soumis à l'appréciation de l'opinion publique avec l'assentiment du Saint-Siège; les faits qu'ils ont révélés ne s'en imposeraient pas moins, avec leurs conséquences logiques, à quiconque a le respect de la vérité.

I.

Les principes introduits dans la vie des nations modernes par la Révolution française, les principes de 1789, sont la

base même de la constitution belge du 7 février 1831. Liberté de parler, d'enseigner, d'écrire, de se réunir, de s'associer; liberté des consciences et des cultes. « La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties. » (Art. 14.) La révolution de 1830 s'était faite avec le concours du clergé catholique. Quelques-uns de ses membres sans doute eussent bien voulu empêcher que toutes ces libertés entrassent dans la constitution; mais, dit un éminent légiste, M. Tielemans, « on ne le pouvait plus sans compromettre deux libertés qui furent toujours chères à l'Église et dont elle était depuis longtemps privée, la liberté d'association et la liberté d'enseignement. Pour obtenir celles-ci, on consentit à celles-là, et la constitution de 1831 les consacra toutes ensemble. Ce fut le triomphe de cette jeune et brillante école qui marchait, fière alors, sous le drapeau des Lamennais et des Lacordaire. Mais le Saint-Siège n'admit pas cette transaction; Grégoire XVI la réprouva sévèrement par son encyclique du 15 août 1832 ».

Ce digne prédécesseur de Pie IX, non moins intolérant que ne le devint celui-ci lorsque le Gesù l'eut gagné à sa cause, disait dans cette encyclique : « Il est tout à fait absurde et souverainement injurieux pour l'Église de mettre en avant le besoin de la restaurer ou de la régénérer, sous prétexte de pourvoir à sa conservation ou à son accroissement, comme si elle pouvait être exposée à la défaillance, à l'obscurcissement ou à d'autres maux de cette nature. L'Eglise est instituée par Jésus-Christ et ses apôtres; elle est enseignée par l'Esprit-Saint, source première et incessante de toute vérité; elle est divine, et le but des novateurs, qui prétendent la régénérer et l'accroître, est d'en faire une institution purement humaine. » En même temps Grégoire XVI renouvelait ses anathèmes contre la liberté des opinions, des consciences et des cultes. Il eut la triste gloire de semer ainsi en Belgique les discordes civiles qui font ressembler ce pays à deux armées ennemies et toujours prêtes à en venir aux mains.

Dans son encyclique du 8 décembre 1864, Pie IX rappelait celle de son prédécesseur qui avait qualifié de « délire » la liberté de conscience et des cultes. On y retrouvait les anathèmes lancés contre la constitution belge par Grégoire XVI, réprouvant l'œuvre du congrès national de 1830 parce que celui-ci avait établi en principe que « la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme, qui doit être proclamé par la loi et assuré dans tout État bien constitué, et que les citoyens ont droit à la pleine liberté de manifester hautement et publiquement leurs opinions, quelles qu'elles soient, par la parole, par l'impression ou autrement, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse la limiter ». Ce sont les termes mêmes de l'encyclique de 1832, et ils sont textuellement reproduits dans celle de 1864.

Le *Syllabus,* qui n'est que le recueil de ce que Pie IX considérait comme les « erreurs du temps » et qu'il a combattues sous l'inspiration du Gesù, pendant son pontificat, dans ses harangues, ses lettres apostoliques, ses encycliques, le *Syllabus,* disons-nous, a multiplié à l'infini les protestations contre les libertés et les droits de la société civile, telle qu'elle se trouve constituée en Belgique par la charte du 7 février 1831. En effet, pour ne citer que quelques exemples, voici ce que le précédent pape signale comme des erreurs détestables : « Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura regardée comme vraie, d'après les lumières de la raison. — La bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires, qui sont ouvertes à tous les enfants de chaque classe de la population, et en général que les institutions publiques destinées aux lettres, etc., soient affranchies de toute autorité de l'Église. — L'Église doit être séparée de l'État et l'État de l'Église. » Contrairement au *Syllabus,* la constitution belge affirme que ce ne sont point là des erreurs, mais des vérités. Ces vérités font partie intégrante de l'organisme social chez les peuples qui marchent au premier rang de la civilisation.

La condamnation de la société civile en général, et de la constitution belge en particulier, fut prononcée d'une manière éclatante par le concile œcuménique de 1870, dans les XIXe et XXe canons : « Si quelqu'un dit que tous les droits existants entre les hommes dérivent de l'État politique ou que lui seul peut procurer de l'autorité, qu'il soit anathème ! — Si quelqu'un dit que dans la loi de l'État politique ou dans l'opinion publique des hommes a été placée la règle suprême de la conscience pour les actions publiques et sociales, ou que les jugements par lesquels l'Église prononce sur ce qui est licite ou illicite ne s'étendent pas à ces actions, ou que la force du droit civil rend licite l'acte que le droit divin et ecclésiastique déclare illicite, qu'il soit anathème ! »

Au lendemain du concile, et pour exécuter ses décrets, la papauté, l'épiscopat, le clergé, le parti ultramontain redoublèrent de violence dans leurs attaques incessamment renouvelées partout contre les principes et les droits de la société moderne. « Depuis huit ans, a dit M. le ministre des affaires étrangères de Belgique, les catholiques avaient le gouvernement du pays. C'est sous ce règne que se produisit dans le clergé, dans la presse catholique, dans les écoles dirigées par les évêques, un mouvement extraordinaire d'hostilité et de dénigrement contre nos libres institutions. Le pape Pie IX exaltait de plus en plus l'ardeur des adversaires de ces institutions. Il frappait à coups redoublés sur ceux qui étaient suspects de les aimer et de vouloir les maintenir. Les catholiques libéraux étaient surtout l'objet de ses implacables condamnations. »

Pour qu'on mesure exactement la portée de ces paroles ministérielles, rappelons qu'en Belgique, pays demeuré sincèrement religieux et où, dans le passé, les atrocités de la sainte Inquisition n'avaient pu altérer la foi, le nombre des catholiques libéraux, on pourrait aussi bien dire des libéraux catholiques, était considérable jusqu'en ces derniers temps. Ceux qui, dans les rangs du parti libéral, avaient absolument rompu avec l'Église, renoncé aux pratiques du culte, n'étaient qu'en très petite minorité. On repoussait les doctrines ultramontaines, on votait contre les cléricaux, on se soulevait au besoin, comme en 1857, contre un ministère catholique qui, par des voies détournées, s'avisait de vouloir rétablir la main-

morte; mais on allait à la messe. Beaucoup de libéraux catholiques voulaient encore, aujourd'hui comme après 1830, se maintenir entre la constitution qui avait fondé la liberté politique et civile et les encycliques qui la réprouvaient. Or ce fut contre ce libéralisme catholique que le précédent pape, après le concile, se déchaîna avec le plus de violence. M. Frère-Orban a rappelé l'allocution pontificale de juin 1871, où Pie IX disait : « Ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, ce *libéralisme catholique*, qui est le véritable fléau. » Le 6 mars 1873, un bref apostolique flétrissait « ces doctrines qu'on appelle *catholiques libérales* », contre lesquelles il élevait cet étrange grief de « pousser les esprits au respect ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que *personne ne peut servir deux maîtres à la fois.* » La tolérance devenait une faute, le respect des lois un crime! Et, obéissant aux suggestions du pape noir du Gesù, le pape blanc s'oubliait presqu'à railler « les imprudents amateurs de conciliation ». Le 8 mai 1873, un bref approbatif est envoyé à la fédération des cercles catholiques de Belgique, dont les membres se montrent « remplis d'aversion pour les principes catholiques libéraux ».

A partir de ce moment, une véritable croisade noire s'organise dans les écoles de Belgique contre les libres institutions du pays. A Louvain, un professeur d'économie politique s'attaque ouvertement à la constitution; Pie IX l'approuve et le loue dans un bref où il est dit : « Plût à Dieu que ces vérités fussent comprises de ceux qui se vantent d'être catholiques *tout en adhérant obstinément à la liberté de conscience, à la liberté des cultes, à la liberté de la presse et à d'autres libertés décrétées à la fin du siècle dernier par les révolutionnaires et constamment réprouvées par l'Église.* » Après ce trait-là, tout est dit. Ces libertés, nous l'avons constaté déjà à diverses reprises, sont l'essence même de la constitution belge. Inutile de rien ajouter pour mettre en pleine évidence ces deux faits : en premier lieu, que Grégoire XVI et après lui Pie IX ont anathématisé toutes les libres institutions de Belgique; en second lieu, qu'avant et surtout après le concile œcuménique de 1870, Pie IX, à l'instigation des jésuites, a non seulement rompu d'une manière éclatante avec le catholicisme libéral de Belgique, mais qu'il a, en outre, imposé comme un devoir sacré au parti ultramontain, à l'épiscopat, au clergé, aux fidèles, d'entreprendre et de poursuivre une guerre à fond contre les libertés, contre les principes et les droits garantis par la constitution du 7 février 1831.

II.

Nous avons dit qu'entre cette politique violente, implacable, et la conduite prudente adoptée par le pape Léon XIII à l'égard de cette même constitution, il y avait contradiction flagrante. Nous allons le montrer preuves en main.

Dans la dépêche du 26 juillet 1878, le chargé d'affaires de Belgique auprès du Vatican rend compte à son gouvernement d'un entretien qu'il a eu avec le secrétaire d'État, le cardinal Franchi, au sujet d'une récente polémique des journaux belges : « Son Éminence, écrit-il, m'a dit qu'elle déplorait et désapprouvait les attaques dirigées contre nos institutions nationales. Le cardinal m'a assuré que ces attaques ne recevraient jamais de sa part le moindre encouragement, direct ni indirect. » N'est-ce là seulement qu'une manière de voir personnelle au secrétaire d'État? Voici la réponse : « Ce langage, ajoute la dépêche, ne doit causer aucune surprise, car il est non seulement l'expression de la manière de voir personnelle du cardinal, mais surtout l'écho d'une voix plus autorisée encore et qui s'est déjà élevée en plusieurs circonstances pour faire l'éloge de nos institutions nationales. » Quelle est cette voix, si ce n'est celle de Léon XIII? Nous avons vu tout à l'heure le blâme; voici la louange. La contradiction apparaît dès le début de cette correspondance officielle, qui, il faut le répéter, n'a été publiée qu'avec l'approbation du Saint-Siège.

On pourrait objecter que le cardinal Franchi, qui mourut alors presque subitement, avait mal interprété peut-être la pensée de Léon XIII. Il fut remplacé le 20 août par le cardinal Nina. Une dépêche de la même date nous apprend qu'interrogé par le chargé d'affaires de Belgique, le nouveau secrétaire d'État lui répondit que « très certainement tels étaient ses sentiments personnels »; puis il ajouta : « Je veux en parler au pape, et je vous donnerai la réponse prochainement. » Or, cette réponse est des plus catégoriques. « Le cardinal m'a dit qu'il avait, en effet, entretenu le Saint-Père à ce sujet. Sa Sainteté l'avait autorisé, de la manière la plus absolue, à me donner l'assurance que les attaques contre nos institutions nationales ne recevaient du Vatican ni appui ni encouragement, et que le cardinal Franchi, en me parlant comme il l'avait fait quelques jours avant sa mort, avait exprimé non seulement une opinion personnelle, mais celle même du pape. »

Le cardinal Nina ne s'en tient pas à des phrases banales, à ce qu'en diplomatie on appelle de l'eau bénite de cour. Il va au fond même de la question agitée entre le cabinet de Bruxelles et le Saint-Siège : voici les paroles que le secrétaire d'État met dans la bouche du souverain pontife :

« Léon XIII avait ajouté qu'il désirait que le même langage fût encore tenu aujourd'hui par son nouveau secrétaire d'État; que lui-même, d'ailleurs, en différentes circonstances, avait recommandé aux catholiques le respect et l'obéissance aux lois de leur pays; que cette recommandation, il l'avait faite d'une manière spéciale aux catholiques belges, parce que leur régime politique est des plus favorables aux intérêts de la religion. Enfin le pape avait résumé sa pensée par ces mots : « Ces attaques font du tort à la Belgique, elles en font « aussi à l'Église : il faut donc les désapprouver. »

On pourrait dire, cette fois encore, que le cardinal Nina n'a pas mieux traduit que le cardinal Franchi les vues et les sentiments de Léon XIII. Nous répondrions à cette objection par ces paroles du pape lui-même, telles qu'elles sont reproduites par le chargé d'affaires de Belgique, dans sa dépêche du 13 septembre 1878 : « Léon XIII m'a encore entretenu de la situation politique du pays, et il a répété, à différentes reprises et sous différentes formes, ce qu'il

a déjà dit, personnellement ou par l'intermédiaire de son secrétaire d'État, au sujet du respect que les catholiques doivent témoigner à la constitution : « C'est un pacte, a-t-il dit; « il faut qu'il soit loyalement observé, et puisqu'il a donné aux « Belges un demi-siècle de paix, je ne vois pas de raisons pour « y apporter des changements, ni même pour en désirer. »

Que nous voici loin des anathèmes lancés par Pie IX à la constitution belge! Celui-ci prescrit aux catholiques de la détester, de la détruire; Léon XIII leur ordonne de la maintenir et de la respecter. Et cependant ces deux papes sont infaillibles l'un et l'autre! L'un a exercé et l'autre exerce le suprême magistère dans l'Église catholique! Ce que le premier, fanatique illuminé, condamnait, réprouvait, vouait à l'anéantissement, le second, esprit sensé, modéré, vraiment humain, le veut conserver, persuadé en agissant ainsi de servir les intérêts de la religion elle-même. Avions-nous tort d'affirmer qu'il y a là deux doctrines, deux politiques diamétralement opposées, et que ces deux papes infaillibles se sont trouvés placés aux antipodes l'un de l'autre en jugeant les institutions de la société moderne?

En faut-il une preuve de plus? La voici; elle nous est fournie par la dépêche du 13 janvier 1879, adressée par le chargé d'affaires de Belgique à son gouvernement. Elle constate que le représentant du Saint-Siège à Bruxelles (Mgr Vanutelli) « avait reçu l'ordre de faire savoir aux évêques et à tous les catholiques belges qui l'entretiendraient à ce sujet, que le Saint-Père ne peut en aucune manière approuver que l'on attaque la constitution belge, ni même que, dans les circonstances actuelles, on en demande une modification de quelque nature qu'elle soit, et cela pour la raison que la constitution, si elle contient des articles non conformes à la doctrine de l'Église, n'en renferme pas moins des avantages auxquels le Saint-Siège attache un très grand prix ».

Cette fois ce n'est plus seulement la constitution belge que le pape prend pour ainsi dire sous sa sauvegarde, dans des instructions formelles au nonce, à l'épiscopat, au clergé, à tout le parti ultramontain; c'est, en outre, la conduite des catholiques libéraux ou des libéraux catholiques, si violemment réprouvée par Pie IX, qui reçoit de Léon XIII une éclatante approbation.

En veut-on une preuve plus décisive encore, une preuve tombée des lèvres mêmes du souverain pontife? Une délégation de cent quatorze journaux, la presque totalité de la presse cléricale de Belgique, étant allée demander au Saint-Père un conseil au sujet des discussions que soulevaient certains articles de la constitution, voici ce que le pape lui répondit : « Les œuvres des hommes ne sont pas parfaites; le mal se trouve à côté du bien, l'erreur à côté de la vérité. Il en est ainsi de la constitution belge. Elle consacre quelques principes que je ne saurais approuver comme pape; mais la situation du catholicisme en Belgique, après une expérience d'un demi-siècle, démontre que, dans l'état actuel de la société moderne, le système de liberté établi dans ce pays est le plus favorable à l'Église. *Les catholiques belges doivent donc non seulement s'abstenir d'attaquer cette constitution, mais ils doivent la défendre.* » Ceux qui professaient ce catholicisme libéral si énergiquement flétri par Grégoire XVI et Pie IX n'ont jamais tenu un autre langage; aussi sommes-nous en droit d'affirmer une fois de plus qu'entre la politique tolérante et conciliante de Léon XIII et l'intransigeance batailleuse de ses deux prédécesseurs, il y a un abîme.

III.

Un autre problème de haute importance, qu'on l'envisage au point de vue des intérêts catholiques ou au point de vue des rapports de l'État et de l'Église, s'impose aussi, dans le moment présent, à l'attention publique.

Les conseils de modération et de prudence que le pape n'a cessé de donner pendant plusieurs mois à l'épiscopat, au clergé, aux ultramontains de Belgique, ont-ils été suivis? La direction conciliante que le souverain pontife s'est efforcé d'imprimer au gouvernement de l'Église dans ses rapports avec l'État, avec la société civile, a-t-elle rencontré en Belgique, et ailleurs qu'en Belgique, des agents dociles et soumis à la voix du suprême pasteur des âmes catholiques? Est-ce la politique de Léon XIII ou celle de Grégoire XVI et de Pie IX qui prévaut dans les discours, dans les actes, dans toute la conduite de l'épiscopat? Et auquel enfin des deux papes infaillibles obéit-on? A celui qui a proscrit la constitution belge portant inscrits sur son fronton les principes de 1789, ou à celui qui veut qu'on la respecte, qu'on la maintienne, et qui affirme que « le système de liberté » établi en Belgique « est favorable à l'Église » ?

Il suffit d'énoncer quelques-uns des termes de ce problème pour montrer combien il est vaste, combien il est important. Nous nous bornerons à signaler quelques points essentiels, qui ont été plus particulièrement mis en lumière par la correspondance diplomatique. A cette question : les instructions de Léon XIII, notamment en ce qui concerne le conflit soulevé par l'épiscopat de Belgique au lendemain du vote de la loi du 1er juillet 1879 sur l'enseignement primaire, ces instructions ont-elles produit l'effet que le pape était en droit d'en attendre, lui qui avait « reconnu la nécessité d'une action du Saint-Siège ayant pour but de calmer les esprits et d'inspirer des sentiments de modération » ? nous avons déjà répondu non, et cette réponse, nous l'avons trouvée dans la correspondance diplomatique. A la date du 5 octobre 1879, le secrétaire d'État cardinal Nina exprimait au ministre de Belgique « le regret qu'éprouve le Saint-Père » de la lutte engagée entre l'épiscopat et le gouvernement du roi, au sujet de l'exécution de la loi sur l'enseignement primaire :

« Son Éminence ne peut, du reste, que manifester ses regrets, car le Saint-Siège a fait tout ce qui dépendait de lui en recommandant à plusieurs reprises le calme, la prudence et la modération. Le cardinal eût désiré une autre solution, qui se serait produite, j'en ai la conviction, m'a dit Son Éminence, *si les conseils du pape avaient été suivis.* »

Donc les conseils n'ont pas été suivis, les instructions ont été considérées comme lettres mortes. Léon XIII avait reconnu la nécessité d'une intervention du Saint-Siège, et cette inter-

vention a eu lieu, non pas une fois, mais plusieurs fois. Avant le vote même de la loi, une dépêche du 20 avril 1879 constatait que « le Saint-Siège prouvait ses bonnes dispositions non seulement en s'abstenant de s'associer aux manifestations des évêques, mais aussi en donnant des conseils de calme et de modération. » Et trois mois après, le 22 juillet, le cardinal secrétaire d'État insistait sur la difficulté de calmer subitement l'un des partis engagés dans une lutte si ardente : « Le bon vouloir du Saint-Siège ne peut, disait-il, être douteux; il faut un peu de patience pour attendre que les sages conseils du Saint-Père exercent leur légitime influence sur l'esprit des catholiques vivement surexcité. » N'était-ce point là quelque chose comme un aveu d'impuissance ? Du temps, il fallait du temps au pape infaillible pour faire écouter ses avis par l'épiscopat et le clergé de Belgique ! Et lorsque plusieurs mois se furent encore écoulés, — en octobre, comme on l'a vu tout à l'heure, — le cardinal secrétaire d'État en était réduit à avouer que ces conseils n'avaient pas été suivis et à en exprimer le regret du Saint-Siège !

On demeure confondu devant de pareils faits. Quoi ! celui qui, de par la *Constitutio dogmatica prima de Ecclesia Christi,* est investi du magistère infaillible du pontife romain, celui en qui réside la perpétuité de la primauté de Pierre, en est arrivé tout d'un coup à un tel degré d'impuissance dans le gouvernement de l'Église ! C'est assez que ses sages conseils se heurtent aux passions intolérantes de quelques évêques, de quelques chefs de parti, pour qu'ils demeurent comme non avenus. L'autorité suprême du chef de la catholicité tombe à néant; elle n'est plus rien devant ce fanatisme plus politique encore que religieux. Car il ne s'agit ici ni d'une question de dogme, ni d'une question de principe, mais d'un simple intérêt de parti.

Dans un précédent article (voir *la Revue* du 11 octobre), nous avons montré que toutes les écoles primaires communales, publiques, demeurent ouvertes au clergé, qui est invité à aller y donner l'enseignement religieux, sans aucun contrôle de l'État et en vertu de l'article IV de la loi du 1er juillet 1879, de cette même loi que les ultramontains traitent de « loi de malheur » et contre laquelle ils s'efforcent vainement de soulever les vrais catholiques belges.

Nous savons que les évêques, comme le rappelle d'ailleurs la dépêche du 17 mars dernier, « sont indépendants, et que ce n'est que dans des cas exceptionnels et dans les circonstances les plus graves que le pape leur adresse des observations ». Nous savons également que le nouveau dogme proclamé par le concile de 1870 n'attribue l'infaillibilité au pape que « lorsqu'il parle *ex cathedra,* c'est-à-dire lorsque, remplissant l'office de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, le pontife romain, en vertu de sa suprême autorité apostolique, définit qu'une doctrine touchant la foi et les mœurs doit être crue par toute l'Église... » Mais il n'en demeure pas moins incontestable, évident pour tous les esprits clairvoyants, que l'épiscopat et le parti ultramontain de Belgique, par leur indiscipline et leur insoumission, viennent de porter une grave atteinte au prestige de la papauté. Ils ont brisé de leurs propres mains cette épée et cette cuirasse d'un pouvoir surhumain que le concile du Vatican avait forgées en vue de la conquête universelle des âmes. Que reste-t-il aujourd'hui de ce chef suprême dont la moindre parole devait être écoutée à genoux par les plus puissants comme par les plus humbles? Un homme dont les avis sont méconnus, dédaignés par ceux-là mêmes qui devaient donner l'exemple de l'obéissance absolue, par les évêques !

Et qu'on ne nous objecte pas que le concile œcuménique n'a établi la souveraine juridiction du pape qu'en matière de foi seulement. Voici ce que dit, en effet, le chapitre III de la Constitution dogmatique : « Nous déclarons que ce pouvoir de juridiction du pontife romain, pouvoir vraiment épiscopal, est immédiat; que les pasteurs et les fidèles, chacun et tous, quels que soient leur rite et leur dignité, *lui sont assujettis par le devoir de la subordination hiérarchique et d'une vraie obéissance, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers...* Et comme le pontife romain, par le droit divin de la primauté apostolique, est à la tête de l'Église universelle, nous enseignons aussi et nous déclarons qu'*il est le juge suprême des fidèles...* Ceux-là donc dévient du droit chemin de la vérité qui affirment qu'il est permis d'appeler des jugements des souverains pontifes au concile œcuménique comme à une autorité supérieure au pontife romain. » Voilà ce que prescrivent le concile de 1870 et la constitution de l'Église aux évêques et au parti ultramontain de Belgique, qui ont cru pouvoir ne tenir aucun compte des conseils de modération et de prudence que n'a cessé de leur donner en vain, pendant plusieurs mois, le pape Léon XIII.

Et devant ce fait officiellement constaté aujourd'hui que ces conseils n'ont pas été suivis (dépêche du 5 octobre 1879), n'est-on pas amené par la simple logique à appliquer à cette insoumission cette autre sentence de la Constitution dogmatique : « Si donc quelqu'un dit que le pontife romain n'a qu'un office d'inspection ou de direction, et non un plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Église universelle, non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans tout l'univers... qu'il soit anathème ! »

Au point de vue français aussi bien qu'au point de vue belge, disons mieux, au point de vue international, il y a un intérêt capital à savoir si, aujourd'hui comme au temps de Pie IX, c'est le pape seul, le pape infaillible qui gouverne l'Église et y exerce la suprême juridiction; ou bien si, à côté de Léon XIII, il existe un autre pouvoir plus puissant que le sien, auquel obéit aveuglément partout l'épiscopat ultramontain, un pape noir qui ne laisse au pape blanc que la vaine apparence de l'autorité et, en faisant de la religion un levier politique, se flatte d'asservir le monde *A. M. D. G.*

J. Vilbort.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. H. WALLON

Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Vie et travaux de M. Naudet.

Messieurs,

Celui dont je me propose de retracer la vie et les travaux a occupé pendant plus de soixante ans son fauteuil dans notre Académie. Il était parvenu, il est vrai, à ces termes reculés de l'existence qu'il est donné à bien peu d'atteindre, et il avait obtenu l'honneur de siéger dans cette enceinte à un âge où il est bien plus rare encore que l'on y puisse aspirer; mais personne n'avait été surpris de ce succès précoce, et chacun déplora sa mort comme prématurée : tant il était resté entier et fort jusqu'à la fin.

Joseph Naudet naquit à Paris, le 8 décembre 1786. Son père, J.-B.-Julien-Marcel Naudet, qui d'abord avait été militaire, céda à l'attrait du théâtre, où sa belle taille, ses manières distinguées, sa voix pleine et sonore, l'appelaient à réussir. Entré aux Français en 1781, sociétaire en 1786, l'année où notre futur confrère vint au monde, il eut, dans les temps troublés qui suivirent, à se souvenir parfois de son ancien métier de soldat : par exemple, dans une émeute qui éclata à l'occasion du *Charles IX* de Chénier. Mais le théâtre, si populaire au réveil de la nation en 1789, devait faire ombrage aux maîtres nouveaux qui s'imposaient par la terreur. Trop de libres accents retentissaient dans les chefs-d'œuvre de nos classiques, trop d'émouvantes protestations des opprimés; et le public ne manquait pas de les tourner contre les tyrans du jour. Une pièce qu'on n'eût pas crue destinée à faire tant de bruit, la *Paméla* de François de Neufchâteau, tirée de Richardson et imitée de Goldoni, fit éclater l'orage. La pièce, suspendue d'abord, puis remaniée par l'auteur sous le contrôle du Comité de salut public, contenait encore ce vers :

Le parti qui triomphe est le seul légitime...

vers saisi au passage et applaudi comme par insulte au parti dominant. Les acteurs furent arrêtés et l'auteur avec eux; il ne recouvra la liberté qu'au 9 thermidor. Quant à Marcel Naudet, il réussit à se réfugier en Suisse, d'où il revint après la chute de Robespierre. Il reparut sur la scène qu'il quitta en 1806, suivi dans sa retraite des regrets du public.

A cette époque, Joseph Naudet, son fils, avait déjà obtenu les succès éclatants qui décidèrent de sa carrière. Élève de l'école centrale du Panthéon, depuis lycée Napoléon, aujourd'hui Henri IV, il avait — chose bien rare, mais qui se répéta, après lui, avec Victor Le Clerc — remporté deux années de suite, en 1803 et en 1804, le prix d'honneur de rhétorique au concours général. Ces palmes le désignaient pour le professorat. En 1809, il occupe la chaire de troisième au lycée Napoléon, qu'il avait honoré par ses triomphes d'élève, et, l'année suivante, il fut chargé de l'enseignement de la rhétorique.

Ce qu'il y avait d'élégant dans la parole, de vif dans les allures, de distingué, de séduisant dans toute la personne du jeune professeur, quelques vieillards, enfants alors, en ont gardé le souvenir, comme de ses qualités, de ses goûts, de ses talents d'homme du monde, et de quelle sorte, si l'on n'était pas tout à l'écouter, sa susceptibilité blessée savait en avoir raison. Un jour, voyant un élève rire pendant la leçon : « Monsieur, lui dit-il, vous viendrez me parler après la classe. » L'élève arriva confus et inquiet; mais quelle ne fut pas sa surprise, quand le jeune maître l'invita à faire le dimanche suivant une promenade à cheval avec lui! Voulut-il lui montrer qu'il savait être parfait gentleman, à ses heures? L'élève tint sans doute à lui prouver à son tour que lui-même n'était pas trop mauvais humaniste; car, à la fin de l'année, il remporta le grand prix d'honneur.

Les concours universitaires avaient ouvert à M. Naudet la voie comme professeur. Les concours académiques éveillèrent sa vocation d'historien.

En 1808, la troisième classe de l'Institut (c'est aujourd'hui notre Académie) avait proposé cette question :

« Quel fut, sous le gouvernement des Goths, l'état civil et politique des peuples de l'Italie? Quels furent les principes fondamentaux de la législation de Théodoric et de ses successeurs? Et spécialement quelles furent les distinctions qu'elle établit entre le vainqueur et les peuples vaincus? »

Le prix fut décerné en 1810 à Sartorius, savant professeur de Göttingen, déjà connu par une *Histoire de la ligue hanséatique*. Mais en même temps la classe exprimait le regret de n'avoir pas un second prix pour un autre mémoire dont les mérites l'avaient vivement frappée. Le ministre, informé, fit les frais d'une seconde récompense, et c'est ainsi qu'au nom estimé du savant allemand se trouva associé le nom encore inconnu d'un bien plus jeune auteur : c'était Joseph Naudet.

L'année suivante, il publiait son travail sous ce titre : *Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie*. L'ouvrage était précédé d'une dédicace touchante à son père :

« Vous n'avez, lui disait-il, épargné aucun soin, aucun sacrifice pour instruire et former ma jeunesse... Recevez l'hommage de ce premier essai, comme un faible à-compte sur la dette que votre bonté paternelle m'a fait contracter et comme un gage de ma tendresse et de mon respect. »

L'épigraphe du livre (celle du mémoire) était une phrase de l'*Esprit des lois* (livre III, ch. XII), où Montesquieu promettait d'exposer un jour le plan de la monarchie des Ostrogoths. C'est de l'*Esprit des lois* que le jeune auteur s'inspirait dans l'étude de ce curieux exemple d'un barbare se faisant Romain pour donner des lois à Rome, et il regrettait

que Montesquieu n'en eût pas retracé lui-même le tableau, comme il l'avait promis :

« Avec quelle profondeur, avec quelle énergie Montesquieu nous eût montré l'influence exercée par le génie d'un seul homme sur la destinée des peuples; un barbare occupé de rétablir l'ordre partout; un usurpateur relevant les lois des peuples subjugués;... un conquérant travaillant à faire refleurir la paix et les arts de la paix; un Goth servi avec amour par les descendants des Paul-Émile et des Décius et digne des vœux des Romains, si toutefois pour des Romains une ruine entière n'eût pas été préférable à une douce servitude, à une sécurité honteuse. »

Réflexion suggérée à l'auteur par son commerce avec l'ancienne Rome; mais c'est un scrupule que les Romains du temps de Théodoric n'éprouvaient plus.

Ces études savantes n'empêchaient pas le jeune professeur de s'occuper de ses élèves; et c'est pour eux qu'il publia une rhétorique marquée d'un cachet particulier : *Essai de rhétorique, ou Observations sur la partie oratoire des quatre principaux historiens latins.* Rien qu'au titre, on sent que l'humaniste l'emporte sur le rhéteur dans cet ouvrage. Les règles transmises par les anciens ne sont plus applicables (il en fait la remarque) aux usages de la tribune ou du barreau, encore bien moins aux discours de rhétorique. On n'a que faire de tout cet appareil (*proposition, division, préparation à la cause, narration, confirmation, réfutation*, etc.). Une introduction ou exorde, une exposition, une conclusion ou péroraison, voilà le cadre où le jeune maître renfermait ses préceptes; enseignant surtout par les exemples qu'il tirait de Tite Live, de Tacite, de Salluste, de Quinte Curce.

Il ne s'en tint pas là. Il voulut prêcher d'exemple lui-même, faire comme Salluste, faire en français sa *Conjuration de Catilina :* il fit la *Conjuration d'Étienne Marcel* (1815).

La conjuration d'Étienne Marcel se prépara et s'accomplit au milieu des états généraux de 1356 et 1357, et il y eut encore des états particuliers où maint orateur se fit entendre, sans compter les conciliabules où furent exposés et le plan et toute la mise en œuvre du complot.

C'était une matière ample et variée où la narration pouvait s'entrecouper heureusement de discours : narration dont le fond se trouve dans les Chroniques de Saint-Denis, dans Froissart, dans le continuateur de Guillaume de Nangis; discours dont les principaux linéaments sont fournis par les procès-verbaux des États eux-mêmes. Puisque les procès-verbaux ne donnent qu'un aperçu de ces débats, n'était-ce pas se rapprocher davantage de la réalité que de rendre la parole aux orateurs? C'est ainsi qu'ils ont dû s'exprimer; et leur chaleureux interprète ne croit pas être hors de la vérité quand, après une de ces harangues, il ajoute : « Il serait difficile de décrire l'exaltation, le déchaînement des députés des villes après avoir entendu ce discours.

Cette façon d'écrire l'histoire est assez différente de celle qui a prévalu depuis; elle est plus près de la manière de Mézeray et de Lebeau que de celle de nos contemporains, confrères de M. Naudet, qui ont renouvelé le genre historique; mais on ne peut lui contester l'autorité qu'elle tire des anciens, et elle se défend encore par certains côtés. Ces personnages, reconstitués, pour ainsi dire, de toutes pièces, jetés sur la scène avec le plus puissant moyen d'action, la parole, donnent de la vie, une vie un peu factice peut-être, mais de la vie pourtant à l'histoire. Est-ce de l'histoire dramatique, est-ce du drame historique? C'est de l'histoire, empruntant au drame plusieurs de ses procédés. Et dans ce livre on ressent, en outre, comme un souffle de l'époque où il a paru. C'est en 1812 que l'auteur avait commencé à en réunir les matériaux, mais c'est en 1815 qu'il l'écrivit, après une interruption amenée par un autre travail; et c'est 1815 qui lui a laissé sa marque. Étienne Marcel était moins en honneur, en ce temps-là, qu'il ne l'est aujourd'hui. Les grands services qu'il a rendus à Paris et à la France, après le désastre de Poitiers, n'effaçaient pas le crime qui a souillé la fin de sa vie. On estimait traître envers son pays l'homme qui voulait ouvrir à un prince ambitieux et suspect les portes de la ville dont il avait la garde; et le fait d'avoir assassiné deux maréchaux aux pieds du régent n'était pas non plus une circonstance atténuante. M. Naudet est donc sévère pour sa mémoire et peu sympathique à ses projets : « J'offre au public, dit-il dans la préface, le tableau des infortunes de nos pères; puisse-t-il nous instruire! Cette leçon leur coûta assez cher pour qu'elle ne demeure pas inutile. »

M. Naudet eut bientôt une autre occasion de manifester l'esprit qui animait la jeunesse de cette époque. Il fut chargé, en 1816, de prononcer le discours latin à la distribution des prix du concours général. Il rouvrait, après une interruption trop douloureusement motivée, la série de nos solennités scolaires : *Tandem aliquando nobis post intervallum casibus et dolore magis quam spatio et diuturnitate longum rediere pompæ litterariæ solemnia, et festivæ acclamationes, et palmæ nobiles...* Nobles palmes, en effet, mais bien peu capables de nous faire oublier celles que l'ennemi venait de cueillir sur notre sol mutilé. Son sujet était « la religion, considérée comme la source et le principe de l'éducation publique, selon la doctrine qui a toujours été et qui sera toujours celle de l'Université »; et il n'eût pas été de son temps si, à ce panégyrique de la religion, il n'avait joint, en finissant, un hommage au roi en qui on saluait le restaurateur de la liberté.

En lisant ce discours loyal et sincère, on ne peut s'empêcher de faire cette réflexion : Si les murs de la Sorbonne étaient pourvus de cet appareil merveilleux qui emmagasine les paroles et peut à volonté, dit-on, les rendre à un long intervalle, quel étrange concert de voix la malice d'une époque n'aurait-elle pas la faculté de produire en public! On eut, un jour, l'idée de faire prononcer le discours d'apparat en français : on le fit en 1848; on a bien fait de le ramener au latin.

La même année (1816), M. Naudet était nommé maître de conférences à l'École normale. On lui donnait auprès de M. Burnouf, dans la troisième année des lettres, la difficile succession de M. Villemain.

Le travail qui avait suspendu, de juillet 1814 à avril 1815,

les études de M. Naudet sur la conjuration d'Étienne Marcel, était un mémoire répondant à une nouvelle question proposée par la troisième classe de l'Institut, en 1813 : *Des changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain sous les règnes de Dioclétien, de Constantin et de leurs successeurs, jusqu'à Julien.* Cette fois le prix fut donné à lui seul, et ce nouveau succès le fixa désormais sur le terrain où, laissant le genre de la *Conjuration d'Étienne Marcel,* il devait se faire un nom comme historien et comme érudit. Son mémoire, publié en 1817, après un sérieux remaniement, est resté le programme le plus complet et le mieux entendu de cette importante période de l'histoire administrative de l'Empire. D'autres apporteront de nouveaux matériaux à cette œuvre, et il ne cessera pas d'y travailler lui-même encore. Mais, dès ce moment, il en a compris l'ensemble, et il aura toujours le mérite d'avoir retracé dans ce livre le plan de l'administration la plus vaste que le monde ait connue.

C'est ce livre qui, l'année même où il parut, ouvrit à M. Naudet, âgé de trente ans à peine, les portes de notre Académie. L'un des plus jeunes de la compagnie, et (il l'avait prouvé dans les concours) l'un des plus heureusement doués, il ne pouvait manquer de prendre une part des plus actives à ses travaux. En 1819, il lut un grand mémoire sur l'*État des personnes en France sous les rois de la première race,* travail qui n'a paru dans le recueil de nos Mémoires qu'en 1827, mais qui, dans sa composition, précède les *Lettres* de M. Augustin Thierry et les leçons de M. Guizot. Toutes les questions qui touchent aux fondements mêmes de la société moderne, aux origines et à la condition des quatre classes dont elle s'est formée : nobles, hommes libres, clercs et serfs ; tous ces problèmes si vivement agités au dernier siècle, y sont je ne dis pas résolus (ils sont débattus encore en bien des points), mais coordonnés dans leur ensemble, discutés dans leurs détails et, par cela même, singulièrement éclaircis.

En 1822, il lisait un autre mémoire, qui figure aussi dans notre recueil : *De l'Instruction publique chez les anciens, et particulièrement chez les Romains.* Ce mémoire n'était pas seulement d'un érudit, mais d'un homme qui appartenait à l'Université et qui sentait l'importance de l'éducation dans les destinées des États. L'auteur montrait combien la négligence, en cette matière, peut ébranler les constitutions les plus fortes : « Plus les gouvernements, disait-il, approchent de la démocratie, plus il est nécessaire que les mœurs soutiennent les lois et que l'éducation conserve les mœurs. » Et il signalait l'insuffisance des lois de la Grèce et de Rome sur ce grave sujet. Chose étrange! c'est depuis le règne des Césars que l'autorité souveraine prit un soin négligé de la République et favorisa les établissements ouverts à l'instruction de la jeunesse, par des traitements, des immunités, des honneurs même assurés aux professeurs : avantage, du reste, qui les plaçait sous une surveillance dont Julien ne manqua pas de tirer parti, lorsque, pour étouffer le christianisme, il voulut ôter aux chrétiens le droit d'enseigner. Après Julien, le droit d'enseigner fut rendu aux chrétiens; mais la loi resta : « Par une réaction naturelle, continue notre confrère, les persécuteurs furent persécutés à leur tour. Libanius, rhéteur païen, déplorait le triste sort des rhéteurs, c'est-à-dire des rhéteurs païens. »

En 1827, M. Naudet touchait à un autre point de la vie intérieure de Rome par son *Mémoire sur les secours publics chez les Romains.* Il y montre, à partir de l'âge des conquêtes, la misère s'étendant, à Rome, dans la même proportion que le luxe, et les efforts des tribuns pour y remédier, surtout depuis les Gracques : les lois agraires, les lois frumentaires, combattues, entravées par les défiances de l'aristocratie; puis le système de secours pratiqué sous l'empire : système inspiré par un sentiment d'intérêt personnel et se traduisant souvent par des profusions de toutes sortes : *Panem et circenses,* mais appliqué aussi avec autant d'intelligence que d'humanité par Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, etc. Des monuments fameux, les tables de Veleia, etc., ont consacré le souvenir des mesures ingénieuses inventées, dès le temps de Trajan, pour aider, au moyen d'une rente perpétuelle solidement hypothéquée, un certain nombre de familles à élever leurs enfants. Mais les justes hommages qu'il rend à ces fondations charitables ne l'empêchent pas de reconnaître combien l'emportent en cette matière les établissements des chrétiens :

« Ce serait, dit-il dans sa conclusion, un rapprochement curieux à faire que celui des institutions de l'antiquité païenne avec les créations du christianisme chez les modernes, pour secourir les pauvres, les infirmes, les malades, les étrangers. C'est là qu'on verrait toute la puissance et la supériorité de cette morale sanctionnée par la croyance religieuse qui, prenant la société par la base pour la régénérer, et embrassant dans son action tous les hommes, depuis le mendiant jusqu'au roi, fit une révolution si absolue et si grande. »

L'année même où il était entré à l'Académie des inscriptions, M. Naudet avait été chargé de suppléer au Collège de France M. Pardessus, dans la chaire de droit naturel. Il n'était pas étranger aux études de droit, comme le prouvaient son histoire du règne de Théodoric et son tableau de l'administration de l'empire romain. Mais pourtant c'est aux lettres anciennes qu'il appartenait par toute sa vie, et, en 1821, il y fut ramené d'une manière fort imprévue. M. Tissot, suppléant, puis successeur de Delille dans la chaire de poésie latine, était mal vu du gouvernement de la Restauration : il venait de publier un précis des guerres de la Révolution française; précis généralement réduit aux faits de guerre, très sobre de réflexions politiques. Mais Tissot avait servi comme volontaire contre les Vendéens. Son cœur battait au souvenir des victoires de la République et de l'Empire. Et quant au retour de l'île d'Elbe, s'il voulait bien y soupçonner la main des Anglais, il y faisait une plus large part au « torrent des passions, de ressentiments ou du moins d'imprudences » qui avaient suivi le retour du roi. Il fut destitué. La chaire étant vacante, M. Naudet, qui se trouvait déjà au Collège de France comme suppléant, y fut nommé sur la présentation régulière du Collège et de l'Institut. Mais il ne considéra jamais cette nomination que comme provisoire; et quand la révolution de 1830 rendit possible la rentrée de

Tissot dans sa chaire, il s'empressa de la lui rouvrir par une démission.

Cette période où il avait été rendu à l'enseignement de la littérature latine, fut marquée par plusieurs publications dans cet ordre d'études.

En 1819 et 1820, il avait publié dans la collection Lemaire, avec des additions et des annotations nouvelles, les *Œuvres de Tacite*, comme elles avaient été en dernier lieu éditées par Oberlin; en 1821, il avait traduit plusieurs morceaux pour le *Cicéron* de son ami Victor Le Clerc; il avait encore donné à la grande collection des classiques latins citée plus haut : 1° en 1826, une édition de *Catulle*, où, dans une préface finement touchée, il fait valoir les grâces qui doivent faire pardonner à son auteur mainte autre chose d'un goût moins délicat; 2° en 1830, sa belle édition de *Plaute*, l'une des plus estimées de ce vaste recueil; et ce travail le conduisit sans doute à entreprendre, l'année suivante, la traduction du grand comique, insérée dans la collection Panckoucke (1831). Il y pratique dans une juste mesure un système qui pourrait mener loin, qui a mené parfois trop loin : c'est de traduire non le mot par le mot, mais le trait par le trait. Il savait en effet qu'une traduction littéraire est autre chose qu'une traduction littérale, que certains idiotismes ne peuvent se rendre que par des équivalents, et que peu servirait de mettre en français la phrase de Plaute si l'on ne reproduisait sa pensée. Il prend donc avec son auteur les libertés que le sens lui commande, et il encadre chaque pièce d'avant-propos et de notes où, peut-être plus qu'en aucune autre de ses œuvres, on retrouve, avec les richesses de son érudition, les qualités de son esprit : sobriété discrète dans la facture de ces avant-propos et de ces annotations; connaissance éprouvée et de la langue qu'il traduit et de l'histoire des institutions et des mœurs d'où il tire le meilleur de ses commentaires; finesse à deviner les jeux de scène qui devaient suppléer aux paroles, à saisir les malices de l'auteur; il y ajoute bien aussi : appréciation délicate et rapprochements heureux du théâtre ancien et du théâtre moderne, sans fol engouement pour les anciens, sans fausse complaisance pour les modernes; et il n'épargne pas ceux qui, dans leur enthousiasme pour ces derniers, trahissent leur ignorance de l'art antique; La Harpe est touché plus d'une fois :

Ecce iterum Crispinus.

L'année 1830 fait époque dans la vie de M. Naudet comme dans notre histoire. En quittant le Collège de France, il devint, d'inspecteur de l'Académie de Paris, inspecteur général de l'Université et commença à exercer une action plus directe et plus étendue sur l'enseignement de nos écoles. Bientôt après, le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques doubla ses devoirs d'académicien. Il figura dès l'origine avec MM. Guizot et Mignet dans cette fameuse section d'histoire générale, qui un peu plus tard se recruta de MM. Michelet, Thiers et Amédée Thierry, et qui, dès lors, pendant trente-deux ans, demeura debout, sans se laisser entamer, désespérant toute candidature. En 1873 seulement, elle fut atteinte (je parle de la section originaire) dans la personne d'Amédée Thierry; et malheureusement d'autres ne tardèrent pas à suivre : Michelet, Guizot, Thiers, Naudet. Mais il en reste un glorieux témoin, celui qui, à l'origine, fut le secrétaire provisoire et qui est, depuis plus de quarante-deux ans, le secrétaire perpétuel de l'Académie : j'ai nommé M. Mignet.

A partir de cette époque, M. Naudet sut se multiplier pour remplir ses obligations envers les deux Académies. Sans parler de son assiduité aux séances et de la part qu'il prenait aux discussions, il a enrichi de ses mémoires les recueils de l'une et de l'autre. Il a publié dans le Recueil de l'Académie des sciences morales un mémoire sur la *Police chez les Romains* (1843 et 1849) et un autre sur les *Récompenses d'honneur* (1844) et, vers le même temps, dans notre Recueil, un mémoire sur les *Postes chez les Romains* (1844 et 1845). Joignez-y d'autres morceaux qu'il lut dans nos séances ordinaires ou dans les séances publiques.

Mais là ne se borna point sa participation à nos travaux. Depuis 1829, il ne cessa pas d'être membre de nos deux plus importantes commissions, celle des travaux littéraires et celle des antiquités nationales. En 1837, il entra dans la commission des inscriptions et médailles, commission permanente, héritière de cette petite académie tirée de l'Académie française au nombre de quatre membres et d'où notre compagnie elle-même est sortie. Nul ne l'y surpassa dans l'art vraiment romain d'aligner une inscription; nul ne montra plus d'habileté à condenser toute la force d'une pensée dans le demi-vers d'une légende de médaille. Après la mort de Dom Brial, qui continuait dans notre académie les traditions et les travaux des Bénédictins, il fut chargé avec Daunou (un bénédictin laïque) de poursuivre la publication du grand recueil commencé par Dom Bouquet : *les Historiens des Gaules et de la France*. Dom Brial, après avoir publié seul les tomes XIV à XVIII, avait déjà mis sous presse le tome XIX quand il mourut (24 mai 1828). MM. Daunou et Naudet en achevèrent l'impression (1833) et, dans un rapport fortement motivé, ils proposèrent à l'Académie le plan de la nouvelle série qui allait suivre (octobre 1832) : ils en marquaient l'étendue (entre l'avènement de saint Louis et l'avènement des Valois), déterminant le genre et l'âge des documents qui devaient y entrer, et faisant dès lors résolûment le partage que les bénédictins avaient voulu y établir dès l'origine entre l'histoire de la France et celle des Croisades. Le premier tome de la série nouvelle ne demanda pas moins de sept ans de travail aux deux éditeurs. Daunou y épuisa les restes d'une vie si laborieuse. C'est la veille de sa mort que son collaborateur déposa le volume sur le bureau de l'Académie (1840).

A son double titre de membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Naudet avait joint celui d'auteur au *Journal des Savants;* et de 1836 à 1840 il y fit preuve de la plus grande activité. Il y examina successivement : les *Traditions tératologiques,* de M. Berger de Xivrey, texte fort altéré dont il loue en général les restitutions, non sans en proposer quelques autres; le *Thesaurus poeticus,* de notre confrère

M. L. Quicherat, qui lui donne occasion d'exprimer son avis sur la question, plusieurs fois déjà et toujours agitée, du vers latin dans les collèges; l'*Histoire de l'Empire romain*, de M. Cayx, l'Empire romain, sujet favori de ses études; le *Discours sur la constitution de l'esclavage en Occident pendant les derniers siècles de l'ère païenne*, de M. de Saint-Paul, et le livre de l'*Abolition de l'esclavage ancien en Occident*, de M. Ed. Biot : double occasion d'envisager sous une face nouvelle la société romaine qu'il avait étudiée de si près dans les historiens, les orateurs, les jurisconsultes, et aussi le théâtre de l'ancienne Rome. Le théâtre de Rome fut pour lui le sujet de plusieurs articles : Plaute d'abord, dont il entreprit de classer chronologiquement les comédies, et plus tard Térence, à propos de son théâtre complet, traduit en vers par le marquis de Belloy. Mentionnons encore, entre beaucoup d'autres, ses articles sur le curieux et savant traité des *Journaux chez les Romains* (*Acta diurna*), de son ami Victor Le Clerc; sur l'*Apulée*, de M. Bétolaud; sur le *Longin*, de M. Egger. Et, indépendamment de ces morceaux critiques, où son érudition sait ajouter à celle des auteurs dont il examine les œuvres, un article de fond touchant à la fois à l'histoire et aux lettres : *De l'influence des circonstances politiques et morales sur la littérature et particulièrement sur la poésie chez les Romains depuis Auguste;* influence du gouvernement et du caractère des princes; influence des mœurs publiques, des goûts nouveaux; des plaisirs corrupteurs qui entraînèrent la ruine de l'ancienne civilisation.

En cette année 1840 commence pour M. Naudet une nouvelle période fort tourmentée, mais où il déploya une rare énergie et une droiture à toute épreuve. Inspecteur général depuis dix ans, il semblait appelé à continuer dans une position plus élevée la direction qu'il était plus particulièrement chargé de donner à l'enseignement de l'histoire. Une nouvelle place venait d'être créée dans le conseil royal de l'instruction publique (1837). C'était pour lui, nul n'en faisait doute. Ce fut pour un autre, et trois fois de suite; un siège étant à donner dans le conseil, la politique en disposa. C'était assez; il ne se trouvait plus dans l'Université à son rang. On le promut dans une autre carrière. De la bibliothèque Mazarine, où il était entré en 1837, il passa à la Bibliothèque royale comme conservateur des imprimés et directeur du Conservatoire de ce grand établissement.

On peut rappeler aujourd'hui, sans réveiller d'anciennes querelles, dans quel état se trouvait la Bibliothèque royale en ce temps-là. Elle se divisait en un certain nombre de départements, on eût mieux dit de provinces, ayant à leur tête des chefs qui s'appelaient conservateurs, mais qui avaient les pouvoirs des anciens proconsuls, la *potestas* du moins, sinon l'*imperium*. Ils se réunissaient en assemblée générale (c'était le conservatoire), mais chacun était maître chez soi. Or, si les conservateurs étaient des savants éminents, la plupart membres de notre Académie, ils n'avaient pas tous au même degré les qualités de l'administrateur, et la moindre défaillance en pareil cas peut avoir les conséquences les plus graves. Le mal datait de loin. Ce n'étaient pas seulement des livres prêtés et non rendus : on avait la liste de ces emprunteurs devenus introuvables. C'étaient des livres, des pièces historiques, qui avaient disparu on ne savait plus quand, pour passer, on ne savait comment, dans des collections particulières de la France ou de l'étranger.

M. Naudet avait à rétablir l'ordre sans lequel il était impossible de mettre un terme aux abus. De là des résistances d'autant plus vives qu'il heurtait quelquefois des susceptibilités fort légitimes. Qui se sent incapable de faire le mal, se trouve blessé des mesures prises pour le prévenir; et ces plaintes trouvaient des échos au dehors, même à la tribune de la Chambre des députés. M. Ferdinand de Lasteyrie qui, un peu plus tard, fut des nôtres, y attaqua le régime de la Bibliothèque : trop de difficultés aux communications de livres en séance, trop de facilités aux emprunts du dehors, c'étaient là ses principaux griefs; tout le reste était à ses yeux querelle de savants, et il paraissait assez enclin à prendre parti contre le directeur au nom des autres, demandant s'il ne lui suffisait pas d'être à la Bibliothèque le *primus inter pares*, comme les directeurs du Collège de France ou du Muséum d'histoire naturelle. Mais M. Naudet tint bon, soutenu dans cette lutte par la fermeté du ministre qui n'hésitait pas à mettre au *Moniteur* les lettres du directeur en réponse aux discours du député, et à faire suivre les lettres du député d'une note rectificative dans le même numéro. Quant à l'argument du *primus inter pares*, ce fut le ministre qui se chargea d'y répondre lui-même, en conférant à M. Naudet le titre d'administrateur général.

M. Naudet eut d'autres assauts à soutenir où il montra la même vigueur. M. F. de Lasteyrie, à la Chambre, n'avait parlé que de prêts malheureux. M. Libri, réfugié à Londres depuis la révolution de 1848, parlait de déprédations scandaleuses, comme ces hommes poursuivis, non sans cause, et qui, près d'être atteints, crient : *Au voleur!* M. Naudet répondit aux attaques de sa *Lettre à M. de Falloux*, avec les ménagements qu'il se croyait imposés par le titre encore intact et la situation critique de son adversaire : une instance judiciaire était commencée et l'on sait à quoi elle aboutit. Mais la modération de la forme n'affaiblissait pas la force de ses raisons; et si d'ailleurs il excusait, dans la pratique des administrations antérieures, des négligences toujours regrettables, c'est qu'il était résolu à n'en plus souffrir par la suite.

Il ne se contenta pas de couper le mal à la racine. Il voulut, autant que possible, réparer les désastres dont la Bibliothèque avait souffert; et, au risque de déchaîner contre lui les colères des collectionneurs, il s'en prit résolûment au principe qu'en fait de meuble possession vaut titre, et engagea deux procès : l'un, de 1841 à 1846, pour la restitution d'une quittance de Molière; l'autre, de 1850 à 1851, pour le recouvrement d'une lettre de Montaigne : deux pièces qui avaient appartenu, sans aucun doute possible, à la Bibliothèque.

C'est à l'occasion de la lettre de Montaigne que parut la *Réponse de la Bibliothèque nationale à M. Feuillet de Conches* par M. Naudet. C'est la réplique la plus vive, la plus incisive à un factum où l'on avait eu la témérité de le prendre à partie; pressante dans l'argumentation, irréfutable dans les

preuves et d'une ironie implacable; donnant aux choses leur nom et aux hommes leurs qualités : « Coupeurs d'autographes, pires que coupeurs de bourses (1) ! »

L'infatigable insistance de M. Naudet et cet accent de l'honnête homme indigné qui emporte conviction eurent gain de cause auprès des juges. Les arrêts du 3 janvier 1846 et du 17 août 1851 n'ont pas eu seulement pour résultat de faire réintégrer à la Bibliothèque deux pièces intéressantes pour notre histoire littéraire, ils ont fait loi en cas de pareils détournements à l'avenir. C'est aujourd'hui une doctrine reçue que les livres imprimés ou manuscrits, les chartes, les lettres autographes, les estampes et les médailles des bibliothèques de l'État « sont inaliénables et imprescriptibles, comme dépendant du domaine public ». M. Naudet a donc l'honneur d'avoir contribué à fonder cette jurisprudence; et ce principe n'a pas seulement rallié les jurisconsultes, il a conquis l'opinion publique; il est entré non pas seulement dans le droit, mais dans les mœurs. Très souvent, quand des pièces, provenant même de fort loin, mais sans contestation, de nos dépôts publics, apparaissent dans les ventes, elles sont retirées avec l'assentiment loyal des possesseurs et restituées à l'établissement qui en avait été dépouillé. On en pourrait citer maint exemple à la Bibliothèque nationale et aux archives de l'Institut.

M. Naudet allait être appelé à montrer, dans une situation beaucoup moins difficile, ses qualités d'administrateur et de savant. Il fut élu, en 1852, secrétaire perpétuel de notre Académie. Déjà en 1840, l'année même où il était nommé directeur de la Bibliothèque royale, cette place étant devenue vacante par la mort de M. Daunou, une partie de l'Académie avait songé à lui. On alléguait en sa faveur son ancienneté dans la compagnie, sa grande situation et ses mérites éminents, qui n'étaient contestés par personne; mais il avait pour concurrent un jeune confrère, signalé par des découvertes de génie et une réputation déjà européenne : Eugène Burnouf. Les suffrages se partagèrent, et demeurèrent, après plusieurs séances, même après un ajournement à quatre mois, si obstinément divisés, que l'Académie, désespérant d'arriver à la majorité réglementaire (et les deux candidats d'ailleurs se désistant), porta ses voix sur un troisième, aimé, estimé et vénéré entre tous, et plus âgé : M. Walckenaer (18 décembre 1840). Il garda la place pendant douze ans. Quand il mourut, l'accord était fait au sein de l'Académie. Tous, et M. Naudet en tête, donnèrent leurs suffrages au savant illustre, dont le renom n'avait fait que s'accroître; mais il était atteint déjà d'un mal mortel, et il ne put même venir prendre possession de son siège. Après lui, l'Académie, avec la même unanimité, se reporta sur M. Naudet.

Ses premières paroles, en montant au bureau, furent un hommage rendu à celui dont il recueillait si prématurément l'héritage et une protestation d'entier dévouement à la compagnie qui le lui avait déféré :

« Vous me rendez, disait-il, la justice de croire à la sincérité de mes paroles, si je vous dis que je ne puis me défendre d'une émotion douloureuse en songeant que je succède à un homme qui devait, dans l'ordre naturel, me survivre si longtemps et qui aurait pu consacrer de si nombreuses et si belles années au service de l'Académie, à la gloire de l'Institut et de l'érudition française, à l'accroissement des lumières dans tout le monde savant... »

Je n'ai pas besoin de vous rappeler avec quel zèle il répondit à la confiance de ses confrères. Ses rapports trimestriels témoignent de la sollicitude qu'il portait aux travaux de la compagnie. Quant à l'histoire de l'Académie dont la continuation est un des principaux devoirs de notre charge, il la disposa sur un plan nouveau qui a été suivi sans modification après lui. Ses notices, complément de l'histoire, portent toutes la marque du sentiment qui le guida dans le choix des sujets. C'est d'abord M. Walckenaer, dont il apprécie avec autant de convenance que de raison les titres sérieux à l'honneur d'avoir rallié à son nom l'Académie divisée; et il en prend occasion de payer un premier tribut de regrets à celui qui, écarté alors comme lui-même, obtint, mais trop tard, après la mort de M. Walckenaer, tous les suffrages de la compagnie. Puis MM. Burnouf père et fils; car une pensée pieuse le porte à réunir le père au fils dans le même éloge : le fils, qu'il honorait comme un prédécesseur de si grand nom; le père, qui avait été le compagnon de ses travaux classiques et de sa carrière universitaire : inspecteur général, traducteur de Tacite dont lui-même avait été l'éditeur.

Cette double dette acquittée, il en avait d'autres qu'il fut heureux de payer aussi à des mémoires chères et vénérées : M. Pardessus, qui l'avait introduit jadis au Collège de France, le jurisconsulte érudit en qui il saluait, au début de sa notice, comme une image de ces grands vieillards qui inspiraient à Cicéron son traité sur la vieillesse; mais quel homme mieux que M. Naudet lui-même devait justifier la pensée de ce traité, « magnifique et triomphant éloge, comme il disait, d'un âge qu'on envisage d'ordinaire par les côtés les plus tristes, infirmités, humeur chagrine, dépérissement, mais dont l'auteur célèbre les avantages et même les plaisirs avec un sentiment si vrai et tant d'abondance et d'éclat que ce serait à donner envie aux plus jeunes et aux plus florissants d'être vieux tout de suite, sans plus attendre » ?

Après M. Pardessus, M. Guérard, également éminent dans la paléographie et dans l'histoire des institutions du moyen âge; l'homme intègre dont il avait pu apprécier la droiture et le loyal concours au milieu des difficultés de son administration à la Bibliothèque. La notice qu'il lui consacre est comme toute pénétrée de ce qu'il y avait de suave et de pur dans cette âme si aimante sous des apparences austères. A voir avec quelle émotion il retrace les gênes de son premier âge et les obstacles que le jeune homme, si docile à l'autorité paternelle, eut à vaincre avant de trouver sa voie, on sent

(1) Disons cependant que la verve de l'auteur l'emporte quelquefois hors de la ligne où il aurait dû se contenir. Il ne faut pas lire sa réponse sans la faire suivre de la *rectification* adressée par un membre du Conservatoire à ses collègues. Ce morceau devrait être joint à l'autre dans tous les exemplaires, comme il l'est dans celui de la bibliothèque de l'Institut.

qu'il eût voulu le connaître dès lors pour lui tendre la main et qu'il envie au marquis de Fortia d'Urban le bonheur d'avoir aplani devant lui le chemin de la science. Et comme il applaudit à sa renommée si patiemment conquise! Avec quelle sympathie et quelle justesse il apprécie et le savant et l'homme! Le savant : « Pour moi, dit-il, M. Guérard est le plus excellent historien des faits dont l'histoire ne parle pas ordinairement et des personnes dont elle ne tient guère compte, savoir : les pratiques et les choses de la vie commune, les hommes qui passent inconnus sur cette terre et dont la trace est effacée aussitôt qu'ils en disparaissent, ceux qu'on appelle le vulgaire, tout le monde, la presque totalité des générations qui se poussent comme les flots dans l'abîme. » L'homme : « Il fut heureux parce qu'il fut bon. Si l'on savait quel trésor de jouissance il y a dans la bonté, tout le monde serait bon pour le plaisir de l'être. M. Guérard avait au plus haut degré cette sorte d'égoïsme des âmes nobles et tendres. »

Sa dernière notice est celle de M. Boissonade, où il dépeint avec une extrême délicatesse de touche une des physionomies les plus fines dont l'Institut ait gardé le souvenir : l'interprète exquis des chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque dans ses cours, et en même temps l'éditeur de tant d'autres débris des âges inférieurs, « pauvres morts oubliés de la renommée, perdus dans la poussière des manuscrits ou de quelque livre obscur qu'il se plaisait à exhumer, à ramener au jour en les portant attachés à son commentaire, plutôt qu'il n'attachait son commentaire à leurs ouvrages » ; le premier dans son art par toutes ces qualités que l'Allemagne peut nous envier si elle est sage, précision, sobriété, juste mesure dans les annotations; et avec cela serviable à tous, aux élèves de l'École normale, aux plus grands écrivains, volontiers familier avec les premiers, mais sachant garder sa dignité avec les autres; car s'il se donnait la peine de revoir les épreuves des *Martyrs* ou de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, il tenait à ce qu'on ne le traitât point en simple correcteur d'imprimerie et qu'on se montrât son obligé : « Avec les auteurs de cette nature, disait-il, qui sont vains, enflés, glorieux, qui ne mettent dans le commerce ni simplicité, ni abandon, ni bonté, on est bien forcé d'être soi-même raide et gourmé comme ils sont. » Il n'y avait là qu'un malentendu sans doute : la lettre de remerciement fut écrite, « une lettre fort honnête ». La leçon n'avait pas été perdue; au moins fut-elle donnée.

C'étaient là les esprits, c'étaient les caractères qui plaisaient à M. Naudet, car il se sentait de la même trempe, et l'hommage qu'il leur rendait partait du plus profond de son cœur.

En janvier 1858, M. Naudet avait demandé et obtenu sa mise à la retraite comme administrateur général de la Bibliothèque impériale (le nom a déjà changé trois fois depuis que j'ai à le prononcer), laissant cette haute charge à un administrateur-adjoint qui avait été placé auprès de lui peu de temps après le coup d'État. Cette même année, il prit un premier congé comme secrétaire perpétuel, éprouvant le besoin de se reposer un peu des fatigues que l'autre charge lui avait causées; mais cela n'avait pas suffi, et l'année suivante, par ordre des médecins, il dut s'éloigner encore pendant cinq mois pour voyager : éloignement qui lui laissait d'ailleurs toute tranquillité d'esprit du côté de l'Académie, car il pouvait compter sur le fidèle et zélé concours de M. Guigniaut, pour le suppléer en son absence.

Les médecins lui avaient ordonné le remède qui convenait le mieux à sa nature en lui prescrivant les voyages. Il se précipita dans cette voie avec l'ardeur de ses soixante-treize ans (qu'était-ce que cela pour lui?). Il allait voir le pays de ses rêves, la patrie de ses classiques bien-aimés : l'Italie. Il courut tout d'une traite de Paris à Marseille et de Marseille à Naples, sans prendre même le temps de débarquer à Civita-Vecchia :

« Je suis encore, écrit-il à l'un de ses meilleurs amis, je suis encore dans la stupéfaction de ce beau golfe qui me remet en compagnie de Virgile. Là Misène, ici Baïes, à droite Ischia, Capri; devant nous le Vésuve qui fume, et à notre gauche le Pausilippe et le tombeau du poète. » (7 décembre 1879.)

Il n'a plus, dans cette contemplation, qu'un souvenir distrait pour tout le reste, même pour l'Académie : *Non mi cala!*

« Il me faudra bien rester quelques jours à Naples; et Herculanum et Pompéi, et le *Museo Borbonico!* »

Il oublie le Vésuve, dont il fit l'ascension, et ne prévoit pas les honneurs que voulaient lui rendre et l'Académie Pontanienne et l'Académie Herculéenne : c'est de cela qu'il pouvait dire plus justement : « Il ne m'en chaut, *Non mi cala!* »

Ayant commencé par Naples, il était pressé de voir Rome; mais la mer était mauvaise et le bateau ne partait pas; il finit par « s'embarquer », comme il dit, dans la diligence, et cela lui valut des désagréments qu'en bon touriste il eût été bien fâché de n'avoir pas à raconter :

« Me voici enfin arrivé à Rome, non sans peine et sans obstacle : vraiment je commençais à croire à la fatalité. Retenu cinq mortels [jours] de plus que je ne voulais à Naples par les vents contraires, avec des pluies qui ne permettaient pas les moindres courses, je me décide à prendre le chemin des voitures; quelles voitures! n'importe! elles vous font marcher tant bien que mal. Voilà qu'à moitié du trajet on nous annonce que le Garigliano est débordé, qu'il interrompt tous les passages; sous peine de s'enterrer dans un marais improvisé, force est bien de s'arrêter à Sant' Agata di Sessa. Maudite Agathe! Je couche dans une chambre à deux lits avec un gros joufflu de prêtre; je vous conterai mon voyage avec le saint homme. Mais le souper! A l'avenant du coucher. Enfin nous nous sommes remis en marche le lendemain à huit heures du matin; un bon gendarme, voisin de l'hôtelier, voulait nous retenir en nous effrayant du danger que nous allions courir. Nous avons bravé la menace et bien nous en a pris : nous avons traversé sans péril, mais non sans peur de mon bon *frate*, une vaste nappe d'eau qui mouillait les roues, sans être bien méchant [le Garigliano]; il s'était contenté d'inonder toutes les campagnes environnantes. Que dites-vous du *taciturnus amnis* de l'ami Horace?

« Enfin, après une course de jour et de nuit de vingt heures, nous sommes entrés dans la Ville éternelle, et le premier représentant des vieux Romains, pour moi, a été le soldat de

la douane qui a tendu la main à mes vingt sous, et n'a pas ouvert ma malle » (22 décembre 1859).

Enfin il est à Rome ! Va-t-il s'enfermer dans les musées, errer parmi les ruines? Oui, sans doute ; mais sa lettre, qui l'atteste, montre aussi que l'amour de l'antiquité n'étouffait pas en lui tout autre sentiment :

« Votre dernière lettre est du 25 décembre ; depuis ce temps-là, rien. M'oubliez-vous, *carissimo amico?*... Moi, je ne vous oublie pas. Vous avez dû recevoir au moins cinq lettres : deux ou trois de Naples, deux de Rome. Je suis enchanté, je vous l'avouerai, de toutes les merveilles des arts et de tous ces restes de nos vieux Romains. Mais il y a bien des moments où mes regards et mes pensées se tournent vers Paris : *ibi est animus*. Vous ne sauriez croire combien une de ces bonnes lettres comme celles que vous m'écrivez me fait plaisir et me fait tressaillir le cœur d'un sentiment que je ne puis définir; c'est de la joie, c'est de la sécurité, c'est de la curiosité satisfaite, c'est du bonheur. »

Est-ce la séduction de ces voyages qui le domina? et craignit-il, en y cédant, d'avoir à mettre à une trop longue épreuve le dévouement d'un vieil ami? Toujours est-il qu'éloigné passagèrement de votre bureau, il souhaita de reprendre entièrement sa liberté, et malgré toutes les instances de ses confrères, de M. Guigniaut tout le premier, il adressa à l'Académie sa démission de secrétaire perpétuel, le 13 juillet 1860.

La suite montra que ce n'étaient ni la force de travail, ni, grâce à Dieu, la santé qui lui faisaient défaut. Il semble même, dans cette dernière période, redoubler d'activité et de jeunesse. Secrétaire perpétuel honoraire, il rentra à ce titre dans la commission des inscriptions et médailles, où il se plaisait à mettre au service de la compagnie sa science exquise du latin ; il rentra dans la commission des travaux littéraires, dont il était réélu président chaque année. Personne n'était plus assidu à nos séances, et, au plus fort de l'été, il n'hésitait pas à quitter les frais ombrages de sa jolie maison de Bougival pour venir à l'Académie. Nos comptes rendus montrent avec quelle compétence et quel profit pour nous il y prenait la parole, soit qu'il s'agît d'apprécier les mérites d'un livre offert, soit qu'il y eût à débattre quelque point d'une lecture faite à la Compagnie. Il se remit lui-même à l'œuvre. C'est alors qu'il nous lut son mémoire sur la *Noblesse chez les Romains* (1862 et 1863), où il montre la noblesse d'illustration triomphant du vieux patriciat par le progrès des classes populaires, mais devenant à son tour suspecte à la démocratie qui l'avait soutenue ; abaissée par elle, avec tout le reste, devant l'empereur, et ne se relevant plus que pour devenir, dans la décadence du monde romain, « une parure de la servitude ». Un peu plus tard, il faisait à l'Académie des sciences morales et politiques un rapport sur le concours relatif aux institutions de Philippe le Bel (1860), et le jugement motivé qu'il porte sur les mémoires soumis à l'Académie prouve que ses études touchant l'histoire de l'administration ne se bornaient pas à l'empire romain.

Il y eut pour lui, dans le cours de cette période, un jour bien solennel et bien doux à la fois : il allait compter cinquante années comme membre de l'Institut. La compagnie voulut célébrer les noces d'or de son doyen, en les consacrant par une médaille : pour cette seule fois, on ne le consulta pas sur la légende. Un sculpteur habile, introduit dans nos séances, dessina son profil, sans qu'il s'en doutât, et modela à loisir cette tête magistrale. La médaille devait lui être offerte dans la séance qui suivrait les cinquante ans accomplis. Le secret fut religieusement gardé ; mais, le jour venu, on craignit le contre-coup d'une trop forte émotion, et le matin, on le prévint discrètement : précaution fort sage. Quand M. Ad. Régnier, qui présidait l'Académie ce jour-là (8 mai 1868), se leva, et, après avoir rappelé ces cinquante ans d'une vie d'académicien si bien remplis, remit à Naudet la médaille destinée, par le vote unanime de la compagnie, à en perpétuer la mémoire, il en fut si profondément ému, que l'on se demande ce qu'il serait arrivé si on l'avait exposé au choc d'une brusque surprise.

Ce fut comme un nouveau bail avec l'Académie, et bien longue serait la liste de toutes les notes qu'il a lues, de toutes les observations qu'il a faites, oralement ou par écrit, sur les questions diverses agitées dans nos réunions. Une de ces discussions, provoquée au commencement de cette année 1868 par la lecture d'un mémoire de notre savant confrère M. Edmond Le Blant, l'amena à en rédiger un lui-même tant sur la question particulière que sur la question générale qu'elle soulevait : *Mémoire sur cette double question : 1° thèse particulière, sont-ce des soldats romains qui ont crucifié Jésus-Christ? 2° thèse générale, les soldats romains prenaient-ils une part active dans les supplices?* Double question qu'il résolvait affirmativement. Puis, étendant plus encore son sujet, il nous lut et donna à notre recueil l'année suivante un nouveau mémoire *sur la cohorte du préteur et le personnel administratif dans les provinces romaines*, mémoire qui côtoie celui de M. Mommsen, *De apparitoribus magistratuum romanorum*, mais qui, descendant jusqu'aux derniers degrés de l'office des magistrats, garde sa valeur auprès du traité du savant allemand.

En 1870, sa belle santé reçut une première atteinte ; il fut plusieurs mois retenu chez lui par des douleurs de rhumatisme qu'on pouvait croire dangereuses à son âge, qui l'eussent été pour un autre que lui. Il se montra bien autrement sensible à d'autres maux. Ami des idées libérales, il n'avait enduré qu'avec peine les entraves du régime inauguré en 1852 : « En rentrant en France, écrivait-il au retour d'un voyage à Londres, il me semblait que je tombais dans un étouffoir. » Patriote, et se rappelant trop bien les désastres des deux invasions où le premier Empire avait péri, il souffrit bien davantage encore des catastrophes où le deuxième Empire allait sombrer. Il s'enferma dans Paris assiégé, abandonnant sa belle résidence à l'ennemi, qui la saccagea et qui pilla sa précieuse bibliothèque. Il y demeura aussi pendant la Commune, gémissant sur cette révolte impie dont les misères et les ignominies s'étalaient à ses yeux :

« Oui, écrivait-il le 13 mai, nous traversons des temps

horribles et surtout honteux. Les Gaulois vaincus se donnent en spectacle aux Germains dans des combats de gladiateurs. Pauvre France !... Nos Publicolas s'efforcent de plus en plus d'atteindre l'extrémité des extravagances. Ils se nomment, ils se destituent, ils font et défont les commissions, les comités, les délégations. Et nos musées, nos bibliothèques ! Dieu sait à quels nouveaux conservateurs ils sont en proie ! L'Académie des inscriptions tient bon, et nous écoutons encore, oui, nous écoutons des lectures intéressantes. »

Insouciance dédaigneuse pour une domination aux abois qui cherchait partout des otages ! Pendant les dernières convulsions de cette dictature expirante, M. Naudet (nos comptes rendus en sont la preuve) discutait avec M. de Wailly sur les manuscrits de Villehardouin de la Bibliothèque nationale, ou avec M. Léon Renier, sur la milice des Frumentaires.

Dans les jours plus calmes qui suivirent, il continua le cours de ses savants travaux sur l'administration de l'empire romain; il n'y avait, en cette matière, aucun détail laissé obscur qu'il ne voulût éclaircir, et plus d'une fois encore il fut choisi pour représenter l'Académie, soit dans les séances trimestrielles de l'Institut, soit dans les séances publiques de notre compagnie. L'Académie était fière de produire ce vétéran d'un autre âge, apportant à la science quelque nouveau tribut de ses travaux. Et le bureau du *Journal des Savants*, où depuis longtemps il avait presque cessé de paraître, le revit, en 1876, assister régulièrement à ses conférences et y marquer sa présence par des articles insérés dans ses cahiers.

Je n'ai point parlé des honneurs qui marquèrent sa carrière de savant : il ne les avait jamais recherchés. Aussi ne le trouve-t-on sur aucune liste d'académie étrangère; mais, en France, on eût été coupable de l'oublier, et il avait passé, à de longs intervalles toutefois, par tous les grades de la Légion d'honneur, un seul excepté : chevalier en 1825; officier en 1837 ; commandeur en 1847; grand officier en 1875. Le ministre, son ancien disciple, qui lui fit décerner cette croix comme au doyen de l'Institut, n'eut jamais à faire un plus juste et plus doux emploi du pouvoir.

Il ne semblait pas qu'il dût y avoir une fin à son activité. Sa santé cependant venait d'être mise à une nouvelle épreuve : après ses douleurs rhumatismales, une fluxion de poitrine, suite d'une imprudence. Mais il en était sorti plus alerte et plus vif. Il reprit la plume. Une publication nouvelle du mémoire sur *les Bourreaux du Christ* provoqua de sa part non plus un traité, mais une courte lettre, toute pleine de verve et d'entrain (1874). Cette fois, pourtant, il jure d'en finir :

... *Cestus artemque repono.*

C'est le dernier mot de la brochure. A-t-il tenu parole? Un article publié dans la *Revue de législation* sur l'*apparitio* des magistrats romains, — article où l'auteur, se faisant juge du débat, se prononçait contre l'opinion de M. Naudet, — fut suivi d'une réplique signée *Lucius Simplex*. Qui est ce Simplex? On a tout lieu de croire que le vieux lutteur a repris son *ceste;* car c'est bien sa main, c'est son *art* que l'on retrouve dans les coups qu'il assène. La lettre aurait pu prendre pour épigraphe :

... *Cestus artemque* resumo.

Il écrivait; il faisait plus, il se remettait à voyager. Ce n'était pas, il est vrai, seulement pour lui-même. Marié tard et demeuré veuf, il avait reporté toutes ses affections sur un petit-neveu qui était comme l'enfant de sa vieillesse. C'est pour l'accompagner qu'il reprenait son bâton de voyageur :

« Je vous fais mes adieux pour un mois, écrivait-il à son correspondant ordinaire : je pars, on m'emballe pour la Suisse. Ne me demandez pas s'il est bien prudent d'aller par monts et par vaux rouler ou traîner mes quatre-vingt-neuf ans. Je ne pourrais pas vous répondre d'une manière affirmative. Mais, puisque je ne peux me trouver en famille que sur les grandes routes, c'est un moyen de sortir de ma solitude. Et puis, il faut obéir à ses maîtres, et M. Joseph a prononcé ! La Suisse et moi, nous ne nous reconnaîtrons plus : il y a cinquante-deux ans que je la visitai avec le pauvre Clachet. C'était en 1823. Nous faisions gaillardement nos quinze et seize lieues à pied, le sac sur le dos, grimpant à travers les rochers et roulant quelquefois dans les descentes. Mon train sera maintenant fort ralenti ! Je retrouverai, dit-on, ma Suisse très civilisée, trop civilisée; il faut s'accommoder aux temps. Je lui passerai ses coquetteries, et elle me prendra avec ma besace nonagénaire dont je ne peux pas me séparer. » (21 août 1875.)

Il fallait qu'il dît son âge, il fallait que son affirmation fût corroborée par les dates de son entrée dans notre Académie, de ses premiers écrits, de ses premiers succès dans les concours publics, pour que l'on pût croire à ses quatre-vingt-dix ans. Jusqu'à la fin, il demeura droit et ferme, dépassant les plus grands de la tête, devançant les plus agiles par la rapidité de son pas. A la ville, il habitait de préférence le quatrième étage ; à la campagne, il avait choisi sa résidence en un lieu d'où il ne pouvait sortir sans avoir quelque escarpement à gravir, soit au départ, soit au retour. Aucun d'entre nous ne pourra oublier avec quelle grâce il faisait à ceux qui le visitaient les honneurs de sa maison de campagne. Cette figure si grave, si imposante, qui, au temps de ses tournées d'inspecteur général, inspirait une crainte respectueuse aux élèves et aux professeurs, se déridait dans ces conversations familières. Nul n'était plus attentif, plus prévenant, plus empressé à se faire tout à tous. Pour juger à fond ce vétéran de l'Institut, il le fallait voir dans cet intérieur patriarcal, entourant de soins ce jeune neveu dont la santé délicate éveillait en lui une sollicitude toute paternelle. C'est pour l'enfant, c'est pour le promener sans fatigue dans les jolis bois de la Celle-Saint-Cloud, qu'il s'était procuré une voiture et un petit cheval; car pour lui-même, de peur de fatiguer la bête, il serait descendu de la voiture dans les endroits où l'on en aurait eu le plus besoin. La fatale guerre de 1870 avait, du reste, marqué pour lui le terme de cette existence de campagnard : il ne voulut pas remettre les pieds dans cette villa dévastée, profanée.

Toujours fidèle à nos séances, assis en face du bureau qui

ne manquait jamais de se régler sur son opinion, il avait vu son vieil ami, son successeur dans les fonctions de secrétaire perpétuel, quitter le fauteuil à son tour et se retirer dans le repos de l'honorariat. Notre Académie, chose unique, eut en même temps deux secrétaires perpétuels honoraires, et ce fut le plus ancien qui survécut à l'autre. Un jour pourtant, et c'était à une époque où on le savait à Paris, sa place demeura vide. On s'en émut; on s'émut davantage quand la chose se renouvela la semaine suivante et qu'on en connut les motifs. Cette fois, la faux du temps l'avait touché. Nul n'y était préparé, excepté lui.

Sa mort fut un deuil pour l'Institut tout entier; car M. Naudet semblait appartenir à toutes les classes, et un auguste associé de l'Académie des sciences, S. M. l'Empereur du Brésil, écrivait, en l'apprenant, ces mots que je reproduis dans leur forme expressive : « J'ai lu avec bien du chagrin la nouvelle de la mort de Naudet, que je m'imagine voir entrant dans le salon de l'Académie avec l'aplomb d'un jeune homme. » Mais notre Académie était surtout frappée en sa personne, tant était grande la place qu'il avait prise et qu'il gardait dans nos travaux, tant sa présence était pour nous une habitude, tant on avait besoin de recourir à ses lumières dans les cas où la compagnie était partagée. On aimait à voir en lui le vrai modèle de l'académicien, tout à la science; car les fonctions administratives qu'il avait exercées étaient de celles qui sont naturellement dévolues aux savants. Il fut du petit nombre de ceux qui, dans ce renouvellement rapide des Académies, ont reçu des anciens d'un autre âge et transmettent aux nouveaux les traditions des premiers jours. Son souvenir vivra dans nos cœurs, son image restera gravée dans nos esprits mieux encore que sur ce bronze dont tous les confrères de sa cinquantième année gardent précieusement un exemplaire, et son nom ne cessera jamais d'être invoqué parmi nous toutes les fois qu'il s'agira de défendre les intérêts de la science, l'autorité de nos usages et la dignité de l'Institut.

ÉTUDES NOUVELLES SUR HENRI IV

M. Guadet (1) — M. Halphen (2).

I.

Le grand recueil des *Lettres d'Henri IV,* dont Villemain alors ministre de l'instruction publique, avait conçu la pensée et confié l'exécution à Berger de Xivrey en 1841, a été terminé il y a peu de temps par M. Guadet. Les historiens possèdent maintenant une grande masse de matériaux qui auraient fatalement échappé aux recherches particulières. Toutes les bibliothèques de l'Europe ont fourni leur contingent, et aussi bon nombre de collections privées, qui se sont libéralement ouvertes devant une entreprise nationale, mais n'auraient pas été accessibles — peut-être par ignorance — à une œuvre individuelle.

Les neuf volumes dont se compose ce recueil représentent plus de trente-cinq années de labeur. Le premier éditeur, Berger de Xivrey, y a consacré les vingt dernières années de sa vie; le septième volume, le dernier qu'il publia, nous conduisait à la fin du règne; mais, ainsi qu'il l'avait prévu dès le commencement, les recherches qui se continuaient de toutes parts amenaient sans cesse entre les mains de ses collaborateurs des lettres de date antérieure à l'époque où était parvenue la publication. Ces lettres, mises à part, devaient former le supplément, avec la série des lettres non datées, pour le classement desquelles on était réduit aux conjectures. M. Guadet a étendu le supplément au delà de ses prévisions en entreprenant de nouvelles recherches qui lui ont révélé un certain nombre de pièces intéressantes échappées aux investigations de son devancier.

Dans l'accomplissement de cette tâche, M. Guadet a eu un courage assez rare : celui de ne rien innover. Il ne s'est pas demandé ce que valait le plan adopté par Berger de Xivrey et ce qu'il pourrait bien faire pour donner sa marque personnelle au supplément. Il a pensé qu'ayant à finir l'œuvre, le mieux était de faire comme aurait fait l'éditeur primitif, et qu'il fallait le plus possible maintenir l'unité de la publication. C'est une pensée dont les intéressés lui seront reconnaissants; ils ont déjà bien assez de se guider dans ce labyrinthe sans avoir encore à étudier plusieurs systèmes de classement.

Dans le neuvième volume, M. Guadet a inséré un *Itinéraire* d'Henri IV qu'il s'efforce de défendre contre le reproche de puérilité. C'est prendre une peine superflue; les indications de cette nature sont d'une utilité incontestable; M. Guadet pouvait d'ailleurs se réclamer d'une publication antérieure à la sienne et qui rend de grands services. Dans son édition du *Journal de Vandenesse* (1), M. Gachard, l'éminent archiviste belge, a formé, à l'aide de divers documents, un fort important itinéraire de Charles-Quint. Berger de Xivrey avait aussi utilisé dans la même intention, pour la période où le Béarnais n'est encore que roi de Navarre, ses comptes manuscrits originaux. Cette source d'informations manquait à M. Guadet, mais il lui restait la date des lettres et les Mémoires des contemporains. Ces divers témoignages se confirment et se contrôlent les uns par les autres. Cet itinéraire, dressé avec grand soin, a déjà rendu service à M. Guadet en lui permettant de constater la fausseté de certaines lettres par la simple comparaison des dates et des localités d'où on les prétendait écrites, et il n'y a pas de raison pour qu'il ne

(1) *Supplément au recueil des lettres missives d'Henri IV.* 2 vol. in-4° de la *Collection des documents inédits.* — *Henri IV, sa vie, son œuvre, ses écrits,* par J. Guadet, in-8°. — A. Picard. Paris, 1879.

(2) *Harangues et lettres inédites du roi Henri IV,* suivies de lettres inédites du poète Nicolas Rapin et de son fils, publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par Eugène Halphen, in-8°. — Danel. Lille, 1879.

(1) *Chroniques belges inédites* publiées par ordre du gouvernement. — In-4°. Bruxelles, 1874.

soit pas utile par la suite. Quant à l'intérêt de curiosité qu'il lui prête, il est peut-être plus douteux; il faudrait avoir la passion de la curiosité portée à un bien haut degré pour en chercher la satisfaction dans cette sèche et aride nomenclature.

Les compilations de documents telles que le *Recueil des lettres missives* sont des instruments de travail; il faut les disposer en vue des travailleurs et leur épargner autant qu'il est possible les pertes de temps et les recherches fastidieuses. Les tables de matières ont donc une grande importance. Plus elles facilitent les recherches, meilleures elles sont. Or, celle du *Recueil* ne paraît pas atteindre bien exactement le but. Elle aurait eu besoin d'être plus détaillée et accompagnée d'un autre *index* rappelant tous les destinataires des lettres publiées ou analysées.

Fidèle au plan de Berger de Xivrey, M. Guadet s'est aussi efforcé de tenir les promesses de son devancier. Celui-ci, dans la préface du premier volume, se demandait quel devait être l'effet du recueil pour l'histoire du grand roi, de son règne et de son temps, quel devait en être aussi le résultat moral et littéraire, et il ajournait sa réponse après l'achèvement de la publication. « C'est au terme du travail entier, disait-il, qu'il me sera permis d'offrir une appréciation générale des notions dont vient d'être enrichie l'histoire et d'en évaluer l'importance rétrospective. » Cette étude que Berger de Xivrey ne put faire, M. Guadet la donne à la suite des lettres; il l'a reprise depuis, l'a complétée et en a fait un volume en y joignant un certain nombre de lettres choisies. Il avait été devancé en ceci par M. Dussieux, qui a donné, il y a quelques années, un fort joli recueil de *Lettres intimes* (1). Il n'y a pas à discuter la composition des deux recueils. Les neuf volumes de la grande édition contiennent assez de pages remarquables ou charmantes pour former plusieurs *selectæ* également intéressants. M. Dussieux en a pris un certain nombre; M. Guadet en prend d'autres, et il en reste plus encore. Le seul point à signaler, c'est que M. Guadet reproduit la lettre bien connue du 3 septembre 1601, que M. Dussieux avait déclarée apocryphe, en l'accompagnant de cette note un peu aigre : « L'auteur des *Lettres intimes de Henri IV* a voulu jeter du doute sur l'authenticité de celle-ci; mais les raisons qu'il donne ne me paraissent pas suffisantes pour la faire repousser. D'ailleurs elle est imprimée dans le grand recueil des *Lettres missives* de Henri IV, d'après un autographe. » Contredire n'est pas prouver. M. Dussieux avait donné ses raisons; avant lui déjà, M. Eugène Yung avait signalé cette réminiscence de Montaigne : « Plutarque me sourit toujours d'une fraîche nouveauté. » M. Dussieux avait poussé plus loin et retrouvé les autres lambeaux de la lettre dans le volume de l'abbé Brizard. Ici même, nous avons fait observer la tendance à la rêverie et la grâce un peu mièvre de cette lettre, qui ne sont pas dans les habitudes d'esprit d'Henri IV. A tout cela, M. Guadet ne répond pas. Quant à cette raison, qu'elle est imprimée dans le grand recueil, *d'après un autographe*, elle est peu probante : c'est précisément le propre des faussaires de contrefaire les écritures! Quand on imite un billet de banque, c'est généralement avec l'intention de le faire passer pour un billet de banque. La riposte de M. Guadet vaut d'autant moins qu'il est mieux placé pour savoir sur quelle immense échelle on s'est livré à la contrefaçon des autographes d'Henri IV. Il n'ignore pas que Berger de Xivrey avait, pour ainsi dire, fini par renoncer à garantir l'authenticité des lettres qu'il insérait dans son recueil. Pour bien des raisons, les doutes soulevés au sujet de cette lettre méritaient donc un examen plus sérieux et une réponse moins autoritaire.

Le volume de M. Guadet sur Henri IV est un résumé rapide, qui ne nous fait guère pénétrer plus avant dans l'intimité du roi. Cela surprendra sans doute de la part d'un homme qui « depuis plus de quinze ans vit avec Henri IV », qui l'a suivi dans toutes les circonstances de sa vie, publique ou familière, et qui a pour lui une très forte affection. Peut-être n'en faut-il point faire de trop vifs reproches à M. Guadet. L'affection qu'il porte à Henri IV est partagée par beaucoup d'historiens qui ont, avant lui, examiné la vie et la politique du roi à tous les points de vue, qui ont déjà fait leur profit du recueil de ses lettres et mis tous leurs efforts à nous bien faire connaître

Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.

Cette étude néglige des faits caractéristiques dont les contemporains ont porté témoignage. M. Guadet parle bien de la conduite licencieuse de Marguerite de Valois et des ardeurs d'Henri IV, qui ont inspiré à Bayle son bizarre regret; mais il oublie de nous montrer la promiscuité de Marie de Médicis et de la marquise de Verneuil résidant sous le même toit, on pourrait dire dans la même alcôve, les enfants royaux élevés pêle-mêle avec ceux de la comtesse de Moret et de Mme de Verneuil. Il nous donne bien la déclaration d'amour un peu soldatesque que le roi envoyait à sa fiancée Marie, mais il oublie ce détail complémentaire que, la veille de son mariage, le roi prit des arrhes nuptiales. Il traite assez légèrement l'abjuration d'Henri IV, dont il veut faire une sorte de déiste, pensant que « toute religion repose sur une vérité fondamentale, la même chez toutes, et sur des dogmes très divers et tous également de convention ». Qu'il y ait eu chez Henri IV un peu de scepticisme, c'est fort probable; plus d'une fois, il lui échappa des boutades comme celle que rapporte l'Estoile. « Pour le regard du purgatoire, il dit aux docteurs chargés de l'instruire qu'il le croirait, non comme article de foi, mais comme croyance de l'Église, de laquelle il était fils, et aussi pour leur faire plaisir, *sachant que c'était le pain des prêtres* (1). » Et encore sa lettre à Gabrielle : « Ce sera dimanche que je ferai le saut périlleux. » Mais c'est peut-être aller loin que de dire : « Au point de vue religieux, la conversion de Henri IV fut une comédie, et

(1) *Lettres intimes d'Henri IV*. 1 vol. in-8°, avec portraits, 1876. — J. Baudry à Paris, et Cerf à Versailles.—Voy. sur ce recueil la *Revue* du 21 avril 1877.

(1) *Mémoires de l'Estoile*. Édit. Jouaust, t. VI, 23 juillet 1593.

une comédie mal conduite, car avant la levée du rideau le dénouement était connu. » Quelques mots un peu légers ne doivent pas être interprétés aussi sévèrement. L'abjuration fut, pour Henri IV, l'objet de longues et sérieuses méditations. Il s'y résigna péniblement, ayant à sa religion un vif attachement; mais, reconnaissant que l'abjuration était indispensable à la pacification des esprits, au repos et à la grandeur de cette France qu'il aimait de la plus ardente passion, il résolut de lui faire ce sacrifice. Il ne feignit pas d'être illuminé d'une soudaine lumière et de repousser avec horreur ses croyances passées — ce qui eût été une jonglerie plutôt encore qu'une comédie; — il demanda simplement qu'on l'instruisît dans cette religion dont la pratique entrait dans son métier de roi. En déposant cette offrande sur l'autel de la patrie, il était loin de l'indifférence gouailleuse qu'on lui prête, et il y a au contraire bien de la tristesse dans ces paroles par lesquelles il termina la dernière conférence des docteurs chargés de l'instruire. Cette conférence avait porté sur l'adoration du sacrement, et Henri IV avait longtemps discuté. Enfin : « Vous ne me contentez point bien, dit-il, sur ce point et ne me satisfaites pas comme je le désirais et me l'étais promis de votre instruction. Voici : Je mets aujourd'hui mon âme entre vos mains. Je vous prie, prenez-y garde; car là où vous me faites entrer, je n'en sortirai que par la mort, et de cela je vous le jure et le proteste. » — « Et en ce disant, ajoute l'Estoile, les larmes lui sortirent des yeux. » Il aurait eu, à ce moment, le droit de dire, comme pendant la guerre de Savoie : « La France m'est bien obligée, car je travaille bien pour elle. »

Fort sommaire encore est l'étude de M. Guadet sur Henri IV considéré comme écrivain. Là aussi il a un devancier qu'il ne fera pas oublier, M. Eug. Yung. Mais voyez la puissance de la routine! L'un nous révélait jadis un grand écrivain inconnu; l'autre nous le rappelle aujourd'hui; M. Dussieux nous l'a encore signalé il y a peu de temps; à ces noms, il ne faut pas oublier de joindre celui de Sainte-Beuve, qui n'avait pas trop de deux *Lundis* pour étudier Henri IV au point de vue littéraire; ce qui n'empêche pas les histoires littéraires les plus étendues de ne pas prononcer son nom, et les compilateurs de recueils de morceaux choisis à l'usage des lycéens de ne pas lui faire la moindre place. Quand donc reconnaîtra-t-on, comme M. Yung l'a dit, comme M. Guadet le répète, « que personne avant Henri IV n'avait donné à notre langue ces tours naturels, cette élégance facile et cette limpidité qu'on rencontre dans ses lettres; que personne n'avait trouvé le secret de ce style épistolaire qui, sous sa plume, se forma pour ainsi dire de soi-même et sans qu'il paraisse s'en être douté, certainement sans qu'il l'ait cherché. » Comme épistolier, Henri IV est certainement un de ceux qui, chez nous, tiennent le premier rang; pour ma part, je préfère son allure si vive, si franche, si charmante dans son naturel, aux grâces toujours un peu apprêtées de Mme de Sévigné, et je ne lui vois guère qu'un rival : Voltaire. Cet oubli n'en est que plus injuste, et je ne vois pas pourquoi nous nous obstinerions à nous dérober plus longtemps à nous-mêmes une partie de nos richesses.

II.

Malgré le zèle des éditeurs du recueil des *Lettres missives*, malgré le soin qui a présidé au dépouillement de toutes les collections, il est bien certain qu'on trouvera encore des lettres inédites. M. Casati en a publié dernièrement quelques-unes, tirées des archives d'Italie; M. Halphen en donne d'autres aujourd'hui, d'après des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Six de ces lettres sont adressées à Hurault de Maisse, ambassadeur à Venise, et appartiennent aux années 1589, 1590 et 1591. Les trois autres sont écrites au comte de Brienne (26 février 1592), à M. de Beauvoir (28 avril 1592) et à l'abbesse de Soissons (11 mai 1592). Ces lettres sont intéressantes; mais, pour les analyser, il faudrait copier le sommaire que M. Halphen a donné de chacune. Je me borne donc à les signaler comme un appendice utile à la grande collection. M. Halphen y a joint trois projets de harangue royale pour le lit de justice du 21 mai 1597 et le texte du discours que prononça Henri IV. Il s'agissait d'obtenir de l'argent et de vaincre les résistances qu'opposait le parlement à l'enregistrement de nouveaux édits. Ces textes divers sont piquants à comparer; il est curieux de suivre les transformations de la pensée du roi, commençant par chercher à convaincre et par offrir des garanties sur l'emploi des subsides qu'il demande, et finissant par une harangue très brève et fort impérieuse. Enfin M. Halphen publie quelques lettres du poète Nicolas Rapin et de son fils. L'une d'elles, adressée à de Thou, relate l'état du roi à la nouvelle de la mort de Gabrielle d'Estrées : « Il était si hâve, maigre et défiguré qu'il ne ressemblait que l'ombre de ce qu'il était auparavant; toutefois on voit qu'à vue d'œil son teint se fait meilleur; sa contenance se rassure et donne espérance de se consoler. M. de Bourges lui en a fait de belles et amples remontrances, et, entre autres répliques que le roi lui a faites, il lui a dit qu'il avait perdu la moitié de lui-même. Je lui ai vu baiser leurs enfants communs avec telle passion qu'il était difficile de n'en avoir point de pitié... On met déjà Mlle d'Entragues sur le trottoir, et ne se dit point en quelle qualité; c'est le remède et conseil du prône funèbre de M. Benoist : un clou chasse l'autre. »

Au cours de cet article, j'ai eu occasion de citer les *Mémoires* de Pierre de l'Estoile, dont M. Halphen a retrouvé jadis des parties considérables et dont il publie actuellement, de concert avec MM. Brunet, Champollion, P. Lacroix, Ch. Read et Tamizey de Larroque, une très belle édition (1). La *Revue* a signalé à plusieurs reprises l'intérêt de cette publication. L'entreprise se continue activement; le septième volume vient de paraître, comprenant les années 1595-1601. Nous ne pouvons examiner en détail chaque volume, et nous sommes bien forcés de nous borner à en signaler l'apparition. Nous apprécierons cette nouvelle édition d'un document de la plus haute importance quand nous aurons en main

(1) Librairie Jouaust.

l'œuvre personnelle des éditeurs, c'est-à-dire l'introduction et les annotations qui doivent former les derniers volumes. Jusqu'ici nous n'avons que le texte du vieux chroniqueur; mais ce qui en est publié est fort recommandable, les éditeurs ayant pu combler encore de nombreuses lacunes et restituer des passages altérés. Il est à désirer que la fin de cette publication nous soit promptement livrée.

GEORGES DE NOUVION.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Une école de paysans dans la campagne de Florence.

Il y a quatre ans, ici même (1), nous montrions par un exemple pris dans le département de l'Isère tout ce qu'un propriétaire de campagne doué d'un large sentiment de philanthropie peut faire en faveur des paysans, soit pour améliorer parmi eux les procédés de la culture, soit pour les moraliser et les polir. Toutes ces pensées me revenaient dernièrement à l'esprit en visitant dans un pays voisin du nôtre une entreprise non moins intéressante que celle de Tullins.

C'était aux environs de Florence.

Il faut dire tout d'abord que l'agriculture en Italie se trouve, au moins momentanément, dans des conditions difficiles, suites inévitables des révolutions dernières. Un pays ne reconquiert pas sa nationalité comme a fait l'Italie, il ne reprend pas une place sérieuse dans la carte européenne, où il n'était naguère qu'une *expression géographique,* sans être condamné à des dépenses hors de proportion avec ses ressources. Jusqu'à ce que le développement de la richesse nationale ait rétabli l'équilibre, le poids écrasant des impôts apparaît comme une entrave, et, quand il se porte sur l'agriculture, il peut faire de la possession de la terre une véritable charge. On voit alors se produire d'étranges anomalies. Si le propriétaire n'entend rien à l'administration et à la culture, s'il vit au loin, dans les villes, que ses dépenses soient grandes et ses besoins d'argent pressants, il sacrifie l'avenir au présent. Il déboise les forêts et renonce à la culture des terres, qui retombent en friche et deviennent l'asile d'une population famélique, poussée par la force des choses à un demi-brigandage. Sans doute une telle situation est essentiellement passagère. Sous le gouvernement intelligent et libéral que s'est donné l'Italie, elle se modifie chaque jour et elle se modifiera plus rapidement encore, si des efforts et des travaux analogues à ceux dont nous allons rendre compte arrivent à se multiplier.

I.

La colline du Monte Senario est située au nord de Florence, derrière Fiesole, qu'elle domine à une grande hauteur. Un couvent de moines maristes en couronne le sommet de la façon la plus pittoresque. De là, au nord, la vue s'étend à l'infini sur les Apennins, tandis que, au sud, elle se repose dans le lointain sur les toits de Florence et suit, à travers l'atmosphère transparente du midi, la ligne sinueuse de l'Arno.

Possédées en grande partie par la branche cadette d'une ancienne et noble famille florentine, les hauteurs de cette colline, il y a une vingtaine d'années, ne présentaient aux regards qu'un amas de broussailles et de champs incultes témoignant de l'impéritie du propriétaire. La population, clairsemée, vivait dans un état complet d'abandon et se livrait aux petits vols de campagne.

C'est dans de telles conditions que cette propriété de 500 hectares fut achetée par M. Pozzolini avec l'intention de la mettre en valeur.

C'était une œuvre difficile, qui demandait de l'intelligence pratique, de persévérants labeurs et du dévouement, car il fallait transformer la population comme la terre. Les propriétaires de Bivigliano l'ont menée à bien. Aujourd'hui les broussailles et les mauvaises herbes font place partout à une culture féconde et variée. Les bois repoussent sur les hauteurs, et déjà on en commence l'exploitation. Sur la partie du versant la mieux abritée, des vignes s'étendent, plantées et cultivées à la manière française; un peu plus loin, ce sont des champs, des prairies habilement irriguées par des sources naguère perdues. Enfin, chaque année, la fertilité du terrain augmente ainsi que le bien-être de la population. Seize familles ordonnées et régulières vivent sur cette terre, satisfaites dans le travail et la sobriété. Chacune d'elles comprend, comme il arrive souvent en Italie, deux, trois et même quatre générations groupées au même foyer. Réunies, elles forment une population de 200 à 250 membres occupés à la culture. Le regard se repose doucement sur leurs demeures, véritables et amples maisons de pierre admirablement situées et construites dans des conditions de salubrité parfaites.

Au milieu de ce grand renouvellement du sol qu'on constate à chaque pas en parcourant, sous la conduite des propriétaires, les mille sentiers de Bivigliano, on reconnaît cependant partout la terre des souvenirs. Çà et là une grotte avec sa nymphe, un piédestal ou une statue brisée nous rappellent que, dans ce pays privilégié, chaque motte de terre a son histoire. Le passé y veille sur le présent, et l'activité du travail n'en exclut jamais la poésie.

Mon incompétence ne me permet pas de parler ici des procédés de culture employés par les propriétaires de Bivigliano; mais j'essayerai d'exposer l'œuvre morale, qui leur fait encore un plus grand honneur et dont l'initiative revient tout entière à Mme Pozzolini.

Mme Pozzolini appartient à une ancienne famille de la bourgeoisie de Livourne, très italienne de cœur : les Malenchini. Son frère se battait à Novare, sous les ordres de Charles-Albert. Après la défaite de ce malheureux roi, il devint aide de camp de Victor-Emmanuel, puis il se jeta avec Garibaldi dans l'héroïque campagne qui devait décider l'unité de l'Italie; il y risqua même la plus grande partie de ses

(1) Voy. dans la *Revue* du 25 septembre 1875, *la Vie à la campagne, un exemple à suivre.*

biens. En 1866, il combattit à côté de Bixio. Aujourd'hui il est sénateur du roi d'Italie. Sa sœur épousa dans sa jeunesse un Florentin des plus honorables, M. le chevalier Louis Pozzolini. Elle aussi active et patriote, après avoir vaillamment élevé une belle et nombreuse famille, six fils et trois filles, elle consacre aujourd'hui à la philanthropie les années de sa noble et généreuse vieillesse. Pendant que son mari et ses fils défrichent les terres, c'est à l'éducation de tous ceux qui y sont attachés qu'elle a voué sa vie.

Mme Pozzolini, en arrivant à Bivigliano dans l'état de ruine et d'abandon où était cette terre, commença par réunir chez elle quelques jeunes paysannes du voisinage le plus immédiat, pour leur enseigner la couture. Ces jeunes filles répondirent à l'appel avec empressement. Elles venaient le plus souvent nu-pieds et dans un étrange état de désordre, mais elles venaient, c'était le point important. Mme Pozzolini elle-même, aidée de ses filles, donnait la leçon, accompagnée de récits, de lectures, de réflexions morales. En peu de temps, une première transformation s'accomplit. Les élèves devinrent de leur personne, et en dépit de la pauvreté, propres, ordonnées, soigneuses. Puis se manifesta de mille façons le désir de s'instruire : on regardait les livres avec curiosité, on enviait le sort de ceux qui en avaient pénétré les mystères. Mme Pozzolini, en face de tant de zèle, joignit bientôt quelques études à la couture : ce fut la lecture, l'écriture, puis les éléments des sciences et de l'histoire. Les progrès furent rapides. Ces jeunes filles, en retournant chez elles, y reportaient l'enthousiasme de leurs progrès et l'amour de leur bienfaitrice. On écoutait leurs récits avec émotion; un nouveau monde apparaissait. Bientôt les élèves demandèrent timidement à amener des frères et des sœurs, puis des amis et des amies, car le bruit de la bonne nouvelle s'était répandu dans le voisinage. Mme Pozzolini avait ouvert sa porte toute grande, elle n'aurait pas su la fermer; mais, pour développer l'école, elle avait besoin d'aide. C'est à ses premières élèves qu'elle s'adressa, et celles-ci devinrent ses associées avec bonheur. Elles montrèrent même une aptitude remarquable à l'enseignement.

L'école, en prenant des proportions nouvelles, prit donc un caractère fort intéressant de mutualité. On divisa et on subdivisa les classes, Mme Pozzolini gardant toujours celles des plus avancées et donnant aux plus instruites les commençants et commençantes. Il n'y a pas aujourd'hui moins de sept degrés en activité journalière.

Cette organisation permit d'élever jusqu'à 180 le nombre des élèves et sans beaucoup de frais. Les ressources de l'industrie étant nulles dans ce pays, le travail y a très peu de valeur. C'est une bonne fortune pour ces jeunes paysannes de recevoir la nourriture et le plus minime des salaires, une robe, par exemple. On put ainsi dédoubler les classes, les avoir peu nombreuses et arriver même, en certains cas, à l'enseignement individuel. A toute heure, dans cette hospitalière école, le passant peut entrer; il trouve un maître et une leçon. On put aussi, le matin et le soir, créer des classes d'adultes pour les travailleurs, et ce n'est pas le côté de l'œuvre le moins intéressant.

N'est-il pas curieux, en effet, de voir dès le matin la salle d'étude se remplir de jeunes pâtres dans leurs vêtements de travail? Souvent ils se partagent les soins du troupeau afin de pouvoir se partager les heures d'études ; puis ils emportent avec eux un livre dans les champs et étudient la leçon durant leur garde. Les classes du soir sont aussi très suivies par les laboureurs et les journaliers, qui montrent une véritable avidité pour les études. Le dimanche matin, il y a classe pour tous, puis une leçon de morale ou un récit. Alors suivent des chants et des jeux, et enfin une distribution de gâteaux qui ne paraît pas avoir moins d'intérêt que la leçon même.

C'est un dimanche matin que je me suis rendue à Bivigliano.

Qu'on se figure, après avoir monté pendant trois à quatre heures, par une route souvent escarpée et aride, la colline du Monte Senario ; qu'on se figure, à quelques centaines de mètres au-dessous du couvent, une esplanade verdoyante où se dresse une ancienne *villa* qui rappelle, par la sobriété des lignes et l'harmonie de l'ensemble, l'architecture florentine. Ce n'est point une imitation prétentieuse de telle ou telle époque, de tel ou tel pays ; c'est bien une villa italienne. La porte, en bois massif et en fer travaillé, s'ouvre directement sur cette vaste galerie que l'amour des arts transforme en musée dans les demeures luxueuses. Dans cette demeure, toutefois, le regard ne rencontre au seuil ni tableaux, ni statues, mais une multitude de tables habilement disposées et une forêt de têtes rapprochées par groupes autour de chaque professeur. L'ordre le plus parfait règne au milieu de l'animation la plus grande. Ici, c'est la lecture et l'écriture qui commencent; là, c'est une classe de géographie ou d'histoire, un peu plus loin d'histoire naturelle : c'est une dictée, c'est une interrogation, puis la gymnastique et les chants. Quelques pièces adjacentes facilitent la distribution de l'étude.

Une grande unité règne dans la direction. On sent au premier abord que les élèves-maîtresses ont voué à leur directrice une sorte de culte. Elles s'inspirent de son esprit, de sa parole, et suivent son impulsion avec une sorte d'affection passionnée extrêmement touchante. Enfin, il faut le dire, la tâche est singulièrement facilitée par l'empressement, par l'ardeur des élèves à se développer eux-mêmes. La race italienne, on le sait dès longtemps, a l'esprit souple et ouvert, la faculté et le goût de tout apprendre. Ces qualités se retrouvent au plus haut degré chez l'habitant des campagnes toutes les fois que la misère ne l'a pas démoralisé ou abruti. Aux environs de Florence, la race n'a pas gardé la pureté de lignes qu'on remarque dans la campagne romaine. Les traits sont le plus souvent irréguliers; les yeux seuls restent beaux, mais la physionomie est parlante. Je les vois encore tous autour de moi, enfants, jeunes garçons et jeunes filles, parfois personnes mûres, pendant que je feuilletais leurs cahiers ou que je leur faisais poser des questions par les maîtres. Ils répondaient à tout sans timidité ni gaucherie et même avec empressement. L'attention dont ils étaient l'objet semblait les charmer, et rien ne peut rendre l'expression de leurs visages, en même temps concentrés

par l'attention et éclairés par la joie. Ils ne se lassaient pas de me regarder. La langue étrangère qui pour la première fois frappait leurs oreilles les remplissait de cet *étonnement fécond, premier élément de la connaissance.* C'était pour eux comme un problème nouveau, et devant chaque problème ils interrogent.

Autant que j'ai pu m'en rendre compte dans une visite d'un jour, l'esprit pédagogique est excellent à Bivigliano.

On y fait une grande part aux impressions extérieures, si puissantes dans la jeunesse et dans les classes incultes, et nos nouvelles méthodes y trouvent place. C'est au moyen des objets de la nature, savamment groupés, qu'on donne les premières notions des sciences naturelles; c'est avec des cartes, des dessins, des fragments antiques qu'on enseigne la géographie et l'histoire. Puis, un jour, on conduit les élèves à Florence, on leur montre une locomotive, ils montent en wagon et font un trajet en chemin de fer; un autre jour, on les guide à travers les galeries de tableaux, on les met en face des monuments. Bien mieux, Mme Pozzolini a voulu leur montrer la mer, expédition assez compliquée pour une école si nombreuse; mais rien ne l'effraye quand il s'agit du bien de son école.

Un beau jour donc, en plein été, elle frète à Pise le petit bateau à vapeur qui fait le service des marchandises et des habitants du pays, et elle organise tout pour le départ.

Je laisserai la parole pour raconter l'expédition à un jeune berger de treize ans, qui la retraça dans sa composition la semaine suivante.

« 20 juillet 1879.

« Mon cher ami,

« Je vais vous raconter aujourd'hui le voyage que notre bonne maîtresse nous a fait faire à la mer.

« Nous sommes partis le matin, vers les deux heures, de Bivigliano, tous bien contents. A peine arrivés à Florence, nous nous sommes rendus à l'église de la S. Annunziata, pour demander à Dieu de nous faire faire un bon voyage. Nous avons été ensuite à la station, et nous sommes partis. En voyant tant de belles choses, la vapeur qui nous faisait marcher, le pont sur l'Arno, Empoli, Pontedera et Pise, nous sommes restés vraiment émerveillés. Arrivés à Pise, nous montons sur un petit vapeur qui nous conduit vers la mer. Tout d'un coup on l'aperçoit avec bonheur, mais avec anxiété, à cause des grandes vagues. Nous avions peur, mais nous voulions continuer. Cependant, quand nous y fûmes, les petites filles commencèrent à pleurer. Alors nous retournâmes à Pise; nous allâmes voir la cathédrale et le clocher qui penche. Puis le chemin de fer nous ramena à Florence, où nous étions à dix heures du soir; là, nous reprîmes bien lentement la route de Bivigliano. Nous étions à la maison au jour.

« Emilio Ferretti (treize ans). »

J'ajouterai seulement ce que l'auteur ne dit pas : qu'en entrant en mer, en face de cette immensité, il fut saisi d'un tel sentiment d'enthousiasme qu'il se jeta aux pieds de sa bienfaitrice, prêt à l'adorer comme un dieu.

Le gouvernement libéral du roi Humbert, si préoccupé de tout ce qui touche aux progrès de l'enseignement, ne pouvait rester indifférent à une si noble tentative, suivie d'un tel succès. Au mois d'octobre 1870, le ministre de l'instruction publique, M. Correnti, voulut visiter lui-même l'école de Bivigliano. Il y passa tout un dimanche et en partit si satisfait que, le dimanche suivant, il fit à Mme Pozzolini une seconde visite pour lui remettre de sa main une médaille d'argent en témoignage de la gratitude publique. Deux dames poètes, Gionnina Milli et Erminia Fua Fusinato, ont célébré dans leurs vers cette intéressante journée (1).

II.

On nous demandera peut-être maintenant quelle situation, dans un pays comme l'Italie et au milieu des divisions de notre temps, a prise l'école de Mme Pozzolini vis-à-vis de la religion.

La famille Pozzolini n'est nullement cléricale, et l'Église, qui voit toujours avec ombrage les œuvres d'enseignement qu'elle ne gouverne point, ne pouvait lui être favorable. Aussi, bien que l'école de Bivigliano n'affectât aucun caractère irréligieux, dès le début les moines du Monte Senario commencèrent à lui faire une guerre sourde qui devint bientôt ouverte et bruyante. Mais ils avaient affaire à forte partie.

Le bruit public raconte qu'un jour, dans leur chapelle et du haut de la chaire, ils s'imaginent de traiter Mme Pozzolini d'athée, tout en proclamant avec onction les bienfaits de cette *ignorance bénie qui est venue de Dieu.* Mme Pozzolini était présente. Elle se lève toute droite dans son indignation, se dresse immobile au milieu de l'église, et, dès que la cérémonie a pris fin, elle se rend à la sacristie. On lui fait mille difficultés pour l'introduire; elle insiste, elle veut voir le prédicateur. Enfin on lui ouvre, elle entre; mais le prédicateur est parti. Un des frères le remplace. Celui-ci, fort innocent du sermon, fait à Mme Pozzolini des excuses. Mme Pozzolini ne s'en contente pas et ses plaintes redoublent. Elle écrira, dit-elle, au ministre de l'instruction publique, qui favorise son œuvre; elle exposera les faits. « Ah ! qu'elle s'en garde bien ! » On l'apaise de mille sortes, on se fait tout petit. « Il ne lui faut pas moins qu'une réparation publique, comme l'offense. — Soit, on la lui accordera. » Et, en effet, le dimanche suivant, il est déclaré dans la même chaire que le dernier prédicateur, avant d'y monter, s'était oublié dans les vignes du Seigneur, de sorte qu'il n'y a pas lieu d'attacher à ses déclarations autrement d'importance.

(1) Voici le texte du décret qui confère la médaille à Mme Pozzolini :

« Vu la circulaire du 10 juillet 1866, qui institue une médaille d'honneur en faveur de ceux qui ont bien mérité de l'enseignement primaire, nous conférons la médaille d'argent à la dame Gesualda Pozzolini, qui a droit à la reconnaissance publique pour avoir fondé dans sa propriété de Bivigliano et à ses dépens, une école primaire des deux sexes; et, de plus, nous rendons hommage au bon sens, à l'activité et à l'affection avec lesquels, aidée de toute sa famille, elle a instruit et élevé les écoliers et les écolières de cette école.

« Florence, 20 octobre 1870.

« Le ministre, Correnti. »

Les Italiens, on le voit, sont gens accommodants et il y a toujours moyen de vivre avec eux, même quand ils portent la robe.

Telle est, autant que j'ai pu l'indiquer dans ces lignes succinctes, l'œuvre de Bivigliano. Ce qui en fait l'originalité, c'est qu'elle nous présente les caractères d'une grande école de famille. Tous les sexes et tous les âges y sont représentés, et la mutualité s'y pratique à chaque degré de l'enseignement, de sorte qu'en recevant on apprend aussi à donner.

Toutefois, pour mettre en harmonie tant d'éléments divers et pour en tirer de si grands effets, il ne faut pas moins que l'intelligence active, la chaleur d'âme, le dévouement volontaire de la directrice, qui s'est identifiée entièrement avec son œuvre. C'est sa propre maison que Mme Pozzolini a transformée en école; c'est sous son propre toit, à ses côtés et parmi les siens, qu'elle a fait place à cette population déshéritée non seulement des biens matériels, mais des notions les plus élémentaires de la vie morale. Il y a dans un tel dévouement une force communicative toute-puissante sur les âmes, qu'aucune action administrative ne saurait remplacer. Nous croyons que le succès de l'école de Mme Pozzolini tient beaucoup à elle-même, mais nous croyons aussi que tous ceux qui voudront suivre ses traces obtiendront de cette race bien douée des succès analogues. Puisse donc un si noble exemple se renouveler souvent, et l'Italie ne connaîtra plus de champs incultes et de populations vagabondes!

Il me reste maintenant à demander pardon à Mme Pozzolini de n'avoir pas exposé son œuvre, à la suite d'une visite trop courte, d'une manière aussi détaillée et aussi approfondie qu'elle le méritait, et à remercier encore les propriétaires de Bivigliano de leur aimable et hospitalier accueil.

Au retour de Florence, d'ailleurs, ce seul mot d'hospitalité éveille en moi les plus douces impressions et les plus précieux souvenirs. Les Italiens possèdent à un degré rare le don de faire sentir à l'étranger d'un jour assis à leur foyer qu'il est un des leurs, et j'ai trop éprouvé le charme de ce sentiment pour n'y pas rendre hommage. A Florence surtout, il est une famille mêlée à toute l'histoire et à toutes les affaires du pays, qui personnalise le patriotisme italien et la sympathie française au point d'en faire la plus haute des vertus et la plus parfaite des grâces. Il est impossible à un membre de notre nation d'avoir été reçu dans ce milieu choisi sans reconnaître l'intime conformité de nature qui se trouve à nos origines et qui relie nos deux races. Cette sympathie profonde finira par prévaloir, nous n'en doutons pas, sur les défiances politiques dues surtout à nos derniers gouvernements. La France et l'Italie reconnaîtront un jour qu'elles n'ont rien à craindre l'une de l'autre et qu'elles ont tout à gagner à un rapprochement. Leurs tendances et leurs intérêts les plus nobles sont en harmonie, et, le jour où elles s'uniront dans une généreuse alliance, nous devrons à M. et à Mme Peruzzi, qui y travaillent depuis si longtemps, une gratitude dont il m'est doux de déposer ici par avance la sympathique expression.

C. Cojgnet.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. Alphonse Daudet vient d'obtenir un succès que je suis loin de contester, avec son roman, *les Rois en exil*. Je veux seulement faire remarquer que la preuve la plus évidente du talent du romancier s'est manifestée dans la peinture de la reine exilée.

Les rois, en effet, ne savent pas vivre loin du trône. Quand on écrira l'histoire des chutes, on sera forcé de reconnaître que le souverain le plus fier, que le génie même le plus brillant, dès que l'heure du renoncement a sonné, ne sait pas s'accommoder de l'abîme et s'y lamente de façon à rendre son malheur peu intéressant.

Napoléon a été absolument inférieur dans ses dépits de Sainte-Hélène. Louis XVIII, Charles X ont été d'une solennité emphatique et la candeur du comte de Chambord n'atténue pas tout à fait la mesquinerie de ses prétentions.

Je me suis souvent demandé si ce ne fut pas un malheur pour le progrès des idées démocratiques que l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Supposons qu'il eût franchi la frontière, qu'il se fût mis à la tête des armées coalisées contre la France, ou qu'il fût resté oisif parmi les émigrés licencieux et frivoles : n'eût-il pas déconsidéré radicalement la royauté? N'eût-il pas, non seulement rendu une restauration impossible, mais empêché cette prétention de Bonaparte, qui a profité du repentir de la France régicide pour exagérer la monarchie?

Ce que l'homme sait le moins faire, c'est se résigner. La femme, au contraire, qui a le génie des douleurs, s'accommode admirablement de l'exil, de ses privations, de ses misères, et nous admirons encore la fierté d'âme avec laquelle une reine d'Angleterre exilée supportait le dénuement dans la solitude des châteaux royaux mis à sa disposition par l'hospitalité insoucieuse de Louis XIV.

II.

Je pensais à cela, ces jours-ci, en apprenant le passage de l'ex-impératrice Eugénie par Paris, et je me disais que la pauvre femme avait dû cruellement souffrir, mais avait vaillamment souffert en recevant l'hommage de deux ou trois fidèles dans l'hôtel de Mouchy.

Si frivole qu'elle ait été, si imprudente qu'elle se soit révélée, surtout quand elle *voulait* cette guerre qui a été la ruine de sa puissance et le plus grand désastre de la France moderne, elle a eu la vision des martyres sublimes en se retrouvant dans Paris avec le deuil de son mari, de son fils, et le pressentiment d'un deuil filial.

La visite du prince Napoléon n'a pas été de nature à adoucir l'amertume de son chagrin, et rien ne manque désormais au prestige de son infortune.

Comme si ce n'était pas assez de traverser Paris indiffé-

rent à son passage et de n'avoir pas même l'honneur d'éveiller les défiances de la police, il a fallu, pour que le tableau eût toutes ses nuances, qu'elle partît désolée pour l'Espagne en suivant la trace de cette jeune archiduchesse, triomphante comme elle l'avait été elle-même, qui va commencer à l'Escurial le rêve charmant et fragile de la royauté.

Les journaux racontent que l'archiduchesse s'est arrêtée à Biarritz, heureuse de cette plage et de ce séjour, pendant que l'ex-impératrice des Français passait rapidement, enveloppée dans son voile, ayant peur d'entendre l'écho qu'on réveillait dans sa villa déserte.

La veuve de Napoléon III a été reçue à Madrid par le jeune roi, venu à la gare pour lui annoncer la mort de la duchesse de Montijo et pour tout préparer en même temps en vue de l'arrivée de sa nouvelle fiancée.

Comme si ce n'était pas assez de rapprochements dramatiques, l'ex-reine Isabelle, profitant du mariage de son fils, a reçu un *bon de patrie,* une permission de voyage en Espagne, et suit, sans vouloir la rejoindre, celle qui l'a serrée dans ses bras le jour où elle fuyait l'Espagne, reine détrônée, et à laquelle elle ne peut pas offrir l'hospitalité dans leur commune patrie.

La fiction des romanciers restera toujours au-dessous de l'histoire, et la poésie n'inventera rien de plus dramatique que le voyage à courte distance de ces trois souveraines suivant le même chemin, dont l'une va recevoir une couronne menacée, l'autre ensevelir sa mère sans avoir à changer de deuil, et la troisième assister comme une ombre surveillée à l'intronisation de sa bru dans le palais d'où elle-même a été chassée !

III.

Je suis étonné qu'un roi d'Espagne trouve encore à se marier, et j'attends l'heure prochaine où un roi, un empereur, plus soucieux du bonheur de ses enfants que de l'éclat d'une alliance princière, mariera sa fille, je ne dis pas bourgeoisement, mais dans une aristocratie de second ordre, à distance d'un trône et d'une révolution.

De toutes les superstitions, celle d'un père ou d'une mère est la plus permise et la plus naturelle. Il faut une haine des préjugés bien robuste de la part d'une archiduchesse autrichienne pour qu'après Marie-Antoinette et Marie-Louise on se risque encore à expédier des princesses qui me semblent des victimes envoyées au Minotaure !

IV.

Cela n'empêche pas M. Jules Amigues de proclamer sa candidature impérialiste et d'invoquer parmi ses titres au choix des électeurs la désignation même de Napoléon III.

En vain les bonapartistes nouveaux le renient, l'excommunient; M. Amigues ferait volontiers comme les évêques de Belgique, qui sont prêts à excommunier le pape : il est disposé à excommunier son parti.

Cela arrivera prochainement, après les élections de Cambrai, après l'échec du coryphée des blouses blanches, qui paraît certain.

V.

M. Hérold, l'actif et spirituel préfet de la Seine, vient d'adresser à M. Charles Abbatucci, député de la Corse, une lettre qui est un ingénieux et énergique post-scriptum au rapport qui provoquait le changement de nom de certaines rues de Paris.

M. Hérold a effacé le nom d'Abbatucci comme celui d'un complice du 2 Décembre. Le fils, tout en reconnaissant que le 2 Décembre a ses plus ardentes sympathies, plaide pour l'ombre de son père et tient à faire constater que celui-ci n'a été nommé garde des sceaux qu'au mois de janvier 1852, c'est-à-dire après le plébiscite du 20 décembre 1851.

Profiter d'un crime, n'est-ce pas en être solidaire? M. Hérold dit avec beaucoup de raison que, selon lui, le plébiscite fut une aggravation de l'attentat. L'accepter comme une sanction, c'est reconnaître qu'on eût volontiers partagé les aventures de ceux qui l'ont sollicité.

Entrer dans le gouvernement d'un criminel le jour où l'on croit ce gouvernement solide, est une preuve de prudence, ce n'est pas une preuve d'innocence. Il faut n'avoir ni la moindre notion des privilèges de la conscience, ni la moindre intelligence des droits du suffrage universel, pour lui attribuer le mérite de trancher les questions morales.

La morale ne se met pas aux voix; les intérêts matériels seuls dépendent du nombre, et si, par une aberration inconcevable, la France entière acclamait aujourd'hui les assassins que la clémence du Président vient de gracier, Gilles et Abadie, faudrait-il en conclure que leurs actes ne sont pas exécrables et changer le code usuel? La souveraineté nationale n'a qu'une limite, mais elle l'a inviolable : c'est la justice. Elle peut se servir de la violence; elle ne peut lui donner dans l'histoire le prestige d'une loi.

Les ministres du Président de la république au 20 décembre 1851 ne sont pas plus amnistiés que ceux du 2 Décembre. Ils encourent la même responsabilité morale, avec le mérite en moins du courage et de l'audace nécessaires au triomphe d'un coup d'État.

VI.

L'Académie française, en donnant pour sujet du concours de poésie *Lamartine,* vient non seulement d'accomplir un acte de justice envers la mémoire d'un des plus grands génies de la génération, mais aussi de relever le défi jeté à l'idéal.

M. Émile Ollivier, funeste à tout ce qu'il touche, à tout ce qu'il veut servir, avait été cause d'un déni de justice et d'hommage qui sera réparé ; d'un autre côté, il est opportun, à l'heure d'abaissement littéraire et de naturalisme à outrance où nous sommes, d'arrêter l'attention de la jeunesse sur l'homme qui a été un grand orateur parce qu'il était un grand poète, et un grand citoyen parce que la poésie n'a été pour lui qu'une préparation sublime à l'action.

En 1820, Victor Hugo, qui n'avait que dix-huit ans, ouvrant e livre des *Méditations poétiques*, s'écriait avec une sincéité dont il a conservé la preuve :

« Voici donc enfin des poèmes d'un poète, des poésies qui ont de la poésie !

« Je lus en entier ce livre singulier; je le relus encore, et, ıalgré les négligences, le néologisme, les répétitions et l'obcurité que je pus quelquefois y remarquer, je fus tenté de e dire à l'auteur : Courage, jeune homme ! Vous êtes de ceux ue Platon voulait combler d'honneurs et bannir de sa répulique. Vous devez vous attendre aussi à vous voir bannir de ıotre terre d'anarchie et d'ignorance, et il manquera à votre xil le triomphe que Platon accordait au moins au poète, les almes, les fanfares et les couronnes de fleurs ! »

N'est-il pas singulier et touchant de relire ces lignes de 'ictor Hugo, datées de 1820, et de constater dans cette divinaion du poète son propre génie saluant de prédictions qui e sont réalisées le génie d'un maître qui le lendemain evenait un émule.

VII.

Il y aurait profit, pour bien des gens, à relire ces pages de *Littérature et philosophie mêlées*, que l'on estime peu dans 'œuvre immense de Victor Hugo et qui n'en sont pas moins es révélations surprenantes de l'instinct artistique.

Parlant des romans de Walter Scott, qu'il jugeait avec une agacité profonde pour un critique de dix-huit ans, Victor lugo écrivait cette page qui semble d'aujourd'hui, devant es ruines de la guerre et devant le débordement de la littérature sensuelle.

« Ce n'est point à de doucereuses galanteries, à de mesquines intrigues, à de *sales* aventures que Walter Scott voue on talent. Averti par l'instinct de sa gloire, il a senti qu'il allait quelque chose de plus à une génération qui vient l'écrire de son sang et de ses larmes la page la plus extraordinaire de toutes les histoires humaines. Les temps qui ont mmédiatement précédé et immédiatement suivi notre convulsive Révolution étaient de ces époques d'affaissement que e fiévreux éprouve avant et après ses accès. Alors les livres es plus platement atroces, les plus stupidement impies, les ılus monstrueusement obscènes, étaient avidement dévorés ıar une société malade dont les goûts dépravés et les facultés engourdies eussent rejeté tout aliment savoureux ou salutaire. *C'est ce qui explique ces triomphes scandaleux* décernés ılors par les plébéiens des salons et les patriciens des échoppes à des écrivains ineptes ou graveleux que nous lédaignerons désormais, lesquels en sont réduits aujourd'hui à mendier l'applaudissement des laquais et le rire des prostituées. Maintenant la popularité n'est plus distribuée par la populace; elle vient de la seule source qui puisse lui imprimer un caractère d'immortalité ainsi que d'universalité, du suffrage de ce petit nombre d'esprits délicats, d'âmes exaltées et de têtes sérieuses qui représentent moralement les peuples civilisés. »

Ce jugement n'est-il pas applicable, à peu de chose près, aux romans naturalistes ? et n'est-il pas glorieux pour Victor Hugo d'avoir salué l'aurore de la poésie contemporaine avant d'y avoir mêlé la lumière, et d'avoir prévu l'orgie d'obscénité qui suit toujours les grands efforts héroïques — et qui n'est que le fumier d'une éclosion à venir ?

Louis Ulbach.

BULLETIN

Opinion de Schopenhauer sur les femmes. — M. J. Bourdeau est sur le point de publier à la librairie Germer-Baillière les *Pensées, maximes et fragments* de Schopenhauer, extraits de ses ouvrages, et traitant des *douleurs du monde* et du *mal de la vie*, de l'*amour*, des *femmes*, du *mariage*, ou contenant des aphorismes sur l'*homme*, la *vie*, la *société*, la *politique*, l'*art*, la *religion*, etc. Ce recueil aura pour avant-propos la remarquable étude de M. Bourdeau sur la vie de Schopenhauer dont le *Journal des Débats* a eu la primeur.

Nous ne savons si les femmes seront satisfaites de l'opinion professée sur leur compte par le célèbre pessimiste. Quoi qu'il en soit, en voici un spécimen :

« Il a fallu que l'intelligence de l'homme fût obscurcie par l'amour pour qu'il ait appelé beau ce sexe de petite taille, aux épaules étroites, aux larges hanches et aux jambes courtes; toute sa beauté en effet réside dans l'instinct de l'amour. Au lieu de le nommer beau, il eût été plus juste de l'appeler l'*inesthétique*. La femme n'a ni le sentiment ni l'intelligence de la musique, pas plus que de la poésie ou des arts plastiques; ce n'est chez elle que pure singerie, pur prétexte, pure affectation exploitée par leur désir de plaire. Elles sont incapables de prendre une part désintéressée à quoi que ce soit, et voici pourquoi. L'homme s'efforce en toute chose de dominer directement, soit par l'intelligence, soit par la force; la femme, au contraire, est toujours et partout réduite à une domination absolument indirecte, c'est-à-dire qu'elle n'a de pouvoir que par l'homme, et c'est sur lui seul qu'elle exerce une influence immédiate. En conséquence, la nature porte les femmes à chercher en toutes choses un moyen de conquérir l'homme, et l'intérêt qu'elles semblent prendre aux choses extérieures est toujours une feinte, un détour, c'est-à-dire pure coquetterie et pure singerie. Rousseau l'a dit : « Les femmes en général n'aiment aucun art, « ne se connaissent à aucun et n'ont aucun génie. » Ceux qui ne s'arrêtent pas aux apparences ont pu le remarquer déjà. Il suffit d'observer, par exemple, ce qui occupe et attire leur attention dans un concert, à l'opéra ou à la comédie, de voir le sans-façon avec lequel, aux plus beaux endroits des plus grands chefs-d'œuvre, elles continuent leur caquetage. S'il est vrai que les Grecs n'aient pas admis les femmes au spectacle, ils ont eu bien raison; dans leurs théâtres du moins pouvait-on saisir quelque chose. De notre temps, il serait bon d'ajouter au *Mulier taceat in ecclesia* un *Taceat mulier in theatro*, ou bien de substituer un précepte à l'autre et de suspendre ce dernier en gros caractères sur le rideau de la scène.

« Mais que peut-on attendre de mieux de la part des femmes, si l'on réfléchit que dans le monde entier ce sexe n'a pu produire un seul esprit véritablement grand, ni une œuvre complète et originale dans les beaux-arts, ni en quoi que ce soit un seul ouvrage d'une valeur durable? Cela est saisissant dans la peinture; elles sont pourtant aussi capables que nous d'en saisir le côté technique et elles cultivent assidûment cet art, sans pouvoir se faire gloire d'un seul chef-d'œuvre, parce qu'il leur manque justement cette objectivité de l'esprit qui est surtout nécessaire dans la peinture; elles ne peuvent sortir d'elles-mêmes. Aussi les femmes ordinaires ne sont

même pas capables d'en sentir les beautés, car *Natura non facit saltus*. Huarte, dans son ouvrage célèbre, *Exâmen de ingenios para las ciencias*, qui date de trois cents ans, refuse aux femmes toute capacité supérieure. Des exceptions isolées et partielles ne changent rien aux choses; les femmes sont et resteront, prises dans leur ensemble, les Philistins les plus accomplis et les plus incurables.

« Grâce à notre organisation sociale, absurde au suprême degré, qui leur fait partager le titre et la situation de l'homme, quelque élevés qu'ils soient, elles excitent avec acharnement ses ambitions les moins nobles, et, par une conséquence naturelle de cette absurdité, leur domination, le ton qu'elles imposent, corrompent la société moderne. On devrait prendre pour règle cette sentence de Napoléon Ier : « Les femmes n'ont pas de rang. » Chamfort dit aussi très justement : « Elles sont faites pour commercer avec nos fai- « blesses, avec notre folie, mais non avec notre raison. Il « existe entre elles et les hommes des sympathies d'épiderme « et très peu de sympathies d'esprit, d'âme et de caractère. » Les femmes sont le *sexus sequior*, le sexe second à tous égards, fait pour se tenir à l'écart et au second plan. Certes, il faut épargner leur faiblesse, mais il est ridicule de leur rendre hommage, et cela même nous dégrade à leurs yeux. La nature, en séparant l'espèce humaine en deux catégories, n'a pas fait les parts égales.....

« C'est bien ce qu'ont pensé de tout temps les anciens et les peuples de l'Orient; ils se rendaient mieux compte du rôle qui convient aux femmes que nous ne le faisons avec notre galanterie à l'ancienne mode française et notre stupide vénération, qui est bien l'épanouissement le plus complet de la sottise germano-chrétienne. Cela n'a servi qu'à les rendre si arrogantes, si impertinentes. Parfois elles me font penser aux singes sacrés de Bénarès, qui ont si bien conscience de leur dignité sacro-sainte et de leur inviolabilité, qu'ils se croient tout permis.

« La femme en Occident, ce qu'on appelle la *dame*, se trouve dans une position tout à fait fausse, car la femme, le *sexus sequior* des anciens, n'est nullement faite pour inspirer de la vénération et recevoir des hommages, ni pour porter la tête plus haute que l'homme, ni pour avoir des droits égaux aux siens. Les conséquences de cette fausse position ne sont que trop évidentes. Il serait à souhaiter qu'en Europe on remît à sa place naturelle ce numéro deux de l'espèce humaine et que l'on supprimât la *dame*, objet des railleries de l'Asie entière, dont Rome et la Grèce se seraient également moquées. Cette réforme serait, au point de vue politique et social, un véritable bienfait. Le principe de la loi salique est si évident, si indiscutable, qu'il semble inutile à formuler. Ce qu'on appelle à proprement parler la dame européenne est une sorte d'être qui ne devrait pas exister. Il ne devrait y avoir au monde que des femmes d'intérieur, appliquées au ménage, et des jeunes filles aspirant à le devenir, et que l'on formerait non à l'arrogance, mais au travail et à la soumission. C'est précisément parce qu'il y a des dames en Europe que les femmes de la classe inférieure, c'est-à-dire la grande majorité, sont infiniment plus à plaindre qu'en Orient. »

« L'honneur des femmes, de même que l'honneur des hommes, est un « esprit de corps » bien entendu. Le premier est de beaucoup le plus important des deux, parce que dans la vie des femmes les rapports sexuels sont la grande affaire. L'honneur, pour une jeune fille, consiste dans la confiance qu'inspire son innocence, et pour une femme dans sa fidélité à son mari. Les femmes attendent des hommes et exigent d'eux tout ce qui leur est nécessaire et tout ce qu'elles désirent. L'homme, au fond, n'exige de la femme qu'une seule chose. Les femmes doivent donc s'arranger de telle manière que les hommes ne puissent obtenir d'elles cette chose unique qu'en échange du soin qu'ils s'engagent à prendre d'elles et des enfants futurs : de cet arrangement dépend le bonheur de toutes les femmes.

« Pour l'obtenir, il est indispensable qu'elles se soutiennent et fassent preuve d'esprit de corps. Aussi marchent-elles comme une seule femme et en rangs serrés vis-à-vis de l'armée des hommes, qui, grâce à la prédominance physique et intellectuelle, possèdent tous les biens terrestres ; voilà l'ennemi commun qu'il s'agit de vaincre et de conquérir afin d'arriver par cette victoire à posséder les biens de la terre. La première maxime de l'honneur féminin a donc été qu'il faut refuser impitoyablement à l'homme tout commerce illégitime, afin de le contraindre au mariage comme à une sorte de capitulation, seul moyen de pourvoir toute la gent féminine. Pour atteindre ce résultat, la maxime précédente doit être rigoureusement respectée; aussi toutes les femmes, avec un véritable esprit de corps, veillent-elles à son exécution. Une jeune fille qui a failli s'est rendue coupable de trahison envers tout son sexe, car, si cette action se généralisait, l'intérêt commun serait compromis ; on la chasse de la communauté, on la couvre de honte ; elle se trouve ainsi avoir perdu son honneur. Toute femme doit la fuir comme une pestiférée. Un même sort attend la femme adultère, parce qu'elle a manqué à l'un des termes de la capitulation consentie par le mari. Son exemple serait de nature à détourner les hommes de signer un pareil traité, et le salut de toutes les femmes en dépend. Outre cet honneur particulier à son sexe, la femme adultère perd encore l'honneur civil, parce que son action est une tromperie, un manque grossier à la foi jurée. L'on peut dire avec quelque indulgence : « une jeune fille abusée », on ne dit pas : « une femme abusée. » Le séducteur peut bien par le mariage rendre l'honneur à la première ; il ne peut pas le rendre à la seconde, même après le divorce. — A voir clairement les choses, on reconnaît donc qu'un esprit de corps utile, indispensable, mais bien calculé et fondé sur l'intérêt, est le principe de l'honneur des femmes.

Puisque nous avons sous les yeux les bonnes feuilles du recueil que prépare M. Bourdeau, citons encore les opinions de Schopenhauer sur les Français et les Allemands. Voici ce qu'il dit aux Français :

« Les autres parties du monde ont des singes; l'Europe a des Français : cela se compense ».

Après avoir donné par cette citation la preuve de notre impartialité, on nous permettra de transcrire les jugements rendus par Schopenhauer sur ses compatriotes :

« On a reproché aux Allemands d'imiter tantôt les Français, tantôt les Anglais; mais c'est justement ce qu'ils peuvent faire de plus fin, car, réduits à leurs propres ressources, ils n'ont rien de sensé à vous offrir. »

« Lichtenberg compte plus de cent expressions allemandes pour exprimer l'ivresse; quoi d'étonnant? les Allemands n'ont-ils pas été, depuis les temps les plus reculés, fameux pour leur ivrognerie? Mais ce qui est extraordinaire, c'est que dans la langue de la nation allemande, renommée entre toutes pour son honnêteté, on trouve plus que dans toute autre langue des expressions pour exprimer la tromperie, et la plupart du temps elles ont un air de triomphe, peut-être parce que l'on considère la chose comme très difficile. »

« En prévoyance de ma mort, je fais cette confession que je méprise la nation allemande à cause de sa bêtise infinie, et que je rougis de lui appartenir. »

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2166)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 23. 6 DÉCEMBRE 1879.

LA COMÉDIE CHEZ LES JÉSUITES

A propos d'un livre récent.

Un homme de talent et de cœur en qui la *Revue* regrette un collaborateur excellent et quelques-uns d'entre nous un excellent maître, Eugène Despois, a tracé dans son *Théâtre français sous Louis XIV* une rapide esquisse du théâtre des jésuites au XVIIe siècle. Le livre de M. Boysse n'est donc pas tout à fait nouveau (1) ; sur bien des points, il ne nous en apprend guère plus que les courtes pages de M. Despois, dont le nom n'y est pas cité. Mais, en considération de certains renseignements précis et qui ont dû être puisés à la source même, on lui pardonnerait d'être incomplet s'il était impartial. Par malheur, l'auteur tient mal sa promesse : ce qu'il dit n'est pas toujours suffisant; ce qu'il ne dit pas offrirait plus d'intérêt, et c'est peut-être pourquoi il néglige de le dire.

Cette étude, qui s'annonce comme désintéressée, est tout à la fois un plaidoyer et un réquisitoire : un plaidoyer en faveur des jésuites, grands amateurs de comédie quand la comédie ne se donne pas à leurs dépens; un réquisitoire contre l'Université, coupable d'avoir trop aimé autrefois un amusement qu'elle n'aime plus assez aujourd'hui. Si, après tant de réclames bruyantes, on pouvait conserver quelques doutes sur les véritables intentions de M. Boysse, ils s'évanouiraient à la lecture de son premier chapitre, *le Théâtre universitaire avant les jésuites*, terminé par cette conclusion significative : « Il n'était pas inutile que les jésuites vinssent apporter la régularité, la décence, en même temps que la bonne littérature, dans les jeux dramatiques de la jeunesse. »

Voilà qui est entendu : les universitaires sont moins bons comédiens que les jésuites; il leur faut reconnaître cette infériorité et, du même coup, l'infériorité de l'enseignement laïque; car M. Boysse ne le cache pas : « Chez les jésuites, le théâtre était plus qu'un plaisir; c'était une véritable institution; c'était une portion considérable de l'enseignement. » En jugeant le théâtre des jésuites, c'est donc leur enseignement que nous sommes conviés à juger. En vérité, un de leurs ennemis s'y prendrait-il mieux pour les compromettre, pour nous faire toucher du doigt le défaut de cet enseignement complaisant et pompeux, aimable et théâtral?

L'enthousiasme de M. Boysse pour cette méthode des représentations dramatiques appliquées à l'éducation de la jeunesse l'empêche de signaler et d'expliquer une contradiction où ses clients semblent être tombés. Comment se fait-il que des jésuites, Mariana, par exemple, aient proscrit le théâtre? Comment se fait-il que, vers la fin du XVIe siècle, ils aient défendu à leurs élèves d'assister « aux spectacles, comédies ou jeux publics », en prenant soin d'ajouter toutefois que « si un hérétique est mis à la torture ou brûlé vif, les écoliers pourront aller voir son supplice, ce qu'ils ne pourraient faire s'il s'agissait d'autres criminels (1) » ? Par quelle soudaine métamorphose ces divertissements profanes, jugés dangereux au dehors, deviennent-ils inoffensifs dès qu'ils s'abritent à l'ombre d'un collège de jésuites? Avaient-ils donc peur de voir entre des mains étrangères ce puissant moyen d'agir sur les âmes, et prétendaient-ils s'en réserver l'usage? ou serait-il vrai que leurs goûts et leurs principes aient varié avec les principes et les goûts du souverain, tantôt inclinant vers la tolérance quand la tolérance était commandée par un prince ami des plaisirs, tantôt versant dans l'austérité, quand autour du prince vieilli la cour se faisait austère et que la pénitence était à l'ordre du jour?

« Distinguons, dirait quelque aimable Père. Il est des comédies qui égayent, des tragédies qui passionnent, sans corrompre. Les nôtres n'ont que la valeur d'une récréation

(1) *Le Théâtre chez les jésuites*, in-12. — Vaton.

(1) Livet, *Revue française* du 1er avril 1856.

utile ; elles apaisent l'esprit au lieu de le troubler et ne soulèvent ni émotions trop profondes, ni gaieté trop bruyante et malsaine. Tout y est discret, naïf, décent, sans grande prétention et sans grande portée. Tout s'y passe entre les quatre murs d'un collège, sous les yeux de nos élèves et de leurs parents. Quel meilleur couronnement des études classiques? quelle préface plus naturelle des vacances? Le sérieux agrément de ces réjouissances toujours variées ne vaut-il pas l'éternelle solennité de vos discours universitaires? »

Et le révérend Père invoquerait le témoignage de Bossuet lui-même, dont les anathèmes, dans sa querelle avec le P. Caffaro, n'épargnaient qu'un théâtre, celui des jésuites. A la vérité, justifiant, non sans embarras, ces représentations scolaires, Bossuet ajoutait : « Le meilleur est, après tout, que ces représentations soient très rares. » Mais, pour le reste, il paraît sans inquiétude. Le règlement même de la Société de Jésus n'ordonne-t-il pas « que le sujet des tragédies et des comédies, lesquelles doivent être latines et très rares, soit sacré et pieux, qu'il n'y ait entre les actes aucun intermède qui ne soit latin et décent; qu'aucun personnage ou costume de femme n'y soit introduit (1) »? Voilà qui est formel. Serons-nous plus sévères que Bossuet? Confondrons-nous ces comédies « sacrées et pieuses » avec les comédies mondaines? Ferons-nous aux jésuites l'injure de ne pas distinguer entre eux et les autres comédiens?

Si ce règlement fort sage avait toujours été observé, le rigorisme janséniste seul condamnerait une distraction certainement inoffensive, peut-être utile. Mais M. Boysse lui-même est contraint d'avouer que sur tous les points ce règlement a été violé. Il est vrai qu'il plaide les circonstances atténuantes : « A côté de leur règle écrite, les jésuites avaient cette règle supérieure de s'accommoder aux temps, aux usages et aux besoins de la société. » Admirable souplesse, qui explique bien des métamorphoses sans les justifier tout à fait. Voyons donc, en simples curieux, à la suite de M. Boysse, comment la Société de Jésus a concilié cette nécessité de s'accommoder aux temps avec le devoir qu'elle s'imposait de « développer dans le cœur des élèves les sentiments les plus généreux ». Voyons si Dancourt était si mal avisé de répondre au P. de la Rue, qui s'était inutilement efforcé de le gagner à la Société : « Ma foi, mon père, je ne vois pas que vous me deviez tant blâmer de l'état que j'ai pris. Je suis comédien du roi; vous êtes comédien du pape. Il n'y a pas tant de différence de votre état au mien. »

Qu'était donc la comédie chez les jésuites?

I.

Rendons justice à M. Boysse. Loin d'opposer, par une affectation puritaine, le théâtre du collège Louis-le-Grand aux théâtres du dehors, il énumère avec complaisance les ressemblances multiples qui les unissent. Il triomphe lorsqu'il croit nous avoir enfin convaincus que cette troupe d'acteurs improvisés n'est inférieure à aucune autre. Les noms de l'Opéra et du Théâtre-Français reviennent à tout moment dans cette comparaison suivie, qui ne l'effraye pas, mais nous fait sourire. Et, de fait, aucune comparaison n'est plus naturelle : si nous mettons à part le talent, toute différence essentielle s'efface; les comédiens de la rue Saint-Jacques et les comédiens du roi peuvent se donner la main.

Faut-il croire les *Nouvelles ecclésiastiques*, lorsqu'elles reprochent aux jésuites de faire aux théâtres profanes une concurrence déloyale en tarifant leurs places et en trafiquant de leurs billets? Dans cette affirmation, qu'il était aisé à tous de vérifier, n'y a-t-il qu'une calomnie janséniste? M. Boysse le croit; mais ne voit-il pas une autre calomnie dans le témoignage, si précis pourtant, de Dreux du Radier? « Les jésuites, quand ils jouaient des pièces de théâtre, ont toujours fait payer le même prix que les comédiens..... Dans leurs collèges de province ils ont toujours fait payer. J'ai payé à Poitiers pour y voir une très mauvaise pièce intitulée *Radegonde* et un ballet plus ridicule et plus mauvais que la pièce (1). » Dreux du Radier ne parle que des collèges de province, observe M. Boysse, qui, en sa qualité d'historien du seul collège Louis-le-Grand, dédaigne volontiers les succursales provinciales de Poitiers, Bordeaux et autres lieux. Que dire pourtant des vers du gazetier Loret, qui vit en 1658, à Paris, au collège de Saint-Ignace, dans une tragédie latine d'*Athalie*, le jeune Joas travesti en fille par la prudence ingénieuse du grand prêtre?

> Là, dans une assez bonne place,
> Je me mis et me cantonay,
> Pour quinze sols que je donnay.

Or quinze sols étaient précisément le prix que prenaient les comédiens; l'accord entre Dreux du Radier et Loret est parfait, et la conclusion, ce semble, évidente, d'autant plus que Loret est un ami de la maison, lui qui, en 1651, se vante d'y avoir eu

> Le privilège
> De manger des pâtés fort bons,
> Des poules, langues et jambons,
> Salades, fruits et confitures,
> Avec de belles créatures.

Devant cette unanimité des témoignages, M. Boysse déclare timidement « possible » une chose qui paraîtra certaine à tout autre. Quel mal y aurait-il, après tout, nous demande-t-il, à ce que les parents des élèves aient été invités à payer leur part des merveilles du spectacle? Aucun assurément; mais c'est déplacer la question, car, si ce spectacle est public, le premier venu peut acheter à la porte le droit d'applaudir et de siffler peut-être. Ceci dit, il faut concéder à M. Boysse qu'aucun public, dans son ensemble, n'était plus choisi ni plus varié. Toutes les conditions y étaient représentées, depuis les rois et les princes du sang, qui devaient se résigner à subir des flatteries assez plates, jusqu'à ces humbles moines sur la tête de qui l'on fit un jour pleuvoir, des fenê-

(1) *Ratio studiorum*, 1583.

(1) *Récréations historiques*, tome I, page 341.

tres voisines, un nuage de poudre parfumée. Les invitations étaient donc « largement » faites; surtout les dames n'étaient pas oubliées. Dès 1651, Loret signale en connaisseur cette grande attraction des représentations jésuitiques :

Enfin, jetant partout les yeux,
Je vis briller en plusieurs lieux
Des beautés tant blondes que brunes,
Dont je ne hay pas quelques-unes.

Qu'avait donc le gazetier lorsque, quatre ans plus tard, dans une réunion analogue, il lorgnait avec un dédain impertinent

Plus de quatre cents femelles,
Dont vingt seulement étaient belles?

Le buffet de Louis-le-Grand était-il donc, cette année, moins bien garni que d'ordinaire? En 1663, revenu à de meilleurs sentiments,

Grâce au père Gendreau,
Qui me fit un petit cadeau,
Par une bonté toute pure,
De pain, vin, fruit et confiture,

il célèbre avec plus d'enthousiasme que jamais ces fêtes mondaines où se pressent

Plus de six mille hommes que femmes,
Dont étaient plusieurs belles dames
Dignes de respect et d'amour.

Cette affluence de public élégant eut pour premier effet de modifier profondément le caractère de réjouissances scolaires, qui n'étaient inoffensives qu'à condition d'être sans prétention aucune. Louis-le-Grand ne compta pas moins de trois théâtres, dont le principal mesurait cent deux pieds de long sur quarante-huit d'élévation et trente de profondeur. Le magasin où les jésuites renfermaient leurs machines et leurs décors était plus considérable que celui de la Comédie-Française; c'est M. Boysse qui nous l'apprend, non sans fierté. Quant aux costumes, une seule représentation n'en exigeait pas moins de deux cent trois! « Sans doute, ajoute encore ici M. Boysse, les parents des jeunes acteurs y entraient pour quelque chose. » Nous le croyons sans peine; mais il nous sera permis de croire aussi que, si on les eût consultés, ces occasions d'excessive dépense ne se seraient pas multipliées outre mesure. Que faire pourtant contre des écoliers et des maîtres enivrés par un succès commun? En 1696 et en 1751, M. Boysse cite jusqu'à trois représentations dramatiques par an. La règle, déjà bien modifiée, voulait tout au moins qu'à la pièce en cinq actes du mois d'août correspondît une pièce en trois actes à l'époque du carnaval. Pour subvenir aux exigences de l'année théâtrale, trois troupes distinctes s'étaient formées : celle des élèves de rhétorique, *selectus humanitatis flos,* qui avaient les honneurs de la grande représentation d'août; celle des élèves de seconde, à qui les pièces du carnaval étaient réservées; enfin celle des petits pensionnaires, qui jouaient seulement la comédie.

Être admis dans la troupe tragique, comique et dansante, c'était la récompense de longs mois de travail. Mais le travail s'en trouvait-il mieux? On a le droit d'en douter lorsqu'on voit que ces jeunes gens choisis étaient exercés « toute l'année » au métier de comédiens, lorsqu'on lit ces lignes du P. Griffet louant le P. Porée : « Quand pendant de longs jours, avec beaucoup de peines, je dirai presque beaucoup de sueurs, il les avait exercés à huis clos, alors seulement il les produisait sur le théâtre public. » M. Boysse y insiste : « La préparation du grand spectacle du mois d'août était longue et laborieuse; elle exigeait beaucoup de répétitions. »

En revanche, quelle émotion joyeuse, quel trouble aussi peut-être lorsque du complaisant auditoire s'élevaient « ces applaudissements fréquents, ces acclamations soudaines, arrachées à l'admiration du public émerveillé », ou ce murmure d'approbation discrète qui accueillait les jeunes acteurs lorsqu'ils voulaient bien jouer en ville devant les grands personnages, les ministres, la cour même, aux Tuileries! Avec quelle fiévreuse impatience on attendait le prochain numéro du *Mercure!* Avec quelle orgueilleuse modestie on y lisait : « Le jeu des acteurs a mérité le suffrage du public. M. de Palacia, qui soutenait le rôle de Sésostris, a répondu à la dignité de son caractère et à sa réputation. M. du Péron s'est fait beaucoup d'honneur par la manière tendre, délicate et variée avec laquelle il est entré dans toutes les finesses d'un rôle fort difficile à exécuter. M. de Kersallo n'a pas moins plu. M. Patri s'est fait écouter avec plaisir. Quelle âme dans M. de Fargès! L'étendue de sa voix répondait à la vivacité de son action, etc. (1) » Ne dirait-on pas d'un feuilleton moderne, de ceux où l'éloge seul est connu? Et M. Boysse n'a-t-il pas raison de s'écrier : « Qu'aurait-on dit de plus de Lekain ou de Molé? » Comme tout le reste devait sembler ensuite fade et incolore!

Aussi la tragédie latine, un peu sévère et qui rappelait trop les études classiques, s'égaya-t-elle bientôt, en dépit du fameux règlement, d'ornements étrangers et profanes. Plus de ces pièces savantes, mais inintelligibles, dont Loret pouvait dire :

Je ne fais point icy l'éloge
Des vers qui furent récitez
Par les écoliers concertez.
Loin d'être incongrus et barbares,
Je veux croire qu'ils étaient rares
Et qu'ils ne manquaient point d'appas;
Mais je ne les entendais pas (2).

A la vérité, l'on avait la ressource de distribuer aux spectateurs un programme explicatif. D'autre part, les professeurs de rhétorique, qui avaient l'obligation d'alimenter cette effroyable consommation de tragédies sans cesse renouvelées, très rarement reprises, faisaient de leur mieux pour être compris. Mais en vain le P. de la Rue mettait dans la bouche du grand Cyrus, tout comme Mlle de Scudéry, les déclarations les plus galantes; en vain le P. Lejay, dans un drame édifiant dont

(1) *Mercure* d'août 1744.
(2) *Muse historique* d'août 1653.

Joseph était le héros, hasardait de délicates allusions aux entreprises infructueuses de Mme Putiphar (nous ne parlons pas des pièces qui roulent tout entières sur un adultère supposé ou sur la virginité de la fille de Jephté); le public féminin ne se serait amusé qu'à moitié si on ne lui avait fait sa large part dans un spectacle qui devait plaire à tous. Nés malins, les jésuites créèrent le ballet. « Le ballet, dit M. Boysse, est le côté vraiment original du théâtre des jésuites », et il fait un pompeux éloge de la danse, « art si nécessaire pour faire son chemin dans le monde ». Pas de distribution de prix qui n'eût son ballet. Plus indulgent que Dreux du Radier, Loret admire ces sauteries orthodoxes et nous montre son admiration partagée par les coquettes et les prudes dont était émaillé cet auditoire assez peu ecclésiastique :

On y dansa quatre ballets,
Moitié graves, moitié follets,
Chacun ayant plusieurs entrées,
Dont plusieurs furent admirées,
Et, vrai comme rimeur je suis,
La Vérité sortant du puits
Par ses pas et ses pirouettes
Ravit et prudes et coquettes (1).

« Il n'y a que les jésuites, observe M. Despois (2), pour faire exécuter ainsi des *pirouettes* à la vérité. »

Tantôt ces ballets n'étaient que des à-propos courtisanesques, comme le *ballet de la Paix,* donné en 1660, à Bordeaux, devant Leurs Majestés, et vanté par la *Gazette,* ou comme tant d'autres qui, dansés à Paris, devant la cour, par les élèves des jésuites, célébrent des événements domestiques avec le même enthousiasme de commande que les joies publiques. Tantôt Ovide exilé se consolait par des gambades et des madrigaux :

Amour, cruel Amour, qui causes mon martyre,
Tes feux sont bien punis par l'horreur des glaçons (3) !

Ce sont deux Pères jésuites qui écrivirent la poétique du genre. Le P. Lejay, qui avait composé lui-même des ballets, en donna la théorie dans un « livre d'éducation » précieux (4), et le P. Menestrier, avant lui, n'avait pas jugé qu'un si grave sujet méritât moins de deux ouvrages approfondis (5). Grâce à eux, nous savons qu'on peut tout traduire en ballet, même le refrain lugubre : « Frère, il faut mourir! » même les « perturbations » titubantes d'un ivrogne vulgaire ou l'égarement d'un fou furieux. Pour nous épargner tout effort d'imagination, ces bons Pères se font costumiers. La religion doit être vêtue de rouge — serait-ce encore la couleur qu'on adopterait pour la symboliser? « L'Amour doit paroistre vêtu de couleur de rose, semé de cœurs enflamez, les yeux voilez, l'arc en main, la trousse sur le dos. » On n'est ni plus précis ni plus galant.

(1) Août 1658.
(2) *Le Théâtre français sous Louis XIV,* p. 96.
(3) *Apollon législateur,* ballet du P. Lejay, 1712.
(4) *De choreis dramaticis,* 1725.
(5) *Les Représentations en musique,* 1681. — *Des ballets anciens et modernes,* 1682.

Est-ce tout? Non. Il ne suffit pas de tempérer la gravité de la tragédie par des intermèdes français mis en musique par Campra ou par tout autre compositeur. Être aimable, gai, varié à tout prix, voilà le mot d'ordre. Quel attrait de plus pour le public, selon la juste remarque de M. Boysse, si à ces danseurs et chanteurs novices se mêlent des danseurs et des chanteurs de l'Opéra! Ces excommuniés fraternisaient donc avec les écoliers des jésuites et avec les maîtres qui les dirigeaient. En 1698, par exemple, le corps de ballet est composé de dix-huit danseurs de l'Opéra, et de dix-sept élèves seulement. Certaines répétitions extraordinaires semblent même avoir eu pour théâtre la scène de l'Opéra, ou tout au moins les coulisses. Ce qui n'avait semblé à Bossuet qu'un divertissement privé, classique et sacré, devenait une occasion de triomphes pour les ténors aimés des dames : « Le chant de Jélyotte, dit ingénument M. Boysse, faisait une agréable diversion aux vers latins de la tragédie, au moins pour la partie féminine du public, dont le célèbre ténor fut longtemps le favori. » Ignace de Loyola prévoyait-il que ses disciples mettraient un jour tous leurs soins à favoriser les succès féminins de Jélyotte?

II.

Il y aurait une étude piquante à écrire sur les rapports du théâtre des jésuites avec le théâtre mondain. Par goût, sans doute, M. Boysse ne s'occupe que de l'Opéra. A peine se demande-t-il, en passant, si ce n'est pas à Louis-le-Grand que Molière et Dancourt ont senti se révéler leur vocation dramatique. Rien ou presque rien de Voltaire. C'est de l'ingratitude, car Voltaire — M. Villemain le conjecture du moins — a peut-être joué son rôle dans ces représentations, dont il se moqua plus tard, et c'est là qu'il a dû puiser son goût vif plutôt que sûr de l'art dramatique. Il était encore sur les bancs du collège quand le P. Porée fit jouer son *Brutus,* dont il devait se souvenir. Quand lui-même aborda ensuite la scène, ses anciens maîtres ne ménagèrent ni les conseils au débutant, ni les applaudissements à son *Œdipe :* « J'étais tout plein, écrit-il au P. Porée, de la lecture des anciens et de vos leçons (1). » Au reste, l'horreur du sujet ne rebutait point l'imagination, d'ordinaire si riante, des révérends Pères, et bientôt le P. Folard écrivait à son tour un *Œdipe,* sans faire oublier le jeune Voltaire ni le vieux Corneille. Ce sont les jésuites qui eurent la primeur de *la Mort de César,* et qui la firent imprimer (2). Bien vite émancipé, l'élève du P. Brumoy plaidait contre cet admirateur forcené des Grecs la cause du génie créateur; mais il lui prenait le sujet d'un opéra, *la Boîte de Pandore.* Ce même P. Brumoy approuvait fort *Mérope;* quant au P. Tournemine, il en était « enthousiasmé (3) », et ne cessait de glorifier le jeune Arouet dans les *Mémoires de Trévoux.* « Je vous devais *Mérope,* écrit Voltaire au P. Porée,

(1) Lettre du 7 janvier 1730.
(2) Lettres à Cideville, 19 août 1731; à Thiériot, juillet 1735; à l'abbé Asselin, 29 janvier 1736.
(3) Lettre à Thiériot, 9 janvier 1739.

comme un hommage à votre amour pour l'antiquité et pour la pureté du théâtre (1). » Mais le P. Porée lui a demandé des « scènes d'attendrissement », et Voltaire, que « l'affadissement » menace s'il est trop docile à ces dangereux conseils, a le courage de refuser.

Au mois d'octobre 1738, il écrit de Cirey à l'abbé Moussinot : « Un paquet plat, contenant une pièce peut-être fort plate, partit hier par le carrosse de Joinville ; je l'adresse à M. l'abbé Moussinot, mon ami; mais, comme les jansénistes n'aiment point les pièces de théâtre, elle est destinée à un honnête jésuite nommé le P. Brumoy. Il faut, s'il vous plaît, que ce manuscrit soit rendu en main propre au jésuite, avec serment, sans restriction mentale, qu'il n'en prendra point copie. Après le P. Brumoy, on en fera part au P. Porée, mon ancien régent, à qui je dois cette déférence. » Cet hommage prudent, où le respect se tempère d'ironie, n'empêche pas Voltaire d'ajouter : « Mon cher janséniste, si *Mérope* vous plaît, j'en serai plus flatté que des suffrages des jésuites. Le jugement de ces messieurs, trop accoutumés aux pièces de collège, est toujours un peu suspect. »

Que doit-on retenir de ce billet à double fin ? Est-ce l'épigramme? est-ce l'hommage? Peut-être tous les deux à la fois, car l'hommage est sincère et l'épigramme porte juste. Les jésuites ont toujours aimé le théâtre : voilà leur mérite aux yeux de Voltaire. Ils l'ont aimé avec plus de passion que de goût : voilà leur tort. Devenu maître à son tour, Voltaire pouvait recevoir et louer, sans trop de conviction, la tragédie de *Xerxès,* que le P. Vionet, de Lyon, soumettait à son jugement (2); mais cette approbation banale ne l'engageait à rien. L'auteur de *Zaïre* ne pouvait se résigner à n'être que la doublure du P. Porée et, comme il le dit lui-même (3), qu'un « poète de collège ».

Ce sont là les premiers traits d'une esquisse facile à compléter. Si, au lieu de s'épuiser en efforts stériles pour nous faire admirer des chefs-d'œuvre au moins douteux, M. Boysse avait essayé de rattacher aux progrès de ce théâtre pour rire les progrès du théâtre sérieux, il aurait écrit un livre utile, vraiment littéraire. Peut-être nous aurait-il éclairés sur les relations si curieuses du P. de la Rue avec le comédien Baron, qu'on a fort soupçonné d'avoir couvert de son nom les fantaisies dramatiques de son pieux ami. Mais aussi son œuvre ne serait plus une œuvre de parti. Il ne nous dirait plus, sous l'empire de je ne sais quelle préoccupation faussement pudibonde, que dans le théâtre des jésuites les personnages de femmes paraissaient « très exceptionnellement ». Lui-même, dans toutes ses analyses de pièces, prend soin de se contredire. C'est ainsi qu'en 1658, sur les quatre personnages principaux de la tragédie d'*Athalie,* trois sont féminins.

(1) Lettre du 5 janvier 1739.
(2) Lettre du 14 décembre 1749.
(3) Lettre à Thiériot, juillet 1735.

III.

Au moins s'attend-on à une abondance de détails curieux et de révélations piquantes, lorsque, après une étude si complaisante sur le ballet, on aperçoit ce titre plein de promesses : *La Comédie.* Quelle déception ! Le chapitre de la comédie se compose de trois pages ! On sent que l'auteur est mal à son aise sur ce terrain brûlant et qu'il a hâte de le fuir. C'est une raison de plus pour que nous l'y retenions.

« L'usage de la comédie doit être rare et prudent. » Ce précepte, qui est d'un jésuite, le P. Jouvancy (1), a-t-il toujours été suivi? M. Boysse se garde bien de nous le dire. Écartons tout d'abord avec lui du débat la pastorale, forme exceptionnelle de la comédie, mais à propos de laquelle il eût pu citer, croyons-nous, le P. Brumoy à côté du P. Lejay. Écartons même les comédies purement latines du P. Porée, dont les titres seuls respirent un parfum de morale didactique tout à fait particulier. Non pas que nous refusions de nous associer à l'éloge, un peu exagéré peut-être, qu'en fait M. Saint-Marc Girardin. Dans une sorte d'appendice à son livre, M. Boysse cite du P. Porée un portrait vraiment fin et vif de ces abbés mondains, frisés, poudrés, pommadés, qui peuplaient les boudoirs du XVIIIe siècle. Faut-il le dire? c'est sous la figure d'un de ces abbés, si amoureux de la toilette, que nous apparaît la comédie des jésuites. Déjà la tragédie ne s'était pas assez interdit les ornements frivoles : un écolier, jouant le rôle de Suzanne,

> Avoit des mouches sur son teint,
> De formes rondes et longuettes,
> Ainsi qu'on en void aux coquettes (2).

A ce trait, M. Boysse se pâme : « On ne faisait pas mieux, s'écrie-t-il, au Théâtre-Français. » Mais, si les acteurs tragiques portent des mouches, que ne permettra-t-on pas aux acteurs de la comédie?

Cette comédie d'ailleurs ne vaut que par l'invention du détail : il est rare que l'idée première en soit originale. Tantôt ce sont les anciens, tantôt les modernes, qui sont mis à contribution. On peut préférer au *Plutus* du P. Brumoy celui d'Aristophane, à l'*Avare* du P. Lejay celui de Molière, même au *Joueur* du P. Porée celui de Regnard. C'est par exception que la pièce de *Conaxa,* représentée au collège de Rennes, a pu revivre dans les *Deux Gendres* d'Étienne. En général, la comédie des jésuites, loin d'être une création, n'est qu'une imitation plus ou moins servile, une adaptation plus ou moins adroite. Est-ce pour cette raison que M. Boysse dédaigne le plus souvent d'en nommer les auteurs, qu'il semble ignorer, par exemple, que l'*Homme de verre* soit du P. Champion de Nilon, et qu'il passe sous silence la plupart des pièces comiques du P. de la Sante ? Il n'est pas jusqu'au P. du Cerceau, le héros de la comédie française, qui ne doive être

(1) *Ratio docendi et discendi.*
(2) *Gazette* du 9 août 1653.

rangé dans ce *servum pecus* dont parle Horace. Dans *Grégoire ou les Inconvénients de la grandeur* — celle de ses pièces qui a eu le plus de succès et que les écoliers de Louis-le-Grand furent admis à représenter devant le roi, — il met en scène un nouveau Sancho Pança. Lorsqu'il vante le dialogue de Grégoire et de son médecin, M. Boysse ne peut avoir oublié que Cervantes en doit avoir tout l'honneur. Tragi-comédie, drame comique, comédie héroïque, le P. du Cerceau a touché à tout.

Mais que sont ces prétendus drames, sinon ce que Dangeau appelait, sans malice, des « comédies de dévotion », ou des allégories pédantesques, comme *la Défaite du solécisme*, « où l'on assistait à un piquant dialogue entre l'aoriste et le supin en *u*, où l'on voyait l'infinitif terrasser le *que retranché* et, dans l'orgueil de sa victoire, danser une gavotte devant son ennemi expirant à ses pieds (1) »?

C'est que tout d'abord la comédie, n'étant pas, selon l'expression de M. Boysse, « très en odeur de sainteté », n'osa pas se montrer « sous son vrai nom » et tenta de se dérober sous un masque d'emprunt. A la fin du XVIIe siècle, les *drames* de ce genre se multiplient, mais ils ne diffèrent pas sensiblement des comédies latines. Dès le début du XVIIIe siècle, le drame devient, par une série de transformations successives, drame comique, tragi-comédie, enfin comédie. Bientôt la comédie, jeune et vive, prend le pas sur la tragédie vénérable. Parfois elle daigne lui laisser une place à côté d'elle, et toutes deux figurent côte à côte sur le programme du spectacle. Plus souvent elle règne seule : en 1740, 1748, 1751, 1752, 1756, 1758, on compte jusqu'à deux comédies françaises données ensemble ou séparément, en vers ou prose, avec ou sans musique. Réhabilitée désormais, honteuse d'être interprétée par la troupe encore inexpérimentée des petits pensionnaires, la comédie se montre au grand jour de la représentation solennelle et revendique même avec succès une troisième fête dramatique dont la date varie du mois de mai au mois de juin. La pauvre *Ratio studiorum* est bien loin !

IV.

Il y a, dans l'histoire de la comédie chez les jésuites une autre phase dont M. Boysse ne dit pas un mot, car elle l'eût embarrassé dans son approbation systématique. De classique, la comédie se fait actuelle; de leçon morale, elle devient pamphlet. On a du P. Patouillet une pièce intitulée *Cartouche ou le Scélérat justifié par la grâce du P. Quesnel.* C'est une satire personnelle dirigée contre les jansénistes. Certes Cartouche et le P. Patouillet nous inspirent aujourd'hui un assez médiocre intérêt, en dépit de l'immortalité que celui-ci a reçue de Voltaire. L'intérêt véritable est ailleurs : il est dans cette transformation singulière de la comédie, devenue entre les mains des jésuites un instrument de domination, une arme de combat. Nous n'avons pas sous les yeux la comédie du P. Patouillet, dont le titre seul indique assez l'esprit; mais, à son défaut, nous allons étudier trois comédies du P. Bougeant, l'une des gloires de la Société de Jésus, et dont l'historien de la Société ne cite même pas le nom. Ont-elles été représentées sur le théâtre du collège Louis-le-Grand? Une biographie des hommes célèbres de la Bretagne, très complète et nullement hostile aux jésuites, l'affirme (1). Peut-être les a-t-on seulement jouées sur ce troisième théâtre que M. Boysse appelle le théâtre intérieur, que nous appellerions volontiers le théâtre domestique et secret. En tout cas, le P. Bougeant professait à Louis-le-Grand; il y avait des amis, des admirateurs, des élèves; ces comédies, lues avidement, ont été entre leurs mains. Ce que M. Boysse n'a pas dit, nous avons donc le droit de le dire. S'il a tort d'affirmer que les comédies des P. Porée, Lejay et du Cerceau sont les seules qui aient été imprimées, il a plus raison peut-être qu'il ne pense lorsqu'il proteste, dans sa préface, que les comédies des jésuites sont loin d'être d'innocentes berquinades. Des berquinades! Que M. Boysse se rassure : un tel rapprochement ne pourra venir à l'esprit d'aucun des lecteurs du P. Bougeant.

« Vous m'avez appris, écrivait Voltaire au P. Porée (2), à faire une guerre d'honnête homme... Mais on est plus emporté que des jansénistes... Les lettres humaines sont devenues très inhumaines; on injurie, on cabale, on calomnie, on fait des couplets. » Voltaire avait raison, trop raison, pour son temps comme pour le nôtre; mais est-ce bien à un jésuite qu'il était à propos de l'écrire? Si lui aussi, dans la mêlée universelle, se laissa entraîner plus loin qu'il ne voulait, s'il fit monter sur la scène ses adversaires pour les y bafouer, ce n'est pas devant ses anciens maîtres qu'il put avoir à en rougir : ils lui avaient donné l'exemple. Les attaques personnelles de l'*Écossaise* contre Fréron semblent inoffensives dès qu'on les compare à celles que le P. Bougeant s'est permises contre les jansénistes.

C'est par ce chapitre inédit que nous nous proposons, dans un prochain article, de compléter le livre de M. Boysse, n'espérant pas d'ailleurs — et pour cause — qu'il en soit jamais tenu compte dans une édition nouvelle du *Théâtre des jésuites*.

FÉLIX HÉMON.

(1) Despois, *le Théâtre français sous Louis XIV*.

(1) *Biographie bretonne*, t. I, p. 153.
(2) Lettre du 7 janvier 1730.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE (1)

M. MARIETTE

Questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte.

Messieurs,

Je n'apprendrai rien à personne en disant que les derniers événements dont l'Égypte a été le théâtre ont eu leur contre-coup sur les fouilles, et que, depuis plusieurs mois, les fouilles sont suspendues. Elles avaient duré vingt ans.

Nous sera-t-il possible de les reprendre bientôt? Dans un avenir plus ou moins éloigné, pourrons-nous renouer les fils qui viennent d'être si brusquement rompus? Je sais trop ce que les fouilles peuvent donner encore, je sais trop, après tout ce qui a été fait, ce qui reste à faire, pour ne pas l'espérer. L'Égypte a conscience des services que, par les fouilles, elle rend à la science, et, pour peu qu'elle y soit poussée, je ne doute pas que les fouilles ne soient rétablies, plus actives, plus régulières, et par conséquent plus fécondes que jamais. Le temps d'arrêt que nous subissons n'aura été ainsi, je veux le croire, qu'une halte de courte durée.

Dans cette prévision, nous avons donc à nous occuper dès à présent d'une deuxième série de fouilles; nous avons à y penser, à essayer d'en déterminer d'avance la marche, à indiquer les points sur lesquels les efforts devront se porter, en un mot à faire un programme.

Le programme des nouvelles fouilles, tel est le sujet que je me propose de traiter ici.

Les points obscurs qui, aujourd'hui encore, entravent et retardent la marche de la science des antiquités égyptiennes sont nombreux. Je n'en toucherai qu'un côté, celui qui regarde l'histoire. Ce n'est pas que les autres soient sans intérêt; les questions qui se rattachent à la mythologie, au livre des morts, à la langue, à l'écriture, ont certes leur importance. Mais, pour les étudier, il n'est besoin pendant longtemps encore que des ressources dont nous disposons déjà. Les problèmes qui se rapportent à l'histoire exigent au contraire, pour la plupart, un apport nouveau de documents et de matériaux qu'il faut chercher sur place et trouver. Les vides dont nous nous occupons ne seront donc comblés que par les fouilles dont nous avons à tracer le programme.

Je diviserai ce programme en deux parties.

A la première appartiendront les fouilles d'un intérêt général, embrassant l'ensemble de la science. Les fouilles de la seconde auront plutôt en vue les détails. Nos limites sont ainsi bien tracées, et tout ce que nous avons à dire des fouilles sera contenu dans les développements qui vont faire l'objet des deux chapitres suivants.

(1) Voy. dans le dernier numéro la notice de M. Wallon sur *la Vie et les travaux de M. Naudet.*

CHAPITRE PREMIER. — C'est le chapitre consacré à l'ensemble des lacunes de la science. Tout, dans l'histoire d'Égypte telle que nous la connaissons aujourd'hui, est-il solide? tout s'y tient-il également? Avons-nous une histoire d'Égypte vraie, qu'on pourra augmenter, mais qu'aucune découverte, qu'aucun monument ne pourra désormais contredire? Je suis loin de le penser. Nous possédons Manéthon, Ératosthènes, les tables d'Abydos et de Saqqarah, la salle des Ancêtres, le papyrus royal de Turin; nous disposons de mille renseignements épars sur les monuments et dans les écrivains de la tradition classique. Mais il est certain que, en le voulant bien, on pourrait écrire avec tout cela plusieurs histoires d'Égypte qui n'auraient entre elles qu'un nombre assez restreint de points de contact communs. En somme, Manéthon ne se trouve pas dans Ératosthènes, ni Ératosthènes dans Hérodote ou Diodore. Si nous avions une histoire d'Égypte définitive, pourquoi serions-nous obligés à tant d'efforts, non seulement pour faire concorder avec Manéthon les tables royales trouvées sur les monuments, mais pour faire concorder les tables entre elles?

Notons que ces mêmes incertitudes nous accompagnent, de quelque côté que nous nous tournions. Toute la grande division des rois égyptiens en dynasties ou familles royales a pour fondement les listes de Manéthon; mais cette division n'est pas celle que présente avec son indiscutable autorité le papyrus royal de Turin. Nous parlons de dynasties memphites, thébaines, thinites, héracléopolitaines; mais jusqu'à présent nous ne sommes pas bien sûrs que cette distinction soit conforme aux traditions nationales et que les Égyptiens l'aient connue. Les chiffres eux-mêmes par lesquels, à la suite de Manéthon, nous distinguons les dynasties, ne méritent pas plus de confiance, et nous ne pouvons nommer la IVe dynastie, la XIIe, la XVIIIe, qu'après avoir bien expliqué que ces chiffres sont purement conventionnels, et que les prêtres égyptiens n'en ont probablement jamais entendu parler.

Un autre point est à noter. Manéthon est jusqu'à présent notre principal guide. N'oublions pas cependant les leçons que nous ont données les stèles du Sérapéum, les stèles de Gebel-Barkal, les textes cunéiformes eux-mêmes, et tant d'autres. Nous connaissons aujourd'hui des rois et même des dynasties que Manéthon n'a pas nommés. Est-ce oubli? est-ce ignorance? est-ce parti pris? Les listes de Manéthon sont-elles le résultat d'un travail d'épuration, d'élimination, opéré d'après les archives officielles elles-mêmes? Avons-nous à voir dans ces listes le tableau des dynasties égyptiennes tel qu'on l'acceptait à l'époque où vivait Manéthon et dans la partie de l'Égypte où il écrivait? Ce sont autant de questions qu'il serait important d'élucider.

Et que dire des doutes, des frottements que nous rencontrons, des difficultés d'ajustement en présence desquelles nous sommes amenés, quand, essayant de reconstituer une histoire d'Égypte nationale, nous embrassons d'un coup d'œil l'ensemble de nos résultats? Il y a ici des périodes évidemment trop courtes, il y a là des périodes évidemment trop longues. Nous verrons tout à l'heure qu'à la fin de la VIe dy-

nastie la civilisation égyptienne arrive à une sorte de vide béant dans lequel elle s'abîme et s'engloutit tout à coup pour ne reparaître que 436 ans plus tard, avec la XIe dynastie. Même phénomène quelque temps après, avec les 511 ans des Pasteurs. Pour ces 511 ans, une explication peut à la rigueur être admise ; mais que penser des 436 ans? et comment l'Égypte, qui est le pays monumental et constructeur par excellence, oublie-t-elle si complètement ses traditions que, pendant quatre siècles et demi, elle n'a pas même un éclat de pierre à nous montrer? Une mort apparente d'une telle durée est-elle croyable, et devons-nous, sans nous étonner, accepter comme un fait acquis une léthargie si prolongée? Ces doutes ne sont pas d'ailleurs les seuls dont nous ayons à nous débarrasser. Quand on étudie à fond les monuments égyptiens, quand on les compare entre eux en les rapprochant du système d'arrangement accepté jusqu'ici, on se prend à penser en effet que tout ce système d'arrangement n'est pas aussi solide qu'il semblerait l'être. Combien de fouilles n'avons-nous pas déjà faites à Drah-Abou'l-Neggah pour nous bien persuader qu'il ne faut pas tout bouleverser dans le Moyen Empire et déplacer la XVIIe dynastie pour n'en faire qu'une avec la XIe ! La XIIIe dynastie, malgré le papyrus de Turin, malgré l'inscription des rochers de Semneh, se soude mal à la XIIe; et combien de fouilles encore n'avons-nous pas faites à Abydos et à Thèbes pour nous convaincre qu'entre ces deux familles royales nous n'en avons pas une troisième à mettre, encore inconnue ! Il est admis que la XIIe dynastie, dont les monuments sont si répandus de la Méditerranée à la deuxième cataracte, n'a plus rien à nous apprendre; la XIIe dynastie passe cependant devant Memphis à peu près comme si cette ancienne capitale de l'Égypte n'avait jamais existé pour elle.

En résumé, nous ne sommes donc pas arrivés à la vérité, et malgré toutes les peines que l'on s'est données, malgré toutes les tentatives qui ont été faites, nous ne pouvons pas dire encore que notre charpente de l'histoire d'Égypte offre une suffisante solidité.

Maintenant comment remédier à ce fâcheux état de choses? Jusqu'ici ce ne sont pas les architectes qui ont manqué aux matériaux, mais bien plutôt les matériaux qui ont manqué aux architectes. Essayons donc de nous frayer des chemins nouveaux.

En ce point le doute n'est pas possible : ce qu'il nous faut chercher avant tout, ce sont des papyrus.

Les papyrus étaient autrefois nombreux et l'usage d'écrire très répandu. Ils possédaient aussi pour la plupart une importance scientifique considérable. Nous conservons dans nos musées des papyrus qui touchent à toutes les branches de la littérature, de l'histoire, de la religion, de la vie privée; pourquoi ne s'en trouverait-il pas d'autres? pourquoi, tant de précieux témoins de l'antique civilisation égyptienne ayant survécu, ne finirions-nous pas par mettre la main sur quelque débris de ces vieilles archives des temples où les prêtres inscrivaient jour par jour les événements principaux de leur temps? Selon Clément d'Alexandrie, « toute la sagesse de l'ancienne philosophie égyptienne était conservée dans les quarante-deux livres sacrés attribués à Hermès ». Ces livres ont certainement existé. Pourquoi, dans quelque crypte, dans le socle de quelque statue, dans quelque cachette pratiquée sous les murs d'un temple (les témoignages fournis par les inscriptions hiéroglyphiques sont précis), le hasard ne ferait-il pas qu'il s'en soit conservé une partie?

La quantité, si j'ose m'exprimer ainsi, se réunit donc à la qualité pour nous conseiller d'appliquer à la recherche des papyrus une bonne partie des ressources dont nous pourrons disposer.

Mais où et comment trouver des papyrus?

Nécessairement il devait exister des papyrus un peu partout, comme de nos jours il y a un peu partout des bibliothèques et des livres; mais il faut bien se garder d'oublier que le hasard seul peut les faire et les fait découvrir. Quand, en effet, l'annonce de quelque découverte de papyrus se produit, c'est que des fellahs, faisant provision de cette sorte de terre d'engrais qu'ils appellent du *Sebakh*, ont rencontré une caisse de bois, un vase, un trou dans quelque mur, qui en contenaient. Comme rien ne permet de deviner l'endroit où des dépôts de ce genre existent, on voit que ce n'est pas sur des règles posées d'avance qu'il faut compter pour trouver des papyrus. La seule habileté qu'on puisse déployer est dans le choix du lieu que l'on se donne la mission d'explorer. En ce point l'hésitation n'est pas permise. L'expérience est pour nous, et ce serait perdre son temps que d'essayer, de propos délibéré, de faire collection de papyrus autre part qu'à Thèbes et à Memphis. Thèbes et Memphis sont donc les lieux que nous choisirons. Quant aux points précis des fouilles, j'indiquerai pour Thèbes l'Assassif jusqu'au fond du cirque de Deir-el-Bahari, les buttes coptes de Medinet-Abou, Deir-el-Médineh et Cheikh-abd-el-Qournah ; pour Memphis, j'indiquerai le seul endroit de la nécropole où les papyrus qu'on pourrait découvrir ne seraient pas irrémédiablement gâtés par l'humidité, c'est-à-dire le Pastophorium et ses environs. Là encore il faudra sans doute compter sur le hasard. Mais n'oublions pas que nous avons l'avantage d'évoluer dans un champ dont les limites nous sont connues, et où nous ne pouvons par conséquent pas nous égarer longtemps.

En résumé, nous consacrerons à la recherche des papyrus nos premiers et principaux efforts, nous rappelant qu'on peut tout attendre des papyrus et que sur les papyrus repose en grande partie l'espoir de la science. Il est évident que, quand nous essayons de rétablir dans leurs assises primitives les annales égyptiennes, nous avons toute raison de nous plaindre du peu de consistance du sol dans lequel nous voulons asseoir nos fondements. Mais il ne faut qu'un coup de pioche heureux pour nous mettre entre les mains un papyrus dont nous ferions l'échafaudage inébranlable d'une reconstruction de l'histoire d'Égypte. Alors, véritablement, nous marcherions, car nous serions sûrs de notre voie.

Si, comme nous voulons l'espérer, nous réussissons dans nos fouilles à la recherche des papyrus; si, chemin faisant, nous agrandissons notre domaine de quelques acquisitions dues aux travaux de la deuxième série dont nous allons esquisser le programme, nous aurons évidemment comblé

les lacunes les plus importantes que présente dans sa structure générale l'histoire d'Égypte. Nous arrivons maintenant aux lacunes partielles.

Chapitre II. — Nous suivrons cette fois la série chronologique des dynasties. Côtoyer l'histoire d'Égypte depuis ses premiers temps jusqu'à sa fin, signaler les points faibles chaque fois que, chemin faisant, nous les rencontrerons, me paraît le plan qui nous fera obtenir le plus facilement la solution des problèmes que nous avons à étudier.

La division de l'histoire d'Égypte en quatre grandes périodes, que nous appelons l'*Ancien Empire*, le *Moyen Empire*, le *Nouvel Empire*, les *Basses Époques*, est aussi commode que rationnelle. Nous allons nous en servir.

I. *Ancien Empire.* — L'Ancien Empire commence avec la monarchie elle-même, et finit à l'avènement des Entef de la XIe dynastie.

Les dynasties qui y sont comprises peuvent être, quant à notre programme des fouilles, partagées en trois groupes à peu près égaux.

Premier groupe. — Il se compose d'une période anté-historique sur laquelle nous allons revenir, et des Ire, IIe et IIIe dynasties. C'est le groupe des monuments archaïques.

Le problème que nous avons à résoudre ici s'impose en quelque sorte de lui-même. Il s'agit des origines de la civilisation égyptienne. Jusqu'à quelle hauteur faut-il monter pour les rencontrer? Une civilisation ne vient pas au monde en un jour et tout d'une pièce; elle a sa période d'incubation, elle a son berceau et son enfance. Où sont les monuments qui représentent cette période?

On sait que les monuments connus jusqu'ici ne nous font guère franchir la IVe dynastie, et que si nous nous hasardons à mettre le pied au delà, nous ne le faisons qu'en hésitant et en nous entourant de toutes sortes de précautions. On sait encore que ces monuments sont loin d'être nombreux. Y trouvons-nous la solution du problème que nous étudions?

Il semble bien qu'en certains cas nous soyons déjà en pleine époque archaïque, et que les statues de Sepa au Louvre, les tombes de Khou-hotep, de Sokar-kha-ba-ou, de Tenta, de Schera à Boulaq, d'Amten à Berlin, nous révèlent un art encore à ses débuts. Mais on remarquera que le monument le plus ancien qui soit connu, — je veux dire la Pyramide à degrés de Saqqarah, laquelle est d'Ouénéphès et de la Ire dynastie, — atteste par sa construction soignée une civilisation qui ne cherche déjà plus sa voie; on remarquera aussi que le temple d'Armachis, à Gyzeh, construit avec une perfection d'appareillage qui surprend, livre à la discussion un argument de même nature. On admettra donc bien qu'au delà de la IVe dynastie des traces d'une époque archaïque se rencontrent; mais il ne faut pas moins reconnaître que non seulement on trouve en même temps des monuments qui n'en offrent pas, mais que presque à l'époque de Ménès on élevait à Saqqarah une pyramide où rien ne trahit les hésitations de l'enfance. En d'autres termes, si l'on croit s'apercevoir, à certains indices, que la civilisation égyptienne n'est pas plus ancienne que le fondateur de la monarchie, d'autres indices feraient croire que l'Égypte était déjà parvenue à une certaine culture quand Ménès parut. Les monuments contemporains des trois premières dynasties ne nous fourniront donc pas, selon toute vraisemblance, les résultats que nous espérons. La Pyramide à degrés, l'admirable temple du Sphinx, ne représenteront jamais une période d'incubation.

Il nous faut par conséquent aller encore au delà. En définitive, la civilisation égyptienne est-elle si vieille qu'elle précède Ménès lui-même, et que, semblable au Nil, elle cache sa source dans des régions jusqu'à présent inconnues et inexplorées? On devrait le croire, si on accepte comme réels les rois qui, sous le nom de *Mânes* que leur donne Eusèbe, et sous le nom de *Hor-schesu* (les serviteurs d'Horus), que leur donnent les hiéroglyphes, ont précédé le fondateur de l'unité nationale; on doit le croire surtout, si l'on admet que les inscriptions du temple de Dendérah ne nous trompent point et que c'est bien aux *Hor-schesu* qu'il faut attribuer la construction du plus ancien monument de cette ville.

Nous n'avons donc pas seulement à nous préoccuper des souvenirs contemporains des trois premières dynasties. Si nous voulons arriver jusqu'au point précis que la civilisation égyptienne a marqué de ses premières empreintes, ce n'est plus la trace de Ménès que nous devons chercher, mais celle, plus éloignée encore, des *Hor-schesu*. Alors nous aurons résolu un grand problème, et aux plus extrêmes limites que l'histoire de l'homme civilisé ait pu jusqu'à présent atteindre, nous apercevrons l'antique et vénérable figure de celle que, de plus en plus, nous aurons le droit de nommer « l'aïeule des nations ».

Restent les fouilles.

Les fouilles qui ont pour objet les recherches des origines devront être installées sur les trois points suivants, que nous énumérerons dans leur ordre topographique, en marchant du nord au sud :

1° *Grandes Pyramides de Gyzeh.* — La période antérieure à la IVe dynastie y est représentée par deux monuments sur lesquels il est très important de fixer notre attention. Il s'agit du grand Sphinx de Gyzeh et de la construction mégalithique connue sous le nom de « Temple d'Armachis ».

Il n'est personne qui ne connaisse le grand Sphinx de Gyzeh. Sur la foi de Pline, le grand Sphinx de Gyzeh a passé longtemps pour le tombeau d'un roi *Armaïs*. Mais Pline avait pris le nom d'un dieu pour le nom d'un homme, et, à la lecture de quelques textes inscrits sur des stèles trouvées au pied du monument, on s'est vite aperçu que le Sphinx était la gigantesque image, non d'un roi Armaïs, mais d'un dieu que les hiéroglyphes appellent *Hor-em-khu, Harmakhu* (l'*Horus des deux horizons*) et les Grecs Αρμαχις; on s'est aperçu aussi que le Sphinx est, non un monument taillé de main d'homme, mais un rocher auquel, par quelques travaux de sculpture et de maçonnerie, on avait donné tant bien que mal la forme extérieure d'un sphinx.

Tout le monde connaît aussi le temple d'Armachis. Bâti tout entier (à l'exception du revêtement) en granit et en albâtre, il étonne le voyageur aussi bien par la masse et

le choix des matériaux mis en œuvre que par la simplicité et la grandeur de ses lignes. Il étonne bien plus encore, quand on sait qu'il existait déjà sous Chéphren, puisque ce roi l'orna de ses statues, et même sous Chéops qui fit construire à côté un temple dédié à l'Isis protectrice des Pyramides.

Enfin on se rappellera que le grand Sphinx de Gyzeh, ainsi que le temple d'Armachis, son voisin, ont été, il y a quelques années, l'objet de travaux qui malheureusement, si considérables qu'ils aient été, ne furent point achevés.

On voit, par le seul énoncé de ces trois points, où nous voulons en venir et ce que nous avons à faire. Ce sont ces travaux qui n'ont point été achevés qu'il faut reprendre et finir.

Mais dans quel sens les dirigerons-nous ?

Pour bien comprendre ce qui va suivre, il faut d'abord étudier les lieux, et essayer de faire voir ce que fut le Sphinx aux trois époques principales de sa durée, c'est-à-dire sous l'Ancien Empire, sous les Thoutmès, sous les Romains.

Dans son état primitif et sous l'Ancien Empire, le Sphinx appartenait à un ensemble formé de deux monuments que séparait un champ libre d'une centaine de mètres de longueur. Du côté nord, le Sphinx s'élevait seul, isolé, et en quelque sorte tout nu, sur le roc qui lui sert de base; une de nos maisons à cinq étages ne dépasserait pas en hauteur la hauteur de ce géant des sphinx; il était peint en rouge brun; sa grande face aux yeux ouverts regardait l'est. — Du côté sud était le temple dont le Sphinx est la divinité. On se figurerait mal le temple du Sphinx, si l'on s'attendait à le voir sous la forme des autres temples dont la haute Égypte nous offre de si parfaits modèles. Ici pas d'obélisques, pas de pylônes, pas de corniches ornées de disques aux grandes ailes éployées, pas de colonnes, pas de grandes scènes de batailles. Le temple du Sphinx est un cube énorme de maçonnerie, plus semblable à une forteresse qu'à un édifice religieux. L'extérieur, construit avec les plus gros blocs de calcaire qu'on trouve en Égypte, n'offre à la vue que des surfaces lisses, décorées de longues rainures verticales et horizontales habilement entre-croisées; une seule petite porte est visible dans un coin. L'intérieur est plus étrange encore. Tout y est droit, rectiligne, et je puis dire, en parlant de la masse des matériaux employés, monstrueux. Le pilier carré, sans abaque et sans base, supportant une architrave qui semble n'être elle-même qu'un pilier couché sur le côté, y est seul employé. En vain y chercherait-on un mot d'inscription, une scène d'adoration, un tableau. Chéphren, le constructeur de la IIe pyramide et un des premiers rois de la IVe dynastie, y fera déposer plus tard des statues taillées à son image; mais il ne paraît pas que jusqu'alors ce temple ait pu être remarqué pour autre chose que pour la nudité sévère de ses parois. Tel était le Sphinx sous l'Ancien Empire.

Au commencement du Nouvel Empire, la physionomie générale du Sphinx avait peu changé. Fatigué d'une longue course, Thoutmès IV s'était un jour endormi à l'ombre du monument et avait eu un songe. Il avait vu le dieu lui apparaître, et, d'un ton irrité, lui ordonner de débarrasser son image des sables qui l'engloutissaient. A ce moment, le Sphinx cessa d'être le monument isolé et tout nu dont nous avons parlé. L'épaule droite du Sphinx est la partie la plus voisine du temple. C'est la place qu'on choisit pour y appuyer l'immense stèle de granit érigée en souvenir des travaux de restauration ordonnés par Thoutmès IV; c'est aussi la place où, dans la suite, on construisit, avec la stèle de Thoutmès IV et d'autres stèles de Ramsès II représentant des scènes d'adoration, une sorte d'édicule qui, par sa position, regardait la porte du temple et semblait venir au-devant du visiteur qui en sortait. Jusqu'aux premiers rois du Nouvel Empire, le Sphinx resta donc à peu près ce qu'il était depuis le roi inconnu des anciennes dynasties qui en avait ordonné l'exécution.

Il n'en est plus de même quand nous retrouvons le Sphinx sous les Romains, et cette fois l'aspect des lieux s'est considérablement modifié. Le sable a repris le dessus, submergeant comme une marée montante le temple tout entier et les flancs du Sphinx. Les grandes stèles ont été déplacées, et arrangées en une sorte de chambre à ciel ouvert dans le creux formé par les pattes antérieures de l'animal symbolique. Autrefois on se conformait à la règle la plus généralement suivie dans les temples, et on abordait le Sphinx comme tous les sphinx, je veux dire par le côté. Sous Trajan, l'enfouissement était si complet que le chemin de côté fut abandonné et qu'un escalier à marches très larges fut construit en avant des pattes, amenant en face les visiteurs. Le Sphinx était donc, sous les Romains, à peu près ce qu'il était à l'époque des fouilles de Caviglia. Le temple avait disparu, et l'on ne voyait du Sphinx que sa tête souriante, son immense poitrine qui se dressait au-dessus du spectateur comme une falaise abrupte, et ses pattes allongées entre lesquelles de grandes stèles étaient debout. Tout le reste était sable.

Ainsi se coordonnent les trois époques principales de la durée du Sphinx.

Est-il besoin maintenant d'insister sur le rôle que les fouilles sont appelées à jouer? Nous connaissons assez le terrain pour savoir qu'il n'y a qu'une chose à faire : déblayer le Sphinx jusqu'à sa base, faire pour lui ce que nous avons fait pour Ibsamboul, ce que nous ferons pour Edfou et Dendérah, c'est-à-dire élever à une vingtaine de mètres du monument un gros mur d'enceinte qui empêche le retour du sable. Le Sphinx et son temple nous apparaîtront alors dans leur état primitif, et aucune des particularités qu'ils présentent ne pourra nous échapper. Pline affirme que le Sphinx est un tombeau. Peut-être Pline ne s'est-il trompé qu'à moitié, et il ne serait pas impossible que, comme à Dendérah, à Edfou, à Karnak, à Philæ, il existât quelque part dans le corps du monstre une crypte, un caveau, une chapelle souterraine, qu'on aurait prise pour une tombe, ce qui expliquerait la tradition dont Pline s'est fait l'écho; il ne serait pas impossible non plus que le puits vu et cité par le Père Vansleb, et qui aurait son ouverture dans le dos du Sphinx, conduisît à une crypte. Notre fameux temple d'Armachis n'a-t-il pas d'ailleurs quelque peu de l'aspect extérieur de ces tombes

de l'Ancien Empire que nous connaissons sous le nom de *mastabas?* Comme au *Mastabat-el-Farâoun,* comme à la Pyramide de Mycérinus, n'y trouve-t-on pas de grandes niches rectangulaires qui seraient au temple du Sphinx ce que les cryptes sont au temple de Dendérah, mais qui peuvent passer pour des chambres à momies? De la construction mégalithique qui avoisine le Sphinx, nous faisons le temple du Sphinx sous son nom d'Armachis. Mais pourquoi ce monument extraordinaire qui, comme plan, n'est pas loin de ressembler à une tombe agrandie, ne serait-il pas la tombe du roi qui a ordonné l'exécution du Sphinx? Encore une fois, il y a donc encore bien des points à éclaircir autour du Sphinx; et si, comme le Sphinx d'Œdipe, le Sphinx de Gyzeh est debout au bord de la route du désert pour proposer une énigme aux passants, nous devons dire que, malgré tout, le mot définitif de cette énigme n'est pas encore trouvé.

Un dernier point reste à noter. Jusqu'à présent, nous n'avons pas agité d'autre question que celle de la destination du Sphinx, et du caractère religieux dont il nous semble revêtu. Mais l'époque à laquelle le Sphinx remonte n'est pas moins digne de notre attention. Ne serait-ce pas, en effet, le triomphe de nos fouilles, si, reculant de plus en plus les bornes de l'antiquité égyptienne, nous arrivions à prouver, pièces en main, que, chronologiquement, Ménès précède de plusieurs siècles Abraham, et qu'avant Ménès le Sphinx s'enfonce si profondément dans la nuit des temps, qu'il faut en attribuer la construction à ces personnages d'époque antéhistorique que les hiéroglyphes nomment *Hor-schesu.*

Tel serait, en somme, le travail à faire aux Pyramides en vue des problèmes qui se rattachent aux sources de la civilisation égyptienne. Il ne faut pas une grande attention pour s'apercevoir que, dans tout ce que nous venons de dire, les déductions ne s'enchaînent pas d'une façon toujours correcte, et que, sur le même sujet, nous émettons une opinion qui n'est pas toujours également arrêtée. Mais celui qui essaye de découvrir l'origine du Sphinx et du monument bizarre qui lui sert de complément, est semblable au voyageur qui cherche sa voie dans l'inconnu, qui avance et qui recule, incertain de la route qu'il doit suivre. Ces incertitudes, ces défaillances, ces tâtonnements, sont, en somme, la condition d'être des fouilles.

2° *Saqqarah.* — La nécropole de Saqqarah ne nous fera peut-être pas remonter dans le passé aussi loin que le temple d'Armachis. Mais n'oublions pas qu'à Saqqarah s'élève la pyramide d'Ouénéphrès, qui appartient à la première dynastie, et qu'autour de cette pyramide se groupent des tombeaux qu'on n'étudiera pas longtemps sans augmenter le nombre des trop rares monuments archaïques que nous possédons jusqu'à présent.

3° *Thinis.* — Nous descendrons encore vers le sud, et nous irons cette fois jusqu'à Thinis.

Thinis est le lieu de naissance de Ménès, et le siège, au dire d'Eusèbe et de l'Africain, des deux premières dynasties. Il y a chance par conséquent d'y rencontrer des souvenirs contemporains des anciennes époques de la monarchie égyptienne. Mais où est Thinis?

Au rapport d'Étienne de Byzance, Thinis serait le nom antique d'Abydos, comme Lutèce est le nom ancien de Paris. Ce n'est cependant point à ce rapprochement que nous ont fait arriver nos premières fouilles d'Abydos. Thinis, sous la forme hiéroglyphique *Tena,* se rencontre bien à Abydos sur quelques monuments, mais plutôt comme le nom d'une localité plus ou moins voisine. Ce n'est pas le lieu de discuter à fond cette question. Est-ce à la ville déchue de son rang et qui s'est appelée *Thinis,* que la moderne Girgeh, située à sept ou huit kilomètres seulement d'Abydos, a succédé? Je serais tenté de le croire. En face de Girgeh, de l'autre côté du Nil et au pied de la montagne arabique, est une série de tombes creusées dans le roc appartenant à des fonctionnaires de *Tena* attachés au culte du dieu Anhour, divinité principale du nome dont Thinis était la capitale; ce lieu, inconnu des voyageurs, s'appelle *Gebel-Yayah.* Jusqu'à présent, il est vrai, nous n'avons pas trouvé à *Gebel-Yayah* des prêtres d'Anhour d'une autre époque que l'époque de Ménephtah. Mais nous n'avons consacré que quelques heures à l'exploration de *Gebel-Yayah,* et rien ne nous dit qu'avec des fouilles persévérantes, nous ne pourrions y mettre au jour des souvenirs plus anciens, c'est-à-dire contemporains de la première et de la deuxième dynastie.

Quoi qu'il en soit, *Gebel-Yayah,* nécropole supposée de Thinis, est une localité à étudier, et je n'hésite pas à l'inscrire dans le programme de nos fouilles.

En résumé, le premier groupe de l'Ancien Empire, composé des Ire, IIe et IIIe dynasties, nous oblige à explorer les grandes Pyramides, Saqqarah, Thinis. Sans doute le problème est difficile, et le succès ne sera probablement obtenu qu'au moyen d'efforts soutenus pendant longtemps. Mais j'encouragerai celui qui entreprendra ces fouilles en lui montrant à l'horizon, comme le point d'arrivée de la route à suivre, l'antique figure de Ménès, et la figure plus antique encore des *Hor-schesu.*

Deuxième groupe. — Le deuxième groupe de l'Ancien Empire comprend les IVe, Ve et VIe dynasties. C'est le groupe des *mastabas.*

Ici nous n'avons qu'à récapituler. Nous avons mis près de quinze ans à étudier, tant aux Pyramides qu'à Saqqarah, les *mastabas* de l'Ancien Empire, et nous n'avons pas perdu notre temps, puisque c'est à ces premières fouilles que nous devons le mémoire de M. de Rougé sur les *Monuments que l'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon.* Mais quelque chose reste à faire.

On n'a qu'à entrer successivement dans une tombe de la XVIIIe dynastie et dans une tombe de la IVe, pour voir la différence profonde qui sépare, comme décoration des murailles, les monuments funéraires des deux époques.

Dès l'avènement du Nouvel Empire (XVIIIe dynastie), le sombre *Livre des morts* règne en maître dans les tombeaux. Le défunt habite les régions infernales. Conduit par Osiris, son type et son sauveur, il combat les monstres compagnons des ténèbres et de la mort. Il est un *khou,* il est un *lumineux,* et c'est à peine s'il se souvient qu'il a été un homme.

Les *mastabas* de l'Ancien Empire nous offrent un tout autre spectacle. Nous avons encore affaire ici à un *Livre des morts*, mais à un *Livre des morts* tout différent de composition. Il n'y a plus, cette fois, de monstres compagnons des ténèbres et de la mort, et Osiris lui-même ne se montre pas. Le défunt habite une région qui, pour tout Égyptien de ce temps, était un idéal de félicité et de bonheur. Il circule au milieu des champs. Il pêche, il chasse, il ensemence les terres, il récolte, il emmagasine. De nombreux troupeaux paissent à ses côtés. De son vivant, il avait assuré par des fondations à perpétuité le service des offrandes qu'on doit apporter en nature dans son tombeau aux jours prévus par le rite; des femmes et des hommes, représentant allégoriquement chacune des fermes affectées à cet usage, sont avec lui. Chose remarquable, ses parents, ses serviteurs l'accompagnent dans ce monde où il ne doit plus connaître la douleur et la mort. Çà et là la personnalité du défunt percera bien encore dans certains détails : quelques récits biographiques se mêleront aux scènes variées d'outre-tombe que le visiteur des tombeaux a sous les yeux. Mais le principe reste invariable. Les tableaux des *mastabas* de l'Ancien Empire nous montrent uniformément le défunt transporté dans un monde idéal commun à tous les Égyptiens.

Jusqu'ici ce que nous appelons un monde idéal a été considéré comme un monde réel, et, dans tous les tableaux qui couvrent les murailles des chambres réservées de ces *mastabas* de l'Ancien Empire, on a vu le personnage auquel le tombeau est réservé, non pas mort, mais encore vivant. On l'a vu cultivant les champs qu'il a possédés, assistant à la chasse et à la pêche dans ses propres domaines. Tous les animaux dont les tableaux sculptés sur les murs nous donnent le nombre, il les a possédés, etc. Mais on voit par ce qui précède que l'intention des tableaux ainsi représentés doit être changée du tout au tout.

En effet, si les tableaux représentés sur les parois des tombeaux devaient être personnels aux défunts, ils ne seraient pas toujours les mêmes pour tous. Que le défunt soit prêtre, soldat, agriculteur, fonctionnaire de la cour, artisan, les scènes ne varient que pour les détails, c'est-à-dire pour les titres, l'énumération des parents et certaines mentions biographiques.

Il n'y a pas que cette seule difficulté. L'Égypte actuelle, on doit le reconnaître, ne ressemble plus guère à l'Égypte de l'Ancien Empire. Il y avait alors plus de terres marécageuses, plus de champs couverts de roseaux; le crocodile et l'hippopotame s'ébattaient dans des cours d'eau que le temps a comblés et que le fellah sillonne aujourd'hui paisiblement du soc de sa charrue. Mais, alors comme aujourd'hui, l'économie générale du pays était dominée par le phénomène périodique de l'inondation; alors comme aujourd'hui, l'Égypte, en un temps donné, devenait un vaste lac à la surface duquel, selon l'expression d'Hérodote, les villages émergeaient comme des îles. Dans ces conditions, on conçoit une Égypte agricole; mais on a peine à concevoir une Égypte pastorale. Le *Phtah-hotep* de Saqqarah prétend avoir possédé à Memphis 121 200 demoiselles de Numidie, 111 200 canards, 1225 cygnes. Tout à côté, un nommé *Sabou* élevait dans les domaines qui étaient l'apanage de son tombeau, 1237 bœufs d'une espèce, 11 360 d'une autre, 1220 d'une troisième espèce, 1138 d'une quatrième, sans parler de 405 autres bœufs comptés à part (en tout 15 360 bœufs); sans parler d'un nombre proportionné de gazelles et d'antilopes. Aux Pyramides et à Saqqarah, on ne compte pas les tombeaux où des énumérations de ce genre se présentent. Mais comment concilier tout cela avec l'état physique du pays? Ces troupeaux réellement innombrables, où les aurait-on parqués et nourris pendant l'inondation?

Il est donc impossible que les peintures des tombeaux de l'Ancien Empire où nous voyons s'étaler ces scènes fastueuses soient des peintures de la vie réelle. C'est un côté de la vie idéale d'outre-tombe spécialement réservé pour la décoration des tombeaux de l'Ancien Empire, c'est un *Livre des morts* bien différent du *Livre des morts* de la XVIIIe dynastie à côté duquel il a déjà pu vivre alors, que nous avons devant nous.

Ce « quelque chose qui nous reste à faire », dont nous avons parlé tout à l'heure, est donc là. Quelque étendues qu'aient été nos premières recherches dans les *mastabas* de l'Ancien Empire, nous n'avons pas encore ce qui nous est nécessaire pour reconstituer *in extenso* le livre inconnu dont les chapitres épars ont servi à la décoration des tombeaux de ce temps. Il nous faut d'autres tombeaux, un nombre plus grand d'exemples et de matériaux. Dans cette intention, nous fouillerons de nouveau les Pyramides, Abousyr, Saqqarah, Meydoum. A force de rapprochements et de confrontations, il nous sera peut-être possible alors de remettre sur ses pieds et de publier un livre jusqu'à présent à peu près inconnu de l'ancienne littérature des Égyptiens.

Nous en avons fini avec le deuxième groupe de l'Ancien Empire, composé des IVe, V^e^ et VIe dynasties. Il faut en venir maintenant au troisième.

Troisième groupe. — Ce groupe comprend les VIIe, VIIIe IXe et X^e^ dynasties.

Cette fois, il ne s'agit plus de chercher à pénétrer jusqu'à ces contrées lointaines où doivent vivre encore des souvenirs de Ménès. Le problème à résoudre est celui-ci :

La VIe dynastie est à peine éteinte que, brusquement, se manifeste, dans la série monumentale, un vide profond qui ne se termine, quatre cent trente-six ans plus tard, qu'avec le premier roi de la XIe dynastie. Comme nous l'avons déjà dit, c'est en effet à une sorte de trou où, en quelque partie de l'Égypte que ce soit, pas une stèle, pas une statue, pas un tombeau, pas le moindre fragment ne se montre pendant près de quatre siècles et demi, qu'aboutit la VIe dynastie.

En vain cherchera-t-on à combler ce vide avec l'Ἀχθόης de Manéthon (le seul roi de cette période que cite l'historien national), avec les deux ou trois rois du Canon d'Ératosthènes, avec les quatre ou cinq cartouches, très discutables, du papyrus de Turin, avec les dix-huit noms, dont la plupart font sans doute double emploi avec les précédents, de la deuxième rangée d'Abydos. Je ferai remarquer que tous les

documents où ces noms ont été recueillis sont postérieurs à la période qui nous occupe, et qu'en fait de monuments contemporains, nous n'en possédons littéralement aucun. Quoi qu'on fasse, il semble que, pendant près de quatre siècles et demi, la civilisation égyptienne se soit effondrée dans un cataclysme d'autant plus inexplicable qu'il n'a rien laissé debout, pas même des ruines.

Tel est le problème à résoudre. Pour l'étudier dans toutes ses parties, il faudrait entrer ici dans des développements historiques et chronologiques qui nous feraient sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Il nous suffit, quant à présent, de rappeler que, des quatre dynasties de Manéthon (les VIIe, VIIIe, IX et X^e), les deux premières sont memphites, les deux autres ont Héracléopolis pour capitale.

En ce qui regarde les dynasties memphites, le choix n'est pas douteux, et c'est en surveillant les nouvelles opérations à faire sur l'emplacement de Memphis que le résultat désiré pourra être obtenu.

En ce qui regarde Héracléopolis, nous n'avons pas non plus à hésiter. Le nom ancien d'Héracléopolis est *Ha-khnen-Souten* (la Demeure de l'enfant royal). Dans *Ha-khnen-Souten*, ou tout simplement *Ha-khnen*, ne retrouvons-nous pas l'*Ahnas-el-Médineh* (*Ahnas*, la capitale) des Arabes et le *Hnês* d'Isaïe ?

Le choix n'est donc pas douteux. Pour trouver des vestiges des VIIe et VIIIe dynasties, nous chercherons à Memphis. C'est à Ahnas-el-Médineh, représentée aujourd'hui par des ruines assez étendues qui n'ont été jusqu'ici l'objet d'aucune investigation sérieuse, que nous devrons essayer de faire revivre des souvenirs des IXe et X^e.

J'ai tout lieu de croire qu'en suivant dans ses diverses parties le programme que nous venons d'esquisser — en cherchant à réunir le plus grand nombre possible de monuments appartenant aux quatre premières dynasties de l'Ancien Empire, et même, s'il est possible, aux époques antérieures, — en ramassant çà et là les fragments épars du livre perdu qui a servi à décorer les murailles des *mastabas* de ce temps, — en essayant de supprimer l'espèce d'hiatus qui est comme la marque des quatre dernières dynasties, on arrivera à mieux connaître une période de l'histoire d'Égypte sur laquelle, il y a vingt ans à peine, nous n'avions encore que des renseignements confus. Nous arrivons maintenant au Moyen Empire.

(Suite et fin au prochain numéro.)

POÈTES MODERNES DE L'AUTRICHE

Karl Beck.

Le 10 avril dernier, mourait à Währing, faubourg de Vienne, à l'âge de soixante-deux ans, après un martyre physique de plusieurs mois et dans un état assez voisin de la misère malgré la pension que lui avait accordée l'empereur François-Joseph, un poète dont le nom n'éveillait plus guère d'échos dans la génération actuelle, mais qui avait eu jadis son heure de célébrité ou tout au moins d'extrême popularité, en Autriche aussi bien qu'en Allemagne. Ami d'Anastasius Grün et de Nicolas Lenau, il doit tenir à côté d'eux sa place dans l'histoire littéraire de l'Autriche allemande. S'il ne les égale pas en mérite poétique, il forme avec eux cette trinité de chanteurs qui contribuèrent tant, pour leur part, à hâter le réveil politique de la monarchie austro-hongroise. Ce poète était Karl Beck.

I.

Né le 1er mai 1817 à Baja, en Hongrie, de parents juifs (il se convertit plus tard au protestantisme), Karl Beck, suivant l'exemple de Lenau, et tout en chérissant avant tout, comme celui-ci, sa terre magyare, en la célébrant sur tous les tons, avait renoncé à sa langue maternelle pour adopter celle qui est parlée dans la capitale des Habsbourg. Vivant sous l'ombre des rameaux envahisseurs du vaste chêne germanique, il est bien difficile à la Hongrie d'échapper à l'influence des Allemands, ces alliés qu'elle supporte en frémissant et dont pourtant elle aurait peut-être grand'peine à se passer. Mais le public hongrois, en tout cas, ne prétend pas que le dualisme s'étende jusqu'aux choses littéraires; il ne reconnaît comme poètes indigènes que ceux des siens qui ont écrit dans leur idiome national : Kisfaludy, Arany, Erdélyi, Vörösmarty, Petöfi, Hunfalvi, etc., et désavoue tous les autres comme renégats et transfuges. Il accueillit plus que froidement les productions de Lenau et de Beck, pénétrées cependant d'un sentiment si profond et si vrai de la vie et des mœurs magyares ; leurs œuvres ne trouvèrent pas en Hongrie un seul traducteur et y furent moins lues que critiquées. Cette indifférence ou ce déni de justice de ses compatriotes fut pour Karl Beck, qui chercha longtemps à jeter un pont entre les Allemands d'Autriche et les Hongrois, la source de vives amertumes et de fréquents accès de découragement.

Après avoir terminé, à seize ans, ses études à Pesth, Karl Beck vint suivre à Vienne les cours de la Faculté de médecine. Il ne tarda pas toutefois à se dégoûter de l'étude de cette science, qui, dignement comprise, peut cependant très bien s'allier à la culture de la haute poésie, comme en témoignent maints exemples, particulièrement en Allemagne. Il retourna bientôt à Pesth, où il dut prendre place au comptoir paternel ; mais il était avant tout et uniquement poète, c'est-à-dire réfractaire à la règle et à la discipline étroites, impropre à la vie fastidieusement pratique du marchand et de l'homme d'affaires ; et, après quelques mois de labeur prosaïque entrecoupé d'excursions fréquentes dans le champ littéraire, il quitta à jamais le commerce pour la poésie.

Sa première gerbe fut ses *Nuits, chants cuirassés*, qu'il publia à l'âge de vingt-un ans. Ce petit volume attira immédiatement sur lui l'attention. L'aspiration à la liberté, la joie de la vie, le culte des idées modernes circulaient à travers ces pièces avec tant de sève juvénile et enthousiaste, s'y exprimant dans un langage si coloré et si chaleureux, quoique parfois boursouflé et obscur, que le public lettré n'hésita pas

à faire aussitôt une place au jeune poète à côté de Grün et de Lenau, ses glorieux prédécesseurs. L'Autriche pendant longtemps n'avait guère eu d'autres poètes que Blumauer, Castelli, Saphir, et quelques autres de la même espèce, c'est-à-dire la platitude écœurante, l'esprit terre à terre et licencieux, la pointe alambiquée. Grün et Lenau venaient récemment de faire entendre des accents tout différents, harmonieux et sonores, tout pénétrés de l'amour du pays et de la liberté, tout pleins de l'âme et des pressentiments de leur époque. Ils avaient, en un mot, retrouvé la vraie poésie. Beck, venu un peu après eux, marchait sur leurs traces, et l'on s'explique facilement dès lors la sympathie avec laquelle furent accueillis ses premiers chants.

L'année même où parut cette œuvre de début, en 1838, il fit à Leipzig la connaissance d'Ottilie Gœthe, qui l'invita à venir la visiter à Weimar. Le poète passa là quelques-uns de ses jours les plus heureux. Le fruit de cette visite fut le *Poète voyageur*, qui se divise en quatre étapes : *Hongrie*, *Vienne*, *Weimar*, *la Wartburg*. Ce poème, où le souvenir de *Child-Harold* est visible, est d'une inspiration plus calme et d'un sens plus profond que le volume précédent et accuse un progrès incontestable. Les diverses nationalités que dans ses excursions rencontre l'auteur y sont peintes en traits caractéristiques et animés. La vie hongroise et la vie viennoise y sont prises sur le vif, et la mémoire du grand Wolfgang Gœthe, que ne suffit pas à contenir l'étroite enceinte de Weimar, n'y est pas moins dignement célébrée que celle de Schiller, son glorieux émule, avec lequel Beck, par la nature même de son talent idéaliste et fougueux, devait se sentir des affinités plus étroites.

Quoiqu'il soit bien difficile de faire passer d'une façon un peu satisfaisante la poésie d'une langue dans une autre — surtout en prose, et quand ces langues diffèrent autant entre elles que l'allemand et le français, — il nous faut donner un échantillon de la manière du poète. Voici les deux premières strophes de la *Danse des Tsiganes*, une des pièces de Beck le plus souvent citées :

« La chambre est embaumée de parfums. Joue, Tsigane! Fillette, ta main! L'habit lacé, je l'ai suspendu à la muraille; j'ai retroussé la manche de la chemise; les bras sont solidement posés sur la hanche; le bonnet noir à houppette est placé de côté; la cravate est lâche, les éperons sont bien affermis. La musette gémit, la cymbale résonne. Ainsi tu te tiens près de moi, femme charmante, rattachant les rubans autour de ton corps élancé. Ton sein se gonfle, le soupir s'envole vers moi, ton cœur bondit, tes pieds tremblent. Ton visage enflammé touche ma poitrine. Par le diable! Tsigane, ne joues-tu pas?

« Ah! comme ton pied effleure à peine le sol! Ah! comme tu sautes, conduite par mon bras! Nous nous élançons, poitrine contre poitrine, dans un désir fiévreux, légèrement ailés, par-dessus le temps et l'espace! Oui, le doux rêve de l'Eden perdu repose enseveli dans les fossettes de tes joues; autour de l'arbre svelte de tes membres se roulent en anneaux tes boucles serpentines; elles touchent ma joue dans une fuite timide. — Je rêve que dans les bosquets du Paradis j'ai essayé de m'appuyer contre la poitrine d'Ève. Le serpent me parle, tu peux le croire; sur ses lèvres fleurit le doux fruit, et n'as-tu pas le désir de le dérober bien vite? »

Les *Chants tranquilles*, publiés en 1840, n'étaient pas tout à fait aussi tranquilles que leur titre voulait le laisser croire : à côté de nombreuses pièces d'un sentiment tendre et profond, consacrées à l'amour et à la vie domestique et traitées avec une sobriété jusque-là inconnue au poète, il s'en trouvait quelques-unes, d'une inspiration moins calme, où la tendresse de Karl Beck pour les pauvres et les malheureux se traduisait en strophes énergiques et ardentes où l'on sentait percer une pointe de socialisme. Dès cette œuvre se faisait jour la tendance qui, six ans plus tard, valut au poète son plus grand succès. Ce livre, de beaucoup supérieur aux deux précédents, contenait d'ailleurs une foule de pièces vraiment délicieuses, pleines de sentiment et de fraîcheur, comme *le Roi malade des Esprits*, par exemple, dont nous détachons cette strophe :

« Ils ne se firent pas de serment d'amour, ils ne parlèrent ni haut ni bas de leur bonheur; seulement l'odorante nuit de printemps les a vus tous deux joindre les mains et prier. »

En attendant qu'il abordât le terrain brûlant de la poésie sociale et politique, Karl Beck publiait l'année suivante son œuvre la plus remarquable, la seule qui vraisemblablement protégera sa mémoire dans la postérité : *Yanko, le gardeur de chevaux hongrois*, roman en vers — comme porte le titre — qu'il composa en quatre semaines.

Le poète y décrit la nature particulière de sa patrie bien-aimée, la Hongrie, avec ses vastes paysages tranquilles et monotones, ses steppes où bondit en hennissant le cheval indompté, ses auberges dans la *puszla*, où se rencontrent et se coudoient les bruns Tsiganes rêveurs, les magnats vaniteux, arrogants et bons, les paysannes aux formes plantureuses et à l'œil de feu, les *csikos* (dompteurs de chevaux) au costume pittoresque, à l'épaisse moustache fièrement retroussée; ces êtres et ces mœurs étranges et à demi sauvages se reflètent dans ce poème en un tableau plein de couleur et de vérité.

Karl Beck avait en lui quelque chose de la nature ailée et impatiente de l'oiseau : il lui était difficile de rester longtemps au même endroit, de se fixer définitivement quelque part. En 1843, il revient à Vienne, où il se lie intimement avec Lenau. L'année suivante, nous le trouvons à Berlin, occupé à publier une édition complète de ses œuvres, que la police confisque dès son apparition; mais le roi Frédéric-Guillaume, sur l'intervention d'Alexandre de Humboldt, de Schelling, de Varnhagen d'Ense, amis de Beck, lève bientôt l'interdit. A Hambourg, qu'il traverse pour se rendre à Helgoland, il fait la connaissance de Wienborg et de Gutzkow, deux des chefs de la « Jeune-Allemagne », qui lui soufflent quelque chose de leur esprit révolutionnaire en littérature comme en politique. Sur le conseil du dernier, il compose une tragédie, *Saül*, qui ne fut pas représentée et qui sans doute ne l'aurait pas été avec succès. En Suisse, où il fait un séjour assez prolongé, il rencontre Freiligrath et Herwegh, alors au faîte de leur popularité, qui y vivaient en exil. De même que ces deux têtes ardentes, ces deux vrais poètes, avaient subi l'influence du vieil Hoffmann de Fallersleben, Beck, à son tour, subit la leur. Il s'imagina avoir trouvé

désormais sa véritable voie, et ses tendances socialistes, jusque-là à demi dissimulées sous le manteau bariolé des métaphores ambitieuses et quelque peu obscures, sortirent bientôt de la pénombre pour s'affirmer, nettes et claires, en plein soleil.

Ainsi naquirent les *Chants du pauvre* (*Lieder vom armen Manne*), publiés à Berlin en 1846. L'apparition de ce volume, imprimé en gros caractères, sur épais papier, produisit dans l'Allemagne entière une sensation immense : en quinze jours deux forts tirages furent épuisés, et le nom de l'auteur, jusque-là connu surtout des lettrés, vola bientôt sur toutes les lèvres.

Etait-ce donc là une de ces œuvres hors pair qui font date dans le siècle où elles apparaissent et qui dans l'avenir doivent entourer d'une auréole le front de leur auteur? Nous ne le pensons pas. Cette sorte de chronique versifiée de la misère humaine est écrite par endroits avec une chaleur incontestable et sillonnée de traits brillants ; ce n'est pas un lettré qui aligne et pèse des syllabes, mais une âme qui s'épanche en aspirations ardentes. Et néanmoins le livre a un défaut capital : la composition générale en est vague, décousue, monotone. La froide pauvreté, la misère nue, le désespoir sombre, ce n'est pas là un thème qu'il soit possible de traiter d'une façon esthétique. On peut y trouver matière à quelques poésies d'une grande beauté de sentiment et d'expression, — ainsi ont fait Burns en Écosse, Giusti en Italie, Béranger et Victor Hugo chez nous, — mais non à tout un volume. L'écueil fatal, en ce dernier cas, c'est la répétition des mêmes effets, la vue prolongée des mêmes tableaux navrants et, pour tout dire, la fatigue et l'ennui.

Ce qui a fait le succès extraordinaire de ce volume, tout mérite poétique à part, c'est que les problèmes qui s'y agitaient répondaient aux aspirations du public allemand de cette époque et étaient en quelque sorte dans l'air. Ferdinand Lassalle, ce Proudhon d'outre-Rhin, moins paradoxal et aussi convaincu que l'autre, faisait passer la question sociale au crible d'une théorie nouvelle, et les poètes qui, sur ses traces, levaient l'étendard de la révolte contre les riches, les forts, les puissants, et conviaient les pauvres, les déshérités de ce monde, les prolétaires écrasés sous la meule impitoyable du capital, à secouer leur linceul comme Lazare et à venir prendre leur place au grand banquet de la fraternité sociale, ces poètes étaient assurés de rencontrer le succès et les applaudissements. C'est cette note, étrangère jusque vers 1840 au domaine de la poésie allemande, qui avait fait la popularité des *Chants non politiques* — très politiques en réalité — d'Hoffmann de Fallersleben; des *Poésies d'un vivant*, d'Herwegh ; de la *Profession de foi* et du *Ça ira* de Freiligrath ; des *Poésies politiques* de Prutz, un autre ami de Beck, moins ardent toutefois ; des *Chants d'un veilleur de nuit cosmopolite*, de Dingelstedt, et de plusieurs autres encore. Notre poète, veuu après eux, fut accueilli avec une faveur d'autant plus marquée que, chez lui, c'était surtout le coup de clairon qui résonnait. Il n'avait pas hésité à sonder d'un doigt attendri les plaies ouvertes et saignantes, et les blessés, tout en tressaillant de douleur à ce contact, surent gré au chirurgien de son affectueuse sympathie, de la sollicitude avec laquelle il se penchait sur leurs souffrances. Dès la première page, la fulminante dédicace : « A Rothschild », le chef de la dynastie de Francfort, faisait bondir bien des cœurs :

« Les hommes contemplent avec crainte et étonnement tes sourcils décisifs ; ils croient en ton paraphe comme en la révélation céleste. Tu n'as qu'à vouloir, et tout ce que tu touches se change aussitôt en bonheur et en subsistance. L'or règne selon tes caprices, le mal d'autrui est à ta solde. Ton nom résonne comme un conte merveilleux des *Mille et une Nuits*. Oh ! que ton œuvre n'est-elle aussi belle ! Oh ! que ton cœur n'est-il aussi grand que ta puissance ! »

Une autre pièce, *Pourquoi sommes-nous pauvres?* passait de bouche en bouche en vibrant comme une *Marseillaise* des travailleurs.

Beck publiait ce livre à vingt-neuf ans : la réputation lui était donc venue de fort bonne heure. Mais il ne sut pas la conserver, c'est-à-dire la maintenir ou l'accroître par des œuvres d'une valeur égale ou supérieure, et cette carrière de poète dont l'aurore avait été si brillante n'eut pas de lendemain. Il vécut les trente dernières années de sa vie sur son ancienne notoriété.

Ce n'est pas qu'il eût cessé d'écrire. Malgré la maladie, qui fréquemment venait secouer son corps frêle, malgré l'accablement que lui causa, en 1849, la mort de sa femme, enlevée par le choléra à Vienne à dix-huit ans et demi, après six mois de mariage, il n'en poursuivait pas moins ses travaux littéraires. Les *Roses du Mois* (1848), le *Poème à l'empereur François-Joseph* (1849), supplique en faveur de ses compatriotes vaincus ; les *Chants de la patrie* (1852), qui célèbrent l'héroïsme des Magyares durant la guerre de la liberté ; *Yadwiga* (1863), poème en onze chants où est dépeinte avec amour, en traits d'une vérité saisissante et dans une forme presque irréprochable, la vie polonaise ; le recueil de sonnets intitulé *l'Autriche dans la douzième heure* (1868), *Colombes au nid* (1868), poésies en distiques sur le modèle des élégiaques romains ; *Tranquille et ému* (1869), toutes ces productions attestent l'ardeur infatigable de la muse de Karl Beck. Jusque dans les tortures de sa dernière maladie il travaillait nuit et jour à une grande composition en vers, *le Solitaire*, que la mort ne lui a pas laissé le temps d'achever. Il avait même abordé la prose et publié en 1853 un roman, *Mater dolorosa*, qui fut peu remarqué. Là n'était pas sa vocation ; tandis qu'il menait à bonne fin en quelques semaines tout un long poème, il lui fallait des mois entiers pour venir à bout d'un article de journal, d'un feuilleton ordinaire.

Est-ce à dire que toutes ces dernières productions soient indignes des précédentes, de celles qui avaient fait le rapide succès du poète? Nullement. Chacun de ces recueils contient des choses fort remarquables, de vraies perles parfois, et atteste même dans son ensemble plus de soin et d'entente de la composition, plus de souci du style, plus de respect du bon goût. Dans aucun on ne retrouve ces métaphores violentes et risquées qui trop fréquemment déparaient les premiers ouvrages de Beck. Quoi de plus limpide et de plus ailé,

par exemple, que ces strophes tirées des *Chants de la Patrie?*

« Oh, ne méprisez pas la poésie, car elle veut bénir et conseiller! Son harmonie syllabique, ses images hardies, sont des actions étouffées.

« Le ciel était plein de dieux, mais leur sein était vide; encore muette était l'immortalité. — Alors Jupiter créa les Muses.

« Le chant, c'est le pain du cœur; nous ne pouvons nous en passer, ni au cercueil ni au berceau, — c'est la conscience du monde! »

Oui, beaucoup de ces dernières pièces attestent encore un vrai poète et sont dignes d'attention; mais, en somme, au fond de tout cela il n'y a ni nouveauté ni renouvellement; la force créatrice, la fraîcheur du début ont trop souvent disparu et ne sont pas suffisamment compensées par les qualités réelles, mais secondaires, qui ont pris leur place. Là où l'on cherche l'inspiration, on rencontre bien plutôt la volonté, l'effort. Karl Beck, dans ces divers recueils, *chante* moins qu'il n'*écrit*. Il a pu continuer à être goûté d'un certain nombre de lettrés, il n'avait plus les dons primesautiers et communicatifs qui sont nécessaires pour agir sur la foule des lecteurs et s'imposer à elle. Ses *Chants du pauvre* — ceci soit dit sans intention de jeu de mots — avaient décidément appauvri sa veine.

Nous en avons dit assez pour permettre au lecteur de se faire une idée du talent de Karl Beck. C'était, somme toute, un vrai poète, doué d'une riche fantaisie, qui puisait son inspiration dans la vie et dans la nature, et non dans les livres — car il avait peu lu — ou dans les serres chaudes des salons. Tout, chez lui, repose sur la vérité du sentiment, découle du plus profond de l'âme. Il ne se bat pas les flancs pour trouver un thème poétique : le premier objet qui frappe sa vue, la première idée qui se présente le lui fournit. Et cet objet ou cette idée, il les traduit en un langage plein de couleur, de fougue, d'enthousiasme; on peut dire qu'il y avait dans sa nature quelque chose du tokay de sa patrie, ce vin généreux, aux reflets jaunes de topaze, qui, s'insinuant doucement dans les veines, porte à aimer. Si le succès ne fut pas fidèle au poète, les circonstances politiques en furent la cause. La révolution de 1848 en Autriche introduisit en ce pays un ordre de choses tout différent de l'ancien : le contrecoup se fit sentir jusque dans le domaine littéraire, comme il arrive toujours en pareil cas. A des temps nouveaux il faut une poésie nouvelle, et Karl Beck, n'ayant pas su se transformer ou se renouveler, vit passer la faveur à d'autres.

Il serait intéressant d'établir un parallèle en règle entre Grün, Lenau et lui, au point de vue de l'inspiration proprement dite. Tous trois sont des hérauts poétiques qui sont venus annoncer en notes sonores et ardentes à leurs compatriotes une ère meilleure longuement attendue. La part la plus grande dans cet effort revient à Grün : c'est une sorte de marquis de Posa en chair et en os qui, avant tous les autres, s'en est venu éveiller son pays du lourd sommeil où il dormait en lui sonnant dès l'aurore, alouette diligente, sa joyeuse fanfare pour la liberté. Lenau, rêveur mélancolique et désespéré, qui vit sur sa propre substance jusqu'à l'épuiser, est un rossignol qui gémit sur les douleurs réelles ou imaginaires qui torturent son âme : il combat énergiquement le bon combat de la liberté politique et religieuse, mais d'une façon toute subjective, en faisant un retour incessant sur ses besoins et ses aspirations individuels. Beck, enfin, est surtout un coloriste qui peint la vie telle qu'elle s'offre à ses yeux, tour à tour gaie et sombre, comme elle est en réalité. Là où dans ses œuvres la note mélancolique apparaît, c'est objectivement, en quelque sorte, et sans caractère personnel. On pourrait le comparer à un moineau franc, preste et joyeux, qui prend plaisir à sautiller au soleil, mais que la nature a doué d'un excellent cœur et qui, voyant que ses frères ne peuvent picorer à leur aise et n'ont pas de quoi donner la becquée à leurs petits, perd soudain sa bonne humeur et s'apitoie sur leurs maux.

En résumé, le nom de Karl Beck vivra dans l'histoire de la littérature austro-hongroise, à une certaine distance des noms immortels de Grün et de Lenau, car il marque, comme les leurs, une date importante, celle de la régénération intellectuelle et politique de l'Autriche dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. *Yanko* trouvera longtemps encore sans doute plus d'un lecteur enthousiaste, et un assez grand nombre de pièces détachées de l'auteur continueront à être lues avec un vif plaisir. Elles appartiennent incontestablement aux morceaux les plus remarquables de la poésie lyrique allemande ; plusieurs d'entre elles ont depuis longtemps déjà pris leur place dans les meilleures anthologies.

AUGUSTE DIETRICH.

LES PEUPLES AFRICAINS

Mœurs et coutumes (1).

I.

A quelque nationalité qu'ils appartiennent, les enfants africains sont généralement beaucoup plus agréables, plus intelligents et plus aimables que les adultes. On trouve des types attrayants parmi les rejetons des Bedjas, des Funjés et des Nigritiens purs. Ce n'est pas dans le premier âge, où il y a souvent disproportion entre la physionomie et les formes du corps, qui ne s'harmonisent pas comme chez les enfants européens du même âge. La plupart des enfants africains sont dans toute leur grâce de cinq à sept et de douze à treize ans. Dans l'adolescence surtout, les jeunes garçons sont charmants. Ils réunissent alors l'élégance des formes, le regard ouvert, la vivacité de l'esprit, le jugement précoce, l'expansion caressante et les manières affables. Aussi, parmi

(1) Extrait de l'ouvrage de M. R. Hartmann, professeur à la Faculté de Berlin, sur *les Peuples de l'Afrique*, lequel paraîtra prochainement, orné de nombreuses gravures, dans la *Bibliothèque scientifique internationale* (Germer Baillière).

les très jeunes filles, trouve-t-on des créatures ravissantes : elles sont en général plus tranquilles, plus modestes et plus réservées que les garçons. La gaieté est innée chez la plupart des Africains; les théâtres des jeux de leurs enfants sont témoins des plus joyeux ébats et retentissent de leurs cris et de leurs éclats de rire. D'après ma propre expérience et celle de mes amis, je ne puis douter que la jeunesse africaine ne soit aussi heureuse que la nôtre. Les enfants des Indiens, des Mongols, des Malais et des créoles sont en général plus graves et même plus taciturnes que ceux des Européens, des Polynésiens et des Africains, surtout des Nigritiens. Les jouets des enfants nigritiens sont les fruits, les graines, les petites pierres, les bâtons couverts de plumes, les petites maisons en osier, les animaux en bois, en terre, etc., etc.; ils s'amusent aussi à construire des *kraals* dans le sable et à folâtrer avec des animaux apprivoisés.

Cette brillante image a bien aussi ses ombres. Dans les pays mahométans, la naïveté de l'enfant est souvent troublée par la crainte insensée du mauvais œil; et les superstitieux parents, pour défendre leurs rejetons contre l'envie des voisins, les laissent croître dans la malpropreté et l'ignorance. Là où règne le fanatisme religieux, comme chez les Bambaras, les Fulbés et beaucoup de Berbers de Djaalin, etc., etc., le marabout qui remplit les fonctions d'instituteur exige, dès le jeune âge, de ses talibés ou écoliers, la plus entière soumission et la plus profonde dévotion. Les rapports affectueux peuvent subsister entre le maître et les disciples; mais le plus souvent la candeur de la jeunesse est détruite par un ascétisme frénétique. Ces enfants deviennent les saints combattants avec lesquels les faux prophètes fanatiques ou ambitieux, les Donfodio, les Hadj-Omar, les Mohammed-el-Amini, ont soutenu leurs guerres destructrices contre les empires existants.

Chez les peuples païens, l'enfance est souvent empoisonnée par la crainte stupide des fétiches. Quelquefois même les plus charmantes fleurs de la jeunesse sont brisées par l'odieux commerce des esclaves ou sacrifiées à une religion atroce ou à un fanatisme sauvage.

Il est vrai aussi que, dès le jeune âge, se développent quelquefois chez les enfants africains les mauvais côtés du caractère : le penchant à la paresse, à la dissipation, au mensonge et à la cruauté. Les jeunes princes nigritiens deviennent parfois de terribles tyrans; et, dans les tribus guerrières, les jeunes filles sont de bonne heure d'affreuses mégères.

La femme est considérée généralement comme une marchandise que l'on achète des parents pour un prix quelconque. Cependant on apprécie, dans certains cas, l'inclination réciproque, ou celle de l'un ou de l'autre des contractants. L'Africain qui aime sa fiancée est obligé de se conformer à l'usage en achetant, au prix convenu, le droit de la prendre pour femme. L'amour n'est pas exclu des mariages africains. Chez les Galas et les A-Bantus, des femmes achetées ont préféré la mort au déshonneur d'un pacte auquel leur cœur n'avait pas adhéré.

Kaufmann raconte que les Baris qui veulent faire les choses en grand prennent chaque année une nouvelle femme. Ainsi le célèbre chef Nigilla, de Gondokoro, possédait plus de vingt femmes. Quelques-uns en ont moins pendant la disette; mais ils reprennent leurs femmes après la moisson, et souvent alors ils en ajoutent une.

En général le sort de la femme n'est pas heureux en Afrique. Acquises à prix d'argent, les femmes forment la partie de la population exclusivement vouée au travail manuel, tandis que les hommes assistent au conseil, boivent la bière, vont à la guerre, à la chasse, à la pêche, se donnent des loisirs et se font servir par leurs femmes. Chez quelques tribus seulement, telles que les Funjés, les Schilluks, les Nuers et les Baris, l'homme aide la femme dans les travaux du labourage et dans la garde des troupeaux.

La séparation se pratique partout et pour les causes les plus puériles. La 65e surate du Coran dit que, toutes les fois que les tentatives de réconciliation sont inefficaces, la séparation est permise. En Égypte, le mari peut se séparer deux fois de sa femme et la reprendre sans autre formalité (sauf quelques légères exceptions légales). A la troisième séparation, la reprise de sa femme est plus difficile. Le mari peut répudier sa femme sans autre forme de procès ; il suffit qu'il en donne avis et, dans ce cas, il faut qu'il restitue à la femme répudiée une partie du trésor de la fiancée et des objets qu'elle a apportés en mariage. La femme n'a pas tant de facilités; pour obtenir sa séparation, il faut qu'elle puisse prouver que son mari l'a maltraitée et qu'il la néglige brutalement; elle doit s'en rapporter à la sentence du juge. Telle est la législation de l'islamisme dans tous les districts africains qui reconnaissent la *Sunna* d'Iman Schafey.

Dans les pays païens, la séparation est aussi facile. Au Nil Blanc, chez les Denkas, la femme répudiée conserve sa maison, l'habite avec ses enfants et est pourvue par son mari de nourriture, surtout de lait. Chez les Baris, les liens du mariage sont fort relâchés. D'après Kaufmann, les femmes quittent le domicile conjugal quand la pauvreté frappe à la porte, en temps de disette. Pechuël Loesche, au contraire, nous décrit des mariages indissolubles chez les habitants de Loango. Chez les Kimbundas, la femme ne peut demander sa séparation qu'après deux ans de mariage stérile. En cas de séparation, les enfants suivent leur mère, qui peut se remarier aussitôt après. Chez les Betchuanas, le mari a toute facilité pour se séparer de sa femme; mais il faut qu'il pourvoie à sa subsistance si elle n'est pas reconnue coupable et qu'elle ne se remarie pas; de plus, il est obligé de renoncer au prix d'achat. Si la femme s'enfuit, le mari est en droit de réclamer ce prix. Si la séparation a lieu, les enfants restent avec la partie non coupable.

En Aschanti, le cabocir ou chef a seul le droit de vendre sa femme. Une femme qui prétend que son mari lui déplaît ou qu'il la maltraite peut se séparer de lui à condition de restituer la moitié du trésor de la mariée et de ne pas contracter de nouvelle union. La femme qui, pendant trois ans, reste sans nouvelles de son mari peut se remarier; et son deuxième époux a plus de droits que le premier. Les enfants du second lit sont regardés comme la propriété du premier mari, qui peut les mettre en gage.

Très souvent, après la mort du père, les jeunes enfants et même leurs mères sont réduits en esclavage par les chefs ou par les parents. En Aschanti, le roi hérite de tout l'or de ses sujets. En Loango, ce sont les femmes qui héritent, et le prétendant s'adresse, non au père, mais à la mère de sa bien-aimée, ou au chef maternel de la famille.

II.

En général l'Africain est fataliste et indifférent à la mort. Dans les pays où l'on offre encore des sacrifices humains, où l'on massacre les prisonniers et où l'on se livre au cannibalisme, les victimes vont à la mort avec une froide résignation.

Dans les pays mahométans, on pratique la coutume du *wulwal*, c'est-à-dire des pleurs funèbres, bien que le Coran les désapprouve. Cette démonstration bruyante est faite soit par les parents du défunt, soit par des pleureuses mercenaires. Dans la Nubie et le Sennaar, ce sont les parents et les amis qui remplissent cet office avec les pleureuses, mais il y a des pauses dans leurs cris. De pareilles scènes font une pénible impression sur les voyageurs européens. On lave le corps des mahométans africains, et on l'ensevelit sous un linceul appelé *lalach* ou *kefn*, qui est fait d'un tissu de coton. Les pieux musulmans le portent sur eux en voyage, en forme de turban, car la coiffure représente le *kefn* roulé. Le Coran prescrit pour ce *kefn* une longueur de 7 aunes ; mais les fanatiques cachent quatre à six *kefns* dans leurs turbans. Cette enveloppe de la tête est quelquefois d'une dimension surprenante chez les Ischans ou les scheiks dévots, chez les *mollahs* et les pèlerins du centre de l'Asie, ainsi que chez les Kourdes bigots, même dans la classe des guerriers. On ne comprend pas qu'une tête humaine puisse supporter, par la chaleur et la poussière, un poids tel que celui des martials Kourdes, qui portent encore avec cela tout un arsenal. En Afrique, le turban est plus petit, mais le fanatisme l'agrandit aussi parfois.

Je n'oublierai jamais l'impression que produisirent sur moi deux jeunes Fungés de belle taille, qui étaient venus de loin dans le pittoresque cimetière de la montagne de Djerebin (ou Gerebin), pour saluer les esprits de leurs parents défunts par les paroles les plus douces et les plus mélodieuses. Il y a encore chez ces peuples bien des coutumes païennes à l'égard des morts.

Chez quelques tribus nigritiennes, les complaintes funèbres commencent dès le moment de la mort, et, lorsqu'il s'agit d'une personne de quelque importance, on répand le sang des esclaves et même de certains individus libres, soit qu'on veuille honorer le mort et assurer son existence supérieure en arrosant son tombeau de sang humain fraîchement répandu, soit qu'on se propose de lui fournir une escorte de serviteurs suffisante pour sa nouvelle vie. Outre les hommes, on égorge aussi toutes sortes d'animaux; dans certains pays, on n'immole même que des animaux. On espère, par ces sacrifices sanglants, se réconcilier avec les dieux, apaiser les ombres des morts ou bien exprimer une douleur sincère. Il arrive même qu'à la mort d'un mari ou d'un maître aimé, les femmes, les enfants, les esclaves et les serviteurs s'égorgent eux-mêmes ou se laissent immoler volontairement. Bahodu, roi de Dahomé, fit égorger, aux funérailles et même longtemps après la mort de son père Gezo, un nombre immense de victimes. Ce Bahodu était en même temps un puissant marchand, très recherché de nos marchands d'esclaves, d'ivoire et d'huile, sur la côte occidentale. Le son de l'argent comptant dans ces sauvages districts étouffe les cris des victimes agonisantes qui tombent pour honorer les despotes. Le redoutable Bahodu accorde des privilèges commerciaux en échange d'étoffes, de perles fausses, d'armes, de poudre, de cuirs, etc. Ainsi faisaient les rois d'Aschanti, de Benin et d'autres points de l'Ouest. D'après la relation de Fynn, une foule immense, parmi laquelle se trouvaient les légions guerrières du despote, suivit le convoi d'Umnanda, la mère de Tchaka, roi des Zoulous, morte de la dyssenterie. On y entendait des cris indescriptibles et de féroces chants de guerre; on y voyait immoler de nombreuses victimes, et des légionnaires exaltés se mutiler eux-mêmes avec une sorte de désespoir bestial, jusqu'à ce que 7,000 d'entre eux eussent jonché le sol. Ensuite le corps de la vieille femme fut déposé dans une fosse ouverte où dix des plus jolies jeunes filles furent ensevelies avec elle toutes vivantes. Le tombeau fut gardé pendant toute une année par 12,000 légionnaires. Tous ceux qui n'avaient pas assisté aux obsèques d'Umnanda furent poursuivis et massacrés, ainsi que tous les enfants nés pendant la première année du deuil, avec la plupart des parents. Il ne s'en fallut pas de beaucoup que le féroce despote, dans sa folie césarienne, n'immolât tout son peuple à sa mère.

III.

Les peuples primitifs de l'Afrique sentent le charme des formes poétiques. Le naturel enjoué, expansif, du Nigritien se manifeste souvent par un langage qu'on ne peut pas appeler toujours poétique, mais qui ne manque pas d'expressions caractéristiques et de combinaisons originales. Le nègre improvise assez habilement: il choisit, à cet effet, un langage plus fleuri que celui dont il a l'habitude de se servir.

Les Cafres ont leurs épanchements poétiques. D'après Holden, chacune de leurs tribus a son poète; chaque chef, son chantre. Et des amis de la terre de Natal m'assurent que les productions poétiques de ces peuples ne manquent ni de rudes saillies, ni de traits frappants. Endemann nous fait connaître de gracieuses chansons énigmatiques et des mélodies dansantes des Bassoutos. Parmi les plus intéressantes productions, on remarque les fables répandues dans toute l'Afrique, depuis Cordoufan jusqu'au Cap, dans lesquelles les animaux eux-mêmes jouent un rôle. Nous ne croyons pas que ces fables aient pu être importées d'Europe : elles doivent être indigènes.

En se livrant à ses occupations quotidiennes, le Nigritien se divertit par des improvisations dont la naïveté et la puérilité rappellent les babillages de nos enfants.

Le chant, la musique et la danse sont l'élément de l'Afri-

cain, en général enjoué et avide de plaisir. Comme dans la plupart des pays austraux, c'est la nuit qu'on se livre à ces divertissements. On allume des feux, on prépare le rhum, la bière, la calebasse et l'hydromel, et l'on fait des libations. Les timbales, les flageolets, les guitares, les cors et tous les autres instruments retentissent. Les danseurs s'avancent en parure de fête, souvent peints et ornés bizarrement; les hommes seuls exécutent les danses de chasse et de guerre; mais les deux sexes participent à toutes les autres danses qui ont lieu en *soli* ou par couples, par groupes, par essaims ou par files. Il ne faut pas s'attendre à trouver en Afrique les effets chorégraphiques de notre valse, de notre contredanse, de notre cotillon, de notre cracovienne, de notre mazurka, czardas, fandango, tarentelle, etc., etc., dont les gracieuses figures plaisent à l'œil. Les danses africaines sont en général monotones : on y remarque surtout une mimique érotique analogue au zambacueca des créoles; mais elle est exécutée sans la passion ni la grâce de ceux-ci; elle est plutôt brutalement indécente et lourde. Souvent on imite les mouvements des bêtes féroces; souvent aussi on se contente de faire des rondes disgracieuses et des sauts irréguliers. Les spectateurs battent des mains pour accompagner la musique et le chant; les danseurs sautent et frappent du pied la terre, qui est ébranlée. L'effet est complet quand le chant, la musique, les battements et les trépignements s'exécutent avec un certain rythme; on dit même que le nom de Hottentot provient des trépignements rythmiques exécutés pendant la danse.

L'Africain peut passer plusieurs nuits à de tels divertissements sans se fatiguer. A mesure qu'il danse, chante et boit, il s'excite davantage. Malheureusement, il commet souvent, dans l'ardeur du plaisir, des excès qu'il regrette amèrement plus tard, quelque rude, vaillant et audacieux qu'il soit.

Outre la musique et la danse, les Africains aiment les processions pompeuses et les festins. Les peuples musulmans célèbrent de cette manière les fêtes prescrites. L'Abyssinie chrétienne ne manque pas de jours de fêtes solennelles et intérieures. Beaucoup sont des fêtes religieuses, telles que Œmketa-Krœstus, le baptême de Jésus; Bala-arba, la fête de la purification de Marie; Bala-Bekab, qui a lieu entre Pâques et la Pentecôte, etc., etc. On célèbre aussi dans ce pays les couronnements et les victoires. Les prêtres exécutent diverses danses dont quelques-unes rappellent le *zikr*, l'exercice de piété des derviches danseurs.

Dans l'Afrique nigritienne, les époques des fêtes rappelent des idées religieuses : ainsi l'on y célèbre la nouvelle lune, les fétiches, etc. On y fête aussi le premier de l'an, les anniversaires des naissances, des morts, des victoires et surtout les moissons. Dans une grande partie du continent africain, la maturité du principal aliment, le sorghum, est l'occasion de réjouissances bruyantes. Dans Aschanti, on fête aussi par des divertissements extravagants la récolte de la racine de l'igname. Malheureusement on répand le sang des esclaves dans l'Afrique occidentale. La musique, le chant, la déclamation, la danse, les festins, constituent les principaux divertissements de toutes les fêtes.

R. Hartmann.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La *Revue* a donné déjà une excellente étude sur Lanfrey (1) où le penseur, l'écrivain et le politique étaient présentés dans leur vrai jour. Il semblerait donc inutile d'y revenir, si la notice publiée par M. de Pressensé en tête d'une édition complète des œuvres de Lanfrey, et tirée à part en brochure (2), ne jetait une nouvelle lumière sur l'homme. M. de Pressensé a eu sous les yeux sa correspondance encore inédite et en a tiré des renseignements précieux; en même temps il trouvait de très utiles indications dans des notes publiées sur lui par un compatriote.

La biographie de l'homme fait mieux comprendre encore l'originalité de l'écrivain. On se rend un compte encore plus exact de cette carrière laborieuse, où tant d'obstacles devaient être franchis et que rendaient surtout difficile une rare indépendance d'esprit, une inflexibilité toute stoïcienne. On s'explique mieux sa raideur, sa marche rectiligne, cette sévérité qui n'admettait ni les tempéraments ni les excuses, et, pour tout dire, ses vues plus pénétrantes qu'étendues, plus en profondeur qu'en largeur, quand on le voit se condamner à un volontaire isolement et demander plus à la méditation solitaire qu'au commerce des hommes et à l'expérience de la vie. Rien n'a amolli son austérité, aucune considération particulière n'a détendu la rigidité de ses principes. Il a jugé les faits en homme qui vit loin d'eux, dans des sphères plus hautes et plus sereines, faisant le calcul des forces abstraites, sans tenir toujours assez de compte des empêchements et des résistances.

Avec toute la sympathie et tout le respect que commande une vie vouée à la défense de l'honnête et du juste, on peut se demander si cet isolement contemplatif ne maintient pas l'âme dans une tension trop constante. En haut le cœur, en haut les yeux! Peut-être trop constamment. On arrive ainsi à une sévérité de jugement qui dépasse la mesure; on ne connaît les circonstances atténuantes ni pour les individus ni pour les peuples, et volontiers on ne voit les choses que sous un aspect. On a les haines généreuses d'Alceste; mais, après tout, Philinte, juge plus indulgent, est peut-être en même temps un juge plus équitable. Telles sont les questions que je me posais en lisant l'histoire de cette vie austère et triste éloquemment racontée par M. de Pressensé. Mais s'il est permis de se poser ces questions, il faut aussi, et ce n'est que justice, rendre un plein hommage à cette noble fierté de caractère, à cette rigidité de principes qui n'admettait ni compromis ni concessions, à cette hautaine indépendance qui se refusait à plier devant toute violence et toute menace,

(1) Article de M. Joseph Reinach dans le numéro du 8 décembre 1877.

(2) *Notice biographique sur P. Lanfrey*, par M. de Pressensé. Brochure. — Paris, 1879. G. Charpentier.

qu'elles vinssent des Tuileries ou de la place publique. Il faut aussi recueillir comme un utile enseignement ces paroles par lesquelles il a en quelque sorte formulé les principes qui réglaient sa vie militante : « Au milieu des défections immenses dont le courant entraîne tout et où triomphent si brutalement la lâcheté et la bassesse, c'est encore un assez beau rôle que de se tenir debout parmi tant de têtes courbées et de sentir qu'on porte en soi l'honneur et la sainteté d'un principe. On peut douter si cette destinée, tout austère qu'elle soit, n'a pas quelque chose de plus séduisant pour une grande âme que tous les enchantements de la puissance. »

II.

La *Bibliothèque* publiée sous la direction de M. Henri Martin « pour l'éducation morale et civique de la jeunesse française » vient de s'enrichir d'un nouveau volume. C'est une biographie de Kléber (1), par M. Hippolyte Maze. L'éloquent professeur et conférencier s'est proposé de réagir contre un préjugé trop répandu. On s'imagine volontiers en effet, que, dans la première période de la Révolution, un seul homme a tout fait, tout conduit : Bonaparte. Il a été cependant précédé d'une pléiade de héros.

Dans ces héros, il y avait plus que des soldats, il y avait des patriotes associés à toutes les idées de leur temps, dont ils partageaient les grandes ambitions. Ils sont venus à un moment où la patrie était déchirée par les factions; mais — et c'est précisément le mot de Lanfrey — ils ne l'ont connue que libre et ne se sont inclinés que devant la loi. C'est donc comme une race plus forte et plus fière que celle des généraux de l'Empire, qui se courberont docilement sous leur égal devenu leur maître. Parmi ces Titans, celui en qui se sont incarnées plus qu'en tout autre peut-être les vertus républicaines, c'est Kléber. Voilà pourquoi M. Maze l'a choisi le premier entre tous, voulant présenter un grand modèle à l'admiration et, s'il se peut, à l'imitation de la jeunesse. Il l'engage à comparer la physionomie si belle et si pure de ce serviteur de la loi à celle de Napoléon, le violateur de la loi, spéculant sur ses victoires et osant se substituer à la Révolution tout entière. Qu'elle apprenne ainsi, cette jeunesse, à estimer avant tout une vertu sans laquelle le talent et même le génie ne sont le plus souvent qu'un fléau pour les nations, l'honnêteté !

J'ai déjà eu occasion de remarquer qu'un large souffle oratoire anime et enfle les voiles de M. Maze. La raison en est simple : c'est que ce qu'il trace sur le papier pour nous tous, il l'a dit d'une voix vibrante au public accouru pour l'entendre. Peut-être cependant conviendrait-il, quand la conférence devient livre, de réduire l'orchestration et d'appuyer sur la pédale sourde. Par exemple, s'il faut raconter que Kléber est forcé de quitter son camp la nuit pour aller se défendre contre certains dénonciateurs devant le représentan Prieur de la Marne, cela ne peut-il s'écrire aussi simplemen que je viens de le faire? M. Maze ne saurait s'y résigner. I met une main en abat-jour devant ses yeux, et, de l'autre, i semble faire une trouée dans les ténèbres de la nuit. Il aperçoit alors un homme qui s'avance, enveloppé dans un manteau. Quel peut bien être cet homme?... Ah! à sa haute stature, à son allure martiale, aux éclairs qui luisent dans se yeux, je le reconnais ! C'est Kléber! Où va-t-il? Et M. Maze s demande s'il n'irait pas communiquer quelque plan de bataille au délégué de la Convention; et M. Maze se répond qu Kléber va se défendre, car il a été signalé comme suspect a Comité de salut public. Vous voyez l'effet dramatique et l mouvement oratoire. Excellent tout cela dans les narration des pensionnats de demoiselles, excellent encore dans un conférence : moins en situation dans le livre. Que M. Maz me pardonne de le trouver trop orateur; c'est le reproche qu M. Taine fait à Tite-Live.

III.

M. Arsène Houssaye, inquiet de voir le succès aller à cer taines œuvres vulgaires et triviales, s'est dit : Soyons moin distingué ! Et il a écrit *l'Éventail brisé* (1), où il a essayé d prendre un peu de la manière en vogue : assassinat, enquêt judiciaire, petit monde mêlé au grand monde, et le reste M. Arsène Houssaye a eu beau faire, il est resté distingué. I a toujours son grand air, puis des parfums délicats qui fon qu'on le regarde avec étonnement dans le monde où on sen l'ail. Otez ces souliers éculés, élégant Arsène, et reprene vos talons rouges!

IV.

M. Alexis Bouvier, lui, ne se déguise pas. Son roman *l Belle Grêlée* (2) est vulgaire sans effort. Du talent cependan et une figure — pas celle qui est grêlée — bien étudiée e dessinée avec un certain relief. Le grand ennemi, c'est la pro duction et le succès faciles.

V.

Pourquoi l'auteur de *Noélie Jahel* (3) garde-t-il trop modes tement l'anonyme? C'est une œuvre honnête, délicate, qu plaira fort à ceux qui aiment les teintes douces. Le style en es pur et élégant. Un roman moral qui n'est pas ennuyeux phénomène rare et qu'il faut signaler. Je serais bien tromp si l'auteur appartenait au sexe laid.

(1) *Les Généraux de la République. Kléber*, par Hippolyte Maze. — 1 vol. Paris, 1879. Librairie centrale des publications populaires.

(1) *L'Éventail brisé*, par M. Arsène Houssaye. 2 vol. — Paris, 1880 E. Dentu.

(2) Alexis Bouvier, *la Belle Grêlée*. 1 vol. — Paris, 1880. Jule Rouff.

(3) *Noélie Jahel*. 1 vol. — Paris, 1880. Librairie générale.

VI.

Qui a donc prétendu que les poètes ont tous un petit grain e folie, ou qu'au moins ils sont les jouets de la fée Caprice? oyez ce poète, M. Jules Bailly, de la Société philotechnique: e marche-t-il pas d'une allure tout à fait raisonnable, s'ap-uyant sur un honnête parapluie de famille? Est-ce que jamais s'envole sur les ailes de la fantaisie, et a-t-il jamais donné e la tête contre le soleil, comme Icare? Jamais, et on ne vit ncques homme de plus de bon sens et de prud'homie. Et 'est un poète cependant, un poète aimable et estimable. onneur à cette sagesse! J'imagine qu'il y a eu pour M. Bailly, omme pour tous les poètes, les heures d'orage : eh bien! de eur de nous troubler, il ne nous raconte que ses heures de oleil (1).

A ces heures-là, le poète descend de son domicile de la rue melot, car il demeure rue Amelot. Il rencontre, arrivant de a campagne, les ânesses surmontées de laitières. Il leur nvoie un sourire amical — pas aux laitières, *proh pudor!* — Il aime ces bêtes inoffensives qui apportent leur tribut à a Babylone moderne, car vous pensez bien que, rue Amelot, 'aris ne s'appelle plus Paris, mais Babylone. Il se promène ur le boulevard voisin et va verser quelques larmes sur emplacement de la fontaine du Château-d'Eau. Où sont-ils aintenant, les lions aux narines humides? Le tramway de antin, qui passe, lui rappelle Tropmann et la famille Kinck, t il verse quelques larmes sur la famille Kinck.

O famille émouvante affreusement tuée!

Peut-on employer plus honnêtement les heures de soleil? insi s'épanche la sensibilité du poète. Il lui en reste encore uand il revient rue Amelot, et alors il pleure les deuils de a famille et ceux de la patrie, ou bien encore il remonte par a pensée vers Rome et la Grèce : il chante Delphes, d'une oix moins sonore que Pindare, ou flagelle les Césars à 'exemple de Juvénal, mais non d'un fouet armé de pointes e fer; un gentil petit fouet à faire tourner les sabots.

J'ai dit que M. Bailly ne nous racontait pas les orages de sa ie. Il y a pourtant, sous le titre *Juvenilia*, certains demi-veux que la Société philotechnique n'a pas dû entendre sans ougir. Oui, demi-aveux, car le poète feint de raconter les ventures d'un rêveur de trente ans. Ce rêveur s'était égaré u bal Mabille, où, chose surprenante, inouïe, incroyable,

Tout semblait couronné de fraîcheur et d'aurore.

Parmi ces fraîcheurs et ces aurores, il en distingua une en chapeau lilas, et aussitôt il lui parla

De Dieu, de l'avenir, du ciel et du tombeau.

Une idylle de huit jours en fut la suite, paraît-il. C'était beau-coup avec ce genre de conversation. Décidément ce rêveur-là était bien M. Bailly en personne. La peinture de ses fièvres d'autrefois n'est pas bien dangereuse, en somme. Tout est inoffensif dans cette douce, aimable et honnête poésie.

VII.

Où ai-je lu ceci il y a deux ou trois ans? Est-ce, comme La Fontaine, chez un conteur de fables? est-ce dans un journal? Enfin, je l'ai lu. Un éboulement s'était produit dans une mine. Pendant deux jours les victimes ensevelies avaient attendu la délivrance. Vaine attente; puis le découragement, le désespoir. On se résigna à la mort; on se dit adieu. A cette heure suprême quelques aveux sortirent de quelques bouches. Certains célibataires demandèrent pardon à leurs camarades mariés d'avoir braconné sur leur domaine. Ceux-ci pardonnèrent aisément. Tout à coup un bruit arrive dans ces profondeurs. C'est la délivrance, le salut! Et en effet, quelques heures après, tous revoyaient la lumière. Le pardon octroyé fut retiré tout aussitôt, et il y eut des explications violentes. M. Legouvé connaissait-il cette aventure? Toujours est-il que telle est la donnée de son drame *Anne de Kerviler*, le même pardon accordé de même *in articulo mortis*.

Toutefois ce n'est pas ici un simple aveu, mais une belle et bonne confession, dans toutes les règles, et le pardon est aussi plus qu'un pardon, c'est l'absolution sacramentelle qui délie au ciel comme sur la terre. Le mari désobligé devient pour dix minutes le ministre du Très-Haut. Sera-t-il, à cet instant solennel, mari ou prêtre? Sa main lancera-t-elle la malédiction ou s'étendra-t-elle pour absoudre? Telle est la question. Lutte terrible entre ces deux personnes qui n'en font qu'une. Nous entendons la voix tonnante du mari, puis la voix onctueuse du prêtre; puis le mari reprend le dessus, puis le prêtre fait taire le mari. Quand la main irritée se crispe, menaçante : « Mon père, supplie le pénitent, c'est au prêtre que je me suis adressé! » Et la main redevient bénissante et absolvante. C'est, à la fin de ce duel, le prêtre qui, décidément, l'emporte.

Singulier pénitent! Étrange confesseur! C'est que nous ne sommes pas ici dans le milieu banal de la vie de tous les jours. Cette confession, qui sort de l'ordinaire, s'explique à la grande rigueur si nous songeons que confesseur et confessé sont deux Vendéens tombés au pouvoir des bleus et n'ayant plus qu'un quart d'heure à vivre. On leur a refusé un prêtre. Le comte de Kerviler est rassuré, ayant reçu l'absolution la veille; le jeune Élie Moriac tremble, car sa conscience est chargée d'un adultère. Ils se rappellent alors les premiers chrétiens et s'autorisent de la décision d'un concile. En pareil cas, le premier venu peut remplacer le prêtre; l'absolution qu'il donne est valable pour l'autre monde. Puisqu'il en est ainsi, à la place d'Élie Moriac, je m'adresserais au jardinier, qui n'est pas loin, plutôt qu'au mari. Oui, mais alors il n'y aurait plus de drame. Ainsi, il y en a un, mais reposant sur une donnée si singulière, mettant en jeu des sentiments si exceptionnels et qui ne sont plus de notre temps ni de nos mœurs, que le spectateur résiste à l'émotion. Il y a dans ce petit acte de la terreur et de la pitié à en défrayer trois au moins, et cependant nous demeurons

(1) Jules Bailly, *les Heures de soleil*, poésies. — 1 vol. 1880. Auguste Ghio.

froids. Ce ne sont pas des hommes qui sont là devant nous, ce sont des anges : ils nous étonnent plus qu'ils ne nous touchent.

La femme seule, Anne de Kerviler, n'est pas un ange — ce qui me surprend et m'afflige de la part de M. Legouvé. Elle ne nous cache pas, et pas même à son mari, que si, par un miracle, l'une des deux victimes désignées devait échapper, c'est pour le pénitent plutôt que pour le confesseur qu'elle fait des vœux. Et, en effet, une chance inespérée de salut s'est offerte. Une alerte a fait courir les bleus aux remparts ; les deux Vendéens vont pouvoir fuir. Hélas! un bleu était resté en sentinelle. Un coup de fusil retentit ; l'un des deux fugitifs tombe frappé mortellement. M. Legouvé aime les dénoûments heureux : c'est le mari. Il revient exprès sur la scène en disant à Anne, comme Polyeucte à Pauline :

. . . . . Ma mort va vous rejoindre.

Ils se rejoindront, n'en doutez pas. Ils vivront, ces Vendéens, sans souci de la faute passée, car l'absolution l'a effacée. Élie Moriac fera prudemment peut-être d'envoyer à d'autres ses amis qui voudraient se confesser à lui.

Trop Vendéens, tous ces gens-là, trop Vendéens de l'an III pour nous, Parisiens de l'an 1879.

MAXIME GAUCHER.

LA SEMAINE POLITIQUE

Dès le commencement de la session une crise s'annonçait. Elle a mal débuté, car, au lieu d'être engagée par un large débat de tribune, elle tendait à se prolonger et à se compliquer dans les conciliabules des divers groupes de la majorité républicaine. Rien n'a été plus malencontreux que la tentative d'élaborer un programme commun à tous ces groupes, avec l'arrière-pensée de l'imposer au cabinet, à celui d'aujourd'hui ou à celui de demain. D'abord ce programme courait le risque d'être ou pâle ou hybride, par suite d'une collaboration trop variée. Mais, pâle ou coloré, il n'en était pas moins une humiliation pour le ministère quelconque auquel on l'eût présenté comme un ultimatum. C'était le mandat impératif appliqué au pouvoir exécutif, avec tous ses inconvénients aggravés. D'ailleurs un programme aussi général est nécessairement tout ensemble vague et excessif, excessif parce qu'il est vague. Telle ou telle réforme législative trouve son tempérament dans les articles qui la commentent. Présentée en bloc et abstraitement, elle s'aggrave singulièrement. En outre, un programme ministériel ne signifie rien en dehors de ceux qui doivent l'appliquer. Ils ne feront rien de bon s'ils s'en tiennent strictement à la lettre. C'est l'esprit qui importe ici, et l'esprit, l'inspiration féconde d'une politique déterminée, résulte de l'accord réel entre le ministère et le parlement. Tout doit aboutir à une question de confiance. Voilà pourquoi le pays a tout d'abord applaudi au langage si ferme, si fier par lequel le président du conseil demandait le retour aux vraies traditions parlementaires. Il a dissipé par sa franchise l'équivoque de la situation. Il a appelé la lumière d'une discussion large et sincère. Il a réclamé la lutte immédiate ; il l'a obtenue, et nous n'avons plus qu'à en signaler le caractère et le résultat.

Dès les premiers mots de l'interpellation de M. Brisson dans la séance de jeudi dernier, on a senti qu'il était vaincu d'avance. Malgré son talent ferme et vigoureux et la juste considération dont il est entouré, l'orateur de l'Union républicaine, pas plus que son collègue M. Floquet, qui a su comme lui unir la franchise des opinions au respect des personnes, ne pouvait réussir à tourner la majorité contre le ministère actuel. Rien de moins fait pour passionner une grande assemblée, et surtout le pays, que les griefs articulés, d'autant plus que ce qu'ils avaient de plausible était singulièrement exagéré. Sur tous les points articulés, l'Opposition n'avait à reprocher au ministère que d'avoir mis plus de lenteur dans l'application de principes identiques qu'elle ne l'eût voulu — comme si la responsabilité et les difficultés du pouvoir ne commandaient pas précisément cette marche prudente à laquelle la pure théorie n'est point tenue, parce qu'elle ne rencontre pas d'obstacles dans la sphère spéculative où elle se meut!

Sauf l'amnistie plénière, sur laquelle l'Union républicaine elle-même n'est pas d'accord, et que le ministère écarte résolument, toutes les réclamations de l'Opposition avaient reçu un commencement de satisfaction. On a dû le reconnaître même pour cette fameuse et irritante question des fonctionnaires, qui demande autant d'équité que de fermeté pour ne pas s'envenimer de la façon la plus dangereuse. Ici, la fermeté est aussi nécessaire contre les amis que contre les ennemis pour conserver au gouvernement cette haute impartialité qui est son honneur comme son devoir.

La réponse du ministère a été péremptoire sur tous les points. Après avoir rappelé ses actes, beaucoup trop diminués par ses adversaires, les lois libérales qu'il a proposées, le retour des Chambres à Paris, qu'il a obtenu d'un Sénat fort peu disposé à s'y rallier, cette défense ferme et mesurée des institutions et de la légalité républicaines contre les factieux de la légitimité ou de la Commune, il a pris l'offensive de la façon la plus heureuse. Le président du conseil a établi, en quelques paroles nettes et simples, que la meilleure manière de servir la république dans un pays où il faut l'enraciner était encore de suivre longtemps la méthode sage, prudente, du cabinet actuel, sans rien précipiter en fait de réformes. Il a demandé en outre à l'Opposition si elle avait un moyen de former une majorité nouvelle de gouvernement. Cet argument, repris avec vigueur par MM. Jules Ferry et Lepère, développé avec un grand talent par M. Devès, qui parlait au nom de la Gauche républicaine, est resté sans réponse. Il en sera de même tant que M. Gambetta se refusera à descendre du fauteuil de la présidence. Dans les conditions actuelles, un changement de ministère serait la désorganisation du gouvernement. Voilà ce que la Chambre a compris ; aussi a-t-elle donné une majorité de plus de cent voix au ministère, comme conclusion d'un débat qui n'a pas eu plus d'éclat que de passion, parce qu'il ne pouvait pas

boutir. Espérons que le ministère, qui a senti sa force, revendiquera le rôle qui lui appartient en prenant virilement la direction du parti républicain pendant la période encore longue où il est son mandataire indispensable. Il n'a pas besoin d'aller jusqu'aux extrémités de la gauche pour chercher l'appoint de sa majorité, il en trouve l'assiette dans la gauche républicaine. C'est un grand affranchissement pour lui; nous demandons qu'il en use.

La grande question reste toujours la lutte nécessaire contre le cléricalisme. M. de Falloux vient de l'aborder dans un important article du *Correspondant* sur *l'Unité nationale*. A l'entendre, cette unité a été gravement menacée par la république actuelle du jour où elle s'est efforcée de se défendre contre les empiétements de l'ultramontanisme, car l'éminent et habile écrivain ne se contente pas de signaler telle ou telle mesure législative particulière comme excessive ou attentatoire aux droits de la conscience, il s'attaque à toute la politique qui a prévalu depuis 1876. Il ne conçoit pas l'unité nationale en dehors du régime de la loi de 1850, à laquelle il a attaché l'honneur de son nom, bien qu'il s'efforce d'en rendre, bien à tort, M. Thiers l'éditeur responsable. La loi de 1850 est, selon lui, un grand acte de pacification, le couronnement de l'œuvre d'apaisement inaugurée par l'Édit de Nantes sous l'ancienne monarchie et par le Concordat au commencement du siècle. Cette assimilation pourrait être contestée à bon droit. L'Édit de Nantes et le Concordat diminuaient la part du privilège pour l'Église catholique, tandis que la loi de 1850 l'augmentait sans mesure. En outre, le parti en faveur duquel elle fut votée est précisément celui qui a toujours montré le plus d'hostilité à l'Édit de Nantes et au Concordat. L'ultramontanisme remonte aux Guise et non à Henri IV. Il est l'ennemi juré de la pacification des esprits, le fauteur de toutes les persécutions, le partisan à outrance de l'unité imposée. La première des hérésies, pour lui, est la liberté de conscience. Il est donc étrange de voir M. de Falloux nous présenter les avantages obtenus, grâce à son concours, par cette faction intraitable, qui hélas! est devenue prépondérante depuis le concile, comme une consécration nouvelle de notre unité nationale. Au fond, il sait bien que cette faction le hait malgré ce qu'elle lui doit, parce qu'il a bégayé quelques apologies timides du droit moderne, qu'il n'accepte d'ailleurs que comme un pis aller. N'est-ce pas lui qui, dans sa *Vie de Pie V*, a écrit ce mot fameux et caractéristique, « que la tolérance est la vertu des siècles sans foi »? Par malheur il a paru admettre qu'il serait dangereux de réclamer aujourd'hui des législations intolérantes, et cette imprudence a suffi pour le mettre au ban des purs de l'ultramontanisme.

Comment ne voit-il pas que l'unité nationale n'a pas d'ennemi plus violent et plus perfide que ses ingrats protégés? Là est le suprême péril du temps actuel. Il est certain que ceux qui profitent le plus aujourd'hui de la loi de 1850 travaillent, dans tous les établissements où ils enseignent, depuis l'école primaire jusqu'à l'université catholique, à créer une France ultramontaine en opposition à la France moderne, à effacer la date de 1789 dans l'esprit des jeunes générations soumises à leur influence. Qu'on lise le cours sur les principes du droit professé dans l'université catholique de Lyon par M. Lucien Brun, ou le moindre manuel d'histoire dans un collège jésuite, ou le petit livre d'amusement de l'école primaire, du haut en bas de cet enseignement on trouvera la même hostilité contre tout ce qui constitue notre état social. On peut dire que l'enseignement ultramontain organise la guerre civile des esprits et que ce qu'il met surtout en péril, c'est cette unité nationale dont il serait l'apôtre et le défenseur d'après M. de Falloux. Et l'on voudrait que l'État ne se préoccupât pas d'un tel danger! Son devoir est d'y parer par tous les moyens légitimes dont il dispose; le plus efficace consiste à faire prévaloir de plus en plus le caractère laïque dans l'enseignement public et à interdire sévèrement toute atteinte à la constitution du pays dans l'enseignement privé. Qu'il se hâte de faire disparaître tous les privilèges accordés à l'Église catholique, qu'il mette son propre enseignement sur le pied le plus favorable et le plus respectable; et, sans violer aucun droit, il travaillera efficacement à reconstituer l'unité nationale mise en péril par les amis de M. de Falloux. L'unité n'a pas d'autre sanction que la neutralité religieuse ou philosophique de l'État. Tout ce qui s'en écarterait dans un sens ou dans un autre tendrait à rompre le faisceau national. L'unité n'est possible, dans un pays divisé en religion comme en philosophie, qu'à la condition de l'indépendance absolue des esprits et des consciences sous la protection d'un gouvernement qui proclame et applique son entière incompétence dans le conflit des opinions. L'État laïque, voilà l'État vraiment unitaire.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Le prix annuel de numismatique a été partagé entre MM. Barclay Head et François Lenormant, auteurs, le premier, d'un ouvrage ayant pour titre : *The international Numismata orientalia*. Part. III. *The coinage of Lydia and Persia* (Londres, 1877, in-4°); le second, d'une étude intitulée *la Monnaie dans l'antiquité* (3 vol. in-8°).

Le premier prix Gobert a été décerné à M. Paul Meyer pour son ouvrage intitulé *la Chanson de la Croisade contre les Albigeois commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme*, 2 vol. (Paris, 1875, in-8°).

Le second prix a été maintenu à M. Giry pour ses *Études sur les institutions municipales. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*. (Paris, 1877, in-8°.)

Pour le prix Bordin l'Académie avait proposé la question suivante :

« Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien. »

L'Académie accorde, à titre d'encouragement, à MM. Sorlin Dorigny et Joseph Halévy, une somme de mille francs, et elle retire la question du concours.

L'Académie avait mis au concours pour le prix Brunet le sujet suivant :

« Faire la bibliographie méthodique des productions en vers français antérieures à l'époque de Charles VIII qui sont imprimées, et indiquer autant que possible les manuscrits d'après lesquels elles l'ont été. »

Le prix a été décerné à M. Gustave Pawlowski.

M. Stanislas Julien a légué à l'Académie une rente de quinze cents francs pour un prix annuel en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. L'Académie décerne le prix à M. Vissering, pour son ouvrage intitulé : *On chinese currency, coin and paper money.* (Leiden, 1877, 1 vol. in-8°.)

M. Taine met la dernière main à la troisième partie de son ouvrage sur *les Origines de la France contemporaine.* Le titre du nouveau volume n'est pas encore décidé. L'auteur hésite entre *les Jacobins* et *la Convention.*

M. Flaubert travaille à un roman philosophique en deux volumes, qui paraîtra vers le printemps. M. Daudet a ébauché un roman semi-burlesque dont la scène est placée dans le midi de la France et dont le héros représentera le type de Tabarin.

M. Egger ouvrira son cours de littérature grecque, en Sorbonne, le lundi 8 décembre, à 3 heures.

Cette année, M. Egger présentera un aperçu général de la langue et de la littérature grecques et appréciera les diverses méthodes appliquées à cet enseignement.

Le livre de M. Alexandre Dumas sur le divorce paraîtra incessamment. M. Dumas a fait diligence pour être prêt avant la discussion de la loi sur la question. Il a adopté la forme d'une *Réponse* à un abbé, et il démontre par des exemples que l'Église, tout en réprouvant le principe du divorce, en admettait la pratique. En effet, elle reconnaissait de nombreux cas de nullité de mariage. Les époux rendus à la liberté pouvaient contracter d'autres unions, et les enfants issus du mariage annulé conservaient leur caractère d'enfants légitimes.

Notes géographiques. — Les Russes poursuivent activement les études préparatoires du chemin de fer qu'ils projettent dans l'Asie centrale. A la deuxième séance de la Société de géographie de Saint-Pétersbourg, il a été rendu compte des travaux accomplis par la commission d'études. Cette commission ne borne pas ses soins à la topographie : elle recueille de nombreuses observations météorologiques et s'occupe de rassembler des collections de diverse nature. Un de ses membres, le colonel Maiev, est spécialement chargé de la partie statistique pour le Turkestan et la Boukharie.

— On annonce la fondation d'une Société japonaise de géographie à Yeddo.

— Les nouvelles d'Afrique sont mauvaises. Un explorateur allemand, le docteur Rohlfs, qui était parti récemment pour une nouvelle expédition, a dû revenir sur ses pas à Benghazy, dans l'État de Tripoli. Sa caravane avait été attaquée et pillée dans l'oasis de Rufara. D'autre part, les missionnaires anglais du Nyanza se trouvent actuellement dans une situation critique. Le fameux roi Mtesa, avec qui M. Stanley lisait saint Luc paraît n'avoir pas persévéré dans les sentiments édifiants qu'on s'était un peu trop hâté de célébrer. Il a entendu dire que les Égyptiens avaient poussé leurs postes avancés dans la direction de son royaume, et, avec la logique du sauvage, il a accusé les missionnaires d'être complices du khédive. Deux de ces messieurs ont dû accompagner les envoyés de Mtesa en Égypte pour y fournir les preuves de l'innocence de leur Société. Ceux qui sont demeurés à la cour du roi rencontrent autour d'eux une hostilité marquée. Quant à la mission envoyée dans le Tanganyika, on n'en a aucune nouvelle et on commence à être sérieusement inquiet d'elle. La Société des missions de Londres s'efforce de faire passer jusqu'à Ujiji des messagers indigènes qui s'informeront de ce qui s'est passé et qui rapporteront les lettres des missionnaires.

— D'après la *Revue de géographie,* le commandant Cameron se proposerait d'entreprendre un nouveau voyage entre l'océan Indien et l'Atlantique. En attendant le moment du départ, le commandant Cameron continue à faire au public des communications curieuses sur les pays qu'il a visités. Certaines tribus africaines ont trouvé un procédé pour communiquer par signaux avec des tambours. Il y a une manière d'appeler chaque individu par son nom au moyen de sons différents. On peut adresser des questions et recevoir des réponsse à plusieurs centaines de mètres. Lorsqu'il y a guerre, c'est par cette voie que les chefs d'armes transmettent leurs messages, et leurs dépêches parcourent rapidement des distances énormes. Ce procédé ingénieux doit faire la joie des espions ennemis.

— M. Stanley écrit à un de ses amis d'Angleterre, au sujet de sa nouvelle expédition dans l'Afrique centrale, qu'il est chargé par une Société philanthropique d'ouvrir et de tenir ouverts, si cela lui est possible, tous les districts qu'il parviendra à explorer, dans l'intérêt du monde commercial. La Société dont il est le mandataire n'est pas, ajoute-t-il, une société religieuse ; mais les instructions qu'elle lui a remises ont néanmoins un caractère religieux. Il lui est entièrement interdit d'user de violence. Toutes les fois que l'expédition, qui porte le nom de *Mission,* rencontrera de la résistance de la part des indigènes, elle devra se retirer immédiatement et chercher un autre champ d'action.

« Nous achèterons, dit M. Stanley, l'air lui-même, si quelqu'un nous le demande. »

M. Stanley semble assez mécontent des indigènes qu'il a enrôlés pour son expédition. La plupart ne vaudraient pas leurs rations.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2182)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 24. 13 DÉCEMBRE 1879.

LA GUERRE DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

La campagne du « Huascar ».

I.

Le combat naval livré dans les eaux d'Iquiqui, le 21 mai dernier (1), coûtait cher au Pérou. Son escadre, habilement manœuvrée, avait réussi à déjouer la vigilance de l'amiral chilien; ses deux meilleurs cuirassés, le *Huascar* et l'*Independencia,* tombaient à l'improviste sur les corvettes chiliennes qui bloquaient Iquiqui; la *Esmeralda,* éperonnée par le *Huascar,* coulait bas; mais l'*Independencia,* acharnée à la poursuite du *Coradonga,* venait se briser sur un rocher. Le *Huascar* restait seul à soutenir sur mer la fortune du Pérou et à lutter contre les forces chiliennes composées de huit bâtiments, dont deux frégates cuirassées, *Lord Cochrane* et *Blanco Encalada.*

A Lima, la nouvelle fut accueillie avec consternation. La levée temporaire du blocus d'Iquiqui, la destruction de l'*Esmeralda* ne compensaient pas la perte de l'*Independencia.* La lutte inégale et héroïque soutenue par les corvettes chiliennes prouvait que l'on avait à faire à des adversaires résolus; quant aux dommages subis par la marine chilienne, ils étaient facilement réparables. La *Esmeralda* était une corvette en bois de douze canons, tandis que l'*Independencia,* frégate cuirassée de premier rang, mesurait 2 500 tonnes et portait une artillerie formidable. Dans ces conditions nouvelles, le Pérou pouvait-il continuer à lutter sur mer contre le Chili? Le *Huascar* n'avait plus pour le seconder que trois corvettes en bois, le *Talisman,* l'*Union* et le *Pilcomayo,* et deux batteries flottantes retenues dans le port de Callao. Il est vrai de dire que le littoral du Pérou, de la Bolivie et du Chili s'étend sur une longueur d'environ mille lieues, que 1 537 milles séparent les deux capitales ennemies et qu'un pareil développement de côtes rend difficile une rencontre et permet d'éviter une bataille rangée.

Le commandant du *Huascar,* le capitaine, depuis amiral Grau, était à la hauteur de sa tâche. Immédiatement après le combat d'Iquiqui, il fit transporter à son bord l'équipage et ce qu'il put sauver de l'armement de l'*Independencia.* Le temps manquait pour essayer de renflouer le navire; il n'était pas douteux que l'amiral chilien ne fît voile pour Iquiqui : l'*Independencia* fut incendiée et le *Huascar* reprit la mer, se dirigeant vers le sud.

On a vu par l'exemple de l'*Alabama,* pendant la guerre de sécession, les dommages considérables que pouvait infliger à un ennemi bien supérieur en forces et en nombre un navire isolé, habilement manœuvré, dissimulant ses mouvements, apparaissant à l'improviste sur les points où on l'attendait le moins, menaçant sur tous, n'acceptant le combat qu'avec certitude de succès et se dérobant en présence d'adversaires redoutables. Le capitaine Grau s'inspira de cette tactique. Pour rallier son port d'armement, il lui fallait remonter dans le nord. Il courait risque, en le faisant, de se heurter à l'escadre chilienne, qui, d'après son estime, devait se trouver à quelques centaines de milles au nord, se rendant du Callao à Iquiqui. D'autre part, les côtes du sud étaient dégarnies; la *Covadonga* et le *Limari* avaient réussi à s'échapper; mais ni l'un ni l'autre de ces bâtiments chiliens n'était de force à tenir tête au *Huascar.* En descendant la côte, il pouvait les rejoindre et s'en emparer, à tout le moins menacer les ports occupés par les Chiliens, capturer des transports et détruire les appareils à condensation.

Nous avons expliqué (1) comment, par suite de la configu-

(1) Voy. la *Revue* des 3 mai et 5 juillet derniers.

(1) *Revue* du 3 mai.

ration géographique du désert d'Atacama, l'eau potable fait défaut sur tout ce littoral si riche en mines et en dépôts de salpêtre. Dans les ports de Pisagua, Iquiqui, Cobija, Antofagasta, Mejillones, on a dû établir des machines à distiller l'eau de mer pour subvenir aux besoins de la population, composée en majeure partie d'ouvriers employés à l'exploitation des mines. Ces appareils, installés sur le rivage, peuvent être facilement détruits par un navire de guerre mouillé sur rade. Il en est de même des pontons d'embarquement, au long desquels les navires de commerce viennent charger le salpêtre et le guano, des hangars sous lesquels on emmagasine ces produits encombrants, des chalands et de tout le matériel de l'exploitation. Dans ce pays désert et aride, la vie, le commerce et l'activité sont concentrés sur le bord de la mer; il n'existe pas de routes dans l'intérieur, et le manque d'eau en rend l'accès difficile.

Échelonnés sur la plage et séparés les uns des autres par des intervalles qui varient de vingt à cent milles, ces ports du désert d'Atacama n'ont entre eux d'autres communications que par des goëlettes ou les bâtiments qui vont de l'un à l'autre compléter leur chargement. Sauf Iquiqui, ils sont dépourvus de moyens de défense; aussi la flotte chilienne s'en était-elle emparée sans coup férir; mais elle n'avait pas eu le temps de les fortifier. Confiante dans la supériorité de ses forces, elle s'était dirigée vers le nord après avoir détaché deux corvettes pour bloquer Iquiqui. Son but était de croiser devant le Callao, où se trouvait concentrée l'escadre péruvienne, et de la mettre hors d'état de gagner le large. Elle n'y avait réussi que partiellement. Le *Huascar* et l'*Independencia* avaient pris la mer avant son arrivée. Avisé de cette sortie, l'amiral chilien redescendait en toute hâte vers Iquiqui pour porter secours à ses corvettes menacées. Pendant ce temps, le *Huascar*, longeant la côte, s'emparait à Tocopilla de deux navires marchands chiliens, coulait bas, près de Cobija, quatorze chalands chargés de charbon et arrivait en rade de Mejillones. Quelques coups de canon suffisaient pour détruire le matériel de l'exploitation. A Mejillones, le *Huascar* s'emparait en outre de trois bricks chiliens, qu'il incendiait, et d'un navire chargé de cuivre, qu'il expédiait en prise au Callao.

Poursuivant sa route dans le sud, il mouillait en vue d'Antofagasta. Centre de riches dépôts de salpêtre et cause première de la guerre, Antofagasta avait été, dès le début des opérations, occupée par les Chiliens; ils y avaient débarqué des troupes, élevé en hâte quelques retranchements, et, depuis, ils en avaient fait la base de leurs opérations militaires par terre. Le *Huascar* ne pouvait donc tenter un débarquement, mais il dirigea sur la ville le feu de ses batteries. Les Chiliens ripostèrent de leur mieux, sans pouvoir toutefois causer grand dommage à leur adversaire, sur la cuirasse duquel leurs boulets n'avaient aucun effet. Le *Huascar* réussit à plusieurs reprises à allumer l'incendie dans la ville, mais les Chiliens parvinrent à l'éteindre et à préserver les dépôts de vivres et de munitions qu'ils y avaient accumulés en vue d'une campagne contre la Bolivie. Le monitor péruvien dut reprendre la mer après un combat d'artillerie dans lequel la supériorité de son armement et la portée de son tir lui permirent d'infliger des pertes à l'ennemi, mais sans toutefois aboutir à un résultat sérieux. La ville était en état de défense et à l'abri d'un coup de main.

Après cette tentative infructueuse, le *Huascar* prit le large et, remontant dans le nord, se dirigea sur le Callao. L'amiral chilien avait détaché deux de ses bâtiments pour lui barrer la route. Leur rencontre eut lieu au nord d'Iquiqui. Le *Blanco Encasada* ouvrit le feu à une distance d'environ 4,000 mètres; le *Huascar* riposta, mais la portée de son tir ne lui permettait pas le combat à pareille distance. D'autre part, le commandant Grau comprenait l'importance de ne pas engager imprudemment l'unique bâtiment de guerre du Pérou. Forçant de vapeur, il réussit à échapper à son adversaire sans avaries sérieuses et sans autre perte que celle de son chef de pavillon. Le 7 juin, il ralliait le port du Callao, où sa longue absence commençait à inspirer de vives inquiétudes. Le capitaine Grau, reçu avec acclamation, fut promu amiral et s'occupa activement de ravitailler son navire en vue d'une nouvelle campagne.

Le gouvernement péruvien redoublait d'efforts pour parer au désastre de l'*Independencia*. Après le départ de la flotte chilienne, on avait dirigé sur Arica les deux batteries flottantes immobilisées sur le Callao et complété le système de défense de ce dernier port, situé à quelques milles de Lima, la capitale, à laquelle le relie une voie ferrée. Le Président Prado avait rejoint à Tacna le général Daza, Président de la Bolivie. Leurs contingents réunis s'élevaient à 16,000 hommes incessamment renforcés par les détachements qui arrivaient de la Bolivie et des provinces sud du Pérou. A Lima, le gouvernement disposait d'environ 6,000 hommes, force suffisante, avec les batteries du Callao, pour prévenir un débarquement des troupes chiliennes. Le retour du *Huascar* ajoutait un puissant élément de résistance à ceux qui existaient déjà. En quittant Lima pour aller prendre, conjointement avec le général Daza, le commandement des armées de la Bolivie et du Pérou, le Président Prado remit au vice-président du Pérou, le général La Puerta, la direction des affaires administratives. Usant des pouvoirs qui lui étaient conférés, ce dernier provoqua un remaniement ministériel; il appela à la présidence du conseil et au ministère de la guerre le général de Mendiburu, désigné par l'opinion publique comme le meilleur tacticien de la république. Sur la demande du gouvernement, le congrès vota un emprunt national de quarante millions de francs portant intérêt à 8 pour 100. On savait, à n'en pas douter, qu'il trouverait difficilement preneur; aussi le ministre des finances fut-il autorisé à émettre, pour le montant non souscrit, du papier-monnaie.

II.

Au Chili, la nouvelle du combat d'Iquiqui avait provoqué un enthousiasme universel. La lutte désespérée soutenue par la *Esmeralda*, la mort héroïque de son commandant, la destruction de l'*Independencia* surexcitaient les esprits et justifiaient toutes les espérances. Les plans les plus hardis et les

plus aventureux se donnaient libre carrière. On ne rêvait rien moins qu'un coup de main sur Lima. Ce ne serait pas la première fois que l'armée chilienne y ferait son entrée : en 1838, elle s'en était rendue maîtresse ; mais on oubliait qu'alors un parti puissant appelait son intervention et que, dans les murs mêmes de la ville, ses nombreux adhérents avaient contraint les autorités à ouvrir les portes. Il n'en était plus ainsi ; le Pérou tout entier se montrait unanime en faveur de la guerre.

Mais le gouvernement péruvien avait commis une faute grave : celle de concentrer son armée entre Arica et Tacna, à plus de 600 milles dans le sud. L'alliance avec la Bolivie l'exigeait, et, au début, on avait cru possible l'invasion du territoire chilien. La difficulté des communications, le manque d'argent et de moyens de transport avait ralenti la concentration des forces alliées ; le désastre d'Iquiqui assurait au Chili la prédominance sur mer et rendait difficile, si ce n'est impossible, une tentative d'embarquement et de débarquement à destination du nord du Chili. Dans ces conditions nouvelles, l'armée péruvienne se trouvait massée à une distance considérable de la capitale. L'escadre chilienne pouvait donc, en bloquant le Callao, empêcher la sortie du *Huascar* et immobiliser dans ce port, par la menace d'un débarquement, une partie des troupes et de l'artillerie nécessaires à la défense de Lima. A l'aide de transports, il était possible de jeter à Chorillos, peu éloigné de la capitale, dix à douze mille hommes et d'attaquer Lima à revers. Si l'on réussissait, la guerre était terminée ; mais, si l'on échouait, c'était un désastre. Les résolutions désespérées s'imposent aux situations compromises : le Chili n'en était pas là. La fortune se dessinait en sa faveur ; maître de la mer, il bloquait les ports de ses ennemis, empêchait leur ravitaillement, ruinait leur commerce. L'argent manquait au Pérou et à la Bolivie ; de nos jours, la guerre en exige beaucoup ; le patriotisme et l'ardeur ne le remplacent pas.

Le cabinet de Valparaiso sut résister à la pression de l'opinion publique. Plus politique et plus sage que les masses, entraînées par leur impatience et toujours prêtes à risquer une partie décisive, il écarta ce projet séduisant et dangereux et s'attacha surtout à renforcer le blocus d'Iquiqui. Il comptait sur le temps, le manque d'argent et l'épuisement de ses adversaires, pour les amener à composition. La situation de l'armée péruvienne et bolivienne ne laissait pas que d'être critique. Trop éloignée de Lima pour la couvrir, elle l'était trop aussi d'Iquiqui pour lui venir en aide. Campée aux environs de Tacna, elle n'y pouvait rester plus longtemps ; force était de prendre un parti : ou remonter dans le nord et se rapprocher de Lima, ou s'avancer dans le sud vers Iquiqui. Dans le premier cas, on abandonnait tout le littoral bolivien ; dans le second, on s'exposait au débarquement d'un corps d'armée chilien coupant les communications avec le Pérou et la Bolivie, forçant les armées alliées à se concentrer sur Iquiqui, déjà bloqué par mer et n'offrant que de faibles ressources comme vivres et munitions. C'est à ce dernier parti que l'on s'arrêta. L'influence de la Bolivie prévalut. Ses généraux insistèrent sur ce fait qu'Iquiqui tenait bon, qu'une concentration sous ses murs menaçait la partie nord du Chili et permettrait à un moment donné de prendre l'offensive et d'envahir le territoire ennemi, enfin qu'en se portant sur Lima on abandonnait d'un seul coup Iquiqui, tout le littoral bolivien, et on découvrait la route de la Paz, capitale de la Bolivie. Rien n'indiquait, ajoutaient-ils, que le gouvernement chilien méditât un coup de main sur Lima, en mesure d'ailleurs de résister et sous les murs de laquelle un échec, probable, aurait les conséquences les plus graves pour le Chili. La marche dans le sud fut décidée.

Cette résolution répondait aux manifestations de l'opinion publique du Pérou. Au premier moment de consternation causé par la perte de l'*Independencia* avait succédé une surexcitation violente. On s'irritait de l'inaction de l'armée, on lui reprochait de ne pas porter la guerre sur le territoire chilien. A Lima comme au Callao, on ne rêvait plus que revanche de l'échec subi. Une fièvre d'un nouveau genre s'était emparée de la population. Pour débloquer Iquiqui, pour protéger le Callao, pour détruire l'escadre ennemie, on comptait surtout sur les torpilles. A Lima, plusieurs compagnies s'étaient formées pour construire et utiliser ces engins de destruction. Au Callao, bon nombre d'inventeurs et d'aventuriers assiégeaient le gouvernement de propositions. Un riche négociant prenait l'initiative ; il offrait une prime de 250 000 francs à celui qui coulerait bas un des cuirassés chiliens, et 125 000 francs par corvette. En vue de Pisagua, l'escadre chilienne capturait un bateau torpilleur monté par quatre hommes et pourvu de torpilles contenant chacune cent livres de dynamite. A Iquiqui, deux Américains passaient un contrat avec les autorités péruviennes, et, le 30 juillet dernier, une tentative devait être faite contre le cuirassé chilien *Blanco Encasada*.

Chaque matin, l'escadre chilienne qui bloquait le port revenait prendre position en rade après avoir croisé au large dans la nuit. Tout fut préparé en conséquence, mais évidemment le secret avait été mal gardé. Dans les deux jours qui précédaient la date indiquée, la population de la ville, épouvantée à l'idée du bombardement auquel l'exposait, en cas d'insuccès, la tentative projetée, émigrait ; les routes qui mènent de la ville dans les pampas étaient encombrées de fuyards emportant ce qu'ils possédaient de plus précieux. Le 30 juillet au matin, l'escadre de blocus fit son apparition, mais sans revenir à son mouillage habituel. L'amiral chilien, bien renseigné par ses espions, avait évité le danger et gagnait la haute mer. Le blocus d'Iquiqui était levé, mais les manœuvres habiles de la flotte chilienne devaient aboutir à un des plus terribles combats qui aient ensanglanté les eaux du Pacifique.

Tout en résistant à la pression de l'opinion publique, qui réclamait un coup de main hardi contre Lima, le gouvernement chilien ne perdait pas de vue son objectif. Iquiqui était pour lui la clef de la situation ; la partie qu'il se refusait à risquer au nord, il était prêt à la jouer sous les murs de cette ville. Il n'ignorait pas la résolution prise par les généraux péruviens et boliviens de se porter au secours d'Iquiqui ; cette marche dans le sud favorisait ses projets, et on prépa-

rait dans les ports chiliens le matériel naval destiné à opérer un débarquement en vue de couper les communications des armées alliées, de les acculer sous les murs d'Iquiqui et de les attaquer à revers pendant qu'un corps d'armée partid'Antofagasta les menacerait de front. Si ce plan réussissait, on s'emparait d'Iquiqui et l'on pouvait, à la tête d'une armée victorieuse, soutenue par une forte escadre, remonter la côte en menaçant à la fois la Paz et Lima. Mais, pour effectuer le débarquement projeté, il importait d'être à l'abri d'une surprise par mer. Les bâtiments de transport étaient hors d'état de résister au *Huascar,* dont la dernière campagne avait semé l'alarme sur les côtes; son apparition inattendue au milieu de la flottille pouvait entraîner un désastre. La marche inégale des transports, leur nombre en rendaient l'escorte et la protection difficiles. Il importait donc avant tout de se garder de ce danger.

Rentré au Callao, le *Huascar* avait renouvelé ses approvisionnements, ses munitions, et réparé ses légères avaries; sous le commandement de l'amiral Grau, escorté de l'*Union,* corvette à marche rapide, il reprenait la mer au milieu de septembre. Ainsi que nous l'avons dit, l'escadre chilienne avait tout à coup levé le blocus d'Iquiqui et gagné le large. L'amiral Rivero avait habilement combiné ses opérations. Bien renseigné par ses éclaireurs, il surveillait à distance les mouvements de son redoutable adversaire.

Le 8 octobre au matin, le *Huascar* se trouvait à la hauteur de Mejillones de Bolivia, lorsqu'on signala à l'amiral Grau un cuirassé chilien, *Blanco Encalada,* et deux corvettes sur l'arrière; peu après, on relevait sur l'avant un autre navire cuirassé chilien, *Lord Cochrane,* qui barrait la route dans le sud. L'amiral Grau était cerné par les forces ennemies et mis en demeure d'accepter le combat.

Sa situation était des plus critiques; mais le commandant du *Huascar* n'était pas homme à désespérer de la fortune. Son équipage, composé de matelots intrépides, avait en lui une confiance absolue; il le savait, et, tout en hâtant les préparatifs de la lutte, il donna ordre à l'*Union* de gagner le large. La corvette ne pouvait tenir devant l'artillerie formidable des cuirassés chiliens et sa marche supérieure lui permettait encore de se mettre à l'abri. Serrant ensuite la côte de près et forçant de vapeur, le *Huascar* se dirigea sur le *Lord Cochrane* et engagea le feu à trois mille mètres de distance. Le *Blanco Encalada* se trouvait à une heure de marche en arrière. L'amiral Grau laissa porter sur le *Cochrane*, puis, par une manœuvre hardie, lança son navire à toute vitesse sur le cuirassé chilien pour le couler bas à l'aide de son éperon. Grâce à sa double hélice, le *Cochrane* évita le choc et les deux navires glissèrent l'un près de l'autre à quelques mètres de distance en échangeant de terribles bordées. Revenant sur ses pas, le *Huascar* s'acharna sur son adversaire, espérant le mettre hors de combat avant l'arrivée du *Blanco Encalada*. En moins d'une heure, le *Huascar* fit vingt-cinq décharges de ses pièces de 300 sur le *Cochrane,* qui ripostait avec énergie. A onze heures, le *Blanco Encalada* entrait en ligne et ouvrait le feu contre le *Huascar*.

Sur son avant l'artillerie n'avait pas de prise; l'arrière était sa partie vulnérable : l'amiral chilien concentra sur ce point le tir de ses pièces de 300 et réussit à démolir son gouvernail. Vainement l'équipage du *Huascar* essaya de le réparer. Les matelots chiliens, postés dans les hunes, balayaient le pont du *Huascar* par des décharges incessantes de mousqueterie. Le monitor péruvien ne gouvernait plus, mais à toutes les sommations de se rendre et d'amener son pavillon il répondait par le feu de sa tourelle blindée. Sur l'ordre de l'amiral chilien, les deux navires dirigèrent simultanément leur tir sur la tour du commandant. Un obus finit par la transpercer et l'amiral Grau tomba mortellement blessé. Pendant qu'on le transportait dans l'entrepont, un boulet pénétra par l'arrière, balayant le navire dans toute sa longueur, tuant l'amiral et ceux qui l'entouraient.

Le capitaine Elias Aguirre prit alors le commandement. Toute résistance semblait inutile, mais les hommes et les officiers étaient résolus à mourir plutôt que de se rendre. Le nouveau commandant s'établit dans la tour blindée, au centre même de l'artillerie. Acharnés à la lutte, les bâtiments échangeaient leurs coups à une distance de trois cents mètres. Le *Blanco Encalada* réussit même à s'approcher jusqu'à dix mètres pendant qu'on rechargeait à l'intérieur une des pièces du *Huascar*. Dans cette embrasure béante il déchargea un obus de trois cents livres qui éclata dans la tourelle, tuant Elias Aguirre, les servants de la pièce, et démontant l'un des canons du *Huascar*. Il n'en restait plus qu'un seul en état de service. Le capitaine de pavillon, Carbajal, prit à son tour le commandement. De nouveaux servants s'enfermèrent avec lui dans la tourelle et continuèrent le feu. Un boulet du *Cochrane,* pénétrant par la brèche ouverte, tua Carbajal et ses servants. Il était environ onze heures et demie, le combat durait depuis plus de deux heures. Le pont du *Huascar* était inondé de sang, la tourelle encombrée de cadavres; les mâts brisés ne permettaient plus d'utiliser les mitrailleuses dans les hunes; mais le *Huascar* tirait toujours de son unique pièce, et le lieutenant Jose Rodriguez dirigeait à son tour la résistance. Une décharge de mousqueterie des hunes du *Cochrane* l'abattit sur le pont.

Le *Huascar,* désemparé, flottait au hasard; les canonniers étaient tués, les matelots qui essayaient de les remplacer étaient exposés sans protection au feu de l'artillerie ennemie, les obus ayant fait éclater la toiture et le blindage de la tourelle. Sur ce pont ensanglanté, incessamment balayé par le feu de douze pièces déchargeant presque à bout portant des boulets de trois cents livres, il n'était plus possible de tenir. Néanmoins le lieutenant Enrique Palacios prenait le commandement de cette épave. L'amiral chilien avait fait cesser le feu, mis des chaloupes à la mer et envoyé des hommes tenter l'abordage; Enrique Palacios et les derniers défenseurs du *Huascar* les reçurent à coups de hache et de revolver et les rejetèrent à la mer. C'était le dernier et suprême effort. Une seconde tentative d'abordage réussit. Les Chiliens étaient maîtres du *Huascar* et amenaient bas le pavillon péruvien.

De l'équipage du *Huascar*, composé de 216 hommes, 130 étaient morts; 86 survivaient seuls, dont la plupart dangereusement blessés. Des vingt-quatre officiers, les cinq plus

élevés en grade étaient tués, sept autres se mouraient. Le *Huascar* fut dirigé sur Mejillones. L'*Union* avait réussi à s'échapper, bien que serrée de près par les corvettes chiliennes, et à gagner le port du Callao.

Pendant ce combat, engagé, ainsi que nous l'avons dit, en vue de Mejillones, le télégraphe entre cette ville et Antofagasta informait les autorités chiliennes des péripéties de la lutte. Le résultat fut accueilli par une explosion de joie, et la nouvelle communiquée immédiatement à toutes les villes du Chili, où elle provoqua un enthousiasme indescriptible. Les vainqueurs rendirent aux vaincus l'hommage dû à leur vaillance; dans son rapport officiel, l'amiral chilien parla en termes émus de l'intrépidité et du courage de l'amiral Grau, qu'il appela lui-même un grand homme de mer.

Avec l'amiral Grau disparaissait en effet le plus habile et le plus hardi des officiers du Pérou. Ses compatriotes ne s'y trompèrent pas ; le sénat péruvien vota, aux acclamations publiques, la résolution suivante : « A l'appel, à bord de la flotte nationale, le nom de Michel Grau, en sa qualité de vice-amiral, sera prononcé; l'officier le plus élevé en grade répondra : Présent au séjour des héros. »

A Lima, une souscription publique fut immédiatement ouverte pour l'achat d'un navire cuirassé destiné à remplacer le *Huascar*. En quelques jours on réunissait cent mille livres sterling (2 500 000 fr.), et les femmes de Lima se dépouillaient de leurs bijoux et de leurs diamants pour en faire don à l'État. Un commissaire spécial partait pour l'Europe, chargé de la négociation d'un emprunt et de l'achat de navires et de munitions de guerre. Le Pérou était résolu à continuer la lutte. Le général Mendiburu donnait sa démission de ministre de la guerre et était remplacé par le général de la Cotera, partisan déclaré de la guerre à outrance. A Arica, second port du Pérou, ce qui dominait surtout, c'était l'exaspération. On savait que l'amiral Montero s'était opposé à la dernière campagne du *Huascar* et que l'avis du Président Prado l'avait emporté; on redoutait un mouvement populaire contre ce dernier et le massacre des prisonniers chiliens détenus dans le port.

La prise du *Huascar* permettait au gouvernement chilien de mettre à exécution le plan d'attaque que nous avons indiqué. Un corps expéditionnaire de 12,000 hommes débarquait à Pisagua, au nord d'Iquiqui, coupant ainsi les communications entre le gros de l'armée alliée et les détachements qui occupaient Iquiqui. Cette manœuvre n'était pas sans danger. La résistance d'Iquiqui pouvait donner le temps aux alliés de prendre entre deux feux le corps de débarquement ; mais le Chili comptait, non sans raison, sur le désarroi causé par la capture du *Huascar* et sur l'appui de sa flotte victorieuse. Pisagua fut occupé de haute lutte; ses défenseurs se replièrent sur Iquiqui; l'armée chilienne les suivit, attaqua vivement ces contingents ébranlés, les mit en pleine déroute et s'empara d'Iquiqui. Les dernières dépêches nous apprennent que la flotte chilienne a mis le blocus devant Arica et que l'armée chilienne a complètement battu, à Taracapa, les armées alliées du Pérou et de la Bolivie.

Les prévisions que nous exposions en mai dernier se réalisent. Le Chili l'emporte. Il a pour lui ses succès passés, ses victoires présentes, une incontestable supériorité financière sur ses rivaux à demi ruinés, sans argent à l'intérieur, sans crédit en Europe. Le seul point noir est la jalousie qu'inspire dans l'Amérique méridionale sa grandeur croissante. Si sa diplomatie est habile et prudente, si elle réussit à conjurer le mauvais vouloir de la république Argentine, nul doute que la guerre ne se termine bientôt à son avantage. Le courage déployé par le Pérou, l'héroïsme de ses marins, l'énergie de sa population et de son gouvernement lui méritent la sympathie de tous, le respect de ses adversaires et les conditions d'une paix honorable et durable.

C. DE VARIGNY.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. MARIETTE

Questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte (1).

II. *Moyen Empire.* — Le nom de Moyen Empire est donné à la période qui s'étend du commencement de la XIe dynastie à la fin de la XVIIe. Le Moyen Empire est illustré par la dynastie glorieuse des Amenemha et des Ousertasen. La grande invasion des Pasteurs y a sa place. C'est sous le dernier de ces rois pasteurs que Joseph devient ministre et gouverne l'Égypte.

Nous n'avons à retenir ici du Moyen Empire que le commencement et la fin. Au commencement appartient un groupe de rois que nous connaissons sous le nom de *groupe des Entef*. La fin est occupée par les conquérants sauvages qu'on appelle des *Pasteurs* ou des *Hycsos*.

Ces deux grandes époques nous serviront à diviser en deux parties principales notre programme des fouilles du Moyen Empire.

Groupe des Entef. En étudiant Thèbes et quelques autres localités de la haute Égypte, on se trouve en présence d'un certain nombre de monuments de même facture, de même style, tous contemporains de rois qui s'appellent *Mentouhotep, Ameni*, bien plus souvent *Entef*.

La place que ce groupe de rois occupe dans la série des dynasties est facile à déterminer. En effet, une stèle du musée de Leyde, signalée pour la première fois par M. de Rougé, nous donne la biographie d'un personnage qui naquit sous un roi entef et qui mourut sous un roi amenemha. Or, si Manéthon ne nomme aucun roi de la XIe dynastie, il nomme les rois de la XIIe assez clairement pour que nous reconnaissions en eux les Amenemha des monuments. Le point de soudure des deux dynasties est donc certain, et

(1) Suite et fin. Voy. le numéro précédent.

puisque les Amenemha sont de la XIIe dynastie, les Ameni, les Mentouhotep, les Entef, qui sont leurs prédécesseurs immédiats, représenteront sans réplique la XIe.

Mais si nous savons où se place la XIe dynastie et où elle finit, nous ne savons pas où elle commence. Manéthon donne quarante-trois ans de durée à la XIe dynastie; nous avons cependant trouvé à Drah-Abou'l-Neggah une stèle qui nous prouve qu'un des Entef a régné à lui seul au moins cinquante ans. Le chiffre de Manéthon est donc altéré, et la question de savoir à quelle époque a commencé la XIe dynastie reste par conséquent entière.

Trouvons-nous dans les ressources dont nous disposons jusqu'à présent le moyen de faire face à cette difficulté?

On remarquera que, selon la salle des Ancêtres, les Entef ont eu pour prédécesseurs, non des rois comme eux, mais un *erpa* (simple noble) et un *hor* (roi partiel). On remarquera encore que quand la VIe dynastie s'éteint et que l'Égypte semble renaître avec la XIe, tout a changé. Les noms propres des particuliers sont pour la plupart nouveaux et inconnus. Le style de la sculpture s'est transformé. La langue n'a plus la même allure. Les stèles sont rédigées et disposées dans un autre esprit. On élève d'autres autels à d'autres dieux. Nous assistons à une renaissance due à des hommes nouveaux, qui semblent répudier plus ou moins les anciennes traditions. Il y a quelques nègres parmi les momies. Les morts sont couchés dans un cercueil formé d'un seul tronc d'arbre évidé, et cet arbre, dit-on, ne croît plus qu'au Soudan. On remarquera enfin que la XIe dynastie est partielle, c'est-à-dire qu'elle n'a pas régné dans le nord au delà d'Abydos.

Une sorte de clarté semble donc commencer à luire. Puisqu'il y a dans Manéthon une dynastie (la XIe) qui est partielle, pourquoi n'admettrait-on pas que d'autres dynasties des mêmes listes l'ont été comme elle? Nous en revenons ainsi à l'immense hiatus que nous signalions tout à l'heure. Les VIIe, VIIIe, IXe, X^e dynasties, dont pas un monument n'est venu jusqu'à nous, peuvent être partielles comme la XIe. Dès lors nous ne violons pas les règles d'une saine critique en supposant que la XIe dynastie gouvernait à Thèbes, dans le même temps qu'à Héracléopolis régnaient la IXe et la Xe, et que la VIIe et la VIIIe occupaient Memphis. Nous savons où finit la XIe dynastie, mais nous ne savons pas et nous cherchons à savoir où elle commence. Elle commence quelque part dans le sud avec les *erpa* et les *hor* de la salle des Ancêtres. Des événements jusqu'ici inconnus, et qui se rapportent peut-être aux bouleversements qui mirent fin à la VIe dynastie, avaient forcé un *erpa* et un *hor* à s'expatrier, exemple que devaient suivre plus tard les soldats de Psammitichus. A une époque indéterminée, que la stèle des cinquante ans nous autorise à placer bien au delà des quarante-trois années de Manéthon, ces *erpa* et ces *hor* reviennent du sud, rapportant avec eux une civilisation dégénérée et construisant à Thèbes les monuments bizarres qui nous étonnent.

Voilà, dans ses lignes générales, le tableau que nous présente le commencement du Moyen Empire.

Quant aux fouilles, on voit par ce qui précède que nous n'avons pas d'hésitation à avoir sur la direction à leur donner. L'aire géographique qu'embrasse la XIe dynastie doit être attentivement étudiée. On surveillera à Abydos, à Drah-Abou'l-Neggah, les travaux qui s'y feront; on recueillera les indices, on notera les noms de rois. Il existe, dit-on, aux environs de Gebel-Silsileh un vallon situé en plein désert où les rochers conservent les noms, gravés par des voyageurs anciens, de presque tous les rois de la XIe dynastie; dans le langage du pays, ce vallon s'appelle le *Repos du Chasseur;* c'est là qu'il faudrait aussi chercher. On tâchera également de voir si les monuments que nous rencontrerons çà et là s'arrangent du raccourcissement des cinq dynasties de Manéthon. L'hypothèse, en somme, est hardie, puisqu'aux cinq dynasties de Manéthon nous voulons substituer une seule dynastie, flanquée de plusieurs autres, ses contemporaines; mais que nous diront de tout cet ensemble les monuments auxquels, en définitive, appartiendra toujours le dernier mot de la question?

Je n'ajouterai qu'un mot.

Nous verrons tout à l'heure que, sous la XVIIe dynastie, à la fin de l'occupation des Hycsos, une période toute semblable à la période des Entef se présente. Ce sera la même renaissance, le même art, les mêmes noms propres, les mêmes stèles, les mêmes cercueils taillés dans un tronc d'arbre évidé. A ce moment, l'Égypte se soulève contre des oppresseurs détestés et les chasse. Pourquoi n'en serait-il pas de même avec la XIe dynastie? Pourquoi ces *hor* et ces *erpa* ne seraient-ils pas les rois légitimes expulsés du pays à la suite d'une invasion étrangère? A quelques siècles de distance, les mêmes causes auront produit les mêmes effets. L'Égypte, plus ou moins longtemps après la VIe dynastie, avait été une première fois conquise, et le réveil national a lieu sous la XIe. Une autre invasion, commencée sous la XIIIe dynastie, se terminera dans les mêmes circonstances, et les rois légitimes, qui avaient fui devant les Pasteurs, rapporteront de la même contrée du Soudan la même civilisation, le même art, les signes d'une même décadence. Quand on étudie bien Manéthon, on semble deviner à travers les lignes confuses de sa narration comme les traces de deux invasions de Pasteurs. Qui sait si ces invasions ne sont pas celles dont le souvenir vit encore sur les monuments de la XIe et de la XVIIe dynastie? Qui sait si les fouilles ne donneront pas tort à notre nouvel arrangement des dynasties placées entre la VIe et la XIe? Qui sait enfin s'il n'y avait pas déjà des Pasteurs en Égypte sous les Entef, et si la XIIe dynastie, toute glorieuse qu'elle ait été, n'a pu occuper Memphis parce que quelque branche des Pasteurs y régnait?

Ce ne sont donc pas, comme on le voit, les sujets d'études qui nous manquent. Raison de plus pour être attentif aux fouilles et les bien ordonner.

Des Pasteurs. — On sait ce que furent les Pasteurs, d'après Manéthon. Vers le milieu du Moyen Empire, l'Égypte se trouvait dans une de ces périodes de calme où un pays n'a qu'à suivre paisiblement et sans secousse la route unie que la sagesse de ses rois a tracée devant lui. Tout à coup un choc

épouvantable a lieu. « Il nous vint autrefois, dit Manéthon, un roi nommé *Timaos,* au temps duquel Dieu, je ne sais pour quel motif, étant plus irrité contre nous, des gens de race ignoble, venus des contrées de l'orient, se jetèrent à l'improviste sur ce pays et le subjuguèrent facilement et sans combat. Après la soumission de ses princes, ils brûlèrent avec cruauté les villes et renversèrent les temples des dieux. De plus, ils se conduisirent de la manière la plus barbare envers les habitants du pays, faisant périr les uns, emmenant en captivité les femmes et les enfants des autres. » — « Leur peuple entier, ajoute Manéthon, fut appelé *Hycsos,* c'est-à-dire rois pasteurs. Car *Hyk,* dans la langue sacrée, signifie *roi,* et *sos,* selon le dialecte vulgaire, *pasteur* ou *pasteurs* (ποιμένες). De là le mot composé *Hycsos.* Il en est qui prétendent que c'étaient des Arabes. »

Les renseignements qui suivent ne sont pas moins précieux. A peine installés, les Hycsos se choisirent pour roi un des leurs nommé *Salatis.* Salatis s'établit à Memphis, sépara ainsi la haute et la basse Égypte, leva des impôts, fortifia les villes partout où il le crut convenable, et surtout porta son attention sur la frontière orientale du Delta qu'il voulait prémunir contre une invasion des Assyriens « alors tout-puissants ». Avaris était une ancienne ville située sur la branche Bubastite du Nil; il l'entoura de murs et y installa une garnison de 240 000 soldats. Après dix-neuf ans de règne, Salatis mourut. Il eut pour successeurs *Beon, Apakhnas, Apophis, Assès,* qui tous, dit Manéthon, « s'appliquaient à faire une guerre perpétuelle, désirant arracher jusqu'à la racine de l'Égypte ».

« Environ cinq cent onze ans » s'écoulèrent ainsi. Pendant ce temps, les rois légitimes, relégués dans la haute Égypte, ne restaient pas inactifs, et la résistance s'organisait. Un roi que Josèphe, d'après Manéthon, nomme *Alisphragmuthosis,* fils de *Thummosis,* et qu'un peu plus loin Manéthon lui-même appelle *Tethmosis,* vint avec une armée de 480 000 hommes faire le siège d'Avaris où les Pasteurs s'étaient enfermés. Les Pasteurs vaincus passèrent l'isthme, et se réfugièrent dans le pays « qui est aujourd'hui la Judée », dit Josèphe, où ils fondèrent Jérusalem.

Tels auraient été les Hycsos. « Le souvenir de leurs cruautés, dit M. Maspéro, resta longtemps vivant dans la mémoire des Égyptiens et excitait encore, à vingt siècles de distance, le ressentiment de l'historien Manéthon. La haine populaire les chargea d'épithètes ignominieuses et les traita de maudits, de pestiférés, de lépreux. »

Maintenant, que faut-il croire de ces récits? Il y a vingt ans, une période sans monuments, sans gloire, sans civilisation, sans art, qu'on appelait la période des Hycsos ou des Pasteurs, se dressait comme une sorte de muraille infranchissable en travers de l'histoire d'Égypte. Avons-nous réellement à compter avec cet obstacle?

Avant de montrer pour quelle part nos nouvelles fouilles doivent intervenir dans la question des Hycsos, je résumerai en quelques lignes les résultats que nos anciennes fouilles nous ont déjà fait obtenir. Ces résultats sont les suivants :

1° On n'a pas oublié l'émotion produite par la mise au jour des étranges figures que les fouilles de Tanis nous ont mises entre les mains. Ces gros sphinx à face humaine et à crinière de lion, ces yeux bridés, ces pommettes saillantes, ce nez écrasé, cette bouche dédaigneuse et pendante, cette barbe longue et touffue, n'avaient rien d'égyptien. Les sphinx portent sur l'épaule droite une légende hiéroglyphique où il n'est pas difficile de lire les cartouches d'un roi *Apépi.* Cet Apépi n'est-il pas l'Apophis de Manéthon? Apophis n'est-il pas, selon l'Africain, le dernier roi de la famille des Pasteurs, en même temps que le roi dont Joseph aurait été le ministre? En d'autres termes, les sphinx de Tanis ne seraient-ils pas des monuments hycsos?

J'ai à peine besoin d'indiquer la conclusion en présence de laquelle la découverte des monuments hycsos nous amène. Il se peut bien que des étrangers, des Asiatiques, des gens « de race ignoble », aient conquis l'Égypte, et, à leur arrivée, aient mis le pays à feu et à sang. Mais il vint un temps où une transformation s'opéra. Ce que les sphinx prouvent en effet, c'est que, si barbares qu'ils aient pu être au moment terrible de l'invasion, les Pasteurs avaient fini par s'adoucir et adopter l'écriture, la religion, les arts, la civilisation du pays conquis. Leurs rois n'avaient-ils pas le double cartouche, leur nom d'enseigne, tout comme s'ils avaient été des rois égyptiens? A la vérité, ils adoraient Soutekh, leur dieu national; mais en même temps ne se servaient-ils pas du nom de Ra pour composer leur cartouche-prénom, et du nom d'Horus pour composer leur nom d'enseigne?

2° Un argument de même valeur est tiré des huit noms de rois pasteurs que les listes de l'historien Josèphe, d'Eusèbe et de l'Africain nous font connaître. Sur ces huit noms, il en est cinq, en effet, qui sont égyptiens.

Le *Beon* de Josèphe, de l'Africain, d'Eusèbe, se retrouve en effet dans *Abana,* nom porté précisément pendant l'occupation des Pasteurs par le père d'Ahmès, chef des nautoniers.

Staan de l'Africain est le *Set-aa* (le grand *Set*) de la stèle de l'an 400.

Apophis (Papi, Apépi) est trop connu pour que nous insistions sur la forme tout égyptienne de ce nom.

Ianias peut se retrouver dans le nom propre *Ani,* fréquemment porté par des personnages qui vivaient sous l'Ancien et le Moyen Empire.

Enfin *Assis* ne rappelle-t-il pas l'*Assa* des stèles d'Abydos et de Saqqarah, et le roi de même nom qui figure au côté gauche de la salle des Ancêtres?

Cette fois encore, le doute n'est donc pas possible. Les vainqueurs avaient fini par si bien adopter les mœurs et la civilisation des vaincus, qu'il vint un moment où ils donnèrent à leurs rois des noms égyptiens; et puisque ces rois figurent dans les listes du plus autorisé des abréviateurs de Manéthon comme appartenant à la XVIIe dynastie, on peut croire que la transformation correspond aux dernières années de l'occupation par des Hycsos du territoire égyptien.

3° Jusqu'ici tout paraît bien clair, et les faits s'agencent avec une exactitude qu'*à priori* il semble impossible de contester. Conformément au récit de Manéthon, les Hycsos n'au-

raient été tout d'abord qu'une horde envahissante de pillards, et c'est plus tard seulement que l'Égypte se serait vengée en absorbant ceux qui l'avaient voulu détruire.

Gardons-nous cependant d'admettre comme définitive cette façon d'envisager dans ses lignes générales l'histoire des Hycsos.

Vers la fin de leur séjour en Égypte, les Hycsos sont bien les convertis qui élisent pour rois l'Apophis, l'Assès, le Béon des traditions égyptiennes. Mais, chose remarquable, sous la XIIIe dynastie et tout au commencement de l'occupation étrangère, c'est-à-dire aussi près que possible de l'invasion, le même phénomène se présente.

Nous avons trouvé dans les ruines de Tanis deux beaux colosses de granit gris qui représentent un roi assis dans la pose traditionnelle. Il n'y a pas à se méprendre au style de ces colosses : sculpture, gravure, maigreur de la taille, longueur exagérée des jambes, proportions générales des membres, tout y rappelle la XIIIe dynastie et d'autres colosses des Sebekhotep et des Nofréhotep découverts tout à côté. Mais, cette fois, ce ne sont plus des Sebekhotep et des Nofréhotep que nous avons sous les yeux. Le roi que les deux colosses représentent s'appelle de son prénom *Ra-smenkh-ka* et de son nom, d'après la lecture récemment proposée par M. Brugsch pour le caractère qui en forme l'élément principal, *Mer-schos-ou*, ou *Mer-schos*, c'est-à-dire le *chef* des *Schos*. Or, qui ne voit que nous avons ici l'équivalent du fameux nom des Hycsos? Si, en effet, Manéthon ne nous trompe pas, si *Schos* signifie *Pasteurs* et Hycsos *roi des Pasteurs*, *Mer-schos* ne peut, à son tour, avoir d'autre sens que celui de *chef des Pasteurs*. Voilà donc un autre roi des Hycsos qui, si haut que nous puissions monter, non seulement emploie l'écriture hiéroglyphique, non seulement adore les dieux égyptiens, mais se sert de son titre même de chef des Pasteurs pour composer son cartouche-nom. La conclusion à tirer de l'ensemble de ces faits est trop claire pour que nous ayons besoin d'y insister. Il y eut peut-être des Hycsos pillards, qui portèrent la main sur les sanctuaires égyptiens et les profanèrent; mais ce ne fut ni au commencement ni à la fin de la conquête. Le récit de Manéthon est par conséquent à modifier.

4° Il est si bien à modifier qu'il ne serait pas difficile de prouver qu'en aucun temps les Hycsos n'ont été les sauvages envahisseurs que Manéthon nous dépeint. En effet, les Pasteurs n'ont pas détruit les villes, renversé les monuments, etc. Les preuves abondent. Les statues des rois de la XIIe et de la XIIIe dynastie qui ont été trouvées à Tanis (une des villes qui ont été le plus longtemps en la possession des Hycsos) n'ont pas été touchées par ces étrangers; bien mieux, ces étrangers les ont ornées de leurs propres légendes en hiéroglyphes. Si le temple de Tanis a été mutilé et renversé, c'est après l'expulsion des Pasteurs qui l'avaient laissé intact et par les successeurs d'Amosis. Cette même remarque s'applique à l'obélisque encore debout d'Héliopolis, qui est de la XIIe dynastie, aux innombrables *mastabas* de l'Ancien Empire qui seraient intacts aujourd'hui si les chercheurs de trésors et les fouilleurs n'y avaient laissé leur marque, aux tombeaux de Beni-Hassan (XIIe dynastie), de Siout (XIIIe), d'Abydos (XIIe et XIIIe), de Drah-Abou'l-Neggah (XIIe), et à tant d'autres lieux que les Pasteurs ont respectés. Deux petits obélisques de la XIe dynastie, placés bien en évidence à Drah-Abou'l-Neggah, devant la porte d'une tombe, ne sont-ils pas restés à leur place antique jusqu'à ce jour? Les temples conservés sont à la vérité plus rares, et on pourrait objecter que, si la fureur des Hycsos s'est arrêtée devant les tombeaux, elle s'est épuisée sur les temples. Mais est-ce que le temple d'Armachis, à Gyzeh, est détruit? Est-ce que le temple de Tanis, dont nous venons de parler, n'a pas été renversé par des mains égyptiennes et précisément le jour où les Pasteurs l'ont abandonné? Est-ce qu'à Deir-el-Bahari n'existe pas un petit temple de la XIe dynastie qui, il y a quelques années, montrait encore aux voyageurs ses colonnes de grès sexagonales? On fait donc injustement peser sur « les gens de race ignoble » de Manéthon les accusations dont on les charge. Nous ne saurions rien de l'Ancien Empire et des premières dynasties qui l'ont immédiatement suivi, si les Hycsos n'avaient marqué leur passage en Égypte que par des ruines.

5° « Environ cinq cent onze ans s'écoulèrent ainsi, avons-nous dit plus haut. Pendant ce temps, les rois légitimes, relégués dans la haute Égypte, ne restaient pas inactifs, et la résistance s'organisait. »

Les souvenirs des rois légitimes qui prirent part à cette résistance ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le penser.

Une première trace se rencontre dans le tombeau du chef des nautoniers, Ahmès, fils d'Abana. Le récit biographique que ce tombeau conserve est célèbre dans la science par le beau travail que lui a consacré M. de Rougé. Ahmès raconte que son père avait servi sous le roi *Ra-skenen*, que lui-même lui succéda dans le commandement d'un navire sous le roi Amosis (XVIIIe dynastie); qu'il prit part, sous ce même prince, au siège d'Avaris, à la prise d'une autre ville des Pasteurs qu'il nomme *Scharuhana*, aux combats qui se livrèrent sous les murs de la ville de *Takimi* et sur les eaux du lac *Pat'etku;* qu'il suivit le roi dans ses campagnes en Asie contre les Syriens, dans la contrée de *Khent-hannefer*, contre les montagnards de Nubie; que, sous Aménophis Ier et Thoutmès Ier, il guerroya au nord et au sud de l'Égypte. Dans le récit de l'expédition d'Avaris, les ennemis qu'Ahmès eut à combattre sont ceux que nous connaissons sous le nom de *Menti-Patti;* mais on ne peut mettre en doute qu'il ne s'agisse des Hycsos de Manéthon.

Avec le papyrus Sullier n° 1, qui date vraisemblablement de la XIXe dynastie, nous nous trouvons de nouveau en présence des Pasteurs. Cette fois il s'agit des débuts de la guerre entreprise par les Égyptiens révoltés contre les envahisseurs du pays. Apophis régnait alors à Avaris avec le titre de roi; un roi égyptien, que les monuments appellent *Ra-skenen*, occupait Thèbes (appelée *No*, « la ville » par excellence) avec le simple titre de régent. Apophis était un adorateur de Soutekh, le Baal sémitique; à Thèbes, les Égyptiens continuaient à rendre leurs hommages au dieu Ammon. Une contestation survient. Apophis veut imposer le culte de son dieu à Ra-skenen, qui refuse. Ici le papyrus tourne court; mais

on doit croire que si ce précieux document avait été écrit en entier, nous y aurions trouvé les premiers récits de la guerre de l'indépendance.

Une grande inscription de Karnak, en partie traduite par M. Chabas, nous livre une dernière allusion aux Pasteurs. Le document est du temps de Ménephtah (XIXe dynastie). Il s'agit d'une bataille qui se termine par la déroute complète des ennemis. « On n'avait pas vu cela, dit le texte, au temps des rois de la basse Égypte, lorsque ce pays d'Égypte était en (leurs mains) et que le *Fléau* s'y tenait, à l'époque où les rois de la haute Égypte ne pouvaient pas les repousser. »

Quant à nos premières fouilles, si elles ne nous ont rien appris directement de la guerre contre les Hycsos, elles nous ont au moins livré des souvenirs contemporains des rois qui la préparèrent. Des tombes nombreuses de la XVIIe dynastie ont en effet été trouvées à Drah-Abou'l-Neggah, et, comme on le pense bien, l'empressement que nous avons mis à recueillir tous les renseignements qui concernent ces rois et l'état du pays sous leur domination ne s'est jamais ralenti.

6° Je terminerai par une dernière observation cet exposé rapide de l'état de la question des Pasteurs au moment où, il y a quelques mois, nous suspendions nos premières fouilles.

On voit par tout ce qui précède que, pour un temps plus ou moins long, des rois de sang égyptien ont gardé à Thèbes et dans la haute Égypte le dépôt des traditions nationales. La présence de ces rois à Thèbes donne lieu à un curieux problème dont il serait bien intéressant d'avoir la solution. Chose inexplicable, entre les sépultures de ce temps (XVIIe dynastie) et les sépultures de la XIe (groupe des Entef), on ne trouve aucune différence, absolument comme si la période des Amenemha et la période des Sebekhotep, sans parler des dynasties contemporaines des premiers Hycsos, n'existaient pas. Des deux côtés, ce sont les mêmes caisses de momies taillées dans un tronc d'arbre et décorées de peintures simulant les grandes ailes que la déesse Isis étend sur le défunt; ce sont les mêmes momies grossières, la même profusion de meubles, d'ustensiles, de vases, de pains, de fruits, déposés le jour des funérailles à côté du mort; ce sont les mêmes formules de prières, les mêmes noms propres. Il y a là une difficulté, mais comment la résoudre? Nous serions-nous trompés? faut-il bouleverser tous les arrangements reçus jusqu'ici? devons-nous accepter la XIe dynastie et la XVIIe comme une même famille royale, dont l'une serait la continuation de l'autre? Mais alors que ferons-nous de la stèle de Leyde? Évidemment, nous sommes là dans une impasse dont, jusqu'à présent, nous ne voyons pas le moyen de sortir.

Ainsi se pose en ce moment, et jusqu'à ce que de nouvelles fouilles nous mettent entre les mains des documents nouveaux, la question des Hycsos. En définitive, l'histoire de la célèbre invasion à laquelle ces Asiatiques ont donné leur nom pourrait être résumée ainsi qu'il suit :

La XIIIe dynastie de Manéthon est thébaine; elle régna, selon Eusèbe, quatre cents cinquante-trois ans. Les traces qu'elle a laissées sont nombreuses, puisque, sans parler des statues de Sân, nous n'avons pas trouvé dans la nécropole d'Abydos moins de deux cents stèles qui s'y rapportent. C'est vers la fin de la XIIIe dynastie que les Hycsos paraissent dans le nord de l'Égypte.

Les Hycsos s'emparent « par force, aisément et sans combat », de la partie du territoire égyptien la plus voisine de leur point d'arrivée. Ils occupent Tanis où un de leurs rois, celui que les inscriptions appellent *Mer-schos-ou* ou *Mer-sos*, fait dresser ses statues. Les Pasteurs sont à ce moment des conquérants, mais non des pillards. Ils ne renversent pas les monuments; au contraire, ils respectent l'écriture, la religion, les arts des vaincus. Le mot *Mer-sos* (le chef des *Sos*) est en effet composé, comme le mot *Hycsos* lui-même (le roi des *Sos*), d'éléments égyptiens; le prénom est emprunté à une des litanies du Soleil.

Combien de temps dura cette première occupation des Hycsos? Nous ne le savons pas. De la discussion des chiffres fournis par les abréviateurs de Manéthon, il semblerait cependant résulter que ce que nous appelons la première occupation des Hycsos pourrait s'étendre de la fin de la XIIIe dynastie à la fin de la XVe.

Quand cette première période des Hycsos finit à Tanis, une autre dynastie, qui serait la XVIe de Manéthon, commence. Si l'on tient beaucoup à voir dans l'histoire des Pasteurs une période pendant laquelle ces Asiatiques auraient été la horde de brigands qui aurait laissé de si poignants souvenirs dans l'histoire égyptienne, c'est ici qu'il faudrait la placer. Mais nous savons déjà que rien dans les monuments ne justifie la sinistre renommée qui s'attache au nom des Hycsos. La XVIIIe dynastie a été une renaissance; mais ce n'est pas à dire pour cela qu'elle ait bâti sur des ruines. Manéthon a maudit les Hycsos; mais les autres parties de son histoire nous seraient parvenues, que nous trouverions peut-être qu'il a maudit également les Éthiopiens, les Perses, les Maschouasch, les gens venus des îles de la Méditerranée et des côtes de l'Asie Mineure, sans pour cela conclure que ces envahisseurs, à leur arrivée en Égypte, ont tout détruit de fond en comble. Quant aux papyrus, n'est-ce pas l'amour-propre national blessé qui a dicté aux scribes chargés de la rédaction de ces documents les termes injurieux qu'on y trouve? Répétons-le cependant : si l'on veut absolument qu'il y ait eu des Hycsos ayant juré « d'arracher jusqu'à la racine de l'Égypte », c'est seulement dans la deuxième époque de l'occupation de ces Asiatiques qu'on peut les placer. Nous arrivons ainsi à la XVIIe dynastie de Manéthon.

Ici la réaction se dessine. Il y a des Pasteurs dans la basse Égypte; il y a des Égyptiens dans la haute. Cela dure 153 ans selon l'Africain, 106 ans selon Eusèbe. Mais les Pasteurs de la basse Égypte ne sont plus ce qu'ont été les Pasteurs de la dynastie précédente. Ils sont devenus Égyptiens à leur tour, et comme il arrivera toujours dans la suite, l'Égypte absorbera ses vainqueurs et leur imposera ses coutumes, sa civilisation. Qui sait si, comme les Égyptiens de nos jours qui servent les Turcs, les Béon, les Apophis et les autres ne sont pas des Égyptiens devenus plus ou moins Pasteurs? Quoi qu'il en soit, c'est à ce moment qu'on bâtit à Sân un temple

à Soutekh, où l'influence égyptienne est manifeste, et qu'on décore ce temple de sphinx et de statues couvertes d'inscriptions en hiéroglyphes.

Nous avons donc à distinguer dans l'histoire des Pasteurs trois époques. La première occupe la XIVe et la XVe dynastie, et prend sur la fin de la XIIIe ses 184 années; c'est l'époque de l'invasion pacifique. La deuxième correspond à la XVIe dynastie; à la rigueur, ce pourrait être l'époque des fureurs. Sous la XVIIe enfin, nous trouvons à Sân des Pasteurs devenus Égyptiens (ou des Égyptiens devenus Pasteurs), en même temps qu'à Thèbes des rois égyptiens. Ces deux dynasties vivent d'abord en paix, et les Pasteurs peuvent aller jusqu'à Assouân chercher le granit dans lequel ils taillent leurs statues et leurs sphinx. La brouille survient bientôt, et la guerre de l'indépendance éclate.

Telle est, en définitive, la part de clarté que nos anciennes fouilles ont apportée dans la discussion relative aux Hycsos. Voyons maintenant ce qui reste à faire, et ce que nous avons à attendre des fouilles dont nous traçons le programme.

Ce que nous avons à attendre des fouilles ressort tout naturellement des développements dans lesquels nous venons d'entrer. Il faut que les fouilles nous disent si nos vues sont exactes, si nos trois périodes de l'histoire des Hycsos peuvent être définitivement admises, si des modifications plus ou moins profondes ne doivent pas y être introduites, si enfin il n'y a pas lieu de les rejeter et de commencer à instruire sur de nouveaux frais le procès des Hycsos... *Experto crede.* Les hésitations en pareil cas sont légitimes, et en plus d'une circonstance les fouilles nous ont montré qu'il ne faut qu'une pierre, une simple petite inscription, pour renverser de fond en comble le système en apparence le plus solidement construit.

Il ne nous reste plus qu'à désigner les localités où des ateliers de fouilles devront être installés. Tanis en sera le centre. Là on ne laissera pas une pierre sans la visiter, pas une inscription sans la copier. Il est, dans les environs de Tanis, des localités comme *Tell-Daphané, Tell-Dibgo*, où existent des sépultures qu'il faudra explorer avec soin, ne fût-ce qu'au point de vue de la question de race et des crânes. M. Lepsius pense que les ruines d'Avaris se trouvent à l'endroit voisin de Péluse qu'on appelle aujourd'hui *Tell-el-Her*. C'est là un autre point à vérifier, et il suffit d'un simple éclat de pierre sur lequel serait écrit le nom hiéroglyphique de la capitale des Pasteurs, pour faire de la découverte de ce simple éclat de pierre une conquête de la science. Enfin, toujours en vue des Pasteurs, on visitera tout le Delta oriental, sans parler du Fayoum. Bref, les traces des Pasteurs sont à poursuivre en tous lieux et à signaler partout où on les rencontrera.

Quant aux rois thébains de la XVIIe dynastie, on étudiera à Drah-Abou'l-Neggah le problème qui se rattache à ces souverains partiels, en même temps et sur les mêmes lieux que le problème des Entef de la XIe dynastie.

Ainsi se termine notre étude du Moyen Empire et des deux grandes divisions que nous y avons introduites.

III. *Nouvel Empire.* — Le Nouvel Empire commence quand les Pasteurs, vaincus par Amosis, s'enfuient en Asie. Il finit quand Alexandre s'empare de l'Égypte.

Au Nouvel Empire appartiennent la plupart des monuments qui sont encore debout en Égypte, comme aussi la plupart des monuments que l'on conserve dans les musées.

Nous n'avons qu'un petit nombre d'opérations à faire pour augmenter la somme des connaissances que nous possédons déjà sur le Nouvel Empire. Je signalerai les suivants :

1° Au delà de Ramsès Ier (premier roi de la XIXe dynastie) et jusqu'à Amosis (premier roi de la XVIIIe), il nous manque la plupart des tombes royales de ce temps. Nous connaissons à la Vallée de l'Ouest (Thèbes) la tombe d'Aménophis III, celles d'un ou deux des schismatiques de la XVIIIe dynastie; mais nous n'avons ni Amosis, ni les deux premiers Aménophis, ni Khou-en-Aten, ni les quatre Thoutmès, ni la fameuse Régente. Horus surtout nous manque.

Je crois que pour Amosis et ses successeurs, jusqu'à Aménophis III, il faut chercher en même temps à Drah-Abou'l-Neggah et à la montagne à pic qui termine du côté de l'ouest le grand cirque de Deir-el-Bahari. A la vérité, Drah-Abou'l-Neggah a été déjà bien des fois visité; mais quand on se rappelle que la reine Aah-hotep (contemporaine d'Amosis) a été tout simplement déposée avec tous ses bijoux dans le sable, sans édicule extérieur, sans chambre mortuaire, on peut penser que la mode du temps n'imposait pas toujours aux ordonnateurs des tombeaux le luxe de souterrains et de peintures qui fut plus tard en usage sous les Séti et les Ramsès. Il est donc permis d'espérer qu'en explorant minutieusement les replis de la montagne aux environs de Drah-Abou'l-Neggah, ou même en remuant tout simplement les sables de la plaine qui a servi à la sépulture des contemporains de Ra-skenen, on finira par découvrir les Thoutmès et les Aménophis. Quant au cirque de Deir-el-Bahari, c'est au fond et au delà du petit temple à colonnes hexagonales que les ateliers devaient être installés. Il y a quelques années, n'avons-nous pas trouvé là un grand nombre de scarabées et d'amulettes au nom de Thoutmès Ier et de la Régente? Et que conclure de la présence de ces objets au fond du cirque de Deir-el-Bahari, si ce n'est que des tombes royales se trouveront dans un voisinage plus ou moins immédiat? Voilà pour les rois prédécesseurs d'Aménophis III.

Les rois successeurs devront, je crois, être cherchés autre part. Ici ce n'est plus Drah-Abou'l-Neggah et Deir-el-Bahari qui sont en question. Il existe assez loin dans le désert une dépendance de Bab-el-Molouk qu'on appelle « la Vallée de l'Ouest ». C'est là que sont les tombes d'Aménophis III et d'Aï; c'est là qu'il faudrait chercher les tombes qui nous manquent de la deuxième partie de la XVIIIe dynastie, et en particulier celle d'Horus. Quand les Égyptiens creusaient une tombe dans le rocher et prenaient toutes les précautions imaginables pour en dissimuler l'entrée, ils ne pensaient pas qu'en jetant tout à côté du lieu où ils pratiquaient leurs excavations les éclats de pierre provenant de l'exploitation souterraine de la montagne, ils livraient d'une main ce qu'ils cachaient de l'autre. Un amas d'éclats de pierre travaillées de

main d'homme est donc, tout au moins à Bab-el-Molouk, l'annonce d'un hypogée voisin. Or des amas de ce genre existent à la Vallée de l'Ouest. Notre voie est donc tracée, et si le roi Horus a été enterré à la Vallée de l'Ouest, nous devons espérer qu'il ne se dérobera pas longtemps à nos recherches.

2° Les travaux à faire à Deir-el-Bahari et à Drah-Abou'l-Neggah auront un intérêt d'autant plus grand qu'ils nous permettront d'étudier sur le terrain le papyrus Abbott. Nous connaissons tous le papyrus Abbott. Sous un des Ramsès de la XXe dynastie, une bande de voleurs s'était organisée à Thèbes et avait entrepris de dévaliser les principales tombes de la nécropole. Une enquête judiciaire eut lieu, dont le papyrus Abbott nous a conservé le texte. Le papyrus distingue entre « les monuments, les chapelles funéraires et les sépultures »; il cite « les monuments et chapelles funéraires des rois ancêtres », ainsi que « les lieux de repos des aïeux à l'occident de la ville »; il les désigne comme situés dans un lieu qu'il nomme vaguement « le *Kher* auguste », ou bien encore « le *Sar* »; il parle de la tombe d'Aménophis Ier placée « au nord de la demeure de l'Amenhotep de *Kamou* », et de la tombe d'En-aa placée « au nord de l'Aménophium de la terrasse ». Mais à quels points de la nécropole correspondent tous ces noms? Par les tombes déjà connues d'Entef-aa, d'Entef-Ra-noub-kheper, de Ra-skenen Taa, nous savons bien qu'il s'agit de Drah-Abou'l-Neggah. Mais ce renseignement trop général ne suffit pas. Ce qu'il faut faire, c'est une revision de la montagne, le papyrus en main. Si, par la même occasion, le papyrus nous faisait retrouver quelques-unes des tombes royales qui nous manquent, on voit que nous n'aurions pas perdu notre temps.

3° Nos anciennes fouilles de Sân ont été interrompues brusquement et pour des causes indépendantes de notre volonté. Quelques parties du temple n'ont pas été complètement explorées; il faudrait y revenir. Il faudrait aussi chercher avec tout le soin possible la partie qui manque de l'énigmatique stèle de l'an 400. Vers l'est du temple existent des montagnes de blocs granitiques accumulés. C'est là que la stèle de l'an 400 a été recueillie; c'est là, sans aucun doute, qu'on finirait par découvrir le fragment qui compléterait d'une manière si heureuse ce précieux document. Qui sait ce que nous lirions dans la partie perdue de l'inscription? Qui sait si ce n'est pas précisément là que nous trouverions l'explication de la stèle et sa raison d'être?

4° Le déblaiement du temple de Louqsor est une autre tâche à remplir. Le temple de Louqsor est, jusqu'à présent, à peu près vierge de fouilles. Il vaut cependant la peine de quelques efforts. Si le temple de Louqsor était d'époque ptolémaïque, peut-être ne me déciderais-je pas à conseiller l'opération très longue et très délicate du déblaiement. Nous savons en effet que, si on demande à un temple que l'on déblaye des murs chargés de tableaux religieux et d'inscriptions vagues, c'est à un temple ptolémaïque qu'il faut s'adresser; mais que, si l'on a l'histoire en vue, si l'on veut faire collection de grands tableaux de batailles, de stèles et de statues royales, c'est sur un temple d'époque pharaonique qu'il faut porter son attention. Edfou, Dendérah, Assouan, tous les temples ptolémaïques que nous avons explorés, ne sont même pas représentés par une pierre au musée de Boulaq; au contraire, combien de monuments de toute sorte ne nous ont pas livrés Karnak, Deir-el-Bahari, Abydos, Memphis, Sân? Or Louqsor, fondé par Aménophis III, continué par Horus et Ramsès II, restauré par les Psammitichus et Alexandre, est de la bonne époque, de l'époque fructueuse des temples. Il est donc indispensable de le déblayer.

Il y aura sans doute des difficultés à vaincre. Louqsor est un temple qui disparaît presque tout entier sous le village moderne qui l'a envahi et submergé. Nous aurons donc à recommencer là le travail fatigant et interminable d'Edfou. D'un autre côté, dans ce temple habitent des marchands d'antiquités, presque tous agents de quelque puissance européenne et par conséquent très influents dans le pays; sur un coin des terrasses s'élève la bizarre construction très moderne qu'on a décorée du nom de Maison de France; un peu plus loin est une mosquée où les fidèles prient Mahomet sous une colonnade inscrite au nom de Ramsès II. Réussira-t-on à occuper ces lieux, à les débarrasser de leurs habitants, à les nettoyer, au nom de la science? Je voudrais le croire. En tout cas, je répète que le déblaiement de Louqsor est un travail important et très utile à entreprendre.

5° Le grand travail du Nouvel Empire, celui auquel nous devons subordonner tous les autres, est le déblaiement du temple de Médinet-Abou, et la publication *in extenso* des précieux documents historiques que cet édifice nous a conservés.

Comme déblaiement, l'utilité de l'entreprise n'a pas besoin d'être démontrée. Le temple de Médinet-Abou est littéralement le livre des victoires et conquêtes de Ramsès III. Roi guerrier par excellence, Ramsès III est, autant que Séti Ier et Ramsès II, le Sésostris de la tradition grecque. Il fit des campagnes dans le Sud et battit les Éthiopiens. Sous Ménephtah, une coalition des peuples septentrionaux s'était formée contre l'Égypte. Vaincus par Ménephtah, ces peuples essayent de prendre leur revanche sous Ramsès III. Aux *Libou* (Libyens), aux *Maschouarch* (les *Maxyes* d'Hérodote), qui habitent les bords de la mer et l'ouest de l'Égypte, se joignent les *Khétas* (les *Hittites* de la Bible), les gens du pays d'*Amaro* (qui sont les *Amorites* de la rive occidentale de la mer Morte), les *T'akhari* (dans lesquels il faut reconnaître les *Zygritæ* du géographe Ptolémée), les *Schartana de la mer* (qui habitent la Cilicie et que Ptolémée appelle *Khartani*), les *Schasou* (des frontières égyptiennes du côté de l'isthme de Suez), les habitants de *Tourscha* (c'est-à-dire les habitants de la chaîne du Taurus et peut-être de Tarse en Cilicie), les *Purosota* (qui sont, non les Pélasges ou les Philistins, mais les *Prosotidæ* cités par Ptolémée quelques lignes après les *Zygritæ* et les *Khartana*), sans parler des *Scharkarscha* (les *Tcherkesch* modernes), des *Tanoaouna* (dont Ptolémée nous livre le nom sous la forme *Teneïa, Taineïa*), et de tant d'autres. La coalition était donc formidable, puisqu'elle comprenait des Libyens de l'Afrique, et qu'elle s'étendait de l'Asie Mineure à la frontière orientale du Delta, en passant par la mer Morte. Mais rien ne tint contre

la vaillance de Ramsès III. La guerre dura six ans. Vaincus sur terre et sur eau, les coalisés déposèrent enfin les armes, et Ramsès III mérita véritablement d'être appelé le sauveur de la patrie.

Or, c'est au souvenir de ces glorieuses campagnes que le temple de Médinet-Abou est consacré. Dans les autres temples, l'élément religieux domine, et les dieux sont partout présents. Ce qui domine à Médinet-Abou, c'est l'élément historique. Les récits officiels y abondent, illustrés par de grands tableaux de batailles. Chaque mur y est une page d'histoire.

Malheureusement, en beaucoup de parties, l'enfouissement est complet; on trouve autre part de longues inscriptions, dont une moitié à peine est visible.

Le déblaiement de Médinet-Abou est donc une opération nécessaire. Il faut rendre à la science les richesses qui lui appartiennent et dont elle est depuis trop longtemps privée. Qu'on fasse pour Médinet-Abou ce que nous avons fait pour Edfou. Que dans l'intérieur du temple tout soit enlevé, que tout disparaisse jusqu'au dernier débris. Même travail à l'extérieur et dans un rayon d'une vingtaine de mètres au delà du mur d'enceinte. Médinet-Abou sera ainsi un monument accessible en toutes ses parties. Il sera le plus complet, le plus intéressant, le plus précieux de tous les temples de l'Égypte.

Mais nous n'aurons pas encore payé toute notre dette à Médinet-Abou, si nous ne le publions pas. Ce que nous venons de dire nous dispense d'insister sur cette indispensable suite du déblaiement. Avec Médinet-Abou, nous ne sommes plus loin de la guerre de Troie, et tous ces soldats de l'Asie Mineure et des îles de la Méditerranée que les artistes chargés de la décoration du temple ont représentés couverts de leurs armes et dans leur costume de combat, tous ces peuples qui trahissent si naïvement par la physionomie qu'on leur a donnée la race à laquelle ils appartiennent, peuvent bien être compris parmi ceux dont les fils vont bientôt prendre part à la lutte homérique. Rappelons-nous, d'un autre côté, le grand papyrus Harris. Cet inappréciable document est un chapitre du livre qu'on trouve bien plus complet dans Médinet-Abou. Nous avons dans Médinet-Abou dix fois le grand papyrus Harris. Or on sait les sacrifices exorbitants auxquels le Musée britannique s'est résigné pour devenir le propriétaire envié du papyrus; on sait aussi de quels soins minutieux la publication du papyrus a été entourée. Pourquoi nous montrerions-nous moins amis de la science? Il n'est pas toujours facile d'étudier sur place un temple comme Médinet-Abou. Certaines inscriptions sont trop haut placées, et ne peuvent être transcrites qu'à la lorgnette; d'autres sont dans des endroits sombres, et il faut des bougies pour les voir; il en est d'autres encore qu'on ne peut copier sans rester exposé pendant des heures à l'aveuglante lumière du soleil. Enfin tout le monde ne va pas à Médinet-Abou. De là la nécessité de publier Médinet-Abou, et de mettre en quelque sorte ce temple, avec tous ses textes, tous ses tableaux et dans ses moindres détails, sur la table ou dans la bibliothèque de ceux qui veulent profiter des trésors qu'il renferme. Médinet-Abou est lui-même une monographie, puisqu'on n'y trouve pas une ligne qui ne se rapporte à Ramsès III; c'est une monographie qu'il faut lui consacrer.

Médinet-Abou clôt la série des opérations que nous avions à réclamer en faveur du Nouvel Empire. Nous passons maintenant aux Basses Époques.

IV. *Basses époques.* — Les fouilles à faire sont peu nombreuses et n'offrent pas grand intérêt. Les habitudes ont changé. Le mobilier des temples est pauvre. On n'élève plus comme autrefois des statues aux dieux et aux rois. On fouillera d'un bout à l'autre une nécropole des Basses Époques sans en tirer autre chose que des amulettes sans valeur et des stèles qui sont à peine lisibles. Qu'on achève l'exploration de cette partie du Sérapéum de Memphis où est situé le Pastophorium; qu'on déblaie, si on le juge convenable, les chambres ensablées d'Ombos; qu'on s'assure, par surcroît de précaution, que sous les buttes de la basse Égypte comme Thmuïs, Tell-Mokhdam, Bubastis, dont la terre nitreuse a dévoré tant de monuments, il ne reste pas quelques débris ptolémaïques enfouis. Une fois ces opérations terminées, la part des fouilles sera faite et l'époque des Lagides et des Empereurs n'aura plus rien à nous demander.

J'ajouterai que le peu de chance qu'ont les fouilles d'être fructueuses n'excite que médiocrement nos regrets. La période des Basses Époques offre en effet cela de particulier qu'on peut l'étudier à fond avec les documents que l'on possède déjà, sans avoir recours à de nouvelles fouilles. Nous avons Philæ, Assouân, Ombos, Edfou, Esneh, Erment, Deir-el-Médineh, une partie de Médinet-Abou, Dendérah; nous avons les stèles démotiques du Sérapéum, et toute la collection des papyrus démotiques et grecs conservés dans nos bibliothèques et nos musées. Qu'on joigne à tous ces documents les renseignements si nombreux et si précis qu'on trouve épars dans les écrivains de la tradition classique. Nous sommes donc en possession d'une mine de matériaux qu'on n'épuisera pas de sitôt, et nous nous résignons d'autant plus facilement à nous passer de fouilles qu'en définitive ces fouilles, selon toute vraisemblance, ne nous apporteraient rien qui compensât la somme des efforts dépensés.

V. *Conclusion.* — Notre programme est terminé. Il n'embrasse pas la totalité des fouilles qu'on pourrait faire en Égypte. S'il fallait aborder la pioche en main tous les problèmes dont l'égyptologie attend la solution, nous dépasserions certainement la mesure de ce qu'on nous permettrait de faire, et peut-être n'aurions-nous rien pour avoir voulu trop avoir. Nous nous sommes donc enfermé volontairement dans des limites dont nous ne voulons pas sortir. L'histoire, plus que toute autre partie de la science des antiquités égyptiennes, a des lacunes qu'il est urgent de combler. Tant que ces lacunes existeront, elles se dresseront sous nos pieds comme autant d'obstacles qui gênent et ralentissent notre marche; tant que nous ne les aurons pas supprimées, tant que l'histoire d'Égypte ne sera pas un livre complètement ouvert devant nous, nous serons privés du moyen d'apprécier les événements dont cet antique pays a été le théâtre, nous n'aurons pas la clef du rôle que l'Égypte a joué, nous ne saurons pas pour quelle part elle a été mêlée au mouve-

ment général de la civilisation dans le monde ancien. C'est donc l'histoire que nous avons côtoyée, signalant, chemin faisant, les points faibles qu'il nous paraissait utile de consolider. Nous ne prétendons certes pas que tous les voiles seront déchirés, et que par les fouilles nous allons tout savoir et tout comprendre. Bien au contraire. Mais nous n'aurons pas manqué tout à fait notre but, si nous réussissons à diminuer le nombre des *desiderata* dont les avenues de la science sont encore aujourd'hui embarrassées.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT (1)

P.-J. de Béranger.

I.

L'HOMME, LE POÈTE, L'ÉCRIVAIN.

Messieurs,

Je vais vous parler de Béranger, un nom jadis populaire, s'il en fut jamais parmi nous, resté grand encore, malgré tout ce qu'ont fait depuis, pour l'amoindrir et le rabaisser, certains critiques qui croient ajouter à leur taille tout ce qu'ils enlèvent à celle d'autrui. Béranger partage avec Chateaubriand l'honneur d'avoir rempli de sa renommée la première moitié du XIXe siècle. De toutes les gloires littéraires contemporaines, celle-ci est restée longtemps la plus incontestée, la plus durable, la seule qui semble planer en dehors et au-dessus des questions d'école. Romantiques et classiques s'accordent pour lui rendre hommage. Le peuple l'adore et ne connaît que lui : ses chansons voyagent et sont répétées partout, dans les villes, les campagnes, les ateliers, les casernes, les salons, à la table des bourgeois comme au cabaret. L'Académie oublie pour lui son étiquette et fait des avances auxquelles l'adroit chansonnier répond avec une modestie désespérante. Chateaubriand, si superbe, si hautain dans sa gloire, si dédaigneux de tout ce qui n'est pas lui, se fait aimable et presque flatteur pour le chantre de Lisette. En lui adressant un exemplaire de ses *Études historiques,* il y joint un couplet où il lui demande de se porter garant de son patriotisme auprès de la postérité :

Ainsi que vous j'ai pleuré sur la France;
Dites un jour aux fils des nouveaux preux
Que je parlais de gloire et d'espérance
A mon pays, quand il fut malheureux.

Rappelez-leur que l'aquilon terrible
A ravagé mes dernières moissons;
Faites revivre, au coin d'un feu paisible,
Mon souvenir dans vos *nobles chansons.*

Les ministres et les grands seigneurs, comme Talleyrand et le duc de La Rochefoucauld, ne pouvant l'attirer à leur table, emploient toute espèce de procédés ingénieux pour se rencontrer avec lui. La popularité, cette chose mobile et capricieuse que Lamartine connaîtra un jour et qu'on lui fera si chèrement payer, reste fidèle à Béranger jusqu'à sa mort.

Depuis, il est vrai, elle s'est trouvée un peu entamée et compromise. Les passions politiques qui avaient concouru, pour une large part, aux succès de l'écrivain, se sont retournées contre lui. L'empire, en confisquant l'honneur de ses funérailles sous prétexte de glorifier le poète national auquel, du reste, il devait tant, lui rendit un mauvais service et l'enterra doublement aux yeux de bien des gens. Un matin, légitimistes et cléricaux, républicains austères et ombrageux, libres-penseurs à talons rouges et beaux esprits pointilleux, mettant en commun leurs rancunes de sacristie, d'école ou de parti, se liguèrent contre cette renommée jusque-là inébranlable. On attendit, du reste, que le poète fût mort pour l'égratigner, le déchiqueter et le soumettre à cette périlleuse épreuve du jugement dernier. « Encore une étoile qui file! » écrivait l'un, se souvenant sans doute d'une chanson de l'auteur et ne pouvant lui pardonner ce qu'il avait fait, sans le vouloir, pour la cause du bonapartisme. « Feu M. Béranger, » reprenait l'autre, en croyant l'avoir tué du coup. Le chansonnier eût pu lui répondre comme la *Lime* de La Fontaine :

Petit serpent à tête folle,
Tu te prends à plus dur que toi.

Aujourd'hui, sans parti pris, sans fanatisme comme sans prévention, il nous est permis de juger l'homme, le poète, l'écrivain, en tenant compte des temps où il a vécu, des passions qu'il a partagées, des erreurs et des injustices où il a dû se laisser entraîner par la chaleur du combat, et aussi de ce qui peut manquer d'élévation et de force à son génie poétique. Une chose certaine, incontestable, c'est la place d'honneur toute spéciale, toute personnelle, qui lui appartient dans l'histoire des lettres, des idées et des luttes contemporaines.

« Ce livre, c'est moi, » disait Montaigne en parlant de ses *Essais;* Béranger dira de même : « Mes chansons, c'est moi. » Il y est tout entier, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Ce caractère personnel, que l'on peut signaler comme un trait distinctif de la poésie au XIXe siècle, est nettement marqué chez lui. C'est de son propre fonds, de ses impressions et de ses souvenirs intimes qu'il tire la meilleure part de ce qu'il écrit. Enfant de Paris comme Villon, comme lui

De pauvre et de petite extrace,

tant soit peu vagabond et désœuvré dans sa jeunesse, sans avoir pratiqué pourtant l'art de la *pince* ni du *croc,* mais imbu, au contraire, de certains principes d'honnêteté, de probité fière et indépendante, il a l'amour du pays natal.

(1) Cette année, M. Lenient se fait suppléer par M. Marcou. En manière d'adieu à ses nombreux auditeurs, qu'il ne quitte d'ailleurs que momentanément, il a eu la pensée de rédiger trois de ses dernières leçons, celles qu'il avait consacrées à Béranger. On sait qu'il est question d'ériger une statue au célèbre chansonnier.

« Si l'on choisissait son berceau, dit-il, j'aurais choisi Paris, qui n'a pas attendu notre grande Révolution pour être la ville de la liberté et de l'égalité. » C'est donc là qu'il est né, rue Montorgueil, non loin des lieux où étaient nés Molière et Regnard, deux de ses auteurs favoris. Plébéien d'origine, malgré le *de* qui précède son nom et les prétentions nobiliaires de sa famille, il vit le jour en 1780,

Chez un tailleur, *son* pauvre et vieux grand-père,

comme il le rappelle lui-même dans une de ses chansons. Abandonné par son père, même avant sa naissance, délaissé bientôt par sa mère, envoyé en nourrice à Auxerre chez une bonne paysanne qui, faute de lait, l'éleva avec de la trempée au vin, le frêle et chétif enfant est devenu de bonne heure un embarras pour les siens. Ramené à Paris, chez son grand-père le tailleur Champy, il y passe ses premières années dans une nonchalance rêveuse, suivant très irrégulièrement les cours d'une petite école voisine : à neuf ans, il sait à peine lire. Au commencement de 1789, son père, revenu au foyer conjugal, le place dans une institution du faubourg Saint-Antoine. « Je vis prendre la Bastille du haut des toits de la maison : ce fut à peu près le seul enseignement que j'y reçus (1). »

L'esprit observateur et critique de l'enfant s'était développé cependant au milieu de cette oisiveté. « J'écoutais beaucoup, dit-il, et je parlais peu. J'apprenais beaucoup de choses, mais je n'apprenais pas à lire. » Il se trouva pourtant en état, un beau jour, sans trop savoir comment, de lire *la Henriade* et *la Jérusalem délivrée* traduite par Mirambaud. Son éducation littéraire n'allait pas loin, et de tous les prix d'école, le seul qu'on put lui décerner fut (qui le croirait ?) le prix de sagesse. Encore une aventure de pommes volées, qui rappelle celle de saint Augustin enfant, faillit-elle le lui faire perdre. L'école allait être fermée, les études interrompues, et, les ressources de la famille diminuant tous les jours, l'enfant était expédié à Péronne, chez une tante sœur de son père. Bonne catholique et bonne républicaine, cœur chaud, loyal et généreux, ce fut près d'elle que Béranger puisa ses premiers sentiments de patriotisme et de fierté démocratique. Pour la religion, il laissait plus à désirer : ses incartades d'enfant de chœur buvant le vin des burettes, ses reparties et ses doutes sur l'efficacité du buis bénit pour préserver du tonnerre, amenèrent sa tante à désespérer d'en faire jamais un bon dévot. Il fallait cependant songer à apprendre un métier. Placé d'abord comme saute-ruisseau chez un notaire, puis comme apprenti dans l'imprimerie Lainez à Péronne, il dut se perfectionner dans l'art de lire et d'écrire et se trouva aux prises avec les difficultés de l'orthographe, une des grandes luttes qu'il eut à soutenir, malgré son goût pour les études de langues et surtout de la langue française, qu'il aimait passionnément. Rappelé à Paris par son père, qui venait de se lancer dans des entreprises financières et des intrigues royalistes plus ou moins aventureuses, après une déconfiture inévitable, le jeune homme se trouva placé à la tête d'un cabinet de lecture où il pouvait du moins lire et méditer à son aise. Le goût des vers, instinctif en lui, se développa. Béranger, qui n'eût pas cru aisément à l'apparition de la Vierge de la Salette, admettait volontiers, par métaphore, que la Muse l'eût touché à son berceau. Il a entendu une voix d'en haut :

Jeté sur cette boule,
Laid, chétif et souffrant,
Étouffé dans la foule
Faute d'être assez grand,
Une plainte touchante
De ma bouche sortit.
Le bon Dieu me dit : Chante,
Chante, pauvre petit (1).

Grâce à cette apparence maladive et à sa tête presque chauve dès l'âge de vingt ans, il échappa aux charges de la conscription et priva l'armée française d'un soldat qui fût allé tout droit à l'hôpital : il s'acquitta depuis autrement envers elle et lui fit plus d'honneur avec sa plume qu'il ne lui en aurait jamais fait avec son fusil.

Chanter, c'était bien ; mais quoi ? La poésie était alors en pleine décadence. Les œuvres d'André Chénier dormaient encore ensevelies dans l'oubli avant qu'un ami de Béranger, Henri de La Touche, les mît en lumière. Lebrun-Pindare et Delille restaient les grands maîtres de la lyre ; et le jeune poète, averti par son instinct, sentait que c'était là un art factice et suranné. Il rêvait autre chose ; mais il ne le trouva pas du premier coup. Il lui fallut, lui aussi, chercher longtemps sa voie. D'abord il débuta par des vers satiriques contre Barras et le Directoire, ce gouvernement incapable dont la mollesse et l'indécision provoquaient alors beaucoup de murmures. La satire politique, qui devait être plus tard l'élément principal de ses chansons, le tentait déjà. Cette prévention contre le Directoire devait le rendre, comme tant d'autres, indulgent pour le coup d'État du 18 brumaire. Cependant il ne vit pas sans regret ni sans larmes finir cette république qui avait eu ses premières, et qui devait avoir ses dernières tendresses.

Après s'être essayé dans la satire, genre cultivé alors par M.-J. Chénier, Depaze, Baour-Lormian, etc., il aborda l'ode et le dithyrambe, deux notes vides et sonores de la grande fanfare consulaire et impériale. Ce fut ainsi qu'il se fit connaître de Lucien Bonaparte par un poème sur *le Rétablissement du culte,* chose curieuse chez le futur auteur du *Bon Dieu* et du *Mariage du pape,* et par un autre poème intitulé *le Déluge,* titre qu'il reprendra plus tard pour une de ses dernières et de ses plus hardies chansons. Lucien accueillit avec bonté ce jeune homme et, pour l'aider à vivre, lui céda généreusement son traitement de membre de l'Institut. En même temps, il le recommandait à Fontanes, qui ne s'en soucia guère. Mais, grâce aux bons soins d'Arnault, dont la nature sympathique et généreuse avait compris l'âme et le génie du poète futur, celui-ci obtint une place d'expéditionnaire dans les bureaux de l'instruction publique, au ministère de l'intérieur.

(1) *Ma Biographie.*

(1) *Ma Vocation.*

1800 francs d'appointements, et 1000 francs de Lucien à l'Institut, c'était le Pactole dans la chambrette du poète : il pouvait venir en aide aux siens, à son père dix fois ruiné, et en même temps songer à la gloire. Il tâtonnait, cherchait toujours sa voie, passant de la satire politique aux odes et aux idylles, de la comédie au poème épique, etc. Au moment où Lucien, écarté par la mauvaise humeur de son frère, se retirait en Italie comme simple citoyen, étant le seul de la famille à n'avoir pas son lot dans le partage des trônes et des couronnes, Béranger, se disant que c'était l'heure de se montrer reconnaissant, lui adressait une épître animée d'un souffle républicain peu goûté sous l'empire :

Vous qui vivez dans le séjour antique
Où triomphaient les rois de l'univers,
Que reste-t-il de leur pompe héroïque?
De vains débris et des tombeaux déserts.
Là pour les grands quelle leçon profonde!
Ah! puissiez-vous, attentif à ma voix,
Plein des vertus que le calme féconde,
Aimer les champs, la retraite et les bois!
Oui, fier du sort dont vous avez fait choix,
Restez, restez, pour l'exemple du monde,
Libre de l'or qui pèse au front des rois.

Un prince républicain dans la famille impériale était, en effet, d'un bon exemple. Cependant la censure ne le jugea pas ainsi, et interdit la publication de l'épître. L'empereur ne voulait pas sans doute qu'on dégoûtât ses frères du métier de porte-couronnes.

Lucien, qui se piquait lui-même de poésie et avait déjà en tête son interminable épopée de *Charlemagne,* avait poussé le jeune poète dans la même ornière du genre noble et sérieux. Plus tard il lui reprochera d'avoir perdu son talent à faire des chansons. Pour le moment, il lui avait indiqué un beau sujet, qui ne brillait pas, il est vrai, par la nouveauté : *la Mort de Néron.* Béranger, avec son esprit tout moderne, se sentait peu disposé à exhumer et à *rapetasser ces ferrailles* antiques. Pour l'acquit de sa conscience et par déférence envers son illustre protecteur, il se mit cependant à l'œuvre sur ce sujet, en tira, dit-il, quelques traits vigoureux, mais y renonça bientôt. Dégoûté des élégances et des périphrases à la Delille, il cherchait dès lors la simplicité, même dans la grandeur. Lucien tenait pour la vieille école, pour les vieilles formes poétiques; Béranger attaquait devant lui la manière de Delille, et lui récitait une pièce écrite dans un système tout opposé, notamment ces vers sur la chute des Bourbons, qui devaient un jour s'appliquer aux Bonapartes eux-mêmes :

Le soleil vit du haut des voûtes éternelles
Passer dans les palais des familles nouvelles :
Familles et palais, il verra tout périr.

Le poète, rappelant ces vers, se compare lui-même au prophète Habacuc : c'est un rôle qu'il a joué de bonne heure et qu'il jouera jusqu'au bout, en prophétisant la chute des maisons royales.

Le Génie du christianisme fut pour lui une grande émotion et une révélation littéraire :

Le pèlerin de Grèce et d'Italie,
Chantant plus tard le Cirque et l'Alhambra,
Nous revit tous dévots à son génie,
Devant le Dieu que sa voix célébra (1).

Le poète retourna même à l'Église un moment, sans devenir plus dévot pour cela, mais par sympathie d'imagination et pour y chercher l'émotion poétique. Il conçut alors l'idée d'un poème sur Clovis, sur Jeanne d'Arc, pour laquelle il eut toujours un véritable culte, la regardant comme une sorte de *divinité nationale,* qu'il ne pouvait pardonner à Voltaire d'avoir outragée. Ainsi que tant d'autres manœuvres de la littérature impériale, les Parseval-Grandmaison, les Creuzé de Lesser, les Viennet, il faillit donc s'atteler au char de l'épopée, rouler cette pierre de Sisyphe, contre laquelle son talent naissant se fût heurté et finalement épuisé en pure perte. Sa bonne étoile lui fit trouver la chanson, non pas sans doute du premier coup telle qu'il l'a conçue et réalisée depuis, mais telle qu'on la pratiquait au bon vieux temps chez nos ancêtres normands, picards et champenois, telle que l'avaient reprise Collé, Panard, Désaugiers, Gouffé, et tous les gais viveurs et rimeurs d'alors. Les *Diners du Vaudeville* et le *Caveau* avaient remis la chanson de table en honneur. Dans ses fréquents voyages à Péronne, chez sa bonne tante, chez son ami Quénescourt et son ancien patron Lainez, Béranger apportait son écot d'esprit et de gaieté. Il était devenu le meilleur chantre du *Couvent des Sans-Souci,* nom donné à la petite réunion de Péronne :

Un couvent va renaître,
Couvent des Sans-Soucis;
Frères, il nous faut être
Douze au plus, au moins six.

Proclamons en buvant
La règle du couvent.

Ce couvent est une succursale de l'abbaye de Thélème, où l'on répète sous toutes les formes le cantique de frère Jean des Entommeures : *Venite, apotemus.*

Un autre jour, c'est la fête des imprimeurs, où les ouvriers vont porter un bouquet au père Lainez; le poète, reprenant les insignes de son ancien métier, le bonnet et le tablier de papier, adresse ce compliment au patron et à sa femme :

Nos bourgeois, ma toilette est faite
Avec bonnet et tablier;
J'ai pour chanter à cette fête
Les droits d'un ancien ouvrier.

L'amitié m'anime;
Amis, c'est cela
Qu'il faut qu'on imprime,
Qu'on imprime là!
(*La main sur le cœur.*)

La malice a sa part comme le cœur dans ces premiers jeux poétiques. Le chanteur se vit un jour aux prises avec les chevaliers de l'Arc. « J'étais à Péronne, dit-il, lorsque ces messieurs, tirant un geai, oiseau de bois peint perché au

(1) *A M. de Chateaubriand,* 1821.

bout d'un mât de 50 pieds de haut, s'y prirent à plusieurs fois sans abattre l'oiseau. Je broche à la hâte une espèce de vaudeville, et le voilà qui court, gros d'une vingtaine d'épigrammes plus mordantes que spirituelles à l'adresse de chacun des maladroits archers. Le scandale fut grand. Si je n'avais quitté le pays, il eût pu m'arriver mésaventure. » Piron s'était ainsi jadis attiré une méchante affaire avec les arquebusiers de Beaune. Mais cette fois encore tout s'arrangea. Béranger finit par avoir raison, en mettant les rieurs de son côté :

Dans ces lieux, par mes bons mots,
J'ai des sots aigri la bile;
Puis-je chanter en repos,
Ayant contre moi les sots?

Bien des gens ne voulurent pas avoir l'air d'en grossir le nombre. L'esprit satirique, observateur et tant soit peu diplomatique de Béranger se manifeste dans cette chanson, dont le refrain rappelle la sonnette qui annonçait chaque coup de l'arc :

Din, din, din, din, din, din,
Ah! sur moi dans notre ville,
Din, din, din, din, din, din,
On va sonner le tocsin.

Et, faisant allusion à l'oiseau, il ajoutait :

Le corps de l'arc outragé
A tirer sur moi s'apprête :
Vous sentez la peur que j'ai,
Car je suis plus gros qu'un geai.

Jusqu'alors la réputation du chansonnier ne s'étendait guère au delà des murs de Péronne et il eût pu chanter encore longtemps de la sorte sans arriver à l'immortalité.

Cependant il songeait et rêvait à mieux. Renonçant, dit-il, à l'effroyable facilité qu'il avait eue d'abord pour rimer, il apprenait, comme jadis Racine, *à faire difficilement des vers faciles*. Pour se former à l'art d'écrire, il copia deux fois *Athalie;* et il pense que cette étude lui a porté bonheur. Il hésitait encore entre les genres et revenait à l'ode. Lui-même nous cite une de ses pièces intitulée *l'Aurore,* sauvée par hasard, dit-il, de l'incendie qui a dévoré ses tristes sœurs. C'est une sorte de complainte mélancolique dans le ton de Millevoye, en attendant Lamartine :

Des jours de mon printemps douce et dernière aurore,
Tu vas fuir sans retour :
Tu fuis, mon printemps passe, et je demande encore
Pourquoi j'ai vu le jour.

La note plaintive et larmoyante n'est pas celle de Béranger, bien qu'il l'ait fait entendre quelquefois, comme dans la chanson des *Hirondelles,* mais alors mêlée à l'émotion patriotique. Sa poésie est plus volontiers active et militante. Aussi est-on tout étonné de l'entendre roucouler avec Mme Deshoulières :

Petits oiseaux, chantez; un mois vous a vus naître
Et braver l'oiseleur;
Vos chants, comme les miens, seront bientôt peut-être
Un écho de douleur.

J'aime mieux l'apostrophe maligne aux oiseaux du *Sacre de Charles le Simple.*

Béranger, malgré sa verve et son humeur gauloise, semble avoir partagé un quart d'heure la maladie de *René,* comme les enfants ont la coqueluche. La crise fut même assez longue et douloureuse, s'il faut l'en croire : elle dura de vingt-six à trente ans. Partagé entre la mélancolie et la gaieté, il lui sembla par instants qu'il allait devenir fou. « Enfin, écrit-il, la raison l'emporta; bientôt mon âme devint plus sereine, les accès de mélancolie disparurent..... Depuis lors ma gaieté, d'inégale et bruyante, devint calme, soutenue, et ne m'abandonna plus que quelquefois dans le monde, mais pour venir m'attendre dans ma retraite et auprès de mes amis. » Le poète a trouvé son assiette, son méridien; la gaieté l'emporte, mais il y aura toujours en lui un vieux fonds de mélancolie qui reviendra à certaines heures, surtout dans ses dernières chansons.

En même temps qu'une philosophie, il s'est fait des principes littéraires, un code, une règle comme écrivain. « C'est alors que je fis les plus grands efforts pour perfectionner mon style. Les idées m'ont rarement fait faute, mais je n'apportais pas un soin aussi judicieux au choix de l'expression. Quand on n'a que soi pour maître, les études sont bien longues. Je m'appris à couver longtemps ma pensée, à en attendre l'éclosion pour la saisir du côté le plus favorable. Je me dis enfin que chaque sujet devait avoir sa grammaire et son dictionnaire et jusqu'à sa manière d'être rimé. » Puis, revenant à l'ode et au dithyrambe, ces deux rêves de sa jeunesse, il arrive à penser que ce sont là deux plantes exotiques transportées de l'antiquité chez nous. Il ne croit guère au pindarisme de Lebrun, ni à ce *beau désordre* dont on a tant parlé, et qu'on a aussi mal compris que le texte de Pindare lui-même. Il en conclut à la nécessité pour le poète de s'enfermer dans un cadre déterminé, bien tracé, bien arrêté d'avance, et ne se fie guère aux débordements lyriques. « C'est par l'invention de ces cadres que le génie du poète devrait se signaler, et non par un déluge de vers toujours beaux sans doute, mais qui font penser à cette princesse des contes de fées dont la bouche ne pouvait s'ouvrir sans vomir des torrents de perles, de rubis et d'émeraudes : pauvre princesse! » Béranger applique d'instinct le précepte d'Horace :

Denique sit quodvis simplex dumtaxat et unum.

Pour conclure, il prend une résolution héroïque et fait un autodafé général de ses odes, dithyrambes, pastorales, épopées, tragédies, comédies, etc. « On a dit que rien n'éclaire comme la flamme des manuscrits qu'on a le courage de livrer au feu : je devais voir bien clair. » Béranger s'est souvenu qu'un petit volume a suffi pour faire vivre le nom d'Horace et celui de La Fontaine : lui-même allège son bagage littéraire pour arriver plus sûrement à la postérité, tout en ayant l'air encore de n'y point trop compter.

La chanson est le genre définitif auquel il s'arrête, en se rappelant le précepte de Boileau :

Il faut, même en chanson, du bon sens et de l'art.

Le bon sens et l'art, deux choses qu'il n'oubliera jamais. C'est là qu'il va trouver sa gloire et sa fortune littéraire. Les premières lueurs de la célébrité commencent pour lui en 1813. Il avait alors trente-trois ans. Des copies manuscrites du *Sénateur*, du *Petit Homme gris*, du *Roi d'Yvetot* surtout, couraient sous le manteau et obtenaient un immense succès. Ce bon petit roi faisait le tour de l'Europe avec son âne, comme un véritable conquérant. Tandis que l'ode et l'épopée se perdaient dans les platitudes, les banalités ou les flagorneries officielles, la chanson, cette fille des rues, osait élever une voix courageuse, sans amertume, sans violence, et opposer aux ivresses de l'orgueil, au fracas de la gloire, les conseils d'une aimable philosophie, en célébrant le bonheur du *roi d'Yvetot*. Elle faisait l'éloge de la paix à l'heure où la guerre allait encore une fois ensanglanter le monde, après la désastreuse expédition de Russie.

Il était un roi d'Yvetot
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire,
Et couronné par Jeanneton
D'un simple bonnet de coton,
Dit-on.
Oh! oh! oh! oh! ah! ah! ah! ah!
Quel bon petit roi c'était là!
Là! là!

Il faisait ses quatre repas
Dans son palais de chaume,
Et sur un âne, pas à pas,
Parcourait son royaume.
Joyeux, simple et croyant le bien,
Pour toute garde il n'avait rien
Qu'un chien.

C'était là tout simplement un chef-d'œuvre d'esprit, de malice, de bon sens, de bon style, rendu plus piquant encore par le pittoresque de la mise en scène, de l'air et du refrain faits pour courir le monde. L'auteur vit s'ouvrir devant lui les portes du Caveau, cette académie chantante, où Désaugiers l'entraîna, malgré sa résistance et sa sauvagerie. Tous les confrères l'accueillirent en s'écriant : « *Il est des nôtres!* » Le chevalier de Piis seul, absent de la séance, protesta contre l'admission de cet intrus, simple employé de ministère, qui menaçait de l'éclipser, lui secrétaire général de la préfecture de police. Quant au bon Désaugiers, fort au-dessus de la jalousie, il ne se demanda pas s'il allait rencontrer dans le nouveau venu un rival et bientôt un autre roi de la chanson.

Les événements politiques, les luttes engagées, les dissentiments d'opinion compromettaient la paix du Caveau, mais prêtaient à la muse de la *gaudriole* une importance et un rôle qu'on n'avait pas soupçonnés jusque-là. Déjà du reste, même dans le genre bachique, *la Bacchante* annonçait un essor nouveau de la chanson. Au-dessus du chanteur, du gai convive, on sentait déjà le poète et l'écrivain.

Mais, dira-t-on, Béranger est-il vraiment un poète? La question seule eût fait bondir autrefois ses dévots admirateurs. Depuis, ce titre lui a été contesté. Sur ce point, nous pouvons invoquer le témoignage d'un juge plus compétent et plus fort que tous les détracteurs de Béranger, celui de Gœthe, qui maintes fois, dans ses entretiens avec Eckermann, a témoigné bien haut son estime pour le chansonnier : « Ses chansons, dit-il, bon ou mal an, ont rendu heureuses des milliers de personnes; elles sont à la portée de tous, même des classes laborieuses, tout en s'élevant assez au-dessus du niveau ordinaire pour que le peuple, en communication familière avec un aussi charmant esprit, s'habitue à penser d'une manière plus noble et plus pure. Que voulez-vous davantage? Et quel plus bel éloge pourrait-on faire d'un poète (1)? »

Il a fallu des Français au goût difficile ou de rancunes tenaces pour lui disputer un titre que Gœthe lui accorde si largement en plus d'un endroit. Avouons que Béranger, comme poète, échappe en partie aux spéculatifs, aux idéalistes, qui aiment dans la poésie le vague et l'indéterminé : il est pour eux trop net, trop précis, et leur semble prosaïque. Poète d'action, il appartient à la littérature militante. Chaque couplet est chez lui une fronde ou une flèche de son carquois. On conçoit fort bien qu'un esprit distingué, mais contemplatif et rêveur, comme M. Renan, qui définit Dieu *la catégorie de l'idéal*, qui voit dans la clarté l'opposé de la poésie et de la religion, qui se flatte de n'être ni patriote ni gaulois, n'ait pu comprendre Béranger, dont il n'avait rien lu, dit-il, avant l'âge de quarante ans. Il lui est aussi impossible de saisir dans les étroits et malins couplets du chansonnier le sens exquis, la sève gauloise et patriotique, qu'au Renard de la fable, malgré sa finesse, de puiser dans l'amphore où entrent si aisément le col et le bec allongés de la Cigogne. Lamartine lui-même, malgré les égards et les ménagements que lui impose une si grande renommée, était-il fait pour le comprendre mieux qu'il n'a compris La Fontaine? Le tour ironique, moqueur, grivois de cette muse bourgeoise et populaire ne devait pas lui être très sympathique.

Béranger n'en est pas moins un poète, et un vrai poète, selon nous. Il l'est :

1° Par l'action même qu'il exerce sur les esprits et sur les âmes, qu'il émeut, entraîne et passionne plus que pas un. On m'objectera que l'émotion littéraire n'est pas la seule à laquelle il s'adresse, qu'il doit en partie son succès aux idées, aux passions, aux luttes politiques et religieuses du jour; mais avoir donné à ces idées, à ces passions, une voix, un corps, une expression vivante; mais s'être fait l'écho, l'interprète de toute une génération par le chant et la parole, n'est-ce pas déjà être poète? Et qu'est-ce que la poésie, si ce n'est le retentissement harmonieux d'un monde, d'une société qui s'exprime par la voix d'un homme?

2° Tirer de l'histoire l'idéal et la légende, que ce soit celle de Roland ou de Napoléon, peu importe, n'est-ce pas aussi un privilège du poète?

3° Enfin cet art de créer des types, des personnages d'imagination qui deviennent des êtres réels et vivants, plus durables que les êtres de chair et d'os qui nous entourent, ne

(1) 1830. C. 20.

constitue-t-il pas un don particulier de la poésie? Or quel poète de nos jours en a créé plus que Béranger? Le roi d'Yvetot, le marquis de Carabas, Lisette, Catin la cantinière, Madame Grégoire, Roger Bontemps, Paillasse, Trestaillon, la marquise de Pretintaille, M. Paillard, etc., ne sont-ils pas à peu près aussi connus que Tartuffe, M. Jourdain, Scapin, Harpagon ou Pourceaugnac?

Béranger n'a pas, je le sais bien, les grands coups d'aile, les mélodies séraphiques d'un Lamartine, les sons retentissants ni la palette éclatante d'un Victor Hugo. Sans tomber dans la grisaille de l'école impériale, il n'abuse ni de l'indigo ni du vermillon et ne va guère au delà des teintes moyennes, en ami de la sobriété, de la précision et de la netteté, plus soucieux du dessin que de la couleur. Il n'a pas non plus ce long souffle lyrique qui soutient les *Méditations*, les *Harmonies*, les *Odes et Ballades*, les *Feuilles d'automne* ou les *Orientales*. Son haleine est un peu courte. Aussi, en habile homme qui ménage ses forces comme il a su ménager et sauver son repos, son indépendance et sa popularité, il s'enferme dans un cadre restreint, aux contours bien limités. Chacune de ses chansons est un petit poème taillé, modelé, ciselé comme une pièce d'orfèvrerie. Béranger est un artiste consommé, minutieux, bien autrement soucieux de la perfection que Lamartine et Victor Hugo, qui laissent couler le torrent de l'inspiration. Il est de l'école de Boileau pour le soin qu'il apporte à la composition et à l'art d'écrire. « Ce n'est certes pas moi, dit-il, qui aurais deviné ce qu'on appelle aujourd'hui *la littérature facile*, ennemie naturelle de cette autre littérature qui fit le charme de ma vie et fut si longtemps l'orgueil de la France (1). » Chose curieuse! cet enfant du peuple dont l'éducation a été des plus négligées, qui ne connaît guère les modèles grecs et latins, est peut-être avec Alfred de Musset (un délicat, un dilettante, un ancien prix de vers latins) celui qui a le plus le sentiment et l'amour de la beauté classique, le goût de la mesure, de la proportion, des lignes régulières et bien arrêtées, l'horreur du fatras, du pathos et de la logomachie. Le bon goût est chez lui né du bon sens. La clarté, cette qualité éminemment française, est son grand mérite. Cependant, à force de chercher la concision, il lui arrive parfois d'être obscur ou entortillé, comme dans ce vers où, parlant de la gloire de Napoléon, il dira :

De tout laurier un poison est l'essence (2),

Ou bien avec le *Vieux Célibataire :*

A mon coucher ton aimable présence
Pour ton bonheur ne sera pas sans fruit.

Babet comprend sans doute, mais le sens n'est pas bien clair. Ce sont là de ces taches comme il s'en trouve chez Béranger, même dans les morceaux où il s'élève jusqu'au sublime. Il faut compter avec les servitudes de la rime, parfois mal dissimulées. Ainsi, dans la strophe si connue et si souvent citée :

Un conquérant, dans sa fortune altière,
Se fit un jeu des sceptres et des lois,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encor sur le bandeau des rois.
Vous trembliez, ô vous *qu'on déifie!*
Pour moi, narguant des *maîtres exigeants,*
Le verre en main, gaiement je me confie
Au Dieu des bonnes gens.

Ces rois *qu'on déifie* et ces *maîtres exigeants* ont été déjà signalés par Sainte-Beuve comme affaiblissant à la fin la strophe si ferme et si haute au début. Il semble que l'auteur n'ait pu se soutenir et planer dans les régions du sublime jusqu'au bout.

Quoi qu'il en soit, Béranger est un poète *sui generis*, un fils du sol et du crû gaulois, classique par la netteté, la précision, la pureté du style, l'ordre et la sobriété de composition, romantique par l'indépendance et la spontanéité de l'inspiration, par le dédain de la vieille mythologie et de la vieille phraséologie poétique, qui garde encore des partisans, même au Caveau. Il en a fini avec les *ciseaux des Parques* et la *barque à Charon*, sur laquelle navigue encore gaiement son ami Désaugiers. Plébéien jeté en ce monde avec ses seules forces et ses seules ressources, n'ayant ni guide ni maître pour le diriger, il s'est instruit et formé comme il a pu :

Jamais, hélas! d'une noble harmonie
L'antiquité ne m'apprit les secrets;
L'instruction, nourrice du génie,
De son lait pur ne m'abreuva jamais.
Que demander à qui n'eut point de maître?
Du malheur seul les leçons m'ont formé;
Et ces épis que mon printemps voit naître
Sont ceux d'un champ où ne fut rien semé (1).

Il évite du moins par là l'encombrement des souvenirs grecs et latins qui chargent la tête de Lebrun-Pindare et encore celle de Casimir Delavigne. Pourtant il ne dédaigne pas les anciens : il leur ressemble par certains côtés, sans les connaître; il les entrevoit, les devine, comme La Fontaine entrevoyait Platon et en raffolait sur la foi d'une traduction (2). Avec un instinct sympathique, au nom de la métempsychose il s'écrie :

Oui, je fus Grec.

Il l'est par certaines affinités d'esprit moqueur, de goût délicat, sobre et contenu, comme son ami Pierre Lebrun, avec lequel il aimait à vider une coupe de ce bon vin d'Ithaque récolté dans les vignes du vieux Laërte. Ailleurs, chantant le vin de Chypre, il dira :

Anacréon, Ménandre, Eschyle, Homère
Ont dans ce vin bu l'immortalité.

(1) Préface de ses dernières chansons, 1841.
(2) *Le Cinq Mai.*

(1) *Épître à Lucien Bonaparte.*
(2) Béranger devine si bien les anciens qu'on l'accuse de les avoir copiés : « J'avais beau protester que je n'avais lu Horace qu'à l'aide des traductions. Bonne plaisanterie! me disait-on. Ne voit-on pas que vous l'avez étudié à fond? Vous l'imitez sans cesse. Il est encore des gens qui n'en veulent pas démordre. Vous comprenez d'après ce mon antipathie pour les Latins. Vivent les Grecs! Leur langue n'est pas du domaine des Sganarelles; aussi ne m'a-t-elle jamais joué de vilains tours. » (*Lettre à M. Joseph Bernard.*)

Ah! versez-m'en, et ma lyre éphémère
Pour l'avenir peut-être aura chanté.

ais ce qu'il est avant tout, c'est Gaulois, et Gaulois railleur, onteur, chanteur et tant soit peu batailleur, du moins en ers, car il ne le fut pas autrement.

Le titre de poète national, que lui contestait déjà Mgr de Clermont-Tonnerre dans un mandement fameux par la chanson u'il inspira, a soulevé plus d'une objection. Les partis vainus ne l'ont point accepté volontiers. Poète d'opposition, -t-on dit, mais non poète national. Peu nous importe : n'épiuguons pas sur les mots. Est-il vrai qu'il a senti, pensé et hanté à certains jours avec la grande majorité de la nation? l est l'homme de son temps, je le veux bien ; il en partage es idées et les passions, les sentiments généreux, les aspiations libérales et les préjugés étroits : il est chauvin et lébéien, mais avant tout Français. La fibre patriotique, dont ertaines gens font si bon marché aujourd'hui, est chez lui e ressort principal et son grand mobile. « Qu'on me parlonne, dit-il, d'insister sur cet amour de la patrie qui fut la grande, j'oserai dire l'unique passion de ma vie. » Lui-même nous raconte, dans sa *Biographie*, avec quelle angoisse et quelle rage, tout enfant, il écoutait de Péronne les canons autrichiens bombardant Valenciennes. De là sa haine contre l'étranger et la joie que lui inspirent les victoires de la république :

A Marengo Bonaparte est vainqueur,

s'écrie-t-il en chantant Lisette. Ailleurs, se reportant aux jours de son enfance à Péronne, il dit encore : « Lorsque le canon annonça la reprise de Toulon, j'étais sur le rempart, et à chaque coup mon cœur battait avec tant de violence que je fus obligé de m'asseoir sur l'herbe pour reprendre ma respiration. » Plus tard, quand viendront les jours d'épreuve et d'invasion, quand le génie de Napoléon ne suffit plus pour sauver la France, le poète appelle à son secours toutes les énergies nationales, sans distinction de race ni de parti :

Gai! gai! serrons nos rangs,
Espérance
De la France;
Gai! gai! serrons nos rangs;
En avant, Gaulois et Francs!

Puis, quand cette pauvre France, vaincue et humiliée, a dû courber la tête sous les coups de la fortune et sous la main de l'étranger, il lui rend la confiance et l'espoir en lui rappelant sa gloire et ses grandeurs passées :

Reine du monde, ô France, ô ma patrie!
Soulève enfin ton front cicatrisé.
Sans qu'à tes yeux leur gloire en soit flétrie,
De tes enfants l'étendard s'est brisé.
Quand la Fortune outrageait leur vaillance,
Quand de tes mains tombait le sceptre d'or,
Tes ennemis disaient encor :
Honneur aux enfants de la France (1)!

Sans doute on a pu reprocher au poète d'avoir trop volontiers flatté ce sentiment de la vanité nationale ; mais, après tout, mieux vaut encore exalter et admirer à l'excès son pays dans le malheur, que de l'amoindrir et le dénigrer comme l'ont fait et le font encore de beaux esprits dédaigneux.

Une autre note non moins chère à la France d'alors est celle du libéralisme en lutte avec la réaction cléricale. Le cléricalisme, qui n'est pas la religion, quoi qu'on dise, mais l'ingérence du parti religieux et dévot dans la politique, ramenait les luttes du passé. Béranger reprenait à sa façon la vieille tradition libérale et gallicane de nos anciens trouvères. La *Chanson des Ordres* dans Rutebœuf, le *Faux-Semblant* de Jean de Meung, les moines de Rabelais, les facéties de la *Ménippée*, les plaidoyers d'Étienne Pasquier et d'Arnauld, les *Provinciales* de Pascal, les malices de La Fontaine sur *le Chemin de velours* d'Escobar, les innombrables pamphlets de Voltaire attestent cette lutte opiniâtre des deux esprits qui se partagent la France depuis saint Louis. L'invasion des jésuites dans l'enseignement, la fermeture de l'École normale, l'Université devenue suspecte, la campagne des Missionnaires, tous ces sujets d'irritation et de polémique revivent dans les chansons de Béranger : *les Hommes noirs, M. Paillard, le Bon Dieu*, etc. La France de Louis XVIII et de Charles X n'est plus celle de Clovis ni de saint Louis, quoi qu'en pensent les fanatiques ou les naïfs de la Restauration. « La France, disait Napoléon, est de la religion de Voltaire. » C'était trop dire, mais la renaissance du voltairianisme est amenée alors par les progrès et les entreprises du jésuitisme triomphant. Béranger, fils du XVIIIe siècle, est encore ici à la tête du mouvement.

D'un autre côté, les prétentions surannées et les folles entreprises des émigrés provoquent une réaction libérale et démocratique dont Béranger est l'âme et l'interprète. Son père, possédé d'hallucinations nobiliaires, bien qu'il fût né dans un cabaret, songeait à faire un jour de son fils un page de Sa Majesté : Béranger, malgré ces attaches royalistes, resta toujours, avec sa bonne et vieille tante, du parti de la Révolution. Il est du peuple par le sang comme par le cœur. A ceux qui veulent faire de lui un aristocrate à propos de ce *de* (1) qui précède son nom, il répondra hautement :

Je suis vilain et très vilain.

Eh quoi! j'apprends que l'on critique
Le *de* qui précède mon nom.
Êtes-vous de noblesse antique?
Moi noble? Oh! vraiment, messieurs, non.
Non, d'aucune chevalerie
Je n'ai le brevet sur vélin :
Je ne sais qu'aimer ma patrie;
Je suis vilain et très vilain,
Je suis vilain,
Vilain, vilain (2).

Ailleurs, rappelant sa modeste naissance, il répétera :

Je suis du peuple ainsi que mes amours.

(1) *Les Enfants de la France.*

(1) Il avait conservé ce *de* sur l'avis d'Arnault, pour se distinguer d'autres Béranger qui faisaient comme lui des vers.

(2) *Le Vilain.*

Fidèle à cette origine plébéienne, il s'y rattache comme à la vraie source de son talent. « Déjà homme d'expérience, dit-il, je me suis cramponné à mon berceau et à mes vieux amis. Aussi, que de fois, après avoir pris place à de somptueux banquets, au milieu de connaissances nouvelles, j'ai été dîner le lendemain dans une arrière-boutique ou dans une mansarde pour me retremper auprès de mes compagnons de misère ! Ne l'eussé-je fait que dans l'intérêt de la libre langue que je voulais parler, il y aurait eu sagesse de ma part. J'y gagnais aussi de ne pas rester étranger aux classes inférieures, pour qui je devais chanter et à l'amélioration desquelles j'aurais voulu pouvoir contribuer. » La société riche, à laquelle il se trouva mêlé, deviendra pour lui aussi un sujet d'étude : « C'était là mon tour du monde. Après l'avoir accompli, j'ai quitté cette société sans peine, bien que je ne l'eusse pas visitée sans plaisir et sans fruit... Je lui dois aussi de savoir qu'il y a autant de cœurs nobles et bons dans les classes d'en haut que dans les autres classes. » En somme, Béranger aboutit à la conciliation, à la concorde et à l'estime réciproque des classes entre elles. Il n'est pas le démocrate envieux, jaloux, haineux, gardant rancune à la société de ne l'avoir fait ni riche ni noble. Nous parlerons plus tard de son républicanisme et de la légende napoléonienne. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'avoir fait connaître l'homme, le poète et l'écrivain dans leur ensemble et leurs caractères généraux. Nous étudierons la prochaine fois le chansonnier et les chansons, et nous dirons un mot des procès qu'il a dû soutenir devant les tribunaux de justice et devant cet autre grand tribunal qui s'appelle l'opinion.

C. Lenient.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Paris a repris cette physionomie étrange, j'oserai dire héroïque de l'hiver de 1870. Il souffre, il rit; il supporte le supplice inutile comme il a supporté le siège, et avec ses mains emmitouflées il remue cette merveilleuse tirelire, toujours vide, toujours pleine, qui nous donnait des canons, qui donne des abris aux inondés de l'Espagne comme aux inondés de Hongrie, et qui va donner du pain aux Parisiens en détresse.

C'est à Paris qu'on sait le mieux amuser les oisifs et faire la charité aux pauvres. Sans rancune contre ceux qui ne se sont pas souciés de sa détresse, plus fier que les plus fiers, il promet deux millions aux Espagnols, s'aperçoit tout à coup qu'on meurt aussi chez lui et, sans s'interrompre dans sa tâche, décide seulement qu'il donnera quatre millions au lieu de deux : la moitié sera pour ses enfants.

Le proverbe sur la charité égoïste qui commence par soi-même n'a jamais pu s'acclimater en France, il a provoqué la devise contraire : il n'y a de belle charité française que celle qui commence par les étrangers. Nous donnons nos secours comme nous donnons nos idées, et nous faisons la charité comme nous faisons les révolutions, au bénéfice des peuples avant le nôtre.

Il est donc bien inutile que certaines mouches du coche prétendent faire la leçon à l'initiative gouvernementale quand il s'agit de bienfaisance. Les gouvernements en France, quels qu'ils soient, n'osent jamais discuter avec l'enthousiasme de la pitié publique; quand il faut des millions pour soulager des misères, les ministres les demandent, les Chambres les votent, les conseils municipaux y ajoutent, et les Saint-Genest qui veulent se faire les saint Vincent de Paul tout en calomniant comme Basile en sont pour leur courte honte. Le budget des pauvres, sous la république, s'est accru par l'émulation universelle. Une note de la préfecture de la Seine apprend à M. Saint-Genest que les nouveaux bureaux de bienfaisance républicains recueillent plus d'aumônes et secourent plus de malheureux que les anciens bureaux.

Il est vrai qu'on ne fait rien pour les pauvres d'esprit. On leur laisse leurs prétentions au royaume des cieux.

II.

L'ancien cent-garde Prévost vient d'être condamné à mort. Son pourvoi en cassation retardera peut-être un dénouement fatal; mais on peut parler de lui comme si l'instrument de M. Guillotin avait fait déjà cette section correcte qui permet les expériences sur les têtes décapitées.

L'épouvantable crime de ce maniaque (car il paraît que Prévost avait des manies) n'ébranle pas ma défiance dans la peine de mort comme moyen d'intimidation.

Il a été prouvé dans le procès que Prévost, à propos de Billoir, se flattait de faire mieux disparaître les débris d'une victime et considérait la peine de mort comme une chimère. Si c'est la loi du talion qu'on a voulu lui appliquer, je regrette que le Code ne permette pas de l'écarteler, de le découper, de le jeter dans les égouts.

Le tuer tout simplement pour le punir d'un meurtre accompli avec tant de péripéties, c'est se montrer inférieur à lui.

Ce n'est pas parce qu'il a été un beau cent-garde que Prévost a conçu l'idée de ses crimes et s'est livré deux fois, au moins, à des dissections savantes; mais c'est peut-être bien parce qu'il a été boucher.

M. Thiers, dans son *Histoire de la Révolution française*, attribue à la première profession de Marat, chirurgien dans les écuries de Valois, cette insensibilité, cette indifférence pour le sang versé qui faisait de lui un des ardents pourvoyeurs de la guillotine.

Serait-il étonnant d'attribuer à Prévost, ancien boucher, une virtuosité dans la façon de manier le couperet et de *parer la viande* qui a pu influer sur sa manière d'écouler les gens qu'il voulait voler ?

Un détail a fait frémir l'auditoire, c'est celui de ce chiffonnier qui, trouvant près d'un égout un débris de chair avec un os, a été tenté de l'emporter pour le faire cuire, tant la chair lui paraissait fraîche et artistement découpée.

Cet hommage rendu au bon état de santé de la victime et 'art de l'assassin nous transporte en plein cannibalisme.

L'opinion publique est sévère pour le président des assises, je crois qu'elle a raison quand elle lui reproche d'avoir usé de son pouvoir discrétionnaire pour forcer une femme ariée, une mère de famille dans une situation régulière, à conter d'anciennes relations avec Prévost oubliées et rache-es. Son témoignage importait peu à la constatation d'un ime parfaitement avoué; il a servi tout au plus à révéler au ry que Prévost avait la rage d'astiquer ses boutons d'uni-rme et qu'il se levait quelquefois la nuit pour se livrer à passe-temps favori.

Ce détail vaut-il l'honneur d'une femme, la dignité de n mari, la paix d'un ménage? On a rappelé à ce propos les iestions posées dans le procès Godefroy par un autre pré-dent et le scandale qui en est résulté. On demande que rmi les réformes du Code criminel le législateur n'oublie s celle qui limitera ce pouvoir abusif du président, maître solu de déshonorer des témoins, sans que la vérité gagne en d'essentiel à cette flétrissure arbitraire.

Le président a demandé à l'assassin quelles étaient ses tentions relativement à la tête du malheureux Lenoble, 'il avait gardée chez lui.

« Vous l'auriez broyée? a demandé le magistrat.

— Non, je n'aurais pas osé, » a répondu l'accusé.

On a taxé cette réponse d'hypocrisie et un mouvement horreur, stimulé par les magistrats, a remué la foule.

Pourquoi Prévost n'aurait-il pas dit la vérité? Pourquoi cet omme sans préjugés pour les bras, les jambes et le reste, aurait-il pas eu le respect involontaire, la peur de la tête, pourquoi ne trouverait-on pas dans cet aveu le symptôme une crainte superstitieuse que les brutes peuvent garder à égard de l'intelligence et de la partie du corps où trône pensée?

Si ma supposition est vraie, il est regrettable qu'on n'ait as condamné Prévost à vivre enfermé avec cette tête de ort pour perpétuel vis-à-vis.

III.

Le Théâtre-Français a repris *le Mariage de Figaro,* et, au rand étonnement du public et de la critique, cette reprise ui semblait avoir pour elle toutes les chances, grâce au alent des comédiens, à une mise en scène excellente, n'a as tout d'abord réussi.

Est-ce donc que Beaumarchais a vieilli? que son esprit 'est plus intelligible? Au contraire, tous les mots essentiels nt été applaudis et la malignité du public en a souligné ien d'autres. Mais c'est que les artistes du Théâtre-Français nt depuis quelques années, je devrais dire depuis long-emps, la préoccupation de mettre dans l'interprétation de ertaines œuvres légères des intentions sérieuses, profondes, umaines, sociales même, qui n'ont jamais été dans la olonté de l'auteur ni dans l'esprit de la pièce.

Passe encore qu'Arnolphe de *l'École des femmes* émeuve ans un rôle qui, selon Molière, devait faire rire. Les chefs-d'œuvre des grands génies ont toujours une vérité qui se prête à diverses interprétations. Ce sont des miroirs universels; chacun s'y mire avec son humeur.

Mais quand on a à interpréter une pièce que l'auteur lui-même intitulait *la Folle Journée,* et qui est le badinage d'un moqueur, il faut bien se garder de chercher à creuser ce qui n'a pas de profondeur; on crève la toile et on passe au travers. Faire pleurer Figaro, faire rugir Almaviva; traiter Beaumarchais comme on traiterait Molière ou Shakespeare, c'est commettre une bévue dont le public ne se rend pas compte, mais qu'il sent très bien.

Il sait qu'on doit rire à Beaumarchais; il est désappointé si on veut l'émouvoir. Le succès le plus grand a été pour Thiron, qui a joué Brid'oison sans mettre de philosophie dans son bégaiement.

IV.

Le journal *la France* avait appelé l'attention du ministère des beaux-arts sur une artiste de talent enfermée aujourd'hui à l'asile des aliénés de Ville-Évrard, Mme O'Connell, et qui se trouve, paraît-il, dans un dénuement complet.

La direction des beaux-arts a répondu qu'elle était impuissante à secourir cette infortune, Mme O'Connell étant étrangère, et que c'était à l'initiative privée à trouver des secours qu'un budget restreint quant aux fonds, et limité quant à son expansion, ne pouvait apporter à un malheur si réel.

La réponse est sincère; mais à quoi se réduit l'hospitalité de la France envers les artistes étrangers, si elle ne les accueille que quand ils n'ont pas besoin d'elle et si, après avoir joui de leurs œuvres, s'être parée de leur gloire, elle les abandonne quand ils lui demandent du pain et un abri?

Je ne doute pas que l'on ne trouve rapidement dans les ateliers, dans les journaux, le moyen d'adoucir cette misère poignante; mais, cet acte accompli, il restera une lacune à combler, une institution de secours internationale à fonder. Déjà les gens de lettres de tous les pays ont, par deux congrès, tenus à Paris et à Londres, jeté les bases d'une Association qui abaisse toutes les frontières devant la solidarité de l'esprit : pourquoi les artistes, peintres, sculpteurs, musiciens, ne formeraient-ils pas une société artistique internationale semblable et ne préviendraient-ils pas cet abandon forcé du gouvernement envers les artistes étrangers malheureux en France?

V.

J'ai raconté il y a quelques jours, dans le *Gil Blas,* une infortune absolument française, parisienne, littéraire, et que M. le ministre de l'instruction publique peut adoucir sans contrevenir à aucune loi, sans effleurer aucune susceptibilité nationale ou étrangère.

La fille de M. Leymarie, l'humble et courageux écrivain du *Courrier du Dimanche,* qui se ruina sous l'empire pour la liberté, qui refusa les dédommagements que l'empire, conseillé par M. de La Guéronnière, lui offrait, et qui mourut

pauvre, tué par la lutte, la fille de ce vaillant soldat de la presse vend des journaux dans le kiosque n° 64 du boulevard Bonne-Nouvelle, au coin de la rue d'Hauteville et du boulevard.

Si encore elle en vendait assez pour être certaine de son pain, de son gîte, de son loyer du kiosque!

Quand on pense à l'horreur de ces longues factions dans une guérite ouverte à la bise, pour une femme qui se souvient du passé et qui se dit que son père a aidé à la fortune politique de bien des triomphateurs d'aujourd'hui, on ne peut douter que la sympathie de la presse, à défaut de l'initiative du gouvernement, ne mette un terme à un supplice pareil, à une détresse si imméritée.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Aux révélations apportées à la tribune de la Chambre des députés, sur la morale des jésuites, par MM. Paul Bert et Jules Ferry, le R. P. Clair a répondu au nom de la Société en publiant une lettre au ministre de l'instruction publique et deux lettres à M. Paul Bert, où il prétendait démontrer l'innocence des jésuites, et la démontrer par l'histoire (1). Justifier les jésuites par l'histoire était une conception hardie. Un bibliographe qui serait, nous dit-on, un théologien connaissant l'Église pour en avoir fait partie, s'est avisé, dans une brochure signée d'un pseudonyme, de contrôler les textes et les allégations de l'avocat du Gesù. Il dit en terminant : « Le P. Ch. Clair a cru tirer le canon et n'avait lancé qu'une fusée. » De là le titre de la brochure : *la Fusée d'un jésuite*.

Avocat fort habile, le P. Ch. Clair avait essayé de souder la cause des jésuites à celle du clergé, et le cardinal Guibert était venu à son aide. Or il paraît que le vénérable prélat, occupant jadis le siège de Viviers, se permit deux mandements contre *l'Univers* et le parti jésuitique. L'auteur de *la Fusée* oppose l'opinion de l'évêque de Viviers, en 1853, à l'opinion du cardinal Guibert, en 1879.

Le P. Ch. Clair, énumérant les gloires du Gesù, avait cité Bellarmin, Suarez, Valentia : l'auteur de *la Fusée* exhume de vieux textes, qui réduisent à de plus modestes proportions ces gloires de la Compagnie. Chose plus grave! M. Franck avait été cité par l'écrivain jésuite comme un admirateur de Suarez; or, vérification faite, on s'aperçoit que c'est le contraire et que l'étude de l'éminent académicien est entièrement défavorable au jésuite espagnol.

Le P. Ch. Clair, voulant prouver que la morale de la Compagnie est *infiniment plus sévère* qu'au temps de Valentia, avait renvoyé M. Paul Bert au *Traité de la conscience* du P. Gury, n° 80. Or le n° 80 n'existe pas! Le traité du P. Gury se termine au n° 79!

(1) *La Fusée d'un jésuite*, par Pierre Lanjuinais. Brochure. — Librairie centrale, 15, rue des Saints-Pères.

On se rappelle qu'à l'une des dernières séances du Sénat un membre de l'extrême droite a porté à la tribune son indignation contre un livre excellent, l'*Histoire populaire de la Révolution française*, par Mme Ernest Duvergier de Hauranne (1), la veuve de ce jeune député du Cher, notre ancien collaborateur, dont la mort prématurée a excité tant de regrets. Son crime avait été de dire, en remontant aux faits qui avaient préparé la Révolution, « qu'on vit des papes, se proclamant eux-mêmes saints et infaillibles, mettre l'excommunication au service de leurs intérêts temporels, vendre des absolutions honteuses et se créer des revenus énormes par le commerce des indulgences. » Est-ce que la chose n'est pas vraie? Hélas! elle n'est que trop vraie, et d'ailleurs Mme Ernest Duvergier de Hauranne donne ses preuves; mais il paraît que ce n'est pas bon à dire; et c'est ainsi que d'après M. Chesnelong et ses amis on doit traiter la vérité historique!

Notez que ce livre a pour devise cette opinion exprimée par M. Ernest Duvergier de Hauranne dans son volume sur *la République conservatrice* (2) : « Il suffirait d'un peu de sang-froid, d'un peu de bon sens et d'un peu de réflexion sincère pour faire justice des malentendus sur lesquels on se dispute depuis quatre-vingts ans. » Et le livre tout entier est fidèle à cette devise. L'auteur dit même : « Que ceux à qui je puis déplaire me pardonnent en considération du but : la recherche ardente du bien et de la liberté! » Est-ce, au contraire, en considération du but qu'ils ne lui pardonnent pas?

AU VATICAN. — On va créer au Vatican une École spéciale de diplomatie. Les élèves qui seront admis à en suivre les cours et qui, si nous sommes bien informés, seront pris exclusivement parmi les ecclésiastiques, étudieront l'histoire de la diplomatie pontificale d'après les documents originaux conservés dans les archives du Vatican.

Une feuille libérale de Rome avait annoncé que des négociations étaient pendantes entre le Saint-Siège et la France à l'effet d'exclure les jésuites de l'enseignement public. Le pape, disait-on, s'était résigné à sacrifier les jésuites pour obtenir des concessions sur d'autres points.

L'*Osservatore Romano* a répondu aussitôt par la note suivante :

« Nous sommes en état de déclarer que cette nouvelle est complètement dénuée de fondement et qu'il n'y a eu, ni par voie officielle ni par voie officieuse, de négociations dans ce but. Nous pouvons ajouter que le Saint-Siège n'approuverait jamais des mesures qui auraient pour but d'exclure de l'enseignement un des Instituts les plus méritants en fait d'instruction publique. »

Un nouveau journal catholique, l'*Aurora*, paraîtra à Rome en 1880. Son caractère sera ouvertement officieux. Son programme, récemment publié, comprend la libre discussion de toutes les questions pratiques qui touchent aux intérêts des catholiques italiens. La liste de ses rédacteurs compte des

(1) 1 vol. in-18. Germer Baillière.
(2) Un vol. in-12. Germer Baillière.

hommes connus pour la largeur de leurs idées. Les catholiques timorés n'ont pu voir sans inquiétude, en Italie, l'allure hardie et militante de la circulaire destinée à annoncer la naissance de l'*Aurora*.

Collège de France.

Les cours se sont ouverts le lundi 1er décembre.

Droit de la nature et des gens. — M. Ad. Franck, de l'Institut, traite des principes du Droit politique, les mardis, à une heure et demie, et expose les principaux systèmes du Droit politique du XVIIIe siècle, les samedis, à deux heures et demie.

Histoire des législations comparées. — M. Laboulaye, de l'Institut, professeur. — M. Jacques Flach, docteur en droit, suppléant, traite de l'Histoire de la Propriété foncière en Europe, les mercredis, à deux heures, et de la Condition des personnes et des terres au XIe siècle, en France, les samedis, à midi et demi.

Économie politique. — M. Leroy-Beaulieu, de l'Institut, suppléant, traite, les lundis, à une heure, des Rapports économiques internationaux; les vendredis, à trois heures un quart, de l'Association, de sa puissance et de ses limites.

Histoire des doctrines économiques (Géographie et Histoire économiques). — M. E. Levasseur, de l'Institut, traite, les jeudis, à une heure et demie, et les lundis, à onze heures et demie, de l'Histoire économique de la France et de l'Organisation du travail avant et après la Révolution de 1789.

Histoire et morale. — M. Alfred Maury, de l'Institut, traite, les mercredis, à midi et demi, de l'Histoire de l'Angleterre des XVIIe et XVIIIe siècles; et les samedis, à la même heure, de l'Histoire primitive de la Grèce dans ses rapports avec les monuments figurés.

Esthétique et histoire de l'art. — M. Charles Blanc, de l'Institut, continue l'Histoire de la Renaissance italienne, les lundis, à trois heures, et fait des leçons sur les Arts décoratifs, les mercredis, à dix heures.

Épigraphie et antiquités romaines. — M. Léon Renier, de l'Institut, traite, les mardis, à dix heures et demie, des Magistratures sénatoriales; il continue, les jeudis, à la même heure, l'Histoire des Empereurs d'après les monuments.

Épigraphie et antiquités grecques. — M. Foucart, de l'Institut, professeur. — M. O. Rayet, suppléant, explique, les vendredis, à deux heures, les Inscriptions qui font connaître le rôle de la religion dans la vie publique et privée des Grecs. Les mardis, à deux heures et demie, il traite de la Géographie archéologique de la Grèce (Arcadie, Laconie, Messénie).

Philologie et archéologie égyptiennes. — M. Maspéro étudie les Documents relatifs aux enterrements pendant le nouvel empire, les lundis, et les Inscriptions des Beni-Hassan relatives à la vie civile des anciens Égyptiens, les vendredis, à dix heures.

Philologie et archéologie assyriennes. — M. Jules Oppert explique, dans l'une des deux leçons, les poèmes assyriens traitant des Légendes mythiques, et interprète quelques textes bilingues écrits en sumérien (touranien) et en assyrien ou accadien (sémitique). Dans l'autre leçon, il s'occupe des textes médiques des Achéménides, en les comparant avec les originaux perses, et de quelques sujets archéologiques, les mardis et jeudis, à deux heures.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. — M. Ernest Renan, de l'Institut, explique les plus anciens textes de l'Épigraphie sémitique, les lundis, et le Livre des Psaumes, les mercredis, à deux heures.

Langue arabe. — M. Defrémery, de l'Institut, explique la Chrestomathie arabe de Kosegarten, le Fakhri (édition Ahlwardt) et les Voyages d'Ibn-Djobaïr (édition W. Wright), les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Langue persane. — M. Barbier de Meynard, de l'Institut, étudie les poètes lyriques de la Perse, d'après les fragments intitulés : *A Century of persian ghazals;* il explique la Vie de Djenghiz-Khân, par Mirkhônd, les lundis et vendredis, à dix heures.

Langue turque. — M. Pavet de Courteille, de l'Institut, explique le *Tadj-ut-tevârik,* les *Hikem* d'Ahmed Yecevi, et quelques morceaux choisis dans la collection des Chants sibériens publiés par le docteur Radloff, en turc oriental, les mardis et vendredis, à neuf heures.

Langue et littérature chinoises et tartares mandchoues. — M. D'Hervey de Saint-Denys, de l'Institut, étudie le style antique dans les plus anciens monuments de la littérature chinoise, les jeudis, à trois heures; il explique des nouvelles écrites en style littéraire moderne, les samedis, à deux heures.

Langue et littérature sanscrites. — M. Foucaux explique le sixième livre des Lois de Manou, les mercredis, à onze heures, et le *Lalita Vistara* (Vie du Bouddha Çâkya Mouni), les samedis, à la même heure.

Langue et littérature grecques. — M. Rossignol, de l'Institut, interprète les plus beaux morceaux du deuxième livre de l'Histoire de Thucydide, les mercredis, à midi et demi; et les vendredis, à la même heure, il explique la Vie de Sylla, écrite par Plutarque d'après les Mémoires du dictateur.

Éloquence latine. — M. Ernest Havet expose l'Histoire de la vie et des ouvrages de Cicéron, à partir de l'an 51 avant notre ère, les mercredis et les samedis, à deux heures.

Poésie latine. — M. Gaston Boissier, de l'Institut, continue l'Étude de l'Épopée romaine, les lundis, à une heure et demie; les mardis, à neuf heures, il explique l'Art poétique d'Horace.

Philosophie grecque et latine. — M. Charles Lévêque, de l'Institut, fait l'histoire des Théories de Platon et d'Aristote sur l'Éducation, les vendredis, à deux heures, et les mardis, à midi trois quarts.

Philosophie moderne. — M. Nourrisson, de l'Institut, traite des idées d'Esprit et de Matière chez les philosophes modernes, les lundis, à une heure, et étudie, les samedis, à neuf heures, les Lettres de Descartes.

Langue et littérature françaises du moyen âge. — M. Paulin Paris, de l'Institut, professeur honoraire. — M. Gaston Paris, de l'Institut, professeur, étudie les Romans de la Table ronde, les jeudis, à une heure trois quarts, et expose la Grammaire de la langue d'Oïl, les mercredis, à dix heures.

Langue et littérature françaises modernes. — M. Paul Albert expose l'Histoire de l'origine et de la formation du drame romantique, les jeudis, à trois heures, et commente le troisième chant de l'Art poétique de Boileau (tragédie, comédie, épopée), les lundis, à deux heures et demie.

Langues et littératures d'origine germanique. — M. Guillaume Guizot traite, les mardis, à trois heures, de Samuel Johnson, de la Littérature et de la Société anglaises au XVIIIe siècle. Les vendredis, à midi et demi, il continue à expliquer et à commenter Hamlet de Shakspeare.

Langues et littératures de l'Europe méridionale. — M. Paul Meyer traite de la Divine Comédie, et explique quelques chants de l'Enfer, les jeudis, à midi et demi, et expose la grammaire historique du provençal, les mercredis, à onze heures.

Langues et littératures d'origine slave. — M. Alexandre Chodzko, chargé du cours, traduit, les lundis, à midi et demi, et les mercredis, à la même heure, des Romans historiques et des Romans humoristiques, en commençant par la plus récente de ces œuvres : Mirovic, de Danileski, l'Énigme des miroirs, de Déotyma, etc.

Grammaire comparée. — M. Michel Bréal, de l'Institut, expose, les lundis, à onze heures un quart, la Grammaire

grecque, en la rapprochant de la Grammaire latine. Les jeudis, à la même heure, il explique les plus vieilles Inscriptions romaines.

Sorbonne.

Les cours se sont ouverts le lundi 8 décembre.

Philosophie. — Les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie. — M. Caro exposera la théorie de la conscience morale et les diverses hypothèses relatives à son origine.

Histoire de la philosophie ancienne. — Les lundis, à une heure et demie, et les vendredis, à dix heures. — M. Charles Waddington traite, les lundis, des sources et de la méthode de l'histoire de la philosophie, et étudie, les vendredis, les vues historiques exposées par Aristote dans le premier livre de sa *Métaphysique*.

Histoire de la philosophie moderne. — Les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures trois quarts. — M. Paul Janet expose, le mardi, l'histoire de la philosophie de Hegel, et, le mercredi, la philosophie de Kant et de ses successeurs.

Éloquence grecque. — Les lundis, à trois heures, et les samedis, à une heure et demie. — M. Egger présente un aperçu général de la langue et de la littérature grecques et apprécie les diverses méthodes appliquées à cet enseignement.

Poésie grecque. — Les mardis et vendredis, à dix heures trois quarts. — M. Jules Girard traite, le mardi, de l'ancienne comédie athénienne. Le vendredi, il explique le Prométhée enchaîné d'Eschyle.

Éloquence latine. — Les mercredis, à midi, et les vendredis, à neuf heures. — M. Martha traite, les mercredis, de l'histoire à Rome sous la République et sous l'Empire; les vendredis, il explique les auteurs compris dans le programme de la licence.

Poésie latine. — Les jeudis et les samedis, à trois heures. — M. Benoist étudie, le jeudi, les petits poèmes attribués à Virgile. Le samedi, il fait l'histoire abrégée de la poésie latine en s'appuyant principalement sur les textes prescrits pour les concours de licence et d'agrégation, et dirige des exercices de versification latine.

Éloquence française. — Les samedis, à une heure et demie, et les mardis, à neuf heures et demie. — M. Crouslé traite, les samedis, des prosateurs français au temps de Henri IV. Les mardis, il explique les auteurs français du programme de la licence, et notamment Bossuet et Malebranche.

Poésie française. — Les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis, à dix heures un quart. — M. Lenient, professeur. — M. Marcou, docteur ès lettres, suppléant, traitera de la poésie pastorale en France.

Littérature étrangère. — Les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures et demie. — M. Mézières traite de la littérature espagnole au commencement du XVIIe siècle, et particulièrement des œuvres de Cervantes.

Histoire ancienne. — Les vendredis, à une heure et demie, et les mardis, à dix heures et demie. — M. Geffroy, professeur. — M. Bouché-Leclercq, suppléant, expose, le vendredi, le développement des institutions démocratiques à Athènes, de la réforme de Clisthène à l'archontat d'Euclide; il commente, le mardi, le deuxième livre du Traité des lois, de Cicéron.

Histoire du moyen âge. — Les vendredis, à trois heures, et les lundis, à midi et demi. — M. Fustel de Coulanges étudie, le vendredi, les origines du régime féodal en France. Le lundi, étude des sources de l'Histoire de France du IVe au VIIe siècle.

Histoire moderne. — Les mardis et vendredis, à midi un quart. — M. H. Wallon, professeur. — M. Lacroix, suppléant, traite de l'histoire diplomatique et militaire de la France à la fin du règne de Louis XV et sous Louis XVI, depuis les traités de Paris et d'Huberstbourg (1763) jusqu'à la paix de Versailles (1783).

Géographie. — Les mardis et mercredis, à trois heures. — M. Auguste Himly traite de l'Afrique.

Archéologie. — Les samedis, à trois heures, et les mercredis, à dix heures. — M. Perrot étudie, le samedi, l'art archaïque en Asie Mineure, à Rhodes, en Lycie, en Cappadoce, en Phrygie et en Lydie. Le mercredi, il continue l'histoire de la statuette grecque dans la seconde moitié du Ve siècle avant notre ère.

COURS COMPLÉMENTAIRES.

Langue et littérature sanscrites. — Les vendredis, à trois heures, et les jeudis, à une heure trois quarts. — M. Bergaigne, les vendredis, expose les principes de la grammaire sanscrite dans leurs rapports avec ceux des grammaires grecque et latine; les jeudis, à une heure trois quarts, il fait l'explication grammaticale et étymologique de quelques hymnes védiques.

Langue et littérature françaises du moyen âge. — Les lundis, à neuf heures, et les mercredis, à midi. — M. Arsène Darmesteter, les lundis, à neuf heures, explique la Chanson de Roland; les mercredis, à midi, il continue l'histoire du lexique français et traite spécialement de la formation populaire des mots.

CONFÉRENCES.

Philosophie. — Les mardis, à neuf heures, et les samedis, à dix heures et demie. — M. Charles Waddington explique, les mardis, à neuf heures, et les samedis, à dix heures et demie, les textes prescrits pour l'agrégation de philosophie.

Langue et littérature grecques. — Les mercredis et samedis, à neuf heures. — M. Croiset corrige, les mercredis, des thèmes grecs et explique l'Électre de Sophocle; les samedis, il étudie les auteurs en prose du programme de la licence.

Éloquence latine. — Les lundis et les mercredis, à deux heures et demie. — M. Cucheval explique, le lundi, les auteurs compris dans le programme de la licence, en commençant par Tacite, Annales, XV; et, le mercredi, il corrige les compositions.

Poésie latine. — Les vendredis et samedis, à huit heures. — M. Lantoine corrige, le vendredi, les compositions de vers latins; le samedi, il explique les poètes compris dans le programme de la licence.

Littérature française. — Les lundis, à huit heures, et les mardis, à trois heures. — M. Feugère explique, les samedis, les auteurs désignés pour la licence; les mardis, il rend compte des compositions françaises.

Histoire et Géographie. — Les jeudis, à dix heures et demie, et les vendredis, à midi et demi. — M. Pigeonneau commente les œuvres historiques (auteurs latins) prescrites pour la licence, et traite du Droit public à Rome au temps de Cicéron.

Le parti national tchèque vient d'obtenir une concession importante. L'université de Prague sera divisée à l'avenir en deux sections, la section allemande et la section tchèque, chacune ayant un sénat et ses professeurs. Seul, le recteur sera commun aux deux sections. Le nouvel arrangement équivaut à la fondation d'une seconde université à Prague, laquelle vivra en rivalité directe avec l'université officielle.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2202)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 25. 20 DÉCEMBRE 1879.

COLLÈGE DE FRANCE

HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES

(Histoire et géographie économiques)

COURS DE M. ÉMILE LEVASSEUR

(de l'Institut).

Leçon d'ouverture. — L'enseignement des sciences économiques au Collège de France. Michel Chevalier.

Chaque année nous avons coutume de consacrer notre première leçon à faire connaître le caractère de notre enseignement, le but que nous poursuivons et les moyens par lesquels nous nous proposons de l'atteindre.

Les sciences physiques et mathématiques ne sont pas tenues à un tel préambule. Le professeur qui enseigne une de ces sciences traite d'une matière nettement déterminée; les disciples qui l'écoutent savent d'avance de quoi il sera question lorsqu'ils viennent prendre place à un cours de chimie organique ou de géométrie descriptive; le professeur peut aller droit à l'exposition des faits ou à la démonstration des théorèmes. — Les sciences morales, c'est-à-dire celles qui s'occupent non de la matière, de ses propriétés et de ses forces, mais de l'homme, de ses attributs moraux et de ses œuvres, ont un objet beaucoup plus délicat, parce que les faits individuels ou sociaux dans lesquels interviennent la volonté, la liberté et les passions humaines, sont bien autrement complexes que les phénomènes qui résultent du jeu régulier des forces de la nature. Dans le mouvement de la vie morale ou sociale, les causes et les effets se mêlent sans cesse et se confondent souvent; par suite, il est difficile de marquer les limites propres à chacune des sciences morales, d'en fixer les principes fondamentaux et d'arrêter avec sûreté son jugement entre des systèmes divers ou contradictoires.

Il est donc non seulement utile de déterminer, au début, le champ de la science dans lequel le professeur se propose de faire porter ses investigations; mais, dans ce champ même, sillonné de tant de routes qu'ont frayées les systèmes et dont les lignes entrecroisées sont loin de porter toutes dans la même direction, il est bon que le professeur montre quelles routes conduisent au but qu'il vise et quelle est celle qu'il a lui-même l'intention de suivre. J'essaierai de le faire dans cette première leçon.

I.

L'économie politique est l'objet principal de l'enseignement que vous venez recevoir dans ce cours. Elle est à la fois la lumière qui éclaire toutes nos analyses et le foyer vers lequel convergent les conclusions que nous suggère l'examen des faits. Elle est le centre de nos études. Toutefois nous ne nous sommes jamais proposé d'en enseigner ici les principes d'une manière suivie et dogmatique. C'est dans une autre chaire du Collège de France que cet enseignement a été donné jusqu'ici et qu'il continuera, je n'en doute pas pour ma part, à l'être dans l'avenir, comme il l'a été dans le passé. L'économie politique est le terrain commun des deux enseignements; mais, quoique visant le même but, ils ne s'y dirigent pas par les mêmes chemins. Appuyés sur les mêmes principes, ils diffèrent par l'objet et par la méthode.

Quelques mots sur la manière dont s'est constituée la science économique feront mieux comprendre ma pensée.

Les faits qu'elle étudie ont, de tout temps, tenu une large place dans la vie des hommes et des sociétés humaines. Pour vivre, il a toujours fallu consommer de la richesse; pour que la richesse fût consommée, il a toujours fallu qu'elle eût été produite. De tout temps, il y a donc eu nécessairement du travail dépensé, des produits créés; partout où plusieurs individus se sont trouvés en présence, il y a eu des marchandises

échangées, des contrats de louage, de troc ou de vente. Les phénomènes économiques sont aussi anciens que la présence de l'homme sur la terre. A mesure que la puissance que celui-ci exerce sur la matière a grandi avec la science et avec les capitaux, ces phénomènes se sont développés, multipliés, diversifiés; ils ont pris en quelque sorte un relief plus considérable dans l'ensemble de la vie sociale.

C'est alors que l'attention des savants s'est portée de ce côté.

Dans l'antiquité, l'esclavage faussait une grande partie des rapports dérivant du travail; cependant Aristote avait eu le génie de découvrir quelques-unes des lois du travail et de l'échange et il y avait reconnu la matière d'une science particulière; mais il n'a qu'effleuré le sujet dans la *Politique* (livre Ier), le seul, parmi les ouvrages authentiques qui nous restent de lui, dans lequel la question soit traitée. Au moyen âge, l'institution du servage et des corps de métiers, les obstacles que le régime féodal opposait aux communications et aux transactions, obscurcissaient encore la vue des faits et des lois économiques; les publicistes, nombreux surtout parmi les Italiens, qui étaient les grands négociants et les banquiers de l'Europe, ne s'étaient guère attachés qu'à la question du change, qui, avec la diversité et les fréquentes altérations des monnaies, était alors une des graves préoccupations du commerce.

Au XVIIIe siècle, après le développement que Colbert avait contribué à donner à l'industrie française et au milieu d'une sorte de renaissance de l'agriculture sous le règne relativement pacifique de Louis XV, surtout pendant le ministère de Fleury, les économistes qu'on a coutume de désigner sous le nom de physiocrates constituèrent les premiers la science économique en présentant en un corps de doctrines les lois de la richesse et en faisant de ces lois la base d'une bonne organisation sociale. Presque à la même époque, dans la Grande-Bretagne, dont les manufactures commençaient à se transformer sous l'influence de la machine à vapeur et de la machine à filer et dont le commerce maritime dominait sur les mers Adam Smith, frappé de ce grand spectacle, l'examina avec la perspicacité d'un philosophe moraliste et sut en dégager la loi qui est demeurée le principe fondamental de l'économie politique. Les physiocrates, tout préoccupés de l'agriculture, avaient dit que le revenu disponible d'une société provenait entièrement du produit net du sol, sans s'apercevoir qu'ils subordonnaient ainsi l'homme à la nature, quoique, d'autre part, ils missent en relief les qualités morales par leur énergique défense de la liberté et de la concurrence. Adam Smith, observant les faits dans un pays où l'activité individuelle donnait déjà de remarquables résultats, dit : « C'est le travail qui crée la richesse ». En plaçant l'homme au premier rang, il donnait à l'économie politique sa base définitive et la plaçait du même coup au nombre des sciences morales.

En effet, l'économie politique était désormais une science morale, établie sur le fondement qu'Adam Smith avait posé; ses successeurs ont eu la mission de compléter l'édifice, de faire une étude spéciale des diverses parties dont la science se compose, de coordonner l'ensemble dans un ordre méthodique, d'étendre certaines perspectives de la théorie à mesure que le progrès de la richesse ou le mouvement social ouvraient de nouveaux horizons.

L'économie politique est aussi une science d'observation. Comme les sciences de ce genre, elle procède par la méthode expérimentale. Elle groupe les phénomènes et en dresse la classification. Elle les analyse, considère séparément leurs propriétés fondamentales et présente chacune d'elles sous une forme abstraite, de manière à simplifier le problème et à rendre la loi plus sensible.

Le physicien qui veut enseigner la loi de la pesanteur ne conduit pas tout d'abord son disciple sur le bord d'un ruisseau et ne lui fait pas suivre de l'œil le mouvement complexe d'un brin d'herbe que le courant fait tournoyer. Il prend une machine d'Atwood et il décompose en quelque sorte la chute en suspendant à un moment donné l'accélération du mouvement.

L'économie politique suit dans son exposition un procédé analogue; elle ne considère à la fois qu'une des manières d'être des choses; elle étudie successivement la production, la circulation, la consommation, quoique dans la pratique de la vie ces trois phases de la richesse se mêlent sans cesse et semblent souvent se confondre dans le même acte ou dans une série d'actes nécessairement unis. Elle se contente même d'emprunter à la pratique un petit nombre de phénomènes dont elle n'envisage que certains aspects déterminés : c'est assez le plus souvent pour qu'elle établisse l'existence de lois à l'appui desquelles on a d'autant moins besoin de multiplier les exemples que ces lois sont plus générales. Le raisonnement suffit ensuite pour obtenir par des procédés déductifs les corollaires qui y sont implicitement contenus. C'est ce qui faisait dire à Rossi : « La science proprement dite part d'un petit nombre de faits généraux, et c'est par déduction qu'elle arrive à toutes ses conséquences... D'où je conclus hardiment que la science de l'économie politique, envisagée ainsi dans ce qu'elle a de général et d'invariable, est plutôt une science de raisonnement qu'une science d'observation (1) ».

Rossi allait trop loin; mais sa faute consistait seulement à exagérer une tendance et à vouloir séparer par une limite arrêtée l'économie politique qu'il appelait rationnelle de celle qu'il qualifiait d'économie politique appliquée. Il y a sans doute des degrés très différents dans la portée des lois économiques. « La richesse a pour source le travail. » — Le capital procède de l'épargne, » voilà des lois universelles. « Le taux des salaires est déterminé par le fonds des salaires, » voilà une loi qui n'est pas moins exacte, mais qui est d'une application moins générale. L'influence de la charité publique appliquée aux enfants assistés, que Rossi cite comme exemple à l'appui de cette distinction, est sans doute une question qu'on ne peut trancher par une formule unique, applicable à tous les cas; mais je ne crois pas qu'il y ait lieu de mettre en opposition à ce propos l'économie rationnelle, qui condam-

(1) Cours de 1836-37, 2e leçon, p. 31.

nerait l'institution, et l'économie appliquée, qui l'approuverait. Ce qui est vrai, comme le dit Rossi, c'est que l'économie politique peut nous servir de guide pour nous diriger vers l'un des buts de la vie sociale, mais que nous avons plus d'un but à atteindre dans ce monde.

Un économiste peut pénétrer plus avant qu'un autre dans l'analyse ou dans le détail des faits. S'il se maintient dans la région des lois les plus générales, il n'a pas à faire de nombreux emprunts aux faits de la vie journalière; plus il descend des hauteurs de la théorie dans la pratique, plus il rencontre de causes de diversité et d'exceptions aux lois et plus il lui est nécessaire de multiplier les observations. Ce sont là des différences de degré particulières à la personne qui écrit ou qui enseigne, mais par lesquelles le fond même de la science n'est pas atteint. Quand on ne tient pas compte de ces différences dans le mode d'exposition — qui ont cependant plus d'une fois divisé les économistes, — il reste deux grandes manières d'envisager les faits économiques :

Ou les isoler, par l'abstraction, de l'ensemble des faits sociaux auxquels ils sont mêlés; les étudier séparément et successivement dans un ordre logique et en faire la théorie; procéder ainsi pour l'ensemble des lois économiques ou pour une question spéciale. C'est ce qui constitue l'enseignement dogmatique, on pourrait dire l'enseignement classique de l'économie politique;

Ou saisir les faits économiques dans leur réalité, au milieu du mouvement de la vie sociale d'une nation, les examiner et les décrire tels qu'ils apparaissent dans leur complexité naturelle, avec les circonstances particulières de climat, de terrain, de temps, de mœurs, d'institutions sociales et politiques qui les encadrent; rechercher l'influence que ces circonstances exercent sur eux et qu'ils exercent à leur tour sur le milieu dans lequel ils se produisent; faire par conséquent une étude en quelque sorte concrète, ayant un caractère descriptif en même temps qu'économique. Voilà ce que je regarderais volontiers comme de l'économie politique appliquée.

Ce n'est pas, en effet, ce qu'on a appelé la méthode historique en économie politique; car cette méthode s'applique à une manière particulière de comprendre l'exposition de la théorie; mais c'est quelquefois de l'histoire économique. Tantôt cette étude procède en racontant comme l'histoire, mais en insistant beaucoup plus que l'historien ne le fait sur les rapports existant entre les faits économiques dont elle traite et les lois de l'économie politique dont ces faits sont une manifestation. Tantôt aussi elle emprunte à la géographie et à la statistique les éléments de ses descriptions et elle dresse l'inventaire raisonné des produits d'un pays et de ses forces productives, en rapprochant les effets de leurs causes, pour arriver encore par cette route à une loi économique. Le professeur qui envisage de cette manière son sujet donne un enseignement expérimental de l'économie politique.

L'enseignement dogmatique et l'enseignement expérimental de l'économie politique ont tous deux leur place au Collège de France.

II.

L'enseignement dogmatique existe ici depuis un demi-siècle. J'en ai parlé quelquefois, toujours brièvement, parce qu'il ne m'appartenait pas d'en marquer le caractère et d'en dire l'importance. C'était un devoir réservé à un professeur dont le nom restera parmi ceux dont s'honore le plus le Collège de France, et qui a été un de mes maîtres avant que je ne devinsse son confrère et son collègue.

Ce professeur n'est plus; pendant quelques mois encore, la chaire dont il a été près de quarante ans le titulaire restera silencieuse. J'accomplis un devoir de piété en donnant aujourd'hui un souvenir à sa mémoire, et je marque le caractère d'un des deux enseignements en parlant de cette chaire d'enseignement dogmatique dans laquelle il avait eu pour prédécesseurs deux hommes non moins illustres à des titres divers : Jean-Baptiste Say et Rossi.

Entre les sciences qui traitent de la nature et celles qui traitent de l'homme, il n'y a pas seulement une différence d'objet et de méthode; il y a encore une difficulté particulière que rencontrent les sciences sociales et qui mérite d'être signalée. Les premières ne passionnent que les savants; la société profite de leurs progrès et n'en prend pas ombrage, ou, si quelquefois elle s'alarme, c'est à cause non de la science elle-même, mais précisément à cause des conséquences morales qu'on prétend en tirer. Les secondes, au contraire, touchent à des intérêts moraux et sociaux qu'elles risquent sans cesse de blesser; aucune peut-être n'y est plus exposée que l'économie politique (la politique proprement dite ne s'étant pas, malgré qu'on en ait, élevée à l'état de science), parce qu'elle traite des intérêts matériels, qui s'alarment vite et qui s'irritent aisément, et qu'en faisant connaître les lois naturelles de la production de la richesse elle semble tracer en même temps la ligne de conduite que les gouvernements devraient suivre pour la bien administrer. Or il est évident que tous les gouvernants ne suivent pas cette ligne. Ceux qui s'en écartent n'aiment pas toujours entendre des conseils indépendants, qui peuvent quelquefois passer pour la critique de leurs actes.

J.-B. Say, le fondateur de l'économie politique en France, l'éprouva. Nourri de la lecture d'Adam Smith, dont il avait longuement médité, depuis dix ans, le grand ouvrage, il venait de publier, en 1803, son *Traité d'économie politique*. Le livre avait eu du succès. Le premier Consul fit venir l'auteur, voulut le gagner à ses propres idées, le déterminer à donner une autre édition de son traité et à y faire l'apologie du système de finances qui venait d'être établi. Say, qui avait la conviction sincère du savant, ne se laissa pas toucher; il refusa même, quelque temps après, une place de directeur des droits-réunis. Ce fut assez pour le signaler comme un adversaire de l'empire; la réimpression de son traité fut interdite.

Ce fut aussi ce qui, après la chute de Napoléon, contribua à le signaler comme un des hommes distingués du parti libéral; son traité, quatre fois réédité, en 1814, en 1817, en 1819

et en 1826, devint le principal manuel dans lequel les hommes de la Restauration apprirent une science qui, sans être populaire, n'était plus proscrite. Lorsqu'un ministre qui s'appuyait sur ce parti, le comte Decazes, songea, en 1819, à instituer au Conservatoire des arts et métiers des cours destinés à instruire la population ouvrière de Paris, l'économie industrielle (on redoutait encore l'expression d'économie politique) fut un des trois cours qu'il fonda tout d'abord, et J.-B. Say fut nommé professeur. C'est d'ailleurs l'unique mesure que la Restauration ait prise en faveur de l'enseignement d'une science dont les principes n'étaient guère en harmonie avec les tendances de la Chambre des députés et avec la politique douanière du gouvernement.

La révolution de Juillet mit le pouvoir aux mains du parti libéral. L'économie politique, qui proclamait au nombre de ses principes la liberté du travail et la liberté des transactions, ne devait pas être désagréable au pouvoir, quoiqu'elle restât suspecte à des députés protectionnistes; elle reçut droit de cité au Collège de France, sans avoir cette fois à dissimuler son nom; la chaire porta le titre d'*économie politique*. On comprenait avec raison qu'une telle science devait avoir sa place dans le haut enseignement, comme elle l'occupait dans les sciences morales et comme, deux ans après, sous le ministère de M. Guizot, elle la prit à l'Institut, lorsque l'Académie des sciences morales et politiques fut rétablie.

C'est à J.-B. Say que fut confiée la chaire instituée par le décret du 12 mars 1831. Mais il avait alors soixante-quatre ans; il était affaibli par la maladie et abattu par le chagrin que lui avait causé la mort de sa femme. Le Collège de France n'a eu que la moindre part de cette vie consacrée tout entière à la pratique du bien et à la propagation de la science. Les leçons qu'il lisait ici, comme au Conservatoire, se retrouvent, plus développées même qu'il n'avait coutume de le faire, dans le *Cours complet d'économie politique* qu'il publia en 1828 et en 1829; elles permettent d'apprécier l'étendue de son œuvre et le service éminent que son enseignement oral ou écrit a rendu à la science en la présentant, pour la première fois dans notre pays, dans toute son étendue, sous une forme d'exposition claire, méthodique.

Lorsque, peu de temps après, en 1832, J.-B. Say mourut, le Collège de France proposa pour le remplacer un homme qui avait déjà un nom illustre dans les lettres et dans la politique, Rossi, auteur du *Traité du droit pénal*. Après avoir joué, à Bologne, sa ville natale, un rôle important pendant l'Empire, Rossi, que ses idées libérales avaient obligé à s'enfuir après la chute de Murat, avait trouvé à Genève, sa seconde patrie, une situation conforme à son talent. Mais la réforme de la Constitution fédérale, à laquelle il s'était dévoué après la révolution de 1830, venait d'échouer par la résistance des coalisés de Sarnen. Rossi, découragé de ce côté, accepta l'offre du ministre de l'instruction publique Guizot, qui était lié d'amitié avec lui et qui l'avait préféré à son concurrent, Ch. Comte.

La France y gagna un grand professeur (14 août 1833). La jeunesse, qui avait, au début, mal accueilli un étranger qu'elle prenait pour un favori du pouvoir, ne tarda pas à comprendre ce qu'il y avait de finesse et de distinction sous cet accent quelque peu étrange en effet. La science économique a certainement beaucoup gagné à être enseignée par un homme qui à la netteté des vues joignait l'élévation de la pensée et le charme de la diction. Il est regrettable que ses leçons n'aient pas été complètement recueillies et publiées.

Le troisième professeur qui a occupé la chaire d'économie politique du Collège de France est l'homme éminent que nous avons eu la douleur de perdre la semaine dernière, et dont les obsèques viennent d'avoir lieu à Lodève, qui, depuis son mariage, était devenue en quelque sorte sa seconde ville natale. Le Collège de France et l'Académie des sciences morales et politiques ressentent profondément cette perte, que ni l'âge de M. Michel Chevalier, ni l'état de sa santé, affaiblie depuis plus d'un an, mais non encore épuisée, ne semblaient devoir rendre si prochaine et si prompte. M. Michel Chevalier a été surtout un homme d'action. Lorsqu'il parlait ou qu'il écrivait, il avait d'ordinaire en vue une réforme à accomplir, une institution nouvelle ou un grand projet à faire comprendre et accepter du public. On peut dire qu'il était doué à cet égard d'un esprit plutôt politique que spéculatif. Mais son action était presque toujours subordonnée à des idées théoriques et gouvernée par les principes auxquels il s'était dévoué; il les défendait avec une persévérance infatigable, quelquefois même avec âpreté à l'égard de ses contradicteurs, quoiqu'il conservât toujours à l'égard des hommes un grand fonds de bienveillance, plus d'une fois aussi avec un courage qui n'a pas été sans danger, puisqu'au moment où il combattait les erreurs du socialisme et signalait les fautes du gouvernement, sa chaire fut supprimée par le décret du 7 avril 1848 et ne fut rétablie qu'à la fin de l'année, sous le ministère de Léon Faucher.

Dans sa jeunesse, il avait lui-même partagé les erreurs de l'école saint-simonienne; mais c'était une pensée généreuse, celle des réformes et des grands travaux d'utilité publique devant aboutir à l'amélioration du sort du plus grand nombre, qui l'avait séduit; il l'avait montré dans son premier article, *la Marseillaise du travail*, et il l'a prouvé maintes fois dans les deux années pendant lesquelles il dirigea la rédaction du *Globe*. Lorsqu'en 1840 il fut appelé à remplacer Rossi, qui entrait au Conseil royal de l'instruction publique et à la Chambre des pairs, il avait nettement accusé cette tendance de son talent, désormais dégagé de ses premières illusions, par ses *Lettres sur l'Amérique du Nord*, par son *Histoire et description des voies de communication aux États-Unis*, par son volume sur *les Intérêts matériels de la France, travaux publics, routes, canaux, chemins de fer*, publié en 1838, qui contenait tout un programme de politique économique et qui avait eu plusieurs éditions dans la même année.

Il resta dans sa chaire ce qu'il avait été dans sa carrière de publiciste, se préoccupant moins de briller et de plaire que de faire des disciples convaincus et disposés à le suivre dans l'action. Ses principes économiques s'affermis-

saient à mesure qu'il se fortifiait lui-même par l'étude et que sa situation à l'Institut, au Sénat, dans les Expositions universelles, le mettait mieux en état de connaître les hommes et de manier les affaires. Vous retrouverez la substance de son enseignement dans les trois volumes du *Cours d'économie politique fait au Collège de France,* qu'il a publiés de 1842 à 1850 et qui résument la première période de son enseignement, comme vous retrouverez l'esprit de sa polémique et la grandeur de ses vues économiques dans les nombreux articles qu'il a donnés au *Journal des Débats,* au *Journal des Économistes* et à la *Revue des Deux Mondes* (1).

Quoique sa vie ait été souvent traversée par des difficultés que le sort n'épargne guère aux hommes publics, et que sa vie militante lui ait suscité des adversaires, il a eu du moins le bonheur, assez rare pour un savant, de voir, depuis le jour où il a succédé à Rossi, plusieurs des idées dont il poursuivait la réalisation avec le plus d'énergie passer en effet dans la pratique.

Saint-simonien, il avait prêché et il a continué, après son retour à des idées plus saines, à conseiller énergiquement la construction des chemins de fer et l'entreprise de travaux publics destinés à favoriser l'accroissement de la richesse par la facilité de la circulation : il a vu terminer le grand réseau des chemins de fer français.

Économiste, il avait prêché la liberté du commerce : il a eu l'honneur d'être un des principaux négociateurs du traité de commerce signé, en 1860, avec l'Angleterre. Ce traité, qui n'est pas le libre-échange, a remplacé le système étroit et suranné des prohibitions et de la protection par un régime plus libéral et plus conforme aux nécessités de l'industrie moderne et à l'état actuel des moyens de communication.

Philanthrope, il était resté fidèle à la devise saint-simonienne de l'amélioration du sort du grand nombre et surtout des classes les plus pauvres : il a vu monter peu à peu, pendant sa carrière, le salaire de l'ouvrier dans les villes, le revenu du cultivateur dans les campagnes, et il a eu le droit de dire que le progrès de la viabilité et celui de la science fécondant le travail industriel étaient les causes principales de ce progrès du bien-être.

Depuis un demi-siècle, ces trois professeurs qui, avec des qualités différentes, ont exercé tous trois une influence marquée, ont occupé une des deux chaires de l'enseignement supérieur consacrées, en France, à l'étude classique de l'économie politique. L'autre chaire, que je ne rappelle qu'en passant, est celle du Conservatoire des arts et métiers, qu'avait inaugurée Jean-Baptiste Say et qu'ont honorée, après lui, Blanqui et Wolowski. Je ne parle pas d'autres chaires dont les leçons sont destinées à un auditoire spécial, comme celle de l'École des ponts et chaussées ou celles des Facultés de droit; elles ne rentrent pas dans le sujet que je traite.

(1) Dans la seconde partie de son enseignement, M. Michel Chevalier a été suppléé par M. H. Baudrillart, de 1852 à 1864, et par M. P. Leroy-Beaulieu en 1879. Lorsque M. Michel Chevalier est remonté dans sa chaire, M. Baudrillart a fait, pendant quinze mois, un cours complémentaire d'histoire de l'économie politique; ce cours a été l'origine du remarquable ouvrage : *Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours,* dont trois volumes ont paru jusqu'ici.

III.

Nous avons dit que l'exposition dogmatique n'était pas la seule manière de faire connaître les faits et comprendre les lois économiques, qu'une étude expérimentale avait sa place dans une science dont l'objet est un des modes de l'activité humaine et se trouve intimement lié à l'ensemble des autres manifestations de la vie sociale. C'est à ce dernier genre d'étude qu'a été consacré, en 1868, le cours que vous venez écouter et que l'on pourrait caractériser par la dénomination de *Cours d'histoire et de géographie économiques* plus exactement que par son titre officiel (1).

Nous pourrions répéter en effet ici, comme nous le disions plus haut, que l'histoire et la géographie sont les deux théories sur lesquelles se produisent les phénomènes économiques que cet enseignement met pour ainsi dire sur le devant de la scène; que la véritable économie politique appliquée se trouve dans l'histoire même des nations, dans le spectacle de leurs travaux, de leurs efforts pour accroître et conserver la richesse, de leurs institutions propres à en régler le mouvement, des résultats qu'on en obtient pour le bien-être des populations. Nous pourrions même ajouter que c'est moins encore de l'économie politique appliquée que de l'économie politique en action et que cette manière, nouvelle à quelques égards, d'étudier et de présenter la science économique avait, dans sa nouveauté même, sa raison d'être au Collège de France.

L'année où j'ai eu l'honneur d'ouvrir ce cours, je me proposais de traiter du commerce des nations dans les temps modernes, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, et je définissais ainsi le caractère de nos études, en essayant de faire comprendre l'intérêt économique du sujet : « Appliquons nous à chercher, disais-je, dans l'histoire et dans l'examen approfondi de l'état et des institutions économiques des sociétés les secrets de la grandeur ou de la faiblesse des nations. C'est un grand et instructif spectacle que celui des empires et des civilisations naissant, florissant, disparaissant sur un même sol; là où jadis était accumulée la richesse, où brillaient les arts, où résidait la force, il n'y a plus aujourd'hui que pauvreté ou solitude. Qu'y a-t-il de changé? Le sol n'y est-il plus le même et le soleil ne l'échauffe-t-il plus avec la même libéralité? Il n'y a de changé que l'homme, qui n'a plus le génie de tirer de ce sol les mêmes richesses, ou que les combinaisons sociales, qui ont déterminé vers d'autres parages une activité supérieure et détourné en quelque sorte la sève

(1) Ce cours a été créé à titre de cours complémentaire en 1868, sous le ministère de M. Duruy, sous le titre d'*Histoire des faits et doctrines économiques;* la chaire a été instituée en 1872, sous le ministère de M. J. Simon, sous le titre abrégé d'*Histoire des doctrines économiques.* Il figure sur l'affiche du Collège de France avec le titre : *Histoire des doctrines économiques* (*Histoire et géographie économiques*). M. E. Levasseur et M. Fr. Passy ont été les deux candidats présentés par le Collège de France et par l'Académie.

de l'humanité. C'est aussi une grande et instructive étude que celle des forces productives des différents peuples qui occupent aujourd'hui le globe terrestre et des courants commerciaux qui s'établissent par leurs communications entre eux et qui s'accélèrent, se ralentissent ou changent de direction selon que se modifient les forces relatives de ces peuples et que le génie humain perfectionne les instruments d'échange. »

L'année suivante, lorsque j'abordai l'étude comparée des forces productives des nations européennes, j'insistai encore sur le caractère propre à cet enseignement. « Dans cette chaire, disais-je, placé en quelque sorte aux avant-postes de la science, nous nous proposons précisément d'éclairer l'histoire par les enseignements de l'économie politique et, plus encore, l'économie politique par l'expérience de l'histoire. Nous avons devant nous toute la série des civilisations passées et toute la diversité des civilisations présentes. Continuons à puiser dans ce trésor des faits, et soyez persuadés que les grandes lois économiques vous apparaîtront plus solidement fondées, plus incontestables et, si je puis ainsi dire, d'une évidence plus pénétrante, quand elles sortiront de l'histoire comme une conséquence universelle et nécessaire de la vie des sociétés, et qu'à côté de ces grandes lois plus d'un aperçu nouveau et utile s'ouvrira, quand vous aurez sous les yeux la perspective des institutions, des mœurs et des destinées économiques des nations. »

Quand un chimiste poursuit, par ses recherches, la confirmation ou la découverte d'une loi, il met les substances sur lesquelles il opère dans un alambic ou dans un creuset; il les décompose ou les combine : il expérimente. Quand un physiologiste étudie les fonctions d'un organe ou le trouble que certains agents apportent dans le mouvement de la vie, il s'efforce de mettre à nu l'organe d'un animal, d'y pratiquer des lésions ou d'y déterminer des maladies à l'aide de ces agents : il expérimente. Mais on ne met pas les nations dans un creuset; on ne les afflige pas à plaisir d'une plaie ou d'une maladie sociale. C'est l'expérience de l'histoire qui, dans ce cas, supplée à l'expérimentation. D'ailleurs elle nous montre le spectacle d'un assez grand nombre de plaies et de maladies réelles pour que l'observateur n'ait, pour ainsi dire, qu'à choisir afin de constater les tristes résultats des mauvaises institutions.

Telle est la méthode que nous avons suivie dans notre enseignement du Collège de France : méthode à la fois de vérification et d'invention. Elle permet de faire toucher du doigt des vérités déjà constatées, car on est plus facilement persuadé par l'évidence des faits présentés sans arrangement préconçu que par un raisonnement, et la voix de l'histoire a une autorité particulière dans ces matières. Elle permet aussi de saisir certains rapports délicats qui pourraient échapper à la théorie.

Nous avons appliqué cette méthode non seulement à l'étude du commerce des nations dans les temps modernes et des forces productives des nations d'Europe, mais à celle des forces productives des nations et des races en Amérique, où de jeunes nations se sont développées avec une si remarquable rapidité, et en Asie, où fleurissent encore tant de vieilles civilisations, renouvelées sur quelques points par l'influence européenne. Nous l'avons appliquée aussi à un sujet qui nous intéressait plus particulièrement et qui, pour avoir un théâtre plus restreint, n'en avait pas moins d'attrait : l'étude du sol de la France, de ses richesses naturelles, de sa production agricole et industrielle, de ses voies de communication, de son commerce et de sa population, comme nous voulions nous rendre un compte exact des principales manières d'être. J'espère qu'il nous sera loisible de revenir quelque jour sur ce sujet.

Cette année, c'est encore la France qui fournira l'objet de nos études. Nous n'emprunterons, cette fois, rien à la géographie et à la statistique. Nous nous adresserons à l'histoire. Les questions relatives à l'organisation du travail, aux procédés et aux perfectionnements de l'industrie, aux rapports entre les maîtres et les ouvriers ont une importance que personne ne songe aujourd'hui à méconnaître. Elles n'étaient pas dans le passé ce qu'elles sont devenues de notre temps; mais elles éveillaient des préoccupations d'un autre genre. Il est intéressant de les suivre à travers les siècles, de connaître les anciens corps de métiers, de s'enquérir de leurs règlements, de rechercher l'influence qu'ils ont eue sur le travail et de les comparer avec le régime de liberté dont la Révolution de 1789 a posé le principe, de rapprocher la situation, les besoins et les idées de l'ouvrier dans l'atelier du moyen âge et dans l'atelier moderne. Nous avons déjà traité, il y a quinze et vingt ans, ces questions dans notre *Histoire des classes ouvrières en France*. Il nous a paru utile de les aborder de nouveau cette année dans nos leçons et de profiter des événements accomplis et des tendances nouvelles qui se sont manifestées depuis cette époque dans les classes vouées au travail industriel pour reprendre et pour développer les conclusions économiques que nous en avions tirées. C'est pourquoi nous avons choisi pour sujet du cours de cette année l'*Histoire économique de la France et l'Organisation du travail avant et après la Révolution de 1789*.

E. Levasseur.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT

P.-J. de Béranger.

II.

LE CHANSONNIER. — FORME NOUVELLE DE LA CHANSON. — GENRES DIVERS. — LA GUERRE DE QUINZE ANS.

Nous avons étudié l'homme, le poète, l'écrivain, dans son ensemble, son caractère, ses aspirations et ses premiers

essais (1). Je voudrais maintenant vous faire connaître le chansonnier dans la plénitude de son talent, de son action sur les esprits et les événements contemporains.

« Mon caractère méditatif, dit-il, a dû le plus souvent me réduire au rôle de spectateur. » Il n'en joue pas moins aussi celui d'acteur dans la tragi-comédie du siècle, autant que peut le faire un écrivain avec sa plume, la chanson étant devenue une force et un instrument de combat. Poète et surtout penseur, mais non musicien comme l'avait été Désaugiers, comme le sera plus tard d'instinct Pierre Dupont, il prend les vieux airs, les *ponts-neufs,* sur lesquels il met ses idées à cheval. C'est aux esprits qu'il s'adresse plus encore qu'aux oreilles. « J'ai toujours penché à croire qu'à certaines époques les lettres et les arts ne devaient pas être de simples objets de luxe, et commençais à deviner le parti qu'on pourrait tirer, pour la cause de la liberté, d'un genre de poésie éminemment national (2). » C'est ainsi qu'il se trouve amené à rêver pour la chanson de nouvelles destinées. Il était de règle au Caveau, cette académie chantante, que la chanson ne devait briller que par l'esprit et la gaieté : c'était trop peu. « Plus ou moins, je suis né poète et homme de style : je ne m'aperçus pas d'abord que ce qu'il y avait en moi de poésie pouvait trouver place dans ce genre beaucoup moins étudié que pratiqué. » Le temps et la réflexion aidant, de nouveaux jours lui apparurent. La chanson lui offrait bien des avantages : un rythme variant à l'infini, échappant à la monotonie de l'alexandrin et aux exigences académiques, ce fléau de l'école impériale. Grâce à la diversité des tons qu'elle admet, elle peut user de tout le dictionnaire, dont La Harpe prétend que les quatre cinquièmes sont interdits à notre poésie : prétention ou prévention tant soit peu exagérée. Cependant, il faut bien en convenir, notre poésie, savante avec Ronsard, hautaine et dédaigneuse avec Malherbe, épurée par l'Académie, l'hôtel de Rambouillet, la société polie durant deux siècles, a des accès de pudeur ou de pruderie farouche qui s'accroissent encore avec les derniers classiques. Les termes roturiers sont proscrits, les mots propres suspects de trivialité. Béranger ne craindra pas d'associer le style grivois à l'élévation des pensées et à la noblesse des sentiments. Il adresse à son ami et protecteur Arnault, tout académicien qu'il est, une chanson débutant ainsi :

J'viens de Montmartre avec ma bête.

Plus tard, dans la chanson de *Paillasse,* satire amère, grave et sérieuse au fond, il mêle à l'indignation de Juvénal le débraillé de la gaudriole.

J'suis né paillasse, et mon papa,
Pour m'lancer sur la place,
D'un coup d'pied queuq' part m'attrapa
Et m'dit : Saute, paillasse!
T'as l'jarret dispos,
Quoiqu' t'aies l'ventre gros
Ét la fac' rubiconde.
N'saute point-z à demi,
Paillass', mon ami,
Saute pour tout le monde!

Figurez-vous la joie, le bonheur du poète, le jour où il a enfin trouvé ce qu'il cherchait depuis si longtemps. Il renonce alors sans regrets aux nobles alliances qu'il a pu rêver jadis avec l'épopée ou la tragédie. « Dès que je me fus rendu compte, dit-il, de la nature de mes facultés et de l'indépendance littéraire que la chanson me procurait, je pris mon parti résolument : j'épousai la pauvre fille de joie avec l'intention de la rendre digne d'être présentée dans les salons de notre aristocratie, sans la faire renoncer pourtant à ses anciennes connaissances; car il fallait qu'elle restât fille du peuple, de qui elle attendait sa dot (1). » Cette dot, elle l'aura un jour brillante, splendide, comme le plus beau diadème qu'ait jamais posé sur un front la popularité.

Nous avons rappelé déjà les premiers succès de Béranger en 1813, son entrée triomphale au Caveau. Ce fut en 1815 qu'il publia son premier recueil de chansons, pressé par le besoin d'argent plus encore que par l'appétit de la gloire. Les pièces légères, gaillardes et libertines y occupent une large place : l'auteur s'en excuse en disant que c'était le seul genre de liberté toleré sous le premier empire. Joignez-y l'influence et les souvenirs peu moraux de l'époque du Directoire. La politique s'y trouvait encore à demi voilée. Aussi, malgré la licence de certains vers, Béranger ne fut-il pas inquiété dans ses modestes fonctions d'expéditionnaire aux bureaux de l'instruction publique. « Il faut beaucoup pardonner à l'auteur du *Roi d'Yvetot,* » disait Louis XVIII, qui aimait la chanson, protégeait Désaugiers et avait encore sur sa table de nuit, à l'heure de sa mort, le dernier recueil de Béranger. L'empire ne permettait guère à la chanson de s'égarer hors de son domaine : Napoléon, qui n'acceptait pas volontiers les remontrances du Corps législatif ou du Sénat, ne se fût guère mieux accommodé d'une monarchie absolue tempérée par des vaudevilles. La Restauration, en ramenant la paix et la liberté, ouvrait à la chanson comme à la presse et à la tribune l'arène brûlante de la politique, où elle allait s'engager résolument. De 1815 à 1830 s'étend une période de luttes et d'effervescence qu'on pourrait appeler l'*Iliade* de la chanson. Béranger en est l'interprète populaire, applaudi, consacré par l'éclat de procès retentissants, auxquels s'ajoutent les bénéfices d'une persécution sans douleur et d'un martyre confortable, qui lui permet de railler ses juges et ses bourreaux. La destitution était suspendue sur sa tête comme une épée de Damoclès : elle s'abattit avec la publication d'un second recueil en 1821. L'auteur en fut bientôt consolé; le débit de ses chansons assurait et au delà son existence et la satisfaction de ses goûts toujours modestes. En même temps, il devenait l'ami de Manuel, de Laffitte, de toute l'Opposition libérale, qui avait trouvé en lui son poète et son clairon.

Béranger avait alors quarante et un ans. Il arrivait à cette forme définitive de la chanson comme La Fontaine était arrivé à la fable dans l'âge de la maturité, ayant médité, réfléchi, vécu de toutes façons, acquis l'expérience des choses et des

(1) Voy. le numéro précédent.
(2) Dédicace à M. Lucien Bonaparte, 1833.

(1) *Ma Biographie.*

hommes. Cette production tardive est un fait qui s'est retrouvé plus d'une fois chez nos grands écrivains. Malherbe a quarante-deux ans quand il présente à Marie de Médicis, pour sa bienvenue en France, une ode qui marque une ère nouvelle dans la poésie; Molière a le même âge quand il donne l'*École des femmes,* son premier chef-d'œuvre.

De ses entreprises antérieures sur tous les genres où il s'est essayé, Béranger a conservé un certain fonds et comme un reliquat des genres lyrique, épique, dramatique, élégiaque même, dont nous retrouverons la trace dans ses chansons. C'est par là précisément qu'elles auront un cachet, une portée tout autre que celles de ses devanciers. Lessing reproche à La Fontaine d'avoir dénaturé la fable pour en faire un *pompon poétique :* la même critique a été adressée à Béranger pour la chanson. Il y répond dans sa préface de 1833 :

« On m'a reproché d'avoir dénaturé la chanson en lui faisant prendre un ton plus élevé que celui des Collé, des Panard, des Désaugiers. J'aurais mauvaise grâce à le contester; car c'est, selon moi, la cause de son succès. D'abord je ferai remarquer que la chanson, comme plusieurs autres genres, est toute une langue, et que, comme telle, elle est susceptible de prendre les tons les plus opposés. J'ajoute que depuis 1789, le peuple ayant mis la main aux affaires du pays, ses sentiments et ses idées patriotiques ont acquis un très grand développement; notre histoire le prouve. La chanson, qu'on avait définie *l'expression des sentiments populaires,* devait dès lors s'élever à la hauteur des impressions de joie ou de tristesse que les triomphes ou les désastres produisaient sur la classe la plus nombreuse. »

En élevant la chanson, il a donc ici la prétention d'élever et d'honorer la démocratie et la Révolution, dont il se proclame le fils et l'héritier. Il n'est pas de ceux qui aiment à représenter le peuple sous des traits ignobles et bas en se flattant de peindre la réalité. « Ce peuple, s'écrie-t-il, ne pourrait-il pas dire à ceux qui le représentent ainsi : Est-ce ma faute si je suis misérablement déguenillé, si mes traits sont flétris par le besoin, quelquefois même par le vice? Mais dans ces traits hâves et fatigués a brillé l'enthousiasme du courage et de la liberté; mais sous ces haillons coule un sang que j'ai prodigué à la voix de la patrie. C'est quand mon âme s'exalte qu'il faut me prendre : alors je suis beau. Et le peuple aurait raison de parler ainsi. »

Partant de ce principe démocratique, Béranger a fait de la chanson ce que La Fontaine a fait de la fable, un répertoire universel,

Une ample comédie à cent actes divers,

un immense orchestre aux mille notes et aux mille voix. La note lyrique, qui s'était perdue d'abord dans l'ode et le dithyrambe, va reparaître dans la chanson avec *les Enfants de la France* et *la Sainte Alliance des peuples :*

J'ai vu la Paix descendre sur la terre,
Semant de l'or, des fleurs et des épis.
L'air était calme, et du Dieu de la guerre
Elle étouffait les foudres assoupis.
Ah! disait-elle, égaux par la vaillance,
Français, Anglais, Belge, Russe ou Germain,
Peuples, formez une sainte alliance
Et donnez-vous la main.

La note épique vainement cherchée par les Parseval-Grandmaison, les Creuzé de Lesser, les Viennet, les d'Arlincourt, va se retrouver ici naturellement associée aux souvenirs de la Révolution, de l'empire après sa chute, comme jadis après le désastre de Roncevaux, et aux émotions douloureuses, aux pressentiments sinistres qu'a éveillés le spectacle de l'invasion. Tel est le *Chant du Cosaque :*

J'ai d'un géant vu le fantôme immense
Sur nos bivacs fixer un œil ardent.
Il s'écriait : « Mon règne recommence! »
Et de sa hache il montrait l'Occident.
Du roi des Huns c'était l'ombre immortelle.
Fils d'Attila, j'obéis à sa voix.
Hennis d'orgueil, ô mon coursier fidèle!
Et foule aux pieds les peuples et les rois.

La note dramatique éparse dans ces courts essais de tragédie et de comédie qu'il livrait à la flamme avec ses odes, ses idylles et ses épopées, revient sous des formes diverses dans les couplets du *Vieux Caporal,* de *Jeanne la rousse,* comme dans le dialogue du *Voisin et de la voisine,* du *Chasseur et de la laitière,* de *la Bouquetière et du croque-mort.*

La note élégiaque, rajeunie par son alliance avec les sentiments patriotiques, prend un nouvel essor dans la chanson des *Hirondelles,* du *Cinq Mai,* du *Champ d'asile,* etc.

Captif au rivage du Maure,
Un guerrier courbé sous ses fers
Disait : « Je vous revois encore,
Oiseaux ennemis des hivers.
Hirondelles, que l'espérance
Suit jusqu'en ces brûlants climats,
Sans doute vous quittez la France :
De mon pays ne me parlez-vous pas? »

La complainte, même dans le genre du *lai* gothique, se retrouve avec *la Prisonnière et le Chevalier :*

Ah! s'il passait un chevalier
Dont le cœur fût tendre et fidèle,
Et qu'il triomphât du geôlier
Qui me retient dans la tourelle,
Je bénirais ce chevalier.

Ce genre précieux et suranné dont la romance du *Beau Dunois* est restée le plus parfait modèle ne convenait guère au génie moqueur de Béranger. En fait de complainte, il s'entend bien mieux à composer celle de *Trestaillon :*

Portefaix cité dans Nîmes
Pour sa douce piété,
D'assassin il fut traité
Par de brutales victimes,
Quand son bras sur tel ou tel
Vengea le trône et l'autel.

La note satirique est celle qui couvre et domine toutes les autres. *La Faridondaine ou la Conspiration des chansons* nous offre en ce genre la plus merveilleuse boîte à malices qui ait jamais fait explosion :

Biribi veut dire en latin
L'homme de Sainte-Hélène.
Barbari, c'est, j'en suis certain,
Un peuple qu'on enchaîne.
Mon ami, ce n'est pas le roi,
Et *Faridondaine*
Attaque la foi.
Que dirait de mieux Marchangy?
Biribi,
Sur la façon de Barbari,
Mon ami.

Marot lui-même n'a jamais fait de coq-à-l'âne plus espiègle et plus amusant.

La faculté dominante chez Béranger, c'est l'esprit :

Il faut bien que l'esprit venge
L'honnête homme qui n'a rien (1).

Et il en use largement pour se dédommager aux dépens de ceux qui ont tout le reste, le pouvoir, la naissance, les écus : non par envie, il en est exempt, mais par droit de revanche contre la fortune, parfois si dure pour les braves gens. A l'esprit qui pique, harcèle, aiguillonne, Béranger joindra l'imagination qui colore, le sentiment qui échauffe et ennoblit les vers du poète : mais ce qui l'emporte toujours en lui, c'est cette flamme pétillante, rapide, ailée, qui pénètre et s'introduit partout. Cette gamme chantante qui fait entrer dans le cadre du couplet tous les tons et tous les styles peut se diviser en genres distincts, souvent entremêlés il est vrai, mais que nous rangerons sous ce titre : chansons bachiques, amoureuses, philosophiques, politiques, etc.

III.

La chanson bachique, célébrant la bonne chère et les joies de la société, nous ramène au vieux répertoire du Caveau. Sans doute *la Gaudriole, Mme Grégoire,* sont bien encore du vrai cru gaulois; mais Béranger, avec tout son esprit, n'a point cette naïveté joviale, cette face et cette âme épanouies de l'homme heureux, que nous avons trouvées chez Désaugiers. Il y a en lui plus de malice que de gaieté. Aucun de ses refrains bachiques ne vaut pour l'entrain celui de Gouffé s'écriant :

Plus on est de fous, plus on rit.

La Bacchante elle-même, d'une allure si nouvelle, est une œuvre plus savante encore qu'inspirée et primesautière.

La chanson d'amour a été durant des siècles le thème favori de nos troubadours et de nos trouvères. Le nom de *canzone,* au début, ne désigne pas autre chose. L'héritage s'est continué par la romance langoureuse et sentimentale devenue bientôt fade et monotone. Béranger va lui donner une forme plus vive, plus leste et plus gaillarde. L'amour est pour lui moins une passion qu'un passe-temps et un plaisir. Le cœur est chatouillé, effleuré, comme les sens, plutôt que profondément ému. Lisette, cette gentille Lisette, l'amie du *grenier* et des vingt ans, n'est elle-même qu'une demi-vertu et une demi-beauté, à laquelle le poète demande peu et pardonne beaucoup. Béranger a sur la femme une opinion qui nous explique l'espèce de tolérance et de tiédeur qu'il apporte dans l'amour. « J'ai toujours, dit-il, regardé la femme non comme une épouse ou comme une maîtresse, ce qui n'est trop souvent qu'en faire une esclave ou un tyran, et je n'ai jamais vu en elle qu'une amie que Dieu nous a donnée. » *La Bonne Vieille* est l'expression de cette passion calme et tempérée où l'amour se fond dans l'amitié :

Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse!
Vous vieillirez et je ne serai plus.
Pour moi le temps semble, dans sa vitesse,
Compter deux fois les jours que j'ai perdus.
Survivez moi; mais que l'âge pénible
Vous trouve encor fidèle à mes leçons;
Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.

Le début et le refrain sont heureux, le milieu faible : *l'âge pénible* est une rime complaisante qui prépare *le feu paisible.* Ronsard avait déjà chanté la même chose, peut-être avec plus de sentiment, lorsqu'il disait :

Quand vous serez bien vieille, un soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, dévidant et filant,
Direz, chantant mes vers et vous émerveillant :
« Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle. »

Ce n'est pas la seule fois, du reste, que Béranger s'est rencontré avec les chansonniers du XVIe siècle. Ailleurs, associant la gaudriole à l'amour avec un goût tant soit peu risqué dans *la Grand'Mère* et *les Deux Sœurs de charité,* se doutait-il qu'il reproduisait deux chansons libertines dénoncées par Henri Estienne dans son *Apologie pour Hérodote?*

« J'ai eu souvent en la cour les oreilles battues d'une chanson en laquelle une dame, se voyant vieille, se repent avec grands gémissements d'avoir été femme de bien et d'avoir gardé foi et loyauté à son mari, et commence ainsi :

Je plains le temps de mon florissant âge.

Et cette autre où l'on applique à la paillardise le texte de l'Écriture :

Nulle de vous ne soit doncques si dure,
Qu'elle résiste à la sainte Écriture;
Puisqu'on la voit de ce propos remplie
Que pour aimer la loi est accomplie (1). »

Proudhon s'est donc trompé lorsqu'il dit : « *Ma Grand'Mère* est une pièce incomparable qui n'a de modèle en aucune langue (2) ». Ce modèle, Béranger le trouvait en France même et pouvait l'invoquer sinon pour justifier, au moins pour excuser une liberté qu'il attribue au genre et à l'époque, en protestant d'ailleurs que dans ces deux chansons il n'a songé ni à sa véritable grand'mère, la maman Champy, fort honnête femme, ni à sa propre sœur, entrée au couvent.

D'autres pensées plus sérieuses se mêlent de bonne heure

(1) *Chanson des gueux.*

(1) Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote,* ch. XII.
(2) *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église,* t. III.

aux malices et aux gaietés du chansonnier philosophe. Nous avons cité déjà un de ses premiers chefs-d'œuvre en ce genre, *le Roi d'Yvetot*. Une chanson de la même époque, antérieure même, celle des *Gueux*, nous offre une haute leçon de philosophie morale et sociale mise en couplets :

Au Parnasse la misère
Longtemps a régné, dit-on.
Quels biens possédait Homère?
Une besace, un bâton.
Les gueux, les gueux, etc.

Oui, le bonheur est facile
Au sein de la pauvreté;
J'en atteste l'Évangile,
J'en atteste ma gaîté.

Né pauvre, il a l'orgueil de son origine, loin de chercher à la dissimuler. Juvénal avait dit déjà :

. . . . . Mater fecunda virorum
Paupertas.

Béranger, se reportant aux jours héroïques de la Révolution, rappelle ces temps où

Tout était fier, surtout la pauvreté (1).

Dans le siècle du positivisme et de la richesse, il prêche la pauvreté amie de l'indépendance. Enfant du peuple, au cœur libre et fier, il combat ce sentiment bas, étroit et mesquin de l'envie qui est la plaie des sociétés démocratiques : s'adressant aux pauvres comme aux riches, il leur dira :

Vous pauvres pleins d'envie,
Vous riches désireux,
Vous dont le char dévie
Après un cours heureux,
Vous qui perdrez peut-être
Des titres éclatants,
Eh gai! prenez pour maître
Le gros Roger Bontemps.

Roger Bontemps, un personnage dans lequel s'incarne toute une philosophie et qui est en outre un aimable et vivant portrait de la gaieté gauloise.

Malgré ses fiertés d'honnête homme incapable de vendre sa conscience ou sa liberté, sa morale est facile et indulgente comme celle d'Épicure, faisant volontiers du bien un plaisir, et du plaisir un bien. Il a pris le manteau et le tonneau de Diogène pour cheminer librement à travers cette période douteuse et ambiguë des Cent-Jours (1815) : il n'a pourtant ni la rudesse ni l'âpreté du Cynique, trop voisin du *Père Duchesne*, un malotru qu'il a connu dans son enfance :

Dans l'eau, dit-on, tu puisas ta rudesse;
Je n'en bois pas, et, censeur plus joyeux,
En moins d'un mois, pour loger ma sagesse,
J'ai mis à sec un tonneau de vin vieux.

Le poète se vante un peu sans doute; mais il tient à montrer qu'il est un libre-penseur inoffensif :

J'aime à fronder les préjugés gothiques
Et les cordons de toutes les couleurs;
Mais, étrangère aux excès politiques,
Ma liberté n'a qu'un chapeau de fleurs (1).

Le bonnet phrygien l'eût mise en péril alors, et il tient à se sauver. Avant d'être un homme de parti, il est tout d'abord et se retrouvera à la fin de sa vie un philosophe chantant, sans doctrine bien arrêtée; tout épicurien qu'il est, il entrevoit quelque chose au delà de ce monde. Il n'est pas de ceux qui croient rendre un grand service à l'humanité en la déchargeant du fardeau de l'âme pour en faire un agrégat de molécules vouées au néant. « J'ai toujours été, dit-il, je suis et mourrai, je l'espère, ce qu'en philosophie on appelle un spiritualiste. Il me semble même que ce sentiment se fait jour à travers mes folles chansons. » En effet, c'est à table, en célébrant le vin et l'amour, qu'il s'écrie, parlant à son âme :

N'attendez plus, partez, mon âme,
Doux rayon de l'astre éternel.

Mais toujours peu orthodoxe et peu dévot, associant d'une façon bizarre les souvenirs du *Génie du christianisme* à ceux du Caveau, il continue :

L'aï pétille à défaut d'eau bénite,
De vieux amis viennent fermer mes yeux;
Ah! sans regret, mon âme, partez vite;
En souriant remontez dans les cieux.

Le rayon d'en haut, l'échelle d'or qui rattache la terre au ciel se trouve renouée ici. Rappelons-nous d'où est parti Béranger : de la société libertine et volontiers matérialiste du Directoire. Sachons-lui gré d'avoir, à travers les *flonflons* de l'ivresse bachique, fait retentir cette note élevée que Lamartine va bientôt porter si haut. La chanson de *Mon Ame*, écrite en 1816, a précédé de quelques années les premières *Méditations*.

En matière de religion, Béranger s'en tient au déisme vague de J.-J. Rousseau et de Voltaire :

Il est un Dieu; devant lui je m'incline,
Pauvre et content, sans lui demander rien.

Le *Dieu des bonnes gens*, comme il l'appelle, est de facile composition. Nous dirions volontiers qu'il manque de tenue, de majesté et de grandeur. On ne voit en lui que la bonté à la fois paterne et molle, sans grand souci de l'autorité.

« Que Dieu est bon, qui nous donne ce bon piot! » disait frère Jean des Entommeures; c'est là le fond de la religion de Béranger. On a tant parlé du Dieu terrible, du Dieu vengeur, lançant ses foudres et châtiant la France révolutionnaire par la main des Cosaques et des Prussiens, qu'il paraît temps au poète d'évoquer l'idée d'un Dieu plus clément.

Quelle menace un prêtre fait entendre!
Nous touchons tous à nos derniers instants.

Il n'en croit rien et répond avec confiance :

. . . . . Non, Dieu n'est point colère.
S'il créa tout, à tout il sert d'appui.

(1) *La Déesse de la liberté.*

(1) *Le Nouveau Diogène.*

Son Dieu a bien un tort, c'est de ressembler un peu trop aux dieux d'Épicure, tout au plus à un roi constitutionnel, qui règne et ne gouverne pas :

Mais vous devez voir, Dieu merci!
Que j'ai des ministres aussi (1).

Au fond, ce n'est pas Dieu qui est en cause. Béranger le déclare irresponsable comme le roi selon la Charte. C'est à ses ministres qu'il s'en prend, c'est le droit divin des rois qu'il attaque :

Que font ces nains si bien parés
Sur des trônes à clous dorés?

Le scandale causé par la chanson du *Bon Dieu* fut grand. De Piis y répondit par une contre-chanson; le parquet, de son côté, instrumenta. L'avocat général Marchangy tonna en s'écriant : « Est-ce ainsi que Platon parlait de la divinité? — Eh non! bon Marchangy; mais je ne suis pas Platon, » répondait le chansonnier. Et il invoquait pour sa défense les vieilles libertés du vaudeville. Béranger n'avait pas complètement raison, sans doute; mais Aristophane, tout conservateur païen qu'il était, ne mettait-il pas en scène le dieu Bacchus d'une façon burlesque dans sa comédie des *Grenouilles?* Au moyen âge, Adam de La Halle, l'auteur du *Jeu de la Feuillie,* n'avait-il pas chanté *la Descente du bon Dieu à Arras?* Vieux péché, on le voit, parmi les poètes.

Malgré ces irrévérences, que nous condamnons, Béranger n'est point l'ennemi de la religion. Partisan de la tolérance et de la liberté pour tous, et se souvenant sans doute de sa bonne tante de Péronne, il veut dans sa *République*

Qu'on puisse aller même à la messe.

La politique avait d'ailleurs plus de part que la religion dans ce débat. C'est sur ce terrain en effet que Béranger va bientôt porter toutes ses forces et déployer une verve, une passion et un talent incomparables. La chanson politique avait fait jadis en France quelques courtes apparitions. Elle fournissait aux auteurs de la *Ménippée,* à Passerat, à Rapin, toute une artillerie redoutable contre l'Espagnol et le Ligueur. La Fronde avait eu ses *mazarinades.* Les chansons de Rivarol et de Champcenetz s'étaient mêlées aux premières escarmouches pour ou contre la Révolution française. Mais la violence des passions avait bientôt éteint la gaieté nécessaire à la chanson. Deux ou trois hymnes guerriers et patriotiques, tels que *la Marseillaise* et *le Chant du Départ,* ont seuls échappé à l'oubli. L'empire, comme nous l'avons dit, n'était guère disposé à tolérer la chanson politique : elle se réveille avec la Restauration et trouve son poète armé de toutes pièces dans Béranger. Devenu le Tyrtée de l'Opposition, celui-ci fait aux Bourbons une guerre sans merci, les confondant trop souvent dans une haine commune avec l'étranger et leur imputant des malheurs dont l'empire était plus coupable qu'eux. Une fois lancé, il va de l'avant comme un clairon qui sonne la charge à la tête d'un bataillon. Les chefs du parti libéral s'effrayent parfois de ses hardiesses; il n'en continue pas moins, et leur répond comme il le faisait en écrivant à l'abbé de Pradt : « J'ai une mission à remplir toute différente de la vôtre. Un chansonnier doit aller de l'avant; il a beau connaître les convenances : il en est certaines au-dessus desquelles il doit se mettre pour sauver la cause qu'il a en main. Enfant perdu, il faut qu'il se résigne à être quelquefois enfant abandonné. »

Un moment pourtant on eut l'espoir de le rallier à la monarchie dite libérale. Des avances et des offres séduisantes lui furent faites. « Que les Bourbons, répondit-il, nous donnent la liberté en échange de la gloire, qu'ils rendent la France heureuse, et je les chanterai gratis. » Comme gage de conciliation et de sacrifice à la paix, il donnait la chanson du *Bon Français,* chantée devant les aides de camp de l'empereur Alexandre en mai 1814 :

J'aime qu'un Russe soit Russe,
Et qu'un Anglais soit Anglais.
Si l'on est Prussien en Prusse,
En France soyons Français.
Lorsqu'ici nos cœurs émus
Comptent des Français de plus,
Mes amis, mes amis,
Soyons de notre pays.

Quatre ans plus tard, pour célébrer l'évacuation du territoire français par les troupes étrangères, il composait la *Sainte Alliance des peuples,* chantée à Liancourt dans la fête donnée par le duc de La Rochefoucauld. Le poète, tout en glorifiant la paix, protestait contre l'odieux trafic des provinces et des nations qu'on se partageait comme des troupeaux. A l'alliance des rois il opposait celle des peuples :

Des potentats dans vos cités en flammes
Osent, du haut de leur sceptre insolent,
Marquer, compter et recompter les âmes
Que leur adjuge un triomphe sanglant.

Les ressentiments restaient au fond des cœurs et ne pouvaient manquer d'éclater. Les douleurs, la honte de l'invasion et de l'occupation étrangère, les folies des émigrés, la terreur blanche, la réaction dévote, les extravagances de la Chambre *introuvable,* firent bientôt croire au poète que la France ne pouvait vivre heureuse et libre avec les Bourbons. Pour comprendre la passion qui l'anime, il faut se reporter aux douloureuses émotions dont il est saisi en voyant défiler dans Paris les Cosaques portant en croupe de grandes dames françaises revenues de l'émigration, les mouchoirs blancs s'agitant, les fleurs pleuvant du haut des balcons sur *nos amis les ennemis,* les énergumènes de la légitimité s'attachant aux cordages pour faire tomber du haut de la colonne la statue de l'usurpateur et préludant ainsi aux futurs exploits de la Commune. Il faut sentir tout ce qu'il y avait d'indignation, de dégoût, de colère dans l'âme du citoyen, pour expliquer cette espèce de *furie française* dont il est possédé et l'amertume de son ironie à la vue de la cocarde blanche.

Jour de paix, jour de délivrance,
Qui des vaincus fit le bonheur :

(1) *Le Bon Dieu.*

Beau jour qui rendit à la France
La cocarde blanche et l'honneur.

Les étrangers et leurs cohortes
Par nos vœux étaient appelés :
Qu'aisément ils ouvraient les portes
Dont nous avions livré les clefs !

Toujours l'idée de trahison, qui explique les grandes défaites aux yeux du peuple, et dont Béranger se fait ici l'écho. Il a trop oublié que l'empire est tombé surtout victime de ses propres fautes.

Au drapeau blanc rétabli par les Bourbons, il oppose le souvenir du drapeau tricolore, que la victoire a promené dans le monde entier :

Quand secouerai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs?

Vœu secret que le poète entretenait dans les âmes et qui devait s'accomplir en 1830. Il en a déjà tracé et composé d'avance le nouveau symbole :

Son aigle est resté dans la poudre,
Fatigué de lointains exploits :
Rendons-lui le coq des Gaulois ;
Il sait aussi lancer la foudre.

Cette question du drapeau, reprise depuis avec tant d'ardeur, a son importance chez un peuple où cet emblème représente à lui seul tout un système politique avec ses croyances, ses principes et ses traditions. Le grand malheur de la Restauration fut de se trouver prise entre deux Frances, celle d'avant et celle d'après 89. Elle a ses fantômes, ses revenants, dont on s'offusque et dont on s'inquiète. Béranger exprime toutes ces défiances et ces antipathies de l'opinion : il donne un corps, une forme tour à tour odieuse et grotesque à ces représentants de l'ancien régime. En face de la conspiration jésuitique plaçant le trône à l'abri de l'autel et s'emparant des écoles, il s'écrie :

Hommes noirs, d'où sortez-vous?

Avec une habileté terrible, avec une malice implacable, il accumule tous les mauvais bruits répandus contre la compagnie depuis Étienne Pasquier :

Un pape nous abolit;
Il mourut dans les coliques.
. . . . . .
Henri IV est mort; qu'on n'en parle plus!

Un de ces traits obliques et mortels qui s'attachent comme une flèche empoisonnée aux flancs de tout un parti.

Aux émigrés qui n'ont rien appris, et s'imaginent pouvoir rebâtir le vieux monde sur les ruines de la Révolution, il envoie comme un pétard étourdissant la chanson du *Marquis de Carabas* (1816), cette immortelle caricature qui cloue au pilori du ridicule les prétentions surannées de la féodalité.

Voyez ce vieux marquis
Nous traiter en peuple conquis.
. . . . . .
Chapeau bas, chapeau bas!
Gloire au marquis de Carabas!

Le roi lui-même n'échappe point aux railleries du chansonnier. « Chez nous autres Parisiens, dit-il, admirateurs des grands talents, des grandes vertus, tout prestige nobiliaire ou royal a disparu. La Providence s'est chargée de la leçon en poussant au faîte de la puissance un petit sous-lieutenant qui pendant quinze ans nous donna la mesure de toutes les marionnettes royales (1) ». Joignez-y l'antipathie que lui inspire la personne de Louis XVIII : « Cet homme avait le cœur faux et méchant : il est le seul des Bourbons que nous ayons connu qui ait mérité cette accusation. » Et il cite à l'appui les plaintes de Marie-Antoinette contre les frères du roi son mari. Les lettres récemment publiées (2) par MM. Geffroy et d'Arnelth semblent justifier en partie ces préventions. Lamartine, dans ses *Nouvelles Confidences,* peint Louis XVIII sous de tout autres couleurs. « Sa belle figure, son regard inondé de lumière, le son de sa voix grave et modulé, son geste ouvert et accueillant, sa dignité respectueuse envers lui-même comme envers les autres, l'intérêt même qu'inspirait cette infirmité précoce d'un prince jeune par le visage et par la beauté, vieillard seulement par les pieds, ce fauteuil roulé par des pages, ce besoin d'un bras emprunté pour le moindre mouvement dans son salon, ce bonheur des entretiens prolongés visible sur ses traits, tout imprimait dans l'âme des hommes admis en sa présence un sentiment de respect pour le prince et de sincère admiration pour l'homme (3). »

Mais tous ne partageaient pas cette émotion presque religieuse d'un fidèle royaliste. Le prestige manquait au nouveau pouvoir. L'immense embonpoint du souverain prêtait aux quolibets et aux plaisanteries : Béranger en fit le sujet d'un cantique sous le titre de *Nabuchodonosor :*

Puiser dans la Bible est de mode;
Prenons-y le sujet d'une ode.
Je chante un roi devenu bœuf.

L'allusion était trop visible.

. . . . . .
On lit dans une dédicace
Qu'en latin il citait Horace.
Répétons sur nos harpes d'or :
Gloire à Nabuchodonosor!

Et pourtant Louis XVIII, homme d'esprit, s'il n'avait pas beaucoup de cœur, s'était fait un jour le défenseur de Béranger. Cette fois l'attaque était si directe et si impertinente qu'il eût fallu la patience et la vertu d'un saint pour ne pas s'en fâcher. L'avocat général Marchangy fut chargé de venger la majesté royale. Malgré sa condamnation, bien méritée du reste, le poète, plus impénitent que jamais, revenait à la charge dans le *Sacre de Charles le Simple.* La vieille cathédrale de Reims se parait de tous ses atours. Au moment où Lamartine et Victor Hugo, encore attachés à la cause royaliste,

(1) *Ma Biographie.*
(2) *Correspondance entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau,* publiée par le chevalier d'Arnelth et M. Geffroy. 1876.
(3) *Nouvelles Confidences,* liv. IV, ch. xx.

entonnaient le *Chant du Sacre* pour fêter l'avènement de Charles X, Béranger se chargeait d'en exécuter la contrepartie en faux bourdon. S'adressant aux oiseaux lâchés du haut des voûtes pour simuler la colombe de la sainte ampoule, il leur disait :

. . . . . Oiseaux, plus que nous soyez sages ;
Gardez-bien, gardez-bien votre liberté.

Cette guerre contre la monarchie légitime dura sans relâche jusqu'au bout. Quand éclata la révolution de 1830, Béranger put se flatter d'y avoir contribué plus que personne, bien qu'il fût le seul à n'en vouloir tirer aucun profit.

Mais, en préparant la chute des Bourbons, il ne se doutait pas qu'il travaillait, sans le vouloir, au retour des Bonapartes, plus dangereux pour la liberté. La légende napoléonienne est devenue aux yeux de certaines gens la grosse erreur et presque le grand méfait de Béranger. Faut-il lui en garder rancune? Il partage en cela les illusions du parti libéral et national, parti badaud, si l'on veut, mais honnête, le même qui applaudira au retour des cendres en 1840. Le poète s'est justifié d'avance à cet égard. S'il a chanté l'Empire, c'est après sa chute, à l'heure où le captif de Sainte-Hélène ne semblait plus qu'une ombre inoffensive.

Sur des tombeaux si j'évoquai la gloire,
Si j'ai prié pour d'illustres soldats,
Ai-je à prix d'or, aux pieds de la victoire,
Encouragé le meurtre des États?
Ce n'était point le soleil de l'empire
Qu'à son lever je chantai dans ces lieux (1).

Il ne l'a chanté en effet que lorsqu'il était bien couché et qu'on pouvait le croire éteint pour jamais. Il a eu le droit de dire :

Je n'ai flatté que l'infortune.

Ce n'est donc ni par calcul, ni par ambition, mais tout au contraire par générosité d'âme, par sympathie patriotique, par souvenir des gloires et des grandeurs passées, qu'il est devenu en partie l'auteur, le créateur de la légende napoléonienne. Le *Cinq Mai,* les *Souvenirs du peuple,* le *Vieux Drapeau,* le *Vieux Sergent,* sont autant de fragments de cette épopée populaire qui va remplir les imaginations. Toutes les notes graves, sérieuses, émues, moqueuses, satiriques, concourent à cet effet commun. La *Ronde des Myrmidons* elle-même contribue, autant que le *Cinq Mai,* à former ce cycle héroïque :

Voyant qu'Achille succombe,
Ses Myrmidons hors des rangs
Disent : « Dansons sur sa tombe:
Les petits vont être grands (2). »

Le vieux soldat passant devant Sainte-Hélène se prend à rêver :

Peut-être il dort, ce boulet invincible
Qui fracassa vingt trônes à la fois.
Ne peut-il pas, se relevant terrible,
Aller mourir sur la tête des rois?

L'idée d'une revanche possible avec Napoléon hanta longtemps l'esprit du peuple, qui refusait de croire à sa mort, et qui s'imagina le retrouver un jour dans son neveu.

Béranger, expliquant son indulgence pour le 18 Brumaire, nous dit quelque part : « Je répondrai naïvement qu'en moi le patriotisme a toujours dominé les doctrines politiques. » Le chauvin l'emporte. Il répète avec *le Vieux Sergent,* en se rappelant les hécatombes glorieuses d'Austerlitz et d'Iéna :

Heureux celui qui mourait dans ces fêtes !

Il rêve la frontière du Rhin, cette chimère nationale si durement expiée depuis :

Le Rhin lui seul peut retremper nos armes.

Et c'est ainsi qu'il se laisse prendre à ces mirages rétrospectifs de la gloire impériale.

Pourtant il est et reste au fond sincèrement républicain, d'idées, de mœurs, de goûts et d'espérances. De bonne heure, il a fait sa profession de foi :

J'ai pris goût à la république
Depuis que j'ai vu tant de rois.

Il s'en crée une d'imagination, en attendant l'autre. Après les déceptions qui suivent 1830, il s'y rattache plus que jamais. Cette république reste pour lui sans doute à l'état d'idéal. Il ne l'a pas reconnue dans cette furie échevelée et sanguinaire qui organisait les massacres de septembre en 1792, qui provoquait la guerre fratricide de juin en 1848 et qui devait plus tard allumer les incendies de la Commune. Ce qu'il a rêvé, c'est une république pure, honnête, sensée, progressive, vraiment libérale et démocratique, faite de raison et de justice, telle qu'a voulu nous la léguer M. Thiers son ami, telle que nous l'aurons, si nous savons la mériter et la conserver.

C. Lenient.

(1) *Adieux à la campagne.*
(2) *Les Myrmidons.*

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE COMMERCIALE

SÉANCE PUBLIQUE

CONFÉRENCE DE M. H. PIGEONNEAU

Les intérêts commerciaux de la France dans la Turquie d'Asie et en Égypte.

On a souvent répété, depuis le début de la dernière crise orientale, ce mot d'un homme d'État illustre : « Les intérêts de la France en Orient sont d'un ordre purement sentimental. » Les intérêts sentimentaux sont respectables : c'est avec des sentiments et des idées, avec des souvenirs et des traditions qu'on remue le monde et qu'on renverse ou qu'on fonde les Etats; mais, en acceptant sans protestation la part immatérielle et honorifique qu'on veut bien nous accorder

nous laisserions trop beau jeu à nos concurrents ou à nos amis, qui réclament pour eux-mêmes le monopole des intérêts matériels et des bénéfices non moins matériels qu'ils prétendent tirer de leur intelligence des choses pratiques. La France a en Orient et surtout dans la Turquie d'Asie et en Égypte des intérêts aussi sérieux, aussi faciles à traduire en chiffres, que ceux de toute autre puissance, et, malgré l'opposition qu'on prétend établir entre les sentiments et les réalités, ce sont des influences morales qui ont créé en grande partie et qui sauvegardent encore aujourd'hui ces intérêts essentiellement pratiques. Tels sont les deux faits que j'essayerai de mettre en lumière dans cette étude rapide et toute commerciale.

Je ne m'occuperai donc ici ni de nos intérêts politiques, qui ne nous permettent pas de rester indifférents aux révolutions survenues dans le bassin oriental de la Méditerranée, ni de nos intérêts financiers, qui, avant de devenir des chimères, ont été malheureusement des réalités trop palpables. Je me contenterai d'envisager la question au point de vue économique, sans m'aventurer sur un terrain où la Société de géographie commerciale ne se sentirait plus chez elle.

Quatre éléments principaux constituent les intérêts commerciaux d'une puissance quelconque dans un pays étranger : la valeur des échanges, le mouvement des transports, le nombre et la situation de ses nationaux établis dans le pays, et la part qu'elle prend au trafic des voies de commerce internationales qui en traversent le territoire. Tels sont les quatre points que je passerai successivement en revue dans la Turquie d'Asie et en Égypte.

I.

Il est difficile d'arriver à des données exactes sur la valeur de nos échanges avec la Turquie d'Asie. Les statistiques officielles des *Tableaux du commerce extérieur* ne distinguent pas le commerce des différentes parties de l'empire turc; les documents ottomans sont rares et ne méritent pas une confiance absolue : on est donc réduit à chercher dans les rapports de nos consuls ou des agents étrangers des éléments d'information qu'il n'est pas toujours aisé de concilier. En prenant des moyennes qui représentent cette vérité relative dont il faut bien se contenter en matière de statistique, nos échanges à Trébizonde et dans les ports de la mer Noire varient entre 12 et 20 millions; à Smyrne et dans les échelles voisines, ils atteignent 38 à 40 millions; à Mersina et à Alexandrette, le chiffre total est de 25 millions environ; à Beyrouth et dans les ports de Syrie, de 27 à 28 millions. Si l'on y ajoute notre commerce avec Chypre, Rhodes et les Sporades (3 à 4 millions) et les marchandises françaises réexportées de Constantinople sous différents pavillons à destination des ports de la Turquie d'Asie, l'ensemble de nos importations et de nos exportations oscille entre 100 et 120 millions.

Trébizonde expédie à Marseille des peaux de chèvre et des laines d'Arménie, des tabacs récoltés dans le district de Platana, des légumes secs et quelquefois des céréales, sans compter les marchandises qui viennent de la Perse par la voie de Tauris et d'Erzeroum.

Smyrne nous envoie les cotons et les figues de la plaine d'Aïdin, les raisins noirs, l'opium de Karahissar, la vallonée, les éponges de l'Archipel, les laines et les peaux des moutons de l'Anatolie, l'orge et le blé cultivés sur les plateaux, les tapis d'Ouchak et de Koula. Alexandrette exporte les laines de Diarbékir et de Mossoul, les peaux de chèvre, de bœuf et d'agneau de la province de Bagdad apportées à Alep par les caravanes, les cotons et les graines de sésame récoltés sur la côte, les tabacs de Latakié, les noix de galle du Kurdistan (Amadia).

Beyrouth sert de débouché aux cocons et aux soies du Liban, aux fruits et aux céréales de la plaine de Damas, aux huiles, aux tabacs, aux laines de la Syrie, aux éponges qu'apportent les pêcheurs de Saïda et de Tripoli. La valeur totale de ces marchandises dépasse 55 millions.

Nos importations consistent surtout en articles de luxe : soieries, draps de couleur, peaux teintes et maroquinées, chaussures, articles de gainerie et de sellerie, sucres raffinés, quincaillerie fine, produits de l'industrie parisienne, porcelaine et verrerie, vins et liqueurs de France. Marseille expédie également des savons, des bougies et une certaine quantité de café provenant des Indes anglaises et néerlandaises ou de l'Amérique du Sud. Le chiffre de ces importations n'est pas inférieur à 45 millions et représente pour le commerce français un bénéfice net de 15 à 30 pour 100.

Le commerce de l'Angleterre, il est juste de le reconnaître, occupe le premier rang : il atteint 200 millions, dont près de 120 à l'importation, qui consiste surtout en tissus de coton de toute espèce; mais les échanges réunis de l'Autriche, de l'Italie et de la Russie ne dépassent pas les nôtres, malgré les avantages de la situation et les efforts d'une concurrence que nous ne suivons pas d'un œil assez attentif. Tels sont, envisagés au point de vue des froides réalités, ces intérêts sentimentaux qui mériteraient peut-être qu'on les traitât avec une politesse moins ironique.

Les intérêts de notre marine marchande, qui sont aujourd'hui l'objet de si ardentes sollicitudes, ne sont pas moins importants dans les échelles du Levant que ceux de notre commerce. L'intercourse directe entre Marseille et les ports de la Turquie d'Asie représente un mouvement de plus de 100 000 tonneaux chargés (entrées et sorties réunies), sous pavillon français, et de près de 40 000 sous pavillon étranger. A ce trafic direct viennent se joindre les opérations de cabotage de notre marine dans les ports du Levant, où elle a cependant à lutter contre la concurrence de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Italie. D'après les documents consulaires, le mouvement d'entrée et de sortie de nos navires chargés est en moyenne de 27 000 tonneaux à Trébizonde, où le pavillon autrichien couvre 40 000 tonneaux et le pavillon anglais à peine 4000; de 225 000 à Smyrne, où il n'est dépassé que par le pavillon autrichien (325 000 tonneaux), de 100 000 tonneaux à Alexandrette, où il occupe le premier rang, de 72 000 à Beyrouth, où il se maintient sur la même ligne que le pavillon anglais. Ce mouvement appartient

presque tout entier à deux grandes compagnies de navigation à vapeur françaises, les Messageries maritimes et la Compagnie marseillaise, dont les services réguliers desservent presque tous les ports, de Trébizonde à Jaffa.

Le fret payé à notre marine est au moins de 80 millions, dont plus des sept huitièmes forment la part de la marine à vapeur, c'est-à-dire de la marine d'avenir, de celle qui, surtout dans la Méditerranée, représente seule une force réelle et une richesse sérieuse pour le pays.

On se plaint souvent que le Français n'émigre pas, qu'il a l'horreur de l'inconnu, et à cet esprit sédentaire on oppose la force d'expansion des races germanique et anglo-saxonne, dont les essaims se répandent dans le monde entier. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner pourquoi d'autres peuples émigrent et pourquoi nous n'émigrons pas; quelle que soit la cause de cet attachement raisonné ou instinctif au sol de la patrie, il n'en constitue pas moins une infériorité au point de vue de notre influence et de nos relations extérieures. Aussi, partout où il existe un centre d'émigration française, la mère-patrie a d'autant plus d'intérêt à veiller sur la prospérité de ces petites colonies qu'elles sont plus rares et qu'elles se recrutent plus difficilement. La Turquie d'Asie est un des pays où la France est le plus largement et le plus honorablement représentée. Ce sont des Français qui ont fondé une partie des filatures de soie de Brousse et du Liban; à Smyrne, à Beyrouth et sur toute la côte de Syrie, ce sont des Français qui dirigent plusieurs des maisons de commerce les plus anciennes et les plus solides; les écoles sont françaises, notre langue est comprise et parlée non seulement par la société européenne, mais par beaucoup d'indigènes, et Smyrne, la reine de l'Archipel, est fière de son surnom : *le Paris de l'Orient.*

La Turquie d'Asie ne nous intéresse pas seulement comme un marché important et comme la résidence d'une colonie française assez nombreuse et assez honorable pour mériter toutes les sympathies de la métropole; c'est encore la route de transit la plus fréquentée de notre commerce avec la Perse, dont la valeur modeste pourrait facilement s'accroître si l'attention de nos négociants se portait de ce côté. Nous tirons aujourd'hui des entrepôts de Tauris, par la voie d'Erzeroum et de Trébizonde, pour trois ou quatre millions de soies; nous y renvoyons, pour une somme à peu près égale, des sucres en pain, des soieries et des articles de Paris. Si nos fabricants étudiaient avec plus de soin, comme on le fait en Angleterre et en Allemagne, les goûts et les habitudes des populations de l'Orient, il serait facile d'ajouter à ces exportations celle des indiennes, de la verrerie, de la coutellerie, que nous pouvons fournir dans des conditions de bon marché égal et de main-d'œuvre supérieure à celles de nos concurrents.

Tels sont, sans illusions et sans phrases, nos intérêts commerciaux dans la Turquie d'Asie : il nous reste à jeter un coup d'œil sur l'Égypte, où nos intérêts économiques ne méritent pas moins l'attention que les intérêts financiers et politiques, sur lesquels je garde volontairement le silence.

II.

Tout le monde connaît la situation de l'Égypte et la fertilité proverbiale de cette étroite vallée à peine plus grande que la Belgique, presque aussi peuplée, et qui fut pendant des siècles la nourricière de Rome et de Constantinople. L'Égypte n'est plus, comme autrefois, la terre des céréales: elle produit encore du blé, de l'orge, du riz et ces légumes succulents que les Hébreux regrettaient dans les déserts du Sinaï; mais la culture du coton a envahi une partie de la superficie productive, et celle de la canne à sucre s'étend chaque jour aux dépens des terres à blé. Sur une exportation totale de moins de 340 millions, le coton figure pour près de 230 et le sucre pour 20 à 25. Si les cultures ont changé, le cultivateur est resté immobile; le paysan égyptien, le fellah, est aujourd'hui ce qu'il était au temps des Pharaons. Opiniâtrément attaché à la terre, d'où n'ont pu le déraciner les invasions et les conquêtes, travaillant sans ardeur, mais avec cette patience soutenue et cette connaissance traditionnelle du sol qui tient lieu de science et de méthode, il se sert encore des instruments agricoles que nous voyons figurer sur les bas-reliefs des premières dynasties. Six mille ans d'exactions et de despotisme lui ont créé un caractère où se mêlent dans d'étranges proportions l'insouciance, l'obstination et la ruse. Il habite les mêmes masures où s'entassaient les serfs du moyen âge égyptien; il mange le même pain noir dont on a retrouvé les fragments dans les caveaux des Pyramides; s'il parvient à force de travail à amasser quelques piastres, il les enterre pour les soustraire à l'avidité du fisc; ou, par une singulière contradiction, quand il se croit riche après une heureuse récolte, sa joie éclate en fantaisies puériles : les femmes se couvrent de bijoux et de verroteries; les hommes chargent leur ceinture d'armes précieuses; ils fument dans des chibouques garnies d'ambre les tabacs parfumés de Syrie; le gain d'une année s'évanouit en un jour. Qu'importe! les vieux Égyptiens n'avaient-ils pas leur proverbe : « Nous mourrons demain; buvons et amusons-nous aujourd'hui? » Riche ou pauvre, le fellah ne payera l'impôt qu'après avoir subi le nombre de jours de prison ou de coups de courbache qu'il s'est fixé d'avance; sa dignité et son amour-propre y sont intéressés; s'il faut payer, il ne garde pas rancune; mais, si au prix de quelques meurtrissures il sauve une ou deux piastres, il est heureux et fier, il a joué un bon tour au fisc, il s'est montré plus habile que ses maîtres. Et pourtant dans ce grand enfant il y a un homme; dans cette race d'esclaves il y a les éléments d'un peuple de travailleurs libre et prospère; sous ce limon humain qui couvre les bords du Nil il y y a le fond indestructible sur lequel a reposé autrefois la plus antique et une des plus puissantes civilisations de l'histoire. Toutes les tentatives de régénération qui ne pénétreront pas jusqu'à ces couches profondes sont condamnées à l'impuissance. On ne relèvera l'Égypte qu'en relevant le fellah. Telle est la terre et tel est le peuple qui partagent aujourd'hui avec la Turquie l'attention de l'Occident.

En Égypte comme dans la Turquie d'Asie, nous n'occupons que le deuxième rang. Sur un chiffre total d'environ 500 millions d'échanges, l'Angleterre figure pour près de 300, dont 70 à 80 à l'importation en Égypte; la France pour 80 à 90, dont 40 à l'importation; l'Italie et l'Autriche, chacune pour un peu moins de 30.

Nous tirons d'Égypte, par Alexandrie, des cotons qui représentent plus de la moitié de nos exportations et près des deux tiers de l'exportation anglaise, des sucres bruts, des légumes secs, des laines, du café d'Arabie et des produits du Soudan, plumes de parure, gommes, etc.

Nous y renvoyons en échange à peu près les mêmes marchandises que dans la Turquie d'Asie, articles de luxe qui ne s'adressent qu'à la consommation européenne ou à celle des classes supérieures de la population indigène, tandis que l'importation anglaise, qui consiste surtout en cotonnades, pénètre jusque dans la cabane du fellah.

Le mouvement de notre navigation, bien qu'il reste au-dessous de celui de l'Angleterre (700 000 à 800 000 tonneaux chargés), est en progrès depuis 1871; il s'élève aujourd'hui à près de 260 000 tonneaux, dont 220 000 sous pavillon français, sans compter le transit du canal de Suez. Les services réguliers des Messageries maritimes et de la Compagnie marseillaise y contribuent pour la plus large part.

La colonie française en Égypte ne le cède par le nombre qu'à la colonie grecque et l'emporte sur toutes les autres par la situation et par l'influence. 17 000 Français résident sur le territoire égyptien, savants, négociants, banquiers, directeurs ou directrices d'écoles, employés de la Compagnie de Suez; et si je pouvais citer ici des noms, quelques-uns auraient le droit de figurer parmi ceux qui font le plus d'honneur à la France. Parmi les autres étrangers domiciliés en Égypte, on compte 34,000 Grecs, 14,000 Italiens, 6,500 Anglais, 6,300 Autrichiens et 1,100 Allemands.

Enfin on ne doit pas oublier que l'Égypte est la gardienne du canal de Suez, la grande route du commerce de l'extrême Orient. Le pavillon anglais peut réclamer, il est vrai, les trois quarts du mouvement total de la navigation du canal (2 700 000 tonnes sur 3 420 000); mais l'Angleterre a pris pour sauvegarder ses intérêts des précautions qui la mettent à l'abri de toute surprise : elle observe par Malte et l'île de Chypre la route de l'Égypte, elle occupe à Aden le débouché de la mer Rouge. Nous ne possédons et nous n'envions ni Malte, ni Chypre, ni Aden; mais, si l'on excepte l'Angleterre, nous avons plus d'intérêt que personne à ce que le canal de Suez reste ce qu'il a été jusqu'à ce jour, une route libre et neutre, que nul ne puisse fermer à son gré. Un mouvement annuel de 240,000 tonneaux, nos colonies de l'océan Indien, nos établissements de Cochinchine, d'Océanie représentent une somme d'intérêts déjà respectable et qui peut s'accroître dans un avenir prochain. Ce n'est, si on le veut, que la monnaie des Indes anglaises, mais nous ne sommes pas assez riches pour faire bon marché de cette monnaie.

Près de 200 millions d'échanges, un mouvement de près de 700 000 tonneaux sous pavillon français, une colonie française de 30,000 âmes, le transit de la Perse et de Suez, voilà des chiffres et des choses qui n'ont rien de commun avec le sentiment.

III.

Et cependant le sentiment a aussi son rôle dans l'influence, même commerciale, que nous avons exercée autrefois et que nous exerçons encore dans les mers du Levant. Le commerce ne vit pas seulement de chiffres; il vit aussi de traditions et de prestige. Notre commerce avec l'Orient date des croisades, du temps où, pour les Orientaux, tous les chrétiens étaient des Francs. Ces grands souvenirs, ranimés par François Ier, Henri IV et Louis XIV, réveillés avec un éclat foudroyant par Bonaparte, nourris par les écoles françaises, qui répandent avec notre langue quelque chose de notre esprit et de nos mœurs, vivent encore dans l'imagination des peuples orientaux. Cessons de les entretenir, fermons nos écoles, renonçons à nos droits séculaires de protection sur les chrétiens de Syrie et de Palestine, enfermons-nous dans des préoccupations exclusivement commerciales, laissons s'accréditer en Orient cette idée que la France n'est plus qu'une nation de marchands, indifférents à ces vanités qu'on appelle l'influence et l'honneur national, et quand deux générations se seront écoulées, nous verrons ce que notre commerce aura gagné à cet abandon de la politique sentimentale.

Nous avons en Orient des intérêts, nous y avons des souvenirs, nous n'y avons pas de convoitises : c'est peut-être une raison de plus pour exiger des autres le respect d'une situation que nous ne pouvons abandonner sans faiblesse et qui n'est menaçante pour personne. Comme tout le monde, nous aimons l'humanité; comme tout le monde, nous désirons que ces contrées si riches des dons de la nature et si misérables par la faute des hommes se civilisent et prospèrent; s'il y existe encore quelques germes de régénération, nous avons largement contribué à les y déposer : il s'agit aujourd'hui de les développer; c'est une œuvre dont nous avons le droit de réclamer notre part. L'amour de l'humanité, l'enthousiasme pour le progrès et la civilisation peuvent être des vertus, mais à une condition, c'est de ne pas devenir un monopole.

H. Pigeonneau.

ÉTRENNES 1880

I.

Il n'y a pas très longtemps, la tâche si délicate d'écrire pour la jeunesse était l'objet de dédains immérités. Nous ne possédions dans ce genre que des œuvres sentimentales ou niaises, d'une lecture ingrate, que des balbutiements incohérents et enfantins. M. Hetzel s'est dit, vers 1860, que la jeunesse méritait plus et mieux. Il a recruté une famille de collaborateurs d'élite, passionnés pour l'éducation nationale. Aujourd'hui que le souci des choses de l'enseignement est

plus vif que jamais, il est du devoir de la critique de signaler aux familles les ouvrages d'éducation ou de récréation qui sont de nature à leur inspirer un sentiment d'entière sécurité.

Nous rendons compte, dans un recueil voisin, de la partie plus spécialement scientifique de cette bibliothèque ; mais, à vrai dire, les genres ne sont pas tellement distincts que les œuvres d'imagination proprements dites ne s'appuient sur un solide savoir. L'œuvre de Jules Verne notamment est un ingénieux partage entre les données de la science et les conceptions émouvantes ou enjouées du roman. Sa supériorité est dans ce fait qu'il ne s'est pas trouvé dans notre littérature un écrivain capable d'associer à un égal degré des dons si dissemblables. La veine est riche et elle est loin d'être épuisée. Depuis *Cinq Semaines en ballon,* combien d'espaces franchis dans les airs, dans les eaux, sur les continents, jusque dans les régions sidérales! Aujourd'hui c'est l'extrême Orient que parcourt ce voyageur infatigable; les *Tribulations d'un Chinois en Chine* déroulent le tableau d'une odyssée qui fait penser par moments aux aventures légendaires des héros du *Tour du monde en quatre-vingts jours :* Philéas Fogg et son domestique Passe-Partout. M. Verne est un cosmopolite à qui il n'a pas été difficile de se mettre au régime du riz et du thé. Si la fable est amusante et bien conçue, les épisodes instructifs abondent; il n'y a pas de moyen plus agréable d'entrer dans une civilisation peu connue et de condenser les enseignements épars dans les livres spéciaux. Les *Cinq cents millions de la Bégum* témoignent également des ressources variées de son imagination. Une idée patriotique est au fond de cette curieuse histoire : France-ville opposée à la cité d'Acier met en présence les deux principes de la paix et de la guerre, de la science bienfaisante appliquée à la civilisation et de la science brutale, instrument de la barbarie. C'est la civilisation qui l'emporte au milieu de péripéties où la fantaisie et l'enseignement trouvent tous deux leur compte.

Le *Voyage involontaire* de M. Lucien Biart est d'un écrivain ingénieux, fort goûté du public lettré, qui a beaucoup vu et beaucoup voyagé. On connaissait déjà de lui ses récits du Mexique, une terre où il a vécu pendant de longues années et d'où il a rapporté de vigoureuses impressions. Ici encore, ce sont des vues prises d'après nature. Nous ne croyons pas nous tromper en prédisant à M. Biart un succès comparable à celui de ses précédentes études; félicitons-le de poursuivre le chemin dans lequel il s'est heureusement engagé avec *Entre frères et sœurs,* les *Aventures d'un jeune naturaliste* et les *Deux Amis.*

Le Petit Loup de mer et les *Aventures de Charlot* complètent cette première série. *Le Petit Loup de mer* est une de ces traductions de Mayne-Reid que les *Aventures de terre et de mer* ont popularisées. La tradition de Fenimore Cooper sera toujours en honneur dans les romans destinés à l'enfance : elle trouve à y satisfaire son goût des aventures, sa passion pour les voyages et la vie en plein air, sans que sa curiosité naissante soit exposée à de trop vives émotions. L'écrivain anglais méritait de trouver un public en France, à la condition toutefois que ses œuvres fussent *adaptées* convenablement à notre goût. Sous ce rapport, la collection Hetzel satisfait à toutes les exigences. Ses traductions sont aussi sévèrement conduites et contrôlées que l'est un texte original. M. Alfred de Bréhat, enfin, dans ses *Aventures de Charlot,* a retrouvé la verve et l'esprit de bonne compagnie qui avaient fait le succès d'un des classiques de la collection, son *Petit Parisien.*

Nous avions salué, l'année dernière, la naissance de la petite Bibliothèque blanche, avec sa coquette reliure en toile aquarelle. Elle s'est enrichie de cinq volumes : *Monsieur le Vent et Madame la Pluie,* de Paul de Musset; le *Prince Coqueluche,* d'Édouard Ourliac; les *Souliers de mon voisin,* de M. de Villers, l'*Embranchement du Mugby,* de Charles Dickens, le *Siège de la Roche-Pont,* extrait de l'*Histoire d'une forteresse,* de Viollet-le-Duc. On voit que le choix est à la fois judicieux et varié. *L'Embranchement de Mugby,* entre autres, est une des choses charmantes de Dickens, avec ce mérite d'avoir échappé longtemps à l'attention du public français. Ce joli récit est précédé d'une biographie de l'auteur : Dickens a eu une existence touchante, et ses propres aventures lui ont inspiré les pages pleines de tendresse qu'il a consacrées aux enfants et aux joies du foyer domestique. Il était digne d'une place à part dans une bibliothèque de la jeunesse.

Il nous reste à passer en revue les nouveaux Albums-Stahl : *Monsieur Jujules à l'école,* la *Crème au chocolat,* l'*Alphabet des oiseaux,* la *Famille Gringalet,* la *Mère Michel, Mademoiselle Furet, Gulliver.* Cette petite collection dans la grande est destinée spécialement au premier âge, ce qui n'empêche pas plus d'un grand enfant de la disputer aux bébés. Quand on songe que la galerie comprend aujourd'hui tout près de cent de ces tableautins, on ne peut qu'être frappé des ressources de verve et de gaieté que Stahl a dû déployer pour l'accomplissement de son œuvre. On lui doit les *Contes et Récits de morale familière,* les *Histoires de mon parrain,* les *Patins d'argent,* la *Famille Chester,* l'*Histoire d'un âne et de deux jeunes filles,* bien d'autres bons et beaux livres couronnés par l'Académie française, *Maroussia* enfin qui a obtenu cette année même un rappel de prix : je ne serais pas surpris pourtant si ces albums n'avaient pas gardé dans son amour-propre d'auteur une place de prédilection.

Le *Magasin d'éducation et de récréation* est, on le sait, le journal de la maison. Il a publié l'œuvre presque complète de Stahl, de Jean Macé et de Jules Verne; sa destinée est intimement associée à celle des livres que nous venons de parcourir et qu'il a pour la plupart édités en premier. Le louer, c'est donc louer la collection tout entière; c'est apprendre au père de famille qu'en y abonnant ses enfants il ne leur donnera que des aliments intellectuels de premier choix.

Ad. Le Reboullet.

II.

Voici terminée la dernière partie de *l'Histoire de France racontée à mes petits enfants* et sans doute aussi, du même

coup, l'œuvre posthume d'éducation de M. Guizot (1). Le présent volume s'ouvre par un chapitre sur le gouvernement intérieur de l'empire depuis 1804. Mais le précédent s'arrêtait à 1808 et celui-ci reprend le récit des faits à l'expédition d'Espagne. Il contient donc la majeure partie de l'empire, et c'est la période qui est le plus développée.

On sait suivant quelles vues cet ouvrage a été composé. Pour charmer les loisirs de sa studieuse retraite, M. Guizot s'était fait le professeur d'histoire de ses petits-enfants, et certes ils auraient pu malaisément trouver un meilleur maître. Quelques hôtes du Val-Richer persuadèrent à l'illustre vieillard que ses enseignements seraient fructueux pour d'autres enfants et le décidèrent à publier ses leçons. Il ne faut donc chercher dans les beaux volumes qui, depuis plusieurs années, se sont succédé au moment des étrennes, qu'un cours d'histoire. Mais c'est un cours excellent, tel qu'on devait l'attendre de l'homme éminent qui avait rendu à l'érudition les services que l'on sait et avait, durant toute sa vie, été animé d'une ardente passion pour l'histoire.

Cette passion, il espérait bien la transmettre à ses petits-enfants, et son précis est fait pour la développer. Il est assez étendu pour indiquer les grandes voies à de jeunes esprits et leur donner de solides points de repère quand ils entreprendront de lire des ouvrages plus étendus et plus touffus. Par exemple, la lecture de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers, leur sera plus profitable, connaissant déjà le volume de M. Guizot. Les jeunes gens auront aussi un autre enseignement à tirer de cette étude. Ils pourront, sous deux maîtres également éminents, quoique divers par leurs qualités, apprendre comment on développe un sujet et comment on le résume en négligeant les détails, en groupant les faits et en les réunissant en un faisceau étroitement serré.

Avec la Restauration, le système du précis change un peu. Nous abordons l'histoire contemporaine : telle elle était du moins pour M. Guizot, qui était entré dans la vie publique à cette époque. Il semble qu'il a trop confondu l'histoire de France sous Louis XVIII, sous Charles X et sous Louis-Philippe avec la sienne propre ; ou, mieux peut-être, Mme de Witt a trop complété ses notes à l'aide des *Mémoires* de son père. Les citations de cet ouvrage se succèdent fréquentes et longues, et le reste du récit paraît destiné seulement à faire office de transition. En faveur de M. Guizot, l'*Histoire de France* descend parfois des hauteurs où elle s'était placée et se complaît dans de petits sentiers. Ainsi nous apprenons que, lors de la première Restauration, l'abbé de Montesquiou, nommé ministre de l'intérieur, choisit « sur-le-champ pour secrétaire général M. Guizot, tout jeune encore, et que lui avait recommandé M. Royer-Collard. Ce choix, continue l'auteur du récit, avait paru de bon augure aux esprits modérés. » Ailleurs, le récit constate le succès de M. Guizot comme professeur, ou s'étend complaisamment sur les « rudes coups » portés au pouvoir par les pamphlets de M. Guizot.

Que les enfants et petits-enfants de M. Guizot aient eu le désir de connaître en détail la vie de leur père, c'est fort légitime ; qu'ils aient fait de ses *Mémoires* leur livre de chevet et qu'ils aient pris plaisir, dans des causeries familières, à revenir sur ce sujet, rien de mieux. Mais j'ai peine à me représenter M. Guizot enseignant sa vie par chapitres et accordant une importance presque égale à ses premiers pas dans la carrière et aux ordonnances de Juillet. La piété filiale de Mme de Witt l'a parfois entraînée un peu au delà de la limite.

La partie consacrée à la Restauration et à la monarchie de Juillet est trop succincte pour donner matière à discussions. Je veux cependant réclamer contre une omission. Les prétentions de Louis XVIII à compter les années de son règne à dater de la mort de Louis XVII auraient dû être indiquées. Le fait est caractéristique et montre dès le premier jour la tendance de la monarchie légitime à ne rien apprendre comme à ne rien oublier. Quant aux dix-huit années de Louis-Philippe, elles sont racontées presque uniquement à l'aide d'extraits des *Mémoires* de Guizot, qui reste tout le temps la personnalité la plus saillante. Ces pages prennent un peu la forme d'une biographie apologétique. On ne pouvait assurément pas s'attendre à ce que M. Guizot, racontant une période *cujus pars magna fuit*, critiquât sa conduite. Il était trop partie pour pouvoir être juge ; mais l'auteur du récit aurait dû indiquer plus nettement la part qui revient aux autres ouvriers de cette époque ; quelques-uns d'entre eux, M. Casimir Perier, M. Thiers, M. de Montalivet, ont eu sur les événements une influence plus grande que ne le laisse croire la courte mention qu'ils ont obtenue. Dans ses dernières pages, l'auteur sonne vigoureusement la cloche en l'honneur du chef du cabinet du 29 octobre ; il est bon d'écouter ce son, mais il serait fâcheux de s'en tenir là. Il sera utile ensuite d'écouter d'autres bourdons.

(1) *L'Histoire de France depuis* 1789 *jusqu'en* 1848 *racontée à mes petits-enfants*, par M. Guizot. Leçons recueillies par Mme de Witt, née Guizot. — T. II, in-8°, Hachette, 1880. — Sur les précédents volumes, voy. la *Revue* du 21 décembre 1878.

III.

M. Paul Lacroix nous avait donné, il y a quelques années, plusieurs beaux volumes consacrés au moyen âge et à la Renaissance. A ceux-ci en avaient succédé deux autres sur le XVIIIe siècle. L'intention de l'auteur de tracer le tableau de la société française à toutes les époques était manifeste, et on pouvait tenir pour certain que le XVIIe siècle aurait son tour. M. Lacroix l'aborde cette année (1) et nous annonce pour l'année prochaine un second volume, qui achèvera le cycle de ces études.

A côté de l'histoire politique il y a une autre histoire intéressante à étudier, curieuse à observer : c'est l'histoire des mœurs et des coutumes de nos pères. Elle est parfois assez difficile à saisir, car les témoignages sont rares ou même

(1) *Le XVIIe siècle : institutions, usages et costumes* (1590-1700), par Paul Lacroix (bibliophile Jacob). — 1 vol. in-4° illustré de 16 chromolithographies et de 300 gravures sur bois, dont 20 tirées hors texte, d'après les monuments de l'art de l'époque. — Paris, 1880. Firmin Didot.

font défaut, et il faut la surprendre là où les contemporains l'ont indiquée, presque à leur insu. Il n'est cependant pas indifférent de la connaître; en mainte circonstance elle aide singulièrement à la compréhension des faits et facilite la lecture des auteurs, des satiriques et des comiques notamment, qui perdent une grande partie de leur saveur si nous ne pouvons saisir leurs allusions.

Sans attribuer au costume une importance exagérée, il faut lui faire sa part dans l'histoire du luxe. Il appartient même à l'histoire politique par les édits somptuaires qui venaient, encore au XVIIe siècle, régler la mode dans le but soit de maintenir la distinction entre nobles et vilains, soit d'empêcher la consommation de produits étrangers au détriment de notre industrie nationale. Ainsi l'édit de 1634 interdit les draps d'or et d'argent, les passementeries milanaises, les dentelles de Flandre, les points coupés de Gênes et de Venise; mais les objets similaires fabriqués en France n'encouraient aucune prohibition. Mazarin renouvela ces défenses et les rendit plus rigoureuses contre les dentelles, les broderies et autres passementeries; cependant, peu de temps après sa mort, Louis XIV se relâcha de ces sévérités et attira les meilleurs ouvrières du Hainaut, du Brabant, de Gênes et de Venise, qu'il établit à Paris, à Chantilly et à Alençon. Mais les tissus d'or et d'argent demeurèrent réservés à la famille royale et aux personnes autorisées par le roi à en faire usage.

Quant aux institutions, certaines relèvent directement de l'histoire politique. De ce nombre sont celles qui concernent l'armée et la marine, les finances, le commerce, l'industrie. C'est la gloire de Sully et de Colbert d'avoir développé les unes et rétabli l'ordre dans les autres. Mais le chapitre réservé à la police et à la justice, en nous faisant pénétrer dans les cours des miracles, en nous montrant à l'œuvre filous et faux mendiants; celui du théâtre, en nous montrant les mœurs des comédiens, et la vie des troupes de campagne, qui ont trouvé dans le *Roman comique*, de Scarron, leur burlesque épopée, ces chapitres et bien d'autres encore nous réservent une lecture agréable et instructive.

Comme ses devanciers, ce volume est accompagné d'un grand nombre de gravures reproduisant des œuvres d'art contemporaines. Dans le nombre—et ce ne sont pas les moins curieuses — se trouvent quelques-unes de ces gravures satiriques mentionnées par L'Estoile (*Belles figures et Drôleries de la Ligue*) et des planches tirées du précieux *Recueil de l'Histoire de France* et de la célèbre collection Hennin. Un goût délicat et une érudition très sûre ont présidé à l'illustration de ce volume; il continue honorablement les précédents et mérite sa part de l'éloge que nous en avons fait à plusieurs reprises.

IV.

Dans le plantureux festin d'étrennes auquel nous convie la librairie Hachette, le morceau capital, par le prix comme par l'importance artistique, c'est *l'Histoire de Tobie* (1), pour laquelle M. Bida a dessiné quatorze grandes compositions et quarante-deux fleurons, culs-de-lampe et lettres ornées. La sévérité du style, la magistrale simplicité du dessin, l'exquise pureté des formes, M. Bida possède à un haut degré toutes ces qualités. Il est l'interprète par excellence des récits bibliques. Cette série de dessins suffirait pour établir la réputation d'un artiste : celle de M. Bida n'est plus à faire; néanmoins l'*Histoire de Tobie* ajoute à une riche couronne un beau fleuron. Le dessinateur a été habilement secondé par des graveurs de premier ordre, MM. L. Flameng, Gaucherel, Hédouin, Lerat, Coutry, etc. Les deux premiers ont déjà acquis la célébrité; quant aux autres, un critique autorisé, M. G. Duplessis, les place parmi ceux qui « ont, dans les récentes Expositions, conquis leur droit de cité dans la grande famille des graveurs de talent et qui ont manié la pointe avec une telle adresse que leur place est désormais marquée aux premiers rangs ». Leur collaboration à l'*Histoire de Tobie* montre que ce jugement élogieux n'a rien d'exagéré.

G. DE N.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'œuvre posthume du comte d'Alton-Shée qui vient d'être publiée sous ce titre : *Souvenirs de* 1847 *et de* 1848 (2), pourrait s'intituler *la Fin d'une royauté bourgeoise*. Et en effet, en racontant les scandales judiciaires qui se sont produits à la fin du règne de Louis-Philippe, l'ancien pair de France se proposait de montrer les tristes résultats qu'avait amenés l'avènement exclusif de la bourgeoisie de 1830. Il voulait en même temps expliquer sa propre évolution politique, de même que dans ses *Mémoires* il avait déjà expliqué son évolution religieuse.

Le triste tableau retracé dans ces *Souvenirs* ne met pas en lumière des faits ignorés jusqu'ici. Les procès Teste, Cubières, Parmentier et Pellapra, le drame Praslin ont eu un retentissement assez grand. Cependant nous avons le témoignage d'un spectateur bien placé pour voir et pour entendre, et qui a pu surprendre et noter des détails qui échappaient à la foule. De même pour l'histoire des banquets; de même pour les séances orageuses de la Chambre et les journées du 20 au 24 février de 1848. C'est, à côté du compte rendu officiel, la sténographie d'un témoin qui se croit tenu à ne rien supprimer ou adoucir. Les révélations piquantes, les menus faits pris sur le vif complètent le tableau, qui a ainsi plus de vie et de vérité. Les jugements portés sur les hommes

(1) *L'Histoire de Tobie*, traduite de la sainte Bible, par Lemaistre de Sacy. — In-f°. Hachette.

(2) *Souvenirs de* 1847 *et de* 1848, par le comte d'Alton-Shée, œuvre posthume. — 1 vol. Paris, 1879. Maurice Dreyfous.

sont parfois sévères; l'histoire ne les enregistrera pas tous. Dans ces périodes troublées, aux heures où les passions politiques bouillonnent et débordent, il est difficile de conserver tout son sang-froid, surtout quand on est soi-même entraîné par le torrent.

II.

Le jour terrible est proche, le jour de l'an. C'est une avalanche de volumes illustrés qui tous sollicitent l'attention de la critique et un regard ami. Comme il y en a beaucoup, il faut aller vite. Et pourtant il en est auxquels on aimerait à s'arrêter plus longtemps. De ce nombre, l'*Histoire du costume civil, religieux et militaire* (1), par R. Jacquemin, auteur de l'*Iconographie* du costume. Le premier volume seul a encore paru; mais il forme un tout. Sans aller aussi loin que M. Jacquemin lorsqu'il prétend qu'on ne saurait avoir, sans la connaissance du costume, la science exacte et complète de l'histoire, — M. Jacquemin est iconographe comme M. Josse était orfèvre, — on peut dire qu'il y a là un complément utile.

On voit mieux, en effet, par ces images sensibles, revivre les siècles passés. Nous constations dernièrement que la perruque portée par le Pyrrhus de Racine nous faisait comprendre l'anachronisme de sa galanterie et de ses madrigaux. De même, regardez dans le volume de M. Jacquemin les chevaliers du moyen âge. Ces gros gaillards, tout bardés de fer, ayant en face d'eux, sur les champs de bataille, des adversaires non moins bardés, n'avaient naturellement qu'une préoccupation : celle de frapper comme des sourds sur ces carapaces presque invulnérables. Vous vous expliquez leur joie, dans les vieux poèmes, quand ils ont entamé la cotte de mailles, fendu le haubert, fracassé le heaume. Quand leur épée pénètre dans la cervelle qui jaillit, c'est du transport, du délire. Ne leur demandez pas, à ces colosses, des sentiments bien variés et bien compliqués. Ils sont en ce monde pour frapper de grands coups, ils ne vivent que pour fendre du fer. C'est leur raison d'être, et pour cela ils ne sont pas méchants le moins du monde. Voyez plutôt, quand leur visière est levée, ces bonnes et honnêtes figures. Oh! comme je ne m'étonnerai plus maintenant, en lisant les vieilles chansons de geste, de les entendre, ces bons gros hommes, si souvent larmoyer sous leur heaume. Et quand les fanatiques du moyen âge me diront en s'extasiant: « Quels héros! Ils n'avaient que trois idées : Dieu, la patrie et leur dame! — Oui, répondrai-je, trois idées, pas une de moins, pas une de plus. Une fois emprisonnées dans ce rempart de fer, elles n'en sortaient point, faute d'issue, et de nouvelles ne venaient pas les rejoindre, faute d'accès. »

Regardez encore ces costumes d'empereurs et d'impératrices à l'époque où Byzance est devenue la capitale de l'empire. Que nous voilà loin de la majestueuse ampleur du vêtement romain! Quel luxe d'ornementation! Tout, même l'épée et le poignard, devient asiatique. Voyez encore les évêques du moyen âge s'en allant en guerre. Point de lance, point de glaive, car l'Église qui abhorre le sang le leur défendait, mais une masse d'armes avec laquelle ils assommaient leurs ennemis. Voyez les riches et ondoyants costumes des dames romaines et les vêtements sévères et rigides des matrones chrétiennes. Voyez tout enfin, car tout est parlant en quelque sorte, et c'est comme une série de symboles des mœurs, des idées, des croyances. La belle œuvre d'art si heureusement exécutée par M. Jacquemin est en même temps une œuvre philosophique.

(1) *Histoire générale du costume civil, religieux et militaire, du* IVe *au* XIIe *siècle*, par R. Jacquemin. — 1 vol. illustré. Paris, 1880. Ch. Delagrave.

III.

Après ces grandes planches, aux reflets dorés et pourprés, arrêtons-nous aux dessins à la plume de M. Robida (1). Touriste alerte, infatigable, d'une bonne humeur que rien n'altère, il a parcouru l'Espagne la plume et le crayon à la main. Avec son crayon il écrivait ses impressions au jour le jour; avec sa plume il dessinait les vieilles villes aux rues étroites, aux maisons bombées et ventrues, dont les toits en saillie se cognent l'un contre l'autre comme s'ils se saluaient, dont les balcons se rapprochent comme pour faciliter les serrements de mains et les baisers furtifs. Ce que sa plume n'a pu rendre, l'aspect multicolore de ces maisons, les unes jaunes, les autres de briques peintes en bleu de ciel, celles-ci noires et comme rongées, celles-là blanchies d'hier à la chaux, son crayon nous le dépeindra. Suivez-le donc à Fontarabie, à Vittoria, à Burgos, à Valladolid, à Tolède, à Cordoue, à Séville, à Murcie, partout enfin où retentissent sérénades et castagnettes. Et ne craignez pas qu'il enjambe les balcons avec les amoureux, ou qu'il pénètre, comme le Diable boiteux, par le toit de toutes les maisons. Non, il sait qu'il voyage pour le compte de la jeunesse des deux sexes, qui attend ses récits à la nouvelle année. Il est donc modeste et réservé, son crayon et sa plume sont également retenus.

IV.

Si vous préférez les explorations plus lointaines en des pays moins connus, embarquez-vous pour le Cambodge avec M. L. Delaporte, le lieutenant de vaisseau dont le nom n'est pas nouveau pour vous sans doute. C'est lui qui a dirigé la mission d'exploration aux monuments kmers, en 1873, après avoir déjà exploré le Mé-Kong et l'Indo-Chine; c'est lui qui, de 1874 à 1878, a organisé le musée kmer. Les cent soixante-quinze gravures dont est orné ce beau volume (2) reproduisent les dessins ou les photographies prises sur place par l'auteur. Monuments étranges, qui semblent avoir voulu demeurer dans l'oubli, car ce n'est qu'avec peine qu'on les

(1) *Les Vieilles Villes d'Espagne*, par A. Robida. — 1 vol. illustré. Paris, 1880. Maurice Dreyfous.

(2) *Voyage au Cambodge. L'architecture khmer.* — 1 vol. illustré par L. Delaporte. Paris, 1880. Ch. Delagrave.

découvre au milieu de l'épaisse végétation qui les envahit.

En 1858, le naturaliste français Henri Mouhot en signalait l'existence dans un ouvrage posthume où éclate un vif enthousiasme « pour ces Michel-Ange de l'Orient, dont le génie a conçu et accompli de tels prodiges ». Grâce au crayon de M. Delaporte, nous pouvons nous en faire une idée. On conçoit l'étonnement et l'admiration en présence de ces monuments qui frappent, en même temps que par la conception hardie et grandiose, par l'harmonie parfaite et la proportion. L'art kmer a une physionomie toute particulière. Ce ne sont plus les colonnades majestueuses, les grandes surfaces calmes de la Grèce ou de Chypre : ce sont, au contraire, des formes laborieuses, complexes, tourmentées. Superpositions, retraits multiples, labyrinthes, galeries basses à jour, tours dentelées, pyramides à étages et à flèches innombrables, profusion d'ornements et de sculptures, contrastes de clair et de sombre, tout ce luxe et en quelque sorte cette abondante végétation s'harmonise, paraît-il, merveilleusement avec la lumière intense et la végétation luxuriante des régions tropicales. M. Delaporte n'a pu rendre ces effets de lumière; il a du moins encadré la plupart des monuments dans le pêle-mêle d'arbres immenses, de lianes gigantesques qui se tordent et se dressent comme des serpents en fureur. En lisant le récit de ces explorations difficiles et périlleuses, vous rendez hommage au courage, au sang-froid, à la constance et à l'énergie du voyageur; en regardant ces dessins où le crayon a fouillé tous les replis de ces dentelles de pierre sans que jamais la minutie des détails fasse perdre de vue le grand effet d'ensemble, vous rendrez hommage au talent de l'artiste.

V.

C'est également en vue de la nouvelle année que *Fromont jeune et Risler aîné* (1) ont voulu faire toilette. Les voici dans des atours dont ils s'étaient passés jusqu'ici et dont ils pouvaient se passer encore. Tels qu'ils sont, habillés de neuf par le crayon de M. Edmond Morin, je leur trouve l'air endimanché, et, ce qui est pis, dans des vêtements qui sentent d'une lieue la maison de confection.

N'oublions pas la jeunesse, car enfin c'est pour elle que le jour de l'an est une fête sans mélange. Signalons-lui *les Martyrs de la science* (2), par M. Gaston Tissandier. Peu encourageant, d'ailleurs, ce martyrologe, et mal fait pour exciter aux entreprises lointaines, aux tentatives hardies, si la jeunesse connaissait la crainte. Elle ne la connaît pas, heureusement, et ne se laissera pas effrayer. Peut-être même sera-t-elle attirée par la séduction du danger. Signalons-lui encore deux nouveaux volumes de ses deux auteurs favoris, *le Neveu de l'oncle Placide* (3), par M. J. Girardin, et *Franchise* (4), par Mme Colomb. C'est une double rente annuelle, toujours impatiemment attendue et exactement payée. C'est la troisième année qu'on voit revenir l'oncle Placide, immortel comme Rocambole. Cette fois, il marie son neveu. La jeunesse fera des vœux pour que les choses n'aillent pas ici comme dans les comédies, où le mariage annoncé est suivi de près de la chute du rideau.

N'oublions pas non plus les bibliophiles, à qui la maison Jouaust prépare de brillantes étrennes. Il paraît, d'après ce qu'écrit M. Jouaust, que les amateurs de beaux livres réclamaient une splendide édition de la *Physiologie du goût* (1). Je ne l'aurais pas soupçonné; mais enfin, s'il en est ainsi, M. Jouaust a bien fait de déférer à leurs vœux. Dans son légitime orgueil d'avoir élevé au chantre de la cuisine française un monument digne de lui, peut-être l'éditeur va-t-il un peu loin quand il déclare indigne du nom d'art la méthode culinaire des Romains. A l'en croire, les plus beaux repas des Romains, ceux de Lucullus et d'Apicius, n'étaient qu'un brutal amas de plats gigantesques; mets et ingrédients étaient confondus dans des sauces dont la seule analyse nous soulève aujourd'hui le cœur. M. Jouaust est bien dégoûté vraiment. Aurait-il donc essayé, comme Mme et M. Dacier, de reconstituer des mets antiques et s'en serait-il mal trouvé? Non sans doute. Eh bien, alors, pourquoi ces sévérités et ces injustices? La gloire de Brillat-Savarin ne brille-t-elle pas par elle-même d'un assez vif et pur éclat, qu'il faille placer l'omelette au thon, si onctueusement décrite d'ailleurs, au-dessus des plats d'Apicius, composés uniquement de langues d'oiseaux rares? Qu'il consulte M. Monselet, expert juré en ces matières, et il verra peut-être qu'il s'est avancé imprudemment. Enfin M. Jouaust ne se contente pas d'être un éditeur artiste; ayant une plume, il aime à s'en servir. L'important, c'est que le monument élevé à Brillat Savarin soit riche et orné; il l'est en effet.

La librairie des Bibliophiles offre encore aux amateurs d'éditions artistiques les *Chansons de Nadaud* (2), naturellement précédées d'une notice de M. Jouaust. M. Edmond Morin les a ornées d'eaux-fortes d'un dessin très net et très spirituel. Ce n'est pas de la confection, cette fois. Les chansons de Nadaud gagnent beaucoup à être chantées par Nadaud; la plupart cependant supportent vaillamment l'épreuve redoutable de la lecture.

Puisque nous parlons aujourd'hui des belles éditions, quelques mots sur les *Contes du chevalier de La Morlière* (3). M. Octave Uzanne, qui nous présente le chevalier, montre une juste sévérité contre son drôle, dont Collé dit dans son journal : « C'est un matamore qui ne parle que de coups d'épée jusqu'au moment où on lui donne des coups de bâton. Et encore s'il n'y avait que ces rodomontades; mais c'est tout un cloaque de bassesse et d'infamie! » Était-il bien nécessaire de tirer de l'oubli les contes de ce drôle? M. Uzanne

(1) Paris, 1880. — G. Charpentier.
(2) Paris, 1880. — Maurice Dreyfous.
(3) Paris, 1880. — Hachette et Cie.
(4) Paris, 1880. — Hachette et Cie.

(1) Paris, 1880. — Librairie des Bibliophiles.
(2) *Chansons de Nadaud*, 3 vol. Paris, 1880. — Librairie des Bibliophiles.
(3) *Contes du chevalier de La Morlière*. — 1 vol. Paris, 1880. A. Quantin.

l'a pensé. Je sais bien qu'ils sont graveleux; mais enfin il n'y a là ni style, ni esprit, ni trace d'un talent quelconque.

VI.

Une Revue d'Athènes a publié au commencement de cette année un intéressant récit, *Louki-Laras* (1), dont le succès a été très vif. M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire a eu l'heureuse idée de le traduire à notre usage. Dans ce récit, l'histoire est intimement liée à la fiction. En effet, l'action se passant au début de la révolution de 1821, c'est une occasion pour l'auteur de présenter un tableau saisissant des souffrances et des misères que subirent alors les Grecs qui habitaient l'Orient. Quant à la fiction, elle est vraiment originale. On pourrait croire que le héros du récit sera, dans un tel milieu, un héros en effet. — Tout au contraire, c'est un petit homme, tout petit, tout hésitant, balbutiant, d'une insurmontable timidité. Il n'a pas le moins du monde de grandes aspirations ni nationales, ni patriotiques. Du mouvement insurrectionnel de la Grèce, il ne sait que ce qu'il en apprend en fuyant le pays où il ne peut plus exercer son commerce. Il se trouve mêlé un instant au mouvement, tout à fait malgré lui; mais la vue et le tumulte du camp aussitôt l'épouvantent, et il fuit de toute la vitesse de ses petites jambes. Pendant que ses compatriotes se font tuer, il trouve moyen de vendre du poisson avec 20 pour 100 de bénéfice, et il se frotte les mains. Chose qui semblera incroyable, M. Bikélas, l'auteur du récit, est parvenu à nous rendre sympathique ce petit homme timide, qui n'a jamais ouvert d'autre livre qne ses livres de compte. On s'intéresse, malgré qu'on en ait, à ce chétif. Le contraste de cette prosaïque nature fourvoyée dans la poésie d'une telle épopée a d'ailleurs son attrait au point de vue de l'art. Après tout, *Louki-Laras* n'est-il pas cousin germain du *Conscrit de* 1813, qui s'est fait également accepter chez nous, lors même qu'immobile dans le sentier où il a été posté pendant la bataille, il ne songe ni aux succès de nos armes, ni au drapeau de la patrie, mais au poêle qui ronfle chez sa tante, et près duquel il voudrait bien se chauffer? *Individualistes* l'un et l'autre.

MAXIME GAUCHER.

LA SEMAINE POLITIQUE

Toutes les questions politiques sont primées aujourd'hui par la préoccupation poignante et, grâce à Dieu, universelle des souffrances causées par la rigueur extraordinaire de la saison. Un hiver tel que celui que nous traversons donne à la lutte pour l'existence un caractère vraiment tragique pour les classes ouvrières. L'élan de la charité privée et publique montre à quel point le sentiment de la solidarité s'est développé dans notre société du XIXe siècle, sous l'influence du christianisme mieux compris et de la démocratie, qui, quoi qu'on en dise, es la plus complète application de l'Évangile. Nous savons qu'il y a bien des manières de le lire. Napoléon Ier n'en connaissait que ce seul texte, qu'il mutilait à son gré : « Rendez à César ce qui lui appartient. » Il oubliait la seconde partie : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu.* Toutes les aristocraties entichées de leur orgueil, tous les conservatismes égoïstes n'ont vu dans la religion que la sanction de leurs privilèges, la haie d'épines plantée autour de leurs biens divers.

C'est de là pourtant qu'est venu le grand souffle de fraternité qui a passé sur l'humanité et qui triomphe des doctrines de mort, d'où l'on ne pourrait tirer logiquement qu'une concurrence implacable pour toutes les faiblesses et toutes les misères. Aussi devons-nous protester avec énergie contre les étranges chrétiens du *Figaro,* qui voudraient faire de la charité une guerre sainte contre la république et qui trouvent moyen d'empoisonner ce qu'il y a de plus sacré et de plus bienfaisant. Nous applaudissons à la générosité qu'ils ont provoquée et, quand il s'agit de secourir les plus cruelles souffrances, nous ne nous préoccupons pas d'où vient l'argent; nous regardons où il arrive, et cela nous suffit. Il n'en demeure pas moins que c'est une œuvre mauvaise, antipatriotique et antireligieuse, quoi qu'on en dise, de provoquer la division et la haine à propos de charité. Prétendre que les souscriptions remises entre les mains de l'Assistance publique sont au bénéfice de la Commune, c'est se rendre à la fois odieux et ridicule. Décidément le rôle de *petit manteau bleu* ne sied pas à tout le monde. Les insulteurs publics le portent de travers. Laissons passer leurs rodomontades et leurs insultes; remercions-les même pour les pauvres qu'ils auront contribué à soulager et faisons pour notre part le possible et l'impossible afin de fortifier ce courant de générosité publique qui doit briser le froid linceul de glace dont le poids est si lourd sur toute une portion de notre peuple. N'affublons d'aucun surnom la charité; ne l'appelons ni laïque ni ecclésiastique. Rappelons-nous qu'elle s'appelle aussi dans notre langue « humanité » et que c'est à cette hauteur, qui la place au-dessus de tout ce qui nous divise, qu'elle apparaît surtout divine.

Le débat sur l'amnistie nous ramène sur le terrain de nos luttes politiques. Le ministère en est sorti fortifié pour son renouvellement partiel. Cette victoire due à l'énergique et loyale parole du ministre démissionnaire est une facilité pour le Président de la république dans la reconstitution de son cabinet. La majorité que la politique de raison a rencontrée dans la Chambre n'a pas eu l'attitude de froideur un peu dédaigneuse qu'elle avait gardée lors de l'interpellation de M. Brisson. Elle a acclamé les fermes déclarations de M. Le Royer et a clairement montré qu'à ses yeux la question de l'amnistie plénière est close.

Cette séance du 16 décembre n'en a pas moins eu sa gravité. Elle a augmenté et accentué les divisions du parti républicain. Nous savons très bien qu'elles disparaîtraient le jour où la république elle-même serait menacée, soit dans son existence, soit dans quelqu'une de ses institutions fondamentales. Dans de telles circonstances il n'y a pas plus de

(1) D. Bikélos. *Louki-Laras,* traduit du grec par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. — 1 vol. Paris, 1879. Calmann Lévy.

divisions dans le parti républicain qu'il n'y en a en Hollande quand il faut courir aux digues. Il ne faut pas se faire d'illusion, c'est dans ces limites seulement que persiste l'union des gauches. Une minorité s'est constituée, habile, ardente, qui ne rentre plus décidément dans le rang, qui veut tout autre chose que le parti républicain pris dans son ensemble. Elle est très faible en nombre; car ce serait bien à tort qu'on rangerait sous son drapeau tous les députés de gauche qui ont voté l'ordre du jour pur et simple; on ne peut nier que dans quelques grandes villes le corps électoral n'exerce à cet égard une véritable pression sur ses mandataires. Comme nous ne sortons pas du monde parlementaire, nous n'allons pas chercher le type de ce parti dans les dévergondages du *Mot d'Ordre,* ouvert à ceux que M. Le Royer appelle si bien les littérateurs de la Commune, qui se font des rentes et de la popularité par une espèce de course au clocher dans l'absurdité et la violence. Ce *Père Duchêne* auquel ne manquent que les jurons et la colère sincère n'a pas encore de représentant au parlement et nous ne pensons pas que le département de Vaucluse en ouvre la porte à son héros, l'apologiste, sinon le provocateur de l'abominable meurtre de Chaudey. Non, le parti dont nous parlons n'a à sa charge ni ces crimes ni ces insanités. Il était l'autre jour à la tribune ; son vrai représentant n'est pas ce spirituel rédacteur du *Rappel* qui ne peut s'empêcher d'égayer ses plus violentes attaques et de les terminer en épigrammes toutes littéraires, finement aiguisées. Il continue au parlement l'école de Beaumarchais avec un succès aussi réel qu'inoffensif. M. Clémenceau mérite d'être pris bien davantage au sérieux que M. Lockroy. Cette parole nette, coupante, froide comme une lame aiguë, allant droit au but, sans circonlocution et sans périphrases, c'est bien l'organe qui convient à une démocratie rectiligne, décidée à pousser tout à outrance, à réclamer de suite les solutions les plus radicales en toutes choses. Le talent est net, vigoureux, mais dédaigneux de l'agrément, même de celui qui résulterait pour la raison d'une déduction savamment conduite. Trempé du fiel d'une ironie concentrée, le discours va droit son chemin comme un boulet dont le tir est savamment calculé. Nulle violence apparente ne le compromet, car ce serait un obstacle. Et pourtant l'orateur a poussé l'audace jusqu'à dire au nom de la Commune, dont il plaidait au fond la cause : « Nous nous souviendrons ! » Il est évident qu'un parti qui trouve tant d'excuses pour le 18 Mars et tant de crimes dans la répression, qui traite de vrais républicains les apologistes cyniques et les complices de la plus criminelle des insurrections, est bien près d'accepter le concours de ses clients, non pas pour renouveler des coups de force, qu'il a trop d'esprit politique pour ne pas regretter dans le passé et éviter dans l'avenir, mais pour se faire porter au pouvoir par leurs suffrages. C'est bien là ce qui ressort du discours de M. Clémenceau et c'est aussi ce qui le rend sans danger réel. Il s'est trop découvert. Laissons les ennemis de nos institutions dire en se félicitant : « C'est la république de demain. » Nous leur répondrons : « Non, car la république de M. Clémenceau serait sans lendemain. » Les gauches l'ont mieux compris jeudi dernier qu'auparavant. M. Gambetta peut demeurer en paix dans son fauteuil de président : ce n'est pas un discours comme celui de M. Clémenceau qui lui prépare un successeur dans la direction du parti républicain. Aussi s'est-il accordé le malin plaisir de protéger jusqu'aux plus extrêmes limites la liberté d'une parole qui lui était si agréable.

Pour la majorité du conseil municipal de Paris, M. Clémenceau n'est qu'un timide opportuniste, car il admet encore que les lois doivent être votées selon les formes constitutionnelles. Tel n'est pas l'avis du conseil municipal, qui vient à lui tout seul de proclamer la suppression du budget des cultes pour le département de la Seine par le motif suivant, que donne le rapporteur du projet, M. Roche : « Il faut combattre dans son origine même l'école religieuse, il faut supprimer les croyances et les superstitions surnaturelles. » Belle manière de séparer les deux pouvoirs que de proclamer un athéisme d'État! L'insanité égale l'illégalité dans cette résolution, qui ne peut avoir d'autre effet que de réjouir les adversaires de la république, car elle est annulée d'avance, comme l'a fait remarquer M. le préfet de la Seine.

E. de Pressensé.

BULLETIN

M. Guimet, dont le nom est bien connu de tous ceux qui s'occupent de l'extrême Orient, un des fondateurs de la *Revue de géographie,* va diriger une *Revue de l'histoire des religions,* que publiera l'éditeur Leroux.

Une Société nouvelle, appelée le *club Rabelais,* vient de tenir à Londres sa séance d'ouverture. L'objet de la fondation est de populariser l'étude de Rabelais, de former une bibliothèque rabelaisienne et de publier des ouvrages à la gloire du pantagruélisme. La Société se propose de former des clubs affiliés en France et aux États-Unis. La liste de ses membres actuels comprend, parmi beaucoup d'écrivains connus d'Angleterre ou d'Amérique, un membre de l'ambassade chinoise à Londres.

On assure que M. Alexandre Dumas travaille à une comédie dans laquelle il met en scène un Tartuffe contemporain.

Les *Mémoires de Mme de Rémusat,* traduits en anglais, ont paru à Londres en même temps qu'à Paris.

Immédiatement après l'apparition de son volume sur le *Ceremonial Government,* M. Herbert Spencer, si sa santé le lui permet, s'occupera de trois nouveaux volumes où il examinera trois autres types de gouvernement : le type politique, le type ecclésiastique et le type industriel.

Kossuth s'occupe d'imprimer ses *Mémoires*. Des nécessités d'argent, dit-il dans un « Appel aux souscripteurs », l'ont

obligé de faire cette publication, dont il avait compté laisser le soin à ses fils. Kossuth a aujourd'hui soixante-dix-huit ans, et il n'a pour vivre que le produit de sa plume.

Notes géographiques. — M. Soleillet partira prochainement pour l'Afrique, où il étudiera le tracé du chemin de fer transsaharien.

— La Société des missions anglaises a enfin reçu des nouvelles de l'expédition d'Ujiji. La caravane avait atteint heureusement la capitale du roi Mirambo, après avoir traversé des régions jusqu'ici inexplorées, où elle avait reçu un bon accueil des indigènes. La première expédition belge, celle que commande M. Cambier, est également parvenue à Ujiji.

— La Société géographique de Londres a aussi des nouvelles de l'expédition qu'elle avait organisée sous les ordres de M. Thomson. Les explorateurs sont arrivés dans la région des lacs, et ils espdrent résoudre prochainement la question débattue entre MM. Cameron et Stanley : Est-ce le lac Tanganyika qui se déverse dans le fleuve Lualaba, ou est-ce le fleuve Lualaba qui se jette dans le lac Tanganyika?

— On annonce que deux Français, MM. Zweifel et Moustier, viennent d'atteindre, les premiers, les sources du Niger.

— La Société de géographie de Paris a reçu d'Abyssinie une lettre du roi Menelik, de Choa, dont nous reproduisons le texte, d'après la *Revue de géographie :*

Comment allez-vous ? Nous, par la grâce de Dieu, nous allons bien et nos amis aussi. Nous venons vous relater nos impressions et les résultats obtenus par l'appel que nous avons fait aux Européens. La Société géographique de Rome a honoré notre pays d'une expédition. Ce que nous avons fait pour la protéger nous a fait honneur aux yeux de l'Europe.

Les hommes que cette Société nous a adressés et que le gouvernement italien a placés sous notre protection sont bien près, s'ils n'y sont pas déjà, de Kaffa. Ils sont protégés par les grands chefs gallas, dont la plupart sont nos sujets.

Notre désir aujourd'hui est d'introduire la civilisation dans notre royaume. Jusqu'ici, le grand obstacle a été l'Égypte, qui fait tout pour nous laisser dans l'ignorance, s'opposant à laisser venir à nous ce qui peut nous éclairer.

Bien pénétré des vues de l'Égypte ou peut-être de celles de ses agents, nous avons interdit tout commerce d'esclaves dans notre royaume, et nos armées ont mission de rendre à la liberté tous ceux qu'ils rencontreront au pouvoir des marchands du pays. Cet acte humanitaire sera bien vu de l'Europe et décidera peut-être vos compatriotes à venir nous apporter la lumière qui nous manque et que seuls les Européens peuvent nous donner.

Notre désir serait de faire accueil à une expédition française, comme nous l'avons fait pour l'expédition italienne. Notre pays est riche, et nous savons qu'il est apprécié par les hommes de science. La situation géographique de mes États et ma protection peuvent donner à une expédition accès dans des parages inconnus et que la Société de géographie de Paris est peut-être désireuse de connaître.

Nous venons donc, monsieur le président, vous assurer de notre excellent concours pour le cas où votre Société songerait à envoyer une expédition qui aurait mission d'explorer l'Afrique centrale.

Que Dieu vous donne une bonne santé.

Écrit à Ankobert, le 5 février 1879.

La même *Revue de géographie* déclare que c'est à tort qu'on fait honneur à deux voyageurs français, MM. Zweifel et Moustier, d'avoir découvert dernièrement les sources du Niger. Un étranger, le major Laing, qui fut assassiné quelques annés plus tard près de Tombouctou, avait déjà visité, en 1823, le mont Loma, d'où sort le Niger.

L'*Athenæum* anglais annonce que M. Renan a fini par accepter l'invitation des administrateurs du « Fonds Hibbert », et qu'il ira après Pâques donner une série de conférences à Londres. M. Renan a choisi pour sujet : *De l'influence de Rome sur la formation du christianisme.*

Les journaux de Saint-Pétersbourg annoncent que M. Tourguénief va passer l'hiver en Russie afin d'y étudier l'état des choses et des esprits. Nous croyons savoir que le grand romancier a dû changer ses projets et renoncer à aller dans sa patrie, sur des avis venus de haut lieu.

En admirateur de Wagner, M. von Hagen, a entrepris d'écrire un commentaire sur l'un des poèmes du maître, qui fait lui-même, comme on sait, les livrets de ses opéras. M. von Hagen examine le texte du *Rheingold* au quadruple point de vue de la grammaire, de la syntaxe, des figures employées et des *lettres,* un O, par exemple, représentant d'autres idées qu'un R ou un S. On a calculé, d'après le deux volumes déjà parus, qu'il faudra à M. von Hagen 80 volumes de 360 pages chacun pour compléter le commentaire sur *Rheingold,* et que l'ouvrage sera terminé en l'an 2199. Les Allemands eux-mêmes trouvent que c'est un peu long.

Traductions nouvelles. — Le *Faust* en vers français de M. Marc Monnier obtient l'approbation de la critique allemande. M. Léopold Hamburger en fait l'éloge dans le *Magazin für die Literatur des Auslandes* (6 décembre). Il déclare qu'après avoir bien cherché il n'a pu y découvrir qu'un seul contre-sens, et encore n'est-il pas tout à fait sûr que ce soit un contre-sens. Si M. Monnier ne se tient pas pour satisfait, c'est qu'il est difficile.

Parmi les publications nouvelles figure une traduction assez inattendue. C'est le *Laocoon* de Lessing en latin, et même en latin médiocre. L'auteur de ce travail, M. Hasper, doit être un Allemand, à en juger par les germanismes qui se sont glissés dans son thème.

On se rappelle que dans ses dernières *Notes et Impressions* M. Louis Ulbach a signalé la détresse imméritée de la fille de M. Leymarie, l'ancien écrivain du *Courrier du dimanche,* qui a combattu avec désintéressement pour la cause libérale et qu'ont tué les fatigues de la lutte. Elle est réduite à vendre, par ce froid excessif, des journaux dans le kiosque 64 du boulevard Bonne-Nouvelle. Un de nos abonnés, M. Eugène Halphen, nous a remis 25 francs que nous nous sommes empressés de faire tenir à cette infortunée.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (2279)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 26. 27 DÉCEMBRE 1879.

MŒURS PRIMITIVES

Les peuplades sauvages.

Le genre humain poursuit l'inventaire de ses richesses et s'acharne à la recherche de ses origines. Rien de plus logique. Si l'on tient fort à savoir ce que l'on possède, on aime assez à savoir d'où l'on procède. De hardis explorateurs nous révèlent l'existence de contrées inconnues et les ressources qu'elles nous offrent; les savants recueillent avec soin leurs observations sur les races primitives, soudant chaque jour quelque nouvel anneau de la chaîne qui nous relie au passé, étudiant les moindres débris laissés par l'homme sur cette terre, demandant aux fragments de son industrie et à ses ossements éparpillés les lois de son origine et les secrets de son existence. Ce que fut, est et sera l'homme, tel est le grand problème à la solution duquel se consacrent les plus grands esprits et les plus divers. Chacun apporte, qui sa pierre, qui son grain de sable. Les matériaux s'accumulent, les faits se multiplient; le champ, déjà si vaste, des hypothèses s'élargit. On avance, mais lentement; la route est longue et le passé bien obscur.

C'est à l'Afrique que revient, en ce moment, le privilège d'exciter au plus haut point la curiosité des savants et l'audace des explorateurs. Livingstone a tracé la voie, l'impulsion est donnée. Peu à peu on dévoile les secrets de ce continent mystérieux. Prenez une carte d'Afrique d'il y a trente ans : voyez ces immenses espaces vides désignés sous le nom de déserts; comparez-la à une de nos cartes modernes, et jugez des progrès accomplis. Il semble qu'on assiste à une création nouvelle; des fleuves, des vallées, des montagnes, des villes remplissent ces taches blanches qui attestaient les désolantes lacunes de nos connaissances géographiques. A la suite des hardis pionniers qui se frayent péniblement une route, viennent les savants et les curieux, avides de renseignements ethnologiques, curieux de remonter aux origines des peuplades, de saisir le lien commun qui les rattache à nous et d'étudier, pendant qu'il en est temps encore, les mœurs, les coutumes, les idées de ces races, hier inconnues, et que le contact avec une civilisation supérieure va promptement modifier.

Tous ceux qui, comme nous, ont pu constater de près, sur un point quelconque de notre globe, l'influence de la civilisation sur la barbarie, ou même sur une civilisation inférieure, savent avec quelle rapidité s'altèrent, s'effacent à ce contact les caractères primordiaux d'un peuple. Ils savent aussi que la civilisation est une conquête, conquête morale il est vrai, mais qui, comme les autres, exige bien des victimes et tue avant de régénérer. Sur quelque point de l'Afrique, de l'Amérique ou de l'Océanie que l'on jette les yeux, on constatera, partout où la civilisation s'implante, une mortalité excessive parmi les races à l'état primitif. Et nous ne parlons pas ici de la civilisation à main armée, de l'extermination des Indiens de l'Amérique par les Espagnols, des Cafres ou des Zoulous par les Anglais, mais de la civilisation pacifique, de celle qui aborde ces terres nouvelles pour y porter nos idées religieuses et nos théories morales. C'est une loi fatale : plus une race inférieure est disposée à accueillir la civilisation, moins elle s'y montre réfractaire, plus la mortalité est grande. L'explication en est simple. La transition s'effectue rapidement, et cette transition brusque est mortelle. Il semble que ce soit peu de chose d'apprendre à des sauvages l'usage des vêtements : il n'en est pas moins vrai que vous modifiez ainsi, du jour au lendemain, les conditions climatériques. Ils prennent froid et ils meurent. Des maladies nouvelles s'implantent; la petite vérole, la pneumonie font des milliers de victimes. On ne peut pas changer les conditions extérieures de l'existence d'une race humaine sans qu'une partie de la génération sur laquelle s'effectue le changement ne succombe. Les exemples abondent

et, en étudiant de près les faits, l'évidence éclate. Le centre de l'Afrique n'échappera pas à cette loi, qui s'affirme d'ailleurs sur les côtes, où la civilisation s'établit.

Avant que dans sa marche rapide elle n'ait profondément modifié les traits caractéristiques des peuplades récemment découvertes, il est fort à désirer que des observateurs compétents enregistrent soigneusement tous les faits de nature à nous éclairer sur des mœurs, des coutumes, des idées appelées, dans un avenir prochain, à céder la place à d'autres, et, à ce titre, nous signalerons à l'attention, non seulement de ceux que préoccupent les questions d'ethnologie et les origines des races, mais de tout lecteur sérieux, l'ouvrage de R. Hartmann, professeur à l'université de Berlin, sur *les Peuples de l'Afrique* (1). L'auteur n'en est pas à sa première étude sur l'Afrique. Dès 1861, il s'était déjà livré, au Caire, à des recherches ostéologiques sur les diverses tribus africaines; en 1876, il publiait une monographie anthropologique sur les Nigritiens; récemment enfin il parcourait de nouveau le pays, district par district, jusqu'aux steppes et aux forêts de Funjé. Grâce à sa réputation de médecin distingué, accompagnant dans un de ses voyages le fils d'un prince prussien, il fut admis dans les appartements des femmes du Soudan, ce qui lui permit, nous dit-il, de compléter ses observations ethnologiques.

I.

L'ouvrage abonde en détails curieux, en faits intéressants. L'auteur étudie en homme compétent les diverses races de l'Afrique, leur conformation physique, leur vie domestique, l'agriculture, l'alimentation, l'industrie, les mœurs et religions, et enfin l'organisation politique des tribus. De même que sir John Lubbock dans son beau livre sur les *Origines de la civilisation et l'état primitif de l'homme* (2), M. R. Hartmann demande à la condition sociale, aux coutumes des peuples encore sauvages l'explication de celles de nos propres ancêtres à une époque fort éloignée, et, dans nos sociétés modernes, d'usages qui n'ont évidemment aucun rapport avec notre état social actuel.

Une des parties les plus intéressantes est, sans contredit, celle où l'auteur nous décrit, dans une série de chapitres, les mœurs et les coutumes des diverses tribus africaines. Sous une variété plus apparente que réelle, on y retrouve un fonds presque uniforme d'idées générales. Les grandes lignes sont les mêmes. L'éducation des enfants, l'autorité paternelle, la condition de la femme, le mariage, les funérailles, les traditions religieuses sont, à peu de chose près, identiques. Il semble qu'à un degré inférieur de civilisation l'humanité vive sur un fonds commun d'idées simples, les mêmes pour toutes les races et sous tous les climats. Entre les descriptions que nous fait sir John Lubbock de la condition des femmes chez les peuplades australiennes, les Tasmaniens ou aux Fijis, et celles de M. Hartmann, sur le même sujet, au cœur de l'Afrique, l'assimilation est complète.

Partout nous trouvons érigées en loi l'infériorité complète de la femme, la domination brutale du sexe fort sur le sexe faible. Instrument de plaisir ou de travail, partout nous voyons la femme esclave des caprices ou des besoins d'un maître, maintenue par lui dans un état de révoltante infériorité auquel rien ne réussit à la soustraire, rien, pas même l'amour qu'elle peut inspirer. Ses attraits ne servent qu'à empirer son sort. Dans une peuplade sauvage, les premières années d'une femme remarquable par sa beauté ne sont ordinairement qu'une série non interrompue de captivités auprès de différents maîtres, de terribles blessures, de fuites rapides, de mauvais traitements de la part d'autres femmes jalouses de ses charmes et des convoitises qu'elle inspire. La Grèce devait avoir atteint un état de civilisation avancée, ou bien le génie d'Homère avançait de bien des siècles, à l'époque où, dans des vers immortels, il nous chantait l'enlèvement d'Hélène et la guerre de Troie. Ramené aux réalités prosaïques de la vie primitive, l'épisode d'Hélène ravie à son époux ne comporte peut-être pas moins de luttes, de sang versé et de colères soulevées; mais l'hommage rendu à sa beauté, le dévouement chevaleresque de héros prêts à mourir pour sa défense, supposent un raffinement de civilisation dont on chercherait vainement la trace chez une tribu indienne ou africaine.

La pauvreté du langage est un indice de l'absence de certains sentiments. Si une langue est impuissante à les exprimer, c'est que ceux qui la parlent les ignorent. Chez la plupart des peuplades à l'état sauvage, le mot *amour* n'existe pas. Les expressions de *chère, bien-aimée,* sont complètement inconnues. « J'essayai vainement, nous raconte le capitaine Lefroy (1), de l'expliquer à Nannette, en supposant une expression telle que *ma chère femme, ma chère fille.* Quand à la fin elle eut compris, elle me répondit avec beaucoup d'emphase : *I'disent jamais ça; i'disent ma femme, ma fille.* »

Nannette avait, pour ne pas comprendre, d'excellentes raisons. Dans sa tribu, les hommes se réservaient le privilège de tuer leurs femmes quand ils en étaient fatigués.

Mais la preuve la plus évidente est le fait que le dialecte algonquin, l'un des plus riches pourtant, ne renferme point de mot pour dire *aimer;* quand Elliot traduisit la Bible à l'usage de ce peuple en 1661, il fut obligé d'en forger un. Tous les missionnaires se sont heurtés à la même difficulté. Les mots manquent pour exprimer des idées qui font défaut, et que l'on classe, souvent et à tort, au nombre des idées innées. Il en est peu de moins intelligibles pour un sauvage que celles de pudeur et de chasteté. Il n'y entend absolument rien. La femme d'un missionnaire américain, en Océanie, nous racontait que lorsqu'elle débarqua aux îles Havaï avec son mari, une foule d'indigènes les attendaient sur la plage.

(1) *Les Peuples de l'Afrique,* 1 vol. in-8°, orné de 93 figures dans le texte, faisant partie de la *Bibliothèque scientifique internationale.* — Paris, Germer Baillière et Cie.

(2) Un vol. grand in-8°, avec figures et planches hors texte. — Germer Baillière et Cie.

(1) Sir John Lubbock, *l'Homme préhistorique,* p. 321. — Un vol. in-8°. 526 figures intercalées dans le texte. Germer Baillière et Cie.

Leur navire était signalé depuis la veille, et la population se portait à leur rencontre pour leur faire fête. Au moment où elle mit pied à terre, les indigènes la pressèrent vivement de se débarrasser de ses vêtements. Ils ne comprenaient pas que, sous ce climat brûlant, elle se mît ainsi à la gêne, et c'est avec les meilleures intentions du monde qu'ils l'invitaient à quitter cet encombrant attirail. Elle eut beaucoup de peine à se délivrer de leurs amicales suggestions, et bien plus encore, dans la suite, à leur persuader de se vêtir eux-mêmes.

Chez tous les peuples à l'état primitif, le terme de *femme* est synonyme d'esclave ou tout au moins de propriété. Comme Petruchio le dit de Catherine dans la pièce de *Taming of the shrew* : « Je veux être le maître de ce qui m'appartient. Elle est mon bien, ma propriété ; elle est ma maison, mon ameublement, mon champ, ma grange, mon cheval, mon bœuf, mon âne, mon tout. »

Elle est surtout le bœuf et l'âne. Demandez à un Australien pourquoi il désire prendre femme, il vous répond invariablement : « Pour qu'elle se charge de me procurer du bois, de l'eau, des aliments, et pour porter sur son dos ce que je possède. » Une fois pourvu, il la traite avec la plus grande brutalité. « Si on examine les femmes indigènes, dit Eyre, on en trouvera fort peu qui n'aient pas de terribles cicatrices sur la tête ou des traces de coups de lance sur tout le corps. J'ai vu une jeune femme qui était absolument couverte de cicatrices. Si la femme est quelque peu jolie, sa position devient encore plus horrible, s'il est possible (1). »

Parmi les Indiens de la baie d'Hudson le plus fort peut, si cela lui convient, enlever au plus faible la femme qu'il possède. Cette coutume est destinée à entretenir un grand esprit d'émulation parmi les jeunes gens, qui, dans toutes les occasions et dès leur plus tendre enfance, essayent leurs forces et leur habileté à la lutte. Les femmes elles-mêmes ne songent pas à protester contre ces coutumes, qui, au contraire, leur semblent parfaitement naturelles.

Parmi les tribus d'Australie où il y a plus d'hommes que de femmes, ceux qui veulent se donner le luxe d'en posséder une se trouvent dans la nécessité d'aller voler quelque autre tribu. Quand dans leurs expéditions ils découvrent, aux environs d'un village ou d'un campement, une femme sans protecteur, ils l'étourdissent d'abord par un coup de *dowak* (afin de lui inspirer de l'amour sans doute), puis la saisissent par les cheveux et la traînent dans le bois le plus voisin pour attendre qu'elle revienne à elle. Dès qu'elle a recouvré ses sens, ils la forcent à les accompagner; et comme, après tout, elle ne fait qu'échanger un maître brutal pour un autre, elle acquiesce ordinairement, bien convaincue par l'observation et peut-être par des expériences antérieures qu'une résistance prolongée ne ferait que multiplier les coups de dowak.

On peut sans peine concevoir à quel degré d'abaissement et d'abrutissement un pareil traitement peut réduire un sexe faible et méprisé. Il y a quelques années, je me trouvais en séjour chez un de nos compatriotes, propriétaire d'un vaste *rancho* dans l'île de Kauaï, dépendante de l'archipel havaïen. Parmi le nombreux personnel de l'habitation, je remarquai une jeune femme, du nom de Wenga, attachée au service de la maîtresse de la maison. Elle n'était évidemment pas Havaïenne. La femme de mon hôte me raconta son histoire. Wenga était originaire de la Nouvelle-Zélande, où M. et Mme B. avaient résidé quelque temps. Dans un des nombreux combats que se livrent entre elles les tribus néo-zélandaises, Wenga avait été faite prisonnière, ainsi que plusieurs autres hommes et femmes. Soit qu'il n'y eût pas pénurie de femmes, soit que l'appétit, parmi les vainqueurs, l'emportât sur l'amour, Wenga et ses compagnons allaient être mis à mort et mangés. M. B. intervint à temps, à la tête d'une troupe de colons, et libéra ces malheureux. Wenga avait perdu tous les siens, elle était seule au monde : M. et Mme B. la recueillirent, l'instruisirent tant bien que mal et la gardèrent auprès d'eux comme domestique. Wenga parlait un français baroque, mais, à tout prendre, intelligible. Elle avait appris facilement le kanaque, et à l'aide de ces deux langues on pouvait converser avec elle. Ses aventures m'intéressaient, et je la questionnai. Un jour, je lui demandai si elle avait été mariée : — « *Moi pas savoir, moi perdu mon ficelle.* » — Elle m'expliqua alors que l'usage de sa tribu était d'indiquer sur une ficelle, à l'aide de nœuds différents, les principaux incidents de la vie du propriétaire de ladite ficelle. Un nœud indiquait la date de sa naissance; plus tard, il tenait lui-même et à sa guise son journal en ordre. Wenga avait perdu cette bienheureuse ficelle dans la bagarre qui faillit lui coûter la vie. J'eus beau insister, lui remontrer qu'un mariage quelconque devait laisser des traces, si vagues fussent-elles, dans la mémoire d'une jeune femme; je n'en pus rien tirer, et à toutes mes questions elle répondait par son imperturbable : « *Moi pas savoir, moi perdu mon ficelle.* » Mes hôtes m'affirmèrent qu'il n'y avait de sa part aucun mauvais vouloir. Elle ne se souvenait pas, voilà tout. Au milieu de nombre d'incidents, celui-là avait passé inaperçu. Je conviens qu'il est difficile d'admettre qu'une femme qui a été mariée ait absolument besoin d'une ficelle et d'un nœud pour s'en souvenir, et pourtant cela était.

II.

Faut-il en conclure, avec sir J. Lubbock, que l'origine du mariage est indépendante de toutes considérations sacrées ou sociales; que l'affection ou même la sympathie n'y sont pour rien; qu'un consentement mutuel était inutile, et que le mariage, au début, consistait, non pas en démonstrations amoureuses d'un côté, en tendre dévouement de l'autre, mais en violence brutale et en soumission forcée? Nous ne le croyons nullement. A cet état de choses, qui pouvait en effet et peut encore, parmi les sauvages, subsister pour le plus grand nombre, il y eut des exceptions, et ces exceptions finiront par l'emporter. Au début de tout ordre social, antérieurs à lui, le vol, la rapine, la violence sont et font la loi; mais de ce chaos informe se dégagent peu à peu les éléments supérieurs. Les rapports sociaux s'imposent même

(1) Sir J. Lubbock, *Origines de la civilisation*, p. 70.

aux plus réfractaires, car la vie solitaire n'est pas dans la nature humaine.

« Tous les hommes, dit Voltaire, vivent en société; peut-on en inférer qu'ils n'y ont pas vécu autrefois ? N'est-ce pas comme si l'on concluait que si les taureaux ont aujourd'hui des cornes, c'est parce qu'ils n'en ont pas toujours eu ? » Voltaire a raison : c'est dans cet instinct de la vie sociale, du groupement, que se trouvent les premiers germes d'une civilisation latente.

Ils existent aussi chez toutes les tribus sauvages, à l'état rudimentaire, sous forme d'idées souvent incompréhensibles pour nous parce que le lien qui les relie à d'autres nous manque. Les sauvages ont toujours une raison pour faire ce qu'ils font et pour croire ce qu'ils croient; mais souvent ces raisons sont absurdes. Leur condition mentale est si différente de la nôtre qu'il est fort difficile de suivre ce qui se passe dans leur esprit. En outre, leur attention, comme celle de l'enfant, se fatigue promptement. Ils sont incapables de soutenir une conversation prolongée; et alors ils répondent à tort et à travers pour se soustraire à la peine de réfléchir. Leur esprit vacille.

Nombre d'idées chez eux nous semblent fantastiques et inexplicables, et pourtant on les retrouve chez des tribus qui n'ont entre elles aucune affinité de race et qui habitent des continents différents. Ainsi, chez les Indiens de l'Amérique septentrionale, il est extrêmement indécent qu'une belle-mère parle à son gendre ou même se permette de le regarder. Si elle a quelque communication à lui faire, elle doit lui tourner le dos et ne s'adresser à lui que par l'intermédiaire d'un tiers (1). Nous retrouvons la même idée en Asie, au cœur de la Mongolie et dans l'Hindoustan, en Chine, à Bornéo et dans les îles Viti. Caillié l'a constatée dans l'Afrique centrale, et Dubois y voit une coutume bien faite pour assurer la tranquillité domestique (2).

On n'en saurait dire autant de l'usage bizarre connu dans le Béarn sous le nom de *couvade*, en vertu duquel, quand un enfant vient au monde, le père s'alite et son entourage lui prodigue des soins bien superflus. Si ridicule que paraisse cette coutume, elle existe dans presque toutes les parties du monde. Dobritzhoffer, dans ses récits sur l'Amérique méridionale, nous dit : « A peine avez-vous appris qu'une femme est accouchée, vous voyez le mari au lit, couvert de nattes et de peaux de peur des courants d'air, s'abstenant religieusement de certaines viandes pendant plusieurs jours; vous jureriez que c'est lui qui vient de devenir mère. » Dans la Guyane, à 1500 lieues de distance, M. Brett observe le même fait : « A la naissance de l'enfant, le père se couche dans son hamac; il y reste quelques jours comme s'il était malade et y reçoit les visites de félicitation de ses amis. J'ai eu occasion d'observer cette coutume : un homme en excellente santé reposait dans son hamac, entouré de femmes qui prenaient de lui tous les soins imaginables, pendant que la mère du nouveau-né faisait la cuisine sans que personne fît attention à elle. »

Au Groënland, au Kamtchatka, dans le Yunnan, à Bornéo, on fait la *couvade*. M. Max Müller prétend nous en donner l'explication : « Il est clair, dit-il dans son ouvrage intitulé *Chips from a german workshop*, que le pauvre mari a d'abord été tyrannisé par toutes ses parentes, puis effrayé, et a été enfin amené à la superstition par la terreur. Il a commencé par se faire martyr et en est arrivé à se rendre réellement malade ou à prendre le lit pour se défendre contre les récriminations des femmes. Quelque étrange, quelque absurde que puisse, à première vue, paraître la couvade, il y a là, croyons-nous, un sentiment qui doit avoir le respect de toutes les belles-mères. » Nos lecteurs accepteront ce qui leur conviendra de cette explication; mais, étant donnés les mœurs et les usages des peuplades sauvages et leur manière de faire marcher les femmes à coups de dowak, nous conservons quelques doutes. L'explication peut être exacte quant au Béarn.

En ce qui concerne le mariage, le seul fait de considérer la femme comme une propriété implique l'idée d'achat. La coutume est universelle; les exemples abondent. M. R. Hartmann la retrouve au cœur de l'Afrique. Le prix d'une femme varie de 5 à 30 bœufs (1). La polygamie existe; mais, en temps de disette, il est d'usage de congédier les femmes qu'on ne peut nourrir. On les reprend après la moisson... celles du moins qui ont survécu.

Chez la plupart des peuples primitifs, on retrouve un préjugé très vivace contre les jumeaux. A Java, dans l'Hindoustan, au Japon, dans la Guinée, on tue ordinairement l'un des deux. On ne s'attendait guère à retrouver dans le vieux roman du chevalier du *Cygne* l'origine ou tout au moins l'explication de cet usage barbare. Elle s'y rencontre cependant : « Le roi, assis sur la tourelle avec sa femme, regarda au bas du mur. Il vit une pauvre femme assise à la porte, avec deux enfants, tous deux nés en même temps; il se détourna, les larmes aux yeux, et dit à la reine : « Voyez-vous « là-bas cette pauvre femme? Elle est chargée de deux « jumeaux, cela me fait peine et je voudrais lui venir en « aide. » La reine répondit : « N'en faites rien; elle n'en est « pas digne; n'est-ce pas chose connue qu'il faut un homme « pour un enfant et deux femmes pour deux? Chaque enfant « a un père : combien de maris celle-ci a-t-elle eus à la fois? » Alors, comme chez les tribus sauvages, la naissance de jumeaux impliquait l'infidélité de la femme.

L'examen des questions religieuses et des nombreuses superstitions nous entraînerait trop loin. Sir J. Lubbock et M. R. Hartmann en ont fait une étude approfondie et leurs travaux éclairent d'un jour nouveau ce sujet si controversé. En présence de cet amas confus d'idées informes et de pratiques bizarres, on cesse de s'étonner que dans l'antiquité grecque Socrate vît peu de liens entre la religion et la morale et qu'Aristote les déclarât complètement indépendantes. Cette

(1) Sir J. Lubbock, *Origines de la civilisation*, p. 11.
(2) Dubois, *On the people of Asia*, p. 235.

(1) R. Hartmann, *les Peuples de l'Afrique*, p. 153.

dernière formule s'applique aux prescriptions religieuses des races primitives. Nous pouvons également constater que chez elles l'idée du droit fait absolument défaut, bien que l'idée de la loi leur soit familière. Chez quelques-unes le sens moral manque, contrairement à l'opinion accréditée des philosophes qui l'estiment intuitif et le considèrent comme un instinct originel implanté dans l'esprit humain. Que ce sens moral soit intuitif en nous, cela n'est pas douteux; mais si les races inférieures en sont dépourvues, il n'était pas intuitif dans le principe. Telle est la conclusion à laquelle s'arrête M. Herbert Spencer. Nous la croyons prématurée. Nous pensons qu'une étude plus approfondie nous révélera l'existence, même chez ces races déshéritées, d'une loi morale élémentaire aussi profondément enracinée dans l'esprit humain que la loi géométrique enseignant que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Chez certaines tribus il n'en reste plus trace, nous l'admettons sans conteste; mais ce que nous avons pu constater par nous-même, c'est que le jour où cette loi morale élémentaire est remise sous les yeux des sauvages, ils la reconnaissent, la plupart du temps, sans hésitation et sans étonnement. Une notion vague, un souvenir insaisissable se dégage du brouillard de leur intelligence. Malgré des siècles de superstitions cruelles et grotesques, en dépit de traditions enracinées au point de faire corps avec eux et de présider à tous les actes de leur vie, on les a vus souvent, en moins d'une génération, répudier tout cet amas de théories et de pratiques et s'assimiler avidement les préceptes d'une loi morale supérieure, au contact de laquelle s'éveillaient en eux des aspirations comprimées et des souvenirs indécis.

L'histoire de la civilisation chez les tribus de l'Océanie nous montre combien rapide a été ce réveil d'un long sommeil moral. Ce que nous avons pu découvrir des origines lointaines de leurs superstitions nous a permis de constater, au début, l'existence d'un sens moral promptement étouffé par une théocratie sans règle et une autocratie sans frein; ce que nous avons pu observer aussi, c'est l'ardeur avec laquelle ces peuples, égarés dans les ténèbres d'une théogonie barbare, ont accueilli l'idée d'une loi morale qu'ils semblaient retrouver et non apprendre pour la première fois.

Nous ne pouvons qu'applaudir aux recherches savantes des auteurs dont nous venons d'examiner brièvement les consciencieux travaux. Nous les inviterons, eux et leurs successeurs, à diriger dans le sens que nous leur indiquons leurs infatigables recherches. Peu à peu la lumière se fera sur ces questions si controversées. Déjà les rapprochements se confirment, les analogies s'établissent. Nous retrouvons chez ces peuples sauvages bien des coutumes, bien des usages, bien des superstitions dont la trace existe aussi dans l'histoire de nos pères. Nous ne sommes encore nous-mêmes qu'au début, au seuil même de la civilisation. Voyez avec quel prodigieux élan s'affirme chaque jour la tendance au progrès. *Vires acquirit eundo.* Que de découvertes à faire dans le domaine philosophique et scientifique! Que de mystères nous cachent encore les merveilles de la nature! Comme l'écrivait Isaac Newton au déclin des ans: « Nous n'avons été jusqu'ici que des enfants jouant sur le rivage de la mer, ramassant çà et là un caillou plus lisse ou un coquillage plus brillant que les autres, tandis que le grand Océan de la vérité, mystérieux et infini, se déroule sous nos yeux. »

C. DE VARIGNY.

ÉTRENNES 1880

I.

A peine M. Duruy avait-il terminé son *Histoire des Romains,* dont il avait poursuivi la laborieuse édification pendant trente-cinq ans, à travers d'autres occupations bien nombreuses et des fortunes bien diverses, qu'il reprenait son œuvre par la base, la remaniant, l'augmentant, la faisant profiter de tous les progrès accomplis par l'érudition et s'efforçant d'en faire un monument définitif et durable.

Tantæ molis erat romanam condere gentem!

Rude labeur en effet; et c'était, pour ainsi dire, fonder Rome une seconde fois que d'en retracer l'histoire depuis les temps héroïques et de dégager la vérité des récits fabuleux auxquels s'était complue la poétique imagination des Italiens. Ces qualités critiques ne sont pas les seules que réclame la production d'une œuvre si considérable; celui qui l'entreprend doit unir la science de l'épigraphie à celle de la philologie, être versé dans la jurisprudence comme dans l'archéologie; il doit être philosophe et économiste, numismate et artiste; il faut qu'il joigne les aptitudes les plus diverses aux connaissances les plus étendues.

Les deux volumes publiés jusqu'ici de la nouvelle édition (1) montrent que, chez M. Duruy, cette réunion est complète et permettent d'espérer que nous aurons bientôt sur cette importante histoire une œuvre rivale des ouvrages allemands et anglais. Ce sera l'honneur de M. Duruy d'avoir embrassé, à lui seul, ce vaste ensemble, tandis que les précédents historiens avaient circonscrit leur tâche à la période royale ou à la période républicaine ou impériale.

Nous ne pouvons, dans cette rapide revue des livres que la fin de l'année voit naître, sortir des généralités ni aborder les critiques de détail. Je ne saurais cependant m'empêcher de souhaiter qu'on écrivît enfin l'histoire romaine sans y chercher des allusions ou des rapprochements avec les temps modernes. Ceci soit dit à cause de ce passage du tome Ier :

(1) *Histoire des Romains, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares,* par Victor Duruy, membre de l'Institut, ancien ministre de l'instruction publique. Nouvelle édition, revue, augmentée et enrichie d'environ 2500 gravures dessinées d'après l'antique et de 100 cartes et plans. Tome Ier, des origines à la fin de la deuxième guerre punique (518 gravures, 9 cartes, 1 plan et 7 chromolithographies). Tome II, de la bataille de Zama au premier Triumvirat (665 gravures, 7 cartes et 10 chromolithographies). — In-4°, Hachette. Paris, 1879-1880.

« Ainsi, depuis les lois d'Hortensius, la constitution était devenue plus démocratique, et cependant l'aristocratie s'était reformée. On avait détruit le patriciat en tant que caste privilégiée; on laissait subsister la noblesse comme classe investie de distinctions honorifiques. » M. Duruy commente cette phrase par une citation de Polybe : « Ces distinctions sont un grand encouragement à la vertu », et il ajoute : « C'est la pensée de Napoléon détruisant la noblesse féodale et créant la Légion d'honneur. » Je voudrais savoir ce que Napoléon a fait pour détruire la noblesse féodale. La Révolution ne lui avait rien laissé à achever sur ce point; depuis la nuit du 4 août, il ne restait plus de privilèges, et la Convention s'était chargée d'assurer le triomphe de l'égalité. Ce parfait nivellement n'était pas du goût de Napoléon autant que paraît le croire M. Duruy; et la preuve, c'est qu'il cherchait à reconstituer une noblesse pourvue de riches dotations, destinée à entourer le trône et à en rehausser l'éclat. Certes il fallait tenir fortement à parler de Napoléon pour le faire intervenir en cette affaire.

Mais c'est assez disputer sur une note. Il me reste à signaler un côté intéressant de cette publication. Elle est illustrée d'une manière fort intelligente. Les gravures représentent, pour la plupart, des monnaies, des statues, des monuments, et elles sont ordinairement accompagnées de notes qui en indiquent l'importance pour les progrès de l'érudition. Enfin un grand nombre de cartes et de plans accompagnent chaque volume et permettent de suivre les Romains dans toutes leurs expéditions. Non seulement les monuments sont représentés dans leur état actuel, mais nous en trouvons la restitution d'après nos plus habiles architectes; ceux qui ont péri jusque dans leurs ruines sont figurés à l'aide de vieilles estampes. Les planches coloriées nous rendent des spécimens de la céramique, des peintures, des édifices, des objets mobiliers. L'œuvre artistique ne s'astreint pas à suivre servilement le récit historique; elle l'accompagne en gardant son indépendance; ce sont deux œuvres parallèles, mais elles ont ceci de commun qu'elles sont toutes deux distinguées et instructives.

II.

L'étude de l'histoire politique des peuples est assurément un des plus nobles objets que l'esprit puisse se proposer. Cependant il est nécessaire de ne pas se désintéresser des découvertes scientifiques qui ont renouvelé la face du monde. Et parmi elles, quelle autre, mieux que la machine à vapeur, mérite d'arrêter l'attention? Soit que sur un chemin de fer elle dévore l'espace, ou que, placée sur un navire, elle brave l'effort des flots et triomphe de la résistance des vents, ou que, fixe, elle fasse mouvoir des métiers, elle exerce sur la société moderne une action d'une incalculable portée.

En rapprochant les distances, en réduisant le prix des transports, elle a facilité les échanges, donné de nouveaux débouchés au commerce; en se substituant à la main-d'œuvre humaine, elle a développé la production et rendu la liberté commerciale nécessaire. Grâce à elle, les grandes famines sont conjurées. Les pays trop riches ont toute commodité pour apporter leur trop-plein aux pays moins bien partagés et il nous semble tout simple aujourd'hui de faire venir notre pain des contrées les plus lointaines. En tout ceci, la vapeur a été un agent merveilleux pour le développement du bien-être général.

Le rôle ne s'en est pas arrêté là et la guerre en a aussi tiré parti. Tandis qu'il fallait autrefois des mois pour concentrer les troupes et entrer en campagne, tandis qu'il fallait plus de trois semaines aux troupes de renfort — et au prix de quelle dépense et de quelle fatigue! — pour rejoindre la grande armée en Italie ou en Allemagne, la vapeur accomplit maintenant ces opérations en quelques heures. Nous en avons fait la douloureuse expérience quand l'armée d'investissement de Metz venait avec un matériel considérable renforcer celle qui enserrait Paris, ou quand des corps détachés de celle-ci allaient, sans fatigue, prendre part à des combats sous Saint-Quentin, sous Amiens, plus loin encore, et revenaient, reposés par la route, reprendre leur poste en face des Parisiens assiégés.

Donc tous les intérêts sociaux subissent l'influence de cette invention. Tout le monde s'en sert et bien peu en connaissent l'histoire. On se croit quitte avec elle quand on a cité trois ou quatre noms : Papin, Stephenson, Watt, Fulton. Il ne serait pas sans utilité ni même sans plaisir pour un esprit un peu curieux d'en savoir plus long, et c'est pour cela que nous signalons *l'Histoire de la machine à vapeur* de M. Thurston (1). La partie technique est à la portée de tout le monde. L'auteur n'entre pas dans les calculs algébriques ou dans des constructions d'épures inintelligibles au commun des mortels. Il se contente de prendre la machine à vapeur sous sa forme la plus rudimentaire, la marmite soulevant son couvercle, et de nous montrer, dans un récit coupé de détails biographiques, comment cette marmite, entre les mains d'hommes de génie, en est venue à produire les plus grands effets de force et de vitesse.

L'auteur prend pour point de départ une idée profondément juste : c'est que les grandes inventions ne sont jamais l'œuvre d'un seul. Une grande invention est la résultante des efforts accumulés d'un grand nombre de travailleurs. Il compare l'histoire de la machine à vapeur à celle d'un chêne qui, d'abord à l'état d'embryon, sort peu à peu de terre, étend lentement et progressivement ses racines et ses branches et finit par devenir un arbre majestueux.

Dans son désir de remonter jusqu'à l'embryon, il prend les choses de plus loin qu'on n'a coutume. Il va chercher à Alexandrie, deux cents ans avant l'ère chrétienne, les premières applications de l'eau chauffée, et il en trouve d'ingénieuses. Par exemple, en allumant du feu sur un autel extérieur, les portes d'un temple voisin s'ouvraient d'elles-

(1) *Histoire de la machine à vapeur*, par R.-H. Thurston, revue, annotée et augmentée d'une introduction par J. Hirsch, professeur de machines à vapeur à l'École des ponts et chaussées de Paris. In-8, avec 140 figures dans le texte et 16 planches tirées à part. — Paris, 1880. Germer Baillière et Cie.

mêmes, grâce à un mécanisme souterrain et à une cloche qui, s'emplissant d'eau chassée d'un autre récipient par la dilatation de l'air, faisait office de contre-poids. Un autre appareil était ainsi construit qu'en allumant du feu sur un autel l'eau sortait de la coupe tenue en main par une statuette placée à côté, qui semblait ainsi offrir une libation. Par d'autres dispositions, le feu allumé, toujours sur l'autel, produisait un jet dont le souffle était dirigé sur le feu lui-même ou employé à faire siffler un merle ou à sonner la trompe d'un triton. « Besogne inutile! » s'écrie M. Thurston avec le parfait dédain d'un ingénieur. — Pas autan que vous voulez bien le dire, peut-être! Qui ne voit qu'entre les mains de gens habiles ces engins de physique amusante pouvaient devenir des instruments de physique très lucrative? Il est facile d'imaginer la terreur superstitieuse que devait inspirer ce temple s'ouvrant et se fermant tout seul; le merle et le triton ne pouvaient manquer d'être des oracles infaillibles. La vapeur appliquée au culte, voilà une conception originale. Je la recommande aux archéologues.

III.

L'*Histoire de la gravure* (1) est un beau livre et un bon livre. L'auteur y suit avec un soin très consciencieux la marche de cet art chez les diverses nations où les arts sont en honneur, et — ce qui est la marque distinctive de cet ouvrage — ne limite son sujet ni à un genre ni à une époque. Partout il remonte aux plus anciennes manifestations artistiques et les apprécie sans parti pris d'admiration ou de dédain; puis, descendant le cours des âges, il étudie les diverses écoles et les principaux maîtres dans leurs plus importantes productions. Les modernes et même les contemporains ont leur place dans ce travail qui forme ainsi un résumé aussi complet qu'on peut le désirer.

Le même soin a présidé au choix des œuvres dont la reproduction devait concourir à l'illustration du volume. Ce sont, naturellement, les maîtres célèbres qui ont la meilleure part aux honneurs du « hors texte ». Nous sommes familiers avec quelques-unes de ces planches, qui sont pour ainsi dire classiques et qui s'imposent, par là même, dans un ouvrage de cette nature. D'autres nous donnent le plaisir de faire connaissance avec des artistes dont les noms sont illustres, mais dont l'œuvre est difficile à rencontrer. Enfin, les vignettes intercalées dans le texte sont pour la plupart consacrées aux « petits maîtres » et aux graveurs de moindre importance; elles constituent une partie anecdotique dont l'étude est encore fort intéressante.

Une œuvre de vulgarisation scientifique ou artistique doit contenir une partie didactique. L'*Histoire de la gravure* ne manque pas à cette obligation. M. Duplessis a placé aux dernières pages quelques indications relatives à la formation d'une collection d'estampes, et aussi quelques explications des procédés matériels de gravure. Elles sont certes insuffisantes pour former un rival d'Albert Dürer; mais l'auteur n'est pas si ambitieux dans ses intentions : il veut simplement initier les jeunes gens aux divers moyens dont l'artiste dispose pour parvenir à son but et leur faire connaître la différence de ces moyens. Dans cette mesure modeste il réalise son dessein. On ne saurait lui demander davantage.

(1) *Histoire de la gravure en Italie, en Espagne, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre et en France*, par Georges Duplessis, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, contenant 73 reproductions de gravures anciennes exécutées pour la plupart par le procédé de M. Amand Durand. — In-8°. Hachette.

IV.

Peu d'ouvrages sont aussi bien faits que *Faust* pour tenter le dessinateur. Son talent peut s'y produire sous ses aspects les plus variés; son imagination a toute latitude pour composer des scènes gracieuses comme le duo d'amour dans le jardin, fantastiques et échevelées comme la nuit du Walpurgis, terribles comme la mort de Valentin ou le cachot de Marguerite.

Ce vaste sujet a séduit M. Lalauze et il accompagne de onze eaux-fortes la nouvelle édition de *Faust* que publie la maison Quantin (1). Cette œuvre se recommande par une exquise délicatesse et par la manière judicieuse dont l'artiste s'est inspiré du poète et l'a interprété.

La traduction adoptée par l'éditeur est celle de M. Blaze de Bury, dès longtemps connue et estimée. L'auteur y a joint une nouvelle préface pour laquelle il s'est inspiré des travaux les plus récents de cette littérature spéciale qui gravite en Allemagne autour de Gœthe. Cette édition est donc à la fois une œuvre savante et une œuvre artistique recommandable à tous égards.

V.

Avec le volume récemment paru de la *Nouvelle Géographie universelle* se termine la première partie de l'œuvre entreprise par M. Élisée Reclus (2). Le savant géographe achève sa description de l'Europe en étudiant le Danemark, la Suède et la Norvège, les îles européennes de l'océan Glacial et la Russie. Ce volume se recommande par les qualités qui ont fait le succès des précédents. Ce n'est pas un livre froidement didactique; M. Reclus n'est pas un nomenclateur doublé d'un statisticien. Il est le poète de la géographie. Les spectacles de la nature le ravissent et il transporte son enthousiasme dans ses descriptions. Chez lui, le savant consommé se double d'un habile écrivain. Sa science favorite y gagne, puisqu'il sait transformer en plaisir la lecture d'un gros volume de géographie.

(1) *Faust*, 1re partie. Préface et traduction de H. Blaze de Bury. — Onze eaux-fortes de Lalauze; gravures de Méaulle, d'après Wogel et Scott. — 1 vol. in-4°. Quantin.

(2) *Nouvelle Géographie universelle. La Terre et les Hommes*, par Élisée Reclus. Tome V. L'Europe scandinave et russe, contenant 9 cartes en couleur tirées à part, 200 cartes dans le texte et 76 vues et types gravés sur bois. — In-8°. Hachette. Paris, 1880.

Rien, du reste, n'a été négligé pour conserver à cette œuvre son double caractère d'érudition rigoureuse et attrayante. Les cartes coloriées sont d'une exécution irréprochable ; les petites cartes de détail sont semées à profusion dans le texte. Enfin, de nombreuses gravures reproduisant des sites remarquables, des types ethnographiques, des scènes de mœurs ou des monuments importants, rehaussent la valeur de l'ouvrage en adjoignant à l'œuvre écrite une représentation pittoresque d'une grande fidélité.

VI.

C'est encore à un lointain voyage que nous convie M. Ch. Wiener (1). Mais, avec lui, le récit de la route n'a qu'une importance secondaire. En explorant le Pérou et la Bolivie, il était uniquement préoccupé de refaire l'histoire des anciens peuples de ces contrées ou, du moins, de rassembler les épaves d'une vie disparue et de réunir des matériaux pour restituer plus tard cette histoire. Le ministre de l'instruction publique lui avait confié cette mission, dont l'accomplissement lui a pris trois années. L'entreprise a été particulièrement fructueuse pour la science. De ses fouilles, de ses recherches, que ne parvenaient à entraver ni les obstacles naturels, ni l'hostilité des peuplades sauvages, M. Wiener a rapporté plus de quatre mille objets, qui figuraient au Champ-de-Mars, dans l'exposition du ministère de l'Instruction publique, et parmi lesquels on admirait avec curiosité la *Fontaine de Quonncacha,* moulée par M. Soldi d'après les estampages de M. Wiener.

D'autres vestiges du vieux Pérou ne pouvaient être transportés ni moulés. Il y a dans le nombre des constructions cyclopéennes qui défient l'intelligence. M. Wiener les a photographiées, en a levé le plan, les a étudiées dans tous leurs détails, et il s'applique à nous faire pénétrer dans le passé à l'aide de ces débris. Ce livre a une importance scientifique d'autant plus grande que l'esprit de l'auteur est absolument libre. En appréciant l'influence et les résultats de la conquête il n'est systématiquement hostile ou favorable à personne; il juge avec indépendance et justesse les hommes, les institutions et les religions. Si ce récit intéresse les jeunes gens, il mérite aussi d'arrêter l'attention d'une clientèle plus sévère; il marque un progrès dans les études américanistes et ouvre une porte sur l'histoire ancienne du Nouveau-Monde.

VII.

Les récits de voyages sont toujours sûrs de trouver nombreuse clientèle; aussi le moment des étrennes en amène régulièrement une abondante éclosion. Si nous voulions les mentionner tous, un numéro de la *Revue* serait sans doute fort insuffisant. Il y en a de tout format, de tout prix, et en tout pays.

(1) *Pérou et Bolivie,* récit de voyage, suivi d'études archéologiques et ethnographiques et de notes sur l'écriture et les langues des populations indiennes, par Ch. Wiener. — Un vol. in-8°, contenant 1100 gravures, 27 cartes et 18 plans. Hachette, 1880.

Voulez-vous faire votre tour de Suisse? M. Gourdault s'offre à vous montrer le chemin, et difficilement trouveriez-vous un guide plus aimable (1). Il a le pied alpestre, un jarret d'acier; avec cela une verve endiablée : des anecdotes, des légendes entremêlées d'archéologie, juste ce qu'il en faut pour entr'ouvrir la porte sur le passé et charmer les loisirs d'une soirée d'auberge après une étape bien fournie. Et encore à sa plume est attaché un joli crayon dont il n'est point paresseux à couvrir les marges et même bien des pages de son carnet.

N'êtes-vous pas sujet au mal de mer et préférez-vous connaître des peuples jeunes et un continent que n'a pas encore épuisé une civilisation plusieurs fois séculaire? M. Quantin, l'habile imprimeur-éditeur, vous a préparé un merveilleux volume (2). En trois voyages circulaires, il vous fait connaître l'Amérique du Nord. Les villes improvisées par l'homme à la place où la nature vierge exerçait encore, il y a cinquante ans, son empire éternel, les travaux les plus audacieux de la conquête, les merveilles d'une nature pleine de force, dont nul n'a pris soin de diriger ni de contrarier le magnifique développement, *l'Amérique du Nord pittoresque* décrit tout, fait tout voir, et l'on reste confondu aussi bien de l'admirable spectacle de la puissance de la nature que de l'audace de l'homme entreprenant contre elle une lutte où il déploie toutes les forces de son intelligence.

Êtes-vous las des chemins de fer qui escaladent les montagnes, des *steamboats* qui franchissent les rapides sans ralentir leur course folle? les voyageurs se disputent l'honneur de vous guider dans les pays les plus reculés, dans toutes les directions. Et notez qu'ils sont tous exacts, tous véridiques dans leurs récits. Ceux d'autrefois, qui auraient cru leur réputation perdue s'ils n'étaient revenus avec du merveilleux plein leurs poches, n'ont pas laissé de postérité. La passion de la précision scientifique a touché jusqu'aux plus hardis explorateurs de notre temps, et ce n'est pas pour eux qu'on inventerait le célèbre dicton : « A beau mentir qui vient de loin. » Ils reviennent cependant de fort loin, ceux dont le *Tour du monde* publie les voyages (3), qu'ils nous conduisent, comme le docteur Harmand, dans le Laos et parmi les populations sauvages de l'Indo-Chine, ou que nous suivions de préférence une audacieuse et charmante Parisienne, Mme de Ujfalvy, au fond de la Sibérie, ou que MM. Ed. André et J. Crevaux nous racontent les missions dont notre gouvernement les avait chargés dans l'Amérique équatoriale et dans la Guyane. D'autres voyageurs, sans aller si loin, nous donnent des récits intéressants; parmi eux, M. Henri Belle et M. Edmundo de Amicis, qui ont visité l'un la Grèce et le second le Maroc, méritent une mention spéciale.

Avec le capitaine Nares (4) et avec M. Prjevalski (5) nous

(1) *La Suisse,* par Jules Gourdault. — 2 vol. in-4°. Hachette.

(2) *L'Amérique du Nord pittoresque.* — 1 vol. in-4°. Quantin.

(3) *Le Tour du monde,* année 1879. — 2 vol. in-4°. Hachette.

(4) *Voyage à la mer polaire,* par le capitaine Nares. — In-8°. Hachette.

(5) *Mongolie et pays des Tangoutes,* voyage de trois années dans l'Asie centrale, par Nicolas Prjevalski. — In-8°. Hachette.

repartons pour les pays lointains, mais dans des directions bien différentes : le premier s'avance vers le pôle Nord, en luttant avec un courage héroïque contre les souffrances d'une température glaciale; l'autre, au contraire, pénètre parmi les peuplades mal connues et inhospitalières de l'Asie centrale et parvient, au prix de mille difficultés, jusqu'aux frontières du Thibet, qu'il espère franchir dans une prochaine expédition. S'il fallait comparer entre eux les mérites des deux relations, mon embarras serait grand, je l'avoue; c'est surtout affaire de tempérament ; avant de vous décider, prenez l'avis des médecins.

VIII.

L'Égypte, de M. Georges Ebers, dont M. Maspéro donne aujourd'hui la traduction française (1), a été signalée dans cette *Revue* dès la publication des premières livraisons en Allemagne (2). Il eût été prématuré d'apprécier l'œuvre sur ce fragment; aussi notre collaborateur ne le tentait-il pas; mais il se déclarait suffisamment édifié sur la typographie et sur l'illustration, qu'il qualifiait de « merveille ». « Les meilleurs artistes de l'Allemagne, disait-il, ont apporté leur concours à l'entreprise, et de leurs efforts réunis naît une œuvre qui est une fête pour les yeux. » Je me plais à déclarer que l'édition française ne le cède en rien à l'édition allemande pour la typographie. L'illustration est restée jusqu'au bout fidèle à ses promesses, et chacun peut s'assurer qu'elle est digne des plus grands éloges, puisqu'elle est la même dans la publication originale et dans la traduction.

Quant au texte, il est l'œuvre d'un égyptologue consommé. Dans ses ouvrages d'érudition pure comme dans des livres d'apparence plus légère, c'est toujours l'Égypte qui l'a attiré. Ses romans, *la Fille de Pharaon,* par exemple, traduits dans toutes les langues et partout estimés, étaient une manifestation de ce goût. C'était la restitution du monde égyptien, de sa vie, de ses mœurs, de ses passions. Les préférences de M. Ebers prennent une autre forme avec son nouveau livre; il veut en quelque sorte vulgariser l'Égypte ; il veut répandre une science dont les adeptes forment jusqu'ici une très petite élite et il veut aussi jeter un dernier coup d'œil sur cette terre chérie avant qu'on ait fini de la lui bouleverser. Car l'Égypte antique s'en va grand train. La terre des Pharaons s'européanise ; les hommes s'habillent à la *Belle Jardinière ;* les femmes « sont jalouses de la parure moins seyante » des Occidentales; les villes s'*haussmannisent;* les armées prennent modèle sur les nôtres; « le sifflet des locomotives qui se ruent à travers les champs cultivés et le désert semble railler la force patiente des chameaux et la rapidité docile des chevaux arabes ». Des trains de marchandises au lieu de caravanes ou de troupeaux de fellahs lourdement chargés, une gare aux Pyramides et bientôt peut-être — *horresco referens* — un ascenseur hydraulique au Chéops ! L'Égypte se meurt.

Si nous voulons la connaître, il n'est que temps de boucler nos valises et de partir avec M. Ebers pour ce voyage moitié pittoresque, moitié archéologique. Un œil sur le monde actuel et l'autre sur le passé, peut-être aurons-nous le bonheur de percevoir des deux parts des images semblables. Justement, contemplez cette femme qui passe : ne croyez-vous pas qu'elle a servi de modèle pour le Sphinx qui dort là-bas, parmi des ruines quarante fois séculaires? Examinez cette rosace détachée d'une méchante école primaire : par la science consommée avec laquelle en sont disposés les entrelacs et les arabesques, n'atteste-t-elle pas la permanence de l'art pur dont nous admirions tout à l'heure les productions sur les sceaux d'Omar ou d'Ali? Cette maison, bâtie de torchis, dont le moindre coup de vent compromet la solidité, ne vous rappelle-t-elle pas, par la grâce des détails, par l'élégance de l'ornementation, les monuments les plus fameux de l'art arabe; par l'agencement intérieur, les habitations de l'Égypte pharaonique?

Et là-dessus, des souvenirs, l'évocation du monde antique, des descriptions, des récits pleins de charme, une poésie aimable et douce harmonieusement alliée à la plus vaste érudition. En si charmante compagnie, les heures passent inaperçues, et quand on est parvenu au bout de la route, on songe avec regret qu'il va falloir attendre un an avant de reprendre et de terminer un si agréable voyage.

IX.

La neuvième livraison de l'important ouvrage : *Paris à travers les âges,* vient de paraître à la librairie Firmin Didot. Elle est consacrée au palais des Tuileries et comprend l'emplacement occupé maintenant par la place de la Concorde, la rue Saint-Honoré, la place du Carrousel et le quai. Ce petit quartier, si fréquemment modifié et que nous avons vu, en peu de temps, bouleversé par des travaux gigantesques et par l'incendie, a trouvé en M. Tisserand un historien consciencieux et intéressant. Cette monographie est accompagnée d'un grand nombre de gravures représentant, d'après des documents contemporains, les rues et les édifices disparus ou les principaux événements dont ce quartier a été le théâtre. Nous y voyons le grand carrousel de 1662, qui a donné son nom à la place actuelle, le couronnement du buste de Voltaire sur le Théâtre du Palais, la Convention au 20 mai, l'attentat de la rue Saint-Nicaise, le fac-similé d'une curieuse caricature de Turpin de Crissé : « le fossé des Tuileries », datant de l'époque où Louis-Philippe fit creuser un inoffensif saut de loup le long du palais ; et enfin, pour achever cette liste des choses détruites et de souvenirs effacés, nous trouvons le fameux ballon captif, mort dernièrement d'une tourmente, comme une simple monarchie.

Une série de plans et de restitutions archéologiques, œuvre d'un architecte érudit, M. Hoffbauër, complète cette monographie et en accroît la valeur scientifique.

GEORGES DE NOUVION.

(1) *L'Égypte* (Alexandrie et le Caire), par Georges Ebers; traduction par Gaston Maspéro, professeur au Collège de France. Un vol. in-folio illustré de 332 gravures, dont 67 hors texte, et d'une carte de la Basse-Égypte. — Firmin Didot, 1880.

(2) N° du 25 mai 1878.

La route du torrent, tiré de *l'Amérique du Nord pittoresque.*

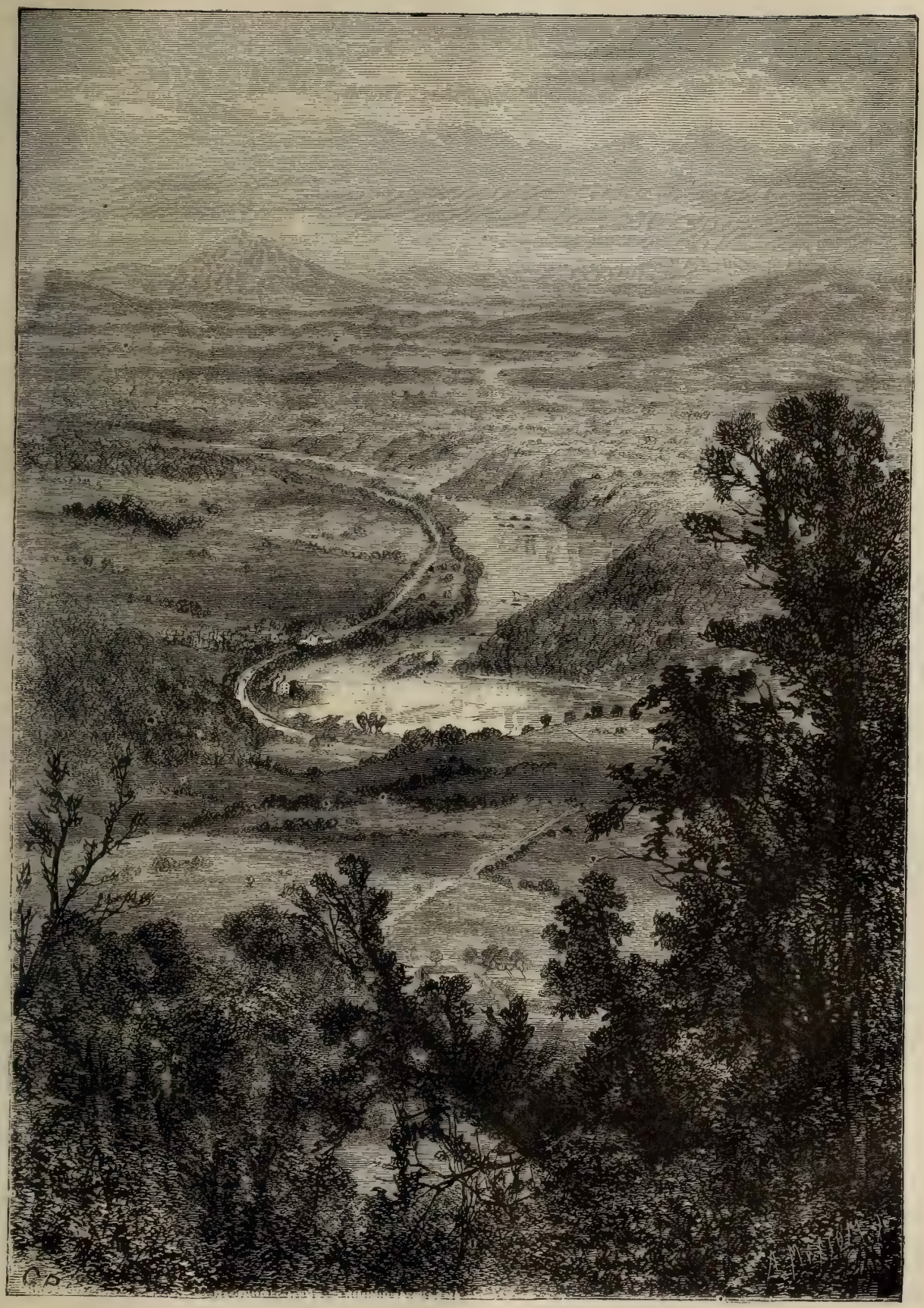

Le Potomac, tiré de *l'Amérique du Nord pittoresque.*

LES ROMANS D'ÉDUCATION

Les enfants sont bien heureux, et je sais nombre de personnes d'âge déjà respectable qui rajeuniraient volontiers de vingt ou trente ans, ne fût-ce que pour avoir le droit de lire tant de livres charmants, écrits à l'intention des lecteurs en veston et des lectrices en robe courte.

Personne assurément ne nous les interdit, ces livres aimables, et la fille en permet la lecture à son père. Mais il faut bien, même en fait de plaisirs et de distractions, être de son temps et de son âge ; il faut bien compter avec le préjugé et le respect humain ; il n'est pas bienséant, quand on porte barbe grise, de faire l'adolescent et d'avouer qu'on prend plus d'intérêt aux aventures de l'oncle Placide qu'à celles du zingueur Coupeau ou de Nana, son héritière. Au moins l'approche du jour de l'an nous offre-t-elle un prétexte décent pour laisser un moment de côté les livres à l'usage des grandes personnes. C'est une occasion qu'il est sage de saisir; je n'aurais, pour ma part, garde de la manquer, et je conseille à tous ceux qui, comme moi, ont atteint l'âge où l'on donne des étrennes et où l'on n'en reçoit plus, de suivre mon exemple et de lire, avant de s'en dessaisir, les beaux volumes dorés qu'ils destinent à leurs neveux, à leurs filleuls ou à leurs enfants. Il faut bien savoir ce que l'on donne! Et puis, c'est un plaisir si rare et si vif, par le temps de naturalisme qui court, de rencontrer un livre agréable et honnête! De ces livres-là, on n'en fait décidément plus guère que pour les enfants.

On a rendu compte dans cette *Revue* des ouvrages de luxe édités à l'occasion des étrennes. Je ne dédaigne ni les récits de voyages, ni les beaux livres d'histoire, ni les riches illustrations et les reliures éblouissantes; mais j'avoue mon faible pour les romans et les contes, même modestement habillés, quand ils sont de la main des bons faiseurs, quand ils ont le charme délicat qui distingue les récits de Mme Colomb et ceux de M. Girardin. Il me semble, et j'aime à le redire, qu'aucune lecture ne vaut pour les enfants celle de ces livres dont les héros ont leur âge, où on leur parle d'eux-mêmes, de leurs défauts, de leurs qualités, avec tant de bonne grâce et d'expérience indulgente, où on leur montre, sans phrases et sans pédantisme, le plaisir qu'il y a à bien faire et les récompenses assurées en ce monde aux hommes et aux enfants de bonne volonté.

Ce n'est pas les tromper, c'est leur dire la vérité la plus vraie et la plus utile, que de leur enseigner que l'on est heureux ou malheureux sur cette terre selon qu'on l'a mérité, et que nous faisons nous-mêmes notre condition et notre fortune. Ce n'est pas les tromper non plus que de leur faire voir que les hommes au milieu desquels ils doivent vivre sont bons et méritent d'être aimés. Cette règle souffre assurément de nombreuses exceptions; c'est pourtant la règle, et c'est cette vérité générale qu'il faut mettre sous leurs yeux, afin qu'ils s'y conforment pour leur compte et qu'ils s'habituent à prendre, dans leur conduite, modèle sur les braves gens, comme ils apprennent à bien parler dans le commerce des gens bien élevés.

Il ne suffit pas de leur dire et de leur répéter ces vérités utiles ; il faut encore les leur présenter de telle façon qu'ils les acceptent et qu'ils les retiennent. La morale abstraite ne les touche guère et les sermons les ennuient. Ce qui les frappe et ce qui leur profite, ce sont les exemples, ce sont les récits, les petits drames, les scènes familières où ils se reconnaissent et d'où ils tirent eux-mêmes la leçon, qu'ils n'écouteraient pas toujours si elle leur était présentée toute nue et toute sèche. Les petits hommes, semblables en cela aux grands, n'aiment pas qu'on les morigène. La seule morale contre laquelle ils ne soient pas tentés de regimber est celle qui se dégage des faits et de l'expérience, ou des livres où ils trouvent une peinture sincère de la vie, de la leur, s'entend, et où ils sentent qu'on leur dit la vérité sur eux-mêmes et sur le coin du monde qu'ils peuvent déjà observer.

C'est ce mérite, plus rare qu'on ne pense dans les livres destinés aux enfants, la sincérité, qui me charme dans les romans et les contes de Mme Colomb et de M. Girardin. Je ne parle pas seulement des grands ouvrages, comme *le Neveu de l'oncle Placide* (1) et *Franchise* (2), si goûtés des lecteurs du *Journal de la Jeunesse :* ce sont là les chefs-d'œuvre du genre et ce qu'on peut appeler les livres de fond des bibliothèques enfantines; d'autres volumes plus modestes, édités dans de nouvelles collections, me semblent des trésors d'observation enjouée et spirituelle, de morale délicate, de psychologie sincère.

Ce ne sont pas seulement les enfants qui sont peints d'après nature dans cette attrayante *Bibliothèque des écoles et des familles* (3), mais avec eux, et sans plus de complaisance, leur entourage ordinaire et familier, leurs parents, leurs maîtres, leurs domestiques, jusqu'aux bêtes de la maison, leur univers enfin, le petit monde sur les destinées duquel ils ont, sans le savoir toujours, une si grande influence.

M. Girardin, par exemple, connaît les maîtres aussi bien que les écoliers, et c'est un plaisir que de voir de quelle plume légère il esquisse ces portraits, médiocrement charitables parfois, de pédagogues et de pédants, principaux, proviseurs, professeurs de collège et de lycée, instituteurs ou maîtres de pension. Comme les travers et les ridicules professionnels sont vivement et gaiement indiqués, sans que la satire soit jamais offensante d'ailleurs, ni qu'elle puisse tirer à conséquence ! M. Girardin n'apprendra pas à ses lecteurs que leurs maîtres ne sont pas sans défauts; ils le savent de reste; mais ils croiront plus volontiers, lorsqu'il leur parlera d'eux-mêmes, un moraliste si désintéressé et si impartial qu'il ose dire son fait même à M. le principal du collège de Saint-Luce.

Le conte où figure cet important personnage, homme de

(1) *Le Neveu de l'oncle Placide*, 3e partie, par M. Girardin. — Hachette.

(2) *Franchise*, par Mme Colomb. — Hachette.

(3) Bibliothèque des écoles et des familles : *Simples récits, Histoires et proverbes, Contes pour les enfants, Petites Nouvelles*, par Mme Colomb. — *Petits Contes alsaciens, les Gens de bonne volonté, Un peu partout, Chacun son idée*, par J. Girardin. — *Ici et là*, par C. Colomb. — Paris, Hachette.

grands moyens, qui serait licencié s'il l'avait voulu, est vraiment charmant, et ce n'est pas pour les écoliers seuls qu'il est instructif (1). C'est tout un traité d'éducation que l'histoire de ce jeune campagnard dont l'enfance s'est passée à polissonner sur les grandes routes et qui se trouve, du jour au lendemain, transplanté dans un collège. La forme de sa casquette et la coupe de sa blouse déplaisent à ses camarades; il ne prend aucun goût aux analyses logiques et aux finesses de la grammaire française; avec cela, il se fâche et il se plaint lorsqu'il reçoit en plein visage une boulette de papier mâché. C'est, de l'avis de tous, élèves et maîtres, un jeune sauvage, réfractaire à l'instruction classique, et M. le directeur lui prédit une fin misérable. Un hasard heureux, la rencontre de quelques braves gens, de bonnes paroles, des encouragements sympathiques, éveillent cette intelligence endormie, et le cancre incurable devient un homme distingué dont les succès couvrent de gloire et le collège de Sainte-Luce et son principal.

De pareils malentendus ne sont pas rares, et ce n'est pas aux enfants seuls qu'il est utile de rappeler que les plus apathiques n'attendent souvent, pour sortir de leur torpeur, qu'un conseil intelligent, une parole engageante, une marque d'estime et de bienveillance qui les relève à leurs propres yeux et leur apprenne à ne pas désespérer d'eux-mêmes. C'est parce que les contes de M. Girardin et ceux de Mme Colomb sont tout pleins de belles et bonnes vérités comme celle-ci que je les crois intéressants pour tout le monde et que je me permets d'en recommander la lecture aussi bien à ceux qui donnent des étrennes qu'à ceux qui en reçoivent.

E. R.

(1) *Les Gens de bonne volonté, l'Église de Sainte-Luce.*

REVUES ÉTRANGÈRES

L'instruction primaire en Angleterre. — Le *Messager d'Europe.* Sainte-Beuve. — La *Nuova Antologia.* **Les droits des femmes.**

I.

Le *Messager d'Europe* continue la série des *Lettres parisiennes,* remarquables à tous les égards, où M. Émile Zola, mis à son aise par un cadre plus large qu'un feuilleton de journal, explique, développe et défend ses idées sur la littérature. Sainte-Beuve disait de Mme du Deffand : « Elle fut la personne qui demanda le moins à son voisin ce qu'il fallait penser. » M. Zola tient de Mme du Deffand par l'habitude de penser tout seul. Il en tient encore en ce qu'il doit, comme elle, cette qualité à une éducation irrégulière, qui a laissé à faire à la nature et à l'expérience. Le convenu n'entre pour rien dans les jugements de M. Zola sur les autres écrivains. Ses audaces heureuses et ses énormes imprudences remettent continuellement en mémoire le mot que M. Schérer, dans un sens moins favorable, lançait un jour à M. Veuillot : « Tout le monde n'a pas le bonheur d'être aussi ignorant que M. Veuillot. » Avec quelle héroïque insouciance du danger le correspondant du *Messager d'Europe,* dans une étude sur *Sainte-Beuve et son école critique* (1), remue en passant la querelle des Anciens et des Modernes et traite d'absurde ce que Sainte-Beuve en a écrit dans une de ses *Causeries!* On a envie de lui crier : Mais prenez donc garde, monsieur; cela brûle! Il faut y regarder à trois fois, à moins que d'avoir fait son étude habituelle de l'antiquité, et même dans ce cas-là, avant de déclarer que Sainte-Beuve a dit des sottises sur Homère et sur Mme Dacier!

Il y a dans cette même étude de jolies pages, un peu cherchées, gâtées par le parti-pris et l'exagération, sur l'influence que le goût de Sainte-Beuve pour les femmes a exercée sur son talent d'écrivain. La fréquentation des femmes a pu en effet développer chez lui la passion des nuances, le penchant à raffiner et à compliquer, l'horreur du tapage et de la brutalité en toutes choses, surtout en littérature; à moins pourtant, ce qui serait fort possible, que son attrait pour les femmes ne soit venu de ce qu'il possédait justement les qualités d'esprit qui font trouver plaisir et profit dans leur commerce. Quoi qu'il en soit, c'est déjà pousser trop loin que d'établir une relation directe de cause à effet, sans aucune de ces fines atténuations dont Sainte-Beuve lui donnait l'exemple, entre la phrase subtile des *Portraits* ou même des *Causeries,* quelquefois indécise à force de vouloir tout dire, et les douceurs, les caresses, les perfidies, les allures insinuantes et nerveuses du caractère féminin; c'est passer toute mesure que de poser en axiome : « Il était adorateur des femmes, voilà sa qualité caractéristique comme écrivain et comme homme. » Non, vous avez beau dire, l'historien de Port-Royal a été autre chose qu'un Céladon et un baron Hulot. Vous ne me persuaderez pas, quand même vous me persuaderiez. De même, M. Taine, lorsqu'il lira que vous le chargez d'employer les pierres ramassées par Sainte-Beuve, lequel n'a jamais eu de vues générales en littérature, aura un petit frisson d'incrédulité. Il y a des pierres auxquelles les gens prudents ne touchent pas volontiers, de peur d'être écrasés sous leur poids. Après tout, la polémique a toujours donné le droit d'avoir des boutades, et M. Zola faisait ici de la polémique pure : son article a pour but de démontrer que Sainte-Beuve, s'il vivait, n'aimerait pas les romans de M. Zola. On s'en doutait bien un peu.

II.

L'Italie contemporaine ne veut rester étrangère à aucune des idées, bonnes ou mauvaises, qui passionnent les autres grands pays. La fameuse question des droits des femmes y a trouvé des avocats qui la soutiennent chaleureusement par leurs discours et par leurs écrits. Le parti a même fondé à Bologne un journal appelé *la Donna,* qui est rédigé presque en entier par des femmes et auquel on reproche d'insérer trop de vers sur les fleurs et les petits oiseaux. En Italie

(1) Lettre LIII.

comme en Angleterre, le point spécial sur lequel les partisans de l'émancipation des femmes portent leurs efforts, la concession pratique qu'ils tâchent d'emporter de haute lutte, c'est le droit de suffrage électoral. Cependant, s'il y a un pays qui aurait dû avoir patience pour une réforme de ce genre, ce pays est la souriante Italie, où les vieilles mœurs ont été moins entamées qu'ailleurs. Dans les provinces du Midi surtout, l'Italie possède toute une génération d'aimables douairières élevées sous le gouvernement paternel des Bourbons, qui n'ont jamais fait de sociologie et qui seraient, pour cause, bien en peine de lire Herbert Spencer. Elle compte toute une population de nonnes et de moinesses dont les voix, un jour d'élection, formeraient un appoint important, et qui ne voteraient certainement pas pour le candidat patronné par le journal *la Donna,* de Bologne. Nous ne sommes donc point surpris que les gens de bon sens du parti libéral italien crient à l'absurdité et que *la Nuova Antologia* (1) refuse d'admettre les Italiennes à influer sur la composition du parlement. Elles ne sont pas mûres pour le rôle que la signora Mozzoni et la signora Beccari veulent leur faire jouer. Laissez-leur le temps d'aller à l'école et écoutez une histoire qui n'est pas un apologue, bien qu'il y ait une morale.

Il y avait une fois un cardinal très dévot ; le cas se présente, quoi qu'on en dise, en Italie. Ce cardinal, voulant faire œuvre pie, acheta un des théâtres de la ville pour le transformer en église ; mais il mourut avant d'avoir exécuté son projet. Une vieille princesse de ses amies, désireuse de remplir les intentions du défunt, racheta la salle. Lorsqu'elle fut propriétaire, elle réfléchit qu'une église ne rapportait rien et qu'un théâtre rapportait de l'argent. Alors elle résolut de mettre d'accord sa conscience et les intérêts de sa bourse en exploitant elle-même le théâtre, où elle ne ferait représenter que de bonnes pièces bien morales et utiles à la religion. Par malheur, la princesse ne sait pas lire ; cela l'oblige à choisir son répertoire un peu à l'aventure. Elle se guide sur les prix demandés par les auteurs, se disant que, par le temps qui court, les pièces convenables doivent être les pièces offertes à plus bas prix. Le calcul n'est point tant sot. Pourtant il la trompe quelquefois. Le mois dernier, la troupe de la princesse donnait *Séraphine,* de M. Sardou, et *Thérèse Raquin,* de M. Zola. Le public prenait à l'une et à l'autre un plaisir extrême ; il n'est pas sûr cependant que la princesse, si ses principes lui avaient permis d'assister à la représentation, se fût senti la conscience absolument en repos vis-à-vis de son ami le feu cardinal.

Morale : l'Italie fera bien d'attendre, pour conférer le droit de vote aux femmes, que toutes les princesses italiennes soient en état de lire les circulaires électorales.

ARVÈDE BARINE.

(1) *Le Riforme legislative nei riguardi del sesso e il voto politico delle donne,* par Attilio Brunalti.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les journaux bonapartistes ne sont pas éloignés de prétendre que la république est cause du froid.

On pourrait leur répondre avec plus de raison que, si la charité ne fonctionne pas aussi vite, aussi efficacement qu'on pourrait le souhaiter à Paris, malgré l'affluence des dons, c'est la faute de l'empire, qui nous a légué des traditions administratives, des habitudes mondaines par lesquelles doit fatalement passer la charité. L'initiative individuelle ne va pas au delà des souscriptions. On donne son argent à un journal, à un guichet de théâtre ou à l'Assistance publique (ce qui vaut mieux), et l'on rentre bien vite se chauffer chez soi sans savoir, sans s'informer si dans la même maison quelqu'un qui ne s'inscrit nulle part sur des listes de mendicité n'est pas près de mourir de froid et de faim !

Souscrire, c'est bien ; mais cela ne devrait pas dispenser d'agir.

II.

Les étrennes se ressentiront-elles de ce froid effroyable ? Sera-t-on moins généreux envers les mendiants aux joues roses qui n'ont besoin que de sucreries, de joujoux et de livres ? Je ne le crois pas, et je ne le souhaite pas. Acheter, c'est encore donner. Aider toutes les industries qui se multiplient à cette époque, c'est faire circuler le sang de la vie sociale et réchauffer celui de tous ceux qui travaillent.

Cette année encore les librairies les plus sérieuses font une concurrence redoutable aux marchands de jouets.

On pourrait redire en mettant la poupée à côté du livre : *Ceci tuera cela.* Ce serait peut-être dommage ; car la poupée a du bon, et les joujoux ont du mérite. Mais l'influence s'exerce mieux par le livre que par un massacre des innocents à poitrine remplie de son et à membres articulés.

Les joujoux deviennent savants et instructifs pour se tenir à la hauteur du livre. On donne aux enfants des imprimeries, des téléphones, des machines électriques, et les poupées, les animaux, confectionnés d'après les règles d'une physiologie plus logique, ont maintenant des formes, des proportions anatomiques qui ne faussent plus au début l'imagination des enfants et qui aident à leur faire entrevoir les lois qu'on leur expliquera plus tard.

Je pourrais citer un peintre en renom qui dernièrement, pour un tableau destiné à la prochaine Exposition, dessinait gravement sur la toile un beau cheval piaffant, d'après un cheval en zinc admirablement modelé qu'il avait découvert entre les jambes de son petit garçon.

Tout le monde comprend qu'il y a des poupées dans les vitrines de tel ou tel grand marchand de jouets qui, pour les proportions et l'ampleur des formes, humilieraient les héroïnes de certains portraits célèbres.

III.

Quant aux livres, quel est celui de nous qui ne serait fier d'en signer un grand nombre parmi ceux qu'on met tous les ans aux mains de la jeunesse? Quel est celui qui, en recevant, pour les signaler dans un article, des livres de la maison Hachette ou de la maison Hetzel, ne fait son choix tout d'abord pour lui-même avant de le faire pour les écoliers qu'il veut émanciper par la lecture?

La librairie Hetzel se maintient dans le programme de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation,* et si nous disputons les livres de Jules Verne, de Legouvé, de Viollet-le-Duc à nos enfants, c'est à cause de l'excellence de la forme sans être jaloux pour le fond.

La librairie Hachette, qui fait la part de tous les âges, a toujours quelques livres de haut prix, de haute valeur scientifique, artistique, que les grands parents s'adjugent d'abord en les montrant comme un sommet, comme un couronnement d'étrennes et d'études.

J'avouerai donc que je garde pour moi le *Livre de Tobie,* un chef-d'œuvre typographique dont les dessins de Bida font une double merveille; que j'ai promis pour plus tard l'*Histoire romaine* de M. Duruy, et que j'ai déjà lu le volume de l'*Histoire de France* de M. Guizot.

M. Duruy est un des rares esprits qui aient traversé l'empire et qui l'aient servi sans s'y absorber et sans y disparaître comme homme libéral, comme historien.

Je ne pousserai pas l'hommage jusqu'à dire qu'il ne s'est pas momentanément diminué en devenant le ministre de Napoléon III; mais certains efforts de son ministère et ses travaux personnels, ses livres, le redressent dans l'estime et font pardonner une faiblesse qu'il n'a pas exploitée comme tant d'autres pour sa seule fortune et sa seule vanité.

Cette *Histoire romaine,* avec ses illustrations précieuses, avec ses cartes, ses gravures de statues, de médailles, de paysages, ses reconstitutions de monuments, avec tout ce luxe intelligent, consciencieux, qu'une grande maison a pu mettre au service de l'érudition, est un des livres les plus beaux, les plus nécessaires de ce temps-ci.

L'histoire s'éclaire de tous ces rayonnements de la numismatique, de la géographie. En trouvant à chaque instant dans le texte un souvenir exactement reproduit des temps que l'historien raconte, on devient le contemporain des faits exhumés. Il reste de la lecture plus qu'une impression intellectuelle: une vision en quelque sorte physique qui vous aide à comprendre et qui vous interdit d'oublier.

IV.

Quant au second volume de l'*Histoire de France* racontée à des *petits enfants* pour être écoutée par des hommes, nous aurions des réserves à faire sur bien des points, si nous entrions dans l'examen des faits. La fille de M. Guizot, quelque dignité qu'elle apporte dans le récit des événements de 1848, ne peut convenir de l'imprudence et de l'entêtement paternels.

Elle est sévère pour Napoléon, mais elle est injuste envers ceux qui n'avaient pas attendu le second empire pour se défier de l'influence fatale du nom de Napoléon.

L'histoire a tort de dire que Lamartine fut complice de cette imprévoyance qui, par la voix de Béranger et de Victor Hugo, appelait et saluait l'ombre du grand captif de Sainte-Hélène. Parmi les pages les plus éloquentes de Lamartine, parmi ses meilleurs discours, il faut toujours citer les pages et les discours qu'il consacra, au contraire, à faire le procès de ce fétichisme, à prédire le danger de cette restauration d'un fantôme. C'est bien la peine d'avoir été l'adversaire constant, invincible de Napoléon, pour être accusé d'avoir été le missionnaire de sa fausse religion.

A propos de l'entrevue d'Erfurt, je regrette que l'historien et surtout que le dessinateur qui a illustré ce chapitre n'ait pas connu un très curieux récit de Mme Schopenhausen sur l'une de ces fêtes grandioses. Il y avait pour l'historien prétexte à des détails pittoresques, et le dessinateur n'eût pas représenté l'empereur Napoléon dans une loge, à côté d'une dame, quand il est certain qu'il était sur un fauteuil, à côté de l'empereur Alexandre.

Voici, au surplus, quelques passages de cet amusant récit.

La bonne dame raconte son empressement à obtenir des billets; comment on s'asseyait six sur trois chaises dans les loges. Ce jour-là, on jouait *Œdipe.*

« Immédiatement devant la scène, dit-elle, étaient placés deux fauteuils pour les deux empereurs, et sur les deux côtés on avait mis des chaises ordinaires pour les rois et les princes régnants...

« On entendit un roulement de tambours au dehors. C'est l'empereur! redisait-on dans toute la salle. — Imbéciles! que faites-vous? s'écria en colère aux tambours l'officier qui commandait; *ce n'est qu'un roi!* — En effet, un roi allemand entra dans la salle; trois autres rois parurent peu de temps après. Ce fut sans bruit et sans éclat que les rois de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg entrèrent.....

« En ce moment, Talleyrand parut dans une petite loge pratiquée pour lui au niveau du parquet, près de la scène, parce que l'infirmité de ses pieds ne lui permettait pas de se tenir dans le parquet même. L'empereur Alexandre et les rois se tinrent debout devant la loge, pour s'entretenir avec le ministre commodément assis. Tout le monde était au rendez-vous. Celui-là seul qui avait fait venir tous ces grands manquait encore: il se fit longtemps attendre.

« Enfin un nouveau roulement plus fort se fit entendre. Tous les yeux se dirigèrent avec une inquiète curiosité vers l'entrée. Il parut enfin, cet homme, le plus incompréhensible de cette époque inconcevable. Vêtu de la manière la plus simple, comme toujours, il salua assez légèrement les souverains présents, qui avaient été obligés de l'attendre si longtemps, et il occupa son fauteuil, à droite de l'empereur de Russie.

« Sa taille ramassée et un peu informe contrastait avec le port superbe d'Alexandre. Les quatre rois prirent place sur les chaises sans appui, et le spectacle commença. Mais en vain Talma déploya tout son art; en vain Jocaste-Raucourt, dont la beauté et le talent avaient charmé le bon Grimm à Paris, il y avait un demi-siècle, se lamentait sur les ravages qu'avaient causés ses *faibles appas;* nous n'avions d'yeux et d'attention que pour le parquet devant nous. Cependant les gendarmes à la porte de notre loge firent tout ce qu'ils purent pour compléter notre éducation manquée et pour nous inculquer dans

l'entr'acte l'étiquette à observer en présence du maître du monde.

« — Otez la lorgnette, l'empereur ne le veut pas, s'écria l'un d'eux en se penchant par-dessus toutes les dames assises derrière nous. — Tenez-vous droite! n'allongez pas le cou; l'empereur n'aime pas cela, s'écria un autre.

« L'impertinence était grande; mais nous prîmes exemple sur les rois et les princes devant nous, et nous supportâmes patiemment de la part des Français ce que nous ne pouvions changer.

« Immédiatement après l'exposition de la tragédie, qu'il avait peut-être vue cent fois, Napoléon s'était mis tout à fait à l'aise dans son fauteuil et s'était profondément endormi...

« C'était pour nous un singulier spectacle de voir livré à un doux sommeil l'homme terrible dont les vastes plans faisaient le bonheur ou le malheur de la moitié de la terre. Nous ne pouvions nous lasser de contempler, avec un étonnement mêlé de crainte, ce profil d'un bel antique auquel le sombre uniforme d'Alexandre servait de fond... »

N'est-ce pas que ce tableau malicieux et naïf est charmant; que tout s'y trouve; qu'il vaut une grande peinture et que je suis excusable de l'avoir substitué à deux pages de ma prose?

Il m'a semblé d'ailleurs qu'il avait, outre son mérite permanent, un mérite d'actualité au moment où la librairie Calmann Lévy met en vente le second volume des *Mémoires de Mme de Rémusat,* si intéressants, si pleins de portraits aussi, et qui rendent justice à Talleyrand, que les rois et l'empereur de Russie venaient à Erfurth saluer dans sa loge!

Décidément l'histoire ne perd rien à être écrite par les femmes. Il semble qu'elle gagne au contraire un degré de pénétration, de finesse, de malice que les hommes ne soupçonnent pas toujours.

V.

La censure a fini par interdire le drame de MM. Erckmann-Chatrian à l'Ambigu.

Comme ce n'est pas dans la crainte que cette œuvre patriotique n'inspirât trop vivement l'amour de la patrie aux spectateurs, qui ont été si longtemps au régime de l'*Assommoir,* que l'interdiction a été prononcée, il faut croire qu'on a redouté de blesser l'Allemagne par un tableau de l'Alsace française.

C'est donc une condition de la défaite que de ne pouvoir jamais en parler, même pour en tirer une leçon? Il a donc été convenu que la France n'aurait jamais le droit de regarder par-dessus la frontière pour contempler les pays perdus? Cela ferait donc courir des dangers à la paix de l'Europe?

Je comprendrais qu'on hésitât à permettre un drame dans lequel un gendarme allemand brûlerait la cervelle à un Français réfractaire. Cela pourrait passer pour une calomnie, surtout si au dénouement du drame le gendarme homicide était solennellement absous de ce meurtre.

Mais je ne crois pas que la pièce de MM. Erckmann-Chatrian eût touché à un sujet si scabreux. Nous faisons peut-être les Allemands trop susceptibles, trop naïfs, trop haineux, quand nous nous imaginons qu'ils se choqueraient de nos douleurs patriotiques. Quand donc serons-nous libres au moins de nous souvenir pour pleurer?

La censure veut moraliser le théâtre. Elle craint aussi de nous voir nous déconsidérer devant l'étranger. Bonne censure! Il y a quelque chose de plus dangereux pour l'honneur de la France, pour l'estime qu'elle a le droit d'attendre de ses vainqueurs : c'est cette obscénité publique de certains livres ; c'est cette offense à la pudeur qui nous représente uniquement occupés des faits et gestes de deux filles publiques. Un livre comme ceux auxquels je fais allusion nous fait plus de mal, nous compromet davantage en nous avilissant qu'un drame un peu fier, où le cœur de l'auteur bat noblement et qui nous fait respecter, même au risque de nous faire un peu craindre.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Après le magnifique *Hans Holbein* de l'an dernier, la maison Quantin continue la série par *Boucher, Lemoyne et Notoire* (1). C'est M. Paul Mantz qui est l'introducteur et le commentateur. Assurément Boucher est un *petit* maître à l'égard de Hans Holbein, M. Paul Mantz le reconnaît tout le premier; cependant, s'il ne mérite pas la vogue dont il a été l'objet, il est loin de mériter le dédain. Il a des qualités remarquables; nous dirons même qu'il gagne à être reproduit à l'eau-forte : il ne perd rien de sa grâce et il a plus de fermeté. Le fard seul disparaît. Et puis il représente toute une école, une manière, si l'on veut, qui a été celle d'un demi-siècle, et qu'il sera toujours intéressant et agréable d'étudier dans le détail. C'est le plaisir que nous offre cette admirable publication, qui doit nous donner d'année en année l'œuvre des grands maîtres, reproduite par les procédés modernes avec un soin digne de tout éloge.

En même temps, mais dans des proportions plus modestes, la maison Quantin nous donne l'*Art ancien* et l'*Art moderne* à l'Exposition de 1878. On y retrouve, rendus par la gravure, la plupart des œuvres et objets d'art que l'on a admirés l'année dernière au Champ de Mars et au Trocadéro.

Il n'est plus nécessaire de recommander l'*Histoire de France populaire* de M. Henri Martin. Il suffit de rappeler chaque année ces grands volumes illustrés qui reproduisent, dans un style clair, élevé et précis, et dans des gravures fidèles, les portraits des personnages et les scènes de notre histoire (Furne, Jouvet et Cie). M. Henri Martin n'est pas de ceux qui croient que pour écrire une histoire populaire il faut abaisser son style; il a compris, au contraire, qu'il faut apporter au récit autant de soin, plus peut-être, que quand

(1) Un splendide volume in-folio petit colombier, avec 40 gravures hors texte et à l'eau-forte, et plus de 100 gravures dans le texte d'après les procédés nouveaux de reproduction directe.

on s'adresse au public lettré, et qu'en même temps qu'on honore ainsi ceux à qui on s'adresse, on les attache davantage. Cette *Histoire*, digne corollaire de son grand ouvrage, et qui l'a même devancé en prolongeant le récit des événements jusqu'à notre époque, est populaire en ce sens que tout le monde sans exception trouve un profit égal à y chercher les annales véridiques de notre patrie.

Buffon, on l'a dit, ne vieillit pas, malgré les progrès de la science, dont il a pressenti la marche. La maison Garnier frères en est convaincue : aussi publie-t-elle en un grand volume in-8 une *Galerie d'histoire naturelle* tirée des œuvres complètes du grand écrivain, ornée de trente-deux gravures sur acier, d'après les dessins de MM. Traviès et Henri Gobin, coloriées avec soin. Ajoutons qu'éditeurs des œuvres de Sainte-Beuve, MM. Garnier frères ont eu la bonne idée de mettre en tête de ce beau volume son *Étude sur Buffon*.

A la même librairie, *Voyage aux mers polaires* à la recherche de sir John Franklin, par J.-R Bellot, avec une introduction par M. Paul Boileau et une carte des régions arctiques. Nouvelle édition illustrée par M. Ad. Beaune.

A l'adresse des bébés : *Je sais lire*, lectures et scènes enfantines, album enrichi de nombreuses gravures de Lix imprimées en couleur.

Notre causerie littéraire a signalé la semaine dernière, parmi les livres d'étrennes, les *Vieilles Villes d'Espagne*, texte et dessins de M. Robida, édité par la librairie Maurice Dreyfous; rappelons aussi les deux aînés de ce livre, les *Vieilles Villes de Suisse* et les *Vieilles Villes d'Italie*, dont le succès a engagé l'auteur et l'éditeur à continuer leurs pérégrinations à travers l'Europe.

M. Berthold Auerbach a terminé un nouveau roman, *Brigitta*, qui va paraître en feuilleton dans un journal de Berlin.

Les nouvelles des théâtres de Berlin nous fournissent des renseignements curieux sur la manière dont la censure prussienne entend ses devoirs. Le préfet de police avait interdit une tragédie italienne intitulée *Marie-Antoinette*, que Mme Ristori venait de jouer une première fois à Berlin. La mesure surprit de hauts personnages de la cour, qui avaient assisté à la représentation et y avaient pris grand plaisir. Le préfet de police répondit aux observations « qu'il avait craint l'impression trop vive que certaines scènes particulièrement émouvantes auraient pu produire sur le public ». Le ministre de l'intérieur, interpellé à la Chambre, a donné raison au préfet de police. C'est exactement comme si on interdisait *Paul et Virginie* en France, sous prétexte que cela fait trop pleurer les petites filles.

On annonce d'Allemagne que M. Georges Ebers travaille à un nouveau roman archéologique dont la scène sera placée dans l'Égypte ancienne et qui aura pour titre : *les Sœurs*.

Notes géographiques. — Des lettres d'Afrique ont appris au Vatican que le roi d'Abyssinie retenait prisonnier Mgr Massaïa, évêque *in partibus* et vicaire apostolique au pays des Gallas. Le pape a prié les gouvernements européens d'user de leur influence pour obtenir la libération de Mgr Massaïa, et lui-même enverra des délégués pour intervenir auprès du roi d'Abyssinie.

— Quelques journaux annoncent la mort du roi nègre Mirambo, l'ami de M. Stanley, qui l'avait surnommé le Bonaparte noir. C'est ce même Mirambo dont la malveillance commençait à rendre difficile la situation des missions anglaises des bords du lac Tanganyika.

M. Armand Baschet a découvert un manuscrit de Richelieu qu'il se propose de publier prochainement et qui offrira un vif intérêt de curiosité. L'ouvrage a pour titre : *Maximes que j'ai adoptées pour ma conduite à la cour*, et il est daté de 1609. Il sera le plus ancien écrit connu de Richelieu.

Enseignement des langues celtiques. — Dans la séance du Sénat du 11 décembre, à l'occasion du budget du ministère de l'instruction publique, M. Henri Martin a demandé la création d'une chaire de langues celtiques, désirée depuis longtemps par les hommes qui s'occupent de nos origines nationales et des langues anciennes. De semblables chaires, a-t-il continué, existent non pas seulement dans des pays qui sont comme nous, au moins en grande partie, d'origine celtique, en Angleterre, en Irlande, mais aussi en Allemagne, dans un pays où ces origines ne peuvent exciter qu'un intérêt purement scientifique et non, comme chez nous, un intérêt qu'on peut dire patriotique. Il est vraiment de notre honneur national de ne pas rester en arrière de l'Allemagne en ce qui regarde les souvenirs de notre race, de la langue primitive de ces Gaulois qui sont devenus les Français.

L'honorable sénateur a raison : toutefois cet enseignement existe à l'École des hautes études; il y a été créé, il y a trois ans, par M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, et a été confié à M. Henri Gaidoz, polygraphe compétent, connu des savants par ses travaux de philologie et par la *Revue celtique*, qu'il a fondée en 1870 et qu'il n'a cessé de publier depuis lors. Les cours de l'École des hautes études se font modestement et sans bruit; ils sont fermés au grand public pour n'accueillir que des étudiants sérieux qui travaillent sous la direction des professeurs. Cette école rend des services sérieux et trop peu connus à la science et au pays.

Les Juifs en Allemagne. — L'Allemagne est une des contrées où les Juifs ont le plus de peine à faire accepter leur existence sur le pied de l'égalité avec les autres races. Il y a encore telle province allemande où un israélite, par cela seul qu'il est israélite, paye un impôt spécial. Le directeur d'une des grandes Revues de Berlin, les *Preussische Iahrbucher*, vient de faire une sortie d'une violence extrême contre « les Juifs baptisés ou non baptisés », ces mauvais patriotes, ces détracteurs de la religion chrétienne, etc., etc. L'auteur de cette diatribe, M. von Treitsche, est professeur à

l'université de Berlin et membre du parlement. Un de ses collègues, le professeur Lazarus, lui a répondu dans un discours qui va être publié en brochure. Les journaux de Berlin, grands et petits, ont pris parti dans la querelle. On verra, en définitive, pour qui les Berlinois se prononceront, à la première représentation d'un drame que M. Paul Lindau, l'ancien Paul Lindau de la *Revue des Deux Mondes,* va faire jouer au Théâtre-Royal. Sa pièce, intitulée *Léa,* a pour héroïne une comtesse née israélite, qui est persécutée et qui triomphe au dénouement des intrigues dirigées contre elle. *Léa* vient d'obtenir un grand succès à Hambourg, ville particulièrement juive. Il sera curieux de voir l'accueil qui lui sera fait à Berlin.

L'*Academy* fait un éloge sans restrictions (13 décembre) de l'*Histoire de l'Autriche-Hongrie* de M. Louis Leger. Le critique anglais ne va pas moins qu'à appeler M. Louis Leger, qui sera un peu intimidé de l'honneur grand, « un Bismarck littéraire », et, qui plus est, un « Bismarck supérieur », ayant accompli dans le domaine de l'histoire ce que l'autre, celui de Varzin, essaye seulement d'accomplir en politique : « rétablir le centre de la monarchie où il doit être, à Vienne, et décider l'aigle à deux têtes à tourner définitivement ses deux becs du côté de l'Orient. » M. Leger, ajoute l'*Academy,* a exécuté son plan avec clarté et avec méthode.

La vieille question : *Si la musique adoucit les mœurs*, vient d'être résolue par un Italien, M. Francesco Praloran (Belluno, Guernieri). Nous avouons ne pas savoir qui est M. Francesco Praloran, mais nous croyons fort, d'après ses conclusions, que ce n'est pas un musicien. En effet, il s'adresse à l'expérience et demande aux faits des renseignements. Les faits lui apprennent que tous les grands musiciens ont mauvais caractère, y compris Wagner. *Dunque.....*

Le *Magazin für die Literatur des Auslandes,* rendant compte de l'ouvrage de M. Paul Gaffarel sur *les Colonies françaises,* conclut en ces termes : « Le livre de Gaffarel paraît très propre à ouvrir les yeux des Français sur la réelle valeur de leurs colonies, que les dissensions politiques intérieures leur ont toujours fait oublier. Peut-être l'Allemagne, qui a tout à faire de ce côté, pourrait-elle aussi y trouver un avertissement instructif. »

Un érudit anglais, M. Skeat, revendique pour Plutarque l'honneur d'avoir parlé le premier du pétrole et d'en avoir même indiqué une mine. Le passage sur lequel il s'appuie est tiré de la *Vie d'Alexandre :* « ... Un Macédonien nommé Proxène, qui avoit charge des meubles du roi, ainsi comme il faisoit caver en quelque lieu près la rivière d'Oxus pour y dresser la tente et le logis du roi, découvrit une source d'humeur grasse et huileuse, dont, après que l'on eut épuisé la première, il en sortit une autre claire, qui ne différoit de rien, ni en odeur ni en goût et saveur, de l'huile naturelle, ayant le lustre et la grassesse si semblables, que l'on n'y eût su trouver ni connoître aucune différence ; ce qui étoit de tant plus émerveillable, qu'en toute cette contrée il n'y avoit point d'oliviers. » (Trad. d'Amyot.)

En véritable Anglais, M. Skeat termine son petit article, adressé à l'*Athenæum*, par une suggestion pratique. « S'il y avait du pétrole au bord de l'Oxus du temps d'Alexandre, dit-il, il est probable qu'il y en a encore. Cela vaut la peine d'aller voir. » Avis aux industriels.

M. Fr. Lenormant travaille à un objet important qui s'appellera *les Origines de l'histoire, d'après la Bible et les traditions de l'Orient antique; essai de commentaire des onze premiers chapitres de la Genèse.* Le premier volume paraîtra vers la fin de cet hiver.

Viennent de paraître :

Zéphyrin Cazavan en Égypte, par M. Charles Edmond. — Un vol. in-12. Calmann Lévy.

La Chimère, récit par M. Ernest Chesneau. — Un vol. in-12. G. Charpentier.

Michel Servet, portrait-caractère, par M. Henri Tollin, pasteur à Magdebourg. Traduit de l'allemand par Mme Picheral-Dardier, avec une bibliographie des ouvrages de et sur Servet, par M. Charles Dardier. — Brochure in-8° de 70 pages. Sandoz et Fischbacher.

Les Sophistes grecs et les Sophistes contemporains, par M. Funck-Brentano. — Un vol. Plon. — Les sophistes grecs dont il est question ici sont ceux que tout le monde connaît; les sophistes contemporains sont, aux yeux de l'auteur, Stuart Mill et Herbert Spencer.

Les Révolutions du droit, études historiques destinées à l'intelligence des institutions sociales, par M. Brocher de la Fléchère. — Premier volume. Sandoz et Fischbacher. — Le but poursuivi par l'auteur est la réforme du droit, qui, selon lui, a pris un caractère trop conventionnel.

Leçons de philosophie positive, par M. Lastarria. Traduit de l'espagnol. — Un vol., Denné. — L'auteur a été ministre de l'intérieur au Chili. Quoique disciple d'Auguste Comte, il fait la plus large part à la liberté individuelle.

Les Institutions administratives en France et à l'étranger, des réformes à apporter à notre législation sur la commune et le département, par M. J. Ferrand, ancien préfet. — Un vol. in-8°. Guillaumin.

Les Israélites en Roumanie, par M. Emmanuel Crezzulesco, ancien agent diplomatique de Roumanie à Paris. — Brochure in-8°. Dentu.

La Bolivie et le Chili en 1879. — Brochure in-8°. Dentu.

M. de Pressensé vient de publier à la librairie Sandoz et Fischbacher un volume d'*Études contemporaines (Thiers, Voltaire jugé par Strauss, l'évêque Dupanloup, Arnaud de l'Ariège, Vinet, etc.*). Une traduction anglaise a déjà paru à Londres.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C°, rue Saint-Benoît. [2335]

TABLE DES AUTEURS

D'ARTICLES, LEÇONS OU OUVRAGES ANALYSÉS

Du 1er juillet au 31 décembre 1879.

Les titres d'ouvrages analysés sont en italiques.

ALLARD (Paul). — *L'Art païen sous les empereurs chrétiens*, 185.
ALTON-SHÉE (le comte D'). — *Souvenirs de 1847 et de 1848*, 595.
ALVISI (Eduardo). — *Cesare Borgia, duca di Romagna, notizie e documenti*, 279.
ANONYME. — Huss et les Hussites, 6. — Le département des affaires étrangères pendant la Révolution, d'après M. Frédéric Masson, 73. — La situation politique en Angleterre, d'après M. Gladstone, 135. — *Le Méphistophélès moderne*, 137. — La morale anglaise contemporaine, 181. — Les étudiants en lettres dans les Facultés de l' tat, 300. — Le cardinal Bessarion, 374. — *Noélie Jahel*, 548. — *Amérique du Nord pittoresque* (avec gravures), 608. — *Paris à travers les âges*, 609.
ARNAUD (Henri). — *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*, 212.
ARVÈDE BARINE. — Le mouvement littéraire à l'étranger, 18, 137, 158, 232, 257, 303. — Des méthodes allemandes dans l'enseignement, 25. — L'idéal chevaleresque au Japon, 107. — Le mouvement littéraire en Danemark, 269. — *L'OEuvre de Jésus ouvrier. Les Cercles catholiques*, 306. — Revues étrangères, 613.

BAILLY (Jules). — *Les Heures de soleil*, poésies, 549.
BAIN (Alexandre). — *La Science de l'éducation*, 463.
BAISSAC (Jules). — *Les Origines de la religion*, 111.
BARINE. — Voy. ARVÈDE.
BELOT (Adolphe). — *Les Étrangleurs*, 263.
BERSOT (Ernest), de l'Institut. — *Mesmer, le magnétisme animal, les tables tournantes et les esprits*, 21. — *Études et Discours*, 376.
BERTHELOT (Sabin). — *Les Antiquités canariennes*, 450.
BERTHET (Élie). — *Les Cagnards de l'Hôtel-Dieu de Paris*, 263.
BERTIN (Ernest). — *Les Mariages dans l'ancienne société française*, 162.
BESANT (Walter) et James RICE. — *Les Moines de Thélème*, 305.
BIGOT (Charles). — La liberté de la presse, 313.
BIKÉLAS (D.). — *Louki-Laras*, 598.
BLAZE DE BURY. — *Faust*, 607.
BLED (Victor DU). — *Histoire de la monarchie de Juillet, de 1830 à 1848*, 367.
BLÉMONT (Emile). — *Portraits sans modèles*, 214.
BONET-MAURY. — De l'influence actuelle de la littérature française aux Pays-Bas, 370.
BONNEMÈRE (Lionel). — *Voyage à travers les Gaules*, 403.
BONNIÈRES (R. DE). — *Lettres grecques de Mme Chénier. Sa vie*, 262.
BORNIER (Henri DE). — *La Politique dans Corneille*, 501.
BOSSERT (A.). — La *Nausicaa* de Gœthe, 353.
BOUVIER (Alexis). — *La Belle Grélée*, 548.
BOYSSE. — *Le Théâtre chez les jésuites*, 529.
BREITINGER (H.). — *Les Unités d'Aristote avant le Cid de Corneille*, 213.
BRILLAT-SAVARIN. — *La Physiologie du goût*, 597.
BROSSIER (A.). — Mme Pape-Carpantier, 127.
BROWNING (Robert). — *Idylles dramatiques*, 232.
BUFFON. — *Galerie d'histoire naturelle d'après ses œuvres*, 617.

CADOL (Édouard). — *La Diva*, 116.
CARAGUEL (Clément). — Notes et impressions, 22, 70, 117, 165, 309, 357, 406.
CARCASSONNE (Adolphe). — *Théâtre d'adolescents*, 405.
CARTAULT (A.). — L'exposition de dessins des maîtres anciens à l'École des beaux-arts, 49.
CASTELAR (Emilio). — La république française, 296.
CAUVAIN (Henry). — *Les Amours bizarres*, 41.
CAUVAIN (Jules) et Charles DESLYS. — *La Revanche de Marguerite*, 263.
CHANDEVILLE (Eléazar DE). — *Poésies*, 69.
CHANTELAUZE (R.). — *Le Cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome*, 156.
CHARTON (Édouard). — *Le Tour du monde*, 608.
CLARETIE (Jules). — *Robert Burat*, 40.
COIGNET (Mme C.). — Une école de paysans dans la campagne de Florence, 522.
COLLINS (Le Rév. Lucas). — *Montaigne*, 20.
COLOMB (Mme). — *Franchise*, 597, 612.
COMIGNAN (H.). — *Les Drames de la mer*, 117.
COMPAYRÉ (Gabriel). — *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France, depuis le* XVIe *siècle*, 114. — La pédagogie anglaise : M. Alexandre Bain, 463.
CONWAY (Moncure-Daniel). — *La Démonologie*, 158.

DAUBRÉE. — Discours d'ouverture de la séance publique annuelle des cinq Académies, 413.
DAUDET (Alphonse). — *Les Rois en exil*, 453. — *Fromont jeune et Risler aîné*, 597.
DAURIAC (Lionel). — De la psychologie expérimentale en Allemagne, d'après M. Ribot, 241.
DEBIDOUR (A.). — *La Revue historique*, 385. — Napoléon Ier en famille, 433.
DELAPORTE (L.). — *Voyage au Cambodge; l'architecture khmer*, 596.
DE MON et MARQUE. — *Les Trouvères*, poésies, 357.
DENIS (Ernest). — *Huss et la guerre des Hussites*, 6.
DESLYS (Charles) et Jules CAUVAIN. — *La Revanche de Marguerite*, 263.
DETRÉ (Ernest). — *En Suisse. Impressions de deux bourgeois de Paris*, 187.
DEVELAY (Victor). — *Mon Secret* ou *Du Conflit de mes passions*, de Pétrarque, traduction, 355.
DEZEIMERIS (R.). — Pierre Trichet, 199.
DIETRICH (Auguste). — *Biographie de Jacques Richard*, 406. — Karl Beck, 541.
DORAN (Dr John). — *Londres aux temps jacobites*, 274.
DOUEN (O.). — Les origines de la religion chez les Hébreux, 111.
DREYFUS (Abraham). — *Scènes de la vie de théâtre*, 405.
DU BLED. — Voy. BLED.
DUMAS fils (Alexandre). — *Théâtre complet*, tome VIII, 472.
DUPLESSIS (George). — *Histoire de la gravure*, 607.
DURUY. — *Histoire des Romains*, 605.
DUTREUIL DE RHINS (J.-L.) — *Le Royaume d'Annam et les Annamites*, 132.

EBERS (George). — *L'Égypte illustrée*, 20, 609.
ESSLIÉ. — *Le Renouveau d'Isis*, 186.

FAGNIEZ et Gabriel MONOD. — *La Revue historique*, 385.
FARRER (James A.). — *Les Mœurs et les usages primitifs*, 160.
FERRIÈRE (le comte H. DE LA). — *Le XVIe siècle et les Valois*, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office, 36.
FIAUX (Louis). — *Histoire de la guerre civile de* 1871, 481.
FLEURY (Jean). — *Histoire élémentaire de la littérature française depuis l'origine jusqu'à nos jours*, 90.
FOCHIER (Louis). — L'idée moderne du droit, 85. — La science positive et la métaphysique, 491.
FOUCHER DE CAREIL (A.). — *Descartes, la princesse Élisabeth et la reine Christine*, 88.
FOUILLÉE (Alfred). — *L'Idée moderne du droit en Allemagne, en Angleterre et en France*, 85.
FOUQUIÈRES (L. BECQ DE). — *Traité général de versification française*, 451.
FRANCE (A.). — Notice sur Lucile de Chateaubriand, 69.

GAFFAREL (Paul). — *Les Colonies françaises*, 150. — Les antiquités canariennes, 450. — M. Frédérick Nolte et son *Histoire des États-Unis*, 498.
GAUCHER (Maxime). — Causerie littéraire, 38, 67, 88, 114, 162, 185, 212, 261, 281, 306, 355, 403, 451, 472, 499, 547, 595.
GEBHART (Emile). — Histoire d'Italie, 278.
GHOSE (Lalmohun). — L'Angleterre, le gouvernement de l'Inde et les indigènes, 349.
GIRARDIN (J.). — *Le Neveu de l'oncle Placide*, 597, 612.
GIRAUD (Ch.). — La bataille de Malplaquet, 416.
GIRAUD (Eugène). — *Mademoiselle Besson*, 69.
GLATIGNY (Albert). — *Poésies complètes*, 307.
GOBIN (A.). — *Fernande*, 117.
GONCOURT (Edmond et Jules DE). — *Théâtre*, 41.
GOURDAULT (J.). — *La Suisse*, 608.
GRANT-ALLEN. — *Le Sens de la couleur*, 303.
GRUYER (A.). — Le comte Balthazar Castiglione et son portrait par Raphaël, au Musée du Louvre, 442.
GUADET (J.). — *Supplément au recueil des lettres missives d'Henri IV. — Henri IV, sa vie, son œuvre, ses écrits*, 519.
GUÉROULT (Georges). — La Commune et la guerre civile de 1871, 481.
GUIZOT. — *Histoire de France racontée à mes petits enfants*, tome II, 593.
GUYAU. — *La Morale anglaise contemporaine; morale de l'utilité et de l'évolution*, 181.

HALPHEN (Eugène). — *Harangues et lettres inédites du roi Henri IV*, 521.
HARTMANN (R.). — *Les Peuples de l'Afrique*, 544, 601.
HAUSSONVILLE (le vicomte D'). — *L'Enfance à Paris*, 89.
HÉMON (Félix). — La comédie chez les jésuites, 529.

Henry (C.). — *Lettres inédites extraites de la correspondance de Huet, évêque d'Avranches*, 356.
Hirsch et Thurston. — *Histoire de la machine à vapeur*, 606.
Houssaye (Arsène). — *Des destinées de l'âme*, 404. — *L'éventail brisé*, 548.
Huet. — *Lettres inédites extraites de sa correspondance*, publiées par C. Henry, 356.
Humbert (le Dr C.). — *Le Jugement de l'Angleterre sur Molière*, 257.
Huré (Alexandre). — *Les Folioles*, 454.
Huysmans (J.-K.). — *Marthe*, 405.

Jacquemin (R.). — *Histoire générale du costume civil, religieux et militaire du* IVe *au* XIIe *siècle*, 596.
Jean (l'abbé). — *Francisque*, histoire contemporaine de l'éducation monastique et cléricale, 281.
Jullien (Adolphe). — *Histoire du Costume au théâtre*, 499.

Karr (Alphonse). — *Le Livre de bord*, 405.
Kraszewki (Venceslas). — *La Peste au désert*, 475.

Labiche (Eugène). — *Théâtre complet*, tomes VIIIe et IXe, 309.
Lacroix (Paul). — Préface des *Œuvres du seigneur de Cholières*, 116. — *Le* XVIIe *siècle; institutions, usages et costumes*, 594.
Lalauze. — Faust illustré, 607.
Lanjuinais (Pierre). — *La Fusée d'un jésuite*, 574.
Lantoine (Henri). — Un illuminé du paganisme au IIe siècle de l'ère chrétienne. — Apulée de Madaure, 56.
Le Blant (Edmond). — De l'origine antique d'un conte des Mille et une Nuits, 425.
Legouvé (E.). — Études et souvenirs de théâtre; un conseiller dramatique, 420. — *Anne de Kerviler*, 549.
Leïla-Hanoum (Mme). — *Un Drame à Constantinople*, 405.
Lemaitre (Jules). — Le magnétisme animal, 21. — Le mouvement poétique en France, 121. — M. Gustave Flaubert : Ses romans de mœurs contemporaines, 342. Ses romans de mœurs antiques, 361.
Lemonnier (Camille). — *Un Coin de village*, 90.
Lenient (Ch.). — P.-J. de Béranger, 565, 582.
Le Reboullet (Ad.). — Étrennes de 1880; collection Hetzel, 592.
Leroy (Louis). — *Lauriane*, 70.
Leroy-Beaulieu (Anatole). — Deux Constitutions : la Bulgarie et la Roumélie orientale, 145.
Le Senne (C.) et E. Texier. — *Madame Ferraris*, 357.
Levasseur (Em.). — L'enseignement des sciences économiques au collège de France; Michel Chevalier, 577.
Liard (Louis). — *La science positive et la métaphysique*, 491.
Lubbock (sir John). — *Origines de la civilisation, l'Homme préhistorique*, 601.

Mallock (W.-H.). — *Le Nouveau Paul et Virginie*, 305.
Malot (Hector). — *Le Docteur Claude*, 90.
Mantz (Paul). — *Œuvres de Boucher, Lemoyne et Notoire*, 616.
Mariette. — Questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte, 535, 557.
Marque et De Mon. — *Les Trouvères*, poésies, 357.
Martin (Henri). — *Jeanne d'Arc*, 39. — *Histoire de France populaire*, 616.
Masson (Frédéric). — *Le Département des affaires étrangères pendant la Révolution*, 73.
Mathew Arnold. — *La Comédie française à Londres*, 258.
Maurice (Georges). — La politique douanière de la France depuis Colbert jusqu'au traité de commerce de 1860; 169, 203.
Maze (Hippolyte). — *La République des États-Unis; sa fondation; rôle de la France*, 39. — *Les Généraux de la république; Kléber*, 548.
Michel (Georges). — *Histoire de Vauban*, 87.
Monod (Gabriel) et Fagniez. — *La Revue historique*, 385.

Nadaud. — *Chansons*, 597.
Nares (le capitaine). — *Voyage à la mer polaire*, 608.
Ninous (Pierre). — *L'Empoisonneuse*, 90.
Nohl (Dr Ludwig). — *Vie de Mozart*, 175
Nolte (Frédérick). — *Histoire des États-Unis d'Amérique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, 498.
Nouvion (Georges de). — Le XVIe siècle et les Valois, d'après les archives anglaises, 36. — Vauban, 87. — Le cardinal de Retz, 156. — La monarchie de Juillet, 367. — Études nouvelles sur Henri IV; M. Guadet, M. Halphen, 519.

Oliphant (Mrs.) et Tarver. — *Molière*, 18.

Perrens. — *Histoire de Florence*, 280.
Perret (Paul). — *Ni fille ni veuve*, 69.
Peruzzi (Ubaldino). — *Gli Austriaci in Toscana. Ricordi storici de 1849*, 280.
Pétrarque. — *Mon secret* ou *Du conflit de mes passions*, traduit pour la première fois par Victor Develay, 355.
Pigeonneau (H.). — Les intérêts commerciaux de la France dans la Turquie d'Asie et en Égypte, 589.
Pomairols (Charles de). — *La Vie meilleure*, 90.
Pons (A.-J.). — *Sainte-Beuve et ses inconnues*, 39.
Poullet (le colonel). — *La campagne de l'Est*, 45.
Pressensé (E. de). — Semaines politiques, 44, 93, 141, 190, 237, 286, 333, 381, 429, 502, 550, 598. — Le concile du Vatican; M. Émile Ollivier et Mgr Darboy, 448. — *Notice biographique sur P. Lanfrey*, 547.
Prjevalski. — *La Mongolie*, 608.

Queux de Saint-Hilaire (le marquis de). — *Louki-Laras*, traduit du grec, 598.
Quesnel (Léo). — Romanciers anglais contemporains : Ouidà, 15. — Poètes anglais contemporains : M. Alfred Tennyson, 80. — Un poète chartiste en Angleterre : M. Thomas Cooper, 103. — L'Annam et les Annamites, 132. — Londres au commencement du XVIIIe siècle, 274. — Les grands musiciens : Mozart, 175; Frédéric Chopin, 398; Robert Schumann, 468; Sébastien Bach, 494. — Romanciers américains : Nathaniel Hawthorne, 253.
Reclus (Élisée). — *Nouvelle Géographie universelle*, 607.

Reignier (Gabriel). — *L'Ame immortelle*, 215.
Reinach (Joseph). — La question d'Orient dans l'histoire, 289.
Renan (Ernest). — Rapport sur les travaux de la Société asiatique, 394.
Renard (Georges). — *La Poésie de la science*, 214.
Reynald (Hermile). — M. Ernest Bersot, 376.
Ribot (Th.). — *La Psychologie allemande contemporaine: école expérimentale*, 241.
Rice (James) et Walter Besant. — *Les moines de Thélème*, 305.
Rittier (E.). — M. Ivan Tourguéneff, 217.
Robida (A.). — *Les Vieilles Villes d'Espagne*, 596.
Rodenbach (Georges). — *Les Tristesses*, 187.
Rosières (Raoul). — *Recherches critiques sur l'histoire religieuse de la France*, 67. — Y a-t-il eu une Renaissance au XVIe siècle? 98.

Saint-François. — *Vieux péchés*, scènes parisiennes, 283.
Sarcey (Francisque). — La Comédie française, son organisation, 28.
Scherer (Edmond). — Ce que c'est qu'un jésuite, 183.
Stapfer (Paul). — Shakspeare et l'antiquité : Progrès de l'idée morale dans la tragédie, 193; Croyances religieuses des Grecs et des chrétiens, 226; Les catastrophes dans le théâtre de Shakspeare et la religion du poète, 247.

Tarver et Mrs. Oliphant. — *Molière*, 20.
Texier (E.) et C. Le Senne. — *Madame Ferraris*, 357.
Théry (Edmond). — *Sous l'uniforme*, 283.
Theuriet (André). — *Le Fils Maugars*, 474.
Thurston et Hirsch. — *Histoire de la machine à vapeur*, 606.
Tissandier (Gaston). — *Les Martyrs de la science*, 597.
Tourneux (Maurice). — *Prosper Mérimée : ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque*, 261.
Touzin (Mme Jenny). — *La Dévorante*, 308.
Trollope (Anthony). — *Œil pour œil*, 137. — *Aventures de John Caldigate*, 322.

Ulbach (Louis). — Notes et impressions, 41, 91, 139, 187, 235, 283, 330, 378, 427, 475, 525, 572, 614.
Uzanne (Octave). — Introduction de la nouvelle édition des *Contes dialogués de Claude Jolyot de Crébillon*, 165. — Notice de la nouvelle édition d'*Édouard*, de Mme de Duras, 308. — *Contes du chevalier de la Morlière*, 597.

Van Laun (Henri). — *L'Ère révolutionnaire française*, 304.
Varigny (C. de). — La guerre dans l'Amérique du Sud : Les premières opérations, 1; la campagne du *Huascar*, 553. — L'expédition américaine au pôle Nord, 265. — Élisabeth Patterson, 409.

Vast (Henri). — *Le Cardinal Bessarion (1403-1472)*, 374.
Vautier (Georges). — *La Marraine*, 187.
Vergez. — *Corinne*, 165.
Vigneau. — *Châteauroy*, 40.
Vignon (Claude). — *Révoltée!* 309.
Vilbort (J.). — La question de l'enseignement primaire en Belgique, 337. — La question du Trentin, 457. — Les contradictions pontificales, à propos de la correspondance diplomatique échangée entre le gouvernement belge et le Vatican, 505.

Wagner (Wilhelm). — *L'Alphabet de l'amour*, chants rhodiens, 287.
Wake (Staniland). — *L'Évolution dans la morale*, 18.
Wallon (H.). — Vie et travaux de M. Naudet, 510.
Wiener. — *Pérou et Bolivie*, 608.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

A Guantin imprimeur
S Benoit à Paris

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÈGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES DE LA FRANCE
ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIEME SERIE — TOME XVIII

TOME XXV DE LA COLLECTION

9e ANNÉE — 2e SEMESTRE

JANVIER A JUILLET 1880

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

1880

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 27. 3 JANVIER 1880.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. MARCOU

La poésie pastorale.

Mesdames, messieurs,

Je ne surprendrai personne, et à coup sûr je serai cru de tous, si j'affirme que je m'assieds à cette place avec une émotion que je pressentais; et jamais cet exorde attendu n'aura été plus sincère. Appelé à l'honneur d'une suppléance en Sorbonne par le choix amical et inespéré du titulaire de cette chaire, choix que la Faculté a bien voulu accueillir et que M. le ministre a bien voulu ratifier, j'en sens profondément le prix et je comprends les obligations qu'il impose; heureux si l'inquiétude que j'éprouve en cherchant à les remplir n'est pas partagée par ceux de mes auditeurs auxquels la fréquentation du cours de poésie française et les souvenirs qu'il leur a laissés ont donné l'habitude et le droit d'être exigeants!

Ces souvenirs, précieux pour cette chaire, sont redoutables pour celui qui en y montant les affronte, et les rappeler serait une témérité de ma part si, à défaut de l'hommage public que je leur dois, votre mémoire reconnaissante n'eût suppléé à mon silence. Les taire par excès de prudence serait d'ailleurs une précaution bien inutile et une présomption mal déguisée : ce serait donner à croire que j'espère éviter une comparaison inévitable. Votre indulgence, messieurs, m'aidera à en soutenir le péril. Qu'apporté-je en effet pour tenter de le faire? Au lieu d'une voix écoutée et aimée, une voix inconnue; au lieu d'une pratique continue et d'une expérience consommée de la parole publique, un noviciat qui ne s'est encore essayé que dans l'intimité restreinte d'une salle voisine. Où aurais-je pris le secret de ces accents vibrants et chaleureux qui ont fait et, quand il vous sera rendu, feront encore applaudir M. Lenient? Quelles généreuses et patriotiques émotions il a su exciter en vos âmes quand, avec ce don de vie qu'il possède, il a animé sous vos yeux les grandes figures de nos quatre siècles de poésie nationale! Quels lumineux tableaux, quelles analyses délicates et pénétrantes de nos révolutions et de nos écoles littéraires! Quel entrain, quel feu dans la plume qui a écrit pour tous l'histoire de la satire, dans la parole qui devant vous et pour vous, messieurs, a raconté celle de la comédie française!

Voilà les exemples et les leçons que je rencontre ici. C'est à moi de remercier celui qui, en me les donnant, m'a offert l'occasion d'en profiter. Puissé-je, et pour vous et pour moi, y réussir!

I.

Mon premier devoir a été, messieurs, de choisir un sujet proportionné, dans ses bornes et dans son unité, au temps qui m'est donné pour le traiter. Mon second devoir, ce choix fait, est aujourd'hui, en vous l'expliquant, de le justifier.

Il est un genre qui, né tard dans la poésie antique, a dès le premier jour pris son rang, trouvé son nom, conquis son domaine, fixé ses limites; qui, après l'éclipse du moyen âge, a retrouvé sa place avec la Renaissance, puis, brusquement, a chez nous tout envahi, roman, théâtre, salons; qui a produit plus d'une œuvre intéressante et durable, mais a ensuite gâté beaucoup de bonnes choses en se gâtant lui-même, et enfin a disparu dans la grande révolution littéraire qui a marqué le premier quart de ce siècle. Il y a perdu son domaine, que d'autres genres se sont partagé, et son nom, qui n'est plus qu'un souvenir littéraire. — C'est la poésie pastorale. — Il m'a semblé qu'il n'était pas sans intérêt de faire l'inventaire de cet héritage aujourd'hui dispersé et de rechercher

comment, en France, il s'est formé, agrandi, compromis et définitivement perdu.

Si le genre pastoral n'avait eu chez nous d'autre histoire que celle des écarts qui lui ont fait tort et, parfois, des ridicules qu'il s'est donnés, cette revue, curiosité et amusement de quelques heures peut-être, eût été sans grand profit. Mais le genre pastoral a été autre chose qu'une aventure littéraire un peu prolongée et un jeu d'esprit un peu hasardé; il a eu ses racines vivaces dans notre littérature comme dans toutes les autres ; il a été à des époques déterminées une des formes naturelles de l'esprit poétique; il a commencé avec Théocrite et fini avec Chénier, et, entre eux, il a parlé latin avec Virgile, italien avec le Tasse et Guarini, espagnol avec Montemayor, Cervantes et Lope de Vega, portugais avec Camoëns, anglais avec Sidney et Pope, français avec Racan et Segrais, allemand avec Gessner, Voss et Gœthe : ce sont là d'assez beaux noms; il a légué à notre histoire littéraire quelques renommées respectées et plus d'une page charmante; il a eu son rôle dans l'histoire de nos mœurs; il s'est pendant deux siècles mêlé à celle de nos arts ; il s'est reflété partout ; et sa fin n'est pas une mort, mais, comme nous le verrons, une régénération.

A ces titres, la poésie pastorale française mérite que, sans sans s'y attarder, on s'y arrête; et c'est le cadre de l'étude que nous en ferons dans nos réunions du jeudi que je vais dans ce premier entretien, messieurs, esquisser devant vous.

La poésie pastorale, sous les différents noms de son vocabulaire, nés de la langue grecque comme elle-même est née du sol grec, nous entretient de bergers : voilà qui est vite dit et tout de suite vrai. — Les bergers sont vieux comme le monde. Ils ont existé dès qu'il y a eu des troupeaux pour brouter et des hommes pour les garder avant de les manger. Ils sont dans la Bible avec Abel, Jacob, Moïse, David, et en combien de scènes touchantes et charmantes! Ils sont dans Homère et dans Hésiode, sur le bouclier d'Achille et sur celui d'Hercule; ils sont sur l'Ida avec Pâris, à Ithaque avec Eumée; ils sont au *Boarium* et dans la Béotie, qui leur doivent leur nom, dans la Thessalie, qui leur doit ses légendes; ils ont un pied dans la tragédie avec Phorbas, dans le drame satyrique avec Silène et le Cyclope ; ils ont une place dans le ciel avec le Bouvier, et le dieu même de la poésie a gardé les troupeaux. Mais ce n'est pas là encore la poésie pastorale. Le monde habité par l'homme a quelque six mille ans : la poésie pastorale en a deux mille. Elle est née littérairement le jour où il s'est trouvé un poète qui dans la ville a rêvé aux champs, en y rêvant a soupiré après eux ; qui, au milieu du bruit des rues, des chars qui roulent et des chevaux qui piaffent, a prêté l'oreille au chalumeau du pâtre, au mugissement des bœufs et au murmure des ruisseaux, et qui a aimé, peint et chanté tout cela. C'est le jeune âge de la poésie pastorale et le plus beau; elle est alors dans sa première fleur de fraîcheur et de vérité : Théocrite est son Homère.

Mais déjà Virgile la dépayse un peu : il la commet avec les vétérans d'Auguste, il lui fait chanter les consuls et les fils de consuls; il lui fait, la première, diviniser Octave, et elle continue son chant doux et mélancolique au bruit de l'écroulement de Pérouse. C'est son deuxième âge. Si la naïveté première n'y est plus, la grâce charmante y est encore.

Elle s'étiole dans les successeurs de Virgile, comme elle s'était affadie dans ceux de Théocrite; elle a quelque piquant dans Ausone; elle prend sous la plume d'un évêque, dans les *Amours de Théagène et de Chariclée*, un air romanesque qu'elle saura bien retrouver et accentuer plus tard; elle garde un air d'innocence rustique dans *Daphnis et Chloé*, la pastorale de Longus qu'un évêque encore traduira un jour; enfin, pour clore la période de l'antiquité, elle ajoute, elle aussi, quelques fleurettes idylliques à ce gracieux bouquet de l'*Anthologie* que bien des mains se transmettent pour le refaire et l'enrichir jusque dans le moyen âge du monde grec.

Mais dans le moyen âge barbare de l'Occident quelle place pouvait-elle avoir? La foi faisait de sainte Geneviève autre chose et mieux qu'une bergère de bucoliques. Quelle apparence que la poésie pastorale reverdît dans ces siècles de fer, sur ce sol trempé de sang et de larmes, sans cesse bouleversé par les invasions successives ou simultanées des Huns, des Normands et des Sarrasins, parmi les bûchers des Albigeois et les tombes de Crécy et d'Azincourt? Les temps étaient durs alors pour Jacques Bonhomme ; son nom et (notons-le, ceci est notre affaire) celui de *berger* étaient une injure : l'imagination bucolique eût eu beau faire, elle ne pouvait rêver et envier la paix et le bonheur des *pastoureaux* pourchassés et massacrés. Pour le poète du moyen âge, troubadour ou trouvère, hôte errant des châteaux du Midi ou du Nord, le rêve, c'étaient les joutes des cours d'amour, les beaux in-folio enluminés des romans de chevalerie, les chevauchées, faucon au poing, par monts et par vaux, à travers troupeaux et moissons ; puis, au retour, la table seigneuriale servie, la venaison fumant, la haute cheminée pétillant; l'idéal, c'était pour Bertran de Born la bataille qui se rue sur le païen ou sur le vilain.

Et les campagnes répétaient cette vieille et douloureuse *Complainte des pauvres laboureurs* dont le refrain désespéré : *Hélas ! hélas !* a longtemps retenti dans le moyen âge. Quant au chevalier qui ne poignait pas le manant, au lieu de rêver, comme plus tard, en habit de berger, sur les bords du Lignon, il allait à travers le monde dans son armure de fer pour faire œuvre de justice. Des guerres qui duraient cent ans suffisaient bien d'ailleurs à l'occuper. Alors la *grande pastoure* entendait « ses voix », mais non des soupirs de bergers; puis elle se battait pour la France, et on la brûlait. Ce n'était pas là, messieurs, matière à bucolique. Ce n'était pas le temps des bergers à musette et des moutons à rubans; c'était le temps des renards et des loups, de Goupil et d'Isengrin; c'était le règne des bouchers cabochiens, écorcheurs de moutons et égorgeurs de peuple. Enfin la paix se fait, mais pas encore l'idylle, et l'on sait que Villon respirait plus la fumée des rôtisseries que le parfum des prés.

Maintenant, si les troubadours et les trouvères du XIIIe et du XIVe siècle s'avisent d'écrire des « pastourelles », qui sont tantôt des chansons de village, tantôt des dialogues bucoliques entre la bergère et, soit le berger qui la cherche, soit le lettré qui la courtise, plus souvent le chevalier qui la

séduit, ce sont là les gaietés champêtres d'un poète en belle humeur plutôt que les productions réfléchies d'un genre littéraire. Si, sous ce même nom de « pastourelles », le clergé joue dans l'église, à Noël, des ébauches naïves de scènes dramatiques qui amènent et prosternent les bergers devant la crèche divine; si, hors de l'église, Adam de La Halle, le Bossu d'Arras, représente le *Jeu du berger et de la bergère ou Jeu de Robin et de Marion,* dont mainte chanson populaire répète les noms, on doit y voir une première esquisse de drame pastoral, dont l'histoire littéraire prend note. Si Jehan de Brie, le « bon berger », écrit au XIVe siècle le *Vrai régime et gouvernement des bergers et bergères,* curieux petit livre qui est à la fois un traité pratique sur le *ménage* des prés, comme dira plus tard Olivier de Serres, et une leçon allégorique provoquée par Charles V à l'adresse des *pasteurs de peuples,* comme avait dit Homère; si enfin une singulière fantaisie de clerc trop lettré du XIe siècle fait dialoguer, sous les noms bucoliques de Philis et de Galatée, l'abbaye de Corbie en France et l'abbaye de Corbie en Saxe, on peut trouver là un premier et double exemple de ces empiètements de la forme et de la langue pastorale dans des domaines étrangers, qui ne se compteront plus aux siècles prochains.

D'autre part, que le printemps sourie dans le verger où fleurit la *rose* de Guillaume de Lorris; que Froissard conduise

Au clos sur l'herbette

la jeune fille matineuse et son doux ami

Cueillant la fleurette;

que Charles d'Orléans rêve dans sa prison anglaise le renouveau brillant sur les prairies; que les héroïnes d'Arioste se mirent dans les fontaines; que Médor grave sur l'écorce des arbres le nom d'Angélique et que les Amadis soupirent au fond des grottes et au bord des ruisseaux : ce sont là de petits coins d'idylle isolés, c'est un chemin qui nous amène au XVIe siècle, où l'antiquité va revenir et, avec elle, la pastorale littéraire.

II.

L'antiquité brusquement ressuscite. Elle arrive de Constantinople par Rome et Florence; elle sort de toutes parts de la poussière des bibliothèques; elle séduit, conquiert et rajeunit le monde lettré. C'est un enthousiasme universel. Mystères, soties, rondeaux, ballades, tout cela vieillit en un jour. On joue Euripide et Térence, on immole un bouc à Bacchus, on chante des odes, on soupire des élégies, on essaye des poèmes épiques avec récit, songe et sibylle, et, dans ce concert de lyres et de trompettes, chantent aussi les pipeaux champêtres. « Toi qui te destines au service des Muses, dit en 1549 le héraut de la réforme littéraire, Joachim Du Bellay, fredonne sur la musette ces églogues rustiques dont Marot a montré l'usage. » Marot, en effet, avait devancé l'appel de Du Bellay. Cet appel est entendu, et partout on y répond. Ce ne sont qu'amours de la ville et des champs, ce ne sont qu'idylles, églogues, odes bucoliques. Gilles Durant chante sa « gente bergère » et les « pastourelles joliettes », Passerat *la Pastourelle et le Pastoureau,* Tabourot *la Bergère et le Berger,* Pasquier la *Pastorale du vieillard.* Charles Fontaine chante les « Ruisseaux »; Vauquelin de La Fresnaye chante les bois dans ses « Foresteries, » par lesquelles il prélude à ses cent cinquante « Idillies » de toute forme et de tout mètre. Baïf et Tahureau, Baïf, dont le vaste recueil s'ouvre par dix-neuf églogues, Tahureau, qui ne tarit pas sur l'amour champêtre, « pourmènent » avec Vauquelin (c'est Vauquelin qui nous le dit dans son *Art poétique*) « les Muses dans les forêts ». Remi Belleau, dit-il encore, « égale tout berger en ses *Bergeries* »;

Et Pibrac et Binet, pasteurs judicieux,
Font la champêtre vie être agréable aux dieux.

L'églogue sert à tout. Dans une *Églogue spirituelle,* Louis des Masures célèbre l'enfance d'un jeune prince de Lorraine; dans une *Bergerie spirituelle,* il établit, sous les yeux de Dieu, le « pasteur d'en haut », un débat dialogué, chanté sur une musique notée par lui-même, entre l'Erreur « faux berger, » et la « Bergère Vérité ». Dans une idylle, Vauquelin chante l'avènement du Christ sur un ton au moins inattendu :

Maintenant, gentilles bergères,
Démenons l'amour hardiment.

L'églogue se mêle de politique : c'est dans une églogue que dès 1539 un sieur de La Borderie déguise la Paix et la France en bergères pour arrêter le vol de l'aigle impérial; en 1559, *Chant pastoral* de R. Belleau pour célébrer la paix, *Chant pastoral* de des Mazures pour glorifier le parlement.

L'églogue se fait élégiaque et l'élégie se fait bucolique : c'est dans un *Chant pastoral* que Belleau pleure la mort de Du Bellay; c'est sous des noms de bergers que dans une élégie Desportes pleure la mort des favoris de Henri III; c'est une forêt, c'est « l'amoureux pasteur » et sa « belle Janette » que pleure, dans son élégie contre les bûcherons de Gastine, Ronsard, Ronsard devant qui j'ai fait défiler les poètes du temps comme pour saluer leur maître et leur modèle, Ronsard, le roi des poètes et le poète des rois, celui qui a le droit de tout oser et de tout dire et qui, avec l'agrément de Charles IX, change, en ses églogues de cour,

Lycidas en Pierrot, et Philis en Toinon,

c'est-à-dire Marguerite en Margot, Michel de L'Hospital en Michau, et Charles en Carlin : déguisement rustique sous lequel les chanceliers, les princesses et les rois envahissaient l'églogue renouvelée des Grecs et des Romains, fraternisant de loin avec Agnelet et Dindenaut.

Ce n'est pas une des moindres surprises que nous ménage l'histoire du XVIe siècle, d'entendre ces bergeries à outrance, églogues, idylles, villanelles, sous toutes les formes, sous tous les noms, ces dialogues de bergers, ces gazouillements d'oiseaux, les bavardages bucoliques, au milieu des sermons et des prêches, des psaumes et des arquebusades : époque étrange, de mœurs féroces et raffinées, où se croisent les processions de la Ligue, les cavalcades empanachées des

filles d'honneur de la reine-mère et les défilés sinistres des soldats de Dreux ou de Jarnac; où les coups de dague et de stylet terminent sur le Pré aux Clercs les aventures galantes; où l'aubépine fleurissant sur la terre des morts est un signal du ciel et un appel à la tuerie; où un poète, un poète mignard et fleuri, Baïf, en ses *Amours, Jeux et Passe-tems,* en manière de passe-temps traîne sur le pavé le cadavre de Coligny; où, de par la poésie, le roi des mignons frisés devient Tircis, le drageoir dans une main et la houlette dans l'autre; où, l'épée de duelliste au vent, Quélus est Damon et Maugiron est Lycidas.

La poésie pastorale, qui se met ainsi à l'aise dans l'églogue où elle est chez elle, va subir bien d'autres transformations pour entrer dans le roman, puis du livre sauter sur la scène.

Le roman pastoral n'était plus une nouveauté depuis la résurrection de Longus; mais il y a loin de *Daphnis et Chloé,* renaissant en français d'un texte grec du ve siècle, aux bergeries romanesques du XVIe et du XVIIe. Le drame pastoral, déjà entrevu au moyen âge, reparaît, se développe et se multiplie au XVIe siècle sous les noms de *pastourelles, pastorales, comédies pastorales, tragi-comédies pastorales, tragi-pastorales, fables bocagères,* que l'hôtel de Bourgogne, dépossédé des mystères depuis l'arrêt de 1548, des farces et des moralités depuis l'abandon du public, accueille comme un renfort et fait marcher de pair avec les comédies et les tragédies de ses poètes.

Pastorale romanesque, pastorale dramatique, c'est toute une floraison nouvelle qui s'était épanouie déjà sous le ciel d'Italie, où elle nous conduit pour quelques instants.

L'Italie fut, avec la Grèce et Rome, l'école de la France. La Pléiade prit à Pétrarque le sonnet, comme elle prenait la comédie à Térence et l'ode à Pindare; et c'est elle encore qui nous donna les deux formes nouvelles de la poésie pastorale. — Depuis longtemps Pétrarque, Boccace, Ange Politien, Battista le Mantouan, et plus récemment Vida, avaient fait refleurir l'églogue dans la patrie de Virgile, mais dans la langue aussi de Virgile. Celui qui fit parler italien à la pastorale et lui fit franchir les monts fut Sannazar. Sannazar rapporta d'un voyage en France l'œuvre fameuse qui devait y rentrer avec son nom, écrin d'églogues poétiques serties dans la prose d'un roman bucolique. Il s'y met en scène et se donne pour un berger revenant, d'où? de France? non, mais de la contrée bocagère et pastorale par excellence, illustrée après lui par le Tasse, Guarini, Lope de Vega, Sidney, Poussin, Bernardin de Saint-Pierre et bien d'autres, et qui déjà, depuis Virgile lui-même et aux dépens de la Sicile, premier berceau de l'idylle, a conservé le privilège d'être le pays classique de la bergerie : vous avez nommé l'*Arcadie;* c'est le nom que Sannazar donna à sa pastorale. Elle a effacé et ses églogues latines et ce poème latin sur la *Naissance du Christ* où nous trouvons les bergers de la crèche en compagnie mythologique. Mais Sannazar reconnut toujours Virgile pour son maître; il voulut dormir, après la mort, à côté de lui, *Arcades ambo;* il fut enterré dans une chapelle funèbre qu'il s'était fait bâtir près du Pausilippe.

La pastorale romanesque est due à Sannazar, la pastorale dramatique est l'œuvre du Tasse. Comme Sannazar, c'est au retour d'un voyage à Paris, qu'il quitta assez à temps pour ne pas voir la Saint-Barthélemy, que le Tasse en deux mois conçut et écrivit l'*Aminte,* titre du poème et pseudonyme du poète. Est-il nécessaire de prévenir que les bergers de l'*Aminte* ne sont des bergers que de leur façon, tout autres que les hôtes d'Herminie? Au fond ce sont des amoureux, amoureux sincères, tendres, passionnés, voilà le vrai; bergers pour se dire leur amour sous le masque champêtre, voilà la convention.

On a défini l'*Aminte* une idylle dramatique. Le *Pastor fido* de Guarini, qui la suivit de près, est une tragédie pastorale. La poésie bucolique est, on le voit, assez loin de Théocrite. Elle y restera longtemps. Toute l'Europe littéraire, sauf le Portugal, où Camoëns se contente des églogues, la fait entrer dans les voies nouvelles : et l'Espagne, « alors la nation la plus galante du monde », dit Florian, avec la *Diane* de Montemayor, avec *l'Arcadie* de Lope de Vega, avec la *Galatée* de Cervantes, toutes pastorales romanesques, sans préjudice des églogues virgiliennes de Garsilaso de La Vega; et l'Angleterre avec *l'Arcadie* de Sidney, avec bien des scènes de Shakespeare, avec *le Berger fidèle* de Fletcher, l'Angleterre qui, non moins riche que les autres nations dans le genre pastoral, lisait déjà l'*Argénis* de Barclay et allait lire bientôt les ravissantes idylles de l'Éden dans l'épopée de Milton, et plus tard, Pope, Gay, Ramsay; — et enfin la France, à laquelle nous revenons.

III.

La renommée de *l'Arcadie* de Sannazar et de l'*Aminte* du Tasse n'a eu d'égale que celle de l'*Astrée* de d'Urfé. Le premier a popularisé le nom du pays cher aux bergers, le second le nom d'un berger, le troisième le nom d'une bergère. Astrée est, en effet, l'héroïne de d'Urfé et a été pendant tout un siècle celle de la France pastorale et galante. Son héros a donné, privilège rare, un mot nouveau à la langue. Henri IV, qui ne lui ressemblait guère et n'était pas un *Céladon,* se faisait lire l'*Astrée* aussi bien que Plutarque. La Fontaine la lisait « petit garçon » et la lisait « barbe grise »; il ne mettait au-dessus de d'Urfé que Marot et Rabelais, et, quatre ans avant sa mort, c'est le nom de l'*Astrée,* ce nom irrésistible qu'on trouve jusque dans le titre d'une mazarinade, qu'il donne à un opéra. Perrault, avec un enthousiasme aussi fervent, peut-être moins désintéressé, proclama l'*Astrée* dix fois plus riche en invention que l'*Iliade* d'Homère. Pierre Camus, un évêque, romancier lui-même, l'approuva; Fénelon, un archevêque, la goûta; elle trouva grâce devant l'ennemi bourru des héros de roman, devant Boileau; enfin elle fit du Lignon, après la fontaine de Vaucluse, un second lieu de pèlerinage : Mme Deshoulières, comme de juste, y alla, et Rousseau fut bien près d'y aller.

Voilà un succès d'une durée respectable, succès auquel rien ne manqua, pas même la parodie (n'est pas parodié qui veut), grâce au *Berger extravagant* de Sorel. Dès le premier jour, l'*Astrée* avait fait école : dans le roman en prose ou en

vers, où l'on retrouve, chez les personnages de Gomberville et de Gombauld, de Maynard et de Lingendes, la filiation de ses héros et, ensuite, sous la galanterie mondaine des La Calprenède, des La Serre et des Scudéry, la galanterie pastorale de d'Urfé; dans les salons, où l'on prend, sinon le costume, au moins les noms de ses bergers; au théâtre, où l'on ne voyait, dit Pellisson, que petits messieurs attendant les comédiens pour obtenir de leur réciter quelque sujet tiré de l'*Astrée* « qu'ils avaient mis dans les règles ».

Suivons-les donc à l'hôtel de Bourgogne : nous y trouverons la pastorale dramatique installée.

Le public n'attend pas que la pastorale vienne, dans un roman, le chercher à son foyer. Il va la chercher lui-même au théâtre. Là, comme ailleurs, les bergers, au milieu de tous les personnages qui en ce temps défilaient sur la scène dans le plus singulier et le plus gai pêle-mêle, prirent leur place et se la firent belle. Hardy a été, en ce genre nouveau de la pastorale dramatique, le plus fécond, mais non pas le premier. Je vous fais grâce aujourd'hui, messieurs, de bien des noms qui ont devancé le sien et que nous retrouverons quelque jour. C'est à qui puisera dans le Tasse, dans Montemayor, dans d'Urfé. Les comédiens ne savent auquel entendre. Voici Mairet et sa *Sylvie,* qui fut, c'est son auteur qui le dit, la rivale du *Cid,* et « le *Pastor fido* des Allemands »; voici Gombauld et son *Amaranthe;* voici Chrétien des Croix et sa *Grande Pastorale,* titre qui promet et tout à l'heure va piquer au jeu nous verrons qui; et Rességuier, et Maréchal, et Balthazar Baro, jadis secrétaire de d'Urfé et continuateur de l'*Astrée,* et, avec beaucoup d'autres connus ou inconnus, des anonymes qu'enregistre consciencieusement le nécrologe dramatique des frères Parfaict.

Dans la pastorale dramatique comme dans la pastorale romanesque, un grand succès éclipsa tous les autres. Un jeune page avait, en cette qualité, ses entrées à l'hôtel de Bourgogne. Il n'y manqua pas une des pièces de Hardy, et elles « l'excitèrent fort », nous dit-il. C'est Racan. Il a fait oublier, au moins de la postérité, son modèle par ses *Bergeries* de 1618, la seule pastorale dramatique dont le nom soit resté. Les *Bergeries* de Racan représentent si bien le genre tout entier qu'on n'a guère souvenance que du nom général qui est demeuré leur titre définitif, au détriment du nom de leur héroïne, qui les distinguait de tant d'autres, nom pourtant cher à la galanterie mondaine et pastorale, Arthénice : une bergère de ferme pouvait s'appeler Catherine; c'était le moins qu'on fît les honneurs de l'anagramme à une bergère d'églogue ou de théâtre. Nous verrons un jour, messieurs, si en effet les *Bergeries* ne méritaient pas que le sévère Boileau, qui n'a jamais été suspect d'indulgence pour la poésie bucolique, décernât à Racan, dans son *Art poétique,* un brevet en forme pour

. . . Chanter Philis, les bergers et les bois.

La pastorale dramatique, qui tenta tous les poètes, tenta jusqu'à Richelieu, qui le voulait être. Une fois sa salle du Palais-Cardinal bâtie, en 1641, pour cette malheureuse *Mirame* qui ne justifia pas cet honneur, il fournit à ses ouvriers poètes le sujet de *la Grande Pastorale,* un titre qui, nous le savons, ne lui appartenait pas; il n'en sortira rien, *parturient montes.* Richelieu lui-même écrivit cinq cents vers; mais *la Grande Pastorale* en resta là, et ce ne fut pas sans peine, sans chagrin, sans colère même, qu'il se rendit aux sages avis de Chapelain, qui critiquait Corneille par ordre de Richelieu et Richelieu malgré lui.

Le nom de Corneille nous avertit, messieurs, que les temps sont changés : le *Cid* et le *Menteur* sont venus; les pastorales s'en vont, mais pas à pas. En 1652, Tristan habille en pastorale une comédie de Rotrou vieille de vingt ans, *Amaryllis;* on l'applaudit à Paris et à Saint-Fargeau, où Mademoiselle la fait jouer « sur un théâtre naturel », dit Segrais. Puis, à des intervalles inégaux, Quinault écrit une pastorale allégorique, Molière une pastorale comique; de Visé, le futur éditeur du *Mercure,* Boyer, « l'égal de Pinchêne », au dire de Boileau, M. de Champmeslé, un des commensaux de Racine, sacrifient encore à cette mode d'autrefois. « J'ai connu une dame, dit Segrais, qui ne pouvait s'empêcher d'appeler les comédies des *pastorales,* longtemps après qu'il n'en était plus question. » Outre ce souvenir reconnaissant, ce qui est significatif, ce qui prouve la persistance du crédit de la pastorale dramatique, même en sa retraite, c'est que l'opéra se l'associa pour s'acclimater en France. Le début de l'abbé qui eut le premier le privilège de faire jouer l'opéra inauguré en France par un cardinal, l'abbé Perrin, fut, en 1655, une pastorale dramatique. Le jeune opéra ne se sépara guère de sa jeune alliée, toujours aimée du public; Quinault lui dut quelques-unes de ses plus gracieuses inspirations, et La Motte-Houdar, toujours excessif, en abusa. Enfin, derniers échos lointains qui se prolongent encore dans la deuxième partie du XVIIIe siècle, c'est sous le nom de pastorale dramatique que Marmontel donna une *Bergère des Alpes,* et Sedaine un *Anacréon.*

Si la pastorale dramatique passa, ce qui ne passa pas, ce fut la pastorale de salon. J'entends par là deux choses : le jeu bucolique qu'on y joue et la littérature qu'il inspire. On avait commencé par s'y affubler des personnages de l'*Astrée;* on ne tarda pas à composer, tout exprès pour s'y mettre tout entier, ces romans fameux de galanterie pseudo-historique, le *Cyrus,* la *Clélie,* où l'on se créait une seconde existence, où l'on aimait à se retrouver et à se sourire dans son Sosie. Dans les salons, on porte son nom de roman, et aussi son nom de madrigal et de bergerie. On s'y appelle Thyrsis comme Maucroix, Aminte comme Cathos, ou Polyxène comme Madelon, et Damon, et Ménalque, et Iris, et Sylvie, Sylvie, nom privilégié qu'ont porté pastoralement, dans les vers de La Fontaine, Mme Fouquet et Mme de La Sablière et que Boileau lui-même a soupiré une fois dans sa vie, avec quelle grâce mélancolique, on le sait. Les ruelles ne sont pas des champs, et « la chambre *bleue* » ou « la chambre *jaune* » ne sont pas tout à fait des bocages; mais il s'en faut de peu, à entendre tous les ramages d'oiseaux ou de poètes, tous les murmures de ruisseaux ou de zéphyrs qui y glissent, y bruissent ou y soupirent. On y appareille des bouquets pour Chloris, on y tresse des guirlandes pour Julie. Les madri-

gaux sont bucoliques, les sonnets sont idylliques, les élégies sont pastorales. Cela paraît aussi naturel et aussi bien venu que le fut l'*Ovide en rondeaux* de Benserade, que l'eût été l'histoire romaine en madrigaux de Mascarille. Et tout cela se recueille, se catalogue, se garde, s'imprime. Tous ces salons ont leurs mémoires dans des relations diverses, comme les *Nouvelles françaises ou les Divertissements de la princesse Aurélie*, de Segrais; leurs archives manuscrites dans les nombreux in-folio et in-quarto de Conrart, secrétaire des ruelles, des académies privées, des mercredis et des samedis, comme de l'Académie française; leur gazette dans le *Mercure* de 1672, qui donne tout :

> Fable, histoire, aventure, énigme, idylle, églogue,
> Épigramme, sonnet, madrigal, dialogue;

leurs annales périodiques dans les mille recueils du temps, dont les titres voudraient bien paraître nouveaux pour allécher le public et garder un air de famille pour ne pas le dérouter. Ce ne sont que *Recueil de pièces nouvelles*, *Recueil de pièces galantes*, *Cabinet des Muses*, *Muses ralliées*, *Parnasse royal*, *Délices de la poésie française*, *Délices de la poésie galante*, en un mot toutes les gerbes annuelles offertes au public par les Sommaville, les Rabou, les Courbé, les Sercy, éditeurs ordinaires et patentés de ces Messieurs, ces « Messieurs des *Pièces choisies* », dit avec respect Madelon, où, dit avec dépit Boileau,

> On voit tous les bergers dans leurs rimes nouvelles
> Fidèles à la pointe encor plus qu'à leurs belles.

Bourgeois ou gentilhomme, poète de vocation ou poète d'occasion, édité nominativement par son libraire ou accueilli par l'hospitalité collective d'un recueil, chacun fait ses preuves dans le genre pastoral — depuis Tristan, gentilhomme de Gaston d'Orléans; La Mesnadière, son médecin; Sarrazin, l'historien de Walstein; Ménage, qui, malgré le suffrage complaisant de Trissotin avant la bataille, ne passe point « en doux attraits Théocrite et Virgile »; Le Pays, le « bouffon plaisant » de Boileau; Charleval, vanté par Pellisson; Pellisson, en compagnie de Mme de La Suze; Rampale, complimenté par Colletet, exécuté par Boileau, et qui croyait avoir le premier employé le mot *idylle* — jusqu'à l'abbé Perrin, que nous connaissons déjà, et au futur abbé Maucroix, l'ami de La Fontaine, le jeune ami du vieux Racan, qui, alors avocat et poète idyllique, disait : « Virgile est ma folie, » et qui plus tard fut secrétaire de l'assemblée du clergé : il s'était converti plus tôt que La Fontaine.

Que d'autres noms encore on pourrait réveiller! La liste des poètes bucoliques n'est jamais close, le domaine de la pastorale n'est jamais limité. Elle n'a rien abdiqué depuis Ronsard, Vauquelin et Desportes. Voyez-la accaparer la poésie épique dans Saint-Amant, qui publie sous le nom d'*Idylle héroïque* son *Moïse*, qu'on croit être et que lui-même ne donne pas pour être une épopée; voyez-la entrer dans ce fragment épique où Boileau fait fuir devant les canons de Louis XIV les naïades du Rhin et renvoie les habitants de ses bords « à leurs joncs et à leurs laitages ». N'est-elle pas dans l'élégie quand Colletet pleure, dans un *chant pastoral*, la mort de Scévole de Sainte-Marthe; quand les nymphes de La Fontaine pleurent la disgrâce de Fouquet, comme celles de Virgile ont pleuré la mort de César sous le nom de Daphnis; quand tout le monde, comme jadis Saint-Gelais, comme aujourd'hui La Fontaine, pleure en des compositions hybrides, élégiaques, pastorales et romanesques, les malheurs et la mort d'Adonis, dont Théocrite, le premier, a fait une idylle et dont Marino, encore un Italien qui a eu son école en France, a fait un poème de cinquante mille vers? Ne s'est-elle pas glissée dans le recueil du fabuliste avec *Tircis et Amaranthe*, *Daphnis et Alcimadure*? N'empiète-t-elle pas sur l'ode, quand

> Le rimeur aux abois
> Jette là de dépit la flûte et le hautbois,
> Et, follement pompeux dans sa verve indiscrète,
> Au milieu de l'églogue entonne la trompette?

Il n'est pas jusqu'à la critique littéraire où l'on ne donne la parole aux bergers, et c'est en une églogue que Maucroix, un homme d'esprit pourtant, assez naïf un jour pour croire que par dévotion ou philosophie Boileau avait déchiré son *Lutrin*, vante le poème et déplore sa perte. Boileau en rit un peu et l'appelle « berger en soutane ».

Voilà un abbé bucolique. Voici un évêque. Godeau, évêque de Grasse, poète estimable, dit Boileau, un des bons disciples de Malherbe, dit Sainte-Beuve, pasteur en chaire, berger en vers et honnête homme toujours, au sens d'autrefois et au sens d'aujourd'hui, dans les vers doux et gracieux de ses *Églogues spirituelles*, mêle aux senteurs des orangers de Provence l'encens de l'église et le parfum des salons. Il avait passé par l'hôtel de Rambouillet, comme Fléchier, qui s'en souvint aussi et qui répéta aux échos d'une église, un jour d'oraison funèbre, le nom inévitable de « l'incomparable Arthénice ». C'est encore l'évêque de Grasse, qui, après Remi Belleau et avant l'abbé Cotin, mit à contribution, au profit de la poésie pastorale, l'Ancien Testament pour interpréter en vers d'idylle le *Cantique des Cantiques*. Le Nouveau Testament inspirait alors au P. Rapin ses églogues latines sur la Vierge et son ode pastorale sur l'enfance de Jésus jouant avec sa mère dans la campagne, et inspira plus tard à Pope son églogue sacrée du *Messie*.

Revenons à nos bergers français. Ils prêchent le culte du roi comme le culte de Dieu; ils reçoivent Louis XIV au retour de ses campagnes, car ils tournent également bien le sermon avec le curé et la harangue avec l'échevin. Ils avaient d'ailleurs à se faire pardonner le passé; il y avait eu des « frondeurs champêtres » dont les noms bucoliques s'étalaient dans le titre de plus d'une mazarinade : aujourd'hui le roi n'a pas de plus fervents adorateurs. Ils le complimentent sur la conquête de la Flandre en 1668, de la Franche-Comté en 1674. Des dialogues de bergers et d'échos, ou, dans le langage du temps, des *vers-échos*, vieille tradition de la pastorale dramatique, redisent le nom de Valenciennes en 1677. Les recueils manuscrits de Conrart et les cartons d'imprimés de l'Arsenal sont remplis de ces pièces bucoliques et guerrières, d'une galanterie assurément plus raffinée que l'*Idylle de la paix*

par Racine, que l'éloge de la reine-mère par les bergers de Racan, que le récit bucolique du sacre de Louis XIV par ceux de Maucroix, et même que l'églogue où ceux de Segrais chantent la paix rendue au monde par Anne, mère du « berger Louis » et « le sage pasteur Jule » : vous avez, messieurs, reconnu Mazarin. Quelques-uns, que Boileau nous dénonce, profitent malheureusement de l'occasion pour

De leurs rares vertus se faire un long prologue.

C'est le cas de Charpentier, auteur de *Louis, églogue royale.* Daphnis quitte ses « humides vallons » et ses « vineuses montagnes » — Daphnis est Bourguignon — pour venir contempler de près le jeune monarque.

Tout cela est bien oublié aujourd'hui : le nom de Louis XIV n'avait pas besoin de tous ces bergers et de ces échos pour faire du bruit dans le monde. On n'a retenu le souvenir que d'une de ces églogues politiques à cause du nom de son héroïne et du scandale littéraire qu'elle souleva en 1656 : c'est *Christine,* de Gilles Ménage, qui, persiflé par le malin Gilles Boileau, demeura, disait-on, Gilles le Niais. Christine, héroïne d'églogue à la veille de la tragédie sanglante de Fontainebleau ! Ménage n'était pas prophète.

IV.

Arrivés à la fin de cette longue énumération de tous les écarts, de toutes les fantaisies, de toutes les ambitions de la poésie pastorale, reconnaissons qu'il y avait bien souvent en tout cela une sorte d'innocent enfantillage dont les plus sérieux, comme l'honnête Charpentier, n'étaient dupes, je suppose, qu'à moitié. Mais le bon sens et le bon goût y couraient bien quelque risque, et les bons esprits s'en inquiétèrent. Boileau protesta de la langue et de la plume : ouvrez le *Bolœana,* qui redit ses propos ; ouvrez l'*Art poétique,* qui dicte ses lois. A part Racan et Segrais, « nos auteurs, dit-il, n'ont pas seulement frappé à la porte de l'églogue, » et les « sottises champêtres » le fâchent. Molière réclama : « Pourquoi toujours des bergers ? » dit avec bonhomie M. Jourdain. « Ce berger-là est un impertinent, » dit avec mauvaise humeur Argan, qui a une fille à garder. La Fontaine lui-même, qui avait bien, en son premier temps, celui du *Songe de Vaux,* sacrifié sans façon et non sans plaisir à la mode du jour, et qui plus tard commet encore de temps en temps les Amaranthe et les Thyrsis avec Perrette, Garo et Guillot, La Fontaine finit, il nous l'avoue, par revenir des « Climènes » et par préférer les « Jeannetons ».

C'étaient là pour le public d'utiles leçons et un bon exemple. Et puis le moyen de ne pas faire état d'un bel esprit de haut goût comme Saint-Évremond et de l'autorité d'un La Bruyère ? Tous deux nous ont dit, l'un gaiement, l'autre sévèrement, leur avis sur les abus de la pastorale de salon. Ah ! que la page éloquente de La Bruyère sur ces pauvres gens « noirs, livides, brûlés du soleil, » les vrais paysans, qui ne vont pas aux champs la guitare au dos, nous rejette loin de ces petites mises en scène pastorales que s'arrangeaient sérieusement et Mademoiselle à Saint-Fargeau, rêvant de garder ses moutons les jours de soleil en lisant les ouvrages nouveaux, et ce brave baron de Gascogne qui épousait une bergère et gardait avec elle un troupeau dans son parc, et ce fils de Vauquelin de La Fresnaye, des Yveteaux, Céladon épicurien et berger platonique, qui, paré des vieux rubans de Ninon de L'Enclos, le chapeau de paille doublé de satin rose sur la tête et la pannetière au côté, faisait semblant, dans son jardin du Pré-aux-Clercs, de conduire ses brebis, leur disait des chansonnettes et les défendait du loup !

Au milieu de ces dévergondages d'imagination, deux hommes conservèrent le culte de la vraie poésie bucolique ; l'un la goûta, l'autre la pratiqua. Il est temps d'y venir, et c'est pour vous dédommager des autres, messieurs, que je vous les ai réservés. Nés tous deux en Normandie, jeunes ils avaient lu ensemble Théocrite et Virgile, puis Sannazar et Buchanan. Tous deux ils avaient été fort mêlés aux sociétés mondaines et littéraires du milieu du siècle et les avaient traversées sans s'y gâter que peu et par aventure ; puis, dénouement inattendu, ce fut, sur la fin de leur vie, un vers des *Géorgiques* de Virgile qui les brouilla.

L'un est Huet, l'autre est Segrais. Fin amateur de belles-lettres et de belle nature, homme de cabinet et de salon, homme des champs quand il pouvait, homme d'Église sur la fin de son âge mûr, Huet allait chaque printemps en Normandie, à Aulnay, « son *Tusculum,* » dit Sainte-Beuve, y relire en grec Théocrite que traduisait son ami d'Olivet. Segrais, d'abord secrétaire de Mademoiselle au Luxembourg et à Saint-Fargeau, puis commensal et collaborateur de Mme de Lafayette au faubourg Saint-Germain, revint se fixer et mourir à Caen. Dans ses différents séjours, il écrivit des églogues qui lui ont mérité l'estime de Boileau et lui ont assuré un rang honorable dans la poésie pastorale. Il en a marqué une étape distincte au XVIIe siècle.

Au XVIIe siècle, la poésie pastorale n'a jamais chômé ; mais, comme le siècle, elle a eu ses périodes, et, dans chacune d'elles, son histoire se groupe autour d'un nom qui lui-même domine dans un salon : Racan, après d'Urfé, dans la première période, chez Mme de Rambouillet ; Segrais dans la seconde, chez Mme de Lafayette ; Mme Deshoulières dans la troisième, à l'hôtel de Nevers. Segrais et Mme Deshoulières, qui n'ont fait que paraître dans le salon qui a précédé celui qui les a retenus et fixés, les relient tous les trois.

Le nom de Mme Deshoulières, qui nous arrête maintenant, n'est pas plus oublié que celui de Segrais. L'hôtel de Nevers, où il se signala, n'a pas, il est vrai, conservé bien bonne renommée ; ses cabales contre Racine lui ont porté malheur, Pradon l'a compromis et Mme de Sévigné ne l'a pas réhabilité. Il en est resté quelque chose contre Mme Deshoulières. Elle a beau relever sa préciosité, qui ne déplaisait pas à Fléchier, par certaine pointe de hardiesse, de libertinage, comme eussent dit Molière et Bossuet, qui plaisait à Bayle et qu'avaient aiguisée Hesnaut, son maître, et Linière, son ami : Boileau l'a vertement attaquée, et Fontenelle l'a défendue. Cela lui a fait tort et a jeté une teinte de ridicule sur ses « petits moutons » et ses « chères brebis ». Nous verrons s'il n'y a pas lieu de reviser un peu ce procès.

Fontenelle, que j'ai nommé, appartient, avec La Motte-Houdar, à l'hôtel de Nevers et à un dernier groupe qui ouvrira le XVIIIe siècle, la petite cour de Sceaux, où il y eut, sous la présidence de la duchesse du Maine, recrudescence de comédie bucolique. Fontenelle et La Motte, qui y régnaient, ont eu deux torts graves. Comme ce « bourreau » de Tourreil qui, disait un jour Racine tout en colère à Boileau son voisin, donnait de l'esprit à Démosthène, ils ont donné de l'esprit aux bergers et aux moutons. De l'esprit, passe encore : on n'y manquait guère depuis soixante ans; mais l'esprit philosophique! C'est ce que faisaient nos deux poètes. Leur second tort fut de le faire avec science et conscience, et de propos délibéré. Ils ne se sont pas contentés de remplir leurs églogues de « ces porte-houlettes tout pétris de métaphysique amoureuse » que leur reproche en ces propres termes l'abbé Dubos : on leur eût pardonné leurs vers et on les eût oubliés ni plus ni moins que tant d'autres. Mais ils ont déduit en prose la théorie de leurs pastorales et de la pastorale. Ils ont prouvé l'excellence de leur système « par raison et par exemple, comme dit La Bruyère; ils ont tiré la raison de leur goût particulier, et l'exemple de leurs ouvrages ». Colletet, Ménage, Chapelain, Rapin, qui avaient, comme eux, disserté de la poésie bucolique, y avaient mis moins de prétention; et l'abbé Fraguier, leur voisin et leur ami, qui disserta aussi, y mit plus de goût : il est vrai qu'il était, en fait de pastorale, de l'école de Huet et de d'Olivet.

A part les théories fâcheuses de Fontenelle et de La Motte, rien de changé dans la pastorale à la date où nous sommes; deux noms nouveaux seulement : Longepierre, qui eût mieux fait de s'en tenir à sa traduction de Théocrite, et La Monnoye, qui eût aussi bien fait de ne pas composer d'idylles sur la prise de Mons et de Namur.

Avec Fontenelle et La Motte nous entrons dans le XVIIIe siècle. Boileau meurt; mais, sans parler de Fénelon, qui dans sa *Lettre à l'Académie* donne de bons conseils aux beaux esprits, qui s'y souvient avec attendrissement du bon Eumée auquel ils ne songeaient guère, et qui n'y traite pas de « magots » les tableaux rustiques de Teniers, voici venir Voltaire pour succéder à Boileau dans son rôle de précepteur du goût. Boileau avait grondé : Voltaire badine; et la leçon n'en est pas moins bonne, ni quelquefois moins sévère. Tout en souriant, il laisse Segrais à la porte du *Temple du Goût*, que Despréaux lui eût peut-être ouverte. Il fait à Mme Deshoulières la galanterie de la placer « fort au-dessus de Pavillon », ce qui n'est pas beaucoup dire; et, pour le « discret » Fontenelle, qui savait manier agréablement

. . . Le compas, la plume et la lyre,

il lui fait la politesse de ne pas souffler mot de sa musette pastorale. C'est aussi par une spirituelle prétérition que Dubos nous fait entendre ce qu'il pense de ses églogues rimées quand il dit : « Le premier livre de *la Pluralité des mondes* est la meilleure églogue qu'on nous ait donnée depuis cinquante ans. »

« Il faut, dit Voltaire qui nous livre dans le *Dictionnaire philosophique* le fond de sa pensée, il faut lire Théocrite et ne point faire d'églogues. Elles n'ont été jusqu'à présent parmi nous que des madrigaux amoureux, qui auraient beaucoup mieux convenu aux filles d'honneur de la reine-mère qu'à des bergers. » — « Jusqu'à présent, » dit-il : cela ne changea guère, quoique, à vrai dire, la pastorale, après la mort de La Motte et le silence de Fontenelle vieilli, se soit pendant près d'un demi-siècle plus servie du pinceau que de la plume. On rencontre bien encore quelque églogue isolée, quelque Galatée égarée, sous la plume de Le Brun, parmi les villageoises de Vanves; mais la fadeur de Dorat, la manière de Bernis, la gentillesse de Bernard ne sont plus dans le ton pastoral du siècle passé; *la Chartreuse* de Gresset est sous les toits; la poésie descriptive, dont les œuvres se multiplient alors, ne peuple pas la nature entière de bergers; je ne les vois plus dans les contes en vers ou en prose qui se lisent chez Mme Du Deffand ou Mme Geoffrin; et, quant aux romans, ni *l'Ingénu* ni *Zadig* ne sont des bergers, *Manon Lescaut* n'est pas une pastourelle, et *la Paysanne pervertie* n'a rien d'idyllique.

C'est ailleurs, c'est dans les arts que la pastorale règne sans partage. On n'avait plus de Poussin, ni de Claude Lorrain; on avait laissé à la Hollande Berghem, Paul Potter et Ruysdaël; mais on avait eu déjà Watteau et Lancret, et bientôt Boucher et son école vont peupler hôtels et musées de bergers bleus et de bergères roses et de moutons cravatés de toutes les couleurs : meubles et plafonds, tableaux, dessins, camaïeux, gravures, vases, tapisseries, c'est toute une bergerie sur toile, sur carton, sur cuivre, sur porcelaine, encastrée dans les lignes serpentines d'un trumeau, dans les bordures d'un cadre, dans le dossier d'un fauteuil, et dressée sur une étagère ou une cheminée. Ce n'est plus seulement l'imagination éveillée d'un lecteur qui regarde les bergers et leurs prairies derrière les vers d'un poète et qui les évoque sur les pages d'un livre. Les yeux les voient, les mains les touchent; les voilà de la maison et de la famille, où déjà les rondes des enfants chantaient depuis longtemps *la Bergère et ses moutons*.

Telle était la pastorale pittoresque sous Louis XV, quand une révolution, si vous me passez en ces choses légères un mot qui tout à l'heure deviendra autrement sérieux et grave, va rendre la pastorale à la littérature et, de galante qu'elle avait été pendant près de deux siècles, la faire sentimentale.

Cette révolution nous vint de Suisse avec les *Idylles* de Gessner. Écrivain, peintre et graveur, sa plume, son pinceau et son burin, également idylliques, ont été également goûtés. La France surtout, qui en tout temps avait largement témoigné sa faiblesse pour le genre bucolique, s'engoua de Gessner. Diderot correspondit avec lui, Grimm lui sacrifia Théocrite, Turgot le traduisit en partie, et de tous côtés on imita en prose et en vers sa prose rythmique. L'idylle, un peu délaissée, reprend aussitôt faveur. Des bords du Gard, des bords de la Garonne, de la Guadeloupe, arrivent Florian, Berquin, Léonard, donnant au public altéré de pastorales, Léonard des *Idylles morales*, Berquin des *Idylles et Romances*, Florian les églogues de *Ruth, Galathée, Estelle*, qui, même après l'immortelle idylle de *Paul et Virginie*, partagent l'attention et les applaudissements du public avec les Mémoires judi-

ciaires de Beaumarchais et tout à l'heure avec le Compte rendu de Necker et le manifeste de Sieyès. — Le théâtre se met à l'unisson, et l'Opéra-Comique accompagne du hautbois les Annette et les Lubin, les Jeannot et les Jeannette, les Rose et les Colas. Ducis, tout en méditant Shakespeare, chante son petit bois, son petit verger, son petit ruisseau et sa musette. En même temps l'enthousiasme de Diderot popularise les « idylles de famille », comme les appelle Sainte-Beuve, dont le pinceau de Greuze peuple les *Salons* décrits par son ami. Partout des tableaux champêtres, partout des rêves d'innocence. « Ce fut pour cette vieille société, dit Michelet, une époque de bonheur et de naïf attendrissement; elle pleurait, s'admirait dans ses larmes et se croyait rajeunie. La reine se bâtissait dans Trianon un hameau, une ferme :

Choiseul est agricole et Voltaire est fermier. »

Il ne faut pas trop chicaner à la poésie et à la prose pastorale leurs derniers triomphes, leurs derniers sourires et leurs dernières larmes. Car demain cette douce et innocente comédie va prendre fin; demain, si, par une sorte d'ironie inconsciente et cruelle ou parce qu'on a besoin d'oublier, les bergeries continuent à se jouer dans les théâtres, la tragédie va se jouer dans les rues; demain c'est *la Marseillaise* que vont chanter en marchant à la frontière les bergers devenus soldats, et c'est à l'échafaud que vont monter les poètes qui les chantaient. L'échafaud attend le dernier et le plus grand d'entre eux, celui qui venait de retrouver et de faire jaillir la source perdue de Théocrite. Il en a emporté le secret. Le genre pastoral tel que l'avait créé Théocrite renaissait, et il finit brusquement avec André Chénier. C'est entre ces deux noms frères, tous deux jeunes malgré l'antiquité du premier, tous deux Grecs malgré la nationalité du second, que s'encadre la revue ouverte par l'un, close par l'autre. Le genre pastoral meurt ; la poésie pastorale régénérée appartient au XIXe siècle, où le nom même qu'elle a conservé n'est plus qu'une habitude et une routine : le paysan a pris la place du berger.

V.

La revue générale que je viens de faire passer sous vos yeux a nécessairement, messieurs, soulevé bien des questions dans vos esprits.

Qu'est-ce donc que ce genre factice où le poète chante ceux qu'il ne voit ni n'entend? Quelle est sa nature, son essence et sa raison d'être ? Pourquoi et comment est-il né? Ce genre n'a-t-il pas des espèces distinctes ? et d'où viennent et que signifient les noms divers qui les désignent? Pourquoi le genre qui semble devoir être le plus simple et le plus naïf a-t-il été, je ne veux pas dire plus (je me souviens du théâtre avant Corneille et des épopées raillées par Boileau), mais autant que tout autre, gâté par l'affectation? Pourquoi, en se dénaturant, a-t-il été si vivace, et, devenu une mode, a-t-il duré plus que les modes, qui sont de soi mobiles et passagères ? A-t-il absorbé en lui toute expression poétique du sentiment de la nature extérieure? A-t-il fait rentrer dans les scènes où il place ses personnages champêtres toute peinture de ces tableaux si chers aux yeux et au cœur de l'homme? Ne lui doit-il pas la partie la plus intéressante et la moins périssable des œuvres qu'il a inspirées? Mais n'y a-t-il pas d'autre part dans toute littérature un courant de poésie pittoresque qui se déroule en même temps et dans le même sens que lui, sans se confondre avec lui? Et puis ce courant, resserré chez nous dans la poésie du XVIIe siècle, desséché dans celle du XVIIIe, ne s'élargit-il pas tout à coup, pendant ce même XVIIIe siècle, pour refléter dans les œuvres de prosateurs immortels les horizons agrandis de la nature? Et alors n'est-ce pas lui qui reçoit le petit filet murmurant et fleuri de la poésie pastorale pour l'entraîner dans le large et vaste océan de la poésie de la nature, où, de nos jours, poètes et prosateurs, en leurs odes et en leurs romans, en leurs effusions lyriques, méditations, contemplations, rêveries, en leurs lettres, en leurs récits de voyages, font entrer et la nature et l'homme, et versent l'un dans l'autre, avec une inépuisable variété de tons, de couleurs et d'harmonies?

Voilà, messieurs, les questions dont la recherche s'impose à nous et dont nous devrons tout d'abord, aussi brièvement qu'il sera possible, trouver la solution dans nos plus prochains entretiens. Puis, j'ouvrirai un à un avec vous les plus célèbres et les plus estimés de ces poèmes bucoliques dont je n'ai pu aujourd'hui que placer les titres dans le tableau général qui devait les coordonner et les relier, les mettre à leur place et sous leur jour au milieu de la société qui les a produits. Alors, messieurs, si dans ce tableau, obligé de les prendre par leur côté le plus en vue, j'ai pu leur faire un peu tort et paraître en médire, une fois le livre isolé et grand ouvert devant nous, il en sortira encore ce parfum de grâce et de fraîcheur qui, malgré le temps, est resté sous ses pages, qui a quelque peu entêté nos pères et qu'en souriant peut-être nous respirerons encore avec plaisir. Nos vieux poètes bucoliques nous conduiront ainsi d'année en année vers ces larges avenues qui rayonnent en tous sens dans la littérature du XIXe siècle, où nous rencontrerons les Lamartine, les Victor Hugo, les de Vigny, les de Musset, les Brizeux, les de Laprade, les Autran, les Leconte de Lisle et, en cette poétique famille, George Sand, leur sœur et leur égale, et où, pour terminer ce cours, je voudrais, si le temps le permet, vous amener avec moi. Nous y respirerons en pleine nature un air plus vivifiant et plus large et l'on me pardonnera, je l'espère, de m'être présenté dans cette chaire suivi de ces éternels bergers, un peu dépaysés peut-être en nos jours et en plein Paris, et à l'adresse desquels, depuis que les murs de la Sorbonne les ont affichés en de si graves voisinages, j'ai surpris quelques malins sourires qui, si discrets qu'ils soient, me compromettent un peu avec eux, obligé que je suis, en bonne conscience, d'en prendre une petite part pour leur introducteur.

L. Marcou.

SORBONNE

ÉLOQUENCE GRECQUE

COURS DE M. EGGER

(de l'Institut).

État actuel des études grecques.

Messieurs,

... Autorisé, comme je le suis, à ne faire cette année qu'une leçon par semaine, et ce sera la leçon du lundi, je me sens par cela même obligé à renfermer dans les vingt-cinq leçons dont se composera mon cours un ensemble, aussi instructif pour vous qu'il me sera possible, d'enseignements sur la langue et la littérature grecques. De là le programme que vous avez lu et dont je veux, sans plus long préambule, vous exposer l'esprit.

Les temps sont durs, dit-on chaque jour, pour nos chères études. Elles ont contre elles dans nos classes une sorte de découragement, une sorte d'inertie des élèves et des familles (et l'on sait que pour les physiciens l'inertie est une force); elles ont contre elles le nombre chaque jour croissant des sciences nouvelles, des langues et des littératures étrangères, qui réclament une place dans l'enseignement de la jeunesse. A cet égard, il ne faut pas se faire d'illusions : le discrédit des études grecques ne date pas de notre temps. A la faveur que montra pour elles le XVIe siècle succéda bientôt quelque froideur. Savoir le grec et l'aimer n'était pas chose très commune au temps de Louis XIV : on pouvait compter les hommes à qui l'on en faisait honneur. Ils furent plus rares encore dans le siècle suivant. Rollin témoigne des résistances que rencontrait ce genre d'études. Les programmes universitaires étalaient toujours, il est vrai, de fort belles listes d'auteurs et d'ouvrages grecs qu'on devait expliquer dans les classes; mais les éditions mêmes qui servaient à l'explication montrent bien que les maîtres savaient médiocrement les choses qu'ils enseignaient; et cette négligence ne fit que croître, jusqu'au temps où la Révolution française rompit brusquement les traditions et la discipline des collèges. C'est dans la nouvelle Université de France que le grec a repris faveur, qu'on l'a de mieux en mieux étudié, de mieux en mieux enseigné. Vous pouvez suivre ce progrès si vous comparez, en ce seul genre, les livres classiques d'aujourd'hui avec ceux dont se servaient nos ancêtres : grammaires, lexiques, annotations, récensions des textes, tout s'est fort amélioré. Jamais les librairies françaises ou internationales n'ont répandu chez nous plus de livres à l'usage des hellénistes et des écoliers (1). C'est même un fait unique et particulier à notre pays que la fondation, le succès et la solide prospérité de cette Association pour l'encouragement des études grecques qui compte aujourd'hui cinq ou six cents membres et qui a publié dix volumes d'intéressants mémoires. Quoi que puissent dire quelques esprits chagrins, la cause de l'hellénisme (vous savez en quel large sens j'aime à comprendre et à employer ce mot) n'est ni mal défendue ni en grand péril; mais il y a d'autres raisons de n'en pas désespérer, de s'y attacher même avec plus de constance que jamais, et ces raisons, je veux tâcher de vous les faire saisir en peu de mots.

L'étude de l'hellénisme n'est plus ce qu'elle était au temps de Port-Royal et de Boileau; elle s'est transformée par un grand accroissement de richesses et par le notable changement de ses méthodes. Elle est ainsi entrée dans le concert de toutes les sciences qui aspirent et concourent d'un commun effort à diriger, à former la raison chez tous les peuples du monde civilisé.

Et, d'abord, le champ des lettres grecques s'est fort étendu depuis un siècle, et bien des lacunes y sont comblées par la découverte d'œuvres littéraires et de documents dont la perte ancienne était tenue pour irréparable. Tels sont les commentaires connus sous le nom de *Scholie de Venise sur l'Iliade,* qui ont ouvert des horizons tout nouveaux à la connaissance de l'épopée homérique; les fables de Babrius, qui ont fait renaître pour nous un rival grec de Phèdre et, chose plus piquante encore, un rival quelquefois heureux de La Fontaine; trois discours du grand orateur Hypéride; la correspondance du rhéteur Fronton avec Marc-Aurèle; les *Philosophumènes,* attribuées à Origène, document fort précieux pour l'histoire des premiers pontificats à Rome, etc. Je m'arrête dans une énumération qui m'entraînerait loin et que j'ai présentée ailleurs avec plus de détail (1).

Non seulement de nouveaux livres inconnus de nos maîtres viennent aujourd'hui se disputer notre attention, mais des centaines, des milliers de documents reparaissent au jour qu'il n'est plus permis de négliger quand on étudie la langue de Pindare, celle d'Hérodote ou de Sophocle, celle de Démosthène ou de Polybe. Je veux parler des documents conservés sur le marbre et qui, par leur nombre autant que par leur variété, sont à eux seuls une sorte de littérature, marquant de plus, avec une authenticité précise, les divers âges et les diverses formes de la langue hellénique en dehors des écoles, dans l'usage officiel, depuis les actes publics des grandes cités jusqu'à ceux des moindres municipes. Au siècle dernier, on ne connaissait guère plus d'un ou deux milliers de ces inscriptions; on en possède certainement aujourd'hui plus de dix mille, grâce à l'active émulation des Hellènes de l'Orient et des antiquaires de l'Europe savante. Sur ce grand nombre de textes, il y en a cinq à six cents peut-être qui, par leur étendue et par leur état de conservation, sont de véritables pages historiques et comme des chartes que nous auraient conservées les archives d'Athènes, de Smyrne ou de Syracuse. L'épigraphie romaine, beaucoup plus riche par le nombre des inscriptions (elle en compte

(1) Voir dans mon livre *l'Hellénisme en France* (tome II) l'appendice intitulé : *De l'état des études de langue et de littérature grecques en France dans les trente dernières années.*

(1) Voir dans *l'Hellénisme en France* (tome II) l'appendice intitulé : *D'une renaissance nouvelle des études grecques et latines au* XIXe *siècle.*

peut-être soixante mille), l'est beaucoup moins que la grecque en documents d'une telle importance, et cela tient, pour le dire en passant, à ce que les Romains, pour la gravure des textes officiels, ont le plus souvent préféré à la pierre le bronze, matière à la fois plus coûteuse, plus facile à transformer, plus sensible aux influences délétères des milieux. Quoi qu'il en soit, les inscriptions grecques sont désormais une matière très riche d'observations pour le philologue; elles lui font mieux connaître la variété des dialectes entre lesquels se subdivise l'hellénisme, selon les temps et selon les lieux, le caractère un peu artificiel des dialectes consacrés dans la littérature, comme le dorien de Pindare et l'ionien d'Hérodote. Elles nous montrent en même temps l'écriture variant d'un pays à l'autre, de la côte asiatique à l'extrémité de l'Occident, chez tous les peuples de race hellénique qui ont porté la civilisation à travers le bassin de la Méditerranée; enfin elles nous apportent une foule d'indices précieux sur les changements de la prononciation durant la longue vie de cette belle langue, qui a traversé tant de phases depuis Homère jusqu'à nos jours.

Vous le voyez donc, les Letronne, les Hase, les Boissonade n'ont pu séparer dans leur large savoir l'étude des auteurs de l'étude des inscriptions. A cette alliance se rattache un très heureux progrès dans la méthode même de l'enseignement.

Jadis l'enseignement se bornait d'ordinaire au dialecte attique. On y joignait à peine quelques notions élémentaires sur le dorien et l'ionien. C'est là ce qu'on appelait « apprendre le grec ». Nous sommes plus curieux aujourd'hui, car nous voyons que le grec, comme toutes les langues qui ont vécu longtemps, s'est transformé de siècle en siècle, qu'il a eu ses dialectes populaires, distincts des dialectes savants; qu'il est aussi intéressant à observer dans ses plus humbles formes que dans le plus noble éclat de sa floraison poétique et oratoire. Un autre intérêt s'ajoute pour nous au charme sérieux de telles recherches, car elles nous conduisent aux origines mêmes de l'hellénisme, où nous constatons sa parenté avec l'ancienne langue des Aryens, d'une part, et, de l'autre, avec les principaux idiomes de l'Occident germanique et latin.

Ce principe de l'évolution historique ne renouvelle pas seulement la science des idiomes, il renouvelle depuis un demi-siècle l'esprit de la critique littéraire.

Chez nos vieux maîtres du XVIIe et du XVIIIe siècle, les divers genres de poésie comme d'éloquence en prose formaient, pour ainsi dire, autant d'entités logiques répondant à des facultés spéciales de l'esprit humain; à ce titre, l'épopée, l'ode, la tragédie et la comédie avaient chacune son cadre officiel, ses lois rigoureuses, qui semblaient avoir été tracées et fixées pour toujours par la main des grands poètes. L'inspiration s'effaçait un peu sous le savant mécanisme dont nos poétiques et nos rhétoriques enseignaient le détail. Les poètes épiques du temps de Boileau s'appelaient eux-mêmes des *entrepreneurs* d'épopées, comme s'ils n'avaient eu qu'à réunir et à dresser les pierres d'autant d'édifices dont Homère et Virgile leur avaient fourni le dessin. La critique des Schlegel et des Villemain est venue troubler ce bel ordre. Pénétrant dans l'histoire de nos littératures modernes jusqu'aux profondeurs du moyen âge; retrouvant en France toute une école d'inventeurs épiques qui ne connaissaient ni Homère ni Virgile, d'inventeurs dramatiques qui ne connaissaient ni Sophocle ni Aristophane et encore moins la *Poétique* d'Aristote; profitant de maintes belles découvertes faites par les philologues dans la vieille littérature allemande et dans la poésie, plus vieille encore, de l'Orient indien, cette hardie critique retrouvait le secret des chefs-d'œuvre de la Grèce dans la libre et progressive expansion d'un fécond génie qui avait précédé les règles et n'avait pas songé à en imposer le pédantisme à ses continuateurs en toutes les langues de l'Europe.

A ce travail, la littérature grecque a perdu pour nos écoles un peu de sa classique régularité, mais elle y a gagné en intérêt sérieux; on y a vu, chaque jour, des rapports plus étroits avec la vie du peuple où elle s'est développée et avec les autres productions de son génie dans le domaine des arts, des sciences, de la politique. Les arts plastiques ou, pour parler plus généralement, les arts du dessin furent longtemps considérés à part des œuvres littéraires; d'ailleurs, dans les études de nos antiquaires, de nos statuaires, de nos architectes, dominait alors un idéal assez trompeur de l'art grec et de ses règles essentielles; seulement, tandis que pour la poésie nous avions une *Poétique* d'Aristote, pour l'architecture il ne nous restait que le manuel de Vitruve, c'est-à-dire d'un simple constructeur romain; pour la statuaire, il fallait déduire d'un nombre assez restreint de modèles antiques les principes de proportion et de beauté qu'avaient suivis les Phidias, les Polyclète et les Lysippe; pour la peinture, on avait moins de ressources encore avant les découvertes faites à Pompéi, à Herculanum et dans les nécropoles de l'Italie. Pline seul mettait aux mains des Winkelmann et des Visconti un fil conducteur à travers la diversité de tant d'écoles d'artistes; mais Pline était un guide peu sûr, plus souvent compilateur de notes recueillies par des scribes à ses gages qu'appréciateur direct des œuvres dont il a conservé le souvenir et des arts dont il a ébauché l'histoire. La cité de Périclès, toujours entourée d'un pieux respect par les voyageurs et les érudits de notre Occident, leur apparaissait néanmoins bien défigurée par mainte erreur de perspective et de goût. M. Léon Delaborde, il y a vingt-cinq ans, dans un ouvrage dont j'ai présenté ici même l'analyse, au moment de sa publication, nous a montré par quel prisme menteur l'ignorance et la prévention contemplaient les ruines alors plus nombreuses qu'aujourd'hui d'Athènes et de ses admirables monuments (1); entre autres exemples de ces étranges méprises, il a reproduit la relation d'un religieux français, nommé Babin, avec son dessin, on peut dire grotesque, de l'Acropole et de ses alentours : le Parthénon y apparaît à peu près comme une pauvre église de village sur la hauteur d'un coteau. Et l'ouvrage du P. Babin s'imprimait en 1674 (quelle

(1) Voir dans mes *Mémoires de littérature ancienne*, n° 2, *Du nouvel esprit de la critique en matière de littérature grecque* (discours prononcé à l'ouverture du cours de 1855-1856).

date dans notre littérature tout éprise alors des chefs-d'œuvre de la Grèce poétique !), et il paraissait treize ans avant que les bombes du Vénitien Morosini eussent fait sauter une partie du grand édifice qui était l'honneur de l'Acropole. Il a fallu bien du temps pour habituer les uns à respecter les chefs-d'œuvre antiques, les autres à en bien sentir, à en interpréter justement les beautés, à distinguer dans le progrès des arts ce qui est le fruit du travail des siècles, ce qui vient de l'inspiration et du génie. Ainsi le propre caractère du style dorien et du style ionique, dans l'architecture, ne s'est nettement dégagé qu'à la suite de nombreuses découvertes et de patientes observations auxquelles ont beaucoup contribué les jeunes artistes et antiquaires de notre École française de Rome. La bibliothèque de l'École des beaux-arts possède, entre autres richesses, un admirable recueil de ces restaurations d'édifices grecs et romains qui font revivre sous nos yeux la séduction de tant de chefs-d'œuvre divers, en même temps qu'elles nous y laissent voir et la série des longs progrès et les symptômes de la décadence. Il y a là tout un enseignement précieux pour ceux surtout qui, comme moi, n'ont pas eu le bonheur de visiter les ruines de la Grèce et de l'Italie. Mais ce qui ajoute à la dignité de cet enseignement, c'est son étroit rapport avec celui des langues et des littératures classiques. L'éducation doit nous habituer et, Dieu merci, elle nous habitue mieux chaque jour à considérer dans son ensemble la vie du peuple grec, toutes les productions de cet hellénisme qui, soit par lui-même, soit par les Romains, ses disciples, fut le plus puissant civilisateur de l'Europe moderne.

Mais l'hellénisme, vous le savez, messieurs, et nous ne l'avons jamais oublié dans le cours de nos communes études, ne nous instruit pas seulement par le spectacle de ses brillants succès sur la scène du monde, des modèles qu'il a produits avec une si longue fécondité dans le domaine des arts, des vérités durables qu'il a léguées à la science moderne; il nous instruit aussi par les fautes qui ont amené sa déchéance politique, par les vices qui trop de fois l'ont corrompu et qui déshonorent tant de pages de la littérature grecque. Ces fautes et ces vices, nous ne les avons pas dissimulés, mais nous avons tenu surtout à faire ressortir la tradition des nobles principes de la philosophie, de la science et de l'art, pour lesquels l'hellénisme a trouvé tant d'expressions impérissables. C'est dans cet esprit de sévère impartialité qu'il faut l'étudier et le présenter à la jeunesse; et, pour cela, aucune de ses manifestations ne doit être négligée par ceux qui l'enseignent. Voilà pourquoi il nous semble aujourd'hui autant ou plus que jamais réclamer sa place dans le cercle des travaux classiques. Si cette place est restreinte par l'envahissement d'autres sciences, il importe d'autant plus de la bien remplir; et, pour ma part, je ne crois pas ajouter aux difficultés d'un tel devoir en vous signalant ici comme désormais nécessaire l'alliance de la grammaire savante et de l'archéologie avec la littérature; car cette alliance, à laquelle d'ailleurs n'était pas étrangère la science de Barthélemy et même celle de Rollin, peut seule nous faire bien pénétrer dans le génie de la société antique et nous préparer à la juger, non seulement en hommes de goût, mais en honnêtes gens et, si vous me permettez le mot, en moralistes.

Ce que j'appelle la société antique, vous avez vu par l'esquisse que je viens de vous présenter que c'est surtout la société païenne; et, en effet, malgré tous mes efforts pour réduire au cadre de ce cours les traits principaux de l'hellénisme et de son histoire, je n'espère pas pouvoir mener ce travail plus loin que le seuil des temps chrétiens. C'est assez vous dire que nous serons loin d'épuiser une si vaste matière. En s'alliant à la religion nouvelle, l'hellénisme s'est ouvert une voie où son action se perpétue jusque sous nos yeux dans la vie même du peuple grec régénéré; mais, en s'y perpétuant, il a subi tant d'influences diverses, tant de mélanges avec la barbarie des temps anciens, avec celle des temps modernes, qu'il est moins facile de discerner dans une telle confusion les pures traditions de l'antiquité proprement dite. Cette seconde partie de l'histoire de l'hellénisme n'est certainement pas moins intéressante que la première; mais elle l'est à d'autres titres. L'occasion se présentera plus d'une fois pour nous d'y faire quelques digressions utiles; mais il ne faudra pas que ces digressions nous fassent oublier notre tâche principale. Celle-ci est assez laborieuse déjà pour que je vous demande d'y apporter un zèle qui devra quelquefois aller jusqu'à la patience, mais qui sera, je l'espère, soutenu chez vous par la conscience d'avoir poursuivi avec moi des études où se retrempent les meilleurs sentiments du patriotisme.

(Analyse communiquée par M. Egger.)

LES RÉFORMATEURS DE LA PRUSSE

Le baron de Stein (1).

Il ne faut pas demander à un Anglais, écrivant sur les affaires franco-allemandes, autre chose que l'exactitude des faits. Quant à l'impartialité des jugements, ce serait trop exiger de lui à cette heure où les progrès de la Russie ont tant resserré les liens de l'Allemagne et de l'Angleterre. Déjà, en 1855, le baron Stockmar, conseiller du prince Albert et de la reine, insistait sur l'opportunité de prendre la Prusse « pour tête de pont de l'Angleterre sur le continent (2) ». Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que ce conseil, si conforme à la nature des choses, a été fidèlement suivi.

Donc, les sympathies anglo-prussiennes étant connues, armons-nous de patience avant d'ouvrir le livre de M. Seeley sur la vie et le temps du ministre prussien Stein. Attendons-nous à voir Napoléon représenté comme « un homme du peuple investi de puissance », les armées françaises comme des hordes de bandits, et les Français comme des insensés;

(1) *Life and Times of Stein*, by J.-R. Seeley. M. A. Londres, 1879. — Paris, Reinwald. Édition Tauchnitz.

(2) Voy. sur la *Vie du prince Albert* la *Revue* du 11 janvier 1878.

à entendre qualifier les campagnes heureuses de la Prusse en 1813, 1866 et 1870, « d'événements dont la grandeur et les fécondes conséquences sont telles, qu'elles nous réconcilient avec la guerre, etc., etc. » S'il fallait s'attarder à discuter les jugements de M. Seeley, on serait arrêté dès les premières pages et le temps manquerait pour lire son livre, lequel en exige beaucoup, tant il est plein de considérations étrangères ou, du moins, faiblement liées au sujet.

I.

Nous autres Français, nous avons du moins cette aimable supériorité de n'avoir ni préjugés contre personne, ni antipathies nationales. Stein a été au nombre de nos plus redoutables adversaires : nous n'en honorons que davantage sa mémoire, nous n'en sommes que plus soucieux de lui rendre pleine justice. Bien plus, nous voyons volontiers un des nôtres dans cet Allemand de vieille roche inféodé par sa naissance au conservatisme politique, qui subitement est converti aux principes de la Révolution française; et nous sentons avec une certaine joie que l'auréole qui le couronne dans l'histoire est faite de nos propres rayons.

La destinée du baron de Stein a été singulière. La seconde période de sa présence au ministère a duré moins de deux ans. C'est dans ce court laps de temps que la monarchie de Frédéric le Grand s'est transformée entre ses mains. Nous ne disons pas qu'il l'a transformée lui-même, parce que d'aussi grands changements sont l'œuvre des siècles; qu'en ce qui touche la Prusse, ils ont été indirectement la nôtre, et qu'ils arrivent quand les temps sont mûrs. D'ailleurs le baron de Stein n'a pas été le seul artisan de la transformation prussienne : Hardenberg y a mis la main; au second rang, Schön et l'historien Niebuhr y ont travaillé; la réorganisation militaire du pays, qui s'est accomplie parallèlement avec sa réorganisation civile et politique, a été l'ouvrage de Scharnhorst et de Gneisenau. Depuis longtemps déjà l'idée de l'émancipation des serfs s'était fait jour dans les esprits; mais le nom de Stein est resté attaché à la réforme, non seulement parce qu'il a contresigné les décrets qui l'ont promulguée, mais surtout parce qu'aux yeux des anciens partis il en a porté toute la responsabilité, parce qu'il a été l'objet de leurs attaques et a fait tête à l'orage avec une fermeté digne de son nom (*Stein* veut dire en allemand *pierre, roc*), enfin parce que la haine de Napoléon et, l'on a honte de le dire, celle de Frédéric-Guillaume III ont fait de lui un martyr de la bonne cause.

Si l'on n'avait pas des preuves irrécusables du peu de reconnaissance et de sympathie dont Stein fut l'objet de la part du roi, on en trouverait l'indice dans l'esprit de la cour. Nous ne croyons pas que dans les deux gros volumes des *Mémoires de la comtesse von Voss* (1) Stein soit jamais nommé. Dans la *Vie de la reine Louise de Prusse*, par Mme Élisabeth Hudson (2), laquelle a été composée sur des documents intimes et qui reflète surtout l'esprit de l'entourage immédiat de cette princesse, Stein ne paraît qu'une fois. D'un autre côté, sa personnalité remplit les mémoires politiques du temps, particulièrement les mémoires authentiques du prince de Hardenberg, récemment substitués à ses mémoires apocryphes; les poètes l'ont chanté, et son nom est gravé dans le cœur de la nation prussienne.

C'est que la trempe de cet homme était vraiment extraordinaire. A une époque où l'existence séculaire de soixante cours impériales, royales ou ducales, avait converti la noblesse allemande en un peuple de courtisans, Stein avait conservé une indépendance de caractère qui confinait d'un côté à la rudesse, de l'autre à la magnanimité. Il put vivre auprès des rois sans jamais assouplir son langage, être trahi par les hommes sans en concevoir d'aigreur. Une longue suite d'ancêtres indépendants et libres avait préparé ce phénomène d'un homme que rien ne put jamais influencer ni ébranler.

II.

Les barons *Vom* Stein, et non pas *Von* Stein, comme on les appelle ordinairement (on traduirait en français par *barons du Roc*), appartenaient à une institution faite pour élever et fortifier le caractère de ceux qui étaient appelés à en recueillir les bénéfices : ils étaient chevaliers de l'empire, c'est-à-dire qu'ils relevaient directement de la couronne impériale et nullement des princes souverains dans les États desquels leurs fiefs étaient situés. Les chevaliers impériaux, ainsi répandus en Allemagne, formaient comme une milice d'hommes libres dont l'existence corrigeait en partie l'inconvénient des petites souverainetés et contrebalançait le pouvoir local au profit de l'unité germanique. Bien des fois les princes de Nassau avaient essayé de confisquer les privilèges des Stein : le vieux manoir avait victorieusement défié le palais, et, à l'époque où naquit le futur réformateur de la Prusse, c'est-à-dire en 1757, sa famille les maintenait depuis quelque chose comme cinq siècles. Elle possédait la terre de Stein depuis sept cent cinquante ans.

M. Seeley nous peint avec beaucoup de talent pittoresque et de grâce un groupe de ruines se dessinant dans les airs sur les bords de la Lahn — un des affluents du Rhin, — ancienne demeure des barons de Stein, abandonnée après les guerres de Louis XIV; puis, la belle maison située au milieu de la ville de Nassau et flanquée d'une tour dans laquelle la famille vint chercher un refuge et jouer le rôle de « *squires* de Nassau ». C'est là, comme il le dit, un exemple de la carrière parcourue par la noblesse allemande dans ces régions. Ses châteaux, situés sur les hauteurs, sont détruits par la guerre de Trente ans; elle descend dans les plaines, entre dans les villes, s'y bâtit des maisons, et les grands chevaliers commencent à se mêler aux simples citoyens.

Henri-Fréderic-Charles Stein, le neuvième de dix enfants, fut le premier de sa famille qui passa au service de la Prusse. Les chevaliers impériaux ne demandaient ordinairement qu'à la cour de Vienne des places, des charges, des faveurs : Henri

(1) Voy. sur ces mémoires la *Revue* du 26 août 1876.
(2) Voy. la *Revue* des 3 et 10 octobre 1874.

dédaigna cette voie. Jusque dans les liens qu'il allait contracter, il voulut être indépendant et, pour cela, ne prendre que du service volontaire. Il pouvait choisir à son gré de la diplomatie ou de l'armée : ni l'une ni l'autre ne lui convint. Sa triste santé (il était cruellement prédisposé à la goutte) eût fait de lui un pauvre soldat; quant à la politique étrangère, il y avait, dit-il dans son *Autobiographie,* toujours répugné, parce qu'il voyait chez les diplomates « un mélange d'oisiveté et d'activité vaine, une petitesse d'objets et de vues, une curiosité fatigante pour eux, un esclavage constant des petites choses à la cour et dans le monde ». Ses inclinations, comme ses aptitudes, le portaient vers l'administration et surtout vers les finances. Il était né homme pratique, homme d'affaires. C'était le temps où Turgot en France, Adam Smith en Angleterre, et en Allemagne Krauss, son disciple, créaient ou popularisaient la science de l'économie politique. Stein était fortement attiré de ce côté. L'éclat que Frédéric II avait donné à la Prusse le séduisait également, quoique ce fût un éclat emprunté. Il partit donc pour Berlin. Après quelques années d'apprentissage, il fut nommé directeur des mines de Wetter, en Westphalie. On raconte que lorsqu'il reçut pour la première fois l'argent de ses appointements, le sang du chevalier impérial se réveilla en lui, et que, lançant cet or à terre, il pleura amèrement. Quelque temps après, Stein fut élevé à la haute position de président de toutes les Chambres de Westphalie, quelque chose comme gouverneur des territoires prussiens situés dans le cercle westphalien. Il y déploya une activité extraordinaire et commença sur une échelle modeste cette œuvre immense de réforme de l'administration prussienne qu'il devait accomplir plus tard à la faveur des malheurs mêmes du pays.

Déjà, pendant son séjour à Wetter, il s'était signalé par de grands travaux d'utilité publique. Faire des routes, canaliser des rivières, rendre le Ruhr navigable, tout cela paraît avoir été facile pour lui. Parvenu à de plus hautes fonctions, il s'appliqua à quelque chose de plus pressant encore pour le bien des peuples : l'affranchissement des citoyens de la tutelle bureaucratique. On se ferait difficilement une idée de la condition à laquelle les avait amenés le gouvernement militaire de Frédéric Ier et de Frédéric II. *Tout pour l'État, tout par l'État,* semblait être la devise de la Prusse. Comme il arrive toujours en pareil cas, la corruption et la vénalité administratives étaient égales à la tyrannie administrative. Stein porta ses vues de ce côté, et il acquit dès lors le renom d'émancipateur du peuple, non, comme il le mérita plus tard, en appelant les classes pauvres à la propriété du sol, mais en les délivrant de la bureaucratie.

L'année 1804 trouva Stein ministre des finances et du commerce. Le roi avait eu peine à le nommer parce qu'il éprouvait « comme une terreur instinctive en présence d'un homme d'une si grande personnalité ». Stein était là sur son véritable terrain. Comme un bon intendant qui par son patient et obscur travail fait la prospérité d'une famille, il a, par ses réformes financières, préparé la grandeur politique de la Prusse. Frédéric II avait été un mauvais financier, quoiqu'il fût économe et thésaurisateur. Frédéric-Guillaume, son successeur, avait maintenu un système ruineux de paix armée. Depuis 1792, on avait fait la guerre à la France et à la Pologne. La récolte de 1794 avait été la plus mauvaise dont les annales de la Prusse fassent mention. Enfin le fameux trésor de 55 000 000 de thalers laissé par Frédéric le Grand était épuisé, et, après avoir eu des épargnes dans ses caisses, la nation commençait à avoir des dettes, chose nouvelle en ce pays. On empruntait de toutes mains : de la Hollande, des banquiers de Francfort, de l'Institut maritime, etc., et, comme le système des emprunts perpétuels et indéfinis n'était pas encore inauguré en Europe, on pressurait le peuple pour tâcher de se libérer. A la mort de Frédéric-Guillaume II, la dette était de 48 000 000 de thalers, somme énorme dans les idées du temps. La Prusse semblait vouée par la nature à une éternelle pauvreté. Outre que son sol était peu fertile, sa position d'enclave au milieu de voisins puissants l'obligeait à tenir sur pied de grandes armées permanentes. Un gouvernement militaire, par conséquent un gouvernement despotique, une armée qui la dévorait, telles étaient les nécessités auxquelles elle était soumise. Pendant que l'Angleterre avait, au commencement du XVIIIe siècle par exemple, 17,000 hommes sous les armes sur une population d'environ 10 000 000 âmes, la Prusse, avec une population de 2 200 000 âmes, entretenait 80 000 soldats. Cette proportion ou plutôt cette disproportion avait toujours été maintenue depuis. Quand Stein arriva au ministère, en 1804, la paix armée était plus que jamais à l'ordre du jour, car la guerre n'était pas éloignée. Le problème de rétablir les finances semblait donc insoluble; et quand on pense que, deux ans après, la catastrophe prussienne survenait, et à sa suite les indemnités de guerre à payer, on voit au milieu de quelles circonstances le baron de Stein venait faire à son pays l'application des principes exposés dans le livre de *la Richesse des nations.*

Les obstacles qu'il avait à vaincre n'étaient pas tous des obstacles matériels. Il y en avait aussi de moraux; surtout un mauvais système gouvernemental rendait impraticables les réformes financières. Stein eût pu dire comme le baron Louis : « Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. » Mais il dut faire à la fois les finances et la politique lui-même. On était à cent lieues à cette époque, en Prusse, de la notion d'un ministère responsable. Frédéric Ier, le *roi sergent,* Frédéric II, le grand général, avaient pratiqué, si jamais on le pratiqua, le gouvernement personnel. Sous leurs successeurs plus faibles, la camarilla gouverna. Il y avait deux sortes de ministres en Prusse : les ministres du cabinet et les ministres d'État. Les ministres du cabinet étaient les conseillers privés du roi. Le plus souvent c'était ses amis, ses créatures. Au temps de Frédéric-Guillaume III, Beyme et Lombard, investis de ces fonctions, en étaient venus à faire signer au roi ce qu'on appelait des *décisions directes,* qui avaient force de décrets, et ils gouvernaient ainsi par-dessus la tête des ministres. En outre, le roi avait un confident intime, le général Köckeritz, que, dans un but louable, il avait, à son avènement au trône, investi d'une autorité presque paternelle sur lui-même. Köckeritz pouvait tout dire, donner son avis sur toutes les affaires et avec d'excel-

lentes intentions brouiller les cartes, car c'était un homme d'une médiocrité notoire.

Abolir l'institution d'un ministère de cabinet, renverser la camarilla, affranchir le roi de l'influence de Köckeritz, inspirer à ce prince excellent, mais faible, des résolutions stables, et en même temps réformer une administration aussi grosse d'abus, aussi coupable de tyrannie et de concussion que pouvait l'être l'administration de l'Espagne au déclin de la monarchie, telle était la tâche du parti Stein-Hardenberg. Il ne faut pas s'étonner s'il échoua d'abord et si ce ne fut pas trop des revers inouïs qui fondirent sur la Prusse pour vaincre les résistances.

Stein fut comme ministre témoin de ces revers. Il était en fonctions en 1806; il y resta jusqu'en 1807, y rentra la même année et en sortit définitivement en 1808. Comme Napoléon a été coupable de sa seconde expulsion du ministère, il est bon de faire observer que ce fut Frédéric-Guillaume seul et sa camarilla qui eurent toute la responsabilité de la première. La destinée de Stein fut d'être plus maltraité encore par le prince qu'il avait bien servi que par l'ennemi de son pays. L'ingratitude insensée du roi lui fut plus sensible que la haine de Napoléon ne lui parut redoutable, et c'est en cette occasion surtout qu'il déploya la fermeté de son caractère.

Il serait trop long de rapporter les circonstances qui, six mois après le désastre d'Iéna, poussèrent le malheureux Frédéric-Guillaume à renvoyer et à outrager l'homme le plus capable de réparer les désastres du royaume. Stein, le fier chevalier de l'empire, n'avait jamais eu ses sympathies. Sa rudesse de langage, digne de ses premiers aïeux, l'indépendance de ses vues et, malgré son conservatisme solide, les propensions libérales qu'il tenait à la fois de sa chevalerie impériale et des lumières du siècle, tout cela déplaisait à un représentant du gouvernement paternel et à un homme aigri par les malheurs. A propos de quelques détails de service qui à distance paraissent insignifiants, les colères de Frédéric-Guillaume éclatèrent comme elles éclatent chez les caractères faibles, c'est-à-dire sans réserve et sans mesure. Nous allons traduire, quoiqu'elle soit un peu longue, la lettre autographe qu'il écrivit alors à son ministre, à côté de laquelle pâlit certainement l'arrêt de proscription porté par Napoléon :

« J'ai eu d'abord des préventions contre vous. Je vous regardais comme un homme de talent, actif, capable de grandes conceptions; mais en même temps je pensais que vous n'étiez pas exempt des excentricités du génie, c'est-à-dire que vous aviez une grande confiance dans l'excellence de votre opinion, de façon que vous ne pouviez point faire partie d'un ministère où il faut discuter toutes choses et ne point s'irriter par les dissentiments. J'ai triomphé de ces préventions à votre égard, parce que j'ai toujours eu dans le choix de mes ministres plus égard au bien de mon peuple qu'à mes affections personnelles. C'est une chose inexplicable que vos avocats auprès de moi aient été, en ce temps-là, les hommes qu'aujourd'hui vous attaquez le plus vivement et que vous voulez renverser (le roi parle ici de ses ministres de cabinet, particulièrement de Beyme). C'est à leurs instances que j'ai cédé en vous nommant en remplacement de Struensée. Vous avez parfaitement rempli les fonctions que je vous ai confiées, et j'ai pensé alors vous rapprocher davantage de moi, vous investir d'un plus grand pouvoir. Une saillie ironique, inconvenante dans un rapport officiel, vint cet été vous attirer mes reproches. Vous n'avez point répondu. Était-ce parce que vous sentiez que vous aviez eu tort? J'écarte cette question. Peu de temps après, je vis votre nom au bas d'un document signé par plusieurs personnes (le roi fait sans doute allusion à une remontrance en date du 2 septembre, rédigée par l'historien Müller, signée par plusieurs princes de sa famille et par Stein, contre l'existence d'un ministère de cabinet; il en avait été fort blessé), document dont la forme était telle que je préfère la passer sous silence. Malgré tout, j'ai continué à vous témoigner de la confiance, à prendre votre avis dans les affaires importantes, car je connaissais vos lumières; j'ai même voulu vous confier par intérim le portefeuille des affaires étrangères. Vous l'avez refusé par une lettre emphatique. Quoique ce refus me causât un embarras dans le moment, j'ai accepté vos raisons, et j'ai signé, le 17 décembre, un ordre conforme à vos vues administratives, ordre qui, je présume, vous est connu. Je dis : je présume, parce que votre silence à ce sujet, que j'ai d'abord attribué à l'état de votre santé, serait sans cela inexplicable (le roi veut dire que, sans empêchement pour cause de maladie, il ne comprendrait pas le silence gardé par Stein). *Il m'est impossible, en effet, de l'imputer à la désobéissance ou à une intention de défi, car, en ce cas, j'aurais à vous donner un logement convenable.* Je sais pourtant la manière insolente dont vous vous êtes exprimé verbalement et par écrit avec les généraux Rüchel, Zastrow, Köckeritz, et je n'ignore pas que vous avez par deux fois refusé de m'adresser votre rapport sur une affaire qui regarde votre département.

« Toutes ces choses m'obligent, à mon regret, de reconnaître que je ne m'étais point mépris au début sur votre caractère et que je dois voir en vous un fonctionnaire insolent, réfractaire, obstiné, désobéissant, qui, orgueilleux de son génie et de ses talents, loin d'avoir égard au bien de l'État, n'est guidé que par son caprice, n'agit que par passion, par haine et par rancune. Ce sont des fonctionnaires comme ceux-là qui détruisent la discipline chez les autres. Je suis vraiment fâché que vous m'ayez réduit à vous parler avec cette franchise; mais, comme vous vous donnez pour un ami de la vérité, je vous ai dit mon opinion en bon allemand. Maintenant j'ajoute que, si vous ne voulez pas modifier votre conduite irrespectueuse et inconvenante, l'État ne pourra plus compter sur vos services à l'avenir.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

« Kœnigsberg, 3 janvier 1807. »

A cette lettre, à la fois faible et violente, d'un style confus, diffus, passionné, qui suffirait à peindre le caractère de son auteur, Stein répondit :

« J'ai reçu l'ordre de Votre Majesté au moment où je me préparais à faire à Memel un voyage pénible pour affaires sérieuses (la cour à ce moment résidait à Memel), et je devais partir cette nuit.

« Comme Votre Majesté me considère comme un fonctionnaire insolent, réfractaire, obstiné, désobéissant, qui, orgueilleux de son génie et de ses talents, au lieu d'avoir garde au bien de l'État, n'est guidé que par son caprice, n'agit que par passion, par haine et par rancune, et comme je suis convaincu, moi aussi, que des fonctionnaires comme ceux-là ne peuvent que détruire la discipline chez les autres, je suis forcé de prier Votre Majesté de vouloir bien accepter ma démission, laquelle je lui demande de recevoir ici, puisqu'en

ces circonstances il devient inutile que je fasse le voyage de Memel.

« STEIN.

« 3 janvier 1807. »

Le roi envoya le lendemain la note suivante :

« Comme le baron Von Stein s'est fait justice hier lui-même, je n'ai rien à ajouter.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

« Kœnigsberg, 4 janvier 1807. »

Cet échange de pavés germaniques ne paraît pas avoir étonné les contemporains. Il faut croire que ce langage était dans les habitudes du pays, car Stein lui-même en avait employé un semblable envers des officiers inférieurs; mais cela donne une pauvre idée de la politesse des cours du Nord à cette époque et nous remet en mémoire les rudesses de Pierre le Grand. Le pauvre roi de Prusse n'avait point la force de soutenir longtemps un tel rôle. Ballotté par les événements politiques qui lui devenaient de plus en plus hostiles, conseillé par Napoléon, qui n'avait pas encore éprouvé pour son compte la fermeté de Stein, pressé par Hardenberg, qui ne voyait que lui capable d'être ministre, il faisait écrire huit mois après à son serviteur disgracié pour lui demander de rentrer aux affaires. La démarche fut faite par Hardenberg écrivant *de la part du roi*. Blücher écrivit aussi ; la princesse Louise Radziwill, sœur du prince Ferdinand, mort à Saalfeld, adressa de son côté à Stein un appel passionné; Niebuhr et beaucoup d'autres joignirent leurs instances aux ordres du roi. Stein était à Nassau, gravement malade depuis la paix de Tilsitt; car c'était une nature irritable et violente, jointe à un tempérament goutteux, chez laquelle tout chagrin était suivi de maladie. Cependant il se possédait toujours au plus fort de ses souffrances, et avec une magnanimité antique il dicta à sa femme la lettre suivante :

« A Sa Majesté royale,

« J'ai reçu le 9 août l'ordre que Votre Majesté me donne, par une lettre du ministre de cabinet Hardenberg, de reprendre le portefeuille de l'intérieur. J'obéis sans condition. Je laisse à Votre Majesté le choix de mes collaborateurs. A cette heure calamiteuse, il serait injustifiable de s'arrêter à des considérations de personnes, surtout quand Votre Majesté donne de si hauts exemples de courage.

« Je partirai aussitôt que je pourrai quitter mon lit et je passerai par Copenhague, car la route de Berlin n'est pas sûre.

« STEIN. »

III.

C'est ainsi qu'arriva le moment décisif de la vie de Stein, qui est en même temps la grande période de l'histoire de Prusse. La foudroyante catastrophe de 1806, la rentrée de Stein aux affaires et la reconstruction de la monarchie prussienne sur des bases assez larges pour élever plus tard un empire, tels sont les trois actes d'un drame historique du plus haut intérêt. Dans ce drame il y a presque unité de temps, car il s'accomplit en trois ans. Inutile de dire que Frédéric-Guillaume n'y joue que le rôle de machiniste.

Pour se bien rendre compte du service rendu à l'humanité et à l'Allemagne, il faut se rappeler ce qu'était l'organisation de la Prusse avant l'acte d'émancipation du 9 octobre 1807. La population prussienne était non seulement divisée comme ailleurs en trois classes : les nobles, les citoyens et les serfs, mais elle était subdivisée en sous-classes, par un système qui remet en mémoire les castes de l'Inde. Dans un seul village et parmi des gens qui paraissaient à première vue d'une même condition, il pouvait y avoir cinq ou six classes de Prussiens presque invinciblement séparés les uns des autres. Les terres, comme les hommes, étaient classées, non pas en raison de leur qualité et de leur valeur, mais en vertu d'une convention qui voulait que le système de caste s'étendît au sol. C'était quelque chose d'infiniment plus compliqué, plus tyrannique, que l'ancienne organisation sociale de la France, parce qu'il s'agissait ici d'un pays purement militaire et d'un peuple fortement imprégné d'habitudes despotiques qui lui venaient de proche en proche de l'Asie. Comme le dit M. Seeley, l'idée du laisser-faire était inconnue chez lui. Chacun avait sa place marquée en naissant et la gardait jusqu'à la mort; chacun recevait sa tâche et son salaire, d'une façon plus ou moins directe, d'un grand distributeur, d'un homme-providence placé à la tête de la société prussienne ou plutôt de l'armée prussienne, car la nation tout entière n'était qu'une armée. Non seulement tout citoyen était soldat pour un temps long, mais, rentré dans les rangs de la société civile, il restait soumis à un régime tout militaire. Ses biens, comme sa personne, étaient dans la main du roi. Toutes les ressources du pays étaient inventoriées, de façon que le maître pût en disposer à son gré. La liberté de changer d'état, celle de passer d'une province à l'autre, encore plus celle de faire le commerce sans autorisation spéciale, n'existaient pas. Seulement le paysan conservait certains droits sur le sol qu'il cultivait, c'est-à-dire qu'il n'en pouvait être privé sans forfaiture, comme il a pu jusqu'à ces derniers temps, où les mœurs ont enfin corrigé les lois, en être chassé en Irlande et en Angleterre.

Trois mois après la rentrée de Stein au ministère, était donné l'édit d'émancipation. Déjà, pendant son premier passage aux affaires, il en avait élaboré le projet. Il faut reconnaître que le roi n'y répugna point et que son cœur, plus ouvert que son esprit, favorisa ce dessein. Mais, comme il manquait de résolution, il en eût certainement manqué encore ici sans la fermeté de son ministre. Hardenberg n'avait ni l'audace ni la décision de Stein. Celui-ci, véritable Napoléon de la paix, brusqua les choses, et cet acte mémorable fut en un moment accompli. Voici en abrégé la teneur de l'édit :

Nous, Frédéric-Guillaume, par la grâce de Dieu, etc.

Faisons savoir, etc.

Article 1er. — Tout habitant de nos États peut, sans restriction de notre part, posséder, vendre, louer et hypothéquer des terres, qu'il soit noble, citoyen ou paysan.

Art. 2. — Tout noble peut, sans déroger, exercer les métiers réservés jusqu'ici à la classe des citoyens. Les citoyens peu-

vent passer dans la classe des paysans et les paysans dans la classe des citoyens.

L'art. 3 règle le droit de préemption.

Art. 4. — Il est permis de morceler des domaines, soit pour les vendre par parties, soit pour les partager entre copropriétaires.

L'art. 5 traite des baux nouveaux à long terme.

L'art. 6 traite des anciens baux.

L'art. 7 traite de la succession aux baux.

L'art. 8 traite des majorats et donne le droit à leurs titulaires d'emprunter, mais seulement en certains cas. Évidemment Stein n'entendait pas abolir la noblesse.

L'art. 9 concerne l'extinction des lois féodales en ce qui touche aux devoirs hiérarchiques.

Art. 10, 11 et 12. — Ce sont là les trois plus importants; citons-les en entier. C'est l'abolition du servage.

A dater de la présente ordonnance, de nouvelles relations entre les paysans et les propriétaires sont établies, etc. A partir de la fête de saint Martin 1810, tout servage cessera en Prusse. Tout le monde y sera libre, comme on l'est déjà sur les domaines de la Couronne, et ne sera soumis qu'à la loi commune.

Donné sous notre seing royal, à Memel, le 9 octobre 1807.

Signé : Frédéric-Guillaume.

Contresigné : Stein et Schrötter.

Voilà comment la Prusse accomplit pacifiquement sa révolution de 89. Tandis que la nôtre et celle de l'Angleterre avaient coûté des flots de sang, la sienne se fit sans bruit à l'ombre de la Couronne. C'est à Stein surtout qu'elle dut ce bienfait. Il est vrai que, pour rendre un pareil acte possible, il avait fallu qu'elle passât par de bien douloureuses épreuves. Tandis que la liberté était venue à la France dans une auréole de gloire, elle entrait en Prusse au milieu de la honte et des larmes.

Après ce grand œuvre, le baron de Stein consacra le peu de mois qu'il passa encore au ministère à faire fructifier les réformes fiscales qu'il avait introduites avant la guerre, pour faire face aux exigences financières du vainqueur. Les deux années de son administration furent pour la Prusse ce que fut plus tard pour la France le gouvernement de M. Thiers. S'appliquant à faire renaître l'espoir et la confiance en l'avenir, il augmenta les ressources du pays et paya les indemnités de guerre. Napoléon était enchanté. Mais quand Stein vit que tout cet or ne libérait pas le territoire et que les Français occupaient toujours la Prusse par une de ces nécessités fatales que la politique impériale avait fait naître, il tourna d'un autre côté sa pensée et ses efforts. L'insurrection espagnole donnait à l'Europe un grand exemple que l'Allemagne se sentait toute disposée à suivre; la société du *Tugendbund* prenait de grands accroissements; les tronçons de l'ancienne coalition tendaient à se rejoindre, et Stein, un des premiers, entrevit pour son pays des temps nouveaux. C'est alors qu'il commença à stimuler sous main le patriotisme allemand, à correspondre avec les princes allemands et à travailler par les voies secrètes à la délivrance de la Prusse. C'est alors qu'une lettre imprudente adressée par lui au prince de Sayn Wittgenstein fut saisie sur le messager qui la portait et provoqua les colères olympiennes de Napoléon; c'est alors que parut le décret outrageux rendu contre lui, qui est acquis à l'histoire :

Décret impérial.

Le nommé Stein, cherchant à exciter des troubles en Allemagne, est déclaré ennemi de la France et de la Confédération du Rhin.

Les biens que ledit Stein posséderait soit en France, soit dans les pays de la Confédération du Rhin, seront séquestrés. Ledit Stein sera saisi de sa personne partout où il pourra être atteint par nos troupes ou par celles de nos alliés.

En notre camp impérial de Madrid, 16 décembre 1808.

Signé : Napoléon.

C'est alors enfin que Frédéric-Guillaume, par une dernière faiblesse, refusa aux amis de Stein, qui l'en suppliaient plutôt pour son honneur que pour celui de son ministre, de donner la décoration de l'Aigle noir à l'homme qui avait couvert son règne d'un éclat durable et sauvé le pays.

A l'injustice des événements (car, sauf sa forme insolente, le décret de Napoléon fut le résultat des événements), à l'ingratitude de son souverain, s'ajoutèrent pour Stein les insultes de ses infatigables adversaires. Au milieu même des désastres de la patrie, les vieux partis ne désarmèrent pas. La noblesse et la bureaucratie étaient une grande force en Prusse, presque la seule force du pays : il ne faut pas être surpris si elles ne se laissèrent pas dépouiller de leurs monstrueux privilèges sans cris et sans reproches. Yorck, le vieux soldat prussien, exprimait avec un candide dédain le sentiment de ces conservateurs intéressés :

« Cet homme, écrivait-il d'un ton tranchant, a, malheureusement pour nous, appris en Angleterre son métier d'homme d'État; et le voilà qui veut appliquer les institutions de la riche nation commerciale et maritime à un pauvre pays agricole comme le nôtre. Comme il est pressé! A peine ministre, il court à Memel, il extorque au roi un funeste édit par lequel le roturier pourra désormais acheter des terres nobles, le noble exercer des professions de roturier! Quoi de plus humiliant pour la noblesse, quoi de plus contraire à l'esprit de notre monarchie! Est-ce que l'épicier qui aura acheté un domaine viendra se ranger aux côtés du roi dans les jours de danger? Et le prétendu servage! Est-ce que nous ne savons pas tous que ce n'est là qu'une marotte philanthropique?

« Fort bien! une terre désormais sera comme une pièce de monnaie qui passera de main en main et sur laquelle le roi, à chaque mutation, prélèvera un droit quelconque! Une si belle idée ne pouvait naître que dans le bureau d'un banquier ou dans la tête d'un professeur bourré jusqu'à l'indigestion des inventions d'Adam Smith. Malheureusement ce fatras est entré dans celle du grand génie que nous avons pour ministre. Vous verrez qu'il voudra qu'on vende jusqu'aux domaines de la Couronne et que le roi ait une liste civile comme une espèce de fonctionnaire salarié! Mais il a bien encore autre chose en tête! Il veut accroître la population! Les apprentis mêmes pourront se marier et faire souche de prolétaires misérables! Nous voilà voués au paupérisme! Il ne nous manquait plus que cela! Et l'abolition des corvées des

paysans ! Est-ce que ce n'est pas là un attentat à la propriété nobiliaire ? Vraiment, il faudrait pour lui plaire que Frédéric-Guillaume remplaçât la devise de son Ordre, le *Suum cuique*, qui est le principe fondamental des rois de Prusse, par une image de saint Crispin ! »

Nous n'avons traduit ces sottises, débitées sur le ton de l'outrecuidance, que parce qu'elles nous portent à la réflexion. Les hommes sont-ils donc bien changés, et le *parti de la Croix* en tous pays ne lance-t-il pas toujours contre ceux qui forcent les retranchements où son aveugle égoïsme s'abrite les mêmes traits impuissants ?

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Tout le monde voyage aujourd'hui ; mais combien y en a-t-il qui sachent voyager ? Le plus grand nombre justifie le mot de l'Écriture : « Ils ont des yeux et ils ne verront pas ; ils ont des oreilles et ils n'entendront pas. » Pour les excursions ordinaires, les *Guides* de tout format vous indiquent les impressions, sensations et émotions obligatoires : grande commodité ; gros souci de moins. Si l'on sort de ce cercle banal, c'est autre chose. Il faut, pour entreprendre les voyages lointains, unes orte d'initiation préalable. N'allez pas en Grèce et en Orient, par exemple, si vous n'avez déjà vécu par la pensée dans ces régions que vous allez parcourir. Il faut, outre la culture générale de l'esprit, la science ou au moins le sentiment de l'art dans toutes ses manifestations, peinture, sculpture, architecture. La paléographie et l'archéologie ne sont pas moins nécessaires. Enfin il faut être poète à un certain degré pour évoquer les ombres du passé, faire revivre les ruines, voir et entendre l'âme des choses.

Que d'autres conditions indispensables encore et qu'il serait long d'énumérer ! Je pensais à cette réunion nécessaire de dons naturels et de qualités acquises en lisant les deux intéressants volumes où M. Joseph Reinach raconte son voyage en Orient (1). Il est, lui, de ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Sensible aux grands spectacles de la nature, buvant la belle lumière bleue de l'Orient, s'enivrant de soleil, il comprend en même temps les merveilles de l'art : tableaux, statues, marbres et colonnes debout ou à moitié brisées, il admire tout ce qui est beau, sans pourtant s'engouer de parti pris. Archéologue et paléographe, il reconstitue les monuments des vieux âges et lit couramment les inscriptions. Habitué à traiter dans les salons et les journaux les plus graves problèmes de la politique, il explique aux villes déchues pourquoi elles sont tombées ; à celles qui doivent renaître il assigne la date de leur résurrection. Poète à ses heures, il nous redit ce qu'il a entendu de concerts et vu d'horizons lumineux, et son récit a tout ensemble l'harmonie, la couleur et la ligne.

Avec cela, ni pédantisme, ni prétention ; presque toujours une sincérité d'accent qui me charme. Reprocherons-nous au voyageur d'être là-bas, en ces climats lointains, un peu Parisien parfois ? On peut s'étonner, en effet, qu'il ne soit pas plus complètement dépaysé, qu'il songe encore à dire des choses aimables à tel salon et surtout à telle dame. Mais réfléchissez, je vous prie, que ces volumes ont été formés de lettres envoyées à Paris. Il était naturel que ces lettres, preuves de souvenir, continssent quelques *Ne m'oubliez pas*. Si j'ai dit que l'accent est sincère presque toujours, les exceptions ne sont ni nombreuses ni graves. Par exemple, M. Reinach, fendant l'espace en un train rapide, a aperçu à la vitre d'une chaumière une lumière scintillante comme une étoile, et il nous raconte qu'il s'est dit : C'est là, loin du monde, que doit être le bonheur parfait quand on est deux ! Est-il bien sûr de s'être dit cela avec une pleine conviction ? Ailleurs, dans la baie de Bésika, ayant en face de lui Ténédos, à gauche la plaine de Troie, il passe la journée sur le pont, et cette journée s'envole comme un rêve, car il a vidé son porte-cigarettes et lu deux ou trois chants d'Homère. Mettons plutôt deux que trois, n'est-ce pas ? Et c'est déjà bien joli. Il y a ainsi quelques menus traits où l'on reconnaît que l'auteur a le bonheur d'être jeune : mais qui sait ? c'est peut-être coquetterie, pour nous faire plus vivement remarquer par le contraste la maturité des jugements et la clairvoyance des aperçus dans les questions d'art, d'histoire et de politique. Sur ce dernier point surtout, il faut signaler quelques pages très remarquables sur la décadence de Constantinople et la nécessité d'une révolution régénératrice.

La forme épistolaire donne à ces deux volumes une grande vivacité d'allures. Le tour est vif et dégagé, le ton aimable et aisé ; le style, sans apprêt, reflète comme un clair miroir les impressions et les émotions successives. Il est tour à tour enjoué, sérieux, poétique. Je ne saurais donc trop recommander ces deux volumes dont la lecture est fort attrayante, presque toujours instructive.

II.

La Fugitive (1) de M. Claretie présente un tableau assez sombre des bas-fonds de la société anglaise. L'auteur y a pénétré en curieux. Il a visité les *Assommoirs* de là-bas ; il a exploré un monde où la misère donne la main au crime. On a déjà raconté plus d'une fois les mystères de Londres et il ne me semble pas que M. Claretie nous fasse des révélations bien inattendues. La fiction qu'il a placée dans ce cadre n'est pas non plus très originale ni très saisissante. Un dompteur d'animaux féroces cherche sa fille, une nouvelle Fleur-de-Marie, égarée parmi les sauvages de la vie civilisée. Il la retrouve quand il nous a promenés suffisamment à travers

(1) Joseph Reinach. *Voyage en Orient*. — 2 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

(1) *La Fugitive*, par Jules Claretie. — 1 vol. Paris, 1880. E. Dentu.

tous les cloaques et repaires qu'il s'agissait de nous faire explorer.

III.

De toute autre nature est la touchante histoire racontée par Mme E. de Pressensé sous ce titre qui séduira l'enfance : *Petite Mère* (1). Rien de plus moral que ce récit attendrissant. Destiné au jeune âge, il ne sera pas lu sans intérêt pour les personnes qui s'intéressent à l'éducation du peuple. Il touche en effet à la grave question de la part qui doit être faite dans cette éducation au sentiment religieux.

IV.

Roland (2), par M. l'abbé Marc Calmon, est un drame découpé dans la *Chanson de Roland* à l'usage des collèges où l'on cultive l'art dramatique honnête et sans dangers. Il a été déjà, nous dit l'auteur, représenté avec succès dans un petit séminaire du Midi. Je le crois volontiers, car ces scènes héroïques sont bien faites pour enlever les cœurs, quand même le style de l'adaptation serait un peu pâle et les vers un peu mous. M. l'abbé Marc Calmon nous apprend en outre que, la dernière scène achevée, le président de la distribution des prix — qui n'était pas le maire du pays, vous pensez bien — dégagea éloquemment la leçon morale. Il y a encore, dit-il, des Sarrasins et des païens à exterminer. Tel Turpin engageait les soldats à ne pas faiblir, et leur ordonnait comme pénitence de leurs péchés de bien se battre.

V.

Le théâtre de l'Odéon devient le vestibule de l'Académie. M. Labiche y a fait voyager son Perrichon avant d'entreprendre lui-même son voyage de circumnavigation en fiacre chez les trente-huit immortels. M. Jules Barbier, que la même ambition dévore, s'est décidé à frapper un grand coup en y faisant gémir, hurler et grincer son *Homme à plaindre*, confiné jusqu'alors dans un in-18 qui avait fait peu de bruit. Il fallait, paraît-il, que ce très maussade personnage montât sur les planches de l'Odéon pour que M. Jules Barbier entrât à l'Académie. Pourquoi? Je ne le vois pas clairement; mais c'est ainsi.

On comprend aisément cette nécessité pour M. Perrichon, car enfin c'est la grande figure créée par M. Labiche et par lui animée de son souffle puissant. Remarquez bien que ce nom revient sans cesse dans le discours des promoteurs de la candidature du fécond vaudevilliste. Nommons Labiche! Il a fait Perrichon! Quelle abondante gaieté, quelle intarissable bonne humeur : voyez plutôt Perrichon! Cette observation des mœurs bourgeoises a bien son prix; il n'y a pas au monde des diplomates et des grands seigneurs seulement, il y a aussi des carrossiers enrichis. Lire dans leurs cœurs n'est pas non plus un mince mérite : voyez Perrichon! Et à ceux qui résistent : Comment? des pochades, dites-vous, des farces d'un goût douteux, des imbroglios qui font gémir la pudeur comme *la Sensitive*? Oui, çà et là; mais voyez Perrichon! Et, sans être prophète, on peut affirmer que le jour de la réception de M. Labiche, il sera surtout question de Perrichon. L'académicien saluera dans le nouvel élu l'auteur du *Voyage de M. Perrichon*. Et toujours Perrichon, toujours lui, lui toujours.

Je constate le fait naïvement et sans malice. Qui sait même? Si j'avais le grand honneur d'appartenir à l'Académie, moi aussi quelque jour — après avoir toutefois nommé M. Fustel de Coulanges, M. Alphonse Daudet, M. Coppée, — oui, moi aussi peut-être donnerais-je mon suffrage à l'auteur du *Voyage de M. Perrichon*... Sans doute il a déjà été largement récompensé en bravos, en rires, en argent; mais pourquoi n'aurait-il pas la consécration suprême? L'idée lui en a été suggérée par MM. Augier et Legouvé, car je gagerais que, de lui-même, il n'y eût jamais songé : eh bien, en votant pour lui, je serais heureux de faire plaisir à ses deux parrains autant qu'à lui-même.

Donc l'immortel Perrichon, qui fera M. Labiche immortel, a fort bien fait de voyager longtemps et triomphalement sur les planches de l'Odéon; mais *l'Homme à plaindre* de M. Jules Barbier, qui ne doit pas, ou je me trompe fort, y faire une longue apparition, n'est pas, lui, un triomphateur; n'ayant pas de char, il n'y saurait faire monter son père.

Cet homme à plaindre est un des favorisés du sort. Santé, fortune, femme adorable, enfant charmant, amis dévoués, et une belle-mère qui lui offre des pipes en écume de mer, il a tout. Eh bien, c'est un Jérémie. Il gémit, il pleure, il glapit, il hurle, il grogne, il grince. Il invective l'humanité tout entière, corrompue, pourrie, gangrenée. S'il l'exècre en gros, il ne l'épargne pas en détail. A tous ceux qui l'approchent, une ruade; car dans chaque mot qu'on lui dit il voit une ironie et un sarcasme. Honnête homme d'ailleurs et capable de rendre service même à ceux qu'il déteste; mais toujours en grinçant. Il y a, comme vous voyez, dans ce Jérémie l'Alceste de Molière, le *Monsieur qui prend la mouche* de Labiche et le *Bourru bienfaisant* de Goldoni. Le mélange n'est pas agréable. Pendant près de deux actes il faut entendre ces lamentations et ces grognements, bruit semblable au gémissement monotone d'une girouette rouillée.

Et cela sans voir poindre un semblant d'action. Enfin nous y voici! Un valet, à la fois méchant et bête, vient l'avertir que Madame a reçu de l'ami de Monsieur un portrait et qu'il y a eu serrement de mains. Je n'aime pas cela, murmurait Iago à Othello. Que Monsieur prenne garde! dit cet Iago-Jocrisse. Et c'en est assez. Sans plus ample informé, l'homme à plaindre, qui s'étonnait qu'à sa couronne d'épines manquassent ces seules pointes, ne doute pas de son malheur. Et il éclate en sarcasmes, en invectives, en insultes. Et il y aura séparation, et il ira vivre dans un désert! Ah! si j'étais sa femme, comme je le prendrais au mot! Quelle occasion d'être

(1) *Petite Mère*, par Mme E. de Pressensé. — 1 vol. Paris, 1880. G. Fischbacher.

(2) *Roland*, drame en quatre actes et en vers, par M. Marc Calmon. — 1 vol. Paris, 1880. Bray et Retaux.

libérée d'un maniaque, section des agités, dont on ne peut même approcher pour le soigner! Mais cette sœur de charité, que rien ne rebute, apporte d'elle-même le pardon, quand l'insensé a reconnu, quelques instants après son accès, que son accusation était absurde. Le voilà calmé, la toile tombe. Il n'est pas guéri, hélas! Demain, quelque accès nouveau. La pièce aura peut-être une suite. Mais ne mettons pas les choses au pis!

Donc un semblant d'action, et reposant sur une insinuation absurde d'un domestique idiot. Des caractères à peine esquissés, sauf celui de cet hypocondriaque, grossi démesurément, poussé jusqu'à l'invraisemblable et l'impossible. Tout cela n'est ni réel ni vivant. Il semble que ces fantômes et ce fantoche se meuvent dans le brouillard. Cette comédie grisâtre est d'ailleurs écrite d'un bon style : on est même réveillé de temps à autre par quelque vers qui se détache assez heureusement. C'est ce qu'on appelle un succès littéraire.

VI.

Je suis en retard avec *le Trésor* de M. Coppée, représenté quelques jours avant sur la même scène sous le nom de comédie. En fait, c'est une agréable petite féerie, émaillée de vers délicats et charmants. Imaginez un jeune prince sous des habits de paysan. C'est un paysan, en effet, car sa fortune lui a été ravie. Près de lui une petite fée toute mignonne qui confectionne à ravir la soupe aux choux. Toute fée qu'elle est, je ne sais quel enchanteur l'a vouée à la bure et aux sabots à perpétuité. Et elle aime le prince, la pauvrette; mais lui, l'indifférent, s'aperçoit à peine de sa présence. Son cœur est ailleurs. Il aime à en perdre l'appétit une jeune damoiselle ruisselante d'or, qui ne consentira jamais à transformer la chaumière en palais. S'il était riche cependant, si le trésor qu'ont, dit-on, caché quelque part ses ancêtres était découvert, à lui cette main si jolie, si jolie, comme chante Georges Brown! De sa baguette magique la petite fée fait jaillir d'une vieille cheminée le trésor si ardemment souhaité, et elle le donne au jeune paysan, qui ainsi sera heureux. Elle en mourra, elle; mais qu'importe? Voici donc le paysan transformé en prince, et à son état naturel. Cette transformation est suivie d'un second changement à vue. Le prince, libre maintenant d'épouser la noble damoiselle, tout à coup s'aperçoit qu'il ne l'aime plus. Non, c'est cette petite fée qu'il aime, et il lui offre sa main et sa fortune. La voilà donc au comble de ses vœux? Point. Autre changement à vue : elle refuse. Ce qu'elle voulait, c'était une chaumière et son cœur. Elle eût avec ivresse épousé le paysan; le prince, non : sa fierté ne peut s'y résoudre. Et tous les deux de pleurer sur ce malencontreux trésor. C'est ainsi que se passent les choses dans le royaume du bleu où nous transporte M. Coppée. Là, comme dans l'opéra-comique, la fortune ne fait pas le bonheur. A la place de ces deux infortunés, je remettrais le trésor dans la cheminée. Il n'en serait plus jamais question, et ils auraient les joies sans mélange que donne en ce monde féerique la pauvreté. Mais attendez! Il y a là un vieil enchanteur. Il transforme le monceau de pierreries en un vulgaire tas de cailloux. Dernier changement à vue : le prince redevient paysan, lui aussi porte de la bure et des sabots. La petite fée aux sabots l'épouse alors. Ils vivront heureux, car ils vivront pauvres. Apothéose de la chaumière.

Nous voilà, n'est-ce pas, loin du monde réel? Je n'ose pas trop insister, car je connais très intimement quelqu'un contre qui M. Coppée s'est fâché, lui si doux et si aimable, pour l'avoir dit trop sincèrement. « Je le sais parbleu! bien, lui a-t-il écrit, que je vous transporte dans un monde imaginaire; mais depuis quand le poète dramatique ne peut-il plus s'envoler dans le domaine de la fantaisie? » — Depuis quand? charmant poète élégiaque, ravissant poète bucolique; mais depuis toujours! Non, le poète dramatique n'a pas d'ailes qui l'emportent dans l'azur. S'il monte par aventure dans le royaume du bleu, s'il se plaît à nous le montrer peuplé d'êtres imaginaires, il cesse alors d'être poète dramatique. Et nous irons avec lui très volontiers dans ces régions de la fantaisie; nous suivrons Aristophane parmi la race ailée et chantante des oiseaux, nous irons avec Shakespeare écouter les mugissements de la tempête, les cris désespérés de Calibar, les accents angéliques d'Ariel. Oui, très volontiers; mais il aura été bien convenu d'avance que ce voyage fantastique nous transporte loin du monde réel; le poète n'aura pas affiché la prétention de nous présenter l'image de la vie. Ne nous annoncez pas que votre *Trésor* est une comédie; dites résolument : C'est une féerie! et alors on pourra s'entendre.

Question de titre et d'affiche, répondrez-vous, pure chicane de mots! — Nullement. Il n'y aurait que cela, j'en conviens, si votre petite féerie était absolument telle que je l'ai racontée, si vos personnages étaient, en effet, un prince, une fée, un magicien, si l'action se passait où il nous plaira et quand il nous plaira. Mais non, vous la placez à un point nettement marqué du temps et de l'espace. Vous nous transportez en Bretagne, au moment où les émigrés rentrent en France. Votre prince est simplement un noble ruiné par la vente de ses biens faite au nom de la nation; il rapporte de l'étranger des rancunes et des colères qu'avive sa misère présente. Votre magicien est un vieil abbé qui maudit la Révolution et Voltaire. Votre fée est une jeune fille pauvre qui souffre d'être à charge à un étranger. Ils commencent donc par exprimer les sentiments et les passions de leur milieu et de leur époque; ils vivent, sentent et pensent comme vivaient, sentaient et pensaient tous ceux qui avaient passé par les mêmes épreuves. Nous les reconnaissons, les ayant maintes fois vus et entendus : ce sont bien des hommes, non des anges et des séraphins. Puis tout à coup, sans préparation, il leur pousse des ailes, et les voilà qui s'envolent dans le domaine de l'azur. Eh bien, non, ils n'en ont pas le droit, quoi que vous en disiez. Ce dont je me plains, ce n'est pas que vous m'offriez une féerie, c'est que vous m'offriez une comédie qui brusquement tourne à la féerie.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Voulez-vous donner des étrennes et les donner à la fois littéraires et universitaires? Nous ne voyons pas que vous puissiez choisir rien de mieux que l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, édition Bocher. M. Emmanuel Bocher, bibliophile émérite, à qui les éditions de choix ont procuré quelques-uns des plus doux plaisirs de sa vie, a été piqué de la généreuse pensée de faire à son tour quelque chose pour nos arrière-neveux, s'ils ont le temps, avec la somme chaque jour grandissante du labeur industriel, d'être bibliophiles. Il a conçu la pensée d'une édition splendide du chef-d'œuvre de Bossuet. Damoscène Morgand et Charles Fatout, libraires, se sont faits ses coopérateurs. M. Lechevallier Chevignard a composé des dessins superbes, où il a uni l'exactitude historique à l'art; Chamerot a imprimé, et ainsi nous avons un double et triple chef-d'œuvre. Plaisir des yeux et plaisir de l'esprit. Il en est des livres comme des femmes, chez lesquelles le beau n'est pas toujours camarade du bien. Ici nous avons, chose rare, le beau corps hôte d'une belle âme, la perfection du papier et de la typographie avec la perfection de la prose. Je ne l'avais pas relue depuis bientôt trente ans, la prose magnifique de Bossuet. J'y trouve un défaut qui ne frappe pas dans la jeunesse : c'est qu'on sent un peu l'apparat, et un apparat qui n'est pas sans raideur, dans tout ce pathétique et toute cette poésie; c'est aussi que les parties de fond, entre les grands morceaux, portent les traces d'un talent fatigué; la recherche y aboutit au banal. Mais dans les grands morceaux rien n'a faibli de la puissance extraordinaire d'impression. Bossuet n'écrit pas. Il sculpte. Il taille la langue comme un marbre. Sous cette belle forme oratoire, il y a aussi bien plus de réflexion solide et bien plus d'esprit, judicieux et nourri, que n'en veulent voir les détracteurs de la forme oratoire propre à quelques-uns des écrivains du XVIIe siècle. Relisez le portrait du général, tel que le trace Bossuet, vous y trouverez tout le principal de l'art de la guerre et du commandement, qu'ont négligé nos généraux de 1870.

M. Emmanuel Bocher a dédié son livre à M. le duc d'Aumale. Un bibliophile, lui aussi, et aussi un Condé; mais un Condé malheureux qui n'a pas eu de Rocroi et qui, selon toute vraisemblance, se retirera définitivement à Chantilly avant que le temps vienne pour nous de revoir Fribourg et Nordlingue.

II.

M. Vaucorbeil, le nouveau directeur de l'Opéra, et M. Charles Lamouroux, son chef d'orchestre, ne se sont pas entendus. C'est *Don Juan* qui les a brouillés. Le directeur voulait rétablir les mouvements dans l'orchestre tels que les avait fixés Mozart lui-même. Le grand précepte de Berlioz! il s'est tué à force de crier avec indignation aux musiciens : *Scélérats et huîtres, jouez donc comme c'est écrit!* M. Charles Lamouroux voulait y mettre une interprétation plus conforme au goût moderne. Il a donné sa démission.

Qui a tort, qui a raison, en doctrine? Je ne le déciderai pas. Il y a, dans l'orchestration des plus belles œuvres, des choses qui vieillissent vite, comme il y a en littérature, au théâtre, des ouvrages dont certaines parties restent longtemps admirables et vivantes, tandis que les autres ne sont plus que langueur et bois mort. Que faire en ce cas? Tout sacrifier, ou moderniser et remanier pour sauver? Je serais très fâché que MM. les comédiens ordinaires de la Nation eussent pris le parti de ne plus jouer le *Dépit amoureux* au lieu de le réduire en deux actes. Je ne me trouve pas trop mal non plus qu'Adam ait habillé le *Richard Cœur de Lion* de Grétry d'une nouvelle orchestration. Mais, d'autre part, quand Berlioz, avec sa figure ascète d'anabaptiste de la musique, prêchait : *Comme c'est écrit, comme c'est écrit!* je ne trouvais jamais rien à lui répondre.

III.

Il y a une chose certaine, c'est que, depuis des années et des années, l'orchestre de l'Opéra n'est plus en progrès. Je ne dis pas que ce soit la faute de M. Lamouroux; je ne sais pas si ce n'est point la faute du Conservatoire et de la direction qu'on y donne aux classes d'instruments.

Le fait est là.

Quiconque arrive de Vienne ou de Berlin trouve l'orchestre de notre Opéra relâché et cotonneux. Tout ce qui est, dans une partition, dentelle légère, fusée de notes, grâce vaporeuse, cet orchestre le rend admirablement. Dans les parties vigoureuses et dans les parties larges, il ne se rend pas maître et dominateur de l'exécution. Cela flotte; cela n'est pas ramassé et enlevé avec la certitude qu'on y met à Vienne et surtout à Berlin.

M. Vaucorbeil y mettra ordre. En attendant, il devrait envoyer deux ou trois de ses chefs de pupître étudier comme on s'y prend à Vienne.

IV.

D'abord ces messieurs se plairaient beaucoup à Vienne; et puis ils persuaderaient peut-être à M. Vaucorbeil, à leur retour, de nous donner enfin le *Lohengrin*.

M. Vaucorbeil est un directeur de l'Opéra bien rare. Il possède l'art, la science et le goût. Tout ce qui s'est écrit en musique, il le connaît. Non seulement il le connaît, mais il le comprend d'une intelligence large. C'est le seul musicien de France et de Navarre qui soit d'une doctrine et ne soit pas d'une secte. Gluck est son dieu; mais cela ne l'empêche pas d'être sensible aux grâces du piccinisme. Il va nous rendre bientôt *le Comte Ory*, ce pétillement de galanterie et de bonne humeur que M. Perrin avait comme proscrit du

répertoire. Il va nous faire entendre *le Philtre*, inconnu des générations nouvelles.

Mais pourquoi donc ne veut-il pas jouer *le Lohengrin?* Pourquoi a-t-il laissé à M. Pasdeloup l'honneur de faire connaître aux Parisiens cet admirable premier acte, cette exposition si ample, ce duo d'Elsa et du traître brabançon, ce chœur du peuple, qui, même sans le secours nécessaire de la mise en scène, ont été accueillis, au Cirque d'hiver, avec enthousiasme?

Et pourquoi aussi ne monterait-il pas *les Troyens?*

Quand *les Troyens* ont été joués, il y a quinze ans, au Théâtre-Lyrique, l'éducation musicale du public n'était pas faite. Et puis quel maigre orchestre pour donner corps aux idéaux du maître! Quel manque d'ensemble! quel manque de foi! La clarinette courait après les bois d'harmonie, qui laissait partir les altos sans se soucier de les rattraper. De temps à autre on entendait quelque chose crier comme un lapin qu'on étrangle : c'était un basson qui donnait sa note isolée un quart de seconde trop tard. *Les Troyens* succombèrent sous une pluie de *lazzi;* ce fut le dernier martyre de Berlioz. Et cependant les moins initiés avaient senti, ce soir-là, qu'il y avait dans *les Troyens* une grandeur obscure, à laquelle il n'avait manqué, pour se dégager, que les moyens d'exécution.

Allons, monsieur Vaucorbeil, un bon mouvement. Risquez *les Troyens!* Certes, je ne dis pas de mal des *Huguenots*, du *Prophète*, de *Robert* et de *la Muette!* Mais toujours *le Prophète* et toujours *Robert!* Toujours de la perdrix et toujours de la perdrix! Même musique, tant soit qu'exquise...

V.

Je vais finir avec M. Vaucorbeil par une énormité. Je voudrais qu'il donnât *Zampa*. Mais, dira-t-on, il y a du dialogue au lieu de récitatifs dans *Zampa!* — Qu'est-ce que cela fait? On supporte le dialogue à l'Opéra de Berlin, on peut bien le supporter à l'Opéra de Paris. — Mais Carvalho ne consentira pas à se dessaisir de *Zampa!* — Oh! M. Carvalho fera une belle résistance; c'est certain. Quand on parlera de lui dérober *Zampa* en le consolant avec la promesse que, si *Zampa* réussit à l'Opéra, on lui empruntera aussi le *Pré-aux-Clers*, il jettera de beaux cris. Mais regardez M. Carvalho! C'est l'*impresario* classique! Seul dans Paris, il a le galbe, la tenue et jusqu'au col de son état. Quand on s'entretient avec lui, on croit toujours qu'il joue Fortunatus, de *l'Ambassadrice*. Et Fortunatus a une forte passion : c'est de rester bien avec les grands. Or, en ce moment, il existe un préfet de la Seine qui a bien des raisons de l'intéresser à l'idée de jouer *Zampa* à l'Opéra. On pourrait le prier de vouloir bien solliciter Carvalho.

Quel plaisir si nous pouvions voir bientôt dans leur vrai cadre, avec l'orchestre et les chœurs de l'Opéra, les deux chefs-d'œuvre d'Hérold! Une telle apothéose est bien due au Weber français!

VI.

A partir du 1er janvier, le journal *le Globe* ne paraîtra plus que sur quatre pages. On sait que *le Globe* avait entrepris de donner à ses abonnés huit pages de texte serré pour un prix égal ou à peu près à celui des autres journaux. L'entreprise a échoué, M. Savary y renonce et il rentre dans le format banal. Ce n'est pas que M. Savary, qui dirige *le Globe*, ait manqué de talent ni d'activité. Ce n'est pas non plus que l'idée fût fausse. M. Savary est venu le premier pour tenter une révolution qui est dans l'air et qui se fera avant dix années. En ce cas-là, on échoue presque toujours. Dumont et Dubuisson ont essayé de fonder le journal à un sou en 1857; ç'a été un échec monumental. Millaud a repris l'idée en 1862; ç'a été un succès étourdissant. Le *Sic vos non vobis* est éternel.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

M. L. Crouslé, qui vient de succéder à M. Saint-René Taillandier dans la chaire d'éloquence française à la Sorbonne, a consacré sa leçon d'ouverture à l'éloge de son prédécesseur (1). Nous en citerons le passage suivant :

« ... Quelle instabilité dans les œuvres et dans les doctrines des Allemands depuis le jour où l'idéalisme s'est emparé de la majorité de la nation, à la fin du siècle dernier! Avec quelle rapidité elle a passé presque en toutes choses d'une doctrine à une autre, et de l'enthousiasme à l'insulte! faisant, défaisant, refaisant des systèmes, pour aboutir enfin à l'adoration de la force et à l'idolâtrie du succès!

« M. Saint-René Taillandier s'est indigné, en 1870, lorsqu'il a vu le spectacle de l'invasion allemande en France. Ses cris de douleur et de colère, que nous n'oserions répéter dans une chaire publique, marquaient l'étonnement de son âme; et on lui a reproché d'avoir été surpris par les événements, comme s'il eût contribué à entretenir en France des sympathies décevantes à l'égard de l'Allemagne, tandis que celle-ci méditait depuis longtemps l'humiliation et le démembrement de notre pays. Non, il n'a pas ignoré, il n'a pas dissimulé ce qui couvait de passions haineuses et de convoitise de l'autre côté du Rhin, ce qu'il y avait de menaçant pour nous dans les ardeurs inassouvies du libéralisme germanique; il l'avait dit dès 1848, et de façon qu'on ne pût pas s'y tromper. Après les événements qui suivirent en Allemagne notre révolution de février, il dépeignit l'état des puissances allemandes, celui des partis, celui des théories politico-philosopiques, en bien des pages qu'on aurait pu regarder en 1870 comme prophétiques. Qu'on relise aujourd'hui son livre de *la Révolution en Allemagne*, publié en 1853, et que l'on dise sur quel point il s'est mépris! Qu'on n'interprète donc pas au détriment de sa clairvoyance les aveux de son patriotisme blessé; car il avait

(1) Voy. sur *M. Saint-René Taillandier*, un article de M. Charles Bigot dans la *Revue* du 26 avril 1879.

tout pressenti, hormis ce qu'on ne pouvait prévoir : qu'il se trouverait en France un gouvernement capable de faire comme à plaisir les affaires de nos implacables ennemis!

« Mais ce n'est pas ici le lieu de s'appesantir sur ce sujet : renfermons nos sentiments en nous-mêmes, souvenons-nous et gardons le silence; veillons aussi, car l'ennemi ne s'endort pas. Mais nous n'avons pas besoin, comme nos voisins, de nourrir de haine le cœur de nos enfants pour entretenir en eux le patriotisme : le nôtre est fait d'amour tendre pour notre pays et d'honneur national; ce sont là des sentiments plus sûrs que cet idéalisme germanique dont nous connaissons les étranges conséquences.

« Apprenons, messieurs, par l'exemple de M. Saint-René Taillandier, à suivre d'un regard attentif ce qu'on écrit et ce qu'on fait dans les pays étrangers. Instruisons-nous; mais n'imitons pas témérairement même ceux qui nous ont vaincus dans la guerre : la comparaison avec les étrangers est utile pour nous révéler nos défauts, mais il nous est encore plus aisé de prendre les leurs que de corriger les nôtres. Défions-nous de l'esprit d'imitation, qui n'est qu'une forme de l'abandon de soi-même. Redressons-nous, au contraire, dans l'épreuve; ayons confiance dans le génie de notre nation, dans son bon sens, dans son amour de la vérité et de la lumière, dans cet esprit pratique, composé d'observation et d'ardeur pour le bien, et qui s'appuie sur le réel pour s'élancer vers l'idéal. Soyons plus que jamais Français, si nous voulons redevenir ce que nous étions. »

Les conférences que M. Renan s'est engagé à faire à Londres sont fixées au mois d'avril. M. Renan profitera de son séjour en Angleterre pour visiter les universités d'Oxford et de Cambridge.

Nécrologie. — M. Hepworth Dixon, directeur de l'*Athenæum* anglais depuis 1853, est mort à Londres d'une attaque d'apoplexie. Il n'avait que cinquante-huit ans.

M. Hepworth Dixon était un écrivain brillant, original, fantaisiste. Il n'avait pas reçu les bénéfices et subi les inconvénients de l'éducation scolaire, et ses ouvrages gardèrent toujours la trace de l'indiscipline intellectuelle de sa jeunesse. Élevé dans une campagne sauvage par un oncle lettré, il avait beaucoup lu, pas mal étudié la philosophie et fait quelques vers, lorsqu'on le plaça dans une maison de commerce de Manchester où il se familiarisa avec les langues étrangères. La littérature l'attirait plus que les affaires. Il commença par collaborer à plusieurs *Magazines*, fut remarqué par M. Dilke, propriétaire de l'*Athenæum*, qui se l'attacha, et mena de front, avec une activité remarquable, les travaux et les voyages. A de nombreux articles sur le mouvement intellectuel, sur l'éducation, sur les classes inférieures de l'Angleterre, sur les prisons, se joignirent des volumes d'histoire où M. Hepworth Dixon entreprenait volontiers des réhabilitations. Dans sa *Vie de lord Bacon*, il justifiait le célèbre chancelier de l'accusation de concussion. Dans son *William Penn*, il réduisait à néant, de la manière la plus victorieuse, les imputations de Macaulay contre l'honnête fondateur de la secte des quakers. Les ouvrages où il consignait les résultats de ses courses en Orient et en Occident, depuis la Terre-Sainte jusqu'au lac Salé des Mormons, accusaient le même goût pour le paradoxe, le même éclat d'imagination, la même témérité généreuse d'esprit et de caractère. La *Terre-Sainte*, la *Nouvelle Amérique*, les *Épouses spirituelles*, la *Libre Russie*, la *Tour de Londres* (un des meilleurs), ont soulevé des critiques assez vives qu'ils méritaient quelquefois, et de chaudes louanges qu'ils méritaient toujours (1). M. Hepworth Dixon n'a jamais été indifférent à personne, amis ou ennemis. C'est un des plus beaux éloges que l'on puisse faire d'un homme en général, et d'un écrivain en particulier.

La résurrection du sanscrit en qualité de langue officielle est un fait accompli dans une des provinces de l'Inde. Le jeune maharadjah d'Udaipur a décrété qu'à l'avenir toutes les pièces et correspondances officielles, dans toute l'étendue de ses possessions, seront rédigées en sanscrit.

Un éditeur allemand tire communément à 1000 et même à 800, sauf dans les cas exceptionnels où l'auteur est un homme en grande réputation. Sur ces 1000 exemplaires, de 100 à 150 sont pris par les cabinets de lecture, 60 ou 80 sont distribués aux critiques. Il reste en moyenne 800 exemplaires, que l'éditeur dépose chez les libraires revendeurs. Au bout de l'année, ceux-ci lui renvoient ce qu'ils n'ont pas placé, et il arrive alors que l'éditeur, au lieu de 800 exemplaires, en trouve davantage, parce que les critiques ont vendu les leurs au rabais.

Nous pouvons assurer à M. Last que ce dernier accident n'arrive pas seulement en Allemagne. Il nous serait facile de nommer un poète français qui s'était fait imprimer à ses frais à une époque où la poésie n'avait guère de débit. C'était dans les premières années du second empire. Le jeune écrivain avait déposé dix exemplaires de son recueil chez un libraire du quai Voltaire, et chaque matin il passait furtivement devant la boutique pour compter du coin de l'œil ses chers volumes. Au bout de quelques jours, il en trouva onze au lieu de dix, puis il en trouva douze. C'étaient les *Hommages de l'auteur* qui revenaient au bercail. Les faits rapportés par M. Albert Last sont d'ailleurs réels. Un chaud partisan des bibliothèques populaires, l'éminent juriste allemand von Holtzendorf, a basé tout un plan de campagne sur la facilité qu'on trouve dans son pays à se procurer au prix du vieux papier de très bons ouvrages que les éditeurs vendent au poids pour désencombrer leurs magasins. Il a calculé qu'avec une dépense relativement très minime on pourrait munir tous les villages allemands de bons livres. Il reste à savoir si ses compatriotes s'abstiennent d'acheter des livres par économie et par habitude, ou parce qu'ils n'ont pas envie de lire.

Le public lisant en Allemagne. — M. Karl Hillebrand, dans une page où il comparait le public lisant des différents pays, a laissé échapper cette spirituelle boutade : « Tout le monde

---

(1) C'est en réponse à la *Libre Russie* que M. Herbert Barry a écrit son remarquable volume sur la *Russie contemporaine* (traduction Arvède Barine. — 1 vol. in-12, Germer Baillière et Cie.)

sait qu'un Allemand ne lit un livre que lorsqu'il éprouve le besoin d'écrire un autre livre contre celui qu'il lit (1). » Et il ajoutait un peu plus loin : « En Angleterre, tout ce qui est d'intérêt général, chose ou personne, devient aussitôt partie de la vie publique. Il en est un peu de même en France, quoique à un beaucoup moindre degré qu'en Angleterre. En Allemagne, cela est inconnu. Un médecin éminent, un juge savant et éloquent, un financier prospère, un physiologiste ou un historien distingué y restent inconnus toute leur vie à ceux qui sont étrangers à leur profession ou à leur coterie.... Vous ne trouvez guère une Anglaise appartenant à la société cultivée qui ne sache qui sont M. Max Muller ou M. Jowett, M. Tyndall ou M. Huxley. Vous pouvez aller dans tous les salons de Hambourg et de Lubeck, de Brême et d'Elberfeld, sans trouver un homme qui ait jamais entendu parler de Bopp ou de Boeckh, de Kirchhoff ou de Helmholtz. » L'absence presque complète, dans le pays par excellence de l'instruction, de ce que M. Hillebrand appelait « le lecteur général », a été constatée presque simultanément par un autre écrivain allemand, M. Albert Last, qui la démontre par l'absence de public achetant (2). La thèse de M. Last est la suivante : la littérature germanique souffre de ce que les écrivains ont une peine extraordinaire à trouver des éditeurs, et les éditeurs allemands n'impriment pas parce qu'il leur est de plus en plus difficile d'écouler leurs publications. Les chiffres sont là pour le prouver. — Avant de citer ces chiffres, faisons remarquer qu'il s'agit ici de littérature et non de science ou d'érudition, de livres d'intérêt général et non d'ouvrages spéciaux : ces derniers ont un public assuré parmi les savants qui sont occupés des mêmes questions, lesquels consentent à payer très cher leurs instruments de travail.

L'*Academy* (de Londres) a parlé en termes hautement élogieux du livre de notre compatriote M. Buisson sur l'Université de Londres. Elle s'étonne qu'un étranger sans liaisons avec cette Université ait pu rassembler des renseignements aussi exacts sur un établissement dont il n'existe aucune bonne histoire en anglais, qu'il ait pu se rendre si bien compte de sa condition présente et déterminer son action avec tant de justesse. « A notre connaissance, dit en terminant l'auteur de l'article, M. Fitch, il n'existe en anglais, sur l'Université de Londres, aucun travail qui approche de celui de M. Buisson pour la simplicité, l'ampleur des informations et l'exactitude. »

L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait proposé pour l'année 1879 le sujet suivant :

« Étude d'histoire littéraire sur les écrivains grecs qui sont nés ou qui ont vécu en Égypte depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'à la conquête du pays par les Arabes. Recueillir dans les auteurs et sur les monuments ce qui peut servir à caractériser la condition des lettres grecques en Égypte durant cette période; apprécier l'influence que les institutions, la religion, les mœurs et la littérature égyptienne ont pu exercer sur l'hellénisme. »

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question. l'Académie l'a prorogé à l'année 1882.

On lit dans la *Gazette de Lausanne* du 19 décembre : Une grande nouvelle nous arrive aujourd'hui de Gœschenen. Durant le cours de la semaine dernière, les ouvriers qui travaillent dans la galerie d'avancement du côté de Gœschenen prétendent avoir entendu distinctement et à plusieurs reprises de petits coups secs correspondant aux détonations des coups de mine dans la galerie d'avancement du côté d'Airolo.

On sait que les deux points d'attaque ne sont plus qu'à 400 mètres de distance l'un de l'autre. Le phénomène de la transmission du son à travers cette couche épaisse de roche sera compris de tous ceux qui savent avec quelle facilité et à quelle distance considérable les sons se répercutent dans les galeries souterraines.

Les travaux dans les deux galeries d'avancement sont d'ailleurs poussés aussi activement que le permettent la nature difficile de la roche et la chaleur extrême qui règne dans le tunnel. Le thermomètre s'y élève jusqu'à 35 degrés centigrades. Cette température, pénible à supporter pour les hommes, l'est davantage encore pour les chevaux, qui succombent en grand nombre aux congestions.

On espère que dans le courant du mois de mars la jonction des deux galeries sera accomplie.

Alphonse de Neuville termine en ce moment une grande composition empruntée à l'un des plus émouvants épisodes de la guerre du Zoulouland.

Ce tableau a été commandé au célèbre artiste par le gouvernement anglais. En voici le sujet : Un détachement de l'armée anglaise surpris par une nuée de Zoulous se défend héroïquement, et jusqu'à la mort, derrière les travaux construits à la hâte d'un petit camp retranché.

Toile superbe et poignante, remplie de mouvement et de bruit, et peinte avec cette furia et cette verve guerrière qui ont fait la réputation de l'auteur des *Dernières Cartouches*.

On annonce la publication très prochaine d'une Revue trimestrielle, catholique et légitimiste, dont les rédacteurs seraient MM. Fresneau, sénateur, pour la partie politique et économique, de Margerie pour la philosophie, de Lapparent pour les sciences, et plusieurs membres du clergé régulier.

---

(1) *Lettres familières sur l'Angleterre moderne.* — *Nineteenth Century*, octobre 1879.

(2) *Die Schäden in der literarischen Production Deutschlands*, par Albert Last. — Vienne, une brochure de 32 pages, 2e édit. — *Verlag des Vereines der Literaturfreunde.*

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [2279]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 28 10 JANVIER 1880.

LES DEVOIRS DE LA MAJORITÉ RÉPUBLICAINE

La session qui va s'ouvrir aura une importance considérable. C'est elle qui nous apprendra dans quelle mesure il est possible à la Chambre des députés, telle qu'elle est actuellement composée, de nous donner une vraie majorité de gouvernement, capable de soutenir un cabinet sans le contrarier à chaque instant et sans marchander son appui au point de le rendre humiliant.

Il n'y a pas moyen de faire de la bonne politique avec esprit de suite tant que les ministres ne trouvent dans le parlement qu'un équilibre instable qui empêche le lendemain de ressembler à la veille alors même qu'aucun incident grave n'est survenu dans la marche des affaires. Il n'est pas contestable que la courte session de décembre n'ait beaucoup laissé à désirer sous ce rapport. Rien n'est plus fâcheux que d'ébranler les cabinets sans les renverser. Une résolution nette peut être critiquée en elle-même, mais elle révèle du moins les intentions de la majorité. Avec un vote sans ambage, on sait ce que veut la Chambre ; la ligne de conduite est clairement tracée pour le nouveau cabinet auquel elle a donné sa confiance. Alors le gouvernement a ses moyens d'action ; le rouage essentiel du mécanisme parlementaire fonctionne régulièrement. Mais tout est détraqué et vacillant quand une Chambre a ses nerfs et que d'un instant à l'autre elle change d'humeur. N'est-ce pas ce qu'on a vu dans la dernière semaine de la session? Le mardi 16 décembre, sur la question d'amnistie, la majorité est incontestable ; le samedi 20, cette majorité se disloque à propos d'un grief tout à fait secondaire et brise un ministre sans le vouloir, comme par inadvertance. Il n'y a pas de gouvernement qui puisse marcher dans de telles conditions. Cette vie au jour le jour lui enlève la dignité, l'indépendance nécessaire et l'autorité suffisante vis-à-vis de ses subordonnés. Comment s'étonner que ses fonctionnaires ne reçoivent pas une impulsion énergique, alors qu'ils sentent au-dessus d'eux sinon l'indécision, au moins l'énervement d'une perpétuelle incertitude?

Cette situation doit changer à tout prix. Nous avons le ferme espoir qu'il sera donné au nouveau ministère de rallier cette majorité réelle sans laquelle l'organe principal manque au gouvernement de la république. Les opposants au précédent cabinet, surtout dans la presse, attribuaient sa faiblesse dans le parlement à son manque d'homogénéité. C'était, à leur sens, l'explication de toutes les tergiversations et de toutes les mobilités des gauches. Voilà pourquoi, semblaient-ils dire, votre Chambre est non pas muette — c'est le moindre de ses défauts, — mais se montre défiante, taquine, de chagrine humeur.

Nous reconnaissons très volontiers que l'élimination totale du centre gauche dans le nouveau cabinet lui donne une apparence plus homogène et qu'il est dans des conditions très favorables pour obtenir la confiance dans le parlement. Ce n'est un mystère pour personne qu'il est dans une harmonie complète avec l'illustre président de la Chambre des députés, le chef reconnu, incontesté, de la majorité. Le nouveau président du conseil est une personnalité trop éminente à tous égards pour qu'on voie en lui le fondé de pouvoir d'une politique qui ne serait pas entièrement la sienne. L'accord dont nous parlons laisse intactes la haute indépendance, la pleine liberté d'opinion et d'action des ministres du 29 décembre. C'est pour eux toutefois une condition parlementaire des plus favorables. Appartenant à la Gauche ou à cette portion de l'Union républicaine qui y confine, ils sont vraiment au centre de la majorité. On peut donc tout espérer de leur influence sur la Chambre. Et cependant nous ne pensons pas que les modifications ministérielles opérées dans le sens que nous avons indiqué suffisent pour créer la

majorité de gouvernement à laquelle nous aspirons si ceux-là même qui doivent la constituer ne prennent à tâche de lui communiquer l'esprit de prudence et de discipline.

Qu'on veuille bien considérer en effet qu'au point de vue de la politique soit intérieure, soit extérieure, le nouveau cabinet ne diffèrera pas sensiblement du précédent. Le journal qui a le plus lieu d'être satisfait de son avènement, *la République française,* répondant l'autre jour à l'un de ces journaux enfiélés de la droite monarchique pour lesquels tout va de mal en pis, faisait le bilan de l'année 1879. Passant en revue les divers points de notre politique, soit au dedans, soit au dehors, il établissait que les résultats obtenus étaient de nature à nous satisfaire. Il fallait bien que les affaires publiques n'eussent pas été si mal conduites pour que l'année se terminât, en pleine crise agricole et commerciale, par de magnifiques plus-values d'impôt et que le plan grandiose élaboré pour l'achèvement de nos voies ferrées n'eût pas subi de temps d'arrêt. Le retour du parlement à Paris, qui n'eût pas été obtenu sans le ministère Waddington, la réorganisation du conseil d'État, l'impulsion vigoureuse, persistante, imprimée à l'instruction publique à tous ses degrés, l'influence de la France maintenue en Europe en évitant toutes les imprudences et par conséquent toutes les complications étrangères, voilà autant de résultats heureux obtenus par une politique habile, mesurée et active, de l'aveu même de *la République française,* qui ne peut passer pour courtiser actuellement l'ancien ministère. Néanmoins ce ministère a été constamment tenu en brèche par la Chambre. Le ministère nouveau accomplira au fond une œuvre identique, avec plus de vigueur. Les travaux publics obéiront aux mêmes influences, comme le département de l'instruction publique, qui a accompli son coup le plus hardi l'année dernière avec son fameux article 7. M. de Freycinet ne pourra, pour les grandes lignes de la politique étrangère, que se conformer aux sages traditions de son devancier, qui, après avoir représenté son pays avec une haute distinction et la plus habile prudence au congrès de Berlin, se retire en nous laissant la confiance de l'Europe.

Restent les deux questions brûlantes de la magistrature et de l'amnistie. Sur la première, l'ancien cabinet avait préparé un projet très large, qui permettait le renouvellement et les suppressions nécessaires. Le nouveau ministère l'élargira peut-être, mais c'est une question de limite et non de principe. Quant à l'amnistie, nous ne croyons pas possible de sortir du système des grâces. La Chambre des députés ne se déjugera pas; jamais le Sénat ne voterait une loi d'amnistie plénière qui serait d'autant plus grave que les grâces auraient été plus nombreuses. D'ici à quelques jours il n'y aura plus à amnistier personne, sauf la Commune elle-même, et c'est ce qu'on n'obtiendra pas du parlement.

Nous admettons que le nouveau ministère poursuivra plus activement l'épuration du personnel. Encore ici ce n'est qu'une question de mesure, car le cabinet précédent avait beaucoup fait en un an et promettait plus encore pour l'avenir. Il ne faut pas s'y tromper, cette question du personnel est indéfinie et ne sera jamais close si le parti républicain ne s'arrête pas aux limites raisonnables. Nous sommes loin de prétendre que ces limites soient déjà atteintes, mais on finirait bientôt par les dépasser si les députés prétendaient régenter directement l'administration de leur département. Sans aller jusqu'à cette prétention d'une petite municipalité d'avoir des taupiers de bonne vie et mœurs et surtout d'opinions politiques correctes, on peut facilement pousser les exigences du renouvellement des fonctionnaires jusqu'à l'injustice et au ridicule, et amasser ainsi contre les institutions actuelles des trésors de haine qu'on n'a aucun intérêt à accumuler. Nous sommes convaincu que nous ne verrons rien de pareil; mais c'est à la sagesse de la Chambre à arrêter ses exigences au point précis où elles créeraient au gouvernement d'insurmontables difficultés. Si elle ne savait se borner et se contenir, la question des fonctionnaires s'envenimerait tout autant pour le ministère actuel que pour le précédent.

Tout nous ramène donc à notre première conclusion : c'est à la majorité républicaine à travailler sur elle-même pour se consolider et se prêter aux conditions permanentes de tout gouvernement. Nous avons établi que, si le cabinet Freycinet est dans des conditions particulièrement favorables pour trouver à la Chambre l'appui stable qui lui est indispensable, il ne diffère pas tellement de l'administration antérieure que le renouvellement de sa politique suffise à changer les relations entre le pouvoir exécutif et le parlement. C'est à celui-ci qu'il incombe de se discipliner et de se réserver pour les luttes indispensables, sans dépenser sa force et user le gouvernement de son choix par le jeu périlleux et énervant de la petite guerre à tout propos.

La Chambre actuelle a un grand caractère d'honnêteté et de patriotisme. Elle veut le bien du pays et, dans son ensemble, elle répond aux opinions moyennes de la France républicaine, surtout à celles qu'avait la France à l'époque de son élection. Son origine lui a créé des difficultés particulières qui ne lui sont pas imputables. Elle est sortie, en effet, si on peut ainsi dire, d'une des plus légitimes colères que le pays ait jamais éprouvées à la suite de ce coup d'État manqué, ou plutôt débité en détail, qui, au 16 mai 1877, vint arrêter la vie normale du pays. Les élections se firent avec ce seul programme : balayer les fauteurs d'une misérable intrigue avec leur misérable suite de tripoteurs électoraux. La république, à cette heure de lutte décisive et de péril, n'eut ni *whigs* ni *torys,* ni gauche ni droite; il s'agissait pour elle d'être ou de ne pas être. Il lui fallait des défenseurs; peu importait d'où ils venaient, qu'ils s'appelassent Louis Blanc ou Marcère, Madier de Montjau ou Léon Renault. Les 363 formèrent un seul front de bataille.

Cette unanimité ne pouvait survivre longtemps à la lutte. Une fois la victoire assurée — et elle ne le fut qu'après les élections sénatoriales de janvier 1879 et le remplacement du maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la république par M. Jules Grévy, — il n'était pas possible que les divergences ne se produisissent. On essaya de les dissimuler ou de les ajourner par suite d'un sentiment généreux facile à comprendre. Il en coûtait de rompre cette fraternité d'armes

grâce à laquelle on avait triomphé de la candidature officielle et peut-être du coup de force déjà préparé. La politique de l'union des gauches n'eut pas d'inconvénients tant que le parti avancé ne mit pas en avant ses prétentions les plus hardies. Il n'en résulta aucune résolution grave de la part de la Chambre, qui donna raison, dans la question de l'amnistie et de la mise en accusation des ministres du 16 Mai, aux solutions raisonnables.

On ne peut pourtant nier que sur le second point elle dut faire un grand effort sur elle-même, car, si elle n'eût écouté que ses ressentiments largement justifiés et ses convictions premières, elle eût certainement voté le procès des ministres tombés, qui répondait d'ailleurs au désir du corps électoral. S'étant refusé par sagesse la satisfaction sommaire qui lui paraissait conforme à la justice, elle a essayé, sans en avoir bien clairement conscience, de reprendre en détail ce qu'elle avait concédé d'une manière générale, et elle a reporté ses légitimes rancunes sur les complices inférieurs du 16 Mai, qu'il fallait écarter au plus vite; mais, dans la disposition d'esprit où était la Chambre, elle ne pouvait guère marquer nettement la limite où les sévérités devaient s'arrêter. C'est ainsi que la question des fonctionnaires a été aggravée par suite de l'acte de raison accompli par la Chambre, parce qu'elle gardait au cœur un mécontentement amer. Il n'en demeure pas moins que l'union des gauches ne l'a pas fait dévier pendant la grande session de 1879 de la ligne d'une politique sensée, raisonnable. Cependant, déjà à cette époque, on commençait à comprendre que cette union devait avoir ses tempéraments. C'est ce qui amena la constitution de la Gauche proprement dite en un groupe nettement distinct de l'Union républicaine en mettant fin aux inscriptions simultanées qui empêchaient la pensée politique de la Gauche de se dégager avec une précision suffisante, car c'est toujours la fraction la plus avancée qui donne le ton quand elle se mêle aux modérés. Les nuances, si importantes en politique, s'effacent et se noient dans la couleur la plus voyante, la plus tranchée.

Il faut convenir que jusqu'ici la séparation des deux groupes, disons mieux, des deux tendances — car l'Union républicaine a dans son sein un fort élément de gauche modérée, — était encore plus apparente que réelle. Le désir fort compréhensible de maintenir l'union complète des gauches plus qu'il n'était désirable a singulièrement compliqué la vie parlementaire lors de la reprise de la session en décembre. Il s'était en effet produit un fait grave pendant les vacances législatives : l'extrême gauche avait fait une campagne bruyante en faveur de son programme. Elle avait passionnément attaqué le ministère; elle revenait au parlement tout enfiévrée des ovations qu'elle avait provoquées. Son ardeur d'opposition se communiqua plus ou moins à ses voisins de l'Union républicaine et contribua même à élever de plusieurs degrés l'atmosphère du parlement. De là cette suite d'interpellations ou de questions irritantes qui entretinrent une agitation énervante. De là la faiblesse et l'indécision des majorités acquises. De là un commencement de désarroi.

Il importe que cet état de choses cesse au plus tôt. La formation du nouveau ministère est une occasion unique pour la Chambre de constituer une majorité solide. Il faut en finir, soit dans le gouvernement, soit au dehors, avec le système qui consiste à chercher la moyenne d'opinion de toutes les fractions du parti républicain. Rien n'est plus arbitraire et plus dangereux; les responsabilités se déplacent, le gouvernement n'a plus une pensée déterminée en lui; il la demande aux délibérations des chefs de groupe, et, comme c'est le parti avancé qui parle le plus haut, c'est toujours son opinion qui tend à prévaloir. La vraie moyenne n'est pas trouvée, et l'on n'obtient même pas l'avantage qu'on avait poursuivi au prix de l'indépendance du pouvoir exécutif. Au lieu de chercher ces moyennes chimériques et insaisissables d'opinion, le gouvernement doit avoir son programme nettement déterminé, qui sera celui de la majorité qu'il représente, car il est certain que le cabinet actuel est une fidèle image de la vraie majorité de la Chambre. Celle-ci à son tour doit le traiter comme les grandes majorités du parlement britannique traitent leurs ministres, qui sont leurs chefs.

Tout d'abord elle renoncera à se substituer au gouvernement dans ses fonctions administratives, en ne lui forçant plus la main pour la nomination de ses agents de tout ordre. Ensuite elle cessera de faire des concessions de détail aux partis plus avancés, sans rompre pour cela le lien de la confraternité politique, mais sans en faire une chaîne pour elle-même et sans passer en toute occasion cette chaîne autour du cou du gouvernement. Enfin elle mettra une borne à la fécondité de l'initiative parlementaire, qui empêche le travail utile et retarde la solution des graves questions déjà posées en escomptant un avenir incertain. Certes, la Chambre a de quoi remplir ses séances avec les grandes lois soumises pour la session prochaine à ses délibérations : loi des tarifs, lois sur la presse, sur le droit de réunion, sur la liberté des cultes; réforme de la magistrature, réorganisation de l'instruction primaire sur ses vrais principes, qui sont l'obligation et la laïcité. Il vaut infiniment mieux régler législativement ce problème vital entre tous avec les tempéraments et les transitions équitables que de le livrer à la précipitation passionnée des conseils municipaux. En face d'un ordre du jour aussi rempli, la tâche de la majorité républicaine nous semble facile, car elle est entièrement d'accord sur toutes ces questions avec le ministère; et, avec un président de conseil aussi habile, aussi expérimenté, aussi courtois que M. de Freycinet, on ne saurait prévoir aucune de ces complications artificielles qui naissent de la maladresse et de l'entêtement.

La constitution de cette majorité de gouvernement est d'autant plus nécessaire que la haine des ennemis de la république s'est montrée ces derniers temps à la fois plus ardente et plus perfide. Ils désarment moins que jamais et leur impuissance actuelle les rend plus acharnés. Rien ne montre mieux le degré de leur animosité que la manière dont ils s'efforcent d'exploiter la question de nos relations avec l'étranger, qui demande de si grands ménagements. N'a-t-on pas vu le plus modéré des journaux de l'Opposition, *le Moniteur universel,* exploiter contre nos institutions l'exé-

crable attentat de Madrid? *Le Français* se réjouit d'avance des avanies qu'il prétend réservées aux ambassadeurs de la république qui ne seront ni comtes ni marquis : en tout cas aucun d'eux ne commettra l'inconvenance dont s'est rendu coupable *le Figaro* en attaquant de la manière la plus blessante un ministre démissionnaire. Si c'est là ce qu'on appelle la diplomatie de bon ton, soucieuse de la dignité professionnelle, nous laissons sans regret ces belles manières aux talons rouges du centre droit. Nous doutons qu'elles aient un grand succès dans les chancelleries sérieuses de l'Europe, où M. Waddington a obtenu l'estime due à son caractère, à sa capacité. Il a pour se consoler d'attaques qui l'honorent la reconnaissance de son pays, qui n'oubliera pas l'importance des services qu'il lui a rendus dans les jours difficiles. Toujours est-il que nous ne devons jamais oublier à quels ennemis nous avons affaire. Ils siègent à la Chambre, prêts à saisir la première occasion d'une de ces coalitions immorales dont les droites sont coutumières depuis le renversement du ministère Martignac. Elles en seront pour leurs bonnes intentions en face d'une majorité compacte et disciplinée.

C'est grâce à une telle majorité que le parti républicain sera en mesure d'écarter résolument les imprudences intransigeantes, au dedans comme au dehors du parlement. Qu'il se dise que l'acclimatation de la république demande encore du temps et de la prudence et qu'il faut savoir barrer le chemin à toutes les témérités intempestives. Sainte-Beuve a un mot charmant sur la nécessité de cette sage lenteur pour enraciner les régimes nouveaux. « En 1830, lisons-nous dans ses *Cahiers*, le bon Bailanche nous disait avec sa joue enflée et sa parole un peu bégayante : « Je crois, monsieur, « que nous avons franchi deux degrés d'initiation. » Grâce au ciel, nous n'en avons franchi qu'un; c'est le second qu'il ne faut pas hâter si l'on veut rendre nos institutions de plus en plus chères au pays qui travaille et qui épargne. Il faut plus penser au gros de l'armée qu'à l'avant-garde toujours prête aux *fantasias*. C'est parce que la majorité de la Chambre, quand elle n'écoutera qu'elle-même, représentera parfaitement le vœu et le sentiment de cette portion considérable de la nation qui souhaite les réformes et non les secousses, que nous avons hâte de la voir se manifester dans sa force et son indépendance.

Nous nous résumons dans ces deux conseils. Nous dirons au gouvernement : Gouvernez, et à la majorité : Agissez comme majorité, et non à la façon d'une Opposition parlementaire.

E. DE PRESSENSÉ.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT

P.-J. de Béranger (1).

III.

LE LENDEMAIN DE 1830. — DERNIÈRES CHANSONS ET CHANSONS POSTHUMES. — LES PROCÈS DE BÉRANGER DEVANT LES TRIBUNAUX ET DEVANT L'HISTOIRE. — SA PLACE ENTRE LES ÉCRIVAINS DU XIXe SIÈCLE.

Après vous avoir montré le rôle actif et militant de Béranger dans ces quinze années de lutte que nous avons appelées *l'Iliade* de la chanson, il me reste à vous parler de la dernière partie de sa vie et de ses œuvres, de celles qu'il a composées dans la retraite, dans le silence, à l'heure où, retiré sous sa tente, il contemple de loin, comme un vieil athlète sorti de l'arène, les agitations, les folies, les ambitions, les systèmes qui se disputent le monde encore une fois. Le philosophe rêveur a remplacé le Tyrtée belliqueux. Ces dernières chansons, plus graves, plus tristes et souvent plus hardies que leurs aînées, n'ont pas, comme elles, la bonne fortune de voler sur l'aile du refrain à travers la bouche des hommes : le vent propice leur a manqué. Elles n'en sont pas moins une part de l'héritage du poète, dignes à ce titre de l'attention que nous avons accordée à ses premiers essais.

Le lendemain de 1830, les Bourbons chassés, Béranger regarde sa mission comme remplie et ne songe plus qu'à s'effacer et à disparaître. Cependant la victoire à laquelle il avait si largement contribué amenait à sa suite le partage du butin, ce complément inévitable de toute bataille et de toute révolution. La curée des places, des sinécures et des honneurs s'offrait à lui. Il refusa d'en prendre sa part. Ses amis devenus ministres insistaient, se fâchant de cette abstinence humiliante et presque blessante pour eux si bien pourvus. Béranger leur répondit par une chanson :

Non, mes amis, non, je ne veux rien être;
Semez ailleurs places, titres et croix.
Non, pour les cours Dieu ne m'a pas fait naître :
Oiseau craintif, je fuis la glu des rois.
Que me faut-il? Maîtresse à fine taille,
Petit repas et joyeux entretien.
De mon berceau près de bénir la paille,
En me créant, Dieu m'a dit : Ne sois rien (2).

Rien, pas même académicien : ce qui lui eût été facile pourtant et eût fait grand plaisir à l'Académie. Son opiniâtre modestie, mêlée de finesse et d'habileté, l'exposera plus d'une fois au reproche d'égoïsme et d'indifférence. Après avoir critiqué, attaqué les autres, il se dérobe, dira-t-on, aux périls

(1) Voyez la *Revue* des 13 et 20 décembre 1879.
(2) *A mes amis.*

de l'épreuve; il refuse, comme l'en accusera M. Eugène Pelletan, d'apporter sa pierre à l'édifice nouveau. Que voulez-vous? Simple chansonnier, il a joué son rôle comme tel. Il l'a vaillamment soutenu au risque de la destitution, de la prison, bien douce il est vrai, mais qui eût pu devenir plus dure. Il n'a voulu être ni préfet, ni député, ni ministre, ni ambassadeur. Mauvais exemple, qui ne sera jamais contagieux, même en république. Avec son ferme bon sens assaisonné de causticité, il répond à ses amis qui prétendent faire de lui un homme politique : « Voulez-vous que je sois ministre? et de quoi? » De l'instruction publique peut-être, où il était la veille expéditionnaire. Une de ces promotions brillantes faites pour tourner la tête d'un homme moins sensé, qui eût vu s'incliner devant lui ses anciens chefs. « Eh bien! oui, c'est cela, s'écrie-t-il, et demain je déclare mes *Chansons* ouvrage classique pour les pensionnats de demoiselles. » Le poète donnait ainsi une leçon de sagesse à ceux qui lui proposaient une chose si peu conforme à ses aptitudes et à ses goûts. — Fait-il de son désintéressement un piédestal pour sa vertu? Non. Il l'explique plus humainement, plus simplement, et avec une pointe de malice, dans sa préface de 1833 : « La révolution de Juillet a aussi voulu faire ma fortune; je l'ai traitée comme une puissance qui peut avoir des caprices auxquels il faut être en mesure de résister. Tous ou presque tous mes amis ont passé au ministère; j'en ai même encore un ou deux qui restent suspendus à ce mât de cocagne. Je me plais à croire qu'ils y sont accrochés par la basque, malgré les efforts qu'ils font pour descendre. J'aurais donc pu avoir ma part à la distribution des emplois. Malheureusement je n'ai pas l'amour des sinécures, et tout travail obligé m'est devenu insupportable, hors peut-être encore celui d'expéditionnaire. Des médisants ont prétendu que je faisais de la vertu. Fi donc! je faisais de la paresse. » Il faisait surtout de l'indépendance :

Lisette seule a le droit de sourire
Quand je lui dis : Je suis indépendant.

Cette indépendance, il la défendra non seulement contre les caresses, les obsessions de ses amis, mais contre les servitudes mêmes de sa réputation, de sa popularité, cette chose si chère qu'il a tant aimée et ménagée. En 1848, quand deux cent mille électeurs parisiens l'envoient, malgré lui, à l'Assemblée nationale, il les conjure, il les supplie de lui épargner cet honneur qui serait pour lui un fardeau écrasant, et il adresse en même temps à la démocratie cet avis qui a toujours son prix et son à-propos : « N'est-il pas sage qu'à une époque où tant de gens se prétendent propres à tout, quelques-uns donnent l'exemple de savoir n'être rien? La nature m'a créé pour ce genre d'utilité, qui ne fait envie à personne. » Il n'use de son influence très réelle, très efficace et toute-puissante s'il eût voulu, que pour venir en aide aux malheureux. Ce fut ainsi qu'il tira de prison, où il était retenu pour dettes, l'auteur de *la Marseillaise,* Rouget de l'Isle, et le sauva du désespoir et du suicide auquel la misère allait l'entraîner. Il lui fit donner par le gouvernement de Juillet une pension et la croix de la Légion d'honneur, qu'il n'accepta jamais pour lui-même.

Louis-Philippe tenta vainement de l'attirer aux Tuileries; le poète démocrate se défiait de la bonhomie pateline du roi bourgeois et se disait avec le renard de la fable :

Je vois fort bien comme l'on entre
Et ne vois pas comme on en sort.

Il craignait d'en sortir moins indépendant qu'il n'y serait entré. Sa sauvagerie, sa timidité naturelle s'accroissait encore d'un vif amour de la liberté. Il voulait conserver le droit de blâmer et de fronder cette royauté que Lafayette donnait à la France comme la meilleure des républiques et que le chansonnier n'acceptait que sous bénéfice d'inventaire. La monarchie constitutionnelle, si chère à nos doctrinaires, l'enchantait médiocrement. Il écrivait à Chateaubriand dès 1831 : « Depuis longtemps j'ai dans l'esprit que les monarchies représentatives ne sont qu'une forme transitoire. Les trônes constitutionnels ne me semblent être que des ponts jetés sur un fleuve que nous ne pouvons passer à la nage, mais encore moins franchir d'un saut. »

Il répétait au prince Lucien, en 1833 : « Avant la révolution de Juillet, j'ai entrevu l'impossibilité d'établir dans ce pays d'égalité le système anglais monarchiste, représentatif, qui ne peut se passer de l'appui d'une caste privilégiée. Las de cette dernière révolution, moi vieux républicain, convaincu que la France n'était pas encore disposée à accepter la forme républicaine, j'ai désiré, pour achever d'user la vieille machine monarchique, qu'elle nous servît de planche pour passer le ruisseau. » Nous verrons le poète trouver que le passage s'est fait trop brusquement en 1848. Et pourtant c'était le terme qu'il avait à peu près fixé lui-même à cet essai de monarchie provisoire.

Écrivain d'opposition par habitude et par tempérament, esprit critique et volontiers grondeur, surtout en vieillissant, il exprime son désappointement dès le mois de janvier 1831 et semble entrevoir une nouvelle campagne pour la chanson :

Je croyais qu'on allait faire
Du grand et du neuf,
Même étendre un peu la sphère
De Quatre-vingt-neuf.
Mais point! On rebadigeonne
Un trône noirci :
Chanson, reprends ta couronne.
— Messieurs, grand merci (1)!

Mais, à en juger par le prosaïsme de ce couplet, on sent que le temps de la chanson politique est passé. Comme le poète en convient lui-même, elle a été détrônée avec les Bourbons, qui l'ont fait naître. Il reprend encore une fois son luth pour payer sa dette aux morts, aux héros de Juillet, qu'il appelait naguère au combat :

Des fleurs, enfants, vous dont les mains sont pures;
Enfants, des fleurs, des palmes, des flambeaux!
De nos trois jours ornez les sépultures :
Comme les rois, le peuple a ses tombeaux (2).

(1) *La Restauration de la chanson.*
(2) *Les Tombeaux de Juillet.*

La colonne de Juillet est restée le symbole et le souvenir de cette émotion populaire et bourgeoise à la fois. Cet hymne funèbre, où le nom de Napoléon revient associé au culte de la Liberté et du drapeau tricolore, termine et consacre la grande victoire remportée sur la Restauration; mais en même temps il marque la fin d'une époque. Le poète renonce à l'espoir du renouveau qu'il a rêvé un moment pour la chanson :

Pour rajeunir les fleurs de mon trophée
Naguère encor tendre, docte ou railleur,
J'allais chanter, quand m'apparut la fée
Qui me berça chez le bon vieux tailleur.
« L'hiver, dit-elle, a soufflé sur ta tête :
Cherche un abri pour tes soirs longs et froids;
Vingt ans de lutte ont épuisé ta voix,
Qui n'a chanté qu'au bruit de la tempête. »
Adieu, chansons ! Mon front chauve est ridé,
L'oiseau se tait, l'aquilon a grondé (1).

L'heure du crépuscule est venue. Béranger, abandonnant le grand théâtre du monde, où sa voix s'est fait entendre avec tant d'éclat, rime et chante encore dans l'ombre pour lui-même et pour la postérité, qui s'étonnera peut-être un jour de certains couplets ignorés des contemporains. Comme le vieux Rominagrobis de Rabelais, il s'avise de prophétiser. Il a lu dans Nostradamus une prédiction terrible pour l'an deux mil ou approchant :

Nostradamus, qui vit naître Henri quatre,
Grand astrologue, a prédit dans ses vers
Qu'en l'an deux mil, date qu'on peut débattre,
De la médaille on verrait le revers.
Alors, dit-il, Paris, dans l'allégresse,
Au pied du Louvre ouïra cette voix :
« Heureux Français, soulagez ma détresse,
Faites l'aumône au dernier de vos rois. »

Mellin de Saint-Gelais, dont Rabelais a fait en plaisantant le prophète Merlin, avait déjà chanté l'approche d'un nouveau déluge au moment où éclataient les guerres civiles et religieuses qui allaient déchirer la France dans la seconde moitié du XVIe siècle :

O dommageable et pénible déluge (2).

Béranger, qui s'est peut-être souvenu de *l'Énigme et prophétie du Gargantua,* chante à son tour le déluge qui doit engloutir toutes les monarchies.

Toujours prophète en mon saint ministère,
Sur l'avenir j'ose interroger Dieu (3).
Pour châtier les princes de la terre,
Dans l'ancien monde un déluge aura lieu.
Déjà, près d'eux, l'Océan sur ses grèves
Mugit, se gonfle : il vient, maîtres, voyez!
Voyez, leur dis-je. — Ils répondent : Tu rêves. —
Ces pauvres rois, ils seront tous noyés.

(1) *Adieu, chansons!*
(2) *Gargantua,* ch. LVIII.
(3) Ce don de prophétie attribué primitivement aux poètes, comme le rappelle le mot *vates,* est une faculté que l'opinion publique accorde à Béranger et qu'il revendique volontiers lui-même. Il l'invoque dans sa lettre à ses électeurs : « J'ai été prophète, dites-vous. Eh bien donc, au prophète le désert! »

Ces vers étaient écrits en 1840. Huit ans plus tard, on put croire que la prophétie allait s'accomplir en apprenant, au lendemain de notre révolution de Février, que l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse venaient d'être chassés de leur capitale; qu'un parlement national s'ouvrait en Allemagne comme en France. Ce n'était là qu'une explosion, un débordement passager. Quelques années ou même quelques mois après, les trônes se relevaient partout, même en France, et la liberté payait les frais de cette entreprise avortée. *Il était trop tôt,* avait pressenti Béranger dès le premier jour. On a cité plus d'une fois sa réponse à Chateaubriand lui disant : « Eh bien, votre république, vous l'avez. — Oui, mais j'aimerais beaucoup mieux la rêver que l'avoir. » Le mot peut sembler étrange, il est sincère pourtant. Béranger préfère l'idéal à la réalité, dont il reconnaît trop tôt les imperfections. Le désenchantement pour lui arrive vite. Poète avant tout, c'est un rêveur plutôt qu'un homme d'action. Joignez à cela des sympathies et des antipathies auxquelles il se laisse aller sans en prévoir toujours les conséquences. Enfant du peuple, il en veut à la bourgeoisie d'avoir confisqué la révolution de Juillet à son profit, sans souci des choses populaires. Sous la Restauration, il a chansonné et parodié *le Marquis de Carabas, les Hommes noirs, Monsieur Paillard, Monsieur Judas,* les traîtres et les cafards; il s'en prend maintenant aux satisfaits du nouveau régime, aux bourgeois ventrus et bouffis de Louis-Philippe, tout fiers de leur importance, ayant seuls droit au port d'armes et au bonnet à poil dans la garde nationale, seuls électeurs, seuls éligibles par la vertu de la bourse, et sans l'adjonction des capacités. La même année 1840 où il écrivait *le Déluge,* il composait la chanson des *Escargots :*

Au seuil de son palais nacré,
Ce mollusque à bave incongrue
Se carre en bourgeois décoré,
Tout fier d'avoir pignon sur rue.
Voyez comme ils font les gros dos,
Ces beaux messieurs les escargots.

De ramper prenant sa façon,
Faisons de moi, s'il est possible,
Un électeur colimaçon,
Un colimaçon éligible.
Voyez comme ils font, etc.

En s'attaquant aux électeurs censitaires, le poète frayait la voie au suffrage universel, qui fut cependant pour lui comme pour tant d'autres une véritable surprise. C'est ainsi qu'allant toujours de l'avant en théorie, quitte à reculer en pratique, il se trouve amené sur le terrain du socialisme, cette chose nouvelle, formidable, qui va devenir la grande complication et la grande menace de l'avenir. Bien qu'il n'ait guère lu ni compris sans doute les livres de Saint-Simon, de Fourier, d'Enfantin, il prend cependant leur défense contre les dédains ou les railleries d'un monde égoïste et routinier :

Vieux soldats de plomb que nous sommes,
Au cordeau nous alignant tous,
Si des rangs sortent quelques hommes,
Tous nous crions : A bas les fous

On les persécute, on les tue,
Sauf, après un lent examen,
A leur dresser une statue
Pour la gloire du genre humain (1).

Au poète militant va succéder l'apôtre de la paix universelle, de la fraternité entre les hommes :

Humanité, règne! Voici ton âge,
Que nie en vain la voix des vieux échos.
Déjà les vents, au bord le plus sauvage,
De ta pensée ont semé quelques mots.
Paix au travail! Paix au sol qu'il féconde!
Que par l'amour les hommes soient unis :
Plus près des cieux qu'ils replacent le monde!
Que Dieu nous dise : Enfants, je vous bénis (2).

Béranger, comme l'a dit Proudhon, est un écho plus encore qu'un homme d'initiative : les poètes sont-ils autre chose en général? Ils répètent ce qui se dit, se pense, se murmure tout bas autour d'eux : les cris de la rue ou les rêves du cabinet.

Une influence dont on n'a peut-être pas assez tenu compte, dans cette dernière partie des œuvres de Béranger, est celle de Lamennais. Le chansonnier s'échauffe au contact du grand penseur révolutionnaire qui du *Traité sur l'indifférence* est arrivé aux *Paroles d'un croyant*. Il faut lire leur correspondance pour comprendre ce qui a pu s'en dégager. « Il me semble, écrit Lamennais, qu'il y a tout un monde de vérités, non pas nouvelles, mais qui, dans le progrès de l'esprit humain, cherchent à s'épanouir comme les fleurs au printemps. Je crois en particulier que la *science sociale* est loin d'avoir une théorie complète et que cette théorie, quand elle existera, sera d'un grand secours pour hâter les perfectionnements futurs. Quoi qu'en disent quelques-uns, nous marchons manifestement vers une magnifique unité. Espérons donc et prenons courage. Adieu, mon ami; croyez que si avec tout le monde j'admire en vous le grand poète, je chéris encore plus l'homme de bien, le défenseur du peuple et de l'humanité. » C'est ainsi que Béranger va devenir, de chantre libéral et patriote, poète philanthrope et rêveur humanitaire. Dans la préface de ses dernières chansons, écrite en 1842, il dira : « Nous ne devons point l'oublier, la gloire de la France est d'avoir fait non seulement une grande révolution politique, mais une révolution sociale. 89 a créé de nouveaux éléments de civilisation, et leur coordination, jusque-là trop négligée par nos gouvernements copistes du passé, est devenue l'œuvre indispensable. » L'esprit aventureux du poète se laisse entraîner par Lamennais dans cette vaste et confuse orbite de la rénovation sociale. Le gouvernement égoïste de Louis-Philippe rétablissant les castes au profit de la bourgeoisie excite de plus en plus sa mauvaise humeur. Le socialisme n'est pas gai de sa nature : les teintes sombres entrent avec lui dans la chanson. Elles se rembrunissent à mesure que nous avançons. Le contraste est sensible quand on compare *la Ronde des Bohémiens*, si vive, si alerte, si joyeuse, avec les plaintes amères du *Vieux Vagabond*. Les bohémiens ne déclarent pas la guerre à la société; ils se moquent et se passent d'elle : c'est le bonheur de l'indépendance, de la vie sauvage, errante, à l'état de nature, en face d'un monde esclave des préjugés; c'est le roman de la misère et de l'insouciance heureuses et triomphantes.

Sorciers, bateleurs et filous,
Reste immonde
D'un ancien monde,
Sorciers, bateleurs et filous,
Gais bohémiens, d'où venez-vous?

D'où nous venons? L'on n'en sait rien.
L'hirondelle,
D'où nous vient-elle?
D'où nous venons? L'on n'en sait rien.
Où nous allons, le sait-on bien?

. . . . . .
Oui, croyez en notre gaîté;
Le bonheur, c'est la liberté.

Rien de plus chantant et de plus dansant à la fois que ce rythme et ces vers entrelacés, ces couplets qui bondissent et cabriolent comme une joyeuse ronde de gitanos au son du fifre et du tambour. *Le Vieux Vagabond* est plus grave et plus triste : il ne songe guère à rire et garde au fond du cœur un sentiment de haine et de rancune contre la société.

Dans ce fossé cessons de vivre;
Je finis vieux, infirme et las.
Les passants vont dire : Il est ivre.
Tant mieux! ils ne me plaindront pas.
J'en vois qui détournent la tête,
D'autres me jettent quelques sous.
Courez vite, allez à la fête :
Vieux vagabond, je puis mourir sans vous.

Cependant le patriotisme vit encore dans son cœur; mais il se le reproche comme une faiblesse :

Le pauvre a-t-il une patrie?
Que me font vos vins et vos blés,
Votre gloire et votre industrie,
Et vos orateurs assemblés?
Dans vos murs ouverts à ses armes
Lorsque l'étranger s'engraissait,
Comme un sot j'ai versé des larmes :
Vieux vagabond, sa main me nourrissait.

Aussi ne m'étonnerais-je pas de le rencontrer un jour dans les rangs de l'Internationale et derrière les barricades de Juin. J'aimais mieux, je l'avoue,

Ces paysans fils de la république,
Héros d'un jour à sa voix accourus (1).

Lisette et Frétillon, ces gaies compagnes de la jeunesse, vont céder la place à Jeanne la Rousse, la femme du braconnier :

Un enfant dort à sa mamelle;
Elle en porte un autre à son dos.
L'aîné, qu'elle traîne après elle,
Gèle pieds nus dans ses sabots.

(1) *Les Fous.*
(2) *Les Quatre Ages historiques.*

(1) *Le Vieux Sergent.*

Hélas! des gardes qu'il courrouce
Au loin le père est prisonnier.
Dieu, veillez sur Jeanne la Rousse;
On a surpris le braconnier.

Autour d'elle se forme une légende lamentable faite de misère, de haine et de pitié. *Jacques le paysan* aux prises avec l'huissier du roi, qui vient saisir ses meubles pour prix de l'impôt; les *Contrebandiers* armant leur fusil pour tenir tête aux commis et aux soldats de la douane, représentent sous deux formes diverses l'esprit de révolte contre la loi et la société régulière. Nous sommes sur la route des *Misérables*. Il y a là plus d'un mot imprudent et dangereux dont l'auteur n'a pas calculé la portée et qu'il a pu regretter un jour. Faire du vagabond, du braconnier, du contrebandier, comme du voleur ou du repris de justice, un héros, n'est-ce pas dégoûter les gens de la vertu comme d'une chose vulgaire et prosaïque? Pour nous, le gendarme, le garde-chasse ou l'agent de police faisant son devoir est cent fois plus héroïque que le bandit dont il brave la balle assassine. Béranger cède ici à un travers que nous avons toujours eu en France, celui de prendre parti contre les représentants de l'autorité, peut-être à cause du mauvais usage que l'autorité a fait trop souvent des instruments qu'elle emploie. Les enfants eux-mêmes n'applaudissent-ils pas, au théâtre de Guignol, Polichinelle battant le commissaire?

Un jour, le poète, après avoir longtemps rêvé au bonheur de l'humanité, se trouvera en face d'une formidable insurrection moins politique encore que sociale, où l'ouvrier s'arme contre le patron, le travail contre le capital, le peuple contre l'armée, le prolétariat contre la république bourgeoise; où la France perd en quelques jours sous des balles françaises plus de généraux qu'en dix batailles. Jour néfaste où il a vu ses illusions s'envoler une fois encore :

Je chantais un peuple de frères;
Le tambour bat : j'avais rêvé.
Le sang de maints partis contraires
Fraternise sur le pavé.

Le vacarme perpétuel du rappel et de la générale l'irrite et l'agace :

M'étourdirez-vous donc toujours,
Tambours, tambours, maudits tambours!

Il voit déjà venir le chef de ces tambours sous les traits d'un mannequin empanaché, brandissant la canne du commandement :

Nous, peuple épris en politique
Du tapage et des galons d'or,
Pour présider la république
Faisons choix d'un tambour-major (1).

Béranger verra le 2 Décembre comme il a vu le 18 Brumaire, sans protester, mais en pleurant la chute de ses espérances et de ses rêves encore une fois déçus.

Dégoûté de la politique, il est revenu plus que jamais à la philosophie : non plus seulement au scepticisme goguenard du *Petit Homme gris* narguant la fièvre, la mort, le diable et les huissiers, ni à la joyeuse insouciance de *Roger Bontemps*, ce disciple gaulois d'Épicure. La chanson philosophique, comme la chanson politique, est devenue chez lui plus austère et plus sérieuse avec les années. Elle s'attaque aux nouveaux systèmes dont on fait grand bruit, aux abstracteurs de quintessence, à tous ces marchands de *crème philosophale* dont s'est jadis si bien moqué Rabelais, un des ancêtres de Béranger. Ami de la clarté et du sens commun, que Descartes prenait pour boussole au début de sa *Méthode*, il est l'ennemi déclaré de l'amphigouri et du pathos ambitieux :

Un jour, dame Métaphysique
Me dit : Petit rimeur, allons!
Prends un vol plus philosophique,
Monte dans un de mes ballons.
Je suis le grand aéronaute,
Faisant paître au ciel mon troupeau.
Nous y tenons place si haute
Que Dieu nous ôte son chapeau (1).

Le chansonnier a retrouvé la verve et la malice d'autrefois pour nous raconter son voyage en ballon philosophique :

Je croyais, je ne puis le taire,
Jusqu'à Saturne avoir volé.
Je n'étais qu'à dix pieds de terre :
Dans un bal je tombe essoufflé;
De fleurs, de femmes, de musique
Enivré, je soupe en ce lieu
Chez un philosophe pratique
Qui, le verre en main, bénit Dieu.

Les idées spiritualistes et le déisme croissant du poète s'affirment plus nettement encore dans la chanson du *Panthéisme* adressée à un ancien prophète saint-simonien:

C'est la matière endimanchée
Qu'un panthéisme ingénieux.

Ailleurs, dans la chanson du *Savant*, il réclame au nom du sentiment contre le machinisme radical d'un docteur positiviste :

Au sentiment accordez une place.....
A ces mots le savant s'enfuit.
Ce fou, dit-il, aurait besoin de glace :
Le sentiment n'est qu'un produit.
Mais le vieillard lui crie : A tort, vous dis-je,
La mécanique est votre loi;
C'est Dieu lui seul, oui, c'est Dieu qui dirige
Tous ces globes où l'homme est roi.

Béranger se rapprochait ainsi peu à peu de l'Église par les idées; mais il n'y rentra complètement qu'après sa mort. Notons que dans ses dernières chansons le refrain a disparu, le refrain, ce frère de la rime, gêne et véhicule puissant à la fois. Sa disparition nous prouve que ces couplets sont faits pour être lus plutôt que chantés.

Bien qu'il n'ait pris aucune part aux querelles littéraires du temps, à la grande bataille des romantiques et des clas-

(1) *Les Tambours.*

(1) *Dame Métaphysique.*

siques, Béranger n'en a pas moins ses idées très nettes sur ce point. S'il a rompu avec Delille et Lebrun-Pindare, avec la vieille friperie classique et mythologique, pour chercher une forme plus simple et plus vraie, il ne se laisse pas non plus éblouir par les mirages et les enluminures de la nouvelle école. Patriote en littérature comme en toutes choses, il croit que la France doit vivre surtout comme il a vécu lui-même, de son propre fonds :

Redoutons l'anglomanie,
Elle a déjà gâté tout.
N'allons point en Germanie
Chercher les règles du goût (1).

Le mouvement byronien, qui a ravi et emporté tant d'autres imaginations, ne l'a point atteint. Il parle librement, sans l'amoindrir, de la *misanthropie fougueuse et aristocratique* du poète anglais, qu'on a *si niaisement singée chez nous*. Écrivain pratique par le but qu'il se propose, il donne ce conseil à un jeune homme : « Ne faites pas comme ceux qui se contentent de l'art pour l'art; cherchez en vous s'il n'existe pas quelque croyance ou de patriotisme ou d'humanité, à laquelle vous puissiez rattacher vos efforts et vos pensées. Un sentiment semblable a suffi pour faire de moi, chétif, quelque chose, quelque chose de bien fragile sans doute, mais enfin quelque chose. » Par là Béranger se sépare nettement de ces romantiques échevelés qui se soucient peu de l'utile et de l'honnête, deux vieux préjugés fort raillés par Théophile Gautier dans son livre des *Jeune France*, si flambants alors et aujourd'hui si démodés à leur tour.

Cependant le chansonnier, qui a toujours aimé et tant soit peu flatté la jeunesse (c'est là une de ses coquetteries), ne cache pas ses sympathies pour l'émeute romantique. « Pouvais-je, dit-il, ne pas applaudir, même en blâmant un peu? Dans mon grenier, à leur âge, sous le règne de l'abbé Delille, j'avais moi-même projeté l'escalade de bien des barrières; je ne sais quel instinct me disait : Non, les Latins et les Grecs même ne doivent pas être des modèles; ce sont des flambeaux : sachez vous en servir. Déjà la partie littéraire et poétique des admirables ouvrages de M. de Chateaubriand m'avait arraché aux lisières des Le Batteux, des La Harpe, service que je n'ai jamais oublié. Je l'avoue pourtant, je n'aurais pas voulu plus tard voir recourir à la langue morte de Ronsard (2), le plus classique de nos vieux auteurs. Je n'aurais pas voulu surtout qu'on tournât le dos à notre siècle d'affranchissement pour ne fouiller qu'au cercueil du moyen âge, à moins que ce ne fût pour mesurer et peser les chaînes dont les hauts barons accablaient les pauvres serfs nos aïeux. » Il ajoutait en terminant : « Courage donc, jeunes gens ! il y a de la raison dans votre audace (3). »

Ce fut dans la prison de la Force qu'il reçut, en 1829, la visite et fit la connaissance de Victor Hugo, dont il admirait le génie éminemment lyrique. Plus tard, il se prit d'une vraie passion pour le *Jocelyn* de Lamartine. « Si un pareil poème, dit-il, nous était venu d'outre-Manche ou d'outre Rhin, nous n'aurions pas assez de voix pour crier au miracle. » Ses amis libéraux lui objectent, il est vrai, les idées rétrogrades de la jeune école, en politique et en philosophie. Béranger ne s'en effraye point et répond : « Chez nous, où l'on écrit et parle de bonne heure, nous débutons toujours avec les idées d'autrui... Attendez! En vain ils s'attachent au passé, ils viendront à nous; la langue qu'ils parlent les conduit à nos idées. » Le prophète ne se trompait pas : il se voyait bientôt rejoint par Lamartine, et plus tard dépassé par Victor Hugo.

II.

Puisque nous dressons ici le bilan de Béranger, il nous faut, avant de conclure, dire un mot des procès qu'il a subis devant les tribunaux et devant l'opinion publique, avant comme après sa mort. Lamennais lui écrit en exagérant un peu, avec ce tour d'imagination dramatique qui lui inspire *Une Voix de prison* : « N'avez-vous pas été poursuivi par le pouvoir, traîné devant les tribunaux, enlevé de chez vous, emprisonné, tourmenté de toutes manières? » La prison a été moins pénible et le martyre moins douloureux que ne le prétend Lamennais. Nous ne sommes plus au temps où un roi d'Angleterre tel que Henri II précipitait dans un cul de basse-fosse un trouvère médisant comme Luc de La Barre, après lui avoir fait crever les yeux. Béranger, qui a pris bien d'autres libertés à l'égard de Louis XVIII et de Charles X, en sera quitte à meilleur marché. Les séances du tribunal et la comparution devant ses juges deviendront pour lui de véritables ovations. Lui-même, dans sa *Biographie*, nous donne ce récit plaisant d'un de ses procès : « On a conservé les détails de cette audience célèbre dans le temps, où la foule était si compacte que les juges furent obligés d'entrer par la fenêtre et où l'accusé fut sur le point de ne pouvoir arriver jusqu'au pied du tribunal, bien qu'il répétât à la foule comme certain larron qu'on menait au gibet : « Messieurs, on ne peut pas « commencer sans moi. » Quant à la prison, voici ce qu'il en dit : « J'ai connu des gens que la prison effrayait : elle ne pouvait me faire peur. J'avais à Sainte-Pélagie une chambre chaude, saine et suffisamment meublée, tandis que je sortais d'un gîte dégarni de meubles, exposé à tous les inconvénients du froid et du dégel, sans poêle ni cheminée, où, à plus de quarante ans, je n'avais en hiver que de l'eau glacée pour tous les usages et une vieille couverture dont je m'affublais lorsque, dans les longues nuits, me prenait l'envie de griffonner. Aussi je m'écriais quelquefois : « La prison va me « gâter! »

Les lettres les plus flatteuses, les visites les plus honorables, les bourriches de gibier, les paniers de vin de Champagne affluaient dans cette heureuse prison. Les geôliers comme les juges étaient de demi-complicité. Béranger nous raconte comment il fut instamment prié de chanter un jour, à table, sa chanson du *Bon Dieu* en présence du préfet de police, chargé de la poursuivre et de la faire saisir alors. Ce qui ajoute au piquant de l'histoire, c'est que le préfet reçut

(1) *Le Bon Français.*
(2) Moins morte que ne le croit Béranger.
(3) Préf. de 1833.

peu après, d'un de ses agents, un rapport sur les couplets chantés dans cette même maison où il avait dîné. Il put se convaincre du moins que sa police était bien faite. — Vous avez entendu parler de cette folie amoureuse qui saisit les Abdéritains après la représentation d'une tragédie d'Euripide; les chansons de Béranger provoquent un délire semblable : on les chante partout, plus encore qu'on n'avait fait pour les *Psaumes* de Marot au XVIe siècle, dans les premiers jours de la Réforme. Le retentissement des poursuites ajoute au débit. Ces procès profitent à tout le monde, excepté au pouvoir qui les intente : ils profitent à l'auteur, dont la popularité s'accroît avec le bruit fait autour de son nom; aux avocats, qui, comme Dupin, Berville, Barthe, y gagnent leur réputation; aux éditeurs, qui, malgré les interdictions et les saisies, trouvent moyen de faire circuler les couplets défendus. En vain le parquet tonne, fulmine par la bouche des Marchangy, des Belliart, des Broët, que les malices du poète livrent bientôt à la risée publique. Il faut bien en convenir, le gouvernement avait le droit de se fâcher. Ce n'étaient pas là de simples délits imaginaires. En dépit des arguments habilement présentés par les avocats et des privilèges traditionnels de la chanson, l'auteur était à la fois et très réellement coupable et très dangereux pour le pouvoir qu'il attaquait. Lui-même le reconnaît et ne cache pas le mal qu'il a fait et voulu faire aux Bourbons. Il s'en vante comme d'un honneur pour la chanson.

Bénis ton sort : par toi la poésie
A d'un grand peuple ému les derniers rangs;
Le chant qui vole à l'oreille saisie
Souffla tes vers même aux plus ignorants.
Nos orateurs parlent à qui sait lire;
Toi, conspirant tout haut contre les rois,
Tu marias, pour ameuter les voix,
Des airs de vielle aux accents de la lyre (1).

Et qu'on ne dise pas : Chansons que tout cela! Non, le poète sait parfaitement où portent ses coups. Enfermé à la Force pendant les jours gras de 1829, il vise directement le roi et lui décoche ce trait :

Dans mon vieux carquois où font brèche
Les coups de vos juges maudits,
Il me reste encore une flèche;
J'écris dessus : Pour Charles Dix.
Malgré ce mur qui me désole,
Malgré ces barreaux si serrés,
L'arc est tendu, la flèche vole.
Mon bon roi, vous me le paierez (2).

On comprend que les légitimistes aient gardé rancune à Béranger. M. Alfred Nettement est dans son rôle et dans son droit lorsqu'il le représente comme un assembleur de haines et de mauvaises passions, associant le despotisme du camp, l'anarchie de la rue, la corruption des mœurs, le stoïcisme des idées, et avec tous ces éléments contraires livrant bataille à la monarchie. « Ceux, dit-il, qui ne verraient dans M. de Béranger qu'un ennemi de la royauté traditionnelle se feraient une grande illusion. Il a attaqué avec des armes légères, mais puissantes, toutes les bases des sociétés humaines, la religion, l'autorité, le respect de la hiérarchie, la discipline militaire, le clergé, la magistrature, les lois, la famille, les mœurs. C'est toujours un écrivain révolutionnaire; c'est souvent un écrivain socialiste (1). » Un légitimiste ne pouvait guère juger autrement, à moins d'avoir les vues supérieures ou l'indifférence superbe d'un Chateaubriand. D'autres se sont trouvés personnellement atteints sous les traits de *M. Paillard*, de *M. Judas*, des *Hommes noirs*, et n'ont pu lui pardonner. J'admets encore que certains députés bourgeois aient sur le cœur les malices du poète contre *les Ventrus* et n'aient pu digérer *les Escargots*. Mais ce que je comprends moins, c'est que des républicains, par haine de l'empire, se soient montrés si sévères pour l'écrivain qui a contribué plus qu'aucun autre à détruire chez nous le prestige et le culte de la royauté. Béranger est un fils de la Révolution; il l'est dans ses étroitesses, dans ses défiances, dans ses haines parfois aveugles contre l'ancien régime, contre le moyen âge, qu'il juge à la façon de Voltaire. Il l'est encore par les grands côtés patriotiques, libéraux, démocratiques, quoiqu'on ait prétendu faire de lui un bourgeois, ce qu'il n'est pas, et malgré les origines et les affinités aristocratiques que Lamartine veut à toute force ressaisir en lui à la faveur de la particule qui précède son nom. Il est du peuple en bien comme en mal, et l'on peut dire de lui comme il a dit de Manuel :

Bras, tête et cœur, tout était peuple en lui.

Le transformer en faux bonhomme, en dupeur de la démocratie, n'est pas seulement une injustice, mais un contre sens. Malgré nos sympathies et notre estime sincère pour M. Eug. Pelletan, nous ne saurions être de son avis lorsqu'il accuse le chansonnier d'hypocrisie et de duplicité. « Béranger, dit-il, avait prophétisé la république, parce que de son vivant il la croyait impossible. La république était pour lui plutôt une attitude qu'une conviction. » Ses chansons socialistes ne seraient aussi qu'un leurre à l'adresse de l'échoppe et de l'atelier. « Il prête l'oreille aux bruits de la rue. La rue murmurait le mot de *socialisme :* Béranger exploita ce murmure comme il avait exploité le libéralisme. » Et, rappelant sa conduite en 1848, sa mauvaise humeur contre cette république improvisée où l'on saute par les fenêtres au lieu de descendre par l'escalier, son refus de siéger à l'Assemblée nationale, de prendre sa part de la peine et du danger, le terrible censeur lui reproche de n'être pas intervenu comme médiateur entre les deux camps aux journées de Juin, de n'avoir pas tenté ce qu'essayait vainement l'archevêque de Paris, trouvant sur les barricades une mort glorieuse et chrétienne, l'olivier de paix à la main. Mais cette attitude, cette mise en scène ne pouvait convenir au caractère et au talent de Béranger, qui n'était ni orateur, ni tribun, ni homme d'action ou de discussion. Il faut le prendre tel qu'il est, avec un mélange d'audace et de timidité, de fièvre enthousiaste et de

(1) *Adieu, chansons.*
(2) *Mes jours gras de* 1829.

(1) *Histoire de la littérature sous la Restauration,* tome I.

raison positive et défiante. Lui-même, dans sa lettre aux électeurs parisiens, rappelle que Pierre l'Ermite, le plus éloquent apôtre de la croisade, fut un de ses plus mauvais conducteurs. Il lâcha pied en effet, et tenta de s'évader d'Antioche pour revenir en Europe. Démosthène ne laissait-il pas son bouclier sur le champ de bataille de Chéronée, comme Horace dans les plaines de Philippes? Béranger a été avant tout poète, « chose légère, ailée ». Platon ajoute même « sacrée ». Nous ne réclamons pas ce dernier titre pour le chansonnier. Faire de lui un saint de la démocratie serait une naïveté ou un fétichisme aussi ridicule que d'ériger Lisette en vertu. Le plus mauvais tour que lui ait joué l'empire a été de vouloir le canoniser après sa mort. Nous demandons tout simplement qu'on lui laisse son titre d'honnête homme, avec ses qualités et ses défauts, ses préventions de plébéien et ses fiertés d'écrivain indépendant, ses sentiments généreux et ses finesses diplomatiques, son amour du repos et son faible pour la popularité, ses coquetteries envers la jeunesse et, si l'on veut, sa part d'égoïsme. Mais qui n'a pas la sienne ici-bas? Si le *moi* est haïssable, est-ce le nôtre que nous détestons?

Aux inquisiteurs républicains sont venus se joindre les beaux esprits transcendants, les vengeurs de dame Métaphysique. Enfin le grand maître de la critique, Sainte-Beuve, a exécuté dans l'espace de trente ans, autour du nom et des œuvres de Béranger, un certain nombre de mouvements tournants (1) où se révèlent les merveilleuses ressources de son talent flexible et ondoyant, de son analyse ingénieuse et pénétrante, pleine de nuances, de demi-mots, de finesses souvent perfides ou charmantes. A la période d'admiration enthousiaste succède celle des tendresses mitigées et tempérées par des réserves. « Béranger comme poète est un des plus grands, non le plus grand de notre âge. Dans cette perfection tant célébrée il entre encore bien du mélange. Comparé aux poètes d'autrefois, il est du groupe second et au niveau des Burns, des Horace, des La Fontaine (2). » C'est encore une assez belle place. Quant à l'homme, après avoir mêlé, brouillé, combiné tous les traits qu'il a recueillis de divers côtés, le critique finit par faire du poète chansonnier une sorte de Protée insaisissable, « plus patriote que libéral, plus démocrate que républicain, plus bonapartiste qu'impérialiste (3) ».

Proudhon, lui aussi (4), a dit son mot dans une étude mêlée de boutades humoristiques et satiriques, au terme desquelles il arrive à proclamer Béranger le plus grand poète du XIXe siècle. C'est trop dire, selon nous, et il en est plus d'un que nous mettrons au-dessus de lui pour le génie poétique. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il a sa place à part, son cadre, son rôle dans l'histoire littéraire et politique du siècle, et qu'il est du petit nombre de ceux dont le nom ne périra pas.

C. Lenient.

(1) Sainte-Beuve, rappelant les nombreux articles très divers qu'il a consacrés à Béranger, écrit : « Je puis dire qu'avec Béranger, comme avec plus d'un personnage célèbre de nos jours, j'ai fait le tour de mon sujet, et plutôt deux fois qu'une. » *Portraits contemporains*, tome I.

(2) Art. de 1850.

(3) Art. de 1861.

(4) *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, t. III, p. 382.

L'ORNEMENTATION EXPRESSIVE

L'expression plastique de la douleur morale sur les tombes populaires des cimetières de Paris.

I.

L'architecture antique comprend des ornements d'origines très diverses. Les uns, comme les fleurons assyriens et l'acanthe grecque, sont des formes tirées de la nature, puis modifiées par une interprétation. Les autres sont géométriques et reproduisent le plus souvent des motifs suggérés par la technique des métiers : ainsi le méandre appartient en principe à l'industrie textile; la natte, à la sparterie; les hélices, au travail du métal qui s'infléchit et se courbe sous les coups du marteau. D'autres encore, tels que les *rais-de-cœur*, sont des conceptions abstraites et relèvent uniquement de l'imagination. Quelles que soient, au reste, les dispositions suivant lesquelles ils se développent, ces ornements offrent un thème ou motif élémentaire dépourvu de signification. Ce sont des formes *inexpressives*.

Il en est autrement de quelques motifs d'ornementation. Les couronnes et les boucliers des tombeaux grecs, par exemple, retracent l'image d'objets choisis parmi ceux que l'homme a disposés ou créés pour lui et auxquels les mœurs et les coutumes ont attaché, à certaines époques, une signification déterminée. Ce sont des formes *expressives*.

Au temps où nous sommes, les ornements sont composés d'éléments de toute sorte et peuvent se classer aussi dans l'ordre que je viens d'établir; mais en général le thème dont ils sont formés n'a pas été puisé directement aux sources d'où provient l'ornementation antique. Les raisons de cette différence sont faciles à saisir. Nos architectes s'appliquent surtout à reproduire des types qui ont été créés par quelqu'une des grandes civilisations du passé; or, lorsqu'il s'agit d'orner un édifice de style grec ou gothique, arabe ou roman, il est clair que l'artiste n'a qu'une liberté fort restreinte, puisque la condition à laquelle il doit satisfaire avant tout, c'est d'employer les formes antérieurement existantes qui caractérisent ces styles. A quoi bon dès lors chercher des motifs originaux que l'on ne serait pas certain de pouvoir utiliser? Et d'ailleurs, en ce qui regarde les formes inexpressives, combien d'obstacles ne s'opposeraient-ils pas à cette tentative!

Il existe cependant dans la nature une multitude de thèmes négligés jusqu'ici et susceptibles de recevoir une destination ornementale; mais, sans examiner ici quel usage on pourrait en faire, comment les discerner? Le sens artistique qu'il est nécessaire de posséder pour cela s'est singulièrement

amoindri chez nous; il a été comme étouffé sous le poids des connaissances scientifiques dont notre enseignement est chargé. Ce qu'on nous montre, c'est à classer les végétaux, à les disséquer; mais on ne nous apprend pas à les voir. Pourrions-nous, savants comme nous le sommes, simplifier la plante et l'interpréter d'une manière naïve et esthétique à la fois, comme l'ont fait les anciens? Je crois que nous y réussirions difficilement.

D'autre part, le développement excessif des machines a enlevé peu à peu tout caractère vraiment individuel à ce que j'ai nommé plus haut la technique des métiers. Cependant certaines industries, telles que la passementerie, donnent encore naissance à des motifs qu'il serait facile d'approprier à l'ornementation monumentale. Il en est de même pour un petit nombre d'arts mécaniques, dont les produits, ouvrés au moyen de procédés en usage depuis l'antiquité, provoquent encore des formes originales ou des combinaisons de lignes d'une variété infinie : la céramique et la vannerie sont dans ce cas. Mais, à ces exceptions près, l'industrie n'offre, sous le rapport ornemental, aucun sujet digne d'observation.

S'il est malaisé de puiser des thèmes dans la nature ou de les demander aux arts mécaniques, à plus forte raison paraît-il difficile de concevoir des thèmes d'invention. Les motifs de ce genre sont à peu près inutiles dans notre architecture, imitative à l'excès; d'ailleurs les ornements créés, comme ces chefs-d'œuvre de science plastique qu'on nomme *oves* et *rais-de-cœur*, font corps avec l'édifice même et forment, à vrai dire, la moulure qu'ils semblent orner. Il faudrait donc, pour trouver un champ d'application à de semblables reliefs, inventer au préalable des membres d'architecture, ce qui équivaudrait presque à reconstituer tout un système monumental. Notre imagination, sur laquelle les œuvres du passé ont fait une trop forte impression, n'en est pas encore là.

Tout en montrant les obstacles qui semblent nous empêcher aujourd'hui de créer de nouveaux thèmes, les considérations précédentes font voir cependant que les sources où les anciens ont puisé ces sortes d'ornements ne sont pas entièrement taries et que l'on pourrait y recourir encore.

Serait-il bon d'en tenter l'essai? Cela mérite d'être examiné.

Des hommes de science et de talent, dont l'opinion s'impose, ont cherché, je ne l'ignore pas, à établir qu'une telle visée est chimérique. S'appuyant sur une observation qui contient une grande part de vérité, ils ont montré que les évolutions de l'art ne s'accomplissaient pas par l'initiative personnelle, mais qu'un état général de civilisation étant donné, elles naissaient en quelque sorte d'elles-mêmes et s'enchaînaient l'une à l'autre par des transitions insensibles, l'évolution présente portant toujours en soi le germe de l'évolution future. Rien de plus vrai; mais on ne s'est pas arrêté là : on a soutenu que l'enchaînement des évolutions était effectué par une force inconsciente et fatale, contre laquelle toute tentative de direction ou de résistance individuelle s'était brisée et se briserait encore. C'était vraiment trop dire. Dans les arts comme dans les sciences, s'il faut voir de haut, il faut aussi regarder de près. Voyez ce qu'en histoire naturelle l'analyse microscopique a renversé de systèmes, détruit d'erreurs, rectifié d'opinions; n'a-t-elle pas montré un organisme et fait ainsi découvrir la vie dans des corps que l'on avait crus jusque-là inanimés? Sous la lentille, des amas de corpuscules, inertes en apparence, ne se sont-ils pas résolus en végétaux, plantes inconnues et singulières, dépourvues de racines et de tige, sans rameaux ni fleurs?

De même, l'observation suivie et méthodique, comme on l'entend aujourd'hui, a fait voir dans ces systèmes de l'art antique, qui paraissaient au premier abord d'une si grande simplicité, une variété de formes telle que la fantaisie et le caprice même s'y rencontrent. Dans ces milieux, homogènes en apparence, se sont révélés des courants qui en divisent la masse, des formes locales, imprévues, étranges. On a bien été obligé de convenir que l'initiative individuelle avait été la cause de ces anomalies et qu'il en était résulté dans la marche de l'art des changements de direction, des déviations, si l'on veut, dont il serait possible un jour de mesurer l'étendue. Ainsi l'observation exacte des faits a rendu visible l'importance du rôle que joue l'initiative de l'artiste et corrigé ce que la théorie des évolutions architecturales avait de trop absolu; elle a confirmé ce principe de mécanique que de plusieurs forces appliquées en un point se dégage une résultante.

En résumé, quoique nous soyons dans des conditions moins favorables que les anciens pour produire et utiliser des ornements inexpressifs, je n'hésite pas à dire qu'il est possible et qu'il serait très désirable de le faire.

Qui sait si, l'initiative personnelle ainsi mise en éveil, ses tentatives ne contribueraient pas à produire en architecture une modification de style assez profonde pour que le nom de notre siècle y restât attaché? En tout cas, de tels essais auraient l'avantage de réagir contre l'imitation servile et d'opposer un obstacle au pastiche à outrance du passé. Ils conduiraient à observer l'ornementation antique autrement que pour la copier, à la voir sous un jour vrai, dans l'esprit plus que dans la forme. Que faudrait-il, en somme, pour cela? Vouloir.

Mais en est-il de même pour les thèmes expressifs? Ici les difficultés de formation changent de nature et s'accroissent; un exemple les rendra sensibles.

Prenons une forme grecque, le glaive, et supposons-le placé, à une époque quelconque de l'antiquité, sur une tombe de soldat. Cette arme est en quelque sorte marquée au chiffre de chaque possesseur; le caractère en est individuel et, malgré cela, c'est à peine si pendant des périodes séculaires on en a modifié la forme. On a pu l'allonger ou la raccourcir, elle n'en est pas moins restée belle; malgré sa simplicité, elle constitue une œuvre d'art, un symbole, qui en aucun temps ne provoque la raillerie, parce qu'il n'est jamais démodé.

Imaginons maintenant l'épée qui était en usage il y a une trentaine d'années sur un tombeau élevé à cette époque. Nous constatons d'abord que, loin d'être en présence d'une œuvre d'art, nous avons devant les yeux un produit indus-

triel tiré à des milliers d'exemplaires, produit d'ailleurs mis au rebut. Depuis trente ans, en effet, l'épée a subi des changements sans nombre et s'est transformée. Aussi trouvons-nous l'épée du tombeau d'un aspect suranné et même un peu ridicule, comme tous les objets qui n'ont pas eu le temps de vieillir et dont la mode est passée.

De ce qu'il en est ainsi, non seulement des armes, mais de la plupart des objets qui tiennent à notre vie, on est, ce semble, en droit de conclure à l'incompatibilité des thèmes significatifs et originaux avec l'état de notre civilisation. Mais je préfère mettre cette vraisemblance en lumière par une autre considération : toutes les formes expressives de notre architecture sont empruntées de l'antiquité.

II.

Nulle part peut-être l'absence d'ornementation originale n'est aussi visible et ne paraît plus regrettable que dans les cimetières de Paris. Là est réuni et surprend le regard tout ce que la confusion des styles a jamais produit d'effets disparates et de contrastes fâcheux, tout le ridicule de représentations allégoriques sans justesse, aussi banales qu'étrangères à notre civilisation. Hors la croix et quelques figurations dues à des artistes, les symboles sculptés sur les tombeaux s'expliquent, en effet, par les croyances et les coutumes de l'antiquité. Mais, de toute la richesse expressive qu'à cette époque la mythologie avait répandue à profusion sur l'architecture funéraire, les modernes n'ont retenu qu'un petit nombre de formes mal choisies et d'une insignifiance complète, ce que la décadence romaine a laissé de moins heureux en ce genre. Ces formes, employées avec prédilection par les marbriers de nos jours, sont, par exemple, les *larves*, nom équivoque donné à des figures monstrueuses dressées aux angles du tombeau comme des talismans. Chez les anciens, ces figures étaient en relation plus ou moins directe avec le culte des mânes; on les trouve sur les sarcophages de basse époque; fort souvent elles paraissent se rapporter aux pompes bachiques qui s'y développent et représentent des têtes de satyre ou même des masques de théâtre. Que peuvent-elles dire aujourd'hui à notre esprit?

Viennent ensuite des objets complètement en dehors de nos usages, les urnes cinéraires, les torches renversées, le sablier qui mesure les heures.

Pour peu que l'on ait présentes à l'esprit l'ampleur et la beauté de l'art antique, le spectacle de ces pauvretés est attristant au possible; il s'en dégage une impression comparable à celle que l'on éprouve en voyant sur une petite scène de province les costumes tragiques, oripeaux sans nom dont s'affublent les acteurs pour représenter une pièce de Racine. Et si, en dehors de ces pastiches, on cherche des symboles un peu moins anciens, que trouve-t-on? Des niaiseries, la colonne brisée, l'attribut sacré de Minerve, la chouette, surmontant des cippes comme oiseau de mauvais présage, deux mains qui sortent de petits nuages et se pressent, pour indiquer la réunion de deux époux dans la mort.

Comme j'étais particulièrement frappé de cet état de choses en parcourant le cimetière du Père-Lachaise, il y a quelques années, l'idée me vint de visiter les tombes populaires qu'il renfermait encore à ce moment, pour voir s'il me serait possible d'y découvrir des thèmes simples et vivants, suggérés à l'âme par une émotion profonde et sincère. Parmi les longues rangées de tombes alignées comme des sillons, dans les compartiments fleuris et entourés d'une barrière noire, je ne distinguai d'abord que des statuettes de plâtre, toujours les mêmes, la Vierge ou des anges en prière et, cent fois répété, un petit bonhomme assis et coiffé d'un chaperon, génie vulgaire écrivant sur une tablette je ne sais quoi d'illisible. A la longue, un objet insolite attira mon attention : c'était un berceau d'osier placé sur la tombe d'un enfant, un vrai berceau, dans lequel avait dû reposer le petit être enterré là. Entourée de hautes herbes et dans un total abandon, la pauvre couchette s'effondrait peu à peu sous l'action du soleil et des pluies, symbolisant tout un drame de misère et de désespoir. Qu'avait voulu dire la mère qui l'avait déposée ainsi sur le sol nu, au pied d'une croix, sinon que l'enfant ayant emporté tout ce qu'elle avait de tendresse, nul autre n'occuperait le berceau désormais vide et inutile?

J'avais enfin trouvé ce que je cherchais : une expression vraie, l'explosion d'un sentiment violent et sincère comme tous les premiers mouvements. En continuant mes investigations, je ne tardai pas à faire de nouvelles rencontres : au berceau succéda le hochet, en osier aussi, jouet humble et commun, mais de formes très fermes, dont les artistes auraient dû s'emparer depuis longtemps. C'était la seule ornementation de la tombe. Posé sur une petite pierre qui l'exhaussait au-dessus du sol, il s'appuyait contre une maigre stèle et tirait de son isolement même un certain caractère de grandeur. A quelques pas de là j'aperçus d'autres hochets qu'on avait attachés à des croix au moyen d'un cordon; ils étaient en os et n'avaient rien de la forme anguleuse du hochet d'osier façonné à la main; ils offraient, au contraire, les rondeurs élégantes, la finesse de profil que le travail du tour permet de donner aux corps résistants.

Plus loin ce furent des croix auxquelles étaient suspendus en sautoir des objets de parure, de tout petits colliers bleus en pâte de verre. Enfin çà et là reposait, sur des monticules de dimensions enfantines, une corbeille ajourée et remplie de jouets grossièrement coloriés. Poupées de toute sorte, oiseaux, bêtes et pantins s'y montraient en désordre et comme si on les y eût jetés parfois d'un mouvement affolé.

Je constatai bientôt que ces exemples n'étaient pas très rares; les berceaux, les corbeilles, les hochets se répétaient, plus ou moins clairsemés parmi les tombes couvertes de couronnes d'immortelles. Il n'y avait pas à s'y méprendre : c'était le sentiment maternel qui, surexcité et guidé par une intuition en quelque sorte esthétique, avait créé ou, mieux, retrouvé des thèmes comptés à juste titre au nombre des hautes expressions de l'art, des thèmes que l'on peut dire éternels.

Orner la tombe d'objets qui définissent la personne, qui rappellent la condition du mort, n'est-ce pas agir, en effet, comme on le faisait à l'origine et pendant les plus anciennes

périodes des civilisations? Qui ne se rappelle l'épisode homérique d'Elpénor se brisant la tête devant le palais de Circé et de ses funérailles dans l'île d'Ea? Les Grecs élèvent un tumulus à leur compagnon, puis y dressent sa rame. Non moins connue est cette légende corinthienne : à la mort d'une jeune fille, les jouets qu'elle aimait sont réunis par sa nourrice et placés dans une corbeille que l'on porte sur la tombe de l'enfant; des feuilles d'acanthe enveloppent bientôt la corbeille, et ce motif inspire au sculpteur Callimaque la forme du chapiteau corinthien. Il est sans doute remarquable de voir des traditions déjà anciennes au temps de l'*Odyssée* se renouer en plein XIXe siècle, de rencontrer dans nos cimetières des offrandes naïves et touchantes comme celles de la nourrice de Corinthe; mais il est plus surprenant encore que l'amour maternel ait créé à côté de ces offrandes, qui, nous l'avons dit déjà, sont des thèmes d'art, des expressions encore plus élevées. C'est ce que j'observai pourtant. Sur certaines tombes, à la base des croix, étaient des figurines purement allégoriques; un petit mouton de porcelaine par exemple. On l'avait certainement placé en cet endroit comme signe de la douceur ingénue de l'enfant; c'était littéralement traduire d'une manière plastique cette locution familière : « Doux comme un agneau, » et cette simple image en disait plus que les inscriptions. Encore, et disposé comme l'agneau, c'était un cygne en porcelaine aussi, rappelant d'une façon discrète et précise, dans ce que la langue des formes a de plus pénétrant, le charme, la grâce et la beauté de l'enfant ravi à sa mère.

D'un sentiment semblable dérivaient sûrement des médaillons dans lesquels étaient enfermés des portraits photographiques, et j'en parle à ce titre, bien qu'ils ne relèvent pas de l'ornementation proprement dite. Ce n'étaient pas des vieillards que l'on avait représentés après la mort, mais des figures toutes jeunes, quelquefois adolescentes, paraissant dormir d'un sommeil paisible. Plusieurs étaient charmantes et il semble qu'en les exposant ainsi avec un certain orgueil, on ait voulu répéter ce que disent si souvent les vases grecs : « L'enfant est beau. »

Il ne faudrait pas croire cependant qu'en notre temps le seul amour maternel ait eu le privilège de produire des thèmes d'art; des sentiments autres, mais non moins vifs, ont aussi donné naissance à des formes d'une intensité d'expression tout aussi grande.

A l'époque où je faisais les observations précédentes, il existait au cimetière du Père-Lachaise, dans la partie réservée aux concessions perpétuelles, une pierre sépulcrale portant un petit édifice en fer blanc, peint de diverses couleurs. Sous cette pierre reposait un vieillard, et le monument qui la surmontait était la représentation grossière d'une église de village. Comment dire d'une manière plus touchante que l'homme enterré là avait eu à la fin de ses jours la nostalgie du sol natal et que, ne pouvant y terminer sa vie, il voulait, au moins en image, dormir à l'ombre de son clocher? Est-il possible de faire parler les formes inorganiques avec plus de force et de justesse?

Depuis longtemps, on le sait, il n'y a plus de tombes populaires dans les cimetières de Paris. J'ai voulu voir ce qu'elles étaient devenues dans l'enclos d'Ivry, où elles sont renfermées aujourd'hui. Les sujets d'observation y sont peu nombreux; tout est bien changé. Cependant la plupart des formes expressives dont j'avais été si frappé autrefois s'y rencontrent encore, mais fort rares et dans des conditions différentes. On dirait qu'il n'est pas permis de placer des offrandes commémoratives sur les tombes sans les envelopper d'affreuses cages de verre. Les berceaux n'y sont plus des réalités, ils sont figurés par des treillages qui en imitent la forme, agrémentée de rideaux et d'accessoires, et servent de clôture. Il semble que quelque chose d'absolu comme un règlement de voirie soit intervenu pour refouler et mettre à l'alignement toutes les manifestations de douleur et de regret qui ne sont pas conformes aux types à la mode. En compensation, de longues guirlandes de verroterie, inconnues autrefois, se développent uniformément sur les tombes et en font l'ornementation principale; comme elles sont blanches et bleues, on a peint les croix des mêmes couleurs; tout cela est d'une coquetterie banale et fade. Cependant, à certaines heures, aux rayons obliques du soleil, ces guirlandes si multipliées qui du sommet des croix descendent sur les petites clôtures par une courbe prononcée prennent l'aspect houleux des eaux soulevées par une brise et ont des scintillements qui éblouissent. Mais on sent bien que sous la fausse richesse et la symétrie excessive du cimetière actuel toutes les expressions personnelles, de plus en plus rares, finiront par disparaître, et je crois qu'il n'est que temps d'en faire connaître l'existence.

III.

Dans la première partie de cette étude, j'ai signalé les difficultés que l'état de notre civilisation oppose à la création des ornements originaux. Comme on vient de le voir, ces difficultés n'ont pas empêché certains thèmes expressifs de se produire. Mais les exemples que j'ai présentés sont tout à fait exceptionnels; on peut donc se demander si ces thèmes s'offriront en assez grand nombre pour rendre à notre art ce caractère de sincérité et de spontanéité qui nous paraît lui faire souvent défaut. Pour nous tirer de ce doute, il convient de définir les conditions dans lesquelles un objet quelconque se convertit en thème expressif et ornemental.

En soi, cet objet est sans signification : un bouquet de fleurs sur l'éventaire de la marchande est un article de commerce; mais, à l'église, au salon ou au théâtre, ce même bouquet prend des caractères qui varient suivant le lieu où il se trouve et le rôle qu'il joue. Autant de milieux, autant d'expressions.

Prenez ce motif, sculptez-le en bas-relief sur un socle, au pied de la statue d'une grande tragédienne; qu'il y paraisse comme projeté par une impulsion vive : les formes en seront modifiées en conséquence; elles rendront le sentiment admiratif excité par le talent de cette artiste et résumeront d'une manière fort compréhensible les ovations qu'elle a reçues. Voilà le thème transformé en œuvre d'art.

Ce résultat a exigé deux conditions qui sont les mêmes dans tous les cas. Il faut d'abord que le thème soit susceptible de recevoir une interprétation plastique; il est nécessaire ensuite que le sentiment qu'il exprime se manifeste d'une manière simple, ne prête à aucune équivoque et soit compris sans effort. Il est aisé de concevoir qu'un grand nombre d'objets de tout genre peuvent satisfaire à ces conditions et qu'un même objet, suivant la manière dont on l'emploie et les relations où on l'engage, peut fournir plusieurs ornements expressifs qui, tout en ayant même origine, ont des valeurs différentes.

Pour le moment, il me suffit d'avoir montré qu'en dehors des thèmes funéraires on en rencontre qui répondent à d'autres sentiments et à d'autres besoins. Je n'ai pas à me préoccuper d'en dresser ici la liste, ce soin est étranger à la conclusion que je vais tirer de ce qui précède.

On a pu le voir, la sculpture tirerait facilement parti des thèmes décrits jusqu'ici; d'où vient cependant qu'elle ne l'a pas fait? A quelle cause faut-il attribuer cette négligence? Est-ce au défaut d'observation? Ne serait-ce pas plutôt à la crainte de faire acte d'imitation servile? Dans ce cas, l'appréhension serait peu justifiée. Toute forme d'expression doit, il est vrai, se rapporter à un motif préexistant et connu; sans quoi elle serait une énigme; mais, on n'en peut douter, faire passer un tel motif de l'état de thème à l'état d'ornement proprement dit, c'est créer, tout aussi bien que le faisait le sculpteur grec lorsqu'il imprimait une forme idéale, vivante et belle, à des statues dont le thème n'avait été pourtant qu'un grossier athlète.

Pour que les objets auxquels des milieux divers ont donné un caractère expressif soient constitués en ornement, il faut donc qu'il y ait création. Cela fait comprendre pourquoi les thèmes que nous avons rencontrés n'ont point été utilisés. Comment l'idée de tirer parti de ces motifs aurait-elle pu naître chez nous, quand on nous accoutume seulement à imiter les formes interprètées déjà? Dans l'enseignement de l'art ornemental, apprend-on, en effet, autre chose qu'à copier les œuvres des siècles passés?

Sauf des cas peu nombreux et qui, comme toutes les exceptions, confirment la règle, on met l'enfant, dès le début, en présence d'ornements des styles et des temps les plus divers. Dans la suite, la reproduction de ces ornements est le but qu'on lui propose. La mémoire ainsi surchargée de formes hétérogènes, la vue fatiguée par le spectacle de tant d'objets sans liaison entre eux, l'élève est à jamais incapable de produire autre chose que des réminiscences. Cela se voit bien dans les concours auxquels nos jeunes ornemanistes prennent part. Si parfois on y découvre une certaine aspiration personnelle, elle est comme emprisonnée dans une enveloppe de formes anciennes et connues; sous chacune on pourrait mettre une étiquette : style grec, roman, gothique, Renaissance, Louis XIII, Louis XV, Louis XVI, suivant le caprice de la mode. Tous les styles y ont passé, il ne reste plus à utiliser que celui du premier empire. On y viendra.

Pour modifier cet état de choses, on a proposé des palliatifs sans nombre, appliqué des méthodes empiriques dont l'insuccès n'est un mystère pour personne.

Je crois qu'il est temps de revenir à des idées justes et de voir dans l'art antique et dans l'art moderne autre chose que ce que l'on y voit aujourd'hui, d'en considérer l'étude comme devant toujours tendre à ce résultat : apprendre à créer comme ont créé les hommes d'autrefois. Le moment est venu où l'enfant qui apprend l'ornement doit tenir la copie de son modèle pour un exercice indispensable, mais simplement destiné à le familiariser avec les procédés à l'aide desquels on donne aux formes le caractère sculptural. Il doit savoir que l'on ne place pas les œuvres du passé devant ses yeux afin qu'il les reproduise dans la suite sur le marbre ou le bronze; que, si on les lui montre, c'est comme exemple de la variété infinie des ressources que l'esprit humain peut mettre en jeu lorsqu'il lui plaît d'exprimer ses sentiments au moyen du langage plastique. Il faut lui dire enfin qu'il devra utiliser plus tard les procédés dont on s'est servi avant lui pour traduire les motifs de notre temps en des œuvres d'une expression vraie, personnelle, où il entre quelque chose de son être moral. Le jour où on lui apprendra cela, les thèmes expressifs qui existent aujourd'hui seront bien près d'être l'objet d'une application.

On pourrait croire qu'en parlant ainsi je veux discréditer l'étude des chefs-d'œuvre de la plastique; il n'en est rien. Je prétends, au contraire, les comprendre et renouer la tradition. On n'a pas agi autrement que je propose de le faire jusqu'au commencement de notre siècle.

Quoique la Grèce se soit assimilé, avec un art prodigieux, certains motifs d'ornementation pris dans d'autres contrées — ce qui nous est permis aussi, — le thème de ses ornements expressifs n'a été demandé, qu'on le sache bien, ni à l'Égypte ni à l'Assyrie; mais, pour former ces motifs, l'artiste s'est servi des objets grecs utilisés de son temps. Au moyen âge, les maîtres de l'œuvre ont fait de même : ce sont également les objets de leur époque, les produits de leur sol, qu'ils ont traduits sur la pierre avec une naïveté qui s'allie à merveille avec la science des effets.

A la Renaissance et depuis lors, les formes antiques sont entrées, il est vrai, dans notre ornementation; mais elles n'ont point été copiées; elles étaient d'abord trop peu connues pour se prêter à une imitation exacte; on s'en est inspiré seulement pour produire des œuvres très personnelles et toutes françaises. Que l'on place en regard d'un ornement grec un ornement du XVIe siècle, et l'on vérifiera aisément cette assertion. Par des évolutions successives, la Renaissance a d'ailleurs conduit au style Louis XV, qui est l'opposite de l'art grec.

Aussi bien ces styles si divers et dont les caractères paraissent vivement tranchés présentent-ils à l'origine certaines particularités qui relèvent encore du style auquel ils succèdent. C'est que les formes appartenant aux différents styles ont été obtenues par des procédés que l'enseignement perpétuait encore lorsqu'elles ont pris naissance. Mais l'artiste animé du désir de produire des œuvres originales se servait de ces procédés comme moyen de créer; il les tra-

vaillait, il les modifiait jusqu'à ce qu'ils lui permissent de donner aux formes nouvelles qu'il avait conçues tout l'effet et toute la beauté dont elles étaient susceptibles. Telle a été la tradition. En demandant qu'on y revienne, j'ai la certitude d'accomplir une tâche utile. Autant que personne, certes, j'ai le respect des choses antiques et des choses anciennes : je sais ce que le Parthénon et Notre-Dame de Paris peuvent fournir d'enseignements; c'est précisément pour cela qu'il m'est permis de trouver étranges et déplacés les pastiches que de notre temps on fait de ces chefs-d'œuvre, de me rappeler que l'emploi mal compris des ordres grecs mal connus a faussé l'architecture moderne pendant des périodes séculaires.

J'y insiste donc : il ne faut pas qu'aujourd'hui les formes antérieures soient simplement des sujets d'imitation; tant qu'il en sera ainsi, nous n'aurons pas d'art ornemental. Tout sera changé lorsque l'élève saura que les artistes des siècles passés ont utilisé des thèmes qui étaient de leur temps et de leur pays, qu'autour de lui existent des thèmes dont il devra se servir plus tard s'il a en lui autre chose que l'étoffe d'un plagiaire.

En vue de ce résultat, on lui fera sans doute étudier les formes antiques, mais par la même raison que l'on étudie les langues mortes, parce qu'elles sont belles et qu'il est nécessaire de les connaître si l'on veut parler notre langue avec précision, élégance et clarté. Il connaîtra ainsi le but qu'il faut atteindre et les exercices d'après le modèle l'intéresseront alors, parce qu'il saura ce qu'il doit en attendre.

C'est pourquoi je désire qu'une pensée créatrice domine notre enseignement de l'ornementation. Je voudrais là faire surgir du chaos de nos idées esthétiques, du vide même que dans notre art font les formes étrangères, et la voir, comme l'Esprit dans les genèses antiques, planer sur l'abime.

CHARLES CHIPIEZ.

ANTIQUITÉS SCANDINAVES

Des runes et des inscriptions runiques.

On ne peut parcourir les campagnes suédoises sans rencontrer çà et là, dressées au bord du chemin ou sur une éminence, de grandes dalles couvertes de caractères anguleux, étranges. Qui a gravé ces lettres ? Quel est le sens de ces inscriptions ? A quelle époque remontent-elles ? Autant de questions qui se dressent devant un voyageur curieux.

Ces lettres, connues sous le nom de *runes*, ont été depuis longtemps un sujet d'étonnement et un objet d'érudition. La liste serait longue de tous ceux qui, en Suède et en Danemark, en ont entrepris l'étude. Dans la première moitié du XVIe siècle, Olaus Magni, archevêque d'Upsal, Johannes Magni, son frère, et Olaus Petri, l'illustre réformateur, faisaient remonter les runes à trois ou quatre mille ans. « Les Goths, disait Johannes Magni, avaient sans aucun doute leur alphabet bien avant que Carmenta vînt de Grèce, avec Évandre, à l'embouchure du Tibre et au pays de Rome. » Johann Burœus, homme fort savant, mais sans critique, soutenait les mêmes idées au commencement du XVIIe siècle. Plus tard, Olof Rudbeck, dans un volumineux ouvrage intitulé *Atlantica*, essaya de prouver que la Scandinavie fut le berceau du genre humain, et, dans les premières années du XVIIIe siècle, Peringsköld prétend encore que la langue runique fut celle d'un petit-fils de Noé, de Magog, dont il croit avoir retrouvé le tombeau en Suède. A l'aide d'une pierre découverte en Sudermanie et sur laquelle il a lu, dit-il, le nom de Sodome, il croit pouvoir établir que des rapports avaient anciennement existé entre les habitants du nord de l'Europe et la ville maudite, par l'intermédiaire de Tyr.

L'imagination avait joué un rôle trop grand et trop prolongé dans le travail de ces érudits; le tour de la science était enfin venu. Elle est représentée surtout par deux savants distingués, Olof Celsius au XVIIIe siècle, et, au commencement du XIXe, Johann Liljegren. Ce dernier a publié, sur l'origine des runes et sur leurs développements, des recherches importantes. Selon ces auteurs, les runes ne dateraient que de l'époque chrétienne de la Suède, c'est-à-dire du IXe au Xe siècle. Liljegren admet néanmoins que les caractères runiques ont dû être plus anciennement employés, quoique d'une manière fort restreinte. Cette opinion avait prévalu jusqu'à nos jours; mais des travaux récents publiés à Copenhague, l'un en danois par L.-F.-A. Wimmer, l'autre en anglais par Georges Stephens, sont venus la modifier. Les inscriptions runiques, d'après ces archéologues, remonteraient jusqu'à l'an 300 après Jésus-Christ. C'est ce qu'avait déjà entrevu l'historien Geijer, mais sans donner de preuve à l'appui de ses idées. Cependant, si l'étude des monuments ne permet pas de les faire remonter au delà du IIIe siècle, devrons-nous en conclure que les runes ne datent que de cette époque ? Loin de là; nous sommes convaincu, pour notre part, qu'un lien intime rattachait la science runique à la religion des anciens Scandinaves, et que pour déterminer l'origine de celle-là il faudrait pouvoir s'élever jusqu'à l'origine de celle-ci.

Comme le mot *Litteræ* chez les Latins, le mot *Runa*, au pluriel *Runor*, avait une acception très générale. Il désignait toute espèce de culture intellectuelle, la science religieuse, la morale, la poésie. De là ces expressions de l'*Edda*, *Seger-Runor*, Runes de Victoire; *Adel-Runor*, Runes de Noblesse; *Fräls-Runor*, Runes de Salut; *Svall-Runor*, Runes des Flots, pour désigner l'art de vaincre, celui de conserver le respect, celui de soigner ou de sauver un malade, l'art de la navigation, et autres façons de parler analogues.

La science runique était probablement dans l'origine le partage des prêtres; aussi la foule, pour laquelle les runes étaient un mystère, dut les revêtir d'un caractère surnaturel. Ainsi s'expliquent ces paroles de l'*Edda* lorsqu'Odin descend au séjour des morts pour réveiller Vala : « Il lui chante les vers qui évoquent les morts; tourné vers le septentrion, il grave sur son tombeau des runes magiques; il profère des paroles puissantes et demande une réponse. Enfin la prophé-

tesse, contrainte, se lève, etc. » (2e chant de l'*Edda* de Sœmunde.)

L'étymologie du mot *Runa* confirme d'ailleurs cette opinion. La racine *run* renferme l'idée d'une chose secrète, confidentielle. Ainsi *Kungs-Runi* désignait un confident du roi; une femme était la *Runa*, la confidente de son mari. De là sans doute cette terminaison *Run* qui se retrouve dans plusieurs noms de femmes, *Abrun, Geidrun, Solrun*, etc.

Comme le mot *Litteræ* des Latins, celui de *Runes* désignait aussi les lettres de l'alphabet. On a cru jusqu'à ces dernières années et l'on a répété que l'alphabet runique ne contenait que seize lettres; c'est une erreur : il est reconnu maintenant qu'il en avait vingt-quatre; seulement quelques-unes étaient plus rarement employées et finirent par tomber en désuétude (1). De ce fait, qui indique une déchéance dans l'élocution et probablement aussi dans la pensée, on a conclu à une dégénérescence dans la race qui faisait usage de ces signes. Faudrait-il trop s'en étonner? Le peuple envahisseur qui apportait les runes, capable de vaincre, n'était guère capable d'enseigner. Déjà stationnaire par lui-même, il ne pouvait que s'amoindrir en se mêlant et se confondant avec les peuplades asservies, non moins ignorantes et peut-être plus grossières encore que lui.

On a beaucoup discouru sur l'origine de l'alphabet runique. Les enthousiastes du XVIe siècle ne doutaient pas que les runes n'eussent été inventées en Scandinavie. Bien plus, ils allaient jusqu'à prétendre qu'elles avaient servi de modèle aux lettres de l'Europe méridionale. De telles exagérations devaient amener un excès contraire. On décida donc que l'alphabet runique ne devait être qu'un alphabet dérivé. Dérivé, mais de quel type? Grand sujet de discussion entre les savants. L'un proposa le phénicien et l'hébreu, l'autre l'étrusque, un autre l'écriture cunéiforme. De nos jours, c'est le latin qui l'emporte; on croit que les lettres capitales latines ont été le point de départ de celles qui furent introduites en Scandinavie. Les Goths, dit-on, les auraient empruntées aux Gaulois, qui de bonne heure avaient eu des relations avec Rome. Mais cette opinion n'est pas sans donner prise à de graves objections. D'abord la ressemblance entre les deux alphabets ne pourrait guère porter que sur six ou sept lettres, *R, K, H, I, S, B, T;* encore faut-il y mettre un peu de bonne volonté. Puis il est constant que les plus anciennes runes se lisaient de droite à gauche. Quelques-unes seulement, par exception, se lisent de gauche à droite, ou en boustrophédon, c'est-à-dire en allant alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, comme sur d'antiques inscriptions grecques. Enfin l'ordre des lettres dans l'alphabet runique est tout autre que celui que nous rencontrons dans les alphabets issus de l'Orient. La première lettre est *F*, la deuxième *U*, la troisième *TH*, la quatrième *A*, la cinquième *R*, la sixième *K*. C'est de là qu'est dérivé le nom de *Futhark*, par lequel les savants désignent l'ancien alphabet scandinave.

(1) Dans l'alphabet grec, le phénomène inverse s'est produit. On eut d'abord seize lettres, et plus tard vingt-quatre. (Voy. Pline, *N. H.* VII, 56.)

Autre fait qui n'est pas sans importance dans cette question. On a constaté que, vers le commencement de l'ère chrétienne, tous les peuples de race gothique se servaient de l'alphabet runique. Cet alphabet, après avoir eu cours pendant un certain temps concurremment avec celui des Latins et s'être modifié à son contact, a fini par céder la place à celui-ci, plus ou moins vite, selon que les populations avaient plus ou moins de relations avec Rome. Ainsi l'Allemagne le voit disparaître plus tôt que l'Angleterre. En Angleterre, dans quelques manuscrits du IXe et du Xe siècle, on trouve parfois encore des signes runiques alliés aux signes latins. S'il en est ainsi, ne devons-nous pas en conclure que les peuples qui envahirent le Nord durent avoir, aussi bien que les Assyriens, les Phéniciens et les Égyptiens, une écriture qui leur était propre? L'alphabet runique ne serait que leur alphabet antique, altéré peut-être pendant leurs migrations, mais conservé cependant aussi pur que possible en Scandinavie, grâce à une circonstance bien simple : c'est que les Goths envahisseurs de ce pays, enfermés qu'ils étaient dans leur presqu'île, furent moins que leurs frères les Ostrogoths et les Visigoths, qui continuèrent à s'étendre vers le midi de l'Europe, en rapports avec des peuples plus éclairés qu'eux et, par conséquent, subirent bien moins et ne subirent que plus tard l'influence de la civilisation.

Le caractère symbolique qu'on remarque dans quelques lettres de l'alphabet runique paraît encore en confirmer l'antiquité. Ainsi la troisième lettre *th*, appelée *Thorn*, c'est-à-dire *épine*, représente par sa forme une épine. La première, *f*, désignée par le nom de *Frej* ou *Fé, troupeau*, éveille de même dans l'esprit, par les deux traits qui la distinguent, l'idée de cornes et de bêtes à cornes. Mais ce qui, mieux encore que ces symboles, qui peuvent être contestés, prouve l'antiquité de cette écriture, ce sont de véritables signes hiéroglyphiques que l'on rencontre sur les monuments : une ligne ondulée, par exemple, pour représenter la mer, le mouvement des vagues et, dans un sens plus général, la mobilité; une coque de navire pour désigner une expédition maritime ou des marins; deux hommes assis côte à côte pour indiquer l'amitié, etc.

Enfin, à l'appui de cette opinion, on pourrait mentionner certains procédés employés pour désigner les lettres. L'ancien *Futhark*, avons-nous dit, renfermait vingt-quatre lettres. Ces lettres étaient distribuées en trois groupes ou familles. Chaque famille comprenait huit lettres et était désignée par le nom de la première des lettres qui la composaient. Il y avait la famille de *Frej*, la famille de *Hagel*, et celle de *Tyr*. Ces familles donnaient lieu à diverses combinaisons. Voulait-on, par exemple, rappeler la troisième lettre de la première famille, *th*, on pouvait la figurer par la répétition des trois lettres initiales de cette famille, *FFF*. On ne mettait que deux *FF* pour désigner *u*, qui était la seconde. La deuxième lettre de la deuxième famille, *n*, était représentée par deux *HH*, la troisième de la troisième famille, *l*, par trois *TTT*, et ainsi de suite. Cette distribution enfantine des lettres et leur emploi bizarre n'indiquent guère une origine empruntée

et tendent à prouver que l'alphabet runique était bien original dans les deux sens du mot.

Les runes les plus anciennes et les plus pures sont celles de la Suède ; aussi leur a-t-on donné le nom spécial de *Runes suédoises,* par opposition aux runes danoises, allemandes, anglo-saxonnes, lesquelles ont subi des altérations. L'usage des runes s'est conservé assez longtemps. Un passage de Venantius Fortunatus, évêque de Poitiers au VIe siècle, prouve qu'il les connaissait. Ce passage, souvent commenté et mal interprété, se lit au septième livre de ses *Épîtres,* dans une lettre à son ami Flavus. Il peut, dit-il, lui répondre en latin ou en toute autre langue, voire même en runes barbares :

Barbara fraxineis pingatur *runa* tabellis.

Ces runes barbares connues à la fois de Fortunatus et de Flavus ne peuvent être que des runes allemandes. Fortunat avait pu apprendre à les connaître lors de ses relations avec Radegonde et ses Thuringiens, ou peut-être chez les Goths, à Ravenne, où il fut élevé.

Disons maintenant quelques mots des inscriptions. La Suède est le pays où elles sont le plus nombreuses. Viennent ensuite la Norvège, le Danemark, l'Islande, le Groënland et l'Angleterre. L'Allemagne, la France, la Bulgarie, la Grèce, n'ont conservé que de rares débris.

Ces inscriptions sont partout d'un laconisme bien regrettable. Combien n'aimerait-on pas y retrouver quelques détails sur ces hommes du Nord qui furent au IXe et au Xe siècle la terreur de l'Europe ! Ces *Vikingarne* qui franchirent l'Océan et sillonnèrent la Méditerranée, qui assiégèrent Paris, s'emparèrent de la Neustrie, poussèrent jusqu'à Constantinople, firent des descentes en Irlande, en Angleterre, en Écosse, et qui, après avoir fondé des établissements en Islande et au Groënland, passèrent dans l'Amérique, qu'ils découvrirent à la fin du Xe siècle, cinq cents ans avant Christophe Colomb, ces audacieux aventuriers n'ont-ils laissé chez eux aucun souvenir ? Les monuments ne nous en disent rien, ou presque rien.

La formule la plus ordinaire des inscriptions runiques est la suivante : Un tel *fit élever cette pierre à la mémoire* de tel ou tel, son père, ou son mari, ou son frère, etc. Quelques mots surajoutés laissaient parfois entrevoir les sentiments du cœur. Voici d'ailleurs quelques traductions de ces runes :

« Holmgir et Sigruder élevèrent cette pierre à Sven, leur fils, *né dans leur vieillesse.* »

« Vikitil et Usuri firent élever cette pierre à Ustin, leur *bon* père. *Il périt au dehors avec tous les vaisseaux. Dieu aide son âme !* »

« Inkifastr fit élever cette pierre à Thorkil son père, et à Kunilti, sa mère. *Tous deux noyés.* »

Il paraît que la pierre funéraire pouvait être sévère pour le défunt. On lit sur l'une d'elles : « *Dieu soit meilleur pour lui qu'il ne l'a été* (lui-même) (1) ! »

Plusieurs inscriptions portent des noms de lieux, et, chose remarquable, le nom de la Grèce revient fréquemment. Mais le mot des runes *Krikland,* que l'on traduit par la Grèce, ne désignerait-il pas peut-être tout « pays ennemi », conformément à l'étymologie, *Krig* signifiant guerre, et *Land* pays ? Je hasarde cette hypothèse sans oser y insister. Voici quelques épitaphes dans lesquelles on lit le nom de Grèce :

(Deux noms propres) « élevèrent cette pierre à Akho. Il tomba en Grèce. Dieu aide son âme ! »

(Quatre noms propres) « élevèrent cette pierre à Tuki, leur père. Il mourut en Grèce. Dieu aide son esprit ! »

Ailleurs, au milieu d'une inscription, nous lisons ces mots : « Ragnvalter, qui était général d'armée en Grèce, fit graver les runes. » S'agirait-il peut-être du roi Ragnvald Knaphöfde, qui, vers l'an 1130, fut tué par ses sujets pour s'être montré hautain et rude envers eux ?

Les pierres runiques abondent dans l'Upland ; cette province, à elle seule, a fourni plus de la moitié des monuments connus de la Scandinavie. Mais ici les inscriptions présentent pour la plupart un caractère particulier, qui se rencontre rarement ailleurs. Elles sont gravées dans l'intérieur de serpents, représentés par deux lignes sculptées en creux et courant parallèlement. D'où vient cette figure allégorique, et que peut-elle signifier ? Une seule espèce de serpents est commune en Suède, la couleuvre à collier (*Coluber natrix L.*) Elle fut jadis, et elle est encore çà et là dans les campagnes, l'objet d'une certaine superstition. Mais on ne saurait expliquer par là la représentation sur les tombeaux du reptile faisant corps avec l'inscription. S'il était prouvé — ce qui ne l'est pas — que le serpent n'a paru sur les pierres runiques que depuis l'introduction du christianisme dans le pays, on pourrait voir dans cette figure le symbole de la Mort, que, selon la Genèse, le serpent introduisit dans le monde ; mais il est infiniment plus probable que la mythologie scandinave peut seule donner la clef de cette énigme.

Une autre coutume mérite encore d'être signalée. Près de la pierre tumulaire, on construisait souvent un pont :

« Thorsten et Vike firent faire ce pont pour l'âme de leur beau-frère Assur. »

« Jarlabanke fit faire ce pont pour son esprit. »

« Holmfrid a fait bâtir ce pont ; elle a fait aussi graver la pierre pour son mari Jarl et ses six fils, Sigurd, etc. »

Ce pont jeté sur le gouffre de la mort, quel saisissant emblème du passage du monde visible au monde invisible, de la vie présente à la vie future, et quelle démonstration de la foi de ce peuple à l'immortalité des âmes ! L'origine de cette coutume serait-elle chrétienne ? Je crois qu'il faut remonter plus haut ; c'est encore dans l'antique religion des premiers habitants qu'il faut chercher l'explication de ce pieux usage.

L'érection de ces monuments était coûteuse. Que faisaient les pauvres ? Rien ne rappelait-il leur souvenir ? Il est pro-

(1) Peut-être faudrait-il ici remplacer *lui-même,* que nous avons ajouté pour préciser la citation par *jusqu'ici.* Le sens serait alors : « *Dieu lui accorde plus de grâces qu'il ne lui en a accordé pendant sa vie !* »

bable que plusieurs d'entre eux avaient aussi leur épitaphe, mais sur bois. Il est certain en effet que les runes furent gravées sur bois avant de l'être sur pierre; mais ces inscriptions ne pouvaient être de longue durée.

Bien plus anciens que les runes sont les *Baustenar*. On appelle ainsi de hautes pierres grossièrement taillées et qui sont sans aucun vestige d'écriture. Elles étaient destinées, à ce qu'il paraît, à rappeler la mémoire de quelque grand personnage, de quelque haut fait, ou bien avaient quelque rapport avec la religion. C'était l'histoire monumentale de la famille ou de la tribu; la tradition orale avait charge de l'expliquer. Plus tard, et à une époque où la tradition s'était éteinte, on profita de quelques-unes de ces pierres déjà travaillées (1) pour y graver des inscriptions. On a même, sur d'anciens monuments funéraires, placé, à côté d'anciens caractères, des runes postérieures de plusieurs siècles.

Les épitaphes ne sont pas seules à nous offrir des lettres runiques. On les retrouve dans des inscriptions qui témoignent d'une acquisition, qui marquaient une frontière, qui faisaient mention d'hospices où le voyageur égaré dans les vastes solitudes des forêts pouvait trouver abri et nourriture. On les retrouve sur des cloches, sur des chambranles, sur des pièces de bois, sur les monnaies même. Les monnaies runiques, d'ailleurs peu nombreuses, qui ont été trouvées en Suède, portent toutes, d'un côté un buste ou un casque grossièrement tracés, de l'autre une croix. Quelques-unes ont cette inscription : *Magnux rex,* et doivent probablement être rapportées au Danois Magnus le Bon, qui régna de 1042 à 1047.

Quant aux *Abécédaires* runiques, on les trouve, soit en entier, soit par fragments, sur divers objets, dont l'un, fort précieux, est une monnaie découverte, il y a quelque vingt ans, à Charnay en Bourgogne.

Quelques monuments portent leur date; mais aucun de ces monuments n'est antérieur au XIIIe siècle. Ainsi une cloche de Westrogothie de 1228, une autre de Smoland de 1238, un calendrier runique sur parchemin de 1328. Les livres sont d'une date relativement récente. Les plus anciens sont : les *Lois de la Scanie,* sur parchemin, conservées à Copenhague; un *Entretien sur la crucifixion de Christ, entre un chrétien qui prie et la Vierge Marie,* sur six feuilles de parchemin; ce livre a été trouvé dans l'Upland, et il est conservé aux archives de Stockholm; il a été publié avec traduction suédoise et latine par J.-F. Peringsköld (Stockholm, 1721); enfin un *Calendrier runique de* 1440, conservé à Stockholm. Qu'on se représente une longue règle plate ou quadrangulaire, munie d'un manche et littéralement couverte de lettres runiques. C'est un calendrier perpétuel. Il est formé par une combinaison ingénieuse des sept premières lettres du *Futhark,* correspondant chacune à un jour de la semaine, la première concordant avec le 1er janvier. Ce calendrier tenait compte des années bissextiles et comprenait un cycle complet de vingt-huit ans. Par une autre combinaison de lettres, on se rendait compte d'avance des diverses phases de la lune.

Les runes tombèrent tout à fait en désuétude à l'époque de la Réformation. Cependant, au XVIIe siècle, on les appréciait encore, quoiqu'on ne les comprît guère. Quelques ouvriers avaient pour spécialité de graver ces caractères antiques. Cela ressort clairement d'une ordonnance de Charles XI, du 5 juillet 1684, par laquelle il exempte des impôts ceux qui sont habiles à graver les runes.

Je termine ici cette courte revue. Elle est loin d'avoir épuisé le sujet, mais elle suffit au but restreint que je m'étais proposé. J'ai rapporté quelques traits d'une civilisation naissante, et l'on a pu voir que les hommes du Nord, si terribles dans leurs incursions, connaissaient les affections domestiques, les douceurs du foyer et le culte du souvenir. Les inscriptions lapidaires qu'ils nous ont léguées nous les montrent croyant à une vie future, à une félicité éternelle après la mort. N'y eût-il que ce résultat, nous ne croirions pas nous être arrêté trop longtemps sur ce sujet.

A. L.

(1) Il peut être intéressant de rappeler ici, par analogie, que les monuments mégalithiques de la Gaule appartiennent à une civilisation plus ancienne que celle des Druides qui, peut-être, s'en sont servis à leur tour pour célébrer leur culte.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Le Dr Freiherr du Prel : **La lutte pour l'existence dans le ciel. — Richard Cobden; Notes et Correspondances,** réunies et publiées par Mme Salis Schwabe.

I.

Quelqu'un qui n'était ni physiologiste ni chimiste (c'était un humble docteur ès lettres) soutenait un jour à Claude Bernard que la matière dite inorganique a des sensations, des sensations vagues, élémentaires, mais enfin des sensations. L'aimant et le fer attirés l'un vers l'autre, lui disait-il, ont du plaisir à se rejoindre, et, si vous les séparez, cela leur cause une souffrance. Claude Bernard parut s'amuser de cette vue poétique de l'univers, car il prit la peine de la combattre courtoisement. Un docteur allemand qui sait la physiologie et la chimie, sans compter l'astronomie et une foule d'autres choses dont le mien ne se doutait même pas, a développé la thèse de la sensibilité de la matière, assaisonnée de diverses autres idées également originales, dans un volume qu'il a intitulé : *la Lutte pour l'existence dans le ciel* (1). Le Dr Freiherr n'avance rien sans s'appuyer sur des démonstrations techniques que de plus compétents que nous, en Allemagne, ont semblé tenir pour bonnes. Comme ce n'est pas ici le lieu de déployer un appareil scien-

(1) *Der Kampf um's Dasein am Himmel,* par le Dr Freiherr du Prel. (Berlin, 1 vol. Denicke.)

tifique, nous nous contenterons d'indiquer en langage profane quelle conception du monde se dégage de ce curieux ouvrage. Le système n'exige qu'un seul *postulatum*, un peu gros il est vrai : La théorie de l'évolution est vraie et Darwin a raison. — Ce point unique accordé, le reste va de soi.

Darwin nous présente le globe terrestre comme un immense champ de bataille où tout ce qui a vie, depuis le champignon jusqu'à l'homme d'État, s'évertue à prendre la place de son voisin. Les lois de la lutte pour l'existence sont les mêmes pour tous les êtres. Partout et toujours elles sacrifient le faible au fort; elles assurent le triomphe de la violence et de la ruse; ce n'est sur terre que dépossession et écrasement perpétuels. Deux mousses se disputant un pot de fleurs agissent de façon aussi sournoise et scélérate que princes en litige pour des fouaces ou pour une province. Jusqu'ici on s'était consolé du spectacle de tant de maux en pensant que les choses allaient peut-être mieux ailleurs. La science n'avait pas encore défendu d'imaginer des planètes où tout le monde était académicien et où tous les sous-préfets étaient préfets. Le livre du Dr Freiherr coupe court à ces rêveries. L'auteur y établit que les lois de la nature sont invariables dans l'univers entier. Donc la théorie darwinienne s'applique à l'ensemble du monde astronomique, et il y a une lutte pour l'existence dans le ciel. Les planètes, les étoiles, les comètes travaillent mutuellement à s'évincer et à se détruire. Les faibles sont dévorées par les fortes, lesquelles vieillissent, meurent à leur tour et sont remplacées, car l'évolution ne s'arrête jamais; le mouvement et le renouvellement sont éternels.

Le Dr Freiherr se fonde pour affirmer l'universalité des lois de la nature sur « l'universalité de la matière chimique », dont l'analyse spectrale a démontré l'identité dans les différents corps célestes. La conséquence immédiate de cette identité est que la matière chimique « se comporte partout de même », d'où l'uniformité des lois cosmiques. La conséquence indirecte est que l'observation du globe terrestre permet à l'astronome de reconstituer l'histoire des autres astres, puisque deux corps ayant même composition chimique et obéissant aux mêmes lois mécaniques suivent nécessairement la même marche dans leur évolution. Nous sommes initiés aux révolutions géologiques des étoiles par l'étude des révolutions géologiques de la Terre; d'autre part, l'état où se trouvent des planètes plus avancées que la nôtre dans leur évolution nous révèle l'avenir qui nous attend. Les nébuleuses, les étoiles fixes, le Soleil, la planète Vénus représentent le passé géologique de la Terre; celle-ci est en train de devenir comme Mars, et elle finira par mourir comme la Lune. Il n'en est pas autrement du nombre infini de corps célestes qui roulent dans l'espace. Habités ou non, importants ou non dans l'économie du monde intellectuel et moral, ils disparaissent à l'heure marquée par les lois qui gouvernent la matière. Le calice de fleur où l'insecte puisait son miel et que le vent a emporté a même valeur devant elles qu'un monde habité. La fleur est tombée dans l'étang, la planète s'est broyée contre son centre d'attraction; qu'importe à la nature? D'autres calices s'ouvriront, d'autres humanités naîtront, la rotation éternelle poursuivra son cours; elle transformera les lunes mortes en nébuleuses, celles-ci deviendront des étoiles, des Vénus, des Terres, des Mars, et le cycle recommencera indéfiniment en vertu d'une sorte de création permanente (*ewiger Schopfungsvorgang*).

Le Dr Freiherr ne se dissimule pas ce que cette indifférence de la nature a d'attristant; il sait que bien des hommes ne sauraient envisager sans désespoir l'anéantissement complet de notre espèce périssant avec son trésor de découvertes, d'inventions, de chefs-d'œuvre, d'expériences. Il cherche à nous consoler par une perspective que M. Renan avait déjà entr'ouverte dans ses *Dialogues philosophiques*. Les probabilités, dit-il en substance, veulent que, parmi tant de corps célestes dont l'espace est semé et qui sont en cours de transformation, il s'en trouve toujours plusieurs à la fois réunissant les conditions nécessaires à la vie organique. Ceux-là sont habités. Il est possible qu'il existe de grandes différences de détail entre les êtres qui les habitent et nous; il est certain qu'il y a entre eux et nous des ressemblances fondamentales, puisqu'ils sont placés en face du même univers, qui ne leur offre pas d'autres relations de temps, d'espace ou de causalité que celles auxquelles nous sommes accoutumés. Cela étant, on peut concevoir un échange d'idées avec les habitants des autres planètes. Dès que la science aura découvert le moyen d'entrer en communication avec elles, par signaux ou autrement, il s'établira des correspondances.

M. Renan s'était gardé d'être aussi affirmatif :

« L'humanité, écrivait-il, avant d'avoir épuisé sa planète et subi d'une façon fatale l'effet du refroidissement du soleil, peut compter sur plusieurs milliers de siècles. Que sera le monde quand un million de fois se sera reproduit ce qui s'est passé depuis 1763, quand la chimie, au lieu de quatre-vingts ans de progrès, en aura cent millions? Tout essai pour imaginer un tel avenir est ridicule et stérile. Cet avenir sera cependant. Qui sait si l'homme ou tout autre être intelligent n'arrivera pas à connaître le dernier mot de la matière, la loi de la vie, la loi de l'atome? Qui sait si, étant maître du secret de la matière, un chimiste prédestiné ne transformera pas toutes choses? Qui sait si, maître du secret de la vie, un biologiste omniscient n'en modifiera pas les conditions...? Qui sait, en un mot, si la science infinie n'amènera pas le pouvoir infini, selon le beau mot baconien : « Savoir, c'est « pouvoir »? L'être en possession d'une telle science et d'un tel pouvoir sera vraiment maître de l'univers. L'espace n'existant plus pour lui, il franchira les limites de sa planète. »

Il est positif que la fin de l'humanité sera un événement bien insignifiant le jour où la transmission de son héritage intellectuel et moral aura été assurée. Elle devient déjà, sans cette confiance, un détail de mince valeur en présence du spectacle grandiose évoqué par le Dr Freiherr, de ce drame prodigieux d'un univers infini et éternel sans cesse occupé à naître, à mourir et à renaître, avec effort et avec douleur, car « la faculté de sentir est une propriété fondamentale de la matière ». Nous revenons ici à l'idée que nous indiquions au début et qui est la pierre angulaire du système. Comment concevoir une « création permanente, » comment s'expliquer que les mondes se règlent et se développent, s'il est

indifférent à un atome d'être ici plutôt que là, à une masse de matière cosmique de rester à l'état de chaos plutôt que de s'organiser en vue d'une fin? Certaines gens arriérés répondraient que les atomes sont où Dieu les met. Le Dr Freiherr écarte cette solution au nom de la science, qui a rendu « l'hypothèse d'un Créateur une hypothèse superflue pour expliquer les phénomènes ». Pourtant il se trouve embarrassé après qu'il a supprimé l'hypothèse superflue, et il est obligé de la remplacer par une autre. La constitution de l'univers, dit-il, « n'est concevable que du moment où nous accordons la sensation à la matière ». Il la lui accorde donc, sans en donner d'autre raison que l'absolue nécessité où il était de comprendre son propre système, et l'absolue impossibilité qu'il a trouvée à se comprendre. Le peuple avait deviné le livre du Dr Freiherr lorsqu'il a inventé le dicton : « Malheureux comme les pierres ! »

II.

M. de Molinari, dans la préface qu'il a écrite pour *Richard Cobden, Notes, Correspondances et Souvenirs* (1), croit pouvoir prédire le triomphe du libre-échange et la mort du protectionnisme parce que, sans cela, ce serait à désespérer du bon sens humain. On perce le mont Cenis au prix d'efforts considérables, et lorsque les ingénieurs qui ont mené les travaux ont été dûment payés, décorés, avancés, on met à chaque bout du tunnel des douaniers qui seront payés, décorés, avancés en raison de leur zèle à empêcher les gens de passer. Il y a là une contradiction qui choque M. de Molinari. Quelles sont les dépenses frustratoires, celles des ingénieurs ou celles des douaniers? L'une des deux races est évidemment malfaisante, et il ne faut pas hésiter à s'en débarrasser par les moyens violents : déporterons-nous les ingénieurs ou les douaniers?

Le choix n'est pas douteux aux yeux du savant économiste qui s'intitule « disciple du grand apôtre du *free trade* ». S'il avait laissé percer la moindre pitié pour le corps des douaniers, il n'aurait pas été choisi par Mme Salis Schwabe, l'éditeur du présent volume, pour lui écrire une préface. Mme Schwabe, qui fut liée intimement avec M. et Mme Cobden, a prêché d'exemple les idées de son illustre ami en fondant en Italie, à Naples, une maison modèle d'éducation qui est une des curiosités de la ville et où elle applique ce qu'elle appelle le libre-échange moral. Son *Institut international d'éducation,* au profit duquel se vend le recueil dont nous parlons, n'admet aucune différence de nationalité, de religion ou de classe sociale. Les petits marquis et les petites comtesses y apprennent à lire à côté des enfants du peuple, et chacun y est instruit dans la religion que ses parents ont désignée pour lui. Ce dernier trait, qui paraît très simple en France, à Paris, l'est beaucoup moins à Naples, où le clergé catholique a vu de très mauvais œil les progrès de l'Institut Schwabe. La résistance s'est manifestée sous toutes les formes, y compris celle de la gaminerie.

Un jour, au retour d'un voyage, Mme Schwabe a trouvé une maison à trois étages plantée sur son toit. Un curé avait accompli ce prodige, qu'il faut avoir vu pour y croire. Il avait fait travailler jour et nuit pour élever cet observatoire, d'où il plongeait chez l'ennemi. Mme Schwabe, qui se croyait forte de son bon droit, se hâta de lui envoyer du papier timbré. Le curé riposta, arguant de nous ne savons quelle minutie de chicane, et il y a cinq ans que cela dure. Sans doute le code italien n'avait pas prévu le cas et les tribunaux ne trouvent pas d'article à opposer au curé.

M. de Molinari aurait proposé de le déporter avec les douaniers. Nous conseillons aux juges de Rome de relire les immortelles sentences de Sancho Pança dans son île de Barataria : ils y verront qu'avec du bon sens il y a toujours moyen de s'en tirer. Cela soit dit sans prétendre atténuer la difficulté du libre-échange moral. La courageuse amie de Richard Cobden sait qu'il est quelquefois beaucoup plus difficile de faire passer la frontière à une idée défendue qu'à une marchandise prohibée.

ARVÈDE BARINE.

(1) *Richard Cobden, Notes sur ses voyages, Correspondances et Souvenirs,* recueillis par Mme Salis Schwabe et traduites en français. (Paris, 1 vol. 1879, Guillaumin.)

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le soleil a fini par souscrire pour les pauvres. Il n'a envoyé sa souscription à personne ; il l'a répandue sur les grabats, comme faisait Jupiter sur le lit de Danaé.

On veut nous faire croire que le soleil promet toujours et ne donne jamais, et que cette apparence de libéralité est une ironie; que dans quelques jours le froid va reprendre, intense, impitoyable. Je me défie des prophéties des astronomes; elles semblent des réclames payées par les marchands de combustible, qui, voulant tous se mettre à la hausse, nous persuadent que le soleil se mettra à la baisse. Si le soleil tenait la gageure des marchands de bois et de charbon, il faudrait le destituer. On a renversé des rois qui avaient fait moins de mal !

Quoi qu'il en soit de la température de la semaine prochaine, celle de la semaine passée a sauvé de la mort, c'est-à-dire du froid et de la faim, des milliers de personnes.

Par malheur, la nature est brutale, et son sourire a été un désastre à la suite d'un autre. On se souviendra longtemps de la débâcle de 1880, de ces bateaux, de ces débris de ponts, de ces tonneaux, charriés par le fleuve. J'ai vu passer sur la Seine des armoires arrachées à des maisons démolies, des matelas, des berceaux. A quel endroit resté inconnu la débâcle a-t-elle commis cette cruauté ?

J'ai peine à croire, ainsi que l'affirment certains journaux dévots, que la république soit la seule cause de ces malheurs et que si nous étions en monarchie il coulerait plus facilement de l'eau sous les ponts.

En tous cas, je voudrais bien qu'il restât de ces sinistres une leçon profitable pour l'avenir. La débâcle, sans être annoncée à jour fixe, était prévue. On avait dit que les glaces se mettant en mouvement causeraient des ravages énormes, et le plus petit nombre des bateliers, des entrepreneurs de bains ou de lavoirs avait pris les précautions nécessaires. Presque tous se sont laissé surprendre; presque tous avaient négligé de doubler les amarres.

Cette négligence n'est pas seulement un tort individuel; elle est un préjudice causé à la communauté, un oubli grave de la solidarité. Je voudrais donc qu'après avoir secouru tous ceux qui ont souffert, on prît des mesures sévères à l'avenir contre ceux qui, devant la menace d'une inondation, négligeraient les précautions les plus élémentaires. On punit toutes les imprudences: pourquoi tolèrerait-on celle-là? Il n'est pas permis d'entretenir un feu qui puisse incendier le voisin: pourquoi permettrait-on qu'au lieu du feu la ruine arrivât par l'eau? Il ne serait pas plus tyrannique d'exiger des doubles chaînes, des pieux solides, pour retenir toute partie flottante, qu'il n'est contraire à la liberté d'interdire les toits de chaume dans les campagnes.

II.

Les journaux ont parlé d'une abominable histoire, qui ne doit pas s'oublier facilement, et qui doit être retenue au moins par les moralistes et les législateurs quand il s'agira de reviser le code de procédure.

Un domestique disparaît un jour de la maison du nourrisseur qui l'emploie; la rumeur publique croit à un assassinat, et un excellent voisin, se faisant l'écho de la rumeur publique, précise l'accusation; la justice s'empare du nourrisseur et de sa femme, ruine momentanément leur commerce, laisse leurs enfants à l'abandon, les soumet à cette torture de l'instruction secrète qui obtient souvent de faux aveux, comme l'ancienne torture, et va probablement les traîner devant la cour d'assises.

Un témoignage formidable, à vrai dire le seul, mais suffisant pour l'échafaud, vient accabler les prévenus. Leur enfant, un enfant de sept ans, raconte, tout tremblant et tout pâle d'horreur, qu'il a vu son père et sa mère tuer le garçon de ferme disparu. L'enfant précise les détails. Il ne pourrait les inventer. L'homme et la femme se sont précipités sur le malheureux qu'on voulait tuer parce qu'il venait de faire un héritage. Ils l'ont renversé, roulé dans une mare; ils se sont accroupis sur son corps pour l'étouffer, en lui maintenant la tête dans le purin. Ils ne se sont relevés que quand il était mort, et dans la nuit ils ont été enterrer le cadavre.

L'enfant jure devant le bon Dieu, devant la sainte Vierge, les saints anges et le procureur de la république, qu'il ne ment pas; on le confronte avec les parents, et devant leurs dénégations il affirme de plus belle. — Oui, papa, oui, maman, je vous ai vus étouffer le pauvre Lefebvre.

Les parents se tordaient de désespoir; le père se jetait aux genoux de l'enfant, le suppliant, comme une grande personne, de dire la vérité, de rétracter ses mensonges, de n'être pas un parricide; la mère pleurait. L'enfant, toujours pâle et ferme dans sa déposition, répétait son récit et n'oubliait rien.

C'était une scène horrible et qui rendrait M. Dennery jaloux.

Comment ne pas envoyer, en toute conscience, à l'échafaud des parents si dépravés, qui non seulement ont lâchement assassiné, mais qui n'ont pas même eu cette pudeur dernière d'épargner à leur enfant la vue, les émotions de leur crime?

Mais voilà que tout à coup le mort reparaît. La prétendue victime a fait un petit voyage et revient, sa succession intacte dans sa poche. Il n'a jamais été égratigné, menacé par ses maîtres; il ne sait pas ce que cela veut dire; il s'est toujours parfaitement porté.

L'enfant de sept ans a donc menti? S'il y a un criminel dans cette famille, c'est le petit parricide? Quoi! il a imaginé une fable, l'itinéraire du meurtre, la façon dont on a étouffé et fait râler la victime?

Quelle précocité d'imagination! On interroge de nouveau l'enfant, il est bien obligé de convenir devant le mort vivant que ses parents ne sont point des meurtriers; il avoue alors qu'il a récité une fable apprise par un voisin, que celui ci lui a inculqué sa leçon et que, sans le voisin, il eût été incapable de faire guillotiner son père et sa mère.

Le voisin a été poursuivi comme diffamateur à la requête des nourrisseurs calomniés, et la cour de Paris, doublant les dommages et intérêts accordés par le tribunal de Versailles, a condamné le voisin calomniateur à 3 000 francs d'indemnité.

C'est peu. Il en coûte presque autant de dire du mal de don Carlos. Quand on pense que si la prétendue victime n'avait pas eu l'idée de revenir dans le pays, que si ce faux assassiné avait différé son retour de quelques semaines, que si la justice avait été vite en besogne, il aurait pu revenir pour voir guillotiner le fermier et la femme!

Ces trois mille francs empêcheront-ils que ce père et cette mère n'aient été dénoncés par leur enfant? effaceront-ils cette dépravation, ce souvenir hideux? Si le voisin condamné est riche, que lui importeront ces trois mille francs? Ne pourra-t-il pas recommencer? N'aura-t-il pas empoisonné pour toujours cette existence de la famille? Supposez la vie de ces parents continuant à vivre toujours avec cet accusateur! S'ils ne sont pas des esprits délicats, capables de pardon et de pitié pour cet enfant, quelle éducation lui donneront-ils? Comment résisteront-ils à la tentation de le maltraiter? Quel ferment de haine ce monsieur, ce voisin, ce pétroleur des âmes n'a-t-il pas jeté dans cet intérieur!

Pour trois mille francs, il est quitte! Courbet a payé plus cher le déboulonnement d'un simple tuyau massif qu'on a pu reconstruire, et on maintient en exil des coupables qui certes n'en ont pas fait plus.

Ce n'est pas, au surplus, sur la proportion du châtiment que j'insiste. Quoi qu'on fasse, il y a toujours dans la répression humaine une impuissance qui devrait donner à réfléchir aux criminalistes. Mais je crois très sérieusement que si, au lieu de rester secrète, l'instruction se faisait publique-

ment, au grand jour, que si on discutait les témoignages, que si on en appelait à tout le monde, un enfant de sept ans n'aurait pas l'importance d'un témoin et reculerait devant la tentation de se venger de quelques taloches en écoutant les conseils d'un voisin et en faisant guillotiner son père et sa mère.

On aurait au moins épuisé toutes les chances d'enquête.

Depuis l'affaire de la femme Doïse, à qui les tortures du secret avaient fait avouer un parricide qu'elle n'avait jamais eu l'idée de commettre, je ne connais rien de plus poignant, de plus dramatique, de plus effrayant pour la justice humaine que cette histoire du Vésinet.

Car c'est au Vésinet que s'est passé ce drame. Quand on pense que le Vésinet n'est pas encore tout à fait habité et que les voisins y sont rares, il faut vraiment que les nourrisseurs en question aient peu de chance pour tomber juste sur un voisin et un voisin de cette force!

III.

On vient d'enterrer avec honneur un jeune médecin victime de son dévouement. Ses confrères, ses camarades, ses maîtres, le préfet de la Seine, le ministre, ont tenu à attester la douleur et l'admiration publiques. Il avait été décoré une heure avant de mourir, et l'asphyxie qui le menaçait n'a pu l'empêcher de sourire à cette parure qu'on lui apportait pour son cercueil. La famille a emporté bien vite ce mort glorifié, pour le pleurer dans la solitude des deuils maternels.

Mais, en attendant que le souvenir du dévouement acclamé tempère la douleur dans le cœur des parents, il y a pour le public une émotion qui ressemble à de l'espérance, à de l'orgueil plus qu'à de la douleur, dans le récit de cette fin héroïque. On est tenté d'applaudir le jeune savant qui meurt pour n'avoir pas eu peur de la mort, au chevet d'un malade, comme s'il pouvait entendre et recommencer.

Il recommencera, car il revit dans ses émules. Voilà un événement bien simple qui fait plus pour le relèvement moral de la France que toutes sortes de déclamations. Au lieu d'emprunter maladroitement à la science des méthodes artistiques et d'exploiter à tort et à travers les admirables recherches de Claude Bernard pour persuader qu'il n'y a pas d'idéal, pas d'amour, pas de dévouement dans l'humanité, MM. les naturalistes feraient mieux de méditer devant de pareils sacrifices et d'avouer qu'il y a décidément quelque chose de supérieur à l'instinct, à la jouissance, pour conduire les hommes.

IV.

La diplomatie est en baisse dans ce moment. Les *Mémoires de Metternich*, tout intéressants qu'ils sont par les récits, par les anecdotes, par les détails qu'ils fournissent à l'histoire, nous révèlent la profonde vanité, l'infatuation d'un Prudhomme solennel, traitant Talleyrand de démolisseur parce que Talleyrand s'est attaché toute sa vie à ce qui était durable et se proclamait conservateur, parce qu'il a fait, lui, une œuvre dont il ne restait absolument rien avant sa mort.

Metternich raconte complaisamment ses prédictions sur Napoléon. Outre qu'il est toujours facile de prédire la chute de Phaéton quand on voit celui-ci surmener les chevaux du Soleil, je m'imagine que c'est un signe d'infériorité notoire et une preuve de peu de vocation diplomatique que de faire des prédictions. Le doute est le fond de toute diplomatie, et le dogme de l'infaillibilité n'est que pour ceux qui croient posséder la force immuable, indiscutable.

Je ne sais pas ce que sont les Mémoires de Talleyrand; mais je serais bien étonné si on y trouvait, comme dans ceux de Metternich, des vanteries à propos de jugements portés d'avance sur des événements qu'un souffle peut toujours modifier.

M. d'Harcourt, l'ancien ambassadeur, qui n'est ni de l'école de Metternich ni de celle de Talleyrand, vient de commettre l'incartade la plus propre à démontrer que, parmi ses incapacités, celle de la diplomatie est la plus éclatante.

Au lendemain de la retraite de M. Waddington, il s'est vengé de son ancien chef par un article sans mesure, sans goût, sans nécessité; et, après avoir très fièrement diffamé le ministre tombé, il est obligé le lendemain de rétracter avec humilité des calomnies accessoires qu'un acteur mis en scène, M. le marquis de Vogüé, le force à démentir.

Cette rétractation n'est pas plus d'un diplomate que ne l'avait été l'affirmation.

Quand Talleyrand reçut en pleine église de Saint-Denis un soufflet de Maubreuil, il eut assez de présence d'esprit pour s'écrier tout à coup : *Quel coup de poing!* mais jamais il n'eût dit : *Quel soufflet!* M. d'Harcourt est plus naïf et s'essuie trop la joue. Si M. Waddington, qui n'a pas besoin d'être défendu contre les malices de M. d'Harcourt, avait besoin d'être justifié pour l'avoir destitué, la justification serait faite.

Jamais l'homme qui a écrit l'article en question, et qui l'a rétracté en partie deux jours après, n'a mérité d'appartenir à la diplomatie. Le métier se contenterait peut-être d'autant de méchanceté, mais il exige plus de finesse.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Nous recevons la lettre suivante :

« Gaza (Syrie), 17 décembre 1879.

« Monsieur le directeur,

« Il y a environ six mois, des paysans de Gaza, s'étant avisés de remuer le sable de la dune Tell-el-Ajoul (montagne du Veau), — dune située à une lieue de la ville actuelle de Gaza, — trouvèrent, couchée sur le dos, une magnifique statue de marbre. Il se passa alors ce qui, en pareille occurrence, se passe presque toujours en pays turc. Aussi inquiets que

réjouis de leur trouvaille, les paysans philistins s'empressent d'aller trouver un marchand grec de Gaza; celui-ci achète la statue pour un prix dérisoire. Mais, à l'instant même où il va commencer ses travaux, le gouverneur turc flaire une bonne affaire et s'empare *manu militari* de la dune Tell-el-Ajoul, où la statue reste à demi enfouie dans le sable. Alors le Grec de réclamer à cor et à cris le remboursement des vingt livres qu'il a payées aux paysans philistins, et le pacha d'incarcérer ces pauvres diables jusqu'à ce qu'ils aient rendu gorge. Mais peu importe à notre point de vue cette série d'abus de force, puisqu'à l'heure présente la statue se trouve à l'abri de tout acte de vandalisme et qu'elle est parfaitement gardée par les zaptiés de Gaza. Ce qui importe, au contraire, c'est que le pacha n'a plus qu'un souci : vendre la statue; que des offres lui ont déjà été faites par le consul de Prusse à Jérusalem, et que le gouvernement français doit se hâter s'il ne veut pas que le musée de Berlin s'enrichisse, au détriment du Louvre, d'un véritable chef-d'œuvre qu'on pourrait aisément avoir pour cinq ou six mille francs.

« Le *Jupiter* de Gaza est en effet une œuvre tout à fait admirable et dont l'auteur appartient évidemment à la meilleure époque alexandrine. La moitié supérieure de la statue (hauteur $2^{m},50$), la seule qui soit entièrement dégagée des sables, montre le dieu assis, le torse nu, le manteau plié sur l'épaule, le bras gauche appuyé sur l'aigle. Quant au bras droit, qui, à en juger par le mouvement de l'épaule, tenait la foudre, et à la partie inférieure de la statue, il suffirait, selon toute probabilité, de quelques coups de pioche pour les retrouver dans un voisinage immédiat. Ce qui m'a particulièrement frappé dans cette statue, c'est la beauté de la tête, dont toutes les parties, sauf le nez, sont dans un état de conservation parfaite. Le front surtout est superbe, tout à fait olympien, et la chevelure, comme la barbe, est d'un excellent travail, à la fois très élégant et très simple. Le cou robuste et droit, les épaules souples et franchement dégagées, la poitrine largement modelée, sont des morceaux magnifiques. A première vue, il m'a semblé fort probable que j'étais en présence d'une reproduction alexandrine du Jupiter de Phidias; mais avant le dégagement complet de cette colossale statue il est impossible de se prononcer sur ce point d'une manière absolue.

« Mais ce n'est pas seulement pour l'artiste que la découverte du Jupiter de Gaza est un fait important, c'est encore pour l'archéologue et le géographe. Je rappelle en effet que le docteur Keith avait déjà signalé le nombre considérable de fragments de vieille poterie qui couvrent les environs de la dune de Tell-el-Ajoul, et qu'il en avait conclu que l'antique cité de Gaza, celle qui fut la capitale des Philistins et qui arrêta si longtemps Alexandre avant de devenir l'une des villes les plus importantes du royaume syrien, — que l'antique Gaza était située à une notable distance de la ville actuelle, beaucoup plus près de la mer, hypothèse que semblaient d'ailleurs confirmer deux textes connus de Strabon et de Jérôme. Or aujourd'hui, après la découverte du Jupiter de Tell-el-Ajoul, on ne saurait plus conserver le moindre doute. L'endroit où l'on a retrouvé une œuvre aussi admirable est évidemment celui où s'élevait l'ancienne Gaza avec les huit sanctuaires qui furent si célèbres dans toute l'Asie et qui ne furent détruits que par l'impératrice Eudoxie, femme d'Arcadius, — et à sept stades de la mer, selon Strabon, ce qui est, à peu de chose près, la distance actuelle de Tell-el-Ajoul au rivage.

« Agréez, etc. « JOSEPH REINACH. »

École pratique des hautes études.

Philologie et antiquités grecques. — Directeur d'études, M. W. H. Waddington, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Philologie. — Directeur adjoint, M. H. Weil, maître de conférences à l'École normale : Histoire de la littérature grecque, les mardis, à quatre heures. — Directeur adjoint, M. Tournier, maître de conférences à l'École normale : Suite de l'explication de l'*Alceste* d'Euripide; exercices de critique verbale, les samedis, à huit heures du matin. — M. Charles Graux, répétiteur : Éléments de paléographie grecque, les mercredis, à trois heures. — Étude des formes du dialecte attique, les vendredis, à trois heures.

Antiquités. — Directeur adjoint, M. Olivier Rayet : Études sur la vie privée des Grecs, d'après les textes, les inscriptions et les monuments, les samedis, à neuf heures et demie. — Éléments de l'épigraphie grecque; explication d'inscriptions, les mercredis, à neuf heures et demie.

Philologie latine. — Directeur d'études, M. Thurot, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, maître de conférences à l'École normale : Syntaxe latine, les mardis, à une heure et demie. — M. Louis Havet, répétiteur : Explication de textes, les mardis, à dix heures et demie. — Étude de la prosodie archaïque, principalement dans Plaute, les mercredis, à dix heures et demie. — M. Émile Chatelain, répétiteur : Paléographie latine; étude et classement des manuscrits de Symmaque, les jeudis, à huit heures et demie. — Explication de textes, les samedis, à dix heures et demie.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Ont été nommés : Président, M. Edmond Le Blant; vice-président, M. Pavet de Courteille.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. — Ont été nommés : Président, M. Jules Thomas; vice-président, M. Lesueur.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Ont été nommés : Président, M. Levasseur; vice-président, M. Caro.

ACADÉMIE DES SCIENCES. — Ont été nommés : Président, M. Edmond Becquerel; vice-président, M. Ad. Wurtz.

On sait que la réception de M. Taine à l'Académie française est fixée au 15 janvier, celle de M. d'Audiffret-Pasquier au 12 février.

Parmi les nominations récentes dans le haut enseignement, nous avons relevé, avec un plaisir que nos lecteurs ont dû partager, celle de notre collaborateur M. Émile Gebhart à la chaire nouvellement créée de langues et littératures de l'Europe méridionale à la Sorbonne.

M. Moy a été nommé professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Douai en remplacement de M. Colincamp, décédé.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [39]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 29 17 JANVIER 1880.

PORTRAITS D'ACADÉMICIENS (1)

M. Taine.

On ne contestera pas à M. Taine son titre de philosophe, si l'on considère l'énergie patiente, la tension d'esprit prodigieuse dont il a fait preuve pour le conquérir; c'est, depuis vingt-cinq ans, sa passion avouée, le but officiel de ses efforts. N'a-t-il pas commencé par se moquer — avec quel esprit! — d'une bonne partie de ses confrères (2)? Et chacun sait depuis Pascal que « se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher ». N'a-t-il point publié jusqu'à sept volumes dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* (3)? Enfin l'ouvrage « auquel il a le plus réfléchi », n'est-ce point ce compact et volumineux *Essai sur l'intelligence* (4) qui est, aux yeux des gens du monde, son passeport philosophique? C'est justement sur la couverture de la troisième édition qu'il a pu écrire pour la première fois avec un légitime orgueil : « M. Taine, de l'Académie française. » Notez qu'il n'est point de ces philosophes honteux ou coquets qui se couronnent de fleurs de rhétorique et vident sur leurs démonstrations la boîte aux parfums littéraires. Il a le courage de son opinion : il a endossé l'uniforme et ne le quitte point. S'il compose un livre, c'est ouvertement pour asseoir une théorie et pour échafauder un système : il a toujours l'air de raisonner, de déduire, de construire. Si la rigueur inflexible de sa pensée ne va pas sans une certaine pesanteur, cette pesanteur lui plaît. Ne lui parlez point d'alléger ses phrases : c'est exprès qu'il leur donne cette allure réfléchie et laborieuse. *Mémement, semblablement* et autres bons gros adverbes d'école se carrent chez lui à la place d'honneur et ouvrent majestueusement la marche. *Pareillement* les supplée au besoin et toutes les formes logiques arrivent tour à tour pour donner au style je ne sais quoi de grave et d'enfoncé dans la doctrine. Sainte-Beuve s'en effraya jadis; dans deux charmants articles de 1857 (1) où il salue avec sympathie le talent naissant de l'auteur, il le supplie de s'humaniser un peu, d'adoucir la rudesse de ses raisonnements : « Que le savant chez lui ne domine pas trop le littérateur : c'est le seul conseil général qu'on doive lui donner. » D'autre part, ces vigoureuses attaques jetèrent l'alarme au camp des spiritualistes, et en 1864 M. Caro, dans son livre sur *l'Idée de Dieu,* réfutait longuement et avec une exquise politesse des théories qu'il jugeait dangereuses. M. Taine a donc convaincu tout le monde, sauf pourtant le prudent M. Vapereau, qui, dans son *Dictionnaire des contemporains,* l'intitule tout simplemen « littérateur français ».

Et de fait, sans entrer ici dans la discussion des doctrines — ce n'est le lieu ni de les approuver ni de les combattre, — on se fait habituellement du philosophe une idée que M. Taine ne remplit point complètement. « O esprit! » s'écriait Gassendi dans un moment d'impatience contre Descartes, à

(1) Voy. pour cette série : *MM. Octave Feuillet, Gaston Boissier, Patin, John Lemoinne, Alexandre Dumas fils,* par M. Charles Bigot, dans la *Revue* des 20 novembre 1875, 5 février, 4 et 11 mars 1876; *MM. V. Sardou, Jules Simon, Émile Augier,* par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 15 décembre 1877, 20 avril et 20 juillet 1878; *M. d'Audiffret-Pasquier,* par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 4 janvier 1879; *M. Désiré Nisard,* par C..., dans la *Revue* du 22 mars 1879; *M. Ernest Renan,* par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 5 avril dernier.

(2) *Les Philosophes classiques du* XIXe *siècle en France.* 4e édit. Hachette, 1876.

(3) *L'Idéalisme anglais,* étude sur Carlyle, 1864. — *Philosophie de l'art dans les Pays-Bas,* 1869. — *Philosophie de l'art en Grèce,* 1870. — *Philosophie de l'art.* 2e édit., 1872. — *Philosophie de l'art en Italie.* 2e édit., 1876. — *Le Positivisme anglais,* étude sur Stuart Mill, 1878. 2e édit.

(4) *De l'Intelligence.* 3e édit. Hachette, 1878.

(1) *Causeries du lundi.* T. XIII.

qui cette injure devait sembler le plus précieux des éloges. N'est-ce point en effet l'honneur du philosophe que ses efforts pour se rapprocher de l'esprit pur? Plus dégagé que nous du monde matériel, il se délivre des infirmités et des empêchements qui viennent du corps; il purifie son intelligence des grossières idées sensuelles pour lui donner plus de force d'abstraction et de concentration interne. Son essence étant de penser, il se replie sur lui-même pour rendre plus distincte la vue intérieure que nous avons du vrai. Quand vous le voyez indifférent à la présence des hommes et des objets étrangers, ne dites point qu'il est distrait, dites qu'il est abstrait. Or M. Taine, loin de se recueillir, se précipite tout entier au dehors; il vit au sein de l'ample nature, et il apporte dans la discussion un fracas d'impressions charnelles qui déconcerte. Il termine son étude sur *le Positivisme anglais* par une description de paysage, et, au moment où nous attendons impatiemment une conclusion, il déclare que « devant une belle matinée d'août tous les raisonnements tombent ». Il suffit d'un rayon de soleil pour faire évanouir toute sa philosophie; on la laisse au logis quand il fait beau, comme on y laisse son pardessus. Qu'est-ce donc que cette philosophie singulière qui, au lieu d'avoir son siège dans les couches profondes de l'individu, se tient au contraire à la surface? Ne serait-ce par hasard qu'une écorce qu'il faut percer si l'on veut arriver à l'homme même, et tout l'appareil scientifique dont s'enveloppe M. Taine cacherait-il un lettré?

I.

Rendons cette justice à M. Taine : il a notablement simplifié la critique littéraire. Avant lui, c'était une tâche pleine de périls et d'anxiété que de peindre une âme humaine, de pénétrer dans ses mille replis, dans ses sinuosités secrètes; on n'avait point de règle fixe pour ramener à l'unité les nuances mobiles qui changent la physionomie, les incessantes métamorphoses du cœur humain; l'exactitude scientifique semblait un idéal impossible à atteindre. Nous avons maintenant des méthodes plus rigoureuses : nous savons que chaque homme possède « un caractère dominant, une faculté maîtresse, à laquelle toutes les autres se subordonnent ». Apercevez-la, et vous avez la clef du chiffre, l'explication de l'individu; de cette première découverte le reste découle avec une précision mathématique. « Une fois qu'on a saisi la faculté maîtresse, on voit l'artiste se développer comme une fleur (1). » Nous ne saurions mieux faire que d'appliquer à M. Taine son propre système; c'est lui-même que nous aurons ainsi le plaisir de voir, suivant son expression printanière, s'épanouir comme une fleur.

Et d'abord cherchons « sa faculté maîtresse », et pour cela usons de ses procédés, qui ne sont pas sans rapport avec ceux de la vivisection. Seulement, tandis que les physiologistes n'expérimentent guère que sur des chiens abandonnés, voire de simples lapins — *in anima vili*, — M. Taine — ce qui est infiniment plus intéressant — opère sur lui-même. Demandons-lui de nous analyser son cerveau : il le fera de la meilleure grâce du monde, car il en connaît à merveille toutes les parties; elles sont étiquetées, numérotées; il les extrait l'une après l'autre, en explique les propriétés, le jeu, le mécanisme, puis les remet dans la boîte osseuse et les fait fonctionner comme un horloger qui vient de rajuster toutes les pièces de votre montre et l'écoute marcher.

Considérez, je vous prie, la remarquable propriété de cette substance cérébrale : les images s'y impriment avec une facilité et une persistance merveilleuses. Une foule de phénomènes qui n'affecteraient point une cervelle ordinaire viennent ici produire un ébranlement très délicat. Par tous les sens éveillés et subtils, ces impressions affluent et s'engouffrent : les grands spectacles de la nature, le bleu profond du ciel, l'amoncellement des nuages, le bruissement des forêts, le miroitement des flots, toutes les couleurs, tous les sons de l'univers sont ressentis avec une admirable perfection; qu'une idée se produise — dans la case de l'abstraction, par exemple, — vous la verrez aussitôt prendre une forme, un vêtement, s'animer et vivre. Un raisonnement n'est pas une succession de propositions froides, purement intelligibles; c'est un cortège d'êtres terribles ou charmants qui défilent comme un chœur antique, comme les acteurs qui viennent tour à tour, magnifiquement costumés, débiter leur rôle sur la scène. Ici les idées ne sont reçues qu'à la condition d'avoir un corps. Et voyez combien le cerveau de M. Taine diffère d'un cerveau vulgaire! Pensez, par exemple, une proposition de géométrie : deux droites parallèles ne peuvent se rencontrer. C'est un simple rapport abstrait qui n'affecte que votre raison; au contraire, si ce théorème se présente à M. Taine, celui-ci voit subitement passer deux pauvres êtres amoureux, séparés par un invincible obstacle, qui s'élancent vers l'infini pour se retrouver. Pareillement le carré de l'hypoténuse, qui consent à être égalé par les carrés construits sur les deux autres côtés, lui rappellera un bon gros fonctionnaire paterne qui laisse ses inférieurs s'élever jusqu'à lui. Et ainsi de suite. La faculté maîtresse de M. Taine, c'est donc l'imagination, non pas l'imagination créatrice, qui saisit entre les idées des rapports inattendus, combine, invente, produit une œuvre nouvelle, mais ce miroir merveilleux que nous portons au dedans de nous et où vient se refléter la nature. Il est tout pénétré, tout frémissant de la sensation des choses, et, loin de se concentrer en lui-même pour échapper à la servitude de ce flux d'images incessantes, il les appelle de tous ses vœux.

Pandentemque sinus et tota veste vocantem.

Vous diriez un lac qui frissonne au moindre souffle du vent, une plante qui boit par toutes ses feuilles les rayons de soleil et les gouttes de rosée, une harpe éolienne que le plus léger bruit fait tressaillir.

Ainsi la pensée de M. Taine ne se développe que sous la forme d'une procession d'images. Je prends un exemple : voyez-le chercher à définir le génie de Shakespeare, « bien que

(1) *Histoire de la littérature anglaise*, 3e édit., 1873. Hachette. L. II, ch. IV, § 1.

le critique y soit perdu comme dans une ville immense (1)». Shakespeare était « pareil à un parfait instrument de musique »; c'est « un génie intarissable, un polichinelle ironique, un foyer où un flamboiement trop fort n'a pas laissé de substance », « un cheval trop ardent ». « Il vole et nous rampons ». Désirez-vous un jugement sur son style? C'est « un chant perçant et sublime », « un composé d'expressions forcenées », « des flots qui sortent en bouillonnant d'une source trop pleine », « un bois touffu d'arbres entrelacés et de riches buissons »; « on est comme au bord d'un gouffre ». Faisons maintenant connaissance avec ses personnages. « Ils se lancent éperdument sur la pente raide où leur passion les précipite. Ils prennent de la boue à pleines mains et la lancent à leurs adversaires sans croire se salir. » Leurs mœurs sont celles « des loups et des hyènes ». Caliban « est une sorte de sauvage difforme nourri de racines », « un loup à la chaîne, tremblant et féroce »; Ajax est « un bœuf flegmatique »; Polonius, « une sorte de porte-voix de cour, pouvant servir dans les cérémonies d'apparat »; la nourrice de Juliette, « un pilier de cuisine »; elle a « les cris perçants et les hoquets d'une grosse pie asthmatique » et, avec cela, « des raisonnements de girouette ». Iago est « un bourreau consciencieux »; Cléopâtre, « une créature d'air et de flamme, dont la vie n'est qu'une tempête, dont la pensée incessamment dardée ressemble à un pétillement d'éclairs »; Coriolan, « un athlète de bataille, une âme de lion dans un corps de taureau ». Hamlet parle « comme s'il avait une attaque de nerfs continue »; « son esprit, comme une porte dont les gonds sont tordus, tourne et claque à tout vent ».

Quelle fanfare et quel roulement de mots! Le procédé est amusant d'abord, monotone à la longue, en définitive médiocrement instructif. « Comparaison n'est pas raison, » dit le bon sens populaire; et, de fait, pour me donner une idée nette d'un objet, vous m'en présentez brusquement une dizaine d'autres; mon pauvre esprit disloqué et tordu par ces regards précipitamment jetés tantôt à droite, tantôt à gauche, voit flamboyer devant lui un scintillement d'étincelles aveuglantes. Outre qu'il n'aperçoit que des dehors et des apparences matérielles sans saisir l'idée intellectuelle, seule lumineuse et satisfaisante, il ne peut se fixer sur rien de précis. On dirait que M. Taine, par une infirmité de vision singulière, reçoit en même temps des choses plusieurs images diverses : l'œil droit ne lui donne pas les mêmes renseignements que l'œil gauche; désespérant de les accorder, il enregistre leur témoignage et laisse le lecteur se former d'après cela un jugement approximatif.

Tel est le caractère de sa pensée; tel est aussi son style. Il est ouvert à l'envahissement tumultueux des métaphores, qui s'y précipitent, s'y cahotent et s'y culbutent. Fuyez, penseurs solitaires que le moindre bruit incommode, hommes vertueux qui redoutez l'ivresse vertigineuse du carnaval! Voici le défilé des masques et les grelots retentissants de la folie. Les métaphores accourent, et, comme M. Taine ne vit point dans le bleu du ciel et dans la sphère éthérée des rêveurs, mais tout bonnement sur notre terre crottée, ses figures sont quelquefois criardes et grimaçantes. Il ne les choisit point; il les prend selon qu'elles viennent : on est chez lui comme dans la rue, où l'on coudoie toute espèce de gens. Ce mélange même, plein de contrastes pittoresques, lui plaît; il aime à lâcher dans une phrase élégante le mot brutal, comme un paysan introduit tout à coup dans un salon doré : c'est un moyen de réveiller l'attention, de secouer le goût blasé, d'étonner le bon sens bourgeois. Ennemi déclaré du style académique, qui se tient dans la demi-teinte, généralise l'expression pour la rendre plus noble et se garde avec soin des fausses notes et de l'emportement, il cherche, au contraire, le détail frappant, le signe particulier, la verrue caractéristique. Il fuit comme la peste la distinction impersonnelle et froide, la convention décente; il a horreur de la tenue officielle et de l'habit noir; il estime plus que tout le reste la vie débordante, les muscles bien nourris, les accents sonores.

Comme il a sa vigueur individuelle, sa personnalité tranchante, il ne songe guère à se conformer au sujet : qu'il s'agisse de Rabelais ou de Racine, de l'art flamand ou de l'art grec, vous retrouvez toujours la même touche robuste, le même parti pris d'empâtements furieux. Son style n'est pas un tissu léger et fin qui revête les idées d'une sorte de gaze transparente, mais une lourde tapisserie à ramages, à plis heurtés et cassants, qui tombe sur elles au risque de les étouffer. Si la monotonie résulte quelquefois de ce déploiement exagéré de force, M. Taine ne s'en inquiète guère : il aime mieux dépasser le but que de ne pas l'atteindre. Il a donc la vigueur et l'éclat; mais ne lui demandez pas ce je ne sais quoi d'alerte et de vif qui est si français, le charme suprême de ces esprits lumineux qui découvrent du premier coup l'expression juste, de ces orateurs qui ne balbutient point. Il lui vient tant de mots à la fois qu'il est comme ébloui et n'aperçoit point d'abord le terme propre dans la foule; il les laisse se compléter l'un par l'autre, et tantôt ils s'entassent comme des moellons qu'on empile, tantôt roulent avec fracas comme des pavés qu'on décharge : c'est un amoncellement puissant, un encombrement extraordinaire.

Ainsi la faculté dominante de M. Taine, nous le voyons par l'étude de sa pensée et de son style, c'est l'imagination descriptive, faculté secondaire pour un penseur, mais précieuse et divine chez un artiste et chez un poète.

II.

Après avoir saisi le trait dominant d'un écrivain, il reste à se rendre compte du *milieu* où il a vécu. En effet, l'homme de talent — c'est M. Taine qui le dit — n'est point un être inexplicable et supérieur à l'analyse, un chef-d'œuvre de la nature libre et capricieuse dans ses créations : il résulte du milieu, comme la plante du fumier où vous l'avez semée, comme le bifteck du pâturage que le bœuf a tondu et ruminé. Quand vous lisez une page d'un écrivain, que vous regardez une statue ou un tableau, vous démêlez le goût de terroir comme un gourmet sent dans le pré-salé la saveur des her-

(1) *Histoire de la littérature anglaise*. L. II, ch. IV, *passim*.

ges voisins de la mer. Shakespeare est le produit de son temps, et Racine a poussé par ordre de Louis XIV comme les arbres du parc de Versailles. Or le caractère de la société contemporaine, qui nous façonne à son image, « de l'épaisse démocratie où nous étouffons (1) », c'est d'être composée de plébéiens parvenus et enrichis. Tous ces gens-là sont absorbés par le souci de faire leur chemin, et ils le font comme les Américains, en jouant du coude et en poussant des épaules. L'existence n'est pour eux qu'une lutte où le succès appartient au plus fort ou au plus adroit; si un concurrent s'écarte ou s'embourbe, ils se soucient médiocrement de lui tendre la main. Une fois arrivés tout haletants à la fortune ou à la célébrité, ils ont assez à faire de se reposer, de jouir, de se féliciter de leur mérite, sans s'inquiéter des faibles, des retardataires et des écrasés. Dans un milieu pareil, il est prudent de se créer des muscles et de ne compter que sur soi. En effet, comment se frayer un chemin à travers cette foule? Il ne suffit plus, comme aux époques primitives, de l'effort d'un instant, d'un coup d'audace et d'héroïsme; il faut un labeur incessant et sans relâche, quelque chose comme la force irrésistible de la végétation qui soulève les pierres, ou comme l'énergie lourde, mais puissante, des races du Nord. Or M. Taine, né à Vouziers, dans les Ardennes, au point où la race germanique, patiente et concentrée, confine à la race française fébrile et vive, était par sa nature même préparé au genre d'effort actuellement nécessaire, et, après avoir pris connaissance du milieu où l'avait jeté le hasard, il s'aperçut que, pour s'y faire une place, il devait surtout développer en lui deux facultés : la volonté et la puissance de travail.

Et d'abord la volonté. Les faibles se laissent aller à leurs caprices, à leurs humeurs, rêvent et s'égarent, attendent l'impulsion des événements et des hommes; ce sont des épaves qui flottent au gré des eaux et n'abordent nulle part. Il faut être le maître de sa vie, avoir un but qu'on envisage sans cesse, vers lequel on tend assidûment; il faut savoir, dès vingt ans, où l'on veut arriver et ne se laisser jamais distraire. Aussi le premier soin de M. Taine fut-il de réduire à un minimum l'imprévu, la fantaisie, la mobilité de la nature humaine. Sainte-Beuve le caractérise d'un mot qui mérite de rester : « Il a voulu et il a fait. » Tout est chez lui calcul et décision irrévocablement prise. Il a commencé par régler son esprit comme on règle une pendule; il le traite d'instrument qu'on dirige et qu'on perfectionne. « Je m'en défie moi-même (2) », dit-il; mais « avec de la réflexion, des lectures et de l'habitude, on réussit par degrés à reproduire soi-même des sentiments auxquels on était d'abord étranger ». Chose surprenante! Non seulement M. Taine discipline ses passions, mais il fait naître chez lui celles dont il a besoin; il les allume s'il le faut, et les éteint quand il n'en a plus que faire. Né dans un âge mystique, il aurait développé en lui l'amour du surnaturel; vivant au XIXe siècle, il acquiert l'esprit pratique et la réflexion solide. Si sages que nous soyons, toute une part de notre vie est livrée au caprice des influences extérieures. Quand nous sortons pour nous promener, nous laissons surgir en nous les idées gaies ou tristes, agréables ou pénibles. Chez M. Taine, rien de tout cela : la sensibilité est pour lui, comme la rime pour Boileau, « une esclave qui ne doit qu'obéir ». Il avait remarqué qu'il s'ennuyait dans ses promenades aux Pyrénées : Bon, dit-il, nous allons changer cela. « J'ai voulu trouver du plaisir à mes promenades (1) », et il nous indique comment il y a réussi. « Il est parti seul, par le premier sentier venu, allant devant soi au hasard. » C'est de parti pris qu'il s'aventure et s'égare; c'est à tête reposée qu'il improvise. Il est à volonté triste ou gai, stérile ou fécond; il s'est assujetti tout ce qui vexe et tourmente notre pauvre humanité; il s'amuse quand il veut et s'ennuie pour faire diversion; il est à son gré calme ou indigné, heureux ou malheureux; peut-être n'a-t-il la migraine que quand il y consent.

C'est une grande force que d'arriver au combat armé de pied en cap, surtout quand on débute parmi la foule des auteurs, chez qui tous les nerfs, toutes les vanités, toutes les passions sont surexcités. Bien peu ont une conscience nette du but qu'ils poursuivent; la plupart ont la fièvre, surmenés qu'ils sont de travail, surchauffés par le succès, aigris par la défaite : on se croirait au milieu de femmes ou de malades. Parmi toutes ces sensibilités en émoi, toutes ces imaginations changeantes, quelle n'est pas la force de celui qui prend place avec des principes arrêtés! Quelle autorité ne donne pas la possession d'un système tout fait! Avec cela on fend la presse comme un navire fend l'eau. Une des premières occupations de M. Taine fut donc de se munir d'une philosophie : Spinoza, Condillac, Auguste Comte et les Anglais lui en fournirent les fragments; une fois qu'il en eut fait l'acquisition, il se mit à s'en servir; il ne s'était pas procuré ce capital pour le laisser reposer, et bientôt ses opérations s'étendirent dans toutes les parties du monde intellectuel : la littérature, les beaux-arts, l'histoire, autant de sujets d'expériences, autant de manières de vérifier ses idées. On s'étonna de cette sûreté de méthode inflexible, et, pendant que tant d'autres couraient au hasard ou s'agitaient sur place, on ne vit pas sans admiration ce jeune homme marcher d'un pas ferme et d'une vue claire : son plan était tracé, son siège fait.

Mais ce n'est pas tout que d'adopter un système; il faut encore le bien choisir. Nous avons une faculté maîtresse; tout ce qui l'affaiblit nous diminue, tout ce qui la développe fortifie notre personnalité. Le coureur doit exercer ses jambes et le lutteur ses bras. Or le trait dominant de M. Taine est l'imagination, c'est-à-dire la tendance invincible à reproduire les formes et les couleurs des objets environnants. Par suite, il ne pouvait accepter l'éclectisme de M. Cousin, qui repose sur les traditions du XVIIe siècle et traite l'imagination de partie décevante de nous-mêmes. Une philosophie fondée sur l'esprit pur, toute de raisonnements impalpables et mathématiques, ne pouvait convenir; car M. Taine n'est pas un

(1) *Histoire de la littérature anglaise.* Introduction, p. VI.
(2) *Voyage aux Pyrénées,* 8e édit. Hachette, 1878.

(1) *Voyage aux Pyrénées,* 8e édit. P. 96.

de ces penseurs déliés qui se jouent dans la spéculation abstraite comme dans leur élément; il n'a pas la merveilleuse vigueur de l'esprit métaphysique, qui se meut à travers les déductions subtiles, toujours maître de lui et en pleine lumière. Plus engagé dans les liens de la vie matérielle, il se fût étiolé dans cette atmosphère quintessenciée. Si, d'autre part, l'imagination est pour beaucoup dans la philosophie allemande, c'est une imagination nuageuse et insaisissable, fantastique, peuplée d'ombres. M. Taine avait besoin d'une bonne grosse philosophie, bien substantielle, qui ne perdît point pied loin des sensations et des corps; il la trouva dans le positivisme, qui traite la métaphysique de chimère, regarde la philosophie comme un appendice des sciences et y transporte les habitudes du naturaliste et du physicien. Les préférences de M. Taine s'expliquent donc d'elles-mêmes par son tempérament, et la remarque est d'autant plus utile, qu'elle supprime les discussions oiseuses sur la vérité. Je suis nerveux et vous êtes sanguin, dirait M. Taine; comment voulez-vous que nous nous entendions sur la nature de Dieu et sur l'origine des choses?

Ainsi M. Taine adopta d'instinct la direction philosophique qui convenait le mieux à sa nature; mais ce qu'il y eut de plus curieux, à son début dans la carrière, c'est qu'au fond il n'était pas aussi sûr de lui qu'il en avait l'air. Il affectait des dehors tranchants et affirmatifs; mais sous ces dehors il n'y avait guère que des emprunts incomplets et mal digérés. Il déclarait bien qu'il possédait un système, mais ce système, personne ne l'avait vu. Quand on lui demandait de remonter des applications aux principes, quand on l'interrogeait avec insistance sur Dieu, sur la matière, sur l'âme, il soupirait et se dérobait. « Laissez-moi respirer, disait-il; c'est une grosse affaire que d'avoir une réponse décisive à chacune de ces questions. Comment voulez-vous qu'un débutant ait déjà une logique, une morale, une psychologie, une métaphysique toutes faites? Ma philosophie n'est pas prête; j'y travaille avec ardeur : repassez dans dix ans. » C'est donc seulement par des fragments, par des aperçus qu'on devinait quelque chose du système à construire; les tendances de M. Taine étaient visibles, mais ses idées étaient encore enveloppées de mystère : il avait le dogmatisme avant d'avoir la doctrine.

Aujourd'hui, même après tant de patients efforts, l'œuvre est loin d'être achevée. C'est à peine si quelques parties debout font concevoir l'ensemble. Nous avons une théorie de l'intelligence que suivra peut-être une théorie de la volonté; mais, dit M. Taine, « si je juge de l'œuvre que je n'ose entreprendre par l'œuvre que j'ai essayé d'accomplir, mes forces ne suffiront pas (1) ». Que les dieux écartent ce mauvais présage! Cependant, puisque l'auteur lui-même n'ose nous promettre d'être complet un jour, voyons si l'*Essai sur l'intelligence* nous présentera du moins quelques-unes de ces vues définitives, de ces affirmations sur le *moi*, sur le monde et sur Dieu, dont l'âme humaine a soif, avide qu'elle est de connaître ses destinées. Sans doute il faudra nous contenter de peu (1); car « la pure spéculation philosophique n'occupe guère ici que cinq ou six pages : elle est une contemplation de voyageur, que l'on s'accorde pour quelques minutes lorsqu'on atteint un lieu élevé ». Et cette contemplation même n'est-elle pas une dérogation au principe positiviste, une concession faite au préjugé des simples mortels, qui commencent si volontiers par la fin au lieu d'imiter Aristote déclarant solennellement dans sa *Poétique* qu'il va commencer par le commencement? Profitons, quoi qu'il en soit, de cette faiblesse et saisissons ardemment ces conclusions qui donnent au livre toute sa signification, toute sa portée. Montons, pour emprunter l'expression de M. Taine, « à ce haut belvédère » d'où l'on aperçoit l'ensemble; peut-être, plus heureux que ma sœur Anne, verrons-nous venir quelque chose. Hélas! je ne vois que des images qui flamboient et des métaphores qui poudroient, et, au milieu de l'assourdissant cliquetis des mots, mon oreille ne distingue que des vérités peu consolantes. Qu'est-ce que le *moi*? Que suis-je? Voilà ce que je demande en tremblant, et l'on me répond (2) : « Il n'y a rien de réel dans le *moi*, sauf la file de ses événements; ces événements... se ramènent tous à la sensation. » L'esprit est « un flux et un faisceau de sensations et d'impulsions qui, vus par une autre face, sont aussi un flux et un faisceau de vibrations nerveuses ». C'est « un feu d'artifice, prodigieusement multiple et complexe, qui monte et se renouvelle incessamment par des myriades de fusées ». Je suis assez flatté d'être un feu d'artifice; je me contenterais même d'être, comme le dit plus loin M. Taine, une simple « gerbe lumineuse », un tout « petit météore vivant », bien que ceci soit déjà moins honorable. Mais, hélas! est-il bien sûr que je sois quelque chose? « La substance spirituelle est un fantôme créé par la conscience (3). » Je sens que je m'évanouis et que mon feu d'artifice s'éteint. Mon corps au moins me restera-t-il? Non; car (4) « la substance matérielle n'est qu'un fantôme créé par les sens ». Était-ce la peine de me faire ressembler à tant de choses charmantes pour m'anéantir ensuite si complètement? Mes semblables, la nature et les êtres qu'elle contient seront-ils plus heureux que moi? « Une infinité de fusées (5), toutes de même espèce, qui, à divers degrés de complication et de hauteur, s'élancent et redescendent incessamment et éternellement dans la noirceur du vide, voilà les êtres physiques et moraux; chacun d'eux n'est qu'une ligne d'événements dont rien ne dure que la force, et l'on peut se représenter la nature comme une grande aurore boréale. » Voilà à coup sûr une comparaison lumineuse, sinon claire. Nous pouvons aussi juger la nature à un autre point de vue (6). « Considérée dans son fond subsistant, elle apparaît à nos conjectures comme une pure loi abstraite qui, se développant en lois subordonnées, aboutit sur tous les points de l'étendue et de la durée à l'éclosion

(1) Préface de l'*Essai sur l'intelligence*.

(1) Préface de l'*Essai sur l'intelligence*.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*

incessante des individus et au flux inépuisable des événements. » Semblable aux dieux d'Homère, qui franchissent l'espace d'un bond, M. Taine nous transporte en un instant des confins du matérialisme aux sphères de l'idéalisme le plus quintessencié. Peut-être ferait-il bien de nous expliquer comment l'abstraction, en se développant, arrive à produire des mouvements et des êtres réels. Je ne dis pas qu'au fond sa philosophie ne soit vraie, mais ce dont je me plains, c'est que ce fond, on ne l'aperçoit pas. Les vérités essentielles sont accablées et comme ensevelies sous des mots. Les doctrines psycho-physiques — c'est ainsi qu'on les appelle — ont été pour M. Taine non un champ de découvertes à faire, mais surtout un terrain merveilleusement approprié à son talent littéraire : quoi de plus naturel, quand on se sent une imagination débordante, que de tout rattacher à la sensation et de réduire à l'imagination toute l'intelligence humaine?

Avoir une philosophie appropriée au caractère original de son esprit, c'était un grand point : il fallait en outre augmenter en soi la faculté de travail, et M. Taine obtint des résultats merveilleux. Jamais la définition de Buffon : « Le génie n'est qu'une longue patience, » n'aurait été plus vraie qu'aujourd'hui, si le génie ne semblait momentanément avoir disparu. Quel bagage d'érudition chez nos poètes! quelle science du métier chez nos auteurs dramatiques! quelles recherches patientes chez nos historiens! quelle peine prise pour découvrir des documents inédits! Et, pour nos orateurs politiques, quels dossiers à consulter, quels détails d'administration à connaître! De simples journalistes ont une patience de bénédictins : il y en a qui ont classé, étiqueté tout ce que leurs contemporains disent ou écrivent depuis quarante ans. Dans l'industrie, la machine la plus solide, la plus résistante, celle qui produit à meilleur compte le plus d'effet utile, restera nécessairement victorieuse en face de la concurrence. De même dans les lettres : il ne suffit pas d'être intelligent; il faut encore travailler dix heures par jour. Dans la vie comme au collège, la palme est aux piocheurs; et M. Taine a *pioché*. Son talent n'est pas l'écoulement heureux d'une nature facile, c'est la production voulue d'un travailleur. Rappelez-vous ces chênes trapus des forêts de l'Ardenne tourmentés par le mauvais temps, mais vigoureux, résistants et têtus, qui se couvrent en été d'un si riche et si admirable feuillage : rien ne donne une idée plus exacte de M. Taine. Jusque dans ses livres humoristiques, l'effort est perpétuel : Graindorge, dans ses descriptions de la vie parisienne, a des façons de boxeur anglais; il assène ses plaisanteries; ce n'est pas le fouet, c'est le marteau de la satire qu'il manie. Quand M. Taine compose, il procède — il nous le dit lui-même — « à coups d'idées carrées ». Il a mis au service de son imagination le travail le plus opiniâtre. Il s'enferme dans les bibliothèques, il accumule les documents. Étant donnée l'œuvre d'un peintre, il reconstitue l'époque avec une patience inouïe. Quand on lit ses tableaux si vivants de la Flandre au XVIe siècle, de l'Italie au XVe, on ne s'aperçoit pas d'abord de la somme d'informations réunies en quelques pages; mais qu'on s'arrête, qu'on réfléchisse, on sera confondu des études préliminaires qu'ils supposent. Quelle richesse! quelle agglomération de matériaux! On songe à ces constructions des peuples primitifs où s'entassent des milliers de pierres de taille si patiemment montées l'une sur l'autre. M. Taine est de la race des anciens architectes babyloniens; il échafaude, il empile, il édifie. Comme Shakespeare, « il pense par blocs ». Chacune de ses œuvres est un monument.

III.

On voit maintenant comment M. Taine a été façonné par le milieu : il est tombé dans une société dont la loi était l'effort, et il a fait effort, effort pour être maître de soi, effort pour acquérir de l'autorité, effort pour étayer sa faculté maîtresse sur un système heureusement choisi, effort pour augmenter en lui la puissance de travail. Ajoutez à cette influence générale celle de l'éducation, et vous aurez l'explication scientifique de ce robuste talent. Car, il ne faut pas l'oublier, M. Taine, de l'Académie française, n'est qu'un produit — exceptionnel il est vrai et perfectionné, — mais enfin un simple produit, obtenu par des procédés spéciaux, comme le savon de Marseille et la moutarde de Dijon. Il sort d'une grande usine située à Paris, où l'on fabrique des gens de lettres et des professeurs comme Graindorge fabriquait du porc salé à Cincinnati.

Les intelligences y sont plongées dans un milieu destiné à rendre l'activité cérébrale très intense, quelque chose comme de l'oxygène pur. Naturellement il faut d'abord accoutumer ses poumons à cette atmosphère dévorante. On fait trois ou quatre rhétoriques; on s'assimile les idées de cinq ou six professeurs ferrés sur le métier; on arrive à écrire le latin avec une élégance que bien peu de vrais Romains ont atteinte. Puis on aborde un concours où pour vingt places il y a cent cinquante concurrents; quelques favorisés triomphent du premier coup,

> . . . Pauci quos æquus amavit
> Jupiter;

les autres recommencent. Pendant trois ans les vainqueurs n'ont d'autre occupation, de six heures du matin à dix heures du soir, que d'apprendre et de penser : les études les plus sérieuses et les plus variées leur ouvrent des perspectives de labeur infini. On veut tout connaître, tout comprendre, boire à toutes les sources; on tombe dans une sorte d'ivresse. On prend l'habitude d'analyser, de juger, de manier des idées, et aux heures de loisir, qui devraient être des heures de repos, la machine cérébrale continue toute seule son travail. On étudie ses amis, on s'analyse soi-même; on se livre à des luttes de pensée et de parole; on affine ses facultés critiques; on pousse jusqu'aux dernières limites la rapidité de la vie intellectuelle.

M. Taine réussit à merveille dans cette gymnastique de l'esprit : absorbant les plus volumineux programmes, dévorant les livres et les leçons de ses maîtres, il ne cessait pas un instant de penser, d'analyser, d'agir; ses camarades mêmes

étaient l'objet de ses curieuses recherches; il pesait les esprits, sondait les cœurs; « c'était merveille de le voir, merveille de l'ouïr ». Quand il sortit de l'École normale, heureux de ses succès, fier de son développement intellectuel, il passa par hasard devant une glace, s'y regarda et poussa un cri d'horreur. Il était devenu difforme, monstrueux, méconnaissable. Son cerveau, nourri outre mesure, avait pris des proportions énormes, et, à première vue, on n'apercevait rien autre chose : c'était, il est vrai, un cerveau magnifique; il fonctionnait admirablement; induire, raisonner, réfléchir n'était pour lui qu'un jeu; il était gonflé de science, pétri de sagesse, plein de vigueur et de sève, incapable de repos; mais ce qui était lamentable, c'est qu'il avait acquis cette prospérité aux dépens du reste de l'individu : les bras n'étaient plus que de minces filaments, bons seulement à tenir une plume; l'estomac, les jambes avaient pâti; le front était pâle, les joues tirées, les yeux rouges.

Quand M. Taine vit cette métamorphose, il entra contre tout ce qui était classique dans une grande colère. M. Cousin, qui passait par hasard, éprouva les premiers effets de son indignation, et, comme M. Taine a infiniment d'esprit, il lui dit les choses les plus plaisantes du monde. Plusieurs philosophes qui survinrent furent pris dans la bagarre et reçurent de nombreux horions. Mais ce n'était pas assez de retrouver ses bras, il fallait aussi retrouver ses jambes. M. Taine courut aux Pyrénées, monta à cheval, escalada les cimes. Il respirait l'air pur à pleins poumons, et, tout en conservant ces qualités de critique et d'analyse dont on l'avait doué, il se prit d'amour pour la franche et libre nature. Après avoir contemplé si longtemps la figure songeuse de ses maîtres, il dévisageait avec ravissement les petits cochons vautrés dans la fange, étendus au soleil, et leur trouvait l'air et la tenue plus philosophiques qu'aux philosophes de profession (1). Las d'assembler des idées ou de creuser celles des autres, il n'est pas plutôt en présence des Pyrénées qu'il déclare qu'il ne veut plus réfléchir. « On ne porte plus le poids de sa pensée ni de sa machine; on ne fait plus que sentir; on devient tout animal, c'est-à-dire parfaitement heureux. » La culture trop raffinée qu'il a subie lui a imprimé une lassitude profonde qui ne s'effacera jamais complètement. Avec quelle soif d'indépendance parle-t-il « de cette fatigue secrète (2) qui nous dégoûte du spectacle des choses humaines et nous pousse à la contemplation des choses naturelles! Quand on a trop longtemps regardé l'homme, on ne souhaite plus le regarder. On est lassé, il attriste. Il a trop de rides sur le visage. Il est trop intelligent; il a trop travaillé... Nous sommes opprimés sous le poids de notre expérience et nous traînons après nous, comme une chaîne, le prix des efforts et des douleurs de quatre-vingts générations. » Voilà donc M. Taine qui s'en va comme un écolier en vacances gambader avec les bêtes, et ce n'est pas, s'il vous plaît, des bêtes de convention, des moutons musqués, frisés, enrubannés, mais « un bon et honnête chat qui, les yeux à demi clos, sommeille au coin de l'âtre..., un bœuf qui sent l'étable, un coq qui piétine dans le fumier, un cochon qui fouille de son groin dans les relavures ».

« Au fond, toutes les bêtes sont nobles. » Si les animaux sont « plus bornés » que nous, « ils sont plus purs, » même quand ils sortent du fumier. Entre leur compagnie et la nôtre, M. Taine n'hésite pas un instant. Malheureusement pour eux, les animaux eux-mêmes ont été civilisés par notre contact. M. Taine se prend bientôt de dédain pour ce chat qui le ravissait tout à l'heure « parce qu'il n'a pas sué pour obtenir sa fourrure..., parce qu'il quête des épluchures sans pour cela devenir bas et n'est pas avili par la servitude ». Il veut, comme il le dit, « descendre d'un degré », vers les bouleaux blanchâtres, les buissons solitaires, les peupliers debout au bord d'un champ, vers « toute la vie végétale, exempte d'efforts, de privations et de recherches, encore plus douce à contempler que celle de l'animal, car ici la pensée supprimée a supprimé la souffrance ». Un peu plus, et M. Taine nous proposerait de retourner à la vie sauvage. A bas les grandes villes, où nous sommes parqués comme un troupeau; à bas « ces lumières artificielles qui effacent la nuit », et vive le poétique clair de lune pour rentrer chez soi à une heure du matin! Quelle horreur que « ces pavés qui couvrent la terre »! Qu'on nous rende les fondrières et les ruisseaux où pataugeaient nos aïeux! Quelle honte que « ces maisons qui offusquent le ciel »! Ne vaudrait-il pas mille fois mieux coucher à la belle étoile et contempler le firmament? Il n'y a pas jusqu'au sergent de ville dont la silhouette, rencontrée à chaque coin de rue, n'agace M. Taine : qu'il serait bon d'être débarrassé de cette surveillance incommode et de se trouver de temps en temps face à face avec un coupeur de bourse pour lui faire sentir la vigueur de son poing! Il est vrai que M. Taine était jeune quand il s'impatientait ainsi contre le gendarme : ses sentiments se sont, dit-on, modifiés depuis qu'il pourrait être fructueusement volé.

Ne rions point trop de cette mauvaise humeur et de ces colères juvéniles : si M. Taine déteste en voyage les routes macadamisées, les allées droites plantées d'arbres, les cavalcades de guides et d'Anglais, il ressent pour les grandes scènes de la nature un enthousiasme débordant et sincère. Il convient, d'ailleurs, qu'un bloc de granit ne vaut ni Aristote ni Homère (1) : que voulez-vous lui demander de plus? S'il ne rend pas toujours justice aux œuvres tourmentées de l'homme, il aime avec passion les œuvres si spontanées, si reposantes de la nature. Il s'intéresse à la vie des rochers, à leurs grandes masses qui se dressent, aux parois noircies qui pleurent, aux blocs secoués et foudroyés qui s'écroulent, aux clairs ruisseaux nés des glaciers, aux cascades qui s'en vont en fumée blanchâtre, aux mousses humides semées de perles, aux chênes vigoureux et découronnés. De là tant de pages de premier ordre, tant de descriptions de couchers de soleil, de torrents et de précipices, qui nous apportent l'impression vive des choses et viennent rafraîchir notre imagination et notre cœur dans les pénibles travaux et dans la

(1) *Voyage aux Pyrénées*, 8e édit., p. 243.
(2) *Essai sur La Fontaine*, 7e édit. Hachette, 1879. 2e partie, ch. II.

(1) *Voyage aux Pyrénées*, p. 423.

vie emprisonnée des villes; de là l'effet extraordinaire de ces tableaux gracieux ou grandioses. M. Taine a ressenti pour la nature une passion enflammée par l'absence et par la privation; il laisse éclater des sentiments longtemps contenus et sans objet : c'est la réaction violente d'une imagination toute matérielle contre un milieu trop abstrait.

Quand il s'agit, non plus de ces plantes ou de ces bêtes si chères à M. Taine, mais de l'homme, c'est encore à la vie animale qu'il s'attache de préférence, parce qu'elle est spontanée et facile. Il la lui faut superbe et florissante, pleine de désirs et d'assouvissement; qu'on se rappelle ses succulentes études sur l'art flamand et sur les personnages de Rubens. En présence de ces corps ballonnés, faits de viande et de bière, de cette exubérance de chair, de ces plis de graisse, de ces rougeurs, de ces rondeurs, le philosophe tressaille et s'épanouit. Les kermesses, dont la réalité le ferait fuir, ces attouchements de drôles et de drôlesses qui révolteraient sa pudeur, le font bondir d'aise par le contraste. Quelle distance, en effet, entre le penseur sobre, grave, façonné par les convenances et la décence extérieure, et ces hercules des quais d'Anvers criant, jurant, gesticulant, ces maritornes bouffies, ventrues, pansues, que Rubens jette avec tant de bravoure sur ses toiles. Un affamé rêve de pâtés monstrueux et de bœufs rôtis tout entiers : de même, M. Taine, qui est le plus posé et le plus sage des hommes, s'abandonne à des débauches d'imagination et se lance, en idée, à travers le tumulte des orgies hurlantes. C'est un sentiment analogue qui lui rend si sympathique l'Italie du xve siècle; là encore, ce sont les instincts lâchés, les désirs effrénés qui guident les hommes; l'énergie matérielle et brutale triomphe, mais, dans une race moins flegmatique et moins lourde, elle se manifeste autrement. Dans des corps nerveux et secs, les passions sont brûlantes et dominatrices; au moindre choc, elles éclatent; et alors ce sont des combats, des coups de couteau, des mares de sang sur le pavé des rues. La bataille est partout, de ville à ville, de maison à maison, d'homme à homme. Planter son couteau dans le dos de son ennemi, voilà la préoccupation constante; l'abattre sans le faire crier, voilà l'idéal. C'est le grondement sourd des passions, la fureur de l'amour bestial, les cris de la haine exaspérée; tout cela éclate, se précipite et fume. Et le pacifique M. Taine, élevé dans les austérités de la pensée, se récrée à faire défiler devant lui tous ces drôles héroïques et tapageurs; homme du monde correct et froid, il songe avec enthousiasme à l'époque aventureuse et libre des grandes chevauchées et des coups de stylet.

Ainsi, ce qui l'attire le plus chez l'homme, c'est la vie animale et végétative; l'humanité n'est pour lui qu'une immense ménagerie ou un vaste jardin des plantes. L'*animal humain*, la *plante humaine* sont des expressions qui reviennent à chaque instant sous sa plume. S'il avait voulu être fidèle à ses habitudes de pensée et de style, il aurait commencé son discours de réception à l'Académie par une phrase comme celle-ci : « Je ne puis me défendre, messieurs, d'un sentiment de profonde reconnaissance en venant prendre place, moi faible arbuste, au milieu de tant de vieilles et illustres souches. » Ou bien : « Je n'étais certes pas digne, messieurs, de figurer parmi les immortels animaux qui composent l'Académie française. » Il n'a pas osé pousser jusque-là son système; mais cette disposition intellectuelle, ces plaintes sur ce que « l'esprit humain s'est vidé d'images et comblé d'idées (1) », expliquent par quelle évolution M. Taine est descendu des sommets philosophiques pour se consacrer plus exclusivement à l'étude des beaux-arts. Après avoir manié tant d'idées abstraites, il s'est réfugié dans les couleurs et les formes et se trouve, par conséquent, familier avec les préoccupations qui hantent le cerveau d'un sculpteur ou d'un peintre. On se rappelle l'anecdote de Delacroix en extase devant la belle couleur jaune d'un fiacre neuf et les reflets violets produits dans les ombres. Cellini (2) « parle avec enthousiasme des admirables os de la tête; des omoplates, qui, lorsque le bras fait un effort, dessinent des traits d'un magnifique effet; des cinq fausses côtes, qui, lorsque le torse se penche en avant ou en arrière, forment autour du nombril des creux et des reliefs merveilleux... Tu dessineras alors l'os qui est placé entre les deux hanches; il est très beau et s'appelle croupion et sacrum. » M. Taine en dirait bien autant. Ce qui le ravit dans son voyage en Italie, c'est la supériorité physique, l'organisme « du bel animal humain ». Une large poitrine, une taille bien cambrée, de puissantes épaules, des bras bien attachés lui arrachent des cris d'admiration. Il félicite le Romain et le Grec d'autrefois (3) « de ce qu'il montrait journellement sa jambe et, aux bains, aux gymnases, tout son corps ». Il ne parle pas sans émotion « des femmes aux beaux talons d'Homère ». « A force de regarder des jambes et des pieds nus, on s'intéresse aux formes; on est content de voir le muscle du mollet se tendre pour pousser une charrette, s'enfler, embrasser la jambe; l'œil suit sa courbe et descend jusqu'au pied; on a plaisir à voir les doigts réguliers, bien appuyés sur la terre, la bonne assiette de chaque os, la rondeur de l'orteil, l'aptitude et la force active de tout le membre. » Le poète rêveur et mélancolique que charment la forêt et la vague, le vent grondant dans les vieilles tours, tout ce qui bruit et murmure, nous dit :

J'en ai pour tout un jour des soupirs d'un hautbois.

M. Taine, lui, en a pour tout un jour de la vue d'un mollet.

Il admire avec passion la beauté du corps humain, l'élasticité des muscles, la rigidité des os, la solidité ferme de la chair, l'éclat du nu. De là ses mouvements de colère contre les pauvretés grotesques du costume moderne, qui déforme et avilit « le bel animal humain ». Il ne peut, dans nos établissements de bains froids, regarder sans tristesse ces grenouilles humaines crochues, difformes et grêles. Et quand du haut de sa chaire il fait son cours d'esthétique à l'École des beaux-arts, on sent qu'il s'interromprait volontiers pour dire en soupirant à ses élèves : « Nous parlons du beau,

(1) *Voyage en Italie.* 3e édit. Hachette, 1876. T. I, p. 176.
(2) *De l'idéal dans l'art,* § I, 4.
(3) *Voyage en Italie.* T. I, p. 50.

messieurs; vous essayez de le reproduire; mais, hélas! que nous sommes, que vous êtes laids! Et que vous le seriez davantage si vous assistiez à ma leçon dans le costume léger des éphèbes athéniens! Quels radius pointus je devine sous vos manches! Quels tibias grêles je soupçonne dans vos indispensables! Cachez, cachez cette chair flasque et pâle et la maigreur de vos déplorables os! » Cette indignation part d'un bon naturel; mais, après tout, peut-être vaut-il mieux être un peuple de penseurs qu'un peuple d'Apollons.

IV.

Comment M. Taine, qui sait si bien replacer un écrivain dans son milieu, n'a-t-il pas songé à naître trente ans plus tôt? S'il était venu après la littérature sèche et décharnée de l'Empire, s'il avait débuté sous la Restauration, combien ses succès eussent été plus éclatants encore, son originalité plus grande! Il s'est trompé d'un bon quart de siècle en venant au monde. Aujourd'hui sa place est belle sans doute parmi les grands amants du radieux univers; mais après Victor Hugo, après Théophile Gautier, après tant d'autres qui ont rouvert les sources vives de l'observation, il ne peut avoir la prétention de frayer une voie. Et pourtant lui aussi est un grand peintre. L'Italie du xve siècle, la Flandre du xvie étaient-elles exactement telles qu'il nous les montre? Je l'ignore; il ne les voit peut-être qu'à un seul point de vue et grossit volontairement quelques traits; mais ce sont bien des hommes vivants qu'il nous met sous les yeux. Telle est, on le sait, sa grande ambition; quant au reste — idées religieuses, constitutions politiques, codes et lois, — ce ne sont pas pour lui des réalités. Il ne faut pas l'oublier quand on le juge, et c'est, je crois, par suite d'un simple malentendu que son dernier livre sur la Révolution française a causé tant de déception dans le parti républicain. Est-ce qu'il apprécie et condamne la Révolution? Pas le moins du monde : juger est ce qui semble le plus contraire à sa méthode; il se borne à reconstituer une époque historique comme il reconstituerait une plante ou un animal. Or il s'est demandé quel était l'état d'esprit de ceux qui ont fait la Révolution et de ceux pour qui on l'a faite. Il a eu la curiosité d'analyser leur cerveau. Il a vu, d'un côté, des législateurs novices qui avaient étudié l'homme abstrait chez les philosophes et non le Français de la fin du xviiie siècle, et qui, par suite, rédigeaient des constitutions générales, applicables partout et nulle part, des rêveurs guidés par une philanthropie vague et poursuivant leurs déductions généreuses sans tenir compte des faits. De l'autre, quels étaient ces ouvriers, ces paysans pour lesquels on se donnait tant de peine? Des hommes grossiers, épaissis par une longue ignorance, sans idées nettes sur les réformes à opérer, qui entendaient vengeance quand on leur disait justice, et chez qui la conception de la liberté aboutissait nécessairement à la révolte et à l'émeute. Les utopies des législateurs, les haines déchaînées du peuple devaient fatalement produire la Révolution telle qu'elle s'est accomplie, avec ses scènes de meurtre, ses échafauds, sa désorganisation sociale : ce sont précisément ces résultats que M. Taine constate avec la patience d'un naturaliste; il fait revivre le milieu dans lequel elle s'est produite. Quant aux principes qu'il s'agissait d'établir victorieusement, il n'en parle même pas. J'imagine que les personnes qui attendent le prochain volume pour avoir enfin des conclusions seront singulièrement déçues. L'œuvre entreprise par M. Taine, c'est de peindre la Révolution et non de la juger; il nous promène à travers les jacqueries, les massacres, les horreurs, les excès de la populace déchaînée et maîtresse : c'est une série de tableaux saisissants; ce n'est pas une histoire vraie. M. Taine n'ajoute que peu de chose à nos idées sur la Révolution, car, quoi qu'il en dise, les hommes, avec leurs passions, leur physionomie, leurs gestes, leurs injustices, ne sont pas toute la réalité; ils forment le décor changeant des siècles; l'intérêt, pour nous, n'est point dans le particulier, mais dans le général; il faut donc aller au fond des choses, saisir sous le tumulte des scènes contemporaines l'idée, le progrès, la parcelle de vérité et de justice qui viendra grossir l'héritage de l'humanité. Ce n'est point ce que fait M. Taine, mais c'est précisément l'œuvre du philosophe.

A. Cartault.

FACULTÉ DES LETTRES DE RENNES

CONFÉRENCES

M. J. DE CROZALS

L'hérédité des offices de judicature. — La Paulette.

Si l'on passe en revue les jugements portés sur la vénalité des offices de judicature par les hommes d'État ou les publicistes des trois derniers siècles, on est frappé de voir et l'unanimité de leurs témoignages pendant une même période, et la différence de leurs opinions d'une époque à l'autre. La vénalité a donc échappé au sort commun de la plupart des institutions : elle n'a pas été, à un même moment, célébrée par les uns, décriée par les autres; elle a été l'objet des attaques les plus vives, ou d'une défense de raison, mais à des époques successives. Le ton surtout change dès le xviie siècle, et, si l'on classait ces auteurs en deux groupes suivant la rigueur ou la tolérance de leur opinion, on verrait que les premiers sont tous antérieurs à l'établissement de l'hérédité; les seconds, à des dates diverses, tous postérieurs. Cette observation, qui rend toute leur autorité à des témoignages le plus souvent contradictoires et qui permet de les concilier en les datant, fait ressortir en même temps toute l'importance de la révolution que le xvie siècle avait préparée, en dépit de la loi, et que le règne d'Henri IV vit consommer.

I.

Même avant l'édit de 1604, qui parut constituer une hérédité légale, les charges étaient en réalité héréditaires. Le magistrat qui avait payé son office trouvait naturel d'en

disposer : malgré les ordonnances, la logique reprenait ses droits. On dut permettre aux magistrats de résigner leur charge : résigner, c'était céder par contrat, mettre le sceau à une vente nouvelle. Que la résignation fût faite en faveur d'un fils ou d'un neveu, il n'y avait plus vente, mais cession gratuite : c'était une hérédité véritable.

Il eût été inouï que l'État se dessaisît d'un droit de surveillance, même de retour, sur ces charges, véritables valeurs émises par lui. Il s'appliqua en effet à multiplier les causes qui pouvaient les retirer du commerce et les ramener à lui. Il y en eut deux surtout; il fallait : 1° que la résignation fût faite en bonne forme ; 2° que le magistrat qui disposait d'un office survécût de quarante jours à la résignation. Une de ces conditions venait-elle à manquer, l'office faisait retour à la Couronne, et le roi pouvait en disposer à son gré. Ces bizarreries tracassières nous mettent dans le secret de cette administration, véritable lutte, jeu au plus habile entre les officiers et l'État. Tout cela prête aux paroles du vieux Loyseau une lumière nouvelle : « Jamais on ne taxa plus haut la finance des résignations; jamais on ne tint plus rigueur à ceux qui meurent. »

Le plus étrange, c'est que ce tripotage public, où l'administration royale était compromise, ne profitait plus que rarement au roi lui-même. Sous les derniers Valois et sous le règne de Henri IV, le roi ne retirait plus aucun profit des charges judiciaires. Dans le cas d'une résignation formelle, il laissait au titulaire le droit de retirer de sa charge le prix qu'il en trouvait. L'office avait-il fait retour à la Couronne, il n'appartenait qu'au roi d'en disposer. En fait, le roi le donnait sur la recommandation d'un courtisan, qui se substituait à lui quand le moment était venu de toucher la finance de l'office. Ce que François Ier avait fait autrefois pour le sieur de La Barre était devenu la pratique ordinaire. Ainsi ce trafic n'était même plus pour la royauté une source de bénéfices : il ne profitait qu'aux gens de cour, qui devenaient les dispensateurs des grâces et qui, seuls, s'enrichissaient de l'impôt prélevé sur les gens de robe. Rosny se proposa donc de ramener au trésor royal les sommes considérables qui s'égaraient au profit des courtisans : il espérait trouver dans cette réforme fiscale le moyen de payer les gages des officiers de justice et de diminuer les impôts.

Mais, si sensible qu'il fût à la prospérité de ses finances, Henri IV s'inspira d'autres motifs : « Encore que le fisc pût beaucoup sur lui, a écrit le cardinal de Richelieu, la raison d'État y fut plus puissante en cette occasion. » Nous avons sur la pensée véritable d'Henri IV le témoignage d'un homme bien placé pour l'avoir connue, et de portée assez haute pour l'avoir bien comprise. Richelieu tenait de Sully lui-même les raisons politiques qui avaient déterminé Henri IV. Quand il n'était encore que roi de Navarre, il avait remarqué que leur souci constant de disposer des offices judiciaires avait été l'un des principaux éléments du crédit des Guises. Leur habileté à intervenir dans les résignations, leur soin de fixer à propos sur un des leurs le choix du roi avait rempli de gens à eux le parlement et les tribunaux inférieurs. Cette maîtrise exercée sur les offices de judicature par des princes ambitieux, chefs de parti, auxquels s'attachaient tant d'espérances, devint pour eux le principe d'un immense crédit. Ils disposaient de la fortune de toute une classe d'hommes, ils pouvaient au moment opportun faire dévier dans le sens de leur ambition le cours de la justice. De proche en proche, ils rattachaient à leur personne toute cette population qui vivait des procès et du greffe, et par elle une bonne part des justiciables, sur lesquels l'opinion du juge ne devait pas rester sans effet. L'impression produite sur les contemporains par une puissance ainsi établie fut profonde : à tort ou à raison, ils s'imaginèrent que l'autorité obtenue par les Guises à ce prix ne leur fut pas inutile pour faire la Ligue. Sur l'esprit de Henri IV, qui avait vu ces désordres et qui en avait souffert, les raisons politiques durent être d'un grand poids. Rosny voyait surtout les avantages fiscaux d'une réforme. De ce double principe procéda l'institution nouvelle.

Rien ne se crée soudainement : les institutions politiques n'échappent pas au sort commun des choses humaines. Dès 1568, Charles IX avait appliqué aux offices une règle qui n'était pas sans analogie avec le principe de l'édit de 1604 : il permettait à ceux qui payeraient le tiers de la valeur de leurs offices de les résigner quand bon leur semblerait ; les héritiers obtenaient même le droit d'en disposer à la mort du titulaire. Grâce au payement du droit d'un tiers, si les officiers avaient résigné en faveur d'un fils ou d'un gendre, et que celui-ci mourût avant eux, ils pouvaient rentrer en jouissance de l'office, avec faculté de résigner de nouveau. Les deux édits de 1568 furent renouvelés en 1574 et 1576 : mais aucun de ces édits ne s'appliquait aux offices de judicature. C'est en 1604 seulement que les charges judiciaires furent rangées dans la condition commune. Les offices de judicature sont expressément compris dans l'édit de 1604. L'avant-propos annonce même que c'est principalement pour les conseillers de la Grand'Chambre du parlement et les autres officiers de judicature que l'édit a été fait.

En voici les dispositions principales :

Les officiers de finance et de justice étaient constitués propriétaires de leur charge, à la condition de payer chaque année quatre deniers par livre, c'est-à-dire le soixantième du prix de leur charge. On prit comme base de la valeur de la charge l'estimation récente qui en avait été faite. A cette condition, les charges devenaient un véritable patrimoine. — Quelques charges que leur caractère spécial ou leur importance ne permettait pas d'abandonner au hasard d'une combinaison pécuniaire furent exceptées des conditions communes : ce furent celles de premier président, de procureur et d'avocat général. Le roi se réserva d'y pourvoir. — Ce système, appliqué sans restriction, devait soustraire immédiatement, et sans retour probable, à l'action royale tous les offices susceptibles de devenir patrimoniaux. Les charges devenaient avant tout des valeurs privées, mobilières : leur caractère de délégation de la puissance publique s'effaçait devant l'autre. Aussi jugea-t-on nécessaire, pour ne pas dénaturer l'essence même de ces fonctions, de réserver au roi le pouvoir de disposer de chaque office au moment de la vacance; mais il devait d'abord payer aux héritiers du titu-

laire le prix auquel l'office avait été taxé. L'office, considéré comme fonction publique, n'était donc pas irrévocablement aliéné; mais la famille de l'officier pouvait du moins considérer comme décidément sienne la valeur vénale de la charge.

Le projet de ces diverses combinaisons avait été présenté par un secrétaire de la Chambre du roi, Charles Paulet, qui en rédigea le mémoire. Un arrêt du conseil privé, du 7 décembre 1604, et une déclaration du roi, du 12 décembre, autorisèrent les dispositions nouvelles. La déclaration royale ne fut pas présentée aux parlements : on la publia seulement à la grande chancellerie.

Charles Paulet fut le premier fermier de cet impôt. Les quittances signées de lui furent appelées *paulettes*, et ce nom s'appliqua bientôt à l'impôt lui-même. Pendant un siècle, de 1604 à 1709, on ne désigna jamais autrement, dans le langage de tous les jours, la combinaison financière nouvelle.

Les édits antérieurs, qui avaient eu pour objet d'assurer aux héritiers la continuation de la charge, avaient porté le titre commun d'*Édits de survivance*. Celui de 1604 fut appelé *Édit contenant dispense des quarante jours*.

On sait en effet qu'en bonne règle la résignation d'une charge n'était valable que si elle avait été faite en forme et si le titulaire survivait de quarante jours à cet acte. Cette formalité d'un délai obligatoire n'avait été inventée sans doute que pour multiplier les chances de retour à la Couronne : c'était une mesure fiscale. Ce que le besoin d'argent avait fait, l'argent payé à propos pouvait le défaire. On en vint rapidement à acheter la dispense des quarante jours. Jusqu'en 1604, toutes les fois qu'une maladie grave menaçait de compromettre la validité d'une renonciation et limitait le champ des espérances, on suppléait par le payement d'une taxe à l'insuffisance du délai. Ce droit acquitté, aucun intérêt terrestre ne retenait plus le magistrat qui avait résigné : il n'était plus utile à la conservation de la charge qu'il languît plus longtemps. Sa vie comme sa mort devenaient chose indifférente à l'État, sans effet sur la destinée de l'office. Pour couvrir ces bizarreries lucratives, on eut recours à une nouvelle fiction : l'office devenu vacant de cette sorte était déclaré ne pas *vaquer par mort*, il échappait au sort commun des offices vacants par mort, qui était le retour à la Couronne. Les provisions de résignataire s'expédiaient sur-le-champ, sans autre formalité; le droit découlait naturellement, par le bénéfice de la taxe de dispense, du résignant mort au résignataire.

Cependant tout n'était pas profit dans cette combinaison : si le résignataire y trouvait toujours son avantage, il n'en était pas de même du résignant. On ne meurt pas toujours d'une maladie jugée mortelle. Si bien réglées qu'il laissât ses affaires, le résignant ne se croyait pas obligé de succomber à la maladie sous les menaces de laquelle il avait payé sans profit l'argent de la dispense. Il revenait quelquefois à la santé : le délai sacramentel des quarante jours se trouvait naturellement atteint, dépassé; la résignation était doublement valable, par le payement de la taxe et par la suite des jours. On réclama souvent la restitution de la somme imprudemment avancée; mais l'usage s'établit de ne jamais rendre l'argent payé pour la dispense. Ainsi toute résignation faite au terme d'une longue carrière par un vieillard dont la vie était menacée était un véritable jeu de hasard : jeu d'autant plus redoutable qu'un des éléments dans ce calcul des chances était la vie même du résignant; jeu bizarre où la royauté était une des parties, où le résignant avait à la fois des raisons de souhaiter de vivre et de mourir.

L'édit de 1604 mettait fin à toutes ces incertitudes : il donnait à tous ceux qui profitaient de ses dispositions la dispense des quarante jours; en leur assurant les avantages d'une résignation parfaite, il leur épargnait les embarras d'un calcul que la perspective de la mort et les craintes du résignataire rendaient lugubre ou odieux. Il fixait l'office dans la famille : on appela l'édit de Paulet *Édit des femmes*, « pour ce qu'il redonde principalement à leur utilité, en tant qu'après la mort des maris les offices leur sont conservés ».

II.

L'édit de 1604 ne réglait pas seulement une question de l'ordre politique : il touchait à tant d'intérêts qu'une jurisprudence spéciale ne tarda pas à s'établir pour son application. Il souleva une quantité de points litigieux dont il nous est difficile de nous faire une idée exacte aujourd'hui, et qui nous paraissent réclamer plutôt la sagacité d'un notaire que celle d'un historien. C'est à la solution de toutes ces questions, sans intérêt aujourd'hui, d'une importance capitale alors pour fixer l'état des fortunes, que s'applique Loyseau. L'auteur du *Traité des offices* n'est pas un historien, mais un homme de loi; il n'écrit pas l'histoire des offices, il veut en fixer le droit particulier. Par leur multitude et leur prix, les offices lui paraissent constituer une troisième classe de biens, intermédiaire entre les meubles et les immeubles, une troisième sorte d'acquêts, qui s'ajoute aux héritages et aux rentes. Il s'efforce alors d'établir « un droit, un règlement certain, qui puisse guider la conscience du juge et des parties ». Il écrit un traité de droit sur cette classe particulière de propriétés qui s'appelle « les offices ».

Il est à remarquer qu'il n'envisage jamais la question au point de vue politique : à ses yeux comme aux yeux de la plupart de ses contemporains, ce n'est pas affaire de droit public, mais de droit privé, une simple question civile. L'office, étant à partir de ce moment la propriété de l'officier, devient une valeur véritable; suivant les influences, cette valeur est soumise à la hausse et à la baisse; elle devient la base d'un crédit spécial. Étroitement liée à la prospérité des familles et à l'état des fortunes de toute une classe de la société, cette question des offices, telle qu'elle est réglée par l'édit de 1604, mérite un examen particulier.

L'impôt considérable qui devait résulter de l'application de l'édit fut mis à ferme, selon l'usage, et le partisan qui l'afferma se substitua naturellement à tous les droits fiscaux de la royauté. Tout ce mouvement d'argent profite bien, en dernier terme, au roi; mais ce n'est plus au roi que les officiers ont affaire. Dès 1604 apparaissent dans leur opposition

fatale deux classes d'intérêts : les intérêts du partisan et ceux de l'officier.

L'intérêt de l'officier est de profiter de l'édit pour s'assurer la survivance, l'hérédité, par le payement des quatre deniers par livre.

L'intérêt du partisan est absolument contraire ; car l'office vacant par mort, qui, avant l'édit de 1604, faisait retour à la Couronne, revient de droit au partisan. S'il est habile à en profiter, c'est le plus clair de ses bénéfices, sa chance de gain la plus heureuse. L'office vacant par mort devient sa chose ; il peut en disposer à son gré ; c'est un capital considérable, inespéré, dont il s'enrichit sans risques, sans frais. Aussi le voit-on multiplier les obstacles, les tracasseries : tandis que l'officier assure l'avenir en s'acquittant ponctuellement, le partisan réserve son *alea* en retardant, en empêchant cet acquittement. Toute charge qui paye exactement les quatre deniers par livre échappe au partisan : elle ne lui rapporte que l'impôt annuel. Celle qui ne s'acquitte pas, ou dont on gêne l'acquittement, peut à chaque instant lui revenir tout entière. C'est une lutte entre deux cupidités : rare occasion où l'on voit le débiteur se ruer au payement de l'impôt, et le fermier se dérober désespérément à ce rôle de percepteur.

La taxe annuelle du soixantième garantissait pendant une année l'avenir de l'office ; mais il y eut, dès les premiers mois de l'application de l'édit, une controverse à ce sujet. La garantie durait-elle pendant une année comptée de jour à jour, ou seulement pendant l'année courante? Les héritiers de l'officier prétendaient, selon toute apparence de raison, que le droit annuel devait servir un an entier, jour pour jour, du 15 avril au 15 avril, par exemple. Le partisan soutenait au contraire qu'il servait seulement pour l'année où le payement avait été fait, de telle sorte que le droit annuel payé au mois de juin n'étendait sa garantie que sur six mois et quelques jours. Les tracasseries des partisans n'étaient pas un vain mot. Comme ils avaient en faveur de leur théorie, à défaut du droit, l'autorité des relations, le crédit, la fortune, ils réussirent à la faire triompher : il fut établi que l'année de la paulette se comptait du 1er janvier.

Les applications de l'usage nouveau n'étaient pas à dédaigner : un officier qui avait payé le droit annuel le 15 février mourait au mois de janvier suivant, avant d'avoir renouvelé son payement : l'office était vacant et se négociait au profit du traitant. Aussi la date du 1er janvier devint-elle pour tout le monde de la judicature la grande échéance ; la mort qui frappait un officier le matin du 1er janvier, avant qu'il eût payé son droit et rempli chez un notaire les formalités de la résignation, prenait pour la famille les proportions d'un désastre ; la mort et la ruine entraient de compagnie dans la maison. Loyseau a laissé sur cet effarement des premiers jours de l'année une page curieuse :

« Au commencement du mois de janvier dernier (1608), pendant les gelées, je m'avisai, étant à Paris, d'aller un soir chez le partisan du droit annuel des offices pour conférer avec lui..... Il était lors trop empêché. J'avais mal choisi le temps. Je trouvai là-dedans une grande troupe d'officiers se pressant et se poussant, à qui le premier lui baillerait son argent, aucuns d'eux étant encore bottés, venant de dehors, qui ne s'étaient donné loisir de se débotter. Je remarquai qu'à mesure qu'ils étaient expédiés, ils s'en allaient tout droit chez un notaire assez proche passer leur procuration pour résigner, et me semblait qu'ils feignaient de marcher sur la glace, crainte de faire un faux pas, tant ils avaient peur de mourir en chemin.

« Puis, quand la nuit fut close, le partisan ayant fermé son registre, j'ouys un grand murmure de ceux qui restaient à dépêcher, faisant instance qu'on reçût leur argent, ne sachant, disaient-ils, s'ils ne mourraient point cette même nuit. »

Payer à jour fixe, telle était la préoccupation de cette multitude d'officiers pour lesquels la sécurité de l'avenir était le prix de l'exactitude. Dans le nombre il s'en trouvait pourtant quelques-uns qui montraient moins d'empressement ; les officiers célibataires, malaisés, avares, que leur charge suffisait à peine à nourrir, dont l'égoïsme s'inquiétait peu de fournir au bien-être d'héritiers éloignés, n'avaient aucun intérêt à payer le droit annuel. Leur office était la proie naturelle du partisan, convoitée, surveillée par lui. Il fallait donc le défendre contre ce groupe de personnes, créanciers, héritiers présomptifs, plus intéressés que l'officier lui-même à la conservation de l'office. Créanciers ou héritiers n'hésiteraient sans doute pas à faire, à l'insu même du titulaire, le payement du droit annuel pour sauver un office de valeur. Le partisan oppose à ce bon vouloir, à ces combinaisons ingénieuses, une infranchissable barrière. Il exige que l'officier fasse le payement en personne, ou passe une procuration spéciale à cet effet. Par là sont écartées les interventions intéressées, car il n'est pas moins difficile d'arracher à l'entêtement d'un vieillard égoïste une procuration qu'un payement.

Ces exemples suffisent à montrer le vrai caractère de cette opposition d'intérêts. Mais, tout compte fait, l'application de l'édit profita à la fois au partisan et aux officiers. Quand on apprécia les conditions nouvelles de garantie, le prix des offices augmenta d'un tiers en moins de dix ans. Les créanciers, jugeant avec tout le monde que l'hérédité des offices était assurée, reculèrent les bornes de leur complaisance, et le crédit des magistrats s'accrut avec une surprenante rapidité. Loyseau dit avec une exagération manifeste que pendant les dix dernières années du règne de Henri IV la recette des *parties casuelles* s'éleva à plus de 70 millions ; mais nous savons qu'en 1614 le produit de la taxe annuelle fut évalué à 1 400 000 livres : chiffre énorme, qu'il faut multiplier par 60 pour se faire une idée approximative de la valeur vénale des offices du royaume au même moment. C'est un capital de plus de 80 millions de livres.

L'édit de 1604 répondait si bien aux besoins, aux tendances du moment, que, sans tenir compte d'une restriction qu'il renfermait, chacun regarda dès lors l'hérédité comme un fait acquis. Il s'en fallait pourtant que les promoteurs de cette mesure la tinssent pour définitive. L'impôt du soixantième n'avait été établi, en principe, que comme un expédient temporaire : sa durée ne devait être que de neuf ans. Toutefois ce provisoire fut accueilli avec les mêmes sentiments qu'une solide institution. Au début du règne de Louis XIII, on

accorda un sursis de six années. Mais ces renouvellements eurent un effet contraire à celui qu'on en attendait. Au lieu d'habituer les esprits à l'idée d'un retrait prochain et de ménager les intérêts, ils donnèrent à cette pratique ce surcroît de force qui vient du seul fait de la durée. La tradition de l'hérédité se fortifiait par les mesures mêmes qui devaient préparer son extinction.

Cependant les États de 1614 renouvelèrent avec vivacité leurs protestations contre la vénalité. La royauté était près de céder; il ne fallut rien moins qu'une intervention vigoureuse du Parlement et de la Chambre des comptes pour empêcher le retrait de l'édit de 1604. Mais ce péril ne fut pas définitivement conjuré : le 15 janvier 1618, un arrêt du roi révoqua le droit annuel et la dispense des quarante jours; on revenait au régime de la première partie du règne de Henri IV. Encore se proposait-on des changements plus complets : dans la pensée des inspirateurs de l'arrêt, c'était le début d'une série de réformes dont le terme devait être la suppression même de la vénalité. L'abolition du droit annuel était jugée « nécessaire pour le bien public ». Il semblait que la vénalité fût à jamais condamnée : trente mois à peine après cet élan de réformes, elle était légalement rétablie.

L'histoire de ces variations mériterait d'être rappelée à ces esprits dont la roideur n'admet aucun tempérament quand il s'agit de juger une institution ; qui ne savent que condamner quand ils ne retrouvent pas dans l'œuvre soumise à leur critique tous les éléments de la perfection qu'ils ont rêvée; qui oublient enfin qu'à défaut du bien il est dans la destinée de l'homme de se contenter du moindre mal. Sans doute le rétablissement du droit annuel (10 juillet 1620) pouvait être l'objet de bien des critiques : tout ce que le XVIe siècle avait écrit sur la vénalité trouvait là de nouveau sa place : ce n'était pas le bien ; mais l'expérience prouva aux hommes de ce temps que c'était un acheminement vers le mieux. La suppression de la paulette avait eu pour effet de rendre possibles tous les scandales qui avaient marqué, au XVe et au XVIe siècle, la distribution des offices aux gens de cour, aux favoris indignes, aux récents parvenus. L'hérédité avait au moins cet avantage de créer dans une même famille des traditions de décence, de gravité, de travail même : ces qualités devenaient inséparables de la charge dont elles étaient l'ornement. Tout cela était menacé de disparaître le jour où la vacance d'une charge n'éveillait plus que la cupidité d'un ambitieux enrichi. On assista à ce déchaînement des passions, à ce triomphe de la complaisance, pendant les deux années de la suppression de la paulette. Lorsqu'en 1627 l'Assemblée des notables se réunit, un « avis » adressé aux députés rappela les scandales de cette époque : « Sur la demande des États généraux derniers, la paulette fut ôtée. Qu'en arriva-t-il? Les premiers offices qui vaquèrent furent donnée à des valets de chambre et à des chevau-légers; il y en eut parmi eux qui furent assez insolents pour enfoncer les portes d'un officier malade afin de voir s'il était déjà expiré ». Le rétablissement de 1620 fut donc considéré comme une mesure réparatrice; au sortir du désordre de ces deux années, on respira. Dès lors l'opinion publique fut moins préoccupée des inconvénients de cette pratique et plus attentive à ses effets favorables. En 1627, l'Assemblée des notables parut oublier tout à fait que, depuis plus de deux siècles, toutes les assemblées politiques s'étaient passionnément déclarées contre la vénalité. A juger par son silence, on pourrait croire qu'il a été fait justice de cet abus. Le contraire est vrai : maintenue comme une défense contre des abus plus graves, plus compromettants pour la dignité de la justice, la vénalité est devenue décidément partie intégrante du droit public; confirmée par la tolérance de l'assemblée de 1627, par le silence de l'ordonnance de 1629, elle durera aussi longtemps que l'ancien régime. Le droit annuel resta pendant près d'un siècle encore, jusqu'en 1709, la garantie officielle de l'hérédité. En 1620, il n'avait été rétabli que pour neuf ans, et à des conditions plus dures qu'en 1604; en 1621, le tarif du soixantième fut rétabli, et ce taux ne fut plus modifié.

Ce fut une mesure habile, de la part de la royauté, de maintenir le caractère précaire du droit annuel. Si elle avait donné à cette mesure la garantie d'une durée illimitée, elle se serait privée d'un moyen d'action tout-puissant sur le monde de la justice. Ces garanties limitées à une période de neuf années voulaient être renouvelées ; il fallait demander, obtenir ce renouvellement. En théorie, à l'expiration de la période, toutes les charges faisaient retour à la Couronne, sous la seule condition du rachat. Tout semblait remis en question, et la royauté usa plus d'une fois habilement de ces crises pour amener à composition les magistrats récalcitrants. Dans le cours du XVIIe et du XVIIIe siècle, aucune modification essentielle ne se produisit dans cette organisation de la justice. Le système fixé au début du XVIIe siècle se développa avec ses conséquences naturelles; l'accroissement du nombre des affaires, l'autorité politique que le Parlement sut acquérir à certaines époques augmentèrent dans une proportion inespérée la valeur des offices; mais aucun principe nouveau ne se produisit, et la robe resta fidèle à ce système de la transmission héréditaire qui avait été l'un des principaux éléments de sa fortune.

J. DE CROZALS.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche.

La *Revue* a signalé l'autre jour (1) un article où M. de Treitschke, directeur des *Annales prussiennes* (*Preussische Jahrbücher*), professeur à l'université de Berlin, député au parlement, prêchait la croisade contre les Juifs, *le malheur de l'Allemagne*, disait-il. Mais la récente alliance de l'Allemagne avec l'Autriche était commentée dans ce même article d'une façon qui a frappé, non sans raison, les principaux intéressés. M. de Treitschke reçoit les confidences de

(1) Numéro du 27 décembre, p. 617.

M. de Bismarck : donc, s'est-on dit, ce sont les vues du grand chancelier qu'il nous révèle. Aussi les correspondances des journaux étrangers ont-elles fait retentir tous les échos, à propos de cette étude qui examine la situation faite au gouvernement de Vienne par les événements politiques récents, et énumère avec une certaine complaisance les conséquences fâcheuses, dangereuses même, que cette situation amènera fatalement pour l'empire austro-hongrois.

D'après M. de Treitschke, ou, selon la croyance générale, d'après M. de Bismarck lui-même, cette alliance est la conséquence nécessaire de l'attitude plus que froide prise par la Russie vis-à-vis de l'Allemagne à la suite de la guerre d'Orient. Cette guerre avait surexcité au plus haut degré les espérances des panslavistes, si bien qu'à leurs yeux le traité de San Stefano était une preuve de modération et de désintéressement. Au lendemain de ces beaux rêves, quelle déception lorsqu'on vit les représentants de l'Europe réunis à Berlin déchirer le traité de San Stefano et arracher à la Russie ce qu'elle considérait comme le prix de ses efforts et de ses sacrifices ! Avoir versé son sang, avoir épuisé ses ressources pour aboutir à quoi? à donner Chypre à l'Angleterre et la Bosnie à l'Autriche ! L'orgueil russe avait reçu une blessure qui ne se fermera pas de longtemps. De là une irritation qui s'est traduite dans la presse russe par des récriminations passionnées et qui s'est tournée surtout contre l'Allemagne, cette alliée sur laquelle on avait cru pouvoir compter et qui s'était dérobée au moment décisif.

« Les attaques haineuses de la presse moscovite ont eu peu de retentissement en Allemagne pendant toute une année, jusqu'au moment où il n'a plus été possible de se dissimuler qu'elles étaient encouragées en haut lieu. Dès le commencement de la guerre, deux partis s'étaient disputé l'influence à la cour de Russie; celui qui avait conclu le traité de San Stefano l'emportait de nouveau; l'on savait depuis des années que le prince Gortschakoff penchait vers l'alliance française. En juillet 1870, il avait fait à M. de Varnbuhler — qui lui demandait si la Russie permettrait la conquête de la rive gauche du Rhin — cette sèche réponse : *Je ne crois pas que cela nous vaudrait une guerre.* Au congrès de Berlin, avec une naïveté peu en usage parmi les diplomates, il déclina la responsabilité de la politique conciliante suivie par le comte Schouvalof. Croyait-il de bonne foi aux rêves des panslavistes, ou bien voulait-il simplement calmer par une dérivation à l'extérieur la fermentation du peuple russe, comme il l'avait fait en 1863 par la guerre de Pologne? Toujours est-il que notre ministère des affaires étrangères devait posséder des renseignements certains sur les dispositions hostiles qui dominaient à Saint-Pétersbourg, car au mois d'août la presse officieuse de Berlin prit tout à coup un ton acerbe vis-à-vis de la Russie. Le prince de Bismarck n'est pas assez fou pour avoir sacrifié sur des soupçons sans fondement l'alliance russe, qui avait été si longtemps un des facteurs essentiels de ses combinaisons; les rancunes personnelles n'ont jamais exercé d'influence sur sa politique étrangère.

« L'alliance offensive et défensive avec l'Autriche a opposé une barrière aux dangers qui menaçaient l'Allemagne du côté de l'est; elle a montré au chancelier de Russie que l'empire allemand n'est plus la Prusse de Frédéric-Guillaume IV, et l'on peut déjà reconnaître que M. de Bismarck s'y est pris comme il le fallait avec la Russie. Le cabinet de Saint-Pétersbourg commence à s'apercevoir que les passions aveugles des panslavistes ne sont guère moins dangereuses pour la Russie elle-même que pour l'Allemagne. Si ce parti arrivait au pouvoir, il lancerait le pays, à l'extérieur, dans une politique aventureuse et, à l'intérieur, dans tous les périls de l'anarchie. En dépit du discours de lord Salisbury et de la jactance perfide de la presse de Londres, on sait à Saint-Pétersbourg que ni la cour de Berlin ni celle de Vienne ne songent à appuyer la politique britannique et les projets de lord Beaconsfield sur l'Asie mineure. La nouvelle alliance a pour but unique l'exécution du traité de Berlin (qui ne concerne ni Chypre ni l'Asie mineure), le maintien des situations acquises et peut-être une action commune en faveur des créanciers de l'Égypte; elle n'a assurément en vue rien qui puisse blesser les intérêts de la Russie. Rien ne s'oppose au renouvellement de l'alliance des trois empereurs. En fait, la presse russe a déjà été invitée à se modérer; on s'efforce à Saint-Pétersbourg de rentrer dans les anciens sentiers. Malheureusement, des dissentiments aussi graves que ceux qui se sont manifestés dans ces derniers mois laissent toujours derrière eux des traces profondes. L'éclatant succès de la politique pacifique de l'Allemagne n'est pas fait pour diminuer le nombre de nos envieux sur les bords de la Néva, et nous savons maintenant par expérience avec quelle rapidité une tempête peut s'élever de ce côté-là. Aussi longtemps qu'un mystérieux dualisme subsistera dans les cercles gouvernementaux de la Russie, l'ancienne confiance aura peine à revenir.

« L'œuvre du congrès de Berlin reposait sur l'espoir de retarder de dix ou vingt ans l'inévitable écroulement de l'empire turc. Il devient chaque jour plus douteux qu'un si long répit puisse être accordé au moribond. La banqueroute morale est aussi complète que l'épuisement des ressources et de l'énergie militaire. Toutes les provinces sont en fermentation; les Arméniens eux-mêmes, le plus patient des peuples, commencent à rêver d'indépendance nationale. Pour réaliser les réformes solennellement proclamées, on manque à la fois d'argent, de courage, de discernement et de bonne volonté. La ressource suprême du droit constitutionnel ottoman, le détrônement d'un sultan par la violence, a perdu son efficacité; la sève vitale de la race d'Osman, qui a commencé à s'épuiser dès le malheureux mariage de Soliman avec Roxelane, semble aujourd'hui complètement tarie. L'Angleterre, l'ancienne protectrice de la Porte, a transformé du tout au tout sa politique orientale; à présent elle fait entrer dans ses calculs la chute de la Turquie et se prépare à faire passer sous sa domination directe les vastes régions qui commandent les routes des Indes. Le siècle des chemins de fer reprend les desseins du siècle des croisades; les côtes de Syrie et d'Asie mineure sont de nouveau d'une importance capitale pour l'Europe, depuis que la construction du chemin de fer de l'Euphrate n'est plus qu'une question de temps. La politique sans trêve ni repos de lord Beaconsfield réussira-t-elle à s'assurer les points de départ des routes commerciales de l'avenir? Pour le moment, il a le vent en poupe, et ce singulier bienfaiteur commence à devenir insupportable à son infortuné pupille. Il n'est plus question du bénéfice pécuniaire que la Porte comptait tirer de la cession de Chypre; elle s'aperçoit qu'elle a souscrit un marché léonin, et elle subit impatiemment les allures hautaines de son protecteur qui ne cesse de réclamer impétueusement l'exécution de promesses qu'on ne peut tenir et l'accomplissement de réformes irréalisables. La cour de Russie, de son côté, a repris le rôle d'ami désintéressé de la Turquie, que jouait il y a quarante ans le tsar Nicolas, et protège le sultan contre des exigences trop dures. C'est toujours la même partie qui se joue sur le Bosphore; seulement on a changé de partners. »

M. de Treitschke rappelle que le champ de la lutte entre les deux puissances rivales s'est élargi, qu'il s'étend aujourd'hui de la Méditerranée jusqu'à l'Afghanistan, où leurs armées sont déjà presque en présence. Il lui semble qu'il faut renoncer à tout espoir d'une entente pacifique et que l'heure est près de sonner d'une guerre pour la possession de l'Asie. « Cette guerre, ajoute-t-il, toucherait les puissances occidentales dans leurs intérêts vitaux ; la domination de l'Angleterre sur la Méditerranée orientale serait inacceptable pour les États méditerranéens, surtout pour la France. La république française ne pourrait plus conserver dans une crise pareille son attitude expectante, et la solution définitive ne pourrait venir que de quelque coalition européenne. »

Quant à l'Allemagne, son union intime avec l'Autriche, qui a été sa sauvegarde contre la mauvaise humeur de la Russie, devient pour elle une source de difficultés dans les affaires orientales. Pour l'Autriche, il en est de même.

« Les nouveaux dangers qui surgissent de l'Orient sont devenus plus graves pour l'Allemagne depuis que l'Autriche est entrée dans la péninsule des Balkans et a repris, sous une forme un peu différente, la politique orientale du prince Eugène. L'acquisition de la Bosnie est l'œuvre de la maison impériale d'Autriche. La cour ne voulant pas tolérer l'agrandissement d'une puissance slave dans la péninsule, le comte Andrassy s'est fait contraindre par le congrès de Berlin à cette prise de possession qui soulevait de si vives répugnances parmi les Magyares aussi bien que dans le parti constitutionnel allemand. Ce dernier parti a commis la faute de continuer son opposition quand il n'était plus possible de revenir sur la décision prise ; il a ainsi mérité l'échec qu'il a subi aux dernières élections. Jusqu'à présent les résultats de la conquête sont très satisfaisants. La valeureuse armée autrichienne, après tant de défaites honorables, a enfin obtenu quelques succès, et par là elle a repris confiance en elle-même, elle a senti qu'elle était un appui solide pour la monarchie. Même en dehors des cercles militaires, cet incurable pessimisme qui fut si longtemps la plaie de l'Autriche a perdu du terrain. On recommence à croire à la patrie et à sa bonne étoile ; l'orgueil national, le patriotisme autrichien s'affirment à Vienne plus hautement qu'ils ne l'avaient fait depuis bien des années.

« Malgré tout, il est encore très douteux que l'acquisition de la Bosnie soit un gain réel. Les difficultés les plus sérieuses se présenteront quand il s'agira de faire entrer définitivement dans l'empire la nouvelle province, qui ne peut pourtant pas retomber sous le joug turc. On a le choix entre trois voies qui sont également périlleuses. La Bosnie est une terre slave, aussi peuplée que la Croatie et la Slavonie réunies et plus que double en étendue. Si on la réunit à la Cisleithanie, on risque d'y faire prédominer l'élément slave sur l'élément allemand. Si on la joint à la Transleithanie, l'équilibre déjà douteux de la couronne de Saint-Étienne devient encore plus instable. Si enfin on en fait une possession commune de l'ensemble de la monarchie, le rêve du royaume triple et un des Slaves du sud peut se réveiller, et l'on peut se trouver conduit à tenter l'expérience d'une politique ternaire.

« Tous ces périls sont cependant peu de chose à côté du fait que la conquête de la Bosnie n'est que le premier pas dans une voie semée de difficultés incommensurables. Alors qu'il y a trois ans feu M. Giskra parlait de planter le drapeau jaune et noir jusque sur les rives de la mer Égée, il n'est personne en Allemagne qui n'ait hoché la tête avec incrédulité. Ce qui semblait alors une étrange utopie va devenir bientôt une dure nécessité pour la politique autrichienne. Pour que la nouvelle conquête soit solide, pour qu'elle soit de quelque utilité à la monarchie, il faut que l'Autriche soumette l'importante voie commerciale de la vallée de la Maritza à son autorité politique ou du moins à son influence commerciale, et qu'elle enfonce ainsi un coin jusqu'à cette côte grecque que le peuple hellène réclame, non sans droit, comme son héritage. Après tout ce qui s'est passé, la cour de Vienne doit absolument, pour le cas d'une dislocation complète de la Turquie d'Europe, s'assurer une issue vers la mer Egée. Elle doit, sinon assumer le protectorat direct de tous les petits États de la péninsule, du moins y contrebalancer l'influence russe. C'est une vieille tradition de la politique autrichienne d'opposer aux efforts de chaque peuple une résistance dirigée par des compatriotes. Ainsi c'est un ministère composé d'Allemands qui a fait la guerre contre l'Allemagne ; c'est un homme d'État hongrois qui a fait prévaloir dans les affaires d'Orient une politique directement opposée aux vœux de la Hongrie ; le nouveau cabinet formé avec le concours des Slaves ne sera pas absolument antirusse ; pourtant il surveillera la Russie de très près. Combien il sera difficile pour une puissance catholique de prendre la direction des raïas orthodoxes ! Quelles complications ne faut-il pas prévoir pour le jour où aux innombrables contradictions de la vie gouvernementale de l'Autriche viendra s'ajouter une question grecque !

« Non seulement les Français, qui à chaque mouvement de l'Allemagne flairent un plan diabolique, non seulement les Italiens, qui à chaque changement politique se reprennent malheureusement à soupirer après Trente et le Tyrol, mais la plupart des étrangers sans prévention se sont persuadés que le grand tentateur allemand avait de parti pris jeté son voisin dans les sentiers épineux de la politique orientale afin de pouvoir plus tard attirer à lui les provinces allemandes de l'Autriche. Nous autres Allemands, nous ne pouvons que rire de ces plans astucieux. Personne n'a d'aussi fermes raisons que nous de souhaiter le maintien intégral de l'empire autrichien. La vieille prophétie dont s'est tant moqué autrefois le parti de la Grande-Allemagne est maintenant réalisée : les deux puissances sont plus fortement unies par la communauté des intérêts depuis que leur séparation politique s'est accomplie ; une alliance solide sur le terrain économique n'est devenue possible que depuis que la maison de Lorraine n'a plus d'autorité en Allemagne. »

On voit que M. de Treitschke est de ceux qui considèrent l'Autriche comme fatalement obligée de s'immiscer de plus en plus dans les affaires de la Turquie d'Europe et peut-être de s'annexer l'empire ottoman tout entier. On voit aussi qu'il ne se dissimule pas les dangers et les embarras de toute sorte qui résulteront pour l'Autriche de la politique que les circonstances lui imposent en Orient. Il rejette bien loin l'idée que M. de Bismarck ait jamais songé à tirer avantage de la situation difficile où il a aidé et encouragé sa nouvelle alliée à se placer. Il reconnaît pourtant que cette idée s'est glissée dans bien des esprits, et ses efforts pour démontrer à quel point elle est absurde et contraire à l'évidence ne sont pas la partie la moins intéressante de son article, étant données ses relations confidentielles avec M. de Bismarck. Enfin il prévoit, à tort peut-être, une crise européenne où la France serait contrainte de prendre un rôle actif.

RÉFLEXIONS D'UN ÉLECTEUR

A propos de l'ouverture de la session.

Monsieur le Directeur,

Bien que l'année 1879 ait réparé, avant de disparaître, quelques-unes de ses plus graves erreurs, bien qu'elle nous laisse, en se retirant, un ministère accueilli par l'opinion avec une sympathie méritée, je ne pense pas qu'il faille dire à propos de ces douze mois plus féconds en querelles qu'en œuvres utiles : Tout est bien qui finit bien. Proverbe pour proverbe, je préfère celui-ci : Tant va la cruche à l'eau... Il est plus vrai et de meilleur conseil. Nous avons été cette fois plus heureux que sages; nous avons fait de grosses fautes qui n'ont pas eu jusqu'ici de trop fâcheuses conséquences; nous avons embrouillé nos affaires à plaisir, et elles se sont à peu près débrouillées toutes seules; nous sortons d'une crise où nous nous étions jetés les yeux fermés et qui pouvait avoir un tout autre dénouement. Profitons de cette expérience et appliquons-nous désormais à ne pas recommencer.

Je dis « nous » par politesse, et je m'adresse à tout le monde pour n'offenser personne. En réalité, la majorité des citoyens, la nation dans son ensemble, n'est pas directement responsable des erreurs de conduite qui nous font perdre un temps précieux. Elle les a souffertes, ne pouvant les empêcher, mais elle s'est bien gardée de suivre les mauvais exemples qu'on lui donnait, et elle a fermé l'oreille aux conseils pernicieux qu'on lui soufflait de tant de côtés. Rien ne prouve qu'elle saurait conserver toujours ce sang-froid et cette ferme raison. Il est donc grand temps que ceux qui ont reçu d'elle le mandat de faire ses affaires, ou qui s'attribuent, de leur autorité, le droit de lui donner des avis, fassent un retour sur eux-mêmes et se corrigent de ces accès d'humeur brouillonne qui la surprennent et la déconcertent et qui pourraient bien finir par la lasser.

Je ne parle pas, cela va sans dire, des « fils des géants », ni des coryphées orléanistes et bonapartistes. Les violences de la droite intransigeante ne font de tort qu'à elle-même. Les calomnies effrontées et les insinuations perfides de la presse réactionnaire, les injures, les ordures, les ignominies de tout genre qui font, paraît-il, le régal des « honnêtes gens », les menaces, les prédictions sinistres, les fureurs et les déclamations des orateurs du parti, même les toasts séditieux des pique-niques légitimistes, tout ce vacarme assourdissant que l'on mène depuis plus d'une année dans les journaux, à la tribune et dans les réunions publiques ou privées, tout cela est, de soi, sinon fort innocent, au moins fort inoffensif. On peut en rire, et ce ne sont pas ces extravagances qui mettront jamais la France et la république en péril. Il n'y a pas lieu de craindre que le pays s'en émeuve outre mesure, ni qu'il soit de longtemps tenté de s'y associer.

Ce spectacle même peut être salutaire. Outre que la haine de nos adversaires nous peut donner à l'occasion plus d'un avertissement utile et qu'il y a, pour des gens avisés, quelque profit à tirer même des critiques les plus malveillantes, l'exemple seul des excès auxquels s'abandonnent les prétendus conservateurs est par lui-même fort instructif. Ces colères nous découvrent le fond des cœurs; elles nous permettent de voir de nos yeux ce qu'il y a de mauvaises passions au fond de ces âmes de gens de bien; elles nous apprennent surtout comment les partis achèvent de se perdre en se déshonorant. Pourquoi nous en plaindrions-nous? Nos adversaires seraient plus dangereux s'ils étaient plus calmes et plus honnêtes. Laissons-les donc à leur frénésie et ne leur donnons pas la joie de nous voir délirer à notre tour.

Nous n'en sommes, certes, pas là. Sauf quelques milliers d'excentriques qui ont cru devoir donner leurs voix à M. Blanqui, à M. Humbert, voire à M. Buffenoir, la France, dans son ensemble, a continué à faire preuve d'une louable sagesse. On ne peut malheureusement pas rendre le même témoignage à tous ceux à qui il appartenait de lui donner le bon exemple, et, si la république n'a pas couru de plus graves périls, il n'en faut pas remercier indistinctement tous les républicains. La presse d'extrême gauche a fait au gouvernement de la république une guerre implacable, parfois déloyale, toujours antipatriotique. Ses attaques n'auraient pu être plus acharnées si la France, au lieu d'être aux mains d'honnêtes républicains, fût retombée dans celles des hommes de Décembre; elles n'eussent pas été plus perfides si ceux qui conduisaient cette campagne, au lieu de porter au bonnet la cocarde républicaine, y eussent arboré le panache bonapartiste. En même temps que l'on donnait la réplique dans les journaux rouges aux plus méprisables organes de la réaction, on ne négligeait aucune occasion de justifier leurs prédictions pessimistes. L'un tentait sur la tombe d'un amnistié la glorification de la Commune et employait à troubler la république la liberté qu'il devait à sa clémence. Un autre promenait à travers la province ses inexpiables rancunes. On ressuscitait les sophismes et les chimères socialistes, et les déclamations antisociales faisaient écho aux professions de foi royalistes qui retentissaient dans l'autre camp. Je sais bien qu'il ne faut pas prendre au tragique d'impuissantes criailleries : il n'est pas moins vrai qu'il y eut là quelques semaines d'une singulière confusion, et qu'au milieu de ces clameurs discordantes la France d'aujourd'hui, la France sage, laborieuse et pacifique, injuriée et menacée, d'un côté, par les hommes du passé, de l'autre, par ceux qui se disent les hommes de l'avenir, ne sut un moment à qui entendre.

Là n'est cependant pas encore le plus grand mal. Tout le monde sait avec quelle sollicitude scrupuleuse, avec quelle application le conseil municipal de Paris gère les affaires de la ville : pourquoi faut-il que cette assemblée si méritante se compromette de temps en temps, et compromette avec elle la république qui l'a créée et qui la maintient, par des coups de tête presque puérils ? Ce n'est rien, semble-t-il, que d'émettre de loin en loin un vœu illégal ou que de refuser d'inscrire au budget une dépense obligatoire; cela ne tire pas à conséquence, le gouvernement est là pour rétablir l'ordre et donner satisfaction à la légalité. Ainsi parlent les

gens d'humeur indulgente et les nombreux amis du conseil. C'est, au contraire, à mon sens, une faute grave que de se mettre ainsi, de propos délibéré, en état de révolte platonique contre la loi, et que de se faire périodiquement des affaires avec un gouvernement auquel on doit un cordial concours. Il ne suffit pas de s'incliner devant la loi lorsqu'elle se présente escortée d'un décret présidentiel. Il faudrait la respecter, sinon l'aimer, pour elle-même, et parce qu'elle est la loi. Obliger la loi à invoquer à tout instant l'assistance de l'autorité publique, c'est laisser entendre qu'on lui ferait un mauvais parti le jour où ce porte-respect viendrait à lui manquer. C'est ne faire qu'à demi son devoir que de le faire de si mauvaise grâce; c'est donner un exemple fâcheux à tous les citoyens à qui l'une ou l'autre de nos lois peuvent déplaire; c'est enfin fournir un thème facile aux déclamations de ceux qui n'aiment ni la république ni les institutions municipales que Paris doit à la république.

La Chambre, au moins, a-t-elle mieux joué son personnage et mieux répondu à l'attente du pays? Je sais tout ce que l'on peut dire à sa décharge, et je ne méconnais ni les difficultés auxquelles elle s'est heurtée, ni les utiles décisions qu'elle a su prendre. Elle a résolu avec sagesse des questions épineuses, telles que celle de l'amnistie. Elle a préparé des lois importantes qui figureront prochainement à son ordre du jour. Elle a consciencieusement étudié le budget, et l'on peut dire d'une manière générale qu'elle a fait preuve, elle aussi, de zèle et d'intelligence. A considérer les résultats législatifs de l'année qui vient de finir, on reconnaît qu'une partie du temps a été bien employée. Il me semble pourtant que si l'on pouvait consulter le pays, il hésiterait peut-être à se dire satisfait et à déclarer que ses représentants, pris en bloc, ont bien mérité de la patrie.

Nos députés reviennent de leurs départements; ils ont consulté leurs amis, leurs parents, probablement aussi leurs électeurs, ceux du moins qui comptent, qui font figure et qui savent dire leur sentiment. On leur a assuré, selon toute apparence, que l'on était content d'eux; ceux qui ne l'étaient pas se sont gardés d'aller leur faire en face un si mauvais compliment. La civilité puérile et honnête ne l'eût pas permis; mais ce qu'elle permettra fort bien, c'est, le jour des élections venu, de voter contre les républicains, et du même coup contre la république, pour prendre sa revanche des surprises, des inquiétudes, des émotions irritantes par lesquelles on semble prendre plaisir à nous faire passer.

Voilà ce qu'il faut dire, une fois au moins, au risque de déplaire. Nos députés ne savent sans doute pas avec quel chagrin les plus sincères partisans du gouvernement républicain et parlementaire lisaient dans le *Journal officiel* de l'an dernier le compte rendu de ces séances toutes remplies des débats les plus stériles. On était véritablement excédé, quand vinrent les vacances. Alors commença le tohu-bohu des oraisons funèbres, des toasts et des conférences; ce fut encore pis, et l'on se prit à souhaiter le retour du parlement, dont la grande voix devait, pensait-on, couvrir et étouffer tous ces faussets éraillés. A peine installés au palais Bourbon, les députés se mirent à interpeller, une fois au moins par semaine, le cabinet qui avait leur confiance et celle du pays. Tout prétexte fut bon pour mettre les ministres sur la sellette : la majorité permit que l'on ressuscitât des questions dûment enterrées; elle permit que l'on discutât pendant des séances entières la conduite du plus modeste fonctionnaire; elle ne se lassa ni d'accorder au cabinet vote de confiance sur vote de confiance, ni de souffrir qu'on lui donnât d'autre part des marques répétées d'une défiance incurable. Ce jeu dura un bon mois. Ce furent les ministres qui finirent par s'en lasser et par déposer leurs portefeuilles.

Je ne doute pas que les députés de l'extrême gauche qui ont conduit les opérations n'aient su ce qu'ils faisaient; mais je ne suis pas sûr que la majorité républicaine ait toujours bien compris ce qu'elle laissait faire, et je suis convaincu que la France, de l'opinion de laquelle il serait bon de tenir quelque compte, se demande encore quel crime avait pu commettre ce cabinet si obstinément houspillé par les uns, si mollement défendu par les autres. S'il était un peu bigarré, il offrait par cela même une image exacte de la majorité mêlée dont il était sorti. S'il avait toléré les manifestations coupables des légitimistes, il n'avait pas été moins indulgent pour les agités du parti radical. S'il n'avait pas achevé l'épuration du personnel administratif, au moins s'était-il mis de bon cœur à cette tâche ardue. Il avait compris que, s'il ne faut pas permettre que les fonctionnaires de la république la trahissent et servent ses ennemis, un certificat de civisme, même délivré par un député ou un sénateur, n'est cependant pas un certificat d'aptitude universelle. Il avait essayé de concilier les besoins des services publics avec les exigences de la politique, avec les exigences encore plus impérieuses des membres des deux Chambres. Pouvait-il faire mieux, et sa situation était-elle si commode entre des besoins et des prétentions souvent contradictoires? Il avait sagement administré nos finances et dignement soutenu à l'extérieur les intérêts de notre pays; il avait conçu un admirable programme de travaux publics, et il commençait à l'exécuter; il n'avait pas eu moins de souci des besoins de l'enseignement à tous les degrés. Que lui pouvait-on reprocher?

Il est vrai qu'il n'avait pas cru devoir rouvrir les portes de la patrie à tous les condamnés de 1871. Mais, n'en déplaise aux avocats des insurgés, la France n'a jamais songé à trouver mauvais qu'il appliquât en conscience la loi d'amnistie et qu'il fît entre les coupables le choix que la Chambre l'avait chargé de faire. Elle approuve qu'après tant d'années on use de clémence envers des égarés; mais elle n'entend pas que l'on réhabilite la Commune et que l'on glorifie une insurrection si criminelle. Elle ne veut pas pardonner à ceux qui ne lui pardonnent pas. Elle ne souhaite pas le retour des chefs responsables de cette odieuse rébellion. Elle juge utile de les laisser dehors, ne fût-ce que pour l'exemple et pour qu'il reste entendu qu'on ne commet pas impunément, sous prétexte de politique, les crimes les plus monstrueux, depuis la haute trahison jusqu'à l'incendie et à l'assassinat. Loin de reprocher au cabinet Waddington un excès de rigueur, elle serait plutôt tentée de croire qu'il a été clément jusqu'à la faiblesse et que quelques-uns sont aujourd'hui

parmi nous qui ne méritaient pas d'y reparaître. Mais elle passait volontiers condamnation sur ce point. Elle voyait aux affaires un ministère honnête, laborieux, libéral; elle ne lui marchandait pas sa confiance. Aussi n'a-t-elle pas compris comment ce ministère, si digne de l'appui de la majorité et à qui cet appui semblait acquis, s'est pourtant trouvé, en fin de compte, obligé de quitter le pouvoir.

La composition du nouveau cabinet l'a heureusement rassurée. Bien qu'elle ignore pourquoi le centre gauche en a été exclu, elle voit sans inquiétude le ministère Freycinet prendre en main ses affaires. Elle est de bonne composition en somme, et ce pays ingouvernable se résigne assez aisément à se passer des explications qu'on ne lui donne pas. Il ne faudrait pourtant pas trop spéculer sur cette facilité d'humeur, ni mettre cette patience un peu indolente à de trop rudes et de trop fréquentes épreuves. Si la majorité permet que le ministère de gauche pure soit sans cesse harcelé comme l'a été le ministère mi-parti qui vient de tomber; si les séances se passent encore à débattre de puériles interpellations; si les querelles politiques prennent la place et le temps qu'il faudrait enfin donner aux affaires sérieuses; si le cabinet Freycinet est renversé, comme l'a été le cabinet Waddington, par manière de jeu et de passe-temps, et s'il faut que nous allions ainsi de crise en crise jusqu'à ce que M. Clémenceau soit ministre, le pays pourra bien finir par prendre en dégoût, comme cela lui est arrivé déjà, un régime si agité, et par faire encore une fois le sacrifice de sa liberté pour avoir le repos.

Il aura grand tort, et nous serons alors les premiers à lui reprocher sa faiblesse. Il aura tort, mais nous aurons beau le lui prouver, le mal n'en sera pas moins fait. On oublie trop que dans la majorité républicaine qui a nommé la Chambre actuelle figurent bon nombre de républicains du lendemain, gens d'humeur tranquille, amis de la paix, prompts à prendre l'alarme, et qui tourneront le dos à la république le jour où il leur semblera prouvé qu'elle est, comme le crient tant de voix intéressées, incapable de faire œuvre qui vaille et qui dure. Je ne sais si la France est centre gauche, comme on l'a dit; mais elle n'est assurément ni radicale, ni socialiste, ni anarchique. Elle demande au gouvernement, quel qu'il soit, de lui donner la sécurité du jour et du lendemain. Elle désire que ses représentants prennent au sérieux leur mandat et qu'ils fassent ses affaires au lieu de s'amuser à abattre des ministères. La majorité sera bien avisée, dans son intérêt comme dans le nôtre, si elle veut enfin s'en souvenir.

Agréez, etc.

E. R.

REVUES ÉTRANGÈRES

Fortnightly Review.

Les élections au *School-Board* viennent d'avoir lieu à Londres. On sait que le School-Board est un comité scolaire local dont la création se rattache aux réformes introduites dans l'enseignement primaire par l'*Act* du parlement du 9 août 1870 et par les dispositions complémentaires de 1873. Il a pour fonctions de surveiller l'état de l'éducation dans sa circonscription, d'améliorer les moyens d'éducation existants, d'en créer de nouveaux lorsque le mécanisme établi est insuffisant, de tenir la main à ce que les enfants en âge de fréquenter l'école suivent réellement les classes, d'appliquer le principe de l'obligation en citant les parents négligents devant la justice (1). Les élections scolaires amènent un examen périodique de ce que les membres sortants ont accompli et donnent occasion aux candidats de poser des programmes pour l'avenir. Parmi tous les articles où, depuis trois mois, se sont formulés plans, critiques et promesses, nous ne retiendrons que celui où M. E.-L. Stanley, dans la *Fortnightly Review,* a dressé d'ensemble le tableau des résultats de la loi de 1870, parce que M. Stanley a mis le doigt sur le vice du système pour lequel le pays s'est imposé de lourds sacrifices et qui ne produit pas en raison de ces sacrifices.

Avant la réforme, les écoles primaires anglaises pouvaient recevoir 1 878 000 enfants en chiffres ronds. En 1879, elles peuvent en recevoir, sur le papier, un peu plus du double, ce qui suppose encore 1 000 000 d'enfants, au minimum, n'ayant aucun moyen d'apprendre à lire et à écrire parce qu'il n'y a pas de place pour eux dans les écoles. Jusqu'ici, rien d'inquiétant. Tout ce qui peut se faire avec de l'argent se fait vite et bien en Angleterre. Encore quelques années de l'activité actuelle, et le pays sera pourvu de bâtiments d'école suffisants pour ses besoins. Le défaut grave de son enseignement primaire est dans la mauvaise qualité de l'instruction reçue. La majorité des enfants apprennent très peu de chose à l'école, et ce peu, ils le savent si mal que souvent quelques années l'effacent de leur mémoire. M. Stanley attribue cette absence de résultats à la manière dont se recrute le corps des instituteurs. Les écoles normales où se forme le personnel enseignant sont, en règle générale, des établissements privés appartenant aux différentes sectes religieuses : anglicans, wesleyens, unitairiens, catholiques, israélites, quakers. L'État les subventionne et il règle le programme de l'examen d'entrée et de l'examen de sortie des élèves, mais l'école normale ajoute aux questions officielles ses questions particulières, qui portent sur la théologie, et M. Stanley assure que ce second examen est dans trop de cas le véritable. A l'entrée, c'est lui qui décide de l'admission des postulants, rien n'obligeant l'école normale à tenir compte plutôt des résultats de l'examen gouvernemental; à la sortie, des influences analogues font décerner des brevets à des sujets incapables. Le seul moyen de relever le niveau de l'instruction primaire serait que le gouvernement, au lieu de subventionner des établissements sectaires, fondât lui-même des écoles normales.

On voit quel chemin l'Angleterre a encore à parcourir. Elle

(1) Pour plus de détails, consultez le *Dictionnaire pédagogique* de M. Buisson, à l'article *Angleterre.*

est loin du jour où elle commencera à discuter, comme l'Allemagne d'aujourd'hui, les inconvénients de l'instruction primaire développée au point qu'on s'était proposé pour la perfection. Car l'Allemagne en est là. Il s'y fait en ce moment, dans l'esprit d'une partie des personnes qui s'occupent des questions d'éducation, un travail trop curieux pour que nous n'en entretenions pas nos lecteurs, au risque de les étonner beaucoup.

Les personnes en question, juristes, pédagogues de profession, directeurs de maisons d'éducation, gens du monde adonnés aux œuvres philanthropiques, ont rapproché de l'idée élémentaire que toute chose humaine a ses bons et ses mauvais côtés, des faits ou des symptômes fâcheux qu'ils avaient remarqués récemment, chacun dans sa sphère d'action particulière. Leurs observations ont abouti à la naissance d'un parti qui n'est pas encore représenté, que nous sachions, dans la presse, mais qui soutient ses idées, dans les conversations, avec beaucoup de franchise et de force. Au lieu, disent-ils, d'envisager l'instruction comme une panacée sans dangers possibles, il est plus exact de la considérer comme un instrument puissant, pouvant être employé pour le mal de même que pour le bien. La statistique a prouvé qu'en Bavière la criminalité croissait avec le développement de l'instruction primaire, les districts les plus ignorants étant ceux où il se commettait le moins de crimes. L'homme éminent qui nous donnait ce renseignement attribuait le fait aux mauvais livres distribués dans les campagnes par les jésuites. Donc, ajoutait-il, le devoir de l'État de donner l'instruction est inséparable du devoir d'en régler et d'en diriger l'emploi par l'établissement de bibliothèques populaires et par d'autres moyens, car l'instruction primaire peut devenir, sous certaines influences, un instrument de démoralisation.

A Berlin, l'augmentation du nombre des déclassées, la décadence sensible des qualités ménagères et domestiques de la femme allemande, le mécontentement et la misère croissante des classes inférieures ont donné lieu d'examiner si une partie de ces maux ne viendrait pas du séjour trop prolongé des jeunes filles dans les écoles. La minorité dont nous parlons et qui se compose, ne l'oubliez pas, de chauds partisans du principe de l'instruction, a déclaré, après examen, avec une sincérité qui lui fait le plus grand honneur, qu'elle reconnaissait la mauvaise influence, pour les classes pauvres, d'une absorption par l'école qui rend l'enfant étrangère aux travaux d'intérieur et qui l'oblige à ne commencer l'apprentissage du métier auquel elle se destine qu'après l'âge de quatorze ans. Avec la même courageuse loyauté, elle a avoué que les ambitions éveillées chez un trop grand nombre de jeunes filles par la possession d'une demi-science contribuaient à couvrir le pavé de Berlin d'institutrices sans place, de professeurs sans leçons, de déclassées inutiles et malheureuses. Son plan de réforme a été dressé tout aussitôt. Il consiste dans une diminution considérable des heures d'école, sauf pour les deux premières classes élémentaires, qui conserveraient leur organisation actuelle. La petite fille de Berlin, à partir de neuf ans, ne donnerait plus que deux heures par jour aux livres, le reste de son temps étant réservé aux travaux du ménage ou à l'apprentissage d'un métier. Dans les villes, on compenserait cette réduction en prolongeant l'éducation deux années au delà du terme actuellement fixé par la loi. Pour les campagnes, on chercherait un autre tempérament. On espère que ces mesures n'amèneraient pas un abaissement trop marqué du niveau de l'instruction, mais on prévoit cependant qu'il y en aurait un, et on y est résigné.

Ce mouvement, prenant son origine dans la terre classique de la pédagogie, nous a paru trop inattendu, trop riche en avertissements utiles, pour être passé sous silence.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le deuxième volume des Mémoires de Mme de Rémusat (1) comprend une période de trois ans, de 1804 à 1807. C'est l'instant où le large front de Napoléon fait éclater le masque trop étroit dont s'était couvert Bonaparte. Au dehors, d'éclatantes victoires; au dedans, le joug du maître devenant chaque jour plus pesant, son égoïsme plus envahissant. On adore cependant cette main de fer; presque de toutes parts on se précipite vers la servitude. L'échec de la conspiration de Georges Cadoudal a découragé les partis opposés. Gentilshommes et plébéiens, royalistes et libéraux veulent à tout prix s'atteler au char du vainqueur. Les ambitions et les vanités sollicitent de tous côtés, et Bonaparte voit briguer l'honneur de le servir par ceux sur lesquels il aurait dû le moins compter. Son mépris naturel pour l'humanité s'en accroît; il emploie ces instruments qui s'offrent à lui sans qu'il entre jamais dans son cœur un sentiment d'affection ou de reconnaissance. Il n'attend pas d'eux davantage. Il se dit qu'on le sert par intérêt, ambition et vanité. Ces rouages, il faut les graisser, voilà tout; et c'est à cela qu'il emploie argent, titres, dignités, distinctions. Cela fait, il les use et les fatigue sans merci. Rencontre-t-il quelque sentiment généreux, il s'en effraye. Qui sait s'il n'y a pas là une matière moins souple et des ressorts qui pourraient quelque jour se redresser? Voit-il des liens d'amitié se former entre ceux qui le servent, il les brise aussitôt en semant les soupçons et la défiance. Diviser pour régner, c'est l'éternelle devise de la tyrannie. Les vices, les passions basses, autant de sources de faveur, car le maître est assuré d'avance de les exploiter quand il voudra. Dans toutes les cours ç'a été de tout temps même chose au fond, mais avec des nuances : plus ou moins de vernis à la surface, plus ou moins de formes, les apparences plus ou moins sauvées. Ici, dans ce milieu brutal, ni vernis, ni voile, ni respect humain.

Tel est le tableau qu'a sous les yeux Mme de Rémusat, et elle en est navrée. Navrée pour le maître, qu'elle a d'abord

(1) *Mémoires de Madame de Rémusat*, 2e vol. — Paris, 1880; Calmann Lévy.

admiré, mais qui de jour en jour lui inspire plus de crainte que d'intérêt; navrée pour son temps, qui ne produit plus de grands caractères et où l'affaissement des âmes, l'énervement des volontés offrent un triste spectacle; navrée enfin pour elle-même et son mari, car leur vertu plus ferme, leur dignité plus fière les rendent toujours quelque peu suspects et les maintiennent dans les froides régions de la demi-faveur. Ils ne sont pas, eux, à tout subir et à tout faire; ils ne seront donc pas de ceux qui peuvent tout espérer. Et naturellement elle s'en afflige. Non pas qu'elle regrette cette vertu qui leur ferme la grande voie des honneurs et des richesses; non : le supposer serait de la malveillance; mais ce qu'elle regrette, c'est que cette vertu soit placée sur un théâtre si peu favorable à son succès. Dans une autre cour, sous un autre maître, qui sait? Au lieu d'être la source de déboires et d'une demi-disgrâce, elle eût peut-être été celle d'une haute fortune.

C'est leur honneur à tous deux, cette froideur du maître mécontent et parfois sa colère, comme le jour où M. de Rémusat vient demander à l'empereur l'autorisation pour le baron d'André, son ami de collège, de rentrer en France. On lui répond par un refus irrité et farouche. Une heure après, on lui dépêche un général. De grandes condoléances, d'abord, sur la colère de l'empereur imprudemment provoquée; puis, de grands compliments sur cette occasion de fortune, car enfin tout peut se réparer, et au delà. Il suffit de révéler la retraite de M. d'André, qui n'est pas en Hongrie assurément, comme il le fait dire, mais ici même, à portée de la main de l'empereur. Et comme M. de Rémusat ne peut cacher l'étonnement indigné que lui cause une telle proposition, le général n'est pas moins étonné et presque indigné de son côté. Quel étrange scrupule! Quoi! l'empereur, qui doute que vous lui soyez dévoué comme il veut qu'on le soit, ne doutera plus! Quoi! c'est votre fortune, et vous refusez! — Et le général, après avoir insisté vainement, s'éloigna sans avoir pu comprendre.

Mme de Rémusat se rend, de son côté, suspecte pour avoir, quand il y a des querelles dans le ménage impérial, pris parti ou marqué sa sympathie pour Joséphine. Celle-ci devrait la défendre; mais qui sait si son intervention ne serait pas plus nuisible qu'utile? D'ailleurs elle n'a pas l'énergie nécessaire. C'est une nature molle, insouciante, sans ressort, préoccupée par-dessus tout de ses bijoux et de ses toilettes. Et puis, n'a-t-elle pas assez à faire de se protéger elle-même, perpétuellement menacée par les parents de l'empereur et par lui-même, qui de temps à autre prononce le mot terrible : Divorce!

Il est donc bien certain qu'une haute fortune est interdite. Mme de Rémusat le regrette, mais elle en a bientôt pris bravement son parti. Elle se tient donc le plus possible à l'écart et regarde en curieuse les intrigues, les ambitions, les menées et les bassesses de cette cour qui s'agite pour demander, recevoir et prendre. Cet isolement à demi volontaire, mais résigné, est favorable à l'observation bien plus qu'une position très en évidence, au sein des grâces et des faveurs, qui ou bien troublent la vue ou bien amollissent la sévérité du jugement. Trop heureux, on se laisse envelopper et séduire Pour bien observer, il ne faut pas être dans le groupe des satisfaits. Par contre, une âme vulgaire se laisse aller du mécontentement à l'aigreur, creuse dans le noir et a sur toutes choses des vues attristées et chagrines. Elle nous donne alors une satire et non un tableau fidèle. Rien de pareil ici. Ce qui me frappe même, c'est une sorte de dédaigneuse indulgence pour les personnes. Mme de Rémusat explique leur abaissement moral par l'influence de la cour, l'action corruptrice exercée sur les consciences par le maître. Il semble que ce qui est doit être ainsi nécessairement dans un milieu malsain. Elle trouve même des accents éloquents quand elle parle de ce mépris universel de l'humanité chez le souverain, attristant l'esprit, décourageant l'âme, forçant presque à rougir de la vertu, cultivant enfin et exploitant les plus basses passions.

Je ne puis qu'indiquer les lignes générales et le ton dominant. Si j'entrais dans le détail, que de scènes dramatiques ou comiques, que de curieux épisodes à signaler! Par exemple, quel piquant chapitre on pourrait tirer de ce volume, sous ce titre : *les Amours de Napoléon!* Ce qui ne serait pas moins à remarquer que sa galanterie brutale et sauvage, ce serait le rôle des confidents, de Murat notamment, qui fait au besoin l'homme de paille, et de Mme Murat, qui prête sa maison. Courtes amours d'ailleurs, car l'empereur craignait d'être dominé ou du moins de le paraître. Après quelques jours, c'était l'adieu et l'oubli; et il venait raconter à l'impératrice sa fantaisie passagère, nommant les personnes et entrant même avec une inconcevable grossièreté dans des détails circonstanciés. Un autre chapitre, presque aussi piquant, aurait pour titre : *l'Empereur et ses généraux.* La guerre finie, après les avoir employés utilement et avoir tiré d'eux de nouveaux rayons pour son auréole, jaloux de leur succès personnel, il consentait rarement à leur en laisser l'honneur. Dans ses rares accès de franchise, il disait même qu'il n'aimait à donner la gloire qu'à ceux qui ne pouvaient la porter. C'est ainsi que tel général qui avait décidé d'une victoire n'était pas même mentionné dans les bulletins. S'il réclamait d'un ton offensé, on l'apaisait avec de l'argent. Tel autre apprenait par le même bulletin une action qu'il n'avait jamais faite, un discours qu'il n'avait jamais tenu. — Un joli crayon encore, c'est celui des maréchaux forcés de venir à la cour en habits brodés et s'évertuant à prendre de belles manières. Ils attrapaient dans cet apprentissage une légère teinte de ridicule, et l'empereur y trouvait encore son compte. Que de portraits finement dessinés : Talleyrand, Fontanes, Molé, Chateaubriand, Mme de Staël, qui n'est pas flattée, du moins pour le physique! Quelle jolie scène que celle où l'empereur, irrité des bruits qui circulent au faubourg Saint-Germain sur la vertu de quelques dames de la cour, vient les trouver toutes réunies et dit à chacune d'elles ce que l'on répète sur son compte!

Je n'en finirais pas si je voulais relever tout ce qu'il y a de neuf, de piquant et de charmant dans ces pages. Mais elles offrent plus qu'un intérêt de curiosité; c'est un tableau d'histoire portant son enseignement et sa moralité.

II.

Nous sommes en retard avec les poètes, et il est grand temps de nous acquitter. Pas envers tous cependant le même jour, car il y aurait quelque prétention, de notre part comme de la leur, à croire que le public se passionne vivement et pour leurs petits volumes chamois ou beurre-frais et pour ce que nous en pouvons dire. Non, les temps sont durs pour la poésie et l'indifférence du public est grande. Honneur au courage qui espère triompher, ce courage fût-il malheureux!

M. Pierre Mieusset — volume chamois — mérite cependant qu'on prête l'oreille à ses chants, qui ont pour nom *Chants du réveil* (1). Il veut nous réveiller en effet et rallumer dans les cœurs la flamme sainte. Dieu, patrie, Franche-Comté! telle est sa devise. M. Mieusset est un croyant, un patriote et un Franc-Comtois. Nobles sentiments, élans généreux, inspiration cherchée sur les hautes cimes et de la pensée humaine et de la chaîne jurassique, voilà ce qu'on ne saurait trop louer. Rarement poète a été animé de meilleures intentions. En haut le cœur! Allons, prends ton luth, barde!

Laisse les chants légers aux poètes timides.
Quand tes frères captifs pleurent au bord du Rhin,
Fais bondir les héros et non pas les sylphides,
Et que ton vers flamboie en des strophes d'airain!
Laisse les chants légers aux poètes timides.

Ainsi s'anime à chanter de grandes choses M. Mieusset. Peut-être même s'anime-t-il et s'entraîne-t-il trop. On sent trop souvent l'effort, l'excitation, le coup d'éperon, l'élan repris à plusieurs fois pour les bonds impétueux. A force de se dire qu'il est un barde, il ne songe pas toujours assez à être poète. Il l'est néanmoins le plus souvent. Il le sera plus souvent encore s'il se détend un peu, s'il sait parfois s'arrêter à mi-côte quand le sommet est si escarpé qu'on n'y peut arriver qu'essoufflé et haletant. Comme M. Mieusset prétend réveiller son siècle pour le ramener aux vieilles vertus de la chevalerie, je n'ose lui conseiller de rentrer un peu dans le courant moderne. Cependant, sans trop sacrifier à la mode du jour, on pourrait s'en écarter un peu moins. Il est certain que les muses avec leur lyre sont trop dans le goût du premier empire, et que le barde avec son luth est démodé à l'heure qu'il est, même comme sujet de pendule. Peut-être en voit-on encore pourtant à Poligny ou à Saint-Claude. Pour le poète l'air est plus vivifiant et plus sain, et cependant je ne sais s'il ne lui serait pas utile de venir de temps à autre respirer celui de Paris. M. Mieusset nous apprend que de sévères devoirs le retiennent là-bas. Tout le jour il est ingénieur et manie le compas; ce n'est qu'après son souper qu'il redevient barde et pince son luth. Ainsi s'explique, par ces interruptions forcées, l'effort qu'il fait si souvent et si visiblement pour reprendre élan. Ainsi encore j'expliquerais la sonorité moins vibrante de son luth quand il a entrepris de chanter — sans doute aux oreilles de l'Académie française — la science, sœur de la poésie. Il savait trop bien que si ce ne sont pas des sœurs ennemies, ce ne sont pas des sœurs jumelles. Ce petit poème, qui ne jaillit pas du cœur, est ce qu'il y a de moins heureux dans ce volume sur lequel je me suis étendu avec plaisir, car l'inspiration en est généreuse et haute, et l'accent sincère, parfois même assez puissant.

M. Ernest Héritte n'est pas un barde, lui, et n'a pas de luth. C'est un chanteur de société s'accompagnant d'un humble galoubet. Il intitule donc modestement son recueil *Souvenirs et Récréations* (1). En fait de souvenirs, les nôtres nous sont toujours plus précieux que ceux d'autrui. De même pour les récréations. Ce qui nous a divertis à un moment donné risque fort de ne pas divertir de même les étrangers et les indifférents. Que M. Héritte ne soit donc pas trop surpris si son aimable poésie de famille ne remue pas profondément le public. Quelques pièces de son recueil sont, il est vrai, d'un intérêt moins particulier, car elles touchent à des questions plus hautes; mais alors l'air se trouve être insuffisant pour la chanson. C'est la faute du galoubet. D'ailleurs les idées philosophiques de M. Héritte pourront parfois étonner. Il y a des aperçus par trop imprévus et inattendus. Lui qui célèbre Dieu créateur et Providence, pourquoi reproche-t-il à cette Providence le crapaud? En quoi ce ténor batracien est-il une erreur du Très-Haut? Le poète voyage en Irlande; il admire l'île de Saint-Patrick.

L'île, ce rendez-vous des trombes atlantiques,
Et ce sol curieux de cristaux balsamiques,
Mais où l'on cherche en vain crapauds et hannetons:
Les premiers grande faute, et bonheur les seconds.

Grande faute! le mot y est! Voilà Dieu atteint et convaincu d'erreur. Il est vrai qu'il l'a rachetée, cette faute, en nous donnant le hanneton, la joie des enfants et le bonheur de M. Héritte. Néanmoins cette note discordante m'inquiéterait pour l'orthodoxie du poète si, comme Dieu, il ne réparait sa faute en célébrant les grandes vérités du dogme:

La résurrection sous la première forme
Et personnalité distinctement conforme,
Avec le sentiment et plein discernement
De ce qui fut pour nous le terrestre moment.

Louables sentiments, et tous ces mots en *ment* font agréablement. Ces théories philosophiques méritaient peut-être d'être publiées à part: le voisinage de souvenirs légers et de récréations quelque peu enfantines ne me semble pas leur être favorable.

Les *Fleurs du rêve* (2), par Hélène Swarth, sont des fleurs un peu pâles, mais qui ne sont pas tout à fait sans parfum. Musset a prétendu nous raconter par la bouche de Ninette et de Ninon à quoi rêvent les jeunes filles: le savait-il bien en réalité? Avait-il jamais lu dans les cœurs profondément honnêtes? Mlle Swarth rêve à toute autre chose que Ninon et

(1) Pierre Mieusset, *les Chants du réveil*. — 1 vol. Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.

(1) *Souvenirs et Récréations*, par Ernest Héritte. — 1 vol. Paris, 1879. Librairie des bibliophiles.

(2) *Fleurs du rêve*, poésies par Hélène Swarth. — 1 vol. Paris, 1879. Auguste Ghio.

Ninette. Elle rêve à une première affection, espoir trompé, dont la trace est demeurée profonde en son cœur. Elle rêve à un poète qui, lui, hélas! ne le soupçonne pas. Elle rêve à l'infini, dont l'idée la tourmente; elle rêve à Dieu, qui l'écoute; elle rêve à l'ange de la mort, qui la réunira à ce qu'elle a aimé. Elle a aussi des rêves d'ambition pour cette vie, dont le fardeau lui semblerait plus léger si le vent du succès enflait ses voiles. Je crois très volontiers à la réalité des souffrances de Mlle Swarth. Par malheur, nous l'avons bien souvent entendue, cette chanson des espérances brisées, des illusions perdues, du désabusement de toutes choses. Combien déjà ont pleuré sur les marguerites effeuillées et les lauriers coupés! Nous n'irons plus au bois. Il faudrait, pour rajeunir ce thème, un air plus nouveau et une voix plus vibrante, bien que la musique de Mlle Swarth ne soit pas banale ni sa voix sans notes agréables.

III.

M. Jules Claretie a tiré de son roman *le Beau Solignac* un grand drame pour le théâtre du Châtelet. Là, le beau Solignac a été accueilli très froidement. Pourquoi aussi se donner des airs de d'Artagnan quand on est tout simplement un bon jeune homme? Pourquoi se présenter comme un dieu sauveur lorsqu'on ne doit rien sauver du tout et qu'on aura besoin d'être sauvé soi-même? Un commandant a organisé une conspiration contre le Premier Consul; il est dénoncé, arrêté. Arrive Solignac, le hussard Solignac, Pylade du commandant. Nous voilà rassurés : puisque Solignac est là, tout va bien. Hélas! non, tout va mal. Le commandant est tué au coin d'un mur, et Solignac, qui devrait le protéger, arrive pour recevoir son dernier soupir. En retard, le hussard de M. Claretie, tout comme les carabiniers d'Offenbach! Et lui-même il serait assassiné, puis fusillé, si un maréchal-des-logis, puis une vieille demoiselle à laquelle il doit le jour, ne venaient à temps le sauver. Le public, déçu et mécontent, n'a pas fait fête au hussard persécuté. M. Claretie, qui a pour le théâtre une passion non partagée, doit déjà avoir écrit la moitié d'un nouveau drame.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le docteur Philippe est médecin à Londres. Il gagne ou plutôt il gagnait, bon an, mal an, 150 000 francs. Survient un accident de chemin de fer qui lui rend impossible l'exercice lucratif de son art.

Il réclame au *South-Western Railway* une pension viagère égale à son revenu annuel. Le jury lui accorde en tout et pour tout un capital, une fois donné, de 400 000 francs. C'est une belle retraite, savez-vous? Cependant le docteur Philippe n'est pas content. La compagnie de *South-Western Railway* l'est encore moins.

La compagnie adresse mémoires sur mémoires au parlement pour l'inviter à changer la législation. La compagnie estime qu'en cas d'accident elle ne doit pas payer à Pierre d'indemnité plus forte qu'à Jean. Elle ne se charge pas, dit-elle, de transporter des médecins, des pairs d'Angleterre, des banquiers, des vagabonds, des millionnaires. Elle se charge de transporter des voyageurs. Tant vaut un voyageur dans une classe de wagon, tant vaut l'autre. Ils acquittent tous le même prix pour leur *ticket;* qu'ils se contentent tous du même chiffre de dommages-intérêts, fixé une fois pour toutes par la loi, pour la détérioration de chaque organe. Ou bien, si le chirurgien qui avec ses deux bras gagne 20 liv. sterling par jour prétend des sommes cent fois supérieures au servant de maçons qui gagne cinq shellings, que le chirurgien se déclare au contrôle comme tel; qu'il se fasse coter comme machine productive de 200 000 francs par an; on élèvera en conséquence le prix de son billet.

Voilà le raisonnement de la compagnie. Il embarrasserait Salomon lui-même. Seulement, s'il prévaut, gare à vos bras et jambes, messieurs les voyageurs; gare à vos têtes!

II.

M. le préfet de la Seine vient de faire une chose excellente. Il a placé le Dr Bertillon à la tête des travaux statistiques de la ville de Paris.

C'est bien un homme de son temps que le Dr Bertillon. Il a deux cerveaux. Ne riez pas. Il a, parbleu bien! deux cerveaux : son cerveau ordinaire, et son cerveau des grands jours, qui s'accordent entre eux comme le noir et le blanc. Le cerveau des jours ordinaires est de qualité supérieure. Le cerveau des grands jours, au contraire... Vous allez voir.

M. Bertillon était, pendant le siège, maire du Ve arrondissement de Paris. Il avait entendu parler comme tout le monde de l'année 92 et de l'élan des volontaires. Là-dessus, il inventa la baraque aux enrôlements, la baraque patriotique. Sur la place du Panthéon s'élevait un vaste hangar tout tapissé de velours grenat et de drapeaux tricolores. Au centre, le maire; autour de lui, des scribes pour inscrire les patriotes qui voulaient bien s'engager; derrière lui, des tambours qui battaient un ban pour chaque engagé. Il venait quantité de gens qui, après avoir obtenu leur flatteur roulement de tambours, s'en allaient épanouis et ne reparaissaient plus. Il venait des bataillons entiers de la sédentaire qui défilaient devant la baraque au cri de *Vive la République!* et, quand les commis préposés à l'enrôlement demandaient des noms propres, toût le bataillon s'exclamait : *Pas de noms particuliers! tous! tous! Nous partons tous!* A la fin, le Dr Bertillon était un peu effaré. Dans son enthousiasme pour 92, il avait oublié qu'en 92 les volontaires n'étaient pas de luxe, par la raison qu'on n'avait pas encore inventé les réquisitionnaires, c'est-à-dire les conscrits; mais qu'en 1870, si l'on supposait la loi exécutée, on ne pouvait plus, on ne devait plus trouver de volontaires, puisque la loi rangeait de

force tous les citoyens valides, jusqu'à l'âge de quarante années, dans l'armée, la mobile ou la garde nationale de marche : trois espèces de troupes qui, sous des noms divers, étaient obligées au même service de siège et de sorties.

Ainsi le cerveau des grands jours de M. Bertillon, plus sublime qu'observateur, n'avait pas considéré cette donnée bien simple de statistique, que l'année 1870 n'était pas l'année 1792.

Ce que c'est pourtant que l'extase !

III.

Le cerveau des jours ordinaires, lui, est plus observateur que sublime. Ah ! la bonne et solide caboche, froide, organisée, inventive et imaginative dans le sens scientifique de ces deux mots ! M. Bertillon est l'un des princes de la *démographie,* cette science née d'avant-hier et déjà si riche en résultats positifs qu'on ne peut plus faire sérieusement de la morale et de la politique sans le *substratum* de la démographie. C'est Quételet, le grand Quételet qui, en 1832, dans ses *Recherches sur la population de la Belgique,* a fixé les bases, la méthode et les règles de cette science nouvelle, partie désormais si importante de la connaissance de l'homme. C'est Quételet qui a découvert, déterminé et démontré la loi curieuse de l'influence des saisons sur la mortalité aux différents âges et sur la criminalité.

Entre les disciples du maître, M. Bertillon n'est pas le moins brillant. On lui doit déjà plus d'un théorème moral et social digne de s'ajouter à ceux de Quételet. On lui doit, entre autres, la loi de la mortalité des enfants en bas âge suivant les religions. Les catholiques perdent proportionnellement plus d'enfants que les protestants, les protestants que les juifs. Il ne faut, bien entendu, se dépêcher de rien conclure de cela pour ou contre la valeur morale comparative des trois religions ; d'autant que les juifs ne constituent pas seulement une variété religieuse, mais encore une variété ethnographique et nationale. Le démographe évite, comme le physiologiste, de rien conclure d'un phénomène dont toutes les conditions ne sont pas rigoureusement déterminées. Mais le phénomène est là, incontestable, avec sa formule démographique ; il prête beaucoup à réfléchir.

Aujourd'hui, placé par le discernement de M. Hérold à la tête d'un laboratoire statistique aussi vaste et abondant que Paris, combien de découvertes sur la naissance, les maladies, la mort, le mariage ne va pas faire M. Bertillon ! Quelle masse de faits il a à sa disposition pour classer, interpréter, déduire ! On peut tout attendre de son esprit sagace et détaché.

Mais qu'il se défie des attaques d'enthousiasme et de sublimité ! Qu'il surveille de près son cerveau des grands jours !

IV.

L'homme le plus malheureux de Paris en ce moment est M. Alphonse de Rothschild. Il relit toute la journée la fable du *Savetier et du Financier,* et il y pense toute la nuit. Il avait engagé un dragon pour veiller sur sa cassette des Hespérides. Ce dragon était un gardien de la paix trié sur le volet. C'est lui qui, dans les couloirs de la banque Rothschild, avait l'œil sur les *pick-pockets,* qui se tenait au guichet pour happer les porteurs de chèques fantastiques ; qui avec son tricorne faisait sur tous les faux comtes, bourrés de fausses traites, l'effet que produisent sur les moineaux larrons les mannequins perchés dans les branches des cerisiers. Il était là à demeure fixe. Savez-vous ce qu'il a fait, le dragon ? Il s'est mis à croquer lui-même les pommes d'or. Il a émis des chèques de fantaisie au guichet fidèle dont il avait la garde.

> Ciel ! à qui voulez-vous désormais que je fie
> Les secrets de ma caisse et le soin de ma vie ?

Car enfin M. de Rothschild ne pourra pas mieux trouver. Le voilà qui va craindre les gendarmes aussi bien que les voleurs ! La police lui donnera des insomnies comme la grande Truanderie ! Et qui sait si les faux comtes qui rôdent sans cesse autour de la rue Laffitte ne vont pas concevoir l'idée de devenir d'abord de vrais sergents de ville pour la commodité de leur profession ?

Ce bon La Fontaine avait raison. Ça donne moins d'embarras d'être savetier.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

La chaire d'histoire des religions — science pleine d'attrait, qui ne date que de ce siècle et dans laquelle se sont illustrés les Anquetil-Duperron, les Eugène Burnouf, les Abel Rémusat, etc. — a été donnée, comme on sait, à M. Albert Réville, docteur en théologie, connu par de nombreux articles insérés dans le journal *le Temps,* dans la *Revue de théologie* de Strasbourg, la *Revue germanique,* la *Revue des Deux Mondes,* et par divers ouvrages dont les principaux sont des *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu* (1862), une *Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ* (1868), et l'*Enseignement de Jésus comparé à celui de ses disciples* (1870). M. Réville, auquel les résultats de la critique allemande et hollandaise sont familiers, possède les deux qualités indispensables a quiconque veut étudier les religions de l'antiquité : le sentiment religieux, sans lequel on ne peut discourir sur les religions que comme un aveugle parlerait des couleurs ; et un esprit indépendant, complètement affranchi du surnaturel, qui est la négation même de la science. Ses futurs auditeurs seront peut-être bien aises de connaître sa pensée sur ces deux points :

« La religion, a-t-il écrit, est un fait universel dans l'humanité. Tous les peuples ont toujours professé une religion quelconque, c'est-à-dire que tous ont toujours cru qu'au-dessus et au-dessous des apparences premières des choses il y avait un être ou des êtres supérieurs à l'homme, dont celui-ci dépendait et qu'il se sentait porté à adorer. L'origine de la religion est donc la nature elle-même de l'esprit humain, chez qui la vue et le contact du monde éveillent une

disposition religieuse dont il apporte le germe avec lui... Lorsque l'homme a senti que les êtres qu'il adorait étaient au-dessous de lui, il n'a pu continuer à les adorer; mais, le besoin religieux existant toujours en lui, il s'est élevé à la conception d'un être ou d'êtres supérieurs à ceux qu'il adorait auparavant. On comprend déjà que le dernier terme de ce mouvement ascensionnel devait être le culte de l'Esprit pur, infini et parfait, au-dessus duquel l'esprit humain ne peut pas s'élever. »

Au milieu de la tempête de malédictions cléricales soulevée par l'apparition de la *Vie de Jésus* de M. Renan, M. Réville fit à la fois l'apologie et la critique du livre. M. Renan nous dit alors qu'il lui savait gré et de l'une et de l'autre. Voici comment M. Réville s'exprimait dans cette circonstance :

« Si jamais préjugé contemporain a mérité d'être énergiquement réfuté au nom du Christ lui-même, c'est celui qui consiste à s'imaginer qu'on ne peut être chrétien qu'en croyant aux miracles...

« ... En résumé, je salue dans la *Vie de Jésus* un premier essai, fort brillant, de l'application des lois et des procédés de l'histoire à un domaine que se sont disputé si longtemps les préjugés et les passions multicolores, et aussi un pas hardi qui nous mène vers de nombreux horizons où la science et la religion sont appelées à se réconcilier. »

O. D.

École pratique des hautes études.

Épigraphie et antiquités romaines. — Directeur d'études, M. Léon Renier, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, administrateur de la bibliothèque de l'Université. — Directeur adjoint, M. Ernest Desjardins, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, maître de conférences à l'École normale : Éléments de l'épigraphie romaine; exercices de déchiffrement des monuments épigraphiques, les mardis, à une heure et demie. — Étude des inscriptions géographiques, et de celles qui ont trait à l'administration provinciale et municipale de la Gaule romaine, les vendredis, à une heure et demie.

Histoire. — Directeur d'études, M. Alfred Maury, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, directeur des Archives nationales. — Directeur adjoint, M. Monod : Étude des sources latines de l'histoire de France du ve siècle au xe, les jeudis, à quatre heures. — Études critiques sur la compilation dite de Frédégaire, les lundis, à quatre heures et demie. — M. Roy, répétiteur : Étude des sources de l'histoire de France au XIIIe siècle, les vendredis, à cinq heures. — Critique de textes historiques, les vendredis, à six heures. — Droit canon; de la juridiction ecclésiastique en France du IXe siècle au XIVe, les mardis, à huit heures et demie. — M. Thévenin, répétiteur : Les sources germaniques du droit français, les lundis, à deux heures. — Histoire de la condition civile et politique des femmes dans le droit germanique et dans l'ancien droit français, les vendredis, à deux heures. — M. Giry, répétiteur : Explication des diplômes mérovingiens et carlovingiens, les mercredis, à quatre heures et demie. — Histoire des institutions municipales au moyen âge dans le midi de la France, les vendredis, à quatre heures et demie.

Géographie historique de la France. — M. Longnon, répétiteur : Les noms de lieu, leur origine, leur signification, leur transformation, les jeudis, à cinq heures. — Les divisions territoriales de la Gaule franque du VIe siècle au xe, les samedis, à quatre heures et demie.

Grammaire comparée. — Directeur d'études, M. Michel Bréal, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France : Éléments de grammaire comparée; questions de grammaire grecque, les mardis, à trois heures.

Langues et littératures celtiques. — Directeur adjoint, M. Gaidoz : Première année, Grammaire galloise, les samedis, à trois heures. — Grammaire irlandaise, les jeudis, à trois heures. — Seconde année, Explication de morceaux choisis de la *Myfyrian Archaiology of Wales,* les samedis, à quatre heures. — Explication de morceaux choisis des *Goidelica* publiés par M. Stokes, les jeudis, à quatre heures.

Langues romanes. — Directeur d'études, M. Gaston Paris, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France : Première année, Introduction à l'étude des langues romanes, les mardis, à dix heures et demie. — Seconde année, Étude des diverses rédactions de la *Chanson de Roland,* les dimanches à dix heures, chez M. G. Paris, rue du Regard, 7. — M. Arsène Darmesteter, maître de conférences à la Faculté des lettres, répétiteur : Première année, Phonétique et formation des mots dans les langues romanes, les mercredis à quatre heures et demie. — Seconde année, Morphologie et syntaxe, les lundis, à neuf heures.

Langue sanscrite. — Directeur adjoint, M. Hauvette-Besnault, conservateur à la bibliothèque de l'Université : Explication du *Pantchatantra,* les mercredis, à neuf heures. — Explication de quelques épisodes du *Bhâgavata-Purâna,* les vendredis, à neuf heures. — M. Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres, répétiteur : Explication du drame philosophique intitulé *Prabodha-tchandrodaya,* les mardis, à huit heures et demie. — Explication de l'Anthologie de Lassen, les jeudis, à trois heures un quart.

Viennent de paraître :

Essais choisis de Charles Lamb, traduits de l'anglais, précédés d'une étude sur l'*humour* et d'une notice littéraire sur Charles Lamb, par M. Louis Dépret. — 1 vol. Charpentier.

Le Rhin français, par M. Camille Farcy. — 1 vol. in-12, Quantin. — L'auteur a visité l'Alsace pendant les grandes manœuvres, au moment où l'empereur Guillaume séjournait à Strasbourg et à Metz. Il a étudié l'esprit des populations, les mœurs administratives. C'est un tableau complet et vivant.

La Marine des anciens; la bataille de Salamine et l'expédition de Sicile, par le vice-amiral Jurien de La Gravière, de l'Institut. — 1 vol. in-12, Plon et Cie.

Fabien, roman, par M. Albert Le Roy. — 1 vol. Charpentier.

Bêtes et Gens, fables et contes humoristiques à la plume et au crayon, par Stop. 2e série. — Un beau vol. in-8° illustré. Plon et Cie. — On sait la verve spirituelle de l'auteur en tant que dessinateur; la première série de *Bêtes et Gens* a montré la fine et gaie bonhomie du fabuliste. La deuxième mérite le même succès.

Voulez-vous passer le carnaval soit à Nice, soit à Rome? La compagnie Lyon-Méditerranée délivrera, du 1er au 5 février, des billets d'aller et retour de Paris à Nice (150 fr. en première classe), valables pendant quinze jours, avec arrêts facultatifs à Lyon, Marseille et Cannes. Elle prépare un train de plaisir de Paris à Rome et retour, avec séjour à Turin, Gênes, Florence et Pise (100 fr. en deuxième classe). Séjour à Rome : 6 jours.

Deux autres trains de plaisir pour Rome seront organisés à l'occasion de la semaine sainte, l'un de Paris, l'autre de Lyon et de Marseille.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [93]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 30 24 JANVIER 1880.

L'ALLIANCE AUSTRO-ALLEMANDE

Les combinaisons de M. de Bismarck.

I.

Le temps n'est pas encore bien éloigné où chaque parole prononcée par le tzar de toutes les Russies était accueillie comme parole d'évangile à Berlin et dans la plupart des petites cours d'Allemagne. Avant que M. de Bismarck devînt premier ministre de Prusse (le 22 septembre 1862), cette influence était si puissante dans le cabinet du roi et au ministère des affaires étrangères qu'aucun acte diplomatique n'était signé sans avoir été préalablement soumis au représentant du tzar. Les ambassadeurs de Russie, MM. de Meyendorf et de Budberg, faisaient la loi. On s'était d'abord flatté à Saint-Pétersbourg que le nouveau président du conseil subirait, lui aussi, cette domination, qui s'était imposée à ses prédécesseurs et en dernier lieu au ministre de Manteuffel. Pendant plusieurs années, M. de Bismarck avait représenté la Prusse à la cour de Russie; et c'est de là qu'il avait écrit, le 12 mai 1859, à M. de Schleinitz, alors ministre des affaires étrangères à Berlin, cette lettre fameuse où, à propos des querelles fédérales et de l'état d'infériorité infligé aux Hohenzollern vis-à-vis des Habsbourg par la convention d'Olmütz (27 novembre 1850), il disait : « C'est une maladie que, tôt ou tard, il nous faudra guérir *ferro et igne*, si nous ne nous y prenons pas à temps pour entreprendre une cure salutaire. » La prépondérance de l'Autriche était alors incontestable à Francfort, dans la Diète germanique et dans toute l'Allemagne; à Berlin, on cherchait un appui contre elle auprès du tzar, et la Prusse se trouvait, vis-à-vis de la Russie, dans une situation manifestement analogue à celle que la bataille de Sadowa, les désastres de la France en 1870, et la dernière guerre d'Orient ont amené la monarchie austro-hongroise à accepter et à subir vis-à-vis de l'empire allemand.

A Saint-Pétersbourg, M. de Bismarck s'était assez intimement lié avec le prince Gortschakoff, que ses facéties divertissaient. Il en avait beaucoup ri avec plusieurs autres grands politiques qui, en ce temps-là, ne prenaient guère au sérieux les paroles jetées en l'air par l'ambassadeur prussien. A Vienne et ailleurs, on le traitait d'esprit chimérique quand il eut, à Francfort, dans la séance diétale du 22 janvier 1863, fait déclarer qu'il ne reconnaissait « que dans une représentation du peuple allemand, émanant d'élections directes et avec coopération dans les affaires fédérales, la base d'institutions en faveur desquelles le gouvernement prussien pourrait renoncer dans une mesure considérable à son indépendance ». Cependant, après la guerre des duchés de l'Elbe, en 1864 et 1865, quand le Danemark fut dépouillé du Schlesvig, du Holstein et du Lauenbourg, on cessa de s'amuser des mots à l'emporte-pièce qu'avait semés, pendant ses ambassades, l'homme d'État de Berlin. En 1866, lorsque l'Autriche eut été expulsée de l'Allemagne, le prince Gortschakoff, chancelier de Russie, ouvrit enfin les yeux, lui qui les avait volontairement fermés jusque-là devant les entreprises de M. de Bismarck.

Par quels arguments s'était-il laissé persuader que la Prusse pouvait s'emparer des duchés de l'Elbe, d'Alsen, de Duppel et du port de Kiel sans nul dommage pour la Russie?

Pendant l'insurrection de Pologne, la France, l'Angleterre, l'Autriche elle-même avaient un moment fait mine (en 1863) de vouloir encourager et même secourir les patriotes. La Prusse, au contraire, traitant très durement les malheureux qui se réfugiaient sur son territoire, s'était conduite en alliée très fidèle, très dévouée, et le tzar lui en témoignait amplement sa gratitude. On pouvait croire aussi à Saint-Pétersbourg que l'ancien lien de dépendance allait se resserrer d'autant plus que la politique de M. de Bismarck deviendrait plus aventureuse et exposerait à de plus grands périls la fortune des

Hohenzollern. Mais quand la puissance militaire de la Prusse eut éclaté à Sadowa comme un coup de foudre, le prince Gortschakoff se montra fort soucieux, lui comme bien d'autres. Qu'allait devenir l'influence russe non seulement à la cour de Berlin, mais dans toutes les cours d'Allemagne? Il vit M. de Bismarck porter la main sur les couronnes de plusieurs princes allemands, sur celles du roi de Hanovre, du duc de Nassau, de l'électeur de Hesse. Le chancelier de Russie chargea immédiatement l'ambassadeur du tzar à Berlin, M. d'Oubril, de lui faire des remontrances au nom du droit divin. L'homme aux saillies répondit que nul plus que lui ne respectait le droit divin, mais que ce droit-là n'excluait pas le droit de conquête, tout au contraire. Et, comme argument décisif, il ajouta que ces princes allemands qui avaient eu le tort de se liguer contre la Prusse s'étaient fait battre par elle : c'était au jeu des armes qu'ils avaient perdu leurs couronnes. Rappelons ici en passant que la Chambre des députés de Berlin n'invoquait pas un autre argument pour justifier l'annexion violente de plusieurs pays allemands à la Prusse. En effet, la commission de cette Assemblée disait dans son rapport : « Le droit des gens moderne, aussi bien que la doctrine ancienne, compte la conquête parmi les moyens d'acquérir des territoires étrangers. L'idée de corroborer ce droit par le vote universel n'a pas été accueillie par la commission, par le motif que ce vote se fonde sur l'apparence plutôt que sur la réalité. » Ainsi tout le monde en Prusse était d'accord avec M. de Bismarck pour répondre par une fin de non-recevoir aux remontrances de la Russie. Devant elle, pour la première fois depuis un demi-siècle, on faisait acte, à Berlin, d'indépendance complète. Ceci se passait au mois d'août 1866; et dans une circulaire diplomatique du 30 de ce même mois le prince Gortschakoff ne dissimula point son irritation. Il mit en avant le projet d'un congrès « pour résoudre les questions politiques et territoriales qui compromettaient l'équilibre européen, fondé sur des traités signés en commun. » La Russie invoquait les traités de 1815. L'Europe ne répondit point à cet appel; la cour de Berlin y demeura sourde comme toutes les autres cours. C'est alors que le cabinet de Saint-Pétersbourg, blessé, exaspéré, lança cette déclaration comme une sorte de défi : « Puisque le principe de la solidarité européenne est actuellement abandonné par les puissances mêmes sur l'entente desquelles il reposait, la Russie a devant elle un champ libre : l'intérêt national de la Russie sera désormais son unique mesure. »

Dans les années qui suivirent, de 1866 à 1870, comment M. de Bismarck s'y prit-il pour replacer le bandeau sur les yeux du tzar Alexandre et de son premier ministre, pour l'y serrer si étroitement qu'ils en furent l'un et l'autre complètement aveuglés? Au dommage de l'influence russe perdue en Allemagne s'en ajoutait un autre plus sérieux encore : celui des ports et des positions stratégiques acquis par la Prusse sur la Baltique. L'Autriche, la rivale séculaire, était brisée pour longtemps. Dès ce moment la Prusse, en possession de toutes les forces militaires de l'Allemagne, devenait pour la Russie une voisine dangereuse, à moins que les deux puissances ne se rapprochassent et ne s'unissent en vue de l'exécution d'un plan de politique commune. Ce fut là évidemment une conception qu'on imagina à Berlin et qu'on réussit à faire accueillir à Saint-Pétersbourg. L'intimité des deux cours, les liens de parenté qui existent entre elles secondèrent singulièrement l'habileté de l'homme d'État prussien. En 1870 comme en 1863 et en 1866, il obtint la complète neutralité russe, à tel point qu'il put jeter sur la France toutes les forces coalisées de l'Allemagne et les y maintenir durant de longs mois, sans en distraire ni un soldat ni un canon pour garder les frontières orientales de la Prusse et en laissant en quelque sorte le territoire germanique à la garde de la Russie. Ce fut celle-ci, en effet, qui remplit bénévolement le rôle de sentinelle vigilante à l'endroit de l'Autriche, qui aurait pu être tentée de prendre sa revanche de Sadowa. Le tzar Alexandre contribua de la sorte à aplanir devant le roi de Prusse les derniers obstacles qui se dressaient encore entre lui et le trône des empereurs d'Allemagne.

II.

Aujourd'hui le bandeau est tombé, ou plutôt il a été violemment arraché dans le congrès de Berlin. A Saint-Pétersbourg, à Moscou, dans toute la Russie, on crie à la perfidie et à la trahison. Pendant plusieurs mois, la presse russe s'est répandue en reproches, en accusations, en invectives contre l'Allemagne, jusqu'à ce que la censure soit venue y mettre le holà. A présent c'est le silence forcé, mais le sentiment public n'en demeure pas moins exaspéré. Ces colères sont-elles légitimes, ces griefs sont-ils fondés?

En 1870-1871, quand la France, livrée par l'homme de Sedan et par l'homme de Metz, dut subir la dure loi du vainqueur, la Russie demeura impassible comme l'Angleterre. Elle adopta à notre endroit la règle de l'école de Manchester, la politique du « laissez faire » et du « laissez passer ». Un publiciste de Berlin, ami de M. de Bismarck, M. de Treitscke, assure que le prince Gortschakoff « penchait depuis des années vers l'alliance française », et qu'en juillet 1870, à M. de Varnbulher, ministre de Wurtemberg, qui lui demandait si la Russie permettrait la conquête de la rive gauche du Rhin, il aurait fait cette réponse : « Je ne crois pas que cela nous vaudrait une guerre (1). » Toujours est-il que le chancelier russe assista, impassible, aux premières défaites de la France, et que lorsque M. Thiers, entraîné par son patriotisme, courut jusqu'à Saint-Pétersbourg, il y trouva le tzar Alexandre non moins impassible et sourd que son chancelier. Quoi qu'en dise M. de Treitscke, les sympathies du prince Gortschakoff pour la France étaient donc purement platoniques ; il laissait les mains entièrement libres à M. de Bismarck dans l'Europe occidentale, et, bien plus, comme nous l'avons dit, la Russie montait bénévolement la garde pour l'Allemagne du côté de l'Autriche-Hongrie. Les faits sont ici absolument démonstratifs. Un accord existait entre Saint-

(1) Voy. la *Revue* du 17 janvier, p. 681.

Pétersbourg et Berlin; et, en vertu de cet accord, M. de Bismarck eut carte blanche. La Russie reçut d'ailleurs, du nouvel et puissant empereur d'Allemagne, une récompense pour sa bonne conduite et son extraordinaire dévouement : le 13 mars 1871, à la suite des courtes délibérations de la conférence de Londres, un traité fut signé qui, modifiant une des clauses essentielles du traité du 30 mars 1856 ou traité de Paris, supprima l'interdiction imposée à la Russie de posséder une marine de guerre et des établissements militaires dans la mer Noire. L'Angleterre et ses ministres d'alors, exclusivement attachés à la paix quand même, élevant celle-ci à la hauteur d'un principe de gouvernement, souscrivirent à cette clause de fort mauvaise grâce et quoique humiliés, mais ils s'y résignèrent.

Ce résultat, si important qu'il fût, ne satisfit point pourtant les ambitions russes, éveillées, surexcitées par les éclatants succès des Prussiens et des Allemands. Pendant les quelques années qui suivirent et jusqu'à la dernière guerre d'Orient, le panslavisme moscovite s'agita, s'exalta, se livra à une propagande incessante, tandis qu'à Saint-Pétersbourg on redoublait d'efforts pour donner à l'armée la plus complète organisation possible. Tous les Slaves réunis sous le sceptre du tzar russe, en même temps que tous les Germains subiraient la loi du « Kaiser » allemand : cela fut-il le rêve de quelques-uns? Toujours est-il que, dans le monde officiel de Saint-Pétersbourg, on parut faire foi absolument sur l'appui moral de l'empire d'Allemagne, sur son assentiment tacite à tout ce qui allait être entrepris contre la Turquie. Il ne fut plus question que d'une nouvelle triple alliance dans laquelle l'Autriche, encore affaiblie du coup reçu à Sadowa, n'occupait qu'un rang subalterne, celui d'une alliée non pas volontaire, mais forcée. Les témoignages d'amitié se multiplièrent entre Berlin et Saint-Pétersbourg, ainsi que les rencontres et les embrassements des souverains. Quand toutes les forces russes s'ébranlèrent sous le prétexte d'aller affranchir les Bulgares et délivrer les chrétiens d'Orient, mais en réalité pour aller dépouiller de ses plus belles provinces le Grand-Turc malade et moribond, il n'y eut dans toute l'Europe qu'une voix pour affirmer que le prince Gortschakoff et le prince de Bismarck s'entendaient comme deux vieux amis et comme deux larrons en foire. Ce qui donna plus de poids encore à cette opinion, c'est que la Prusse, devenue l'Allemagne, ne souffla mot et laissa faire. Elle avait pourtant garanti l'intégrité de l'empire ottoman, comme toutes les grandes puissances signataires du traité de Paris. L'Autriche, bien qu'elle eût renouvelé cette garantie par un second traité conclu par elle le 16 avril 1856, avec la France et l'Angleterre, l'Autriche, elle aussi, garda le silence, obéissant à un mot d'ordre reçu de Berlin. L'Angleterre seule montra les dents : M. Disraëli avait remplacé au pouvoir M. Gladstone. Enfin, quand les Russes furent venus à bout de briser toutes les résistances turques et que le traité de San-Stefano eut été signé le 19 février-3 mars 1878, entre le général Ignatieff et Savfet-Pacha, on put croire plus que jamais, en présence des clauses léonines de ce traité, que cette fois, par un merveilleux échange de procédés amicaux, c'était le chancelier d'Allemagne qui avait laissé les mains libres et donné carte blanche au chancelier de Russie.

L'Angleterre fut la première à protester contre des stipulations qui non seulement achevaient de détruire la puissance ottomane, mais du même coup renversaient de fond en comble le système d'équilibre établi, en 1856, par le traité de Paris dans l'Europe orientale. Inutile d'insister ici sur les négociations qui s'engagèrent à Londres entre lord Salisbury et le comte Schouvaloff et qui aboutirent au mémorandum du 30 mai 1878, lequel déterminait les points sur lesquels une entente avait été établie entre les gouvernements de la Russie et de la Grande-Bretagne. Évidemment les conditions de la paix conclue à San-Stefano ne devaient avoir une valeur internationale que le jour où les puissances signataires des traités de 1856 et de 1871 les auraient ratifiées; mais ce qui n'est pas moins incontestable, c'est que si l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie les avaient trouvées acceptables et y avaient donné leur approbation, la Russie ne se serait pas vue contrainte alors de réduire ses prétentions et ses exigences; ou du moins elle n'eût trouvé devant elle, pour lui contester et lui disputer les fruits de sa victoire, que la seule Angleterre.

A ce moment déjà, on commença de soupçonner que M. de Bismarck avait cruellement trompé les espérances russes. Ce fut plus que de l'étonnement, ce fut de la stupéfaction lorsque, après la réunion du congrès de Berlin, on eut sous les yeux le texte du nouveau pacte signé le 13 juillet 1878, dont certaines clauses aussi extraordinaires qu'inattendues faisaient intervenir l'Autriche-Hongrie comme partie prenante dans les dépouilles de l'empire ottoman. De ces clauses il n'avait pas été question dans le mémorandum anglais. La Grande-Bretagne, dans ses négociations avec la Russie, s'était surtout préoccupée de ses intérêts en Asie mineure, ainsi que de l'organisation à donner aux principautés ou aux provinces de la péninsule des Balkans. Un élément tout nouveau, un agrandissement de territoire pour l'Autriche, avait donc été introduit dans l'instrument de la paix définitive. Et par qui ?

Au congrès de Berlin, dont M. de Bismarck avait eu la présidence, le chancelier d'Allemagne s'était signalé par le plus beau désintéressement. Il avait déclaré, dès les premières séances, que l'empire allemand n'avait aucun intérêt direct dans les affaires de l'Orient. Le seul rôle qu'il ambitionnât, c'était celui de conciliateur. Ce n'est pourtant pas du ciel qu'est tombé cet article 25 qui accordait à l'Autriche-Hongrie une part du butin de guerre, mal déguisée sous une occupation militaire, immédiate ou éventuelle, de la Bosnie et de l'Herzégovine ainsi que du sandjak de Novi-Bazar. Nous en reproduirons ici le texte, parce que dès à présent et surtout pour l'avenir cette stipulation est, à coup sûr, le point le plus saillant, le trait le plus caractéristique de cet acte international :

« Art. 25. — Les provinces de Bosnie et d'Herzégovine seront occupées par l'Autriche-Hongrie. Le gouvernement d'Autriche-Hongrie, ne désirant pas se charger de l'administration du sandjak de Novi-Bazar, qui s'étend entre la Serbie et le Montenegro dans la direction sud-est jusqu'au delà de

Metrovitza, l'administration ottomane continuera d'y fonctionner; néanmoins, afin d'assurer le maintien du nouvel état politique ainsi que la liberté et la sécurité des voies de communication, l'Autriche-Hongrie se réserve le droit de tenir garnison et d'avoir des routes militaires et commerciales sur toute l'étendue de l'ancien vilayet de Bosnie. »

L'Autriche-Hongrie envahit immédiatement la Bosnie et l'Herzégovine. Les troupes ottomanes se retirèrent devant les siennes; mais elle dut conquérir le territoire sur les populations insurgées. Quant à l'occupation du sandjak de Novi-Bazar, elle ne s'accomplit que l'année suivante, le 9 septembre 1879, dans des conditions et à la suite d'incidents que nous aurons à signaler tout à l'heure.

Les Habsbourg, comme les Hohenzollern, comme les Romanoff, sont des conquérants. Il était dans la logique des choses qu'ils voulussent accroître leurs possessions territoriales, surtout après leurs échecs, leurs humiliations de 1859 et de 1866, après la perte de leur puissance en Allemagne et en Italie. Mais, si ardents que pussent être chez l'empereur François-Joseph le désir et l'ambition de réparer les désastres subis, étaient-ce là des arguments assez décisifs auprès des puissances représentées au congrès de Berlin, surtout auprès de la Russie, pour les déterminer à faire à l'Autriche-Hongrie le don gratuit d'un vaste territoire dans la péninsule des Balkans? On lui donnait plus que deux provinces enlevées à la Turquie : de fortes positions stratégiques, des routes ouvertes vers Salonique et vers la mer Égée. On faisait plus qu'irriter et humilier la Russie : entre elle et Constantinople, l'Autriche-Hongrie était mise là comme une armée et une forteresse. Encore une fois, qui a fait cela? quel fut le véritable auteur de cette combinaison à laquelle, comme on va le voir, s'en rattachent plusieurs autres? Si l'accord du prince de Bismarck et du prince Gortschakoff permit à la Russie de se ruer avec toutes ses forces militaires sur l'empire ottoman, qui donc l'empêcha, la guerre terminée, la paix signée, de conserver pour elle-même tout le butin de la victoire? Assurément l'Autriche-Hongrie, en face d'une alliance russo-allemande, n'eût pas été en situation de se lancer dans une pareille aventure pour la conquête de populations slaves qu'eût secondées dans leur résistance une armée turque très aguerrie. Il fallait tout au moins l'aveu de M. de Bismarck. Mais alors cette alliance de Saint-Pétersbourg et de Berlin, tant affirmée, tant vantée, n'était donc qu'une fiction et qu'un leurre? Et loin d'avoir à se risquer dans une guerre soit avec la Turquie, soit avec la Russie, ou avec toutes les deux, l'empereur François-Joseph obtint, au congrès de Berlin, ce domaine comme un don gratuit et bénévole. Il faudrait s'aveugler soi-même pour ne pas voir qui le lui accorda.

Quelques jours avant la signature du traité de Berlin, le 8 juillet, l'Europe apprit tout à coup que la Grande-Bretagne avait pris ses précautions et s'était assuré sa part. Elle avait, dès le 4 juin, conclu avec la Sublime-Porte une convention « d'alliance défensive », par laquelle elle s'assurait la possession de Chypre et le protectorat de l'Asie mineure. La reine Victoria s'engageait à s'unir au sultan pour la défense de ce territoire, dans le cas où Batoum, Kars, Ardahan ou l'une de ces places seraient retenues par la Russie, ou si une tentative était faite par celle-ci, à une époque quelconque, pour s'emparer d'aucune autre portion dudit territoire. Lorsque cette convention fut mise au jour, on comprit pourquoi l'Angleterre s'était montrée si accommodante au congrès de Berlin. Personne ne supposa qu'à Berlin ou à Vienne on eût ignoré l'existence de cette convention, qui ne fut tenue secrète que pour la Russie seule. Pourquoi, à ce moment-là, avant la signature du traité, celle-ci ne se retira-t-elle pas du congrès? Si son alliance avec l'Allemagne avait été réelle, effective, si le prince Gortschakoff avait eu les mains libres en 1878, comme M. de Bismarck en 1871, pourquoi la Russie ne s'opposa-t-elle pas à des stipulations qui allaient, d'un côté, lui barrer la route de Constantinople dans la péninsule des Balkans, et, de l'autre, lui interdire toute nouvelle extension en Asie mineure?

C'est qu'à cette époque déjà un plan de politique commune existait entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. On a d'abord parlé d'un rapprochement, puis d'une entente, et enfin d'une alliance formelle et positive. Quel que soit le terme propre, il paraît hors de doute aujourd'hui que M. de Bismarck a réussi à faire de l'Autriche-Hongrie l'auxiliaire de sa politique en Europe, et que c'est dans ce but-là surtout qu'elle a été poussée en avant, du côté de l'Orient, en Bosnie, en Herzégovine, dans le sandjak de Novi-Bazar, toute prête à aller jusqu'à Salonique et la mer Égée. Voilà ce qu'on avait deviné ou ce qu'on savait positivement à Saint-Pétersbourg au moment où l'article 25 et la convention anglo-turque du 4 juin furent apportés sur le tapis diplomatique. Dès lors ce n'était plus seulement l'Angleterre et l'Autriche-Hongrie qu'on voyait en face de soi; d'un jour à l'autre, ce pouvait être aussi l'Allemagne elle-même. Le coup était parti de Berlin.

Entre la Russie convoitant tous les pays slaves, l'Italie revendiquant le Trentin et Trieste, l'Autriche-Hongrie s'était vue dans la nécessité d'associer sa fortune aux destinées de l'Allemagne. Elle devint ainsi son alliée, ou, plus exactement, son auxiliaire forcée. Quant à lord Beaconsfield, en possession de la convention du 4 juin, que ne pouvaient ignorer certes ni M. de Bismarck ni le comte Andrassy, il vit sans déplaisir l'Autriche-Hongrie allant, en territoire slave, élever un obstacle de plus devant les ambitions du panslavisme moscovite.

Quel fut pour la Russie le bilan de cette guerre si inconsidérément entreprise et dans laquelle, dit-on, le tzar Alexandre ne fut entraîné qu'à son corps défendant? Elle a coûté plus de 200 000 hommes et 2 milliards 750 millions de francs. Et qu'a-t-on obtenu en retour de ces énormes sacrifices? La rétrocession de la Bessarabie, échangée contre la Dobrutscha; puis Kars, Batoum et Ardahan, avec une faible portion de territoire en Asie mineure. Faut-il parler de l'indemnité de guerre? Comment la Turquie, réduite à la banqueroute, pourra-t-elle jamais s'acquitter de cette nouvelle dette? Au point de vue moral, la Russie a plus perdu qu'elle n'a gagné : cette guerre de conquête a été présentée, mais en vain, sous des apparences libératrices; le sentiment public ne s'y est pas trompé; et ces sortes d'aventures ne sauraient trouver grâce devant la

conscience des nations modernes. Au point de vue politique et international, l'évidence des choses nous force à constater un amoindrissement de la puissance russe. Pour l'empire des tzars, la Turquie n'était pas un voisin incommode; amie et forte encore, sa résistance l'a prouvé, elle couvrait et protégeait comme un rempart sa frontière méridionale. Du côté de l'ouest, la Russie pouvait remplir un beau rôle, celui de conciliateur et d'arbitre dans les conflits européens. On l'eût écoutée partout et même à Berlin si, dans l'intérêt de la justice et de la paix, elle eût fait sentir le poids de son influence et au besoin celui de son épée. Son irruption dans la péninsule des Balkans, le coup terrible qu'elle a porté à la Turquie, cette politique de conquête non seulement lui ont beaucoup nui dans l'esprit des peuples d'Europe, mais ces faits ont en outre profondément modifié, et à son détriment, les rapports de plusieurs grands États entre eux et avec elle-même. Ils ont fourni à l'Angleterre le prétexte et l'occasion de s'emparer de l'île de Chypre et d'établir son protectorat effectif sur l'Asie mineure; à l'Autriche, de mettre en pratique sa devise : *Drang nach Osten* (l'élan vers l'Est); à l'Allemagne, d'imposer à celle-ci une politique commune, acceptée à Vienne comme une nécessité inéluctable; à M. de Bismarck, de mettre au service de ses conceptions les forces militaires de deux grands empires formant au centre de l'Europe une agglomération de soixante-dix millions d'hommes. En résumé, la Russie a épuisé ses finances, usé son matériel de guerre; elle s'est moralement, politiquement et matériellement affaiblie, diminuée, quoique territorialement agrandie. Certes, à Saint-Pétersbourg on avait rêvé d'autres succès que l'affranchissement des Bulgares, alors que la voix publique se lamentait, en Pologne et en Russie même, sur le sort de tant de millions d'hommes opprimés par le plus violent arbitraire; on poursuivait de plus brillants résultats que ceux qui figurent au bilan de cette guerre. Mais cet éclatant triomphe un moment entrevu à Saint-Pétersbourg et à Moscou, le désirait-on et le voulait-on à Berlin?

Si à la cour du tzar Alexandre, proche parent et ami intime de l'empereur Guillaume, on s'est abandonné à pareille illusion, le prince Gortschakoff a-t-il pu la partager? Il était mieux placé que personne pour savoir que M. de Bismarck n'est point du tout l'homme de la politique sentimentale. Il n'est pas davantage l'homme des principes absolus, quels qu'ils soient. En 1866, lorsqu'on lui demandait comment il entendait concilier le suffrage universel, les droits d'un parlement allemand, affirmés, proclamés par lui, avec sa façon plus que cavalière de traiter la Chambre des députés de Prusse qui repoussait le budget militaire, il n'hésitait pas à répondre : « Je me sers de ces moyens-là à défaut d'autres. » Le grand politique est dans ces dix mots. Peu lui importe la voie, pourvu qu'elle le mène au but qu'il veut atteindre. Ce qu'il croit être l'intérêt de l'Allemagne étroitement associée à la fortune de la Prusse et des Hohenzollern, voilà son seul mobile et son unique guide. On est donc logiquement amené ici à se demander si cet intérêt exigeait que la Russie parvînt à un degré extraordinaire de puissance; si le chancelier de Berlin pouvait désirer que le tzar de toutes les Russies allât arborer son étendard sur Sainte-Sophie de Constantinople; s'il devait vouloir que la domination moscovite s'étendît sur la péninsule des Balkans et sur la mer Noire, qu'elle barrât le chemin entre l'Europe, entre l'Allemagne elle-même et le monde oriental. Poser la question, n'est-ce pas la résoudre?

A Berlin, on félicita les Russes sur leurs victoires si chèrement achetées. On applaudit à la prise de Plevna, qui coûta tant de vies humaines et tant de roubles. On affecta même de se maintenir dans une attitude bienveillante en face du traité de San Stefano, qui souleva les protestations de l'Europe. Au congrès de Berlin, on fit montre du plus parfait désintéressement; mais, au grand dépit des plénipotentiaires russes désillusionnés, on appuya, on fit adopter cet article 25 qui attribuait une part de prise à l'Autriche-Hongrie et qui en même temps annonçait une évolution manifeste dans la politique internationale de l'Allemagne. La vieille alliance prusso-russe n'était plus; une nouvelle alliance était née, l'alliance austro-allemande.

III.

Était-ce un don gratuit que l'empereur et roi de Berlin faisait à l'empereur et roi de Vienne en lui faisant accorder par le congrès de Berlin le droit d'occuper de suite la Bosnie et l'Herzégovine et éventuellement le sandjak de Novi-Bazar? Dès le lendemain de Sadowa, les feuilles officieuses de Berlin disaient et répétaient que la mission des Habsbourg était terminée en Allemagne, mais qu'une nouvelle mission s'offrait à eux, grande et belle, du côté de l'Orient et dans les provinces slaves de la Turquie. On ne prit guère alors ce langage au sérieux; on traita ces projets de chimériques et de dérisoires. Il est permis de supposer que le comte Andrassy, qui remplaça dans la direction des affaires austro-hongroises l'adversaire de M. de Bismarck, le comte de Beust, n'envisagea point les choses de cette manière-là. On le vit en effet, dès son arrivée au pouvoir, se rapprocher du chancelier d'Allemagne et préparer les voies à un rapprochement, à une entente des deux cours et des deux gouvernements. Nous ne pouvons ici rappeler que les événements les plus récents, qui sont très éloquents, et quelques dates qui ne sont pas moins significatives.

Voici d'abord un fait qui prouva dès le 11 octobre 1878 la réconciliation des deux cours. Ce jour-là, un traité fut signé à Vienne entre le comte Andrassy, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, et le prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne, en vertu duquel était supprimé l'article 5 du traité de Prague (23 août 1866). Cet article stipulait ceci : les populations des districts du nord du Schlesvig « seront de nouveau réunies au Danemark si elles en expriment le désir par un vote librement émis ». C'était donc le droit national de ces populations danoises qui était sacrifié par le traité du 18 octobre pour un motif signalé en ces termes par le préambule du traité : « Les conditions de la rétrocession n'ont pas encore été remplies conformément au traité de Prague. L'empereur d'Allemagne a fait connaître,

l'importance qu'il attache à l'abrogation des clauses en question. L'empereur d'Autriche a reconnu les difficultés qui s'opposent à la mise en pratique du principe établi par l'article 5 et a résolu de donner une preuve du désir qu'il éprouve de voir se resserrer les liens d'amitié entre les deux empires. » On remarquera que cet arrangement fut conclu entre Berlin et Vienne au moment où les troupes autrichiennes envahissaient la Bosnie et l'Herzégovine. Ainsi fut mis le premier sceau à la récente alliance des deux empires.

Au mois d'août 1879, l'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph se rencontrèrent à Gastein, dans cette même ville où ils s'étaient trouvés déjà ensemble le 14 août 1864. Ils y avaient alors signé une convention célèbre, « pour régler l'exercice et le partage des droits acquis en commun sur les duchés de l'Elbe ». Cette convention avait été déchirée à Sadowa; le Hohenzollern avait enlevé au Habsbourg sa part du butin pris sur les possessions du roi Christian IX de Danemark. Ces souvenirs n'empêchèrent point les deux souverains de s'embrasser fraternellement. Et, peu de jours après, M. de Bismarck étant arrivé, lui aussi, à Gastein pour boire à cette source de Jouvence, le comte Andrassy vint l'y rejoindre le 26 août. Cette entrevue eut pour conséquence presque immédiate l'occupation du sandjak de Novi-Bazar, jusque-là mise en doute et de jour en jour ajournée. Les troupes autrichiennes franchirent la frontière sur deux points le 9 septembre.

A peine ce fait accompli, le chancelier d'Allemagne fit officiellement annoncer sa prochaine arrivée à Vienne. Il fut reçu à la cour d'Autriche, le 21 septembre, avec des honneurs presque royaux; et la population acclama celui qui, en 1866, avait poussé l'Autriche-Hongrie jusqu'au bord de l'abîme. A partir de ce moment, on parla ouvertement, à Berlin comme à Vienne, d'une alliance entre les deux empires, sans que ces dires rencontrassent dans l'une ou l'autre capitale aucun démenti officieux.

Le 8 octobre dernier, en ouvrant le parlement ou Reichsrath autrichien, l'empereur François-Joseph déclarait que « la tâche du gouvernement serait de consacrer toute son attention aux relations économiques de l'empire avec l'Orient ». Et le 21 décembre suivant, parlant aux délégations d'Autriche et de Hongrie, qui se réunissaient à Vienne pour délibérer sur les affaires communes de la monarchie, il disait : « *Nos relations intimes* avec l'empereur d'Allemagne me fournissent une nouvelle garantie de la tranquillité générale qui va s'établir et permettre au travail pacifique de se développer complètement. » D'après ces paroles officielles, on voit que la nouvelle alliance avait un double but politique et économique. Politique : c'était l'exécution du traité de Berlin, qui, dans les articles officieux et dans les discours prononcés par des ministres, notamment par M. le baron de Haymerlé, successeur du comte Andrassy, a été signalé à maintes reprises comme le fondement même de la paix de l'Europe. Économique : c'était une réforme considérable à introduire dans les tarifs de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, la formation d'une union ou ligue douanière où l'on s'accorderait de nouveaux avantages réciproques, particulièrement en ce qui concerne le transit, et qui devait surtout favoriser le développement du commerce et de l'industrie des deux empires dans leurs relations avec l'Orient. Des négociations douanières se sont ouvertes, en effet, à Berlin, dès le mois d'octobre dernier; elles n'ont abouti encore qu'à une convention provisoire et vont se poursuivre incessamment en vue d'un traité définitif.

Au côté politique de l'alliance s'est rattachée dans ces derniers mois, en Autriche-Hongrie, une autre question très importante : la question militaire. Au lendemain de Sadowa, l'organisation de la défense nationale avait été établie à Vienne et à Pesth par une loi de 1868, fixant à 800 000 hommes et pour dix années consécutives l'effectif des forces actives de la monarchie. En 1878, cette loi avait été prorogée pour une année. L'empereur François-Joseph demandait avec la plus vive insistance que la même organisation militaire fût maintenue pour une nouvelle période de dix ans. Le 8 octobre dernier, il déclarait au Reichsrath que « la monarchie austro-hongroise doit toujours être en état de faire sentir tout le poids de son influence dans le cas où les événements la mettraient dans la nécessité de protéger ses intérêts ». Cependant ce projet, qui imposait aux populations des charges excessives, rencontrait une très forte opposition dans le parlement et dans l'opinion. Pour en triompher, on eut recours à des moyens extraordinaires : le souverain intervint personnellement auprès des chefs de la fraction opposante; les journaux officieux de Berlin annoncèrent que *les relations intimes* ne produiraient leur effet que si l'effectif de 800 000 hommes était maintenu en Autriche-Hongrie; et enfin, à Vienne, des ministres allèrent jusqu'à appuyer de leur parole ces étranges révélations. La loi militaire fut votée et immédiatement promulguée à la grande joie de l'empereur François-Joseph, qui en exprima sa satisfaction dans un billet autographe adressé au chef du cabinet autrichien, M. de Taaffe.

Enfin, le 15 janvier dernier, devant les délégations austro-hongroises réunies à Vienne pour délibérer sur les affaires communes aux deux parties de la monarchie, M. de Haymerlé a fait plusieurs déclarations qui achèvent de mettre en pleine lumière la plus récente combinaison de « l'ermite de Varzin ». Le successeur du comte Andrassy a dit que cette entente des deux puissances avait été préparée depuis longtemps par celui-ci avec M. de Bismarck, qu'elle tendait à un but pacifique, et qu'elle avait « ses racines dans la communauté des intérêts, dans la concordance des vues politiques, dans l'amitié des souverains, dans les sympathies des populations ». Il a ajouté que non seulement elle existait sur toutes les questions, mais qu'elle allait même jusqu'à l'identité dans la façon d'en envisager les conséquences possibles. M. de Haymerlé a déclaré enfin que « ni la Russie, ni la Turquie, ni qui que ce soit en Europe n'a le droit d'exiger la fin de l'occupation du sandjak de Novi-Bazar. Toutes les résolutions du congrès de Berlin ont été, a-t-il dit, prises à l'unanimité et, en conséquence, ne peuvent être rapportées qu'à l'unanimité ». Si quelque doute pouvait exister encore

à Saint-Pétersbourg sur l'évolution, sur la volte-face de Berlin, ne tomberait-il point devant ces paroles ministérielles?

Après cela, nous sommes en droit de conclure. Les plans préparés de longue main par M. de Bismarck avec le comte Andrassy ont pleinement réussi en 1879. Le chancelier de Berlin a fait de l'Autriche-Hongrie son obligée et son alliée, ou, pour mieux dire, son auxiliaire. Il a amené le vaincu de Sadowa à annoncer à l'Europe son accord avec le vainqueur qui l'a expulsé de l'Allemagne. Il a amené l'Autriche-Hongrie à déplacer son axe politique, à diriger son action vers les provinces slaves de la Turquie, à tenir ouvertes les routes stratégiques et commerciales vers Salonique et la mer Égée, à se placer en sentinelle avancée devant la Russie dans la péninsule des Balkans. Cette politique s'appuie sur le traité de Berlin, dont on fait le gage de la paix; au besoin, elle s'appuierait sur les forces militaires des deux empires, si à Saint-Pétersbourg on s'avisait de la vouloir contrecarrer. Et c'est, en définitive, l'Allemagne qui, après avoir entretenu les illusions, encouragé les espérances du tzarisme conquérant, lui inflige à cette heure la plus amère déception; elle qui, ayant retiré tout le profit possible de son alliance avec la Russie, tourne brusquement le dos à celle-ci et lui dit : « Tu n'iras pas à Constantinople, tu ne feras pas un pas de plus dans le monde slave. » Voilà pourquoi, dernièrement, M. de Bismarck n'a pas cru devoir attendre à Berlin la visite de son vieil ami le prince Gortschakoff.

J. Vilbort.

FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER.

PHILOSOPHIE

COURS DE M. D. NOLEN

La science du beau et ses récents interprètes.

Messieurs,

Les hommes ont longtemps joui de la beauté, comme ils ont joui de la nature, sans chercher à la comprendre. Le langage délicat ou émouvant des sons, des couleurs et des lignes a été entendu et parlé par eux bien avant qu'ils aient tenté d'en expliquer la formation et de le ramener à des règles. S'il a fallu tant de siècles pour que la science véritable des formes multiples de la parole humaine commençât à se constituer; si la grammaire n'a été pendant longtemps que le code arbitraire et changeant de l'usage et du goût, au lieu d'être l'interprète docile des grandes lois de la nature; si elle n'a pris naissance enfin que dans notre siècle avec les Burnouf et les Bopp, comment être surpris que cette autre langue, plus riche encore et plus mobile, de la beauté, que nous parlent à la fois la nature et l'art, attende encore ses grammairiens et qu'elle continue de défier l'effort des philosophes?

Les Grecs, dont le curieux et hardi génie osa, le premier, jeter sur le monde et sur l'homme un regard scrutateur, s'arrêtèrent devant le mystère de la beauté comme saisis d'une sorte d'émotion religieuse. C'est que la beauté fut leur dernière, comme elle avait toujours été, au fond, leur principale divinité. Leurs poètes en étaient les prêtres; et leurs cités nous apparaissent comme des temples que le génie des artistes avait pour mission de rendre de plus en plus dignes de ce culte national. Quoi d'étonnant si, en nous parlant de la beauté, l'auteur du *Banquet* et du *Phèdre* nous décrit, avec les accents d'un croyant, ses élans mystiques vers l'objet de son suprême amour et l'extase où le plonge la vision céleste qui récompense son effort? On comprend que les plus grands philosophes de la Grèce, d'accord avec le langage populaire, ne voient dans l'enthousiasme du génie créateur qu'une sorte de possession divine, et que les beautés de la nature ne manifestent à leurs yeux que l'action mystérieuse d'un tout-puissant artiste. Une philosophie du beau qui se présente à nous avec tous les caractères d'une religion de la beauté, voilà l'esthétique de Platon. Et, longtemps après lui, il semble que l'esthétique ne puisse être autre chose.

Quand, après la longue nuit du moyen âge, l'âme humaine, au souffle du génie grec, reprend intérêt à la vie et à la beauté, et que les philosophes et les artistes reviennent à l'envi au culte trop longtemps délaissé de la nature, c'est à la métaphysique de Platon que l'esthétique renaissante emprunte ses principes et son langage. La beauté reste pour les nouveaux platoniciens une divinité, dont ils célèbrent les mystères sur le ton des hiérophantes. Les jardins de Laurent de Médicis, comme autrefois ceux d'Académus, voient se réunir autour de l'autel élevé à Platon les fidèles du culte restauré, auquel préside le Magnifique.

Et pourtant, c'est au moment même où l'idéalisme de Platon semble à tout un monde d'artistes incomparables le dernier mot de l'esthétique, qu'une philosophie se lève qui va disputer les intelligences modernes à la métaphysique des Grecs. Au mysticisme des anciens et récents platoniciens la science d'un Copernic et d'un Galilée oppose, avec l'autorité des grandes découvertes, les enseignements de l'expérience et du calcul. Et bientôt Descartes et Hobbes proclameront le mécanisme l'unique méthode de la recherche scientifique. Les Grecs avaient décrit la nature en artistes : les nouveaux philosophes veulent l'analyser en savants. La lutte ne tarde pas à s'engager entre les deux tendances. Fort d'un passé glorieux et assuré du concours des intelligences éprises d'art et de poésie, l'idéalisme résiste d'abord avec succès aux coups de son adversaire. La métaphysique demeure l'inspiratrice ordinaire, la conseillère préférée des esprits philosophiques.

De grandes intelligences, sans doute, essayent de faire leur part à l'idéalisme et à la science. Les deux hommes qui représentent, à nos yeux, le point culminant de cette généreuse tentative, dont le succès définitif est encore bien éloigné de nous, Leibniz et Kant, tracent d'une main sûre les deux seules voies entre lesquelles puisse hésiter une philosophie capable de comprendre et l'homme et la nature, et de soutenir avec une égale énergie la spontanéité de l'esprit et le mécanisme de la matière. Mais, de ces deux faces de la vérité totale, Leibniz et Kant ont principalement étudié la

première : et c'est une métaphysique du beau, comme du vrai et du bien, que nous trouvons surtout chez eux.

Kant, pour ne parler ici que de celui dont la doctrine esthétique est la plus développée, cherche exclusivement en nous, non en dehors de nous, les causes de nos jugements sur le beau. Mais l'âme humaine dont il analyse ainsi les impressions est l'âme parvenue à un degré élevé de son développement : c'est l'âme d'un homme du XVIIIe siècle, riche de toutes les associations d'idées et de sentiments que la lente éducation des siècles y a déposées successivement. On comprend, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, tout ce qu'une pareille méthode a d'incomplet. Malgré cette réserve, nous ne saurions assez admirer la finesse et la profondeur des analyses de Kant. On relira longtemps les théories originales de la *Critique du Jugement* sur la distinction de la vérité scientifique et de la vérité esthétique, sur le caractère essentiellement désintéressé des émotions du beau, sur la liberté parfaite et la paix divine qu'y goûte l'âme dans l'harmonie de sa double nature rationnelle et sensible.

Tandis que Kant se borne volontairement à l'analyse de nos jugements esthétiques, c'est le principe vivant, créateur, auquel les beautés de la nature, comme celles de l'art, doivent être rapportées, que Schelling aspire à connaître dans sa mystérieuse essence. Il transporte hardiment en dehors de l'âme humaine, au sein du principe de la nature, de l'âme du monde, comme il l'appelle quelque part, les opérations fondamentales dont la pénétrante analyse de Kant sur l'activité réfléchie du *moi*, dont ses propres observations sur l'activité instinctive du génie lui ont appris l'existence. L'art de la nature est identique à l'art humain, et n'en diffère que par le degré. Le principe divin qui anime le monde ne fait qu'assujettir, avec une puissance infinie et sans les hésitations et les contradictions de notre réflexion bornée, la matière docile à l'idéal éternel qu'il conçoit. Cette victorieuse spontanéité de la nature ne se rencontre-t-elle pas d'ailleurs, en une certaine mesure, dans les manifestations les plus parfaites de l'art humain? Comme Platon, Schelling fait de l'inspiration créatrice une véritable possession divine. En nous comme en dehors de nous, l'éternel Démiurge réalise les types sans nombre d'une perfection progressive; et le génie humain n'est, comme la nature, et le poète comme la fleur, que l'instrument passif, également inconscient, d'une force supérieure. Pour Schelling ainsi que pour Platon, la vie de l'univers n'est que l'expansion d'une puissance essentiellement esthétique.

Hegel développe, mais avec plus de méthode, les principes posés par Schelling. L'esthétique est chez lui subordonnée à la logique. Il reproche à son devancier de n'avoir pas distingué suffisamment l'art éternel de l'art humain; d'avoir trop oublié que, sous la spontanéité et le caprice apparent des beautés réalisées par la nature, se cachent une logique, un déterminisme absolus. Hegel revient ici au véritable enseignement de l'esthétique platonicienne. On ne peut en finir, en effet, avec l'idéalisme hégélien qu'en rejetant, avec Hegel, et Platon et tous les métaphysiciens qui se sont inspirés de ce dernier. Quoi qu'il en soit, la philosophie de Platon et celle de Hegel se donnent la main à travers les siècles pour fonder l'esthétique sur la métaphysique ; et le mécanisme scientifique n'a presque rien à faire dans cette explication tout idéaliste de la beauté. La pensée humaine se retrouve, après deux mille ans, au même point où le plus grand interprète de la sagesse grecque l'avait portée.

Était-il possible que l'esthétique eût dit son dernier mot avec Hegel et qu'il n'y eût plus qu'à corriger dans le détail les affirmations trop précipitées du théoricien?

La science cependant poursuivait son œuvre au milieu des triomphes bruyants de l'idéalisme. L'empire de la théorie mécanique s'étendait de plus en plus sur la matière et sur la vie. Le jour était arrivé même où la pensée, elle aussi, allait être soumise à ses prises.

Nous avons vu, il y a deux ans (1), comment la psychologie s'était transformée sous cette action progressive du mécanisme scientifique : l'esthétique ne pouvait y échapper longtemps. Sur ce terrain spécial, la lutte devait être très vive entre les partisans exclusifs soit de l'idéalisme, soit de la méthode adverse. C'est cette lutte que je voudrais vous esquisser aujourd'hui, et dont je me propose de décrire longuement les phases les plus intéressantes. Les considérations historiques qui précèdent étaient nécessaires pour vous en faire entendre les origines et mesurer la portée.

Ce n'est pas de la France que devait partir la réaction contre l'esthétique idéaliste. Non pas que l'école éclectique fût restée indifférente au problème de la beauté. De toutes les questions auxquelles s'appliquait sa curiosité psychologique, celle-là provoquait plus que toutes les autres son complaisant intérêt. La riche imagination du maître, le remarquable talent d'écrivain des principaux disciples la tournèrent de bonne heure dans cette direction. L'enseignement obscur, mais si fécond, des premières années, alors que Cousin et ses élèves s'essayaient en commun à édifier la doctrine, revenait avec insistance sur les problèmes d'esthétique. Les facultés du professeur s'y sentaient plus à l'aise et s'y déployaient avec une incontestable autorité. Les essais d'alors contenaient les germes des brillants développements auxquels l'esthétique éclectique devait aboutir dans le livre du *Vrai*, du *Beau* et du *Bien*. Ils avaient, dans l'intervalle, inspiré l'enseignement qui réunissait en 1826 autour du sincère et pénétrant Jouffroy un cercle de libres et curieux auditeurs. On ne saurait assez louer, dans les livres des deux maîtres de l'esthétique française, ici la finesse et l'exactitude des analyses, là le souffle élevé et l'éloquence communicative. Ce n'est pas un médiocre honneur pour ces remarquables esquisses d'avoir inspiré le traité considérable où l'ingénieux et savant M. Lévêque vint compléter l'œuvre de ses illustres devanciers. Mais l'idéalisme platonicien et la métaphysique de Leibniz ont fourni les traits principaux de la doctrine : dans l'école éclectique comme dans l'école de Hegel, l'esthéticien n'a rien à apprendre des sciences positives.

Il était réservé aux savants allemands de faire entendre

(1) Voy. la *Revue* du 5 janvier 1878.

la première protestation contre l'insuffisance de l'esthétique idéaliste.

L'illustre physicien Helmholtz donna en quelque sorte le signal de la lutte par son *Optique physiologique* et sa *Théorie physiologique de la musique*. Les célèbres conférences sur *l'Optique et la Peinture* et sur *l'Harmonie musicale* popularisèrent la théorie nouvelle et en étendirent les conséquences à la technique des beaux-arts. De ces curieuses recherches, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, du génie de l'expérimentateur, de l'exactitude du mathématicien ou de la sagacité du penseur, découlaient des vérités bien propres à confirmer les hypothèses d'un Schelling et à ravir un philosophe, mais que l'imagination toute seule d'un métaphysicien n'eût jamais découvertes. Il était réservé au pur physicien de montrer avec évidence que nos sensations musicales les plus simples en apparence supposent le travail, le choix intelligent d'un mathématicien inconscient qui prépare en nous en quelque sorte les matériaux multiples que le génie fait servir ensuite à ses fantaisies. Ainsi se trouve justifié le pressentiment du vieux Pythagore, que les nombres président au mouvement universel, à celui de la pensée comme à celui de la matière. Ainsi est démontrée la profonde sentence du grand Leibniz : *Arithmetica musica nescientis se numerare animi* (la musique, c'est l'arithmétique d'un esprit qui calcule sans en avoir conscience).

Les belles théories d'Helmholtz sur l'intensité, la hauteur, le timbre des sons, les dissonances et les consonances musicales, sur les formes diverses de la mélodie et de l'harmonie, n'apportent pas seulement à l'esprit une satisfaction philosophique. De même que la science véritable de la grammaire sert aux progrès de la langue en corrigeant les erreurs de la coutume et du faux goût, ainsi l'étude physiologique des sensations nous découvre, dans les habitudes et les préférences actuelles de notre sens musical, des imperfections et des lacunes inattendues. Des musiciens expérimentés comme Blaserna, Hanslich, William Pole, ont étendu ces considérations. La comparaison des formes successives de l'art musical, surtout de la musique grecque et de la nôtre, a conduit à formuler contre notre système musical des critiques qui ne paraissent pas sans fondement, et à provoquer des innovations dont l'avenir sans doute décidera la valeur, mais qui ouvrent, en tout cas, un champ nouveau aux tentatives du génie (1).

L'*Optique* de Helmholtz n'a pas rendu de moindres services à la peinture. La détermination rigoureuse des lois géométriques qui président à la perspective linéaire, l'analyse des causes d'où dépendent l'éclairement des objets, l'harmonie et l'effet des couleurs, ont permis de traduire en formules scientifiques les règles suivies depuis des siècles par l'instinct divinateur des grands peintres. En justifiant par la théorie les inspirations des génies classiques, Helmholtz prévient l'innovation maladroite et avertit la négligence de ceux qui les méprisent ou les ignorent. Il montre, en même temps, que dans la partie technique et, à ce qu'on croit, inférieure de son art — l'imitation des objets naturels — le peintre n'est pas simplement le copiste servile de son modèle. Les accords qu'exécute réellement la nature dans la combinaison des lignes, des couleurs, de la lumière et de l'ombre, il les transporte, pour ainsi dire, sur une échelle différente, mieux appropriée aux conditions physiologiques de la vue, aux ressources limitées de son art. Il nous rend les mêmes impressions, mais par des moyens tout autres. Helmholtz apporte ainsi le décisif commentaire de l'expérimentation physique à ce principe fondamental de la philosophie de Kant : que la part de l'esprit ou du *moi* est beaucoup plus grande que celle des objets extérieurs dans les opérations les plus élémentaires, comme les plus hautes, de la pensée esthétique.

En même temps que Helmholtz commençait ses ingénieuses découvertes, un éminent mathématicien, Zeising, dans sa *Nouvelle Théorie des proportions du corps humain,* démontrait la célèbre loi connue sous le nom de principe de la « section dorée », et nous révélait un nouvel et curieux aspect de cette géométrie inconsciente qui préside aux œuvres plastiques de la nature et de l'art. Selon Zeising, la beauté esthétique ne se rencontre dans les sections faites sur une ligne horizontale ou verticale, que là ou règne une proportion géométrique entre les parties et le tout divisé; où, par exemple, la somme des deux moindres sections d'une ligne partagée en trois parties est avec la section la plus grande dans le même rapport que celle-ci à la ligne totale. D'habiles observateurs, comme Wundt et Fechner, ont établi, après Zeising, que la loi trouvait une éclatante confirmation dans les œuvres les plus belles de l'architecture et de la sculpture classique, dans les proportions du Parthénon, des Propylées ou d'une cathédrale gothique, comme dans celles du corps humain.

Toutes ces curieuses analyses ne constituent, sans doute, que les premiers chapitres d'une sorte de grammaire des beaux-arts; mais elles ne nous intéressent et ne nous instruisent pas moins que les découvertes presque aussi récentes de la philologie comparée. Une logique admirable, ici celle des idées que les mots traduisent, là celle des relations numériques ou géométriques des sons, des couleurs et des formes, nous révèle en traits saisissants la merveilleuse sûreté de la raison instinctive qui se joue dans les produits de la nature comme dans les œuvres du grand art.

L'un des partisans les plus convaincus de la loi de Zeising, l'éminent physicien et philosophe Théodore Fechner (1), a rassemblé, en 1876, dans deux volumes, les résultats auxquels l'avait conduit, sur les multiples problèmes de la science du beau, l'application poursuivie pendant de longues années des principes de la méthode expérimentale. Il demande résolument que l'esthétique renonce aux discussions sur l'essence du beau et du génie créateur; qu'elle enregistre scrupuleusement et patiemment les faits au lieu d'imaginer des théories; qu'elle s'abstienne de dicter des lois à l'artiste

(1) Voy. sur ce sujet les remarquables études de M. Charles Lévêque dans le *Journal des savants* de 1879.

(1) Fechner, *Vorschule der Æsthetik*. — 2 vol. Breitkopf. Leipzig, 1877.

original et qu'elle consente à en recevoir de lui. A l'appui de sa méthode, Fechner apporte ses découvertes, les nombreuses observations dont s'est enrichie entre ses mains l'esthétique nouvelle. Bornons-nous à mentionner ici ses ingénieuses théories sur le rôle de l'association des idées dans la formation de nos jugements et de nos plaisirs artistiques; sur le débat toujours ouvert entre les partisans exclusifs de la ligne et ceux de la couleur, entre les amis de la forme et ceux de la matière dans les œuvres de la peinture. La riche variété des faits, la nouveauté non tant sans doute des conclusions que de la méthode, et aussi le contraste de ces procédés strictement empiriques et mathématiques avec la brillante imagination et les préoccupations profondément religieuses que trahissent d'autres œuvres de Fechner : tous ces motifs très divers d'intérêt font assurément de l'*Introduction à l'Esthétique* une des productions les plus curieuses de la nouvelle école.

D'ardents investigateurs s'élancent bientôt dans la voie ouverte par Helmholtz et Fechner. Signalons ici la *Physiologie du beau* de Byck (1) surtout, et la deuxième partie du second volume des *Analyses psychologiques* d'Horwicz (2). Dans ce dernier ouvrage, l'explication des plaisirs du beau est, comme celle de toutes les autres formes de la sensibilité, ramenée à l'analyse des impressions purement sensorielles et des phénomènes organiques qui les accompagnent. Les *processus* inférieurs de l'activité nerveuse et animale doivent rendre compte des modes supérieurs de l'activité psychique. L'esthétique devient la physiologie du beau et ne dédaigne pas d'en emprunter le nom.

Nous retrouvons la même tendance, mais avec une préoccupation nouvelle, dans les écrits de l'école évolutionniste : nous passons ici d'Allemagne en Angleterre.

Le grand principe dont le sens métaphysique de Spencer avait démontré la valeur spéculative, dont il appartenait au génie investigateur, au savoir prodigieux de Darwin de produire la justification expérimentale, n'a pas moins profité à l'esthétique qu'aux autres branches de la psychologie.

Spencer, dans le dernier chapitre de ses *Principes de psychologie,* aussi bien que ses disciples Bain et James Sully, fait reposer, comme Horwicz, les plaisirs du beau sur les *processus* physiologiques. Il en place la source dans le besoin d'utiliser un excédent de force nerveuse, de dépenser l'énergie accumulée et inactive des facultés psychiques dans les jeux de l'imagination esthétique. Fidèle au principe traditionnel de l'école anglaise, il voit aussi dans l'association, comme Fechner, un des facteurs prédominants de la jouissance du beau. Mais l'idée originale de sa théorie, comme de toute sa psychologie d'ailleurs, est d'appliquer à l'activité esthétique la théorie capitale de la conservation de l'énergie et de la continuité du progrès par le conflit perpétuel des deux lois de l'*intégration* et de la *différenciation.*

Darwin, dans le second de ses grands ouvrages, la *Sélection sexuelle,* entreprend de soumettre le monde de la beauté aux lois de l'évolution, comme il avait fait déjà celui des organismes. Ce ne sont plus seulement les fonctions et les formes nécessaires à la vie des individus et des espèces, mais encore les caractères esthétiques sans valeur physiologique, que les principes de la concurrence vitale, de l'adaptation et de l'hérédité doivent suffire à expliquer. Un mécanisme brutal comme celui des forces qui gouvernent la pure matière ou une finalité presque aussi aveugle que le pur mécanisme est chargée, tout en ne poursuivant que l'utilité, de réaliser par surcroît dans le monde des vivants la grâce et l'harmonie des lignes et des couleurs; d'enrichir, par exemple, le plumage des oiseaux et les formes des quadrupèdes des dons charmants, mais indifférents à la lutte pour l'existence, que l'œil de l'artiste admire. La théorie s'impose et entreprend résolument de nous donner la raison non seulement des beautés du règne animal, mais aussi des facultés esthétiques de l'homme, des plus hautes inspirations du génie comme de la diversité de nos goûts les plus modestes. Que Darwin et son école, dans cette tentative grandiose, aient rencontré de grandes vérités, il est puéril aujourd'hui de le nier. Il serait souhaitable assurément que les lois de l'évolution pussent rendre compte de tous les faits étudiés. La science obéit au précepte de Kant et à sa propre mission en poussant jusqu'à l'extrême, en ne s'arrêtant pas avant d'avoir épuisé, pour ainsi dire, l'application au monde physique du mécanisme et de la doctrine évolutionniste, qui n'en est qu'une légitime conséquence. Il n'en reste pas moins incontestable que la réalité ne se prête jusqu'ici qu'en partie aux exigences de la théorie. L'expérience, comme l'ont démontré à l'envi et Kœlliker et Nægeli et Wigand, pour ne parler ici que des naturalistes, est loin d'avoir encore justifié toutes les promesses des esthéticiens partisans de la sélection sexuelle.

Malgré tout, il est très curieux de suivre dans le détail les tentatives qui se sont inspirées, pour l'étude de la beauté, des principes de la doctrine de l'évolution.

Après avoir en 1877, dans son *Esthétique physiologique,* essayé de fondre ensemble les vues de Spencer et celles de Helmholtz, Grant-Allen (1) reprend cette année même, avec son *Traité sur le sens de la couleur,* l'un des problèmes qu'il n'avait, à vrai dire, qu'ébauchés dans son précédent ouvrage. Limitant cette fois son sujet, et touché sans doute de certaines critiques, il se propose de démontrer, par l'analyse des éléments et l'histoire du développement du sens des couleurs dans la série des êtres, depuis le plus obscur des animaux jusqu'à l'homme, que les principes de la physiologie nerveuse et ceux de l'évolution nous permettent une explication rigoureusement scientifique de nos sensations actuelles de couleur. L'approbation presque sans réserve

(1) A. Byck, *Die Physiologie des Schœnen.* — Leipzig, Schæfer, 1878.

(2) A. Horwicz, *Psychologische Analysen,* 2e vol., 2e partie. — Magdebourg, Fabor, 1878.

(1) Grant-Allen, *Physiological Æsthetics.*— London, King and Ce, 1877. — *The Colour Sense; its origin and development.* — Trübner, London, 1879.

donnée à cette théorie par des juges aussi compétents que James Sully et Delbœuf impose à notre examen attentif cette toute récente production de l'esthétique scientifique (1).

Vous avez tous présentes à l'esprit les belles et concluantes expériences de Darwin sur la fécondation des orchidées par les insectes. Partant de là, il vous sera facile, je crois, de suivre le raisonnement de Grant-Allen. Les fleurs comme les fruits doivent leur naissance, c'est-à-dire la riche diversité de leurs couleurs spécifiques, les premières aux insectes, les seconds aux oiseaux et aux mammifères. Les fleurs et les fruits ont développé, à leur tour, chez les animaux le goût et le sens des couleurs. La nouvelle faculté ainsi acquise a été ensuite appliquée par les animaux au choix non seulement de leurs aliments, mais aussi de leurs mâles et de leurs femelles. L'homme, qui n'est que le dernier venu dans la série zoologique, a hérité de ses ancêtres un sens déjà très exercé et, par le jeu de la sélection sexuelle, l'a porté à la perfection qui nous ravit aujourd'hui. Si les choses ne se sont point passées ainsi, conclut hardiment Grant-Allen, il faut renoncer à expliquer scientifiquement le phénomène des sensations de couleur dans les espèces vivantes ou recourir aux interventions mystérieuses d'une finalité métaphysique.

Ces derniers mots de l'auteur résument l'objet même du débat émouvant qui partage aujourd'hui les partisans de l'idéalisme philosophique et du mécanisme scientifique, aussi bien dans les questions d'esthétique que dans tous les problèmes de la matière, de la vie et de la pensée. Ils nous livrent, en même temps, le secret des adhésions passionnées que suscite la théorie de l'évolution, comme aussi des résistances tenaces qu'elle rencontre. Elle étale, en effet, dans le livre de Grant-Allen comme ailleurs, assez de preuves pour encourager bien des espérances ; elle présente assez de lacunes pour justifier bien des oppositions. La science et la libre philosophie n'ont, d'ailleurs, qu'à se féliciter des luttes incessantes qui s'engagent autour de la théorie de Darwin : les grandes hypothèses, qui provoquent les recherches et entretiennent les discussions, sont les ferments nécessaires de toutes les découvertes.

Vous vous sentez peut-être un peu déconcertés par la hardiesse des conclusions auxquelles nous entraîne le livre de Grant-Allen : sachez pourtant que nous devons à cet auteur la réfutation décisive d'une hypothèse plus paradoxale encore que la sienne, sur le développement du sens des couleurs dans l'espèce humaine. Vous n'avez pas oublié sans doute l'étonnement et le sourire d'incrédulité qui accueillirent, dans ces dernières années, les surprenantes révélations du professeur d'ophtalmologie Hugo Magnus et d'un illustre helléniste qui n'était rien moins que le chancelier Gladstone (2). Nous apprenions tout à coup que nos lointains ancêtres ne voyaient les objets extérieurs que comme enveloppés d'une nuance grise et uniforme. Les contemporains des *Védas* étaient parvenus à peine à distinguer le rouge du blanc. Les Grecs du temps d'Homère demeuraient encore étrangers à la sensation du vert des plantes et du bleu du ciel. C'est, en un mot, par une lente progression, par la différenciation graduelle des éléments sensibles de la rétine sous l'action de la lumière, que le sens des couleurs devait être arrivé au riche développement qu'il offre chez nous, et qui est loin de représenter le dernier terme de son évolution. Grant-Allen a l'honneur d'avoir fait justice de cette étrange théorie par une interprétation irréfutable des textes et des faits. Vous voyez que cet intrépide partisan de la méthode hypothétique n'admet pas indifféremment toutes les hypothèses et que le sens critique n'est pas aussi émoussé chez lui par l'esprit de système qu'on serait tenté de le croire au premier abord.

L'esthétique évolutionniste aspire surtout, comme vous le montre l'ouvrage de Grant-Allen, à expliquer les fonctions élémentaires de notre sens du beau ; mais, dans la secrète pensée de ses partisans, elle est bien destinée à étendre quelque jour aux facultés supérieures du génie et du goût les principes de la sélection et de l'hérédité. Il faut reconnaître cependant que, sauf la tentative un peu prématurée de Wundt dans son livre de psychologie comparée sur *l'Ame des hommes et l'Ame des bêtes*, ce difficile problème n'a été abordé qu'avec hésitation par l'école de l'évolution. Le récent opuscule de Berg (1) sur *la Jouissance musicale* ne saurait avoir sérieusement *la* prétention de résoudre en 58 pages une aussi grave question.

La nouvelle esthétique fait plus volontiers appel sur ce point aux travaux de la psychologie historique, représentée depuis de longues années, avec autorité et non sans éclat, en Allemagne par Waitz, Lazarus et Steinthal, en France par les multiples écrits de M. Taine. L'école de psychologues dont nous parlons a certainement éclairé d'une vive lumière le lien étroit qui rattache les productions du génie individuel au génie de la race et du temps, au milieu social et physique dans lequel elles ont pris naissance. Les livres de l'écrivain français nous permettent de juger la méthode de l'esthétique historique sous une de ses formes les plus intéressantes.

La science du beau n'est, aux yeux de M. Taine, qu'une branche des sciences physiques. Les œuvres de l'art sont, comme les fleurs, des produits des forces naturelles. Il faut goûter les unes et les autres avec la même vivacité, mais aussi avec la même impartialité. L'esthétique, en un mot, n'est qu'un chapitre de la botanique. On ne supprime pas pour cela l'idéal : il y a des degrés dans la beauté des individus d'une même espèce. La prédominance des caractères importants et constants sur les caractères variables et accessoires permet de reconnaître exactement les éléments nécessaires de chaque type spécifique et de déterminer avec la même rigueur l'idéal de la rose et celui de la jeune fille. En se fondant sur les règles de la méthode scientifique, le critique d'art est en droit d'attacher plus de prix au dessin qu'au coloris dans les œuvres de la peinture, ou, dans un autre genre, de placer la comédie d'intrigue au-dessous de

(1) Voy. sur ce sujet la *Revue* du 27 septembre 1879.
(2) Voy. sur ce point la *Revue* du 6 avril 1878.

(1) H. Berg, *Die Lust an der Musik*. — Berlin, Behr, 1879.

celle de caractère. Il n'y a place dans l'esthétique ni pour les règles arbitraires de la mode ni pour le prétendu absolu d'un idéal abstrait.

En résumé, messieurs, l'esthétique scientifique, qu'elle emprunte ses arguments à la physiologie, à la théorie de l'évolution ou à l'histoire, aboutit toujours à la même conclusion. La beauté est, comme tout le reste, un produit des forces naturelles, seulement une manifestation plus complexe, plus haute de leur développement. Il ne faut ni la rattacher à une finalité supérieure, ni en mesurer la perfection par son rapport à un idéal absolu. La beauté est, si l'on veut, le suprême achèvement de la nature, mais ses racines plongent dans les énergies communes à toute la matière. La contradiction est profonde et complète, vous le voyez, entre les conclusions de l'esthétique idéaliste et celles de l'esthétique expérimentale : l'une toute pénétrée de métaphysique, croyant à la beauté absolue, à la spontanéité du génie et des jugements esthétiques; l'autre exclusivement empirique, traitant l'idéal métaphysique de chimère, et la liberté d'illusion : celle-ci convaincue que les lois de la physiologie et de l'évolution suffisent à expliquer le monde de la beauté; celle-là saluant avec transport dans l'œuvre d'art la révélation de principes supérieurs à la matière et à la nature, comme l'écho d'une réalité supérieure et le présage de destinées plus hautes.

Malgré le retentissement des découvertes de l'esthétique positive, la cause de l'idéalisme était loin d'être perdue. Il y a évidemment trop de problèmes que le mécanisme scientifique est encore hors d'état de résoudre pour que ses adversaires se sentent découragés dans leur résistance. D'ailleurs n'est-il pas possible de concilier les revendications de l'idéalisme et les exigences du réalisme? Les tentatives trop oubliées de Leibniz et de Kant ne peuvent-elles être reprises ? Les principes essentiels de la métaphysique sont-ils aussi antipathiques qu'on le suppose trop volontiers aux aspirations légitimes et aux découvertes incontestées de la science ? En un mot, la finalité et le mécanisme, la spontanéité et la nécessité n'ont-ils pas également leur place et leur rôle dans la pensée et dans la nature?

C'est la vérité qu'entreprirent de démontrer, sous des formes et par des raisons différentes, mais avec une égale ténacité de conviction, les représentants des grandes écoles philosophiques. La lutte s'engagea avec une vivacité toute particulière sur le terrain de la science du beau.

Il appartenait surtout à l'école hégélienne de plaider, dans les problèmes d'esthétique, la cause menacée de l'idéalisme. Le nouvel hégélianisme (1), soit dans les écrits de Rosenkrantz, soit dans l'Histoire de Max Schasler ou le traité considérable de Vischer, maintient énergiquement, en face de ses contradicteurs, les principes métaphysiques du maître. C'est, on le sait, le suprême effort et l'incomparable originalité de la dialectique hégélienne de vouloir concilier le mouvement de la vie et de l'histoire avec la nécessité logique de l'idée. Les erreurs historiques et scientifiques de Hegel ont compromis quelquefois l'autorité de ce grand principe : à la lumière d'une science mieux informée, il est facile de les corriger. Les nouveaux hégéliens prêtent une oreille attentive aux enseignements de la physiologie et de l'histoire. Loin de les redouter, ils y voient des auxiliaires inespérés et efficaces de leur idéalisme. Le déterminisme physique ou historique est-il autre chose, après tout, qu'une des formes nécessaires, bien qu'inférieures, de la logique qui mène le monde? L'hégélianisme actuel n'en professe pas moins résolument qu'il faut recourir à des puissances supérieures aux forces mécaniques pour rendre compte de la beauté comme de la pensée. Il soutient que le génie est un don, une inspiration inexplicable par les seules lois de l'hérédité ou l'action du milieu, bien qu'il soit très disposé à faire une large part à ces influences.

Tout pénétré lui-même des idées de Hegel, l'auteur de la *Philosophie de l'inconscient* se montre plus ouvert encore et plus sympathique que les autres métaphysiciens à toutes les nouveautés des sciences positives. Le darwinisme lui-même n'effraye pas son libre idéalisme, qui ne revendique pour le principe absolu qu'il désigne par le nom de l'Inconscient qu'un *minimum* d'intervention dans le jeu des puissances de la nature. Sans doute on peut trouver, et de nombreux critiques se sont complus à l'établir, que dans le détail l'auteur oublie trop aisément les principes qu'il a posés; que son Inconscient intervient à tout propos, comme un *deus ex machina*, pour résoudre les difficultés qui embarrassent le philosophe. Malgré tout, reconnaissons que l'esthétique fournit de sérieux arguments au plaidoyer tenté par l'hégélianisme de M. de Hartmann en faveur des causes finales, et que le problème de la beauté lui a inspiré ses meilleures pages contre les prétentions du mécanisme scientifique.

Là sans doute n'est pas la seule originalité de l'esthétique de ce penseur. Son pessimisme résolu, son vigoureux effort pour amener à l'exactitude d'une vérité expérimentale ce qui n'était chez Schopenhauer qu'une théorie métaphysique et chez Leopardi qu'un sentiment personnel, telle est la doctrine qui a surtout enflammé la passion des amis comme des adversaires. Et c'est ainsi que nous avons vu paraître dans le même temps la réfutation implacable de James Sully (1) et l'apologie passionnée de Julius Bahnsen (2). Nous ne saurions nous dispenser d'insister sur les conséquences esthétiques du pessimisme, telles qu'elles s'étalent hardiment dans l'ouvrage de Bahnsen.

Du point de vue pessimiste, la tragédie devient la forme suprême de l'art, parce que la plus haute vérité y trouve son expression la plus éloquente. Les déchirements de la vertu aux prises non seulement avec la souffrance, mais avec ses propres scrupules; le néant des joies de la conscience,

(1) Consulter les savantes monographies de M. Ch. Bénard sur l'esthétique allemande dans la *Revue philosophique* de M. Ribot.

(1) James Sully, *On the pessimism.* — London, 1877. Voy. aussi le livre de M. Caro sur le même sujet.

(2) Voy. l'intéressante analyse de M. Burdeau, dans la *Revue philosophique*, t. V, p. 576.

cette dernière illusion des âmes stoïques : voilà ce que la tragédie nous fait entendre dans les drames d'*Œdipe*, d'*Antigone* ou d'*Hamlet*. La lutte, la souffrance sans trêve, sans espoir, forment ici-bas le lot des héros, des meilleurs. Que peut être après cela le destin des faibles, des ignorants, c'est-à-dire du grand nombre? La souffrance toujours, puis encore l'illusion, pire que la souffrance pour les fières intelligences. S'inspirer de ces sombres vérités, telle est la mission du poète tragique, telle est la plus haute fonction de l'art, selon l'esthétique de Hartmann et de Bahnsen.

Nous comprenons que le pessimisme ait eu ses grands poètes. On ne saurait lui contester la vertu de poser le problème de la destinée humaine, dans toute sa tragique grandeur, devant les intelligences oublieuses ou superficielles. Mais, quelque source d'émotion poétique qu'il renferme, nous croyons que les exigences de la vie et de l'action s'accommoderont toujours mal de cette philosophie de la désespérance et de l'anéantissement. Il peut être bon que la sombre note du pessimisme retentisse de temps en temps aux oreilles distraites de l'humanité; mais la continuité de cette sorte de glas funèbre ne tarderait pas à suspendre et à paralyser tous les ressorts de l'activité humaine.

A l'esthétique pessimiste, nous aimons à opposer les enseignements bienfaisants de l'optimisme de Lotze. Esthéticien érudit, ainsi qu'en témoigne son instructive *Histoire de l'esthétique*, Lotze a repris l'idéalisme de Leibniz pour le fondre avec les récentes théories de la science. A la lumière de la foi métaphysique, la vie du monde lui apparaît comme le développement d'un beau drame où tout être a sa place déterminée et nécessaire, où l'importance des rôles se mesure à l'excellence des créatures. Chaque acteur conserve son originalité, tout en concourant au dessein de l'ensemble. Et, partout présent, agit le poète éternel, dont la pensée inspire les acteurs, soutient et dirige le drame vers une fin digne de l'œuvre entière. Il n'est pas nécessaire, je crois, d'insister sur ces pensées leibniziennes pour vous faire saisir ce que la science du beau peut attendre d'une philosophie fondée elle-même sur une conception esthétique de l'univers.

Tandis que Lotze s'inspire de Leibniz, un autre penseur dont l'autorité va tous les jours grandissant dans le monde philosophique, le regrettable Lange, nous a laissé de l'art une théorie qui prétend faire revivre l'esthétique du criticisme kantien en la rajeunissant au contact des sciences contemporaines. A l'encontre du dogmatisme décidé des écoles idéalistes de notre temps, en opposition aussi bien avec l'optimisme des hégéliens ou de Lotze qu'avec le pessimisme de Hartmann, Lange nous déclare impuissants à connaître ce que les choses sont en elles-mêmes, à décider si le monde est bon ou mauvais, s'il est beau ou laid. Quelle place, en effet, accorder au beau dans la réalité physique, après que la critique et la science ont dépouillé à l'envi la nature de toutes ses propriétés esthétiques, de la couleur, du son, de la forme, et qu'ils l'ont résolue en une multitude infinie d'atomes combinés et dissociés éternellement par les lois brutales du mécanisme? Disons hardiment, avec Kant, que la beauté est un produit, ou, pour parler le langage de la *Critique*, une pure *catégorie* de la pensée. Nous nous plaisons à imaginer que le monde de la matière réalise les types conçus par un artiste divin; mais l'artiste divin, c'est notre propre esprit, qui crée d'abord en lui-même les types idéaux pour obéir à un besoin impérieux d'ordre et d'harmonie, et qui en revêt ensuite généreusement la pauvreté et la nudité de la nature. Quand le hasard ou, disons mieux, la nécessité aveugle des mouvements de la matière favorise et met en jeu notre faculté esthétique, nous célébrons l'art bienfaisant de la nature, oubliant que nous en sommes nous-mêmes le secret principe et le moteur. Si l'art ne projette aucune clarté sur l'essence mystérieuse de la réalité qui nous enveloppe, comme le croit l'idéalisme, il nous révèle un secret bien plus précieux pour nous : le secret de notre propre nature. Les vives jouissances qu'il nous procure nous traduisent les véritables aspirations de notre être. Il leur assure en même temps l'aliment qu'elles demandent en vain aux faveurs incertaines et toujours mêlées de la vie. Nous oublions dans le monde enchanté qu'il nous ouvre les misères, les déceptions de la réalité. Notre volonté puise en lui l'oubli et la force pour les combats que réclame d'elle le devoir, la seule vérité que nous puissions affirmer avec une absolue certitude. A cette hauteur, la mission de l'art se confond avec celle de la religion. Et Lange, en effet, croit que la religion de l'art sera la forme dernière et définitive de la religion, parce que seule elle n'a rien à redouter des coups de la critique et de la science. Qui songera jamais, s'écrie-t-il, à contester la beauté d'une madone de Raphaël ou d'une messe de Palestrina; et qui ne sortira toujours élevé et fortifié d'un commerce, d'une communion intime avec les œuvres du grand art? Pacifier et élever les âmes, n'est-ce pas, au fond, la fin principale de la religion?

La psychologie subtile sur laquelle repose cette haute conception de l'art et de sa mission sociale, la violence qu'elle fait à notre nature en nous interdisant impérieusement d'affirmer une autre certitude que celle de l'idéal moral ou du devoir, tiendront toujours éloignée de Lange, comme de Kant, la grande majorité des esprits. Pour n'être pas assez accommodée à la faiblesse humaine, leur doctrine n'en contient pas moins une haute vérité à laquelle l'esthétique d'aujourd'hui ne saurait demeurer indifférente.

Nous étudierons donc l'esthétique de Lange comme celle de Lotze, comme celle d'Hartmann et de l'école hégélienne. Nous leur emprunterons aux unes et aux autres les forts et durables principes de leur commun idéalisme, sans nous interdire de faire un choix entre leurs doctrines diverses. Mais nous nous pénétrerons aussi de la nécessité, à laquelle toutes ont obéi, de concilier enfin les grandes vérités de la métaphysique ou de la critique avec les recherches et les conquêtes récentes des sciences de la nature. A leur exemple, en un mot, nous essayerons de montrer que l'esthétique nouvelle ne sera édifiée solidement que sur le double fondement de la philosophie et de l'expérience.

Ne vous effrayez pas, messieurs, de voir la science du beau s'engager ainsi dans les abstractions de la métaphysique

et les inflexibles analyses de la méthode expérimentale. Ne redoutez pas pour la beauté, comme pour le dieu de Psyché, les clartés indiscrètes de la science ou la curiosité téméraire de la spéculation. L'avoir mieux connue, ce n'est pas la moins aimer : les yeux et le cœur du philosophe et du savant resteront toujours ouverts à ses magiques influences. Et si le mystère est nécessaire à ses séductions comme à celles de l'antique Éros, croyez bien que tous les efforts des esthéticiens ne réussiront jamais à lui arracher son dernier mot, à déchirer son dernier voile.

D. Nolen.

L'AMOUR, LES FEMMES ET LE MARIAGE

D'après Schopenhauer.

Stendahl disait : « L'Allemand rêve vingt ans, puis... il meurt sans conclure. » Le fondateur et le père de l'école pessimiste allemande, Schopenhauer, a peu rêvé et beaucoup conclu. Il se contredit parfois et, quand il s'agit de mettre d'accord dans sa propre vie ses théories et ses actes, l'inconséquence éclate; mais il n'est pas le premier, il ne sera pas le dernier philosophe qui ait de ces malechances. M. J. Bourdeau a eu l'heureuse idée de réunir dans un livre nouveau les *Pensées, Maximes et Fragments* de l'auteur allemand (1). On y trouve des axiomes sur les douleurs du monde et le mal de la vie, sur l'amour, les femmes, le mariage; des aphorismes sur l'homme, la vie, la société, la religion, etc. Bref, c'est Schopenhauer sous sa forme la plus vive, débarrassé de ses explications de l'inexplicable, dégagé de ses nombreuses *ologies* et de la quadruple racine du principe de la raison suffisante. Les études remarquables de M. Caro sur la maladie du pessimisme, le livre de M. Th. Ribot ont mis en vive lumière les théories philosophiques de Schopenhauer; ce que nous voulons examiner ici, ce sont ses vues personnelles sur les femmes, l'amour et le mariage. Elles occupent le tiers du volume; c'est suffisant pour en juger.

L'amour l'exaspère; il voudrait détester les femmes; quant au mariage, il ne l'admet qu'à la façon des Mormons, et encore! Au fond, s'il le pouvait, il supprimerait la femme. A quoi sert-elle? N'a-t-elle pas *les cheveux longs et les idées courtes?* Tout cela, même chez un Allemand, n'est pas précisément naturel. Qu'il haïsse les Juifs et surtout les professeurs de philosophie, c'est son droit, et il a, pour le faire, toutes sortes de bonnes raisons. Il est idéaliste et pessimiste; les Juifs sont réalistes et optimistes : c'est affaire d'opinion. Quant aux philosophes, Hegel professait alors avec grand succès à l'université de Berlin; Schopenhauer s'y rend et ouvre un cours en qualité de *privat docent*. Personne n'y vient. Il s'entête, enrage et arrive à recruter quatre auditeurs : un maître de manège, un changeur, un dentiste et un capitaine en retraite, et encore ce dernier était le seul qui fût assidu. On voit d'ici pourquoi il haïssait les professeurs de philosophie.

Quant aux femmes, ses raisons sont autres. A vingt-neuf ans, il compose et publie son grand ouvrage, *le Monde comme volonté et comme représentation,* dans lequel il conclut à l'ascétisme en vue d'amener la fin du monde par la continence absolue des sexes. C'est ce moment même que choisit sa maîtresse pour lui donner un fils naturel. C'était jouer de malheur. Son biographe, M. Gwinner, nous raconte en outre qu'une couturière, sa voisine, lui intenta un procès pour coups et blessures, et le gagna. Que de motifs pour être *misogyniste!*

Il l'est et comme pas un. Chamfort l'était aussi et Schopenhauer lui fait, sans le citer, de nombreux emprunts; mais là où Chamfort décoche un trait malicieux et fin, Schopenhauer assomme. Ne lui dites pas d'épargner « ce sexe auquel il doit sa mère » : il vous répondrait que c'est ce dont il enrage; de fait, il n'aimait pas sa mère; il ne lui pardonnait pas ses prodigalités et son incurie, qui avaient failli compromettre son héritage.

Ses théories sur l'amour, la femme et le mariage se ressentent de ce point de départ. Examinons-les sans parti pris, et résumons le plus clairement possible les idées du philosophe allemand sur ce sujet si controversé, que l'on discute depuis des milliers d'années sans l'épuiser, et qui, sphinx éternel, se pose comme un point d'interrogation aux générations successives.

I.

« O vous, sages à la science haute et profonde, qui avez médité et qui savez où, quand et comment tout s'unit dans la nature, pourquoi tous ces amours, ces baisers? Vous, sages sublimes, dites-le-moi. Mettez à la torture votre esprit subtil et dites-moi où, quand et comment il m'arriva d'aimer, pourquoi il m'arriva d'aimer. » Ainsi s'exclamait Bürger. Schopenhauer se pose la même question : il se demande ce qu'est ce sentiment mystérieux, le plus puissant et le plus actif de tous. Il s'étonne de le voir mettre les plus grands esprits à l'envers, intervenir, pour les troubler avec ses vétilles, dans les négociations diplomatiques, glisser ses billets doux et ses mèches de cheveux dans les portefeuilles des ministres et les manuscrits des philosophes, bouleverser tout, embrouiller tout, et il répond : « Il ne s'agit pourtant que d'une chose bien simple; il s'agit seulement que chaque Jeannot trouve sa Jeannette. » Ce n'est pas si simple que cela. Que de Jeannots se trompent, que de Jeannettes sont trompées! Pourquoi? C'est qu'il y a lutte, dira-t-il, entre l'intérêt individuel et l'intérêt général. L'un réclame la satisfaction d'un caprice passager, l'autre n'a en vue que la combinaison de la génération prochaine. Si désintéressée, si idéale que soit l'admiration pour une personne aimée, Schopenhauer insiste sur ce fait que le but final est en réalité la création d'un être nouveau, déterminé dans sa nature. Qu'un certain enfant vienne au monde, c'est là, pour lui, le but unique,

(1) 1 vol. in-12. Germer Baillière et Cie.

véritable, de tout roman d'amour. Les amoureux ne s'en doutent guère. Jouets inconscients d'une force d'attraction qu'ils ignorent et qui les domine, ils s'acquittent de leur rôle tragique ou comique, langoureux ou brutal, suivant leur nature, les circonstances et le milieu dans lequel ils se meuvent. Une voix leur souffle ce qu'ils doivent dire, une puissance mystérieuse les entraîne à son gré et les aveugle.

Ces délires sacrés, ces désirs sans mesure,
Déchaînés dans vos flancs comme d'ardents essaims,
Ces transports... c'est déjà l'humanité future
Qui s'agite en vos seins.

Il ne faut rien moins que cela, ajoute Schopenhauer, pour que l'homme trouve beau « ce sexe de petite taille, aux larges hanches et aux jambes courtes. Au lieu de le nommer beau, il eût été plus juste de l'appeler l'*inesthétique.* » Voilà pour le côté physique. Quant au côté intellectuel et moral, il déclare la femme incapable de comprendre ou de sentir la musique, la poésie, les arts plastiques. Ce n'est chez elle que pure singerie, pur prétexte, pure affectation exploitée par son désir de plaire. Elle n'a qu'une idée : exercer sur l'homme une influence immédiate, le conquérir. Incapable de sortir d'elle-même, elle est le philistin le plus accompli et le plus incurable.

Moralement, il la déclare inférieure à l'homme en tout ce qui touche à l'équité, la droiture et la scrupuleuse probité. Il la dit naturellement injuste. La nature, qui lui a refusé la force, lui a donné, pour protéger sa faiblesse, la ruse en partage. Conclusion : fourberie instinctive, et invincible penchant au mensonge. « Le lion a ses dents et ses griffes, l'éléphant et le sanglier leurs défenses; le taureau a des cornes, la sèche a son encre qui lui sert à troubler l'eau autour d'elle, la femme a la dissimulation, innée chez la plus fine comme chez la plus sotte. Il lui est aussi naturel d'en user en toute occasion qu'à un animal attaqué de se défendre aussitôt avec ses armes naturelles. »

Ceci posé, Schopenhauer conclut naturellement à l'infériorité irrémédiable de la femme. Elle est le *sexus sequior,* le sexe dépendant de l'homme, de qui elle attend tout. Volontiers il paraphrase l'axiome romain : *Nec tecum, nec sine te vivere possumus;* nous ne pouvons vivre sans elle, ni avec elle. Sans elle, car la nature s'y oppose; avec elle, parce que, jeune et belle, elle nous absorbe et plus tard nous paralyse.

L'antiquité, à l'entendre, avait résolu le problème en tant qu'il puisse être résolu. Elle proclamait l'infériorité de la femme et la maintenait dans un rôle de subordination absolue. La polygamie tranchait la question. L'homme, dit-il, est, par nature, porté à l'inconstance dans l'amour, la femme à la fidélité. L'amour de l'homme baisse d'une façon sensible à partir de l'instant où il a obtenu satisfaction; il semble que toute autre femme ait plus d'attrait que celle qu'il possède; il aspire au changement. Il en est autrement de la femme : la nature la pousse instinctivement et sans réflexion à conserver près d'elle celui qui doit la nourrir et la protéger, elle et ses enfants. Il en résulte que la fidélité dans le mariage est artificielle pour l'homme et naturelle à la femme.

La polygamie, affirme Schopenhauer, donnait pleine satisfaction à ces deux exigences contraires, résultantes d'une loi naturelle; elle supprimait ce nombre infini de femmes qui vivent sans protection, pauvres créatures soumises à de pénibles et rudes travaux, ou formant une sorte de classe publique et reconnue dont le but spécial est de préserver des dangers de la séduction ou de la violence celles, plus heureuses, qui ont trouvé des maris ou en peuvent espérer.

Schopenhauer ne pardonne pas au christianisme d'avoir modifié un si heureux état de choses. Les peuples de l'Orient, dit-il, se rendaient bien mieux compte du rôle qui convient aux femmes que nous ne le faisons avec « notre galanterie et notre stupide vénération, qui est bien l'épanouissement le plus complet de la sottise germano-chrétienne ». Cela n'a servi qu'à rendre les femmes arrogantes et impertinentes. Il les compare aux singes sacrés de Bénarès, qui ont si bien conscience de leur dignité sacro-sainte et de leur inviolabilité qu'ils se croient tout permis.

Quoi qu'il en soit, voilà donc, après des siècles de servitude, la femme affranchie, proclamée l'égale de l'homme, et la monogamie érigée en principe. Qu'en résulte-t-il? Ce qui peut résulter d'un point de départ faux, répond notre philosophe. Les lois qui accordent aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes ne leur confèrent pas pour cela une raison virile. Dans notre hémisphère monogame, l'homme qui se marie perd la moitié de ses droits et double ses devoirs : marché de dupe. D'une part, la raison, le bon sens, son intérêt bien entendu lui crient : Reste libre; d'autre part, la nature réclame ses droits. Le bon sens l'emporterait peut-être, n'était que la nature s'est méfiée de l'homme qui raisonne. Aussi Schopenhauer reproche-t-il durement à la nature de faire ce qu'on appelle en style dramatique un coup de théâtre.

Elle a, suivant lui, prévu le cas où l'homme raisonnerait trop bien et refuserait d'enchaîner sa vie entière pour la satisfaction d'un plaisir passager à la suite duquel, ajoute-t-il, il se sent mystifié; car l'illusion qui le rendait dupe a disparu. Pour décider l'homme à se charger de la femme, à la nourrir, à la garder, la nature, dit-il, « la pare pour quelques années d'une beauté, d'une grâce, d'une perfection extraordinaires ». — Schopenhauer oublie sa description de tout à l'heure, ce sexe aux larges hanches et aux jambes courtes. — Mais ce don n'est que passager, car la nature, suivant lui, est *économe.* Ces attraits, destinés à conquérir, subjuguer, entraîner l'homme, ne durent que le temps strictement nécessaire à leur œuvre, c'est-à-dire qu'une fois l'homme chargé de son fardeau, la nature enlève à la femme ces armes dont elle n'a plus que faire, de même que la fourmi femelle, après son union avec le mâle, perd les ailes qui lui deviendraient inutiles et même dangereuses pour la période d'incubation.

Un maître d'armes vieilli sous le harnais disait un jour à ses élèves : « *Dans un duel il y a parade à tout; mais le bon Dieu, qui veut qu'on en finisse,* fait que l'un des adversaires

arrive trop tard à la riposte. » L'idée que ce maître d'armes se faisait de la Providence a beaucoup d'analogie avec celle que Schopenhauer se fait de la nature. Elle aussi veut qu'on en finisse; la vie, et non la mort, importe à la continuation de son œuvre, et, dans ce duel engagé entre la femme et l'homme, c'est l'homme qui arrive trop tard à la parade. Sa défaite est aussi celle du bon sens, de la raison, de son propre intérêt. Victime d'un concours de circonstances impossibles à conjurer, le voilà pris dans d'inextricables rêts. Comment résisterait-il, et avec quelles armes? Diderot, âgé de soixante-deux ans et amoureux de toutes les femmes, disait à un de ses amis : « Je me dis souvent à moi-même : Vieux fou, vieux gueux, quand cesseras-tu donc de t'exposer à l'affront d'un refus ou d'un ridicule? » Diderot s'accusait lui-même, d'autres s'en prennent à la femme : Chamfort nous raconte qu'un jour Voltaire, étant chez Mme du Chatelet, s'amusait avec l'abbé Mignot encore enfant, qu'il tenait sur ses genoux. Il se mit à jaser avec lui et à lui donner des instructions : « Mon ami, lui dit-il, pour réussir avec les hommes, il faut avoir les femmes pour soi; pour avoir les femmes pour soi, il faut les connaître. Vous saurez donc que toutes les femmes sont fausses et..... — Comment! toutes les femmes! Que dites-vous là, monsieur? reprit Mme du Chatelet en colère. — Madame, dit Voltaire, il ne faut pas tromper l'enfance. »

II.

Ainsi donc, suivant Schopenhauer, deux lois distinctes, l'une naturelle, l'autre artificielle. La nature veut la continuation de l'espèce, partant l'union de l'homme et de la femme. A l'un elle impose le désir, à l'autre elle prête pour un temps les attraits propres à le faire naître. Grâce à cette double force, son but est atteint, elle n'en demande pas davantage; mais, pour combattre chez l'homme la désillusion et la satiété, elle éveille en lui le désir du changement, mirage trompeur à l'aide duquel elle s'assure son concours inconscient pour la perpétuité de son œuvre. En d'autres termes, elle le fait et le veut polygame. La monogamie est donc, suivant Schopenhauer, une loi artificielle en contradiction avec la nature. La femme l'impose au nom de sa vanité; l'homme résiste, et sa nature l'y soustrait en dépit des conventions sociales. Toute déviation d'une loi naturelle doit fatalement aboutir à un résultat monstrueux : c'est ce qui a lieu. Le philosophe allemand nous dit ironiquement qu'il est inutile de disputer sur la polygamie, puisqu'en fait elle existe partout. « Où trouve t-on, dit-il, de véritables monogames? Tous, du moins pendant un temps, et la plupart presque toujours, nous vivons dans la polygamie. Si un homme a besoin de plusieurs femmes, il est tout à fait juste qu'il soit libre et même qu'il soit obligé de se charger de plusieurs femmes. La femme sera par là même ramenée à son propre rôle, qui est celui d'un être subordonné, et l'on verra disparaître de ce monde la *dame*, ce *monstrum* de la civilisation européenne et de la bêtise germano-chrétienne, avec ses ridicules prétentions au respect et à l'honneur. Plus de dames, mais aussi plus de ces malheureuses femmes qui remplissent maintenant l'Europe. »

Conclusion : pour la femme, l'égalité dans la dépendance, l'irresponsabilité, et, pour tout droit, celui d'appartenir à qui la choisira. Pour l'homme, substitution du désir qui s'impose à l'amour qui attend tout d'un libre consentement, émancipation d'un lien dégradant et contraire à sa nature.

Où vous mène votre système monogame? nous dit Schopenhauer. Ne voyez-vous pas qu'en accordant à la femme des droits au-dessus de sa nature, vous lui imposez également des devoirs au-dessus de sa nature, et qu'il en découle pour elle une source de malheurs? L'homme qui se marie commet évidemment une imprudence s'il ne fait pas un mariage brillant. S'il souhaite rencontrer une femme qui lui plaise parfaitement, il la cherchera en dehors du mariage, et aussi en dehors de ces conditions de fortune et de naissance qui limitent son choix et le renferment dans un cercle restreint. Ce qui ressort de ce raisonnement, c'est l'hypothèse suivante. Un homme, libre, rencontre une femme qui lui plaît parfaitement et qui est libre également. Si à tous les dons qui l'attirent elle ne joint pas ceux d'une position ou d'une fortune égale, sinon supérieure, il arrivera ceci : la raison, le bon sens et les conventions sociales diront à l'homme qu'un mariage avec elle serait une sotte affaire; il cherchera donc à obtenir d'elle, en dehors du mariage, les droits d'un époux. Ou elle cédera et perdra l'honneur, ou elle résistera et il s'éloignera : dans ce dernier cas, elle risque fort d'épouser un mari qui lui plaira moins, ou de sécher sur place en restant vieille fille. « Le mariage, nous dit Schopenhauer, est un piège que la nature nous tend. »

Les femmes, suivant lui, n'ont donc rien à gagner au maintien de la monogamie; mais tel est leur entêtement, leur obstination, que les exemples du passé, les raisonnements des philosophes et même les arguments de Schopenhauer ne peuvent les convaincre et ne les convaincront probablement pas du tout. La preuve en est qu'elles ont organisé entre elles une sorte de ligue tacite contre laquelle Schopenhauer s'irrite et qu'il dénonce en termes amers. Elles attendent des hommes et exigent d'eux tout ce qui leur est nécessaire et tout ce qu'elles désirent, c'est-à-dire une protection, un nom, leur entretien, leur luxe, de l'amour, des égards, du respect, une sotte vénération. L'homme, au fond, n'attend de la femme qu'une seule chose : aussi s'arrangent-elles de manière que les hommes ne puissent obtenir d'elles cette unique chose qu'en échange d'un engagement formel de leur consacrer leur vie. C'est de cet arrangement que dépend leur consentement. Pour l'obtenir, elles se soutiennent et font preuve d'esprit de corps. Aussi marchent-elles en rangs serrés vis-à-vis de l'armée des hommes, qui, grâce à la supériorité intellectuelle, possèdent tous les biens terrestres dont elles convoitent la jouissance.

Voilà l'ennemi commun dont il leur faut triompher afin d'arriver par cette victoire à posséder les biens de la terre que l'homme crée et détient. Elles ont donc érigé en principe qu'il faut refuser à l'homme toute concession afin de le contraindre au mariage, seul moyen de pourvoir toute la gent

féminine. Pour obtenir ce résultat, il importe que la stipulation soit rigoureusement observée; aussi veillent-elles toutes avec un véritable esprit de corps à son exécution. Une jeune fille qui cède à la passion est coupable de trahison envers tout son sexe, car, si d'autres l'imitent, l'intérêt commun est compromis. On l'exclut donc de la communauté, on la couvre de honte, on déclare son honneur perdu. De même pour la femme mariée qui succombe, car elle manque à l'un des articles de la capitulation consentie par son mari. Son exemple serait de nature à éveiller l'attention des hommes, à les détourner de signer un pareil traité, et le salut de toutes les femmes en dépend.

Pour Schopenhauer, on le voit, le prétendu principe de l'honneur des femmes est tout simplement un calcul fondé sur l'intérêt, le résultat artificiel d'une ligue savamment combinée pour amener l'homme à composition.

Mais toutes ces combinaisons, pour savantes qu'elles soient, ne peuvent, ajoute-t-il, résister à la force des choses, contrarier l'action de la nature et fausser le jeu de ses ressorts. Elles se retournent contre les femmes : loin d'augmenter, le nombre des unions diminue, et le camp des réfractaires au mariage grossit. Du même coup grandit aussi l'armée des femmes libres, traîtresses à leur sexe, réfractaires à toutes ces combinaisons, et dont le concours gracieux ou vénal permet à l'homme de résister et de ne capituler qu'à bon escient, c'est-à-dire au prix d'avantages sérieux, solides, qui assurent le repos de son âge mûr ou de sa vieillesse, anticipée parfois.

Schopenhauer est, au fond, de l'avis de cet « homme de bien » du XVIIIe siècle auquel on proposait un mariage et qui répondait : « Il y a deux choses que j'ai toujours aimées à la folie; ce sont les femmes et le célibat. Ma première passion se calme, j'entends conserver la seconde. »

Pour le philosophe allemand, la monogamie aboutit donc à un double résultat : la femme déclassée, et la *dame,* comme il l'appelle, et qu'il tient en amère et profonde antipathie, la *dame* européenne, objet, dit-il, des railleries de l'Asie entière et dont Rome et la Grèce se seraient également moquées. « Ce qu'on appelle la *dame* est une sorte d'être qui ne devrait pas exister. » Il en demande la suppression et insiste avec véhémence pour qu'on remette à sa place naturelle ce « numéro deux », ce monstre, produit de la bêtise humaine. Il ne devrait y avoir au monde que des femmes d'intérieur, appliquées à leur ménage, et des jeunes filles aspirant à le devenir et qu'une éducation sage formerait, non à l'arrogance, mais au travail et à la soumission. C'est précisément, ajoute-t-il, parce qu'il y a des dames en Europe, que les femmes de la classe inférieure, c'est-à-dire la majorité, sont infiniment plus à plaindre qu'en Orient.

A l'appui de son opinion, il cite celle que lord Byron a consignée dans son journal : « Réfléchi à la situation des femmes sous les anciens Grecs. — Assez convenable. — État présent, un reste de la barbarie féodale au moyen âge, artificiel et contre nature. — Elles devraient s'occuper de leur intérieur; on devrait les bien nourrir et les bien vêtir, mais ne les point mêler à la société. Elles devraient être instruites de la religion, mais ignorer la poésie et la politique, ne lire que des livres de piété et de cuisine. De la musique, du dessin, de la danse, et aussi un peu de jardinage et de labourage de temps en temps. Je les ai vues en Épire travailler à l'entretien des routes avec succès : pourquoi non? Ne fanent-elles pas? ne sont-elles pas laitières? »

Byron savait, à l'occasion, tenir aux femmes un tout autre langage; mais, ainsi que Schopenhauer, il n'était pas un adepte convaincu du mariage. Tous deux étaient disciples de Diogène de Laerte. « Dis-nous, Diogène, quand il faut se marier. — Dans la jeunesse, c'est trop tôt; dans l'âge mûr, c'est inutile; dans la vieillesse, c'est trop tard. »

La *dame* inspire à Schopenhauer une aversion singulière. Il voit en elle le produit artificiel d'une civilisation faussée, l'incarnation de tous nos maux, une machine à dépenser de l'argent, et sur ce point il n'entend pas raillerie. « Au fond du cœur, les femmes s'imaginent que les hommes sont faits pour gagner de l'argent, et les femmes pour le dépenser. » Les quelques qualités qu'elles peuvent avoir, et la liste en est singulièrement restreinte, suivant lui, ne résistent pas à la situation factice que leur fait notre imbécillité. Naturellement douces et tendres en tant que femmes, elles deviennent, en tant que *dames,* arrogantes et dures. Cela tient, dit-il, à ce que la rivalité, qui est restreinte chez les hommes, embrasse chez les femmes toute l'espèce, « car elles n'ont toutes qu'un même métier, qu'une même affaire ». Dans la rue, dans un salon, il suffit qu'elles se rencontrent pour échanger déjà des regards de Guelfes à Gibelins. Elles se toisent et se haïssent. Remarquez, en outre, « que l'homme parle en général avec quelques égards et une certaine humanité à ses subordonnés, même les plus infimes; mais il est insupportable de voir avec quelle hauteur une femme du monde s'adresse à une femme de la classe inférieure ». Suivant lui, cela tient à ce que chez les femmes les différences de rangs sont infiniment plus précaires que chez les hommes et peuvent être modifiées ou supprimées aisément. Le rang qu'un homme occupe est le résultat de mille considérations; pour les femmes, une seule décide de tout : l'homme à qui elles ont su plaire. Leur unique fonction les met sur un pied d'égalité; aussi sont-elles constamment préoccupées de créer et de maintenir entre elles des différences de rang.

III.

La cause est entendue, le procès instruit, la conclusion s'impose, et l'on a vu que Schopenhauer ne recule pas devant des conclusions radicales. Pour lui, la femme est l'ennemie; elle l'était aussi pour les ascètes du moyen âge. Il faut supprimer le mariage, supprimer l'amour en ramenant la femme à son rôle inférieur. Le plus sage, le plus pratique serait de l'éliminer de l'existence; mais là où Schopenhauer a échoué, bien d'autres échoueront. La nature, fertile en ruses, et la femme, habile aux pièges, vous ont de ces *coups de théâtre* qui déjouent les combinaisons les plus savantes et les raisonnements les mieux ordonnés des philosophes.

La nourrice de d'Alembert lui reprochait un jour son ardeur

à l'étude et son indifférence aux plaisirs. « Vous ne serez jamais qu'un philosophe, lui dit-elle avec une sorte de compassion. — Et qu'est-ce qu'un philosophe? reprit d'Alembert.— Un fou qui se tourmente toute sa vie pour qu'on parle de lui quand il ne sera plus. »

Schopenhauer a dépensé beaucoup de talent pour soutenir sa thèse. Il a repris un à un tous les arguments contre les femmes, l'amour et le mariage; il a prêché avec éloquence la cause de la continence absolue et, à son défaut, car il faut tenir compte de la faiblesse humaine, celle de la polygamie. On le lira avec intérêt et nous savons un gré infini à M. Bourdeau d'avoir recueilli et groupé les axiomes du chef de l'école pessimiste; mais Schopenhauer ne convertira et ne convaincra pas ses lecteurs. Il ne suffit pas de décocher contre les femmes des traits acérés et mordants, de dénoncer la monogamie comme une institution funeste; il faudrait nous prouver la supériorité des peuples polygames sur les peuples monogames, établir, pièces en mains, que la civilisation progresse chez les premiers et s'attarde chez les seconds. Il faudrait ensuite remonter un irrésistible courant, supprimer chez l'homme les sentiments les plus élevés et les plus généreux, l'amour surtout, et c'est là une tâche qui défie et défiera les efforts de tous les philosophes, pour Allemands qu'ils puissent être. Schopenhauer ne fera pas d'adeptes en France; on le lira, et il mérite d'être lu et étudié; on s'amusera de ses boutades, les femmes les premières; on saura gré à son traducteur et à ses commentateurs de nous le faire connaître; mais à part soi on se dira que les femmes valent infiniment mieux qu'il ne les dépeint; que, si la vie n'est pas toujours un bien, l'amour n'est pas toujours un mal, que l'un aide à supporter l'autre et que ce n'est pas en ravalant sa compagne que l'homme se grandira lui-même.

Il est ce qu'il est, comme elle est ce qu'elle est, tous deux imparfaits, mais se complétant l'un l'autre. Un homme d'esprit disait un jour plaisamment à propos des femmes et de leurs défauts : « Il faut choisir d'aimer les femmes ou de les connaître; il n'y a pas de milieu. » Que de femmes en pourraient dire autant des hommes, et que d'hommes avoueraient avec franchise que la plupart des femmes méritent plus d'être aimées quand elles sont mieux connues! Nous avons tous un grain de Schopenhauer dans la tête et du Tibulle dans le cœur; le cœur nous mène et nous mènera toujours.

Le volume se ferme sur cette pensée de Schopenhauer : « En prévoyance de ma mort, je fais cette confession que je méprise la nation allemande à cause de sa bêtise infinie et que je rougis de lui appartenir. » C'est dur pour... les femmes allemandes. Sous toutes réserves, nous répéterons avec un de nos diplomates à son retour d'Allemagne : « Je ne sache pas de chose à quoi j'eusse été moins propre qu'à être un Allemand. »

C. DE VARIGNY.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Sous ce titre, *Études contemporaines* (1), M. de Pressensé a réuni en un volume un certain nombre d'articles qui ont déjà paru dans diverses Revues et divers journaux; il y a ajouté deux essais inédits, l'un sur M. Thiers et l'autre sur Adolphe Monod.

Ce qui donne à ces différentes études biographiques une portée plus haute et une physionomie plus grave que ne le comporte généralement la presse périodique, c'est la préoccupation dominante de la question religieuse. Non que cette gravité aille jusqu'à la tristesse : M. de Pressensé, parlant le plus souvent d'hommes qu'il a connus et aimés, a pu égayer ces pages sérieuses de quelques anecdotes intimes et de quelques souvenirs personnels; mais enfin la pensée de l'auteur s'élève toujours plus haut et ses yeux se portent plus loin que le sujet qu'il traite. « Un plus grand objet et plus digne de cette chaire se présente à mon esprit », disait Bossuet louant les vertus militaires du prince de Condé. Voilà ce que semble également se dire M. de Pressensé, qui se croit assez volontiers en chaire. Quand il étudie une figure ou analyse un caractère, il ne lui suffit pas d'avoir signalé les traits les plus saillants, reproduit la physionomie, dessiné l'attitude. Ce serait faire de l'art pour l'art. Lui, il fait de l'art pour l'enseignement, pour la propagande, pour la prédication évangélique. Pourquoi, en effet, a-t-il entrepris telle ou telle étude? Était-ce curiosité simple, dilettantisme? Nullement; mais il trouvait là une occasion de combattre le bon combat. Et à quels ennemis livre-t-il bataille? A trois à la fois, ainsi que le vaillant Horace, et encore pas séparés et distancés comme les Curiaces, mais tous les trois en face devant lui. C'est d'abord l'ultramontanisme intolérant et autoritaire, armé du glaive flamboyant de l'archange et de la foudre retentissante de Moïse; c'est ensuite, parmi les protestants, la fraction qui se préoccupe plus de la question ecclésiastique que de la rénovation théologique et qui en vient à négliger les questions de fond pour se concentrer sur les questions d'organisation; c'est enfin, parmi les démocrates, le parti qui inscrit sur son drapeau le matérialisme et l'athéisme. L'ultramontanisme anéantit la liberté; cette fraction du protestantisme la rétrécit; cette fraction de la démocratie tarirait vite dans une nation les sources de la vie. Voilà donc les trois grands périls de l'heure présente. M. de Pressensé ne désespère point cependant. Il entrevoit la possibilité d'un grand traité d'alliance entre la religion et la liberté. Le jour où ce traité sera signé, le salut des sociétés modernes sera assuré.

Verrons-nous ce jour? Il ne me semble pas qu'il se prépare, et l'on en est bien plutôt dans les deux camps à la

(1) *Études contemporaines*, par E. de Pressensé. — 1 vol. Paris, 1880. G. Fischbacher.

fonte des balles qu'à la rédaction des protocoles. Enfin, si c'est un rêve, c'est un rêve généreux. M. de Pressensé a la foi.

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

La sienne agit donc. Il lutte contre l'ultramontanisme, mais non avec les mêmes armes que celui-ci emploie. A l'intolérance, aux anathèmes, il oppose la persuasion et la charité. Il espère qu'ainsi, à la vue de ce combat, les esprits seront frappés du contraste, et que le vide se fera peu à peu autour de son adversaire. Ayant groupé ainsi la foule à ses côtés, le chrétien libéral lui déclare qu'il ne prétend lui imposer aucun dogme, aucun *credo*, au nom d'une intolérance orthodoxe. C'est à chacun de se faire sa croyance en remontant à la source. Il suffira donc d'être un chercheur de bonne foi et de bonne volonté.

J'aime cette largeur et cette indulgence qui fait de M. de Pressensé le plus accommodant des apôtres. La question religieuse est sa grande préoccupation; eh bien, pas l'ombre de fanatisme. Ses convictions sont bien établies sur tous les points essentiels; eh bien, il suffit qu'on s'en rapproche sur un seul point pour qu'il vous compte au nombre de ses amis. M. Thiers était bien évidemment sceptique sur les questions religieuses; il a défendu le pouvoir temporel du pape; il n'a vu dans toute église qu'un instrument de moralisation publique à la condition qu'elle fût sous le contrôle du pouvoir civil : autant de motifs de mécontentement pour M. de Pressensé. Eh bien, non; pourquoi insister sur ce qui divise plutôt que sur ce qui unit? M. Thiers a été un spiritualiste convaincu; une de ses dernières préoccupations était de combattre le transformisme matérialiste qui élimine Dieu de la nature et de l'histoire : c'est assez. Puisqu'il était prêt à combattre pour une de nos vérités essentielles et vitales, nous pouvons dire qu'il était avec nous.

Voici maintenant Voltaire qui a joué, quand besoin était, la comédie de la religion, se déclarant prêt à déchirer toute page de ses écrits qui pourrait scandaliser le sacristain de sa paroisse et allant tous les dimanches, cravaté de blanc, à la grand'messe. Ce n'est pas tout; il a, comme on sait, parodié la Bible, ce qui est bien évidemment, aux yeux de tout protestant convaincu, salir la source sacrée. Eh bien! M. de Pressensé lui pardonne presque. C'est qu'en effet Voltaire a toujours défendu Dieu, rémunérateur vengeur, comme il l'appelle, et qu'il y a loin de son déisme, qui laissait place à l'idée de droit et de justice, à l'athéisme de Strauss, qui est la négation de tout ordre moral. Voici Mgr Dupanloup, qui n'était pas tendre au protestantisme ni aux droits de la raison individuelle, que proclame M. de Pressensé. Eh bien, Mgr Dupanloup, malgré le *Syllabus* et sa fameuse brochure, était demeuré gallican. Au moment où le concile allait proclamer le dogme de l'infaillibilité, il joua le rôle d'un véritable chef d'opposition, à la grande colère des ultramontains. C'est assez pour que M. de Pressensé le défende contre M. Veuillot.

Telle est sa tolérance et sa largeur de vues. S'il est ainsi bienveillant à tous ceux qui ont mis leur plume ou leur parole au service soit de Dieu, soit du spiritualisme, soit de l'indépendance de l'Église, que fera-t-il donc pour ceux qui ont été les champions de ces trois grandes causes ensemble? Il raconte leur vie et leurs luttes avec un sincère et communicatif enthousiasme. On ne peut lire sans émotion les belles et éloquentes pages qu'il a consacrées à Adolphe Monod et à Alexandre Vinet. Honneur à ces esprits généreux qui ont eu à un si haut degré l'amour et le respect de l'humanité! C'est par cette pleine confiance en la nature humaine que le christianisme libéral se sépare surtout du dogmatisme de l'Église romaine, qui impose la croyance à notre raison vacillante et la loi à notre volonté impuissante. Il n'admet pas, lui, la déchéance complète de l'homme.

Ces études, que dominent de si hautes préoccupations, sont donc constamment sur les sommets. Elles n'en descendent que par intervalles, quand quelque souvenir de relations personnelles, d'entretiens intimes, se présente à l'esprit de l'auteur. Les indifférents et les sceptiques que ne passionnent point ces questions d'ordre élevé, ou qui n'admettent pas aisément le surnaturel, les communications de l'homme et de Dieu, ni la terre en relation directe avec le ciel, seront-ils touchés et convaincus? Je n'oserais l'affirmer. Ils n'en rendront pas moins hommage à ce qu'il y a de noble et de généreux dans ces pages; leur respect pour l'homme s'en accroîtra et leur estime pour l'écrivain.

II.

La nouvelle de Luigi da Porto, *Giulietta e Romeo*, qui a fourni à Shakespeare les éléments de son drame, n'était pas inconnue en France. M. Delescluze en avait donné une traduction à l'époque où l'école romantique remettait en honneur le théâtre de Shakespeare. M. Henry Cochin vient de la traduire à son tour en y ajoutant une savante étude et d'intéressants commentaires (1). Il a fait un pèlerinage aux lieux où est né et où a vécu Luigi da Porto; en artiste et en poète, il a évoqué le passé, ressuscité la cour d'Urbino telle qu'elle resplendissait à la fin du xve siècle, l'Eden des brillants esprits et des élégants cavaliers. Avec Luigi il a pris part à ces doctes entretiens où il n'était question que de musique, de peinture, de poésie, de sagesse antique et parfois aussi d'amour. Ce qu'il a vu et entendu, il nous le redit avec enthousiasme, et nous voici, comme lui, épris de passion pour ces années juvéniles de la Renaissance italienne. Belle et radieuse période, heureusement symbolisée par le récit d'Infessura.

C'était le 18 avril 1485, raconte-t-il, quelques mois avant la naissance de Luigi. Des ouvriers lombards creusant le long de la voie Appienne découvrirent une tombe de marbre blanc portant cette inscription : *Julia, fille de Claudius*. La tombe ouverte, apparut une ravissante jeune fille dont le temps, par quelque cause inconnue, avait respecté la fraîche beauté et le gracieux sourire. La foule enthousiasmée souleva la lourde bière de marbre et la porta au Capitole. Ce fut aussitôt une longue procession, et si vive éclatait l'admiration que le pape

(1) *Giulietta e Romeo*, nouvelle de Luigi da Porto, traduite par Henry Cochin. — 1 vol. Paris, 1880. Charavay frères.

Innocent VIII, craignant que le corps souriant de la belle Julia ne devînt l'objet d'un culte impie et païen, la fit dérober nuitamment et ensevelir en secret. Cependant le peuple romain conserva le souvenir de la beauté antique qui avait passé devant ses yeux. De même, dans le cercueil entr'ouvert de la Rome éternelle, les hommes du xve siècle avaient vu leur apparaître l'antiquité radieuse et souriante.

M. Henry Cochin a fait œuvre de lettré délicat et d'artiste en évoquant le xve siècle à son tour et cette jeune Renaissance trop souvent oubliée pour celle du siècle suivant. Il a fort heureusement aussi marqué les traits essentiels qui distinguent les deux amants de Luigi et leur entourage du Roméo et de la Juliette de Shakespeare et des figures plus sombres qui se dessinent dans un cadre plus sévère. Là la grâce élégante de la société italienne, ici l'esprit et la violence saxonnes. Là l'amour cavalier et souriant, ici mélancolique et comme voilé d'une teinte brumeuse. Le premier aveu que la Juliette du Nord se fait à elle-même de son amour est attristé d'un pressentiment de mort. M. Montégut avait déjà signalé ces différences; mais il n'avait pas, je crois, indiqué avec la même précision les nuances diverses de la passion chez Roméo et chez Juliette. M. Cochin remarque bien délicatement le ton naturel, l'accent de confiance hardie de la jeune fille chaste qui n'a pas connu d'autre amour. Quant à Roméo, qui a été frappé du coup de foudre à l'instant où il courait après Rosaline, il fait effort pour trouver des mots en harmonie avec ce sentiment plus pur, et les expressions qu'il a pu employer pour Rosaline lui semblent indignes de Juliette; il multiplie les images inattendues et emprunte aux poètes leur langage.

Après avoir félicité M. Cochin de ce qu'il y a d'excellent dans son livre, il faut bien ajouter qu'on y trouve un peu d'exubérance, un luxe trop grand d'imagination, le désir trop vif d'utiliser tout ce qu'il a récolté; en somme, de légers défauts, et même d'heureux défauts.

III.

Nous ne quittons pas l'Italie avec les *Nouvelles napolitaines* (1) de M. Marc Monnier. Bien aimables, ces nouvelles, qui ont, en effet, un parfum italien et dont le style très vif et très léger sonne gaiement comme les grelots des chevaux de là-bas, galopant sans cesse. La première de ces nouvelles, *Dona Grazia*, présente un intérêt particulier. C'est comme une riposte à la Graziella de Lamartine. Une Napolitaine, cette Graziella! s'est écrié un jour avec colère M. Marc Monnier. Moi aussi j'ai eu une Graziella dans ma vie, et je vais vous dire ce qu'est Graziella. Et sur cela il nous raconte son petit roman. Il l'a rencontrée sur une route, la brune Napolitaine, et ils ont échangé un de ces regards qui, en Italie, sont une promesse de mariage. Pour arriver à lui parler, il lui a fallu employer les services d'un facchino, sorte de Scapin fertile en subtiles inventions. Scapin lui a découvert une sorte de niche donnant sur un puits auquel Graziella vient puiser chaque matin. Quand la poulie grince, il lève la tête, aperçoit Graziella à la margelle, et les doux propos s'échangent. Tous les deux croient à des obstacles insurmontables; il n'y en a point. Le père de Graziella n'est pas son père, et il ne fait aucune opposition au mariage. La seule difficulté est d'avoir l'agrément de la mère de Roméo. Elle met pour unique condition que sa future belle-fille vienne passer six mois auprès d'elle. Les deux amoureux partent avec le serviable Scapin. A mesure qu'on se rapproche de Paris, le mal du pays prend Graziella. Ce n'est plus son ciel, son soleil, sa mer bleue. Puis il est décidément bien sérieux, ce Français, bien comme il faut, pas assez peuple. Les histoires qu'il conte font bailler. A la bonne heure, Scapin! Et comme il chante! et comme il danse! Comparaison dangereuse pour le futur; tant et si bien qu'il se trouve un matin seul à l'hôtel. Graziella et Scapin sont retournés ensemble en Italie. Ils se sont mariés depuis et ont eu un nombre incalculable d'enfants. Vous voyez bien que Graziella abandonne et n'est pas abandonnée; vous voyez bien qu'elle ne meurt pas pour un Français, conclut M. Marc Monnier. Soit; mais peut-être aussi que sa Graziella n'était pas une Graziella et que lui n'était pas un Lamartine. Il est en tout cas un fort charmant conteur, et ces nouvelles, très lestes, très pimpantes, nuancées de couleur locale sans en être empâtées, auront, j'imagine, un vif succès.

IV.

Il y a bien du talent dans *la Chimère* (1) de M. Ernest Chesneau. Elle a été inspirée par le beau tableau de Gustave Moreau. Vous avez vu et vous vous rappelez ce jeune et beau centaure déployant son aile dans un ciel livide et comme prêt à s'élancer dans l'espace. Une jeune femme est suspendue par les deux bras noués en collier autour de son cou puissant. Cependant les pieds lourds du centaure touchent le sol et y semblent comme rivés. Les ailes se déploient vers le ciel; mais ce corps pesant et inerte, pourront-elles l'enlever dans l'espace avec son gracieux fardeau? Symbole de l'âme et du corps. L'âme aspire à l'infini, et la matière, animée par elle, fait effort pour s'y élancer; mais si la force manque pour atteindre le ciel, au-dessous du rocher le vide, l'abîme!

Les héros de M. Chesneau ont, eux aussi, leur chimère. C'est celle d'une amitié pure et chaste, de la fusion de deux âmes excitant chacune son corps à s'élancer vers les régions éthérées où tout se dégage et s'allège, où la matière et l'animalité n'ont plus la même pesanteur inerte. Hélas! leurs ailes n'étaient pas assez puissantes. Ils tombent dans l'abîme, où ils ne périssent même pas brisés, car en bas du rocher était un marécage vaseux qui leur fait une couche molle. Les voilà donc, pour avoir voulu s'élever au-dessus de la terre, embourbés dans la matière.

Fort bien; salutaire leçon: mais pourquoi le drame raconté

(1) Marc Monnier, *Nouvelles napolitaines*. — 1 vol. Paris, 1880. Alphonse Lemerre.

(1) Ernest Chesneau, *la Chimère*. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

par M. Chesneau s'engage-t-il si tard? Est-ce qu'en effet il fallait que nous eussions la biographie du héros dès son berceau pour comprendre sa rêverie et son impuissance à agir, ses aspirations qui sont les ailes et ses appétits qui sont les pieds inertes du centaure? Oui, peut-être; mais alors je voudrais que l'histoire du passé nous expliquât en effet le présent. Tout au contraire, et les épreuves qu'il a subies et le milieu où il a vécu semblaient devoir former un homme d'action, un *débrouillard,* comme on dit au régiment, et non un rêveur. Et cependant, si M. Chesneau avait raconté une histoire vraie! Les faits concluraient alors contre mon objection; mais alors même je ne me rendrais pas, ayant pour moi Boileau.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La mort de Jules Favre ne laisse qu'un vide, sa place à l'Académie. Ce grand orateur, ce républicain sincère et immuable, ce patriote à l'âme vibrante dont la douleur héroïque, en 1870, a frappé d'admiration l'Europe, ne tenait plus, depuis quelques années, à la tribune, au barreau, dans son parti et dans l'attention de la France, la place légitime qu'il avait conquise et qu'il méritait de garder.

Est-ce l'injustice des autres, est-ce son abdication personnelle qu'il faut accuser? N'y a-t-il pas eu comme une fatalité tragique dans la destinée de cet honnête homme et de ce parfait citoyen, qui lui a fait expier son dévouement, qui l'a abreuvé d'amertume, et qui l'a obligé à une capitulation publique de sa dignité personnelle, ainsi qu'il avait été obligé de subir et de signer la capitulation de la France?

Il s'est trouvé dans cette situation particulièrement douloureuse d'être calomnié et de ne pouvoir réfuter hautement la calomnie, de garder l'estime de ses amis et de la rendre impuissante à le venger.

L'histoire lui sera plus clémente que la génération actuelle. Elle dira qu'il éleva plus haut qu'aucun autre l'éloquence du barreau; qu'il fut un des rares orateurs du Palais, peut-être le seul, dont les plaidoiries peuvent être lues et possèdent une correction littéraire irréprochable; qu'il resta fidèle à ses opinions; qu'après avoir, sous Louis-Philippe, lors du procès d'avril, jeté ce cri de défi à la royauté : « Je suis républicain! » il demeura inébranlable même sous la république, quand celle-ci parut injuste et ingrate envers lui.

Elle dira qu'il a soutenu sous l'empire le courage de ceux qui perdaient patience, qu'il a été le chef des Cinq; qu'au jour de nos premiers désastres, il demanda la déchéance de l'empereur, et qu'il lutta de toute son éloquence et de toutes ses larmes pour empêcher la déchéance de la France.

Ces larmes qui nous paraissaient si belles, si vraies, si simples, si courageuses, quand nous les apprenions au retour de l'entrevue de Ferrières, comme on s'en est moqué depuis! Quel texte elles ont fourni à cette funeste gouaillerie qui met un inévitable vaudeville à la fin de tous nos drames nationaux!

M. Thiers ne s'en moquait pas, lui qui dévorait les siennes quand il courait l'Europe pour nous trouver des alliés, lui qui voulut garder Jules Favre comme ministre, pour honorer publiquement en lui un patriotisme à l'égal du sien.

Le hasard fait mourir en même temps l'homme qui aida à précipiter la France dans la guerre et l'homme qui, recueillant l'héritage de cette guerre, fit tout au monde pour conclure une paix honorable.

Quelle antithèse entre M. de Gramont et Jules Favre! Si nous avions le cœur aux parallèles, l'occasion serait piquante.

D'un côté, un ambitieux étourdi, compagnon d'enfance du duc de Bordeaux, solliciteur de Louis-Philippe, ministre de Napoléon III, diplomate sans idées, jetant follement la France dans une guerre effroyable et faisant survivre sa vanité à nos déroutes.

De l'autre, un homme immuable, qui ne dut rien qu'à lui-même, qui ne demanda jamais le pouvoir, qui ne l'accepta qu'aux heures de lutte, qui mit toute son âme dans la diplomatie et qui, vaincu avec la France, se recula dans la sérénité sévère d'une conscience sans remords.

M. Émile Ollivier eut cette chance qu'il pouvait choisir entre ces deux hommes. Celui-ci étant son maître en éloquence, en républicanisme, son chef pendant une période de l'empire, il avait cent raisons de lui rester attaché; il alla légèrement s'attacher à l'autre, formant ainsi un lien entre ces hommes disparates.

Aujourd'hui M. Émile Ollivier est condamné à porter le deuil de M. de Gramont, et il lui est défendu de porter celui de Jules Favre, de suivre le convoi de celui qui fut son bâtonnier au barreau, son collègue à l'Académie, le réparateur de ses fautes dans le gouvernement de la France.

II.

Je me souviens du grand effet du discours de réception de Jules Favre à l'Académie, et j'y songeais précisément ces jours-ci en écoutant l'article très spirituel, très littéraire et très peu oratoire de M. Taine.

On aura beau dire et beau faire : tant qu'il y aura une Académie, des réceptions solennelles, des discours académiques, le récipiendaire qui voudra se dégager de la solennité et faire une conférence, qui, avec les palmes au collet, voudra se garer de l'éloquence traditionnelle, celui-là, fût-il aussi savant, aussi fin, aussi lettré que M. Taine, se mettra toujours un peu dans son tort.

On n'est pas forcé d'être de l'Académie pour avoir de la gloire; mais quand on a sollicité les suffrages, quand on s'est fait nommer, quand on est reçu, on est obligé d'être académicien.

M. Taine s'est refusé à cette conséquence inéluctable; le

succès du morceau charmant qu'il est venu lire s'en est ressenti. Quant à Jules Favre, il avait, le jour de sa réception, fait une profession de foi philosophique qu'on peut rapprocher, pour comparer les styles, du discours de M. Dumas, et qui se trouve aujourd'hui confirmée par l'exécution des dernières volontés du grand orateur.

« Les nations, disait-il, ne peuvent être puissantes qu'à la condition d'être libres et croyantes. Elles ne peuvent être croyantes qu'à la condition d'éclairer leur foi par la raison dégagée de toute entrave. Cette conviction a été l'âme de ma vie. Je me fais cette illusion que ma fidélité à combattre pour elle n'a pas été tout à fait étrangère aux motifs qui ont déterminé votre bienveillance.

« Sachant bien que personnellement je ne puis la mériter, j'en rapporte l'insigne honneur au noble drapeau que je suis fier de tenir ici d'une main ferme et sur les plis glorieux duquel le génie de la France a depuis longtemps confondu ces deux devises : *Liberté philosophique* et *Liberté politique.* »

Au risque de me faire conspuer, comme on dit dans je ne sais plus quelle pièce, j'avoue que j'aime mieux cette façon de parler à l'Académie en y entrant et de la remercier que la façon nouvelle mise à la mode par M. Taine.

III.

A propos d'académiciens, je puis commettre l'indiscrétion d'annoncer que M. Renan publiera bientôt une suite, une seconde partie de *Caliban.* Sera-ce la revanche de Prospero? ou bien, comme des gens qui se prétendent bien informés l'assurent, la mort de Prospero? Je ne saurais le dire, mais soyez sûr que ce nouveau drame philosophique aura l'intérêt, le charme et l'actualité de l'autre.

J'applaudis, pour ma part, à ces échappées des graves écrivains dans le domaine de la poésie, de la littérature et du symbolisme dramatique; c'est encore de la philosophie.

IV.

Je demande la permission d'insister, toutes les fois qu'on coupera une tête, sur l'inutilité flagrante de cette opération.

On a, ces jours-ci, exécuté Prévost, et les émotions des fonctionnaires chargés de présider à cette funèbre besogne ont été racontées avec soin par les journaux du soir et du matin.

Il paraît que M. Macé ne dissimulait pas son effroi; que M. Caubet était très pâle; quant à l'aumônier, dès qu'il crut avoir donné par ses consolations assez de viatique au condamné pour que celui-ci eût quelque espoir de ne pas aller fatalement en enfer, il s'enfuit loin de l'horrible machine, de peur d'en être éclaboussé.

Je ne pense pas que l'institution de la peine de mort soit maintenue uniquement pour donner le frisson aux divers fonctionnaires de la préfecture de police. Je crois pourtant qu'ils ont été seuls très émus de ce dénouement brutal.

Quant au condamné, les seules paroles mémorables qu'on ait recueillies de sa bouche ont été pour *demander pardon à l'administration dont il avait fait partie pendant sept ans.*

Le mouvement est sans doute louable. Prévost a bien fait d'envoyer ses excuses aux braves sergents de ville dont il avait compromis l'uniforme; il pouvait aussi adresser un regret plus lointain aux cent-gardes dont il avait été un des plus beaux ornements. Mais est-ce pour arriver à ce résultat relativement médiocre qu'on coupe le cou à un homme? Quoi! voilà tout ce que ce criminel, en face de la mort, trouve dans sa conscience? Il est fâché d'avoir attristé l'administration! Je ne doute pas qu'il n'ait, dans l'intimité, manifesté un repentir plus moral et d'une autre portée; mais le public ne connaît que la protestation faite devant témoins, et celle-là se borne à des sentiments confraternels à l'égard des sergents de ville. C'est maigre comme conquête obtenue sur la dépravation du meurtrier.

V.

Les bonapartistes ont devancé le carnaval.

Ils sont sortis dans la rue, et, comme tout prétexte leur est bon pour se manifester sur le trottoir, c'est à la sortie des messes propitiatoires dont l'âme de Napoléon III a sans doute bien besoin, qu'ils ont fait cette petite promenade.

Je suis trop partisan de la liberté absolue du macadam, et je trouve ces exhibitions trop salutaires — quand elles ne sont pas seulement inoffensives, — pour me choquer.

Puisqu'il n'y a plus de salons bonapartistes, de fêtes bonapartistes, il faut bien que l'église serve de rendez-vous, cela vaut encore mieux que le cabaret; il faut bien que ces messieurs s'amusent dans la rue.

Le prince Napoléon, qui est un homme froid, simple dans ses allures, mais prudent dans ses manifestations, et qui ne se promène pas sur les trottoirs pour y rencontrer des amis, a fait blâmer dans son journal officiel, qui porte un beau titre, *l'Ordre*, ce désordre à la chienlit.

Il faut voir comme les faiseurs de processions répondent à ce blâme! L'organe autorisé du prince est traité de domestique; les rédacteurs (d'anciens préfets de l'Empire) sont traités de banquistes. On échange en ce moment les plus gros mots dans les différentes sections de la bande.

Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

Napoléon Ier avait prévu qu'il y aurait toujours du linge sale dans son parti; aussi recommandait-il de le laver en famille. Que dirait-il s'il assistait à ce déballage et s'il voyait que le linge sale est tout ce qui reste pour faire un drapeau?

VI.

Pendant que ces messieurs se traitent de valets, de mendiants, se reprochent l'argent quémandé à l'ancienne caisse impériale, la veuve de celui qui galonnait et nourrissait ces dévouements part pour un douloureux pèlerinage, presque oubliée, en tout cas mal honorée par ceux qui profitent de ce départ pour un charivari.

Pauvre femme! Pauvre mère! On disait autrefois, en plaisantant, du temps de sa fortune et de sa gaieté, qu'elle se

défendait d'être bonapartiste, et son goût pour Marie-Antoinette faisait faire cette supposition hardie qu'elle était légitimiste.

Je crois qu'aujourd'hui elle est plus que jamais du parti des souveraines meurtries et des races condamnées, et qu'elle a rompu pour toujours avec ces braillards qui font de leur deuil un déguisement, de leurs messes des morts des occasions de parade.

Parmi les reproches échangés dans ce style naturaliste que M. Zola a reçu de l'Empire, on lit celui-ci, adressé aux amis du prince Napoléon ;

« Vous craignez qu'on n'expose votre maître, vous redoutez qu'on renvoie le prince...

« Vous ne comprenez pas que cette expulsion qui vous fait perdre le sens serait le plus grand bien qui pût arriver au prince, et que ce jour-là seulement il sera le vrai chef de la dynastie, le vrai Napoléon, l'empereur? »

Je suis tenté d'applaudir et, pour une fois, d'être de l'avis des bonapartistes à outrance.

Il est bien certain que les Napoléon, si peu Français d'origine, si funestes à la France, sont mieux en exil que partout ailleurs. Puisque c'est par cela qu'ils finissent fatalement, c'est par cela qu'ils devraient commencer, et qu'ils feraient bien de continuer.

VII.

Mme Edmond Adam (Juliette Lamber), a donné cette semaine un grand bal costumé qui a fait plus de jaloux encore que d'heureux. Je ne m'entends guère à la description des costumes, à l'énumération des personnages historiques ou de fantaisie qui formaient la cohue brillante de cette fête. Ce que je puis dire, c'est qu'il est impossible d'imaginer une fête mieux réussie, de réunir une compagnie plus diverse et pourtant plus unie, plus illustre par les noms de la politique, de la magistrature, de l'armée, des beaux-arts, et plus charmante par la jeunesse et la grâce.

Voilà une inauguration des salons républicains qui portera bonheur à l'esprit français et à la république.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

Il s'est formé, à Paris, à l'exemple de la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, une Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire. Cette Société se propose d'étudier l'organisation, les programmes et les méthodes des principaux établissements d'instruction secondaire de la France et de l'étranger et de recueillir des documents sur l'histoire de l'enseignement secondaire. Elle rendra compte de ses travaux dans un bulletin périodique qui comprendra, en outre, une revue bibliographique et l'analyse ou le texte des programmes, documents et actes officiels intéressant l'enseignement secondaire.

L'ART DRAMATIQUE A LONDRES. — L'idée de fonder à Londres un théâtre subventionné et une école de déclamation n'a pas quitté les Anglais depuis la visite de la Comédie-Française. Ils ne cessent de la discuter et d'en presser la réalisation par les nombreux moyens de publicité dont ils jouissent. Une conférence que le professeur Morley vient de faire à l'Institut de Londres montre que la question est entrée dans la phase où le principe cesse d'être discuté et où l'on ne dispute plus que sur les moyens d'exécution. M. Morley a exposé un plan pratique qui a été apprécié diversement par les critiques de théâtre ; mais de l'ensemble du débat il paraît résulter que le gouvernement anglais n'est pas disposé à entrer dans la voie des subventions ; il faudrait donc que le Conservatoire de Londres fût fondé par souscription privée. Trouvera-t-on assez d'amateurs de théâtre décidés à faire des sacrifices d'argent en faveur de l'art dramatique? Les Anglais n'en sont pas bien sûrs.

AU VATICAN. — Le pape a annoncé l'intention de publier le catalogue de la bibliothèque du Vatican, et il a nommé une commission chargée de prendre à cet effet les mesures nécessaires. Il a aussi donné des ordres pour qu'une salle soit mise à la disposition des personnes qui désirent faire des recherches dans les archives.

— A une audience donnée le 4 janvier aux supérieurs et procureurs généraux des Ordres religieux, Léon XIII a rappelé les efforts de la Révolution pour détruire les Ordres religieux « en les spoliant et les dispersant ». Il a ensuite constaté que « les efforts de l'impiété ont été paralysés en grande partie », et qu'en Italie même « on voit les familles religieuses racheter sous une autre forme leurs anciennes propriétés ou en acquérir de nouvelles ». On a remarqué que les journaux catholiques de Rome avaient passé sous silence cette allocution.

— Mgr Tripepi, hymnographe du Saint-Siège et directeur de la Revue *Il Papato*, a adressé une circulaire aux savants catholiques des différents pays pour les inviter à se réunir à Rome, le 7 mars, à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin. Les savants convoqués prononceront des discours à la louange du saint et honoreront dans la personne de Léon XIII le restaurateur des hautes études. On sait que saint Thomas d'Aquin est tenu en une estime particulière par le pape actuel, qui s'occupe de faire paraître une nouvelle édition, soigneusement revue, de ses œuvres complètes. Il a nommé une commission qui travaille à compulser les meilleures éditions connues et les manuscrits originaux du célèbre théologien.

NOTES GÉOGRAPHIQUES. — Les diverses sections de l'Association africaine internationale se proposent de redoubler d'activité pendant l'année qui vient de commencer. Le comité de Bruxelles organise une quatrième expédition dont le chef, M. Alphonse Burdo, est déjà parti pour Zanzibar. M. Burdo n'en est pas à ses débuts ; en 1875, il a fait le long du Niger inférieur une exploration dont le récit a été récemment publié. Le comité français a l'intention de fonder deux stations, l'une près de la côte est, l'autre près de la côte ouest.

— La Société des Missions « anglaise » et sa rivale, la

Société des Missions « anglicane », ont reçu des nouvelles de deux de leurs expéditions, qui étaient arrivées heureusement, l'une à la station de Mpwapwa, l'autre à la ville d'Ujiji.

— Les Chinois commencent à supplanter les marins anglais dans le port de Sydney. Une grande compagnie australienne de navigation à vapeur a décidé d'introduire une certaine proportion de Chinois dans les équipages de ses bateaux.

— M. Nordenskiöld reçoit des ovations au Japon. Les sociétés savantes du pays lui offrent des banquets où l'on porte des toasts et qui sont suivis par des bals, exactement comme en Europe. M. Nordenskiöld projette de repartir pour une nouvelle expédition arctique.

La Gazette des Femmes a recherché combien il y a en France, actuellement, de femmes auteurs, peintres et sculpteurs. En ayant fait le compte exact, elle les a classées par catégories et par régions. Sur nos 1,700 femmes de lettres, en chiffres ronds, les deux tiers sont nées en province, surtout dans le midi, un tiers à Paris. Un millier écrivent des romans ou des histoires pour la jeunesse; 150, des ouvrages de pédagogie; 200 sont poètes; le reste se partage entre des genres divers. Pour les artistes, les chiffres sont précis. Il y en a 2,150 ayant exposé, dont les deux tiers sont nées à Paris. Dans ce nombre, les statuaires entrent pour 107, les peintres à l'huile pour 602, les miniaturistes pour 193, les céramistes pour 754, les aquarellistes, éventaillistes, etc., pour 494. Il faut bien croire ces chiffres, puisque *la Gazette des Femmes* les garantit; mais ils sont décourageants. Que de gloires inconnues!

Le spiritisme et l'athenæum. — On sait qu'il n'y a pas de pays où le commerce avec les esprits soit aussi actif qu'en Angleterre. Les spirites y forment une communauté nombreuse, ayant ses organes de publicité et ses lieux de réunion. Jusqu'ici, cependant, les récits de visions et les révélations n'avaient pas été accueillis sérieusement et reproduits ailleurs que dans les publications spéciales. L'*Athenæum* du 10 janvier, le respectable *Athenæum,* nous réservait cette surprise. Il donne sans commentaires, comme la chose du monde la plus naturelle, une lettre de deux colonnes, dans laquelle le savant M. Augustus Jessopp rend compte d'une apparition qu'il a eue le 10 octobre 1879, entre une et deux heures du matin, dans une chambre du château de lord Orford. M. Jessopp était venu à Mannington Hall pour consulter quelques livres rares de la bibliothèque. Il se portait très bien. Le dîner avait été agréable et la conversation gaie. Le soir, on avait fait le whist, et à dix heures et demie chacun avait été se coucher. C'est après une journée si honnêtement employée que M. Augustus Jessopp a été opprimé par un spectre qui est venu s'installer à ses côtés, sans souci de la peur qu'il lui causait. M. Augustus Jessopp a cru devoir raconter les détails de cette entrevue dans une lettre publique, afin d'éviter, dit-il dans son avant-propos, d'être confondu avec les médiums ou avec ces espèces de fous que le mauvais état de leur système nerveux rend sujets à des hallucinations. L'*Athenæum* a apparemment été convaincu.

L'*Academy* de Londres annonce que la fameuse machine à compter, inventée par Leibniz pendant son séjour à Paris, vient d'être retrouvée dans la bibliothèque de Göttingue. Cet instrument merveilleux, qui additionne, soustrait, multiplie et divise, date de 1672.

École pratique des hautes études.

Langue zende. — M. James Darmesteter, répétiteur : Grammaires zende et pehlvie, les jeudis, à deux heures. — Explication de textes zendes et pehlvis, les samedis, à deux heures.

Langue persane et langues sémitiques. — Directeur d'études, M. Defrémery, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France.

Langues persane et arabe. — M. Guyard, répétiteur : Arabe. Première année, Éléments de grammaire arabe, les mercredis, à deux heures. — Seconde année, Explication de morceaux choisis et rédaction d'un glossaire, les samedis, à dix heures. — Troisième année, Explication du *Madjma al-Bahréïn* de Nâsif al-Yâzidjî, les samedis, à onze heures. — Persan. Seconde année, Explication de morceaux choisis. — Troisième année, Explication du *Nafahât al-ons* de Djâmî, les mercredis, à trois heures.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. — M. Carrière, répétiteur : Hébreu. Explication du livre de la *Genèse* (suite), les jeudis, à huit heures. — Traduction des principaux fragments de la poésie lyrique de l'Ancien Testament, les mardis et samedis, à huit heures. — Syriaque. Grammaire syriaque et traduction de la *Peschito,* les jeudis à neuf heures. — Explication de textes tirés des Chrestomathies de Rœdiger et de Knœs, les mardis et samedis, à neuf heures.

Hébreu rabbinique. — Directeur adjoint, M. Joseph Derenbourg, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : Explication de morceaux choisis de la IVe section de la *Mischnâh,* les lundis, à neuf heures. — Les commentaires de Raschi sur les premiers chapitres du *Lévitique* et le *Divan des poésies* de R. Samuel ben Nagdela de Grenade, les mercredis, à neuf heures.

Langue assyrienne. — M. Pognon, conférences supplémentaires : Éléments de grammaire assyrienne, les mardis, à neuf heures du soir. — Explication de divers passages du cylindre Taylor, les vendredis, à neuf heures du soir.

Archéologie orientale. — Directeur adjoint, M. Clermont-Ganneau : Antiquités hébraïques, les jeudis, à deux heures. — Antiquités phéniciennes, les lundis, à trois heures et demie.

Philologie et antiquités égyptiennes. — Directeur d'études, M. Maspéro, professeur au Collège de France : Langue égyptienne. Explication des textes contenus dans le vol. II, abth. III des *Denkenpler* de Lepsius, les mardis, à quatre heures et demie. — Langue copte : Grammaire et explication des textes du catalogue de Zoëga, les samedis, à une heure. — M. Grébaut, conférences supplémentaires : Première année : Épigraphie et grammaire égyptiennes, les samedis, à cinq heures et demie. — Seconde année : Étude de l'écriture hiératique; explication de textes tirés des *Select Papyri,* les mardis, à cinq heures.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [132]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 31 31 JANVIER 1880.

JULES FAVRE

La mort de Jules Favre est le deuil de la patrie. En réalité, il a été frappé du coup terrible qui atteignit son pays il y a dix ans. Le grand citoyen ne s'en est pas relevé; le trait fatal s'était enfoncé dans son cœur et ne put en être arraché. Selon le mot de Lamartine, il avait perdu sa partie avec la destinée le jour où il dut signer le traité de Versailles, expiant les folies criminelles que d'autres avaient commises. Ses ennemis, qui étaient nombreux aussi bien dans les rangs de la démagogie que dans ceux des anciens partis, ont voulu faire de lui une sorte de victime expiatoire de nos malheurs. On sait que dans ces sortes de sacrifices, en général, c'est aux innocents que les coupables font payer leurs fautes. Ce fut bien ce qui arriva pour Jules Favre. Les bonapartistes l'outrageaient d'autant plus qu'ils avaient à leur charge la déclaration de guerre sans motif et sans préparation. Les futurs chefs de la Commune, qui s'acharnaient contre son honneur, étaient ces mêmes hommes qui, par leur insurrection insensée au 31 octobre 1870, avaient ajourné l'armistice presque conclu et par là même augmenté les cruelles exigences du vainqueur. Ce que les uns et les autres déversèrent d'injures sur le grand citoyen dépasse toute mesure; ils accomplirent une sorte de vendetta prolongée, plongeant toujours au même endroit leur poignard empoisonné, secondés dans cette vengeance raffinée par les haines dévotes, les plus implacables et les plus savantes de toutes les haines. Jules Favre demeura calme et doux sous ces outrages. Il en sentit sans doute la pointe acérée, mais sa douleur à lui s'absorbait dans une douleur plus grande, celle de son patriotisme inconsolable. Il était resté comme foudroyé; ses traits dévastés, la pâleur de son front, tout révélait chez lui une souffrance irrémissible. Sa voix, qui avait si longtemps fait vibrer le cœur de son pays, ne se faisait plus entendre que dans de rares circonstances, lorsque quelque grande question d'humanité était en jeu. On eût dit que, n'ayant pu sauver la France, il regardait son rôle proprement politique comme fini. Et pourtant la haine contre lui ne s'apaisait pas; elle n'a pas respecté son cercueil, aiguisant avec plus d'art ses perfidies pour ne pas paraître trop impie devant la majesté de la mort. Nous qui avons beaucoup connu, beaucoup aimé Jules Favre dans la dernière période de sa vie, nous voudrions essayer de dire combien ce maître incomparable de la parole était grand par l'âme et à quelle hauteur planait son esprit.

Nous n'avons pas à retracer en détail sa carrière publique. Elle se confond avec l'histoire de la liberté française depuis plus de quarante ans. Jules Favre achevait ses études de droit au moment où éclatait la révolution de Juillet. Il représentait parfaitement alors cette généreuse et brillante jeunesse de la Restauration qui soutenait de ses ardentes sympathies les champions des libertés publiques et qui sut verser son sang pour les sauvegarder dans la bataille des trois jours. Le lendemain de la victoire vit surgir les divisions. Les sages et les prudents se contentèrent de l'étape franchie; les ardents trouvèrent bientôt que le résultat était maigre. Le soleil de Juillet 1830 avait fait éclore toutes les espérances, toutes les aspirations, tous les rêves aussi. On s'imaginait qu'un souffle de rénovation et d'affranchissement allait passer sur l'Europe entière et tout transformer en France. L'héroïque soulèvement de la Pologne jetait ces jeunes esprits dans une véritable exaltation. Le réveil leur parut amer; un certain nombre suivirent leur élan jusqu'au bout et se mêlèrent aux insurrections qui troublèrent si souvent les débuts du nouveau règne; les autres ne descendirent pas dans la rue, mais secouèrent dès lors la poussière de leurs pieds sur le nouveau régime et aspirèrent, sans s'en cacher, au rétablissement de la république. A distance, ils paraissent bien imprudents; mais, pour les juger équitable-

ment, il faut se transporter dans l'ardent milieu où ils s'étaient formés sous la Restauration et tenir compte de leurs déceptions : l'ordre rétabli à Varsovie aboutissait à l'horrible persécution d'un peuple frémissant; à Paris, où il n'avait rien d'horrible incontestablement, l'ordre se consolidait par l'établissement d'un pays légal étroit et fictif, absolument fermé aux revendications démocratiques.

Le parti qui avait pour chef Armand Carrel pouvait être un embarras sérieux; on ne pouvait pas ne pas l'honorer. Jules Favre n'a jamais appartenu qu'à cette fraction du parti républicain qui, à cette époque, par l'organe de Carrel, blâmait les coups de force, protestait énergiquement contre la doctrine du salut public et ne séparait pas la république du libéralisme le plus intelligent. N'est-ce pas Armand Carrel qui avait dit nettement que la Terreur avait été tout autant le crime des lâches que des violents, et que, quant à lui, il préférait la liberté sans ses amis que la dictature avec eux? Les tentations du pouvoir étaient encore très éloignées pour ses coreligionnaires politiques; avant de gouverner, ils conspiraient et se faisaient prendre et traîner devant les tribunaux ou devant la Chambre des pairs. Avant de les avertir et de les contenir comme gouvernants, il fallait les défendre et sauver leur tête : c'est à cette tâche que s'employa plus d'une fois à cette époque le jeune avocat de Lyon, à l'exemple de son ami Armand Carrel. Il y gagna la notoriété, à laquelle ne nuisit pas l'exorde peu insinuant d'une de ses plaidoiries à la Chambre des pairs, qui commençait ainsi : « Je suis républicain. »

C'est pendant cette période de sa carrière que Jules Favre façonna en quelque sorte sa merveilleuse parole. Il avait sans doute le don naturel à un haut degré. On se fait rhéteur, on ne se fait pas orateur; l'art et le travail ne font que tirer le diamant de sa gangue, ils ne le créent pas. Seulement, il y a des talents tout spontanés qui éclosent soudain en pleine lumière; telle fut l'éloquence de Lamartine, aussi admirable que sa faculté lyrique, et dont il pouvait dire comme de sa poésie : « Je parle comme l'oiseau chante. » Sa parole publique ne fut point du reste une simple mélopée; sous l'éclat de la forme elle enferma les plus grandes vues politiques. Jules Favre arriva au sommet de son art par une voie plus rude. Pendant de longues années il s'astreignit à écrire des plaidoyers, souvent à les récrire; c'est ainsi qu'il conquit cette sûreté et cette perfection de langage qui ont été sans rivales. On sait qu'une fois qu'il eut abordé la tribune, son improvisation devint si correcte qu'il n'avait pas besoin de revoir la sténographie. Sa voix mélodieuse secondait ses amples périodes, qui se déroulaient à l'infini dans un ordre magistral. Il semblait que son discours ne fût qu'une chaîne de fleurs, et il se trouvait en définitive que l'adversaire était enfermé dans une argumentation invincible, d'autant plus puissante que la harangue se terminait par quelques traits mordants dont on se relevait difficilement. Jules Favre devint un maître en ironie. Je ne comprends pas pourquoi on lui en a fait un grief. Quand l'ironie n'est pas le sous-entendu de la calomnie, elle n'est que la vengeance du bon sens; les blessures qu'elle fait d'une main légère sont de bonne guerre, car enfin on n'est pas à la barre ou à la tribune uniquement pour se faire des compliments; il y a toujours un combat à livrer et une bataille à gagner. On a dit avec esprit que Jules Favre n'avait pas besoin, comme Tibérius Gracchus, d'un joueur de flûte pour l'accompagner : il remplissait cet office vis-à-vis de lui-même. Nulle parole ne fut plus harmonieuse; elle le fut parfois à l'excès, bien qu'il eût toujours en vue les coups décisifs.

Avant même d'être entré au parlement, Jules Favre avait conquis une des premières places au barreau, auquel il demeura toujours fidèle. Bâtonnier de son ordre à Paris, il fut le meilleur des confrères, plein de bonté et de dévouement pour les jeunes. Il mettait cette confraternité au-dessus de toutes les dissidences politiques. On connaît son amitié pour Berryer. Son dernier grand discours public a été prononcé à la conférence des avocats l'automne dernier, en remplacement du bâtonnier actuel; on l'y retrouve tout entier avec son beau langage, son libéralisme élevé et son culte pour sa profession. Sa défense d'Orsini est un chef-d'œuvre inimitable.

Ce fut à la tribune de la Constituante et de l'Assemblée législative, après la révolution de 1848, qu'il se manifesta comme orateur politique. Plus la réaction monarchique et cléricale se dessina, plus il devint un homme de gauche, sans donner jamais raison aux utopies socialistes et sans favoriser ce plagiat souvent ridicule de l'ancienne Montagne conventionnelle qui se dépensait en motions furibondes et en violences de paroles. Quand Ledru-Rollin eut disparu de la scène, il y occupa le premier rang comme orateur des gauches. Le feu de la discussion trempa sa parole comme un glaive à la fois acéré et brillant. Jamais il ne s'éleva plus haut que dans la discussion sur l'expédition de Rome. Il y déploya une logique et une passion irrésistibles. Ses convictions les plus chères et les plus élevées étaient en jeu, car il était un partisan décidé de l'État laïque et de la liberté de conscience. Cette intervention d'un gouvernement républicain en faveur de la théocratie la plus inique, contre la volonté d'un peuple clairement manifestée, lui paraissait réunir toutes les contradictions et toutes les injustices.— Au 2 Décembre, il eût voulu reprendre son fusil de Juillet 1830 et couvrir de sa poitrine la Constitution violée; il fit tout ce qu'il put pour préparer la résistance. Après la victoire du crime, il se renferma dans les devoirs de sa profession jusqu'à ce que les électeurs de Paris lui eussent rendu la tribune. Jamais on ne saura assez louer son rôle à cette époque. Nous comprenons que les bonapartistes déguisés qui distillent leur fiel dans *le Figaro* l'appellent un homme fatal : il le fut en effet pour eux. Triomphant des conditions les plus défavorables pour un orateur au sein d'une Assemblée que le gouvernement menait comme un troupeau en lui donnant abondante pâture, il ne déserta pas un seul jour la lutte. Heureux encore quand c'était la lutte et que sa voix ne retentissait pas dans un silence glacial interrompu par cette éloquence des couteaux à papier qui est le triomphe des députés à gages! Tout changea quand l'empire commit l'imprudence de rendre la publicité aux débats. Alors ce fut à la France que Jules Favre parla avec ses

émules. Personne n'a plus fait pour la réveiller; ce qu'il dépensa de courage et de talent dans cette campagne oratoire est inimaginable. Son éloquence devint plus redoutable que jamais; ses traits les plus mortels étaient si bien enveloppés dans les formes éclatantes de son beau langage que la flèche transperçait l'adversaire avant qu'on eût pu l'arrêter au vol par une mesure disciplinaire. Ils étaient si bien préparés qu'ils paraissaient inattendus. Jules Favre savait aussi parler au cœur et à la conscience du pays dans de larges discours où il dédaignait les précautions. Il y a des répliques de lui qui sont des coups de massue. Je me rappelle une réponse à M. Rouher sur l'expédition du Mexique qui était une véritable exécution par la logique et l'indignation. Son éloquence était déjà une Némésis qui appelait l'autre, la définitive, par laquelle, hélas! le pays lui-même fut frappé pour avoir supporté tant d'années ce qu'il eût dû balayer dès le premier matin. Sans Jules Favre et Picard, nous n'aurions pas vu le parlement se rouvrir à M. Thiers et l'empire eût réussi peut-être à maintenir longtemps son couvercle de plomb sous lequel le pays fût tombé comme en pourriture. Ce fut le plus beau temps de sa vie. Le parti libéral tout entier l'acclamait; il se voyait porté à l'Académie française par ces monarchistes qui jadis l'avaient tant maudit; leur animosité du moment contre l'empire l'emportait sur leur antipathie d'autrefois. « Rien ne réconcilie deux adversaires comme une haine tierce, » disait Mme Swetchine.

Laissons là le ridicule procès fait au 4 Septembre par les preux qui n'ont pas défendu en temps utile leur César parce qu'il n'était pas défendable. Metternich raconte dans ses *Mémoires* que Napoléon se refusait à Dresde à consentir à la moindre diminution de son empire par le motif qu'il ne pouvait essuyer un échec comme les représentants des anciennes monarchies; Paris, d'après lui, l'eût repoussé avec toute sa gloire : qu'eût-il fait pour le neveu avec toute sa honte? Celui-ci le savait bien, puisque, pour éviter ce retour, il conduisait à Sedan sa dernière armée contre l'avis même de son général. Laissons les récriminations insoutenables aux faiseurs d'enquêtes antipatriotiques qui, pour satisfaire une rancune de parti, ont cherché à déshonorer la défense du sol. Je tiens de Jules Favre lui-même qu'il regrettait dans ces jours terribles que la transmission du pouvoir ne se fût pas faite par un vote parlementaire; car, disait-il, je suis l'homme de la loi et du droit. M. Thiers rejetait la faute sur les éternels *moyenneurs* qui, au lieu de marcher droit au but, rêvaient d'une régence pour l'infortunée souveraine dont l'aveugle fanatisme avait déchaîné la guerre. Jules Favre, avec ses collègues, fit les plus grands efforts pour maintenir la paix civile en soutenant la guerre à outrance après le refus de l'armistice. On lui a reproché la fameuse phrase sur le territoire et les forteresses; au fond, elle était destinée à calmer l'effervescence publique. On lui a surtout reproché l'entrevue de Ferrière et ses larmes; c'est antidater les impressions d'aujourd'hui; je sais bien qu'à ce moment son pathétique récit exalta le patriotisme. La grave *Revue des Deux Mondes,* qui n'a pas inventé l'enthousiasme, s'exprimait alors à ce sujet sur le ton de l'admiration la plus sincère. Pour tous les épisodes du siège et pour la conclusion de l'armistice, compliquée d'un si grave malentendu, nous remarquons le témoignage du général Trochu, entouré de tant de respect dans sa retraite. Qu'on relise seulement les deux lettres admirables adressées par Jules Favre à M. Jules Simon lors de la conclusion du traité de paix : les mains qui, après cette lecture, lui jetteraient encore la pierre seraient vraiment impies.

Jules Favre était un grand cœur; son désintéressement était absolu. Tous ses anciens collègues seront unanimes à reconnaître à quelle hauteur il était élevé au-dessus de toutes les susceptibilités de l'amour-propre, avec quelle facilité il s'effaçait quand son parti le croyait utile, comme il savait sans aucune récrimination sacrifier le discours qui déjà brûlait ses lèvres. La manière odieuse dont ses ennemis ont envenimé quelques incidents regrettables de sa vie privée d'autrefois nous a toujours rempli d'indignation. Il a été surtout la victime d'une législation trop asservie au dogme catholique; en tout autre pays que la France, il eût eu toutes les régularités du foyer alors qu'il en maintenait la pureté et la dignité mieux que la plupart de ceux qui l'ont torturé et qui ont sans doute contribué à abréger ses jours. Il n'y eut pas de père plus tendre que lui, pas d'ami plus sûr, plus dévoué.

Jules Favre avait une âme profondément religieuse. Il y eut un temps où le catholicisme ne fut pas sans attrait pour lui par ses côtés poétiques; il s'en détacha promptement, mais en restant spiritualiste convaincu.

Il protesta toujours contre la négation de Dieu et de l'âme; le matérialisme lui paraissait un grave péril pour la démocratie. Il était très préoccupé de la direction morale qui serait donnée à cette démocratie contemporaine à laquelle il faut des principes supérieurs, comme à toute société qui veut vivre.

Sa pensée à ce sujet ne s'est jamais formulée avec plus de clarté que dans un travail étendu qu'il publia en 1877 dans *le National* au sujet d'un livre sur l'histoire du christianisme primitif que l'auteur lui avait envoyé à simple titre d'hommage. On l'y voit plein de respect pour l'Évangile, dont il ne précise pas le côté doctrinal, mais qu'il distingue avec soin des transformations qu'il a subies dans le cours des temps et très spécialement de l'ultramontanisme contemporain. Il pensait, comme Quinet, qu'une évolution religieuse était nécessaire pour compléter la révolution politique, et, sans s'engager au point de vue du dogme, il inclinait à croire de plus en plus que la forme religieuse la plus favorable à la démocratie devait se rattacher en quelque mesure au grand mouvement de la Réformation du XVIe siècle. Nous nous gardons avec soin de dépasser en rien sa pensée, dont il faut respecter la sincérité jusque dans ses indécisions, nous conformant ainsi à la sage réserve de M. le pasteur Passa, qui a su parler si dignement de lui dans ce temple de Versailles où il l'avait eu comme auditeur assidu. Rien ne nous paraîtrait plus déplacé que d'exploiter un cercueil dans nos luttes religieuses. La France libérale n'a qu'une voix pour dire : Paix à cette noble mémoire! Elle la conservera pieusement

comme celle d'un de ses fils les plus illustres, les plus éprouvés, les plus dévoués, qui a pu se tromper parfois dans la grande tourmente, mais qui eût voulu la servir jusqu'à mourir pour elle. Il n'a jamais séparé la cause de la liberté de celle de cette patrie bien-aimée qu'il a ravie autant que ranimée en parlant sa belle langue comme il l'a fait.

E. DE PRESSENSÉ.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. PAUL STAPFER

Gœthe et Lessing.

Deux hommes qui ont entre eux quelques ressemblances et beaucoup de contrastes, Lessing et Gœthe, me paraissent être les princes de la littérature allemande. En nommant Lessing à côté de Gœthe, je n'oublie pas qu'on est plus habitué à voir associés les noms de Gœthe et de Schiller; mais Lessing ne me semble pas moins digne que Schiller de ce rapprochement glorieux, et il peut, je crois, fournir la matière d'une comparaison encore plus intéressante avec Gœthe. Schiller est, à coup sûr, un grand et sympathique poète; c'est en outre un historien distingué, un critique et un philosophe éminent; mais il ne fait pas époque comme Gœthe dans l'histoire de la poésie; il ne lui est point comparable pour la variété des aptitudes et des talents, pour l'universalité de l'esprit, et, d'un autre côté, il ne nous offre pas au même degré que Lessing le beau et dramatique spectacle d'un écrivain homme d'action, en lutte contre son époque, parvenant à lui imposer ses idées, à lui faire victorieusement subir son influence. Laissons donc pour le moment de côté la comparaison plus rebattue de Schiller et de Gœthe, et comparons Gœthe à Lessing.

I.

L'inégalité de fortune, la différence des conditions matérielles de la vie établit entre Lessing et Gœthe un premier contraste qui ne doit point passer inaperçu, car il est de grande conséquence. Lessing était pauvre; du commencement à la fin de sa carrière, il n'a cessé de sentir l'aiguillon de la nécessité, *duris urgens in rebus egestas*. Le besoin de vivre le stimulait au travail et le métier d'auteur était son gagne-pain. La pauvreté est dure pour les natures fières, car elle contraint l'homme à dépendre des autres hommes, non seulement de ses égaux, mais souvent aussi de ses inférieurs, d'ignorants et de sots qu'il méprise. La fierté de Lessing eut beaucoup à souffrir de ce genre d'humiliation. De là une certaine amertume qui se mêle à sa force, une antipathie instinctive contre tout ce qui s'élève au-dessus du niveau commun par la seule vertu du hasard ou des préjugés, un tempérament révolutionnaire, une rudesse démocratique et plébéienne de caractère, de langage, de mœurs. Gœthe, au contraire, n'a jamais connu la fortune adverse. Il n'a jamais eu à peiner, à lutter, pour conquérir sa place au soleil. Dès le début, son existence s'annonce facile et heureuse, et bientôt l'amitié d'un prince vient l'accoutumer jusqu'à sa mort à traiter les grands d'égal à égal. La continuité de l'aisance, du bien-être, de même que la persistance du mauvais sort, ne peut manquer à la longue d'agir très profondément sur le caractère et l'humeur. Aucun moraliste ne refusera de rattacher à ce train régulier et fortuné d'une vie passée presque tout entière dans l'intimité de personnes illustres une bonne partie au moins de la sérénité olympienne de Gœthe, de ses goûts aristocratiques et de son aversion pour la foule et pour les tumultes populaires.

Lessing est un combattant. Ses poésies elles-mêmes, drames ou fables, sont des armes, je veux dire qu'elles n'ont pas en elles-mêmes leur fin, leur raison d'être, mais qu'elles sont des instruments au service de quelque idée qu'il a surtout à cœur de faire triompher. Gœthe est un artiste pur. Pour lui, l'art est la grande affaire. Il envisage la réalité au point de vue poétique. De tout événement dont il est spectateur ou dans lequel il a été acteur lui-même, il cherche à dégager le côté intéressant, propre à recevoir une forme artistique. Ses poésies, œuvres de circonstance, personnelles même pour la plupart à l'origine et par le sujet, deviennent impersonnelles par la largeur de l'expression et par l'objectivité dont il se pique. Il se délivre d'une pensée ou d'un sentiment qui l'obsède en en faisant une élégie, un roman, un drame, et, dans le cours de la composition, il en vient à se rendre indépendant de son œuvre, à s'en désintéresser, à s'en détacher à tel point qu'à la fin elle ne semble plus même le toucher. Au fond, Gœthe n'est ni indifférent ni insensible; mais il a toutes les apparences de la froideur, parce que sa plus grande préoccupation est d'être calme, de maintenir l'équilibre de sa propre nature et de donner à ses ouvrages cet air de majesté tranquille qui distingue ceux de la belle antiquité et où il fait consister le beau idéal. Bref, il y a cette première différence entre Lessing et Gœthe, que Gœthe est un homme arrivé, reposé, Lessing un homme en marche et en lutte.

« Il est curieux, disait un jour Eckermann à Gœthe, de voir comment Lessing, dans ses écrits théoriques, dans le *Laocoon*, par exemple, ne marche jamais droit vers un résultat, mais nous fait faire une sorte de course philosophique à travers les deux opinions contraires, puis à travers le doute... Nous assistons au travail de la pensée et de la découverte plutôt que nous ne recueillons de larges vues et des vérités propres à exciter notre propre méditation et à nous rendre nous-mêmes créateurs. — Vous avez raison, répondit Gœthe; Lessing a même dit une fois que, si Dieu voulait lui donner la vérité, il refuserait ce présent et préférerait le travail de la recherche... Lessing, fidèle à son naturel polémique, aime à s'arrêter dans la région des contradictions et du doute. Distinguer, voilà son affaire, et il était merveilleusement servi dans ce travail par sa grande intelligence. Moi,

vous me trouverez tout autre; je ne me suis jamais engagé dans les contradictions; j'ai toujours cherché à niveler les doutes qui s'élevaient en moi, et je n'ai exprimé que les résultats auxquels je parvenais. » Gœthe haïssait la polémique; Lessing s'y trouvait comme dans son élément, il s'y délectait et il en vivait.

La popularité des grands écrivains étrangers dans notre pays dépend surtout de la façon dont ils ont parlé de la France et de sa littérature; c'est un sentiment trop naturel pour qu'il soit juste de le mettre sur le compte d'un excès de vanité nationale de notre part. Nous aurons toujours un faible pour Henri Heine, par exemple, à cause de sa grande tendresse pour la France, tandis que Guillaume Schlegel, quelques mérites qu'il puisse avoir d'ailleurs, ne cessera jamais de porter chez nous la peine de ses jugements passionnément injustes à notre égard. Gœthe et Lessing sont aussi, par suite de leurs sentiments très différents pour notre littérature, très différemment estimés et appréciés du public français. Des paroles sur Molière comme celles qu'Eckermann a recueillies de la bouche de Gœthe et que nous savons tous par cœur suffisent pour nous rendre cher celui qui les a prononcées; le nom de Lessing, au contraire, demeure malheureusement associé dans notre esprit au souvenir des témérités de sa critique à l'endroit de Corneille et des témérités plus grandes de sa poésie, le jour où il a prétendu montrer à La Fontaine comment il fallait faire des fables.

Ce qui, plus que tout le reste, nous charme et nous ravit dans Gœthe, c'est cette ouverture d'intelligence, cette largeur de sympathie, cette curiosité universelle, ce don admirable de comprendre tout, d'aimer tout, de s'intéresser à tout, qui fait de lui non seulement un homme du XIXe siècle, mais le poète du siècle par excellence, l'incarnation la plus parfaite du génie cosmopolite de notre âge. Lessing est beaucoup plus loin de nous. C'est au XVIIIe siècle qu'il appartient encore, étroitement, exclusivement, malgré toute la profondeur et la pénétration de son esprit, malgré sa forte et salutaire action sur son époque, malgré le grand pas en avant qu'il a fait faire à ses contemporains. Il est le premier critique de son temps; Voltaire lui-même n'est pas de sa force; mais l'arme dont il se sert avec tant de supériorité est la même, il faut bien le reconnaître, que celle dont s'étaient toujours servis les grammairiens, les rhéteurs, les pédants, les abbés d'Aubignac, les P. Le Bossu de l'ancienne école et toute la postérité d'Aristote : cette arme, c'est la méthode dialectique, la définition, le raisonnement à outrance, appliqués aux choses de sentiment et aux questions de goût. L'indépendance du jugement esthétique en face de toutes les formules, de toutes les théories, ce grand principe que Kant devait philosophiquement établir et que l'auteur de *l'École des Femmes* avait, en se jouant, éclairé d'une si vive lumière, Lessing n'y a pas suffisamment réfléchi. Il croit, lui, le libre penseur et le grand émancipateur des esprits, à des vieilleries bien gothiques : il ajoute encore foi à la parole du maître dictant pour la république des lettres un code définitif de lois; lui-même il dogmatise et pose des règles absolues en matière de goût. Il n'a pas eu la vision féconde de la diversité infinie des génies nationaux et de l'éternel renouvellement des formes de l'art. Trop intelligent pour ne pas comprendre que chaque peuple, que chaque âge doit avoir une poésie qui lui soit propre, Lessing n'a prêté à cette vérité si neuve et si riche qu'une attention superficielle et distraite : c'est à d'autres esprits que le sien qu'elle devait révéler toutes ses conséquences; c'est en d'autres mains que les siennes qu'elle devait faire une révolution, ruiner l'édifice vermoulu de la vieille critique et créer la critique moderne.

Dans ses jugements hostiles sur la littérature française, Lessing s'est montré mauvais historien et encore moins bon philosophe; mais ce qu'il faut se hâter de dire à la décharge de ce grand homme, c'est que l'heure où il écrivait était absolument inopportune pour porter sur nous le calme jugement de l'histoire et de la philosophie. On était en pleine guerre. L'Allemagne s'était révoltée contre la prétention insupportable du goût français de s'imposer à l'Europe entière et de lui faire la loi. Lessing était l'auteur et le chef de cette légitime insurrection. Que devait-il faire? une seule chose : chasser l'étranger. Il le fit. Si les articles de la *Dramaturgie de Hambourg* ne sont pas de la grande critique, de la critique élevée et sereine, à la façon des philosophes et des historiens de l'art, c'est de la critique militante et de la meilleure qu'on ait jamais faite. Au sujet de la critique militante, il n'y a qu'une question à poser : A-t-elle eu gain de cause? a-t-elle vaincu l'ennemi? Lessing est resté maître du champ de bataille; c'est assez pour sa gloire. La victoire obtenue, l'Allemagne mise en possession d'elle-même, Gœthe à son tour viendra, règnera en paix dans l'empire que Lessing lui a conquis, tendra la main aux Français, et sera juste.

La littérature allemande n'a pris rang parmi les grandes littératures de l'Europe que fort tard, à une époque où la réflexion avait partout remplacé la naïveté. De là résulte qu'en Allemagne, chez tous les auteurs d'imagination, la critique et la poésie règnent ensemble et se partagent l'empire à peu près également. Gœthe et Lessing sont à la fois grands critiques et grands poètes. Mais il y a entre eux cette différence, que Lessing, né critique, est devenu poète par un acte de sa volonté personnelle, au lieu que Gœthe, né poète, est devenu critique par entraînement, par la force de l'exemple et en suivant la pente du génie allemand en général plutôt que celle de son propre génie.

Par nature, Gœthe est un artiste, non point un philosophe. Sa fonction, sa joie est de créer, et créer, pour lui, c'est donner la forme; il a une antipathie instinctive pour les idées qui ne sont que des idées, pour les abstractions, pour les théories, pour la métaphysique. « Toute théorie est grise, dit Méphistophélès; mais l'arbre précieux de la vie est vert... Un individu qui se livre à de profondes méditations est comme un animal promené par un génie malin qui le fait tourner en cercle sur une bruyère aride, tandis qu'à l'entour s'étend un beau pâturage. » Et le conseil que Méphistophélès donne à Faust est de se lancer dans le monde pour jouir de la vie. Ainsi a fait Gœthe, au moins pendant les années de sa verte jeunesse et de sa belle activité créatrice. C'est durant cette

époque d'heureuse fécondité que Gœthe pouvait dire : « Je préfère ignorer toujours les principes d'après lesquels je fais mes ouvrages ; que mes compatriotes se replient sur eux-mêmes et pensent aux lois de la pensée, ce ne sont point là mes affaires. » C'est aux œuvres de cette glorieuse période que s'applique l'éloge d'un critique allemand : « Partout, avec Gœthe, vous marchez sur la terre ferme, nulle part vous n'errez sur la mer infinie. » Oui, dans *Iphigénie en Tauride,* dans *Hermann et Dorothée,* dans la première partie de *Faust,* dans la meilleure portion des poésies lyriques, bref, dans tous les purs chefs-d'œuvre de Gœthe, on met le pied sur la terre ferme, l'œil se repose sur des contours aussi nets, sur des horizons aussi lumineux que ceux de cette Italie et de cette Grèce classiques où le poète admire la réalisation de son idéal. C'est le temps de son robuste paganisme, le temps où il adore la forme, où le réel lui suffit, où la nature sert de modèle à son art, où il se restaure et s'égaye sans s'enivrer à la coupe de la vie. Son talent alors est plastique ; il a horreur de tout ce qui est vague, indéterminé, nuageux, comme ses maîtres les Grecs, qui faisaient de l'aspiration à quelque chose d'infini un motif de damnation et qui ont précipité dans le Tartare les puissances titaniques où la mythologie personnifiait l'absence de règle et de mesure. Tel a été Gœthe pendant la meilleure moitié de sa vie, mais tel il n'est point resté.

Sous l'influence de Herder d'abord, puis de Schiller, ou plutôt sous l'influence de la Germanie tout entière, cet esprit fait de lumière et d'activité joyeuse est venu peu à peu pâlir et se refroidir dans les brouillards de la réflexion philosophique. On a beau s'asseoir à la table des Grecs, on a beau s'enfuir au pays où les citronniers fleurissent, on n'est pas né impunément en Allemagne. Quand la réflexion, chez Gœthe, eut commencé à prendre le pas sur l'instinct, elle fit en peu de temps des progrès si rapides qu'elle envahit bientôt toute la place. Le poète devint un critique. Il se livra à de profondes méditations ; il découvrit « les principes d'après lesquels il faisait ses ouvrages » ; il réfléchit longuement sur l'art ; il « pensa sur la pensée ». Bref, il prit beaucoup trop conscience de lui-même et de son œuvre et il se mit à préférer aux fruits d'or, au feuillage vert de l'arbre de vie ces théories incolores dont Méphistophélès se moquait. A l'intuition artistique autrefois si merveilleuse chez lui, à ce don qu'il avait de voir et de saisir d'emblée l'aspect poétique des choses, succéda la froide allégorie, qui fabrique subsidiairement des images pour les idées métaphysiques et morales, et nous eûmes, au lieu des vivantes créations de la belle époque, la série d'abstractions qui fait du second *Faust* un long tissu d'énigmes et de logogriphes à deviner.

Lessing et Gœthe ont l'un et l'autre écrit pour le théâtre ; ils ont fait des drames, et il est même arrivé qu'ils se sont rencontrés dans le choix de leurs sujets, puisqu'ils ont été tentés tous les deux par la légende de Faust. Si l'on se place au point de vue de la scène, qui est après tout le vrai point de vue pour juger les œuvres dramatiques, on trouvera qu'en fait de composition théâtrale le meilleur artiste n'est point Gœthe. Il n'a rien produit d'égal aux deux premiers actes de *Minna de Barnhelm* pour l'aisance et la clarté de l'exposition, ni à la tragédie entière d'*Émilia Galotti* pour la rapidité de l'action et la concentration de l'intérêt. Lessing avait une science profonde du théâtre. Il le connaissait et le pratiquait en homme du métier. Il savait ce que la scène comporte, ce qu'elle demande, ce qu'elle repousse, et il s'en préoccupait. Gœthe, bien qu'il fût directeur de théâtre, ne paraît pas s'être beaucoup tourmenté de ces questions techniques. Il n'a point composé ses drames au point de vue de la représentation. Pourra-t-on les jouer ? Ce qui est beau à la lecture aura-t-il la même valeur sur la scène ? Question secondaire aux yeux du poète, à laquelle l'expérience devait ultérieurement répondre, mais qu'il ne se posa jamais en écrivant. *Gœtz de Berlichingen, Egmont, Iphigénie, le Tasse, Faust,* bref toutes les tragédies de Gœthe sont de la poésie épique, lyrique, dramatique même quelquefois : c'est de la littérature, ce n'est point, à proprement parler, du théâtre. Gœthe ne se faisait pas illusion sur ce qui lui manquait de ce côté : « Je ne suis point né pour être un poète tragique, écrivit-il ; ma nature est trop conciliante : de là vient qu'aucune situation réellement tragique ne peut m'intéresser ; car toute situation tragique consiste essentiellement en un conflit non susceptible de conciliation. »

Ajoutons que le théâtre est chose démocratique par excellence : il s'adresse à la foule, il puise ses inspirations dans le grand courant des idées et des sentiments du jour. A cet égard, Lessing, rude plébéien, allant de ville en ville pour tenter la fortune et voyant toute sorte de monde, était peut-être mieux préparé par sa carrière tumultueuse à deviner le génie du drame et les exigences de la scène que le conseiller intime du grand-duc de Saxe-Weimar. Le théâtre dont Gœthe était chargé devint, sous sa direction, une sorte d'académie, une école de littérature, où le public n'était admis qu'à la condition d'observer un religieux silence, d'écouter et de regarder sans mot dire les belles choses qu'on daignait lui faire voir et entendre pour son instruction. « Les étudiants d'Iéna, qui formaient la partie la plus indépendante du public, s'étant permis un jour quelques manifestations bruyantes, Gœthe se leva au milieu du parterre pour annoncer à haute voix qu'il allait faire arrêter par les hussards de garde à la porte du théâtre tous ceux qui troubleraient l'ordre. Une autre fois, pendant une représentation de l'*Alarcos* de Schlegel, quelques applaudissements éclatèrent ; mais comme l'œuvre ne plaisait pas au gros des spectateurs, dans d'autres parties de la salle on se mit à rire pour protester. Gœthe se leva encore et dit tout haut : « Que personne ne rie ici (1) ! » Une tyrannie aussi étrange est évidemment incompatible avec la notion même du théâtre, et ce serait une mauvaise plaisanterie de venir parler de théâtre national à propos de ce petit musée dramatique où un poète de génie, revêtu de hautes fonctions dans l'État et maître souverain de la littérature, prétendait façonner à son gré le goût du public en le morigénant. *Odi profanum vulgus* est une mauvaise devise pour un poète dramatique ;

(1) Devrient, Lewes ; Mézières, t. II, p. 98.

personne n'a eu pour le vulgaire plus de mépris que Gœthe. « La direction du théâtre, écrivait-il à un administrateur placé sous ses ordres, agit conformément à ses propres vues et n'a pas le moindre souci de se conformer aux demandes du public. Qu'il soit entendu une fois pour toutes que le public doit être dirigé, *will determinirt seyn.* » Et, dans une lettre à Schiller : « Personne ne peut servir deux maîtres, et de tous les maîtres le dernier que je voudrais choisir est le public d'un théâtre allemand. » L'homme qui pense et qui parle ainsi peut être réellement très supérieur à tout son siècle; il peut puiser une véritable force dans la conscience orgueilleuse de cette supériorité; il peut écrire des chefs-d'œuvre que les siècles futurs admireront, mais il n'exercera jamais d'empire au théâtre, non pas même dans la postérité. Car il faut qu'un ouvrage dramatique ait ses racines dans le temps présent; c'est à cette condition seulement que l'arbre grandit dans l'avenir et que les hommes de toutes les générations peuvent goûter ses fruits et jouir de son ombre. Gœthe le savait bien, et c'est pourquoi il disait : « Mes ouvrages ne peuvent pas devenir populaires; celui qui pense le contraire et qui travaille à les rendre populaires est dans l'erreur. Ils ne sont pas écrits pour la masse... » De là vient la faiblesse du théâtre de Gœthe comme tel. Mais Lessing a réellement tenté de fonder un théâtre national; et si le succès n'a pas couronné l'effort, l'effort au moins a été juste et grand.

Gœthe et Lessing sont deux admirateurs enthousiastes, deux disciples fidèles de l'antiquité, avec cette différence que les goûts classiques de Gœthe étaient plus larges plus accommodants, plus flottants; ceux de Lessing, plus fermes et plus étroits. Le classicisme de Lessing, très vif, très réel, très sincère, se complique, à la vérité, de deux sentiments ou de deux partis pris qu'on n'a point coutume d'y voir associés : une profession de culte pour Shakespeare et une hostilité déclarée contre la littérature française du siècle de Louis XIV. Mais il est aisé de se rendre compte de cette attitude du grand polémiste. Elle lui était commandée par le patriotisme littéraire. L'influence conquérante et despotique du goût français, si menaçante pour l'originalité du génie national, était le grand péril du moment. Pour la combattre, tous les moyens étaient bons. Lessing était trop ami de la règle, de la mesure, de la raison, de l'élégance, bref de toutes les qualités classiques, il s'y est lui-même trop soigneusement conformé dans les meilleurs de ses ouvrages pour qu'on puisse croire qu'il y fût insensible quand il les rencontrait dans ceux d'un Racine. Malheureusement, ces grandes qualités auxquelles notre théâtre doit d'avoir pu passer pour l'héritier direct de celui des Grecs se trouvent gâtées par certains défauts qui lui appartiennent en propre : le rôle excessif des confidents, par exemple, ou l'abus du langage de la galanterie. C'est à ces côtés anticlassiques de l'art français que Lessing s'est attaqué. Il n'a nullement plaidé contre notre théâtre et notre poétique la cause de l'indépendance du génie. Aristote et ses lois sont, au contraire, ce qui condamne nos poètes. Bien loin qu'il les trouve imitateurs trop dociles des anciens, leur tort est, à ses yeux, de n'être pas assez grecs, de n'avoir pas réellement compris les doctrines ni suivi les exemples de la belle antiquité. En même temps, ce classique sévère loue Shakespeare très haut et fait grand bruit de son nom : simple manifestation belliqueuse contre la France. Exalter Shakespeare, c'était abaisser Corneille et Voltaire. Le retentissement de ce grand nom à travers la *Dramaturgie* n'a pas d'autre signification ; c'est un cri de guerre, voilà tout. Quand Lessing, ne se contentant pas de louer le plus grand génie dramatique de l'Angleterre et des temps modernes, a essayé de le comprendre, il s'est presque toujours mépris. Au lieu de voir en lui simplement le poète d'une nation, d'une race, et le représentant d'un art nouveau, il s'est ingénié à découvrir dans son théâtre l'observation inconsciente des lois d'Aristote : telle est sa constante préoccupation, j'allais dire sa monomanie! Lessing était fermé à tout cet ensemble d'idées, de sentiments, d'émotions, de rêveries, de formes artistiques et littéraires, qu'on désigne vaguement, mais très intelligiblement, sous la dénomination de *romantisme.* Il ne voyait dans l'architecture du moyen âge qu'un amas informe de pierres accumulées sans goût. Quand parurent les premières œuvres de Gœthe, *Werther*, roman sentimental, *Gœtz de Berlichingen,* drame imité de Shakespeare, Lessing se moqua du roman et se fâcha contre le drame : « Le théâtre retourne à la barbarie, disait-il ; voilà un homme qui met toute une biographie en dialogues et qui s'écrie : J'ai fait un drame ! » On le voit, Lessing est un classique de la vieille roche, conséquent dans ses goûts malgré quelques trompeuses apparences, étroit et ferme, comme je disais.

A ce point de vue comme à tous les autres, Gœthe est bien plus divers, plus ondoyant, plus souple. Les Grecs sont aussi ses dieux ; mais ce ne sont point des dieux jaloux. Gœthe n'a aucun fanatisme, pas plus d'admiration exclusive que de religion intolérante. Son culte pour l'antiquité ne le rend ni froid pour Shakespeare ni injuste pour le théâtre français.

Enfant, il lit Homère dans une traduction illustrée où les hommes et les dieux de l'âge héroïque étaient revêtus de costumes modernes; il commence dès lors à aimer le vieux conteur; il le comprit plus tard. Homère est le seul poète auquel il soit resté invariablement fidèle toute sa vie. Dans sa jeunesse studieuse, il se prend d'une belle passion pour Pindare; il « se plonge » dans Xénophon et dans Platon; il « aborde » Anacréon, Théocrite. « Les Grecs, disait-il alors, sont mon unique étude, » et cependant il écrit *Gœtz* et *Werther*. A l'âge des rêves, Ossian, le barde apocryphe du nord, fascine quelque temps son imagination.

Il y a des hommes qui naissent vieux, pour ainsi dire, qui n'ont pas de jeunesse; il y en a d'autres qui restent enfants et gardent toute leur vie les défauts du jeune âge. Gœthe ne ressemble ni aux uns ni aux autres : le développement de son génie et de son caractère a suivi l'ordre de la nature. Au début de son activité littéraire se place la période de passions orageuses et de rêves infinis que tout jeune homme doit traverser, et, par une fortune singulièrement heureuse, cette période de son existence individuelle coïncide justement avec celle où la littérature allemande en général traversait la même crise. Vers l'année 1770, l'Allemagne eut en effet son 89 littéraire. A la voix de J.-J. Rousseau et des autres hérauts

de la nature et de la liberté, elle s'enthousiasma pour l'indépendance du génie et pour tout ce qui lui semblait primitif, plus ou moins barbare et sauvage, sans frein, sans loi, sans mesure, sans règle. La jeunesse de Gœthe s'est trouvée naturellement en harmonie avec l'effervescence révolutionnaire de cette époque; Lessing, au contraire, déjà sur le retour, n'a eu que de la mauvaise humeur contre tous ces jeunes romantiques qu'il regardait comme autant de cerveaux brûlés. Le 14 octobre 1771, jour choisi pour fêter l'anniversaire de Shakespeare, Gœthe, âgé de vingt-deux ans, prononça un discours à Francfort en l'honneur du poète anglais.

« J'ai encore peu médité sur Shakespeare, disait-il; l'entrevoir, le sentir dans de sublimes passages, voilà tout ce que j'ai pu faire. La première page que j'ai lue de lui m'a fait son homme pour la vie, et, quand j'eus terminé une de ses pièces, je me trouvai comme un aveugle de naissance auquel une main miraculeuse vient de donner soudainement la vue. Je vis, je sentis de la manière la plus vive que mon existence s'était infiniment agrandie; tout me parut nouveau, une lumière inaccoutumée blessait mes yeux... Je n'hésitai pas un instant à abandonner le drame classique. L'unité de lieu me sembla aussi étouffante qu'une prison; les unités de temps et d'action me parurent des chaînes pesantes pour l'imagination; je m'élançai en plein air et, pour la première fois, je m'aperçus que j'avais des mains et des pieds. Et aujourd'hui que je sens le tort que les hommes de la règle m'ont causé du fond de leur donjon, et que je vois combien d'âmes libres y croupissent encore sous leur joug, mon cœur se briserait si je ne leur déclarais la guerre, si je ne m'efforçais sans trêve d'abattre leurs bastions... Tous les écrivains français et les Allemands infectés de leur goût se sont fait peu d'honneur en cette occurrence comme en bien d'autres. Voltaire, qui dès le principe a fait profession de vilipender toute grandeur, s'est montré ici un vrai Thersite. Si j'étais Ulysse, son dos frémirait sous mon sceptre. La plupart de ces messieurs condamnent surtout les caractères de Shakespeare; et moi je m'écrie: La nature! la nature! rien d'aussi naturel que les personnages de Shakespeare... Il a rivalisé avec Prométhée et formé des hommes, trait pour trait, mais de stature colossale... Et comment notre siècle oserait-il juger ce qui est naturel? D'où pourrions-nous connaître la nature, nous qui depuis l'enfance ne sentons en nous et ne voyons rien chez les autres qui ne soit guindé et chamarré?... Debout! messieurs, sonnez l'alarme, faites sortir toutes les nobles âmes de l'Élysée du soi-disant bon goût, où elles demeurent assoupies dans un ennuyeux crépuscule et où elles passent leur vie comme des ombres à se traîner et à bâiller entre des buissons de myrtes et de lauriers. »

A ces jeunes emportements de la sève montante et bouillonnante succède, chez Gœthe, la période de pleine floraison et de maturité du génie. C'est celle qui vit éclore *Iphigénie* et tous les chefs-d'œuvre. Gœthe, à ce moment, est classique. Son voyage en Italie a fait de lui un adorateur de l'antiquité. A prendre au pied de la lettre quelques-unes de ses boutades, on pourrait même croire qu'il est devenu exclusif et intolérant. Mais il a beau parler de Dante et du moyen âge avec un mépris affecté, il ne s'en montre pas moins l'unique émule du grand Italien dans l'épopée fantastique, et il écrit le seul ouvrage de la poésie moderne que l'on puisse comparer à la *Divine Comédie*. C'est même à Rome, dans un jardin de la villa Borghèse, qu'il composa la moins grecque, la moins antique des scènes du premier *Faust*, celle qui a pour titre : *Cuisine de Sorcière*. Renonçant aux louanges vagues et superficielles, il définit, pour la première fois en Allemagne, dans son roman de *Wilhelm Meister*, le génie de Shakespeare avec précision et profondeur.

En 1794, Gœthe contracte avec Schiller une amitié féconde qui dura jusqu'à la mort du second de ces grands poètes; son intelligence, si ouverte, s'ouvre davantage encore; son horizon, déjà si large, s'élargit. La troisième et dernière période de son activité littéraire commence; l'idéalisme classique de Gœthe se complète par un éclectisme universel. L'injure faite à la littérature française par la folle jeunesse de 1770 est magnifiquement réparée. Gœthe traduit pour la scène de Weimar le *Mahomet* de Voltaire, et l'auteur des *Brigands* félicite en beaux vers son illustre ami d'être allé chercher et trouver en France de nobles modèles pour l'art dégradé par les excès et les orgies d'une révolution poétique où ils avaient trempé tous les deux.

Cependant l'éclectisme universel du poète ne va pas sans quelques défaillances du jugement, du talent, du goût. Il tombe, à la suite des tragiques français qu'il imite, dans le principal défaut du pseudo-classicisme : l'abus de la généralisation dans les sujets, les caractères, les sentiments, le style; la recherche du mot noble et de la périphrase, sous prétexte de tout idéaliser. *La Fille naturelle*, tragédie de Gœthe, est écrite dans un style renouvelé du siècle de Louis XIV, auprès duquel celui de Racine paraît simple et familier et qui choque par son affectation d'archaïsme en plein sujet moderne. En même temps, Gœthe corrige Shakespeare; c'est la plus fâcheuse preuve qu'il ait donnée que son goût si libéral, si intelligemment curieux, n'était pas toujours sûr et que le génie dramatique lui faisait essentiellement défaut. Il arrange, il dérange à la mode néo-classique *Roméo et Juliette*, changeant des scènes, supprimant des rôles entiers, imprimant une majesté factice à une œuvre toute pleine du mouvement tumultueux de la jeunesse et de la passion. Instruit à son école, Schiller refait *Macbeth*, substitue aux sorcières de Shakespeare je ne sais quelles déesses de la Destinée, et le directeur du théâtre de Weimar choisit, pour remplir ce terrible rôle, de fraîches jeunes filles parées de costumes élégants! Telles ont été les erreurs de l'éclectisme de Gœthe mêlé d'une prédilection toujours croissante pour la beauté classique.

Vers la fin de sa vie, le noble vieillard, qui s'intéressait à tout, témoigna une sympathie des plus vives pour la grande rénovation qui, de 1820 à 1830, acheva de s'accomplir dans la littérature française. Il parle de nos poètes et de nos romanciers les plus en vue, notamment de Mérimée et de Victor Hugo, avec une intelligente admiration. Quoi d'étonnant s'il lui est arrivé parfois de se tromper dans la fonction si difficile de juger les contemporains et si cet octogénaire a pu prendre quelques méchants auteurs pour des génies, quelques ouvrages mort-nés pour des chefs-d'œuvre? En somme, Gœthe, classique aussi fervent que Lessing, mais sans étroitesse ni roideur, a compris, aimé, goûté les beautés les plus diverses : Homère et Ossian, Racine et Shakespeare, Pindare

et lord Byron, Sophocle et Victor Hugo. Dans les fluctuations de ses goûts, il a successivement raillé le siècle de Louis XIV, détesté le moyen âge, dénaturé Shakespeare ; mais jamais, non pas même au temps de l'insolente jeunesse, il n'a renié l'antiquité. Homère, première lecture de son enfance, est resté, sa vie durant, son auteur favori ; dans son extrême vieillesse, il le lisait encore et y trouvait des charmes nouveaux.

II.

Ce n'est pas seulement par la richesse des goûts, c'est aussi par la variété des aptitudes et des talents, que Gœthe l'emporte sur Lessing. Plus exclusivement homme de lettres, Lessing n'avait au fond qu'une passion, celle des livres et de l'érudition que procurent les livres. Il était né bibliothécaire ; il était par nature

... De ces rats qui, les livres rongeants,
Se font savants jusques aux dents.

Un artiste ayant offert de le peindre lorsqu'il était enfant, il exigea qu'il y eût dans son portrait « des livres, une masse de livres, » et le peintre dut représenter le petit homme tenant un gros volume ouvert sur ses genoux, pendant que l'index de sa main droite montrait une pile d'ouvrages entassés à ses pieds. Lessing savait fort bien qu'un lettré qui n'est que lettré, eût-il lu et retenu tout ce qui a été publié depuis l'invention de l'imprimerie, est un homme fort incomplet. Il a écrit ceci quelque part : « L'expérience qu'on acquiert par les livres s'appelle le savoir ; l'expérience qu'on acquiert au contact du monde s'appelle la sagesse. Le plus petit capital de celle-ci vaut mieux qu'une fortune à millions de celui-là. » Dans une lettre adressée à sa mère lorsqu'il était jeune homme, il fait l'aveu suivant : « J'ai découvert que les livres pouvaient faire de moi un savant, mais qu'ils n'en feraient jamais un homme. Je me suis hasardé à sortir de ma chambre et à fréquenter mes camarades. Bon Dieu ! Quelle inégalité j'ai sentie entre moi et les autres ! Une timidité rustique, un maintien roide et gourmé, une complète ignorance des manières polies, un air rogue qui faisait croire à chacun que je le méprisais : telles me sont apparues mes belles qualités. » Ainsi Lessing avait parfaitement conscience de ce qui lui manquait, et, comme il était doué d'une volonté énergique, il résolut de combler les lacunes de son éducation première. Il apprit la danse, l'escrime, l'équitation ; il se jeta dans le tourbillon du monde, se mêla à toutes les sociétés, et, recherchant par une préférence de sa raison les hommes qui n'étaient pas de purs littérateurs comme lui, il fréquenta surtout des officiers et des comédiens. Quand le gouverneur militaire de Breslau eut besoin d'un secrétaire, Lessing accepta sans hésiter l'offre qui lui fut faite. Il ne voulut pas manquer cette occasion de voir de près les camps, les bureaux, les casernes et toutes les choses de la guerre. Lorsqu'un fils de famille, désireux de faire son tour du monde, chercha un compagnon de route, Lessing fut enchanté qu'on s'adressât à lui ; il saisit avec empressement cette chance unique pour sa bourse mal garnie d'acquérir l'instruction générale que donnent les voyages et particulièrement de visiter les principaux musées de l'Europe. Par malheur, le voyage à peine commencé dut être interrompu et l'éducation artistique de Lessing resta fort incomplète. Autant l'érudition littéraire déployée dans le *Laocoon* est étendue, profonde, originale, autant les connaissances du grand critique en matière de beaux-arts sont bornées et de seconde main. Il demeure essentiellement homme de bibliothèque, malgré ses efforts toujours louables et quelquefois heureux pour se rendre accompli en toutes sortes de culture.

Ce que Lessing avait voulu être, ce qu'il s'était efforcé de devenir, un homme vraiment complet, Gœthe l'a été sans effort et comme naturellement. Jamais, depuis l'antiquité païenne, toute la fleur de l'humanité, pour ainsi dire, ne s'était à ce point épanouie dans un même individu. Semblable dans sa jeunesse au dieu Apollon (c'est le témoignage de ses contemporains), il avait cette beauté physique qui résulte chez l'homme du plein développement de toutes ses forces et du parfait accord de toute sa nature. Gœthe n'est pas un de ces esprits purs tristement captifs dans la prison du corps et aspirant à s'en délivrer : aucune lutte intérieure ne vient mettre un pli sur son front ni déranger les lignes de sa sérénité inaltérable. L'esprit et la chair sont en harmonie chez lui comme ils l'étaient dans la plus belle des races humaines, aux jours les plus glorieux de la florissante Grèce. Poète, il a rendu au réel son autorité, il a rappelé au culte et à l'étude de la nature l'art qui tendait à se perdre dans les rêves de l'idéalisme ; homme, il a montré dans sa personne physique et morale l'équilibre antique du corps et de l'âme.

Nous avons entendu l'humiliant aveu de Lessing à sa mère sur sa rudesse et sa gaucherie naturelle ; écoutons maintenant la mère de Gœthe parlant de son fils :

« Un matin (c'était pendant l'hiver de 1773, Gœthe avait alors vingt-quatre ans), Wolfgang entra dans le salon où je me trouvais avec quelques personnes : « Mère, s'est-il écrié, tu ne m'as « jamais vu patiner, et il fait aujourd'hui si beau ! » Un moment après, je sonne ma femme de chambre, je demande ma pelisse de velours rouge à agrafes d'or et nous montons en voiture. Arrivés sur le Mein, j'aperçois mon fils lancé comme une flèche et se frayant un passage à travers les nombreux groupes ; le froid colorait ses joues d'une teinte pourprée et la poudre que ses beaux cheveux bruns secouaient entourait sa tête d'un nuage. Dès qu'il aperçoit ma pelisse rouge, il fonce de notre côté et le voilà devant la portière me souriant de son air le plus câlin. « Eh bien ! qu'est-ce encore, dis- « je, et que me veut-on ? — Mère, vous avez chaud dans la voi- « ture ; si vous me prêtiez votre mante ? — Et tu aurais le front « de t'en affubler ? — Pourquoi pas ? » J'ôte ma pelisse, il l'endosse, ramène sur son bras les plis flottants et repart tel qu'un demi-dieu. Ah ! Bettina, si tu l'avais vu ! Qu'il était beau ainsi ! Je me sentais ravie d'aise et battais des mains comme une folle. Je le vois encore tournant les arches du pont avec une grâce flexible, une élégance ! tandis que le vent fouettait derrière lui ses draperies. Ta mère, Bettina, était là sur la glace, et c'était à elle qu'il voulait plaire. »

En 1776, Wieland écrivait : « Je viens de passer neuf semaines avec Gœthe. C'est bien, *à tous égards et par tous les*

côtés (1), la plus grande, la meilleure, la plus splendide nature d'homme que Dieu ait créée... Il n'y a plus de vie possible pour moi sans ce merveilleux enfant, que j'aime comme un fils unique; et, comme il convient à un vrai père, j'éprouve une joie intime à voir qu'il est si beau, qu'il grandit si bien, qu'il me dépasse de la tête, qu'il est déjà ce que je n'ai pu devenir... Non, jamais, dans le monde de Dieu, un tel fils de l'homme ne s'est levé, unissant en lui toute la bonté et toute la puissance de l'humanité. » Au témoignage de Wieland, ajoutons celui de Jacobi : « Plus j'y songe, plus il me semble impossible que quelqu'un qui n'a ni vu ni entendu ce Gœthe puisse écrire un seul mot de juste sur cette extraordinaire création du bon Dieu. Une heure passée dans sa compagnie suffit pour comprendre combien ce serait chose absurde d'attendre de lui qu'il parle et agisse autrement qu'il ne fait; non que je lui conteste la faculté de se perfectionner encore, mais rien autre que ce qu'il est n'est possible avec sa nature, laquelle se développe elle-même comme la fleur croît, comme le grain germe, comme l'arbre épanouit ses rameaux dans l'air et se couronne. »

Gœthe n'est pas un grand homme de lettres seulement; son activité a eu toutes sortes de formes et rien de ce qui est humain n'a été laissé par lui en dehors de ses expériences personnelles. En 1792, il veut savoir ce que c'est que la guerre et il accompagne en France l'armée prussienne. Prenant l'épreuve au sérieux, il se transporte sur une hauteur balayée par la canonnade, regarde les boulets s'enfoncer autour de lui dans la terre, et analyse avec tranquillité l'impression nouvelle dont s'enrichit en ce moment son existence. Associé, à Weimar, au gouvernement du grand-duc, il a rempli des fonctions publiques. Les sciences physiques et naturelles ne l'ont pas moins occupé que la poésie; ses travaux sur l'optique sont célèbres; ses recherches en botanique, en ostéologie, en anatomie comparée, sont connues et appréciées des hommes compétents. Dans l'Italie même, terre des arts, la satisfaction du sens esthétique ne fait pas oublier à Gœthe l'étude scientifique de la nature; sur le point d'entrer à Rome, il considère en géologue le terrain sur lequel est bâtie la ville éternelle. Il possède des connaissances techniques en matière de beaux-arts ; il goûte ceux-ci non en littérateur, mais en homme du métier; il dessine, il sculpte, il peint; ce sont les grands artistes plus encore que les grands écrivains de Rome et de la Grèce qui lui ont révélé l'antiquité.

Le sens plastique de Gœthe s'irritait même parfois contre l'écriture et la parole, formes trop immatérielles de la pensée. « Nous devrions, dit-il un jour, moins parler et plus dessiner. Pour moi, je voudrais me déshabituer absolument de la parole et ne parler qu'en dessins, comme la nature, créatrice de toutes les formes. Ce figuier, ce petit serpent, ce cocon qui attend tranquillement l'avenir, posé sur la fenêtre, tous ces objets sont des signes d'un sens profond; oui, si nous pouvions bien déchiffrer seulement le sens de ces objets, nous pourrions bien vite nous passer de tout ce qui est écrit et de tout ce qui se dit! » Comparez à ces paroles ce que disait à Faust Wagner, ce type immortel du cuistre : « On se rassasie bien vite du spectacle des forêts et des champs, et je n'envierai jamais les ailes de l'oiseau. Mais être porté par les plaisirs de l'esprit de volume en volume, de feuillet en feuillet, quelle différence! Les nuits d'hiver en deviennent douces et belles, une vie bienheureuse réchauffe tous vos membres. Et s'il vous arrive de dérouler un vénérable parchemin, ah! alors le ciel tout entier semble descendre vers vous! » Mais que répond Faust, c'est-à-dire l'homme, l'homme et non pas le simple lettré? « Un parchemin est-il donc la source sacrée à laquelle on n'a qu'à boire pour sentir sa soif apaisée à jamais? Mon ami, les temps passés sont pour nous un livre scellé de sept sceaux. Ce que vous appelez l'esprit des temps n'est au fond que le propre esprit de ces messieurs, dans lequel les temps se réfléchissent. Ce que l'on ignore, voilà précisément ce dont on aurait besoin, et ce que l'on sait, on ne peut pas s'en servir... Ah! que n'ai-je des ailes pour m'élever du sol! Que n'ai-je en ma possession un manteau magique qui puisse me transporter dans des régions lointaines! »

Le mot *homme* a deux sens, distingués par la plupart des langues : *vir* et *homo*, ἀνὴρ et ἄνθρωπος, *man* et *mensch*, la virilité et l'humanité. Pour poursuivre ma comparaison entre Gœthe et Lessing, je trouve Lessing plus viril et Gœthe plus humain. Il y a du héros chez Lessing. Jamais vie plus courageuse et plus vertueuse n'honora la carrière de la littérature. C'est, d'un bout à l'autre, une vie de généreux dévouement et de lutte énergique. Né pauvre, il resta pauvre, parce qu'il donna sans compter à de plus pauvres que lui et parce qu'il repoussa en Silésie la tentation de s'enrichir par des moyens qui semblaient licites à beaucoup d'honnêtes gens de son époque, mais que sa conscience réprouvait. Il n'y a qu'une opinion sur le caractère moral de Lessing : c'est un brave homme dans toute la force du terme. La vertu de Gœthe est plus contestée. Elle a des détracteurs amers et des admirateurs fanatiques. Je crois que Gœthe ne mérite ni tout le mal qu'on a dit de son cœur, ni tout le bien qu'on a dit de son caractère. Il a été, dans l'occasion, bienfaisant, charitable, actif même pour le service et le soulagement d'autrui Mais, aux yeux d'une morale sévère, la charité de Gœthe est viciée dans son principe, parce qu'elle procède uniquement de l'égoïsme. Sa seule règle de conduite en ce monde était de faire de lui-même, selon son expression, « une plus noble créature ». Il partait de sa personnalité comme centre et ramenait tout à soi. Méditant sans cesse sur son propre perfectionnement, il ne faisait du bien à autrui que pour s'améliorer lui-même. Jamais il ne s'oubliait; jamais il ne s'est donné à personne. Or le bien fait dans cet esprit ne justifie pas l'homme aux yeux du juste Juge et ne le rend pas même heureux sur cette terre. « Ceux-là seulement sont heureux, a dit avec profondeur Stuart Mill, qui ont l'esprit tendu vers quelque objet autre que leur propre bonheur, par exemple vers le bonheur d'autrui, vers l'amélioration de la condition de l'humanité... Aspirant ainsi à autre chose, ils trouvent le bonheur chemin faisant. Demandez-vous si vous

(1) *In jedem Betracht und von allen Seiten.*

êtes heureux, et vous cessez de l'être. Poursuivez quelque fin étrangère au bonheur, et vous respirerez le bonheur avec l'air, sans le remarquer, sans y penser, sans demander à l'imagination de le figurer par anticipation, et aussi sans le mettre en fuite par une fatale manie de le mettre en question. » Est-ce pour avoir méconnu ce grand principe que Gœthe, vers la fin de sa vie, faisait ce triste aveu : « Au fond, mon existence n'a été que peine et travail, et je puis affirmer que pendant mes soixante-quinze ans je n'ai pas eu quatre semaines de vrai bien-être »? Ainsi parlait le vieillard dont l'existence avait été si facile et, en apparence, si heureuse. Qui sait si Lessing, au contraire, moins fortuné aux yeux du monde, n'a pas eu plus de joies réelles? Tous deux ils ont subi de cruelles épreuves domestiques, et tous deux ils les ont vaillamment supportées, cherchant dans le travail une diversion à leurs peines; mais dans ces grands deuils Lessing me touche davantage, parce qu'il me paraît plus simple, moins occupé de prendre une attitude et de faire de l'effet. La force de caractère chez Lessing est incontestable et de bon aloi; on a trop vanté chez Gœthe, sous le nom de volonté, une prudence égoïste qui le faisait rentrer tout à coup en possession de lui-même et qui l'arrêtait en temps utile sur la pente où l'entraînaient ses passions. La volonté de Gœthe l'empêchait de sacrifier son avenir à une amourette; mais elle ne l'empêchait pas de briser le cœur de Marguerite. Un homme qui n'a pour règle de conduite que son propre perfectionnement peut, en effet, trouver les intérêts de son génie et de sa destinée littéraire supérieurs aux injonctions du devoir.

Pour achever cette comparaison, Gœthe et Lessing étaient l'un et l'autre en dehors de toute croyance religieuse particulière, sans que nous soyons autorisés à dire qu'ils fussent absolument sans religion. Lessing était un grand critique en théologie comme en littérature. Son érudition immense s'étendait jusqu'aux ouvrages des Pères et des docteurs de l'Église chrétienne. Il a victorieusement combattu l'orthodoxie protestante; il n'en fallait pas davantage pour que les protestants libéraux et même les catholiques prétendissent faire de lui leur ami secret ou déclaré. Mais, s'il est aisé de savoir ce que Lessing ne croyait pas, il est moins facile de savoir ce qu'il croyait. Le protestantisme libéral se flatte en voulant remonter à ce grand homme comme à son fondateur. L'esprit net et vigoureux de Lessing n'avait au contraire que du dédain pour tous les systèmes mixtes qui, sous prétexte de concilier la religion et la philosophie, les énervent l'une et l'autre. Il avait plus d'estime pour l'orthodoxie qu'il combattait que pour la théologie nouvelle, « parce que la première contredit franchement la raison, au lieu que la seconde essaye de la corrompre ». Dans la critique religieuse comme dans la critique littéraire, Lessing est un homme du XVIIIe siècle; il est aussi ennemi du mysticisme que du romantisme. — Ici encore la nature de Gœthe est plus complexe. Comme artiste, il était païen, il haïssait la croix, signe du christianisme, car la croix lui rappelait l'origine de ce spiritualisme outré qui est la tendance de tout l'art moderne, qui répugnait à son sentiment plastique et en face duquel il a tenté de relever la chair humiliée. Le jour où le grand sacrifice s'est accompli sur le Calvaire, l'harmonie parfaite de la matière et de l'esprit, qui avait imprimé à toute l'antiquité, hommes et œuvres, le sceau d'une beauté idéale, fut à jamais rompue et cette rupture d'équilibre se traduisit dans les mœurs par le mépris du corps, dans l'art par la déchéance de la forme. Or Gœthe a eu l'ambition téméraire et sublime de rétablir précisément l'équilibre que cette heure sanglante avait détruit. Mais, s'il haïssait le christianisme en tant qu'artiste, il pouvait, comme homme, trouver dans l'Évangile une bonne nourriture morale pour son âme. « Avec les besoins multiples de mon être, écrivait-il à Jacobi, je ne puis me contenter d'une seule façon de penser. Comme artiste et comme poète, je suis polythéiste; panthéiste, au contraire, en tant que naturaliste. Ma personnalité d'homme moral exige-t-elle un Dieu, je sais aussi où le trouver. Les choses du ciel et de la terre forment un règne si vaste, que, pour l'embrasser, ce n'est pas trop de tous les organes de tous les êtres réunis. » A la différence de Lessing, Gœthe a eu ses moments de mysticisme et même de superstition. Sans se rattacher philosophiquement à aucun système, ils ont témoigné tous les deux une sympathique admiration pour la philosophie et pour la personne de Spinosa.

Un dernier trait de notre parallèle, c'est qu'ils étaient l'un et l'autre dépourvus à un degré remarquable du goût de la politique et de l'histoire. L'indifférence de Gœthe en matière politique n'a d'égale que celle de Lessing. Dans son théâtre, Lessing supprime l'histoire comme source d'intérêt; dans le sien, Gœthe la traite avec le sans-gêne d'un poète un peu trop convaincu des droits et de la souveraine liberté de l'art.

Ils ont l'un et l'autre parlé du patriotisme comme d'un sentiment qui leur était étranger, et dont ils avaient plus ou moins honte de ne point constater l'existence chez eux : leur excuse, s'ils en ont besoin, est surtout dans le morcellement de l'Allemagne aux temps où ils vivaient. Lessing, Saxon de naissance, célébrait dans des odes le roi de Prusse Frédéric II, envahisseur de sa province; Gœthe, conseiller et ami du grand-duc de Saxe-Weimar, était tout fier après Iéna des politesses que lui faisait Napoléon et gardait, suspendu dans son cabinet de travail, le médaillon du conquérant qui avait dépouillé Charles-Auguste de ses États. Mais, dans l'ordre des choses littéraires, l'amour de la patrie, la haine de l'étranger ne manquaient point à Lessing; et le patriotisme, étant une limite en même temps qu'une force, ne pouvait pas convenir à un grand esprit comme Gœthe, chez qui le trait final, dominant, où viennent se fondre et se résumer tous les autres, demeure ce que nous avons appelé son éclectisme universel.

PAUL STAPFER.

LA PROVENCE MARITIME

Impressions et souvenirs.

Un livre sur la Provence (1) est, au cœur de l'hiver, d'un véritable à-propos. Quoique le nouvel ouvrage de M. Lenthéric sur les antiquités, l'histoire et la géographie des côtes françaises méditerranéennes soit avant tout un travail d'archéologue et d'ingénieur, les impressions agréables y trouvent place. A travers les dissertations savantes, au milieu des détails techniques, l'esprit entrevoit les heureuses plages baignées de lumière, et cette vision suffit à réjouir l'imagination du lecteur.

D'ailleurs, si M. Lenthéric décrit peu, parce que le voyage n'est pas son objet, ses rares descriptions sont claires et vivantes. Il lui faut peu de traits pour faire un tableau, et ce tableau ne s'efface pas. Soit qu'il nous montre la petite ville de Saint-Raphaël « couronnée de chênes-lièges dont des rochers aigus de porphyre rouge percent le sombre feuillage » et gardée du côté de la mer par « deux blocs fauves, semblables à des animaux fantastiques au repos qui reçoivent sur leur croupe allongée l'écume des vagues »; soit qu'il nous peigne le « jardin d'Hyères », vrai jardin d'acclimatation, en effet, pour les plantes tropicales, ou l'Estérel couleur de feu, d'où la campagne apparaît au voyageur « comme une immense serre en plein épanouissement », tous ses récits sont empreints de force et de vérité. Sur les bords de « la mer historique par excellence », M. Lenthéric est chez lui. A l'auteur des *Villes mortes du golfe de Lyon,* et de *la Grèce et l'Orient en Provence,* les descriptions semblent superflues : ces choses lui sont trop familières; mais la langue qu'il parle est imprégnée de couleur locale, et, comme il vit sur ces rivages, il nous y fait vivre aussi.

La Provence est la terre bénie de l'archéologie. Si son récent passé, ses monuments du moyen âge n'ont ni la beauté ni la grandeur de ceux du centre de la France, elle a un passé lointain bien autrement intéressant pour les savants. Là, comme en Italie, on marche sur les tombes grecques et romaines. Comme en Italie, on peut suivre, par les débris exhumés du sol, les étapes de trois civilisations, et chaque pierre mériterait d'avoir un nom. Aussi les contestations des archéologues sont-elles, en Provence, plus fréquentes et plus vives qu'ailleurs. M. Lenthéric nous en fournit des exemples. Comme la civilisation phocéenne s'est fondue dans la civilisation grecque, et la civilisation grecque dans la civilisation romaine, les contours des périodes historiques étudiées par les monuments sont nécessairement incertains. Chez des peuples artistes avant tout, les religions se sont succédé sans se détruire; les mythes se sont mêlés les uns aux autres, et bien plus difficile est de déterminer, dans l'histoire de l'art et des mœurs, le point où Astarté finit et Vénus commence, que de distinguer, sur le sol de la vieille Gaule, le moment où le druidisme disparaît devant les divinités romaines et où celles-ci font place au Dieu unique des chrétiens.

Pour ceux qui n'ont pas le bonheur de pouvoir prendre part à des disputes d'antiquaires, la Provence n'en est pas moins une de ces terres sacrées où sont venus d'âge en âge se répandre dans l'Occident barbare les flots migrateurs de l'Asie. Les hommes plus encore que les choses y conservent la marque d'une origine orientale. L'éclat des voix, la sonorité des noms et cet accent chantant qui déplaît aux gens du Nord, mais qui a longtemps charmé les oreilles méridionales, tout cela nous rappelle les mélopées doriques et résonne comme des échos de la Grèce. Les figures surtout ont gardé l'empreinte des nobles origines : ce sont des Grecques que les Arlésiennes. Dans le sud de la Provence, le type romain est fondamental. Puis, çà et là, on rencontre des masques arabes qui ne nous permettent pas d'oublier les violences souvent commises sur les femmes provençales par les Sarrasins. Enfin on trouve parfois un type très rare en Europe et que l'art antique nous a seul transmis : l'ancien type égyptien. C'est particulièrement chez les paysans et chez les gens du peuple que ces descendances s'accusent. Comme le dit M. Marc Monnier à propos des habitants de Rome moderne, « c'est surtout chez les paveurs et chez les charretiers que la race s'est maintenue. Ils se marient ensemble et restent beaux; il y a chez eux une dignité, une assurance, certains airs naturellement impérieux qui indiquent d'anciens dominateurs. On dirait que, par l'effet d'une surprise, les serviteurs auraient chassé les maîtres de leurs palais et les auraient envoyés dans la rue. »

« Franc et grossier comme un Provençal » est un vieux dicton bien connu. Dans cette franchise pourtant il y a de la ruse, et dans cette grossièreté une certaine politesse native qui se sent du voisinage de l'Italie. Les paysans, cela va sans dire, sont ceux qui en conservent le plus. Nous nous promenions un jour auprès des Martigues sur un petit mamelon découvert, d'où nous admirions la campagne. Aussitôt des figures ouvertes et souriantes, coiffées de vastes chapeaux de paille, se levèrent vers nous. « Vous regardez nos jardins, monsieur, disaient des voix bruyantes; venez donc les voir de plus près! Descendez de cette éminence, venez vous promener dans les vergers et goûter les fruits qu'ils ont donnés. » C'étaient les petits propriétaires des terrains sis au pied du mamelon qui parlaient ainsi : ils avaient reconnu un étranger. A notre approche, des chansons partirent des oliviers et nous firent à notre tour lever la tête. Dans chaque arbre une jeune fille au teint chaud, à la bouche rieuse, cueillait les olives. Ses dents blanches brillaient à distance, les belles dents des filles du Midi. « Oh! les jolies chansons, mes enfants, et que vous avez raison de chanter! — Vous trouvez, monsieur? Eh bien, puisque cela vous plaît, nous allons recommencer pour vous. » Et — faut-il dire un concert ou un gazouillement? — s'éleva aussitôt. C'étaient des oiseaux qui chantaient, ainsi perchés dans les arbres; mais c'étaient aussi des musiciennes, car le chant était en par-

(1) *La Provence maritime ancienne et moderne,* par M. Charles Lenthéric, ingénieur des ponts et chaussées. — Paris, 1880. E. Plon et Cie.

ties; et quelles voix, quel éclat, quelle légèreté ! L'éclat était celui du soleil, la légèreté celle de l'air dans cette belle journée de décembre.

Le paysan provençal est l'aristocrate de race du pays. Si l'on veut lui faire accepter quelque pièce de monnaie pour prix de son hospitalité, il vous refuse, non comme un Espagnol, par un geste fier et poli, mais par des injures. En pareil cas comme en beaucoup d'autres, il ne ménage pas les mots; et toujours les mots sont dans sa bouche plus gros que les choses; si gros même, qu'ils ne comportent pas la traduction. C'est là son grand défaut. On dirait d'un Grec transformé en Gascon. Il y a pourtant chez lui une véritable fierté. Comme ses ancêtres républicains, il hait le servage et dédaigne la domesticité. Tandis que les provinces du centre de la France donnent aux familles riches ces braves serviteurs qui font corps avec elles et contribuent à faire revivre au milieu de la société moderne l'image du gouvernement paternel, la Provence ne fournit pas un domestique. Aux Provençaux, il faut des ilotes, et ces ilotes, ce sont des Italiens du Piémont et de Gênes qui se prêtent à en faire l'office. De robustes Gênoises viennent chaque année se louer dans la province française la plus voisine de leur pays, pour amasser un petit pécule et retourner ensuite se marier dans leur village : on est servi par des passants ; aussi l'est-on d'une façon déplorable. Quant aux fiers paysans de la Provence, pour qui les prend-on de vouloir en faire « des esclaves » ?

Si les habitants des campagnes ont gardé, en dépit de leur brusque langage, quelque chose de la noblesse antique, la classe moyenne — surtout celle des villes — mérite qu'on lui applique la seconde moitié du vieux dicton. Oui, grossière est cette rude franchise, fatigant ce débordement de paroles. Puisque nous parlons des Martigues, un incident de voyage nous revient en mémoire. C'était encore le bon temps des diligences. Nous prenions place, ma femme et moi, dans un coupé. Un monsieur inconnu y monte après nous. Il n'était pas assis depuis deux minutes que déjà le silence commençait à lui peser. « Je vais à ***, nous dit-il spontanément, et *vous autres,* où allez-vous ? » Je souris d'abord, puis je me décidai à dire que nous allions aux Martigues, espérant me délivrer ainsi de sa curiosité. « Aux Martigues ! et qu'est-ce que vous allez faire aux Martigues? » Je ne savais que répondre, car je ne voulais point traiter cela comme une impertinence, sachant bien que mon interlocuteur était innocent d'intention. « Nous allons aux Martigues pour notre plaisir, répliquai-je après un silence qui avait pour but de ralentir le feu de la conversation. — Pour votre plaisir ! Eh bien, je vous en fais mon compliment ! C'est la première fois de ma vie que j'entends dire qu'on va aux Martigues pour s'amuser ! » Ce ne fut pas avant un quart d'heure que je parvins à ramener le silence dans la voiture. L'inconnu me considéra évidemment comme un original fort maussade, et, quand il descendit à ***, but de son voyage, je l'entendis qui disait à haute voix aux personnes présentes, en montrant la diligence : « Il y a là-dedans des *Franciaux* qui vont aux Martigues pour s'amuser. »

Il ne savait pas si bien dire. Oh ! l'agréable hiver que celui que nous passâmes au milieu de ces pêcheurs des temps primitifs ! Quand nous traversions les canaux de cette petite Venise pour aller dans le vieux quartier, nous nous trouvions en pleine Grèce. Toutefois il n'y avait point là de gynécées : les familles vivaient dans la rue. Sur les portes cuisait la bouillabaisse et grillaient les sardines fraîches, arrosées d'huile, qui répandaient au loin la double senteur de l'olive et de la marée. Les femmes, les cheveux sur leurs épaules ; les enfants, pieds nus en décembre, tous hâlés par l'air vivifiant de la mer, tous bien faits, avec des yeux noirs en amande et des dents incomparables, nous regardaient sans plus d'étonnement que des Arabes, eux qui n'avaient, en effet, comme le disait notre compagnon de route, jamais vu de *Franciaux* venus chez eux pour s'amuser. Il me semblait voir une de ces petites peuplades de la mer Égée où l'on porte fièrement ses haillons. Les boutiques ou, pour mieux dire, les échoppes étalaient sur le seuil et jusqu'au ruisseau des raisins secs, des figues, des olives noires, du poisson sec, des guirlandes de saucisses, des chapelets de piments rouges, des astragales d'oignons, des caisses de pâtes d'Italie fortement safranées et des murs de nougat rouge fait avec je ne sais quelle mélasse. Tout cela répandait cette odeur âcre qui suffirait, sans le secours des yeux, à apprendre au voyageur qu'il est sur un rivage méditerranéen. D'autres vivres, le pays n'en fournit guère. Sauf le poisson et des oiseaux de passage, comme la macreuse que les pêcheurs tuent en pleine mer et se disputent ensuite dans des combats sanglants à la rame, il n'y a rien aux Martigues, pas même de l'eau. Une maigre fontaine distille au milieu de la ville un filet d'eau si mince qu'une ménagère attend pendant des heures que sa cruche soit remplie. Il faut voir toutes ces Rébeccas, leurs cruches à la file, se disputant leur tour et causant bruyamment ! Et quelle fière mine quand elles reviennent, l'amphore sur la tête ! La belle tournure, la leste démarche !

Les Martigues sont pourtant un des coins les moins intéressants de la Provence. Sur ce sol aquatique, tout monument a disparu, le passé n'a point laissé de traces, et la mer a tout absorbé dans son éternel silence. Mais là où les pierres racontent l'histoire, où les ruines sont encore debout et où la terre porte des fleurs, nous éprouvons un de ces enthousiasmes qui, sous un ciel heureux, naissent de l'ivresse de la vie. Oh ! comme nous comprenons alors l'emphase du langage chez les méridionaux ! comme nous serions injustes, nous autres, hommes méditatifs des régions brumeuses, de reprocher à ces enfants de la nature de « juger et de voir en enfants » ! Espagnols, Grecs, Italiens, Provençaux, vous parlez la langue sonore, vous avez dans l'esprit les grandes images et dans votre corps élastique le geste prodigue qui conviennent à des êtres exubérants de vie et de joie !

Nous aussi, nous sommes en imagination heureux de vivre et tout prêts à parler la langue des dieux (ou des Méridionaux) sous l'influence de leur soleil. Si nous suivons l'excellent conseil de M. Lenthéric; si, prenant une de ces barques de pêche dont la forme et la voilure n'ont pas varié

depuis vingt siècles dans les mers latines, nous allons de port en port, d'île en île, fidèles à l'itinéraire maritime suivi, il y a deux mille ans, par les navigateurs grecs et phéniciens, « nous retrouvons les souvenirs du passé, les traces des générations disparues, et, dans cette lumineuse atmosphère de la Provence maritime imprégnée de soleil et de parfums, nous voyons la vie renaître sous les ruines, la nature toujours jeune revêtir son éternelle parure et ses plus éblouissantes couleurs ».

Le premier point où l'on débarque en suivant ce feston de *calanques* d'azur qui constitue la côte maritime de la Provence, c'est le *Portus Citharista* des Grecs, la Ciotat moderne, le grand atelier du port de Marseille. Passons vite, car l'industrie nous a gâté ces lieux. Laissons même M. Lenthéric, au mouillage de Lèques, étudier seul, en homme compétent et l'*Itinéraire d'Antonin* à la main, l'emplacement de Tauroentum, une ville gréco-romaine disparue sans laisser de ruines; abordons à Hyères, Toulon, Bandol et Saint-Nazaire, ces petites Provences encadrées dans la grande comme des parcs réservés. Tout le monde connaît les délicieuses îles d'Hyères, les *Stœchades insulæ* des Romains, de ces épicuriens connaisseurs en beaux sites. Tout le monde a visité l'île de Porquerolles, où des moines, contemplatifs et savants dans les premiers siècles du christianisme, guerriers plus tard, avaient construit un monastère ou, pour mieux dire, un fort avancé dans la mer qui jusqu'à la fin du XIIe siècle a défendu la côte contre les Sarrasins; mais tout le monde n'a pas vu Six-Fours et ces deux petits ports de Bandol et Saint-Nazaire où les pêcheurs se font une guerre séculaire et se battent en mer à coups de gaffe et d'aviron. C'est dans de semblables villages que l'on trouve les vraies mœurs provençales, les habitudes violentes et bruyantes, le verbe haut, la vaillance des hommes de mer et la vaillance aussi des femmes, qui restent seules, à la tête de leur famille, pendant les longues absences de leurs époux : une population de Pénélopes. Bandol est toujours en fleurs : il produit l'immortelle, cultivée là en grand comme l'est la tulipe en Hollande. Ailleurs peut-être ces champs de petites fleurs jaunes destinées à orner des tombes pourraient attrister le regard : ici, dans cette terre classique des rénovations éternelles, l'immortelle ne rappelle à l'esprit, comme son nom l'indique, que des idées heureuses d'immortalité.

Le génie militaire s'est emparé du vieux Six-Fours, le vieux *Six-Forts*, devrait-on dire, car il existait là six postes fortifiés qui s'étaient perpétués d'âge en âge au sommet de ce rocher et lui ont donné son nom. C'est grand dommage pour les touristes : il y a trente ans, on pouvait acheter dans cette petite ville aérienne, perchée sur un mamelon conique et presque inaccessible, une maison pour quatre-vingts francs! Ce n'était pas un palais : l'eau y manquait, les vivres plus encore; l'abord en était à peu près impraticable aux hommes et tout à fait impossible aux chevaux; mais enfin pour quatre louis on était propriétaire! Et quelle vue féerique s'étendait au pied de ce morne, semblable à un piton volcanique! Les rades d'Hyères et de Toulon, la Méditerranée semée de voiles et, au delà du spectacle matériel, celui qu'évoque la pensée : l'Italie, Rome, la côte d'Afrique, les Barbaresques, plus loin encore Carthage et la Grèce, et la Phénicie, dont Six-Fours a vu de loin les vaisseaux!

De l'autre côté de la rade de Toulon s'étendent la chaîne des Maures et l'Estérel, de romantique mémoire. Vu de la mer, le rivage présente en cette partie des dentelures profondes que M. Lenthéric compare aux fiords de la Baltique et de la côte norwégienne. C'est par ces échancrures que les Maures se glissaient, invisibles, et débarquaient dans le pays. Ils occupèrent ce massif de montagnes et s'y taillèrent un royaume qui conserve encore leur nom. Le village gallo-romain de *Fraxetum* — la Garde-Freinet — devint leur place forte, le siège de leur puissance. « Maîtres de cette position importante, ils occupèrent les hauteurs voisines et les couvrirent de petits châteaux forts qui prirent par extension le nom générique de *Fraxinets* ou de *Freinets*. Le golfe de Saint-Tropez, qui pénètre au cœur des Maures, devint ainsi une sorte de petite mer sarrasine entourée d'un hémicycle de collines, toutes occupées par des fortins. C'est par là que les Sarrasins purent faire, pendant plus d'un siècle, un commerce régulier avec les Barbares et l'Espagne; c'est de là qu'ils expédiaient leurs flottes pour rançonner les navires qui s'aventuraient dans le golfe du Lion ou sur les côtes de la Ligurie, et que, profitant des divisions sans cesse renaissantes entre les petits souverains féodaux qui se disputaient la Provence, ils envoyaient de véritables colonnes incendiaires exercer dans la plaine leurs brigandages et leurs déprédations. Il fallut une croisade pour délivrer les chrétiens de ce fâcheux voisinage. C'est à Guillaume Ier, comte de Provence, et à un religieux de Cluny, saint Mayeul, qu'en revient la principale gloire. Le royaume des Maures fut détruit à la fin du Xe siècle, mais non leurs pas effacés. L'influence du sang, la tradition, les mœurs ont, depuis lors, concouru avec la nature des lieux à maintenir le brigandage. Il n'y a pas quarante ans que la chaîne des Maures et les montagnes de l'Estérel étaient fécondes en Fra-Diavolos indigènes qui se recrutaient, comme en Espagne, dans la population agricole.

Aujourd'hui ce massif est pour le géologue, l'artiste, le voyageur, un lieu d'enchantement : « Les roches grises et roses sont pailletées de mica qui étincelle au soleil ardent; dans les sentiers battus de la montagne, le sol qui provient de la trituration de ces roches ressemble à de la poudre d'or et d'argent. Sur cette terre aux reflets métalliques se développe une végétation exubérante de pins, de chênes-lièges et de magnifiques châtaigniers. Au-dessous des hauts plateaux, les coteaux moins élevés sont plantés de vignes et d'oliviers; le fond des vallées ouvertes sur la mer est tapissé de plantes odoriférantes, d'arbres fruitiers et d'arbustes à fleurs. Les arbousiers, les grenadiers, la lavande, les lentisques, les myrtes, les cytises, les grandes bruyères sont répandus à profusion. Nulle part en Europe on ne trouve réunies dans un cadre aussi restreint les cultures les plus extrêmes. Quelques-uns de ces vallons, à peu près inconnus, sont défendus en hiver contre les vents froids du nord, et dans l'été sont rafraîchis par une brise humide et bienfai-

sante. C'est la Provence de la Provence, a-t-on pu dire avec raison; et cette charmante définition est une peinture fidèle de ce pays sans pareil. »

Entre l'Estérel et les Maures, au fond d'un golfe circulaire, est la ville de Jules César, *Forum Julii*, Fréjus. Construite en peu d'années par les légions, en vertu d'une volonté souveraine, Fréjus, qui n'était pas l'œuvre du temps, n'a point été respectée par lui. Les atterrissements de l'Argens avaient formé le sol, et ils se sont tellement accrus depuis dix-neuf siècles que la ville, autrefois située sur le bord de la mer, en est maintenant à une grande distance. Son port est détruit, son importance perdue. Elle n'a plus que des ruines imposantes et une histoire qui se lie aux grandes époques de Rome et à la guerre du Triumvirat.

L'auteur nous conduit ensuite à Cannes, à Antibes, *Antipolis — la ville opposée à Nice,* — à la petite île de Saint-Honorat, qui, « semblable à un rocher détaché de l'archipel des mers de Grèce pour venir échouer dans les eaux de la Provence, » fut pendant dix siècles une véritable pépinière de docteurs, d'érudits, de saints et de martyrs; à Menton — *Lumone,* — à Nice — *Nica, Victoire,* — et il ne nous quitte qu'à Monaco. Son livre épuise la matière : géologie, histoire, antiquités, géographie ancienne, œuvres d'art et surtout constructions, M. Lenthéric ne néglige rien. C'est ce que les Anglais appellent un ouvrage *exhaustive*. Les vues d'ensemble sont claires, nettes, larges et faciles à embrasser; les détails très précis, très minutieux, et cependant point fatigants. Nous pouvons regretter, après l'avoir lu, qu'il se borne à l'étude du littoral maritime : si la côte de Provence est en effet la terre des souvenirs et des monuments antiques, la Provence septentrionale est la patrie des premiers poètes français, un des foyers sacrés de notre littérature. Nos rois ne savaient pas écrire que déjà, sous ce soleil du midi qui mûrit à la fois les moissons et les hommes, on cultivait avec une élégance héritée de Rome et d'Athènes les arts et la poésie. La cour des comtes de Provence était l'asile de la politesse et des talents :

« Je l'ai fréquentée, disait Pierre Vidal à un jongleur, et j'y ai vu tant de bons exemples que j'en suis devenu meilleur. Si vous y aviez été, vous auriez vu comme moi ce siècle heureux dont votre père vous parlait, et où brillaient les hommes amoureux et généreux. Vous auriez entendu les troubadours raconter comme ils étaient régalés et entretenus dans les cours qu'ils visitaient; vous auriez vu aussi les selles de leurs chevaux garnies de flocons; des équipages superbes, des brides dorées, des palefrois qui auraient excité votre admiration. Les uns venaient d'outre-mer, les autres d'Espagne, et ils trouvaient le roi Alphonse, qui les comblait de joie et de marques de générosité. Vous auriez vu la même chose chez le seigneur de Blacas et chez Guillaume le Bon, seigneur de Baux. »

Il est vrai qu'on était au XIIe siècle; mais depuis cent ans déjà la Provence avait des rimeurs qui étaient vraiment des poètes, et sa Renaissance était faite quatre siècles avant la nôtre.

De tout temps, la province romaine a joui d'une culture intellectuelle qui contrastait avec l'état du reste des Gaules. Pline assure que de son temps les habitants étaient si policés qu'on eût pris la Narbonnaise pour une portion de l'Italie. Ce qui a contribué à y développer chez le peuple les idées littéraires, c'est la familiarité dans laquelle y vivaient entre elles au moyen âge les différentes classes de la société. Cette familiarité, qui abaissait les habitudes de la noblesse, élevait par contre celles du peuple, et les effets en sont visibles encore; nulle part les classes inférieures ne sont plus étrangères qu'en Provence au sentiment du respect; nulle part les classes supérieures ne sont moins occupées du décorum et de la dignité extérieure; nulle part l'égalité ne s'affirme sous une forme plus brusque et plus impérieuse; mais nulle part aussi l'esprit des masses n'est plus tourné vers les belles choses et, sans être cultivé, plus enthousiaste de culture.

Si saint Louis rendait la justice sous le chêne légendaire, les seigneurs provençaux remplissaient le même devoir avec encore moins de cérémonie. Raymond Bérenger IV nous est représenté donnant ses audiences assis, non sur un banc, mais simplement au haut de l'escalier qui conduisait au clocher de l'église de Forcalquier. Les personnages de sa cour occupaient les marches inférieures; en d'autres termes, tout le monde s'asseyait par terre sur la pierre nue. Chose singulière, ces manières, si étrangères à la tenue des gens du Nord, se sont conservées jusqu'à nos jours. Nous avons vu, il y a moins d'un quart de siècle, dans un chef-lieu de préfecture de la Provence, la femme d'un général qui occupait le premier rang dans la ville assise tous les soirs sur sa porte, entre le seuil et le ruisseau, entourée de ses filles et recevant là des visites, exposée aux regards des passants. C'était l'usage alors, et nul n'en était choqué. Cinq cents ans de commerce avec les nations démocratiques de la Grèce, quatre siècles de vie commune avec Rome, où les classes étaient si distinctes qu'elles n'avaient point besoin, pour maintenir la distance des rangs, de recourir aux formes extérieures; au moyen âge, un long échange d'émotions littéraires entre des seigneurs qui ne dédaignaient point d'être troubadours et un peuple qui l'était aussi, tout cela a naturellement concouru à détruire en Provence ce qu'on appelle ailleurs la réserve et le décorum. Il y a toujours régné des habitudes particulières, et aucune province de France n'a tant d'originalité. Sous la plume d'un observateur comme M. Lenthéric, la peinture en serait pleine de charme.

VILLAMUS.

INSTRUCTION PUBLIQUE

La réforme de l'enseignement secondaire.

On est à peu près d'accord sur la nécessité de réformer les programmes de l'enseignement secondaire. Combien, en effet, ces programmes n'ont-ils pas reçu d'additions et de surcharges depuis la fondation de l'Université ! Ils forment aujourd'hui

un abrégé d'encyclopédie, un catalogue de toutes les connaissances humaines. Si nos écoliers ne plient pas sous le faix, c'est qu'ils savent, comme on dit, en prendre et en laisser, en laisser, pour la plupart, plus qu'ils n'en prennent. Mais il est grand temps de décharger un peu leurs épaules et celles de leurs maîtres.

On en convient généralement. Le difficile est de dire ce qui peut et doit être sacrifié dans ce bagage écrasant. Si l'on enseigne trop de choses aux élèves de nos lycées, on ne leur enseigne, après tout, rien d'inutile, et parmi les exercices qu'on leur impose il n'en est pas d'absolument stériles et qui ne puissent être défendus par d'assez bonnes raisons. Il faut donc choisir, retenir l'excellent et l'indispensable, rejeter ce qui peut être considéré, non comme mauvais, mais comme moins bon et moins nécessaire, tenir compte à la fois et des traditions de notre pays et des besoins particuliers de ce temps-ci, consulter et concilier la théorie et l'expérience, dresser enfin un nouveau plan d'études plus simple, mieux ordonné et plus efficace que celui dont on reconnaît à peu près unanimement les défauts.

Ce n'est pas une petite affaire, et ce ne sera pas trop, pour mener à bien une pareille tâche, du concours de toutes les bonnes volontés et de toutes les lumières. Non pas que des questions de cet ordre puissent être résolues par une sorte de consultation universelle, ni soumises à une façon de plébiscite universitaire. Il faudra toujours que les nouveaux programmes, pour avoir la suite, la cohésion, l'ordonnance systématique qui manquent à ceux d'à présent, soient l'œuvre d'un homme ou de quelques hommes, et le nouveau Conseil supérieur de l'instruction publique aura légitimement le dernier mot. Mais ce que l'on peut demander à l'Université, c'est une sorte d'enquête préparatoire. Elle seule peut dire avec sûreté où le régime actuel la blesse; elle en sait mieux que personne le fort et le faible, et il y aurait tout profit à prendre son avis.

Elle a déjà pensé à le donner, sans attendre qu'on le lui demandât. Il vient de se former, à Paris, une Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire. Cette Société achève de s'organiser et va se mettre au travail. Elle s'est recrutée parmi les professeurs de l'enseignement public et de l'enseignement libre. Elle abordera donc, avec une compétence incontestable, les nombreux problèmes que soulève la réforme des programmes. On peut compter qu'elle élaborera de sérieux et de solides rapports et fournira sur tous les points débattus d'utiles consultations. Seulement, comme toutes les sociétés et toutes les académies du monde, il est probable qu'elle travaillera avec une sage lenteur, qu'elle voudra approfondir les questions, pousser jusqu'au bout ses enquêtes, examiner toutes les faces des choses, et que, par conséquent, elle n'aura pas de longtemps achevé son œuvre.

Quand elle démentirait ces prévisions, qui n'ont rien de désobligeant, quand elle accomplirait, par des miracles d'activité, ce tour de force d'être prête en temps utile, il serait encore sage de ne pas s'en rapporter à ses seuls avis et de ne pas croire que l'on trouvera dans ses cahiers la pensée et les vœux de l'Université tout entière. Cette Société est ouverte aussi bien aux professeurs de la province qu'à ceux de Paris; mais, si libéraux que soient ses statuts, il est évident que, constituée à Paris, elle sera, par la force des choses, presque exclusivement parisienne, ou du moins que l'opinion parisienne y dominera. Or les lycées de Paris et les lycées de la province, les petits surtout, se trouvent dans des conditions si différentes, qu'il est impossible que l'on y juge de la même façon les programmes et les méthodes.

Tel exercice, tout à fait stérile dans une petite classe composée d'élèves d'une aptitude ordinaire et d'une préparation insuffisante, peut donner de tout autres résultats dans une de ces grandes classes de Paris qui reçoivent chaque année, de tous les points de la France, l'élite de nos rhétoriciens ou de nos philosophes. Ce n'est pas aux professeurs qui lisent les discours latins des candidats à l'École normale, du moins ce n'est pas à eux seuls, qu'il faut demander s'il est sage de maintenir la composition latine dans nos programmes et si le temps qu'elle prend ne pourrait pas être mieux employé. Ils ont les meilleures raisons du monde pour être des partisans déterminés du discours ou des vers; ils peuvent prouver, pièces en mains, que l'Université produit, bon ou mal an, une ou deux douzaines de pastiches, en vers ou en prose, d'un réel mérite. Ils ne savent pas assez sur quel fumier de vains et d'incorrects bavardages sont écloses ces fleurs de latinité. On le sait mieux en province, là où le latin ne fleurit que par exception.

Rien ne serait plus facile que d'avoir sur ces questions, dont la solution intéresse tout le monde, l'opinion de tout le monde, des Parisiens et des provinciaux, des grands et des petits. M. Jules Simon avait institué dans tous les lycées une assemblée des professeurs qui formait, sous la présidence du proviseur, une sorte de conseil de perfectionnement. Cette innovation avait été accueillie avec reconnaissance par le personnel des lycées. On s'était mis au travail avec ardeur ; on avait discuté les programmes et les méthodes, et l'on avait échangé dans des conversations amicales entre collègues une foule d'idées utiles. A peine, çà et là, quelque assemblée téméraire s'était-elle mêlée de ce qui ne la regardait pas. En général, on avait été d'une parfaite sagesse et l'on s'était uniquement occupé de l'intérêt des études.

Vint la réaction qui suivit le 24 mai : on ne supprima pas les assemblées de professeurs, on ne rapporta pas l'arrêté qui les avait établies; mais on ne les convoqua plus, et les maîtres de nos lycées perdirent aussi vite qu'ils l'avaient prise l'habitude de se consulter, de s'entendre et de concerter leurs efforts. Chacun se remit à sa tâche, sans s'inquiéter de ce que faisait son voisin, et s'en reposa sur l'administration du soin de lui tailler sa besogne et de lui tracer sa voie. Les choses en sont encore là. Chaque professeur, parqué dans sa classe et dans son programme, a le droit d'ignorer d'où viennent ses élèves et où ils iront au sortir de ses mains. Que dis-je, le droit? C'est un devoir pour lui de s'enfermer dans ses attributions et de se figurer qu'il est seul au monde.

Cet isolement pèse aux maîtres de l'Université; ils savent qu'ils auraient tout profit à se voir, à s'éclairer les uns les

autres, à étudier ensemble les besoins de leurs élèves et à régler d'un commun accord tant de questions d'intérêt commun. Si M. le ministre de l'instruction publique voulait renouveler l'expérience interrompue en 1873, ils reprendraient bien volontiers le chemin du parloir et se remettraient de bon cœur à discuter et à délibérer. Pourquoi auraient-ils moins de zèle que les professeurs qui viennent de s'associer spontanément à Paris? Ils n'entreront pas, pour la plupart, dans cette Société, parce qu'elle est trop loin d'eux; ils n'en formeront pas d'autres, parce qu'ils sont trop disséminés. Que quelques groupes isolés se constituent çà et là, ils seront trop faibles pour que leur opinion ait chance d'être écoutée. A qui, d'ailleurs, la feraient-ils entendre, si on ne la leur demande pas, et de quel air viendraient-ils dire, n'étant point interrogés : « Nous sommes douze ou quinze, dans notre petite ville, qui votons la suppression du discours latin »? Personne ne voudra se donner ce ridicule. Au contraire, invités officiellement, dans tous les lycées, à se réunir comme autrefois, les professeurs n'hésiteront pas à le faire, ayant à qui parler et sachant où faire parvenir l'expression de leurs vœux. Leur premier soin sera naturellement d'émettre leur avis sur cette question des réformes qui les occupe plus que personne, et l'on aura en fort peu de temps, à défaut de savants mémoires et de dissertations académiques, des votes d'où il sera facile de dégager l'opinion moyenne de l'Université.

Les assemblées de professeurs rendaient et rendraient encore d'autres services. Il serait fort utile, et pour beaucoup de causes, que les maîtres de nos lycées, en province surtout, ne fussent pas tout à fait étrangers à ce qui se passe dans la maison où ils enseignent. Il n'est bon ni pour eux ni pour leurs élèves qu'ils aillent faire leur classe comme des employés vont à leur bureau, et qu'ils aient, la classe finie, moins d'autorité dans la maison que l'aumônier ou l'économe. Sans arriver d'emblée à imiter ce qui se fait dans d'autres pays, sans remettre entre leurs mains l'administration tout entière, on pourrait, en ce qui touche la direction des études et la discipline générale, recourir plus souvent à leur expérience. Les proviseurs se trouveraient bien, en mainte occasion, de prendre l'avis de leurs collaborateurs. Quelques-uns le faisaient en 1873, sans que leur autorité en fût amoindrie; celle des professeurs y gagnait singulièrement aux yeux des élèves et des familles, et les études en profitaient.

C'est encore une raison, entre bien d'autres, pour souhaiter de voir revivre ces modestes assemblées qui n'ont pas mérité de mourir et qui vivraient encore si l'Assemblée nationale n'avait pas fait le coup du 24 mai.

E. R.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Parmi les poètes de la Pléiade, le premier, après Ronsard, est sans contredit Joachim du Bellay. Il a eu l'honneur de sonner le clairon et d'appeler la troupe belliqueuse à ce qu'il appelait la conquête du Capitole, ce Capitole que, cette fois, ne devaient pas défendre, disait-il, contre les Gaulois « *les oies menteresses* ». Et pourquoi cet assaut? Pour enlever aux Latins les richesses et les ornements de leur langue, ses nobles périodes, ses inversions, sa largeur et son ampleur. Il voulait parer de ces dépouilles opimes, comme d'une toge riche et flottante, la pauvre langue française, qui lui faisait peine à voir, grelottante sous sa robe mince et courte. Ce n'était point un pédant en *us*, comme l'ont dit quelques-uns, un latinisant fanatique, dédaigneux du génie national. Non, c'était un Français dont le cœur saignait à la pensée que notre langue — la vulgaire, comme on l'appelait, — trop faible pour porter le fardeau d'idées sérieuses, ne servait qu'à l'expression des humbles pensées et des petits sentiments. Et, en effet, dès qu'il fallait dire de grandes choses, poètes et prosateurs avaient aussitôt recours à la langue latine.

Loin d'être un pédant, du Bellay comprit le premier ce qu'il y avait eu d'exagération dans la réforme dont il avait été le porte-trompette. Le premier, il reconnut qu'en enrichissant la langue on l'avait surchargée; qu'elle manquait d'aisance, et que son allure était comme empêtrée dans les plis trop longs d'un vêtement trop lourd. Après avoir travaillé à lui donner une ampleur et une noblesse qui lui avaient jusque-là manqué, il contribua à lui rendre son air dégagé et sa grâce pimpante. Et quand on lui reprochait de ne pas pousser aux conséquences extrêmes ses premières doctrines, il répondait ce mot charmant : « Que voulez-vous? Je ne suis pas stoïque jusque-là. »

C'est donc une intéressante et aimable figure que le vieux poète du petit Liré, réformateur belliqueux d'abord quand il sonne la charge contre le Capitole, puis satirique amer quand il exprime des indignations et des haines, et enfin tempérant cette ardeur et cette aigreur de ce qu'il a si bien appelé lui-même « la douceur angevine ». Sa place est belle parmi les poètes du XVIe siècle. Je ne m'étonne donc pas que son compatriote, M. Léon Séché, ramène notre attention sur lui en utilisant quelques documents nouveaux (1). S'il va un peu loin dans son enthousiasme, ne nous en étonnons pas davantage. C'est l'habitude à l'égard de celui que les anciens commentateurs appellent *Noster*. Ainsi M. Léon Séché s'étonne et s'irrite qu'on se rende en pèlerinage aux Charmettes, à la fontaine de Vaucluse, à Ferney, et non au petit village de Liré. Pour ma part, j'irais très volontiers avec lui, si je passais à quatre ou cinq kilomètres de là; mais enfin admet-

(1) Léon Séché, *Joachim Du Bellay;* documents nouveaux et inédits. — 1 vol. Paris, 1880. Librairie académique Didier et Cie.

tons qu'on entreprenne plus volontiers un long voyage pour Pétrarque, Voltaire ou Rousseau que pour Joachim du Bellay. M. Léon Séché ne pardonne pas à Sainte-Beuve d'avoir écrit qu'il n'y a pas de restes authentiques de l'ancien manoir du poète, ni à M. Becq de Fouquières d'avoir placé Liré aux environs d'Angers. C'est une double erreur, mais enfin qui peut obtenir miséricorde. Au fond, M. Séché pardonne, j'en suis sûr, et d'autant mieux qu'il trouve là l'occasion d'apporter des documents nouveaux.

Qu'on l'apprenne donc et que l'on se le dise, surtout si l'on veut faire un pèlerinage ! Non, du Bellay n'est pas né à Liré, mais au manoir de la Turmelière, dont il reste des ruines authentiques, quoi qu'en ait dit Sainte-Beuve ; non, Liré n'est pas aux environs d'Angers, car il y a quarante-huit kilomètres de distance, quoi qu'en ait dit M. de Fouquières. Si l'on veut rattacher Liré à une ville, c'est à Ancenis, dont il n'est qu'à un demi-kilomètre.

Mais pourquoi le poète n'a-t-il jamais parlé d'Ancenis, tandis qu'à chaque instant le nom d'Angers lui vient à la bouche? C'est que du Bellay était Angevin de cœur et qu'il y a toujours eu plutôt rivalité qu'amitié entre la Bretagne et l'Anjou. Angevin de cœur, il était plus encore Français; or l'Anjou était depuis longtemps déjà réuni à la France, que la Bretagne et tout particulièrement Ancenis, qui en était la clef, se débattaient encore sous le joug de l'étranger. Voilà pourquoi du Bellay, chantant si souvent son petit Liré et son « Loyre gaulois », ne prononce pas une seule fois le nom d'une ville qui n'était française que d'hier et dont les ducs et les barons avaient guerroyé si longtemps contre la maison ducale d'Anjou. M. Léon Séché, qui est de ce pays, fait même cette remarque curieuse que l'antagonisme subsiste encore aujourd'hui. Les paysans de Liré ont hérité des sentiments de leur vieux poète, qu'ils ne connaissent même pas de nom. Les jolies Liroises vont, paraît-il, vendre deux fois par semaine leur beurre frais à Ancenis; mais jamais une seule n'a épousé un gars de la ville bretonne.

Elles ont le cœur angevin.

M. Séché nous fait un portrait si séduisant des jolies filles de Liré, coiffées d'un blanc serre-tête, qu'on est tenté de faire avec lui le pèlerinage. Il nous montre alors ce qui reste du manoir de la Turmelière : trois tours ébréchées reliées par une courtine ; au-dessous, de larges fossés ont élu domicile éperviers et corbeaux. Et comme ces brigands font la chasse aux mésanges et aux pinsons ! Voilà M. Séché qui en a les larmes aux yeux. Mais il pleure tout à fait quand nous arrivons au bord d'une source gazouillante. Ah ! c'est qu'il se rappelle le vœu exprimé par le poète :

> Mon corps bien près sera mis
> De quelque fontaine vive...

La voilà, cette fontaine, et le corps de du Bellay n'est pas là ! Musset dort sous le saule qu'il avait demandé; Lamartine, à Saint-Point; Chateaubriand, en pleine mer, et le poète de Liré, où dort-il? On ne le sait même pas ! Je voudrais bien m'attendrir avec M. Séché sur les pinsons et pleurer dans ce ruisseau qui regrette de ne pas bercer le sommeil éternel de du Bellay; mais je ne suis pas poète et sensible comme M. Séché.

Un peu trop d'enthousiasme et un peu trop de larmes; mais aussi des indications nouvelles et précises sur un poète qui a rendu de réels services à notre langue et a laissé quelques pages énergiques ou gracieuses. Voilà ce qui fait l'intérêt de ce volume écrit d'un style très brillant, et comme parfumé de poésie, peut-être même un peu trop parfois.

II.

M. Paul Lacroix continue à réparer les injustices de la France. Il paraît qu'elle a laissé, l'ingrate, s'ensevelir dans les catacombes de l'oubli un nombre considérable de chefs-d'œuvre. Mais M. Lacroix est là qui fouille et exhume. C'était, l'autre jour, le *Voyage à Paphos* de Montesquieu; c'est aujourd'hui *le Tombeau de Mademoiselle de Lespinasse* (1) par d'Alembert et Guibert. Si l'on veut absolument que ce soient des chefs-d'œuvre, j'y souscris poliment. Ces petits volumes sont en tout cas des chefs-d'œuvre de typographie, bien dignes de figurer sur les rayons élégants des bibliophiles. Lalauze les orne d'une charmante eau-forte, ce qui leur ajoute encore du prix.

Ici nous voyons Mlle de Lespinasse aux trois quarts enfouie sous des couvertures et des oreillers, sans doute un jour de maladie. La tête presque seule émerge, et c'est tant pis, car c'est ce qu'il y avait, comme on sait, de moins bien en elle. Au pied du lit, à genoux, un homme jeune encore qui tend les bras vers l'idole. Est-ce d'Alembert? Est-ce Guibert? Ne serait-ce pas encore le marquis de Mora? Car enfin il est permis d'hésiter. J'inclinerais cependant pour d'Alembert, car Mlle de Lespinasse a tout l'air de ne vouloir rien entendre. Le bruit avait bien couru quelque temps d'un prochain mariage entre eux ; mais ce n'était qu'un bruit en l'air. Ils en restèrent à l'amitié : amitié fidèle et tendre d'un côté, capricieuse et parfois tyrannique de l'autre. D'Alembert eut à essuyer, non seulement bien des froideurs, mais souvent des humeurs chagrines pleines d'aigreur et d'amertume. Il dévorait ses peines et allait en gémir dans le sein de Marmontel. Telle était cependant sa résignation, qu'il subissait les explosions d'enthousiasme incandescent pour Guibert; telle était sa soumission, qu'en l'absence de M. de Mora il courait le matin à la poste chercher les lettres du gentilhomme espagnol afin qu'Éliza les eût dès son réveil. Et quand les lettres ne suffirent plus à Éliza et qu'elle voulut le marquis en personne, qui obtint d'un médecin de Paris une consultation portant que le climat de l'Espagne était fatal à M. de Mora? Ce fut encore le soumis, le dévoué d'Alembert, et aussi le froid d'Alembert, comme Gilbert l'a appelé dans ses satires. Quand Mlle de Lespinasse succomba au désespoir que lui causa la fin prématurée de M. de Mora, d'Alembert demeura

(1) Les chefs-d'œuvre inconnus. *Le Tombeau de Mlle de Lespinasse*, par d'Alembert et Guibert. — 1 vol. Paris, 1880. Librairie des bibliophiles.

inconsolable et inconsolé. D'après Marmontel, il mourut de la mort de son amie. Il est vrai qu'il y mit sept ans.

Sa douleur fut autrement profonde que celle de Guibert. Cependant l'expression de ce double désespoir, qui éclate dans le double chef-d'œuvre retrouvé inopinément par M. Paul Lacroix — découvrir deux chefs-d'œuvre d'un coup, c'est avoir, on l'avouera, la main heureuse, — l'expression de ce double désespoir, disons-nous, nous semble aujourd'hui quelque peu emphatique. Guibert accuse l'insensibilité de la nature, de cet univers qui demain se réveillera, tandis qu'Éliza ne se réveillera pas. Il proclame heureux ce Gonsalve qu'elle a adoré. — Gonsalve de Cordoue, c'est Mora l'Espagnol naturellement, et qui a dû se croire, sous le climat brûlant de l'Équateur, aimé d'une des filles du Soleil. — D'Alembert, de son côté, n'est-il pas bien subtil quand, sur cette tombe, il analyse sa situation morale, rendant grâce à la nature qui a laissé à l'homme deux précieuses ressources, la mort ou la mélancolie, douce et chère mélancolie qui sera pour lui désormais la seule consolatrice, la seule compagne? Ne tombe-t-il pas, lui aussi, dans l'emphase quand, en quelques lignes, il cite le Dante, s'écrie avec Jonathas : « J'ai goûté un peu de miel et je meurs! » et enfin avec Brutus : « O vertu, nom stérile et vain, à quoi m'as-tu servi »? Il nous semble du moins ainsi, mais nous nous trompons évidemment puisque M. Lacroix et M. Jouaust nous affirment que ce sont deux chefs-d'œuvre. Devant leur témoignage il faut nous incliner, comme fait Antoine dans le drame de Shakespeare : « Est-ce là le fait d'un ambitieux? Mais Brutus et Cassius nous disent que César était ambitieux, et il faut en croire Brutus et Cassius. »

III.

Les romanciers nous appellent. C'est d'abord M. Ferdinand Fabre, l'auteur de plusieurs œuvres justement remarquées, parmi lesquelles *les Courbezon* etsurtout *l'Abbé Tigrane*, qui vient d'être réédité en un charmant volume, format *diamant* (1), sont hors de pair. Cette fois, M. Ferdinand Fabre nous fait voyager aux premiers échelons des Cévennes méridionales pour nous introduire en un milieu rustique. Son héros est un chevrier, et le roman a pour titre, en effet, *le Chevrier* (2). Nous voilà donc en pleine idylle, une idylle qui tourne vite à l'élégie. Il nous faut cependant faire quelque effort pour nous intéresser à des mœurs qui ne sont pas les nôtres, à des sentiments et des passions vraies sans doute et dans le vif du cœur humain, mais dont l'expression est nécessairement un peu bien naïve pour nos goûts plus raffinés et notre psychologie plus compliquée. Ajoutez à cela que M. Fabre a cru devoir conserver à ses personnages leur langage rustique. Les don Juan de village font *carrousse* avec les filles perdues et *emboisent* les filles sages *engluées* par leurs *devis* menteurs. Et des *mémement* et des *par ainsi*, enfin tout un idiome que l'on ne comprend pas sans travail. Aussi je m'explique que son *Chevrier* ne m'ait pas fait une impression aussi vive que ses œuvres précédentes.

Le *Fabien* (1) de M. Albert Le Roy est une étude délicatement fouillée de la vie de province. Le père du héros est une sorte de Maître Guérin, ayant échafaudé une fortune, dont il se targue fort, sur les ruines et les dépouilles des victimes de son usure ou de ses spéculations louches. Il est devenu ainsi un gros personnage. La loi d'ailleurs n'a rien à dire : comme Maître Guérin, il la tourne, ce qui prouve qu'il la respecte. Devant lui tout tremble, sa femme d'abord, comme tremblait Mme Guérin. Le fils Guérin était un militaire; ici le jeune Fabien est un avocat, un peu poète, un peu rêveur, qui jamais n'a soupçonné quel héritage de honte on lui a amassé. Quand la vérité lui apparaîtra, vous pouvez pressentir quelle lutte va s'engager entre le père et le fils, lutte d'autant plus vive que l'ambition du spéculateur a calculé par avance les profits à tirer d'un beau mariage pour Fabien, et Fabien aime une cousine pauvre. Le dénouement est bien lugubre et M. Albert Le Roy n'a pas cru devoir ménager les cœurs sensibles qui aiment que *cela finisse bien*. Il a eu raison, et son œuvre n'en a que plus de portée. C'est, je crois, son premier roman; je ne doute pas que le succès ne l'encourage à persévérer. Il y a là des mérites très réels de style et de délicate observation. J'ai parlé de Maître Guérin, et il y a une certaine analogie, en effet, entre la donnée de la comédie et celle du roman; mais, s'ils suivent quelques instants une route parallèle, c'est pour se séparer bientôt. L'œuvre de M. Le Roy n'en est pas moins originale et personnelle.

Êtes vous curieux de savoir quelles sont les idées du docteur Simpson (2)? MM. E. Texier et C. Le Senne nous feront voyager quelques instants autour de son cerveau. Quelques instants seulement, et vous l'avez inventorié, car il n'a pas un bien grand nombre de vues originales, ce brave docteur. Entre nous, l'explication de cette cervelle n'est qu'un prétexte pour nous transporter de l'autre côté du détroit et nous initier à la vie de château de la grande aristocratie d'outre-mer. Dans ce milieu dont les mœurs nous sont un spectacle intéressant s'agitent des personnages assez étranges, et se passent, la nuit, des aventures singulières. MM. Texier et Le Senne vous peindront les uns et vous raconteront les autres de très agréable façon.

IV.

Il y a un peu de tout dans le volume de poésies qu'a publié M. Léon Advier sous ce titre : *le Mal du pays* (2). Un peu de sensibilité et un peu d'ironie, un peu d'émotion qui ne va pas jusqu'aux larmes et un peu de gaieté qui ne va

(1) Paris, 1880. — G. Charpentier.

(2) Ferdinand Fabre, *le Chevrier*. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

(1) Albert Le Roy, *Fabien*. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

(2) E. Texier et C. Le Senne, *les Idées du docteur Simpson*. — 1 vol. Paris, 1880. Calmann Lévy.

(3) Léon Advier, *le Mal du pays*. — 1 vol. Paris, 1880. Librairie générale.

pas jusqu'au rire, des velléités d'école buissonnière, puis l'allure paisible dans les chemins battus, un peu de folie et un peu de raison, un peu de passion et un peu de morale; un peu de tout enfin et beaucoup de rien. C'est là mon plus grand grief contre cet honnête volume aux teintes douces et à l'éclat discret.

M. Raoul de l'Angle-Beaumanoir offre au public des *Fleurs noires* (1). Voilà qui est bien lugubre et effrayant, en vérité. Que le public se rassure, ce sont simplement des fleurs pâles. M. Raoul de l'Angle-Beaumanoir est à la fois, dit-il, disciple de Banville et de Coppée. Comme disciple de Banville, il déclare que la pensée n'est qu'un accessoire, que le rythme est tout. Comme disciple de Coppée, il déclare qu'il aime son maître, ce qui est d'un cœur reconnaissant; mais je ne vois pas bien comment il imite à la fois ses deux modèles. En réalité, il se rapproche plus du second que du premier. Quelques-unes des pièces de ce recueil ont même une grâce assez touchante. Coppée n'a pas dû en être mécontent; mais qu'a dû dire Banville, l'apôtre du rythme, en voyant rimer *faucheux* avec *radieux* et *pressentir* avec *souffrir?* Si l'harmonie est tout, monsieur Raoul de l'Angle-Beaumanoir, faites les choses plus largement.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Les Fleurs noires*, par Raoul de l'Angle-Beaumanoir. — 1 vol. Paris, 1880. A. Lemerre.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Quelle misère d'être ministre, même et surtout quand on est capable de suffire à sa tâche! Pierre et Jean n'ont pas la politique dans leur domaine; ils n'y ont que la morale. Aussi n'est-ce pas de la politique que nous faisons ici quand nous nous lamentons et que nous nous écrions : « Quelle misère que d'être ministre! » C'est de la pure morale.

Ce qui nous fait penser à cela, c'est le martyre de M. Ferry, aux prises avec ses amis des gauches. Il serait vraiment trop facile de gouverner si l'on n'avait à faire qu'à ses ennemis.

II.

Êtes-vous clérical? Ne l'êtes-vous point? C'est tout comme, pour ce que nous avons à vous dire. Clérical, mettez-vous, par supposition, dans la peau d'un homme de la gauche; et, anticlérical, restez-y : pour peu que vous soyez de sang-froid, vous serez obligé de reconnaître que M. Ferry n'exécute pas trop mal le plan que s'est proposé la majorité actuelle de restreindre de plus en plus la part du clergé dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse. M. Ferry a beaucoup de suite dans son dessein, beaucoup d'énergie et de prudence dans ses procédés. Personne à sa place, ayant la même chose à faire, ne ferait mieux que lui, et bien peu feraient aussi bien.

Il semble que ceux qui pensent comme lui dans les deux Chambres pourraient avoir en lui pleine confiance! Eh bien, on ne le soutient qu'avec tiédeur. Non seulement on ne le soutient pas, mais encore on embarrasse son œuvre de mille difficultés de détail. Au moment où il accomplit la partie la plus difficile de la besogne, une foule de faiseurs de projets s'élèvent des bancs de la gauche qui le harcèlent de leurs clameurs : « Et ceci? Et cela? Pourquoi faites-vous cela? Et pourquoi ne faites-vous pas ceci? » Personne ne songe qu'on ne fait pas tout en même temps et qu'il faut quelque ordre et quelque succession dans un travail législatif et politique.

Le 20 janvier, nous étions à la séance de la Chambre des députés. M. Ferry n'apportait à la gauche que de bonnes paroles et des promesses dont tous ses actes, depuis un an, sont le gage sérieux. On le traitait comme un accusé. Ce n'était pas un ministre en face d'un parti qu'il a loyalement et habilement servi; c'était un suspect, traqué de réclamations et d'exigences.

M. Camille Sée lui criait : « Où sont vos collèges de filles? » M. Lockroy lui disait avec dédain : « Avez-vous seulement aliéné deux cents millions de biens nationaux au profit des lycées de l'État? » M. Talandier gémissait : « A Batignolles, les jeunes personnes apprennent la gymnastique; faut-il donc que ce soit à Batignolles qu'on relègue cette nouveauté si féconde, la gymnastique des demoiselles? »

Avec résignation, M. Ferry répondait à tous ces acharnés. Il y en a un qui lui a demandé, ou à peu près, pourquoi il ne s'était pas encore préoccupé de fonder des écoles de natation à l'usage des deux sexes dans les pays déshérités de rivières. C'est à devenir enragé. Même pour ce dernier, M. Ferry n'a pas eu une parole amère.

III.

Nous ne nierons pas que la gymnastique ne soit un bel exercice. Si nous avions le choix, nous aimerions mieux la danse. On ne met la danse dans aucun programme. Elle inspire des scrupules de Prud'homme. La danse est pourtant l'une des neuf muses. Elle donne au corps la souplesse, la grâce, le maintien et la contenance.

Va pour la gymnastique, puisque c'est aujourd'hui la mode! Nous avons seulement une objection que nos honorables voudront bien nous pardonner. La gymnastique est un exercice bien violent, et les femmes sont douées d'une structure à elles, bien particulière et bien délicate. Sur la gymnastique des femmes, nous aimerions donc beaucoup mieux avoir l'avis de M. Broca et d'un congrès de physiologistes et d'anthropologues, de M. Germain Sée et de la Faculté de médecine, que celui de M. Camille Sée et des trois gauches, fusionnées ou non fusionnées.

IV.

Et les internats de jeunes filles, fondés et entretenus par l'État! Il fallait voir la mine de M. Ferry quand on lui offrait ce cadeau. Son front ressemblait à celui de Jupiter assembleur de nuées.

Il songeait.

Nous nous doutons bien à quoi il songeait.

Ce n'était pas du tout aux internats de jeunes personnes.

Il songeait que l'article 7 sera voté par le Sénat et que les collèges de congréganistes seront fermés avant la Pentecôte. Il est bien naturel, n'est-ce pas, qu'il ait cette espérance? Le jour où les congrégations devront mettre la clef sur la porte, quinze mille jeunes gens se trouveront du soir au matin sans asile scolaire. Les uns suivront ou essaieront de suivre les jésuites, les eudistes, les dominicains, dans leurs collèges de l'étranger; les autres se réfugieront dans ces *bouis-bouis* ecclésiastiques dont les évêques couvrent le sol français avec plus de zèle que de discernement. Mais quatre ou cinq mille au moins, dès la première année, dix mille dès la seconde ou la troisième, reviendront à nos lycées. Du moins, c'est le résultat que M. Ferry s'est proposé d'obtenir par l'article 7.

Voilà donc dix mille jeunes gens au plus, cinq mille au moins, pour lesquels il faut improviser dans l'espace de trois ans de nouveaux collèges, de nouvelles classes, de nouveaux maîtres. C'est beaucoup d'argent que le ministère aura à dépenser; c'est beaucoup de surcroît de travail pour ses chefs de service et pour lui.

Aussi M. Ferry est légitimement préoccupé.

V.

« Comment vais-je faire? se dit-il au dedans de lui. Je ne serai jamais prêt! Je n'aurai jamais, pour toute cette nouvelle population scolaire, un nombre suffisant de professeurs de grammaire, de professeurs de lettres, de professeurs spéciaux. »

Ces moments de perplexité sont certes bien durs.

C'est en ces moments-là que, pour le tranquilliser, ses bons amis de la gauche viennent le trouver. Ils lui exposent qu'avant douze mois ils veulent avoir au moins cinquante internats de demoiselles, avec des bâtiments appropriés *ad hoc,* avec des professeurs de littérature, de géographie, d'histoire, de physique, de chimie et de gymnastique. Sinon, M. Ferry sera chassé; il passera réactionnaire. Les députés de la gauche se figurent évidemment qu'un professeur de chimie, ça se sème au printemps et ça se récolte à l'automne. Ils se trompent. La chimie est plus longue à apprendre. Ils seront contraints de recourir aux grands moyens, de faire la presse des chimistes. Nous leur conseillons d'édicter une loi de conscription civile et de décréter : Tout Français sera tenu d'enseigner la chimie et la trigonométrie aux demoiselles, quand il en sera requis.

Reculent-ils devant cette extrémité?

Oh! alors, qu'ils laissent tranquille le ministre de leur choix! Il n'en veut pas aux demoiselles; il leur apprendra la gymnastique et la mécanique dès qu'il en aura le loisir. Laissez-lui au moins le temps de compléter son système d'écoles pour les garçons. Il faut du grec pour les demoiselles, c'est entendu. Il en faut d'abord pour leurs frères. Les sœurs en auront, s'il en reste.

VI.

Il est vrai qu'ici se dresse M. Lockroy avec son île de Monte-Cristo. Il vient à la rescousse de M. Camille Sée et de M. Talandier. Il ne comprend pas, lui, les embarras que fait le ministre. De l'argent? Que parle-t-on d'argent? M. Lockroy a deux cents millions dans sa poche, ni plus ni moins, et il les offre au ministère pour bâtir des collèges et éduquer des professeurs de gymnastique. En veux-tu? en voilà! Ce n'est pas rien du tout, deux cents millions, et ce n'est pas rien du tout non plus que M. Lockroy. C'est l'un des écrivains du jour qui ont le plus d'esprit et de finesse. Mais que M. Lockroy prenne garde! La folie du million a déjà fait bien des victimes dans les lettres et le journalisme; et ça se gagne.

M. Lockroy prend ses deux cents millions dans le domaine de l'État. On peut vendre, selon lui, *hic et nunc,* deux cents millions de biens du domaine, qui ne servent à rien. En est-il bien sûr? Si les trains de marée jetaient en trois jours à la halle pour deux cents millions de poisson, cela ferait baisser terriblement le prix de la truite saumonée et des marennes. C'est apparemment la même chose quand il s'agit d'immeubles. On ne trouverait peut-être pas soixante millions de ce qui en vaut deux cents.

D'ailleurs M. Magnin, qui sait compter, ne voit pas où se trouvent ces deux cents millions d'édifices à vendre.

Les malins ne bronchent pas pour si peu. Ils ont un plan; ils l'ont dit à la Chambre et dans les journaux. On peut désaffecter les édifices consacrés au culte et les édifices diocésains, traduisez les cathédrales. Oui; sans doute, on le peut. Le Sénat, la Chambre des députés et le Président réunis peuvent tout ce qu'ils veulent en ce genre. Mais si l'on désaffectait Notre-Dame de Paris pour y établir une école normale de gymnastique à l'usage des demoiselles, cela produirait peut-être mauvais effet sur les populations départementales, dont le Président de la république est obligé dans une certaine mesure de ménager la manie dévote. D'autre part, il y aurait à craindre que, si l'on mettait Notre-Dame de Paris en vente, on ne trouvât pas d'acheteur. M. Jaluzot lui-même n'en saurait que faire. Comme concurrence aux grands magasins du Louvre, ce serait très vaste, mais trop cher et mal situé. Il y a évidemment trop de sculptures, de colonnes et d'arcs-boutants.

M. Ferry a eu l'entêtement de refuser les deux cents millions domaniaux et diocésains. On les lui donne tout de même; on va faire une enquête pour les lui donner.

Un ministre qui ne veut pas de deux cents millions! Une Chambre qui le force à les prendre! Nous marchons vers la fin du monde.

VII.

Voulez-vous notre avis final? Trois bons lycées classiques dans les quartiers de Paris qui n'en possèdent pas encore; une école primaire supérieure dans tous les chefs-lieux de département où il n'y en a pas; une École pratique des langues orientales à Marseille, vaudraient mieux que toutes ces belles discussions où la fantaisie individuelle vient à chaque instant troubler l'œuvre du meilleur ministre de l'instruction publique, croyons-nous, qu'il soit possible de trouver à gauche.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

C'est aujourd'hui que paraissent à la librairie Germer Baillière, dans la collection des *Œuvres complètes* d'Edgar Quinet, *la Création* (2 vol in-18, 3e édition) et *l'Esprit nouveau* (1 vol., 4e édition). *La Création* est éditée pour la première fois dans un format populaire; c'est de toutes les œuvres d'Edgar Quinet la plus importante et la plus hardie. La pensée capitale est d'établir le lien entre l'histoire naturelle et le domaine de l'histoire humaine, des arts, des lettres, des langues, de la morale et de l'économie sociale. On n'avait jamais encore établi ce lien; beaucoup d'idées-mères ont jailli de cette vue féconde. La philosophie, l'histoire, la critique, la poésie, la peinture trouvent à se rajeunir à cette source, et les sciences naturelles, d'après l'aveu des hommes compétents, gagnent aussi à ce premier contact avec l'histoire civile. On assiste dans cet ouvrage au développement de pensées entièrement nouvelles qui naissent de l'observation d'une multitude de faits. Ce livre a été très discuté, examiné malgré l'époque désastreuse où il a paru, la veille de la guerre (1). Il a reçu de la part des Allemands un hommage des plus rares : pendant qu'ils assiégeaient Paris, ils traduisaient *la Création* d'Edgar Quinet.

Après l'armistice, en février 1871, Edgar Quinet reçut un exemplaire de la version allemande, imprimée à Leipzig et précédée d'une préface par M. le professeur Bernhard de Cotta que nous reproduisons :

« Au milieu d'une guerre sanglante, avant que les blessures soient pansées, que les douleurs soient apaisées, il peut paraître hasardeux de présenter et de recommander aux lecteurs allemands le travail intellectuel d'un penseur français. Nous nous y décidons néanmoins, dans la confiance que la recherche scientifique de la vérité domine de haut les luttes qui naissent des hostilités politiques, religieuses ou nationales.

« Nous nous y décidons, dans la conviction que les découvertes scientifiques forment le lien le plus étroit, le plus intime, et le plus sûr gage d'apaisement entre les nations.

« Les sciences naturelles reconnaissent, il est vrai, la lutte éternelle, universelle, pour l'existence comme un fait dont le résultat est le développement ou plutôt le perfectionnement de ce qui est. Dans cette lutte, le plus fort se maintient et s'épanouit aux dépens du moins fort. Mais la science ne reconnaît pas ce que l'on se plaît à nommer, dans un langage fanatique et insensé, une inimitié héréditaire entre des nations qui, dans leur intérêt réciproque, peuvent subsister l'une à côté de l'autre.

« Nous, Allemands, quoique vainqueurs, nous serons, je l'espère, assez justes pour reconnaître que les Français, par leurs travaux et leurs recherches dans le domaine des vérités scientifiques, ont été nos fidèles alliés et que nous avons beaucoup appris d'eux, comme eux de nous.

« Si, dans l'émotion du temps présent, l'ouvrage que nous traduisons risque, à cause de son origine, de ne pas être accueilli partout avec la cordiale sympathie qui lui est due, ce sera peut-être pour plusieurs lecteurs une impression favorable de savoir que l'auteur, victime de la politique fatale du véritable instigateur de notre guerre sanglante, a écrit tout son livre en exil.

« En parlant de l'auteur, je dois d'abord faire remarquer que son ouvrage n'est pas et ne doit pas être un manuel de sciences naturelles.

« Edgar Quinet était déjà depuis longtemps glorieusement connu comme historien, lorsque, dans son âge mûr, il commença à remonter le cours de l'histoire de la terre fort au delà de toutes les origines humaines, c'est-à-dire à approfondir la géologie.

« Dans ces circonstances, une chose faite pour étonner, c'est de voir avec quelle plénitude il a embrassé et dominé ce nouvel objet de ses études et comme il a su le rattacher intimement à ses travaux historiques.

« Le mérite propre, la haute signification de ce livre ne consiste pas, en général, dans les détails spéciaux, mais dans l'extrême richesse d'idées, dans la manière captivante et poétique de concevoir et d'embrasser son sujet. Par intervalles, l'ardente imagination de l'auteur s'est donné peut-être trop libre carrière, et cependant non seulement l'homme du monde, mais aussi le naturaliste de profession trouvera presque à chaque page des idées nouvelles, fécondes, puissantes et souvent inspiratrices.

« Puisse donc cette histoire du développement de la terre, que l'auteur a nommée *la Création*, trouver par la traduction allemande des lecteurs sympathiques et être dignement appréciée! Ce sera la preuve que nous, Allemands, nous ne portons pas les discordes momentanées de deux nations dans le domaine scientifique, qui doit rester absolument neutre.

« On verra aussi par là que, d'une frontière à l'autre, nous tendons cordialement la main au penseur avec la plus haute estime, comme je le fais en achevant ces lignes.

« BERNHARD DE COTTA,

« Professeur à l'École des mines de Freiberg.

« Freiberg (Saxe), janvier 1871. »

On nous saura gré de publier une lettre inédite d'Edgar Quinet sur *la Création* :

« Veytaux, 23 mars 1868.

«... Vous voulez que je vous parle de l'ouvrage dont je suis occupé depuis trois ans? Vous serez la première personne qui aura reçu ma confidence. Je vais d'abord vous confier mon titre. Il n'en est certainement pas de plus grand et de plus complet : *la Création*. Vous voyez déjà dans ce mot toutes les questions qui s'agitent aujourd'hui dans le monde.

(1) M. Paul de Rémusat lui a consacré un article remarquable dans la *Revue des Deux Mondes*.

Il n'est pas de sujet qui excite davantage la curiosité de notre temps. Je pourrais dire qu'il n'en est pas de plus actuel, car il me revient de tous côtés. J'ai tiré de ce fonds une sorte de philosophie naturelle que j'ai rendue accessible à tous. Il n'est personne aujourd'hui qui ne veuille savoir quelque chose de la première apparition de l'homme, des révolutions qui l'ont précédée, de la succession des êtres qui l'ont préparée, en un mot, de ce secret de la création vers lequel convergent toutes les recherches, toutes les études de notre temps.

« Ce qui m'a permis de rendre populaires ces grands tableaux, c'est que je les ai rattachés aux études et aux choses dont je me suis occupé toute ma vie. Par là, je suis arrivé à des résultats nouveaux auxquels je conduis le lecteur par des chemins très adoucis. Ce livre rattache ainsi l'homme des premiers temps à l'homme de nos jours. C'est, si j'ose le dire, le couronnement de toute mon œuvre.

« Il prête tant aux effets de peinture, que l'on pourrait plus tard, si l'on voulait, en faire des illustrations.

« Voilà, cher monsieur, ce que je puis dire de cet ouvrage en quelques lignes ; c'est le fruit de dix ans de méditation et de trois ans de travail.

« Edgar Quinet. »

Quant à *l'Esprit nouveau,* on se souvient du retentissement de ce beau livre, qui a précédé de peu de semaines la mort du grand écrivain. La *Revue* en a rendu compte dans son numéro du 23 janvier 1875.

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Votre *Revue* publie sur ma personne (1) une fantaisie spirituelle, mais qui me semble dénaturer singulièrement mon caractère. Permettez donc que, coiffant « mon cerveau des jours ordinaires », je cherche, en statisticien et en *mesureur*, à ramener l'espèce de portrait que vous voulez bien faire de moi à de plus exactes proportions.

« C'est dans leur cadre qu'il faut juger les tableaux. L'estrade élevée pendant le siège de Paris sur les marches du Panthéon peut sembler aujourd'hui une idée singulière ; mais, lorsque battait la *fièvre obsidionale,* elle a obtenu un plein succès que personne alors n'a contesté.

« Les chiffres (puisque j'y suis voué, vous me permettrez d'y recourir), les chiffres le prouvent. Ce n'est pas moi qui ai imaginé de provoquer des engagements volontaires (comme vous paraissez le croire); c'est le gouvernement qui les a demandés ; c'est par son ordre que dans chaque mairie fut ouvert un registre où les volontaires des « bataillons de marche » étaient invités à s'inscrire (2). Le résultat fut déplorable : en quatre jours, malgré une grande publicité, notre registre recueillit, parmi les cent mille habitants de mon arrondissement, jusqu'à *quatre* signatures (3). C'était un échec piteux.

« C'est alors que je me suis souvenu de 1792 et de ses moyens d'enrôlement : entre les événements et les désespoirs de 1870 et ceux de 1792, je crus trouver une ressemblance, et je pensai que les mêmes causes pouvaient produire les mêmes effets. Il n'y avait là de ma part ni « extase », ni même grand « enthousiasme » ; c'était un simple calcul : s'il avait été mauvais et qu'il eût échoué, il n'en eût coûté qu'à moi ; en cas de succès, la défense pouvait en tirer parti.

« Eh bien, ce succès, j'ai le droit de dire qu'il a été complet. Le bureau administratif de la mairie avait recueilli quatre noms ? Celui du Panthéon, en trois jours, en réunit 1200. Et non pas des engagés fictifs, comme vous le croyez, mais une série de braves gens qui, une fois engagés et inscrits, ne songèrent qu'à faire leur devoir et le firent (1).

« Les chiffres que je viens de citer suffiraient à me justifier. Mais voulez-vous d'autres preuves? J'ai encore les lettres où le président du gouvernement et le ministre de l'intérieur me félicitent l'un après l'autre de mon initiative ; je ne puis les publier ici, mais elles sont au *Journal officiel* de l'époque. J'ai conservé les journaux de ce temps : *tous,* républicains ou non, m'ont couvert d'éloges, et aucun n'y a trouvé à redire. Que vous dirai-je encore? M. de Villemessant en personne est monté sur mon estrade, et en personne il s'est inscrit pour plusieurs milliers de francs (reliquat de je ne sais quelle souscription). Un an après, le même *Figaro* trouvait cette résurrection de 1792 assez ridicule : naturellement, il négligeait de dire qu'il s'y était mêlé personnellement. J'ai jugé inutile de le lui rappeler, car déjà alors le cerveau public était autrement disposé et tout le monde m'eût donné tort.

« D'où vient donc qu'un acte si universellement loué quand il eut lieu fut si universellement blâmé et vilipendé quelques mois plus tard? Eh ! monsieur, c'est que le milieu cérébral avait changé :

« J'ai écrit, avec mon cerveau normal, un assez gros traité de *Mésologie* (influence des milieux sur les êtres vivants). Eh bien, ce traité aurait pu s'enrichir de deux observations à propos des engagés volontaires de 1870 : c'est l'état mésologique du siège qui m'a valu un succès inespéré, et c'est l'état mésologique des années de paix qui me vaut aujourd'hui quelques plaisanteries. Vous voyez que « mon cerveau des jours ordinaires » ne renie pas mon « cerveau des grands jours » et n'en diffère pas encore trop.

« Vous voulez bien consacrer ensuite quelques lignes élogieuses à la démographie, et je vous en remercie. Permettez-moi pourtant de vous dire que cette science si attachante et si instructive a donné des résultats bien plus remarquables que le fait que vous citez comme exemple. L'influence du mariage sur la mort, sur la maladie, sur la folie, sur le crime ; la tendance des veufs à contracter une nouvelle union, etc., doivent intéresser également le législateur et le philosophe ; les causes qui régissent la mortalité des enfants et celle des adultes sont en outre du domaine de l'hygiène et de la médecine. Enfin les causes qui influent sur la natalité devraient toucher à l'âme quiconque a souci de la nationalité française.

« La démographie fait depuis quelque temps des progrès remarquables dans l'esprit public. Elle a obtenu une chaire spéciale pour préparer de nouvelles recrues (à l'École d'anthropologie) et une Revue trimestrielle pour publier les travaux des initiés (*Annales de démographie,* fondées par un de mes élèves, M. Chervin). Ce succès tardif d'une science que je crois très importante et à laquelle j'ai consacré ma vie me prouve que je n'ai pas perdu mon temps.

« Aussi je vous remercie du bien que vous en avez dit et vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

« Dr Bertillon.

« Paris, 26 janvier 1880. »

---

(1) Dans les *Notes et impressions* du 17 janvier.

(2) Plus tard, ce moyen ayant échoué presque partout, on recruta autrement les bataillons de marche.

(3) Je dois dire que parmi ces quatre noms se trouvait celui d'un homme qui a eu tous les dévouements (y compris, il faut l'avouer, les plus malheureux) ; c'est M. Élisée Reclus.

(1) Ici encore, je dois signaler en note quelques dévouements personnels. Plusieurs engagés ont régularisé des unions illégitimes pour pouvoir sans regrets s'exposer aux chances de la guerre. D'autres (anonymes) ont déposé dans le tronc des médailles d'argent, des prix obtenus dans des concours, etc., etc. — Quant au dévouement qu'ont montré les engagés, les commandants me l'ont souvent affirmé et pourraient le faire encore.

M. Chantelauze a découvert dans la bibliothèque de la famille Montmorency-Luxembourg un vieux manuscrit de la *Chronique de Louis XI*, par Philippe de Comines, qui est évidemment d'une rédaction plus ancienne que celle des trois manuscrits possédés par la Bibliothèque nationale. Le manuscrit découvert a appartenu à Diane de Poitiers. Il contient une quantité considérable de variantes, dont une partie sont de formes plus archaïques que les textes connus, mais qui modifient peu le sens des manuscrits d'une date postérieure.

L'*Athenæum* (de Londres) prévient les assyriologues qu'il circule en ce moment un grand nombre de fausses tablettes babyloniennes en terre cuite. Il faut surtout se défier des tablettes datées de Nabuchodonosor et de Darius. Un faussaire de Bagdad en a envoyé une cargaison en Angleterre, où l'on cherche à les vendre.

Traductions nouvelles. — *Le Roi Lear* a été traduit en islandais par M. Steingrim Thorsteinson, de Reykjavik, qui compte le faire suivre de plusieurs autres pièces de Shakespeare.

On traduit en polonais le dernier roman de M. Daudet, *les Rois en exil.*

Le *Nineteenth Century* contiendra dans sa livraison de février la conférence du P. Hyacinthe sur *le Paganisme à Paris.*

D'après la *Bibliothèque universelle et Revue Suisse*, il résulte d'un rapport officiel anglais publié récemment, que le mariage purement civil, légal en Angleterre depuis 1837, y est beaucoup plus entré dans les mœurs qu'en France Dans les treize dernières années, cinq cent mille couples anglais se sont contentés du mariage civil et ne l'ont accompagné d'aucune cérémonie religieuse. L'auteur du rapport auquel ce chiffre est emprunté déclare que, dans son opinion, le contrat civil offre beaucoup plus de garanties aux familles que le mariage célébré par l'Église, où les formalités sont par trop simples. Sans prétendre combattre l'intervention de la religion dans un des actes les plus importants de la vie, il voudrait que les registres de l'état civil fussent entièrement aux mains d'officiers civils, comme en France.

Le Correspondant hambourgeois (*Der Hamburger Correspondant*) va publier, à l'occasion de son centenaire, diverses curiosités littéraires. De ce nombre sera le fac-similé d'un des numéros parus pendant la défense de Hambourg par le maréchal Davoust. Ce dernier, ayant la vue mauvaise, avait ordonné au *Correspondant* de s'imprimer en vert, parce que le vert lui fatiguait moins les yeux que le noir.

Les adversaires de la vivisection, encouragés par leurs succès en Angleterre, ont commencé une campagne en Allemagne. L'agitation part de Dresde et de Leipzig. Dans cette dernière ville, le professeur Zœllne, connu par ses tendances spirites, se prononce contre la vivisection, qu'il rattache aux doctrines nihilistes. M. Richard Wagner. .....

. . . On ne s'attendait guère
A voir *Wagner* en cette affaire...

a également pris parti contre les vivisecteurs dans une lettre publique. Le mouvement a paru assez sérieux pour que les Facultés de médecine allemandes aient cru devoir faire une déclaration en faveur du mode d'étude attaqué.

Le gouvernement belge a annoncé l'intention de décerner des prix aux deux meilleurs poèmes historiques, en français ou en flamand, sur les événements mémorables des cinquante dernières années. Un prix sera également donné à la meilleure ode en l'honneur de la « patrie belge ». Enfin on a nommé des jurés pour choisir les pièces, toujours en français ou en flamand, qui seront jouées aux frais du pays à l'occasion des fêtes nationales.

La Revue anglaise le *Nineteenth Century* est réimprimée aux États-Unis, où elle se vend à très bas prix. L'édition américaine diffère de l'édition anglaise en ce qu'on ajoute des romans.

Il y a juste cent ans que le premier journal en langue magyare a été fondé en Hongrie. La progression suivie depuis 1780 est significative comme symptôme du réveil de la nationalité magyare. En un demi-siècle, de 1780 à 1830, le nombre des journaux en hongrois s'accrut seulement jusqu'à 10. Monté à 80 pendant la révolution de 1848 pour retomber ensuite à 9, il s'est élevé, depuis la constitution de 1867, à 284.

M. Constantin Sathas a été nommé récemment chevalier de la Légion d'honneur. Nos lecteurs connaissent ses travaux. Nous avons rendu compte des *Exploits de Digénis Akritas*, épopée bysantine du xe siècle qu'il a publiée en collaboration avec M. Legrand. Il a commencé une histoire du théâtre grec au moyen âge. Son œuvre capitale est la collection des *Monuments grecs du moyen âge*. Il a publié également un poème grec inédit du xvie siècle.

M. de Montalivet, qui vient de mourir, a laissé des *Mémoires.*

M. Émile Gebhart, professeur d'histoire des littératures méridionales de l'Europe à la Sorbonne, ouvrira son cours le mardi 3 février, à une heure et demie, salle Gerson.

Le vendredi 6 février, à deux heures, M. Flammermont, ancien élève de l'École des chartes, ouvrira à l'École libre des sciences politiques un cours sur les *Institutions administratives, financières et judiciaires de la France en* 1789.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [151]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 32 7 FÉVRIER 1880.

GUERRE DE 1870.

La campagne de l'Est.

La campagne de l'Est est le moins connu de tous les épisodes de la lutte que nous avons soutenue contre l'Allemagne en 1870.

Les rares écrivains français qui ont abordé ce sujet n'avaient pas entre leurs mains des documents assez précis pour pouvoir parler avec autorité de cette opération militaire. Par contre, la Commission d'enquête du Quatre-Septembre, nommée par l'Assemblée nationale, aurait pu facilement réunir les éléments d'une histoire complète de ce dernier effort de la France épuisée; mais elle était condamnée, comme toutes les commissions parlementaires, à refléter dans ses travaux les impressions politiques de la majorité dont elle était issue. Hostile au gouvernement de la Défense nationale, elle n'a pas toujours eu assez d'impartialité vis-à-vis des hommes qui avaient eu la confiance de Gambetta, et elle a accepté trop facilement les accusations de leurs adversaires. Aussi le volumineux rapport qu'elle a dressé sur les opérations dans l'Est (1) ne fait-il pas la lumière sur cette tentative qui avait éveillé tant d'espérances et qui s'est terminée par un désastre : la perte complète d'une armée de 80 000 hommes.

Un des officiers qui ont pris part à cette dernière lutte, le colonel Poullet, ancien chef d'état-major du général Cremer, vient de publier une réfutation des accusations formulées par le rapport de la Commission du Quatre-Septembre contre la plupart des officiers généraux de l'armée de l'Est. Cette étude, commencée en 1876 et poursuivie sans interruption jusqu'à aujourd'hui, emprunte une grande autorité aux documents authentiques que l'auteur a extraits des archives des corps, et surtout aux renseignements fournis par les ouvrages spéciaux publiés par les officiers allemands. Ces témoignages irrécusables viennent mettre à néant bien des allégations du rapporteur de la Commission d'enquête, qui n'avaient d'autre base que les dépositions du colonel Leperche, premier aide de camp de Bourbaki (1).

Les questions de personnes jouent forcément un rôle important dans l'étude du colonel Poullet, qui tient à honneur de montrer l'inanité des accusations portées contre ses anciens chefs; nous les laisserons de côté autant que possible pour nous attacher à n'exposer que les faits historiques qui semblent ressortir de l'ensemble des renseignements que nous possédons sur la campagne de l'Est.

I.

Il y a une singulière analogie, selon nous, entre cette campagne de l'Est et la funeste marche de Mac-Mahon sur Metz, arrêtée par la capitulation de Sedan. Dans ces deux épisodes, considérés exclusivement au point de vue militaire, on voit une armée se porter, en longeant la frontière d'un État neutre, au secours d'une place forte investie par l'ennemi. Le même désastre, répété à quelques mois d'intervalle, a prouvé que ce n'est pas impunément qu'on peut enfreindre les règles de stratégie tracées d'une manière si précise par les grands capitaines. Ce qui rend encore plus saisissante l'analogie entre les campagnes de l'Est et de

(1) *Enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. — Les actes militaires du gouvernement de la Défense nationale;* rapport de M. Perrot. Tome I. *La défense en province.* Tome II. *L'expédition de l'Est.* 2 vol. in-4°, 25 fr. — *Le gouvernement de la Défense nationale au point de vue militaire;* rapport de M. Chaper. 1 vol. in-4°, 15 fr. Germer Baillière et Cie.

(1) *La campagne de l'Est*, par M. Poullet. — 1 vol. in-8. Germer Baillière et Cie.

Sedan, c'est de voir à la tête des deux armées deux hommes doués des mêmes qualités et des mêmes défauts. Il leur a manqué à l'un et à l'autre la foi dans le succès de l'œuvre qu'ils entreprenaient, et surtout cette volonté de vaincre à tout prix que Napoléon désignait comme la première qualité du général en chef.

Le général Bourbaki, lorsqu'il prit le commandement de l'armée de l'Est, avait derrière lui un long passé militaire qui avait fait de son nom le synonyme de vaillance. Il avait vingt fois exposé sa vie pour servir la France sur tous les champs de bataille où avait flotté son drapeau. Sa réputation d'énergie et d'audace lui avait mérité de la part de Bazaine l'honneur d'être écarté de Metz peu avant la capitulation. Le maréchal, qui devait livrer les armes et les étendards de la brave armée qu'il avait immobilisée, redoutait les conséquences de l'indignation qu'eût éprouvée Bourbaki à l'annonce d'un pareil projet. Cette précaution prise par Bazaine parle plus haut à elle seule que toutes les actions d'éclat consignées dans les états de service de Bourbaki. Aussi, quelque faible et indécis qu'il se soit montré dans le commandement en chef de l'armée de l'Est, quelque coupable qu'ait été la défaillance qui lui fit tenter de mettre fin à ses angoisses par le suicide, il reste à nos yeux couvert par un passé qui nous interdit de nous associer au jugement trop sévère porté par le colonel Poullet dans la préface de son ouvrage.

Un des torts les plus graves qu'eut le général Bourbaki fut de laisser prendre une situation trop prépondérante à son premier aide de camp, le colonel Leperche. Tous les témoignages des chefs de service de l'armée de l'Est s'accordent pour démontrer l'action envahissante de cet officier. C'est lui qui, plus que Bourbaki lui-même, doit porter la responsabilité des singuliers ordres de marche qui amenèrent l'insuccès dans l'attaque des lignes du général Werder sous Belfort, et plus tard, par la lenteur du mouvement de retraite, entraînèrent la perte de l'armée tout entière. Le colonel Leperche est sorti de son rôle d'aide de camp pour usurper sur le général Borel les fonctions de chef d'état-major. Il donnait directement des ordres qui n'étaient même pas communiqués au général Borel, malgré les hautes qualités militaires qui eussent fait de cet officier un précieux conseiller pour le général en chef.

Ces usurpations de fonctions ne peuvent être légitimées que par d'éclatants succès ; mais, lorsqu'elles n'ont pour effet que d'écarter du conseil les chefs de service les plus éminents, lorsqu'elles entraînent en présence de l'ennemi de faux mouvements qui compromettent l'armée, elles sont si coupables qu'elles méritent toutes les sévérités de l'historien. Aussi ne trouvons-nous rien d'exagéré dans les critiques dont le colonel Poullet flagelle l'aide de camp Leperche, qui, en se substituant au chef d'état-major de l'armée, a assumé la lourde responsabilité des événements dont nous allons retracer rapidement la succession.

Le plan de la campagne dans l'Est n'a jamais été bien connu; sous ce rapport, l'ouvrage que nous examinons n'apporte aucun renseignement nouveau. Le seul objectif qu'on s'était nettement proposé était la levée du blocus de Belfort. Il est probable qu'on réservait au lendemain de ce premier succès le choix d'un second objectif. Plusieurs idées avaient été émises. Le général Cremer voulait qu'on franchît le Rhin pour aller jusqu'en Allemagne; d'autres demandaient qu'on remontât par les Vosges. C'est l'intendant général de l'armée de l'Est, M. Friant, qui eut le mérite de préconiser l'opération la plus juste et la plus sage. Il proposait de diriger toute l'armée sur Langres et Chaumont pour aller couper les communications des Allemands par la ligne de l'Est. L'armée se serait déplacée sous la protection des places fortes de Langres, Besançon, Auxonne, dans lesquelles on aurait accumulé toutes les ressources nécessaires à son ravitaillement.

L'idée de débloquer Belfort prévalut, et l'armée de l'Est fut mise en mouvement le 20 décembre 1870. Elle ne devait se composer d'abord que des 18e et 20e corps, qui étaient entre Bourges et Nevers et que l'on transporta par chemin de fer à Châlon et à Chagny. Il restait à ce moment à proximité du théâtre des opérations deux autres corps d'armée disponibles, le 15e et le 24e.

Le 24e corps, qui était vers Lyon, fut mis sous les ordres du général Bressolles. M. de Freycinet projetait de faire opérer le mouvement de ce corps, à pied, par la Bourgogne, en lui assignant la mission de couvrir la marche de Bourbaki sur Belfort. Il renonça à son idée sur les instances regrettables du commandant de l'armée de l'Est, qui fit envoyer le 24e corps par chemin de fer à Besançon. Ce fut une lourde faute, car le transport de ce corps d'armée, ralenti par la pénurie du matériel roulant et par l'encombrement des voies ferrées, compromit le service des approvisionnements et empêcha les 18e et 20e corps de pousser vigoureusement en avant après la victoire de Villersexel. Pour compliquer cette situation déjà difficile, le général Bourbaki se fit encore envoyer le 15e corps. M. de Freycinet, et surtout son délégué à l'armée de l'Est, M. de Serres, résistèrent le plus longtemps possible à cette nouvelle exigence. Le 15e corps, stationné à Vierzon, contenait par sa seule présence le corps d'armée prussien du général Zastrow. Il jouait ainsi un rôle stratégique des plus utiles. Bourbaki ne sut pas s'en rendre compte et fit prévaloir son désir de l'avoir à l'armée de l'Est. Le mouvement en chemin de fer commença le 4 janvier, et ne fut fini que le 16.

On avait fixé pour lieu de débarquement Clerval, petite station du chemin de fer de Besançon à Belfort. La voie ferrée suit depuis Besançon une étroite vallée, tantôt en tranchée profonde, tantôt en remblai élevé. Les ponts, les tunnels y sont nombreux, et la ligne est à une seule voie. C'est sur cette section, si peu favorable pour les mouvements de débarquement, que l'on engagea successivement, par une température de 15° au-dessous de zéro, quatre-vingt-quinze trains comprenant trois mille six cents véhicules chargés de troupes et de matériel de guerre.

L'intendant général se voyait ainsi privé de la seule ligne ferrée par laquelle il pût assurer l'approvisionnement des 18e, 20e et 24e corps. Il ne se laissa pas abattre par les diffi-

cultés inouïes que lui créait ce déplorable encombrement, et, quoique prévenu le dernier de l'arrivée de ces nouvelles troupes, il sut ramasser à Clerval en temps utile d'assez grands approvisionnements pour assurer l'alimentation des hommes entassés comme à plaisir dans cette région dépourvue de ressources de toute nature. Il eut d'autant plus de mérite à l'accomplissement de cette tâche écrasante, qu'il fut laissé presque constamment, comme tant de ses collègues, dans la plus complète ignorance du plan du général en chef et des mouvements des troupes. Il n'apprit que le 5 janvier l'adjonction à l'armée de l'Est du 24e corps, et ne fut prévenu que fortuitement de l'arrivée du 15e.

C'est après avoir ainsi méconnu tous les devoirs d'un chef d'armée vis-à-vis de son intendant général que Bourbaki tenta de rejeter sur M. Friant la responsabilité du retard apporté dans sa marche en avant. Il prétendit que le défaut de vivres l'avait empêché de profiter de la victoire de Villersexel en poursuivant Werder dès le 10 janvier. Nous avons vu que c'est l'entassement des 24e et 15e corps en arrière de l'armée, sur la seule voie de chemin de fer desservant la région, qui faillit compromettre le service des subsistances. Pendant les cinq jours de répit que Bourbaki laissa au général Werder après Villersexel, l'encombrement ne fit qu'augmenter dans les lignes françaises, et c'est avec des troupes enchevêtrées dans un espace insuffisant pour leur déploiement que fut livrée la bataille sous Belfort.

Malgré la faute commise en permettant à l'ennemi de se fortifier dans des positions choisies et d'y amener de la grosse artillerie de siège, Bourbaki avait encore la presque certitude de vaincre s'il eût convenablement conduit l'attaque des lignes ennemies. La supériorité numérique écrasante de son armée lui donnait la possibilité d'envelopper l'aile droite allemande par un grand mouvement tournant et de l'accabler. Il lui venait même, au dernier moment, le renfort d'une bonne division, celle du général Cremer, qui, retenue par ordre à Dijon jusqu'au 8 janvier, avait atteint Lure le 14 au soir à marches forcées et y avait battu un détachement prussien.

Bourbaki eut la conception très nette du vrai plan d'attaque; malheureusement la confiance aveugle qu'il avait dans son aide de camp le porta à laisser à cet officier le soin de donner les ordres de mouvement. Ces ordres furent si mal conçus que la division Cremer et le 18e corps, commandé par le général Billot, au lieu de tourner l'aile droite ennemie, vinrent se briser, en suivant l'itinéraire qui leur avait été indiqué, contre un front de défense garni d'artillerie et renforcé par des ouvrages de campagne. Après des efforts acharnés, renouvelés avec la plus louable énergie, les attaques du 18e corps et de la division Cremer échouèrent, et deux jours après commençait la retraite, que l'entrée en ligne de Manteuffel devait changer bientôt en un irréparable désastre.

Le colonel Leperche, qui a déposé devant la Commission d'enquête du Quatre-Septembre comme s'il eût été le véritable chef de l'armée de l'Est, le colonel Leperche, disons-nous, a accusé les généraux Cremer et Billot d'avoir enfreint les ordres qui leur avaient été donnés et d'avoir ainsi amené l'insuccès de l'attaque des lignes du général Werder. Ces allégations, favorablement accueillies autrefois par la Commission d'enquête, tombent devant les renseignements fournis par les auteurs allemands. C'est le commandant en chef de l'armée, ou, mieux, son aide de camp, qui a la responsabilité de l'échec subi sous Belfort et de ses conséquences.

Le 14 janvier, les troupes du général Werder occupaient la ligne de hauteurs qui court le long de la rive gauche de la Lizaine, de Chagey à Montbéliard, par Héricourt. L'extrême aile droite occupait Chénebier et Ronchamps; l'aile gauche s'étendait jusqu'à Delle, derrière le cours de l'Allaine, affluent du Doubs. Le capitaine Lohlein, qui a écrit un ouvrage sur les opérations du corps de Werder, établit ainsi la force de l'aile droite des Allemands : à Ronchamps, 8 escadrons, 1 bataillon, 2 batteries; à Chénebier, 1 escadron, 3 bataillons, 3 batteries; entre Chagey et Héricourt, 4 escadrons, 7 bataillons, 5 batteries.

A la même date du 14, la division Cremer couchait à Lure, et le corps du général Billot occupait les hauteurs de Lomont et Faymont, à 12 kilomètres environ à l'ouest de Chagey.

Le général Cremer comptait s'avancer le lendemain vers Belfort par la route directe qui conduit de cette ville à Lure. Il tournait ainsi l'aile droite ennemie, sans fatigue pour ses troupes, et on voit, d'après les documents allemands, qu'il ne se serait heurté qu'à 8 escadrons, 1 bataillon et 2 batteries. Malheureusement ce mouvement si facile, et qui eût amené de si brillants résultats, ne fut pas adopté par Bourbaki, qui prescrivit à Cremer de se diriger sur la Lizaine, pour la franchir un peu en amont de Chagey. Cet ordre fut envoyé par le télégraphe au général Cremer, à Lure, à deux heures de l'après-midi; il relatait l'ensemble du mouvement que devait faire l'armée le 15 janvier.

Or la dépêche fut lancée par le colonel Leperche sans que cet officier eût pris le soin de s'assurer que Lure était occupé par les Français, et elle arriva entre les mains des Prussiens, qui restèrent jusqu'à la nuit maîtres de la ville. Après cet acte d'incroyable légèreté, le colonel Leperche osa reprocher au général Cremer de n'avoir pas exécuté l'ordre contenu dans sa dépêche d'arriver le 15, à six heures du matin, sur la Lizaine; et il ne s'était pas assuré que cette dépêche était bien parvenue à son destinataire.

On ne s'explique pas, autrement que par une partialité regrettable, que la Commission d'enquête n'ait pas nettement établi les responsabilités en éclaircissant ce fait, qui a eu une influence si capitale dans l'échec devant Belfort.

Le général Werder, exactement informé par le malencontreux télégramme des plans de Bourbaki, prit ses mesures en conséquence, et il renforça le point sur lequel il savait devoir être attaqué en dégarnissant tout le terrain compris entre Chénebier et Ronchamps, qui était en dehors de la ligne tracée au général Cremer. C'est dans cette divulgation du plan de la bataille, et non dans les prétendus retards de l'entrée en ligne du général Billot, qu'il faut voir la principale cause de l'insuccès de l'attaque du 15 janvier. C'est encore au colonel Leperche, seul conseiller de Bourbaki, qu'il faut faire remonter la responsabilité d'avoir, par

ignorance des positions ennemies, lancé follement le 18e corps dans l'attaque de front des positions formidables du mont Vaudois et de Chagey. Ce n'est qu'après des efforts considérables que, le 16, le général Billot s'empara de vive force de Chénebier. La ligne de bataille des Prussiens était un peu reculée, mais elle était encore presque intacte le 17, lorsque Bourbaki se décida à battre en retraite en apprenant que Manteuffel s'avançait à marches forcées pour couper sa ligne de communication au sud de Besançon.

II.

Nous venons de voir un ensemble de mauvaises dispositions stratégiques ralentissant la marche sur Belfort en entassant sur l'unique ligne de ravitaillement deux corps d'armée qui ne prirent aucune part à la bataille. Nous venons de voir aussi la faute tactique commise en ne donnant pas un rayon suffisant au mouvement tournant, qui devint ainsi une simple attaque de front d'une position fortifiée à l'avance par l'ennemi. Dans cette première partie de la campagne, le rôle principal fut joué par l'aide de camp Leperche. L'insuccès de l'œuvre, à laquelle il avait pris une si large part, ne lui enleva rien de la confiance de Bourbaki, et son action personnelle ne fit que grandir à mesure que le découragement s'emparait du commandant en chef de l'armée de l'Est. Nous allons voir la légèreté de l'un, associée à l'indécision et à l'inertie de l'autre, multiplier les contre-ordres et les faux mouvements de troupes, et permettre ainsi aux Prussiens de couper la ligne de retraite de l'armée et de la rejeter en Suisse.

Le 18 janvier, le mouvement de retraite commença pour l'armée de l'Est. Bourbaki avait été averti qu'une armée prussienne, forte de deux corps, marchait pour lui fermer la route entre Besançon et Lyon. Il se décida en conséquence à abandonner son entreprise sur Belfort pour se rabattre sur Besançon, et cette résolution reçut la pleine approbation de M. de Freycinet.

C'est dans une retraite que le commandement a besoin de déployer toute son énergie et sa décision pour relever le moral du soldat et lui rendre la confiance en lui faisant sentir que l'on marche suivant un plan bien arrêté. Cette nécessité fut complètement méconnue de Bourbaki. Ses dépêches prouvent qu'après avoir conçu l'idée de se rabattre sur Besançon, il s'en rapportait, pour les dispositions à prendre, à ce que lui inspireraient les nouvelles de l'ennemi reçues au jour le jour. L'idée fixe de Bourbaki semble avoir été la crainte d'être attaqué par les troupes de Werder, qui le suivaient pas à pas dans sa retraite. C'est en s'attachant exclusivement à cette supposition qu'il négligea le danger bien autrement redoutable dont le menaçait la marche de Manteuffel.

On mit cinq à six jours (du 18 au 23 janvier) pour arriver sous Besançon; c'était déjà deux ou trois jours de perdus. Les Prussiens avaient pendant ce temps occupé tout le pays entre Gray et Dôle, et leurs éclaireurs se montraient aux portes de Besançon. Le danger devenait imminent. M. de Freycinet adressait chaque jour à Bourbaki des dépêches de plus en plus pressantes pour lui faire hâter son mouvement.

Il avait mis à sa disposition, dès le 18 janvier, le 25e corps, concentré à Vierzon, en se déclarant prêt à lui faire tenter toute diversion que Bourbaki jugerait de nature à faciliter sa retraite. Bourbaki avait encore sous ses ordres directs un corps de 20 000 mobilisés, commandés par le général Pellissier, et tous les garibaldiens réunis à Dijon. Ni le général en chef, ni le colonel Leperche, dont il avait fait en réalité son chef d'état-major, ne pensèrent à envoyer d'ordres de mouvement à ces corps; mais devant la Commission d'enquête ils reprochèrent amèrement à M. de Freycinet de n'avoir pas dirigé *proprio motu* ces troupes de soutien sur les emplacements où elles eussent été le plus utiles. Nous ignorons comment M. Leperche, qui allait beaucoup plus loin que son chef dans l'exposition de ces griefs, a pu concilier cette plainte avec le reproche qu'il adressait à M. de Freycinet d'avoir voulu donner certains ordres de mouvement. C'est sans doute l'accueil bienveillant fait par la Commission d'enquête aux dépositions de M. Leperche qui a entraîné cet officier à formuler des articulations qui, souvent en contradiction entre elles, tombent définitivement devant la simple production des dépêches échangées entre le délégué à la guerre et le général en chef de l'armée de l'Est.

M. de Freycinet n'avait pas mission de réparer les omissions de l'état-major général de l'armée de l'Est. Il ne donna, du reste, aucun ordre pendant toute la durée de la campagne de l'Est. Il se bornait à transmettre à Bourbaki les avis que lui dictaient son patriotisme et sa clairvoyance, et il se gardait de toute insistance importune. Ce n'est qu'après avoir vu tout le temps perdu pour concentrer l'armée sous Besançon qu'il intervint en invitant Bourbaki à battre en retraite sur Auxonne et non sur Pontarlier, comme ce général le proposait.

Un conseil de guerre auquel prirent part les généraux Clinchant, Cremer et Billot, fut chargé, le 24 janvier, de trancher la question.

Le général Billot soutint énergiquement la marche sur Auxonne. Il fit ressortir qu'on possédait 50 000 hommes de bonnes troupes avec lesquels on pouvait facilement percer la ligne d'investissement que formaient les divisions prussiennes. C'était évidemment là le salut. Les documents fournis par les ouvrages allemands font voir que les 50 000 hommes de Bourbaki n'auraient trouvé devant eux qu'une seule division allemande.

Les généraux Clinchant et Cremer n'avaient plus assez de confiance dans Bourbaki pour espérer lui voir conduire cette opération avec la vigueur et la hardiesse nécessaires; ils pensèrent donc que le seul parti à prendre était de se rabattre rapidement sur le département de l'Ain en passant par Salins ou Pontarlier. Le général Bourbaki fut ainsi encouragé à adopter le plan dont il avait eu l'idée. Il était encore temps, en se hâtant, de fermer aux Prussiens les défilés qui couvraient la ligne de retraite longeant la frontière de la Suisse; mais il n'y avait plus une minute à perdre. C'est à ce moment que se produisit un fait qui est aussi grave que l'envoi de la dépêche

du 14 janvier destinée à Cremer et reçue à Lure par les Allemands.

Le 23 janvier, à midi, le général Bressolles, commandant le 24e corps, qui occupait les défilés et les hauteurs du massif du Lomont, reçut un ordre signé Bourbaki, lui prescrivant de battre en retraite sous Besançon. Le Lomont se dresse en arrière du grand coude formé par le Doubs. Ce massif montagneux, défendu par le 24e corps, offrait un obstacle infranchissable aux troupes de Werder et permettait ainsi au reste de l'armée de battre en retraite sur Pontarlier sans être inquiété. Le général Bressolles, au reçu de la dépêche qui lui prescrivait l'abandon de cette position, envoya ses ordres de mouvement à ses trois divisions, puis expédia le lendemain un officier à Bourbaki pour lui rendre compte de l'opération. Dès que l'officier d'ordonnance eut dit que, conformément aux ordres du général en chef, on avait abandonné le Lomont, Bourbaki, s'emportant violemment, déclara qu'il n'avait jamais donné un ordre semblable. Il fallut pour le convaincre lui en montrer la copie sur le registre. Le chef d'état-major Borel ignorait cette dépêche comme Bourbaki ; c'est donc le colonel Leperche qui en était l'auteur. Les conséquences de l'envoi de cet ordre furent désastreuses.

On prescrivit en vain au général Bressolles de reprendre ses anciennes positions. Un de ses divisionnaires, le général Commagny, au lieu de se porter en avant, battit en retraite directement sur Pontarlier. Un chef de brigade, le colonel Valentin, abandonna la division dont il faisait partie, et cette double défection, en laissant divers passages au pouvoir de Werder, obligea le reste du corps d'armée à se retirer. Bourbaki voulut reprendre de vive force les points tombés aux mains de l'ennemi, en les attaquant à la tête du corps Billot. Dans ce but, il fit passer le 18e corps de la rive droite sur la rive gauche du Doubs, à travers Besançon. Ce mouvement s'effectua le 26 janvier, sous les yeux du général en chef; mais le passage des troupes se fit si lentement, si péniblement, par suite du verglas, de l'encombrement des routes et de l'épuisement des hommes, que Bourbaki, perdant la tête, se laissa aller au désespoir et, rentrant chez lui, se tira un coup de pistolet. Presque au même instant arrivait une dépêche de Gambetta, retirant le commandement en chef à Bourbaki pour le donner à Clinchant. On a dit pendant longtemps que c'était cette humiliante révocation qui avait poussé Bourbaki au suicide; il est prouvé aujourd'hui que cette dépêche n'avait été remise qu'à 4 heures 30 du matin, le 27 janvier, c'est-à-dire postérieurement à l'événement.

La malheureuse armée de l'Est, dont le salut n'eût pu être assuré que par une rapide retraite, perdit encore près d'un jour dans le trouble qu'amena le changement de général en chef. Quatre jours après, elle se voyait cernée par les Prussiens et passait en Suisse.

III.

Telle fut la fin de cette campagne, qui engloutit une armée qui aurait pu facilement procurer à la Défense nationale des succès importants si elle eût été mieux dirigée.

Bourbaki avait encore trop présente à l'esprit l'image des beaux régiments qu'il commandait à Metz pour avoir confiance dans les troupes improvisées de la Défense nationale. Dès les premiers jours, il lui manqua la foi dans la valeur de ses soldats. Aussi eut-il le tort, pendant toute la campagne, de masser trop ses troupes. C'est ce qui le fit notamment échouer dans sa tentative sur Belfort. Mais ce qui lui a été le plus préjudiciable, c'est d'avoir donné toute sa confiance à un aide de camp qui partageait ses défiances envers ses troupes, et qui, jaloux de l'influence qu'il possédait sur son général, éloignait de lui tous les chefs de service. Cet officier n'avait cependant pas une valeur suffisante pour remplacer à lui seul auprès de Bourbaki les lumières de l'intendant général Friant, du général Borel et du général de Rivière. Le colonel Leperche a montré, dans les hautes fonctions qu'il a usurpées, beaucoup de légèreté, beaucoup d'indécision, peu de clairvoyance et peu d'activité. Quels qu'aient été ses efforts pour faire retomber sur les généraux en sous-ordre le poids des fautes qu'il a commises, la vérité s'est fait jour et il reste aujourd'hui seul responsable des désastres de l'armée de l'Est.

FREUDENTHAL.

ÉTUDES NOUVELLES SUR SHAKSPERE

Les représentations du « Marchand de Venise » à Londres.

Personne n'ignore de quelle vénération l'Angleterre entoure le nom de Shakspere (1). Ses œuvres priment toutes les autres. Son portrait est partout. Il est non un grand poète, mais le poète, celui que tout le monde sait, que chacun aime. Tel de ses admirateurs l'appelle William tout court, ou plus simplement encore Will, comme s'il s'agissait d'un intime ami, d'un parent. Sur des notices destinées aux enfants, on lit : « Shakspere, le premier des poètes... » La maison où il est né est devenue un lieu de pèlerinage : de même, l'antiquité témoignait aux grands hommes sa reconnaissance en leur élevant des autels.

Cependant, chose étrange, longtemps il a semblé que cette admiration fût toute platonique. Autant les lecteurs anglais brûlaient d'encens devant l'homme, autant la scène anglaise se montrait oublieuse des écrits. L'Allemagne fréquemment en avait fait l'amère remarque. Naguère encore, des professeurs d'outre-Rhin signalaient cette incroyable indifférence. « Chez nous, au contraire, disait l'un d'eux, il n'est pas un théâtre subventionné où l'on ne joue les principales tragédies de Shakspere, ses comédies, ses drames historiques, pour le moins aussi fréquemment que Schiller et Lessing Et la salle est comble (2). » Ces reproches ont-ils porté fruit? Tant il y a qu'en ce moment il n'est question à Londres que des représentations du *Marchand de Venise* et du prodigieux

(1) Nous suivons l'orthographe adoptée au *British Museum*.
(2) *Shylock in Germany*, by W. Beatty-Kingston.

succès qu'elles obtiennent. Chaque soir, la foule se porte au Lyceum. La société la plus brillante occupe les bonnes places, silencieuse et respectueuse (car ici les plus dédaigneux ont le bon goût de s'intéresser au récit et n'ont garde de transformer leurs loges en salles de réception); la petite bourgeoisie envahit le parterre, les moins privilégiés l'amphithéâtre. Et tout ce public, si froid d'ordinaire, de trépigner et d'acclamer acteurs, décors, musique même, avec plus d'enthousiasme que de discernement. De mémoire d'Anglais, on ne vit plus complet triomphe.

Jamais, de l'aveu de tous, *le Marchand de Venise* n'a été aussi merveilleusement joué. Deux artistes surtout ont enlevé tous les suffrages. Sur le talent incomparable que l'un et l'autre déploient à faire vivre sous nos yeux deux personnages aussi complexes que Shylock et Portia, sur la sincérité de leur jeu, la beauté et l'originalité de leur attitude et de leur débit, il n'y a qu'une voix. M. Irving et miss Ellen Terry sont-ils bien dans la vérité de leurs rôles, tels que le maître les avait conçus? Ici les controverses s'élèvent, interminables, comme toutes celles que l'art provoque. Mais ce qui n'est contesté par personne, c'est la science consommée dont font preuve les deux *leaders*. Nous ne savons s'ils ont vu juste; assurément ils ont vu de haut. Jouer ainsi, c'est faire œuvre non d'acteurs, mais de littérateurs.

Aussi, dans ces dernières semaines, la critique s'en est-elle donné à cœur joie. Point de Revue qui ne se soit prononcée; point de journal qui n'ait dit son mot. La presse allemande à son tour s'est mise de la partie, consacrant de longues et lourdes colonnes à une discussion métaphysique, philologique, psychologique, — littéraire fort peu, — sur le juif de Shakspere par opposition au juif de M. Irving. A moins d'être un barbare, comment ne pas se sentir gagné par l'universelle impatience de voir et de prendre parti? Nous aussi, nous avons voulu voir, et ce que nous avons vu nous a ébloui.

I.

Résumons à grands traits le sujet même du *Marchand de Venise*.

Bassanio, gentilhomme vénitien, prodigue insouciant qui a dissipé follement sa fortune, est épris d'une jeune dame de Belmont et a juré de tout entreprendre pour la conquérir. Par malheur, la grande beauté de Portia, plus encore que sa grande fortune, attire des quatre coins du monde d'illustres soupirants. Comment rivaliser de faste avec eux? Comment lutter sans trop de désavantage? Bassanio a pour ami le plus noble, le plus désintéressé des hommes, un cœur antique, une « âme de Romain » apparue en ce siècle, Antonio, « royal marchand, » dont le dévouement lui est acquis, mais dont toute la fortune est en mer et qui n'a que ses vaisseaux. Il n'importe. Le crédit d'Antonio est grand dans Venise, et le « royal marchand » est décidé à l'épuiser, s'il le faut, pour assister son ami. Tous deux s'adressent à un usurier juif, Shylock, ennemi invétéré d'Antonio, mais ennemi secret, qui couvait ses rancunes en silence. Juif, il abhorre un chrétien; prêteur à intérêts, il exècre le détracteur de l'usure. A la demande qui lui est faite il répond d'abord avec hauteur. Puis il s'adoucit soudain et consent, à une condition toutefois : si Antonio n'est pas exact à l'échéance, le juif aura droit à une livre de sa chair coupée le plus près possible du cœur. Étrange clause! Pure plaisanterie, affirme Shylock; preuve de complaisance donnée pour recouvrer l'amitié de son débiteur. Et Antonio le prend bien ainsi : d'ailleurs ses vaisseaux ne sont-ils pas à la veille de rentrer au port?

Cependant, à Belmont, les prétendants affluent. A peine l'un a-t-il quitté le seuil qu'un autre frappe à la porte. Tout à l'instant débarque le prince de Maroc, ivre d'amour, haletant. Mais les préférences de Portia ne sont pas libres. La dernière volonté de son père mourant lui a imposé de ne donner sa main qu'au soupirant assez perspicace pour choisir entre trois cassettes, l'une d'or, une autre d'argent, la troisième de plomb, celle où il a mis le portrait de sa fille. Le prince se décide pour le premier coffret; mais il n'y trouve qu'un crâne avec un billet moqueur où il lit que « tout ce qui brille n'est pas or ». Un autre gentilhomme n'a pas été plus heureux; le second coffret ne lui réservait qu'un mauvais compliment. Enfin, Bassanio paraît à son tour, Bassanio, qu'elle conjure de retarder son choix, tant elle redoute une méprise! Mais lui brûle d'en finir et court aux cassettes. Il y a un Dieu pour les amants. Sans hésiter, il ouvre celle de plomb. Portia est à lui. En gage de sa conquête, il reçoit d'elle une bague dont il jure solennellement de ne se séparer jamais.

Hélas! sa joie est courte. A peine se voit-il au faîte de la félicité qu'un coup de la fortune le frappe. Une lettre lui annonce que les vaisseaux d'Antonio n'ont pu rentrer au port, que la ruine du marchand est totale, qu'il n'a pu payer à l'échéance et que le juif, du matin au soir, importune le doge pour se faire rendre justice; d'autant plus intraitable qu'à sa vieille haine s'ajoutent des ferments nouveaux : la fille de Shylock, Jessica, s'est fait enlever par Lorenzo, un jeune Vénitien des amis de Bassanio, emportant avec elle ducats et pierreries, et tous deux se sont enfuis à Belmont, dans le palais de Portia. A Shylock, transporté de rage, il reste une seule consolation : la vengeance. Comment lui ravir sa proie?

Bassanio part sur l'heure. Ce n'est point assez pour Portia. Elle envoie à son parent Bellario, jurisconsulte en renom, un messager fidèle qui devra lui rapporter en toute diligence notes et arguments sur l'affaire du juif. Elle-même part pour Venise.

Nous voici arrivés enfin à ce magnifique quatrième acte, à la grande et pathétique scène du procès, la plus saisissante qu'il nous ait été donné de voir au théâtre. Le doge et son conseil viennent de faire leur entrée. Le public est partagé en deux camps : au fond, les amis du juif; plus près, ceux du marchand, anxieux, éplorés. Seul, Antonio reste inaccessible à la crainte, le visage seulement voilé de cette invincible mélancolie (1) qui, même en sa plus brillante fortune,

(1) *In sooth, I know not why I am so sad*, act. Ier, sc. Ire.

ne l'abandonnait jamais. Seul avec Bassanio, les bras enlacés autour de son ami, il mourra content, puisqu'il ne mourra pas délaissé. Au doge qui lui témoigne son chagrin de le voir aux prises avec un aussi implacable adversaire, il n'adresse que des paroles de résignation et de douceur. — Enfin Shylock paraît, mystique et fauve, les joies prochaines de la vengeance peintes dans les yeux, humble de geste, doux de langage, presque timide, mais exigeant la pleine mesure de son droit. Il réclame sa livre de chair. En vain on veut lui rendre la somme qu'il a prêtée; on en double, on en triple le montant : il refuse. Les juges se regardent, surpris et déconcertés de tant d'entêtement dans la barbarie. Le doge, indécis, ne sait comment trancher le procès sans violer soit la justice, soit l'humanité. — A ce moment, arrive de la part du savant Bellario (le même auquel Portia s'est adressée) un message : une maladie l'empêche de se rendre à Venise pour assister le doge dans le procès du juif; mais un jeune légiste, muni de ses instructions, doué lui-même d'une haute intelligence, tiendra sa place devant le conseil. — L'envoyé se présente; on lui fait honneur; on l'écoute.

Il se fait présenter les deux parties, s'assure qu'Antonio reconnaît le billet, proclame le plein droit de Shylock. « Et maintenant, juif, lui dit-il, sois clément. — Quelle contrainte m'y force ? demande Shylock. — On ne force pas à la clémence. Elle tombe comme tombe du ciel une pluie bienfaisante; elle est deux fois bénie, puisqu'elle bénit celui qui donne et celui qui reçoit... Elle a pour trône le cœur des rois; elle est un attribut de Dieu lui-même. » Peines bien inutiles! Tant d'éloquence est en pure perte. Juges, clercs, public, tout l'auditoire est pénétré; un cœur de silex serait amolli. Shylock n'a pas même entendu; rien ne saurait l'ébranler : il veut son dû. Vainement Bassanio aux abois conjure le doge de forcer un peu la loi et, pour un grand bien, de faire un petit mal. Inflexible comme la justice, le jeune docteur s'y oppose : nul pouvoir dans l'État ne saurait enfreindre les lois établies. Aussitôt Shylock de se récrier d'admiration, de s'agenouiller presque de reconnaissance : C'est un Daniel qui est apparu, un vrai Daniel! Et à chaque mot tombé de la bouche de l'oracle, son enthousiasme redouble. — Donc, le docteur le déclare, la livre de chair est due, et bien due. Que le marchand découvre sa poitrine!... Mais Shylock a-t-il une balance de manière à peser bien exactement? — Pour toute réponse, le juif en tire une de sa ceinture. Le geste est si lugubrement comique que l'on oublie l'horreur de la situation et que les spectateurs se laissent aller à rire à travers leurs larmes. « Ayez auprès de vous un médecin, recommande le docteur, pour arrêter le sang et prévenir la mort. — Est-ce mentionné dans le billet? — Non, pas expressément; qu'importe? vous devez le faire par charité. — Je ne puis en trouver un. Ce n'est pas dans le billet. »

L'infortuné marchand s'apprête; il dit adieu à son ami, l'embrasse une dernière fois et le prie de ne pas l'oublier après sa mort, de parler de lui à Portia : « Ne vous repentez jamais d'avoir perdu votre ami; car lui ne se repent point d'avoir payé votre dette, et si le juif coupe assez profondément, je vais à l'instant la payer de tout mon cœur (1). » Tout le monde frissonne. Bassanio, affolé, demande en gémissant la mort. Le pathétique est à son comble. Et sur la scène, et dans l'assistance, pas un cœur qui ne batte. Seuls, le docteur et le juif demeurent impassibles, la Justice prêtant la main à la Vengeance. — « Une livre de la chair de ce marchand t'appartient, prononce le jeune légiste : la cour te l'adjuge; la loi te l'octroie. — O juge plein d'équité! — Et tu dois couper cette chair dans la poitrine; la loi te l'octroie, la cour te l'adjuge. — O juge plein de lumières! C'est une sentence! » Et se tournant vers Antonio : « Arrive, toi; prépare! » Il lève son couteau. Déjà la bête féroce s'élance... « Arrête un instant, lui crie le docteur : il y a autre chose. Ce billet ne te donne pas une goutte de sang; les paroles expresses sont : *une livre de chair*. Prends ton dû; prends ta livre de chair. Mais, si, en la coupant, tu verses une seule goutte de sang chrétien, tes domaines et tes biens sont, en vertu des lois, confisqués au profit de l'État. » Un immense soupir de soulagement s'échappe de toutes les poitrines. Shylock, atterré, laisse tomber ses balances : « Est-ce la loi? — Vois toi-même! Donc, puisque tu réclames justice, sois assuré que tu auras justice et plus que tu ne désires. »

Aura-t-il son capital? Non, pas même; il l'a refusé tout à l'heure, exigeant stricte justice : or il ne lui est strictement dû qu'une livre de chair. Pourra-t-il au moins sortir sain et sauf? Pas davantage. Convaincu d'avoir attenté aux jours d'un chrétien, il tombe sous le coup des lois : sa vie appartient au doge; une moitié de ses biens revient à l'État, une moitié à sa victime. Et c'est ainsi qu'en rejetant tout à l'heure toute clémence, toute charité, il a lui-même prononcé sa condamnation; il s'est, à son insu, engagé dans ses propres rêts. Mais le doge pardonne, et Antonio, toujours magnanime, exige seulement que Shylock se convertisse et qu'il assure à sa fille la succession de ses biens. Le misérable accepte et se retire enfin, poursuivi au dehors par les huées de la foule.

Bassanio, transporté de bonheur, ne sait comment récompenser le jeune docteur qui a sauvé son ami. Il presse l'étranger d'accepter un hommage. Devant tant d'insistance, celui-ci cède enfin : « Par amitié pour vous, je prendrai cette bague que vous avez au doigt. » Mais Bassanio se souvient de son serment; il refuse, s'excusant sur l'insignifiance d'un aussi chétif présent, alléguant ensuite la promesse faite à sa fiancée. Il s'accuse bientôt d'ingratitude et envoie bien vite à son défenseur la bague tant désirée.

Le cinquième acte nous ramène à Belmont. Sortis de la féerie, nous rentrons dans la féerie. Le silence d'une suave nuit d'été enveloppe le palais. La lune au milieu du ciel emplit de sa clarté les jardins, les prairies, et vient se jouer dans les fenêtres et les riches tentures des salles. Tout repose. Mais il n'est jamais nuit pour les amants. Lorenzo et Jessica, préposés à la garde de la demeure de Portia absente, échangent d'ardentes paroles sur la terrasse du jardin. Ils contemplent, comme dans une extase, ces ponts qui se pro-

(1) Jeu de mots sublime en français comme en anglais : *With all my heart.*

longent devant leurs regards, ces eaux tremblantes où scintille la lune, les longues avenues, les colonnades et les pelouses. Mais Portia va reparaître : un messager en vient annoncer la nouvelle. Il faut fêter son retour : qu'en son honneur des chants se fassent entendre! « Je ne suis jamais joyeuse quand j'entends une douce musique, » dit Jessica. « C'est, répond Lorenzo, que votre âme est attentive. La musique a ce privilège d'adoucir les cœurs les plus farouches... L'homme qui ne porte pas la musique en lui-même et qui n'est pas ému par l'accord de doux sons est prêt aux trahisons, aux perfidies, aux rapines; les mouvements de son âme sont ténébreux comme la nuit, ses passions sombres comme l'Érèbe. Méfiez-vous d'un tel homme! »

Portia et sa suivante paraissent, recommandent à leurs amis de ne souffler mot de leur absence : la délicieuse espiègle ménage à son fiancé une scène de dépit. Presque aussitôt, en effet, Bassanio et son ami arrivent à leur tour. L'ivresse de l'abord est sans mélange; on s'étreint, on se rit. Au bon Antonio, au sauveur sauvé, Portia souhaite la bienvenue. Puis, soudain, comme incidemment, il est question de bagues. Quant à elle, Portia est sans crainte; elle jurerait bien que pour tous les trésors du monde Bassanio n'a pas abandonné la sienne : « Oui, sur ma parole, si un tel chagrin m'arrivait, j'en deviendrais folle. » Force est au pauvre amant d'avouer son parjure. Mais la méchante ne veut rien croire d'un pareil conte. Un docteur exiger un anneau de fiancé ! Quelle vraisemblance ! « Ne laissez jamais ce docteur approcher de ma demeure! » Enfin elle se laisse fléchir, elle pardonne. Une autre bague sera donnée. Mais qu'il jure de la mieux garder cette fois : Antonio se porte caution. Bassanio jure, prend la bague... « Par le ciel! c'est la même que j'ai donnée au docteur! » Tout s'explique, et Portia coupe court à son malicieux mensonge. Le docteur, c'était elle-même, elle qui avait reçu de Bellario les papiers nécessaires, elle qui, le procès terminé, avait voulu partir sur-le-champ et devancer les deux amis, elle qui doit remettre à Antonio la plus réconfortante des lettres, où il verra que ses riches vaisseaux viennent de rentrer au port; elle enfin qui vient annoncer à ses hôtes l'issue du procès et comment la moitié de la fortune du juif est assurée à Jessica.

Que de questions à adresser encore! Que de confidences à finir! Mais l'aube va poindre. Il est temps de se retirer dans le palais pour achever à loisir la causerie et éclaircir le miracle d'adresse grâce auquel l'amitié vient d'être préservée par l'amour.

II.

En vérité, quand on a terminé cette lecture enchanteresse, on se demande si de telles imaginations, de telles splendeurs de poésie ont pu traverser une tête mortelle. Qu'on nous pardonne ce résumé rigide et incomplet. Nous savons que toute analyse de ce genre est inévitablement un massacre, qu'on ne doit à aucun prix réduire en miniature ces choses colossales, et nous demandons pardon à la grande ombre de Shakspere. Notre excuse sera dans la naïveté de notre récit. Nous avons parlé comme nous ferions pour une pièce entendue d'hier, comme fit, au lendemain du *Tartuffe*, cet admirateur passionné (1) auquel il ne semble pas que la postérité ait tenu rigueur. Si nous ne nous faisons illusion, même sous le voile épais dont nous avons dû forcément la couvrir, on devine les beautés sans nombre dont brille cette œuvre incomparable. Nous tous, spectateurs, nous étions là muets et ravis. Nous nous croyions transportés dans un rêve. N'est-ce pas un rêve, en effet, que cette promenade de nos pensées à travers le drame, la comédie, la féerie et la musique, tantôt au sein des fêtes, en pleine mascarade, tantôt sur le Rialto, tantôt à la geôle de la prison où se résigne Antonio, tantôt à la cour du doge, tantôt, par une magnifique nuit, dans un palais enchanté où seul l'amour veille? Le propre du songe est de varier ses images avec une prodigieuse agilité. Quoi de plus divers, de plus mobile que le canevas du *Marchand de Venise?* Mais le songe n'est incohérent qu'en apparence. Parce que nons oublions le lien qui assemble nos pensées, nous croyons nos pensées sans lien ; une mémoire plus attentive retiendrait les idées moyennes qui relient nos conceptions les plus bizarres. Quoi de mieux uni que les divers épisodes de cette action où jamais l'intérêt ne languit, bien qu'il se partage, où l'on pense à Jessica sans oublier Antonio, où l'on songe à Shylock en contemplant Portia?

Comment se fait-il donc que ce rêve magique, si court au gré de nos désirs, une direction sans pitié ait voulu l'abréger encore? On ne saurait imaginer que de coupures a subies l'infortuné drame ! Des scènes entières ont été retranchées, des passages de premier ordre réduits à presque rien. C'est une dévastation, un pillage. Étrange manière de témoigner sa vénération pour un grand homme que de tailler en tous sens dans ses écrits! Shakspere est le premier des poètes ! Et qui donc êtes-vous pour lui apprendre ce qui suffit et ce qui est de trop? Il y a là comme un crime de lèse-génie. C'est fort bien d'exalter les écrivains supérieurs; ce serait mieux de ne pas les mutiler, mieux de leur accorder

Un peu moins de respect et plus de confiance.

A dire vrai, le même abus s'est longtemps produit en France. Longtemps on a donné des leçons de composition au grand Corneille, le poète le plus éprouvé par nos chirurgiens littéraires. Grâce à Dieu, depuis la nouvelle direction du Théâtre-Français, ces sauvages pratiques ont été abandonnées. Il faut savoir subir le monologue de l'Infante pour mériter d'entendre la dispute de Rodrigue. — Mais nos voisins sont moins avancés.

Des sacrifices faits à la pudeur anglaise, nous ne disons trop rien : les mœurs ont singulièrement changé, du temps d'Élisabeth au nôtre, et vouloir faire accepter à un auditoire de *misses* et de *ladies* du Shakspere tout cru, d'un bout à l'autre, serait la plus folle des tentatives. Après tout, il n'y a guère d'inconvénient à ce que certaines équivoques soient

(1) Voy. *la Lettre sur l'Imposteur*. (Édit. Lemerre.)

supprimées, à ce que, par exemple, Portia, s'irritant de ne plus voir sa bague au doigt de Bassanio, lui dise : « Je ne serai jamais votre femme, » au lieu de « votre compagne de lit », terme un peu trop vif pour des oreilles britanniques. Chez nous, cependant, notre Molière en fait voir bien d'autres aux mères de famille. Point de pièce réputée plus innocente que *les Précieuses Ridicules*. Femmes et jeunes filles ne se font point scrupule de l'entendre, et maintes fois la société sévère que feraient reculer les légèretés d'une fantaisie contemporaine écoute sans sourciller les raisons que donne Cathos de sa répugnance pour le mariage.

A Londres, le public est de moins bonne composition. Il n'est point de respect pour le génie qui tienne, dès que la morale est en jeu. — Enfin, passe pour les coupures que la décence réclame; il y a là un semblant d'excuse. Mais écourter des dialogues, supprimer des scènes entières, sans autre raison que la prétendue nécessité d'abréger, c'est une impardonnable profanation. Que devient le prince d'Aragon ? Au théâtre, il n'est pas question de lui; son nom n'est même pas prononcé. Cependant Shakspere lui donne une importance égale à celle du prince de Maroc. Tout aussi belle est la scène où il choisit le coffret d'argent que celle où le prince de Maroc se décide pour la cassette d'or. Le premier entretien de Portia et de Bassanio, si touchant, si poétique dans Shakspere, devient presque insignifiant à la scène, tant il est amoindri. Parfois ce sont des réponses, des phrases incidentes qui disparaissent, alors que, prononcées, elles contribueraient certainement à donner au dialogue sa vraie couleur. Au quatrième acte, au tragique moment où Antonio, la poitrine nue, va s'offrir au couteau du juif, Bassanio, fou de douleur, s'écrie que sa femme lui est plus chère que la vie elle-même; mais vie, femme, le monde entier, il livrerait tout à ce monstre pour délivrer son ami. « Si votre femme entendait, observe le docteur, elle vous serait médiocrement reconnaissante de l'offre. » Quoi de plus joli, de plus spirituel, si l'on réfléchit que le docteur n'est autre que Portia elle-même ? Quoi de plus adorable que cette échappée de coquetterie en pleine crise du plus sanglant procès ? O meurtre ! les vandales l'ont retranchée. — Et pour quelle raison, demandez-vous ? Mon Dieu, la raison est bien simple : c'est l'habitude.

Ce n'est pas tout. Non seulement on a libre carrière pour couper et raccourcir, mais on se donne toute licence d'intervertir et de déplacer. La première scène des coffrets est transportée du second acte au troisième; telle scène à laquelle le poète a consacré deux tableaux n'en occupe plus qu'un. L'ordre qu'il a adopté déplaît-il, on en est quitte pour en inventer un autre. Bref, on procède avec ce géant du théâtre comme l'on fait chez nous avec un petit débutant trop heureux d'affronter enfin, selon l'expression usitée, « les feux de la rampe » pour ne point consentir à toutes les mutilations. Et, chose à noter, ces changements de tout genre ne se font point remarquer à la scène : l'unité d'intérêt demeure intacte. Cette observation vaut que l'on s'y arrête, car elle met à nu la différence fondamentale qui sépare le système shaksperien de notre méthode dramatique.

Que l'on considère au hasard une des œuvres célèbres de notre théâtre et que l'on tente de lui faire éprouver la moindre des altérations dont *le Marchand de Venise* a été victime, on la rendra incohérente, inintelligible. Quelle tragédie de Racine pourrait admettre le plus léger retranchement ? Une scène de moins, un acte grossi au détriment d'un autre, l'intrigue n'a plus de sens. C'est que l'art français est fait de logique tout autant que d'inspiration. Une action dramatique est une combinaison savante d'événements qui se commandent, dont chacun explique et prépare celui qui le suit, qui d'un bout de l'intrigue à l'autre se rivent mutuellement avec une continuité parfaite. Au premier acte, les personnages sont en présence, la question se pose; au second acte, conflit des intérêts; au troisième, dénouement incomplet, toutes difficultés presque aplanies; au quatrième, reprise du conflit, mais renforcé et grandi; au cinquième, éclat des passions et dénouement final. Qu'on lise *Andromaque* ou *Britannicus, Phèdre* surtout, il sera facile de suivre ce procédé, dont la subtilité, l'ingénieuse souplesse n'ont pas été dépassées de nos jours par les plus habiles constructeurs de charpentes dramatiques. Et cette dextérité architecturale, si l'on peut ainsi parler, n'est pas le monopole de la période classique : les auteurs les plus éloignés en apparence de la manière du XVIIe siècle ont tout fait pour la ressaisir. Voyez les préfaces (1) du plus autorisé d'entre eux, M. Dumas fils : il parle d'une situation à débrouiller, d'une conclusion à atteindre, comme un algébriste d'une équation à résoudre. Chacun de ses drames nous propose un but lointain d'abord; mais l'action est si vive, si fiévreuse, que nous le voyons se rapprocher avec une rapidité qui nous effraye; pas un seul pas de perdu; nous ne faisons point l'école buissonnière ; il faut marcher droit et tomber enfin, sans regarder, dans la trappe que nous tend le cinquième acte. La femme de Claude trompe; — son mari sait tout; — il la tue. C'est fatal comme le Destin. Ailleurs le mari tue l'amant, solution non moins inévitable, à la manière dont le problème était posé. Mais qu'un incident soit omis; intervertissez deux phases : tout cet ingénieux assemblage de passions, d'idées et de faits s'abat, comme un château de cartes au souffle d'un enfant. Ce que Dumas dit de Scribe, qu'il compare quelque part à un prestidigitateur faisant à son gré disparaître une muscade, la transformant, l'anéantissant, pour la retrouver intacte comme si elle n'avait pas bougé, peut d'une manière générale s'appliquer à notre théâtre. Toutes les scènes se dominent mutuellement, l'une menant à l'autre, celle-ci à une troisième et ainsi jusqu'à la tempête du dénouement. On dirait d'une suite de gobelets inégaux, dont chacun enferme le suivant, le premier contenant tous les autres.

Ici, rien de pareil. Le drame shaksperien est un ensemble d'actions hétérogènes qui gravitent sans doute autour d'une idée ou, plus proprement, autour d'un intérêt central, mais sans se souder, sans se fondre l'une dans l'autre. C'est un collier formé de bijoux disparates et qui n'a d'unité que celle de la chaîne d'or qui les parcourt. Que Phèdre déclare sa

(1) Notamment celle du *Père prodigue*.

flamme au fils de Thésée une heure plus tard, le dénouement de la tragédie devient un non-sens. Que Bassanio choisisse l'heureuse cassette au second ou au troisième acte, la conduite du drame n'en sera pas modifiée. Chaque scène est un tout; on pourrait à la rigueur la voir isolément, et, sauf trois ou quatre grandes phases dont la succession est forcée, l'ordre chronologique importe peu. De plus, les divers tableaux qui sont mis devant nos yeux sont de si fidèles copies du réel qu'ils ne perdent point en vérité si on les mutile; chaque morceau sera seulement une partie moins étendue, mais aussi exacte, d'un spectacle plus vaste. Nous verrons moins, voilà tout. Shakspere, en effet, découpe le panorama des choses par pans, sans trop se soucier d'en corriger les arêtes de manière à ne présenter à nos regards que des objets entiers. Il y a là, serait-on d'abord tenté de croire, quelque naïveté qui rappelle ces jolis albums, si populaires parmi les enfants anglais : une image coloriée dépeint quelque fait de la vie domestique, comme une partie de campagne (1), parents et bébés montant en voiture, gamins de la rue gambadant autour d'eux, le cocher faisant claquer son fouet. Seulement, on ne peut tout mettre dans une image; la raie noire qui l'encadre coupe ici le cheval en deux : il nous en faut deviner la tête; là une villageoise secouant sa salade ne laisse passer qu'un bras : son corps se perd dans le blanc de la marge. Ainsi, du reste, le voudrait un réalisme poussé à outrance : notre œil n'embrasse à la fois qu'une portion restreinte des objets visibles; chaque regard les scinde en tranches brutales qui ne composent pour nous un tout continu que grâce à la rapide synthèse que notre mémoire en a opérée.

Bien pour les livres d'enfants, dira-t-on ; mais, apportés au théâtre, de tels procédés sont l'indice d'un art au berceau. — En est-on sûr? Est-il bien avéré que cette inexpérience prétendue ne soit pas au contraire employée à couvrir une habileté consommée? Rien n'est ainsi donné à la convention : on a non le semblant, mais la réalité de l'illusion. On croit continuer la vie de tous les jours : objets, lieux et personnes ont changé; cependant rien ne nous est nouveau. Notre théâtre à nous, quelque adresse que les maîtres y déploient, est toujours une serre chaude où hommes et choses sont enveloppés d'un air factice. Nous avons beau nous prêter au dessein de l'auteur, nous apercevons l'artifice, d'autant plus clairement qu'on a plus fait pour le dissimuler. Quelque chose nous dit que la nature est moins régulière, moins géométrique, et que ce monde n'est pas seulement un groupe de faits s'emboîtant l'un dans l'autre. Si l'on parle de rythme, d'élégance, d'harmonie, entre les princes de la scène française et Shakspere nous pouvons hésiter; mais s'il s'agit de vérité, de mouvement et de vie, en conscience le pouvons-nous?

Avoir fait vivre ses créations, c'est là, par excellence, l'originalité de ce poète sans rival; ce n'est point sa seule, mais c'est sa principale gloire. Nos contemporains l'ont si bien compris que le plus illustre d'entre eux, celui qui aujourd'hui encore marche à la tête de ce siècle littéraire, s'est efforcé d'imiter en cela le grand Anglais. Mais, si richement doué que soit un homme, il ne possède pas tous les dons, et il semble que les magnifiques œuvres auxquelles nous faisons allusion plaisent plus encore par le souffle lyrique qui les anime que par la puissance dramatique qu'elles révèlent. C'est peut-être que cette différence du théâtre de Shakspere au nôtre est plus qu'un accident. Comme l'a si bien fait comprendre l'auteur de la belle *Histoire de la littérature anglaise,* ce peuple est par-dessus tout épris du spectacle des choses telles qu'elles s'offrent à nous. Plus exacte, plus naïve, plus scrupuleusement minutieuse en sera l'imitation, mieux sera goûtée la copie. Ne fût-ce qu'à ce titre, Shakspere demeurerait la plus parfaite incarnation du génie anglais.

(1) Voy. surtout l'*Histoire de John Gilpin.*

III.

Si Shakspere est, par excellence, le poète de la vie, *le Marchand de Venise* est sans conteste l'une des pièces les plus vivantes de son théâtre. C'est d'avoir su le comprendre que la Direction du Lyceum doit être louée sans réserves. Aucun accessoire n'a été négligé pour retracer la vérité des lieux et des usages. Le premier acte commence sur une place publique, à Venise : pendant un bon moment, la scène est occupée par des gens du peuple qui chargent leurs épaules et portent des marchandises; ce va-et-vient ne cesse qu'à l'entrée d'Antonio. De même, au second acte, la fête des masques interrompt l'intrigue, comme un ballet un opéra : torches de courir, arlequins et pierrots de se démener, fifres et tambourins de retentir. Cet amusant tohu-bohu est fort applaudi. Personne n'y trouve à redire. Le public anglais aime passionnément la pantomime. A Paris, ces applaudissements donnés à la mise en scène d'une pièce classique ne seraient pas tolérés. On n'a pas oublié comment, à la première représentation de *Jean de Thommeray,* furent reçus les bravos intempestifs que la vue des décors arrachait à une certaine classe de spectateurs.

De même que dans l'œuvre du poète les deux figures de Shylock et de Portia effacent toutes les autres, de même, dans la troupe du Lyceum, les autres acteurs sont distancés de bien loin par deux artistes supérieurs. Ce n'est pas une tâche aisée que de fournir la réplique à miss Terry et à M. Irving; le public a cependant fait une exception pour la jeune miss Murray, fort applaudie dans le rôle de Jessica, qu'elle tient avec une exquise gentillesse.

Mais de miss Ellen Terry, que dire? En quels termes exprimer le ravissement où elle plonge son auditoire? C'est un concert de louanges où pas une voix discordante ne se mêle, un brouhaha, comme disaient nos pères, auquel pas une main ne refuse sa part. Distinction, naturel, enjouement, passion, éloquence, elle réunit toutes les séductions. A l'élégance d'une princesse elle joint la grâce d'une fée. Quelle ironie moqueuse est la sienne, quand à sa suivante qui l'interroge elle fait le portrait travesti de ses prétendants! Quelle espièglerie dans son sourire, quand elle aperçoit à travers son éventail que le prince de Maroc ouvre la mauvaise cas-

sette! De quelle joie muette sa figure, malgré elle, s'illumine, quand Bassanio s'adresse au coffret de plomb! Mais, lorsqu'il tient la funeste lettre, comme elle le suit du regard, comme elle pâlit à son tour, lisant sur le visage de son amant qu'un affreux malheur le menace! Et, au tribunal, quelle fécondité de ressources, quelle diversité d'accents! Tour à tour débutant timide, étonné de sa jeunesse; juriste résolu, sûr de ses conclusions; de fer quand la loi est en cause, sensible pourtant à la pitié, dont elle fait un si émouvant tableau; arbitre impassible, juge même, puisqu'au nom du doge et sans consulter la cour elle prononce l'arrêt, juge terrible qui fait retomber le châtiment sur le persécuteur lui-même, juge inflexible qui rappelle au doge trop facilement attendri qu'Antonio est légalement possesseur d'une moitié des biens du juif; puis, le procès clos, la cour éloignée, la salle des séances désemplie, redevenant un malicieux et coquet lutin qui s'amuse sous ses paperasses de la crédulité de son fiancé, qui se sourit à elle-même de voir que Bassanio tient tant à la bague qu'il a reçue d'elle, et, ne pouvant d'abord le décider, se campe sur ses hanches, rejette sa toge en arrière et, d'un geste superbement dédaigneux, lui dit adieu de la main, tandis que ses yeux bleus brillent d'un éclat de gaieté à grand'peine contenu. A tous ces jeux de physionomie excelle la charmante actrice, sachant varier les gestes, les inflexions de sa voix, les traits de son visage selon les exigences de ce rôle multiple. Avec Antonio, toujours sa voix est douce, amicale presque, même alors que gronde la sentence; avec le juif, grave et sévère; avec Bassanio, amoureusement moqueuse.

La difficulté même de soutenir jusqu'au bout un personnage aussi ondoyant doit être pour une artiste comme miss Terry un attrait de plus. On la dit très lettrée, et les journaux assurent qu'elle a pâli sur l'ouvrage de Shakspere pour le pénétrer à fond. Il faut la féliciter, alors que tant d'étude disparaît sous tant d'abandon. Peut-être nous trompons-nous, mais il nous semble que pour une artiste ambitieuse Portia doit être le rôle aimé. Un talent tel que celui de miss Terry peut s'y montrer sous toutes ses faces, tant l'âme entière de la femme s'y déploie, étalant toutes ses facultés, toutes ses puissances, se prêtant à toutes les métamorphoses.

Autant il est doux d'entendre miss Ellen Terry et de céder à l'attrait d'un talent fait d'élégance et d'onction, autant M. Irving violente son auditoire et nous arrache, malgré nous, nos applaudissements. Son jeu, toujours abrupt et hardi, n'avait pas universellement plu lors de la dernière reprise de *Hamlet*. On se plaignait qu'il en eût pris trop à son aise avec la vérité du caractère et qu'il eût présenté au public un Hamlet de fantaisie. On lui reprochait une trop continuelle tension dans le jeu; on eût souhaité plus d'aisance et de simplicité. Hamlet, ajoutait-on, n'était pas seulement un halluciné que hante le spectre de la vengeance; il était, à ses heures, un doux rêveur, un amoureux. Le talent de l'acteur était essentiellement tragique et ne convenait guère à un rôle dont la mélancolie atténue les sombres passions. M. Irving ne pouvait être un bon Hamlet.

Pour ces raisons mêmes, il devait admirablement réussir dans Shylock. Ce juif qui n'a pas un instant le sourire sur les lèvres, qui d'un bout du drame à l'autre a les yeux attachés sur sa victime, épiant l'heure de la torture, ne connaît qu'un aiguillon, la haine. Comment faire accepter du public un tel caractère sans soulever toutes les aversions? Comment satisfaire à la célèbre maxime d'Aristote qui recommande à l'auteur tragique de ne jamais placer sous nos yeux de personnage absolument odieux, de crainte que le dégoût ne nous prenne et que l'intérêt ne s'évanouisse? Comment prêter des traits humains à ce loup altéré de sang? Et, en même temps, comment ne pas forfaire à la volonté du poète, qui ne nous a proposé ce monstre de cruauté que pour rendre plus touchantes la noblesse d'Antonio, la généreuse ardeur de Portia? Problème singulièrement ardu, que M. Irving a résolu à sa manière. Il nous terrifie sans nous répugner. Nous sommes à la fois épouvantés et compatissants. Comme l'ont remarqué plusieurs critiques, l'artiste a pris à tâche de personnifier, dans son fanatisme mystique, l'esprit de toute une race. Il est imposant, parce que nous voyons en lui non un juif, mais le judaïsme honni, exaspéré. La persécution a déformé cette puissante nature, qui n'a plus rien d'humain, pas même le visage; car dans les yeux de Shylock on chercherait inutilement le regard d'une âme; on ne trouverait que l'éclair du tigre. Il faut l'entendre, hautain, quand il refuse au début l'invitation de Bassanio : « S'il vous plaît, dînez avec nous. — Oui, pour sentir le porc!... Je veux bien vendre avec vous, acheter avec vous, parler avec vous, marcher avec vous et ainsi du reste; mais je ne veux pas manger avec vous, boire avec vous, ni *prier* avec vous! » Il faut l'entendre encore, amer, inexorable, et ne répondant aux prières d'Antonio que par cette menace frémissante : « Je veux mon dû... J'ai juré que j'aurais mon dû. Tu m'as, sans raison, appelé chien; eh bien, puisque je suis un chien, gare à mes crocs! » Et tout à l'heure, lorsqu'il énumérait toutes les vilenies, tous les sarcasmes dont le marchand l'avait, disait-il, jusqu'alors abreuvé, il fallait entendre sa véhémente invective : « Tout cela, pourquoi? Je suis un juif! Est-ce qu'un juif n'a pas des yeux? est-ce qu'un juif n'a pas des mains, des organes, des dimensions, des sens, des affections, des passions? N'est-il pas nourri de la même nourriture, blessé par les mêmes armes... qu'un chrétien? Si vous nous piquez, ne saignons-nous pas? Si vous nous chatouillez, ne rions-nous pas? Si vous nous empoisonnez, ne mourons-nous pas? Et si vous nous offensez, ne nous vengeons-nous pas?... Quand un juif offense un chrétien, que devient votre humilité? Vengeance! Si un chrétien offense un juif, qu'endurerons-nous, à l'exemple du chrétien? Eh bien, vengeance! La vilenie que vous m'enseignez, je la mettrai en pratique, et j'aurai du malheur si je n'outrepasse point vos leçons! »

Cette férocité grandiose défie notre indignation. Nous plaignons Shylock, nous ne le maudissons pas. Et quand il quitte le tribunal, vaincu, brisé, réduit à l'impuissance, forcé par le vainqueur d'embrasser des autels qu'il exècre et, par surcroît enfin, en butte aux outrages d'un suivant de son ennemi, il promène sur l'assistance un tel regard d'effarement qu'une

défaite aussi achevée nous touche et que nous le prenons en pitié. Nous oublions qu'il voulait se faire le bourreau du plus aimant des hommes et que, s'il est maintenant affolé, c'est pour n'avoir pu exécuter ce qui eût fait notre désespoir.

De là les nombreuses réserves que renferment les éloges prodigués à M. Irving par ses plus fervents admirateurs. — Oui, disent-ils, le savant artiste a su prêter à Shylock une force, une dignité singulières. Sous le masque dont il la couvre, la personnalité du juif devient majestueuse. Et grâce au tour de force accompli, nous tous, lecteurs naguère indignés contre le cruel, nous passons du camp des chrétiens à celui du juif. Est-ce précisément là ce qu'a voulu le poète, et réussir à ce prix n'est-ce pas une usurpation? Jouer de la sorte, n'est-ce pas commettre un beau contre-sens? — Nullement, répondent les uns. — Si fait, ripostent les autres. Et la dispute se ranime, et chacun de reprendre à nouveau la question tant de fois agitée déjà par les commentateurs de Shakspere : comment doit être compris Shylock?

IV.

Il semble qu'il appartienne à ces caractères ténébreux, où l'œil plonge en des abîmes de perversité, de défier toute explication et de demeurer à jamais d'impénétrables énigmes.

Ces prodiges de malice nous déconcertent; la pensée se lasse à les considérer. Est-il un rôle plus diversement entendu que celui de Tartuffe? Tel acteur fait du séducteur d'Elmire un galant cauteleux, tout nourri d'Escobar, en qui les sophismes de la casuistique ont atrophié toute conscience; un autre nous le dépeint comme un noir bandit, impatient sous le frein qu'il s'est imposé (1); un autre, enfin, nous le montre sensuel, haut en couleur, pétri de boue, hypocrite par luxure et par gourmandise, prêt à se jeter sur la femme qui feint de faiblir comme un chien affamé sur un os (2). Qui a raison? Qui a tort? On ne sait trop; et quand l'ingrat triomphant répond au maître qui le chasse de sa maison : « C'est à vous d'en sortir! » doit-il proférer ce dernier outrage en relevant la tête et en brandissant le poing comme pour se dédommager d'affronts endurés trop longtemps? Ou bien, toujours maître de lui, le scélérat doit-il, même alors (3), baisser les yeux, parler doux et sourire, patelin et rougissant jusque dans l'éclat de sa trahison? Tartuffe est le Sphinx de la perfidie, comme Shylock de la cruauté.

C'est à mettre en évidence la cruauté du juif que s'attachèrent les premiers interprètes du *Marchand de Venise*. Shakspere, à les en croire, avait voulu présenter cette bête carnassière comme un objet d'épouvante. Aussi, non contents du projet sanguinaire que le poète lui imputait, avaient-ils ajouté à sa laideur morale la laideur physique. Un manuscrit anonyme appelle Shylock « le juif aux cheveux rouges » et donne à entendre que l'acteur jouant le rôle se grimait de manière à soulever par son seul aspect l'horreur de l'assistance. C'est aussi l'avis d'un grand nombre de commentateurs. Lord Lansdown prétendait que Shylock devait revêtir un extérieur difforme et grotesque. Selon Mrs. Inchbald (1), l'unique dessein de l'auteur a été de nous faire détester ce juif. Beaucoup d'écrivains allemands abondent dans le même sens. Gervinus appelle Shylock le rebut de l'humanité, un vil égoïste qui finit par se prendre au piège par lui-même tendu; Brumelin, un être dangereux, un misérable bouffon qui cache le désir de dépouiller son semblable sous des dehors de probité, d'obligeance et de piété.

Jusqu'ici l'accord est complet, l'unanimité parfaite. Une si belle entente ne pouvait durer. Cette interprétation, si satisfaisante qu'elle pût être, avait un défaut, celui d'être par trop simple. Simplicité, banalité. La critique recherche les aperçus originaux; les chemins battus ne sont pas pour lui plaire. Elle s'est donc empressée de raffiner sur le drame de Shakspere, édifiant théories sur théories, systèmes sur systèmes. L'une des plus curieuses de ces constructions est sans contredit celle du Dr Ulrici (2). Nous ne pouvons résister au désir d'en tracer une esquisse.

Chacun des drames de Shakspere, affirme le subtil écrivain, pivote autour d'une idée générale, qu'un lecteur attentif dégage bien vite du tissu complexe de faits et de discours dont l'intrigue est surchargée. C'est un rébus dont un seul mot est la clef. Rien n'est plus obscur pour un œil superficiel que le sens du *Marchand de Venise;* pour un esprit pénétrant, rien n'est plus clair. L'amour de Bassanio et de Portia, le contrat d'Antonio, l'épreuve des prétendants, le rapt de Jessica, le procès devant le doge, c'est assez pour défrayer plusieurs pièces différentes; mais regardez de plus près et vous verrez surgir l'intention morale qui assemble, comme un fil commun, ces épisodes bigarrés. Le principe n'est autre que la célèbre maxime : *Summum jus, summa injuria;* excès du droit, excès de l'iniquité. Le *droit* veut que Portia choisisse un mari selon la forme prescrite par son père : cependant, quoi de plus inique que cette prescription même? Le *droit* veut que Jessica refuse de suivre un amant chrétien : quoi de plus inique qu'une telle obligation? Enfin un contrat barbare donne *droit* à Shylock à une livre de chair coupée dans la poitrine du marchand : quoi de plus inique que l'exécution d'une pareille clause? Ainsi le même principe reparaît identique dans les trois épisodes qui sont comme les trois articulations du drame. C'est, ajoute notre auteur, que ce monde présente le perpétuel spectacle de l'équité aux prises avec la légalité. Nos lois sont ainsi faites qu'il y a souvent crime à les suivre, mérite à les enfreindre. La justice peut être injuste. Donc il ne faut point donner à la vie humaine la loi pour unique guide. Il faut bien plutôt se souvenir que l'homme n'a pas de droits, mais seulement des devoirs, que l'union de la volonté humaine avec la volonté divine est la véritable moralité, la seule où juste et injuste puisent leur valeur et leur signification.

Qu'en pense le lecteur? Voilà, n'est-il pas vrai, donner

(1) M. Lafontaine.
(2) M. Dupont-Vernon.
(3) Ainsi faisait, nous a-t-on rapporté, M. Geffroy.

(1) *Collier's new Particulars.*
(2) *Ueber Shakespeare's dramatische Kunst.*

une explication ! C'est là éclaircir une œuvre ! L'auteur du *Marchand de Venise* érigé en hégélien anticipé et en précurseur de Kant, c'est une nouveauté ! Car rien n'y manque, ni la triade ramenée à l'unité ; ni l'antinomie du droit et du devoir ; ni la volonté morale, législatrice universelle ; ni la fusion finale des volontés en Dieu. Pauvre Shakspere ! Qui le reconnaîtrait sous cette robe de théologien ? M'est avis qu'il reculerait devant tant d'honneur et déclarerait bien franc que tout cela est fort beau, mais qu'il n'y a jamais songé.

Les théories du docteur Ulrici ne paraissent pas avoir fait fortune. Il faut voir avec quelle ironie un savant éditeur de Shakspere, M. C. Knight, raille cet écrivain allemand « dont les vues appartiennent à la philosophie si justement désignée sous le nom de transcendentale (1) ». Trop de machines, estime-t-il, sont mises en mouvement. Il n'est pas besoin de tant d'appareil. Par malheur, en vertu de cette loi bien connue qui veut que les plus clairvoyants donnent tête baissée dans les précipices qu'ils ont su le mieux signaler aux autres, M. Knight, après avoir plaisanté le système de son confrère d'outre-Rhin, n'a rien de plus pressé que de construire le sien. Seulement, au lieu de la métaphysique, il invoquera la psychologie ; au lieu de la théologie, l'histoire.

Lui aussi se met en quête d'un principe qui fournisse la clef du drame. Ce principe, il le découvre à son tour : Shakspere, prétend-il, s'est proposé de faire ressortir les contradictions qui existent entre les circonstances qui nous environnent et les motifs supérieurs dont l'influence devrait seule nous faire agir. Pénétrons-nous bien de cette vérité, et nous verrons que le drame est inspiré par les préceptes de la fraternité la plus large. Et, sous ce beau prétexte que le poète prêche la tolérance, M. C. Knight prend en mains la cause de ce juif si maltraité par ses devanciers. Il en trace un portrait sympathique, rappelle ce qu'il a souffert, quelles persécutions il a endurées, combien est excusable la vengeance qu'il médite, combien légitimes ses fureurs. Avec M. Knight, la critique a pris une position nouvelle : loin d'accabler Shylock, elle le réhabilite. Après l'exécution, l'apothéose.

Dans une de ces mordantes préfaces (2) où il malmenait si rudement ses détracteurs, Racine se plaint de l'aveugle partialité dont ils font preuve. « Quelques-uns sont allés jusqu'à prendre parti pour Néron contre moi. » Sans doute M. Knight est loin de prendre fait et cause pour Shylock contre Shakspere ; mais à coup sûr il est pour le juif contre le marchand, pour le vautour contre la colombe. Que veut-on ? La faute en est au chrétien, un beau jour puni de sa longue intolérance. Il a semé l'insulte ; il récolte la haine. On le paye de sa monnaie. Comment ! lui, ce galant homme, cet ami loyal et généreux, que chacun chérit et révère, il n'a cessé d'abreuver d'outrages et de moqueries un misérable dont le seul crime est de n'être pas né chrétien ! Sans doute Antonio obéit en cela aux préjugés de sa race et de son temps ; il n'agit de la sorte que par défaut de lumières et sous l'empire d'instincts héréditaires. Sans doute encore, il n'est point seul en faute. Pour Lorenzo, Shylock est un juif *sans foi ;* pour Solanio, il est *le vilain juif, le chien de juif.* Il se peut. Mais Shylock ne peut frapper sur tous : un seul paiera pour les autres. L'expiation est cruelle ! Soit encore. Mais n'est-il pas cruel aussi qu'un malheureux vieillard ne connaisse d'autres noms que ceux « de mauvais chien, » d'autres traitements que des crachats au visage ? Que dis-je ? En ce moment même, sa fille lui est ravie. Et par qui ? Par un chrétien, ami de son ennemi ! Et il ne saisirait pas avec une joie frénétique l'occasion inespérée de la vengeance ! Son persécuteur lui appartient, et il ne lèverait pas le couteau ! Non, le talion est sa loi. On l'a torturé, il torturera. Œil pour œil, dent pour dent. Et M. Knight, dans la défense de son protégé, s'anime à ce point d'opposer un démenti au bon doge qui, accordant au juif la remise de sa peine, lui dit : « Vois la différence de nos esprits ! » C'est ce dont le passionné critique ne veut aucunement convenir.

Que Shakspere vivant de nos jours dût raisonner comme vient de faire l'écrivain anglais, il n'est pas permis d'en douter. Mais c'est à la fin du XVIe siècle que nous devons nous reporter, à cette époque troublée, ignorante, où judaïsme était encore synonyme de réprobation. Juifs et chrétiens se haïssaient d'instinct ; ceux-là, les faibles, persécutés et honnis ; ceux-ci, les maîtres, effrayés et méprisants. Tous ces beaux développements sur la tolérance religieuse, ces explications pour justifier la rage de Shylock, c'est M. Knight qui les imagine, ce n'est pas Shakspere. Le poète ne soutient ni thèse ni réquisitoire. Il tisse une action dramatique, met des passions en présence, les unes sympathiques, les autres révoltantes ; à nous d'être émus. Or il n'est pas contestable que l'économie du drame exige un parfait contraste entre l'amitié, l'abnégation, l'amour d'une part, et, de l'autre, la colère et la soif des représailles. Antonio, Jessica, Portia, Bassanio sont là pour nous toucher ; Shylock pour nous faire peur.

Cette opposition, le poète l'a voulue profonde. Ce qui le prouve, c'est le soin qu'il a pris de réunir en Shylock tous les traits propres à exciter notre aversion. Le juif n'est pas seulement un fanatique ; il est encore un usurier sans entrailles. Chose incroyable, ce côté du caractère qu'il étudiait, M. Knight ou ne l'a point su voir ou l'a laissé dans l'ombre. Il arrête ses citations, tant l'esprit de parti l'entraîne, juste au point où le juif décèle sa cupidité. Pourtant Shylock ne se fait pas faute de l'étaler au jour. Dès ses premiers mots, il expose les motifs de sa rancune : « Je le hais parce qu'il est chrétien... ; mais je le hais surtout parce que dans sa basse simplicité il prête son argent gratis et fait baisser le taux de l'usure. » Nous soupçonnons même que s'il tient tant à se défaire du marchand, c'est beaucoup par vengeance, mais un peu par intérêt. Que dit à son ami Salarino le marchand prisonnier, lorsque le juif se détourne, sourd à ses supplications ? « Il veut avoir ma vie, je vois bien pourquoi : souvent j'ai soustrait à ses poursuites de pauvres gens qui m'avaient imploré. » Enfin, d'où vient, si le poète n'a eu dessein que d'excuser par l'injustice des chrétiens l'aveugle-

(1) *Pictorial edition of Shakespeare,* by E. Knight.
(2) Préface de *Britannicus.*

ment du juif, qu'il a mis sous nos yeux l'étrange personnage de Tubal? Ce n'est pas un chrétien, celui-là; c'est un ami de Shylock, un coreligionnaire, sans doute un usurier aussi. Ils se ressemblent, ils devraient s'aimer. Cependant qui ne connaît l'amusante scène où Tubal se fait un malin plaisir de déchirer le cœur de son ami, alternant la nouvelle de la disparition et des folies de Jessica avec celle de la ruine d'Antonio? Ainsi, d'un côté, nous voyons des compagnons fidèles se dévouant l'un à l'autre; de l'autre, des amis, presque des frères, se raillant, se tourmentant à plaisir. Toujours reparaît l'opposition de la fraternité et de la discorde.

Non, Shakspere n'a point voulu nous rendre Shylock aimable. Le dénouement de son drame serait non seulement absurde, mais encore immoral. Pourquoi le définitif écrasement de l'usurier, s'il avait pour lui le poète? Comment comprendre cette oppression du juste, ce triomphe du persécuteur? Si l'auteur, comme on le prétend, a simplement voulu exalter la liberté religieuse, conclure comme il a fait, ce n'est point travailler à dissiper des préjugés, c'est s'en rendre l'approbateur, disons mieux, le complice.

Pour notre part, nous adoptons résolument l'avis des premiers interprètes. Nul doute que la vérité ne soit là. L'apôtre que l'on aime à voir en Shakspere y perdra peut-être, mais le poète dramatique y gagnera. Aussi, malgré le grand talent déployé par M. Irving, nous sera-t-il permis de regretter qu'il ait trop aveuglément suivi l'opinion que nous venons de combattre. Sans doute Shylock est ainsi rehaussé, idéalisé, embelli; mais Antonio, Bassanio, Jessica sont rapetissés d'autant; Portia elle-même perd de son éclat. Les proportions de l'œuvre sont renversées, nos sympathies troublées, l'intérêt déplacé. Nous sortons plus pensifs, mais moins émus. Au contraire, un Shylock plus entièrement livré au sombre génie du mal investirait le drame de plus de force, d'une plus sauvage grandeur.

Quoi qu'il en soit de ce débat, nous ne pouvons, en terminant, nous empêcher d'admirer la puissance de la création dramatique. Ce juif n'a jamais existé; inspiré par la lecture d'une vieille légende, un grand poète l'a forgé de toutes pièces; et nous parlons de lui, nous le décrivons, comme si nous l'avions devant nous. Nous critiquons les copies que l'on nous en montre : telle nous paraît ressemblante, telle autre mensongère. Il est plus réel pour nous qu'aucun de ceux qui existèrent jadis et dont les noms, pour la plupart, ne nous sont même pas parvenus. Merveilleuse supériorité des œuvres de l'art sur celles de la nature! Que restera-t-il, dans un siècle, des événements qui nous préoccupent, de nos projets, de nos agitations, de nos travaux? Nous-mêmes, que serons-nous? Shylock, Antonio, Portia, Jessica seront aussi réels qu'au premier jour. Le procès du marchand et du juif se plaide pour l'éternité. C'est le privilège du génie d'enfanter des êtres idéaux qui, tous tant que nous sommes, nous défient en durée et sont plus vivants que les vivants.

GEORGES LYON.

Londres, janvier 1880.

CHRONIQUES PROTESTANTES

La Réforme à Dieppe et dans le Languedoc.

I.

La Société rouennaise des bibliophiles vient d'éditer avec luxe une chronique embrassant les cent premières années de l'introduction à Dieppe de la religion réformée (1). Ce document, bien qu'inédit, n'était pas inconnu; il en existait plusieurs copies à peu près contemporaines de la révocation de l'Édit de Nantes, et des emprunts lui ont été faits dès le XVIIe siècle par les historiens dieppois. C'est même l'un d'eux, David Asseline, qui, dans les *Antiquitez et chroniques de la ville de Dieppe*, a donné à l'auteur de cet ouvrage le surnom de *Policien religionnaire*, sous lequel il a été depuis désigné. Le sens de ce mot « policien » est un peu vague. Un archéologue assez estimé, l'abbé Cochet, l'avait traduit par « commissaire de police », ce qui est une idée toute moderne. L'auteur de l'*Histoire de la Réformation* nous dit lui-même en quoi consistaient ces fonctions : « Suivant la liberté des édits, écrit-il à la date de 1620, et le règlement dernier, ceux de la religion étaient chargés, et toujours par une moitié, des honneurs d'être à la police de trésoriers des pauvres. » L'idée moderne qui correspondrait le plus à ce mot serait donc membre du bureau de bienfaisance.

Quant au nom de l'auteur, il est plus difficile à fixer. Le seul témoignage que l'on possède est celui d'Asseline, qui écrivait vers 1682 : « Les policiens, du nombre desquels était le sieur Guillaume Daval, à qui, selon que je l'ai estimé, nous sommes redevables d'une partie de nos remarques... » Un autre ouvrage indique que Jean Daval, « à la réquisition du parti, a fait un mémoire manuscrit de ce qui s'est passé à Dieppe à l'égard du protestantisme. » M. Lesens s'appuie sur ces faibles autorités pour établir que Guillaume Daval a commencé ce récit ou tout au moins réuni une certaine quantité de documents qu'il a légués à son fils, lequel serait le principal auteur. Malheureusement les preuves de cette filiation font défaut, et la durée ordinaire de la vie humaine soulève contre cette hypothèse une objection qui, sans être absolue, je le reconnais, a pourtant une certaine force. Si Guillaume a commencé en 1557 à recueillir ses matériaux, si dès cette époque il avait la possibilité de le faire, il fallait qu'il eût non seulement de la maturité d'esprit, mais aussi un assez grand crédit parmi ses coreligionnaires : c'est donc le supposer fort jeune que de lui donner à ce moment vingt-cinq ans. Il faut encore admettre qu'il a été père fort tard, aux environs de la cinquantaine, et qu'il a vécu au moins jusqu'à soixante-quinze ans, c'est-à-dire en 1607, pour que son fils ait été en état de continuer ce travail sans interrup-

(1) *Histoire de la Réformation à Dieppe*, par Guillaume et Jean Daval, dits les policiens religionnaires, 1557-1657, publiée pour la première fois avec une introduction et des notes par M. Émile Lesens, pour la Société rouennaise des bibliophiles. — 2 vol. in-8°. G. Fischbacher. Paris, 1879.

tion et de le conduire, non plus sous la forme grossière de documents à consulter, mais rédigé définitivement, jusqu'à 1657, époque où Jean Daval devait avoir, lui aussi, soixante-quinze ans pour le moins.

Au surplus, quel que soit l'auteur, — la question est de peu d'importance, — c'est certainement un protestant et un homme bien informé. C'est aussi un esprit assez indépendant et avouant sans trop de difficultés les fautes de ses coreligionnaires. Il raconte des événements qui se sont certainement accomplis sous ses yeux, auxquels il a probablement pris part, et il se trouve, en somme, que cette *Histoire de la Réformation* est assez bien une histoire de la ville de Dieppe où les faits de religion sont très indiqués, mais où ils ne sont pas seuls relatés.

La Réforme s'introduisit assez tard à Dieppe et elle y eut d'humbles débuts. C'est un certain Vénable, colporteur de son état, qui s'y rendit, venant de Genève, en août 1557, et y introduisit un petit ballot de livres protestants. Il était grand temps qu'il apportât la vraie religion sur son dos aux Dieppois, à en juger par le tableau que nous fait notre auteur de l'état où ils étaient tombés.

« En ce temps-là, dit-il, et longtemps auparavant, le peuple de la ville, qui était du tout ignorant en la religion et adonné à l'idolâtrie et superstition, était aussi en ses mœurs tout à fait corrompu de vices et débauches; lâchant la bride à ses appétits désordonnés, se laissant emporter à paillardise, ivrognerie, danses et autres dissolutions; se fondant du tout en délices, fruits amers et corrompus de la mauvaise doctrine dont ils étaient abreuvés. Les pasteurs, au lieu du vrai pain céleste qui est la parole de Dieu, ne l'entretenaient que de contes et de fables de la Légende dorée. On ne lui parlait que de miracles, d'hosties qui avaient saigné, d'images qui avaient sué, cligné les yeux ou incliné la tête, d'apparitions d'esprits ou d'âmes revenant du purgatoire. »

Les temps ont changé, et chacun sait qu'il ne pourrait plus être question aujourd'hui de ces grossières inventions. Néanmoins la peinture est piquante, d'autant plus qu'on a quelque peine à s'expliquer comment une population aussi mal dirigée, aussi dissolue, accueillit avec enthousiasme l'austère Réforme et se modifia si complètement en peu de temps que même le commerce de la galanterie s'y vit ruiné. Notre auteur nous donne sur ce sujet les détails les plus circonstanciés. Plus de blasphèmes, plus d'indiscipline chez les matelots, plus de mascarades; Dieppe comptait autant de saints que d'habitants.

Il ne semble pas que la ville de Dieppe ait été de celles où le nouveau culte subit les plus grandes persécutions. Sans doute il ne s'exerça pas librement au grand jour; il dut s'envelopper de quelque mystère, parfois même s'interrompre, surtout à ses débuts; mais il compta rapidement un grand nombre d'adeptes. — Daval les évalue plusieurs fois à une douzaine de mille, et Dieppe avait reçu le surnom de « la Rochelle du Nord », ce qui permit aux réformés d'y jouir d'une certaine liberté. Ils ressentirent dans le plus ou le moins de tolérance accordé aux pratiques de leur culte les effets de la politique changeante de Catherine de Médicis s'appuyant tantôt sur les Guise et tantôt sur Condé; mais ils purent ordinairement éviter les grandes catastrophes. Leur situation maritime les y aidait : quand le danger devenait trop pressant, ils se réfugiaient sur la côte anglaise, à Rye, où ils avaient presque une colonie. C'est ce qu'ils firent au moment de la Saint-Barthélemy. Dès qu'ils connurent les massacres de Paris, la plupart se hâtèrent de se retirer; les massacres de Rouen firent partir le reste, et, quand les égorgeurs se présentèrent à Dieppe pour continuer leur carnage, ils ne trouvèrent que quelques femmes ou des infirmes qui leur parurent indignes de leurs coups.

Les menus faits abondent dans ce récit; l'auteur les rapporte avec une complaisance parfois un peu fastidieuse, en cherchant à en grossir l'importance. Le moindre désaccord entre les pasteurs, la plus petite difficulté avec les officiers royaux sont traités comme les plus considérables affaires. De ces petites mésaventures, certaines seraient assez plaisantes, racontées brièvement ; il y a notamment une histoire de cordelier devenu pasteur, qui occupe cinquante pages et mériterait bien cent lignes. Ce bon Père s'était fait agréer par le consistoire de Dieppe et ses sermons obtenaient un grand succès quand un rival s'avisa de comparer ses discours avec les écrits de Balthazar Meisner, célèbre prédicateur allemand. Il leur trouva un air de famille surprenant. Il fit part de sa découverte à quelques personnes; l'affaire s'ébruita et le cordelier dut accepter de prêcher sur un sujet donné par le consistoire. Il fit un mauvais sermon et dut confesser qu'il avait prêché ceux de Meisner, qu'il croyait inconnu à Dieppe. A la suite de cet aveu, il lui fut interdit de prêcher, ce dont il se consolait avec les chambrières d'auberge pendant que l'Église de Dieppe était en rumeur et qu'une partie du peuple se montrait fort irritée qu'on lui eût retiré son pasteur de prédilection. Notre chroniqueur raconte encore une autre histoire du même genre, celle d'un pasteur qui avait une série de sermons qu'il reprenait à tour de rôle. Ces historiettes peuvent faire sourire; mais les héros ont beau en être nommés et les circonstances longuement déduites, il est peu probable qu'elles trouvent jamais place, même dans un recueil d'anecdotes. Si l'on voulait en citer quelques-unes, on n'aurait que l'embarras du choix entre tous les cultes et toutes les époques.

L'histoire n'a d'ailleurs qu'un assez mince profit à tirer de l'œuvre du chroniqueur dieppois. Sur le sujet principal, à savoir l'histoire de la Réforme, elle contient peu de choses saillantes; relativement à l'histoire générale, elle se renferme presque absolument dans l'enceinte de la ville, à ce point qu'elle fait à peine mention de la bataille d'Arques, dont le théâtre était dans le plus proche voisinage. Mais ce récit a un intérêt local et peut plaire justement par les détails; il donne le nom d'une foule de personnages dont les descendants seront charmés de connaître leur existence par le menu, et il forme deux jolis volumes qui font honneur à la Société rouennaise des bibliophiles ainsi qu'à l'imprimerie qui les a produits.

II.

Plus importante est l'autre chronique qui vient également d'être publiée pour la première fois, mais que les historiens, notamment les bénédictins, connaissaient et avaient mise à profit depuis longtemps. Elle embrasse une période moins longue que *l'Histoire de la Réformation* à Dieppe, puisqu'elle s'arrête à 1610 (1). Même elle est fort brève sur le règne d'Henri IV. Si elle mentionne un feu de joie à l'occasion du traité de Vervins, elle est muette sur l'édit de Nantes, et pour les dernières années elle ne peut fournir qu'un petit nombre de renseignements d'un intérêt tout local. A cette époque, la France goûte un calme profond, dont elle s'était malheureusement déshabituée depuis vingt-cinq ans ; chacun, sûr du lendemain sous une administration protectrice et sage, se sent heureux de vivre et reprend avec joie le cours ordinaire de la vie ; ligueurs, politiques, huguenots, apprennent à se connaître et à s'estimer ; tous travaillent à réparer les désastres. La France d'Henri IV est un pays heureux.

Mais avant d'en venir là, par quelles épouvantables crises ce pays avait passé, c'est ce que nous ne pouvons nous représenter aujourd'hui. Le Midi surtout avait subi des guerres cruelles, coupées parfois de paix ou de trêves qui n'étaient guère moins meurtrières pour ceux qui avaient la naïveté de s'y fier. Gaches en donne cette judicieuse appréciation que « Catherine ruinait plus ceux de la religion par ces négociations trompeuses que par les efforts des armes, les ayant désarmés souventes fois et repris cent villes en France sans coup férir au moyen de ces traités ». — Les *Mémoires* de Jacques Gaches embrassent toute cette période douloureuse et en relatent les événements, grands et petits, avec une abondance considérable de détails. Cette minutie n'est certes pas un défaut chez un mémorialiste : en même temps qu'elle porte témoignage de sa sincérité, elle permet aux historiens postérieurs les généralisations et les vues d'ensemble, qui échappent, la plupart du temps, aux contemporains. Néanmoins on trouvera peut-être que Gaches pousse les choses à l'extrême ; il est parfois assez difficile de se reconnaître parmi tant d'escarmouches, tant de meurtres, tant d'excès de tout genre dans lesquels tous les partis avaient leur part.

Gaches est protestant, comme l'auteur de *l'Histoire de la Réformation à Dieppe ;* comme lui aussi, c'est un esprit modéré, exempt de fanatisme et dégagé de tout parti-pris de dénigrement à l'égard des catholiques. Même, si l'on ne savait par d'autres voies à quelle religion il appartenait, on ne pourrait guère l'apprendre par ses mémoires, tant ils sont impersonnels et indifférents à enregistrer les faits. Un acte de courage d'un catholique le trouve tout disposé à l'admiration ; les fautes des réformés ou leurs violences rencontrent en lui un censeur sévère. Certes il y avait bien matière à raillerie pour un huguenot lorsqu'il raconte (1562) que, les catholiques s'étant enfuis de Castres, on voulut inventorier leurs meubles et ceux des églises, parmi lesquels se trouvait une châsse d'argent renfermant des reliques de saint Vincent. Une tradition voulait que si un audacieux se risquait à l'ouvrir, il perdrait la vue sur-le-champ. Les huguenots affrontèrent le danger, « et pas un des assistants ne souffrit de l'incommodité ». La châsse ouverte, on trouva, en fait de reliques, « un crêpe ou linge de chanvre blanc couvert d'un taffetas violet, et dans ce linge de petits os d'agneau ou de chevreau ». Gaches rapporte simplement le fait et ajoute que la châsse fut convertie en monnaie, ainsi que toute l'argenterie des églises, pour servir au paiement des reîtres appelés en France par les huguenots.

Dans les récits de cette époque, le point culminant, celui auquel on court tout d'abord, c'est la Saint-Barthélemy. On est attiré par l'horreur même du drame et l'on espère toujours qu'on en trouvera, non pas la justification, mais une explication sincère. Suivant Gaches, il faudrait rattacher la première pensée du massacre au voyage de Charles IX à Bayonne, en 1565. Il se rencontra dans cette ville avec sa sœur Élisabeth, femme de Philippe II, et avec le duc d'Albe, « qui, sous prétexte de zèle pour la religion, jeta les semences de toutes les sanglantes tragédies qui furent jouées en France sous le règne de Charles et Henri son successeur, qui portèrent le royaume à l'extrémité, à l'avantage de la maison catholique d'Autriche, qui ne pensait pas de manquer à faire de la France une de ses provinces. » Ailleurs il dépeint comme un temps de grande tranquillité et de parfait repos les premiers mois de 1572 : chacun pensait à ses affaires et à ses plaisirs ; nul ne se souciait de servir Dieu, et Dieu, « se voulant venger », permit les massacres « suivant les conseils de l'Espagne, qui, par ce moyen, sans risques ni dangers, affaiblit la France et la plongea dans les guerres de la Ligue, qui faillirent la renverser et la soumettre à sa sujétion. »

Quant aux massacres mêmes dans le Languedoc, le récit de Gaches est un peu confus, précisément à cause de l'abondance des détails. Il en résulte cependant qu'à Castres, la rumeur des événements de Paris s'étant répandue vers le 3 septembre, le capitaine de gendarmes, envoyé par Joyeuse (qui lui-même remplaçait le maréchal Damville en ce moment à la cour) pour exécuter l'ordre du roi d'étendre le massacre à toutes les provinces et de s'emparer des villes occupées par les huguenots, communiqua aux consuls une lettre de Charles IX, attestant que le massacre n'avait pas été fait par son ordre, « mais était arrivé inopinément à cause de la querelle des Guisards avec les Châtillons, dont il était bien marri ». Le roi prescrivait de maintenir la paix, conformément aux édits, et d'empêcher que le tumulte de Paris provoquât des soulèvements. Néanmoins les habitants se tinrent sur leurs gardes et, à l'instigation du capitaine, envoyèrent deux députés à Paris pour connaître la vérité. Eux partis, le capitaine assure de nouveau la ville de ses bonnes dispositions et, pour gagner la confiance des consuls, leur montre une seconde lettre du roi, avouant le meurtre de l'amiral et les massacres de Paris, et une injonction du parlement de Toulouse de faire périr tous les réformés de Castres.

(1) *Mémoires de Jacques Gaches sur les guerres de religion à Castres et dans le Languedoc* (1555-1610), publiés pour la première fois, d'après les meilleurs manuscrits, avec notes et variantes, par M. Charles Pradel. — 1 vol. in-8° avec portrait. G. Fischbacher. Paris. 1879.

Il exhorte les habitants, pour témoigner leur bonne volonté au roi, à suspendre les prédications publiques jusqu'au retour de leurs députés. Les réformés y consentirent; mais « par punition de Dieu » ils prirent peur et chacun s'empressa de gagner les villes voisines. Le capitaine en profita pour se saisir de Castres et, se voyant maître, fit publier la dernière déclaration du roi, « par laquelle il avouait ce qui s'était passé dans Paris et déclarait ne vouloir qu'une religion dans son royaume ».

Si les réformés perdirent Castres, l'effusion de sang fut du moins évitée. Il n'en fut pas de même à Toulouse, où Gaches évalue à trois cents le nombre des victimes. A Gaillac, le sang « coulait le long des degrés » et faisait « comme un torrent dans la rue ».

A côté de ces monstruosités, on est heureux de voir, à Béziers, les catholiques s'opposer au carnage et avertir les huguenots qu'ils les secourront au besoin. Bel et trop rare exemple de sentiments chrétiens!

Il est encore intéressant de rechercher comment fut accueillie l'abjuration de Henri IV. Sur ce point Gaches est peu explicite. Il nous apprend que, le 11 août 1593, les protestants de Castres célébraient un jeûne auquel un autre chroniqueur, Faurin, donne ce motif : « C'était pour prier notre Dieu qu'il lui plût de donner constance à notre roi parce que ses ennemis tâchaient par tous moyens de le faire révolter et quitter sa religion, ne sachant qu'il l'eût quittée. » Quant à Gaches, il fait de cet événement une courte mention l'année suivante : « Le roi Henri IV quitta la religion en laquelle il était né et avait été élevé. Tous les Français de la religion réformée publièrent un jeûne qui fut célébré le 24 février (1594), auquel les peuples furent exhortés à faire des prières à Dieu pour le roi, l'État et leur conservation. La nouvelle, venue à Castres, de la réduction et entrée du roi dans Paris, on en fit un feu de joie le 12 avril. »

Si cette solution anéantissait les ambitieuses espérances du parti huguenot, si elle lui enlevait toute chance d'obtenir la suprématie dans l'État, elle enlevait aussi tout prétexte à la Ligue et permettait de croire à la prochaine pacification du royaume délivré de ses guerres intestines et de la lutte contre l'Espagne. Gaches avait l'esprit assez politique pour préférer ces résultats à la poursuite de visées chimériques. Il avait pu, au moment où il mettait la dernière main à ses *Mémoires*, — après la mort de Henri IV, — apprécier à leur juste valeur les bons effets de la politique du roi; c'est pourquoi, sans doute, il est si mesuré dans son récit.

Il serait injuste de finir cet article sans un mot d'éloge pour l'éditeur de ces *Mémoires*. M. Pradel les accompagne d'un grand nombre de notes très importantes pour lesquelles il a consulté, avec un zèle patient, les archives publiques, les anciennes minutes des notaires et les papiers de famille des descendants des personnages qui ont joué un rôle durant cette période, et il a tiré de ces recherches laborieuses une foule d'éclaircissements de grande valeur.

GEORGES DE NOUVION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

« Les uns disent que oui, les autres disent que non, et moi je dis que oui et non. » Ainsi répond le Médecin malgré lui à une question qui l'embarrasse. C'est ce que je répondrais moi-même volontiers au sujet du divorce. Quand on nous montre certains forçats du mariage rivés à une chaîne indissoluble, tant d'infortunées qui ne sont ni filles ni femmes ni veuves, je suis tenté de dire oui. Quand par contre, on nous apitoie sur les enfants (venez, famille désolée!), quand on nous présente le tableau assez écœurant des mariages à l'essai et sous bénéfice d'inventaire, je suis tenté de dire non. Par bonheur mon avis n'est pas absolument indispensable dans la question, et je puis me borner au rôle de rapporteur en vous parlant du nouveau volume à sensation de M. Dumas fils, *la Question du Divorce* (1). Il me faut pourtant bien reconnaître qu'il m'a imprimé une assez forte secousse et que, sous ce choc, j'ai fait plusieurs pas du côté du oui.

Il m'a surtout amusé. Cette dissertation est, en effet, bien plus gaie que certaines pièces de M. Dumas fils. C'est d'ailleurs l'habitude de l'auteur du *Fils naturel* et de *l'Homme-Femme* de mettre beaucoup de dissertation dans la comédie et de comédie dans la dissertation. Au théâtre, il ne veut pas qu'on oublie qu'il est avant tout un penseur, un philosophe; dans ses œuvres de penseur et de philosophe, il est fort aise qu'on retrouve l'homme de théâtre. Le mélange est ici d'autant plus piquant que la dissertation est adressée à un homme d'Église.

Voilà donc une question des plus graves, l'interlocuteur est un ecclésiastique, docteur en théologie, membre de l'Académie des Arcades : M. Dumas ne se met en frais de solennité ni pour l'une ni pour l'autre. Il les aborde d'un air cavalier, un sourire gouailleur aux lèvres. Avant d'entamer la discussion, il fait le moulinet avec sa canne, une grosse canne avec laquelle il cueille des pièces de cinquante centimes sur le nez des militaires. Tout aussitôt la foule s'amasse, on fait cercle. C'est ce que voulait M. Dumas, qui sait l'utilité des bagatelles de la porte. Quand la galerie est compacte : Attention! on commence! Et la discussion s'entame, en effet. Mais, dites-vous, elle va être bien grave, et la galerie ne sera pas longtemps sans s'éclaircir? — Ah! que vous connaissez mal M. Dumas! Et les digressions, et les intermèdes, et les ballets pour ceux que la musique sérieuse effraye! On n'est pas pour rien homme de théâtre, et l'on sait les moyens de réchauffer son public. Intermède sur la réforme, intermède sur la révolution de 89, intermède sur la confession auriculaire, intermède sur les jésuites, et combien d'autres intermèdes encore!

Ce n'est pas tout : de temps en temps, et presque à des intervalles réguliers, M. Dumas s'interrompt brusquement :

(1) Alexandre Dumas fils, *la Question du Divorce*. — 1 vol. Paris, 1880. Calmann Lévy.

Quel est ce tumulte là-bas! C'est la foule amassée autour de neuf cadavres; et quels cadavres? C'est celui d'une malheureuse abandonnée avec huit enfants par un mari volage, et les huit autres sont les cadavres des huit enfants. Ils sont morts par asphyxie pour ne pas mourir par la faim. Voyez, monsieur l'abbé! Sans vous, l'infortunée eût retrouvé un mari et les huit enfants un second père! — Et la galerie murmure contre l'abbé. Un quart d'heure après : Quel est ce cadavre que je vois porté sur une civière? Le cadavre de Mme Claude. Son mari l'a tuée, et pourquoi? c'est qu'il n'avait pas d'autre ressource que son petit fusil contre cette animalité et cette impénitence. Voyez, monsieur l'abbé! Sans vous, cette femme vivrait, et cet homme n'aurait pas les mains souillées de sang. — Et la foule de murmurer avec des grondements plus accentués. Après cela, ce sera autre chose : Par exemple un marchand de journaux qui passera là fort à propos et criera : « Demandez l'acquittement du tailleur cul-de-jatte et manchot qui a étranglé de ses mains sa femme et son amant! » — Et M. Dumas de reprendre de plus belle : Vous voyez, monsieur l'abbé! Et les grondements de la foule de devenir plus hostiles.

Il peut sembler que je plaisante. Eh bien, non; pas tant que cela. Telle est bien la physionomie de cette discussion portant sur des choses si sérieuses : du tambour, de la grosse caisse, des effets de théâtre, et, faut-il le dire? de théâtre forain. Singulier mélange, et je me demande ce qu'a dû éprouver l'abbé Vidieu en recevant cette longue lettre, une lettre *in-octavo* grossie et enflée par cet étrange pêle-mêle d'éléments criards et discordants. Mais pourquoi est-elle adressée à un abbé? Est-ce bien réellement parce que M. Vidieu a écrit un livre intitulé *Famille et Divorce*? C'est surtout parce que la résistance à la proposition de M. Naquet s'appuie sur l'autorité de l'Église. Il fallait donc avant tout discuter cette autorité, rechercher si la tradition s'était conservée intacte, si les textes saints avaient été exactement interprétés. Qu'il soit démontré, en effet, que ni le Décalogue ni l'Évangile n'ont protesté d'avance contre M. Naquet, la victoire sera déjà plus d'à moitié gagnée. Les arguments divins n'étant plus d'aucun emploi, il ne restera plus à envisager la question que sous son aspect civil et à se décider par des considérations purement humaines. Beaucoup disaient : Sans doute la réforme serait utile; mais l'Écriture! M. Dumas intervient : L'Écriture est avec nous. Rassurez-vous donc, chrétiens alarmés! Dieu qui a choisi comme race d'élection la postérité d'Isaac, fils de la servante Agar, Dieu qui a permis à Jacob de prendre successivement quatre femmes, ce Dieu qu'invoquait Pascal, — « Dieu d'Abraham et de Jacob, s'écriait-il, et non pas celui des philosophes! » — ce Dieu es avec M. Naquet.

Voilà le vif de la question. L'homme d'Église dit : Dieu ne le veut pas; l'homme de théâtre : Dieu le veut! Chacun d'eux le tire à soi avec acharnement. Et M. Dumas ne voudrait pas qu'il y eût méprise. S'il invoque le Dieu d'Abraham, ce n'est pas que personnellement il l'aime beaucoup, non; sans en être au point où en arrivait Méphistophélès disant de ce Dieu : « Le vieux a du bon, » il est libre-penseur; mais enfin, puisque c'est sur la parole de ce Dieu faussée ou mal interprétée que l'on s'appuie dans l'autre camp, il établira, lui, le vrai texte et le vrai sens des Écritures. Chacun sait qu'il en a fait une étude spéciale. Il s'est, si vous vous souvenez de certaines de ses brochures, entretenu familièrement sur le mont Sinaï avec Moïse, il a conversé en tête-à-tête avec Salomon, l'Ecclésiaste et l'Ecclésiastique n'ont pas de secrets pour lui. Et alors voilà, spectacle étrange! l'homme de théâtre qui se fait le professeur de l'homme d'Église. Vous ne savez, lui dit-il, que ce qu'on vous a enseigné là où l'on n'enseigne pas grand'chose; laissez-moi vous instruire. Que si, par aventure, vous aviez amplifié et dénaturé volontairement les textes, très bien, monsieur l'abbé, avec vos ouailles; mais avec moi ces petites habiletés-là ne réussiront jamais. Vous nous faites, par exemple, une description très poétique de ce qui se passait dans l'Éden le jour du mariage d'Adam et Ève; vous nous montrez Dieu établissant, ce jour-là, la sainteté et l'indissolubilité du mariage. Très frais et d'un coloris brillant, votre tableau : un seul malheur; c'est qu'il est absolument tiré de votre seule imagination. Aux textes, aux textes, s'il vous plaît! Et nous allons voir qu'il n'y a eu simplement qu'un mâle et une femelle s'accouplant pour la reproduction de l'espèce. Et si Adam n'a pas divorcé, c'est qu'il n'y avait pas là d'autre femme, car, sans cela, Ève le méritait bien.

On voit le ton et l'allure de la discussion. M. Dumas a protesté d'abord qu'il serait révérencieux et courtois; il l'est tout juste, ce me semble. Avec le même sans-gêne cavalier, il entr'ouvre les rideaux de l'alcôve d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et autres patriarches, tous bigames, trigames, quadrigames, et cela avec approbation du Très-Haut; et il force l'abbé Vidieu à venir avec lui constater le délit, et, chaque fois : Eh bien, qu'en dites-vous, monsieur l'abbé? Mais comme M. l'abbé, un peu mal à l'aise de voir toutes ces choses, objecte que ces temps sont bien lointains, que c'étaient d'autres mœurs, que le Nouveau Testament a donné la loi absolue et définitive : Prenons donc le Nouveau Testament, réplique l'implacable auteur de *la Dame aux Camélias*, examinons, dans la suite des temps, la conduite de l'Église. Oui, il est vrai que saint Paul a dit : « Que chacun ait sa femme! » C'est là l'idéal; mais, à côté de l'idéal, il y a le réel; à côté de l'absolu, le relatif. L'Église a donc tempéré la sévérité de la loi par des concessions que lui arrachèrent soit les nécessités de la vie, soit le sentiment de la faiblesse humaine, soit enfin l'intérêt du moment, son intérêt à elle, bien entendu.

Suit alors une longue revue de l'histoire sacrée et de l'histoire profane. C'est un cortège interminable de divorçants, une procession de divorçantes : sainte Thècle, Fabiola, Charles Martel, Charlemagne, Henri l'Oiseleur et Fernand de Gonzague, et Henri IV, et combien d'autres encore; tous ayant obtenu la complaisante approbation de l'Église! Et, à chacun d'eux, le terrible refrain : Eh bien, qu'en dites-vous monsieur l'abbé? On ne vous avait pas enseigné tout cela, mais moi je vous l'apprends, moi qui ai étudié dans toute la suite des temps l'histoire de tous les ménages troublés et malheureux

Parmi tous les noms historiques, pas une femme fantaisiste, pas un mari endommagé, que je n'aie cités à mon cabinet de juge d'instruction. Ceux dont je vous parle ont divorcé comme l'excellent roi Henri IV; approuvons l'Église, qui les y a autorisés.

Pour nous montrer et son érudition spéciale sur la matière, et la clémence, l'humanité du divorce ainsi autorisé, M. Dumas passe en revue les pénalités établies contre l'adultère, là où il n'y avait pas possibilité de divorce, dans tous les temps et tous les pays du monde. Peuples civilisés, sauvages, blancs, cuivrés, rouges, noirs, tout y passe. Quel tableau, juste ciel! et quel défilé d'horreurs! Ici on l'écorche vif, là on fait grésiller les chairs avec un fer rouge; les plus modérés se bornent à manger le nez de la coupable. Ces atrocités ou le *tue-tête!* voilà, conclut M. Dumas, où l'on aboutit forcément si le divorce est interdit.

Tout ému de ces effrayants tableaux, l'abbé Vidieu proteste que l'Église romaine n'a jamais dit : « Mangez-vous le nez les uns aux autres! » Tout au contraire, elle prescrit le pardon et l'oubli. Cela vous est facile à dire! riposte M. Dumas. Mais la colère, mais le désespoir, mais la passion, la chair, les nerfs et le sang, vous n'en tenez donc pas compte? En fait, voyez comme vos prescriptions sont suivies. Mais si la loi n'offre rien de suffisant, on tuera comme Claude dont précisément on enterre la femme à cette heure; voici même le convoi qui passe! Et on tuera, moins par esprit de vengeance peut-être que pour se remarier une fois acquitté par le jury, car les femmes ont quelque penchant à aimer un homme qui a donné une telle preuve d'énergie. Tout avenir serait brisé pour l'homme jeune, pour la femme à vingt ans parce qu'on a enchaîné un jour sa destinée à un infirme, à un fou, à un criminel, à monsieur Alphonse, à mademoiselle Phryné, à une Messaline, à une Sapho! Non, cela est à la fois révoltant et immoral! Non, le bon sens, la justice, veut qu'on imite la Suisse et l'Angleterre où l'on use rarement du divorce, mais où on l'a ainsi qu'une pompe à incendie et une bouée de sauvetage! Et comme M. Dumas est en ce moment-là sur les bords du lac de Genève, il nous fait un tableau séduisant de l'Helvétie, pays charmant, ménages unis, militaires qui aiment et caressent les enfants, même ceux qui se promènent sans leurs bonnes.

Voilà donc établie la nécessité du divorce, nécessité apparaissant claire et évidente dans la suite des temps et de l'histoire, nécessité reconnue plus d'une fois par l'Église elle-même. Que l'abbé Vidieu cesse d'invoquer les livres saints, la tradition et Dieu!

Mais il objecte que, le divorce rétabli, le mariage ne sera plus qu'une union passagère, qu'un lien légitime que l'on peut rompre à tout instant pour en former un autre tout aussi légitime, qui permettra *chaque jour* aux pères et aux mères « d'immoler leurs enfants et l'honneur à ce tigre jaloux et trompeur, à ce gouffre toujours béant, à cette divinité sanguinaire et corrompue qu'on nomme la passion ». Sur cela, M. Dumas se fâche. Il ne faut calomnier, réplique-t-il vivement, ni M. Naquet, ni moi, hommes très moraux, nullement insensés, sachant voir les conséquences des choses. L'exemple de l'Angleterre et de la Suisse montre déjà que les enfants ne seront pas immolés chaque jour. Si les prêtres connaissaient mieux l'humanité, — mais ils ne connaissent ni l'homme, n'ayant pas eu la vie complète de l'homme, ni la femme, *car les femmes ne viennent à eux que lorsqu'elles n'aiment pas leur mari,* ni l'enfant, n'en ayant jamais eu et n'ayant même jamais désiré en avoir, — ils n'oseraient pas avancer en chaire ou dans des livres de semblables énormités. L'enfant immolé! Mais est-ce que la séparation actuelle ne produit pas des résultats analogues à ceux du divorce? L'enfant immolé! Mais est-ce que le sentiment paternel et maternel n'est pas indestructible dans les cœurs où il a germé? A en croire M. Dumas, l'homme et la femme, les deux générateurs, comme il les appelle, ont ou n'ont pas l'amour de leurs enfants. S'ils ne l'ont pas, rien ne le leur donnera; s'ils l'ont, rien ne pourra l'anéantir. — J'avoue que ce raisonnement me semble subtil. L'amour paternel et maternel, comme l'amour filial, n'est pas chez nous heureusement un pur instinct. C'est un sentiment naturel sans doute, mais qui peut s'altérer ou s'affaiblir sous l'influence de mille causes diverses. Des rivalités d'intérêts ou de passions, des affections nouvelles, jalouses et envahissantes, et parfois même simplement l'absence, deux existences suivant deux routes diverses, autant de causes de division ou d'oubli ou au moins d'indifférence. Comme tous les sentiments, celui-ci a besoin d'être cultivé, entretenu et arrosé. Voilà mon objection. D'ailleurs, dans cette partie de la discussion, — la situation faite aux enfants, — si l'abbé Vidieu a exagéré beaucoup, selon les procédés habituels de la chaire, M. Dumas est moins à l'aise. Il épilogue, il chicane, il marchande, il n'a plus l'air triomphant de tout à l'heure.

C'est pour cela, peut-être, qu'après s'être longtemps attardé, il a hâte d'en finir. Cet abbé Vidieu le fatigue avec ses arguments théologiques. Il lui fausse donc compagnie pour aborder le P. Didon. A la bonne heure, le P. Didon; il cherche, lui, les raisons humaines et morales! Sachez vous résigner, dit-il aux victimes! Votre jeunesse, votre soif de bonheur, vos aspirations, votre désir de vivre, sacrifiez tout cela à un principe supérieur! C'est la gloire des âmes d'élite d'immoler leurs intérêts privés à des intérêts d'un ordre plus haut. Ainsi le soldat, ainsi le missionnaire. Ces nobles conseils laissent M. Dumas assez froid. Rien de plus noble que le sacrifice, de plus beau que l'immolation, répond-il; en effet, j'admire Jean Huss sur son bûcher. Et après Jean Huss il cite plusieurs autres victimes de l'intolérance religieuse, ce qui me semble peu aimable pour le P. Didon, et en même temps étranger à la question. Mais où il est dans son droit, et dans le vrai, c'est quand il établit que la loi n'a pas qualité pour imposer le sacrifice. Que la victime s'immole s'il lui plaît, permis à elle : le législateur doit lui laisser la liberté du choix et l'armer pour la défense de son bonheur. Son rôle à lui n'est pas de fournir au coupable les moyens d'opprimer l'innocent.

M. Dumas aurait pu se contenter d'avoir pleinement raison sur le seul point qui soit débattu entre lui et le P. Didon. La discussion est close à ce moment. Mais comme il s'est

irrité, chemin faisant, de rencontrer toujours l'objection et l'obstacle dans l'Église, il dit vertement à l'Église ce qu'il a sur le cœur. Pourquoi donc cette opposition au divorce? C'est qu'il lui faut des veuves — non veuves — à consoler, des pénitentes à conseiller, des pleurs à sécher. C'est par la femme qu'elle tient l'homme. Or, remariée selon son cœur, la femme lui échappe. Nous avons vu que, pour M. Dumas, les femmes tant qu'elles aiment leur mari ne s'adressent jamais au prêtre; ni non plus, ajoute-t-il, quand elles aiment leur amant. C'est dans les interrègnes, quand elles ont des remords à calmer. Et alors vient une petite comédie, ou tout au moins un *scenario,* fait de verve, sur le directeur qui sait tout, qui voit tout, pour qui l'alcôve n'a point de mystères, et l'on dirait vraiment que M. Dumas regrette de ne pouvoir être, pour quelques jours au moins, cet argus pour lequel la vie des femmes n'a pas de mystères.

Très amusante, cette dernière partie de la lettre, mais sortant un peu de la courtoisie annoncée. M. Dumas n'est même pas sans quelque inquiétude à ce sujet. Il se demande s'il n'est pas allé plus loin qu'il ne voulait : après tout, ce n'est point sa faute, dit-il; pourquoi a-t-il trouvé l'Église où elle n'aurait pas dû être?

Ce n'est pas ma faute non plus si ce compte rendu très rapide n'a pas eu la gravité que semblerait exiger la question. Je l'ai dit au début, M. Dumas a introduit la comédie dans la discussion sérieuse. Les lecteurs d'un goût sévère seront sans doute choqués de ce mélange ; il est certain que tout cela n'est pas d'un ton exquis, et il y a même certains mots grivois absolument en trop; mais le volume n'en aura que plus de succès et ce sera tout profit pour la thèse soutenue.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Je ne parlerais pas de l'accident effroyable arrivé sur la ligne de l'Ouest, si je n'avais à présenter quelques observations que je crois utiles.

Il est trop facile d'émouvoir la pitié avec les détails de cette horrible aventure. J'étais parmi ceux qui, dans un train retenu à quelque distance, ont pu traverser, deux heures après, le théâtre de la catastrophe et emporter l'impression de ce décor sinistre, de ces torches trouant le brouillard, de ce brasier de la locomotive brisée, de ces wagons amoncelés, de tous ces débris semblables aux ruines d'une ville que la guerre vient de saccager. Les morts étaient ramassés; les blessés étaient remisés; et le tumulte, qui s'entendait dans le brouillard, n'était plus que la rumeur des foules curieuses.

Je ne m'étendrai donc pas sur le côté extérieur de l'accident, et je me garderai bien de formuler une accusation précise contre la Compagnie.

Il est trop facile de rendre un aiguilleur, un conducteur responsable; il serait plus juste d'accuser la fatalité et le brouillard d'abord, qui ne permettait pas de distinguer les signaux. Mais ce qui me semble juste, c'est de demander pourquoi, quand un pareil malheur la frappe, la Compagnie ne prend pas aussitôt des mesures pour abréger les heures d'anxiété du public.

Je vais préciser.

On avait laissé partir un train qui pouvait être retenu à Paris; mais puisqu'il était engagé sur la voie, il fallait, plutôt que de l'arrêter, de l'immobiliser pendant plus de deux heures, lui faciliter les moyens d'un transbordement des voyageurs par la gare des Batignolles, qui était à peu de distance; ou bien, ouvrant toutes les portières, faire conduire à pied, vers une issue possible, ces voyageurs anxieux, qui eussent choisi ensuite leurs façons ou de retourner à Paris, si près de là, ou de continuer leur voyage par un autre moyen.

Quelques personnes, bravant les défenses, ont pris le parti d'abandonner le train; mais cette fuite opérée au hasard, à tâtons, dans un brouillard intense, sur une voie qui avait des escarpements dangereux, pouvait provoquer d'autres accidents. Quelques hommes d'équipe avec des torches eussent suffi pour remédier à ce péril.

Je veux bien que les voyageurs valides soient sacrifiés aux victimes; mais ne sait-on pas que le retard à cette heure-là, pour tous ceux qui sont attendus à la campagne, et qui ont été précédés dans leurs familles par la rumeur d'un grand sinistre, peut devenir une catastrophe à son tour? C'est bien assez des morts et des blessés; à quoi bon mettre à la torture d'une attente inexplicable les six cents ou huit cents familles qui, de sept heures à dix heures, ont pu croire à toutes sortes de malheurs?

Si encore on utilisait les voyageurs qu'on empêche de rentrer chez eux!

En Angleterre, quand un déraillement, un tamponnement, un accident quelconque survient, les conducteurs s'empressent d'ouvrir aux voyageurs, de solliciter leur concours et de les faire servir à réparer le mal.

Croit-on qu'il y aurait eu un inconvénient, et qu'il n'y aurait pas eu au contraire un avantage pour les victimes survivantes, dans cette confusion et dans cette solitude que faisait le brouillard, à être immédiatement secourues par les voyageurs du convoi arrêté?

Il pouvait se trouver là des ingénieurs, des médecins, des hommes de bon conseil, d'énergie, d'activité, et au lieu des quelques hommes d'équipe qu'il a fallu faire venir d'un ou de deux kilomètres, et qui ont par conséquent été attendus par les blessés et les mourants, croit-on qu'on n'aurait pas eu immédiatement un secours efficace? Le déblaiement se serait fait plus vite, les blessés eussent été pansés plus tôt. Pourquoi ce qui se fait en Angleterre serait-il impossible en France? L'amour de l'administration, de la routine, de la délimitation des fonctions sera-t-il toujours plus fort chez nous que le sentiment simplement humain, que le besoin de solidarité?

J'ajouterai qu'un grand service public, comme celui des

chemins de fer, doit prévoir davantage des phénomènes toujours possibles, et qu'un brouillard épais ne devrait pas désorganiser immédiatement tous les rouages secondaires.

Si les chemins de fer interrompaient la circulation en Angleterre toutes les fois que le brouillard survient, ils chomeraient les deux tiers de l'année.

Mais en France (la guerre de 1870 l'a cruellement prouvé) nous nous laissons toujours surprendre. Nous ne sommes jamais prêts pour rien. C'est à l'heure de l'inondation qu'on songe à bâtir des quais ou à créer des canaux de décharge; c'est quand la débâcle menace qu'on regrette de n'avoir pas fait des ponts assez solides, et au lendemain d'un incendie qu'on ouvre les bouches d'eau.

II.

M. Zola vient de terminer la publication de *Nana* dans *le Voltaire.*

Il ajoute à l'envoi de ses dernières épreuves un billet de remerciement aux critiques; mais la politesse et l'ironie étant deux qualités peu familières au pontife du naturalisme, il est impossible de savoir par ce petit mot s'il raille ses confrères, ou s'il les remercie sérieusement.

Voici ce document *humain,* c'est-à-dire confus :

« Pendant la publication, plusieurs de mes confrères ont eu l'extrême bonté de me signaler, par la voie des journaux où ils écrivent, certaines erreurs de détail. J'ai fait un dossier, j'ai examiné ces erreurs, j'en ai corrigé quelques-unes, celles qui m'ont paru réelles et regrettables.

« Et je remercie mes confrères, le cœur troublé d'une émotion bien douce. Qu'on ose donc nous accuser encore de nous dévorer entre nous! Voilà d'excellents confrères qui, sans y être forcés, ont poussé le grand amour qu'ils me portent jusqu'à vouloir que mon œuvre soit parfaite. Ils m'ont lu avec une ferveur dont ma modestie a souffert, ils ont épluché les mots avec un souci de ma réputation qui m'a empli de gratitude. Dieu les bénisse! C'est à eux que je vais devoir de publier un livre soigné.

« Émile Zola. »

Quelques journaux ont déjà parié pour un épanchement vaniteux et sincère, et sont disposés à trouver dans ce post-scriptum du plus mauvais roman de M. Zola un symptôme aggravant de son état de fatigue intellectuelle.

Quant à moi, j'avoue mon embarras, et je ne sais si c'est par excès d'orgueil ou par excès d'esprit que ces lignes me paraissent insensées.

III.

On annonce d'ailleurs que *Nana* doit être prochainement transportée au théâtre. La spéculation de l'*Assommoir* ayant réussi, il est tout naturel qu'on veuille risquer une opération nouvelle.

Cette fois-ci d'ailleurs, au lieu des *delirium tremens,* on compte, comme moyen d'attraction, sur les frémissements de cette *croupe gonflée de vices,* comme dit l'auteur, qu'on laissera voir et probablement toucher.

Je serais désolé de nuire à un commerce qui n'a rien à démêler avec la littérature, et je ne prétends pas qu'on ne puisse risquer avec de grandes chances de succès des capitaux sur la fortune de *Nana* au théâtre, surtout si l'actrice y met de la complaisance; mais je puis certifier au moins que si le titre du roman paraît sur l'affiche, rien du roman ne paraîtra sur les planches.

Je mets au défi les plus subtils arrangeurs de nous reproduire les incidents principaux du livre. S'il s'agit de refaire une *Dame aux Camélias,* une *Manon Lescaut* expurgée, de substituer les épisodes au sujet, de construire un drame avec la bêtise des victimes de *Nana* et d'établir une amitié chaste entre *Nana* et *Satin,* que devient alors la fierté de l'École, l'heureuse alliance de l'intrépidité des principes et du succès?

Je crois avoir raconté ici même un tour des amis des jésuites. Ils publient sous des titres rutilants, injurieux pour le clergé : *A bas la calotte! A bas les curés!* de doucereux petits livres qui sont des apologies de la calotte. M. Zola ne prétend pas aller aussi loin; mais je le mets au défi de laisser voir au public une *Nana* bête, obscène, crue, bestiale comme celle de son livre.

Il sera obligé jésuitiquement de permettre qu'on lui donne un peu de cœur, un peu de sentiment, un soupçon de remords, d'attachement vrai. On a mis cet ingrédient nécessaire dans *l'Assommoir;* on sera forcé de doubler la dose dans *Nana,* s'il est vrai que *Nana* doive se pavaner sur les planches pour faire la réclame du livre.

La prostitution brutale n'est pas encore admise comme moyen scénique. Il n'y a guère que les Chinois et les Japonais pour admettre ce naturalisme en action.

IV.

M. Lorédan Larchey, auquel nous devons un excellent *Dictionnaire historique de l'argot,* met en vente un livre tout à la fois aussi original, aussi curieux, plus savant, plus difficile à faire. C'est un *Dictionnaire des noms* contenant la recherche étymologique de *vingt mille deux cents noms* relevés sur les Annuaires de Paris.

Les ressources d'un pareil dictionnaire pour l'histoire sont considérables. Genin l'appelait de tous ses vœux et déclarait qu'il serait un trésor pour la linguistique.

Ce vœu est comblé. M. Lorédan Larchey, du moins, a fait de son mieux pour le réaliser. Il ne prétend pas avoir fait une œuvre définitive, sans retouches possibles, sans corrections, sans améliorations. Il fait lui-même un appel à la critique, à l'examen, à cette collaboration universelle et précieuse qui augmente le mérite d'une initiative en la consacrant, et qui fortifie la gloire d'un chercheur, sans l'absorber.

Je n'ai pas qualité pour donner l'exemple d'un contrôle sérieusement sollicité; je veux me borner à citer quelques-uns des noms dont l'étymologie historique a de l'analogie ou forme contraste avec le caractère de celui qui le porte. L'École naturaliste fait des romans pour prouver la fatalité de la descendance. Elle pourrait s'aider de cette science et dé-

mêler les vertus, les mérites, les appétits des ancêtres ignorés, inconnus de ses héros actuels.

Je sais bien que quelquefois le nom embrouille un peu l'analyste.

Je prends, par exemple, le nom de M. Zola, et voici ce que je trouve dans le dictionnaire de M. Larchey :

Zola, gazon, et, par extension, terrain gazonné (*Zolla,* italien).

Eh bien, je ne doute pas que l'auteur de *Nana* ne proteste contre l'assimilation qu'on pourrait faire entre ses œuvres et son nom. Lui, un terrain gazonné ! un gazon ! quand, au contraire, il a la prétention de fouiller le sol, de mettre la boue au soleil !

Il est vrai que quelquefois les noms servent à désigner, par antiphrase, les objets et les êtres les moins conformes à leur sens littéral, et l'on sait que les Euménides ne sont pas précisément de bonnes déesses.

Le gazon des ancêtres de M. Zola n'était peut-être qu'un terrain pouilleux ou malsain.

Garibaldi, au contraire, est bien traduit par son nom. M. Lorédan Larchey établit que Garibaldi est la forme italienne du vieux nom germain Garibald, déformé en France et devenu Gairbald, Gerbald, puis Gerbaud.

L'*i* final de Garibaldi est celui du génitif latin qui indique la filiation, et Garibaldi signifie, à proprement parler, fils de Garibald.

L'auteur explique comment *bald* voulait dire hardi et comment *gar.* signifiait *javelot.* Garibaldi serait ainsi le *hardi javelot.*

Trouvez-moi un nom plus justement appliqué et qui ait moins de temps à chercher des armes doublement parlantes !

Gambetta veut dire petite jambe, d'après la langue d'oil. Les petites jambes ne sont pas les moins solides pour marcher longtemps et surtout pour monter. Il est vrai aussi que Gambet, en langue d'oil, signifie croc-en-jambe, ce qui pourrait devenir un nom de diplomate, et que Gambette était une béquille, qui sait ? la béquille de Sixte-Quint.

Hugo est un vieux nom germanique signifiant esprit, et Victor Hugo se traduit naturellement par victorieux esprit.

Mac-Mahon vient d'Écosse et veux dire fils de l'ours.

Veuillot est synonyme de vieux, à moins qu'il ne le soit de myope, car, dans le Berry, veuillot est un homme qui ne voit pas ou qui voit mal.

Je pourrais amuser le lecteur par d'autres citations. J'aime mieux le renvoyer au dictionnaire, dont la lecture, comme on le voit, a un attrait pour les ignorants, ce qui est un mérite bien rare pour un dictionnaire, pour un livre d'érudition.

V.

Le Livre! voilà un mot superbe et contre lequel ne prévaudra jamais, je l'espère, le mot théâtre.

C'est précisément sous ce titre *le Livre* que l'imprimerie Quantin commence une Revue bibliographique qui ne fait concurrence à rien d'actuel, qui comble une lacune, qui complète toutes les revues et que nous devons recommander, défendre de toutes nos forces, nous qui vivons par le livre et pour le livre.

Tous les mois la bibliographie ancienne, la bibliographie moderne et la bibliographie bibliographique offrent dans ce recueil, présentés par des écrivains compétents, tous les renseignements qui peuvent servir à connaître, à juger, à retrouver les livres anciens, les livres parus la veille et qui échappent à l'attention, en même temps que des notions précieuses sur les catalogues, les ventes prochaines ou immédiates.

Faut-il ajouter que, comme tout ce qui sort de l'imprimerie Quantin (modestie à part pour cette Revue), *le Livre* est imprimé avec une coquetterie magistrale ? J'aurai souvent occasion d'en parler ; car je n'oublierai jamais de le lire.

Louis Ulbach.

BULLETIN

Ernest Bersot. — M. Bersot vient de mourir. C'est une perte cruelle pour l'Université, pour les lettres, pour la France. Et cependant ce merveilleux écrivain, qui fut bien autre chose encore, était peu connu du grand public. Plus d'un apprendra en même temps son nom et sa mort. Il était si modeste et si fin ! Il aimait si peu le bruit, les façons voyantes, les allures de pensée et de style qui s'imposent grossièrement à l'attention ! — Toute sa vie est faite de travail, de dignité, de douceur, de sacrifices simplement accomplis. Professeur de philosophie, il refusa le serment après le coup d'État et fut forcé de donner sa démission. Bientôt il entra au *Journal des Débats.* Depuis neuf ans il dirigeait l'École normale ; avec quelle compétence, quel dévouement, quel libéralisme, quelle intelligence de la jeunesse, ceux-là le savent qui ont eu le bonheur de vivre sous son gouvernement. Il semblait fait exprès pour ces fonctions délicates ; il y excellait et s'y donnait tout entier, attentif aux éclosions, indulgent aux jeunes hardiesses. Même quand on avait quitté l'École, il ne vous oubliait point, il continuait de s'intéresser à vous, il vous soutenait au besoin dans les pas difficiles, et n'était point avare de ses billets, d'une si méchante écriture, mais d'un tour si gracieux. Je ne sais pas comment il faisait : mais, si nombreux que fussent ses obligés, il s'occupait de chacun d'eux comme s'il n'avait eu que lui à servir. Tous ses élèves l'aimaient, je crois, et plusieurs le vénéraient.

C'était un grand moraliste, et qui sera admiré comme il le mérite, quand le triage se fera parmi les gloires de ce siècle, un peu touffu et encombré. Il restera de lui des pages exquises par le bon sens aiguisé, la justesse, la grâce, quelquefois par une émotion délicate et contenue. Il était de la race de ces écrivains qui laissent un petit livre de forme accomplie, et plein de choses. On eût dit un des esprits charmants et si français du dernier siècle, encore affiné par le

sens critique qui est la marque de notre âge. Il a profondément connu les hommes, il les a beaucoup aimés, il en a enchanté quelques-uns. Je n'ai point rencontré de causeur qui lui fût comparable, ni qui laissât plus volontiers causer les autres. A chaque instant il lui venait d'aimables malices, relevées par son fin sourire quand il pouvait sourire encore : et il y a tâché presque jusqu'au bout. Personne assurément n'a eu plus d'esprit que M. Bersot.

Et personne n'a été meilleur. C'est de cela surtout que je veux me souvenir aujourd'hui. Sa clairvoyance de psychologue, loin de glacer, venait en aide à son grand cœur et lui permettait d'approprier exactement son affection au caractère et aux besoins de ses amis, même des plus humbles : si bien que chacun pouvait se croire une place à part dans son amitié, et l'avait en effet. On le lui rendait bien, — comme on pouvait, cela s'entend, mais tant qu'on pouvait. Il me plaît de croire que les sympathies ferventes dont il se sentait enveloppé, et qui se pressaient davantage autour de lui à mesure que sa fin approchait, ont quelque peu adouci les souffrances de ses dernières années. Il est mort d'un mal horrible, d'un cancer qui avait fini par lui ronger presque une moitié du visage. A ne voir les choses qu'avec des yeux humains, les rigueurs de la Providence — sur laquelle il avait écrit un beau traité, corrigé depuis par des pages poignantes dans leur sérénité — ne pouvaient tomber plus mal. Je ne vois pas ce qu'il avait à expier; et vraiment il n'avait pas besoin de l'épreuve de la douleur, et de cette douleur-là, pour être un saint : je veux dire un saint à la manière antique, moins la tension et l'effort apparent. Martyr, il l'a été, sans roideur et sans amertume. Il était parfaitement résigné, et certes c'est beaucoup dire. J'admire religieusement cette singulière force d'âme, fondée sur la seule raison et sur les espérances d'un spiritualisme ardent, étranger d'ailleurs à toute Église. Pas une plainte, pas une défaillance, pas un attendrissement sur soi, pas même une allusion au mal dont il mourait, sauf peut-être dans ses lettres, rarement et par quelques mots tranquilles. Il m'écrivait il y a trois mois : « Je viens de faire deux articles sur V. Cousin et la philosophie de notre temps... *Ce ne sont pas mes moments perdus, ce sont mes moments gagnés*. J'appelle cela mon manifeste. » Ses livres continueront de charmer les délicats : mais surtout sa vie restera en exemple à ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, et, quand ils seront malheureux, son souvenir leur sera un viatique.

JULES LEMAITRE.

L'ABBÉ DEBAIZE. — L'abbé Debaize est mort. Il a succombé aux fièvres paludéennes qui rendent le séjour du continent africain si dangereux pour les Européens. Les nombreux amis, ignorés de lui-même, qui l'avaient suivi de leurs vœux dans son expédition, avaient fini par partager sa confiance et par croire qu'il ne pouvait rien lui arriver de malheureux. Il avait tant d'entrain, ses lettres respiraient tellement la hardiesse et l'assurance, il avait fait preuve d'une si bonne tête dans l'organisation de sa caravane, d'une vigueur de corps et d'esprit si peu commune dans sa marche rapide vers l'intérieur, qu'on se laissait aller doucement à l'illusion que l'intrépide abbé était invulnérable aux maladies comme aux soucis et aux difficultés morales. Aussi la nouvelle de sa mort dans un pays d'où si peu reviennent sains et saufs a-t-elle causé une douloureuse surprise. L'abbé Debaize faisait honneur à l'habit qu'il portait, à la France son pays, aux amis qui avaient sollicité et obtenu pour lui un subside national. Nous espérons que le fruit des travaux qui lui ont coûté la vie n'aura pas été perdu, et que ses papiers se retrouveront dans la contrée barbare où il a, dit-on, expiré seul, abandonné de tous les siens.

ARVÈDE BARINE.

INSTITUT. — L'Académie des sciences morales et politiques avait à nommer un remplaçant à M. Louis Reybaud, membre de la section de morale. Celle-ci présentait en première ligne M. Ernest Havet, professeur au Collège de France et notre collaborateur, et ensuite MM. de Pressensé, Rondelet, Hippeau, Mercier et Nadault de Buffon. L'Académie a élu M. Havet par 24 voix; M. de Pressensé a eu 6 voix et M. Rondelet 2.

A l'Académie des beaux-arts, il a été donné lecture des lettres des candidats à la place d'académicien libre vacante par suite du décès de M. de Cardailhac.

Quatre candidats sont sur les rangs : MM. Chouquet, Duplessis, Du Sommerard et le duc d'Aumale.

M. Hermann Ligier, sous-préfet à Dôle, ce qui — pour la très grande rareté du fait — appelle déjà l'attention, vient d'être reçu docteur ès lettres par la Faculté de Dijon. Au cours d'une longue argumentation qui, pour le détail et la manière serrée dont elle a été conduite, sortait de l'habitude et de la moyenne en province, le président et les professeurs ont, pour la thèse française comme pour la thèse latine, constaté de sérieuses qualités d'esprit, de la finesse de critique et un style distingué. La Faculté tout entière a pris part à la soutenance.

La thèse latine avait pour sujet : *De Hypatia philosopha et Eclectismi alexandrini fine.*

La thèse française traitait *De la Politique dans Rabelais.*

Dans la thèse latine, M. Hermann Ligier a replacé la philosophe Hypatie dans son milieu. Il a tiré parti des rares textes que le philosophe chrétien Synésius, son disciple, Damascius et quelques autres nous ont laissés, pour mettre en lumière la figure de cette jeune fille singulière et distinguée qui tenait école, se mettait, comme autrefois Socrate, à la disposition de tous ceux que les choses philosophiques attiraient, et répondait à leur curiosité afin de les gagner à la doctrine néo-platonicienne.

Il a nettement marqué la différence qui la séparait des philosophes alexandrins, ses maîtres ou ses contemporains, à savoir son mysticisme modéré et son action tout à fait étrangère aux pratiques théurgiques. Enfin il a traité la question encore mystérieuse de sa mort violente, que les témoignages les plus autorisés attribuent au fanatisme chrétien. La thèse de M. Ligier est plus qu'un chapitre, un appendice de l'histoire de l'École d'Alexandrie; elle retrace toute

la dernière période de cette école, sa lutte contre les idées chrétiennes devenues religion officielle et affermissant leur triomphe par l'interdiction de tout enseignement dissident.

La Politique dans Rabelais passe en revue les principales idées de l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel* sur la royauté, la noblesse, le clergé, la justice, l'éducation qui doit former les citoyens, le peuple. M. Hermann Ligier s'est attaché, sous l'allégorie et le voile presque continuel de la plaisanterie, à retrouver — sans toutefois prêter à Rabelais les idées plus arrêtées de notre temps — ses tendances, ses vœux de réforme.

Il l'a replacé dans son temps et a montré qu'à côté des utopies de Thomas Morus, du pessimisme autoritaire de Machiavel, du radicalisme de La Boétie et du nonchaloir sceptique de Montaigne, Rabelais avait émis des idées positives, pratiques, pleines de ce bon sens du tiers état français et de sa foi au progrès. Il a dit avec finesse que si toutes ces idées n'étaient pas propres à Rabelais, s'il avait eu des prédécesseurs, nul ne leur avait donné une expression plus nette et ne les avait rendues plus populaires.

La Deutsche Rundschau, de Berlin, contient dans sa livraison de février un article intitulé : *La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale.* L'auteur, M. Heinrich Geffcken, s'y exprime nettement sur les combinaisons politiques que la situation actuelle de l'Europe indique à l'Allemagne. A peine dix-huit mois, dit M. Geffcken, se sont écoulés depuis la signature de la paix de Berlin, et il est déjà évident que cette paix n'a pas apporté la solution de la question d'Orient, mais qu'elle en a seulement marqué une étape..... Le traité de Berlin marque le premier partage de l'empire ottoman. Il est vrai qu'en ce qui touche les projets de la Russie pour violer ce traité en Europe, l'alliance austro-allemande leur a opposé une barrière si solide qu'on a pris à Saint-Pétersbourg le parti de faire à mauvais jeu bonne mine, et que les relations avec Vienne et Berlin sont rentrées, au moins extérieurement, dans une voie meilleure.

En revanche, la situation de l'Angleterre est devenue d'autant plus difficile dans les questions où elle ne peut pas compter sur l'appui de l'Autriche et de l'Allemagne.

Libre à lord Salisbury de saluer l'alliance austro-allemande comme une « bonne nouvelle de grande joie » ; mais quoique l'Autriche veille à Novi-Bazar sur Constantinople, elle s'échauffera aussi peu que l'Allemagne sur les réformes de la Turquie d'Asie, réformes qui, pour l'Angleterre, sont aussi importantes que dépourvues d'issue.

Cependant la Russie et l'Angleterre, si loin l'une de l'autre en Europe, se rapprochent de plus en plus rapidement en Asie, comme poussées par un destin inéluctable. Au commencement du XVIIIe siècle, la Russie était à 500 milles des frontières de l'Inde; à la fin du même siècle, elle était à 400; au commencement du XIXe, à 200; après 1850, à 80 milles; aujourd'hui, à quelques journées de marche. Les deux voisines vont-elles s'entendre pour travailler en commun à civiliser l'Asie centrale ou se préparent-elles en silence à une lutte qui fait prévoir les secousses les plus profondes et qui ne peut guère rester localisée et à l'état de duel?

M. Geffcken retrace ici l'histoire des progrès des deux nations dans l'Asie centrale, et il conclut en ces termes :

« Si l'Angleterre est convaincue que sa puissance en Asie ne peut être assurée que par une défaite décisive de la Russie, il faut qu'elle élargisse ses vues; le combat entre ces deux puissances ne peut être vidé qu'*en Asie et en Europe,* et ce n'est qu'en Europe que la Russie peut être abattue. Elle a toujours gagné, directement ou indirectement, à chaque conflit entre les puissances de l'Occident. Elle ne peut être attaquée efficacement que par ses frontières de l'ouest. L'Allemagne et l'Autriche n'ont, comme il a été dit, aucune raison de s'échauffer pour les intérêts de l'Angleterre en Asie; mais les choses changeraient de face si l'Angleterre s'obligeait non seulement à approuver la politique austro-allemande en Orient, mais à la soutenir activement; si, d'autre part, elle prenait l'engagement de s'opposer aux fantaisies de revanche qui peuvent prendre la France. De la mesure dans laquelle les hommes d'État anglais oseront envisager ces questions en face pourraient bien dépendre non pas seulement leur réputation, mais aussi, très réellement, l'avenir de l'empire britannique. »

Un nouveau recueil scientifico-littéraire vient de se fonder à Heilbronn sous la direction des docteurs Behaghel et Neumann. Titre : *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* (*feuille littéraire de philologie germanique et romane*). Le numéro que nous avons sous les yeux justifie ce titre, car il y est question d'ouvrages en italien, en espagnol, en français, en allemand, dans des articles semi-littéraires, semi-philologiques.

Il s'est fondé à Vienne une Société pour l'étude de l'histoire du protestantisme en Autriche. Ses travaux paraîtront dans un recueil trimestriel.

Les cours ouverts à Cambridge pour les femmes comprennent, entre autres sujets, le calcul différentiel, la jurisprudence, la psychologie avancée (?), la rhétorique d'Aristote, la philosophie politique. On travaille activement à construire des salles de lecture, un laboratoire, etc., à l'usage des étudiantes.

PUBLICATIONS ANNONCÉES. — M. Maurice Vernes fera paraître prochainement un volume de *Mélanges de critique religieuse.* Il prépare également un *Manuel de l'histoire des religions,* traduit du hollandais d'après le docteur Tiele, professeur d'histoire des religions à l'université de Leyde.

— On annonce la prochaine publication, aux frais du duc de La Trémoille et sous la direction de M. Sandres, de lettres inédites de la princesse des Ursins.

TRADUCTIONS NOUVELLES. — Les *Études contemporaines* de M. de Pressensé ont été traduites en Anglais. L'*Athenæum* (de Londres) déclare que presque tous les essais contenus dans ce volume sont « excellents ».

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [218]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 33 14 FÉVRIER 1880.

MÉMOIRES DE MADAME DE RÉMUSAT (1)

Les projets de divorce de Napoléon Ier

(1807-1808).

J'ai cru devoir faire un chapitre à part de ce qui se passa à Fontainebleau à cette époque, relativement au divorce. Quoique l'empereur, depuis quelques années, ne rappelât à sa femme ce projet que dans les moments où il avait quelque querelle avec elle, et que ces occasions fussent rares à cause de l'adresse et de la condescendance de l'impératrice, cependant il est très vraisemblable qu'il roulait toujours dans sa tête au moins quelque plan vague d'en venir un jour à un pareil éclat. La mort du fils aîné de Louis l'avait frappé; ses victoires, en accroissant sa puissance, étendaient ses idées de grandeur, et sa politique comme sa vanité trouvaient leur compte dans une alliance avec quelque souverain de l'Europe. Le bruit avait d'abord couru que Napoléon jetterait les yeux sur la fille du roi de Saxe; mais cette princesse ne lui aurait point apporté des liens de parenté qui eussent ajouté à son autorité continentale. Le roi de Saxe ne régnait plus que parce que la France l'y avait autorisé. D'ailleurs sa fille avait alors au moins trente ans et n'était nullement belle. Bonaparte, au retour de Tilsit, en parla à sa femme de manière à la rassurer complètement. Les conférences de Tilsit exaltèrent assez justement l'orgueil de Napoléon : l'engouement dont le jeune czar fut saisi pour lui, l'assentiment qu'il donna à quelques-uns de ses projets, particulièrement au démembrement du royaume d'Espagne, sa complaisance à l'égard des volontés de son nouvel allié, tout put contribuer à faire naître dans l'esprit de celui-ci certains projets relatifs à une alliance plus intime. Il s'en ouvrit sans doute à M. de Talleyrand, mais je ne crois point qu'on en glissa la moindre chose au czar; et tout cela demeura encore remis à un avenir plus ou moins éloigné, selon les circonstances.

L'empereur revint en France. En se rapprochant de sa femme, il retrouva près d'elle cette sorte d'attachement qu'elle lui inspirait réellement et qui le gênait bien quelquefois en le rendant accessible à un certain malaise quand il l'avait fortement affligée.

Une fois, en causant avec elle des différends du roi de Hollande avec sa femme, de la mort du jeune Napoléon et de la santé délicate du seul garçon qui leur restât, il l'entretint de la nécessité où peut-être, un jour, il pourrait se trouver de prendre une femme qui lui donnât des enfants. Il montra quelque émotion en développant un pareil sujet et il ajouta : « Si pareille chose arrivait, Joséphine, alors ce serait à toi de m'aider à un tel sacrifice. Je compterais sur ton amitié pour me sauver de tout l'odieux de cette rupture forcée. Tu prendrais l'initiative, n'est-ce pas? et, entrant dans ma position, tu aurais le courage de décider toi-même de ta retraite?» L'impératrice connaissait trop bien le caractère de son époux pour lui faciliter d'avance, par une parole imprudente, une démarche qu'elle repoussait autant qu'elle le pouvait. Aussi, dans cet entretien, loin de lui donner l'espérance qu'elle contribuerait à affaiblir par sa conduite l'effet d'un pareil éclat, elle l'assura qu'elle obéirait à ses ordres, mais que jamais elle n'en préviendrait aucun. Elle fit cette réponse même avec un ton calme et assez digne qu'elle savait fort bien prendre vis-à-vis de Bonaparte, et qui n'était pas sans effet.

« Sire, lui dit-elle (car il est à remarquer que, depuis qu'il régnait, même dans le tête-à-tête elle s'était accoutumée à lui parler avec des formes presque toujours cérémonieuses),

(1) Ce chapitre est extrait du 3e volume des *Mémoires de Mme de Rémusat*, publiés par son petit-fils, M. Paul de Rémusat, sénateur. Ce volume, qui complètera la publication de l'ouvrage, paraîtra le 20 février prochain à la librairie Calmann Lévy.

vous êtes le maître et vous déciderez de mon sort. Quand vous m'ordonnerez de quitter les Tuileries, j'obéirai à l'instant, mais c'est bien le moins que vous l'ordonniez d'une manière positive. Je suis votre femme, j'ai été couronnée par vous en présence du pape; de tels honneurs valent bien qu'on ne les quitte pas volontairement. Si vous divorcez, la France entière saura que c'est vous qui me chassez, et elle n'ignorera ni mon obéissance ni ma profonde douleur. » Cette manière de répondre, qui fut toujours la même, ne blessa point l'empereur et parut même quelquefois l'émouvoir, car, en revenant, en diverses occasions, sur ce sujet, il laissait assez souvent échapper des larmes et paraissait réellement agité par des passions contraires.

Mme Bonaparte, qui se rendait si bien maîtresse d'elle-même devant lui, en me racontant tout ceci se livrait à une extrême inquiétude. Quelquefois elle pleurait amèrement; dans d'autres moments, elle se récriait sur l'ingratitude d'un pareil abandon. Elle rappelait que, lorsqu'elle avait épousé Bonaparte, il s'était cru fort honoré de son alliance, et qu'il était odieux de la repousser de son élévation quand elle avait consenti à partager sa mauvaise fortune. Il lui arrivait même de s'exalter l'imagination au point de laisser échapper des inquiétudes sur son existence personnelle. «Je ne lui cèderai jamais, disait-elle; je me conduirai certainement comme sa victime; mais, si j'arrive à le trop gêner, qui sait ce dont il est capable et s'il résisterait au besoin de se défaire de moi? » Quand elle proférait de semblables paroles, je faisais mille efforts pour calmer son imagination ébranlée, qui sans doute l'entraînait trop loin. Quelque opinion que j'aie sur la facilité avec laquelle Bonaparte savait se déterminer aux nécessités politiques, je ne crois nullement qu'il fût capable de concevoir et d'exécuter les noirs calculs dont elle le soupçonnait alors. Mais il avait agi de manière, dans diverses occasions, et surtout parlé souvent dans des termes tels, qu'il donnait le droit à l'exaltation d'un profond mécontentement de concevoir de semblables soupçons, et, quoique j'atteste bien solennellement que, dans ma conscience intime, je ne pense point qu'il eût abordé jamais ce moyen de sortir d'embarras, cependant ma seule réponse aux vives inquiétudes de l'impératrice ne pouvait être que celle-ci : « Madame, soyez sûre qu'il n'est pas capable d'aller jusque-là. »

Je m'étonnais, à part moi, qu'une femme tellement désenchantée sur son époux, dévorée d'un sinistre soupçon, détachée alors de toute affection, assez indifférente à la gloire, pût tenir si fortement aux jouissances d'une royauté si précaire. Mais, voyant que rien n'arriverait à l'en dégoûter, je me contentais, comme par le passé, de l'engager à garder un profond silence et à demeurer avec l'empereur dans son attitude calme, attristée, mais déterminée, qui, en effet, était le seul moyen d'écarter ou de retarder l'orage. Il savait que sa femme était généralement aimée; tous les jours, l'opinion publique se séparait davantage de lui, et il craignait de la froisser encore. L'impératrice, quand elle confiait à sa fille ses peines, comme je l'ai déjà dit, ne trouvait pas une personne très disposée à la comprendre. Depuis la perte de son enfant, les souffrances de la vanité lui causaient encore plus de surprise, et presque toujours sa seule réponse à sa mère était celle-ci : « Comment peut-on regretter un trône? » Mme de La Rochefoucauld, à qui Mme Bonaparte s'ouvrait aussi, était, comme je l'ai dit, un peu légère, et glissait le plus qu'elle pouvait sur tout. C'était donc moi qui portais habituellement le poids de ses confidences. L'empereur s'en doutait et, à cette époque, ne m'en sut point mauvais gré. Je sais même qu'il a dit à M. de Talleyrand : « Il faut convenir que l'impératrice est bien conseillée. » Quand ses passions en donnaient le temps à son esprit, il jugeait sainement même certaines conduites qui le gênaient (1), pourvu qu'elles ne le

(1) Mon père a souvent cité cette réflexion et plusieurs analogues qui se trouvent dans ces Mémoires, pour prouver qu'il était plus possible qu'on ne l'a dit de résister utilement à l'empereur et que celui-ci était capable de supporter parfois la contradiction. L'impossibilité de l'arrêter dans ses projets ou même de le faire hésiter est le meilleur argument de ses serviteurs pour expliquer ou excuser leur docilité. Il est probable pourtant qu'une résistance plus fréquente eût agi sur lui et qu'il pouvait la comprendre et l'accepter dans certains moments. La difficulté était sans doute de discerner ces moments et de ménager, sinon sa colère, du moins sa vanité. Mon père tenait de ceux qui avaient souvent causé avec lui qu'on y pouvait réussir et que ceux qui le flattaient dans le tête-à-tête étaient impardonnables. Son esprit, en général pénétrant et juste, le forçait à s'incliner, en passant tout au moins, devant la vérité. Il avait même une certaine impartialité dont il aimait à faire parade. J'en connais deux exemples qui méritent d'être imprimés. Le premier se rapporte à une conversation tenue entre l'empereur et le fils de Mme de Staël, précisément à ce retour d'Italie, le 28 décembre 1807. Bourrienne, dans ses Mémoires, paraît en avoir raconté exactement les principaux traits. C'est en sortant de cet entretien que l'empereur disait : « Comment la famille de Necker peut-elle être pour les Bourbons, dont le premier devoir serait de la faire pendre si jamais ils revenaient en France? » Voici ce que mon père savait très directement de cette entrevue : « Auguste de Staël m'a raconté qu'une fois, après un exil de sa mère, il avait été obligé de recourir à l'empereur lui-même pour la réclamation d'une somme de deux millions, je crois, que Necker avait laissée au trésor public en se retirant, comme garantie de sa gestion. Auguste avait de la justesse et de la facilité, un sentiment moral très élevé, une parfaite rectitude d'intentions et de principes, et, quoique fort jeune, il n'hésita pas à s'acquitter, par la volonté de sa mère, d'une commission assez difficile. Il vit donc l'empereur, lui expliqua son affaire, fut écouté avec attention et même avec une certaine bienveillance, quoique, au fond, la demande n'ait jamais été accueillie sous le règne de l'empereur. Quand il eut fini, et comme il allait prendre congé : « Et vous, jeune homme, lui « dit Napoléon, que faites-vous? A quoi vous destinez-vous? Il faut « être quelque chose en ce monde. Quels sont vos projets? — Sire, « je ne puis rien être en France. Je ne saurais servir un gouverne- « ment qui persécute ma mère. — C'est juste... Mais, alors, comme « par votre naissance vous pouvez être quelque chose hors de « France, il faut aller en Angleterre, car, voyez-vous, il n'y a que « deux nations, la France et l'Angleterre. Le reste n'est rien. » Cette parole était, selon Auguste de Staël, ce qui l'avait le plus frappé dans la conversation de l'empereur. » Il est certain que c'était une grande preuve de liberté d'esprit que ce haut rang parmi les nations donné par l'empereur à l'Angleterre, avec laquelle il ne pouvait pas vivre en paix et qu'il faisait outrager chaque jour par ses orateurs et ses journaux. Voici le second exemple d'impartialité : « Après la campagne de Torres-Vedras, racontait mon père, le général Foy fut chargé par ses principaux camarades de l'armée de Portugal de tâcher, en retournant en France, de voir l'empereur, de lui faire connaître le véritable état des choses et enfin de lui expliquer qu'il fallait un autre général que Masséna, l'âge et de fâcheuses habitudes ayant

gênassent qu'un peu; et, dans le fond, il avait le sentiment intime qu'il surmonterait, quand il le voudrait, les légers obstacles qu'on lui opposait. Il permettait qu'on jouât son jeu quand il apercevait qu'en dernier ressort il n'en gagnerait pas moins la partie.

Cependant on partit pour Fontainebleau. Les fêtes, la présence des princes étrangers et encore plus le drame que Bonaparte préparait pour l'Espagne, firent naître des distractions qui ne lui permirent point de revenir sur un tel sujet, et d'abord tout s'y passa assez paisiblement. Ma liaison avec M. de Talleyrand se fortifiait, et l'impératrice s'en réjouissait parce qu'elle en espérait, dans l'occasion, quelque chose d'utile, ou du moins de commode pour elle. J'ai dit qu'alors il y avait quelque peu d'intrigue entre les souverains du duché de Berg et le ministre de la police, Fouché. Mme Murat parvenait toujours à brouiller qui se rapprochait d'elle avec l'impératrice et n'épargnait pour cela ni les rapports ni même l'intrigue. M. de Talleyrand et M. Fouché étaient un peu en défiance et en jalousie l'un de l'autre, et dans ce moment la grande importance du premier faisait ombrage à tous.

Quinze jours ou trois semaines avant la fin du voyage de Fontainebleau, on vit arriver un matin le ministre de la police. Il demeura longtemps dans le cabinet de l'empereur, et, après, il fut invité à dîner avec lui, ce qui n'arrivait pas à beaucoup de gens. Pendant le dîner, Bonaparte montra une grande gaieté. Je ne sais plus quel genre de divertissement occupa la soirée. Vers minuit, tout le monde venait de se retirer dans le château; tout à coup un valet de chambre de l'impératrice vint frapper à ma porte; ma femme de chambre lui disant que je venais de me mettre au lit, mais que M. de Rémusat n'avait point encore quitté mon appartement, cet homme répondit que je ne devais point me relever, mais que l'impératrice engageait mon mari à descendre chez elle. Il s'y rendit sur-le-champ; il la trouva échevelée, à demi déshabillée, et avec un visage renversé. Elle renvoya ses femmes, et, s'écriant qu'elle était perdue, elle remit dans les mains de mon mari une longue lettre sur très grand papier, qui était signée de Fouché lui-même. Dans cette lettre, il commençait par protester de son ancien dévouement pour elle et l'assurait que c'était même par suite de ce sentiment qu'il osait lui faire envisager sa position et celle de l'empereur. Il le lui représentait puissant, au comble de la gloire, maître souverain de la France, mais redevable à cette même France de son présent et de l'avenir, qu'elle lui avait confié. « Il ne faut pas se le dissimuler, madame, disait-il, l'avenir politique de la France est compromis par la privation d'un héritier de l'empereur. Comme ministre de la police, je suis à portée de connaître l'opinion publique, et je sais qu'on s'inquiète sur la succession d'un tel empire. Représentez-vous quel degré de force aurait aujourd'hui le trône de S. M., s'il était appuyé sur l'existence d'un fils! » Cet avantage était longuement et habilement développé, et, en effet, il pouvait l'être. Fouché, ensuite, parlait de l'opposition que la tendresse conjugale apportait chez l'empereur à sa politique; il prévoyait qu'il ne se déciderait jamais à prescrire un si douloureux sacrifice; il osait donc conseiller à madame Bonaparte de faire elle-même un courageux effort, de se résigner à s'immoler à la France; et il faisait un tableau très pathétique de l'éclat qu'une action pareille jetterait sur elle, et alors, et dans l'avenir. Enfin cette lettre était terminée par l'assurance positive que l'empereur ignorait cette démarche; on croyait même qu'elle lui déplairait, et l'impératrice était sollicitée de l'envelopper du plus profond secret.

On peut facilement supposer toutes les phrases plus ou moins oratoires qui ornaient cette lettre, qui paraissait avoir été écrite avec soin et réflexion.

La première pensée de M. de Rémusat fut que Fouché n'avait tenté un tel essai que de concert avec l'empereur. Il se garda de communiquer cette idée à l'impératrice, qui s'efforçait visiblement de repousser le soupçon qui la pressait. Mais ses larmes et son agitation prouvaient qu'elle n'osait pas, au moins, compter sur l'empereur dans cette occasion : « Que ferai-je? s'écriait-elle; comment conjurer cet orage? — Madame, lui dit M. de Rémusat, je vous conseille fort d'aller à cet instant même chez l'empereur, s'il n'est pas couché, ou d'y entrer demain de fort bonne heure. Songez qu'il ne faut pas que vous ayez eu l'air de consulter personne. Faites-lui lire cette lettre, observez-le, si vous pouvez; mais, quoi qu'il en soit, montrez-vous irritée de ce conseil détourné et déclarez-lui de nouveau que vous n'obéirez qu'à un ordre positif qu'il prononcera lui-même. » L'impératrice adopta cet avis; elle pria mon mari de raconter tout cela à M. de Talleyrand et de lui rendre ce qu'il en dirait, et, comme il était tard, elle remit au lendemain matin sa conversation avec l'empereur.

Quand elle lui montra la lettre, il affecta une extrême colère. Il assura qu'il ignorait en effet cette démarche, que Fouché avait eu dans cette occasion un zèle mal entendu; que, s'il n'était parti pour Paris, il l'aurait fortement tancé, qu'au reste il le punirait si elle le désirait et que même il irait jusqu'à

---

rendu cet illustre guerrier inférieur à un tel commandement. C'était le maréchal Soult que l'armée eût souhaité pour général. Foy avait les sentiments et la situation que décrit très bien Marmont dans ses Mémoires. Il n'avait dû qu'à l'amitié de celui-ci, qui lui donna asile dans son camp, d'échapper à quelque mauvaise affaire lors du procès de Moreau. Il n'aimait pas l'empereur et ne le connaissait pas; il n'en était ni aimé ni connu. L'empereur le reçut cependant. Foy s'acquitta de sa commission, lui fit son récit, ses réflexions; l'empereur l'écouta, l'interrogea, lui parla. A propos de Masséna et de Soult, il passa ses maréchaux en revue, les jugea avec liberté et abandon, comme s'il eût parlé à son intime confident. Ses jugements étaient ceux que l'on connaît. Les uns n'étaient pas sûrs, les autres étaient des *bêtes;* je ne voudrais pas entrer dans le détail, craignant de me tromper. Une fois, et sans préparation, il dit : « Ah çà! dites-moi, « mes soldats se battent-ils? — Mais, sire, comment?... Sans doute... « — Oui, oui, enfin, ont-ils peur des soldats anglais? — Sire, ils les « estiment, mais ils n'en ont pas peur. — Ah! c'est que les Anglais les « ont toujours battus... Crécy, Azincourt, Marlborough... — Il me « semble pourtant, sire, que la bataille de Fontenoy... — Ah! la « bataille de Fontenoy!... Aussi est-ce une journée qui a fait vivre la « monarchie quarante ans de plus qu'elle ne l'aurait dû. » L'entretien dura trois heures. Foy se le rappelait avec enchantement, et depuis ce jour-là, ajoutait-il, je n'ai pas plus aimé l'empire, mais j'ai admiré passionnément l'empereur. »

(Note de M. Paul de Rémusat.)

lui ôter sa place de ministre de la police, pour peu qu'elle exigeât cette réparation. Il accompagna cette déclaration de beaucoup de caresses; mais toute sa manière ne rassura point l'impératrice, qui me raconta, dans la journée, qu'elle l'avait trouvé gêné dans cette explication.

Cependant mon mari et moi, en nous communiquant nos réflexions, nous voyions très clairement que Fouché avait été lancé par un ordre supérieur dans une telle entreprise, et nous nous disions que, si l'empereur pensait sérieusement au divorce, il n'était guère vraisemblable que nous trouvassions M. de Talleyrand opposé à ce coup d'État. Quelle fut notre surprise de voir que dans ce moment il en fut autrement! M. de Talleyrand nous écouta très attentivement, comme un homme qui ne savait rien de tout ce qui s'était passé. Il trouva la lettre de Fouché inconvenante et ridicule; il ajouta que l'idée du divorce ne lui paraissait bonne à rien; il abonda dans mon sens; il opina pour que l'impératrice répondît au ministre de la police, de très haut, « qu'il ne devait point se mêler d'une pareille affaire et que, si jamais elle se traitait, ce serait sans intermédiaire ». L'impératrice fut enchantée de ce conseil; elle fit avec moi une réponse sèche et digne. M. de Talleyrand la lut, l'approuva, nous engagea à la faire voir à l'empereur, qui, disait-il, n'oserait point la désapprouver. C'est, en effet, ce qui arriva, et Bonaparte, point déterminé encore, continua de jouer le même rôle, de montrer une colère toujours croissante, d'éclater en menaces si violentes, de si bien répéter à sa femme qu'il déplacerait le ministre de la police si elle le souhaitait, que celle-ci, peu à peu tranquillisée et abusée de nouveau, et cessant d'en vouloir à celui-ci, qu'elle ne craignait plus, refusa la réparation qui lui était offerte répondant à son mari qu'il ne fallait point qu'il se privât d'un homme qui était utile, et qu'il suffirait de le gronder fortement. Fouché revint à Fontainebleau quelques jours après. En présence de Mme Bonaparte, son époux eut soin de le traiter un peu sèchement; mais le ministre n'en parut nullement gêné, ce qui me confirma de plus en plus dans l'idée qu'il était soutenu. Il répéta de nouveau à l'impératrice tout ce qu'il avait écrit; l'empereur raconta à sa femme qu'il lui disait la même chose : « C'est un excès de zèle, disait-il; il ne faut pas lui en savoir mauvais gré, au fond. Il suffit que nous soyons déterminés à répousser ses avis et que tu croies bien que je ne pourrais vivre sans toi (1). » Et ces mêmes paroles, Bonaparte les répétait à sa femme, et le jour et la nuit. Il revenait à elle bien plus que par le passé, par de fréquentes visites nocturnes. Il était réellement agité, il la pressait dans ses bras, il pleurait, il lui jurait la tendresse la plus vive, et, dans ces scènes jouées d'abord, je crois, avec intention, il s'animait peu à peu involontairement et finissait par s'émouvoir et s'attendrir de bonne foi.

Cependant je recevais la confidence de toutes ses paroles; je les rapportais à M. de Talleyrand, qui dictait toujours la conduite qu'il fallait tenir. Tous ces conseils tendaient à éloigner le divorce, et il dirigea très bien Mme Bonaparte.

Je ne pouvais m'empêcher de lui témoigner un peu d'étonnement de le voir s'opposer à un projet au fait assez politique, et prendre ainsi les intérêts d'une affaire purement de ménage. Il me répondait qu'elle n'était pas tant *de ménage* que je le croyais bien. « Il n'y a personne, me disait-il, qui dans ce palais ne doive désirer que cette femme demeure auprès de Bonaparte. Elle est douce, bonne; elle sait l'art de le calmer; elle entre assez dans les positions de chacun. Elle nous est un refuge en mille occasions. Si nous voyons arriver ici une princesse, vous verrez l'empereur rompre avec toute la cour, et nous serons tous écrasés. » En me donnant cette raison, M. de Talleyrand parvenait à me persuader qu'il était de bonne foi; et cependant il ne me parlait point sincèrement et ne me découvrait point tout son secret. Et, tout en répétant qu'il fallait s'entendre pour échapper au divorce, il me demandait souvent ce que je deviendrais si par hasard l'empereur divorçait. Je lui répondais que, sans balancer un moment, je suivrais le sort de mon impératrice. « Mais, me disait-il, l'aimez-vous donc assez pour cela? — Sans doute, reprenais-je, je lui suis attachée; cependant, comme je la connais bien, que je la sais légère et assez peu susceptible d'une affection soutenue, ce ne serait pas tant l'attrait de mon cœur que je suivrais dans cette occasion que la convenance. Je suis arrivée à cette cour-ci par Mme Bonaparte; j'ai toujours passé aux yeux de tout le monde pour son amie intime; j'en ai eu les charges et les confidences, et, quoiqu'elle ait été bien souvent trop préoccupée de sa situation pour s'amuser à m'aimer, quoiqu'elle m'ait quittée et reprise selon que cela lui était commode, le public, qui ne peut pas entrer dans les secrets de nos relations et à qui je ne les confierai point, s'étonnerait, j'en suis sûre, si je ne partageais point son exil. — Mais, disait encore M. de Talleyrand, ce serait vous mettre gratuitement dans une position désagréable pour vous et votre mari, vous séparer peut-être, vous jeter dans mille petits embarras dont assurément elle ne vous payerait point. — Je la connais aussi bien que vous, disais-je encore; elle est mobile et même un peu changeante. Je prévois qu'en pareil cas elle commencerait par me savoir gré de mon dévouement, qu'elle s'y accoutumerait bientôt et qu'elle finirait par n'y plus penser du tout. Mais son caractère ne m'empêchera pas de suivre le mien, et je ferai ce qui me paraîtra de mon devoir sans attendre la moindre récompense. » En effet, en causant, à cette époque, de cette chance de divorce, je m'engageai auprès de l'impératrice à quitter la cour si jamais elle la quittait. Elle parut fort touchée de cette déclaration, que je lui fis avec les larmes aux yeux et vraiment émue. Assurément elle aurait dû se défendre des

(1) L'empereur écrivait à Fouché, de Fontainebleau, le 5 novembre 1807, la lettre suivante, qui se rapporte à cet incident : « Monsieur Fouché, depuis quinze jours il me revient de votre part des folies; il est temps enfin que vous y mettiez un terme et que vous cessiez de vous mêler, directement ou indirectement, d'une chose qui ne saurait vous regarder d'aucune manière; telle est ma volonté. »

(Note de M. P. de R.)

soupçons que plus tard elle conçut encore contre moi et dont je rendrai compte en temps et lieu (1).

Je ne mettais qu'une restriction à la promesse que je faisais. « Je ne serai point dame du palais d'une autre impéra-

(1) L'auteur indique dans ce passage, et dans un autre, que plus tard, à l'occasion du divorce, l'impératrice conçut quelque injuste défiance. Je n'ai absolument aucune donnée sur ce fait, qui eut apparemment quelque importance. On n'en doit que plus regretter que l'auteur n'ait pu pousser cet ouvrage au moins jusqu'à l'époque du divorce de l'empereur. Ces scènes, avant-courrières du dénouement, semblent bien faire connaître le mélange de ruse et d'entraînement, d'émotion et de comédie, de faiblesse et de volonté qu'il porta dans tant d'affaires, mais dans aucune autant que dans sa rupture avec la seule personne peut-être qu'il ait aimée. Il aurait été intéressant de lire ce dénouement raconté par celle qui avait eu tant d'occasions d'observer les personnages du drame. Quant à celle-ci, elle garda une constante fidélité à l'impératrice, et, à l'époque du divorce, elle n'eut pas l'ombre d'une hésitation sur ce qu'elle avait à faire, c'est-à-dire à quitter la cour, quoique la reine Hortense elle-même l'engageât fort à réfléchir avant de se décider. Voici la lettre par laquelle elle annonçait sa résolution à mon grand-père, qui avait accompagné l'empereur à Trianon : « La Malmaison. Décembre 1809. — J'avais espéré un moment, mon ami, que tu accompagnerais l'empereur hier, et que je te verrais. Indépendamment du plaisir de te voir, je voulais causer avec toi. J'espère qu'il y aura ici quelque occasion pour Trianon aujourd'hui, et je vais tenir ma lettre prête. J'ai été reçue ici avec une véritable affection; on y est bien triste, comme tu peux le supposer. L'impératrice, qui n'a plus besoin d'efforts, est très abattue; elle pleure sans cesse et fait réellement mal à voir. Ses enfants sont pleins de courage; le vice-roi est gai; il la soutient de son mieux; ils lui sont d'un grand secours.

« Hier, j'ai eu une conversation avec la reine (de Hollande), que je te raconterai le plus succinctement que je pourrai : « L'impératrice, « m'a-t-elle dit, a été vivement touchée de l'empressement que vous « lui avez témoigné à partager son sort; moi, je ne m'en étonne pas. « Mais, ensuite, par amitié pour vous, je vous engage à réfléchir en- « core. Votre mari placé près de l'empereur, tous vos instincts ne doi « vent-ils pas être de ce côté? Votre position ne sera-t-elle pas souvent « fausse ou embarrassante? Pouvez-vous vous permettre de renoncer « aux avantages attachés au service d'une impératrice régnante et « jeune? Songez-y bien; je vous donne un conseil d'amie, et vous devez « y réfléchir. » Je l'ai beaucoup remerciée. Je lui ai répondu que je ne voyais, pour moi seule, nul inconvénient à prendre ce parti; qu'il me paraissait le seul convenable pour moi; que, si l'impératrice voyait des difficultés à garder près d'elle la femme d'un homme attaché à l'empereur, alors je me retirerais, mais que sans cela je préférais de beaucoup rester avec elle; que je pensais bien qu'il y aurait quelques avantages pour les personnes attachées à la grande cour, mais que cette perte était fort compensée pour moi par l'idée de remplir un devoir et de soigner l'impératrice dans le cas où elle mettrait quelque prix à mes soins; qu'enfin je ne pensais pas que l'empereur pût être mécontent de ma conduite, etc., etc. « Il n'y a, madame, lui « ai-je dit encore, qu'une seule considération qui pourrait me porter « un moment à regretter ma démarche. Je vais vous la dire bien fran- « chement. Il est impossible qu'il n'y ait pas dans l'intérieur de cette « petite cour-ci quelque indiscrétion de commise, quelque petit bavar- « dage, je ne sais quel propos qui, redit à l'empereur, pourra amener « un moment de mécontentement. L'impératrice, toute bonne qu'elle « est, quelquefois est défiante; je ne sais si la preuve de dévouement « que je lui donne à présent me mettra complètement à l'abri d'un « soupçon passager qui m'affligerait beaucoup. Je vous avoue que s'il « arrivait, une fois, qu'on soupçonnât mon mari ou moi d'avoir commis « d'un côté ou de l'autre une indiscrétion, je quitterais sur-le-champ « l'impératrice. » La reine m'a répondu que j'avais raison, qu'elle espérait que sa mère serait prudente. Elle m'a embrassée, m'a dit qu'elle savait que l'impératrice désirait, au fond, me garder près d'elle. Il n'en faut guère plus, de l'humeur dont tu me connais, pour me décider. Vois cependant, mon ami, ce que tu penses. Je sais bien que ma position sera souvent embarrassante; mais enfin, avec de la prudence et du véritable attachement, ne peut-on pas tout arranger? Mme de La Rochefoucauld me paraît vouloir quitter. Elle en a même déjà dit, je crois, quelque chose à l'empereur. Mais la situation est différente. Elle rendra les mêmes soins à l'impératrice, mais sans titre ni fonction. Dans sa position, cela peut lui convenir; mais je trouve que je dois agir autrement, et vraiment, plus je m'interroge, plus je sens que ma place est ici. Combine tout cela, réfléchis et puis décide. Au reste, nous avons du temps, puisqu'on nous donne jusqu'au premier janvier.

« Il faudrait bien du bonheur pour que cette habitation fût gaie dans cette saison : il fait un vent abominable, et toujours de la pluie. Cela n'a pas empêché qu'il n'y eût ici un monde énorme toute la journée. Chaque visite renouvelle ses larmes. Cependant il n'y a pas de mal que toutes ses impressions se renouvellent ainsi coup sur coup; le repos viendra après. Je crois que je resterai à la Malmaison jusqu'à samedi; je voudrais bien que tu revinsses aussi à cette époque, car il faudrait se revoir et être un peu ensemble. — Ce mardi matin (19 décembre 1809). Je n'ai pu trouver ce matin une occasion d'envoyer ma lettre; j'espère qu'il y en aura ce soir. L'impératrice a passé une matinée déplorable. Elle reçoit des visites qui renouvellent sa douleur, et puis, chaque fois qu'il arrive quelque chose de l'empereur, elle est dans des états terribles. Il faudrait trouver moyen d'engager l'empereur, soit par le grand maréchal, soit par le prince de Neuchâtel, à modérer les expressions de ses regrets et de son affliction quand il lui écrit, car, lorsqu'il lui témoigne ainsi d'une manière trop vive sa tristesse, elle tombe dans un vrai désespoir, et alors réellement sa tête semble s'égarer. Je la soigne de mon mieux; elle me fait un mal affreux. Elle est douce, souffrante, affectueuse, enfin tout ce qu'il faut pour déchirer le cœur. En l'attendrissant, l'empereur augmente cet état. Au milieu de tout cela, il ne lui échappe pas un mot de trop, pas une plainte aigre; elle est réellement douce comme un ange. Je l'ai fait promener ce matin, je voulais essayer de fatiguer son corps pour reposer son esprit. Elle se laissait faire; je lui parlais, je la questionnais, je l'agitais en tous sens; elle se prêtait à tout, comprenait mon intention et semblait m'en savoir gré au milieu de ses larmes. Au bout d'une heure, je t'avoue que je m'étais fait un tel effort que je m'étais presque sentie défaillir, et je me suis trouvée un moment presque aussi faible qu'elle. « Il me semble quelquefois, me disait-elle, que je suis morte, « et qu'il ne me reste qu'une sorte de faculté vague de sentir que je ne « suis plus. » Tâche, si tu peux, de faire savoir à l'empereur qu'il doit lui écrire de manière à l'encourager, et pas le soir, parce que cela lui donne des nuits affreuses. Elle ne sait comment supporter ses regrets; sans doute elle supporterait encore moins sa froideur, mais il y a un milieu à tout cela. Je l'ai vue hier dans un tel état, après la dernière lettre de l'empereur, que j'ai été au moment d'écrire moi-même à Trianon. — Adieu, cher ami, je ne te dis pas grand'chose de ma santé; tu sais comme elle est faible, tout ceci l'ébranle un peu. Après cette semaine, j'aurais besoin d'un peu de repos près de toi. Pour éprouver quelque chose de doux, il faut toujours que je revienne à mon ami. »

Les lettres de ma grand'mère sont malheureusement trop rares à cette époque, et je ne puis ni par un récit, ni par des citations, suppléer à ce qui manque ici. On verra à la fin de ce volume ce que mon père en savait. Au fond, les craintes de ma grand'mère ne se réalisèrent pas, au moins en ce qui touche les indiscrétions et les bavardages de cour, mais elle et son mari participèrent à la disgrâce de M. de Talleyrand. Mon grand-père, il est vrai, resta premier chambellan, même après que le prince de Bénévent eut été destitué de ses fonctions de grand chambellan; mais il ne retrouva et ne rechercha point la bienveillance de la cour ni les confidences de l'empereur. Quant à ma grand'mère, elle n'alla, je pense, aux Tuileries qu'une fois, pour être présentée à la nouvelle impéra-

trice, disais-je, madame. Si vous vous retirez dans quelque province, je vous y suivrai, toujours heureuse de partager votre solitude, et je ne me séparerais de vous que dans le cas où vous sortiriez de France. » On ne savait point au fond ce qui passerait par la tête de l'empereur; quelquefois, dans ses conversations, il avait dit à sa femme : « Mais, si tu me quittais, je ne voudrais pas te faire descendre de ton rang; sois donc sûre que tu règnerais quelque part, peut-être à Rome même. » On remarquera que, lorsqu'il parlait ainsi, le pape était encore dans cette même Rome et que rien n'annonçait qu'il dût en sortir. Mais les événements les plus graves semblaient tout simples à Napoléon, et de temps en temps, pour qui était attentif, un mot pouvait suffire à faire conclure quelle suite de projets il roulait à la fois dans sa tête.

M. de Rémusat pensait comme moi sur ma propre conduite. Il ne s'en dissimulait pas moins les inconvénients qu'elle aurait pour nous; mais ces inconvénients ne l'arrêtaient point, et il répéta à l'impératrice que mon dévouement l'accompagnerait dans ses malheurs s'ils fondaient jamais sur elle. On verra que plus tard elle ne crut pas devoir compter sur une parole qui cependant lui fut donnée avec la plus parfaite sincérité.

Ce fut à cette époque qu'au sujet de toute cette affaire nous eûmes avec Mme de La Rochefoucauld quelques entretiens qui amenèrent les explications dont j'ai parlé plus haut, et que M. de Rémusat put éclaircir ce qui s'était passé au retour de la campagne de Prusse relativement à lui. Ces nouvelles clartés vinrent encore ajouter aux impressions pénibles que nous causaient les découvertes successives que nous faisions sur le caractère de l'empereur.

A présent je dirai ce que j'ai su des motifs qui portèrent le ministre de la police et M. de Talleyrand à tenir la conduite dont je viens de parler.

J'ai dit que Fouché, un peu séduit par Mme Murat, s'était vu forcé par là de rompre avec ce qu'on appelait le parti des Beauharnais. Je ne sais s'il l'eût voulu réellement, mais, partout où se mêlent les femmes, il n'est pas très possible de savoir à quel point on pourra demeurer, parce qu'il s'y joint tant de petites paroles, de petits rapports, de petites dénonciations, qu'on finit par en être comme enveloppé. Mme Murat, qui détestait sa belle-sœur, cherchait très sérieusement à la faire descendre du trône. Son orgueil trouvait son compte à s'allier à quelque princesse européenne, et elle entourait souvent l'empereur de flatteries sur cet article. Fouché pensait qu'il serait utile à la dynastie nouvelle de s'appuyer sur un héritier direct; il connaissait trop bien Bonaparte pour ne pas prévoir que, tôt ou tard, la raison d'État l'emporterait chez lui sur toute autre considération; il craignait de n'être point employé dans cette affaire qui paraissait devoir être du ressort de M. de Talleyrand, et il voulait tâcher de lui en enlever l'honneur et les avantages. Dans cette intention, il rompit la glace avec l'empereur et l'aborda sur un point si important. Le trouvant disposé, il abonda sur nombre de motifs faciles à réunir, et enfin il sut parvenir à se faire ordonner ou au moins proposer le rôle de médiateur entre l'empereur et l'impératrice pour une pareille négociation. Il alla plus loin : il fit parler l'opinion publique à l'aide de ses moyens de police; il fit tenir des discours sur le divorce dans quelques lieux de réunion de Paris. Tout à coup on commença dans les cafés à discuter la nécessité d'un héritier pour l'empereur. Ces propos, inspirés par Fouché, revinrent par lui et par les autres polices, qui rendaient compte de tout, et l'empereur crut que le public était plus occupé de cette affaire que cela n'était réellement. Au retour de Fontainebleau, Fouché dit même à l'empereur qu'on était assez échauffé à Paris pour qu'il arrivât que des groupes de peuple, se réunissant sous ses fenêtres, vinssent lui demander un autre mariage. L'empereur fut d'abord frappé de cette idée; M. de Talleyrand la détourna très habilement.

M. de Talleyrand, dans le fond de son âme, ne répugnait point au divorce; mais, de son côté, il voulait le faire à sa manière, en son temps, et avec utilité et grandeur. Il s'aperçut vite que l'empressement de Fouché ne tendait qu'à lui enlever cette palme; il ne souffrit pas qu'une autre intrigue vînt se placer sur son terrain. La France avait formé une alliance intime avec la Russie; mais M. de Talleyrand, très habile dans la connaissance de l'état de l'Europe, pensait qu'il fallait surveiller l'Autriche et peut-être déjà penchait à regarder qu'un lien de plus avec cette puissance nous serait, au fond, plus utile. D'ailleurs il savait que l'impératrice-mère, en Russie, ne partageait point les illusions du czar, et qu'elle se refuserait à nous donner une de ses filles pour impératrice. Ainsi il eût été possible qu'un divorce brusqué n'eût point été suivi d'un assez prompt mariage et eût tenu l'empereur dans une situation désagréable. D'ailleurs l'affaire d'Espagne allait éclater, rendre l'Europe atten-

---

trice en grande cérémonie, et un autre jour, pour recevoir quelques injonctions de l'empereur. Ce dernier fait mérite d'être conté avec détails. C'était à la fin de 1812, ou au commencement de 1813. Le duc de Frioul la vint voir, au grand étonnement de mes grands parents, car il ne faisait jamais de visites. Il était chargé par l'empereur de lui donner l'ordre de demander une audience, l'empereur voulant lui parler de l'impératrice Joséphine. Il n'y avait ni moyen ni raison de désobéir; elle demanda l'audience et fut reçue. Mon père ignorait les détails de cette entrevue; il savait seulement que l'empereur voulait qu'elle déterminât l'impératrice à s'éloigner de Paris. Quels étaient ses motifs? Les dettes de Joséphine étaient du nombre, puis des propos tenus dans son salon. Je ne crois pas que les plaintes allassent plus loin, et l'empereur ne se montra pas irrité. Quant à la dame du palais, l'empereur ne la traita ni bien ni mal, mais il ne l'encouragea par aucun mot à lui parler d'elle-même, et elle n'eut garde d'en rien faire. C'est la dernière fois qu'elle l'a vu.

Il fallut ensuite s'acquitter de la commission. Elle en était assez embarrassée. Elle fit pourtant une longue lettre, car l'impératrice était alors absente, à Genève, je crois. La chose était d'autant plus difficile que l'empereur exigeait qu'elle ne le nommât point et que le conseil ne parût pas venir de lui. Quoiqu'il semble assez difficile de s'y tromper, mon père croyait que cette lettre avait été assez mal reçue, et on l'a même imprimée dans quelques Mémoires écrits sous l'inspiration de la reine Hortense, avec des réflexions plus ou moins désobligeantes pour l'auteur.

(Note de M. P. de R.)

tive, et ce n'était pas le moment de s'engager à la fois dans deux entreprises qui demandaient chacune une préoccupation particulière. Voilà sans doute ce qui porta M. de Talleyrand à contrecarrer Fouché et à s'unir passagèrement aux intérêts de Mme Bonaparte. Ni elle ni moi, nous n'étions de force à les pénétrer, et je ne les ai connus que depuis. M. de Rémusat avait moins de confiance que moi en ce dévouement à ce que nous souhaitions, dévouement qui me charmait dans M. de Talleyrand; mais il concluait qu'il en fallait toujours profiter, et, avec des intentions différentes, nous marchions tous dans une ligne pareille.

Ainsi donc, pendant le temps que l'empereur passa à Paris, entre le court voyage qu'il fit en Italie et celui de Bayonne (1), Fouché l'environnant sans cesse et s'étayant des propos populaires, M. de Talleyrand prit un bon moment pour lui représenter que, dans cette circonstance, le ministre de la police le dirigeait vers une très fausse route. « Il est, lui disait-il, et il sera éternellement homme de révolution. Regardez-y bien, c'est encore par des moyens factieux qu'il veut vous amener à un acte qu'il ne faudrait faire que dans un appareil tout monarchique. Il veut qu'un ramas de populace, peut-être assemblée par ses ordres, vienne vociférer et vous demander un héritier avec les mêmes cris qui imposèrent à Louis XVI je ne sais quelles concessions qu'il ne pouvait jamais refuser. Quand vous aurez accoutumé le peuple à se mêler de vos affaires par de pareilles tentatives, savez-vous s'il n'y prendra pas goût et ce qu'on vous l'enverra demander ensuite? D'ailleurs personne ne sera dupe de ces rassemblements, et vous serez accusé de les avoir vous-même appelés. » Ces observations frappèrent l'empereur, qui imposa silence à Fouché. De ce moment on ne s'occupa plus du divorce dans les cafés, et le *vœu national* parut s'être refroidi. L'empereur fit valoir à sa femme ce silence, et elle fut tentée de se rassurer un peu. Cependant il continuait à montrer une grande agitation ; leurs entretiens étaient gênés; de longs silences les interrompaient tout à coup. Ensuite il revenait sur les inconvénients du manque d'une postérité directe pour la fondation de sa dynastie; il disait qu'il ne savait à quoi se résoudre, et certainement il éprouvait intérieurement de vifs combats.

Il se confiait particulièrement à M. de Talleyrand, qui me racontait une partie de ses conversations : « Si je me sépare de ma femme, disait-il, je renoncerai d'abord à tout le charme qu'elle met dans ma vie intérieure. Il me faudra étudier les goûts et les habitudes d'une nouvelle et jeune épouse. Celle-ci se plie à tout et me connaît parfaitement. Enfin je lui rendrai ingratitude pour ce qu'elle a fait pour moi ; déjà je ne suis guère aimé, et ce sera bien pis. Elle m'est un lien avec beaucoup de monde; elle m'attache une partie de la société de Paris à laquelle il me faudra renoncer. » Après de pareils regrets venaient les raisons d'État, qui faisaient que M. de Talleyrand confiait à mon mari qu'il était convaincu que ces belles hésitations tomberaient un jour devant la politique; qu'on pouvait retarder le divorce, mais qu'il ne fallait guère espérer qu'on l'évitât toujours. Il finissait par dire qu'on pouvait enfin s'assurer qu'il n'y poussait nullement et que l'impératrice ferait bien de ne point se départir du système qu'elle avait adopté. Nous nous promîmes, M. de Rémusat et moi, de tenir secrète à Mme Bonaparte la première partie de ce discours, qui aurait renouvelé ses inquiétudes au point de l'entraîner dans quelques fausses démarches, et surtout nous ne vîmes rien d'utile à lui inspirer de la défiance de M. de Talleyrand, qui n'avait alors aucun intérêt à lui nuire et qui en eût trouvé peut-être si, en s'irritant contre lui, elle eût laissé échapper quelque parole imprudente. Je pris mon parti d'attendre l'avenir sans chercher à le prévoir et de m'en tenir toujours aux conseils que la prudence et la dignité d'une situation en évidence doivent faire donner à celle qui se trouve, en effet, environnée de cent yeux pour la regarder, de cent bouches pour répéter ce qu'elle dit. Ce fut à cette époque que l'empereur dit à M. de Talleyrand que sa femme était bien conseillée.

Peu avant le départ pour Bayonne, il y eut encore sur cet article une explication qui fut la dernière pour un peu de temps et qui servira à peindre les mouvements contraires auxquels l'empereur, tout fort, tout volontaire qu'il était, se trouvait quelquefois entraîné. Un matin, M. de Talleyrand, rencontrant M. de Rémusat au sortir du cabinet de l'empereur, lui dit en regagnant sa voiture : « Je crois que votre femme aura plus tôt qu'elle ne le croit le chagrin qu'elle craint. Je viens de voir l'empereur animé de nouveau sur son divorce ; il m'en a parlé comme d'une chose décidée à peu près, et nous ferons tous bien de nous le tenir pour dit et de ne pas y apporter une opposition inutile. » Mon mari me rapporta ces paroles, qui m'attristèrent profondément. Il devait y avoir un cercle le soir à la cour; je venais de perdre ma mère (1), et je n'allais point dans le monde. M. de Rémusat retourna au château pour surveiller le spectacle qui devait s'y donner. Les appartements étaient pleins de monde. Princes, ambassadeurs, courtisans, tous attendirent longtemps. Enfin, tout à coup, l'ordre fut donné de commencer le spectacle sans attendre Leurs Majestés, qui ne paraîtraient point, l'empereur se trouvant, disait-on, légèrement incommodé. La fête se passa assez tristement, et chacun se retira le plus tôt qu'il put. M. de Talleyrand et M. de Rémusat, avant de sortir, se rendirent dans l'appartement intérieur de l'em-

(1) L'empereur quitta Fontainebleau le 16 décembre 1807 et arriva à Milan le 21 du même mois. Il revint d'Italie à Paris le 1er janvier, et repartit pour Bayonne trois mois après, le 2 avril 1808.
(Note de M. P. de R.)

(1) Au commencement de l'année 1808, les souffrances de Mme de Vergennes, malade depuis longtemps, s'étaient aggravées. Elle était poursuivie de douleurs qu'on appelait rhumatismales, et elle succomba le 17 janvier 1808 à un mal de gorge gangréneux. Ce fut une vive douleur pour sa fille et un grand changement dans la vie de ses enfants. Mon père a conservé toujours un souvenir profond et vivant de cette personne originale et spirituelle, quoiqu'il n'eût pas encore onze ans. La situation de Mme de Vergennes dans le monde était assez considérable pour que M. Suard lui ait consacré un article nécrologique dans *le Publiciste*, éloge public moins usité alors qu'aujourd'hui.
(Note de M. P. de R.)

pereur et y apprirent que depuis huit heures il s'était mis au lit avec sa femme, qu'il avait fait fermer sa chambre et défendu qu'on y pénétrât jusqu'au lendemain.

M. de Talleyrand se retira avec un petit mouvement d'humeur. « Quel diable d'homme, dit-il, pour s'abandonner sans cesse à son premier mouvement et ne pas savoir ce qu'il veut faire ! Eh ! qu'il se décide donc, qu'il ne nous laisse point ainsi jouets de ses paroles et ne sachant réellement sur quel pied nous devons nous tenir avec lui ! »

L'impératrice reçut mon mari le lendemain et lui raconta qu'à six heures elle avait joint Bonaparte pour dîner, qu'il était très triste, silencieux, et que pendant le repas il n'avait pas prononcé une parole; qu'après dîner elle l'avait quitté pour faire sa toilette et qu'ensuite elle avait attendu l'heure du cercle; mais qu'on était venu la chercher en lui disant que l'empereur se sentait malade. Elle l'avait trouvé souffrant de crises d'estomac violentes et dans un état de nerfs assez agité. En la voyant, il n'avait pu retenir ses larmes, et, l'attirant sur son lit où il s'était jeté, sans aucun égard pour son élégante toilette, il la pressait dans ses bras en répétant toujours : « Ma pauvre Joséphine, je ne pourrai point te quitter ! » Elle ajoutait que cet état lui avait inspiré plus de pitié que d'attendrissement et qu'elle lui redisait sans cesse : « Sire, calmez-vous, sachez ce que vous voulez et finissons de telles scènes. » Mais ces discours augmentaient encore la crise de Bonaparte, et cette crise devint assez vive pour qu'elle l'engageât à renoncer à se montrer au public et à se mettre au lit. Enfin il n'y consentit que dans le cas où elle s'y placerait à côté de lui, et il lui fallut se dépouiller au même instant de toute sa parure et partager cette couche qu'à la lettre, disait-elle, il baignait de larmes, répétant toujours : « Ils m'environnent, ils me tourmentent, ils me rendent malheureux ! » La nuit se passa dans un mélange de tendresse et de sommeil agité. Après, il reprit empire sur lui-même et ne montra plus de si vives émotions.

L'impératrice flottait ainsi de l'espérance à la crainte; elle ne se fiait point à ces scènes pathétiques; elle prétendait que Bonaparte passait trop vite de ces protestations tendres à des querelles pour des galanteries qu'il lui supposait ou à d'autres plaintes; qu'il voulait la fatiguer, la rendre malade, peut-être pis même; car j'ai dit comme son imagination abordait tout. Ou bien elle croyait qu'il s'efforçait de la dégoûter de lui en la tourmentant sans cesse. Il est certain que soit par calcul, soit par suite de ses propres inquiétudes, il l'agitait en tous sens, et qu'elle fut sur le point d'être assez gravement incommodée. Quant à Fouché, il avait pris le parti de parler hautement du divorce à l'impératrice, à moi, à tout le monde, disant qu'on le renverrait si on voulait, mais qu'on ne l'empêcherait point de conseiller ce qui était utile. M. de Talleyrand l'écoutait dans un silence dédaigneux ou moqueur et consentait à passer assez publiquement pour s'opposer au divorce. Bonaparte voyait tout cela sans blâmer la la conduite de l'un ni de l'autre, ni même celle de personne (1). Notre cour cherchait à se taire encore plus et mieux que de coutume; car rien n'indiquait de quel côté de ces grands personnages il fallait se ranger. Au milieu de cette tourmente, le tragique événement de l'Espagne éclata, et le divorce parut tout à fait mis de côté.

(1) L'empereur pourtant continuait encore, en apparence et quand il le croyait utile, à gourmander Fouché sur ses indiscrétions, car il lui écrivait de Venise le 30 novembre 1807 : « Je vous ai déjà fait connaître mon opinion sur la folie des démarches que vous avez faites à Fontainebleau relativement à mes affaires intérieures. Après avoir lu votre bulletin du 19, et bien instruit des propos que vous tenez à Paris, je ne puis que vous réitérer que votre devoir est de suivre mon opinion et non de marcher suivant votre caprice. En vous conduisant différemment, vous égarez l'opinion et vous sortez du chemin dans lequel tout honnête homme doit se tenir. »

(Note de M. P. de R.)

SORBONNE

LITTÉRATURES MÉRIDIONALES DE L'EUROPE

COURS DE M. ÉMILE GEBHART

Leçon d'ouverture. — Machiavel.

Messieurs,

Il m'est doux, en prenant possession de cettte chaire, de signaler ma dette très grande de reconnaissance envers M. le ministre de l'instruction publique et MM. les professeurs de la Faculté des lettres. Que M. Mézières, mon maître et mon ami, me permette de le remercier particulièrement pour la persistance avec laquelle il a poursuivi pendant plusieurs années, en ma faveur, le partage d'un enseignement qu'il occupait seul avec une telle distinction, et pour la générosité avec laquelle il m'a abandonné ces études méridionales, objet de ma longue ambition. Grâce à lui, la bienveillance de la Sorbonne et celle de M. le ministre ont pu s'accorder pour ma fortune, et la chaire nouvelle de littératures étrangères, créée par le parlement, s'est vu attribuer les littératures, les langues et les civilisations néo-latines. Il était, dès lors, assez facile d'y faire monter un professeur dont la vie, depuis vingt ans, s'est écoulée à franchir les Alpes; mais il est bien entendu qu'il s'habituera dorénavant aussi à passer les Pyrénées. J'aurai soin, en effet, de visiter tour à tour avec vous toutes les provinces de mon domaine méditerranéen, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, sans oublier la Provence, cette France du Midi dont M. Paul Meyer analyse, dans une chaire voisine, avec une science consommée, les monuments poétiques. Cependant je reviendrai toujours plus volontiers à l'Italie, comme à une patrie intellectuelle. Après tout, dans l'œuvre de la culture moderne, n'a-t-elle pas été pendant trois siècles, entre l'empereur Frédéric II et le concile de Trente, la maîtresse de l'Occident? Elle nous avait conservé, au moyen âge, Rome, sa langue, son droit public et privé, Virgile et plusieurs des plus grands écrivains latins; à partir

de Dante et de Pétrarque, elle nous rendit la Grèce, rétablit le véritable Aristote, retrouva Aristophane et Platon; et le jour où, par l'Italie, la grâce et la logique de l'esprit grec reparurent, la renaissance de l'esprit humain commença. Dans l'ordre des intérêts supérieurs de l'humanité, la science, le droit et la conscience, les Italiens ont été les ouvriers de la première heure, ou tout au moins de la seconde chaque fois que la France, réveillée plus tôt que les autres peuples de la chrétienté, les avait précédés. En même temps que la France du XIe et du XIIe siècle, ils ont soulevé le joug féodal, aggravé encore pour eux par le poids du Saint-Empire, et fondé, avec un bonheur plus constant que celui de nos pères, les libertés communales, les franchises de la cité bourgeoise. Tandis que la France d'Abélard retrouvait pour quelques jours la liberté philosophique, l'Italie de Joachim de Flore, de saint François d'Assise, de Jean de Parme, de sainte Catherine de Sienne, de Savonarole, inventait, en face d'une Église toute-puissante, la liberté religieuse, et le christianisme italien, vivifié par le plus noble mysticisme, échappait pour toujours aux angoisses et aux tristesses de l'hérésie. La littérature italienne, formée en partie d'éléments provençaux ou français, devenait très vite, par le génie de ses premiers poètes et la maturité précoce de la langue toscane, une création originale, et, par les premiers historiens de Florence, une école de politique. Les premiers artistes de la Péninsule, peintres, sculpteurs, architectes, revinrent à la nature et rencontrèrent la beauté; de Giotto au Titien, de Nicolas de Pise à Michel-Ange, d'Arnolfo di Lapo à Bramante, l'Italie a enchanté et instruit l'Europe par le charme des formes visibles. En vérité, il serait aussi difficile d'imaginer la civilisation moderne sans l'Italie, que de se figurer la civilisation générale du monde sans la Grèce. Que l'Italie ait donc, dans cette chaire, la place d'honneur : c'est l'histoire même de son passé et de ses bienfaits qui l'exige.

J'ai choisi, pour le cours de cette année, les *Discours de Machiavel sur la première Décade de Tite-Live*, et pour la conférence la *Vita nuova* de Dante, que je traduirai et commenterai de très près. Je me placerai ainsi, en quelque sorte, aux deux pôles extrêmes du génie italien. Dante et Machiavel expriment en effet d'une façon excellente l'originalité de leur race et de leur temps, l'élan vers les choses sublimes et la pénétration profonde des choses réelles; l'enthousiasme qui touche à l'exaltation et se perd dans l'éblouissement du rêve, et l'observation très fine, qui perce jusqu'aux lois générales de la société et de la vie et, au delà du décor mobile des événements, au delà des révolutions, des conspirations et des coups d'État, découvre et décrit une philosophie éternelle. Pour aujourd'hui, c'est de Machiavel que je veux vous entretenir. Je ne me propose ni de raconter sa vie, ni de peser sa valeur morale, ni de plaider pour sa mémoire. Ce grand écrivain, si diffamé, est toujours, pour beaucoup de personnes, l'inventeur du machiavélisme; quelques-unes croient user à son égard d'une indulgence très grande en avouant que les pratiques de la politique perfide ou cruelle étaient depuis longtemps observées en Italie et en Europe lorsqu'il s'avisa de les réduire en théorie. Je crois que si, d'une part, Machiavel n'avait pas été lui-même homme d'État, premier ministre et ambassadeur; que si, d'autre part, sa vie intime prêtait moins à la critique, le préjugé sous lequel il est comme accablé depuis trois cents ans serait moins dur pour son nom. On s'apercevrait que ces théories inquiétantes sont surtout des expériences, au même titre que les vues d'Aristote dans cette *Politique* où le philosophe grec signale certaines lois du machiavélisme le plus pur. Mais je me garderai bien d'aborder, dans son ensemble si compliqué, ce que j'appellerais volontiers la *Question de Machiavel*, ou même d'entreprendre un portrait complet du secrétaire d'État tant que le savant Pasquale Villari n'aura pas achevé son beau livre : *Niccolò Machiavelli ei suoi tempi*, dont le premier volume s'arrête à la légation auprès de Jules II, en 1507; travail de premier ordre, établi sur une foule de documents inédits, qui laissera loin derrière soi le chapitre intéressant de Gervinus dans son *Historiographie florentine*, et plus loin encore l'*Essai* généreux de lord Macaulay. Je voudrais seulement ici replacer Machiavel dans son temps, mettre en lumière les parties les plus originales de son esprit et les meilleurs aspects de son caractère, les idées qui ont dominé et soutenu sa vie, les vues supérieures de sa politique et les erreurs de sa diplomatie; enfin montrer, après sa ruine, ce qui restait d'honneur véritable dans l'âme de cet homme que la postérité a frappé d'un jugement si sévère.

I.

C'est un Florentin que la prévision d'une grande crise historique de la Péninsule a rendu Italien, et qui, après avoir consacré à l'indépendance et à la prospérité démocratique de Florence la première période de sa vie, a passé ses dernières années, si misérables, à chercher par les moyens les plus désespérés le salut de l'Italie. Historien, orateur diplomatique, ambassadeur, chef réel du gouvernement sous Soderini, réformateur militaire, ingénieur, intendant général de l'armée florentine, conseiller secret de Léon X, philosophe politique ou antiquaire, Machiavel fut avant tout et constamment un citoyen. Latin et Romain par l'éducation de l'esprit, indifférent à la culture grecque, au platonisme de Politien et de Ficin, tout pénétré des maximes et de l'art de Salluste et de Tite-Live, il n'eut, comme un patricien de la vieille Rome, qu'une préoccupation, qu'une passion, qu'un tourment : la patrie; Florence et la Toscane d'abord, puis la terre italienne tout entière, cette « hôtellerie de douleur » que visitaient des calamités plus sombres qu'à l'âge de Dante. Mais il fut seul parmi ses contemporains à comprendre le présent et à pressentir l'avenir, et la violence des événements fut plus forte que son génie.

Quand il entra dans la vie virile, vers la fin de Laurent le Magnifique, l'Italie lui donnait ce spectacle inquiétant d'un pays qui, après avoir épuisé tous les avantages de son régime politique, n'en connaît plus que les excès et semble condamné à renouveler sa constitution ou à périr. La tyran-

nie, c'est-à-dire le gouvernement plus ou moins dictatorial des groupes de communes ou des provinces par des princes dont l'origine n'était point féodale, par des condottieri audacieux tels que les Sforza, par des magistrats bourgeois et très rusés tels que les Médicis, la tyrannie avait fait son temps. Elle avait été, un siècle plus tôt, une forme de paix et d'ordre pour la Péninsule, où le régime communal était devenu intolérable. Quand les communes eurent réduit les barons, les évêques et les comtes, et assuré leurs franchises municipales, quand elles n'eurent plus à redouter la primauté despotique de l'Empire ou du Saint-Siège, rassurées du côté de leurs anciens maîtres, dont la terreur avait été longtemps pour elles une cause de concorde relative, elles cherchèrent à dominer les unes sur les autres. Comme l'empereur et le pape avaient perdu la haute police de l'Italie, les cités libres, mal à l'aise dans leurs frontières trop étroites, travaillées par d'implacables jalousies, contrariées par leurs voisines dans leurs intérêts économiques, se virent précipitées, comme par une loi naturelle, dans un terrible combat pour la vie et se déchirèrent sans pitié. Ce fut l'Italie de Dante et de Pétrarque, « navire sans pilote en grande tempête ». Malheureusement la guerre civile persistait dans les communes sans cesse occupées à la guerre étrangère. Les anciens partis de l'Empire et du Saint-Siège, les nobles et les bourgeois, les gibelins et les guelfes, parfois subdivisés ou compliqués par l'élément populaire, se disputaient le pouvoir dans les rues, dans les conseils, se trahissaient et se proscrivaient. On n'avait ainsi la paix ni au dehors ni au dedans. On avait rétabli seulement une forme imprévue de féodalité : la suzeraineté des communes les plus fortes et les plus orgueilleuses. L'Italie se peuplait de mécontents et d'exilés qui ne rêvaient que nouveautés. Ce régime était devenu si odieux qu'au commencement du XVIe siècle encore les Italiens détestaient Venise particulièrement parce qu'elle était toujours une commune qui n'accorderait jamais, disait Guichardin, la liberté « qu'à ses citoyens propres ». Cet historien affirme, pour la même raison, que Cosme de Médicis, aidant François Sforza à régner sur Milan, « a sauvé la liberté de toute l'Italie, que Venise aurait asservie ».

Quand le mal fut à son comble, les pilotes que Dante appelait au XIVe siècle se présentèrent sans embarras. Les uns étaient des capitaines légers de scrupules, d'autres des aventuriers sans pudeur tels que Gaulthier de Brienne. Ils étaient tous des hommes nouveaux, parfois des étrangers, qu'aucun crime n'arrêtait, qui firent de grandes choses tout en corrompant l'Italie et aidèrent aux progrès de la Renaissance tout en façonnant leurs sujets à la servitude. Longtemps ils furent forts, tant qu'ils furent soutenus par les anciens proscrits ou par les villes humiliées dont la détresse les avait suscités. Mais leur pouvoir, fondé sur la violence ou la fourberie, ne tarda pas cependant à être contesté. Ils s'étaient présentés comme des sauveurs, et, quand ils eurent rétabli l'ordre, on sentit la dureté de leur despotisme et l'on s'irrita de leur orgueil.

La plupart avaient été portés à la tyrannie par le caprice de la foule ou la complicité de leurs mercenaires; mais des soldats d'aventure ne sont pas une sécurité pour un chef d'État, et la faveur populaire était bien mobile en Italie. Ils frappaient sans ménagement sur la bourgeoisie, sur le peuple *gras,* afin de plaire au peuple *maigre.* Cosme de Médicis, dit Guichardin, « se servait de l'impôt comme d'un poignard » contre les nobles. Les classes qui avaient jadis dominé dans les communes, dépossédées, ruinées, se mirent à conspirer. Les jeunes gens, tout enflammés par les souvenirs de Catilina, se réunissaient la nuit en conjuration. Les tyrans du XVe siècle tombent en foule assassinés, surtout dans les églises : en 1412, Jean-Marie Visconti; en 1435, les Chiavelli de Fabriano; en 1476, Galéas-Marie Sforza; en 1478, Julien de Médicis. Ludovic le More, en 1483, n'échappa aux spadassins que par hasard : il était entré à Saint-Ambroise par une autre porte qne de coutume. La tyrannie se défendit alors par de sanglantes représailles et reprit les traditions atroces d'Ezzelino de Padoue. Caterina Sforza, petite-fille de François Sforza et fille naturelle de Galéas-Marie, avait vu jeter par une fenêtre du château de Forli son premier mari, Girolamo Riario, neveu de Sixte IV, nu, un poignard dans la gorge : elle s'enferma dans la citadelle et se vengea horriblement des assassins. Six ans plus tard, elle vit mourir son frère, Jean Galéas, empoisonné par Ludovic le More, puis massacrer son second mari : elle monta à cheval, suivie de ses gardes, envahit le quartier des conjurés et fit tuer tout, jusqu'aux enfants, sous ses yeux. *Virago crudelissima e di gran animo*, écrit d'elle le chroniqueur vénitien Marino Sanudo. La terreur de Milan sous les Sforza, vous la retrouvez à Pérouse sous les Baglioni; à Rimini sous les Malatesta; à Sienne sous les Petrucci; à Naples sous Ferdinand d'Aragon, qui gardait dans son palais ses ennemis tués et embaumés afin d'en repaître ses regards. A Florence, après Cosme l'Ancien, surtout après le Magnifique, les Médicis furent en butte aux haines populaires. Machiavel, jeune homme, eut la joie de les voir renversés et chassés pour quelque temps.

Dans ce grand trouble, un refuge et une espérance manquaient à l'Italie. L'Église, la vieille Église apostolique de Grégoire VII et d'Innocent III, la première puissance morale du moyen âge, la tête du parti guelfe et national, qui avait présidé jadis aux ligues des communes contre l'empire germanique, l'Église n'était plus qu'un principat temporel, un établissement politique dont la politique changeait à chaque nouveau règne et qui n'avait même pas la force militaire des tyrannies du Nord, occupées par des capitaines. Ce que Rome avait perdu d'autorité religieuse en deux cents ans est incalculable; après l'échec des croisades et du concile de Florence, après la captivité d'Avignon et les conciles de Constance et de Bâle, après les violences de Frédéric II, les scandales du schisme d'Occident et la révolte des hérésiarques du XIVe et du XVe siècle, que restait-il donc du sanctuaire à l'ombre duquel les peuples d'Italie s'étaient longtemps reposés et dont les empereurs d'Allemagne n'approchaient qu'en tremblant? Les papes que Machiavel a connus sentaient bien que la chrétienté se dérobait sous leur main : le dominicain

Savonarole, sous Alexandre VI, disait à ses fidèles qu'il avait vu en rêve une croix noire dressée sur Rome, comme sur le tombeau de l'Église. La papauté, qui ne voulait point périr, dut s'accommoder du régime politique de l'Italie : Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Jules II, Léon X gouvernèrent comme François Sforza, Ludovic le More et Laurent de Médicis; ils eurent leurs mercenaires et leurs espions, leur diplomatie oblique, à la fois hésitante et audacieuse, leur politique toute d'intrigues, livrée à l'intérêt ou au caprice de l'heure présente. Mais un mal particulier s'ajouta aux conditions de la souveraineté pontificale : le népotisme. Il y faut voir bien moins l'avidité des familles papales que la nécessité pour les papes, qui n'avaient point les soutiens naturels d'une dynastie, de s'appuyer sur leurs neveux et d'en faire autant de princes, de proconsuls ou de chefs d'armée capables de protéger le Saint-Siège contre la turbulence des barons romains ou les entreprises des tyrans italiens.

Aux dernières années du xve siècle, les esprits clairvoyants virent s'approcher la catastrophe à laquelle devait aboutir logiquement la tyrannie, à savoir l'invasion étrangère. Celle-ci sortait de l'état social de l'Italie avec la rigueur d'une conclusion de syllogisme. Les princes italiens, qui formaient sans cesse des ligues, soit contre leurs voisins, soit contre leurs propres sujets, dérangeaient chaque jour l'équilibre si incertain de la Péninsule. Ceux qui craignaient, sur leurs frontières, une coalition redoutable, ou, dans les rues de leurs villes, une émeute révolutionnaire, se tournaient sans hésitation vers l'étranger. Il leur importait assez peu que les provinces voisines fussent écrasées, pourvu qu'eux mêmes, par une forte alliance, ils fussent les maîtres chez eux. Or l'étranger, l'Espagnol, était établi déjà dans le royaume de Naples. Appeler les Espagnols à mettre la main dans les affaires du Milanais ou de Venise, c'était provoquer d'autre part un appel à la France, qui regrettait toujours la chute de la domination angevine. Mettre la France en mouvement contre l'Espagne, c'était réveiller les jalousies et les prétentions de l'Empire, qui, inquiet des progrès des Turcs, craignait de se trouver bientôt entre l'enclume et le marteau, et pour lequel l'équilibre de l'Europe avait pour condition première l'affaiblissement de la France. C'est ainsi qu'à chaque oscillation nouvelle de la politique intérieure de l'Italie devait répondre un ébranlement dans la politique et les armées de l'Europe. Personne ne pouvait demeurer neutre dans cette inévitable crise, ni en Italie, ni en Europe; ni Florence serrée de près par les Sforza et le Saint-Siège, ni le pape dont les États étaient la route naturelle de l'invasion française contre l'occupation espagnole, ni Venise qui possédait la flotte la plus puissante de la péninsule, mais qui, faible sur terre, voyait ses châteaux forts convoités par Milan, par Ferrare et par Rome, ni le roi d'Angleterre que la France empêchait de dormir, ni les Suisses qui tenaient plusieurs des portes par où les expéditions françaises ou allemandes pouvaient entrer en Italie. Le jour où Ludovic le More appelle Charles VIII, l'histoire des Italiens est irrévocablement fixée jusqu'au jour où ils n'auront plus d'histoire : pendant un tiers de siècle, les noires fourmilières chevaleresques vont descendre les Alpes, la gendarmerie féodale, l'infanterie gasconne, l'artillerie pesante de Charles VIII, les hallebardiers suisses, les bandes barbares venues du fond de l'Allemagne, ces solides milices villageoises armées de piques et d'escopettes que Machiavel a décrites; en même temps, sur la Méditerranée passaient et repassaient les galères espagnoles, chargées de soldats terribles que la croisade contre les Maures avait endurcis, qui brûleront les villes et égorgeront tout, comme à Prato.

C'était la vision prophétique de Savonarole qui se réalisait, cet étonnant discours où le moine montrait les Barbares, poussés par les archanges qui éperonnent leurs chevaux, soutenus par les saints, entraînés par Dieu, tomber du ciel par nuées comme une cataracte, l'épée nue à la main, et derrière eux la peste, la famine, l'incendie, et devant eux les patrons des grandes villes qui les guident, saint Antonin et saint Jean vers Florence, saint Marc vers Venise, saint Antoine vers Padoue, saint Pierre vers Rome. Savonarole mourut n'ayant vu que le prologue de cette apocalypse. Quand Machiavel mourut, le dernier acte était fini, les brigands de Bourbon avaient violé Rome, et il n'y avait plus d'Italie.

II.

Le principat de Médicis tomba au moment où Charles VIII traversait la Toscane. Quand Florence fut délivrée de la démagogie théocratique de Savonarole, elle put revenir à sa tradition véritable de gouvernement, à la démocratie bourgeoise, d'où les Médicis eux-mêmes étaient issus, mais dont ils avaient altéré le tempérament. Machiavel, qui fut toujours attaché à ce parti raisonnable et timide, si impuissant aux jours des grandes émotions, prit part dès lors aux affaires publiques. Cette période active de sa vie s'étend jusqu'au retour des Médicis, en 1512. Sa politique est alors exclusivement florentine. Dans les divers emplois qu'il remplit, secrétaire du conseil des Dix, conseiller intime du gonfalonier Soderini, ambassadeur près de Louis XII, de César Borgia, de Jules II, puis de l'empereur Maximilien et du roi de France pour la seconde, la troisième et la quatrième fois, envoyé diplomatique près des princes italiens à Piombino, à Sienne, Pérouse, Mantoue, il n'a qu'une pensée : sauver l'indépendance de Florence. Pour que Florence soit libre, il faut d'abord qu'elle reprenne Pise, sa vieille rivale, qui est l'alliée de Venise et commande la route de la Toscane à la mer. Machiavel écrit à la seigneurie un curieux rapport sur la façon dont il convient de mener le siège de cette ville. Le général mercenaire de Florence, Paolo Vitello, est-il convaincu de trahison, Machiavel lui dépêche deux commissaires à qui il a recommandé la décision et la prudence; ceux-ci invitent le condottière à déjeuner en dehors de son camp, l'arrêtent, et quelques jours plus tard il était décapité. Dès lors le secrétaire d'État s'occupera sans relâche d'une entreprise capitale pour Florence : la création d'une armée nationale. Jusqu'à la fin de sa vie il travaillera à cette œuvre généreuse. Il a vu de près le désordre et la lâcheté des bandes de mercenaires auxquelles les États italiens confiaient la défense de

leurs libertés; il a compris que la force de la France, de l'Espagne, de l'Empire, est dans la fidélité de leurs milices, et que César Borgia est devenu redoutable le jour où sur ses propres terres il a levé « un homme par maison ». Ce qui le frappe surtout, c'est l'importance grandissante de l'infanterie dans la guerre nouvelle : il formera donc l'armée florentine d'après la méthode des Suisses et des anciens Romains. A partir de décembre 1505, il parcourt la Toscane muni d'une commission de Soderini, enrôle les jeunes gens et, dès février 1506, passe en revue sur la place de la Seigneurie 400 fantassins. Le 6 décembre de la même année, le grand conseil créait, sur le rapport statistique de Machiavel, les *Neuf de la milice,* magistrats élus par le conseil qui inscrivaient les fantassins, les armaient, les dressaient à la discipline et nommaient les connétables. Machiavel se multiplie, règle dans ses *Provisions* tous les détails de l'organisation militaire de la république : il invente le service obligatoire de dix-huit à quarante ans; il fixe le contingent de chaque commune, oblige les syndics à présenter chaque année la liste de leurs concitoyens en état de porter les armes, détermine les conditions de l'enrôlement, de l'armement, de la solde, les peines pour les réfractaires, le temps, le lieu et le mode des réunions, les grades, les cadres des officiers, leurs obligations, leurs privilèges; pour la cavalerie, il ordonne le dénombrement des chevaux par commune, veille aux fournitures de fourrages; il écrit un billet de ministre pour l'équipement d'un tambour; il s'inquiète des moyens de payer tout ce monde et de remplir les caisses de l'État afin de défendre l'État; il fait un mémoire sur les fortifications de Florence et note les points faibles de la ville, qu'il s'agit de renforcer. Plus tard, il écrira son grand *Traité de l'art de la guerre,* où il y a bien des vues qui ont vieilli, et une erreur singulière pour un esprit si perspicace : il croit que l'artillerie ne servira jamais qu'à faire du bruit et de la fumée et n'est bonne qu'à déconcerter l'ennemi. Mais un nombre bien plus considérable encore d'idées justes sur l'infanterie, la discipline, la gymnastique, sur l'état et les devoirs du soldat, met ce livre à un rang très élevé dans la littérature militaire. Ce petit bourgeois florentin aurait sauvé Florence et l'Italie si son pays et son siècle l'avaient écouté. Il avait réveillé le patriotisme, rétabli l'obéissance et travaillé avec génie, ainsi que le lui écrivait, en 1506, le cardinal Soderini, *pro salute et dignitate patriæ.*

Il y travailla encore, à la même époque, par ses ambassades et ses négociations. Sous Alexandre VI et Jules II, il s'efforça d'arracher Florence à un grand danger extérieur : l'hégémonie politique et militaire du Saint-Siège, en même temps que, par l'abaissement de Venise, la véritable erreur, je dirai presque le crime de sa vie, il crut rendre à la république florentine la première place en Italie. Entreprise infiniment délicate, où il réussit en partie et qui est un des beaux spectacles de l'histoire de la diplomatie. Depuis la chute de Ludovic le More, Florence avait moins à craindre du côté des Sforza; mais un orage très menaçant venait du Midi, de Rome, où régnait la famille extraordinaire des Borgia. Ce n'était un secret pour personne, aux premiers jours du XVIe siècle, que le pape et son fils poursuivaient l'exécution d'un projet inouï : sans aucun doute la formation d'un royaume de l'Italie centrale avec les Romagnes et la Toscane, où les Médicis n'auraient été que les vicaires du Saint-Siège; peut-être même César espérait-il la sécularisation des États de l'Église à son profit. Dirons-nous que son rêve allait plus loin encore, jusqu'à la tiare? Un jour, Alexandre dit à l'ambassadeur de Venise, Paolo Capello : « J'estime votre république plus qu'aucun royaume; protégez mon fils : j'aurai soin que le pape à venir soit de ma famille ou de Votre Seigneurie. » Déjà le saint-père avait cru, en précipitant Savonarole, renverser en même temps à Florence le régime démocratique et faciliter la restauration du principat. Entre Venise et Rome, l'alliance de Louis XII, commune aux deux États, formait un lien redoutable. Machiavel s'employa à observer, à diviser, à embarrasser chacune de ces trois puissances. Il se rend en France, fait causer le cardinal d'Amboise et devine que la peur de l'Allemagne rejette le roi du côté de Rome; il explique au ministre que c'est une grande faute de fortifier en Italie le pape et les Vénitiens. Le cardinal lui dit que les Italiens n'entendent rien à la guerre; il réplique que les Français n'entendent rien à la politique; autrement « ils ne laisseraient pas l'Église devenir si grande ». Il gagne cependant la bienveillance de Louis XII au moment même où César entrait, avec la connivence de Pise, en Toscane. Machiavel revient en hâte, fait armer les fortifications de Florence, lève des bataillons : César, inquiet du côté de la France, s'arrête. Il était alors au plus haut de sa fortune, s'intitulait César Borgia de France, par la grâce de Dieu duc de Romagne, de Valence et d'Urbin, gonfalonier et capitaine général de l'Église. Il marchait contre la ligue des princes de la Romagne, confédérés à l'instigation du gouvernement florentin, et commençait cette campagne, chef-d'œuvre de scélératesse, où il fit étrangler plus de barons ennemis qu'il ne prit de villes. Machiavel lui fut envoyé comme ambassadeur. Ce fut l'heure capitale de sa vie. Ces deux hommes représentaient alors ce qu'il y avait en Italie de plus grand : l'un, la profonde pénétration du politique qui, sous les intérêts du jour présent, démêle les passions et les vices du cœur; l'autre, qui n'était ni un politique, ni même un capitaine distingué, mais un chef de bande incomparable, magnifique tant qu'il fut heureux, représentait l'action insolente, qui ne recule jamais, qu'aucune horreur ne fait hésiter. De leur rencontre ne sortit aucun résultat immédiat. Machiavel suivait à cheval la pérégrination militaire du duc, le voyait difficilement et, quand il avait une entrevue, passait son temps à éluder la demande d'une alliance florentine et à déchiffrer les secrets de cette âme tragique. Mais il comprit ce qu'on pouvait attendre, pour le bien de l'Italie, d'un chef d'État, d'un général, qui s'emparerait de la Péninsule, non pour en jouir, mais pour l'arracher à elle-même et à ses ennemis, à l'étranger et à ses princes. « Pour l'amour de Dieu, unissons-nous ensemble et avisons au salut de l'Italie, » disait en ce temps même le pape Alexandre à l'ambassadeur de Venise Giustinian. Si Machiavel a connu cette parole, il dut l'admirer comme un écho de sa propre pensée. Ces Borgia, qu'il détestait, lui donnaient un

exemple et le confirmaient dans sa rancune contre les Vénitiens. La notion de l'unité italienne se précisa dès lors dans son esprit. Alexandre mort, César dépossédé, chassé comme un simple bandit, il crut l'heure propice, après le règne très court de Pie III, pour mettre aux prises Rome et Venise. L'affaiblissement de l'une et de l'autre devait profiter à Florence. Si même le Saint-Siège sortait plus fort de ce duel, il ne serait plus, comme sous les Borgia, une menace pour l'indépendance des États italiens : le nouveau pape, Jules II, n'avait d'ambition que pour l'Église, et le népotisme n'entrait point dans sa politique. Libre de tout intérêt de famille, il pouvait et voulut être un pape italien, redoutable aux princes, ami par conséquent de la république florentine, qui, munie d'une bonne armée, recueillerait les fruits de son œuvre. En attendant, il fallait le détacher de Venise, chose facile, car le pape était d'origine génoise, et les Vénitiens avaient été les alliés de César. Machiavel, d'accord avec la Seigneurie, éveilla la jalousie du pape au sujet de Faënza et de Rimini, villes des frontières pontificales que Venise souhaitait de prendre. Il mena l'intrigue rapidement. Cinq jours après l'élection du pape, le 6 novembre 1503, il visite les cardinaux influents. « Je leur dis qu'il s'agissait de la liberté de l'Église, non de la Toscane, que le pape deviendrait un simple chapelain des Vénitiens s'ils accroissaient encore leur puissance. » Le cardinal Soderini, qui dînait souvent avec le pape, aidait adroitement son ambassadeur. Le 10 novembre, Jules II disait à Soderini : « Si les Vénitiens veulent s'emparer des possessions dépendantes du Saint-Siège, je m'y opposerai de tout mon pouvoir, et j'armerai contre eux tous les princes de la chrétienté. » Le 11, il répète à Machiavel les mêmes menaces : celui-ci insinue que Florence est trop faible pour mettre un frein à l'ambition de Venise. Le 20, Machiavel lui montre une dépêche pressante du gouvernement florentin, où celui-ci affirmait que la tentative des Vénitiens sur Faënza « les conduirait à la monarchie de l'Italie ». « Le pape a paru vivement affecté... L'insolence des Vénitiens l'obligeait à convoquer, sur-le-champ tous les ambassadeurs étrangers. » Soderini agissait en même temps sur le cardinal d'Amboise. Le projet d'une ligue avançait, et Machiavel rapporte ces mots du pape : « Si les Vénitiens ne renoncent pas à leur entreprise, il se liguera avec le roi de France et l'Empereur et ne s'occupera que de détruire une puissance dont tous les États désirent l'abaissement. » Le 26, il rassure la Seigneurie sur la sincérité des emportements de Jules II. Le 1er décembre, le pape hésite. Mais Soderini dîne avec lui, et le détermine. Le 16, Machiavel offre l'alliance de Florence pour commencer, sur Imola et Forli, les approches contre les terres vénitiennes. Il finit ainsi sa dernière dépêche : « Le pape tiendra bon, car il ne manquera point ici de gens bien disposés à traverser les Vénitiens et à dévoiler toutes leurs intrigues. »

En moins de six semaines, il avait gagné Jules II à la politique de la ligue de Cambrai. Mais il n'avait pas prévu la rentrée des étrangers dans les affaires italiennes, ou tout au moins il n'en avait pas mesuré les conséquences. Venise fut écrasée au moment même où Alde Manuce rendait Platon à la Renaissance. Puis les *ultramontains* déchirèrent l'Italie, où le pontife les avait attirés de nouveau. Quand il poussa son cri héroïque : *Fuori i Barbari!* il était trop tard. Le Jules II morose du portrait de Raphaël contemple évidemment des ruines que ses successeurs ne relèveront pas.

Machiavel s'était trompé : il ne lui restait plus qu'à prendre position sur le champ de bataille. Il se hâta d'achever l'organisation de l'armée florentine et appuya résolument sur l'alliance française la politique de son gouvernement. Mais la France fut battue; les Espagnols, ramenant les Médicis, marchèrent sur Florence. La république tomba et Machiavel, désorienté, s'avisa de conspirer. Il fut pris, livré à la torture de la corde, privé de tous ses emplois, jeté au fond de la plus piteuse misère. Quand il sortit de prison, les Médicis régnaient non seulement à Florence, mais à Rome, dans la personne de Léon X. Machiavel ne fut ni un Régulus ni un Scipion. Il fit timidement des avances au régime nouveau, qui méprisa ses offres. Il s'enferma alors dans sa petite ferme, se mit à relire les poètes latins, à cultiver son jardin, à couper son bois, à jouer au trictrac et aux cartes avec les rustres du voisinage, le boucher et le meunier, et, tout en écrivant les grands traités qui ont fait son nom immortel, il suivit avec tristesse le jeu du monde et attendit.

III.

Chaque soir, rassasié d'humiliations, il retournait à sa bibliothèque. « Sur le seuil, je dépouille mes habits de paysan pleins de fange et de boue ; je prends un costume royal et curial, et, ainsi vêtu dignement, je pénètre dans la compagnie des grands hommes antiques, où, reçu par eux avec amour, je me repais de cette nourriture qui seule me convient et pour laquelle je suis né; je ne rougis point de leur parler, et eux, par courtoisie, ils me répondent, et durant quatre heures je ne ressens aucun ennui, j'oublie tout chagrin, je ne crains pas la pauvreté, je ne m'effraye pas de la mort, je passe en eux tout entier. » Dans cette solitude de San Casciano, la théorie politique que les plans de César Borgia et l'expérience de vingt ans de révolutions italiennes avaient fait naître dans son esprit, confirmée par la méditation de Tite-Live et les souvenirs de Rome, encouragée encore par la conduite brouillonne de Léon X, le plus médiocre des hommes d'État contemporains, reçoit son achèvement dernier. Il envisage l'unité telle que la république romaine l'avait imposée à la Péninsule, comme la suprême ressource de l'Italie, l'unité du gouvernement, et non pas seulement l'union ou la confédération des provinces que Guichardin, plus attentif peut-être aux traditions de sa race et moins porté aux remèdes héroïques, recommandera, aussi vainement d'ailleurs, *vox clamantis in deserto*. Unité politique, unité laïque, car les derniers papes et le pape régnant ont tant fait que Machiavel désespère de l'Église et voit en elle la cause la plus efficace des malheurs de l'Italie.

« Nous avons, écrit-il dans ses *Discours sur Tite-Live*, nous autres Italiens, cette première obligation à l'Église d'être devenus irréligieux et méchants; mais nous en avons une plus grande encore, la raison même de notre ruine. Car l'Église a

tenu et tient encore l'Italie désunie. Et, en vérité, aucun pays n'a été jamais uni et heureux s'il ne s'est rangé tout entier à l'obéissance d'un prince ou d'une république, ainsi qu'il est arrivé en France et en Espagne. L'Église seule a empêché l'Italie d'être dans le même état, sous le gouvernement d'une seule république ou d'un seul prince. Son domaine temporel ne l'a jamais rendue assez forte pour occuper le reste de l'Italie et y régner; d'autre part, elle ne fut jamais si faible que, par crainte de perdre son temporel, elle n'ait pu appeler à elle quelque chef puissant qui la défendît contre quiconque aurait pris la primauté en Italie. C'est ainsi que par Charlemagne elle a chassé les Lombards, qui étaient déjà presque rois d'Italie, et, de nos jours, elle a affaibli les Vénitiens avec l'aide de la France. L'Église n'ayant donc jamais été assez forte pour occuper l'Italie et n'ayant jamais permis qu'un autre l'occupât, c'est grâce à elle que celle-ci ne s'est point donné un chef unique, mais s'est soumise à un grand nombre de princes et de seigneurs; de là une désunion et une faiblesse telle qu'elle est devenue la proie non seulement des Barbares puissants, mais de quiconque l'attaquera. Telle est l'obligation que nous autres Italiens avons envers l'Église et envers elle seule. » Ce jugement n'est vrai qu'en partie, car il ne frappe qu'une seule des puissances politiques de l'Italie, le Saint-Siège, et s'appliquerait aussi exactement à toutes les autres. En effet, il est d'autant plus fondé qu'il atteint surtout la papauté des derniers temps, le principat ecclésiastique, qui s'est soutenu et défendu par les mêmes moyens que les autres tyrannies de la Péninsule; mais à l'égard des vieux papes, qui provoquèrent contre l'Europe le soulèvement des villes libres et tentèrent d'arracher l'Italie aux Hohenstaufen, cette sentence est excessive. Cependant elle marque bien l'état d'esprit de Machiavel et explique la philosophie politique de ses dernières années. Il cherche un prince qu'il ne trouvera point; il le cherche dans la maison des Médicis, la plus puissante du temps; il se tourne vers Laurent, le second Magnifique, le maître de Florence, vers Léon X lui-même, puis vers Clément VII; un instant il espère en Jean Médicis des Bandes Noires, le dernier condottière, le dernier soldat de l'indépendance nationale. Pourvu qu'un homme se lève enfin, qui délivre l'Italie des Barbares et la pacifie, capitaine d'aventures, prince ou souverain pontife, il sera content. Il pousse à chaque instant le cri du poète antique : *Exoriare aliquis!* Il cite les plus beaux vers de Pétrarque pour témoigner des vertus patriotiques qui sont encore dans l'âme italienne :

Che l'antico valore
Negl' Italici cuor non è ancor mortó.

A cette Italie mourante, objet de sa piété, il apporte, pour ranimer sa vie, des remèdes étranges, des poisons subtils, la politique mortelle du *Prince,* qui tuerait d'une façon foudroyante une nation saine et un gouvernement honnête. Ne lui parlez pas de l'éternelle morale : il vous répondrait que les tragédies de l'histoire ne s'accordent point avec la justice et que, dans cette guerre des peuples qui couvre sa patrie de sang et de ruines, il n'y a qu'un droit, le droit même de la guerre, la ruse, si l'on n'a pas la force, le droit des renards sous la griffe des lions.

A Léon X, qui n'est pas un lion et ne revêtira jamais la cuirasse de Jules II, il donne, en 1513 et 1514, une consultation de politique positive que les théories machiavéliques du *Prince* ont trop fait oublier et qui laisse cependant apercevoir le fond dernier de sa conscience; politique de renard aux abois, je le veux, et conforme avec les doctrines de ses grands ouvrages, mais qui était la bonne; et, comme pour l'avoir défendue il a manqué sa fortune, il faut en rappeler le détail afin d'être juste envers sa mémoire.

Or, en ce temps-là, avant Marignan, Machiavel étant disgracié et pauvre, très désireux de faire sa paix avec les Médicis de Florence et de Rome, Léon X se trouva tout d'un coup fort embarrassé. Il se voyait en présence du problème qu'Alexandre VI et Jules II n'avaient pu résoudre : choisir entre la France, l'Espagne et l'Empire les patrons du Saint-Siège, et tout à la fois diviser et contrebalancer ces trois puissances l'une par l'autre afin d'échapper à un protectorat trop lourd. Le pape pensa à Machiavel et lui fit écrire par Vettori, son ami, qui était ambassadeur de Florence à Rome. Les lettres de ce dernier laissaient voir clairement que, s'il tenait la plume, le saint-père dictait. Les réponses de l'ancien secrétaire d'État, fort longues pour la plupart, semblent pareillement ne s'adresser qu'à Vettori; mais il sait bien que c'es le pape qui les lira. Dès le début de la consultation, Machiavel nous donne une surprise: il a changé de politique italienne. Lui qui jadis a fait tant de mal à Venise et a tenté de la rejeter hors du concert de la Péninsule, c'est sur Venise qu'il veut désormais soutenir la politique du Saint-Siège et de l'Italie. Les désastres du précédent pontificat lui ont montré son erreur; la rapidité avec laquelle Venise reprenait son assiette lui a inspiré une sorte de respect pour cette république patricienne, le plus solide État de l'Italie, grâce à ses fermes traditions de gouvernement, qui seule est à l'abri des calamités du régime tyrannique, car elle décapite les doges qu'elle soupçonne de méditer la ruine des libertés publiques. Venise est toujours, même après la ligue de Cambrai, l'alliée naturelle et l'avant-garde de la France contre l'Empire et l'Espagne : la France et la république de Saint-Marc, tel sera donc, selon Machiavel, le point d'appui premier du pape et, par le pape, de la politique nationale. Il y ajoute, dans ses premières réponses, l'Espagne, et propose une alliance latine entre Rome, la France, l'Espagne et Venise contre les Suisses, l'Empire et l'Angleterre. Léon X avait de bien autres projets, et Vettori les dévoile peu à peu à Machiavel. Il revenait au népotisme d'Alexandre VI, détruisait l'œuvre ecclésiastique de Jules II, prétendait diminuer l'Église elle-même au profit de ses neveux, établir sa famille, déjà maîtresse de la Toscane, à Parme, à Plaisance, peut-être en Lombardie. Machiavel répond encore par la quadruple alliance : il faut céder la Lombardie à Louis XII, fortifier Venise du côté du Milanais, par-dessus tout s'entendre avec la France. Léon X, mécontent du conseil, qui contrarie ses ambitions de famille et son aversion pour les Français, fait écrire, le 20 août 1513, à Machiavel que décidément celui-ci

a la vue trouble, que la France est très malade, tourmentée par les Anglais, pillée par les Suisses, et que, les Espagnols étant rentrés en Lombardie, le Saint-Siège est résolu à se donner aux plus forts, aux Anglais, aux Espagnols et aux Suisses coalisés.

Six jours plus tard, Machiavel, tout déconcerté, réplique. Il mesure le péril où Rome précipite l'Italie pauvre et avilie. Il s'écrie, comme le moine des vieux temps: *Pax! pax! et non erit pax!* « Non, dit-il, la France n'est pas si faible en face de l'Angleterre, qui ne parvient pas à prendre Thérouanne et qui, fatiguée des longueurs du siège, lâchera prise. Vous vous livrez aux Suisses, dont la rapacité nous épuisera jusqu'au dernier écu. Vos mercenaires aujourd'hui, ils seront vos maîtres demain et les arbitres de l'Italie déchirée et corrompue. La France seule peut les mettre à l'ordre. Si la France n'y suffit pas, je n'y vois point de ressource, et je commencerai dès à présent à pleurer avec vous la servitude de notre patrie et les ruines que nous devrons, soit au pape Jules II, soit à ceux qui n'aident point à nous sauver, si toutefois il en est temps encore. »

La correspondance des deux diplomates fut quelques mois interrompue. Machiavel lui-même la reprit en février 1514 et se déclara cette fois très vivement contre l'Espagne, qu'il accusait d'être la cause première des troubles de la chrétienté. Le pape, inquiet de l'obstination de son conseiller, hésitait toujours. A la fin de cette même année, il lui fit poser nettement par Vettori cette question, déjà tranchée dans son propre esprit : La politique du Saint-Siège sera-t-elle espagnole ou franco-vénitienne? Si Machiavel répond en faveur de l'Espagne, les Médicis lui pardonnent et Léon X le met à la tête de ses offices diplomatiques. Songez qu'il souffre de la maladie du pouvoir perdu et qu'il est si misérable alors que, dînant avec ses compères à Florence, il ne trouve dans sa bourse que dix sous pour payer un écot de quatorze. Il lui serait si facile de se tourner de nouveau contre Venise et la France et, grâce aux accommodements de la politique où les opinions ont un jeu plus libre que dans l'astronomie, de contenter son ambition en consentant aux vues de Léon X! La tentation a peut-être été terrible, mais il n'y paraît guère en lisant les dernières lettres à Vettori. « Je ne crois pas, dit-il, que, depuis vingt ans, on ait agité une affaire plus grave. » Il passe alors en revue les forces et les relations des grandes puissances de l'Europe. L'Angleterre fait sa paix avec la France et ses rancunes la tourneront contre l'Espagne. L'Angleterre et la France sont riches et tiendront longtemps campagne. Tous les autres, l'Espagne, l'Empire, le duc de Milan, les Suisses, sont pauvres. Une guerre prolongée donnera la victoire aux Français. Les Suisses, race de mercenaires, sont peu sûrs : le roi de France pourrait les acheter. Le parti de l'Espagne est donc dangereux. Le pape aurait à garder contre Venise et la France des côtes étendues. Si les Suisses sont vainqueurs, ils feront sentir au Saint-Siège leur insolence. Ils le ruineront en contributions. Ferrare, Lucques, les petits États se mettront sous leur protectorat, et alors *actum erit de libertate Italiæ.* Toute l'Italie deviendra leur vassale. Aucune ligue ne pourra plus se former contre eux : ils l'empêcheraient toujours en se donnant à quelqu'un des souverains de l'Europe. L'Italie à terre paraîtra désormais *sine spe redemptionis.* Mais si Léon s'allie à la France et que celle-ci l'emporte, il a toutes les chances que le traité de paix lui soit très favorable. La mauvaise fortune serait encore meilleure avec la France qu'avec toute autre nation. Le pape aurait du moins ses terres d'Avignon pour s'y réfugier. La France, qui ne tarderait pas à se relever, le soutiendrait loyalement. « S'il s'attache au parti espagnol et qu'il succombe, il faut qu'il aille en Suisse pour y mourir de faim, ou en Allemagne pour y être un objet de dérision, ou en Espagne pour être écorché. »

Que le pape, continue Machiavel, ne se tourne pas davantage vers l'empereur Maximilien, *qui ne s'est jamais nourri que de changements.* En somme, le Saint-Siège ne doit hésiter sur l'alliance française que si Venise elle-même passait d'abord à l'Espagne ou à l'Empire. Il faudrait alors réfléchir, à cause des difficultés que la république opposerait à la descente d'une armée française en Italie. « Mais je ne puis croire que les Vénitiens se conduisent ainsi. Je suis convaincu qu'ils ont obtenu des Français des conditions bien plus avantageuses que celles qu'ils pourraient espérer des ennemis du roi très chrétien; et, puisqu'ils sont restés fidèles à la fortune de la France lorsque celle-ci était expirante, il n'est pas raisonnable de supposer qu'ils l'abandonnent, maintenant qu'elle reprend son antique vigueur. » On le voit, Machiavel avait fait du chemin depuis ses entrevues avec Jules II en 1503. L'alliance vénitienne et française lui semblait la seule ancre de salut de la papauté.

Le 20 décembre 1514, il adressa un appel suprême à la prudence de la cour de Rome. « Je ne suis pas l'ami des Français. Dans les choses de cette importance, je me suis toujours efforcé de tenir mon jugement sain et de ne point me laisser entraîner par de vaines affections. Si j'ai penché du côté de la France, j'avais raison de le faire. » Dans cette lettre, son testament politique, il touchait pour la dernière fois aux grandes affaires de l'Occident. De même que, dans les dépêches antérieures, il a entrevu les effets de la politique qui fut vaincue à Marignan, il pressent ici et annonce la catastrophe d'un pontificat à venir, la chute inouïe d'un autre pape Médicis, Clément VII. « N'en a-t-on pas vu mis en fuite, exilés, persécutés, *extrema pati,* tout comme les princes temporels, et dans un temps encore où l'Église exerçait sur le spirituel une autorité bien plus révérée que de nos jours? » Mais les princes n'écoutent point volontiers les prophètes de malheur, et le pontife, d'esprit si léger, qui plaisanta sur la révolution religieuse de l'Allemagne, ne s'inquiétait guère, ni pour lui-même ni pour ses successeurs, des souvenirs lamentables de Grégoire VII et de Boniface VIII.

Machiavel retomba donc dans sa détresse et son ennui, *questi miei oziosi tempi,* disait-il; les événements qui suivirent lui donnèrent raison toujours; et Léon X, humilié par François Ier, dut regretter amèrement de n'avoir pas cru aux prévisions de l'homme d'État qui avait sacrifié sa fortune plutôt que d'approuver une politique fausse et d'abaisser sa

conscience. La probité du diplomate était demeurée en lui inflexible, comme l'amour de la patrie : deux vertus assez belles dans un âge de corruption et à l'entrée d'un siècle de servitude.

ÉMILE GEBHART.

LES DÉBUTS DE LA SESSION

Le projet de loi sur le conseil supérieur de l'instruction publique.

Les premières discussions des Chambres sont tout à l'avantage de la république. A la Chambre des députés, une majorité de gauche modérée est en train de se former; le ministère l'a trouvée, après une courte hésitation, dans l'important débat sur le droit de réunion; le projet de loi sur l'amnistie l'a bien mieux affirmée encore, surtout après l'énergique déclaration du président du conseil. Le magistral discours de M. Tirard sur la loi des tarifs a contribué à fortifier le cabinet. Au Sénat, M. Jules Ferry, dans la discussion sur le conseil supérieur de l'instruction publique, s'est élevé à une hauteur d'éloquence et a déployé une puissance d'argumentation, dans ses répliques à MM. Chesnelong et Bocher, qui sont tout à l'avantage du ministère. Enfin les honorables scrupules de la fraction dissidente du centre gauche, dans la haute assemblée, ne sont pas parvenus à rompre le contrat passé entre les divers groupes du parti républicain pour la nomination des inamovibles. Un certain nombre des opposants ont reculé devant le grave danger de rendre à la droite une part décisive dans le recrutement du Sénat. Une fois le cap de l'article 7 doublé, on peut espérer que les hésitations du premier vote ne se retrouveront plus.

L'éclat de la grande discussion sur le conseil supérieur de l'instruction publique est un honneur pour notre parlement. Nous applaudissons très sincèrement au talent dont ont fait preuve les orateurs de tous les partis. Ils ont ajouté une belle page à l'histoire de la tribune française. Le duc de Broglie y a déployé toute l'élégance aiguisée de son éloquence académique, fertile en épigrammes à la pointe finement polie, en morceaux brillants, agencés et liés avec un art étudié. M. Bocher a montré la même souplesse d'argumentation, la même clarté merveilleuse que dans les questions d'affaires, en sachant élever son genre à la hauteur du sujet. M. Laboulaye n'a point forcé le sien ; il est resté l'orateur simple, familier, singulièrement spirituel que l'on connaît. M. Jules Simon a paru plus maître que jamais de cet admirable talent de *debater* consommé, déguisant sous la grâce facile d'un langage toujours animé le tissu également ferme de ses arguments. L'éminent rapporteur, M. Barthélemy Saint-Hilaire, a mis dans ses répliques toute la vigueur de ses dialectiques, toute sa haute probité et tout son patriotisme éprouvé. Nous avons dit ce qu'a été le ministre. M. Chesnelong s'est aussi surpassé ; il a joué moins que de coutume le rôle d'un Polyeucte se préparant à un martyre auquel ne manquent que les persécuteurs. Il a parlé comme l'organe d'un parti politique sérieux. Ce débat marque un beau réveil de l'éloquence française.

Pour notre part, nous ne saurions trop nous féliciter du résultat, qui vient d'être confirmé par un vote définitif. Nous sommes convaincu que nous avons été ramenés à la vraie tradition de l'État moderne et de la Révolution française. Personne ne s'y est trompé : l'article capital était celui qui éliminait des conseils académiques les représentants des divers clergés. Là est la haute signification de la loi. Aussi est-ce sur ce terrain que s'est livrée la bataille décisive. Nous ne relèverons pas les autres points débattus, quelque importance qu'ils puissent avoir. D'une manière générale, nous pensons avec la commission qu'il était opportun de faire prévaloir la spécialité sur tous les autres titres pour les qualifications demandées aux futurs membres soit du conseil supérieur, soit des conseils académiques. L'adjonction des membres de l'Institut n'est point une exception à cette règle. Peut-être aurait-on pu faire une part plus grande à l'enseignement libre et admettre l'élection pour quelques-uns de ses membres; on eût ainsi écarté la principale objection à la loi, qui a été présentée avec une grande force par MM. Bocher et Jules Simon. Elle était tirée, on s'en souvient, du caractère judiciaire du conseil supérieur. Il semblait juste aux honorables opposants que les établissements libres trouvassent des garanties d'impartialité dans la composition du tribunal dont ils ressortent. Cette objection a été singulièrement atténuée par le rapporteur et le ministre, qui ont établi à quel point la compétence du tribunal universitaire était limitée, puisqu'il n'était saisi qu'en cas d'atteinte aux mœurs publiques et aux lois. Cependant, comme il est bon que la justice soit encore plus à l'abri de tout soupçon que la femme de César, nous n'aurions vu que des avantages à ce qu'une certaine satisfaction eût été donnée sur ce point aux réclamations des défenseurs de l'enseignement libre, pourvu que l'économie de la loi n'eût pas été altérée et que le principe de la spécialité fût demeuré intact. Mais, encore une fois, ce n'est pas sur ce sujet qu'a porté la gravité du débat; il s'est concentré avec raison sur l'admission ou l'exclusion des ministres du culte. Au fond, la question se posait en ces termes : le gouvernement de l'Université aura-t-il, oui ou non, un caractère laïque ? Il n'en est pas de plus importante; aussi est-il nécessaire de la dégager des nuages qui l'obscurcissent. Il faut la considérer en face et ne pas la diminuer, comme l'ont fait quelques orateurs favorables au projet, en se contentant d'opposer le principe de la spécialité à l'introduction des évêques dans les conseils académiques. Cette raison n'a rien de péremptoire, puisque les évêques, par les devoirs mêmes de leur charge, sont appelés à s'occuper d'instruction publique, et qu'ils ont sous leur contrôle immédiat les grands et les petits séminaires. On pourrait aussi rappeler que plusieurs d'entre eux ont eu une compétence réelle à cet égard, à commencer par Mgr Dupanloup, qui n'a jamais cessé de traiter les questions de cet ordre.

Il faut aller plus loin et reconnaître nettement que, eussent-ils en partage toute la science et tout l'art pédagogiques, ils

ne seraient pas à leur place dans le conseil supérieur de l'instruction publique uniquement parce qu'ils sont ministres du culte. L'admission des professeurs de théologie ne porte aucune atteinte au principe, car ils font positivement partie de l'Université et ne représentent à aucun degré la société religieuse.

Le vrai motif d'exclusion du clergé de toutes les Églises ne doit pas être cherché dans le mauvais vouloir manifesté aujourd'hui par la grande majorité du corps épiscopal à nos institutions actuelles, à ce qui est bien plus important que ces institutions, à ce qui en est l'âme, je veux dire aux principes constitutifs de la Révolution française, c'est-à-dire à la société moderne elle-même. M. Jules Ferry a produit une vive impression sur le Sénat en lisant à la tribune la fameuse oraison funèbre de Mgr Freppel sur le général Lamoricière, qui fulminait des anathèmes si audacieux et si imprudents, non seulement contre le suffrage universel, mais encore contre la liberté civile et religieuse, et qui, après avoir bafoué la grande date de 1789, glorifiait sans détour la théocratie comme un idéal de gouvernement. Il y aurait certes une étrange naïveté à confier la direction des esprits dans l'Université de l'État à des ennemis aussi déclarés. Les applaudissements de la droite révélaient toute l'étendue du péril, car ils montraient ce qu'il en serait du pays s'il confiait ses jeunes générations à une tutelle semblable et s'il recrutait ses parlements futurs parmi les disciples de l'épiscopat ultramontain. Et pourtant, selon nous, il ne suffirait pas que par impossible un souffle libéral passât sur le haut clergé catholique pour lui rouvrir les conseils de l'Université : ces conseils devraient lui demeurer fermés alors même qu'il serait en majorité imbu de l'esprit moderne, et cela en vertu même de l'esprit moderne.

Tout revient, dans cette grave question, à la notion de l'État. Le ministre, en invoquant son caractère laïque, a donné la vraie raison de l'exclusion des ministres du culte. Reconnaissons qu'il aurait pu être embarrassé par les théories trop centralistes de quelques-uns des orateurs de son parti, qui, en exagérant la compétence de l'État, en en faisant le représentant de la société tout entière, étaient mal placés pour exclure du gouvernement de l'instruction publique une des forces vives de la société, cette puissance religieuse qui est la plus haute influence dans un pays. C'est là le fond de l'idée napoléonienne, qui a inspiré le régime concordataire sous sa première forme. La religion dans ce système est considérée comme un instrument de règne qu'il faut assouplir et faire servir à une fin politique. On conçoit qu'à ce point de vue les ministres du culte auraient une place naturelle dans les conseils de l'Université, mais à la condition d'obéir à la consigne du pouvoir civil. Si Napoléon ne les y a pas introduits, c'est qu'il s'est promptement défié de leur attachement et qu'il n'a pas réussi « à avoir des prêtres comme il avait des chambellans », selon le mot de Mme de Staël sur l'origine du concordat; mot juste et sanglant, qui suffit à réfuter l'apologie enthousiaste qu'en présentait l'autre jour son petit-fils.

Si l'État s'identifiait vraiment avec la société, comme on l'a prétendu dans le récent débat, l'Église rentrerait dans ses cadres, et on ne lui demanderait que d'être docile pour assurer une place à ses représentants dans la direction de l'enseignement public. On n'est fondé à la renfermer dans son domaine spirituel que quand on reconnaît que l'État a ses limites, qu'il n'est pas la personnification de la société, mais l'une de ses fonctions, ou, pour mieux dire, son simple mandataire, appelé à protéger la liberté des citoyens, à favoriser leur développement moral, sans se substituer à eux pour l'accomplir lui-même.

L'État, c'est le droit, le droit armé pour repousser l'injustice, la violence, tout ce qui entrave la liberté des âmes. Il ne peut remplacer la religion dans l'action toute morale qu'elle s'assure sur les cœurs; la religion n'est pas plus nationale que la conscience, selon le mot de Mirabeau.

D'un autre côté, la religion ne saurait agir par les mêmes moyens que le pouvoir civil, car ces moyens sont nécessairement coercitifs ; elle ne peut donc participer au gouvernement proprement dit à aucun degré, sous aucune forme, car elle représente simplement une croyance. Elle n'a le droit de régir que ses propres fidèles et commet un véritable abus de pouvoir en franchissant le seuil de ses temples pour exercer sur la société civile un empire quelconque. Voilà pourquoi l'introduction des ministres du culte dans le conseil supérieur de l'enseignement public est en contradiction aussi bien avec l'idée véritable de l'État qu'avec celle de l'Église. La présence des ministres du culte suffit pour que l'État cesse d'être laïque et pour que l'Église participe à un gouvernement qui ne lui appartient pas, en tournant l'administration, c'est-à-dire une forme des pouvoirs publics, au profit de son dogme.

Qu'on ne nous accuse pas de tomber dans l'exagération ! Pour nous justifier, il suffit de relire les considérants présentés en 1850 à l'Assemblée législative par les défenseurs de l'introduction du clergé dans les conseils académiques, ce qui était alors une innovation sans précédents. « Nous avons, disait alors M. de Montalembert, appelé la religion, représentée par les ministres des différents cultes et surtout par l'épiscopat, à intervenir d'une manière régulière, solennelle et efficace dans le gouvernement de l'éducation donné par l'État... » Que veut-on de plus clair ? Le fameux Mémoire confidentiel, apologie et commentaire de la loi de 1850, qui est d'autant mieux signé qu'il est anonyme, et dont la lecture par M. Jules Ferry a produit une si vive impression sur les deux Chambres, a révélé quelle part léonine l'Église prétendait s'attribuer dans le gouvernement de l'Université. Les habiles qui avaient alors la chance d'être à la fois ses mandataires et les dépositaires des pouvoirs publics avaient le dessein arrêté de détruire à son profit l'Université, de n'en laisser subsister que l'apparence. Introduits en un jour d'épouvante sociale dans la vieille citadelle, ils disaient aux assiégeants du dehors, les patrons de l'enseignement clérical : « Rassurez-vous, nous ne sommes dans la place que pour vous la livrer. » Nous comprenons que la lecture de ce document ait été très désagréable aux successeurs de ces bons apôtres : elle réduisait à néant toutes leurs protestations en faveur des libertés de l'âme. Ce document faisait ressortir l'inconséquence de

leurs déclamations contre la tyrannie de l'État, car il prouvait qu'ils avaient trouvé la tyrannie de l'État excellente quand ils avaient cru pouvoir en tirer parti.

Nous retrouvons cette même inconséquence dans les récents discours des orateurs catholiques au Sénat. C'est ainsi que M. Chesnelong commence par restreindre le plus qu'il peut la compétence de l'État. « L'État, dit-il en des termes que nous pourrions nous approprier, n'est pas le représentant total et exclusif de la société, et la société a des forces propres que l'État doit respecter et ne pas absorber. » La logique commanderait de conclure de ce principe que la religion, étant une de ces forces propres à la société, doit être maintenue en dehors des pouvoirs publics et se contenter de leur demander le respect absolu de son droit. Le vote de la loi proposée par M. Ferry serait la sanction d'une si belle maxime.

L'intérêt catholique fait taire la logique; aussi l'orateur qui le représente le plus directement a-t-il consacré la seconde partie de son discours à réclamer la participation de la religion au gouvernement civil de l'instruction publique. M. Chesnelong oublie qu'il y a eu un temps où les premiers défenseurs de la liberté d'enseignement étaient bien autrement conséquents avec eux-mêmes. M. de Montalembert, avant de se rencontrer avec les conservateurs épouvantés sur cette espèce de radeau de sauvetage qui, par malheur pour lui, portait César et sa fortune, avait formulé les vrais principes libéraux avec sa brillante éloquence. « Nous voulons arriver, avait-il dit, en 1844, à la tribune de la Chambre des pairs, par la liberté à la religion, et vous conduisez par l'autorité au scepticisme. Si l'Université est l'État enseignant, elle n'a pas le droit d'enseigner la religion. Voici qu'un mandarinat vient usurper au nom de l'État l'autorité morale la plus délicate, prétendre à la haute police des âmes et des intelligences. » On pouvait, en 1850, demander à l'illustre orateur s'il suffisait que ce mandarinat comptât des évêques parmi ses membres pour qu'il devînt une institution libérale.

C'est bien en effet l'indiscrète question que lui posaient d'anciens alliés. « D'après la liberté des opinions et des cultes, lisons-nous dans une brochure de Mgr Parisis publiée à cette date, les croyances appartiennent aux particuliers, tandis que l'État, considéré comme personne morale, comme gouvernement, doit être, en fait de croyances religieuses, dans une ignorance complète. » L'abbé Cazalès, dans cette même discussion, exprimait la même pensée en ces termes : « Je crains que la présence du clergé dans les conseils n'expose les catholiques à s'entendre dire que, s'ils ont réclamé contre le monopole, c'est qu'ils le voulaient eux-mêmes. » Ces paroles, prononcées par des catholiques autorisés, réduisent à néant toute cette fantasmagorie d'accusations d'impiété lancées contre les défenseurs du projet de loi. Ou il faut reconnaître que Mgr Parisis et l'abbé Cazalès étaient des impies, ou il faut renoncer à ces calomnies.

Le spirituel discours de M. Laboulaye eût suffi pour nous faire voter l'exclusion des ministres du culte. Nous partageons entièrement ses vues, comme celles de Stuart Mill, sur les limites de l'État. « Le vrai moyen de faire aimer un État, a-t-il dit, c'est de ne lui confier que les attributions nécessaires. Ces attributions nécessaires, c'est l'armée, c'est la marine, c'est la police suprême, ce sont les finances, c'est la justice. » L'éminent orateur s'est bien gardé d'ajouter la religion. Aussi, dans tout son discours pas plus que dans celui de M. Jules Simon, n'y a-t-il pas un mot en faveur de la réintégration des évêques dans le conseil supérieur. Comment l'eût-il réclamée, puisqu'il a donné la vraie raison pour les exclure? Nous ne contestons pas la portée de ses protestations contre la démocratie autoritaire, que nous repoussons autant que lui, surtout dans les choses de la conscience. C'est un péril que nous avons aussi devant les yeux; l'irréligion d'État n'est pour nous que de l'ultramontanisme retourné, et nous avons déjà dénoncé plus d'une fois l'absurde et dangereuse confusion trop souvent faite entre l'enseignement laïque et l'enseignement antichrétien, lequel serait une odieuse inconséquence s'il était donné au nom de l'État. M. Laboulaye serait le premier à reconnaître, s'il avait à s'expliquer sur ce point, que la composition purement laïque des conseils académiques n'est en aucune relation avec la politique jacobine dans la sphère religieuse.

Il faut en finir avec cet inique reproche prodigué par MM. Chesnelong et le duc de Broglie au projet de loi d'être dirigé contre la religion elle-même et de tendre à la proscrire. Une détermination équitable d'attributions entre la religion et l'État n'a aucun rapport avec une proscription. Le danger n'est pas là pour la religion; il est dans cette attitude hostile qu'on essaye de lui faire prendre au sein du parti ultramontain contre toutes les libertés enracinées dans nos âmes encore plus que dans notre sol. Je livre à la méditation de tous ceux qui se montrent si alarmés sur le sort de la religion la page suivante de Lamennais, écrite avant sa rupture avec le catholicisme. Elle fait équitablement la part des responsabilités dans le déclin de la foi dont on se plaint :

« L'Église peut souffrir beaucoup et longtemps des fautes de ses ministres. Des dangers auxquels leurs erreurs la peuvent exposer, le plus grand est celui qui résulte pour elle d'une position telle qu'elle se trouve en discordance avec un état inévitable de la société. Alors il y a une lutte terrible entre les éléments mêmes de la nature humaine, et l'homme fuit Dieu, si on l'ose dire, pour ne pas cesser d'être homme. Il se détourne momentanément du chemin qui traverse le temple, lorsqu'on l'a fermé du côté vers lequel sa nature le force à se diriger. Il renversera le temple même s'il n'a pas d'autre moyen de se frayer un passage; car il faut qu'il avance, fût-ce sur des ruines, et il n'est rien de sacré qu'il épargne en ces moments d'une sorte de possession inénarrable où il entend, comme au fond de l'avenir, une voix mystérieuse qui l'appelle. Plus l'obstacle qu'il rencontre est saint en soi, plus il s'en indigne. Ce n'est pas impiété réfléchie, voulue, mais l'angoisse horrible d'un être qui, ne pouvant comprendre cette apparente opposition de Dieu à Dieu, se trouble en lui-même et brise l'autel contre lequel il ne pourrait appuyer une fois son cœur. »

Avis à Mgr Freppel et autres aspirants ultramontains au conseil supérieur!

E. de Pressensé.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

M. George Ebers : **Les Sœurs.** — Le Dr Busch : **Nouvelles Feuilles de mon journal.**

I.

M. George Ebers s'était enfin décidé, dans son joli livre d'*Homo sum* (1), à sortir de l'Égypte ancienne. Il avait fait un pas vers des temps moins éloignés de nous, vers des mœurs nous touchant d'un peu plus près. Encore un autre pas, et il allait appliquer à un sujet moderne les habitudes d'observation minutieuse et de compte rendu précis qu'il a gardées de ses études archéologiques et philologiques. Nous avouons que l'expérience nous eût intéressé. On répète avec tant d'assurance que le roman contemporain est une œuvre de science exécutée par les mêmes procédés qu'une expérience physiologique et que les mêmes qualités d'esprit et la même discipline intellectuelle font un bon chimiste, un bon philologue et un bon romancier, que la curiosité vous prend de voir les chimistes et les philologues à l'œuvre. Si l'idée est juste, M. George Ebers ferait des chefs-d'œuvre. Mais M. George Ebers ne s'est pas soucié d'être un sujet à expérience. Il a préféré se renfoncer dans l'antiquité et opérer une de ces restaurations où il excelle, mais qui sont plutôt de l'érudition que du roman, tous les deux à la fois et ni l'un ni l'autre.

La scène des *Sœurs* (2) est à Memphis, l'an 164 avant J.-C., sous le règne des deux frères Ptolémée Philométor et Ptolémée Évergète. L'immobile Égypte, inhospitalière à l'étranger, figée dans ses traditions, s'est ouverte aux autres peuples depuis qu'une dynastie macédonienne règne aux bords du Nil. A Alexandrie, la colonie israélite le dispute en influence à la colonie grecque. Sur ce fond historique général, M. Ebers a dessiné un tableau de la vie des églises païennes, au IIe siècle avant notre ère, dont la plupart des traits s'appliqueraient également bien aux églises chrétiennes du moyen âge. La description du temple de Sérapis évoque l'image des solides abbayes, moitié couvents, moitié forteresses, plus forteresses que couvents, dont les restes dominent encore les défilés des Alpes et couronnent les sommets verts des Vosges. Le Temple abrite derrière son mur d'enceinte de pauvres cabanes grises et basses où habite sa clientèle, les serviteurs des deux sexes qu'il entretient pour son service, les enfants qu'il élève pour former ses chœurs et figurer dans ses cérémonies, les reclus qui se consacrent à Dieu, les pèlerins qui viennent faire leurs dévotions au sanctuaire du saint. La petite société qui vit par le temple, et du temple, suit sa fortune; elle est prospère ou misérable selon que le clergé est adroit à gagner les puissances de la terre et à en tirer des donations, ou que des princes indévots s'emparent sans scrupule des biens d'Église. Le portrait du révérend Père abbé, le grand prêtre Asclépiodore, rappelle de près certaines figures de moines, entendus aux affaires mondaines, grands philosophes sur celles du ciel, dont l'Église romaine, il y a très longtemps de cela, offrait des types d'une amusante variété.

« Mes enfants, dit à peu près Asclépiodore aux enfants de chœur affamés dont la ration de pain sec a encore été diminuée, mes chers enfants, le Ciel sait combien il me serait doux de vous mieux nourrir. Mais les temps sont si durs! C'est tout ce que je puis faire que de vous garder. Toi, ma petite Cléa, tu t'habilleras en sainte pour la prochaine procession. Tu seras sainte Isis; Doris n'est plus assez jolie pour ce rôle-là. Et toi, Irène, tu teindras tes cheveux en noir et tu te grandiras avec de grosses semelles; ce sera beaucoup mieux pour faire sainte Nephthys. Je suis sûr que vous aurez toutes les deux beaucoup de succès. Vous nous devez bien cela après tout ce que nous avons dépensé pour votre éducation et toute la peine que le maître de chapelle s'est donnée pour vous! Allez apprendre votre leçon. Moi, je vais travailler pour vous. »

L'excellent Père court de ce pas préparer un miracle par lequel il espère produire une si vive impression sur le roi, que celui-ci ne refusera pas une ferme ou deux au ministre d'un saint aussi puissant. Son confident, un vieux moine qui avait été serrurier, s'enferme avec lui pour fabriquer une machine au moyen de laquelle les lumières de l'autel auront l'air de s'allumer et de s'éteindre toutes seules sur l'invocation du grand prêtre.

« Fais bien attention, dit le sage Asclépiodore à son compagnon. L'occasion est de la dernière importance pour nous. Le roi et la reine assisteront à la fête, et ils n'ont pas les yeux dans leur poche. De plus, ils auront avec eux un Romain dont je me défie. Il m'a tout l'air d'être de ces honnêtes gens qui ne pensent qu'à bien faire et qui se moquent du surnaturel; ce sont les plus dangereux pour nous... Mets-toi là que j'essaye... Encore une fois... Bon, ça ira. Songe que le roi ne nous donnera la ferme que nous sollicitons que s'il sort du temple pénétré de la grandeur de notre dieu. »

Pendant que les deux bons apôtres organisent leur pieuse supercherie, Cléa, la future sainte Isis, va trouver un des reclus pour qu'il lui rédige une pétition au roi demandant que les enfants de chœur soient mieux nourris. Ces chartreux — car on ne saurait leur donner d'autre nom — vivent dans d'étroites cellules où on leur passe à manger par une ouverture. La plupart se sont laissé cloîtrer pour accomplir un vœu de leur mère, qui les a consacrés aux dieux dès leur naissance, par tendresse et dans l'intérêt de leur bonheur. L'idée monastique avait jailli des mêmes sentiments et avait produit les mêmes pratiques dans l'Égypte païenne que, plus tard, dans le monde catholique.

Le temple de Sérapis est le meilleur personnage du livre. C'est un personnage muet, et les autres parlent trop. L'action, déjà languissante par elle-même, se noie dans les conversations. M. George Ebers fera sagement de tenir compte que les genres bizarres, en littérature comme en art, lassent vite la curiosité. Quand il a publié sa *Fille d'un roi d'Égypte*, on a trouvé amusant de savoir quelles étaient les idées d'une momie, comment aimaient, pleuraient et riaient les petites filles qu'on va regarder dans leur étui, le dimanche, derrière

(1) Voy. la *Revue* du 20 juillet 1878.

(2) *Die Schwestern*, par George Ebers. — Stuttgart et Leipzig, 1 vol. 1880, Eduard Hallberger.

les vitrines des musées. Son deuxième roman égyptien, *Uarda*, a confirmé l'opinion donnée par le premier, que toutes les petites filles se ressemblent Le troisième n'avait plus rien à nous apprendre. Que sera-ce du quatrième?

Il est assez singulier que le courant réaliste qui a conduit de Lesueur à Courbet, de la *Princesse de Clèves* à *Mme Bovary* et plus loin encore, ait fait sentir son influence dans le roman historique, la branche de la littérature d'imagination où il est le plus difficile d'appliquer les procédés d'observation et d'analyse. Autrefois on s'y contentait d'une vraisemblance modérée; personne ne réclamait contre les anachronismes des *Trois Mousquetaires*. Nous sommes devenus beaucoup plus difficiles. Il faut le croire, puisqu'on nous le dit. Nous exigeons la vérité absolue, toute la vérité, rien que la vérité, à propos d'une histoire arrivée en Chine au temps d'Alexandre le Grand. Nos pères y mettaient du leur; quand le héros s'asseyait, ils devinaient que c'était sur un siège, et cela leur suffisait. Nous, leurs petits-fils, nous ne pouvons pas nous passer de la description du siège; faute de savoir si ce siège a les pieds droits ou tortus, nous ne comprenons pas les sentiments de la personne qui est assise dessus. Le roman historique est ainsi devenu le roman archéologique, à la plus grande gloire du naturalisme et pour obéir au goût du siècle.

Que l'on approuve ou que l'on regrette, que l'on tienne pour *Salammbô* et pour *Ekkehard* ou pour *Quentin Durward*, la réforme du genre historique a une petite importance, parce que les Flaubert et les Scheffel seront toujours rares. M. George Ebers marche à leur suite, confiant en un talent dont la grâce a résisté jusqu'ici à tous les sujets. Quel régal pourtant s'il voulait laisser ces pauvres Pharaons en paix dans leurs tombeaux et mettre en scène des Allemands et des Allemandes de 1880!

II.

Le docteur Busch, le cher « petit Busch » de M. de Bismarck, a consenti à détacher les pages restées inédites de son calepin de notes, et le public, affriandé par les indiscrétions des *Propos de table*, s'est jeté sur les *Nouvelles Feuilles de mon journal* (1). Pauvre public! public ingénu! Il ne se doutait pas de la malice du docteur Busch. Personne ne s'en doutait. On lui avait fait un renom de candeur. Le docteur Busch s'est gardé de réclamer, ce qui eût été d'un sot; il a profité de sa fausse réputation pour jouer un bon tour à ses lecteurs.

Ceux-ci croyaient que les *Nouvelles Feuilles de mon journal* seraient encore remplies des faits et gestes de M. de Bismarck. Ils ont acheté le volume de confiance, et ils ont trouvé qu'il était rempli des faits et gestes de qui? du docteur Busch, du cher « petit Busch ».

Chapitre Ier. *Voyages en Amérique.* — Opinions libérales du héros dans sa jeunesse; impressions qu'il reçoit du spectacle des institutions démocratiques aux États-Unis; sa conversion aux idées antirépublicaines. — Quoi! vous écriez-vous, M. de Bismarck a été républicain? Comme c'est intéressant! moi qui n'en avais aucune idée! — Un instant! C'est le docteur Busch qui a été républicain! Ce sont ses propres voyages en Amérique, ses propres impressions, ses propres réflexions qu'il vous raconte.

Chapitre II. *Situation intérieure de la Prusse en* 1862-1863. *Ce qu'on avait voulu et ce qu'on faisait.* — Pour cette fois, pensez-vous, nous y voilà. Puisque M. de Bismarck venait d'être nommé président du conseil, c'est de lui qu'il va être question. Le docteur Busch n'a pas pris la plume uniquement pour informer le monde de ce que lui, le « petit Busch », pensait de l'unité allemande trois ans avant Sadowa. — C'est pourtant tout ce que vous en saurez. Par exemple, vous le saurez tout au long. Vous aurez même le plaisir de lire les articles de journaux que le docteur Busch écrivit en ces années-là et qui n'ont rien perdu, à ses yeux, de leur actualité.

Chapitres III et IV. *La guerre du Schleswig-Holstein et la guerre de* 1866. — Campagnes, aventures et réflexions du docteur Busch.

Chapitre V. — (Nous sommes à la page 312.) *Le docteur Busch est présenté à M. de Bismarck.* — Enfin! Nous allons entendre parler du grand chancelier! Nous allons connaître sa pensée de derrière la tête le 24 février 1870, entre huit heures et huit heures et demie du soir, à la minute où il fit appeler le docteur Busch pour lui donner une mission confidentielle. — N'allez pas si vite, je vous en conjure; ne vous montez pas la tête de la sorte. L'entretien a été significatif, mais l'heure n'est pas venue d'en livrer le secret. Ce sera pour le prochain ouvrage du docteur Busch. En attendant, l'auteur va vous dédommager par la description du mobilier de M. de Bismarck. Voilà, remarque-t-il avec une naïveté adorable, qui va être agréable au public! — Sans aucun doute. On espérait connaître les idées d'un homme de génie; on connaît ses tables et ses fauteuils; c'est très agréable.

Chapitre VI. *Varzin.* — C'est dans deux ou trois pages de ce chapitre, où les tables et les fauteuils occupent encore la première place, que se trouvent les courts fragments de conversation dans lesquels M. de Bismarck paraît en scène et que tous les journaux, pour cette raison, ont reproduits le lendemain de l'apparition du livre. C'est là que demeure consigné un des aveux les plus mémorables qui soient sortis d'une bouche facile aux aveux, sincères ou calculés: « Personne ne m'aime. Je n'ai rendu personne heureux par ma carrière politique, ni moi, ni ma famille, ni les autres. Au contraire, j'ai fait beaucoup de malheureux. Sans moi, trois grandes guerres n'auraient pas eu lieu; 80 000 hommes n'auraient pas péri; leurs parents, leurs frères, leurs sœurs, leurs veuves ne seraient pas en deuil. J'ai eu peu ou point de joie de tout ce que j'ai fait, tandis que j'en ai eu beaucoup de contrariété, de peine et de souci. »

« Nous nous taisions, poursuit le docteur Busch, et j'étais dérouté. »

(1) *Neue Tagebuchsblätter*, par le Dr Busch. — Leipzig, 1 vol. 1879, Fr.-Wilh. Grunow.

L'étonnement de la petite cour de Varzin en écoutant cette étrange confession forme le pendant de l'étonnement de la cour des Tuileries le jour où Napoléon Ier, pris d'un accès de franchise, dit à ses courtisans : « A ma mort, on fera *ouf!* »

Chapitre VII et dernier. — Description des propriétés de famille de M. de Bismarck. Encore des fauteuils et des tables. Son inventaire terminé, le docteur Busch prend congé du lecteur, non sans lui avoir répété que la prochaine fois il lui fera des révélations sur le maître. En bon allemand, cela veut dire : Prenez mon ours; achetez mon prochain volume! Nous verrons bien si le public s'y laissera reprendre ou si, devenu prudent, il commencera par vérifier la marchandise dont « petit Busch » est le pavillon.

ARVÈDE BARINE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Savez-vous ce que c'est qu'Isaac-Moïse Crémieux, qui vient de mourir à Passy, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après avoir été deux fois membre d'un gouvernement souverain et dictatorial? Savez-vous ce que c'est?

Un grand avocat? Plus que cela. Un républicain illustre? Plus que cela. Un destructeur de monarchie? Plus que cela. Un fondateur de république? Plus que cela.

Isaac-Moïse Crémieux est une époque. Il a cru lui-même n'être qu'un révolutionnaire français; il est une révolution de l'histoire. Il est l'avènement des juifs. Il a été à la fois juif et gouvernement, à la première place dans l'État, comme James, baron de Rothschild, à la première place dans la société française. Rothschild et Crémieux sont contemporains, celui-ci né en 1796, celui-là en 1792. Adolphe Fould, qui fut ministre dirigeant sous l'empire, est né huit ans après, en 1800. C'est vraiment Crémieux et Rothschild qui ont pris possession de la Terre promise. D'autres de leur race ont été admis en même temps qu'eux à la célébrité. On les acceptait comme poètes et comme artistes. Meyerbeer et Heine se sont épanouis à Paris, l'un en qualité de musicien, l'autre en qualité de poète, tandis que Crémieux y éclatait en qualité d'avocat. Ni l'un ni l'autre de ces grands juifs ne possédait aucune part de direction sociale; Rothschild et Crémieux sont les premiers qui se soient emparés de ce qu'on peut appeler, en langage de sociologue, « la fonction publique ». Ils ont été la première application complète et suprême des deux lois des 28 janvier et 20 juillet 1790, qui ont déclaré les juifs « citoyens actifs ». Leurs coreligionnaires, depuis, ont passé à flots pressés par la porte qu'ils ont ouverte; aujourd'hui ils sont partout, dans les Chambres, dans les préfectures, dans les cours judiciaires, dans les ministères.

II.

Une parenthèse.

Je viens de dire que c'est la loi du 28 janvier 1790 qui a émancipé les juifs. Est-ce bien sûr? Ne l'étaient-ils pas auparavant?

Le grand artifice des juifs, depuis la Révolution française, a été de se faire les favoris et les porte-drapeaux de l'époque nouvelle en propageant l'opinion qu'ils avaient été les persécutés du régime ancien. Persécutés! Au moyen âge, je ne dis pas. Sous les Valois et sous les Bourbons, il faut en rabattre.

A la vérité, de 1500 à 1789, ils n'étaient pas citoyens actifs; mais qui diantre l'était plus qu'eux? Seulement ils jouissaient de la liberté du commerce, dont ils savaient user, et de la liberté de leurs coutumes. Vers la fin du règne de Louis XV, ce n'était pas déjà un si mince personnage à Paris que Rodriguez Pereyre, « agent général des juifs portugais auprès de Sa Majesté, membre de la Société royale de Londres, pensionnaire du roi et son amé, secrétaire interprète pour les langues espagnole et portugaise ». Il n'y a, au surplus, qu'à voir et lire les lettres patentes de Henri II (1550), de Louis XIV (1656), de Louis XV (1623) et de Louis XVI (1776) sur les juifs portugais : on y célèbre « leur application, leurs talents, les avantages que le public en retire, leur attachement inviolable pour les rois, etc., etc. » On parlait d'eux comme s'ils eussent été les Benjamins de la monarchie en des moments où les protestants en étaient les fils reniés et maudits. Ils pouvaient se marier et engendrer des fils légitimes « selon leur coutume » quand les protestants n'avaient plus d'état civil.

Ce qui pesait sur les juifs sous l'ancienne monarchie, ce n'était pas une répression légale, c'était un préjugé social.

Aujourd'hui le préjugé tombe ou est tombé.

La révolution morale est consommée.

III.

Il est intéressant pour l'historien des mœurs d'observer dans les errements même de M. Crémieux aux diverses époques de sa vie la force et la décadence du préjugé.

A ses débuts dans la vie, vers 1820, M. Crémieux craint évidemment que la qualité de juif ne lui soit nuisible. Il se dépouille de ses deux prénoms d'Isaac-Moïse : ce sont des armes trop parlantes; il substitue à ces vocables sémitiques le vocable arya d'Adolphe, qui ne révèle pas l'origine juive.

Dans les derniers vingt ans de sa vie, au contraire, le judaïsme devient son orgueil et sa vocation. Il fonde l'*Alliance israélite universelle,* une machine qui deviendra un jour aussi puissante que l'ont été en leur temps la Société de Jésus et l'Ordre des Templiers; il naturalise en masse et par décret dictatorial les juifs d'Algérie, qui ne lui demandaient rien de semblable, vu que, sans être Français, ils étaient fort bien traités par la France, se mariaient suivant leur loi, c'est-à-dire avec faculté de divorce, et n'étaient pas obligés de fournir le service militaire; enfin il use de toute son influence politique pour décider le gouvernement français à s'engager dans l'affaire scabreuse et embrouillée de l'émancipation des juifs roumains. Il y eut même un moment où il se présenta à la députation à Oran (c'était en 1872 ou 1873) et eut la prétention de se faire élire, non pas comme Français professant la religion juive, mais comme

juif appartenant à la nationalité française. Ici il touchait manifestement à l'extrême. Adolphe redevenait trop Isaac-Moïse. Remis en selle d'un côté, il retombait de l'autre.

IV.

On peut disputer sur la vie politique de Crémieux; mais quel brave homme! quel brave cœur! Quelle ouverture constante, jusqu'à la fin de sa vie, pour tout ce qui était jeune et sans appui! La race juive est dure comme elle est endurante. C'est ce qui apparaît bien dans la Bible. La bonté n'est pas une qualité générale juive. Mais, quand le juif est bon, rien de meilleur. Crémieux était le bon juif. Toujours prêt à obliger de sa bourse, de ses démarches et de son influence. Jamais ne soupçonnant le mal. Une âme aussi innocente, à cet égard, que Garnier-Pagès, quoique avec un esprit plus pénétrant!

Il est sans doute paradoxal de dire qu'un homme qui a tout conquis successivement, réputation, pouvoir, fortune, a manqué sa vie. Et cependant Crémieux a manqué la sienne. Il était né pour être *rabbi*, le bon *rabbi*, prêchant Dieu, la vertu et la bienfaisance, tel qu'on le voit à la Comédie-Française, dans *l'Ami Fritz*, sous les traits de Got, et, dans les cafés du boulevard, sous les traits d'Alexandre Weill. En 1847, nous étions une cinquantaine de jeunes gens qui avions fondé entre nous une société d'études, de charité et de politique. Les séances se tenaient dans un local de la rue des Maçons-Sorbonne. Les deux Hubbard, celui qui est aujourd'hui conseiller municipal et celui qui est secrétaire général de la présidence de la Chambre des députés, eurent l'idée d'aller demander à M. Crémieux de vouloir nous présider. M. Crémieux accepta tout de suite. Il vint nous faire des conférences de morale, des espèces de sermons laïques sur les vertus qui conviennent à la jeunesse, sur le choix d'une profession, sur l'art de se conduire dans le monde. Cela n'était pas préparé, cela coulait de source. C'était la vraie éloquence. Sans choc et sans heurt, M. Crémieux nous faisait passer des plus vives sensations de l'esprit aux émotions les plus pathétiques. On riait et on pleurait. La voix était d'un timbre à la fois doux et saisissant.

J'ai entendu dans ma vie quatre grands prédicateurs : Adolphe Monod, Athanase Coquerel, le Père Ravignan et Adolphe Crémieux. Celui-ci n'était pas le moins touchant, et il était peut-être le plus pratique.

V.

Crémieux mort, il ne reste plus qu'un survivant du gouvernement provisoire de 1848 : c'est Louis Blanc. Je ne parlerai pas politique. Je dois relever pourtant le trait dominant de ces hommes de 1848, qui a été celui de Crémieux, leur fidélité constante à la mission qu'ils s'étaient donnée. Ni au pouvoir, ni dans la défaite, ils ne se sont démentis. Au pouvoir, ils ont été aussi libéraux qu'ils avaient promis de l'être dans l'opposition. Après le coup de Décembre, qui a brisé leur destinée, ils ont dit et pratiqué sans fanfaronnade le *Victrix causa diis, sed victa Catoni*. Louis Blanc et Ledru-Rollin dans l'exil, Crémieux et Garnier-Pagès dans la retraite, ont donné des exemples de fidélité à soi-même dont l'équivalent ne se retrouve pas de notre temps ailleurs que chez eux. Ils étaient des idéalistes en politique; ils servaient un idéal. Ils ne possédaient pas les qualités positives qu'il eût fallu pour le réaliser; ils ont eu toute la vertu nécessaire pour ne le jamais renier.

VI.

C'est aujourd'hui samedi qu'Adelina Patti reparaît parmi nous dans *la Traviata*. Elle a été marquise et elle ne l'est plus. Elle a été *diva* et elle l'est toujours. Bah! déesse vaut encore mieux que marquise. Quand Lélio, dans le plus délicieux des récits de Mme Sand, s'arrache d'auprès de la marchesa Alizia, avec quel accent il s'écrie : « Vive la bohème, quand même! » La *diva* a fait comme le camarade Lélio. Vive la poésie! Vive le roman! Les marquisats sont fades à qui a goûté des royautés de théâtre.

Mme Patti nous revient avec une voix qui a gardé toute la fraîcheur et toute l'insolente facilité de la jeunesse, qui a acquis toute la passion et toute l'expérience de l'âge mûr. C'est le moment de la perfection, moment rapide et fugitif dont il faut se dépêcher de jouir. Le public parisien est décidé à ne pas manquer cette jouissance. Toute la salle est retenue pour plusieurs représentations. Les billets se revendent à des prix fous. M. Merelli, l'*impresario* des représentations italiennes à Madrid, Vienne et Pétersbourg, qui a eu l'idée de nous rendre la Patti, se frotte les mains d'une aussi bonne affaire.

Je pense à M. Bagier, le dernier directeur du Théâtre-Italien. Est-il encore vivant? Est-ce à Paris qu'il vit? Va-t-il assister à ce nouveau triomphe de la grande artiste qu'il a découverte et qui ne l'a pas sauvé de la ruine?

Pauvre M. Bagier, aimable et galant homme entre tous! Son théâtre était au centre des affaires et des plaisirs, place Ventadour, à deux pas de la Bourse et du boulevard. La stalle ne coûtait que dix francs. Il avait inventé ou recruté, il offrait au public non pas seulement Patti, si exquise et si divine en sa première éclosion, mais encore Naudin, Mlle Krauss, Tamberlick, alors dans toute l'ampleur de son fameux *ut*. Eh bien! jamais, presque jamais, M. Bagier n'a fait salle comble. On n'était toujours que trop à l'aise à son théâtre. Il lui a fallu liquider. M. Merelli revient, dix années après, avec la même Patti; il s'établit au square des Arts-et-Métiers, loin de tout; il fixe le prix de la stalle à vingt-cinq francs. C'est une rage, et il s'enrichit.

On a beau dire : la part du hasard est grande dans la vie. Il y a, parmi nous, ceux qui ont l'étoile, et il y a ceux qui ne l'ont pas.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

Nous avons plusieurs fois signalé l'ignorance où reste le public, même éclairé, des services que rend l'École pratique des hautes études. On en a eu la preuve encore tout récemment, dans une modification que la commission du Sénat a fait subir au projet de loi sur le conseil supérieur de l'instruction publique en supprimant les deux représentants accordés à cette École. M. Gabriel Monod, un des directeurs-adjoints, a bien fait de réclamer, en termes excellents, dans une lettre que *le Temps* a publiée mardi dernier (numéro du 11 février).

« La section d'histoire et de philologie, dit-il, a ses professeurs à elle; sur vingt professeurs, il y en a dix-huit qui n'enseignent point ailleurs; elle a un local qui lui est propre, dans la bibliothèque de la Sorbonne. Les soixante conférences faites chaque semaine dans ce local constituent un enseignement *sui generis*, par sa forme comme par son objet, puisqu'il se compose de réunions familières où les élèves travaillent sous la direction du maître et que les travaux qui y sont exécutés n'ont pas leur équivalent ailleurs.

« La meilleure preuve que l'École des hautes études puisse donner de la valeur de son enseignement, c'est les élèves qu'elle forme. Tous les ans, cent cinquante à deux cents élèves suivent les conférences d'histoire et de philologie. Ils sont astreints à l'assiduité, obligés de faire des travaux. En échange, que leur offre-t-on ? Rien autre chose que le profit intellectuel qu'ils peuvent retirer de ces leçons. S'ils y viennent chaque année plus nombreux, c'est qu'ils y trouvent ce qu'ils chercheraient en vain ailleurs.

« Cet enseignement, unique dans son genre, me paraît avoir le droit de réclamer un représentant au sein du conseil supérieur. J'ajouterai qu'aucune école n'a au même degré que la section d'histoire et de philologie de l'École des hautes études l'unité d'esprit et de tendances. Aujourd'hui l'enseignement de nos Facultés est partout en progrès ; il devient de plus en plus sérieux, pratique, efficace. Mais quand l'École des hautes études fut fondée par M. Duruy en 1868, il était encore en grande partie voué aux généralités oratoires, et ces auditoires, vides d'élèves, étaient composés d'amateurs, de dames et d'oisifs. L'École des hautes études a dès le premier jour représenté dans l'enseignement supérieur le parti des réformes, celui qui voulait que l'on ne s'adressât qu'à de vrais élèves, qu'on leur donnât des notions précises et l'habitude des méthodes scientifiques, qu'on les exerçât aux travaux de la critique et de l'érudition. De là toutes les colères qu'elle a soulevées; de là aussi l'action qu'elle a exercée, si bien qu'aujourd'hui, malgré tous les progrès qui restent encore à accomplir, les idées qu'elle représente sont partout victorieuses. »

La *Bibliothèque universelle et Revue suisse* s'occupe, dans sa dernière livraison, de la critique littéraire à Paris. A ce propos, elle trace la silhouette de quelques critiques parisiens, entre autres de deux vieilles connaissances des lecteurs de la *Revue politique et littéraire*, MM. Maxime Gaucher et Ferdinand Brunetière. Pour le premier, après avoir déclaré que c'est « un homme de beaucoup d'esprit et d'une indépendance égale à son caractère », la *Revue suisse*, inspirée sans doute par quelque ancien rhétoricien du lycée Fontanes, poursuit en ces termes :

« M. Maxime Gaucher est un ancien élève de l'École normale, de la période brillante qui donna Prévost-Paradol, Taine, About, J.-J. Weiss, Sarcey. Il a été professeur en province avant de venir à Paris, et il a gardé un souvenir attendri des braves petits lycées où il avait le temps, entre classes, de traduire Tite-Live. Aujourd'hui il enseigne la rhétorique au lycée Fontanes, dont les élèves lui ont décerné, dans leur argot de collégiens, un brevet de « professeur très « *chic* ». Le *père Gaucher*, comme il s'intitule lui-même en parlant à sa classe, a l'œil vif et la plume alerte. Il s'entend admirablement à houspiller (le mot est encore de lui) son monde, et il a une manière de dire aux gens leurs vérités qui les force à rire quand ils en auraient le moins envie. Les éditeurs ne l'aiment pas, les écrivains en ont peur, quoiqu'il soit au fond le meilleur homme du monde. En littérature, M. Maxime Gaucher est de l'école du bon sens. Il déteste la phrase, le clinquant, le prétentieux. Dans un autre genre, il ne peut pas souffrir le naturalisme; les romans de M. Zola lui ont inspiré ses articles les plus mordants et les plus spirituels. Son défaut (il a un défaut) est de manquer complètement de la faculté du respect. Il n'est pas plus intimidé en parlant de Montesquieu que de Ponson du Terrail, et il « houspille » l'*Esther* de Racine avec la même désinvolture que *l'Assommoir*. Depuis plusieurs années, M. Maxime Gaucher est attaché à la *Revue politique et littéraire*, où il fait une *Causerie littéraire* qui est la première chose que l'abonné parcourt en ouvrant sa Revue. »

Passons à M. Ferdinand Brunetière. Nous sautons les détails biographiques; il suffit d'en retenir que M. Brunetière donnait des leçons et que cela le gênait pour écrire. Nous sautons aussi, comme inutile, l'appréciation des articles qu'il a publiés ici même.

« Il avait commencé par écrire, jamais régulièrement et toujours de loin en loin, à cause des leçons, dans la *Revue politique et littéraire*, un recueil qui aime les jeunes et les essaye volontiers. Il avait entrepris un livre, une *Histoire de Russie*, si je ne me trompe; mais le courage lui avait manqué en route et il avait abandonné le livre. Un jour il met le pied dans une grande Revue et presque aussitôt, comme par la force des choses, il se trouve établi dans la place. Sa manière s'adapte sans effort apparent à son nouveau milieu. L'érudition s'efface davantage pour laisser saillir les idées générales. La philosophie et l'histoire cèdent souvent le pas au théâtre et au roman. Le style s'allège et prend de l'éclat. L'abonné se plaint que M. Brunetière le tyrannise et proteste qu'il ne se laissera pas faire; l'abonné a beau protester; il le subit et il le subira, parce que les idées justes finissent toujours par faire leur chemin. Tel a haussé les épaules en lisant que Racine est un réaliste, qui s'apercevra qu'effectivement Racine employait toujours le mot propre; témoin le discours d'Agrippine à Néron dans *Britannicus*. Tel s'est ému de l'irrévérence de ce jeune homme qui vient traiter de grotesque la candidature de M. Labiche à l'Académie — une candidature patronnée par MM. Augier et Legouvé, des gens si sérieux, — qui, rentré chez lui et désétourdi du bruit fait par des amis complaisants, s'avouera que l'idée était bouffonne et que l'auteur du *Chapeau de paille d'Italie* n'a pas exactement le genre de talent qui mène au fauteuil. M. Brunetière est trop nouveau venu dans la carrière pour qu'on puisse mesurer la part d'influence qu'il exercera sur le mouvement intellectuel de notre époque; il est indéniable qu'il en aura une, qu'il l'a déjà. »

La *Revue suisse* termine en disant que M. Ferdinand Brunetière « a des idées, beaucoup d'idées, saines, neuves et point étroites ». Ce n'est pas trop mal conclu.

Portugal. — C'est cette année, comme l'on sait, qu'aura lieu à Lisbonne le centenaire de Camoëns, mort le 10 juin 1580. Parmi les grandes fêtes qui seront célébrées à cette occasion dans la capitale du Portugal, il convient de citer en première ligne la troisième session du congrès littéraire international. La première, on s'en souvient, a eu lieu à Paris, en 1878, et la deuxième à Londres, en 1879.

Le gouvernement portugais et la municipalité préparent une réception magnifique au congrès; on parle d'une série de fêtes données par le roi don Luiz, membre du comité d'honneur de l'Association littéraire internationale; par le roi don Fernand, son père, président de l'Académie royale des sciences; par l'Académie elle-même — et enfin d'un vaisseau de guerre qui serait envoyé dans un port français pour y prendre les adhérents de l'Association.

Italie. — Une pièce inédite de Leopardi, l'*Appressamento della morte,* a été découverte par M. P. Viani. Elle sera publiée dans l'*Appendice* de la correspondance du poète, ainsi qu'une épigramme également inédite.

On annonce la publication d'une correspondance inédite de Mérimée, adressée à un de ses amis et s'étendant de 1845 à 1870.

M. Eugène Müntz a découvert dans les archives romaines les comptes des bâtiments construits à Avignon et dans les environs par les papes du XIVe siècle, entre 1319 et 1370. Ces comptes fournissent de minutieux détails, non seulement sur les travaux exécutés, mais sur les artistes qui en étaient chargés. M. Müntz se propose de les publier dans une série intitulée *les Arts à la cour des papes pendant le moyen âge,* qui formera le pendant de ses études sur *les Arts à la cour des papes pendant le* XVe *et le* XVIe *siècle.*

M. Charles Thurot a terminé un grand ouvrage sur *la Prononciation française aux* XVIe *et* XVIIe *siècles.* On va donc savoir s'il est exact que quelques provinces du centre de la France aient conservé la vraie vieille prononciation, et s'il vaut mieux aller au Théâtre-Français ou dans un village écarté de la Touraine pour se rendre compte de l'effet que les vers du *Misanthrope* produisaient dans la bouche de Molière.

On annonce une nouvelle édition française des romans de Walter Scott. Il sera curieux de suivre son succès. Walter Scott se lit beaucoup moins depuis une vingtaine d'années, même en Angleterre. Va-t-il paraître démodé au public qui achète les publications de romans, ou lui plaira-t-il par réaction contre l'école nouvelle? Quel effet produira-t-il sur les lettrés qui l'ont lu il y a quelque trente ans, dans leur petite jeunesse, et qui ne l'ont plus ouvert depuis?

La réforme de l'orthographe anglaise. — Il était surprenant que les philologues ne réclamassent pas contre cette réforme qui, si elle s'opère, sera pour eux un véritable Waterloo. La *Revue critique* s'est enfin décidée à protester.

« On continue, dit le savant recueil, à s'occuper, en Angleterre et en Amérique, de la réforme de l'orthographe anglaise. Un journal a même été fondé, à la fin de l'année dernière, à Saint-Louis, en vue de vulgariser les idées des réformateurs. On est un peu surpris de voir des savants, tels que MM. Max Müller, Skeat, Sweet, Murray, Child, etc., à la tête d'un mouvement qui rendrait fort difficiles désormais les études philologiques. Ainsi on écrirait *usajes, nashonz, vurchuali, cenchury, dicshuneri, concluzhuns, rekwir, ejuceshunal, asoshieshun,* etc., les mots anglais bien connus : *usages, nations, virtually, century, dictionary, conclusions, require, educational, association.* Ces exemples sont choisis au hasard parmi ceux qui peuvent s'imprimer à peu près avec des caractères ordinaires, et ce sont les moins nombreux. On aurait à s'habituer à une foule de lettres nouvelles sans parler des mots dont le correspondant en orthographe vulgaire ne se devine pas au premier abord; par exemple, le mot *stejez,* qui embarrassait récemment le directeur d'une société savante, fort épris lui-même de la réforme. »

Stejez est en effet embarrassant. Nous croyons avoir deviné ce que cela veut dire, mais nous aimerions mieux que la *Revue critique* parlât la première.

On vient de publier une statistique officielle des journaux et Revues russes. Nous y remarquons qu'un tiers du nombre total sont écrits en d'autres langues que le russe: en latin, en hébreu, en tatare, en français, etc.

Une nouvelle collection des chefs-d'œuvre de la littérature grecque traduits en français est en cours de publication à la librairie Garnier frères, 5, rue des Saints-Pères. Homère, Plutarque, Diodore de Sicile ont déjà paru. M. Loiseau, docteur ès lettres et professeur de l'Université, vient de revoir l'histoire de Thucydide, traduction Lévêque. Il a su, tout en conservant l'élégance et la facilité qui caractérisaient l'œuvre de Lévêque, mieux rendre l'ordre et le mouvement du texte et substituer à de vagues périphrases des termes justes et précis; des notes historiques et géographiques achèvent de rendre ce volume digne du public instruit et studieux.

Demain dimanche, 15 février, salle Herz, 48, rue de la Victoire, à deux heures, M. Deschanel fera, au profit d'une bibliothèque populaire du 9e arrondissement, une conférence sur les *Fabliaux et Contes populaires.*

La séance sera présidée par M. Pelletan.

Mlle Delaporte dira *Ce qui se passait aux Feuillantines,* de Victor Hugo, et *la Pauvre Femme,* de Béranger.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [218]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 34 21 FÉVRIER 1880.

LE THÉATRE CONTEMPORAIN

M. Eugène Labiche

Écoutez, passants, oisifs, lettrés et badauds : la mode est aux découvertes, et M. Émile Augier en a fait une assez originale; il est allé jusqu'en Sologne, et il a rapporté de son voyage..... devinez quoi?..... Le théâtre de M. Labiche. — En vérité? — En vérité. Voilà la grande nouvelle et l'événement du jour. Vous allez me dire que M. Labiche n'est pas tout à fait un inconnu. Non, répond M. Émile Augier, mais il était méconnu. — Par exemple! Je me rappelle encore ces excellentes soirées du Vaudeville, du Palais-Royal, du Gymnase; jamais je n'ai tant ri de ma vie! — C'est justement là votre tort, il ne fallait pas rire; M. Labiche n'est pas ce que pense un public frivole : c'est un écrivain, un moraliste, un philosophe, un penseur; et vous ne vous êtes jamais donné la peine de vous en apercevoir! — Ma foi! Je ne m'en étais pas douté. Il m'amusait, et je me croyais quitte avec lui en disant : Qu'il est drôle!

C'est ainsi que s'est formé sur M. Eugène Labiche un courant d'opinion tout nouveau. M. Émile Augier a donné le signal de l'enthousiasme, et M. Sarcey, qui ne se trompe guère, va répétant : « Je l'avais bien prédit : relisez plutôt mes feuilletons d'autrefois. » Voici donc une situation qui ne manque pas de piquant : depuis trente ans M. Labiche amuse Paris sans qu'on y prenne garde, et tout à coup on entend M. Émile Augier s'écrier, comme dans les *Trente Millions de Gladiator* : « Quel homme que ce Labiche! Il n'y a que lui! Il n'y a que lui! » Des admirateurs de fraîche date s'empressent autour de ce jeune auteur de soixante-cinq ans : « Savez-vous, mon cher, que vos pièces ne sont pas sans valeur? Savez-vous qu'il y a du talent là-dedans? — Permettez..... — Mes compliments! Je ne vous croyais pas si profond! — Mais, mon cher!..... — Ah! vous nous avez joliment trompés! » Il y aurait là de quoi tirer un joli vaudeville. M. Labiche fait mieux. Il jouit paisiblement du succès qu'obtient la publication de son *Théâtre* chez Calmann Lévy. Il se laisse tout doucement bercer par le concert des louanges et soumet à la critique — en rougissant comme la rosière des *Noces de Bouchencœur* — dix volumes et cinquante-sept pièces. Comme celle-ci, il accepte, les yeux baissés, ces épreuves redoutables qui attendent les débutants et les mariées naïves. Résignez-vous donc d'avance, monsieur Labiche, à tout ce qui pourra vous arriver de surprenant, et souffrez qu'on vous déshabille. C'est une simple complaisance de la critique; nous ne sommes pas ici pour nous amuser.

I.

On aura, je pense, quelque peine à faire passer M. Labiche pour un écrivain. Un écrivain doit avoir, avant tout, son style, c'est-à-dire une façon personnelle de penser et de dire. On reproche à certains auteurs dramatiques d'avoir imposé à tous leurs personnages, malgré la différence des caractères et des conditions, un style uniforme, littéraire, qui est comme la marque de propriété de l'auteur; M. Labiche est à l'abri d'une pareille critique. Dans ses pièces, chacun parle comme il veut, dirai-je comme il peut? Les Gargaret, les Grandcassis, les Gâtinais, les Pomadour, les Eusèbe Potasse, les Papavert et les Faribol ne sont pas grands clercs en fait de langage. Plusieurs n'ont pas même fait leurs classes de grammaire; aucun, assurément, n'a poussé jusqu'à la rhétorique. Que voulez-vous? Des commerçants, des fleuristes, des garçons de café, des confiseurs, des grainetiers et des pharmaciens ne pensent guère à arrondir leurs phrases, ou, s'ils y pensent, quelle emphase naïve! quel galimatias de mots mal compris! Ceux que nous présente M. Labiche ont, en général, réussi dans leur petit

commerce, c'est le principal; mais, devenus rentiers et même millionnaires, ils s'expriment toujours comme à la boutique. Encore si, semblables à Martine, ils parlaient « tout droit comme on parle cheux nous » ! Mais non ! Ils se servent de cet abominable idiome du gamin et du petit bourgeois de Paris, qui résume toutes les ignorances et toutes les prétentions, affreux mélange où s'entassent pêle-mêle les termes d'argot et les exclamations mélodramatiques, les expressions boursouflées et gouailleuses, les mots mutilés et boiteux, les plaisanteries traditionnelles, les débris des chansons populaires et les *scies* des cafés-concerts et des petits théâtres. Quel dommage qu'ils se complaisent dans ce patois corrompu à plaisir, trivial, grotesque, chiffonné et sali, que le peuple de Paris, qui aime, comme les enfants, à casser et à barbouiller ses jouets, a tiré de la langue française! Ce sont en effet de vrais Parisiens que les personnages de M. Labiche; ils ont de l'entrain, de la verve, la langue bien pendue, la réplique saisissante, le ton leste et familier; ils bavardent, ils font de l'esprit, ils se tournent en ridicule, glosent, raisonnent et déraisonnent, caquètent, se prennent de bec et sont les premiers à rire de leurs saillies.

Si M. Labiche a négligé de leur faire donner une bonne éducation, il est trop insouciant pour les emprisonner dans une action sévèrement combinée et pondérée suivant les règles. Il faut plus de liberté et de sans-gêne à ces enfants du caprice et de la fantaisie. L'auteur de tant de pièces si frénétiquement applaudies n'entend pas le théâtre comme l'entendent de nos jours les maîtres de la scène. Il doit bien rire de ceux de ses confrères qui font de leur art un métier laborieux, qui se tiennent au courant des meilleurs procédés de fabrication, des roueries et des *ficelles,* menuisiers et maçons dramatiques, qui triomphent quand on a dit d'eux : « Comme ils savent leur métier ! » A d'autres les constructions pédantes, le soin d'agencer les scènes, d'adapter les actes, de raboter l'ensemble ! A quoi bon se donner tant de peine pour amuser? Nos vieux auteurs de gaudrioles n'y mettaient pas tant de façons. Quand ils avaient inventé une situation plaisante, ils s'y arrêtaient avec bonheur, prodiguaient les traits d'esprit, se croyaient quittes envers le public lorsqu'ils l'avaient diverti et se moquaient que leur pièce fût ou non sur ses pieds,

Securus cadat an recto stat fabula talo.

Plaute, le grand rieur, s'inquiète peu de la régularité de ses comédies. On se rappelle comment se termine le *Stichus :* un esclave en scène trouve drôle de faire boire et de griser pour tout de bon la joueuse de flûte qui accompagnait les acteurs. De là gambades et *lazzi;* les spectateurs ne peuvent s'empêcher de rire à cette bouffonnerie imprévue, et la toile tombe sans que l'on s'inquiète autrement de l'action et des personnages. C'est ainsi que dans *Un pied dans le crime,* M. Labiche abandonne son jeune premier sans le marier, comme c'était son devoir, et dans une situation bien critique, car on vient d'apprendre qu'il est non pas le fils de son père, mais celui d'un simple cantonnier. Au fond, M. Labiche n'a-t-il pas raison? Cette action, ces personnages, qu'est-ce autre chose qu'une invention du poète qui veut nous faire rire? Les traiter trop sérieusement, n'est-ce pas prendre l'accessoire pour le principal? Qu'ils deviennent ce qu'ils pourront, peu importe, pourvu que le but soit atteint et que le rire ait éclaté.

M. Labiche a trop de verve et de gaieté pour consentir à devenir un arrangeur et pour s'occuper d'autre chose que de semer à profusion à travers ses pièces ses inventions drôlatiques. Je ne voudrais pas faire de la peine à ses collaborateurs, qui, dit-il, sont tous restés ses amis; mais je crois qu'il a choisi la meilleure part, et voilà pourquoi, à quelques exceptions près, tout son théâtre, conçu en collaboration, est sa propriété si exclusive. Le collaborateur n'est, pour lui, qu'un homme du métier, connaissant admirablement la scène et capable de bâtir une pièce; il fait le cadre, et M. Labiche le tableau. Il donne la forme dramatique aux trouvailles heureuses et désordonnées du maître; il joue vis-à-vis de lui le rôle du metteur au point à l'égard du sculpteur. Aussi, lorsque les collaborateurs de M. Labiche travaillent seuls, c'est comme fournisseurs de certains théâtres auxquels ils livrent, selon les besoins de la consommation dramatique, des objets conformes au goût du public, habilement fabriqués à la mode du jour; mais le véritable talent leur manque. Lorsqu'au contraire M. Labiche se trouve en présence d'esprits originaux et doués de qualités saillantes, l'association ne réussit pas. Ainsi, dans *la Cigale chez les Fourmis,* sa fantaisie folle a disparu, déconcertée par la finesse ingénieuse de M. Legouvé. Dans *le Prix Martin,* les intentions littéraires, les conceptions morales, le bon ton et le bien dire de M. Émile Augier viennent se heurter à la belle humeur, aux bouffonneries sans prétention de M. Labiche sans pouvoir se fondre avec elles; il en est résulté une œuvre disparate, médiocre, froide et mal venue. Les mérites réels des deux auteurs se sont neutralisés : paralysés l'un par l'autre, ils n'ont donné le jour qu'à un enfant malencontreux. Ce qu'il faut à M. Labiche, c'est un accompagnateur exercé et docile, qui respecte la franche allure de son esprit et laisse un libre essor à sa fantaisie.

II.

Comment définir ce talent original tant de fois applaudi à la scène et qui maintenant assure à l'édition de ses œuvres un succès presque inattendu? C'est le sens inné du comique, le don irrésistible du rire, l'instinct merveilleux de la charge. La charge ! mot nouveau qui désigne une forme de comique particulière à notre société triviale et exagérée, l'outré dans le ridicule. Née dans les ateliers, parmi les artistes habitués à étudier les beautés et les difformités du corps humain, la charge est la caricature d'un défaut apparent, visible, ordinairement physique. Elle s'attaque au vêtement, au ton de la voix à la structure générale du corps, à un nez trop long, à une jambe trop courte, à une verrue, à une bosse. On fera la charge d'un ventru, d'un borgne, d'un bancal, mais non celle d'un fourbe ou d'un ambitieux. Si l'on veut s'élever jusqu'au

vices de l'esprit et du cœur, on ne les atteindra guère que dans l'empreinte qu'ils déposent sur la machine humaine, dans les déviations qu'ils lui infligent. La charge d'une vieille fille nous montrera un nez pointu, des os anguleux sous une peau ratatinée, des lèvres minces, une figure confite; mais l'aigreur du caractère, l'égoïsme rancunier, l'humeur querelleuse et bigote sont choses qui échappent au crayon du dessinateur. La charge a besoin d'un défaut matériel et saillant; voilà pourquoi l'on cherche souvent, sans la trouver, la caricature d'un homme correct, distingué, convenable et froid, tandis que celle du bourru trivial, franc d'allures, hardiment drapé dans ses ridicules, s'étale d'elle-même sur les murs. La charge a nécessairement son point de départ dans la réalité; mais, libre dans ses caprices et imprévue dans ses résultats, elle s'en éloigne vite; ce trait qu'elle a saisi, elle le transforme, l'exagère : peu lui importe qu'on n'y reconnaisse plus l'original, pourvu qu'elle fasse éclater de rire; œuvre d'imagination, elle se soucie médiocrement de la ressemblance. On ne lui demande ni une justesse absolue, ni une observation profonde, ni la finesse et la distinction, mais le don de l'improvisation jaillissante, la fantaisie exubérante, l'essor et l'élan, le génie du grotesque. Elle ne doit pas provoquer la réflexion, que peut-être elle ne supporterait point; mais il faut qu'elle soit claire, accessible à tous, qu'elle frappe fort, qu'elle nous étonne par la richesse de ses inventions, par sa fécondité prodigieuse, et qu'elle nous entraîne sans nous laisser respirer. Enfin la charge est rarement cruelle et sanglante; elle n'a ni le mordant de la satire ni la haute portée morale d'un enseignement; elle ne s'empare guère que de ces défauts naturels qui ne se corrigent point, et ce n'est ni pour nous faire rougir, ni pour nous amender : loin d'elle des intentions si noires ou des visées si hautes! Elle a de la bonhomie et de la rondeur; elle n'est ni chagrine ni compliquée. Elle s'empare des ridicules courants parce que c'est un sujet sur lequel tout homme d'esprit a le droit d'exercer sa verve; mais elle ne songe pas à blesser sa victime. La charge est une petite œuvre d'art que l'auteur polit et perfectionne sans arrière-pensée, parce qu'elle l'amuse; il en rit le premier comme un enfant, et le meilleur parti est d'en rire soi-même, car les traits en sont tellement outrés qu'on a le droit de ne s'y point reconnaître.

Or, si M. Labiche est conseillé par une Muse, c'est par la Muse de la charge, de la grimace et de la cabriole, Muse inconnue aux faiseurs de poétiques, Muse sans prétentions, étrangère aux belles manières et au langage académique, souple comme un saltimbanque, désopilante comme un clown, qui ne s'avance que par gambades, sur la tête et sur les mains plus que sur les pieds, sujet d'irrésistible gaieté et de scandale pour ses respectables sœurs. Son cerveau bizarre et fantasque est le rendez-vous de tous les coq-à-l'âne, la foire aux quiproquos et aux absurdités. C'est elle qui, cachée au fond du théâtre de Guignol, fait parler Polichinelle de sa voix nasillarde et grêle, secoue les ficelles d'Arlequin et de Colombine et rosse le commissaire pour la plus grande joie des enfants. C'est elle qui inspire tout à coup aux singes leurs pirouettes les plus diaboliques, leurs mines les plus effarées, leurs courses folles. Elle monte sur les tréteaux où l'on se barbouille de farine, où les claques résonnent, où les coups de pied pleuvent, et fait la parade à la porte de la comédie. Elle a mille oreilles pour entendre tout ce qui se débite de stupidités burlesques ou graves dans les hôpitaux de fous, de crétins et d'idiots, mille voix pour le citer comme modèle aux bouffons du monde entier. Il ne se dit pas sur la terre une bêtise qu'elle n'ait inspirée, une ânerie dont elle ne pouffe. Elle est partout et son pouvoir est sans limite; c'est elle qui préside à la génération pour créer les monstres et semer à profusion les êtres laids et grotesques. Infatigable dans son action, inépuisable dans ses plaisanteries, elle retient la langue du bègue, raccourcit la jambe du boiteux, enfle la gibbosité du bossu, allonge les nez, rapetisse les yeux; elle se complaît dans tout ce qui cloche et va de travers; c'est elle qui cause les maladresses des intrigants, les *lapsus* des hommes politiques, les bourdes des journalistes. Elle fait croître les cheveux des rapins et dénude les crânes des savants. Elle ôte la mémoire aux prédicateurs et aux avocats, endort les juges, trompe les maris, s'acharne contre les gens graves, leur arrache leurs lunettes ou leur perruque, fait éternuer les notaires au milieu de la lecture des contrats et crève les carreaux de papier des écrivains publics. Elle a pour adorateurs les farceurs de tous étages, les truands et les bohèmes de tous les siècles, Jocrisse, Paillasse et Calino; il suffit, pour être admis dans l'immense confrérie, d'avoir dit adieu au bon sens et perdu la raison. Mais elle hante parfois meilleure compagnie; jadis confidente d'Aristophane, elle promenait Socrate au milieu des Nuées et mettait le feu au Pensoir; elle faisait faire le siège burlesque de l'Acropole par les maris privés de leurs femmes et incapables de supporter plus longtemps leur absence; elle inspirait à Plaute les balourdises et les grossièretés qui amusaient le peuple-roi. Molière n'a pas dédaigné de l'écouter quelquefois; mais son auteur favori, celui qu'elle comble libéralement de tous ses dons, qu'elle choie et qu'elle caresse avec amour, c'est M. Labiche.

Et elle a raison : M. Labiche a donné à la charge tant d'importance, il l'a portée à un tel point de perfection, qu'il lui a assuré dans la littérature un véritable droit de cité. Elle se sent chez elle dans son théâtre; elle y domine, elle y trône, elle s'y étale. Quelle bonne charge, d'un bout à l'autre, qu'*Edgard et sa bonne!* Quelle situation comique que celle de ce malheureux sur le point de signer son contrat et obligé d'endormir les défiances jalouses de la domestique, avec laquelle il s'est trop familiarisé. Il va sortir, et sur un signe il faut qu'il reste, qu'il simule un mal de dents, qu'il gémisse et se plaigne, qu'il mette du bois au feu pendant que Florestine se chauffe, qu'il grimpe à l'échelle pour poser des rideaux. Son beau-père est là; sa fiancée l'attend pour polker; le notaire arrive, et voilà Florestine qui se trouve mal; il faut la faire disparaître et la soigner. Quel supplice que de valser en dissimulant une bassinoire derrière son dos, de recevoir son beau-père un panier de charbon à la main et de craindre à chaque instant l'arrivée de cette bonne intraitable, décidée à faire manquer le mariage en démasquant *l'horreur d'homme qui l'a trahite!* — *Le Chapeau de paille*

d'Italie est aussi amusant et encore plus absurde. Quelle société bouffonne que celle de ces *pipiniéristes* qui arrivent de Charentonneau dans huit fiacres, le père Nonancourt qui a un myrte dans les bras et des souliers qui le gênent, Bobin qui pleurniche, Henriette qui se démène avec son épingle dans le dos! Quelles pérégrinations que celles de toute la noce entraînée à la suite de Fadinard à la recherche du fameux chapeau! Il n'y a pas de mot pour peindre l'irruption de la noce dans les salons d'une modiste où elle prend le teneur de livres pour M. le maire, le livre de commandes pour le registre de l'état civil, et une poupée en carton pour le buste de la République. Le plus drôle, c'est peut-être encore quand elle s'installe dans l'appartement de Beauperthuis, le mari trompé qui se console en prenant un bain de pieds, où Nonancourt fait son inimitable discours à un paravent, où Vézinet se couche, où tout le monde se déshabille, se croyant chez soi, jusqu'au moment où il faut décamper pêle-mêle et en tumulte.

Mais les pièces de M. Labiche ne s'analysent point; on ne raconte pas *les Noces de Bouchencœur, le Jeune Homme pressé, l'Affaire de la rue de Lourcine, Célimare le bien-aimé, les Trente Millions de Gladiator.* Il y a là des situations si burlesques, des cocasseries si achevées, un tel renversement du décorum correct auquel nous sommes habitués, qu'il semble, quand on y assiste, qu'on est pris d'une sorte de vertige et de folie, que tout se confond, se brouille et se bouleverse et que le monde n'est plus qu'un amas d'invraisemblances, de non-sens et d'absurdités. Comme dans les cauchemars où l'on se voit assailli par une multitude de pantins disloqués et ahuris, on cherche sa raison et on ne la retrouve plus; on se pince pour être bien sûr qu'on existe encore, et l'on se demande comment tant de bizarreries et d'excentricités ont pu sortir d'un cerveau humain. On reçoit un tel ébranlement qu'on n'oublie plus ce dont on a tant ri. Il suffit de penser un instant à *la Cagnotte* pour se sentir tout gaillard. La scène du restaurant, la conversation de Colladan avec son fils, son refrain : *Faut de l'engrais! Faut de l'engrais!* la fureur générale quand on s'aperçoit que le cadre de la carte cachait les zéros, l'interrogatoire chez le commissaire de police et la défense amphigourique et solennelle prononcée par Champbourcy, enfin la soirée chez l'entrepreneur de mariages sont d'impérissables chefs-d'œuvre de bouffonnerie; M. Labiche a atteint le sublime de la charge.

La comédie contemporaine, qui est ambitieuse — c'est un signe des temps, — ne se contente plus du domaine que lui avaient assigné nos pères. Comme tous ces parvenus dont nous sommes entourés, elle s'enfle, elle se guinde dans ses visées de grandeur et d'orgueil. Elle prétend résoudre les questions sociales; elle fait réfléchir, elle voudrait parfois faire trembler. Félicitons M. Labiche qui nous épargne ces grosses et fortes émotions et ne nous invite qu'à rire.

Il y a dans la vie de tous les jours, comme à la comédie, mille et mille manières de rire. Le vrai et franc rire, c'est celui qui fait justice des ridicules, soulage et satisfait honnêtement la raison méconnue; c'est celui que provoque Molière par des mots comme : *Sans dot!* ou : *Le pauvre homme!* Parfois le rire est un diminutif de l'indignation. Quand la conscience humaine révoltée se soulève contre le vice impuni et la bassesse triomphante, si tout à coup elle aperçoit, au rebours de ce qui se passe trop souvent dans la vie, le criminel bafoué par ses victimes, elle se sent désarmée; elle rit de Tartuffe chassé de chez Orgon et ne daigne pas l'accabler de sa colère. C'est à peu près le rire qui résulte de la satire, avec cette différence que, celle-ci s'attaquant au vice heureux et puissant, il est mêlé d'une protestation amère, hautain et provoquant; car la conscience et la raison ne sont point satisfaites et attendent une juste réparation. Quand Figaro se moque des abus régnants, sa gaieté est factice et cache des pleurs. Enfin, de nos jours et pour les penseurs désespérés qui croient à la prédominance du mal, qui se sentent condamnés aux outrages irrésistibles des hommes et des choses, qui ne veulent pas s'humilier et subir sans révolte la misère et l'iniquité, le rire est comme un refuge d'où ils bravent le hasard aveugle et malfaisant : c'est le ricanement ironique de Méphistophélès et de Satan.

Que de nuances nous aurions encore à noter, si nous voulions descendre jusqu'au sourire! Il faudrait nous arrêter au sourire littéraire, agréable et fin, plein de contentement pour l'esprit, que font naître, par exemple, les *Proverbes* de Musset, le marivaudage délicat de gens bien élevés. C'est comme un rire intérieur auquel le corps n'a point de part; il effleure, chatouille et ne se pose point. Au contraire, le plus matériel, le plus bruyant, le plus désordonné de tous les rires, celui qui secoue et dilate tout notre être au risque de le rompre, c'est le fou rire. Il n'y a pas à raisonner avec lui, son nom l'indique. Ne demandez pas d'où il vient, nul ne le sait; il éclate, va, court, s'arrête comme il lui plaît. C'est presque une fonction physique; il est du domaine de la vie animale, comme la respiration et la circulation du sang; en effet, il échappe à votre volonté, fond sur vous sans qu'on l'appelle, persiste malgré vos efforts pour le chasser. C'est un maître qui s'impose et qui ne souffre pas de résistance. Capricieux, il aime à vous placer dans les situations les plus embarrassantes. Vous avez besoin de tout votre sérieux, vous sentez que votre réputation d'homme grave est compromise, vous déplorez cet accès malencontreux, vous êtes gêné, désespéré; n'importe : il faut rire. Vous avez affaire à plus fort que vous; ce despote inattendu tient votre vie entre ses mains; vous suffoquez, vous allez *crever;* en vain vous suppliez et vous demandez grâce : il faut rire. Et remarquez que le démon malin ne se contente pas d'une victime isolée : ce fou rire qui vous obsède, vous le semez autour de vous, il gagne de proche en proche, il se propage. Il suffit qu'on vous voie pour être atteint par la contagion; les plus rebelles cèdent comme les autres. Voilà les yeux qui se plissent, les nez qui se froncent, les bouches qui s'ouvrent toutes grandes pour donner passage à des saccades sonores. Sommes-nous dans une salle de malades, dans un hôpital d'aliénés? Que veulent dire ces trépignements, ces secousses, ces soupirs, ces larmes qui coulent, ces têtes ébouriffées qui se cachent dans les mains? Ne craignez rien : c'est le fou rire qui passe, et qui vient expulser de la pauvre machine

humaine les préoccupations, les inquiétudes, les tristesses, tous ces vieux restes de souffrance qui s'y déposent comme la lie des choses et qui en faussent les ressorts. Singulière destinée que la nôtre ! La raison est notre honneur et notre tout; mais c'est un maître si rigoureux qu'il nous accable et nous tue; il faut de temps en temps nous y soustraire : *Dulce est desipere in loco.* Le travail nous épuise, le chagrin nous use, les regrets nous minent; nous avons ainsi mille ennemis qui nous rongent peu à peu en attendant la catastrophe finale. Nous sommes si misérablement construits que notre nature a besoin de se réparer sans cesse, si malheureux que nous avons recours à des remèdes peu honorables : le sommeil, l'oubli. Parmi ces consolateurs méprisables, mais nécessaires, il faut compter le fou rire. Quand il nous tient, adieu les fatigues de la pensée et les morsures de la douleur! Nous sommes à lui tout entiers; bon gré, mal gré, nous lui appartenons corps et âme. Et quand il est parti, nous nous sentons tout aises et tout réconfortés. Il nous a soustraits un instant à toutes les conventions qui nous asservissent; il nous a ramenés à l'heureuse insouciance de l'animal. Tandis que la vie raisonnable nous détruit lentement et nous achemine vers la mort, ces éclairs de joie et de délire nous ragaillardissent, nous redonnent la vigueur et l'élan. Le fou rire, c'est la délivrance, c'est la santé, c'est la vie.

On décerne des récompenses aux grands bienfaiteurs de l'humanité, à ceux qui, par leurs découvertes, combattent les fléaux destructeurs et prolongent de quelques jours notre existence. C'est à ce titre que je voudrais voir M. Labiche honoré publiquement. Je ne demande pas qu'on lui élève des statues, mais que les hommes, si ingrats envers ceux qui les font rire, lui conservent au fond du cœur un peu de reconnaissance. Rappelez-vous ces excellentes soirées du Gymnase et du Palais-Royal où, en compagnie de Lassouche, de Hyacinthe, de Gil-Pérès, de Mme Thierret, de tant d'autres, il distribuait en prodigue ce rire réparateur qui fait tant de bien! Le rire auquel il nous convie n'est blessant pour personne; il n'est ni agressif ni compliqué : franc et loyal, il est libre d'arrière-pensées et de sous-entendus; il ne laisse point après lui, comme une liqueur frelatée, une saveur amère; c'est l'effusion naturelle d'une gaieté qui n'est ni savante ni méchante. C'est là le signe caractéristique qui distingue M. Labiche des auteurs comiques contemporains. Comparez la partie de whist du commencement des *Ganaches* et la partie de bouillotte par laquelle débute *la Cagnotte :* les deux scènes sont également charmantes; mais quelle différence dans la nature du comique! Chez M. Sardou ces trois personnages réunis autour du tapis vert, le marquis spirituel et borné, l'épicier enrichi et égoïste, le médecin athée, révolutionnaire et violent, ne nous amusent que par un retour sur nos discordes civiles et les transformations de notre société. Le premier représente les dehors brillants et les courtes vues de l'ancien régime; le second, la bourgeoisie de Juillet, enflée, riche et mécontente; le troisième, les colères et le despotisme jacobins. Leurs saillies, leurs querelles, leurs emportements sont bien risibles; mais, pour les comprendre, pour s'en amuser, il faut être instruit de nos dissensions, de notre état social, se rappeler et réfléchir. Au contraire, dans *la Cagnotte,* le rire vient au-devant de nous, simple, sans intention morale, sans prétention historique. Nous voici dans la première petite ville de province venue, chez Champbourcy, un bon bourgeois, capitaine des pompiers et bienfaiteur de sa commune, solennel dans ses discours, vaniteux et naïf; chez lui se réunissent tous les soirs l'ingénieux percepteur, fécond en bons avis, mais que sa qualité de fonctionnaire attache au rivage et qui ne joue pas; Colladan, le fermier enrichi et avare, mal dégrossi et peu délicat, qui met dans la cagnotte des boutons de culotte au lieu de sous; Cordenbois, le pharmacien aigri, ambitieux, qui voudrait développer son commerce et jalouse l'importance de Champbourcy. Il suffit d'apercevoir cette collection de caricatures pour se détendre brusquement, sans réflexion; du premier coup l'auteur a touché en nous le ressort du rire, qui jaillit à bouche ouverte, à cœur épanoui. A quelque condition sociale, à quelque parti politique que nous appartenions, riches ou pauvres, nobles ou roturiers, commerçants, rentiers, magistrats, nous voilà sous le charme; si diversement que soit composée la salle, elle s'unit dans un élan de rire commun; il ne peut y avoir ni abstention, ni froideur. On ne nous demande même pas d'apporter des dispositions favorables : que nous arrivions affairés, grognons, grincheux, peu importe; M. Labiche se charge de notre métamorphose, et au bout d'un quart d'heure nous nous tordons comme les autres, dans des transports irrésistibles et bêtes. Nous avons oublié nos soucis d'hier et ceux de demain; nous ne nous donnons plus la peine de diriger notre pensée; nous l'abandonnons à M. Labiche et à ses interprètes, qui en font ce qu'ils veulent. Nous rions sans malice, sans même nous moquer du prochain; nous ne cherchons aucun enseignement; nous nous contentons d'être parfaitement heureux. Quand nous sortons de là, je ne dis pas que notre esprit ou notre cœur aient beaucoup profité; mais nous nous sommes affranchis pendant quelques heures des misères de la vie. Allègres et dispos, nous nous couchons sans craindre les mauvais rêves, et, quand nous pensons le lendemain à notre soirée, une bonne humeur inaccoutumée se répand dans tout notre être. Accourez donc, pauvres gens, travailleurs laborieux, penseurs acharnés qui comprimez et usez vos âmes par les inquiétudes de la vie, par l'effort incessant et concentré! Accourez aussi, heureux du monde qui ne trouvez au fond des plaisirs que la monotonie morose et le dégoût! Accourez, indolents et raffinés qui ne savez plus vous amuser! Accourez, ennuyés et malheureux! Voici le remède universel; voici le fou rire, qui trompe la tristesse et éloigne la mort.

Mais ce rire n'est pas seulement hygiénique, il est presque moral. Assurément les pièces de M. Labiche sont souvent fort lestes et les situations horriblement risquées. Comme le veut la tradition du théâtre dans notre pays, il se sert sans scrupule de ce personnage éternellement comique, le mari trompé, et il renchérit sur ce que la vie commune et la scène peuvent nous offrir dans ce genre de plus extraordinaire et de plus exagéré. L'immoralité de M. Labiche serait scanda-

leuse si l'on prenait au sérieux des pièces comme *Doit-on le dire?* Là, en effet, un mari que sa femme a abandonné pour un notaire et qui ne s'est vengé que par un coup de pied magistral la retrouve devenue la maîtresse en titre de l'ambassadeur de Mosquitos, qu'elle trompe avec son chancelier et peut-être avec son vice-chancelier; vous croyez qu'il s'indigne? Pas le moins du monde; il se borne à faire des traits à son successeur, tandis que la femme de son ami, le fabricant de bougies Gargaret, s'oublie avec son ancien prétendu, M. Albert, devenu l'associé et l'ami intime du mari. Que dire du *Plus heureux des trois* et de Marjavel trompé par sa première femme avec Jobelin, par la seconde avec Ernest, le neveu du premier copartageant? Il n'y a pas jusqu'au valet de chambre, l'Alsacien Krampach, qui n'ait, lui aussi, à se plaindre de sa femme; c'est une véritable épidémie et chacun en prend son parti à sa guise : Krampach tire de cette faute tout le profit possible, tandis que Marjavel a toujours quelque intrigue en l'air comme pour justifier celles de sa femme. C'est horrible, et au fond c'est parfaitement innocent.

Ce qui déprave, en effet, ce sont ou les allusions égrillardes ou les complaisances de l'auteur pour le vice, qu'il rend séduisant, qu'il excuse et glorifie. Or M. Labiche le rend ridicule : s'il n'épargne point le mari, il n'épargne pas non plus les coupables : il sait bien que sa position est encore moins embarrassante et moins risible que celle de la femme et de l'amant. Ceux-ci ne sont ni séduisants ni sympathiques, et pour rien au monde nous ne voudrions nous voir à leur place. Dans *le Plus heureux des trois,* Ernest en est réduit à arroser le jardin de Marjavel; il arrive à son rendez-vous avec un morceau de gouttière qui s'est détaché tandis qu'il grimpait le long du mur et dont il ne sait comment se débarrasser. Si Marjavel se montre, il faut qu'Ernest disparaisse au fond du divan où il étouffe, tandis que le mari est commodément assis dessus. Si Marjavel a des coliques, c'est Ernest qui fait le cataplasme; c'est Ernest qui veille jusqu'à deux heures du matin et assiste à toutes les effusions de la tendresse conjugale, tandis qu'il n'obtient que des faveurs insignifiantes et des rendez-vous insuffisants. Hermance, toujours tremblante, ne lui parle que du cocher de fiacre qui l'a reconnue, et Marjavel interpose son autorité pour l'empêcher d'épouser sa cousine. En somme, nous ne pouvons prendre au sérieux cet enchevêtrement d'invraisemblances burlesques, et, quand tout cela serait vrai, cette inconduite pleine de périls et de ridicules n'aurait rien pour nous de tentant.

Mais à qui rapporter l'honneur de ce rire si franc et si moral? Est-ce à M. Labiche? Est-ce à ses interprètes? On penchait volontiers pour eux tant que ses pièces n'ont figuré qu'à la scène; d'autant que de nos jours l'acteur, flatté par l'auteur, gâté par le public, n'hésite pas à se proclamer l'égal et même le supérieur de celui dont il débite la prose ou les vers. Comme c'est à lui qu'ont l'air de s'adresser les applaudissements, comme il achève par l'expression la pensée de l'auteur, il s'attribue volontiers tout le mérite. Aujourd'hui la publication du *Théâtre* de M. Labiche remet chacun à sa place. Il est certain que l'auteur a été servi par les comédiens les plus achevés et les plus drôles du monde, que leurs mines, leurs gestes, leurs intonations, leurs têtes, qui ont fait valoir bien des pièces de gens sans talent, ont contribué au succès de celles de M. Labiche, rendues merveilleusement vivantes. Mais ils n'ont été que des échos et des traducteurs : c'est à M. Labiche que revient l'honneur de tant de drôleries comiques. L'œuvre subsiste sans les acteurs, et il suffit de l'ouvrir pour retrouver ce bon rire qui y coule largement et à pleins bords.

III.

On a prétendu que M. Labiche, satisfait par le succès du jour, n'avait eu d'autre but dans ses pièces que de faire ressortir les qualités naturelles de ses interprètes, qu'il avait écrit les rôles pour les acteurs, que c'était eux qu'il mettait en scène et non des hommes. Sans doute il existe entre le rôle et l'acteur une ressemblance qui n'est point fortuite; mais en résulte-t-il que ces travers et ces ridicules, que l'un et l'autre s'accordent si bien à exprimer, ne sont pas vrais et n'existent pas? M. Labiche n'est point un observateur profond, un moraliste indigné qui flétrit nos vices et nos péchés capitaux, un psychologue subtil et délicat qui analyse les plus secrets penchants du cœur humain. Il n'a point de système et ne fait pas profession de philosophie, et toutefois le point de vue auquel il se place pour examiner notre nature ne laisse point que d'être assez philosophique. Négligeant les nuances, il n'est frappé que d'un grand fait, qui saute aux yeux : c'est la bêtise humaine. Tous ses personnages, ou peu s'en faut, sont bêtes. Voici d'abord à la place d'honneur le bourgeois solennel et prétentieux : Champbourcy, Perrichon, Gatinais. Petit rentier ou commerçant enrichi, il est infatué de sa personne; il veut tout comprendre, tout expliquer, tout diriger. Comme il a fait fortune, il ne doute point de son intelligence; comme il est garde national, il se croit le droit de régenter l'État. Il ne s'exprime que par sentences, par phrases pompeuses, vides et sonores; sa vanité naïve s'étale et se rengorge. Au fond, il est nul, ignorant, pusillanime, et tout son mérite ne consiste qu'en quelques phrases de convention qu'il débite à tort et à travers. Sa femme — qu'elle s'appelle Mme Legrainard ou Mme Perrichon — le voit dans le déshabillé de tous les jours et le considère comme un simple imbécile; elle est fatiguée de ses grands gestes et de son insupportable fatuité. Elle est aigre, maussade, désagréable; c'est du reste une cervelle étroite, encore rapetissée par les mesquineries de la vie de tous les jours.

La bêtise du mari reçoit encore un nouveau lustre de ses infortunes conjugales : qu'on se rappelle Pomadour provoquant en duel l'amant de sa femme et voulant lui imposer comme condition qu'il ne se défendra pas; Marjavel qui ne peut se séparer d'Ernest, se moque de son innocence et veut absolument l'empêcher de se marier; Bocardon et Vernouillet, tous deux trompés par Célimare et qui, tout en riant l'un de l'autre, deviennent ses inséparables, le suivent partout, dans la rue, au théâtre, à la campagne, le consultent sur le papier de leur salle à manger et sur le choix d'une

cuisinière, s'installent chez lui auprès de sa jeune femme et veulent absolument faire partie de la maison. Au reste, tout le monde est bête et niais dans le théâtre de M. Labiche. Les vieilles filles comme Léonida et les veuves comme Mme Champaudet ne songent qu'à minauder et à se mettre des bonnets bleus ou des rubans roses. Les jeunes filles, fatiguées de la maison paternelle, ne pensent qu'à se procurer un mari; peu importe lequel, c'est déjà bien joli d'en trouver un. Les jeunes gens, poltrons comme Fadinard, empêtrés comme Edgard dans la liaison la plus embarrassante et la plus ridicule, ne sont pas les personnages les moins comiques de la bande. Les savants comme Célestin Magis s'occupent à rechercher le nombre exact des veuves qui ont passé sur le Pont-Neuf en une année et à constater la rapidité avec laquelle les charançons se reproduisent. Les domestiques occupent au besoin la scène de leurs reparties niaises, de leurs balourdises et de leurs quiproquos. Et la bêtise naturelle de tous les personnages s'augmente encore de l'absurdité de leur position. Dans *Un Garçon de chez Véry,* le mari et la femme, qui craignent également des révélations compromettantes, ont pour Antony, qui vient leur demander une place, les complaisances les plus burlesques. Dans *les Marquises de la Fourchette,* le beau-père et le gendre se rencontrent dans un restaurant à la mode, sont contraints de dîner ensemble, tandis que leurs maîtresses les attendent dans des cabinets particuliers, et réduits à leur passer en cachette à manger par-dessous la porte. Ce n'est pas assez pour M. Labiche d'avoir condamné tous ses personnages à la niaiserie à perpétuité. Il prend plaisir à leur imposer une tâche au-dessus de leurs forces, à les mettre sur les épines, à les tourmenter, à les empêtrer dans des situations inextricables. C'est le comble de l'impossible, l'idéal du saugrenu.

On croirait volontiers que ce monde d'imbéciles n'existe que dans le cerveau de M. Labiche. Hélas! il n'en est rien! Songeons à notre vie de tous les jours. Est-ce que nous ne nous trouvons pas à chaque instant dans des situations horriblement dangereuses et fausses? Quand pouvons-nous dire hautement tout ce que nous pensons? Quand ne nous sentons-nous pas gênés par des sous-entendus, et quand pouvons-nous nous montrer hardiment au dehors tels que nous sommes au dedans? Est-ce que la société dans laquelle nous vivons ne repose pas tout entière sur une foule de conventions que nous maudissons tout bas et que nous violons le plus possible en secret? Est-ce que nous ne faisons pas bon visage à notre ennemi? Est-ce que nous ne souhaitons pas de longues années à celui dont nous convoitons l'héritage? Est-ce que la dissimulation, les réserves, les rancunes cachées ne sont point le fond même de la vie polie? Nous passons notre existence à jouer de fort sots personnages, et nous sommes bien obligés de nous y résigner, car ce sont les événements eux-mêmes qui nous bernent et nous mettent au défi de ne point payer à la bêtise l'inévitable tribut. Tous les maris trompés n'ont point la bonhomie solennelle des Marjavel, des Pomadour, des Gargaret; mais combien dans la société se prennent de passion pour le séducteur de leur femme? Il y a des amants plus favorisés et moins ridicules qu'Ernest Jobelin; mais combien n'en voyons-nous pas qui sont excédés d'une intrigue dangereuse et d'un dévouement trop peu récompensé? Le bourgeois grave et emphatique comme Perrichon, outrecuidant et poltron, se grisant de belles phrases et tremblant devant le moindre changement, est-ce que nous ne l'avons pas rencontré cent fois? Autour de nous n'y a-t-il pas plus d'un ménage qui ressemble au ménage Perrichon, accouplement de deux êtres disgracieux qui n'ont plus d'illusions l'un sur l'autre et qui traînent leur chaîne maussadement et par habitude? Hélas! les imbéciles et les sots ne sont point des êtres de fantaisie. Ils pullulent, ils parlent, ils se pavanent; on n'entend, on ne voit qu'eux. M. Labiche exagère et charge; soit! Mais la nature se livre, elle aussi, à des jeux bien cruels et à des charges bien invraisemblables. La bêtise nous enveloppe, nous pénètre; elle est jusque dans la moelle de nos os. Regardons en nous-mêmes. Nous y découvrirons tout un fonds confus de sentiments bas, timides, d'égoïsme féroce, d'incurable paresse, de stupidité et d'engourdissement, de gaucherie et de maladresse; c'est là que sourdent confusément, bien que nous rougissions d'en convenir, les motifs de la plupart de nos actions, tandis que les raisons que nous en donnons aux autres et à nous-mêmes ne sont guère que des prétextes. Nous sommes pleins de pensers inavouables et ridicules, et ce sont eux qui nous mènent. Prenons une journée, un mois, une année de notre existence : qu'est-ce qui domine? La bêtise. Voici une circonstance où je me suis habilement tiré d'affaire; en voilà cent où je me suis embourbé de la façon la plus misérable. Voici une ou deux réponses spirituelles; mais d'ordinaire quelle platitude! Le mot qui revient le plus souvent sur nos lèvres, celui qui est d'un usage journalier et caractéristique, celui qui nous peint au vif, n'est-il pas : « Mon Dieu! que je suis bête! »

L'homme est, dit-on, le roi des bêtes; c'est qu'en effet il résume en lui la bêtise de l'univers entier. Lamartine dit en parlant des êtres inférieurs, comme pour affirmer les liens de famille qui nous unissent à eux :

> Frère à quelque degré qu'ait voulu la nature!

Et de fait, on reconnaît dans le type même de la figure humaine ces rapports étroits qui nous rattachent aux créatures privées de raison. Nous avons tous des amis qui sont laids comme des singes, qui ont une tête de cheval ou de mouton, de grenouille, ou de renard. C'est bien pis si nous considérons l'être moral : ici les comparaisons se font d'elles-mêmes et passent, sans qu'on y prenne garde, dans le langage de tous les jours. On croirait, à nous entendre, que nous habitons une véritable ménagerie. Quel animal! disons-nous d'un homme bourru; quel âne! d'un médecin. C'est une vipère, s'écrie une maîtresse de maison en quittant une de ses bonnes amies. On n'est pas plus rat! on n'est pas plus chien! grommelle le fils en parlant de son père qui lui rogne ses menus plaisirs. L'aveu est humiliant, mais nécessaire : la sottise et l'animalité forment le fonds même de notre nature. La vie est une lutte perpétuelle entre la bêtise et la raison, et les victoires de la raison passent comme des

éclairs. Il nous faut un effort pour sortir de notre stupidité native. La majeure partie de l'humanité s'y abandonne sans combat; les gens intelligents lui disputent quelques lambeaux de leur existence. Qu'on la compare avec nos autres défauts; outre qu'ils procèdent d'elle directement, ce ne sont que des raretés et des exceptions. Les avares, les ambitieux, les hypocrites, les violents sont des monstres qu'on rencontre de loin en loin. Au contraire, à chaque moment la bêtise est près de nous, en nous; nous ne pouvons nous en dépêtrer. C'est l'ennemi le plus acharné de l'homme, le fléau le plus funeste à notre race. C'est donc faire preuve de philosophie et rendre service à l'humanité tout entière que de mettre à nu le mal qui la ronge; car il n'y a point de vice dont nous ayons plus d'intérêt à nous corriger. Supprimer les Nonancourt, les Bobin, les Perrichon, les Eusèbe Potasse, ce serait changer la face du monde.

Voilà l'œuvre à laquelle, tout en ayant l'air de plaisanter et de rire, travaille M. Labiche. Elle est la moralité de ses farces; et c'est pour cela que parmi ses œuvres je préfère les plus folles, celles qui au premier abord ne semblent que le produit d'une fantaisie déréglée. Il faut voir les pays froids par la neige, Naples et Constantinople par le soleil; de même, si vous voulez connaître M. Labiche, il faut le chercher dans *Edgard et sa Bonne*, dans *le Chapeau de paille d'Italie*, dans *la Cagnotte*, dans *les Trente Millions de Gladiator*. Je reconnais qu'il a voulu quelquefois s'élever au-dessus de la charge pure et qu'il y a réussi. Dans plusieurs de ses pièces, la charge et la vraie comédie alternent et se disputent le terrain; dans quelques-unes, mais elles sont rares, la charge passe au second plan et disparaît presque. La donnée du *Misanthrope et de l'Auvergnat* est fine et juste, la satire porte admirablement. Quelle situation vraiment comique que celle de cet homme las de la fourberie et de l'hypocrisie humaine, qui attache à sa personne, avec des appointements fixes et le titre d'ami, une sorte d'ours mal léché, incorruptible et naïf, chargé de démasquer toutes les faussetés et tous les mensonges, et qui finit par en être réduit à le corrompre lui-même! *La Poudre aux yeux* n'est, avec quelques exagérations, que la mise en scène d'un des travers les plus communs à notre époque, le besoin de s'enfler, d'éblouir ses voisins, de paraître et de briller, au risque de tomber dans les situations les plus gênantes et les plus critiques. — Il y a dans *le Point de mire* tout un acte d'un comique achevé, pris sur le vif et dans la nature, celui où Mme Pérugin souffle à Mme Carbonel, sa meilleure amie, son futur gendre Maurice Duplan, qui n'a pas moins d'un million de fortune. La façon dont elle dénoue le mariage presque conclu, en faisant faire à Mme Carbonel l'éloge de la rivale de sa fille, est un chef-d'œuvre de ruse féminine. — Le moraliste le plus pénétrant n'aurait pas trouvé dans le cœur humain de travers plus délicat et plus amusant que celui de M. Perrichon, blessé dans sa vanité par les services qu'on lui rend et se prenant d'une affection enthousiaste pour le bon jeune homme qui a l'esprit de se laisser sauver par lui et qui proclame sans relâche sa reconnaissance. Aussi Perrichon est-il resté pour bien des gens le type de la comédie sérieuse chez M. Labiche. On ne parle que de Perrichon. Prenons garde qu'il n'y ait là quelque injustice: en prenant dans l'engouement public une place trop à part, cette pièce ferait tort aux autres. Je n'en conteste pas le mérite et j'avoue qu'elle renferme des scènes et des mots inimitables; mais M. Labiche a plus d'un bijou dans son écrin; les trouvailles heureuses d'observation contemporaine abondent même dans des pièces moins célèbres, et *Moi*, par exemple, contient quelques-uns de ces cris du cœur dignes de l'égoïste de tous les temps et de tous les pays.

Cependant — il faut le dire — on ne trouve pas, en général, dans ces pièces plus sérieuses cette supériorité qui met hors de pair. M. Labiche est sans rival dans la charge; il n'occupe dans la comédie qu'un rang honorable, et, s'il a des inspirations heureuses, il a aussi bien des faiblesses. La donnée des *Petites mains* est la même que celle du *Gendre de M. Poirier*; des deux côtés un gendre sans fortune, gentilhomme habitué à ne rien faire, se révolte contre les exigences d'un beau-père bourgeois qui veut le forcer à travailler; mais la pièce de M. Labiche ne soutient pas la comparaison avec celle de MM. Émile Augier et Jules Sandeau. Gaston de Presles est un véritable gentilhomme blessé dans sa dignité et capable de tout; la vengeance de Vatinelle, qui prend une place dans une compagnie d'assurances et qui introduit chez lui le modeste employé Desbrazures, fait rire plutôt qu'elle n'effraye: c'est un tour qu'il joue à son beau-père et à sa femme bien plus qu'une menace. Pour atteindre à la haute comédie, il faudrait que M. Labiche renonçât à ses habitudes d'improvisateur bon enfant, et il ne s'en soucie guère. Aussi, dans *le Point de mire*, Edgard de la Jonchère n'est qu'un petit crevé pour rire à côté des jeunes gens usés, avachis et vides de M. Sardou. Assurément, la pièce des *Petits oiseaux* part d'un bon naturel; elle nous enseigne qu'il faut faire le bien, croire à la misère, aider ses fournisseurs, prêter de l'argent à ses amis, être indulgent pour ses enfants et ne pas trop compter ses morceaux de sucre; mais la satire ne s'y élève pas bien haut, et toutes ces excellentes gens qui tombent à la fin de la pièce dans les bras les uns des autres ne prouvent guère autre chose, sinon que M. Labiche a un cœur d'or. *La Chasse aux corbeaux* est la fable de La Fontaine mise en action avec une moralité nouvelle et la conversion finale du renard, qui rapporte le fromage. J'avoue que je ne m'y fierais pas. En somme, les excursions faites par M. Labiche dans le domaine de la comédie sont des tentatives honorables, mais c'est dans la charge qu'il est un maître incontesté. Est-ce prendre bien réellement son intérêt que de lui conseiller d'être le second à Rome plutôt que le premier dans son village?

IV.

Homère raconte qu'un jour les habitants de l'Olympe étaient tout tremblants et tout bouleversés par une de ces violentes querelles dont Jupiter et Junon donnaient trop souvent le mauvais exemple; mais quand Vulcain, jovial et gaillard, vint tout en sautillant et en boitillant verser le nectar à la

ronde, tous les fronts se déridèrent et les dieux furent pris d'un fou rire inextinguible. Peut-être que nos immortels s'ennuyent et voudraient eux aussi, goûter de ce fou rire, fruit défendu à la gravité académique, car ils parlent d'introduire M. Labiche dans l'auguste compagnie. Ce n'est pas ce qu'ils pourraient faire de plus mal. Sans doute, il faut admettre la subordination des genres, et bien des comédies contemporaines ont une portée plus haute que *la Cagnotte* ou *les Trente millions de Gladiator*. On ne peut se ranger à l'avis de Boileau, plus libéral ici qu'il ne l'est d'habitude :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

Mais si tous les genres n'ont pas la même valeur, ils ont été faits pour permettre à toutes les aptitudes de se développer librement. Les esprits médiocres qui suivent lourdement les traces des grands modèles et qui nous en donnent une image de plus en plus affaiblie, qui remplacent le génie par le poncif et l'inspiration par une imitation décente et froide, ont beau se donner comme les défenseurs du bon goût : ils en sont en réalité les pires corrupteurs. Comme ce brave Henri IV, j'aime mieux ma mie, oh gai ! J'aime mieux ma mie ! J'aime mieux la verve franche et parfois incorrecte de M. Labiche; c'est précisément l'entrain et la profusion du talent qui me séduisent chez lui; je ne lui cherche pas d'autres qualités. Il a trop de mérite pour avoir besoin qu'on le flatte et trop d'esprit pour le souffrir.

A. Cartault.

LE RÊVE D'UN ALLEMAND

La campagne de l'Allemagne contre la Russie et la France, en 1880-1881 (1).

(Écrit en 1931, le jour du 50e anniversaire de la bataille de Varsovie.)

En juin 1880, les complications politiques avaient grandi à ce point, que, le 10 de ce mois, la déclaration de guerre de la Russie et de la France fut présentée aux cours de Berlin et de Vienne. L'Italie avait préalablement envoyé une déclaration de neutralité. Toutefois 200,000 hommes étaient massés sur la Piave et 150,000 hommes étaient concentrés dans la Toscane. L'Angleterre avait formé une escadre dans la mer du Nord, mais elle avait également fait une déclaration de neutralité, et elle n'avait demandé aux gouvernements de Paris et de Berlin que le respect de la neutralité de la Belgique et de la Hollande.

Ainsi l'Europe centrale s'était soudain transformée en un théâtre de guerre oriental et occidental. L'état-major allemand, qui, par une sage modestie (2), se subordonnait à l'état-major autrichien, décida de garder jusqu'à nouvel ordre à l'égard de la France une attitude défensive, mais de prendre l'offensive sur la frontière russe, afin de s'assurer une base convenable d'opérations. Comme, du côté de la France, on s'attendait à une offensive de la part de l'Allemagne et que l'on s'apprêtait à faire usage de la grande force défensive résultant des travaux considérables de fortification qui avaient été exécutés sur la frontière, il ne se produisit dès le début aucun engagement important dans la région occidentale du théâtre de la guerre. Nous pouvons donc d'autant mieux suivre le cours des opérations dans la région orientale.

I.

Dans la matinée du 11 juin, deux divisions russes de cavalerie franchirent la frontière prussienne. En même temps, le commandement en chef du 1er corps d'armée allemand reçut avis de la marche en avant de divisions russes d'infanterie contre Tilsitt et sur Wirballen. Ces divisions rencontrèrent de petits détachements prussiens d'avant-garde, et ce jour-là elles ne poursuivirent pas leur marche au delà de Stallüponen. La cavalerie russe s'était immédiatement heurtée sur la frontière à de la cavalerie prussienne. Celle-ci s'était, il est vrai, repliée, mais elle avait empêché la marche en avant de l'ennemi par Lyck et Koschlau, en laissant dans ces deux localités des dragons et des hussards à pied. Ce même jour, des troupes russes avaient fait apparition dans la Silésie et dans la Posnanie, ainsi que sur la frontière autrichienne. Avant la matinée du 12, le commandement en chef du 1er corps allemand avait rassemblé près de Goldap trois brigades qui étaient encore provisoirement sur le pied de paix, quatre régiments de cavalerie et trois détachements d'artillerie, pour assurer la mobilisation du corps. Les troupes d'avant-garde se trouvaient près de Trakchnen et d'Oletzko, en face des avant-postes russes. A 6 heures du matin, on reçut la nouvelle qu'une brigade russe débouchait d'Oletzko contre Goldap, tandis qu'une seconde brigade était en marche sur Loctzin. Là, un bataillon prussien occupait les défilés.

De Trakchnen, on ne signalait aucun mouvement de l'ennemi. Par contre, à 7 heures, deux brigades prussiennes, un détachement à cheval et trois régiments de cavalerie avaient reçu l'ordre de marcher sur Oletzko. A un demi-mille au sud de Goldap, ces troupes rencontrèrent de l'infanterie russe qu'elles rejetèrent facilement sur Oletzko après leur avoir infligé des pertes sérieuses. Comme défense avait été faite d'aller au delà d'Oletzko, on s'arrêta à mi-chemin, entre Goldap et Oletzko; toutefois, la cavalerie et une batterie furent envoyées en reconnaissance sur la route de Loetzen à Lyck. Cette reconnaissance rapporta bientôt la nouvelle que, de ce côté aussi, les colonnes russes se repliaient sur Lyck.

Dans l'après-midi, on reçut avis que ces détachements russes, qui comprenaient en tout trois brigades, avaient rétrogradé sur Grajewo. On ne signalait pas, d'ailleurs, une marche en avant de la cavalerie russe, bien qu'elle fût supé-

(1) Nous avons cru intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux la traduction de la brochure fantaisiste qui vient de paraître à Berlin sous ce titre, et dont les journaux s'occupent en ce moment.

(2) Voilà une modestie à laquelle on ne s'attendait pas.

(*Note de la D.*)

rieure en nombre. Dans ces rencontres, les généraux prussiens acquirent la conviction que la cavalerie russe rebroussait chemin devant des localités qui n'étaient que faiblement occupées et seulement par des cavaliers à pied, et qu'elle n'essayait pas de s'engager dans un combat à pied.

Ils constatèrent en outre que l'infanterie russe avait une peur singulière des retranchements élevés à la hâte. Une faible avant-garde prussienne, qui occupait Trakchnen, avait élevé une petite redoute de campagne pour fortifier le côté méridional de cette localité : cette circonstance avait eu pour effet d'empêcher l'infanterie russe, qui stationnait près de Wirballen et qui comprenait toute une division, de continuer sa marche en avant dans la matinée du 12, et l'avait contrainte à attendre des renforts. Dans le cours de la journée du 12, l'ennemi rassembla un corps d'armée près de Wirballen. Ce jour-là, deux brigades du 2e corps d'armée prussien arrivèrent à Kœnigsberg par chemin de fer et furent immédiatement dirigées sur Gumbinnen. Le 13, le commandant en chef décida de pousser une pointe au delà de Trakchnen. En conséquence il ordonna simultanément la marche en avant de la division de Gumbinnen et la marche de ses propres troupes en avant de Goldap.

La division de Gumbinnen était vivement engagée à 1 heure de l'après-midi à Trakchnen avec les troupes du corps d'armée russe commandé par le général Skobeleff. A 2 heures et demie, les brigades venant de Goldap prirent part à la lutte, et les troupes prussiennes l'emportèrent. Skobeleff se replia sur Stallupœhnen. Le même jour, le bataillon qui était à Memel, ayant devant lui une armée russe de beaucoup supérieure, s'était retiré dans Tilsitt et s'y était défendu courageusement. Les deux jours qui suivirent, les Russes ne firent rien; et ce temps suffit pour achever la mobilisation du 1er corps d'armée, qui était exposé.

Pendant ce temps-là, six corps de l'armée prussienne se rassemblaient à Kalisch et à Posen et y occupaient des positions stratégiques. L'armée autrichienne plaçait également 3 corps d'armée à Cracovie et 3 corps à Lemberg. On sait que l'ennemi avait concentré environ 300 000 hommes à Varsovie, tandis qu'il y avait 100 000 hommes à Vilna et 150 000 hommes à Vinitza et à Berditcheff. Les forts détachements de cavalerie qui précédaient les deux armées s'étaient rencontrés sur différents points de la ligne et s'étaient livré des combats plus ou moins importants, qui avaient été, la plupart du temps, à l'avantage de la cavalerie des alliés. Ainsi une division de cavalerie autrichienne avait attaqué 8 régiments de cavalerie russe à Dubno, à l'est de Lemberg, et les avait rejetés au delà d'Oséranie; après quoi, elle avait détruit le chemin de fer à Stolbunowo. Une division de cavalerie prussienne avait réussi à s'avancer, par Obtuzko, jusqu'à Grodno, et à détruire un pont du chemin de fer de Vilna à Varsovie. Cette opération avait été exécutée avec une hardiesse extraordinaire par le général de Drigalski, qui commandait la division. On avait été forcé pour cela de traverser une région large de dix milles et sillonnée par de nombreux détachements ennemis, sans profiter de l'occasion tentante qui se présentait d'opérer différentes petites surprises avant d'accomplir la tâche principale, qui consistait dans la destruction du chemin de fer.

La brave cavalerie allemande fit le chemin en vingt-quatre heures, au milieu des plus grands dangers; aussi, lorsqu'il lui fallut revenir, ce qui était encore plus dangereux, ses forces étaient déjà très épuisées. On parvint cependant, en abandonnant quelques chevaux exténués et en donnant aux hommes les chevaux de rechange des officiers, à atteindre Augustowo, où la division rejoignit une avant-garde de l'armée prussienne.

Le plan d'opération des alliés avait pour but de diriger une attaque concentrique contre Varsovie et d'occuper la ligne de la Vistule. En cas de réussite, on se réservait de prendre, au moment favorable, une décision concernant la marche ultérieure de l'armée.

Cette opération devait commencer le 20; mais l'ennemi fit auparavant un mouvement qui se rattachait à son propre plan d'opérations.

Les Russes avaient, en effet, l'intention de conserver la ligne de la Vistule et de faire avancer, dans ce but, l'armée qui était à Vilna, tandis que les troupes qui se trouvaient à Vinitza, du côté de la frontière d'Autriche, devaient rester sur la défensive.

Le commandant en chef du 2e corps d'armée russe reçut donc l'ordre de quitter Vilna pour pénétrer dans la Prusse orientale, cerner Kœnigsberg et s'avancer dans la direction de Graudenz. Le 1er corps d'armée russe, qui était à Varsovie, devait appuyer ce mouvement avec des forces convenables, et on espérait pouvoir ainsi s'emparer de Thorn et de la Vistule inférieure jusqu'à Dirschau. L'armée avait quitté, le 15, Vilna dans ce but. Pendant ce temps-là, on avait porté, dans la Prusse orientale, l'effectif du 1er corps d'armée à 40 000 hommes; ce corps d'armée se trouvait à Korschen. Il y avait à Kœnigsberg une division de landwehr et deux régiments d'artillerie à pied.

La première armée russe franchit la frontière le 19, à Oletyko, Goldap, Wirballen et Ragnit. Deux corps d'armée partirent en même temps de Bialystok et s'avancèrent sur Korschen par Lyck. Les avant-gardes prussiennes furent attaquées sur la ligne d'Ortelsbourg-Lœtzen-Augerbourg, et, comme l'ennemi était très supérieur en nombre, elles se retirèrent dans une nouvelle position près de Korschen. Le 20 au matin, les corps prussiens de la principale armée, divisés en deux armées, s'avancèrent dans la direction de Varsovie par Thorn et Kreschen. L'armée autrichienne partit en même temps de Cracovie, marchant sur Varsovie par Khielge. Un corps d'armée vint aussi de Lemberg par Lubin. Les avant-gardes russes se replièrent partout dans la direction de Varsovie. Après cinq jours de marche, l'armée prussienne se trouva sur la ligne de Petock-Kidno-Strykow. Les Autrichiens étaient sur la ligne de Khielge-Opalow. Le corps de Lemberg était à Yamosk. L'armée russe occupait une forte position à Varsovie. Les deux corps envoyés dans la Prusse orientale pour appuyer l'armée de Vilna avaient été rappelés et se trouvaient à Ostrolenka. Le 1er corps d'armée prussien avait quitté le 23 la position de Korschen et en occupait une autre à

Preussisch-Holland. Ce jour-là, le commandant en chef de l'armée russe apprit que les corps d'armée qui étaient partis de Varsovie avaient rebroussé chemin, parce que des forces ennemies très supérieures s'avançaient vers Varsovie. Il envoya donc un renfort de 40 000 hommes à Varsovie, et resta en Prusse avec 60 000 hommes. Il occupa une position près de Preussisch-Eylau, intercepta les routes venant de Kœnigsberg et fit des reconnaissances du côté de Preussisch-Holland.

Cependant l'armée principale gardait ses positions devant Varsovie. L'armée autrichienne était encore à une journée de marche en arrière. Une attaque générale était ordonnée pour le 29. Le 29 au matin, les armées alliées, fortes de 350 000 hommes, se portèrent dans un mouvement concentrique contre les positions russes de Varsovie-Praga. 60 000 Autrichiens marchèrent sur la rive droite de la Vistule. Des corps de cavalerie couvraient l'attaque et dépassaient les flancs de la ligne de bataille des ennemis.

Sur l'aile gauche de la ligne prussienne étaient réunies quatre divisions de cavalerie qui battirent, à Massielk, un corps de cavalerie russe et le rejetèrent au delà de la rive Naref. En poursuivant ces cavaliers, la cavalerie prussienne surprit les colonnes du corps russe qui marchait de la Prusse orientale sur Varsovie en passant par Ortelsburg. Ce corps subit un échec terrible et échappa à une destruction complète en se portant près de Putusk. La cavalerie prussienne, pour la première fois depuis Frédéric le Grand, était réunie en cette occasion en escadrons, comme Seydlitz de son temps la conduisait à l'attaque. Cet emploi de masses considérables est imprudent; la nécessité du moment l'emporta et imposa une formation que la théorie avait négligée jusqu'ici. Comme le terrain ne permettait pas le développement d'une aussi forte cavalerie, on attaqua en colonne de régiment et on arriva ainsi à réaliser l'attaque en coin recommandée jadis par Wrangel. Près de Varsovie, les Russes, au nombre d'environ 350 000 hommes, opposèrent une résistance énergique. On combattit jusqu'à la tombée de la nuit.

Pendant que ces événements se passaient sur le théâtre polonais de la guerre, l'armée autrichienne réunie près de Lemberg avait marché par Tarnopol dans la direction de Vinitsa. La cavalerie avait détruit la voie ferrée Vinitsa-Varsovie au nord d'Ostrog. Le 30, l'attaque recommença de nouveau près de Varsovie. Comme le mouvement tournant des Autrichiens avait rencontré une position très forte, les Prussiens essayèrent de tourner l'aile droite des Russes. A cet effet, on avait fait franchir, le jour précédent, la Vistule à quatre corps d'armée. Le corps russe établi près de Putusk était occupé, tandis que les corps franchissaient le Bug et paraissaient sur le flanc des positions russes au moment où la lutte s'engagea sur tout le front de la bataille et sur le flanc gauche. A une heure de l'après-midi, après un vif mouvement agressif, les corps russes reculèrent sur la route de Minsk et prirent de nouveau, à deux milles du champ de bataille, une position avantageuse. Le jour précédent, dans la Prusse orientale, une attaque contre la position russe de Korschen avait réussi, appuyée par une sortie de la garnison de Kœnigsberg. Les troupes russes avaient battu en retraite sur Gerdanen, puis le lendemain sur Insterburg. Le 1er juillet, la principale armée russe continua sa marche en retraite et prit position le 5 juillet à Brezsy-Litevsk, sur le Bug supérieur. La deuxième armée russe reculait en même temps sur Kovno, tandis que la troisième armée russe, à Vinitsa, se rapprochait de l'armée principale et prenait position à Kovno.

Entre temps, l'Italie avait déclaré la guerre à l'Autriche. Son armée était en marche au delà de la Piave, dans la direction de l'Isonzo, où se trouvaient 200 000 Autrichiens. Cette circonstance, ainsi que la nécessité de fortifier leur position prise sur la Vistule et de régler les approvisionnements, inspirèrent aux alliés la résolution de ne pas continuer pour le moment l'offensive contre la Russie.

II.

Pendant la trêve qui s'établit en ce moment, les alliés fortifièrent puissamment la ligne de la Vistule, tandis que les troupes placées en avant observaient l'ennemi jusqu'au Bug et au Niemen.

Pendant tout ce temps, la tranquillité avait régné sur le théâtre de la guerre à l'ouest, à part quelques reconnaissances insignifiantes. Voici comment étaient réparties les troupes des deux belligérants.

Du côté des Prussiens, une armée forte de trois corps était rassemblée en Lorraine, auprès de Saint-Avold; une seconde armée de trois corps se trouvait près de Colmar et avait détaché un corps sur Mulhouse. Une troisième armée de trois corps était formée en réserve, près de Haguenau. Enfin, deux corps étaient concentrés près d'Aix-la-Chapelle, pour observer la frontière belge.

Les forces françaises étaient ainsi groupées : 300 000 hommes près de Nancy et Lunéville, 200 000 hommes près de Belfort, Vesoul et Besançon, 100 000 hommes près de Sedan. De plus, le long de la ligne des forts la plus avancée qui borde la frontière française, 150 000 hommes environ étaient échelonnés.

Lorsque, le 1er juillet, l'Italie eut déclaré la guerre à l'Autriche, le dictateur Gambetta jugea le moment venu d'abandonner la défensive. A cet effet, six corps devaient s'avancer de Nancy et Lunéville sur la Sarre, pendant qu'en même temps deux corps, marchant sur Strasbourg, couvraient les flancs de cette armée. Le même jour, quatre corps devaient pénétrer en Alsace par Belfort, tandis que quatre autres corps d'armée étaient dirigés de Sedan, par Longueville et le Luxembourg, sur Trèves et Sarrebourg. Ces mouvements commencèrent le 3 juillet. Le 5, une bataille s'engagea près de Puttingen, dans laquelle six corps prussiens combattirent huit corps français. L'armée française fut rejetée sur Nancy. Sur ces entrefaites, les deux corps prussiens réunis à Aix-la-Chapelle étaient arrivés à Bittburg. Dans leur marche sur Trèves, les troupes françaises, parties de Sedan, étaient arrêtées aux environs de Longwy, faisant des reconnaissances d'avant-garde sur Thionville, Metz et Sierck. A la nouvelle de l'échec de Puttingen, ces troupes se replièrent, le 6, sur Montmédy. L'armée concentrée en avant de Belfort n'avait

pas atteint Mulhouse ; et, apprenant la retraite générale, elle revint aussi sur Vesoul. A ce moment, un temps d'arrêt se produisit de nouveau sur cette partie du théâtre de la guerre.

Le 25 juillet, l'Angleterre se joignait à l'Autriche et à la Prusse. Cette circonstance permit à la Prusse de prendre l'offensive par la Belgique. Dans ce but, deux corps d'armée furent retirés du territoire polonais et débarqués à Duren, de sorte que, joints aux deux corps de Trèves, quatre corps d'armée se trouvaient réunis dans la région de Duren et Aix-la-Chapelle. Ces corps devaient marcher par Namur sur Mézières; sur ce même point et sur Thionville devaient converger trois corps tirés de la Lorraine. Comme ces mouvements se poursuivaient sur le territoire belge, ils ne rencontrèrent de la part du gouvernement belge d'autre résistance qu'une protestation, et les deux armées purent opérer sans obstacle leur jonction sur la ligne Givet-Neufchâteau. L'armée française du nord, entourée d'une façon écrasante par deux côtés, fut rejetée sur Reims.

Alors l'armée prussienne se dirigea au sud, sur Nancy, et la principale armée française abandonna la ligne Pont-à-Mousson-Nancy-Lunéville et prit position près de Bar-le-Duc. Du côté prussien, on se contenta de ce succès et on repassa la Moselle. On tenait désormais la ligne de la Moselle, depuis Thionville jusqu'à Nancy et Lunéville, qui constituait une forte position défensive. Celle-ci était ensuite soutenue par les Vosges, formant une seconde barrière insurmontable. L'automne se passa sur cette nouvelle face des choses.

Sur le théâtre italien de la guerre, les Autrichiens, établis dans une forte position sur l'Isonzo, avaient repoussé deux attaques des Italiens. Une deuxième armée italienne, qui avait pénétré dans le Tyrol, avait également été repoussée. Sur ce point du théâtre de la guerre, comme la force offensive des adversaires s'était épuisée et que les Autrichiens ne voulaient pas sortir de la défensive, le calme s'était rétabli et les adversaires se bornaient à s'observer mutuellement.

Pendant ce temps, voici ce qui s'était passé en Russie :

Les puissantes masses de troupes qui avaient été rassemblées depuis plusieurs mois dans la Russie occidentale avaient totalement épuisé le pays. Les cultures et les récoltes étaient détruites. Le service des approvisionnements étant mal organisé du côté des Russes, la peste et les épidémies sévirent dans l'armée du tsar. Les conditions étaient meilleures du côté des Allemands. Ici on avait une intendance excellemment organisée. Les troupes avaient échappé aux intempéries et aux rigueurs du climat, grâce à de grandioses baraquements établis en deçà de la Vistule. Dans de telles circonstances on pouvait affronter tranquillement une campagne d'hiver; il n'en était pas de même du côté de la Russie. Aussi prit-on à Saint-Pétersbourg, pour échapper à une situation intolérable, la résolution de recourir aux bons offices de la diplomatie. Le 15 novembre, la Russie conclut avec les alliés une paix séparée, par laquelle elle consentait à la cession de tout le pays situé à l'ouest de la Vistule et du Naref jusqu'à Lomza et, de là, jusqu'à Grayevo.

Les troupes devenues disponibles par suite de ce traité furent employées par l'Autriche, au nombre de quatre corps d'armée, à renforcer l'armée de l'Isonzo ; du côté des Prussiens, on forma une nouvelle armée de réserve de trois corps près de Mayence, tandis qu'on laissait provisoirement cinq corps d'armée en Pologne et en Prusse. L'hiver très rigoureux qui suivit ne pouvait naturellement pas encourager l'esprit d'entreprise à l'ouest; en Italie seulement on ne voulut pas laisser reposer les armes. Les commandants des armées autrichienne et prussienne décidèrent de profiter de la trève sur le théâtre occidental de la guerre, d'écraser l'ennemi au midi, pour pouvoir ensuite employer les forces de l'Autriche, l'année suivante, dans la campagne qui s'annonçait pour le printemps contre la France. En conséquence, trois nouveaux corps d'armée allemands furent retirés de la Pologne et expédiés par Vienne à Klagenfurt; deux autres corps de l'armée du Rhin furent dirigés par Munich sur Graz. Le 25 novembre, ces cinq corps prussiens se réunirent à l'armée de l'Isonzo et marchèrent avec elle dans la direction de la Brenta. 80 000 Autrichiens suivaient la vallée de l'Adige en passant par Botzen. L'armée italienne fut battue à Padoue et à Vicence et rejetée au delà du Pô. Vérone et Legnano furent investis. L'armée qui sortait de la vallée de l'Adige n'avait pas pris part à la bataille décisive sur la Brenta ; au moment où elle sortait de la vallée de l'Adige, la victoire s'était déjà prononcée en faveur des alliés, et l'armée de l'Adige reçut la mission de s'emparer du passage du Pô à Ostiglia. Elle y réussit ; l'ennemi n'opposa qu'une faible résistance. Deux jours après la bataille de la Brenta, les alliés franchirent le Pô à Ostiglia avec 200 000 hommes et se tournèrent contre Bologne, tandis que 150 000 hommes de troupes alliées devaient suivre ce mouvement par Rovigo, dès que leur action sur la position des Italiens se ferait sentir.

Du côté des Italiens, on se décida trop tard à abandonner la position sur le Pô inférieur, et en conséquence on se vit forcé d'éviter l'enveloppement des flancs du côté de Ravenne. L'ennemi suivait de près. Avant de pouvoir atteindre les défilés des Apennins, en vue de battre en retraite sur Florence, les Italiens se virent forcés, vu la poursuite ardente de l'ennemi, de s'arrêter près de Ravenne pour reprendre haleine. Mais avant que le départ fût achevé, ils furent attaqués par les forces supérieures des alliés et, après un vif combat de plusieurs heures, rejetés en désordre dans les défilés des Apennins. Cent mille Italiens furent faits prisonniers. Le lendemain de la bataille, le roi d'Italie demanda une suspension d'armes qui lui fut accordée à la condition que ses troupes évacueraient la ligne de l'Adige. Avant même que le terme de la suspension d'armes fût échu, l'Italie conclut la paix avec les alliés et cédait à l'Autriche la Vénétie jusqu'à l'Adige.

De cette façon, la tâche qui restait aux alliés à accomplir était considérablement simplifiée.

Telles étant les circonstances, on aurait pu croire que le moment était venu pour la France de recourir, à son tour, à l'intervention de la diplomatie en faveur de la conclusion de la paix, et ce, d'autant mieux que l'Allemagne ne réclamait aucune nouvelle cession de territoire. Mais le dictateur Gambetta crut pouvoir risquer son va-tout.

Avec la malheureuse campagne de 1880, il avait perdu une bonne partie de son autorité en France; les bonapartistes et les partisans de la paix avaient acquis la majorité dans les Chambres. Aussi, lorsqu'à la fin de février 1881 les puissantes masses prussiennes, concentrées sur le Rhin, furent encore grossies par une armée autrichienne qui s'avançait sur la Belgique, le parlement retira la dictature à l'avocat et élut le prince Napoléon président de la république. Celui-ci ouvrit les négociations avec l'Allemagne. La France se déclara prête à ratifier la cession de l'Alsace-Lorraine, à payer 12 milliards de francs pour indemnité de guerre et à s'associer à un désarmement général de l'Europe pour l'année 1881. Telle fut l'issue glorieuse de la guerre de 1880-1881, qui eut pour résultat la consolidation de l'empire allemand ainsi que son union intime avec sa voisine l'Autriche, de telle sorte que, depuis, l'Europe a trouvé dans l'Allemagne-Autriche une puissante garantie de la paix à laquelle elle doit l'essor extraordinaire qu'ont pris, depuis cinquante ans, les travaux pacifiques dans toutes les directions.

UNE POLÉMIQUE RÉCENTE

Michel Servet.

Un de ces esprits supérieurs qui embrassent toutes les connaissances humaines et devancent leur siècle en y traçant un lumineux sillon étudiait le droit à Toulouse, en 1528. Il entend parler de Luther, Mélanchthon, Lefèvre d'Étaples, Farel, et devient « estudieux de la saincte Escripture, ayant zèle de vérité »; puis, découvrant que la Réforme naissante s'est arrêtée à mi-chemin, il conçoit le dessein de la compléter par la substitution d'une christologie biblique au dogme scolastique de la Trinité.

Le 22 février 1530, il assiste au couronnement de Charles-Quint, à Bologne, en qualité de secrétaire du franciscain Quintana, chapelain de l'empereur, et son horreur pour la papauté, qu'il considérait déjà comme l'Antéchrist, s'accroît par le spectacle du faste papal. Peu après (25 juin), à Augsbourg, il est témoin plus sympathique d'un acte qui va changer la face politique de l'Europe : il voit les petits princes luthériens, inflexibles aux promesses et aux menaces, affirmer intrépidement la foi nouvelle en face du redoutable empereur, vassal de Rome et champion de l'unité de l'Église. La *Confession d'Augsbourg* était l'œuvre de Mélanchthon, avec lequel le secrétaire de Quintana s'empressa de se mettre en relation. Il s'entretint ensuite avec Bucer et Capiton à Strasbourg, avec Œcolampade à Bâle, et les étonna par sa hardiesse, qu'ils taxaient de témérité. Éconduit, repoussé par ces réformateurs, il s'adressa directement au public, fit paraître, en 1531, son livre latin sur les *Erreurs de la Trinité*. La vente en fut interdite, et une traduction hollandaise qui en fut mise sous presse en 1620 fut supprimée par l'autorité, au sein même de la nation qui allait devenir l'asile de la libre pensée. L'auteur de l'opuscule jugé si dangereux avait vingt ans; il s'appelait Michel Servet.

Après avoir publié des *Dialogues* sur le même sujet en 1532, le jeune Espagnol quitta l'Allemagne et, sous le nom de Michel de Villeneuve, vint étudier les sciences naturelles à Paris. Y rencontra-t-il son compatriote Ignace de Loyola? On ne sait; mais il y rencontra (1534) un autre étudiant, esprit aussi vaste, aussi ardent et plus impérieux que le sien, Jean Calvin. Rencontre déplorable, d'où naquit une rivalité qui devait leur être diversement funeste à tous deux. Que de progrès pourtant n'eussent pas tardé trois siècles à s'accomplir, si ces deux hommes de génie, qui avaient tant d'aspirations communes, avaient pu parvenir à s'entendre!

En 1535, Michel, correcteur d'imprimerie à Lyon, y publie une nouvelle édition de la *Géographie* de Ptolémée, à laquelle il joint des notes, qui sont, dit-on, le premier spécimen de géographie comparée. Bientôt, transporté d'enthousiasme par la lecture des épreuves d'un ouvrage du Dr Symphorien Champier, il retourne à Paris pour y étudier la médecine et succède à Vésale comme prosecteur de Gunther, lequel a fait de lui cet éloge : « Homme éminent dans tous les genres de littérature et que nul ne surpasse dans la connaissance de Galien. » En 1537, il publie un traité de thérapeutique (1), dont le succès est attesté par cinq éditions dans l'espace de onze ans; en outre, un auditoire d'élite se presse au cours qu'il fait sur la géographie et l'astrologie. Mais, dépourvu de modestie et même un peu agressif, Michel de Villeneuve eut le malheur de blesser la Faculté de médecine, qui le dénonça à l'Inquisition comme mal sentant de la foi, et au parlement comme adonné à l'astrologie judiciaire; or l'astrologie judiciaire était punie de mort aussi bien que l'hérésie. Michel fut absous par le parlement et par l'Inquisition (1538). Toutefois il ne tarda pas à quitter Paris, dont le séjour n'était pas sans danger pour lui, et alla exercer la médecine en province. Après être resté trois ans à Charlieu (arrondissement de Roanne), il retourna à Lyon, où il fit paraître en 1541 une nouvelle édition de son *Ptolémée*, puis, l'année suivante, une édition annotée de la Bible latine de Santès Pagnini. Il y soutient que les prophéties de l'Ancien Testament, ayant reçu leur accomplissement dans l'histoire d'Israël, ne peuvent être appliquées à Christ que spirituellement : tel fut le premier fondement de la théologie historique, qui n'a prévalu que de nos jours.

De 1542 à 1553, Michel fut médecin de son ancien élève Paulmier, devenu archevêque de Vienne en Dauphiné. Loin d'avoir renoncé au dessein de sa jeunesse, il y revenait chaque jour avec une nouvelle ardeur. A l'ouvrage principal de Calvin, l'*Institution chrétienne* (1536), il brûlait d'en opposer un auquel il avait donné le titre significatif de *Restitution du christianisme*. En attendant, il essayait de convaincre Calvin et Mélanchthon en correspondant avec eux; il envoya même à Calvin le manuscrit de son ouvrage (1545); mais Calvin rompit brusquement avec lui et, malgré des réclamations réitérées, garda le manuscrit. L'accord était moins pos-

(1) *Siruporum universa ratio.*

sible que jamais. Tandis que Servet, blessé, qualifiait la Trinité de Cerbère à trois têtes et ajoutait tristement : « Je sais que je mourrai pour cette cause ; mais mon courage n'en est pas abattu », Calvin s'oubliait au point d'écrire à Farel, en février 1546 : « Servet m'a envoyé un énorme volume de ses rêveries et m'offre de venir ici, si cela me plaît ; mais je ne veux pas lui engager ma parole ; car, s'il venait, *je ne souffrirais jamais, pour peu que j'eusse de crédit dans cette cité, qu'il en sortît vivant.* »

Michel n'obtint qu'un refus du premier imprimeur auquel il s'adressa ; cependant la *Restitution*, imprimée en grand secret par Balthasar Arnoullet de Vienne, sortit de presse le 3 janvier 1553, sans nom d'imprimeur et sans autre nom d'auteur que les initiales M. S. V., placées tout à la fin du volume. La plupart des exemplaires furent aussitôt envoyés à Lyon et à Francfort pour y être vendus aux foires de Pâques. Mais avant Pâques ils étaient saisis, et l'auteur emprisonné à Vienne. Calvin avait fait dénoncer son adversaire et livré à l'Inquisition les lettres qu'il avait reçues de lui, afin que si l'hérétique reniait l'ouvrage imprimé, il ne pût du moins renier son écriture. Servet s'échappa de sa prison et, condamné au feu par contumace, erra durant quatre mois dans le Dauphiné sans pouvoir franchir la frontière ; après quoi, il eut l'inconcevable idée de passer par Genève pour gagner l'Italie. Il y fut arrêté le jour même de son arrivée (13 août). On sait le reste, et comment non contente d'avoir jeté au vent les cendres de Servet (27 octobre), l'inimitié calviniste s'est acharnée sur la mémoire de l'illustre victime, que l'excessive rareté de ses ouvrages semblait condamner à être perpétuellement calomniée. En 1686, Jurieu écrivait encore : « Cet homme était non seulement ennemi de toute divinité de Jésus-Christ ; mais il était ennemi de toute divinité, il était impie, il était blasphémateur. Et, quoiqu'il fît profession de croire un Dieu, la manière atroce dont il parlait des mystères faisait bien connaître qu'il avait renoncé à toute religion comme à toute pudeur. Il doit être permis de se défaire de telles gens. »

Qu'un hérétique que Rome aurait brûlé, s'il était tombé entre ses mains, eût brûlé à Genève un autre hérétique qu'on n'avait pu brûler qu'en effigie à Vienne, ce fut un scandale pour la philosophie railleuse du XVIIIe siècle, qui aurait volontiers pris à la lettre les invectives de Calvin et mis Servet au nombre des sceptiques. Aussi M. Jules Barni a-t-il donné une large place à l'hérétique espagnol dans ses *Martyrs de la libre pensée*. Or Servet ne fut ni un impie, ni un sceptique, ni un libre penseur au sens actuel du mot ; il fut un prophète, c'est-à-dire une pensée indépendante, mais religieuse, et plus religieuse encore qu'indépendante ; car bien qu'il rejetât la peine de mort en matière de foi et l'efficacité du baptême des petits enfants, bien qu'il ne vît dans le phénomène des possessions démoniaques qu'une contraction des nerfs, bien que le point central de son système fût l'union intime de l'âme avec la personne historique de Jésus, et non la connaissance dialectique du Verbe abstrait, il ne réussit pas entièrement à se débarrasser des erreurs traditionnelles. Servet fut, en un mot, l'un des plus grands mystiques chrétiens. C'est ce qui ressort avec évidence d'un ouvrage traduit de l'allemand par Mme Picheral-Dardier et dû à la plume de M. Tollin, descendant de protestants réfugiés, qui a consacré vingt ans et plus de trente ouvrages à l'étude et à la réhabilitation de Servet (1). Nous n'en citerons que deux passages bien propres à faire naître le désir de lire l'opuscule tout entier :

« Écoutons comment prie cet homme que tous les réformateurs ont accusé d'avoir blasphémé Dieu et profané l'honneur du Christ. Déjà, à la fin de la préface de la *Restitution*, nous lisons : « O Christ Jésus, fils de Dieu, qui nous es venu « du ciel, toi qui rends visible la divinité qui se manifeste « en toi, communique-toi toi-même à ton serviteur, afin « qu'une si grande manifestation lui apparaisse dans toute « son évidence. Accorde à mes supplications ton bon esprit « et ta parole efficace. Dirige mes réflexions et ma plume, « afin que je puisse narrer la gloire de ta divinité et exprimer « la véritable croyance en toi. Cette cause est la tienne, et « elle doit montrer la gloire que tu as reçue du Père. Elle « s'est offerte à moi pour une dispensation divine, alors que « j'étais angoissé au sujet de ta vérité. J'ai commencé une « fois à la traiter, et maintenant je suis contraint à la traiter « de nouveau, parce que les temps sont accomplis... Malheur « à moi si je n'évangélise ! » (p. 22.)

« Est-il sans caractère, ce jeune homme qui, en opposition avec toute l'Église postérieure au concile de Nicée, entreprend de soumettre au jugement de la chrétienté la véritable christologie, la doctrine de l'homme reconnu comme Dieu précisément parce qu'il était l'homme parfait, et qui pour cette christologie biblique vit, souffre et meurt ? « O Jésus, fils du « Dieu éternel, aie pitié de moi ! » telle est sa première et sa dernière prière. S'il avait dit : « O Jésus, Fils éternel de Dieu, « aie pitié de moi ! » Calvin lui aurait fait grâce. Servet ne l'ignore pas. Les réformateurs l'en ont averti bien souvent. Mais il tient à sa foi ; car sa manière de prier est pour lui celle de la Bible ; et la manière de Calvin, qui parle d'un Fils extra-humain, est pour lui contraire à la Bible. Il préfère donc mourir plutôt que de prier autrement que ne l'ordonne la parole de Dieu. C'est peut-être une conscience timorée à l'excès, mais ce n'est pas un homme sans caractère. » (p. 28.)

Pendant que la traduction de Mme Picheral-Dardier s'imprimait, le grand médecin espagnol était l'objet d'une nouvelle agression. Elle ne venait pas cette fois de l'orthodoxie calviniste, qui déplore que la personne et l'œuvre de Servet aient été jugées avec une excessive sévérité ; elle venait d'un camp opposé. — Dans un mémoire lu à l'Académie de médecine de Paris, M. le docteur A. Chéreau, marchant sur les traces de Ceradini (2), essayait de ravir à l'auteur de la *Restitution* la gloire d'avoir le premier décrit la circulation pulmonaire ou petite circulation du sang. D'après lui, bien loin d'avoir fait cette belle découverte, Servet, esprit passionné, chimérique, plein d'orgueil, adonné à l'astrologie judiciaire et

(1) *Michel Servet, portrait-caractère...* avec une biographie des ouvrages de et sur Servet, et un appendice en réponse au récent mémoire de M. Chéreau : *Histoire d'un livre ; Michel Servet et la circulation pulmonaire*, par Charles Dardier. — Paris, Fischbacher, 1879, in-8° de 70 pages.

(2) *Qualche appunto storico-critico intorno alla scoperta della circulazione del sangue*, 1875.

comme tel exclu de la Faculté de Paris, n'aurait été que le plagiaire infidèle et maladroit de Colombo. En terminant ce mémoire, M. Chéreau, visiblement impatienté par les effusions de la piété de Servet, formulait au nom de « la science pure » le jugement que voici : « Après avoir suivi le martyr dans son existence si mouvementée et dans l'enfantement de ses subtilités théologiques, on est entraîné vers l'opinion de Schelhorn, et l'on n'est pas loin de dire avec le savant bibliographe : *Servet peut être rangé parmi les aliénés.* »

Cet arrêt n'était point sans appel. M. Charles Dardier, qu'une récente étude sur Servet (1) avait rangé parmi les juges les plus compétents, a joint à l'opuscule de sa fille une réfutation toujours calme, mesurée et d'autant plus forte, du mémoire de M. Chéreau. Il établit que Servet s'occupait bien moins de divination astrologique que d'études astronomiques et météorologiques, et que, en l'acquittant, le parlement a blâmé la légèreté de la Faculté de médecine en cette affaire. Il repousse comme une supposition non justifiée l'exclusion de Servet par la même Faculté. L'ouvrage de Servet ayant paru six années avant celui de Colombo, pour attribuer la découverte à celui-ci M. Chéreau est forcé d'accumuler des hypothèses que M. Dardier combat victorieusement : Colombo a dû faire sa découverte longtemps avant l'impression de son livre ; de son côté, pour pouvoir s'en emparer, Servet a dû séjourner plusieurs fois en Italie, notamment en 1540, année dans laquelle il a dû prendre le grade de docteur à Padoue. Or l'histoire ne connaît d'autre séjour de Servet en Italie que celui qu'il y fit avec la cour impériale dans l'hiver de 1529-1530, lorsqu'il n'avait que dix-huit ans et ne songeait point encore à la médecine. En 1540, il était en France, et son nom ne figure à aucune date sur les listes d'inscription de Padoue, où d'ailleurs Colombo, d'abord pharmacien, ne professa l'anatomie qu'en 1544. Bien plus, la comparaison des textes prouve que Colombo avait, en écrivant, celui de Servet, soit manuscrit, soit imprimé, sous les yeux ; par conséquent le plagiaire, c'est Colombo, à qui Zecchinelli et Michéa avaient déjà donné cette qualification. Il paraît même fort probable que Vésale n'a effacé de la seconde édition de son livre (1555) l'éloge de Colombo, que pour protester contre l'impudence de son élève, s'arrogeant une découverte qui ne lui appartenait point. Quant au silence gardé par les contemporains sur l'origine et l'auteur de la théorie nouvelle, le bûcher de Servet l'explique assez : nul ne voulait avouer publiquement qu'il avait lu la *Restitution*, dans la crainte d'un procès pour cause d'hérésie.

Il demeure donc constant qu'un mystique peut être parfois un homme de génie et que le martyr d'une croyance religieuse a ouvert un horizon nouveau non seulement à la théologie, mais encore à la physiologie. Pour contester à Servet sa découverte, il faudra désormais recourir à d'autres arguments que ceux de M. Chéreau.

En même temps que M. Dardier, et sans qu'ils eussent connaissance des travaux l'un de l'autre, M. le Dr Turner publiait de son côté, sur le mémoire de M. Chéreau, des remarques (1) curieuses, mais dont on n'aperçoit pas bien les conclusions. « Oui, je suis aussi de cet avis, dit-il en commençant, Servet n'a rien inventé, et Flourens a eu tort de lui attribuer la découverte de la circulation pulmonaire. Elle doit revenir à Colombo, qui se vante assez de l'avoir faite. » Aussitôt après ce début, qui semble presque tout concéder à M. Chéreau, M. Turner démolit pièce à pièce l'échafaudage laborieusement construit par son collègue : il n'admet pas le jugement extrait des *Aménités* de Schelhorn ; il estime que M. Chéreau « a beaucoup trop grandi Colombo, anatomiste de deuxième ordre, aux dépens de Vésale et de Servet ». Surtout il n'admet point que Servet soit le copiste de Colombo, et suppose que ce dernier « n'a été définitivement fixé sur le trajet du sang à travers le poumon qu'après 1556 ». Puis, arrivant au nœud de la question, il s'exprime ainsi : « Au moment où Servet écrit, on enseigne en Italie que la cloison interventriculaire n'est pas perméable. Le sang doit prendre une autre voie pour aller du ventricule droit au ventricule gauche, *celle des poumons. C'est ce que Servet écrit le premier.* Vésale, dans la deuxième édition de son ouvrage, en 1555, dit aussi que les fossettes de la cloison du cœur ne sont pas percées. C'est contraire aux idées de Galien, qu'il a professées jusque-là. Mais il est occupé à la cour, il se borne à signaler le fait sans en tirer les conséquences. Valverde, élève de Colombo (*Historia de la composition del cuerpo humano,* Rome, 1556), ne dit pas autrement que Servet. Il faut arriver en 1559 pour avoir la description si exacte et si particulière de Colombo. »

Ainsi : 1° Servet aurait décrit le premier la circulation pulmonaire et Servet n'aurait rien inventé ; 2° Servet aurait décrit la circulation pulmonaire au plus tard en 1552, et la découverte en devrait être attribuée à Colombo, qui ne l'aurait faite qu'après 1556. La double contradiction est évidente. Voilà à quoi il sert de ne pas donner aux mots leur sens naturel. Au lieu de se borner à dire que la description de Colombo est plus exacte que celle de Servet et que, par conséquent, Colombo a perfectionné la découverte de Servet, M. Turner a trouvé plus original de reprendre en partie la thèse de M. Chéreau après avoir ruiné la plupart des arguments qui l'étayaient et en les remplaçant par de simples affirmations. Servet a écrit : « La communication entre les deux ventricules se fait non par la paroi du milieu du cœur, *comme on le croit vulgairement,* mais avec un art infini par le ventricule droit du cœur, après que le sang subtil a été mis en mouvement par un long circuit au travers des poumons. » A ce texte catégorique, le plus ancien, paraît-il, qu'on ait pu jusqu'ici citer en faveur de l'imperméabilité de la cloison médiane, on vient de voir ce qu'oppose M. Turner : Cela était déjà enseigné en Italie. — Enseigné par qui? Depuis quand? Où est la preuve du fait? Et comment Servet apprit-il en France ce qu'on enseignait en Italie? M. Turner ne se met point en peine de répondre à ces questions; il affirme et

(1) Insérée dans la *Revue historique,* 1879, t. X.

(1) *Remarques au sujet de la lecture faite à l'Académie de médecine par M. Chéreau, le 15 juillet* 1879, par le Dr Édouard Turner. (Extrait du *Progrès médical de* 1879, 11 pages in-8°.)

passe : procédé commode, mais dont l'efficacité semblera douteuse, surtout aux lecteurs du beau mémoire de M. Dardier. O. Douen.

ÉTUDES SUR L'AFRIQUE

Les peuples de l'Afrique. — Le Niger. — Les peuplades de la Sénégambie

Les anciens disaient déjà que l'Afrique est le pays des surprises : *Semper aliquid novi ex Africa.* En effet, il y a toujours du nouveau en Afrique. Bien que les découvertes succèdent aux découvertes, bien que d'intrépides explorateurs, de tous les côtés à la fois, attaquent le continent africain et pénètrent de plus en plus dans ses mystérieuses profondeurs, que de terres inconnues restent encore à découvrir! que de problèmes à résoudre et quel champ ouvert aux hypothèses!

M. R. Hartmann (1), professeur à l'Université de Berlin, déjà connu par d'importantes publications sur les peuples de l'Afrique, a pensé que le moment était peut-être venu de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les races africaines. La tâche était ardue. Depuis le fellah égyptien, qui a conservé la pureté de son type comme au temps où les sculpteurs d'autrefois reproduisaient les traits de ses ancêtres, jusqu'au nègre du Dahomey ou du Congo, depuis le Berbère ou le Somali au gracieux visage jusqu'au Cafre hideux, presque toutes les variétés de l'espèce humaine peuvent être signalées et étudiées en Afrique. D'ailleurs on ne connaît pas encore toutes les tribus, ni même toutes les nations qui vivent sur la surface de cet immense continent. Le livre de M. Hartmann ne peut donc avoir qu'une autorité pour ainsi dire momentanée. C'est le défaut de ces œuvres synthétiques. Il est exact au jour où il paraît. Demain il ne le sera plus. Mais ce sera toujours un utile document à consulter, car le savant professeur a condensé dans un unique volume une masse de notions éparses et difficiles à réunir. Nous regrettons même qu'il n'ait pas cru devoir accompagner son livre d'indications bibliographiques qui en auraient augmenté la valeur scientifique.

M. Hartmann commence par énumérer les races diverses (3-61), puis il étudie la conformation physique des Africains (62-85), et successivement la vie domestique (86-107), l'agriculture et l'alimentation (108-129), l'industrie et le commerce (130-149), les mœurs et les coutumes (150-171), la religion (172-190), l'organisation politique (191-220), la guerre (221-229), la chasse et la pêche (230-237), l'esclavage (238-243), les maladies et la médecine (244-250), les langues (251-254); c'est-à-dire que rien d'essentiel n'est omis et que les éléments constitutifs de la société africaine sont tous passés en revue.

(1) R. Hartmann, *les Peuples de l'Afrique.* (Bibliothèque scientifique.) — 1 vol. in-8°. Paris, Germer Baillère, 1880.

Des lacunes et des erreurs étaient inévitables. Il nous semble, par exemple, que M. Hartmann n'a pas assez insisté sur cette plaie de l'esclavage qui est jusqu'à présent le principal obstacle à la civilisation dans le continent africain. Nous nous permettrons également de lui signaler une erreur relative au mahométisme. « Malgré tous les bons effets de l'islamisme, écrit M. Hartmann (p. 112), il se produit, depuis plusieurs générations, une grande stagnation dans la masse de ses partisans. L'opinion contraire est la vraie. A l'heure actuelle s'opère dans l'islam une sorte de renaissance. La foi des croyants se ranime et l'ancienne ardeur se réveille. Des missionnaires, que l'on croit partis de Boukhara ou de Samarkand, parcourent l'Afrique, qui jusqu'alors était restée fermée à leurs prédications. Leur parole brûlante et la conformité de leurs préceptes avec les instincts et les nécessités des races africaines produisent sur ces peuples encore enfants la plus vive impression. Ils se convertissent en masse au mahométisme, et, nous ne l'avons que trop éprouvé à nos dépens dans nos colonies d'Afrique, ils continuent volontiers contre les chrétiens cette lutte inexpiable qui commença du jour où se heurtèrent pour la première fois les deux croyances. Si, par malheur, l'Afrique devient musulmane, plusieurs siècles se passeront encore avant que l'Europe puisse tirer parti des inépuisables richesses de son sol et répandre les bienfaits de la civilisation sur cet immense continent.

Le livre de M. Hartmann n'en est pas moins une œuvre sérieuse, et qui marquera, car elle vient à son heure. A ces études d'ensemble viennent s'ajouter des travaux plus modestes dans leurs proportions. Nous n'en signalerons que deux, mais l'un et l'autre fort intéressants.

Le premier est un *Voyage au Niger* et au principal de ses affluents, le Bénué, par M. Burdo (1), membre de l'Association internationale africaine. L'attention publique, en ce moment, se porte de nouveau vers le bassin de ce fleuve aussi mystérieux et presque aussi considérable que le Nil. La France est particulièrement intéressée à l'exploration des pays baignés par le Niger, puisque, de deux côtés à la fois, dans la direction du nord par l'Algérie, dans la direction de l'ouest par le Sénégal, il est question de relier ce fleuve à nos possessions africaines. M. Burdo n'avait d'autre intention que de reconnaître ses embouchures, le remonter, étudier ses principaux affluents, afin d'établir, s'il le pouvait, une communication plus facile entre la côte et l'intérieur. Il n'a réussi qu'en partie; mais les résultats scientifiques de cette exploration sont néanmoins considérables, et nous signalerons à tous ceux qu'intéresse cette importante question la carte sur laquelle M. Burdo a consigné ses principales découvertes. C'est surtout dans ses aventures de voyage qu'il est utile de suivre M. Burdo. Depuis le jour où il prend à sa solde une dizaine de ces vigoureux portefaix, les Kroumanes, qui se mettent si volontiers au service des Européens à la côte de Guinée, jusqu'à l'heure où, abandonné par eux, il est recueilli et sauvé par un roitelet africain, que de péripé-

(1) Alphonse Burdo, *Niger et Bénué, voyage dans l'Afrique centrale.* — 1 vol. in-18. Paris, Plon, 1880.

ties! parfois tragiques. Tantôt il se perd dans des marais inextricables où il manque de périr avec ses compagnons, tantôt il est obligé de repousser par la force l'attaque des indigènes. Aujourd'hui il assiste à un bal de sauvages terminé par une orgie fantastique et se voit forcé de repousser les trop aimables propositions de son hôte royal; demain, malgré son dégoût, il sera témoin d'un festin de cannibales. Et quels singuliers personnages que ces Africains! Que dire du roi Oputa, grave et presque mélancolique au milieu des plaisirs, et qui comprend si bien la supériorité de la civilisation européenne? Que dire surtout de cet évêque du Niger, Mgr Crowther, pauvre négrillon conduit en Angleterre par le plus singulier des hasards et converti au christianisme, qui résolut de consacrer à ses compatriotes l'ardeur du néophyte et l'inépuisable charité qui débordaient en lui? Que de curieux renseignements sur les industries locales, sur les productions indigènes, sur les mœurs et les coutumes! Le livre de M. Burdo est une véritable mine de renseignements inédits.

Le second ouvrage sur lequel nous appellerons leur attention a été composé par M. Bérenger-Féraud (1), médecin principal de la marine, un de ces modestes savants qui, tout en rendant à notre France d'outre-mer des services signalés, trouvent encore le temps d'écrire des livres utiles et consciencieux. Il est intitulé : *Les Peuplades de la Sénégambie.*

Le Sénégal, trop de Français l'ignorent, est une colonie d'avenir. Depuis l'intelligente administration du général Faidherbe, de grands progrès ont été accomplis, mais il en reste beaucoup à exécuter. Un des principaux obstacles à la colonisation est notre ignorance presque absolue des ressources locales et surtout des races indigènes. Ainsi, pendant de longues années et même pendant plusieurs siècles, nous avons favorisé les peuplades maures aux dépens des tribus nègres : c'était la plus grave des fautes que nous pouvions commettre. Les Maures sont nos ennemis naturels. Entre eux et nous il y a antipathie invincible de race, de langue, de mœurs et de religion. Les nègres, au contraire, ne demandent qu'à se rapprocher de nous. C'est en nous appuyant sur eux, et rien que sur eux, c'est en encourageant leurs efforts pour s'assimiler notre civilisation, que nous parviendrons à fonder notre empire sénégalien, à augmenter nos transactions avec les peuples voisins et à nous avancer dans l'intérieur de l'Afrique. Faire le départ entre les Maures hostiles et les nègres sympathiques, étudier leurs coutumes respectives, leur organisation sociale et politique, leurs religions, leur histoire et même leurs traditions, telle est la tâche multiple que s'est imposée M. Bérenger-Féraud, et, disons-le tout de suite, il l'a remplie avec un scrupule et une exactitude que nous ne saurions trop louer.

Dans cette rapide énumération, un écueil était à éviter : la monotonie. Il est certain que les peuplades étudiées par M. Bérenger-Féraud, Yolofs, Peuls, Soninkés, Mandingues, Bambaras, Toucouleurs, Sérères, tribus de la Casamance ou du Rio-Nunez, sont à peu près identiques, et même, pour un observateur superficiel, qu'elles se confondent; mais l'auteur a pris soin de varier ses observations. Il mêle agréablement le récit de ses aventures personnelles aux renseignements que lui ont fournis ses collègues ou ses devanciers. A une tradition locale, pleine de saveur dans sa crudité naïve, succède une description géographique ou une note scientifique. C'est surtout au point de vue pratique de la colonisation sénégalienne que la lecture de cet ouvrage est utile, car le continent africain est d'une richesse immense; la Sénégambie est une des contrées qui, nécessairement, serviront à l'écoulement de ses produits, et le gouvernement qui saura le mieux organiser son commerce sur la côte occidentale d'Afrique est celui qui, dans un avenir très prochain, tirera les plus grands bénéfices.

« Il y a longtemps que cette affirmation a été formulée, écrit M. Bérenger-Féraud, et je crois qu'elle mérite d'être gravée dans notre esprit, car la France a, dans les pays dont nous venons d'étudier la population, une chance d'acquérir de grandes richesses, comme l'occasion de faire faire un pas immense à la civilisation du monde. »

PAUL GAFFAREL.

(1) Bérenger-Féraud, *les Peuplades de la Sénégambie. Histoire, ethnographie, mœurs et coutumes, légendes, etc.* — 1 vol. in-8°. Paris, E. Leroux, 1879.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

L'histoire du théâtre a enregistré un certain nombre de batailles mémorables : bataille du *Cid* entre Richelieu et le public, bataille de *Phèdre* entre Racine et Pradon, bataille d'*Hernani* entre les classiques et les romantiques; en voici une nouvelle et qui fait grand vacarme : la bataille de *Daniel Rochat* entre M. Victorien Sardou et tous les maires ou adjoints de France. Honneur, gloire et respect au mariage religieux seul! crie M. Sardou. — Hurrah pour le mariage civil! ripostent en chœur toutes les municipalités.

Elles sont fort en colère et je le conçois, car cette comédie-manifeste est provocante, agressive, blessante, irritante. Que M. Sardou tienne le mariage religieux pour plus imposant, plus solennel que le mariage civil; qu'il le présente comme nouant des liens qui ont plus de chance d'être respectés parce que les imaginations sont autrement frappées par le caractère auguste et sacré d'un engagement contracté devant les autels; qu'il prenne parti pour la mariée, dont le regard et la pensée montent vers le ciel et qui veut avoir Dieu pour témoin, contre le marié sceptique ou athée dont l'esprit et les yeux ne s'élèvent pas au-dessus du plancher de la mairie et à qui il suffit pour témoin de ce gros monsieur qui songe au déjeuner qui va suivre, rien de mieux, c'est son droit, et, pour ma part, je suis pleinement de son avis. Cette thèse eût été présentée franchement et sans assaisonnement de méchancetés perfides, que ceux-là même qui sont d'opinion contraire n'eussent point protesté. Mais ce qui blesse et irrite, c'est que le vaudevilliste fasse la charge et la carica-

ture de ceux qui ne voguent point dans les mêmes eaux que lui, c'est qu'il les affuble de travestissements grotesques, c'est qu'il nous offre la parodie du mariage civil, c'est qu'il nous présente une mariée de carnaval et un adjoint de mardi gras; c'est surtout qu'il piétine sur l'écharpe municipale, dont il fait une misérable loque; c'est enfin qu'il exhibe comme représentant de la libre pensée et de la philosophie positive un pantin aussi ridicule que son Daniel Rochat. Et notez que ce pantin, il le donne en même temps comme une des lumières du parti républicain, car il veut ainsi faire coup double et remporter deux victoires faciles. Vous concevez alors qu'une partie du public se soulève et proteste. On récolte la tempête quand on a semé le vent, dit la sagesse des nations. M. Sardou a semé deux vents à la fois; il est naturel qu'il récolte une double tempête.

Ce n'est pas la première fois que l'on veut nous faire rire, au théâtre, de la mairie et de l'écharpe municipale; demandez plutôt à M. Labiche. Mais alors, en pleine farce, dans un monde de fantaisie où s'agitent des fantoches, quand il est bien convenu d'avance qu'on est là pour entendre des folies, qui donc songerait à se fâcher? Ici c'est autre chose. Une comédie qui affiche la prétention d'être politique et sociale n'a pas et ne saurait avoir les immunités du vaudeville. Et c'est précisément là mon grand grief contre *Daniel Rochat*. M. Sardou a pris une donnée très grave, d'un haut intérêt et d'une haute portée, et il l'a traitée en vaudevilliste. A ne considérer même que la question d'art, il semblerait qu'il ait comme à plaisir amoindri son sujet et qu'il se soit évertué à faire d'une œuvre qui pouvait être très sérieuse une œuvre légère.

Quel est, en effet, le problème? Étant donnés un positiviste et une croyante qui se rencontrent et s'aiment, le positiviste ne considérant comme valable que le mariage à la mairie, la croyante — elle appartient à l'Église réformée — ne se considérant mariée que si l'union est consacrée au temple, que faire? Allez, répond M. Sardou, et devant M. le maire et devant M. le pasteur.

Voilà donc ce qu'il faut démontrer. La vraie démonstration, M. Sardou en avait les éléments sous la main. Il n'avait qu'à faire passer ses héros par les épreuves qu'a subies un des personnages de second plan, le docteur Bidache, et qui sont racontées incidemment. Il suffisait de changer le point de départ, puisque M. Bidache, positiviste, a épousé, lui, une positiviste qui n'est devenue que plus tard une croyante. Donc, au lieu de nous montrer son Rabagas II au jour du mariage, que ne nous le montre-t-il marié depuis longtemps, et sans avoir passé par le temple? Il n'aurait pas épousé une libre penseuse cependant; mais cette croyante un peu tiède aurait cédé sur ce point, dominée par l'ascendant, éblouie par le prestige d'un nom illustre, ou encore entraînée, si vous voulez, par la violence de son amour. Cependant, après quelques années d'entente parfaite, le doute et l'inquiétude. Est-elle, en effet, légitimement mariée? Est-elle épouse, n'est-elle pas maîtresse? Sa conscience en émoi a besoin d'être rassurée. Plus de bonheur, plus de paix pour elle si l'on ne va au temple. Qu'en coûte-t-il à Rabagas de lui rendre sa sécurité? Mais comme il se retranche alors derrière le consentement obtenu d'elle autrefois, comme il se refuse à démentir par ses actes ses paroles et ses doctrines un abîme se creuse entre eux. Supposez avec cela l'intervention d'une influence étrangère et les anxiétés de la femme accrues par des conseils ou des insinuations qui l'effrayent. Une ombre noire apparaît qui s'assied entre les deux époux, au foyer, à la table de famille, puis se projette aux rideaux du lit nuptial; et quand le mari irrité ordonne à cette ombre de quitter le logis, l'ombre répond : « C'est à vous d'en sortir ! » Ajoutez à cela les enfants témoins de la lutte, parfois juges passionnés, souvent aussi victimes, les regards de reproche, les protestations muettes, l'isolement se faisant autour du père et du mari. Voilà le long combat, le duel sans trêve qu'il nous fallait peindre; voilà la vraie leçon et le profond enseignement que la comédie pouvait présenter. L'impression était vive alors en voyant ces conséquences terribles et ces retentissements douloureux ébranlant le bonheur et des intéressés et des êtres chers qui les entourent, jusqu'au plus profond de ses racines.

Au lieu de ce long et triste combat dont souffrirait l'existence entière, que nous montre-t-on? De légères escarmouches, une épreuve de vingt-quatre heures dont la vie est à peine atteinte et effleurée; un simple malentendu qui sera presque sans conséquences, car des deux côtés on reprend sa liberté et on pourra disposer à son gré de sa destinée. Nous voyons même là un excellent jeune homme qui va sous peu être l'époux heureux et aimé de celle qui a été, de nom seulement, Mme Rochat pendant l'espace d'une journée. Quant à Daniel, les émotions de la vie politique, les succès d'orateur, les triomphes de chef de parti vont l'avoir bientôt distrait et consolé.

C'est ainsi que tout est léger et comme à fleur de peau — luttes, épreuves, conséquences — dans cette œuvre légère. Et ce n'est pas tout; si peu saillante que soit la leçon, qui donc même atteint-elle? Qui jamais a été ou sera placé dans les conditions bizarres, exceptionnelles, où se trouve le héros? C'est, en effet, un tel concours de circonstances romanesques, dans un milieu tellement disposé à plaisir, sur une scène tellement remplie de trucs et de machines comme n'en comporte pas la vie réelle, que nous nous récrions tous : Mais pareille chose ne m'arrivera jamais! C'est du théâtre, de la fiction, de la féerie! — Vous connaissez cette plaisanterie vulgaire : On n'a pas idée de ces choses-là en province ! Eh bien! nous sommes tentés de dire ici : On n'a idée de ces choses-là nulle part!

Jugez-en. La toile se lève sur un grand salon du château de Ferney. Dans le parc que nous apercevons, grande foule. C'est qu'en effet on célèbre ce jour-là le centenaire de Voltaire; on entendra des cantates, des salves d'artillerie et surtout, comme grande attraction et bouquet, un discours du célèbre orateur de Paris, le député Daniel Rochat, le *leader* des gauches. Narbonne l'a porté l'autre jour en triomphe après un manifeste contre l'intolérance et le joug de la religion; c'est aujourd'hui le tour de Ferney. Cependant l'émotion est vive, car le grand orateur, qui n'a pas, paraît-il, la politesse des

rois, est en retard. S'il allait manquer à sa promesse? Mais non, le voilà! Pourquoi ce retard? C'est que Rochat flirte depuis quelques jours avec une jeune Américaine qu'il a rencontrée herborisant près du lac de Genève. Sans que le moindre aveu ait été échangé, il l'aime et s'en croit aimé. Amour d'hier, notez-le bien, et qui n'a pas poussé encore de profondes racines. Il se serait déclaré cependant; mais une crainte l'arrête. Si cette adorable Léa ne partageait pas ses idées? Si elle se scandalisait de son ardeur guerroyante contre tout sentiment religieux? Ce serait folie alors de vouloir l'épouser, et il étoufferait son amour. — N'avais-je pas raison de vous dire que cette passion de la veille ne l'a pas absorbé tout entier? Le premier mot qu'il prononce est pour nous apprendre qu'il saura en faire de lui-même le sacrifice. Si donc ce sacrifice se fait au dénouement, j'en prendrais aisément mon parti, comme il en a pris le sien lui-même d'avance.

Pour être fixé sur ce point délicat, il a imaginé un petit coup de théâtre. Miss Léa ignore son nom. Il la fait placer au premier rang des auditeurs avec la vieille tante qui l'accompagne. Quelle va être la surprise de la jeune miss en voyant que l'orateur est le jeune homme qui herborisait hier avec elle! Si l'éclatante profession de foi qu'elle va entendre, si la déclaration de guerre qui va être lancée à l'Église semble l'effrayer, eh bien, tout est dit, adieu le rêve caressé! Si elle applaudit, alors il pourra faire et son aveu et sa demande. O bonheur! la tante et la nièce ont applaudi à faire éclater leurs gants; un peu plus, elles allaient le porter en triomphe. Elles sont donc, elles aussi, des ennemies de l'Église? Plus d'hésitation, alors! Tout aussitôt aveu et demande, accueillis avec un empressement tout américain.

Et ici, je m'étonne. Quoi! chez ces deux protestantes que nous allons voir tout à l'heure profondément pénétrées par le sentiment religieux, un tel enthousiasme pour un positiviste et un athée! Ah! que j'aurais bien voulu entendre Daniel Rochat lançant l'anathème aux religions! Ce discours, que M. Sardou fait prudemment prononcer à la cantonade, comportait donc l'équivoque et le malentendu, que la tante et la nièce se sont également méprises? Admettons-le, puisque sans ces équivoques et ces malentendus il n'y aurait pas de pièce. D'ailleurs, nous allons voir plus étonnant encore en ce genre. Pour des raisons qu'il est inutile de rapporter ici, mais qui sont plausibles, les futurs doivent être unis presque séance tenante, et il a été convenu qu'on n'irait pas à l'église. On ne va même pas à la mairie de Versoix, car le maire, un charmant jeune homme chantant fort bien la romance, vient avec son écharpe, son registre et son greffier à la maison de ces dames. Ici la parodie du mariage civil et le piétinement très délibéré sur l'écharpe municipale : dérision qui a provoqué l'orage, comme j'ai dit. N'insistons pas. Daniel Rochat rayonne de joie. Un autre, plus clairvoyant, aurait quelque inquiétude, car enfin, dans cette maison, on n'aperçoit que traités pieux semés sur tous les meubles et glissés dans toutes les poches. Voilà un esprit de prosélytisme bien étrange chez des libres penseuses positivistes. Daniel ne s'en émeut pas : il a été convenu qu'on n'irait point à l'église; il lui suffit. Confiance trompeuse, hélas! Comme on va, le mariage civil terminé au son du piano, passer à la salle à manger, entre un long monsieur en longue lévite noire hermétiquement boutonnée et cravaté de blanc : « Quel est ce monsieur? demande Daniel. — Mon ami, c'est le pasteur qui va, le déjeuner fini, nous marier au temple. »

Voilà le coup de foudre. N'admirez-vous pas encore ici les grandes conséquences d'un jeu de mots? Quand ces dames parlaient avec dédain de l'église, le naïf Daniel se croyait en sûreté. Mais quoi! l'église ce n'est pas le temple, de même que le temple ce n'est pas l'église. O grande puissance du quiproquo, ô singulière vertu du calembour! Sans la méprise et le malentendu sur le discours de Daniel, le drame ne s'engageait pas; sans l'équivoque d'un mot à double sens il ne continuerait pas maintenant. Avais-je raison quand je disais que M. Sardou s'est montré un ingénieux vaudevilliste?

Le drame continue donc, Daniel Rochat et Mme Rochat discutant et épiloguant. Le temple, mais c'est l'église, se récrie l'un. — Mais non, c'est autre chose, riposte l'autre. Au temple pas de vitraux, pas d'encens, pas de surplis ni d'étole; donc le temple n'est pas l'église. — Mais nous sommes mariés! — Mais je ne suis pas mariée, moi! Et la tante intervient : — Miss Léa ne sera Mme Rochat que lorsqu'on reviendra du temple! Jusque-là on ne vivra pas sous le même toit. — Et elle montre la porte à Daniel.

Pauvre Daniel! Voilà ce qu'il t'en coûte de ne t'être pas assez défié des traités pieux qui inondaient le salon de ces dames, ni non plus des mots à double sens. Et dire qu'en t'expliquant clairement tu évitais cette position ridicule d'un mari éconduit!

Cependant minuit sonne, l'instant psychologique. Daniel rentre furtivement et arrive à l'improviste près de la chambre nuptiale. C'est ici la scène capitale. Des deux côtés efforts désespérés pour se convaincre; mais des deux côtés on compte moins sur la force des arguments que sur le trouble des sens. Hélas! oui, des deux côtés, car Léa sait bien des choses; elle nous a même avertis que, comme à ses compatriotes, on lui a enseigné le danger afin qu'elle sût s'en préserver. Qu'elle se défie des pièges de ce genre, soit! mais, de grâce, qu'elle n'en tende pas. Il est pénible, presque insoutenable de la voir déployer la même stratégie que Daniel. Ils sont là, les mains dans les mains, les yeux dans les yeux, cherchant à s'enfiévrer mutuellement et manœuvrant l'un du côté du temple, l'autre du côté de la chambre nuptiale. Contre ces effluves de la passion, c'est l'époux qui a le moins de forces pour résister. Il se rend à conditions. Quelles conditions? C'est qu'ils iront au temple furtivement, à l'insu même de la famille. « J'irai, dit-il; mais jure-moi que tu ne le diras pas! »

Oui, lui, l'homme fort, l'homme à principes, l'homme de bronze, voilà ce qu'il propose! Misère et honte! C'est le dernier coup, n'est-ce pas, porté à ce triste personnage? Eh bien non, ce n'est pas le dernier. Léa s'est refusée à ce subterfuge, à cette comédie dont l'idée la révolte, et de nouveau on a montré la porte à Daniel Rochat. Il revient le lendemain

matin, et cette fois il consent à aller au temple. Il ira, il n'ira pas, il y va. Et pourquoi ce revirement? C'est qu'un cousin de sa femme vient lui remontrer qu'il ne fera pas une profession de foi, qu'il rassurera simplement la conscience de Léa. « Mais oui, au fait, dit-il, la question ainsi posée, tout change de face! » Et il se déclare prêt à aller au temple.

Mais il fallait la poser ainsi toi-même, la question, homme supérieur, lumière de ton parti! Évidemment M. Sardou a voulu te rendre ridicule en te faisant si piteux et si pauvre d'esprit. Vois plutôt! Léa elle-même te déclare que tu lui fais pitié. Elle te suivra au temple si c'est toi maintenant qui tiens à l'y conduire; mais elle y marchera en victime. Son amour est mort avec l'admiration, l'estime même. Par bonheur, nous sommes en Suisse; un acte de divorce a été préparé fort à propos; on le signe, et chacun va de son côté.

Où donc, comme je disais, est le malheur, soit pour l'un, soit pour l'autre? Ces vingt-quatre heures d'épreuves n'ont pas beaucoup troublé leur vie. C'est un accident, un malentendu; il y a eu maldonne, voilà tout. Si M. Sardou a prétendu nous présenter un enseignement, celui-ci n'est pas bien profond, et vous voyez, en considérant cette triste figure du grand républicain Daniel Rochat, qu'il n'est ni équitable ni impartial. Pour ce qui est de la question d'art, j'ai assez marqué ce qu'il faut penser de tous les petits moyens, toutes les petites ruses, tous les procédés de vaudeville employés par l'auteur pour animer tant bien que mal un fantôme de comédie.

Daniel Rochat sera cependant ce qu'on appelle un succès d'argent, non pas malgré les tempêtes, mais à cause des tempêtes qu'il provoque. Il sera soutenu, en outre, par le talent d'artistes incomparables

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le télégraphe et les journaux nous ont apporté la nouvelle d'un effroyable attentat contre la vie, non seulement de l'empereur de Russie, mais de toute sa famille.

Décidément il y a des volcans sous cette neige, mais ce n'est pas en essayant de fermer les cratères qu'on empêchera les éruptions.

Quand on pense que ce crime, qui n'aurait aucun prétexte sous une république, va encore servir d'argument pour louer les avantages du gouvernement monarchique!

II.

Le directeur du Théâtre des Nations, que je n'ai pas assez connu pour en parler autrement que d'après le témoignage de ses amis, un charmant homme, un lettré qui était un critique d'art éminent avant de s'embarquer sur cette galère effroyable des entreprises dramatiques, vient de mourir volontairement plutôt que de survivre à son rêve de Théâtre-International et de Théâtre-National.

Décidément il n'est pas bon que les gens de lettres se fassent directeurs de spectacles. Leur esprit littéraire les rend incapables de sacrifices à la sottise en vogue. Quand la réalité les arrête, les prend au collet, ils se sentent désarmés; ils ont cette horreur de la faillite qui les rend incapables de combinaisons ingénieuses, et, plutôt que de faire banqueroute, ils se tuent, quand ils ne succombent pas naïvement.

Pauvre Bertrand! je me souviens de son toast au banquet de la 100e représentation de *Notre-Dame de Paris*. Avec quel enthousiasme, quelle reconnaissance émue il faisait hommage à Victor Hugo de l'équilibre établi dans le budget du théâtre!

Notre-Dame de Paris semblait lui avoir porté bonheur. Il garantissait l'avenir! l'avenir de quelques mois! Ces jours-ci, les acteurs qui n'avaient pas reçu leur salaire l'ont interpellé, lui ont reproché son dénuement; alors il est rentré chez lui, souffrant, désespéré, et il a pris à haute dose le calmant qui lui servait tous les soirs à dormir sans rêves; il s'est endormi pour ne plus rêver.

Il faut avouer que les deux théâtres municipaux, le Châtelet et le Théâtre des Nations, sont situés dans un emplacement mélancolique fait pour inspirer les résolutions les plus sombres.

Je ne parle pas de la Seine, qui invite au plongeon les jours de paye; mais, de l'autre côté, ces tribunaux civils, ce tribunal de commerce où l'on prononce les faillites, cet hôpital qui semble faire pendant au théâtre et qui s'offre comme la consolation des estropiés, cette église de Notre-Dame où l'on chante l'office des morts, cette Morgue qui est à la proue du navire de la Cité et qui résume toutes les misères; depuis la Préfecture de police, quel horizon fait pour dérouter le courage le plus vaillant! quel voisinage!

Louis XIV renonçait à habiter Saint-Germain, parce que de la terrasse il voyait de loin la basilique de Saint-Denis. Quelle raison de déménager n'auraient pas les directeurs des deux théâtres en question, condamnés à cette perspective continue, monotone : les tribunaux, l'hôpital, la Morgue!

III.

Mme Edmond Adam, qui avait donné à danser, a voulu donner à penser autrement que par la Revue dont elle est la directrice; et après le bal costumé elle a imaginé une soirée de lecture, la première représentation d'un livre.

M. Jean Aycard a lu des fragments d'un poème provençal charmant, jeune, éclatant de gaieté, d'émotion, coloré du chaud soleil et parisien pourtant par la forme serrée du vers.

Il lit bien, ce qui ne fait rien au fond du poème, mais ce qui contribue puissamment à la propagande; et bien des auditeurs inquiets, défiants, qui redoutent les lectures, surtout les lectures poétiques, ont été ravis.

Il y a peut-être dans cet essai qui a réussi le commencement

d'une révolution. Le théâtre, cet ennemi du livre et, par suite, cet ennemi du véritable esprit, doit sa vogue à la paresse nationale. On aime mieux écouter quoi que ce soit dans un fauteuil que de se donner la peine de couper les feuillets d'un livre et de lire. Alfred de Musset avait eu conscience de cette fainéantise française quand il intitulait son volume : *Spectacle dans un fauteuil*. Si l'usage de donner la primeur des livres dans les salons s'établissait, l'influence excessive et parfois désastreuse du théâtre diminuerait.

Je ne sais pas cependant si l'école naturaliste pourrait profiter de ce moyen de propagande, et j'ignore dans quel salon le plus intrépide des romanciers de cette école oserait tenter la lecture de son livre.

Voyez-vous M. Zola obligé d'ouvrir à chaque instant des parenthèses pour traduire en langue vulgaire les mots de *langue verte* dont *Nana* est parsemée? Ce serait pourtant un châtiment vraiment parisien, très littéraire et définitif, à infliger à cette école poissarde, que de contraindre un soir un auditoire comme celui qui était rassemblé chez Mme Adam à subir pendant une heure la lecture de quelques pages de *Nana*. Il y aurait une révolte, une nausée qui pour longtemps donnerait le mépris salutaire de ces vilenies.

Mais qui lirait? Dans quel salon oserait-on déboucher *Nana?* Quel carnaval autoriserait cette débauche d'ordures?

Tenons-nous-en donc à la lecture des beaux vers. Espérons que le goût se refera, non par le contact des ivresses malsaines, mais par l'influence des jolis poèmes, des nobles pensées et de la musique des mots correctement français.

L'ingénieuse idée de Mme Edmond Adam sera suivie, et je sais déjà des salons où l'on rêve d'assembler deux ou trois romanciers contemporains pour leur demander des fragments inédits de leurs œuvres.

IV.

Décidément le naturalisme fait son bien de tout ce qu'il trouve. J'ai signalé autrefois les prodigieux emprunts faits par M. Zola à Casanova, à Gozlan. Voici que la *Revue des Deux Mondes* dénonce une analogie singulière entre une des scènes de *Nana* et un passage de la *Venise sauvée* de Thomas Otway.

Dans *Nana*, le comte Muffat s'amuse à faire le chien pour plaire à sa maîtresse. Voici le tableau :

« Elle lui jetait son mouchoir parfumé au bout de la pièce, et il devait courir le ramasser avec les dents en se traînant sur les mains et sur les pieds.

« — Rapporte, César ! je vais te régaler si tu flânes ! Très bien, César. Obéissant ! gentil ! Fais le beau !

« *Et lui aimait la bassesse, goûtait la jouissance d'être une brute, aspirant à descendre, criant :*

« — *Tape plus fort ! hou ! hou ! je suis enragé ; tape donc !* »

Dans la *Venise sauvée*, le sénateur Antonio est l'amant de la courtisane Aquilena.

« Elle le chasse en l'appelant idiot, brute; elle lui dit qu'il n'y a rien de bon en lui que son argent.

« — Alors je serai un chien.

« — Un chien, monseigneur !

« Là-dessus, il se met sous la table et il aboie.

« — *Oh ! vous mordez ? Eh bien, vous aurez des coups de pied.*

« — *Va, de tout mon cœur, des coups de pied ! encore des coups de pied ! hou ! hou ! plus fort ! encore plus fort !* »

Comme on le voit, une des grandes originalités du naturalisme consiste peut-être à dévaliser les morts.

V.

Les journaux américains signalent le testament d'un philanthrope fort original. Il avait légué soixante pantalons à soixante pauvres, en défendant qu'on donnât plus d'un pantalon à un seul pauvre. Quand ceux qui ont été appelés à la distribution furent en possession de leurs legs, chacun d'eux s'est aperçu que le défunt avait cousu dans chaque poche une somme assez ronde. Il avait voulu ménager cette surprise, se réjouissant sans doute d'avance de l'émotion et de la stupeur des héritiers.

La famille du défunt attaque, comme entaché de folie, le testament de cet homme charitable.

J'espère bien que la famille ne gagnera pas son procès et que l'on ne reprendra pas à ces pauvres gens les pantalons qu'ils ont sans doute déjà essayés !

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

M. Fustel de Coulanges est nommé directeur de l'École normale. Nous croyons que le ministre aurait fait difficilement un meilleur choix pour la succession de M. Bersot. M. Gabriel Monod a consacré aux travaux de M. Fustel de Coulanges deux articles dans la *Revue* des 1er et 15 mai 1875.

Notre collaborateur M. Paul Stapfer vient de faire paraître à la librairie Sandoz et Fischbacher la deuxième partie de son grand ouvrage sur *Shakespeare et l'Antiquité* (1 vol. in-8°). Ce volume se divise en deux sujets distincts, également neufs et intéressants : 1° *Shakespeare et les tragiques grecs ;* 2° *Molière, Shakespeare et la critique allemande.* Nous n'avons pas à louer l'érudition claire et vive, la critique lumineuse et juste de M. Stapfer, nous réservant d'apprécier sa méthode et ses idées dans un article spécial.

Sous le titre d'*Études sur l'histoire de Prusse* (1), M. Ernest Lavisse vient de publier un volume d'un très vif intérêt, plein de recherches, de faits et d'idées. Une grande partie du

(1) *Études sur l'histoire de Prusse*, par M. Ernest Lavisse, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Hachette et Cie.

volume est consacrée à deux études qui sont de nature à faire bien comprendre, par l'histoire des prédécesseurs des Hohenzollern en Brandebourg et en Prusse, le développement historique de l'État qui est devenu depuis le royaume de Prusse. L'auteur a su dégager des travaux patients, mais indigestes de l'érudition germanique un récit attachant au plus haut point et que son style vigoureux, net et brillant, anime de la plus heureuse façon. Ces morceaux historiques sont de véritables modèles que l'on peut placer à côté de celui que M. Mignet écrivit jadis sur la Germanie au VIIIe et au IXe siècle. On lira aussi avec fruit l'étude sur les princes colonisateurs de la Prusse, dans laquelle nous voyons avec quelle habileté, depuis le grand électeur Frédéric-Guillaume jusqu'à Frédéric le Grand, les princes prussiens ont su merveilleusement tirer parti de la liberté de conscience pour attirer dans leurs États des colons hollandais et allemands, français et autrichiens, — des vaudois, des protestants, et même des memnonites malgré leur répugnance pour le service militaire.

Le volume se termine par une étude sur la fondation de l'Université de Berlin que son recteur a qualifiée en 1870 de « garde du corps intellectuelle de la maison de Hohenzollern». On pense bien que le livre de M. Ernest Lavisse est écrit sur ce ton d'impartialité de bon goût dont un écrivain sérieux ne doit jamais se départir, même en parlant de gens dont nous avons eu tant à nous plaindre. Il fait souhaiter que l'auteur ne tarde pas à publier l'*Histoire de Prusse* et l'*Histoire d'Allemagne* qu'il prépare en ce moment.

Sous ce titre, *l'Évolution économique du* XIXe *siècle, théorie du progrès*, M. G. de Molinari, membre correspondant de l'Institut, rédacteur du *Journal des Débats,* vient de publier un ouvrage important. (Un vol. in-8°. Reinwald.)

Dans la première partie, il étudie la grande industrie et la concurrence, et il examine les premiers effets de l'apparition de ces deux phénomènes sur la condition de la société et, en particulier, sur celle de la classe ouvrière. Dans la seconde, il recherche les origines du progrès, et, après avoir esquissé le développement historique de l'évolution à laquelle nous assistons, il montre où elle conduit nos sociétés.

Sans doute, dit-il dans sa préface, on ne saurait prédire la marche des sociétés comme on prédit celle des astres. Cependant nous sommes déjà en mesure d'affirmer, en nous appuyant sur des données positives, que l'humanité ne retournera pas en arrière et qu'elle n'ira pas davantage où les faiseurs de systèmes ont la prétention de la conduire. Elle suit sa voie, et le mouvement auquel elle obéit est la *résultante* de tous les progrès qu'elle a accomplis depuis son origine.

Les œuvres de Millevoye viennent d'être publiées en trois volumes par la maison Quantin. On y trouve tout ce qui avait été oublié de ce poète aimable, à qui on fait tort en ne se souvenant que de la *Chute des feuilles*. L'exécution typographique est parfaite. Ajoutez un portrait et six sujets gravés à l'eau-forte par Lalauze.

La même maison publie par livraisons les *Fables de La Fontaine,* avec de grandes compositions à l'eau-forte par M. A. Delierre. Granville avait peint les passions humaines sous forme d'animaux avec une *maestria* qui ôte la tentation d'y revenir; aussi M. Delierre, peintre d'animaux, s'en est tenu aux animaux, mais avec une science et un *rendu* très remarquables. Chaque fable a son en-tête et son cul-de-lampe gravés d'après Berain.

Deux Diplomates : sous ce titre le comte Adhémar d'Antioche vient de publier chez les éditeurs E. Plon et Cie les dépêches d'un diplomate prussien, le comte Raczynski, et la correspondance politique qu'il échangea avec le célèbre Donoso Cortès pendant les années 1848 à 1853.

Les Aventures de Martin Tromp, par M. Raoul de Navery, illustrées par C.-G. Fath, s'adressent à la jeunesse et racontent l'enfance et l'adolescence de celui qui devint une des gloires de la Hollande. Martin Tromp eut cette chance étrange que les incidents de son histoire commencèrent dès l'âge de huit ans; de cette époque jusqu'à sa seizième année, il se trouva mêlé à des événements si dramatiques, si imprévus, qu'ils dépassent l'imagination des romanciers. Ces aventures de l'enfant, commencées sous les canons de Gibraltar, se continuent à bord d'un corsaire anglais, au milieu des nègres de la côte d'Or, et sur le port de Tunis, au milieu des captifs chrétiens. Ce livre tient à l'histoire, à la géographie et aux sciences naturelles. L'héroïsme de Martin, l'amitié touchante d'un noir, la sombre figure du corsaire anglais, jusqu'au singe appartenant à la race géante que l'on trouve en Afrique, ajoutent à ces aventures des détails remplis d'un poignant intérêt. (Un vol. Plon et Cie.)

La même librairie publie, dans sa collection de *Voyages,* un volume de M. Cotteau intitulé *Promenade dans l'Inde et Ceylan,* sur lequel nous reviendrons.

Voici un ouvrage volumineux. C'est le tome II de l'*Avenir économique,* par M. Menier, député. (Un très fort vol. in-8°. Plon et Cie.) Le livre Ier traite de la *Compétence économique de l'État;* le livre II, du *Rôle actif de l'État;* le livre III examine le *Système hydraulique de la France;* le livre IV, la question des *Chemins de fer;* le livre V, celle des *Travaux maritimes.* Le livre VI, enfin, traite des *Ressources de l'État.* Partout des idées hardies, sujettes à discussion, mais qui méritent qu'on les discute.

Quelques journaux annoncent que les héritiers du comte de Montalivet seraient en pourparlers avec un éditeur pour la publication des cinq volumes de *Mémoires* laissés par l'ancien sénateur. D'autres journaux affirment au contraire que les *Mémoires* de M. de Montalivet ne verront pas le jour de longtemps, à cause de considérations de personnes.

On a souvent discuté la question de l'époque à laquelle devaient paraître les *Mémoires de Talleyrand.* Quand Talleyrand mourut, en 1838, il laissa son manuscrit à M. de Bacourt, en prescrivant de le publier trente ans après sa mort à moins que des circonstances particulières ne justifiassent un délai plus grand. M. de Bacourt mourut en 1865 et demanda à MM. Andral et Chatelain, à qui il léguait les *Mémoires,* d'en retarder de vingt ans l'impression, c'est-à-dire jusqu'en 1888. On dit que cette décision a été motivée par des passages relatifs à M. Thiers.

Tout le monde connaît le mot prêté à Louis-Philippe lorsqu'il visita Talleyrand à son lit de mort. « Souffrez-vous? lui aurait demandé le roi. — Comme un damné! — Tiens! déjà? » Sainte-Beuve rejetait cette anecdote comme invraisemblable : il y avait des témoins, et aucun n'avait rien raconté de pareil. Feu notre collaborateur Eugène Despois apportait une preuve autrement décisive. L'anecdote est vieille, elle date du XVIIIe siècle; Lebrun l'a mise en vers. Le dialogue se passe entre un médecin nommé Bouvard et un prélat :

Mordieu, Bouvard, dit le prélat, je souffre
Comme un damné ! — Quoi, déjà, monseigneur?

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 février.* — M. Le Blant, président, donne la parole à notre collaborateur M. Joseph Reinach, pour une communication.

« Pendant le séjour que j'ai fait à Damas au mois de novembre dernier, dit M. Reinach, un paysan syrien vint me proposer deux bas-reliefs en pierre qu'il avait, disait-il, acquis à Palmyre et qu'après examen je me suis empressé de lui acheter. Ce sont ces bas-reliefs que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et dont j'ai demandé à M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts la permission de faire don au musée du Louvre.

« Le premier de ces bas-reliefs (hauteur $0^m,98$, largeur $0^m,40$), celui qui porte une inscription, figure un jeune homme vêtu d'une toge romaine et tenant un rameau d'olivier à la main. Le travail, assez rudimentaire, paraît être de la fin du IIe siècle. Sauf pour l'épaule, qui a été brisée et restaurée en plâtre, et la tête, qui aura été martelée et postérieurement refaite, l'état de conservation est assez satisfaisant. Mais l'interruption du cadre de pierre à droite du personnage prouve avec évidence que celui-ci faisait partie d'une composition plus grande dont une moitié seule nous est parvenue. L'autre moitié représentait le père de notre personnage, comme le prouve l'inscription que M. Renan et M. de Vogué restituent ainsi : *Selem Matabol bereh,* « image « de Matabol son fils ». Le nom de Matabol se retrouvait déjà dans les monuments publiés par M. de Vogué comme celui d'une tribu de Palmyre ou des environs (p. 50-51).

« Le second bas-relief, dont les dimensions (hauteur $0^m,45$, largeur $0^m,50$) sont beaucoup moins considérables, mais dont le travail est relativement délicat, est une stèle funéraire qui représente, selon une coutume bien connue des païens, le mort à qui un serviteur ou un parent vient offrir des mets. Le mort, qui est couché sur un lit aux coussins rayés, paraît être un grand personnage; appuyé sur le coude gauche, il regarde le spectateur et, à en juger par le fini de la tête du serviteur, il est à regretter que celle du maître soit mutilée. Ce qui est tout particulièrement intéressant dans cette petite stèle, c'est le détail minutieux du riche vêtement, qui est composé d'une tunique brodée sur le devant et d'un manteau agrafé sur l'épaule droite. Le rebord supérieur du bas-relief, le seul qui soit intact, est composé d'une doucine ornée de raies grecques avec lames, d'un filet d'accompagnement et d'une baguette ornée de perles. La partie inférieure paraît avoir été détachée isolément d'un bloc plus considérable. »

Notes géographiques. — On a de bonnes nouvelles des missionnaires algériens envoyés dans la région des grands lacs d'Afrique. La dernière caravane, partie de Zanzibar au mois d'août dernier, est arrivée dans l'Ounyanyembé sans avoir perdu ni un missionnaire ni un auxiliaire.

— Les expéditions belges ont enfin triomphé du guignon qui les poursuivait. Elles continuent heureusement leur marche vers l'intérieur. Les explorateurs se louent des services que leur rendent les éléphants employés pour la première fois, l'on s'en souvient, en guise de bêtes de somme.

— La *Revue de géographie* donne quelques détails sur l'abbé Debaize, dont nous avons annoncé la mort. Abandonné deux fois par ses porteurs, la première fois entre Tabora et Oujiji, la seconde fois deux jours après avoir passé le Tanganyika, dépouillé d'une grande partie de la pacotille qu'il portait avec lui, malade et découragé, il était revenu sur ses pas, et il était rentré à Oujiji, où les missionnaires français et anglais l'entouraient de leurs soins. C'est là qu'il est mort.

— A l'une des dernières séances de la Société de géographie commerciale de Paris, M. Masqueray a donné des détails curieux sur le Sahara occidental. D'après ce que lui ont dit à Alger trois pèlerins qui venaient de traverser toute cette région, le Sahara occidental est beaucoup moins privé de ressources qu'on ne le croit généralement. On y trouve de vastes forêts de gommiers, dont le produit se perd faute de débouchés, et des troupeaux d'autruches dont les Arabes vendent les peaux aux marchands marocains pour des prix dérisoires. Ces renseignements sont importants pour le chemin de fer transsaharien. Ceux qui suivent n'offrent pas moins d'intérêt.

En effet, on a lieu de penser que l'insécurité de la ligne projetée à travers le désert sera moins grande qu'on ne pourrait le croire, à la condition toutefois d'éviter certains territoires dont les populations nous sont notoirement hostiles. Le général Arnaudeau a déclaré à la commission transsaharienne que deux cents hommes bien pourvus peuvent se rendre sans danger à Tombouctou. Selon d'autres, vingt-cinq hommes feraient la traversée en toute sûreté. La faim et la soif sont les ennemis les plus redoutables de cette portion du continent africain. De la petite ville d'Insalah, située à l'extrême sud de nos possessions, sur le bord même du désert, jusqu'au point le plus rapproché du Soudan, il n'y a pas moins de deux cent cinquante lieues d'une mer de sable absolument vide, sans habitants ni végétation.

— L'*Esploratore,* de Milan, publie une lettre de M. Rohlfs où le célèbre voyageur allemand exprime l'espoir que le pays de Tripoli ne tardera pas à devenir possession italienne.

— On assure que M. Stanley a fondé une première station internationale au pied de la dernière chute du Kongo, à Yallala.

La *Revue de géographie* publie un plan de réforme de l'enseignement géographique.

Voici quelle en serait la méthode :

1° Donner pour base à l'enseignement géographique l'étude élémentaire des phénomènes de la vie du globe (les continents, les mers, l'atmosphère, la vie);

2° Apprendre aux élèves, au moyen de promenades topo-

graphiques, à observer la structure et la nature du sol et à en déduire les conséquences; leur apprendre à l'aide d'exercices au tableau noir à représenter les diverses formes du sol; leur apprendre enfin à lire couramment la carte de l'état-major;

3° Passer ensuite à la géographie physique, politique et économique des pays qui composent les cinq parties du globe; commencer par l'étude consciencieuse et raisonnée de la structure de ces pays, en s'établissant dès l'abord dans une région centrale d'où la corrélation des parties puisse être facilement saisie; rejeter après l'orographie la description des côtes, placée au début de tous les programmes; subordonner l'hydrographie elle-même à l'orographie, toujours contrairement aux programmes, qui font, pour ainsi dire, de l'hydrographie *le tout* de la géographie; montrer le lien de la géographie politique et économique et de la géographie physique de chaque État.

Publications russes. — La publication de la correspondance de Pierre le Grand sera achevée dans le courant de l'année. — La Revue *Rouskaia starina* publie la correspondance inédite du poète Pouschkine. — Enfin on annonce l'impression de cinquante lettres de Grimm adressées à l'impératrice Catherine II.

Norwège. — Dans un discours prononcé récemment à une séance de la Société des sciences de Christiania, M. Sophus Bugge a déclaré que la plus grande partie de la mythologie de l'*Edda* s'était formée par le mélange des légendes gréco-romaines et des légendes chrétiennes introduites dans le Nord par les races celtiques. C'est ainsi qu'il trouve de grandes ressemblances entre Thor et Hercule, Minerve et Mimir, Loki et Lucifer. Baldr est semblable à Achille : comme lui, il est, grâce à sa mère, invulnérable, sauf à un endroit du corps. D'autre part, il a des traits de la figure de Christ; il meurt comme lui par trahison et au milieu du deuil de la nature entière; comme lui, il ressuscite pour établir dans l'univers le règne de la justice. Le mémoire de M. Bugge paraîtra bientôt sous forme de volume, et, croyons-nous, dans une traduction allemande.

Le mouvement littéraire en Finlande. — Les éditeurs finlandais réservent la plupart de leurs publications pour la fin de l'année, parce qu'il est d'usage dans leur pays d'acheter des livres à Noël. Il est presque considéré comme un devoir, ce jour-là, parmi les gens cultivés, de se procurer au moins un ouvrage nouveau. Parmi les livres publiés en décembre dernier, plusieurs attestent la solidarité intellectuelle qui relie la lointaine Finlande au reste de l'Europe.

La Société historique finlandaise a publié la première partie d'un *Dictionnaire biographique* où figurent jusqu'à présent environ cent cinquante personnages ayant joué un rôle dans l'histoire politique et littéraire de la Finlande.

Un essai de philosophie de l'histoire, par le professeur Koskinen, est le premier ouvrage de cette nature qui ait été écrit en langue finnoise; il a pour titre : *Les idées motrices dans l'histoire de l'humanité.*

Parmi les traductions, nous citerons *David Copperfield*, de Dickens, et *Hamlet.*

Un recueil allemand, le *Gartenlaube*, donne les détails suivants sur la misère de la Silésie.

Les chaumières des paysans sont en pisé, avec une seule petite fenêtre où le papier remplace les vitres. Les enfants couchent sur de la mousse ramassée dans les bois. Eux et leurs parents sont dépourvus de vêtements et de chaussures, réduits pour toute nourriture à quelques débris de légumes réservés d'ordinaire aux bestiaux. Le manque de vêtements est si absolu que les paysans ne peuvent plus sortir de chez eux. Ils s'occupent comme ils peuvent pour ne pas mourir complètement de faim. Les ouvriers gagnent en moyenne 70 centimes par jour. Trois cent cinquante écoles sont sans instituteurs, vingt mille enfants ne vont à aucune école. Comme tout cela n'est nullement une nouveauté et que la misère est ancienne en Silésie, la population est tombée à un degré de saleté et de sauvagerie qui passe toute imagination.

Au Vatican. — La rédaction des catalogues de la bibliothèque du Vatican est poussée activement. Cette bibliothèque vient de s'enrichir de manuscrits achetés par le pape et parmi lesquels figure un *Digestum novum* du commencement du XIIe siècle.

Avant-hier a paru le premier numéro du *Bulletin de correspondance universitaire.* Ce *Bulletin* a pour but de préparer les élections au conseil supérieur de l'instruction publique, et jusqu'à ces élections il paraîtra tous les mercredis. Il recueille toutes les communications des professeurs, les propositions de candidature, etc.

L'abonnement est de 5 francs (librairie Germer Baillière). Les adhésions sont déjà fort nombreuses.

La *Gazette des Beaux-Arts* de février contient trois gravures hors texte : *Juan de Austria*, eau-forte de M. Rajon, d'après Velazquez; une *Chasse au lion*, dessin de Fromentin, gravé par M. Montefiore; et un portrait de *Richard Wagner*, par Unger, d'après Lenbach.

Les articles, tous illustrés dans le texte, sont de MM. François Lenormant, P. Lefort, A. de Montaiglon, J. Claretie, M. Vachon, L. Gonse, L. Lalanne, Lameire et A. de Lostalot.

Ce soir samedi, à 8 heures et demie, M. Ravaisson fera à la Sorbonne une conférence sur *les Urnes funéraires des Grecs.*

Le 6 mars, M. Mézières traitera du *Child Harold* de lord Byron.

Le 13 mars, M. Antoine Bréguet exposera les progrès de la télégraphie électrique.

Le 20 mars, M. Charles Blanc parlera de *Léonard de Vinci.*

Le 1er avril, M. Ferdinand de Lesseps rendra compte de son voyage à l'isthme de Panama.

Ces conférences, on le sait, sont organisées par l'Association scientifique de France.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [301]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 35 28 FÉVRIER 1880.

TZARISME ET NIHILISME

Les origines de la crise sociale en Russie.

Naguère encore le tzar de toutes les Russies apparaissait à l'Europe inquiète comme un géant armé de la massue d'Hercule. Cet empire colossal s'étendant sur trois parties du monde, l'Europe, l'Asie et l'Amérique, embrassant une superficie de 392 074 055 milles géographiques, effrayait l'imagination populaire comme un formidable sphinx dont elle ne pouvait deviner les énigmes. Ces soixante-dix millions d'hommes asservis à la domination d'un autocrate investi sur la terre des attributs de la divinité inspiraient une sorte de crainte superstitieuse. Un mot, un geste du tzar Nicolas faisaient trembler toutes les cours. L'invasion des pays d'Occident par les hordes moscovites était un spectre énorme qui se dressait au chevet des hommes d'État. On prenait alors au sérieux un document apocryphe, le testament de Pierre Ier, dans lequel le véritable fondateur de la monarchie russe indiquait à ses successeurs la conquête de l'univers comme une mission providentielle : « J'ai trouvé la Russie rivière, je la laisse fleuve; mes successeurs en feront une grande mer destinée à fertiliser l'Europe appauvrie; et ses flots déborderont, malgré toutes les digues que des mains affaiblies pourront leur opposer, si mes descendants savent en diriger le cours. »

Le tzar Pierre eut-il cette vision de Titan orgueilleux? L'histoire ne le dit pas; mais ce qu'elle dit, c'est qu'il emprunta aux conquérants tatars, aux chefs asiatiques de la Grande Horde, qui, à différentes époques avant lui, avaient envahi les pays slavo-russes, leur système d'autocratie sans limites. Pour rassembler et unifier dans la main d'un seul, d'un chef omnipotent, les forces matérielles et morales d'un empire qui comprend la centième partie des terres connues, il renversa à coups de hache tout ce qui faisait obstacle à sa volonté, à son caprice : droits, privilèges, institutions et mœurs; il voulut anéantir jusqu'au génie naturel, jusqu'aux instincts même d'une race profondément démocratique, libérale et progressive. Il fonda l'égalité dans la commune servitude.

L'autocratie russe est la plus absolue, la plus parfaite que puissent souhaiter les princes qui se posent en représentants de Dieu sur la terre et qui, à ce titre, s'arrogent les droits de la puissance divine. Pierre Ier et tous ses successeurs firent des lois au gré de leur fantaisie. Sur un ordre de Nicolas Ier, elles furent codifiées pour la première fois en 1833, par le comte Speranski. Une deuxième édition parut en 1842, une troisième en 1857. Au chapitre intitulé : *Essence de l'autocratie suprême,* l'article 1er en définit ainsi le caractère et les attributs : « L'empereur de toutes les Russies est un monarque autocrate et absolu. Dieu commande l'obéissance à son autorité suprême non seulement par crainte, mais encore comme un devoir de conscience. » Aux termes de l'article 51, « aucun tribunal, aucune administration dans l'empire ne peuvent par eux-mêmes émettre une nouvelle loi ». Article 80 : « L'autorité du gouvernement, dans toute son étendue, appartient au souverain. Dans la haute administration, son autorité agit directement; dans l'administration subordonnée, une part d'autorité définie est confiée par lui aux tribunaux ou aux personnes qui agissent en son nom ou par ses ordres. » Mais voici qui établit sur toutes les têtes russes, nobles ou roturières, le niveau de l'asservissement : « L'empereur, régnant comme autocrate sans entrave, a le pouvoir, pour tout acte contraire à sa volonté, de déposséder le désobéissant des droits définis par les lois. » C'est là, textuellement cité, l'article 202 du code fondamental des lois russes.

A ces étranges institutions politiques s'ajoute la suprême autorité du tzar en matière ecclésiastique. Pierre Ier abolit le patriarcat, auquel il substitua, par un ukase de 1721, le Saint-

Synode, actuellement formé de neuf membres, tous nommés par l'empereur. En vertu d'un ukase de Paul Ier en date du 5 avril 1797, l'empereur est le chef de l'Église orthodoxe russe, considérée par les catholiques comme deux fois schismatique, d'abord parce qu'elle a adopté le schisme d'Orient qui fit un second pape du patriarche de Constantinople, et ensuite parce qu'elle attribue au souverain temporel le magistère religieux. L'article 42 du chapitre VII, *De la religion*, porte que « l'empereur, comme monarque chrétien, est le défenseur et le gardien des dogmes du culte dominant. Il maintient l'orthodoxie et la discipline dans la sainte Église».

Jamais, chez aucun peuple d'Europe, le double absolutisme politique et religieux s'incarnant dans la personne du prince n'avait atteint un plus haut degré de perfection. Hier encore, en voyant ces multitudes humaines prosternées devant lui le front dans la poussière, le tzar de toutes les Russies pouvait se considérer lui-même comme un être surnaturel. Il était tout; il avait un pouvoir sans bornes pour le bien et pour le mal. C'était un Jupiter couronné de foudres qui allaient frapper l'audacieux osant lever la tête pour respirer un peu d'air libre. L'intelligence, le cœur, les bras de la nation ou des individus, la fortune publique ou privée, la conscience, celle des plus puissants comme des plus humbles, tout cela était à lui et à lui seul. Il en faisait l'usage qu'il voulait au gré de son caprice. Un proverbe populaire disait : « Tout est à Dieu et au tzar. » Or, voici que soudain, du fond de cet abîme de servitude, on voit surgir des inconnus animés d'une audace de révolte non moins excessive que la puissance à laquelle ils s'attaquent avec le fer, avec le feu. Contre eux toutes les mesures préventives ou répressives, l'état de siège, la déportation, le gibet, demeurent impuissantes. Le tzar actuel, Alexandre II, le bien intentionné, naguère justement acclamé comme un libérateur, est assailli jusque dans son palais par des conspirateurs invisibles. Il est contraint aujourd'hui à se demander si le respect de son entourage n'est point un masque derrière lequel se dérobe un meurtrier, si le verre d'eau que lui présente le plus dévoué de ses serviteurs n'est pas empoisonné. Jamais la débilité de l'absolutisme politique et théocratique n'apparut d'une manière plus éclatante que dans les tragiques événements dont la Russie est le théâtre depuis la fin de la dernière guerre d'Orient.

I.

Pierre Ier fut un grand homme; il n'eut pourtant pas la vraie prescience de l'avenir. En infligeant, dans un but de puissance, de conquête et de gloire, un joug insupportable à une nombreuse famille humaine — la plus démocratique de toutes les races d'Europe, — le créateur du tzarisme a élevé un colosse, mais un colosse aux pieds d'argile. Si des peuples sémitiques, voués par leur nature même à l'immobilité fataliste, supportent durant de longs siècles des législations qui réduisent l'homme à l'état de la brute, il n'en pouvait être ainsi des Slavo-Russes, qui sont d'origine arienne. Le tzarisme ou Russie officielle n'a point réussi à étouffer ni à altérer le génie naturel de ceux-ci, qui les appelait à prendre leur place parmi les nations de l'Europe moderne.

Là est la cause originelle de la maladie dont souffre la Russie. Après avoir existé longtemps en germe, cette maladie de la servitude délétère s'est, sous le règne actuel, développée avec une rapidité surprenante, au contact incessant de la civilisation occidentale. Elle a envahi l'organisme tout entier, et les réformes mêmes dont Alexandre II a pris la noble initiative ont rendu plus intense la fièvre d'une complète transformation sociale. En se montrant libéral, favorable au progrès, le tzar actuel a de ses propres mains ouvert la brèche dans un système de gouvernement qui n'a rien d'européen, rien d'humain, inconciliable avec les instincts, les besoins, les nécessités des populations russo-slaves.

C'est un point historique sur lequel il faut insister, que l'ébranlement profond qui se produit en Russie a des causes lointaines. Sur les bords du Volkhof, non loin du lac Ilmen, les chroniques anciennes nous montrent la république de Novgorod. On disait en manière de proverbe : « Qui pourrait contre Dieu et Novgorod la grande? » Longtemps avant de devenir le berceau de la monarchie sous le Normand Rurik (862), elle florissait déjà, d'après la tradition, à l'époque où l'apôtre André pénétra dans le nord de l'Europe. Au VIIe siècle, ses habitants, indépendants, libres et égaux entre eux, enrichis par leur industrie et leur commerce, se distinguaient par la douceur de leurs mœurs. C'était, au IXe siècle, une république exclusivement composée de Slaves, d'hommes parlant librement (*slovenine*, homme parlant, *slovo*, parole). Toute l'organisation politique y reposait sur ce droit de la parole libre, accordé à tout homme parvenu à sa majorité et s'acquittant de ses devoirs de citoyen. Le *mir*, l'universalité des citoyens, était gouverné par l'assemblée du peuple, par le *vetsché* (*vetschate*, dire, parler). Tous les emplois étaient électifs, et les fonctionnaires responsables devant le *mir*, qui se réunissait annuellement. Chaque commune de la république, qui comptait cinq provinces, conservait, qu'elle fût composée ou d'un ou de plusieurs villages, l'administration de ses propres affaires. Tel fut le type de l'antique commune slavo-russe, et l'on en retrouve des vestiges dans l'organisation communale d'aujourd'hui. A côté de Novgorod, les chroniques signalent d'autres républiques, jadis non moins libres et florissantes : Staraya-Ladoga, Beloozéro, Izborsk, Polotsk, Smolensk, Kief, Pskof, Thernigof, Dorpat ou Youref.

L'égalité dans la liberté et non pas dans la servitude, voilà donc ce qui exista autrefois. Jusqu'au milieu du XVe siècle, la Russie des Slaves ne connut que des hommes libres! Le knout, les verges y étaient alors absolument inconnus. On n'en trouve aucun indice dans la *Rousskaïa pravda*, charte promulguée au XIe siècle par Jaroslav le Grand. A l'inverse des autres familles issues de la souche caucasienne qui peuplèrent l'Europe, celle-ci commença par la liberté la plus illimitée pour aboutir au plus abject esclavage. Comment une si funeste épreuve fut-elle infligée à ces populations inoffensives et douces?

L'invasion tatare, au XVe siècle, altéra profondément leurs institutions patriarcales. Après s'être gorgés de sang et de

butin, les khans nomades d'Asie se retiraient des provinces russo-slaves; mais ils continuaient d'exiger d'elles le payement d'un tribut accompagné des marques extérieures de la plus basse obéissance. Le *velikoi kniaz* ou grand prince de Moscou réussit à s'en faire attribuer la perception; et il allait en personne le porter au chef de la horde tatare, devant lequel il se prosternait à genoux. Ce fut l'origine de la puissance des grands-ducs de Moscovie, qui vengèrent leur humiliation en infligeant une servitude politique et militaire aux autres princes de la famille de Rurik. Ceux-ci, à leur tour, introduisirent dans leurs apanages les châtiments corporels et toutes les barbaries mongoles.

Cependant, fait très digne de remarque, l'esclavage des nobles précéda celui des paysans. Le grand-duc Jean III, ayant secoué le joug tatare (1462-1505), voulut créer une noblesse russe et forma une caste héréditaire de tous les *sloujilijié lioudi* ou hommes d'armes. Il leur distribua des terres; mais dès lors les nobles portèrent la chaîne d'une obéissance passive envers le *tzar*, titre que prit, en 1534, le grand-duc Jean IV. Tous, grands et petits, subirent la honte des verges jusqu'en 1762. Pierre III leur accorda comme un privilège l'exemption des châtiments corporels. Si le knout ne déshonora plus leurs épaules en public, le bon plaisir de l'autocrate continua et continue encore aujourd'hui à les envoyer à pied au Caucase sous la capote grise, ou à les plonger dans les mines sibériennes.

Quant aux populations rurales, leurs libres migrations continuèrent jusqu'en 1598; et cela avait lieu dans la quinzaine de la Saint-Georges, commençant le 19 novembre du calendrier d'Orient. Cette année-là, le Tatare Boris Godounoff, beau-frère du défunt tzar Théodore, mort sans postérité, usurpa l'autorité souveraine à Moscou. Pour vaincre la résistance des grands boyards, il s'appuya sur la petite noblesse; il se la rendit favorable par un édit funeste qui attacha à perpétuité les paysans à la terre sur laquelle ils se trouvaient au moment de la promulgation.

Depuis cette époque, leur sort alla s'empirant toujours. Le servage devint une institution. Les nobles se firent dans leurs domaines de véritables tzars au petit pied, perfectionnant l'absolutisme d'Asie par tous les raffinements de la féodalité tudesque. Cependant les paysans n'étaient pas encore assimilés aux esclaves : ce fut Pierre Ier qui mit le comble à leur infortune en substituant la capitation à l'impôt foncier, lors du premier recensement général, en 1722. Il en fit du bétail que le seigneur put vendre avec ses bœufs, ses moutons et son blé. L'ukase par lequel Pierre III affranchit les nobles du service permanent, en même temps que du knout administré en public, aggrava la misérable condition des populations rurales; car un grand nombre de seigneurs vinrent alors résider dans leurs domaines où ils se dédommagèrent de leur propre avilissement par une tyrannie sans frein. Catherine, la libérale, qui écrivait de si belles lettres à Voltaire, distribua à ses favoris plus de trois millions de serfs; elle imposa le servage aux populations de la Petite-Russie, qui en avaient été exemptés jusqu'alors. Voilà comment des millions d'hommes qui, à leurs origines historiques, nous apparaissent comme les plus libres de l'Europe, se virent, à l'époque moderne, voués au sort le plus bas par un despotisme deux fois étranger : le tzarisme, emprunté à l'Asie; la féodalité, apportée par les aventuriers d'Allemagne.

II.

Cependant, à toutes les époques, il y eut des protestations, des révoltes étouffées dans le sang; puis, pour éviter le gibet ou les mines, des sociétés secrètes gardiennes de l'antique tradition slave, profondément démocratique et libérale.

Les associations du *Raskol*, aussi anciennes que le tzarisme lui-même, ne poursuivent pas un but exclusivement religieux. La correction des livres liturgiques, ordonnée par les tzars pour fonder l'Église orthodoxe russe dont ils sont les chefs suprêmes, contribua, en blessant les croyances, à l'accroissement des sectes dissidentes; mais elle n'a pu les faire naître, puisqu'elles existaient déjà. « La cause et l'origine de la Scission, a écrit sur ce sujet Piotre Artamof, paysan de Viazma, on les trouve dans le développement outré du tzarisme, soutenu par un clergé adonné à tous les vices, gorgé de richesses qui sont le fruit de prévarications sans nom. Elle fut constamment aussi une opposition politique et sociale des vrais Slaves russes. » Il y a des dissidences nombreuses parmi les sectes; mais celles-ci poursuivent toutes le même but : la destruction du despotisme asiatique, l'expulsion des éléments étrangers, surtout du germanisme qui a de plus en plus envahi la cour, l'armée et les fonctions publiques. Les Raskolniks veulent la liberté de conscience, la suppression des privilèges. Ils veulent, en un mot, réaliser l'idée évangélique de la fraternité, de l'égalité et de la liberté pour tous, qui triomphait jadis dans les mœurs et les institutions des communes slaves.

Dans un article d'hier, un journal russe, le *Nouveau Temps*, annonce que le nombre des sectes ne fait qu'augmenter. « Pour une qui se dissout, dit-il, il y en a quatre nouvelles qui se forment. » Les doctrines qu'elles professent sont souvent grossières, absurdes, contraires même à la loi naturelle; « mais, poursuit la feuille russe, elles montrent que des gens du peuple tendent à chercher de plus en plus la vérité religieuse en dehors de l'orthodoxie et qu'ils cessent d'avoir foi dans les enseignements du clergé. Nos prêtres de campagne sont impuissants à résister à ce courant; et nos paysans, livrés à eux-mêmes, sans instruction spirituelle venant de leurs pasteurs naturels, se laissent aller à toutes les extravagances de la pensée. Les questions religieuses agitent leur esprit, et, quand ils ne trouvent pas une solution qui les satisfasse, ils s'abandonnent en aveugles au premier prophète populaire venu. Dernièrement, des paysans d'une province lointaine de l'empire ne sont-ils pas venus à Pétersbourg tout exprès pour aller demander à un de nos prédicateurs en renom de leur expliquer l'immortalité de l'âme? Ils se sont mis l'esprit en paix et ils sont repartis. Peut-être, s'ils n'avaient pas entrepris ce voyage, seraient-ils allés augmenter le nombre de nos sectaires de province. Ce serait

se tromper que d'attribuer uniquement à l'ignorance du peuple la cause du développement de nos sectes religieuses. Il ne faut pas oublier que, parmi nos sectaires, il y a des gens appartenant à des classes aisées, quelques-uns aux classes riches de la population. Nos sectes se multiplient parce que le besoin de réfléchir et de se rendre compte à soi-même des vérités religieuses se répand parmi le peuple et que les sectes nouvelles offrent une satisfaction à ce besoin. La plupart, d'ailleurs, partent d'un principe rationaliste, qui rend très difficile à l'orthodoxie de lutter victorieusement contre elles. Ce ne sont pas des textes de l'Écriture que nos missionnaires ont à discuter avec ces sectaires, c'est un esprit nouveau qu'ils ne peuvent déraciner et contre lequel le formalisme ne suffit pas. »

On le voit donc : de l'aveu même du *Nouveau Temps,* l'agitation qui s'est emparée des populations slavo-russes n'a pas son unique foyer parmi les nihilistes. C'est un esprit nouveau qui souffle sur le steppe comme sur la cité, un besoin universel de lumière, de liberté et de justice, qui partout grandit et se propage, dans les campagnes comme dans les villes. Ce n'est pas l'empereur Alexandre seulement que poursuivent quelques furieux dans leurs criminelles entreprises; ce prince à l'esprit libéral, au cœur généreux, est respecté, vénéré dans le peuple; ce qu'on discute, ce qu'on attaque, ce qu'on veut détruire, c'est un système politique en contradiction flagrante avec les instincts de la race : le tzarisme lui-même.

III.

Quel moyen que le souverain, même investi des attributs de la divinité, exerce personnellement cette autorité sans limites sur tant de millions d'hommes, si divers par la race, la langue, les mœurs, par le degré de civilisation? De droit, l'empereur est un monarque absolu qui réunit en ses mains tous les pouvoirs imaginables; mais, en fait, c'est la bureaucratie qui gouverne et qui administre. Dans cet empire aux proportions démesurées, où rien ne peut se faire que par le tzar et ses innombrables agents, on voit d'un coup d'œil quel abîme de désordres et de prévarications doit creuser le gouvernement sans contrôle des fonctionnaires publics. « Si, écrit un Russe, un gouverneur de province, si un ministre, si l'empereur voulaient lire seulement la moitié des papiers qu'ils ont l'habitude de signer, trente heures de travail par jour ne leur suffiraient pas. Aussi l'empereur, soi-disant autocrate, n'ayant pas le temps matériellement indispensable à l'examen des affaires, est obligé de s'en reposer sur ses ministres; les gouverneurs de province, n'ayant pas non plus le temps d'examiner toutes les affaires, sont obligés de s'en reposer sur les bureaux, et les destinées de la Russie se trouvent livrées à la merci d'une bureaucratie incapable et pillarde, laquelle préférerait laisser choir le gouvernement dans l'abîme plutôt que de consentir à l'institution d'une publicité réelle et de garanties sérieuses. »

Où est, en effet, le contrôle? Plus d'états généraux. Les *Zemstvos,* de création récente, n'ont ni autorité ni prestige; ces assemblées provinciales ne possèdent aucune prérogative réellement efficace. La presse départementale demeure soumise à la censure préalable des bureaux; celle de Saint-Pétersbourg et de Moscou est sans cesse menacée de la suspension ou de la suppression.

Qu'est devenue la *Zemskaia Douma,* cette assemblée en quelque sorte permanente jadis, dont les décisions étaient obligatoires pour le tzar? En tête de tous les ukases antérieurs à Pierre Ier on trouve cette formule : « Les boyards ont *décidé* et le tzar a ordonné. » Les états généraux furent une dernière fois, et l'unique fois au XVIIIe siècle, convoqués à Moscou, en 1767, par Catherine II, qui leur communiqua, comme sujet de délibérations, les plus belles maximes du monde empruntées à Montesquieu et à Beccaria.

En 1612, lors de l'avènement de Michel Romanow, il fut stipulé entre lui et ceux qui concoururent à son élection que « le nouveau tzar et grand-duc jure, sur la croix vivifiante et sur le saint Évangile, pour lui et ses héritiers, » de ne point faire de lois, déclarer la guerre, signer de traités, confisquer de biens, mettre à mort personne sans le concours de la *Douma* des boyards et des états généraux. Pierre Ier mit en pièces la *Charte contractuelle* de 1612. A coups de hache il abattit l'opposition des boyards. Pour la mieux réduire, il imagina de créer une nouvelle noblesse administrative et militaire, à l'instar de ce qui existait en Chine, et il lui donna un nom chinois : le *Tchinn.* En divisant toutes les fonctions publiques, civiles et militaires, en quatorze classes, avec autant de degrés de noblesse correspondants en faveur des titulaires, tous indistinctement nommés par le tzar, il mettait dans la main de celui-ci un contrepoids de jour en jour plus pesant et qui devait bientôt entraîner à la curée des honneurs et des places les anciens nobles comme les nouveaux. Entre le souverain actuel, qui a fait de vingt millions de serfs des hommes sinon libres, du moins en passe de le devenir, et la grande démocratie slavo-russe, s'interpose le *Tchinn,* cette formidable armée bureaucratique qui exerce tous les pouvoirs au nom du prince et ne recule devant aucun arbitraire pour maintenir sa domination usurpée sur le tzar et sur la nation.

Depuis Pierre Ier, la puissance du tzarisme administratif et policier alla toujours en grandissant. Aujourd'hui c'est lui qui est devenu le véritable tzar de toutes les Russies, le suprême autocrate exerçant l'autorité à tous les degrés, sans contrôle comme sans entrave. Par une loi fatale, le gouffre de l'arbitraire a toujours été en s'élargissant à mesure que devenait plus impérieuse la passion de la liberté et de la justice. Plus les rapports se multipliaient avec les nations libres, et plus les voix parlant d'émancipation et de progrès trouvaient un écho retentissant en Russie, dans le fond même de la race, plus aussi le tzarisme bureaucratique devenait intolérant, cruel, impitoyable à l'endroit des manifestations de l'opinion publique naissante. Si les odieux attentats que commettent des fanatiques et des furieux soulèvent la conscience universelle, il n'est point de patriote en Russie ni d'homme de bon sens en Europe qui, à l'heure présente, n'ait condamné une institution qui élève à la hauteur d'un

principe de gouvernement l'arbitraire et la violence poussés jusqu'aux dernières limites du possible.

IV.

Nous avons brièvement indiqué les origines de la crise actuelle. La place nous fait ici défaut pour suivre l'histoire pas à pas et rappeler les conspirations si nombreuses qui ont précédé les tragiques événements auxquels nous assistons. La cour de Russie, plus qu'aucune autre peut-être, a de sanglantes annales. Le poignard, le poison, le lacet, autre importation d'Asie, y dénouent des drames qui ne sont pas moins atroces que les drames d'à présent. Pour ne remonter que jusqu'au commencement de ce siècle, Paul Ier lâchement étranglé, massacré par le comte de Pahlen, gouverneur de Saint-Pétersbourg et chef de la police, qu'assistaient une bande ivre de familiers du palais, ce n'était point là certes un attentat moins odieux que celui du 17 février; et quel exemple donné de haut! Là où de pareils forfaits non seulement s'accomplissent avec impunité, mais obtiennent même d'éclatantes récompenses, le désordre moral est à son comble; de pareilles semences ne doivent-elles pas produire de détestables moissons?

Pour faire régner l'ordre à Varsovie et dans l'empire de toutes les Russies, Nicolas Ier, « le tzar de fer », fit d'innombrables victimes. Combien périrent sur les champs de bataille en Pologne ou sur les chemins glacés de la Sibérie? Combien au gibet, dans les casemates ou sous le knout? Et pour quels crimes? Les uns parce qu'ils avaient chéri leur patrie mutilée, démembrée par Catherine, l'amie des philosophes, par Frédéric, un philosophe lui-même, par Marie-Thérèse, leur complice à tous deux et qui répandait des larmes sur la Pologne mise par eux au tombeau; les autres, parce qu'ayant tourné leurs regards vers l'Occident, ils avaient entrevu de ce côté la liberté, la justice, la dignité humaine, et parce qu'ils les avaient appelées de tous leurs vœux en Russie.

En 1825, la mitraille faucha le peuple sur la place de l'Amirauté, à Saint-Pétersbourg. On redit cent fois et cent fois faussement que l'insurrection voulait mettre à mort l'empereur et toute la famille impériale. Le but qu'on poursuivait alors, c'était une réforme fondamentale, une constitution pour les Slavo-Russes. Cette idée et cette passion enflammaient la jeunesse qui forma les associations secrètes de 1817 à 1826 : la *Société du Nord* à Saint-Pétersbourg, la *Société du Midi* à Moscou, celle des *Slaves réunis* près de Kiew, celle des *Amis du Bien public* et vingt autres. Les chefs, Pestel, Ryléef, Mouravief-Apostol, Bestoujef-Rumine, Kakhofski furent pendus; beaucoup d'autres dégradés, souffletés, envoyés aux mines. Sous le règne de Nicolas, qui voulait « attaquer et vaincre en ses racines le mal révolutionnaire », combien furent arrachés à leur patrie, frappés dans leur liberté, dans leurs affections, voués à ce lointain exil dont on ne revient pas? Les chroniques du temps inscrivent jusqu'à deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans ce lamentable martyrologe. Et cela aussi, c'était de la semence jetée à pleine main dans le champ de la révolte. Sous le souffle fécondant de la persécution, l'épi sort du sanglant sillon; il grandit d'une génération à l'autre. Cela aussi devint une moisson abondante, amère et funeste pour le successeur de celui qui, dans le cours de sa vie, avait fait dix fois plus de malheureux qu'il n'avait vécu d'heures.

V.

Un trop lourd fardeau que Nicolas Ier laissait, en mourant, sur les épaules de son fils Alexandre! Impitoyable pour tout ce qui ressemblait de près ou de loin à quelque chose de l'Europe occidentale, il s'était proposé, après 1848, d'entourer ses États d'un cordon de troupes comme pour les préserver de la peste. S'il ne mit pas à exécution ce projet insensé, il avait du moins réduit à néant l'enseignement universitaire, supprimant la chaire de droit politique international, réservant l'enseignement de la philosophie au seul clergé orthodoxe, imposant un programme expurgé aux professeurs d'histoire.

Herzen, le premier, signala cette démence de « l'autocratie furieuse épouvantée de ce qui arrivait en Europe, » l'accusant « d'étouffer avec acharnement tout mouvement intellectuel, de séparer brutalement de l'humanité, en train de s'émanciper, soixante-dix millions d'hommes, d'intercepter avec sa main noire, avec sa main de fer, le dernier rayon de lumière qui arrivait, affaibli, à un petit nombre de Russes ».

A ce moment-là, quand Nicolas mourut, il y eut, sous le coup des désastres de Crimée, un réveil national qui bientôt peut-être se fût transformé en un mouvement révolutionnaire si Alexandre II n'avait rompu avec cette aveugle politique de répression à outrance. Beaucoup d'exilés furent rappelés de Sibérie, et, tandis que la bonne nouvelle de la prochaine libération répandait l'espérance, jusqu'au fond du steppe russe, dans le cœur de millions d'esclaves, des jeunes gens en grand nombre traversaient la frontière pour aller puiser la science aux sources même de cette civilisation qu'ils avaient entrevue dans leurs rêves.

Herzen ne voulut point retourner en Russie. Socialiste ardent et déçu dans ses illusions à l'endroit de la révolution de 1848, il s'était retiré à Londres, où il avait fondé le *Kolokol* (*la Cloche*) en 1857. Plus encore que ses précédents ouvrages parus dans la même ville : *Du développement de l'idée révolutionnaire en Russie* (1851), la *Propriété baptisée* (1853), *Prison et exil* (1854), cette publication périodique, prohibée à la frontière, mais répandue à des milliers d'exemplaires à Saint-Pétersbourg, à Moscou, dans les villes et les campagnes, faisait d'un bout à l'autre de l'empire une propagande systématiquement dissolvante. La négation en était le principe unique, s'affirmant par un amer dédain pour la civilisation contemporaine, pour « l'Occident pourri ». Aux yeux de Herzen, précurseur du nihilisme russe, le monde nouveau, né de la Révolution française, ne valait pas mieux que l'ancien. Au lendemain des journées de Juin, il avait poussé cette plainte amère : « On nous donne une éducation large, on nous inocule les désirs, les tendances, les souffrances du

monde contemporain, et l'on nous crie : Restez esclaves, muets, passifs, ou vous êtes perdus... Si nous avons vécu dans la servitude, étrangers à notre propre nation, en état de rupture avec le peuple et en état d'impuissance complète, il nous est resté une triste consolation, qui cependant est une consolation; il nous est resté la crudité dans la négation, jointe à une logique impitoyable; et nous avons éprouvé une sorte de joie à prononcer ces dernières paroles, ces paroles extrêmes que nos maîtres chuchotaient à peine du bout des lèvres en pâlissant et en regardant autour d'eux avec inquiétude. Oui, nous les avons prononcées à haute voix, et il semble que nous nous trouvions maintenant l'esprit plus libre dans l'attente de la tempête qu'elles soulèveront. »

Et ces paroles extrêmes, furieuses, désespérées, les voici : « Nous ne bâtissons pas, nous démolissons; nous n'annonçons pas de nouvelles révélations, nous écartons le vieux mensonge. L'homme contemporain, triste *pontifex maximus,* ne fait que passer le pont; un autre inconnu futur passera sur ce pont... Ne reste pas sur la vieille rive. Le monde dans lequel nous vivons se meurt... et les successeurs, pour respirer librement, doivent d'abord l'enterrer; au lieu de cela, les hommes cherchent à le guérir et en retardent la mort... En passant du vieux monde dans le nouveau, on ne peut rien emporter avec soi... Vivent le chaos et la destruction! Vive la mort! »

Voilà bien le cri d'un révolutionnaire russe, d'un sectaire du désespoir. Une pareille doctrine devait rencontrer des partisans nombreux et fervents dans un milieu où, à force de voir l'arbitraire triomphant, la pensée opprimée, la justice bafouée, la jeunesse en arrive à douter de tout, à désespérer de l'avenir, à proclamer le néant.

Herzen, et avec lui Bakounine, Ogareff, Tcherniscewski, furent les maîtres de cette funeste école qui ne trouve d'autre remède au malheur d'une société qu'un malheur pire encore, la destruction, la mort. Tcherniscewski, plus infortuné que les autres, fut arrêté le 7 juillet 1862. Le Sénat le condamna aux travaux forcés dans les mines pour quatorze ans, puis à l'exil perpétuel en Sibérie. Le 20 mai 1864, il fut mis au pilori sur une des places publiques de Saint-Pétersbourg. « Sa sentence lui fut lue et une épée fut rompue au-dessus de sa tête. A partir de ce jour, Tcherniscewski fut mort pour le monde; il avait alors trente-cinq ans (1) ».

Le paysan russe dit : « Dieu est haut et notre père tzar est loin. » Les nihilistes traduisent ainsi ce proverbe populaire : Il n'y a rien à espérer du tzarisme, rien du souverain qui en est le vivant symbole, rien des innombrables fonctionnaires qui en exercent en son nom la toute-puissance arbitraire. Et ces sectaires du néant, s'exaltant jusqu'à la fureur aveugle, ajoutent : Aux maux présents il n'y a qu'un remède, l'anéantissement de tout ce qui existe non seulement en Russie, mais dans toutes les sociétés actuelles. L'État, l'Église, l'administration, l'armée, la police, la propriété, le mariage, tout doit disparaître.

Pendant le voyage que Tourguénef, l'éminent romancier russe, fit l'an dernier à Saint-Pétersbourg, il affirma dans un banquet que « la seule digue à élever contre le nihilisme est une *réforme politique* qui serait vraiment le couronnement de l'édifice du règne actuel ». Il s'écria : « Qu'un seul rayon de lumière perce les nuages! nous n'avons pas besoin d'autre chose. Les miasmes se dissiperont et le nihilisme retombera dans le néant. » Le rayon de lumière n'a point percé les nuages; mais Tourguénef a été invité à repasser la frontière russe, et il est revenu en France, sa patrie d'adoption.

En parlant de la Russie, il avait raison de dire, ainsi qu'il le fit devant le même auditoire et comme nous l'avons nous-même montré tout à l'heure, que « le passé offre des pierres d'attente auxquelles peut régulièrement et pacifiquement se relier l'avenir ». L'histoire et le sens commun protestent contre le sophisme nihiliste; toutes les lois de la nature le confondent, car la nature ne procède qu'avec lenteur, ordre et mesure en ses transformations.

Il fallait des âmes ulcérées par le spectacle des injustices et des souffrances séculaires pour concevoir, proclamer et propager un semblable système comme la manifestation éclatante de la justice et de la vérité. Ces sectaires portent manifestement au front la marque du désespoir exalté jusqu'à la démence furieuse, lorsqu'ils font dans leur feuille clandestine *Terre et Liberté* l'apologie de l'assassinat. Herzen avait écrit dans le *Kolokol,* le 1er janvier 1864 : « Nos amis se réunirent dans des cavernes, dans des souterrains; et là, ils fondèrent ces saintes unions de nobles désespérés que n'ont pu vaincre les horreurs d'une persécution barbare et que les admonitions d'une civilisation altière, mais stupide, n'ont pu détourner de leur chemin ». Les rédacteurs anonymes de *Terre et Liberté* citent ces lignes du maître dans la feuille du 25 avril 1879; et voici ce qu'ils disent ensuite : « Mais à présent que cette arme formidable, l'assassinat sûr, systématique, s'ajoute au secret, au mystère, la conspiration devient un pouvoir dans l'État : pouvoir redoutable pour ses ennemis, qui ne savent jamais quand et où ils seront frappés, qui ignorent le lieu et l'heure où ils recevront leur récompense. Il est enfin venu, le temps où l'assassinat doit compter parmi les forces motrices politiques de l'époque ». Et plus loin : « L'assassinat que des corps d'armée tout entiers ne peuvent empêcher, qui ne peut être prévenu par des légions d'espions, si habiles, si subtils, si rusés qu'ils soient, voilà le moyen suprême des amis de la liberté! »

Ce nihilisme sanguinaire est un défi jeté à la raison comme le tzarisme lui-même. De celui-ci est sorti celui-là, difforme et monstrueux, n'ayant, lui non plus, rien d'européen, rien de social. L'un a pris à la gorge toute une famille humaine, ne la laissant qu'à peine respirer; et durant des siècles, comme un vampire, il lui a sucé le meilleur de son sang. L'autre, pareil au fauve qu'entraîne son instinct féroce, sa rage destructive, se cache, bondit sur sa proie, la mord, la déchire, la tue; et c'est en invoquant la liberté et la jus-

(1) *Le Nihilisme et les Nihilistes,* par J.-B. Arnaudo, traduit de l'italien par Henri Bellinger, avec annotations du traducteur et deux lettres adressées à l'auteur par MM. Ivan Tourguénef et Herzen fils.— Un vol. in-18. Maurice Dreyfous.

tice! Cela est-il bien réel, et n'a-t-on pas devant soi deux de ces monstres fantastiques que gardent, enchaînés à leurs frontons, les vieux temples d'Asie?

Non, ce sont point des ombres, des fantômes, mais des organismes vivants. Entre le tzarisme et le nihilisme le duel est engagé, furieux, atroce. C'est la lutte de deux démons; le premier combat avec le gibet, l'espionnage, les travaux forcés dans les mines, l'exil dont on ne revient pas; pour le second toutes les armes sont bonnes : le fer, le feu, le poison, la dynamite.

Jusqu'en 1878, jusqu'à la fin de la guerre d'Orient, on avait pu croire que les menaces du nihilisme sanguinaire n'étaient que de sinistres forfanteries. Dans le premier attentat commis en Russie contre la vie du tzar, dans le crime de Joseph Ivanovitch Komissarof déchargeant un revolver sur Alexandre II à la sortie du jardin d'Été, le 4-16 avril 1866, on n'avait vu qu'un acte isolé, celui d'un fanatique ou d'un fou, non d'une secte. Les tentatives criminelles qui se renouvellent depuis lors non seulement contre le souverain, mais aussi contre les grands fonctionnaires de l'État, rendent désormais toute illusion impossible : nous sommes en présence d'une véritable épidémie de meurtre et de destruction.

La période violente de la crise s'annonça en 1874 par des proclamations incendiaires qui aboutirent à de nombreuses condamnations aux travaux forcés, à la déportation en Sibérie. Après les procès de Netchaïef, de Dolgouscine, d'Alexejef ou des cinquante, de Myshkine ou des cent cinquante-trois, vint celui de Vera Zassoulitch, qu'on a appelée la Charlotte Corday russe.

Cette jeune fille de dix-sept ans avait été enfermée pendant une année dans la prison de Litovsky, puis successivement internée, sous la surveillance de la police, à Krestsy, à Tver, à Sogolitch, à Kharkof. Quel était son crime? D'avoir servi d'intermédiaire entre son frère et Netchaïef pour l'échange de leurs lettres. Délivrée enfin, Vera accourt dans la capitale. En prison elle avait appris qu'un condamné politique, Bogolioubof, ayant refusé de se découvrir devant le général Trépof, grand-maître de la police, celui-ci l'avait fait battre de verges, au mépris de l'ukase du 17 avril 1863. Un matin, la jeune fille se présente chez le général, une pétition à la main; elle lui tire à bout portant un coup de pistolet qui le blesse grièvement au flanc gauche. Arrêtée et interrogée, elle répond qu'elle a voulu venger la *dignité humaine* outragée dans la personne de Bogolioubof. Traduite devant les assises, il se rencontre à Saint-Pétersbourg un jury pour acquitter Vera, et, à la stupéfaction de l'Europe, des applaudissements éclatent d'un bout à l'autre de la Russie.

Ce ne sont point des nihilistes qui ont rendu ce jugement extraordinaire; ce sont des jurés désignés par le sort et parmi lesquels siégeaient plusieurs fonctionnaires. La dignité humaine vengée, voilà le juge qui prononça l'acquittement de Vera Zassoulitch. Et à partir de ce moment on commença d'entrevoir que la vieille Russie esclave n'était plus, que le tzarisme autocratique et féodal avait été blessé à mort par l'émancipation des serfs, et qu'enfin une Russie nouvelle allait naître, celle de la liberté et de la justice, celle des Slaves, des hommes parlant librement, rentrés en possession des droits dont ils jouissaient au temps de la grande Novgorod.

Entre cette Russie-là et le nihilisme, il n'y a rien de commun, de même qu'il n'y a rien de commun entre le génie national slavo-russe et le double tzarisme autocratique et bureaucratique. Celui-ci vient de l'extrême Orient; il a emprunté ses attributs à la Chine, immuable depuis plusieurs milliers d'années. Et qu'on ne dise pas que son antagoniste, non moins antisocial, a été importé d'Occident en Russie. Le nihilisme n'est ni anglais, ni italien, ni espagnol, ni français : c'est un produit d'Allemagne.

En effet, les jeunes Russes qui allèrent demander la science moderne à l'Allemagne dans les premières années du règne actuel, vers 1857, y trouvèrent au sommet de la popularité deux grands prophètes de la matière triomphante et du néant déifié : Büchner, le savant, Schopenhauer, le philosophe. L'empirisme philosophico-naturaliste du premier ou, suivant le qualificatif allemand, *empirischnaturphilosophisch,* cette doctrine qu'il avait exposée dans son livre *Force et matière,* devint, avec les insanités pessimistes du second, l'évangile de la « jeune Russie ». Büchner découvrait dans le nerf de la grenouille toute la vie : non seulement la vie physique, mais encore la vie intellectuelle et morale, le raisonnement, l'idéal, la poésie et l'art, l'abnégation de soi, le dévouement à un principe, à la patrie, poussé jusqu'au sacrifice même de la vie : s'imagine-t-on le nerf de la grenouille s'immolant par amour de l'humanité? Le philosophe Schopenhauer démontrait par $a + b - c$ divisé par z que « le mal, c'est l'existence », et l'unique bien au monde, la négation de tout, le suicide, le néant. Cette théorie de la désespérance universelle devait trouver un facile accès et un terrain préparé pour la recevoir dans l'âme de cette jeunesse venant d'un pays où, en face des injustices accumulées durant des siècles de servitude, on en est arrivé à dire : « Ici l'enfant suce le dégoût de la vie avec le lait de sa mère. » Büchner, Schopenhauer, avec eux Stirner, Buckle, Feuerbach et Herzen, tels ont été les véritables pères de cette secte de désespoir. Il n'y a pas un seul Français parmi eux.

VI.

En 1869, à la veille de sa mort, Herzen écrivit ceci à Bakounine : « La négation de la propriété est par elle-même une phrase vide de sens, une chose inutile. La propriété ne périra pas, dirai-je en paraphrasant le célèbre mot de Louis-Philippe. La transformation de la propriété d'*individuelle* en *collective* est obscure, indéterminée. La même nécessité crée l'amour du paysan d'Occident pour son *morceau de terre* et l'aptitude du paysan russe à concevoir la *possession communale.* La propriété, surtout la propriété territoriale, a toujours représenté pour l'homme d'Occident son émancipation, son indépendance, sa dignité, et le plus haut degré de sa position sociale... La question qui vient immédiatement après, celle de l'héritage, est encore plus difficile à résoudre.

Sauf les fanatiques privés de famille, comme les moines, les Dissidents, les Icariens, etc., aucune masse d'individus ne consentira à l'abandon absolu du droit de transmettre à ses descendants une partie quelconque de son avoir. Je ne connais aucun argument qui puisse faire renoncer à cette forme d'amour par choix ou par droit de sang (*consanguinité*), à cette transmission au même titre que la vie, les traits du visage et les formes du corps, même les maladies, des choses qui nous ont servi, à nous, de moyens, d'armes, d'instruments. L'homme conserve ce sentiment dans les situations les plus abjectes; même nos anciens serfs domestiques (*dvorovié*), véritables esclaves dans le sens antique du mot, avaient, *possédaient* des haillons qu'ils transmettaient aux leurs et que leurs maîtres, leurs « messieurs » n'osaient presque jamais leur ôter. Qu'on enlève au plus pauvre paysan le droit de transmission héréditaire, et tout de suite il saisira une fourche, un épieu, une arme quelconque pour aller défendre les siens, sa famille et sa volonté... Que faire alors? Mettre le drapeau à l'étui et battre en retraite, parce que la force sera évidemment du côté de nos adversaires? ou bien se jeter tête baissée dans le combat, et, au cas d'un succès local, passager, inaugurer le nouvel ordre de choses, la nouvelle émancipation... par le massacre!... Ni toi, ni moi, nous n'avons trahi nos convictions; mais nous envisageons la question d'un point de vue différent. Toi, tu t'élances en avant comme autrefois, avec la passion de la destruction, que tu prends pour une passion créatrice; tu brises tous les obstacles, tu ne respectes l'histoire que dans l'avenir. Moi, au contraire, *je n'ai pas la foi dans les anciens moyens révolutionnaires* et je tâche de comprendre *la marche de l'homme dans le passé et dans le présent* pour savoir comment marcher avec lui sans rester en arrière et sans aller aussi avant que toi, car les hommes ne me suivraient pas, ils ne pourraient pas me suivre. »

N'est-ce point là une condamnation éclatante du nihilisme, de ses doctrines, de ses excès? Et par qui est-elle prononcée? Par un révolutionnaire convaincu qui fut le prophète et l'apôtre du réveil national slavo-russe. Lui qui avait fait appel à la destruction dans sa jeunesse, croyant avec un socialiste d'Allemagne que « l'avidité destructive est une avidité qui crée », il reconnaît en cela son erreur; il affirme, il proclame que cette politique du néant est aussi celle de l'impuissance, qu'elle ne peut rien pour l'humanité!

Le nihilisme, ce défi à la nature, cet outrage au sens commun, à la justice, à l'amour, pourra faire de nouvelles victimes; il pourra frapper d'autres innocents en poursuivant les objets de sa haine, comme dans l'attentat du 17 février. Mais eût-il en Russie des adeptes encore plus nombreux que ceux qu'il y paraît avoir, ce n'est pas lui qui accomplira l'œuvre de la régénération nationale : la négation n'enfante point la vie; le néant n'a jamais rien créé. N'est-il pas lui-même, d'ailleurs, une autre forme de cet absolutisme implacable qui avait fait de l'arbitraire un dieu, et de tant de millions d'hommes libres un misérable troupeau d'esclaves?

Quant au tzarisme, s'il s'obstinait à vouloir se survivre, lui aussi s'épuiserait en de stériles efforts, et d'autant plus vite que sa fureur de répression et de réaction se montrerait plus impitoyable. Le 19 février 1861, le jour où Alexandre II proclamait la libération des serfs, il a ouvert devant la nation russe une voie dans laquelle aucune puissance humaine ne saurait désormais la faire reculer. Avec ou sans lui, elle avance, elle continuera d'avancer vers un but bien visible : des institutions politiques qui placent la liberté et la dignité d'un peuple sous la protection des lois qu'il s'est données à lui-même.

J. Vilbort.

MORALISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

M. Ernest Legouvé.

I.

En relisant, l'autre jour, dans sa forme dernière cet *Art de la lecture* qui, parti de l'École normale, fait en ce moment son tour de France, nous songions qu'aux yeux de bien des gens peut-être ce livre de M. Legouvé, le plus récent en date, avait dû passer pour le produit d'une préoccupation nouvelle, pour une fantaisie d'artiste, sans autre liaison avec ce qui avait précédé que la supériorité même de l'écrivain comme lecteur. On se serait trompé. L'idée est ancienne chez lui; il l'a présentée plusieurs fois dans ses livres ou ses conférences, à l'Académie ou dans les journaux. Elle se rattache au rôle que M. Legouvé a choisi dès longtemps, et qu'il nous paraît intéressant de mettre en pleine lumière.

M. Legouvé a écrit des poésies d'une grande élévation de sentiment et d'un vrai souffle patriotique. Quelques-unes, *les Deux misères*, par exemple, n'ont pas cessé de figurer au programme des récitations littéraires. Il a composé des romans. Il a beaucoup travaillé pour le théâtre. Il a eu, même seul, de très grands succès (je citerai *Par droit de conquête*), qui dégagent sa réputation des liens d'une collaboration célèbre et envahissante, ou s'il a eu, là encore, des collaborateurs, ceux-là s'appelaient Mars, Rachel, Ristori. Conférencier, il est resté maître dans cette forme d'entretien public et familier qu'il a presque introduite en France.

Poète, auteur dramatique, romancier, conférencier, lecteur sans égal et qui voudrait nous persuader que tout le monde pourra lire comme lui; parfait académicien, par surcroît, interrogeant l'opinion, groupant les volontés, sondant l'avenir: il est tout cela. Mais s'il fallait trouver un nom unique pour les évolutions multiples de ce souple talent, je dirais, sûr de lui être agréable, que M. Legouvé est par-dessus tout un éducateur, un moraliste. Peu d'écrivains le sont aujourd'hui plus sincèrement, plus obstinément que lui, et dans un sens plus pratique. Il veut nous apprendre à lire, oui; mais il a voulu aussi nous apprendre à vivre. Moraliste de l'enfance le plus souvent, moraliste de la famille et du foyer, mais moraliste qui se meut dans la réalité, moraliste discoureur et en plein dans le siècle; moraliste sortant du cabinet pour aller, à sa manière, sur la place publique, salle de spectacle ou

coupole d'Institut; roulant avec soi son siège de cuir comme Diogène son tonneau; moraliste de la lignée de Socrate, en passant par Scribe; figure extraordinairement vivante et attachante, d'allure bien moderne; plume toujours alerte, parole toujours prête; esprit toujours logique en ses métamorphoses, amoureux d'une popularité dont son mérite pourrait se passer, et qui a su choisir pour ses études préférées le sujet le plus aimable, l'enfant; le collaborateur le plus précieux, le père; l'inspiratrice la plus fidèle, la femme.

II.

Le point de départ est *le Mérite des femmes,* de Legouvé père, de Gabriel Legouvé. *L'Histoire morale des femmes,* qui fut d'abord un cours professé au Collège de France par M. Ernest Legouvé en 1847, continue l'œuvre paternelle en la transformant, en la renouvelant. La filiation des idées est incontestable : « En dédiant ce livre sur les femmes à mon père, j'éprouve une joie véritable : c'est de sentir qu'un nouveau lien se forme entre lui et moi et que, dans la faible mesure de mes forces, je continue sa pensée. » L'un avait fait, à la mode de 1800, le poème de la femme; l'autre en entreprend l'histoire, à la façon de 1848. Le cours du Collège de France se fit livre, et de ce livre M. Legouvé fit sortir un théâtre, une littérature académique, un système d'éducation, des études d'homme fait et des contes d'enfant. Tout, dans cette phase de la vie de M. Legouvé, gravite autour de la femme. Du théâtre au livre et du livre au théâtre, il y a échange et communication. Déjà *Louise de Lignerolles* nous avait fait voir la générosité de la femme offensée. La femme enthousiaste, artiste, mélange de vertu et de génie, de passion et de résignation, c'était déjà *Édith de Falsen,* un des premiers livres de l'auteur; c'est *Adrienne Lecouvreur,* c'est *Béatrix* ou la *Madone de l'art,* qu'il a tirée d'un passage de l'*Histoire morale des femmes,* comme les *Contes de la reine de Navarre.* Dans les *Doigts de fée,* il réhabilite le travail des femmes. *Miss Suzanne* est la compagne de l'homme moderne, l'institutrice d'aujourd'hui, l'épouse de demain, la Française greffée d'Américaine, l'élève des écoles supérieures de la Suisse ou de ces futurs lycées de filles que M. Camille Sée nous a préparés. A trente ans de distance, M. Legouvé tire encore d'un de ses livres une thèse sociale et un drame intéressant, *une Séparation,* pour dire son mot dans cette question du divorce où il a pris bravement position, non loin de M. Naquet et de M. Alexandre Dumas. Sont-ce des tragédies qu'il écrit? il dénonce, dans les *Deux Reines de France,* l'abus monstrueux de la répudiation. Écoutez-le, et il vous démontrera que *Médée* même (il a fait une préface pour le soutenir) rentre dans le cadre de ses études favorites. La séduction suivie de l'infanticide, n'est-ce pas aussi un chapitre de l'*Histoire morale des femmes?* Tuer ses enfants, ce n'est pas précisément faire œuvre maternelle; mais les temps héroïques n'ont pas gardé pour eux seuls cette tragique solution.

De la femme à l'enfant, le passage est tout naturel, et de l'enfant rien de plus simple que de remonter au père. Voilà M. Legouvé en pleine possession de son sujet préféré. Il tient les trois personnages qu'il ne cessera plus de faire mouvoir : « Dans ce siècle où tout se renouvelle, je ne sais pas de transformation plus importante que celle qui touche aux rapports des pères et des enfants dans la société moderne. » C'est ainsi que débute le livre sur *les Pères et les Enfants au* XIXe *siècle,* qui fut un cours aussi avant de prendre sa forme définitive. Et vers la fin de l'ouvrage : « Mon journal, dit-il, n'était au début que le dépositaire de mes sentiments personnels, l'image de ma vie avec mon fils; mais peu à peu le cadre s'est agrandi; les autres existences paternelles y ont pris place; les diverses questions qu'embrassent les rapports des pères et des enfants de nos jours y entrent successivement, et, les idées générales se mêlant ainsi à la peinture de mes émotions particulières, ces pages deviennent des espèces de mémoires de la paternité d'aujourd'hui. »

M. Legouvé pouvait tenir ce langage : de grandes douleurs et de grandes joies l'y avaient préparé. Il avait auprès de lui un merveilleux laboratoire, vivant et animé, pour les plus délicates observations et les plus précieuses expériences. Abandonnant l'exposition plus abstraite de l'*Histoire morale des femmes,* il prend une forme humaine pour un sujet essentiellement humain. Après avoir imaginé ce type de père et ce type de fils, cette âme paternelle et cette âme d'enfant, dont il fait le champ de ses études, il les suit, de l'enfance à l'adolescence, puis de l'adolescence à la jeunesse, dans une seconde partie, plus forte et plus émouvante, où nous sommes en pleine passion et en plein péril. Le souvenir et l'invention, l'observation directe et l'intuition qui devine, la photographie instantanée qui fixe les attitudes et l'art qui les dispose à sa guise, il a tout employé pour arriver à une intensité de vie bien rare chez les moralistes de l'enfance et de la jeunesse.

Un troisième volume, *Nos filles et nos fils,* publié plus récemment, a continué ces scènes et ces études de famille avec un degré de plus dans la réalité et des emprunts plus fréquents, j'imagine, à cet intérieur où petit-fils et petite-fille ont grandi sous les regards sagaces de la mère et de l'aïeul, car M. Legouvé est lui-même le modèle des grands-pères de ce temps. Pour tant de récits amusants et dramatiques qu'il combine avec art, il a eu son public restreint avant d'affronter le grand public; il a sa popularité d'intérieur, qu'il recherche encore plus ardemment que celle du dehors. C'est un expérimentateur toujours à l'affût des découvertes morales, un directeur de conscience toujours penché sur ces petites âmes. On peut dire que ses meilleures œuvres sont nées à ce foyer deux fois rajeuni, où il semble être le plus jeune encore. Ces études morales sur l'enfance, la jeunesse, la famille, peuvent sembler un peu bénignes dans un temps où l'on veut nous faire avaler à pleine bouche le poivre de Cayenne comme ordinaire régal; mais les pères et les mères, pour qui M. Legouvé renouvelle la littérature du jeune âge, ne sont pas de cet avis : ils lui savent gré de poursuivre sa tâche avec cette louable ténacité. M. Legouvé habite fidèlement la même pensée, comme il loge dans la même maison. La pensée lui appartient, et la maison aussi.

III.

M. Legouvé n'a pas inventé la morale, mais il en a renouvelé les cadres et rafraîchi les enseignements. Il y a dans sa méthode éducative des transformations analogues à celles de la médecine contemporaine. Plus de saignées, plus de diètes affaiblissantes. On traite par la chimie, on agit sur les tissus, on modifie les organes; préceptes d'hygiène, thérapeutique rationnelle, grands effets obtenus par de petits moyens; parfois, un grain d'homéopathie : M. Legouvé est de son temps. Tous ses personnages sont plus ou moins des malades; crise aiguë ou mal chronique, chaque leçon, chaque récit devient une cure; et nous avons à faire à un praticien à la mode, qui tient cabinet de consultation, pour une clientèle de choix; médecin d'enfants de préférence, fort recherché des familles, mais aussi supérieur à Berquin ou à Bouilly que la médecine contemporaine l'emporte sur celle de leur époque, et le champ de nos études morales sur le leur.

En prononçant ces noms de Berquin et de Bouilly, nous sommes convaincu que M. Legouvé ne le prend pas en mauvaise part. Lui-même raconte avec esprit dans un de ses livres les débuts de Bouilly et l'origine de ces jolis *Contes à ma fille* qui ont eu leur heure de célébrité. Il y a là une parenté morale, mais rien de plus. Nous sommes aussi loin des *Contes à ma fille* que du *Mérite des femmes*. Les questions abordées par M. Legouvé feraient frémir ces timides conteurs. D'ailleurs, il écrit pour les grands par-dessus les petits. C'est aux pères et aux mères qu'il s'adresse autant qu'aux enfants. Il leur fournit des procédés d'enseignement, il a des prescriptions de toute sorte; il ne recule pas devant les cas les plus graves, et qui semblent désespérés. Il soulève des problèmes, il provoque des émotions dont l'effet dépasse de beaucoup la raison ou la sensibilité du jeune âge.

La question religieuse, l'éducation chrétienne du fils par un père qui a cessé d'être croyant, le problème des dissentiments religieux dans la famille, les efforts vers l'émancipation philosophique, toutes ces luttes intimes de la conscience occupent dans un des volumes une large place. Ce n'est plus à Berquin, c'est à Rousseau que l'on pense. C'est la véritable question du temps, abordée de front dans un livre d'éducation par un esprit très libre, par un déiste très convaincu, mais respectueux de tous les désaccords honnêtes. « Je ne mettrai pas mon fils dans un établissement dirigé par des ecclésiastiques, dit-il. Deux raisons toutes puissantes m'en empêchent. Ils n'ont pas le même sentiment de la vie moderne que nous, et ils placent la famille au second rang. Je les crois sincères dans leur déclaration de libéralisme; mais, sauf quelques exceptions éclatantes, ils entendent la liberté autrement que nous; ils appellent dépravation ce que nous appelons progrès; ils appellent athéisme ce que nous appelons liberté de conscience; ils appellent révolte ce que nous appelons esprit de nationalité... Il y a aujourd'hui entre eux et la démocratie un désaccord. »

Vous devinez que, sur cette donnée, M. Legouvé ne manque pas de combiner une action dramatique, de créer un conflit, de peindre une situation douloureuse, de montrer les scrupules d'un père qui veut éclairer son fils sans le troubler et qui voit la paix du foyer compromise par les dissentiments religieux. Ce serait trop demander à un moraliste des familles de conclure d'une façon absolue et de pousser les choses à l'extrême. Peut-être cette foi vive n'aurait-elle pas germé dans un terrain mieux préparé pour le rationalisme spiritualiste; mais c'est déjà beaucoup d'avoir touché à un pareil sujet avec cette hardiesse et cette franchise. Il en est un autre, *les Hérédités*, qui étonne également par son audace et qu'il semblait impossible de traiter sans froisser notre délicatesse et inquiéter notre pudeur. Mais c'est un morceau qui n'est intelligible que pour les pères, ou pour les fils émancipés. La lecture en serait salutaire aux uns et aux autres, et l'effet en est infaillible.

Cette façon de présenter les rapports des pères avec leurs fils, d'entrer avec eux dans le vif des questions morales est la marque particulière des écrits de M. Legouvé. C'est aussi par là qu'on lui a fait quelques chicanes. « Dans les désaccords des familles, dit-il quelque part, quels sont les coupables ? les fils; qui faut-il corriger ? les pères. » Parole grave et bien faite pour effaroucher d'excellents esprits, et des plus libéraux. M. Cuvillier-Fleury, qu'il n'est pas bon d'avoir pour adversaire, s'en était ému à première vue et l'avait dit très haut. M. Legouvé aurait-il donc inventé une nouvelle espèce de père, constitutionnel et discutable, issu du suffrage de ses enfants, révocable et déposable au besoin ? Aurait-il également imaginé le père ami, confident, camarade, plus jeune que son fils et reconnaissant l'autorité filiale ? Non, rien ici qui rappelle je ne dis pas seulement les témérités de Molière, qui faisait bâtonner la paternité sur le théâtre, mais même ces œuvres puissantes et cruelles qui comptent dans le théâtre contemporain : *l'Aventurière, le Fils naturel, le Père prodigue, Giboyer, Maître Guérin,* d'autres encore, où la dignité paternelle n'est pas précisément ménagée. Ce que M. Legouvé a bien vu, et ce qu'il s'est contenté de démontrer, c'est que la conception de l'autorité paternelle n'est plus tout à fait de nos jours ce qu'elle était autrefois. La question de l'éducation ne comprenait jadis que les enfants; elle comprend aujourd'hui les pères. « Tout homme aujourd'hui qui gouverne quelque chose ou quelqu'un, dit M. Legouvé, a besoin d'un apprentissage nouveau et se trouve en face de difficultés inconnues. Le souverain, le ministre, le juge, le maître, le prêtre, ont une mission beaucoup plus ardue aujourd'hui qu'autrefois, car la fonction ne suffit plus pour honorer celui qui l'exerce; il faut que ce soit lui qui honore la fonction. En est-elle amoindrie ou rabaissée pour cela ? Au contraire. Voilà pourquoi la paternité d'aujourd'hui me semble supérieure en principe à la paternité d'autrefois... Nous ne savons qu'à demi notre métier de père, il faut l'apprendre. »

Il y a donc comme un double courant d'éducation mutuelle. La leçon descend et remonte. La vie en commun, la familiarité du foyer, si pleine de péril quand le fils observe et juge, devient un élément de moralisation plus efficace. La responsabilité du père en est accrue, l'affection

n'en souffre point. Ce sont de nouvelles couches de tendresse qui apparaissent au jour, c'est une religion nouvelle de la famille, sans infaillibilité paternelle; c'est le libre examen des choses du cœur amenant une soumission volontaire et réfléchie; c'est une déclaration des droits de la femme, du jeune homme, de l'enfant même, un 89 de la famille aboutissant à une réciprocité plus sérieuse des devoirs; et, finalement, l'obéissance acceptée non parce qu'elle est obligatoire, mais parce qu'elle est fondée en justice, et le respect absolu s'imposant, non parce qu'il est le privilège de l'âge, mais parce qu'il est le rayonnement même de la vertu.

M. Legouvé tire d'heureux effets de ces vues si neuves. Plus d'un de ses récits s'en inspire, pour le plus grand bien des enfants, pour le plus grand profit des pères. Après combien de récits ne serait-on pas tenté de dire :

Tombe aux pieds de ce sage à qui tu dois ton fils!

IV.

Moraliste au théâtre, moraliste dans ses poésies et dans ses ouvrages d'éducation, il l'a été encore dans ses conférences, et c'est notre éducation civique et patriotique qu'il faisait pendant le siège de Paris, lorsqu'il nous parlait de *l'Alimentation morale,* ou après la défaite, lorsqu'il énumérait *les Épaves du naufrage.* Les leçons de morale ne manquent même pas dans cet *Art de lire* qui est l'art de sentir, de comprendre, de persuader. Mais « en faisant œuvre de moraliste, je me suis souvenu de mon métier d'auteur dramatique ». C'est M. Legouvé qui nous le dit, et il nous livre en une ligne le secret de son talent. Éducation, famille, progrès social, instruction, M. Legouvé voit tout avec l'optique du théâtre. Chez lui, les qualités, les défauts, les sentiments, les passions, les devoirs, même hors de la scène, se font personnages de comédie. L'idée se fait action, la pensée se fait dialogue. Qu'il s'agisse d'un récit, d'un portrait, d'un tableau d'intérieur, d'une anecdote familière, d'une lettre à un ami illustre qui se prête bénévolement à ce rôle aimable de compère, c'est toujours, pour chaque étude, une exposition, une intrigue, une péripétie, un dénouement; il lui faut des acteurs, des interlocuteurs, des correspondants, fictifs ou réels; il dit en parlant des enfants : « Nous faisons sans cesse semblant avec eux, nous sommes leurs comédiens ordinaires. » S'il ne joue pas la comédie aux autres, il la joue pour lui-même; si les personnages lui font défaut, c'est sa propre personnalité qu'il dédouble et qu'il mêle, avec grâce, aux choses; on ne se représente pas M. Legouvé seul : il a besoin d'être au moins deux. Alors les théories s'interpellent, les objections vont et viennent, les thèses gesticulent; les vérités générales ont un nom de famille et un petit nom, comme chez tous les conteurs, mais avec un mouvement, une agilité dans l'action, un tour d'esprit, des saillies, des reparties, un style enfin qui sont du théâtre. On frappe les trois coups à chaque récit, et la toile se lève sur chaque chapitre. Vous cherchez M. Legouvé? il est en scène.

Ses livres, il ne se contente pas de les écrire, il les pense tout haut, il les lit, il les récite, il les joue. Il leur dit de marcher, de vivre, de parler, et ils marchent, ils vivent, ils parlent. L'abstraction pure n'est pas son fait : ce n'est ni *la Famille* de M. Paul Janet, livre exquis, mais d'un philosophe et d'un moraliste de cabinet, ni ce joli *Livre d'une mère,* sorte d'épopée domestique que M. Ulbach s'est décidé à signer, et qui n'est pas indigne de son nom; ni ces fines et discrètes études de M. Ch. Rozan, *la Jeune fille, le Jeune homme,* qu'on va chercher soi-même sur les rayons familiers. Obligez donc un livre de M. Legouvé à ne pas bouger, à attendre qu'on le prenne! Il descendrait tout seul, tant la vie abonde! Il se met en campagne, il cherche le lecteur, l'auditeur plutôt, un parterre d'enfants ou d'hommes faits, et qui applaudissent! Merveilleuse sociabilité, qui est un rare don de nature et qui, mieux que les méditations solitaires et profondes, multiplie instantanément la force expansive et produit le mouvement avec la chaleur!

Avez-vous déjà vu M. Legouvé? L'avez-vous entendu? Ce n'est pas aux Parisiens que je m'adresse. Le voir, l'entendre, c'est le connaître. Cette tête fine et spirituelle, cette intensité de vie et d'allure, cette voix nette, claire, stimulante, provocante, qui anime tout ce qu'elle veut, sans cri ni emphase; cette parole toute scénique, qui accélère les choses, supprime les longueurs, sait les développements qu'on attend, les amène à point, et remplace à propos une tirade par une saillie; cette intelligence prompte à toutes les idées, attirée à toutes les vérités utiles; cette causerie d'un art consommé, où toute confidence devient conférence; cette prédication de nouvelle espèce dont la chaire est partout et l'église nulle part : n'est-ce pas là une figure bien personnelle, bien moderne, bien parisienne? Comment voulez-vous qu'un pareil homme s'enferme, se ménage et se condense? Comment pourrait-il travailler à huis-clos et instruire à distance? Il lui faut des écoliers, petits ou grands; il lui faut la lumière, fût-ce celle de la rampe; la salle comble, la petite table au tapis de serge verte, le verre d'eau sucrée pour fontaine de Castalie, et la curiosité toujours excitée, l'assentiment qui circule, le succès au bout! On lui a reproché de se répéter et de se reproduire. M. Legouvé est volontiers son propre glaneur, et ces gerbes supplémentaires ne sont pas les moins fournies. Mais qu'il connaît bien son temps et son public! Les erreurs, les préjugés, les ignorances sont de roc; il faut les user et les détruire en s'acharnant sur place. Les vrais journalistes le savent bien, quand ils refont à satiété le même article et portent le même coup sec au même endroit, jusqu'à la désagrégation finale. Lui aussi, il sait l'efficacité de la répétition à outrance. Ses idées sur l'éducation et l'instruction persistent en se transformant, se déguisent pour reparaître, sortent du livre pour monter sur la scène; des vers elles ont passé dans la prose, des colonnes du journal au dôme de l'Institut. Il n'ignore pas qu'une bonne conférence est comme une bonne pièce, qui mérite nombre de représentations et qui a ses reprises.

Cet art aimable, cette chaleur pénétrante, cette mise en train, cette éloquence active et ambulatoire dans les ques-

tions de morale et de pédagogie, ce sentiment de la vie moderne par-dessus tout, lui ont permis de laisser sur la femme, les enfants, les pères, la famille entière au XIXe siècle une série de documents intimes d'une incontestable valeur : c'est là l'unité de son talent, ce sera l'unité de sa vie.

M. Legouvé a parlé quelque part de l'âge de la retraite. Ce sont quelques-unes de ses plus jolies pages. Mais ne le croyez pas sur parole. Loin de songer à se retirer, il reprend les choses par le commencement, et voici qu'il nous apprend à lire, et qui n'a pas tort. Quel charmant traité *de Senectute* il écrira, le *Traité de la vieillesse* moderne — mais plus tard! Ne le pressez pas trop ! M. Legouvé n'a que soixante-treize ans. Pour un académicien, c'est l'âge du dernier rajeunissement, — et il y tient.

EUGÈNE MANUEL.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

L'Inde et Ceylan (1).

A trois ans de distance, M. Cotteau a suivi les chemins parcourus en 1876 par M. Goblet d'Alviella (2). Non seulement il a visité les mêmes lieux, mais il les a vus dans le même esprit. Sauf les circonstances, qui n'étaient pas aussi favorables pour M. Cotteau, car M. d'Alviella a pu jouir des splendeurs déployées pour le prince de Galles, les voyages accomplis par les deux excellents narrateurs sont absolument identiques. A notre avis, cette parité leur prête un charme de plus. A-t-on vu jamais deux peintres rendre un objet de la même manière? On ne trouve pas deux feuilles semblables sur un chêne; y a-t-il deux esprits semblables sur l'arbre de l'humanité? Rien donc n'est plus intéressant que de lire les impressions diverses de deux hommes instruits et les récits parallèles de deux voyageurs véridiques sur un sujet observé à un aussi court intervalle.

Ce qui ajoute au piquant de la comparaison, c'est que MM. d'Alviella et Cotteau ont ou paraissent avoir le même caractère : enjouement, jeunesse, fraîcheur d'imagination, passion innée des voyages. Ces dons sont les plus heureux que puissent avoir reçus ceux qui ont à visiter et à raconter l'Inde. Ces civilisations détruites empliraient de tristesse des âmes mélancoliques. La vue de races entières dégradées, asservies, misérables, n'est pas faite pour engendrer des livres récréatifs et brillants; il faut avoir l'intrépide bonne humeur de ces conteurs aimables, il faut être coloriste et se délecter comme eux dans la lumière de l'Orient, pour pouvoir faire de l'Inde un séduisant tableau. Or, nos voyageurs n'en ont pas seulement fait un : ils en ont fait deux, aussi séduisants et, nous n'en doutons pas, aussi fidèles l'un que l'autre.

Voyez-les, par exemple, à Agra, devant le Taj, ce mausolée de marbre, blanc comme l'albâtre, élevé à l'amour conjugal, où le shah Jehan repose à côté de la belle Moumtaz sa femme.

C'est « un poème, un rêve de marbre, un château bâti dans l'air avec de la rosée et des rayons de soleil, » dit M. d'Alviella, qui se demande s'il vaut mieux le voir au grand jour « comme un bloc de neige taillé dans l'azur profond du ciel », ou bien à la clarté de la lune, se découpant sur le fond sombre comme un transparent d'albâtre éclairé par quelque flamme intérieure. — « C'est l'œuvre la plus parfaite qui soit jamais sortie de la main des hommes, dit M. Cotteau, et soit que l'on se promène sur la terrasse de la Jumna, où se détache sur un horizon enflammé la lointaine perspective du fort d'Agra, soit que l'on erre le long des pièces d'eau, dans les sentiers dallés de marbre blanc où des légions de perroquets babillards voltigent parmi les rosiers en fleurs, les cyprès et les arbres centenaires, on reste confondu d'admiration. »

La différence la plus sensible qui existe entre l'auteur d'*Inde et Himalaya* et celui de la *Promenade dans l'Inde et à Ceylan,* c'est que les descriptions de ce dernier sont en général plus détaillées et plus complètes. M. Cotteau est géographe. Il a coutume de relever des plans, de mesurer des distances. Cette bonne habitude de voyageur pratique se retrouve dans son livre. Ainsi, après avoir donné carrière à son émotion d'artiste en présence du monument que nous venons de citer, il nous le dépeint minutieusement comme un octogone percé d'une porte monumentale surmontée d'un dôme immense de forme allongée, circonscrit par quatre coupoles et flanqué d'un pareil nombre de sveltes minarets placés aux angles d'une terrasse carrée. Il nous montre le croissant doré qui surmonte l'édifice et plane à deux cent soixante pieds au-dessus du sol; chaque façade encadrée par des incrustations de marbre noir reproduisant des versets du Coran; les mosaïques et les sculptures délicates représentant des feuillages et des fleurs, qui recouvrent les murailles; le cristal de roche, le jaspe, la cornaline, la malachite, le lapis-lazuli, les pierres précieuses de toute sorte qui entrent dans la composition de ces ravissantes arabesques. Avec lui plus qu'avec aucun autre, le lecteur voyage sans quitter sa chambre et voit dans ses récits toutes choses comme s'il les avait sous les yeux.

C'est surtout par ses descriptions de la flore des Indes que M. Cotteau nous transporte sur les lieux. En sa compagnie, nous arrivons à Pondichéry par une large route percée à travers une forêt de cocotiers, d'aréquiers et de bananiers. Sous les grands arbres, au bord du chemin, nous voyons les cases de bambous couvertes de nattes en feuilles de palmier, dont les habitants vivent accroupis sur le seuil de leur porte; nous nous promenons dans les jardins de Calcutta — l'Eden-Garden, si bien nommé, — sous les abris en rotin treillagé qui remplacent les serres de nos pays et servent à préserver d'un excès de lumière les orchidées et les fougères; nous errons longtemps à Ceylan — le paradis terrestre, — dans le parc botanique établi à Peradenia sur les bords du fleuve Mahavilla-Ganga. L'auteur nous en fait un tableau qui, à

(1) *Promenade dans l'Inde et à Ceylan,* par M. Cotteau, membre de la Société de géographie. — E. Plon et Cie, Paris, 1880.

(2) Voy. sur le voyage de M. Goblet d'Alviella dans l'Inde la *Revue* du 22 septembre 1877.

un moment où la végétation de la France est comme frappée de mort par un hiver exceptionnellement rigoureux, fera plaisir à lire.

« Une belle allée de *ficus elastica* forme une digne entrée à ce parc botanique, le plus beau que je connaisse. Ce végétal, que nous ne connaissons guère en Europe que sous la forme d'un arbrisseau dont les feuilles persistantes, luisantes et d'un beau vert, se prêtent à la décoration de nos appartements, se présente ici sous un tout autre aspect; son tronc, en grande partie composé d'un enchevêtrement de racines aériennes qui finissent par s'amalgamer, atteint des proportions colossales. D'énormes racines cotelées, en saillie de plusieurs pieds, rayonnant de sa base et se contournant en replis sinueux, rampent sur le sol, semblables à de gros serpents entrelacés, jusqu'à une distance d'une dizaine de mètres et même davantage. Il est impossible d'énumérer les raretés qui se trouvent réunies dans le jardin de Peradenia : le talipot (*corypha umbraculifera*), dont le tronc semblable à une svelte colonne s'élève à plus de trente mètres et se termine par un immense chapiteau de feuilles en éventail; *l'oreodoxa regia*, originaire du Brésil; le *ravenala madagascariensis*, qui se développe à Ceylan avec autant de vigueur que dans son pays natal; l'incomparable *amherstia nobilis* de Penang, tout couvert de longues grappes de fleurs écarlates; enfin, tout un monde de lianes et de rotins sans fin, de *cereus* grimpants et de plantes parasites. Ceylan est la terre promise des fougères; plus de deux cents espèces existent à Peradenia. Une autre merveille du parc est le bambou géant des Philippines. Vers sa base, la tige mesure 50 centimètres de diamètre; puis, décroissant régulièrement et conservant toujours une brillante couleur verte, elle atteint la hauteur de 35 à 40 mètres. Les plus beaux bambous se trouvent sur les bords de la rivière. Ces gerbes gigantesques, qui s'épanouissent dans les airs et se penchent avec grâce au-dessus de l'eau, contribuent singulièrement à l'ornement du paysage. Leurs tiges innombrables, serrées les unes contre les autres, forment un faisceau absolument impénétrable. »

M. Cotteau nous fait ensuite assister aux ébats folâtres de deux serpents, un des plus beaux et des plus voluptueux spectacles qui existent dans la nature. Le serpent tient une place immense dans l'imagination comme dans la mythologie des peuples de l'Inde. Ceux qui n'ont vu cet animal qu'engourdi par le froid et la captivité ne se le représentent que comme l'image de la paresse; mais, lorsqu'on a vécu dans les pays dont il est originaire, on comprend, par l'intérêt de curiosité qu'il excite, la fascination que certains animaux subissent à son approche. Dans quelques contrées de l'Amérique du Sud, un immense boa constrictor est l'hôte de tous les jardins. C'est lui qui est chargé de faire la chasse aux insectes nuisibles, aux rats, aux crapauds, aux petits carnassiers, et de tenir les corbeaux à distance. Là, il est attaché par le milieu du corps à une longue corde fixée à un arbre, et condamné au célibat, l'état le plus contre nature où puissent se trouver des serpents. Cependant, ainsi captif et misérable, il déploie encore toutes les qualités de la race : ruse et courage, justesse de coup d'œil et de mouvements, promptitude et force de résolution. Que ne sont pas chez lui l'intelligence, la vivacité, la passion, quand il vit libre sous le chaud soleil de Ceylan! M. Cotteau ne passe pas indifférent devant cette scène paradisiaque.

« Je suivais, dit-il, une allée longeant la berge de la rivière. Tout à coup j'aperçois à dix pas de nous, en contrebas, deux serpents longs de quatre mètres et le corps gros à proportion. Ils paraissaient jouer ensemble, étroitement enlacés et balançant leur tête à un mètre au-dessus du sol. Après les avoir observés pendant quelques minutes, je fis un mouvement qui attira leur attention; mais ils ne parurent pas bien effrayés et se contentèrent de ramper à quelques mètres plus bas, vers une touffe de roseaux où ils continuèrent leurs jeux sans plus s'occuper de notre présence. De temps en temps ils dressaient leur tête au-dessus des hautes herbes violemment agitées sous leurs étreintes convulsives. »

Les régions tropicales offrent partout à peu près le même aspect. Ces milliers d'insectes phosphorescents, que M. Cotteau voyait à Kandy « décrivant dans la nuit des cercles de feu et semblant lutter d'éclat avec les étoiles, » ces bois de daturas aux clochettes odorantes, ces forêts de fougères variant depuis la fougère arborescente de trente pieds de hauteur jusqu'aux plus petits lycopodes, tout cela, nous l'avons vu dans d'autres contrées; mais l'île de Ceylan est plus prodigieusement fertile que les terres des continents, parce qu'elle est saturée des humides vapeurs de la mer. Véritable serre chaude en plein air, tout y croît avec furie sous la double influence de l'eau et de la chaleur.

Ce qui augmente l'intérêt des descriptions dans le livre de M. Cotteau, c'est qu'on n'y sent pas le parti pris de l'enthousiasme et de l'admiration. Au milieu de tous les enchantements, de toutes les guirlandes, de toutes les féeries qu'il nous représente en style coloré, on trouve des détails qui témoignent de la vérité du récit. C'est comme ces imperfections du visage qui, non dissimulées par l'artiste, accusent la ressemblance du portrait. S'il pleut le jour où il débarque à Ceylan, si « la mer est sombre et clapoteuse, la côte obscurcie par la brume, et le rivage peu semblable à ce qu'attend le voyageur en abordant à l'antique Taprobane », M. Cotteau le note sur ses tablettes aussi consciencieusement qu'il notera plus tard le « nuage d'or et de feu » au travers duquel lui apparaîtra la ville sainte de Bénarès. Si la danse des bayadères l'ennuie, ainsi que la musique dolente qui l'accompagne, il se lève et s'en va, sans dissimuler sa mauvaise humeur. S'il lui arrive un jour de grelotter malgré le beau soleil, à cause de l'altitude où il se trouve, il ne nous cache pas qu'il a tiré une couverture de sa valise ou même un cache-nez de sa poche. Avec lui, la vérité avant tout, la vérité toute nue, sur les hommes et sur les choses.

Les hommes, c'est là pour un observateur qui réfléchit — et M. Cotteau, si artiste qu'il puisse être, réfléchit et observe — le plus triste côté d'un voyage dans l'Inde. Il a saisi du premier coup le grand trait de caractère des Asiatiques. Pour eux comme pour les indigènes de l'Amérique du Sud, le sentiment du vrai n'existe pas; il leur est tellement étranger qu'on ne saurait sans injustice les taxer d'esprit de mensonge; le vrai, le faux, sont à leurs yeux choses si vagues et contingentes que ce n'est pas la peine de chercher à les démêler. « Nous avions à Bénarès, dit-il, pour nous servir de guide, un brahme de caste élevée; mais nous savions qu'il était incapable de nous diriger d'une manière intelligente et de nous

donner la moindre explication sérieuse ; que, comme tous ses pareils, il ne nous dirait jamais que ce qu'il supposerait devoir nous être agréable, sans se préoccuper aucunement de la vérité; que toutes ses réponses seraient étudiées et calculées dans le sens de son intérêt, et qu'il est impossible de compter sur ces gens-là pour obtenir un renseignement sérieux. » Voilà bien, en effet, le caractère qu'ont donné à ces peuples de longs siècles de gouvernement despotique et de préjugés abrutissants. L'homme ignorant et asservi ne connaît ni n'aime la vérité dans aucun genre. Ce noble amour ne se forme et ne s'affirme que sous la double influence de la science et de la liberté. Pour un habitant des deux Indes, l'orientale et l'occidentale, le *oui* et le *non* n'existent pas.

Un autre sentiment également inconnu aux Asiatiques, c'est celui de la dignité personnelle. Aussi quelle débauche de mendicité! M. Cotteau, se trouvant à Delhi, aurait bien voulu visiter dans les environs certains monuments célèbres : il en fut empêché par la crainte des mendiants. « Je plaindrais le touriste, dit-il, qui se risquerait à en faire l'expérience. Dès que sa voiture aurait été signalée sur la route, toute une tribu déguenillée se précipiterait sur lui comme sur une proie. En butte aux obsessions continuelles d'une population qui paraît n'avoir d'autre ressource que l'exploitation de l'étranger et le regarde comme son propre bien, comment pourrait-il trouver le recueillement nécessaire pour voir ces lieux pleins de souvenirs, pour admirer ces monuments splendides? Si la patience lui échappait et s'il finissait par recourir aux armes naturelles pour se défendre, *uno avulso non deficit alter,* la horde insatiable se renouvellerait sans cesse, lâche, craintive, mais tenace. Écœuré à la vue de ces hommes bien constitués, dans toute la force de l'âge, souriant niaisement en vous offrant une fleur, il se hâterait de remonter en voiture, plein de mépris pour cette race dégénérée, prête à tout faire pour la plus infime pièce de monnaie. »

Aussi avec quel dédain les Anglais, peuple dédaigneux par nature, ne traitent-ils pas les pauvres Indiens! Sur les chemins de fer, ils les parquent et les enferment à clef dans des wagons ouverts munis de grilles, comme des moutons. Les compartiments de première classe, réservés aux Européens, sont, au contraire, d'un confortable dont on n'a pas l'idée chez nous; les banquettes, larges et commodes, peuvent servir de lits; sous un soleil brûlant, on trouve là des fontaines d'eau glacée, installées dans des cabinets de toilette.

Comme compensation, les tarifs sont beaucoup plus progressifs qu'en Europe. Le tarif de la première classe est à peu près le même qu'en France; mais celui de la seconde est de moitié moindre que la première, et celui de la troisième est le tiers de la seconde, de façon qu'un voyageur paye six fois moins en troisième classe qu'en première.

Cet arrangement était indispensable dans un pays où la pauvreté des indigènes est grande, et les salaires minimes. M. Cotteau raconte que, visitant un jour à Bénarès un bazar où l'on vendait de belles étoffes de soie et de velours brodées d'or, de fines mousselines constellées de paillettes métalliques, des objets de laque, des idoles de bronze, des vases et des plats en cuivre merveilleusement ciselés, et où le marchand malhonnête lui demandait de ces objets quatre ou cinq fois la valeur qu'ils avaient pour les habitants du pays, il acheta pour la somme de quatre *annas* (environ cinquante centimes) une petite boîte de laque fort simple en apparence. Quel ne fut pas son étonnement plus tard, lorsque, ayant le loisir de l'examiner, il découvrit que la boîte en renfermait une deuxième, cette deuxième une troisième et ainsi de suite jusqu'à vingt! Toutes étaient vernies, de couleur variée et d'un travail irréprochable. La dernière était de la grosseur d'une tête d'épingle. Et ce curieux joujou (le bénéfice du marchand prélevé) avait été payé cinquante centimes! Cela montre à quel taux fabuleux peut s'abaisser la main-d'œuvre en ce pays.

A la faveur de la misère du plus grand nombre, le luxe avait atteint jadis et garde encore aux Indes un niveau dont nous avons à peine l'idée. Certes le luxe n'a rien à faire avec la civilisation véritable, ou nous serions des barbares auprès des Indous. M. Cotteau nous décrit le palais d'Agra, dont les magnificences feraient pâlir celles des *Mille et une Nuits*.

« Là se trouve, nous dit-il, le *Dervan-i-Am,* splendide salle de soixante mètres sur vingt, où Akbar rendait la justice : c'est un portique ouvert dont la voûte est soutenue par trois rangs de piliers réunis par des arcades mauresques. Au centre s'enfonce une alcôve décorée de mosaïques exquises, avec un immense bloc de marbre sur lequel l'empereur s'asseyait lorsqu'il rendait un jugement. Puis vient le *Dervan-i-Khas* ou salle d'audience, tout en marbre blanc merveilleusement sculpté; puis un autre portique ouvert, formé d'élégantes colonnes couvertes de mosaïques. De là on communique avec des bains orientaux. Les cabinets et les passages sont partout incrustés de petits miroirs formant des dessins inextricables. Dans ce frais et délicieux séjour, l'eau ruisselle de tous côtés et tombe par cascades dans des bassins de marbre veiné. Des milliers de niches sont destinées à recevoir des lampes dont la lumière, scintillant sur les nappes d'eau, doit produire pendant la nuit un effet féerique. On jouit d'une belle vue sur les massifs de palmiers et les jardins qui s'étendent de l'autre côté du fleuve. Dans ces jardins, une cour pavée de dalles de marbre noir et blanc, disposées en forme d'échiquier, servait à Akbar et à ses favoris pour jouer aux échecs. Des jeunes filles et des enfants, vêtus de riches costumes, sautaient de carré en carré, figurant ainsi au naturel les différentes pièces du jeu. Partout l'eau courante, ce luxe de l'Inde, circule abondamment au milieu des bosquets de roses et de jasmins. »

Même chez les particuliers, un luxe inouï s'étale souvent dans les habitations et surtout dans les costumes. Cela tient moins à ce qu'ils sont riches qu'à ce qu'ils ont l'habitude, commune aux Indous, aux Maures, aux Juifs, aux Espagnols — habitude que ces derniers ont transportée dans l'Amérique méridionale, — de porter sur eux leur fortune sous forme de pierres précieuses et de bijoux. C'est là une façon commode de réaliser sous un petit volume et sous une forme agréable leur part des biens de ce monde. Là où l'on ne connaît point le grand art de faire travailler les capitaux, on ne peut en effet que les enfouir ou s'en parer. Ce dernier parti est de beaucoup le plus naturel.

Un seul trait du caractère indien pourrait réconcilier le voyageur avec cette triste civilisation que le despotisme a frappée de mort à sa naissance : c'est la douceur dont les habitants de l'Inde sont pénétrés envers tous les animaux. Les diverses croyances relatives au dogme de la métempsycose et les préceptes de la loi de Bouddha ont produit ce miracle de faire qu'un peuple ignorant et esclave ne soit pas un peuple cruel. Les animaux vivent aux Indes dans la familiarité de l'homme et ne redoutent pas son approche. M. Cotteau nous avertit que, pendant qu'il écrit, de jolis petits écureuils descendent des arbres et viennent jouer sur le seuil de sa porte, qu'un corbeau est perché sur l'appui de sa fenêtre ouverte, que trois ou quatre moineaux voltigent sur les meubles de sa chambre sans se préoccuper de sa présence. Dans les grandes villes, des hôpitaux pour les chevaux et surtout pour les vaches infirmes sont entretenus par des personnages dévots; à Bénarès, la ville sainte, des fonctionnaires attachés au temple sont chargés de donner à manger aux chiens errants. C'est que le bouddhisme admet l'identité de nature entre tous les êtres vivants et que, si le christianisme a, comme l'a dit M. Thiers, gagné l'empire des âmes « parce qu'il a donné un sens aux douleurs des hommes », Çakya-Mouni, allant plus loin dans la voie de la logique, a voulu donner un sens à toute douleur.

Léo Quesnel.

L'ÉTAT ET L'ÉGLISE

L'Encyclique du pape contre le mariage civil.

On sait que toutes les fois que le parti légitimiste s'est vu à la veille de remporter quelque grand succès politique, comme en 1873, il a eu la mauvaise chance que son roi parlât. Il suffisait que le comte de Chambord exprimât ses idées pour se rendre impossible; il mettait dans ses manifestes tout ce qui pouvait détruire l'effet de la propagande de ses amis, à tel point qu'on pouvait croire que ce n'était pas sans intention. Les plus avisés avaient affirmé qu'il n'était plus le petit-fils de Charles X, qu'il saurait concilier les exigences de la société moderne avec la tradition de l'ancienne France : c'est juste à ce moment que le prétendant agitait frénétiquement le drapeau blanc, en annonçant qu'il abriterait sous ses plis le pouvoir temporel à Rome et l'ultramontanisme absolutiste à Paris. Après ce beau chef-d'œuvre il n'avait plus qu'à remonter au ciel avec son droit divin, en emportant les bénédictions de tout le parti libéral, qui s'estimait heureux d'être délivré de craintes peut-être exagérées. Quelque chose de pareil se passe pour le parti catholique dans ses jours de lutte décisive. Alors qu'il se voit forcé d'invoquer les principes libéraux et de s'en faire un bouclier contre les agressions de ses adversaires, son auguste chef parle *urbi et orbi*, et toutes ces revendications du droit moderne, dans des bouches où elles juraient déjà quelque peu, sont frappées d'impuissance, car c'est le droit moderne lui-même qui est nié, conspué, anathématisé dans ses applications les plus élémentaires par le chef de l'Église ultramontaine. Il n'en est pas de lui comme du prétendant monarchique : il ne peut pas donner sa démission d'une manière détournée; il ne peut pas disparaître en remontant au ciel; il y est, il prétend du moins en être l'organe infaillible, l'écho sacré. Sa parole fait loi; on ne peut pas plus l'atténuer que la discuter. A quoi bon désormais invoquer des principes qui sont des hérésies? L'arme même dont on comptait se servir est brisée dans les mains des défenseurs de l'Église. Voilà bien ce qui fait la gravité de l'Encyclique du 8 février. C'est une foudre qui s'est trompée de chemin et qui, au lieu d'atteindre l'adversaire, éclate dans les rangs de l'armée fidèle. En effet, elle paraît au moment même où s'engage au Sénat français le débat de l'article 7 de la loi sur la liberté de l'enseignement. Les orateurs de la droite catholique font retentir la tribune française des protestations libérales les plus ardentes; ils invoquent avec éclat les droits de la conscience individuelle contre l'omnipotence du pouvoir central; ils s'efforcent de marquer à l'État une infranchissable limite; et voici que le saint-père déclare solennellement, afin que personne n'en ignore, que cette infranchissable limite n'existe pas quand il s'agit de la bonne doctrine, et que le premier devoir de l'État est de traîner à l'autel tous les citoyens, catholiques ou dissidents, croyants ou libres penseurs, pour recevoir d'office la bénédiction nuptiale. Ses chevaleresques défenseurs se trouvent ainsi reniés d'avance; leur général en chef a abandonné la position centrale du champ de bataille. Leurs fanfares ne peuvent plus que sonner la retraite.

Qu'on nous comprenne bien : nous n'avons nullement la prétention de trancher de cette façon sommaire le grave problème soulevé par la discussion qui se poursuit à cette heure au Sénat et dont il faut attendre la conclusion pour l'apprécier dans son ensemble. Nous nous contentons de signaler le grand embarras qui résulte pour le parti catholique de la publication de l'Encyclique du 8 février. Ce document est d'autant plus significatif qu'il est écrit dans une langue plus sobre, plus tempérée. Ce n'est plus le langage enflammé, tonitruant, de Pie IX, qui parlait toujours comme un inspiré, un extatique. Léon XIII n'est point hors de lui-même; il est de sang-froid. Il n'a point de trépied, et pourtant les oracles qu'il rend révèlent autant d'intransigeance que ceux de son prédécesseur. On nous disait du temps de Pie IX que nous ne pouvions comprendre sans lumières surnaturelles ses Encycliques et ses brefs. Elles étaient en effet bien surnaturelles, les lumières qu'avait reçues Mgr Dupanloup pour faire dire au Syllabus, dans un commentaire subtil, exactement le contraire de ce qu'y lisaient les simples latinistes! Personne n'oserait prétendre que Léon XIII joue au double sens : tous les documents qui émanent de lui sont d'une clarté limpide et magistrale. Je défie les scribes de sacristie les plus avisés de noyer dans une glose équivoque un texte aussi précis que celui de la dernière Encyclique.

Elle contient deux parties : l'une est une exhortation toute

religieuse à la pratique des commandements de l'Église au sujet du mariage; l'autre est une revendication vis-à-vis de l'État de prétendus droits antérieurs et supérieurs de l'Église catholique.

Nous n'avons pas à nous préoccuper ici de la première partie : le pape est dans son droit absolu en rappelant à ceux qui reconnaissent son autorité les règles immuables de leur croyance et en leur interdisant le divorce comme incompatible avec la notion orthodoxe du mariage, qui l'élève à la hauteur d'un sacrement.

Il est également fondé à interdire à son clergé d'accorder la bénédiction nuptiale à d'autres conditions que celles qu'il a prescrites. Le temps est passé où la gendarmerie introduisait de force dans l'église le cercueil d'un voltairien pour imposer au prêtre un service funèbre qui, n'ayant pas été réclamé, était une dérision. Le clergé marie ou enterre qui il veut, comme il veut, sous sa propre responsabilité. Libre à lui d'être scrupuleux jusqu'à l'intolérance derrière la porte de ses sanctuaires; l'État n'a rien à y voir; c'est à l'opinion publique à rendre son jugement sur le plus ou moins de sagesse et de prudence des règles ecclésiastiques en si délicate matière. Nous comprenons très bien les réclamations; sur ce terrain de la libre discussion, toutes les voix peuvent se faire entendre. Un casuiste aussi rompu aux cas de conscience matrimoniaux que M. Alexandre Dumas fils est parfaitement fondé à apporter au débat les résultats de son expérience d'auteur dramatique qui connaît les coulisses de la vie comme celles du théâtre, dût-il même fortifier sa plaidoirie pour le divorce de quelques textes inédits de la sainte Écriture, comme celui-ci : *Qui laborat orat.* Les journalistes profanes ont beau être renvoyés à leur métier avec un dédain superbe par la presse catholique, ils ont raison d'invoquer contre l'interdiction absolue du divorce, qui résulte de l'Encyclique, l'annulation récente du mariage du prince de Monaco, prononcée par le plus élevé des tribunaux ecclésiastiques; ils sont en droit de demander comment un mariage peut être proclamé nul quand, après avoir été célébré publiquement, il laisse après lui un enfant très réel que l'arrêt de nullité atteindra difficilement. Bien des époux désireux de retrouver leur liberté se diront : « Si seulement nous étions princes ! » Ces questions peuvent paraître impertinentes; elles sont en tout cas incommodes.

Encore une fois, toute la discussion théologique sur le divorce, avec les conséquences qu'en tire le saint-père pour ses fidèles, est la partie inoffensive de l'Encyclique. La partie sociale et politique a une bien autre portée. Tout d'abord l'interdiction du divorce est exigée de l'État au nom du dogme catholique : prétention qui suffit déjà pour identifier la loi religieuse avec la loi civile. Comme le divorce est encore interdit par notre législation française, cette prétention du pape ne soulèvera pas grand émoi; elle aura même l'avantage de mettre mieux en lumière l'inconséquence de notre droit civil sur ce point, comme en ce qui concerne le mariage des anciens prêtres. La revendication du saint-père dénonce utilement à l'opinion publique ces vieux restes de notre ancien code, qui était conçu au point de vue de ce que Bossuet appelait la politique tirée de l'Écriture sainte ou, pour mieux dire, du droit canon.

C'est précisément cette politique que l'Encyclique voudrait remettre tout entière en vigueur en s'attaquant, non plus seulement au divorce, mais au mariage civil. Celui-ci est la garantie la plus élémentaire de la liberté de conscience. Il fut introduit sans éclat dans notre législation en mai 1791, sur la proposition de Bailly. L'Assemblée nationale n'y fit pas grande attention; nulle discussion retentissante ne fut soulevée sur ce point. Et cependant, aucune des grandes lois qui furent votées alors, pas même la Déclaration des droits de l'homme, n'avait autant d'importance : le transfert des registres de l'état civil aux municipalités était la proclamation effective qu'il n'y avait plus de religion d'État, que chacun pouvait être un citoyen complet sans se rattacher à l'ancienne Église nationale et même à aucune Église. Il ne faut pas oublier que l'on était au lendemain d'une époque où le mariage des protestants n'était pas reconnu et où leurs enfants demeuraient bâtards devant la loi. L'écharpe du maire pouvait avoir moins de prestige que l'étole du prêtre; elle n'en était pas moins le symbole de l'affranchissement de la conscience. Il n'y aurait pas de plus sûr moyen d'effacer la glorieuse date de 1789 que de supprimer le mariage civil. Cette suppression serait le Syllabus en action; ce serait le théocratisme, non plus simplement à l'état abstrait, mais traduit en un fait précis. Voilà ce que demande sans détour l'Encyclique du 8 février en se fondant sur ce que le mariage, étant essentiellement un acte religieux, ne peut jamais être un simple contrat civil et que tout ce qui le concerne doit ressortir de l'Église, seule apte à administrer un si grand sacrement ou à juger de tous les cas litigieux qui s'y rattachent. Il ne s'agit donc pas seulement de la célébration du mariage, mais encore de notre législation tout entière, par conséquent de tout le code civil, qui, ainsi entendu, serait non plus civil, mais essentiellement religieux et ecclésiastique. Il faut ici reproduire les textes eux-mêmes :

« Le mariage, dit le Saint-Père, étant donc sacré par sa propre force, par sa propre nature, par lui-même en un mot, il est raisonnable qu'il soit réglé et gouverné, non point par le pouvoir des princes, mais par l'autorité divine de l'Église, qui, seule, a le magistère des choses sacrées.

« Il faut ensuite considérer la dignité du sacrement, qui, en venant s'ajouter au mariage des chrétiens, l'a rendu noble entre tous. Mais, de par la volonté du Christ, c'est l'Église seule qui peut et qui doit décider et ordonner tout ce qui regarde les sacrements, de telle sorte qu'il est absurdement injuste de vouloir lui enlever même une parcelle de ce pouvoir pour la transférer au pouvoir civil. — C'est donc à bon droit que le concile de Trente a défini *qu'il est au pouvoir de l'Église d'établir les empêchements dérivant du mariage, et que les causes matrimoniales appartiennent aux juges ecclésiastiques.*

« Et que personne ne se laisse émouvoir par la distinction ou séparation que les régalistes prêchent avec tant d'ardeur entre le contrat nuptial et le sacrement, dans le but de réserver le sacrement à l'Église et de livrer le contrat au pouvoir et à l'arbitre des princes. — Cette distinction, qui est plutôt une séparation, ne peut être en effet approuvée, puisqu'on sait que dans le mariage chrétien le contrat ne peut être

séparé du sacrement; car il ne peut y avoir dans le mariage de contrat vrai et légitime en dehors du sacrement, et le Christ Notre-Seigneur a élevé le mariage à la dignité de sacrement. Mais le mariage, c'est le contrat même, pourvu qu'il soit fait régulièrement. C'est pourquoi ni le raisonnement ni les témoignages historiques ne démontrent que le pouvoir sur les mariages chrétiens ait été justement attribué aux chefs d'État. Et si dans cette matière le droit d'autrui a été violé, personne certainement ne pourrait dire que c'est l'Église qui l'a violé. »

L'Encyclique ne se contente pas de mettre l'État dans une subordination complète vis-à-vis de l'Église pour toute la juridiction matrimoniale : elle nous donne la théorie, la formule orthodoxe de la relation normale entre les deux pouvoirs.

« Personne, dit le saint-père, ne doute que le fondateur de l'Église, Jésus-Christ, n'ait voulu établir une distinction entre la puissance sacrée et la puissance civile en sorte que l'une et l'autre fussent libres et dégagées pour faire ce qui appartient à chacune d'elles, avec cette clause toutefois, conformément à l'intérêt des deux institutions et à l'utilité générale, que l'accord et l'harmonie règneraient entre elles et que, dans les questions qui appartiennent au jugement et à la juridiction de l'une et de l'autre, bien que sous un aspect différent, celle qui a charge des choses humaines dépendrait d'une manière opportune et convenable de l'autre, qui a reçu le dépôt des choses célestes. Cet accord et cette harmonie ne sont pas seulement ce qu'il y a de mieux pour les deux puissances; mais ils représentent un moyen très opportun et très efficace de faire du bien au genre humain en ce qui regarde la vie du temps et l'espérance du salut éternel.

« Si l'autorité civile se trouve en une entente amicale avec le pouvoir sacré de l'Église, cet accord profite nécessairement dans une mesure très large aux deux institutions. Car l'une s'accroît en dignité, et, tant que la religion lui servira de guide, le gouvernement sera toujours juste; l'autre, c'est-à-dire l'Église, reçoit des secours de défense et de protection qui sont à l'avantage des fidèles. »

Le saint-père appuie cette théorie de l'union des deux pouvoirs sur un raisonnement des plus étranges. D'après lui, si Jésus-Christ et ses apôtres ne se sont pas inquiétés, pour établir le mariage chrétien, de l'opinion des gouvernements de leur temps, qui leur étaient radicalement hostiles, il s'ensuit qu'ils se sont mis au-dessus de leur autorité et en ont préparé la subordination future. Cette logique est trop transcendante pour nous; elle a beau avoir pour elle le sceau de l'infaillibilité, elle ne tient pas plus devant la raison naturelle que devant l'histoire. Pour la prendre au sérieux, il faudrait oublier le commandement du Christ de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, et effacer de l'Évangile cette grande parole : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » En argumentant comme il le fait, le Pape se met tout aussi bien en dehors de la réalité du présent qu'en opposition avec le christianisme primitif. Il part toujours de la supposition que les nations modernes lui appartiennent et qu'il y a au XIXe siècle une chrétienté catholique, comme au moyen âge, soumise à sa personne. Ce n'est que dans cette illusion ou cette prétention qu'il peut puiser son droit d'imposer à l'État une législation matrimoniale conforme au dogme catholique, comme il réclame pour l'Église le monopole et la direction de l'enseignement public. Les minorités religieuses, ne comptant pas à ses yeux, n'ont pas de droit réel. Il l'a toujours pensé, mais il ne l'avait jamais dit d'une manière aussi précise, aussi claire que dans sa dernière encyclique. Nous en concluons que ceux qui acceptent ce document comme article de foi sont très mal placés pour invoquer en leur faveur ce droit des minorités que leur chef spirituel sacrifie si aisément en théorie. Comment osent-ils prendre la défense de la conscience individuelle alors qu'ils la voient immolée par leur pontife sur l'autel théocratique? Voilà pourquoi toute l'éloquence libérale qu'ils déploient a du plomb dans l'aile; l'Encyclique les gêne terriblement, ce qui prouve que l'infaillibilité ne donne pas le sens de l'opportunité.

E. DE PRESSENSÉ.

REVUES ÉTRANGÈRES

Annales prussiennes : Frédéric II pédagogue.
M. STAKHÉIEV : **Le Foyer domestique.**

I.

Les *Annales prussiennes* (1), dans une de leurs dernières livraisons, nous montrent le grand Frédéric sous un aspect assez nouveau. Elles le montrent pédagogue, mais pédagogue exerçant, pédagogue ayant une méthode, qu'il appelait en son patois franco-tudesque « mon *Educationsmanier,* » pédagogue prenant des élèves auxquels il donnait des leçons et dont il corrigeait les devoirs. Ce qu'il professait n'était pas la flûte ni la poésie; c'était un art qu'il savait mieux : c'était l'art de la guerre. Il choisissait dans son armée des jeunes gens intelligents, et il les faisait étudier sous ses yeux pour être généraux. Le dernier de ses élèves a laissé des papiers qui font connaître les principes et les détails d'application de l'*Educationsmanier*. Nous allons suivre le général von Rüchel dans ses classes. Ses *Souvenirs* sont propres à instruire quiconque s'occupe d'élever la jeunesse, fût-ce les filles et à l'école primaire. Ils remettent en mémoire comment l'on s'y prenait, il y a quelque cent ans pour « frotter et limer notre cervelle contre celle d'aultruy ».

Ernst-Philipp von Rüchel, d'une famille noble de la Poméranie, avait vingt-sept ans, il était lieutenant en second et il avait fait la campagne de Bavière, lorsqu'il reçut, vers la fin de l'année 1781, le billet suivant, écrit de la main du roi :

« Aussitôt après avoir reçu la présente, vous aurez à vous rendre à Potsdam, et à cette fin je vous transmets ci-joint un billet de poste. Bien entendu, vous devez d'abord aviser hiérarchiquement vos supérieurs. »

Von Rüchel courut à Potsdam, un peu gonflé de ce qui lui

(1) *Preussische Jahrbücher* (décembre 1879. *General von Rüchel.* — Berlin, G. Reimer.

arrivait, et se présenta avec confiance à la porte du palais. A son extrême désappointement, le roi lui fit répondre qu'il n'avait pas le temps de le recevoir. Frédéric avait deviné ce qui se passait dans l'âme du lieutenant en second, et il avait commencé par rabattre sa fatuité.

On remarquera ici le fin du système de Frédéric II. L'*Educationsmanier* se résumait en un principe aujourd'hui démodé et qui ne tardera guère à être oublié. Le roi ne séparait jamais l'instruction de l'éducation. Fallait-il choisir entre les deux, le maître n'hésitait pas : il supprimait une leçon de stratégie pour donner une leçon de caractère. L'expérience lui avait enseigné que, sans le caractère, le savoir et l'intelligence restent inutiles; c'est tout comme avoir du rôt sur sa table, un bon estomac pour le digérer, et pas de dents pour le manger. Frédéric s'appliquait à faire pousser les dents. Il croyait encore que le caractère ne s'apprend pas dans les livres, ni entre quatre murs, et il y employait la pratique de la vie. Toutes ces idées étaient parfaitement sages de son temps. Notre époque pense autrement. Elle subordonne l'éducation à l'instruction. Elle ne voit même aucune objection à supprimer la première, pourvu qu'elle soit remplacée par une dose suffisante de géographie.

Le lendemain de sa déconvenue, von Rüchel fut mandé devant le monarque, qui l'accueillit par ces mots : « J'ai entendu dire beaucoup de bien de vous. Je vous emploierai. Mais n'allez pas là-dessus vous mettre des idées dans la tête ! »

Voilà encore une saine maxime. Les gens qui se mettent des idées dans la tête au lieu de faire tranquillement leur service sont le fléau des États. Frédéric interrogea von Rüchel sur sa famille, ses parents, ses frères et sœurs, sa situation de fortune. Il y eut un moment d'embarras réciproque lorsqu'il fallut désigner les trois combats où avaient été tués les frères aînés de von Rüchel, parce que ces trois noms rappelaient des affaires malheureuses pour les Prussiens. Von Rüchel hésitait. Le roi lui avait tourné le dos et regardait par la fenêtre. Frédéric ne reprit la conversation qu'après un long silence. « Quand vous n'aurez pas d'argent, dit-il, adressez-vous à moi. Je vous tirerai d'affaire — si j'en ai moi-même. »

Disons tout de suite que von Rüchel fut fidèle à cette dernière recommandation. Il était pauvre et il avait de fréquents besoins d'argent dont il s'ouvrait à son roi. Celui-ci l'écoutait toujours avec les marques d'un vif intérêt : après quoi il ne lui donnait rien, sauf de rares et maigres exceptions. Parfois il s'en excusait : « Je voudrais bien vous donner quelque chose, mais je n'ai rien. »

Les leçons commencèrent. A toute heure du jour et de la nuit, il fallait se tenir prêt à écouter des explications et à subir des examens. Le roi racontait les événements auxquels il avait été mêlé. Il discutait alors librement sa propre conduite et souffrait la critique. C'étaient bien de vraies leçons, données par un maître consciencieux, patient, qui ne s'y épargnait pas. L'esprit dans lequel elles étaient dirigées paraîtra singulier à beaucoup de professeurs : Frédéric n'aimait pas qu'on fût esclave de la règle, et il concevait son enseignement comme une préparation à la violer. Un de ses points de doctrine était que l'intelligence sert justement à ne pas suivre la règle lorsqu'il y a mieux à faire; les devoirs écrits qu'il donnait à von Rüchel avaient visiblement pour objet de l'émanciper à cet égard. Le cours oral durait déjà depuis quelque temps lorsqu'il lui remit une *Vie du grand Condé.*

« Savez-vous lire? » demanda-t-il en lui tendant le volume.

Von Rüchel, offensé, s'inclina en silence. Frédéric ouvrit le livre et se mit à lire en ânonant, à la manière des enfants qui ne comprennent pas. « Voyez-vous, je n'appelle pas ça lire. Lire, c'est penser. Lisez *Condé* et faites-m'en une critique. N'allez pas croire par hasard, poursuivit-il en voyant l'air effrayé du jeune officier, que nous autres soi-disant grands hommes, nous ne fassions pas de fautes. Voyez-vous, voilà la différence : nous faisons des fautes, mais nous savons les réparer. Un imbécile fait des sottises, des bévues, des brioches, des âneries... Vous m'entendez — répétait-il en haussant la voix et en tirant von Rüchel par le bouton de son habit, — des âneries ! »

Il fallut donc, pour ses débuts, composer un *Mémoire raisonné* sur les brioches du grand Condé. Le roi parcourut le manuscrit et le loua; mais son instinct pédagogique l'avertit aussitôt que von Rüchel se mettait là-dessus « des idées dans la tête. » —« Savez-vous, lui dit-il brusquement, ce que c'est qu'un abatis ? »

Il paraît que pour quelqu'un qui apprend à être général, l'abatis correspond à la première déclinaison pour le latiniste. De demander à un homme qui a relevé les bévues du grand Condé ce que c'est qu'un abatis, autant vaudrait demander à un rhétoricien qui a eu le prix de discours latin de réciter *rosa,* la rose. Von Rüchel était profondément humilié. Il lui fallut subir toute une leçon sur l'abatis, ses avantages et ses inconvénients, les différentes manières de l'exécuter. Au ton du roi et au soin avec lequel il traçait des croquis en parlant pour rendre ses explications plus claires, on eût dit qu'il avait devant lui un écolier de dix ans.

Quelque temps s'écoula sans *devoir* important. Enfin Frédéric commença un cours sur la guerre de Sept ans. « Voyez-vous, dit-il, j'ai écrit quelque chose là-dessus. — En ce cas, s'écria imprudemment von Rüchel, que Votre Majesté me permette de jeter tous mes livres, car ils deviennent inutiles ! — Bah ! fit sèchement le roi; je suis votre serviteur ! Le pauvre lieutenant sortit tout penaud. Il était bel et bien en disgrâce, abandonné de son royal précepteur. Au bout de plusieurs semaines, Frédéric le fit appeler pour lui parler d'affaires. L'audience terminée, il lui dit : « A propos, voulez-vous lire ce que j'ai écrit sur la guerre de Sept ans ? » Von Rüchel voulait profiter de l'occasion pour s'excuser d'avoir déplu; le roi l'interrompit. « *Né, né* (c'était son tic en parlant), je vous le donnerai et vous pourrez le lire ; mais ce sera *ici.* Autrement, vous n'auriez qu'à en copier quelque chose ! — Si Votre Majesté n'a pas confiance en moi, j'aime mieux renoncer à cet honneur. — *Né, né,* ce n'est pas ça. Mais, voyez-vous, ça vaut mieux. »

Il l'installa à lire dans la chambre à côté, la porte ouverte,

et de temps en temps il venait sur la pointe du pied s'assurer de ce qu'il faisait.

L'épreuve était rude pour un jeune homme d'honneur. Frédéric II n'avait pas la main tendre. Mais quel admirable éducateur! Quel bon sens large et clair dans les instructions qu'il donnait, seul à seul, à son disciple! Il lui enseignait qu'un homme ne doit jamais rien trouver au-dessous de lui dans son métier, mais s'appliquer avec la même sollicitude aux grandes et aux petites choses. « Voyez-vous, aujourd'hui je vous donne une armée à commander, demain je vous dis de faire un retranchement; si vous mettez moins de zèle et de soin à l'un qu'à l'autre, nous n'aurons plus rien à démêler ensemble. Vous me comprenez? » Pas de charlatanerie surtout. On a vu comment il accueillait les propos de courtisan; l'officier qui aurait profité d'un rapport sur les canons pour protester de son attachement au gouvernement aurait mal préparé son avancement; le roi l'aurait congédié avec un de ses « Je suis votre serviteur » les plus secs. Il demandait aux gens de faire leur service, non des phrases; libre à eux d'écrire des *Mémoires raisonnés* contre lui; il était prêt à les leur corriger, comme il fit pour le travail qu'il avait donné à von Rüchel sur la guerre de Sept ans et où il lui avait recommandé de ne pas le ménager. « Je sais bien que j'ai fait beaucoup de fautes », lui répétait-il. Mais il était impitoyable pour quiconque avait manqué au devoir professionnel. Il portait dans la poche de son gilet la liste des officiers qu'il estimait avoir démérité, et en toute occasion il leur faisait sentir son mécontentement. Il aurait peut-être inscrit von Rüchel sur sa liste s'il avait lu dans l'avenir que son élève arriverait trop tard à Iéna : il ne pardonnait pas qu'on eût de ces malheurs-là à la guerre. Les articles que von Rüchel, tombé en disgrâce, écrivit dans la *Gazette de Königsberg* pour prouver que Napoléon Ier n'entendait rien à son métier et gagnait les batailles contre toutes les règles n'auraient pas réconcilié avec lui son vieux précepteur : Frédéric aurait jugé qu'il avait décidément perdu ses peines; il aurait répété : « Quand on a du bon sens, on ne s'asservit pas à la règle; on fait ce que le bon sens vous indique», — et il aurait signifié qu'il cessait les leçons. Sans médire des savants, et pour ce qu'il en voulait faire, il mettait une tête bien faite au-dessus d'une tête bien pleine : c'est la preuve absolue que *l'Educationsmanier* est devenue *rococo*.

II.

La Chambre des députés a voté la création de collèges de filles. C'est l'*Educationsmanier* d'aujourd'hui. M. le ministre de l'instruction publique ne sera peut-être pas fâché, à présent que la chose est faite, de savoir quel est l'état mental des demoiselles à qui ses collègues des autres pays font apprendre la chimie. *Le Foyer domestique* (1) de M. Stakheiev vient tout à propos pour le renseigner sur la Russie.

Macha, ex-élève du gymnase de Malinovsk, est rêveuse et distraite. Sa jeune âme est envahie par une de ces passions irrésistibles qui rappellent la fatalité antique. Elle se tait et dissimule, car elle sait que les siens s'opposeraient aux vœux de son cœur; mais son parti est pris : elle quittera la maison paternelle, elle brisera les liens de famille, elle renoncera à la fortune.

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

Avec qui? Avec la médecine, s'il vous plaît. Il lui est revenu, dans sa petite ville de province, que tout là-bas, à Saint-Pétersbourg, un ministre bienfaisant avait fondé des cours où l'on enseignait aux jeunes filles la physiologie, l'anatomie, la chimie et les autres choses en *ie*, et la tête lui en a tourné. « Elle en rêve le jour, dit l'auteur, elle en rêve la nuit. Assise près du lit de son père gravement malade, le regard noyé à l'horizon par la fenêtre ouverte, elle a oublié l'infirme... Elle entend dire déjà les cours de femmes. » Elle se voit dans sa chambrette d'étudiante, s'initiant aux mystères de la substance azotée et surprenant l'action des acides sur les sels. Le doux rêve, et que l'on comprend bien qu'une fille de vingt ans n'y puisse résister!

Le père de Macha, Simon Ignatiévitch, a tout deviné. Il défend à sa fille de partir. « Fais ici ce que tu voudras, lui dit-il; lis tant qu'il te plaira et tout ce qu'il te plaira; mais je ne te laisserai pas t'en aller à Saint-Pétersbourg. Ça n'a pas de sens! »

Ce langage est celui d'un homme raisonnable. Sans être un esprit arriéré, on aperçoit des inconvénients à laisser une jeune fille courir les grandes routes, se mettre dans une chambre garnie, fréquenter la clinique et vivre en garçon. Macha trouve son père un abominable tyran. Elle est la victime du préjugé, opprimée, persécutée; il faut qu'elle s'échappe; si on l'empêche de sortir par la porte, elle sautera par la fenêtre. Agnès désirait avec moins de passion de rejoindre Horace que Macha d'entendre la voix savante du professeur de pathologie dont lui ont parlé ses heureuses amies de Saint-Pétersbourg. Au lieu de la mettre aux Petites-Maisons et qu'il n'en soit plus question, le romancier russe nous décrit complaisamment ses angoisses. Elle se promène avec agitation dans sa chambre, se frappe la tête et parle tout haut : « Que faire?... Que devenir?... A qui avoir recours?... De qui prendre conseil?... Hélas! que vais-je faire? »

Ses hésitations ne sont pas longues : la vocation l'éclaire et l'amour de la chimie la soutient. Elle quitte furtivement le toit paternel en laissant sur la table la lettre classique des femmes qui se font enlever : « Je pars. Ne vous occupez plus de moi, etc. » La rédaction est presque la même. Il y a seulement, au lieu de la formule : *Je vais rejoindre l'homme que j'aime*, ces mots : *Je vais étudier;* et au lieu du *Pardonnez-moi* qui se trouve ordinairement tout à la fin, on lit : *Tous mes papiers sont en ordre.* Cette dernière phrase irrita particulièrement le père, Simon Ignatiévitch.

Et que devint Macha à Saint-Pétersbourg? M. Stakheiev a laissé cette partie de l'histoire dans une obscurité poétique. Nous ne revoyons plus Macha depuis le jour où elle a pris le bateau à vapeur en n'emportant que son parapluie, ses caout-

(1) Publié dans le *Vestnik Evropy* de Saint-Pétersbourg, nos d'octobre à décembre 1879.

choucs et le plaid de son père. Longtemps après nous apprenons qu'elle est morte du typhus à l'hôpital. « C'était une jeune fille sage et travailleuse », ajoute sa logeuse en annonçant ce malheur à une personne de la famille. Et que dit le romancier, M. Stakhéiev? Il ne dit rien. Il ne blâme ni n'approuve son héroïne. Sa tâche se bornait à décrire les nouvelles mœurs russes; il abandonne au lecteur le soin de conclure pour ou contre l'*Educationsmanier* d'aujourd'hui, dans son pays, et il termine sur un point d'interrogation : « Qui a raison, qui a tort? »

Nous aurions, pour notre part, trouvé plus moral que Macha s'enfuît de chez son père pour suivre un brillant lieutenant de la garde impériale. C'eût été très mal, assurément; à tout prendre, c'eût été l'indice d'une imagination plus saine et de sentiments moins faux que cette passion désordonnée pour la vie d'étudiante. Car, ne vous y trompez pas, sous prétexte de science, c'était la liberté qu'elle adorait, puisqu'on lui permettait de satisfaire ses goûts d'étude chez elle. On peut objecter qu'il n'y avait pas d'amphithéâtre de dissection à Malinovsk. Soit. — M. le ministre de l'instruction publique (de Saint-Pétersbourg) donnera sans doute l'ordre de distribuer *le Foyer domestique* en prix dans tous les gymnases de filles de l'empire russe. Aucun livre ne ferait sentir aux enfants avec autant de vivacité quel maître impérieux est la science, et combien il est vain de résister à son appel quand elle vous a élue. On se racontera tout bas, en classe, les épreuves et la fin tragique de l'infortunée Macha, morte du typhus, à l'hôpital, pour avoir voulu « étudier ». Son exemple donnera la force de braver les parents barbares qui veulent garder leurs filles chez eux, et sa mémoire restera en honneur parmi les élèves, comme celle du *Premier grenadier de France* l'a été longtemps parmi nos soldats. Lorsque les professeurs des cours de femmes feront l'appel, au nom de Macha ses compagnes répondront : « Morte au champ d'honneur. » Macha sera le La Tour d'Auvergne des étudiantes russes.

Trêve de plaisanteries. Il n'y a pas de raison suffisante d'affirmer que la chimie détraquera la cervelle des demoiselles de terre gauloise comme il paraît qu'elle a détraqué la cervelle des demoiselles de terre slave. Pour les Françaises, l'instruction est encadrée dans un ensemble d'idées et d'usages qui maintiennent la femme, au rebours de la Russie où toutes les institutions sociales ont l'air de peser sur l'individu pour le dévoyer. Il y aurait une autre considération meilleure à faire valoir contre l'excès du travail intellectuel chez la femme, considération d'ordre général, et qui n'est pas contestable dans l'état actuel de la physiologie. Il est reconnu que les enfants de l'homme qui a fatigué son cerveau au travail de tête ont toutes chances de n'hériter de leur père qu'une intelligence bornée, exactement comme les enfants de l'homme dont les yeux se sont usés sur un travail quelconque naissent avec la vue fatiguée. On explique ainsi que les fils des grands hommes soient presque invariablement médiocres. Si l'on rapproche de ce phénomène le fait que la plupart des hommes distingués nés dans les familles de vieille culture tiennent visiblement de leur mère les qualités supérieures de leur esprit, on reconnaîtra que la femme était en quelque sorte le magasin d'intelligence de l'espèce. Elle contenait dans son cerveau neuf et frais la réserve à laquelle les générations successives allaient puiser les provisions d'intelligence que l'homme dépensait dans les professions de son sexe. N'est-il pas à craindre que si l'on prodigue cette réserve, si l'on surmène la tête des filles comme on surmenait déjà la tête des garçons, l'élite intellectuelle n'aille s'affaiblissant et ne puisse plus se recruter qu'en dehors de ses propres rangs? Nous aimerions à voir traiter cette question par un homme compétent. Avant de rédiger les programmes des collèges de filles, il n'y aurait pas de mal à demander l'avis d'un physiologiste sur la somme de savoir qu'un cerveau de femme *moyen* (nous ne nous occupons pas des minorités) peut supporter sans dommage pour lui-même et pour les générations à venir. La question en vaut la peine : en bonne sociologie, l'intérêt de la race prime l'intérêt de l'individu.

ARVÈDE BARINE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. Sardou a du chagrin. Il s'est épanché dans le cœur de M. Albert Wolff. Le *Figaro* a publié la conversation. C'est un document des plus intéressants. Il prouve une fois de plus qu'on peut être un *pratiquant dramatique* de premier ordre ou de première habileté et ne rien entendre à la théorie de l'art théâtral. Le lendemain de *Daniel Rochat*, M. Sardou, vétéran des planches, fait comme le conscrit M. Zola, le lendemain de son échec du Palais-Royal : il prétend ratiociner et nous démontrer par une série de déductions que le public a tort de s'ennuyer à *Daniel Rochat*. Le fait est que le public s'ennuie et que le moindre grain de comique ou de pathétique le toucherait plus que les plus beaux raisonnements du monde. Le beau du théâtre, c'est qu'il est impossible de s'y ennuyer par cabale et de s'y amuser par coterie. On peut porter aux nues le roman à la mode ou le déchirer à belles dents sans même l'avoir lu; on ne peut pas être dans sa stalle de la Comédie française et bâiller si le drame émeut ou être ému si l'on bâille.

M. Sardou n'a pas craint d'objecter Molière à M. Albert Wolff, qui est un routier, et qui a eu la malice de nous raconter Molière jugé par M. Sardou. L'opinion de M. Sardou sur Molière se résume en ceci : Avec toutes les qualités que la critique exige de Sardou, combien connaissez-vous de Molières qui pourraient être Sardou? On reproche à M. Sardou d'avoir bâti sa comédie sur le quiproquo né des mots de *temple* et d'*église;* mais Molière, Molière ! Est-ce qu'il n'a pas bâti *l'École des femmes* sur le quiproquo des deux noms de La Souche et d'Arnolphe? Du moment que le public se met à discuter la vraisemblance des antécédents et la donnée pre-

mière de l'action qui se déroule devant lui, aucune pièce de Molière ne peut plus subsister.

II.

C'est peut-être bien vrai, ce que dit là M. Sardou. C'est même absolument vrai. Mais savez-vous ce que fait Molière, malin? Il s'arrange de manière que le public n'a aucune envie de discuter les contes bleus qu'il lui sert.

On me joue *l'École des femmes*. J'ai lu je ne sais où, dans Voltaire ou dans La Harpe, que tous ces personnages qui se rencontrent toujours au même endroit sur la place publique et qui, pour toute explication, se disent naïvement :

La place m'est heureuse à vous y rencontrer,

c'est l'enfance de l'art. Je suis bien prévenu par la sollicitude de La Harpe ou de Voltaire. Mais, dès que me voilà à la comédie, Arnolphe et Agnès s'emparent de moi si fortement et me possèdent si bien que je ne m'aperçois plus si l'action se passe sur la place publique, dans une maison close, ou sur le coche d'eau de Paris à Melun. Ça m'est égal. Arnolphe, Horace et Agnès seraient en ballon que je n'en aurais pas moins sous les yeux le saisissant spectacle du vieillard amoureux et de l'innocente et cruelle jeunesse suivant son penchant. *Les Fourberies de Scapin* et *l'Étourdi* ne se conçoivent et ne se développent en France qu'à cause et par suite d'aventures aussi embrouillées que dénuées d'intérêt qui se sont passées, il y a vingt ans, chez les Levantins, à Naples, à Venise, à Alger. Mais Molière prend bien soin de ne nous conter tout au long ces histoires à dormir debout qu'à la dernière scène. Et qu'est-ce que vous voulez, quand je viens d'être secoué pendant cinq actes de rire et d'admiration, qu'est-ce que vous voulez que je chicane l'auteur sur ces combinaisons rétrospectives qui ne viennent là que pour en finir? Je ne les écoute même pas. Elles sont nécessaires pour que le spectacle se termine et que je m'aille coucher. Elles ont été inutiles pour que je m'intéresse au spectacle.

Molière est encore plus hardi et plus artificieux que ne le croit M. Sardou. Il ne prend même pas toujours la peine de nous expliquer ni les origines de l'action, ni les antécédents des personnages : cela flotte et reste vague. Le spectateur imaginera ce qui lui plaira. Vous êtes-vous jamais demandé ce que viennent faire tous ces gens d'humeur diverse chez Célimène? Y viennent-ils pour passer le temps, pour nouer des intrigues, pour demander la dame en mariage légitime, pour lui proposer des fiançailles sans notaire? Possédez-vous le moindre renseignement sur la maîtresse du lieu, son état civil, son état social? Qu'est-ce que cette Célimène qui demeure à deux pas du Louvre et qui y reçoit la meilleure compagnie? Est-elle de la noblesse ou de la bourgeoisie? Est-ce simplement une veuve évaporée? Est-ce une femme de condition en train de glisser vers l'état de femme galante, comme l'insinue la prude Arsinoé? Que d'obscurités accessoires! Mais je ne songe à les relever que deux siècles après Molière; je ne les relève qu'à force d'y penser, en le faisant exprès, dans mon cabinet et la plume à la main. Au théâtre, je suis ébloui de cette mondaine supérieure qui possède toutes les grâces et toute l'agréable scélératesse qu'on voit régner dans la vie du monde. Qui elle est, de quelle naissance, d'où elle vient, comment le demanderais-je? Et à quoi bon? Je ne connais qu'elle. C'est tout le portrait de la séduisante comtesse Z***, une abonnée du mardi, chez laquelle j'ai dîné et qui m'a mené dans son avant-scène pour voir le *Misanthrope*, moi quatrième, avec Clitandre, du *Jockey-Club*, Acaste, du *Petit Cercle*, et Oronte, de l'Académie française.

III.

M. Sardou s'arrange-t-il comme Molière pour que le public n'aperçoive pas ses artifices? C'est tout le contraire.

M. Sardou ne s'occupe qu'à appuyer sur l'artifice. Il emploie deux actes entiers de *Daniel Rochat* à enchevêtrer des ficelles pour faire paraître explicable l'inexplicable mariage d'un athée systématique et d'une croyante résolue. De sorte que quand le public les voit ensuite se quereller sur la religion, il n'a plus qu'une idée : Mais pourquoi donc Léa et Daniel ne se sont-ils pas dit tout cela avant? Le public fait tout ce qu'il peut pour s'intéresser à l'action présente; il n'y réussit pas, précisément parce qu'il a déjà dans la tête deux actes tout entiers, où le mariage a été préparé. Il revient toujours à son idée : Mais ils ont eu deux actes pour se conter toutes ces belles choses, dont ils sont remplis, sur la foi et sur la science! Que diable allaient-ils faire tous les deux dans cette galère? Que diable allaient-ils faire dans ce mariage? Et M. Sardou s'écrie qu'aucun drame n'est possible si l'on n'accepte pas l'hypothèse sur laquelle il est construit. Nous lui répondons : Si aucune hypothèse n'est inacceptable, pourquoi ne savez-vous pas faire accepter la vôtre? Là est toute la question.

Je n'ai voulu que relever les consolations inattendues que M. Sardou tire pour lui-même de la lecture de Molière. M. Maxime Gaucher a jugé à fond *Daniel Rochat* ici même, et de manière à ce qu'il n'y ait plus à y revenir. Il faut pourtant faire remarquer que le quiproquo tiré des mots d'*église* et de *temple* n'est pas plus possible grammaticalement qu'il ne l'est moralement. M. Sardou suppose que Daniel Rochat, avant le mariage, ayant dit : Nous n'irons pas à l'*église*, Léa a pu et dû croire que la question du mariage devant le pasteur restait intacte parce que les lieux de culte chez les protestants s'appellent des *temples* et non des *églises*. Chez les protestants français, oui; mais pas chez les protestants américains ou anglais. Ceux-ci disent *church* en leur langue; et quand ils parlent français, ils ne disent pas, comme leurs coreligionnaires du pays de France : « Je vais au *temple* »; ils disent : « Je vais à l'*église*. » Mais M. Sardou n'entre pas dans ces détails. Il cherche avec grand soin l'exactitude de l'ameublement. Il se reprocherait de nous représenter le poêle de Ferney autrement qu'il n'est. Ce genre d'exactitude lui suffit. Il nous dira sans sourciller que le mariage exclusivement civil est à peu près inconnu en Angleterre; or, l'An-

gleterre est le pays de l'Europe où, sans aucune espèce de comparaison, il se fait le plus de mariages exclusivement civils. Il dit même les *douze cantons*. Est-ce la langue qui a deux fois fourché à l'acteur? Mais, à deux représentations, j'ai entendu : les *douze cantons!* Cela va retomber sur nos pauvres collégiens. Les réformateurs de l'enseignement public s'écrieront de nouveau qu'on ne leur apprend pas assez de géographie; et on va les en bourrer encore plus qu'on ne fait!

IV.

Ce qui est bien plus intéressant que *Daniel Rochat*, c'est l'attitude du public. Il y a dans la salle le parti de Léa et le parti de Daniel. Chacun d'eux siffle et applaudit tour à tour. Les deux partis ne sont pas aux mêmes places. L'orchestre et les premières loges tiennent pour Léa; la galerie d'en haut pour Daniel. Tout l'entre-deux, toute la masse reste calme. Elle ne comprend rien, absolument rien, à la querelle des deux amants. La pièce de M. Sardou, même à supposer qu'elle fût dramatiquement construite, aurait encore échoué devant l'indifférence du public pour ce qui en est le sujet capital : la lutte entre le mariage civil et le mariage religieux.

C'est que le drame de *Daniel Rochat* avance sur la passion publique d'au moins dix années. Il peint un état psychologique social qui n'est pas encore et qui ne sera peut-être jamais réalisé en France. La France possède une école qui regarde le mariage civil comme une usurpation de la loi sur la conscience; elle possède une autre école qui regarde le mariage religieux comme une superstition et qui prétend opposer aux croyances chrétiennes la religion nouvelle de l'état civil. Ces deux écoles ne comprennent jusqu'à présent qu'un très petit nombre d'adeptes.

La presque unanimité des Français professe pour le mariage civil un respect sans idolâtrie et elle tient le mariage religieux pour la consécration nécessaire du mariage naturel. Les Français se marient devant le maire et devant le prêtre sans y chercher finesse. Ils ont réduit, dans leur pratique, le catholicisme à son minimum. Mais plus ils mettent de discrétion à être catholiques, moins ils comprennent qu'une secte quelconque vienne les inquiéter dans cette religion réduite et adoucie. La masse des spectateurs n'a ni la foi solide et ardente de Léa, ni l'athéisme doctrinal de Daniel. Ils ne sont plus au point de Léa; ils ne sont pas encore au point de Daniel. Non seulement la malheureuse aventure de ces deux jeunes gens leur paraît inconcevable; mais ils n'y peuvent pas attacher d'intérêt, parce que, dans l'état actuel de leurs mœurs et de leurs idées, ils ne sont pas plus disposés à se rire du mariage civil qu'à proscrire le mariage religieux.

Aussi ai-je dit qu'ils ne comprennent rien à la pièce de M. Sardou; et c'est littéral.

Savez-vous ce qui va arriver, si la pièce passe vingt représentations? Beaucoup de gens se figureront que c'est une pièce contre les protestants. Les bons bourgeois du faubourg Poissonnière, qui ne connaissent que peu ou point le protestantisme, vont en accuser l'intolérance. Le jour de la troisième représentation, à la sortie, sous le vestibule, j'ai entendu un homme d'une cinquantaine d'années, tête chauve, la panse heureuse, le teint fleuri, l'air important et doux, qui disait à sa fillette âgée d'environ dix-sept ans : « Vois-tu, Victorine! Voilà comment elles sont, ces protestantes d'Amérique! Toujours dans l'exagération religieuse! Nous autres catholiques raisonnables, nous allons à la mairie sans difficulté. »

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

LA SAISON THÉATRALE A LONDRES. — « Le 25 décembre dernier est bien loin et cependant les fêtes de Noël durent encore. Je n'en veux pour preuve que ces éternelles *Christmas-pantomimes* que les théâtres prodiguent même en plein mois de février. Sous ce nom, les Anglais désignent des compositions hétéroclites, bizarres mélanges de bouffonnerie et de merveilleux, où une aventure tragique se termine en arlequinade, où une grosse farce est couronnée par une apothéose. Cela tient à la fois du Cirque, du Palais-Royal et de la Porte-Saint-Martin. A Drury-Lane Sindbad le marin, à Covent-Garden Barbe-Bleue avec ses légions de victimes ont eu beaucoup d'admirateurs. Les retardataires se hâtent; car dans quelques semaines tous les théâtres seront à un art plus sérieux, et l'on s'avisera que Noël est passé.

« Cependant le réveil a déjà, ce semble, commencé. L'événement littéraire du mois aura été la représentation de *Ninon*, drame historique composé par un écrivain assez estimé, paraît-il. Cette pièce nous intéresse à un double titre : d'abord, les productions dramatiques sont rares en ce pays où l'art français défraye la plupart des spectacles, et l'apparition d'une œuvre originale est toujours une nouveauté qui mérite d'être signalée; de plus, le sujet est tiré de notre histoire. C'est un épisode de la Révolution que M. Willis a prétendu donner au public. Avec quel succès, le lecteur va en juger.

« Une jeune fille a été séduite; de désespoir, elle s'est noyée et l'on accuse de son déshonneur Saint-Cyr, jeune député de la Convention. Ninon, la sœur de l'infortunée, se consume dans les larmes. Son vieux père, plus pratique, rumine des projets de vengeance. Mais comment s'y prendre? C'est son intime ami, Marat, qui va le lui dire, d'autant plus volontiers que lui-même n'a pas trop à se louer de Saint-Cyr, qu'il soupçonne d'être au fond du cœur un suppôt de la réaction et dont il serait enchanté de purger la république. On ferait ainsi d'une pierre deux coups. Mais il faut pour cela que Ninon, complice de ce patriotique dessein, se fasse passer pour une grande dame proscrite. Saint-Cyr l'apercevra, ne manquera pas de lui offrir un asile; il s'éprendra de sa protégée, lui confiera ses secrets; elle, point sotte, contera le tout à Marat, qui s'empressera de faire arrêter le traître.

« Ainsi dit, ainsi fait. Tout se passe pour le mieux, sauf en un

point : au lieu d'enflammer, ou plutôt tout en enflammant, Ninon s'enflamme elle-même. Comment perdre celui qu'elle aime? Mais comment aimer l'ennemi des siens? De là s'élèvent entre son amour naissant et ses résolutions de vengeance d'interminables luttes, renouvelées du *Cid*. Enfin, adroitement stylée par Marat, elle triomphe de sa passion et découvre fort à propos que Saint-Cyr a su pénétrer au Temple et ravir à la garde du savetier Simon le dauphin Louis, ôtage de la Convention. Le crime d'État est flagrant. Marat, informé, va venir. En attendant, Ninon éprouve le besoin de dire une bonne fois à Saint-Cyr ce qu'elle a sur le cœur : « Ah ! scé-« lérat ! misérable ! c'est toi qui as perdu ma pauvre sœur ! » Grande stupéfaction du député : « Pouvez-vous croire? Mais « non ! Je vous jure ! — Oui, oui, mens, par surcroît ! Ose nier ! « — Certainement, je l'ose, et, pour vous le prouver... Atten-« dez. » Et il va à son armoire, tire une lettre : « Maintenant « lisez ! » C'est un certificat d'innocence délivré par la sœur de Ninon à l'amant calomnié. Un autre avait été le coupable. Devant l'évidence il faut se rendre. Ninon se lamente, s'accuse, implore. Et Marat qui va venir ! Il ne tarde guère, en effet. A l'instant il paraît avec une douzaine de spadassins frappant, hurlant : « A bas le royaliste ! à mort l'aristocrate ! « Saint-Cyr à l'échafaud ! » Ils vont l'arrêter. Ils l'entourent... Mais, sublime, Ninon : « Ne le touchez pas ! *Il est mon mari !* » La raison est jugée péremptoire; Marat et ses compères baissent la tête, semblant dire : « Nous sommes refaits ! » Et la toile tombe.

« On le voit, c'est l'enfance de l'art. Tant de candeur désarme la critique. On se demandera peut-être d'où vient que Ninon a tant attendu pour tout dire à son amant, comment Saint-Cyr avait la lettre dans son tiroir, pourquoi Marat et les siens renoncent à arrêter un traître sous le beau prétexte qu'il épouse une petite bourgeoise. Autant de mystères qu'il y aurait indiscrétion à scruter.

« Aussi bien, l'important était moins de plaire à l'esprit qu'aux yeux. Les scènes de la grande Révolution ont le don de piquer la curiosité anglaise. Marat surtout est un Croquemitaine (1). L'acteur qui tient le rôle s'est fait une figure satanique; ses yeux lancent des éclairs; un rictus effrayant contracte ses lèvres. C'est un Méphisto mal élevé, d'un débraillé parfait; partout où il se trouve, il s'asseoit sur les tables et plonge les mains dans ses bottes. Quant à Simon, on nous le dépeint comme un effréné buveur. Le misérable ne se dégrise pas un instant. En vérité, le Comité de salut public a été bien peu prévoyant de confier la surveillance de son ôtage à un pareil ivrogne. Il va sans dire que la scène retentit, à toute minute, de cris et de fusillades. Le second acte présente la guillotine montée et dressée; des feux de Bengale donnent à la scène une couleur sanglante, tandis qu'une troupe de sans-culottes se livre autour du funèbre instrument à une danse de sauvages. Je m'étais flatté, avec une bonne partie du public, que l'on nous donnerait le spectacle d'une exécution. Nous avons été déçus. On aura reculé devant les frais de la mise en scène.

« Décidément l'histoire est toujours à faire. Il m'a fallu venir en Angleterre pour apprendre sur notre Révolution ce détail que Louis XVII s'était échappé du Temple, sauvé par le député Saint-Cyr. Au fait, le dauphin Louis ne serait-il pas l'aïeul de Nohndorrff, ce contre-prétendant pour qui le grand avocat Jules Favre a plaidé?

« O Histoire ! Que de dupes on berne en ton nom !

« Pour finir, un trait de mœurs théâtrales :

« Il y a quelque temps miss Ellen Terry (1) a cessé de jouer au Lyceum. Elle était indisposée. Afin que nul n'en doutât, la direction a fait afficher, à l'entrée du théâtre, une attestation du médecin. Le procédé est peu galant. Mais, que veut-on? les affaires sont les affaires.

« G. Lyon.

« Londres, février 1880. »

(1) C'est ainsi que le célèbre musée de Mme Tussaud renferme une galerie dite *Chambre des horreurs* où l'on voit les bustes de Robespierre, Marat, Saint-Just, en compagnie de ceux de Troppman, Wainwright et Lapommeraye.

(1) Sur miss Ellen Terry, voy. la *Revue* du 7 février, *les Représentations du « Marchand de Venise » à Londres*.

Philosophie du droit pénal, par M. Ad. Franck, de l'Institut, professeur au Collège de France, 2me édition. — 1 vol. in-18, librairie Germer Baillière et Cie.

Ainsi que le dit l'auteur dans son *Introduction*, le but qu'il se propose dans ce volume n'est pas le même que celui des savants jurisconsultes qui ont commenté ou expliqué le code pénal. Il n'a pas eu non plus la prétention de recueillir et de comparer entre elles les lois pénales qui ont existé chez les différents peuples de la terre; travail ingrat qui fait un médiocre honneur à la justice humaine et qui ne peut avoir pour fin que d'inspirer aux législateurs plus de circonspection et de clémence. M. Franck a voulu seulement mettre en lumière les principes sur lesquels repose, ou sur lesquels devrait reposer la justice criminelle et les règles qu'elle est tenue de suivre dans l'accomplissement de sa douloureuse mission. Rien ne pouvait mieux exprimer cette pensée que le titre qu'il a choisi; car la philosophie d'une science n'est pas autre chose que la recherche de ses principes.

Nous aurons suffisamment montré l'intérêt qui s'attache à ce travail, non seulement pour le jurisconsulte et le philosophe de profession, mais pour tous les esprits cultivés, quand nous aurons fait connaître les questions qui y sont traitées. Elles sont au nombre de trois : 1° Quel est le principe d'où descend le droit de punir? Est-ce le principe de l'expiation, un principe mystique perdu dans les nuages de la foi; le principe de la vengeance, de la *vindicte publique*, comme on dit vulgairement, ou tout simplement le droit de légitime défense exercé pour le compte de la société? 2° Quelles sont les actions qui méritent de tomber sous l'empire de la loi pénale? La loi pénale doit-elle atteindre toutes les infractions commises contre la loi morale et même contre la loi religieuse, ou se bornera-t-elle à la répression des faits nuisibles à la société? 3° De quelle nature doivent être les peines? Quelles sont les peines que la

société peut infliger sans excéder son droit et sans blesser la proportion qui doit exister entre le châtiment et le délit? Que faut-il penser des peines conservées jusqu'aujourd'hui dans la plupart des législations criminelles et principalement dans le code pénal français ?

A la première question se rattache la discussion des doctrines pénales de Locke, de Bentham, de Joseph de Maistre, de Cousin, de Guizot, de Rossi, du duc Victor de Broglie, des phrénologistes et de certains médecins aliénistes.

En traitant la seconde question, celle des actions qui rentrent dans la sphère de la législation criminelle, M. Franck examine le degré de culpabilité qu'on peut attribuer au suicide, au duel, à la pratique de l'usure, à la diffamation envers les vivants et envers les morts.

Enfin, dans la dernière partie de son livre, celle qui est consacrée à la recherche des diverses espèces de peines que la société est autorisée à infliger, M. Franck aborde la question de la peine de mort, dont il retrace en même temps l'histoire depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours.

A propos de cette seconde édition de la *Philosophie du droit pénal,* nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler que M. Adolphe Franck a fait paraître, il y a quelques années, dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine,* un petit volume qui emprunte un intérêt particulier à une des plus ardentes préoccupations de notre temps. Il a pour titre : *Philosophie du droit ecclésiastique;* mais ce qui en fait le véritable sujet, qu'on a peut-être quelque peine à découvrir sous ce titre abstrait, ce sont les rapports de l'État avec les religions en général et l'Église catholique en particulier. Il sera difficile, pendant longtemps encore, d'adopter dans la pratique une solution différente de celle que propose M. Franck, et qu'il appuie, selon son habitude, sur l'histoire aussi bien que sur les principes les plus élevés du droit.

En Autriche comme en Belgique, comme en Amérique, la question scolaire tend à devenir la grosse question. Les quatre évêques de Bohême viennent d'adresser au ministre intérimaire des cultes et de l'instruction publique un mémorandum collectif, où ils demandent que, dans les communes où la population catholique est en grande majorité, les écoles reprennent leur caractère confessionnel, « afin que l'Église puisse exercer sur l'éducation de la jeunesse sa légitime influence ».

Les signataires du mémoire déclarent que, s'il n'est pas fait droit à leurs réclamations, ils n'hésiteront pas à retirer aux écoles de l'État le concours du clergé soumis à leur juridiction. En même temps, ils mettront les pères de famille en garde contre un enseignement donné dans ces conditions.

(*Renaissance.*)

Comme l'avait pressenti notre collaborateur M. A. Cartault, dans l'article qu'il lui a consacré samedi dernier, M. Labiche a été élu membre de l'Académie française. On remarque qu'il succède à M. de Sacy, dont la langue, qui était celle du plus pur XVIIe siècle, ne ressemble guère à celle de l'auteur du *Chapeau de paille d'Italie.* M. Labiche fera-t-il l'éloge de M. de Sacy dans le style dont il a l'habitude? ou bien, pour cette fois, parlera-t-il le beau langage? Il sera curieux de voir le parti qu'il prendra.

De même, il y a peu d'affinité entre M. Saint-René Taillandier et M. Maxime du Camp, qui hérite de son fauteuil.

M. Fustel de Coulanges a proposé à la Faculté des lettres, pour la suppléance de la chaire d'histoire du moyen âge à la Sorbonne M. Ernest Lavisse, maître de conférences à l'École normale. Ce choix a été ratifié à l'unanimité par la Faculté.

Le suppléant de M. Lavisse à l'École normale serait M. Gabriel Monod. Les travaux de l'un sur l'histoire de Prusse, dont nous parlions dans notre dernier numéro, ainsi que le succès de son enseignement à l'École, la notoriété méritée que l'autre s'est acquise par ses travaux d'érudition, et aussi comme professeur à l'École des hautes études et comme directeur de la *Revue historique,* les désignaient tous deux pour ces importantes fonctions.

A la dernière séance du Club Rabelais, récemment fondé à Londres, MM. Victor Hugo et Gustave Doré ont été élus membres de la Société. A la même réunion, le professeur Palmer a lu un mémoire établissant un parallèle entre Panurge et Abu Nawas, le *fou* du calife Haroun-Al-Raschid.

Lundi prochain, à dix heures du matin, M. E. Fernique, ancien élève de l'École normale, ancien membre de l'École française de Rome, professeur d'histoire au collège Stanislas, soutiendra en Sorbonne ses deux thèses pour le doctorat.

Thèse latine : *De regione Marsorum.*

Thèse française : Étude sur Préneste, ville du Latium.

MISSSIONS LITTÉRAIRES. — M. Morel Fatio, attaché à la Bibliothèque nationale, est chargé d'une mission en Espagne, à l'effet de rechercher les documents nécessaires à la rédaction des catalogues espagnols de la Bibliothèque nationale et d'étudier les ouvrages d'un chroniqueur espagnol du XIIIe siècle, Juan Gil de Zamora.

M. Muntz, bibliothécaire-archiviste de l'École nationale des beaux-arts, est chargé d'une mission à l'effet de consulter, dans les archives de l'Italie, les documents relatifs à l'histoire des arts à la cour des papes pendant les XVe et XVIe siècles.

M. L. Constans, professeur agrégé au lycée de Nîmes, est chargé d'une mission en Angleterre pour collationner à Splalding et à Cheltenham des manuscrits relatifs au *Roman de Thèbes.*

M. Maspéro, membre de l'Institut, est chargé d'une mission en Égypte pour réunir les matériaux nécessaires à la publication d'une monographie des Martabas.

M. Charavay (Étienne), archiviste paléographe, est chargé d'une mission en Italie pour recueillir dans les archives de Turin, Milan, Florence, etc., des copies de lettres missives de Louis XI, écrites soit comme dauphin, soit comme roi.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [301]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 36 6 MARS 1880.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

La Belgique et la Hollande vis-à-vis de l'Allemagne.

I.

Il n'a été bruit, ces derniers jours, dans la presse allemande, que de la grande sollicitude du cabinet de Berlin pour les intérêts des populations belges et néerlandaises. L'article publié dans ce sens le mois dernier par les *Annales prussiennes* (*Preussische Jahrbücher*) et résumé par la *Gazette nationale* de Berlin dans son numéro du 18 février, est sous ce rapport un modèle accompli de *reptilisme*. Pas une phrase qui n'y ait sa portée longuement calculée, pas un mot qui n'y soit pesé et introduit avec intention.

« Il y a cinquante ans, dit la feuille complaisante, l'idée de se jeter dans les bras de la France ne répugnait pas aux Belges; mais les Français se tromperaient s'ils s'imaginaient que cette tendance existe encore. Aucun peuple de l'Europe n'a une situation commerciale et financière aussi prospère que la Belgique, aucun ne se sent plus heureux et aucun n'a fait, suivant l'opinion d'un juge aussi compétent que Frédéric Œtker, des progrès aussi considérables.

« Les Français ne sont pas renseignés sur les aspirations de ce pays; même après 1870, des hommes comme Thiers, Michelet, Victor Hugo, Girardin, Duvergier de Hauranne, ont considéré comme une nécessité évidente l'annexion de la Belgique à la France. On est allé jusqu'à croire qu'à la première apparition de soldats français à Bruxelles les habitants de la capitale et de tout le pays danseraient, comme David, devant l'arche sainte.

« Après que l'empire eut, pendant les dix-huit années de sa durée, maintenu la Belgique dans une inquiétude incessante, Sedan et l'unité de l'Allemagne ont permis au pays de respirer. On y comprend qu'on a dans l'Allemagne un voisin désintéressé et un ami. C'est pour cela que l'amitié de la Belgique pour l'Allemagne s'accroît chaque jour.

« ...Les écrivains flamands — et il y en a plus qu'on ne pense généralement à l'étranger — sont animés des meilleures dispositions à l'égard de l'empire allemand. Le mouvement flamand tout entier est un mouvement germanique et se fait valoir comme tel en dépit des écrivains français, qui voudraient faire croire au peuple que toute la Belgique est de race celtique. Le courant allemand fait en Belgique des progrès visibles bien plus que le courant français. L'enseignement de la langue flamande se développe chaque jour, même chez les Wallons. Il viendra un temps où l'on n'aura dans le pays, comme fonctionnaires, que ceux qui connaissent les deux langues. Déjà le gouvernement est obligé de répandre aussi en langue flamande beaucoup de ses décrets qui d'abord n'étaient publiés qu'en français. On ne doit pas se faire illusion à Paris : l'élément germanique ne s'éteint pas en Belgique !

« Les Belges s'appliquent avec une grande ardeur aux études allemandes; ils apprennent de plus en plus à connaître et à apprécier la langue et la littérature allemandes. Les universités, qui n'ont plus que quelques professeurs français, comptent un grand nombre de savants allemands. L'enseignement supérieur puise tous les jours davantage aux sources de la science allemande, et l'on peut être convaincu que dès à présent l'élément germanique est devenu aussi puissant dans le pays que l'élément celtique. Dans la plupart des villes, il s'est établi des colonies allemandes; la banque, l'industrie, le commerce, l'industrie privée, comptent des représentants nombreux et influents de l'esprit allemand. Peut-être même le nombre des Allemands en Belgique est-il déjà égal à celui des Français.

« Et cette invasion pacifique n'a rien d'effrayant pour les Belges; ils en sont, au contraire, satisfaits et s'appliquent à faire tout ce qu'ils peuvent pour ouvrir les yeux aux annexionnistes français.

« Il serait insensé de croire que la Belgique neutre puisse prendre une attitude hostile vis-à-vis de la France; elle saura, comme autrefois, apprécier les avantages sérieux et importants de ce voisinage, conserver ses relations amicales avec la France et maintenir l'échange actif des produits et des idées. Mais elle a placé sa confiance dans l'Allemagne, et les Belges, plus que tout autre peuple, doivent désirer de voir l'empire allemand rester uni et fort. C'est une condition d'existence pour la Belgique. »

Hâtons-nous de dire que la presse belge ne s'est point trompée aux artifices de ces phrases doucereuses.

« Il y a là, dit *l'Indépendance,* dont on connaît l'autorité, un mélange d'erreur et de vérité qu'il est à peine nécessaire de débrouiller : des faits exacts, des appréciations qui manquent de justesse et une pointe très sensible d'exagération.

« Il semble qu'à l'Est comme au Sud il y ait une tendance à faire pencher d'un côté plutôt que de l'autre les sympathies de la Belgique. Cela prouve assurément le prix qu'on y attache ; mais il est bien difficile, en pareil cas, de ne pas forcer, de la meilleure foi du monde, les nuances de la vérité.

« La vraie vérité, c'est que la Belgique prend très au sérieux sa neutralité et qu'elle tient par-dessus tout à son indépendance et à son caractère national.

« Mais, placée en quelque sorte au confluent des divers courants de la civilisation européenne, il est tout naturel que son patriotisme ne l'empêche pas de s'y alimenter, et cela est d'autant plus logique que la nation belge, si elle a l'unité politique, n'a pas l'unité ethnique. Les deux races dont elle se compose ont chacune ses aspirations, ses prédilections intellectuelles. Mais ces divergences, qui se manifestent dans l'ordre des goûts littéraires et artistiques, des traditions scientifiques, et jusqu'à un certain point sous le rapport des mœurs, n'entament pas le fond commun et national.

« Il ne faudrait pas attribuer à ces sympathies, à ces prédilections qui dérivent des instincts de race, une portée qu'elles n'ont pas.

« Au surplus, il n'y a pas que la France et l'Allemagne qui exercent sur le peuple belge une attraction morale. L'Angleterre compte bien aussi pour quelque chose ; elle a même exercé à toutes les époques, elle exerce encore dans notre pays une grande et salutaire influence, quand ce ne serait que par l'exemple de ses institutions politiques. Pour subir cette influence, la Belgique n'en est pas moins maîtresse d'elle-même. On peut être anglomane sans être Anglais. La France a des sympathies en plus d'une contrée qui ne se soucierait nullement d'être annexée à ce grand pays. Enfin tout ce qui est germanique n'est pas nécessairement Allemand, même d'esprit. »

L'*Écho du Parlement* n'est pas moins catégorique, et son opinion a d'autant plus de poids qu'il passe pour refléter généralement la pensée du chef même du cabinet belge, M. Frère-Orban.

« On voit, dit-il, qu'il y a là comme un arrière-fond de préoccupations et d'insinuations à l'adresse de la France qui ne laissent pas que d'être fort sujettes à caution. Nous n'avons point à rendre la république solidaire des programmes annexionnistes de l'empire ; nous ne sachions pas, pour notre part, qu'aucun des hommes en vue chez nos voisins du Midi ait jamais formulé de semblables visées, et c'est la première fois que nous entendons dire que « même après 1870, « des hommes comme Thiers, Michelet, Victor Hugo, Girardin « et Duvergier de Hauranne, aient considéré comme une « nécessité évidente l'annexion de la Belgique à la France. »

« Nous ne sommes point assez présomptueux pour engager l'avenir, mais nous devons dire que toutes les fois que l'occasion s'est présentée, nous avons vu la presse française protester contre de semblables imputations. « Nous nous « ferions injure à nous-mêmes, dit aujourd'hui encore l'or- « gane de M. Gambetta, *la République française,* en réfutant « cette assertion calomnieuse, que confondent le bon sens « et l'évidence des faits. » Faut-il croire qu'en écrivant de pareils articles la presse allemande suit une tactique, qu'elle veut exciter et chatouiller la fibre nationale germanique en montrant au pays une compensation à ses charges militaires dans l'accroissement de son prestige et de son influence à l'étranger ? Les journaux français l'affirment ; pour nous, nous ne savons si c'est à ce mobile-là qu'elle obéit ; mais, tout en la remerciant de ses bonnes paroles et de ses bonnes intentions, il est de notre devoir de déclarer que si nous ne sommes pas encore disposés à laisser prévaloir chez nous l'influence française, nous n'entendons pas nous laisser entraîner dans l'orbite d'aucun grand pays et tenons à garder intacts nos mœurs et notre caractère national, comme notre autonomie et notre indépendance. »

II.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le pangermanisme s'efforce de jeter des racines profondes dans le sol généreux de la Belgique. Dès le lendemain de la révolution de 1830, la campagne fut menée par des hommes habiles en vue d'atteindre ce but. Obligé de refaire de toutes pièces l'enseignement national, le gouvernement, animé d'ailleurs du zèle et des aspirations les plus louables, ouvrit largement les portes de ses écoles aux savants et aux professeurs étrangers, dont le concours empressé lui paraissait utile à fonder sur de nouvelles bases l'instruction publique. C'est ainsi qu'après la réforme scolaire de 1842 et même plusieurs années auparavant, la France et l'Allemagne comptèrent dans le personnel enseignant de la Belgique un nombre assez important de représentants éclairés, apportant nécessairement avec eux l'espérance de faire prédominer leur esprit dans les programmes et les méthodes. Or, parmi ces professeurs ainsi admis à prendre part à l'érection du nouvel édifice universitaire, deux ou trois noms restèrent longtemps en évidence, non seulement à cause du talent distingué des hommes auxquels ces noms appartenaient, mais principalement à raison de la propagande dont ils furent les auteurs. M. Baron, qui professa longtemps à Liège, groupa, pendant de nombreuses années, autour de sa chaire de littérature française, une jeunesse ardente par nature et facile à s'enflammer aux idées nouvelles exprimées dans un style coloré, d'une verve entraînante. M. Henri Moke, né Belge, mais d'origine française, exerçait à la même époque, à Gand, une influence non moins réelle. Sa haute et sûre érudition, son goût délicat et mesuré, le charme de sa parole firent de lui un de ces maîtres aimés dont le souvenir ne s'est point effacé.

En même temps que se formait ainsi, sous des chefs militants, mais pleins d'une sage réserve, un large courant d'idées françaises, prenant leur source aux chefs-d'œuvre de la littérature et de la pensée, d'autres appels non moins énergiques s'adressaient, dans les provinces flamandes, avec des intentions plus prononcées de polémique à outrance, non plus exclusivement à la nouvelle génération encore assise sur les bancs de l'école, mais à toute cette partie de la population que des intérêts ou des préférences portaient à regretter le régime déchu.

M. Mone fut le promoteur de ce mouvement. Il trouva un lieutenant dévoué dans Hoffmann von Fallersleben. Bientôt la phalange *flamingante* affirma hautement son existence.

Quelques écrivains de valeur, poètes, romanciers, philologues, avaient brillamment renforcé ses rangs. Leur but était, avant tout, de protester contre l'usage exclusif du français dans les actes administratifs, les débats judiciaires, l'enseignement officiel à tous les degrés. Cette protestation s'appuyait, il faut en convenir, sur des griefs largement fondés. En effet, tandis que les provinces wallonnes, dont la population était de beaucoup inférieure à celle des provinces flamandes, étaient partout favorisées en obtenant l'accès des fonctions publiques, les Flamands, regardés comme une minorité tracassière et représentant, en réalité, plus des quatre septièmes de la population totale du pays, étaient non seulement tenus en suspicion et écartés des charges officielles, mais encore soumis à de véritables vexations par l'espèce d'ostracisme qui frappait leur idiome national.

Occupée par deux races distinctes, l'une fixée au nord, l'autre au midi, la Belgique voyait se renouveler dans son sein la lutte biblique des enfants de Rachel. Une ligne de démarcation nettement tranchée entre la région méridionale ou wallonne (Hainaut, Liège, Namur, sud du Brabant et nord du Luxembourg) et la région flamande (deux Flandres, Anvers, Limbourg, nord du Brabant), constituait comme une barrière au delà de laquelle il n'y avait pour l'un et l'autre camp que des adversaires implacables. Ce malentendu subsista malheureusement très longtemps, et pour les *flamingants* obstinés il n'a point encore pris fin. Toujours est-il que la lutte engagée sous la direction de Mone et, presque en même temps, de Philippe Blommaert, J.-F. Willems, Vervier, de Potter, Van Duyse, Rens, Serrure, Snellaert, Ledeganck, J.-F.-J. Heremans, fut pendant quarante ans d'une opiniâtreté sans égale.

Ce qu'il importe toutefois de constater, c'est que ce mouvement n'avait aucun caractère germanique. Que les Allemands, entrant dans cette mêlée, aient tenté d'en détourner l'issue à leur profit, nous ne le contestons point; du reste, les journaux spécialement publiés dans ce dessein à Bruxelles par J. Dautzenberg nous en fournissent la preuve. Que les affinités de langage aient conduit les philologues flamands à s'occuper plus spécialement des travaux de l'érudition allemande, nous n'avons garde de le méconnaître. Mais il y a loin de ces rapprochements sur le terrain de la linguistique à une fusion sur le terrain de la nationalité. Autant et plus encore que les Wallons, s'il était possible, les Flamands de Belgique entendent ne point renoncer à leur indépendance. Heremans, qui est aujourd'hui le chef du mouvement flamand; Julius Vuylsteke, le plus brillant de ses élèves et maintenant le plus ardent de ses émules; Henri Conscience, resté en dehors du parti, mais occupant aux yeux de l'étranger une position éminente par la notoriété de ses œuvres; Emm. Hiel, le poète populaire, tous ceux en un mot qui, à quelque titre que ce soit, revendiquent les droits imprescriptibles des populations flamandes, quelles que puissent être leurs sympathies ou leurs défiances à l'égard des voisins de la Belgique, n'ont par aucun de leurs actes, par aucun de leurs écrits, autorisé les Allemands à croire, à espérer même qu'ils songent à renoncer à leur nationalité pour se ranger sous la toise où M. de Bismarck a l'ambition de faire passer tour à tour tous les peuples de race ou d'affiliation teutonique.

III.

Ce qui a pu jusqu'à un certain point donner le change aux écrivains et aux publicistes allemands sur les véritables tendances de la Belgique, c'est l'appui que le *Kulturkampf* a trouvé dans la presse libérale de ce pays. Oui, il y a eu une époque où les regards des Belges se tournaient avec intérêt, avec confiance, du côté de l'Allemagne, où la population éclairée des villes flamandes et wallonnes applaudissait aux lois de mai et à ces coups de force de M. de Bismarck mettant à néant les coups d'audace de l'ultramontanisme. Oui, il y a eu un temps où les discours prononcés à la tribune par M. Falk avaient un immense retentissement à Bruxelles, à Gand à Anvers, dans tous ces centres de la pensée libre, ouverts à la flamme de la vie et aux larges lumières de la vérité.

Est-ce à dire qu'après le changement de front du chancelier de Berlin, après ses étonnantes compositions de conscience, alors qu'on l'a vu disposé à brûler ce qu'il avait adoré et à adorer ce qu'il avait brûlé, les libéraux belges aient gardé pour cette politique allemande le même enthousiasme et les mêmes sentiments d'approbation? Il faudrait, pour en juger ainsi, être absolument ignorant des mœurs publiques et des traits caractéristiques de la nation belge.

Qu'on ouvre, par exemple, n'importe à quelle page, les *Annales des communes* de Bruges, de Gand, d'Ypres, de Furnes, tant de fois citées dans notre propre histoire et y laissant chaque fois les marques profondes de leur légitime orgueil; qu'on lise notamment le bel ouvrage publié l'année dernière, sur *le Siècle des Van Artevelde,* par M. L. Van der Kindere, et qui est l'un des plus éloquents tableaux de cette époque grandiose; que l'on étudie l'*Histoire du congrès national de Belgique en 1830,* par M. Th. Juste, ou l'*Histoire parlementaire de Belgique,* par M. Louis Hymans, partout et toujours on reconnaîtra la personnalité du Belge se manifestant avec une vive originalité. Partout et toujours le Belge apparaît, ne tolérant aucun joug, affirmant nettement l'autonomie de ses institutions municipales, défendant avec une obstination parfois sauvage ses privilèges et ses droits, appelant en un mot à la conquête de sa liberté politique, comme à la sauvegarde de son indépendance nationale, l'union de toutes les volontés et la concordance de tous les sacrifices.

Tout autre est l'Allemand. M. de Bismarck s'est chargé lui-même de tracer le portrait de ses compatriotes : « En Allemagne, c'est l'individualisme qui domine. Chacun ici vit à part dans son petit coin, avec son opinion à soi, entre sa femme et ses enfants, toujours en défiance envers le gouvernement comme envers son voisin, jugeant tout à son point de vue personnel, mais jamais au point de vue de la masse, criant du fond du cœur : « Vive le roi ! » et obéissant quand le roi ordonne (1). »

(1) Voy. sur ce point le remarquable ouvrage de M. J. Vilbort : *L'OEuvre de M. de Bismarck.*

Qu'ont de commun, en vérité, cette abdication de toute virilité et cette mesquine préoccupation de n'écouter que son instinct égoïste avec la vie à ciel ouvert, en plein air, à pleins poumons, du Belge d'aujourd'hui, avec la communauté d'énergie des Flamands d'autrefois, se liant par le bras à Roosebeke pour montrer qu'ils n'opposaient qu'un seul mur à l'ennemi?

Ajoutons que si les Allemands du *Kulturkampf* ont vu les libéraux de Belgique leur tendre avec franchise la main aussi longtemps qu'on a pu croire à la sincérité des démonstrations de M. de Bismarck, le même accueil a été réservé avec la même loyauté aux Français toutes les fois qu'ils ont fait appel à l'hospitalité traditionnelle de leurs voisins du Nord. Combien n'en est-il point parmi nous qui se sont assis, pendant les longues et dures années de l'exil, au foyer de ces familles flamandes où la table attend toujours un convive et où la main de l'hôte cherche toujours celle d'un ami! Et pour ne parler ici que des manifestations publiques de la Belgique en faveur de notre nation, de ses témoignages de sincère affection pour notre peuple, combien n'en est-il point parmi nous qui ont trouvé à Bruxelles, à Gand, dans vingt autres villes belges, aux jours sombres de l'année terrible, des cœurs sensibles à nos souffrances, navrés comme nous de nos désastres et comme nous aussi croyant à la régénération de la France!

On nous dit que l'industrie allemande se développe en Belgique dans des proportions considérables. Il est certain que la plupart des villes belges sont, comme celles de France et d'ailleurs, envahies par une masse de ces pacifiques Allemands, nomades s'il en fut, que l'on rencontre aux quatre points du globe, partout où il y a une tente à planter. A Anvers, par exemple, la population, qui était autrefois de 80,000 âmes, s'élève actuellement à près de 170,000, et les Allemands qui comptent dans ce chiffre ont doublé en nombre, eux aussi, et triplé même. Il en est de même à Liège, à Bruxelles, dans les centres industriels et métallurgiques, dans les charbonnages, dans toutes les localités où l'Allemand, qui trouve difficilement à vivre chez lui, vient s'asseoir et partager le pain de ceux qui, généralement, ne l'ont point appelé. Faut-il en conclure que les Belges soient satisfaits de cet établissement chez eux à demeure perpétuelle d'un étranger âpre au gain, qui n'est, en définitive, qu'un concurrent? Aucunement, et cette concurrence même devrait plutôt les porter à une antipathie prononcée pour ces intrus qui répètent, aux dépens de leurs hôtes, la fable de *la Lice et sa Compagne*.

En effet, le manque de proportion qui existe entre la population de la Belgique et les limites restreintes de son territoire fait que la jeunesse du pays même trouve difficilement à s'y occuper. Par suite du développement intellectuel, relativement plus grand que dans tout autre État, la proportion des jeunes gens adonnés en Belgique aux études libérales y présente un excédent énorme sur le nombre des places à remplir. L'augmentation sans cesse croissante des Allemands ne fait que rendre cet état de choses plus grave. Le Belge, pas plus que le Français, n'aime à s'expatrier; il est attaché à son clocher, il se résigne avec peine à le quitter, et, pour peu qu'il en soit éloigné, la nostalgie le prend vite. Il ne dit point comme le cosmopolite d'outre-Rhin : « Où l'Allemand met le pied, là est sa patrie. » Il préfère au contraire la médiocrité du foyer paternel à la fortune que l'on acquiert en courant le monde. Or ces habitudes mêmes lui font voir nécessairement un rival et, suivant le degré d'éducation, un ennemi dans le Tudesque famélique n'ayant d'autre ambition que le lucre, d'autre soif que celle du gain.

IV.

Il y a loin, on le voit, de cette Allemagne avide à tout prendre, à faire profit de tout, à l'Allemagne désintéressée peinte en traits si séduisants par les *Annales prussiennes* et la *Gazette nationale*. Il y a loin aussi, nous l'avons démontré plus haut, de ce mouvement flamand que l'on prétend entièrement germanique au véritable mouvement flamand, essentiellement autonome et n'ayant, au fond, d'autre raison d'être que la revendication constante de cette autonomie. Aussi les assertions erronées des feuilles officieuses de M. de Bismarck n'auraient-elles provoqué qu'un haussement d'épaules de la part des hommes compétents, si l'on n'était conduit, par l'examen des actes récents demeurés dans la mémoire de tout le monde, à entrevoir sous ces fleurs prodiguées à la Belgique une de ces machinations auxquelles l'esprit punique du solitaire de Varzin nous a accoutumés. Il est, en effet, hors de doute, pour quiconque suit de près les événements, que la question de la neutralité des petits États ou de leur mise en état de défense est depuis quelque temps, et surtout depuis les armements des grandes puissances, fort discutée.

Sans doute les traités de 1830 ont, en ce qui concerne la sauvegarde du territoire belge, encore en ce moment toute force de loi; mais on nous a montré à Berlin en mainte circonstance, et notamment dans la question des duchés de l'Elbe, le cas que l'on y fait des engagements pris et des traités signés. Et telle est à cet égard la préoccupation générale, que les journaux ont à plusieurs reprises agité la question de savoir jusqu'à quel point les petits pays comme la Belgique, la Suisse, la Hollande, seraient à l'abri d'un coup de main dans le cas où un conflit viendrait à se produire entre la France et l'Allemagne. Il n'y a pas longtemps, un lieutenant-colonel néerlandais préconisait devant une réunion d'officiers la conclusion d'une ligue défensive entre la Hollande et la Belgique. Le *Standard*, qui est l'organe de lord Beaconsfield, a longuement commenté ce projet en examinant ce que ferait l'Angleterre dans le cas où l'on attenterait à l'indépendance de l'un ou de l'autre de ces deux pays.

« La vérité, dit-il, est qu'actuellement la Belgique nous attache aux affaires de l'ouest de l'Europe presque aussi étroitement que si l'Angleterre tenait sous son administration un territoire qu'elle se sentirait obligée à préserver de la guerre. Cela étant, et en admettant qu'aucun changement ne soit projeté de notre part, les relations de la Belgique et de la Hollande deviennent d'une importance considérable pour notre pays. Voilà deux petits États ayant tous deux une noble

histoire, tous deux riches et libres, assurément éloignés tous deux du désir de se laisser absorber par des voisins puissants ou d'avoir le privilège de servir de champ de bataille pour les armées ennemies. Cependant ils se contentent de vivre tranquillement à l'écart, gardant vis-à-vis l'un de l'autre une réserve pleine de hauteur : la Belgique se reposant, croyons-nous, sur l'idée que l'Angleterre est engagée à la défendre et qu'elle ne saurait avoir des raisons pour agir différemment; la Hollande pénétrée de la même conviction et portée à se confier à la générosité allemande plutôt qu'à une politique rationnelle de préparation contre un danger possible... Par le traité de 1839, la Grande-Bretagne s'est engagée à faire la guerre à l'Allemagne avec la France, si l'Allemagne s'attaquait à l'indépendance belge, et à la France avec l'aide de l'Allemagne, dans le cas contraire. Notre position n'a pas changé et nous devrions tenir parole sous peine d'encourir un déshonneur que la nation n'accepterait certes pas. »

Il est bon de prendre acte de ces déclarations, mais il convient en même temps d'y relever une affirmation dénuée de fondement. La Hollande moins encore que la Belgique ne saurait songer à s'abandonner, par résignation ou bénévolement, aux empiètements de l'Allemagne. Ses origines, son passé, sa vie publique, sa fortune tout entière protestent contre une pareille supposition.

La lutte de la Hollande avec l'Espagne au XVIe siècle n'a pas été seulement un soulèvement de la confession protestante contre la domination catholique de Philippe II. Dès les préludes du conflit, l'indépendance des Provinces-Unies a été revendiquée en termes exprès dans toutes les proclamations, dans tous les placards du temps. Il s'agissait, en effet, dans cette redoutable épopée, de la manifestation d'un sentiment national hautement affirmé. A côté de la liberté de conscience on réclamait la liberté municipale; à côté du droit de libre examen, le droit de libre exercice des institutions autonomes.

Dans ce combat de géants, les Belges, moins heureux, moins téméraires aussi que les Néerlandais, succombèrent. La Hollande brisa le sceptre de la tyrannie. Cette liberté, payée par le sang de milliers de victimes, elle en fit un noble et glorieux usage. Amsterdam, La Haye ont été — la France de Descartes l'oublie moins qu'aucune autre nation — les asiles de la vérité persécutée.

Or cet attachement aux grandes idées de justice et de progrès n'a éclaté à aucune époque avec plus de vivacité que de nos jours. Lorsqu'en 1870 la France, accablée par le nombre, succomba, grâce à l'incurie et à la trahison; quand elle saignait au cœur d'une plaie large et béante, c'est de Hollande qu'elle reçut le témoignage le plus généreux de dévouement. Seule, en effet, parmi toutes les puissances, alors que toutes assistaient impassibles et indifférentes à la lutte des deux aigles, la Hollande se prononça ouvertement contre l'Allemagne; elle résista à ses menaces, elle déclara son aversion pour nos vainqueurs, sa profonde sympathie pour nous.

C'est qu'en réalité les mœurs politiques de la Hollande, pas plus que celles de la Belgique, n'ont aucun rapport avec les mœurs politiques de l'Allemagne. Depuis cinquante ans la Hollande a le pressentiment, pour ne pas dire la conviction, que la Prusse convoite ses ports, ses colonies, sa marine, son territoire tout entier. Des tentatives officieuses, dont le caractère n'a pas été précisé jusqu'ici, ont été faites en vue d'introduire la Hollande dans le Zollverein allemand, notamment au moment où le grand-duché de Luxembourg est sorti de la Confédération germanique, dont il faisait partie depuis 1815. La Hollande a repoussé ces ouvertures avec énergie.

Il n'y a, en effet, aucune attache entre elle et la nation allemande d'aujourd'hui. Elle hait le despotisme : issue de la liberté, elle y demeure attachée par toutes ses fibres, et les puissantes racines qu'ont jetées ces institutions au cœur même des populations périraient, atrophiées, au contact d'un régime qui tend chaque jour davantage à paralyser les volontés sous le joug militaire.

Qu'il y ait avantage pour elle à joindre, le cas échéant, ses forces à celles de la Belgique de manière à former un effectif de 300 000 hommes, la chose paraît hors de doute, en admettant toutefois qu'il s'agisse pour les deux nations de couvrir leurs frontières contre une agression allemande. Il est néanmoins assez peu vraisemblable que les deux armées belge et hollandaise se réunissent sous un même commandement. Malheureusement pour l'un et l'autre peuple la rancune de la Néerlande n'est point éteinte, et le spectacle des manœuvres cléricales pratiquées sans vergogne en Belgique est peu propre à encourager la nation protestante à une alliance dont ses adversaires religieux tireraient un bénéfice.

La neutralité de la Belgique lui semble d'ailleurs beaucoup moins exposée que sa propre indépendance. Une attaque directe de l'Allemagne contre les Belges aurait, d'après le *Standard*, pour effet immédiat l'intervention armée de l'Angleterre.

Quant à la possibilité d'une agression de la part de la France, outre qu'une éventualité de ce genre amènerait sans doute la coalition de l'Angleterre avec l'Allemagne contre nous, elle serait, comme l'ont démontré les journaux militaires, une faute capitale au point de vue stratégique.

La Belgique et la Hollande n'ignorent point, du reste, que le principe des annexions violentes est incompatible avec un régime démocratique loyalement pratiqué. La France républicaine sait et saura — qui ne s'en porterait garant parmi nous ? — respecter les droits des nations. Ce n'est pas sur nos drapeaux que doit s'inscrire la devise : « La force prime le droit ».

PAUL LARGILIÈRE.

HISTOIRE DES RELIGIONS

COLLÈGE DE FRANCE

COURS DE M. ALBERT RÉVILLE

Leçon d'ouverture (1)

I.

. . . L'histoire de l'humanité est d'une immensité telle qu'il a bien fallu diviser le travail. Ce qu'on appelle les histoires universelles, ce sont nécessairement des travaux d'élaboration du second degré qui s'étagent sur les histoires locales, régionales, nationales, qui les coordonnent et les résument. A cette division toute naturelle une autre est venue s'ajouter. On a compris l'utilité de faire l'histoire spéciale des différentes activités de l'esprit humain. C'est ainsi qu'on a fait l'histoire de la philosophie, celle de la littérature, celle de l'art proprement dit, celle de la civilisation; chacune de ces branches s'est elle-même ramifiée en plusieurs sous-branches, et nous avons tous présents à la mémoire les titres de magnifiques œuvres qui, sur ces divers domaines, ont fait et font encore justement autorité. Devait-on, pouvait-on laisser toujours de côté le domaine où l'esprit humain, de temps immémorial, s'est affirmé, s'est révélé avec le plus d'énergie, de hardiesse et de persévérance tenace? Devait-on, pouvait-on ne pas faire à son tour l'histoire de la religion?

Ce serait en vérité plus qu'étrange. Comment! voilà une activité de l'esprit qui vit de sa vie propre et qui, de plus, se mêle à toutes les autres, qu'à chaque instant elle détermine et domine. Les arts, les sciences, les civilisations, ce qu'il y a de plus grand sur la terre, soutiennent avec elle d'intimes rapports, en naissent, s'en nourrissent ou s'en détachent. Des empires se fondent ou se dissolvent à cause d'elle. Tout dans la vie humaine, du palais à la hutte, subit son influence, chez ceux-là mêmes, quelquefois chez ceux-là surtout qui la détestent et la repoussent; car on est déterminé tout aussi bien parce qu'on hait que parce qu'on aime. Aucune puissance n'a jeté des racines aussi profondes, aussi vivaces, aussi difficiles à extirper; aucune n'a réuni dans les mêmes temps, dans les mêmes lieux, des contrastes aussi saisissants : la plus céleste pureté et d'indicibles infamies; les plus héroïques dévouements et les égoïsmes les plus révoltants; l'extase délirante, la naïveté de l'enfant, les subtilités du scribe, la superstition abjecte, la niaiserie érigée à la hauteur du devoir, et les plus hautes inspirations du génie; la morale la plus élevée et la corruption la plus hideuse; les voluptés de l'âme les plus intenses et les dégoûts les plus amers; des prodiges de vertu, de délicatesse et de charité, et d'épouvantables cruautés; la liberté et la tyrannie; l'émancipation de l'esprit et son asservissement; la consolation et le désespoir. Toutes les oppositions, toutes les contradictions, tout ce qu'il y a de plus dramatique dans la destinée humaine, la poésie et la prose, l'idéal et le réel, le sublime et le trivial, la beauté la plus radieuse et la plus repoussante laideur s'y donnent rendez-vous, s'y succèdent, s'y entrecroisent, souvent même s'y confondent. Voilà quelque dix mille ans, probablement plus, que cela dure, — et il ne serait pas intéressant, il serait oiseux, il serait inutile de consacrer à la religion un chapitre tout spécial du grand livre de l'histoire? Mais je vous dis qu'au contraire vous n'avez pénétré jusqu'à l'âme de cette histoire, jusqu'à l'âme de l'humanité, que lorsque vous êtes arrivé sur ce terrain-là, que le jour où, après avoir dit : Voilà ce que les hommes ont fait, vous pouvez ajouter : Voilà ce qu'ils ont cru et comment ils ont adoré!

L'espèce de défiance timide avec laquelle, dans la génération qui nous a précédés, on envisageait chez nous ce champ d'études, déjà cultivé à l'étranger par des mains aussi laborieuses qu'habiles, a tenu à plus d'une cause, et je ne crains pas d'indiquer la première en date et peut-être en importance en signalant l'extinction à peu près totale de l'esprit de critique religieuse qui suivit en France la révocation de l'Édit de Nantes. Le fait est que la lutte des deux confessions nationales sur le sol français, si elle produisait de lourds et scolastiques traités de controverse que personne depuis longtemps ne lit plus, était éminemment favorable à l'éclosion d'un esprit nouveau de recherche et de généralisation historiques. Tandis que, chez les catholiques, mon concitoyen Richard Simon dotait la science d'une de ces œuvres initiales qu'on corrige, qu'on perfectionne, qu'on dépasse, mais qu'on n'oublie pas, et qui creusent un sillon destiné à ne plus se refermer, chez les protestants Blondel et Daillé inauguraient le renouvellement de l'histoire de l'antiquité chrétienne et amorçaient hardiment une route qui devait toujours s'élargir et se prolonger. Samuel Bochart avait donné l'exemple d'un premier essai de systématisation des langues et des races au point de vue religieux, et si Bossuet, armé de sa plume d'aigle, avait cherché la justification de sa politique religieuse en ramenant à une idée centrale ce que l'on connaissait alors de l'histoire universelle, Jurieu avait tenté, avec une véritable bravoure, d'écrire l'histoire des religions antiques dans un gros livre dont il est impossible aujourd'hui de louer autre chose que l'intention.

Assurément ce n'étaient là que des essais, des tentatives pour la plupart manquées. Les connaissances n'étaient pas assez vastes, la pensée n'était pas assez libre, les horizons étaient trop étroits pour qu'il sortît de là autre chose que des tâtonnements déguisés sous cette sérénité d'affirmation que le XVIIe siècle possédait et dont le savoir moderne a perdu le secret. On sourit aujourd'hui quand on voit Bochart rattacher

(1) On sait les discussions et les polémiques qu'a soulevées au Sénat et dans la presse la création d'une chaire d'histoire des religions au Collège de France. Mettre sous les yeux de nos lecteurs la plus grande partie de la leçon d'ouverture de M. Albert Réville nous a paru la meilleure réponse aux objections préalables et le meilleur moyen de faire apprécier les attaques dont cette leçon même a été l'objet.

M. Réville a débuté par un hommage à ses collègues et par des considérations générales sur l'histoire et la méthode qu'il faut lui appliquer. Nous avons pu nous dispenser de les reproduire, parce qu'on les retrouvera dans une brochure qui donne *in extenso* la leçon d'ouverture de M. Réville et qui paraît à la librairie Sandoz et Fischbacher, 33, rue de Seine.

à l'hébreu toutes les langues mortes et vivantes, ou Jurieu retrouver les patriarches de l'Ancien Testament sous les traits des divinités les plus dissemblables de la Syrie, de la Grèce et de Rome. Mais, en toutes choses, ne soyons jamais ingrats pour ceux qui commencent. C'est grâce à leurs erreurs que la vérité plus tard se dégage, et si le mouvement inauguré par ces rudes travailleurs avait pu continuer, nul doute que la France n'eût vu se former sur son sol une grande école de critique religieuse, et par conséquent d'histoire religieuse, qui eût donné le ton à toute l'Europe savante. Nous serions à cet égard d'un siècle plus avancés que nous ne le sommes.

Le despotisme intolérant coupa court à tout cela. Le silence se fit en matière de science religieuse. Il y eut quelques travaux de grand mérite, comme ceux du théologien Leclerc et du médecin Astruc, ou bien encore l'érudition presque effrayante, amoncelée, mais désordonnée, de Bayle. Nous eûmes bien encore cette très estimable compagnie des bénédictins dont il faut admirer l'immense labeur, les recherches consciencieuses, la hardiesse relative, l'érudition consommée; mais c'eût été trop leur demander que de vouloir qu'ils sortissent de l'étroite enceinte qu'ils creusaient si bien en s'y renfermant de propos délibéré.

Le grand mouvement philosophique du XVIIIe siècle n'eut pas de côté plus faible que celui de la science religieuse. Cela n'est pas étonnant. Par la position même qu'il avait adoptée, en révolte ouverte contre des traditions tyranniques, il n'envisagea guère l'histoire des religions que comme un arsenal où il pouvait puiser à pleines mains et sans y regarder de trop près les armes dont il avait besoin pour combattre son principal adversaire. Voltaire nous étonne encore aujourd'hui par l'étendue prodigieuse de ses lectures, quelquefois même par les merveilleuses divinations de son pénétrant esprit, quelquefois aussi, ajoutons-le, par la facilité de ses expédients; mais nous mériterions qu'il nous décochât quelque trait de sa terrible ironie si nous allions saluer en lui un historien des religions. Il est toutefois un homme, un Français, qui, en plein XVIIIe siècle, révèle pour ainsi dire un nouveau monde. C'est cet Anquetil-Duperron qui, en 1754, part pour l'Orient dans le dessein de découvrir la vieille Asie ensevelie sous trente siècles de décombres, qui la déterre à moitié et nous la livre. Mais c'est là un phénomène exceptionnel. A la fin du siècle, les recherches de l'excellent, laborieux et chimérique Court de Gébelin, les ouvrages de Volney et de Dupuis, ce dernier surtout, ramènent l'attention sur un sujet oublié; mais vous connaissez les inconvénients des généralisations trop hâtives. On connaissait encore trop mal les faits pour construire impunément des théories aussi intrépides.

Cependant on avançait ailleurs d'un pas plus lent, mais continu. Les Schultens, en Hollande, avaient planté les premiers jalons de la philologie comparée, cette grande science auxiliaire de l'histoire des religions. Bientôt l'Allemagne allait suivre et atteindre, sous la direction des Bopp, des Pott, des Curtius, une incontestable supériorité dans cet ordre de recherches. C'est chez elle aussi que se faisait cet immense travail de critique biblique dont il est facile de tourner en ridicule le pédantisme, l'obscurité, la lourdeur, mais dont il est encore plus difficile de se passer quand on veut s'initier à ces questions ardues. De la religion ou des religions bibliques, la recherche s'étendait aux autres. Bientôt Creuzer paraissait et, tout en étant victime à son tour d'une idée préconçue, n'en préparait pas moins les esprits à une manière de comprendre et de goûter les mythologies qui devait amener une notion plus exacte de leur véritable nature. Car, ne l'oubliez pas, messieurs, on n'étudie bien que ce qu'on aime. Tant que les religions en général, en particulier les mythologies, ne passèrent que pour autant de corruptions d'une vérité sciemment méconnue ou pour un ramassis de superstitions et de folies, il ne fut pas possible de les comprendre. Et puis, le champ d'examen s'élargissait toujours. L'Égypte laissait voir ses prodigieux trésors et le voile d'Isis était soulevé par des mains à la fois hardies et respectueuses. L'Inde s'ouvrait à l'avide curiosité de ses explorateurs. Le sanscrit reprenait sa place d'aîné dans la grande famille civilisée. On commençait à déchiffrer la Chine. Les voyages de découverte, les grandes colonisations permettaient d'étudier sur place la vie des peuples restés à l'état de nature. Un peu de jour commençait à descendre, d'une part, sur les vieilles civilisations de l'Euphrate et du Tigre; de l'autre, sur ces peuples éteints du Nouveau-Monde dont les tombeaux si longtemps étaient restés muets. L'histoire des antiquités européennes s'enrichissait elle-même tous les jours. On commençait à soupçonner ce qui a été démontré depuis, les affinités de sang, de langue et de croyance qui unissent la plupart des peuples de l'Europe aux conquérants antiques des bassins de l'Indus et du Gange. Enfin et surtout un sens nouveau, ce que j'ose appeler une faculté nouvelle, se formait. C'est notre siècle qui l'a vu naître, et ce sera l'un de ses titres de gloire. Il doit peut-être ce privilège aux commotions grandioses, aux terribles tragédies de son berceau. Nos pères et nous avons fait tant d'histoire que nous sommes arrivés à deviner comment elle se fait. Je veux parler du sens historique, de cette faculté auparavant inconnue de se séparer de son temps, de sa façon de sentir et de comprendre, pour se transporter de cœur et d'esprit au milieu des générations disparues. Voilà, messieurs, ce qui a le plus manqué à nos devanciers des siècles passés. Ils ont toujours, quand ils écrivent l'histoire, la prétention de traduire à leur barre tout ce passé qui les précède et de lui appliquer leurs principes, leurs idées, leurs procédés de raisonnement, leurs manières de voir et de sentir les choses. Ils ne comprennent ni la spontanéité, ni la naïveté primitives, ni les énergies intuitives de l'esprit humain, et s'il est une histoire qui, pour être bien faite, exige impérieusement ce sens particulier du primitif, de l'antique, du naturel, des impressions primesautières, c'est celle des religions. Quand on pense qu'au siècle dernier on appelait *religion naturelle* deux ou trois abstractions tirées par une philosophie raffinée de la masse des traditions religieuses, on mesure toute la distance qui sépare le point de vue alors dominant de celui auquel nous nous plaçons aujourd'hui.

Ce sens de l'histoire, avons-nous dit, fruit de plusieurs

civilisations et de bien des épreuves, était encore plus nécessaire à l'histoire des religions qu'à toutes les autres. Car c'est en religion surtout qu'il est difficile de sortir en quelque sorte de soi-même pour penser et sentir comme les autres et faire de leurs sentiments les objets d'une représentation fidèle. C'est là surtout que, selon une vieille parole apostolique, il faut se faire tout à tous, Grec avec les Grecs, Barbare avec les Barbares, enfant avec les enfants. A la fin pourtant, cette faculté nous est venue, nous avons acquis des yeux nouveaux pour contempler l'antiquité, et alors, messieurs, comme au sortir d'un long tunnel dans un pays de montagnes, un panorama grandiose, inattendu, s'est déroulé à nos regards !

De la plus lointaine antiquité jusqu'à nos jours, les religions simultanées ou successives ont ressuscité dans toute leur originalité, dans toute leur grandeur, dans leurs mystérieux rapports aussi bien que dans leurs innombrables différences. Quelle procession et quelle variété ! Que de symboles désormais parlants, que de choses ravissantes, ou curieuses, ou terribles ! Les inventeurs inconnus et collectifs des mythes et des légendes, les révélateurs, les prophètes, les réformateurs, les libérateurs naïfs ou sublimes, souvent naïfs et sublimes à la fois, qui ont nourri des centaines de millions d'êtres humains de la substance de leur pensée, ont surgi comme des géants du milieu des pygmées. Depuis l'adoration de la nature dramatisée jusqu'à sa négation radicale, depuis le fétiche grotesque jusqu'au Dieu des Képler, des Newton et des cœurs purs, depuis la première impression religieuse qui fit un jour sa première éclosion dans une âme et qui fit d'elle, à cause de cela même, la première âme vraiment humaine, jusqu'aux systèmes les plus compliqués des théologies dogmatiques, nous avons vu s'affirmer tous les modes, toutes les nuances infiniment variées de la pensée humaine ayant besoin de se savoir en harmonie avec elle-même et avec l'univers. Les ossements desséchés se sont dressés et ranimés comme dans la vision du prophète. Les langues éteintes se sont rallumées, et nous les avons comprises. C'est tout un monde retrouvé, et il ne le cède en variété, en intérêt, en beauté, à aucun autre. C'est la plus belle conquête du sens historique enfin formé, et, je vous le jure, nous saurons la conserver !

Il faut le dire une fois de plus, quoiqu'il puisse en coûter à notre amour-propre national, c'est l'Allemagne qui, sur ce point encore, devança les autres nations par sa remarquable intuition de l'antiquité; c'est chez elle que s'accomplirent les plus grands travaux d'histoire religieuse. Elle eut ses grands historiens de l'Église et du dogme, les Neander, les Münscher, les Gieseler, les Hase, et cette savante école de Tubingue, aujourd'hui disparue, mais dont les œuvres vivent toujours. Elle eut ses grands hébraïsants, les Gesenius, les Ewald. Puis, sur le champ de la mythologie indigène et étrangère, elle put se glorifier des Grimm, des Ottfried Müller, des Welker, des Preller, des Spiegel et de tant d'autres. Messieurs, il est une Allemagne récente, militaire et conquérante, sur laquelle je préfère me taire en ce moment. Tout ce que je peux dire, c'est qu'elle ne nous fera pas oublier l'Allemagne scientifique, idéaliste et poétique d'autrefois, et qu'entre les deux notre choix est fait.

Au surplus, si cette Allemagne de naguère était le grand foyer de la science et surtout de l'histoire religieuse, les pays voisins s'ouvraient à leur tour à cet ordre de recherches. L'Angleterre, dès 1703, avait vu paraître un essai sérieux sur la religion des Perses, dû à la plume de Thomas Hyde, professeur à Oxford. Dans des temps plus rapprochés du nôtre, Jones et Colebrook créèrent dans la même université les études indiennes, champ immense dont à cette heure MM. Max Müller et Muir sont les hardis et infatigables explorateurs. Depuis une vingtaine d'années, il s'est fait en Hollande de grands travaux d'histoire religieuse, dus aux professeurs Scholten pour les rapports de la philosophie et de la religion, Kuenen pour l'Ancien Testament et Tiele pour les principales religions de l'antiquité. En France même, nous pouvons citer déjà plus d'un nom glorieux. L'égyptologie, depuis Champollion, n'a pas cessé de compter parmi nous d'éminents représentants; les études sanscrites ont eu pour initiateurs et directeurs les Chézy et les Burnouf. Sans parler d'œuvres telles que le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand, œuvre littéraire et sans aucune valeur scientifique, ou du livre *De la Religion,* de Benjamin Constant, qui rentre plutôt dans la philosophie politique de l'histoire, je rappellerai un nom qui est presque celui d'un prophète, le nom d'Edgar Quinet, dont la voix éloquente, le lyrisme inspiré enthousiasma notre jeunesse et nous ouvrit la porte d'or par laquelle on entrait dans le panthéon de l'humanité. L'islamisme et le bouddhisme ne tardèrent pas à être l'objet d'études approfondies. L'antiquité sémitique a été sondée et comme révélée par l'éminent écrivain dont nous avons tous lu les beaux essais d'histoire religieuse et les grands travaux sur les origines du christianisme. Ninive et Babylone, en France comme en Angleterre, sortent de leurs ruines. Les mythologies et notamment les religions de la Grèce antique ont été l'objet d'expositions magistrales. Notre vieille mère la Gaule, interrogée avec amour, commence elle-même, du fond de son tombeau dix-huit fois séculaire, à répondre aux pieuses questions de ses enfants, qui se reprochent de l'avoir trop oubliée. D'innombrables recherches, dont la philologie ou l'archéologie sont le but proprement dit, apportent chaque jour leur contingent à l'histoire religieuse par cette simple raison que les documents ou les monuments qui forment leur champ d'examen sont, pour la plupart, des documents ou des monuments religieux. Messieurs, je m'arrête, car les noms contemporains se pressent en foule sur mes lèvres, et il faut en finir avec cette énumération. Qu'il me suffise de vous faire observer qu'elle suppose une énorme quantité de matériaux déjà accumulés chez nous aussi bien que hors de nos frontières. Les campagnes jaunissent, il faut songer à la moisson.

L'instant est en effet venu, c'est du moins mon intime conviction, de réunir, de coordonner, d'organiser ces matériaux épars et de s'en servir pour élever l'édifice de l'histoire des religions. Sans doute la tâche est immense. Son achèvement définitif dépasserait de beaucoup les forces d'un homme;

et d'ailleurs, vous savez qu'en histoire rien n'est jamais définitif; s'il est une science qui se fasse et se refasse toujours, c'est l'histoire, et s'il est une histoire qui « se fait », comme on l'a dit judicieusement, qui se fait pour être bien des fois refaite ensuite, c'est l'histoire des religions. Mais, comme on l'a dit aussi, la noble institution où j'ai l'honneur d'entrer aujourd'hui est précisément destinée aux sciences qui se font, et je persiste à croire qu'en entreprenant cette difficile, mais belle tâche, je viens combler ou du moins tâcher de combler une grave lacune de notre enseignement public. Du reste, je suis si loin de nourrir la sotte ambition de supplanter ou de rendre moins utiles les travaux de mes savants confrères que leur enseignement spécial amène sur le terrain de l'histoire religieuse, que je leur demande instamment, non pas seulement leur bienveillance, mais encore leur concours.

II.

J'aborde à présent un nouvel ordre d'objections ou plutôt de craintes émises par des hommes dont l'opinion a droit à tous nos respects et qui auront du moins eu le mérite de rappeler à celui qui vient professer ici l'histoire des religions un des devoirs les plus impérieux de sa position.

Ils ont craint et ils avaient raison de craindre qu'un enseignement de ce genre n'introduisît dans la paisible enceinte où nous parlons les passions, les controverses de la chaire religieuse contemporaine et même les agitations de la place publique. Vous savez, sans que j'aie besoin de vous le dire, à quelles susceptibilités respectables, à quels sentiments inflammables, mon cours dirigé dans un certain sens pourrait donner un aliment que, dans l'intérêt de la science, le seul qui doive ici nous préoccuper, il faudrait regretter profondément. Quelques personnes se sont même fait une idée singulière de ce que pourrait être un cours d'histoire des religions. Elles y ont vu, avant tout, une machine de guerre destinée à démolir ou à défendre les traditions et les institutions religieuses de nos jours. Et, chose curieuse, tandis que les uns, d'avance, appelaient cette chaire une chaire d'irréligion, les autres prétendaient qu'elle serait une chaire de superstition, les premiers s'imaginant que nous allions ouvrir un feu nourri contre les croyances régnantes, les seconds redoutant de notre part trop de complaisance pour elles.

Ah ! messieurs, comme ces deux appréciations contradictoires montrent bien que l'histoire religieuse est ignorée des deux côtés ! J'espère, un jour, traiter devant vous le très intéressant problème qui roule sur la question de savoir comment les religions se forment, comment elles vivent, comment elles périssent, et nous aurons lieu de bien nous assurer que ce n'est pas un cours de professeur, même au Collège de France, qui les tue ou qui les conserve. Je tiens à vous dire toutefois que je refuse absolument ce rôle de démolisseur ou d'apologiste qu'on s'imagine que je dois remplir. Nous avons ici tout autre chose à faire, nous avons à cultiver une science, à recueillir des faits, à les apprécier, à en déterminer les lois, et en vérité celui qui sait ce que c'est qu'une science sait aussi qu'on ne la fait pas en plaidant, en controversant, en bataillant, et je me regarderais comme moralement indigne d'occuper cette chaire si j'y apportais des préoccupations étrangères ou même seulement adjacentes à celles de la vérité historique cherchée, voulue, aimée en elle-même et pour elle-même. Il y a sur notre terre des temples de noms divers où l'on adore l'Éternel. Cette enceinte en est un, et on l'y adore sous le vocable du Vrai, du Vrai pur, du Vrai exclusivement cherché pour sa valeur intrinsèque et son incomparable beauté. Or, le Vrai est un dieu jaloux qui, comme le Dieu d'Israël, retire sa protection à qui mêle à son culte celui des divinités étrangères, et j'appellerais prévaricateur et sacrilège quiconque oserait abriter sous le couvert d'une science de pure forme ses passions, ses rancunes ou ses ardeurs de prosélytisme. Ses hypocrites hommages ne seraient que la profanation du sanctuaire.

Je le reconnais, on n'est pas forcé de me croire sur parole, et, malgré l'extrême délicatesse du sujet, malgré la répugnance que j'éprouve à l'idée de vous parler encore de ma personne, je vous demande la permission de vous exposer, non pas ma confession de foi, mais les principes qui serviront de point de départ et de ligne directrice à l'enseignement que je me propose de donner ici.

Je vous dirai donc, en tout premier lieu, que, si je réclame pour raconter les religions toute l'indépendance possible de pensée et de jugement, je ne suis pas de ceux qui regardent la religion en soi comme une faiblesse, ou comme une erreur, ou comme une maladie de l'esprit humain. Ce n'est pas un cours de pathologie spéciale que je désire faire, quand même nous aurons l'occasion, chemin faisant, de signaler bien des aberrations et bien des folies. J'ai trop de confiance dans la nature, et particulièrement dans la nature humaine, pour pouvoir admettre que, de toutes les tendances naturelles et spontanées de l'esprit humain, la tendance religieuse soit la seule qui mène au vide, au radicalement faux, au néant. Je n'ai aucune raison de le cacher, je suis théiste, avec aussi peu que possible de métaphysique. J'ai foi dans la Pensée suprême dont l'univers est l'irradiation, la révélation éternelle. J'ajouterais même bien volontiers que je suis chrétien, si la manière dont je comprends le christianisme ne faisait pas à un trop grand nombre de croyants et de non-croyants l'effet d'être le contraire de ce qui passe à leurs yeux pour le christianisme authentique — ce qui entraînerait une équivoque très inutile et fâcheuse.

Mais n'abordons pas ce sujet, qui nous entraînerait bien trop loin. Ce que je tiens à vous dire, c'est que, précisément par religion, c'est-à-dire par respect de cette pensée suprême, je n'admets pas qu'on ait un seul instant le droit de substituer ses imaginations, ses croyances personnelles ou ses préférences à la grande révélation des faits positifs. Ce sont elles qu'il faut plier aux faits, et non pas l'inverse. Lorsque mes savants collègues étudient les entrailles du globe ou les mystères de l'organisme humain, se proposent-ils d'avance de donner tort ou raison à la Genèse, de combattre ou d'appuyer les théories spiritualistes? C'est un enseignement

d'avance frappé de mort que celui qui procède ainsi. Non, ils vont droit devant eux, cédant à la vérité à mesure qu'elle se révèle, et ne se préoccupant que d'elle. Devant la nature physique et morale, tout *a priori* est illégitime, et, quand il s'agit de marquer les étapes de la pensée religieuse, nous n'avons qu'une chose à faire : écouter les faits qui parlent et ne parler nous-mêmes que lorsqu'ils ont fini. A des chrétiens, je dirais que l'amour de la vérité fait partie intégrante de l'amour de Dieu et que sur le terrain scientifique il n'y a pas d'autre moyen d'aimer la vérité que de la chercher religieusement, c'est-à-dire en tout désintéressement, avec la ferme résolution de s'incliner devant elle et de ne jamais la courber sous un dogme quelconque.

C'est vous dire par conséquent, messieurs, que nous comptons nous tenir loin des discussions et des controverses du jour. Aucune ne saurait troubler la sérénité de nos travaux. D'ailleurs, la plus grande part de nos études concernera nécessairement des religions éteintes ou tellement éloignées de nous que leur appréciation ne saurait froisser aucune susceptibilité. Je dirai même qu'il y a une certaine prudence scientifique à leur demander, plutôt qu'aux religions vivantes parmi nous, des enseignements, c'est-à-dire des faits et des lois. Quelque désintéressé qu'on soit d'intention, il est toujours plus facile d'égarer son jugement sur ce qui nous touche de près, nous attire ou nous répugne à l'heure même où nous l'étudions. Ce n'est pas aux événements du jour que la philosophie générale de l'histoire emprunte ses aperçus et ses conclusions, c'est aux événements du passé, à ceux qui nous laissent toute la liberté de nos appréciations. L'histoire de la philosophie a pu être faite d'une manière tout objective sans dégénérer pour cela en simple chronique ou en simple répertoire. Ceux qui l'ont faite avaient pourtant leurs préférences, leurs convictions, leurs tendances connues; mais ils savaient s'en détacher pour envisager directement les faits historiques, décrire leur connexion, la genèse des systèmes simultanés et successifs, en un mot faire de l'histoire philosophiquement et enrichir ainsi nos intelligences. Pourquoi la même objectivité, la même impartialité, la même indépendance de vues seraient-elles interdites à l'historien des religions, surtout à lui, je le répète, quand on pense qu'il doit bien plus longtemps et bien plus souvent s'occuper du passé que du présent?

Au surplus, cela ne veut pas dire que nous excluons absolument de notre champ d'examen les origines ou l'histoire des religions qui nous entourent. Nous revendiquons sur elles toutes le droit absolu de la science, et aucune autorité ni écrite ni parlante n'a celui de nous l'enlever. En tant que faits actuels et visibles, elles relèvent de notre histoire et de notre méthode expérimentale. Mais nous pensons qu'en pareille matière tout dépend de la manière de présenter les choses et qu'il faut se rappeler l'avis de Zwingle aux docteurs libéraux de son temps : *Heus tu! Caste ista ad populum!* Attention, docteur! Sois réservé quand tu traites publiquement de ces choses! Enfin, là encore, là surtout, nous nous défendrons de dogmatiser. Nous ne sommes pas ici pour cela.

On m'arrêtera peut-être en me disant que, bon gré, mal gré, il faudra bien envisager une question qui s'impose dès qu'on veut faire de l'histoire religieuse et la trancher dans un sens quelconque, c'est-à-dire la question du surnaturel. Vous la rencontrerez souvent, me dira-t-on, à l'origine, au milieu, à la fin de cette histoire; selon la manière dont vous la résoudrez, votre histoire sera déterminée dans un sens ou dans l'autre; vous ne pouvez donc l'éluder, et, du moment que vous la résolvez, vous ne pouvez faire autrement que d'attaquer ou d'appuyer la prétention fondamentale des religions traditionnelles.

Messieurs, j'aurais beaucoup à objecter à ce dilemme. Je pourrais aussi vous énumérer toutes les raisons qui font que depuis longtemps je n'admets plus de miracle. Mais ce serait encore une manière de dogmatiser, et, je le répète, je m'y refuse. Tout ce que je veux dire, c'est qu'au point de vue scientifique, auquel je me place, je n'ai ni à éluder ni à trancher la question du surnaturel, parce que scientifiquement elle ne se pose même pas, elle ne peut pas se poser.

Qu'est-ce qu'une science? C'est la connaissance et l'explication d'un groupe de faits. Et qu'est-ce que leur explication? C'est l'indication des moyens termes qui les unissent, qui permettent de passer logiquement des uns aux autres par une filière continue. Or, dès que le surnaturel intervient, la filière est interrompue, forcément brisée et sans qu'on puisse rattacher les uns aux autres les fils coupés. Par conséquent, la science et l'intervention de forces surnaturelles sont deux quantités irréductibles l'une à l'autre et qui s'anéantissent dès qu'elles se touchent. Dès que l'une apparaît, l'autre doit nécessairement disparaître. C'est affaire à la théologie de voir comment elle peut se tirer de cette difficulté, et même si elle peut s'en tirer; pour nous, le problème n'existe pas. La science doit tâcher d'expliquer tout ce qui est explicable. Si deux faits se rencontrent, tous les deux positifs, indubitables, bien réels, et qu'aucun lien logique assignable ne puisse mener de l'un à l'autre, la science suspend son jugement, elle attend patiemment que plus de lumière se fasse, elle ne s'irrite pas de son impuissance et elle se garde bien d'y suppléer par une hypothèse imaginaire. Si la lumière désirée vient éclairer le sentier auparavant obscur, elle se hâte de recueillir la moisson de vérités nouvelles qui s'offre à son avidité toujours éveillée. Tant que cet heureux moment n'est pas venu, elle épie toujours, mais elle se tait et elle aime mieux avouer son ignorance que se contredire en principe elle-même en recourant à un autre principe qui la nie. Voilà pourquoi je dis que la difficulté qu'on nous oppose n'existe pas pour nous. Je ne viens pas vous dire que la science combat ou confirme le surnaturel, je vous dis seulement qu'elle l'ignore.

Mais enfin, dira-t-on encore, ces appréciations générales, ces lois du développement religieux de l'humanité que vous prétendez tirer des faits étudiés, seront-elles sans application favorable ou désavantageuse aux divers systèmes de religion qui se partagent les esprits de nos jours? Qu'elles les contredisent ou qu'elles les confirment, et vous voilà de nouveau lancés dans la mer orageuse dont vous vouliez vous tenir loin.

Messieurs, je formulerais la question un peu autrement : je demanderais si l'histoire des religions est appelée à devenir la révélation de la vérité religieuse et tenir lieu de tout autre. Et je répondrais : Ceci est le secret de l'avenir. En supposant que cette histoire soit un jour parfaite et complète, peut-être en effet fournira-t-elle des indications si précises, dirigera-t-elle des lignes si fermes vers un point de convergence lui-même si distinct que la conscience verra clair sur le chemin que, depuis le jour où elle s'est mise en marche à la recherche de Dieu, elle ne suit qu'en tâtonnant et en trébuchant à chaque pas. Mais ce moment, à supposer qu'il arrive jamais, est loin de nous. L'histoire politique, bien autrement cultivée et depuis bien plus longtemps que l'histoire religieuse, commence seulement à nous livrer quelques-unes des lois d'application qui président aux destinées des peuples, et comme ces lois sont encore contestées ou négligées! Dirait-on, en voyant la carte actuelle de l'Europe, que leur connaissance sert à quelque chose? Comment donc une science née d'hier aurait-elle un pareil pouvoir? Laissons donc enfin de côté ces préoccupations oiseuses; faisons notre œuvre modestement, laborieusement, courageusement, pénétrés de sa grandeur par rapport à nos chétives personnes et de son exiguïté quand nous la mesurons aux horizons lointains qui seront le ciel de nos arrière-neveux. Heureux seulement si nous pouvons penser que nous leur avons frayé la voie!

Mais, à défaut de ces applications que l'on redoute ou que l'on désire dans l'intérêt d'un système religieux déterminé, je vais vous dire quels sont, en dehors du grand intérêt de la vérité scientifique, toujours le premier, toujours le seul impérieux et dominateur, quels sont les résultats immédiats de l'ordre d'études auquel j'ai l'honneur de vous convier.

L'histoire des religions, en décrivant leurs variations, leurs grandeurs, leurs petitesses, leurs sublimités, leurs folies, met en relief et rehausse dans la conscience de celui qui l'étudie la religion elle-même dans son acception à la fois la plus abstraite et la plus intime. Elle en démontre l'humanité, je veux dire son affinité indestructible avec la nature humaine. Cette histoire ne cesse de montrer à l'homme qu'il s'est trompé. On dirait qu'à la fin l'homme devrait renoncer à la conquête du royaume idéal : eh bien! non, il persiste, il s'opiniâtre, il le sent fait pour lui; il y a là une terre de promission vers laquelle il s'embarque toujours en dépit des naufrages, et c'est peut-être là, pour qui sait voir, le signe le plus éclatant de sa destinée supérieure. Ne confondez pas, comme les esprits superficiels, la disparition lente ou précipitée des vieux symboles avec celle de la religion elle-même. Lorsque j'entends des hommes dévoués à une grande cause de justice, de liberté ou de perfection invisible, dévoués au point de lui consacrer leur repos, leur bien-être et leur vie, me dire qu'ils n'ont pas de religion, j'admire en vérité qu'on se connaisse si mal. Quel que soit votre idéal, celui auquel vous sentez que vous devez vous subordonner, vous donner, au besoin vous sacrifier, vous avez de la religion, tout aussi bien que ceux dont vous repoussez peut-être toutes les croyances; vous vous alignez à côté d'eux ou à leur suite, vous aussi vous relevez de notre histoire, vous en êtes tout bonnement un chapitre à part, et il faudrait être dénué de tout esprit philosophique pour ne pas reconnaître ce qu'il y a de permanent sous ces innombrables formes, pour ne pas saluer ce qu'il y a d'immortel dans cette tendance humaine qui, de même que le phénix antique, ne meurt jamais que pour revivre.

D'autre part, cette étude rend ceux qui s'y adonnent nécessairement tolérants. Ce n'est pas seulement parce qu'elle déroule à nos yeux tous les excès, toutes les monstruosités de l'intolérance, c'est encore et surtout parce qu'elle nous apprend que l'homme, en religion, a toujours vécu dans le relatif, et nous n'avons aucune raison de penser que la vérité absolue nous ait été réservée en vertu d'un privilège inconnu dans l'histoire de l'humanité. Assurément elle ne saurait mettre toutes les religions sur la même ligne, ce serait nier un progrès qui, malgré bien des intermittences et des reculs momentanés, se manifeste le long de ce développement séculaire comme de tous les autres; mais elle tend à purifier la tendance religieuse de ce qui fait son défaut proprement dit, de ce qui trop souvent la rabaisse et l'enlaidit, de son péché, tantôt mignon, tantôt terrible, je veux dire l'*étroitesse*, l'étroitesse qui engendre l'intolérance parce qu'elle ne sait pas distinguer l'erreur du crime. Notre histoire est une grande école de respect des consciences et des sincérités, et si elle ne saurait nous révéler la vérité définitive et complète, elle nous apprend du moins que la vraie grandeur, la véritable et éternelle orthodoxie réside bien moins dans le fait de posséder la vérité que dans cette passion sacrée qui consiste à en avoir faim et soif.

Voilà, messieurs, ce que l'histoire des religions enseigne et procure, et tel est aussi l'esprit dans laquelle je compte la professer. Vous aurez déjà vu que, pour la professer ainsi, je suis à mon aise dans cette chaire, dont la plus noble prérogative est d'être une chaire de liberté. Et si, malgré tous mes efforts pour lui conserver ce caractère de sérénité et de désintéressement scientifique, il m'arrivait de provoquer les colères ou les excommunications soit de droite, soit de gauche — car aucun côté n'en a le monopole, — eh bien, j'avertis d'avance que je ne m'en troublerai pas et que j'appartiens à une race qui, à défaut d'autre mérite, a du moins celui de n'avoir jamais eu peur des anathèmes.

Mais je ne terminerai pas par ce genre de prévisions pessimistes. J'ai confiance dans les progrès de notre esprit public. Nous comprenons mieux qu'autrefois en France les droits et la majesté de la science libre. Le fait lui-même qu'une chaire comme celle que j'occupe a pu s'ouvrir avec l'assentiment de la représentation nationale atteste combien l'opinion s'est modifiée dans le sens de la plus complète liberté scientifique. Ici ma personne n'est rien, mon cours très peu de chose, en comparaison de ce que suppose sa fondation même. Nous passons en ce moment, en France, par une période de renouvellement et de transformation. Nous sommes occupés à faire une des plus grandes œuvres de l'histoire, à constituer une grande démocratie organisée et centralisée de quarante millions d'âmes. Cela ne s'est encore vu nulle

part, et si, comme je l'espère, nous réussissons, je dis que, malgré tous nos malheurs, il aura valu la peine de vivre de notre temps et dans notre pays. A présent cette transformation amène nécessairement avec elle des espérances et des craintes, des joies et des tristesses; elle a ses écueils, ses embarras, ses dangers. Gardons-nous d'en vouloir à la prudence qui avertit et à l'expérience qui conseille. Mais permettez-moi de saluer dans la création de cette chaire un indice modeste, mais significatif, du caractère à la fois novateur et sérieux du mouvement qui emporte notre pays bien-aimé vers ses nouvelles destinées. J'ai la confiance que la postérité confirmera cette conviction; mais, en faisant complète abstraction de moi-même et de mes travaux futurs, j'affirme que la création d'une chaire d'histoire religieuse au Collège de France est une date, et une de celles qui, dans la suite, feront le plus d'honneur à notre jeune république.

ALBERT RÉVILLE.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Mme HÉLÈNE VON RACOWITZA : **Mes relations avec Ferdinand Lassalle.**

« Nous nous soucions plus qu'on parle de nous, que comment on en parle. »

Mme Hélène Racowitza, qui fut aimée de Ferdinand Lassalle et qui causa sa mort, fait aujourd'hui une confession publique (1). Les femmes ne trouvent le courage qui est nécessaire pour accomplir un acte aussi pénible que dans deux sentiments : le désir de faire de la prétendue confession une apologie; ou la passion de faire parler de soi coûte que coûte, en bien ou en mal, peu importe. Nous croyons qu'en suivant sans le discuter le récit de Mme Racowitza, le lecteur ne restera pas en balance sur le mobile auquel nous devons le petit livre intitulé : *Mes relations avec Ferdinand Lassalle.* Nous tiendrons les aveux de Mme Racowitza pour complets et véridiques; nous n'écouterons contre elle d'autre témoin à charge qu'elle-même. Avant d'aborder son plaidoyer, rappelons à quel caractère elle eut affaire.

On n'a pas oublié le cri qui s'éleva en Allemagne, il y a une quinzaine d'années, lorsqu'on apprit que Ferdinand Lassalle avait été misérablement tué en duel, pour une histoire de femme, par un prince valaque. Amis ou ennemis, la disparition de l'agitateur dont la plume et la parole avaient en quelques mois soulevé l'Allemagne entière ne laissait personne indifférent. Lassalle avait introduit dans la sphère de l'action des théories qui, avant lui, dormaient dans les livres; il avait vulgarisé les idées socialistes, il les avait mises à la portée des plus obtus, il les avait vigoureusement enfoncées dans la tête du peuple allemand, d'où elles ne sont plus sorties. Remuant, bouillant, audacieux, convaincu qu'il était un être extraordinaire, il allait haranguant, semant les brochures, traqué par la police, harcelé de procès, idolâtré des femmes, jouissant naïvement du plaisir de faire du tapage et d'avoir une tête de César romain. Pour ascète, il ne l'était pas. Il souhaitait qu'on gravât sur sa tombe : « Ci-gît le plus beau des hommes. » Il déclarait crûment ne pas avoir de vocation pour le martyre et être décidé à croquer les marrons qu'il aurait tirés du feu. Il comptait bien que lorsqu'il aurait renversé les rois, la république allemande le prendrait pour président. Son ami et coreligionnaire Henri Heine écrivait de lui : « M. Lassalle est un vrai fils des temps nouveaux, auxquels il ne faut point parler de cette abnégation et de cette modestie dont nous autres faisions profession avec plus ou moins d'hypocrisie. Cette nouvelle génération veut jouir et s'étaler en plein soleil. » Ferdinand Lassalle se sentait né pour réussir, non pour se dévouer.

Il avait trente-sept ans quand il connut à Berlin, en 1862, Mlle Hélène von Dönniges, aujourd'hui veuve du prince Racowitza et comédienne au théâtre de ***. M. Cherbuliez a récapitulé dans un article étincelant les romans qui s'étaient pressés dans la vie de Lassalle avant cette rencontre décisive. Mme Racowitza n'a été que le chapitre dernier d'un très gros tome. De son côté, il est vrai, il y avait quelque réciprocité, ce qui sauvegardait l'amour-propre : pour les succès mondains, elle était en état d'affronter toutes les comparaisons.

Mlle von Dönniges, on peut l'en croire sur parole, avait été parfaitement mal élevée. Sa mère était une façon de Mme Benoîton aristocratique, qui ne s'occupait de sa fille que pour faire des sottises. Son père, diplomate au service de la Bavière, n'avait jamais le temps de parler à ses enfants. Ces deux sages personnes, ayant fait un voyage en Sardaigne, s'y lièrent avec un gros Sarde de plus de quarante ans, noir, hérissé, qui leur parut un peu plus civilisé que les autres parce qu'il savait faire la cuisine. Mme von Dönniges trouva spirituel de lui fiancer sa fille, alors âgée de douze ans, et M. von Dönniges la laissa faire. Au retour de ses parents, la petite Hélène, qui n'avait que trop de dispositions à être précoce, n'entendit plus parler que mariage et tout ce qui s'ensuit. Le Sarde secondait sa future belle-mère par des lettres brûlantes que Mlle von Dönniges montrait à ses camarades de jeu et qui mettaient le feu à toutes ces jeunes têtes. Le Prince Charmant accourut enfin chercher sa princesse. Elle le jugea affreux et refusa net de se laisser marier avec lui. Sa mère, qui tenait à son idée, y perdit son latin et dut céder. Le fiancé partit, mais les instructions maternelles et les lettres d'amour restèrent. Rien n'en fut perdu. Le grain était tombé en bonne terre; il leva et prospéra tant et si bien qu'à l'époque où Lassalle rencontra Hélène, celle-ci avait égaré depuis plusieurs années l'aune avec laquelle la bonne société mesure le bien et le mal, le moral et l'immoral. C'est elle qui le dit, et cette fois encore il n'y a aucune raison de douter de sa parole.

Un beau soir, dans le monde, elle se trouva en présence de Lassalle. Les yeux plongèrent dans les yeux. Il y eut coup

---

1. *Meine Beziehungen zu Ferdinand Lassalle*, par Hélène von Racowitza, née von Dönniges. — Breslau et Leipzig, 1 vol. S. Schottlaender.

de foudre. On causa toute la nuit et l'on fit l'un sur l'autre de ces découvertes qui ravissent les amants. Mlle von Dönniges aimait le bon vin et s'y connaissait. « Magnifique! criait Lassalle. J'avais toujours rêvé une femme qui eût le palais délicat pour le vin. Nous nous en donnerons de bambocher dans ma cave! »

Après souper on se tutoya. Vers quatre heures du matin Lassalle prit Hélène dans ses bras, la porta jusqu'au bas de l'escalier (il y avait trois étages) et la reconduisit à sa porte. En se séparant, ils étaient persuadés qu'ils s'aimaient. Il y a toute apparence que, pour lui, c'était vrai. Avant de répondre pour elle, qu'on nous permette une digression.

Une femme peut aimer un homme pour beaucoup d'autres raisons que l'esprit, le savoir, le talent. Elle a fort bien le droit de préférer d'autres dons à ceux de l'intelligence; il n'appartient à personne de l'en blâmer ni de l'en approuver : cela dépend de l'humeur dont elle est. Il y a des femmes qui sont invinciblement attirées par la bonté et disposées à lui sacrifier les autres avantages. Elles estiment que rien ne la remplace et qu'elle remplace tout. Dans leur sentiment, la bonté est la douceur du monde. Elle est à la créature ce que le parfum est à la fleur. L'âme s'y repose dans la peine et s'y épanouit dans la joie. Celle qui possède bien à soi, en toute propriété, un brave cœur vers qui se réfugier dans les tempêtes, un de ces abris exquis qui donnent envie d'avoir du chagrin pour s'y faire consoler, celle-là peut traverser la vie en paix. Elle est du petit nombre des privilégiées, elle a la bonne part.

D'autres femmes sont subjuguées par les qualités chevaleresques, le courage, l'ouverture d'âme que donnent presque toujours les habitudes de loyauté, l'enthousiasme, la générosité, le don quichottisme. On serait en peine de leur prouver qu'elles ont tort. Les dons qui les charment ne sont pas tous essentiels. On peut avoir l'esprit froid et être galant homme. La plupart de ces dons représentent comme le superflu du monde moral. Mais qui oserait dire que dans le monde moral, encore bien plus que dans le monde matériel, le superflu ne soit pas la « chose si nécessaire »? Pour sentir le prix des inutilités du sentiment, il n'y a qu'à comparer ceux qui possèdent ces jolis riens avec ceux qui sont réduits aux qualités pratiques. L'impression est la même que si l'on passait du salon carré du Louvre dans une gare de chemin de fer. Certes, une gare est une chose excellente et qui exige, pour être bien conçue, des facultés sérieuses. Ne fait pas une gare modèle qui veut, même après avoir été à l'École polytechnique. Mais enfin, ce n'est pas si joli que le salon carré. Lassalle, même aperçu à travers les souvenirs de Mme Racowitza, avait les dehors poétiques et romanesques. La séduction qu'il exerçait sur les femmes tenait à une certaine manière d'être chevaleresque qui, si elle ne paraissait pas toujours dans ses actions, éclatait dans ses paroles et rayonnait sur sa physionomie. Le jour même où il eut son chemin de Damas aux pieds de Mlle von Dönniges, il se livra sans réserve. Elle devint l'ami, le confident des pensées intimes et des ambitions. Qu'elle le méritât ou non, il n'y a pas d'hommage auquel la femme soit plus sensible, parce qu'aucun n'est aussi visiblement une marque d'estime : le manque de confiance est une des injures qu'elle pardonne le moins.

Plusieurs autres justes raisons d'aimer resteraient à nommer, que nous ne citerons pas aujourd'hui faute de place, et puis pour ne pas trop nous éloigner de Mlle von Dönniges, dont les dispositions, en matière de sentiment, n'étaient pas pour couper les cheveux en quatre. Il reste acquis, et c'est tout ce qu'il faut, qu'il n'est pas le moins du monde nécessaire à un homme d'être supérieur pour être aimable dans le sens où aimable signifie digne d'être aimé. Mais malheur à la femme qui, découvrant une supériorité quelconque chez celui qu'elle a distingué entre tous, ne ressent pas un délicieux frisson de joie! Qu'elle ne s'avise pas de venir nous dire qu'elle est éprise. Aimer, elle? Elle ne se doute même pas de ce que c'est. Mlle von Dönniges, et cela la juge, fut à mille lieues de se réjouir en découvrant que Lassalle avait plus de valeur qu'elle ne l'avait cru. Elle eut une surprise désagréable. Elle fut bassement jalouse et se sentit gênée, *unbequem,* vis-à-vis de *cet homme* (elle l'appelle *cet homme*), « le seul et unique, écrit-t-elle, de tous ceux que j'avais rencontrés, auquel je ne me fusse pas sentie supérieure ». On a beau vouloir être indulgent pour une femme qui défend son honneur et qui a tout le monde contre elle, à qui Mme Racowitza fera-t-elle croire, après cet aveu, qu'elle ait ressenti autre chose, tandis que Lassalle la descendait tendrement dans ses bras robustes, qu'un immense mouvement de sa vanité, gonflée d'avoir dompté le lion du jour? Lors même qu'elle n'aurait pas pris le soin de nous apprendre qu'elle était d'un « égoïsme étonnant », et d'en donner des preuves qui la montrent digne fille des chers parents qu'elle appelait agréablement « la fleur de l'égoïsme », nous serions fixés sur la nature des liens qui l'attachèrent au brillant tribun populaire. De son côté, l'amour resta dans la tête; il ne fit mine à aucun moment de descendre dans le cœur. Le reste de l'histoire devient dès lors le plus naturel du monde.

A l'issue du souper où l'on s'était tutoyé, Lassalle fit ce que tout honnête homme aurait fait à sa place : il demanda à être présenté à la famille Dönniges et à continuer sa cour de l'aveu des parents. Ce n'était pas le compte de Mlle Hélène, qui remarque charitablement que le juif Ferdinand Lassalle était de ces gens *qu'on ne peut pas voir* et que sa démagogie était le moindre de ses péchés. On ne conçoit pas comment la plume ne lui est pas tombée des mains, de dégoût d'elle-même, en écrivant, pour l'édification de milliers de lecteurs dont les trois quarts ne s'en seraient jamais doutés sans elle, que ce malheureux homme, qu'elle prétend avoir idolâtré, avait été compromis dans une histoire de vol et était soupçonné de vivre aux crochets d'une vieille maîtresse. Fausse ou non, l'accusation, lancée par cette main, et de sang-froid, n'atteint pas Lassalle : elle retombe de son poids écrasant sur l'accusatrice.

Les gens qu'on ne peut pas voir, on peut encore moins les épouser; les gens qu'on ne peut pas épouser peuvent être bons à une autre fin. Mlle von Dönniges, qui n'était pas une sotte, eut vite fait ce raisonnement. Elle se promit de respi-

rer les roses sans se piquer les doigts aux épines, et d'abord le jeu lui réussit. Elle fut le *petit renard* adoré de *cet homme;* elle regarda avec lui lever la lune et même coucher les étoiles; elle l'aida à chanter « le *lied* sublime de l'amour »; elle ne fut dure que lorsqu'il insista pour demander officiellement sa main. C'était charmant. Malheureusement, cela ne pouvait toujours durer. Lassalle voulait tout ou rien. Conçoit-on cela? « J'avais été accoutumée à ne donner que ce qu'il me convenait de donner; j'avais mis tous les hommes sous mon joug, et ils avaient exalté la plus légère faveur comme étant d'un prix inestimable; et voici venir quelqu'un qui ne voulait rien à moitié : tout ou rien! » *Cet homme* avait réellement des prétentions exorbitantes. A force d'importunités, il arracha pourtant au *petit renard* la promesse d'avouer leur amour à M. et Mme Benoîton-Dönniges. — Quelle scène! C'est à se croire aux halles. Mlle von Dönniges, effrayée de la violence de l'orage, se sauve et va demander à Lassalle de l'enlever; il refuse et lui prêche la patience. Cependant les parents d'Hélène sont à sa poursuite. La mère court d'un côté en vociférant; le père court de l'autre, un grand couteau à la main. Ils la découvrent. La belle bouche de Mme von Dönniges vomit un torrent de gros mots; M. von Dönniges saisit sa fille par les cheveux et lui administre des bourrades. Quelle famille, justes dieux! quelle famille!

Pour une personne qui déclare ne pouvoir souffrir les désagréments, il y avait de quoi se mordre les doigts. Mlle von Dönniges, pas plus que Lassalle, n'était du bois dont on fait les martyrs. Elle céda aux persécutions, très à la longue selon elle, très rapidement d'après les amis de son fiancé. Quoi qu'il en soit, sa soumission, une fois résolue, ne connut pas de bornes. Elle signa et parapha tout ce qu'on voulut; elle déclara devant témoins qu'elle renonçait de sa libre volonté à Lassalle; elle ajouta à cette déclaration des paroles dures et grossières qu'on ne lui avait pas demandées; elle épousa dans les six mois le prince valaque que M. Dönniges avait envoyé se battre avec Lassalle et qui l'avait tué. Que pouvait-on lui demander de plus? De haïr ses père et mère? Elle jure qu'elle l'a fait de tout son cœur. De respecter la mémoire de sa victime? Gageons qu'elle croit l'avoir fait. De se laisser oublier après avoir été la cause de deux scandales dont l'un amena mort d'homme? Nous aurions alors mal choisi les lignes qui nous ont servi d'épigraphe et que nous répéterons pour toute conclusion : « Nous nous soucions plus qu'on parle de nous que comment on en parle. »

On sait à présent à quel sentiment nous devons le petit livre intitulé *Mes relations avec Ferdinand Lassalle,* par Hélène von Racowitza, née von Dönniges. C'est une réclame.

ARVÈDE BARINE.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'ASSOCIATION (1)

La question du droit d'association est à l'ordre du jour, dans la presse, dans les réunions publiques, dans les entretiens privés. Bientôt le parlement aura à la discuter à son tour, à l'occasion d'une loi sur les associations ouvrières. Plus d'un orateur répétera sans doute ce que nous avons entendu dire bien des fois : « Reconnaître ces associations, c'est biffer d'un trait de plume l'œuvre de la Révolution! c'est faire retour à l'ancien régime! c'est ressusciter les corporations d'autrefois, avec leurs monopoles et leurs iniquités! » Cela est-il bien juste? N'y a-t-il donc eu, dans les anciennes corporations, que réglementation du travail et oppression de l'individu? Là est le point de départ de toute discussion logique. Il est certain, en effet, que du jugement qu'on portera sur les corporations dans le passé dépendra en grande partie le sort qui leur sera fait dans l'avenir : à ce point de vue, le livre de M. Vavasseur, œuvre d'un jurisconsulte doublé d'un historien, vient à point.

Avant tout, l'association a été un moyen de défense légitime. M. Vavasseur, dans un premier chapitre, nous retrace le tableau des associations agricoles formées entre quelques serfs pour arracher leurs biens à la mainmorte. Dans le droit féodal, la propriété du serf était éphémère et périssait avec lui, ou, pour mieux dire, le serf n'était qu'un usufruitier : à sa mort, la terre qu'il avait cultivée, ses outils, ses meubles, ses hardes revenaient au seigneur. Il n'y avait qu'un cas, un seul, où le seigneur n'héritât point du serf : c'était quand celui-ci faisait partie d'une association agricole, où les biens devenus indivis restaient le patrimoine des survivants. Mais, pour cela, il fallait que l'association fût absolue, qu'elle englobât les personnes en même temps que les biens; il fallait que les associés vécussent sous un même toit, n'eussent qu'un seul feu, mangeassent le même pain; il fallait qu'ils fussent *compains,* pour parler comme les vieux auteurs. La vie en commun cessait-elle pendant un certain laps de temps, qui variait suivant les coutumes, l'association était dissoute et le droit de mortaille reprenait toute sa force :

> Le feu, le sel et le pain
> Partent l'homme morte-main.

Après avoir lu le chapitre de M. Vavasseur, on voudrait écarter de soi l'image de ces associations formées et entretenues par la peur. On ne comprend que trop ce que l'esprit de famille, les vertus domestiques pouvaient devenir dans la promiscuité de ces phalanstères. Lugubre association en vérité, et qui rappelle celle des forçats enchaînés au même boulet; — premier pas, cependant, vers l'affranchissement!

Il y a loin de ces associations agricoles aux corporations d'arts et métiers. Ici, il s'agit d'ouvriers des villes, d'hommes qui ont conquis des chartes municipales et qui possèdent, ce

---

(1) *Études historiques sur l'association,* par M. Vavasseur, avocat à la cour d'appel; in-8°. — Paris, Marchal et Billard éditeurs.

qui vaut mieux que des chartes, des remparts et des armes pour se défendre. Quand Étienne Boileau, prévôt de Paris sous saint Louis, rédigea le *Livre des métiers,* il ne fit que codifier les règlements des corporations; mais les corporations elles-mêmes et leurs règlements avaient déjà une longue existence. De tous côtés, des hommes qui, suivant l'expression d'un légiste du moyen âge, n'avaient pour toute propriété que « la manufacture de leurs bras et de leur corps » s'étaient réunis pour travailler librement; car, il ne faut pas s'y tromper, l'idée de liberté est partout dans les corporations naissantes. Au moyen âge, l'ouvrier isolé, livré à lui-même, eût été le jouet de la force brutale : en entrant dans une corporation, en subissant une loi volontairement acceptée par lui, il acquérait des droits en même temps qu'il contractait des devoirs ; il trouvait d'énergiques compagnons pour venger son injure; il devenait libre dans la mesure où un tel mot peut s'appliquer à une telle époque.

Quand on nous parle de corporations, nous pensons tout de suite aux abus qui ont signalé la fin de cette institution, aux entraves apportées à l'industrie, aux privilèges exorbitants, aux procès sans fin; nous nous rappelons les ardents plaidoyers des physiocrates ; nous retrouvons dans notre mémoire les paroles éloquentes de Turgot. Mais quoi ! faut-il juger d'une institution par son déclin? Ces mêmes règlements qui, au XVIIIe siècle, semblaient un reste de barbarie n'avaient-ils pas eu leur raison d'être? Les corporations, il est vrai, avaient astreint l'enfant, le jeune homme à un stage prolongé et à une obéissance passive; mais ainsi l'apprentissage industriel avait été fondé. Elles avaient soumis le compagnon à de rudes épreuves, elles avaient exigé du maître un chef-d'œuvre; mais par là s'étaient formés des ouvriers d'élite. Elles avaient établi une police inquisitoriale, pénétrant dans les ateliers, détruisant les produits fabriqués en contravention des règlements; mais par ces moyens avait été punie la fraude, et la loyauté des contrats assurée. Enfin, en enfermant chaque industrie dans un cadre inflexible, elles avaient pu étouffer parfois l'esprit d'invention et d'entreprise; mais, en même temps, elles avaient arraché l'individu à l'isolement et introduit l'idée de solidarité dans le monde du travail.

Voilà ce que les économistes oublièrent, ce qu'oublia surtout l'Assemblée constituante.

Les anciennes corporations étaient des associations privilégiées : ne pouvait-on frapper le privilège sans frapper l'association? Pour assurer la liberté du travail, fallait-il empêcher les individus de se rapprocher, d'unir leurs efforts, d'associer leurs intérêts? Il y a deux parts à faire, au point de vue des associations ouvrières, dans l'œuvre de la Constituante. Le 2 mars 1791, une première loi supprime le privilège des corporations; rien de plus juste, rien de plus conforme aux idées philosophiques du XVIIIe siècle. Le 14 juin suivant, une seconde loi interdit les associations entre individus exerçant une même profession. Qu'est-ce là, sinon l'individualisme légal, décrété à la fin d'un siècle qui n'avait eu d'autre rêve que d'unir et de rapprocher les hommes?

Aujourd'hui les résultats de cette dernière loi sont sous nos yeux. Patrons et ouvriers s'accordent à dire que, dans la plupart des ateliers, l'apprentissage n'existe plus que de nom; l'ouvrier qui sait complètement son métier est une véritable exception, *rara avis;* la plupart ne connaissent qu'une spécialité étroite; en même temps que l'éducation professionnelle, l'esprit de corps a disparu, et chacun, livré à lui-même, vieillit dans l'isolement. Sans doute la loi du 14 juin 1791 n'a pas seule amené cet état de choses, mais elle y a largement contribué. Croit-on que l'association n'aurait pas pour effet de créer un apprentissage plus sérieux, de former des ouvriers plus instruits, de développer les idées de solidarité, d'épargne, de prévoyance, de dignité personnelle? Ce n'est point là une pure hypothèse. Il existe quelques associations ouvrières, soit tolérées, soit autorisées; nous avons parlé ici même de l'association fondée par M. Leclaire, peintre en bâtiment; nous en avons montré les résultats dignes d'attention, au point de vue économique et encore plus au point de vue moral; nous avons raconté, par exemple, que parmi les ouvriers associés il s'était rencontré cinq ivrognes, que quatre s'étaient corrigés, voulant mériter l'estime de leurs compagnons, et que le cinquième, après bien des efforts, après plusieurs rechutes, reconnaissant son impuissance, s'était suicidé : voilà un fait qui en dit plus que tous les discours du monde, et nous le signalons au futur rapporteur de la loi sur les associations ouvrières (1).

Cette loi, quelque libérale qu'elle soit, aura cette singulière fortune de ne pas contenter les intéressés. Ceux-ci, à en juger par les discours tenus dans les congrès ouvriers et ailleurs, ne réclament rien moins que la liberté absolue. Par un rapprochement inattendu, les doctrinaires du socialisme se rencontrent avec les doctrinaires du libéralisme : il semble que, pour les uns et pour les autres, la liberté soit un droit supérieur, un principe impératif. Est-il besoin de dire, quand nous parlons de la liberté d'association, que ce n'est pas ainsi que nous l'entendons? L'association qui a pour objet d'assurer une bonne éducation professionnelle, de créer des moyens d'instruction, de fonder des institutions de prévoyance et de secours, de travailler, de produire, voilà l'association que nous voulons, et nous n'en voulons pas d'autre. Si on veut parler de nous ne savons quelle franc-maçonnerie qui unirait les corporations aux corporations, les cités aux cités, et, suivant un mot malheureux qui a été prononcé récemment, aboutirait à la création d'un *quatrième état,* nous dirons sans hésiter : Qu'on nous ramène à la loi de 1791 !

Il semble que nous ayons un peu perdu de vue l'ouvrage de M. Vavasseur, il n'en est rien : si les idées que nous avons exprimées ne sont pas toujours siennes, du moins nous sont-elles venues en lisant son livre, où l'on trouve en même temps des faits précis et des aperçus élevés. Nous lui emprunterons, en terminant, cette formule : « L'individu libre dans l'association libre ! » Ce qu'il faut, en effet, à notre société démocratique, c'est la corporation ouverte et tolérante ; c'est l'association libre, où la majorité respecte la minorité ; c'est l'association réglée par la loi et rigoureusement en-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1879.

fermée dans sa destination professionnelle; c'est l'association au grand jour, supportant la discussion et le contrôle. Qu'on ne nous parle donc plus de liberté absolue! Au-dessus du droit de l'individu, au-dessus du droit de l'association, il y a le droit de l'État — c'est-à-dire le droit de tout le monde.

PAUL LAFFITE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Sors du tombeau, divin Pindare,
Toi qui célébras autrefois
Les chevaux de quelques bourgeois
Et de Corinthe et de Mégare,
Toi qui possèdes pleinement
L'art de parler pour ne rien dire
Et qui modules doctement
Des vers que personne n'entend,
Et qu'il faut pourtant qu'on admire!

Ainsi était évoquée du tombeau par Voltaire l'ombre du brillant poète thébain, de celui en qui l'antiquité a salué unanimement le plus grand génie lyrique de la Grèce. Très cavalièrement Voltaire lui donnait sur le nez cette pichenette et l'invitait à rentrer dans les ténèbres du royaume sombre. Déjà, au XVIIe siècle, Perrault, traduisant le début de la première Olympique, avait déclaré n'y voir que du galimatias; Perrault l'*Antipindarique,* disait Boileau justement courroucé. La Motte ne pouvait se faire à « ces figures excessives, à ces manières de parler aussi obscures qu'emphatiques ». Mais elles étaient du goût du siècle de Pindare, consent-il à ajouter pour l'excuser. Classiques et pindariques protestaient contre ces blasphèmes; au fond ils ne comprenaient pas beaucoup mieux Pindare. L'esprit français, élevé pendant des siècles à l'école du syllogisme, avait contracté un pli dont il avait peine à se défaire. Il avait un besoin dominant de logique, d'ordre, de méthode, de raison analytique. Les bonds impétueux, les vigoureuses saillies d'une imagination si rapide et hardie l'effrayaient. Il renonçait à suivre ce génie qui d'un coup d'aile passait en un instant de l'Orient à l'Occident, ou, quittant la terre, allait frapper du front les étoiles. Ajoutez à cela l'obscurité d'allusions rapides, presque insaisissables, qui s'entrecroisent à chaque instant, des souvenirs locaux réveillés, des légendes mythologiques évoquées dont le sens échappait nécessairement. Ainsi s'expliquent ces irrévérencieuses boutades d'esprits nets et lucides, amoureux de l'ordre et de la clarté.

Nous avons secoué cette préoccupation tyrannique de la régularité, de la logique, de la méthode et de l'enchaînement rigoureux. Le commerce des poètes allemands et surtout de nos grands lyriques du XIXe siècle nous a habitués à plus d'audace. La clarté a cessé d'être pour nous le mérite par excellence, et même nous nous sommes familiarisés avec cette idée, très juste en somme, qu'il faut à la poésie un certain vague, le demi-jour, les contours noyés et flottants, plutôt que la précision géométrique, la lumière crue et les arêtes nettement découpées. Enfin l'école de Théophile Gautier nous a plus ou moins habitués à chercher dans l'œuvre du poète le son, la forme, la couleur, tout autant que l'idée, la jouissance par les yeux et les oreilles tout autant que la satisfaction de l'esprit. Quelques-uns même en sont venus à croire que la préoccupation de comprendre n'est décidément qu'un obstacle à cette artistique jouissance. « Qu'a dit le poète? — Eh! que nous importe? Laissez-vous caresser par cette mélodie, buvez cette lumière chaude faite de pourpre et d'or! — Mais le fond? — Il n'y a pas de fond, il n'y a que la forme! »

Voilà comment, ne comprenant pas beaucoup mieux Pindare que ne faisait Voltaire, nous l'admirons bien plus volontiers. Pour telle de ses odes on nous proposera trois interprétations différentes : quelle est la vraie, et n'y en aurait-il pas une quatrième qui serait la vraie? Médiocre souci pour nous. Ce qui nous fait tressaillir, c'est l'impétuosité de l'allure, la splendeur des images, la hardiesse des métaphores, la magnificence et l'éblouissement du style, et enfin, au milieu de toutes ces audaces, de ces brusques élans, de cet apparent désordre, je ne sais quelle sérénité grave et fière, la force dans le mouvement, un génie à la fois comme emporté et maître de lui-même.

Toutefois, pour goûter plus pleinement cet art impétueux et serein, une sorte d'initiation préalable est nécessaire. Ici encore, nous sommes dans des conditions meilleures qu'on n'était au XVIIe ou au XVIIIe siècle. La critique se contentait alors de quelques vues rapides et légères ; le champ des recherches s'est agrandi, une foule de questions nouvelles ont été soulevées. Voici que nous pouvons pénétrer plus avant et saisir l'esprit, les lois et en quelque sorte les éléments constitutifs du lyrisme grec, grâce au très profond et très consciencieux travail que vient de publier M. Alfred Croiset sur les règles traditionnelles de cet art très savant et très complexe (1). M. Croiset a profité de toutes les études publiées soit en France soit en Allemagne, car il n'avait pas la prétention d'apporter sur tant de questions que soulève le sujet des solutions inconnues jusqu'ici. Il en présente qui sont bien à lui, fondées sur une observation attentive et pénétrante, appuyées d'une argumentation solide. Pour certaines autres, accréditées, il discute et tantôt il atténue, tantôt il affirme avec plus de force. Ce qui ressort de cette vaste enquête et ce qu'on n'avait pas jusqu'ici mis si nettement en lumière, c'est qu'il faut faire dans le lyrisme de Pindare une part double : celle qui lui est propre, l'inspiration personnelle, la création originale, et celle qui est la tradition des lois constitutives du genre et l'effet des obligations imposées à tout poète lyrique en Grèce.

Il ne faut pas, en effet, attribuer à Pindare ce qui n'est parfois que l'application brillante des règles traditionnelles. En les suivant, il a conservé encore son caractère d'indépen-

---

(1) *La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec,* par Alfred Croiset. — 1 vol. Paris, 1880. Hachette et Cie.

dance et d'originalité; mais ces règles, il ne les avait pas créées de toutes pièces. La poétique du lyrisme grec n'était pas elle-même un ensemble de conventions fortuites. C'étaient des lois nécessaires, imposées par les circonstances mêmes, par le caractère religieux de ces belles fêtes, par l'association solennelle de la poésie, de la musique et de la danse. A l'éloge du vainqueur se mêlait nécessairement celui de la patrie, puis l'éloge des dieux protecteurs de cette patrie, puis les traditions locales, les légendes, les mythes religieux, et enfin les souvenirs de l'âge héroïque, les exploits des demi-dieux ou des héros qui étaient l'orgueil de la contrée. Il y avait là comme un cadre consacré où devait se renfermer l'essor du poète, si indépendant que fût son génie, si impétueuse que fût son allure. En établissant les lois qui présidaient au lyrisme grec, M. Croiset n'a pas d'ailleurs oublié qu'il étudiait des œuvres inspirées par la Muse. Il n'a donc pas diminué la part de l'originalité du poète, et il ne l'a pas emprisonnée dans des règles tellement précises que toute liberté lui fût ôtée. Trop de rigueur en certaines matières serait un défaut tout aussi grave que l'excès contraire : ici la juste mesure est gardée. En nous montrant le mécanisme de cet art très savant et très complexe, M. Alfred Croiset a tenu essentiellement à ce que nous vissions le génie de Pindare, hardi, fier, indépendant, s'y jouant et y planant comme dans l'air libre. Son étude est avant tout une étude littéraire. Si les questions techniques abondent, c'est pour nous préparer à mieux comprendre, à mieux goûter le grand lyrique de l'antiquité, qui a effrayé et désespéré les imitations. Et en effet, sans un peu d'érudition, nous courons risque, en lisant Pindare, d'hésiter parfois ou de nous étonner hors de propos.

Je ne puis qu'indiquer l'idée générale et la tendance de cette belle œuvre d'un érudit et d'un lettré. Si, au premier abord, vous êtes effrayé de tant de questions techniques soulevées sur le rythme, la métrique, l'accord de la musique et de la danse, le rôle des choristes, des instrumentistes, du poète, la tradition et l'enseignement des lois du lyrisme grec, vous serez bientôt rassuré. M. Croiset porte légèrement un lourd bagage d'érudition. Les parties qui nous sembleraient devoir être hérissées ont, grâce à la légèreté de sa plume et à la limpidité de son style, un attrait qu'on n'aurait pas soupçonné. Vous serez tout étonné — et je l'ai été tout le premier, je l'avoue, — de lire avec tant de plaisir des pages qui s'annonçaient comme devant être bien arides. Cette partie technique franchie, et sans douleur, vous ne serez pas moins frappé non plus du vif sentiment littéraire qui anime le reste de l'œuvre, de la finesse des aperçus et de la délicatesse des jugements. C'est, je le répète, un beau travail, qui honore l'Université, la vraie et, depuis trois jours, la seule.

II.

J'aurais bien envie de chercher querelle à l'auteur inconnu du portrait de M. Maxime Gaucher cité l'autre jour dans notre *Bulletin*. Est-il, en effet, bien vrai, et faut-il prendre à la lettre que

> Messieurs les éditeurs, tous, unanimement,
> Se promettent de rire à mon enterrement?

Si cela est, il est cruel de me le révéler. Pourquoi ne pas me laisser quelque illusion? Malgré tout, je n'en persisterai pas moins à être sincère. Je dirai, par exemple, à M. Théodore Reinach, avec mon implacable franchise, que tout jeune encore il s'est fait déjà une assez belle place dans le monde des lettres. J'ajouterai que la traduction d'*Hamlet* (1) qu'il vient de publier et l'étude critique qui la précède ne sont pas pour l'en faire déchoir. Par quel singulier privilège cet heureux esprit porte-t-il avec les fleurs du printemps les fruits d'une saison plus mûre? Et cela, sans qu'on ait à craindre pour lui la fatigue rapide ou le précoce épuisement, qui est parfois le châtiment des éclosions prématurées! Non, on sent là une plénitude de force calme, une santé vigoureuse d'esprit, gage assuré des longs espoirs et des vastes pensées.

Cette traduction d'*Hamlet* est un petit chef-d'œuvre d'exactitude, de fidélité, de précision. C'est un miroir où se reflète l'œuvre de Shakespeare avec une telle netteté, qu'après avoir lu bien des traductions, non sans valeur, il semble qu'on ait pour la première fois sous les yeux l'image vraie. On relisait *Hamlet* pour la centième fois peut-être, et on a éprouvé une impression vive et profonde et presque nouvelle, comme si c'était une révélation. Mais, se dit-on, si cet *Hamlet*, qui semble nouveau, était l'*Hamlet* de M. Reinach et non celui de Shakespeare? Me défiant de mon propre jugement, car enfin je dois confesser que la langue anglaise a bien pour moi quelques mystères, j'ai consulté un homme dont le témoignage fait autorité dans la question, le très savant et très lettré M. Harris. Voici sa réponse : « Cette traduction, c'est un chef-d'œuvre! » J'apprends, en outre, que M. Guillaume Guizot, qui fera son cours cette année au Collège de France sur *Hamlet*, a déclaré qu'il se servirait de la traduction de M. Reinach, qui donne d'Hamlet la figure exacte et vivante. Me voilà donc rassuré, et mon impression ne m'avait pas trompé.

L'étude critique et littéraire qui ouvre le volume n'est pas moins remarquable. On sait à combien de discussions et d'interprétations a donné lieu *Hamlet*, de toutes les œuvres de Shakespeare la plus personnelle, celle où il a mis son âme. Pourquoi l'Hamlet de Shakespeare a-t-il une physionomie si différente de celui de Saxo et de Belleforest? Pourquoi, si le poète avait connu celui-là, a-t-il substitué au héros énergique et décidé de la légende scandinave son pâle méditatif? Et de ce méditatif lui-même, que penser? Faut-il voir en lui, comme Gœthe et la plupart des critiques après lui, un être noble et pur, mais dépourvu de l'énergie physique qui fait les héros, mourant sous une charge qu'il ne peut porter ni rejeter? Faut-il, au contraire, comme quelques critiques subtils, voir en lui un homme tout aussi résolu que l'Hamlet de Belleforest, mais paralysé par les circonstances?

(1) *Hamlet*, tragédie de Shakespeare traduite en prose et en vers avec une préface et un commentaire, par Théodore Reinach. — 1 vol. Paris, 1880. Hachette et Cie.

C'est d'elles, non de lui, disent-ils, que viennent les obstacles. A l'instant où il voudrait frapper, il est arrêté par l'impossibilité de persuader aux Danois qu'il l'a fait autrement que par ambition et par haine, car les Danois ne croient pas au forfait inouï, qui n'a pas eu de témoin. Lui-même il doute, car le spectre a pu mentir. Quand le forfait lui a été révélé par la ruse de l'intermède, il frapperait; mais il lui faut alors défendre sa vie. Enfin il va agir; mais les événements marchent plus vite que lui et un massacre fatal enlève les deux combattants.

Voilà les deux théories opposées. Chacune d'elles ne voit dans Hamlet que ce qu'elles veulent y voir et néglige à dessein la moitié des éléments du problème. M. Théodore Reinach les prend tous. Il constate dans Hamlet les tendances les plus contradictoires. Il le montre, dans le cours du drame, à la fois actif et indolent, audacieux et timide, sage et exalté, humain et cruel, franc et dissimulé, éclairé et superstitieux. Et les contradictions de ce genre, elles n'éclatent pas en lui seul, mais dans tous les personnages du drame, à l'exception d'Horace. Que conclure alors? Ou bien avec Chateaubriand que ce drame est un royal Bicêtre, ou bien qu'il y a là une conception particulière et réfléchie de la nature humaine. Écartons le royal Bicêtre, n'est-ce pas? Reste alors l'explication d'une conception nouvelle. C'est ce que vous démontrera avec une singulière pénétration d'analyse M. Théodore Reinach, et il vous dira que la gloire et l'originalité de Shakespeare, c'est d'avoir fouillé si avant dans le cœur de l'homme moderne, autrement compliqué que les héros du drame antique, et d'avoir saisi la mesure précise où la complexité des sentiments peut aller dans l'homme sans se perdre dans l'incohérence absurde. Il nous le démontrera, disons-nous, car je ne veux pas affaiblir cette thèse à la fois si vraie et si originale par une sèche analyse. Je vous laisse le plaisir de la trouver dans ce volume, qui a sa place marquée dans toutes les bonnes bibliothèques.

III.

J'aurais bien voulu ne pas parler de *Nana* (1); mais on insiste. Il faut que je dise mon mot. Résignons-nous et disons-le, ce mot, le plus vite possible. En effet, à regarder longtemps Nana, on a la nausée, soit qu'elle se promène avec un pantalon qui laisse passer le bout de sa chemise, soit qu'elle se vautre sur un tapis, sans chemise et sans pantalon. Le naturalisme ne nous avait pas ménagé les exhibitions de chair; ce n'est même plus maintenant de la chair, c'est de la viande. Voilà mon mot. Est-ce au moins de la vraie? J'ai consulté des spécialistes. Un médecin de mes amis me déclare que non; que c'est là un produit physiologiquement impossible, étant donnés M. et Mme Coupeau. D'autre part, un monsieur très au courant du milieu où s'épanouit Nana m'affirme qu'elle y serait une exception. Dans ce monde-là on affecte, au contraire, me dit-il, un simili-bon-genre; M. Zola a confondu le boudoir avec le trottoir. Voilà ce qu'on me dit; moi je ne garantis rien, sauf mon profond écœurement.

Quand on parle du loup, dit le proverbe..... vous savez le reste. Quand on parle de M. Zola, on voit M. Léon Hennique. Le voici, en effet, avec un gros volume, *les Hauts faits de M. de Ponthau* (1). C'est une lourde parodie du romantisme; du moins il paraît que c'est du romantisme que M. Hennique a voulu faire la caricature. Les bonnes plaisanteries doivent être courtes; celle-ci est mauvaise et elle est *in-octavo*.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Nana*, par Émile Zola. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

(1) Léon Hennique, *les Hauts faits de M. Ponthau*. — 1 vol. Paris, 1880. Derveaux.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Pendant que l'Académie faisait une méchante action politique à l'occasion d'une élection littéraire, tous les partis, en dehors de cet établissement funèbre, s'unissaient pour abjurer pendant un jour la politique, pour transporter leur foi sur un sommet où ne montent pas les vapeurs malsaines et égoïstes.

La fête du Théâtre-Français et celle de l'Hôtel continental ne sont pas seulement deux hommages touchants et glorieux rendus au génie d'un grand poète, à sa sereine vieillesse; ils sont une mémorable effusion du génie français, de cette cordialité parisienne qui confond tous les drapeaux sous le coup de vent d'une admiration idéale.

On a beau parler du matérialisme et redouter l'épaississement du goût : quand une date comme celle du cinquantième anniversaire de la représentation d'*Hernani* est jetée en l'air, les *rabouilleurs* de ruisseaux ont tort, les esprits prennent leur volée. On se souvient de ces belles luttes d'il y a cinquante ans pour l'indépendance de l'art, et l'on s'affole de poésie!

On a beau s'irriter, dans certains partis, de voir Victor Hugo, à l'âge des contemplations paisibles, des indulgences sublimes, élever la voix pour les proscrits et demander que la France soit un lieu d'asile pour les conspirateurs : ceux même qui se choquent de cette mansuétude naturelle, de cette impartialité du génie, vont serrer la main qu'ils ont écartée, entendre la voix qu'ils ont raillée, acclamer l'homme dont ils ont combattu les idées, louer sa noble vieillesse et s'attendrir de son émotion. Tant il est vrai que l'amour de l'esprit domine tout en France!

II.

Je me suis amusé à feuilleter les journaux de 1830. Ils vibrent tous de ce grand avènement. Les plus hostiles, pour peu qu'ils soient littéraires, font des réserves dans

leur blâme; ils ne nient pas le talent; ils en critiquent l'abus. Ah! si le grand Victor Hugo voulait accepter les conseils de M. Alexandre Duval, de quelles œuvres on doterait le théâtre français!

Dans ce temps-là, la jeunesse des collèges et des écoles, patriotique autant que celle d'aujourd'hui, s'émouvait pour des questions plus idéales et voulait être au premier rang des grands combats.

Le 19 mars, les élèves du collège Charlemagne assistaient en corps à une représentation spéciale d'*Hernani*, qu'ils avaient réclamée et obtenue. Ils jetaient des couronnes sur la scène, et, comme le commissaire de police arguait des règlements qui ne permettaient pas alors aux acteurs de revenir pour recevoir les ovations offertes par le public, ils reprenaient leurs couronnes et, dans la rue, allaient attendre Mlle Mars pour la bombarder de fleurs dans sa voiture.

Le 12 avril, les élèves du collège Bourbon imitaient leurs camarades.

Cette aurore littéraire qui précédait à peine de quelques mois une autre aurore politique agitait la jeunesse entière.

Tous les théâtres montaient des parodies. A la neuvième représentation d'*Hernani*, la Porte-Saint-Martin jouait *N, i, ni*, une parodie en vers de MM. Carmouche, Frédéric de Courcy et Dupeuty. Bien des vers mériteraient d'être cités pour leur cocasserie.

Le monologue de *Donpathos*, près de la fosse de *Carmagnole*, ses dissertations philosophiques sur *être* ou *n'être* pas, sur le fini et l'indéfini, sur les fauteuils à l'Académie et le Père-Lachaise, étaient d'une gaieté franche et d'une malice aimable. Ce grand morceau se terminait par cette moralité :

. . . . Cette leçon profonde
Doit instruire tous ceux qui ne sont pas au monde.

Quand *Dégommé* venait offrir à *N, i, ni* de mourir, lui laissant le choix de sa mort, celui-ci, plutôt que de choisir entre le charbon, l'arsenic, le fer ou la lionne de M. Martin, répondait naïvement :

J'aimerais à mourir de vieillesse.

Et l'on riait!

Parasol s'empoisonnait avec son amant, mais mourait plus lentement; alors le vieillard stupide prononçait cette mirifique sentence :

La femme plus que l'homme est toujours coriace,
Mais je les vois mourir comme le vieil Horace.

Provost, le grand comédien Provost, jouait dans cette parodie.

La Gaîté, le théâtre des Variétés imitèrent la Porte-Saint-Martin.

Le théâtre du Vaudeville prit un peu plus de temps pour la caricature d'*Hernani*. Le titre est resté : *Harnali ou la Contrainte par cor*.

Le succès fut grand, bien qu'entremêlé de sifflets au début. Certains fanatiques étaient tout naturellement intolérants. Arnal, Lepeintre jeune, Mlle Brohan jouaient les principaux rôles.

Quasi-Folle disait à la dernière scène, la scène de la nuit de noces, à Harnali :

Vois, mon cher Harnali, que la lune est jolie!
(*Harnali veut l'entraîner.*)

HARNALI.

Oui, la lune est fort bien; je la trouve embellie.
Mais...

QUASI-FOLLE.

Il me semble, ami, que la lune pourtant...

HARNALI (*à part*).

Qu'une femme astronome est un être embêtant!

Ne trouvez-vous pas que ces vers moqueurs ne seraient plus si simplement faits aujourd'hui?

Le vieux *Comme-il-va*, qui vient sonner du cor et somme Harnali de tenir sa promesse, lui répond, quand celui-ci hésite :

Que j'attende à demain! Il faudrait donc que j'eusse
Trompetté pour Sa Ma — jesté le roi de Prusse?

« Cette coupe de vers, disaient les critiques, dans le nouveau goût romantique, a fait beaucoup rire », et en effet tout cela est risible, français, malin, amusant, sans trop de méchanceté et surtout sans musique. Aujourd'hui, si le goût de la parodie revenait, on ferait une opérette.

J'ai voulu rappeler ces éclats de rire qui étaient les notes aiguës de ce concert du printemps, les premiers chants d'oiseaux siffleurs dans ce premier bruissement des feuilles du chêne qui n'a pas fléchi depuis cinquante ans de gloire.

III.

Ce qui s'est passé à l'Académie est moins touchant, moins littéraire, moins digne de l'immortalité et des immortels.

Je ne parle pas, bien entendu, de l'élection de M. Labiche, qui était prévue, souhaitée, et qui est applaudie comme l'épopée du *Chapeau de paille d'Italie* : je parle de l'autre nomination.

Je dis que j'en parle; je veux plutôt m'excuser de n'en pas parler.

Je suis de ceux qui ne s'affranchissent jamais de la solidarité établie par les premières armes, même envers les compagnons qui ont quitté les rangs et qui, après la défaite, se sont mis du côté des vainqueurs.

Les souvenirs de la *Revue de Paris* me sont toujours chers. Ils ne me laissent que le droit de m'attrister du prétexte donné à l'élection de M. Maxime du Camp et accepté par lui.

Nous étions partis en guerre sous d'autres drapeaux et pour une autre conquête! Je me souviens qu'il y a quelque vingt-cinq ans, M. de Pontmartin, nous raillant de notre intransigeance littéraire, nous appelait, Laurent-Pichat, Maxime du Camp et moi, les *trois Polonais de la littérature*.

Mon vieil ami Laurent-Pichat est resté fidèle à la Pologne, et il vient d'agiter sa lance intrépide dans un beau volume de poésie, *les Réveils*, qui a gardé toutes nos ardeurs juvéniles. Maxime du Camp s'est rallié à la Russie; j'ignore ses motifs; je les crois bons puisque sa conversion ne lui fait pas re-

douter ses souvenirs et puisque sa foi nouvelle ne l'embarrasse pas devant les témoins de sa foi première. Moi, je n'ai pas de mérite a être resté un simple Polonais, rêvant toujours les mêmes rêves, puisque j'ai l'exemple et le conseil de mon vieil ami Laurent-Pichat.

Je regrette que Maxime du Camp, voulant entrer à l'Académie, n'ait pas tenu à n'y entrer qu'avec ses titres les meilleurs, ceux de ses premiers essais littéraires, et ait subi, pour être candidat, cette diminution de servir les rancunes politiques, les haines cléricales et réactionnaires que nous combattions tous les trois ensemble, je n'ose dire avec une égale ardeur, car presque toujours il me dépassait.

IV.

C'est, au surplus, un signe déplorable du trouble des consciences que cette spéculation universelle des partis sur les souvenirs de la guerre civile.

L'Académie n'a vu que l'auteur des *Convulsions de Paris* dans l'écrivain qui a vulgarisé d'autres points d'histoire ou de statistique plus innocents et plus dignes d'être remarqués.

Mais dans un monde fort différent de l'Académie, dans la presse qui se plaint du refus de l'amnistie, c'est une offense au moins égale à la concorde publique, au patriotisme, à la dignité de la France, que d'évoquer toujours, à satiété, les souvenirs de la répression.

Bien des gens ont sur la Commune des documents qu'ils gardent, dont ils ne parlent pas, qu'ils laissent enfermés, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus à craindre de provoquer contre les insurgés des colères même légitimes.

A quoi sert ce viol public des greffes des tribunanx militaires ? Il est superflu de prêcher l'horreur des incendies, et il peut être désastreux, pour d'autres que pour les coupables, de remuer les hontes sanglantes de la guerre civile.

C'est surtout ce linge-là qu'il ne faut pas laver devant l'étranger.

Je connais un suicide qui a suivi la publication de ces révélations incomplètes et passionnées sur la Commune de Paris : un père s'est tué parce qu'on évoquait son fils mort pour le remettre au pilori. D'autre part, croit-on populariser la cause de l'amnistie et servir les intérêts des exilés en faisant tous les jours des réquisitoires contre ceux qui ont vaincu la Commune ?

Il est très beau d'invoquer la *Justice;* mais c'est la méconnaître et l'outrager que de la faire marcher dans le sang et de la faire siéger dans un prétoire où les parties adverses n'ont pour témoins que des cadavres fumants.

V.

M. Paul de Saint-Victor n'avait aucun dossier de la Commune sous le bras et ne promettait aucun argument aux passions politiques. Ce n'est qu'un écrivain de grand talent, d'un style fin, d'un souffle hardi, qui ne loue que les héros et les demi-dieux.

Les académiciens l'ont laissé dehors.

VI.

L'ex-impératrice, qui s'était faite assurer contre les risques à courir sur le trône, demande la résiliation de son contrat.

Elle trouve que sa vie, attristée par un deuil qui ne finira pas et préservée désormais de toute aventure tragique, ne vaut pas la haute prime qu'elle payait autrefois, quand elle habitait les Tuileries.

Cet épilogue d'un romancero éclatant s'ajoute aux leçons que la politique donne tous les jours aux dynasties. La mode des assurances sur la vie tend à se propager; mais il ne s'est pas encore constitué une Compagnie pour garantir contre les risques d'une révolution.

Pendant que la dernière souveraine de la France liquide sa situation, on demande que les diamants de la couronne, qui n'ont qu'une valeur vénale, soient vendus.

Il se trouvera des âmes sensibles pour déplorer cet emploi d'une richesse inutile. Dans le troisième volume des *Mémoires de Madame de Rémusat,* qui vient de paraître et dont je veux laisser l'analyse à qui de droit, je relève précisément un détail curieux sur la folie des diamants à la cour de Napoléon Ier.

Voici ce que Mme de Rémusat raconte du luxe qui fut déployé par la famille impériale à propos du mariage du prince de Bade :

« L'Impératrice, vêtue d'une robe entièrement brodée de plusieurs ors, avait sur sa tête, outre la couronne impériale, pour un million de perles; la princesse Borghèse, tous les diamants de la maison Borghèse, joints aux siens, qui étaient sans prix; Mme Murat était parée de mille rubis; Mme Louis toute couverte de turquoises enrichies de diamants; la nouvelle reine de Naples (Mme Joseph Bonaparte) bien maigre, bien chétive, mais presque courbée sous le poids des pierres précieuses. »

Mme de Rémusat avoue avec une grâce charmante que la médiocrité de sa fortune ne lui permettait qu'un écrin de quarante à cinquante mille francs, un rien qui l'eût rendue honteuse si elle n'avait pas eu, fort heureusement, plus d'âme et de fierté que de bijoux; ce qui était rare à la cour de Napoléon.

Ce troisième volume, qui termine les mémoires, ne le céde en rien aux deux premiers, et la vérité simple sur Napoléon achève de se dégager des confidences d'une honnête femme fourvoyée parmi les femmes de l'empire.

Louis Ulbach.

BULLETIN

Angleterre. — On nous écrit de Londres, le 1er mars :

« Si jamais la France a eu besoin de tout son sang-froid, c'est bien en ce moment. Des provocations de la presse allemande il y a longtemps qu'elle a pris son parti : ce sont obus qui tombent en terre labourée. Mais comment ne pas s'éton-

ner de la malveillance que nous témoigne depuis une semaine le principal organe d'un peuple ami? Le principal organe, non pas; car M. de Blowitz n'est pas plus à lui seul le journalisme anglais que, selon le mot d'un ancien, une hirondelle n'est le printemps. On sait comment, ces jours passés, à propos du départ du prince de Hohenlohe, le reporteur anglais s'est livré aux commentaires les plus alarmants, représentant ce rappel mystérieux comme une secrète menace du chancelier, donnant à entendre qu'il était question d'une circulaire diplomatique par laquelle l'Allemagne dénoncerait à l'Europe ce foyer de radicalisme qui a nom la France. Puis venaient maintes réflexions blessantes pour notre amour-propre national : la France, disait-il d'un ton insidieux, n'avait en rien encore démérité, bien que l'instabilité de sa politique donnât lieu de tout craindre ; du reste, selon la remarque fort juste d'un officier allemand, M. de Freycinet savait trop ce qui manquait à sa patrie pour la jeter dans les hasards d'une aventure.

« Grâce à Dieu, la presse française, à une exception près, a semblé ne pas entendre ou ne pas comprendre. Nulle panique, et même nulle irritation. Quant au journaliste anglais, cet hôte de Paris à qui tous les salons républicains sont ouverts, lui serait-il enfin venu quelque scrupule de conscience? Tant il y a que son style s'est bien adouci : il semble s'efforcer aujourd'hui d'atténuer ses brusques affirmations d'hier. Le *Times* s'est sans doute ému des imprudentes prophéties de son représentant : dans un *leading* article paru ce matin, il les repousse bien loin, et, avec une fermeté d'expressions à laquelle il ne nous a pas accoutumés, il déclare sans hésiter que la France a le bon droit pour elle, que son attitude est admirable de correction et de dignité. Si l'empire allemand, ajoute-t-il, voulait s'armer du prétexte que sa voisine devient chaque jour plus forte pour lui chercher querelle, il se mettrait précisément dans le cas de l'autocrate Napoléon III en 1870. La nation anglaise tout entière serait indignée et il se produirait un soulèvement d'opinion devant lequel l'Allemagne pourrait bien reculer.

« Ce langage ne ressemble en rien à celui que tenait ces jours passés le représentant du *Times* à Paris. A moins que le grand journal ne veuille, nouveau Janus, présenter deux visages, il est permis de voir dans ces énergiques paroles un démenti indirect infligé à M. de Blowitz. Ce n'est pas tout. Aujourd'hui même le correspondant parisien d'une autre grande feuille anglaise, le *Daily Telegraph,* dit rudement son fait à l'alarmiste. L'article est bien cinglé : « ... Les sombres « hypothèses et les sinistres prédictions que l'on a, pendant « ces derniers jours, télégraphiées de Paris à Londres ne « reposent sur rien ... Personne dans le monde officiel ne « s'est mépris sur l'objet de la manœuvre, et la majorité « des journaux (français) s'est sagement abstenue de tous « commentaires. Quant au seul (1) qui se soit laissé gagner « à la crainte, ses rédacteurs auraient dû considérer com- « bien peu leur méfiance envers le régime existant les auto- « risait à mettre en péril les relations extérieures du gouver- « nement. Mais le devoir d'un journaliste anglais est clair et « manifeste : il lui appartient d'employer tout ce qu'il peut « posséder d'influence dans l'intérêt de la paix; *il méconnaît « son devoir quand il laisse tomber de sa plume un mot ca- « pable de troubler les relations du pays qui lui donne l'hos- « pitalité et qu'il a choisi pour y fixer son séjour.* »

« La leçon est dure, venant d'un confrère. Puisse-t-elle n'être pas perdue!

« G. Lyon. »

La mémoire et le phonographe. — Sous ce titre, M. Guyau relève, dans la dernière livraison de la *Revue philosophique,* de curieuses analogies entre le phonographe et la mémoire. Le cerveau humain a été comparé à beaucoup d'objets divers. Selon M. Spencer, il a quelque analogie avec ces pianos mécaniques qui peuvent reproduire un nombre d'airs indéfini. M. Taine en fait une sorte d'imprimerie fabricant sans cesse et mettant en réserve des clichés innombrables. Il ne paraîtrait à M. Guyau ni trop inexact ni trop étrange de définir le cerveau « un phonographe infiniment perfectionné, un phonographe conscient. »

« Quand on parle devant le phonographe, les vibrations de la voix se transmettent à un style qui creuse sur une plaque de métal des lignes correspondantes au son émis, des sillons inégaux, plus ou moins profonds suivant la nature des sons. C'est probablement d'une manière analogue que sont tracées sans cesse dans les cellules du cerveau d'invisibles lignes qui forment les lits des courants nerveux. Quand, après un certain temps, le courant vient à rencontrer l'un de ces lits tout faits, où il a déjà passé, il s'y engage de nouveau. Alors les cellules vibrent comme elles ont vibré une première fois, et à cette vibration similaire correspond psychologiquement une sensation ou une pensée qui est analogue à la sensation ou à la pensée oubliée. Ce serait exactement le phénomène qui se produit dans le phonographe lorsque, sous l'action du style parcourant les traces creusées précédemment par lui-même, la petite plaque de cuivre se met à reproduire les vibrations qu'elle a déjà exécutées : ces vibrations redeviennent pour nous une voix, des paroles, des airs, des mélodies.

« Si la plaque phonographique avait conscience d'elle-même, elle pourrait dire, quand on lui fait reproduire un air, qu'elle se souvient de cet air; et ce qui nous paraît l'effet d'un mécanisme assez simple lui semblerait peut-être une faculté merveilleuse, la mémoire. »

M. Paulin Paris vient de publier une édition de *Guillaume de Tyr* (1). Cet ouvrage est le premier d'une collection dite *Histoire générale des croisades par les auteurs contemporains.* Le récit du vieux chroniqueur nous mène de la prise de croix de 1095 à l'année 1184. En sa qualité de clerc, Guillaume avait composé son livre en latin; mais, dès le XIIIe siècle, un traducteur dans lequel on croit reconnaître Bernard, trésorier de Corbie, s'était emparé du *Roman d'Éracle* — c'est ainsi qu'on désignait l'ouvrage de Guillaume, qui débute par ces mots : « Les anciennes istoires dient que Eracle (Heraclius) governa l'Empire de Rome » — et le traduisit en langue vulgaire avec un rare bonheur. Le style est tellement facile et naturel, qu'en le comparant au texte latin on serait tenté de voir dans l'original la traduction du livre français.

Le *Roman d'Éracle* est un des livres qui nous font le mieux connaître le véritable caractère des croisades et qui nous ont conservé la physionomie des héros du XIIe siècle, fondateurs des dynasties souveraines en Syrie, en Chypre, à Constantinople. Pour bien apprécier la valeur de ces événements et le rôle des hommes qui les ont conduits, il ne suffit pas, suivant M. Paris, d'interroger les latinistes contemporains : la langue parlée a seule pu refléter les sentiments, les passions de

---

1. Le *Figaro.*

(1) *Guillaume de Tyr et ses continuateurs,* texte français du XIIIe siècle, revu et annoté par Paulin Paris, de l'Institut. — 2 vol. in-4°, Didot.

l'époque. Le langage a suivi les mêmes évolutions que la société. Les ouvrages en langue romane sont les seuls qui fassent bien comprendre le moyen âge.

Ce sont les croisades qui ont appris aux Français que leur langue était aussi apte à composer des livres que celle dont les clercs faisaient encore usage. La première prose véritablement française se trouve dans les lettres envoyées de Nicée, d'Antioche, de Jérusalem, aux familles des croisés. Puis viennent les romans de la Table ronde et enfin Guillaume de Tyr, ou du moins le traducteur dont l'œuvre s'est si complètement substituée à la sienne que le texte latin est tombé dans l'oubli.

Le *Roman d'Éracle* a déjà été publié dans le grand *Recueil des historiens de la Croisade* entrepris par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mais le texte adopté par M. Paris diffère assez de cette édition. M. Paris a suivi de préférence deux manuscrits appartenant à M. Didot et paraissant donner un texte plus pur.

A la suite du récit de Guillaume, M. Paris a inséré des descriptions et traditions légendaires de la Terre sainte. L'une d'elles est bien connue et a été publiée plusieurs fois. La version qu'en donne M. Paris renferme des variantes assez nombreuses de forme et de fond. Les autres descriptions sont consacrées aux saints lieux et aux endroits environnants, que les pèlerins devaient visiter avant de regagner leur patrie.

Enfin cette publication est accompagnée d'illustrations tirées des manuscrits de l'*Éracle* qui ont servi à établir le texte, et de cartes et plans dont l'exécution a été dirigée par M. Longnon, le savant archiviste que de nombreux travaux du même genre ont fait apprécier des érudits.

G. DE N.

Le Livre (recueil publié par la maison Quantin) annonce qu'on a découvert dans la bibliothèque de Trèves un poème français, *Sainte Nouna et son fils saint Devy,* qui aurait été composé par le roi Richard Cœur de Lion pendant sa captivité en Allemagne.

La *Revue critique* (9 février) publie une lettre inédite du chevalier d'Éon à l'abbé Grégoire, d'où l'on pourra tirer quelques indications sur l'état d'esprit de ce singulier personnage. Le chevalier s'y montre soumis, en 1802, à l'ordonnance de Louis XVI qui l'avait déclaré *demoiselle,* car il écrit scrupuleusement au féminin et signe : *Votre dévouée servante, la citoyenne Charlotte-Geneviève Deon.* Voici le commencement de ce document :

« Londres, 4 septembre 1802.

« Illustre et aimable saint Grégoire, non seulement digne membre du Sénat conservatif de la République française, mais membre honorable des libertés de l'Église gallicane, cessez d'avoir, de concevoir et d'enfanter de grands projets d'espérance pour moi en ce monde ; car il est trop jeune pour moi et je suis trop vieille pour lui. *Non sum qualis eram, quantum mutatus ab illo Hectore!* Grâces en soient rendues à la divine Providence! Je la reconnois, l'adore et la bénis tous les jours.

« Mais notre bon citoyen Otto, aussi bon chrétien que moi, veut, pour me rappeler au zèle de votre souvenir, vous envoyer copie ci-jointe de ma belle confession de foi et soumission aux articles 4, 5 et 6 du sénatus-consulte relatif aux personnes hors du territoire de France ou prévenues d'émigration.

« Je souhaite qu'elle puisse mériter votre approbation, car depuis longtemps *desiderio desideravi videre antiquam et caram patriam meam.* Ma patrie est ma maîtresse, je l'aime avec rage malgré ses défauts.

« Quoique depuis vingt-six ans j'aie été obligée par la loi et par le roi à reprendre ma première robe d'innocence, notre ami M. Barthélemy vous dira que dès 1790, par l'impulsion du courage qu'il a plut à Dieu de mettre en moi, j'ai été poussée dès le commencement de notre glorieuse révolution *to contracta matrimonial and martial alliance with the sans culottes,* et de faire en guerre mille brillantes sotises avec les vainqueurs du monde, ainsi que dans notre guerre de 1756 à 1762, en Allemagne, j'ai fais quelques sotices militaires avec les chers et braves dragons que je commandois ; mais, faute d'argent pour quitter honorablement Londres depuis notre révolution, Dieu a voulu que je puisse dire : *Lavabo manus meas inter innocentes.* »

Toute la lettre, qui est longue, est de ce même ton d'hurluberlu. Elle est, de plus, d'un plat courtisan. Aucune flatterie ne paraît trop grosse à la citoyenne Charlotte-Geneviève. Elle compare l'abbé Grégoire, le conventionnel Grégoire, aux Pères de l'Église. Sieyès devient sous sa plume *notre divin Platon français,* et *notre héros Bonaparte* est mis dans une phrase à côté de Jésus-Christ. Le singulier agent diplomatique que devait faire mademoiselle *la chevalière!*

FRANÇOIS DE SALES EN ANGLETERRE. — La mémoire de François de Sales vient de subir plusieurs attaques en Angleterre. On nie la mansuétude de l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote,* et l'on accuse sa conduite d'avoir manqué de franchise. Il y a deux ans, le révérend Bacon publiait sur François de Sales, dans *Macmillan's Magazine,* un article intitulé *les Deux Côtés d'un saint.* Les catholiques purent ne pas attacher de prix à ce travail : le coup partait du camp ennemi, et ils avaient le droit de mettre en suspicion la parole d'un pasteur protestant venant porter témoignage contre un prélat catholique adversaire de la Réformation. Mais voici qu'un des leurs, un nouveau converti, s'étant avisé d'étudier la vie du saint, a pensé qu'on ne devait pas tolérer qu'un homme, même canonisé, jouît d'une réputation aussi usurpée. D'après M. Nevins, auteur d'un pamphlet intitulé : *la Persécution des protestants par François de Sales,* l'ami de Mme de Chantal aurait eu la main dure pour qui lui résistait et refusait d'entrer dans ses vues. Ce qu'il y a de plus intéressant dans la brochure, c'est la manière dont M. Nevins accorde ses sentiments de bon catholique avec son zèle à noircir un évêque que le pape, dans son infaillibilité, a canonisé. Il s'explique sur ce point délicat dans une *Note aux lecteurs catholiques,* que nous reproduisons exactement.

« La première fois que je tombai sur des actes du saint qui avaient l'air d'actes de persécution et de trahison, je fus perplexe, parce qu'il a été canonisé. J'ai appris depuis, de catholiques instruits et capables, qu'un saint canonisé peut être en enfer, ou ne pas exister du tout. J'ai appris de même

qu'un pape n'agit que sur les témoignages produits et qu'il peût dès lors être mal ou incomplètement informé; que par conséquent les canonisations ne sont pas des actes infaillibles des papes. Cela est heureux, et j'accepte ces déclarations avec reconnaissance; elles suppriment beaucoup de difficultés historiques qui m'arrêtaient auparavant, tels que la sagesse (*sic*) qu'il y a à invoquer saint Jean Népomucène, qui n'a jamais existé, ou un Grand-Inquisiteur comme saint Pierre Arbues, dont j'aurais certainement évité l'amitié dans ce monde. »

Le style n'est pas sans reproche, mais c'est une vétille qu'on pardonne aisément à M. Nevins à cause des questions qu'il soulève et qui sont si curieuses, envisagées à son point de vue de catholique progressiste. En effet, la théorie de M. Nevins ne nous paraît pas conforme à la bonne orthodoxie. On lit dans le *Dictionnaire de théologie* de l'abbé Bergier, édition revue par Mgr Gousset, archevêque de Reims, à l'article *Canonisation :* « Il n'est pas possible de pousser plus loin l'exactitude de l'examen qui se fait à Rome de la vie, des actions, des miracles d'un personnage dont on poursuit la canonisation... Les catholiques pensent *avec raison* qu'un jugement porté avec tant de précaution *ne peut pas être sujet à l'erreur;* que, dans une circonstance aussi importante, Dieu accorde à son Église l'assistance qu'il lui a promise jusqu'à la fin des siècles. » Le *Dictionnaire* de l'abbé Bergier fait autorité depuis tantôt un siècle, et l'on voit que sa doctrine est directement opposée à celle de M. Nevins. Il serait trop commode que l'on pût accepter ou récuser l'infaillibilité du pape selon qu'on juge, dans sa petite raison, qu'il s'est ou qu'il ne s'est pas trompé.

Publications nouvelles. — Le professeur Friendländer donne une nouvelle édition de son ouvrage : l'*Histoire des mœurs à Rome* (1). Un des chapitres de son 3e volume est consacré à l'*Histoire du luxe de table* depuis l'antiquité. Il est impossible de lire ce chapitre sans être frappé des habitudes de mesquinerie introduites par ce qu'on appelle le progrès dans les fêtes de l'estomac. Un particulier romain ne regardait pas à payer un bon poisson 1200 francs, et, loin de lui faire du tort, cela le posait bien dans le monde. En 1791, à Saint-Pétersbourg, Potemkin donnait des bals suivis de soupers où l'on servait toujours une soupe au poisson. Chaque soupe lui coûtait 4000 fr. Sous Napoléon Ier, la ville de Genève envoya en présent à Cambacérès une truite qui revenait à 6000 fr., la sauce comprise. De nos jours, M. de Rothschild lui-même hésiterait à mettre 6000 fr. à une truite.

On ne sait pas assez, dans le monde qui mange, tout ce qu'on doit à Taillevent, l'illustre Taillevent, cuisinier du roi Charles VII de France. Ce fut un grand réformateur, qui fonda une école dont les élèves, au temps de Louis XIV, « asservirent l'Europe entière à leurs lois ». Le professeur Friedländer n'ose pas se prononcer sur l'époque à laquelle la cuisine française atteignit son apogée. Quelques-uns, dit-il, tiennent que ce fut à la fin du règne de Louis XV; d'autres reportent son point culminant sous Louis XVI. Lady Morgan l'aurait placé encore plus tard, elle qui écrivait dans son livre sur la France (1), à propos d'un repas confectionné sous la direction de Carême, « qu'il avait fallu moins de génie pour maint poème épique que pour ce dîner. »

(1) *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms,* par le professeur L. Friedländer.

La question juive sur la scène allemande. — La *Revue* avait annoncé que M. Paul Lindau, qui a été écrivain français avant de devenir écrivain allemand, avait pris en main la cause des juifs dans une pièce qu'il avait fait jouer d'abord à Hambourg et qu'il comptait ensuite hasarder sur un des théâtres de Berlin. *La Comtesse Léa,* malgré l'agitation dirigée en Prusse contre les israélites ou peut-être par réaction contre cette agitation, a obtenu un succès éclatant. Les données de la pièce sont celles-ci.

Le comte Fregge a épousé la fille d'un usurier juif, Moses Brandel. L'amour n'a pas été la seule cause de ce mariage. Le comte Fregge a une dette de reconnaissance à acquitter envers Léa Brandel, qui a jeté au feu, après la mort de son père, des papiers avec lesquels elle pouvait ruiner entièrement le comte. Léa reste veuve après un an de mariage et hérite des biens de son époux. C'est alors qu'intervient la question des origines. Les parents du comte réclament son héritage au nom des règles d'hérédité (*Erbvertrag*) établies dans la famille, et dont l'une exclut des successions tout membre ayant contracté une alliance *indigne*. Léa est doublement indigne en tant qu'israélite et fille d'usurier. Telle est la thèse que la famille Fregge plaide devant les tribunaux. M. Paul Lindau lui a fait perdre son procès, et le public a confirmé l'arrêt par ses applaudissements.

Des bibliothèques publiques chez les Assyriens et les Babyloniens. — M. Sayce, professeur à Oxford, a donné dans des conférences qui ont été publiées en anglais et en allemand des détails sur l'organisation et la composition des bibliothèques publiques chez les Babyloniens et les Assyriens. La bibliothèque d'Erech, à Warrha, une des plus anciennes de la Chaldée, possédait des récits du déluge très semblables à celui de la Genèse; il en avait été fait plusieurs copies, dont l'une pour la bibliothèque de Ninive. Le même établissement conservait une épopée dont le héros était l'Hercule arcadien, appelé Izdubar. Cette version du déluge est connue de nos lecteurs. Nous en avons publié le texte avec commentaires dans la *Revue* du 22 février 1873, au moment même où elle a été signalée pour la première fois en Angleterre.

Dans une autre collection, celle de Kutha, on a retrouvé une histoire de la création du monde et une histoire de la guerre des géants. Larzo et Senkereh ont fourni des tables mathématiques, Aganée un ouvrage d'astrologie et d'astronomie en soixante-douze volumes. Il reste de la bibliothèque de Sardanapale des fragments d'histoire, de géographie, de mythologie, d'astronomie, d'astrologie, d'ouvrages de droit, des poésies, des ordonnances royales, des contrats d'affaires,

(1) *La France en* 1829 *et* 1830.

des grammaires et des dictionnaires. Le plus ancien fragment retrouvé est du XXIIe siècle avant Jésus-Christ.

L'organisation intérieure de ces bibliothèques était à peu près la même que chez nous. Les ouvrages étaient classés et rangés par matières, numérotés et inscrits sur un catalogue. Chaque livre demandé était marqué sur un registre. On fournissait aux travailleurs des grammaires et des dictionnaires. Quelques bibliothèques entretenaient un grand nombre de copistes.

Le *British Museum* a acheté tout récemment plus de mille tablettes provenant de Babylone. L'une d'elles porte un dessin représentant une des portes de la ville. Une autre a appris aux savants l'existence d'un monarque babylonien inconnu jusqu'ici.

Le chroniqueur italien anonyme de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse,* M. Marc Monnier raconte d'après un livre encore inédit de M. Massari l'origine d'un mot de Victor-Emmanuel qui fit grand bruit dans son temps. Il s'agit du discours de la Couronne de 1859 et du fameux « cri de douleur » qui, disait le roi, venait à lui de tant de points de l'Italie. Dans le projet original, rédigé par Cavour, il y avait ceci : « L'horizon politique au milieu duquel surgit la nouvelle année n'est pas *pleinement serein.* » Le conseil des ministres trouvait que la phrase sentait trop la poudre. On en référa à Napoléon III, qui écrivit de sa main, en marge du texte : « Je trouve cela trop fort, et je préférerais quelque chose comme dans le genre de ce qui suit. » — Venait un paragraphe où on lisait : « Nous ne pouvons pas rester insensibles aux cris de douleur qui viennent jusqu'à nous de tant de points de l'Italie. » Cavour fut enchanté : les paroles de l'empereur étaient beaucoup plus fortes que les siennes. Il les fit sur-le-champ traduire en italien par M. Massari, qui représentait auprès de lui les intérêts de la syntaxe. « Vous savez, lui disait Cavour, la grammaire n'est pas mon fait. »

M. Hanotaux va publier un Mémoire de Mme de Motteville, rédigé pour servir à l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre. Il est certain que Bossuet a eu entre les mains ce Mémoire, d'où il a tiré presque textuellement plusieurs passages de son discours.

Notes géographiques. — Deux voyageurs italiens sont partis de Rome pour le Caire avec l'intention de traverser l'Afrique de part en part et d'aller aboutir au golfe de Guinée. Les auteurs de ce hardi projet sont MM. Matteuci et le prince Borghèse, qui parcourraient ainsi des régions très imparfaitement connues.

— Il se confirme que M. Stanley a fondé une première *station* belge sur les bords du Kongo, à 130 milles de la mer et à 5 milles en aval des chutes Yellala. Une maison de bois a été construite sur une colline élevée dont M. Stanley a fait son quartier général et d'où il rayonne dans toute la région environnante. La deuxième station sera située immédiatement au-dessus des cataractes. On y arrivera à travers un pays d'accès si difficile, qu'un membre de l'expédition écrit qu'il faudra des années pour tracer une route et pouvoir transporter les bagages jusqu'à l'emplacement choisi. M. Stanley compte gagner ainsi, de proche en proche, le Lualaba et explorer minutieusement les deux rives du Kongo supérieur. Son expédition a pris le nom de *Société d'études du haut Kongo.*

— A l'est, l'expédition belge commandée par M. Cambier a aussi fondé sa première station. Elle l'a placée à Karema, sur la rive orientale du lac Tanganyika, au sud d'Ujiji.

— On assure que les archives de Madrid contiennent un projet de percement de l'isthme de Panama remontant au XVIe siècle.

Élections au conseil supérieur de l'instruction publique. — Le mouvement paraît se dessiner vivement. Sauf pour le Collège de France, qui a deux délégués à nommer, et dont le choix paraît se porter sans conteste sur M. Laboulaye (lettres) et sur M. Berthelot (sciences), la discussion des candidatures s'engage dans tous les ordres d'enseignement. Pour les Facultés des lettres il s'agit de faire un partage égal entre Paris et la province. Pour Paris, M. Paul Janet semble tout désigné, quoiqu'il ait été question de M. Wallon; mais le *Bulletin de correspondance universitaire,* dont le troisième numéro vient de paraître et qui, comme on sait, est l'organe de ce mouvement électoral, affirme que M. Janet n'aura pas de compétiteur. Pour le candidat de province, on met en avant les noms de MM. Jules Denis (Caen), Duméril (Toulouse). On cherche à organiser un scrutin préparatoire, un scrutin *d'essai,* pour mieux dire.

Pour les lycées, citons comme candidats : MM. Henri Marion (Paris, philosophie), Girardin (Versailles, grammaire), Pey (Paris, langues vivantes), Génin (Nancy, enseignement spécial). Les candidatures vont se multiplier. Les élections ne pourront avoir lieu qu'après les vacances de Pâques.

Une nouvelle *Revue* paraît à Rome, rédigée en anglais. L'éditeur et directeur de la *Minerva,* M. Périclès Tzikos, s'est donné pour but de faire mieux connaître l'Italie à l'Angleterre, l'Angleterre à l'Italie. Toutefois ce recueil aura un caractère international et cosmopolite, comme le prouve le premier numéro, qui contient un article de notre collaborateur M. J. Vilbort sur *la France en 1880* et une étude de M. Alexandre Parodi, l'auteur de *Rome vaincue,* sur le *Drame français.*

M. Gabriel de Chénier vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans. C'était le dernier du nom. On se rappelle la lettre qu'il nous a écrite récemment pour défendre Marie-Joseph Chénier contre des assertions contenues dans un ouvrage qui venait de paraître et dont il avait eu connaissance par la *Revue.*

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [419]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 37 13 MARS 1880.

LE VOTE DU 9 MARS

Le rejet de l'article 7 au Sénat, par une majorité de 19 voix, est un événement politique considérable, surtout après le grand débat qui a précédé ce vote. Rien ne peut donner l'idée à qui n'y a pas assisté de l'ardent intérêt avec lequel il a été suivi par une assistance toujours plus nombreuse, toujours plus passionnée, et où tous les partis, toutes les opinions étaient largement représentés. Les membres les plus éminents de la Chambre des députés, quand leurs devoirs ne les y retenaient pas, affluaient au Sénat; le corps diplomatique s'y trouvait au complet; les tribunaux, les Académies, le clergé l'assaillaient, sans parler de cette brillante couronne de femmes à laquelle le parlement français est accoutumé. La France était bien là dans tous ses éléments variés, suspendue aux lèvres des orateurs, suivant sans se lasser les péripéties émouvantes de cette longue discussion. C'est que le débat portait sur ses premiers intérêts, sur ceux qui touchent à ses premières libertés, à sa conscience; c'est qu'on était plus que jamais en face du plus redoutable des conflits qui nous divisent, de la plus brûlante des questions dont dépend l'avenir de la république. Nous attendrons que ce mémorable débat ait eu sa conclusion finale après la seconde lecture de la loi, pour en dégager les leçons et les conséquences, pour faire la part des exagérations, des illusions. Il en est une qu'on ne peut laisser s'établir, même après avoir entendu M. Dufaure : c'est que le parti ultramontain, tel qu'il opère aujourd'hui, soit sans péril pour le pays; c'est que l'enseignement des jésuites ne mérite pas nos plus vigilantes sollicitudes; c'est que l'invocation bruyante de la liberté par leurs défenseurs et leurs affidés ne soit un leurre et une duperie. Le rejet de l'article 7 ne résout pas la question soulevée par le projet du ministre; il la rouvre. Le langage si conciliant du président du conseil, qui se révèle tous les jours davantage comme un orateur plein de tact, de charme et de souplesse, a eu en quelque mesure sa réponse dans la conclusion du discours de l'illustre vieillard que le Sénat tout entier a écouté avec le respect qui lui est dû. Trouvera-t-on une combinaison qui tienne compte du vote du Sénat et aussi des justes alarmes de ceux qui sont jaloux des droits de l'État et de l'unité nationale largement comprise? On peut pressentir que la solution sera cherchée dans un remaniement de nos lois sur le droit d'association, qui aborde résolument la question des congrégations et des corporations.

Qu'on n'oublie pas, en attendant, que l'on a obtenu deux résultats capitaux, d'une part, en rendant la collation des grades à l'Université, et, de l'autre, en restituant à ses conseils un caractère exclusivement laïque. Nous souhaitons vivement que la situation nouvelle créée par le vote du 9 mars soit envisagée sans passion par le parti républicain, et qu'il ne permette pas qu'elle soit faussée et envenimée par une polémique violente et injurieuse. Ce n'est pas dans une tempête de colères et d'outrages que l'on peut prendre des résolutions qui soient à la fois viriles et sages. Le moment actuel est grave et décisif. Nous essayerons d'en montrer toute l'importance en dégageant les résultats raisonnables des luttes ardentes auxquelles nous venons d'assister et qui auront leur dénouement dans peu de jours.

E. DE P.

LA CRISE SOCIALE EN RUSSIE

Où se recrutent les nihilistes.

I.

Jusqu'au 19 février 1861, date mémorable où le tzar Alexandre II brisa le joug infligé depuis deux siècles et demi aux épaules de vingt-deux millions d'esclaves, l'empire russe était une société parfaite à la manière des grands empires d'Asie. Toute la population y était divisée en classes, parquée en castes que les institutions ou les préjugés séparaient irrévocablement. Chacune d'elles avait sa vie propre, sa sphère d'action dont elle ne sortait pas. Il y avait plusieurs cercles superposés, comparables aux cercles décrits par le poète que se montraient, avec une crainte superstitieuse, les belles Florentines de jadis, lorsqu'il passait sombre et pensif au Lung' Arno, le soir. « Voilà celui, disaient-elles, qui revient de l'enfer. » Le jour où fut promulgué l'ukase libérateur, un grand cri de joie s'éleva annonçant à l'Europe que la Russie, elle aussi, était revenue de là.

C'est qu'en effet, si les malheureux du dernier cercle, les paysans réduits en esclavage par Boris Godonnoff, Pierre Ier, Pierre III et la libérale Catherine (1), subissaient un sort que n'eussent pu leur envier les bêtes de somme, les plus nobles et les plus puissants de la caste privilégiée n'étaient également que des esclaves avilis, agenouillés devant l'autocrate qui, « pour tout acte contraire à sa volonté », pouvait « déposséder le désobéissant des droits définis par les lois ». Paul Ier disait : « On n'est grand seigneur en Russie que quand on me parle et pendant qu'on me parle. » Le mot est toujours vrai.

La révolution sociale qui a transformé les serfs attachés à la glèbe en paysans *obligés*, en attendant qu'ils deviennent des hommes vraiment libres, commença sans troubles ni effusion de sang. L'Europe n'en éprouva aucune secousse; « mais, a écrit le prince Lubomirski, aujourd'hui que la révolution est terminée, la secousse se fait sentir, et, pour s'être laissé attendre, elle n'en est pas moins violente ». L'auteur du *Nihilisme en Russie* (2), qui, par sa naissance, ses attaches, ses convictions, appartient au tzarisme immuable et préconise la répression à outrance, s'abuse sur un point essentiel : c'est lorsqu'il considère comme achevée et complète l'œuvre de la révolution entreprise par le czar Alexandre.

Le souverain actuel a fait tomber l'infranchissable barrière qu'avait élevée autour de l'empire Nicolas Ier. Dans le silence et la nuit, dans l'immobilité dont son père avait fait les conditions de sa politique, Alexandre II a laissé pénétrer le mouvement, la lumière, l'irrésistible voix de la civilisation moderne. Il a ébranlé lui-même les assises de l'ancien édifice : l'esclavage des populations rurales; il a jeté les fondements d'un édifice nouveau : le droit de propriété accordé aux serfs affranchis. Mais en même temps, par la plus flagrante des contradictions, détourné de son but, entraîné hors de sa voie par des conseils funestes autant qu'intéressés, il a voulu transporter sur ces bases nouvelles, afin de les y restaurer, les murs lézardés de l'absolutisme politique et bureaucratique.

Il y a là maintenant deux sociétés appuyées sur des principes contraires, inconciliables. La liberté est en bas; elle y a été semée par une main généreuse, par la main du tzar lui-même. Le despotisme est en haut, menaçant, terrible, impitoyable, prêt à saisir, à étrangler de sa poigne de fer cette liberté née à la fois de la volonté du tzar et des besoins de la race. La société ancienne et parfaite à la mode d'Asie, qui existait avant le 19 février 1861, a été ce jour-là jetée hors de son assiette; pour l'y remettre, il faudrait rattacher les paysans affranchis à l'antique anneau d'esclavage : est-ce possible? La société nouvelle s'agite, souffre, se démène, accablée sous le poids de l'absolutisme administratif et policier qui l'étouffe : veut-on et peut-on l'empêcher de respirer? Un enfant d'humeur tyrannique et fantasque bâtit un château de cartes; son caprice enlève une de ces cartes, celle sur laquelle toutes les autres s'appuyaient; aussitôt le château s'effondre et s'écroule : doit-on en accuser le ciel ou la méchanceté des hommes?

II.

Voilà ce qu'il faut avoir devant les yeux pour comprendre les événements extraordinaires dont la Russie est le théâtre depuis le premier attentat contre la vie du tzar Alexandre, en 1866, celui de Dimitri Vladimirof Karakosof (1), qui mit fin à « l'ère libérale » du présent règne. Nous n'y trouvons point, certes, le mot de l'énigme que le sphinx nihiliste donne à deviner à l'Europe; mais de ces observations générales, résultant d'une vue d'ensemble, la logique nous conduit à tirer une première et importante conséquence : les populations rurales n'ont eu et ne pouvaient avoir nulle part dans les sinistres exploits du nihilisme sanguinaire et incendiaire.

Les paysans russes éprouvent pour le tzar une vénération poussée chez quelques-uns jusqu'au fétichisme. A leurs yeux il n'est pas seulement un maître tout puissant, armé des foudres célestes et terrestres, mais encore leur protecteur unique, naguère contre les seigneurs, aujourd'hui contre les milliers de tyrans du fisc ou de la police, qui leur font la vie si dure. Ils ne l'appellent jamais autrement que « le père ». Ils disent : « La terre n'est à personne, ses fruits sont à tous; » mais ils ajoutent : « Tout est à Dieu et au tzar. » Ils ont plutôt foi en lui qu'en la divinité. Il va de soi que l'idée

(1) Voy. les *Origines de la crise sociale en Russie*, dans la *Revue* du 28 février.

(2) Le *Correspondant*, livraison du 25 mai 1879.

(1) Un *lapsus calami*, dans notre article du 28 février, nous a fait désigner comme étant le régicide Ivanovitch Komissarof. Ce jeune paysan russe détourna le coup; il fut en récompense embrassé, anobli et enrichi par l'empereur.

d'une réforme politique, la conception d'une société constituée à la manière des nations d'Occident n'a pu jusqu'à ce jour pénétrer bien avant parmi ces populations répandues sur des territoires immenses, sans chemins de fer, presque sans routes, et pour lesquelles Saint-Pétersbourg, Moscou ou d'autres grandes villes sont aussi loin que les étoiles. Le prince Lubomirski nous semble donc dans le vrai quand, supposant le tzar contraint à quitter l'une ou l'autre capitale, il dit : « Qu'il se réfugie dans n'importe quel gouvernement central, il y sera en sûreté, y trouvera une armée de défenseurs et pourra gouverner d'Yaroslaff, de Tver ou de Wladimir, tout aussi despotiquement que de Saint-Pétersbourg. » Il a raison d'affirmer que « si les voix de Mirabeau ou de Robespierre ont trouvé un écho dans toutes les provinces françaises, celles de Bakounine ou de Nitchiaeff n'ont aucune chance d'être comprises par les trois quarts de la population russe ». Mais ce n'est point, comme le dit aussi ce champion du tzarisme, parce que de très nombreux habitants de la Russie ne comprennent pas le russe : les nihilistes ont prouvé qu'ils étaient polyglottes; non, c'est parce que la grande masse des populations rurales demeure encore étrangère à toute vie politique par le fait même de son isolement. Jusqu'à présent, pour elle, toute la politique, réformes indispensables, institutions nécessaires, le progrès sous toutes ses formes se résume en ceci : la possession du sol, le droit de propriété avec la liberté individuelle. Voilà pour les paysans, à cette heure, le grand, l'unique problème, l'intérêt capital, la passion exclusive. Pour les *moudjiks* de la grande Russie, le nihilisme, ses sophismes pessimistes et destructeurs sont l'inconnu, le néant, le véritable néant.

Nous parlons d'aujourd'hui, et non pas de demain. Évidemment, l'heure viendra, elle n'est sans doute pas éloignée, où le besoin d'un droit public, d'une émancipation politique se fera sentir jusqu'au fond du steppe le plus reculé; car la nature elle-même a mis dans l'âme des Slavo-Russes le germe de toutes les libertés modernes. Le tzarisme d'Asie, la féodalité germanique, la hiérarchie chinoise n'ont pu l'y étouffer. Les instincts démocratiques et progressifs de la race ont trouvé dans la révolution agraire de 1861 un énergique ferment. L'impératrice Catherine, qui avait l'esprit d'observation, écrivait au comte Pierre Soltykoff, gouverneur général de Moscou : « Il ne faut pas donner d'instruction au bas peuple; quand il en saura, monsieur le maréchal, autant que vous et moi, il ne voudra plus nous obéir comme il nous obéit aujourd'hui. » Le *mir*, cette assemblée où les hommes du village débattent les intérêts communaux, n'est-ce pas l'œuf qui contient l'organisme vivant de la souveraineté nationale? Mais, encore une fois, ce n'est point là que le nihilisme recrute à présent ses fanatiques, ses meurtriers, ses incendiaires. Parmi les populations rurales, le *tchinn* bureaucratique est exécré, honni; mais le prestige du tzar lui-même demeure tout entier debout.

Il faut, d'ailleurs, rendre cette justice aux derniers tzars qu'ils se préoccupèrent, dans un but de politique autant que d'humanité, d'améliorer le sort de la classe la plus opprimée et la plus malheureuse. Aucun souverain ne fut plus populaire parmi les moudjiks qu'Alexandre Ier, qui rêvait la libération, ou Nicolas Ier, armé jusqu'aux dents contre les libertés politiques, mais toujours prêt à abaisser le noble pour relever le paysan. N'est-ce pas ce terrible despote qui dans les domaines de la Couronne, dès 1838, et sur une plus vaste échelle en 1842, voulut commencer l'œuvre d'émancipation, un digne héritage du moins à léguer à son fils? Alexandre II suivit les traditions de ses deux prédécesseurs; mais il fit plus et mieux : il eut le très réel, le très ferme courage de s'attaquer aux préjugés et aux intérêts de l'aristocratie. Les libéraux, nobles ou roturiers, accueillirent la réforme avec enthousiasme; le peuple, plein de foi dans la parole du *père*, attendit avec un calme admirable la réalisation des promesses du 2 janvier 1857, jour où parut le rescrit impérial qui instituait le comité supérieur d'émancipation. — Le parti de la vieille Russie, épouvanté et furieux, réussit à faire substituer, dans les actes publics, au mot d'*émancipation* ceux d'*amélioration de l'état des paysans*.

Alexandre II eut à surmonter bien des obstacles, à vaincre bien des résistances. A Moscou, cette capitale de la grande Russie, ce foyer des Vieux-Russes, la noblesse se montrait exaspérée, presque menaçante : le tzar la tança comme elle le méritait. Les paysans savent cela et lui en gardent une profonde reconnaissance ; car il n'était pas question ici de théories fantasques ou creuses, mais de ce qui les touchait le plus directement : la possession du champ arrosé par leur sueur et la liberté individuelle.

Difficile problème! On constata que les propriétés nobles comprenaient 106 228 520 déciatines (une déciatine représente 109 ares et une fraction), dont 81 032 250 de terre arable et 25 196 270 de terrestérile. Le relevé des *âmes de recensement* donna le chiffre de 10 870 060. Une âme de recensement, c'était une âme masculine, celle d'un travailleur ou plutôt d'un esclave. La valeur d'une terre ne s'évaluait point d'après son étendue, mais d'après le nombre des âmes de recensement, des serfs payant à l'État une capitation personnelle de 2 roubles 50 copecks, et au seigneur un *obrok*, un impôt en argent ou en corvées. On comptait aussi par couple, le mâle et la femelle, *tiaglo*. Une terre de six mille âmes représentait donc une population environ triple avec les femmes, les enfants et les infirmes. On constata enfin que les terres cultivées par 10 870 060 serfs pour l'entretien de leurs familles, y compris leurs maisons et enclos, ou, en d'autres termes, les terres communales occupaient une superficie de 33 millions de déciatines de terre arable. Donc, concluait-on, *il s'agit de racheter 33 millions de déciatines avec leur population;* et il resterait, après ce rachat, en toute propriété aux seigneurs 48 032 250 déciatines de terre arable, plus de 25 196 270 déciatines de terre improductive. Mais cet immense domaine était lourdement chargé d'hypothèques : le nombre des âmes engagées aux établissements de crédit était de 7 107 180, c'est-à-dire qu'il dépassait d'un tiers celui des âmes non engagées. Les sommes avancées par ces banques se montaient à 425 503 061 roubles argent. Beaucoup de nobles disaient : « Si on nous exproprie, comment donc vivrons-

nous ? Les sommes par lesquelles on nous indemnisera ne serviront qu'à éteindre les hypothèques. » Les paysans auraient pu répondre, et Herzen leur répondait pour eux : « Ces champs que nous labourons depuis un temps immémorial, vous nous les avez enlevés par un abus de la force, au mépris de toute justice ; ils ne sont point à vous, car nous les possédions jadis, nous les avions conquis sur le steppe désert avec la charrue ou la bêche, et depuis que la Russie est Russie. » *La Cloche* sonnait à toute volée, et cependant ces millions de paysans, dans l'attente du grand événement, ne donnaient aucun signe d'impatience ; nous l'avons dit : ils avaient une foi absolue en la parole du *père*.

Quelle misère pourtant endurait ce doux et bon peuple ! Tourgueneff écrivait en 1847 : « Jusqu'où ne s'étend pas le pouvoir du seigneur sur son esclave ? Il peut le faire travailler sans rémunération aucune ; il peut l'accabler de toutes sortes de mauvais traitements, lui infliger même les plus atroces ; il peut encore lui faire subir en Sibérie un exil éternel ! Le propriétaire d'un esclave n'est tenu d'en répondre devant la justice que dans le cas d'assassinat ; pour le reste, les esclaves, en Russie, sont moins protégés par les lois que ne le sont les animaux en Angleterre, où un acte du parlement punit qui les maltraite. » Herzen lançait aux seigneurs cette sanglante apostrophe : « Ils prétendent avoir des esclaves non seulement pour en vivre, mais aussi avoir des hommes à frapper à leur plaisir. » Piotre Artamof, paysan de Viazma, dans le district de Smolensk, énumérait devant nous, il y a vingt ans, les petits revenus que tirait un propriétaire, à lui connu, d'une terre de 120 couples : six journées de corvée par semaine au lieu de trois, obligation légale ; en été, le plus souvent et malgré les représentations du pope, tous les hommes au travail depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir ; les femmes et les enfants envoyés dans les bois pour ramasser des champignons, cueillir des baies ou des mousses à l'usage personnel de monseigneur et de sa noble famille ; chaque couple (*tiaglo*) obligé de donner au château neuf œufs par poule (nombre chinois qui porte bonheur), un agneau par brebis mère, trois pourceaux par truie (monseigneur étant friand de petits cochons de lait rôtis à la broche), un essaim d'abeilles ou son produit en miel, une poule, un canard, une dinde, une oie grasse ; par dix couples, un veau ; par quarante couples, une génisse ; enfin, par cent vingt couples, un bœuf. Ce n'était pas tout : chaque couple devait fournir cinq écheveaux de lin filé, trois de chanvre filé, un essuie-main de belle apparence et doux au toucher, deux hectolitres de seigle, un hectolitre d'avoine et un d'orge, un poud ou trente-six kilogrammes de fourrage ; deux pouds de paille de blé de mars et autant de blé d'automne, le tout pour le magasin soi-disant du gouvernement, établi dans chaque commune comme réserve en cas de mauvaise récolte. Ce n'était pas tout : chaque couple devait, tous les ans, couper, nettoyer, planter, entretenir une toise carrée de bois. Ce n'était pas tout : les paysans étaient tenus de fournir chevaux, chariots et bras, tout ce qu'ils avaient ou n'avaient pas, sans parler de bien d'autres obligations encore sur lesquelles nous voulons tirer le voile. « Chaque année, me disait Piotre Artamof, un perruquier étranger passait dans le district et emportait de belles chevelures blondes ou brunes que pleuraient, le dimanche, les jeunes filles de seize ans en se promenant au bras de leurs fiancés affligés. » Était-ce tout enfin ? Non : mon paysan avait vu, de ses yeux vu, troquer des âmes humaines, âmes de vilains, il est vrai, contre des lévriers de race noble.

Alexandre II n'a point frappé ces iniquités avec la hache de Pierre Ier par son manifeste du 19 février 1861 ; il n'a point enlevé aux seigneurs la propriété du sol, mais il a aboli le servage qui faisait des paysans une partie intégrante du sol même ; en transformant les serfs en *paysans obligés*, il leur a accordé le droit de se racheter eux-mêmes, de devenir propriétaires à leur tour et d'acquérir avec la terre l'entière liberté individuelle. En même temps que le servage agraire, il a supprimé le servage domestique. Le serf domestique était un véritable esclave dans toute l'horreur du mot, puisque son maître, le plus souvent un noble sans terre qu'il nourrissait de son labeur journalier, pouvait le vendre comme son cheval ou son chien. On en a vu plus d'un, sous l'aiguillon de son malheur, faire preuve d'une extraordinaire énergie et acquérir une fortune considérable. Un serf domestique appartenant au comte Cheremetieff, qui possédait plus de cent mille serfs, avait coutume de dire : « Je donnerais volontiers ma maison et le reste de mon avoir, qui s'élève à 600 000 roubles, si mon maître voulait en échange m'accorder la liberté. »

Telle est, indiquée par quelques traits essentiels, l'œuvre du tzar Alexandre II ; elle restera son plus beau titre de gloire devant l'Europe impartiale ; en Russie, vingt-deux millions d'esclaves affranchis l'ont acclamé et l'acclament encore comme un libérateur. Voilà pourquoi le prince Lubomirski a pu dire avec toute apparence de raison : « Je ne crois pas qu'il y ait dix paysans parmi les nihilistes. »

III.

Avant la libération des serfs, qui « supportaient toutes les charges de l'État et dont l'unique droit était de ne pas mourir de faim », il y avait trois autres castes : la noblesse, le clergé, la bourgeoisie. Légalement aujourd'hui les privilèges de la noblesse sont abolis ; mais en fait la routine et le préjugé maintiennent l'ancienne démarcation non seulement entre le noble et le roturier, mais encore entre le gentilhomme de race et le fonctionnaire anobli par son grade dans les bureaux ou l'armée. Le tzar Nicolas, qui voulait discipliner la Russie comme un régiment, voua à l'uniforme et au galon indistinctement tous les agents de l'État. Avant lui, les quatorze classes du *tchinn* créaient des nobles à l'infini, et dans l'origine les huit premières classes donnaient la noblesse héréditaire. Depuis le 11 juin 1845, celle-ci n'est plus attachée, dans l'armée, qu'au grade d'officier supérieur. « Il n'y a pas encore eu d'exemple, dit le prince Lubomirski, d'un grand personnage qui ne fût pas gentilhomme. » C'est un mot qu'il faut retenir. Cependant, s'il est exact pour l'époque contemporaine, les amoureuses faiblesses de telle impératrice le démentent pour le passé ; et, sous Nicolas Ier lui-même, Nadeshdin, le grand organisateur

de la bureaucratie, était fils de pope; il est vrai que le tzar en fit le comte Speranski.

Quant au clergé, il se divise en clergé noir, *tchernoié douhovenstro,* les moines, et en clergé blanc, *belioé douhovenstro,* les popes. Le premier, contrairement à ce qui existe aujourd'hui en Occident, est plus instruit et plus estimé que le second, qui ne jouit que d'une considération médiocre. Quand un moudjik se met en route et qu'il rencontre un pope, il le regarde comme un oiseau de mauvais augure et crache par terre pour écarter ses maléfices. Invitez un Russe qui a dîné à s'asseoir à votre table, il vous répondra : « Je ne suis pas un pope pour dîner deux fois. » Le mot est passé en proverbe.

Pierre Ier divisa la bourgeoisie en deux classes : les marchands et les bourgeois proprement dits. Les marchands furent partagés en trois *guildes,* suivant le chiffre plus ou moins élevé de leur patente commerciale. Catherine exempta les deux premiers guildes des châtiments corporels. Elle promulgua, en 1785, un ukase qui constitua en corps de bourgeoisie tous les habitants d'une ville non nobles, mais exerçant une industrie ou un commerce. En 1832, le tzar Nicolas créa la bourgeoisie notable héréditaire et la bourgeoisie notable personnelle. Jusqu'en 1863, sous le règne actuel, ceux qui n'en faisaient point partie demeurèrent soumis à la honte des verges.

Dans l'armée, il faut signaler une démarcation très nette entre la garde et la ligne. Dans la première, les grades sont presque exclusivement réservés à la noblesse de race.

Enfin, le *tchinn* ou tzarisme bureaucratique constitue une véritable caste fermée devant quiconque n'est pas noble par ses origines ou n'a pas d'attaches avec la noblesse administrative. Les emplois publics demeurent réservés, tous ou presque tous, aux parents, aux amis, ainsi qu'aux amis des amis. Ils sont inaccessibles comme l'arche sainte pour ces déclassés, de jour en jour plus nombreux, que la réforme de 1861, l'appauvrissement de la petite noblesse, le développement de la vie universitaire ont jetés sur le pavé des grandes villes, ambitieux, faméliques, sans avenir et sans pain.

IV.

La logique des choses n'est pas seule à affirmer que les révolutionnaires destructeurs qui s'attaquent aujourd'hui à l'organisme social ne peuvent trouver leurs adeptes et leurs agents dans la quatrième caste, celle des paysans. Les procès qui, en ces dernières années, se sont déroulés devant les tribunaux ordinaires ou les cours martiales, en fournissent aussi des témoignages irrécusables. Parmi les conspirateurs jugés publiquement, déportés en Sibérie ou internés par mesure discrétionnaire, on n'a signalé non plus aucune personne appartenant aux rangs élevés de la société, aucun noble de marque, aucun fonctionnaire parvenu à un grade supérieur. Et cela va de soi : quel intérêt pourrait entraîner les grands seigneurs de race, les hauts dignitaires du *tchinn* dans un mouvement révolutionnaire qui tend à l'anéantissement de leur prestige ou de leur pouvoir? Sans doute, il ne serait pas impossible que l'épidémie de destruction allât chercher et trouver quelque illuminé furieux jusqu'au sommet même de l'échelle sociale; mais l'événement serait si extraordinaire qu'il demeure invraisemblable. Il a bien été question de telle jeune fille de grande famille qui, à Moscou ou à Kieff, surprise dans une assemblée de nihilistes, aurait été arrêtée, luttant contre la police, le revolver à la main; de telle dame du palais internée à Arkhangel parce qu'elle se complaisait dans la lecture d'écrits incendiaires. L'opinion, dévoyée, affolée en Russie, n'a-t-elle même pas un moment rangé parmi les nihilistes un des frères de l'empereur? Et pourquoi? parce que ce prince s'était signalé à Varsovie et à Saint-Pétersbourg par un esprit de libéralisme et parce qu'il avait défendu son ami Golownine, l'ancien ministre de l'instruction publique, contre les orthodoxes à outrance, contre les panslavistes enragés, notamment contre leur matamore, M. Katkoff, de *la Gazette de Moscou,* qui fait en ce moment de sa plume un sabre avec lequel il propose de couper le cou à tous les révolutionnaires de toutes les Russies. Le 2 mars dernier, en recevant les membres de la famille impériale et les dignitaires de la Couronne, le tzar Alexandre a embrassé avec effusion devant eux le grand-duc Constantin. Le plus vulgaire bon sens avait fait justice déjà de ces vains et ridicules soupçons. Ce n'est donc ni sur les plus hauts échelons, ni sur les plus bas qu'on rencontre les conspirateurs nihilistes.

L'armée dans les grades supérieurs, l'administration dans les fonctions dominantes demeurent indemnes de la contagion. L'auteur d'un livre récent, *le Nihilisme et les Nihilistes,* croit cependant pouvoir affirmer qu'elle a pénétré dans les rangs militaires, parmi les sous-officiers et les simples soldats; il en donne trois causes : la première est la conscription, qui, dit-il, « arrache les jeunes gens à leurs maisons, à leurs familles, pour les jeter dans une caserne où on les dresse aux exercices militaires à l'aide du fouet toujours levé sur leurs épaules, et les envoyer ensuite combattre dans les pays lointains contre les barbares ». Une autre cause est l'incorporation forcée de ceux qui, ayant pris part à des manifestations politiques, ne sont pas jugés assez coupables pour être déportés en Sibérie; une autre enfin, la difficulté, sinon l'impossibilité, pour qui n'est pas né noble ou qui n'a pas du moins acquis dans les écoles le dernier degré de noblesse du *tchinn,* de parvenir aux grades supérieurs ou même souvent au simple rang d'officier. Ce n'est pas la loi qui y met obstacle, c'est le préjugé, la routine. Toutefois ces assertions ou d'autres, qui montrent le nihilisme envahissant l'armée, ne sont accompagnées d'aucune preuve positive. On a parlé vaguement d'arrestations de soldats et même d'officiers; mais si l'assassinat réformateur a pu faire des recrues dans l'armée, il n'en existe jusqu'à ce jour nul témoignage public.

C'est donc ailleurs que là encore qu'il faut chercher le mot de la sombre énigme; c'est en d'autres milieux sociaux qu'on doit demander leur secret à ces fanatiques qui tuent le sourire aux lèvres et marchent au gibet, comme Mladetzky et les autres, en narguant la mort. Déjà, on le voit, le cercle des investigations s'est notablement rétréci : nous n'avons

plus guère en face de nous que la petite noblesse, le bas clergé, la bourgeoisie des villes, l'administration inférieure et la jeunesse universitaire.

Et en effet, tous ou presque tous ceux qui ont été arrêtés, déportés, exécutés jusqu'à présent comme adeptes ou agents du nihilisme, appartenaient soit personnellement, soit par leurs attaches de famille, à l'une ou l'autre de ces catégories sociales. La pensée qui dirige, la main qui exécute ne sont ni tout en haut, ni tout en bas. On peut affirmer presque à coup sûr que le véritable foyer de l'épidémie sanguinaire est dans les classes moyennes. C'est là que sévit dans toute son intensité la crise morbide, parmi ceux qui n'ont ni terres, ni maisons, ni rentes, et ne sont pourvus d'aucune fonction publique ; parmi ceux aussi qui, ayant acquis un certain degré d'instruction et d'éducation, dédaignent de manier la bêche ou l'outil ; parmi ceux enfin qui, parvenus à une plus haute culture intellectuelle, s'agitent inutiles, n'arrivant à rien, dénués jusqu'à la malefaim, au milieu d'une société tout à la fois mourante et renaissante, qui ne satisfait à aucun de leurs besoins les plus impérieux.

Ces déclassés, dont le nombre va toujours en croissant et en proportion considérable, n'existaient point avant l'émancipation des serfs ; ou du moins ils étaient l'exception dans cette vieille Russie *mandarinisée* du haut en bas, avec ses assises superposées et immuables de castes, de hiérarchies et de grades.

Nous l'avons dit : c'était une société parfaite en son immobilité, où chacun avait sa place déterminée, sa sphère d'action circonscrite par les institutions comme par les préjugés. Ce grand empire d'Asie, qui n'avait emprunté à la civilisation d'Europe que ses modes et ses vices, s'appuyait sur l'esclavage de toute une race d'hommes jadis libres, sur l'asservissement des classes privilégiées, qui subissaient, elles aussi, la honte des verges. Au sommet trônait une sorte de dieu qui, d'un froncement de sourcil, pouvait réduire en poussière le grand seigneur, propriétaire de cent mille serfs, comme le plus misérable de ceux-ci, son frère et son égal devant la commune servitude. Le 19 février-2 mars 1861, la base, c'est-à-dire l'esclavage, fut sapée, détruite ; et, dit le *Journal de Saint-Pétersbourg* dans un article dithyrambique consacré au vingt-cinquième anniversaire du règne, la Russie fut ce jour-là « définitivement classée parmi les nations civilisées du monde par Alexandre II ». Mais ce jour-là aussi commença l'écroulement de l'autocratie tzarienne, le détraquement du despotisme bureaucratique, la désagrégation de la hiérarchie et des classes. Dans les villes, dans les campagnes, partout il y eut des déclassés. Ils se multiplièrent d'année en année, presque de jour en jour, principalement dans les grandes cités, sous l'action irrésistible de la réforme agraire, qui avait profondément modifié les conditions de la vie sociale et individuelle.

Mais d'où venaient ces déclassés ? L'abolition du servage porta un grave préjudice à beaucoup de petits propriétaires nobles, à ceux-là surtout dont le domaine était grevé d'hypothèques et qui ne vivaient tant bien que mal qu'en pressurant leurs esclaves. Beaucoup vendirent leurs terres, incapables de les faire valoir ou dédaigneux de tout labeur. Ils se virent bientôt réduits à l'indigence, comme ces autres nobles, possesseurs d'esclaves domestiques, qui, après avoir dépensé l'indemnité du rachat, n'eurent plus ni toit ni pain. Les uns et les autres se mirent à demander des places ; mais il y eut, au bout de peu d'années, dix fois plus de solliciteurs que d'emplois.

Quatre murs nus, quelques chaises, une table et le *samovar ;* un habit râpé, luisant aux coudes, une robe à longue traîne, mais dont le brocanteur juif n'a pas offert deux roubles papier, car il a passé par là plus d'une fois, emportant l'argenterie, le linge, les bijoux, les dentelles, tous les objets précieux, et ne laissant rien que la morgue nobiliaire. Celle-ci, plus impérieuse que jamais, défend au chef de la famille de faire emploi de ses mains. A quel métier, d'ailleurs, est-il propre, lui qui semble avoir été créé pour la fainéantise ? Et le fils aîné, l'enverra-t-on à l'atelier ? Exercer un vil métier : plutôt mourir de faim ! On vendra, s'il le faut, jusqu'au dernier matelas, mais il ira au collège, à l'université. Là, s'il ne peut obtenir une bourse d'études, ni prendre ses inscriptions, ni fréquenter les cours, il aura recours à quelque condisciple qui, moins pauvre que lui, se sera mis en mesure de pouvoir les suivre. Le soir, avec huit ou dix autres ayant comme lui bon appétit et bourse vide, il se réunira autour de ce privilégié de la fortune ou des circonstances. On parlera science, philosophie, politique ; et comme la faim, mauvaise conseillère, viendra souvent se mêler à la conversation, on finira par conclure avec un nain d'Allemagne difforme et dévoré d'envie, avec Schopenhaüer, que « le mal, c'est la vie, » et le suprême bien en ce monde, le suicide, le néant.

Dans ces réunions d'une jeunesse ardente, mais découronnée d'idéal et d'espérance par le spectacle des abus persistants, de l'arbitraire sans frein et sans limites, apparaît, à côté du déclassé de la noblesse, un déclassé de la roture : le fils du pope. Le tzar Pierre Ier décréta que tout pope se marierait avant d'exercer les fonctions ecclésiastiques. « Pauvres pour la plupart, dit le prince Lubomirski, les popes des villages se distinguaient peu des serfs et dépendaient des seigneurs qui les faisaient vivre, les traitant un peu mieux que leurs intendants russes et beaucoup moins bien que leurs intendants étrangers. Les prêtres des villes, dédaignés par la noblesse, ne frayaient qu'avec les bourgeois et les marchands, à la caste desquels ils appartenaient, d'ailleurs, par leur éducation et l'état d'infériorité dans lequel on les laissait. Enfin, si les prêtres étaient encore respectés dans leur sacerdoce (à l'église et au cimetière), leurs femmes et leurs fils étaient voués au mépris le plus absolu. Reçus difficilement, même dans l'antichambre des nobles, traités légèrement par les marchands des deux premiers *guildes,* ils fraternisaient à peine avec les bourgeois. Ayant reçu chez leurs parents une teinte d'instruction, peu désireux d'endosser l'habit ecclésiastique, beaucoup de fils de prêtres, voyant les portes des universités ouvertes devant eux, s'y précipitèrent. Leurs études finies, ils se trouvèrent comme les marchands et les bourgeois, sans place. *Le principal con-*

tingent des premiers nihilistes fut recruté parmi les fils d'ecclésiastiques. »

La bourgeoisie des villes a envoyé, elle aussi, nombre de ses fils aux écoles, aux universités, où ils furent bien accueillis dans les premières années du présent règne. Le ministre de l'instruction publique d'alors, Golownine, poussait au développement des sciences positives, se flattant peut-être de détourner la jeunesse russe des problèmes politiques, des théories sociales d'Occident. Mais il y eut bientôt plus de médecins que de malades, plus d'avocats que de procès, plus de légistes que de sièges de justice. Beaucoup de ces jeunes savants ne se souciaient pas, d'ailleurs, d'aller exercer une profession en des localités perdues au fond des provinces, d'y remplacer, par exemple, en qualité de maître mire le maréchal ferrant de l'endroit. Beaucoup se vouèrent exclusivement à la science, mêlant aux connaissances exactes les élucubrations de l'empirisme philosophico-matérialiste et pessimiste rapportées d'Allemagne par quelques-uns d'entre eux. Il fallait vivre pourtant; et beaucoup aussi se mirent en quête d'emplois publics que le *tchinn* réservait pour les siens et dont le tzarisme bureaucratique écartait par système ces hommes nouveaux, ces novateurs qui étaient ses ennemis. Le petit nombre d'entre eux qui, grâce à une origine noble ou à quelque haute protection, obtenaient une fonction médiocrement rétribuée ne firent qu'exciter et développer dans les rangs inférieurs de l'administration un esprit de mécontentement et de révolte qui, au dire du prince Lubomirski, n'a point épargné la magistrature elle-même. C'est lui qui a écrit : « La Russie n'est pas encore la patrie des gens nouveaux. Les ambitions cruellement déçues formèrent un groupe murmurant : ce fut le germe. »

V.

Il nous reste à conclure. A l'origine, sous Nicolas, les premiers nihilistes, ceux qu'on a depuis appelés les doctrinaires, n'étaient ni des meurtriers, ni des incendiaires, ni des socialistes, ni des révoltés; c'étaient, à proprement parler, des *protestants*. Au nom de la raison, de la justice, de la liberté, profondément enracinées dans les instincts de la race slave, ils protestaient contre l'absolutisme politique, orthodoxe et administratif. Ils demandaient au tzar d'en faire table rase lui-même, afin qu'ils pussent respirer librement, comme leurs ancêtres des libres communes russes, sous la protection des lois; ils lui réclamaient des institutions appropriées au génie national, éminemment démocratique et progressif.

Alexandre II a vaillamment commencé la grande œuvre de la révolution pacifique et légale; mais, pour le malheur de la Russie et le sien, il ne l'a point achevée. L'Assemblée provinciale du gouvernement de Tchernigoff lui disait dès 1878 : « Sur 50 000 élèves que l'on compte en Russie, l'école jette annuellement sur le pavé environ 6000 jeunes gens dont ni les besoins matériels ni les aspirations ne peuvent être satisfaits... Tout ce qui aura pour but de détruire l'état de choses existant, tout ce qui semblera promettre un avenir plus heureux, même chimérique, tout cela deviendra la nourriture naturelle d'esprits froissés et aigris. Un jeune homme qui se voit fermer tout espoir de trouver une occupation utile cherchera fatalement à se dédommager en se jetant dans la lutte contre la société. Voilà le sol et le milieu où la propagande des idées anarchiques se développe en Russie... »

La même Assemblée disait encore au tzar : « Le *zemstvo* russe, c'est-à-dire la nation entière, a reçu l'ordre de se taire... » Nous formons des vœux pour qu'Alexandre II, le libérateur des serfs, rende la parole au *zemstvo* russe et l'engage à lui faire connaître la vérité, toute la vérité.

J. Vilbort.

LA COMÉDIE CHEZ LES JÉSUITES

Le P. Bougeant.

De la comédie pédantesque ou frivole (1) à la comédie haineuse et agressive, la transition paraîtrait brusque, si l'on ne se souvenait que le P. Bougeant a vécu au XVIIIe siècle. Image fidèle, trop fidèle de ce siècle aimable et passionné, il est tout à la fois le plus aimable des hommes et le plus passionné des adversaires. Son théâtre, qui n'a jamais été l'objet d'une étude sérieuse, mérite donc l'attention à un double titre : non seulement il caractérise à merveille une nouvelle et dernière évolution de la comédie chez les jésuites, mais encore il se lie étroitement aux querelles religieuses qui troublèrent la première moitié du XVIIIe siècle et préparèrent la seconde.

I.

Le P. Bougeant était Breton : c'est dire qu'il était entêté, mais de ce doux entêtement qui se devine à peine sous un vernis de politesse. Pas d'esprit plus conciliant en apparence, plus âpre au fond dans ses rancunes. Pas de caractère plus indépendant par instinct, plus docile par amour de la règle volontairement subie.

Longtemps il chercha sa route. Flottant entre le bel esprit et l'érudition, il écrivait des *Observations sur la physique* après avoir composé des dialogues en vers grecs où Anacréon et Sapho se donnaient galamment la réplique. Il touchait à l'âge mûr quand il publia son *Histoire du traité de Westphalie,* l'un des meilleurs livres, au témoignage de La Chalotais, qu'ait produits la Société de Jésus. S'était-il donc enfin fixé ? Non : cet esprit mobile était fait pour ne se fixer jamais. En apparence, il partage ses loisirs entre ses travaux d'histoire érudite et ses devoirs de prêtre, tour à tour éditant les *Mémoires de Montglat,* qu'on lit encore, et donnant des traités théologiques, qu'on ne lit plus. Au fond, il ne se sen-

(1) Voy. sur *la Comédie chez les jesuites* la *Revue* du 6 décembre 1879.

tait pas satisfait : le prêtre soumis rêvait de libre fantaisie; l'historien, qui s'efforçait d'être impartial sans y réussir toujours, était entraîné, malgré lui, vers la comédie, la satire et le pamphlet.

S'il eût suivi sa pente naturelle, peut-être il eût rejoint dans les rangs de la réaction militante son compatriote et son élève Élie Fréron (1). On sait qu'il lui inspira le goût de la littérature et sans doute aussi du théâtre; car c'est pour avoir trop ouvertement fréquenté le théâtre que Fréron se vit forcé de quitter le collège Louis-le-Grand où il avait été novice et professeur. Un autre novice qui, lui aussi, devait déserter la Société de Jésus paraît avoir exercé sur le P. Bougeant une plus sérieuse influence. Gresset avait terminé ses études à Louis-le-Grand. L'auteur aimable de *Vert-Vert* va se charger de nous présenter son aimable ami, plus âgé que lui de vingt ans.

« L'aimable Père », c'est ainsi que l'appellent en effet ceux même qui l'épargnent le moins. Quant à ses amis, ils se plaisent à saluer en lui

Le goût, les ris, l'aimable liberté.

Gresset ne tarit pas sur ce sujet, qui lui est cher :

Toi dont la sagesse riante
Souffre et seconde nos chansons,
Ami, sur ta lyre brillante
Prépare-nous tes plus doux sons (2).

Ainsi les vers de Gresset trouvaient indulgence et faveur chez le P. Bougeant. Bien plus, celui-ci ne craignait pas d'y répondre par des vers, écrits sans doute sur le même ton; c'est pourquoi nous ne les avons pas conservés. Un léger nuage s'élève-t-il entre les deux amis, Gresset offre son pardon à Bougeant s'il consent à lui écrire

Et s'il rime sa pénitence.

Ailleurs, ce poète badin en robe noire nous est peint sous les traits du plus enjoué des philosophes :

Moins révérend qu'aimable Père,
Vous dont l'esprit, le caractère
Et les airs ne sont point montés
Sur le ton sottement austère...
Vous, dis-je, ce Père vanté,
Vous, ce philosophe tranquille,
De Minerve l'heureux pupille
Et l'enfant de la liberté.

Un jésuite « enfant de la liberté », voilà un trait assez imprévu, mais qui paraît avoir été vrai du P. Bougeant. Nul plus que lui n'a aimé à jouir des aises de la vie. Quand il était près de la duchesse de Chaulnes, dans ce magnifique domaine dont Gresset lui fait une description si galante, adieu les labeurs ingrats de l'érudition et de l'enseignement!

(1) Tous deux étaient nés à Quimper, comme le P. Hardouin, dont les paradoxes étaient combattus, au collège Louis-le-Grand même, par un autre Breton, le P. de Tournemine.

(2) Épître au P. Bougeant, de Chaulnes, 20 novembre 1736.

« J'ai laissé à la ville, s'écriait-il (1), jusqu'au souvenir des occupations peu divertissantes dont vous me plaignez quelquefois. » Que de libres entretiens alors sur la « chartreuse » à laquelle on venait de s'arracher! Que d'anecdotes semblables à celle du *Carême impromptu*, dont la scène est précisément une île des côtes de Basse-Bretagne, bien connues de Bougeant! Que de vues échangées sur le théâtre! En ces moments, la paresse reprenait le dessus; car il avait cette « vertu aimable », et Gresset le comptait parmi

Les voluptueux délicats,
Les meilleurs paresseux de France.

Tous deux étaient faits pour s'entendre. L'aveu que Gresset fait de sa propre paresse est au moins inutile : il suffit de lire l'interminable épître au P. Bougeant, si facile, mais si négligée. Sous la forme superficielle et fuyante, on cherche en vain l'idée précise. Cette paresse, Bougeant la portait dans le commerce de la vie, et son ami lui en fait un doux reproche :

Dans cet asile si riant
Qui semble fait également
Pour le bruit et pour le silence,
Avez-vous encore à présent
La paresseuse révérence
Du paresseux Père Bougeant (2)?

C'est donc Gresset qui l'accuse; c'est Gresset qui lui compose cette épitaphe ironique :

Ici gît un gentil ermite
Qui pouvait tout et ne fit rien;
Il eut les talents d'un jésuite
Et la paresse d'un gardien (3).

Ce que Gresset ne peut dire, c'est qu'à la paresse aimable le P. Bougeant mariait une aimable galanterie. Il ne faut pas croire tout à fait ses ennemis (4) lorsqu'ils insinuent que la nature lui a donné un cœur trop sensible, lorsqu'ils nous le montrent exerçant à Paris l'épicurisme vanté par son ami, amateur de mets exquis, de vin frais, de jolies maisons de campagne, où il se délasse de ses travaux au sein de la compagnie la plus séduisante. C'est un janséniste seul qui a pu travestir en crimes ces innocentes distractions.

Mais ces « tendres descriptions », ces « amoureux entretiens », où on lui reproche plus justement de s'être parfois laissé entraîner, tant de détails complaisants sur le chien qui « cajole » sa chienne, mais ne perd pas de temps à lui faire sa cour et se fait pourtant si bien entendre (car « tout parle dans une bête amoureuse »); sur les deux chats rivaux, vrais héros d'Homère, qui se haranguent avant de se combattre; sur les insectes qui s'appellent dans la boiserie par un mystérieux *toc toc*, tout à coup interrompu par leur réunion; sur

(1) Dédicace de l'*Amusement philosophique* à la duchesse de Chaulnes.

(2) A Mme de Chaulnes sur la paresse du P. Bougeant à lui écrire.

(3) Gardien, supérieur de certains couvents.

(4) Lettre sur l'*Amusement philosophique*, par Aubert de la Chesnaye, capucin.

les moineaux qui savent réprimer les coquetteries de leurs femmes et tenir à distance les galants; sur le serin dont le chant, lorsqu'il sollicite sa femelle, s'anime, s'accompagne d'action et veut dire, à n'en pas douter : « Venez, charmante femelle qui cherchez un mari; je vous épouserai, nous ferons ménage ensemble »; voilà ce qui nous surprendrait si nous ne savions que *Vert-Vert* fut l'œuvre d'un jésuite; voilà ce qui nous aide à comprendre les hardiesses dont le théâtre du P. Bougeant sera prodigue.

Plus il était d'humeur facile, plus l'austérité janséniste lui faisait horreur. Les disciples, d'ailleurs dégénérés, du grand Arnauld avaient le droit de sourire quand, au début d'une dédicace à la duchesse de Chaulnes, le révérend Père s'écriait dans un élan passionné : « Que vous êtes séduisante, madame, et que vous connaissez bien tout l'empire que vous avez sur moi! » Entre eux et le galant jésuite, rien n'était commun. C'est donc à force d'être aimable que le P. Bougeant devint cruel. Seulement, comme sa paresse était égale à son amabilité, en déclarant au jansénisme morose une guerre sans pitié, il ne prit pas le temps de se faire à lui-même ses armes. Trouvant sous sa main celles que Molière s'était forgées pour combattre toutes les hypocrisies, il les retourna contre ses adversaires sans se demander si elles étaient faites à sa taille. Poquelin l'excommunié ne se doutait guère qu'un jour viendrait où ses pièces trouveraient des imitateurs dans les rangs de ceux chez qui elles avaient soulevé le plus de colères, et qu'un jésuite s'essayerait imprudemment à refaire jusqu'au *Tartuffe*.

II.

La préface de *la Femme docteur, ou la Théologie janséniste tombée en quenouille* (1), est elle-même toute une petite comédie. Elle se compose d'une série de lettres que l'on suppose échangées entre le P. Bougeant et son éditeur, chargé de lui donner complaisamment la réplique. On y voit l'auteur tourmenté de scrupules inattendus : faut-il livrer au public une pièce que les salons ont applaudie déjà? Il hésite et craint le scandale. Par bonheur, l'éditeur est là qui le rassure par l'exemple de Pascal et de sa « séquelle » et s'écrie : « Il faut souffrir qu'on rie à nos dépens sans oser rire à notre tour ! » On oublie que ce même Pascal, s'il reconnaît aux défenseurs de la vérité le droit de se jouer de leurs adversaires, s'il leur en impose même le « devoir », a soin d'ajouter (2) : « Il faut prendre garde que les railleries ne soient pas basses et indignes de la vérité. »

Où donc était alors la vérité, et qui pouvait se croire autorisé à parler en son nom? Dieu nous garde de ressusciter les querelles obscures que souleva la bulle *Unigenitus!* Dédaignant « cette matière, si ennuyeuse de sa nature », Duclos a raison d'écrire (3) : « Les savants de Port-Royal seraient indignés, s'ils revenaient, de voir comprendre sous le même nom qu'eux la canaille des convulsionnaires. » Mais qu'importe! il est des limites qu'on ne dépasse pas, dans l'intérêt de la vérité même, et le P. Bougeant les a dépassées. Comme s'il ignorait que Tartuffe, c'est « Escobar traduit sur le théâtre (1), » il travestit ses adversaires en Escobars et en Tartuffes.

La Femme docteur est en effet une combinaison bizarre du *Tartuffe* avec *les Femmes savantes* et *le Malade imaginaire*. Les jansénistes n'y ont pas seulement l'hypocrisie, qui rend odieux; ils ont le pédantisme, qui rend ridicule. Au contraire, les amis des jésuites s'y distinguent par la simplicité qui sait ignorer et se taire, par l'horreur des excès de tout genre, par l'amabilité souriante, indulgente à la jeunesse et à l'amour.

Angélique (Henriette), que la lecture des livres jansénistes ennuie, défend contre sa sœur Dorise (Armande) les douceurs de la vie de ménage, auxquelles le P. Bougeant ajoute, par conscience, les douceurs de la religion. Ces « bagatelles » soulèvent le cœur de Dorise, qui, en apparence, veut se donner tout entière aux « choses spirituelles », mais au fond ne serait pas fâchée d'enlever Eraste (Clitandre) à sa sœur. Sa jalousie exaspère encore son pédantisme et, par contre-coup, celui de sa mère, Mme Lucrèce (Philaminte), que l'âge empêche de songer au plaisir et qui a peur de la retraite. En l'absence de son mari, Géronte, qui voyage en Espagne, elle s'est entichée d'un M. Bertaudin, le plus doux, le plus pieux, le plus désintéressé des directeurs. « Le saint homme! » s'écrie-t-elle à tout instant, même quand on a surpris M. Bertaudin attablé en face d'un déjeuner succulent avec « deux religieux fort austères », pendant que la dévote Dorimène est à sa toilette, en compagnie de deux abbés. Seule avec Angélique, Finette (Dorine) ne se laisse pas gagner au jansénisme, malgré les yeux doux que lui fait l'abbé Filigramme. Voici le tableau qu'elle nous trace de la maison où M. Bertaudin règne en maître :

> « Je ne vois ici que des abbés de toutes façons, des moines de toutes couleurs, des femmes ridicules..., la cave changée en imprimerie, les greniers en magasins de libelles, les appartements en bureaux d'assemblee, un tas d'avocats qui braillent, des abbés qui cabalent, et madame qui fait la papesse. »

Ces vivacités de langage peuvent surprendre aujourd'hui. Mais quoi! c'était parmi les « moines de toutes couleurs » que les jésuites comptaient leurs adversaires les plus acharnés. Au temps où vingt-deux curés de Paris, dans une déclaration collective, prenaient parti pour les miracles jansénistes, le clergé séculier ne devait pas être épargné davantage, et il ne l'est pas en effet, témoins les portraits de M. Tonneau, « ce gros chanoine qui prêche tant contre la morale relâchée et qui est si réjoui », et de l'abbé Cornichon, qui prodigue les aumônes pour avoir du monde à ses sermons.

Au secours d'Angélique arrive Cléante, son oncle, qui fait profession d'aimer la vertu, mais a horreur, lui aussi, des

(1) Lyon, 1730; Amsterdam, 1731.
(2) *Provinciales.*
(3) *Mémoires secrets.*

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 268.

« grimaces de dévotion ». En vain Mme Lucrèce invoque « les libertés de l'Église gallicane, les lois du royaume » : niaiseries que tout cela! Au-dessus des lois et des libertés, Cléante lui montre l'autorité souveraine du pape :

« De quoi vous mêlez-vous, avec un tas de femmes, de moines et de prêtres brouillons, de contrôler la bulle du pape ? »

A ce plaidoyer ultramontain il est naturel que Cléante joigne l'éloge des jésuites, bien qu'il proteste ne pas se confesser à eux pour avoir été trop rudement « étrillé » par un directeur d'une exceptionnelle austérité. Mais au seul nom d'Escobar Mme Lucrèce s'évanouit; pour lui faire reprendre ses sens, il faut que Finette lui crie aux oreilles les noms tout puissants d'Arnauld, de Quesnel et de Pâris.

Autour des personnages principaux se groupent une foule de personnages épisodiques dont quelques-uns n'ont pas trop vieilli. C'est Mlle Baudichon, la charitable quêteuse, qui se paye sur sa recette et, secondée par d'habiles directeurs, arrache aux pauvres couturières leurs dernières économies; ou la prude et sèche Dorimène, aussi prompte que Bélise à se créer un cortège de galants chimériques. C'est l'avocat Frondebulle, maître Jacques du parti, homme d'affaires ou théologien à volonté, changeant de profession en changeant d'habit, et son collègue Braillardin, que poursuit la baronne de Harpignac, plaideuse enragée, la comtesse de Pimbèche des *Plaideurs*. C'est enfin le petit colporteur Gilotin, prudemment déguisé de peur d'un troisième emprisonnement. Tout un acte est occupé par cette sorte de concile janséniste, où s'engage un débat approfondi sur la grâce; personne ne réussit à la définir, les uns l'appelant « une hypostase communicative de l'amour divin », les autres « une vertu sympathique, un écoulement harmonique de la bonté divine sur la nature humaine ». En vérité, c'est donner la partie belle à Cléante, qui gâte pourtant sa cause par une conclusion trop dogmatique :

« En matière de religion, il n'y a dans l'Église d'autre moyen de paix que la soumission. »

Mais, si les hors-d'œuvre sont piquants, l'intrigue est d'une invraisemblance grossière. Il semble qu'en créant le personnage de Bertaudin le P. Bougeant se soit moins souvenu de Tartuffe que de l'Onuphre de La Bruyère, si peu dramatique. « Hélas! elle a interrompu le cours de mes prières », s'écrie Bertaudin devant Finette qui vient de le surprendre occupé à un tout autre exercice. C'est avec un cynisme bien maladroit qu'il découvre à la soubrette ses menées inavouables. S'il rompt le mariage d'Angélique, c'est qu'il la destine à son neveu, M. de la Bertaudinière. Certes, l'intérêt n'y est pour rien; un zèle tout chrétien l'inspire. Eraste est si mondain! Il aime par nature : si Angélique allait à son tour l'aimer ainsi! Ce seraient deux âmes livrées « au péché et à la nature corrompue ». Au contraire, la Bertaudinière et Angélique s'aimeront « selon Dieu, par le mouvement d'une charité surnaturelle ». Par un habile contraste, c'est dans la bouche de Finette que le P. Bougeant place un plaidoyer victorieux en faveur de la nature et de l'amour purement humain. Mais pourquoi M. Bertaudin offre-t-il à Finette, pour la séduire, un bracelet destiné par quelque dupe à une œuvre de charité? Pourquoi cet aveu sans pudeur, qu'on ne lui demandait pas?

Le caractère d'Angélique n'est pas plus naturel : on lui prête tout à la fois la décision un peu hardie de l'Henriette des *Femmes savantes* et les hésitations timides, la résignation larmoyante de la Marianne du *Tartuffe*. Les railleries de Finette, pâle réédition de celles de Dorine, la décident enfin à braver M. Bertaudin et à plaider près de lui, à son tour, la cause de l'affection terrestre :

« Je le trouve aimable, je l'aime : où est le crime? »

« J'attends la grâce », telle est son invariable réplique aux dissertations de M. Bertaudin sur le péché originel et sur la grâce, délectation céleste. Mais cette même Angélique qui sacrifie si allègrement l'espoir de la grâce divine aux intérêts de son amour, apprenant que sa mère veut la marier le soir même, ne sait plus que prier et pleurer. Elle se laisse présenter la Bertaudinière, qui, à l'exemple de Thomas Diafoirus, s'embarrasse dans ses compliments, ne trouve à répondre que des niaiseries : « Oh! pour cela, oui..., oh! pour cela, non! » et prend Finette pour Angélique :

« Mademoiselle, l'éclat qui reluit dans vos yeux... Mademoiselle, l'éclat qui reluit dans vos yeux... Foin! j'ai une mémoire de lièvre, et puis je suis tout honteux devant les filles. »

Ce singulier gendre, dont le seul talent est d'imiter dans la perfection le coq d'Inde, plaît à Mme Lucrèce; cela suffit : le pédantisme et la bigoterie, en rétrécissant son esprit, ont desséché son cœur. En vain Cléante l'avertit que, dans ce contrat qu'elle se refuse à lire, M. Bertaudin la ruine; en vain M. Bertaudin lui-même dévoile naïvement sa scélératesse : comme Orgon, elle est attendrie par l'humble confession de l'accusé : « Je suis peut-être un misérable, etc. » Il faut que l'évidence s'impose à elle, que Bertaudin, pris au piège, s'enfuie, et que le notaire, remplaçant l'exempt de Molière, annonce son arrestation prochaine pour détournement de sommes considérables. Alors seulement elle abandonne une secte « si méprisable », si nuisible « à l'Église, à la tranquillité de l'État, à l'autorité du prince ». Alors seulement Finette, délivrée des abbés et des moines par le retour de Géronte dans sa maison, peut s'écrier : « Adieu, messieurs les jansénistes! L'Inquisition nous est arrivée d'Espagne. »

La Femme docteur eut, dit-on, vingt-cinq éditions successives dans une seule année. Mais le P. Bougeant n'a-t-il pas senti à quel point de tels triomphes étaient dangereux? Lui qui a pris le *Tartuffe* pour modèle, comment ne s'est-il pas souvenu qu'en condamnant la pièce de Molière, l'archevêque de Paris avait dit (1) : « Sous prétexte de censurer l'hypocrisie ou la fausse dévotion, elle donne lieu d'en accuser

(1) Ordonnance du 11 août 1667.

indifféremment tous ceux qui font profession de la plus solide piété et les expose par ce moyen aux railleries et aux calomnies continuelles des libertins » ? Lassé d'entendre jansénistes et jésuites s'accuser mutuellement, le public, qui n'est pas fait aux distinctions subtiles, finit par les prendre au mot, et la philosophie confondit dans le même mépris vainqueurs et vaincus. « La haine contre les prêtres, dit d'Argenson, va aujourd'hui à l'excès... Et cela vient de la bulle *Unigenitus.* »

III.

Plus âpres et plus personnelles encore furent les deux pièces qui suivirent : *Les Quakers français, ou les Nouveaux Trembleurs,* et *le Saint Déniché, ou la Banqueroute des marchands de miracles* (1732), titre hardi d'une satire plus hardie encore.

En apparence, peu de sujets prêtent plus au comique que « la folie des convulsions (1) ». Autour du tombeau du diacre Pâris, dans le cimetière Saint-Médard, une foule en délire baise la poussière, qu'elle recueille et emporte pieusement pour l'avaler, après l'avoir fait dissoudre dans l'eau. Les voitures ne suffisent pas; les places se louent (2) à prix d'argent. Ici des hommes « puissants (3) » marchent sur la poitrine des jeunes gens les plus frêles; là, une délicate jeune fille casse le marbre de sa tête, sans se meurtrir. Sur la pierre même de la tombe hurlent et s'agitent à tour de rôle des possédés qui s'élèvent parfois « de la hauteur de quatre et cinq pieds». Plus loin, au centre d'une cohue enthousiaste, les « miraculés », prophètes d'occasion, ou diseurs de bonne aventure, suivant les goûts, annoncent la venue prochaine d'Élie ou « découvrent les secrets des cœurs ». Les plus ignorants parlent sans effort des langues étrangères, que personne n'entend, ou dissertent sur la théologie en docteurs infaillibles. On s'extasie sur le « beau style » de ces entrepreneurs de miracles en chambre qui avalent des charbons ardents « avec une joie très vive » et subissent l'épreuve du feu en chantant le *Veni, Creator.* On apprend d'eux quels différents « secours » peuvent être invoqués pour rendre invulnérable la faiblesse humaine : « Secours incompréhensible de deux clefs de porte cochère enfoncées dans l'estomac. — Secours avec des tringles de fer pointues. — Secours avec des pelles coupantes. — Secours dans l'estomac avec un pilon de fer qui pèse quarante-huit livres. — Secours par cent violents coups du tranchant d'un très gros marteau de fer. — Secours avec une pierre qui pèse soixante livres. — Secours avec une bûche, etc. (4) ». Quelques « antisecouristes », disséminés dans la foule, sourient peut-être; mais les « secouristes » les confondent par l'histoire d'une « guérison subite et miraculeuse opérée à grands coups d'épée » et concluent, en triomphant : « La Faculté de médecine ne connaît point de spécifique si infaillible et si prompt. »

La démence humaine a-t-elle jamais été plus loin ? A-t-elle jamais offert une plus riche matière à l'observateur ironique et donné mieux raison au mot profond de La Rochefoucauld : « Il y a des folies qui se prennent comme les maladies contagieuses » ? Non sans doute; mais ces sortes de folies nous humilient et nous attristent plus qu'elles ne nous font rire. Nous sommes en face de quelques charlatans et de beaucoup de malades : le P. Bougeant n'a vu que des charlatans; il a injurié ceux qu'il eût fallu plaindre. Oui, l'immense majorité croyait, en toute sincérité d'âme, aux guérisons soudaines et radicales, aux malades incurables, abandonnés des médecins, et recouvrant en un clin d'œil la santé la plus parfaite. Elle croyait à l'aventure de ce prêtre incrédule frappé de cécité, « ce qui a été regardé par bien des gens comme une punition de Dieu », et converti; or « un prêtre converti est un grand miracle, et d'autant plus grand qu'il est plus rare ». Ne voyait-on pas un conseiller au parlement, M. Carré de Montgeron, persécuté, emprisonné, demeurer fidèle à sa foi et publier trois énormes volumes où des gravures, d'ailleurs remarquables, sont accompagnées de légendes telles que celle-ci : *Dieu redresse les jambes crochues de la petite Aubigan par de violents coups de battoir qu'il lui inspire de se donner sur leur courbure* (1)? Voilà ce qu'écrivaient des hommes éclairés; que devait donc dire et penser la foule ?

Au premier rang de ces fanatiques était un prêtre du diocèse de Montpellier, l'abbé de Bécherant, que ses extravagances firent enfermer à Saint-Lazare. Boiteux, il avait eu recours au bienheureux Pâris pour la guérison de son infirmité. Deux fois par jour, pendant plus de quatre mois d'hiver, il s'abandonnait, au cimetière Saint-Médard, à des convulsions étranges qui le mettaient en sueur. « Mais sa jambe ne s'allongeait pas, » dit Lafiteau, évêque constitutionnaire. « Elle s'allongea de cinq pouces et grossit, » répondent les jansénistes. Qui croire ? Le P. Bougeant s'empara des témoignages hostiles et travestit en dupeur celui qui n'était qu'une dupe.

Il suppose que l'abbé du Sault, en qui l'on reconnaît sans peine Bécherant, a entrepris cette cure extraordinaire sur les conseils du docteur Hablador, sorte de Diafoirus prétentieux et pédantesque. Lassé d'exercices aussi vains que pénibles, il sent quelque remords de tromper tant « de pieux ecclésiastiques et de femmes dévotes » qui l'accueillent chaque jour par le chant des psaumes et se forment en haie sur son passage. Il gémit du scandale qu'il cause; mais l'inévitable Tartuffe — décidément Tartuffe tient au cœur du P. Bougeant ! — M. de Bonnefoi, lève ses scrupules :

« A quoi tendent ces innocents artifices, si ce n'est à faire triompher la vérité ? Peut-il être défendu d'en imposer

(1) D'Alembert : *Destruction des jésuites.*

(2) Lafiteau : *Histoire de la Constitution Unigenitus,* t. II.

(3) Voir la *Vie de M. de Pâris,* Utrecht, 1732. — *Histoire des miracles et du culte de M. de Pâris,* 1732. — *Entretiens sur les miracles,* Bruxelles, 1732. — *Éclaircissements sur les miracles,* Paris, 1733. — *Recueil des miracles,* 1732-1733, 4 vol.

(4) *La Vérité des miracles,* par Carré de Montgeron. — Cologne, 1745.

(1) *La Vérité des miracles.*

en quelque sorte aux peuples pour les obliger à s'attacher aux vérités qu'ils ne peuvent ignorer sans se perdre? En trompant charitablement leurs yeux corporels, on leur fait ouvrir à la vérité les yeux de l'esprit... Cette sainte adresse, ces pieux artifices ne peuvent être que très agréables à Dieu. »

On voit que M. de Bonnefoi et M. Bertaudin ne sont qu'une seule et même personne. L'auteur ne s'est même pas donné la peine de peindre son hypocrite sous des couleurs plus vraisemblables. Comme M. Bertaudin, M. de Bonnefoi est toujours en prières, même quand il dort du sommeil le plus profond. Comme lui, il se frappe volontiers la poitrine et s'appelle « un grand pécheur ». Tous deux ont même langage larmoyant, même esprit pratique.

M. de Bonnefoi. — « Dans des temps aussi tristes que ceux-ci, on ne peut trop gémir ni trop s'efforcer de fléchir le ciel par ses larmes. » (1er acte). « Deux mille livres de M. le comte, six cents livres que je reçus hier de Mme la présidente, quatre cents livres que Mme la marquise m'envoya, il y a huit jours; voilà mille écus. » (2e acte.)

Il est superflu d'ajouter que, lui aussi, M. de Bonnefoi est dévoilé. Le comte de Rainville, qu'il exploite, a longtemps refusé d'accuser ce « pauvre homme »; mais, désabusé, il éclate :

« Abuser ainsi de la religion! Séduire les peuples par de faux miracles!.... Je bénis le ciel de me dessiller enfin les yeux et de me faire connaître, au prix de mes aumônes passées, par quels séducteurs est conduit un parti que je croyais être celui de la vérité. »

C'est la fin obligée et banale. Sur trois actes des *Quakers français,* deux sont insignifiants; mais il en est un qui vaut la peine qu'on s'y arrête. On pourrait l'intituler : *Comment se machine un miracle.* M. de Bonnefoi, dont la devise est : « L'argent fait tout », a chargé son domestique François, le Laurent de ce Tartuffe, d'aller raccoler partout « de bons sauteurs », capables de jouer un rôle dans les miracles qu'on prépare. Nous voici donc dans les coulisses, et les acteurs y défilent l'un après l'autre. Le premier qui se présente est un cardeur : il vient réclamer la paye de sa femme, muette par ordre depuis huit jours :

LE CARDEUR.

« Elle a mordienne eu tant de peine à faire la muette qu'elle en a gagné la fièvre... C'est une femme qui n'aime qu'à parler, et elle est plus malade à avoir passé huit jours à être muette que si elle avait passé six mois à n'avoir que du pain et de l'eau à moitié son saoul. »

FRANÇOIS.

« Une femme être muette huit jours, cela est sans exemple. »

Tout est prêt; les rôles sont distribués : les femmes qui auront le plus de voix psalmodieront; d'autres crieront au miracle; le reste sera boiteux, muet, sourd, paralytique, épileptique, aveugle. Une fille accouchée récemment jouera l'hydropique et laissera glisser avec adresse, le long de ses jupes, les guenilles qui lui tiendront lieu d'hydropisie. Voilà le programme; il s'accomplit de point en point. Nous assistons à une véritable scène de la cour des miracles. Un peintre réclame un écu par heure pour contrefaire le paralytique; mais c'est que nul mieux que lui ne sait tourner la tête en tous sens, comme sur un pivot; puis il amène sa sœur, deux cousines et trois voisines, comme appoint. Le fruitier, qui fait le savant, ayant appris la théologie du sacristain de la paroisse, sera sourd, et sa femme muette. « Elle prend là un personnage bien difficile, » dit François, qui a la spécialité de ces plaisanteries faciles. Sa tante tremblera la fièvre; sa petite fille se roulera à terre. Comme le peintre et le fruitier, le charbonnier offre toute sa famille. Qu'en faire? Sa fille s'improvisera une bosse; lui-même se transformera en hydropique et en boiteux; sa femme, sa sœur, sa nièce, ses deux enfants feront nombre. Tout cela est fort bien; mais « le principal, ce sont les convulsions ». Où trouver de sérieux convulsionnaires? Voici le porteur d'eau : on peut avoir confiance en lui; à côté de sa femme, dévorée de la fièvre quarte, et de son petit garçon, qui souffrira d'une descente, il sera en proie au mal caduc et ne ménagera pas les contorsions. Mais le héros des convulsionnaires, c'est encore le crocheteur; il se présente seul et en vaut six autres :

FRANÇOIS.

« C'est un autre Michel Morin. »

LE CROCHETEUR.

« Oh! dame, c'est que je me mouche pas du pied. »

FRANÇOIS.

« Il y paraît sur sa manche! »

L'ordre et la marche des miracles étant ainsi réglé, tout ira bien, à l'aide du « vif argent ».

Il y a de l'esprit plus que du goût dans ce tableau, mais un esprit laïque, pour ainsi dire, et d'une allure assez impertinente. Accusés d'imposture grossière, les jansénistes répondaient avec raison qu'il eût été malaisé de mettre tant de gens dans le secret et impossible de corrompre tout un peuple; mais les rieurs étaient du côté des jésuites, au moins pour l'instant, et le Père Bougeant allait droit devant lui, flagellant sans pitié les « marchands de miracles », au risque de s'atteindre lui-même par mégarde.

IV.

Plus modéré, le cardinal Fleury comprit sans doute le péril qu'il y aurait à pousser à bout d'honnêtes gens aveuglés. Bien que des nécessité d'ordre public eussent exigé la fermeture du cimetière Saint-Médard, il crut que l'esprit mieux que la force pourrait avoir raison de cette folie passagère qui se déchaînait à huis clos. Ce fut le P. Bougeant qui se chargea d'achever les convulsionnaires. Mais il n'y vit qu'une occasion nouvelle de proclamer du haut du théâtre les maximes ultramontaines. Refroidie par ce parti pris évident, la comédie du *Saint déniché* ne met en scène, comme les autres, que des personnages d'une invraisemblable fausseté de sentiments; nous n'analyserons pas une intrigue qui se relève seulement par le détail.

Le docteur Caffart — troisième édition du Tartuffe janséniste — exploite un riche bourgeois de Paris, Gautier. Voici un des miracles tout neufs dont il se fait le parrain :

CAFFART.

« C'est un miracle dont nous n'avons encore aucun exemple. Vous connaissez M. Camuset, qui a le nez si plat? Touché de dévotion à la vue de Mme Rambèche, qui demande au saint l'allongement de sa jambe, il a été inspiré d'entreprendre des neuvaines pour obtenir l'allongement de son nez. »

GAUTIER.

« Eh bien, monsieur? »

CAFFART.

« Eh bien, monsieur, dès le second jour il lui est venu un gros bouton sur le nez, et s'il lui en vient autant chaque jour de sa neuvaine, ce sera un des plus gros nez de Paris. »

GAUTIER.

« Miracle! monsieur Caffart! »

CAFFART.

« Et un miracle qui va achalander plus que jamais le tombeau du saint; car vous jugez bien que saint Pâris va devenir le patron de tous les nez disgraciés. »

GAUTIER.

« Cela est étonnant; mais ils diront peut-être encore que cet homme-là faisait des remèdes. »

CAFFART.

« Oh! non. Tout ce qu'on pourrait dire, c'est qu'il prend souvent d'assez bonnes doses de vin de Bourgogne; mais ce n'est pas le vin qui lui a procuré ce bouton-là : c'est un miracle. »

En face d'Orgon, la dupe éternelle, il est naturel que nous retrouvions l'éternel Cléante, ou plutôt Germain, ami de Gautier, dont il raille en vain la crédule sottise. Secondé par Caffart, Gautier lui oppose le témoignage de « tout Paris ».

GERMAIN.

« Distinguons, s'il vous plaît, messieurs, plusieurs Paris dans Paris. Il y a un Paris composé de badauds et de badaudes, qui n'ont ni lumières, ni science, ni discernement; gens aisés à séduire, que les subtilités d'un charlatan et la moindre apparence de merveille ravissent en admiration. Voilà le Paris qui croit vos miracles. Mais je vois un autre Paris qui n'en croit rien : ce sont toutes les personnes éclairées et sensées, sans excepter même ceux de vos jansénistes que la passion ou les préjugés n'aveuglent pas entièrement. »

Mis au défi de venir au cimetière Saint-Médard tenir de pareils propos, il s'écrie :

« Ah! je m'en donnerai bien de garde. Mais cette fureur populaire dont on a vu à Saint-Médard tant d'effets scandaleux jusqu'aux pieds des autels, n'est-elle pas une preuve sensible de la fausseté de ces miracles? Car comment osez-vous les donner pour indubitables lorsque vous ôtez aux gens peu crédules la liberté de les examiner de près et de les critiquer? »

Ainsi le P. Bougeant ne se contente pas de ridiculiser ses adversaires; il ridiculise aussi les miracles, dont ils s'arrogeaient le monopole, et il le fait par les mêmes procédés dont un libre penseur moderne pourrait faire usage contre les miracles des jésuites. En ce sens, ne peut-on pas dire qu'il fut l'allié de Voltaire? Attaqué par la feuille janséniste, flatté par celle des jésuites, Voltaire ne perdit pas une occasion de s'égayer aux dépens des convulsionnaires :

Un grand tombeau, sans ornement, sans art,
Est élevé non loin de Saint-Médard.
L'esprit divin, pour éclairer la France,
Sous cette tombe enferme sa puissance.
L'aveugle y court et, d'un pas chancelant,
Aux Quinze-Vingts retourne en tâtonnant.
Le boiteux vient, clopinant sur la tombe,
Crie hosanna, saute, gigote et tombe.
Le sourd approche, écoute et n'entend rien.
Tout aussitôt de pauvres gens de bien,
D'aise pâmés, vrais témoins de miracle,
Du bon Pâris baisent le tabernacle (1).

Ailleurs, il cite ce quatrain de la duchesse du Maine :

Un décrotteur à la royale,
Du talon gauche estropié,
Obtint, pour grâce spéciale,
D'être boiteux de l'autre pied.

Voltaire est dans son rôle ; mais le P. Bougeant ne sort-il pas du sien? Sont-ce bien les jésuites qui réclament, sur chaque miracle, une impartiale et minutieuse enquête? D'où vient que ce beau zèle s'est refroidi aujourd'hui? D'où vient qu'ils ne raillent plus, comme autrefois, cette aveugle ignorance du bas peuple, cette enthousiaste crédulité des femmes, ces effrayantes prophéties sortant de la bouche d'enfants illettrés? Les jansénistes ne s'étaient pas fait faute de leur signaler le danger. « Sans prendre garde, écrivaient-ils (2), ils anéantissent l'autorité des miracles..... Leurs chicanes iraient jusqu'à détruire les miracles les plus avérés, même ceux de l'Évangile..... Opposera-t-on que les miracles de notre temps n'ont pas été constatés, pour la plupart, par des informations juridiques? Mais les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres ne l'ont pas été non plus. » Accusera-ton les convulsionnaires d'indécence? Mais « on trouve des choses plus choquantes dans les vies de plusieurs mystiques..... Plusieurs grands prophètes ont eu des mouvements convulsifs (3) ». Ainsi posée, la question devient grave, et la foi dans le surnaturel n'est pas loin de disparaître.

V.

« Le seul inconvénient, dit Barbier, que je trouve dans toutes ces disputes, qui sont très amusantes pour les gens d'esprit qui n'ont que faire, c'est que l'on creusera trop ces matières; cela ôtera de l'esprit du peuple la soumission et la subordination à l'Église, qui sont les enfants de l'ignorance, mais qui sont nécessaires pour la police d'un grand État.....

(1) *Pucelle*, ch. III. Voir aussi *Dictionnaire philosophique*, t. XI, t. XVI. — Lettre au P. de la Tour, 7 février 1746.

(2) *Vie de M. de Pâris, Éclaircissements sur les miracles, la Vérité des miracles*, par Carré de Montgeron.

(3) *Ibidem*.

C'est ainsi que de simples questions de catéchisme et de discipline purement ecclésiastique dégénèrent, non seulement en querelles de religion, mais en grandes questions d'État. » Le P. Bougeant n'avait ni l'esprit assez large ni la vue assez profonde pour deviner, derrière les emportements mystiques des convulsionnaires, les graves symptômes d'une révolution dans les esprits, pour prévoir que, dans ces controverses théologiques, se ferait, comme on l'a dit (1), l'éducation de cette « raison raisonnante » que M. Taine appelle la faculté maîtresse du XVIIIe siècle. Tout n'était pas ridicule et méprisable chez les adversaires de la bulle *Unigenitus*. Entre autres propositions censurées par la cour de Rome, celle-ci trouvait des défenseurs résolus : « La crainte d'une excommunication injuste ne doit jamais nous empêcher de faire notre devoir. » Au fond, la question qui soulevait tant de passions contraires était celle de l'infaillibilité pontificale. Dans les cerveaux les plus étroits germait déjà cette idée qu'il était urgent de se défendre contre ceux qui prétendaient « faire régner le pape par les jésuites et les jésuites par le pape (2) ». L'abbé de Longuerue le sentait bien, lui qui disait (3) : « Les jansénistes ne gagneront jamais de procès à Rome tant qu'ils seront contre l'infaillibilité. »

Seulement, en se défendant contre les jésuites avec un zèle souvent intempérant, les jansénistes parurent les attaquer et compromettre la tranquillité de l'État. Persécutés, traqués, emprisonnés, exilés, ils se firent au rôle d'opposants et s'aguerrirent dans l'indépendance. Voilà pourquoi Duclos parle de « l'esprit républicain » des jansénistes; voilà pourquoi Barbier voit en eux des « ennemis de la monarchie ». Qu'a donc gagné la Société de Jésus à cette lutte implacable qui opposait, par exemple, le P. de Gennes, jésuite, à son frère, oratorien? Qu'y gagna le P. Bougeant lui-même? Dans les délices de Chaulnes, il put rire à son aise, avec l'aimable duchesse, de ceux qu'il avait joués sur le théâtre, de ces vaincus, maintenant dispersés, les uns prisonniers à la Bastille, les autres réfugiés en Hollande. Il oubliait l'impitoyable anathème que Bossuet avait jeté aux comédiens et qui allait retomber sur lui pour l'écraser : « Malheur à vous qui riez! car vous pleurerez. »

Défenseur de l'orthodoxie, pouvait-il être suspect aux orthodoxes ? Il le devint pourtant et comprit, trop tard, qu'anéantir la liberté d'autrui, c'est d'avance enchaîner la sienne. Tant que sa fantaisie s'était donné carrière aux dépens de l'ennemi commun, elle avait été libre; tout est permis dans une guerre à mort. Au lendemain de la victoire, le vainqueur n'était plus qu'un simple soldat, soumis à une inflexible discipline. On ferma les yeux sur *Fanférédin, voyage dans le pays de Romancie* (1735); ce n'était qu'un ingénieux badinage; mais l'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes* (1739) fit éclater l'orage. Le P. Bougeant fut traité comme un simple janséniste. Exilé à la Flèche, il se défendit en vain : « Il avait pensé, faisait-il dire (1), qu'il pouvait exercer son esprit sur les bêtes, pour lesquelles la religion ne prend aucun intérêt. » Sa défense ne fut même pas écoutée. Quoi! sous prétexte de combattre les exagérations de Descartes, il avait osé supposer que les bêtes dont nous sommes entourés pourraient bien être autant de petits diables, donnés par Dieu à l'homme pour le servir et l'amuser! Quelle hérésie patente! quelle abominable impiété!

Rien que l'exil n'était capable
D'expier ce forfait. On le lui fit bien voir.

Que faire? Il pouvait, comme son ami Gresset, rompre tout lien avec la Société de Jésus et, comme lui, s'écrier, joyeux de la liberté reconquise :

La métamorphose est finie,
Et mes jours enfin sont à moi (2)!

Il aima mieux se soumettre, se rétracter et écrire humblement (3) : « Quand un homme de mon état a eu le malheur de publier un ouvrage capable de causer le moindre scandale, il n'a pas deux partis à prendre : il faut qu'il le désavoue hautement et qu'il en demande publiquement pardon au ciel et à la terre. » Cette rétractation ne désarma même pas ses supérieurs : l'auteur du *Saint déniché* dut se renfermer jusqu'à sa mort dans l'aride enseignement du catéchisme et l'étude servilement orthodoxe de la théologie.

Il ne vécut pas assez pour lire, en 1762, sur la porte fermée du collège Louis-le-Grand, l'affiche suivante, qui eût égayé le comédien et attristé le jésuite : « La troupe de saint Ignace donnera mercredi prochain, 31 mars 1762, pour dernière représentation, *Arlequin jésuite,* du P. Duplessis, comédie en cinq actes, suivie des *Faux bruits de Loyola,* par le P. Lainez, petite comédie en un acte. Pour divertissement, le *Ballet portugais,* en attendant le *Triomphe de Thémis.* » Ainsi se vengeaient les jansénistes. Victorieux à leur tour, n'avaient-ils pas le droit de renvoyer aux victorieux d'hier le mot cruel qui termine une des comédies de Bougeant : « Adieu, messieurs les jésuites! l'Inquisition peut retourner en Espagne! »

FÉLIX HÉMON.

(1) M. Rocquain, *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution.*
(2) *La Vérité des miracles,* par Carré de Montgeron.
(3) *Longueruana.*

(1) *Discours préliminaire de l'Amusement philosophique.*
(2) Lettre à l'abbé Marquet sur sa sortie des jésuites.
(3) Lettre à l'abbé Savalette.

LA LIBERTÉ COMMERCIALE EN ANGLETERRE

De la part du libre-échange et des chemins de fer dans le développement du commerce anglais.

Sous ce titre, une Revue de Londres, le *Nineteenth Century,* vient de publier un curieux et intéressant article de M. Gladstone. Le nom seul de l'auteur suffirait à le recommander à l'attention. L'Angleterre traverse une crise dont la rigueur et la persistance sont probablement sans précédents : il n'y a

pas seulement stagnation des affaires et disette de travail; l'agriculture est dans un état de détresse profonde. Hommes d'État, publicistes, fabricants, propriétaires, tout le monde s'est donc mis à étudier les conditions de la production nationale et à chercher le remède à tant de maux. Quelques-uns se sont demandé s'il ne convenait pas d'en revenir au régime restrictif qui a précédé au libre-échange, et si le libre-échange n'avait pas été une erreur; si, tout au moins, l'application des doctrines libre-échangistes n'avaient pas été poussées à l'excès.

Il n'est pas possible de nier que, depuis l'adoption de ce régime, un progrès matériel immense, jusqu'alors inconnu, a été accompli; le développement du commerce et l'accroissement de la fortune publique ont reçu une accélération considérable. Mais il est juste d'observer que dans le même temps une transformation bien autrement sensible et vraiment prodigieuse s'opérait aussi par l'établissement des chemins de fer, l'introduction des machines, la substitution du fer au bois et de la vapeur à la voile dans la marine, l'installation des télégraphes, etc.

Voilà, disent à cette heure les adversaires du libre-échange et des traités de commerce, voilà la véritable origine du progrès accompli, la véritable source de cet accroissement de la richesse publique dont l'école de Manchester revendique pour sa douteuse doctrine tout le mérite et le bienfait.

C'est cet argument que M. Gladstone a voulu détruire. En voyant reparaître sous la forme insidieuse de la réciprocité sa vieille ennemie, la protection, contre laquelle il a livré tant de batailles, l'ardent et vigoureux champion du libre-échange a marché droit à la « sorcière », comme il l'appelle, et l'a prise corps à corps.

L'article du *Nineteenth Century*, rempli de faits, est consacré à combattre des affirmations qui ont trouvé encore plus de crédit en France qu'en Angleterre. C'est pourquoi nous allons en donner des extraits.

POSITION DU PROBLÈME.

Un progrès matériel énorme, sans exemple, a été réalisé depuis la réforme économique basée sur le libre-échange. Mais, dans le même temps, d'autres facteurs, parmi lesquels le fonctionnement des chemins de fer et des télégraphes est le plus puissant et le plus remarquable, ont tendu au même résultat. Est-il possible d'établir la part du libre-échange et la part des chemins de fer, de manière à assigner le contingent qui revient à ceux-ci et à celui-là dans le développement de la richesse publique en Angleterre?

L'entreprise n'a rien de téméraire, car, avant que la législation eût établi la liberté du commerce intérieur et des échanges internationaux, les chemins de fer fonctionnaient déjà, et même leur fonctionnement avait acquis une assez grande extension. De plus, à le prendre dans son ensemble, l'allongement des voies ferrées a été assez régulier pour qu'on puisse, à notre point de vue, le regarder comme ayant cru, d'année en année, d'une quantité constante; tandis que la réforme économique a été opérée par une série de grandes mesures accomplies seulement à de certaines époques et à des intervalles irréguliers. Ce furent autant d'impulsions distinctes, et pour chacune on peut mesurer l'effet produit sur le commerce. Enfin l'on peut fixer à l'année 1866 le moment où, la protection ayant reçu le dernier coup par le traité de commerce de 1860, la réforme économique fournit tous ses résultats.

L'histoire économique de l'Angleterre peut donc, pour notre objet, être divisée en trois grandes périodes :

De 1830 à 1842, le fonctionnement des chemins de fer fait seul sentir son action. Aucune des réformes législatives se rattachant au principe du libre-échange ou lui venant en aide n'est effectuée pendant ce temps et ne s'ajoute à l'énergie de ce qu'on peut appeler le facteur *chemins de fer*.

De 1842 à 1846, la législation intervient à de certains moments dans le sens de la liberté commerciale au dedans et au dehors. Pendant cette période les deux facteurs *chemins de fer* et *libre-échange* opèrent conjointement.

De 1866 à 1870, la réforme économique est accomplie; la législation n'intervient plus.

C'est l'existence de la période 1830-42 qui rend possible la solution du problème, puisqu'elle ne donne qu'une inconnue à dégager. Cette équation élémentaire une fois résolue, il sera facile de trouver la deuxième inconnue, c'est-à-dire la part à attribuer au facteur *libre-échange* dans le développement du commerce anglais.

Les données du problème et la méthode ainsi établies, il reste à rechercher les éléments numériques.

Les chemins de fer se sont accrus d'une manière à peu près uniforme et constante. — Nous avons dit que le facteur *chemins de fer* ou, plus exactement, l'impulsion provenant de tous les agents qui tendent à accroître la rapidité, le bon marché et l'étendue des communications ou des transports, a reçu un accroissement assez régulier, lequel, à considérer l'ensemble des faits, peut être regardé comme constant d'une année à l'autre. Le tableau ci-joint en fournit la preuve.

Années (31 décembre).	Milles livrés à l'exploitation.	Allongement.	Nombre d'années.	Moyenne annuelle.
1842	1 857	»	»	»
1848	5 127	3 270	6	545
1852	7 336	2 209	4	552
1859	10 002	2 666	7	323
1865	13 289	3 287	6	549
1878	17 300	4 001	13	309

La recette kilométrique a varié moins (depuis 1837) que la quantité de l'allongement annuel du réseau.

En 1842, la recette kilométrique était de 2300 liv. sterl. par mille anglais, et jamais elle n'est tombée au-dessous de 2000, si ce n'est en 1848-1850, où elle fut seulement de 1850. Depuis lors, elle a monté assez régulièrement et elle a atteint 3462 liv. sterl. en 1873. Elle a été de 3485 liv. sterl. en 1878.

Dans la période de 1852-1859, l'allongement annuel est descendu de plus de 40 pour 100 au-dessous de la moyenne précédente; mais cette époque est précisément remarquable par l'extension donnée à l'usage du télégraphe sous-marin, ce qui fait compensation.

On considérera donc ce facteur (voies et moyens de communication) comme ayant acquis un accroissement annuel régulier et constant.

Les réformes économiques ont eu lieu à intervalles irréguliers et n'ont pas eu toutes la même portée. — Il en est tout autrement de l'autre facteur, le *libre-échange*. Il ne possède ni l'uniformité annuelle ni la régularité périodique. L'énergie en a été rassemblée en grandes masses et s'est fait sentir à des intervalles inégaux, de trois ou quatre à six ou sept ans; d'un intervalle à l'autre aucune impulsion nouvelle ne lui a été communiquée. Jusqu'en 1842, il ne peut pas être question du libre-échange. Son action ne se manifeste qu'en 1843, sous la législation libérale de ce qu'on a appelé le nouveau tarif.

Par le tarif de 1845, le libre-échange entre en opération pour la seconde fois. Puis le rappel des lois sur les céréales et sur la navigation en 1849, le tarif de 1853, enfin la grande modification de la législation douanière en 1860, voilà autant d'événements qui mettent en jeu sa puissance et autant d'impulsions, d'ailleurs inégales, que le commerce national en reçoit.

Il va sans dire qu'en étudiant chacune de ces périodes en détail, il conviendra de tenir compte des influences accidentelles et tout à fait irrégulières qui ont pu avoir pour effet de troubler ou d'arrêter le commerce extérieur, comme les mauvaises récoltes, les paniques commerciales, les crises, les guerres, les révolutions, la « famine de coton ». De même on devra faire entrer en considération les grandes diminutions de taxes qui favorisent puissamment le commerce.

PÉRIODE DE LA PROTECTION.

Il faut avant tout prouver que la protection a été absolument impuissante à susciter le développement du commerce.

La démonstration résulte du simple examen des chiffres. Au commencement du siècle, en 1800, les exportations de l'Angleterre se représentaient par une valeur de 39 millions et demi de liv. sterl. Il faut négliger tout le temps du règne de Napoléon Ier à cause des guerres européennes et du trouble général; mais, en quinze années de paix, de 1816 à 1830, voici la marche du commerce du Royaume-Uni avec l'étranger.

Années.	Moyenne annuelle.
1816-18	42 millions liv. sterl.
1819-21	35 —
1822-24	36 —
1825-27	36 —
1828-30	37 —

Malgré le progrès des inventions mécaniques et toutes les mesures imaginées pour donner plus d'extension au commerce, la protection montra qu'elle n'était, au moins en Angleterre, qu'un autre nom de la paralysie.

PREMIÈRE PÉRIODE DES CHEMINS DE FER.

Nous voilà arrivés à la période des chemins de fer, car, dès 1830, un railway était en activité entre Liverpool et Manchester.

Cette période, qui va de 1830 à 1842, est celle durant laquelle le facteur *chemins de fer* agit seul et doit nous déceler sa puissance propre. Durant ces douze années, aucune mesure législative n'intervient dans le sens de l'affranchissement du commerce et du libre-échange. Les exportations y sont représentées par les valeurs suivantes :

Années.	Moyenne annuelle.
1831-3	38 millions liv. sterl.
1834-6	47 —
1837-9	48
1840-2	50 —

Durant le premier triennat, il y eut une grande stagnation des affaires causée par l'état d'excitation politique du pays, qui fut un instant à la veille d'une révolution. Au contraire, le second fut une époque de grande activité et d'abondance : le prix moyen du blé y tomba de 64 shillings par *quarter* (2 hect. 9) à 44. Le blé remonta à 64 shillings pendant la troisième division de la période, et la panique de 1837 fit rapidement baisser les exportations; cependant la moyenne s'éleva à 48 millions. Enfin le dernier triennat, malgré la détresse commerciale de 1842, atteint au chiffre de 50 millions.

Entre le premier terme de cette période de douze ans et le dernier, on constate que la valeur représentative des exportations a augmenté de 12 millions de liv. sterl., soit 1 million par année.

PÉRIODE DU LIBRE-ÉCHANGE.

Voyons maintenant comment les choses se sont passées après chacune des réformes opérées par le Parlement dans le sens du libre-échange.

I. — La première de ces réformes est l'adoption du tarif de 1842. Les trois années suivantes, 1843-1845, donnent pour les exportations une moyenne de 57 millions de liv. sterl. L'augmentation sur le dernier triennat de la période des chemins de fer est de 7 millions au total, ou 2 1/3 millions par an.

En admettant, d'après ce qui précède, que la part afférente au facteur *chemins de fer* soit de 1 million par année, il reste au compte du facteur *libre-échange* une valeur annuelle de 1 1/3 million.

II. — La seconde réforme est la promulgation du tarif de 1845. Nous n'avons non plus pour la juger que trois ans, puisque le rappel de la loi sur les céréales date de 1849. Or ce triennat est marqué par des calamités publiques et des révolutions : en 1846, disette en Angleterre et famine en Irlande; en 1847, panique commerciale obligeant la Banque d'Angleterre à suspendre les payements en espèces; en 1848, guerre ou révolution dans toute l'Europe. Il y eut dans le travail national un ralentissement qui se décèle par la diminution des exportations. La moyenne annuelle tomba à 56 millions et demi au lieu de 57.

III. — Il convient donc, pour se former une idée exacte des faits, de réunir la période de 1846-1848 à celle de 1849-1852, qui a pour point de départ l'abrogation des lois sur les céréales et la navigation. On voit, durant ces quatre années,

la moyenne des exportations passer sans intermédiaire au chiffre de 72 millions de liv. sterl. C'est un écart brusque de 15 millions au-dessus de la moyenne de 1842-1845. En attribuant 1 million par an au progrès des voies ferrées pour chacune des sept années écoulées de 1845 à 1852, c'est une plus-value d'un million et plus à porter au compte de la réforme économique ou du facteur *libre-échange*.

IV. — Mais le rappel de l'Acte de navigation, qui eut pour conséquence la transformation de la marine marchande, porta surtout ses fruits à partir de 1853, où commence une quatrième période marquée par une nouvelle revision du tarif. Malgré la guerre de Crimée, la moyenne des exportations s'éleva, en 1853-1856, à 94 millions et demi, l'action déprimante de la guerre portant principalement sur l'année 1855. A partir de 1856, le relèvement est énorme, si bien que la moyenne annuelle, pour la période 1853-1859, est de 119 millions. Nous n'en étions qu'à 72 en 1852.

L'augmentation des exportations arrive ici à l'énorme quantité de 47 millions ou de 7 750 000 liv. sterl. par an. Les réformes de 1849, aussi bien que celles de 1853, ont produit leur plein effet. Quant à l'action des influences exercées par les voies et moyens de communication (facteur *chemins de fer)*, l'allongement du réseau s'est effectivement réduit d'une moyenne annuelle de 550 milles à 380 milles; mais nous pouvons regarder l'extension de la télégraphie sous-marine comme ayant porté l'énergie de ce facteur à sa complète efficacité. L'intervention de cet agent a eu pour effet non seulement de stimuler et de faciliter les transactions, mais encore, grâce à la grande et soudaine économie de temps, de pousser, par l'entraînement, à une masse énorme d'affaires qui eussent été sans cela ajournées. Il convient d'attribuer une certaine part à cette anticipation du trafic. Puis, bien que l'allongement du réseau ferré ait été moins rapide qu'auparavant, les recettes kilométriques avaient fort augmenté.

Entre 1846 et 1852, elles étaient descendues de 2540 liv. sterl. par mille à 2140 liv. sterl. Entre 1852 et 1859, elles remontèrent à 2573 liv. sterl., et dépassèrent ainsi légèrement le niveau de 1845. L'amélioration était d'environ 20 pour 100, et l'on peut accorder, comme précédemment, à l'action des chemins de fer une part d'un million annuel dans le développement du commerce d'exportation. Il est bien difficile de dire quel contingent il conviendrait d'allouer dans cette accélération des transactions d'outre-mer, à l'économie de temps réalisée par le télégraphe. On ne peut que le conjecturer. Estimons-le à 5 millions ou même à 10 millions par an. La part du facteur *voies et moyens de communication* sera ainsi de 17 millions au lieu de 7 pour cette quatrième période (1853-1859). Or, même dans cette hypothèse, il restera dans la valeur représentative des exportations anglaises une énorme augmentation de 30 millions, ou plus de 4 millions par an, qui paraît due, après une réduction peut-être exagérée, à l'efficacité de la législation favorisant la liberté des échanges.

V. — Nous avons franchi les quatre premières étapes marquées dans la voie du libre-échange. Il reste à traiter de la grande opération, celle de 1860. Dès l'abord, deux difficultés se présentent. L'une est le fait de la réduction imprévue et soudaine des exportations de l'Angleterre par suite de la guerre des États-Unis et de la « famine de coton ». On peut la résoudre en entrant dans les détails. L'autre difficulté touche à la base même de la méthode employée.

Pour mesurer l'effet produit par chaque progrès du libre échange, nous avons pris la moyenne des exportations dans la période comprise entre chaque étape et la suivante : trois ans, de 1842 à 1845; — quatre ans, de 1845 à 1849;— quatre ans, de 1849 à 1853; — sept ans, de 1853 à 1860. Mais après 1860 il n'y a pas une autre grande époque marquée par un progrès nouveau et fixant le terme de la période précédente. Il faut donc en supposer un. Prenons le terme de sept ans, 1860-66, plutôt qu'un terme plus court de quatre ans ou de trois ans ; et cela pour deux raisons : d'abord, parce que les années 1861-62 ne peuvent en aucune manière fournir un élément de comparaison acceptable, à cause de la guerre d'Amérique; ensuite parce que, le traité de commerce de 1860 ayant donné l'impulsion aux mesures de libre-échange dans plusieurs pays, il est juste de prendre le terme le plus long, de préférence au plus court, comme capable d'en faire apprécier les effets.

Les sept années 1860-66, adoptées comme propres à manifester sûrement l'impulsion normale de la nouvelle législation qui régit le commerce extérieur, peuvent être considérées comme formant une période unique. Ainsi envisagées, elles donnent pour le total des exportations 1 046 700 000 livres sterling, c'est-à-dire un moyenne annuelle de 149 millions et demi. Par rapport aux 119 millions de 1853-59, c'est une augmentation totale de 30 millions et un accroissement annuel de 4 millions et demi. Là-dessus, en procédant d'après la base admise, nous avons 3 millions et demi à attribuer au libre-échange.

Mais la guerre d'Amérique n'eut pas seulement pour effet de priver pour un temps les grandes manufactures anglaises de leur aliment principal : elle agit sur le commerce de cette époque de façon à lui imprimer le caractère d'une anomalie et d'une exception. Aussi, tout bien examiné, pour pouvoir comparer avec les précédentes les années 1861-62, il convient de laisser de côté, non seulement tout le commerce de coton, mais encore tout le commerce d'exportation avec les États-Unis. Si l'on opère cette déduction pour les deux termes en comparaison, on trouve les moyennes suivantes :

1856-9	60 millions liv. sterl.
1861-2	70 3/4 —

L'augmentation annuelle est énorme; trop forte pour être acceptée comme l'expression vraie de l'effet normal du libre-échange. La déduction des exportations aux États-Unis, opérée sur les chiffres du premier terme comme sur ceux du second, est d'ailleurs tout à l'avantage de celui-ci. Il n'en reste pas moins un progrès annuel de plusieurs millions, portant sur les trois cinquièmes du commerce extérieur; par conséquent, les résultats qui prouvaient la fécondité du nouveau

régime économique persistent à se produire. Mais le mieux est de ne considérer, dans cette dernière période du libre échange, que les cinq années 1860 et 1863-66, quoique les années 1863 et 1864 aient été sérieusement affectées par la guerre. La moyenne des exportations pour ces cinq ans est de 159 millions et demi, à placer en regard des 119 millions obtenus en 1853-59. L'augmentation est donc de 40 millions et demi pour la période qui date des traités de 1860. Déduction faite de 7 millions pour l'action uniforme du facteur *chemins de fer* pendant ces sept ans, il faut écrire au crédit du libre-échange 4 millions 3/4 par an.

Nous voilà à la fin de 1866 ou du dernier terme marqué. Les quatre années suivantes ne furent signalées par aucun événement qui doive nous empêcher de tenir compte de leur produit. L'augmentation moyenne fut de 2 millions et demi pour chacune d'elles, ou même, si l'on veut comparer 1864-66 avec 1867-70, elle fut de 4 millions, c'est-à-dire inférieure à ce qu'elle avait été sous la première et vigoureuse impulsion des traités de 1860.

DEUXIÈME PÉRIODE DES CHEMINS DE FER.

On ne se résout certes pas sans regret à arrêter cette étude à la fin de l'année 1870. Mais les huit années qui suivent semblent ne fournir aucun renseignement sur notre objet. En 1870, nos exportations représentaient 200 millions en deux ans; elles montèrent à 256, et pendant deux autres années elles se maintinrent à ce chiffre. Puis vinrent cinq années de continuel déclin (1874-78); baisse des prix principalement, mais diminution aussi dans la quantité, qui tomba à 193 millions ou à 7 millions au-dessous du niveau de 1870. Dans cet intervalle, l'important commerce des sucres fut entièrement délivré (1874) du poids des droits de douane, et l'immense commerce du blé (1870) fut débarrassé d'un petit reste d'impôt protecteur, montant à 4 ou 5 pour 100 de la valeur; ces mesures ont affecté une importation de 80 millions de livres (1878). L'allongement des voies ferrées s'est ralenti; il n'a pas dépassé 220 milles par an. Mais une nouvelle facilité de locomotion a été fournie par l'ouverture du canal de Suez, et l'extension des chemins de fer à l'étranger a été fort grande. De même pour la télégraphie. Des troubles politiques, des récoltes médiocres ou mauvaises, une spéculation excessive, ont contribué à la fois à rendre l'état des choses embrouillé et obscur. La grande hausse, puis subséquemment la baisse persistante de certains prix, notamment de ceux du fer et de la houille, sont sans analogues dans l'histoire de notre commerce. « En dernier résultat, dit M. Gladstone, tandis que je trouve fort possible de relever la marche du développement de notre commerce jusqu'en 1870, je me vois, à partir de cette époque, incapable de dégager les faits généraux des circonstances particulières et perturbatrices. Si cela pouvait être fait, nous trouverions sans aucun doute qu'il y a eu un progrès réel depuis 1870; mais je ne parviens pas à découvrir comment on en pourrait prendre la mesure, si ce n'est d'une façon purement conjecturale. Le jour où un mouvement ascendant, non seulement aura commencé, mais sera bien établi et s'accusera largement dans nos statistiques, il sera permis de grouper les années 1871-79 pour en prendre la commune moyenne. Jusqu'à ce que ce commencement se soit produit visiblement et incontestablement, de manière à pouvoir être l'objet du calcul, on s'agitera en vain dans ces ténèbres. »

Cependant, vaille que vaille, il peut être bon de mentionner que, pour les huit années 1871-1878, la moyenne serait d'environ 220 millions. En supposant que c'est là le développement réel, et en comparant ces 220 millions avec les 187 de la moyenne de 1867-1870, on aurait une augmentation de 33 millions en neuf ans, ou de 3 millions et demi par an. Mais, outre que cette quantité doit être regardée comme douteuse en elle-même, il y aurait toujours une difficulté : celle de déterminer, même approximativement, dans quelle proportion il faut l'attribuer soit à l'action du libre-échange, soit à celle des chemins de fer. La conclusion — la seule qui me paraisse se dégager du tableau général de ces dernières années, — c'est que le développement commercial moyen a été plus faible que celui des années directement soumises à l'action récente des lois de liberté. Cette conclusion va être confirmée par les nouvelles considérations qui suivent.

PARALLÈLE ENTRE L'ANNÉE QUI SUIT ET L'ANNÉE QUI PRÉCÈDE LA RÉFORME ÉCONOMIQUE.

Il y a, pour établir les résultats de la réforme, une méthode plus simple, mais aussi moins efficace : c'est de comparer les exportations de la première année qui a suivi chaque modification du régime économique avec celles de l'année qui l'a précédée. La base est certainement trop étroite : une seule année ne donne pas au commerce le temps de prendre toutes les dispositions nouvelles commandées par le changement de la législation. Elle est loin aussi d'être sûre, d'autant que la législation ne produit pas son effet du premier jour de l'année civile et que, par conséquent, on a seulement la valeur représentative d'un certain nombre de mois. La réforme de 1842, par exemple, ne reçut exécution que vers la fin de cette année; prenons donc 1843 comme la première année de la mise en vigueur du tarif de 1842. Ces explications données, voici les résultats de cette méthode, qui, bien qu'imparfaite, sert en quelque façon d'épreuve et de contrôle aux conclusions précédentes :

Année précédant la réforme.	Exportation en mille liv. sterl.	Année suivant la réforme.	Exportation en mille liv. sterl.
1842	47 284	1843	52 206 (1)
1844	58 534	1845	60 111 (2)
1848	52 849	1849	63 596 (3)
1852	78 076	1853	98 933 (4)
1859	130 411	1860	125 891 (5)

L'augmentation immédiate est : (1) 4 922 000; (2) 1 577 000; (3) 10 747 000; (4) 20 857 000; (5) 5 480 000.

La grande variation de ces quantités indique l'action des causes collatérales et secondaires qui ont été signalées. Dans le cas du n° 3, l'année 1848, qui sert de point de comparaison, a été exceptionnellement faible par suite de l'état de guerre et de révolution où se trouvait l'Europe. Mais si l'on prend

pour termes du rapport l'année 1849 et l'année 1850, on obtient encore la très forte augmentation de 7 771 000 liv. sterl. Tels qu'ils sont, les chiffres présentés plus haut montrent que le résultat général des grandes mesures du libre-échange réunies a été d'ajouter en cinq circonstances, et pour quatre d'entre elles dans l'espace de moins de douze mois, la somme de 43 673 000 liv. sterl. au commerce extérieur de l'Angleterre; soit, pour chacune, une moyenne de 8 493 000 liv. sterl. Or, l'accroissement moyen annuel de ce commerce, durant toute la période comprise entre 1842 et 1870, a été d'environ 4 400 000 liv. sterl. Ainsi l'effet général des lois d'affranchissement a été chaque fois, même dans un laps de temps de beaucoup inférieur à douze mois, de porter l'augmentation moyenne presque au double du chiffre qu'elle a atteint dans l'ensemble. « Je ne puis m'empêcher de penser que ce fait porte en soi-même une force de démonstration irrésistible. »

PARALLÈLE ENTRE LA PREMIÈRE PÉRIODE DES CHEMINS DE FER ET CELLE DU LIBRE-ÉCHANGE.

Il semble parfaitement légitime et extrêmement utile de recourir, comme vérification postérieure des analyses qui précèdent, à une étude plus large de la période du libre-échange dans son ensemble, ainsi qu'à la comparaison de cette période avec la première période des chemins de fer.

Dans la première période des chemins de fer, 1830-1842, nous avons constaté, du fait des voies de communication, une addition annuelle de 1 million sterling à la valeur de nos exportations, que nous avons laissée à 50 millions. En 1876, au bout de vingt-huit ans durant lesquels le facteur *chemins de fer* et le facteur *libre-échange* ont été conjointement en opération, les exportations sont arrivées au chiffre de 199 millions et demi, soit 200 millions. Le point de départ originaire, qui nous a été fourni par la période de protection, était le chiffre de 38 millions. L'augmentation moyenne annuelle, en vingt-huit ans durant lesquels les deux facteurs opèrent simultanément, serait, d'après ces données, de 5 250 000 liv. sterl. contre 1 000 000 précédemment produites par les chemins de fer seuls. A prendre ainsi les choses, sur le total de l'augmentation, qui est de 162 millions, le facteur *chemins de fer* en pourrait pour sa part réclamer 40, ou le quart, tandis que 122 millions, ou les trois quarts, seraient le contingent de la réforme ou du facteur *libre-échange*.

« Mais il est probable, comme je l'ai déjà dit, qu'il faut faire aussi la part de l'effet très spécial qu'a accompli le télégraphe en accélérant les transactions commerciales. Il y a eu aussi dans les recettes kilométriques des chemins de fer une augmentation qui va peut-être à un tiers (je n'ai pas les chiffres exacts pour 1879). Mais, en balance avec ce plus grand effet des chemins de fer, il faut mettre la diminution du nombre de milles annuellement ouverts à la circulation. Il n'est pas douteux que les bénéfices d'un agent quelconque facilitant les communications se font, d'année en année, sentir de plus en plus; mais ce même principe d'expansion s'applique aussi à la réforme économique, qui continuellement provoque de nouveaux perfectionnements dans les procédés du commerce. Ajoutons cependant, pour les causes qui viennent d'être dites, 10 millions à la somme portée au crédit du facteur *chemins de fer*. Nous dirons alors que son action a procuré à notre commerce d'exportation une plus-value de 50 millions de liv. sterl., tandis que 112 millions sont dus à l'influence de la législation affranchissant les échanges. C'est 30 pour 100 au compte du premier facteur, et 70 pour 100 au compte du second. »

RÉSUMÉ.

« Qu'on étudie ces chiffres comme on voudra, dans les limites fixées pour nous par des données positives, je crois impossible d'arriver à une autre conclusion que celle-ci : l'opération d'une saine économie politique a été plus, grandement plus féconde pour l'extension du commerce et de la richesse de ce pays, que l'opération de son frère et son allié, le génie de l'invention appliqué au développement et au perfectionnement des moyens de locomotion.

« Je n'ignore pas qu'aucune partie de mon raisonnement ou de mes preuves ne peut en elle-même prétendre à une valeur démonstrative absolue. Sur chaque point on peut reprocher à mes méthodes d'admettre trop ou trop peu. Mais j'ai présenté la question, en son ensemble, sous trois formes distinctes, indépendantes l'une de l'autre :

« 1° Comparaison des périodes consécutives à la mise en vigueur de chacune des réformes, soit entre elles, soit avec les années 1830-1842 de la période des chemins de fer exclusivement;

« 2° Comparaison de la période entière du libre-échange (1842-1870) avec la période des chemins de fer exclusivement (1830-1842);

« 3° Comparaison, dans chaque cas, de la dernière année ayant précédé les grands changements de la législation économique avec la première année qui les a suivis.

« Quand chacun de ces trois fils serait jugé insuffisant par des statisticiens circonspects, il me semble que leur concordance en fait une corde capable de soutenir sûrement le poids dont je les ai chargés. »

W.-E. GLADSTONE.

(*Analysé et traduit par* F. VOGELI.)

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

« Faites que vos études coulent dans vos mœurs et que le profit de vos lectures se tourne en vertu », écrivait Mme de Lambert. Excellent conseil que semble avoir pris pour devise M. A. Pellissier lorsqu'il a tiré pieusement la substance la plus pure de l'antiquité pour la concentrer en un volume in-12 à l'usage de la jeunesse; oui, dans ce petit volume qui a pour

titre *Grandes Leçons de l'antiquité classique* (1), tout le suc, toute la moelle, toute la sagesse, tous les enseignements pour le goût, l'esprit et le cœur, comme disent les prospectus, toute la piété, toute la morale de l'humanité depuis les temps préhistoriques jusqu'à Constantin. Voilà un petit volume qui contient bien des choses en peu de mots, tout comme cette langue turque qui étonnait M. Jourdain. Et notez qu'outre ces leçons de morale, vous trouvez là des jugements littéraires et le résumé analytique des plus grandes productions de l'esprit humain. Notez encore que l'auteur ne tire pas seulement ces précieux enseignements des historiens, des philosophes ou des poètes; non, il recueille tout ce qui a mérité de ne point périr parmi tant d'idées et de sentiments qui se sont, nous dit-il, « manifestés par la parole ou par l'épée, par les institutions ou par les mœurs, par le marbre ou le pinceau ».

On ne saurait trop rendre hommage à de si louables intentions. C'est en effet le privilège et la supériorité des études littéraires de dégager des œuvres admirables par le style et la forme un enseignement moral qui fortifie les âmes. On n'en sort pas seulement plus éclairé et plus orné, on en sort meilleur. Le manuel de chimie le mieux fait ne vous armera pas pour le combat de la vie; un manuel d'histoire littéraire comme celui de M. Pellissier vous y fera arriver mieux disposé pour la lutte, plus fort contre les épreuves, animé d'intentions généreuses, passionné pour le juste et le beau. Il aura éveillé en vous de nobles aspirations et vous aura fait une religion du respect des grandes idées.

Voilà l'essentiel. Et alors pourquoi nous donnerions-nous le stérile plaisir de contester sur certains points de détail avec l'auteur d'une œuvre si estimable? A quoi bon? Ce qu'il faut voir, c'est l'influence d'ensemble et l'action salutaire exercée sur les âmes. Quand je dirais encore à M. Pellissier que la partie purement littéraire de son volume manque absolument d'originalité : La belle découverte! répondrait-il; dans ma préface je reconnais moi-même que j'ai le plus souvent été un simple copiste; j'ai emprunté à Prévost-Paradol, à M. Lenormant, à M. Egger, à M. Pierron, à M. Duruy et à combien d'autres encore! Mais ce qui m'appartient en propre, c'est l'idée de dégager du passé des règles de conduite pour l'avenir, c'est l'art de trouver un enseignement moral partout, absolument partout, même dans les temps préhistoriques.

Il est vrai; et cet art est, en effet, porté très loin. Je m'étonne, pour ma part, de cette fertilité d'invention qui découvre des leçons que je n'aurais pas soupçonnées. Voici, par exemple, Homère. M. Pellissier écrit tout un chapitre sous cette rubrique : *Leçons à tirer d'Homère.* Combien croyez-vous qu'il en tire? Trente-huit, bien comptées et même numérotées. N° 4 : leçons à tirer de Nausicaa. Il s'agit d'emporter le linge à la fontaine. Vous vous le rappelez, c'est en vue de son prochain mariage que Nausicaa veut aller laver ses riches vêtements; eh bien, quand elle en parle à son père elle donne pour motif l'intérêt de la famille. Voyez-vous la petite rusée! J'en tirerais cette conclusion que les jeunes filles — en ce temps-là — ne disaient pas toujours à leur papa ce qu'elles pensaient, et ici d'ailleurs ce petit mensonge n'est qu'une réserve discrète et pudique. M. Pellissier y voit l'effet d'une émotion délicate : est-ce bien de l'émotion? Nausicaa est de sang-froid, ce me semble, en donnant à son père ce que M. Pailleron appelle *l'autre motif.* Va cependant pour l'émotion! Mais quand M. Pellissier ajoute, avant de passer à l'article 5, que la morale religieuse paraît dominée par une notion vague, mais constante de la vie future, j'avoue que le lien m'échappe entre la morale religieuse et le projet de lessive.

Moralisons, mais sans excès ni abus. Les intentions de M. Pellissier n'en sont pas moins excellentes, et son livre utile.

(1) *Les Grandes Leçons de l'antiquité classique, depuis les temps préhistoriques jusqu'à Constantin,* par A. Pellissier. — 1 vol. 1880. Paris, Hachette et Cie.

II.

M. M. Jacquinet, un *liseur* et un penseur, a publié, il y a quelques années, deux volumes d'essais littéraires et philosophiques. C'étaient des notes jetées un peu au hasard sur le papier, selon l'inspiration du moment, ou, pour mieux dire, comme le journal des pensées et réflexions de l'auteur. La critique, généralement favorable à ces essais, leur reprocha un aspect trop ondoyant, une forme quelque peu décousue : M. Jacquinet vient de les réunir en les coordonnant, et le livre qu'il publie aujourd'hui est presque un livre nouveau.

M. M. Jacquinet, qui intitule modestement son volume *Notes prises dans une bibliothèque* (1), ne me fait pas l'effet cependant de s'être claquemuré dans une bibliothèque. Il a sur les hommes et les choses des idées qui révèlent l'expérience de la vie. Seulement la lecture lui est comme une excitation nécessaire. Sa pensée s'éveille et l'étincelle jaillit au choc de la pensée d'autrui. Son commentaire n'est pas une paraphrase impersonnelle : il a, au contraire, des aperçus bien à lui. On lui ouvre une fenêtre, il s'y penche et voit des choses qu'on n'avait pas songé à regarder. Et cependant l'amour du nouveau ne l'entraîne jamais au paradoxe. Il ne cherche que la vérité, avec une pleine bonne foi, à la seule lumière du bon sens. L'idée dominante qui fait le lien de tant d'observations variées, c'est la croyance au progrès dans l'humanité. Ajoutons ce trait que M. Jacquinet est un vaillant chevalier, défenseur du sexe faible. Les femmes trouvent en lui un paladin prêt à rompre des lances en leur honneur. Cependant ce qu'il réclame pour elles, ce ne sont pas les droits politiques, dont il croit qu'elles n'ont qu'un médiocre souci, mais l'exercice moins limité et moins entravé de leurs droits naturels, qui intéressent leur bonheur.

III.

Le Volontaire d'un an, par M. Vallery-Radot, avait eu un grand succès. Le livre était fort agréable, la curiosité des jeunes gens destinés à être des soldats malgré eux et la curiosité de leurs familles vivement excitée, M. Radot s'est dit qu'il

(1) *Fragments d'études et notes prises dans une bibliothèque,* par M. Jacquinet. — 1 vol. Paris, 1880. Plon et Cie.

ne serait pas moins intéressant de peindre sur le vif le volontaire devenu étudiant (1). Par malheur, il n'y a plus, cette fois, le même attrait de nouveauté. Pas de révélations à faire sur un sujet si souvent traité. Pour être complètement exact, d'ailleurs, il faudrait entrer dans certains détails très intimes que ne comporte pas *la Bibliothèque d'éducation et de récréation.* M. Radot a donc été forcé de passer légèrement là où il aurait fallu appuyer. Il n'a pu présenter qu'une silhouette bien vague de la nombreuse variété de l'espèce qui s'appelle l'étudiant qui n'étudie pas. Je cherche Bernerette, je cherche la Mimi-Pinson de Mürger. Où sont-elles, avec leur rire éclatant en fusées et leurs joyeuses chansons? M. Vallery-Radot a voulu évidemment rassurer les mères et les tantes de province, la joie des enfants en pareil cas n'étant pas précisément la tranquillité des familles. Forcé de négliger certains aspects, il s'est rejeté sur des hors-d'œuvre qui n'ont aucun rapport avec son sujet. Ainsi, pendant que le futur Cujas s'enfonce dans le *Digeste,* si son père, notaire en Normandie, doit lutter contre les accaparements et les envahissements de la congrégation voisine, qui veut l'exproprier pour construire une chapelle là où était l'étude du bisaïeul et de l'aïeul, que nous importe? On sent trop que la matière fait défaut et que l'auteur cherche l'épisode qui grossira le volume. Mais pourquoi absolument écrire un volume sur une donnée qui, rétrécie par convenance, comportait une mince brochure? Ces pages un peu décousues n'en sont pas moins écrites d'un style agréable et se font lire sans effort.

IV.

Ce joli volume dont la couverture nous montre un trois-mâts fendant gaiement la mer azurée, et la première page une large tête de marin à laquelle je regrette de ne pas voir de boucles d'oreilles, vous racontera les voyages et aventures du brave capitaine marseillais Marius Cougourdan (2). M. Eugène Mouton est l'Homère de cette Odyssée. Entre Cougourdan et le sage Ulysse il y a un abîme, et je doute que M. Pellissier lui-même tirât des leçons de haute morale de la vie du capitaine marseillais. Brave comme une épée et hardi comme le feu, ce Cougourdan; mais qu'il a des notions confuses du tien et du mien! Avec quel sans-façon il piétine sur les principes les plus sacrés de la civilisation! Quelle candide ignorance du code pénal et du droit des gens! Quel irrésistible penchant pour les nègres et les cargaisons mal défendues! Il a vécu d'ailleurs à une époque tourmentée où l'on ne savait jamais si la guerre était finie ou avait recommencé. Enfin toutes ces aventures étranges se passent dans je ne sais quelle région intermédiaire entre le rêve et la réalité. Cougourdan, don Juan, Faust, l'invalide à la tête de bois, autant de héros imaginaires, éclos du cerveau des poètes, et auxquels nous ne songeons point à appliquer les règles de la morale courante. Dans ce domaine de la fantaisie, l'exemple cesse d'avoir son influence funeste. Acceptez donc ce capitaine tel que vous le présente M. Mouton, un humoriste de beaucoup d'esprit, un railleur d'un sérieux imperturbable, dont la plaisanterie aiguë a le froid d'une lame d'acier. Il vous fera frissonner de temps à autre, et il faudra que vous fassiez effort pour vous rassurer, car on oublie souvent avec lui qu'on vogue en pleine fiction. En vous voyant trembler, il est heureux : c'est son triomphe. C'en est un, en effet, de produire dans l'invraisemblable l'illusion à un tel degré.

(1) *Voyages et aventures du capitaine Marius Cougourdan,* par Eugène Mouton. — 1 vol. Paris, 1880. E. Dentu.

(2) *L'Etudiant d'aujourd'hui,* par René Vallery-Radot. — 1 vol. Paris, 1880. Hetzel et Cie.

V.

Madame Lambelle (1), par M. Gustave Toudouze, nous présente l'exemple d'une vie d'abnégation et de dévouement. C'est l'histoire d'une veuve qui marche sans un moment de défaillance sur les épines de la voie douloureuse. Le sacrifice, l'immolation lui deviennent chose douce, car c'est pour son fils qu'elle lutte et souffre. Très édifiante, cette histoire, un peu longue peut-être et monotone. Je lui reprocherais surtout de nous présenter en une suite de tableaux presque toute une existence. Sans être fanatique de l'unité de temps et de lieu, il faut bien reconnaître qu'une action limitée, fortement nouée et se dénouant d'un seul coup, nous intéresse plus vivement qu'une série de petits nœuds que l'on défait ou que l'on coupe l'un après l'autre sans que nous sachions quand cet exercice finira. Et, de fait, il n'y a pas d'autre raison, pour qu'on s'arrête, que le caprice du poète. Ici, par exemple, la toile tombe quand le fils de la veuve se marie. Mais s'il allait être malheureux en ménage? Qui me dit que la mère n'aura pas encore à se dévouer?

VI.

En plusieurs époques aussi, cette histoire dont l'auteur — évidemment c'est une dame — garde l'anonyme. *A côté du bonheur* (2) nous présente deux cœurs faits pour s'aimer. L'un des deux seul le comprend; l'autre cherche ailleurs et l'amour et le bonheur. Quand il s'aperçoit de sa méprise, il est trop tard, hélas! La religion le console alors. Tout cela n'est pas d'une étonnante nouveauté ni d'une originalité saisissante. Quelques portraits tracés délicatement, l'agrément d'un style naturel qui coule sans effort,

J'en aime assez la grâce, encor qu'un peu traînante,

voilà les qualités qui plaident en faveur d'une tentative honorable.

VII.

Réjouissez-vous, timbaliers et cigaliers! M. Jean Aicard a demandé à la Provence de lui dicter des vers forts comme ses rochers, purs et bleus comme son ciel, et la Provence n'a pas été sourde à cet appel. Le poète avait ouvert, nous dit-il, ses quatre fenêtres : par l'une est entré le soleil du matin; par l'autre le mistral; par la troisième les murmures sonores de la grève; par l'autre enfin celle du couchant, les échos

(1) Gustave Toudouze, *Madame Lambelle.* — 1 vol. Paris, 1880 E. Dentu.

(2) *** *A côté du bonheur.* — 1 vol. Paris, 1880. Calmann Lévy.

du passé, les souvenirs et les traditions des vieux âges. Et voilà comment le poème de *Miette et Noré* (1) a l'accent, la saveur, le parfum de la Provence.

Il est sonore et léger, bruissant et bondissant, tout heureux de gambader aux rayons d'un gai soleil. N'y cherchez ni la profondeur des sentiments ni le sérieux de la passion. Nous ne sommes pas là sur les cimes de *Jocelyn*, les cimes aux neiges éternelles. L'amour, en cette chaude contrée, n'est qu'une explosion des sens. Noré a rencontré Miette, il lui a donné un beau foulard bien rouge, puis un baiser qui les a mis tous deux en fièvre. Miette ne résistera pas longtemps et le mariage deviendra nécessaire. Mais Noré ne s'y croit pas tenu. Il faut que son propre père l'y force. On se mariera donc alors, et en avant fifres et tambourins! Que nous importe au fond Noré, que nous importe Miette? Leurs aventures vulgaires ont fourni au poète provençal un cadre où trouvaient place épisodes rustiques, coins de paysage, coutumes et fêtes locales. Ici le bruit du battoir, flic! floc! là, les tambourins; ailleurs, la moisson; plus loin, les farandoles, puis la vendange, puis le pressoir, puis le moulin d'huile et ses châtaigniers, puis la Camargue, puis la mer azurée, que sais-je enfin? C'était là l'essentiel pour le poète.

Et maintenant ses vers ont-ils, en même temps que la limpidité du ciel bleu de la Provence, la solidité granitique des rochers que baigne la Méditerranée? Je ne prendrais pas sur moi de le garantir. Il me semble bien plutôt que leur grand mérite, c'est la souplesse et l'ondulation, une allure aisée et libre qui ne rappelle en rien la rigidité de la pierre. Écoutez, par exemple, la voix du battoir :

Flic, floc! le linge blanc se soulève et se creuse,
Car le battoir l'abat dès que l'air l'a gonflé;
Il devient comme neuf, le linge qu'a filé
Tous les soirs en chantant, durant sa vie entière
Mère-grand, aujourd'hui couchée au cimetière!
Flic et floc! C'est qu'on veut le dimanche être beau
Et propre! Et qu'y faut-il? Un peu de peine et d'eau.
Le meilleur travailleur, pardi, pense au dimanche!
Flic, floc! l'arbre verdoie et l'aubépine est blanche;
C'est le beau temps des nids, c'est le mois des amours.

Ainsi sautille gaiement ce style aimable et léger qui n'a rien de granitique. Tel qu'il est il est, plein de charmes.

VIII.

Un événement dans le monde dramatique. MM. Meilhac et Halévy, les deux sceptiques siamois, ont été touchés par la grâce, et voici qu'ils croient à la vertu. En gens qui n'en rougissent pas, ils ont choisi pour professer leurs convictions nouvelles le théâtre des Variétés. Si vous voyez *la Petite Mère*, vous pourrez croire que c'est un vénérable vaudeville-drame retrouvé dans un des vieux cartons du théâtre de Madame. Point; c'est la dernière œuvre de MM. Meilhac et Halévy.

Qu'est-ce donc que cette petite mère? Une servante bretonne, qui a reçu de sa mère mourante un dépôt sacré : son jeune maître et sa jeune maîtresse, tous deux orphelins. La jeune maîtresse est du même âge qu'elle; le maître a cinq ans de plus. Et voilà comment la petite Brigitte est devenue à quinze ans la mère de ce grand garçon et de cette petite fille. Il y a sept ans de cela, et pas un instant de défaillance dans son dévouement. Quant à la clairvoyance, c'est autre chose. La jeune maîtresse est enlevée par un vicomte, qui, par bonheur, obtient de ses parents, contre toute attente, l'autorisation de l'épouser. Le maître, elle le protège mieux, elle le protège trop même contre les embûches que tendent à sa vertu, aux champs les gardeuses de vaches, à Paris, les grandes dames qui aiment à faire de la musique. Et, en effet, ce gros gars breton, qui a le génie musical, comme il dit, est venu chercher à Paris le succès. Il l'a trouvé et, à la suite, la fortune. Pour le préserver des écueils, Brigitte veut le marier. Au dernier instant, l'un et l'autre s'aperçoivent qu'ils s'aiment, et le compositeur, déjà riche et célèbre, épouse sa bonne. Récompense honnête pour les servantes dévouées, à laquelle n'avait pas songé M. de Montyon.

Quelle est cette histoire d'un autre âge? dites-vous, C'est celle que nous racontent MM. Meilhac et Halévy. Mais avec eux rien à craindre. Le vieux est remis à neuf, l'antique rajeuni le rococo restauré à la mode du jour. C'est ainsi qu'on a la pièce d'il y a quarante ans et, en même temps, la pièce d'aujourd'hui, sinon de demain. Ce vieux neuf a été jugé assez sévèrement par la critique; j'avoue que moi j'y ai pris grand plaisir.

MAXIME GAUCHER.

(1) Jean Aicard, *Miette et Noré*. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il ne faut pas dire : Qui nous délivrera des Grecs et Romains? Il faut dire : Qui nous délivrera des jésuites? J'entends des livres dont les jésuites sont le prétexte. Êtes-vous comme moi? J'en suis assassiné. J'en reçois *contre;* j'en reçois *pour;* je n'en reçois jamais *sur*. Notre nouvelle école historique agit sur tous les types de l'histoire comme l'entomologiste agit sur l'insecte; elle les démonte en leurs diverses parties avec une froide et pénétrante impartialité; elle en explique la formation et la construction; elle n'épanche sur eux ni colère ni amour. Mais pour les jésuites, c'est différent. Aucune école ne leur applique les procédés de la méthode empirique. Il y a déluge d'invectives et d'apologies.

II.

On m'a adressé le nouveau livre de M. Paul Bert, *la Morale des jésuites*. Je l'ai ouvert au hasard. Je ne sais pas comment j'ai fait; je suis tombé du premier coup sur un aphorisme de prix :

« Le confesseur ne doit pas ajouter foi tout de suite aux paroles d'une femme qui se plaint de son époux, *parce que les femmes sont d'habitude portées à mentir.* »

Le jésuite qui a écrit cette maxime a évidemment confessé

beaucoup de femmes. Voilà son avis. Il est curieux, venant d'un homme compétent.

Il serait bien à souhaiter qu'un pur moraliste profitât de ce que les jésuites ont beaucoup écrit sur la confession pour dégager de leurs énormes *in-folio* latins les résultats précis de leur expérience sur la moralité courante de la nature humaine et sur celle de leur temps. Je ne voudrais pas faire cette besogne moi-même : d'abord je n'ai pas le temps de lire des *in-folio;* ensuite j'ai horreur du latin moderne, et enfin rien ne m'ennuie comme les cas de conscience. Vous me demanderiez si Armeline, jeune fille, ayant reçu de l'argent de Lœlius, qui la pousse au péché, peut garder l'argent après qu'elle a refusé de commettre « la faute honteuse »; je vous répondrais que cela m'est égal et que j'ai la conscience obtuse aussi bien à l'égard de ce Lœlius que de cette Armeline. Remarquez cependant que l'idée qu'a eue je ne sais quel jésuite de se poser cette singulière question prend tout de suite de l'intérêt pour l'historien des mœurs. Ce jésuite a donc vécu dans un pays où il peut arriver que Lœlius, jeune homme riche, aille trouver Armeline, demoiselle bien née, lui adresse des cadeaux, les fasse accepter et sollicite pour conclusion quelque doux péché qu'on lui refuse en gardant l'argent? Au XIXe siècle, dans la bourgeoisie parisienne, l'hypothèse même d'une telle aventure ne serait pas possible. De pareilles mœurs, entre jeunes filles et jeunes gens, nous paraissent d'une crudité abominable et invraisemblable. Mais si le jésuite qui a trouvé dans sa pratique à se poser cette question est par hasard un jésuite espagnol du XVIIe siècle, nous voilà renseignés sur les coutumes et la vie de l'Espagne en ce temps-là. Lisez les histoires d'amour qu'il y a dans Cervantes : elles sont assez de ce ton.

III.

On disputera toujours sur les jésuites.

La raison en est que le jésuite est un type terriblement divers. Escobar et Sanchez, les doctrinaires du probabilisme, étaient jésuites; mais Bourdaloue, qui prêchait la plus austère morale, l'était aussi. Ressuscitez par l'imagination un de ces jésuites allemands du XVIIe siècle, formés à l'Université d'Insbrück, qui suivaient en Saxe l'armée de Tilly et de la *Ligue catholique* pour en exalter le cruel fanatisme, vous aurez bonne envie de le saccager comme il a saccagé Magdebourg. Ressuscitez par la pensée le P. Cosson, l'ami et le correspondant de la gentille Mme Favart, vous le prierez à déjeuner pour vous entretenir avec lui de pédagogie et de littérature, pour lui demander des nouvelles de sa classe du collège de Metz, où il a eu l'idée ingénieuse de diviser les écoliers en Romains et en Carthaginois et de doubler ainsi leur émulation; vous serez charmé de son instruction, de ses grâces d'esprit et de sa tolérance relative. M. Sarcey dira : « Comme il connaît ses auteurs, l'infâme ! »

IV.

La pédagogie a été le mérite le moins contestable des jésuites. L'Université, créée en 1808, leur a emprunté et elle a retenu, à tort ou à raison, beaucoup de leurs traditions, en y mêlant son esprit plus libre et plus large. Elle pourrait les imiter encore en plus d'un point.

Je suis frappé du patronage dont les jésuites couvrent leurs élèves au sortir du collège et pendant leurs premières années dans la vie. Je suis encore bien plus frappé de la profonde indifférence dont témoigne l'établissement universitaire à l'égard de ses nourrissons les plus distingués, une fois qu'ils ont reçu le grade de bachelier et pris la clef des champs dans le vaste monde.

Cette différence de conduite est un grand avantage pour le collège de la Compagnie de Jésus. Elle constitue une infériorité regrettable pour l'établissement de l'État, d'ailleurs si supérieur par le fond solide des études.

Et il ne s'agit pas ici d'une de ces différences irrémédiables qui naissent de la différence originaire et de nature entre un corps de professeurs congréganistes et un corps de professeurs laïques. On ne peut pas dire : Ce que l'Institut des jésuites a fait en ce genre, un établissement séculier n'a pas moyen de le faire. Il existe en effet un établissement tout laïque, qui, bien avant la loi de 1850 et la fondation des nouveaux collèges de la Société en France, avait réussi à créer, entre ses anciens élèves et lui, des liens continus d'affection et de patronage. Tout le monde a nommé Sainte-Barbe.

V.

A l'école Sainte-Geneviève, rue Lhomond, il existe une salle uniquement réservée aux anciens élèves de l'établissement. C'est à la fois un fumoir, un cabinet de lecture et un billard. La bibliothèque ne contient que des ouvrages d'agrément, voyages et romans, peu ou point de livres de piété; des journaux illustrés et de caractère tout mondain. Ce *retiro* est situé de telle façon que les anciens élèves y puissent accéder commodément et sans aucun contact avec les écoliers en cours d'études. Ils vont et viennent selon leur bon plaisir et sans avoir, en aucune façon, besoin d'avertir les Pères. C'est là un petit centre qui crée et maintient entre des camarades d'enfance et de jeunesse des traditions de fraternité, d'appui et de support réciproques. Ne pourrait-on tout de suite faire quelque chose de semblable dans nos lycées de Paris et dans les lycées de quelques grandes villes?

Quand la Compagnie a formé quelque homme de mérite, elle guide et elle soutient ses débuts; elle le suit pendant toute sa carrière avec une sollicitude active; elle dispose pour lui dans les grandes conjonctures ou dans les crises de la vie — mariage, embarras de position, ruine imméritée — des moyens d'influence et de crédit qui sont en son pouvoir. Prenez l'élève le plus brillant de nos lycées de Paris : s'il n'a pas la vocation de l'École normale et s'il appartient à quelque famille honorable et laborieuse sans relations dans le monde, que va-t-il devenir? Qui se soucie de lui? Qui lui tiendra compte des huit ans de travail acharné qu'il a fournis sur les bancs du collège et de la culture supérieure qu'il s'est donnée? Il se présentera à quelque ministère et il sollicitera

quelque fonction publique. Non seulement on ne lui demandera ni les notes de son proviseur et de ses professeurs, ni aucun certificat détaillé constatant la régularité, l'achèvement et la valeur spéciale de ses études; mais, s'il a le malheur d'alléguer qu'il a obtenu quelque prix au grand concours, le voilà rejeté et sans ressources! On lui dira crûment : « Que voulez-vous que nous fassions de cela? » Il est sans carrière; il ne pourrait pas même obtenir une place de conseiller de préfecture, jusqu'à l'heure où, s'étant, faute d'une position fixe, lancé dans la politique, il deviendra peut-être coup sur coup député et ministre. Tout changerait bien si, pour l'admission dans les carrières publiques, on demandait des renseignements au lycée d'origine du candidat, et si le lycée lui-même s'attachait à ne point perdre de vue ses bons élèves avant qu'ils n'aient franchi les premiers obstacles et qu'ils ne soient lancés en pleine voie.

VI.

On a enterré ces jours derniers M. Montigny, directeur du théâtre du Gymnase. Ç'a été un de ces hommes qui ont marqué dans l'histoire littéraire de leur temps par les talents qu'ils ont suscités. M. Dumas et M. Sardou lui doivent la moitié de ce qu'ils sont. Il a dégagé ce qu'il y a de plus pur dans le talent de M. Meilhac et de M. Gondinet. C'est chez lui que M. Pailleron a rencontré son plus éclatant succès. C'est lui qui nous a donné *Mercadet* et le *Gendre de M. Poirier*. Mais sa faculté la plus précieuse et la plus particulière, c'était encore son art à former les comédiens. Il a été le grand professeur d'art dramatique de ce temps. Telle jeune femme entrait à son théâtre après n'avoir été remarquée sur une autre scène que par sa grâce et sa beauté; d'ailleurs actrice sans avenir. Il la jetait tout de suite dans quelque grand rôle, Marguerite Gautier de la *Dame aux Camélias*, par exemple. Et soudain, grâce à ses leçons, la personne aimable de la veille apparaissait comédienne consommée. Mlle Sarah Bernhardt est née à la gloire dix ans trop tard parce qu'elle n'a pas voulu suivre assez longtemps la discipline de M. Montigny. C'est un grand malheur pour l'art dramatique que M. Montigny n'ait pas été prié de prendre, à un certain moment, la direction du Conservatoire et ne l'ait pas dirigé au moins dix années. Au Conservatoire de musique et de déclamation, on apprend toujours la musique, mais on a à peu près cessé depuis 1865 d'y apprendre la déclamation et tout ce qui s'y rapporte.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans l'avant-dernière séance, M. Jules Girard a analysé en ces termes l'ouvrage que M. Alfred Croiset vient de faire paraître sur Pindare et dont M. Maxime Gaucher a rendu compte dans notre dernier numéro :

« Pindare est peut-être le sujet le plus difficile de la littérature grecque. Aucun n'est plus loin de nous par les idées, par les mœurs, par les formes qui en déterminent la nature et par le caractère tout particulier de la beauté poétique. Le premier mérite de M. Croiset est d'aborder franchement ces difficultés, de s'interdire les jugements précipités et les généralités vagues et de vouloir comprendre avant de blâmer ou d'admirer. C'est ce qui l'a conduit à placer en tête de son livre une étude sur les conditions du lyrisme grec. Bien qu'il ne s'agisse que d'un seul poète, cette exposition générale était presque indispensable. Avant d'avoir nettement défini les éléments et la nature du lyrisme grec, ce qu'on ne trouve fait chez nous dans aucun livre, il était bien difficile de distinguer ce qui était imposé à Pindare par les lois mêmes du genre et ce qui lui appartient en propre. L'auteur commence donc par expliquer en quoi consistent les éléments du lyrisme grec : le rythme, la danse et la musique, la poésie *lyrique*, c'est-à-dire soumise à des conditions particulières par son association avec ces éléments matériels. Il complète ces premières études en recherchant comment s'exécutaient ces ensembles que formaient les compositions lyriques. M. Croiset examine ensuite, en appliquant plus particulièrement ses observations aux odes triomphales, la matière et l'esprit des poèmes lyriques : les sujets qu'ils traitent, les circonstances où ils se produisent, le genre de composition et de style qui leur est propre, le rôle attribué au poète, l'ordre de sentiments et d'idées inhérent aux fêtes qu'il est chargé de célébrer, enfin la part d'inspiration personnelle qui lui est laissée.

« Par ces études préliminaires, l'étude de Pindare lui-même se trouve assez avancée. Au moins l'auteur est-il en mesure de traiter avec précision les difficiles questions où est directement impliquée la personnalité du poète. Comment parle-t-il des dieux et des héros, sujet obligé de ses chants? Qu'est-ce que sa piété et sa morale? Quelle est sa politique et quel est le patriotisme de ce Thébain contemporain des guerres médiques? Quels sont ses rapports avec les grands et avec ses rivaux? L'examen de ces divers points, en faisant pénétrer dans la nature intime de ce noble et fier génie, montre aussi quels caractères particuliers il a imprimés à ses œuvres. Vient enfin une appréciation approfondie de l'invention des idées, de la composition, où rentre l'obscure question des allusions et des allégories, et du style, si souvent mal jugé. Ces nombreuses analyses embrassent à peu près tous les aspects de ce grand sujet. On suit M. Croiset avec confiance dans ses lumineuses expositions. Quelles que soient les divergences d'opinion qui peuvent se produire sur des détails, personne ne lui contestera le mérite d'une science bien informée et d'une critique sage et pénétrante. C'est un grand éloge en un pareil sujet. Je crois donc pouvoir recommander ce livre à l'attention de l'Académie, comme un des meilleurs ouvrages qu'ait produits chez nous l'étude des livres grecs. »

D'après le *Magazin für die Literatur des Auslandes*, on jouait à Naples, dès le commencement du mois de février, un drame appelé *Nana*, tiré du roman de M. Zola; et dès le commencement du mois de janvier on vendait en Amérique la 4e édition d'une traduction anglaise, non autorisée, de ce roman.

D'après le *Bulletin de correspondance universitaire*, dont le quatrième numéro vient de paraître, M. Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres de Douai, pose sa candidature au conseil supérieur de l'instruction publique; et un certain nombre d'agrégés des lettres offrent la candidature à M. E. Dupré, professeur de rhétorique au lycée Fontanes.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (155)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 38 20 MARS 1880.

LA QUESTION ÉLECTORALE EN ANGLETERRE.

De l'extension du droit de suffrage.

M. Gladstone vient de réunir sous le titre de *Glanes des années passées* (*Gleanings of past years*) les nombreux articles qu'il a publiés depuis plus de trente ans dans différentes Revues anglaises sur des questions de politique intérieure et étrangère, d'histoire, de littérature, d'art, de philosophie, de théologie et d'organisation ecclésiastique. Ce sont de précieux matériaux pour l'histoire du mouvement intellectuel et politique de l'Angleterre, dans lequel l'auteur de ces écrits a, depuis près d'un demi-siècle, occupé une si grande place. Le premier de ces sept volumes, traduit et précédé d'une remarquable introduction par M. Albert Gigot, l'ancien préfet de police, est à la veille de paraître à la librairie Germer Baillière (1 vol. in-8°). Il contient d'amples considérations sur le rôle politique du prince Albert, sur la constitution américaine, sur l'extension du droit électoral dans les comtés. Le sous-titre que lui a donné M. Gladstone (*Questions constitutionnelles*) indique le lien qui unit ces importantes études. Une des plus récentes est celle qui a trait à l'extension du suffrage, et les élections prochaines, quoiqu'elles ne doivent point porter principalement sur cette question, lui donnent un vif intérêt d'actualité.

On sait qu'en Angleterre les collèges électoraux se divisent en *bourgs* et en *comtés*. Pour être électeur dans un bourg, il faut occuper, soit comme propriétaire, soit comme locataire, une maison entière soumise au payement de la taxe des pauvres; ou bien, si l'on occupe seulement un appartement, payer un loyer de 250 francs. Dans un comté, il faut occuper, soit comme propriétaire, soit en vertu d'un bail d'une durée de soixante ans au moins, une terre ou un immeuble d'un revenu net de 125 fr.; ou bien, si le bail est d'une durée moindre, occuper une terre ou un immeuble d'un revenu net de 300 fr., et payer l'impôt des pauvres.

On voit que dans les comtés le droit électoral est plus restreint que dans les bourgs et paraît s'appuyer sur la propriété ou quasi-propriété. C'est pour un élargissement de ce droit et une plus grande généralisation du suffrage dans les comtés que M. Gladstone fait valoir des considérations soit générales, soit particulières au tempérament politique de l'Angleterre, qui méritent à tous les points de vue l'attention du lecteur.

M. Lowe et moi nous sommes à certains égards dans de bonnes conditions pour engager une lutte à armes courtoises sur la question de la représentation du peuple au Parlement. Il n'a pas prononcé et je n'ai pas infligé à la Chambre des communes un discours sur ce sujet, quand cette question y a été récemment discutée. Nous sommes, je le crois, d'accord sur la plupart des questions politiques; nous le sommes tout à fait sur certains sujets, tels que l'économie des deniers publics, où peu de gens sont d'accord avec nous deux, et nous sommes unis, je l'espère, par des sentiments de mutuelle estime. Mais nous avons déjà, il y a bien des années, manifesté des tendances contraires sur le point de savoir si l'idée générale de l'extension du suffrage devait être accueillie avec faveur ou défiance. Pour ne parler que de moi, j'ai au moins cette chance d'impartialité relative que je considère ce sujet comme l'un de ceux sur lesquels j'ai dû me former une opinion individuelle, mais sans prétendre à guider les autres dans la voie où je suis entré. D'ailleurs notre histoire est arrivée à un point où il est bon que la question d'une extension nouvelle du droit de suffrage populaire soit traitée à fond. Car nous sommes, comme nous l'avons été en 1854, en 1860 et en 1866, exposés à un des plus grands dangers qui puissent menacer la politique d'un gouvernement libre : le danger de se trouver en face d'une grande question qu'on n'ose pas aborder sincèrement.

Il y a longtemps que le principe de cette extension a été adopté par la grande majorité du parti libéral. Il a aujourd'hui la sanction mûrement délibérée des *leaders* des deux Chambres; et ni lord Granville ni lord Hartington ne sont hommes à aborder légèrement des questions sérieuses. Les

ministres n'y ont opposé que des objections de circonstance et de convention; leurs arguments peuvent être renversés d'un souffle. Leur objection réelle est fort simple. Ils ne redoutent pas précisément le vote que donneraient les chefs de famille *(householders)* agricoles, mais ils craignent d'irriter et de s'aliéner la classe des propriétaires ruraux en donnant le droit de vote à leurs ouvriers, en réduisant à l'état de minorité cette classe qui domine aujourd'hui les circonscriptions agricoles, et en changeant ainsi pour une chance hasardeuse la certitude d'un appui énergique et discipliné. En un mot, ils jouent avec la question. La seule chose qu'on puisse prédire avec certitude, c'est qu'ils suivront une conduite tout opposée à celle qu'a tenue sir Robert Peel en 1829 et en 1846 : ils traiteront la question comme une de celles dont ils peuvent légitimement se servir soit en adoptant la mesure, soit en l'écartant sous forme d'ajournement, suivant ce qui conviendra le mieux aux intérêts de leur parti. Mais c'est là un mobile que pour diverses raisons on ne peut pas toujours avouer, même dans les cas où l'on peut y céder; aussi le langage de la majorité actuelle traduira-t-il une pensée toute différente de sa pensée intime. Çà et là, on trouvera peut-être un libéral qui ne suivra pas la même ligne, mais une ligne parallèle, de manière à s'attaquer aux mêmes adversaires, ou une ligne convergente, de manière à arriver à la même conclusion.

Nous risquons donc de voir traiter la question sans sincérité. Il en est autrement de M. Lowe. Je ne crois pas que parmi tous nos hommes publics il en existe de plus loyal et de plus sincère, de même qu'il n'existe pas de dialecticien plus logique ou plus tranchant. Quelque sujet qu'il traite, son premier soin est de le mettre, comme Ajax, en pleine lumière, dans ce que Tennyson appellerait une « puissante lumière ». Ceux qui ne sont pas de son avis peuvent dire que sa lumière ressemble à celle de Rembrandt, qui laisse dans une ombre profonde une grande partie du tableau; mais ceux-là ont la ressource de mettre au jour, de leur côté, la partie du tableau qui leur semble obscure. Et, quant à moi, je crois que je serai d'accord avec M. Lowe pour formuler une proposition plus haute.

Cette proposition est la suivante : c'est que les libertés de nos concitoyens sont d'un ordre trop élevé pour qu'on se détermine à leur égard par des intérêts de parti. Ces libertés doivent être étendues, quelles qu'en soient les conséquences au point de vue des partis, jusqu'à la plus extrême limite compatible avec le bon fonctionnement de la constitution et avec l'ordre public existant. Elles sont par elles-mêmes un si précieux bienfait, elles exercent une si puissante action sur l'éducation du pays, elles sont si propres à développer et à multiplier les forces vives de la nation, que rien ne peut équitablement être mis en balance avec elles, si ce n'est la sécurité et le maintien de l'ordre public. Je rechercherai, en passant, dans quelle mesure ces deux intérêts ont pu être ou sembler devoir être en opposition l'un avec l'autre. Pour le moment, je me borne à soutenir que l'on abuse des considérations de parti ou qu'on leur donne une trop haute importance lorsque, ouvertement ou secrètement, on se laisse guider par ces considérations pour restreindre nos libertés ou pour compromettre l'ordre public. Les partis sont des instruments légitimes et nécessaires, mais essentiellement secondaires et subordonnés, qui doivent être uniquement employés dans l'intérêt général. Nous n'avons pas le droit de refuser aux comtés le droit électoral du chef de maison *(household franchise)* par le motif que les paysans suivront longtemps la direction du pasteur et du *squire*, ce qui fortifiera le parti tory, et sous le prétexte que mieux vaut un corps électoral restreint dont la majorité est libérale, qu'un corps électoral plus étendu avec une majorité tory. Quelles qu'en doivent être les conséquences au point de vue des partis, il vaut mieux qu'une nation qui s'est donné un gouvernement libre soit librement gouvernée; que la base de ce gouvernement soit à la fois solide et large; que les privilèges et les franchises n'y soient pas distribués capricieusement, mais d'une main ferme et impartiale.

Avant 1832, la constitution parlementaire de ce pays était pleine de contradictions en théorie et de taches en pratique, qui n'auraient pas supporté la lumière. Elle n'en était pas moins une des merveilles du monde. Elle était née du temps, elle avait grandi dans le silence. Jusqu'à la révolution américaine, elle était, parmi tous les grands États, unique au monde. Quels que fussent ses défauts, elle avait été assez pénétrée de l'air libre pour que la liberté pût y vivre. C'était une mosaïque : elle ressemblait à ce cabinet de lord Chatam dont l'éloquente description par M. Burke a pris place parmi les monuments de notre littérature nationale. Les formes et les couleurs des fragments dont elle se composait étaient plus curieuses encore. Elle comprenait une variété infinie de *franchises* électorales, depuis la nomination par un seul individu jusqu'au droit de suffrage des chefs de maison, depuis le zéro jusqu'à l'infini. Elle donnait à l'aristocratie et à la fortune territoriale la prépondérance, qui depuis a passé pratiquement à la richesse en général. Sous cette réserve, elle avait admirablement tenu compte de la diversité des éléments, de la représentation de l'intelligence, et pourvu à l'éducation politique des meilleures têtes du pays, depuis la jeunesse jusqu'à l'âge mûr. A cette époque, l'idée de la représentation du travail par des membres de la classe des travailleurs n'avait pas encore pris naissance; si elle avait existé, qui peut dire qu'on aurait éprouvé de plus grandes difficultés qu'aujourd'hui à la mettre en pratique? A certains points de vue spéciaux, la vieille constitution parlementaire était, au fond, je le crois, plus favorable aux intérêts publics que notre système actuel. On pourrait soutenir que les dépenses étaient en général réglées avec plus d'économie, que les coteries et les petits groupes n'avaient pas autant de moyens qu'ils en ont aujourd'hui d'opposer leurs intérêts particuliers à ceux de la nation. Mais il est difficile de dire quelle part il faut attribuer, dans les inconvénients dont nous nous plaignons aujourd'hui, à l'organisation plus complète de la société, à l'activité plus grande de ses forces, aux communications plus faciles établies entre toutes ses parties; sans parler des dépenses considérables qu'ont nécessitées des besoins publics réels dont auparavant on ne se préoccupait

pas, au moins d'une manière effective. Ce que je me propose de mettre en lumière, c'est que le caractère véritable de notre système parlementaire n'est pas exclusivement déterminé par les conditions du droit électoral et par ce qu'on nomme la distribution des sièges. Je veux aussi justifier ceux qui, en abandonnant l'ancien système pour lui substituer celui de 1832 (1), ont senti qu'ils s'engageaient dans une série de changements et que la modification qu'ils opéraient ne serait pas la dernière. Les convictions d'hommes comme M. Burke, lord Granville, M. Canning, M. Hallam, favorables à l'ancien système, représentent quelque chose de beaucoup plus élevé, de beaucoup plus historique que ce que l'on a pu alléguer depuis en faveur de systèmes essentiellement intermédiaires pour combattre des modifications ultérieures. Car il ne faut pas oublier que ce n'est pas principalement à raison de ses résultats que l'ancien système a été condamné. Il ne pouvait pas l'être si peu de temps après le rappel de l'*Act* du *test* et l'émancipation catholique, après la préparation du pays au libre-échange et les sages économies du gouvernement du duc de Wellington. Il le fut à raison des anomalies et des iniquités presque ridicules qu'il contenait, à raison de la représentation qu'avait la pairie au sein d'une Chambre populaire, par-dessus tout au nom du principe général du *self-government* et parce qu'il excluait du droit électoral une classe dont personne n'osait contester l'aptitude à exercer ce droit.

Cette classe était la classe moyenne. Mais je ne sache pas qu'elle porte en elle, comme les rois de l'âge héroïque, les signes exclusifs d'une origine divine. Si elle ne porte pas ces signes et qu'elle n'ait été admise qu'à raison de ses titres, nous avons à nous demander, quand l'occasion s'en présente, si d'autres portions de la population masculine et majeure n'ont pas les mêmes titres, ou même si la masse de la population ne les possède pas sous certaines conditions d'ordre et de justification. Il y a là sans doute un vaste champ ouvert à la discussion.

Il ne suffit pas de nous opposer pour tout argument le formidable aspect d'une longue liste de chiffres et de dire que nous avons admis tant d'électeurs que nous ne saurions en admettre davantage. Je ne crois pas non plus qu'il suffise de nous menacer, comme le fait M. Lowe, d'une chute au fond d'un précipice vers lequel il prétend que nous glissons rapidement et au fond duquel nous serions réduits en poussière. Il en est de cet argument comme des promesses de réforme du gouvernement turc : il a perdu de son autorité à force d'être répété. Nous sommes déjà tombés au fond de précipices de ce genre, et nous savons ce qu'il en est. Nous sommes tombés, en 1832, dans un précipice, et dans un précipice beaucoup plus profond que celui qu'on nous montre aujourd'hui, et nous nous en sommes très bien trouvés. En 1867 (2), nous sommes tombés dans un autre précipice, et le moins que nous puissions dire, c'est que nous ne nous en sommes pas trouvés plus mal. Je ne conseille pas de « sauter dans les ténèbres » ; mais je soutiens qu'on y voit assez clair. La classe moyenne a été admise au droit électoral parce qu'elle s'est montrée attachée à nos institutions, animée d'un esprit sage et raisonnable, au courant des choses politiques, suffisamment apte à se former un jugement sur les affaires publiques, disposée à suivre l'opinion et le conseil des plus capables. En 1867, nous avons décidé que les chefs de maison dans les villes possédaient en général ces qualités à un degré suffisant pour mériter d'exercer le droit de suffrage. Et maintenant la question est de savoir si la mesure ne doit pas, pour les mêmes motifs, être étendue aux chefs de maison dans les comtés. Il n'est aucun d'eux qui, s'il vivait dans une ville et s'il y occupait la moindre masure, n'y exercerait pas le droit que nous réclamons pour lui. A première vue, ils ont aujourd'hui un titre à faire valoir, au moins depuis l'*Act* de 1867.

Pour écarter ce titre, il faut avoir une objection à opposer. Il faut faire une réponse quelconque. Quelle sera la fin de non-recevoir ? La tirera-t-on de l'infériorité des aptitudes ? Mettra-t-on en avant une différence essentielle ou une distinction constitutionnelle entre les corps électoraux des comtés et ceux des villes ? Dira-t-on que nous avons fait un pas dans une mauvaise voie, qu'il est impossible de revenir en arrière, mais que nous ne ferons pas un pas de plus ? ou nous laisserons-nous détourner d'une mesure politique libérale par des difficultés matérielles et par la crainte d'une augmentation des frais déjà si excessifs et si funestes des élections ?

Je veux tout d'abord écarter très sommairement toute idée d'une distinction essentielle entre la représentation des villes et celle des comtés. Nous avons dans les comtés trop de véritables villes et des villes importantes et une population urbaine trop considérable, pour qu'il soit permis d'opposer cette distinction comme une barrière à une large extension du droit électoral. Nous pouvons, si bon nous semble, donner, comme un caractère propre à notre représentation des comtés, la *franchise* électorale tirée du droit de propriété ; nous pouvons même étendre cette *franchise;* mais on reconnaîtra généralement avec nous que la question du suffrage des chefs de maison dans les comtés doit être décidée par d'autres motifs que celui d'une distinction essentielle entre eux et les bourgs.

Examinons donc d'abord la grande question, celle de l'aptitude à exercer le droit électoral, celle de la *qualification*. A prendre le mot dans son sens rigoureux, il n'y a pas d'homme qui soit absolument *qualifié* pour juger et diriger les affaires d'un grand empire. C'est une question de degré : il s'agit de savoir qui y est le moins impropre ; l'expression de *qualification* n'a qu'un sens relatif. Un élément de la *qualification* ainsi entendu, c'est l'intérêt. Cet élément existe chez les chefs de maison des comtés au moins autant que chez ceux des villes ; car le défaut de fixité dans la résidence le diminue, et ce défaut de fixité existe dans les villes bien plus que dans les comtés. Un autre élément est la disposition à juger sainement et patriotiquement les questions politiques. Or les deux principaux obstacles à cette disposition sont les

(1) L'*Act* de 1832 a accordé aux grandes villes le droit d'élire des députés. (*Note de la D.*)

(2) En 1867, le sens électoral a été abaissé. (*Note de la D.*)

préoccupations d'intérêt personnel et la passion. Pour ce qui est des préoccupations d'intérêt personnel, une longue expérience m'a donné la conviction que ce vice n'augmente pas d'intensité en descendant d'une classe de la société à une classe inférieure. Je crois plutôt que, s'il fallait faire à ce point de vue une distinction, ce serait en faveur des classes (si l'on peut les nommer ainsi) qui sont les moins élevées, les plus nombreuses, les moins opulentes et (sauf l'organisation des *Trades unions*) les moins fortement organisées.

Quant à la passion populaire, son action se fait rarement sentir d'une manière sérieuse dans notre temps et dans notre pays. Quand elle agit sur une masse d'hommes, on conçoit qu'il en peut résulter de formidables conséquences. Il est difficile de raisonner avec les passions d'un individu ou d'un petit nombre; avec les passions d'une multitude, une fois qu'elles sont excitées, c'est impossible. Mais il est également certain que, s'il faut se préoccuper des susceptibilités passionnées des multitudes, l'argument peut être invoqué avec bien plus de force contre les électeurs que nous avons admis que contre ceux que nous avons exclus. Les habitants des villes habitent en masses compactes, ils se réunissent en foule pour se livrer à une grande partie de leurs occupations. C'est dans cet état de juxtaposition que l'électricité politique se communique d'homme à homme avec une violence qui égare le jugement et entraîne les esprits hors de leur voie sous l'action d'une irrésistible sympathie. Le charretier, le laboureur, le berger, ceux qui forment en réalité la grande masse des travailleurs agricoles, travaillent habituellement dans un état absolu ou relatif d'isolement, et le calme de leur esprit risque bien plutôt de dégénérer en torpeur et en engourdissement que de faire place à une surexcitation dangereuse.

Il n'en est pas, sans doute, tout à fait de même au point de vue de l'éducation et de la compétence intellectuelle. Cependant là encore apparaît un des grands avantages d'un suffrage étendu: c'est que chaque section de la communauté sait quelque chose, et quelque chose qui importe à l'intérêt général et que les autres ignorent. Chaque section peut donc apporter au fonds commun un contingent qui, sans son intervention, ferait défaut. Il y a certaines questions qu'une classe inférieure non seulement peut, mais doit être plus apte à juger qu'une classe supérieure. En ce qui touche généralement la compétence intellectuelle (non pas la compétence morale), j'admets que c'est le loisir, l'éducation, la culture qui donne non seulement la capacité la plus étendue et la plus solide, mais la capacité la plus élastique, pour ainsi dire, pour traiter les questions politiques. Si nous étions des êtres de pur esprit ou si les opérations de l'intelligence ne subissaient pas l'action de l'intérêt et des affections particulières, ce serait un argument bien fort en faveur d'un système analogue au gouvernement russe, qui donnerait le monopole de la puissance politique aux personnes de la plus haute éducation. Et je dois avouer que telle me paraît être la conséquence logique de beaucoup des arguments invoqués en 1866 et encore aujourd'hui contre l'extension du suffrage. Ce qu'il y a à répondre, c'est qu'aucune fraction de la communauté ne doit être investie d'un pouvoir absolu, et que celles de ces fractions qui ont moins de loisir, d'éducation intellectuelle, de capacité générale pour les affaires, peuvent cependant suppléer à ce qui leur manque par la disposition même qu'elles ont à reconnaître, dans la pratique, leur insuffisance, à s'appuyer librement et avec confiance sur le jugement de ceux qui se sont trouvés placés dans des conditions plus favorables et qui ont par suite ou qui sont présumés avoir des aptitudes supérieures de toute nature.

Examinons la question d'un peu plus haut, au point de vue de la justice politique. Pour le moment, je suppose qu'il est bien entendu :

1° Que nous considérons le cas d'hommes adultes qui n'ont pas perdu l'exercice de leurs facultés mentales, qui n'ont pas été privés de leur liberté à la suite de crimes, qui ne sont pas à la charge de la société;

2° Que, dans les questions d'aptitude politique, nous nous occupons de telle ou telle section en masse et non de tel ou tel cas individuel, excentrique et exceptionnel;

3° Que dans la pratique il s'agit tout simplement du suffrage des chefs de maison dans les comtés.

Il y a dans l'idée de tout ce qui ressemble au suffrage universel quelque chose qui porte si fort sur les nerfs, surtout quand cette idée se combine avec celle de l'égalité des districts électoraux, que pour beaucoup de gens il semble que ce soit l'équivalent du meurtre universel. Même dans l'ardeur de ses alarmes, M. Lowe ne nous juge pas encore assez dépravés pour nourrir de tels projets. « Cela viendra tout doucement à son temps, dit-il, mais pas encore tout de suite. » Regardons le monstre d'un peu plus près, et tâchons d'analyser ses traits. Qu'entend-on par le suffrage universel? Cela signifie que les sujets de Sa Majesté, adultes et du sexe masculin, qui n'auront pas d'incapacité spéciale et qui se trouveront dans les conditions qu'aura déterminées l'autorité publique, auront le pouvoir d'exercer une influence par leur vote sur le gouvernement de ce pays.

Je ne discute pas ici le droit; car l'emploi seul de ce mot produit un véritable affolement, et beaucoup de gens qui prêchent et enseignent, dans les termes les plus absolus, le droit de propriété, comme s'il s'agissait du onzième commandement, semblent oublier que, sauf la question de mesure, le droit de propriété est de même nature que le droit électoral, c'est-à-dire qu'il est utile à la société et qu'il appartient à la société, par ses organes naturels, d'en déterminer les limites et les conditions. Raisonnons maintenant en nous plaçant dans un autre ordre d'idées, au point de vue de la *qualification*. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles il est bon que tout homme ait la puissance que confère le droit de vote. En premier lieu, par les taxes et les impôts qu'il paye, par l'usage qu'il fait d'objets de consommation, il contribue au revenu public. En second lieu, par son travail (nous ne nous occuperons pas en ce moment de celui qui possède un capital), il contribue à la richesse publique. Troisièmement, dans plus de neuf cas sur dix, il a donné des gages à la société en devenant chef d'une famille dans laquelle il a placé une large part de ses affections. Quatrièmement, de même

qu'il possède tous les moyens de se rendre utile, il possède aussi les moyens de devenir dangereux pour la nation et de tomber à sa charge comme indigent, vagabond, criminel ou autrement. Il est désirable que tous ceux qui vivent dans un pays y prennent un intérêt et qu'ils aiment ce pays. Un des moyens de développer cet intérêt et cet amour est de leur confier une participation aux affaires qui leur sont communes avec leurs concitoyens. C'est d'après ce principe que, dès les temps les plus reculés, a été constitué notre gouvernement local et paroissial : à première vue, on ne conçoit pas pourquoi l'on s'en tiendrait là et pourquoi l'on n'étendrait pas ce système au gouvernement général du pays, avec ses horizons plus larges, son objet plus élevé et plus noble. Ce que l'on doit présumer, c'est qu'il sera bon, pour le citoyen comme pour le pays, que le citoyen soit amené par son vote à prendre intérêt, à sentir qu'il participe aux affaires du pays. Il l'en aimera davantage, il le servira d'autant plus fidèlement.

Mais ici nous rencontrons cette observation que, si la valeur numérique des votes est égale, la valeur des hommes qui émettent ces votes est inégale. Le droit de gouverner, dit M. Burke, réside dans la sagesse et la vertu. A ces deux titres, il y a entre ceux qui sont placés aux deux extrémités des différences d'aptitude incommensurables. S'il est facile de soutenir que tout homme peut avec avantage avoir une certaine part de pouvoir politique, il est déraisonnable et même absurde, à mon sens, de soutenir d'une manière abstraite que tous doivent en avoir une égale. En théorie, cette part devrait varier dans la proportion de l'aptitude intellectuelle et morale. Mais on n'a pas encore découvert l'échelle d'après laquelle devrait être réglée cette proportion.

En premier lieu, l'argument d'une capacité inégale ne s'applique pas aussi uniformément qu'on pourrait le supposer aux classes les plus nombreuses de la communauté. Que ce soit pour des causes morales ou pour toute autre raison, le jugement populaire sur un certain nombre d'importantes questions est plus sûr que celui des classes plus élevées. Dans cette mesure, les classes inférieures ne sont pas plus incapables, mais plus capables. En second lieu, nos lois cherchent à faire une part à l'autorité de l'intelligence, comme élément politique, en attribuant un certain nombre de sièges parlementaires à nos universités, ce qui produit de bons et de mauvais résultats. En troisième lieu, en prenant la propriété comme un critérium grossier et insuffisant, mais pratiquement appréciable, on a étendu sa sphère d'action directe au moyen de la pluralité des suffrages, qui lui est attribuée d'après certaines règles auxquelles le pays est habitué et que personne ne désire modifier. Ainsi, tandis qu'on ne trouve que bien rarement un travailleur qui ait plus d'un seul vote, il est presque aussi rare de rencontrer un propriétaire qui n'ait pas, à différents titres et dans différentes circonscriptions, deux, trois et jusqu'à six, huit ou dix votes. En outre, la propriété a une sphère d'action indirecte plus étendue encore, et elle exerce ainsi, quelquefois par des moyens illégitimes, mais souvent aussi sans recourir à ces procédés condamnables, une très considérable influence.

Ceci nous permet de restreindre assez sensiblement les deux propositions que notre adversaire pourrait prendre pour base de son argumentation et qui sont les suivantes : la première, que la classe la plus élevée ou celle des hommes de loisir est celle qui doit gouverner; la seconde, que formule ainsi M. Lowe : « Tandis que vous rêvez l'égalité, vous créez la plus grosse inégalité en plaçant la minorité, qui comprend les hommes riches et instruits, à la merci de ceux qui vivent de leur travail quotidien. »

Mais cette inégalité, cette supériorité numérique de ceux qui sont le plus près de la base de la société, est inhérente à tout gouvernement représentatif. Qu'on se figure la société sous la forme d'un cône ou d'une pyramide, elle est toujours constituée de telle sorte qu'en descendant du sommet à la base les nombres de chaque couche successive excèdent toujours ceux de toutes les couches supérieures. Ce n'est pas comme une progression arithmétique, 1, 2, 3, 4 ; c'est plutôt comme une progression géométrique, 1, 2, 4, 8, et ainsi de suite dans chaque série. La *gentry* appartenant tant à la propriété foncière qu'au commerce est plus nombreuse que l'aristocratie ; les fermiers et les marchands sont plus nombreux que l'aristocratie et la *gentry* réunies ; les artisans sont plus nombreux que l'aristocratie, plus la *gentry*, plus les fermiers et les marchands. Si l'objection tirée de la prépondérance du nombre dans la plus basse des classes admises au droit électoral a quelque valeur, elle condamne tous les gouvernements représentatifs sincères qui existent dans le monde. Mais elle est réfutée par les faits. Nos chevaliers et nos bourgeois n'ont pas dévoré nos comtes et nos barons. Notre classe moyenne n'a pas dévoré la *gentry* et l'aristocratie. Les artisans n'ont pas dévoré les trois autres classes.

Pour que cette objection fût décisive, il faudrait donner la preuve non seulement d'une opposition d'intérêts, mais d'une disposition à agir au nom d'intérêts particuliers et séparés contre les intérêts généraux de tous. Mais cet égoïsme détestable, ce *particularisme*, comme l'appelleraient les Allemands, bien qu'il existe à un haut degré dans beaucoup de petites fractions de la société, ne se rencontre en une proportion appréciable dans aucune de ses grandes divisions ou, pour mieux dire, de ses divisions naturelles et organiques. Notre dernière grande expérience électorale remonte à une dizaine d'années; un parlement a vécu, un autre est né et touche à sa fin, et l'on ne peut reprocher ni à l'un ni à l'autre un seul acte d'injustice accompli dans l'intérêt de la classe des travailleurs. N'est-il donc pas puéril et plus que puéril de se prévaloir d'une disposition imaginaire pour chercher à démontrer un danger imaginaire, et de dresser ces fantômes devant le pays comme s'ils pouvaient tenir lieu d'arguments sérieux contre une proposition qui tend simplement à donner à la seconde moitié de nos travailleurs chefs de maison ce que nous avons donné déjà à la première ?

M. Lowe pense que les arguments de ceux qui sont favorables au suffrage des chefs de maison dans les comtés se bornent à un appel pur et simple « à la passion de l'égalité ». Il y a dans ces expressions une ambiguïté que je dois chercher à faire disparaître. Il n'est pas bon de distribuer le droit

électoral à la manière d'une loterie, ou d'enlever arbitrairement à un membre d'une classe ce qu'on donne à un autre. Il est bon que le paysan de Wilton et le paysan de Wilts, le paysan de Wallingford et le paysan de Berks, le paysan de Bassetlaw et le paysan de Notts soient traités de la même façon au point de vue du droit de suffrage. Il en est de même de l'artisan, du mineur, de l'ouvrier de la forge ou du moulin de Stourbridge comparé à celui de Dudley, et ainsi de suite. En d'autres termes, il faut que les distinctions soient intelligibles et non fantastiques. En ce sens, les arguments en faveur de l'extension du droit de suffrage touchent à la question d'égalité. Mais ce n'est pas là l'égalité dont s'effrayent nos adversaires. L'égalité qu'ils redoutent, c'est ce théorème politique général que tous les hommes sont nés égaux et doivent le rester.

Les arguments en faveur de l'extension du droit de vote n'ont rien de commun avec ce théorème d'une politique bâtarde. S'il en était autrement, ils n'auraient pas eu sur l'esprit du peuple anglais cette forte action qui excite aujourd'hui les alarmes de M. Lowe. Il n'y a pas d'idée politique générale qui ait eu moins de part à la formation du système politique de ce pays que la passion de l'égalité. La passion de la justice, abstraction faite de l'égalité, est puissante parmi nos concitoyens ; la passion de l'égalité, abstraction faite de la justice, est très faible. Ce n'est pas la passion de l'égalité qui a poussé les travailleurs d'Angleterre à lutter de toutes leurs forces, en 1831 et 1832, en faveur d'un bill de réforme qui non seulement, comme ils le savaient à merveille, ne conférait pas à leur classe en général le droit de vote, mais supprimait le système électoral vraiment populaire qui existait alors à Preston, Newarck et dans beaucoup d'autres lieux. Ce n'est pas la passion de l'égalité qui a fait accueillir avec satisfaction par les artisans et les paysans des comtés la loi de 1867, qui leur refusait ce qu'elle accordait aux artisans et même aux paysans des bourgs. Ce n'est pas la passion de l'égalité qui sur tous les points du pays inspire cette préférence incontestable que le peuple témoigne, à mérite égal, à un homme qui est lord sur un homme qui ne l'est pas.

En réalité, c'est à peine si l'amour de la liberté est plus fort en Angleterre que l'amour de l'aristocratie. Comme me le disait un jour sir William Molesworth, qui n'était pas lui-même le moins remarquable de nos philosophes politiques, en parlant de la force de ce sentiment dans le peuple : « C'est une religion. » Ce n'est pas l'amour de l'égalité qui, dans tous les banquets où les rangs sont confondus, fait du toast à la Chambre des lords un toast populaire. La grande force de la Chambre des lords dans l'opinion populaire ne résulte pas de ses œuvres législatives ni même de la haute valeur personnelle de ses membres, mais de la manière admirable dont une partie considérable d'entre eux, sans distinction de nuance politique, accomplit ses devoirs publics et sociaux dans une sphère locale, mais qui n'est pas, à vrai dire, privée. Et c'est la passion non de l'égalité, mais de l'inégalité dans le peuple, qui fait de ces nobles personnages presque des rois dans leurs cercles relativement restreints et qui permet à leurs concitoyens de contempler, pour la plupart sans le moindre sentiment d'envie, leur condition privilégiée.

Je regrette que l'esprit sagace et la vue en quelque sorte perçante de M. Lowe ne lui aient pas fait suffisamment saisir ce trait si remarquable et si frappant du caractère de ses concitoyens. Il n'est pas seulement désirable pour un observateur politique de tenir compte de ce trait du caractère anglais ; c'est une chose absolument indispensable, et sans cela notre histoire ne sera pour lui qu'une suite d'énigmes dont il ne pourra trouver la clef. Qu'on appelle comme on le voudra cet amour de l'inégalité, qu'on le nomme le complément de l'amour de la liberté ou son pôle contraire, l'ombre que projette l'amour de la liberté ou la réverbération de sa voix sous les voûtes de notre Constitution, c'est une force active, vivante et vivifiante, un élément essentiel et inséparable de nos habitudes d'esprit, qui s'affirme à chaque pas dans le développement de notre système politique.

C'est pour cela que l'*Act* de réforme de 1832 a été une mesure sans péril et même une mesure qui a consolidé nos institutions. L'ébranlement périlleux de ces institutions, qui s'est produit dans plusieurs des phases de cette grande mesure, ne doit pas être attribué au *bill* lui-même, mais aux résistances qu'il a rencontrées. Si les classes moyennes de ce pays étaient arrivées à la possession du pouvoir avec cet esprit d'ignorance et d'égoïsme de classe qui traite comme son ennemi naturel tout ce qui est en dehors de lui et surtout tout ce qui est au-dessus de lui, la ruine de nos institutions aurait été la conséquence inévitable du vote de la réforme. Cette classe moyenne, dans l'état de la représentation à cette époque, constituait incontestablement une grande majorité, comparée à la classe supérieure, à laquelle en somme avait appartenu jusque-là le pouvoir. Pourquoi cette majorité ne chercha-t-elle pas à s'affermir et à écraser cette minorité, à laquelle elle venait d'enlever, au point de vue du nombre, le contrôle du gouvernement de l'État? Je crois que M. Frédéric Harrisson a été le premier à faire remarquer que la grande force et la grande impulsion donnée au parti libéral par l'*Act* de réforme est bien moins due aux dispositions mêmes du *bill* qu'à la manière énergique dont s'est faite l'éducation de la nation pendant la lutte longue et obstinée qu'il a fallu soutenir pour obtenir cette réforme.

C'est sans doute un argument plausible que celui qui consiste à dire que l'admission en bloc au droit électoral d'une masse de citoyens numériquement suffisante pour dominer tout l'ancien corps électoral et altérer ainsi violemment l'équilibre des forces politiques ne peut être qu'une expérience périlleuse et funeste; mais l'*Act* de réforme a prouvé que le gouvernement qui avait existé au-dessus de la nation et pour la nation pouvait sortir sans danger de la nation et exister par elle ; que les nouvelles classes admises au droit de vote avaient puissamment fortifié l'action de ce système; qu'elles l'avaient heureusement modifié, mais qu'elles avaient évité les défauts des parvenus, et qu'en somme elles avaient tenu à se diriger d'après l'esprit de l'ancien temps. Des années se sont écoulées. L'éducation s'est répandue. La nouvelle législation commerciale, assurant au pays le double bienfait d'un libre approvisionnement alimentaire et d'un

libre débouché pour les produits de son industrie, a paralysé le chartisme et gagné le cœur et la confiance du peuple, que beaucoup d'actes d'une politique intérieure singulièrement aveugle et sans générosité avaient fait sortir de sa loyauté et de sa confiance natives pour lui inspirer la désaffection et le soupçon. Le jour de l'épreuve ne se fit pas attendre. Les révolutions de 1830 sur le continent européen avaient mis en mouvement, même dans notre pays, une foule d'éléments dissolvants. Il en était ainsi avant l'*Act* de réforme. Qu'est-il arrivé depuis? En 1848, de nouvelles révolutions ont éclaté, plus générales et plus profondes. Le 10 avril de cette année, on annonça qu'un conflit s'engagerait entre les habitants loyaux et paisibles de Londres et les ennemis de l'ordre. Une vaste organisation de défense fut préparée. Mais lorsque le jour annoncé arriva, il se trouva que l'ordre n'avait pas d'ennemis; on n'eut pas à faire usage d'un seul bâton de constable, on n'eut pas à brûler, même à blanc, une seule cartouche. Le peuple, du haut en bas de l'échelle sociale, était tout entier du même côté. La réforme avait eu ce résultat de changer la répulsion en attraction, de substituer le signe *plus* au signe *moins :* elle avait immensément accru la puissance du gouvernement et les forces disponibles de la nation en mettant l'union dans les cœurs.

Et cependant lorsque, à quelques années de là, on proposa timidement et tout bas de renouveler une expérience dont les résultats avaient été si bienfaisants et de faire pour les artisans ce qu'on avait fait pour la classe moyenne, on vit aussitôt reparaître les vieilles terreurs, les vieux fantômes, et assurément dans des conditions bien moins excusables qu'autrefois. Il ne s'agissait plus de renoncer à un système ancien, que le temps avait rendu respectable, qui avait en quelque sorte pris racine dans la vie nationale et dont personne ne pouvait dire, dans les six cents ans de notre histoire constitutionnelle, à quelle époque il avait pris naissance. Il ne s'agissait plus de tenter l'inconnu, si ce n'est comme le fait un homme qui, après avoir dressé un cheval un jour, en dresse un autre le lendemain. On soutint encore qu'au point de vue politique le peuple est toujours ivre ou fou, ou du moins que la concession du droit de suffrage le rendrait tel. A ceux qui rappelaient ce qu'il était advenu de semblables prédictions pour les électeurs de dix livres, on répondit par une sorte de déification de la classe moyenne, cette classe qui réalisait l'*aurea mediocritas* du philosophe, cette classe pour laquelle avait été fait l'adage : « Ne me donnez ni pauvreté ni richesse », cette classe dont la composition était tellement saturée d'intelligence et de vertu qu'elle neutralisait les poisons renfermés dans le don funeste du droit de vote. Au-dessous, il n'y avait plus qu'un abîme de ténèbres et d'ivresse, avec des *Trades unions* complotant dans l'ombre, prêtes à organiser une formidable multitude au nom du travail, dans le but d'établir un nouveau despotisme qui placerait le petit nombre sous la domination des masses.

Tels étaient les arguments qui furent mis en avant sans succès en 1866. A cette époque, ils firent le mal qu'on en devait attendre. Mais après qu'une ou deux années de la vie nationale eurent été absorbées par une lutte sans raison d'être, nous descendîmes dans le « précipice », et nous nous y arrêtâmes. Deux parlements très différents par leur tempérament, leurs mérites et leurs œuvres, sortirent du corps électoral dans lequel le suffrage des chefs de maison exerçait son influence; tous deux ont fait preuve, chacun à sa manière, d'une préoccupation aussi nécessaire que légitime des intérêts du travail; mais aucun n'a donné l'ombre d'un prétexte à l'accusation d'une coalition des travailleurs dans le but de déclarer la guerre aux autres classes au profit des intérêts de la leur. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'ils n'aient pas pu ou voulu former une coalition de ce genre dans la mesure raisonnable et modérée qui aurait suffi pour faire entrer une douzaine ou une demi-douzaine d'entre eux dans la Chambre populaire et pour y mieux faire connaître par ce moyen les idées, les besoins et les tendances du peuple.

Nous avons eu ainsi une phase nouvelle de cette grande expérience avec un résultat absolument identique; un résultat qui démontre que la classe laborieuse, comme la classe moyenne, est conservatrice dans le meilleur sens du mot; qu'elle veut entrer dans les cadres de la constitution, non comme on entre dans une forteresse ennemie, pour la détruire, mais comme on s'enrôle dans un corps de volontaires pour l'augmenter et le fortifier.

A l'époque du premier acte de réforme, on a soutenu que la classe moyenne ne pourrait sans péril être admise à l'exercice du pouvoir; puis, quand la classe moyenne, par sa modération et son patriotisme, eut fait justice de cette accusation, et qu'en 1866 la proposition fut faite d'admettre à la *franchise* les artisans de nos villes, on soutint que la classe moyenne avait montré qu'elle était le type accompli de la vertu politique, mais que l'artisan était une créature dangereuse à laquelle on ne pouvait se fier. L'artisan a cependant été admis, et avec lui une classe inférieure dans les villes, classe dans laquelle, autant que nulle part ailleurs, on pouvait craindre de rencontrer de médiocres éléments : les corps électoraux dans lesquels ces classes forment la majorité ont envoyé au Parlement une majorité tory que n'avait jamais donnée, si ce n'est dans une circonstance très particulière, le corps électoral de la classe moyenne. Convient-il aujourd'hui de prétendre que, bien que l'on puisse se fier aux artisans et aux travailleurs des villes, il règne une influence malsaine, une sorte d'infection politique dans l'atmosphère qui dépasse les limites des bourgs parlementaires; que cette atmosphère est funeste à la santé intellectuelle et morale, et que le chef de maison des comtés détruira la Constitution que le chef de maison des villes a si énergiquement soutenue?

Il y a eu assurément une époque où l'on aurait pu prétendre d'une manière plausible, sinon raisonnable, que l'électeur rural n'avait pas l'indépendance, qui est une condition essentielle du bon exercice du droit électoral. Alors que les traditions de l'ancienne loi des pauvres n'avaient pas encore été effacées, que sous la loi de *Settlement* le paysan était encore pour ainsi dire attaché à la glèbe, que les per-

fectionnements agricoles et l'emploi des machines n'avaient pas donné une impulsion nouvelle et un nouveau développement à l'habileté de la main-d'œuvre; quand il existait une presse pour les palais, les châteaux et même pour les grands établissements commerciaux, mais qu'il n'en existait pas pour la ferme, la boutique ou la chaumière; quand l'école n'était qu'une rare exception au lieu d'être un des éléments essentiels de chaque paroisse et de chaque localité, répondant avec une parfaite exactitude aux besoins de la population; quand le taux des salaires dans un grand nombre de comtés était insuffisant au point de vue de la santé et de la décence, nous ne disons pas du bien-être, du repos et des loisirs nécessaires : alors l'argument avait une valeur qu'il a complètement perdue, même indépendamment de ce fait indéniable que nos chefs de maison ruraux deviennent d'année en année moins ruraux et comprennent chaque année une portion plus considérable de population essentiellement urbaine.

Mais M. Lowe, comme beaucoup d'autres, craint que l'admission du paysan au vote ne fortifie le parti conservateur. S'il en doit être ainsi, je le regrette, mais je n'y puis rien. Il m'est impossible d'admettre que le *self-government* soit réservé aux libéraux et la non-existence politique aux tories. Si les électeurs ruraux inclinent trop vers le parti tory, le meilleur moyen de combattre ce qu'il y a de fâcheux dans cette tendance est précisément de leur donner une part dans le *self-government* du pays. Il en serait autrement s'ils étaient sujets à l'intimidation, s'ils étaient capables de subir la pression extérieure du jugement d'autrui jusqu'à abdiquer leur propre jugement; mais si, par suite de son respect pour le *clergyman*, le propriétaire et le fermier, le paysan juge à propos de prendre, avant de disposer de son vote, le conseil de l'un d'entre eux, les principes du libéralisme m'obligent à respecter ce respect. Il faudra en courir la chance. Mais les chances ne sont pas toutes d'un seul côté. Nous autres libéraux, nous savons bien que l'influence de l'argent exercée dans les cabarets est un élément de force considérable pour le parti tory dans les villes : il est peu probable que cette influence s'exerce aussi aisément dans les collèges électoraux, plus dispersés, des campagnes. Plus longtemps le parti tory s'opposera en fait à l'extension du droit électoral, quels que soient ses motifs, plus les libéraux seront considérés comme les auteurs de cette extension, quand même elle serait donnée par les tories, comme les lois d'émancipation de 1828 et 1829 et comme la loi de réforme électorale de 1867. Il y a d'ailleurs là une plus grave question. Dans la controverse qui s'agite dans les campagnes entre le capital et le travail, le clergé paroissial n'a pas toujours su se préserver de l'esprit de parti, et, quand il y a cédé, ce n'est pas en faveur du travail qu'il s'est prononcé. Malgré son dévouement général et exemplaire à ses devoirs, cette conduite a eu pour effet de développer un sentiment favorable à la suppression de notre établissement ecclésiastique. Je ne puis mesurer l'étendue ni la profondeur de ce sentiment; mais il est possible qu'il joue un rôle important dans la question générale. Il a été développé encore par une circonstance accidentelle qui a son importance. Les travailleurs agricoles, pour débattre la question des salaires, ont demandé le concours d'orateurs qu'on nomme un peu sévèrement des agitateurs, et les orateurs se sont trouvés pour la plupart être de ceux qui par leurs tendances religieuses se rapprochent plus ou moins des *non-conformistes*. J'ai à peine besoin d'ajouter que les non-conformistes, qui occupent une si grande place dans le libéralisme anglais, sont aujourd'hui les adversaires très actifs de l'établissement ecclésiastique.

Mais le sentiment auquel obéissent surtout les adversaires de l'extension du suffrage et qu'avoue hautement M. Lowe avec une franchise qui lui fait honneur, c'est l'horreur latente, secrète, fantastique, la vague crainte de la prépondérance du nombre, qui apparaît dans le lointain, et du suffrage universel, que l'on entrevoit à distance; tel est le vrai motif qui fait refuser le suffrage des chefs de maison à une moitié de la population laborieuse après l'avoir accordé à l'autre moitié, qui n'y avait pas plus de titres et qui a montré qu'elle en pouvait faire un inoffensif et bon usage. Cette crainte du nombre est pour quelques-uns un sentiment inné; pour d'autres, après l'expérience vivante et palpable que nous avons faite, ce n'est qu'une crainte peu généreuse et peu virile. Les dangers supposés d'une prépondérance du nombre tombent devant ce fait que la classe qui possède la prépondérance n'agit pas dans son intérêt personnel, mais dans l'intérêt du pays. Le danger supposé de l'infériorité de lumières et de capacité dans les masses qui ne jouissent pas des avantages du loisir est complètement neutralisé par leur disposition générale à tenir compte des préceptes et des exemples de ceux qu'elles croient plus éclairés. Nous avons dans ce pays une monarchie et une aristocratie, et nous les avons parce que le pays veut les avoir, et il le veut non par un caprice passager, mais sous l'influence permanente de ses traditions, de ses sentiments et de ses convictions. Si tout cela est vrai, nous pouvons marcher en avant sans crainte; si cela est faux, il faut, sans perdre de temps, revenir bien loin en arrière. Dans l'un comme dans l'autre cas, il n'est pas possible de rester au point où nous en sommes.

C'est un ordre élevé d'arguments, et M. Lowe l'a adopté en partie, que celui qui considère la politique comme un grand art architectonique, qui en fait l'attribut exclusif des intelligences les plus hautes et les plus accomplies, et qui affirme hardiment que, le jour où le limon commun dont sont faits les artisans est entré si largement dans la composition du corps électoral des villes, le niveau antérieur de la théorie et de la pratique parlementaires s'est abaissé. L'économie, dit-on, a cessé d'être en honneur; l'immixtion indiscrète du gouvernement dans des matières précédemment abandonnées aux énergies locales et individuelles est à la mode; une centralisation énervante nous envahit; la démagogie est largement pratiquée (je suis sur ce point d'accord avec M. Lowe) sous la forme d'une complaisance servile pour les intérêts de classe, accompagnée du désir d'éviter des réformes impopulaires. On aborde les questions mixtes par leur côté populaire, et ce qu'elles peuvent avoir d'impopulaire, mais de salutaire, on l'ajourne indéfiniment.

Mais il faut considérer dans leur ensemble les années qui se sont écoulées depuis 1688 et juger loyalement les choses. A ce point de vue, je dis que les fautes qu'on peut reprocher au Parlement sont de celles dont le suffrage des chefs de maison ne saurait être rendu responsable, et que ce suffrage a eu un mérite qui dépasse de beaucoup et laisse dans l'ombre la part qu'il peut avoir aux mauvaises mesures prises pour flatter les appétits d'un petit noyau d'électeurs urbains : ce grand mérite est une plus vive sympathie pour le travail. Jusqu'à ce que le droit de suffrage eût été donné aux chefs de maison, jamais le travail n'avait obtenu une complète justice dans les deux importantes questions des coalitions et des contrats.

Il est agréable de prendre, comme je l'ai fait jusqu'ici, le côté optimiste de la question. Je suis d'un avis absolument opposé à ceux qui attribuent à l'extension du suffrage les vices existants et à certains égards croissants de notre système parlementaire. Je suis de ceux qui les jugent très grands, et je vais jusqu'à penser qu'aucune extension du suffrage, quelque sage et légitime qu'elle soit, ne les fera disparaître. Plus je vis, moins je vois dans les institutions d'aucun peuple la moindre tendance à se rapprocher d'un type idéal. Pour ce qui est de nos institutions, au milieu de tous les progrès dont nous nous vantons et de tous nos progrès réels, j'aperçois sous plusieurs rapports importants une tendance fâcheuse à décliner. Il me semble qu'en somme le niveau de nos principes politiques et de notre action publique était à son point le plus élevé dans les vingt années environ qui ont suivi la réforme et que, depuis cette époque, il s'est sensiblement abaissé. Je crois, comme M. Lowe, que nous sommes menacés du double danger de la gérontocratie et de la ploutocratie. Il demande si quelqu'un aura la hardiesse de soutenir que le suffrage des chefs de maison a amélioré la Chambre des communes; j'ai déjà indiqué les points essentiels sur lesquels cette amélioration a eu lieu. Mais, dans les conditions mélangées de la vie humaine, il arrive souvent que ce qui produit une amélioration à un certain point de vue amène, sous un autre rapport, une décadence ou un déclin. Le mouvement graduel qui nous entraîne vers la gérontocratie et la ploutocratie n'a pas commencé avec le suffrage des chefs de maison, et je n'aperçois pas que cette extension du droit électoral en ait accéléré la marche.

Les influences qui déterminent le niveau moral et intellectuel d'une législature sont très mêlées et très diverses. Montesquieu a dit, si je ne me trompe, que, dans l'enfance des nations, c'est l'homme qui forme l'État; que, dans leur maturité, c'est l'État qui forme l'homme. Mais j'estime encore très haut la puissance qui appartient aux individus, même dans un État aussi ancien que le nôtre. Je n'ai pas l'esprit assez dégagé ni assez impartial pour discuter ce côté de la question. J'en aborde un autre : je veux parler des qualités qui obtiennent la faveur d'un corps électoral.

Ces qualités sont également fort diverses : la naissance, la condition, le talent, le caractère, les services anciens, la propriété foncière, les relations commerciales ou industrielles, enfin l'argent. Les deux circonstances qui me frappent le plus et le plus péniblement sont en premier lieu le progrès rapide et constant de la puissance de l'argent, et, en second lieu, la réduction presque à zéro des chances que peuvent avoir d'entrer au Parlement les hommes qui ne peuvent compter que sur leur talent et sur leur caractère, c'est-à-dire qui ne possèdent que les deux qualités qui, assurément, passent avant toutes les autres au point de vue de l'aptitude à servir le pays. Ceux qui se trouvent ainsi exclus sont surtout les jeunes; car de tels hommes, lorsqu'ils arrivent au milieu de la vie, ont d'ordinaire acquis sans grande difficulté la fortune ou l'aisance; mais ils ont alors passé la période où l'on peut commencer une sérieuse éducation parlementaire. Il y a eu des exceptions honorables et distinguées; mais en général autant vaudrait commencer à se préparer à quarante-cinq ou cinquante ans à entrer dans le corps de ballet que de se préparer à cet âge à la besogne sérieuse et essentielle des affaires politiques. Ce mélange de souplesse et de force qui est absolument nécessaire pour les tâches les plus élevées de l'administrateur et de l'homme d'État est une qualité qui ne peut plus se développer en nous si nous n'avons commencé à temps. Il y a, à la vérité, un rôle et une sphère d'action dans le Parlement pour les hommes d'un âge moyen et même pour ceux qui, comme moi, ont dépassé cet âge; mais rien ne peut compenser la perte de ces jeunes hommes dont nous aurions besoin pour l'avenir et qui devraient être l'élite du pays. La seule éducation qui prépare aux travaux les plus élevés de la Chambre des communes, c'est en général celle que l'on reçoit dans la Chambre même.

Que deviennent ceux qui sont exclus? Où se fait aujourd'hui leur éducation? Ils sont contraints de se réfugier dans la presse. Les services que rend la presse au pays et surtout aux hommes publics sont incalculables. Mais il en est tout autrement de la valeur de l'éducation qu'elle peut donner aux hommes jeunes. Elle les forme laborieusement à une œuvre de critique irresponsable, anonyme et amère, au lieu de leur donner cette noble et virile discipline qui résulte d'une jeunesse passée dans le Parlement. A la lumière du jour, sous les yeux et le jugement d'hommes d'élite, à la fois stimulés et retenus, à la fois encouragés et modérés, nos jeunes hommes trouvaient là tout ce qui inspire le sentiment élevé de la conduite politique, tout ce qui développe les meilleurs côtés d'une noble nature, tout ce qui comprime les instincts bas et sordides.

Une des principales causes de ce déplorable état de choses est la dépense excessive qu'entraînent les élections. Il est étrange que nos concitoyens soient si indifférents non seulement à l'étendue de ce mal, mais à ce que cet état de choses a de scandaleux et d'avilissant : c'est la ploutocratie sous sa forme la plus abjecte et sous son aspect le plus hideux. Sagesse et vertu! s'écrie M. Burke. Livres, shellings et deniers! répondent les mœurs publiques. Nous croyons, ou nous agissons comme si nous croyions que, de même que dans quelques armées on remplace un soldat en chair et en os en fournissant une certaine somme d'argent, plus un autre soldat en chair et en os, de même on peut sans inconvénient se priver d'une force intellectuelle et morale pourvu qu'on y

substitue une certaine somme d'argent, sans même y joindre quoi que ce soit en chair et en os.

Nous rencontrons ici deux obstacles : l'un est l'indifférence générale de l'opinion à l'égard du mal que nous signalons; l'autre est l'opposition que font les tories à la suppression de ce mal. Pour ce qui est du premier de ces obstacles, il suffit de rappeler un seul exemple. A l'occasion de l'élection à un nouveau siège universitaire, lors d'une vacance récente, la condition indispensable exigée pour la production d'une candidature était l'apport d'une somme de quatre mille livres. Autant aurait valu mettre le siège au Parlement en vente aux enchères publiques, comme les bancs de M. Ward Beecher à Brooklyn ou à New-York. Quel doit être l'état général de l'opinion sur cette question, si de tels faits peuvent se produire dans un des corps électoraux présumés les plus éclairés?

M. Lowe et moi nous offrons deux remarquables exemples du choix désintéressé de nos électeurs respectifs; bon ou mauvais, ce choix n'a été dicté que par des considérations d'intérêt public. Ce dont nous avons besoin plus encore que d'une diminution dans les frais des élections, c'est que chaque circonscription, que chaque parti dans chaque circonscription choisisse ses candidats par des motifs uniquement tirés de l'intérêt public. Dans les circonscriptions urbaines, les seules dont je m'occupe en ce moment, il n'en est pas ainsi. S'il en était ainsi, nous n'aurions pas vu un homme de la valeur de lord Selborne exclu du Parlement après y avoir siégé pendant une seule session, et exclu à tout jamais si, par un hasard aussi rare qu'heureux, il n'avait trouvé une influence électorale dirigeante prête à s'exercer en sa faveur et pouvant disposer d'un bourg électoral. Nous n'aurions pas vu l'éminent solicitor-general d'un gouvernement en possession de la faveur publique autant qu'a pu jamais l'être le gouvernement actuel, attendre plus d'une session avant de pouvoir trouver un siège au Parlement. Nous n'aurions pas vu, comme nous le voyons aujourd'hui, les portes du Parlement fermées à un grand nombre d'hommes d'un mérite éprouvé, ayant rendu au pays des services distingués, et à un grand nombre d'autres hommes de grande espérance.

En somme, l'extension du droit de suffrage, accompagnée d'une mesure propre à diminuer les frais des élections, sera un grand et signalé bienfait. Nous nous trouverons au fond du « précipice » aussi à l'aise que nous le sommes aujourd'hui sur le bord. Et notre constitution, qui a été si souvent détruite par des mains brutales et profanes et qui a déjà survécu neuf fois ou quatre-vingt-dix fois neuf fois, sera encore pour les Lowe futurs la constitution « qui depuis cinq à six cents ans fait l'admiration du monde ». Quand toutes ces questions auront été réglées, on aura beaucoup fait pour fortifier les institutions du pays, pour accroître notre cohésion nationale, pour augmenter la somme de nos forces vives, pour établir la confiance entre les diverses classes, pour préparer le peuple à l'accomplissement habituel et héréditaire des devoirs publics. Mais je regrette que ma harpe, comme la harpe qui se faisait entendre dans le palais de Tara, doive mêler encore des accents de tristesse à ces heureuses perspectives d'avenir. Nous ne serons pas pour cela entrés dans le royaume d'Utopie. Il s'ouvrira dans notre navire de nouvelles fissures encore, après que bien des voies d'eau auront été étanchées. Ces trois vieilles puissances qu'on appelle le monde, la chair et le démon, sont trop fortes pour qu'il nous soit permis d'approcher même de l'idéal politique. Il y aura toujours assez de scandales pour nous obliger à nous montrer attentifs. Mais le progrès politique, bien qu'intermittent et lent, aura en définitive été pratique et réel.

On nous demande de citer une seule contrée florissante et satisfaite dans laquelle le suffrage soit généralisé. Si nous citions un petit pays, on nous répondrait avec quelque raison qu'appliqué à une grande nation, cet exemple est sans valeur. Invoquons donc l'exemple de l'Amérique. Que peut-on nous opposer? En premier lieu, une grève qui n'était pas comparable en importance à quelques-unes des grèves anglaises que notre génération a connues sous le régime des électeurs à 10 livres, et qui d'ailleurs est terminée; en second lieu, une guerre civile qui, chose étrange! a été provoquée par ceux des États dans lesquels le régime de l'esclavage faisait attribuer exclusivement aux blancs le droit de représentation numériquement attaché à la population. Dans le Nord, la guerre n'a jamais été une question de classes. Toutes les classes y étaient engagées avec une égale ardeur, et l'on ne prétendra pas que, si le droit de suffrage y avait été restreint, il en serait résulté la moindre différence. D'un autre côté, l'Amérique peut dire qu'il n'est pas, dans l'immensité de son territoire, un seul homme qui ne soit fidèle à sa Constitution; que dans sa législation l'intérêt public est toujours préféré aux mesquins intérêts de classes; que toutes les classes vivent en harmonie sous ses lois; que, quoi que l'on puisse dire de l'éloignement des meilleurs citoyens de la vie publique, il n'y a pas au monde un État dans lequel les affaires tant étrangères qu'intérieures soient traitées d'une manière plus intelligente et plus utile, peut-être pourrions-nous dire plus pratique; que, dans ses jours de souffrance, cette Constitution a été mise à une épreuve au moins aussi sévère qu'aucune de celles dont parle l'histoire et qu'elle en est sortie intacte. Et cela quoique l'Amérique ne possède en aucune façon les avantages dont nous avons le bonheur de jouir et que nous assurent les souvenirs de l'histoire, les limites tracées par l'usage et les enseignements de la tradition.

Encore moins heureux, s'il est possible, est l'exemple qu'on emprunterait à la France; car dans ce pays, en 1877, nous avons vu l'ordre menacé et les ressorts d'une constitution faussés par ceux qui cherchaient à échapper au verdict du suffrage universel; mais, d'un autre côté, nous avons vu les défenseurs des plus larges libertés publiques, avec un rare pouvoir sur eux-mêmes et une noble modération, maintenir l'ordre et assurer le respect de la Constitution. Après des semaines d'anxiété, la crise s'est enfin terminée. Pas un bras ne s'est levé pour frapper même au nom de la liberté; pas un mot n'a été prononcé qui pût pousser à l'action le moins patient des citoyens; et la France, si richement douée

sous tant d'autres rapports, mais pendant longtemps si lente à achever son éducation politique, a remporté une victoire qui n'a pas coûté une goutte de sang, mais qui sera aussi remarquable, dans les annales pacifiques du monde, qu'a pu l'être, dans l'histoire militaire, le plus éclatant des triomphes sur le champ de bataille.

W.-E. GLADSTONE.

SORBONNE

CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE

M. A. MÉZIÈRES

(de l'Académie française)

Les deux premiers chants du « Childe-Harold »; lord Byron.

Dans la seconde partie de *Faust,* Gœthe fait apparaître Hélène à Faust, et de l'union de ces deux personnages, l'un représentant la beauté antique, l'autre représentant la science moderne, un être étrange naît, qu'il appelle Hypérion, doué d'un génie infini, tourmenté d'aspirations sublimes, qui s'élance par des bonds soudains aux cimes des rochers les plus élevés, à la grande terreur de ceux qui lui ont donné le jour, et vient bientôt retomber devant eux, foudroyé par le feu du ciel.

Hypérion, Gœthe nous l'a dit lui-même, c'est Byron — Byron, doué en naissant de qualités merveilleuses, de talents extraordinaires qui ont été sa gloire et son tourment; Byron, qui a fait l'étonnement du monde et a été en même temps, selon le mot du poète, « l'éternel tourmenteur de sa propre vie ».

Le mal qui a consumé ce brillant génie, c'est un mal qu'on peut appeler la maladie de ce siècle, car aucun de ceux qui y sont nés n'y a, pour ainsi dire, échappé : la mélancolie. Mal nouveau et que les sociétés antiques n'ont pas connu ou qu'elles ont entrevu à peine. Chez elles, en effet, les sentiments qui troublent le cœur de l'homme, l'affection maternelle, l'affection filiale, l'amour, ont chacun leur place, mais rien que leur place. Avec le monde moderne l'équilibre a été rompu : le sentiment de l'amour y a bientôt pris une place à part et une place prépondérante.

C'est l'Italie qui a ainsi intronisé l'amour; l'Italie, mère et nourrice de l'Europe en tout ce qui touche aux arts. Avec Dante, Pétrarque et Boccace, elle a fait entendre des accents qui devaient être longuement reproduits et répétés. La vie poétique de Pétrarque n'a été qu'un long chant d'amour; Laure vivante a pris son âme tout entière, et, quand elle meurt, un immense et incurable désespoir s'empare de lui. En même temps Boccace célèbre les amours passionnées, légères souvent, profondes aussi.

A la suite de Pétrarque et de Boccace l'amour se répand sur tout le monde nouveau. Avec lui se développe le sentiment personnel. L'amour, en effet, nous ramène à nous-mêmes; ses joies, ses inquiétudes, ses souffrances sont une source intime d'émotions sans cesse renouvelées qui forcent celui qui aime à se replier sur soi, à s'observer, à s'étudier. En pensant à la femme aimée, l'amant pense à lui-même; il en vient bientôt à s'aimer en elle; de l'amour de l'objet chéri à l'amour de soi, il n'y a qu'un degré à franchir, et il est vite franchi. Cette préoccupation du *moi* devient si dominante et si accaparante que même les poètes les plus impersonnels, les poètes dramatiques, et parmi les poètes dramatiques les deux plus grands, Shakespeare et Molière, ont mis dans leurs œuvres une portion d'eux-mêmes.

Que de victimes du *moi* on pourrait citer parmi les grands poètes des temps modernes, le Tasse, par exemple, nature mal équilibrée, redoutant perpétuellement de n'être pas en état de grâce, interrogeant sa conscience avec effroi, rebelle à toutes les paroles qui veulent le rassurer, et ne trouvant de refuge que dans la folie!

Puis, pour arriver tout de suite aux prédécesseurs immédiats de Byron, Rousseau, dont l'influence a été si grande et si profonde à l'étranger, Rousseau, mécontent des autres parce qu'il est trop content de lui, se fait une maladie de ce retour constant vers sa personne. Cette contemplation de soi-même l'éblouit et l'aveugle, et, à force de se regarder, il en vient à se croire un être extraordinaire et étrange. « Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. » C'est ainsi qu'il commence ses *Confessions.*

De Rousseau procède Werther. Comme Rousseau, Werther est un incompris qui en veut au monde de ne pas l'apprécier ce qu'il s'apprécie. Ne croyez pas qu'il se tue parce que son amour est déçu, parce que Charlotte épouse un autre homme; ce n'est là qu'un prétexte par lequel il cherche à s'abuser; à défaut de celui-là, il en aurait fatalement trouvé un autre. Son vrai motif, c'est qu'il a hâte de fuir ses semblables et de s'affranchir de leur société par la mort.

Puis vient René, promenant dans les forêts du Nouveau-Monde ses yeux rêveurs, son front chargé d'ennuis sans nombre, et étonnant les sauvages de sa mélancolie.

Comme Rousseau, comme Werther, comme René, et un peu à cause d'eux, Byron a été un grand mélancolique. Lui au moins a une excuse qu'ils n'ont pas. On abuse peut-être aujourd'hui de la théorie de l'hérédité — sans parler d'autres théories du même genre qui sont trop à la mode, — et l'on cherche souvent à en tirer des conséquences exagérées. L'hérédité, en effet, est combattue par le milieu; le milieu et l'hérédité sont combattus par l'éducation, par les événements, par bien d'autres causes encore qui en modifient à tous moments les influences et rendent bien trompeuses souvent les déductions qu'on prétend en tirer. Mais enfin on est toujours le fils et le petit-fils de quelqu'un, et Byron a certainement tenu quelque chose de ses ancêtres. Son grand-père était un loup de mer, grand voyageur, ayant promené son activité sur toutes les mers du globe. Son grand-oncle était un homme violent qui s'était fait une réputation peu enviable par un duel qu'il avait eu un soir dans une chambre, à la chandelle, après une discussion, et où il avait tué son adversaire. Son

père, le capitaine Byron, était un viveur élégant, qui avait enlevé sa première femme et qui ruina la seconde. Sa mère était impétueuse et passionnée; un soir, au théâtre, à Édimbourg, pendant une représentation d'une tragédie de Southern, *le Mariage fatal,* sous le coup de l'émotion que la pièce excitait en elle, elle se roulait dans sa loge. Elle apporta ces dispositions extrêmes dans l'éducation de son fils. Elle n'était que soubresauts et exagérations, l'accablant tour à tour de caresses désordonnées et d'apostrophes brutales. La discussion avait parfois lieu entre eux à coups de pincettes. « Laissez passer la fureur de Mrs. Byron, » disait un jour son fils en ouvrant la porte devant elle. Une autre fois la mère et le fils se menacèrent de se suicider, et ils étaient si bien édifiés sur le caractère l'un de l'autre que, la première émotion calmée, chacun d'eux alla, fort inquiet, chez le pharmacien, savoir si l'on n'était pas venu lui acheter du poison.

Sous de pareilles influences, avec de semblables exemples, comment s'étonner que Byron n'ait eu ni une existence calme ni une imagination rassise, qu'il se soit échappé en saillies inattendues et que sa poésie, comme sa vie, soit assombrie et inquiète?

Childe-Harold fut sa première œuvre, la première au moins qui marqua dans le monde.

Il avait débuté par un volume de vers de la vingtième année, ni meilleur ni pire que d'autres. La *Revue d'Édimbourg,* personne sévère, avait reçu ces vers dans un jour de mauvaise humeur et leur avait infligé une dure et injuste critique. Byron, piqué au vif, prépara soigneusement une sanglante satire intitulée : *Poètes anglais et Critiques écossais,* qui fit connaître son nom dans les cercles littéraires. La publication des deux premiers chants de *Childe-Harold* le rendit illustre. « Je me réveillai un matin, dit-il lui-même, et je m'aperçus que j'étais célèbre. »

Qu'est-ce que *Childe-Harold?* Un récit de voyages avec un héros. Le héros, on peut tout de suite l'abandonner à la critique. Il est connu d'ailleurs, car Byron l'a représenté bien des fois. Childe-Harold, c'est le *Corsaire,* c'est *Lara,* c'est le *Giaour,* un personnage mystérieux dont le silence et l'aspect étranges cachent des aventures extraordinaires et peut-être coupables. Il ne déplaît pas d'ailleurs au poète qu'on trouve à ce personnage une certaine ressemblance avec lui-même.

Au surplus, la ressemblance est ici indiquée par plusieurs traits communs au héros et à l'auteur. Childe-Harold, comme Byron, a quitté le manoir de ses pères, laissant en Angleterre une mère et une sœur, emmenant avec lui un fidèle serviteur. Mais la ressemblance s'arrête là. Les sombres rêveries de Childe-Harold, sa mélancolie, son dégoût du monde, tout cela est en grande partie un costume de circonstance. Byron, au fond, est tout autre; la gaieté ne lui est point étrangère; il s'est montré une fois tel qu'il était, dans *Don Juan,* sceptique, mais plein d'entrain et d'esprit, ayant à la fois le *wit,* l'esprit de Voltaire, et cet esprit mêlé d'imagination et de poésie que les Anglais appellent *humour.* Dans *Childe-Harold,* la gaieté naturelle se cache sous une misanthropie voulue; les descriptions sont assombries avec préméditation. Voici, par exemple, dans quels termes le poète nous représente le serviteur qui l'accompagne :

« Viens ici, ici, mon brave; pourquoi ce visage pâle? Redoutes-tu un ennemi français? ou frissonnes-tu au vent de la mer? — Crois-tu, maître, que je tremble pour ma vie? Je ne suis pas si faible; mais penser à une épouse absente suffit à pâlir un visage fidèle. Ma femme, mes enfants sont près de ton château, au bord du lac voisin; et quand ils appelleront leur père, quelle réponse fera-t-elle? »

En langage prosaïque, ce brave serviteur s'appelait Fletcher, et dans la vie réelle la façon dont il se comportait était beaucoup moins lyrique :

« Fletcher, écrivait Byron à sa mère, est loin d'être vaillant; il lui manque beaucoup de choses dont je sais me passer. Il soupire après sa bière, son bœuf, son thé et sa femme, et le diable sait quoi encore. Une nuit, nous nous perdîmes dans un orage; une autre fois nous faillîmes faire naufrage. Dans ces deux occurrences, il tremblait de tous ses membres : dans la première, c'étaient la famine et les voleurs qu'il craignait; dans la seconde, c'était d'aller au fond de l'eau. Les éclairs ou les larmes, je ne sais laquelle de ces deux causes, lui avaient rendu les yeux tout rouges. Je fis ce que je pus pour le corriger; je le trouvai incorrigible. Il envoie six soupirs à Sara. »

Mais laissons le personnage de Childe-Harold : quand on l'a sacrifié, il reste encore assez de belles choses dans le poème. Il y reste la description admirable de pays merveilleusement faits pour inspirer un poète, et Byron les décrit d'autant mieux qu'il vient de les voir et qu'il en a l'impression fraîche et franche.

Les descriptions de Byron ont un autre mérite : au moment où elles parurent, elles étaient chose toute nouvelle. Avant lui, sans doute, Cowper et Wordsworth avaient représenté la nature, mais la nature anglaise; c'est-à-dire que leurs peintures, renfermées dans un horizon rétréci, étaient de couleurs un peu monotones et un peu éteintes.

Byron a une palette d'une richesse infinie et ses tableaux sont traités avec une verve et une vigueur inouïes. « Chez lui, jamais une phrase terne », disait Gœthe, qui ajoutait : « Celui-là n'est ni classique, ni romantique; il est lui-même. » Byron élargit aussi l'horizon de ses devanciers; son poème, à vrai dire, est un voyage de découvertes. Qui avait chanté l'Espagne avant lui? Nous avons depuis beaucoup entendu parler de lames de Tolède, de mantilles, de combats de taureaux; mais quand *Childe-Harold* parut, l'Espagne, poétiquement parlant, était une région inconnue. On en peut dire autant de l'Orient, de la Grèce.

Childe-Harold, après avoir quitté l'Angleterre, débarque à Lisbonne, dont il décrit en passant la position admirable. Puis, il arrive en Espagne; en 1809, les Français s'y trouvent encore, les guérillas sont partout sur pied, et les noms de Talavera, d'Albuera l'échauffent un instant. Mais il n'est pas homme de guerre et il aime mieux l'autre Espagne, qui est restée elle-même, Séville, Cadix, séjours enchanteurs de l'amour, de la galanterie, du plaisir; il se laisse enivrer par toutes leurs séductions; il n'oublie pas le spectacle émouvant des combats de taureaux, dont il fait, le premier, une

description animée où revivent les émotions de la lutte, l'enthousiasme ardent des spectateurs et des spectatrices. Puis, c'est Gibraltar; Malte, l'antique Ogygie, qui vit les amours et les douleurs de Calypso ; le golfe de Lépante, où Cervantes eut une main fracassée ; Ithaque; Leucade, où Sapho se lança dans la mer; le golfe d'Ambracie, où l'Orient et l'Occident se rencontrèrent dans une lutte suprême et où l'Orient amolli fut vaincu avec Antoine. Que de souvenirs sur la route, que Byron recueille et enchâsse dans des strophes brillantes! Que d'admirables spectacles aussi, et que d'heureuses peintures! Là est le triomphe du poète; il faut avoir vu les lieux qu'il décrit pour apprécier avec quelle vérité il a su les reproduire, avec quel coloris riche et varié il les représente et nous en met l'image sous les yeux.

Ensuite c'est l'Albanie, où il salue en passant le monastère de Zitza et va rendre visite à Ali-Pacha, maître de ces régions par la terreur et le massacre, dont toutes les journées sont baignées dans le sang et qui conserve pourtant un visage calme et doux. Là, Childe-Harold admire la pompe orientale, au milieu d'un assemblage pittoresque d'hommes de toutes les nations : l'Albanais aux vêtements brodés d'or, le Macédonien ceint d'une écharpe rouge, le Grec, le Nubien, le Turc silencieux.

Une tempête jette le poète au pays des Souliotes, qui viennent de résister héroïquement à Ali-Pacha; et il passe ensuite en Acarnanie en suivant le cours de l'Achéloüs.

Enfin c'est la Grèce! Là tout se réunit pour charmer le poète et le penseur. A chaque pas un souvenir historique se dresse devant lui et réveille de glorieuses ou de poétiques images. On marche sur la poussière des grands hommes; chaque coin de terre a son histoire et son illustration. Les arts et la nature semblent complices de cette émotion, qu'on ne peut oublier une fois qu'on l'a ressentie. Quel spectacle que celui de l'Acropole! La mer bleue et tranquille s'étend devant vous; les montagnes font un cadre admirable à la plus admirable architecture; le ciel, d'une merveilleuse limpidité, ne vous laisse perdre aucun détail du grandiose tableau que vous avez sous les yeux; la nature, l'art, les souvenirs semblent s'être donné rendez-vous dans ce seul lieu pour enchanter l'esprit et les sens et pour composer la plus pure et la plus complète des jouissances humaines.

Ce charme exquis et profond dont la Grèce vous enveloppe, personne ne l'a senti et exprimé mieux que Byron :

« Et cependant que tu es belle dans ta douleur, terre des dieux disparus et des hommes semblables aux dieux! Tes vallées toujours vertes, tes collines neigeuses proclament aujourd'hui encore que tu es, sous tes aspects divers, la favorite de la nature. Tes autels, tes temples s'émiettent, se mêlant lentement à ta terre héroïque labourée par le soc des rustiques charrues; ainsi périssent les monuments d'origine mortelle; tout périt à son tour, excepté les belles actions célébrées dans des chants dignes d'elles;

« Excepté çà et là quelque colonne solitaire qui pleure sur les débris de ses sœurs nées dans la même carrière et maintenant gisantes à ses pieds; excepté le temple aérien de Tritonie qui orne encore le rocher de Colone en se reflétant dans les vagues; excepté quelque tombe obscure de guerrier dont les pierres grises et la mousse touffue bravent faiblement les siècles, mais non l'oubli, et que seuls les étrangers daignent remarquer, en s'arrêtant comme moi peut-être, pour regarder et soupirer : Hélas!

« Et cependant ton ciel est toujours aussi bleu et tes rocs aussi sauvages; tes bosquets sont aussi délicieux; aussi verts sont tes champs, ton olive aussi mûre que lorsque Minerve te souriait, et l'Hymette fournit toujours son trésor de miel. Là, la joyeuse abeille bâtit encore sa citadelle odorante, libre vagabonde de l'air de tes montagnes; Apollon dore toujours tes longs, longs étés, et les marbres de Mendéli resplendissent encore au feu de ses rayons. Les arts, la gloire, la liberté disparaissent; mais la nature est toujours belle.

« Partout où l'on marche, la terre est consacrée et sainte; aucune parcelle de ton sol n'est obscure et vulgaire. Un vaste domaine de merveilles s'étend autour de nous, et toutes les fictions de la Muse semblent des vérités, et l'œil se fatigue à contempler ces spectacles qui ont peuplé nos jeunes rêveries; la colline, le vallon, la gorge sombre, la plaine défient le pouvoir qui a réduit en poudre tes temples disparus. Le temps ébranle la tour de Minerve, mais il épargne le vieux Marathon. »

Cette impression profonde que la Grèce avait faite sur Byron, jamais elle ne s'effaça : elle le suivit jusqu'à la fin de sa vie. En 1816, à la suite de ses démêlés avec lady Byron, il quitta l'Angleterre pour n'y plus revenir. Il alla en Italie, en Suisse, et s'y fit une existence nouvelle. Bientôt même il y forma les liens d'une tendre affection, la plus douce qu'il lui eût été donné de goûter jusque-là. Cependant, quand la Grèce fit ses premiers efforts pour reconquérir son indépendance, quand ses aspirations éveillèrent dans toute l'Europe éclairée les sympathies de nombreux philhellènes, Byron se sentit touché au cœur, et un mouvement invincible le rappela vers cette terre qu'il avait tout de suite aimée d'un amour si fort. Quels que fussent les motifs qui le retenaient ailleurs, il partit. Il voulut consacrer à la Grèce sa fortune, son intelligence, sa vie même. En 1823, il s'embarqua pour la Morée et aborda de nouveau sur la rive hellénique. Ce n'est pas qu'il se fît beaucoup d'illusions sur les embarras qu'il allait rencontrer sur sa route, surtout de la part de ceux qu'il venait secourir. Dès le jour où il mit pour la seconde fois le pied sur le sol grec, les difficultés, les discussions commencèrent, perpétuelles et interminables. Un philhellène anglais, le colonel Stanhope, n'imaginait rien de mieux, pour émanciper la Grèce, que de lui donner la liberté de la presse; Byron trouvait le moyen fort insuffisant et demandait d'abord de la poudre et des balles. Les Souliotes qui lui servaient d'escorte, et dont il était autant le prisonnier que le chef, voulaient recevoir double paye et ne pas recevoir d'ordres. A chaque moment, c'étaient des luttes et des débats énervants : un jour, ils entrèrent menaçants dans la chambre de Byron. Celui-ci, déjà atteint par la maladie qui allait l'emporter, était étendu sur son lit, des sangsues appliquées aux deux tempes. A l'arrivée des Souliotes, il se dressa, pâle, et le sang ruisselant de chaque côté de son visage; il ne fallut rien moins que cette apparition tragique pour faire reculer les mutins et les obliger à rentrer dans l'ordre.

De pareils incidents, se renouvelant sans cesse, paralysaient et décourageaient les bonnes volontés. Les Anglais qui

étaient venus en Grèce animés des mêmes sympathies que Byron partaient l'un après l'autre; Byron ne voulut pas les suivre. Il n'avait guère d'espérance; il sentait que le but était loin d'être atteint et qu'il ne verrait pas renaître la Grèce : mais il comprenait aussi que c'est par le sacrifice que la liberté des peuples se fonde; il crut que ce serait un spectacle bon à donner au monde et utile au peuple grec, qu'un lord d'Angleterre donnant sa vie pour une nation qui voulait vivre; que ce serait relever cette nation dans l'estime du monde et dans sa propre estime que de montrer un étranger se dévouant ainsi pour elle, et que si son dévouement n'était pas immédiatement utile, il inspirerait au moins d'autres dévouements. Il resta donc en Grèce, et y mourut.

La Grèce est libre aujourd'hui; et dans l'acte de baptême de la liberté hellénique elle montre avec orgueil et avec reconnaissance le sacrifice du chantre de Childe-Harold.

(Rédigé par M. Beljame).

LES CONGRÉGATIONS NON AUTORISÉES

Le rejet de l'article 7 et le péril clérical.

L'article 7 a vécu ou plutôt il n'a jamais vécu. Son orageuse carrière n'a pas dépassé les limbes : il est vrai qu'il a par anticipation soulevé plus de tempêtes que bien des lois importantes votées et exécutées. Ne peut-on dire en guise d'oraison funèbre qu'il a déchaîné de violentes passions, des polémiques acharnées, et couru risque de diviser le parti républicain, pour des résultats en réalité fort minces? On savait d'avance que la loi serait tournée par les plus habiles trompeurs que le monde ait connus. On se bornait en définitive à demander aux jésuites de prendre un masque, c'est-à-dire de faire le métier auquel ils s'entendent le mieux; en attendant, on leur procurait l'avantage de se couvrir de ce grand principe libéral qui consiste à substituer partout la répression à la prévention. Ce masque, du reste, n'a jamais pu être solidement attaché à leur visage. C'est dans cette insupportable contradiction entre leur libéralisme du moment et leurs maximes invariablement oppressives qu'était la force des partisans de l'article 7.

Les partisans de l'article 7 étaient en droit, quand on criait au scandale, d'invoquer les traditions les plus incontestables de notre histoire nationale, de l'ancienne comme de la récente, et d'établir que depuis le parlement de la vieille France jusqu'aux ministres de Charles X et aux chefs du parti conservateur sous Louis-Philippe qui s'appelaient Guizot et Victor de Broglie, c'était un principe consacré, un principe de droit national, que d'exclure de l'enseignement public les congrégations non autorisées. Au fond, nous pensons exactement de l'article 7 ce qu'en a dit à mots couverts et avec son habileté consommée le président du conseil. Il aurait mieux valu aborder la question des congrégations dans une grande loi d'ensemble; nous comprenons néanmoins très bien que sur le terrain parlementaire, au point où en étaient venues les choses et avec la signification que leur avait donnée le débat, M. de Freycinet ait conseillé le vote du fameux article à titre de transaction. Il faut bien admettre aussi des scrupules que n'a pu fléchir même une parole si conciliante. Il n'est pas de l'intérêt de la république d'exagérer les dissentiments entre ses partisans sincères.

Nous ne saurions trop blâmer l'espèce d'excommunication majeure fulminée par quelques journaux contre les honorables sénateurs qui se sont, pour un jour, séparés de leur parti. L'injure et la menace ne font que fortifier les résistances chez les âmes fières. Il suffit d'essayer de l'intimidation pour leur rendre toute concession impossible. Qu'on prenne garde de ne pas emprunter à ces congrégations religieuses non autorisées qu'on veut extirper leur méthode autoritaire et leur principe absolu d'unification. Il serait étrange qu'après leur avoir reproché, selon l'image familière aux jésuites, de réduire leurs adhérents à l'état d'un bâton dans la main qui le tient, on exigeât la même subordination dans l'enceinte de son propre parti. Qu'on ne s'y trompe pas : on n'a de la sorte que des bâtons d'aveugle; c'est renoncer à être un gouvernement vraiment moderne, éclairé, un gouvernement de raisonnement, de libre discussion, que de prétendre n'avoir que des instruments dociles parmi ses adhérents. La liberté d'esprit peut être gênante un jour; elle n'en est pas moins la meilleure force d'un parti qui cherche à voir clair avant de frapper fort. Pour notre part, nous protesterons toujours contre les pressions exorbitantes, les insolentes sommations et les condamnations injurieuses. Apprenons à distinguer les simples dissidences de l'indiscipline brouillonne ou de la défection, qu'on ne saurait trop flétrir. Un républicain qui use de procédés autoritaires mérite deux fois le nom de jacobin : il est intolérant comme un congréganiste, et violent comme un sectateur de Robespierre.

Reconnaissons que cet esprit d'exclusion n'a soufflé qu'en dehors du monde parlementaire. Quand on est directement engagé sur le terrain de la lutte, on comprend que l'on jouerait les destinées de la république en poussant les divisions à outrance, pour la plus grande joie des droites, dont c'est le seul espoir et la suprême ressource.

Si nous n'avons plus devant nous l'article 7, les circonstances qui lui ont donné naissance et qui étaient sa raison d'être n'en subsistent pas moins, et la question qu'il a essayé de résoudre se pose devant le pays dans toute son importance. Le grand débat de ces dernières semaines en fait mieux ressortir la gravité et les difficultés. Tout d'abord il révèle, mieux qu'aucun autre incident de notre vie politique depuis bien des années, l'acuité extrême de nos luttes religieuses. Rien ne peut donner l'idée de la passion qui a caractérisé cette mémorable discussion. Elle était encore plus dans l'auditoire que dans les discours. Il faut avoir respiré cette atmosphère embrasée pour s'en faire une juste idée. Jamais attention plus ardente ne fut accordée à des orateurs. On sentait que ce qui se débattait était un intérêt vital, primordial, passant avant tous les autres. De tout temps cet ordre de questions a eu le prestige de passionner l'âme humaine jusqu'au fond. Chose étrange! c'est ce qui dépasse l'ordre sim-

plement temporel qui remue davantage celui-ci, et jamais les choses humaines ne sont plus agitées que quand on y voit apparaître un intérêt supérieur. Quelle que soit l'opinion philosophique de l'homme d'État, il doit tenir grand compte de cette émotion sans pareille que soulève ce genre de questions. Elle lui commande une prudence exceptionnelle; il doit veiller avec soin à ne pas laisser jaillir l'étincelle qui mettra le feu à ces poudres si inflammables auxquelles nous devons dans le passé les plus terribles explosions. N'est-ce pas la question religieuse ou ecclésiastique qui, soulevée sans ménagements, aussi bien à droite qu'à gauche, dans notre grande Révolution, a contribué plus qu'aucune autre cause à la lancer hors de son orbite comme une comète flamboyante et dévastatrice? A la fin du XVIIIe siècle, au lendemain de la mort de Voltaire et de Diderot, il suffit que cette question fût abordée sans ménagement pour que la guerre civile passât des esprits dans les faits. Certes, nous ne craignons rien de pareil aujourd'hui. Notre seul souci est pour la consolidation de notre nouveau régime; après ce que nous avons vu et constaté ces derniers jours, nous sommes convaincu que si les conseils de violence qui sont donnés d'un certain côté étaient suivis, si la lutte inévitable, nécessaire, contre les adversaires de la société moderne se compliquait d'une politique irritante au point de vue religieux, on provoquerait une crise des plus périlleuses pour la troisième république. Les deux partis extrêmes s'affoleraient et s'exaspéreraient mutuellement. Supposez des élections faites dans de telles conditions : il sortirait des urnes une véritable guerre civile des consciences, un de ces parlements qui sont le champ clos des passions débridées et qui préparent ces chocs redoutables où la liberté périt.

Nous serons sans inquiétude tant que le pouvoir appartiendra aux hommes qui le détiennent actuellement, et dont le programme à la fois ferme et modéré a été si admirablement formulé au Sénat par M. de Freycinet. Il n'en serait plus de même si le parti violent, qui parle si haut dans la presse d'extrême gauche, l'emportait à la Chambre des députés et réalisait les prétentions qu'il exprime tous les jours au sujet de la question religieuse. En effet, il ne s'agit pas simplement pour lui de l'exécution des anciennes lois sur les congrégations non autorisées; il la veut brutale, sans délai, sans ménagement. C'est une politique de proscription qu'il réclame. Qu'on en juge par la fougueuse harangue de M. Madier de Montjau. Il n'y aurait pas de plus sûr moyen de provoquer des réactions en sens contraire; la république n'y survivrait pas. Elle n'a pas à l'heure présente de plus dangereux adversaires. « Si le Sénat est agité à ce point, disait un orateur dans la écente discussion, que sera-ce du pays? » Ce mot était exagéré tant qu'il ne s'agissait que de l'article 7; l'application des lois contre les congrégations non autorisées, si elle est conduite avec sagesse, ne le justifiera point; mais il se vérifierait d'une façon terrible si les orateurs d'extrême gauche étaient écoutés. Voilà le premier avertissement qui ressort pour nous de la discussion de l'article 7 au Sénat.

Ce n'est pas le seul; nous en avons remporté un sentiment plus vif du péril clérical, pour dire les choses d'un mot bref et clair. Je sais bien que ce péril a été traité de fantôme, comme feu le péril social de MM. de Broglie et Buffet, et qu'il a été renvoyé à la région des chimères ou des spectres de théâtre par les plus éloquents adversaires de l'article 7, qui, certes, n'ont aucune accointance avec l'ultramontanisme. C'est précisément leur sécurité qui nous inquiète le plus. Quand un vieux gallican, un libéral de grande race comme l'illustre M. Dufaure, se montre parfaitement rassuré sur l'enseignement donné par les associations non autorisées, on se fait une juste idée de l'art profond des révérends Pères pour changer le noir en blanc. Faut-il qu'ils aient appris à leurs élèves la science de la dissimulation, pour que ce vigoureux champion de notre société moderne, qui a attaché l'honneur de son nom à la fondation et au maintien de la république, ait laissé surprendre sa bonne foi au point de déclarer que l'enseignement congréganiste est sans dommage pour la jeunesse française! Qu'il combatte l'article 7 par des raisons de droit politique, cela se comprend; mais qu'il conteste les alarmes qui l'ont inspiré, voilà ce qui est inconcevable et ce qui affaiblira singulièrement la portée de son discours dans le pays.

N'y a-t-il pas là une preuve de l'influence conquise par les jésuites, depuis le concile du Vatican, en dehors de ce qui avait été leur domaine exclusif avant cette date fatale? Jusqu'alors ils excitaient l'opposition et même la répulsion des gallicans; ils avaient fini par lasser les catholiques généreux qui, comme Montalembert, avaient reconnu qu'on s'était servi d'eux pour reconquérir des privilèges alors qu'ils croyaient réclamer de vraies libertés, et qu'ils n'avaient été que les dupes et les instruments des jésuites. Aujourd'hui le gallicanisme et le catholicisme libéral n'existent plus; la Société de Jésus règne en maîtresse et elle impose son apologie à ceux qui étaient naguère ses ennemis naturels. Si elle n'inspire plus d'inquiétude à un Dufaure, il n'est pas étonnant que les fils dégénérés du régime de Juillet 1830 n'aient pour elle que des sourires et presque des tendresses. Rien ne démontre mieux la profonde transformation qui s'est opérée dans nos anciennes classes dirigeantes que leur indulgence et leur faveur pour ce qui eût fait bondir leurs devanciers d'indignation et de colère. C'est qu'en réalité il est de bon goût et de bon ton, chez beaucoup de ces héritiers de la bourgeoisie libérale, de se moquer agréablement de la Révolution française, sans laquelle ils n'auraient pas même eu l'occasion de sortir de leurs boutiques ou de leurs banques pour aller faire des politesses dans des salons aristocratiques en sacrifiant les principes qui les ont faits ce qu'ils sont. Parler avec componction des révérends Pères est une manière d'étrenner ses talons rouges pour notre nouvelle jeunesse dorée. Il est vrai qu'elle a été en partie formée par les jésuites. La presse frivole a donné la dernière main à son éducation, et ces beaux fils n'ont pas assez de railleries pour les naïfs qui croient encore avec Pascal, avec nos vieux parlementaires et les libéraux de la Restauration et de la monarchie de Juillet, que la Société de Jésus est un danger public au point de vue moral comme au point de vue social. Est-ce que M. Chesnelong n'a

pas fait l'autre jour au Sénat justice de toutes ces vieilleries aussi usées que les refrains de Béranger?

C'est précisément parce que nous avons entendu M. Chesnelong et ses amis, que nous n'avons pas les illusions de M. Dufaure et la quiétude élégante des survivants du centre droit. Nous reconnaissons que M. Chesnelong a montré le blanc de ses yeux, dans un mouvement d'éloquence extatique, quand il a invoqué les grands principes libéraux en faveur de ses clients. Par malheur pour lui, il s'est embarqué dans une définition de la liberté qui a suffi à détruire toute illusion et qui aurait dû faire comprendre à ses auditeurs les plus bienveillants que quand lui et son parti parlent de liberté, ils font un vrai calembour. Qu'il nous soit permis de citer textuellement le passage caractéristique du discours prononcé par l'honorable sénateur à l'ouverture de la discussion. Après avoir repoussé deux conceptions, erronées selon lui, de la liberté, il formule sa propre théorie en ces termes :

« Je vous disais, messieurs, qu'il y avait un troisième système, celui d'une liberté qui se confie à la vérité et ne lui crée pas d'obstacles, qui se confie au bien sans jamais l'entraver, qui seconde les initiatives honorables, qui est indulgente pour toutes les bonnes intentions, et qui — ce que je vais ajouter ne doit offusquer personne, car c'est la pratique constante de tous les temps et de tous les pays — prend certaines précautions contre le mal, dans la mesure que, d'une part, comporte l'état des esprits, des opinions et des mœurs, et dans la mesure que, d'autre part, exigent les besoins de l'ordre public.

« Messieurs, cette liberté-là, nous la demandons pour tout le monde, et nous la revendiquons pour nous ; j'ajoute que nous en avons besoin. Est-ce que vous croyez, par hasard, que nous sommes absolument ignorants des conditions de notre temps? Est-ce que nous n'avons pas, nous aussi, des droits à défendre, des libertés à sauvegarder, l'intégrité de notre foi à maintenir ? Croyez-vous donc que, pour la défense de ces grands intérêts, nous faisons plus de fond qu'il ne faut sur la bienveillance du pouvoir qui nous régit aujourd'hui? Ou bien supposeriez-vous que nous ne prévoyons pas dans quelles mains pourrait tomber le pouvoir de demain? Oh ! je n'ai, à cet égard, aucune illusion; mais j'ai toujours confiance dans le pays, et, pour arriver jusqu'à lui, nous qui ne sommes ni des hommes de conspiration, ni des hommes de révolution, nous avons besoin de la liberté parce qu'elle est notre arme de défense et, quand le bon droit est opprimé, notre unique moyen de protestation. (Applaudissements à droite.)

« Et maintenant que reste-t-il de tout ce qui se dit, de tout ce qui s'imprime chaque jour sur cette prétendue incompatibilité entre les principes catholiques et les libertés publiques? Vous ne demanderez pas, apparemment, à l'Église de mettre la souveraineté du nombre au rang de ses dogmes ; vous ne lui demanderez pas de reconnaître que la civilisation chrétienne a fait son temps et qu'elle doit être remplacée au plus tôt par une civilisation qui ne le serait pas ; vous ne lui demanderez pas de désavouer l'honneur du rôle historique que les peuples lui offrirent à d'autres époques et qu'elle sut remplir glorieusement pour elle-même et utilement pour eux ; vous ne lui demanderez pas enfin de subordonner la vérité éternelle à vos opinions contingentes, ou d'accommoder l'immutabilité de ses dogmes à la variété de vos pensées. Vous le lui demanderez vainement.

« Mais elle soutiendra toujours les droits et les devoirs de l'autorité, les droits et les devoirs de la liberté ; elle n'a jamais plié et elle ne pliera jamais son enseignement ni aux volontés impérieuses de pouvoirs abusant de leur force, ni aux caprices des foules révoltées. »

Ce morceau est parfait dans son genre. L'orateur trouve moyen de rester l'homme des comités catholiques, l'homme du *Syllabus*. Il s'est acquitté de ses devoirs vis-à-vis de son *Credo* immuable par cette phrase habile : « Vous ne demanderez pas au catholicisme de reconnaître que la civilisation chrétienne a fait son temps. » Cette civilisation chrétienne, c'est celle de la dernière encyclique, c'est celle qui n'admet que la liberté du bien et subordonne le pouvoir civil à la papauté; celle-là est immuable et l'orateur dit dans un autre passage de son discours qu'elle fait partie « de cette vérité enseignée par l'Église qu'il accepte sans diminution et sans partage ». M. Chesnelong, au moment même où il invoque la liberté contre l'article 7, glisse habilement des réserves en faveur de la protection due par l'État à la vérité, « à laquelle il ne doit jamais créer d'entraves ». Il lui est ainsi loisible de nier la liberté comme principe tout en s'en couvrant comme d'une sauvegarde. Comme nous comprenons bien qu'à ce moment-là même un honorable sénateur de la gauche n'ait pu retenir une explosion d'hilarité et l'ait justifiée par ces mots : « Je ris de vous entendre ainsi définir la liberté et j'applaudis à votre définition, parce qu'elle révèle tout ce que vous pensez! » Quelques jours après, M. Lucien Brun, professeur de droit à la Faculté catholique libre de Lyon, déchirait mieux encore tous les voiles en formulant avec son talent ordinaire le droit théocratique dans toute sa rigueur. Je sais qu'il gênait beaucoup les habiles, qui pourtant n'avaient plus grand'chose à redouter après le discours de M. Chesnelong. On raconte qu'un des hommes forts du parti catholique, l'un de ceux auxquels il a dû ses meilleurs succès dans le passé, disait à la suite de ces incidents : « Toutes les fois qu'un de mes amis de l'extrême droite m'annonce son intention de parler, je l'arrête par ces mots : *Retenez-vous !* » Je le crois bien : ces trop sincères orateurs ne manquent jamais de révéler la pensée vraie du parti, celle de derrière la tête; et comme on sait fort bien que c'est celle-là qui s'enseigne sans réticences derrière les murs des établissements congréganistes, il est trop tard aujourd'hui pour dire aux imprudents : « Retenez-vous ! » Il fallait le dire à Pie IX avant le *Syllabus*, au concile du Vatican avant le vote de l'infaillibilité, à Léon XIII avant l'encyclique contre le mariage civil, à la Société de Jésus avant chaque numéro de la *Civilta catholica*, cette *civilta* qui n'est autre que la civilisation chrétienne immuable de M. Chesnelong. Quand on se souvient de tous ces documents où a été déposée la vraie pensée de l'ultramontanisme, on est en droit d'opposer à ses revendications libérales le mot sanglant des *Provinciales : Mentiris impudentissime*. Cette tactique qui fait de la liberté un pitoyable jeu de mots, le jeu du double sens, suffit à elle seule pour justifier tous les griefs articulés par M. le ministre de l'instruction publique contre l'enseignement des jésuites au point de vue moral comme au point de vue social.

N'avons-nous pas retrouvé dans plusieurs des discours

prononcés au Sénat cette habileté perfide de déguiser les pensées périlleuses par l'artifice des mots qui impliquent la restriction mentale? Le théocratisme allant jusqu'à la justification des persécutions dans le passé n'était-il pas au fond des déclamations libérales de M. Chesnelong? Après avoir vu opérer les défenseurs de la Société de Jésus, en pleine lumière, à la tribune, on peut se représenter ce qu'elle sait faire dans l'ombre de ses instituts, alors qu'elle peut pétrir et fausser à son aise les jeunes intelligences. Que nous importent toutes les rectifications des textes cités du Père Cazeau et autres falsificateurs de l'histoire nationale? Nous avons entendu l'accusé; il s'est dévoilé devant nous, et jamais il ne l'a fait mieux que par ses vains efforts pour se dissimuler.

On le voit, nous sommes sans illusions sur le péril clérical. Nous pensons qu'il doit être surveillé et conjuré dans la mesure du possible. Nous demeurons convaincu qu'en fait de moyens légaux le meilleur serait un remaniement sérieux de notre législation sur les associations. La Chambre des députés a préféré une interpellation sur l'exécution des anciennes lois. En repoussant l'ordre du jour de l'extrême gauche et en marquant sa confiance dans la fermeté prudente du gouvernement, elle a écarté les entraînements d'une politique à outrance. Le ministère commencera sans doute par établir nettement l'état présent de la législation sur les associations non autorisées, puis il s'efforcera de l'appliquer avec dignité. Sa tâche est délicate et difficile; nous avons le ferme espoir qu'il s'en acquittera de manière à ne pas remplacer un péril par un autre. Trop faire serait encore plus dangereux que ne rien faire.

E. DE PRESSENSÉ.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

M. EUGÈNE KÖLBING : **Un vieux Conteur.** — M. H. BREITINGER : **Les unités d'Aristote avant le Cid.**

I.

Le conte qu'on va lire n'est pas un conte. C'est une histoire vraie, recueillie par un très vieux chroniqueur dont on ignore le nom, et qui mêle bizarrement la prose et les vers. M. Eugène Kölbing a traduit l'original en allemand, en s'efforçant de serrer le texte de très près. Nous tâcherons, à notre tour, de serrer le texte de M. Kölbing. Quant aux explications sur la provenance du conte, elles ne peuvent se donner convenablement qu'à la suite du texte. C'est comme dans les charades : on ne dit le mot qu'à la fin. Qui se défie soit sur ses gardes !

Dans Imbro vivait un homme qui s'appelait Kerylle. Il était fils de Mnesarche. Son grand-père Androclès était venu de Chypre ; sa mère s'appelait Derkyllis et était fille de Kymbar. Kerylle habitait sur les bords du Grand-Fleuve. C'était un homme riche, considéré, important dans l'île ; de plus, il était d'un esprit avisé, d'un abord facile, prudent en toutes choses. Il est vrai qu'il ne se distinguait point par sa force et sa stature, comme autrefois son père Mnesarche, mais c'était d'ailleurs un homme de mérite et aimé de tous. Sa femme s'appelait Tharsia, fille de Myrto.

On raconte qu'un été, un vaisseau venant de Crète aborda à Imbro. Son capitaine s'appelait Paapis et était de nation égyptienne. C'était un homme riche, déjà assez âgé et d'un esprit lumineux. Kerylle se hâta de courir au rivage, car, où il y avait à faire du négoce, il était toujours le premier, et il le fut encore ce jour-là. Les autres Égyptiens se logèrent où ils purent ; mais Kerylle prit le capitaine chez lui et le traita amicalement; toutefois Paapis restait silencieux.

L'Égyptien prenait grand plaisir aux songes. Un jour que l'ardeur du soleil les avait fatigués et qu'ils s'étaient assis à l'ombre pour se reposer, Kerylle s'endormit. Son sommeil fut agité, et, lorsqu'il s'éveilla, il était triste. L'Égyptien lui demanda ce qu'il avait rêvé pour avoir eu un sommeil si troublé; Kerylle répondit : « Les songes ne veulent rien dire ! » Le soir, lorsqu'ils furent rentrés dans la maison, l'Égyptien lui demanda encore ce qu'il avait rêvé; Kerylle lui dit : « Si je te raconte le rêve, tu me l'expliqueras? » L'Égyptien répondit qu'il essayerait. Alors Kerylle commença son récit. . . . . En terminant, il répéta : « Ce rêve n'a aucun sens. — Ce n'est pas mon avis, dit l'Égyptien. Le beau cygne, c'est une fille que ta femme mettra au monde; les deux aigles qui se disputent le cygne et qui s'entre-tuent, ce sont deux hommes qui rechercheront ta fille en mariage; l'autour qui s'est ensuite envolé avec le cygne, c'est un troisième prétendant qui épousera ta fille. Je t'ai expliqué ton songe. » Depuis ce jour, Kerylle traita l'Égyptien avec froideur. Celui-ci ne tarda pas à remettre à la voile, et on ne le reverra plus dans notre histoire.

Résolu d'éviter les malheurs prédits par l'Égyptien, Kerylle avait commandé d'exposer la fille qui lui naîtrait. Sa femme Tharsia sauva secrètement l'enfant, qu'elle fit élever au loin. Le berger dont elle s'était servie pour emporter la petite Déidamia est congédié par le conteur, sa mission achevée, dans les mêmes termes que le capitaine égyptien : « Et on ne le reverra plus dans notre histoire. » Au bout de quelques années, quand Déidamia fut devenue grande et belle, on se hasarda à révéler la désobéissance de Tharsia à Kerylle, qui se contenta de courber la tête sous la fatalité. « La plupart des choses, dit-il, arrivent selon qu'il a été arrêté par le Destin. » Il prit sa fille chez lui, et depuis ce jour il lui fut tendrement attaché.

Cependant un de ses voisins, Zamolxis, homme riche et puissant, avait un fils nommé Dinias.

On assure que Dinias avait été développé très jeune. Il était grand et vigoureux. Ses cheveux, d'un brun clair, lui allaient bien ; ses yeux étaient noirs, et, quoique son nez fût assez mal fait, il y avait dans sa physionomie quelque chose qui plaisait. Il était svelte, avec de larges épaules, et recherché dans son ajustement; mais il était altier dans ses manières, et il fut de bonne heure ambitieux, tenace et opiniâtre en toutes choses. C'était un grand poète, et il faisait volontiers des vers satiriques; on l'avait surnommé pour cette raison *Dinias Langue de Serpent.*

Dinias avait grandi avec la blonde Déidamia, dont la chevelure était aussi belle qu'un ruban d'or, et si abondante qu'elle l'enveloppait tout entière. Des « hommes sages » ont assuré au vieux chroniqueur qu'elle était la plus belle femme qu'Imbro eût jamais vue. Elle était aussi le meilleur parti de l'île. Dinias Langue de Serpent l'aimait et souhaitait de l'avoir pour femme, mais il était partagé entre l'amour et le désir de voyager afin d'apprendre à connaître les mœurs des autres hommes. Il fut convenu entre son père et celui de Déidamia qu'il partirait et que, s'il n'était pas de retour à la fin de la troisième année, Kerylle serait libre de donner sa fille à un autre.

Nous ne saurions malheureusement suivre l'aventureux navigateur dans ses longs voyages. Il avait compté sur ses talents de poète et de chanteur pour s'assurer partout un bon accueil auprès des grands, et il n'avait pas compté en vain. Sur quelque terre qu'il abordât, son bateau était à peine tiré sur le rivage, qu'il se rendait à la demeure du maître du pays. « Seigneur, dit-il au roi de Rhodes, je suis venu vers toi parce que j'ai fait un poème sur toi, lequel je te prie de consentir à écouter gracieusement. » Le roi l'écouta et fut si satisfait de ses vers qu'il lui fit présent d'un manteau d'écarlate « brodé jusque dans les bouts de derrière ». Ensuite Dinias délivra le pays d'un brigand qui y semait la terreur. Il s'acquit par là une grande gloire à Rhodes et encore en d'autres contrées, et, lorsqu'il partit, le roi lui donna un anneau d'or qui pesait six onces. Il se rendit ensuite à Pétilie, dans le Brutium, et se présenta chez le roi, à qui il annonça de même qu'il avait fait un poème sur lui. Le bon sire n'était pas accoutumé à tant d'honneur; il ne cacha pas sa joie. « Personne, s'écria-t-il, n'a encore eu l'idée de me dédier un poème! Je veux certainement l'entendre! » La consultation que le roi de Pétilie eut avec son ministre des finances, après la séance de déclamation, est trop jolie pour ne pas la citer.

« Combien crois-tu, dit le roi, qu'il faille lui donner pour son poème ? » Le maître du Trésor répondit : « Combien veux-tu lui donner, seigneur ? — Si je lui donne, dit le roi, deux bateaux de commerce, penses-tu que ce sera bien payé ? — C'est trop, seigneur, répondit le maître du Trésor ; les autres rois donnent, pour avoir chanté, de beaux bijoux, de bons glaives ou des anneaux d'or. »

Il fallait bien faire comme « les autres rois », sous peine d'avoir l'air d'un parvenu. Le roi abandonna son idée de bateaux, mais il voulut être magnifique. Il donna à Dinias son propre costume neuf, qui était d'écarlate, une robe d'écarlate ornée de galons, un manteau de grand prix et un anneau d'or qui pesait une demi-livre. Dinias se rembarqua et alla plus loin, fêté en tous lieux et comblé de présents à cause des beaux vers qui coulaient de sa bouche comme une eau abondante et limpide. Il prit tant de goût à ses succès qu'il laissa passer le terme fixé et ne revint à Imbro qu'au bout de quatre ans d'absence.

Au débarqué, il apprit qu'on célébrait ce même jour les noces de Déidamia avec le jeune Eunoste, son ancien rival en poésie. « Tout le monde raconte, dit la chronique, que, le jour de ses noces, la mariée avait l'air triste. Le proverbe a bien raison : *On pense longtemps à ce qu'on a senti dans la jeunesse.* » Cette pensée a été retournée bien des fois par les poètes ; elle n'a jamais été exprimée avec plus de délicatesse que par ce vieux proverbe d'un peuple barbare.

La première rencontre entre Dinias et Déidamia, devenue la femme d'Eunoste, n'est pas décrite avec moins de charme.

Ils se voient à un repas de noces. A côté de l'épousée était assise la belle Déidamia; elle laissait souvent ses regards errer du côté de Dinias, et il arriva ce que dit le proverbe, que, lorsqu'une femme aime un homme, ses yeux ne dissimulent pas. Dinias rechercha dès lors les occasions de parler à Déidamia. Il lui fit présent du riche manteau d'écarlate que le roi de Rhodes lui avait donné, et « elle le remercia gracieusement, car il était de grand prix ». Il lui parlait avec feu, en poète qu'il était, improvisant des vers où il la comparait aux déesses. Pour elle, il semble qu'elle répondait peu; mais, lorsque Dinias s'éloignait, elle restait immobile et le suivait longtemps des yeux. Elle ne cachait pas à son époux l'aversion qu'il lui inspirait, l'accusant de l'avoir trompée en lui assurant que Dinias ne reviendrait plus; de sorte qu'Eunoste avait peu de joie à vivre avec elle.

Le drame se dénoue par un combat entre les deux rivaux, qui s'entre-tuent comme avaient fait les deux aigles; et, afin que le songe de Kerylle ait son plein accomplissement, Déidamia est épousée par Hylas, fils de Damis : c'est l'autour emmenant le cygne.

Hylas habitait dans la vallée de Hedyle. Déidamia le suivit à son foyer, mais elle eut peu d'amour pour lui, parce qu'elle ne put jamais oublier Dinias, quoiqu'il fût mort; pourtant Hylas était aussi un homme habile et riche et il avait la réputation d'être un bon poète. Le divertissement favori de Déidamia était de déployer le manteau que Dinias lui avait donné, et elle le contemplait longtemps. Survint un jour une épidémie terrible, qui s'abattit sur la métairie, et beaucoup durent souffrir pendant de longs jours. Déidamia devint malade, mais elle refusa de se coucher. « Un soir, comme ils étaient assis dans la salle, elle laissa tomber sa tête sur les genoux de son époux et se fit apporter le manteau qu'elle avait reçu de Dinias. Lorsqu'on lui eut apporté le manteau, elle se redressa, déploya le manteau devant elle et le regarda quelque temps ; ensuite elle s'affaissa dans les bras de son époux et mourut. »

Nous ne connaissons pas, dans aucune littérature, de figure de jeune fille plus poétique que cette silencieuse Déidamia, dont presque pas un mot ne nous est répété, tandis que les autres personnages se répandent en discours et en apostrophes. Elle glisse à travers l'action, blanche et enveloppée de ses cheveux d'or, ses beaux yeux bleus fixés sur celui qu'elle aime. Qu'il soit assis non loin d'elle, à la table des hommes, ou que, lui absent, elle regarde en dedans, elle voit Dinias et ne voit que lui. Dinias mort, elle continue de vivre avec son image, chérissant son regard hardi, sa taille souple et robuste, l'air de force et de domination répandu dans toute sa personne. Son silence n'est pas langueur et apathie. Le jour où son premier époux Eunoste, à la suite

d'un songe, lui annonce qu'elle sera cause de sa mort, elle éclate passionnément : « Je ne m'en affligerai certes pas, car vous m'avez lâchement trompée; sûrement Dinias est revenu à Imbro ! » Ayant dit cela, elle fondit en larmes. Elle est obligée de se laisser remarier, car, dans les mœurs de son temps et de son pays, le père disposait de sa fille sans la consulter; mais que sa douleur muette est éloquente ! Lorsque ses yeux éteints contemplent une dernière fois le manteau d'écarlate donné par le bien-aimé, on mesure la profondeur du souvenir sacré qui dort dans les plis brillants, et le proverbe cité par le vieux conteur devient trop faible pour peindre cette fidélité : les Déidamia ne pensent pas *longtemps,* elles pensent *toujours* à ce qu'elles ont senti dans la jeunesse.

Toutes les passions s'éloignent avec l'âge,
L'une emportant son masque et l'autre son couteau,
Comme un essaim chantant d'histrions en voyage
Dont le groupe décroît derrière le coteau;
Mais toi, rien ne t'efface, Amour !.....

Cet épisode du manteau d'écarlate aura rappelé à nos lecteurs le roi de Thulé de la ballade, buvant une dernière fois, avant d'expirer, dans la coupe de sa bien-aimée. Peut-être, frappés de cette ressemblance singulière, ils auront pensé que la chaste Déidamia aux cheveux d'or avait un air de fille du Nord plutôt que du Midi, et que sa mélancolie rêveuse faisait songer à Ophélie plus qu'à Hélène. Le reste du récit ne heurte point nos souvenirs classiques. Ce jeune héros qui met à la voile pour des terres lointaines en comptant sur ses vers pour lui servir de passeport, qui délivre les royaumes, comme Hercule ou Thésée, des brigands qui les oppriment, que les princes, subjugués par ses chants, parent à l'envi d'écarlate et de bracelets d'or, ce beau Dinias à la bouche éloquente n'est pas un étranger pour nous. Les mœurs de son peuple nous étaient familières depuis longtemps. Nous avions vu souvent, dans Homère et Virgile, les matelots tirer en abordant les vaisseaux sur le rivage et les héros s'injurier avant d'en venir aux mains. Nous savions que les songes annonçaient l'avenir, qu'Œdipe fut exposé dès sa naissance sur la foi d'un oracle prédisant qu'il serait cause de grands malheurs, que la beauté et la force étaient les dons supérieurs de l'homme et qu'on n'échappe point aux arrêts du Destin. La forme du récit s'accorde assez avec nos idées sur la sobriété antique. Elle est simple, sinon sans artifice, et on n'y trouverait pas une trace des exagérations et des disparates qui sont souvent l'apanage des légendes de l'extrême Nord. Les mots et les idées y sont mesurés. Ni dragons effroyables ou actions monstrueuses, ni épithètes énormes ou images baroques. L'auteur de ce petit récit possédait la clarté d'imagination et le sentiment des proportions que nous attribuons un peu exclusivement aux races du Midi.

Cela est d'autant plus à remarquer qu'il était du fond du Septentrion, des mornes régions où les anciens plaçaient l'île de Thulé, de l'Islande enfin, perdue dans la nuit du pôle, ensevelie sous son linceul de glace. L'idiome dans lequel il écrit est le *norrène* ou *langue du nord,* qui se parle aujourd'hui encore avec peu d'altération en Islande. La scène de son récit est en Islande ; ses personnages sont Islandais et les mers où ils naviguent sont l'océan Glacial et la mer du Nord. Nous entendons d'ici les exclamations. « Et Rhodes ! et Imbro ! et votre Égyptien ! et tous ces noms grecs : Déidamia, Dinias, Tharsia, Zamolxis, Eunoste ! » Hélas ! Eunoste avait été moins perfide avec Déidamia que nous ne l'avons été avec les abonnés de la *Revue;* il l'avait épousée ignorant le retour de Dinias, et nous savions parfaitement que notre légende était scandinave. Nous avons poussé la traîtrise jusqu'à changer les noms propres de l'original, dans le dessein de dépayser le lecteur et de l'inciter à goûter profondément, dans une fausse sécurité, les rapprochements qu'il ne pouvait manquer de faire entre les usages et les sentiments dépeints par le chroniqueur inconnu et des usages et des sentiments auxquels il avait été initié par ses humanités. Dans la *saga,* Déidamia a nom Helga; Dinias s'appelle Gunnlaug, d'où le titre du livre : L'*Histoire de Gunnlaug Langue de Serpent* (1). Ainsi des autres personnages et des noms de géographie. Rhodes n'est autre que l'Angleterre, et ce roi de Petilie si peu habitué à être célébré en vers régnait en réalité sur la verte Erin. Les aventures de Gunnlaug se passent vers l'an 1000 de l'ère chrétienne. Frappé des ressemblances offertes par l'état social, intellectuel et moral qu'elles mettent en lumière, avec l'état social, intellectuel et moral présenté par quelques rivages méditerranéens plus de vingt siècles auparavant, nous avons cherché la meilleure façon de constater ces analogies. Nous n'en avons pas trouvé de plus concluante qu'une simple transposition qui a porté exclusivement, il est bon de le répéter, sur les noms propres.

A la vérité, pour que l'expérience fût décisive, il faudrait savoir l'âge et la provenance du texte dont M. Kölbing s'est servi, et c'est ce que le traducteur a malheureusement négligé de nous dire. Sa très courte préface ne contient aucune indication de nature à nous éclairer sur ce point; nous ne savons même pas s'il a travaillé sur un manuscrit ou sur un imprimé. A plus forte raison ignorons-nous si l'on connaît plusieurs versions des amours de Gunnlaug et de Helga et s'il existe des raisons, philologiques ou autres, de préférer une de ces versions. La *saga* traduite par M. Kölbing n'aurait toute sa valeur en tant que document historique que moyennant la preuve qu'elle n'a jamais été remaniée : M. Kölbing, qui savait évidemment à quoi s'en tenir, n'avait qu'un mot à dire pour nous permettre de marcher sur un terrain solide; il nous a cruellement abandonnés dans les sables mouvants. Çà et là, quelques passages donnent le soupçon d'interpolations, par exemple celui où le chroniqueur enterre pieusement Gunnlaug, qui a vécu et parlé tout le temps en franc païen, « pourvu de toutes les bénédictions de l'Église ». La réflexion sur l'introduction du christianisme en Islande sent son moine d'une lieue. Nous n'en hasarderons pas davantage et nous passons la plume aux érudits, non sans avoir remercié sincèrement M. Kölbing de nous avoir mis à même de respirer une fleur poétique d'un parfum aussi suave. La

(1) *Die Geschichte von Gunnlaug Schlangenzunge,* traduit de l'islandais par Eugène Kölbing. (Heilbronn, Gebr. Henninger.)

saga de la jeune fille aux cheveux d'or est un de ces délicieux bavardages de poète qui font trouver l'humanité aimable et la vie belle.

II.

M. H. Breitinger, professeur à l'Université de Zurich, était venu à Paris pour voir l'Exposition. L'instinct tourna doucement ses pas vers la rue Richelieu, et il délaissa le Champ de Mars pour la Bibliothèque nationale, décidé à satisfaire une bonne fois sa curiosité sur un point de l'histoire littéraire qui le préoccupait depuis longtemps. Il avait envie de savoir ce que les lettrés pensaient, avant Richelieu et Chapelain, de la fameuse règle des trois unités, et si les écrivains espagnols ou italiens ou anglais du XVIe siècle l'avaient observée, en tout ou en partie, dans leurs pièces de théâtre. Le sujet exigeait de vastes lectures : M. Breitinger épuisa la Bibliothèque nationale. Il alla ensuite compléter ses recherches ailleurs. Enfin il se mit en devoir de récolter la riche moisson qu'il avait semée à la sueur de son front. Il écrivit *les Unités d'Aristote avant le Cid de Corneille, étude de littérature comparée* (1).

Pascal s'excusait d'une lettre un peu longue en disant : « Le temps m'a manqué pour faire court. » M. Breitinger a pris le temps d'être bref. Il l'a pris à un point inimaginable. De mémoire d'érudit on n'avait vu un travail aussi gigantesque comprimé dans un aussi petit nombre d'aussi petites pages. Les fées tissaient de leur main légère une toile si fine, qu'une paire de draps tenait dans un noyau de cerise; M. Breitinger a fait tenir tout un magasin de toile dans un pépin de pomme. « Muzio a dit que... Minturno a dit que... Trissino a dit que... » Deux lignes pour Muzio, une pour Minturno, trois et une épithète pour Trissino, ainsi de suite pour quelques douzaines de noms plus ou moins familiers, et c'est fini. Ah ! j'oubliais. M. Breitinger ne pouvait pourtant pas nous quitter sans nous dire son opinion sur les trois unités. Devinez combien il y a employé de mots? Il en a employé *un*. Qu'on me cite un auteur, mort ou vivant, capable de pousser la condensation plus loin ! « Quel fut, dit-il en un endroit, le passé de cette *superstition* littéraire chez les Italiens, les Espagnols et les Anglais pendant le XVIe siècle? » *Superstition* est le mot précieux. On ne traite pas de superstition une idée qu'on partage; donc M. Breitinger est ennemi des trois unités. Sans *superstition*, nous ne nous serions pas douté de ce qu'il pensait d'une question à laquelle il a consacré de longues veilles. Il n'aurait tenu qu'à nous de croire qu'il n'en pensait rien. *Superstition* est venu fort à propos.

M. Breitinger ne sera pas contredit; on ne part plus en guerre pour défendre les trois unités. La superstition est bonne à détruire partout, à moins qu'on ne la déracine pour en planter une autre à la place; auquel cas, c'est selon : il faut examiner la nouvelle et en observer les effets avant que de prononcer. Mettez hors de cause le savant auteur des *Unités d'Aristote*, et voyez ce qui se passe en littérature. Nos esthéticiens n'ont travaillé de si bon cœur à détruire l'ancien dogmatisme que pour en instaurer un nouveau. Ils ne prétendent plus que l'excellence d'une comédie consiste dans sa conformité avec les règles suivies par les Grecs; ils soutiennent qu'une comédie est bonne lorsqu'elle est conforme à l'idéal de la comédie (1) : en conséquence, ils s'enferment dans leur cabinet de travail pour déterminer *l'idéal* de la comédie et pour définir *l'idée* de la poésie. Ils en sortent ayant eu le malheur de démontrer victorieusement que Molière n'est ni poète ni comique. Nous ne voyons pas qu'on ait gagné grand'chose au changement d'orthodoxie.

Nous ne donnerons pas les conclusions de M. Breitinger sur le sort des trois unités au XVIe siècle, dans les pays de grande littérature, précisément à cause de la concision incroyable à laquelle l'auteur a su atteindre. Il n'y a pas de lecteur tellement pressé qu'il ne puisse aller chercher ces conclusions dans l'original. Cela lui prendra deux minutes. En une demi-page, il en saura autant qu'un professeur d'université qui a donné des années de sa vie à la question. *Les Unités d'Aristote* sont un monument unique en son genre.

ARVÈDE BARINE.

(1) Genève, H. Georg.

(1) *Critique du dogmatisme en littérature*, par M. Paul Stapfer (*Shakespeare et l'antiquité*, vol. II).

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'article 7 est enterré ; mais la question qu'il soulevait vit encore. Seulement je ne trouve pas qu'elle vive beaucoup, et quand je me rappelle les belles ardeurs de la jeunesse, de la presse, de la tribune parlementaire, il y a environ quarante ans, à ce sujet, je suis tenté de trouver que la France est devenue bien calme.

Où sont les cortèges d'étudiants qui allaient aux cours de Michelet et de Quinet applaudir ou siffler, mais lutter pour l'honneur de la foi ou de la raison ? Où sont les pamphlets, les caricatures, les satires de ce temps-là ?

Est-ce parce que, plus familiarisé avec les champions des deux partis que je ne l'étais dans ce temps-là, je les connais trop pour subir leur prestige ; est-ce parce que j'attends en vain un argument qui ne soit pas une redite, que le débat me paraît décoloré ? Mais je confesse que l'article 7 me semble avoir eu un succès d'estime plutôt qu'un succès d'enthousiasme. De cette grave affaire, il restera un ou deux discours excellents ; en restera-t-il un mouvement d'opinion dont l'histoire ait à s'occuper sérieusement ?

La philosophie s'est tue ; la poésie est restée froide, et *Daniel Rochat* est le seul effort pour mettre l'art dramatique au niveau de cette formidable question, la plus grande des temps modernes.

La question du divorce, qui a bien aussi son importance,

agite davantage le monde. Il se fait relativement plus de bruit autour d'elle, un bruit plus sonore, plus élevé.

Après tout, cela vaut peut-être mieux. Si le débat posé par l'article 7 s'était engagé en proportion de la valeur sociale qu'il doit avoir, si les passions s'étaient enflammées, qui sait si le tocsin d'une guerre civile n'aurait pas sonné ?

Fort heureusement, il n'y a plus de fanatisme, même chez les fanatiques par brevet.

II.

Au surplus, à propos de toute chose, il y a aujourd'hui comme une lassitude des convictions et des tempéraments. Les bonapartistes grognent moins; les légitimistes exorcisent moins; les orléanistes ont moins de confiance dans la diplomatie des salons; et si dans le parti du gouvernement, c'est-à-dire dans le parti républicain, il n'y avait pas des petites ambitions impatientes et taquines, on laisserait le ministère travailler tranquillement, parce qu'il s'établit dans tous les esprits cette conviction que nous avons besoin de travailler plus que de discourir, et que rien n'est possible à tenter, pas même l'anarchie pour elle-même.

III.

On va vendre à San Donato, en même temps que des œuvres d'art recueillies par le prince Demidoff, l'ami des artistes, tout un petit musée napoléonien que le mari de la princesse Mathilde avait cru convenable de collectionner par déférence pour la famille de sa femme.

On cite, dans le catalogue, une dent de Napoléon. Est-ce la dent que nous avons tous vue autrefois à l'étalage de Désirabode le dentiste, dans une vitrine du Palais-Royal? Le catalogue assure que cette dent avait été donnée par Mme Lætizia au roi de Westphalie. Le souvenir serait touchant si la dent que la mère avait gardée était une dent de *lait,* mais on ne dit pas quel âge a cette relique; si elle a été enlevée à Napoléon avant ou après l'empire. On ne produit non plus aucun certificat qui en garantisse l'authenticité.

Napoléon avait-il de bonnes dents? Mme de Rémusat assure, dans le joli portrait qu'elle fait de lui, qu'il les avait régulièrement rangées. Cela suffit-il pour assurer qu'il n'en souffrit jamais? Les familiers, qui nous ont donné beaucoup de détails sur sa santé, ont omis de nous renseigner sur ses fluxions. On ne voit pas bien Napoléon avec un mouchoir sur la joue, geignant de cet horrible mal.

Pourtant l'enseigne de Désirabode était une affirmation. Combien sera vendue cette dent historique? Ah! si, comme les dents du dragon qui furent plantées et qui produisirent une moisson d'hommes, cette dent de Napoléon pouvait être mise en terre et faire germer un Napoléon IV ou un Napoléon V, quel service elle rendrait aux bonapartistes et à M. Jules Amigues!

IV.

La publication des *Mémoires de Mme de Rémusat* est achevée; par malheur, ces mémoires s'arrêtent court, vers l'époque du divorce; il eût été infiniment curieux d'avoir la physionomie exacte des grands événements qui commencèrent et achevèrent la ruine de cette toute-puissance théâtrale.

Napoléon, qui avait besoin d'hommes, croyait avoir trouvé la recette pour en créer.

Dans une lettre à la femme du prince Eugène, qui était dans un état de grossesse fort avancée, on lit :

« Ménagez-vous bien dans votre état actuel, et tâchez de ne pas nous donner une fille. Je vous dirai la recette pour cela, mais vous n'y croirez pas : c'est de boire tous les jours un peu de vin pur. »

L'avis arriva peut-être un peu tard, car la vice-reine d'Italie accoucha d'une fille. Mais il ne paraît pas que la recette, d'ailleurs, soit infaillible.

Je ne m'étendrai pas beaucoup sur ce sujet. Je veux rappeler seulement que le roi Louis-Philippe, qui avait plusieurs petites prétentions de savant, s'imaginait posséder le succès d'influencer la conception, et, quand il voyait un ménage nouveau :

« Venez me consulter », disait-il en riant.

Il paraît qu'il donnait ses consultations à l'oreille et n'a jamais confié la recette au papier. On ignore donc si son moyen était plus infaillible que celui de Napoléon.

V.

On parle beaucoup, en ce moment, des fêtes données à l'ambassade chinoise, des dîners nationaux offerts par le *marquis* Tseng.

Ce titre de marquis me gâte un peu l'originalité des menus. Pourquoi ne pas laisser à ce diplomate à la plume de paon sa qualité de mandarin ? Ce n'est pas un progrès, une concession faite aux idées françaises, que de s'affubler d'une dénomination qui n'a plus en France qu'une valeur archéologique. C'est une chinoiserie européenne recueillie par un Chinois.

Décidément les gens qui annoncent qu'avant cent ans le monde sera enchinoisé et qui partagent les craintes des Américains sur le débordement de ce peuple monstrueux pourraient bien n'être pas aussi excentriques qu'ils le paraissent. Comme il y a loin des réceptions du marquis Tseng, dans son hôtel de Paris, aux récits des *Lettres édifiantes,* aux fabuleuses descriptions des missionnaires! La Chine n'est plus qu'une banlieue aristocratique.

VI.

On vient de mettre en vente un volume de l'édition complète, définitive, de Victor Hugo. Je dis *un* volume, et non le

premier volume, parce qu'en effet on commence par le tome XV, celui qui contient *Hernani*. Le cinquantenaire obligeait à cette interversion, et comme plus tard tous les volumes se retrouveront et se classeront dans les bibliothèques, ce détail n'a pas d'importance.

L'édition est superbe, magistrale, digne des éditeurs et digne du poète.

Ce qui me frappe à propos de ce monument élevé, du vivant de Victor Hugo, à son immortel souvenir, ce n'est pas seulement la consécration d'une gloire qui a vaincu toutes les résistances et qui a conclu un pacte inviolable avec la destinée; c'est aussi cette parfaite et simple attitude du plus grand *homme de lettres* de notre siècle.

Victor Hugo n'est pas seulement le lyrisme de la génération; il est pour les écrivains le modèle achevé de ce qu'une volonté ferme, continue, doit demander de sécurité, en même temps que d'éclat, à la profession. Le côté positif de ce génie merveilleux l'achève.

Jamais il ne s'est laissé troubler dans sa contemplation idéale par-dessus les petites ambitions mondaines. Il pouvait aspirer à toutes les vanités secondaires qui presque toujours se substituent à l'orgueil de la conscience; il pouvait être, à certaines heures, ambassadeur, ministre; il n'a jamais permis à sa muse de monter, dans les tréteaux humains, plus haut que les quelques marches d'une tribune; et, sans abdiquer son droit de citoyen, en se dévouant à tous les devoirs sociaux, il s'est servi immuablement, toujours, à travers tout, de son vers pour émouvoir, de sa prose pour convaincre, ne demandant de fortune qu'à son esprit, ne réclamant d'hommages que pour son état de poète.

Je crois bien que Victor Hugo sera le seul écrivain de nos jours qui aura gardé tous ses manuscrits, depuis le premier jusqu'au dernier. C'est là un trait particulier et sur lequel je veux insister, car j'y vois une preuve de plus, non pas d'une infatuation qui serait excusable, mais d'un sentiment très noble de la vocation.

Quand on pénètre l'histoire des hommes de génie, on découvre souvent qu'avant tout le monde ils ont reçu de la renommée la confidence de la part qui leur serait faite, et dès leurs premiers pas ils se sont sentis obligés à ne rien trahir d'un talent qui était acquis d'avance à la gloire.

Qu'à l'âge où l'on griffonne les vers sur le premier papier venu pour les jeter ensuite, Victor Hugo ait commencé ces premières archives dont se servent aujourd'hui ses éditeurs, c'est là une méthode dans l'inspiration, une possession de soi-même qui, encore une fois, atteste la force et la simplicité de la force.

Voltaire, à qui seul on peut comparer Victor Hugo, s'était enrichi par toutes sortes de spéculations heureuses. Le poète des *Orientales*, qui s'est mis en route avec un mince bagage, est arrivé à une situation qui lui permet des effusions fastueuses dont Voltaire serait jaloux, sans avoir spéculé une seule fois, sans avoir demandé à une autre chance que celle de ses œuvres l'indépendance, l'éclat dont se pare sa vaillante vieillesse.

On raconte dans les *Mémoires de Mme de Rémusat*, dont je parlais plus haut, qu'un maréchal de l'empire, parvenu à une grande situation après une vie de combats et de blessures, disait à un camarade jaloux :

« Descends dans la cour, je vais te tirer soixante coups de fusil, et si tu n'es pas mort au soixantième, je te donne tout ce que j'ai. »

Personne n'est jaloux de la fortune de Victor Hugo, de ce majorat qu'il n'a reçu de personne, qu'il n'a dérobé à personne, qu'il a créé lui-même; mais si quelqu'un enviait cette grande situation, quelle belle réponse que celle de ce vieillard resté jeune parce qu'il a vieilli en travaillant, c'est-à-dire en se rajeunissant par une germination incessante, et qui n'a pas un remerciement à adresser au hasard, à la faveur!

« Faites comme moi, pourrait-il dire; ne discontinuez jamais de penser, d'écrire. Restez quand même, dans toutes les luttes, l'homme de votre premier livre. Le génie suffit pour la renommée; mais le génie, qui est un privilège, serait impuissant à donner cette sécurité nécessaire, cette force utile pour le bien à faire, sans la volonté et l'application au travail. »

Voilà l'enseignement pratique qu'on trouve encore dans cette existence merveilleuse, à la fois si une et si multiple, qui n'aura pas seulement porté aussi haut que possible l'éclair de la pensée française, mais qui aura transfiguré, indépendamment du génie, la profession d'homme de lettres.

Ai-je besoin d'ajouter que cette précieuse ressource des manuscrits originaux entièrement conservés permet aux éditeurs de l'édition définitive d'ajouter ces variantes, de faire apprécier ces corrections, ces *repentirs*, qui sont des révélations sur le travail intime et aussi des marques pour aider à mesurer le progrès des idées générales? On apprend ainsi tout ce que pensait le poète à certaines heures de sa vie et ce que l'on pensait autour de lui. Même quand il ne l'écrit pas, il sert l'histoire de son temps.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

La *Revue des documents historiques* publie deux lettres de Mme Chénier la mère, qui jette du jour sur les relations de Marie-Joseph avec Mme de La Bouchardie. On se rappelle que Mme de La Bouchardie habitait dans la même maison que les Chénier. Mme Chénier écrivait le 20 octobre 1798 à M. Mahérault :

« Voici ce qui est arrivé le 26, à une heure du matin. J'ai entandu beaucoup de bruit dans la chambre de mon fils et des cris, et la voi de mon chère fils, très émue, qui diset qu'on apele la garde. Alors toute efrayée, j'ai sauté de mon lit, j'ai ouvert ma porte et entré ché mon fils, que j'ai trouvé en chemise, ses couvertures et ses coussins par terre, et cette arogante le batan et lui crachant sur lui, ivre d'eau de vie, soule comme un porte d'au et écumant de rage. Je l'ai poussé dehor la porte; elle l'a menassé, qu'il la lui payerai et qu'elle

voulé l'étrangler, tout cela devant moi, Auguste (le domestique) présant, mais il est gagné! »

La *Revue de Belgique* de février prend à partie M. Zola sur sa théorie de l'évolution naturaliste au théâtre. « Notre siècle a si peu inventé le drame réaliste, écrit M. Stecher, que le réalisme ou même le naturalisme domine dans les mystères ou miracles du moyen âge. L'idéal nouveau date de cinq cents ans. Il n'est pas possible d'aller plus loin dans la photographie, on pourrait presque dire dans la phonographie dramatique, que nos pères ne sont allés dans les scènes d'un vieux drame flamand du XIIe siècle. On y retrouve « jusqu'au timbre aviné des ribauds sans vergogne ». Et cependant ces scènes si hardiment fidèles doivent conduire au dénouement d'une pièce religieuse dont le dernier mot sera : *Te Deum laudamus*... Comme les vieux peintres flamands de triptyques, les dramaturges du moyen âge font en quelque sorte ressortir leur naïf mysticisme par le réalisme le plus naïvement minutieux. »

Les auteurs anglais ou espagnols ne le cédaient en rien aux Flamands ou aux Français pour le souci de l'exactitude matérielle. « Ils ne pouvaient être *vrais* que dans ce qu'ils comprenaient, et ils ne comprenaient guère que leur propre vie quotidienne, assez triviale. » C'était donc par défaut de goût que les hommes de ce temps appliquaient les principes que M. Zola a réinventés pour atteindre un idéal littéraire qu'il estime supérieur. On peut renvoyer M. Zola aux *Miracles de Notre-Dame*, récemment publiés par des érudits français, pour juger de la simplicité avec laquelle des choses que M. Zola lui-même se croirait obligé de reléguer à la cantonade se passaient jadis sur le théâtre, et pour admirer la conscience avec laquelle l'ancien dramaturge infligeait au spectateur tous les détails, sans en supprimer un seul, de n'importe quelle scène, fût-ce la plus insignifiante. Le naturalisme au théâtre n'est pas une invention; c'est une résurrection. Et à quelle distance nous sommes encore de nos audacieux ancêtres! Combien dégénérés!

A propos de la deuxième édition du volume de M. Wilfrid de Fonvielle : *Comment se font les miracles en dehors de l'Église* (in-12, Maurice Dreyfous), M. Barthelemy Saint-Hilaire a adressé à l'auteur la lettre suivante :

« Paris, 6 mars 1880.

« Cher monsieur de Fonvielle,

« Je vous félicite bien sincèrement, et je vois avec grand plaisir une seconde édition de votre excellent ouvrage : *Comment on fait des miracles en dehors de l'Eglise*. Il est toujours utile de démasquer les charlatans et de diminuer le nombre de leurs dupes; mais il faut un courage peu commun pour entreprendre cette tâche laborieuse, et vous vous en êtes acquitté avec une énergie digne d'une si bonne cause. Les spirites et les prestidigitateurs vous en sauront mauvais gré; mais le public vous en remercie et vous en loue.

« Ce dont je vous loue davantage encore, c'est la virilité avec laquelle vous attaquez le matérialisme contemporain. La science du XIXe siècle a très grand tort de rester dans cette ornière; il faudrait la laisser au siècle passé ou à nos voisins, qui croient faire du neuf en répétant avec moins d'esprit d'Holbach et Lamettrie. Il est bon pour l'honneur de notre temps que des voix autorisées comme la vôtre se fassent entendre et repoussent des erreurs cent fois répétées et qu'on pouvait croire vaincues pour longtemps, si ce n'est pour toujours. Quant à moi, j'ai trop bonne opinion du bon sens français pour croire que le triomphe du matérialisme puisse être définitif et même qu'il puisse durer bien longtemps. Les principes sont trop faux, et je ne doute pas que l'opinion publique n'en fasse bientôt justice.

« Le spiritualisme, tel que le comprend la philosophie, est la vérité avec toutes les conséquences que le principe comporte nécessairement. Je plaindrais la république si elle se trompait sur un point de cette importance. Mais j'ai la foi qu'elle ne se trompera pas et que, croyant à la liberté comme elle le fait, elle saura distinguer dans l'homme et dans la nature la prédominance de l'esprit sur la matière à laquelle il est joint.

« Vous serez, cher monsieur de Fonvielle, un de ceux qui, dans le domaine de la science, contribueront à cet heureux résultat, et je ne puis que vous souhaiter bonne chance dans la campagne que vous menez avec tant d'ardeur et de raison.

« Votre bien affectionné,

« B. SAINT-HILAIRE. »

La *Revue russe* décrit des sacrifices païens dont l'usage s'est conservé dans un cercle du gouvernement d'Arkhangel. Il n'y a de changé que le nom du dieu en l'honneur duquel se fait le sacrifice. C'était autrefois une divinité du panthéon slave ; aujourd'hui, c'est le prophète Élie. On amène des moutons gras à une place désignée d'avance et, à l'issue de la messe, on les égorge, on les écorche et on les met cuire dans de grandes chaudières en cuivre suspendues au-dessus d'un bûcher. Tous les passants sont invités à prendre part au festin. D'après une tradition locale, les moutons étaient autrefois remplacés par un renne, qui sortait de la forêt à l'heure du sacrifice et venait de lui-même s'offrir au couteau. Une année, le renne se fit attendre; les paysans s'impatientèrent et tuèrent un bœuf. Celui-ci avait à peine expiré que le renne parut, mais il repartit et ne revint plus. Depuis ce jour, on sacrifie des moutons gras.

A une séance récente de l'*Academia dei Lyncei*, à Rome, M. Helbig a lu un mémoire sur *l'Arrangement des cheveux et de la barbe à l'époque homérique*. M. Helbig a prouvé que les Grecs d'alors ne suivaient pas les principes libres de l'époque classique, mais qu'ils disposaient la barbe et les cheveux selon les règles d'un style asiatique conventionnel. On voit la portée historique de la question, et combien la solution de M. Helbig est intéressante.

Il y a quelque temps, un érudit allemand, M. Baehrens, avait déclaré que le IIIe et le IVe livre des Élégies de Tibulle n'étaient pas de Tibulle, à l'exception de IV, 13. Un érudit anglais, M. Postgate, s'est joint à M. Baehrens et est allé encore plus loin : selon lui, pas une seule pièce des livres III et IV n'est authentique.

Si nous en croyons la Société pour la propagation de la foi juive, dont le siège est à Berlin, il y a en ce moment sur la terre six à sept millions de juifs : c'est, du moins on le

suppose, à peu près le même nombre d'israélites qu'aux temps glorieux du roi David.

Là-dessus, cinq millions vivent en Europe, 200 000 en Asie, 800 000 en Afrique, un million (?) à quinze cent mille (?) en Amérique.

En Europe, c'est la Russie qui a le plus de juifs : 2 621 000.

Ensuite, c'est l'Autriche-Hongrie, avec 1 375 000 israélites, dont 575 000 dans la seule Galicie.

Viennent ensuite par ordre décroissant :

L'Allemagne, avec 512 000 juifs, dont 61 000 en Posnanie; la Hollande, avec 70 000; l'Angleterre, avec 50 000; la France, avec 49 000; l'Italie, avec 35 000.

L'Espagne et le Portugal réunis en ont 2 000, 3 000, peut-être 4 000; la Suède, 1 800; la Norvège, *vingt-cinq*.

Berlin possède 45 000 israélites, presque autant que la France entière.

En Asie, l'Inde a 20 000 juifs; la Palestine, 25 000. A Jérusalem, ils ont la majorité : on les y évalue à 13 500, les musulmans étant au nombre de 7 000, et les chrétiens au nombre de 5 000. *(Renaissance.)*

La statistique de la librairie allemande pour l'année 1879 accuse une augmentation sur 1878 pour le nombre total des ouvrages publiés (14 179 au lieu de 13 912), mais une diminution sensible pour toutes les sections pouvant se ranger sous la rubrique *belles-lettres*. Les genres qui gagnent du terrain sont la jurisprudence, la politique, la pédagogie et la statistique. Rien pour l'imagination ni pour le goût. Quant à la science, elle reste stationnaire.

On annonce l'apparition d'une Revue consacrée à l'histoire et à la statistique de l'Ordre des bénédictins. Titre : *Zeitschrift für Geschichte und Statistik des Benediktinerordens*. Cette Revue sera dirigée par dom Maur Kinter, archiviste d'un monastère de Moravie.

M. de Vogué prépare pour la Société de l'Histoire de France une nouvelle édition des *Mémoires de Villars*. M. de Vogué est possesseur du manuscrit qui avait servi pour la première édition. Il se propose d'en donner le texte exact, qui avait été altéré, et d'y joindre des notes et des appendices.

Traductions nouvelles. — Le roi de Portugal continue ses traductions de Shakespeare. Il vient de faire paraître *le Marchand de Venise*. Un des poèmes de Longfellow, *Evangelina*, a eu les honneurs de deux traductions portugaises, l'une au Brésil, l'autre au Portugal. D'autre part, la *Luisiade* a été mise en vers anglais par M. Robert F. Duff.

Olivier, de M. François Coppée, vient de paraître en vers allemands, avec une préface de M. Paul Lindau.

Un écrivain anglais, M. Fazakerley, mène de front la traduction des *Fables* de La Fontaine et celle des *Orientales* de Victor Hugo. Les livres I et II des *Fables* et une première série des *Orientales* ont paru en même temps.

Mme Hyacinthe Loyson vient de traduire en français les conférences faites à Munich, en 1872, par M. Dœllinger sur *la Réunion des Églises*, d'après la rédaction de M. Oxenham, faite avec l'autorisation et le concours de l'auteur. Une forte brochure, Fischbacher.

Œuvres complètes de Shakespeare, traduites par François-Victor Hugo. Tome XIIIe, Lemerre.

Études sur l'histoire des institutions primitives, par sir Henry Sumner Maine, traduit de l'anglais avec une préface, par M. J. Durieu de Leyritz, et précédé d'une introduction par M. d'Arbois de Jubainville. Un vol. in-8°, Ernest Thorin.

Viennent de paraître :

Mémoire d'Armand Du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main, l'année 1607 ou 1610, alors qu'il méditait de paraître à la cour, publié d'après l'original inédit, avec informations et notes, par M. Armand Baschet. (Plon et Cie).

Le Crime de Martial, roman, par M. Louis Ulbach (Calmann Lévy).

Le Mariage d'Odette, roman, par M. Albert Delpit (Plon et Cie).

Géricault, étude biographique et critique, par M. Charles Clément. Troisième édition, augmentée de trente planches et d'un supplément qui contient des pièces nouvelles et des détails inédits (Didier et Cie).

A travers la Grammaire française, guide de l'orthographe d'usage; brochure destinée aux écoles professionnelles, par M. V. Collin (Ghio).

Notice sur les caractères phéniciens destinés à l'impression du Corpus inscriptionum semiticarum, par M. Philippe Berger. Extrait du *Journal asiatique* (Imprimerie nationale).

Les Couches sociales, par M. Edgar Monteil (Fischbacher).

La Guerre d'Orient en 1877-1878, étude stratégique et tactique des opérations des armées russe et turque en Europe, en Asie et sur les côtes de la mer Noire, par un tacticien, auteur de plusieurs ouvrages militaires. Ouvrage rédigé sur les documents officiels. 2e fascicule, avec une carte, 4 plans, 3 croquis et tableaux (Librairie militaire de J. Dumaine).

Le Cléricalisme, sa définition, ses principes, ses forces, ses dangers, ses remèdes, par M. H. Depasse. Deuxième édition. Maurice Dreyfous.

Les élections pour le conseil supérieur de l'instruction publique auront lieu le 15 avril. Un scrutin d'essai, organisé par la direction du *Bulletin de correspondance universitaire*, aura lieu le samedi veille de Pâques, à deux heures de l'après-midi.

Pour les Facultés des lettres et des sciences, MM. Paul Janet et Paul Bert ont accepté la candidature. On annonce aussi celles de MM. Reynald, doyen de la Faculté des lettres d'Aix, J. Denis (Caen) et Duméril (Toulouse).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (548)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 39 27 MARS 1880.

PAPIERS INÉDITS

Quelques lettres de Benjamin Constant et de Mme de Staël sur l'Allemagne.

(1802-1814).

On vient de publier à Hambourg (un vol in-8°, Otto Meissner) des lettres de Benjamin Constant, Gœthe, Jac. Grimm, Jacobi, Jean-Paul Richter, Klopstock, Schelling, Mme de Staël, et autres personnages, toutes adressées sous le premier empire à un Français, Ch. de Villers, établi en Allemagne et qui était professeur à l'université de Gœttingue pendant la domination française. Nous reviendrons sur ce recueil, d'où il y a à tirer nombre de détails curieux. En attendant, voici des extraits des lettres de Benjamin Constant et de Mme de Staël, qui ne manquent pas d'analogie entre elles. Tous deux ont une admiration théorique pour l'Allemagne et, quand ils s'y trouvent, s'y sentent moins heureux qu'ils ne l'avaient prévu. Mme de Staël s'occupe ensuite de publier son livre sur *l'Allemagne* malgré la censure française, et Benjamin Constant sa fameuse brochure sur *l'Esprit de conquête et d'usurpation*. Celui-ci a tant de haine contre l'empereur Napoléon qu'il souhaite la défaite des armées françaises et méprise notre nation ; au contraire, Mme de Staël voit avec chagrin nos désastres, n'aime rien tant que la France, et reste attachée à la cause de la Révolution.

LETTRES DE BENJAMIN CONSTANT.

I.

Gœttingue, septembre ou octobre 1812.

Mon cher Villers, il m'arrive une ridicule et désagréable chose, pour laquelle j'invoque votre assistance sans trop savoir si elle pourra me servir à rien. J'ai communiqué à Toelken le plan et plusieurs parties de mon diable de *Polythéisme*, et Toelken, avec la plus grande bonhomie, s'est emparé non seulement de l'idée en général, mais de la forme avec une telle exactitude, que l'annonce du cours qu'il veut donner cet hiver contient mot pour mot les titres de mes livres et de mes chapitres (1). Les idées, je les lui aurais cédées tant qu'il aurait voulu, parce que tout tient à la mise en œuvre; mais il m'est fâcheux que la forme littérale et d'un bout à l'autre se trouve dans un petit imprimé, de manière que, si mon ouvrage paraît, quelque docte critique qui aura eu connaissance de l'annonce de Toelken croira que j'y ai pris mon plan. C'est au point qu'il a copié des titres auxquels, de son aveu, il n'avait jamais pensé jusqu'ici, comme par exemple le suivant : *De la religion comme pure forme et de son influence sur la morale.* Toute la dernière partie et beaucoup de la première est une traduction de ma table des matières. L'excellent Toelken n'y entend pas malice, car il m'a beaucoup pressé de lui en communiquer davantage en me disant que ce que je lui en avais fait connaître lui avait déjà beaucoup servi et qu'il y avait puisé une suite d'idées qui lui seraient très utiles. Je connais toute la misère des réclamations littéraires, mais il m'importe pourtant, autant que quelque chose de cette nature est important dans le siècle de la bataille de Smolensk, qu'on ne croye pas que le plan entier, qui m'a occupé et donné assez de peine, ait été traduit par moi de l'annonce d'un cours allemand. Je ne pense point à engager Toelken à refondre son annonce, parce qu'il est bien libre d'indiquer ce sur quoi il veut professer; mais il m'a offert de déclarer dans son cours que je lui avais communiqué mes recherches : ce n'est pas dans son cours que je désire qu'il le fasse, parce que je tiens peu à ce qu'une trentaine d'auditeurs le sache; c'est dans cette annonce même, qui sera plus répandue, et ma demande est

(1) Cet Allemand qui pille Benjamin Constant avec « bonhomie » nous paraît pris sur le vif. (*Note de la D.*)

juste, car il me disait qu'il avait pris *den ganzen Kern meines Werks*. Il est de très bonne foi et sans aucune mauvaise intention; faites-moi donc le plaisir, cher Villers, de le faire prier de passer chez vous, de lui dire le fond de ma lettre en changeant la forme, et de vous faire montrer par lui son annonce imprimée. Vous y reconnaîtrez dans la marche et dans les propres paroles ce que je vous ai dit plusieurs fois sur le plan et sur la marche de mon ouvrage. Voyez alors si vous pouvez l'engager à dire, ce qui, loin de lui nuire, pourra le servir, qu'il a employé et qu'il employera dans son cours les communications que je lui ai faites. En effet, s'il veut constater dans cette annonce la connaissance qu'il a eue de mon travail, je lui en communiquerai davantage. Je crois que la négociation que je remets à votre amitié sera facile, car Toelken n'a point pris mon plan par amour-propre ni pour s'en faire un mérite, mais parce qu'il l'a trouvé bon, et la manière dont il s'est exprimé avec moi me le prouve, puisqu'il me proposait de traduire mon livre tout de suite si je ne croyais pas le pouvoir faire paraître en français. Ce n'est donc pas une réclamation hostile, mais une demande amicale et juste que je vous confie. Je ne désire qu'une petite phrase qui serve de réponse à l'accusation de plagiat, si elle avait lieu pour l'avenir, à peu près ceci : « Un de mes amis, M. B. de C., m'ayant communiqué le plan et différentes parties d'un ouvrage dont il s'occupe depuis longtemps sur l'histoire et la marche des religions anciennes, je ferai usage dans mon cours, de son consentement, de la communication qu'il m'a faite. »

Si contre toute attente Toelken se refusait à cette justice, je serais obligé de constater ma priorité et d'engager une querelle littéraire, ridicule à mes yeux, odieuse aux siens, et indifférente au public, de sorte qu'il y aurait perte pour tout le monde. Mais cela n'arrivera pas, grâce à l'intégrité de Toelken et à votre bonne et habile intervention. Vous lui ferez sentir aisément, après avoir lu vous-même son annonce, qu'il n'est d'aucun avantage pour lui qu'on croye que j'ai pris là-dedans la division de mon livre, et que les communications que je lui promets en échange du témoignage que je lui demande lui seront utiles.

Mais que votre amitié se dépêche et agisse aujourd'hui, car son annonce est imprimée, et il attend qu'on la lui renvoye de chez l'imprimeur corrigée pour l'expédier à Leist et la répandre. Ne lui montrez pas ceci, parce qu'il se choquerait peut-être, et arrangez cette grande et petite affaire avec votre bonté pour moi. Je vous permets même, quand vous l'aurez arrangée, de vous moquer de l'indélébile vanité d'auteur.

Je vous embrasse.

B.

II.

Gœttingue, 1812.

Hélas, mon cher Villers, nous ne nous verrons point à Cassel. Vous n'avez pas d'idée de tous les obstacles que nous avons trouvés à nous loger. Ils ont recommencé, quand nous les croyions finis. La maison que nous avions prise est si humide que Mme de Constant n'a pu y rester. Nous sommes actuellement dans deux maisons, vis-à-vis l'une de l'autre, et je suis perdu dans un tel chaos de livres et de papiers, que j'en ai pour plus de trois jours avant d'être en ordre. Or, je ne puis m'absenter en laissant mes affaires à l'abandon, parce que je loge chez la dame qui, par amour de l'arrangement, allait chez Heyden en son absence remettre ses livres à leur place et fermer ceux qu'elle trouvait ouverts en disant qu'on ne pouvait pas lire dans plus d'un volume à la fois. Si cette redoutable restauratrice de l'ordre faisait une invasion chez moi, elle mettrait mes papiers dans un état pareil à celui où le grand restaurateur de l'ordre social (1) a mis le monde. Je vous attends donc et vous désire, car Gœttingue est terrible quand vous n'y êtes pas. Je n'ai jamais autant senti que sans vous je n'y serais pas resté deux jours, malgré les charmes de la bibliothèque.

Quel événement que celui de Moscou! Je me suis interdit toute épithète. D'après les détails, les Français et Allemands qui se trouvaient dans la ville avaient été emmenés avant l'incendie, de sorte que vous ne pouvez avoir d'inquiétude sur la vie de votre frère. Mais voilà tout son sort bouleversé. Quel siècle que celui où deux mois sont un avenir trop long et sept cents lieues une distance trop courte pour y compter!

L'indignation de l'empereur a dû être extrême en se voyant enlever une ville qui lui appartenait par droit de conquête. Ce qu'on a trouvé dans les caves suppléera sans doute à ce qui a été brûlé, et cette mesure n'aura fait du mal qu'aux Russes.

J'ai lu depuis vous une pièce de la foire où Arlequin paraît en scène avec un voleur qui veut lui enlever son habit. Arlequin se défend et l'habit se déchire. Alors le pauvre voleur s'écrie : Coquin, tu déchires mon habit!

III.

Cassel, ce 28 décembre.

Je n'ai pu m'accoutumer à Cassel d'aucune manière, pas même matériellement, quoique tout le matériel de la vie soit mieux arrangé qu'à Gœttingue. Mais je ne sais quelle atmosphère d'ennui et de vide rend l'air qu'on respire désagréable à la fois par sa pesanteur et par sa légèreté. La vue de tant de gens qui ne s'intéressent à rien de ce qui occupe, décourage du travail, et l'absence de toute conversation refoule les idées sur la poitrine. Enfin je ne crois pas avoir passé trois semaines plus répugnantes à tout mon être que celles qui viennent de s'écouler.

IV.

Mars, avril 1813.

Cassel a eu sur moi son effet accoutumé : je suis stupide au moral et las au physique, et je crois que de retour à Gœttingue il faudra que je dorme quelque temps avant de reprendre l'usage de mes facultés. Le temps que j'ai perdu

(1) Napoléon.

cet hiver n'a qu'un bon effet, c'est qu'il me rend nécessaire de passer six mois de plus avec vous, et sauf la force majeure je me propose de prendre Gœttingue pour mon asile, quelque bruit qui gronde autour, et quelques couleurs qui y flottent. J'espère que mon ardeur littéraire sera protégée par le respect de ce siècle éclairé pour la science. Il est de la gloire de Gœttingue de servir d'égide à tous ceux qui laissent aller le présent pour ne s'occuper que du passé. D'ailleurs nous sommes, vous et moi, dans la même catégorie à peu près, et ce que vous supporterez, je me résigne à le supporter.

Dès mon arrivée dans vos murs je vais donc m'occuper de trouver un bon appartement où ma femme, si elle veut venir me voir, trouve un lit, quoique je doute qu'elle en fasse souvent usage. Je suppose que les appartements seront assez faciles à trouver. L'université ne sera pas très nombreuse en étudiants cette année, et je profiterai des places vacantes pour en trouver une à mon gré.

Grâce au ciel, je vous écris dans une chambre où il n'y a qu'une chaise, et ma femme n'en a que deux et couche par terre; j'aime extrêmement cet arrangement qui me garantit de tous les retards auxquels sa paresse et la mienne auraient pu nous exposer. Il n'y a pas moyen d'habiter ici, et nous en partirons de force, ce qui est la manière la plus sûre de faire une chose.

Qu'est-ce donc que cette échauffourée des étudiants et des conscrits? Leist m'en a parlé avec le plus grand effroi. Je vous fais des questions comme si vous pouviez y répondre.

V.

Brunswig, vers le 26 octobre 1813.

Je ne puis résister au besoin de causer avec vous, pour me dédommager de l'impossibilité où je suis de causer ici avec un être vivant. Il y a bien dans cette grande et vilaine ville deux ou trois personnes qui ont le sens commun, mais le tout est si ennuyeux, que cela m'ôte le courage de chercher ceux qui le sont moins. J'espère toujours m'en aller, et mes retards tiennent à de petites choses de ménage, de sorte que je ne veux pas me donner la peine de remuer pour une ou deux soirées, et je reste dans ma complète apathie, travaillant un peu, dormant beaucoup, et ajournant à notre réunion le réveil de mon existence intellectuelle. Ce n'est pas qu'il n'y ait de quoi se réveiller, et je compte bien que nous nous réveillerons ensemble. Mais tout seul, j'aime autant dormir.

Nous avons toujours ici le même régime que ci-devant, c'est-à-dire que nous n'en avons point du tout. L'habitude que prennent les gouvernants de cet interrègne, classe très active qu'on appelle les *Strassenjunge,* de casser les fenêtres et d'enfoncer les portes des maisons dont les habitants passent pour avoir des opinions différentes des leurs, est la seule institution sociale dont on s'aperçoive. On ne peut pas nier que ce ne soit une institution sociale, car ils se rassemblent pour délibérer sur ces expéditions et ils se rassemblent ensuite pour les exécuter. Il y a eu ce soir deux maisons traitées de la sorte; on dit qu'il y en a plusieurs sur la liste, de sorte que personne ne peut désespérer que son tour ne vienne. Il en sera comme des cerises, dont on mange les plus petites après les plus grosses; seulement on commence ici par les maisons des petits et on arrivera à celles des grands. Les bourgeois de Bronsvic ont refusé de former une garde nationale parce que le maire les a choqués par sa manière de le leur proposer, et pour le punir ils se laissent piller, ce qui n'est point mal entendu, car ils lui prouvent par là qu'il n'a plus d'autorité.

Les nouvelles d'un plus grand intérêt vous sont connues aussi bien qu'à moi, de sorte que je ne vous en parle pas...

VI.

Hanovre, 23 novembre 1813.

Depuis les grandes révolutions qui ont eu lieu, je n'ai pas, grâce au ciel, vu un bipède qui eût le sens commun; et la solitude intellectuelle dans laquelle j'ai vécu, en faisant que mes propres idées se sont retournées sans cesse sur elles-mêmes, m'a donné une espèce de vertige douloureux et agité dont je ne puis me défaire encore. Dans cette bonne ville-ci, on ne s'occupe que de la réorganisation du gouvernement hanovrien; et par cette réorganisation on n'entend guère que l'éloignement de toutes les formes et de tous les individus qui ont tenu de loin ou de près au prétendu royaume de Westphalie. On ne sait rien de France, on n'y songe pas plus que si elle n'existait pas; et c'est pourtant là qu'est encore la destinée de l'Europe. Il en résulte que je ne puis fixer mes pensées; j'essaye de travailler sans rien finir, faute de données et parce que je n'ai personne qui puisse fortifier de son assentiment ce que je commence au hasard, et sans savoir sur quel terrain je marche.

Ce que je sais, c'est que les hommes sont partout les mêmes, que dès qu'il y a succès il y a intolérance excessive, que des hommes dont on disait un bien général avant la révolution qui vient de se faire sont la bête noire de tout le monde parce qu'ils ont, de gré ou de force, occupé une place, que d'autres, dont j'ai vu par écrit les supplications multipliées pour être placés en Westphalie, se vantent de n'avoir rien accepté parce qu'ils n'ont rien obtenu. Tout cela serait amusant, si ce n'était pas si monotone.

VII.

Hanovre, ce 27 décembre 1813.

Mon cher Villers, j'ai fait ou je fais une petite brochure, que je veux faire imprimer, avec ou sans mon nom, je n'en sais rien encore. Je voudrais trouver un libraire qui : 1° eût des relations avec des libraires d'autres villes pour qu'elle se répandît, avec la Suisse si faire se peut, parce que de là ma brochure percerait en France; 2° qui me donnât de l'argent pour avoir ma brochure, parce que c'est toujours bon et qu'il serait plus intéressé à ce qu'elle se vendît; 3° qui, s'il ne me donnait pas d'argent, l'imprimât à ses frais, ou à frais et bénéfices communs. Pouvez-vous me trouver cela à Gœttingue? pouvez-vous me l'indiquer ailleurs? Pensez à

cette petite affaire avec votre amitié constante et répondez-moi. Ma brochure est intitulée : *De l'esprit de conquête et du despotisme à cette époque de la civilisation européenne.* « Despotisme » est-il scabreux ? Mettons « arbitraire ».

VIII.

Ce 2 décembre 1813.

Sieveking et Perthès ont traversé Hanovre sans s'y arrêter plus d'une heure. Le premier est venu chez moi. Il a apporté peu de nouvelles; il prétend que les empereurs et rois sont de la meilleure intelligence du monde, que les renforts arrivent en nombres infinis. On a offert la paix à Napoléon avec la barrière du Rhin et en n'exigeant que la restitution de la Hollande, de l'Illyrie et d'une portion de l'Italie, dont le reste aurait composé un dédommagement pour le vice-roi (1). On dit qu'il avait accepté ces bases; mais l'Angleterre a voulu pour la Hollande une garantie de forteresses en Belgique, et tout a été rompu. Les empereurs doivent être réunis le 19 à Fribourg en Brisgau pour négocier de là la question de la neutralité de la Suisse. Il vaudrait mieux la forcer. Me voilà au bout de tous mes *on dit.*

Je vois à la manière dont vous soussignez l'*Arbitraire*, que c'est là le titre que vous me conseillez. Mais j'en ai un meilleur que tous les deux auxquels j'avais pensé d'abord, c'est : *De l'esprit de conquête et de l'usurpation.* Je crois qu'il y a sur l'usurpation des choses assez neuves à dire. Rehberg, qui a lu d'office la première feuille imprimée, en est fort content.

IX.

Hanovre, 29 décembre 1813.

Je ne vois aucune possibilité de faire une course avant que mon entreprise pamphlétaire ne soit terminée. Elle ne l'est pas, il s'en faut. Tantôt je presse mon imprimeur, tantôt je fais des vœux, comme aujourd'hui par exemple, pour que sa lenteur me donne le temps de revoir quelques morceaux qui viennent d'être achevés. Je suis alternativement à le talonner et à me tourmenter pour qu'il ne me rattrape pas; et, tout bien calculé, je suppute que nous en avons encore, lui et moi, pour six semaines. Dois-je ou non mettre mon nom à cette brochure? Tout le monde sait que c'est moi, mais il y a à mettre son nom à une attaque qui devient chaque jour plus directe une sorte de hardiesse dont je ne puis calculer l'impression même sur le parti contraire, où l'on n'aime pas les choses si décidées. L'anonyme a plus de douceur et me fera peut-être mieux recevoir si j'ai jamais besoin d'un asile, *quod Deus avertat!* Conseillez-moi là-dessus. Le nom du monstre n'est pas prononcé, mais je ne crois pas que jamais on l'ait si bien analysé et montré plus vil et plus odieux.

L'ouvrage de Rehberg est en effet très distingué. Ici je n'ai pas vu une âme qui m'en ait parlé; ce n'est pas une ville littéraire. Panthéisme ou polythéisme, qu'importe ? je ne me fâcherai pas contre Blumenbach pour une syllabe de plus ou de moins. Mais il n'est question à présent d'aucun théisme quelconque; c'est contre le diable que j'écris.

Adieu, cher Villers. Je vais me hâter d'en finir de mon entreprise antinapoléonienne pour être libre de vous embrasser.

X.

Hanovre, 9 janvier 1814.

Nous avons le projet de faire une course à Gœttingue, dans le mois de février. Je m'en fais une fête. Il faut pour cela que mon *Usurpation* soit achevée. J'ai fini mon *Esprit de conquête;* et si mon imprimeur voulait aller vite, tout serait prêt dans quinze jours. Je profite de l'horreur bien juste pour l'usurpation pour rappeler, du mieux que je puis, que même sous les non-usurpateurs la liberté est une bonne chose. C'est très nécessaire à dire. Prenons garde que Luther n'ait encore raison, et que le monde ne soit de nouveau le paysan ivre qui tombe de l'autre côté. Que de maux ce Corse a faits! Que de maux il causera peut-être! Que de gens, après avoir tué l'instituteur, ne demanderont pas mieux que de profiter des leçons!

XI.

Hanovre, 19 janvier 1814.

Je n'ai pas un moment à moi. Mon libraire m'a rattrapé, et je dois éviter qu'il ne s'en doute, sans quoi il retomberait dans ses premières lenteurs. J'écris donc à force pour préparer une feuille pour demain. De plus, je corrige mes épreuves, ce qui abîme mes yeux; de plus encore, je corrige la correspondance interceptée qu'on publie, et enfin je dîne et je soupe en ville. Aussi ma tête, mes yeux, mes nerfs sont souffrants. La paix est faite, modérée, glorieuse et bonne.

XII.

27 janvier 1814.

Dimanche ou lundi je vous enverrai une brochure de deux cents et tant de pages : c'est tout ce qu'on peut exiger d'un honnête homme en six semaines. Au commencement je mettais des mitaines; mais le sujet m'a entraîné, et j'ai tout dit et pris l'homme corps à corps. Il en arrivera ce que Dieu voudra. J'espère que l'ouvrage est bon, je suis sûr que l'action est bonne; le reste n'est pas mon affaire. J'y mets mon nom, parce qu'il ne faut rien faire à demi.

XIII.

Bruxelles, ce 11 avril 1814.

Voilà donc, cher Villers, la grande tragédie finie par une parodie aussi sale de la part du premier acteur que la tragédie avait été sanglante. L'homme de la destinée, l'Attila de nos jours, celui devant qui la terre se taisait, n'a pas su mourir, je l'avais toujours dit, mais on ne me croyait pas, et tout le monde reste confondu. La perspective, du reste, est tolérable si elle dure. On promet la liberté de religion, celle de la presse. La représentation nationale : à ce prix certes, va pour les Bourbons.

(1) Le prince Eugène.

XIV.

Paris, mai 1814.

J'ai cédé (c'est le langage de tous les auteurs), mais il est de fait que j'ai cédé, même avec quelque répugnance, aux gens qui m'ont pressé d'offrir des bases pour les garanties constitutionnelles à donner à la liberté en France. J'ai écrit tout ce que je pense à ce sujet, et je n'ai pas eu de but personnel. Je verrai si les aboyeurs de Paris se mettront après moi. Ils n'ont pas osé le faire à l'occasion de mon *Esprit de conquête,* dont l'édition est déjà épuisée et dont on fait une nouvelle édition. Mais un succès est une raison pour que le public aime à en refuser un second.

XV.

12 août 1814.

Je ne puis vous écrire en détail sur Paris, d'abord parce que je n'ai presque pas de temps à moi, c'est ridicule à dire, mais c'est vrai; 2° parce que ce que je pourrais vous mander, quoique très bon à écrire et fort satisfaisant, se compose d'une foule de petits détails trop minutieux et pourtant nécessaires à développer. Ce que je puis affirmer, c'est que je crois les circonstances heureuses, le gouvernement plein de sagesse, et pour la première fois la nation animée d'un véritable esprit public. Si vous lisiez les journaux français, vous y trouveriez de temps en temps mon opinion exprimée, de manière à être, j'ose le croire, utile et tendant au but que nous cherchons tous à atteindre : l'établissement d'une sage et réelle liberté.

XVI.

26 novembre 1814.

Mme de Staël est toujours aussi brillante et aussi entourée. Je la vois moins parce qu'elle s'est logée à la campagne, et, bien qu'elle soit peu éloignée de Paris, c'est dans cette saison une espèce de difficulté.

En ma qualité de propriétaire, ayant pignon sur rue, je suis prudent, et en conséquence je ne vous parlerai point des affaires publiques. Nous ne jouons pas en Europe un rôle très brillant; mais quand nous avions de l'éclat nous étions si malheureux, que notre médiocrité actuelle est une espèce de soulagement pour notre imagination fatiguée.

LETTRES DE Mme DE STAEL.

I.

Coppet, ce 16 novembre 1802.

Vous me demandez pourquoi je ne vais pas en Allemagne : je ne sais pas parler allemand, il me semble donc que j'en saurais moins que par les livres. Ce qu'on nous dit dans une langue étrangère est presque de pure forme; le fond des idées ni des sentiments ne s'exprime qu'avec des mots qui nous sont faciles et dont nous connaissons toutes les nuances. J'ai peut-être plus que vous de l'indignation contre tout ce qui se montre en France, et, si nous causions au lieu d'écrire, je vous satisferais au mieux. Mais je suis née dans ce pays, j'y ai passé ma vie, je suis encore assez jeune pour avoir besoin d'être bien aimée et pas assez pour recommencer une destinée nouvelle; à trente-deux ans les souvenirs troubleraient les espérances, quand il serait vrai qu'on aurait encore assez de vivacité d'âme pour en concevoir. Cependant si, au lieu de Lubeck, vous habitiez une ville d'Allemagne un peu plus rapprochée de l'habitation de mon père, je serais tentée d'aller vous y voir et de voir avec vous les hommes distingués d'Allemagne. Je serais tentée de l'Italie, de l'Angleterre, de tout maintenant hors la France, et c'est en France que je vais. On a, je le crois, un amour mystérieux pour sa patrie; on erre partout ailleurs.

Est-il vrai que vous devez avoir je ne sais quelle place à Lubeck, qui doit vous y fixer? Pouvez-vous ainsi quitter la France? J'ai comme vous beaucoup d'admiration pour l'esprit des Allemands; mais les souvenirs de l'enfance, mais la patrie, mais les Français aimables, en quelque petit nombre qu'ils soient, pouvez-vous les sacrifier? Vous dites : dans un an; je vous le répète : je n'ai jamais pu croire à un an de distance que comme à une idée métaphysique, à l'immortalité!

II.

Forbach, 9 novembre 1803.

Je ne sais si je vous ai dit, mon cher Villers, que mon adresse à Francfort était chez les Bethmann et que j'y espérais une lettre de vous avant votre départ de Metz. Les chemins et ma santé, que tant de peines ont abîmée, m'ont forcée d'arrêter ici; je continue ma triste route, mais je souhaite la perspective d'une lettre de vous à Francfort. J'ai commencé à lire votre Richter (1). A travers mille niaiseries il y a des mots charmants : « Ne vous raccommodez jamais avec votre ami, dit-il, qu'en pleurant et orageusement, car le froid de la brouillerie pourrait rester dans la réconciliation. » Mais je n'en trouve pas moins l'extérieur allemand bien peu esthétique; déjà ici les voix, les accents, les tournures m'annoncent que la France disparaît.

III.

Francfort, 19 novembre 1803.

J'ai été saluée sur la terre étrangère par une lettre de vous, et je me suis crue, en la recevant, un moment dans ma patrie. Rendez-moi souvent cette illusion, j'ai devant moi un hiver que je voudrais apaiser comme un ennemi, et chaque jour qui s'écoule et chaque instant de soulagement que j'éprouve est un véritable bienfait du temps ou de mes amis. Je n'aurais pas cru qu'après trente ans on pût jamais désirer que la vie se hâtât; mais mon avenir de quelques mois est si cruellement dépouillé que je voudrais le traverser rapidement comme un désert.

Vous dirai-je au bout de deux jours, en véritable Fran-

(1) Jean-Paul.

çaise, mon impression sur un pays que je ne connais pas? Arrêtée dans l'auberge d'une petite ville, j'ai été entendre un piano sévissant dans une chambre enfumée où des vêtements de laine chauffaient sur un poêle de fer. Il me semble qu'il en est de même de tout : c'est un concert dans une chambre enfumée. Il y a de la poésie dans l'âme, mais point d'élégance dans les formes. Ce Jean-Paul, que je lis parce qu'il vient de vous, écrit quelques lignes sublimes auxquelles succèdent des détails sur lui-même les plus contraires à l'esthétique, et l'on ne conçoit pas comment leur sensibilité noble et profonde ne leur découvre pas la grâce, qui n'est que l'harmonie de toutes les qualités. Je conçois comment nous avons cru les Allemands affectés, quoiqu'ils me semblent naturels : c'est un si singulier contraste que l'élévation des pensées et la vulgarité des formes qu'on est tenté de croire que c'est le commun qui est le naturel. Il faut absolument que nous tâchions, vous et moi, de conclure un traité entre leurs pensées et nos manières. Si je conserve quelque émulation, si je retrouve quelque intérêt au perfectionnement de moi-même, je reviendrai dans deux ou trois mois avec un ouvrage sur tout cela.

J'ai été au spectacle voir une pièce de Kotzebue, *Kreuzfahrer*. Ce Kotzebue est notre Sedaine, mais plus philosophe; il entend à merveille les effets de théâtre. J'ai aimé assez la déclamation allemande; elle est un peu monotone, mais simple, et ces jeunes actrices ont une sorte de gaucherie qui ressemble à l'innocence; mais ce qui manque à toutes, c'est le son de voix. Vous qui dites les vers avec un accent si noble, comment votre oreille s'est-elle faite à ce manque d'harmonie?

On n'applaudit ici qu'à la fin de l'acte, comme on solde un compte : c'est singulier de savoir ainsi faire crédit à son enthousiasme. Ne dites rien de ce que je vous écris sur l'Allemagne : on m'y traite avec bienveillance, et je ne veux pas du tout que l'on sache mes *impertinences françaises*.

IV.

Weimar, ce 15 décembre 1803.

Depuis que je suis en Saxe, l'Allemagne me plaît beaucoup davantage; je ne crois pas que ce soit seulement l'illusion de la suprême bienveillance qu'on m'y témoigne. Il me semble que les hommes supérieurs, même à part la douceur des mœurs et de la culture de l'esprit, y sont plus généralement répandus. Je suis arrivée avant-hier à Weimar, et j'ai déjà vu la cour et la ville. Mais le pauvre Herder est mourant, et Gœthe sera ici seulement dans huit jours, à ce qu'il vient de m'écrire. Schiller me paraît le plus kantiste des poètes; nous nous sommes déjà disputés sans savoir nos langues mutuelles, et son esprit m'a frappé autant qu'il est possible. Wieland est en coquetterie avec moi, et le duc et sa femme m'ont comblée de bontés : on va jouer pour moi *Marie Stuart, Jeanne d'Arc* et *la Fille naturelle* de Gœthe. Tout cela intéresse mon esprit, mais on ne peut être heureux que dans sa patrie.

V.

Coppet, ce 21 octobre 1810.
Suisse, pays de Vaud.

J'ai l'idée, monsieur, que vous vous intéressez à ce qui m'arrive, quoique je n'aie pas eu de vos nouvelles ni réponse à la lettre que je vous écrivis cet été. J'avais soumis mon livre à la censure, et M. Portalis, qui n'est cependant pas un homme facile, m'avait donné son assentiment, lorsque M. le général de Savary, duc de Rovigo, a envoyé ses grenadiers tout à travers de ma métaphysique, de ma poésie, et les mouchards de la police demandaient s'il n'y avait pas un chapitre *contre l'acceptation des places*. Enfin c'était la plus incroyable scène du monde. M. Savary a dit que mon ouvrage était *antifrançais*, que j'admirais trop les Allemands et les Anglais, enfin (c'était, je crois, la raison la plus saillante) que je ne parlais ni de l'empereur ni des généraux français. Mon ouvrage étant tout à fait étranger au moment présent, je ne comprenais pas bien la place qu'il pouvait y jouer. On m'a fait demander mon manuscrit. Enfin, six années d'études et de travaux devaient être détruites dans un instant. Je ne sais ce qui arrivera pour la suite, mais, comme le continent entier est français, je ne vois pas bien où de longtemps je pourrais publier mon livre.

VI.

Londres, ce 6 avril 1814.

Je vous ai envoyé, mon cher Villers, un exemplaire de mon livre par un Anglais qui va en Hollande, mais je ne conçois pas comment il n'est pas réimprimé en Allemagne, et, s'il ne l'était pas à présent, je vous prierais d'employer votre crédit pour qu'il le fût. Les prix très élevés de ce pays rendent impossible que les livres d'ici se vendent sur le continent. Je vous remercie de votre extrait, qui est digne de vous, mais je suis fâchée que vous n'ayez pas lu l'ouvrage tel qu'il est. Les feuilles de Benjamin ne sont qu'un brouillon. Soyez assez bon pour me mander si l'ouvrage circule en Allemagne, ce qu'on en dit et les fautes que j'ai faites. C'est vous donner bien de la peine, mais enfin j'irai vous voir à Gœttingue l'année prochaine pour vous en remercier. Faites-moi le plan de mon voyage de Gœttingue à Berlin, de Berlin en Suisse, de Suisse en Italie, d'Italie en Grèce, car il faut que je fasse un poème sur les croisades et que je commence pour cela par un pèlerinage. Mais au milieu de tout cela, que dites-vous du monde? n'a-t-il pas une seconde fois changé de face? n'avez-vous pas pitié de la France et verriez-vous sans douleur les Cosaques à Paris? Je vous en dirais plus si je sais votre opinion, mais dans ce temps-ci il ne faut se parler que si l'on est d'accord. J'admire le pays que j'habite, mais par raison; il hait les Français, et cela me fait mal. Verriez-vous sans peine vingt-cinq ans d'efforts à jamais considérés comme vingt-cinq ans de crimes, les progrès de l'esprit humain condamnés, et la (*mot illisible*) méprisée comme un parvenu qu'il faut remplacer par un grand seigneur, le despotisme? Tout ceci entre nous.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE XVIIe SIÈCLE

Le ministère de Mazarin.

La minorité de Louis XIV est une des époques les plus riches en *Mémoires;* elle est de celles qui ont le plus sollicité les historiens, soit qu'ils aient embrassé l'ensemble des faits ou qu'ils se soient limités à un personnage ou à une série d'événements (1). Jusqu'ici, néanmoins, un témoignage manquait, au moins en grande partie : celui du principal acteur, de Mazarin, dont la volumineuse correspondance était disséminée. M. Chéruel s'en est fait l'éditeur après avoir publié d'autres documents sur le même temps : il était donc bien placé pour mettre cette nouvelle source à profit. Il a recouru aussi aux *Carnets,* qui avaient déjà fourni à Victor Cousin les éléments de ses travaux sur Mazarin, et aux relations des ambassadeurs vénitiens, ordinairement très bien informés et doués d'une remarquable perspicacité. M. Chéruel a constaté qu'en maints endroits ces documents devaient modifier les jugements portés sur Mazarin, et il a pensé que ces modifications étaient assez importantes pour rajeunir le sujet. Non content de toucher ces points particuliers, il a entrepris un ouvrage de grandes proportions, une *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* (2), qui, malgré une certaine pesanteur de forme, doit être rangée parmi les bons travaux consacrés de nos jours au XVIIe siècle.

I.

Il est arrivé à M. Chéruel un accident fréquent à ceux qui vivent durant des années dans l'intimité d'un personnage historique. Dans ce long contact, ils finissent par prendre les idées de leur héros et par éprouver pour lui de l'indulgence, même de la faiblesse. Sans aller jusqu'à l'apologie, M. Chéruel est un peu partial pour Mazarin, et il glisse parfois, non sans quelque embarras, sur certains sujets qui sont peu à l'avantage du cardinal. Ainsi, c'est un reproche qu'on a toujours adressé à Mazarin d'avoir mêlé ses ambitions de famille aux affaires de l'État. Du vivant même de Richelieu, Hugues de Lionne, envoyé en mission à Rome, était chargé par Mazarin, dont il était la créature dévouée, de poursuivre sa nomination au cardinalat, d'employer son influence et ses relations à assurer le mariage d'une de ses sœurs et l'avancement de son frère Michel, provincial des dominicains, et, enfin, de gérer les intérêts de Mazarin, une fois le chapeau obtenu : autant d'occupations étranges pour un ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Premier ministre, Mazarin ne changea pas de conduite. Il profita, au contraire, de la puissance que lui donnaient et son titre de prince de l'Église et sa haute situation politique pour mieux établir sa famille. Ses nièces, avec lesquelles la malignité des pamphlétaires lui attribuait une parenté plus directe, paraissaient, dès leur arrivée à la cour, réservées aux plus hautes alliances; l'on sait le roman d'amour ébauché par Louis XIV avec l'une d'elles. Mais M. Chéruel n'en est pas encore arrivé à cette époque; nous ne savons donc pas comment il appréciera le rôle de Mazarin en cette affaire.

Il en est autrement des relations de Mazarin avec son frère Michel. Ce qui a paru de l'ouvrage nous conduit jusqu'à la mort de celui-ci, et il nous est facile de mesurer ce qu'il dut à Mazarin. L'ambition de ce moine avait déjà, dans les derniers temps de Louis XIII, failli amener une rupture de la France avec Urbain VIII, et notre ambassadeur, Fontenay-Mareuil, avait, à cause de lui, quitté Rome avec éclat. Mais Mazarin avait rapidement terminé la querelle, et Michel y avait gagné une charge importante, celle de maître du sacré palais. C'était trop peu à son gré, il lui fallait le cardinalat. En 1644, Bretel de Grémonville, chargé de négocier avec Innocent X et de le détacher de l'Espagne, était accaparé, dès son arrivée à Rome, par Michel et écrivait à son sujet : « Ce bon religieux fait de son ambition les intérêts de l'État et il croit que tout doit être sacrifié à ses prétentions, au succès desquelles il fait consister la réputation de la France. » Et quelques jours après : « L'ambition a tellement démonté l'esprit au bon Père qu'il veut que son intérêt marche avant celui de l'État et que je parle de son affaire dès ma première audience, à l'exclusion de toutes les affaires du roi. Jamais démon ne fut plus importun et plus pressant et n'entendit moins la raison que celui-là. » Malgré ses importunités, le chapeau lui échappa ; en dédommagement, Mazarin lui fit donner l'archevêché d'Aix.

Ce n'était pas encore assez. Le « bon Père » tenait au cardinalat et désirait être présenté par la couronne de France; mais Mazarin n'osait entrer en rivalité avec les plus grandes familles, les Condé, le duc d'Orléans, qui avaient leurs candidats. Pour tourner la difficulté, il fit présenter la candidature de son frère par le roi de Pologne. « L'affaire fut longue et onéreuse pour les finances de la France », dit M. Chéruel. D'autres obstacles s'élevaient; le pape soulevait des contestations. Nos agents diplomatiques recevaient de Mazarin et de son confident Lionne des instructions secrètes pour presser la fin de cette affaire. Le plus sûr moyen de succès, c'était l'argent. Innocent X avait auprès de lui sa belle-sœur Olympia Maidalchini, qui avait fait du Vatican une véritable boutique. Elle avait pris la direction du temporel et mettait son honneur et ses soins à le faire prospérer. Sur sa rapacité, les contemporains n'ont qu'une voix. « Elle ne faisait rien qu'à force d'argent », dit Retz. Un autre l'accuse de pressurer le peuple sans merci, de le dépouiller de tout et de ne lui laisser que la ressource de « se vendre comme esclave ». Un troisième ajoute : « Elle vendait, taxait, louait et se faisait faire des cadeaux pour tous les actes du gouvernement, pour les grâces, pour la justice. On la voyait environnée d'une bande d'entremetteurs, d'écorcheurs. » Pour elle tout était prétexte à com-

(1) Notamment, parmi les ouvrages les plus récents, *Hugues de Lionne,* par M. Valfrey; *le Cardinal de Retz,* par M. Chantelauze; *la Guerre de Trente ans,* par M. Charvériat; l'*Histoire de Louis XIV,* par M. Gaillardin, etc.

(2) *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, par A. Chéruel, recteur honoraire et inspecteur général honoraire de l'Université, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, tomes I à III. — Hachette et Cie.

merce, et surtout les dignités ecclésiastiques. Aussi Mazarin lui faisait-il promettre, d'un seul coup, cent mille écus pour le chapeau de son frère. Furent-ils donnés? M. Chéruel n'a pas éclairci ce point; un écrit anonyme prétend qu'une fois la promotion faite, Mazarin oublia toutes ses promesses, et qu'Olympia, notamment, ne reçut que de belles paroles et des objets de fabrication française pour environ huit mille écus. Ceci peut paraître douteux: Olympia était femme trop soigneuse pour se laisser jouer d'aussi méchants tours. Quoi qu'il en soit, l'intrigant dominicain était parvenu à ses fins : il tenait cette dignité si longtemps convoitée. De Munster à Paris et à Rome, les officieux faisaient entendre des chants d'allégresse et se congratulaient avec enthousiasme; mais ils n'avaient garde de dire combien ce succès coûtait à nos finances. Le prix n'en aurait pas été mince, s'il en faut croire un contemporain, le président de Novion, qui, en pleine assemblée du parlement, s'écriait que « le chapeau du cardinal de Sainte-Cécile avait coûté douze millions à la France (1) ».

Cet abus de l'influence de Mazarin en faveur de son frère serait répréhensible en tout état de cause ; mais la conduite de Michel le rend doublement blâmable. Le dominicain s'imaginait que toutes les dignités lui étaient dues et qu'il était indigne de lui de s'astreindre au moindre service envers la France, qui le traitait si bien. Poursuivant toujours son rêve de relever sa famille par l'éclat des plus hautes fonctions, Mazarin avait nommé son frère, un peu avant qu'il fût enfin fait cardinal, à la vice-royauté de Catalogne, « poste que le carfiinal infant et le prince de Condé avaient tenu à grand honneur d'obtenir », suivant la remarque de Mazarin lui-même. La faveur était tellement grande que le ministre éprouvait de l'embarras à justifier son choix et s'efforçait d'en attribuer la pensée à Condé. En outre, il attachait à ce poste des avantages pécuniaires considérables. Dans ses dépêches à Michel, il lui annonçait que le roi de Portugal, flatté de la pensée d'avoir un si puissant auxiliaire, lui offrait l'archevêché d'Évora, d'une valeur de quarante mille écus de rente; il lui faisait savoir que son équipage l'attendait en Provence, livrée, maison, carrosses, afin qu'il pût faire son entrée avec pompe. Tout ce qui pourrait lui manquer arriverait plus tard. La compagnie de sa garde ne serait pas à sa charge. Aux deux mille cinq cents écus que le roi donnait pour cette dépense, Mazarin ajoutait de ses propres deniers. Enfin le traitement du vice-roi devait lui être payé depuis le mois de septembre (2).

Mais les promesses ni les instances ne décidaient Michel à bouger de Rome. Tantôt il objectait l'état des affaires de Naples, qui demandaient à être surveillées de près, et tantôt la mauvaise santé du pape, qui faisait prévoir un prochain conclave. Ces délais irritaient Mazarin, qui lui répondait que les Catalans finiraient par se croire joués et par prendre quelque résolution funeste. S'ils n'en étaient pas encore là, ils s'impatientaient cependant, et ils envoyaient coup sur coup trois courriers pour demander instamment un vice-roi. Dans d'autres dépêches, Mazarin disait à son frère que « les affaires de Naples, comparées à celles de Catalogne, présentaient la différence de l'ombre au corps », et que « sa présence était indispensable en Catalogne, à tel point que, lorsqu'il y aurait probabilité d'un prochain conclave, son départ pour cette province serait préférable à son séjour à Rome ». Pour les affaires de Catalogne, lui disait-il encore dans une dernière dépêche, la présence seule de Votre Éminence peut donner toute sécurité », et il terminait par une injonction formelle de se rendre à son poste. Cette fois, Michel se résigna à partir; mais, à peine arrivé à Barcelone, il fut pris de dégoût; au bout de huit jours, il repartait pour l'Italie sans même demander l'autorisation royale. A la nouvelle de ce départ, Mazarin fut indigné, et sa colère se manifesta dans une lettre adressée à son père.

« Je suis forcé, lui écrit-il le 30 avril 1648, de vous parler des extravagances et de la mauvaise conduite du cardinal mon frère, qui, après s'être fait solliciter vainement par tant de lettres et de courriers de se rendre le plus tôt possible en Catalogne, *et nous avoir fait perdre l'occasion d'agir utilement cet hiver*, est enfin arrivé avec tant de peine à Barcelone. Je le croyais tout occupé de réparer les pertes essuyées et de préparer la prochaine campagne, lorsque je vois arriver un courrier expédié par lui en toute diligence pour m'annoncer qu'il avait pris la résolution de retourner à Rome et qu'il allait se mettre en route. J'apprends en effet qu'il est sur le point de partir pour Perpignan, donnant un exemple détestable d'ingratitude, de légèreté, d'inconstance et de faute grave dans le service de Sa Majesté. Je suis tellement affecté de ce manque de respect pour la reine, de ce manque de soin de sa propre réputation et d'affection envers moi, que je ne sais quelle résolution je dois prendre, et, puisque je ne puis cesser d'être son frère, je devrais du moins cesser d'être son ami. »

Triste résultat de tant d'intrigues et de tant de faveurs!

Cependant on ne voit point que la colère de Mazarin ait dépassé les paroles, qu'il ait retiré à son frère un denier de pension ou une dignité. Mazarin a été un grand ministre, soit; mais on voit combien est fondé le reproche qui lui est fait d'avoir abusé de son pouvoir en faveur d'une famille qui ne méritait pas tant de soins. J'aurais voulu que M. Chéruel le reconnût franchement, d'autant plus qu'il s'est fait ailleurs l'écho des griefs articulés contre le cardinal (1). Mais dans son nouvel ouvrage il reste indécis et cherche à dissimuler Michel dans une foule de petits coins. Il y aurait eu cependant intérêt pour l'histoire — et peut-être pour Mazarin même — à examiner de près les promesses faites à Olympia Maidalchini et aussi les chiffres avancés par le président de Novion.

II.

Ce qui jette sur les premières années de Louis XIV un éclat tout particulier, c'est la succession de brillants faits

(1) Cette somme représenterait aujourd'hui cinquante millions environ.

(2) Dépêches de Mazarin des 17 octobre, 22 novembre et 12 décembre 1647.

(1) Introduction aux *Lettres de Mazarin* de la Collection des documents inédits.

d'armes qui terminèrent la guerre de Trente ans et qui eurent pour conséquence les traités de Westphalie. Nous ne suivrons ni le duc d'Enghien ni Turenne dans ces campagnes qui, en Flandre, en Allemagne, en Espagne, sont une longue suite de succès, où les quelques revers éprouvés par nos armées sont promptement effacés par des triomphes retentissants, où un général de vingt-trois ans, unissant la témérité de la jeunesse à la sagacité des capitaines les plus expérimentés, s'emparait comme par enchantement des places réputées inexpugnables et infligeait d'éclatantes défaites à des armées invincibles. Tout cela, M. Chéruel l'a exposé avec une grande fidélité. Reconnaissant et proclamant lui-même son incompétence dans les questions stratégiques, il a suivi les relations officielles et les documents contemporains qui méritaient le plus de confiance, entre autres le récit de La Moussaie, un des compagnons d'armes du prince de Condé qui a retracé une partie de ses campagnes. Ce récit a été reproduit très inexactement par un auteur du XVIIe siècle; M. Chéruel a pu en consulter une bonne copie, et il y a entre les deux textes des différences qui méritent d'être signalées.

Mais il nous paraît plus important de nous arrêter aux négociations de Munster en 1647. Cette année n'avait pas été heureuse; nous avions éprouvé de grands revers. Une maladie grave du roi avait accru les difficultés intérieures, et enfin les négociations, dont on pouvait espérer une heureuse issue, échouaient tristement. Déjà l'Empereur avait accordé la plupart des conditions imposées par la France, quand brusquement il rappela son plénipotentiaire. Mazarin ne réussissait pas mieux à empêcher les Provinces-Unies de conclure un traité particulier avec l'Espagne. La Bavière rompait la trêve d'Ulm et reprenait les hostilités contre les Suédois, tout en prétendant observer la neutralité à notre égard. Les Espagnols, continuant leurs machinations, s'efforçaient de détacher la Suède de notre alliance afin de nous écraser ensuite de toutes les forces de la maison d'Autriche. Dans cette situation critique, Mazarin donnait ordre à Turenne de rester en Allemagne et d'attaquer les Bavarois. Ainsi toute espérance de paix était perdue avec l'Empire comme avec l'Espagne.

Ces faits sont connus; mais les causes en ont été inexactement appréciées par les contemporains, qui ont fait peser sur Mazarin une accusation d'une haute gravité. Fontenay-Mareuil et avec lui tous les mémorialistes accusent le cardinal d'avoir donné à Servien des instructions secrètes pour faire échouer les négociations, et ils en donnent pour raison « qu'il lui fallait donner tant d'occupations à M. d'Orléans et à M. le prince qu'ils ne pensassent pas à traverser son crédit et le grand pouvoir qu'il avait auprès de la reine ». L'examen de la correspondance du cardinal et les recherches de M. Chéruel, concordant avec celles d'un archiviste hollandais, M. Groen Van Prinsterer, réduisent ces accusations à néant. Les lettres échangées entre Mazarin et Servien attestent un désir sincère de faire la paix.

Nos succès militaires ne la rendaient pas moins désirable pour l'Empereur, dont Turenne et Wrangel se disposaient à envahir les États héréditaires. Il résistait aux efforts des ministres d'Espagne, « qui remuaient ciel et terre pour l'obliger à rompre l'assemblée (de Munster), et il leur disait qu'il ne fallait pas qu'ils l'espérassent jamais; qu'il mettrait toute l'Allemagne contre lui et perdrait peut-être l'empire s'il s'avisait seulement de laisser entendre qu'il en eût la pensée ». Les négociations furent donc reprises avec une nouvelle ardeur, et Mazarin en hâtait la solution, pressé par les progrès de la Fronde. Enfin, le 24 octobre 1648, toutes les difficultés étaient aplanies et les traités signés. La France y gagnait l'Alsace et les Trois-Évêchés, dont la conquête remontait à Henri II, mais n'avait jamais été consacrée par l'Empire. Ces traités faisaient plus que régler des modifications matérielles : un nouveau droit des gens apparaissait dans la chrétienté et faisait triompher le principe de l'équilibre européen. La France s'en faisait garante envers les États qui l'avaient aidée dans sa lutte contre l'ennemi commun.

Enfin ces traités marquaient une étape en avant dans la marche du grand principe de la liberté de conscience en accordant mêmes droits, en Allemagne, aux catholiques, aux luthériens et aux calvinistes. « Sans mettre un terme aux persécutions religieuses, puisque les dragonnades et la révocation de l'édit de Nantes sont d'une époque plus récente, ils éteignaient dans toute l'Europe, excepté en Espagne, les bûchers autrefois allumés pour les hérétiques (1). »

III.

Sur un autre théâtre, la politique extérieure de Mazarin fut moins heureuse qu'en Allemagne. Son action dans les affaires de Naples a été vivement critiquée et il faut bien reconnaître que la défense de M. Chéruel n'est pas concluante. Il est inutile de rappeler ici le mécontentement provoqué par les exactions du vice-roi espagnol dans les Deux-Siciles et l'éphémère puissance de Masaniello. Le seul point qu'il en faut retenir, c'est que la domination espagnole était devenue insupportable aux Napolitains, et qu'avec leur inconstance habituelle ils essayaient un peu toutes les formes de gouvernement, y compris surtout l'anarchie. Ils auraient été heureux de trouver un chef à qui confier leurs destinées. Fontenay-Mareuil insistait pour qu'on leur envoyât immédiatement des secours; mais Mazarin craignait qu'à la vue de notre flotte, les Napolitains ne se rejetassent dans les bras de l'Espagne. Avant de s'engager dans cette expédition, il voulait que le mouvement révolutionnaire se fût accentué et que les Napolitains lui livrassent quelque place forte où nous pourrions trouver refuge en cas de revers. Il exigeait, en outre, que les Napolitains implorassent le secours de la France. En attendant, il adressait de belles paroles aux insurgés et faisait annoncer le départ de la flotte. Celle-ci ne paraissait pas; mais, malgré leur déception, les Napolitains continuaient la lutte contre l'Espagne. Une tentative de don Juan d'Autriche pour s'emparer de la ville échoua; les Napolitains proclamèrent la république en même temps qu'ils insistaient auprès de Fontenay-Mareuil pour être secourus : Mazarin se décida alors à

(1) Ad. Franck, *Philosophie du droit pénal.*

agir. Il comptait diriger la révolution et en recueillir les fruits; il songeait à placer sur le trône restauré un roi pris dans la famille royale ou du moins subordonné à la France, quand un événement imprévu vint déranger ses projets : c'était l'arrivée du duc de Guise à Naples, où il avait été reçu avec enthousiasme.

Ce personnage, connu surtout par ses aventures galantes, n'inspirait pas confiance à Mazarin. Ses premiers actes furent cependant assez habiles et lui concilièrent de nombreuses sympathies. Presque en même temps l'apparition de la flotte française remplissait les Napolitains d'espérance. Une attaque vigoureusement conduite aurait pu détruire la flotte ennemie : le duc de Guise l'affirme, et les dépêches mêmes de Brienne semblent lui donner raison. Mais on délibéra au lieu de combattre. Don Juan eut le temps de se placer sous la protection des forts espagnols, et les Français, après une bataille indécise, ne purent que brûler quelques vaisseaux près de Castellamare. Puis, au bout de peu de temps, la flotte, prétextant la crainte de manquer de vivres, s'éloignait et laissait le duc de Guise livré à ses seules ressources.

Si jamais expédition fut pitoyablement conduite, c'est assurément celle-ci. Mazarin n'a su ni diriger les esprits par ses émissaires ni profiter des événements. Il avait de longue main préparé l'insurrection napolitaine, il n'avait cessé de l'exciter par des promesses de secours; l'entrée en scène du duc de Guise le troublait à ce point qu'il ne savait modifier ses plans suivant la face nouvelle des événements. On ne saurait nier que par ses tergiversations, par ses lenteurs, Mazarin n'ait laissé échapper une occasion propice. Enfin nous retrouvons encore ici ses ambitions de famille. Un abbé italien proposait au duc de Guise de s'adjoindre le cardinal Michel, qui viendrait prendre la direction du gouvernement avec l'autorité que lui donnaient la pourpre romaine et le nom de son frère : le duc repoussa cette proposition; il était venu à Naples, disait-il, appelé par le peuple et comme représentant du roi de France, et il croyait s'acquitter convenablement de sa mission. C'est sur cette réponse que la flotte regagna les ports de Provence.

Cependant le récit de M. Chéruel disculpe Mazarin sur un point. Divers historiens ont prétendu qu'il avait commencé par appuyer le duc de Guise et ont publié une lettre par laquelle il l'autorisait à accepter les offres des Napolitains; or cette lettre n'a été écrite qu'au moment où le duc tombait au pouvoir des Espagnols, pour le sauver d'une condamnation capitale. L'ambassadeur vénitien Nani le dit positivement : « On lui donna une commission de général antidatée pour faire croire qu'elle avait été expédiée avant son départ. » Il demeure donc acquis que jamais Mazarin n'a accordé d'encouragement aux projets du duc. Mais M. Chéruel oublie un fait qui pourrait diminuer en quelque mesure les torts de Mazarin dans le retard apporté à l'envoi de la flotte : c'est l'inexécution des promesses du Portugal. Celui-ci s'était engagé à nous seconder activement et à nous fournir des subsides; on attendit en vain l'exécution de ces engagements, et Mazarin, attribuant notre insuccès aux retards du Portugal, prétendait faire supporter à cet État les dépenses de l'expédition, se montant à plus de quatre millions de livres. Tels sont les faits qui résultent du récit du chevalier de Jant, qui fut chargé par Mazarin de poursuivre cette affaire auprès de Jean IV (1).

IV.

On s'est plu parfois à faire remarquer combien avait été heureuse pour nos destinées, au dehors et au dedans, la continuité de la même pensée sous deux hommes de génie aussi divers que Richelieu et Mazarin. L'un, énergique jusqu'à l'inflexibilité, ne recule devant aucun moyen pour affermir le pouvoir royal et faire rentrer la noblesse dans l'obéissance; puis, au moment même où cette rigueur pourrait devenir plus nuisible qu'utile, il meurt, laissant le pouvoir à un homme d'esprit souple, insinuant et conciliant, point orgueilleux, un peu rusé et préférant sur toutes choses la douceur, tel enfin qu'il eût été sage de le choisir entre tous pour l'opposer à la Fronde. Ceux qui ont imaginé cet ingénieux rapprochement n'ont oublié qu'un point : ils ne se sont pas avisés qu'avec Richelieu la Fronde ne se serait pas produite, et que c'est précisément cette apparente facilité, cette douceur empruntée qui enhardirent à la révolte. Mazarin paraissait tout à tous, se répandant en paroles d'amitié, en assurances de dévouement; il affectait l'humilité. Anne d'Autriche n'en faisait guère moins, et, suivant Retz, la langue française était réduite à ces trois petits mots : « La reine est si bonne! »

Sans doute M. Chéruel a raison de prendre parti contre la Fronde. On peut remarquer, non sans justesse, que le parlement aussi bien que les princes y cherchaient surtout un moyen d'accroître leur importance ou de reconquérir l'autorité, et qu'on aurait peine à y trouver une seule idée inspirée par le désir sincère d'améliorer le sort du peuple. C'est la lutte de toutes les ambitions.

Le parlement veut s'attribuer les droits dévolus aux états généraux et prétend même qu'il leur est supérieur, car ceux-ci ne parlent qu'à genoux et se bornent à présenter des vœux, tandis que par ses remontrances et ses refus d'enregistrer il contrôle et suspend l'action royale. Le coadjuteur et les princes aspirent à gouverner l'État, à s'adjuger les plus hautes dignités, à s'assurer des places de sûreté, et, pour garantir leurs succès, ne craignent pas de recourir à l'intervention de l'Espagne, dont notre politique, depuis un demi-siècle, est d'abaisser la puissance. Enfin, les intrigues galantes, les rivalités d'amour, les compétitions et les jalousies féminines enlèvent à ces troubles tout caractère sérieux. Mais si les frondeurs ne méritent pas d'être défendus, Mazarin est-il à l'abri des reproches? La régence avait mis le trésor public au pillage et confié la surintendance des finances à une créature du cardinal, à Particelli d'Émery, banqueroutier frauduleux qui, dans sa jeunesse, « avait eu déjà l'honneur » d'être pendu en effigie à Lyon. Il pratiquait en matière financière

(1) *Le chevalier de Jant.* Relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin, par Jules Tessier. — In-8°, Fischbacher.

les doctrines les moins scrupuleuses ; pour lui, le peuple « n'était qu'une éponge à pressurer »; la bonne foi, « une vertu de marchand, bonne à être reléguée dans l'arrière-boutique »; les financiers, « qui ne sont faits que pour être maudits », n'ont qu'à remplir les coffres de l'État sans s'inquiéter des mécontentements soulevés autour d'eux. De tels principes, professés par un tel homme, pouvaient avoir de belles conséquences, et l'opposition du parlement aux nouvelles taxes imaginées par lui était, en somme, fort justifiable.

Le peuple était écrasé d'impôts. Omer Talon, dans une de ses harangues (1), traçait un sombre tableau de la misère publique :

« Il y a, sire, dix ans que la campagne est ruinée, les paysans réduits à coucher sur la paille, leurs meubles vendus pour le paiement des impositions, auxquelles ils ne peuvent satisfaire, et que, pour entretenir le luxe de Paris, des millions d'âmes innocentes sont obligées de vivre de pain de son et d'avoine et n'espèrent aucune protection que celle de leur impuissance. Il ne reste plus, sire, à vos sujets que leurs âmes, lesquelles, si elles eussent été vénales, il y aurait longtemps qu'on les aurait mises à l'encan. »

Une administration rigoureuse comme celle de Sully aurait pu seule remédier à cette calamité ; mais Mazarin était peu disposé à suivre cet exemple : il avait sa fortune à faire, et il en prenait un tel souci qu'en 1651, durant son exil, il était accusé par le parlement de s'être approprié neuf millions et de les avoir fait passer à l'étranger. Nous avons vu tout à l'heure à quelles dilapidations il s'était livré pour faire de son frère un cardinal.

Dans cette première partie de la Fronde, nos sympathies sont, après tout, pour le parlement contre Mazarin. Sans doute le parlement, dans l'ardeur de la lutte, dépassa parfois le but; il est bien certain qu'il espérait profiter des événements pour étendre son action politique. Faut-il lui en faire un reproche, et n'eût-il pas été préférable qu'il retirât quelque avantage de la lutte et qu'il pût s'opposer à l'abus de pouvoir absolu qui allait, en un siècle, conduire la vieille monarchie à l'abîme?

On objecte, je le sais — et M. Chéruel reprend l'objection, — qu'il était mauvais de confier des attributions politiques à un corps judiciaire. Mais cette autorité politique n'était pas chose nouvelle ; elle remontait au xve siècle, et les États de Blois de 1576 l'avaient formellement consacrée. C'était, au reste, pour tout le monde, une situation mal définie que celle de la royauté obligée de faire vérifier ses édits et pouvant, par la simple formalité d'un lit de justice, en exiger l'enregistrement, et du parlement, que le bon plaisir royal pouvait suspendre et exiler. Le plus sûr moyen de salut pour la monarchie, de tranquillité pour le pays, aurait été que la royauté entretînt des relations plus suivies avec la nation en multipliant les états généraux, et c'eût été la plus féconde conséquence de la politique intérieure de Richelieu, qu'après l'abaissement définitif de la noblesse féodale la nation fût appelée à l'exercice du plus légitime de ses droits en prenant part à l'administration de ses affaires.

(1) Lit de justice du 15 janvier 1648.

La Rochefoucauld a caractérisé Mazarin en quelques mots : « Il avait de petites vues, même dans les plus grands projets. » Dans la Fronde ces petites vues sont les seules sensibles. Il en est une, notamment, bien étonnante. Parmi les abus contre lesquels le parlement s'élevait, figuraient les lettres de cachet; les magistrats les plus considérables, Mathieu Molé, de Mesmes, de Maisons, demandaient que la liberté individuelle fût garantie. Cette hardiesse choquait Mazarin. Il ne concevait la possibilité de gouverner qu'avec l'aide des emprisonnements arbitraires.

Quant à la Fronde des princes, elle n'est qu'une succession de petites vues et de moyens mesquins. Les *Carnets* de Mazarin, dont M. Chéruel s'est largement servi, sont remplis de commérages sur Condé, sur le duc de Longueville, sur tous ceux que leur situation dans l'État pouvait lui rendre redoutables; et toutes ces anecdotes, il les rapportait à Anne d'Autriche afin de ruiner leur crédit; il les semait afin de jeter la division. Avant Basile, il avait pensé que la calomnie laisse toujours quelque trace. Pour les petits moyens, le ministre et les frondeurs se valaient. Ils provoquent des mouvements populaires, ils simulent des émeutes, ils inventent des tentatives d'assassinat dont ils s'accusent ensuite mutuellement, et dans ce pêle-mêle l'historien a beau compulser les pièces, multiplier ses investigations : il ne peut aller au delà des suppositions ; parfois même il doit se contenter de résumer le débat sans avancer la plus timide hypothèse.

C'est un spectacle pénible que celui de ces agitations stériles, de cette lutte ridicule où quelques ambitieux ne craignent pas de jeter la France pour assouvir leurs misérables passions et où Mazarin fait sans cesse preuve d'incertitude, de timidité, de fourberie. Et pourtant c'est pour lui, en définitive, que nous devons prendre parti. Cet Italien montrait plus de patriotisme que les Frondeurs. Au moment où il concluait les traités de Westphalie, qui assuraient le premier rang à la France en Europe, le coadjuteur songeait à traiter avec l'Espagne et se préparait à envoyer Saint-Ibal à Bruxelles pour engager Fuensaldagne à envahir la France. Comme le dit M. Chéruel, ce rapprochement suffit pour juger les deux rivaux.

GEORGES DE NOUVION.

LES ÉLECTIONS EN ANGLETERRE.

L'organisation électorale.

Au moment où la nation anglaise est convoquée dans ses comices électoraux, il est intéressant de connaître les lois et les usages qui présideront à cette manifestation de la volonté d'un grand pays.

Un système représentatif, pour être expliqué et compris facilement, peut être divisé en trois parties : 1° la loi électorale proprement dite, ou l'énumération des conditions qui déterminent la qualité d'électeur; 2° la géographie électorale, c'est-à-dire le tableau des circonscriptions entre lesquelles

l'ensemble des sièges législatifs est réparti ; 3° les opérations électorales, ou, en d'autres termes, la manière dont une candidature se pose et dont on procède à un surutin.

I.

Rappelons d'abord la façon dont se recrutait le Parlement anglais antérieurement à 1832, date mémorable dans l'histoire électorale de la Grande-Bretagne. A vrai dire, il n'y avait point, à cette époque, de système représentatif digne de ce nom. Non seulement le droit de voter n'était accordé qu'à une fraction minime de la population et relevait de traditions, de précédents et de coutumes beaucoup plus que de règlements précis, mais encore cette fraction du peuple n'était représentée que très inégalement au sein de la Chambre des communes. Des hameaux nommaient deux députés, pendant que de grandes villes comme Liverpool, Manchester, Leeds, Birmingham, demeuraient sans mandataires. En un mot, le régime alors en vigueur n'avait d'autre mérite que celui d'assurer à l'aristocratie une influence prépondérante aux Communes, et le Parlement n'était guère peuplé que de créatures des grands seigneurs. Le suffrage des villes n'existant pas, ou à peu près, c'était celui des campagnes qui décidait de la composition de la Chambre basse, et comme, grâce au droit d'aînesse et à l'institution des majorats, les campagnes étaient aux mains de la noblesse, il en résultait que celle-ci assurait toujours, sans effort et sans peine, le succès de ses candidats. En ces temps-là, le duc de Buckingham comptait au Parlement onze députés élus sur ses terres et, par suite, à sa dévotion ; en ces temps-là encore, pour se divertir, un pair faisait nommer son cocher aux Communes.

Il est vrai que, dans cette même période, on vit naître les Pitt, les Fox, les Sheridan et d'autres hommes d'État qui n'ont dû leur entrée dans la vie publique qu'à la protection de tel ou tel grand personnage ; mais c'est par ses résultats habituels et non par quelques effets accidentels qu'il faut juger un système défectueux.

La première réforme date de 1832 seulement. Les progrès du commerce et de l'industrie avaient amené des changements prodigieux dans l'économie sociale du pays. La conscience publique s'indignait de voir des villages, composés de quelques maisons jouir du droit de représentation, pendant que de vastes et florissantes cités en étaient privées. Bref, les classes ouvrières et bourgeoises se coalisèrent, et malgré les résistances du duc de Wellington, adversaire déclaré de toute concession, lord Grey réussit à faire adopter par les deux Chambres l'*Act* mémorable de 1832, qui, d'une part, réglementait le cens électoral tout en le maintenant très élevé, et, d'autre part, accordait aux grandes villes le droit d'élire des députés. C'est cet *Act* de 1832 et les *Acts* ultérieurs de 1867 et de 1872 qui constituent le système représentatif actuel de la Grande-Bretagne. L'*Act* de 1867 a abaissé le cens électoral ; celui de 1872 a substitué le scrutin secret au vote par écrit sur un registre.

II.

Au point de vue de la loi électorale, le Royaume-Uni se partage en trois grandes divisions : les *boroughs*, villes représentées; les *comtés*, assimilables à nos campagnes, et les universités. Les conditions de l'électorat varient suivant la catégorie à laquelle appartient le collège électoral.

Dans les *boroughs*, il faut, pour être inscrit sur la liste électorale que dressent des employés appelés *overseers* : 1° avoir vingt et un ans accomplis ; 2° occuper, soit comme propriétaire, soit comme locataire, une maison entière, soumise au payement de la « taxe des pauvres »; 3° avoir un loyer de 250 fr. par an, si l'on occupe seulement un appartement ; 4° justifier de douze mois de domicile.

Dans les *comtés*, il faut, pour être électeur : 1° occuper, soit comme propriétaire, soit en vertu d'un bail d'au moins soixante ans, une terre ou un immeuble d'un revenu net de 125 fr.; 2° occuper une terre ou un immeuble d'un revenu net de 300 fr., si le bail est de moins de soixante ans, et payer l'impôt des pauvres. Quant aux conditions d'âge et de domicile, elles sont les mêmes que dans les villes.

Enfin, dans les universités, il n'y a point de cens électoral : tous les *gradués* inscrits sur les listes de convocation d'une Université concourent à la nomination de son représentant aux Communes.

Telle est, très résumée, mais complète, l'organisation électorale anglaise. La législation n'est pas absolument la même en Écosse et en Irlande; elle y est fondée toutefois sur des principes analogues.

Voici maintenant les résultats numériques que cette loi donne dans la pratique :

	COMTÉS	BOROUGHS.
Angleterre,	776 177 électeurs.	1 388 006
Pays de Galles,	64 183 »	64 681
Écosse,	84 742 »	195 167
Irlande,	175 175 »	55 022
Total :	1 100 277 »	1 702 876

Total pour les *comtés*.	1 100 277
» » *boroughs*.	1 702 876
» » 5 universités.	18 671
Total des électeurs pour le Royaume-Uni,	2 821 824

Ainsi il y a, pour la totalité du Royaume-Uni, 2821 824 électeurs, ce qui équivaut à 1 électeur par 12 habitants ; mais comme les neuf douzièmes de la population se composent de femmes et de mineurs, il ressort finalement du tableau ci-dessus que, sur trois individus majeurs, un seulement est investi du droit de voter.

Si maintenant on cherche à établir un rapprochement entre la population des *comtés* et celle des *boroughs*, on trouve que la première s'élève à 18 469 677 habitants, payant 4 358 088 liv. sterl. à l'*Income-tax*, pendant que la seconde comprend 12 991 763 habitants qui payent à l'*Income-tax* 5 584 853 liv. D'après ces chiffres, empruntés à des documents officiels, la population des comtés surpasse celle des villes de

5 477 913 et ne paye que 1 226 783 livres de moins à l'*Income-tax*. Mais, comme les comtés comprennent beaucoup de villes qui ne sont pas représentées directement au parlement et que, conséquemment, les habitants de ces villes et les impôts payés par eux sont englobés dans les chiffres portés plus haut à l'actif des campagnes, il en résulte que celles-ci sont représentées à la Chambre des communes beaucoup plus largement qu'elles ne devraient l'être, toutes proportions gardées avec les *boroughs*, puisque ces derniers n'élisent que 360 députés pour 283 nommés par les comtés.

Cette tendance à noyer le suffrage des villes dans celui des campagnes, qui se dégage des données ci-dessus et qui est, d'ailleurs, l'un des traits caractéristiques de la loi électorale anglaise, devient plus manifeste encore lorsque l'on étudie la question de la répartition des sièges législatifs, autrement dit lorsqu'on examine le tableau des circonscriptions électorales.

III.

Là, tout paraît avoir été livré à l'arbitraire, ou mieux à l'intérêt personnel du législateur. L'*Act* de 1867 indique bien le nombre de subdivisions entre lesquelles se partage chaque comté; il fixe également le nombre des représentants que chaque ville, chaque subdivision de comté et chaque université enverra au parlement; mais il est impossible de voir sur quelle base cette répartition a été faite. Tout ce qui ressort de l'*Act* en question, c'est que 251 *boroughs* et 159 *comtés* ou *subdivisions de comtés* sont représentés aux Communes; c'est ainsi que les *boroughs* d'une population inférieure à 10 000 habitants ne peuvent élire qu'un député. Mais ce chiffre de 10 000 ne saurait être regardé comme la base dont le législateur s'est servi dans ses évaluations en réglant la « distribution des sièges »; car de grandes cités comme Leeds et Manchester, comme Liverpool et Birmingham, qui comptent de 300 à 400 000 habitants dont 60 000 électeurs, n'ont que trois députés, et Londres n'en a que quatre, pendant qu'on trouve des *boroughs* comptant seulement 288 et 268 électeurs, et que 33 d'entre eux ont moins de 1000 électeurs. Le tableau qui suit révèle l'esprit qui a présidé à la formation des circonscriptions électorales :

Nombre.	Pop^on^ totale.	Électeurs.	Income-tax.	Députés.
BOROUGHS.				
191	3 485 520	484 613	776 679	246
60	9 506 243	1 218 252	4 808 179	114
251				360
COMTÉS ET SUBDIVISIONS.				
102	7 891 544	491 781	2 050 103	164
57	10 578 133	608 745	2 307 985	119
159				283
UNIVERSITÉS.				
		18 671		9

Ainsi, 191 *boroughs* comprenant 3 485 520 habitants, dont 484 613 électeurs, envoient 246 députés à la Chambre des communes, pendant que 60 autres *boroughs*, correspondant à une population et à un corps électoral trois fois plus considérable, ne nomment que 114 représentants. Il est vrai que, dans un discours prononcé à Glasgow, M. Disraeli a prétendu que c'était surtout dans les petites villes que le parti libéral comptait des partisans; mais la vérité est que, sur 43 députés élus, aux dernières élections, par 43 *boroughs* d'une population inférieure à 7000 habitants, 24 sont conservateurs et 19 seulement libéraux.

De plus, il y a lieu de remarquer incidemment que ces 43 petites villes nomment 8 députés de plus que les 15 grandes villes du royaume, quoique celles-ci aient une population vingt-trois fois plus forte que les premières, ce qui achève de donner tort aux conclusions du ministre anglais, quand il soutient que ses adversaires ne sont pas fondés à critiquer la répartition des sièges législatifs.

C'est dans les comtés, surtout en réalité les comtés anglais, ainsi que dans les petites villes, que le parti conservateur recrute le plus grand nombre de ses représentants. Mais, comme les conservateurs d'outre-Manche ne peuvent pas être équitablement confondus avec leurs homonymes français, pas plus que les libéraux anglais ne peuvent être comparés à nos radicaux, on ne peut guère se former une idée exacte des résultats politiques donnés par la loi électorale anglaise qu'à la condition de rechercher la proportion dans laquelle les diverses classes de la société et les différentes professions sont représentées à la Chambre des communes. C'est là ce qu'indique le tableau suivant :

CHAMBRE DES COMMUNES.

Officiers ou anciens officiers de la marine et de l'armée	228
Membres de l'aristocratie	182
Fonctionnaires ou anciens fonctionnaires	131
Magistrats territoriaux	343
Avocats et avoués	114
Commerçants, industriels et manufacturiers	122
Financiers	29
Directeurs ou administrateurs de Compagnies de chemins de fer	97
Brasseurs	19
Écrivains	56
Propriétaires de journaux	13
Directeurs de journaux	2
Ingénieurs	6
Médecins	3
Ouvriers	1

Naturellement, lorsqu'il est arrivé que des membres du Parlement appartenant soit à l'aristocratie, soit à l'armée, ou aux deux à la fois, étaient, en outre, directeurs de compagnies de chemins de fer, ou écrivains, ou bien encore magistrats, on les a fait figurer dans les chiffres correspondant à chacune de ces spécialités. Ce tableau n'en fait pas moins ressortir clairement que l'élément aristocratique et militaire l'emporte sensiblement, dans la composition des Communes actuelles, sur l'élément industriel et commercial, résultat que la loi électorale permettait, d'ailleurs, de prévoir.

IV.

Il reste à indiquer de quelle façon on procède à l'élection d'un membre de la Chambre des communes.

L'ordre ou *writ* de convocation d'un collège électoral émane du *lord chancelier;* il est adressé au *returning officer*, fonctionnaire chargé dans chaque ville ou chaque comté de tout ce qui a trait aux élections. Si l'ordre concerne les électeurs d'un *borough* (1), le *returning officer* est tenu à le leur communiquer immédiatement et à fixer en même temps l'heure et le jour auxquels aura lieu la désignation ou « présentation » du candidat. Cette désignation des candidats doit se faire plus de deux jours et moins de cinq jours après la réception du *writ* de convocation; c'est une formalité très importante, qui peut même, à elle seule, constituer toute l'élection.

Autrefois, c'est-à-dire avant l'*Act* de 1872, la désignation ou acceptation des candidats se réduisait à un vote à main levée, fait sur la place publique. Les concurrents et leurs comités montaient sur le *husting,* estrade en planches généralement adossée à la façade de l'hôtel de ville, et développaient leurs programmes, préalablement affichés sur les murs de la localité. Les discours finis, le *returning officer* mettait aux voix les candidatures et si, à la suite de cette épreuve — à laquelle tous les assistants, *électeurs ou non,* prenaient part, — l'un des deux rivaux en présence se déclarait vaincu, l'autre était aussitôt proclamé député. Dans le cas contraire — ce qui arrivait le plus souvent, — on procédait, le lendemain, au scrutin écrit, c'est-à-dire que tous les électeurs venaient, l'un après l'autre, écrire sur des registres ouverts à cet effet le nom du candidat de leur choix. Cette opération, qui se prolongeait pendant plusieurs jours, était marquée par des excès de corruption sans précédents et sans pareils dans l'histoire électorale d'aucun pays.

Aujourd'hui les choses se passent différemment. Les candidats ont toujours recours à l'affichage et aux *meetings* pour faire connaître leurs professions de foi; mais ils ne sont plus désignés par une simple manifestation à main levée, et le scrutin secret a remplacé le vote sur un registre. La désignation ou présentation des candidats se fait maintenant par écrit, et cette *déclaration de présentation,* qui doit porter la signature de dix électeurs de l'endroit, est remise, au jour dit, au *returning officer*. Si le nombre des candidats ainsi présentés n'excède pas celui des sièges à remplir, ces candidats sont immédiatement proclamés députés. Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsqu'il y a plus de concurrents dûment présentés que de places vacantes — et c'est là le cas général (2), — le *returning officer* déclare qu'il y a lieu de procéder à un vote régulier et fixe l'époque à laquelle le scrutin sera ouvert. Cette dernière opération se fait dans les trois jours qui suivent la « présentation » des candidats, s'il s'agit d'un *borough ;* dans les six jours, s'il s'agit d'un *comté*. On la pratique de la façon que voici :

(1) Pour les comtés, les délais sont plus considérables.

(2) Il y a en ce moment plus de 900 candidats pour 653 sièges.

L'électeur se présente à la section de vote qui lui a été désignée et fait reconnaître son identité, d'abord en disant son nom, ensuite en énonçant le numéro qu'il porte sur la liste électorale. Le président de la section, après vérification, détache d'un registre à souche une feuille sur laquelle sont imprimés les noms de tous les candidats régulièrement présentés, applique sur les deux faces de cette feuille un timbre spécial et la remet à l'électeur. En même temps, il inscrit le numéro de celui-ci sur la souche ou talon auquel attenait la feuille qu'il lui a donnée, et fait une marque sur la liste électorale à côté du nom du votant, pour indiquer qu'il a pris part au scrutin. La feuille ou bulletin de vote porte, en outre, au *verso,* un numéro qui se trouve reproduit au *recto,* sur le talon, en sorte que si le système a l'inconvénient de permettre de connaître le vote de l'électeur — inconvénient minime, vu la neutralité absolue de l'administration, — il a aussi l'avantage de rendre toute fraude impossible.

Muni de son bulletin, l'électeur est introduit dans une sorte de compartiment contigu à la pièce où l'urne est déposée, et fait une croix à l'encre en face du nom des candidats de son choix. Il plie alors sa feuille et la jette dans l'urne. Le dépouillement se fait comme en France et n'a pas besoin d'être décrit; mais il importe de dire que dans les villes représentées par trois députés, telles que Manchester, Birmingham, Leeds, etc., un électeur ne peut voter que pour deux candidats. A Londres, qui envoie quatre représentants au Parlement, chaque électeur ne peut voter que pour trois candidats. De cette façon, toute minorité un peu considérable est assurée d'avoir un mandataire aux Communes. Cette mesure paraît avoir été prise dans l'espoir de faire échec aux majorités libérales des grands centres. En revanche, un électeur qui vote dans un *borough* peut voter aussi dans un comté, s'il remplit ici et là les conditions voulues pour jouir des franchises électorales : autre moyen de favoriser les propriétaires du sol aux dépens des classes ouvrières, car ce ne sont évidemment que les propriétaires fonciers qui peuvent avoir un double domicile et satisfaire, en deux endroits différents, aux exigences diverses de la loi électorale.

De même, et bien qu'il n'existe pas de cens d'éligibilité, les dépenses qu'entraîne une élection sont si considérables, qu'il est à peu près impossible de poser sa candidature quand on n'a pas de fortes sommes d'argent à sa disposition pour l'appuyer. Il faut payer des agents pour contrôler les listes électorales, des avocats pour surveiller l'accomplissement des formalités, des maisons pour les comités, des voitures pour conduire les électeurs des campagnes aux sections de vote. Tout cela se paye fort cher et ne constitue cependant que des dépenses dites *légales,* celles qui sont soumises ouvertement à la Chambre des communes et dont l'état est dressé et imprimé par ordre du Parlement à l'issue de chaque élection générale. Les chiffres ci-dessous en donneront une idée :

A Manchester, les candidats élus aux dernières élections ont dépensé chacun 67 500 francs. Les candidats battus ont dépensé chacun 177 500 francs.

A Londres, la dépense moyenne est de 67 500 francs par candidat.

A Greenwich, petite ville située à la porte de Londres, M. Gladstone a dépensé, aux élections de 1867, 65,000 francs.

A Liverpool, la dépense se chiffre par 135,600 francs par candidat.

Dans le comté de Hampshire (division sud), une élection coûte 75 000 francs; — dans celui de Stafford (division est), 150 000 francs; — dans le comté d'York, 92,500 francs.

Dans une petite ville comme Warwick, qui ne compte que 1 600 électeurs, les frais d'élection s'élèvent à 15,000 francs.

Quant aux dépenses *extraordinaires*, celles qui ne s'avouent pas et dont la découverte peut entraîner non seulement l'invalidation de l'élection, mais encore la privation pour les électeurs de leur représentation au parlement pendant toute une législature, on comprend qu'il n'en est pas publié de tableau commémoratif; mais le chiffre énorme des frais légitimes permet de soupçonner ce que peuvent être ces dépenses inavouées.

Tout contribue donc, on le voit, à faire du Parlement britannique un lieu accessible seulement aux privilégiés de la fortune (1). Élévation du cens électoral, disposition des circonscriptions électorales, mode de répartition des sièges législatifs, gratuité des fonctions de député, frais d'élection, etc., tout semble conspirer pour faire des Communes anglaises une réunion de patriciens entêtés d'idées rétrogrades, adversaires de tous les progrès. Il est peu d'assemblées cependant qui soient plus libérales que celle-là; il en est peu, du moins, où les volontés de la nation se fassent jour et s'imposent plus sûrement. On a souvent expliqué les causes qui ont amené et maintiennent un état de choses si heureux.

J. Butler.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Pie IX et Victor-Emmanuel (2).

Cette « histoire contemporaine de l'Italie » est aussi, en partie, l'histoire du second empire français et l'histoire de la diplomatie européenne pendant plus de trente années. Tous les faits principaux en sont bien connus de nos contemporains; mais il était utile de montrer, dans une longue suite d'événements de toute sorte, conspirations, révolutions, guerres, invasions, négociations secrètes, crises parlementaires et ministérielles, les idées et les passions qui ont animé et soutenu, à travers tant de vicissitudes, une race généreuse conduite par de fins politiques, soulevée et trop souvent troublée par de trop ardents patriotes; il était bon aussi de rechercher, dans la diplomatie de l'Europe, la raison de beaucoup d'hésitations ou de certaines hardiesses de la fortune de nos voisins. M. Jules Zeller a consulté avec conscience tous les documents nécessaires à cette grande histoire, les livres diplomatiques de toute couleur, vert, jaune ou bleu, aussi bien que les journaux et les brochures de toute langue. Il n'a négligé aucune source d'information, et, guidé par le bon sens de l'homme habitué aux évolutions de l'histoire, il a pu écrire un livre à la fois complet et impartial. Que ce livre soit destiné à satisfaire également tous les lecteurs, je ne le pense pas. Les deux héros de M. Zeller ont entendu différemment le bien de l'Italie; les idées inconciliables que représentait chacun d'eux contre l'autre, plus encore que les événements, ont opposé l'un à l'autre, jusqu'à la fin de leur vie, ces deux hommes que séparaient par un abîme deux dogmes inflexibles : le dogme de l'indépendance et de l'unité morale de l'Italie, le vieux rêve de la Péninsule; le dogme de l'immutabilité de la monarchie pontificale, qu'un croyant enthousiaste tel que Pie IX ne distinguait ni de son infaillibilité de docteur suprême, ni de sa primauté apostolique. Le politique a eu raison du mystique : le roi d'Italie a dépossédé le pape de Rome. M. Zeller nous donne, avec tout le respect possible, l'explication lumineuse de ce phénomène extraordinaire auquel n'auraient point osé croire les Othon et les Frédéric du temps passé. Mais enfin, si touchante qu'ait été après sa chute la figure de Pie IX, il n'en est pas moins vrai que la maison de Savoie a su fonder un grand édifice politique et mettre sur ses pieds la nation qui gisait misérablement, depuis le XVIe siècle, écrasée par les Barbares; tandis que le pontife, ce pape si vieux qu'il a dépassé les années de saint Pierre, malgré sa grande âme, ses dogmes, son concile, son Syllabus et son *Non possumus*, n'a réussi, grâce à son obstination, à l'aveuglement de ses conseillers, à leur inintelligence du sentiment national et traditionnel de l'Italie, qu'à précipiter la fin du pouvoir temporel et à ébranler du même coup jusqu'en ses fondements l'antique Église catholique. Il serait difficile à un historien de partager également son cœur entre deux souverains si différents par le génie et par la fortune. Les sympathies de M. Zeller vont à Victor-Emmanuel, non point pour son succès, mais parce qu'il a mérité son succès; et le savant écrivain, qui a étudié ailleurs (*l'Empire germanique et l'Église au moyen âge*) le conflit séculaire de Rome et de l'Empire, ne dissimule point, à l'occasion, le désappointement qu'il éprouve en voyant le successeur des Grégoire VII et des Innocent III si mal comprendre les conditions politiques de l'Italie et de l'Europe modernes.

La formation ou plutôt la conquête de l'unité nationale a été un chef-d'œuvre historique, dont l'honneur revient en très grande partie à la maison de Savoie. L'unité, au lendemain de revers inouïs, après l'avortement du mouvement patriotique de 1848 et 1849, la chute lamentable de Charles-Albert, Custozza et Goïto, après Novare et le retour des souverains dépossédés en Toscane, à Parme, à Modène, après l'écrasement de Venise et de la république romaine, demeura, non comme un rêve de poètes, mais comme un projet politique dans l'esprit des hommes d'État de Turin. On sait com-

(1) C'est de quoi se plaint M. Gladstone dans son étude sur l'*Extension du droit de suffrage en Angleterre*, que nous avons publiée dans notre dernier numéro.

(2) *Pie IX et Victor-Emmanuel. Histoire contemporaine de l'Italie* (1846-1878), par M. Jules Zeller, membre de l'Institut. — Paris, Didier, 1879.

ment un ministre de premier ordre, le comte de Cavour, prépara de longue main, par l'intervention de la Sardaigne dans la guerre de Crimée, la rentrée de son pays dans le concert diplomatique de l'Europe, puis l'alliance avec la France, sans l'appui effectif de laquelle on ne pouvait rien espérer. La guerre de 1859, répondant de si près à l'entrevue de Plombières, refoula l'Autriche dans les lignes du quadrilatère, délivra la Lombardie, donna au Piémont la conscience de sa valeur militaire et provoqua dans toute la péninsule une agitation révolutionnaire qui fut le point de départ des annexions successives. Or cette agitation, qui ébranlait ou renversait les vieux gouvernements, était à la fois une nécessité et un grave péril pour l'achèvement de l'œuvre nationale. D'un côté, elle brisait brusquement les liens dont la diplomatie, aux préliminaires de Villafranca et à la paix de Zurich, s'était efforcée d'envelopper l'Italie renaissante, comme on fait d'un enfant turbulent que l'on entrave avec soin; de l'autre, par ses impatiences, ses excès, ses prétentions prématurées, elle risquait chaque matin de tout gâter, d'irriter l'Europe, de décourager la France, de donner raison à l'Autriche près des puissances d'esprit réactionnaire, de perdre l'avenir en compromettant le présent. La logique et la passion populaires exigeaient qu'après Florence Palerme et Naples, Venise et Rome fussent libres, c'est-à-dire unies à l'Italie; le royaume et la nation ne pouvaient vivre avec plénitude que munis de tous les organes de la vie; l'indépendance absolue du sol national « des Alpes à l'Adriatique » était en quelque sorte une nécessité d'ordre physiologique. Qu'on se rappelle la situation équivoque des Deux-Siciles, séparées par les États du Saint-Siège de la capitale italienne Florence, jusqu'au jour où le chemin de fer de Foggia à la mer Tyrrhénienne vint rattacher, par un détour très long encore, la plus grande cité de la péninsule à son centre politique. Mais cette unité complète dépassait infiniment le programme si étourdiment tracé par Napoléon III au lendemain de Solférino. La révolution permanente, les mouvements de la place publique, le sourd travail des sociétés secrètes, les *italianissimes,* Mazzini et surtout Garibaldi, se chargèrent de couronner l'édifice que Victor-Emmanuel et Cavour avaient fait surgir des ruines de Novare; et la maison de Savoie, que ses sujets, très entreprenants, fort indisciplinés et au besoin même rebelles, jetaient sans cesse en face de la France inquiète, de l'Autriche irritée et désireuse d'une revanche, de Pie IX, de l'Église et du clergé français tout retentissants de tonnerres théologiques et de lamentations aiguës, dut pendant de longues années accomplir la tâche la plus délicate, et résoudre ce problème épineux que chaque explosion nouvelle de l'*italianisme* rendait plus difficile : consentir à la révolution pour la modérer et en recueillir les fruits; résister à la révolution pour rassurer l'Europe et échapper au péril de l'intervention étrangère, sinon de la guerre. La politique boiteuse du gouvernement français, qui, après avoir donné le signal de l'indépendance en 1859, prétendait fixer à celle-ci une limite inviolable sur les frontières pontificales et maintenait à Rome ses régiments après avoir chassé de Milan ceux de l'Autriche, n'était pas faite pour embellir beaucoup la position des hommes d'État piémontais. Si une alliance et une guerre heureuse, en 1859 et en 1866, rattachaient, après une courte campagne, au royaume italien quelque noble province, les expéditions aventureuses de Garibaldi dans les Deux-Siciles, en Calabre, sur les terres papales, menaçaient de tout brouiller au dedans comme au dehors : les villes populeuses et maritimes, de tempérament républicain, telles que Gênes et Livourne, frémissaient d'impatience à la voix des lieutenants du grand condottiere; le gouvernement français retirait son ambassadeur et renforçait son armée d'occupation à Rome; les crises ministérielles troublaient le jeu régulier du régime parlementaire italien à peine institué; il fallait négocier, mettre les *italianissimes* à la raison, envoyer contre Garibaldi des troupes nationales, affronter, pour la paix publique, l'entreprise douloureuse d'Aspromonte. Un jour même, la France se fâcha sérieusement et expédia à Pie IX ces chassepots du général de Failly qui firent merveille à Mentana. Piteuse victoire, d'ailleurs. J'ai vu en ce temps amener au bagne de Civita-Vecchia quelques centaines de garibaldiens recueillis par les zouaves et la légion d'Antibes, car les vrais soldats du pape, Italiens de cœur, disaient-ils, et d'une extrême prudence, refusaient alors de se mêler de ces sortes d'affaires. C'était navrant et presque risible de contempler le personnel dépenaillé de l'armée révolutionnaire, presque tous adolescents, en guenilles, gamins indociles qui tourmentaient par leurs folies le bon Victor-Emmanuel. Mais, en ces mêmes jours d'octobre 1868, quand l'Italie entière mordait son frein en recevant les nouvelles des opérations guerrières de la France, il ne faisait pas bon, pour les personnes inexpérimentées dans la langue italienne, pénétrer dans un café de Bologne ou de Vérone : certains regards enflammés et des chuchotements inquiétants vous avertissaient qu'il était sage de vous en aller. En réalité, ces quelques jours ont été les plus difficiles que l'unité italienne ait traversés, moins peut-être par le retour menaçant de la France à Rome que par l'irritation et le découragement qui s'emparèrent du pays et dont la maison de Savoie pouvait souffrir, au grand détriment de son œuvre patriotique. Mais cette maison et ce roi avaient tous les bonheurs. Moins de deux ans plus tard, après la retraite de nos soldats, l'intervention italienne sur le territoire du Saint-Siège se changea sans aucune peine en conquête, et les régiments du roi pénétrèrent dans Rome, musique en tête, par la brèche facile de Porta Pia. L'unité politique de la péninsule était consommée.

Le livre de M. Zeller montre très bien avec quelle adresse mêlée quelquefois de témérité opportune Victor-Emmanuel et ses ministres, Ricasoli et Ratazzi comme Cavour, ont doublé tant de caps dangereux et glissé sans naufrage parmi tant d'écueils à fleur d'eau. Une notion particulière me semble aussi sortir de la lecture de cette histoire : Pie IX a singulièrement contribué à la fortune de l'Italie. L'Église n'a jamais possédé un pape moins diplomate; incapable de rien entendre aux choses temporelles et de s'accommoder aux événements, celui-ci a toujours gouverné la barque de saint Pierre contre le vent, jusqu'au jour où il l'a vue se briser sous ses pieds. Un pape politique, simplement le Pie IX de

1848, aurait-il pu sauver son royaume temporel? Hypothèse intéressante, que les gens méditatifs et de loisir analyseront avec plaisir. Mais il est bien sûr, au moins, que ce successeur de Jules II a tout fait pour perdre sa couronne. Son obstination à n'accorder aucune réforme dans le régime suranné des États de l'Église décourageait ses amis, ses tuteurs, et donnait raison même à Garibaldi; le théologien absorbait en lui l'homme d'État, et Rome, sous sa main, tout entière aux canonisations, aux réunions d'évêques, aux concours de pèlerins, à la promulgation des miracles et des dogmes, aux encycliques foudroyantes lancées contre les libertés de l'esprit ou de la société civile, semblait une officine mystique, aussi étrange et isolée du reste du monde que cette benoîte île de Papimanie où l'on adorait et glorifiait jour et nuit les béatifiques *Décrétales*. Enveloppée, envahie de toutes parts par l'Italie moderne, la vieille ville sainte devait tomber. Sa chute fut pacifique et non sanglante. Le dernier acte de volonté royale de Pie IX, aux premiers grondements du canon italien, fut un acte de douceur et de charité.

Rome vit dès lors ce spectacle inouï : deux souverains dans ses murs, deux maîtres, dont l'un, le vaincu, maudissait l'autre en pleine liberté pour l'acquit de sa conscience pontificale, il est vrai; car, dans cette âme généreuse et tendre, mobile aussi et versatile, il n'y avait point de place pour une passion profonde ou amère. Qui sait même si, dans les longs ennuis du Vatican, l'Italien ne consolait point le pape des mésaventures de l'Église? Quand Victor-Emmanuel, emporté à 58 ans par la fièvre paludéenne, fut sur le point de mourir, Pie IX s'empressa d'oublier ses excommunications pour assurer la paix de l'âme du roi : il consentit à tout pour l'honneur de son vainqueur, dans le Panthéon d'Agrippa, en terre bénite. « Il est mort, dit-il, en chrétien, en roi et en galant homme. » Il le suivit bientôt dans la tombe, après avoir une dernière fois protesté solennellement, à l'avènement d'Humbert Ier, contre l'usurpation italienne. Il venait de perdre les associés de son pontificat, Antonelli, son vicaire Patrizzi, ses plus vieux cardinaux; malade, paralysé, il persistait à espérer encore contre toute espérance pour ses successeurs, sinon pour lui-même. Un étranger lui présentait son fils : « Dites bien à cet enfant, qui viendra peut-être un jour ici avec ses enfants et peut-être avec ses petits-enfants, qu'ils trouveront toujours ici, debout, un homme habillé de blanc comme moi! » On m'a conté, à Rome, une anecdote touchante sur ses derniers moments. Le cardinal grand pénitencier s'était agenouillé au chevet du pape afin de réciter, selon le devoir de sa charge, les prières des agonisants. Dès les premières paroles, le vieillard se troubla et se tut, prêt à sangloter. Pie IX se souleva alors sur ses oreillers, et, se tournant vers son ami, il lui dit d'une voix forte, pour l'encourager à reprendre le texte funèbre : « Si, si, *Proficiscere, anima christiana !* »

Ainsi finit cette grande histoire du réveil politique d'un peuple et de la chute de la papauté temporelle. Des acteurs considérables du drame, il ne reste plus que Garibaldi : si le groupe inquiétant de la société italienne qui a si longtemps pris le mot d'ordre auprès de celui-ci disparaissait avec le héros de Caprera, l'Italie n'aurait, pour de nombreuses années, aucun embarras diplomatique à redouter, et pourrait se livrer très librement à l'amélioration de son régime intérieur. Presque tout son clergé séculier et une bonne partie de son épiscopat ont accepté l'unité et la monarchie constitutionnelle; si nos curés et nos évêques de France et de Belgique ne se couvraient point si bruyamment la tête de cendres, les bonnes gens ne s'apercevraient presque plus de la très douce et volontaire captivité du saint-père. L'Église n'est donc pas un danger sérieux pour l'Italie. Mais qu'elle se méfie des agitateurs de l'*Italia irredenta,* et qu'elle s'efforce aussi d'apaiser, parmi ses hommes d'État et ses députés, des jalousies provinciales que vingt ans d'unité nationale n'ont point affaiblies.

ÉMILE GEBHART.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici que la maison Quantin prend avec éclat le premier rang pour les éditions de luxe et les publications illustrées. Des bijoux ou des merveilles, ses beaux volumes. Quand elle habille si richement et encadre si brillamment des œuvres qui le méritent mieux que les *Contes* de Crébillon ou ceux du chevalier de la Morlière, il faut applaudir des deux mains. Voici, par exemple, une édition splendide des *Fables de La Fontaine* (1) qui se prépare, et dont, comme avant-goût, nous avons déjà le premier livre. C'est un chef-d'œuvre de typographie, et les illustrations à l'eau-forte par Delierre sont destinées à faire sensation.

Quel eût été l'enthousiasme de M. de Sacy, qui avait la passion des beaux livres ! Si la mode était aux dialogues des morts, comme du temps de Lucien ou du temps de Fénelon, on imaginerait quelque ombre arrivant aux Champs-Élysées avec ce magnifique volume, qui aurait émerveillé déjà le farouche Caron lui-même. Elle pénétrerait dans le bosquet écarté où s'entretiennent ceux des académiciens qui ont eu la passion des lettres. L'ombre de M. de Sacy, à la vue de ce chef-d'œuvre, tressaillerait, doucement remuée, comme dit le poète. Elle appellerait La Fontaine, qui prend encore le plus long pour aller au bosquet, comme autrefois à l'Académie. Et on s'extasierait ensemble.

Cependant l'ombre de M. Saint-Marc Girardin, après avoir admiré comme il convient, ferait quelques réserves. Vous êtes de ceux, dirait-il à La Fontaine, qui défient le crayon, le burin ou le pinceau. Demandez plutôt, en sortant de notre bosquet réservé, à Mme de Sévigné, qui disait de vos fables à Mme de Grignan : « Ma fille, tout cela est peint! » Oui, tout cela est peint, et vos fables, on ne les lit pas, on les voit. C'est ainsi : chaque scène de vos petites comédies ou de vos

(1) *Fables de La Fontaine,* illustrées à l'eau-forte par A. Delierre. Livre premier. — 1 vol. Paris, 1880. A. Quantin.

petits drames apparaît à nos yeux, colorée, animée, vivante. Que peut donc ajouter le dessin de l'artiste? Il restera, quoi qu'il fasse et si bien qu'il fasse, au-dessous de vos peintures à vous. Pour les égaler, il faudrait à certaines de vos fables sept, huit illustrations et quelquefois plus. Et, en effet, il y a chez vous autant de tableaux. Ainsi pour *l'Huître et les Plaideurs*. Il faudrait me montrer les deux pèlerins lançant un regard de convoitise sur l'huître, cette huître qu'il faut nous faire voir aussi, grasse, appétissante, tout humide encore des baisers d'Amphitrite, telle enfin que vous nous la montrez vous-même sur le sable doré,

Cette huître que le flot y venait d'apporter.

Puis la dispute, les bourrades, l'un des pèlerins près de saisir la proie, la main dessus déjà, mais la manquant, brusquement poussé par l'autre. Puis, c'est Perrin Dandin, solennel et imposant, à la vue duquel on s'arrête. Puis ce sont les gestes animés des deux plaideurs, pendant que Perrin, tout en semblant les écouter, regarde du coin de l'œil le savoureux corps du débat. Puis c'est l'huître mangée gravement par Perrin,

Nos deux messieurs le regardant.

Voyez-vous le tableau? Je vois les trois personnages en scène sous les traits de trois acteurs que vous n'avez pas connus, naturellement, mon cher poète, ni non plus mon ami de Sacy, qui se couchait à neuf heures : c'est Thiron dégustant, claquant de la langue, et de chaque côté le regard désappointé de Got et de Coquelin et leur nez s'allongeant tristement. Enfin, un dernier tableau : Perrin Dandin renvoyant dos à dos les pèlerins d'un ton bienveillant et paterne, « sans dépens », car il est bonhomme et ne veut pas la ruine des plaideurs. Que de tableaux, et tous se dessinant en relief, tous pleins d'animation et de mouvement, tous charmants, tous vivants! Dans le nombre force est au crayon de l'artiste de faire un choix. Quel que soit ce choix, nous serons donc nécessairement privés de tous les autres. Et voilà comment, ô le plus peintre des poètes, si ingénieux et habile que soit l'artiste qui vous illustre, on assistera moins à vos comédies ou à vos drames en regardant les illustrations qu'en voyant les fables mêmes.

Ainsi parlerait l'ombre de Saint-Marc Girardin. Peut-être même ajouterait-elle que, pour ce premier livre, le crayon, forcé de choisir entre plusieurs scènes, n'a pas toujours choisi la plus intéressante ou la plus dramatique. Voici, par exemple, l'agneau qui se désaltère tranquillement dans le courant d'une onde pure; derrière un arbre, le loup lui jette un mauvais regard. Est-ce là l'instant décisif et palpitant? Pourquoi nous représenter en quelque sorte le prologue du drame plutôt que le drame lui-même? — Ailleurs je vois le loup maigre conversant avec le chien gras juste à la porte de la niche du dogue, et le dogue a au cou un énorme collier. Mais ce n'est pas cela du tout! Il fallait lire la fable, monsieur Delierre! La scène se passe dans les bois, où le chien, nous dit La Fontaine, s'est fourvoyé par mégarde. Pas de collier non plus, au nom du ciel! Le loup remarque, chemin faisant, que son interlocuteur a le col pelé et demande pourquoi. C'est alors que le dogue, avec quelque embarras, parle du collier dont on l'attache au logis, et qui en est peut-être la cause. Votre illustration, cette fois, ne fait pas mieux voir la fable, elle empêche de la voir. De même, je ne vois plus la comédie *le Renard et la Cigogne,* car le vase au long col dont nous parle le poète se trouve prendre sous votre crayon un col si démesurément long, à tel point plus long que le bec de la cigogne, que la malheureuse va demeurer à jeun tout aussi bien que le compère Renard.

Et tout cela n'empêche qu'elles sont bien remarquables comme dessin, exécution et fini, les eaux-fortes de M. Delierre. S'il n'a pas été toujours un interprète fidèle, c'est pour ne pas faire mentir le proverbe italien : *Traduttore, traditore.*

Bien élégante et coquette aussi, l'édition de *Millevoye* (1) publiée à la même librairie par le bibliophile Jacob. Trois beaux volumes avec couverture azur de Méditerranée. Peut-être cependant la nuance feuille-morte eût-elle été mieux en situation. Oui, trois volumes, pas moins. Trois volumes de *Millevoye,* c'est bien long, quoi qu'en puisse penser le bibliophile. Œuvres exquises, charmant poète entre tous, nous dit-il. Hélas! hélas! Lisez ces trois volumes et vous en jugerez. Millevoye n'était pas poitrinaire, car la maladie qui l'emporta fut purement accidentelle; mais il est classé parmi les poitrinaires, et fort heureusement pour sa gloire. C'est une pâle auréole qui suffit à écarter l'ombre qui, sans cela, se serait depuis longtemps épaissie autour de lui. Heureux les Malfilâtre, les Hégésippe Moreau, les Millevoye, d'être protégés contre l'oubli par l'intérêt qu'inspire une vie tranchée en sa fleur! Dans Millevoye, nous ne voyons et la postérité ne verra, je n'en doute point, que

Le jeune malade à pas lents
Parcourant une fois encore
Le bois cher à ses premiers ans,

et regardant d'un œil voilé de larmes tomber la feuille éphémère. Et ce spectacle est si attendrissant que nous pardonnons à l'infortuné d'appeler son médecin : « Fatal oracle d'Épidaure ». Ces plaintes d'un mourant, insérées dans tous les recueils destinés à la jeunesse, ont fait et feront immortel le nom de Millevoye. C'est ce qu'il y a de mieux pour sa gloire. Il est de ceux qui doivent apparaître un instant dans la pénombre et les vapeurs d'un brouillard flottant. Quand on nous l'exhibe en plein soleil et qu'on nous laisse le temps de l'examiner des pieds à la tête — le temps que durent ces trois volumes, — l'homme reste et le héros s'évanouit, comme disait J.-B. Rousseau. Le poitrinaire s'évanouit, et ce qui reste, c'est un poète de salons, fécond, fluide, robinet d'eau tiède et fade.

II.

On peut être poète sans mourir de la poitrine. Témoin

(1) *Œuvres de Millevoye,* édition avec pièces nouvelles et variantes publiée par P. L. Jacob, 3 vol. — Paris, 1880. A. Quantin.

M. Armand Sylvestre, qui vient de réunir en un volume (1) des vers qui respirent la santé. Des fantaisies charmantes sans mièvrerie ni parti pris d'affectation; des sonnets et des rondeaux artistement et amoureusement ciselés sans que le soin religieux de la forme nuise au sérieux de la pensée; et, à côté de ces petits bijoux, des morceaux de longue haleine animés d'un souffle assez puissant qui les emporte dans les régions de l'idéal. « Voici de très beaux vers; passant, arrête-toi », écrivait George Sand quand ont paru les premiers essais de M. Sylvestre. Je dis après George Sand : « Arrête-toi, passant; voici des vers distingués, de forme délicate, d'accent sincère. »

On peut s'arrêter aussi devant les petits poèmes (2) de M. Antony Valabrègue. Ils ont leur mérite : l'aspect riant et la fraîcheur printanière. Une brise légère les caresse et un gai soleil les dore. Eux aussi, ils sont sincères. M. Valabrègue est jeune, il est à l'âge des longs espoirs, à l'âge surtout où l'on envisage moins l'avenir qu'on ne sourit au présent. Et il nous raconte les joies de la vingtième année, les déclarations envoyées par la fenêtre à la voisine, et les promenades au bois de Bagneux où l'on est si bien quand on est deux, comme dit la chanson. Indulgent à lui-même, il l'est aux autres, selon le mot de Béranger :

Le plaisir rend l'âme si bonne !

Si donc il rencontre un mendiant attablé sous la tonnelle et se régalant d'une bouteille cachetée, il sourit et applaudit : il faut bien dans la vie quelques rayons de soleil! Les passions de M. Valabrègue ne sont pas de celles qui ravagent l'âme; il en est légèrement effleuré, rien de plus. Voyez aussi son bonheur : en ces liaisons passagères, il a rencontré l'amour ingénu, désintéressé. Il offre des fleurs des champs, et on lui sourit. Les grisettes de Paul de Kock ont ressuscité tout exprès pour lui. En vérité, je vous le dis, jeune homme, si vous ne vous vantez pas, vous êtes un privilégié. Mais ne creusons pas cette question, et jouissons avec lui de la fraîcheur de ce paysage printanier, fin d'avril :

Tout s'anime, l'enclos, la ferme et la chaumière.
Un rideau de feuillage a caché le verger;
Sous les buissons grimpants qui viennent l'ombrager
Fleurit l'étroit sentier où passe la fermière.
Elle a, dans sa rustique et vivante beauté,
Tout un charme nouveau sous la jeune clarté.
Un frisson de soleil dans sa jupe se pose;
Son corsage est ouvert sur des seins palpitants.
Elle semble elle-même, ardente et le teint rose,
L'image vigoureuse et saine du printemps.

Cela n'est-il pas aimable et gentil, dans le sens où l'on disait de Marot : « le gentil Marot » ?

(1) *Poésies*, par Armand Sylvestre. — 1 vol. Paris, 1880. Alphonse Lemerre.

(2) Antony Valabrègue, *Petits poèmes parisiens*. — 1 vol. Paris, 1880. Alphonse Lemerre.

III.

Venons au théâtre. Nous n'irons pas à la Porte-Saint-Martin, où M. Belot nous fait un petit cours d'étranglement. — Voyez ce large pouce qui cherche le bon endroit et pèse lentement, savamment, jusqu'à ce que la victime tombe inanimée, pendant qu'il nous présente, environné d'une auréole de dévouement et de martyre, le père dans le monstre, volant et assassinant par exagération d'amour paternel : C'est pour l'enfant! comme chantait jadis Thérésa. Nous n'irons pas non plus à l'Ambigu comique, où vient de ressusciter Robert Macaire et son inséparable Bertrand. Quelle raillerie impitoyable, quelle parodie de tout ce qui est respectable, bourgeois, gendarmes et actionnaires !

Là les assassins nous divertiraient, et nous ririons de leur victime, l'infortuné *Mössieu* Germeuil. Non, fuyons l'air malsain de ces théâtres, et allons recevoir à l'Odéon d'autres leçons de M. Henri de Bornier, grandes leçons de vertu, d'énergie, de courage, de fierté, de patriotisme.

M. de Bornier est l'Eschyle du siècle — à ne considérer que l'intention de ses œuvres. Comme Eschyle, il fait retentir sur la scène le clairon des batailles; comme Eschyle, il fait passer sur les têtes et pénétrer dans les cœurs le souffle de Mars; comme Eschyle, il ranime les défaillances; comme Eschyle, il fait vibrer les grands mots d'honneur, de devoir, de patrie, de gloire et de victoire. S'il est, en effet, besoin de faire tressaillir dans les petits-fils égoïstes et individualistes du conscrit de 1813 une fibre devenue paresseuse, s'il est nécessaire de leur rendre leur virilité amoindrie, c'est M. de Bornier qui accomplira cette œuvre. Nobles visées, intentions généreuses, et le succès tout aussi moral que littéraire de sa nouvelle tragédie en est la bien juste récompense.

L'affiche nous dit *drame* et non *tragédie*, et je regrette que M. de Bornier ait eu peur du vrai mot comme d'un épouvantail pour le public. C'est bien une tragédie, en effet : seulement les héros appartiennent tout autant à la légende qu'à l'histoire. Le poète a publié, il y a quelques jours, un mémoire à l'usage des curieux. Lisez-le, vous verrez qu'il a tiré sa fiction d'une fiction, d'un vieux poème qui a nom *Walter d'Aquitaine*. Il y est raconté qu'Attila — mort d'un coup de sang, nous dit l'histoire — a péri poignardé par la fille du roi des Burgondes, Hildegarde, la perle de la Burgondie. Et pourquoi ce coup de poignard ? La perle de la Burgondie a vengé ainsi son honneur mis à mal et son fiancé mis à mort.

Va donc pour la fiction; et cependant je regrette que la légende vienne épaissir encore les ténèbres qui enveloppent cette époque déjà si lointaine. Nous voici alors transportés dans un monde préhistorique, dont les mœurs, les idées, les sentiments, les passions sont pour nous lettre close. Si ces gens-là aiment, haïssent, souffrent comme nous, je suis tenté de crier à l'anachronisme; s'ils sentent et agissent très différemment de nous, je suis déconcerté; j'ai peine à m'intéresser à des héros qui me paraissent des êtres de

fantaisie éclos de l'imagination du poète, et non pas des hommes.

Eh bien! précisément certains personnages de la tragédie me semblent trop modernes, d'autres par trop préhistoriques. Non, Attila n'est pas un homme. C'est un monstre antédiluvien, une brute, qui va les yeux injectés de sang, les défenses en avant, renversant hommes et choses sur son passage comme un sanglier en fureur — et un sanglier de ce temps-là. Contre ce monstre, pas de lutte possible; on ne peut que le tuer ou être tué par lui. En ce monstre, pas de lutte davantage. Comment, en effet, espérer d'y trouver le jeu de passions qui se combattent, le conflit de sentiments qui se disputent le cœur, la volonté tirée en sens divers par mille fils qui s'entrecroisent; en un mot, ce qui nous intéresse par-dessus tout au théâtre, une âme? Pas de lutte au dehors, pas de lutte au dedans : voilà, j'imagine, le drame privé de ses éléments principaux.

En effet, le monstre tue jusqu'à ce qu'il soit tué à son tour. Cependant, pour éviter la monotonie, M. de Bernier le calme de temps en temps. Alors tous l'insultent et le harcèlent à plaisir, et il l'endure avec une bonhomie que je ne comprends plus. Attila se transforme en Géronte; le sanglier devient mouton. Tout à l'heure il faisait mettre en croix un soldat dont les yeux semblaient le désapprouver — voilà comment il comprend le système représentatif; — maintenant on lui lance l'anathème, l'outrage, l'invective; il reçoit cette averse très patiemment. C'est une inconséquence; mais, grâce à elle, nous avons les belles tirades, les grands airs de bravoure, les hymnes à la patrie et au drapeau, enfin tout ce qui passionne la salle plus que le drame lui-même.

Je ne le raconterai pas, ce drame, car tous mes lecteurs le verront ou le liront. Il est bien sombre, bien tendu, sans assez d'éclaircies ni d'intervalles d'apaisement. Trop tendu aussi le style, avec un luxe débordant de traits à la Lucrèce ou à la Claudien. Trop de vers à fracas se dressant sur leurs pieds et agitant leur plumet pour être salués au passage. Cela vaut mieux, après tout, que l'allure molle, l'excès d'uniformité et les teintes grises. C'est, en somme, un grand succès littéraire, succès moral, auquel les honnêtes gens sont heureux d'applaudir. Après *la Fille de Roland,* l'Académie hésitait à ouvrir ses portes à M. Bornier; après *Attila,* elle les ouvrira à deux battants.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le P. Didon va partir pour Rome. On l'y appelle pour donner des explications à son supérieur. Il n'est pas bien sûr que le P. Didon ne soit pas devenu hérétique. Ce sera sans le savoir. La théologie catholique est si compliquée et si subtile, les congrégations romaines sont si vigilantes (surtout depuis le pape Grégoire XVI), que nul catholique, du moment qu'il parle et qu'il écrit, ne peut plus répondre de son orthodoxie.

Tous nos lecteurs connaissent, au moins de nom, le P. Didon. Il appartient à l'Ordre des dominicains, restauré par Lacordaire. C'est un type de frère prêcheur, conforme au premier esprit de l'institution. Il aime la bataille et le tapage. Il prêcherait dans un bureau de journal comme dans une église, et il serait à sa place dans une université comme dans une cellule. Il a la tête assurée et le regard droit. Son talent, que les coteries et confréries catholiques ont beaucoup exalté, n'est pas de premier ordre. Il a le débit lourd. Il argumente à la grosse. Il s'est barbouillé d'un peu de physiologie et de sociologie qui ne sont pas de la meilleure qualité. Les grandes parties de l'orateur et du philosophe lui manquent. Mais il a de l'abondance; beaucoup de promptitude à s'ouvrir des vues; une grande et saine ardeur à renouveler les démonstrations de la doctrine chrétienne. Pendant qu'il parle, les idées et les preuves jaillissent de son cerveau; de ces idées et de ces preuves qui sont plus accessibles à la foule que probantes pour l'élite. Trop de gloriole d'artiste, qui lui fait rechercher le retentissement de son nom dans la presse. Trop de goût pour le commerce des reporteurs.

II.

Si le supérieur des dominicains mandait le P. Didon à Rome pour l'avertir paternellement que dans le touche-à-tout de la vie parisienne la limite est aisée à franchir qui sépare la facilité des relations de la promiscuité morale, nous ne jurerions pas que l'avertissement n'est pas un peu mérité. Mais d'après les bruits qui courent, c'est sur sa méthode d'enseigner les incrédules et sur sa doctrine même qu'il va être repris. Mille chuchotements courent contre lui dans les salons catholiques et dans les sacristies. On le trouve inquiétant et compromettant. On le juge profane et ne haïssant pas assez le profane vulgaire. On lui en veut d'avoir directement controversé sur le mariage indissoluble avec les auteurs dramatiques et avec le député de la gauche qui s'est fait le Pierre l'Ermite du divorce. On l'accuse de traiter avec une indulgence relative les pires audaces de la science et de raisonner sérieusement avec elle au lieu de la foudroyer. On s'indigne de l'entendre professer que la Révolution française, la république, la liberté, les revendications du socialisme n'ont rien de radicalement incompatible avec la doctrine chrétienne et avec les dogmes catholiques. Bref, c'est un apostat, quoiqu'il n'ait pas encore quitté sa cellule; c'est un hérétique, quoiqu'il n'attaque aucun des dogmes de son Église et que même il les défende tous.

III.

Combien l'Église catholique et l'esprit catholique vont se rétrécissant! Combien, déjà au XVIIe siècle, en France, ce n'était plus l'Église du moyen âge, large et vaste, infiniment diverse, toujours se formant des aspects nouveaux, confon-

dant et conciliant dans un même embrassement généreux des natures d'esprit aussi contraires qu'un Bernard, un Thomas, un François d'Assise! Comme depuis le XVIIe siècle l'esprit catholique chez nous s'est encore affadi! Comme il s'est tourné à prendre la platitude pour l'orthodoxie! Dans les piailleries dévotes contre le P. Didon, nous faisons une part à ce qui peut venir du choc de deux tempéraments opposés que les circonstances mettent fatalement en présence; nous comprenons trop les reproches que s'adresse l'archevêque de Paris, lorsqu'il laisse prêcher le P. Didon dans les églises de son diocèse, sous sa juridiction et sa responsabilité. L'archevêque de Paris doit être bourrelé. Figurez-vous, comme écrivain et comme controversiste religieux, tout ce qu'il y a de mesuré, d'exquis, de pur et de classique, vous aurez M. Guibert; on dirait par moments : un Fénelon plus châtié et de plus de prudence chrétienne. Rien n'est moins fait pour enlever les sympathies de M. Guibert que ce moine à l'argumentation brutale et aux allures décidées, qui distribue des poignées de main à M. Émile de Girardin et à M. Naquet en descendant de la chaire; qui ira peut-être un de ces jours aux Français, l'infortuné! voir *Daniel Rochat;* qui prêche dans un genre bâtard, avec un style va comme je te pousse, qui introduit tout dans ses sermons, même la part du diable! Mais tel est justement, dans la grande tradition catholique du moyen âge, l'office du moine. C'est justement pour ces missions, plus libres et plus hardies, que de grands saints qui étaient en leur genre des génies créateurs ont inventé le moine et, en particulier, le frère prêcheur. Voilà ce que devraient se rappeler les personnes pieuses qui n'ont pas pour excuse à leurs colères contre le P. Didon la finesse de nerfs et la délicatesse de goût de l'archevêque de Paris.

IV.

Les milices monacales sont des milices populaires. Le dominicain, du temps de Léon X, prêchait dans les cabarets. Le capucin, du temps de saint Louis, ne se piquait pas d'être soigné dans ses relations et dans son langage. L'Église leur laissait toute latitude sur la doctrine morale et politique; elle leur passait même quelques écarts sur la doctrine religieuse, quand il n'y avait pas mauvaise intention et parti pris. Dans notre ancienne langue, on appelait les ordres monastiques des « religions »; on disait la « religion » des franciscains et la « religion » des dominicains; on ne s'exprimait pas ainsi seulement à cause de l'étymologie du mot, qui dans son premier sens marque le *lien* d'une personne plus particulièrement *liée* par des vœux; on sentait qu'en effet chaque ordre monastique tendait à représenter quelque excès d'interprétation sur un point de la doctrine générale de l'Église; qu'ainsi il formait une religion particulière dans la religion universelle, une petite Église dans la grande. Les papes et les gens de Rome n'étaient pas si grands éplucheurs d'hérésie qu'aujourd'hui; et ni la doctrine ni l'Église catholique ne s'en portaient plus mal! Je parlais tout à l'heure de Léon X. Indulgent Léon X! A-t-il mis assez de bonne volonté, dans les commencements de Luther, à ne le pas trouver hérétique, à répéter que c'était un beau génie et qu'il ne fallait pas envenimer par trop de pédantisme théologique les querelles de moines!

V.

Tout est bien changé aujourd'hui. On est d'un correct! Un malheureux capucin qui manque à parler Vaugelas devient tout de suite suspect. L'Église catholique dit bien encore : *In dubiis libertas;* seulement elle ne connaît plus rien de douteux. Elle a des définitions sur tout; les hauts pouvoirs de l'Église prétendront bientôt régler jusqu'à la manière de cracher des prêtres et des fidèles. Ce n'est plus de l'unité; c'est une stérile uniformité. Ce n'est plus de l'orthodoxie; c'est de l'alignement. Qui le dépasse de la longueur d'un pouce court risque d'être interdit *a divinis* ou excommunié.

Qu'est-ce que le supérieur des dominicains pourra dire au P. Didon, quand celui-ci se présentera devant lui, à Rome? Qu'il y a des formes de gouvernement qui sont orthodoxes et d'autres qui ne le sont pas? Ou bien qu'on ne peut pas être catholique et croire à la république? Voilà du fruit nouveau et qui eût bien étonné les curés démagogues de la Ligue. Nous ne prétendons pas donner de conseils à l'Église catholique; il nous semble cependant que l'Église agirait avec sagesse de ne pas être trop prompte à reprendre les personnes notables dont les talents distingués se développent à l'abri de ses institutions, de ne pas leur imposer à tout propos l'obéissance pour l'unique satisfaction de les faire obéir. Souvenez-vous de Lamennais. Quel dogme avait-il essayé d'ébranler lorsqu'il subit les censures pontificales? Et combien n'exclura-t-on pas de serviteurs de Dieu s'ils ne peuvent plus prêcher la parole divine qu'avec des arguments dictés mot à mot par le supérieur!

VI.

J'ai éprouvé, cette semaine, en lisant la Revue anglaise *le Dix-Neuvième Siècle,* une joie patriotique bien vive. Le dernier numéro de cette Revue contient un article qui a pour auteur l'amiral sir Robert Spencer Robinson et pour titre *la Puissance navale de l'Angleterre.* L'amiral anglais parle de l'état actuel de la marine française en des termes qui sont de nature à donner une très haute idée de sa puissance pour le combat. Notre matériel d'artillerie de marine, nos vaisseaux cuirassés, notre personnel d'officiers y sont appréciés de la façon la plus flatteuse pour notre pays, la plus rassurante pour son avenir. Il y a sans doute des exagérations dans les éloges que sir Robert Spencer Robinson nous adresse. Nous devons défalquer de ces éloges tout ce que lui inspire le désir qu'il a certainement de nous être agréable et le plaisir très vif qu'il éprouve à être désagréable au personnel administratif de l'Amirauté anglaise, lequel ne jouit pas trop, depuis quelques années, des bonnes grâces du personnel naviguant et combattant. Même quand nous aurons retranché beaucoup de ce panégyrique inattendu qui

nous arrive d'Angleterre, il restera encore de quoi nous féliciter sérieusement. Sir Robert Spencer Robinson, au cours de son article plein de faits, dit en parlant de nous : « la seconde marine du monde, » et il s'arrête tout à coup pour ajouter : « N'est-ce bien que la seconde ? » Coupons ces derniers mots. Nous ne nous flattons pas de disputer avec la marine anglaise l'empire des mers. Nous n'en restons pas moins, et sans contestation, de l'aveu de l'amiral anglais, une puissance navale hors de pair avec laquelle aucune autre marine que la marine britannique ne pourrait se mesurer. Ce serait là, le cas échéant, une grande, une formidable supériorité, si nous savions en user. On a bien négligé notre marine au lendemain de la guerre ; on a réduit son budget, découragé et mutilé son corps d'officiers ; on ne songeait plus qu'à l'armée. Puis on est revenu à moins d'indifférence, et nous sommes aujourd'hui dans l'état respectable et florissant que peint sir Robert Spencer Robinson. Que serait-ce donc si nous n'avions jamais négligé cet instrument de puissance ? Que serait-ce si nous ne mesurions pas encore l'argent à notre marine d'une main si avare ? La marine ! La mer, le commandement de la mer, cette route sans obstacle qui part de nos côtes et aboutit partout, ce peut être à un moment donné la dernière voie de délivrance et de victoire. Quand le Barbare arriva, Athènes se réfugia sur ses vaisseaux, et elle fut sauvée.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

Nous avons signalé plus haut, dans les *Notes et impressions,* l'article du *Nineteenth Century* sur la marine militaire anglaise comparée aux marines des autres puissances, en particulier à celle de la France. Indiquons, pour plus de détails, les conclusions auxquelles arrive l'auteur de l'article, sir Robert Spencer Robinson, ancien contrôleur de la marine royale.

Pour les vaisseaux de guerre de premier et de deuxième rang, l'Angleterre a l'avantage quant au nombre, mais de peu. Ses bateaux ont des cuirasses plus épaisses que les nôtres et peuvent porter des armements plus lourds (sauf, à ce qu'il semble, deux exceptions), mais les bateaux français sont meilleurs marcheurs. Les bateaux dits spéciaux se valent des deux côtés sous tous les rapports.

Il est impossible d'établir une comparaison pour les batteries flottantes cuirassées et les corvettes cuirassées, parce que l'Angleterre ne possède point ces deux types. Ils sont remplacés chez elle par une nuée de bateaux extrêmement inégaux quant à la taille et la qualité. Il faut se borner ici à constater qu'une partie des batteries flottantes et des corvettes françaises sont en assez mauvais état.

En résumé, l'opinion de sir Robert est que la Grande-Bretagne n'a pas une marine militaire suffisante pour protéger son commerce contre la France, si par malheur une guerre venait à éclater entre les deux pays. « La cause de notre insuffisance, dit-il, est que nous avons redouté la dépense. Nous avions pris la tête en 1866, nous l'avons perdue en 1874, et depuis lors nous n'avons fait aucun effort pour la regagner. Nous avions les cuirassés les plus rapides et les plus puissants de l'univers ; malgré quelques erreurs, nous avons conservé cette supériorité jusqu'en 1874. Nos voisins, qui avaient étudié à fond, dans la prospérité et dans l'adversité, le meilleur moyen de rendre une guerre, s'il en survenait une, fatale pour nous, ont compris quel point faible présentait notre gigantesque commerce, et ils ont hardiment renversé la position en construisant deux bateaux supérieurs à tout ce que nous avions fait il y a huit ans. Cependant nous retournions aux vaisseaux de second ordre et aux marcheurs médiocres !... Il est enfantin de venir dire que l'Angleterre, avec l'enjeu qu'elle a sur mer, sans défaite à venger, n'ayant point eu de milliards à payer, n'ayant souffert d'aucune guerre, ni étrangère ni civile, ne peut pas faire les frais de construire les navires dont elle aurait besoin pour rendre sa marine supérieure à toutes les autres. En aurait-il coûté plus de garder l'avance que nous avions obtenue en 1866, qu'il n'en coûtera d'accepter la lutte avec des armes inférieures, dans une certaine mesure, quant à la qualité, et ne se rattrapant pas du tout par le nombre ? N'est-ce pas faire la cour à la défaite ?... La France s'est assuré les moyens de porter à l'Angleterre un coup sérieux, fatal peut-être, si le chapitre des accidents nous convertissait en ennemis. »

Léon XIII professe une admiration enthousiaste pour saint Thomas d'Aquin, et l'on se rappelle qu'il a lancé récemment une encyclique pour recommander l'étude de la *Somme* et des autres ouvrages de ce prince de la scolastique. La fête de saint Thomas arrive dans quelques jours, et ce sera en même temps le 50e anniversaire de la soutenance de certaines thèses en faveur du thomisme par le pape actuel, alors séminariste. A cette occasion, le pape recevra avec pompe les délégués des journaux, Revues, collèges, séminaires, Académies, etc., où la philosophie de l'Ange de l'École est le plus en honneur. Il en arrive jusque des Amériques.

Léon XIII est du reste au comble de la joie, car on vient de découvrir à Subiaco, dans les archives de cette fameuse abbaye des bénédictins, plusieurs ouvrages inédits de saint Thomas, entre autres un millier de sermons, et des conférences faites à la Sorbonne, ainsi que deux carêmes complets. Beaucoup de ces ouvrages sont de l'écriture même du saint, il n'y a pas à en douter, car on la connaît par des manuscrits du Vatican.

Cette précieuse trouvaille sera déposée aux pieds de Léon XIII. Quand le télégraphe la lui a annoncée, il n'a rien moins fallu que la tradition de la « prison morale » pour empêcher Sa Sainteté de prendre la route de Subiaco. Mais ordre a été immédiatement expédié au P. Manciana, auteur de la découverte, d'adresser au pape un rapport circonstancié. En attendant qu'on édite ces manuscrits, des reproductions par la photographie d'un des principaux passages de chacun d'eux

ont été réunies en un album orné du portrait de saint Thomas, d'après celui de Viterbe.

(*Renaissance.*)

Le *Courrier d'Italie* publie dans ses *Échos du Vatican,* dont le caractère officieux est connu, une note que nous croyons intéressant de reproduire :

« L'évêque de Grenoble, Mgr Fava, se trouve à Rome, et l'on dit que sa présence a pour objet d'éclaircir une question relative à la Salette, ce qui s'expliquerait par le fait que Mgr Fava fut au nombre des évêques qui examinèrent tout d'abord Mélanie et Maximin sur les apparitions de la Salette et sur les révélations qu'ils disaient leur avoir été confiées. Ces évêques furent d'accord pour reconnaître la véracité des dépositions de Mélanie et de Maximin et, par là même, l'authenticité du fait qui, depuis lors, a été généralement admis par les fidèles.

« Mais, non contente de ses premières dépositions, Mélanie s'est crue ensuite autorisée ou plutôt s'est autorisée d'elle-même à remplir le rôle de prophétesse. Elle a écrit et l'on a publié quelques-unes de ces prophéties, qui contiennent assurément des extravagances. Mélanie elle-même, mandée à Rome et examinée, il y a un an, par ordre du pape, donna des signes évidents d'exaltation mentale.

« Certains journaux cependant, animés d'un zèle mal inspiré, ont continué la publication ou la réédition des écrits susmentionnés. Là-dessus le saint-siège a jugé qu'il fallait mettre fin au scandale et il fait examiner en ce moment les écrits en question pour savoir s'il n'est pas opportun de les condamner formellement. C'est ce qui explique la présence à Rome de l'évêque de Grenoble, qui connaît les dispositions premières de Mélanie et qui peut savoir ce qu'elle y a ajouté ensuite, sous l'empire d'une imagination exaltée. »

Cette note est remarquable à plusieurs égards. Pour déclarer si librement que l'un des deux témoins d'un miracle accepté par l'Église est fou, tandis qu'il est de notoriété publique que l'autre témoin, Maximin, est un charlatan, il faut à la fois beaucoup d'honnêteté, beaucoup de courage et beaucoup de confiance dans la solidité de la foi des fidèles. Au reste, ce n'est pas la première fois que Léon XIII, dont la hauteur d'intelligence et la largeur d'esprit ne sauraient être contestées, tourne son attention sur la Salette.

On vient de publier la liste de tous les généraux des jésuites depuis Ignace de Loyola (1541) jusqu'au P. Becks (1853), le chef actuel de la trop célèbre Société. Cette liste comprend 4 Espagnols, 11 Italiens, 2 Allemands, 3 Belges, 1 Polonais, 1 Hollandais, et point de Français.

L'*Academy,* de Londres, croit savoir que Victor Hugo a terminé un nouveau drame intitulé *les Jumeaux,* dont les héros sont Louis XIV et l'Homme au masque de fer. Dans la tradition de l'île Sainte-Marguerite, où fut détenu le Masque de fer, le mystérieux prisonnier était, en effet, jumeau du grand roi. Il y a quelques années, le gardien qui montrait son cachot aux visiteurs ne manquait jamais de leur dire : « C'était le frère *jumeau bâtard* de Louis XIV. »

Documents tchèques sur Henri IV. — Des documents publiés en langue tchèque peuvent être considérés comme à peu près inédits. M. Louis Leger, qui préparait un nouveau volume d'*Études slaves* (1), a tiré des œuvres récemment imprimées de Charles de Zerotin, personnage illustre de Moravie, des lettres écrites pendant un séjour en France, à l'armée de Henri IV, et il en a traduit tout ce qui était relatif au siège de Rouen.

Le 11 janvier 1592, Charles de Zerotin racontait à ses amis de Moravie sa réception au quartier royal, où il venait étudier l'art militaire sous le roi.

« Le 17 décembre, j'ai présenté mes hommages au roi, qui a daigné me recevoir fort gracieusement; il m'a demandé comment et combien de temps je m'étais trouvé en voyage; il m'a montré par mille paroles aimables et bienveillantes combien il m'était reconnaissant d'être venu; il m'a fait maintes caresses et m'a embrassé. En présence de Sa Majesté et d'autres seigneurs de distinction j'ai salué le cardinal de Bourbon, le maréchal de Biron, le grand chancelier et tous les gentilshommes présents, qui m'ont montré les plus grands égards. Je ne puis assez exprimer la bienveillance du roi et les amitiés que me font tous les autres personnages; si cette faveur dure, je n'aurai point à regretter d'être venu ici.

« Je m'exerce constamment aux choses militaires... Le roi me mène aux avant-postes, où les balles sifflent aux oreilles à vous faire voir trente-six chandelles, car ce seigneur ne reste jamais en place, surveille tout par lui-même, va partout, veut tout savoir, s'expose à tous les dangers : on ne saurait assez admirer cette activité. Aussi ceux qui veulent obtenir ses bonnes grâces doivent ne pas s'épargner et faire comme lui. »

Autre lettre du même jour :

« Nous menons dans ce camp une vie assez agréable; nous avons à boire et à manger en quantité; mais les logements sont mauvais et, sauf moi qui ai un lit, tout le monde couche sur la paille. Les vivres sont abondants et à un prix raisonnable; il est étonnant que tant d'hommes n'aient pas depuis longtemps épuisé le pays; mais il semble que plus on consomme, plus il produit; on nous apporte des denrées de tous les côtés. »

Deux mois plus tard, le tableau a changé :

« 21 mars. Nous ne vivons plus aussi à l'aise qu'auparavant. Les Français ont tout dévoré; il ne reste que peu de chose et ce peu est d'une cherté inouïe : un mouton coûte quatre couronnes, un veau cinq, une poule deux livres; toutes les autres choses à proportion; vous jugez qu'il faut serrer la courroie, si l'on veut durer longtemps. La misère est grande partout : le roi entretient à grand'peine sa table; les autres qui sont entretenues à ses frais sont vides; les soldats meurent de faim; les gentilshommes qui ont dépensé tout leur argent sont partis; ceux qui en ont encore festinent quand même, comme en temps de paix... On me dit que (dans Rouen) la famine sévit particulièrement sur les indigents; on en fait sortir un grand nombre chaque nuit, et nous ne pouvons empêcher cela, à moins de vouloir la mort de ces pauvres gens. »

C'est la même humanité que lors du siège de Paris. Les compagnons de Zerotin trouvaient la campagne pénible. « La France ne leur plaît guère, écrivait leur chef, et ils aime-

---

(1) *Nouvelles Études slaves.* (Paris, 1 vol. Ernest Leroux.)

raient mieux dormir sur les matelas de Moravie que sur la paille d'ici. » Lui-même ne tarda pas à être dégoûté de l'armée royale. Il trouvait que Henri IV manquait de sérieux. « Il (le roi) s'occupe peu de la religion et de la liberté de la parole divine : c'est pour cette raison, à mon avis, que Dieu ne le bénit point. Beaucoup de gens pieux le blâment fort sévèrement de n'avoir pas encore convoqué une assemblée publique des réformés. En ce qui me concerne, je lui souhaiterais plus de sérieux dans l'esprit. »

C'est par ces paroles de découragement que se termine la partie française de la correspondance de Charles de Zerotin.

M. Louis Leger a consacré un autre chapitre du même volume à mettre le public en garde contre une mystification littéraire imaginée et perpétrée par M. Verkovitch, marchand d'antiquités à Serres (Macédoine). M. Verkovitch a *découvert* des poésies bulgares extrêmement curieuses, antérieures au *Rig-Veda,* lequel n'en serait qu'un écho affaibli. Il les a publiées dans le texte original, sous le titre : *le Veda slave,* avec une préface où il explique, entre autres choses curieuses, comment le grec a jadis dévoré le slave dans certaines contrées, en vertu de la *voracité sémitique.* M. Verkovitch s'est ensuite procuré un traducteur français, qui a republié *le Veda slave* à Paris, dans le style que voici :

« Le dragon n'est pas *toué* aisément. Si tu lui *coupe* une tête, sur-le-champ ils sortent deux. »

Espérons avec M. Louis Leger que les antiquités de M. Verkovitch sont de meilleur aloi que sa poésie.

Les savants ne paraissent pas près de se mettre d'accord sur le véritable inventeur de l'imprimerie. Le Dr Van der Linde s'était fait le champion de Gutenberg, dont il soutenait les droits pièces en main; M. J.-H. Hessels, un érudit anglais qui fait autorité en incunables, prouve de son côté que les pièces du Dr Van der Linde ont de « fausses généalogies » lorsqu'elles ne sont pas fausses elles-mêmes. Sa discussion, qui va être publiée à Londres, est aussi serrée et aussi nourrie de preuves que s'il s'agissait de l'authenticité de l'*Énéide.* Nous croyons savoir qu'elle est entièrement désintéressée et que M. Hessels n'oppose aucun candidat à Gutenberg.

On vient de publier à Amsterdam trois Nouvelles, dues à la plume de trois philologues hollandais, et qui ont ceci de remarquable qu'une seule voyelle est employée dans chacune d'elles. Dans la première, il n'y a que des *a;* les *e* seuls ont été admis dans la deuxième, et l'*o* règne exclusivement dans la troisième.

D'après le *Courrier d'Italie,* le ministre de Turquie à la Haye, Mourad Effendi, aurait fait une tragédie intitulée *Selim III,* dont le héros, victime des intrigues du palais et du harem, périt en luttant pour les réformes sociales.

Une feuille anglaise, le *Christian Herald*, a publié un grand article destiné à démontrer qu'Ezéchiel et Daniel ont prédit la crise que traverse en ce moment l'Irlande... Ces deux prophètes auraient également annoncé que cette crise se terminera par une séparation complète, l'Irlande cessant de faire partie du Royaume-Uni.

Missions scientifiques et littéraires. — M. Désiré Charnay est chargé d'une mission à l'effet de photographier et mouler les édifices, bas-reliefs et inscriptions de Palenqué et du Yucatan, entreprendre des fouilles, collectionner des types des races issues de races inconnues, recueillir des mensurations, des crânes, des squelettes et étudier la langue maya.

On prépare la publication, en Angleterre, d'un mémoire rédigé par Nau, le secrétaire de Marie Stuart, et contenant la relation de la vie de la reine d'après elle-même. On possédera ainsi l'interprétation que Marie Stuart souhaitait de voir donner à certaines de ses actions.

Hérodote est l'historien grec qui se lit avec le plus de plaisir et la meilleure traduction de cet auteur est encore celle de Larcher. La librairie Garnier frères en publie une nouvelle édition en deux vol. in-18 jésus. M. Humbert, professeur au lycée Henri IV, a revu cette traduction, qu'il a fait précéder d'une intéressante notice sur Larcher et suivre d'un index très complet. La traduction de Thucydide et celle de Diodore de Sicile ont déjà été publiées par la même librairie, qui a entrepris une collection nouvelle des chefs-d'œuvre de la littérature grecque

---

La Société française des Amis de la paix a donné mercredi dernier une fête intéressante à l'occasion de sa douzième assemblée générale. M. Ad. Franck (de l'Institut), président de la Société, a ouvert la séance par un discours où il a retracé l'historique de la Société et rappelé les efforts faits depuis Vilberforce pour supprimer l'esclavage des noirs; les travaux de la Société des Amis de la paix sont la continuation de cette lutte contre l'esclavage, car la guerre n'est autre chose que la traite des blancs. M. Franck se félicite du caractère international que prend maintenant la charité. Pendant la guerre de 1870, nos soldats trouvent en Suisse une touchante hospitalité. Nous-mêmes venons au secours des inondés de Szegedin et de Murcie, et nous tendons la main aux affamés de l'Irlande. Il ne faut pas s'arrêter en si beau chemin; après la charité internationale il faut supprimer le dernier vestige de barbarie et substituer à la guerre, qui est le triomphe de la force, l'arbitrage, qui est le garant du droit. Ce discours a paru *in extenso* dans le *Journal des Débats* du 26 mars.

Ensuite M. Jules Levallois, secrétaire général, a présenté les comptes de l'année, dont la situation atteste les nombreuses sympathies acquises à la Société. La séance s'est terminée par un concert fort bien exécuté et par le premier acte de *Georges Dandin,* interprété par M. Got et les élèves de sa classe.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. (567)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 40 3 AVRIL 1880.

LA PUISSANCE NAVALE DE L'ANGLETERRE ET CELLE DE LA FRANCE (1)

En abordant cette étude sur la puissance navale de l'Angleterre, mon plus vif désir est de conserver un esprit de justice et d'impartialité et d'exposer les faits sans tomber ni dans le pessimisme ni dans un optimisme exagéré. Nous pouvons déplorer les dures réalités qui pèsent sur nous et nous contraignent de consacrer notre temps, notre argent, notre énergie aux arts improductifs de la destruction; mais dans l'état présent du monde, avec la situation que nous y occupons, nous ne sommes pas libres d'agir autrement. Nous ne pouvons suivre les voies pacifiques de la civilisation et du progrès, sans tenir compte des intentions et des aspirations des nations qui nous environnent. Nous voyons des masses d'hommes formidablement armés et admirablement disciplinés, et dont les énergies destructives peuvent, à tout moment, être lancées contre leurs semblables et envelopper dans une ruine commune tout ce que nous estimons, tout ce que nos ancêtres et nous avons fondé à force de sacrifices et de dévouement. Devant ce péril, nous ne pouvons rester les bras croisés, quand même les premiers coups ne devraient pas être dirigés directement contre nous.

Nous avons un grand héritage de gloire et de responsabilité. Le devoir de le défendre est évident comme les sacrifices qu'impose ce devoir, et il est clair que nous ne pouvons échapper à la nécessité de maintenir une force armée. On m'accordera sans peine, je suppose, que cette force doit avoir un but de conservation et de défense, plutôt qu'un but d'attaque et de destruction; mais on me permettra d'ajouter qu'une force ne peut être sérieusement défensive si elle n'est capable de prendre l'offensive à l'occasion.

Qu'on soit ou non encore en droit de nommer la flotte le bras droit de l'Angleterre, il est certain qu'elle joue un rôle capital pour la préservation de l'Empire britannique. Je me propose d'étudier sa situation actuelle et d'examiner si elle est en état de suffire aux devoirs qui lui incombent.

Conservateurs et libéraux déclarent également que la marine est en dehors de la politique, mais en réalité les administrateurs de la marine, tant d'un parti que de l'autre, ont si peur d'être accusés de prodigalité par leurs adversaires, que cette crainte les amène à se faire des illusions. C'est sans doute par suite de cette disposition d'esprit que nous entendons sans cesse les hommes à qui appartiennent l'autorité et la responsabilité vanter l'efficacité de notre marine et la déclarer capable de résister, sinon à toutes les marines de l'Europe réunies, au moins à la plus grande partie d'entre elles. Il ne manque pourtant pas de faits qui sembleraient autoriser une opinion toute contraire. Examinons avec attention l'état de nos forces navales.

On sait que l'administration de la marine est confiée au *Premier lord de l'Amirauté,* qui fait nécessairement partie du cabinet. C'est lui qui demande à la Chambre des communes les crédits qu'il estime nécessaires pour son département. Nous prenons pour base de notre travail l'exercice financier clos le 31 mars 1880, et nous trouvons que le budget de la marine se monte à 262 millions de francs en chiffres ronds, dont moitié sont affectés au personnel et moitié au matériel. Nous allons voir ce que cette somme produit de forces. Commençons par le personnel.

(1) Traduit du *Nineteenth Century.* C'est l'article que nous avons signalé dans notre dernier numéro. L'auteur, ancien contrôleur de la marine royale, soutient que la marine française n'est pas loin d'égaler celle de l'Angleterre. Étant donné le but qu'il veut atteindre, qui est de décider le gouvernement britannique à augmenter les dépenses consacrées à la marine, il peut être enclin à quelque exagération, dans un sens et dans l'autre; toutefois l'opinion d'un homme si compétent, appuyée sur des renseignements exacts, est de nature à nous inspirer une patriotique satisfaction.

Le Parlement a voté pour l'année en question : 1° pour la flotte active, 1938 officiers et 20 562 officiers subalternes et matelots, en tout 22 500 hommes, que nous appellerons la classe A ; 2° pour la première réserve, soit la classe B, 2604 officiers et 15 225 officiers subalternes et matelots, en tout 17 829. Ajoutez à ces chiffres les officiers généraux et leurs états-majors, les mousses, les hommes servant à terre, etc., vous avez un total de 58 800 hommes.

La classe A monte la flotte active, qui au 1er janvier 1879 comprenait 17 cuirassés, variant de 1700 à 10 000 tonnes et plus de déplacement, et 95 vaisseaux non cuirassés, variant de 180 à 6000 tonnes et plus de déplacement. Cette flotte était chargée du service des stations suivantes : la Manche, la Méditerranée, le Pacifique, la Chine, l'Inde, l'Australie, le cap de Bonne-Espérance, la côte occidentale de l'Afrique ; sans compter ce qu'on appelle les « services particuliers », en dehors des stations.

La classe B est affectée aux services suivants : elle forme le noyau du personnel complémentaire des vaisseaux de la première réserve qui sont en armement ; elle fournit les deux divisions de garde-côtes ; elle fait tout le service des ports, reçoit, surveille, forme les recrues, s'occupe de l'artillerie et des provisions.

Nous examinerons brièvement comment les matelots de l'une et l'autre classe se recrutent, quelles conditions de santé, de discipline, d'aptitude au service ils présentent, toutes questions d'un intérêt capital.

Actuellement, aucun marin n'est admis à s'engager pour moins de cinq ans. La grande majorité d'entre eux acceptent les avantages que leur offre l'engagement de dix ans et profitent de la faculté qui leur est donnée de le renouveler à l'expiration pour cinq ou dix ans. La marine peut donc compter sur un corps de matelots expérimenté. Sans doute, dans une masse aussi considérable, il se glisse quelques mauvais éléments ; mais ils sont peu nombreux, et l'on a le droit d'affirmer que nos équipages sont composés d'hommes robustes, bien exercés, bien disciplinés, pleins de ressources et d'énergie, de ces hommes enfin dont on peut dire que bien commandés, ils iront partout et viendront à bout de tout. On répète souvent d'un air de regret qu'il y a décadence sur un point, qu'on est moins *bon marin* qu'autrefois. La question est discutable. Je crois que si l'on entend par être *bon marin* posséder l'art de gouverner un bateau dans toutes les circonstances possibles, et cela avec les ressources qu'on a sous la main, l'accusation n'est guère justifiable. Il peut se faire que les menus détails, tels que le maniement des voiles, aient perdu un peu de leur perfection, mais l'objet essentiel de ces détails, qui est de manœuvrer avec précision dans n'importe quelles conjonctures, a accompli de grands progrès. Il n'y a donc pas lieu de nous inquiéter de ce côté.

Nous avons maintenant à considérer si ce personnel est suffisant en nombre. On a vu par les noms des stations qu'une forte proportion de la classe A est appelée à servir dans des régions où le droit des gens est peu observé et où il est nécessaire de faire la police, non seulement pour protéger nos nationaux, mais encore pour maintenir les mauvaises têtes de nos propres équipages. C'est dans ces régions et à faire ce service que sont employés la plupart des sloops, canonnières et autres petits navires de la flotte active, et il est probable que, même en temps de paix, cette catégorie-là demanderait plutôt à être augmentée que diminuée. Une si gran de partie de la classe A est absorbée par ces petits bateaux, qui ne valent rien pour croiser, que la nécessité saute aux yeux de posséder, en cas d'hostilités, une réserve de marins toujours prête à monter des navires d'un tout autre rang. Voyons si la classe B nous fournira cette réserve.

En additionnant tout ce qu'il serait possible de distraire, au moment d'une guerre, des services entre lesquels les hommes de la classe B sont distribués, on arrive à un total de près de 8000 hommes disponibles, tant officiers que matelots, tous de qualité satisfaisante. Mais ce n'est pas tout. Il y a une seconde réserve, qu'on n'a pas encore eu l'occasion de mettre à l'épreuve. Celle-ci porte le nom de *réserve de la marine royale* et se compose de marins du commerce, engagés volontairement et astreints seulement, en temps ordinaire, à quelques jours d'exercice chaque année. Ils s'enrôlent pour cinq ans au moins, doivent se présenter à la première réquisition et ne peuvent s'absenter plus de six mois sans un congé spécial. L'État leur accorde, en échange, certains avantages pécuniaires.

Les calculs avaient été faits pour porter cette seconde réserve à 20 000 hommes, mais je crois qu'en réalité elle n'a jamais dépassé 16 000 hommes, dont beaucoup ne sont pas des marins. L'expérience seule apprendra combien de réservistes on aura réellement sous la main le jour où l'on aura besoin d'eux. Il ne faut pas oublier que les guerres éclatent parfois très soudainement et qu'un ennemi actif et bien préparé peut enlever une quantité de ces hommes, tandis qu'ils chercheront à regagner le Royaume-Uni.

En somme, et sauf les réserves qu'on a vues, l'état du personnel est satisfaisant. Si nous passons au matériel, les navires de guerre destinés à défendre notre empire et à protéger notre commerce sont nombreux et formidables. Ils se divisent naturellement en cuirassés et non cuirassés. Les cuirassés doivent être construits en vue des batailles navales. Les non-cuirassés ayant pour fonctions principales de croiser et de protéger notre commerce sur les hautes mers, on doit viser surtout à ce qu'ils soient bons marcheurs et capables de porter beaucoup de charbon. Il faut cependant qu'ils puissent résister, le cas échéant, à un ennemi puissant envoyé spécialement pour les détruire. Occupons-nous d'abord de la flotte cuirassée.

Au 1er janvier 1879, le pays possédait, sur le papier, 69 cuirassés, d'où il fallait déduire :

Monitors cédés aux colonies. . . .	3
En construction.	11
Hors de service.	11
En réparation.	5
Ayant les chaudières en mauvais état.	6
En médiocre état.	2
	38

Reste en bon état : 31 cuirassés.

Ici il faut observer que dans l'état actuel de la science de l'artillerie les cuirasses de 4 pouces 1/2 servent à peu de chose, et que même celles de 6 pouces sont très insuffisantes. Or, 10 des bateaux portés comme étant en bon état ont des cuirasses de 4 pouces 1/2, deux autres des cuirasses de 6 pouces (l'un de ces derniers est en bois). Cela fait donc 12 cuirassés à déduire de la flotte de combat. Défalquons encore 4 petits bateaux à tourelles, bons seulement pour la défense des côtes, et 2 puissants vaisseaux destinés à accompagner les flottes en qualité d'auxiliaires et incapables d'agir seuls. Il nous reste 13 grands cuirassés que nous diviserons en deux classes. La première comprend six navires. Aucune marine du monde ne possède un pareil nombre de vaisseaux de cette force. Les 7 cuirassés de la 2e classe, bien que très inférieurs aux premiers, sont cependant encore très puissants. On nous avait promis que pendant l'année qui vient de s'écouler le nombre des cuirassés en état de prendre la mer s'augmenterait, mais il est certain que toutes les promesses faites n'auront pu être réalisées et que d'autre part des bateaux qui étaient en bon état il y a un an auront subi des avaries. Il faut donc calculer sur une augmentation maximum de 6 à 7 vaisseaux, ce qui porterait nos forces totales à 19 ou 20 cuirassés en bon état.

On a dû être frappé du nombre considérable de cuirassés que j'ai exclus des navires de combat de premier ou même de deuxième rang; un peu de réflexion montrera que, toute pénible qu'elle puisse être, cette exclusion était indispensable. Six très grands navires, très rapides et ayant de bonnes qualités à la mer, pour lesquels nous avons dépensé et continuons de dépenser de grosses sommes d'argent, ne sont protégés (et encore *partiellement*) que par des cuirasses de quatre pouces et demi. Ces navires-là peuvent rendre des services, mais pas dans une bataille. Quatre autres bateaux plus petits et plus lents sont encore, et par la même raison, plus impropres à figurer dans une action. De même, trois petits navires à tourelles de l'ancien modèle; de même, trois canonnières très imparfaitement cuirassées. Tout cela n'est bon qu'à servir d'auxiliaires aux grands vaisseaux pour la défense des côtes et des ports.

Il ne serait ni facile ni à propos d'en dire davantage sur les qualités de combat de nos cuirassés, et l'on est également tenu à une grande réserve en parlant des navires que nous pouvons avoir à combattre. La marine qui est le plus près d'être égale à la nôtre est sans contredit celle de la France.

Chez nos voisins comme chez nous, il n'y a pas eu la moindre unité dans la construction des navires. En France prédomine une idée qui, en Angleterre, a trouvé moins de faveur : c'est celle de donner une voilure d'une puissance considérable aux vaisseaux de premier rang. Notre expérience est contraire à ce système, surtout lorsqu'on emploie deux propulseurs, car alors on a peu de services à demander à la voile. Au moment de l'action, les mâts, les voiles, les cordages diminuent la valeur du navire comme instrument de combat. Mais il ne faut pas se figurer qu'il y ait entre nos voisins et nous de sérieuses différences dans le choix et l'emploi des matériaux. Les compartiments étanches, la cuirasse horizontale, le système *bracket* modifié, l'usage de l'acier, l'abandon du bois sont admis des deux côtés de la Manche, et dans plusieurs circonstances ce n'est pas nous qui avons pris l'initiative du progrès. Quand j'aurai dit qu'en règle générale, dans leurs plus récents modèles, les Français se sont efforcés d'avoir des déplacements inférieurs aux nôtres et d'éviter les tourelles et le système cellulaire, j'aurai indiqué les principales différences qui nous séparent. Les premiers cuirassés français étaient mieux calculés que les nôtres pour agir de concert, et leur classification était plus simple et plus complète. Je trouve encore dans les listes officielles françaises un grand nombre de cuirassés en bois, avec une cuirasse épaisse seulement de 5 pouces 9. Je ne puis rien affirmer quant à leur valeur pratique; mais sept d'entre eux, précédemment considérés comme de première classe, étaient armés et à la mer en 1878. Trois autres figuraient dans la réserve et n'étaient pas prêts à faire un service immédiat. Ces bâtiments ont été remplacés par des navires beaucoup plus puissants, et, comme ces derniers sont du modèle le plus nouveau, ils méritent réellement le nom de vaisseaux de premier rang. Huit sont complètement achevés, et tous ceux qui ont été mis à l'épreuve, à une seule exception près, ont donné des vitesses supérieures à quatorze nœuds. On compte qu'il en sera de même des navires actuellement en construction. Comme on peut prendre approximativement le déplacement comme mesure du poids qu'un bateau peut supporter pour la cuirasse et l'armement, il est intéressant de comparer à ce point de vue les deux marines.

Les navires anglais de premier rang ont un déplacement qui varie de 8320 à 11 500 tonnes, et l'épaisseur de leurs cuirasses varie de 7 à 24 pouces. Le déplacement des navires français du même rang varie de 7 604 tonnes à 10 500, et l'épaisseur de leur cuirasse de 7 pouces 87 à 21 pouces 65.

De semblables comparaisons ne fournissent, du reste, qu'une indication approximative de la valeur des navires comme machines de guerre, car il n'est pas douteux qu'à certains égards ces grands déplacements ou, en d'autres termes, ces énormes dimensions peuvent avoir de sérieux inconvénients.

Quant au nombre respectif des vaisseaux de premier rang des deux nations, un parallèle consciencieux amène au résultat suivant. En supposant que tous les navires de chacun des deux pays (y compris ceux qui sont en réparation) soient terminés et complètement armés, au mois de juin 1880, l'Angleterre en aura huit auxquels viendront bientôt s'en ajouter trois autres; la France en aura aussi huit, et deux de plus avant la fin de l'année.

Pour les navires de second rang, l'Angleterre en possède douze et en aura bientôt treize contre douze français; mais les déplacements et les épaisseurs de cuirasse sont beaucoup plus considérables chez nous. Les navires spéciaux, c'est-à-dire ceux qui sont destinés à coopérer avec les flottes ou à jouer un rôle purement défensif, sont, des deux parts, à peu près égaux en nombre et en valeur. La France possède aussi quelques batteries flottantes et dix corvettes cuiras-

sées, avec un déplacement d'environ 3400 tonnes, une cuirasse d'une épaisseur maximum de 5 pouces 08 et une vitesse de douze nœuds; quelques-unes sont en assez médiocre état. Nous n'en avons pas l'équivalent. Nous possédons à la place une nuée de bateaux présentant des dimensions et des qualités fort diverses et dont les cuirasses n'ont guère que quatre pouces et demi; tout cela forme une masse confuse qu'il est impossible de faire agir d'ensemble, et dont la valeur serait plus que médiocre dans une bataille.

Je ne veux pas toucher à la question de l'artillerie. Je suis persuadé que le dernier mot de la science n'a pas été dit sur ce sujet et qu'aucune des grandes marines du monde n'a acquis, à ce point de vue, une supériorité assez marquée pour changer le rang que lui assignent le nombre et les qualités de ses navires. Les torpilles ne sont qu'une forme nouvelle et plus destructive de l'artillerie, exigeant des dispositions spéciales et des bateaux spéciaux. Personne ne peut se flatter d'être seul dans le secret de ces engins meurtriers. Sans nul doute, la France et l'Angleterre possèdent l'une et l'autre d'énormes accumulations de tout ce qu'il faut pour détruire un nombre incalculable de vies humaines.

Pour compléter cette partie de mon sujet, je dois jeter un coup d'œil sur les cuirassés des autres marines européennes qui peuvent devenir soit nos ennemies, soit nos alliées. En commençant par le nord-est, nous trouvons d'abord la Russie avec vingt-neuf cuirassés, dont un de premier rang, six du second et deux navires circulaires; le reste est de moindre valeur et se compose principalement de *monitors* à cuirasses minces. La Suède ne possède aucun vaisseau de premier ou de second rang; elle a quatre monitors et dix canonnières. La Norwège n'a que quatre monitors. Le Danemark compte six cuirassés, dont aucun n'est de premier ou de second rang. L'Allemagne a dix-sept cuirassés dont trois de premier rang et quatre du second. La Hollande possède vingt-quatre cuirassés, dont deux de second rang; la plupart des autres sont des monitors ou des canonnières. L'Espagne en a huit, dont aucun n'est de premier ou de second rang. L'Italie en a quinze dont deux du premier rang et exceptionnellement puissants, et quatre du second rang. Le Portugal n'a qu'un cuirassé. L'Autriche en a douze, dont cinq de second rang. La Grèce en a deux. La Turquie en a vingt et un, dont un de premier rang et cinq du second.

Au total, en dehors de la France et de l'Angleterre, il existe dans les marines européennes cent cinquante-trois cuirassés, dont sept de premier rang et vingt-neuf du second, sans tenir compte des navires en construction (1).

Si l'on considère l'étendue et la dissémination des possessions que nous avons à défendre, les alliances que la seconde grande marine de l'Europe pourra former, et l'accroissement de forces que lui procureront ces alliances, on devra, je pense, en conclure sans hésiter que la flotte cuirassée de l'Angleterre n'est pas suffisante pour le rôle qu'elle a à remplir, celui de combattre pour la patrie sur toutes les mers du globe.

Passons aux non-cuirassés. Cette catégorie comprend en Angleterre 307 bateaux de toute classe qui peuvent se répartir ainsi :

En construction ou en armement	28
Réformés comme incapables de servir à la mer	41
Exigeant des réparations	37
En réparation	19
En bon état de service	182
	307

Les 182 navires en bon état comprennent les classes suivantes :

Vaisseaux de ligne, en bois	2
Frégates de ligne, en fer	2
Frégates de ligne, en bois	1
Corvettes	20
Sloops	10
Gun-Vessels	37
Canonnières	20
Canonnières à destination spéciale, en fer	34
Non destinés au combat (1)	56
	182

Les 28 bateaux en construction ou en armement consistaient en :

Corvettes	8
Sloops	7
Avisos	2
Canonnières	11
	28

Il existe, en outre, 91 canonnières et *gun-vessels*, qui, ayant peu de vitesse, sont à peine propres à des croisières, et dont il ne saurait être question pour protéger le commerce en pleine mer. On ne peut compter non plus pour cela sur les sloops insuffisamment armés ou de faible vitesse. La protection de notre commerce au large repose entièrement sur nos frégates et nos corvettes, dont le nombre est d'une faiblesse alarmante. Le 1er janvier 1879, nous n'avions en bon état de service que trois frégates, dont une à marche très lente, et vingt corvettes. Parmi ces dernières, deux seulement avaient une vitesse de quinze nœuds; deux atteignaient quatorze nœuds et demi; aucune des autres ne dépassait treize nœuds, et plusieurs auraient eu peine à en faire plus de douze.

On pourra renforcer nos frégates par une frégate en bois actuellement en réparation; mais, comme elle prendra la place d'une autre qui a besoin d'être réparée, le nombre total n'en sera pas accru. Nous n'en avons aucune en construction. Quant aux corvettes, une de première classe et cinq de seconde s'ajouteront bientôt aux vingt que nous avons comptées.

(1) On remarquera qu'il n'est question ici que des marines européennes. Les États-Unis, le Brésil, le Chili possèdent un certain nombre de puissants cuirassés. Les États-Unis pourraient développer une force navale immense si les circonstances l'exigeaient.

(1) Garde-côtes, yachts, transports, navires à aubes, avisos, petits bateaux attachés au service des ports, etc.

Voici donc notre situation réelle. En supposant qu'aucune guerre n'éclate avant que nous ayons réparé les navires qui en ont besoin et remplacé les chaudières en mauvais état, nous aurons trois frégates en fer de première classe, d'une vitesse supérieure à quinze nœuds et demi; deux frégates en bois à marche lente; quatre corvettes de première classe à quinze nœuds; deux à quatorze nœuds; onze autres dont la vitesse ne dépasse pas treize nœuds. Voilà tous les navires non cuirassés dont nous disposerons pour protéger notre commerce sur mer et nous préserver de la famine, ce qui ne peut se faire qu'en maintenant les grandes routes maritimes libres et ouvertes aux navires qui nous apportent nos vivres.

Nous devons nous demander avec anxiété si la marine militaire de l'Angleterre est en état de suffire à une pareille tâche. Notre immense flotte commerciale peut être attaquée sur tant de points et de tant de façons différentes ; elle est surtout exposée à tant de périls au moment d'arriver au port, dans le canal de la Manche ou dans celui d'Irlande, qu'on ne saurait, dans ces quelques pages, examiner à fond quels sont les moyens à employer pour la protéger. Nous savons que plus d'une puissance maritime a soigneusement étudié la façon de l'attaquer en pleine mer, et que la France possède des bateaux ayant cette destination spéciale. La France a récemment construit deux navires de guerre dans le but formel de surpasser en puissance et en vitesse nos frégates en fer de premier rang, et ce but semble avoir été atteint. La plus rapide de nos frégates en fer file seize nœuds et demi, les autres sont un peu inférieures. Nos rivaux ont obtenu, pour leurs deux navires, une vitesse de 16 nœuds 9. De plus, ils ont cherché à donner à leurs corvettes de premier rang une vitesse de seize nœuds, et il y a tout lieu de croire qu'ils y ont réussi. Dix corvettes classées comme de second rang, dont huit étaient en construction en 1878, ont une vitesse de quinze nœuds et demi ; deux de troisième rang passent pour avoir une vitesse de quinze nœuds. Ces navires viennent s'ajouter aux anciens navires qu'on appelait croiseurs de première classe et dont la vitesse équivaut probablement à celle de nos vieilles frégates en bois. Ainsi, pour la flotte sans cuirasse, la puissance de l'attaque semble devoir surpasser celle de la défense.

Il est un autre mode d'attaque qui ne peut être employé qu'à de courtes distances et qui consiste à détacher des cuirassés ayant une vitesse d'au moins quatorze nœuds pour repousser ou détruire les navires sans cuirasse chargés de protéger la marine commerciale, et pour capturer les vaisseaux marchands d'une vitesse inférieure à la leur. C'est en prévision de ce mode d'attaque que nous avons construit trois cuirassés spécialement destinés à y parer. Malheureusement leur vitesse ne dépasse pas treize nœuds. Nous avons en outre trois cuirassés du plus ancien type et que, malgré leurs bonnes qualités comme navires isolés, j'ai été obligé de déclarer impropres au service d'escadre à cause du peu d'épaisseur de leur cuirasse et parce qu'ils manœuvrent mal; ils pourraient, avec de légères modifications, être beaucoup plus utiles en croisant pour protéger le commerce que de toute autre façon. Il y en a encore trois autres qui, avec des modifications plus importantes, pourraient être employés de même. Tous ont une vitesse supérieure à quatorze nœuds, et, dans une lutte corps à corps, il ne leur serait pas impossible de l'emporter sur des cuirassés de second rang.

On a eu récemment à envisager une autre face du problème. Aucun navire de guerre, jusqu'à une date très récente, n'était à la fois aussi bon marcheur et aussi grand porteur de charbon que les vaisseaux marchands les plus rapides. Nous avions construit, ainsi que nos voisins, des vaisseaux de guerre ayant une marche supérieure à celle de tous les grands paquebots ; mais aucun d'eux ne pouvait porter assez de charbon pour conserver pendant dix ou douze jours une vitesse de quinze nœuds. Les navires marchands de l'Angleterre, ou du moins les meilleurs d'entre eux, ont atteint ce résultat, et leurs compétiteurs français les ont presque, sinon tout à fait égalés. Bien entendu, en cas de guerre, le gouvernement pourrait choisir et acheter toute une flotte de navires rapides et grands porteurs de charbon parmi ceux qui appartiennent aux compagnies privées. Il suffirait de changements et d'additions sans importance pour les transformer en croiseurs capables de protéger notre commerce contre les navires marchands armés par les gouvernements étrangers en vue de le détruire. En sacrifiant une partie de notre marine commerciale, nous trouverions ainsi un moyen de sauver le reste. L'exemple donné par la Russie, en 1878, nous enseigne comment il faut nous y prendre pour riposter à ceux qui se sont donné pour objectif, en cas de guerre maritime, « la ruine de notre commerce ».

On a longuement débattu s'il ne conviendrait pas de mettre tous nos *steamers,* ou du moins les plus précieux d'entre eux, en état de se protéger eux-mêmes; il est certain que la torpille Whitehead donne à un steamer rapide de grandes facilités pour se défendre. Ce qu'on a fait dans ce sens a soulevé beaucoup d'opposition. Un grand courant d'opinion s'est formé; on a insisté sur les dépenses et les inconvénients commerciaux de ce système, et l'on a soutenu qu'il valait mieux avoir recours à la marine royale, dont on a chaudement réclamé la protection — et une protection efficace. Il est nécessaire d'employer à la fois les deux méthodes d'une façon sérieuse et vigoureuse; et quand on aura fait tout cela, nos steamers à marche lente et nos navires à voiles, qui constituent une part considérable, quoique décroissante, de notre marine, se trouveront encore dans une situation incertaine et périlleuse.

Quelque puissant qu'un steamer armé comme je l'ai indiqué puisse être pour l'attaque ou la défense, s'il n'a en face de lui qu'un navire marchand, il sera une proie aisée pour une corvette de troisième rang ou un sloop, s'il ne peut leur échapper par une marche plus rapide. Le seul moyen de défendre notre marine marchande contre les navires de guerre que possèdent nos voisins est de mettre à la mer des navires supérieurs et en plus grand nombre. Nous ne l'avons pas fait. La cause de notre insuffisance est que nous avons redouté la dépense. Nous avions pris la tête en 1866, nous l'avons perdue en 1874, et depuis lors nous n'avons fait aucun

effort pour la regagner. Nous avions les cuirassés les plus rapides et les plus puissants de l'univers; malgré quelques erreurs, nous avons conservé cette supériorité jusqu'en 1874.

Nos voisins, qui avaient étudié à fond, dans la prospérité et dans l'adversité, le meilleur moyen de rendre une guerre, s'il en survenait une, fatale pour nous, ont compris quel point faible présente notre gigantesque commerce, et ils ont hardiment renversé la position en construisant deux bateaux qui laissaient en arrière le grand progrès accompli par nous huit ans auparavant. Cependant nous retournions aux navires de second ordre et aux marcheurs médiocres. Peut-être essayera-t-on de contester cette assertion et de citer, pour la contredire, deux petites corvettes qui ont une vitesse de dix-sept nœuds et demi; mais nos navires rapides sont très inférieurs par l'armement, et, quand l'armement est presque de valeur égale, la vitesse est notablement moindre.

Il serait vraiment enfantin de venir dire que l'Angleterre, avec l'enjeu qu'elle a sur mer, sans défaite à venger, n'ayant point eu de milliards à payer, n'ayant pas à panser les blessures d'une guerre étrangère et d'une guerre civile, ne pourrait supporter la dépense de construire les navires dont elle a besoin pour rendre sa marine supérieure à toutes les autres. En aurait-il coûté plus d'avoir gardé l'avance obtenue en 1866, d'avoir réalisé les perfectionnements dont le temps montrait l'utilité, d'avoir multiplié nos navires de façon à rendre toute rivalité impossible, qu'il n'en coûtera d'accepter une lutte avec des armes inférieures en qualité et ne se rattrapant pas du tout par la quantité? N'est-ce pas faire la cour à la défaite? Nous n'avons pas agi de la même façon pour nos vaisseaux de guerre de premier rang, destinés à combattre dans les Trafalgars et les Aboukirs contemporains, quoique de ce côté aussi il y ait bien des regrets à avoir; mais quand il s'agit de la flotte sans cuirasse, le regret se change en consternation.

Des conseils funestes et une fausse économie ont prévalu, et la puissance navale de l'Angleterre est un colosse aux pieds d'argile. Il est pénible de l'avouer. J'ai été obligé de prendre en France la plupart de mes exemples et de mes comparaisons; je me hâte de dire qu'il n'est pas un seul instant entré dans ma pensée d'attribuer à cette noble et brave nation une secrète intention d'hostilité contre nous. Je crois, au contraire, que la bonne harmonie qui règne heureusement entre les deux pays ne se romprait qu'avec une grande répugnance de la part de la France, et seulement à la suite de graves provocations. Ce qu'elle a fait et ce qu'elle fera, c'est de se ménager les moyens de frapper sur l'Angleterre un coup vigoureux et peut-être fatal si des circonstances imprévues faisaient de nous des adversaires. Je regrette que nous ayons laissé à la marine française ou à d'autres marines des chances d'agir contre nous avec succès. Si les faits et les conclusions que je viens d'exposer et que je considère comme inattaquables étaient bien connus du public britannique, je suis persuadé qu'il exigerait l'adoption des mesures nécessaires pour supprimer ces chances contraires et pour fortifier nos points faibles. J'ai souvent constaté et je suis encore convaincu que l'organisation vicieuse de notre administration navale est cause de l'insuffisance de notre marine, et que le système actuel ne nous donnera jamais une flotte réellement forte et efficace; mais je ne puis discuter ici cette question. Mon but, dans cet article, a été de donner à mes compatriotes une idée exacte de notre force et de notre faiblesse sur mer. Malheureusement cela ne pouvait se faire sans établir de comparaison avec les autres marines du monde; et naturellement la deuxième puissance maritime de l'Europe — n'est-ce vraiment que la deuxième? — a dû nous occuper plus qu'aucune autre. Si un conflit venait à éclater entre nous (ce que je repousse de tous mes vœux, comme une calamité pour la race humaine), nous éprouverions peut-être au début de la lutte le sort d'Entelle :

> Ipse gravis, graviterque ad terram pondere vasto
> Concidit...

Espérons seulement que les vers du poète seront jusqu'au bout prophétiques, et que le vieil athlète finira par l'emporter.

> At non tardatus casu neque territus heros
> Acrior ad pugnam redit...
> Præcipitemque Daren ardens agit æquore toto.

SIR ROBERT SPENCER ROBINSON.

CONFÉRENCES PUBLIQUES DE GRENOBLE

M. PAUL STAPFER.

Beaumarchais en Allemagne

(1774).

Beaumarchais est, de tous nos écrivains célèbres, le plus homme d'entreprise et d'affaires et le moins homme de lettres. L'esprit qui brille dans ses ouvrages n'est que la moindre partie de celui qu'il a dépensé dans tout le cours de son existence; l'intrigue de *Figaro* est peu de chose à côté de ses propres aventures. « Horloger, musicien, chansonnier, dramaturge, auteur comique, homme de plaisir, homme de cour, homme d'affaires, financier, manufacturier, éditeur, armateur, fournisseur, agent secret, négociateur, publiciste, tribun par occasion, homme de paix par goût, et cependant plaideur éternel (1) », il a fait encore bien plus de métiers que Figaro. A un certain moment de sa vie, il fait le commerce dans les quatre parties du monde : « il a quarante vaisseaux à lui sur les mers; il fait combattre *sa marine* avec les vaisseaux de l'État à la bataille de la Grenade; il fait décorer *ses officiers*, discute avec le roi les frais de la guerre et traite de puissance à puissance avec le congrès des États-Unis (2). » A quelque temps de là, le voilà réduit au dernier degré de la misère et, après avoir possédé 150 000 livres de rente, il est devenu économe au point de ménager une allumette pour la faire servir deux fois. « Un jour, il est, dit Grimm, l'horreur de tout

(1) M. de Loménie, *Beaumarchais et son temps.*
(2) *Ibid.*

Paris; chacun, sur la parole de son voisin, le croyait coupable des plus grands crimes. » — « Plongé, écrit-il lui-même, dans l'abjection et le malheur, je me faisais honte et pitié. » Le lendemain, par un coup de génie, il s'élève de ce misérable état à un degré inouï de célébrité et de fortune; tout Paris raffole de cet homme qu'on méprisait la veille; on l'admire, on le porte aux nues, il fixe sur lui les regards de la France et de l'Europe entière.

Je me propose dans cette conférence (car il faut me tracer une limite) de raconter quelques traits de cette existence si curieuse. Je laisserai de côté l'auteur proprement dit et je ne ferai point de critique littéraire. Beaumarchais lui-même m'y autorise. « Je ne suis pas auteur, dit-il dans une de ses préfaces avec une modestie excessive; je n'ai pas eu le temps de le devenir, ayant toujours été *trop sérieusement occupé*. » Cette occupation sérieuse était de faire fortune, et Beaumarchais avait trop de sens pour attendre ce résultat de la littérature. Je montrerai (cette idée fera l'unité de notre causerie) par quelles *industries* il fit fortune. Je m'attacherai particulièrement à un épisode fantastique qu'on peut détacher du reste de sa vie sous ce titre : *les Aventures de Figaro en Allemagne*. Feu M. de Loménie, l'exact et amusant biographe de Beaumarchais, a raconté très imparfaitement cet épisode parce qu'il ne connaissait pas certaines publications allemandes qui n'ont vu le jour qu'après la première édition de son excellent ouvrage. Absorbé dans les dernières années de sa vie par son grand travail sur *les Mirabeau*, il n'a pas eu le temps de récrire cette partie de l'histoire de Beaumarchais à la lumière des documents venus d'Allemagne : il reste donc dans le livre de M. de Loménie un chapitre au moins à refaire et peut-être quelques conclusions à modifier.

I.

Fils d'un horloger, Beaumarchais appliqua d'abord à l'horlogerie son génie inventif. A vingt ans, il avait découvert le secret d'un nouvel échappement pour les montres. Un horloger célèbre du temps, Lepaute, lui contesta sa découverte; Beaumarchais porta le procès devant l'Académie des sciences et le gagna. Ce succès lui donna d'emblée une assez grande notoriété. Dès lors il prend le titre d'horloger du roi; il a ses entrées à Versailles comme fournisseur de la cour; il fabrique pour Mme de Pompadour une montre de bague et pour Mme Victoire une pendule à deux cadrans.

Les filles de Louis XV aimaient la musique. Elles apprirent que le jeune horloger savait jouer avec un talent peu commun d'un instrument alors fort à la mode, et qu'il avait perfectionné lui-même comme le mécanisme des montres. Cet instrument était la harpe; sa nouveauté, en France, fut sans doute ce qui séduisit Beaumarchais, épris d'innovations en toutes choses. Mesdames eurent la curiosité de l'entendre; il sut leur plaire, et elles voulurent prendre des leçons de lui. Peu à peu il devint l'organisateur et le principal virtuose d'un concert de famille que les princesses donnaient chaque semaine, auquel assistaient d'ordinaire le roi, le dauphin, la reine Marie Leczinska, et où n'étaient admis qu'un très petit nombre d'intimes.

Le mariage de Beaumarchais avec la veuve d'un contrôleur de la bouche lui procura cette charge, qui consistait à servir la table du roi, l'épée au côté, et à poser les plats devant Sa Majesté. Puis il acheta, moyennant 85 000 francs, la charge plus noble de secrétaire du roi, acquisition qui lui donna le droit de changer son nom patronymique de Caron et de se faire appeler M. de Beaumarchais. « Ma noblesse est bien à moi, disait-il avec une fierté comique, en bon parchemin scellé du grand sceau de cire jaune. Elle n'est pas comme celle de beaucoup de gens, incertaine et sur parole, et personne n'oserait me la disputer, car *j'en ai la quittance!* »

La fortune insolente de Beaumarchais lui fit beaucoup d'ennemis. Sa première femme étant morte moins d'un an après son mariage, il en prit une autre qui mourut aussi. Elles étaient riches toutes deux; on insinua qu'il les avait empoisonnées. Beaumarchais fut obligé de se justifier publiquement, d'en appeler au témoignage des neuf médecins, quatre pour la première et cinq pour la seconde, qui avaient tué... je veux dire soigné les deux malheureuses, et d'établir que la mort de l'une et de l'autre, loin de l'enrichir, l'avait ruiné.

Beaumarchais, étant bien en cour, eut l'occasion de rendre au financier Pâris-Duverney un important service : Duverney, reconnaissant, l'initia aux affaires et le mit dans plusieurs entreprises. Il y eut ainsi entre le vieux financier et Beaumarchais un mouvement de fonds assez considérable qui n'avait jamais été réglé par un compte définitif. Duverney mourut, laissant un acte par lequel il déclarait Beaumarchais quitte de toutes dettes envers lui, reconnaissait lui devoir la somme de 15 000 francs payable à sa volonté et s'obligeait à lui prêter, pendant huit ans, sans intérêt, une somme de 75 000 francs. Le légataire universel de Pâris-Duverney était un de ses petits-neveux, le comte de La Blache, qui se voyait héritier d'une fortune d'environ 1 500 000 francs. Cet homme haïssait Beaumarchais. Quand celui-ci se présenta comme créancier, M. de La Blache répondit qu'il ne reconnaissait point la signature de son oncle, qu'il considérait l'acte comme entaché de dol et de fraude et que Beaumarchais, bien loin de jouir d'une créance de 15 000 francs, était grevé, au contraire, d'une dette de 139 000 livres. Il y eut un procès, gagné par Beaumarchais en première instance, mais immédiatement poursuivi en appel avec un acharnement furieux par le comte de La Blache.

Sur ces entrefaites, Beaumarchais eut une querelle avec un personnage grotesque et brutal qui s'appelait le duc de Chaulnes. On enferma le duc au château de Vincennes : il avait tous les torts. Puis on enferma Beaumarchais au Fort-l'Évêque, pour la symétrie. Le comte de La Blache profita de cet emprisonnement de son adversaire pour mener vivement l'affaire du procès; il fit si bien qu'il gagna sa cause. Beaumarchais fut condamné à payer les dettes annulées par l'acte du testateur, les intérêts de cet argent depuis cinq ans et les frais du procès. En attendant, on saisit ses meubles, ses biens et tous ses revenus.

Voilà Beaumarchais au plus bas de la roue; mais tout à coup il se relève, vainqueur d'un parlement, favori d'une nation, et ce qui fit son salut et son triomphe, c'est un nouveau procès, plus terrible encore, qui semblait destiné à achever sa ruine.

Prisonnier au Fort-l'Évêque pendant que son procès contre le comte de La Blache s'instruisait en appel, Beaumarchais avait obtenu, aux approches du jugement, la permission de sortir pendant la journée pour aller, selon l'usage, solliciter ses juges. L'affaire devait être décidée au parlement (le parlement Maupeou) sur le rapport d'un conseiller nommé Goëzman. Après avoir vainement frappé à la porte de ce magistrat, le solliciteur apprit que le seul moyen d'obtenir des audiences, c'était de faire un cadeau à sa femme. Un libraire chez qui Mme Goëzman allait fréquemment servit d'intermédiaire et demanda pour elle deux cents louis. Beaumarchais en donna cent, plus une montre enrichie de diamants d'une valeur égale. Mme Goëzman ayant encore exigé quinze louis, destinés, disait-elle, au secrétaire de son mari, les quinze louis furent envoyés. Il était convenu que si Beaumarchais perdait son procès, tout ce qu'il donnait lui serait restitué, à l'exception des quinze louis, acquis, dans tous les cas, au secrétaire. Dès le lendemain, Beaumarchais obtint une audience du rapporteur Goëzman; mais, deux jours après, ce juge conclut contre lui, et il perdit son procès. Mme Goëzman s'exécuta; elle rendit les cent louis et la montre; Beaumarchais, se conformant de son côté à la convention, ne réclama pas d'abord les quinze louis, pourboire du secrétaire; mais il eut la curiosité de savoir s'ils étaient allés à leur adresse, et il apprit qu'ils étaient restés dans la poche de Mme Goëzman. Irrité de ce manque de foi, il écrivit alors à cette dame pour les lui redemander; la femme du juge, «obligée d'avouer le détournement des quinze louis en les restituant, ou de nier qu'elle les eût reçus, prit ce dernier parti : elle déclara hautement qu'on lui avait offert de la part de Beaumarchais des présents dans l'intention de gagner le suffrage de son mari, mais qu'elle avait repoussé cette offre criminelle. Goëzman intervint et dénonça Beaumarchais au parlement comme coupable d'avoir calomnié la femme d'un juge après avoir tenté vainement de la corrompre et de corrompre par elle son mari (1) ».

Voilà le procès, et tel est le sujet des quatre mémoires célèbres que Beaumarchais écrivit contre les époux Goëzman. Ils eurent un succès inouï en France et dans toute l'Europe. Voltaire en était ravi; Horace Walpole, en Angleterre, était partagé entre le plaisir que lui causait l'esprit de l'écrivain et l'indignation qu'il éprouvait contre les mœurs judiciaires de notre pays. Gœthe, à Francfort, lisait à haute voix dans un cercle d'amis la grande nouveauté du jour et transformait en pièce de théâtre l'épisode dramatique de Clavijo, extrait du quatrième mémoire. A Paris, l'impression fut naturellement plus forte encore, et telle était, nous dit M. de Loménie, la légèreté des esprits dans les régions officielles, que Louis XV lui-même s'amusa de cet ouvrage. Mme du Barry en riait à cœur joie, elle faisait jouer chez elle des proverbes où l'on mettait en scène la confrontation de Mme Goëzman et de Beaumarchais.

Le parlement Maupeou, seul, ne riait pas. Par arrêt du 26 février 1774, il condamna les deux parties, espérant ainsi satisfaire et l'opinion publique et sa propre rancune. La sentence prononcée contre Beaumarchais fut la destruction de ses mémoires par la main du bourreau, et pour lui-même le *blâme,* peine très grave, infamante, entraînant l'exclusion de toute fonction publique. Le condamné devait se mettre à genoux, tête nue, en présence de la Cour, et entendre le président lui dire : «La cour te blâme et te déclare infâme.» Les juges, conspués par la foule au sortir du Palais, n'osèrent pas faire exécuter la partie matérielle de la sentence; mais la peine elle-même subsistait avec les incapacités qu'elle entraîne encore aujourd'hui sous le nom de dégradation civique. Le lendemain, la ville et la cour se faisaient inscrire chez Beaumarchais. Le prince de Conti et le duc de Chartres l'invitèrent à souper, et, comme l'ivresse de ce triomphe commençait à exalter outre mesure une tête naturellement insolente, le lieutenant général de police, M. de Sartines, ami de Beaumarchais, lui dit à l'oreille : « Ce n'est pas tout d'être *blâmé,* il faut encore être modeste. » Il ajouta : « Le roi désire que vous ne publiiez plus rien. »

Beaumarchais avait beau triompher dans l'opinion publique, la condamnation qui le frappait était grave, et, chose plus grave, il était ruiné. Obtenir sa réhabilitation, refaire sa fortune, tel est désormais le problème urgent qui irrite et qui aiguise l'esprit d'intrigue de Figaro.

Par l'entremise d'un valet de chambre de la cour, il offrit à Louis XV ses services particuliers. Le vieux roi, entendant dire que Beaumarchais était un homme fort habile, eut l'idée de l'employer comme agent secret dans une affaire délicate qui l'intéressait personnellement. « Ses affaires à lui, dit-il, pourront s'en trouver bien. » On l'envoya en Angleterre. Il s'agissait d'acheter à un drôle qui vivait de chantage à Londres le manuscrit d'un libelle infamant dont il menaçait Mme Du Barry. Beaumarchais réussit dans cette mission. Mais quand il revint à Versailles, Louis XV était mourant. Fâcheux contretemps pour notre négociateur; cette mort lui faisait perdre le fruit du succès de son opération.

Louis XVI monta sur le trône en mai 1774. Dès le mois de juin, Beaumarchais signalait au lieutenant général de police, M. de Sartines, un dangereux pamphlet politique sur le point de paraître à Londres et à Amsterdam. Ce factum était intitulé : *Avis à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France à défaut d'héritiers.* On y attaquait avec beaucoup de violence plusieurs personnages du gouvernement français, M. de Sartines entre autres; la reine était l'objet des principales et des plus grossières invectives. Le nom de l'auteur était un mystère. L'éditeur était un certain juif italien, Guillaume Angelucci, né à Venise, qui gardait soigneusement l'incognito et prenait en Angleterre le nom de William Hatkinson. Beaumarchais sollicita et obtint la mission secrète d'arrêter la publication du libelle.

Avant de partir pour Londres, il demanda un ordre écrit de la main du roi, qui lui fut refusé. A peine arrivé, il revint

(1) M. de Loménie, *Beaumarchais et son temps.*

à la charge avec insistance et avec emphase : « Ce nom sacré sera regardé par moi comme les Israélites envisageaient le nom suprême de Jéhova, dont ils n'osaient proférer les syllabes que dans le cas de suprême nécessité... » Il échoua encore. Alors il représenta vivement à Sartines que le crédit et la réputation du ministre de la police étaient intéressés à la suppression du libelle, protestant que sans l'autographe royal il ne pouvait rien faire. Louis XVI, de guerre lasse, finit par céder. Il copia de sa main le modèle d'un ordre rédigé par Beaumarchais lui-même et conçu en ces termes :

« Le sieur de Beaumarchais, chargé de mes ordres secrets, partira pour sa destination le plus tôt qu'il lui sera possible; la discrétion et la vivacité qu'il mettra dans leur exécution sont la preuve la plus agréable qu'il puisse me donner de son zèle pour mon service.

« Marly, le 10 juillet 1774.

« Louis. »

A la date du 10 juillet, on ne pouvait plus dire : « Beaumarchais partira, » puisque Beaumarchais était déjà parti depuis quatorze jours; mais il avait rédigé le modèle avant son départ, et Louis XVI, bonhomme, copiait. Au comble de ses vœux, il adressa au roi cette dépêche enthousiaste :

« Un amant porte à son col le portrait de sa maîtresse, un avare y attache ses clefs, un dévot son reliquaire; moi, j'ai fait faire une boîte d'or ovale, grande et plate, en forme de lentille, dans laquelle j'ai enfermé l'ordre de Votre Majesté, que j'ai suspendu à mon col avec une chaînette d'or, comme la chose la plus nécessaire à mon travail et la plus précieuse pour moi ».

En un tour de main, l'affaire anglaise fut terminée. Le juif Angelucci, moyennant 1400 liv. sterl., environ 35 600 francs, consentit à ne rien publier. L'édition de Londres fut brûlée avec le manuscrit. Restait celle d'Amsterdam. Les deux contractants se rendirent ensemble dans cette ville pour y détruire aussi l'édition hollandaise. Cela fait, et le juif ayant pris par écrit les plus beaux engagements du monde, Figaro se promenait en touriste dans les rues d'Amsterdam quand tout à coup il apprend que son Italien est un fourbe. Le traître s'est enfui avec un exemplaire soustrait aux recherches, qu'il va faire imprimer à Nuremberg. Beaumarchais bondit; il écrit à M. de Sartines :

« Je suis comme un lion! Je n'ai plus d'argent, mais j'ai des diamants, des bijoux : je vais tout vendre, et, la rage dans le cœur, je vais recommencer à postillonner... Je ne sais pas l'allemand, les chemins que je vais prendre me sont inconnus, mais je viens de me procurer une bonne carte, et je vois déjà que je vais à Nimègue, à Clèves, à Dusseldorf, à Cologne, à Francfort, à Mayence et enfin à Nuremberg. J'irai jour et nuit, si je ne tombe pas de fatigue en chemin Malheur à l'abominable homme qui me force à faire 300 ou 400 lieues de plus, quand je croyais m'aller reposer! Si je le trouve en chemin, je le dépouille de ses papiers et je le tue, pour prix des chagrins et des peines qu'il me cause. »

Il est parti et déjà loin. Il voyage sous le pseudonyme de « M. de Ronac » (anagramme de Caron, le nom de son père), avec un domestique anglais qui sait l'allemand et qu'il a eu soin d'attacher à sa personne lorsqu'il était à Londres. Le 14 août, il avait dépassé Francfort; il avait pris au relai de Langenfeld des chevaux et un postillon, et il roulait vers Nuremberg. Que se passa-t-il le 14 août dans le Leichtenholtz, petite forêt de sapins près de Neustadt? Il s'y est passé quelque chose, mais quoi? Deux témoins ont parlé : Beaumarchais et le postillon; nous les écouterons l'un après l'autre.

Le lendemain du 14, Beaumarchais écrivait à ses amis de France que la veille, sur les trois heures après midi, passant en chaise avec un postillon et son domestique dans une forêt de sapins près de Neustadt, à quelque cinq lieues de Nuremberg, il eut besoin de descendre un instant, et sa chaise continua d'avancer au pas. Après une courte pause, il se mettait en marche pour la rejoindre, lorsqu'il se vit attaqué par un brigand armé d'un long couteau, qui lui demanda la bourse ou la vie. Au lieu de sa bourse, il tire son pistolet et, tenant l'assassin en respect, recule jusqu'à un gros sapin, qu'il tourne lestement; puis il en gagne un second, un troisième, toujours à reculons, les tournant à mesure qu'il y arrivait, et le pistolet toujours braqué sur l'ennemi. Il espérait par cette manœuvre atteindre la lisière du bois, lorsqu'un second adversaire survint. C'était « un grand coquin en veste bleue sans manches, portant son habit sur son bras », qui accourait vers lui par derrière. Dans ce péril croissant, il pensa que le plus sûr était de se défaire de l'homme au poignard pour marcher ensuite à l'autre brigand. Courant donc au premier voleur, il fit feu sur lui de son pistolet, qui rata. L'homme, sentant son avantage, s'élança sur lui, et, avant qu'il l'eût joint, le second voleur, arrivant par derrière, l'avait déjà saisi à l'épaule et renversé. Alors le premier le frappa de son long couteau de toute sa force au milieu de la poitrine.

« C'était fait de moi; mais, pour vous donner une juste idée de la combinaison d'incidents à qui je dois la joie de pouvoir encore vous écrire, il faut que vous sachiez que je porte sur ma poitrine une boîte d'or, renfermant un papier si précieux pour moi, que sans lui je ne voyagerais pas... Au lieu de me crever le cœur, le couteau a glissé sur le métal; puis, m'éraflant la haute poitrine, il m'est venu percer le menton en dessous et sortir par le bas de ma joue droite... *Je ne suis pas mort,* dis-je en me relevant avec force. Je m'élance sur l'homme comme un tigre, et, saisissant son poignet, je veux lui arracher son long couteau, qu'il retire avec force, ce qui me coupe jusqu'à l'os toute la paume de la main gauche, dans la partie charnue du pouce. Mais l'effort qu'il fait en retirant son bras, joint à celui que je faisais moi-même en avant sur lui, le renverse à son tour; un grand coup de talon de ma botte lui fait lâcher le poignard, que je ramasse en lui sautant à deux genoux sur l'estomac; en même temps, je l'aveuglais par le sang qui me ruisselait du visage... Le second bandit, me voyant prêt à tuer son camarade, s'enfuit à toutes jambes ».

Beaumarchais voulait garrotter l'homme qu'il avait terrassé et l'emmener captif dans sa chaise pour faire à Nuremberg une entrée triomphale. Déjà il avait coupé avec son couteau la ceinture de chamois que portait le brigand, et il se préparait à lui lier les mains, quand il vit revenir de loin

l'autre bandit accompagné de quelques scélérats de son espèce. Furieux d'être obligé d'abandonner sa proie, il frappa violemment du bout de son pistolet la bouche du voleur agenouillé, qui se mit à saigner comme un bœuf, ayant la mâchoire enfoncée et plusieurs dents cassées de la force du coup.

Cependant le postillon, inquiet de l'absence prolongée de son voyageur, était rentré dans la forêt pour le chercher. Il sonna du petit cor que les postillons allemands portent en bandoulière; à ce bruit, tous les malfaiteurs prirent la fuite. Beaumarchais put se retirer la vie sauve et la bourse intacte. Mais dans quel état il est, le pauvre homme! Outre les effroyables blessures dont nous avons vu la description, il a une douleur si aiguë dans le creux de l'estomac, chaque fois que son diaphragme se soulève pour l'aspiration, que cela le plie en deux. Il crache le sang; l'effort de la toux sépare les lèvres de la blessure de son menton, qui saigne et lui fait grand mal. Sa gaieté cependant ne l'abandonne pas :

« Désormais il faudra changer mon appellation, et, au lieu de dire Beaumarchais le *Blâmé,* l'on me nommera Beaumarchais le *Balafré*. Balafre, mes amis, qui ne laissera pas de nuire à mes succès aphrodisiaques!... J'ai l'air d'un masque avec ma balafre, mes béguins, ma main pote et enveloppée. Ajoutez que je grimace comme un supplicié toutes les fois que j'aspire; ce qui compose environ quarante grimaces par minute... Allez, allez dans tous les domiciles mâles et femelles de ma connaissance, et, après avoir commencé par assurer que je suis bien en vie, lisez ce que vous voudrez de ma lettre. »

Cette lettre, que tout le monde peut lire dans les œuvres de Beaumarchais, est datée du 15 août 1774, dans un bateau sur le Danube, auprès de Ratisbonne. J'en ai vu le manuscrit aux archives de la Comédie française. Il est d'une main très ferme, d'une écriture superbe; d'assez nombreuses ratures attestent le soin apporté au style.

Avant d'entendre la déposition du postillon sur les événements du Leichtenholtz, laissons Beaumarchais achever la sienne. Car il n'a pas tout dit à ses amis de France. Il résulte des rapports divers qu'il fit en Allemagne et en Autriche que, voyageant en chaise de poste, il aperçut à l'entrée de la forêt de Neustadt le juif Angelucci trottant sur un petit cheval. Au bruit de la voiture, le cavalier se retourne, et, reconnaissant l'homme auquel il a fait faire un marché de dupe, il se jette hors de la route dans le bois. Figaro saute de sa chaise et le poursuit le pistolet au poing. Il a bientôt rattrapé son voleur, que les arbres gênent dans sa course; il le saisit par sa botte, le jette à bas de son cheval, le fouille et découvre au fond de sa valise l'exemplaire frauduleusement échappé à la destruction du libelle. L'argent du marché s'y trouve aussi. Maître de tout, il fait grâce à son ennemi de la vie, consent même sur sa prière à lui laisser quelques billets de banque et s'éloigne pour regagner sa chaise de poste. Mais, avant qu'il fût hors du bois, le cavalier, remonté sur son cheval, et un autre brigand l'avaient attaqué. Les incidents de la lutte ressemblent assez à ce que nous avons lu tout à l'heure, avec cette différence principale que Beaumarchais, parlant à des personnes présentes, insiste moins sur l'horreur de ses blessures que lorsqu'il écrit à des correspondants qui sont à six cents lieues. Une chose admirable, c'est la précision minutieuse avec laquelle il donne le signalement des deux assassins contre lesquels il a défendu sa vie :

« L'un, armé d'un couteau à gaine, est de taille d'environ cinq pieds deux pouces, grêle de corps, visage maigre et long, nez aquilin, les yeux grands, noirs et funestes, le teint très jaune. Il porte des cheveux noirs sous une perruque blonde et ronde. Il a une redingote anglaise bleue, à boutons de cuivre, une veste rouge, une culotte de peau et des bottines; en général, l'air et la tournure d'un juif. Son camarade, en l'appelant, l'a nommé *Angelucci*. Il a un petit cheval bai brun avec une marque blanche tout le long de la tête. — Le second est grand, a une veste grise sans manches; il portait un habit bleu sur son bras et un grand chapeau sans bordure. Il a le teint assez blanc, est blond de poil, et le visage plein. »

« M. de Ronac », c'est-à-dire Beaumarchais, fit sa première déposition le 15 août devant un officier de l'administration supérieure de la poste, à Nuremberg, dans l'auberge du *Coq rouge,* où nous savons par un procès-verbal authentique qu'il était descendu la veille au soir, blessé au visage et à la main, les habits tachés de sang, et dans un tel état d'exaltation et de fièvre que l'aubergiste le prit pour un fou.

Sa déposition faite, il part en toute hâte, et où va-t-il? A Vienne, « porter plainte à la cour ». Il prend le bateau du Danube parce que « les élancements de ses blessures », comme il l'écrit à ses amis, le mettent absolument hors d'état de supporter « le cahotement de la poste ». Mais quelle rapidité de mouvements pour un homme qu'on vient d'assassiner! Il ne s'est point arrêté à Neustadt, petite ville toute proche du théâtre du crime, où un chirurgien serait venu à son secours et où il aurait pu porter plainte beaucoup plus utilement qu'à Nuremberg et surtout qu'à la cour impériale d'Autriche. A Nuremberg, il refuse aussi l'assistance des hommes de l'art; l'aubergiste du *Coq rouge,* le voyant saigner, offre d'aller quérir un médecin : Figaro s'y oppose, se contente de taffetas d'Angleterre, qu'il s'applique sur le menton, fait sa déposition avec une fiévreuse impatience et poursuit son voyage. Le même jour, le voilà sur le Danube. Tout à l'heure nous le retrouverons dans le palais de Marie-Thérèse. Pendant qu'il descend le fleuve en bateau et qu'il écrit à ses amis de France, faisons causer le postillon.

Ce bonhomme n'a pas attendu qu'on l'interrogeât. Le soir même du 14, plusieurs heures avant que Beaumarchais fît sa déposition à Nuremberg, il a fait seul et spontanément la sienne à Neustadt. Il n'est pas allé lui-même jusqu'à Nuremberg; son parcours ne s'étend que de Langenfeld à Emskirchen; c'est à ce dernier relais qu'il a quitté « M. de Ronac ». Il s'en retourne à Langenfeld et pense aux événements de la journée. Jamais il n'a conduit de voyageur aussi excentrique que cet étranger qu'il prend pour un Anglais. L'honnête garçon vient d'être témoin de choses extraordinaires et suspectes; il se demande ce que cela veut dire, il

craint ce qui peut en résulter. Son propre intérêt se trouve en jeu jusqu'à un certain point, car la bonne réputation de la route sur laquelle il fait son métier de postillon tous les jours de l'année lui paraît courir quelque péril. Bref, en repassant à Neustadt, il alla faire sa déclaration aux autorités de la ville, qui dressèrent le procès-verbal suivant. M. de Loménie n'a point connu ce document de premier ordre, ou du moins l'a connu trop tard.

« *Acte reçu à Neustadt, le 14 août 1774, après six heures du soir.*

« Comparaît devant l'officier du bailliage le postillon *Dratz*, attaché à la station de Langenfeld, revenant présentement d'Emskirchen, lequel dépose :

« Il a conduit cette après-midi à Emskirchen un voyageur qu'il ne peut nommer et que l'on a pu voir passer ici vers quatre heures ; c'est un Anglais ne sachant pas un mot d'allemand, voyageant dans une voiture particulière, à deux roues, accompagné d'un domestique qui parle allemand ; il ne sait si ce monsieur est bien sain d'esprit, ni ce qu'il avait, mais il croit ne pouvoir se dispenser de faire connaître ce qui lui est arrivé avec ce voyageur.

« De l'autre côté de Diebach, le déposant, en se retournant, a remarqué que son voyageur s'est levé pour prendre dans le coffre de la banquette quelque chose comme une trousse de toilette, d'où il a tiré un miroir et un rasoir que le déposant a parfaitement observés, parce qu'il a ralenti sa marche jusqu'à ce que le voyageur se fût remis en place. Il a trouvé étrange que celui-ci voulût se raser chemin faisant.

« Dans le bois dit Leichtenholtz, le voyageur a fait arrêter, est descendu tenant un jonc d'Espagne à la main et s'est enfoncé dans l'intérieur du bois, faisant dire au déposant par son domestique de continuer son chemin.

« Lui déposant voulait s'arrêter aussitôt, mais le domestique lui enjoignit de continuer, ce qu'il a fait au petit pas, jusque vers l'extrémité du Leichtenholtz, et, le voyageur ne revenant pas, ils ont attendu là près d'une demi-heure, le domestique et lui. Sur ces entrefaites, il passa devant eux, traversant la route, trois compagnons charpentiers avec leurs haches sur l'épaule et leurs bagages sur le dos ; puis, bientôt après, le voyageur revint la main enveloppée dans un mouchoir blanc ; il dit à son domestique, ainsi que celui-ci l'a répété en allemand à lui déposant, qu'il avait vu des brigands ; mais rien ne lui manquait, et le déposant n'a remarqué ni à sa main, ni sur sa personne, rien qui indiquât qu'il lui fût arrivé quelque chose ; aussi, lui, déposant, répondit-il au domestique que peut-être son maître avait vu les compagnons charpentiers et les avait pris pour des brigands. Le voyageur avait repris sa place et ordonné de marcher.

« En traversant la ville, un peu au-dessus de l'hôpital, le voyageur avait fait baisser la glace de la voiture, et par son ouverture le déposant avait remarqué que le mouchoir blanc qui enveloppait la main du voyageur était taché de sang, qu'il y en avait aussi un peu au côté gauche de son cou et à sa cravate, et, lui ayant demandé ce que c'était, celui-ci avait répondu qu'on avait tiré sur lui. Le déposant avait voulu aussitôt revenir ici, au bailliage, pour que le voyageur y fît sa déposition, mais celui-ci ne l'avait pas permis et lui avait ordonné de pousser jusqu'à Emskirchen. Là, le voyageur avait aussi déclaré au maître de poste qu'il avait été attaqué par des brigands, mais sans vouloir montrer ses blessures, ni faire sa déclaration, et, au contraire, il était parti en toute hâte pour Nuremberg.

« Le déposant n'ayant rien vu ni remarqué qui pût faire croire à la présence de malfaiteurs, encore moins entendu un coup de feu, il lui semblait que le voyageur avait dû se faire lui-même ses blessures à l'aide du rasoir qu'il a pris avec lui chemin faisant, et pourrait faire du tapage à Nuremberg de manière à décrier cette route-ci et faire courir le bruit qu'elle n'était pas sûre puisqu'on y attaquait ainsi les voyageurs en plein jour.

« Il avait pensé, en conséquence, qu'il ne devait pas laisser ignorer ces faits aux autorités de Neustadt (1). »

Cependant Beaumarchais était arrivé à Vienne. A peine débarqué, il sollicita de l'impératrice une audience secrète :

« Madame,

« Du fond occidental de l'Europe j'ai couru nuit et jour pour venir communiquer à Votre Majesté des choses qui intéressent son bonheur et son repos. Votre Majesté jugera combien il est intéressant de ne pas perdre un instant pour m'entendre, lorsqu'elle saura que, quoique j'aie été lâchement attaqué par des brigands auprès de Nuremberg, outrageusement blessé par eux et souffrant horriblement, je ne me suis pas arrêté une minute, et que je n'ai pris le Danube pour descendre à Vienne que lorsque l'excès de mes douleurs m'a mis hors d'état de soutenir le cahotement de la poste dans ma chaise. Si Votre Majesté prenait par hasard cette lettre d'un inconnu pour le délire d'un homme blessé que la fièvre travaille, je la supplie en grâce de m'envoyer promptement quelqu'un qui soit honoré de sa plus intime confiance. Je ne m'ouvrirai pas à lui, parce que je ne dois le faire qu'à Votre Majesté seule, mais je lui en dirai assez pour me faire obtenir de vous, madame, une audience particulière et secrète, dont ni vos ministres ni notre ambassadeur ne doivent avoir aucune connaissance. »

La lettre était signée « de Ronac, Vienne, ce 20 août 1774 ». L'adresse portait : « Lettre pour Sa Majesté l'impératrice reine, exclusivement à toute autre personne, et que Sa Majesté est suppliée de vouloir bien lire seule. » Elle fut effectivement remise en mains propres à Marie-Thérèse par l'intermédiaire de son secrétaire, le baron de Neny.

L'impératrice transmit la lettre de « M. de Ronac » au comte de Seilern, président de la régence, en le priant de voir de quoi il s'agissait. Le comte manda chez lui l'étranger, qui se rendit à l'invitation, mais après s'être fait un peu attendre ; car il s'était trouvé, dit-il, extrêmement incommodé toute la nuit d'un crachement de sang, mal auquel il était sujet depuis sa rencontre avec des brigands dans une forêt d'Allemagne. Il apprit sommairement à M. de Seilern l'aventure du Leichtenholtz, comment il avait soutenu seul l'effort de deux assassins, et comment le coup de couteau qui devait infailliblement le tuer avait frappé par miracle un médaillon d'or suspendu sur sa poitrine. Il exhibe cette pièce de conviction, y montre la trace du coup ; puis il l'ouvre, tire l'autographe du roi, révèle son véritable nom de Beaumarchais et déclare mystérieusement au comte que l'impératrice seule doit entendre le reste de ses révélations.

Le comte de Seilern alla faire son rapport à Schœnbrunn, mit sous les yeux de l'impératrice l'autographe, que Beaumarchais lui avait confié, et Marie-Thérèse, reconnaissant la

(1) Document traduit par M. Huot, dans sa brochure intitulée : *Beaumarchais en Allemagne*, révélations tirées des archives d'Autriche. — Paris, 1869.

main du roi son gendre, ne fit plus difficulté d'accorder l'audience demandée ; mais elle ne consentit point à la rendre secrète, et elle exigea la présence de M. de Seilern. Alors, en présence du comte, Beaumarchais raconta dans tous ses détails l'histoire que nous connaissons : le libelle, sa mission secrète, la trahison d'Angelucci et sa fuite; comment il le poursuivit, comment il l'atteignit près de Neustadt, et enfin l'attaque des brigands. A chaque circonstance, joignant les mains de surprise, l'impératrice répétait cette question bien naturelle : « Mais, monsieur, où avez-vous pris un zèle aussi ardent pour les intérêts de mon gendre et surtout de ma fille ? » Elle parut curieuse d'entendre la lecture du pamphlet. Cette lecture, avec les commentaires, dura plus d'une heure. Finalement, Marie-Thérèse congédia son visiteur enthousiaste à peu près comme on met à la porte Basile dans *le Barbier :* « Allez vous mettre au lit, lui dit-elle ; faites-vous saigner promptement. » Mais elle lui demanda de laisser le pamphlet à sa disposition pour une couple de jours.

Le prince de Kaunitz était à cette époque chancelier de l'empire. Le pamphlet lui fut remis par ordre de l'impératrice, avec une note du comte de Seilern sur l'entretien auquel il avait assisté. Au premier coup d'œil jeté sur ces documents, le prince aperçut plusieurs choses suspectes. D'abord l'agent secret de Louis XVI a été d'une maladresse incroyable dans l'accomplissement de sa mission. On l'a chargé d'acheter à un libelliste le retrait de son libelle : le seul contrat qu'on puisse utilement passer avec un individu de cette espèce, c'est une rente viagère, toujours prête à être supprimée au cas d'une trahison qu'on doit toujours craindre. Au lieu de cela, que fait le négociateur ? Il paye comptant au juif une somme ronde de 1400 livres sterling. Autant valait jeter cet argent par les fenêtres. Le lendemain, tout est à recommencer. Naturellement, le juif a sauvé un exemplaire de la destruction. Il fuit ; Beaumarchais le rattrape, et une seconde fois lâche Angelucci sans prendre aucune garantie. Quant à l'histoire des brigands, passons ; on demandera des renseignements à Nuremberg et à Neustadt. Maladroit, l'agent du roi de France est, en outre, infidèle. Qu'est-il venu faire à Vienne ? Dans quel intérêt, outrepassant ses instructions, a-t-il indiscrètement communiqué à la mère de Marie-Antoinette un écrit grossier où l'on attaque violemment sa fille ? Passant à l'examen du pamphlet, le prince de Kaunitz y découvrit de quoi confirmer ses soupçons. L'auteur y mentionnait l'*inoculation* de Louis XVI comme un fait accompli, comme une opération ayant eu son effet ; or le roi avait été inoculé le 18 juin. Le 27, Marie-Antoinette écrivait à sa mère : « Avant-hier au soir, l'éruption s'est décidée, les boutons ont paru, le roi en a au nez de fort remarquables. » A la date du 18, Beaumarchais avait déjà signalé à Sartines l'apparition prochaine du pamphlet et lui en avait mis quelques passages sous les yeux. Il partit pour Londres le 26. C'est le 25 au soir que l'éruption s'est déclarée. L'agent chargé de la destruction du pamphlet est donc arrivé à Londres avec la nouvelle : comment se fait-il que le pamphlet la reproduise ? Une autre chose qui surprenait le prince de Kaunitz, c'est le don merveilleux qu'avait Beaumarchais d'escamoter les distances; avec quelle prestesse maître Figaro ne venait-il pas de faire le voyage de Paris à Vienne, une affaire épineuse sur les bras ; parcourant l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne ; visitant Amsterdam en touriste ; attaqué par des brigands en Bavière et partout supérieur aux événements ; se moquant des sots, bravant les méchants et faisant la barbe à tout le monde ; arrivé enfin en moins de deux mois dans la capitale de l'Autriche et prêt à servir Marie-Thérèse en tout ce qu'il lui plaira d'ordonner ! Cette incroyable célérité paraissait aux yeux du prince plus grande encore qu'elle ne l'était réellement, parce que l'ordre autographe de Louis XVI, arraché à sa faiblesse après de longs efforts et copié sur un modèle antérieur au départ de Beaumarchais, disait, à la date du 10 juillet : « Le sieur de Beaumarchais partira », quand il était parti depuis quatorze jours.

La conclusion du prince de Kaunitz fut très nette : le 22 août, à neuf heures du soir, huit grenadiers, baïonnette au fusil, et deux officiers, l'épée nue, entrèrent dans la chambre de Beaumarchais, où ils demeurèrent vingt-six jours. Pendant ce temps, le prince prit des informations sur l'affaire du Leichtenholtz; on lui envoya les procès-verbaux dressés à Neustadt et à Nuremberg le 14 et le 15 août. Suffisamment édifié par ces documents, le prince de Kaunitz écrivit à l'ambassadeur d'Autriche à Paris pour lui faire part de ses soupçons changés en certitude. L'attaque des brigands était, à n'en point douter, une fable inventée par l'agent secret du roi de France afin de se rendre intéressant et de se prévaloir de la manière dont il accomplissait une mission aussi pleine de difficultés et de périls. Une des preuves, aux yeux du prince, de la fausseté de ce récit, c'était le signalement exact et minutieux des brigands consigné au procès-verbal de Nuremberg. Cette abondance de détails précis est un vieux truc de conteur qui veut rendre son conte plus croyable ; mais ici le truc est maladroit : comment un homme pressé par deux assassins et défendant sa vie peut-il voir et se rappeler que l'un, monté sur un petit cheval bai brun avec une marque blanche à la tête, est d'une taille d'environ cinq pieds deux pouces, porte des cheveux noirs sous une perruque blonde, une redingote anglaise bleue à boutons de cuivre, une veste rouge, une culotte de peau et des bottines, tandis que l'autre a une veste grise sans manches, un habit bleu sur son bras et un grand chapeau sans bordure? Le prince de Kaunitz ne doutait pas que Beaumarchais ne fût homme à s'être fait lui-même quelques estafilades peu profondes à l'aide de son rasoir. Mais il allait plus loin et le soupçonnait d'être l'auteur du libelle. L'existence d'Angelucci Guillaume (singulier prénom chez un juif!) n'est, disait-il, rien moins que prouvée. En conséquence, l'ambassadeur d'Autriche était invité par son gouvernement à présenter au roi ou à M. de Sartines un exposé de toute cette affaire. C'est dans un sentiment de respect pour le roi de France, devait-il dire bien haut, qu'on a cru devoir se résoudre à l'arrestation provisoire de son agent secret; nous ne voulons, d'ailleurs, que faire le bon plaisir de Sa Majesté très chrétienne ; à elle de décider si le prisonnier sera jugé à Vienne, envoyé en France sous bonne garde ou rendu à la liberté.

C'est ce dernier parti qu'on prit à la cour de Versailles. Louis XVI adressa à l'impératrice « les plus vifs remerciements pour la pensée qu'elle avait eue de s'assurer provisoirement de la personne d'un agent que les circonstances les plus suspectes semblaient désigner comme coupable d'infidélité envers son maître » ; mais il agit comme s'il ne tenait absolument aucun compte de ces circonstances. Beaumarchais ne perdit point la faveur du roi, il ne quitta même pas son service comme agent secret, et nous le retrouvons à Londres, l'année suivante, chargé d'une nouvelle mission. Il perdit encore moins la faveur de la reine. Son nom est mentionné une fois par Marie-Antoinette, dans une lettre à sa mère datée du 16 novembre 1774. Il est probable que Marie-Thérèse avait adressé à sa fille quelque question sur son étrange visiteur de Schœnbrunn. Elle oublie d'abord d'y répondre, elle parle avec une joie d'enfant de la surprise charmante que le roi vient de lui faire en doublant l'argent de sa cassette, où il n'y avait que 96 000 livres; puis, tout à coup : « J'avais oublié Beaumarchais... Le roi regarde cet homme comme un fou, malgré tout son esprit, et je crois qu'il a raison. »

Quant à M. de Sartines, il avoua que, dès la première nouvelle d'une affaire avec des brigands, il avait ajouté peu de foi à cette histoire; il reconnut que le voyage à Vienne était prémédité selon toute apparence et pouvait bien avoir eu pour motif l'espoir d'une récompense impériale; il convint que l'existence du libelle lui avait été dénoncée par Beaumarchais lui-même et que c'était sur cette indication et sur son offre qu'on l'avait envoyé à Londres; il admit enfin qu'on pouvait le soupçonner d'être l'auteur de ce pamphlet, d'autant plus qu'il n'y avait personne sur qui le soupçon pût tomber avec autant de vraisemblance, et il avoua qu'il en était lui-même tourmenté. Mais il cherchait à se rassurer par les considérations suivantes : Beaumarchais est léger, insolent, intrigant, mais il a de l'honneur. On affirme qu'il est l'auteur du libelle; mais le libelle attaque violemment le duc de Choiseul, protecteur de Beaumarchais, tandis que son ennemi, le duc d'Aiguillon, s'y trouve traité avec égards; pour ce qui est de l'inoculation du roi, elle n'est point mentionnée dans l'ouvrage même, mais seulement dans l'avant-propos, qui a pu être fait après l'impression du corps de l'écrit. Enfin, les conclusions du prince de Kaunitz ne sont-elles pas, en bonne logique, atteintes et convaincues d'erreur par suite de l'inexactitude bien avérée de l'une de ses prémisses? Il a cru, d'après l'ordre autographe du roi, que son agent était parti le 10 juillet, lorsqu'il était à Londres depuis quatorze jours.

En conséquence, sur la réclamation du gouvernement français, Beaumarchais fut mis en liberté le 17 septembre. Il revint immédiatement à Paris et présenta sa note au ministre du roi; elle se montait, tous frais compris, à plus de 72 000 livres, qui lui furent payées après quelques contestations. Le roi ne montra aucun désir de connaître le pamphlet; Sartines n'avait aucune envie de reparler de cette affaire; il ne fut plus question d'Angelucci. Beaumarchais eut bien le front de demander le motif de son arrestation à Vienne, mais il n'obtint que cette réponse : « Que voulez-vous, mon cher? l'impératrice vous a pris pour un aventurier. »

Le 3 octobre, le prince de Kaunitz écrivait en français à son ambassadeur :

« Je ne vous parlerai plus de cette misérable affaire du sieur Beaumarchais, parce que cela est fini, pour nous au moins, attendu le départ de ce drôle, auquel j'ai fait faire un présent de mille ducats parce que cela m'a paru digne de l'impératrice, quoique assurément ce personnage ne vaille ni la peine ni l'argent qu'il nous a coûtés... Donnez-moi des nouvelles détaillées sur la situation présente et l'avenir vraisemblable des affaires de là-bas, où tout annonce, à ce qu'il me paraît, un gouvernement pitoyable. »

II.

La petite opération lucrative que Beaumarchais avait conduite avec plus de bonheur que de prudence fut suivie, à quelque temps de là, de sa réhabilitation solennelle. Un retour de succès couronnait ses efforts, et, si j'avais le temps de vous entretenir de ses faits et gestes durant la guerre d'Amérique, je vous montrerais ce héros de l'intrigue, ce chevalier de toute espèce d'industries, pour la seconde fois à l'apogée de la fortune jusqu'au jour où la Révolution française, grand et terrible bouleversement qui était en partie son propre ouvrage, vint le précipiter de nouveau dans un abîme de misère. Quand Beaumarchais écrivit *le Mariage de Figaro*, il était riche à millions; il possédait à Paris plusieurs immeubles. Ce gros propriétaire n'avait assurément pas l'intention de révolutionner la société. On se fera une idée juste de la conscience qu'il pouvait avoir lui-même de la portée de ses attaques si l'on compare son rôle à celui de ces anciens fous de cour dont la fonction était d'amuser le maître du lieu : usant avec hardiesse de la liberté de langage qui leur était laissée, ils osaient l'avertir en le divertissant. Beaumarchais, jouant l'innocent, affecte de dire qu'il a composé son audacieuse comédie « uniquement pour amuser le roi et la reine de France». La reine, à la bonne heure; mais le roi ne s'en amusa pas du tout. *Le Mariage de Figaro* fut un des tracas de son règne, et sa conduite à l'égard de l'auteur, irrésolue, embarrassée, pleine d'emportements, de faiblesses et de repentirs, nous montre dans un petit théâtre les défauts qui faisaient le fond de sa nature et qui causèrent sa ruine. On éprouve quelque commisération à voir lutter ce pauvre Louis XVI contre un homme aussi opiniâtre et qui disait à la duchesse de Bourbon : « Quand je veux une chose, madame, j'y arrive toujours. C'est mon unique pensée, je ne fais pas un pas qui ne s'y rapporte. C'est pour moi une question de temps; je finis par réussir, et alors je suis deux fois satisfait, et par la réussite de mon désir, et par la difficulté vaincue ! »

Le Mariage de Figaro, terminé en 1778, avait été lu et reçu au Théâtre-Français à la fin de 1781. Mais en 1782 la censure interdit cette comédie. Louis XVI, poursuivi de sollicitations en faveur de Beaumarchais, voulut juger la question par lui-même. Il se fit apporter le manuscrit. Mme Campan le lut au roi et à la reine. Elle raconte cette lecture dans ses *Mé-*

moires. Au monologue de Figaro, « dans lequel, écrit Mme Campan, l'auteur attaque diverses parties d'administration, mais particulièrement à la tirade des prisons d'État, » le roi se leva avec vivacité : « C'est détestable ! s'écria-t-il ; cela ne sera jamais joué. Il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse. Cet homme se joue de tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement. — On ne la jouera donc point ? dit la reine. — Non, certainement ; vous pouvez en être sûre. »

Mais Beaumarchais avait juré que sa pièce serait jouée. La Harpe dit que pour faire représenter *Figaro* il dépensa encore plus d'esprit que pour l'écrire. Le fait est qu'il manœuvra avec tant d'habileté que son ouvrage devint célèbre à Paris et en Europe longtemps avant d'être connu. Jamais homme ne posséda mieux le génie de la réclame et ce charlatanisme qui est plus nécessaire au succès que le mérite.

A partir de l'interdiction du roi, *Figaro* eut l'attrait du fruit défendu. L'auteur excita peu à peu la curiosité de la cour et de la ville par des lectures adroitement ménagées. « Chaque jour, écrit Mme Campan, on entendait dire : J'ai assisté ou j'assisterai à la lecture de la pièce de Beaumarchais. » La curiosité une fois bien éveillée, il eut l'art de l'irriter davantage en refusant de la satisfaire. Il fallait le prier, le supplier. La princesse de Lamballe, amie de la reine, eut toutes les peines du monde à obtenir cette faveur. Le grand-duc de Russie dut aussi la solliciter, et Grimm servit d'intermédiaire. Où l'homme n'arrive-t-il pas en faisant jouer les ressorts de la vanité féminine ? L'impératrice Catherine II offrit à Beaumarchais de faire représenter en Russie la pièce qu'on interdisait en France !

Tant d'adresse, tant de persévérance ne pouvaient manquer de réussir. En juin 1783, les acteurs de la Comédie française reçurent l'ordre d'apprendre la pièce pour le service de Versailles. Puis il fut décidé qu'on la jouerait à Paris même. La représentation était fixée au vendredi 13. Les *Mémoires secrets* l'annoncent en ces termes : « Tous les grands, tous les princes, tous les ministres, toutes les jolies femmes sont avertis par des billets avec une figure gravée de Figaro dans son costume, et l'auteur se flatte que la reine elle-même honorera le spectacle de sa présence. » Mais, le vendredi 13 juin, pendant que « six cents voitures, dit La Harpe, défilaient dès le matin de tous les quartiers de Paris », au moment où la représentation allait commencer, un nouvel ordre de Louis XVI l'interdit tout à coup. « Cette défense du roi, écrit Mme Campan, parut une atteinte à la liberté publique. Toutes les espérances déçues excitèrent le mécontentement à tel point que les mots d'*oppression* et de *tyrannie* ne furent jamais prononcés dans les jours qui précédèrent la chute du trône avec plus de passion et de véhémence. » Ennuyé, inquiet peut-être de cette explosion de l'opinion et toujours ballotté d'un parti à l'autre, le malheureux Louis XVI ne tarda pas à revenir sur son interdiction. Trois mois après, le *Mariage de Figaro* fut joué devant toute la cour avec la permission du roi, dans la maison de campagne du comte de Vaudreuil à Gennevilliers. On dit même que la reine aurait assisté à ce spectacle sans une indisposition.

Ce que le roi avait accordé à la cour, il fallut enfin l'accorder à la ville. La première représentation publique du *Mariage de Figaro* eut lieu le 27 avril 1784. Il n'y en a pas de plus célèbre dans les annales du théâtre. Celle d'*Hernani* est la seule qu'on puisse lui comparer ; mais *Hernani* fut une bataille, *Figaro* fut un triomphe ; le drame de Victor Hugo n'avait qu'une portée littéraire, la comédie de Beaumarchais contenait la Révolution. L'auteur mit à entretenir son succès le même talent qu'à le préparer. Le jour de la quatrième représentation, on jeta par son ordre des troisièmes loges dans le parterre plusieurs centaines d'exemplaires d'une épigramme composée contre lui par lui-même (1). Il avait eu soin de garnir le parterre de tous ses amis, et il leur avait annoncé que « ce jour verrait éclore la cabale la plus violente contre son innocent ouvrage ». L'épigramme fut déchirée par les spectateurs, l'insolent qui l'avait faite fut demandé par mille cris furieux et condamné à Bicêtre d'une voix unanime. La cinquantième représentation eut son affiche et sa trompette particulières : le produit devait en être consacré tout entier à une institution de bienfaisance, *les pauvres mères nourrices*. Beaumarchais, suggérant son idée aux acteurs du Théâtre-Français et leur écrivant à ce propos, citait dans sa lettre ce quatrain, que lui avait adressé, disait-il, « un jeune homme plein de talent et qui n'est pas assez connu » :

Rien n'échappe à ton caractère ;
Nous te voyons, au même instant,
Prodiguer des plaisirs au père
Et donner du lait à l'enfant.

L'action, je le veux, était philanthropique ; mais il n'est pas nécessaire d'avoir le cœur affreusement perverti par la lecture de La Rochefoucauld pour découvrir sous ce beau sacrifice le calcul intelligent de l'amour-propre, et quand je vois de bonnes natures s'attendrir encore aujourd'hui sur cette réclame, je ne puis assez admirer la profonde connaissance qu'avait Beaumarchais de la naïveté humaine.

Cependant Louis XVI, qui ne savait rien vouloir avec fermeté et avec suite, s'était plus d'une fois repenti de l'autorisation qu'il avait donnée. Le succès de *Figaro* lui causait beaucoup d'humeur ; son dépit éclata un jour avec emportement. Beaumarchais, harcelé par de continuelles attaques anonymes insérées au *Journal de Paris*, avait adressé à cette feuille, le 6 mars 1785, une lettre où il disait :

« Quand j'ai dû vaincre lions et tigres pour faire jouer une comédie, pensez-vous, après son succès, me réduire, ainsi qu'une servante hollandaise, à battre l'osier tous les matins sur l'insecte vil de la nuit ? »

Le comte de Provence, hostile à Beaumarchais, porta plainte au roi son frère d'une telle insolence : selon lui, ces mots *lions* et *tigres* désignaient *évidemment* le roi et la reine. Louis XVI était assis à une table de jeu ; sans se lever, il écrivit sur un sept de pique, au crayon, l'ordre d'arrêter immédiatement Beaumarchais et de l'enfermer à Saint-Lazare,

(1) Peut-être par le comte de Provence ; mais Beaumarchais en tirait parti.

prison ridicule et honteuse, où l'on détenait les adolescents dépravés. L'auteur du *Mariage de Figaro* fut gardé là cinq jours. La nouvelle de cette étrange incarcération provoqua d'abord un éclat de rire universel ; puis on murmura, on s'indigna. Chacun se sentit menacé, non seulement dans sa liberté, mais dans sa considération. « On se demande, écrit un nouvelliste du temps, si quelqu'un peut répondre de coucher ce soir dans son lit. » Le faible roi ne fit pas longtemps attendre la réparation ; de même que l'offense, elle fut sans mesure. Une représentation brillante du *Mariage de Figaro* suivit la mise en liberté du populaire écrivain ; toute la cour, tous les ministres y assistaient, et il leur fallut entendre applaudir avec frénésie ces passages du grand monologue : « Ne pouvant avilir l'esprit, on se venge en le maltraitant... Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie ! Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier ! Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître... tandis que moi, morbleu ! perdu dans la foule obscure, il m'a fallu déployer plus de science et de calculs pour subsister seulement qu'on n'en a mis depuis cent ans à gouverner toutes les Espagnes ; et vous voulez jouter !... » Ce n'est pas tout. Quelque temps après, il y eut à Versailles une représentation du *Barbier de Séville* par *la troupe du petit Trianon.* La reine y joua le rôle de Rosine et le comte d'Artois celui de Figaro. Beaumarchais fut invité. On le combla de prévenances et de cajoleries ; on l'admit au souper de la cour. La pièce, « royalement mal jouée », selon l'expression de Mme Campan, eut tout le succès qu'un pareil spectacle a d'avance. Marie-Antoinette avait la passion de cette sorte de divertissement. Sa mère l'en blâmait avec sévérité. On raconte que, recevant un jour un portrait de sa fille, Marie-Thérèse s'écria d'un ton amer et dur : « Au lieu du portrait d'une reine de France, j'ai reçu celui d'une actrice ! »

III.

« Je voudrais finir, disait Figaro composant une chanson, par quelque chose de beau, de brillant, de scintillant, qui eût l'air d'une pensée. » Je n'ai pas tant d'ambition, mais je voudrais au moins dégager l'instruction historique qui, à défaut d'autre moralité, ressort naturellement des faits dont je viens de faire le récit.

Quelle légèreté dans la cour de Louis XV ! Beaumarchais publie des mémoires où la magistrature française est ridiculisée et avilie, où le parlement est représenté comme une assemblée de fripons auxquels un justiciable ne saurait avoir affaire qu'en se faisant fripon lui-même pour n'être pas dupe : le roi de France s'amuse et rit de ces coquineries en partie double, et sa maîtresse fait jouer chez elle des proverbes composés avec les scènes les plus scabreuses du pamphlet scandaleux !

Quelle faiblesse dans le gouvernement de Louis XVI ! Maître Figaro, abîmé de dettes et léger d'argent, mais propre à tout, capable de tout, convaincu que l'utile revenu du rasoir est préférable aux vains honneurs de la plume, s'équipe, en un jour de sublime audace, de sa simple trousse de barbier, et, son bagage en sautoir, le voilà parti tout courant à travers l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne et l'Autriche. Quel tour de son métier va-t-il faire, cet intrigant de génie ? Il a eu le talent de se faire donner par le roi la mission secrète d'arrêter la publication d'un libelle dont le roi ni personne ne se soucie, d'un libelle que lui seul connaît, et pour cause. Sans autre outil que son rasoir, notre barbier métamorphosé en héros fait payer 10 000 livres à l'Autriche et 72 000 à la France la destruction de ces misérables feuilles qui ne valaient pas six deniers. Éclairé sur l'infidélité de son agent, le gouvernement français ferme les yeux ; il ne veut pas avoir l'air de savoir qu'on s'est effrontément moqué de lui, et Figaro revient à Paris raser son monde, non seulement impuni, mais triomphant. Il fait la barbe aux Américains et gagne des sommes folles. Bientôt il se sent assez fort pour entrer en lutte avec le roi. Il met sur la scène sa propre personne investie du beau rôle, et dans sa personne celle du peuple, du peuple roturier en passe de devenir souverain. Lui, l'homme de rien, le parvenu, il raille la noblesse, il brave les puissances, et sa tranquille insolence annonce que le temps est proche où les premiers seront les derniers, où les derniers seront les premiers. Louis XVI voit le péril et s'effraye ; mais le pauvre sire n'est point de taille à se mesurer contre un pareil adversaire ; sa vue se trouble, sa tête se perd, il ne sait ce qu'il fait. Un jour, il emprisonne son redoutable ennemi à Saint-Lazare ; le lendemain, il l'invite au souper du petit Trianon et il lui fait voir costumée en Rosine l'enfant qu'il a épousée, la reine de France, la fille de l'impératrice Marie-Thérèse, qui aime ce bon M. Figaro et le trouve un bien honnête homme puisqu'il l'aide avec ses comédies à chasser l'ennui qui la tue. Un gouvernement où manquent à ce point le sérieux, la fermeté, la logique, est gravement malade ; la biographie de Beaumarchais, en nous montrant les symptômes de cette décadence de la royauté, grandit en importance et devient le prélude de l'histoire de la Révolution.

PAUL STAPFER.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Les impressions de Théophraste Un Tel, par GEORGE ELIOT.

George Eliot (Mme Lewes) s'est décidée à rompre le silence qu'elle gardait depuis un deuil domestique. Son nouvel ouvrage n'est pas un roman. Le romancier s'est fait moraliste. Le volume intitulé *les Impressions de Théophraste Un Tel* (1) se compose d'une vingtaine d'essais reliés entre eux par un fil très léger, et dans lesquels les portraits et les réflexions se mêlent, se soutenant et s'éclairant les uns les autres. Je dirai tout de suite le défaut de l'ouvrage, ou plutôt, je le rendrai sen-

(1) *Impressions of Theophrastus Such*, par George Eliot. — Londres et Édimbourg, 1879, 1 vol. William Blackwood.

sible par des citations. Page 237, l'auteur parle de la *sensibilité sélective virile* de Rembrandt. Cinq feuillets plus haut, pour dire qu'un de ses personnages met trop de sucre dans un thé, elle écrit qu'il fait des « excès *saccharins* ». Un peu plus loin on lit : « Lors même qu'on identifierait imagination forte avec illusion, il y aurait entre la richesse impériale (pourquoi pas *royale?* c'est apparemment parce que la reine Victoria a pris le titre d'impératrice des Indes) de l'illusion alimentée par l'observation humble et laborieuse, et l'illusion en clinquant de théâtre qui repose sur les impressions mal définies rassemblées par le caprice du goût, la même sorte de différence qu'il y a entre un bon et un mauvais tableau du *Jugement dernier.* » Page 17 : « Il était bien clair que si quelque chose empêchait ma pensée de s'élever jusqu'à la force de la contemplation passionnément intéressée ou mon pauvre petit réservoir fermé de sensibilité de s'élargir en une bienfaisante rivière de sympathie, c'était ma propre stupidité. » Les expressions telles que *mobilier mental* ou *incapacité congénitale* ne se comptent pas. Quand on a traduit une première fois *Théophraste Un Tel,* il faut retraduire sa traduction, si on le peut, pour la rendre intelligible à la moyenne des lecteurs. Je ne sais même si j'ai raison de dire *la moyenne.* Pour moi, je ne penserais que du bien de la personne qui me déclarerait ne pas comprendre ce que pouvait bien être la « sensibilité sélective virile » de Rembrandt. J'ai tellement traduit et retraduit ce qui va suivre, qu'il ne s'y trouve plus tout ce que l'auteur y avait mis et qu'il s'y trouve beaucoup de choses qu'il n'y avait pas mises. Il était honnête d'en prévenir le lecteur; j'accepte devant lui la responsabilité de tout ce qui lui déplaira.

George Éliot a imaginé un personnage fictif, Théophraste Un Tel, qui a l'habitude de jeter sur le papier, un peu à tort et à travers et sans beaucoup d'ordre ni de liaison, les réflexions qui lui passent par la tête sur lui-même ou sur les gens de sa connaissance. De là une série de fantaisies plus ou moins humoristiques. Les deux premiers chapitres sont consacrés à Théophraste Un Tel lui-même. Il voudrait se peindre comme les autres le voient, et il essaye de se rendre compte de l'effet qu'il produit. Un tel portrait, s'il était possible, serait toujours sensiblement différent de celui que nous ferions en nous peignant comme nous nous voyons. Nous sommes bien certains de savoir sur nous-mêmes beaucoup de choses que les autres ignorent; nous pouvons être non moins certains que les autres savent sur nous beaucoup de choses que nous ignorons. Rappelons-nous comment nous les jugeons; combien nous sommes frappés des illusions qu'ils se font sur eux-mêmes et que nous sommes habiles à pénétrer. Il est raisonnable de supposer que, de leur côté, ils nous pénètrent de la même façon, et qu'ils savent la vérité de nos sentiments dans de fréquentes occasions où nous nous aveuglons. Toute autobiographie est donc forcément inexacte et incomplète.

Il est vrai que ce que nous ne disons pas, faute de nous en être aperçus, nous le faisons continuellement deviner. Justement parce que nous entretenons des illusions sur nous-mêmes, nous nous trahissons à chaque instant. Un homme vante la générosité de ses sentiments : il ne m'en faut pas davantage pour comprendre que la bienveillance de cet homme à son propre égard n'est pas la bienveillance éclairée dont nous usons envers le prochain; elle est moins perspicace et plus indulgente. Une femme est émue jusqu'aux larmes du courage avec lequel elle a résisté à un entraînement. Chacune de ses larmes m'en raconte bien long sur des sentiments qu'elle ignore encore et qui n'ont rien de commun avec le courage. Cette trahison perpétuelle et involontaire du for intérieur ajoute un degré de vérité au portrait qu'on essaye de tracer de soi-même; malgré tout, le mieux qu'on puisse obtenir n'est encore qu'une ressemblance relative. Lorsqu'on tient absolument, comme Théophraste Un Tel, à se rendre compte de l'effet exact que l'on produit sur la galerie, le plus court et le plus sûr serait de charger un ami véridique de vous dessiner. Mais qui voudrait confier à un autre une tâche aussi délicate? Ce n'est pas Théophraste : il avoue qu'il aime mieux se blâmer lui-même que d'être blâmé par les autres; il croit être plus judicieux, il est à coup sûr plus bienveillant. Ce n'est pas moi non plus. Ne prétendez pas que c'est vous; je répondrais que vous vous faites illusion, et que vous cédez à un petit mouvement de vanité, convaincu qu'on ne peut remarquer en vous rien de désagréable. — Ni Théophraste, ni vous, ni moi, ne sommes à blâmer de ce que, reconnaissant que nous méritons les verges, nous tenons à nous les donner nous-mêmes. Soyez persuadés que nous sommes déjà plus vertueux que le commun des hommes, qui n'en veulent d'aucune main. Aller plus loin et remettre le fouet à autrui devient de la cruauté, et il ne faut être méchant pour personne, pas même pour soi.

Théophraste Un Tel est tout prêt à reconnaître ses défauts quand il sent qu'il essayerait inutilement de les cacher. Ceux qu'il lui semble possible de dissimuler, il les nie. En cela encore il agit comme tous les gens raisonnables. C'est une grande duperie que de dire du mal de soi sans y être obligé; le monde nous prend au mot, et alors nous en voulons au monde. Remarquez que l'apparente humilité avec laquelle certaines gens font les honneurs de leur personne n'est qu'une forme raffinée de l'orgueil. On compte bien s'arranger de façon à ne pas être cru et à faire prendre le contre-pied de ses paroles; on ne feint de se trahir que pour servir plus sûrement les intérêts de sa réputation. Théophraste ne peut cacher qu'il est laid, mal tourné, gauche. Lui-même n'a pu l'ignorer; les yeux des femmes le lui ont laissé entendre trop clairement. Il l'avoue donc de bonne grâce, car il sent que c'est le seul parti sage à l'endroit d'un défaut qui saute à tous les yeux. Mais que le public s'avise d'établir une relation entre son corps et son intelligence, croyez-vous qu'il ne protestera pas? Il aura beau s'apercevoir qu'il nuit aux causes qu'il défend et que l'idée la plus juste se trouve mal de l'avoir pour avocat, que les femmes l'écoutent d'un air indifférent et ennuyé, il soutiendra jusqu'à la dernière extrémité qu'on est prévenu contre lui par son extérieur et qu'on juge de la valeur de ses arguments d'après ses pieds en dedans et sa lèvre tombante. La preuve qu'on ne me rend pas justice, dira-t-il, c'est que ce que je dis de bien passe inaperçu : un autre le

répète, on le trouve charmant et même remarquable. — C'est précisément la preuve que Théophraste est gauche d'esprit comme de corps. Dans la conversation, la manière de dire fait plus que le fond; elle fait presque tout. Tel jette en l'air une sottise, il retombe un trait d'esprit. Son voisin jette un trait d'esprit, il retombe une sottise. Savoir causer, c'est savoir la bonne manière de jeter en l'air.

Théophraste est déraisonnable quand il se plaint, avec une pointe d'amertume, de ce que ses amis sont plus enclins à le prendre pour auditeur qu'à l'écouter parler. Chacun vient lui conter ses petites affaires. Il sait les espérances de celui-ci et les déboires de celui-là. Il est le confident des brouilleries et des raccommodements des familles. X... accourt le rassurer sur ses chances de succès, à lui X... Y... lui récite, pour s'exercer, son prochain discours politique. Z... lui développe ses raisons, à lui Z..., pour embrasser une résolution dont il l'entretient. Les femmes se plaignent à lui de leurs maris, les maris de leurs femmes. Il est le dépositaire des joies et des peines de tout le monde, et personne n'a l'air de douter qu'il n'entre dans les unes et dans les autres; le ton avec lequel on s'adresse à lui indique à quel point on se sent assuré de l'intéresser. — Lorsqu'il a tout écouté avec une complaisance remarquable, car il est flatté de la confiance qu'il inspire, il essaye de parler à son tour de ce qui le touche. Il a à cœur de montrer qu'il fait autant de fond sur la sympathie de ses amis qu'ils ont fait sur la sienne. Par délicatesse, il n'aimerait pas qu'on le crût sur la réserve avec des gens qui lui ont ouvert leur âme. Il commence, et tout d'abord la physionomie excitée de son interlocuteur l'abuse. Il ne s'aperçoit pas que son ami, absorbé dans ses propres préoccupations, ne l'écoute point. Mais bientôt un je ne sais quoi de froid et d'indifférent envahit ce visage tout à l'heure animé et brillant de sympathie. L'ami écoute et découvre qu'il n'est plus question de lui. Sa vivacité de se changer en langueur, sa cordialité en politesse. Il lui échappe de légers signes d'impatience réprimés par le savoir-vivre. Une affaire pressée qu'il avait oubliée lui revient soudain en mémoire. Théophraste s'arrête; il devine qu'il a mal choisi son moment. Il reprendra ses épanchements une autre fois. La même scène se renouvelle. Théophraste comprend enfin que ce n'est pas une raison, parce que les affaires des autres *doivent* l'intéresser, pour que ses affaires intéressent les autres. C'est du moins l'opinion des autres, et, comme il est un peu susceptible, il s'y soumet, ne voulant pas s'exposer à des humiliations. Mais sa résignation est empreinte d'aigreur. Il se croit une exception. Rien de plus naturel pourtant que ce qui lui arrive. Voulez-vous avoir des amis? Donnez beaucoup et demandez peu; c'est le secret de l'amitié. Soyez toujours prêt à écouter — la plupart ne demandent pas autre chose et ne *veulent* pas autre chose; — n'exigez jamais qu'on vous écoute. Pour peu que vous ayez l'esprit curieux, vous serez récompensé; les confidences afflueront vers vous et vous posséderez sans effort la science du moraliste. Il ne vous en coûtera que de résister à la démangeaison d'occuper les autres de votre personne : est-ce donc si difficile?

Théophraste Un Tel n'a pu prendre sur lui d'y renoncer qu'en écrivant ce qu'il n'osait plus dire. Nous ne le plaindrons pas. Le papier est le meilleur confident. Il ne se lasse jamais. Il supporte sans impatience les sots discours. Il n'a pas la manie, dont les hommes devraient bien se corriger, de redresser le prochain. Il écoute toujours et ne parle jamais, ou, s'il parle, c'est pour répéter des paroles que vous ne vous lassez pas d'entendre, car ce sont les vôtres. Sa sympathie pour vous est hors de doute, puisque les sentiments qu'il exprime sont ceux que vous y avez mis. Sa fidélité, sa tendresse, son dévouement à vos intérêts sont égaux à tout ce que vous pouvez désirer, puisqu'en écrivant c'est avec vous-même que vous causez. Sa discrétion n'est pas fragile et soumise aux accidents; elle dépend entièrement de vous, et il ne faut qu'un peu de soin pour l'assurer. Sa mémoire est d'une sûreté..... A vous dire le vrai, je la trouve presque trop sûre. Il y a des choses qu'on dit dans un mouvement de mauvaise humeur et qu'on aime autant qui soient oubliées. Il est sans utilité de conserver les traces d'un jugement injuste dont vous êtes revenu, ou d'une faute réparée que vous vous êtes pardonnée depuis longtemps. Une des premières règles de la morale n'est-elle pas d'oublier le mal pour ne se rappeler que le bien? Ce n'est pas être trop indulgent pour soi-même que de se traiter comme les autres demandent qu'on les traite. — Calmez-vous; votre embarras va mettre l'obligeance du papier dans tout son jour. Vous déchirez la feuille qui perpétuait de fâcheux souvenirs; vous mettez en sa place une autre feuille où votre jugement est rectifié par la réflexion, votre mauvaise action ennoblie par le repentir et l'expiation ou même passée sous silence. Les lignes supprimées ne tardent pas à s'effacer entièrement de votre mémoire. Tout autre que le papier prendrait un plaisir méchant à vous les rappeler. N'ayez point de crainte; le papier est brûlé et ses cendres se taisent. Où trouveriez-vous un confident qui pût soutenir la comparaison avec lui?

Théophraste Un Tel a donc pris la plume pour nous forcer à connaître son histoire et sa manière d'être. Sa vie n'a été marquée par aucun événement important. Un sot aurait rendu son époque ou les circonstances responsables des hautes actions qu'il n'a pas accomplies; il n'aurait pas manqué d'énumérer ce qu'il aurait fait s'il avait vécu à la cour d'Alexandre le Grand ou dans l'Italie de la Renaissance. Théophraste un Tel s'est demandé quelles raisons il avait de supposer qu'il aurait joué un rôle plus brillant à un autre moment ou dans une autre société, et il avoue qu'il n'en a pas trouvé. Son bon sens lui a dit qu'il appartenait par fatalité de naissance à l'escouade des maladroits, et il accepte l'arrêt de son bon sens. Remarquez que les personnes qui se trouvent mal dans leur siècle se trouveraient rarement mieux ailleurs. Le mécontentement qu'elles se plaisent à attribuer à l'oisiveté de facultés restées sans emploi provient en réalité de l'absence de facultés essentielles, de pauvreté et non de surabondance. Quoi de plus commun que de gémir sur le prosaïsme de notre époque? Pour ma part, je n'entends jamais un homme se plaindre de ce qu'étant poète et artiste, il est né à Paris au temps des chemins de fer plutôt qu'à Athènes du temps de Périclès, sans craindre pour lui qu'il

ne soit moins artiste et moins poète qu'il ne croit l'être. Il nie la poésie de son siècle : il n'a donc jamais été enfant? il n'a jamais été *coucher* les fleurs de son jardinet au moment où leurs corolles se ferment, il n'a pas considéré un gland avec étonnement pendant qu'on lui expliquait que le vieux chêne en était sorti? il ne s'est jamais promené dans les blés mûrs en regrettant que les moissons fussent moins belles d'année en année, puisqu'autrefois elles étaient plus hautes que lui, tandis qu'à présent il est plus haut qu'elles? Enfant sans enfance, il est arrivé à l'âge viril sans avoir traversé l'adolescence : autrement il n'ignorerait pas le charme d'une simple prairie bordée de saules; il se souviendrait avec délices du village endormi où le bruit de ses pas éveillait les chiens; il n'aurait pas oublié les jours d'automne gris et doux où la fumée montait si droite au-dessus des chaumières. Devenu homme, s'il n'avait été porté par sa nature à remarquer de préférence les éléments vulgaires qui n'ont fait défaut à aucun âge, il aurait vu la tragédie des passions et des fatalités humaines se dérouler sous ses yeux, et il n'aurait pas prononcé cette sentence qui le condamne : Notre siècle n'a pas de poésie. « Les circonstances sont bien peu de chose; c'est en vain qu'on brise avec les objets et les êtres extérieurs, on ne saurait briser avec soi-même(1). » Théophraste Un Tel sait qu'il lui est impossible de ne pas être Théophraste un Tel à Athènes, à Florence ou à Londres, et par là il prouve son bon sens.

Cet homme sage est vertueux avec un peu de pédanterie. Sa gravité ne se relâche jamais. Son analyse du rire est lugubre. Il distingue un « rire barbare au fond duquel il y a un sentiment de supériorité satisfaite », et « un rire aimant dans lequel la seule supériorité reconnue est celle du soi idéal, du Dieu intérieur, qui tient le miroir et les verges pour nos petitesses aussi bien que pour celles de notre voisin ». Dans tout cela, où est le vrai bon rire? celui qui ne vient ni de ceci ni de cela, dont la seule explication est qu'on a envie de rire. Je suis content parce que je suis bien aise. Théophraste Un Tel n'a pas tenu compte qu'il y avait de par le monde des gens qui avaient le bonheur d'être gais et d'éclater de rire sans raison philosophique. Ce serait pourtant bien dommage qu'il n'y en eût pas. Ils sont, avec le soleil, la joie de la terre.

Après que Théophraste Un Tel s'est contemplé avec une impartialité aimable, il se met à considérer le prochain. Cet examen l'instruit encore sur lui-même, car il a observé que l'homme moral est toujours pétri des mêmes éléments; il n'y a que la proportion des éléments qui change. La même plante se développe différemment selon la latitude où elle pousse. Arbre ici, arbrisseau là-bas, en continuant de remonter vers le nord elle n'est plus que la plante mignonne qui égaye mon cabinet de travail. La fougère qui tient dans un pot n'en est pas moins une fougère parce que sa sœur des tropiques projette sur le sol une ombre puissante. Il en est des penchants des hommes comme des plantes : ils trouvent au dedans de chacun de nous un *climat* où les uns prospèrent, où les autres s'étiolent. Le même germe éclate chez un individu en vice ou en folie, qui végète chez un autre à l'état de manie inoffensive ou de léger défaut. Théophraste Un Tel aurait dû ajouter que chez un troisième il en sort une vertu.

En étudiant les vices des autres afin d'en tirer des inductions sur lui-même, Théophraste Un Tel, pour être logique, devait observer aussi leurs vertus. Les ressemblances fondamentales qu'il a constatées pour le mal sont également vraies pour le bien, ou elles ne sont pas vraies du tout. Théophraste Un Tel, imitant le commun des moralistes, s'en tient aux mauvais côtés de notre nature; nous voyons bien les bons sans qu'on nous y aide. Ses portraits sont tracés sans illusion et sans aigreur. Ils sont rarement cruels, souvent découragés; ils portent à la résignation plutôt qu'à l'effort.

Lentulus n'a jamais rien fait : c'est pourquoi il ne doute pas d'être en état de tout faire. Il est ignorant et médiocre. Il serait insupportable s'il parlait; mais il est incapable de s'exprimer, et cela le sauve. On cause devant lui des poètes contemporains. Il ne les critique pas, il approuve même les louanges qu'on leur donne; mais un son de voix contraint, une légère pause avant de répondre, un certain air de se contenir donnent à entendre que, s'il voulait s'ouvrir, il aurait beaucoup à dire. Ferait-il lui-même des vers? aurait-il inventé une esthétique nouvelle? Serait-ce un grand poète inconnu? On interroge Lentulus. « N'auriez-vous pas écrit quelque chose? — Non; mais je compose très souvent en marchant. Je vois comment il faudrait faire. Le monde n'a aucune idée de ce que sera la poésie. » La conversation tourne sur la philosophie. Au visage de Lentulus on devine qu'il connaît le faible de tous les systèmes et qu'il n'est satisfait d'aucun. Sans doute il a un système à lui. On le pousse sur la philosophie; il finit par convenir qu'il a pensé à noter ses idées sur le papier; mais il a été arrêté par leur abondance : il ne savait par où commencer. Après cet aveu, Lentulus retombe dans sa réserve accoutumée. Il ne s'expose pas à sentir sa nullité, puisqu'il ne se met pas à l'épreuve. Il ne la montre pas aux autres, puisqu'il a le bonheur de ne pas trouver de mots pour les idées qu'il n'a pas. Il vit et meurt dans une haute opinion de lui-même qui n'aura été à charge à personne, puisqu'il avait la présomption silencieuse. La paix soit avec Lentulus, car il nous a laissés en paix! Béni soit l'homme qui, n'ayant rien à dire, s'abstient de le prouver par ses discours!

Merman aime à discuter les questions sur lesquelles on ne conclut pas faute de preuves. Il est porté vers le paradoxe, doute facilement et soulève volontiers des objections. Ce n'est pas qu'il soit d'humeur chagrine ni querelleuse. Merman est aimable et doux; il sait fort bien détourner une conversation embarrassante, et son tact l'arrête toujours à temps dans une discussion. Il contredit par curiosité, non point pour le plaisir de contrarier. La même curiosité lui fait disperser ses études et ses réflexions sur des sujets divers. Ses amis voudraient qu'il se spécialisât, comme on dit aujourd'hui; il ne les écoute point, content de ne réussir qu'à moitié dans la vie pourvu qu'il suive en liberté la pente de son esprit. — En furetant parmi les idées des autres, Merman a trouvé une idée qui n'était à personne. Il la ramasse, et, en la pressant, il réduit

(1) *Adolphe.*

à néant l'idée de *Grampus*. Grampus ne pouvait tolérer cette impertinence. Il écrase son obscur adversaire de son mépris; il le perce de railleries sanglantes; il dénonce à l'opinion ce jeune présomptueux qui ose, dans son ignorance, l'attaquer, lui, Grampus. Merman perd dans la lutte situation, repos et réputation. Tandis qu'il végète dans un emploi inférieur, Grampus s'empare de sa découverte, se l'attribue et met ainsi le sceau à sa réputation. Merman essaye quelquefois de raconter son histoire; on l'écoute avec la commisération due à un homme désappointé; on le plaint; on ne le croit pas.

Théophraste Un Tel a été très frappé de l'impudence avec laquelle les Grampus s'emparaient des idées des Mermans pour les exploiter à leur profit. L'univers lui apparaît peuplé de guêpes qui dévorent le miel fabriqué par quelques abeilles industrieuses. Il revient sur ce sujet avec le dégoût d'un homme qui a trouvé dans les hommes encore plus de platitude que de méchanceté, et qui est écœuré de leur médiocrité plutôt qu'irrité de leurs vices. La bêtise humaine le décourage au point qu'il se demande si c'est la peine de parler et si le mieux ne serait pas « d'étouffer toute l'affaire ». Quand un moraliste en arrive là, c'est le dernier degré de l'abattement.

Sommes-nous aussi irrévocablement voués qu'il le pense à l'étroitesse d'intelligence, à la mesquinerie de caractère, à la bassesse de sentiment? J'imagine que si Théophraste, au lieu de conclure de ce que l'humanité lui semble être à ce que l'humanité est en état de faire, avait procédé inversement; s'il avait considéré d'abord ce que l'humanité a accompli depuis un siècle en science, en art, en poésie, en philosophie, en industrie, et qu'ensuite il eût déduit de cet examen ce qu'il faut qu'elle soit pour exécuter tant de merveilles et de prodiges, il serait arrivé à d'autres conclusions. Il aurait admiré que des animaux inférieurs comme les Grampus pussent enfanter un si grand nombre de ces êtres divins, les Mermans. Il se serait réjoui en remarquant que, loin d'être malveillante, comme il l'insinue, pour les hommes à idées, notre époque admire jusqu'à ceux qui se donnent pour en avoir et qui n'en ont pas; tout rhéteur trouve aujourd'hui qui le croit sur parole lorsqu'il affirme que ce qu'il a dit signifiait quelque chose. J'ignore si la somme de bêtise et de vulgarité répandue dans le monde a augmenté depuis mille ou deux mille ans; je sais que la somme d'intelligence et de réflexion est plus grande au XIXe siècle qu'elle ne l'a jamais été à aucun autre, et cela me suffit. Qu'importe le nombre de millions de Grampus qui mangent et dorment sur la surface de la terre? Tant mieux pour eux s'ils prospèrent; pourquoi leur en voudrions-nous? Il n'y a que les Mermans qui comptent.

Le petit abbé Galiani prétendait qu'il y avait trois sortes de raisonnements ou *résonnements :* les raisonnements de cruches, qui sont les plus communs; les *résonnements* de cloches, dont il citait des exemples pris chez les poètes et les orateurs; les raisonnements d'hommes, parmi lesquels il rangeait les siens. Théophraste Un Tel en veut aux cruches et aux cloches de ce qu'elles ne sont pas des hommes. Il a frappé du doigt sur plusieurs d'entre elles, et il nous annonce tristement qu'elles ont sonné creux. Eh quoi! elles ont fait leur office de cloches et de cruches; vouliez-vous pas qu'elles vous renvoyassent des raisons? Adressez-vous maintenant aux hommes, ô moraliste, et ils vous répondront. Peut-être que l'un d'eux, ayant lu votre livre, se rappellera un passage de La Bruyère dans son chapitre *des Ouvrages de l'esprit*. Aussi bien le titre que vous avez choisi autorise le rapprochement.

« Quand une lecture, disait La Bruyère, vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon et fait de main d'ouvrier. »

La lecture de *Théophraste Un Tel* excite notre esprit, dont elle amuse la curiosité en lui indiquant des problèmes délicats. Les sentiments qu'elle inspire sont l'ennui profond d'une humanité abjecte, laide, sans grandeur d'aucune sorte, une résignation découragée au triomphe de la sottise, une conviction écrasante que les gens sont bêtes, la société injuste, et qu'il ne peut pas en être autrement. On ne nous laisse entrevoir un homme digne de ce nom que pour nous le montrer foulé aux pieds par une tourbe imbécile. Qu'arrive-t-il? Nous posons le livre plus poltrons qu'auparavant vis-à-vis des difficultés et des déceptions de la vie. La Bruyère aurait-il reconnu là les sentiments « nobles et courageux » qui lui servaient de pierre de touche? Encore une fois, laissez là les Grampus. De grâce, assez de cuistres et de ganaches, de charlatans et de pieds-plats, de cerveaux vides, de petites âmes bourgeoises, de cœurs flasques ou raccornis, d'intelligences terre à terre! Ce sont les Mermans que nous voulons connaître; il n'y a qu'eux qui en vaillent la peine!

ARVÈDE BARINE.

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

Les élections au Conseil supérieur de l'instruction publique.

Les élections du 15 avril auront sur les destinées de l'enseignement national une influence considérable. Appelée pour la première fois à nommer ses représentants, à faire connaître officiellement ses vœux, à prendre une part effective à la direction de ses affaires, il importe que l'Université émancipée fasse un bon usage des droits qui viennent de lui être libéralement accordés. Il y va de ses intérêts les plus chers : de l'intérêt des études, dont elle a la charge, et de l'intérêt de sa bonne renommée. On ne lui refusera pas les réformes qu'elle saura nettement demander; on ne lui imposera pas celles contre lesquelles elle se sera nettement prononcée; et, ce qui n'a pas moins d'importance, on la jugera sur les choix qu'elle aura faits, sur les noms et sur les programmes qui auront rallié ses suffrages.

Elle le sait bien et se prépare de son mieux à justifier la confiance des pouvoirs publics. Elle y aura d'autant plus de mérite que l'épreuve qu'elle va subir est vraiment délicate et difficile. Sauf de rares occasions où on l'a interrogée pour la

forme et où on lui a demandé officieusement des avis dont on se réservait le droit de ne tenir nul compte, elle n'a jamais été consultée sur ses propres affaires. En aucun temps les membres du corps enseignant ne se sont privés de réfléchir sur ce qu'ils faisaient, de juger leur œuvre et ceux qui en avaient la direction et la responsabilité; mais ils n'ont jamais été autorisés à délibérer sur les matières de leur compétence, ni à manifester publiquement leur opinion commune. Ils seraient certainement excusables s'ils faisaient preuve d'un peu d'inexpérience et s'ils ne réussissaient pas à trouver du premier coup la meilleure expression de leur pensée. Ils seraient excusables, mais ils ne seraient probablement pas excusés. Ils ont trop d'ennemis, avoués ou secrets, pour pouvoir se tromper impunément.

Les établissements isolés, le Collège de France, le Muséum, l'École normale, les Facultés même n'auront pas trop de peine à choisir leurs délégués. Dans ces divers collèges électoraux, les électeurs, peu nombreux, se connaissent de longue date et s'entendront aisément. Ils ont déjà une certaine expérience électorale. Ils n'ont pas à résoudre d'ailleurs de grosses questions qui les intéressent directement. On a beaucoup fait déjà pour l'enseignement supérieur, et l'on semble à peu près d'accord sur ce qu'il convient de faire encore. La réforme de l'enseignement secondaire ne laisse assurément pas indifférents les professeurs de nos Facultés et de nos grandes Écoles; il est naturel pourtant qu'elle les préoccupe et les agite moins que les agrégés des lycées et les licenciés des collèges. Ce n'est pas de leur côté enfin que le public tourne, en ce moment, ses regards inquiets. Personne n'a contesté aux professeurs de l'enseignement supérieur l'aptitude électorale; personne ne s'est avisé, ni au Sénat, ni à la Chambre, de les traiter « d'éléments inférieurs »; les grands seigneurs et les petits politiques leur ont épargné les épigrammes. On leur saura gré de faire de bons choix; on leur pardonnerait d'en faire de médiocres. Ils ne sont pas en cause. Puisqu'il s'agit surtout, pour cette fois, de savoir ce que l'Université pense de ses méthodes et de ses programmes d'enseignement secondaire, ce n'est pas l'opinion des professeurs de l'enseignement supérieur qui sera le plus vivement discutée : il est donc probable qu'ils procèderont avec un parfait sang-froid aux opérations électorales et que les choix qu'il leur plaira de faire seront facilement approuvés.

Tout autre est la condition des professeurs de l'enseignement secondaire. Là, les électeurs sont nombreux et disséminés sur toute la surface de la France. Plus d'un est seul de son ordre dans la ville qu'il habite, et, s'il y est depuis quelques années, s'il y a pris ses habitudes et fixé définitivement sa résidence, il a bien des chances pour connaître à peine de nom ses collègues des autres établissements. Quoique les hommes distingués ne manquent pas dans le personnel si méritant des lycées et des collèges, chacun y est si complètement absorbé par sa tâche quotidienne que bien peu ont pu se faire un nom en dehors du cercle de leurs relations ordinaires. C'est déjà une assez grosse affaire pour ces collèges électoraux si éparpillés, si incohérents, que de se reconnaître et de prendre conscience d'eux-mêmes. Il faut, en outre, que pour leur coup d'essai ils se prononcent sur une question d'une importance capitale et prennent parti pour ou contre les méthodes d'enseignement qu'ils ont jusqu'ici pratiquées. Et ce n'est pas d'une simple consultation académique qu'il s'agit : tout permet de prévoir que leur opinion sera prise en sérieuse considération ; c'est un acte et un acte probablement décisif qu'ils vont accomplir, sous la surveillance attentive de tous ceux qui prennent intérêt à la bonne organisation des études classiques. Voilà bien des difficultés accumulées.

On a pu craindre, au début de la période électorale, que ces difficultés inhérentes à la nature même des choses, fussent encore compliquées par des susceptibilités intempestives. Ce danger semble écarté ; les électeurs paraissent avoir compris qu'ils avaient mieux à faire que de se diviser en Parisiens et en provinciaux, en *normaliens* et en *non-normaliens*. En quelque lieu qu'ils enseignent, qu'ils soient ou ne soient point élèves de l'École normale, ils ont tous les mêmes intérêts ou n'ont pas du moins d'intérêts rivaux ; leurs délégués au conseil supérieur se souviendront qu'ils représentent tous les professeurs et non pas telle ou telle catégorie de professeurs; il leur suffira pour cela d'être d'honnêtes gens, et l'on peut, semble-t-il, s'en fier à leur probité, sans avoir besoin d'autre garantie. Nous sommes persuadé, pour notre part, que l'on écartera résolument, si ce n'est fait déjà, tous ces noms de division, et que l'on tiendra compte du caractère des candidats, de leur mérite personnel, de leurs idées, plutôt que de leur origine ou de leur situation présente dans l'Université. Il faut même souhaiter que l'on n'ait à choisir finalement qu'entre des programmes, qu'il y ait autant de candidatures qu'il y a d'opinions en présence, mais qu'il n'y en ait pas plus, et que de vaines questions d'ambition personnelle ou de camaraderie ne divisent pas mal à propos les suffrages.

Il n'y a pas lieu d'appréhender que les votes s'égarent sur des incapables ou sur des indignes. L'Université n'est pas si sotte ni si mal avisée. Elle saura choisir des représentants dont le caractère et le talent lui fassent honneur, gens de bien et gens d'esprit, capables de défendre leurs idées et de faire bonne figure à côté des délégués de l'Institut et de l'enseignement supérieur. Sur ce point, nulle inquiétude, et nous nous reprocherions d'insister. Il va sans dire encore qu'elle les prendra parmi ceux de ses membres qui lui sont attachés de cœur et qui sont tout à elle. On se sert quelquefois, dans les discussions amicales du *Bulletin de correspondance universitaire* ou des réunions préparatoires, de termes empruntés au vocabulaire de la politique : on se partage volontiers en libéraux et en conservateurs; ces mots en valent d'autres, du moment qu'il est bien entendu qu'ils ont, dans les polémiques universitaires, une signification toute particulière et toute locale, et que les *libéraux* sont simplement les partisans des réformes, les *conservateurs*, les amis persistants des vieilles méthodes et des vieux programmes. Il n'y a point, en réalité, entre les membres de l'Université d'autre dissentiment que celui-là. Non pas qu'ils pensent tous exactement de la même façon sur tous les autres sujets; mais ils n'au-

raient pas tant d'ennemis s'il n'était avéré qu'ils sont, en très grande majorité, libéraux de la veille et républicains de conviction. Il n'y a pas de partis politiques dans l'Université, où, si l'on veut, tout le monde, sauf une infime minorité de dissidents, y est du même parti, du parti de la France libérale. Aussi est-on d'accord pour laisser à l'élection du 15 avril le caractère professionnel qu'elle doit conserver; c'est uniquement sur la question de la réforme pédagogique que l'on se prépare à se compter.

Sur ce point même, nous croyons que l'on est beaucoup plus près de s'entendre qu'il ne semble à première vue. Les plus timides avouent qu'il y a quelque chose à faire. Les uns veulent que l'on procède à un remaniement complet des programmes, les autres que l'on n'y touche qu'avec discrétion : personne ne soutient que tout soit pour le mieux et que l'Université n'ait qu'à se décerner un témoignage public de sa propre satisfaction. Les « conservateurs » ont beau invoquer l'autorité de la tradition et vanter l'excellence des méthodes consacrées par un long usage; ils sont bien obligés de reconnaître que notre époque a des besoins nouveaux. Admettons que les méthodes d'enseignement empruntées par l'Université aux jésuites aient eu jadis tout le mérite qu'on leur attribue; qu'en reste-t-il, de ces méthodes, depuis que, pour satisfaire aux réclamations de l'opinion publique, on a ajouté aux programmes des classes tant de matières qui n'y figuraient pas autrefois? Est-il sage d'enfler sans cesse ces programmes au risque de les faire éclater? Suffit-il de décider que nos élèves apprendront, en outre des langues anciennes, l'histoire, la géographie, les sciences et les langues vivantes? Ne faut-il pas encore leur donner le temps de le faire? Le moment n'est-il pas venu de mettre un peu d'ordre dans ce chaos de règlements inconciliables, de faire pour cela les sacrifices nécessaires et de dresser une bonne fois un plan d'études qui ne soit plus quotidiennement contesté?

L'Université, dit-on, va-t-elle renier son passé et désavouer ce qu'elle a fait jusqu'à présent? Ne court-elle pas le risque d'être prise au mot et condamnée sur ses propres aveux? Il nous semble qu'en déclarant qu'elle juge ses programmes et ses méthodes perfectibles, c'est-à-dire imparfaits, elle n'apprendra rien à personne. On ne se fait pas faute de lui dire, de tous les côtés et sur tous les tons, qu'elle est arriérée et routinière : reproche injuste, puisqu'elle n'a jamais été maîtresse ni de ses méthodes ni de ses programmes. Il n'est pas moins vrai que son enseignement est tous les jours assez librement critiqué pour que personne n'en ignore le fort et le faible. Si elle le proclame excellent, l'opinion publique en conclura qu'elle est aveuglée par l'amour-propre et non pas que cet enseignement est vraiment irréprochable. Si elle montre qu'elle en sait voir les défauts et qu'elle veut résolument les corriger, on lui saura gré de sa clairvoyance, de sa franchise et de sa bonne volonté. Nous ne lui conseillons pas de faire son *mea culpa* sans conviction, par pure complaisance et pour désarmer ses critiques par des concessions hypocrites; personne n'y songe et personne n'a jamais dit qu'elle dût s'abaisser à des palinodies intéressées. Mais il ne faut pas non plus qu'elle s'obstine à affecter une satisfaction qu'elle n'éprouve pas, par contenance et par point d'honneur.

Le mieux, pour elle, est d'être tout à fait sincère et de dire nettement son sentiment. Si elle souhaite la réforme des études, qu'elle élise des représentants franchement réformistes; qu'elle choisisse des « conservateurs » si elle juge que tout va bien; qu'elle nomme, en tout cas, des hommes d'expérience et de talent, capables de défendre ses intérêts et sa dignité : elle aura fait tout son devoir. Elle aurait tort de s'attacher aux détails, qui sont ici de peu d'importance. Ses délégués ne seront pas chargés de dresser, à eux seuls, un nouveau plan d'études. Tel candidat veut que l'on commence le latin au début de la sixième, et je pense que l'on pourrait le commencer six mois plus tôt ou six mois plus tard : irai-je, pour cela, lui refuser ma voix, si je crois comme lui que nous l'enseignons mal, que nous nous donnons beaucoup de peine pour un mince résultat, et que nous pourrions mieux employer notre temps et celui de nos écoliers? Ce n'est pas sur des nuances et sur des préférences personnelles qu'il s'agit de voter. Il faut dire si l'on veut ou si l'on ne veut pas essayer d'améliorer l'enseignement classique. On sait d'ailleurs que le conseil supérieur, quels que soient les choix des professeurs de l'enseignement secondaire, ne péchera pas par excès de hardiesse et que l'esprit conservateur y sera suffisamment représenté par d'autres délégués. Les électeurs n'ont donc pas à craindre d'abonder dans leur propre sens et d'émettre un avis trop catégorique.

E. R.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Voilà désormais les congrégations bien tranquilles. Elles étaient tolérées; désormais elles pourront être autorisées. Quant aux jésuites, ils sont débarrassés du souci d'avoir des maisons en leur nom, de se compromettre directement. Ils resteront en France en aussi grand nombre qu'ils y étaient; ils y feront la même propagande; seulement on ne les poursuivra pas; ils étaient une agglomération, ils seront une poussière subtile. Essayez donc d'arrêter la poussière et de réglementer l'air qui la fait entrer dans les poumons!

Ce serait mal connaître ces hommes habiles que l'on veut rendre inoffensifs, que de les croire réduits à l'impuissance parce qu'on leur retire l'existence officielle; ils auront l'existence de fait, qu'ils multiplieront. On savait combien ils étaient : désormais on ne le saura plus.

Je sais bien que, grâce aux décrets parus à l'*Officiel*, la question semble momentanément enterrée. C'est quelque chose en politique que d'ajourner une question difficile à résoudre. Dans quinze jours on ne parlera plus des jésuites; ce sera absolument comme s'ils étaient à jamais expulsés et morts, ce qui leur permettra de vivre en paix.

Ce n'est pas que je blâme les décrets; je serais tenté plu-

tôt de regretter qu'ils soient devenus nécessaires. C'est une belle occasion perdue de tâter de la liberté, même au profit de nos ennemis. Quand j'aurai vu les inconvénients de la liberté, j'apprendrai peut-être, non pas à la renier, mais à tolérer qu'on l'ajourne. Jusque-là je demande l'expérience entière, complète.

II.

Le tirage de la loterie franco-espagnole a été la grande et la véritable émotion de la semaine. Combien de gens qui auraient biffé l'article 7 et voté le maintien des jésuites si on avait pu leur promettre le gros lot! Il paraît que cette fois la province a été favorisée du hasard.

Personne ne songe à se scandaliser de cette chance offerte, de cette fortune qu'un tour de roue peut donner. La bienfaisance purifie la convoitise; et pourtant, si on voulait bien y réfléchir, on trouverait périlleux pour la conscience cet espoir de gain mis au fond ou au bord d'un acte de charité.

C'est matérialiser la fraternité que de lui offrir une prime si considérable. On fait luire la perspective de 150 000 francs pour obtenir un mouvement de compassion en faveur d'une contrée étrangère; combien faudrait-il offrir pour obtenir un mouvement de patriotisme?

Je ne prétends pas que nous soyons devenus moins bons, moins grands, moins prompts à l'enthousiasme qu'autrefois; mais j'affirme que, du temps des loteries et des maisons de jeu, on faisait du bien quand l'occasion se présentait d'en faire, autant et probablement plus qu'aujourd'hui, sans qu'il fût nécessaire de promettre cent mille francs au bienfaiteur.

Les malheurs de la Pologne, l'héroïsme de la Grèce provoquaient, il y a un peu plus d'un demi-siècle, des frénésies d'héroïsme qui n'avaient pas besoin de réclames et de loteries, et qui coïncidaient avec l'existence florissante des loteries et des maisons de jeu.

III.

Un journal de Constantinople a raconté la prétendue découverte d'un manuscrit de saint Pierre.

Je me garderai, pour toutes sortes de bonnes raisons, de trancher la question et de décider si Pierre, qui ne savait ni lire ni écrire du vivant de Jésus, devint un écrivain après sa mort; mais la paraphrase qui orne la signature de ce manuscrit me paraît au moins singulière : Jésus y est appelé fils de Marie avec une intention qui n'apparaît dans aucun autre texte sacré, et l'auteur semble trop ingénieux à prévoir l'objection que pourrait soulever son ignorance, quand il note qu'il habite dans la maison d'un scribe, près du temple du Seigneur.

Ne peut-on pas supposer qu'il a paru opportun de donner en ce moment même à Pierre une actualité, l'éclat d'une évocation qui intimiderait les indifférents et qui rétablirait l'équilibre un peu détruit entre lui et saint Paul?

Peut-être bien que, si l'authenticité de ce manuscrit était admise, on découvrirait bientôt dans le texte quelque oracle, quelque prédiction, quelque solution dont le besoin se fait sentir. C'est un peu de cette façon que les Mormons prétendent avoir retrouvé leur Évangile.

Les circonstances pittoresques dont on entoure la découverte de cet ouvrage éveillent le scepticisme : ce vieillard de cent neuf ans qui garde ce trésor au fond d'une caverne me paraît de la famille des vieux alchimistes contemporains du grand Albert. Mais l'invention, si invention il y a, est encore assez naïve. Cent neuf ans! c'est bien jeune pour le dépositaire d'un manuscrit légué par saint Pierre.

On n'a pas osé aller jusqu'à dix-huit cents ans; c'était pourtant assez nécessaire.

IV.

Si la promenade de Longchamp était encore à la mode, elle eût été favorisée par un temps exceptionnel. Mais cette procession des toilettes et des équipages est devenue superflue depuis qu'on va au Bois tous les jours. On a cependant remarqué que pendant la semaine autrefois consacrée à l'exhibition des produits de la couture et de la carrosserie l'affluence avait été plus considérable dans l'avenue des Champs-Élysées. Mais ce vague reflet des splendeurs disparues ne ressuscitera pas un usage inutile.

Il y a cinquante ans, on arrivait non seulement de tous les points de Paris, mais encore de tous les points de la France, pour voir défiler, de trois à cinq heures du soir, dans un crépuscule violet, les élégants et les élégantes, les lions et les lionnes du jour. C'était comme le pèlerinage de la Mecque pour les industries du costume. La mode, dans ce temps-là, se faisait un peu par l'initiative des gens du monde; aujourd'hui ceux-ci la reçoivent des couturiers et des couturières, et elle est transmise en province, à l'étranger, par les maisons de confection.

Briller à Longchamp était une ambition qui coûtait parfois des sacrifices considérables; mais les grands magasins qui monopolisent la mode et qui la préparent deux ou trois mois à l'avance, dans des proportions de marchandises et de costumes telles que le débit est forcé, n'ont plus besoin de cette réclame, de même que les bouchers n'ont plus besoin de promener des bœufs en compagnie de druides et de mousquetaires pour achalander leur étal.

Ces deux institutions, dont l'une était un souvenir de pieuse retraite et l'autre une tradition païenne, disparaissent également.

Mais toutes les fois que le printemps se montrera précoce, comme celui-ci, pour nous consoler d'un effroyable hiver, il y aura de fraîches toilettes dans l'avenue du bois de Boulogne, et les concours agricoles maintiennent en permanence le culte de la belle viande. Seulement les druides et les mousquetaires sont inutiles pour l'appétit naturaliste.

V.

Mlle Sarah Bernhardt a fait la semaine dernière, en Hollande, un voyage qui nous vaudra sans doute un album et

des confidences. Elle a trouvé le chemin le plus court pour monter aux astres. Qu'on ne parle plus de la froideur hollandaise ni des ballons gonflés!

A Rotterdam, à La Haye, à Leyde, des députations sont venues offrir des bouquets et des compliments à l'apparition la moins hollandaise qui puisse tenter un peintre. A Amsterdam, on lui a joué *la Marseillaise*. On l'eût demandée à Rachel en pareil cas, et l'hommage rendu à la France n'en eût pas été moins enthousiaste ni moins délicat.

On a présenté à dona Sol les députés, les grands artistes, peintres, sculpteurs, poètes, comédiens. On ignore encore les termes des harangues échangées, mais on les aura bientôt.

On assure, d'ailleurs, que Mlle Sarah Bernhardt est revenue aussi modeste qu'elle était partie et n'est pas le moins du monde bouffie de ce triomphe. Comme on lui demandait s'il était vrai que les Hollandais robustes eussent dételé les chevaux de sa voiture pour s'atteler eux-mêmes et la traîner, elle avoua la chose, mais elle s'empressa d'ajouter avec un sourire :

« C'était si peu lourd! »

Il est vrai qu'elle ne parlait pas de son bagage, c'est-à-dire de ses trophées et de ses couronnes.

VI.

Je parlais il y a quinze jours de la dent de Napoléon qui figurait parmi les curiosités, les bibelots du château de San Donato, et je demandais à quel prix un objet si rare pouvait bien monter.

Nous sommes aujourd'hui fixés. La dent a été adjugée pour la faible somme de 105 francs au gouvernement russe.

Il est vrai que ce n'était qu'une dent de lait, que cette dent-là n'avait mordu dans aucune proie et n'avait grincé avant aucune bataille; c'était un souvenir innocent, enfantin. Mme Lœtitia l'avait donné au roi Jérôme; le roi Jérôme l'avait transmis à son gendre; la veuve du prince Demidoff ne l'a pas réclamé.

Qu'en fera le gouvernement russe? Est-ce un symbole, une dent contre nous, ou une amulette contre la révolution qui gronde là-bas?

Un journaliste, Lemaire, en 1792, portait suspendue à son cou une dent de Voltaire, dans un sachet, avec l'inscription suivante :

Les prêtres ont causé tant de mal à la terre
Que je garde contre eux une dent... de Voltaire.

Cette relique du plus spirituel des Français n'a pas empêché son possesseur de mourir fou à Charenton; mais on comprenait cette foi extravagante. L'empereur Alexandre va-t-il suspendre à son cou la dent de Napoléon? A-t-il besoin de cette amulette pour courir les risques du vertige?

Il faut avouer en tout cas que, si cette dent est un talisman, il n'aura pas coûté cher : 105 francs pour sauver l'empire et l'empereur, c'est pour rien.

VII.

Le conseil municipal de Paris, qui s'occupe de tout, fait dans ce moment-ci la guerre aux livres d'histoire mis entre les mains des élèves de nos écoles et veut réformer tous ceux qui ne racontent pas les événements et ne les jugent pas au point de vue libéral, républicain, national, du conseil.

L'intention est très louable; mais un journal vient de prouver qu'avant de dénoncer des livres il faut les lire avec soin, et il exhorte les censeurs municipaux à ne pas tronquer les citations sur lesquelles ils veulent faire condamner des historiens sérieux.

C'est ainsi que M. Chéruel a reçu de la férule sans l'avoir mérité. Il constatait que Louis XIV avait servi les préjugés de son temps en révoquant l'Édit de Nantes. Là-dessus le conseil s'indigne et s'insurge. Pourquoi? Est-ce qu'il n'est pas moral de préciser les crimes des époques autant que les forfaits individuels des princes? D'ailleurs M. Chéruel se hâtait d'énumérer les désastres dont la révocation de l'Édit avait été cause; mais le conseiller susceptible qui dénonçait M. Chéruel n'avait pas lu jusque-là.

A propos du 18 brumaire, l'inexactitude était plus grave. M. Chéruel dit à propos du coup d'État : « La famille de Bonaparte et les amis qu'il avait en France appelaient son retour comme le seul événement qui pût sauver la patrie. »

Au conseil municipal, la phrase est ainsi modifiée : *On* appelait son retour... — C'est attribuer à M. Chéruel une opinion absolument contraire à celle qu'il exprime.

Cette légèreté dans la façon de lire, de traduire des lectures et de condamner des écrivains, n'est pas de nature à désarmer les ennemis du conseil, même à propos de ses scrupules plus raisonnables.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

NOTES GÉOGRAPHIQUES. — Nous trouvons dans le *Bulletin de la Société de géographie commerciale* des détails sur la station installée par M. Stanley au bord du Kongo.

La station est située près d'un village appelé Vivi, à 15 milles de la dernière factorerie du Kongo, en face du deuxième rapide du fleuve, sur un plateau élevé bordé de falaises entièrement à pic de deux côtés, au nord et au sud. On y arrive par un chemin d'environ 400 mètres de longueur, construit par la colonne expéditionnaire. Le magasin aux provisions avait été primitivement établi à environ deux mètres de la falaise Nord. Un coup de vent l'a poussé à un mètre du précipice. La création de cette première station, en y comprenant la construction du chemin, a pris deux mois.

A partir du deuxième rapide, le Kongo devient innavigable pendant 5 milles, jusqu'à la chute de Yellala, qui a près de vingt pieds de hauteur. Il faudra donc atteindre Yellala par

terre et, pour ce faire, ouvrir une route. L'ingénieur qui accompagne M. Stanley estime que cette route aura plus de 200 kilomètres de longueur, à cause des difficultés de terrain inouïes que présente cette partie du trajet. Le sol est couvert de vastes entassements de rochers en désordre, qui semblent avoir été déposés là par un fleuve gigantesque.

Des huit blancs qui accompagnaient M. Stanley à son départ de Banave, le 21 août dernier, deux sont morts, un troisième est mourant et un quatrième a déserté. Trois de ses embarcations sur cinq sont hors de service pour le moment. Le steamer la *Belgique* est en réparation, et un chaland a coulé dans le premier rapide, qu'on essayait de lui faire franchir à la remorque de la *Belgique*.

Aux dernières nouvelles, M. Stanley était à Yellala, occupé de fonder la première station commerciale belge.

— Un savant français, M. Delamotte, croit avoir trouvé le moyen de décupler à peu de frais l'étendue des terres cultivables de l'Égypte. D'après lui, le Nil n'était pas le seul fleuve qui arrosait l'Égypte préhistorique; elle était encore arrosée par tous les fleuves aujourd'hui desséchés que les Arabes appellent *Bahr el Abiad, fleuves sans eaux,* larges lits de sable remplis de coquilles fluviales. Les cataractes du Nil étaient alors beaucoup plus élevées qu'elles ne le sont aujourd'hui, et lorsque le fleuve y arrivait, au lieu de précipiter toute sa masse d'eau par un seul chenal, il la divisait en plusieurs courants qui allaient à travers les Bahr el Abiad arroser des campagnes changées maintenant en déserts. Avec les siècles le granit et le porphyre s'usèrent, le niveau des cataractes s'abaissa et le Nil se retira peu à peu des Bahr el Biad pour se jeter tout entier dans la voie unique qu'il suit de nos jours. M. Delamotte propose de l'obliger à se ramifier comme au vieux temps, en exhaussant les cataractes, c'est-à-dire en établissant auprès de chacune d'elles un système fort simple de barrages et d'écluses.

M. Frédéric Godefroy vient de faire paraître la première livraison de l'ouvrage auquel il travaillait depuis trente ans. Le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du* IXe *au* XVe *siècle* formera au moins dix volumes in-quarto. Les mots tombés en désuétude des XIe, XIIe et XIIIe siècles y occuperont la plus grande place. Il n'y aura pas d'étymologies, mais de nombreux exemples de toutes les significations des mots.

Le *Magazin für die Literatur des Auslandes* proteste contre l'importance accordée par la presse française à la *sotte brochure allemande* dont on a pu lire la traduction dans la *Revue* du 21 février, sous ce titre : *Le Rêve d'un Allemand; la campagne de l'Allemagne contre la France en 1880 et 1881.* « Est-ce que les Français, dit le *Magazin,* ne savent pas que les écrits de cette sorte ne sont en aucune façon d'invention allemande? »

La maison Quantin a repris la publication de la *Bibliothèque parlementaire,* fondée à Versailles en 1877. M. Eugène Pierre, secrétaire-rédacteur de la Chambre des députés, qui en a la direction, l'avait inaugurée par une *Histoire des Assemblées politiques* dans laquelle il a fait paraître, en collaboration avec le secrétaire général de la présidence de la Chambre, M. Jules Poudra, un *Traité pratique de droit parlementaire* déjà parvenu à sa deuxième édition.

La *Bibliothèque parlementaire* se divise en deux sections : la première comprendra l'histoire des divers parlements de l'Europe, des traités de droit, d'économie politique, de sociologie, spécialement rédigés au point de vue des discussions de tribune et de presse. La seconde section est destinée à faire connaître rapidement au public les réformes de la législation. Toutes les lois intéressant le monde de l'armée, de l'enseignement, de la magistrature, de la finance, prendront place dans cette collection dès qu'elles auront été votées par les deux Chambres; elles seront précédées d'une introduction résumant les états de la question, et accompagnées d'un commentaire tiré des rapports et des débats.

Aujourd'hui paraît un premier fascicule consacré aux *Nouveaux Conseils de l'enseignement,* texte et commentaire de la loi du 27 février 1880 (1 franc).

La *Revue alsacienne,* qui paraît tous les mois et dont le rédacteur en chef est M. Eugène Seinguerlet, contient dans sa livraison de mars les articles suivants :

Le Pensionnat du Petit-Château à Beblenheim, par M. Jean Macé (avec gravure). — *L'Alsace à l'Institut : François-Joseph Heim,* par M. A. Kaempfen (avec gravure). — *Les Petits séminaires d'Alsace,* par un prêtre alsacien. — *Récits du Ghetto polonais : Haman et Esther* (idylle juive), par M. Sacher-Masoch; traduit par M. A. Dietrich. — *La Misère et l'émigration en Lorraine* de 1762 à 1773, par M. Édouard Schmidt. — *Une Répétition à la Société chorale de Strasbourg,* par M. E. Longchamp. — *Avant le Salon. Les artistes lorrains,* par M. H. Lemaire. — *Un Conférencier français à Colmar et à Mulhouse : M. E. de Pressensé,* par M. Th. Lindenlaub. — *Curiosa : La contre-révolution ou les revenants.* — Chronique, par P. L. — Revue théâtrale, par E. Seinguerlet.

La *Gazette des Beaux-Arts* de mars contient des articles de M. Duranty sur Ad. Menzel; de M. F. Lenormant, sur deux nouveautés archéologiques; de M. B. Fillon, sur Marc-Antoine; de M. Gonse, sur Millevoye; de M. A. de Montaiglon, sur le Trésor de Sens; de M. Clément de Ris, sur le musée de l'Ermitage.

Gravures dans le texte, et trois eaux-fortes : une de M. Le Rat, d'après un tableau de M. Ad. Menzel; le portrait de Millevoye, par M. Gilbert, d'après Prud'hon; et une eau-forte originale de M. Michetti.

M. Anatole Leroy-Beaulieu commencera le 7 avril, à l'École des sciences politiques, un cours sur *la Situation politique actuelle des principaux États de l'Europe.* Ce cours aura lieu tous les mercredis à 2 heures et demie.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. (635)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 41 10 AVRIL 1880.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

SESSION DE 1880.

La section historique.

I.

La semaine de Pâques nous a ramené son ordinaire défilé de savants et d'érudits de province. Le nombre des délégués s'est même accru cette année par la formation d'une nouvelle section dont nous revendiquons l'honneur d'avoir signalé l'utilité il y a deux ans au moins : une section pédagogique. Le ministre de l'instruction publique a appelé à Paris les directeurs et directrices d'écoles normales primaires, les inspecteurs primaires, les a interrogés, les a consultés sur diverses questions délicates, et, de l'avis des gens compétents, ces conférences peuvent donner d'excellents résultats.

Le ministre l'a constaté dans son discours de clôture.

« J'ai le plaisir de déclarer, a dit M. Jules Ferry, après tout ce que j'ai vu et entendu, après les rapports qui m'ont été faits, après les discussions qui ont été mises sous mes yeux, et surtout après les résolutions auxquelles ces discussions ont abouti, — j'ai le plaisir, dis-je, de déclarer, et c'est pour moi un devoir de proclamer bien haut que les efforts qui ont été faits par le gouvernement de la république depuis dix ans en faveur de l'enseignement populaire n'ont pas été perdus; que ce n'est pas en vain que le gouvernement républicain a triplé depuis dix ans le budget de l'enseignement primaire. J'en atteste les faits; j'en appelle au témoignage des hommes compétents : oui, l'enseignement primaire en France est à cette heure dans de bonnes mains, dans des mains modestes, dans des mains loyales, compétentes et dévouées. »

L'organisation intérieure des anciennes sections a subi, de son côté, quelques modifications qui nous semblent heureuses. Elles sont encore un peu incertaines. Ce ne sont que des essais qu'il faut bien se garder de prendre pour des résultats définitifs. Néanmoins ils indiquent, de la part du comité des travaux historiques, des tendances dignes d'encouragement. L'administration doit avoir aussi sa part dans ces efforts, et c'est de son activité que dépend en grande partie le succès final; nous comptons pour cela sur son dévouement.

Une réforme avait été inaugurée l'année dernière et a été poursuivie cette année : les membres du comité prennent connaissance des mémoires présentés au congrès et éliminent les plus faibles. Cette mesure est justifiée de tout point, et si le comité mérite un reproche, c'est d'être indulgent à l'excès. Cependant il s'est produit de nombreuses et vives oppositions. Certains, parmi les lecteurs les plus assidus de la Sorbonne, ont refusé de se soumettre et ont cessé d'apporter aux réunions le fruit de leurs recherches en invoquant un ombrageux sentiment de dignité. Voilà une susceptibilité exagérée. On doit considérer comme honorifique de faire une lecture devant le Congrès, et d'autre part les auditeurs ont droit à des égards. Il serait malséant de les condamner à entendre certaines élucubrations peu dignes de leur attention.

Mais cette première réforme en appelle d'autres. En premier lieu, les membres du comité doivent intervenir dans la réunion autrement que pour fixer l'ordre des lectures et pour se charger de la tâche facile de la présidence. Il serait bon qu'ils prissent une part active aux séances et provoquassent la discussion. Il y a toujours des points faibles dans un mémoire, des questions obscures, des indications omises; toutes choses qu'il serait utile de compléter, de rectifier. Il ne le serait pas moins de rapprocher d'un mémoire les travaux inspirés, dans d'autres localités, par le même ordre d'études, de signaler les divergences, d'engager les auteurs à vérifier si leurs premiers travaux sont bien exacts et bien

complets, s'ils n'ont pas négligé quelques documents, peu importants au premier abord peut-être, mais qui, l'attention une fois éveillée, peuvent fournir de nouveaux éclaircissements.

Le comité, qui sommeillait depuis longtemps, s'est bien un peu réveillé cette année. Nous avons eu le plaisir esthétique de voir un assez grand nombre de ses membres. Plusieurs d'entre eux ont pris la parole. M. Léopold Delisle a signalé les travaux entrepris chez nous, comme à l'étranger, pour reproduire par les procédés héliographiques certaines pièces ou des manuscrits de grande importance. Ces procédés doivent être connus des archivistes et des bibliothécaires. Les uns pourront fournir des pièces intéressantes aux recueils de reproductions; les autres se procureront ces recueils et en feront profiter le dépôt dont ils ont la garde. Tous les érudits y trouveront leur avantage, puisqu'il leur sera facile de se procurer des fac-similés mathématiquement exacts des documents qu'ils ont besoin de consulter. En outre, c'est une garantie contre les désastres. Pour toutes ces raisons, il est à souhaiter que les recueils de reproductions s'enrichissent et se répandent.

M. Longnon a insisté sur l'utilité de la méthode comparative appliquée à l'étude étymologique des noms de lieux. Il a fait preuve, dans cette communication, d'une très grande érudition, ce qui ne surprendra personne. Mais la portée pratique de ce morceau nous a paru douteuse. Mieux aurait valu que M. Longnon établît les règles à suivre en cette matière, en se bornant à un petit nombre d'exemples.

Quant à M. Paul Meyer, il s'était chargé d'appeler l'attention des philologues de province sur les patois et de les engager à en dresser des répertoires pendant qu'il en est temps encore. Mais M. Meyer, qui est didactique de tempérament, a fait une longue conférence où il a été question de bien des choses. La réforme de l'orthographe, les bévues du *Dictionnaire de l'Académie française,* les erreurs philologiques de M. Victor Hugo ont servi de thème à une foule de variations spirituelles, dont le seul défaut était de s'éloigner considérablement des patois. Étant admis que le comité croit utile de faire des conférences, M. Meyer aurait été mieux inspiré en faisant la critique des glossaires patois publiés par diverses Sociétés et de signaler ce qu'il en fallait imiter ou améliorer. Il serait surtout utile de ramener les philologues de province à la Sorbonne, qu'ils ont complètement désertée. Le comité fera bien de s'inquiéter de cette abstention fâcheuse et de chercher les moyens d'y remédier.

Enfin le comité, par l'organe de deux de ses membres, a fait appel aux Sociétés et aux érudits de province pour deux publications qui ne sauraient se passer de leur concours. M. Georges Picot les a entretenus de la publication des documents relatifs aux États généraux, qu'il a entreprise et dont le premier volume ne tardera pas à paraître. Il a demandé aux délégués de le seconder en lui transmettant les documents qu'ils pourraient réunir et leur a donné l'assurance que cette collaboration, loin d'être dissimulée, serait hautement déclarée. Les Sociétés tiendront certainement à honneur de contribuer à une œuvre de haute importance et de fournir au savant éditeur non seulement des documents, mais des éclaircissements. Ce labeur ne sera pas perdu pour elles. Ce sera une des pages les plus importantes de leur histoire provinciale qui viendra se placer dans une œuvre nationale. A côté de cette grande entreprise, M. Picot leur en a recommandé une autre, qui ne peut trouver asile que dans les publications mêmes des Sociétés, mais qui est la digne compagne de la première : c'est la réunion des documents relatifs aux États provinciaux. Déjà diverses Sociétés, celle de l'Histoire de la Normandie entre autres, ont abordé cette œuvre. Il est essentiel qu'elle se généralise, et M. Picot a assuré d'avance les Sociétés qui l'entreprendront de toutes les sympathies et aussi de l'aide du comité.

L'autre publication pour laquelle le comité provoque le concours des Sociétés provinciales est celle du recueil des mémoires des intendants ; M. de Boislisle a entretenu la section d'histoire de l'état actuel de ce recueil et n'a fait que développer, en l'accompagnant de quelques commentaires : la circulaire ministérielle du 21 février 1876, par laquelle les correspondants de province étaient invités à aider l'éditeur dans sa tâche.

Telle a été la part prise par le comité aux travaux de la section historique. Il a raison de profiter de la réunion des érudits de province pour leur expliquer ce qu'il attend de leur concours et pour les entretenir de l'état de ses publications ; mais il aurait tort de s'en tenir là. Il faut qu'il avise aux moyens de rendre la vie à une institution utile en soi, mais qui est en train de décliner.

Parmi ces moyens, j'en ai indiqué deux l'an passé. Au risque de paraître monotone, je veux les rappeler. C'est d'abord l'insertion *in extenso* des mémoires lus à la Sorbonne dans la *Revue des Sociétés savantes.* Ce serait une satisfaction accordée aux auteurs, qui se trouveraient engagés par là à apporter plus de soin à leurs travaux. Si l'on craint de grossir outre mesure les fascicules de cette Revue, on pourrait au moins accorder les honneurs de l'insertion aux mémoires couronnés. Ceci m'amène à ma seconde indication, qui est la réforme du mode de récompense.

On sait quel est le système actuellement en vigueur dans les sections d'histoire et d'archéologie. Le ministère met à la disposition du comité, pour chacune de ces sections, une somme de trois mille francs qui est répartie, par parts égales, entre trois Sociétés. La base de cette répartition est l'ensemble des travaux des Sociétés pendant une période décennale (1). Il est facile de voir combien cette base est incertaine et combien peu ce mode de récompense est fait pour stimuler les érudits de province. Ne serait-ce pas un vif aiguillon si chacun concourait pour son compte et pouvait espérer pour son travail — qui est bien à lui — une récompense qui lui appartînt en propre ? La valeur intrinsèque de la médaille est ce qui mérite le moins d'être considéré; mais la récompense individuelle aurait cet avantage de faire connaître le nom du lauréat, de lui créer, en dehors de sa petite ville, une petite réputation à laquelle chaque succès

(1) Cette année, la période de dix ans a été réduite à cinq ans.

nouveau ajouterait un peu ; et c'est de cette réputation que chacun, où qu'il soit, quoi qu'il fasse, est surtout friand.

La section des sciences applique le système des récompenses individuelles ; il ne semble pas qu'elle s'en trouve mal. Pourquoi les autres sections persisteraient-elles à décerner des médailles collectives ? Une découverte historique ou archéologique est-elle moins propre à son auteur qu'une découverte astronomique ou chimique ? Et d'ailleurs, si le cas se présente où une Société tout entière ait mérité une récompense pour une œuvre collective, rien n'empêche de la lui attribuer ; mais ce ne doit être qu'un cas pour ainsi dire exceptionnel et non une règle sans exception.

Quoi qu'imagine le comité, quelque parti qu'il prenne, il faut qu'il se hâte ou bien il arrivera trop tard. Les lectures se font rares ; beaucoup présentent un intérêt médiocre et les réunions annuelles tombent en discrédit auprès de ceux-là mêmes qui sont appelés à y participer. Il serait funeste que cet état morbide se prolongeât.

Jadis, la section d'histoire et de philologie présentait un aspect touffu. On y faisait des communications économiques, géographiques, philosophiques, artistiques ; on y faisait même quelquefois de l'histoire et de la philologie. Le comité s'est décidé un jour à y mettre bon ordre et à exclure tout ce qui s'écartait de son objet propre. A ce moment, les Sociétés artistiques ont eu cette bonne fortune d'être réunies en une section spéciale qui jouit pour le moment d'une faveur toute particulière. Elle a à sa tête un ministre et un sous-secrétaire d'État ; elle est pourvue d'un comité qui comprend à lui seul autant de noms que les comités d'histoire, d'archéologie et de sciences réunis ; membres de l'Institut, critiques d'art, collectionneurs, artistes, fonctionnaires publics s'y fondent en un harmonieux mélange. Si cette section n'a pas l'encouragement budgétaire de trois mille francs dont jouissent ses aînées, elle a d'autres avantages bien autrement précieux. Elle s'offre un président tout neuf à chaque séance ; ce président lui adresse une petite allocution élogieuse. Elle publie un volume où sont reproduites les lectures de l'année. A la séance solennelle, elle présente deux rapports, l'un sur l'enseignement du dessin, l'autre sur les travaux des Sociétés et sur l'inventaire des richesses d'art. Enfin le discours du ministre s'adresse presque uniquement à elle. Ce n'est pas tout encore. Une fois rentrés chez eux, les membres des Sociétés de beaux-arts sont des personnages considérables ; ils ont une fonction importante ; ils inspectent l'enseignement du dessin dans les établissements scolaires ; ils vont fouiller dans tous les recoins, et leur titre de membres de la commission des richesses d'art est comme un « Sésame, ouvre-toi ! »

Et pendant que les Sociétés de beaux-arts montent à l'apogée de la fortune, que deviennent les philosophes, les géographes, les économistes, les jurisconsultes ? On a continué à les inviter à prendre part aux réunions, mais sans leur réserver le moindre cabinet. Ils viennent pourtant, attirés par Paris. La Sorbonne les voit même ; ils errent de section en section ; parfois un hasard heureux les réunit à trois ou quatre au milieu de la cour et ils peuvent, si le cœur leur en dit, y tenir leurs séances. Les sciences qu'ils représentent méritent un abri plus tutélaire et l'on ne s'explique guère quels obstacles peut rencontrer la formation d'une section des sciences morales et politiques. Je suis sûr qu'elle n'aurait pas de bien grandes exigences ; elle se contenterait d'un comité bien plus restreint que celui des beaux-arts ; elle ne réclamerait pas un second sous-secrétaire d'État pour elle toute seule ; un seul rapporteur lui paraîtrait suffisant. Mais ce que réclament tous ces hommes de labeur, c'est leur place au soleil, c'est le moyen de se connaître entre eux, d'échanger leurs idées, de se communiquer leurs travaux, d'éviter l'isolement, aussi funeste à la vie intellectuelle qu'à la vie physique. Dans ces proportions, leur réclamation est juste et a le droit d'être entendue.

Partout donc la réforme est nécessaire et urgente. Le comité lui-même le reconnaît. M. Delisle a annoncé que des modifications étaient à l'étude et en a indiqué quelques-unes. Mais ces indications sont encore vagues. Elles prendront bientôt une forme plus précise et la réunion de l'année prochaine s'en ressentira.

II.

Plusieurs mémoires ont été consacrés à l'étude des États provinciaux. La faveur avec laquelle ils ont été écoutés montre l'intérêt que cette question excite et donne l'espoir que les travaux recommandés aux Sociétés par M. Picot seront poussés avec activité.

M. de Montégut, de la Société historique et archéologique du Périgord, a donné lecture d'un *Essai* sur les États de cette province. Le Périgord faisait partie de cette sorte de royaume du Midi, le Languedoc ; il relevait du comte de Toulouse, qui, au IXe siècle, lui donnait des seigneurs particuliers, ainsi qu'au Limousin. En 1280, lors de la création du parlement de Toulouse, il fut placé dans son ressort ; en 1348, il envoyait ses députés aux États du Languedoc. Ces pays d'États ont, les premiers, connu la liberté. Représentés par les trois Ordres dans des assemblées communes, ils se régissaient et s'administraient eux-mêmes. A peu près indépendants du pouvoir royal, ils avaient notamment le droit de consentir ou de refuser l'impôt.

Pendant la guerre de Cent ans, cette organisation semble avoir disparu. On ne trouve plus trace des États particuliers du Périgord, sinon pour lever des subsides de guerre. Tel est le but d'une assemblée tenue en 1368 ; en 1394, les États, réunis à Sarlat, votent des sommes importantes pour chasser les Anglais de deux châteaux-forts défendant le passage de la Dordogne. A diverses reprises, en 1419, en 1435, en 1439, c'est le Limousin qui vote des subsides pour délivrer le Périgord de la domination anglaise.

Vers cette époque, le Périgord devient pays d'élection et M. de Montégut étudie cette transition en détail. Elle se fit presque insensiblement. Ces pays, ravagés depuis un siècle par les grandes compagnies, occupés tour à tour par les Anglais et les Français, imposés par tous, écrasés par les exactions des seigneurs, durent trouver un véritable soula-

gement dans l'établissement d'un impôt fixe et uniforme que levait le pouvoir royal représenté par ses élus. Les libertés que le nouveau régime supprimait étaient effacées en fait depuis cent ans et ne pouvaient guère laisser de regrets.

On trouve pourtant trace des États vers la fin du xve siècle : Louis XI convoque à Excideuil les États du Périgord pour obtenir un modeste subside de 700 livres et il met, à le demander, un ton de sollicitation digne de remarque. « Il a eu de grands frais tant au pays de Roussillon que pour conquérir la Picardie, tant pour le mariage de sa sœur Madeleine et de sa fille; et pour cela le roi veut qu'on lui vienne en aide. » Le vote de ce subside provoqua un incident curieux. Les deux députés de Bergerac ayant dû, à leur retour, rendre compte de leur mission devant le maire et les jurats de la ville, l'un des jurats se prononça en ces termes : « Attendu que le vouloir du roi est offensif et n'est pas chose due, que l'on aille contre le vouloir du roi ». Cette opposition resta d'ailleurs isolée et les autres jurats se bornèrent à recommander qu'on « fît le possible pour éviter de payer ce qu'on pourra ». En 1475, les États accordent, aux sollicitations du sire de Beaujeu, gouverneur de Guyenne, un subside de 2000 francs bordelais pour mettre le pays à l'abri des incursions anglaises. Ainsi, à la fin du xve siècle, on respecte encore les droits des États du Périgord; on feint de les consulter. Ce fut vers ce moment, ou au commencement du xvie siècle, que dut s'opérer le changement de pays d'États en pays d'élection. En même temps, la taille s'accroît considérablement. Elle était de 19 000 livres en 1525; en 1544, elle a monté à 27 000. Il semblerait que la taille n'étant plus seigneuriale, mais royale, elle ne peut être payée qu'une fois et qu'on ne peut obliger ceux qui la payent annuellement à être taillés encore pour des cas extraordinaires; cependant, en 1525, Henri d'Albret, roi de Navarre, comte de Périgord, est fait prisonnier à Pavie, et les élus frappent, sans le concours des États, une contribution pour sa rançon. Cette contribution était de 680 livres pour un petit territoire qui représentait à peine la trentième partie du Périgord; le subside levé pour la rançon du roi de Navarre s'élevait donc, pour le comté entier, à 20 000 livres environ, somme égale à la taille de toute une année. Appel fut interjeté au parlement de Bordeaux, qui donna tort aux élus. Louise de Savoie intervint sur ces entrefaites et écrivit au parlement, le conjurant de soutenir les élus dans l'accomplissement de leur mission. Quelle fut l'issue du débat? M. de Montégut ne l'indique pas, mais il est à remarquer qu'au moment où le Périgord était frappé de cette contribution, Henri d'Albret s'était évadé et que, dès lors, ce n'était pas à sa rançon que cette somme aurait été affectée. De même, le vote de la contribution pour la rançon des enfants de François Ier, gardés en otage par l'Espagne, rencontra une telle résistance que le roi fit saisir les revenus des barons de Bourdeille, Salignac et Biron, considérés comme les principaux meneurs de l'opposition.

La seconde moitié du xvie siècle est la partie la plus intéressante de l'histoire des États provinciaux; c'est aussi la plus complète. S'ils ne peuvent plus consentir le vote de l'impôt, les États exercent un contrôle actif et surtout empêchent l'établissement de nouvelles taxes. Ils possèdent une organisation remarquable. Dans les délibérations, le dire de chaque membre est consigné avec soin et revêtu de sa signature. Les États doivent se réunir tous les neuf ans au moins et plus souvent s'il est nécessaire. Dans l'intervalle des sessions, ils délèguent leurs pouvoirs à une commission de *définiteurs*, au nombre de douze, dont quatre pour chaque Ordre. Cette commission est présidée par un syndic général nommé à tour de rôle par les trois villes de Périgueux, Sarlat et Bergerac pour une période de trois ans, au bout desquels il doit rendre compte de sa gestion devant des auditeurs désignés à cet effet.

Durant cette période, la vie parlementaire est intense dans le Périgord et ne subit pour ainsi dire pas d'arrêt. En 1560, les États refusent de voter un impôt sur le vin et sur le sel demandé par le roi pour le rachat de son domaine aliéné. Ils refusent aussi de laisser supprimer le siège présidial de Bergerac, créé par Henri II en 1551, et les raisons dont ils accompagnent ce refus sont fort remarquables. « Les sièges présidiaux, disent-ils, ont été créés pour la commodité et le soulagement que les parties en reçoivent, attendu la peine misérable qu'elles souffriraient d'aller consacrer la moitié de leur vie et tous leurs biens à la poursuite d'un procès qui ne sera question que de cinq sols; aller jusqu'à Bordeaux où la partie, avant qu'il soit décidé, sera ruinée; et au contraire si la justice est près de sa porte; voire serait besoin que chacun eût la justice en sa maison. »

Nous retrouvons les États assemblés en 1561 à Périgueux, luttant contre l'établissement de nouveaux impôts; en 1565, à Sarlat, agitant les plus graves questions de finances, d'impôts, de justice; nous y voyons les députés aux États généraux d'Orléans réclamant l'indemnité qui leur est due depuis cinq ans. Aux réunions de 1583 et de 1594, une réclamation importante se produit. Les gens du plat pays, les campagnards, demandent à être représentés aux États. Ils se plaignent de supporter la majeure part des impôts et de n'avoir personne pour défendre leurs intérêts dans l'Assemblée. Ces revendications n'obtinrent pas un plein succès; les États accordèrent seulement que la commission des définiteurs serait complétée à l'avenir par trois nouveaux membres nommés par le plat pays.

Mais l'existence des États touche à sa fin. A partir du xviie siècle, elle est terminée. Cependant telle était la popularité de cette institution que, jusqu'à la fin de la monarchie, le pays en garde le souvenir; le rétablissement en est réclamé à maintes reprises, et, en 1789, lors de la confection des *cahiers*, il fait l'objet de demandes unanimes.

Le travail de M. de Montégut n'est pas une étude de seconde main; il n'a pas compilé des récits de chroniqueurs ou d'historiens plus ou moins bien informés, plus ou moins sincères. Ses recherches ont été poursuivies pendant de longues années et ont mis entre ses mains les procès-verbaux authentiques des États. Ces procès-verbaux, rédigés avec un soin trop rare, vont jusqu'à donner *in extenso* les discours des orateurs. C'est un spécimen curieux et peut-être unique de ce qu'étaient autrefois nos assemblées pro-

vinciales; nous espérons que la Société historique du Périgord tiendra à honneur de publier promptement ces documents.

C'est aussi un travail d'ensemble sur un pays d'États que prépare M. Baudel. Ce qu'il en a communiqué cette année n'est guère qu'un plan. Le peu de temps accordé à chaque lecteur ne lui permettait d'ailleurs d'esquisser qu'un court résumé. Avec lui, ce sont les États provinciaux du Quercy que nous étudions. Ces États, dont l'origine remonte aux premières années du XIIIe siècle, ne furent d'abord qu'une assemblée chargée de voter des subsides au roi partant pour la croisade, ou s'occupant d'assurer la tranquillité intérieure du pays. Peu à peu leur autorité s'étendit, et ils devinrent une représentation complète des trois Ordres du Quercy; ils eurent à traiter, avec un pouvoir presque souverain, toutes les questions concernant la province. Pendant les luttes contre l'Angleterre, ils affirment en toute occasion leur attachement à la France. Ils profitent de la paix pour multiplier les voies de communication et les rendre plus faciles; ils accordent de larges subventions à l'Université de Cahors et aux divers établissements d'instruction du Quercy. Enfin, quand éclatent les guerres de religion, ils se réunissent à Castelnau des Vaux pour rechercher les moyens de rendre la tranquillité aux pays dévastés. De même que dans le Périgord et dans tous les autres pays qui avaient joui de ces institutions, le XVIIe siècle marque dans le Quercy la fin de ce régime de liberté. L'importance des États diminue à mesure que s'accroît l'autorité royale; la création des élections et des intendants achève de les ruiner, et ils n'existent déjà plus quand un édit de Louis XIV les supprime définitivement.

Moins heureux que M. de Montégut, M. Baudel n'a pu retrouver les registres des délibérations des États du Quercy. Ces documents ont été détruits, ce qui interdit d'en écrire une histoire approfondie.

M. Dupuy, de la Société académique de Brest, a plus particulièrement insisté sur le régime intérieur de la Bretagne au XVIIIe siècle. A cette époque, elle avait encore son ancienne constitution. Elle avait un budget spécial, voté par les États provinciaux; le roi ne pouvait sans leur vote percevoir aucune taxe. Ils surveillaient et contrôlaient l'administration avec le concours du parlement de Rennes; ils maintenaient avec grand soin les privilèges de la province. Le budget de la Bretagne était bien réglé; son crédit, supérieur à celui du royaume.

Tout en conservant, en étendant même leurs prérogatives, les États avaient subi de graves changements depuis le commencement du XVIe siècle. Avant la réunion de la Bretagne à la France, ils se réunissaient tous les ans. Depuis le XVIIe siècle ils ne s'assemblaient plus que tous les deux ans; ils se composaient toujours de députés des trois Ordres, mais les gentilshommes étaient les plus nombreux et leur hostilité contre l'administration ne perdait aucune occasion de se manifester. Cette hostilité prit un caractère inouï de violence entre 1758 et 1766.

Le premier soin du chancelier Maupeou fut de briser le parlement de Rennes, qui défendait les privilèges de la province avec autant de ténacité que les États eux-mêmes. Le parlement fut réorganisé sur de nouvelles bases; puis l'abbé Terray, devenu contrôleur général des finances, et le comte de Saint-Florentin se chargèrent de dompter les États. La lutte fut longue et ardente; mais la victoire finit par demeurer à l'abbé Terray, qui réussit à effacer ce qui restait des libertés provinciales et à annuler cette institution féconde des États en irritant les uns contre les autres les trois Ordres, dont l'intérêt eût été de rester unis. Politique déplorable pour la royauté, remarque M. Dupuy, qui détruisait d'avance toutes les forces capables de la protéger et qui, par ses fautes, creusait le gouffre sous ses pieds.

III.

M. Fierville, proviseur au lycée du Havre, avait étudié l'année dernière, d'après le chartrier du duché de Penthièvre, actuellement conservé aux Archives des Côtes-du-Nord, un épisode de la vie de Philippe de Commines. Il continue cette année à exploiter le même filon. Les documents qu'il en a tirés forment la matière d'un bon volume qui pourra compléter utilement les travaux de M. Kervyn de Lettenhove. M. Fierville a présenté un résumé d'un des chapitres de cette étude consacré à Commines, seigneur d'Argenton. Le dernier représentant de la maison d'Argenton étant mort sans enfants en 1461, sa succession fut disputée avec acharnement par ses deux neveux, Louis Chabot et Jean de Chambes, avec des alternatives de succès et de revers. Jean de Chambes allait être dépossédé quand, par l'intervention de Louis XI, Commines épousa sa fille Hélène, se substitua à toutes ses prétentions et obtint un arrêt du Parlement lui accordant la possession provisoire de la baronnie. Il agit aussitôt en propriétaire, faisant des changements et des améliorations et défendant avec énergie les droits que lui avaient transmis ses prédécesseurs.

M. Fierville a pu, à l'aide des livres de comptes, relever quelques-unes des dépenses faites par Commines dans sa baronnie. Son premier soin fut de reconstruire divers bâtiments. Le corps de logis principal seul lui coûta 60 000 fr. La tour des Gardes, celle de la Fauconnerie et celle de l'Horloge furent réédifiées avec des mâchicoulis tout neufs. Les murailles furent réparées. Pour compléter les moyens de défense, les anciens fossés furent augmentés de terres avoisinantes, qui devinrent un étang avec une chaussée qui coûta 5000 livres. L'ensemble de ces réparations montait à 72 500 livres. L'aménagement intérieur du château présente quelques particularités intéressantes. Les inventaires parlent d'une galerie dont les fenêtres sont garnies de grands panneaux de vitres blanches, chose rare pour l'époque. Quelques chambres ferment à clef et ont même des serrures à ressort. D'après un document de 1515, « les meubles étant en icelui château étaient de grande valeur et estimation ». Mais aucun document ne fait mention de la bibliothèque de Commines, ni des bijoux de sa femme, ni de l'argenterie.

On a dit que Louis XI avait largement contribué au paye-

ment de toutes les améliorations faites par Commines dans son domaine : les documents dépouillés par M. Fierville sont en désaccord avec cette assertion. Il ne trouve trace que de 3000 livres payées en trois fois : en 1477, 1481 et 1482. C'est fort peu en comparaison de la somme totale qui fut dépensée et qui atteignait presque 200 000 livres.

L'administration du domaine était l'objet d'une incessante sollicitude. Pour cette tâche, Commines avait trouvé en sa femme une précieuse collaboratrice. Pendant de longues années, Commines ne fit que de rares apparitions dans son château, et ce fut Hélène de Chambes qui en dirigea la gestion. Elle paraît même s'en être acquittée à la satisfaction des vassaux, qui en diverses occasions lui prouvèrent leur reconnaissance.

Ces améliorations et la bonne administration de la baronnie ne sont qu'un des côtés de ce chapitre de l'histoire de Commines; il en est un autre plus fâcheux. Je veux parler des procès qu'il eut à soutenir et dont plusieurs étaient héréditaires depuis plus d'un siècle chez les seigneurs d'Argenton. Il dut défendre ses droits contre le sire de Saint-Clémentin. Les débuts de cette affaire remontaient à 1385, et elle ne se termina que par une transaction. Il eut encore à lutter contre le sire de Sanzay à propos d'une question de juridiction qui datait du même temps. Son adversaire était un de ces hommes qui aiment les procès « à n'en pas laisser passer un ongle ». Commines fut battu. Il fut plus heureux dans un litige contre Jacques Audebert, sieur de la Chèvetière; cette fois c'était lui qui avait attaqué, et la coutume était formellement en sa faveur.

Inquiété pendant quelque temps à cause de la revendication de La Trémoille sur Talmont, il fut enfin en butte aux poursuites du baron de Mortagne, son suzerain, pour une question de forme dans la reddition de l'hommage. L'origine de ce dissentiment, qui devint fort grave, remontait à Guillaume d'Argenton, l'arrière-grand-père de sa femme. Commines en fut encore la victime. Pendant les trois dernières années de sa vie, la baronnie fut mise sous séquestre. Deux mois seulement avant sa mort, il eut la satisfaction de faire lever le séquestre; encore dut-il aller lui-même frapper à la porte du château de Mortagne pour offrir son hommage, qui ne fut pas reçu. Le portier du château, le seul être vivant auquel il put parler, lui déclara que la dame était malade et le seigneur absent.

Il est étrange, comme l'observe M. Fierville, que le dernier acte de cet ancien conseiller de Louis XI, l'ennemi de la féodalité, soit précisément la poursuite d'une lutte féodale. Après sa mort (18 octobre 1511), son héritage est recueilli par son gendre, René de Penthièvre, qui mourut en 1524 en combattant contre la France, par sa fille Jeanne, jeune femme d'esprit superstitieux et mal équilibré, et par des enfants en bas âge. Seule, Hélène de Chambes, qui avait été pendant trente-huit ans sa compagne dévouée, était capable de tenir tête à l'orage qui allait fondre sur elle et les siens : elle avait su administrer le domaine d'Argenton; elle allait avoir à en disputer les lambeaux avec une constance et une fermeté qui auraient mérité d'être couronnées de succès.

IV.

M. Combes, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, est coutumier des recherches dans les archives étrangères, et il y fait parfois d'heureuses trouvailles. Cette année, il a présenté un résumé des relations de Genève avec la France depuis le XVIIe siècle jusqu'à la Révolution. Les *portefeuilles historiques* de Genève et les registres des conseils lui ont donné des renseignements fort curieux sur la lutte que soutint cette petite république contre la toute-puissance de Louis XIV. Ce foyer de protestantisme était odieux au grand roi. A tout propos, il cherchait querelle aux Genevois, tantôt au sujet d'une inscription placée sur le tombeau de Tancrède de Rohan, ou de levées de troupes envoyées à Jean de Witt par les cantons protestants, ou d'insultes adressées à un synode catholique tenu à Gex avec permission du roi. Si Louis XIV se montrait intolérant à l'égard des Genevois, ceux-ci, de leur côté, prenaient plaisir à le braver. Un de leurs coreligionnaires, officier bernois, soldé par la France et peu favorable à nos intérêts, leur faisait passer des avis que M. Combes a retrouvés aux archives de Genève. Il leur annonçait que la rivalité de la France et de la Savoie, sur laquelle ils comptaient pour assurer leur impunité, était sur le point de faire place à des conventions d'alliance et que l'on parlait d'échange de territoire au préjudice de Genève. La France promet quinze mille hommes aux princes du Piémont; on arme activement et l'attaque aura lieu en 1667; le pape y pousse. « Gardez fortement, leur dit-il, le côté nord de la ville, et qu'on ne s'amuse pas si longtemps à y boire, comme on me l'a appris. Vous savez que l'ivrognerie a perdu des États plus considérables que le vôtre et que l'excès du vin a fait massacrer des armées entières. Faites donc que la sobriété y règne ; c'est elle qui produit la vigilance et le discernement. Du reste, de beaucoup de provinces de France il vous viendra des secours. »

L'époque fixée par ce correspondant se passa sans que ses prédictions se réalisassent. Mais, en 1668, le danger devient plus pressant, à cause de l'irritation que causait à Louis XIV la triple alliance des protestants de Hollande, d'Angleterre et de Suède. Nouvelle lettre aux Genevois; leur correspondant les informe que, dans la Bourgogne, dans la Franche-Comté et dans l'Alsace, les familles ont dû faire provision de farine afin de laisser les moulins libres pour l'usage des troupes. Il émet cet avis « qu'il faudrait que l'Angleterre et la Hollande demandassent une garantie pour Genève et que la Suisse entrât dans la triple alliance. Il faut se hâter. Les ducs de Savoie ont promis au roi la Savoie, Genève, le pays de Vaud, tous les pays de langue française qui avoisinent la Suisse, pourvu qu'on leur donne la Lombardie avec Milan. »

La paix vint couper court à ces beaux projets; ce n'est que dix ans après que Louis XIV conçut la pensée d'établir à Genève un résident français, au lieu de l'agent consulaire qu'il y entretenait et qui était toujours Genevois. C'était, disait-on, pour honorer Genève, qui, de son côté, aurait volontiers déclaré qu'elle ne méritait pas cet excès d'honneur. Le pre-

mier résident fut Chauvigny, parent du ministre Pomponne, et désigné par le P. La Chaise. Il arriva avec un train de maison considérable, amenant en outre un aumônier avec sa chapelle, et il ne négligea rien pour rétablir à Genève le culte catholique. Il obtenait même du pape, pour tous ceux qui suivraient les offices dans sa chapelle, vingt ans d'indulgence. En même temps, il suivait les prêches pour noter chaque parole des ministres et en porter plainte à son gouvernement. La chute de Pomponne, en 1679, entraîna celle de Chauvigny. Il fut rappelé. Mais il était criblé de dettes; ses créanciers ne voulaient pas le laisser partir. Les Genevois, dans la crainte que ces retards lui permissent de rentrer en grâce, lui payèrent ses dettes, lui firent en outre un présent et le mirent en route.

Son successeur, Dupré, se montra plus conciliant. Il supportait patiemment les taquineries, et les Genevois en usaient pour lui faire des niches, jusqu'à pêcher ses poules à la ligne par-dessus les murs de son jardin. Cette attitude débonnaire leur donnait de la hardiesse. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, Genève se remplit de réfugiés. Les ducs de Savoie s'étant faits persécuteurs aussi, elle offrit encore asile aux protestants piémontais. Louis XIV écrivit une lettre impérieuse aux Genevois et fit mine de mettre des troupes en mouvement; alors la petite république prit peur; elle députa un de ses plus grands citoyens, Ami-Lefort, pour apaiser le roi.

La ligue d'Augsbourg souleva de nouvelles difficultés. Chaque succès de la Réforme était salué à Genève par des feux de joie. On s'assembla pour démolir l'hôtel du résident et pour raser sa chapelle. L'irritation de Louis XIV était grande, et cependant il fut obligé, à la paix de Ryswick, de comprendre Genève dans la même garantie que les cantons.

Sous Louis XV, Genève n'a plus à éprouver de grandes craintes. Le résident, Champeaux, se plaint bien des libelles qu'on publie contre les jésuites, contre les prêtres, même contre le roi; mais cela n'empêche pas les libelles de pulluler et même de pénétrer en France dans les boîtes de thé suisse. L'épisode le plus important de cette dernière période est la tentative faite de transporter à Versoix le commerce de Genève sur le Léman; tentative infructueuse, comme celle de François Ier pour ruiner Gênes au bénéfice de Savone.

V.

M. Jules Finot a trouvé dans la bibliothèque de Vesoul un manuscrit contenant le récit d'un voyage en Allemagne et d'un séjour à Berlin en avril et mai 1786, et un écrit militaire intitulé : *Détails recueillis sur l'armée prussienne*. Ces deux relations sont anonymes; mais M. Finot croit pouvoir les attribuer au marquis Hippolyte de Toulongeon, qui fut député de la noblesse aux États généraux de 1789. En 1786, il était maréchal de camp; il se proposait, en entreprenant son voyage, d'étudier l'armée prussienne et son organisation et d'en suivre les manœuvres. Il a consigné dans le récit de son séjour à Berlin des détails intéressants sur la société prussienne et en particulier sur le grand Frédéric, accablé par l'âge et par la maladie, et qui devait expirer quelques semaines plus tard. Toulongeon avait un vif désir d'approcher le vainqueur de Rosbach. A grand'peine il obtint de se placer dans une cachette, d'où il pourrait voir le roi, qui venait chaque jour prendre l'air sur un balcon. « Il s'assit dans un fauteuil, dit-il; je vis ce héros, qui a tant fait trembler d'ennemis, abattu, terrassé par la maladie, portant un visage blanchi et absolument altéré par les souffrances, éprouvant des accès d'une toux qui retentissait jusque dans ma poitrine. Il avait une robe de chambre de velours cramoisi, un vieux chapeau à plumets sur la tête; une de ses jambes ouverte était enveloppée de linges blancs; l'autre, le croira-t-on? était bottée. Je fus saisi d'un saint respect à cette vue et, les yeux fixés sur lui, je sentais mon artère battre avec violence. »

Toulongeon assista le 17 et le 18 mai aux manœuvres de Postdam, commandées par le prince royal. Il suivit ensuite celles d'une armée de vingt mille hommes sous les ordres du duc de Brunswick. C'est à la suite de ces opérations qu'il écrivit ses observations techniques sur l'état de l'armée prussienne. Il signalait notamment notre infanterie comme donnant à notre armée un avantage considérable sur l'armée prussienne : ce n'était pas mal jugé, et la bataille de Valmy vint confirmer expérimentalement les assertions du maréchal de camp (1).

On le voit par ce rapide résumé, la session de cette année nous a valu un certain nombre de bons travaux; des points intéressants de notre histoire ont été étudiés et éveilleront sans doute l'attention d'autres érudits qui les rapprocheront des faits accomplis dans leur province. Notre dernier mot sera pour souhaiter que le comité et l'administration ne laissent pas les bonnes volontés sans emploi et sans direction.

GEORGES DE NOUVION.

(1) Parmi les lectures qui ont été faites devant la section historique nous devons encore citer celles de MM. A. Taphanel : *l'Origine des écoles militaires, les Compagnies de cadets;* Belton : *la Communauté des apothicaires-épiciers de la ville de Blois;* Denis d'Aussy : *Henri de Rohan en Saintonge* (1611-1620); Creutzer : *les Intendants de Lorraine et leur action sur l'instruction primaire dans cette province;* de Grammont : *un Chapitre de l'histoire des communes de la France aux échelles du Levant et en Barbarie.*

SORBONNE

CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE

M. FÉLIX RAVAISSON

(de l'Institut).

Les monuments funéraires des Grecs.

L'étude des monuments funéraires des Grecs est un sujet d'un intérêt exceptionnel; car il est impossible que de tels monuments ne portent aucune trace de ce que pensèrent de la vie et de la mort ceux qui les érigèrent; or quoi de plus

intéressant que de savoir quelles furent, sur la destinée humaine, les pensées d'un peuple d'une si pénétrante intelligence, auquel nous devons et la science, et la philosophie, et l'art?

Il règne dans l'archéologie, depuis le commencement du siècle, l'opinion que les bas-reliefs dont les Grecs ornèrent leurs sépultures ne témoignent en rien d'une croyance quelconque à une existence qui dépasse le tombeau. Suivant cette opinion, satisfaits de la vie terrestre, ils se seraient peu inquiétés de ces rêves d'une autre vie qui agitent les modernes, et, en conséquence, n'auraient jamais représenté sur les tombeaux que les scènes d'ici-bas, soit de simples tableaux de la vie humaine, et surtout de la vie de famille, soit les adieux suprêmes, soit les honneurs rendus à la mémoire des morts. Telle aurait été surtout la nature des tableaux dont on aurait orné les sépultures aux temps où la Grèce fut le plus elle-même et le plus exempte des éléments étrangers qui vinrent plus tard altérer son génie. A ces époques anciennes, les inscriptions jointes aux représentations ne nous fournissent généralement sur le sens de celles-ci que peu de lumière. Si l'épitaphe en vers qui nous a été conservée des Athéniens tués dans le ve siècle au siège de Potidée nous dit que les âmes sont allées dans l'éther, tandis que la terre a gardé les corps, expressions dont l'interprétation naturelle est que les âmes survivent aux corps et vont habiter avec les dieux, les inscriptions funéraires, à ces hautes époques, consistent, ordinairement dans les noms seuls des défunts, avec l'indication de leur pays ou de leur dème natal. On est donc presque toujours réduit à deviner d'après les représentations mêmes ce qu'elles veulent dire.

Avant de rechercher ce qu'est, dans cette question, la vérité, examinons un moment ce qu'est la vraisemblance; pour nous aider à découvrir ce qui fut, voyons ce qui probablement dut être. Autrement dit, des deux opinions dont l'une, qui règne aujourd'hui, exclut des bas-reliefs funéraires toute allusion à une vie future, et l'autre, que je voudrais substituer à celle-là, voit dans les mêmes bas-reliefs des images ou des symboles de l'immortalité, demandons-nous, avant tout examen des monuments mêmes, laquelle semble s'accorder le mieux avec la nature du milieu où la Grèce se trouva placée, avec ses idées à elle-même et avec ses usages.

Le monde avec lequel la Grèce était dans un perpétuel commerce, de la Thrace à l'Asie et à l'Égypte, était rempli de la croyance à l'immortalité, et dans tout ce monde les monuments funéraires la proclamaient. Sur ce dernier point, la lumière se fait en ce moment même, peut-être plus que jamais, au moins pour ce qui regarde l'Égypte et la Phénicie.

Les sépultures qu'on a découvertes dans la plaine de Saqqarah près de Memphis et qui appartiennent aux plus anciennes époques de l'Égypte sont décorées de compositions où l'on voit le mort parmi de riches domaines remplis de troupeaux, pêchant, ensemençant, récoltant, ou encore recevant des offrandes. Tout en remarquant que les richesses attribuées au mort par les inscriptions jointes aux tableaux dont il s'agit dépassaient toute vraisemblance, M. Mariette avait expliqué ces tableaux comme représentant le défunt pendant sa vie ou honoré après sa mort par ses enfants et ses serviteurs, en ajoutant que l'intention de telles représentations avait été de rappeler aux survivants d'offrir au défunt les sacrifices funéraires d'usage. Il y a peu d'années, lorsque j'eus démontré ou cherché à démontrer, en publiant le monument de Myrrhine (1), que les bas-reliefs funéraires des Grecs offraient toujours des représentations ou des symboles de la vie future, la pensée me vint qu'il en devait être de même de ceux des autres peuples de l'antiquité et particulièrement des Égyptiens, toujours occupés de l'autre vie, et je proposai au savant conservateur du département égyptien de notre musée (M. Pierret) une interprétation des tableaux qui ornent les sépultures de Saqqarah et d'autres encore, d'après laquelle il faudrait y voir des images du bonheur au delà du tombeau. Et tout récemment M. Mariette, revenant sur l'explication qu'il en avait donnée, vient de déclarer qu'à son avis il faut voir dans les scènes figurées sur les antiques *mastabas* de Saqqarah des peintures d'un monde idéal, région de félicité. Un an après la publication de mes recherches, M. Halévy avançait, dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions, que l'idée de l'immortalité avait tenu une grande place dans les croyances nationales chez tous les peuples de race sémitique. Dans le débat qui eut lieu alors sur cette question, les monuments figurés ne jouèrent aucun rôle; mais une circonstance que présente un des tombeaux phéniciens rapportés de Sidon et d'Aradus au musée du Louvre par M. Renan — circonstance que m'a fait remarquer ce qu'offrent d'analogue les monuments funéraires de la Grèce et de l'Étrurie — me paraît de nature à fournir un argument nouveau à l'appui de la thèse de M. Halévy. Sur des vases grecs peints, on voit souvent des stèles funéraires ornées de bandelettes de pourpre et de petits flacons à parfums : ces flacons se retrouvent, aussi bien que des couronnes de fleurs, à la main des morts qui sont couchés, quelquefois endormis sur les tombes étrusques. Remarquons encore que sur nombre de stèles égyptiennes et de stèles grecques et lyciennes des anciens temps les défunts sont figurés respirant le parfum d'une fleur. Or le flacon à parfums représente la même idée que la fleur odorante. Sur les tombes phéniciennes, les morts sont étendus sur le dos, les yeux ouverts pourtant, ce qui indique, si je ne me trompe, que dans le repos ils vivent encore, et l'un d'eux tient à la main le petit flacon à parfums des stèles grecques et des tombes étrusques. Je crois pouvoir signaler là un symbole de l'éternel bonheur.

On ne savait rien, il y a peu de temps encore, de ce que l'Assyrie avait pu croire d'une existence après la mort; maintenant nous ne connaissons pas seulement un poème assyrien dont le sujet principal est la descente d'une déesse aux enfers à la recherche d'un mortel qu'elle vient en retirer : on a découvert tout récemment un bas-relief provenant de l'Assyrie qui, suivant l'explication qu'en a donnée M. Clermont-Ganneau, représente le monde infernal. Tous les peuples, dit à cette occasion le savant que je viens de nommer, ainsi d'ac-

(1) *Le monument de Myrrhine et les bas-reliefs funéraires des Grecs en général.* — Paris, 1874, in-4°, chez Ernest Leroux.

cord avec M. Halévy, tous les peuples durent avoir, avec leur théorie de l'immortalité, leur *livre des morts*. J'ose prédire que lorsqu'on découvrira des décorations de sépultures assyriennes, on trouvera dans ces décorations, comme je viens d'en signaler dans celles d'un sarcophage phénicien, des symboles plus ou moins expressifs de vie et de félicité par delà le tombeau.

Maintenant, si les peuples avec lesquels les Grecs étaient dans des rapports continuels, et dont les idées et les mœurs exercèrent sur leurs idées et leurs mœurs une évidente influence, témoignèrent sur leurs sépultures, par les images dont ils les ornaient, qu'ils croyaient à une vie après cette vie, est-il bien vraisemblable que les Grecs fussent entièrement étrangers à un tel usage ? Dans leur littérature, dès les plus anciens temps, la pensée de l'immortalité occupe une grande place. On la trouve fortement exprimée dans Homère : Achille, se disposant à brûler le corps de Patrocle, son ami, met sur le bûcher des armes, des vêtements, des prisonniers qu'il a égorgés, c'est-à-dire que, suivant une coutume qu'on retrouve chez presque tous les peuples à une époque correspondante de la civilisation, il place auprès du mort ce que celui-ci a le plus aimé ou qui peut servir le plus à sa satisfaction dans une nouvelle existence, analogue, d'ailleurs, à l'existence terrestre. L'*Odyssée* nous montre un monde où se meuvent des ombres semblables aux vivants, où elles ont à la vérité une existence précaire comme celle de ces autres ombres que renferme le *Schéol* ou enfer hébraïque, où pourtant un Tirésias conserve, comme aussi le Samuel de la Bible, la faculté de prévoir et d'annoncer l'avenir, où le chasseur Orion poursuit encore des bêtes fauves, où Hercule a encore l'arc en main et est encore redouté comme il l'était sur la terre. Hésiode, dont le temps fut sans doute peu éloigné de celui d'Homère, place les héros défunts dans un séjour de bonheur. Pindare dépeint ce séjour comme composé d'îles où l'on ne voit que fruits et fleurs d'or et dont les habitants se jouent dans des chœurs de danse et de musique. Antigone, dans Sophocle, exprime l'espérance qu'ayant rempli envers ses parents, sur leurs tombeaux, les devoirs de la piété filiale, elle sera bien accueillie d'eux dans l'autre monde. Dans une oraison funèbre de guerriers morts en combattant, composée, au dire de Platon, par Aspasie pour Périclès, qui était chargé de prononcer l'éloge de ces guerriers, on leur promet qu'ils seront accueillis dans les enfers par les héros qui les y auront précédés. Et l'on nous assure que cette oraison funèbre était prononcée solennellement à des époques réglées. On avait institué pour les guerriers tombés à Marathon des honneurs divins. On célébrait encore au temps de Plutarque, en l'honneur des Grecs tués à la bataille de Platée, une fête solennelle avec des rites qui témoignaient que ces morts étaient considérés comme subsistant encore. C'était donc une croyance générale et publique que la croyance à l'immortalité. Elle se montrait chaque jour dans les cérémonies des funérailles. On lavait les morts, on les oignait d'huile parfumée, on les couronnait de fleurs comme on faisait des vivants pour un banquet, et particulièrement pour le banquet solennel des Mystères, où l'on s'asseyait à la table des dieux. On les enveloppait, ces morts, de linceuls blancs ou pourpres; le blanc, couleur de la plus vive lumière, celle du soleil quand il brille au zénith; le pourpre, couleur du soleil vu à travers les vapeurs du levant et du couchant : aussi était-ce les couleurs principalement réservées aux dieux et aux rois. On pleurait les morts dans les maisons seulement; c'était, du moins, une prescription de Solon, prescription renouvelée par Platon dans ses *Lois*. Le convoi avait le caractère d'une marche triomphale. On appelait, en effet, les morts du nom de *bienheureux*. Le tombeau où on les portait était une demeure où tout devait exprimer la pensée qu'indiquait une telle expression. Le tombeau comprenait deux éléments essentiels, pour ainsi dire, déjà bien distingués par Homère : la tombe proprement dite, τύμβος, où l'on déposait le corps, et la stèle, ou colonne que l'on dressait au-dessus, en avant ou à côté, pour représenter certainement ce qui survivait du mort, soit qu'on l'appelât ombre, image ou âme. En effet, on ornait la stèle de bandelettes, ou rubans; on y suspendait des couronnes et, comme je le disais tout à l'heure, des fioles à parfums; on l'oignait d'huile, on l'arrosait de libations, on déposait sur la partie supérieure des aliments. Tout cela s'adressait à l'être immortel que figurait la pierre. Souvent on y inscrivait son nom, et cela seul était déjà une sorte d'apothéose. Souvent aussi on imprimait à une partie de la stèle certaines formes qui rappelaient l'humanité, ou on la terminait par la figure d'une belle plante de végétation puissante, pour exprimer ainsi l'idée de la vie renaissant, plus forte, de la mort. Souvent, enfin, on orna la stèle de bas-reliefs. Comment croire que sur ces bas-reliefs qui devaient naturellement rappeler le mort devenu un immortel, on ne figurât que des scènes de tristesse ou des tableaux de la vie passée? Une circonstance a porté à les interpréter tout autrement : c'est que les attitudes, les airs de tête des personnages y ont souvent une apparence de mélancolie. Nombre de ces stèles funéraires, sur quelques-unes desquelles les attitudes et les airs de tête ont l'apparence que je viens de dire, offrent des personnages qui sont évidemment des membres d'une même famille, se tenant mutuellement la main. On a vu là les derniers adieux, et les tableaux dont il s'agit ont reçu dans l'archéologie la dénomination aujourd'hui classique de « scènes d'adieux ». Cependant, sur ce bas-relief funéraire trouvé à Athènes, consacré à une jeune femme du nom de Myrrhine, et que j'ai publié, comme je le disais tout à l'heure, il y a cinq ans, on voit une morte que mène par la main Mercure le dieu qu'on surnommait le « conducteur des âmes ». Évidemment il la mène au séjour éternel. Devant elle est réunie sa famille, soit qu'elle se trouve avec elle dans le même séjour, comme je l'avais dit, soit plutôt qu'elle contemple, de la terre, la jeune femme qu'elle a perdue. En tout cas, le chef de cette famille élève la main en signe d'admiration Quant à Myrrhine, loin qu'elle suive son guide comme à regret, ainsi que l'a prétendu dernièrement un savant archéologue d'outre-Rhin, il est évident, si l'on examine ses traits, qu'elle sourit.

Il est entré l'année dernière au musée du Louvre une stèle

funéraire provenant aussi d'Athènes, ornée de figures de grande dimension. L'une de ces figures est celle d'une femme assise; une autre, celle d'un personnage barbu, sans doute son mari, qui vient lui prendre la main. Or cette femme l'accueille en souriant. Il ne s'agit donc pas, dans ces deux monuments, de séparation, ni de derniers adieux. Le sourire des deux femmes est, à cet égard, une preuve décisive, et évidemment il doit nous servir à interpréter tout autrement, qu'on n'a été à peu près unanime à le faire jusqu'au jour où j'ai fait connaître le monument de Myrrhine, les nombreux tableaux appelés scènes d'adieux ou de séparation.

Qu'on examine maintenant de plus près ces mouvements, ces inclinaisons de tête où l'on a cru trouver de la tristesse : on devra reconnaître qu'il n'y faut voir autre chose que les signes par lesquels s'expriment volontiers les affections tendres ; et toutes les fois qu'il y est joint quelque expression par les traits du visage, ce qui a lieu dans un certain nombre de cas, lorsque les figures sont de dimensions assez grandes et le travail poussé assez loin, on trouvera que cette expression est celle de la tendresse et du bonheur. J'en produirai un troisième exemple : c'est celui de cette célèbre composition où l'on croit voir généralement Mercure séparant Eurydice d'avec Orphée pour la ramener aux enfers; composition connue par trois répétitions dont la plus belle et la plus ancienne appartient à notre musée des Antiques. En réalité, c'est un bas-relief funéraire où l'on doit voir Mercure amenant une épouse à son époux. Celui-ci porte une lyre, mais aussi un casque qui ne peut aucunement convenir à Orphée, le prêtre thrace à la longue robe, comme l'appelle Virgile. C'est bien plutôt un héros qui, selon l'idée que donnent les poètes anciens de l'existence des héros au delà du tombeau, tantôt combat encore, tantôt se délasse à jouer de la lyre. Volontiers je proposerais de voir dans celui que représente notre bas-relief Achille, qu'une intaille célèbre du Cabinet des antiques de notre Bibliothèque nationale représente au repos et jouant de la lyre. Suivant une tradition rapportée par quelques poètes, Achille avait été placé par les dieux, après sa mort, dans l'île de Leucé ou l'île blanche, c'est-à-dire couleur de lumière, qu'ils avaient fait émerger du Pont-Euxin pour le recevoir après sa mort, et Hélène y était devenue son épouse. Je crois vraisemblable que le beau bas-relief qui nous occupe en ce moment représente Mercure amenant dans l'île de Leucé Hélène à Achille. Ce serait là une composition qui aurait été employée sur des sépultures pour représenter, dans un type emprunté à l'histoire des temps héroïques, l'union conjugale dans la vie future. La composition est celle-ci : l'épouse a été amenée par Mercure, comme Myrrhine, la main droite dans la main gauche du dieu ; puis elle a dépassé le dieu d'un pas, sans quitter tout à fait sa main, pour poser la main gauche sur l'épaule droite du héros ; celui-ci se tourne vers la femme qui vient de le toucher et élève la main pour saisir sa main. C'est le moment qui précède le serrement de mains figuré dans toutes les prétendues scènes de séparation. Or, dans l'exemplaire du Louvre, il est aisé de voir sur le visage des deux époux un sourire légèrement indiqué.

Ce n'est pas à dire que sur les bas-reliefs funéraires ne trouvent jamais place l'idée de la mort et de la séparation suprême et l'expression de la douleur. Quelquefois elles s'y rencontrent ; mais c'est pour faire ressortir l'idée de l'autre vie et de l'immortalité bienheureuse. J'en remarque un exemple frappant dans un bas-relief provenant probablement d'Athènes, comme ceux dont je viens de vous entretenir, et où le principal sujet est une jeune femme placée sur un lit. D'autres femmes s'empressent à l'entour. En face d'elle est un vieillard, visiblement affligé, son père ou son mari. Mais elle, elle se soulève de son lit, et l'une de ses compagnes lui adresse de la main un geste d'évocation. Je ne crois pas me tromper en signalant dans ce tableau l'expression du retour à la vie, du passage de la mort à l'existence éternelle. Si le temps ne me faisait pas défaut, j'ajouterais à cet exemple d'une sorte de résurrection un exemple semblable que me fournit un vase peint, encore inédit, mais que je publierai prochainement, de notre Cabinet d'antiques.

Pour revenir aux « scènes d'adieux », j'ai fait remarquer, dans mon travail d'autrefois sur le monument de Myrrhine, que dans ces scènes les attitudes et les mouvements des personnages qui se serrent la main n'indiquent aucunement qu'ils se séparent l'un de l'autre. Les artistes grecs ont bien su exprimer cette action sur ces vases où sont représentés soit Amphiaraüs quittant, pour se rendre au siège de Thèbes, sa femme Ériphyle, soit Néoptolème prenant congé, pour se rendre au siège de Troie, de sa mère Déidamie et de son aïeul Lycomède : pourquoi ne l'auraient-ils pas su faire dans les prétendues scènes d'adieux, s'ils avaient réellement voulu y montrer des personnes sur le point de se séparer? Dans ces scènes, il y a ordinairement un personnage au repos, soit debout, et plus souvent assis, et un second qui, loin de se préparer à s'éloigner du premier, s'avance vers lui pour lui serrer la main. Il est clair par cela seul qu'il s'agit non de séparation, mais de réunion. — Sur un bas-relief de ce genre, deux personnages qui se prennent la main sont assis en face l'un de l'autre : c'est sans doute une manière de donner à entendre qu'ils sont dans le repos et réunis en un séjour de paix et de stabilité.

Les morts dans l'Élysée n'étaient pas seulement heureux : ils étaient, selon les Grecs, dans une condition semblable, à tous égards, à celle des dieux. Sur les stèles funéraires, cette pensée est souvent exprimée par le contraste de leur taille, plus élevée, avec celle des personnages encore vivants sur terre. Sur le monument de Myrrhine, par exemple, Myrrhine elle-même est de la même taille que Mercure ; sa famille, qui la contemple, est de taille inférieure. C'est assez pour faire entendre que la jeune femme est devenue un être divin.

Sur quantité d'autres bas-reliefs funéraires où l'on voit les défunts figurés, soit sous les traits de tel ou tel dieu, soit en héros combattant ou simplement montés sur un cheval au galop, soit dans le repos, une coupe à la main, ou couchés devant une table servie , la présence d'autres personnages de plus petite taille, quelquefois même de dimensions très exiguës, sert à exprimer cette même idée qu'à la mort succède une

existence analogue à celle qu'elle est venue terminer, mais d'ordre supérieur.

Une conséquence de tout ce que je viens de dire, c'est que dans les tableaux qui décorent les stèles funéraires des Grecs les principaux personnages, sinon tous, ne sont pas sur la terre, mais bien dans ce séjour de bonheur qu'on appelait l'Élysée. Les personnages secondaires appartenant à la famille, ou au moins à la maison des défunts, peuvent être considérés, surtout lorsqu'ils sont de taille inférieure à ceux-ci, comme étant encore placés sur la terre ; les personnages principaux, les défunts, sont dans les enfers, dans les îles des bienheureux, dans le ciel, suivant les idées différentes qu'on se fit, surtout à différentes époques, du séjour des morts. Il en est alors de ces compositions comme de ces peintures du moyen âge et de la Renaissance où l'on voit d'une part une madone et des saints, de l'autre des dévots agenouillés devant eux, ceux-là appartenant à une région céleste, ceux-ci appartenant à la terre.

J'ajouterai que sur les bas-reliefs funéraires des Grecs, comme sur ceux des Égyptiens, les personnages appartenant encore à la terre font souvent de la main le geste qui signifie admiration ou adoration. Ces bas-reliefs sont ainsi tout à fait analogues à ceux qui sont consacrés à des dieux et où l'on voit, devant ceux-ci, des personnages qui les adorent la main droite élevée vers eux, ou qui leur offrent un sacrifice.

La théorie que je viens de vous exposer sommairement, contredisant les idées reçues, et sur les scènes dites d'adieux, et sur les bas-reliefs funéraires des Grecs en général, a trouvé, lorsque je l'ai produite, un accueil peu favorable, au moins dans le pays où l'archéologie est cultivée aujourd'hui sur la plus grande échelle, je veux dire chez nos voisins d'au delà du Rhin. Cependant un antiquaire allemand (M. Milchhoefer) vient d'être conduit par l'étude de nombreux monuments du Péloponèse à adopter, au moins en partie, pour l'explication des bas-reliefs funéraires, les idées que j'avais proposées, et d'autres archéologues de marque se montrent enclins, après lui, à s'en rapprocher. Je crois pouvoir sans témérité annoncer que le moment est proche où les opinions que j'ai cru devoir combattre ne compteront plus guère de partisans.

L'interprétation des bas-reliefs funéraires grecs une fois établie, j'ose dire qu'il en sortira, pour l'archéologie, des conséquences nombreuses et de portée considérable.

D'abord, les bas-reliefs funéraires des Romains, de ce peuple dont les croyances religieuses furent, pour l'essentiel, les mêmes que celles du peuple grec, s'expliqueront de la même manière que les bas-reliefs funéraires des Grecs. L'Allemagne savante a entrepris deux grandes publications dont elle réunit les matériaux depuis plusieurs années, celle des stèles funéraires grecques et celle des sarcophages qui appartiennent généralement à l'époque qu'on appelle romaine. J'ose avancer et je me propose d'établir prochainement par quelques exemples que les monuments de la deuxième série s'expliqueront, quand on les étudiera de près et en les comparant les uns aux autres, par le même principe général dont je me suis servi pour expliquer les monuments de la première.

En second lieu, il existe bien d'autres monuments funéraires, reconnus de tous pour tels, que les bas-reliefs des stèles et des sarcophages, à savoir des statues et bustes, des vases, des peintures murales, etc.; ces monuments devront évidemment être interprétés d'après les mêmes idées que les bas-reliefs.

En troisième lieu, bien d'autres monuments subsistent de l'antiquité qu'on n'a pas encore rangés parmi ceux qui étaient consacrés aux morts, et que la théorie même que je vous ai exposée enseignera à placer dans cette classe. Tels sont de nombreux bas-reliefs où l'on a vu jusqu'à présent soit des images de divinités proprement dites (comme ceux qui représentent un homme à cheval, ou un homme assis, une coupe ou une fleur à la main), soit au contraire des sujets de genre, comme on dit aujourd'hui, et dans lesquels, une fois éclairé sur la variété des formes sous lesquelles l'antiquité se plut à représenter la vie bienheureuse, on reconnaîtra aisément des échantillons de ces sortes de représentations. Je me bornerai ici à citer en exemple cette belle composition dont on connaît plusieurs reproductions, et dans laquelle on a cru trouver Bacchus recevant l'hospitalité chez l'Athénien Icarius. Dans cette composition, on voit à gauche deux jeunes époux sur un lit, devant une table servie : c'est le tableau qu'offrent les bas-reliefs, si nombreux, que la plupart des savants ont appelés des « repas funèbres » parce qu'ils y voyaient des figures des repas que devaient offrir aux morts les survivants, et où d'autres veulent voir de simples « repas de famille » pendant la vie, mais qu'il faut comprendre, ainsi que j'ai tâché de le prouver, comme des banquets élyséens. A droite de notre bas-relief, Bacchus arrive, suivi de son cortège ordinaire, formé de Silène, de satyres et de ménades ; un jeune satyre lui dénoue sa chaussure ; le dieu va prendre place à la table des époux ; le mari élève la main droite en signe d'admiration ; la femme regarde, attentive, le menton appuyé sur sa main. La visite qu'ils reçoivent est évidemment un honneur qui leur est fait à l'improviste. Nous pouvons maintenant donner de tout le tableau une explication qui, en le faisant rentrer dans la classe si nombreuse des monuments funéraires, fait comprendre du même coup pourquoi il a dû en exister de nombreuses reproductions.

Bacchus était souvent considéré comme le souverain de l'empire des bienheureux ; cet empire est appelé quelque part *le Jardin*. L'auteur du bas-relief a voulu représenter deux bienheureux habitants des demeures éternelles, dont le dieu, prince de ces demeures, vient partager le repas. J'ajoute que dans ces bienheureux je verrais volontiers encore, comme dans les personnages d'un bas-relief que j'expliquais tout à l'heure, Achille et Hélène. On disait que les dieux venaient quelquefois visiter Achille et Hélène dans l'île mystérieuse qui avait été créée pour eux. — On voit dans nos musées des bas-reliefs qui représentent des danseuses les mains enlacées, dans des attitudes pleines de grâce, ou, encore des danses de satyres et de ménades : ce sont vraisemblablement des frises détachées de tombeaux et qui représentent les passe-temps de l'Élysée. Il en est de même d'autres bas-reliefs qui représentent des scènes de la vie ru-

rale et pastorale, scènes qui se retrouvent souvent sur des sarcophages de l'époque romaine : selon toute apparence, ce sont des figures de la félicité élyséenne.

Dans le nombre des monuments dont l'origine funéraire est reconnue, mais dont la signification est encore controversée, on ne peut oublier ces figurines en terre cuite qui sont sorties en si grande abondance des tombes de l'Asie mineure, de l'Italie méridionale, de la Cyrénaïque et tout récemment de Tanagra, en Béotie. Parmi les savants qui s'en sont occupés, les uns y voient surtout des divinités infernales, et c'est ce que furent sans doute la plupart des plus anciennes ; les autres n'y voient guère que des objets de pure fantaisie, mis avec les morts, avec leurs vêtements, leurs armes, leurs vases, leurs joyaux, parce qu'ils avaient fait partie, pendant leur vie, des ornements de prédilection de leurs maisons. Si l'on remarque, comme en effet on l'a remarqué souvent, que ces figurines représentent surtout des jeunes gens et des enfants, que la grâce et l'enjouement en sont le caractère le plus ordinaire, qu'un grand nombre d'autres offrent des caricatures qui ne semblent faites que pour égayer, si l'on rapproche ces objets des compositions qui décorent les vases placés dans les tombeaux aux époques les plus récentes et où dominent les sujets de nature gracieuse, on arrivera bientôt à interpréter les figurines dont il s'agit, conformément à l'esprit de la théorie que j'ai proposée, comme représentant une sorte de cortège ou, comme on disait en parlant de l'entourage habituel de Bacchus, de *thiase*, qui devait contribuer aux délices de la vie élyséenne.

Je viens de mentionner les vases peints : auprès des figurines en terre cuite il faudra placer, en effet, pour leur étendre notre théorie, la plus grande partie de ces vases ornés de peintures qui sont sortis, en nombre si considérable, des tombes de l'Italie et de la Grèce. On expliquait surtout, jusqu'à ce jour, par la mythologie, les sujets si divers dont ils sont décorés, sans essayer de les mettre en rapport avec la nature des monuments où on les avait trouvés, ou sans y réussir. On reconnaîtra de plus en plus, si je ne me trompe, que ces sujets, empruntés, en effet, la plupart du temps à la mythologie, sont, parmi tous ceux qu'elle peut offrir, ceux-là seuls ou presque seuls qui peuvent fournir des expressions, soit de la félicité future — et telles sont les compositions où jouent le principal rôle Bacchus et Apollon, qui présidaient à la vie élyséenne, — soit des travaux au prix desquels on y arrive — et telles sont les compositions où sont figurés les épreuves et les exploits d'Achille, d'Ulysse, de Thésée, surtout du prince des héros, c'est-à-dire d'Hercule.

Les vases peints, comme les figurines de terre cuite, au moins pour la plupart, étaient certainement fabriqués tout exprès pour être placés dans les tombes. On en pourrait fournir bien des preuves. C'étaient, la plupart du temps, des objets essentiellement symboliques, destinés à figurer les choses similaires qui étaient supposées devoir servir aux morts dans leur nouvelle existence, et dès lors il était naturel qu'on cherchât, pour les décorer, les sujets qui se rapportaient le mieux aux idées qu'enveloppait l'idée de la vie future.

Enfin, après avoir embrassé, avec tous les monuments funéraires, tous les objets si divers qui en faisaient partie ou qui y étaient contenus, les vues que je vous ai proposées devront être étendues encore à une infinité de produits divers de l'art pratique. Les murs des édifices d'Herculanum et de Pompéi étaient décorés de tableaux d'aspect plus ou moins fantastique, entre lesquels je ne vois pas qu'on ait encore rien aperçu de commun qui puisse servir à les coordonner sous une même idée générale. Mais si l'on y remarque ces représentations si nombreuses, qui en font partie, d'édifices d'une légèreté qui n'a rien de terrestre et d'un caractère, pour ainsi dire, aérien, ainsi que de paysages étranges qui nous montrent, comme la plupart des ouvrages de l'art chinois, un monde de merveilles telles qu'on n'en voit qu'en rêve, on arrivera, je pense, à cette idée que je vous propose, que ce sont des images ou des symboles d'un monde tout divin. Ces représentations, trouvées d'abord, au XVIe siècle, dans les *grottes* des Thermes de Rome, et où Raphaël et ses élèves prirent les types des compositions appelées, par suite, des *grotesques* (on dit plutôt aujourd'hui *arabesques*) dont ils ornèrent le Vatican, ce sont, si je ne me trompe, des figures d'un monde imaginaire, qui ont pour raison d'être l'idée d'une existence analogue à celle qui est le lot des habitants de la terre et en même temps supérieure. Ce grand nombre d'œuvres de l'art antique où l'on n'a guère vu que les productions arbitraires d'un caprice sans aucune règle, il faudra donc dorénavant les expliquer comme des formes variées sous lesquelles l'imagination se plut jadis à figurer la conception, qui la dominait, d'un ordre de choses tout à la fois semblable à celui où nous vivons et plus excellent.

J'ajouterai que cette conception me paraît devoir être considérée comme la clef de l'art grec.

Si l'art grec s'est élevé si haut, c'est, disent les uns, qu'il a su voir comme elle est la nature, que ne voyaient qu'imparfaitement un Assyrien ou un Égyptien ; c'est, disent d'autres, qu'il a su concevoir un idéal sur le modèle duquel il a réformé le réel.

La vérité est, à ce qu'il me semble, que, si la religion grecque consiste surtout à concevoir la divinité comme semblable en même temps que supérieure à l'homme, et, comme un type dont l'humanité, qui est la plus haute partie de la nature, nous suggère seule la pensée, l'art grec, semblablement, sortit de la conception, analogue à celle des *nombres* du pythagorisme et des *idées* de Platon, d'exemplaires plus parfaits de tout ce que nous voyons, exemplaires que, pourtant, ce que nous voyons nous porte seul à concevoir.

Un moyen d'inventer, disait Léonard de Vinci, est de regarder des choses confuses : l'esprit en dégage des formes et des mouvements dont, à lui seul, il ne se serait peut-être jamais avisé. La nature, que Platon définit quelquefois un mélange d'idées, fut pour l'imagination grecque cette chose confuse par laquelle se révèle à l'esprit un ordre de choses supérieur dont la conscience dormait en lui. Et ce fut cet ordre de choses, toujours présent dès lors à l'imagination, qui fut le perpétuel et, pour ainsi dire, unique objet de l'art.

Les anciens se figuraient généralement la terre comme une

masse obscure et opaque, baignant dans une atmosphère de figure analogue, mais qui était toute transparence et toute lumière. Telle à peu près fut la pensée qui inspira l'art grec, pensée dont l'expression fut naturellement l'objet spécial des tableaux dont il décora les stèles funéraires, mais qu'exprimèrent invariablement, quoique à des degrés divers de force et de clarté, toutes ses productions.

Un antiquaire italien d'il y a deux siècles (Bellori) disait : «Les anciens figurèrent toujours sur leurs sépultures l'immortalité. » On peut dire plus : l'immortalité, ou la vie divine, fut l'unique sujet que traita partout, sans se lasser jamais, l'art antique.

Si ce fut une pensée commune à toute l'antiquité qu'il existe au-dessus du monde réel un monde idéal et divin qui est et l'origine et la fin, on peut se demander pourquoi l'art grec fut supérieur à celui des autres nations, si supérieur, qu'il fut peut-être, à vrai dire, le seul art. C'est, si je ne me trompe, que les Grecs virent, ou seuls ou au moins mieux que les autres peuples, que le monde divin, c'est en définitive le monde de l'esprit, et prirent pour premier principe ce qui est la partie la plus haute de l'esprit même. La philosophie, et l'on peut dire aussi la religion grecque, eut pour inspiration générale et constante cette pensée énoncée au siècle le plus brillant de la Grèce par le maître de Périclès, que le principe du monde est l'intelligence. A l'origine même de la philosophie, cette autre pensée s'était produite dont le développement devait porter un jour l'esprit au delà de l'horizon même, pourtant si vaste, qui fut celui de la Grèce, que le premier principe était ce en quoi la spéculation moderne trouve, en effet, la raison de l'intelligence elle-même, c'est-à-dire ce fond de la volonté qui est l'amour (1). Dès le temps des Hésiode et des Phérécyde, l'idée apparaît, en effet, que tout a été tiré de l'abîme initial par l'amour, et c'est par cette idée que s'explique, comme je l'ai exposé ailleurs (2), ce que l'art grec eut de plus particulier et de plus éminent. Chez les autres peuples, que les Grecs enveloppèrent sous la dénomination commune de Barbares, dominait, dans la conception des principes des choses, l'idée de la puissance, à laquelle se joignait plus ou moins celle de l'intelligence ; il en fut de même, naturellement, dans leur art. L'idée de l'amour révéla de bonne heure au génie hellénique la grâce, qui en est la naturelle expression, et, par la grâce, la beauté. Par suite, le génie hellénique comprit tout d'abord qu'il y avait dans la beauté quelque chose qui dépasse la région même de l'intelligence. Un artiste dit à Socrate, dans les *Mémoires* de Xénophon : « Il y a dans notre art bien des choses que l'homme peut apprendre ; mais le meilleur, les dieux s'en sont réservé le secret (3). Ce meilleur, c'était, en effet, ce que Léonard de Vinci appelle souvent le divin, et qu'il signale surtout avec cette qualification dans les mouvements par lesquels se révèle ce qu'il y a de vraiment divin dans l'âme ; et ces mouvements sont ceux où réside la grâce. Citons encore ici un mot d'un autre grand artiste (Rubens) : « La grâce est dans l'art ce qu'est la foi dans la religion » ; c'est-à-dire, sans doute, qu'elle est le fond et la source. Maintenant, les objets que comprenait cette région divine, à laquelle on parvenait ou plutôt à laquelle on revenait par la mort, dépassant la sphère humaine qui est celle de l'intelligence, l'antiquité pensa toujours, quoique d'une manière confuse, que le monde divin ne pouvait être conçu que comme quelque chose d'analogue aux visions qui remplissent nos songes. Dans Homère déjà le sommeil et la mort sont des frères. Polygnote les représente réunis sur le sein de la Nuit, leur mère, et souvent, comme l'a remarqué Lessing dans sa célèbre dissertation « sur la manière dont les anciens représentèrent la mort », ce fut sous les traits d'un génie du sommeil qu'ils se plurent à représenter la mort. Et ce ne fut pas, comme l'a dit Lessing, un euphémisme, ou manière de voiler une pensée pénible : ils voulurent certainement, en substituant ainsi le sommeil à la mort, faire entendre et que la mort n'était que sommeil, c'est-à-dire interruption, suspension de la vie, qui n'exclut aucunement une vie nouvelle, mais qui, au contraire, la prépare, et aussi que cette vie nouvelle à laquelle introduisait le sommeil, rien n'en pouvait donner mieux l'idée que l'état même où entre le meilleur de nous, qui est l'esprit, tandis que le corps repose, c'est-à-dire le rêve.

A mesure qu'on descend dans l'antiquité, à partir du siècle (le ve avant J.-C.) où l'on représentait, à Athènes, sur des vases peints la Mort et le Sommeil portant dans leurs bras un jeune homme ou une jeune femme qui semblent endormis, on voit se multiplier, soit en Grèce, soit en Italie, les représentations des morts dans un sommeil où ils semblent rêver. Tels sont ces bas-reliefs que j'ai expliqués dans une séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et où l'on voit un jeune homme assis, mais les yeux fermés, sur un promontoire, au bord de l'Océan qui baigne l'éternel séjour. — Le musée du Louvre possède une statue que répètent, avec peu de différence, des génies qu'on voit souvent sur les bas-reliefs funéraires. Cette statue est celle d'un jeune homme à longue chevelure appuyé au tronc d'un arbre, une jambe croisée sur l'autre, en signe de repos, les deux bras croisés au-dessus de la tête, et la tête doucement inclinée. On l'a toujours appelé le Génie du repos éternel, et cette dénomination, en effet, lui convient. Mais ce jeune homme est couronné de roses, sa longue chevelure est celle de l'Amour dans la célèbre statue de ce dieu qui a été trouvée à Centorelle ; les traits, les proportions sont semblables. L'arbre auquel il est appuyé est un figuier, symbole ordinaire d'abondance. Un doux sourire erre sur ses lèvres. La statue du Louvre réunit donc les éléments qui, avec le temps, devinrent dominants, dans les représentations de la mort et de l'immortalité ; ce génie du repos éternel, c'est l'Amour sous un arbre du jardin divin, au repos, dans une sorte de rêve.

Pindare avait dit : « L'homme est le rêve d'une ombre. » La statue du Louvre dit : la vie future de l'homme, la vie

(1) Voy. *la Philosophie en France au* XIXe *siècle* (Hachette, 1868, in-8°).

(2) *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* (Hachette, 1880, in-8°), article *Dessin*, première partie.

(3) Chipiez, *Histoire des ordres grecs* (fin).

idéale et définitive, c'est un rêve et tel que peuvent être les rêves de la divinité, laquelle, bien comprise, se résout dans l'amour.

A une époque plus récente encore que celle à laquelle appartient l'Amour au repos du musée du Louvre, un groupe vient se placer souvent sur les monuments funéraires : c'est celui que forment l'Amour et Psyché qui s'embrassent. Un pas a été fait alors dans cette philosophie de l'amour qui occupa tant, après les Hésiode et les Phérécyde, les plus grands entre les penseurs grecs, et de laquelle se ressentit tout l'art hellénique. On en est venu à cette idée que la divinité ne se communique pas seulement à l'humanité comme la lumière céleste se communique à la terre, mais qu'elle l'aime et que, pour la rapprocher d'elle, elle lui impose des supplices purificateurs qu'elle souffre en même temps de lui imposer. Voyez, parmi les monuments divers, qu'a récemment réunis M. Collignon, de la légende de Psyché, ou l'âme, et de l'Amour, ceux où l'on voit ce dieu brûlant à son flambeau le papillon qui figure Psyché et en même temps détournant la tête et pleurant. La fin de l'histoire, que représente le groupe qui se voit au musée du Capitole, dans celui des Offices à Florence et sur quantité de sarcophages, c'est la réunion du dieu et de l'âme dans le séjour céleste. Les chrétiens ont souvent emprunté au paganisme ce symbole pour le placer sur leurs sépultures, comme ils lui ont emprunté le Bon Pasteur qui rapporte une brebis sur ses épaules et Orphée apprivoisant par l'harmonie les bêtes farouches : c'est que les idées auxquelles ces symboles répondent, c'étaient déjà les préliminaires du christianisme. Une idée seule n'apparaît pas sur les monuments funéraires étrangers à la religion nouvelle : c'est celle qui, en effet, constitue ce qu'elle eut de plus particulier, celle de la divinité ne compatissant pas seulement aux misères d'ici-bas, mais descendant de sa hauteur afin de les subir, en un mot l'idée de l'amour comprise enfin dans sa profondeur, définie par le sacrifice ou l'anéantissement volontaire, idée qui est le principe de cette autre plus générale, mais à peine développée encore à l'heure qu'il est (1), que, dans le monde d'ici-bas, incapable de se suffire en quoi que ce soit, rien ne saurait exister que par condescendance et libre abaissement du principe d'en haut.

Arrêtons-nous donc ici. C'est le seuil d'un monde différent de celui où je dois me tenir aujourd'hui avec vous. Dans ce monde moderne, on ne verra plus guère, comme dans celui qu'il remplace, cette correspondance parfaitement harmonique entre la Nature et l'Esprit, entre le terrestre et le céleste, qui était la condition la plus favorable à la perfection de l'art figuratif. Par suite, le beau proprement dit n'y règnera plus avec l'ordre, comme il règne dans le monde grec, mais plutôt le sublime, qui dépasse tout ordre, le sublime résultant de la prépondérance de l'âme, qui, se répandant sur tout, absorbe tout, pour ainsi dire, en son infinité.

L'art grec avait montré la vie divine sous mille formes que lui fournissait ou lui suggérait la réalité ; l'art qui lui succédera abandonnera peu à peu des images chargées de trop de traits terrestres pour répondre à l'idéal de spiritualité où aspire désormais la pensée. Il lui suffira, pour donner idée de la vie divine, principalement sur les tombeaux, d'un petit nombre de représentations où joueront le principal rôle des figures des choses de l'air et des régions supérieures, parmi lesquelles tiendront une grande place la lumière et le son. Pensez à ces Paradis des Orcagna et des Fra-Angelico où l'on ne voit, dans une sphère lumineuse, qu'anges et séraphins chantant et jouant de toutes sortes d'instruments. La lumière, qui fait tout voir, étant elle-même l'objet propre de la vue, c'est parmi les choses visibles ce qui a le plus d'analogie avec le son ; et le son, phénomène qui est attaché au mouvement de l'air, c'est quelque chose par quoi cette nature subtile dont l'air a toujours paru pouvoir donner seul quelque idée, je veux dire l'âme, s'exprime mieux que par rien qui ressortisse à la vue.

Le génie moderne, qui a cherché surtout à faire parler l'âme, c'est dans l'emploi de la lumière et du son qu'il semble qu'il se soit principalement signalé. Léonard de Vinci a dit que la peinture avait pour objet de peindre l'âme, et il a trouvé, et d'autres après lui, dans les mystères du clair obscur, des moyens de peindre et l'âme et en général les choses d'ordre divin, qui ne paraissent pas avoir été aussi bien connus des anciens. — Et les successeurs des Phidias et des Apelle dans l'art de suggérer des idées de ce que peut être le monde céleste, ce sont, surtout ce semble, avec les peintres qui rendirent les mystères de la lumière et de l'ombre, les Palestrina et les Mozart, ceux, en un mot, qui trouvèrent dans la musique, par laquelle les Grecs eux-mêmes disaient que la terre avait été soumise d'abord à la loi des dieux, le moyen de rendre sensible à l'âme, ou à ce qu'il y a de plus divin ici-bas, ce que semble avoir de plus sublime la divinité même. — Encore une fois je ne veux pas entrer dans cet empire d'un art différent de l'art dont je me suis proposé de vous entretenir aujourd'hui ; mais il n'était peut-être pas inutile, pour mettre plus en évidence le caractère distinctif du monde grec, de dessiner d'un trait sommaire le monde qui le suivit. On comprend mieux, si je ne me trompe, quand on lui oppose l'époque moderne dans laquelle l'esprit cherche les choses divines en une région entièrement immatérielle, où rien ne la porte plus loin que la rêverie où nous jette la musique, l'époque où il les cherchait dans des formes mêlées d'une forte part de matérialité, qui se peignaient comme en un songe plus distinct à l'œil intérieur, mais analogue à celui du corps, par lequel voit l'imagination.

FÉLIX RAVAISSON.

(1) Voy. *la Philosophie au* XIXe *siècle.*

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Un fabliau du moyen âge.

On nous annonce une bonne fortune littéraire. Aujourd'hui même paraît à la Librairie des bibliophiles un très curieux fabliau lorrain, mis en vers par M. Louis de Ronchaud, *le Filleul de la mort*. Ce petit volume est une révélation pour ceux qui ignoraient que M. de Ronchaud fût poète. Les vers coulent de source comme le vieux français, toujours justes et simples dans l'expression, sans effort ni recherche. Voici le sujet du conte.

Ce sujet est vieux comme l'humanité. Dans une intéressante préface où se montrent le penseur et l'érudit à côté du poète, M. de Ronchaud nous retrace rapidement l'histoire populaire de l'idée de la mort. Il la retrouve dans la fatalité antique. « Contre la mort seule le génie n'a pas d'asile », s'écrie Sophocle dans le chœur d'*Antigone;* puis, il arrive au moyen âge, et là il nous montre « son spectre décharné planant sur cette époque de guerres, de trahisons, d'assassinats, de fléaux de toute sorte »; c'est alors que la misère et le désespoir du peuple lui attribuent son grand caractère de justicier. Elle devient le héros des danses macabres, des sombres représentations de mystères, des peintures et des sculptures religieuses. Mais, tout en chargeant ce grand niveleur de ses secrètes vengeances, le peuple ne cesse pourtant de trembler devant lui. Si les sauvages meurent aisément, bien qu'ils n'aient d'une autre vie qu'une idée triste et vague, nous dit l'auteur, il n'en est pas de même de l'homme civilisé. « Quelque misérable que soit pour lui la destinée et quoi qu'on lui raconte d'un autre monde, il ne s'arrache qu'avec peine à cette existence terrestre, à ce sol natal trempé de ses sueurs et de ses larmes. C'est qu'il y a réellement vécu! C'est que la vie humaine, si étroites et si dures qu'on s'en représente les conditions, lorsqu'elle est arrivée à renfermer l'ordre entier des sentiments humains, de ces sentiments que nous appelons naturels parce qu'ils résultent d'un développement moral de notre nature, a pour le cœur de l'homme des joies et des douleurs auxquelles on ne renonce pas aisément. Tout système social, même le plus arbitraire et le plus injuste, dans lequel, par l'effet d'une influence morale ou religieuse, l'amour, l'amitié, les sentiments de famille auront atteint leur développement, créera, par l'enlacement des cœurs, des causes profondes à l'amour de la vie. »

Ce sont ces divers sentiments que reproduit la légende, et l'auteur l'a mise en vers en la traitant à sa façon, nous dit-il, et en y ajoutant bien des choses de son cru.

La scène se passe au pays lorrain, quelque part, dans la campagne de Nancy. Un paysan naïf appelé Thibaut s'est mis en tête de trouver pour parrain à son nouveau-né une personne juste, de justice parfaite :

Raisonnement bien fait pour étonner :
A son enfant il ne voulait donner
Qu'un parrain juste, en sa folie extrême,
Mais vraiment juste, et non pas à peu près,
Suivant le temps, les gens, les intérêts,
Comme on en voit; la justice enfin même :
L'enfant risquait de mourir sans baptême.

Voilà ce paysan original qui prend son bâton, son manteau, et se met à courir le monde à la recherche. Il rencontre tout d'abord le seigneur du lieu, qui l'aborde d'un air de bienveillance et provoque ses sollicitations, ensuite « un cavalier à la vaillante allure », un fameux capitaine, puis

Un gros abbé, monté sur une mule,
Qui cheminait vers le couvent prochain
Et trottait l'amble en vrai prélat romain.

Enfin, c'est Jésus-Christ lui-même qui consent à être parrain de l'enfant. Toutefois le paysan narquois de la vieille Gaule leur présente à chacun ses humbles objections, d'un air de bonhomie qui les désarme. Ils renoncent à l'entreprise et passent outre tandis que Thibaut poursuit son chemin. Tout d'un coup, cependant, il s'arrête. C'est la Mort décharnée qui se dresse devant lui en brandissant sa faux et se propose pour marraine. Notre homme effaré voudrait bien revenir sur ses pas, mais vainement. Que répondre à la Mort quand elle dit :

. . . . . Je suis la souveraine
Dont ici-bas chacun subit la loi;
Je viens ici pour te tirer de peine.
. . . . . .
Suis-je équitable et juste, selon toi?

Oui, la Mort représente bien cette justice égalitaire, la seule que le pauvre peuple ait jamais comprise. Thibaut s'incline et accepte l'alliance. La cérémonie a lieu, et la Mort, en devenant la marraine, devient aussi la protectrice de l'enfant. Celui-ci grandit dans la maison paternelle, où sa marraine le visite avec soin et lui apporte des présents dignes d'elle :

C'étaient surtout des glaives et des croix;
L'étrenne un jour fut même une potence
Toute mignonne; un pendu s'y balance...
L'antique Mort, ouvrant ses maigres doigts,
N'eût pas mieux fait pour un enfant des rois.

L'enfant devient un homme et voici le jour de lui choisir un état. La marraine discute avec le père : ni armée, ni moinerie; la médecine servira mieux ses desseins. Et d'ailleurs elle donnera à son filleul un moyen infaillible de réussir. Quand elle sera aux pieds du lit d'un malade, il peut annoncer sa guérison avec certitude; quand elle sera à la tête, le malade est perdu.

Le conteur nous montre maintenant dans une jolie digression comment le filleul fait fortune à la cour de Lorraine. La fille du duc lui-même est malade, déclarée perdue et abandonnée de tous les médecins, quand le filleul se présente. Il aperçoit la Mort aux pieds du lit et, sur sa tête promet la guérison. Le duc accepte l'engagement. Le médecin, maître céans, fait jeter la pharmacie par la fenêtre; il remplit de fleurs l'appartement, l'inonde de jour lumineux et de grand air, tandis que la cour s'indigne :

N'est-ce pas un scandale vraiment,
Faire une insulte à la douleur d'un père,
Que de vouloir à cet appartement
Oter ainsi son air d'enterrement?

Le père hésite entre l'espoir et le soupçon, se promettant la vengeance en cas de malheur.

S'il faut que je la pleure,
J'aurai du moins la joie, en mon chagrin,
De faire, après, mourir le médecin!
. . . . . .
Elle vécut; le docteur fit merveille.

Comblé de richesses et d'honneurs, il s'établit à la cour, où ses parents viennent le rejoindre.

Tous trois, heureux et unis, voient s'écouler leurs jours dans la fortune... Les jours s'écoulent pourtant, la vieillesse arrive et le jour terrible apparaît. A leur tour de frissonner devant la faux inexorable. N'y a-t-il pas moyen d'y échapper?

Le père, voyant sa lampe pâlir, s'efforce d'emprunter de l'huile à celle du voisin. Mais la Mort l'arrête :

Si je souffrais, dit-elle, ce larcin,
Serais-je encore *la juste* qu'on révère?

Thibaut baisse la tête tristement; et, sans rien ajouter, il paye son tribut à la nature. La Mort s'installe maintenant au chevet du médecin. Il tressaille et ordonne,

En faisant la grimace,
A ses valets de le changer de place.
On le tourna; puis on le retourna.
Dix fois on mit, docile à sa requête,
La tête aux pieds, puis les pieds à la tête.
Au même lieu, toujours à son chevet,
Toujours la Mort debout se retrouvait.
Ce que voyant, par aucun stratagème
N'espérant plus tromper la Mort,
Notre docteur dut accepter son sort.
Se résignant devant l'heure suprême,
Il fit venir un prêtre, confessa
Tous ses péchés, et puis il trépassa.
C'est le destin, et nous ferons de même.

Telle est cette curieuse légende d'une philosophie toute populaire. Le talent de l'auteur consiste à l'avoir exposée dans sa naïveté antique tout en la rajeunissant par mille traits d'une inspiration franchement gauloise.

Quand nous ajouterons que ce petit volume est imprimé par M. Jouaust sur papier de Hollande avec un soin exceptionnel, et précédé d'une charmante eau-forte de Lalauze, nous aurons dit assez qu'il est destiné à trouver place dans la bibliothèque de tous les esprits lettrés et délicats.

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

La réforme des programmes.

C'est un terrible problème que celui de la réforme des programmes universitaires : cent fois maniés et remaniés, ils sont sortis de chacun de ces remaniements successifs un peu plus chargés, un peu plus confus qu'ils ne l'étaient avant. Il faudra évidemment aborder une bonne fois la difficulté de front, renoncer aux demi-mesures et se décider à jeter bas cet édifice disparate et caduc, pour le rebâtir sur un meilleur plan. On trouvera aisément dans les décombres assez de matériaux pour élever deux ou trois constructions moins grandioses, mais mieux distribuées et plus habitables. Cette idée semble faire son chemin; elle est nettement exprimée dans les déclarations de plusieurs candidats au conseil supérieur de l'instruction publique; c'est probablement ainsi que l'on arrivera à satisfaire les partisans des vieilles méthodes et leurs adversaires, à concilier de respectables traditions avec les besoins de notre époque.

En effet, si les études universitaires donnent souvent de pauvres résultats, ce n'est pas que les exercices qui en sont la partie essentielle aient perdu de leur ancienne vertu. Ils sont aujourd'hui ce qu'ils ont toujours été, de bons procédés de culture intellectuelle, des procédés lents, mais efficaces, pourvu qu'on les applique à loisir et à propos. L'erreur de l'Université, erreur dont il serait injuste de la rendre responsable, est de donner la même façon à des esprits par trop inégaux. Il n'est aujourd'hui fils de bonne mère qui ne veuille faire des études secondaires et conquérir un diplôme de bachelier. Ce morceau de parchemin a pris peu à peu une valeur toute conventionnelle : on le recherche le plus souvent, moins pour les connaissances qu'il suppose que parce qu'il est une distinction et que toutes les distinctions sont avidement recherchées dans notre société égalitaire. Tout le monde veut être bachelier parce que tout le monde ne peut pas l'être et parce qu'un diplôme prouve tout au moins, s'il ne prouve que cela, que celui qui le possède a passé une dizaine d'années de sa vie dans un collège. Les lycées, qui ne ferment leurs portes à personne, voient ainsi chaque année augmenter leur clientèle; leurs classes sont encombrées d'enfants qui n'ont qu'un goût médiocre pour l'étude et qui estiment moins le savoir lui-même que le diplôme, gage authentique et officiel du savoir, et les avantages sociaux attachés à la possession de ce diplôme.

Les études secondaires, destinées en principe à préparer pour des études ultérieures une élite d'esprits distingués, ont été ainsi détournées de leur véritable objet. Il a bien fallu, bon gré mal gré, faire accueil à ces nouveaux venus qui ne portaient pas leurs visées au delà du baccalauréat. Il a fallu approprier l'enseignement à leurs humbles besoins, et, puisqu'il était entendu qu'ils fermeraient leurs livres au sortir du collège et qu'ils ne sauraient jamais rien que ce qu'ils y auraient appris, on a dû songer à leur enseigner autre chose que le grec et le latin et ajouter au programme des humanités quelques connaissances plus positives.

Obligés de mener de front l'étude des langues anciennes, celle des langues vivantes, des sciences, de l'histoire, et de donner par surcroît quelques heures chaque semaine au dessin, à la gymnastique et à l'école du soldat, les aspirants au baccalauréat ont plié sous ce fardeau écrasant. Ils arrivent pour la plupart à la fin de leurs études, ne sachant bien ni le latin, ni le grec, ni le français, ni l'histoire, ni les sciences, ni les langues vivantes. Ce n'est pas toujours une raison pour qu'ils ne soient pas bacheliers; les Facultés sont obligées, au milieu de cette insuffisance universelle, d'accorder le diplôme aux moins insuffisants. Mais, en réalité, les résultats de cet enseignement sont, dans la plupart des cas, hors de toute proportion avec les sacrifices de tout genre qu'ils ont coûtés. On s'en aperçoit quand le bachelier, son diplôme en poche, entre dans le monde et se trouve en demeure de donner la mesure de son savoir et de ses aptitudes. On découvre que le savoir est bien léger, les aptitudes bien indécises, et l'on récrimine contre l'Université, qui n'en peut mais.

Si vous vouliez faire de votre fils un maçon, ce n'est pas chez un maître de musique qu'il fallait l'envoyer. Voilà ce que l'État pourrait répondre aux doléances des familles s'il avait le droit de se laver les mains d'un mal qui ne vient pas de son fait. Mais, s'il n'est pas responsable de ces erreurs de direction, qu'il n'a pas conseillées, c'est pourtant à lui qu'il appartient d'y remédier. Il a tenté de détourner ailleurs le courant, et il a créé l'enseignement secondaire spécial; sans nier les services rendus par ce nouvel enseignement, il faut bien reconnaître qu'il n'a attiré à lui qu'une faible partie de la clientèle de l'enseignement classique. Il ne fait pas de bacheliers, et cela suffit pour qu'il reste, aux yeux de la plupart des familles, un enseignement d'ordre inférieur et un pis aller. On a essayé d'un autre remède : on a voulu rendre le baccalauréat plus difficile; on a multiplié les épreuves, on a ajouté le discours latin à la version latine. On n'a réussi qu'à aggraver le mal. Que de temps et d'efforts gaspillés pour amener des élèves médiocres, sans aptitude et sans goût pour les lettres, à écrire au pied levé, sur un sujet quelconque, deux ou trois pages d'un latin barbare! Combien d'heures passées à éplucher des devoirs informes, à faire entrer de force dans des têtes rebelles quelques formules latines et quelques lieux communs! Est-il d'une bonne économie de dépenser tant de travail pour un si piètre résultat? Puisque le pli en est pris, puisque tout le monde veut être bachelier, le plus sage n'est-il pas de mettre le baccalauréat à la portée de tout le monde? Ce qui ne signifie nullement que l'on doive donner les diplômes les yeux fermés et les accorder à tous ceux qui prendront seulement la peine de tendre la main, mais simplement qu'il ne faut rien exiger des candidats au baccalauréat dont des esprits ordinaires ne soient capables, qu'il faut leur demander de prouver qu'ils ont du savoir et du bon sens et les dispenser d'avoir du talent.

Beaucoup de bons esprits rejettent bien loin la seule pensée d'une telle concession. Ils refusent de rien céder du vieux domaine classique et protestent énergiquement contre cette sorte d'invasion des barbares. Cette défense obstinée se comprendrait si, malheureusement, l'invasion à laquelle on ne veut pas consentir n'était consommée depuis longtemps. Les barbares, si barbares il y a, sont dans la place; ils remplissent nos classes; il s'agit de les y occuper à des travaux utiles. On ne veut pas sacrifier à ces intrus la clientèle née de l'enseignement classique, les esprits distingués pour lesquels il est fait; mais est-il juste aussi de continuer à sacrifier la grande majorité des esprits médiocres à une petite élite et d'imposer à tous des exercices dont les neuf dixièmes ne tirent aucun profit? Ne peut-on pas dire d'ailleurs qu'aujourd'hui tout le monde est également sacrifié, les meilleurs retardés dans leur marche par cette foule d'incapables, et les moins bons obligés de prendre une allure qui ne leur convient pas? Le mieux serait assurément de ne sacrifier personne, et ce n'est peut-être pas aussi difficile qu'on le croit.

Sans aucun doute, il serait fâcheux d'abandonner nos meilleures traditions et de priver les générations nouvelles de cette culture littéraire délicate à laquelle la France ne doit pas la moindre part de sa gloire. Mais peut-on dire sérieusement que les bacheliers qui sortent aujourd'hui de nos mains soient en général des lettrés? Singuliers lettrés qui ne connaissent bien aucune littérature, ni celles de l'antiquité, ni celles de l'Europe moderne, ni celle de leur propre pays, et qui ne savent exposer correctement leurs idées ni de vive voix, ni par écrit, ni en latin, ni en français! Les exercices scolaires dont on réclame la suppression, le discours latin, les vers latins surtout, à la condition que l'on y apporte quelque goût et quelque talent naturel, constituent une bonne gymnastique; mais si l'on s'y soumet par nécessité, sans plaisir et sans succès, il y a cent manières plus agréables de perdre son temps; il y en a bien plus encore de le mieux employer.

Quel mal y aurait-il donc à faire un partage des matières des programmes classiques et à instituer, pour ainsi dire, deux degrés d'enseignement secondaire : le premier, accessible à tout le monde; le second, réservé aux jeunes gens les mieux doués, à ceux qui ont du loisir, qui ne sont pas trop pressés d'achever leurs études, qui aiment les lettres pour elles-mêmes et non pour le seul amour du diplôme?

Ne peut-on pas concevoir un premier enseignement moins ambitieux que l'enseignement actuel et mieux approprié aux besoins et aux aptitudes du plus grand nombre, puisque aujourd'hui, dans les lycées comme ailleurs, c'est au plus grand nombre qu'il faut d'abord penser? Il y faudrait maintenir l'étude des littératures anciennes, la lecture des textes latins et grecs, donner une large place aux langues et aux littératures modernes, au français, à l'histoire, aux sciences, sacrifier hardiment ce qui, dans les programmes d'aujourd'hui, est de luxe, viser au sérieux et au solide.

Le superflu, chose si nécessaire, ne serait pas banni pour cela de l'enseignement. Dans l'ordre des sciences, après les mathématiques élémentaires, où s'arrêtent les élèves ordinaires, les mieux doués vont passer un an ou deux dans une classe de mathématiques spéciales. Ils sont là entre eux, ils savent ce qu'ils y viennent faire et le font de bon cœur.

Pourquoi n'aurait-on pas aussi bien, dans les lettres, une ou deux classes où ne seraient reçus que des bacheliers? A ces élèves choisis on pourrait beaucoup demander. Ils sauraient qu'ils sont là parce qu'ils l'ont voulu et parce qu'ils continuent à le vouloir. Ils feraient des vers latins et de la prose latine avec goût, ce qui est le vrai moyen d'en faire avec profit. Ces classes, où il n'y aurait que des volontaires, marcheraient d'un autre pas que celles où la conscription classique verse chaque année tant de mauvaises recrues. En un mot, on donnerait à l'enseignement commun un caractère plus modeste et plus pratique, et l'on réserverait aux esprits d'élite cette haute culture dont ils peuvent seuls profiter. N'est-ce pas le moyen de contenter tout le monde et de répondre à tous les besoins?

E. R.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Si nous parlions ici des études publiées par nos confrères en critique, ce serait à n'en pas finir. Nos appréciations provoqueraient celles de nos confrères, lesquelles en provoqueraient d'autres à leur tour : où s'arrêterait alors cette critique de la critique ? Il convient peut-être cependant de faire exception pour celui que nous considérons moins comme un confrère que comme un maître, et il nous sera permis de dire quelques mots du remarquable travail que vient de publier sur Diderot (1) M. Edmond Scherer.

Cette étude a des proportions considérables, puisqu'elle forme un volume. Loin de nous en plaindre, nous nous félicitons que M. Scherer ait pris plus de champ que d'habitude. La synthèse est sa méthode ordinaire, du moins sa méthode d'exposition. Volontiers il résume et condense les nombreuses observations que lui a fournies une analyse toujours attentive et consciencieuse. Parmi tous les éléments recueillis, il ne prend que l'essentiel, laissant dans l'ombre ce qui n'est qu'incident et accessoire. Il n'est pas de ceux qui s'attardent aux bagatelles de la porte. Le détail, même curieux et pittoresque, ne le touche guère.

De là la physionomie quelque peu austère de ses études littéraires, qui valent plus par la ligne que par la couleur. Elles sont d'un crayon ferme, d'un trait vigoureux, d'un contour irréprochable : on y voudrait parfois plus de chair et de sang, et sur cette chair plus de jeux d'ombre et de lumière. On rend hommage à la netteté du trait; mais on est tenté de dire que la précision en est un peu sèche. Les critiques sont comme les médecins. Ils auscultent, palpent et interrogent le *sujet*. Parmi les médecins, quelques-uns écoutent longuement leur malade, le laissent énumérer mille menus détails, sans s'impatienter quand il leur raconte qu'il a eu, en 1872, un violent mal de dents. D'autres, au contraire, ne se préoccupent que de l'essentiel et du principe de la maladie actuelle, interrompent le récit pour appliquer leur oreille sur le cœur ou la poitrine. Ainsi procède M. Scherer, qui va droit au siège du mal. Quand le sujet lui raconte ses indispositions d'il y a quatre ans : C'est bien, dit-il, respirez fortement ! Et quand le sujet va pour reprendre son récit : Parfait, et maintenant toussez un peu! Parfait! cela suffit; une plume et de l'encre, s'il vous plaît.

Cette fois donc M. Scherer, ayant plus de temps, s'est attardé davantage. Il le fallait d'ailleurs avec Diderot, cette nature si ondoyante, si complexe, pleine de contrastes, d'incohérences même, pêle-mêle d'éléments divers qui se heurtent et s'entrechoquent dans un perpétuel conflit. Avec Diderot, c'est la mobilité, la fermentation, l'effervescence, l'inconséquence, l'exagération, les soubresauts brusques, l'imprévu qui éclate et déconcerte. Vous ne découvrez pas une source unique d'où tout découle; mais vingt courants différents qui, se rencontrant, produisent le bouillonnement, le débordement, le fracas et l'écume. S'il y a en lui un trait essentiel, c'est la prédominance de la passion sur le jugement ; voilà précisément ce qui fait que son caractère est de n'avoir pas de caractère constant. Ces contrastes et ces conflits, vous en trouverez le tableau dans l'étude de M. Scherer, qui a non seulement le grand mérite du trait et de la ligne, mais celui du relief et de la couleur. Il faut lui en être d'autant plus reconnaissant que nous n'avions pas encore de portrait en grand de Diderot.

II.

La Librairie des bibliophiles fait paraître une belle édition des *Nouvelles de la Reine de Navarre* (1). Les notes, l'index et surtout le glossaire qu'y a joint le bibliophile Jacob en augmentent la valeur. A la même librairie, le même bibliophile — infatigable, M. Paul Lacroix ! — vient de publier un nouveau chef-d'œuvre jusqu'ici inconnu. Tous les mois, M. Lacroix déterre deux chefs-d'œuvre en moyenne. Celui-ci, *le Faux Chevalier Warwick* (2), demeura absolument ignoré à son apparition en 1750. Pour le vendre, les éditeurs le rééditèrent deux ans après sous un nouveau titre ; il n'eut pas plus de succès. Je doute qu'il en ait davantage aujourd'hui. Voyons, franchement, est-ce en effet un chef-d'œuvre ? Mais je ne sais rien de plus plat et de plus insipide ! Ajoutez qu'il est émaillé de détails obscènes dont quelques-uns soulèvent le cœur, presque autant que certains tableaux de l'école infectionniste. Mais la critique aura beau dire, nous serons inondés encore de chefs-d'œuvre inconnus : le bibliophile Jacob est tenu d'en déterrer deux par mois; il a passé un traité avec M. Jouaust, qui y tiendra la main.

(1) *Diderot*, étude par Edmond Scherer. — 1 vol., 1880. Calmann Lévy.

(1) *L'Heptaméron*, édition nouvelle en 2 volumes. — Paris, 1880. Librairie des bibliophiles.

(2) *Le Faux Chevalier Warwick*. Chef-d'œuvre inconnu. — 1 vol. Paris, 1880. Librairie des bibliophiles.

III.

Voici une œuvre de grand style, *les Mères ennemies* (1), par M. Catulle Mendès, et qui dépasse la mesure ordinaire et courante du roman. M. Mendès a encadré le drame d'une famille dans le drame d'une nation. Nous assistons à l'une des nombreuses tentatives faites par la noblesse polonaise pour s'affranchir de l'étreinte russe, tentatives suivies d'un complet écrasement. C'est sous le règne de Stanislas, élu par la volonté de Catherine, et qui n'est pas un roi polonais, mais un serf moscovite. Les nobles eux-mêmes sont les serfs de leur clergé. C'est en somme pour leurs privilèges, leurs richesses, l'orgueil de leur caste, qu'ils tentent cet héroïque effort, bien plus que pour l'indépendance nationale. Le peuple n'est pas avec eux, car ils oppriment et méprisent le peuple. Il eût fallu, pour triompher, l'alliance du vassal et du gentilhomme, de la faux et du sabre. La noblesse ne le comprend pas, et la misère polonaise, prête à servir qui promet de la soulager, se fait l'alliée de Catherine. M. Catulle Mendès a retracé cette lutte dans une sorte d'épopée, car c'est plus qu'un roman, en effet. Le drame domestique qu'il y mêle y est étroitement rattaché. Des caractères héroïques, des scènes d'un grand effet dramatique, des péripéties saisissantes, tels sont, sans parler du style, qui a l'ampleur, le souffle et l'éclat poétique, les éléments assurés de succès pour cette œuvre remarquable. Une courte analyse n'en donnerait qu'une idée imparfaite : lisez le volume.

IV.

Vous souvient-il de Loti et d'Aziyadé? Nous avons parlé de leurs amours il y a quelques mois. Loti était un brillant officier de la marine anglaise, sa jeune amie une petite sauvage qui passait sa vie à se teindre les ongles en violet et en safran et à se plaquer les cheveux de pommade défraîchie. Ils s'aimaient dans une barque. Loti nous narrait tout cela dans un journal posthume, et nous nous y étions intéressés suffisamment. Eh bien, feu Loti était un coureur. Voici un nouveau journal, non moins posthume, où il nous raconte de nouvelles fredaines avec une autre sauvage qui répond au nom peu harmonieux de Rarahu. Délivrons sans hésiter à feu Loti un certificat de mauvaises vie et mœurs.

Il ne faut pas, en effet, être dupe du titre moral de ce nouveau journal : *le Mariage de Loti* (2). A quel arrondissement, s'il vous plaît? Où est le maire? Pas même un adjoint folâtre comme dans le mariage au piano de *Daniel Rochat*. Pour mairie, un clair ruisseau sous les grands arbres, où se baignent les futurs conjoints; pour officier de l'état civil, un oiseau qui chante dans les branches. Un gazouillement partant du feuillage les déclare unis au nom de la nature. Voilà comment on procédait en Polynésie, sous l'œil bienveillant de la reine Pomaré. Des liens si légèrement noués n'avaient pas la solidité de l'acier. Loti, tout le premier, était fort aise que ce qu'il appelle son mariage ne fût qu'un petit bail sur papier libre. Il aimait ce pays facile où les naturelles se marient à la saison, au mois, à la journée ou à l'heure. Et pendant cette heure même la fidélité semblait de mauvais goût; aussi Loti cherchait-il des distractions sous les ombrages de Papeete. Quant à Rarahu, cette suave enfant, elle s'égayait avec de jeunes Polynésiens. Par exemple, rien des Européens. Loti étant Européen, elle se fût crue coupable envers lui; mais avec les compatriotes cela ne compte pas.

Vous voyez par ce léger aperçu que le journal de Loti n'est pas précisément édifiant. Il le reconnaît lui-même en disant que c'est un récit sauvage. Pourquoi le met-il, ce récit sauvage, sous la protection de Mlle Sarah Bernhardt? C'est qu'il espère que le nom de doña Sol laissera tomber sur lui un peu de son grand charme poétique. A la bonne heure; et en effet il est assez nécessaire. Ce n'est pas trop cependant des trois ou quatre muses que réunit Mlle Bernhardt en une seule et délicate personne pour répandre quelque parfum de poésie sur des amours faciles où ni l'âme ni le cœur n'ont part, où la sensibilité est remplacée par la sensualité. On regrette même de voir Loti, qui a de l'imagination et du style, employer des qualités distinguées au récit d'aventures qui paraîtraient absolument déplaisantes, vulgaires, écœurantes, si elles n'étaient placées dans un cadre lointain et étrange. Mais on nous transporte à Bora-Bora, à Honolulu, parmi les Toupapahous; alors c'est autre chose. Ce qui nous révolterait sur ce côté-ci de la sphère nous semble piquant à la face opposée du globe terrestre. Un degré de latitude suffit pour tout changer, disait Pascal; ici, il y a beaucoup de degrés.

V.

Qu'ont donc fait les dames de charité à M. André Surville? Aurait-il été accablé, cet hiver, de lettres imprimées au bas desquelles sont tracés à la plume les mots sacramentels : *La plus légère offrande sera accueillie avec reconnaissance,* et voudrait-il se venger? On le croirait presque. Toujours est-il qu'il est bien cruel pour ces dames. Il nous présente un type accompli de laideur morale. Toutes les bassesses, toutes les perversités; un abîme d'hypocrisie, de honteuse convoitise, de perfidie, de scélératesse; un cœur débordant de fiel, gonflé de rancunes et de colères contre tout ce qui a l'éclat de la fortune ou de la vertu, et il y met comme étiquette : dame de charité (1). Injuste, en vérité; et, si c'est une vengeance, M. Surville se venge maladroitement. En effet, sa triste héroïne a commis une foule d'horreurs et d'infamies, compromis un cardinal, persécuté une jeune fille, troublé les ménages, trahi la foi conjugale, séparé une fille de son père, et bien d'autres abominations encore, avant même de songer à quêter pour les petits Chinois. Ainsi ce n'est nullement

(1) Catulle Mendès, *les Mères ennemies*. — 1 vol. Paris, 1880. E. Dentu.

(2) *Le Mariage de Loti*, par l'auteur d'*Aziyadé*. — 1 vol. Paris, 1880. Calmann Lévy.

(1) *La Dame de charité*, par André Surville. — 1 vol. Paris, 1880. E. Dentu.

parce qu'elle est dame de charité que tous les vices fermentent et bouillonnent dans son cœur; c'est pour dissimuler son affreux passé qu'elle tente, au dénouement, de se faire admettre parmi les dames. Bien plus même, elle n'y réussit pas. A peine s'est-elle introduite par surprise dans ce monde respectable, qu'elle est démasquée et punie. Appelez-la donc, cette misérable, *l'intrigante, l'aventurière*, tout ce que vous voudrez, ne l'appelez pas *la dame de charité*, puisqu'elle ne l'est pas en effet.

Ce qui est plus grave encore, c'est que l'histoire de cette aventurière se compose de deux épisodes qui ne se tiennent pas et qu'on n'a pas même essayé de réunir avec le moindre bout de fil. En outre, plusieurs situations sont assez étranges : par exemple, certain naufrage après lequel on nous montre un certain sir Édouard frictionnant énergiquement une certaine Giovanna. Il est vrai qu'on mentionne que le corps de Giovanna est souple et frêle. Enfin, puisque nous sommes en train de tout dire, le style rappelle trop celui des premiers prix de narration française dans les pensionnats de jeunes filles. Métaphores, fleurs de rhétorique, périphrases, tours poétiques, images à la d'Arlincourt. On voit Giovanna se précipiter dans « l'onde amère ». On voit l'héroïne gravissant « un à un les degrés de l'échelle dont le sommet radieux apparaît à son imagination comme un palais enchanté ». Trop de fleurs, trop de fleurs, comme disait Calchas, du moins celui de Meilhac et Halévy.

VI.

Le héros de M. Alone, *Henri-René* (1), porte deux petits noms de baptême, comme vous voyez; mais deux noms de baptême ne valent pas un nom de famille. Henri-René n'a-t-il donc pas de père, ou bien en aurait-il un trop grand nombre et l'embarras du choix, comme le *fils de Coralie?* Il a un père, un seul, rassurez-vous. Par malheur, ce père tient à garder le plus strict incognito : un Fourchambault anonyme, qui a abandonné Jenny l'ouvrière. Pauvre Jenny! Elle n'avait même pas le moyen d'acheter un revolver ni de prendre un fiacre à l'heure pour aller assassiner à la porte de son domicile le lâche et le parjure, ce qui eût donné l'occasion d'un triomphe à M. Lachaud. Hélas! non; elle a dû se borner à déposer son enfant au seuil d'une vieille fille romanesque, qui a adopté le jeune Henri, et à se faire admettre dans la maison comme domestique. Et voilà comment le jeune Henri, s'il n'a pas de père, a deux mères. Compensation illusoire, car, au collège, ses camarades l'appellent le bâtard; sorti du collège, il veut se marier, mais son état civil est un obstacle absolu. Pour abréger ses épreuves, M. Alone le fait tuer à Châteaudun ou à Buzenval. A ce propos, je préviens MM. les romanciers qu'ils abusent de la guerre de 1870 pour leurs dénouements. Voici, à ma connaissance, le vingt-quatrième jeune homme intéressant qui tombe ainsi sous une balle prussienne au moment où l'in-12 a acquis une ampleur suffisante. Henri-René expire en demandant pourquoi son père l'a abandonné.

Pas bien neuf, tout cela, ni d'une originalité saisissante; mais M. Alone s'est préoccupé surtout de la thèse morale. Il faut rechercher le père, s'écrie-t-il, et la loi qui l'interdit doit être effacée du Code. Moi, je ne demanderais pas mieux, pour ma part. Cherchons le papa, puisque tel est l'avis de MM. Dumas fils, Legouvé et Alone. En trouvera-t-on toujours un? Non, répond le fils de Coralie. Celui qu'on aura cru trouver sera-t-il toujours le vrai, l'authentique? Non, répondent les législateurs. A qui faut-il croire? aux romanciers, dramaturges et poètes, ou aux jurisconsultes? Voilà l'embarras. Les intentions de M. Alone n'en sont pas moins honnêtes, ainsi que la bonne vieille histoire défraîchie qu'il offre au public sans avoir fait grand effort pour la rajeunir.

Le hasard a de ces malices : après *l'enfant sans père*, m'arrive un roman de M. Timon qui a pour titre *les Papas de Georges* (1). Je n'essayerai pas de dégager l'idée philosophique de ce volume, ne l'ayant pas découverte. Un récit long, diffus, sans grand intérêt, des conversations oiseuses, des lieux communs de politique réactionnaire — M. Thiers est appelé « le fatal vieillard ». — Enfin le style de M. Timon ne rappelle que de loin par l'éclat et la verve celui de Timon-Cormenin. Les précédents volumes de M. Timon sont arrivés à plusieurs éditions, ce que je n'aurais pas osé espérer pour eux; celui-ci aura sans doute une fortune semblable. Tout est bien qui finit bien.

On n'aime qu'une fois (2), assure M. Henri Liesse, et il essaye de le prouver. O Didon, qu'en eût dit votre âme sensible? M. Liesse est un débutant, et, comme les débutants, il a voulu mettre trop de richesses à la fois dans son récit. Des aperçus ingénieux et délicats, des études de mœurs assez fouillées, de l'observation, du trait, enfin beaucoup de bonnes choses, mais trop de choses. Sous cette profusion, la trame du récit se noie souvent. Il y a dans cette œuvre trop touffue des espérances et des promesses.

VII.

La sixième série du *Théâtre de campagne* (3) a paru ; elle n'est pas indigne des précédentes ; je ne ferais qu'un reproche à ces petites saynètes — pas à toutes cependant : c'est l'abus de l'esprit. Cela est trop papillotant, trop subtil, trop aiguisé et pointu à l'excès. On se sent perpétuellement dans la convention ou le paradoxe. Voici, par exemple, M. Legouvé qui démontre l'agrément qu'il y a d'être laid. Il sait d'avance qu'il ne convaincra personne ; mais qu'importe ? De ces petites pièces de salon, la plus jolie est celle de M. Henri Bocage ; mais c'est à lui surtout qu'on peut reprocher d'abuser de l'esprit. Un feu d'artifice en chambre. MAXIME GAUCHER.

(1) *Henri-René*, par F. Alone. — 1 vol. Paris, 1880. E. Plon et Cie.

(1) *Les Papas de Georges*, par Paul Timon. — 1 vol. Paris, 1880. E. Dentu.

(2) Henri Liesse, *On n'aime qu'une fois*. — 1 vol. Paris, 1880. Alph. Lemerre.

(3) *Théâtre de campagne*, 6e série. — 1 vol. Paris, 1880. Paul Ollendorff.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Nous avons eu cette semaine Nordenskiold, la lettre du prince Napoléon et Mlle Bière. Dans le combat pour le bruit, qui est aussi un combat pour la vie, Mlle Bière a tout éclipsé et étouffé. Mercredi soir, on ne s'occupait pas plus de Nordenskiold que s'il avait découvert le passage des Panoramas, et de la lettre du prince que si c'eût été une circulaire de la *Banque orientale* sur l'emprunt turc. Dans les cercles, dans les salons, sur les boulevards, on ne discutait que l'acquittement de Mlle Bière. On était pour ou contre avec acharnement.

A l'audience même, il n'y avait pas eu de parti contraire ; on avait été unanime en faveur de l'acquittement. Là, tout le monde avait pour Mlle Bière les yeux que n'a pas eus M. Gentien. Ce n'est presque pas le président des assises qui a conduit le débat, ni le jury qui a rendu la sentence : c'est le public. Quel précepte admirable que celui d'Horace : *Si vis me flere!...* Mlle Bière avait la passion et elle l'a fait partager. Elle n'a pas bronché dans le sentiment qu'elle nourrissait de la légitimité de son action, et elle a communiqué sa foi à tous ceux qui l'entendaient. Elle s'est fait voir, elle a montré l'infortuné M. Gentien; cela a suffi. D'un côté, cette créature vraie, vivante, exaltée, ravagée; de l'autre, ce correct modèle en cire, affaissé et ahuri,

Bel homme, et puis v'là tout !

comme dit la chanson; l'une ayant réfléchi et prémédité son acte, et s'en parant; l'autre, ballotté au hasard, incertain de soi et ne comprenant pas pourquoi tant de cheminées lui tombaient successivement sur la tête à propos de cette chose si simple, dont il avait fait dix fois l'expérience sans aucun inconvénient pour lui : être présenté en voyage à une artiste lyrique, la prier et l'obtenir.

De la mise en présence et du choc de ces deux êtres au grand jour devait sortir l'acquittement. Il n'y avait pas d'autre moyen de condamner M. Gentien que d'acquitter Mlle Bière.

Mlle Bière va devenir l'héroïne et la sainte de toutes les filles délaissées ou perdues qui se débattent au milieu des difficultés et des douleurs de la civilisation parisienne : c'est là une conséquence inévitable du procès. Je demande seulement qu'elle ne devienne pas l'héroïne de la pauvreté honnête. Elle a vengé son honneur outragé et son orgueil blessé par un oisif qui se plaisait aux amours de coulisse et qui, pour son malheur, a rencontré dans une troupe chantante ce que probablement il ne cherchait pas : une femme chaste encore, passionnée et fière. On a acquitté cette femme avec acclamation; soit! Il n'est pas nécessaire que les acclamations continuent. Mlle Bière s'est donnée en faisant inconsciemment le calcul qu'il y a de certaines conditions qu'une fille pauvre et aux inclinations belles fait plus aisément accepter après qu'avant par un homme de sentiments nobles qui possède 80 000 livres de rente. Elle n'a pas trouvé des sentiments nobles et par là elle a perdu la partie d'ambition qu'elle a jouée sous le nom d'amour. Elle a été dupe d'elle-même autant que de son fade vainqueur. Bien d'autres jeunes filles de divers mondes jouent comme elle, d'instinct et sans calcul précis, la même partie, et elles la gagnent. Combien il y en a d'exemples dans Paris! Mais bien d'autres aussi auraient horreur de chercher dans de tels moyens les chances d'un mariage subséquent, même avec un galant homme qui leur apporterait l'aisance ou la richesse et qu'elles aimeraient. Celles-là passent leur vie sages, solitaires, pauvres et tristes. Ou bien elles font, par esprit de sacrifice, le mariage de raison et de résignation qu'aurait pu faire Mlle Bière et qu'elle a dédaigné; et elles s'exposent ainsi quelquefois à bien des peines, qu'elles supportent bravement, afin d'avoir des enfants dont leur père ne rougisse pas. Voilà leur fierté, à elles, qui vaut toute celle de Mlle Bière, et qui n'a pas besoin, pour briller, de l'éclat qu'on y ajoute par le revolver et le guet-apens. Cette fierté est celle de la vertu, restée intacte parmi les déceptions et les amertumes de la vie. On n'encourage guère la vraie vertu lorsqu'on prodigue de si bruyantes démonstrations à une jeune personne malheureuse qui mérite peut-être qu'on lui pardonne, mais non pas qu'on la glorifie.

II.

Veut-on me permettre de passer d'une artiste lyrique à un comédien qui a été, de son vivant, un personnage de haute saveur?

Quel dommage que M. Coquelin ne sache pas l'allemand! Il pourrait lire *Aus meinem Leben*, de Louis Schneider, et il en tirerait pour le boulevard des Capucines une conférence délicieuse et tout à fait à sa décharge sur la douce manie qui le possède de vouloir être à la fois comédien, chevalier de la Légion d'honneur, député et chef de cabinet de M. Gambetta.

C'est exactement tout ce qu'a été Louis Schneider, comédien berlinois dont on a récemment publié en Allemagne les Mémoires posthumes.

Un vrai homme, par exemple! Un gaillard dur à la détente, soldat du 20e régiment de landwehr. Pas du tout une de ces callettes d'artistes que la moindre critique met au lit et qui mourraient d'un coup de sifflet!

Il était acteur comique, comme M. Coquelin; auteur, comme M. Coquelin; chéri de la ville et de la cour, comme M. Coquelin, et il avait pour son roi le cœur de M. Coquelin pour M. le président de la Chambre des députés. Étant encore comédien et devenu soldat de la landwehr, il avait conçu et réalisé l'idée de fonder un journal pour les camarades, le *Soldatenfreund*, exclusivement réservé aux simples fantassins et aux simples cavaliers, rédigé par lui avec tant d'humour et de savoir modeste, d'une influence si saine et si patriotique sur les troupes à pied et à cheval, que petit à petit cette feuille est devenue comme l'une des institutions militaires de la Prusse. Cela le mit du dernier bien, tout

comédien qu'il fût, avec le vieux Frédéric-Guillaume III et un peu plus tard avec le czar Nicolas. Celui-ci, après l'avoir vu jouer la comédie, lui dit un jour ce mot épique qui fera venir sans doute l'eau à la bouche de plus d'un directeur de journal : « J'adore votre journal ; *je m'y abonne pour vingt-cinq ans.* » En mars 1848, pendant la tourmente berlinoise, il tint pour le roi, qui était alors Frédéric-Guillaume IV, le frère aîné et le prédécesseur de l'empereur Guillaume Ier. On voulut lui faire arborer la cocarde tricolore allemande. *Nix, nix!* On prétendit débaucher, au profit de la démagogie, la compagnie de landwehr dont il était. *Nix, nix!* Il réunit des conciliabules de landwehr pour y prêcher le loyalisme. Aussi dut-il quitter Berlin pendant le court triomphe des révolutionnaires et des libéraux. Il s'en alla donner des représentations à Hambourg, ville paisible entre toutes. Mais les libéraux avaient la main longue. A peine parut-il en scène qu'il y eut une pluie d'invectives tombant sur sa tête. « Expliquez-vous, ennemi du peuple ! Dépêchez-vous d'expliquer votre conduite à Berlin ! » Il n'expliqua rien du tout. Il s'avança sur le bord de la scène, et à haute et intelligible voix : « Le peuple ! j'en suis tout comme un autre. Puisque le public à présent mêle le théâtre à la politique, je renonce à l'art pour toujours. Seulement, je reste encore toute une semaine à Hambourg, à la disposition de quiconque voudra venir me trouver, histoire de régler un compte. Je m'appelle Louis Schneider, soldat au 20e. » Personne ne vint.

Il renonça au théâtre, comme il l'avait dit ; c'était le plus clair de son revenu qu'il sacrifiait. Cependant son royalisme était devenu légendaire. Le roi Frédéric-Guillaume IV se crut en conscience obligé de dédommager ce fidèle *landwehrmann.* Il le nomma lecteur de la cour. 500 thalers d'appointement, soit 1875 francs ! Pas très fructueuse, cette charge de cour ! Dam ! Le Hohenzollern est comme la fourmi : son grand défaut n'est pas la dépense. Mais Schneider vivait avec son roi comme M. Coquelin voudrait bien vivre avec M. Gambetta. Il était de la cour, tandis que M. Coquelin n'est pas encore du « Palais » ! A force de savoir se rendre utile, il devint *persona grata,* puis véritable favori. On le fit tour à tour bibliothécaire, intendant des largesses, chef de la correspondance privée ; on l'employa même à des missions ou commissions diplomatiques, et un beau jour il s'éveilla *geheimlicher Hofrath.* Conseiller intime ! Pas moins que conseiller d'État !

Voilà le modèle qu'on peut proposer aux méditations de M. Coquelin. Et voilà l'exemple qu'il pourrait citer lui-même aux philistins qui n'admettent pas qu'un comédien de son mérite devienne chef de groupe au parlement.

III.

Ce Louis Schneider nous intéresse encore par un autre côté. Il a accompagné Guillaume Ier dans sa campagne de 1870-1871, avec des attributions très vastes de factotum littéraire et politique ; rédigeant les dépêches du roi pour la reine Augusta, extrayant les gazettes françaises, donnant des communications aux correspondants des journaux étrangers, composant lui-même des récits de bataille pour le *Staatsanzeiger.* Nous relèverons dans son livre plusieurs figures connues dans le journalisme français et le journalisme européen ; entre autres, M. Levysohn, aujourd'hui rédacteur du *Tageblatt* de Berlin, et, avant la guerre, rédacteur du *Journal de Paris,* ce capharnaüm d'éclectisme où, vers 1869, on coudoyait de futurs communeux à côté de futurs agents de M. de Bismarck.

Louis Schneider n'a noté en France que des impressions au courant de la plume, mais très curieuses parce que, si elles sont sans faveur pour nos compatriotes, elles sont aussi sans malveillance. Il y a là des traits adorables de paysan français. Schneider rencontre un jour sur la route de Pont-à-Mousson un propriétaire rural qui, le sachant secrétaire du roi, lui présente une supplique pour Sa Majesté, à cette fin « que notre maire, cette canaille de bonapartiste, qui a voté *oui* au plébiscite, *ait autant de soldats à loger que moi* ». Mais qui a le pompon, c'est le sieur Cognon, cultivateur à Herny, commune d'un millier d'habitants, à sept lieues de Metz. En voilà un qui ne se laissait pas prendre sans vert ! Quand l'avant-garde des uhlans arriva près Forbach, elle eut beau fouiller sa maison du haut en bas. Pas un radis ! Rien, rien et rien ! Tout était déjà envoyé et vendu à Metz : les bestiaux, les foins, les fruits et les légumes. La prévoyance de Cognon avait couru plus vite que les rapides chevaux de Sa Majesté prussienne. Il ne lui restait plus même de quoi manger pour lui-même. Ce fut Schneider, logé chez lui, qui fut obligé de le nourrir. Nourri par le vainqueur ! Plus tard, à Versailles, Schneider reçut des lettres de Cognon. Notre malheureux compatriote réclamait ses bons offices pour obtenir le retour de son fils, prisonnier de guerre, et il demandait en même temps si « Schneider ne pourrait pas lui faire payer le prix de plusieurs bottes de paille qu'on lui avait prises sans réquisition régulière ».

On sourit et on est touché. On se demande quels n'eussent pas été les destins de la France si nos commandants et administrateurs d'armée avaient eu la vigilance minutieuse et l'exactitude à compter les bottes de paille de l'obscur paysan d'Herny.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

Les scrutins d'essai pour les élections au conseil supérieur de l'instruction publique ont donné un résultat excellent, en ce sens que les votants ont été nombreux, que les voix ne se sont pas disséminées et que plusieurs candidats ont obtenu un assez grand nombre de suffrages pour qu'il paraisse certain qu'ils seront nommés dès le premier tour.

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE EN ALLEMAGNE. — L'Allemagne est entrée dans le mouvement en faveur de la simplification de l'orthographe. Quand nous disons *simplification,* c'est pour nous conformer à la manière de parler des hommes

distingués qui sont à la tête du mouvement, en Europe et en Amérique, car en réalité la plupart des nouveaux systèmes aboutissent à des complications terribles. Les seuls Allemands, avec leur esprit pratique, ont véritablement simplifié ; ils se sont bornés à supprimer les lettres qui ne se prononcent pas, sans inventer de signes bizarres et sans mettre quatre lettres où il y en avait une, sous prétexte d'indiquer la prononciation. Même réduite à ces termes modestes, la réforme de l'orthographe n'est pas sans embrouiller le lecteur, privé désormais, pour distinguer des mots ayant même son, du secours des lettres dites inutiles. Nous avons eu entre les mains un livre allemand imprimé selon les nouveaux principes : l'effet était le même que si, en français, on écrivait uniformément les mots *haut, eau, au, aulx,* avec les deux lettres *au,* ou, plus simplement encore, avec un *o*. Cela n'aidait pas à comprendre. La réforme de l'orthographe n'en conserve pas moins ses partisans, et elle vient même d'avoir l'honneur d'être l'occasion d'un conflit entre M. de Bismarck et le ministre de l'instruction prussien, M. de Puttkamer.

M. de Puttkamer avait reconnu que les efforts des Sociétés fondées en vue de la réforme de l'orthographe allemande aggravaient de jour en jour la situation. Il prit le parti de rendre un ukase par lequel il fixait à son idée l'orthographe officielle de l'Allemagne et prescrivait à tous les fonctionnaires de l'empire de se conformer à son règlement. L'ordonnance ministérielle devait entrer en vigueur le 1er avril prochain. Par malheur pour M. de Puttkamer, M. de Bismarck avait aussi son idée, soit sur la meilleure orthographe, soit, plus probablement, sur les attributions d'un ministre prussien. Il envoya aussi une circulaire, par laquelle il défendait aux administrations allemandes de se servir de l'orthographe Puttkamer. On prétend même qu'il les menaça d'une amende par chaque contravention. La position des fonctionnaires de l'empire est donc celle-ci : défense d'écrire avec l'ancienne orthographe, défense d'écrire avec la nouvelle. Dure situation pour des bureaucrates! On sait que la question a été portée devant le Conseil fédéral, qui ne l'a pas résolue. Mais en attendant ? Il n'y a pas d'autre ressource que d'écrire en latin ou en français.

Il paraîtra prochainement à Londres un ouvrage de Kossuth qui contiendra les traités secrets et le détail des négociations entre l'Angleterre, Napoléon III et M. de Cavour à l'époque de la fondation du royaume d'Italie. L'auteur ne négligera sans doute pas d'expliquer comment il a pu se procurer toutes ces pièces curieuses.

Les *Lettres de Réa Delcroix* (1) sont-elles des lettres authentiques? Ont-elles jamais passé par les mains d'un facteur de la poste, et sont-elles arrivées à M. Virgile d'Oult marquées du timbre de Paris ou de Nyon? Il y a peut-être un peu de naïveté à se poser cette question, puisqu'en tête de cette correspondance on lit un troisième nom, qui semble être celui de l'écrivain dans le cerveau duquel est née toute cette histoire d'amour.

Voici pourtant une excuse et la raison de nos doutes : un court avant-propos, une note de quelques lignes à la dernière page parlent de Mme Delcroix et de son ami Virgile d'un air de si parfaite conviction, qu'on est tenté de prendre au sérieux ce qui n'est probablement qu'une fiction. En outre (et c'est pour cela surtout que je croirais volontiers à l'authenticité de cette correspondance), un roman a, d'habitude, un commencement et une fin : celui-ci, si c'en est un, ne commence ni ne finit. Réa adore Virgile et le lui dit dès sa première lettre; elle l'adore et le lui dit encore dans sa dernière lettre. Si le volume s'arrête au bout de quatre cents pages, c'est que Réa a cessé d'aimer et d'écrire en cessant de vivre. Nous ne savons pas comment a commencé cet amour; il n'a pas d'autre raison de finir que la mort de Réa, tuée par le chagrin lorsqu'elle apprend que son amant a été blessé dans un combat contre les Prussiens. Il est permis à la réalité d'être aussi simple; d'ordinaire un roman est plus varié et plus compliqué.

Réelles ou fictives, ces lettres d'amour sont vraiment intéressantes. Peu d'incidents, pas de querelles ni de jalousies vulgaires. Les deux amants se sont vus hier, ils se verront demain : voilà les grands événements de leur vie. Virgile est pris de scrupules religieux, il songe à rompre une liaison coupable, à se faire prêtre peut-être : voilà le nœud de la péripétie capitale du roman. Pour Réa, heureuse quand elle le sent bien à elle, désespérée quand elle craint de le perdre, elle est toujours toute à lui. Elle l'adore, elle le lui écrit tous les jours, elle le lui répète dix fois dans chacune de ses lettres, et l'expression sans cesse renouvelée de cette tendresse inaltérable n'est pourtant ni monotone ni fatigante. Elle y mêle en passant quelques brèves allusions à sa vie, au monde qu'elle fréquente, à ses lectures, à ses toilettes, à ses promenades; mais elle ne s'attarde guère à ces choses étrangères : le fond sérieux de sa correspondance et de sa vie, c'est son amour pour Virgile; le reste ne mérite pas qu'elle daigne s'y arrêter. Elle n'en parle qu'autant que promenades, visites ou lectures lui ont été une occasion de penser à Virgile. Elle n'a de joies ni de peines que celles qui lui viennent de lui ou se rapportent à lui. Elle se plaint qu'il la croie *hantée*. Le mot n'est pourtant que juste; c'est une véritable possession que cet amour qui ne lui laisse pas une heure de répit, et ce n'est pas une œuvre vulgaire que celle qu'anime et soutient, du commencement à la fin, un sentiment si fort et si exclusif. Réa Delcroix n'est pas seulement une possédée, c'est une casuiste de l'amour, qui fait son examen de conscience avec une application de dévote et une clairvoyance aiguisée par la méditation constante de ce sujet unique. Elle sent vivement, et elle sait dire à merveille ce qu'elle sent. Elle est à la fois passionnée et subtile. Il y a de la recherche et de la manière dans les confessions qu'elle murmure à l'oreille de son idole. Tout cela n'est simple ni dans le fond ni dans la forme. On comprend que le héros de cette belle passion, le dieu auquel s'adressent ces effusions en ait été quelquefois gêné. C'est une maladie de l'âme que cet amour

(1) Marie Desyles, *Lettres de Réa Delcroix.* — Paris, Didier, 1879.

absorbant, mais une maladie curieuse étudiée et décrite avec un rare talent d'analyse.

Nous avons signalé, il y a quelques mois, la publication du *Supplément du Manuel du libraire,* entrepris par MM. P. Deschamps et G. Brunet. Le deuxième et dernier volume de cet utile ouvrage vient de paraître à la librairie Firmin Didot. Il se termine par la table raisonnée des articles qui y sont insérés. La nécessité du *Supplément* était depuis longtemps reconnue; le classique *Manuel* présentait en effet de nombreuses lacunes. Il est à désirer maintenant que les deux parties en soient promptement fondues en une seule. Nous pensons que les éditeurs ne tarderont pas à s'y déterminer, la dernière édition du *Manuel* étant depuis longtemps épuisée.

Le roman scientifique au XVIIIe siècle. — Le journal *la Neue Freie Presse* a découvert un ouvrage danois, paru en 1741, qui aurait pu servir de modèle à M. Jules Verne pour ses romans fantastico-scientifiques. Le *Chemin souterrain de Nicolas Klimm* (*Nicolai Klimii iter subterraneum*), de Holberg, débute comme le *Voyage au centre de la terre.* Le héros descend dans un volcan au fond duquel il découvre l'espace souterrain et, dans cet espace, beaucoup de choses très curieuses. Nicolas Klimm devient un grand conquérant. Il prend les villes qu'il rencontre au fond de la terre. L'une de ces villes possède une bibliothèque où se trouve le *Journal d'un subterranéen* qui a visité l'Europe. Nicolas Klimm ouvre le journal et tombe sur la remarque suivante : « Je soupçonne les Européens d'être anthropophages; en effet, ils enferment une vaste multitude d'hommes très robustes dans des sortes d'enceintes qu'ils appellent des monastères, et cela à seule fin qu'ils deviennent gros et gras, car, aussi longtemps qu'on les garde dans ces lieux, ils sont exemptés de tout travail et reçoivent l'ordre d'obéir à leur ventre. » Ce passage donne le ton du prédécesseur de M. Jules Verne.

M. Pietro Siciliani, professeur de philosophie à Bologne, avait pris la *Sociologie* pour sujet de son cours de 1878-79. Des fragments de ce cours ayant été publiés en volume, la première édition fut épuisée avec une rapidité qui encouragea l'auteur à en donner tout de suite une seconde, augmentée de quelques nouvelles études. *Socialismo, Darwinismo e Sociologia moderna* (1) ne forme pas un cours méthodique. C'est un choix de fragments sur des sujets qu'il est facile de rattacher les uns aux autres : *Les Théories socialistes devant la sociologie et le darwinisme; la Personne humaine devant les anciens et les nouveaux pouvoirs sociaux; la Démocratie individualiste,* etc. M. Pietro Siciliani s'est fait une place importante parmi les philosophes italiens par de vastes travaux parmi lesquels nous citerons la *Psychogénie moderne,* parvenue à sa 3e édition et dont une traduction a été publiée dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* (2). Il a la réputation d'un critique perspicace et d'un dialecticien vigoureux. On pourrait lui souhaiter un style plus simple et moins enveloppé; on ne fréquente pas impunément M. Herbert Spencer et les autres philosophes de la nouvelle école.

(1) Bologne, Nicolas Zanichelli.
(2) Paris, Germer Baillière et Cie.

Un missionnaire anglais, le révérend Kolbe, a fait un dictionnaire de la langue *herero,* ou *damara,* ou *otjiherero,* qui se parle à l'Orient de l'Afrique australe, de l'Équateur au Cap. D'après M. Stanley, le dialecte parlé sur les bords du Congo serait très voisin du herero. M. Kolbe, qui habite le Cap, demande des souscripteurs pour publier son dictionnaire. Nous pensons rendre service aux explorateurs, missionnaires et négociants en leur donnant son adresse : « Au rév. Kolbe, 57, Buitenbank Street, Cape Town. »

Viennent de paraître :

Lettres du professeur Nordenskiöld, racontant son expédition à la découverte du passage Nord-Est et du pôle Nord. Préface de M. Daubrée, de l'Institut. Un vol. in-18. Maurice Dreyfous.

Dieu et l'Ame, essai d'idéalisme expérimental, par M. Adolphe Coste. Un vol. in-18. Reinwald.

Les Fils de l'homme au cœur de pierre, roman historique, par Maurice Jokaï. Traduit du hongrois. Un vol. in-12. Ollendorff.

L'Impasse des Couronnes, roman, par M. Léon Allard. Un vol. in-12. Plon et Cie.

Les Chemins de fer devant le Parlement. — I. L'exploitation par l'État et par l'industrie privée. — II. Les grands classements, construction des lignes classées, l'État et l'industrie privée. Deux brochures, par M. Émile Level, ingénieur. Librairie générale.

Le Rachat des chemins de fer, par M. Léon Malo, ingénieur. Brochure. Lyon, Bellon.

Les Juifs de la Roumanie, conférence faite à la Société d'ethnographie, par M. Georges Djuvara. Brochure, chez l'auteur, 48, rue Gay-Lussac, Paris.

La Russie et le Nihilisme, par M. Pierre Frédé. Un vol. in-12. Quantin.

A travers l'Algérie, souvenirs de l'excursion parlementaire, par M. Paul Bourde. — 1 vol. in-12. G. Charpentier.

Le Coup d'État dans le département de l'Ain, par M. F. Dagallier. — Brochure. Bourg, Authier et Barbier.

Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans, extraite des lettres publiées par M. de Ranke et M. Holland, traduction et notes par M. Ernest Jæglé. — 2 vol. in-12. Quantin.

Le Marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères (18 novembre 1744-10 janvier 1747), par M. Édouard Zévort. — 1 vol. Germer Baillière.

M. Menant est chargé d'une mission en Angleterre pour poursuivre ses études sur les cylindres assyro-chaldéens.

M. Royer est chargé du cours de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Poitiers.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (654)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 42 17 AVRIL 1880.

UN RÉPUBLICAIN DE LA VEILLE

Michel (de Bourges)

SOUVENIRS PERSONNELS

C'est une des grandes joies de la jeunesse, quand elle est modeste et ne présume pas trop de soi, que d'être admise à la familiarité de quelque homme supérieur. Si surtout il s'agit d'un homme à la fois célèbre et inconnu, qui a un nom sans avoir laissé de traces, et dont la figure, voilée pour les autres, reste pour vous une image vivante, le souvenir lointain de cette amitié éphémère et inégale, rompue par le temps, les événements et la mort, revient à l'imagination comme une sorte d'épisode poétique qui semble appartenir, eût dit Platon, à une existence antérieure et qui plus tard, dans d'autres temps, dans d'autres conditions, vous charme et vous berce comme un rêve évanoui.

Ce que nous venons de décrire nous est arrivé à nous et à plusieurs autres, qui pourraient en parler aussi bien que nous, lorsque, à notre entrée dans la vie universitaire, nous fûmes envoyé (à notre grande tristesse, car jamais jusqu'alors nous n'avions quitté Paris) dans la vieille et sévère cité de Bourges, dont les grands monuments, les rues désertes, la vie endormie produisirent d'abord sur nos sens, habitués au mouvement parisien, une impression de religieux effroi. On a cent fois dépeint de nos jours, et Balzac mieux que personne, l'effet produit sur l'esprit par le contraste de la vie de province et de la vie parisienne, et il faudrait une autre plume que la nôtre pour rajeunir ce sujet épuisé; d'ailleurs nos impressions personnelles n'auraient que peu d'intérêt pour le lecteur. Nous n'y insistons que pour faire comprendre combien plus saisissant, plus attachant, a dû être pour nous, dans cet apparent désert, la rencontre d'un personnage aussi remarquable, aussi original que l'était le célèbre avocat Michel (de Bourges), l'un des chefs du parti républicain sous Louis-Philippe, et que nous étions fort étonné de rencontrer là, malgré son nom, persuadé, grâce à nos préjugés parisiens, que toutes les illustrations ne pouvaient vivre qu'à Paris (1). Michel (de Bourges), dans notre conviction, partagée, je crois, par tous ceux qui l'ont connu, a été un homme supérieur à sa destinée, à l'inverse de tant d'hommes célèbres dont la fortune est supérieure au mérite. Il était impossible de le voir sans être frappé et sans se dire : Voilà un homme hors du commun. Ce n'était pas ce que l'on appelle un homme de mérite : c'était plus que cela, c'était autre chose. D'autres ont pu avoir un mélange mieux combiné de qualités, avec moins de défauts, et conduire ainsi à bon port une existence plus sage et plus utile. Outre que les événements l'ont mal servi, Michel manquait vraisemblablement de ce lest, nécessaire à la conduite des plus rares qualités ; mais il y avait en lui quelque chose de l'homme de génie, une flamme dérobée à Mirabeau, une originalité puissante, une force mêlée de finesse et de grâce, qui subjuguait et captivait tous ceux qui n'étaient pas eux-mêmes trop médiocres pour le comprendre et le goûter.

L'opinion que l'on s'était faite généralement de Michel (de Bourges) et qu'il avait lui-même, je l'avoue, souvent provoquée, était celle d'un tribun populaire, plus près de la déma-

(1) Michel n'était pas, du reste, la seule personne remarquable que Bourges possédât alors. Nous y connûmes aussi M. Bérard, l'ami de Lafitte et de Béranger, célèbre par la rédaction de la Charte de 1830, dont on lui avait donné le nom (Bérard la Charte); le général Guéhéneuc, beau-frère du maréchal Lannes, l'un des hommes les plus spirituels et les plus aimables que nous ayons rencontrés; M. Mazères, l'habile collaborateur de Picard, l'auteur du *Jeune Mari*, qui avait échangé la vie littéraire contre la vie administrative et était alors préfet du Cher. Il est rare de rencontrer dans une ville de province une telle réunion d'hommes distingués, ayant un nom en dehors et au delà de leur localité.

gogie que de la démocratie, violent, fougueux, de l'école de Danton. Nous ne nions pas qu'il n'y eût en lui quelque chose de semblable; mais on n'en était que plus surpris, en l'abordant sur cette réputation extérieure, de rencontrer un homme plein d'esprit et de l'esprit le plus délié, un jugement hardi et profond, le goût des plus hautes idées et, du moins à l'époque où nous l'avons connu, une étonnante modération de vues politiques. Nous essayerons d'expliquer ces contrastes; mais pour nous, qui n'avions pas affaire à l'homme du dehors engagé dans les partis, nous jouissions du charme d'un commerce noble et élevé, sans nous scandaliser outre mesure de la réputation jacobine de notre illustre ami.

Nous nous sommes souvent demandé, et c'est encore pour nous un curieux problème psychologique, pourquoi Michel (de Bourges) avait produit sur notre esprit une impression si vive et si neuve, comme si, pour la première fois, nous eussions été en présence d'un homme supérieur, tandis qu'en réalité nous venions de passer une année entière dans un commerce quotidien avec un homme bien autrement célèbre, puissant, original, et qui occupera une autre place dans l'histoire de notre temps, M. Victor Cousin. Pourquoi celui-ci, malgré son génie, nous avait laissé froid, tandis que l'autre s'empara dès le premier instant de notre imagination et la captiva sans résistance, ce problème n'est pas difficile à résoudre. M. Cousin était alors pour nous un chef, un administrateur, un personnage officiel. Nous le regardions de bas en haut en quelque sorte, avec respect, et j'ajoute avec un peu de terreur. Nous ne connaissions pas encore cette libre et affectueuse familiarité qui plus tard nous toucha si vivement, cette riche et capricieuse improvisation, se jouant dans les curiosités infinies de la littérature et de l'histoire avec une si étonnante érudition et un esprit si prodigieux. Il nous paraissait un pédagogue plutôt qu'un ami; et, quoique émerveillé quelquefois des élans inattendus de son éloquence, nous sentions plutôt le poids que le charme de sa supériorité. Je le répète, ces impressions ont disparu plus tard sous la séduction d'une aimable familiarité et ont fait place à des sentiments de respectueuse affection encore aujourd'hui douloureusement émus par son souvenir ; mais tel il nous paraissait alors. Lorsqu'au contraire, une fois affranchi de sa noble et sévère tutelle, nous rencontrâmes dans Michel le sans-façon de la plus aimable intimité, une noble égalité sans aucune affectation de vulgaire camaraderie, une juste nuance de liberté et de supériorité, nous fûmes séduit dès l'abord comme par un charme entièrement nouveau. De plus, Michel, comme républicain (ce qui alors était une grande rareté et pouvait passer pour fruit défendu), devait avoir pour un jeune esprit quelque chose de très captivant. Il appartenait à un monde tout différent de celui que j'avais pu connaître jusqu'alors, à un monde libre, indépendant, même révolté, dont je ne partageais pas les erreurs et les tendances, mais dont la flamme et l'audace me charmaient. Entendre parler familièrement des personnages les plus redoutables qu'environnait alors une sorte de prestige dramatique et romanesque : les Lamennais, les G. Sand, les Carrel, les Cavaignac, causer familièrement avec l'un des défenseurs du procès d'Avril, tout cela avait, si j'ose dire, un piquant, un attrait et même une pointe de témérité que ma jeune sagesse considérait comme un légitime réactif contre le profond ennui de la vie provinciale. J'ajoute que cette témérité, par suite de circonstances que j'ignorais d'abord, se trouvait en réalité fort peu téméraire, et que je pus joindre sans m'en douter les charmes de l'audace aux avantages de la sécurité.

Nous n'avons pas la prétention de donner ici la biographie de Michel (de Bourges), encore moins de porter un jugement sur sa carrière politique, qui, si courte qu'elle ait été, appartient à l'histoire. Il nous eût été facile, en nous adressant à sa famille et à ses amis, que nous avons connus autrefois, de nous procurer les documents nécessaires à un tel travail; mais le temps nous manquait pour nous y engager. Nous ne désirons d'ailleurs faire aucune excursion dans la politique. Nous n'avons voulu avoir recours qu'à nos souvenirs personnels et peindre l'homme que nous avons connu, laissant à d'autres de continuer par des renseignements plus complets et plus précis l'œuvre que nous aurons ébauchée.

I.

Michel (de Bourges) n'était pas de Bourges, malgré l'annexe que, d'après un usage assez peu démocratique, il avait attaché à son nom ; et il était même étrange que cette âme de feu, issue du chaud soleil de la Provence, eût été fixer sa tente sous le ciel mou et languissant de la capitale du Berry, dans le pays des moutons, consacré à sainte Solange, où il semble que des idées tièdes, une vie convenable, des passions modérées fussent le seul lot naturel des habitants. Ce n'était donc pas à Bourges, mais en Provence, près d'Aix, qu'était né Michel. Il était de cette génération brillante et prédestinée, venue vers cette époque de Provence, et qui a joué son rôle avec tant d'éclat dans la carrière des lettres et de la politique. Nous raconterons tout à l'heure comment il est venu à Bourges; disons d'abord qui il était, de quelle race il était né, quelles influences ont entouré son enfance. Je n'ai sur tous ces points que des détails très incomplets, ceux qui me restent du souvenir de ses propres conversations. Beaucoup de ces détails se sont échappés de ma mémoire; souvent ils se liaient mal dans mon esprit : car c'était au hasard de nos entretiens, et assez rarement, qu'il parlait de lui-même, et je craignais d'être indiscret en l'interrogeant.

Il était fils d'un paysan, soldat de la République, mort misérablement dans les dernières années du siècle, victime des vengeances royalistes qui pendant quelques années, en expiation des cruautés républicaines, ont ensanglanté le Midi. Michel n'avait pas connu son père et il était trop jeune pour avoir su par lui-même les détails de sa fin tragique; mais il en avait si souvent entendu le récit, qu'il semblait y avoir assisté, et le tableau qu'il en faisait était si vif, si émouvant, qu'on croyait y assister soi-même. C'était un soir, une veille de Noël. Les soldats républicains étaient au cabaret, à faire réveillon. Ils étaient sans armes et probablement un peu engourdis par les fumées du vin. Une bande d'assassins entra

dans le cabaret, se précipita sur eux et en fit un affreux massacre. Quelques-uns même, disait Michel, furent cloués sur la table où ils venaient de boire. Un seul petit bossu, le garçon du cabaret, je crois, ou peut-être l'un des soldats, eut la présence d'esprit de se cacher dans une huche qui était là. Il vit toute la tragédie de sa retraite, reconnut les assassins, qui étaient des gens du pays, et plus tard, lorsqu'à je ne sais quelle époque un procès fut fait à ces misérables, il les dénonça tous ; mais il paraît qu'il n'y eut point de preuves suffisantes : ils furent renvoyés de l'accusation.

Il est facile de concevoir quelle influence a dû exercer sur une nature ardente et fougueuse, dure d'ailleurs et énergique comme celle des paysans, le souvenir soigneusement entretenu devant lui d'un père assassiné. Il était bien difficile qu'un enfant ignorant appliquât à ce cas particulier les hauts principes de la philosophie de l'histoire, et qu'il se dît que ces réactions sanglantes n'étaient que les conséquences et les représailles de bien d'autres crimes plus odieux. Il ne pouvait guère, on le reconnaîtra, appliquer à cette catastrophe de famille les règles de la critique historique et, comptant les victimes de part et d'autre, se consoler en réfléchissant que son père faisait partie d'un total moins considérable que ne l'était celui des victimes de l'autre parti. Les vengeances naissent des vengeances : on ne sait plus qui a commencé ; on vient au monde engagé dans la haine et dans la guerre ; on fait contre la société le serment d'Annibal ; et plus tard, lorsque l'expérience, l'âge et les affaires vous ont enseigné la nécessité de la civilisation et de la paix, on est un traître si l'on renonce à ses passions, on est un fou si l'on s'y abandonne.

Le serment d'Annibal n'est pas ici une figure de rhétorique, mais la vérité même. Michel, privé de son père, fut élevé, comme Annibal, par son grand-père, vieux républicain farouche, dont les convictions avaient été portées jusqu'à la dureté par la perte sanglante de son fils. Ce grand-père avait élevé Michel dans la haine des royalistes ; il lui faisait tous les soirs prêter le serment de « courir sus aux rois », car les passions ignorantes, qui ne savent pas démêler les causes et les effets, se créent toujours les idoles soit de haine, soit d'amour. L'enfant, effrayé, se mettait au lit sous ces impressions. Une vieille chouette était là, qui demeurait avec eux dans la cabane du paysan. Elle perchait en face du lit où Michel était couché avec son grand-père : « Je la voyais, disait-il, me regarder de son grand œil fixe. » Sous l'impression de ces terreurs physiques et morales, le sommeil s'écartait de lui, et son esprit ébranlé se nourrissait d'images terribles et lugubres.

Une douce et noble influence tempérait la dangereuse action de cette éducation vindicative : c'était celle de la mère de Michel, personne d'un haut mérite dans sa simplicité et pour laquelle il eut toujours la plus tendre vénération. Républicaine et chrétienne à la fois, elle nourrit dans son fils l'amour de la liberté en lui enseignant la morale de l'Évangile : car sa foi n'était pas seulement sur ses lèvres, elle était dans son cœur. Fidèle à la tendre morale de Jésus-Christ, elle lui recommandait le pardon des injures. Sans savoir lire, elle avait les plus nobles sentiments de l'éducation et de la race. Michel en parlait toujours avec respect et émotion. Plus tard, devenu riche et célèbre, il la reçut à Bourges, et ses adversaires eux-mêmes furent touchés de voir le fougueux démocrate la conduire les dimanches à la messe, en costume de paysanne, aussi fier de son origine rustique qu'un autre peut l'être d'une race historique et d'une longue suite d'aïeux. Ce noble et original caractère de femme a inspiré la plume d'un grand écrivain : on peut lire, dans le roman de George Sand intitulé *Simon*, son portrait poétisé dans le personnage de la vieille paysanne Féline, mère du héros du roman.

Comment, né de paysans pauvres, Michel est-il arrivé à recevoir de l'éducation, à faire ses études au collège d'Aix et plus tard son droit? C'est malheureusement ce que je ne saurais dire, soit que je ne l'aie pas su, soit que je l'aie oublié. Ce que je sais, c'est qu'à Aix Michel fut le condisciple des deux hommes illustres qui, vers ce temps, vinrent à Paris tenter la fortune des lettres et devaient y trouver la gloire. Michel était très fier de se dire le camarade de MM. Thiers et Mignet; quoique séparé d'eux par la politique et probablement aussi par une tournure d'esprit très différente, il en parlait souvent avec amitié et avec une sincère sympathie. Lorsqu'en 1848 le général Cavaignac eut la malheureuse idée d'enlever à M. Mignet la direction des Archives aux affaires étrangères, dont il avait tiré un si admirable parti pour la science et pour la France, Michel exprima vivement devant moi son indignation d'une mesure aussi injuste et aussi impolitique. Il aimait aussi beaucoup M. Thiers et le défendait énergiquement contre les basses accusations auxquelles un homme d'État est toujours exposé.

Je ne puis donc rien dire sur les études de Michel. Il est probable que quelque circonstance heureuse, quelque rencontre, peut-être la protection de quelque curé de village lui ouvrit la voie. Je doute, d'ailleurs, que ces études aient été très fortes. Michel n'était pas ce que l'on appelle un homme instruit ; il devait plus à la nature qu'aux livres ; sa langue était forte et spontanée, mais peu classique ; il ignorait absolument l'art d'écrire ; il avait plus pensé que lu ; et là même était une des causes de son originalité et un des charmes de son commerce.

Après ses études, Michel vint à Paris faire son droit ; il vécut là, comme beaucoup de jeunes gens, en donnant des leçons, en surveillant les études dans quelque petit pensionnat : « J'ai été *pion* », disait-il. C'est ainsi qu'Armand Marrast avait également commencé. Entre les diverses personnes remarquables dont il put alors ressentir l'influence, deux noms surtout me sont restés dans l'esprit, l'un et l'autre appartenant à la tradition républicaine de la Révolution, mais à une double tradition profondément différente : Destutt de Tracy et Buonarotti ; d'une part, le savant commentateur de Montesquieu, l'admirateur de la Constitution de l'an III ; de l'autre, le fanatique et austère ami de Robespierre et de Babœuf. Ainsi les deux républiques qui, depuis 92, ont été toujours en lutte l'une avec l'autre et dont les combats insensés ont empêché jusqu'ici le succès de cette noble forme de gouver-

nement, la première qu'il y ait parmi les hommes, ces deux républiques, aussi hostiles l'une à l'autre qu'elles le sont à la monarchie, présidèrent à l'éducation politique de Michel (de Bourges) et lui inspirèrent à la fois et le sens élevé de la politique et le souffle fatal des haines démocratiques. Sa naissance l'avait déjà fait tribun et fils de Marius ; son intelligence, ses lumières, ses lectures en auraient fait plus tard, si le temps l'eût permis, un politique éclairé. Mais ce n'est pas encore le lieu de parler de ses idées politiques. Jusqu'ici, il n'est pour nous qu'un étudiant inconnu, prêt à recevoir toutes les influences et assez mal lesté pour y résister.

Il est probable que, dès cette époque, Michel s'était jeté dans les opinions les plus hardies en politique, mais sous forme confuse, et sans préférence décidée pour telle ou telle forme de gouvernement. Il se mêla à toutes les agitations de l'époque. Il était aux funérailles de Lallemand, l'un des épisodes bien connus de la Restauration, épisode précurseur d'une révolution future qui s'essayait, comme il arrive toujours, dans des parties mal jouées. Ce fut là que Michel s'essaya lui-même au rôle d'orateur. Il prit la parole sur la tombe de Lallemand et fit entendre vraisemblablement des cris de vengeance où le souvenir de ses malheurs de famille devait se mêler au ressentiment public que la mort de Lallemand avait suscité dans la jeunesse. La police sut qu'un étudiant avait parlé; mais les indices manquaient. Michel échappa aux poursuites, et, pour plus de sûreté, il quitta Paris.

Je ne sais trop où placer dans ces années de jeunesse un épisode que Michel aimait à raconter comme son premier début dans la carrière oratoire. Il paraît qu'il servit comme soldat pendant quelque temps. Vraisemblablement il avait manqué des ressources nécessaires pour se faire remplacer. Comment cependant se libéra-t-il ? C'est ce que je ne saurais dire. Toujours est-il que, pendant cette année de service, un de ses camarades de chambrée, qui l'aimait beaucoup, fut poursuivi devant un conseil de guerre pour un délit grave qui menaçait peut-être sa vie, au moins sa liberté. On lui dit de choisir un défenseur; mais le pauvre diable n'en voulut pas d'autre que son camarade Michel. Ce choix touchant prouve que le futur avocat s'était fait déjà une réputation d'éloquence. Il prouve aussi qu'il savait se faire de chauds et de confiants amis. Michel répondit noblement à l'appel de son camarade. Il le défendit avec l'émotion de la jeunesse et de l'amitié, et il le fit acquitter. Il était plus fier de cette première cause gagnée que d'aucune autre. Il est à présumer que dans cette circonstance l'accusé méritait l'intérêt, et que le conseil fut touché de cet exemple rare alors d'un soldat avocat.

De retour dans son village, Michel paraît y être resté quelque temps dans l'oisiveté et sans but. Mais des tentations terribles vinrent l'assiéger pendant ce temps. Les meurtriers de son père avaient été poursuivis et acquittés. Ils avaient continué à vivre dans le pays, on les connaissait ou du moins on croyait les connaître sur la déposition du seul témoin qui eût échappé à l'affreuse catastrophe. Michel pouvait les voir, les rencontrer chaque jour. Le sentiment de la vengeance est ardent dans les âmes méridionales. Michel racontait qu'il en avait été obsédé et que bien souvent il avait été sur le point de prendre une arme pour satisfaire sa passion. Il s'était même exercé à tirer dans ce but. Ces visions homicides furent conjurées, nous l'avons dit, par sa mère, qui lui prêcha, sinon le pardon, du moins l'oubli. Michel, peu cruel d'ailleurs de sa nature, malgré sa réputation imméritée de terroriste, céda aux nobles supplications maternelles. Il voulut cependant faire quelques tentatives pour délivrer et sa mère et lui-même de ce spectacle funeste, et il écrivit au procureur du roi pour demander qu'il ne fût pas permis aux assassins de résider dans le pays de leur victime. Celui-ci lui fit répondre que c'était à lui de s'en aller. Michel ne se le fit pas dire deux fois, et, ayant des raisons pour ne pas provoquer l'attention du pouvoir, il se décida à retourner à Paris. Il n'alla pas jusque-là. Les circonstances le conduisirent et le fixèrent au lieu où il devait rester toute sa vie. Il s'était détourné de sa route pour passer à Bourges et y visiter un de ses camarades de l'École de droit, M. Brisson, depuis avoué à Bourges et père de M. Henri Brisson, aujourd'hui député et lui-même élevé et nourri par Michel (de Bourges) et par son père dans la foi républicaine. Michel comptait passer là quelques jours : il y passa sa vie. Quand il y arriva, ses jeunes amis libéraux ou républicains (on ne distinguait point alors) venaient de fonder un journal qui précisément était poursuivi; Michel prit la défense du journal, qui fut naturellement condamné. Mais le succès qu'il obtint dans cette défense le désigna bientôt à l'attention publique et le mit sur-le-champ à la tête du barreau de Bourges. Il se laissa donc facilement engager à demeurer dans une ville où il trouvait immédiatement sa place. Il devint le collaborateur assidu du journal qu'il avait défendu, un avocat des plus occupés, l'un des chefs de l'Opposition libérale. Cette Opposition de province était alors dirigée par quelques hommes éminents qui se firent plus tard un nom considérable dans la politique : c'étaient le comte de Montalivet, depuis le fidèle ami et le judicieux conseiller du roi Louis-Philippe, mort récemment sénateur de la république; M. Duvergier de Hauranne, le spirituel et ardent parlementaire; M. le comte Jaubert; enfin un avocat puissant, depuis premier président à la Cour de Bourges et député sous Louis-Philippe, M. Mater, qui, sans être arrivé à une aussi grande réputation, passait cependant pour un homme d'un grand talent. Tels étaient les quatre personnages diversement remarquables qui dirigeaient l'Opposition sous la Restauration, et entre les mains desquels se concentra plus tard toute l'action politique dans le département du Cher, sous le gouvernement de Louis-Philippe. Michel s'adjoignit à cette jeunesse brillante et audacieuse, et, de concert avec elle, il battit en brèche le gouvernement de la Restauration. La révolution de 1830 vint donner satisfaction aux vœux de nos jeunes révolutionnaires; mais en même temps elle les sépara. La plupart d'entre eux entrèrent dans le nouveau gouvernement et le servirent fidèlement. Michel, comme Carrel à Paris, resta en observation et bientôt, portant plus loin son drapeau et fidèle à ses traditions de famille, il se déclara républicain.

Sans vouloir raconter la biographie de Michel (de Bourges),

je signalerai seulement ici la circonstance qui le mit tout à fait en relief, et d'une célébrité de province en fit un personnage public. Ce fut le grand procès d'Avril. Cet immense procès força le parti républicain à recruter partout des défenseurs; Michel fut l'un d'entre eux. Il se fit hautement remarquer par l'originalité, la flamme et en même temps l'adresse de sa parole. A partir de ce moment, il devint, quoique résidant à Bourges, l'une des notabilités républicaines. Il se fit aussi une grande réputation en plaidant le procès en séparation de l'illustre auteur d'*Indiana*. Quelques années après, il fut nommé député. C'était sous le ministère Molé, à l'époque de la coalition, à laquelle il contribua pour sa part et dans laquelle il retrouva, l'un en face de l'autre, deux de ses anciens compagnons de guerre, Montalivet et Duvergier de Hauranne. Malheureusement, la Chambre fut dissoute et Michel ne fut pas renommé. A la mort de Garnier-Pagès l'aîné, Michel eut un moment l'espoir et la juste prétention de lui succéder; mais le parti républicain, assez mal inspiré à mon avis, crut devoir choisir de préférence M. Ledru-Rollin. Je puis être partial dans la comparaison de ces deux hommes; mais il m'a toujours été impossible de les mettre sur la même ligne. L'un, quelque éloquence qu'il ait pu avoir, m'a toujours paru un esprit commun et sans lumières; l'autre, quelque violent qu'il ait pu être parfois, avait l'esprit haut et fin; c'était un penseur, je dirai presque un attique. Je me le représentais souvent sur l'agora d'Athènes, fougueux comme Cléon, mais spirituel et, le dirai-je, passionné comme Alcibiade. Mais le public l'a mal connu; une seule fois il put donner sa mesure et se faire voir tel qu'il était; nous en parlerons plus loin.

Quoi qu'il en soit, Michel crut devoir s'éloigner quelque temps de la politique militante et se laisser oublier. C'est à cette époque que je le rencontrai à Bourges, dans une situation d'esprit très paisible, très ouvert aux recherches désintéressées de l'esprit, aux vues larges et libres, et, je dois le dire, d'autant plus éveillé sur les fautes et les travers de son parti qu'il en avait été lui-même la victime. Sans chercher à pénétrer les secrets de ses combinaisons futures, très attentif à conserver ma liberté de jugement et d'action, je ne voulus voir en lui, je ne vis qu'un esprit charmant et noble, une nature affectueuse et simple, qui mettait de son côté un grand scrupule à n'entreprendre en rien sur la jeunesse qui l'entourait, jouissant de la sympathie qu'il nous inspirait sans chercher d'autre empire que celui de la supériorité de l'esprit.

Lorsque je le vis pour la première fois en 1845, Michel (de Bourges) avait de quarante-cinq à cinquante ans. Je fus on ne peut plus frappé de son extérieur; et je crois que quelque part qu'on l'eût rencontré sans le connaître, on l'eût remarqué. Il était de petite taille, mais souple et fort à la fois; sa tête, un peu grosse pour son corps, n'était cependant pas disproportionnée; le feu de ses regards ne peut être comparé qu'à celui qui jaillissait, on s'en souvient, de l'œil admirable de M. Cousin. On pouvait dire de lui, comme Saint-Simon le dit de Fénelon, que « l'esprit lui sortait des yeux comme un torrent ». Il portait cependant des lunettes; mais cet obstacle n'interceptait pas ce feu jaillissant; souvent aussi il vous regardait par-dessus, et ce regard tendu avait quelque chose encore de plus pénétrant. Ses traits étaient beaux et vigoureusement accentués, de race populaire non aristocratique, plus expressifs que réguliers; sa bouche pleine de mordant était disposée pour le sarcasme; mais elle se prêtait aussi au plus aimable sourire. Je le peins comme je puis, à plus de trente ans d'existence, n'ayant jamais eu de portrait de lui et me rappelant plutôt l'âme de sa physionomie que le dessin de ses traits. C'était un merveilleux causeur, comparable à ceux que Paris a le plus admirés. Sa conversation était abrupte, colorée, familière, pleine d'inattendu, et cependant facile et abondante. L'expression était chaude et pittoresque, quelquefois même, je dois le dire, brutale et cynique; mais il savait prendre le ton noble sans aucun effort. Il n'avait rien de théâtral, ne déclamait jamais; il arrivait à la force naturellement et savait s'élever et descendre avec simplicité. L'œil, l'accent et le geste, comme chez tous les méridionaux, ajoutaient encore au mouvement de la parole. Il avait beaucoup de tolérance dans la conversation, n'affectait aucune supériorité; plein d'aménité et de bonne grâce, il avait, quand il le voulait, les meilleures manières. Enfin, comme la plupart des hommes supérieurs nés pour la politique, il avait le don de la séduction.

II.

Je me suis souvent demandé comment un homme d'une si grande valeur s'était confiné en province et comment, une fois sûr de lui-même, il n'avait pas transplanté sa tente à Paris. Mais, si le barreau de Paris est dangereux pour tout le monde, il l'est surtout pour ceux qui, s'étant fait en province une grande réputation, ont à craindre de la compromettre en changeant de milieu. Rien de plus glissant que le théâtre du barreau parisien. Michel, fixé à Bourges, y avait une situation grande et assurée, s'y était marié, y avait fait fortune et pensait sans doute que, pour sa carrière politique, mieux valait être le premier dans son pays d'adoption que de risquer de se noyer au milieu d'une vaste concurrence. Au reste, s'il avait une grande ambition, il n'avait pas du tout cette petite vanité qui consiste à occuper le monde de soi, à se faire voir, à connaître beaucoup de personnes et à être soi-même très connu, ce qui constitue la vanité parisienne. Lorsque j'ai connu Michel, il vivait depuis quelques années obscur et oublié dans un coin de province et ne paraissait pas en souffrir le moins du monde. Il se pliait sans aucun effort aux conditions modestes et paisibles de la vie de province; il venait en bon camarade à nos petites réunions universitaires (1), s'amu-

(1) Les principaux membres de ces réunions étaient : MM. Perrens, l'auteur de l'*Histoire de Florence* et de la *Vie de Savonarole*; Hoüel, le savant géomètre de Bordeaux; Benloew, ancien doyen de Dijon; Victor Ratier, alors journaliste, aujourd'hui encore professeur à Bourges, ancien ami de Balzac et qui me charmait par les souvenirs de la vie littéraire parisienne; le vénérable M. Thiel, inspecteur d'académie, catholique et royaliste, que Michel scandalisait un peu, mais qui n'en faisait pas moins avec lui sa partie de whist: le pasteur protestant Guibal, etc.

sait naïvement de la moindre chose et me rappelait souvent ce mot charmant de Goethe : « Il n'y a pas d'homme vraiment remarquable en qui il n'y ait quelque chose d'enfant. »

Ma mémoire trop peu fidèle ne me rappelle rien des relations qu'a eues Michel avec les personnages célèbres de son temps. Il parlait rarement de G. Sand, dont il avait été l'ami et qui lui a consacré d'admirables pages dans ses Mémoires. Tout ce qui m'est resté dans l'esprit, c'est le souvenir de quelques soirées passées dans le château de Nohant à lire le *Phédon* dans la traduction de Cousin. C'était Michel qui lisait, et il racontait vivement l'émotion et l'admiration du petit cercle qui l'entourait. Je ne sais pourquoi ce souvenir est resté plus qu'un autre dans mon esprit ; mais je voyais l'auteur d'*Indiana* écoutant la lecture du *Phédon*, faite par la voix vibrante de Michel, sous les grands arbres, et il me semblait que cette scène avait elle-même quelque chose de platonicien.

J'ai cru reconnaître l'écho de ces lectures de Nohant dans quelques pages de l'illustre écrivain, et en particulier dans les *Lettres d'un Voyageur*, où est cité ce mot orphique, rappelé par Platon dans le *Phédon* : « Beaucoup prennent le thyrse, mais peu sont inspirés par les dieux. » Ce beau mot avait dû frapper le grand écrivain, qui était bien de ceux qui ont le droit de prendre le thyrse et de se croire inspirés. J'avais lu, étant encore au collège, avec l'enthousiasme de la jeunesse, ces lettres d'une poésie splendide et d'une philosophie nuageuse, qui répondaient si bien au tour d'imagination de ce temps-là ; c'était pour moi une vive et étrange émotion de me trouver familièrement lié à l'un des membres de cette petite société de Nohant, à quelqu'un qui avait connu le Malgache, qui avait parlé avec Lélia, que dis-je? à Everard lui-même, car Everard c'était Michel, et c'est à lui qu'étaient adressées celles des *Lettres d'un Voyageur* qui portent cette suscription; c'est encore lui que Mme Sand peignit sous le nom de l'avocat Simon dans le roman de ce nom.

Michel, lorsque je l'ai connu, habitait à Bourges et même possédait un vieil hôtel d'apparence sévère, dans l'une des rues tortueuses et montueuses qui conduisent à la cathédrale, dont on apercevait les tours de son cabinet. Ce cabinet était situé dans une tourelle antique où l'on montait par un escalier tournant, et je ne pouvais m'empêcher de penser que le républicain Michel ne montait pas sans plaisir les marches de la vieille tourelle seigneuriale. Ce fut là que je l'allai voir pour la première fois, conduit par un de mes collègues qui le connaissait depuis plus longtemps. Je me souviens que, dès le premier instant, notre conversation prit une tournure philosophique et qu'elle tomba sur le problème de l'immortalité de l'âme. De toutes les questions philosophiques, c'était celle dont Michel était le plus préoccupé. Je dois dire qu'il n'entendait pas du tout la philosophie comme on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire comme une grande recherche spéculative et scientifique, dont l'intérêt de l'homme doit être sévèrement exclu et qui n'a pour objet que les lois suprêmes de la nature. Pour lui comme pour Jouffroy, la philosophie était surtout la recherche de la destinée humaine. La vie future était le grand problème. Nature méridionale, amie du soleil et de la lumière, Michel avait horreur de la mort; l'idée de l'anéantissement le faisait frémir. Il dépeignait avec des couleurs dignes d'Hamlet le sort du cadavre mangé par les vers ; et il me mettait à la torture en me demandant sur ce problème, qui est plus du ressort du cœur que de l'esprit, plus de démonstration que la philosophie n'en peut donner.

Michel (de Bourges) aimait passionnément la philosophie; mais il n'en avait fait aucune étude et le reconnaissait ingénument. Il disait d'une manière un peu cynique, mais spirituelle : « La philosophie est comme les femmes ; plus elles résistent, plus on les aime. » Il était absolument spiritualiste, comme la plupart des hommes de sa génération. Il n'y avait pas même en lui ce mélange de panthéisme qui se rencontrait chez ceux qui avaient touché de près ou de loin au saint-simonisme. C'était un déiste à la Jean-Jacques, fidèle sur ce point à la tradition de Robespierre. Il croyait à la Providence, il croyait également à la vie future, mais il en aurait voulu de plus rigoureuses démonstrations. Il était à la fois profond et naïf en ces sortes de matières, comme les grands esprits qui n'en ont pas fait une étude savante. Il acceptait avec simplicité beaucoup de choses qui font question parmi les philosophes; puis tout à coup il déroutait ma petite science de collège par des aperçus hardis qui me troublaient et des questions abruptes auxquelles je ne savais que répondre. Personne n'a plus contribué à me faire comprendre la différence de la philosophie d'école et de la philosophie vraie, celle qui reste au fond quand l'échafaudage des formules a disparu.

Malgré cette tendance pratique et religieuse qui dominait dans ses conversations philosophiques, il n'était nullement insensible aux grandes spéculations et aux belles hypothèses. Kant surtout exerçait sur lui une véritable fascination ; et rien n'était plus intéressant, quelquefois même plus plaisant, que les efforts auxquels il se livrait pour entrer dans cette philosophie qui commence par retourner toutes nos idées habituelles et met en dedans ce qui est au dehors. La doctrine de l'espace et du temps lui donnait le vertige ; il se cassait la tête à lire Wilm, le lourd et peu lumineux historien de la philosophie allemande. Comme j'étudiais alors moi-même ce sujet pour une agrégation prochaine, je me croyais un peu lesté pour en causer avec lui ; fier d'être le pédagogue d'un aussi étrange écolier, je cherchais à lui éclaircir de mon mieux ce qui n'était pas trop clair pour moi-même.

En politique, les entretiens de Michel ne portaient guère, au moins entre nous, que sur les idées générales, jamais ou très rarement sur les choses du temps. On sera peut-être étonné d'apprendre que sa plus grande admiration était pour Montesquieu. Il professait pour lui un véritable culte. Il ne parlait jamais de Rousseau et je ne crois pas lui avoir entendu citer le *Contrat social*. Quant à Montesquieu, au contraire, il le possédait à fond et le citait souvent; il en était véritablement nourri. Je m'explique ce goût, assez rare chez les démocrates, d'abord par la hauteur de son esprit, très peu disposé aux lieux communs, et peut-être aussi par ses premières relations avec Tracy, dont l'excellent commentaire fut

pour lui sans doute l'introduction à la lecture du grand publiciste. Ce qu'il retenait surtout de Montesquieu et ce qu'il me prêchait dans toutes ses conversations, c'était l'esprit de modération en politique. Il disait qu'il n'y avait rien de solide et de durable que ce qui est modéré; il faisait remarquer que tous les grands réformateurs qui ont fondé quelque chose avaient toujours joint la prudence à l'audace. Il avait quatre portraits dans sa chambre à coucher: Luther, Descartes, Washington et Montesquieu. Il donnait les raisons de ce choix et faisait remarquer que ces quatre hommes extraordinaires avaient tous accompli une grande œuvre d'émancipation, mais en sachant s'arrêter dans de certaines limites, et que là était la raison de leur succès. Il rappelait souvent ce mot de Montesquieu, « que l'excès même de la raison n'est pas désirable ». Rien ne m'a plus frappé que ces conseils de modération venant d'un révolutionnaire, d'un démocrate, d'un esprit libre et hardi qui avait connu les régions les plus extrêmes de la politique et qui avait expérimenté par lui-même l'impuissance des moyens violents. La modération, lorsqu'elle est enseignée à la jeunesse par les personnages officiels, par les conservateurs attitrés, paraît à celle-ci une faiblesse et une lâche condescendance aux froides lumières de l'ambition et de l'âge; mais la modération prêchée par un tribun du peuple avait quelque chose de piquant et de persuasif qui pénétrait plus avant dans mon esprit que les leçons des plus sages. Sans doute, comme je le dirai, ces conseils de sagesse coïncidaient alors dans la carrière de Michel avec une tendance nouvelle à l'apaisement et même quelque chose de plus; mais, quelle qu'en fût la cause, j'étais on ne peut plus frappé des vues hautes et sages dont sa conversation était remplie. En général, je dois dire que ces entretiens me paraissaient ceux d'un conservateur indépendant et éclairé.

C'est ici le lieu d'expliquer les contradictions de conduite et d'opinion que l'on a pu signaler chez Michel (de Bourges) et que je ne veux pas dissimuler. Michel était républicain de naissance, et son éducation l'avait très jeune engagé dans une politique de haine et de vengeance. Ses passions très ardentes n'avaient pu qu'ajouter leur feu naturel à la flamme allumée par les leçons de son grand-père. Enfin, né paysan, il n'avait pu arriver qu'assez tard et d'une manière artificielle à cette culture de l'esprit qui vous apprend l'impartialité politique, la nécessité des transactions, les difficultés des choses, les nécessités du gouvernement, la complication de l'ordre social, mille choses enfin dont les esprits populaires et simples n'ont aucune idée; toutes ces causes firent de Michel un tribun, et l'atmosphère du temps où il vécut ne fit que donner plus d'aliment à cette flamme naturelle. Mais bientôt il lui arriva ce qui arrive aux grands tribuns chez lesquels le génie politique se mêle au génie révolutionnaire, ce qui était arrivé à Mirabeau, à Danton, à d'autres encore : il vit le danger des destructions, la difficulté des reconstructions, l'impuissance des moyens de force, la défaite successive des prises d'armes républicaines, l'établissement graduel d'un gouvernement paisible et régulier ; il compara les avantages incertains d'une révolution nouvelle avec les avantages tout autrement assurés du règne des lois sous un gouvernement modéré; il crut la cause démocratique ajournée pour longtemps et en vint à penser qu'il pouvait y avoir une place pour lui dans l'ordre constitutionnel. Jusqu'à quel point serait-il allé dans cette voie de rapprochement, c'est ce que personne ne peut dire, les événements ayant marché en sens inverse de ses prévisions. Je n'ai jamais rien su pour ma part de ses desseins politiques, et n'en ai rien voulu savoir. Lui-même a toujours mis un scrupule extrême à me laisser en dehors de ses combinaisons de politique concrète; et ce fut de sa part un sentiment délicat, dont j'eus à lui savoir gré, car, comme je l'aimais beaucoup, j'aurais facilement subi son influence et je me serais peut-être mêlé indiscrètement à des démarches qui ne me regardaient pas. Je dois dire, après tout, que ce que je crus deviner de cette politique n'avait rien que de très avouable et de très sensé. Il me parut que Michel voulait essayer de fonder sa nouvelle influence en dehors de ce qu'on appelle assez sottement en province « la société », et qu'il cherchait son point d'appui, pour ses desseins nouveaux, dans la petite bourgeoisie, la jeune Université, le jeune barreau; de ces éléments considérés comme très secondaires dans une vieille ville de magistrats, il eût essayé de former un faisceau autour de lui ; peut-être espérait-il trouver là plus tard le noyau d'une politique plus neuve et plus inventive que celle qui régnait alors dans le monde conservateur, mais plus éclairée et plus raisonnable que la vieille politique de la république à outrance.

Ce qui est certain, c'est qu'à cette époque, de 1846 à 1848, Michel avait renoncé à l'action militante. Il se félicitait même de l'insuccès des tentatives républicaines et exprimait à ce sujet des vues sagaces et profondes qui n'ont été que trop justifiées par l'événement : « C'est un grand bonheur, disait-il, que nous n'ayons pas réussi; nous n'avions pas de système ; une fois maîtres du pouvoir, nous n'aurions su qu'en faire. » Il ajoutait qu'une révolution, pour réussir, doit être à la fois politique et sociale ; 89 a réussi parce qu'il y avait lieu à cette époque de faire une révolution sociale et de modifier l'ordre de la propriété. Mais il était absolument convaincu qu'il n'y a rien à faire en France en ce genre, l'ordre actuel de la propriété lui paraissant constitué d'une manière indestructible : « Qu'eussions-nous donné au peuple? disait-il. Le droit du suffrage? Ce n'est pas assez pour faire réussir une révolution. » Ces paroles expliquent admirablement l'insuccès de 1848. Le peuple ne put rien comprendre à une république qui ne lui apportait que le droit de vote et des impôts. Il faudrait bien se garder d'appliquer ces réflexions aux circonstances actuelles, qui sont toutes différentes. Le suffrage n'est rien pour celui qui ne l'a pas encore; il est beaucoup pour celui qui en jouit. Il était peut-être inutile de faire une révolution pour donner au peuple le droit de suffrage; il serait insensé d'en faire une autre pour le lui ôter. Mais je ne veux point parler politique, et je reviens à mon sujet.

J'ai dit que Michel (de Bourges), dans nos conversations politiques, parlait habituellement comme un conservateur éclairé. Cependant le radical et même le jacobin reparaissaient de temps en temps. Par exemple, il admirait Mon-

tesquieu, mais il l'entendait à sa manière ; il prétendait que Montesquieu avait été républicain. La preuve qu'il en donnait, c'est que dans sa théorie du gouvernement Montesquieu attribue pour principe à la république la vertu, tandis qu'il ne reconnaît à la monarchie que le principe inférieur de l'honneur; or le gouvernement qui repose sur le principe le plus élevé est évidemment le gouvernement préféré. On voit comment son admiration pour Montesquieu se rejoignait à son éducation jacobine. On sait, en effet, que la théorie jacobine, exposée par Robespierre dans son mémorable discours sur l'établissement du gouvernement révolutionnaire, et par Saint-Just dans son rapport sur la loi des suspects, était de fonder la république en faisant régner la vertu par la terreur. Michel n'a jamais devant moi défendu la Terreur; mais il paraissait convaincu que Robespierre et Saint-Just avaient voulu sincèrement le règne de la vertu. Je signalerai encore un autre trait qui caractérise bien l'école démocratique de ce temps-là. Michel était peu libéral. Il préférait l'égalité à la liberté. Il disait que le plus grand bien, sans doute, était d'obéir à des lois faites par nous-mêmes, mais qu'à défaut de ce bien, celui qui vient ensuite est d'avoir les meilleures lois possibles. Il se défiait de l'égoïsme individuel et disait que les hommes ont besoin d'être contraints de faire le bien et que lui-même était bien aise qu'on l'y forçât ; il reprochait à la Révolution d'avoir trop parlé de droits et pas assez de devoirs. Enfin, dans cette direction d'idées à la fois antilibérales et antianarchiques, les vieux instincts jacobins se mariaient assez bien avec ses nouvelles opinions conservatrices.

J'eus lieu aussi de m'assurer, dans ces entretiens, de la profonde ligne de démarcation qui séparait les vieux républicains des nouveaux socialistes. J'ai dit déjà quelle importance Michel (de Bourges) attachait à la propriété (1). Les utopies saint-simoniennes et fouriéristes étaient l'objet de son dédain. Un jour il me rencontra, un livre phalanstérien à la main : c'était, je crois, *le Fou du Palais-Royal*, de Cantagrel. Il me l'arracha en me disant : « Comment lisez-vous de telles sottises? » et, comme je m'excusais en disant qu'il fallait tout connaître, il s'emporta contre toutes ces sectes, et, pour rendre sensibles leurs préoccupations trop matérialistes, il me dit : « Si les hommes avaient tous le nécessaire, ils se dévoreraient pour le superflu » ; expression exagérée d'une vérité profonde exprimée déjà par Aristote à propos d'utopies semblables : « Ce ne sont pas les fortunes qu'il faut niveler, ce sont les passions. *On n'usurpe pas la tyrannie pour se garantir des intempéries de l'air.* » Le sens de ces paroles, aussi bien que de celles de Michel, n'est pas qu'il faut être indifférent au bien-être du peuple, mais seulement qu'on croit vainement établir la paix sociale par une égalité toute matérielle qui laisserait subsister les plus puissantes et les plus dangereuses des passions.

Le vif intérêt que Michel témoignait pour les matières philosophiques m'encouragea à lui demander son concours lorsque la jeune école éclectique essaya de fonder un organe périodique d'une existence éphémère, mais où se sont fait connaître plusieurs des hommes de talent de notre temps. Je veux parler de *la Liberté de penser*, Revue mensuelle fondée par Amédée Jacques, dans laquelle M. Jules Simon fit ses premières armes politiques, et MM. Ernest Renan et Ernest Bersot leurs premières armes littéraires. Qu'on nous permette de donner en passant quelques détails sur cette publication de notre jeunesse, aujourd'hui bien oubliée.

La Liberté de penser avait été fondée par la jeune philosophie de l'Université dans un esprit, non pas d'opposition, mais d'indépendance à l'égard de M. Cousin. Il ne s'agissait pas de révolte, mais de spontanéité. La jeune école souffrait d'être considérée comme un régiment obéissant, sous le joug d'un capitaine intolérant. Elle voulait vivre aussi de son propre esprit et voler de son propre vol. Dans le fait, ce n'était pas sur les doctrines philosophiques du maître que portait la dissidence; personne alors ne songeait à rompre avec le spiritualisme et le déisme. Amédée Jacques fut destitué pour un article antichrétien, mais du déisme le plus correct : lui-même avait défendu, dans le même journal, le déisme contre le panthéisme allemand de Michelet (de Berlin). Les deux points sur lesquels le gouvernement de M. Cousin pesait à ses jeunes élèves étaient la religion et la politique. En religion, ils étaient rationalistes et trouvaient équivoque l'attitude de leur maître. En politique, ils étaient un peu plus que libéraux, et quelques-uns appartenaient déjà au mouvement démocratique. En 1848, la Revue prit immédiatement la couleur républicaine et c'est de *la Liberté de penser* que sortit en partie la génération universitaire qui, en 1852, refusa le serment et fournit quelques-uns des hommes les plus distingués de l'Opposition libérale de l'empire.

Pour en revenir à Michel (de Bourges), je lui exposai nos idées et nos projets, et je lui demandai de vouloir bien s'y associer. Il y consentit et fut l'un des actionnaires fondateurs de *la Liberté de penser* (1). Ce fut pour moi une occasion de le mettre en rapport avec quelques-uns de nos amis. Pendant un de ses voyages à Paris, je le conduisis chez Émile Saisset, qui lui plut beaucoup et avec lequel il eut, depuis, quelques relations suivies. Il aimait son esprit modéré, conciliant, pondérateur. Émile Saisset, dans notre jeune entreprise, représentait le côté droit ; Jules Simon, Amédée Jacques en étaient le côté gauche. Ceux-ci trouvèrent Michel trop conservateur, trop timoré ; et, de fait, il n'approuvait pas qu'on se séparât de Cousin, pour lequel il avait une vive admiration et qu'il appelait toujours plaisamment le « grand pontife ». Il trouvait que c'était de notre part une grande témérité et que nous n'offrions pas encore assez de surface pour nous lancer seuls et sans appui dans une telle entreprise.

Puisque j'en suis à parler des relations de Michel avec quelques-uns de nos philosophes, je placerai ici, quoique d'une date postérieure, sa rencontre avec le maître et le chef pour lequel, je viens de le dire, il avait conservé son admiration

(1) Il me montra un jour une lettre de Mme Sand qui commençait par ces mots : « Avec tes apologies incessantes de la propriété... » Elle était alors dans sa période socialiste.

(1) J'eus aussi l'honneur d'obtenir à *la Liberté de penser* l'adhésion de Lamartine, qui donna son nom avec empressement.

de jeunesse, M. Cousin. Il m'avait souvent parlé de son désir de le connaître. D'autre part, j'avais moi-même parlé souvent de lui à M. Cousin, qui n'était pas moins curieux de le voir, le croyant, sur ce que je lui disais, revenu à des idées politiques plus rapprochées des siennes. C'était en 1848; il pensa qu'il pouvait être utile à la cause modérée de s'entendre avec Michel, et, sur l'ouverture que je lui en fis de la part de celui-ci, il dit qu'il nous attendait. Je conduisis donc l'ancien défenseur d'Avril à la Sorbonne, chez l'ancien pair de France, curieux d'assister en témoin paisible, désintéressé, à la rencontre de ces deux remarquables personnages, de ces deux merveilleux causeurs.

La scène fut vraiment curieuse et si j'ose le dire, sans manquer de respect à ces deux mémoires, presque comique. Michel était un causeur du tempérament de Cousin; il était capable de parler toute la journée avec une verve intarissable, n'ayant besoin que de recevoir de temps en temps le coup de fouet d'un interlocuteur complaisant pour le remettre en verve. Lorsque l'entretien commença, après les plus aimables avances de part et d'autre, ils se mirent à parler tous les deux à la fois; et je me demandai pendant quelque temps qui aurait l'avantage. Ce fut Cousin qui l'emporta; il éteignit le feu de son interlocuteur et le philosophe fit taire l'avocat. Michel, plus jeune, moins illustre, venu d'ailleurs pour entendre le grand maître, céda le premier et se contenta du rôle des interlocuteurs de Socrate dans les dialogues de Platon. Il se retira enchanté : « Jamais, disait-il, il ne s'était autant amusé. » Je dois dire qu'il n'avait pas aussi bien réussi auprès de son hôte. Il avait été assez mal avisé pour donner carrière, ce jour-là, à ses idées démocratiques dans ce qu'elles avaient d'extrême; il avait parlé « du peuple » sur un ton qui n'était pas fait pour plaire au célèbre défenseur de la Charte. Je vis là, comme dans d'autres occasions, le peu d'équilibre de ces facultés puissantes, tantôt exaltées par le vieux levain révolutionnaire, tantôt obéissant aux conseils de la raison la plus saine. Peut-être avait-il voulu ce jour-là dérouter les desseins du politique qui avait espéré l'enrôler. Il n'était venu, lui, que pour s'amuser; M. Cousin avait espéré, au contraire, faire une recrue. Michel, qui alors avait d'autres desseins, ne se laissa pas prendre et dès le premier instant il rompit les chiens : tel fut vraisemblablement le fond de l'histoire.

C'est ici le lieu de dire quelques mots de l'attitude politique de Michel (de Bourges) après 1848. Personne ne fut assurément plus désorienté que lui par la révolution. Il était en train de tracer de grandes circonvallations pour rentrer dans la politique par des voies nouvelles, se réservant de dire plus tard ses conditions. Le jour même du 24 février, il avait annoncé une soirée qui devait inaugurer une série de réceptions par lesquelles il voulait, comme je l'ai dit, créer à Bourges une société moyenne, entre les conservateurs officiels et le populaire, une sorte de démocratie bourgeoise. Si le gouvernement de Louis-Philippe avait eu cette idée et si, au lieu de la base étroite sur laquelle il reposait, il eût cherché son point d'appui sur cette seconde couche bourgeoise qui se désaffectionnait peu à peu, peut-être se fût-il sauvé. La nouvelle de la révolution, ou plutôt de l'émeute, car on ne savait pas encore le résultat, arriva assez tôt pour que la soirée fût décommandée. Les plans du politique allaient sombrer, et il lui faudrait rebâtir sur de nouvelles assises.

Aussitôt après la révolution de février, M. Ledru-Rollin, se ressouvenant de son ancien concurrent, nomma Michel commissaire de la république à Bourges. Il ne le fut pas longtemps; mais, pendant le peu d'heures que dura son pouvoir, il eut le temps de montrer l'esprit d'impartialité et de tolérance qu'il était disposé à apporter dans le gouvernement nouveau. Le dernier préfet de Bourges avait été, je l'ai dit déjà, M. Mazères : il l'était encore au 24 février. Michel, dans ses combinaisons politiques récentes, avait été amené à s'entendre avec lui; et ils étaient dans des termes d'excellent rapport. Aussitôt nommé lui-même, il offrit à Mazères de rester à la préfecture avec lui et de partager l'administration : il se chargeait, présumant trop de son crédit, de le faire accepter par le gouvernement. C'était une offre généreuse et noble; Mazères, comme il était naturel, refusa; mais il en fut touché : c'est lui-même qui rapporte le fait dans l'une des préfaces de son *Théâtre*. Malheureusement, Michel n'eut pas longtemps à offrir le partage de son pouvoir. Le lendemain, il était révoqué. Il avait été signalé au gouvernement provisoire comme suspect d'esprit réactionnaire. Il avait régné vingt-quatre heures.

Après cette révocation brutale, Michel fut très caressé pendant quelque temps par le parti conservateur, qui comptait sur sa rancune pour l'enrôler dans une politique de combat contre la république. Je ne sais s'il fut réellement tenté; ce qui est certain, c'est qu'après quelque temps de retraite il rentra dans la lutte politique sous le drapeau de sa jeunesse, et même qu'il y rentra comme montagnard.

Quels furent les motifs qui décidèrent Michel à se prononcer pour le parti le plus avancé et le plus violent, lui auquel j'avais toujours entendu faire l'éloge de la modération et qui nous avait si souvent enseigné qu'il n'y a de solide et de durable que les idées modérées? Je ne pus avoir le secret de ses motifs, ayant alors quitté Bourges pour Strasbourg et ne l'ayant plus revu que de loin en loin. Lorsqu'il fut nommé à l'Assemblée législative et qu'il alla s'asseoir aux bancs de la Montagne, je me permis, en lui écrivant pour le féliciter, de lui demander ce qu'eût pensé Montesquieu d'un tel choix. Il ne jugea pas à propos de me répondre. En réalité, je ne trouvais aucune contradiction à lui voir prendre la défense de la république, même après l'avoir vu, sous le gouvernement précédent, tout prêt à accepter le régime légal. Il avait pu très bien croire une révolution inutile et dangereuse et désavouer toute visée révolutionnaire; mais, cette révolution une fois faite, il n'était que naturel et légitime qu'il revînt à ses convictions naturelles et qu'il s'attachât au gouvernement de son choix. Mais était-il nécessaire d'aller à la république extrême, lui qui comprenait si bien le danger de toutes les extrémités, et devait-il s'exposer au soupçon de vouloir racheter par des exagérations nouvelles l'excès de modérantisme où il avait incliné précédemment? Tout ce

que j'ai pu conjecturer, c'est que son dessein était de discipliner, de régulariser le parti révolutionnaire et d'en faire un parti politique au lieu d'un parti militant, en un mot quelque chose d'analogue à ce qu'a essayé de nos jours M. Gambetta. Il se promettait, une fois assis à la crête de la Montagne, d'étonner le monde par sa modération.

Ce n'est pas là, au reste, une pure conjecture. Ce fut, en effet, l'attitude qu'il prit dans la plus grande, la plus importante discussion de l'Assemblée législative : la discussion sur la revision de la Constitution. Dans cette discussion mémorable, Michel eut son jour et donna la mesure de sa valeur, justifia toutes les espérances de ses amis, étonna ses adversaires et remporta un des plus beaux triomphes oratoires de notre histoire parlementaire. Le talent qu'il déploya dans cette circonstance était si différent de celui qu'on lui supposait, que quelques personnes imaginèrent qu'il n'avait pas fait son discours lui-même ; mais ses amis reconnaissaient si bien ses tours, ses mouvements, ses traits originaux, ses pensées familières, que pour la première fois, au contraire, ils le trouvaient lui-même dans une occasion publique. Le tribun avait disparu ; l'homme d'État, l'homme d'esprit, le philosophe se montraient dans tout leur éclat. Ce discours, plein d'adresse, de bonne grâce, de modération, nourri des pensées les plus hautes exprimées dans le langage le plus tempéré, occupa deux séances et produisit la plus vive et la plus favorable impression. Il ressortit d'autant mieux à côté des discours emphatiques et creux prononcés dans la même circonstance.

Quoique ce discours appartienne à la vie publique de Michel (de Bourges), et non aux souvenirs tout personnels que j'ai eu surtout pour objet de recueillir dans ce travail, cependant j'en crois devoir dire quelques mots, parce qu'il a été pour moi la justification de la haute idée que je m'étais faite de Michel et du jugement que j'avais porté sur le vrai caractère de son talent. J'avais toujours pensé qu'il n'était pas seulement un tribun populaire, mais qu'il serait, quand il le voudrait, un orateur politique. Il le prouva dans cette circonstance. Ce discours, d'ailleurs oublié, peut avoir encore aujourd'hui son actualité.

C'était une défense de la république contre les tentatives de restauration monarchique. L'orateur commença, suivant les règles de l'école, par un exorde insinuant ; et, sachant qu'il parlait à une Assemblée peu sympathique, il rappela ingénieusement le traité de Plutarque, *de l'Utilité qu'on peut tirer de ses ennemis*. Puis il passa en revue les divers gouvernements qui s'étaient succédé en France depuis la Révolution et charma ses adversaires par la gracieuse impartialité dont il fit preuve, ne relevant de chacun d'eux que les grands côtés et attribuant leur chute aux circonstances plutôt qu'aux fautes des hommes. Les anciens partis n'en revenaient pas ; ils attendaient des invectives, ils recevaient des compliments. Il parla ensuite noblement et tristement des fautes et des crimes de la république ; il épargna à l'Assemblée la repoussante théorie du fatalisme révolutionnaire, et, laissant à l'histoire ce qui appartient à l'histoire, il essaya de montrer, selon l'expression déjà célèbre alors de M. Thiers, que la république est le gouvernement qui nous divise le moins. Pénétrant ensuite au fond même de la question et prenant, comme on dit, le taureau par les cornes, il insista surtout sur une vue hardie et forte, d'une profonde vérité. Il reconnut que le débat redoutable qui agitait le siècle était le débat du capital et du travail, de ceux qui possèdent quelque chose et de ceux qui n'ont que leurs bras. Sans faire aucune concession au socialisme, il se contentait d'affirmer un fait que personne ne peut nier, puisque c'est sur ce fait lui-même que les conservateurs s'appuient pour demander des gouvernements de résistance et de combat. Or l'orateur affirmait que tous ces gouvernements ne faisaient qu'alimenter la guerre sociale, que cette guerre ne pouvait être conjurée que par un gouvernement fraternel et conciliateur qui admît toutes les classes à discuter librement et à titre égal leurs intérêts. En un mot, il devinait et préconisait à l'avance cette politique d'apaisement et d'union dans la république que M. Thiers devait plus tard défendre avec tant d'éclat et qui finira, nous le croyons, par prévaloir contre les illusions des uns et les violences des autres.

Le dernier acte politique de Michel (de Bourges) ne fut pas heureux et ne justifie pas trop l'opinion d'habileté et de sagacité que nous avons voulu donner de lui. On sait que c'est sur son intervention que la Montagne s'abstint dans la lutte engagée entre le Président et l'Assemblée et fit rejeter la proposition des questeurs, qui voulaient armer la Chambre. Ce fut là sans doute une faute qui nous valut vingt ans d'empire. Mais il faut reconnaître que la situation était bien difficile et que le Président avait en quelque sorte joué à coup sûr. Comment, en effet, le parti républicain eût-il pu se prononcer contre le rétablissement du suffrage universel et consentir à armer la réaction monarchique ? On était étranglé entre deux coups d'État, l'un parlementaire, l'autre princier. L'on se croyait préservé contre celui-ci par l'opinion que l'on s'était faite de l'incapacité du prétendant, comme s'il fallait une grande capacité pour faire un coup d'État ! On croyait que le peuple ne se laisserait pas faire. On n'avait enfin que le choix des fautes ; ou plutôt la première faute n'était-elle pas à ceux qui avaient fait au Président une situation si commode et si victorieuse ?

Quoi qu'il en soit, le coup d'État eut lieu, et Michel, comme ses amis politiques, quitta la France ; mais ce ne fut que pour quelques mois. Son nom n'avait pas été mis sur les listes de proscription, sans doute pour le compromettre dans son parti et le récompenser de l'appui involontaire qu'il avait prêté. Mais la carrière politique de Michel était finie ; ses jours mêmes étaient comptés. Des passions vives, une hygiène détestable, l'excès de travail, les chagrins d'une vie manquée avaient altéré sa constitution. Il fut atteint d'une affection de poitrine. Il demanda et obtint la permission d'aller finir ses jours dans le midi de la France, sous le soleil de sa jeunesse. Il se rendit à Montpellier, où il passa, au milieu des soins de la famille et de l'amitié, les derniers mois de sa vie. Il retrouva là un de ses jeunes amis universitaires de Bourges, M. Perrens, l'auteur de l'*Histoire de Florence*. Il y rencontra aussi la sœur d'Émile Saisset, dont les entretiens pieux et élevés furent une des consolations de

ses derniers jours. Comme le Socrate du *Phédon,* c'est encore au problème de l'immortalité de l'âme qu'il consacra les dernières étincelles de son génie. Il mourut enfin sans avoir jamais eu l'occasion de donner toute sa mesure, sans avoir trouvé à son activité dévorante une légitime satisfaction, oublié bientôt comme tous les hommes qui n'ont pas laissé d'écrits et qui n'ont fait que passer en politique.

Des passions fortes, un jugement pénétrant, la finesse du paysan, la culture apprise de l'homme du monde, l'emportement du tribun, les vues perçantes de l'homme d'État, tous ces contrastes se mêlaient et se combattaient dans cette nature compliquée et en composaient un personnage des plus intéressants. Ayant conservé un souvenir très vif de cette nature originale et n'ayant jamais oublié le sentiment affectueux dont j'avais été l'objet, j'ai voulu rappeler ce nom à nos générations oublieuses et contribuer, selon la mesure de mes forces, à lui assurer quelque place dans l'histoire de notre temps.

PAUL JANET.

QUESTION D'ORIENT

L'île de Chypre en 1879 (1).

Le nouveau livre de sir Samuel Baker est une de ces photographies de contrées étrangères dont les voyageurs enrichissent tous les jours l'album des gens casaniers. Plus n'est besoin de voyager, de dépenser son argent et sa vie : il suffit que quelques hommes en aient le goût et le loisir. Grâce à leur faculté graphique, à leurs tendances réalistes, on peut maintenant, non plus seulement acquérir des notions étendues sur les pays lointains, mais en avoir chez soi la représentation complète.

Sir Samuel possède, pour sa part, cet art de peindre et de décrire exactement qui, selon nous, est un des progrès de notre temps. Pour ce grand voyageur qui a remonté le Nil, parcouru l'Abyssinie, conduit des expéditions de découvertes, travaillé à ouvrir le centre de l'Afrique et à civiliser le Soudan, pour *Baker Pacha* en un mot, l'exploration de Chypre était un jeu d'enfant. Il l'a faite en se jouant, en effet, dans une station sur sa route vers le golfe Persique. Mais il l'a faite aussi avec supériorité, et ce gros livre, écrit d'une plume légère, contient l'étude la plus sérieuse et la plus détaillée qu'on puisse désirer sur l'état présent de l'île de Chypre. Mœurs, législation, méthodes administratives, tableaux des revenus et des dépenses, état de la population et de la production, tables météorologiques, faits récents au sujet de l'occupation anglaise, tout ce qui a rapport à ce côté des choses si cher aux Anglais — le côté pratique, — s'y trouve joint à la description pittoresque. L'auteur n'a dédaigné que le passé. N'ayant (il nous le dit lui-même) aucune des ressources qu'offre une bibliothèque, il a fait un récit purement original, tout entier composé des choses qu'il voyait et des renseignements officiels que lui donnaient les autorités anglaises. Son livre restera donc comme un mémorial fidèle de ce qu'était Chypre au lendemain du jour où l'Angleterre s'est attribué le soin de l'administration.

Peu de personnes se sont peut-être rendu compte que le rôle de l'Angleterre se borne, en effet, à administrer l'île de Chypre. On s'imagine volontiers en France qu'elle s'en est rendue cessionnaire et que le ministère tory présidé par M. Disraeli a orné d'un nouveau fleuron la couronne britannique. C'est là une erreur née de l'inattention. Le texte de l'article secret additionnel de la convention anglo-turque du 4 juin 1878 a été publié, et ce texte, le voici :

L'Angleterre s'engage à payer annuellement à la Porte une somme égale à l'excédent des revenus de l'île de Chypre sur ses dépenses, et, se basant dans l'évaluation de cet excédent sur le budget des cinq dernières années, elle le fixe provisoirement à la somme de 96.000 livres sterling par an (deux millions quatre cent mille francs).

Dans le cas où la Russie viendrait à restituer au sultan Kars et les autres conquêtes faites par elle en Arménie pendant la dernière guerre, l'Angleterre évacuerait immédiatement l'île de Chypre, et la convention du 4 juin 1878 serait expirée.

On le voit : le domaine *éminent* de l'île de Chypre est resté à la Turquie, et, bien qu'il soit très peu probable que la condition *sine quâ non* de l'évacuation — la restitution des places fortes dont la Russie s'est emparée dans l'Asie mineure — se réalise et que cette puissance abandonne jamais Batoum, Ardahan et Kars, les Anglais n'occupent Chypre qu'à titre provisoire. Il en résulte que cette occupation, qui a éveillé il y a deux ans tant de susceptibilités nationales et qu'on a regardée comme une de leurs brillantes conquêtes, ne peut jusqu'ici leur offrir que de médiocres avantages. Les lois turques continuent à y être en vigueur, et la tâche des fonctionnaires anglais se réduit à faire appliquer ces lois. L'excédent des revenus sur les dépenses doit être envoyé à Constantinople ; et, pendant que les dépenses augmentent dans la même proportion que les revenus, l'administration anglaise ne travaille que pour l'honneur. Comme débouché commercial, il ne faudrait point faire fond sur une population de 200 000 habitants (car Chypre n'a que 200 000 âmes), gens que leur climat et leurs habitudes exemptent des besoins ordinaires de la vie confortable. Reste donc l'avantage de la position militaire ; c'est assurément le seul que le gouvernement anglais ait en vue. Chypre est un point stratégique qui domine les mers du Levant, un anneau de cette chaîne de ports fortifiés qui relie l'Angleterre aux rivages de l'Égypte. Des sommets du mont Olympe (le mont Troodos d'aujourd'hui), l'œil embrasse une partie de la Méditerranée et peut surveiller de loin l'approche de l'ennemi. Toutefois une situation de ce genre, si précieuse au temps des Phéniciens et des Carthaginois, ne l'est plus, paraît-il, autant de nos jours. Aujourd'hui, pour qu'un port ait quelque valeur militaire, il faut qu'il soit entouré de travaux de fortifications extraordinaires. Or la Turquie ne s'est

(1) *Cyprus as I saw it in 1879,* by sir Samuel White Baker. — 1 vol. in-8°. Londres, 1879.

pas engagée à laisser l'Angleterre faire ces travaux. Elle les verrait avec défiance, car ils menaceraient ses côtes. L'ex-premier lord de l'Amirauté anglaise a dit en plein parlement qu'il ne voyait dans l'occupation de Chypre, sous le régime créé par la convention de 1878, qu'un nouvel embarras pour son pays.

Bien différente serait la situation si l'Angleterre possédait Chypre à titre souverain. Alors — on peut s'en rapporter à son puissant génie — elle en ferait une autre Malte, comme elle a fait de Malte une autre Gibraltar. Alors, sous la garantie d'un état politique stable et sous la protection des canons anglais, des établissements britanniques seraient fondés; des routes, voire même des chemins de fer, exécutés; les terres irriguées, les forêts aménagées, les jardins plantés, la propreté mise en honneur, car les enfants d'Albion affluerait avec leurs capitaux, leur esprit d'entreprise, comme ils affluent sur tous les points de la Méditerranée, où les attire le soleil; ils accompliraient à Chypre les miracles d'industrie qu'ils ont accomplis à Malte. La phtisie est inconnue des Cypriotes : grande attraction vers Chypre pour l'infortunée race anglo-saxonne, frappée dès le berceau du principe de mort qu'Hahnemann appelle, dans sa théorie de la *psora,* le vrai péché originel.

En l'état des choses, il ne faut pas s'attendre à ce que l'occupation de l'île par des fonctionnaires anglais venant y faire observer les lois turques au nom de la reine d'Angleterre ait changé subitement la face du pays. La prompte élévation du taux des salaires, lesquels ont passé en un jour de trois schellings à cinq, et le doublement du prix des terres sont dus plutôt au prestige du nom anglais qu'à une plus-value réelle. Quand sir Samuel Baker a publié son livre, si avidement accueilli et déjà si répandu en Angleterre, on était au mois de septembre 1879. Il y avait juste un an que sir Garnet-Wolseley avait pris charge de l'île : on ne pouvait donc demander que l'administration anglaise eût encore accompli de grandes choses; mais nous gagerions bien que, vu la situation fausse où elle se trouve, il se passera longtemps avant que ses bienfaits dans l'ordre économique se fassent profondément sentir. Sir Samuel Baker aura contribué à nous faire, du moins, bien connaître l'état dans lequel cette administration a trouvé le pays.

I.

Il faut être Anglais et avoir le génie des voyages pour arranger une excursion de touriste comme notre voyageur avait arrangé la sienne. Étant encore à Londres, il avait, nous dit-il, acheté d'occasion deux de ces vastes voitures, de ces espèces de maisons roulantes qui abritent en tous pays les pénates errants des Tsiganes. Après les avoir fait consolider par des carrossiers anglais et confortablement organiser par des tapissiers à l'intérieur, il en avait encombré le pont d'un navire et avait débarqué à Larnaca, port de l'île de Chypre, dans ce surprenant équipage. Rien de curieux comme de voir sir Samuel et lady Baker voyager en bohémiens. Il faut être aussi libre de préjugés que nos voisins le sont en certaines matières, ne craignant pas de faire une étrange figure pourvu qu'ils se procurent leurs commodités. Sir Samuel Baker s'était largement procuré les siennes : grâce à ses deux voitures, il voyageait avec son appartement. Dans l'une, ses nombreux domestiques trouvaient un abri; dans l'autre, il avait deux lits semblables à ceux des cabines de navire, une commode, une table de toilette, un bureau pour écrire, des sièges, des miroirs, voire même une lampe suspendue et tout le nécessaire de la vie civilisée. Sans rien sacrifier de ses habitudes de confort, ni de celles de sa femme, il allait pouvoir jouir de la liberté du sauvage. Des monceaux de conserves en boîtes, plusieurs chiens de chasse, un cuisinier, une cantine bien montée le suivaient dans une troisième voiture, faite sur un autre modèle. Il pourrait choisir les sites qu'il lui plairait pour campements; il serait indépendant des aubergistes et des auberges; il n'aurait pas à se mettre en peine des vivres; il éviterait les lieux insalubres, et surtout, perché sur ses essieux à un mètre de terre, il serait à l'abri de la tribu domestique qui, sous la forme de puces et de punaises, assaille et dévore l'étranger, dans tous les pays grecs, avec une soif féroce de son sang.

Malheureusement les maisons roulantes de sir Samuel Baker n'avaient pas été faites à la taille des rues et des maisons de Larnaca. Dès le début, elles subirent des avaries considérables. Quoique les sages attelages de bœufs cypriotes qui les conduisaient procédassent avec lenteur, à tout moment elles entraient en collision avec les balcons et les gouttières. Les rues sont si étroites dans l'île de Chypre, et les gargouilles ont si bien conservé la forme voulue pour déverser l'eau sur la tête des passants à la première averse, que les voitures de bohémiens frôlaient les murs et se heurtaient à ces obstacles. En tout autre pays, la colère des propriétaires se fût mêlée à l'hilarité des passants. Chose qui prouve à la fois la bonhomie des Cypriotes et le respect que le nom anglais rencontre, les propriétaires s'empressaient d'arracher eux-mêmes les appendices de leurs maisons pour préserver de quelque dommage ces bizarres véhicules. Grimpé sur l'impériale de la première voiture, un homme de bonne volonté les aidait avec sa hache à abattre les balcons de bois, trop surplombants. Chose plus singulière encore, ils ne réclamaient rien pour leur travail et pour leurs pertes! Par une généreuse hospitalité, ils ouvraient, pour ainsi dire, les flancs de leur ville à l'envahissant voyageur.

Le tableau que sir Samuel Baker nous donne de l'état dans lequel il a trouvé le port commercial de Chypre n'est pas fait pour exalter les espérances des commerçants anglais. Quelques marchands, dit-il, avaient, à l'heure de notre occupation, fait venir des produits anglais, comptant que les consommateurs allaient affluer. Ces pauvres gens étaient tristement assis derrière leurs comptoirs, attendant l'occasion de se débarrasser à perte de ces produits malencontreux; mais l'occasion ne venait pas. La plupart étaient des Européens, ce qui rendait leur situation encore plus fâcheuse. Des Cypriotes auraient du moins été chez eux, et peut-être auraient-ils eu d'autres ressources. Pour les marchands de Larnaca, il n'existait ni consolation ni espoir. Un petit hôtel anglais fort

propre était le seul établissement britannique qui ne fût pas encore fermé; un club, fondé à l'intention des étrangers, avait dû l'être déjà.

Le premier aspect de la campagne n'était pas mieux fait pour réjouir l'esprit et les yeux. « Que la terre produise des ronces et des épines! » est une malédiction biblique qui paraît s'être attachée tout particulièrement au sol de Chypre. Nous étions en hiver, observe sir Samuel; il pleuvait souvent, le soleil n'était nullement brûlant, et pourtant, grâce à la présence partout répandue d'une plante sauvage qui ressemble aux bruyères, la campagne tout entière était d'un brun sale, comme si le feu y eût passé. Dans ces tristes solitudes étaient semées des huttes aux toits plats, circulaient de rares habitants chaussés — hommes et femmes — de lourdes bottes destinées à préserver les jambes de la piqûre des épines, et planaient des aigles emportant dans leurs serres de pauvres perdrix épouvantées. Les oiseaux de proie sont les grands destructeurs du gibier dans l'île de Chypre. Sans eux, et sans l'habitude des Cypriotes d'avoir sans cesse le fusil chargé, le gibier serait prodigieusement abondant dans le pays.

Le soir, quand notre voyageur avait choisi son campement, les paysans se pressaient autour de lui. La beauté de ses voitures de bohémiens, la présence de sa femme, surtout sa qualité d'Anglais, leur inspiraient respect et confiance. Dans la vaste plaine de Messaria, qui s'étend de Nicosie jusqu'au pied des monts Carpas, les pauvres gens paraissaient malades. Les enfants et les femmes avaient tous le ventre enflé. Ils venaient demander la guérison aux étrangers; mais leur mal était sans remède, car il avait pour cause des influences paludéennes et des fièvres endémiques causées par l'humidité. L'eau, en beaucoup d'endroits, à Chypre, est presque à fleur de terre, et le drainage n'y est pas moins souvent nécessaire que l'irrigation. Tous deux sont pratiqués, mais d'une façon insuffisante. La plaine de Messaria est coupée de fossés (funestes aux voitures de bohémiens, que les bœufs traînaient à travers champs, car il n'y a pas de routes carrossables à Chypre); mais, faute de pentes, ces fossés deviennent des foyers de pestilence. Il fallait cependant, dit sir Samuel, donner quelque remède à ces braves gens, car ils mettaient en nous leur espoir; leur figure bienveillante, leurs manières polies, hospitalières, nous inspiraient la sympathie. Tous avaient une fleur sauvage à la main, ou une branche de romarin, qu'ils nous offraient; quelques-uns arrivaient avec de l'eau de rose, dont ils nous aspergeaient à la façon orientale. Nos domestiques grecs nous servaient d'interprètes et nous conversions avec eux.

Il paraît que lady Baker, émue de compassion par la malpropreté des Cypriotes, leur faisait cadeau de savon. Quand les voyageurs demeuraient plusieurs jours en un même lieu, la population venait les voir, un peu débarbouillée; mais ce soin ne devait pas durer plus longtemps que le pain de savon. Les habitations répondaient parfaitement à la malpropreté des personnes. Un jour que les voitures n'arrivaient pas et que sir Samuel les avait de beaucoup précédées à dos de mule, il voulut essayer de l'hospitalité des paysans.

« Nous avisâmes, dit-il, une grande maison, trop grande même, car il était à craindre qu'elle ne comprît les écuries. C'était un bâtiment en pierres liées avec de la boue et couvert d'un toit plat en terre durcie. A notre approche, deux vieillards, un homme et une femme, nous souhaitèrent la bienvenue, et aussitôt ils se mirent à balayer la vaste pièce qui composait toute leur maison. Elle pouvait avoir vingt pieds sur trente. Un nuage de poussière s'éleva, puis retomba, et nous prîmes possession des lieux. Nos domestiques ouvrirent notre cantine et firent nos lits. Mais le soir était venu; et voici que les poules et les coqs rentraient au logis. Ils se perchaient au-dessus de nos têtes. Deux ou trois chiens arrivèrent; ensuite un âne entra d'un air grave comme quelqu'un qui est chez lui. Tout cela nous sembla supportable et nous nous mîmes tranquillément au lit. Mais, hélas! nous avions des compagnons de chambre bien autrement incommodes que les poules, l'âne et les chiens. Des myriades d'insectes, de puces surtout, se précipitèrent sur nous. Étourdies par l'opération inusitée du balayage, elles étaient restées quelques instants inoffensives; maintenant elles se réveillaient, et jamais je n'oublierai la nuit que j'ai passée dans l'île de Chypre, au pied des monts Carpas, dans le village de Trichomo. »

C'est un mystère pour le touriste de savoir pourquoi les femmes, dans l'île de Vénus, sont moins belles que partout ailleurs. Sir Samuel Baker l'attribue à leur costume par trop négligé. La coquetterie, dit-il, ce salutaire défaut de la femme, ne paraît pas exister chez les Cypriotes. Avec leurs grosses bottes, qu'elles ne cirent jamais et que garnissent d'énormes clous, leurs jupons courts et mal attachés, leurs corsages entr'ouverts faute de boutons, leurs cheveux enfermés dans un mouchoir sale, et l'apparence déguenillée de toute leur personne, il serait difficile qu'elles parussent jolies. Elles sont d'ailleurs complètement asservies à leurs maris; et, quoique ceux-ci ne les traitent point en général trop durement, ils les assujettissent aux rudes travaux, si bien faits pour gâter la beauté féminine. La Vénus de Chypre est bien morte; elle ne vit plus que dans le marbre.

Paphos, le lieu de sa naissance — aujourd'hui Baffo, — n'est pas éloignée du district de Limasol, qui produit le vin de Chypre. La culture de la vigne pourrait être étendue à d'autres districts et devenir ainsi une véritable source de richesse pour le pays; mais il faudrait, pour que ce vin célèbre méritât de figurer ailleurs que dans les poèmes et les chansons, qu'on en changeât le mode de fabrication. Le régime fiscal établi par les Turcs devra être, d'ailleurs, complètement aboli, si l'on veut développer la production vinicole. Le préjugé musulman contre l'usage du vin s'est donné carrière à Chypre par une espèce de persécution à l'égard des viticulteurs. Les consuls ont souvent écrit que l'administration les accablait tellement de vexations et d'impôts qu'ils aimaient mieux souvent faire sécher le raisin que de le mettre sous le pressoir. Depuis l'occupation anglaise, les lois ont peu changé, mais l'application en est devenue plus douce, plus régulière. La base de l'impôt foncier à Chypre est la dîme — le dixième — prélevée non sur le revenu net de la terre, mais sur les produits bruts du sol. En apparence, cela n'a rien d'exorbitant; mais, levé par les méthodes turques, ce dixième devenait une charge écrasante. Le système vexatoire de l'im-

pôt indirect s'étendait à l'impôt direct. Un jardinier, un vigneron, par exemple, était assujetti à l'inspection de son jardin ou de son vignoble par des agents du fisc. Il ne pouvait cueillir ses fruits, ses légumes, son raisin, que l'inspecteur n'eût fait sa visite et n'eût évalué le raisin, les légumes et les fruits. Comme au moment de la récolte tout retard était fatal aux intérêts du cultivateur, et comme à ce moment-là même la besogne de l'agent fiscal centuplait, le pauvre paysan assiégeait vainement la porte de son persécuteur pour obtenir la faveur de sa visite. S'il ne le payait pas, il était sûr d'avance que ses légumes monteraient en graine, que ses fruits joncheraient le sol avant qu'il n'eût obtenu la permission de les cueillir. Aussi commençait-il par payer l'inspecteur pour obtenir d'avoir son tour. Arrivé sur les lieux, celui-ci ne manquait pas d'évaluer la récolte au triple de sa valeur, car l'estimation d'une récolte sur pied est toujours quelque peu arbitraire; le pauvre cultivateur n'avait personne pour défendre ses intérêts. Dans cette extrémité, il recourait encore au grand moyen : celui des présents. Le fonctionnaire diminuait son chiffre dans la proportion du don qu'il recevait. Cependant, comme il voulait faire du zèle, il laissait subsister une estimation bien supérieure à la réalité. En ce qui regarde la vigne surtout, culture qui était frappée d'un impôt nominal de 12 1/2 pour 100, les exactions étaient fantaisistes. Le consul anglais White les estimait en moyenne à 20 pour 100 des produits bruts. Le vin, une fois fait, devait payer encore un droit d'excise de 10 pour 100; puis, un droit de sortie de 8 pour 100; de façon qu'en comprenant dans l'impôt les présents forcés aux agents du fisc, les viticulteurs cypriotes étaient frappés d'une contribution égale à la moitié de leurs produits. Or, si l'on réfléchit que les frais de culture de la vigne et de la fabrication du vin absorbent bien près de l'autre moitié, on voit que les bénéfices réalisés par eux n'étaient pas de ceux qui encouragent le travail.

Si les Anglais conservent Chypre, il n'est point douteux qu'ils ne prennent des mesures fiscales et n'emploient des moyens industriels pour développer la viticulture et pour améliorer la qualité du vin. Les dommages causés par le phylloxera aux vignobles de Madère les engageront à chercher les moyens de rendre le vin de Chypre potable pour eux. Les Vénitiens goûtaient, paraît-il, tout particulièrement ce cru. Ce sont eux qui, au temps de leur domination, ont planté la plupart des vignobles de Limasol. Aujourd'hui encore, c'est Trieste et Venise qui consomment les produits vinicoles des Cypriotes. Les Anglais s'accoutumeraient difficilement à ce liquide bourbeux, imprégné de l'affreuse odeur du cuir, et qui, vieux, devient semblable à du sirop. C'est l'outre en peau de chèvre qui gâte le vin de Chypre. Qu'on se figure du château-laffitte versé dans un récipient en cuir fraîchement tanné, mis à dos de mule, et exposé dans cet état pendant des heures et des journées entières aux rayons d'un soleil ardent : c'est ainsi que le chypre est traité, faute de routes praticables qui permettent de le transporter d'autre manière, et faute aussi peut-être de bois approprié à la confection des tonneaux.

En voyant l'île dénudée, sans autres arbres que les sombres cyprès qui lui ont, dit-on, donné son nom, sir Samuel Baker éprouvait contre l'administration turque une vertueuse indignation. « Partout, dit-il, je rencontrais des paysans cypriotes la hache à la main et le fusil en bandoulière, cherchant une pièce de gibier à tirer ou un arbre à détruire. » L'autorité anglaise avait, en mettant le pied dans le pays, pris des arrêtés pour la conservation des bois; mais ces arrêtés étaient, par la force de la coutume, regardés comme non avenus. Les paysans sont aussi avides d'un morceau de bois que d'un perdreau : il en résulte que perdreaux et morceaux de bois deviennent excessivement rares. Souvent le cuisinier de sir Samuel n'avait ni bois ni perdreau pour préparer son dîner. Notre voyageur attribue même à l'absence du bois pour la construction des maisons l'adoption du style d'architecture qui prévaut dans l'île de Chypre. Nous croyons que ce n'est point seulement parce qu'on manque de poutres et de solives que la pierre est la seule matière employée pour construire à Chypre, que les étages inférieurs des maisons y sont voûtés comme autant de caves superposées, et que des arcatures règnent autour des bâtisses; c'est parce qu'en un pays où la pierre, le marbre, et surtout l'espace abondent, il y a tout avantage à bâtir de cette manière. Ces constructions massives sont solides et assurent aux habitants de fraîches retraites. C'est ainsi que l'on construit dans les îles — cependant si boisées — du golfe de Naples. Qui peut avoir passé devant Ischia, Capri, Procida, sans avoir gardé dans sa mémoire l'image de ces ruches humaines, de ces maisons faites d'arceaux, semblables à des agglomérations d'alvéoles qu'emplit l'ombre bleue de la mer?

Ce n'est pas que l'on abuse dans les villes de Chypre des riches matériaux que la nature met sous la main des architectes. Les beaux marbres rose et vert antique dont les Vénitiens ont embelli leur ville et construit leurs palais plaisent moins aux Cypriotes que la pierre commune et la boue desséchée dont ils font des terrasses pour sécher les raisins. Ce peuple, longtemps nourri dans les magnificences de la Grèce et de Venise, est devenu le plus indifférent de tous aux élégances de la vie. On voit que les Turcs ont passé par là. Les gouvernements despotiques centralisent dans quelques mains la fortune publique et font passer la masse de la population sous un niveau de pauvreté commune. Cette pauvreté est d'ailleurs un refuge contre la tyrannie jalouse des despotes et de leurs agents. Et puis, sous un régime fiscal comme celui que l'on connaît, toute activité cesse d'elle-même. Avant l'arrivée des Anglais à Chypre, le prix de toutes choses était établi par des arrêtés de police qui eussent fait pâlir les ordonnances de Colbert. Ces arrêtés sont même encore, paraît-il, en vigueur dans quelques localités. La viande, le poisson, les fruits, les légumes et toute espèce de denrées comestibles sont tarifés sur les marchés, sans acception de qualité ni de provenance : il en résulte que le producteur n'est point intéressé à vendre de bonne viande, le jardinier de bons légumes. Les choux-fleurs et les choux se vendant le même prix, pourquoi cultiver des espèces délicates quand la culture des espèces communes devient plus rémunératrice? Puisque la viande

n'a qu'un tarif, pourquoi engraisser à grand'peine des moutons et des chevreaux ? Tout se vend en bloc et par lots. Quand vous voulez acheter un turbot, il faut absolument que vous preniez aussi une certaine quantité de sardines ; quand vous désirez un beau fruit, il ne vous est pas livré sans des fruits mauvais ou gâtés. Les salutaires lois de sélection et de concurrence n'existent pas à Chypre en ce qui touche les produits alimentaires. C'est le fruit du système de taxation turc. Ce système a favorisé l'indolence chez le producteur, diminué les exigences du goût chez le consommateur, et, en ôtant un de ses mobiles à l'activité humaine, il a plongé le pays dans la torpeur.

Sir Samuel nous donne un aperçu du prix des denrées à Chypre, en prenant pour base le district de Limasol. Ce prix est certainement élevé, pour un pays fertile par lui-même et très peu populeux. La viande de mouton se vendait, au mois de mai 1879, 80 centimes le kilog.; la farine de blé, également 80 centimes ; les pommes de terre, 20 centimes ; les légumes verts, 40 centimes ; le poisson, 2 fr. 50. Quant au bœuf, il n'est guère mangeable, on le sait, dans les îles de la Méditerranée. Et pourtant telle est l'industrie des Anglais en matière d'engraissement et d'élevage, telle est l'importance qu'ils attachent à ce régime alimentaire auquel ils attribuent les qualités de leur race, qu'ils sont parvenus à approvisionner les marchés de Malte de viande de bœuf aussi bien que les marchés de Londres. C'est en Sicile qu'ils font leurs élevages. Là, dans les plis des montagnes, se cachent des vallées où ils ont, à l'abri du soleil, acclimaté des espèces importées d'Angleterre. Des navires bien aménagés les transportent à Malte dans des conditions de confort qui les empêchent de subir en route aucune détérioration ; et, moyennant un taux élevé — 1 fr. 25 à 1 fr. 50 la livre, — non seulement les habitants de l'île anglaise, mais les escadres en station et en partance sont pourvus de viande de bœuf d'une excellente qualité.

Les Anglais parviendront sans doute de quelque autre manière à améliorer à Chypre les conditions de la vie animale. L'île possède une belle race de bœufs de travail. Nourris dans des étables fraîches, de fourrages obtenus par l'irrigation perfectionnée des terres, leur chair perdrait avec le temps ses propriétés malfaisantes et deviendrait viande de boucherie.

Mais il faudra des années pour que l'occupation anglaise modifie sensiblement l'état matériel de Chypre. Ce n'est pas, dit sir Samuel Baker, une situation enviable que celle des fonctionnaires de la Grande-Bretagne en ce pays. Quoique les Cypriotes soient assez doux et qu'ils aient d'abord accueilli volontiers les employés anglais, qui venaient les soustraire à une domination justement détestée, ils sont encore parfaitement étrangers à leurs nouveaux gouvernants. De leur côté, les administrateurs ignorent la langue de leurs administrés : tout se traite par interprètes, ce qui maintient entre eux les distances. D'ailleurs, le gouvernement anglais, fidèle à ce principe que tout pays doit subvenir à ses dépenses, n'entend faire aucune avance de fonds pour les améliorations nécessaires dans sa nouvelle dépendance. Les Cypriotes, persuadés, au contraire, que « Victoria » doit les combler de biens, et toujours prêts à « télégraphier à Victoria », comme ils disent, dans leurs nécessités, attendent tout du gouvernement anglais. Ils verraient avec un sentiment d'hostilité toute entreprise dont ils devraient faire eux-mêmes les premiers frais. Ainsi placés entre les restrictions que leur impose leur gouvernement et les espérances vaines que mettent en eux leurs administrés, les hauts commissaires de districts ne peuvent recueillir, pour fruit de leur peine, que l'impopularité.

L'élément grec, qui est au fond l'élément dominant et traditionnel dans l'île de Chypre, a déjà donné quelques signes de vitalité. Dès la première année de l'occupation anglaise, une Société politique s'est organisée sous le nom de *Fraternité cypriote*. Elle devait envoyer des émissaires dans toutes les localités rurales pour exciter les populations à demander leur annexion au futur royaume de Grèce. Corfou avait été restituée à la couronne hellénique : pourquoi Chypre ne lui serait-elle pas rendue à son tour. Quoique la Société semble à cette heure être dissoute, il faudrait ne point connaître le génie grec pour douter qu'elle ne subsiste encore à l'état latent et ne se reconstitue au premier jour. Sir Samuel Baker ne paraît pas, du reste, vouloir en prendre d'ombrage ; il est trop bon Anglais pour douter un instant que les Cypriotes ne soient heureux de s'abriter sous le pavillon britannique. Avant de pouvoir se donner à la Grèce, dit-il, ils devraient s'affranchir à la fois de la domination de l'Angleterre et de celle de la Turquie, car c'est à cette dernière qu'ils appartiennent encore. Qu'ils fassent, au contraire, des vœux pour que nous n'ayons pas envie de faire à leur égard ce que nous avons fait à l'égard de Corfou ! Ce jour-là, les membres imprudents de la *Fraternité cypriote* verraient, s'ils sont propriétaires, leurs fortunes, leurs maisons et leurs terres perdre toute valeur, et c'est sur des ruines financières qu'ils arboreraient le pavillon grec.

LÉO QUESNEL.

QUESTIONS MORALES

L'Éducation nationale depuis 1870.

M. Félix Pécaut vient de publier à la librairie Hachette un livre excellent, de l'intérêt le plus élevé et le plus actuel (1). Composé en grande partie d'articles publiés depuis dix ans dans le journal *le Temps*, ce volume nous fait assister de nouveau et comme jour par jour aux efforts de la France pour se relever de l'abîme où l'avaient précipitée la guerre d'invasion et la guerre civile. L'auteur nous donne ses propres vues en un langage ferme, simple, lumineux avec chaleur. C'est surtout sur les questions d'éducation qu'il se concentre ; c'est là qu'est pour lui le point vital. Ce qui importe avant tout à ses yeux, c'est de refaire l'âme même du

(1) *Études au jour le jour sur l'éducation nationale* (1871-1879). — 1 vol. in-12.

pays. Il ne croit à la magie ni des mots ni des formes, comme il l'établit dans une page excellente qu'on ne saurait trop méditer :

« La liberté ne vaut que par des hommes libres. On ne la fonde pas d'un coup, par décret, et une fois pour toutes. Elle se fait de jour en jour, par un effort incessant; elle monte ou descend, non pas au gré des ministères et des gouvernements, mais selon que baisse ou s'élève la valeur moyenne des citoyens.

« Le secret de nos destinées gît plus profond que nos lois ; il réside dans ce qu'on pourrait appeler l'âme de la nation. Si cette âme générale est saine, lucide, forte, ou bien si, malade, elle entreprend sa guérison avec une claire connaissance du but et des moyens, soyez tranquille : elle viendra à bout des pires épreuves et des moins favorables institutions. »

M. Pécaut était d'autant plus convaincu en 1871 de la nécessité d'un renouvellement moral et profond de la nation, que son patriotisme était sans illusion. Personne n'a sondé les plaies du pays avec plus de courage. On ne peut lire sans une sympathie mêlée de respect la lettre qu'il écrivit au mois de mai 1871 à un de ses amis, député à l'Assemblée nationale. La fumée des incendies montait encore de nos édifices; elle n'avait pas obscurci son clair regard pour voir toute chose avec équité et faire la part des responsabilités. Sans excuser ni diminuer le crime de la Commune, il ne craignait pas de déclarer qu'il n'accusait pas seulement ceux qui l'avaient commis, surtout s'ils faisaient partie de la masse des égarés, mais encore l'insouciance égoïste des classes dirigeantes à l'égard de nos classes ouvrières :

« Je vois jour et nuit ces rues jonchées de morts, et ces morts sont des citoyens ! Pensée amère entre toutes ! Certes, j'ai souhaité autant que vous le rétablissement de l'ordre, condamné les prétentions de la Commune, donné raison à l'Assemblée, approuvé les mesures énergiques prises par M. Thiers. Autant que vous je félicite la France et l'Europe du succès de notre armée ; mais, si coupables, si criminels même que soient les insurgés, je ne puis pas oublier que la plupart sont des Français égarés par toute une éducation de sophismes, abandonnés de longue date à des influences pernicieuses, et qui montrent par leur fin de quels efforts ils auraient été capables s'ils eussent été depuis longtemps mieux inspirés. Ces cris de haine sauvage contre les propriétaires et contre le clergé ne vous troublent-ils pas l'âme ? Une civilisation qui aboutit à de si furieux anathèmes d'une classe nombreuse contre d'autres classes n'a-t-elle donc rien de grave à se reprocher? Au-dessus des griefs insensés qui leur servent de drapeau, n'y a-t-il pas d'autres griefs plus profonds et moins faciles à réfuter ? Si légitime que soit dans les conjonctures présentes notre sévérité, ne vous semble-t-il pas que de ces imprécations furieuses, de cette litière de cadavres, de cette mêlée de forcenés, de ces incendies qu'hommes et femmes attisent à l'envi, il s'échappe contre nous, contre les classes moyennes aisées, instruites, gouvernantes, une formidable accusation ? »

Cette page nous rappelle les vers sublimes de Victor Hugo dans *l'Année terrible,* parlant des victimes de la guerre des rues :

Que fûmes-nous pour eux avant cette heure sombre?
Avons-nous protégé ces femmes? Avons-nous
Pris ces enfants tremblants et nus sur nos genoux?
L'un sait-il travailler, et l'autre sait-il lire?
L'ignorance finit par être le délire.
Les avons-nous instruits, aimés, guidés enfin,
Et n'ont-ils pas eu froid et n'ont-ils pas eu faim?

Rien n'est plus éloigné que cette pitié pénitente des abominables tentatives pour réhabiliter la Commune auxquelles nous assistons. On ne déteste pas moins son affreuse loque rouge et tout ce qu'elle rappelle de forfaits et d'infamies parce qu'on dégage de la lutte fratricide d'austères leçons pour le pays. M. Pécaut nous montre combien la majorité de l'Assemblée nationale méconnut ces leçons dans ses vains efforts pour refaire d'autorité la foi de la France en l'enlaçant d'un réseau d'institutions cléricales. Le langage toujours si modéré de M. Pécaut prend un accent d'indignation quand il voit ces revenants du passé monarchique et catholique se mettre en travers des plus généreux élans d'un pays qui veut appeler tous ses fils à la lumière en leur imposant au moins l'instruction élémentaire. C'était bien le moment, en vérité, de ramener l'État moderne d'un siècle en arrière en lui enlevant le caractère séculier! Au fond, la droite de l'Assemblée nationale voulait fabriquer un Paraguay catholique sous la tutelle des révérends Pères. La cathédrale du Sacré-Cœur, pour l'érection de laquelle elle faisait fléchir le Code civil, était pour elle le symbole du salut social. Quand on relit dans le livre de M. Pécaut l'analyse et la critique des lois élaborées par cette droite cléricale sur l'instruction publique, on comprend qu'elle préparait de gaieté de cœur la réaction en sens inverse à laquelle nous assistons. On ne saurait mieux peindre l'esprit qui animait la coalition monarchique en ce qui concerne l'instruction publique :

« Les faits montrent ce que nous avions à attendre, en fait d'influence religieuse populaire, de ces patrons modernes des choses saintes. Le christianisme, dont on fait sonner si haut le nom, devient le plus souvent, à leur insu peut-être et malgré eux, une discipline d'assoupissement intellectuel, une école de servitude morale et de vulgaires superstitions. Si nous n'avons pas l'odieux enseignement laïque et obligatoire, si nous échappons aux périls dont cette invention libérale menaçait la foi, les mœurs et la liberté des pères de famille, si nous laissons l'usage de ce redoutable instrument de civilisation populaire à des peuples plus entreprenants ou mieux munis que nous, en revanche nous avons pour nous le monopole des apparitions célestes. Il nous est donné d'ouïr assez souvent, au Nord et au Midi, des prophéties miraculeuses; de contempler au-dessus d'une grange ou d'une grotte « une grande et belle dame vêtue d'une longue robe bleue parsemée d'étoiles d'or », qui n'a pas, il est vrai, grand'chose de nouveau à nous apprendre, mais qui, en nous récréant agréablement la vue, nous exhorte à lui bâtir des églises et nous promet de prochaines délivrances. N'admirez-vous pas comme cela supplée avec avantage à ce qui nous manque d'un autre côté, et combien la vie spirituelle de la nation en est renforcée et ennoblie ? Que d'autres prennent pour eux l'instruction populaire et la haute culture scientifique, qu'ils appliquent au perfectionnement des arts de la paix et de ceux de la guerre tous les moyens que peut suggérer l'étude assidue des lois naturelles... notre lot, à nous, est bien meilleur. Nous avons reçu du ciel expresse dispense des moyens humains. Nous obtenons d'en haut, sans effort et sans étude,

ce que nos voisins, hérétiques ou incrédules, cherchent péniblement en bas : la prévision de l'avenir, la certitude religieuse, la prospérité nationale. »

L'avortement de la tentative de fusion en 1873, après le renversement de M. Thiers, frappait de caducité toute l'œuvre législative de cette majorité. Pour ensevelir la France dans le linceul de l'ultramontanisme, il fallait le drapeau blanc. Le régime républicain, même établi à contre-cœur, devait infailliblement casser le testament des droites encore plus sûrement que n'a été cassé celui de Louis XIV. Faire la loi de la liberté de l'enseignement sans pouvoir en confier l'exécution à Mgr Dupanloup et à ses amis, c'était laisser après soi une provocation impuissante qui, dans un avenir prochain, devait amener des revanches redoutables.

M. Pécaut ne les veut que modérées et libérales, sans jamais fléchir sur le grand principe de la sécularisation de l'instruction. A cet égard, nous sommes entièrement de son avis. L'enseignement de l'État appartient à tous; ni ses maîtres ni ses élèves ne doivent être obligés à aucune foi religieuse déterminée, car cet ordre de croyances ne relève que de la conscience. Cette sécularisation implique que l'État ne se substituera pas à l'Église pour enseigner un catéchisme dogmatique quelconque, sous peine de sortir de sa neutralité. Nous souscrirons sans réserve aux déclarations que M. Pécaut fait à cet égard.

« La fonction de l'État, c'est de mettre l'homme, par l'instruction, en état de se développer; c'est de préparer un libre jeu à toutes les facultés de la nature humaine. Il ne connaît ni catholiques, ni protestants, ni adhérents de telle ou telle doctrine philosophique; il ne connaît que des citoyens, c'est-à-dire des hommes, membres d'une certaine patrie. Il lui appartient d'organiser partout, jusque dans les plus humbles communes, le milieu scolaire hors duquel l'intelligence et le caractère moral des citoyens ne se développeraient pas; de même qu'il lui appartient d'organiser les conditions judiciaires, politiques, de police, etc., hors desquelles le libre jeu des forces individuelles serait impossible. Donc, il enseignera dans les écoles de l'enfance les connaissances élémentaires qui font la base du savoir humain, aussi bien les principes moraux que tout le reste. Mais il sortirait de sa compétence, il excéderait sa nature propre en professant telle religion ou telle philosophie. »

On lira avec beaucoup de fruit et d'intérêt la partie de l'ouvrage de M. Pécaut qui expose et critique les divers plans de réforme de l'enseignement secondaire. Les détails qu'il donne sur l'état de l'instruction publique dans les divers pays révèlent une rare compétence et d'amples informations. Désireux d'échapper aux illusions d'un optimisme superficiel, M. Pécaut reconnaît les succès trop réels des établissements religieux. Il en signale d'un mot expressif le plus grave inconvénient lorsqu'il dit qu'ils s'attachent à façonner la *machine* et non *à faire l'homme*. Voilà pourquoi ils excellent dans tout ce qui est machinal, comme la préparation aux examens. Ils fabriquent de parfaits bacheliers, des saint-cyriens et des polytechniciens admirablement stylés aux épreuves qui ouvrent la porte des grandes écoles de l'État; mais ils ne développent ni l'homme véritable, avec ses qualités maîtresses d'être moral, ni le citoyen. Ainsi se forment ces deux Frances qui n'ont guère de commun que l'amour du sol et le courage pour le défendre. M. Pécaut est d'avis que, pour obtenir l'unité nationale sans supprimer la liberté de l'enseignement, il faudrait faire à la liberté une part très large dans l'Université elle-même, grâce au système du *privat docenten*, que M. le ministre de l'instruction n'a voulu sans doute écarter que pour l'heure présente dans une déclaration de tribune trop absolue.

Allant encore plus au fond de la question pédagogique, l'auteur donne la vraie explication des progrès des établissements ecclésiastiques. Cette explication n'est ni dans le bon marché relatif, ni dans l'hygiène mieux comprise; elle tient à une raison plus haute. Une partie de la bourgeoisie française s'imagine que des soins plus attentifs y sont donnés à l'éducation parce qu'on la fait reposer sur une base religieuse : M. Pécaut réduit à sa juste valeur cette prétendue supériorité. A tout prendre, il est de l'avis de M. Jules Simon dans son dernier discours au Sénat : le sentiment de l'honneur, la loyauté, toutes les vertus viriles trouvent mieux leur compte dans nos lycées, qui ressemblent davantage à la bataille de la vie avec ses rudesses. Il n'est pas probable que la sincérité soit le fruit naturel de la serre chaude des jésuites. L'espionnage y a toujours joué un rôle vraiment flétrissant. Leur morale est de convention, et on sait ce qu'est leur religion. M. Pécaut n'en a pas moins cent fois raison d'appeler la plus sérieuse attention de l'Université sur la nécessité de développer tout ce qui se rapporte à l'éducation. On ne saurait trop méditer les pages qu'il a écrites sur ce sujet capital.

L'éducation, pour l'auteur comme pour nous, se passe difficilement d'une base religieuse. Il ne s'agit pas de poser celle-ci d'une manière officielle au nom de l'État; ce serait enlever à l'instruction publique son caractère séculier. Ce qui importe, c'est l'esprit général, c'est l'inspiration dominante. Ce courant sera dans l'Université ce qu'il sera dans la nation, dans la démocratie française. La question est ainsi bien plus haute et bien plus vaste qu'une simple question scolaire.

« Beaucoup de gens, dit M. Pécaut, s'imaginent que la société peut vivre de politique, de morale vulgaire et d'économie sociale : c'est trop peu, en vérité, même pour les temps de décadence, et les peuples s'adressent de préférence à qui pénètre mieux le secret de leurs besoins. Voilà ce qui vaut à l'Église un si général ascendant, bien qu'elle se mette en contradiction avec ce que l'âge moderne a de plus essentiel et de plus vivant. Voilà où nous en sommes. D'un côté, une éducation religieuse sans esprit libéral; de l'autre, une éducation libérale et scientifique trop dépourvue d'esprit religieux, de hautes aspirations, d'entente profonde de la nature humaine. Divorce déplorable qui, en se produisant sur tous les points, paralyse nos meilleurs efforts, empêche toute action commune et toute concorde des esprits. » On voit que M. Pécaut ne favorise guère cette nouvelle et absurde synonymie entre l'État laïque et l'État irréligieux. « Si, comme nous le croyons, ajoute-t il, le sentiment religieux fait partie essentielle de la nature humaine, l'État, en insti-

tuant l'école laïque, en créant le milieu et les moyens du développement humain, contribue à mettre en jeu les facultés religieuses aussi bien que les facultés scientifiques et les facultés morales. »

La partie ardente de la démocratie, qui confond dans ses attaques la religion en soi avec le cléricalisme, ne voit pas qu'elle crée à la république le danger le plus redoutable en même temps qu'elle fortifie l'ennemi qu'elle prétend abattre, car cet ennemi profitera de tout ce qui sera refusé à un besoin immortel, permanent, de la nature humaine. La cause de l'État laïque, qui est la nôtre, ne triomphera que quand, sous l'égide de la loi, la religion pourra se développer dans ses manifestations diverses; et, pour tout dire, la démocratie ne sera puissante pour faire l'éducation des esprits que quand elle aura fait prévaloir par le mouvement libre des âmes un principe moral et religieux auquel elle demande son inspiration. On ne refera pas l'âme d'une nation en niant l'âme. On a raison de n'éprouver que de l'horreur et du dégoût pour les fétiches de la superstition; mais ils ne seront renversés que par une évolution morale puissante. Ceux qui méconnaissent ou méprisent ces questions ne sont pas de vrais hommes d'État. Nous remercions M. Pécaut de nous y avoir ramenés avec un libéralisme si sincère et si élevé. Qu'on ne s'y trompe pas : c'est le fond des choses.

En entendant, l'autre jour, le discours si élevé, si fortement pensé, si généreux d'inspiration, de M. le ministre de l'instruction publique à la clôture du congrès pédagogique, nous comprenons très bien qu'il eût désiré s'attacher pour la surveillance de l'enseignement primaire des collaborateurs tels que M. Pécaut. Nous avons retrouvé, en effet, dans l'allocution du ministre la même préoccupation de la mission éducatrice de l'enseignement, qui n'a rien fait tant qu'il n'a pas fait des hommes et qui n'y parvient que dans la mesure où le maître se donne lui-même à ses élèves avec tout son cœur. Le ministre a admirablement rattaché la rénovation des méthodes scolaires à ce développement moral qui fait de l'enseignement une tâche sacrée, accomplie avec amour. Ce *sursum corda*, adressé à tout notre corps enseignant, aura un grand et bienfaisant retentissement dans le pays.

E. de Pressensé.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

En 1788 parut pour la première fois un choix de lettres de la Palatine, Madame, duchesse d'Orléans. Une seconde traduction en fut publiée en 1823. C'étaient des extraits rangés non d'après l'ordre chronologique, mais l'ordre des matières, et tirés des lettres que Madame écrivait à sa petite-cousine la princesse de Galles. En 1843, la Société littéraire de Stuttgart fit faire par Wolfgang Menzel de nouveaux extraits, et cette fois de la volumineuse correspondance de la Palatine avec ses demi-frères et sœurs, les rangraves palatins. Dix ans plus tard, M. G. Brunet en donna la traduction. En 1855, il y ajouta un choix de lettres adressées par Madame à Mme de Harlias, son ancienne institutrice, et à la princesse de Galles. En 1861, M. Léopold de Ranke donnait dans son *Histoire du* XVIIe *siècle* des extraits de lettres adressées à la duchesse Sophie de Hanovre. Depuis lors, la Société littéraire de Stuttgart a chargé M. W. Holland, professeur de philosophie germanique et romane à l'Université de Tubingen, de publier la correspondance complète de la Palatine avec les rangraves. Il en a donné une édition complète et savante.

Cet exposé bibliographique n'est pas d'un attrait bien vif; mais il était nécessaire pour comprendre en quoi la traduction qui vient de paraître et dont nous allons parler, celle de M. Jaeglé (1), nous donne autre chose que celle de 1855, celle de M. Brunet. M. Brunet, en effet, n'avait pu traduire que ce que M. Menzel avait extrait; or M. Menzel avait spécialement en vue le public allemand et surtout les cours allemandes. M. Jaeglé, au contraire, a choisi pour le traduire ce qui a trait à l'histoire générale de l'Europe, à la France, à la cour de Louis XIV et à la Régence.

Pendant près de cinquante ans que Madame passa en France, elle ne manqua jamais d'envoyer à sa tante et à sa sœur — une fois par semaine au moins — ses impressions, ses confidences, leur racontant ce qui lui arrivait d'agréable, et de désagréable surtout. Ainsi c'est un journal exact et fidèle, journal écrit avec une telle liberté, une telle franchise, une telle crudité de tons, que le traducteur a été forcé assez souvent de supprimer ou d'atténuer. L'allemand de Madame bravait par trop l'honnêteté, comme fait le latin. Nous avons donc en elle un témoin bien placé pour tout voir, et un témoin qui dit tout. Ce n'est pas un Dangeau sec et froid; ce serait plutôt un Saint-Simon avec un esprit moins étincelant sans doute, une verve moins endiablée, mais aussi sans mille petites passions qui troublent la vue et rendent parfois les jugements suspects.

Non, elle est toute sincérité, toute candeur, cette bonne grosse princesse aux allures masculines, qui a de justes colères, mais pas de fiel; qui souffre beaucoup sans en contracter d'aigreur ni d'amertume; qui demeure Allemande par les souvenirs, mais est bien réellement Française par le cœur. Quand elle s'irrite ou s'indigne, l'explosion est bruyante, le geste brutal; jamais de méchancetés, d'insinuations mauvaises, de perfidies. Elle assène de vigoureux coups de poing, elle n'égratigne pas. Elle dit les vérités bride abattue; sauve qui peut!

« La figure et le rustre d'un Suisse », écrivait d'elle Mme de Sévigné. Elle-même raillait sans difficulté son physique, plaisantant sur sa taille monstrueuse de grosseur, sur sa peau d'un rouge tacheté de jaune, son nez et ses joues bariolés par la petite vérole, sa bouche immense et ses dents gâtées.

---

(1) *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, extraite des lettres publiées par M. de Ranke et M. Holland. Traduction et notes par Ernest Jaeglé. — 2 vol. Paris, 1880. A. Quantin.

Les années et la maladie, quand elle parlait ainsi, avaient ajouté à la nature; mais sa laideur était déjà remarquable lorsqu'elle arriva à Versailles. Et à qui venait-elle succéder? A la première Madame, la si gracieuse et si charmante Henriette, « cette fleur séchée du matin au soir », comme disait Bossuet sur sa tombe. Après le lis, la pivoine. Une laideur à sensation. Elle était résignée d'avance à ne pas séduire les yeux; d'avance elle se résignait de même aux infidélités de Monsieur, et elle en prit, en effet, aisément son parti. Elle s'attendait donc à des rivales; elle eut, hélas! des rivaux. Monsieur avait les goûts d'outre-monts d'Henri III, et aussi sa dévotion, afin sans doute que la ressemblance fût complète. Chose étrange, elle ne s'indigne pas tant de ces scandales qu'elle ne s'afflige des sommes énormes d'argent absorbées par les mignons. Ce qui l'irrite, c'est que dix mille écus soient donnés à l'un d'eux pour acheter son linge en Flandre tandis qu'elle est obligée de mendier pour avoir des chemises et des draps de lit. Ce qui l'afflige plus encore, c'est que Monsieur excite ses propres enfants contre elle; c'est qu'il plonge son fils dans toutes les débauches pour ne pas trouver en lui un juge sévère. Et ce n'est pas tout : Monsieur, quoi qu'elle fasse et dise pour lui persuader qu'elle ne se formalise point de sa façon de vivre, craignant qu'elle ne raconte la chose au roi, fait de continuels efforts pour la discréditer dans l'esprit de Louis XIV. Voilà ce qui l'afflige surtout; car, dans toute la cour, c'est pour le roi qu'elle se sent le plus d'estime et d'affection. C'est, de sa part, une amitié vive et sincère. Elle aime en lui la noblesse des sentiments, la hauteur des vues, le sens naturel et le goût du grand en toutes choses. Ce n'est pas cependant une admiration sans réserves : ce soleil ne l'éblouit pas; mais enfin il y a là une lumière et une chaleur au milieu des miasmes et des brouillards d'une cour corrompue. Louis n'est pas un dieu, pas même un demi-dieu; c'est du moins un homme.

Ce qui la rendait suspecte à Louis XIV, c'est qu'elle avait la réputation d'être une huguenote, une swinglienne à moitié convertie et catholique en apparence seulement. Réputation méritée d'ailleurs. Elle continuait à lire la Bible, discutait avec son confesseur sur les miracles, bâillait bruyamment aux offices, s'y endormait parfois, et se félicitait d'avoir trouvé un aumônier qui expédiait la messe en un quart d'heure au plus. Elle n'était pas dupe de la dévotion de commande et de surface qu'imposait le roi. Son mépris était grand, et elle ne le cachait pas, pour les dévots de profession. Elle s'indignait de voir afficher à la cour une piété profonde par les mêmes gens qui à la ville affichaient l'athéisme. Il faut sur cela entendre ses plaintes. « La foi est éteinte en ce pays, dit-elle, au point qu'on ne trouve plus un seul jeune homme qui ne veuille être athée. » Et c'est elle qu'on accuse d'irréligion, et on cherche à la perdre dans l'esprit du roi! Certain jour même, un homme la dénonce auprès du lieutenant général de police comme parlant mal de l'État et livrant à l'Allemagne ce qu'elle a appris ou surpris. Elle fait une enquête, et elle apprend que cet homme s'est fait son accusateur sur l'ordre de son confesseur, parce qu'on s'est aperçu qu'elle est encore huguenote!

Une autre cause de discrédit, c'est son inimitié déclarée pour Mme de Maintenon. Elle ne cache pas son aversion pour celle qu'elle appelle la *pantocrate*, et qui se venge d'ailleurs en répandant contre elle « tout ce que l'ordure peut inventer ». Dans cette lutte à armes discourtoises, l'avantage ne lui reste pas, et elle est forcée, à la mort de Monsieur, de s'humilier devant son ennemie; oui, elle, il lui faut s'abaisser devant la veuve Scarron! Elle le fait en grinçant des dents. Elle ne sait pas assez cacher non plus son dédain pour les enfants naturels de Louis XIV, ni son indignation quand les plus grandes familles sollicitent l'honneur d'une alliance avec les bâtards. Dénoncée par ses ennemis, elle l'était encore par elle-même, car les lettres où elle s'épanchait en toute liberté étaient presque toutes décachetées et lues. Elle le savait bien, et la prudence lui conseillait de mettre une sourdine à ses colères; mais c'est ce qui lui était impossible. C'était sa consolation, avec la chasse et les courses à cheval. Elle avait besoin de dépenser ainsi doublement, au moral et au physique, un excès de sève qui, ne débordant pas, l'eût étouffée. Même en se soulageant ainsi, elle a assez souffert.

Ses colères font parfois sourire, la liberté et la crudité de son langage étonnent aussi. Elle revient souvent sur les débauches de son mari, les orgies de son fils, les mœurs dissolues de la cour, les scandales qui éclatent dans certains ménages, les grands seigneurs qui s'enivrent, les grandes dames qui se donnent régulièrement des indigestions, et elle s'exprime avec un sans-façon qui rappelle Tallemant des Réaux. Il fallait être aussi honnête femme qu'elle pour se permettre un tel sans-gêne de langage. Ne soyons pas scandalisés de ce style, qui, disait spirituellement Sainte-Beuve, a de la barbe au menton. En appelant les choses par leur nom, la Palatine nous a tracé une peinture énergique où se détache avec un singulier relief ce que l'histoire officielle ne saurait montrer. Ses peintures, d'une énergie toute biblique, ne laissent rien dans l'ombre. On voit alors ce qu'il y avait, sous un vernis apparent de décence et de majesté hypocrite, de rude, de brutal, de grossier et de révoltant dans ce grand siècle dont on se fait trop souvent un idéal bien trompeur. Ce qu'on devinait avec La Bruyère, ce qu'on entrevoyait avec Saint-Simon apparaît ici sans voiles et en pleine lumière. D'une main non pas leste, mais énergique et même un peu brutale, la Palatine enlève au grand siècle sa perruque et le déshabille des pieds à la tête.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Elle a souffert sans doute de son mariage malheureux, de la contrainte qu'elle subissait à la cour et des tyrannies de l'étiquette; elle regrette la liberté de son enfance, les saucisses et la choucroute du pays natal, le morceau de pain qu'elle emportait pour le manger dans la campagne avec les cerises cueillies à l'arbre; sans doute aussi elle s'est indignée des scandales et des hypocrisies dont elle était témoin : cependant ce n'est pas une attristée. Il y a en elle un fond de bonne humeur et cette gaieté naturelle qui marque la santé de l'esprit. Elle s'afflige du mal, mais elle s'amuse du ridicule. Volontiers elle voit les choses sous leur aspect plaisant. Son indignation se fond souvent dans un éclat de rire. La lecture de ce long journal est donc

plutôt divertissante. Je pourrais citer bien des anecdotes assaisonnées au gros sel, mais qui précisément sentent bien le sel. Qu'on me permette d'en détacher une sur les jésuites, qu'elle n'aimait guère. Le héros est le fils du chevalier de Lorraine, un écolier de douze ans. C'était un écolier terrible, faisant le désespoir des bons Pères; toute la nuit il se promenait dans le collège au lieu de dormir dans sa chambre. Ici je laisse la parole à Madame. « Les Pères, raconte-t-elle, le menacèrent, s'il n'y restait pas la nuit, de le fouetter d'importance. Le gamin s'en va chez un peintre et le prie de lui peindre deux saints sur les deux fesses, à savoir saint Ignace à droite, saint François de Xavier à gauche; ce que fait le peintre. L'autre remet bonnement ses hauts-de-chausse, s'en revient au collège et commence cent méchantes affaires. Les Pères l'appréhendent au corps et disent : Pour cette fois ci vous aurez le fouet. Le gamin se débat et supplie; mais ils lui répondent que les supplications n'y feront rien. Alors l'écolier se jette à genoux et s'écrie : O saint Ignace, ô saint Xavier, ayez pitié de moi et faites quelque miracle en ma faveur pour montrer mon innocence! Là-dessus, les Pères lui descendent la culotte, et, comme ils lui lèvent la chemise pour le fesser, le gamin dit : Je prie avec tant de ferveur que je suis sûr que mon invocation aura effet. — Quand les Pères aperçoivent les deux saints, ils s'écrient : Miracle! celui que nous croyions un fripon est un saint! Et ils se jettent à genoux, et ils impriment des baisers sur le postérieur, et ils réunissent tous les élèves... »

Voilà le ton et la note, l'allure décidée et la désinvolture brusque. Ce n'est pas le fin badinage de Mme de Sévigné, la délicatesse des Caylus; il y avait chez la princesse allemande comme une veine gauloise. Je parlais tout à l'heure de Tallemant des Réaux; elle fait songer aussi à Guy Patin et parfois même à Rabelais. Telle qu'elle est, elle a son originalité, sa marque personnelle; elle tranche sur le siècle. En remerciant le nouveau traducteur de nous avoir fait connaître une partie ignorée de ces pages très vivantes, très énergiques, souhaitons qu'il ne s'en tienne pas là et tire encore au moins un volume des quatre gros volumes publiés par M. Holland.

II.

Quelle est la part des souvenirs et quelle est la part de la fiction dans l'*Évadé* (1), roman canaque de M. Henri Rochefort? Il me semble que c'est plutôt une histoire réelle qu'un roman, surtout dans la première moitié du récit. Elle est attachante, dramatique, et le serait plus encore si l'auteur était lui-même plus vivement ému. Il l'est sans doute; mais, par une sorte de respect humain, il craint trop de le paraître. Pourquoi, à propos de souvenirs qui doivent lui remuer profondément le cœur, le ton léger, le persiflage et cet air de détachement? Il semble se tenir comme en dehors. C'est un témoin qui ne veut rien perdre de son sang-froid afin d'avoir le plein usage de son esprit. Eh! cet esprit, il se montre trop, précisément! Des antithèses, des jeux de mots, un cliquetis perpétuel, un feu d'artifice! L'habitude du pamphlet, en somme, et le pli contracté par l'habitude de la satire; l'agitation des nerfs et non la sensibilité vraie.

(1) Henri Rochefort, *l'Évadé*, roman canaque. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

III.

A l'inspiration qui dort,
La vie est lentement rendue.
J'avais fermé le coffre d'or
Et la clef rose était perdue.

Ainsi chante M. Laurent-Pichat au début de son nouveau volume de poésies, *les Réveils* (1). Il l'a retrouvée, cette clef rose, et il faut nous en féliciter. Est-elle rose, comme il le croit, et le coffret est-il bien d'or? C'est plutôt une clef d'acier, et le coffret est plutôt de fer. La muse de M. Laurent-Pichat n'est pas, en effet — et ceci n'est point un reproche, — une muse souriante; elle est grave et sévère. Elle a médité sur la vie humaine, sur les questions sociales; elle a souffert des douleurs de la patrie; elle a pleuré sur les libertés publiques longtemps étouffées, elle a secoué ses chaînes avec un bruit strident. Écoutez-la plutôt :

Je n'admets pas qu'un front déride ainsi ses plis,
Ni qu'on rie avec moi des crimes accomplis.
Ce serait chose assez facile et singulière
Que d'aller, de façon banale et familière,
Mêler la raillerie à la main que l'on tend.
Jamais! jamais! Le rire est un débilitant.

Ces douleurs généreuses et ces nobles tristesses ont donné à ses yeux un éclat sombre et à sa voix un accent sévère. Sa muse ne cherche pas les paysages riants, ne s'envole pas dans un rayon de soleil; elle préfère le pâle automne au radieux printemps. Telle qu'elle est, elle n'est nullement banale, et on est heureux, quand on subit chaque jour, comme moi, des poètes qui n'ont rien à chanter et qui font cependant des trilles, d'entendre une voix grave et virile qui chante des choses sérieuses.

IV.

Le théâtre du Gymnase a donné une agréable comédie en vers de M. Jacques Normand, *l'Amiral*. Cet amiral ne jure point par sabord et par tribord; non, c'est un oignon; mais quel oignon! l'oignon d'une tulipe. Mais quelle tulipe! une tulipe rare, rarissime, introuvable, un phénomène, une merveille. Pour qui la possédera, cette tulipe, c'est la fortune; bien plus, c'est la gloire.

Un oignon et un oignon font deux oignons. Un amiral et un amiral font deux amiraux. Eh bien, oui, il y a deux amiraux, là, dans un petit panier, et qui vont faire un mariage, celui du fils d'une tulipière et de la fille d'un tulipier. La haine des parents les sépare comme Juliette et Roméo; mais

(1) *Les Réveils*, par L. Laurent-Pichat. — Paris, 1880. Alphonse Lemerre.

le Roméo hollandais a trouvé, par un hasard providentiel, comme disent les faits-divers, deux de ces oignons introuvables : un pour le tulipier, un pour la tulipière; à la condition qu'ils consentiront au mariage. Ils y consentiront, la chose n'est pas douteuse.

Ils sont donc là dans leur petit panier, ces deux oignons de pacification, oignons de réconciliation, oignons de salut. O malheur ! un hussard français, voulant assaisonner son pain sec, mange l'un et emporte l'autre. C'en est fait, et tout serait perdu sans le capitaine, également français, qui, ne pouvant reconquérir l'oignon digéré, retrouve du moins l'autre. Et voyez son habileté, à ce brave capitaine ! Avec deux oignons on espérait faire un mariage; avec un seul oignon il en fait trois.

Cette agréable comédie est un peu longue. Il a semblé qu'un acte pour faire disparaître le premier oignon, un second acte pour retrouver le deuxième oignon, un troisième acte pour faire opérer à cet oignon sauvé, qui devient l'oignon sauveur, son petit miracle, c'était beaucoup. Mais enfin on a écouté sans ennui, car il y a de jolis détails, de l'esprit, et les vers sont joliment tournés.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Je me sens porté pour la première fois de ma vie, probablement pour la dernière, à être de l'avis de certains journaux résolument bonapartistes, et à croire comme eux que la lettre du prince Napoléon, si elle lui aliène des partisans, n'est pas de nature à nous débarrasser à tout jamais du parti impérial.

Un parti qui reposerait sur la logique ou sur la foi pourrait être ébranlé par une maladresse ou compromis par une impiété; mais un parti sans principes, sans logique, qui est né sous l'éclair d'un homme de génie, qui a vécu d'une légende, qui est le prétexte plutôt que le but des revendications, qui passe pour le parti chauvin et qui a coûté des milliards d'argent, des millions d'hommes et des millions d'hectares à la France, un parti dans lequel on parvient, comme Napoléon III, par des récidives de folies, qui n'est pas tout à fait mort, quoique chargé du poids de toutes les consciences vraiment nationales, un pareil parti peut tout se permettre, tout oser; son existence ne tient même pas aux individualités qui le minent : pourvu qu'il y ait un Bonaparte vivant, qu'il vienne de gauche ou de droite, qu'il soit bâtard ou légitime, spirituel ou idiot, peu importe, on le prend.

Tant qu'il y aura dans l'atmosphère française du fluide napoléonien, de l'électricité léguée par cette prodigieuse machine électrique qui s'appelait Napoléon Ier, il y aura, quand même, en dépit de tout, des chances pour un parti bonapartiste.

Ne crions donc pas victoire parce que le prince Napoléon se compromet auprès des jésuites, et ne soyons pas dupes du deuil des bonapartistes conservateurs. L'obstacle à une restauration impériale vient et doit venir des républicains; mais le jour où les fautes de ceux-ci lasseraient l'opinion, un Bonaparte quelconque, si discrédité qu'il fût, si inconnu ou si connu qu'il pût être, trouverait des chances.

Sommes-nous donc toujours ce peuple dont Lamartine disait en 1831 :

« Faute de vertu politique dans le pays, au premier tremblement du pouvoir, à la première bourrasque sur la mer tempétueuse de la liberté, une clameur générale s'élèvera : Retournons en arrière !... Le premier qui prendra le chapeau étriqué et la redingote grise se croira un Bonaparte, sabrera la civilisation des branches à la racine et dira : « Mon peuple », jusqu'à ce qu'on en cherche un autre pour mieux parer la servitude. Ce peuple libre n'aime pas assez la liberté; il croit toujours voir le temple de la gloire, avec un héros sur le seuil ouvert pour le recueillir et le venger d'une nouvelle anarchie. Il se trompe, le héros n'est plus, et la liberté est son seul asile. »

Cette prédiction de Lamartine est admirable; elle annonçait en 1831 la restauration qui a suivi le Deux-Décembre. Sommes-nous bien changés? Assurément le bon sens a conquis du terrain et éteint bien des superstitions; mais, ainsi que l'indiquait Lamartine, le bonapartisme est un virus malsain que nous avons en nous, que l'on doit combattre, que l'on guérit, mais qui ne reparaît que par notre faute. Fort heureusement le second empire a vacciné la France.

Mais, encore une fois, défions-nous de cette idée séduisante que je vois exploitée avec candeur par des journaux : il n'y a plus de parti bonapartiste, le prince Napoléon vient de l'anéantir !

Non, le prince, auquel on ne peut refuser de l'esprit, sait fort bien que tout lui est permis et que ses indiscrétions épistolaires, pas plus que son mutisme, ne changent rien à la fatalité de son nom. Elles ne lui donnent pas de chances; elles ne lui en enlèvent aucune.

Ayons donc toujours, sinon la peur, du moins une salutaire défiance de l'épidémie.

II.

On dit que M. Gambetta se laisse présenter à l'Académie française pour remplacer Jules Favre.

Je doute de cette nouvelle, qu'aucune démarche n'a encore confirmée, et je m'imagine qu'elle est une invention, une ruse, un piège de ceux qui voudraient bien exposer M. le président de la Chambre à un échec.

Je crois en effet que l'échec serait certain. L'Académie a du goût pour les *actualités*, si elle n'admet pas le mot dans son dictionnaire; mais la gloire actuelle de M. Gambetta a trop d'ennemis et, je puis ajouter, trop d'envieux; la majorité de l'Académie, qui vient de s'affirmer par l'élection de M. Maxime du Camp, est trop réactionnaire, pour que cette candidature du plus éloquent de nos orateurs puisse réussir. Le triomphe que M. Émile Ollivier a obtenu, sous l'empire,

du peu d'indépendance de l'Académie, M. Gambetta ne l'obtiendrait pas et ne doit pas tenter de l'obtenir sous la république : la république affranchit même ses adversaires.

Je crois donc que la lutte restera circonscrite entre les poètes, MM. Eugène Manuel, de Bornier, Sully-Prudhomme, et les orateurs du barreau, auxquels il faut joindre M. Oscar de Vallée, que son inamovibilité encourage à l'immortalité académique.

III.

On ne parle plus guère de l'héroïne au coup de revolver, ni du triste héros galant homme qui l'a fait acquitter.

Je ne mets pas en doute que le jury n'ait obéi à sa conviction intime et que l'étrange conduite, l'étrange attitude de la victime n'aient provoqué le verdict d'acquittement en faveur de l'accusée. Il est juste pourtant de reconnaître que l'auditoire a eu, sinon la prétention de dicter le verdict, du moins l'immense désir de l'influencer, et que pour la première fois la loi de Lynch a semblé apparaître dans une cour d'assises française. « Acquittez-la! acquittez-la! » criaient ces dames et ces messieurs.

On s'est scandalisé de cette affluence de jolies dames; mais cette curiosité se bornait aux débats : les grandes curieuses qui allaient voir trépasser la marquise de Brinvilliers étaient plus affamées et plus féroces. Il n'en est pas moins vrai qu'on a débouché du vin de Champagne dans la salle où l'on condamne à mort et que cette familiarité a excité la verve de quelques moralistes. Comment faire pourtant? Si les présidents se montraient trop rigoureux envers le public, on les accuserait de vouloir rendre la justice à huis clos, et c'est pour le coup que les vieux abonnés qui dernièrement réclamaient comme un droit le maintien de leurs places réservées au banc des témoins et des avocats crieraient et se plaindraient! Mme Hubertine Auclerc, qui refuse l'impôt parce qu'on ne lui accorde pas le droit d'être *jurée*, ne manquerait pas une si belle occasion de protester.

IV.

Ce refus de l'impôt, si intrépidement refusé par une jeune femme qu'on dit charmante et qui paraît entêtée, sera-t-il pris au sérieux par le ministre des finances? fera-t-on saisir, vendre le mobilier de la contribuable réfractaire, et, si on en arrive à cette dureté, se trouvera-t-elle déçue, vaincue, convaincue?

Sous une monarchie galante, le souverain n'aurait qu'à faire un signe et la mutinerie n'aboutirait qu'à une gracieuseté; mais, sous la république, va-t-on prouver à Mlle Hubertine Auclerc qu'elle a tort de nier l'égalité devant la loi sociale en la traitant comme un homme?

Ce petit coup de pistolet tiré dans les jambes de la loi est plus innocent et fera moins de bruit que celui de Mlle Bière; il ne vaudra pas à son auteur un gros procès et il n'influera en rien sur l'émancipation projetée et demandée. Ce n'est pas le percepteur qui a le droit de résoudre le problème, pas plus que l'employé de la mairie n'avait le pouvoir d'inscrire Mlle Hubertine et ses amies sur les listes électorales.

V.

J'aime mieux, excentricité pour excentricité, celle de Mme Carla Serena, l'intrépide voyageuse, momentanément de passage à Paris et qui, avant de rentrer dans son foyer conjugal, voudrait emporter un peu de cette gloire que Paris attache aux fronts de ceux qui le traversent.

Elle ne fait aucune théorie sociale; mais, avec son intelligence, son courage, son enthousiasme, elle raconte ce qu'elle a vu en Asie, au Caucase, en Perse, et elle offre aux géographes, aux historiens, aux moralistes, des matériaux considérables. Voilà une fonction que la femme peut exercer aussi bien que l'homme et qui n'exige ni révolution ni réforme du Code.

Mme Serena est un peu jalouse des lauriers de M. Nordenskiold. On assure qu'elle doit faire des lectures, des conférences. Pour ma part, je ne doute pas de son succès. Elle parle avec une facilité extrême un français très correct; elle sait bien raconter ce qu'elle a bien vu, et l'imagination, sans ajouter à ses souvenirs, leur donne un cadre brillant qui les fait encore valoir.

Brune, petite, prédestinée aux voyages par la sveltesse de la taille et par la vivacité de l'allure, mère de famille excellente, qui ne s'est mise en route que quand l'éducation de ses fils et de ses filles a été achevée, Italienne patriote, femme d'un proscrit qui a eu le bon goût de faire fortune à Londres, Mme Serena renouvelle l'étonnante carrière de Mme Ida Pfeiffer, qui faisait le tour du monde en tricotant ses bas. Pour n'avoir pas voyagé parmi les anthropophages, elle n'en a pas moins couru de sérieux dangers d'être arrêtée brusquement en chemin.

Elle est satisfaite de ses conquêtes; elle retourne à Londres pour n'en plus sortir... à moins que quelque Société de géographie ne lui donne une mission. Mais elle résignerait bien l'engagement à ne plus bouger si Paris, qui consacre tous les efforts hardis, lui laissait emporter une provision d'auréoles pour éclairer les veillées de sa famille.

Mme Serena voyage avec des manuscrits considérables. Elle en laissera quelques-uns à Paris.

VI.

Il est mort ces jours-ci un romancier de talent, à qui peut-être il n'a manqué que de tenter le scandale pour faire apprécier les qualités d'observation, de style, de force, de réalité qui distinguaient ses œuvres.

M. Duranty était *naturaliste* avant que le mot fût inventé et exploité; mais, comme son succès n'a pas été aussi rapide qu'il l'espérait, il s'est dégoûté vite du métier.

Son amertume s'est satisfaite d'abord par un théâtre de marionnettes, par un Guignol qu'il avait installé sous l'empire dans les Tuileries. Il faisait des pièces pour les enfants

puisque les grandes personnes ne voulaient pas lui en commander.

Plus tard son dépit s'est calmé et il était devenu un écrivain d'art, très subtil, très compétent, un collaborateur qui sera vivement regretté par les lecteurs de la *Gazette des Beaux-Arts*.

VII.

Un homme qui passa longtemps pour un grand peintre et qui garda toujours cette conviction de lui-même, M. Gudin, vient aussi de mourir.

Il eut au début de sa carrière une vision intense de la mer, et je me souviens d'une vague, d'une simple vague, recueillie comme un document, qui suffisait à elle seule pour composer un tableau. Plus tard, M. Gudin, très médaillé, très décoré, devenu un peu l'amiral suisse de la peinture maritime, portant un uniforme dont il s'était adjugé les broderies, s'était fait l'historiographe des navigations officielles, des visites de souverains et de souveraines. Il galonnait ses tableaux comme il avait galonné ses habits. Le sentiment de la nature s'était évaporé; il ne lui restait plus que le sentiment de sa fonction quasi officielle. Quand il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur à une des expositions présidées par l'empereur, on raconta qu'il avait un peu forcé la main à Napoléon III. Ce n'était une excuse ni pour lui ni pour l'empereur.

Louis Ulbach.

BULLETIN

Au Vatican. — Le *Courrier d'Italie* publie la note officieuse suivante, relative à l'attitude que le Saint-Siège compte prendre dans la question des Ordres religieux français :

« Le Saint-Siège a décidé de faire agir d'abord les évêques et les catholiques français dans la revendication des intérêts et des droits des corporations religieuses.

« Quant à l'action directe et manifeste du Saint-Siège, il s'agit de voir d'abord si et jusqu'à quel point les décrets hostiles recevront leur exécution. Les incidents parlementaires qui vont surgir, les réclamations des catholiques, le délai même qu'il faut attendre avant d'appliquer les décrets susdits, les procès qui s'ensuivront devant les tribunaux, tout cela peut atténuer sensiblement, paralyser même en grande partie les mesures hostiles aux Instituts religieux. C'est assez dire que le Saint-Siège ne perd rien pour attendre. »

Le 9 de ce mois, M. Egger présentait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'*Exposé historique* que la Société archéologique d'Athènes a publié récemment de ses travaux. Cette notice intéressante commence par la fondation de la Société en 1837 et conduit son histoire jusqu'à la fin de 1879, à travers bien des vicissitudes auxquelles les événements politiques ne sont pas toujours étrangers. Fondée par Rizo Nécoulos, qui est aujourd'hui mort, et par Alexandre Rangabé, que l'Institut compte encore parmi ses correspondants, soutenue longtemps par le zèle et le patriotisme de quelques Hellènes studieux, parmi lesquels il faut citer Pittakis, elle a pourvu, avec les secours du gouvernement et de souscripteurs volontaires, à beaucoup de fouilles fructueuses dont les résultats sont consignés dans l'*Éphéméride archéologique* et dans le *Philister*. Un instant ralentis, ses travaux ont été repris avec plus d'activité sous le ministère de feu Christopoulos. Aujourd'hui elle a pour principaux collaborateurs des hommes qui allient un grand savoir à une critique judicieuse, et, au premier rang, M. Koumanoudis, que l'Académie des inscriptions a récemment nommé l'un de ses correspondants, et M. Kastorchis, le rédacteur de l'*Exposé* dont nous parlons. Les découvertes et les travaux archéologiques de la Société sont le sujet de *Comptes rendus* annuels; les journaux grecs s'empressent d'ordinaire d'en faire part au public; mais ils se produisent plus à l'aise dans deux recueils scientifiques : l'*Athenæum*, dirigé par MM. Kastorchis et Koumanoudis et qui est arrivé à sa huitième année; l'autre, le *Bulletin de correspondance hellénique*, fondé avec l'aide de notre gouvernement par la direction de l'École française d'Athènes et qui associe dans sa rédaction des Français et des Hellènes animés d'un zèle commun pour les recherches d'antiquités. On ne peut qu'applaudir à cette heureuse alliance des deux nations sur un sol encore plein de trésors et dont les ruines fournissent chaque jour à l'histoire les plus précieux documents.

L'article sur la *saga* de *Gunnlang* (langue de serpent) (1) nous a valu une intéressante communication de M. Anatole Morlet, censeur au lycée de Pau, érudit en langue et en littérature islandaise. Nous regrettons vivement que le défaut d'espace nous oblige à ne donner qu'une analyse du savant mémoire de M. Anatole Morlet.

On se rappelle la célèbre définition de l'écrevisse, donnée par le *Dictionnaire de l'Académie :* « Petit poisson rouge qui marche à reculons. » C'était parfait, sauf que l'écrevisse n'est pas un poisson, qu'elle n'est pas rouge et qu'elle ne marche pas à reculons. M. Morlet possède un *Dictionnaire des littératures* qui définit la *saga* avec autant d'exactitude, et il avertit les lecteurs de la *Revue*, pour le cas où ils auraient le même recueil, de se défier. On lit dans son dictionnaire : « *Sagas*, anciens monuments de poésie anglo-saxonne, composés par les Scaldes. » Par malheur, les *sagas*, dit M. Morlet, ne sont pas écrites en anglo-saxon, elles ne sont pas des poésies, et elles n'ont pas été composées par les Scaldes. Ce sont des récits en prose, contenant beaucoup de chroniques historiques et de biographies de personnages célèbres. Celle qui nous occupe est certainement vraie quant au fond. On rencontre dans les écrivains contemporains plusieurs allusions à la rivalité de Gunnlang et de Hrafn et à son dénouement tragique. La rédaction du texte traduit par M. Kolbing peut être fixée au XIIe siècle ou au commencement du XIIIe. Sans être aussi affirmatif sur le nom de l'auteur du récit pri-

(1) Voy. la *Revue* du 20 mars, p. 191.

mitif, M. Morlet estime que les présomptions sont en faveur d'Aras, savant prêtre qui recueillit, vers la fin du XIe siècle, un grand nombre de récits historiques islandais.

A. B.

Une Revue italienne, l'*Archivio storico della provincia di Roma,* qui a déjà fait connaître, depuis cinq ans qu'elle existe, un grand nombre de documents curieux, a publié une page du livre de comptes du bourreau de Rome, du 13 mars au 20 juin 1535 :

« Pour avoir fouetté Jeanne, femme espagnole, 1 jule 5 baïoques (le *jule* valait environ 1 fr.)

« Pour avoir fouetté deux fois Julio de Camerino, et la seconde fois lui avoir coupé une oreille, 3 jules.

« Pour avoir pendu Johanito, 3 jules, 7 baïoques et demi.

« Pour avoir pendu et écartelé Gherardo, 10 jules.

« Pour avoir coupé la main à Pierre de Cordoue, Espagnol, et l'avoir pendu ensuite, 7 jules 3 baïoques.

« Pour avoir fouetté Rodolphe, Français, avoir coupé une oreille et arraché la langue à Alovisi, Milanais, 3 jules.

« Pour avoir taillé la main à Jérôme, de Gênes, 3 jules, 7 baïoques et demi, » etc.

C'était peu payé ; heureusement il n'y avait pas de morte saison, et puis on se rattrapait sur les fournitures : « 3 jules pour une fourche à pendre, 3 jules pour avoir fait chauffer les tenailles destinées à Costantino. »

L'*Archivio storico* donne, dans la même livraison, une supplique des galériens esclaves du pape, qui se plaignent de ce que leur commissaire les laisse mourir de faim. Celui-ci touche 8 baïoques (9 sous) par galérien et par jour, mais il met presque tout dans sa poche, et ses administrés ne vivent guère que d'aumônes. « Nous sommes plus mal traités, écrivent-ils dans leur supplique, que des chiens, et cependant nous sommes des chrétiens ; il devrait bien dépenser pour nous l'argent que lui livre la chambre apostolique et n'en pas garder pour lui-même plus de la moitié..... Nous prions Dieu pour V. S. Ill^me^, et nous lui faisons révérence au fond du bagne de Civita, ce jourd'huy, huit août 1590. »

Le P. Ingold, de l'Oratoire, publiera sous peu un *Essai de bibliographie oratorienne* et annonce pour plus tard un ouvrage sur le *Jansénisme de l'Oratoire.*

Le prochain volume de l'*Encyclopédie des sciences religieuses,* publiée sous la direction de M. Lichtenberger, contiendra un article de M. Gaston Paris sur la légende du *Juif-Errant.* Voici la conclusion de M. Gaston Paris :

« On ne trouve aucune trace du Juif éternel ni dans le vaste amas des apocryphes grecs et slaves, ni dans les traditions du christianisme oriental, ni dans les légendes, pourtant si abondantes, du moyen âge latin. La popularité du Juif-Errant est restreinte à quelques contrées du nord-ouest de l'Europe, l'Allemagne, la Scandinavie, les Pays-Bas et la France; elle y est de date récente, et elle s'y est propagée, non par la tradition orale, mais par une voie toute littéraire. »

Écoles primaires américaines. — Un journal de New-York a publié le résultat d'un examen détaillé, fait par un inspecteur officiel, des écoles d'une portion du Massachusetts. Les enfants avaient été examinés sur la lecture, l'écriture, l'orthographe usuelle et l'arithmétique. Beaucoup d'entre eux étaient incapables d'écrire d'eux-mêmes la phrase la plus simple; ils n'avaient jamais rien fait qui ressemblât à une composition. Dans plusieurs écoles, des enfants qui suivaient les classes depuis quatre ans ne savaient pas écrire. Sur 1100 élèves qui avaient eu à écrire l'adverbe *too* (*trop*), 859 l'avaient écrit de travers. Ces ingénieux petits Yankees avaient inventé 221 mauvaises manières d'écrire *scholar, écolier;* 108 d'écrire *whose, dont, duquel,* et 58 d'écrire *which, qui.* L'arithmétique était à l'avenant. Les écoles inspectées étaient en grande partie des écoles de villes.

L'*Athenæum* (de Londres) rend compte du rapport du docteur Hullah, qui a inspecté les écoles primaires allemandes, suisses, hollandaises et belges, au point de vue de l'éducation musicale des enfants. Les conclusions du docteur Hullah sont très agréables pour les Anglais, mais très surprenantes. On peut les réduire à ces deux points : 1° le pays où l'éducation musicale dupeuple est la plus mauvaise, c'est l'Allemagne; 2° les Anglais sont aussi bien doués sous le rapport musical que les Allemands ou n'importe quel autre peuple. (!!!)

L'un des derniers travaux de M. Littré touchait trop directement à la question juive pour ne pas attirer particulièrement l'attention des Allemands. On vient de réimprimer à Leipzig : *Comment dans deux situations historiques les Sémites entrèrent en compétition avec les Aryens.*

Le premier volume des *Mémoires* de Kossuth va paraître simultanément en anglais, en allemand et en magyar. L'auteur y raconte, dit-on, qu'en 1859 Napoléon III lui offrit de le naturaliser Français et de le nommer sénateur. Il refusa, mais en promettant de soutenir la France et la Sardaigne de son influence dans la guerre contre l'Autriche.

Le conseil communal de Pesth vient de décider, à l'unanimité, la suppression du théâtre allemand de cette ville. La presse de Berlin voit là un acte d'hostilité contre l'Allemagne. On ne peut pas dire que la presse de Berlin ait tout à fait tort.

Les romans de Jean-Paul Richter sont d'une lecture si difficile, même pour les Allemands, que M. Sievers, de Brunswick, a eu l'idée de les abréger. Il veut « nous faire voir tous les temples de Babylone élevés par Richter, sans que nous ayons besoin de nous traîner à travers les déserts de la Gédrosie ». Il commence par *le Titan (Jean Paul's grœssere Dichtungen,* etc., édit. populaire), dont il donne un certain nombre de passages *in extenso* réunis par un résumé. Un appendice intitulé *Rayons de lumière* renferme deux cent cinquante-cinq *Pensées* tirées du *Titan.* M. Sievers a joint à ses extraits des notes expliquant les allusions obscures.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. (746)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 43 24 AVRIL 1880.

M. RENAN EN ANGLETERRE

I.

Le voyage de M. Renan à Londres aura été l'une des heureuses hardiesses de sa vie. Au delà comme en deçà du détroit, il suffit de nommer l'auteur de la *Vie de Jésus* pour allumer les colères et pour exciter les enthousiasmes. Le nom de cet homme de bien, si affable, si doux, est devenu comme un signe de guerre autour duquel, depuis vingt ans, se sont livrées des batailles sans nombre. La première fois qu'il fut prononcé à nos oreilles, notre imagination d'enfant se représenta de sinistres images d'impiété et de perdition. Que d'anathèmes ne furent pas fulminés contre l'hérétique! Quelle croisade des défenseurs de la vérité contre l'artisan de mensonges! Une nuée de libelles et de pamphlets enveloppa le livre réprouvé. Le gouvernement d'alors, malgré ses velléités de tolérance, partagea l'inquiétude générale, et l'on vit le plus libéral, le plus aimé des ministres interdire au professeur la parole. L'esprit du mal, disait-on, venait de reparaître. C'était quelque noir démon qui avait dirigé la plume de l'auteur maudit.

Un petit nombre d'années s'écoulent et les haines s'apaisent, l'indignation s'éteint. Tous les honnêtes gens que n'aveuglent pas des croyances trop peu raisonnées ont tendu la main à ce juste dont nul outrage, nulle calomnie n'altérèrent l'implacable indulgence. Le gracieux apologue qui nous montre un tiède rayon de soleil vainqueur de l'obstacle que n'ont pu soulever les vents, la pluie, ni la tempête, demeure éternellement vrai. A ses adversaires M. Renan a opposé, pour toute arme, la sérénité de son âme, son cœur charitable et clément. Lui, dont l'ironie eût pu être mortelle aux imprudents, n'a jamais voulu railler; son indifférence était un pardon. Aujourd'hui peu d'hommes sont en France l'objet de plus de respect. L'armée spiritualiste, que serrent de si près les bandes audacieuses du positivisme, salue dans le penseur l'un de ses plus dévoués combattants. La littérature nationale accorde à l'écrivain l'un des premiers rangs parmi les meilleurs, et une illustre Compagnie, pudique et défiante, a ouvert son sein à l'enchanteur. Récemment encore un public d'élite se donnait rendez-vous sous l'austère coupole de l'Institut pour écouter le nouveau venu et applaudir l'un des discours les plus achevés qui y aient depuis longtemps retenti.

Que manquait-il donc à M. Renan? Le retour de l'universelle sympathie n'était-il point assez marqué? Le sceau n'était-il point mis à sa réhabilitation philosophique et littéraire? L'auteur de la *Vie de Jésus* a sans doute pensé que non. S'il a voulu passer la Manche et éprouver la faveur d'un nouveau public, ce n'était assurément pas pour recueillir des applaudissements qui ne pouvaient ajouter beaucoup à sa gloire. M. Renan est allé en Angleterre parce que ce peuple, l'un des plus sincèrement pieux qui soient au monde, plaisait à son âme pieuse. Là, devant des femmes de la société la plus choisie, devant les hommes les plus éclairés, devant des magistrats, des professeurs, des *clergymen,* il a donné lecture des plus brillants extraits empruntés aux ouvrages qui lui avaient suscité tant de dénonciateurs. Une telle tentative était hasardeuse. L'intolérance anglaise n'est pas dans les lois; elle est dans les mœurs. La police n'interdit aucune assemblée; mais elle n'interdit aussi ni les sifflets, ni les huées. Le culte anglican compte d'étroits partisans. Les thèses soutenues par l'historien des *Origines du Christianisme* avaient soulevé par delà la Manche autant d'orages que sur le continent : comment allait être accueilli le Français aventureux qui a fait oublier Strauss? De quel œil cette société dévote verrait-elle la venue de celui qui avait juré, prétendait-on, la ruine d'Israël?

A peine M. Renan eut-il paru que la bienveillance de tous

se déclara, et dès les premières phrases dites on put prévoir un signalé succès.

II.

Les conférences Hibbert ont lieu dans la confortable salle de Saint-George's Hall, au cœur du quartier le plus mondain de Londres. La critique religieuse, tel doit être l'unique objet des questions que l'on y traite : ainsi l'a stipulé la volonté du fondateur. Il était donc assez naturel que, pour exposer les débuts des institutions chrétiennes, le comité de gérance fit appel à l'exégète européen le plus en renom. Ce choix, connu bien à l'avance, excita parmi les classes éclairées une curiosité ardente ; on se disputa les billets de places avec d'autant plus d'acharnement qu'ils étaient gratuits. Les arrivants de la dernière heure trouvèrent porte close. Mais M. Renan est hospitalier pour tous, et il a consenti à répéter le lendemain matin chacune de ses conférences du soir. Il n'a pas voulu mettre de différence entre les retardataires et les empressés. S'il n'eût tenu qu'à lui, sans doute les vierges sages de la parabole n'eussent pas été les seules à rallumer leurs lampes éteintes.

Le sujet annoncé par M. Renan était des plus sévères. Quelle influence ont exercée les institutions romaines sur le christianisme naissant, tel était le problème que le conférencier se proposait d'éclaircir. Mais ce titre un peu sombre réservait d'heureuses surprises. M. Renan a donné à ses auditeurs une miniature du grand ouvrage qu'un prochain volume va clore (1), non pas un raccourci aride et desséché, mais un choix savant des passages les plus aimés, enrichi encore par des observations nouvelles et des développements inédits. Il a offert à ses hôtes le dessus de son copieux panier. Les plus riants et les plus saisissants tableaux qu'il ait peints, il les a, comme à la file, étalés aux yeux. Ç'a été d'abord une esquisse de la vieille Rome, avec son culte vieillot, son formalisme étroit, ses aspirations inconscientes vers un avenir de justice et de charité. C'était ensuite la peinture du judaïsme déchiré, lui-même presque mourant, à la veille de renaître transformé dans le culte qui allait régénérer le monde. Bientôt nous voyons poindre en Occident, au sein de cette Rome vermoulue, en des quartiers abjects, la foi nouvelle, que de pauvres mendiants amenèrent et que répandirent de misérables portefaix. La fleur dont la puissante corolle devait s'épanouir sur l'univers venait d'éclore en un sol gâté. Peu à peu l'Église grandissante se dégage des liens qui l'enchaînaient à la synagogue ; ses deux premiers initiateurs se montrent, Pierre et Paul; ils se disputent la primauté dans le péril comme dans la gloire. Mais une habile légende ne tarde pas à réconcilier dans la mort ceux dont la vie entière n'avait été qu'une infatigable rivalité. Leur amitié posthume fut le premier chef-d'œuvre d'une institution qui devait accomplir tant de chefs-d'œuvre; elle décida de l'avenir de la catholicité. Arrivent, hélas ! sans tarder, les heures terribles de l'épreuve. Le christianisme, à son aurore, est entouré d'une auréole sanglante; avec un art incomparable, singulièrement fertile en contrastes, le conférencier reprend ce tragique récit des premières persécutions, opposant aux monstrueuses fureurs de l'incendiaire couronné qu'un livre sacré appela de son vrai nom, *la Bête*, la douce opiniâtreté, l'héroïsme, la chaste beauté des martyrs. Mais, par un juste retour, l'Antéchrist servit à préparer la voie du Christ. Au nombre des fondateurs involontaires de l'Église, la postérité comptera Néron. Unis dans la souffrance, les chrétiens resteront unis dans la domination ; cimentée par le sang de ses premiers néophytes, l'Église pourra désormais résister à tous les assauts. Déjà elle s'organise, et l'historien, guidé par une sorte de divination, nous retrace ses essais de constitution primitive, sa lutte contre les influences dissolvantes, l'élimination insensible qu'elle opère des éléments judaïques, la fortifiante fusion, accomplie dans son sein, du mysticisme oriental et du despotisme d'Occident, et, à la longue, la définitive prépondérance d'une Église de Rome dominant ses émules, étendant au loin déjà son bras impérieux, se substituant enfin à la catholicité elle-même dont elle deviendra pour des siècles le fondé de pouvoirs. Tant de discipline, il est vrai, ne sera acquise qu'au prix de quelque déchéance ; trop de solidarité entraîne trop d'uniformité ; mais l'Église devait s'étrécir pour durer : c'est là tout à la fois la cause de ses faiblesses et le secret de sa grandeur.

Le cadre, on le voit, était immense, et ce n'est pas en quatre soirées, trop courtes au gré de l'auditoire, que le maître pouvait se flatter de le remplir. Mais tous ceux qui l'ont entendu auront emporté le désir de parfaire des connaissances que quelques heures ont ébauchées. Ce ne semble plus un travail que de s'adonner à de telles études : un roman même a moins d'attraits. Paysages, portraits, anecdotes, analyses morales, éloquents aperçus, tout nous séduit et nous plaît. L'oreille est elle-même bercée par une poétique harmonie.

Bien que M. Renan ait plutôt lu que parlé, l'aisance de sa diction, la simplicité de son geste, son naturel et sa bonhomie pouvaient donner l'illusion d'un entretien familier. Il consultait plutôt qu'il ne récitait ses feuilles écrites. Sa voix sonore, au début un peu trop rapide pour parvenir distincte à des oreilles étrangères, se ralentit peu à peu, au point d'être sans peine entendue des auditeurs les moins rompus à la pratique de notre langue. Chose étrange et digne d'être admirée ! Tous ont paru subir la séduction de ce style magique. Il n'est peut-être personne que cette mélodie n'ait touché. Les applaudissements ne tarissaient pas. Par intervalles, un murmure flatteur avertissait le conférencier que sa parole avait frappé juste. Quelques-uns prenaient des notes, à la hâte, soucieux surtout du fond des choses ; mais la plupart préféraient tenir les yeux fixés sur cette originale figure toute rayonnante de bonté. Les plus furtives plaisanteries étaient aussitôt applaudies que lancées. L'orateur n'avait besoin de rien souligner ; les sourires le devançaient : ainsi, quand il rappela que la plus repoussante partie de Rome était peuplée de juifs — pauvres, ajouta-t-il,

(1) *Marc-Aurèle.*

car ils étaient tous pauvres alors, — sur ce mot, un éclat de gaieté gagna l'assistance et prouva qu'à Londres aussi juif signifie millionnaire. Parfois le maître était prévenu et son intention devinée. Parlant de l'interminable débat engagé parmi les docteurs chrétiens sur la date probable du voyage de saint Pierre à Rome, la question, déclara M. Renan, a été longtemps *brûlante*. Il dit la chose négligemment, l'épithète étant devenue en France insignifiante, comme toutes les expressions usées. Cependant un rire général s'éleva aussitôt : tout le monde pensait aux feux de l'inquisition. S'il y a eu un bon mot, c'est l'auditoire qui en est l'auteur. Des allusions, transparentes pour des Français seuls, aux événements qui nous divisent, étaient immédiatement saisies. Et quand cet orateur, lui-même autrefois dénoncé aux persécutions, termina la dernière de ses conférences en invoquant l'exemple de l'Angleterre et en demandant la liberté comme seul châtiment à infliger aux ennemis de la liberté ; quand il protesta contre toute exclusion de ceux qui voudraient eux-mêmes exclure ; quand il réclama la tolérance « pour ceux qui, s'ils le pouvaient, ne seraient pas tolérants », les bravos retentirent et l'enthousiasme fut à son comble. Chacun sentait combien, à pareille heure, il était généreux, sinon politique, de la part de M. Renan, de prêter le secours de sa parole aux hommes qui jadis la dénigrèrent et eussent voulu l'étouffer.

Toute cette péroraison a été vraiment émouvante. Avec une mélancolique franchise, le maître a rappelé quels liens profonds l'attachaient au catholicisme, combien de tendres souvenirs le lui rendaient cher. S'appliquant le mot d'un patriarche : *Etiam si occiderit me*, a-t-il dit, *in eo sperabo*. Mais il redoute pour la grande famille romaine de prochains déchirements. Il lui souhaite de s'élargir et de prononcer le seul mot qui puisse la sauver, celui de liberté. La tristesse avec laquelle ces aveux ont été faits, la gravité de ces conseils, la sublimité de ces espérances ont pénétré tous les esprits. Aussi, quand l'un des organisateurs des conférences, le Dr James Martineau, lui-même orateur distingué, s'est levé pour remercier et féliciter le magicien qui venait, pour la quatrième fois, de tenir sous le charme une foule étrangère ; lorsque, s'excusant bien à tort de sa « gaucherie anglaise », il a loué tant d'érudition unie à tant de finesse, tant d'originalité scientifique rehaussée par l'art si merveilleux du coloriste et du narrateur, le public a cru entendre un écho de sa pensée propre, et des acclamations unanimes ont témoigné au conférencier français qu'un seul venait de se faire le fidèle interprète de l'admiration de tous.

III.

Si quelques exclamations naïves recueillies au hasard peuvent révéler les pensées d'une multitude, il nous semble que, de tant d'impressions diverses qui se partageaient l'auditoire, un sentiment unique se dégageait. Eh quoi! semblait-on se dire, est-ce là cet ennemi du temple, ce blasphémateur qui ose s'attaquer à Dieu ? Un apologiste de l'Église n'a pas plus d'onction ; jamais la piété n'a été plus persuasive. Et l'illusion n'était pas seulement due à certaines intonations plaintives qui rappellent un peu la chaire ; ce sont là de puérils rapprochements. M. Renan est épris du culte chrétien ; il en sait le sens ; il en a les ineffables effusions ; personne mieux que lui n'en a célébré la beauté. Historien, il parvint à revoir en esprit la troupe galiléenne ; il sut la promener vivante et méditative devant nos regards. Ses querelles avec la théologie sacrée tiennent à peu de chose, comme lui-même se plaît à le redire. Écartez la question du miracle, sur laquelle le critique n'a jamais transigé, que manque-t-il aux doctrines et aux œuvres de M. Renan pour être pénétrées du plus pur esprit chrétien ? Ses véhéments adversaires auraient quelque peine à l'indiquer. Telle même des dernières pages de la *Vie de Jésus* est écrite d'un tel style qu'un évêque (1) a pu la déclarer digne d'un docteur de l'Église et en a tiré quelque augure pour la soumission définitive de l'enfant prodigue à la Mère délaissée. Les livres qui suivirent présentent le même caractère : une tendre mysticité les anime ; plus d'un chapitre est terminé par un hymne. Jamais cependant le miracle n'y est accepté. Le surnaturel n'y revêt jamais une forme palpable ; il ne se révèle que dans les régions flottantes du sentiment et de l'idée.

Expliquer cette contradiction apparente par des artifices oratoires que le rhéteur aurait adoptés pour donner satisfaction aux exigences des partis opposés, de manière à n'accorder à la théologie officielle que la parure des mots en réservant la substance des choses pour la science rationnelle, ne serait pas seulement faire injure au caractère de l'écrivain, ce serait en même temps donner soi-même la mesure de sa propre ignorance. M. Renan n'est pas seulement un ingénieux critique d'exégèse et un styliste des mieux outillés ; il est encore un philosophe de haute valeur. Ses doctrines ont été plus d'une fois exposées (2) ; les allusions qu'il y fait lui-même sont fréquentes. Et l'idée maîtresse qui domine sa métaphysique pourrait bien être celle qui assemble et coordonne ses croyances religieuses et ses théories historiques.

Personne mieux que M. Renan n'a proclamé sa foi en Dieu. Cette foi inspire ses œuvres comme elle a soutenu sa vie. Dans un petit livre exquis (3) dérobé aux yeux profanes, mais qu'une main vénérée (4) nous prêta, c'est Dieu qu'il invoque pour immortaliser celle qui lui apprit à en révérer le nom. Mais ce Dieu n'est point pour lui ce que pense un timide spiritualisme, une personne qui nous ressemble, capable de ne point pardonner ; ce n'est pas un homme agrandi ; toute formule qui le contienne doit être, à l'avis de M. Renan, rejetée. Volontiers, comme les Alexandrins, il l'appellerait l'*innommable*, à ce point supérieur à nous qu'à nos faibles yeux il est comme s'il n'était pas. Il est le *parfait*, que nulle existence présente ne réalise. Il est l'idéal vers qui tout s'achemine, bien qu'il ne soit lui-même fixé nulle part,

(1) Mgr Pavy : *A chacun selon ses œuvres*.

(2) Voy. un grand article de M. Charles Bigot, sur *M. Renan*, dans la *Revue* du 5 avril 1879.

(3) Nous nous permettons de citer la *Vie d'Henriette Renan*.

(4) M. Bersot.

comme une trop délicate image qui ne pourrait, sans déchoir et se profaner, se poser jamais sur la toile vulgaire d'un tableau. L'idéal, par définition, est ce qui n'existe pas, au sens du moins où l'on prend d'ordinaire le mot *existence*. Cesse-t-il d'être pour cela? Nullement. A moins que ce soit ne point être que d'appeler à soi les désirs et les volontés et de résider au plus profond des existences, comme un secret ressort sans lequel elles seraient inertes et paralysées. Qu'y-a-t-il de plus vivant qu'une idée? Pour une idée des peuples s'agitent, des armées s'égorgent; une idée peut transformer le monde. Pourtant une idée n'a ni forme ni figure. Dès lors, pourquoi Dieu, ce foyer intellectuel de l'univers, cette idée des idées, aurait-il besoin de s'offrir concret et tangible, avec des arêtes matérielles, en quelque sorte, que notre pensée pût embrasser et notre imagination saisir? On croit se faire de lui une plus digne image en le concevant sur le modèle de ce qui vaut le mieux en nous, et l'on ne s'avise pas que cet embellissement prétendu n'est qu'un fétichisme déguisé! Mieux vaudrait pour lui n'être pas plutôt que d'être à ce prix.

Les personnes les moins versées dans les spéculations philosophiques ne sont pas sans connaître au moins de réputation un raisonnement célèbre inventé par saint Anselme et qui consiste à conclure l'existence d'un Être parfait de l'idée même de sa perfection. Volontiers, M. Renan prendrait le contre-pied de cet argument et dirait : la perfection même de Dieu l'oblige à n'être qu'un idéal. C'est comme idéal qu'il meut les corps, qu'il habite dans les consciences; c'est comme idéal qu'il pénètre de son action omniprésente la trame inflexible des lois positives; c'est comme idéal qu'il embrasse tout, qu'il est partout, raison des changements, but des aspirations, centre dernier autour de qui tout gravite.

Ces principes posés et compris, la présente contradiction disparaît et les conclusions de l'exégète s'éclairent d'un jour nouveau.

IV.

Tout est plein des dieux, pouvons-nous répéter avec le père du spiritualisme grec. L'étincelle divine brille en chacun de nous ; mais Dieu n'habite vraiment que dans les meilleurs. Plus vous serez simple de cœur, charitable, ami de l'équité, ivre du bien et du beau, plus sera grande en vous la part du divin, puisque plus puissante sera en vous l'action de l'Idéal. A ce compte, quelle âme fut jamais plus digne des complaisances du Très-Haut que celle de l'élu de Nazareth? Il fut vraiment Dieu fait homme, Dieu visible sur terre, puisque tout fut divin en lui, et il demeure vraiment Dieu pour l'humanité, puisque, grâce aux apôtres et aux martyrs qui portèrent la bonne parole aux extrémités de l'univers, il a pour siège la conscience du monde civilisé et que son nom fait battre encore des millions de poitrines. En ce sens aussi, il ressuscita, non par une réapparition corporelle, mais par une renaissance morale, en se révélant au cœur fidèle des disciples qui l'avaient aimé. L'amour de la pécheresse le fit littéralement revivre, comme le fit revivre plus tard l'affection inconsolable de ses disciples. Nous ne comprenons plus, à notre époque brutale et bourgeoise, ces miracles de la tendresse : comme l'apôtre incrédule, nous voulons voir et toucher; mais alors les imaginations étaient plus noblement confiantes et c'est parce que quelques hommes surent croire sans avoir approché ni vu, que celui qu'ils aimaient a triomphé du temps. La foi naïve d'un petit nombre a vaincu le scepticisme des siècles.

Il nous serait aisé de poursuivre et de montrer, par bien des exemples encore, comment les mystères apparents que présente le livre des *Origines du Christianisme* sont dissipés par l'énoncé seul de cette haute philosophie. Non, l'éminent penseur ne payait pas seulement de mots la partie croyante de son auditoire. S'il donnait en apparence raison au rationalisme, ce n'était qu'en ce qui concerne ce monde phénoménal et changeant qui est tout à un œil vulgaire et compte pour si peu de chose devant quiconque se recueille et médite. L'imagination qui crée, l'amour qui attire, meut et dirige, voilà la seule réalité digne de ce nom. Ceux qui se sont plaints qu'on ait fait au surnaturel la petite part sont des juges bien aveugles : ils ne comprennent pas que le meilleur lot leur revient. L'auteur a pu se tromper (et nous n'avons ici ni à combattre ni à confirmer ses principes), mais sa surprise a dû être profonde de s'entendre proclamer un ennemi du ciel et le contempteur de toute piété.

Heureusement il n'est point de violence dont à la longue justice ne fasse la sérénité d'une conviction ferme. L'homme de bien n'a qu'à se montrer pour faire tomber la médisance. Il est dans le style même, dans le tour des pensées, un je ne sais quoi auquel les clairvoyants ne se trompent guère. Si quelques préventions existaient contre M. Renan dans cette assistance étrangère, ses premiers mots les ont dissipées. Les plus pieux ont compris, en dépit des sophismes, qu'ils n'étaient point en présence d'un ennemi. Plusieurs même lui ont envié cette délicatesse de sensibilité qui réfléchit toutes les émotions saintes et perçoit les plus fines nuances de la mysticité. On ne peint si fidèlement que lorsqu'on porte en soi le modèle. Sans peut-être se bien expliquer la filiation qui unit les systèmes de l'historien aux doctrines du philosophe, on a vaguement pressenti que cet apologiste du christianisme selon l'esprit avait à sa manière sa foi et sa dévotion. Il est une pensée que ces conférences sur l'Église naissante auront, nous en sommes sûr, laissée à tous les auditeurs de George's Hall : c'est que, si la piété ne consiste pas seulement dans la seule observance de certains rites et la soumission irréfléchie à des dogmes imposés, mais peut encore se définir une communion constante de l'intelligence et du cœur avec l'Idéal et la concordance d'une vie pure avec une science élevée et respectueuse ; il est possible d'entendre un enseignement plus orthodoxe, mais non assurément un langage plus religieux.

GEORGES LYON.

SORBONNE

HISTOIRE DU MOYEN AGE

COURS DE M. ERNEST LAVISSE

Du pouvoir royal en France sous le règne de Charles V.

LEÇON D'OUVERTURE

Messieurs,

Jamais personne n'a été tenu autant que moi de respecter l'usage qui veut que la première parole prononcée dans cette chaire soit un remerciement. Je remercierai donc, avant toutes choses, M. Fustel de Coulanges de m'avoir désigné pour le suppléer, la Faculté, consultée par lui, d'avoir approuvé son choix, et M. le ministre de l'instruction publique, qui a bien voulu le ratifier. Au moment où je suis ainsi appelé par mes maîtres à siéger au milieu d'eux, je sais le prix de l'honneur qui m'est fait et l'étendue des obligations que cet honneur prématuré m'impose. Ce ne sont point là les précautions de langage accoutumées : il est trop clair que je ne simule pas la modestie en regrettant de ne point remplacer le professeur que je supplée. Vous gardez le souvenir de ces leçons où le travail d'un esprit pénétrant se révélait, sans qu'on sentît l'effort, par la belle ordonnance des idées, par la précision et la clarté de l'expression et par cette autorité que communique à la parole du maître la conscience d'avoir cherché le vrai à sa source même. Les qualités que vous estimiez en M. Fustel de Coulanges vous l'ont fait perdre. Quand la mort de M. Bersot a mis en deuil l'École normale et l'Université, le ministre de l'instruction publique a voulu trouver à un tel homme, dont l'exceptionnelle autorité tenait à sa vertu autant qu'à son esprit, un successeur qui commandât le respect et par les mérites de l'esprit et par cette forme de la probité qui est le dévouement sans réserve au devoir professionnel. C'est l'honneur de cette Faculté que plusieurs y aient été priés de recueillir la plus difficile des successions. Plus étroitement obligé envers l'École normale, qui le comptait, naguère encore, au nombre de ses maîtres, M. Fustel de Coulanges n'a pas décliné le devoir qu'on lui proposait : il a suspendu ses études, dont nous attendons la suite avec une si vive curiosité; il a renoncé au plaisir de vous parler. L'École normale l'a reçu comme il méritait de l'être et m'envoie à sa place. Encore une fois, messieurs, je sais très bien ce que vous perdez à l'échange; mais c'est une raison de plus pour que vous me croyiez quand je promets à la Faculté des lettres ce qu'un homme peut toujours donner : son dévouement.

Le premier témoignage de ma bonne volonté sera le choix d'un sujet difficile pour ce cours du second semestre. J'ai entrepris de rechercher l'état du pouvoir royal en France sous le règne de Charles V. Permettez-moi d'abord de définir, c'est-à-dire de délimiter mon sujet; car il n'est pas d'histoire où il importe de se mieux diriger que celle de la royauté française. Je ne raconterai pas le règne de Charles V; je n'exposerai même pas l'administration de ce prince; je voudrais seulement marquer à quel point de son progrès indéfini le pouvoir royal est arrivé à la fin du XIVe siècle. Des études de cette sorte peuvent être faites à propos de tous les règnes; mais un règne comme celui de Charles le Sage, qui, pendant quelques années heureuses entre de grands désastres militaires et des désastres plus grands encore, entre les révolutions populaires du XIVe et celles du XVe siècle, a remis en état la royauté française, est singulièrement propre à la recherche que je me suis proposée.

Pour bien répondre à cette question : où en est arrivée, Charles V régnant, la royauté française, il faudrait remonter au temps où les grands feudataires, en pleine possession des droits régaliens, exercent le pouvoir législatif, font grâce et justice, battent monnaie, établissent les communes et recommandent aux évêchés; mettre en présence de ces personnages le roi, qui n'a point dans son domaine d'autre autorité que ses vassaux dans les leurs, mais qui est le roi; étudier le gouvernement des Capétiens dans le domaine, mais en même temps suivre dans le royaume l'exercice de l'autorité royale. La distinction est souvent difficile : on se l'épargne, à cause de la difficulté même. Combien de livres ne pourrais-je pas citer où les chapitres consacrés à l'administration de tel ou tel règne confondent l'action du roi chez lui et celle du roi hors de chez lui! On ne peut connaître pourtant l'histoire vraie de l'unification de la France qu'en distinguant ces deux choses bien différentes, et il n'est pas de problème où l'historien puisse trouver l'emploi d'une perspicacité plus grande; car l'autorité royale avait mille moyens de pénétrer dans les domaines féodaux, et elle n'a point cessé d'y cheminer par les voies les plus diverses, dont quelques-unes sont cachées et tortueuses. Vous comprenez, messieurs, que je n'ai pas la prétention de retracer, avant d'aborder mon sujet, l'histoire de la France jusqu'à Charles V. J'indiquerai du moins aujourd'hui le point de départ de la royauté capétienne et les voies principales qu'elle a suivies pour parvenir où nous la verrons à la fin du XIVe siècle.

I.

Le point de départ n'est pas aussi humble qu'on l'imagine. N'exagérons pas la faiblesse des premiers Capétiens en les représentant comme endormis à l'ombre des cloîtres pendant que la féodalité occupe la scène du monde par ses guerres et par ses fêtes, par la croisade et par la chevalerie. Que les grandes figures féodales ne nous cachent point la personne royale, demeurée modeste, il est vrai, pendant un siècle et demi, mais qui ne s'est montrée tout à coup si puissante que parce qu'elle avait en elle, au premier jour, la force de posséder l'avenir.

Le roi de France du Xe siècle est, avant tout, un suzerain. On sait combien de choses sont comprises dans la suzeraineté : le droit au service militaire des vassaux, le droit au service de cour, c'est-à-dire à l'assistance des vassaux au tribunal et au conseil; le droit à l'aide féodale en certains cas déterminés. On sait encore que le suzerain juge le vassal avec le concours de pairs de l'accusé; qu'il est le recours

des justiciables de ses vassaux et l'instance suprême du royaume; qu'il a sur tous les fiefs relevant de lui un domaine éminent; qu'il prend la possession en cas de déshérence, la garde en cas de minorité; qu'il transmet le fief à l'héritier majeur, mais seulement après avoir reçu l'hommage et le serment de fidélité. On sait peut-être moins que les premiers Capétiens, même les plus obscurs, ont exercé sans conteste ces droits énormes : leurs relations avec les ducs de Normandie le démontrent clairement. Il n'y a pas de plus fiers vassaux que ceux-là. En aucune province, si l'on excepte la Bretagne, qui est presque un pays étranger, le patriotisme local n'est plus fort. Pourtant les ducs de Normandie s'acquittent de toutes les obligations féodales : ils font au suzerain foi et hommage; ils lui reconnaissent un domaine éminent. Quand l'indiscipliné Robert le Diable va partir pour la croisade, il donne un tuteur à son fils Guillaume, mais la tutelle du tuteur est assignée au roi de France (1). Les grands de Normandie prêtent à l'enfant le serment de fidélité, mais c'est avec le consentement du roi de France, à qui seul appartient le droit d'investiture (2), et, tant que dure la tutelle, la Normandie est terre royale, *fiscus regalis*. Les ducs de Normandie amènent au suzerain leur contingent militaire (3). Alors même qu'ils sont devenus rois d'Angleterre, ducs d'Aquitaine, comtes d'Anjou, ils ne songent point à méconnaître la supériorité du suzerain. Louis VII est un bien faible prince en face de son vassal, le Plantagenet Henri : voyez pourtant comme celui-ci se conduit envers lui et comme il lui parle. Un conflit a éclaté entre les deux princes au sujet de l'Auvergne, dont ils se disputent la suzeraineté. Le roi de France a châtié, pour certains méfaits, le comte d'Auvergne, directement, et comme s'il était suzerain immédiat de ce seigneur; le roi d'Angleterre réclame : « Votre duc d'Aquitaine, seigneur roi, vous salue et vous souhaite toutes sortes d'honneurs. Que l'élévation de Votre Majesté royale ne dédaigne pas, en acceptant le service du duc d'Aquitaine, de lui conserver son droit; car, si la justice veut que le service dû soit acquitté, elle veut aussi que le maître exerce justement son autorité. Si le comte d'Auvergne, qui tient de moi l'Auvergne que j'ai reçue de vous, a commis un acte criminel, il m'appartient de le représenter à votre cour, sur votre commandement. Je ne m'y suis jamais refusé; je vous offre même de le représenter; je vous supplie instamment d'accepter cette offre, et, afin que Votre Majesté ne doute pas de ma sincérité, je suis prêt à lui livrer de nombreux et suffisants ôtages (4). » A propos des mêmes comtes d'Auvergne, Henri écrira un jour, de son royaume, au roi de France, une lettre qui commence par ces mots : « Quand j'ai quitté le pays transmarin pour venir en Angleterre, c'est avec votre assentiment et votre permission que j'ai pris congé de vous; je vous ai confié comme à mon seigneur la garde de ma terre transmarine. » Ne semble-t-il pas que cette Majesté à laquelle on parle en des termes pareils soit fort au-dessus de celui qui lui parle?

Les ducs de Normandie, se reconnaissent, pour leur personne, justiciables de leur suzerain. Lorsque Jean-sans-Terre est cité devant la cour du roi pour répondre à une accusation de meurtre, ses ambassadeurs ne nient pas qu'il doive comparaître : ils veulent seulement protéger le roi d'Angleterre contre une condamnation qui frapperait le duc, et ils demandent un sauf-conduit parce que le roi et le duc sont une seule et même personne, *una et eadem persona*.

C'est par autorité de justice que ce grand fief est venu à la couronne; mais le suzerain pouvait encore acquérir les fiefs par déshérence, par mariage avec l'héritière d'une dynastie provinciale, par achat. Il suffisait que la famille royale vécût, et elle a survécu à la royauté; que les femmes fussent exclues de la succession au trône, et on les exclut dès que la descendance masculine directe vint à manquer; que le domaine royal fût protégé contre les démembrements, et il fut de bonne heure réputé chose sacro-sainte, pour que ce suzerain qui reçoit des provinces en dot, cet héritier universel de qui personne n'hérite, fût substitué un jour à tous les vassaux mouvant de la couronne de France : le droit féodal aurait ainsi, avec la collaboration du temps, détruit la féodalité (1).

Est-ce à dire que le suzerain aurait laissé faire le temps et que, devenu plus fort à mesure qu'il durait, il aurait respecté jusqu'à la fin l'indépendance de ses vassaux? Il n'est pas d'exemple en histoire de forces qui demeurent sans emploi. La royauté féodale se serait servie de sa force contre ses rivaux : le droit féodal lui en donnait encore le moyen.

C'était la conséquence du domaine éminent du suzerain que celui-ci dût être consulté au sujet de tout *abrégement* ou diminution du fief : il avait ainsi l'occasion fréquente d'intervenir jusqu'au dernier degré de la hiérarchie. Quelques exemples sont ici nécessaires. Chaque fois que l'Église achetait ou recevait une terre, le fief où était située cette terre se trouvait abrégé. La main de l'Église gardait ce qu'elle avait reçu : c'était une mainmorte qui ne se rouvrait point. La terre qu'on y avait mise échappait donc à tous les droits de mutation : aussi le seigneur du fief abrégé exigeait une indemnité; mais il fallait encore dédommager les suzerains de ce seigneur, jusqu'au chef même de la hiérarchie, car tous étaient lésés par l'abrégement du fief. En 1275, Philippe III, prenant en considération « l'utilité des Églises », défend à ses sénéchaux et baillis de les molester au sujet des acquisitions qui auront été amorties par trois seigneurs médiats, sans compter celui qui aura donné aux Églises (2). Cette concession faite par le roi montre qu'il aurait le droit d'intervenir, y eût-il entre lui et le fief abrégé dix intermédiaires.

(1) *Gilbertus comes tutor pupilli constituitur; tutela tutoris regi Francorum Henrico assignatur.* Guillaume de Malmesbury, *Recueil des Historiens de France*, t. XI, p. 177.

(2) Raoul Glaber, IV, 6. *H. de Fr.*, t. X, p. 51.

(3) *Tributarius regis anglici Henrici de Normannia exercitus...* Suger, *Vie de Louis le Gros, H. de Fr.*, t. XII, p. 53.

(4) Suger, *Vie de Louis le Gros, H. de Fr.*, t. XII, 54.

(1) Voy., sur l'exercice des droits de suzeraineté par le roi, les préfaces des tomes XI et XIV du *Recueil des Historiens de France*.

(2) *Recueil des ordonnances des rois de France*, t. I, p. 303.

L'affranchissement d'un serf était une autre façon d'abrégement d'un fief. « Aucun, dit Beaumanoir, ne peut affranchir son serf sans le consentement du par-dessus », c'est-à-dire du suzerain : « car le droit que j'ai sur mon serf est du droit de mon fief; donc, si je lui ai donné franchise, j'ai abrégé mon fief d'autant que j'avais plus en lui quand il était serf que je n'ai quand il est devenu franc (1). » De même, toute diminution de servitude, de quelque nature qu'elle fût, devait être autorisée par le par-dessus (2). Cela revient à dire que le seigneur ne peut faire aucun changement dans le fief, aucune nouveauté : « Toutes nouveautés, » écrit précisément Beaumanoir, sont défendues (3). Le vieux jurisconsulte s'explique : il n'est pas défendu de faire four, moulin, pressoir, vivier, ou autre chose au lieu où il n'y en avait pas auparavant; mais il ne faut pas que ce soit contre le droit d'autrui. Or, parmi les nouveautés défendues, il cite les communes. L'établissement d'une commune était en effet le plus considérable abrégement qu'un fief pût souffrir; mais réfléchissez sur les suites de cette maxime : toutes nouveautés sont défendues. Elle interdit l'avenir à la féodalité. Au vrai, cette machine compliquée de la polyarchie féodale ne pouvait subsister qu'à condition que pas un mouvement, si léger qu'il fût, ne fît onduler le sol qui la portait. Le jour où elle avait fini de s'établir, une sorte d'état des lieux avait été dressé, chaque chose et chaque individu ayant son droit : une terre qui change de condition, un homme qui, de serf, devient libre, diminuent des droits acquis; une classe entière qui s'élève, non d'un mouvement universel — ces sortes de mouvements étaient impossibles dans le morcellement du royaume, — mais par fragments et par groupes, fait une nouveauté, c'est-à-dire une révolution, et d'autant plus grave qu'elle déchire en mille endroits la convention sociale. Mais il n'y a pas, au moins dans notre Occident, de société qui ne se meuve et il faut bien faire leur place aux nouveautés : Beaumanoir la fait. Pour l'établissement d'une commune comme pour l'amortissement d'un fief ou l'affranchissement d'un serf, il faut recourir au suzerain, et voici la pensée entière : « Nul ne peut faire ville de commune au royaume de France sans l'assentiment du roi... parce que toutes nouveautés sont défendues. » Voyez dès lors la situation respective de la féodalité et du suzerain. Tout progrès est fatal à la première, utile au second. Les grands progrès sociaux en France ont été accomplis, non par la royauté — les grands progrès sociaux s'accomplissent tout seuls, — mais avec son aide : pour donner cette aide, la royauté n'avait qu'à voir son intérêt. Tout ce qui sortait de la féodalité venait à elle, pour ainsi dire, et l'accroissait. Les rois le savaient, et Louis VII fit un jour une déclaration d'une singulière importance : comme l'évêque d'Auxerre s'opposait à l'établissement d'une commune dans sa ville épiscopale, le roi lui reprocha de vouloir le frustrer de la possession de cette ville, « attendu qu'il estimait siennes toutes les villes où il y avait des communes (1) ». Telle était, messieurs, l'heureuse condition de la royauté capétienne : le nouveau lui appartenait; l'avenir était, en France, chose royale, *fiscus regalis*.

Le roi de France n'aurait donc pas attendu qu'il héritât de ses vassaux pour intervenir dans le gouvernement de la terre féodale. Il l'aurait désemparé pour ainsi dire par la seule application de ses droits de suzerain; puis, à mesure que ses forces auraient crû, il aurait rendu plus réelles toutes les obligations féodales; il se serait élevé à la conception d'un pouvoir général, s'exerçant jusqu'aux frontières du royaume, et, ce pouvoir, à force de passer par-dessus les frontières intérieures, les aurait nivelées.

II.

Mais le roi de France n'est pas seulement un suzerain : il est le roi. Ce que signifie au juste ce mot *roi* à l'avènement des Capétiens, il est impossible de le dire, mais de grands souvenirs y demeurent attachés. L'imagination populaire élaborait déjà les poèmes carolingiens. Le premier Capétien, Hugues, se souvenait certainement de Charlemagne quand il demandait aux empereurs Basile et Constantin la main d'une fille de l'empire pour son fils Robert, ou quand il promettait à Borel, marquis d'Espagne, d'aller en personne le secourir contre les Ismaélites. La décadence de la dynastie carolingienne avait été profonde, mais les derniers princes avaient gardé conscience de leurs droits; ils continuaient à parler un langage de maîtres du monde. Hugues Capet parle comme ils faisaient : « Je ne veux pas abuser de la puissance royale, écrit-il à l'archevêque de Sens; je veux régler toutes les affaires de la république avec l'avis de mes fidèles (2). » L'année même de son avènement, et sous prétexte de l'expédition qu'il prépare contre les Sarrasins d'Espagne, il demande à l'archevêque Adalbéron de sacrer roi son fils Robert : « Il faut deux rois, lui dit-il, pour que, si l'un des deux périt, l'armée ait encore un chef, que la division ne se mette point parmi les grands et que les méchants n'oppriment pas les bons (3). » D'autres textes montreraient que les Capétiens, à l'origine, se représentent ainsi la royauté comme une magistrature dont l'office est d'assurer l'ordre et la paix parmi les grands, la protection aux bons contre les méchants, aux faibles contre les forts. Tous ceux qu'opprimait la royauté avaient la même idée du pouvoir royal, idée vague sans doute, mais d'autant plus redoutable pour la féodalité : cette protection des faibles, jusqu'où ne pouvait-elle pas s'étendre en effet dans un temps comme le moyen âge? Jamais pouvoir protecteur n'a été plus nécessaire ni plus ardemment souhaité qu'au xe siècle. Depuis Charles le Chauve, l'autorité royale achevait de se perdre, le territoire de se morceler; l'ordre féodal naissait lentement de ce désordre, dont il devait être

(1) Beaumanoir, *Coutumes du Beauvaisis*, XLV, 25; t. II, p. 229 de l'édition Beugnot.
(2) *Ibid.*, p. 230.
(3) *Ibid.*, L, 2 et 3.

(1) *Reputans civitates omnes suas esse, in quibus communiæ essent.* Actes des évêques d'Auxerre (*H. de Fr.*, t. XII, p. 304).
(2) *H. de Fr.*, t. IX, p. 392.
(3) Richer, IV, 12, édition Guadet, t. II, p. 161.

le remède. Partout sévissaient la guerre et les ravages exercés par ces hommes errants dont parlent les *Capitulaires,* brigands qui s'arrêteront un jour sur quelque terre et deviendront seigneurs. Quiconque ne frappe point avec l'épée périt par l'épée. Le travail s'arrête; la peste succède aux famines. C'est alors que l'Église entreprend de se protéger elle-même et de protéger les faibles par les moyens spirituels d'abord, comme l'excommunication et l'interdit, mais surtout en formant des associations armées de secours mutuels contre le brigandage. Ces ligues sont tantôt diocésaines; tantôt elles s'étendent à plusieurs diocèses ou à une province ecclésiastique. Elles prétendent d'abord imposer la paix sans réserves, la paix de tous les jours; mais c'est trop demander : elles se réduisent à imposer une trêve de quelques jours par semaine. Plus de quatre-vingts conciles au XIe siècle légifèrent ainsi sur la paix ou la trêve.

L'idée s'est répandue dans la chrétienté entière, et ce concile de Clermont où le pape Urbain est venu prêcher la guerre de Dieu édicte des peines temporelles et spirituelles contre les violateurs de la trêve de Dieu. Les ligues comprennent des gens de toutes conditions, des clercs et des laïques, des seigneurs et de simples chrétiens des deux sexes. A côté des *maximi,* les *plebei* et les *ignobiles.* Elles associent les puissances ecclésiastique et laïque, le comte et l'évêque. C'étaient de singulières assemblées que les leurs : on y venait en foule; on y jurait la paix sur les reliques des saints, qu'on empruntait au loin aux églises. Plus il y avait de reliques, mieux valait le serment. Les évêques prêchaient la paix; la malédiction était prononcée sur les violateurs de la paix, sur leurs armes, leurs instruments de guerre : «Qu'ils soient avec Caïn le fratricide, avec Judas le traître, avec Dathan et Abiron, qui entrèrent vivants dans l'enfer! » Puis évêques et prêtres renversaient pour les éteindre les cierges qu'ils tenaient dans leurs mains, disant : « De même que ces cierges s'éteignent à vos yeux, de même s'éteindra leur joie à la face des saints anges (1)! » Au milieu de ces foules émues par la parole du seigneur évêque et par les pompes des cérémonies, les reliques, naturellement, faisaient des miracles, comme à ce concile de l'an 1033 où la foule enthousiasmée, évêques levant leurs crosses en l'air, pauvres gens tendant les mains vers le ciel, criaient : « La paix, la paix, la paix (2)! » Jamais il n'y eut expression plus saisissante d'un besoin plus profond; mais cette paix tant désirée, ces ligues ne la pouvaient donner. Les canons des conciles sont vraiment éloquents et touchants; ceux du concile de Clermont mettent dans la « paix perpétuelle » les églises, les cimetières, les bœufs, les ânes, les vaches, les chevaux qui travaillent, les moutons et leurs agneaux; mais quelle sanction était donnée aux actes des conciles? quelle juridiction imposée aux coupables? On voit bien que certaines institutions ont été comme ébauchées, et l'on en retrouve des vestiges dans l'organisation des communes; mais les associations fondées par l'Église n'avaient pas de force réelle parce que les seigneurs ne pouvaient longtemps et unanimement conspirer contre la féodalité. Quant aux *ignobiles,* ils ne suffisaient pas contre les seigneurs. Il faut donc que quelqu'un vienne pour grouper toutes ces forces éparses, quelqu'un de la terre, un membre de la féodalité, mais qui soit au-dessus d'elle et aux droits féodaux oppose son droit supérieur; il faut que le roi s'unisse avec l'Église et les *ignobiles* et vainque la force par la force.

Si l'Église avait entrepris de se défendre elle-même, c'est parce que le roi lui manquait. L'évêque Fulbert de Chartres sait bien que c'est au roi qu'il lui faut se plaindre des souffrances de son Église : il les expose à Robert, le supplie d'y remédier, menace de s'adresser à un roi étranger, à l'empereur (1). Cet évêque pense donc au roi. Quand le comte Thibaut de Chartres est cité à comparaître devant un de ces tribunaux de la paix, il s'étonne que le roi, dont il n'a jamais refusé la justice, l'appelle devant des juges ecclésiastiques : ce grand seigneur pense donc au roi. Les évêques de Beauvais et de Soissons, au moment de fonder une association pour la paix, s'excusent presque, disant que tous les droits sont confondus à cause de la faiblesse du roi, *præ imbecillitate regis,* et quand ils demandent l'adhésion de l'évêque de Cambrai, celui-ci, vassal de l'empire où l'autorité royale est forte, leur réplique qu'il ne convient pas d'usurper sur le droit royal; il leur rappelle la distinction entre le pouvoir sacerdotal, auquel il appartient de prier, et le pouvoir royal, dont l'office est de combattre (2). Vous voyez que cette société en péril attendait un roi, un protecteur, un justicier frappant avec le glaive. C'est quand il se montre, que la royauté capétienne paraît tout à coup très forte (3).

Je n'ai point à rappeler ici les faits connus du règne de Louis VI, la sévère police qu'il exerça dans son domaine et hors de son domaine, la haute idée qu'il donna de la royauté aux hommes de ce temps, et qui est si bien exprimée par l'abbé de Saint-Denis. « Il était le défenseur des Églises, dit Suger, il veillait au repos des laboureurs et des pauvres : cela ne s'était pas vu depuis longtemps. » C'est presque toujours à la requête d'un évêque ou d'un abbé que le justicier entre en campagne : les évêques mettent à son service les communautés des paroisses. Une puissance naît ainsi, plus haute et plus vaste que la féodalité; car on se tromperait en croyant que le roi n'agit qu'en sa qualité de suzerain. Ce n'est pas comme suzerain que Louis VII tient son tribunal en Bourgogne : c'est bien en qualité de roi. « La terre de Bourgogne, dit-il, tombe en dissolution; les rois en ont été absents trop longtemps : elle ne connaît plus ni la discipline ni le frein d'un bon gouvernement. Les puissants se font impunément la guerre, oppriment les pauvres, pillent les biens des Églises. Voilà pourquoi, indigné d'une telle malice, poussé par l'amour de Dieu, je suis entré avec

(1) Concile de Limoges, en 1031; Labbe, *Conciliorum collectio,* t. VI, pars I, col. 859 et suiv.

(2) Raoul Glaber, IV, 6. *Hist. de Fr.,* t. X, p. 49-50.

(1) Voy. les lettres de Fulbert de Chartres au roi Robert (*H. de Fr.,* p. 458 et suiv.)

(2) Extraits *ex Chronico cameracensi et atrebatensi.* (*H. de Fr.,* t. X, p. 201.)

(3) Voy., sur cette question, Semichon, *la Trêve de Dieu.*

les troupes du royaume sur cette terre de Bourgogne pour y faire justice et y rétablir la paix (1). » C'est ainsi que peu à peu s'étend hors du domaine, hors du royaume même, l'action de la royauté. « Qu'il plaise à votre dignité de venir dans notre pays, écrit le seigneur de Bresse à Louis VII; car votre venue est bien nécessaire tant aux Églises qu'à moi. Ne vous préoccupez point de la dépense; elle vous sera remboursée à votre volonté. Je veux tenir de vous tous mes châteaux, que je ne tiens de personne; corps et biens, je suis à vous. » Mais ce sont surtout les évêques qui s'adressent à Louis VII. L'évêque de Narbonne presse le roi de se rendre dans son diocèse pour y rendre la paix à l'Église et défendre l'intégrité de son royaume. « Il n'est rien sous le ciel, dit-il, que mon âme désire aussi passionnément que d'obéir à vos commandements (2). » L'évêque de Mende se rend auprès du roi tout exprès pour reconnaître qu'il tient son évêché de la couronne (3). Le roi lui-même s'en étonne : il est si éloigné, ce diocèse situé aux frontières de Septimanie ! Songez que les distances étaient longues dans ce temps-là : Suger, voulant donner une idée de la puissance de Louis VI, s'écrie qu'elle s'étendait jusqu'au fond du Berry ! « On n'avait jamais vu, dit Louis VII, d'évêque du Gévaudan venir à la cour pour y faire foi et hommage; les évêques de cette terre difficile et montueuse y avaient pouvoir d'exercer la discipline ecclésiastique et de juger avec le glaive temporel. Sans doute — c'est encore le roi qui fait cette conjecture — l'évêque Aldebert a pensé religieusement que la justice temporelle par le glaive revient à qui tient le sceptre du royaume. »

Cette alliance de la royauté capétienne avec l'Église fut utile à celle-ci, qui avait besoin de l'aide matérielle des rois; elle fut plus utile à la royauté. Il appartenait à l'Église, institution universelle, de retrouver, s'il avait pu se perdre dans le morcellement féodal, le caractère universel de la royauté. Les deux pouvoirs, le temporel et le spirituel, étouffés à moitié par l'anarchie féodale, se reconnaissent et s'entr'aident. L'Église considère la royauté comme une institution divine, le roi comme l'élu de Dieu, et elle fonde en France la religion de la royauté. On n'entendra rien à notre histoire du moyen âge si l'on ne sait pas que le roi de France est une sorte de personnage merveilleux. Une légende racontait que le jour où saint Remi sacra Clovis, un ange descendit du ciel apportant l'ampoule pleine de l'huile sainte qui devait servir à l'onction. Cette légende a été crue par tout un peuple, et cette croyance lui a donné force de vérité. Il nous est aisé de démontrer aujourd'hui qu'il n'y a eu ni ange ni sainte ampoule au sacre de Clovis, même qu'il n'y a pas eu de sacre de Clovis. Il est aisé aussi de se moquer de cette mythologie monarchique; mais il vaut mieux ne point se moquer : c'est une besogne à la portée de tout le monde et qui la pratique n'est point historien. Il est si simple de prendre pour ce qu'il est le lointain passé dont je parle, c'est-à-dire pour une enfance, et de laisser la légende aux premières années d'un peuple, comme les contes à l'enfant ! Il faut à l'historien une imagination souple et capable de prendre les formes des temps qui se succèdent. Tout en gardant le bénéfice de la raison acquise pour juger les phénomènes qui passent devant lui, il doit respecter ce qui était jadis la raison, admettre les idées anciennes tant qu'elles durent. Il doit tâcher de croire au miracle du sacre tout le temps qu'on y a cru. Ces vieilles légendes de la vieille France, il faut leur reconnaître, pour ainsi dire, la qualité de forces historiques. Elles ne sont rien moins que cela. Saint Louis se serait-il fait de lui-même une si haute idée s'il ne s'était cru sacré par Dieu? Il est le plus modeste des chrétiens, et pourtant, un jour qu'il vient d'essuyer une tempête en mer, il dit, s'adressant à son habituelle compagnie, que l'homme est bien peu de chose puisqu'un coup de petit vent, pas même d'un des « quatre maîtres vents », aurait suffi pour noyer le roi de France, sa femme et ses enfants (1). Que d'orgueil dans cette modestie ! Mais saint Louis ne faisait que respecter en lui le caractère divin que l'onction sainte lui avait imprimé. Devons-nous croire que Philippe le Bel jouait une comédie quand il décrivait à ses enfants l'état d'esprit où il fallait être et leur apprenait les mots qu'il fallait dire pour guérir, le jour du sacre, les malades de leurs écrouelles? Il n'est pas étonnant que Louis XI, à son lit de mort, se soit fait apporter la sainte ampoule : il se serait adressé, s'il en avait espéré la guérison, au diable lui-même; mais le jour où le parlement de Paris, en forme de cour, et les autres collèges de la ville allèrent au-devant de la sainte ampoule jusqu'à Saint-Antoine-des-Champs, la conduisirent jusqu'à la chapelle du palais et, le lendemain, jusqu'à Notre-Dame-des-Champs, il n'y avait point de sceptiques assurément dans ce solennel cortège, ni dans la foule qui s'agenouillait au passage de l'objet sacré (2). Dès lors, comment ne point comprendre ce que vaut le roi dont le front a été humecté par l'huile que l'on croit venue du ciel?

Cette onction est si puissante qu'elle élève le roi au-dessus de l'Église même : du moins elle empêche qu'il ne s'abaisse devant elle. Dès les premiers jours, la royauté capétienne est indépendante de la papauté. Des légats pontificaux assistent au sacre de Philippe Ier en 1059, mais l'acte officiel du couronnement constate que le sacre pouvait se faire sans le consentement du pape et que les légats y ont assisté seulement pour l'honneur (3). Philippe-Auguste est un adversaire hardi de la papauté. Saint Louis plaisante doucement les évêques qui viennent lui reprocher de laisser dépérir la chrétienté parce qu'il refuse à leurs prétentions injustes l'appui du bras séculier. Tout le peuple de France pense comme son roi. Aux États généraux de 1302, les comtes,

(1) Martène, *Amplissima collectio*, t. I, col. 875, cité dans la préface du t. XIV des *H. de Fr.*

(2) Préface du t. XIV des *H. de Fr.*, xj.

(3) *Gallia christiana*, t. I. col. 90.

(1) *Joinville*, cxx. Éd. N. de Wailly, p. 348.

(2) Voy. du Tillet, *Recueil des roys de France, leurs couronne et maison*, au chapitre des *Sacres et couronnements des roys et roynes*.

(3) *H. de Fr.*, t. XI, p. 32 et 33.

barons, écuyers se disent prêts à exposer leurs biens et leur vie « pour le soutènement de cette maxime que le roi ne reconnaît pas de puissances spirituelles pour son temporel ». Il ne faut pas conter à ces gentilshommes que des papes jadis ont déposé des rois : ils ne le croiraient pas. Dans le *Songe du verger,* le clerc raconte au chevalier que le pape Zacharie a déposé le dernier des Mérovingiens, Childéric; mais le chevalier réplique que cela n'est pas vrai : « Cela ne trouverez en aucune vraie écriture, car jamais les barons de France ne l'eussent souffert! » Expression naïve de cette maxime de notre vieux droit public que les rois ne reconnaissaient d'autre supérieur au temporel que Dieu seul! Ils étaient, comme dit encore en très beaux termes le *Songe du verger,* « vicaires de Jésus-Christ en sa temporalité ».

Bien plus, les rois ne se croient pas inhabiles au maniement des choses spirituelles. Si le pape se trompe, ils le redressent. Le pape Jean XXII s'étant imaginé de soutenir que les âmes des justes ne voient Dieu en essence qu'après la résurrection des corps pour le dernier jugement, le roi de France — dit le chroniqueur Jean de Venette, — en vrai catholique et athlète vaillant de la foi du Christ, s'affligea que cette zizanie d'erreur fût semée parmi le bon grain de la foi, qui a toujours vigoureusement levé au royaume de France. Il manda devant lui au bois de Vincennes un des théologiens pontificaux qui avaient prêché l'hérésie à Paris. Il avait appelé aussi ses théologiens à lui, les docteurs de Sorbonne, et formé comme un concile, qu'il présida. A ses théologiens il demanda si les âmes des saints voient, dès maintenant, la face de Dieu; puis, si cette vision sera remplacée par une autre au jugement dernier. Les docteurs répondirent que les âmes des saints jouissent, dès maintenant, de la vision béatifique, qui durera éternellement. Alors Philippe de Valois leur fit faire une lettre qu'il envoya au pape, en lui mandant d'approuver la décision des maîtres de Paris, « lesquels savent ce qui doit être tenu pour foi mieux que les autres juristes ou clercs qui savent peu ou point de théologie (1) ». Ainsi le roi de France, éclairé par l'Université de Paris, cette fille des rois, corrige en matière spirituelle un pape et le sauve de l'hérésie. Voilà bien la preuve que lui aussi, le roi de France, se considère comme un personnage sacré; il est, comme le prêtre, l'oint du Seigneur; lui aussi vient de Dieu (2).

Messieurs, je pourrais étendre beaucoup ce chapitre et vous montrer qu'entre toutes les royautés, la royauté française se distinguait par un caractère particulièrement sacré. L'étranger croyait au miracle de la sainte ampoule, et j'en pourrais produire une longue série de témoignages, depuis celui de l'Anglais Mathieu Paris, qui à deux reprises reconnaît que l'onction céleste élève les rois de France au-dessus des rois de la terre, jusqu'à celui d'un canoniste italien, Boniface de Vitalinis, qui écrit : « Lorsqu'on dit l'évêque, tout court, il faut entendre l'évêque par excellence, celui de Rome; de même, lorsqu'on dit simplement le roi, c'est du roi de France que l'on parle (1) » ; mais ce serait sortir de mon sujet que de montrer la prééminence dans la chrétienté de celui qu'on appellera le roi très chrétien. Il suffit d'avoir montré cette prééminence dans le royaume de France. La royauté comprise comme elle l'était par l'Église et par le roi est mise hors de la féodalité, fort au-dessus d'elle. Entre le premier des grands vassaux et son suzerain, le roi de France, il y a plus qu'un degré : il y a l'infini. Et comment cette magistrature donnée par Dieu aurait-elle toléré l'institution féodale, qui avait tant de vices contraires à la loi divine? Assurer dans le royaume l'ordre, la justice, la paix; proscrire la guerre féodale, défendre contre elle la charrue et le bœuf de labour, c'était une des premières obligations de ce « devoir de royale puissance » dont parlent les rois en tête de leurs ordonnances :

« Du devoir de roial puissance, dit saint Louis, voulons moult de cœur la paix et le repos de nos sougés, en qui repos nous reposons, et si avons moult grant indignation encontre ceux qui injures leur font et qui ont envie de leur pais et tranquillité (2). » Au vrai, le devoir de royale puissance était de détruire la féodalité.

III.

Suzerain, roi par la grâce de Dieu, le roi de France est encore quelque chose de plus. La résurrection du droit romain ou plutôt, car le droit romain n'est jamais mort, la renaissance des études juridiques apporte à la royauté une force nouvelle. Vous savez comment se produisit cette renaissance aux XIe et XIIe siècles, et le grand éclat de l'école de Bologne : la ferveur pour l'étude nouvelle fut telle que la théologie en fut désertée. Honorius III retrancha le droit civil du programme de l'Université de Paris pour que celle-ci demeurât l'école théologique par excellence. Trente-quatre ans plus tard, Innocent IV, comparant le petit nombre et la pauvreté des théologiens à la richesse et à la foule pressée des étudiants en droit, enjoignit aux rois d'interdire l'étude du droit romain. Précautions inutiles : le nombre des vocations ecclésiastiques diminue; les universités cessent de donner à l'Église leurs élèves les plus distingués. Le légiste, dès qu'il a fait son apparition dans le monde, y pullule.

La France a tout plein d'avoquats;
Les chevaliers de bons estats,
Qui France voient trestournée
Et en serveté atournée,
Vident le pays et s'en vont.

(1) *Chronique latine* de Guillaume de Nangis avec les continuations de cette chronique, publiée par la Société d'histoire de France, t. II, p. 135 et suiv.

(2) M. Ernest Renan a tracé, en quelques lignes d'un grand style, un portrait exact du roi de France au moyen âge. (*Revue des Deux Mondes*, t. 84, p. 79.)

(1) Boniface de Vitalinis, dans la préface des *Commentarii in clementinas constitutiones,* cité par Bullet, dans les *Preuves de la prééminence de nos rois,* au t. IV de la *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'Histoire de France,* de Leber, p. 508.

(2) *Ordonnances,* t. I, p. 67.

Ces vers de Guillaume de Paris montrent le chevalier déjà fuyant devant le légiste à peine né. La loi romaine, en effet, entre vigoureusement en guerre contre la loi féodale. Elle ne connaît pas la confusion de la propriété et de la souveraineté, le morcellement de l'autorité : elle connaît une hiérarchie de magistrats subordonnés au prince. Elle donne à nos rois, à qui l'Église a inspiré une si haute idée morale de leur pouvoir, la notion du pouvoir absolu, et l'on suit dans les jurisconsultes du XIIIe siècle les progrès de l'esprit nouveau ou plutôt de l'esprit ancien renouvelé : les plus modérés sont encore de hardis révolutionnaires. Beaumanoir reconnaît la souveraineté des barons. Chaque baron, dit-il, est souverain en sa baronnie ; mais il ajoute : « Il est vrai que le roi est souverain par-dessus tous et a, de son droit, la générale garde de son royaume, par quoi il peut faire tels établissements qu'il lui plaît pour le commun profit, et ce qu'il établit doit être tenu (1). » Il y a ici comme une conciliation entre les deux droits : garde du royaume est une expression de droit féodal; mais ailleurs Beaumanoir dira simplement, parlant du roi : « Ce qui lui plaît à faire doit être tenu pour loi (2). » C'est la traduction exacte du *Quidquid principi placuit suprema lex esto...* Boutillier exprime la même idée en d'autres termes, quand il dit que *les nobles rois de France sont empereurs en leur royaume, et faiseurs et conditeurs en la loy...* Voilà donc les rois de France transformés en législateurs uniques et souverains du royaume : quoi de plus contraire à l'esprit de la féodalité ?

Mais ce principe nouveau de droit public n'était pas si redoutable que les applications des lois romaines, introduites, si je puis dire, dans tous les détails de la vie féodale. Voyez, par exemple, les effets de la substitution de la procédure au duel judiciaire. D'après la règle du duel judiciaire, l'accusateur et l'accusé sont mis en présence : la bataille est ordonnée; si l'affaire est capitale, le vaincu qui survit au combat est mis à mort. Les deux parties se sont-elles fait représenter par des champions ? On les tient hors de la vue de la bataille, la corde au cou : le duel terminé, le perdant est pendu. C'est une justice simple, expéditive : point d'appel possible; c'est Dieu qui a prononcé. On en appelle au contraire de tout jugement rendu sur procédure et après débats contradictoires; or rien n'a autant contribué que la multiplication des appels à ruiner la puissance féodale. Pour dire tout ce que la royauté a dû à la restauration des pratiques romaines, il faudrait parler beaucoup plus longtemps que je ne puis le faire aujourd'hui. A chaque instant les légistes rappellent le « droit écrit » : ils en tirent une foule de maximes, mais aussi des ruses de toute espèce. Ils sont les conseillers toujours écoutés des rois, qui tantôt les modèrent, comme saint Louis, dont l'esprit chrétien était pénétré du respect des droits d'autrui, tantôt les suivent aveuglément, comme Philippe le Bel, qui eut, dans son emportement contre le passé, l'énergie d'un révolutionnaire.

(1) Beaumanoir, *Coutumes du Beauvoisis,* XXXIV, 41. Ed. Beugnot, t. II, 22.

(2) *Ibid.,* XXXV, 29; *ibid.,* t. II, p. 57.

Ainsi, messieurs, au suzerain féodal, au roi sacré par Dieu, ajoutons le *princeps* selon la loi romaine : nous avons enfin le personnage complet. On n'en peut imaginer de plus compliqué. Les trois personnes que l'analyse vient de distinguer se mêlent et se confondent si bien qu'il est impossible dans la pratique de les séparer. Nous trouverons dans quelques documents du règne de Charles V une sorte de théorie du pouvoir royal ; il y règne la plus étrange confusion d'idées. En voici un exemple. Le roi Charles V, avant d'ordonner que les fils aînés des rois de France soient majeurs au début de la quatorzième année, cherche des précédents et des raisons : il cite, pêle-mêle, Joas, qui a reçu l'onction et régné dès sa septième année; David, qui a reçu la même onction tout enfant; Salomon, que Dieu a choisi dès sa plus tendre enfance; les Césars, chez qui, au dire d'Ovide, la vertu n'attend pas les années; saint Louis, son très saint aïeul et prédécesseur, « le bienheureux Louis, fleur, honneur, lumière et miroir, non seulement de notre race royale, mais de tous les Français, » et qui prit le gouvernement à l'âge de quatorze ans. Voilà les précédents. Les raisons sont nombreuses. Au moment de rendre une loi qui va une fois de plus distinguer le roi du monde féodal, où la majorité est plus tardive, Charles V fait remarquer que l'âge de quatorze ans est celui où les nobles commencent à être exercés au métier des armes; or les fils de France ne sont point des nobles ordinaires : ils sont élevés avec un soin tout particulier; ils ont donc profité plus que d'autres plus âgés. Mais voici la meilleure des raisons : « pour l'entrée au gouvernement, il n'y a point d'âge fixé et déterminé pour le roi, qui est affranchi de toutes lois; car les lois qui exigent un certain âge pour la majorité disposent seulement pour ceux qui sont soumis aux lois! (1) » Voilà bien, mêlés tout ensemble, avec un souvenir de la coutume féodale, cet esprit chrétien et cet esprit romain qui conspirent ensemble contre la féodalité. La citation d'Ovide est singulière; elle est empruntée à *l'Art d'aimer,* mais il fallait, à côté de Joas et de saint Louis, des Césars : on les y a mis, sans regarder à l'endroit où on les prenait.

J'ai voulu aujourd'hui, comme je le disais en commençant, vous montrer, en même temps que le point de départ de la royauté française, les diverses voies par lesquelles elle a cheminé vers le pouvoir absolu. Représentez-vous bien le roi de France du XIVe siècle : c'est un personnage singulier, auquel ne ressemble aucun des rois d'Europe. Placé tout en haut de la hiérarchie féodale, dont les degrés multiples descendent jusqu'à l'humble personne du serf, il semble déjà faire partie de la hiérarchie céleste. Saint Louis et saint Charlemagne sont tout près de lui, et les saints de France forment comme une chaîne continue jusqu'au Christ, qui aime les Francs, comme disait déjà la loi salique. Autour de lui, participant à sa majesté, siègent les gens du roi, ceux du Parlement, de la Chambre des comptes et du Conseil, hommes de lois et de finances, serviteurs passionnés de la monarchie, ennemis sans scrupules de qui prétend la limiter, servant à la fois Dieu et César dans la personne du prince. Ce gouvernement étrange mêle le mys-

1. *Ordonnances,* t. V, p. 26.

ticisme le plus élevé aux pratiques les plus raffinées; il cache sous les plus saintes apparences des ruses de procureur retors. Ses moyens d'action sont si divers qu'on ne sait comment s'en défendre et la confusion même des idées sur le pouvoir royal rend l'attaque de la royauté d'autant plus redoutable; car elle vient pour ainsi dire de tous les côtés à la fois, enveloppant l'adversaire. La royauté se garde bien de dissiper, quand on l'en prie, l'obscurité calculée des droits qu'elle s'arroge. Par exemple, les gens du roi ont inventé, parmi les mille moyens de soustraire le justiciable à son juge naturel, les *cas royaux*. L'invention faite, ils en ont abusé; car, dit Loyseau au *Traité des seigneuries*, « le roi a les mains longues, et, comme il n'est point de telle couverture que le manteau royal, les officiers royaux, pour augmenter leur pouvoir, ont extrêmement étendu et multiplié les cas royaux, en faisant comme des idées de Platon propres à recevoir toutes formes et comme un passe-partout de pratique ». Ces cas royaux, les vassaux voudraient les connaître, en savoir au moins les noms. Un jour, les nobles de Champagne demandent à Louis X de les définir. Louis X condescend à leurs désirs :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut !

« Sçavoir faisons que, comme nous ayons octroyé aux nobles de Champagne aucunes requêtes qu'ils nous fesoient, en retenant les cas qui touchent notre Royale Majesté, et qu'ils nous eussent requis que les cas nous leur voulsissions éclaircir, nous les avons éclairci en ceste manière, c'est assavoir que la Royal Majesté est entendu ès cas qui, de droit ou d'ancienne coutume, püent et doient appartenir à souverain prince et à nul autre. En tesmoing de laquelle chose, nous avons fait sceller ces lettres de notre scel. Donné à Arras... etc. (1). »

La définition est donc que les cas royaux sont les cas royaux. Les nobles de Champagne ont vu certainement que le roi se moquait d'eux; mais que pouvaient-ils faire? Il fallait ou se contenter de la réponse ou protester par la force; mais l'étude des circonstances historiques nous aurait montré, si nous l'avions pu faire, que la royauté, de très bonne heure, a été la plus forte, par bien des raisons, surtout parce que ses adversaires désunis se sont présentés, non tous ensemble, mais l'un après l'autre en face d'elle, comme les Curiaces aux coups d'Horace.

Il était déjà décidé au XIVe siècle que l'autorité royale serait absolue et que la vieille France ne connaîtrait pas la liberté, pour le malheur de la royauté comme pour le nôtre. Cette royauté détruira l'un après l'autre les échelons de la hiérarchie féodale, sans comprendre qu'ils la soutiennent et la portent. Elle oubliera la modestie des débuts, les tempéraments qu'elle gardait avec ses adversaires tant qu'il fallait en quelque mesure compter encore avec eux. Elle remplacera dans ses ordonnances les considérations tirées du « devoir de royale puissance » par la formule du XVIe siècle : « Tel est notre bon plaisir » ; elle abusera, comme on ne peut jamais manquer de le faire, du pouvoir absolu. Un jour, devant l'opposition grandissante, elle sera seule en cause; car peu après qu'elle aura fini de détruire au-dessous d'elle la hiérarchie terrestre, la philosophie dissipera la hiérarchie céleste échelonnée dans les nuages. Seule entre le ciel vide et la terre révoltée, la royauté tombera d'une terrible chute, nous laissant la tâche laborieuse d'établir la liberté sur les ruines d'un si long passé monarchique.

(1) *Ordonnances*, t. I, p. 606.

IV.

Maintenant, messieurs, que j'ai retracé ainsi devant vous la destinée générale de la royauté française, je reviens à mes premières paroles et à la définition de mon sujet, pour la préciser. Je voudrais donc vous montrer jusqu'où a pénétré, au temps de Charles V, cette infiltration de l'autorité royale dans les domaines féodaux et dans les communes, en matière de justice, de guerre et de finances. Je rechercherai ensuite s'il existe des institutions propres à limiter l'autorité royale; j'étudierai l'histoire de quelques-unes des assemblées que Charles V a réunies, et nous verrons qu'à défaut d'un contrôle exercé par des délégués de la nation, un contrôle nouveau commençait, exercé sur l'autorité royale par les gens du roi. Vous voyez combien cette question, même réduite aux termes où je l'ai mise, est vaste et, j'ose dire, intéressante. Nous l'étudierons, bien entendu, sérieusement, sévèrement. Il me faudra de temps en temps faire des excursions dans le passé pour expliquer les documents que nous consulterons; mais l'étude de ces documents sera notre objet principal. Aux ordonnances de Charles V, dont j'expliquerai et commenterai quelques-unes mot par mot, dans la leçon du lundi, nous ajouterons les mandements et actes divers récemment publiés par M. Léopold Delisle (1) et qui nous fourniront, à côté de la règle que donnent les Ordonnances, la pratique.

Ces documents ne suffiraient pas pour faire connaître l'administration de Charles V. Une pareille étude ne pourrait être tentée qu'après connaissance prise de nombreux documents demeurés inédits, mais ils suffiront, j'espère, à éclairer notre sujet. Dussé-je commettre des erreurs et laisser des lacunes dans celle-ci, des études de cette sorte sont nécessaires : c'est en les multipliant aux diverses périodes de notre histoire nationale qu'on finirait par l'éclairer; car notre histoire nationale est demeurée obscure. Les raisons n'en sont pas difficiles à dire. Depuis près de cent ans, elle ne nous intéresse plus. Une distinction a été faite entre la France nouvelle et l'ancienne : celle-ci est reléguée dans l'archéologie. Nos admirables érudits des XVIIe et XVIIIe siècles, ces savants si lucides, ces modèles de patience et de désintéressement dans les recherches, combien de personnes les connaissent encore? et s'il nous fallait compter ceux qui, d'une main pieuse, ont feuilleté les in-folios des Bénédictins, irions-nous jusqu'à deux cents? La plupart des historiens du XIXe siècle qui ont écrit l'histoire générale de la France sont visiblement préoccupés de mener le lecteur, comme à

(1) *Mandements et actes divers de Charles V*, dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*.

une conclusion fatale, à la Révolution française. On n'étudie le passé que par rapport au présent : il n'est que le piédestal où nous dressons notre histoire contemporaine. Lisez nos programmes, nos livres d'enseignement historique : cette lecture vous fera-t-elle deviner que la vieille France a si longtemps vécu de la vie provinciale et municipale ? Y verrez-vous la lutte de ces deux forces, qui dure presque jusqu'au dernier jour, bien qu'un des deux adversaires soit très affaibli : le particularisme et la centralisation ? Y suivrez-vous cette marche de l'extrême division à l'unité ? Nous voyons avec nos yeux modernes ces temps passés. Communes, fiefs, pays, provinces, tout ce relief de l'ancienne France que les rois ont usé, que la Révolution a effacé, nous ne savons plus le découvrir. Habitués à la simplicité rationnelle de notre vie, nous ne comprenons plus l'extrême complication que mettait dans les choses la vie confuse de tous ces êtres historiques disparus. Il faudrait changer de méthode. Combien de motifs nous y convient ! L'amour de la vérité, la nécessité de satisfaire notre raison, qui veut embrasser d'un coup d'œil les transformations successives de la vie d'un peuple et comprendre tout le passé pour mieux comprendre et mieux aimer le présent.

Ce n'est pas seulement le préjugé contre notre ancienne histoire qui la fait négliger. Il n'y a pas en France assez de lieux où on l'étudie. D'autres pays ont de nombreux ateliers historiques ; maîtres et élèves y travaillent en commun. Tantôt c'est le même objet, quelque grande période d'une histoire nationale, qui est mis sur tous les métiers à la fois ; le plus souvent, des objets variés occupent l'esprit et les mains de tous ces travailleurs. Point de difficulté qu'on ne surmonte : les documents sont par milliers arrachés au secret des archives. A côté des découvreurs travaillent ceux qui se sont donné pour tâche de répandre dans le public et les écoles les connaissances acquises : ils font ces livres qui, pour un règne, par exemple, donnent, année par année, les événements en citant le document, qui nous en a instruits ; dans les livres de cette sorte puise l'auteur du précis ou du manuel, qui reçoit ainsi pour chacun des chapitres de son livre la vive impression, que rien ne vaut, du témoignage historique directement perçu. Le livre pour le peuple, comme on dit dans le pays dont je parle, est en relation constante avec le livre pour le savant. Il se renouvelle comme la science elle-même.

Il nous faudrait, messieurs, beaucoup d'ateliers de cette sorte. Nous en avons, sans doute, et d'excellents. Je serais bien ingrat envers l'École normale si je ne me souvenais des années que j'y ai passées comme maître et comme élève, de ce que j'y appris comme élève et comme maître. Parler à ces jeunes gens dont l'intelligence est ouverte et préparée à toute étude par la culture classique ; donner à tous le goût et la connaissance sérieuse de l'histoire, à quelques-uns la méthode historique ; apporter ce qu'on sait, avouer tout ce qu'on ne sait pas ; être sûr que sa peine profite et que l'expérience acquise se transmet ; voir la communication se faire d'esprit à esprit, d'autant plus sûrement que le cœur s'en mêle ; penser, quand on parle à ses élèves, que, bientôt passés maîtres, ils parleront à d'autres, et qu'on travaille ainsi pour l'avenir, c'est, messieurs, le plus grand plaisir que puisse goûter une intelligence. Cette laborieuse école a dans les travaux historiques sa large part, qui s'accroîtra lorsque certaines réformes, commencées dans l'enseignement historique, seront achevées. Je ne veux pas être non plus ingrat envers l'École des chartes : quiconque étudie l'histoire de la France est l'élève de cette École, d'où sont sortis des hommes éminents et cette légion de travailleurs qui ont ouvert tant de sources d'études et portent tous les jours la lumière sur tant d'obscurités. C'est un atelier aussi, et très actif, que l'École des hautes études ; si nouveau qu'il soit, il nous a déjà livré bien des productions utiles. Mais quel nom ajouter à ceux que je viens de citer ? Où trouver ailleurs des élèves en histoire ? Messieurs, si j'ai fait cette apparente digression, c'est pour vous confesser l'ambition que j'ai de trouver des élèves ici.

L'enseignement historique des Facultés n'a pas d'élèves proprement dits parce que les études historiques n'ont point de sanction. Nous espérons qu'elles en auront une dans l'avenir. Un grand nombre de Facultés émettent le vœu que la licence ès lettres, au lieu de demeurer une épreuve unique, se décompose en plusieurs, dont une serait la licence en histoire. Le jour où cette réforme sera faite, les professeurs d'histoire prélèveront leur part dans le contingent, qui grossit chaque année, des élèves boursiers ou libres des Facultés des lettres. Ils seront les professeurs des futurs professeurs d'histoire dont l'instruction est abandonnée au hasard ; car la grande majorité des professeurs d'histoire de nos collèges n'avait pas de vocation spéciale pour cet enseignement : ils étaient bacheliers ou licenciés ; la délégation rectorale ou la nomination ministérielle les a faits un beau jour professeurs d'histoire, et les voilà peinant à la besogne, perdus dans cette immensité de l'histoire universelle, incapables d'y trouver et surtout d'y cultiver quelque coin non exploré, bornant le plus souvent leur ambition à tâcher de conquérir par la pratique de la classe et des manuels le titre d'agrégé, qui leur échappe neuf fois sur dix. Messieurs, j'appelle de mes vœux le jour où les professeurs d'histoire des Facultés auront, comme leurs collègues, des élèves qu'ils conduiront du baccalauréat à la licence, de la licence à l'agrégation ou au doctorat ; mais faut-il qu'ils attendent jusque-là ? Je fais un pressant appel aux jeunes gens des Écoles que j'ai nommées. École normale, École des chartes, École des hautes études, nous avons chacun nos maisons : gardons-les ; chacune d'elles a sa raison d'être ; mais unissons-nous autant que possible pour le travail en commun, en bons voisins et en bons amis.

N'est-il pas probable aussi qu'il se trouve dans les autres écoles, à l'École de droit, par exemple, et à l'École libre des sciences politiques, des étudiants qui ne jugent point que l'histoire soit un complément inutile de leur éducation ? Je m'adresse à eux aussi. Je leur demande une seule chose : se faire connaître à moi. Je voudrais savoir les noms de ceux que l'on voit disséminés dans les auditoires et prenant des notes. Je n'exigerai d'eux ni l'assistance régulière, ni une collaboration. Je prétends seulement leur donner, soit au

cours, soit à la conférence, des indications particulières s'ils m'en demandent, même s'ils ne m'en demandent pas. Je suis sûr qu'ils m'en demanderaient dès que la connaissance serait faite et que nous aurions échangé, comme on dit ailleurs, la poignée de main académique.

Messieurs, vous savez qu'on garde souvent pour la fin ce qu'on tenait particulièrement à dire et que le *post-scriptum* d'une lettre en trahit toute l'intention. Vous approuverez, j'en suis sûr, l'intention que j'exprime. Ce n'est point seulement pour leur propre satisfaction que les professeurs d'histoire demandent des élèves, et nous n'avons pas seulement le souci de mieux remplir notre devoir professionnel : nous avons la conviction que l'activité du travail historique dans les Facultés serait un bienfait public, parce qu'elle répandrait partout la connaissance de l'histoire nationale. Laissez-moi vous rappeler qu'il y a plus d'un demi-siècle, des hommes d'État allemands ont imaginé, parmi les moyens de relever l'Allemagne, de fonder — je traduis exactement — une Société pour ouvrir les sources de l'histoire d'Allemagne au moyen âge. Un ministre d'État, au moment même où il trouvait les mesures les plus propres à refaire les forces matérielles de la nation, eut cette idée d'employer l'histoire à refaire la force morale. Sous ses auspices commença la publication des *Monumenta Germaniæ historica.* Ce ministre pensait qu'aux esprits affolés par les calamités de l'heure présente il fallait offrir l'horizon du passé, dont l'immensité même calme celui qui la considère. Comme sa haute ambition allait jusqu'à vouloir former un peuple avec les débris de la féodalité germanique, Stein voulut mettre dans l'intelligence de l'individu la connaissance de la continuité historique et de la solidarité qui l'unit aux ancêtres, afin que chacun, sentant pour ainsi dire, sa valeur accrue et sa responsabilité agrandie, conçût, au lieu de la vanité, qui est un danger, ce solide orgueil national qui est une force. A la première page des in-folio des *Monumenta,* on a mis cette devise entourée d'une couronne de feuilles de chêne : *Sanctus amor patriæ dat animum.* Ces in-folio allemands ont fait leur œuvre ; les professeurs des universités y ont puisé l'histoire d'Allemagne, et la devise des *Monumenta* n'a point menti. Jeunes gens, nous avons nos in-folio : il faut y prendre l'histoire de la France à pleines mains ; mais les bonnes volontés isolées, les efforts individuels ne suffisent pas : le travail collectif est nécessaire. Je vous en prie, travaillons ensemble.

Ernest Lavisse.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

M. Mark Pattison. **Milton.** — Le roi Cetywayo. **Histoire des Zoulous.**

I.

Nous avons aujourd'hui à signaler, en la recommandant sérieusement, une collection qui se publie à Londres par les soins de M. John Morley, le directeur de la *Fortnightly Review.* La série d'études biographiques comprise sous le titre général d'*Hommes de lettres anglais* (1) formera une galerie de tous les principaux écrivains anglais, poètes, historiens, romanciers, critiques, du chaudronnier Bunyan à Thackeray, de l'auteur de *Robinson Crusoé* à celui d'*Ivanhoe.* Les noms des collaborateurs de M. Morley sont garants de la conscience et du talent mis dans cette publication. Il suffira de citer ceux du professeur Huxley, du doyen de Saint-Paul, de MM. James Froude et Leslie Stephen. Chaque biographie remplit un petit volume d'environ 200 pages, d'un prix — le détail est indispensable quand il s'agit de livres anglais — extrêmement modeste. Nous parlerons cette fois du *Milton* de M. Mark Pattison, l'un des derniers venus de la collection.

M. Mark Pattison commence par s'excuser d'avoir écrit sur Milton quand on possédait déjà l'ouvrage de M. David Masson. M. Mark Pattison est tout excusé. La *Vie de Milton* de M. David Masson forme six volumes in-8°, comptant ensemble de quatre à cinq mille pages. Ce n'est pas trop pour la grandeur du sujet, c'est beaucoup pour le lecteur. Il y avait place pour une esquisse à côté du grand tableau, et nous ne pensons pas qu'aucun des deux fasse tort à l'autre.

La réflexion qui se présente à l'esprit en lisant la mélancolique histoire de l'auteur du *Paradis perdu,* c'est que nous nous hâtons trop d'appeler qualités ou défauts des manières d'être, de penser, de sentir, qui produisent suivant les circonstances des conséquences tantôt bonnes et tantôt mauvaises. Par exemple, il y a chez certains hommes — c'est le cas de Milton — une impossibilité de modifier le point de vue adopté; ni le raisonnement, ni l'intérêt, ni les expériences les plus directes et les plus sensibles ne les détacheront jamais de l'idée qu'ils ont une fois décidé être l'idée vraie. Tantôt cette disposition enfantera des actions heureuses ou dignes d'admiration ; tantôt elle amènera des catastrophes. Dans un cas, le monde l'appellera fermeté de caractère, noble fidélité aux convictions ; dans l'autre cas, étroitesse d'esprit et entêtement. C'est pourtant toujours la même disposition intellectuelle et morale qui agit ; il n'y a de changé que les conjonctures où elle agit. Une partie de nos instincts sont ainsi indifférents en eux-mêmes ; ils deviennent nuisibles ou bienfaisants selon les circonstances.

L'attachement inébranlable de Milton à ses idées et à ses principes a jeté un vif éclat sur sa carrière publique et causé ses malheurs privés. Le grand poète avait réglé sa conduite domestique sur son système du monde, et jamais il n'en démordit, quoi qu'il advînt. Jamais il ne perdit de vue, en remplissant ses devoirs d'époux et de père, que l'homme était la fin de la création, la femme un être inférieur, qui possédait peut-être une façon d'âme, mais qui était à coup sûr incapable de la transmettre à ses enfants : ceux-ci recevaient leur âme de leur père. Il n'oubliait pas davantage que la femme était une créature malfaisante, qu'il convenait de tenir en bride et d'enfermer dans les occupations viles qui forment son lot na-

(1) *English Men of letters,* édités par John Morley. (Londres, Macmillan). — *Milton,* par Mark Pattison.

turel. Il se serait entendu là-dessus avec Schopenhauer. Le célèbre bourru allemand aurait eu pourtant, sur l'article des femmes, un avantage inestimable sur le puritain anglais. Ces créatures inférieures ne parlaient pas, mais pas du tout, à son imagination. L'austère Milton avait des remuements dans le cœur à la vue d'une jupe. Sa défaite était écrite. Il fut puni par où il avait péché; contempteur des femmes, il se maria trois fois et il eut trois filles à élever.

La première fois qu'il se maria, ce fut avec un raffinement d'absurdité réellement remarquable. Il était homme de cabinet par goût et par habitude. Il avait établi chez lui un pensionnat où il professait avec une sorte de fureur, ne laissant jamais respirer ses écoliers, les poursuivant, même le dimanche, de dictées latines sur la théologie et de versions grecques du Nouveau-Testament. Il faisait avec passion de la politique antiroyaliste. De cette humeur et déjà sur le retour, il partit un matin pour la campagne sans s'être ouvert de son projet à personne, et il en ramena une fillette de dix-sept ans qu'il était allé chercher dans le camp ennemi, au foyer d'un *cavalier* tapageur, insouciant et fastueux, dont la maison ne désemplissait pas de brillants officiers. Le beau-père de son choix, Richard Powell, plus qu'à demi ruiné et chargé d'enfants, se trouvait débiteur d'une grosse somme d'argent envers la famille Milton : il pensa s'acquitter en donnant sa fille, à qui il promit une bonne dot, avec la générosité des gens sûrs de ne jamais payer.

Mary Powell avait charmé Milton parce qu'elle lui avait semblé aussi inférieure à lui qu'il était juste, d'après sa thèse, qu'elle le fût. Le portrait qu'il a tracé d'elle dans un de ses traités du divorce la représente vulgaire et endormie, incapable de se développer, à peu près à la hauteur, pour la conversation, de la Thérèse Levasseur de Rousseau. Mais du moins Rousseau était logique; il trouvait tout naturel, ayant choisi de propos délibéré une sotte, d'avoir une sotte. Quand il se fatiguait à apprendre à Thérèse à regarder l'heure, ou à lui enseigner les mois de l'année, et qu'il n'était pas plus avancé au bout d'un mois qu'à la première leçon, il ne lui venait pas à l'esprit de s'emporter et de se plaindre qu'il avait été trompé. Lorsqu'il sentait des besoins de poésie, il allait voir Mme d'Houdetot; il ne demandait pas à Thérèse d'être Mme d'Houdetot. Milton eut la prétention, dès qu'il fut marié, de trouver en Mary Powell « une société douce et délicieuse ». Il exigea tout à coup d'elle beaucoup plus que

De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer.

Il avait pris, disait-il, sa stupidité pour « la timide réserve de la vierge », et il trouvait insupportable d'avoir une femme avec qui il était impossible d'échanger une idée.

Mary Powell n'était peut-être pas aussi stupide que son époux veut nous le faire croire. Nature indolente et timide, elle se serait probablement transformée jusqu'à un certain point entre des mains plus indulgentes et moins rudes. Nous ignorons si Milton eut la pensée de former sa jeune femme. Nous savons avec certitude que, s'il l'essaya, il s'y prit de travers, car, moins d'un mois après son retour à Londres, son ménage méritait d'être mis sur la liste des mauvais ménages célèbres, à côté de ceux de Jupiter et de Molière. Mme Milton retournait dans la joyeuse maison paternelle et refusait énergiquement de rentrer sous le toit conjugal. Son mari écrivait des traités en faveur du divorce, auprès desquels le livre de M. Alexandre Dumas n'est qu'eau de guimauve et qui scandalisèrent Londres à une époque où Londres ne se scandalisait pas aisément.

Dans les idées de Milton, rien n'était plus simple que de dénouer cette situation : il n'avait qu'à répudier Mary Powell et à en prendre une autre. C'était la pure doctrine biblique, dont il n'était pas moins imbu que M. Alexandre Dumas. Le parlement, moins convaincu de l'excellence des mœurs du temps des patriarches, refusa de faire la loi que Milton lui demandait. Le poète en courroux écrivit un nouveau pamphlet sur le divorce — c'était le quatrième en deux ans — et l'adressa au parlement avec une dédicace terminée par cette menace : « Si la loi ne pourvoit pas à temps, que la loi, comme cela est raisonnable, porte le blâme des conséquences ! » Le parlement persévéra dans son obstination.

Milton n'hésita plus à se choisir une Agar. Il fit des propositions à une « vertueuse jeune dame » de bonne famille, miss Davis. Elle ne refusa pas, mais elle eut des doutes, tergiversa et traîna l'affaire en longueur. Cependant les Powell faisaient des réflexions. Leur ruine était consommée, leur parti en déconfiture, les amis de leur gendre au pouvoir; miss Davis pouvait se décider, et il n'était pas sûr, dans ce cas, que Sarah obtînt l'éloignement d'Agar; bref, on arrangea un coup de théâtre (1645). Mary parut subitement aux yeux de son époux, se jeta à ses genoux... Lui-même a décrit la scène dans le *Paradis perdu,* au chant x, dans le passage où Ève, coupable, implore sa grâce d'Adam.

« Ève, les cheveux en désordre, la face couverte de pleurs qui ne cessaient de couler, tomba humblement à ses pieds et, les embrassant, demanda son pardon... Son humble posture, qu'elle refusait de quitter jusqu'à ce qu'elle eût obtenu le pardon d'une faute qu'elle reconnaissait et regrettait, éveilla la compassion d'Adam; son cœur ne tarda pas à s'amollir pour celle qui tout à l'heure encore était sa vie et ses seules délices et qu'il voyait maintenant à ses pieds soumise et désolée! Une créature si belle soupirant après sa rentrée en grâce... le désarma; il perdit sur-le-champ toute sa colère. »

Milton n'était pas homme à résister à une « créature si belle soupirant après sa rentrée en grâce ». Il accorda le pardon imploré, et les deux époux vécurent ensemble tellement quellement jusqu'à la mort de Mary, survenue sept ans plus tard (1653). Milton avait achevé de perdre la vue quelques mois auparavant.

Il restait veuf avec trois petits enfants, trois filles. Le parti qu'il prit pour leur éducation démontre l'inflexibilité de ce cerveau puissant. Partant toujours de sa théorie sur les fins que Dieu s'était proposées en créant l'homme « mâle et femelle », il ne tira d'autre morale de ses chagrins domestiques, sinon que sa femme n'était pas encore assez sotte. Les parents de Mary, en *cavaliers* mondains et frivoles, n'avaient pas ordonné avec conscience

. . . quels soins on emploierait
Pour la rendre idiote autant qu'il se pourrait.

Il était bien résolu qu'on ne lui ferait jamais pareil reproche sur ses filles.

Il prit ses mesures en conséquence et commença par bannir l'instruction de son plan d'éducation. Il éleva ses filles comme Arnolphe avait élevé Agnès. Il ne les envoya même pas à l'école primaire, où elles en auraient encore appris trop long. Il voulut couver leur ignorance, y pourvoir lui-même avec vigilance. Les résultats de sa sollicitude sont inscrits dans des papiers de famille qui nous ont été conservés. Ses filles ayant eu des signatures à donner, l'aînée, Anne, qui devait alors approcher de la trentaine, mit une croix; la seconde, Mary, put tracer son nom, mais on voit que ce fut un grand travail; Déborah, la troisième, écrivait presque lisiblement; le père avait faibli en vieillissant.

Les artistes se sont exercés à représenter l'intérieur touchant du grand homme vieilli et aveugle. Un peintre aimé du public, M. Munkacsy, a encore retracé, il n'y a pas longtemps, ces anges, les filles de Milton, faisant la lecture à leur père attendri. Il nous en coûte toujours de porter la main sur une légende. Les légendes et les illusions sont parmi les choses les plus vraies de la vie, puisqu'il n'y a de vrai pour chacun que ce qu'il a senti et cru. Si nous n'avions la certitude qu'aimables, les unes et les autres sont impérissables, nous ne rappellerions pas sans scrupule que la maison de Milton était un enfer.

Son système de compression avait produit trois petites révoltées qui se considéraient comme déliées de leurs devoirs filiaux et ne lui rendaient de services que contraintes et forcées. Les séances de lecture les exaspéraient au point que Mary demandait au ciel la mort de son père pour en être délivrée. On excuse leur irritation en considérant que Milton les employait à lui lire en cinq ou six langues étrangères dont elles ne savaient pas un mot. Il s'était refusé à leur en apprendre autre chose que la mécanique de l'alphabet et de l'épellation. Il avait même fait à ce propos un calembour qu'il aimait à répéter : c'est assez d'une *langue* pour une femme. Vis-à-vis d'un aveugle, les moyens de vengeance ne manquent pas. Anne et Mary lui volaient ses livres, ses chers livres, pour les vendre. Elles s'entendaient avec la servante pour faire danser l'anse du panier. Elles le délaissaient le plus qu'elles pouvaient. Une première belle-mère passa par là sans qu'il y parût; elle ne survécut qu'un an à son mariage. La troisième femme mit bon ordre aux rébellions. Elle poussa tendrement ses belles-filles hors de la maison, y compris Déborah, qui était moins ingouvernable que ses aînées, et leur conseilla d'apprendre le métier de brodeuses pour gagner leur vie.

Il y avait dans la dernière Mme Milton beaucoup de Béline, la *m'amour* et la *m'amie* d'Argan. Elle prit de même son vieux mari par son faible, le dorlota, lui fit des petits plats et finalement tira les écus à elle. Sa servante racontait innocemment des scènes dignes du *Malade imaginaire*. Un jour que le dîner était bon, elle entendit son maître qui disait à sa femme : « Dieu soit loué ! Betty, je vois que tu veux tenir ta promesse et me donner toute ma vie les plats que j'aime. Et tu sais que, quand je mourrai, je te laisserai tout ! » C'est exactement Argan après que Béline l'a accommodé avec six oreillers : « Pour tâcher de reconnaître l'amour que vous me portez, je veux, mon cœur, comme je vous ai dit, faire mon testament... (*Au notaire*) : Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et en frustrer mes enfants? » Milton fit son testament, par lequel il frustra ses enfants, au profit de leur belle-mère, de presque toute sa fortune.

M. Mark Pattison a l'air gêné, dans sa biographie, par le désaccord qui éclate entre la conduite de Milton avec *les* femmes et la conception de *la* femme dont le *Paradis perdu* offre le témoignage. Il s'étonne qu'un homme qui n'avait pas ombre de charlatanisme, dont il est impossible de soupçonner la bonne foi, se soit donné les apparences de rire de ses enthousiasmes poétiques et de faire le contraire de ce qu'il venait de prêcher en vers. « Il n'écrit pourtant, s'écrie M. Mark Pattison, que ce qu'il pense, et, selon qu'il pense, il veut agir. » Assurément aucun homme n'est moins suspect que Milton d'avoir manqué de sincérité vis-à-vis de lui-même; mais l'homme, le poète surtout, n'est pas un être simple; il porte fréquemment en lui des goûts et des idées assez opposés pour sentir comme un dédoublement de sa personnalité. C'est ce qu'Alfred de Musset a exprimé admirablement dans sa *Nuit de décembre*. Chacun sait par cœur ces vers plaintifs :

Partout où j'ai voulu dormir,
Partout où j'ai voulu mourir,
Partout où j'ai touché la terre,
Sur ma route est venu s'asseoir
Un malheureux vêtu de noir
Qui me ressemblait comme un frère.

Qui donc es-tu, toi que dans cette vie
Je vois toujours sur mon chemin?
. . . . . .

Et la vision lui répond :

Je ne suis ni dieu ni démon,
Et tu m'as nommé par mon nom
Quand tu m'as appelé ton frère;
Où tu vas, j'y serai toujours,
Jusques au dernier de tes jours,
Où j'irai m'asseoir sur ta pierre.

Chez Milton, le dédoublement était assez complet pour qu'un de ses *moi* écrivît le célèbre passage du chant VIII où la femme est glorifiée, tandis que l'autre *moi*, vaquant aux soins de la famille, surpassait en déraison et en imprudence les Sganarelle et les Arnolphe. Il y a parfois de tels abîmes entre ces deux *moi* qui se disputent notre pauvre machine. Pour peu qu'on ait observé sur soi-même leurs contradictions, leurs querelles jusque sur des misères sans intérêt, on admire Milton de n'avoir jamais souffert que l'un empiétât sur l'autre. Le *moi* qui faisait des vers a maintenu son indépendance contre celui qui apprenait aux filles à lire comme on apprend aux perroquets à parler. La postérité n'a rien de plus à demander à Milton.

Est-ce un vain rêve? est-ce ma propre image
Que j'aperçois dans ce miroir?

Le poète qui a divinisé la femme a dû se poser cette question tandis qu'il écrivait ses pamphlets sur le divorce.

II.

Dans le pays des Zoulous, le souverain est presque l'unique dépositaire de la tradition nationale. Ainsi le veut une règle sage et prévoyante, à laquelle la nation doit d'avoir toujours évité les querelles sur l'enseignement. En effet, le roi ayant seul autorité pour instruire son peuple de l'histoire de son règne et des règnes précédents, il n'y a pas à redouter qu'il le fasse dans un esprit de malveillance pour les institutions existantes. Le résultat final, il faut bien le dire, n'est pas tout à fait aussi bon qu'on aurait lieu de l'espérer : les règnes finissent d'ordinaire par des révolutions, et un prince mourant de mort naturelle est une exception au Zoulouland. Que serait-ce donc sous un autre régime ?

Cetywayo, le vaincu de la guerre contre les Anglais, s'était conformé au prudent système institué par ses ancêtres pour épargner à la nation des agitations et des doutes inutiles. Il était à lui tout seul toutes les Facultés. C'est en qualité d'historien qu'il va figurer dans nos colonnes. Le capitaine Ruscombe Pool, son gardien au Cap, a eu l'art de l'amener à réciter la leçon qui était officielle sous son règne et qui a sans doute été remplacée avec le gouvernement, car c'est le sort commun des leçons officielles. L'*Histoire de la nation zouloute* (1) a été tout de suite transcrite en anglais et envoyée à Londres, où elle a été publiée dans le *Macmillan's Magazine*. Laissant de côté les récits de campagnes, qui occupent la plus grande place, nous relèverons dans le cours du roi Cetywayo un ou deux passages relatifs à la politique, dont les épines sont décidément les mêmes sous toutes les latitudes.

Il y a cent ans, les Zoulous n'étaient qu'une petite tribu obscure, livrée à l'élève du bétail et ne faisant point de guerres. Le fondateur de la puissance zouloute fut le glorieux Chaka, le Napoléon de l'Afrique du Sud. Ce grand homme, qui vivait au commencement de notre siècle, créa une armée régulière avec laquelle il soumit les peuples environnants.

L'organisation de cette armée était remarquable. Chaka avait eu l'intuition du système moderne. Il avait établi, avant aucun peuple européen, le service obligatoire s'étendant sur une portion notable de la vie de l'individu et n'admettant que peu de cas d'exemption : 1° on pouvait être dispensé du service militaire pour cause de maladies ou d'infirmités; 2° Chaka avait eu à résoudre la question des séminaristes et il l'avait tranchée en leur faveur. On échappait à la conscription en se faisant sorcier.

Cette dernière disposition de la loi militaire entraîna les mêmes abus dans le Zoulouland que dans toutes les contrées où elle subsiste : on se faisait sorcier pour ne pas servir. Chaka, qui ne voyait pas sans jalousie et sans inquiétude les progrès et l'influence du corps des sorciers, résista pourtant toujours à la tentation de lui enlever ce privilège. Il avait les vues trop hautes pour abroger une loi qu'il jugeait bonne, uniquement parce qu'elle favorisait une classe qu'il n'aimait point. Il préféra recourir à un expédient pour démêler les vocations réelles des vocations simulées et dégoûter les jeunes gens des conversions intéressées. Le succès passa ses espérances.

Une nuit, Chaka alla secrètement avec deux affidés marquer de sang de bœuf les toits de plusieurs huttes. Le lendemain il convoqua tous les sorciers de ses États et les somma de deviner, par le moyen de leurs artifices, qui avait fait cela. On se rappelle le pharmacien de la comédie, à qui un plaisant remet sous le nom d'ordonnances des papiers où il n'y a que des pâtés et qui envoie tout de même quelque chose. Le même phénomène se produisit pour les sorciers zoulous. Il n'y en eut pas un qui ne devinât quelque chose et qui ne dénonçât quelqu'un. Deux seulement tombèrent juste et nommèrent Chaka, dont ils avaient flairé la ruse; leur adresse leur valut la vie. Quant aux autres, convaincus d'être de mauvais sorciers, ils furent égorgés sur l'heure. Après cette épuration, le pays fut tranquille pendant plusieurs années, car personne ne se souciait plus d'une profession devenue périlleuse. La question cléricale ne se réveilla qu'après la mort de Chaka, dont les successeurs, soit conviction, soit faiblesse, laissèrent la race des sorciers renaître de ses cendres. Le Zoulouland fut derechef infesté, et Cetywayo, à son avènement, se trouva désarmé contre le fléau, car l'envoyé anglais venu pour le couronner prit les sorciers sous sa protection et défendit de les mettre à mort. En thèse générale, la Grande-Bretagne apporte un peu de précipitation à changer les mesures grâce auxquelles Chaka avait fondé et assuré son empire. Dans quels embarras les Anglais n'ont-ils pas jeté leur armée, lors de la dernière campagne, pour s'être trop hâtés de réformer la législation sur les mariages, qu'ils jugeaient oppressive! On ne lira pas sans intérêt ce détail, que nous tirons d'une correspondance privée et inédite.

Le grand Chaka n'avait pas craint de se charger du soin de marier tous ses sujets des deux sexes. Il y pourvoyait régulièrement et ne faisait pas en somme de trop mauvaise besogne, quoiqu'il fût obligé de procéder un peu en gros. Pour suffire à la tâche, il avait décrété la conscription des jeunes filles. On les enrégimentait comme les garçons, et de temps à autre le roi envoyait l'ordre de marier tel régiment de femmes avec tel régiment d'hommes. Il y avait par-ci par-là quelques plaintes, mais pas plus que dans les pays où les mariages sont des affaires si compliquées. On cite un seul cas de révolte des jeunes filles, qui refusèrent, sous Cetywayo, les noces auxquelles les destinait l'édit royal, alléguant l'insuffisance numérique du régiment d'hommes qui leur avait été attribué. Cetywayo se rendit à leurs raisons et leur donna un autre régiment. Elles réclamèrent encore; alors il les fit

(1) *Cetywayo's Story of the Zulu Nation and the war.* (Londres, Macmillan.)

massacrer, de peur que leur exemple n'encourageât l'insurbordination chez les femmes. Dans l'Afrique australe, ce sont là légers tiraillements, ne méritant pas qu'on s'y arrête. En somme, le système établi par Chaka fonctionnait bien, puisque la société zouloute prospérait et multipliait malgré des guerres continuelles.

Les Anglais crurent faire merveille, dès qu'ils furent les maîtres, de proclamer la liberté des unions. A ce moment leur armée tenait encore la campagne, traînant à sa suite une nuée d'indigènes qui servaient de porteurs et de domestiques. Dans la nuit qui suivit la proclamation sur le mariage, tous les indigènes désertèrent. Chacun avait eu peur de ne plus trouver de fille s'il était en retard sur les autres, et ils s'étaient dispersés comme une volée de moineaux.

Le récit de Cetywayo, considéré dans son ensemble, ne dénote pas chez son auteur une abondance d'idées générales. On ne saurait cependant refuser à ce prince, qui s'est trouvé aux prises avec les mêmes problèmes auxquels se heurtent tous les pasteurs de peuples, d'avoir possédé une qualité inappréciable chez les gouvernants : il avait des principes de gouvernement. A l'en croire, cela était de tradition chez les souverains zoulous, dont la politique se résumait en deux points : avoir des lois fixes et les appliquer rigoureusement. Mais faut-il l'en croire? Sa Majesté noire passe là-bas pour s'être quelquefois écartée dans ses actes de l'excellente tenue gouvernementale dont elle fait montre dans ses discours. Sa Majesté est extrêmement maligne, et elle n'a garde de choquer ses geôliers. Le correspondant auquel nous avons emprunté quelques détails avait été frappé de l'attention avec laquelle Cetywayo suivait de l'œil, sur le visage de ses auditeurs, l'impression produite par ses discours, et de la dextérité avec laquelle il passait du blanc au noir quand cette impression était défavorable. Lorsqu'on l'interrogeait sur un usage barbare au point de vue européen, il ne tombait jamais dans le piège : c'étaient toujours ses ancêtres qui avaient eu la vilaine habitude, jamais lui ; tout en protestant d'un air de componction, il avait un petit clignement d'yeux tout à fait comique. Le pauvre homme faisait son métier de roi : il était comédien. Que le prince blanc qui a toujours dit la vérité lève la main contre lui!

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Une vie nouvelle anime nos Facultés de province. J'ai connu un temps où quelques-unes d'entre elles étaient des belles au bois dormant; aujourd'hui toutes sont éveillées. Partout le mouvement, l'ardeur et ce qu'Étienne Pasquier appelait « la guerre sainte contre l'ignorance ». Autour de la chaire de nombreux auditeurs, même quand le professeur doit parler sur de certaines matières qui eussent semblé autrefois ou bien arides ou bien antiques. Le public n'affichait pas de dédain pour elles, mais il témoignait son respect en se tenant à distance : *Major e longinquo reverentia.* C'est l'honneur de M. Waddington d'avoir ranimé dans nos provinces le goût des fortes et sérieuses études, l'honneur aussi des maîtres qui ont la passion et la flamme et les communiquent.

Quelques-uns d'entre eux veulent étendre leur action au delà de leur auditoire. Ambition légitime, et ils auraient grand tort, en effet, de ne pas livrer au public le résultat de leurs travaux. C'est pour nous, privés du plaisir de les entendre, une consolation du moins de pouvoir les lire. Remercions donc M. Hinstin d'avoir publié un remarquable tableau de la littérature grecque au ve siècle (1). On était convenu de l'appeler, ce siècle, le siècle de Périclès, comme on dit le siècle de Louis XIV; mais M. Hinstin n'y consent pas. N'est-il pas vrai que Descartes, Corneille, Pascal, Lesueur et Poussin échappent au Roi-Soleil, qui n'a pas eu non plus l'honneur de former et de conduire à la maturité du génie La Fontaine, Bossuet et Molière? De même, les cinquante premières années du ve siècle, la période de Thémistocle, d'Aristide et de Cimon, ou, si l'on veut, d'Eschyle, échappent à Périclès, et il n'a pas vu les dernières années, période nouvelle, et même période de réaction contre ses idées sur la politique, les arts et les lettres. Donc, comme on lit au tableau des locutions vicieuses dans Noël et Chapsal, ne dites pas : le siècle de Périclès; dites : le siècle d'Athènes.

Ce n'est pas Périclès qui joue le premier rôle en ce grand siècle et en est le héros, c'est Athènes elle-même. L'histoire grecque n'est plus, entre les guerres médiques et la guerre du Péloponèse, que l'histoire d'Athènes; de même, l'histoire de l'art grec n'est plus autre chose que l'histoire de l'art athénien. De ce grand siècle — de quelque nom qu'on l'appelle, — M. Hinstin ne se borne pas à tracer le tableau, il en montre par des traits précis et nettement marqués la lente préparation. Le génie attique n'est pas éclos brusquement, en effet. Il faut donc, pour s'expliquer cette floraison brillante, en étudier les germes dans le vi^e siècle, siècle de transition et de fécondation; c'est ainsi que pour bien comprendre le siècle de Louis XIV, il faut étudier le xvie siècle. M. Hinstin nous montre Athènes assemblant peu à peu les matériaux des chefs-d'œuvre qu'elle va produire. Enfin vient le jour où un grand événement met toutes les facultés en éveil et leur donne une impulsion nouvelle, un incomparable élan. Ce jour, c'est celui de Salamine, où Athènes n'a pas sauvé seulement la Grèce, mais la civilisation tout entière. De l'enthousiasme patriotique et religieux de cette grande lutte, de l'orgueil de la victoire qui soulève en quelque sorte les âmes, sort l'inspiration suprême. Il y a ainsi de ces moments dans l'histoire où les peuples et les chefs des peuples s'élèvent au-dessus d'eux-mêmes et se maintiennent à cette hauteur de sentiments et de pensées qui produit les grandes actions et les grandes œuvres.

Si M. Hinstin conteste à Périclès le droit de donner son

---

(1) *La Littérature grecque au ve siècle*, par M. G. Hinstin. — 1 vol. Dijon, 1880.

nom à un siècle dont les premières et les dernières années ont échappé à son influence, il ne méconnaît ni n'amoindrit cette influence même. Il nous montre, au contraire, groupés autour de lui philosophes, poètes et artistes. Comme Périclès, tous se sont dégagés du joug des antiques traditions mythologiques de la Grèce sans que le scepticisme soit venu tarir encore la source des grandes inspirations. Ce sont des esprits libres qui ne se prosternent plus avec tremblement, mais qui ne raillent ni ne dénigrent comme plus tard Euripide. Ni adoration muette d'effroi, ni ironie dénigrante. Pour eux la légende n'a plus de terreur, elle a encore sa poésie. Aussi éclate dans toutes ces œuvres la souveraineté de l'intelligence et de la raison, de cette raison supérieure dont Bossuet dit qu'elle est éclairée comme d'en haut et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. Cette raison sereine qui guidait le ciseau de Phidias, qui inspirait Sophocle quand il faisait descendre, selon le mot de M. Patin, un jour plus pur sur la scène pour y éclairer la noble figure de l'homme, n'est-ce pas elle qui dirigeait toutes les pensées et tous les actes de Périclès, qui imprimait un si grand caractère à sa parole et à son geste, et qui enfin le faisait comparer, quand on le voyait à la tribune du Pnyx, à Jupiter Olympien? — Voilà par quels traits M. Hinstin nous montre le ve siècle comme suspendu à Périclès. Ainsi son influence souveraine nous apparaît en pleine lumière. Nous voyons même si clairement avant lui — avant ce règne de la sereine raison, avant le culte et la paisible contemplation de la beauté pure — soit la candeur naïve, soit la terreur superstitieuse des esprits non encore émancipés, puis, après lui, la sécheresse de l'analyse, le scepticisme et la critique; nous voyons tout cela si clairement que nous persistons à dire : le siècle de Périclès.

II.

Je reste constamment dans mon cadre, comme un portrait d'ancêtre : me sera-t-il permis d'en sortir un instant? Ce ne sera, en effet, qu'une courte excursion dans un domaine étranger. Je voudrais dire quelques mots d'un volume qui m'a fort intéressé, l'*Histoire de la médecine légale en France* (1). L'auteur est un conseiller à la cour d'appel de Paris, qui s'est fait une double réputation de science et d'esprit. L'histoire, disait Quintilien, se propose de raconter et non de prouver. Tel n'est pas l'avis de M. Charles Desmaze, qui entend bien prouver quelque chose. Et quoi donc? D'abord, que l'on est bien sévère, en général, pour les arrêts rendus par les tribunaux des anciens temps. Ceux qui jugent seront jugés, dit l'Écriture. A la bonne heure; mais est-on réellement fondé à reviser, d'après des procès-verbaux décolorés, tronqués, incomplets, les anciennes sentences rendues en toute liberté et indépendance de conscience par des juges ou des jurés qui ont prononcé après examen de pièces qui ne nous ont pas été conservées, après audition de témoins disparus depuis? C'est ensuite qu'il serait utile de faire enseigner à la Faculté de droit, par un agrégé de la Faculté de médecine, agrégé que désignerait le ministre sur la présentation des deux doyens, les éléments de la médecine légale, dont l'importance grandit chaque jour. Le besoin de cet enseignement se fait de plus en plus sentir à mesure que se multiplient les cas de folie furieuse sous l'influence des excitations politiques, alcooliques et autres. M. Desmaze les résume lestement d'un trait de plume.

Ces conclusions me paraissent tout à fait fondées; mais je n'ai pas qualité ni autorité pour les appuyer. Ce que je veux faire remarquer surtout, c'est l'intérêt que présente le tableau historique tracé par M. Desmaze. Les faits curieux abondent, et les épisodes piquants. C'est, en outre, que nous y voyons des garanties de jour en jour plus grandes assurées à la défense pour opposer des contre-expertises aux expertises officielles, dans les cas où la culpabilité peut laisser l'ombre d'un doute, et pour sauver d'une condamnation des idiots inconscients et des fous. On est allé en ce sens aussi loin que possible; aussi je soupçonne M. Desmaze de souhaiter la diffusion des notions de médecine légale tout autant dans l'intérêt de l'accusation que dans l'intérêt de la défense. C'est chercher, en somme, l'intérêt de la vérité et de la société, et Dieu me garde d'en faire un reproche au savant conseiller! Il y a même là un dédain de la mode qui me plaît fort en ce temps de sensiblerie philanthropico-humanitaire où l'on a généralement tant de sympathie pour les assassins qu'il n'en reste plus pour leurs victimes. M. Desmaze, lui, prend résolument parti pour la victime. Un homme étrange, comme vous voyez. Il serait même bien capable de ne pas s'inquiéter outre mesure si Troppmann, qui a enterré vivante toute une famille, a souffert pendant trois minutes, une fois décapité. Toujours est-il qu'il prétend que les lois doivent être faites moins dans l'intérêt des malfaiteurs que dans l'intérêt de la société. Bizarre, vous dis-je, tout à fait bizarre! Mais c'est demeurer bien longtemps hors de mon cadre; j'y rentre.

III.

Voici dans un même volume, *les Soirées de Médan* (1), M. Zola et ses disciples, Guy de Maupassant, J.-K. Huysmans, Henry Céard, Léon Hennique, Paul Alexis. Un bouquet de fleurs! Ces messieurs déclarent tout d'abord qu'ils s'attendent aux attaques, à la mauvaise foi et à l'ignorance dont la critique courante leur a donné déjà tant de preuves. Hélas! j'ai grand'peur de faire partie de cette critique qui court. J'ai bien jeté quelques pierres dans le jardin de la raison antisociale Zola et Cie; je dois être du groupe contre lequel ces douze grosses mains naturalistes lancent cet énorme pavé. Remettons-nous de cette émotion, et jugeons de sang-froid.

Ce volume contient six nouvelles, prétendant toutes être naturalistes. Vous allez être étonnés; eh bien, la moins natu-

(1) *Histoire de la médecine légale en France, d'après les lois, registres et arrêts criminels,* par Charles Desmaze. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

(1) *Les Soirées de Médan,* par Zola, de Maupassant, Huysmans, Céard, Hennique, Alexis. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

raliste des six est, et de beaucoup, celle de M. Zola. Mais pourquoi s'étonner, au fait? n'est-ce pas la loi constante que les disciples exagèrent le maître, que les imitateurs grossissent les verrues de leur modèle? On pourrait même dire qu'elle n'est pas naturaliste du tout, cette nouvelle; mais M. Zola se fâcherait. En tout cas, elle est charmante. Des tableaux pleins de vie et de fraîcheur, une toute gracieuse et riante idylle dans laquelle la guerre vient jeter brusquement le drame et les larmes. Oui, charmante! Et si M. Zola a renoncé à ce genre distingué pour le genre mauvais-genre, pour l'*Assommoir* et *Nana*, c'est que l'*Assommoir* est de plus de débit et que *Nana* se vend mieux. Il se consacre à ce qu'on appelle dans le commerce l'article marchand. On écrit sur le drapeau : Art renouvelé, Vérité, Nature; au fond, question commerciale. On ne l'avoue point peut-être, mais cela est ainsi.

Bien amusante, bien originale et fort jolie encore, avec une saveur plus marquée de naturalisme, la seconde nouvelle, qui est de M. Guy de Maupassant. Une observation cruelle, mais exacte, portant sur les vilains côtés de la nature humaine, mais pas encore sur les abjects. C'est là du naturalisme très permis, car, après tout, personne n'a la prétention de limiter le poète ou le romancier à l'étude de ce qu'il y a en nous de noble et de beau. Quand les naturalistes se plaignent qu'on veuille les forcer à nous conduire uniquement dans des bosquets taillés, émondés, puis passés au petit fer — coupe et frisure, — ils plaisantent : ce qu'on leur demande, c'est de ne pas nous conduire où vous savez. Je le dis donc en toute sincérité, cette nouvelle de M. de Maupassant, *Boule de suif*, est fort agréable, même avec ses airs égrillards et son langage un peu osé.

Quant aux nouvelles qui viennent ensuite, elles sont ou insignifiantes et plates, ou, surtout, d'une vulgarité choquante, d'un cynisme de langage qui révolte. En les lisant, vous verrez se dessiner en gros caractères la pensée philosophique qui les a toutes inspirées, selon la préface. Légèrement indiquée dans les deux premières nouvelles, cette pensée se peut accepter encore; mais ensuite lourdement et grossièrement charbonnée, c'est autre chose. Je demande à ne pas insister sur cela. Qu'il me suffise de dire que cette philosophie n'est pas celle qui réveille dans les cœurs le patriotisme, les sentiments chevaleresques, les idées de sacrifice et de dévouement au pays. Si je ne suis pas assez clair ainsi, j'ajouterai : Après avoir lu ces nouvelles, allez prendre un bain d'air pur en voyant l'*Attila* de M. de Bornier. Mon ordonnance indique le danger couru.

IV.

Vous pourrez encore prendre comme antidote le volume où M. Alphonse Daudet vient de réunir ses premières pièces de théâtre (1), depuis *la Dernière Idole* jusqu'à *l'Arlésienne*. En les lisant, on mesure la distance franchie par ce talent distingué, élégant, gracieux, un peu mièvre et féminin, qui en est venu maintenant aux œuvres autrement fortes et viriles.

V.

M. Émile Triboulet fait imprimer des comédies qu'il n'a jamais eu, j'imagine, la pensée de faire jouer sur aucune scène. Sa dernière, *le Fétiche* (1), est un pamphlet contre les religions en général et le catholicisme en particulier. M. Triboulet dépasse Voltaire en audace, mais en cela seul. Pamphlet sans art d'ailleurs comme sans mesure; on n'imagine rien de si enfantin. Les personnages du *Fétiche* prétendant monter sur la scène, ce seraient les images d'Épinal aspirant à l'honneur de figurer au Salon de peinture.

VI.

Le Théâtre-Français a donné une solennelle reprise de *l'Aventurière*, d'Émile Augier. La grande attraction, c'était Mlle Sarah Bernhardt prenant possession du rôle de Clorinde. Le public a fort applaudi; les critiques ont fait des réserves, avec ménagement toutefois, sauf un, plus sévère; l'artiste irritée a dit à la Comédie-Française : Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os! Et la voilà partie, et l'on plaidera, et nous ne reverrons peut-être jamais dona Sol! — Je suis de ceux qui la regretteront.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Mlle Sarah Bernhardt ne m'a pas fait de confidences sur son aventure; mais je suis certain que c'est encore la faute de Mlle Bière.

Quand j'ai vu, il y a quinze jours, tout Paris s'occuper de Mlle Bière et s'occuper d'elle seule, je me suis dit tout de suite : Ça va mal tourner à la Comédie-Française. Mlle Sarah ne souffrira pas tout cet accaparement du tapage par une jeune personne qui chante dans les casinos. Elle ne le souffrira pas. C'est un vol qu'on lui fait. Elle va avoir ses nerfs. Elle tirera à son tour son coup de pistolet. Elle est aussi trop malheureuse, la pauvre grande artiste! A son âge, on ne l'a pas encore seulement condamnée à mort! Certes, elle a eu une existence diverse et variée. Elle a été peintre, sculpteur, aéronaute, courriériste de Salon au journal *le Globe*. Elle a même été incendiée. De temps à autre, également, elle s'occupe de jouer la comédie. Mais déclamer avec de beaux gestes devant des magistrats en robe rouge qui tiennent

(1) Alphonse Daudet, *Théâtre*. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

(1) Émile Triboulet, *le Fétiche*, 1 vol. — Paris, 1880. A. Allouard

tourné contre votre poitrine le glaive de la justice, fasciner des jurés, faire pleurer des gendarmes, tenir une salle haletante pendant trois jours de suite et la soulever, malgré les lois et la garde, en un trépignement final d'enthousiasme, voilà ce que vous ne connaissiez pas encore, ô Sarah, chercheuse de gloire et d'émotions! Pendez-vous, ô Sarah! Tout cela est arrivé à une artiste dramatique, et ce n'est pas à vous! Ah! si Mlle Sarah Bernhardt avait eu sous la main quelque *patito* infidèle pour l'étrangler, le poignarder, le piétiner, et dire au commissaire : « Il m'a délaissée; je l'ai assassiné; menez-moi jouer la tragédie devant les juges! » Mais quel admirateur voudrait délaisser celle qui est la gloire et l'enchantement de son siècle? Quel zélateur pourrait lui être infidèle? C'était sans ressource; nul cœur perfide à percer d'une balle. Il fallait cependant que le pistolet partît. Il est parti sur la Comédie-Française.

II.

Mlle Sarah Bernhardt n'ira pas en cour d'assises; mais elle va tâter du tribunal civil et du tribunal de commerce. Il n'y a vraiment qu'une faible femme pour se jeter aussi étourdiment dans l'inextricable filet de la procédure. Elle a pris le train ; elle s'est sauvée à Sainte-Adresse; et, parce qu'elle ne voit plus la figure odieuse de M. Perrin, elle se croit là le plus en sûreté du monde. Mais les lois, mademoiselle, les lois! Mais le code civil, le code de commerce et le décret de Moscou! Mais les huissiers, les avocats et les juges! Toute cette engeance et toutes ces pestes vont être maintenant sur vos talons! Vous avez commis en un seul acte, par votre hégire de Sainte-Adresse, une vingtaine de crimes, délits, dommages et vols. Premièrement, vous avez manqué à l'ordre de service fixé par l'administration (article 15 du décret du 27 avril 1850); secondement, ayant un rôle dans une pièce, vous avez refusé de le jouer (article 64 du décret du 15 octobre 1812); troisièmement, vous vous êtes absentée sans congé du lieu de résidence de messieurs de la Comédie-Française; quatrièmement, vous vous retirez n'ayant que neuf ans de service, quand vous vous êtes engagée pour vingt ans; cinquièmement, vous entravez autant qu'il est en vous l'action commerciale et les profits de la Société en commandite formée par acte en écriture authentique devant Me Hua, notaire à Paris, le 27 germinal an XII, avec cette aggravation que vous aviez volontairement accepté les charges et bénéfices dudit acte, après en avoir pris dûment connaissance, ainsi que vous l'avez déclaré et signé; sixièmement, subséquemment et indéfiniment, vous avez violé et continué de violer divers règlements sur la discipline en écrivant des lettres publiques contre M. l'administrateur général du Théâtre de la république et en tenant devant tous reporteurs généralement quelconques des propos contraires à la subordination. Savez-vous bien, mademoiselle, qu'il y a une loi parfaitement existante (articles 75 et 76 du décret de Moscou) qui permet de vous envoyer les gendarmes et de vous mettre aux arrêts?

On ne mettra pas Mlle Sarah Bernhardt aux arrêts, dans sa maison de la rue Fortuny, devant le portrait de Clairin. On ne fera pas de ses splendides pénates un Fort-l'Évêque à son usage. On fera pis. On abreuvera sa vie de papier timbré. Elle n'a pas l'idée de tous les billets, extrêmement peu parfumés, qu'elle va recevoir par les bons soins de Me Denormandie, avoué de MM. les comédiens. Je lui prédis qu'elle regrettera Fort-l'Évêque. On ne peut pas rétablir Fort-l'Évêque; la constitution de 1875 et le droit public des Français s'y opposent. A certains égards, c'est bien dommage! Combien Fort-l'Évêque était une institution admirablement appropriée à l'humeur des comédiennes et admirablement conforme à leurs intérêts bien entendus! Fort-l'Évêque empêchait ces trop sensibles et trop héroïques créatures de courir au précipice en les empêchant d'aller jusqu'au bout de leurs susceptibilités, de leurs colères et de leurs imprévoyances. Fort-l'Évêque leur était un prétexte légitime pour s'arrêter net dans les casse-cou où les engageait un moment de folle humeur. En quarante-huit heures, l'orageuse Clairon sortait de là, calmée. Et après ces quarante-huit heures l'incident était clos, bien clos ; il ne pouvait entraîner aucune conséquence ruineuse pour la coupable. Mlle Sarah Bernhardt n'ira pas à Fort-l'Évêque, où toute la fleur de Paris eût demandé à être enfermée avec elle, où Victor Hugo lui aurait adressé un sonnet, où les plus illustres princesses d'Europe lui eussent envoyé des bouquets de violettes. Mais elle perdra le rôle de Clorinde, dont elle se promettait des merveilles; elle ne pourra plus paraître ni jouer sur aucune scène française; le décret de Moscou lui interdit les départements aussi bien que la capitale; elle payera aux sociétaires des dommages-intérêts peut-être considérables, sans compter les frais du procès. Était-ce donc la vocation de dona Sol d'engraisser les huissiers, les agréés et toutes les autres harpies de loi! Oh! sans doute elle jouera à l'étranger; mais elle en aura vite assez des Yankees et des Hollandais, et des triomphes dont on ne parlera pas le soir au Jockey, au café Riche, dans les couloirs de l'Opéra, dans les salons du quartier Monceaux! Elle fera des statues; elle peindra des tableaux; elle l'a sérieusement dit à deux ou trois reporteurs qui l'ont crue. Mais il est à craindre que le public ne prête pas autant d'attention à ses statues qu'à celles de M. de Saint-Marsault et qu'il ne préfère pas sa peinture à celle de M. Bouguereau, tandis qu'elle est bien certaine que même les pires béotiens des mardis de la Comédie n'oseront jamais lui comparer ni Croizette ni Dudley.

III.

J'incline à croire que M. Perrin a eu des torts à l'égard de Mlle Sarah Bernhardt. Le langage que Mlle Sarah Bernhardt a tenu à diverses personnes et qu'ont rapporté les journaux porte l'accent sincère de la dignité offensée. Mais tout planter là et fuir sans laisser de trace, c'est aussi un procédé un peu bien vif. Quand l'envoyé de la Comédie-Française, porteur de l'ordre de service accoutumé, s'est présenté l'autre jour rue Fortuny, tout était fermé, barricadé et calfeutré. Il

avait beau sonner et cogner; rien ne répondait ni ne remuait. C'était une scène du répertoire.

Holà, quelqu'un, holà!
Tout est-il mort ici, laquais, valet, servante?
J'ai beau heurter, crier; aucun ne se présente.
Le diable puisse-t-il emporter la maison!

Il faut avouer que si Mlle Sarah Bernhardt a laissé s'accumuler la liste de ses griefs contre M. Perrin, elle a eu l'art de tout régler d'un seul coup. Entre M. Perrin et elle, l'équilibre est désormais rétabli.

Puisque les bons comptes font les bons amis, ce serait peut-être maintenant l'occasion d'essayer de s'entendre. Nous n'approuvons pas trop qu'on se dépêche de recourir aux voies de droit; elles mèneront les deux parties plus loin que chacune d'elles n'a intérêt à aller. Les caprices de la comédienne régnante ne peuvent se traiter que par voie disciplinaire ou administrative. Il n'y a plus de Fort-Lévêque; mais il y a un ministère des beaux-arts dont le point de vue d'état est plus élevé et plus large que celui de l'administrateur général de la Comédie-Française, son agent et son subordonné. Il nous semble que c'est ici un de ces cas où le ministère doit faire sentir son autorité médiatrice et réparatrice. Il lui appartient de rappeler à l'administrateur général de la Comédie-Française que ses pouvoirs ne sont pas ceux d'un monarque absolu, et à la comédienne que le dépit à outrance n'est point parmi les droits que lui concède la charte de la Comédie. Quant à nous, nous oserions supplier amicalement Mlle Sarah Bernhardt de moins aimer à couper la queue de son chien et de ne plus ajouter de nouvelles vocations à toutes celles que déjà elle possède: peintre, sculpteur et auteur, avec comédienne, ce n'est pas trop sans doute; mais c'est assez. Avec des aptitudes moins riches, Mlle Sarah Bernhardt eût peut-être trouvé plus de loisir pour préparer le rôle de Clorinde.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

Les réformistes paraissent devoir être en grande majorité dans le nouveau conseil supérieur de l'instruction publique. Ce qu'on peut signaler de très remarquable dans ces élections, c'est qu'il n'y a pas eu, pour ainsi dire, d'abstentions; et surtout, chose plus inattendue, c'est qu'un corps électoral ainsi disséminé dans toutes les parties de la France est parvenu à faire passer tant de candidats au premier tour. Tout cela fait grand honneur à l'Université.

On sait que, comme premier résultat de la campagne entreprise par M. Legouvé, des cours de lecture à haute voix ont été institués à Paris pour les écoles municipales, et que les professeurs nommés sont des acteurs de la Comédie-Française, plus une artiste d'un grand talent qu'on regrette de ne plus entendre sur la scène, Mlle Delaporte. Il y a, M. Legouvé l'a expliqué lui-même, une différence sensible entre la récitation sur la scène et la lecture dans une salle de conférences ou un salon; on avait sujet de craindre que les habiles professeurs, entraînés par l'habitude, ne lussent d'une façon théâtrale, c'est-à-dire peu utile à leurs auditeurs, qui ne se destinent pas à l'art dramatique. Pour Mlle Delaporte, en tout cas, cette crainte ne s'est pas réalisée, et c'est avec un tact exquis qu'elle est un professeur, non de déclamation, mais de lecture.

Cette nouveauté a donc parfaitement réussi, d'où nous tirons une conclusion. Bien lire, c'est interpréter. Enseigner l'art de lire aux futurs professeurs de nos lycées, aux élèves de l'École normale, ce serait leur fournir le moyen le plus précieux de donner à leurs élèves l'intelligence intime de nos grands auteurs français, car le ton de la voix est pour l'auditeur le commentaire le plus vivant, le plus précis. Que d'explications sur le texte se trouvent données tout naturellement, rien que par les intonations d'un professeur qui lit bien! Plaisir pour les élèves, mais surtout profit; dans l'intérêt de nos collégiens, l'École normale devrait avoir une chaire de lecture à haute voix.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans une des dernières séances, M. Bréal a présenté à l'Académie le dix-septième chapitre du *Bhâratiya-nâtya-Çâstra* publié pour la première fois par M. Paul Reynaud, maître de conférences de sanscrit à la Faculté des lettres de Lyon. (Paris, 1880, in 4°.)

« M. Reynaud, dont le nom est déjà bien connu des indianistes, se propose, a dit M. Bréal, de publier un grand ouvrage sur la rhétorique sanscrite d'après les principes des écrivains hindous. Le livre capital en cette matière est le *Bhâratiya-Çâstra*, ou Traité de Bharata, qui embrasse en trente-six chapitres tout ce qui concerne le théâtre de l'Inde: construction et agencement de la salle de spectacle, mise en scène, éducation des acteurs et distribution des rôles, mimique, musique, chant et chrorégraphie, division des genres de poésie, métrique, etc. Ce traité, selon certains savants, serait antérieur à l'ère chrétienne. Tous les autres livres de rhétorique et de poétique le citent comme leur source et leur autorité principale.

« Jusqu'à présent on n'a publié que quatre chapitres de cet ouvrage. M. Reynaud en publie un cinquième relatif au style, d'après un manuscrit en caractères *grantha*, appartenant à la Société asiatique de Londres.

« Il est vivement à désirer que M. Reynaud puisse continuer cette importante publication. Nous souhaitons avec lui qu'il obtienne communication de deux autres manuscrits dont il signale, dans son avant-propos, l'existence en Angleterre.

« Je pense, ajoute M. Bréal, que l'Académie accueillera avec intérêt cette nouvelle preuve de l'activité de nos Facultés de province. »

Ce travail est extrait d'une publication nouvelle, in-4°, qui porte le nom d'*Annales du musée Guimet*.

Le *XIXe Siècle* anglais contiendra dans sa livraison de mai un article de M. Renan, une pièce de M. Tennyson et un article de M. Coquelin aîné.

La traduction allemande de l'*Histoire de la littérature*

anglaise de M. Taine succombe sous les contre-temps. Le premier volume avait été mal traduit. Le second fut donné à un autre traducteur qui s'acquitta mieux de sa tâche. Le *Literarisches Centralblatt* annonce aujourd'hui qu'on en restera là et que les deux derniers volumes ne paraîtront pas, « à cause d'événements survenus à l'éditeur ».

Un archéologue genevois, qui était en même temps un humoriste, M. Blavignac, a laissé une *Histoire des enseignes d'hôtelleries, d'auberges et de cabarets* (1). Les enseignes forment un chapitre anecdotique dans l'histoire; parfois même elles font de la politique. Tout le monde a entendu parler de ce pâtissier nommé Le Roi qui, aux environs de 1830, ornait sa devanture de cette pancarte : *Le Roi fait des brioches;* la police supprima l'écriteau séditieux, remplacé le lendemain par celui-ci : *Le Roi fait toujours des brioches.*

A l'époque de la Réforme, le Consistoire de Genève supprimait les emblèmes religieux, tels que les anges, sur la porte des cabarets; en Angleterre, Cromwell, supprimant les saints, changeait l'enseigne : *A la Roue de sainte Catherine,* en celle-ci : *Le Chat et la Roue;* en France, la Révolution supprima les emblèmes religieux et royaux.

Mais ce sont là des époques de crise. En temps ordinaire et partout à peu près, l'enseigne offrait des gaietés, soit dans des rébus ingénieux soit dans des dessins bizarres comme celle des *Trois Lapins,* où ces trois espérances de gibelotte étaient disposées de telle sorte que chacune était pourvue de ses deux oreilles, bien que le nombre total des oreilles fût de trois seulement.

Assez souvent l'enseigne, surtout la vieille enseigne, peut servir à renouer avec quelque précision la chaîne de la tradition et à déterminer l'endroit où certains faits se sont accomplis. D'autres fois elle s'empare de phénomènes naturels qui ont causé de l'émotion. Au commencement de ce siècle, par exemple, l'enseigne de la *Comète* fit fureur parmi les hôteliers et les cabaretiers. Elle avait deux raisons pour conquérir leurs suffrages : l'année 1811, l'année de la comète, avait fourni un vin de qualité exceptionnelle cher aux buveurs; et ce souvenir, rappelé sur la porte, avait pour but d'indiquer que le débitant, jaloux de sa dignité, ne vendait que de bon vin. Cette comète engendra même un poète; M. Blavignac affirme qu'une enseigne dont elle était l'ornement portait ce distique :

Ceuss' qui dize que le vin fait du mal,
Cet encor de fier-z-animal!

D'autres enseignes sont restées célèbres, le *Lapin blanc,* le *Petit Louvre,* l'hôtellerie du *Bout du Monde.* M. Blavignac les relève et les étudie, entre bien d'autres, avec un agréable enjouement. C'est un fanatique de l'enseigne, et nos maisons modernes, avec leur numérotage symétrique, ne lui inspirent que pitié. Sans aller aussi loin, on peut regretter la disparition de ces emblèmes et de la pointe de malice que nos pères y glissaient. L'enseigne s'est faite banale et les archéologues des siècles futurs perdraient leur temps à l'étudier.

G. DE N.

(1) Un vol. in-8°. — Alphonse Picard. Paris.

A la rentrée prochaine, une demoiselle, miss Scott, prendra rang parmi les professeurs chargés des cours de femmes organisés par l'Université de Cambridge. Miss Scott enseignera la géométrie analytique.

M. Adolf Schmidt, professeur d'histoire à l'Université d'Iéna, a formé un ouvrage séparé de la partie de ses *Époques et catastrophes* (Berlin, Hofman, 1874) relative à *Périclès et à son siècle* (1). Cet arrangement lui a permis de donner à son travail plus d'unité et de cohésion et d'y joindre tous les appendices et éclaircissements qu'il jugeait nécessaires. Actuellement, sur deux volumes in-8° comptant ensemble 700 pages, 180 pages sont consacrées à l'histoire proprement dite de Périclès et de son siècle. Le reste est donné à l'étude des sources et à la discussion de quelques points obscurs. Parmi ces derniers figure la moralité d'Aspasie, que M. Adolf Schmidt considère comme ayant été odieusement calomniée par la postérité. Aspasie n'était pas hétaïre; c'était une *sophiste,* professeur d'éloquence et femme de Périclès. Ses contemporains ne la jugeaient pas autrement et ce n'est que plusieurs siècles après sa mort qu'on s'avisa d'en faire une courtisane. Le premier écrivain qui l'ait appelée hétaïre est Héraclides Pontikos junior, qui vivait à Rome au temps de Claude et de Néron et à qui il est arrivé de trahir l'ignorance la plus crasse. L'erreur a poussé des racines; elle s'est grossie au point de faire de la noble épouse de Périclès la plus méprisable des créatures et, de nos jours encore, en dépit de l'absence de toute preuve, malgré les nombreux témoins à décharge qui ont déposé en sa faveur, la malheureuse Aspasie reste accablée sous le poids de la calomnie. Le nombre de ses accusateurs est à celui de ses défenseurs comme 500 est à 1.

C'est justice d'ajouter que les *cinq cents* n'y mettent généralement point de passion. Ils répètent machinalement ce qu'ils ont lu ou entendu dire, et quatre cent quatre-vingt-dix-neuf d'entre eux au moins ne demanderaient pas mieux que de souscrire à la vertu d'Aspasie. En revanche, il suffit d'un seul avocat comme M. Adolf Schmidt pour réhabiliter une mémoire compromise. Quel feu! quelle éloquence! Il vaut la peine qu'on médise de vous pour devenir sous la plume d'un érudit chevaleresque une fontaine « de joie et de science, de vertu et de sagesse ».

Les journaux littéraires allemands annoncent une ou deux fois l'an que M. Auerbach renonce aux lettres pour jouir d'un repos bien mérité et que le roman de lui qui va paraître sera le dernier. L'événement montre qu'ils avaient parlé sans consulter M. Auerbach, car, six mois plus tard, nouveau volume, accompagné de la même nouvelle, et ainsi de suite.

Il serait grand dommage que les journaux eussent raison. M. Auerbach représente un genre du roman un peu délaissé

(1) *Das Perikleische Zeitalter* (Iéna, Gustav Fischer).

aujourd'hui et bien aimable : la paysannerie. Il prend ses héros et ses scélérats au village et à la ferme, et, si les personnages sont un peu rustiques, le cadre dédommage au centuple le lecteur délicat auquel répugnent les sabots et les mains hâlées. M. Berthold Auerbach, quel que soit son âge, voit toujours la campagne avec ses yeux de vingt ans. Son nouveau roman, *le Forestier* (1), vaut ses aînés par un je ne sais quoi de frais et de jeune dans les descriptions et dans les sentiments. On est au milieu de braves gens, dans un joli pays où la campagne sent bon, comme elle sentait bon avant que les romanciers n'eussent pris l'habitude de ne remarquer que les mauvaises odeurs. Les traîtres eux-mêmes paraissent moins noirs qu'ailleurs, parce qu'on ne doute pas un instant qu'ils ne soient démasqués et que la belle Carla n'épouse Ruland au dernier chapitre. Point de fadeur pourtant; une justesse d'observation et un bonheur dans le choix des détails qui rendent ce petit monde vivant; beaucoup de naturel dans le dialogue; de la grâce et de la finesse, à défaut de vigueur et de variété, dans l'analyse des caractères : tels sont les traits dominants de ces œuvres moyennes, mais charmantes à leur rang secondaire.

Nous citions dernièrement ce fait que Murad effendi, ministre de Turquie à La Haye, était l'auteur d'une tragédie intitulée *Selim III*, dont le héros, victime des intrigues du palais et du harem, périt en luttant pour les réformes sociales.

Murad effendi est en réalité un Viennois pur sang, du nom de Werner, né le 30 mai 1836 dans la capitale de l'Autriche-Hongrie, de parents catholiques. D'abord soldat autrichien, le hasard des armes lui fit prendre un peu plus tard du service en Turquie ; il resta en ce pays, où il entra comme employé au ministère des affaires étrangères, puis de là fut nommé successivement consul à Temesvar en 1864, consul général à Venise en 1873, à Dresde l'année suivante, puis à Copenhague et enfin à La Haye. Ses fonctions diplomatiques ne l'ont pas empêché de publier deux ou trois recueils de vers et huit à dix pièces de théâtre, dont les plus remarquables, après *Selim III*, sont *Marino Faliero, Inès de Castro* et *Jeanne Gray*, toutes pièces jouées en Autriche et en Allemagne avec plus ou moins de succès. Chacune d'elles se distingue principalement par cette recherche de la couleur locale, cet imprévu des situations dramatiques, cet élan un peu raffiné du style qui sont les caractères propres de la nouvelle école dramatique allemande, et que Paul Heyse et Adolphe Wilbrandt surtout ont mis à la mode.

Voici en deux mots le sujet de *Selim III*. Hussein pacha, grand vizir, a entrepris en 1807 — c'est en cette année que se passe le drame — de transformer complètement le vieil empire ottoman en lui infusant un sang nouveau dans les veines. Il est aidé en cela par son maître et ami, le sultan Selim III. Mais les intrigues de nombreux et acharnés adversaires finissent par brouiller le sultan avec son ministre, Celui-ci, pour comble, est soupçonné d'aimer Imleicha Kadin, la favorite de Selim; la vérité est qu'il s'est laissé attirer au harem par elle, qui est amoureuse de lui, mais il a repoussé cet amour coupable. Le sultan, crédule outre mesure, ne l'en fait pas moins étrangler, et lui-même, au dernier acte, tombe dans un combat engagé avec les janissaires.

Murad effendi — ou M. Werner — a aussi écrit un drame en quatre actes intitulé *Mirabeau*, joué avec succès au Stadt-Théâtre de Vienne, il y a deux ou trois ans, sous la direction de Henri Lambe, le dernier survivant des cinq fondateurs de la « Jeune Allemagne ». Toutefois on n'a pas repris cette pièce, peut-être plus intéressante à lire qu'à voir représenter.

Traductions chinoises. — Les professeurs et les élèves du collège fondé à Pékin pour l'étude des langues étrangères ont entrepris de traduire en chinois un ensemble d'ouvrages européens relatifs aux sciences, à l'histoire et au droit. On cite parmi les volumes en préparation : une *Histoire de Russie;* l'*Économie politique*, de M. Fawcett; l'*Histoire universelle*, de Tytler; le *Droit international codifié*, de M. Bluntschli; des ouvrages sur l'anatomie, la chimie et les mathématiques. Cette liste est intéressante parce qu'elle montre la direction que prend le mouvement des esprits en Chine, à mesure que le pays s'ouvre aux influences occidentales.

Le 2e volume d'un *Cours d'histoire annamite à l'usage des écoles de la Basse-Cochinchine*, en langue française, par Truong-Ninky, vient de paraître à Paris. Il va de 1428 après J.-C. à 1862. Dans le 1er volume, l'auteur avait eu la gloire de pouvoir remonter, dans le passé de son pays, jusqu'à l'an 2874 avant J.-C. L'ouvrage est précédé d'une préface dédiée aux élèves des écoles cochinchinoises. « C'est pour vous, jeunes gens, écrit M. Truong-Ninky, que j'ai fait ce livre. En entreprenant de l'écrire, j'ai voulu vous familiariser avec cette riche et belle langue française par le récit de l'histoire de notre pays... Plus tard, quand vous aurez acquis la science qui vous permet de critiquer, soyez indulgents pour ceux qui vous auront précédés, en songeant qu'ils n'ont pas toujours eu comme vous, pour s'instruire, les puissants moyens qu'une administration pleine de sollicitude vous distribue si largement. »

Ainsi les petits Cochinchinois apprennent l'histoire nationale depuis l'an 2874 avant J.-C. Quelle humiliation pour M. Jules Ferry !

Notes géographiques. — Une souscription s'est ouverte à Gênes en faveur d'une expédition au pôle Sud. L'auteur du projet, le lieutenant Bove, a sollicité le concours du gouvernement et celui de la Société de géographie italienne. On a bien accueilli sa demande, mais on a remis toute réponse positive au moment où le résultat de la souscription serait connu. Le lieutenant Bove estime les dépenses à 600 000 fr. L'expédition durerait trois ans, et, tout en poursuivant son but scientifique, elle ne perdrait pas de vue les intérêts commerciaux de l'Italie.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

(1) *Der Forstmeister* (Berlin, Gebrüder Pœtel).

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. (807)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 44 1er MAI 1880.

LA QUESTION CATHOLIQUE EN ALLEMAGNE

Léon XIII et le « Kulturkampf »

I.

M. de Bismarck a dit publiquement qu'il ne ferait point le voyage de Canossa. Le pape Léon XIII fera-t-il le voyage de Varzin? Une pareille hypothèse serait aussi absurde que l'affirmation du chancelier d'Allemagne a été catégorique. Nous sommes en présence de deux principes absolus, également intransigeants, et dont aucun ne s'inclinera devant l'autre.

Pie IX a lancé ses foudres du haut du Vatican :

« On voit en Allemagne des hommes qui, bien loin de pratiquer notre sainte religion, ne la connaissent même pas et qui néanmoins s'attribuent le pouvoir de fixer les dogmes et les droits de l'Église catholique. Bien plus, au moment même où ils la persécutent le plus durement, ils n'hésitent pas à proclamer impudemment qu'ils ne lui font aucun tort. Enfin, joignant à l'injustice la calomnie et la dérision, ils n'ont pas honte de rapporter aux catholiques la cause de cette persécution, parce que les évêques, le clergé et tout le peuple fidèle refusent de sacrifier aux lois et à l'arbitraire du gouvernement civil les saintes lois de Dieu et de son Église. »

Le chancelier d'Allemagne a relevé ce défi :

« Il s'est formé en Prusse un État dans l'État; et, à la tête de cet État, il y a un pape qui est revêtu des droits d'un autocrate et qui, avec l'aide du concile du Vatican, a absorbé le pouvoir épiscopal et, de sa propre volonté, s'est substitué à ce pouvoir... Nous sommes ici en face d'un étranger, d'un Italien, élu par des prélats italiens et poursuivant des intérêts étrangers aux nôtres. Eh bien ! nous ne pouvons laisser à un potentat étranger, dont le programme est si hostile à l'État, les privilèges qui constitueraient une véritable position d'exception en face de nos lois. »

Et M. de Bismarck s'indignait contre ceux qui lui reprochaient d'avoir « provoqué la *lutte pour la civilisation contre la barbarie* ».

La barbarie, c'étaient le *Syllabus* et les encycliques, les actes par lesquels la papauté, déclarée infaillible, prétendait élever au-dessus de l'autorité de l'État celle de l'Église.

Le chancelier d'Allemagne ne menace point en vain. Au lendemain de 1870, il disait au Reichstag qu'il avait été « abasourdi, en revenant de Versailles, de voir une armée ultramontaine organisée dans l'empire ». A partir de ce moment, il se mit à édifier un arsenal de lois destructives de la liberté presque illimitée dont l'Église catholique avait joui en Prusse sous les princes protestants de la maison de Hohenzollern et surtout depuis Frédéric II, qui, au début de son règne, avait énoncé cette règle : « Toutes les religions doivent être tolérées; et l'autorité doit seulement veiller à ce qu'aucune ne fasse tort aux autres, car chacun doit ici faire son salut à sa façon. » (Rescrit du 22 juillet 1740.) Aussi Kant le loua-t-il d'avoir « donné à chacun la liberté de se servir de sa propre raison dans tout ce qui regarde la conscience ». La liberté religieuse fut confirmée par plusieurs édits royaux et par la Constitution du 31 janvier 1850. L'article 12 porte, en effet, que « la liberté des cultes, le droit de former des associations religieuses et de célébrer les cérémonies du culte dans un édifice privé ou public sont reconnus ». Déjà, en 1847, une patente royale avait garanti de nouveau « à tous les sujets prussiens le maintien intégral de la liberté des consciences et des cultes ».

Il n'existe point dans le royaume de religion d'État, mais deux Églises « historiquement et légalement privilégiées », qui sont l'Église évangélique ou *unie*, dite nationale, et l'Église catholique; puis des confessions reconnues, sans aucun privilège, comme celle des Frères moraves, et enfin des confessions tolérées, notamment celles des ménonites, quakers, grecs, israélites, etc. Voici ce que stipulait à l'en-

droit de ces divers cultes la Constitution, avant que M. de Bismarck y eût introduit des changements qui portèrent une profonde atteinte à l'indépendance des sociétés religieuses : l'Église évangélique et l'Église catholique romaine, de même que toute autre société religieuse, se gouvernent et s'administrent d'une manière indépendante; elles ont la possession et la disposition des biens, des sommes et des établissements destinés aux cultes, à l'instruction et à la bienfaisance. Les rapports des sociétés religieuses avec leurs supérieurs ne sont pas empêchés; la publication d'écrits pastoraux est soumise à la même loi que toute autre publication. Le droit de nomination, proposition, élection et confirmation pour les charges ecclésiastiques est supprimé en tant qu'il appartient à l'État, sauf la nomination des ecclésiastiques pour l'armée et les établissements publics. (Art. 15, 16 et 18.)

Ce régime de liberté a été bouleversé de fond en comble, dans son principe et son application, par les lois nombreuses dont M. de Bismarck arma l'État, de 1871 à 1876, pendant la guerre à outrance qu'il entreprit contre l'ultramontanisme, contre ce qu'il a appelé la barbarie. Cette guerre est devenue de jour en jour plus violente, plus acharnée, jusqu'à la mort de Pie IX. Plus la rude main du chancelier d'Allemagne forgeait d'armes pour briser les résistances de l'épiscopat et du clergé enrôlés sous la bannière du *Syllabus*, plus ce pontife proclamé infaillible, mais dépendant de celui que les Italiens appellent *le pape noir*, multipliait ses anathèmes et ses défis.

La Société de Jésus s'est flattée un moment de rallumer le fanatisme dans les âmes de l'Europe moderne, de jeter une fois encore l'Allemagne et le monde dans les luttes furieuses de jadis. Le possible et l'impossible furent tentés pour réveiller chez les populations ignorantes cette ardeur de foi qui fait les combattants et les martyrs. On est allé au-devant de la persécution, on l'a provoquée, sollicitée; mais ce fanatisme militant n'a pu trouver que d'assez rares adeptes. Si l'ultramontanisme a réussi à former un état-major, il ne possède guère de soldats, il n'a point d'armée. Il a ses politiciens, ses orateurs sacrés ou profanes, ses diplomates et ses conspirateurs ; ce qui lui fait défaut, ce sont ces milices d'un passé à jamais disparu, nombreuses, disciplinées, enflammées par la passion religieuse, capables de tout, d'exploits héroïques comme de cruautés atroces. Les problèmes politiques, économiques et sociaux passionnent plus les générations actuelles que les problèmes religieux.

Le pape Léon XIII, esprit pénétrant et prudent, a-t-il reconnu qu'en voulant rejeter la civilisation moderne dans l'ornière du passé, l'Église catholique se vouait à une entreprise irréalisable? A-t-il compris qu'en attaquant de front la société civile, ses principes et ses droits, la papauté ne faisait que hâter le moment où l'État, représentant de la société civile, exécuteur de ses volontés, se verrait amené, pour les faire respecter, à limiter les prérogatives de l'Église? A-t-il vu d'un coup d'œil profond qu'à une époque où les peuples identifient de plus en plus leurs intérêts avec ceux de la puissance laïque, il y avait une souveraine imprudence à braver celle-ci en face? Toujours est-il que Léon XIII a rompu, en deux circonstances, avec la politique intransigeante et violente de Pie IX : en 1879, dans le conflit avec la Belgique ; en 1880, dans le conflit avec la Prusse et l'Allemagne.

Pie IX avait condamné ceux « qui se vantent d'être catholiques tout en adhérant obstinément à la liberté de conscience, à la liberté des cultes, à la liberté de la presse et à d'autres libertés décrétées à la fin du siècle dernier par les révolutionnaires ». Toutes ces libertés sont inscrites au fronton de la Constitution belge du 7 février 1831. Or Léon XIII a dit aux catholiques de Belgique qu'ils « doivent non seulement s'abstenir d'attaquer cette Constitution, mais qu'ils doivent la défendre ». En agissant de la sorte, le pape actuel a voulu maintenir la liberté de l'Église, qui est placée sous la sauvegarde de la même Constitution : « La situation du catholicisme en Belgique, après une expérience d'un demi-siècle, démontre que, dans l'état actuel de la société moderne, le système de liberté établi dans ce pays est le plus favorable à l'Église. » Évidemment, c'est le même esprit de prévoyance et de prudence qui a conduit Léon XIII à une double démarche vers une transaction avec l'État prussien. Dans l'automne de 1879, il adressait à l'archevêque de Cologne une première lettre où il disait : « Prions Dieu d'inspirer une plus grande douceur dans leurs résolutions au glorieux et puissant empereur d'Allemagne et aux hommes influents qui le secondent. » Le 24 février dernier, le souverain pontife écrivait au même prélat :

« Ceux qui dirigent l'État reconnaîtront que nous ne voulons pas empiéter sur les droits d'autrui, qu'une paix durable peut régner entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir gouvernemental lorsque les deux parties ont réellement la volonté de maintenir la paix ou de la rétablir en cas de besoin. Tous les fidèles sont convaincus que nous sommes animés de cet esprit et de cette volonté. Oui, nous possédons si fermement cette volonté que, songeant au salut des âmes, à l'ordre public et aux avantages qui en résultent, nous n'hésitons pas à déclarer que, pour hâter l'entente désirée, nous tolérons que les noms des prêtres que les évêques choisiront pour les seconder dans l'exercice de leur saint ministère soient portés à la connaissance du gouvernement prussien avant l'institution canonique. »

Il résulte de là que, dans le but de sauver ce qui reste debout des prérogatives de l'Église catholique en Prusse et avec l'espoir de rétablir ce qui en a été renversé, le pape Léon XIII s'est résigné à faire un premier pas vers M. de Bismarck.

II.

L'homme à la poigne de fer qui, relevant les défis de Pie IX et du pape noir, a si rudement frappé l'Église catholique en Prusse, est-il prêt à lui rendre ce qu'il lui a pris? Tout ce qu'on peut dire à cet égard, c'est que les avances conciliantes du Saint-Siège ont sans doute un point d'attache avec les négociations officieusement poursuivies pendant plusieurs mois, à Vienne, entre M. de Hubler, agent du chancelier d'Alle-

magne, et le nonce Jacobini. Il n'existe point de relations officielles entre le gouvernement de Prusse ou d'Allemagne et le Vatican ; mais il va de soi que, si ces pourparlers n'avaient pas montré M. de Bismarck plus accessible à une politique d'apaisement, Léon XIII n'eût point écrit sa seconde lettre à l'archevêque Melchers. Quant à supposer que l'échange de vues qui continue, dit-on, entre Berlin et le Vatican puisse amener l'État prussien à supprimer toutes ou même seulement quelques-unes des lois qui ont ruiné l'indépendance de l'Église catholique, c'est là une hypothèse presque aussi invraisemblable que le serait celle d'une revision de la Constitution dogmatique où le concile de 1870 a défini le nouveau dogme de l'infaillibilité. Non seulement l'État prussien, que domine le roi régnant par la grâce de Dieu, ne reconnaît aucun principe supérieur au sien ; mais il ne tolère même aucune autorité égale à la sienne ou qui ne lui soit subordonnée. Cette suprématie du pouvoir central et gouvernemental va en grandissant depuis la formation de l'empire d'Allemagne. Elle franchit les frontières du royaume pour s'étendre de plus en plus à tous les États de la Confédération impériale. Après l'armée et les douanes, voici que les chemins de fer commencent à être englobés dans cette toute-puissante unité de l'État. Le contingent militaire vient d'être fixé de nouveau pour une période de sept années. Un projet est déposé tendant à établir un budget biennal. En même temps qu'on se propose à Berlin de restreindre ainsi les prérogatives parlementaires, on semble s'y préparer à une réforme de la Constitution de l'empire qui renforcerait encore, au détriment des États confédérés, la prépondérance de la Prusse. On veut donc serrer plus fortement que jamais le lien de dépendance si étroitement noué déjà. La domination prussienne s'appesantit chaque jour davantage sur le corps germanique tout entier, prête à briser jusqu'à la moindre velléité d'opposition et de résistance ; et n'est-il pas dans la logique des choses que quarante millions d'Allemands, en s'abandonnant aveuglément à une politique autoritaire et personnelle, en applaudissant à des succès obtenus au mépris du droit, de la justice, de la conscience universelle, en soient arrivés à devoir subir, comme des vaincus, la dure loi du vainqueur ? Plus ils se montrent obéissants et soumis, plus le maître devient impérieux en ses exigences. Quelle probabilité y a-t-il, dès lors, que M. de Bismarck, qui s'est rendu indispensable et qui, d'un mot, d'un geste, fait plier la volonté impériale, veuille rompre la chaîne qu'il a mise au cou de l'épiscopat catholique et rendre sa liberté d'action à une puissance trois fois ennemie, hostile à son autorité à lui, hostile à la suprématie de l'État, hostile à un gouvernement hérétique ?

La *Germania*, organe des ultramontains de Prusse et d'Allemagne, disait, l'autre jour, qu'il n'y avait qu'une solution au conflit : l'abolition des lois de mai. Proposer autre chose, ajoutait-elle, ce serait manifester l'intention d'abuser les catholiques. A quoi la *Gazette de la Croix*, journal des féodaux, a répliqué que le gouvernement n'a rien à faire tant que les évêques n'auront point fait usage de l'autorisation que le pape vient de leur donner relativement à la présentation des candidats aux fonctions ecclésiastiques. Et en effet, une résolution ministérielle du 17 mars, qui est la réponse indirecte au bref pontifical du 24 février, dit qu'on ne peut attribuer à celui-ci qu'une « valeur théorique », aussi longtemps que les évêques prussiens n'auront pas prouvé par leur conduite envers l'État que les bonnes intentions du Saint-Siège concordent avec les prescriptions du droit public. En conséquence, M. de Bismarck attend qu'une « suite pratique » soit donnée aux déclarations conciliantes de Léon XIII. Lorsqu'il en aura « entre les mains une preuve visible », il s'efforcera, de son côté, de répondre aux avances faites par le clergé catholique. Alors, mais alors seulement il demandera aux représentants du pays « des pleins pouvoirs qui lui laisseront plus de liberté dans l'application de la législation existante ». Mais rien ne donne à penser qu'il veuille abroger ces lois et désarmer l'État. Nous inclinerions plutôt à supposer que, si une réforme fédérale lui en fournissait les moyens, il appliquerait volontiers à l'empire d'Allemagne la législation qu'il a introduite en Prusse pour régler les rapports de l'État et de l'Église ; car dans l'empire pas plus que dans le royaume, ou moins encore, puisque dans l'empire les catholiques sont si nombreux, le chancelier ne peut vouloir tolérer une puissance rivale. Il est notoire que plusieurs grandes familles catholiques, très influentes et bien en cour, ont vivement agi en ces derniers temps sur l'esprit du vieil empereur Guillaume, en vue de le rendre favorable à un rapprochement avec le Saint-Siège. L'avenir nous dira si, parmi les motifs non avoués au public qui ont déterminé M. de Bismarck à donner sa démission pour en arriver à établir plus fortement son autorité sur le conseil fédéral, il ne se trouve point une arrière-pensée d'imposer à l'Église catholique, dans toute l'étendue de l'Allemagne, certaines obligations envers le suprême pouvoir chaque jour un peu plus centralisé dans sa main.

III.

Esquissons en quelques traits généraux le *Kulturkampf*, « la lutte pour la civilisation contre la barbarie ». Ce mot du profond politique de Berlin est caractéristique. Il nous dévoile une de ses préoccupations constantes, celle de faire naître une agitation autour d'une idée, d'une question qui passionne les Allemands, en écartant le souci des libertés politiques et des charges militaires. Il appelle cela mettre l'Allemagne en selle. En 1866, dans la lutte contre l'Autriche, dont le prétexte a été la réforme de la Confédération germanique de 1815, son grand cheval de bataille, avant Sadowa, fut un parlement issu du suffrage universel qui seul, affirmait-il alors, pouvait assurer la prospérité et le bonheur de la nation allemande. Après 1870, comme les jésuites, maîtres du pape et du concile, avaient contraint l'Église romaine à déclarer la guerre à la société moderne, il s'avisa de mettre la Prusse et l'Allemagne en selle pour un combat à outrance contre l'ultramontanisme. Lui, l'homme de la conquête, le contempteur du droit national, il devint le chef du libéralisme en Europe, le champion de la raison et de la conscience affranchies ! En

Italie, en Suisse, en Belgique, en Hollande, partout où le fanatisme relevait la tête, encouragé, excité par Pie IX, s'éleva un concert de louanges autour de celui qui venait de se montrer aussi injuste et impitoyable envers les patriotes français qu'envers les patriotes danois. A ce moment-là, l'esprit clérical, triomphant dans l'Assemblée de Versailles, condamnait la France à un isolement plus complet; à tous nos revers s'ajoutait une défaite morale, du moins en apparence, car nos idées, nos mœurs, nos institutions politiques, nos instincts naturels, tout protestait contre ce retour des superstitions répudiées par nos pères. M. de Bismarck n'en réussit pas moins à attirer à lui la bonne opinion du monde civilisé.

En Prusse et en Allemagne, il vit grandir encore son prestige. Tous les protestants étaient d'esprit et de cœur avec lui. Les Chambres prussiennes, le parlement d'Allemagne prirent dès lors l'habitude de voter, les yeux fermés, tout ce qu'il leur proposait, lois ou impôts. Secondé par les libéraux-nationaux et mettant à profit ces favorables dispositions de l'opinion publique, il n'hésita pas un instant à anéantir l'indépendance de l'Église au point d'imposer aux ministres du culte la discipline des fonctionnaires de l'État. M. de Bismarck, le libéral acclamé, traita les évêques, les prêtres et les congrégations comme il avait fait des Danois et de leur droit national en 1864, des peuples allemands annexés à la Prusse en 1866, de la patrie française en 1871.

Depuis les récents décrets relatifs aux congrégations religieuses non autorisées, on crie à la persécution en France. Mais que sont ces décrets comparés aux lois prussiennes? Qu'on en juge.

Dès 1870, c'est-à-dire à partir du moment où l'on eut acquis, à Berlin, la certitude que l'épiscopat catholique tout entier était gagné à la cause des jésuites et que le concile du Vatican allait précipiter l'Église dans une guerre audacieuse contre la société moderne, M. de Bismarck se décida à relever le gant. Il ne le fit pas ouvertement cette année-là; mais il conçut alors le plan qu'il mit plus tard à exécution contre l'Église catholique. Ce ne fut assurément qu'après s'être concertés avec lui que ses complaisants auxiliaires, les libéraux-nationaux, s'avisèrent de présenter un premier projet de loi pour la suppression partielle des ordres monastiques. Celui qui les menait ne voulut point encore démasquer ses batteries. M. de Mülher, ministre des cultes, s'opposa à l'adoption du projet; mais un mot qui échappa deux ans plus tard à M. Lasker fit bien voir qu'on était déjà décidé à entreprendre une campagne en règle : ce député déclara, en effet, que si le parti libéral-national n'avait pas cru devoir insister pour l'adoption, ce n'avait été que par raison d'opportunité. Selon sa tactique habituelle, le ministre prussien voulait, aux yeux de l'opinion, se donner l'apparence de n'être point l'agresseur. Il attendait une provocation plus directe, une attaque ouverte de l'ultramontanisme.

Un assez minime incident avait servi de prétexte à ces premières hostilités. Un religieux de Cologne, accusé d'immoralité, s'était réfugié au Moabit, près de Berlin. Cet établissement avait été assailli par la foule. Évidemment, il fallait un motif plus sérieux pour tomber à poings fermés sur l'Église, l'épiscopat, le clergé, les couvents, pour mettre en pièces toute l'organisation ecclésiastique telle qu'elle existait depuis si longtemps sous la protection des édits royaux et de la Constitution de 1850.

L'occasion d'engager une guerre à fond ne tarda pas à s'offrir. L'évêque d'Ermland, emporté par un zèle imprudent, excommunia M. Wollmann, professeur au séminaire ou gymnase catholique de Braunsberg. Cette fois, le ministre des cultes, M. de Mülher, ne s'opposa point aux réclamations des libéraux-nationaux. Il maintint dans sa chaire le professeur excommunié et rendit obligatoire son enseignement pour tous les élèves de l'institut de Braunsberg, encore que l'évêque d'Ermland en eût la direction. L'État prétendit avoir le droit de conserver les professeurs qu'il paye et qui, fonctionnaires publics, sont en possession de sa confiance. La presse officieuse fut en même temps chargée de soutenir cette thèse : l'excommunication entraînant des effets civils et atteignant certaines personnes dans leur honneur, elle doit être interdite. Ce fut le début de la campagne de 1871; et trois autres faits significatifs marquèrent cette année-là : en juillet fut supprimée la division catholique au ministère des cultes; en novembre fut votée la loi Lutz sur les abus de la prédication en chaire; puis le droit du libre enseignement fut retiré aux Frères et aux Sœurs de la Doctrine chrétienne.

Dès le commencement de 1872, la lutte devient ardente; les coups se suivent nombreux et violents. En février, on promulgue la loi sur l'inspection scolaire; en juin, celle qui expulse les jésuites. Le mois précédent, on s'était décidé à des mesures beaucoup plus graves. Mai, quatre fois de suite, a été funeste à l'indépendance de l'Église : c'est à cette époque de l'année, en 1872, 1873, 1874 et 1875, qu'ont été votées les lois qui ont anéanti ses libertés et ses prérogatives. On commença par modifier la Constitution de 1850, qui les garantissait. A l'article 15, en vertu duquel toute communauté religieuse réglait et administrait ses affaires d'une manière indépendante, on ajouta cette restriction : « Mais l'Église reste soumise aux lois de l'État et à la surveillance de l'État, réglée par la loi. » A l'article 18, qui avait établi en faveur de l'Église le droit de nomination et d'élection aux charges ecclésiastiques, on ajouta ou plutôt on substitua les dispositions suivantes : « La loi règle les attributions de l'État en ce qui concerne l'éducation préparatoire, la nomination et la destitution des ecclésiastiques et serviteurs du culte, et elle fixe les limites du pouvoir disciplinaire ecclésiastique. » On préparait ainsi la voie aux fameuses lois de mai 1873 ou lois Falk, dont nous indiquerons tout à l'heure l'esprit et la portée.

Telle fut la réponse péremptoire de M. de Bismarck aux protestations du parti ultramontain, qui l'accusait de violer la Constitution. A l'exemple de l'évêque d'Ermland, tout l'épiscopat catholique de Prusse ripostait aux coups par des anathèmes. Alors le gouvernement de Berlin supprime le temporel des prélats. Les condamnations à des amendes de plus en plus lourdes se succèdent pour nominations illégales d'ecclésiastiques. Les choses en arrivèrent à ce point en 1874

que l'archevêque de Posen, M. Ledochowski, devait au fisc 150 000 francs; son palais fut saisi, son mobilier vendu, et lui-même se vit condamné à quatre années d'emprisonnement ou à acquitter ses amendes.

Le libéralisme de M. de Bismarck se transformait en une véritable persécution religieuse où, comme dans tous les actes de sa politique, il apportait la violence de son tempérament. C'est à l'Église maintenant qu'il appliquait sa maxime célèbre : *Ferro et igne.* Ceux qu'il a appelés les reptiles sifflaient et bavaient, exécutant la consigne reçue dans les bureaux de la Wilhelmstrasse. Tous ceux qui prenaient parti pour les évêques, pour l'Église, étaient dénoncés comme mauvais patriotes et ennemis de l'État. Et cependant, il faut le dire, car c'est la vérité, en 1870 comme en 1866, les catholiques s'étaient battus comme les protestants, sous la tunique bleue et le casque à pointe de cuivre; les premiers comme les seconds s'étaient fait tuer non pour la plus grande gloire de Dieu, mais pour celle du Hohenzollern. En 1866, le *Staatsanzeiger,* ou journal officiel de Berlin, avait dit : « Une des preuves les plus éclatantes que la Prusse remplit avec succès au cœur de l'Europe sa mission civilisatrice se présente à nous dans le domaine ecclésiastique. Les adhérents des différentes confessions, réunis dans un sentiment de rare harmonie, luttent entre eux à qui fournira les preuves du plus vif patriotisme. Partout au sein du peuple prussien, notamment chez les adeptes des deux Églises principales, l'esprit le plus conciliant, le plus parfait respect mutuel se sont fait jour. » Voilà ce qu'on disait après Sadowa; et à présent on accusait l'épiscopat et ses partisans d'avoir pris à cette époque fait et cause pour l'Autriche!

En 1870, le 24 novembre, un député ultramontain, M. Reichensperger, exprima le premier, devant la Chambre des députés de Berlin, le vœu que l'empire d'Allemagne fût rétabli sous les Hohenzollern. Plus tard, en face de la persécution religieuse, il s'écria avec amertume : « *Ist das die Ernte für die Aussaat von damals!* Voilà donc la récolte des semailles d'alors! » En 1873, dans la séance parlementaire du 10 décembre, un autre député du centre ultramontain, M. Windthorst, fit cette déclaration : « Si la nouvelle Chambre persiste à notre égard dans la politique de l'ancienne, il ne restera plus aux catholiques allemands qu'une ressource : faire de l'agitation en faveur d'une complète séparation de l'État et des Églises d'après le modèle américain. »

Pour tenir un pareil langage, il fallait que M. Windthorst ne se rendît pas exactement compte du but qu'avait poursuivi M. de Bismarck et qu'il avait atteint à cette époque, c'est-à-dire à la fin de 1873. M. le docteur Falk avait remplacé M. de Mülher au ministère des cultes, et les lois auxquelles il a attaché son nom, celles des 11, 12, 13 et 14 mai étaient votées et promulguées. Non seulement ces lois avaient supprimé l'Église libre en Prusse, mais elles y avaient créé un ordre de choses entièrement nouveau où toutes les Églises étaient placées sous la domination de l'État. L'indépendance et la liberté de l'Église catholique sont inconciliables avec ces réformes qui établissent l'intervention incessante et l'autorité du pouvoir gouvernemental pour l'instruction, la nomination et la juridiction en matière ecclésiastique. La première des lois de 1873, celle du 11 mai, concerne « l'éducation des ecclésiastiques et leur nomination aux emplois de l'Église »; or l'article 1er est ainsi conçu : « Un emploi ecclésiastique ne peut être conféré dans une des Églises chrétiennes qu'à un Allemand qui a d'abord fait son éducation scientifique conformément aux prescriptions de la présente loi, et contre la nomination duquel aucune opposition n'est élevée par le gouvernement de l'État. » L'article 4 détermine la portée de ces prescriptions : « Pour être revêtu d'un emploi ecclésiastique, il faut avoir passé l'examen de sortie d'un gymnase allemand, avoir fait trois ans d'études théologiques dans une université de l'État allemand, enfin avoir subi un examen de sortie, dit examen de l'État, prescrit et réglé par l'État. » On le voit, l'État exige et ordonne que le prêtre ou l'évêque catholique ait reçu la forte et profonde empreinte de son instruction et de sa discipline à lui, qu'il ait passé par son moule à lui; et alors il ne l'admet à remplir les fonctions du culte que lorsque, le jugeant apte à être un bon fonctionnaire, il lui imprime sa marque de fabrique et lui accorde son *satisfecit.* — C'est dans le même but que l'article 9 place sous la surveillance de l'État « tous les instituts religieux qui servent à l'éducation première des ecclésiastiques ». L'organisation intérieure et le règlement disciplinaire, les plans d'études doivent être soumis au président supérieur de la province. Les professeurs ne sont admis qu'avec l'agrément de l'État. Si ces prescriptions et bien d'autres, qui toutes portent l'empreinte de la même préoccupation, ne sont point strictement exécutées, le ministre des cultes peut retirer les subsides accordés ou fermer l'établissement. C'est lui aussi qui donne les règlements de détail pour les examens. — En un mot, le pouvoir civil se substitue partout et en tout à l'épiscopat dans l'éducation ecclésiastique. Il n'y a d'autres atténuations que celles-ci : le ministre des cultes, en ayant égard à des études universitaires autres que celles de la théologie ou à un cours d'éducation particulière, peut abréger, dans la proportion qu'il jugera convenable, les trois années d'études prescrites dans une université de l'État allemand (art. 5); l'étude théologique peut être faite dans les séminaires existant en Prusse au moment de la promulgation de la loi et institués pour l'éducation scientifique des théologiens, si le ministre des cultes reconnaît que cette étude est de nature à remplacer celle de l'université (art. 6). C'est, en définitive, l'État qui se proclame lui-même le souverain arbitre des connaissances et des aptitudes dans le choix des postulants aux fonctions ecclésiastiques.

Voici ce que décide l'article 15 relativement à leur nomination (la concession que le pape Léon XIII vient de faire dans sa lettre à l'archevêque de Cologne porte exclusivement sur cette disposition légale) : « Les supérieurs ecclésiastiques sont obligés de désigner nominativement au président supérieur de la province le candidat auquel doit être conféré un emploi ecclésiastique, et spécifier quel est cet emploi. La même déclaration doit être faite dans le cas de mutation

d'un ecclésiastique pourvu d'un autre emploi... » Dans les trente jours, opposition peut être faite contre cette nomination, et c'est au président supérieur qu'il appartient de la faire pour des motifs que détermine la loi, entre autres pour ceux-ci : « s'il y a contre le candidat des faits qui autorisent à croire qu'il contreviendra aux lois de l'État ou aux ordonnances rendues par l'autorité de l'État dans les limites de sa compétence, ou qu'il troublera la paix publique. » Contre ce pouvoir discrétionnaire, il n'y a d'appel qu'auprès de la cour royale pour les affaires ecclésiastiques, laquelle juge en dernier ressort. Cette cour a été instituée par la loi du 12 mai de la même année et se compose de onze membres. Le président et cinq au moins des membres doivent être des juges ayant qualité de fonctionnaires de l'État. Tous sont nommés par le roi sur la proposition du ministre d'État : ceux qui sont déjà fonctionnaires, pour la durée de leurs fonctions, les autres à vie. On voit qu'en ce genre de procès l'État est à la fois juge et partie.

Mais le supérieur ecclésiastique, disons l'évêque, ayant vu repousser son candidat, pourrait vouloir se refuser à en désigner un autre? Le cas est prévu : toute cure doit être pourvue dans le délai d'un an à partir du jour de la vacance, sauf certaines exceptions. A l'expiration de ce délai, le président supérieur a pouvoir de contraindre l'évêque « par une amende s'élevant jusqu'à 1000 thalers ». En manière d'avertissement, il peut commencer par priver le prélat de ses émoluments. La suprématie de l'État apparaît d'une manière plus saisissante encore dans l'article 19 : « La création d'emplois ecclésiastiques dont les titulaires peuvent purement et simplement être révoqués ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément du ministre des cultes. » Une amende de 200 à 1000 thalers est infligée au prélat qui confère un emploi ecclésiastique contrairement aux prescriptions de la loi. Le législateur, fort méticuleux, n'a point oublié les étrangers prêtres ou professeurs dans un institut religieux : il leur a accordé six mois pour obtenir l'indigénat de l'empire allemand.

Par la loi du 12 mai, qui, ainsi que nous l'avons dit, a institué une cour royale pour les affaires ecclésiastiques, l'État s'est placé comme un juge suprême entre les chefs ecclésiastiques et leurs subordonnés. Interdiction est faite aux premiers d'infliger aux seconds aucune punition corporelle. La privation de la liberté par l'envoi dans une maison de retraite ne peut excéder trois mois ; et ces maisons sont placées sous la surveillance de l'État. La punition pécuniaire ne peut dépasser 30 thalers ou la perte des émoluments d'un mois. Aucun emploi ne peut être retiré sans qu'avis en soit donné au président supérieur de la province, avec l'énoncé des motifs. L'article 10 porte que « contre les sentences des autorités ecclésiastiques qui prononcent une peine disciplinaire, appel peut être fait aux autorités de l'État ». La loi règle ensuite les conditions et la procédure de cet appel. Les serviteurs de l'Église qui contreviennent, soit aux prescriptions des lois de l'État relatives à leurs fonctions ecclésiastiques, soit aux ordonnances rendues par l'autorité publique, peuvent, sur la demande de celle-ci et lorsque leur maintien dans l'emploi paraît inconciliable avec l'ordre public, être révoqués par un arrêt judiciaire. Et s'ils continuent, quoique révoqués, à exercer ces fonctions, ils se rendent passibles d'une amende de 100 à 1000 thalers.

Les lois de mai 1873 nous montrent l'État prussien soumettant l'Église à son étroite et inflexible discipline et en même temps s'interposant comme un protecteur entre le clergé subalterne et l'épiscopat. Cela fait, M. de Bismarck jugea que ce n'était pas encore assez pour terrasser l'ultramontanisme. Les évêques et les prêtres lui résistaient et le bravaient. Ils se flattaient toujours qu'en attirant sur eux la persécution, ils parviendraient à soulever la masse des fidèles, à rallumer cette foi qui opère des miracles. Mais les catholiques de Prusse et d'Allemagne demeurèrent calmes, sinon indifférents. Les miracles ne s'accomplirent pas. Le chancelier de Berlin put, en 1874 et 1875, compléter son arsenal de lois préventives ou répressives.

En mai 1874 fut votée la loi concernant l'administration des évêchés vacants. Elle stipule que quiconque veut administrer un évêché vacant (il s'agissait notamment des évêchés de Fulda et de Posen) doit soumettre au président supérieur de la province des titres légaux, conformément à la loi du 11 mai 1873, et se déclarer prêt à prêter le serment « d'être fidèle et obéissant au roi et de se soumettre aux lois de l'État ». C'est toujours le même et invariable principe : l'Église absolument subordonnée à l'État. Tout nouvel évêque réfractaire s'exposait à subir un emprisonnement de six mois à deux ans.

Au parlement d'Allemagne, M. Fœrster, commissaire du gouvernement impérial, fit cette déclaration à propos d'une autre loi, celle relative aux dignitaires ecclésiastiques : « Elle n'est point dirigée contre l'Église catholique, mais contre ceux qui, après s'être courbés sous le dogme de l'infaillibilité, se sont livrés à des agitations politiques dangereuses pour la sécurité de l'État. Les lois confessionnelles, destinées à combattre ces tendances, présentent des lacunes que celle-ci a pour but de combler. » L'article 1er commine l'internement, ainsi que la perte de l'indigénat, et éventuellement l'expulsion des évêques récalcitrants.

Presque en même temps était adoptée, à Berlin, une loi qui complétait, par des articles additionnels, celle de 187 sur l'éducation et la nomination des ecclésiastiques.

M. de Bismarck pensa-t-il avoir enfin armé suffisamment l'État contre « la barbarie » d'outre les monts ? Non, pas encore. Le 7 mai s'ouvrit, à la Chambre des députés de Berlin la discussion sur la suppression des ordres religieux. Le projet fut voté après deux séances. La loi porte que tous les ordres ou congrégations similaires de l'Église catholique sont exclus du territoire prussien. La fondation et l'établissement en demeurent interdits. Les communautés existantes ne peuvent pas accepter de nouveaux membres ; elles doivent être dissoutes dans les six mois. Les délais de dissolution pouvaient être prolongés pour celles qui s'occupaient d'instruction. Les Ordres exclusivement voués aux soins des malades échappaient à ces rigueurs ; mais, dit la loi, « ils pourront en tout temps être supprimés par ordonnance royale ».

Enfin les congrégations auxquelles a été accordée la vie sauve demeurent toutes soumises à la surveillance de l'État.

Ceux qui crient à la persécution en France reconnaîtront, s'ils ont quelque bonne foi, que le gouvernement de la république aurait un prodigieux chemin à faire avant d'avoir rejoint le chancelier d'Allemagne. L'Église, en France, est maîtresse d'elle-même, largement rétribuée, en possession de toutes les faveurs que lui a octroyées le Concordat. L'Église, en Prusse, porte l'uniforme de l'État, qui lui mesure son pain et jusqu'à l'air qu'elle respire.

IV.

On peut maintenant mesurer la distance qui sépare le pape Léon XIII réclamant l'indépendance et la liberté de l'Église, obligé, comme chef suprême de la catholicité et en vertu même de la constitution dogmatique, de proclamer la suprématie de son pouvoir ecclésiastique sur tous les pouvoirs humains quels qu'ils soient, et M. de Bismarck affirmant les droits supérieurs de l'État, faisant de ce principe quelque chose comme un dogme politique en Prusse et se montrant de jour en jour plus résolu à en faire l'application dans toute l'Allemagne. Ce n'est pas trop de dire que les deux puissances se trouvent à l'heure actuelle aux antipodes l'une de l'autre. Elles peuvent vouloir se rapprocher, dans un but d'apaisement, et chercher un mode d'existence plus tolérable que celui de la lutte ouverte. Le souverain pontife a fait le premier pas; peut-être le chancelier de Berlin voudra-t-il faire le second; mais quant à transiger sur le fond même du conflit, cela leur est également impossible à tous deux, par la même raison que le feu et l'eau sont des éléments hétérogènes qui ne sauraient s'amalgamer, ni se rencontrer sans s'entre-détruire.

La doctrine de l'Église catholique universelle, étendant son suprême magistère *orbi et urbi*, aux gouvernements comme aux peuples, n'est certes pas nouvelle; mais la tolérance avait pénétré si profondément les mœurs publiques, qu'elle avait presque partout conquis, il n'y a pas si longtemps, le bas clergé et même une notable partie de l'épiscopat. Il ne faut guère remonter à plus d'un demi-siècle en arrière pour retrouver des prêtres et des évêques applaudissant à tous les progrès modernes, s'associant d'esprit et de cœur aux idées de justice, de liberté, d'égalité que la Révolution française a apportées et propagées dans le monde. Chez un grand nombre, des sentiments plus humains, puisés dans le contact de chaque jour avec une société nouvelle, corrigeaient la rigueur de l'inflexible discipline. En 1831, on vit en Belgique le clergé tout entier exalter une Constitution qui proclamait la liberté de conscience et accordait à un peuple affranchi tous les droits, toutes les conquêtes de 1789. En France, au lendemain de la révolution de février, parmi les prêtres qui bénirent les arbres de la liberté il y en eut beaucoup de sincères. En Italie enfin, pendant la lutte pour l'indépendance, alors que Pie IX faisait cause commune avec l'oppresseur étranger, une notable partie du clergé se montra ardemment patriote. Il y eut là et partout des catholiques libéraux, qui se flattèrent que l'Église, par un retour vers la charité évangélique, pourrait et voudrait un jour unir et confondre son avenir avec celui des nations libres. Leur espoir fut trompé. La Société de Jésus en a décidé autrement.

Vivant dans la contemplation d'elle-même, de son égoïsme féroce, de son orgueil implacable, elle a ramené l'Église vers les superstitions éteintes, vers les idoles renversées; elle l'a rejetée dans le tombeau du passé; elle a formé le complot insensé d'y précipiter la civilisation moderne tout entière. Elle a imposé au concile œcuménique de 1870 l'irréalisable mission d'exécuter ce plan prodigieux et absurde. Le mal est fait, irréparable. Loyola a porté à l'Église catholique un coup dont elle ne se relèvera jamais.

En Prusse, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Belgique, en France, partout, la lutte s'est engagée entre les deux pouvoirs; et partout les nations, sourdes aux imprécations des évêques, impassibles devant les anathèmes de Pie IX, ont continué leur labeur quotidien, s'intéressant de plus en plus aux problèmes politiques ou sociaux, aux choses de la terre, se détournant de plus en plus de ce fanatisme déclamatoire contre lequel leur raison et leur conscience ont prononcé un irrévocable arrêt. On n'a pu reconquérir et entraîner les masses populaires par la violence; on semble vouloir aujourd'hui agir sur elles par la persuasion, la modération, la douceur. Telle nous apparaît du moins la politique de Léon XIII. Réussira-t-elle mieux que l'autre, et le pape actuel pourra-t-il y persévérer longtemps? Ce qui est pour nous hors de doute, c'est que l'État ne désarmera pas plus en Prusse et en Allemagne qu'en France ou ailleurs. Il y a pour cela deux raisons : la première, c'est que les principes et les droits de la société civile constituent un patrimoine commun auquel les peuples modernes ne sont pas moins attachés qu'à l'existence même, et que dès lors tout gouvernement qui y laisserait porter atteinte se vouerait à la déchéance inévitable; la seconde, c'est que, dans la double monarchie des Hohenzollern, Prusse protestante et catholique, Allemagne confédérée, mais divisée toujours par les religions et les rivalités anciennes, la prédominance du pouvoir civil et gouvernemental s'impose plus que n'importe où en Europe comme une nécessité politique. La suprématie de l'État et la dynastie y sont et y resteront étroitement associées, incarnées l'une dans l'autre. Voilà pourquoi M. de Bismarck n'ira point à Canossa.

J. Vilbort.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE TRIMESTRIELLE

M. PAUL JANET

(De l'Académie des sciences morales et politiques)

Des qualités de l'espr

ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE.

Dans tous les traités de philosophie, il est question des qualités d'une bonne mémoire; mais on a généralement omis de parler des qualités d'un bon esprit; et cependant les qualités de l'esprit ont une tout autre importance que les qualités de la mémoire. Nous ne connaissons qu'un seul auteur, Vauvenargues, qui, dans son *Introduction à l'étude de l'esprit humain,* ouvrage assez faible d'ailleurs, se soit proposé de traiter expressément des qualités de l'esprit *(vivacité, pénétration, justesse,* etc.). Autrement, nous ne trouvons sur ce sujet que des vues éparses dans Aristote, dans la *Logique* de Port Royal, dans Locke, Leibniz, Kant, etc.

On peut distinguer en deux classes les qualités de l'esprit : les unes, que nous appellerons *moyennes* et qui constituent le *bon* esprit; les autres, que nous appellerons qualités *rares* et qui font les esprits *distingués* et, à un haut degré, les esprits *supérieurs.*

I.

QUALITÉS MOYENNES DE L'ESPRIT.

Le bon sens. — Le terme le plus général qui résume tout ce qu'on peut dire d'un bon esprit, ou qui en est, si l'on veut, le *minimum,* est ce que l'on appelle le *bon sens.* Dans le sens philosophique, le mot *bon sens* représenterait plutôt ce qu'il y a de plus élevé dans l'esprit humain, car il est proprement, dit Descartes, « la faculté de discerner le vrai d'avec le faux» : il se confondrait donc avec la raison même; mais, dans un sens plus usuel et plus modeste, il signifie l'aptitude à bien juger sans aucune culture et dans un ordre de vérités un peu terre à terre et toutes pratiques. Ce genre d'aptitude ne doit pas être dédaigné; car pour la plupart des hommes, qui n'ont affaire qu'aux réalités de la vie les plus immédiates et les plus prochaines, il est plus important que d'autres qualités plus distinguées, et son absence contribue souvent à stériliser les meilleures d'entre elles. Ainsi voit-on souvent des esprits brillants, faciles, échouer dans tout ce qu'ils entreprennent faute d'un grain de bon sens. Ils ne font jamais ce qu'il faut faire; ils ne voient pas ce qu'ils devraient voir. Ils grossissent ou atténuent les choses à leur gré, manquent les plus faciles, attaquent les difficultés sans les avoir mesurées et, se trompant toujours, ne croient jamais se tromper. Ils ressemblent aux écoliers brillants qui négligent leur grammaire et gâtent leurs métaphores par des solécismes. Quand ces défauts sont joints à l'originalité, on peut s'en consoler; mais l'absence de bon sens n'est pas une preuve de génie, et l'on peut être fou sans cesser d'être sot.

Rectitude, justesse, sûreté. — Le bon sens tel que nous venons de le définir n'est que le *minimum* des qualités moyennes, qui constituent un bon esprit. C'est déjà quelque chose de plus que de le qualifier d'esprit *droit;* c'est plus encore de le qualifier d'esprit *juste;* c'est le suprême éloge enfin de le qualifier d'esprit *sûr.* La *rectitude,* la *justesse* et la *sûreté* sont les trois vertus théologales du bon sens : c'est le bon sens éclairé, élevé, ayant conscience de lui-même et devenu *raison.* Elles ne se confondent pas entre elles.

Un esprit *droit* est un esprit qui, comme l'indique le mot, va droit devant lui; qui, sans ambages, sans s'arrêter aux subtilités et aux difficultés (sans tourner, comme on dit, autour du pot), voit clairement où est le vrai s'il s'agit d'opinion, et quel parti il faut prendre s'il s'agit d'action. Un esprit juste est un esprit qui naturellement est droit, mais avec un sentiment plus net : il voit ce qui est vrai, mais aussi ce qui est faux, et il sait pourquoi; il sentira le faible de l'objection, que l'autre se contente d'écarter par une sorte d'instinct; il mesurera la valeur des preuves, tandis que l'autre va tout droit à la conclusion. Le premier prononcera l'arrêt, le second le rédigera. Quant à la sûreté du jugement, ce n'est autre chose que la justesse dans les cas difficiles : c'est le talent de s'arrêter sur une pente glissante, de pressentir l'objection avant qu'elle n'arrive, de prendre des précautions contre soi-même, de ne point fournir d'armes à l'adversaire, de tout dire sans rien dire de trop. Nicole est un esprit droit; Voltaire est un esprit juste; Bossuet est un esprit sûr.

Discernement, sagacité. — Pour démêler avec justesse le vrai du faux, il faut du *discernement;* pour pressentir la moindre chance d'erreur, il faut de la *sagacité.* Le discernement est donc la condition d'un esprit juste, et la sagacité la condition d'un esprit sûr. Cependant, si la justesse et la sûreté ne peuvent se rencontrer sans le discernement et la sagacité, la réciproque n'est pas toujours vraie. Il est difficile d'avoir plus de sagacité que n'en avait Michelet; et cependant aucun esprit n'a jamais été moins sûr. Il est rare de voir du discernement sans justesse; mais ce n'est pas impossible. On peut dire que J.-J. Rousseau manquait de justesse dans l'esprit; dira-t-on sans injustice qu'il manquait de discernement? Il a eu assez de discernement pour voir que le théâtre est quelquefois corrupteur; il n'a pas eu assez de justesse pour voir la compensation de cet inconvénient. Il a eu assez de discernement pour comprendre qu'Alceste est l'honnête homme de la pièce, contre l'usage qui veut que ce soit le vice seul qui soit ridicule; mais il n'a pas eu assez de justesse pour voir que ce n'est pas de la vertu d'Alceste qu'on rit, mais de ses travers.

Si nous voulons distinguer de plus près encore le discernement et la justesse, la sagacité et la sûreté, nous dirons que le discernement et la sagacité ont rapport à l'acte de l'esprit par lequel il démêle une chose d'une autre; tandis que la justesse et la sûreté est l'acte par lequel il prononce sur le vrai et sur le faux. Le discernement et la sagacité sont

le fait d'un juge d'instruction; la sûreté et la justesse sont le propre du juge lui-même. L'un prépare les éléments de la sentence, l'autre la prononce. Le discernement et la sagacité se rapportent à la finesse de l'esprit; la justesse et la sûreté à la solidité. Un esprit sûr et juste n'est encore qu'un bon esprit; mais le discernement et la sagacité sont le passage du bon esprit à l'esprit distingué.

Entre le discernement et la sagacité, il n'y a d'ailleurs qu'une différence de degré. La sagacité est un discernement plus fin et en matière plus difficile. La logique suffit pour vous donner du discernement : il faut quelque chose de plus pour atteindre à la sagacité. Le discernement démêle les signes apparents; la sagacité, les phénomènes cachés. Il faut du discernement pour comprendre, de la sagacité pour deviner. Un écolier montre du discernement lorsqu'à deux cas semblables il sait appliquer deux règles différentes; Zadig montrait de la sagacité lorsqu'il devinait, sans en rien savoir d'avance, que la chienne de la reine était boiteuse et qu'elle venait d'avoir des petits. Le discernement se rapporte au présent, la sagacité à l'avenir ou au passé. Un général montre du discernement en choisissant une bonne position; mais il montre de la sagacité lorsqu'il sait d'avance par où l'ennemi arrivera.

Tact et mesure. — Il est encore deux qualités qui appartiennent à la caractéristique du bon esprit, parce qu'elles ne sont que des nuances ou des applications plus délicates des trois qualités que nous avons nommées d'abord : c'est le *tact* et la *mesure*. Le tact n'est qu'une justesse plus fine : c'est la justesse dans la justesse. La mesure est impliquée dans la sûreté, car la sûreté dans l'esprit est comme la sûreté dans la marche : c'est poser le pied à l'endroit où il faut, ni plus près, ni plus loin, comme le cheval habitué aux chemins des précipices : une ligne de plus, vous êtes perdu; or, c'est cette qualité même qu'on appelle la mesure, laquelle est une partie de la sûreté, c'est-à-dire le sens de la limite. Un esprit mesuré affirme ceci et rien de plus; un esprit inconsidéré et sans mesure affirme d'une manière indéterminée, sans savoir au juste ce qu'il affirme : de là vient qu'il se contredit souvent. L'esprit sûr échappe à la contradiction parce que ce qu'il affirme est toujours vrai dans la mesure où il l'affirme; il n'a donc pas à craindre de démenti de l'expérience. Si par mesure on entend non plus seulement le sens de la limite, mais, comme en musique, le sens de la proportion et des rapports, en ce sens la mesure s'oppose à l'incohérence. Un esprit mesuré, réglé, bien équilibré, ne supporte pas l'inconséquence ni en lui-même ni dans les autres : il a horreur surtout de l'exagération, qui fausse tout et qui lui est en quelque sorte plus odieuse que l'erreur, car elle fausse jusqu'à la vérité même. Quant au tact, nous l'avons dit, c'est la finesse dans la justesse, ou plutôt c'est le sentiment uni à la justesse. La justesse toute nue n'est pas plus la justesse que la justice toute nue n'est la justice. Pour que la justice soit vraiment juste, il faut qu'elle s'unisse au sentiment et qu'elle devienne équité. De même, pour que la justesse soit toute justesse, il faut qu'elle s'unisse à une nuance de sentiment et qu'elle devienne tact. Le tact est une sorte de finesse; mais ce n'est pas encore la finesse elle-même : c'est une finesse qui ne s'exprime pas, qui s'ignore presque, qui est plus négative qu'affirmative; le tact ne dit pas ce qu'il ne faut pas dire, ne fait pas ce qu'il ne faut pas faire; il ne voit pas une vérité de plus que celle des esprits justes; mais il la voit mieux. Un esprit peut avoir de la finesse sans avoir de tact; un homme du monde d'un esprit limité peut apporter dans la conversation ou dans la conduite un tact exquis, qui manquera aux esprits fins : en ce sens, on pourrait dire que le tact est l'apparence de la finesse : c'est ce qu'on voit quelquefois chez les diplomates; mais ce serait trop diminuer le tact et ne le voir que dans la conduite extérieure, tandis que nous parlons du tact dans la pensée; et là il est ce que nous avons dit, une justesse aimable et délicate.

L'intelligence. — Nous avons omis jusqu'ici ce qui est en quelque sorte la qualité fondamentale d'un bon esprit et qui doit être supposé dans tout ce qui précède : c'est l'*intelligence*. Il paraît étrange d'admettre comme une qualité de l'esprit ce qui semble être l'esprit lui-même, l'ensemble des facultés intellectuelles; mais nous n'entendons pas ici par intelligence la faculté de connaître avec toutes ses opérations, mais la faculté de *comprendre,* ce qui est bien différent. On peut avoir des sens excellents, une vue perçante et fine, et ne rien comprendre à ce qu'on voit : par exemple, être incapable de dessiner ou de faire des expériences sur la nature. On peut avoir une mémoire prodigieuse et savoir des milliers de vers par cœur, posséder des catalogues d'insectes, connaître toutes les dates de l'histoire, et ne rien comprendre aux pensées, à la nature, aux événements. On peut avoir une puissante imagination, être un poète sublime et être absolument dénué de la faculté de comprendre. On peut être passé maître en abstractions, comme le Dr Pancrace, posséder à fond son Aristote ou son Hegel, et ne rien comprendre à la philosophie : il est tel esprit qui peut raisonner à perte de vue et dont le raisonnement a banni la raison. On peut être doué de toutes les idées fondamentales, substance, cause, infini, absolu, ne faire aucune faute dans l'usage de ces notions, et être cependant un esprit borné. Comprendre n'est donc pas connaître. Le *connaître* est au *comprendre* ce que la matière est à la forme, le corps à l'âme, la lettre à l'esprit. M. Thiers, dans son admirable portrait de l'historien, a ramené toutes les qualités qu'il en exige à une seule : la faculté de comprendre, l'intelligence. Qu'est-ce, en effet, en histoire, que la couleur, l'érudition, la moralité, la philosophie et toutes les plus belles qualités du monde, si on ne comprend pas les faits? Il en est de même en tout : comprendre est la première condition. Il est beau d'inventer, il est utile de bien juger; mais avant tout il est nécessaire de comprendre. Sans doute le mot *comprendre,* dans le sens large, implique tout cela; mais, dans un sens plus limité, comprendre est distinct de juger et d'inventer : je puis comprendre une question sans être capable de la résoudre, comprendre toutes les opinions sans en avoir aucune, comprendre une grande découverte sans être capable de la trouver moi-même. L'intelligence, telle que nous venons de la décrire, n'est autre chose que l'*ouverture* de l'esprit, l'aptitude à

recevoir des idées : c'est une *réceptivité* plutôt qu'une faculté véritable; c'est pourquoi nous la considérons seulement comme la base d'un bon esprit; mais il faut y ajouter la faculté de décider.

L'ouverture de l'esprit est cette faculté qui nous rend propres à comprendre toutes sortes de pensées, même celles qui sont les plus éloignées des nôtres, même contraires aux nôtres ; c'est proprement la faculté de comprendre. Sainte-Beuve a donné un exemple admirable d'ouverture d'esprit dans son *Histoire de Port-Royal*, où il comprend merveilleusement un état psychologique qui était tout à fait étranger à son esprit. Une intelligence admirablement ouverte est encore celle de Voltaire, aussi apte à comprendre Newton qu'à écrire l'histoire et à peindre les passions du cœur humain. Rien de plus fréquent, au contraire, que de voir un savant absolument fermé à ce qui n'est pas sa science, un critique qui n'aime qu'un livre, un sectaire qui ne comprend rien que son propre *credo*, si toutefois il le comprend. L'ouverture d'esprit, quand elle est portée aussi loin que nous venons de le dire, dépasse sans doute de beaucoup la limite de ce que nous avons appelé un bon esprit et n'appartient qu'aux esprits les plus distingués, quelquefois même les plus originaux. Mais nous avons dû prendre la qualité à son plus haut degré pour la bien faire comprendre; il suffit de la réduire à un niveau médiocre pour se la représenter dans les bons esprits qui ne s'élèvent pas au-dessus de la moyenne.

Facilité et promptitude. — L'intelligence n'est pas toujours la *facilité* ni la *promptitude* : on a souvent remarqué, au contraire, qu'un très bon esprit peut être lent et laborieux. Un esprit facile est un esprit qui n'a pas besoin d'effort pour s'assimiler la chose; un esprit prompt est celui qui comprend rapidement et qui trouve à propos en lui-même ce dont il a besoin. Ces deux qualités sont l'ornement des bons esprits, sans en être la condition indispensable. Il arrive même assez souvent que la facilité s'unit au superficiel, et la promptitude avec la légèreté. Les esprits faciles et prompts peuvent donc ne pas être de bons esprits. La facilité et la promptitude sont même des pièges naturels parce qu'elles conduisent à juger vite, ce qui n'est pas d'ordinaire le vrai moyen de juger bien; mais, unies à la rectitude de jugement, ces qualités en accroissent la force et elles lui donnent de l'étendue. Mais ici encore nous passons de la catégorie des bons esprits à celle des esprits distingués.

II.

QUALITÉS RARES.

Nous appelons de ce nom quelques qualités qui élèvent l'esprit au delà de la moyenne et qui font ce que l'on appelle les esprits distingués. Sans doute un esprit juste, droit, doué de discernement et d'une certaine dose de sagacité, suffisamment ouvert et comprenant facilement un grand nombre de choses, ce n'est pas là déjà quelque chose de très commun. Cependant, si on prend ces qualités à un degré médiocre, on peut dire que c'est à peu près la moyenne de l'humanité; car, si les esprits faux l'emportaient par le nombre sur les esprits droits, il est vraisemblable que la société ne pourrait pas subsister. Les fonctions sociales exigent que le nombre des erreurs soit moindre que celui des calculs justes et des actions convenables ; or nous donnons le nom de bons esprits justement à ceux qui raisonnent bien et qui agissent comme il faut. Mais la supériorité en tout genre fait passer un esprit de la première classe dans la seconde. Tel degré de justesse et de sûreté dans des matières très délicates est déjà le propre d'un esprit très distingué; et, quand elles passent au delà, elles prennent d'ordinaire un autre nom. Un degré très rare de justesse s'appelle *finesse;* un degré très rare de tact s'appelle *délicatesse*. C'est ce degré supérieur que nous avons à étudier.

Finesse et délicatesse. — La finesse consiste à démêler des choses très voisines l'une de l'autre et qui sont cependant différentes; de même qu'une vue fine discerne les nuances les plus délicates. Pascal a donné de ce qu'il appelle l'esprit de finesse une telle description qu'il nous dispense ou plutôt nous interdit d'en parler après lui (*Pensées*, id. Havet, art. VII).

La *délicatesse* se joint d'ordinaire à la finesse; mais elle ne se confond pas avec elle : elle est à la finesse ce que le tact est à la justesse; c'est une finesse de sentiment; la finesse proprement dite, au contraire, n'a rapport qu'à l'esprit. La finesse convient plus à la prose, la délicatesse à la poésie : Voltaire a l'esprit fin; il ne l'a pas toujours délicat. La Fontaine est aussi fin que lui; mais il est plus délicat : rien de plus délicat que les fables des *Deux Pigeons*, des *Deux Amis*, que les vers sur la *Retraite*, que la *Dédicace à Mme de La Sablière*, etc. La musique de Mozart, d'Haydn, est d'une exquise délicatesse; celle de Rossini est très fine, mais elle n'est peut-être pas si délicate. La délicatesse dans la conversation consiste à toucher aux choses d'une main si légère qu'on soit plutôt averti qu'informé. La finesse peut encore s'expliquer; la délicatesse se sent. La différence de l'une et de l'autre est plus grande encore si l'on passe de l'ordre intellectuel à l'ordre moral. Dans les actions et dans la conduite, la finesse se rapporte plutôt à l'habileté, et la délicatesse à la bonté et à l'honneur. Il arrive souvent dans la conduite que la finesse est en raison inverse de la délicatesse; mais pour ce qui est l'ordinaire de l'esprit, les deux qualités vont ensemble. Enfin, il faudrait beaucoup de finesse pour trouver la distinction qui sépare ces deux qualités et beaucoup de délicatesse pour la sentir.

La force. — La finesse et la délicatesse servent à caractériser toute une classe d'esprits distingués. A l'extrémité opposée se trouve une qualité, non pas contraire, mais entièrement différente et qui d'ordinaire appartient à un autre ordre d'esprits : je veux parler de la *force*. La force d'esprit se distingue de la force de caractère, comme l'intelligence se distingue de la volonté; mais, de part et d'autre, c'est la faculté de vaincre les difficultés; encore faut-il qu'il s'agisse de difficultés d'une certaine intensité, car, quand elles sont fines, ce n'est pas la force, c'est la finesse qui les démêle : on ne prend pas un marteau pour dénouer un écheveau de

fil. Un esprit vraiment fort est un esprit créateur, et la force est la source même des qualités que l'on peut appeler inventives : mais nous n'en sommes pas là, et l'esprit peut avoir un certain degré de force sans aller jusqu'à la puissance créatrice; c'est ce degré de force que nous considérons. Un esprit qui peut saisir et suivre une longue chaîne de raisonnements abstraits, ne les eût-il pas inventés, a de la force; un esprit qui retient non pas beaucoup de faits dans sa mémoire, mais la liaison de beaucoup de faits à la fois, ramassés en une seule vue, n'y eût-il rien mis de son fonds, a de la force; un esprit qui, en philosophie, comprend les points essentiels d'un système, qui, dans la critique, va droit aux grandes beautés, qui, en toutes choses, néglige les pensées molles, vagues, communes, qui n'aime que le solide, le réel, le naturel, le vrai, le simple, est un esprit qui a de la force. La force n'est pas la violence; la violence est toujours exagérée, tandis que la vraie force n'exclut pas la justesse. Thucydide est le modèle de la force unie à la plus parfaite rectitude; au contraire, la force de Sénèque est souvent boursouflure et affectation. Nous empruntons nos exemples aux esprits créateurs parce que ce n'est que là que les qualités prennent un assez grand relief pour être remarquées et distinguées : rabattons-les à un niveau un peu inférieur, vous aurez le sentiment de ce que sont ces qualités chez les esprits qui ne sont que distingués.

Il y a donc deux sortes de distinction : la distinction de finesse et la distinction de force; l'une pour les objets déliés, l'autre pour les objets difficiles. L'une a plus de grâce et de charme, l'autre inspire plus de respect; l'une se remarque chez les femmes : Mme de Sévigné en est le plus parfait modèle; l'autre est plus propre aux hommes : c'est le caractère d'un Bossuet ou d'un Montesquieu. La conversation et la société développent l'esprit de finesse; la solitude rend les esprits mâles. Il peut y avoir cependant une certaine finesse naïve et sans culture : le paysan a souvent l'esprit fin, quoiqu'il l'ait peu délicat; mais la force s'émousse dans la société et par la culture.

Souplesse. — Il n'y a cependant pas contradiction entre la finesse et la force, et l'on appelle *souple* un esprit qui passe de l'une à l'autre en traversant les degrés intermédiaires. Ce que nous avons appelé *ouverture* n'est qu'une forme de la souplesse en étendue, à savoir l'aptitude à comprendre les choses un peu différentes; mais il y a une souplesse en degré, en intensité, qui consiste à parcourir toute la gamme de l'esprit, depuis l'aimable, le facile et l'agréable, jusqu'au grand et au profond. Quand un esprit de ce genre s'applique à composer, c'est le génie; mais, s'il se borne à comprendre et à goûter, la souplesse n'est rien de plus que la qualité la plus fine de la distinction. La souplesse est la plus belle qualité de l'esprit. Il n'en est pas de l'esprit comme du caractère : on n'aime pas beaucoup un caractère souple, il n'est pas bon d'être toujours prêt à s'accommoder à tout; mais un esprit souple n'a pas les mêmes inconvénients et est d'un grand secours dans les affaires aussi bien que dans les études. Un esprit souple est une image de la nature elle-même, qui passe par toutes les nuances et par tous les degrés, qui est à la fois infiniment petite et infiniment grande, qui a des aspects charmants et pleins de grâce et des profondeurs insondables, où les plaines conduisent aux collines, les collines aux montagnes, les montagnes aux roches, les roches aux pics, pour redescendre dans le même ordre et en sens inverse; tantôt la transition du sévère au doux et du doux au sévère est insensible, tantôt elle est abrupte, quelquefois rapide sans être brusque : ainsi, dans l'ordre des vérités, les plus naïves sont souvent près des plus profondes. Ainsi, l'esprit souple passera par toutes les nuances : il ne se croit pas obligé d'être toujours guindé en force et en hauteur, car ce n'est plus que de la raideur; il ne se condamnera pas à un sérieux triste et morose; sa pensée, comme sa parole, sera capable de sourire. Le modèle de la souplesse est un écrivain comme La Fontaine : le sublime lui est aussi naturel que la plaisanterie. J'ai déjà cité Voltaire comme exemple d'ouverture, de souplesse et d'étendue; mais, dans l'ordre de l'intensité, il n'a peut-être pas une gamme aussi riche, aussi variée, aussi nuancée que La Fontaine. Chez les anciens, celui qui paraît avoir donné l'exemple de la plus étonnante souplesse, c'est Socrate; et on peut en dire autant de Platon.

Pénétration, étendue, largeur. — Après avoir signalé la finesse, la force et la souplesse comme les qualités propres d'un esprit distingué, ne serait-ce pas un pléonasme d'ajouter encore deux qualités nouvelles : la *pénétration* et l'*étendue?* La pénétration ressemble à la finesse, et l'étendue ressemble à l'ouverture. Cependant il y a des différences. La finesse démêle, la pénétration creuse; la finesse est déliée, la pénétration est perçante. La finesse aperçoit des différences très petites, mais prochaines; la pénétration atteint à ce qui est caché. La pénétration ressemble encore à la sagacité, et ces deux qualités vont ensemble; cependant il y a quelque chose de plus dans la pénétration que dans la sagacité. Reconnaître le point difficile d'une question, c'est montrer de la sagacité; trouver moyen de la résoudre, c'est de la pénétration. Ne pas se laisser tromper, c'est le fait de la sagacité; découvrir la vérité est le fait de la pénétration. Un médecin sagace voit bien que la cause apparente de la maladie n'est pas la vraie cause; le médecin pénétrant met le doigt sur la cause véritable. Un critique est sagace, un juge est pénétrant. Quant aux différences de l'ouverture et de l'étendue dans l'esprit, elles sont encore plus délicates et plus difficiles à signaler. L'ouverture a rapport à la faculté de recevoir; l'étendue, à la faculté de contenir. Un esprit ouvert est celui qui s'assimile facilement toutes sortes de connaissances; un esprit étendu est celui qui les connaît et les possède toutes à la fois. Un esprit ouvert peut oublier ou négliger successivement tout ce qu'il apprend; l'esprit étendu conserve tout et embrasse tout. L'étendue n'est cependant pas encore la même chose que la largeur. Un esprit étendu peut ne pas être large; et il ne serait peut-être pas impossible de trouver un esprit large qui ne serait pas étendu. L'étendue a rapport à la diversité des matières; la largeur, à la différence des idées et des opinions. Un esprit étendu est celui qui, comme Voltaire, est capable de cultiver à la fois la poésie et les sciences, la philosophie et l'histoire, et qui

possède de vastes connaissances avec intelligence ; mais était-il un esprit large ? C'est une autre question. Un esprit large est celui qui sait rapprocher les opinions, et qui est capable de comprendre le vrai, même dans les idées qu'il ne partage pas. On a souvent accusé la largeur d'esprit de conduire au scepticisme et à l'indifférence : c'est évidemment l'écueil de cette qualité; mais la qualité ne doit pas être confondue avec le défaut. Chacune des qualités de l'esprit a aussi son défaut correspondant : l'écueil de la finesse, c'est la subtilité; l'écueil de l'étendue, c'est le superficiel; l'écueil de la force, c'est l'exagération. La justesse elle-même a son écueil, qui est quelquefois l'hésitation ; et la mesure en a un autre, qui est la timidité. Mais, encore une fois, les qualités ne doivent pas être compromises par les défauts dont elles peuvent être la source.

Indépendance, hardiesse, modération. — Il nous reste à signaler les qualités qui tiennent non plus à la nature de l'esprit lui-même, mais à son usage : par exemple, la liberté, l'indépendance, la fermeté, la hardiesse, la modération. Un esprit est libre quand il n'a pas de préjugés et qu'il n'obéit qu'à la vérité seule. L'indépendance est une sorte de liberté, mais qui n'a rapport qu'aux préjugés extérieurs : un esprit indépendant peut ne pas être libre lorsque, secouant le joug d'autrui, il continue à se faire des préjugés à lui-même auxquels il obéit servilement. Un esprit ferme est celui qui ne se laisse fléchir par aucune considération et qui dit nettement ce qu'il pense, que cela plaise ou non. Un esprit hardi est celui qui brave les préjugés les plus accrédités et les plus puissants. Un esprit modéré est celui qui craint toujours d'être entraîné à l'erreur par l'amour de la vérité même, et qui aime mieux ne pas dire tout que de dire trop. Les défauts attachés à l'exercice de ces facultés sont trop visibles et trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Esprit. — Nous avons passé en revue bien des qualités de l'esprit; nous en avons omis une : c'est celle qui précisément porte le même nom que lui, et que l'on appelle l'*esprit*. Qu'est-ce que l'esprit ? Qu'est-ce qu'un homme, une femme spirituelle, un mot spirituel ? Pour définir ce mot indéfinissable, nous n'avons rien de mieux à faire que de rappeler la définition de celui qui a donné de la chose elle-même le plus brillant modèle, je veux dire Voltaire.

« Ce qu'on appelle esprit, dit-il, est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine ; ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens et qu'on fait entendre dans un autre, là des rapports délicats entre deux idées peu communes ; c'est une métaphore singulière; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais de ce qui est en effet dans lui ; c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre ; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. Enfin, je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit, si j'en avais davantage. »

Originalité, profondeur, invention. — Il nous reste, pour en finir avec les qualités de l'esprit, à signaler toutes celles qui sont tout à fait rares et supérieures et qui constituent surtout ce qu'on appelle le génie. Ce sont, par exemple, l'*originalité*, la *profondeur*, la *grandeur*, l'*invention*.

L'originalité est le cachet qui distingue un homme d'un autre homme, un esprit d'un autre esprit. Au premier abord tous les hommes se ressemblent ; mais, comme l'a dit Pascal, à mesure qu'on a plus d'esprit, « on trouve qu'il y a plus d'esprits originaux » (*Pensées*, art. VII, 1). L'auteur des *Causeries du lundi* (Sainte-Beuve), qui était au nombre de ceux qui ont eu le plus d'esprit, a su trouver de l'originalité jusque dans les moindres de nos écrivains. Mais il faut reconnaître que l'originalité est surtout reconnaissable chez les grands hommes. Elle est ou une flamme sans égale, comme chez Pascal, ou une grandeur suprême, comme chez Bossuet, ou une sérénité majestueuse, comme chez Descartes, ou un pathétique sublime, comme dans Shakespeare ; partout enfin, elle est ce qui frappe, étonne, subjugue dans l'art, dans la poésie, dans la philosophie ou encore dans la politique et dans la guerre; car quoi de plus original qu'un Cromwell, un Washington, un Bonaparte ou un Condé? Eux aussi étonnent par la rareté, la nouveauté, l'inattendu. En un mot, l'originalité n'est pas une qualité spéciale de l'esprit ; c'est ou un degré, ou une manière d'être, ou un mélange des autres qualités ; c'est la couleur et le ton, c'est la physionomie de l'esprit.

La profondeur se définit elle-même. Elle est la puissance de découvrir ce qui est très caché, de franchir une longue chaîne de pensées, de rassembler en un seul trait mille traits différents. La grandeur se définit également elle-même; ou plutôt elle ne se définit pas : car qui ne sait ce que c'est que d'être grand ? Et cependant qui peut le dire ? Parmi les peuples, le peuple romain est celui qui donne le plus l'idée de la grandeur : ses monuments sont grands, ses lois et ses codes ont de la grandeur, sa langue est majestueuse. Les époques classiques ont de la grandeur. La France au siècle de Louis XIV est un siècle de grandeur. La grandeur, d'après ces exemples, est quelque chose de fier et de noble, mais sans trouble ; c'est la force dans la sérénité et dans la dignité. Pascal est un modèle de profondeur, et Bossuet un modèle de grandeur. *Hamlet* est une œuvre profonde ; *Athalie* est une œuvre grande. Le profond remue l'âme jusque dans ses dernières couches ; le grand nous élève et nous calme en nous charmant.

Le dernier trait le plus caractéristique du génie est l'invention. Le don de l'invention correspond, dans l'art, dans la science, à ce que l'on appelle la *grâce* en théologie. C'est quelque chose qui vient d'en haut; l'esprit souffle où il veut ; même lorsqu'il croit donner son secret, c'est une pure apparence. Descartes, en décrivant sa méthode, croit de bonne foi nous expliquer ses découvertes; mais on peut appliquer toute sa vie, avec la plus grande fidélité, la méthode de Descartes sans découvrir la géométrie analytique ni même quoi que ce soit.

Le génie est toujours inventif; mais il l'est plus ou moins. Descartes l'est au plus haut degré ; Pascal invente plus que Bossuet ; Corneille plus que Racine. Voltaire, qui a introduit tant de nouveautés et qui a tant remué le monde, n'est ce-

pendant pas très inventif pour le fond des choses. C'est dans les sciences qu'il est le plus facile de définir et de constater la faculté d'invention : chaque découverte porte le nom de ses auteurs ; mais les découvertes dans le pays de l'âme n'ont pas une moindre valeur, pour n'être pas si faciles à prouver.

Avec l'invention s'achève la description des qualités de l'esprit, elle en est la couronne, l'acte suprême ; et par là même elle est le terme naturel d'une histoire de l'intelligence.

CERCLE CAENNAIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

CONFÉRENCES PUBLIQUES

M. JULES TESSIER

Les États généraux avant 1789.

Mesdames, messieurs,

Nombre de gens, à l'étranger comme en France, affirment volontiers que notre nation a été et sera toujours incapable de se gouverner, de s'administrer elle-même; que le goût ou la manie des institutions parlementaires date chez nous de 1789 seulement, et que lesdites institutions ne sont ni dans le tempérament national, ni dans la tradition française. A coup sûr, les Constituants de 1789 pourraient fort bien se passer d'ancêtres; j'estime pourtant qu'ils en ont, et de fort respectables; et vous serez de mon avis, je l'espère, quand nous aurons étudié ensemble le rôle des États généraux sous l'ancienne monarchie.

Je laisse de côté les vieilles assemblées franques, mérovingiennes et carlovingiennes; je prends la représentation nationale en 1302, au moment où elle nous apparaît pour la première fois avec le nom et sous la forme nouvelle d'*États généraux*. Une lutte d'une singulière violence se trouvait alors engagée entre le roi Philippe le Bel et le pape Boniface VIII, lutte au cours de laquelle les agents du roi de France devaient aller un jour, jusque dans le palais papal d'Anagni, insulter le vieux pontife, le menacer, le frapper au visage; car c'est ainsi que les choses se passaient en ce moyen âge qu'on se plaît à nous représenter comme une époque de foi naïve, de piété profonde. Ce fut à l'occasion de cette querelle que Philippe convoqua les premiers États généraux. Avec les représentants de la noblesse et du clergé, les députés des bonnes villes s'assemblèrent en l'église Notre-Dame, le 10 avril 1302. La session fut courte, et le rôle des États, modeste. Philippe le Bel entendait leur demander moins leur avis que leur approbation; quand il l'eut obtenue, il les congédia; pas si vite toutefois qu'ils n'aient eu le temps de comprendre, de deviner d'instinct la grandeur de leur rôle à venir. Un demi-siècle s'est à peine écoulé, et les États, qui, d'accord avec la royauté, viennent d'affirmer vis-à-vis de Rome l'indépendance du royaume, affirmeront bientôt avec plus d'énergie encore vis-à-vis du roi, les libertés et privilèges de la nation.

La guerre de Cent ans, la guerre avec l'Anglais, est commencée; nous sommes en décembre 1355, au lendemain de Crécy, à la veille de Poitiers; la royauté aux abois s'est décidée à réunir les États, avouant ainsi son impuissance à sauver seule le royaume. Ce n'est donc plus, comme en 1302, l'assentiment des députés qu'on réclame, mais bien leur véritable collaboration. Or, pour qu'elle soit efficace, il faut qu'elle puisse s'exercer d'une façon régulière, normale. Partant, plus de convocations arbitraires, laissées au bon plaisir du roi : les États s'arrogent le droit de fixer eux-mêmes le lieu, l'époque de leurs sessions. De décembre 1355 à mars 1358 ils se réunissent trois, quatre fois par an. A eux seuls appartiendra le droit de voter l'impôt, d'en contrôler l'emploi. Des ordres donnés par le prince contrairement à la volonté des États, ses conseillers seront *responsables*. Pour éviter d'ailleurs toute chance de conflit, auprès du prince siègeront un certain nombre de délégués, choisis dans les trois Ordres, véritable *conseil des ministres*, lesquels auront « puissance de tout faire et ordonner au royaume ainsi comme le roi ». Il n'est pas jusqu'à la prérogative la plus précieuse, la plus chère aux souverains, que la Couronne ne laisse entamer : elle promet « en bonne foi aux gens desdits trois États que aux ennemis ne seront données *trêves*... si ce n'est par leur bon avis et conseil ». Ainsi semble tranchée, dès 1356, la grande question du droit de paix et de guerre, qui soulèvera, en mai 1790, un si émouvant débat entre les deux plus grands orateurs de la Constituante, Barnave et Mirabeau.

Ce n'est pas, du reste, la seule analogie entre les deux époques. Défection de la noblesse et du clergé, qui abandonnent peu à peu le Tiers pour se rallier au parti de la cour; isolement et triomphe momentané de la démocratie s'appuyant sur l'émeute; affiliation des communes de France à la commune de Paris, prenant pour signe de ralliement le chaperon rouge et bleu; invasion de la demeure royale et massacre de quelques-uns des plus fidèles serviteurs de la royauté : que de scènes communes entre les deux révolutions, malheureusement compromises l'une et l'autre par leurs excès, mais d'où ressort pour nous au moins cette leçon profitable, que rien de solide ne se fonde par la violence, par le sang !

Au XIVe siècle comme au XIXe, le pouvoir absolu rencontra d'imprudents amis, qui prirent texte des violences commises, du sang versé, pour condamner en principe les assemblées d'États, pour supplier le prince de n'y plus recourir. L'honneur du régent Charles est de n'avoir pas écouté ces dangereux conseils, d'avoir compris à quel point l'institution des États généraux, née d'hier à peine, était déjà profondément nationale, et quel profit la royauté même pouvait trouver à s'appuyer sur elle. Les atteintes portées à l'autorité royale ne lui font pas un instant méconnaître les réels services rendus au pays. Il se rappelle qu'un mois après le désastre de Poitiers, les députés, réunis le 17 octobre 1356, ont fait preuve d'un zèle admirable à fortifier Paris, à mettre la capitale à l'abri de toute surprise, à lever des hommes et de l'argent pour

défendre le royaume; il sait donc tout ce qu'on peut attendre du patriotisme des assemblées nationales. Aussi, quand il prétend, au nom et dans l'intérêt de la France, ressaisir la plénitude de son pouvoir amoindri, n'hésite-t-il pas à s'adresser aux États de Compiègne (mai 1358) pour détruire en quelque sorte l'œuvre des États de Paris. Grande habileté sans doute, grande preuve de sagesse surtout; mais je ne voudrais pas qu'on louât le prince au détriment de la nation.

Éclairés plus encore qu'effrayés par les événements de 1355-1358, les États ont compris, de leur côté, combien leur tentative constitutionnelle était prématurée; ils ajournent donc pour un long temps leurs espérances, et, allant au plus pressé, ils se rallient franchement au dauphin Charles afin de sauver d'abord l'indépendance du pays.

Convoqués le 25 mai 1359 pour entendre lecture du honteux traité de Londres, par lequel le roi Jean, prisonnier, abandonne la moitié de la France aux Anglais, ils sont unanimes à déclarer qu'un tel traité n'est « passable, ni faisable ». Ils ordonnent « bonne guerre » contre l'étranger et, ce qui vaut mieux, fournissent au régent les moyens de la faire. Clercs et nobles s'engagent à payer les impositions levées par les députés du Tiers; les nobles, en plus, offrent de servir un mois à leurs frais, tandis que les bonnes villes armeront et que Paris à lui seul entretiendra dix-neuf cents archers et soldats.

Au lieu du traité de Londres, Édouard devra se contenter du traité de Brétigny, bien dur et humiliant encore puisque nous y perdons tout le sud-ouest de la France; mais patience, le jour de la revanche viendra. Dix ans de paix ont restauré le royaume; le roi Charles a saisi ou fait naître une occasion de rupture; le 9 mai 1369, il prend la nation pour juge de ses différends avec le prince de Galles. Le 11 mai, les États donnent leur approbation sans réserve : c'était en réalité déclarer la guerre et se montrer prêts à la soutenir. Or de telles guerres, entreprises ainsi du consentement, de la volonté de tous, sont rarement malheureuses. Lorsque mourra Charles V, il ne restera plus aux Anglais que cinq villes de France. L'honneur en revient sans doute à la sagesse de Charles, à la vaillance de Duguesclin, mais aussi, pour une part, et nous ne devrions pas l'oublier, au patriotisme des États de 1369, qui, après avoir voté la guerre en mai, votèrent en décembre, afin de la mener à bien, les aides les plus considérables qui eussent jamais été accordées.

Franchissons un demi-siècle : le terrain regagné sous Charles V a été reperdu, et au delà. La folie de Charles VI, la terrible guerre civile des Armagnacs et des Bourguignons ont livré de nouveau la France aux Anglais. Le roi d'Angleterre est roi de Paris; Charles VII n'est plus que le *roi de Bourges*. Il songe alors à cette ressource suprême qui jamais ne fait défaut à la royauté quand vient l'heure des grandes crises, à ces États généraux qui depuis plus de cinquante ans n'ont été réunis qu'une fois.

Si frivole, si insouciant que soit ou paraisse ce jeune roi Charles VII, il comprend que, pour lui comme pour le pays, là seulement est le salut. Chaque année, pendant près de dix ans, les États sont appelés à Bourges, à Selles en Berry, à Mehun-sur-Yèvres, à Chinon...; et pas plus que la royauté ne se lasse de demander, de demander toujours, ils ne se lassent d'accorder sans cesse. Cette pauvre terre de France est pourtant épuisée jusqu'à la moelle : n'importe; par un véritable miracle de patriotisme, trop méconnu, trop ignoré, elle tiendra les lourds engagements contractés en son nom; elle ne reculera devant aucun sacrifice exigé par ses représentants. Elle n'a qu'une crainte, une seule, souvent hélas! justifiée, que son argent ne serve à payer de folles et coupables orgies au lieu d'être consacré à soudoyer les hommes d'armes, à combattre l'étranger. Aussi les États de 1428 stipuleront-ils que l'impôt consenti par eux sera exclusivement employé « pour résister aux Anglais.... sur la rivière de Loire et pour le secours de la ville d'Orléans ».

Orléans, 1428, date et nom mémorables qui nous rappellent Jeanne d'Arc. Elle est en marche déjà, l'héroïque Pucelle; la délivrance est proche. Et quand la délivrance sera accomplie, qui parmi nous, ingrats que nous sommes, songera encore aux obscurs députés de 1422-1428, à ces héros anonymes de la défense nationale qui, eux non plus, n'ont jamais désespéré du salut de la patrie et qui, comme Jeanne d'Arc, ayant été à la peine, mériteraient pourtant d'être aussi à l'honneur?

Mais ce n'est pas assez que l'Anglais soit à jamais chassé du sol de France : il est d'autres ennemis à l'intérieur, presque aussi dangereux que l'étranger et d'ailleurs toujours prêts à travailler avec lui au démembrement du royaume. La féodalité, sous prétexte de *bien public*, vient d'arracher à Louis XI, en 1465, la cession de la Normandie; les ducs de Bourgogne et de Bretagne sont ouvertement les alliés des Anglais. Les États de Tours, le 14 avril 1468, déclarent que la Normandie « ne doit et ne peut être séparée de la Couronne » et que, si les princes rebelles font la guerre au roi, alliance avec ses ennemis, ils le soutiendront « de tout leur pouvoir et puissance..., promettant.... de vivre et mourir avec lui en cette querelle ».

Tel le tiers Ordre surtout se montre en 1468 — l'adversaire acharné des rébellions féodales, — tel il restera dans tout le cours de notre histoire; tel nous le retrouverons notamment en 1614, pendant l'orageuse minorité de Louis XIII, adjurant la royauté de prendre d'énergiques mesures contre ceux qui osent former ligues particulières ou rechercher alliances et pensions de l'étranger.

Il a fallu à la royauté ce concours permanent et dévoué des représentants de la nation pour mener à bien, en dépit de toutes les agressions du dehors et du dedans, la grande œuvre de l'unité française.

Mais ce ne sont pas les seuls services qu'aient rendus au pays nos vieux États généraux : il en est d'un autre ordre, plus ignorés encore, plus méconnus et non moins importants. Je veux parler de la part indirecte, et pourtant si considérable, prise par eux à l'administration du royaume. Je comprends toutefois qu'il soit difficile de la soupçonner au premier abord. Il semble qu'à chaque session nouvelle le rôle des députés se borne à voter les sommes exigées par les besoins du pays; après quoi, la royauté, qui ne leur demande en effet rien de plus, se hâte de les congédier. Mais ils ont remis entre ses

mains, au jour de la clôture, dans les *cahiers* de chaque Ordre, l'expression de leurs *vœux*, c'est-à-dire le programme complet des réformes jugées par eux nécessaires, ou plutôt jugées telles par la nation, qui leur a donné *mandat impératif* de les réclamer en son nom. Les *cahiers*, voilà les conseillers muets, les guides sûrs et fidèles qui restent près de la royauté en l'absence des États, qu'elle consulte tout bas, sans le dire, que jamais elle ne suit sans profit. Les *cahiers*, voilà les témoins éloquents de la sagesse et du bon sens pratique de nos pères. Je voudrais que ceux-là pussent les parcourir seulement qui déclarent notre nation légère et frivole, incapable de s'occuper de la gestion de ses affaires, de veiller à ses propres intérêts. S'ils sont de bonne foi, ils rougiront d'avoir indignement calomnié ce peuple de France dont l'esprit s'est montré de si bonne heure ouvert à toutes les améliorations prudentes, à toutes les réformes sensées, comme à toutes les idées élevées et généreuses.

Qui pourra lire sans émotion, par exemple, ces *vœux* de la noblesse et du Tiers, émis en 1560, c'est-à-dire presque à l'heure fatale où le fanatisme religieux va déchaîner sur notre pays trente ans de guerre civile : *Que les juges ne fassent violence aux consciences de personne; que nul ne soit ramené par force au troupeau de Jésus-Christ; mais qu'il soit usé du glaive de la parole de Dieu, seul moyen d'appeler et d'attirer à lui ceux qui sont appelés et élus pour croire.* Cette grande idée de la tolérance religieuse ne triomphera qu'avec la Révolution.

Qui demande encore dans chaque paroisse *l'entretien d'un précepteur lequel aurait pour charge d'instruire la jeunesse gratuitement et sans salaire?* C'est le Tiers aux mêmes États d'Orléans; et la noblesse, dans un accès de noble émulation, ajoute que « seront tenus les pères et mères, *à peine de l'amende*, envoyer leurs enfants à ladite école ». Pour voir reparaître ce vœu de 1560 en faveur de l'instruction *gratuite et obligatoire*, il nous aura fallu attendre jusqu'en 1880.

Mais nous ne mettrons pas, comme le voulaient alors la noblesse et le Tiers, l'entretien du maître et de l'école à la charge du clergé. On lui demandait parfois, au clergé, bien d'autres sacrifices : ainsi, aux États de Pontoise (1561), le second Ordre proposait de vendre, jusqu'à concurrence d'un million de rentes, les biens des ecclésiastiques, afin d'éteindre la dette de l'État : *Attendu que ce sont biens provenus du roi et de la noblesse, desquels la propriété appartient en corps au commun du royaume, et les gens d'Église n'en ont que l'usufruit seulement.* Impossible de ne pas reconnaître, au moins ici, en ces députés de 1561, les ancêtres de nos Constituants.

Pour vous montrer d'autre part, messieurs, comment nos vieux États généraux furent, dans l'œuvre de chaque jour, les collaborateurs assidus de la royauté, il me faudrait suivre pas à pas l'histoire des progrès accomplis à travers les siècles dans les diverses branches de l'administration du royaume. Cela nous conduirait un peu loin; j'aime mieux vous renvoyer aux tableaux si instructifs, si concluants, dressés par M. Georges Picot, dans son excellente Histoire des États généraux. Il vous suffira d'y jeter un rapide coup d'œil pour vous convaincre des heureux et nombreux emprunts faits par les *Ordonnances* royales aux *cahiers* des États, spécialement aux *cahiers* du Tiers. Non que j'aie la moindre intention de concéder au Tiers le monopole de l'intelligence ou du patriotisme; je veux dire simplement que, étant plus exposé à souffrir des innombrables abus de l'ancien régime, il a dû être plus impatient à en demander la répression, plus ingénieux à en trouver le remède.

Au point de vue ecclésiastique ou militaire, comme en matière de justice, de finances, de commerce ou d'industrie, pas une mesure utile, pas une réforme féconde qui n'ait été suggérée, inspirée par les États aux plus intelligents de nos ministres et de nos rois, depuis Charles V jusques et y compris Richelieu.

Il est telle ordonnance, celle d'Orléans par exemple, de 1561, qui reproduit presque textuellement jusqu'aux expressions mêmes des *cahiers* de 1560; et ceci ne diminue en rien le mérite de la royauté; je regarde, au contraire, comme une grande preuve de sens de sa part, comme sa plus incontestable gloire, d'avoir à maintes reprises tenu si bon compte des vœux des États. Je ne refuse donc point de payer à César ce qui revient à César, mais je voudrais en retour que César et ses partisans rendissent à la nation ce qui appartient à la nation. Or, il faut bien l'avouer, ministres et rois n'ont pas montré d'ordinaire la même franchise, la même candeur que le chancelier L'Hospital en 1561. La royauté, en général, a soigneusement caché le secret de cette collaboration dévouée qui lui a été si profitable. Elle a volontiers revendiqué pour elle seule l'honneur de toutes les grandes choses accomplies, de tous les progrès réalisés. Elle a même été plus loin dans l'ingratitude. Voici comment Richelieu juge les États de 1614, auxquels il doit tant, qui ont si directement inspiré la grande *Ordonnance* de 1629 : « La conclusion en fut sans fruit, toute cette assemblée n'ayant eu d'autre effet que de *surcharger les provinces de la taxe qu'il fallut payer à leurs députés.* » Mensonge perfide que ne manqueront pas de répéter un jour les adversaires du parlementarisme moderne, et auquel la sottise des foules se laissera prendre plus d'une fois!

Pour que Richelieu essayât de discréditer ainsi l'institution des États généraux, il fallait que la royauté fût bien résolue à ne plus les convoquer désormais. Colbert écrira, en effet bientôt, au nom de Louis XIV : « Nos rois ont estimé *du bien de leur service* de ne point assembler les États de leur royaume pour peut-être anéantir cette *forme ancienne...*, étant bon que chacun parle pour soi et que personne ne parle pour tous. » La monarchie adoptait donc, de son propre aveu, *une forme nouvelle*, l'absolutisme, qui n'est pas, quoi qu'on en dise, la tradition française. Sans doute la théorie du pouvoir absolu des rois, la théorie du *droit divin* n'avait pas attendu, pour s'affirmer, le milieu du XVIIe siècle. Le jour même où Philippe le Bel convoquait les premiers États généraux, il avait soin de leur rappeler qu'il tenait « son royaume de ses prédécesseurs *par la volonté divine*, lesquels ne le tenaient eux-mêmes *que de Dieu.* » Nous avons vu ce que pensaient de ce droit divin des rois les États de 1355-1358. Les États ultérieurs ne l'ont pas admis

davantage, si ce n'est à titre de formule. De ce qu'ils ont attendu jusqu'en 1789 pour renouveler la grande tentative de 1355, on s'est imaginé que la révolution du XIVe siècle était un pur accident dans notre histoire. De ce que le Tiers surtout, ce représentant le plus direct de la nation, s'était fait, par nécessité politique, pendant quatre siècles, l'allié fidèle de la royauté, on a conclu qu'il n'avait jamais eu en réalité cure ni souci des libertés publiques et qu'il s'était fort bien accommodé du *bon plaisir*, seul régime auquel le condamnait son instinct. La vérité est qu'en ajournant, comme nous l'avons dit, leurs espérances, les États n'entendirent nullement abdiquer leurs droits :

« Il est constant, dit Philippe Pot aux États de Tours (janvier-mars 1484), que la royauté est une dignité, non la propriété du prince...; l'État est la chose du peuple... Comment de vils flatteurs attribuent-ils la souveraineté au prince, qui n'existe lui-même que par le peuple? Le peuple a deux fois le droit de diriger ses affaires, parce qu'il en est le maître, et parce qu'il est toujours victime en dernier ressort d'un mauvais gouvernement... Il n'a pas le droit de régner, mais, entendez-le bien, il a le droit d'administrer le royaume par ceux qu'il a élus ».

Les États de Blois (octobre 1588-janvier 1589) ne sont guère moins nets ni moins énergiques ; et ainsi de solennelles déclarations retentissent de loin en loin, de siècle en siècle, comme pour empêcher la prescription des libertés de la nation. On n'y a voulu voir le plus souvent qu'une sorte de réminiscence classique, quand elles sont en réalité le cri de la conscience nationale.

Pures phrases dans tous les cas, a-t-on dit, et qui prouvent chez ceux qui les prononcent l'amour peut-être, mais non le sens pratique de la liberté. Et l'on feint de croire que nos vieux États généraux, satisfaits de cette théorique affirmation de leur souveraineté, n'ont jamais ni cherché ni entrevu les moyens de la garantir, de l'exercer. C'est là une erreur, et la plus grave de toutes. Du XIVe siècle au XVIIe, à chaque réunion des États, les députés ne cessent de réclamer, avec la *périodicité* des sessions, le *libre vote* de l'impôt, ces deux garanties essentielles de toute assemblée représentative. Ils savent combien le souvenir de 1355-1358 rend suspecte à la royauté l'idée des assemblées permanentes ou simplement annuelles; aussi sont-ils modestes dans leurs demandes afin qu'elles aient chance d'être accueillies : les plus timides voudraient que les États fussent convoqués tous les dix ans ; les plus hardis, tous les deux ans ; mais aucun qui ne comprenne combien la périodicité est chose nécessaire, qui ne la considère comme un droit primordial de la nation, comme une loi fondamentale de l'État, en dehors de laquelle le vote de l'impôt n'est plus qu'une dérision. Les États ne se séparent guère jamais sans demander que l'on fixe le lieu et temps d'une convocation nouvelle, car ils « n'entendent point que dorénavant on mette sus aucune somme de deniers sans les appeler, et que ce soit de leur vouloir et consentement, en gardant et observant les libertés et privilèges de ce royaume ».

L'impôt, voilà en effet, la grande question à laquelle se ramènent toutes les autres, le vrai champ de bataille où se rencontrent à chaque session les adversaires et les partisans de la royauté absolue. « Voulez-vous donc, disent les courtisans du jeune Charles VIII, *couper les ongles au roi jusqu'à la chair* en défendant aux sujets *de payer autant que les besoins de l'État l'exigent?* » — Formule commode, en vérité, qui autoriserait toutes les exactions et qui semble mettre la fortune de tous à l'absolue discrétion du souverain. Aussi, comme s'ils pressentaient déjà, dès 1484, les étranges théories de Louis XIV, les députés de répondre « qu'il n'est point permis au roi de prendre les biens de ses sujets contre l'avis commun des États et sans que la nation coure le danger le plus imminent et le plus manifeste, dont même il importe que les États soient instruits...; que le peuple sous un roi possède des biens dont il est le véritable maître et qu'il n'est pas permis de lui enlever lorsque tout entier il s'y oppose ».

Aux États d'Orléans (décembre 1560-janvier 1561), les trois Ordres, devant l'énormité du déficit avoué, sont unanimes à déclarer leurs pouvoirs insuffisants pour consentir aux lourds sacrifices que réclame la Couronne; ils ont besoin d'aller consulter leurs commettants et leur communiquer les états de finances dressés par les trésoriers royaux.

Il n'est pas jusqu'aux États si monarchistes de 1614 qui, sur le fait des finances, ne fassent leurs réserves, ne tiennent à exercer leur contrôle. L'évêque du Bellay a beau rappeler à messieurs du Tiers que « en l'ancienne loi le souverain pontife, étant dans le *Sancta sanctorum*, tirait le rideau, de peur que le peuple n'eût la connaissance des mystères secrets qui se traitaient là-dedans, qu'il en fallait user de même aux finances de S. M., auxquelles il ne fallait pas pénétrer si avant, de peur d'offenser le prince » : le président Miron réplique fort à propos que la loi évangélique nouvelle ayant éclairci et mis en lumière tous les secrets de l'Ancien Testament, la compagnie qui vit selon cette loi nouvelle a droit « de bien et soigneusement examiner le registre des finances, ne faisant en cela d'ailleurs rien qui n'eût été pratiqué aux précédents États ».

Voilà donc le droit traditionnel. Mesurez maintenant quel abîme le sépare du droit monarchique nouveau, tel que l'entend Louis XIV : « Les rois... ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens (de leurs sujets)... Tout ce qui se trouve dans l'étendue de leurs États, de quelque nature qu'il soit, leur appartient au même titre. » Je sais bien que les prédécesseurs de Louis XIV n'étaient peut-être pas fort éloignés de penser comme lui sur ce point. Leur grand tort, en effet, a été de ne jamais accepter qu'à leur corps défendant le contrôle des États. Sans oser en contester tout haut la légitimité, ils s'arrangeaient de façon à le rendre à peu près illusoire, congédiant les députés avec quelques belles promesses et s'inquiétant peu de savoir si ceux-ci partaient la douleur et la rage au cœur de se sentir ainsi joués et dupés.

Voyez, le 24 février 1615, les représentants du Tiers errant sous les cloîtres des Augustins. Ils ont trouvé la salle de leurs séances fermée, et ils disent entre eux : « Quelle honte, quelle confusion à toute la France, de voir ceux qui la repré-

sentent en si peu d'estime et si ravilis !... Sommes-nous autres que ceux qui entrèrent hier en la salle de Bourbon ?... Que nous signifie cette porte fermée..., sinon un congé honteux qu'on nous donne, nous ôtant le moyen de pourvoir au reste des affaires pour raison desquelles nous avons été mandés ? »

Un jour viendra où ils ne s'en tiendront pas à ces lamentations vaines. Le 23 juin 1789, dans une circonstance à peu près analogue, Siéyès dira à ses collègues : « Vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier, délibérez. » Et les députés resteront, en dépit du roi. De ce jour, sans doute, il fut facile de prévoir qu'allait être bientôt rompu à jamais le pacte qui si longtemps avait rattaché d'une union intime la nation à la royauté ; mais à qui la faute, sinon à la royauté même ?

Après plus d'un siècle et demi d'absence, les États étaient revenus bien décidés, cette fois, à ne plus se laisser jouer comme par le passé. Ils entendaient rendre au pays ses *libertés et privilèges* si souvent méconnus et violés. Ils entendaient les mettre, par une *Constitution écrite,* à l'abri de toute surprise, de toute atteinte nouvelle. C'était leur devoir et leur droit. Qu'on ne vienne donc plus, de par la tradition, faire le procès à 1789 : ce sont les Constituants de 1789 qui reprenaient, en la précisant, en la fortifiant, la vraie tradition française.

Nos adversaires, qui invoquent si volontiers le passé, prétendent n'y trouver que des raisons de détester, de maudire le présent. Nous croyons, nous, faire œuvre plus saine et meilleure quand, cherchant ainsi dans l'histoire ce qui relie le présent au passé, nous sentons grandir en nous chaque jour, avec le respect de la vieille France, l'amour de la France nouvelle.

JULES TESSIER.

PHILOLOGIE

Un Dictionnaire de l'ancien français (1).

J'ai entre les mains la première livraison du *Dictionnaire de l'ancienne langue française,* par M. Godefroy. L'auteur a dû éprouver une bien vive satisfaction quand ces premières bonnes feuilles sont sorties de l'imprimerie et ont pris place devant lui sur son bureau. Je me figure sa joie par la mienne au moment où m'advint pareille prise de possession. Bien des fois, dans le cours d'une longue préparation, je sentis mon courage défaillir et tomber la main fatiguée (*cader la stanca man,* selon la forte expression du poète italien). Mais toute la peine s'oublie, l'espérance s'empare du cœur, sitôt qu'on tient, comme un gage assuré, le commencement d'une exécution effective.

Les œuvres de recherches et de dépouillements, comme celle de M. Godefroy, ne s'improvisent pas. Depuis bien des années, je savais qu'il recueillait des matériaux, les classait, les rédigeait. Mais ces années ne se passaient pas sans qu'il se présentât de nouveaux textes, de nouveaux documents, et le scrupuleux lexicographe de l'ancien français ne se résignait pas à les omettre. Si bien que je finissais par désespérer (les vieillards, et surtout les vieillards malades, sont défiants du temps et de la vie) d'assister au lancement définitif d'une entreprise dont j'avais, d'ancienne date, la confidence. Toutefois, de délais en délais que la nature m'accorde et d'achèvements en achèvements qu'opère M. Godefroy, nous nous sommes enfin rejoints, son œuvre et moi ; mon inquiétude, qui peut paraître vive pour être si désintéressée, a disparu ; et je suis dorénavant assuré que l'érudition française sera dotée d'un ouvrage qui lui manquait et dont des mains rivales, je veux dire des mains allemandes, n'auraient pas tardé à lui enlever l'honneur.

Le *Dictionnaire de l'ancien français* m'est dédié. A l'âge où je suis parvenu, non sans avoir, moi aussi, payé ma dette au travail, on est au-dessus non de la modestie vraie, mais de la modestie simulée. Aussi j'avoue que cette dédicace m'a fait plaisir et que les expressions m'en ont touché. J'ajouterai qu'elle n'est pas imméritée. Durant le long labeur, j'ai conseillé et exhorté M. Godefroy ; j'ai mis à son service, pour cet objet, ce que j'avais de crédit. Surtout par mon exemple, par l'emploi que j'ai fait de l'ancien français dans mon *Dictionnaire de la langue française,* j'avais préparé l'esprit du public à ne pas garder son indifférence pour une étude qui fut longtemps négligée, mais qui prend force et vigueur grâce à beaucoup de travailleurs *au nombre desquels je me range* (c'est la phrase de Malherbe). Cette année même, tout vieux que je suis, m'a vu m'essayer à une curiosité d'érudit et mettre en vers de la langue d'oïl l'*Enfer* de Dante, espérant que quelques-uns, attirés par le grand nom du poète italien, se plairaient à une comparaison entre l'original et la copie, comparaison qui fut mon but et qui est en soi une étude. Mon espérance n'a pas été absolument trompée ; car ma *curiosité* est à sa seconde édition.

Tout dictionnaire est utile et l'est surtout à l'érudition. L'antiquité n'avait que peu et de maigres lexiques ; aussi son érudition n'avait guère de portée ni de solidité. Tout dictionnaire est utile et l'est surtout quand il donne au public un recueil de mots resté jusque-là inédit. Ces deux mérites appartiennent, par excellence, au Dictionnaire dont M Godefroy a pris sur lui la charge. Il est indispensable à l'érudition romane en général, et à l'érudition française en particulier, et il récolte des matériaux qui n'ont point encore eu de collecteurs ; ou, pour parler plus exactement, ce qui a été fait en ce domaine est très insuffisant, témoin le glossaire de Roquefort, et ce qui est moins insuffisant n'a pas été publié, témoin le lexique de Lacurne Sainte-Palaye. A tout cela, joignez l'étendue du champ embrassé. Il s'est agi de fouiller une masse de documents qui ont leur origine au IXe siècle et leur clôture au XVe. Cette masse est fournie par une littérature considérable, publiée ou inédite, vers, prose, histoires, romans, fabliaux, contes, chansons. A côté, notre assidu collecteur n'a pas oublié les textes, publiés aussi ou inédits, qui, n'ayant rien de littéraire, se rapportent à la vie courante :

(1) *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du* IXe *au* XVe *siècle,* par Fr. Godefroy. — Wieweg, éditeur.

chartes, ordonnances, inventaires, arrêts de justice, lettres de rémission. M. Godefroy n'a rien négligé pour nous mettre entre les mains, autant que faire se peut, le matériel entier de notre ancienne langue.

Ce matériel est l'objet direct du Dictionnaire dont M. Godefroy commence la publication. Chacun en tirera, suivant le besoin de ses études, les utilités diverses qu'il comporte. On s'en servira pour la lecture de nos anciens textes : le vieux français est une langue moitié morte, moitié vivante; la moitié vivante fait comprendre beaucoup, mais beaucoup aussi de la partie morte arrête le lecteur, qui, avec son Godefroy, aura toutes les interprétations nécessaires. On s'en servira encore pour mieux savoir le français moderne : de celui-ci on n'a qu'une connaissance bien imparfaite quand on ne remonte pas aux causes de notre grammaire, qui sont toutes dans la langue d'oïl, et à la signification primordiale d'une foule de mots et de locutions qui ne s'éclaircissent que par son secours. C'est avec l'historique fourni par cette source que j'ai donné à mon Dictionnaire une sûreté et une originalité qui ne sont pas restées inaperçues. On s'en servira enfin comme d'un *trésor* où l'on puisera les renseignements les plus divers d'histoire, de mœurs, d'anciennes croyances. Le mot trésor ne dit rien d'excessif. Qui, à première vue, aurait pensé que la collection alphabétique, avec exemples, de ce triste latin qu'on nomme le bas latin serait une œuvre d'infinie utilité pour la connaissance du moyen âge ? et qui aujourd'hui ne remercie Du Cange d'avoir mené à bien une entreprise qui semblait si ingrate ?

(*Journal des Savants.*) E. Littré.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Songeons d'abord aux bibliophiles, à qui nous avons à annoncer de bonnes nouvelles.

C'est d'abord la publication du second fascicule des *Fables de La Fontaine* (1). Nous avons déjà longuement parlé du premier, rendant hommage au luxe et à la splendeur de cette édition qui sera un monument d'art. On ne saurait trop louer ces belles eaux-fortes de M. A. Delierre, le peintre animalier qui exposera cette année même au Salon deux tableaux ayant également pour sujet deux fables de La Fontaine. Elles sont à la fois d'une vigueur et d'un fondu remarquables, avec de bien beaux contrastes d'ombre et de lumière. S'il fallait choisir entre elles, leur assigner des places, je signalerais spécialement *le Paon se plaignant à Junon* et surtout *le Lion et le Rat*, qui est d'une exécution magistrale.

(1) *Fables de La Fontaine*, illustrées par A. Delierre. Livre deuxième. — 1 vol. Paris, 1880. A. Quantin.

C'est ensuite la *Psyché* (1) de La Fontaine éditée par la maison Jouaust : un chef-d'œuvre d'orfèvrerie typographique, un bijou artistement ciselé, une merveille que cet écrin, qui mériterait de contenir un diamant d'une plus belle eau. Le récit d'Apulée a été, en vérité, trop délayé par le bon La Fontaine et en même temps trop édulcoré, trop orné, trop remis à la mode du XVIIe siècle. Vénus ne parle plus le langage très cru et très vert — la langue verte de l'Olympe — qui a dans l'original une si piquante saveur. Jupiter également s'interdit la grosse plaisanterie. Ce n'est plus Vénus, c'est Mme de Montespan; ce n'est plus Jupiter, c'est le Roi-Soleil. Néanmoins, même ainsi étendu et ennobli, ce récit a encore son charme. On le relirait d'ailleurs dans cette édition rien que pour le plaisir des yeux. Les gravures à l'eau-forte d'Émile Lévy et les gravures sur bois de Giacomelli sont ravissantes, et elles ont le mérite de conserver à l'œuvre son double aspect, antique et moderne.

II.

Le bruit qui se fait autour de Mlle Sarah Bernhardt, l'étoile filante du Théâtre-Français, donne une saveur d'actualité au volume où la librairie Ollendorff vient de réunir le journal inédit de Got sur le séjour de la Comédie à Londres en 1871 et les feuilletons de M. Francisque Sarcey sur le séjour de 1879 (2). Le journal de Got nous montre la troupe aux prises avec mille difficultés dont elle ne triomphe pas toujours. Entre toutes ces préoccupations, la plus grosse malheureusement est celle de la recette du soir. Ces questions d'argent ont leur intérêt, même pour les grands artistes; peut-être n'est-il pas bien nécessaire de mettre le public dans la confidence. Les feuilletons de M. Sarcey nous ramènent à la question d'art. Nous les avions lus, en ce temps-là, avec intérêt; nous les avons relus avec plaisir. Il n'est pas indifférent de connaître l'impression produite sur le public d'outre-Manche et par nos comédiens et surtout par nos comédies. C'est, par exemple, un fait assez curieux que *le Misanthrope* ait été plus chaudement accueilli là-bas que jamais rue Richelieu. On peut s'en étonner; mais cependant on se l'explique si l'on réfléchit qu'il y a au théâtre des plaisirs délicats et distingués qui sont d'autant mieux sentis que la salle est composée d'un public plus choisi. A Paris, le public se compose d'éléments très divers; à Londres, le prix des places ayant été terriblement haussé par les spéculateurs qui avaient traité à forfait avec nos artistes, c'était une société d'élite. *Le Misanthrope* faisait donc là-bas un extrême plaisir, par la même raison qu'il n'en ferait plus du tout chez nous si l'on s'avisait jamais de le donner dans une représentation gratuite où les meilleures places seraient au premier occupant. Il y aurait bien d'autres faits intéressants

(1) La Fontaine, *Psyché*, illustrations par Émile Lévy et Giacomelli. — 1 vol. Paris, 1880. Librairie des bibliophiles.

(2) *La Comédie française à Londres* (1871-1879); journal de Got, journal de F. Sarcey, introduction de Georges d'Heille. — 1 vol. Paris, 1880. Paul Ollendorff.

à relever si l'espace ne nous manquait, par exemple la susceptibilité de ce même public, que choquent les données immorales et les situations scabreuses. Les artistes du Palais-Royal qui vont faire passer le détroit à leur répertoire feront sagement d'y réfléchir. Quant à l'étoile dont nous parlions tout à l'heure, et qui déjà alors filait, M. Sarcey ne la ménageait pas. « Une sociétaire qui a préféré passer phénomène au lieu de demeurer artiste»... « Excentricité d'une personnalité bruyante. » Un certain nombre de mots comme cela, sévères, mais justes.

III.

Pictura poesis, disait Horace. La poésie est sœur de la peinture. La peinture pourra donc être sœur de la poésie et dans le peintre il y aura l'étoffe d'un poète. C'est ce que nous démontre M. Jules Breton par une œuvre remarquable, *Jeanne* (1). Il avait préludé à ce long poème par de petits essais qu'on avait déjà justement loués. Ce n'étaient que des esquisses, des croquis; aujourd'hui voici une vaste toile. Elle n'est pas indigne de *la Procession dans les blés* ni de *la Moissonneuse.*

M. Jules Breton n'est pas allé bien loin pour chercher ses impressions. Il n'a pas eu besoin des Alpes éternelles, ni des vastes horizons de l'Océan. L'Artois, son pays, avec ses plaines uniformes et molles, ses petits accidents de terrain, lui a suffi. C'est le privilège de l'artiste de trouver la poésie là où la foule ne l'aperçoit pas. Son œil saisit soit des harmonies de couleur, soit des effets de contraste, là où le nôtre ne voit qu'un paysage vulgaire, de même que le musicien entend de brillants concerts là où notre oreille n'a su percevoir qu'un bruit qui ne méritait pas le moindre effort d'attention. Ce qui pour nous est insignifiant a pour l'artiste son originalité et sa saveur. Nous sommes tentés de dire que son imagination va bien au delà de la réalité, qu'elle crée, poétise, transforme : en fait, c'est nous qui avons la vue courte et l'oreille sourde ; c'est lui qui voit et entend. L'Artois a donc des splendeurs qui nous avaient échappé, le Pas-de-Calais une poésie que nous n'avions pas su comprendre. Ce n'est pas à nos impressions qu'il faut croire, mais à celles du peintre-poète.

Si le musicien ou le peintre prend la plume pour nous raconter ses sensations, je suppose donc par avance qu'ils doivent, l'un mieux entendre, l'autre mieux voir que moi. Par contre, je me défierai du musicien me peignant ce qu'il a vu, du peintre me chantant ce qu'il a entendu. Si, par exemple, M. Jules Breton me dit que la petite voix aiguë et grêle de l'alouette vibre comme un timbre sonore : Non pas, répondrai-je, cher peintre, et peut-être, parce que votre vue est très pénétrante, votre oreille vous trompe-t-elle. De même, quand vous voulez lire dans les cœurs, analyser les sentiments intimes et profonds, je suis volontiers en défiance. Je me demande si votre œil, si bien doué pour saisir la poésie extérieure des choses, si clairvoyant pour ce qui est ligne, forme et couleur, sait aussi bien pénétrer dans les replis et démêler ce qui ne se révèle au dehors par aucune image sensible. Il se peut, après tout; mais, enfin, je n'en suis pas convaincu d'avance. Ne craignons rien, d'ailleurs. Le plus souvent l'artiste concentrera son effort sur les choses de son domaine; il ira dans la direction où l'appellent ses goûts, ses tendances, ses aptitudes, là où il se sent maître et dominateur. C'est ainsi que M. Jules Breton a prétendu nous donner dans son poème une succession de toiles rustiques, de tableaux champêtres, plutôt qu'une analyse profonde et fouillée du cœur humain, la peinture des choses extérieures plutôt que l'analyse délicate des replis secrets de l'âme.

La vie des champs est simple, les cœurs y sont simples aussi. Là, passions et sentiments se dévoilent franchement, sans hypocrisie, sans réticences et presque sans pudeur. Il ne s'agit pas là de les surprendre, mais d'observer leur naïf épanouissement. Point de scalpel, un pinceau. Si Chloé aime Daphnis, elle confessera ingénument son amour, aujourd'hui à la lisière du bois, demain au bord de la source, après-demain dans la prairie où paissent agneaux et brebis. Cette confession sans détours, c'est moins à elle que je m'intéresserai qu'à la peinture du bois, de la source, de la prairie. De même pour l'héroïne de M. Jules Breton, cette rustique Jeanne qui aime le rustique Bruno et qui l'épouse après quelques traverses. Nous attendons-nous à l'analyse psychologique de ses sentiments très peu compliqués? Non, ce que nous espérons trouver, c'est une succession de tableaux champêtres, et c'est ce que nous trouvons en effet. Et ils sont charmants, ces tableaux, images de la réalité, mais de la réalité telle que la voit l'œil de l'artiste. Ce ne sont pas les peintures sombres d'un Hésiode qui a trop souffert dans sa lutte contre un sol ingrat, ni les peintures trop séduisantes d'un Florian qui a connu la campagne dans le parc de la duchesse du Maine. Les paysans de M. Breton ne sentent ni le fumier ni le musc.

Permettez-moi de ne pas vous raconter par le menu l'histoire, d'ailleurs très peu compliquée, de Jeanne, puisque là n'est pas l'intérêt du poème. Peut-être même regretterais-je qu'elle ne soit pas assez simple encore. L'apparition d'une grande dame qui est la mère de Jeanne et vient par deux fois donner signe de vie à la fille qu'elle a mise aux Enfants-Trouvés est un élément romanesque qui ne semble pas des plus heureux. Cette voiture à huit ressorts, ce cocher poudré, ces chevaux qui piaffent, me gâtent un instant le paysage rustique. Je vois bien l'effet de contraste; mais il ne me paraît pas qu'il fût absolument nécessaire. Non, plutôt que de raconter ce petit drame, mieux vaut donner une idée de ces tableaux qui se succèdent riches de couleur et variés. Signalons, par exemple, cette peinture d'une plaine féconde que la grêle va bientôt dévaster :

> Quand la terre longtemps s'est chauffée au soleil,
> Quand de son lever rose à son coucher vermeil
> Elle a senti ses flancs, où la richesse abonde,
> Palpiter sous l'ardent foyer qui la féconde,
> Qu'elle a bu la rosée et l'azur à longs traits,

(1) Jules Breton, *Jeanne*, poème. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

Que dans les prés, les champs, les jardins, les forêts,
Sans épuiser jamais son immense mamelle,
Le flux et le reflux de la sève éternelle
Ont fait jaillir partout l'épanouissement
Des arbres et des fleurs, du foin et du froment,
Et que parmi les flots de blés et de verdure,
En contemplant le ciel propice, la nature
Triomphe et semble dire au Créateur : Merci!
Alors le paysan dans son cœur chante aussi;
Par la plaine il promène un front brun, qui, superbe,
Déjà pèse combien lourde sera la gerbe.

Cela n'est-il pas large et ample? La vie et la sève ne semblent-elles pas y circuler comme dans les flancs de la terre? A côté, un délicieux petit tableau de genre sur l'enfant au berceau qui émerveille l'aïeule en levant ses petits talons roses. Je voudrais pouvoir le citer; du moins détachons-en ce vers charmant :

Car il était vivant, quoique pareil aux anges.

Après ces toiles d'aspect heureux et riant, signalons-en d'autres, sombres et tristes, aux teintes bistrées, comme celles de la grêle, de l'incendie, du choléra. C'est tout un musée, en effet, où nous passons en revue les joies et les douleurs de la vie des champs.

Faut-il noter maintenant quelques défaillances? Dirons-nous que ce même poète dont le faire est si large, comme vous l'avez pu voir dans les vers que nous avons cités, tombe parfois dans la manière : par exemple, quand il dit des vieillards, dont la vue plonge plus loin que la nôtre dans l'avenir, qu'ils ont « l'âme presbyte »? Dirons-nous qu'il exagère parfois la naïveté, et qu'on sent alors le *cherché* et le *voulu*, comme lorsqu'il montre son héroïne faisant un pied de nez,

Allongeant ses dix doigts sur son petit nez d'ange,
Tandis que vivement jouait chaque phalange?

Dirons-nous encore que certaines vulgarités de style sentent plus l'atelier que la campagne, comme « ... Et la voilà qui file »? — A quoi bon ces petites misérables chicanes? Quand elles seraient fondées, le poème de M. Jules Breton n'en serait pas atteint dans ses parties essentielles. C'est une œuvre remarquable ou, pour être plus exact, une succession de toiles d'un grand prix, un musée, comme nous disions tout à l'heure, plutôt qu'une œuvre, car il y faut louer la variété plutôt que l'unité.

IV.

M. Albert Renouard publie sous ce titre significatif : *Deuils* (1), un volume de vers qui ne prennent pas leur monde en traîtres. Les amis de la vieille gaieté française sont loyalement avertis : il s'agit d'une excursion lugubre au milieu des tombes. Le poète emporte une provision de branches de cyprès pour les tombes antiques, de lis pour les plus jeunes. « Arrête-toi, voyageur, tu vas fouler aux pieds un héros, » disait un ancien. Ainsi parle M. Renouard, et il nous fait arrêter avec respect devant Charlemagne, Roland, les soldats du premier empire et les victimes de la dernière guerre. Puis, après les morts illustres dont le nom vit dans l'histoire, pleurons aussi les morts ignorés de l'histoire, mais dont le souvenir vit dans nos cœurs. Il n'est pas nécessaire que ce bras que rongent les vers ait manié Joyeuse ou Durandal pour que nous nous inclinions sur la pierre. Versons donc des larmes et des prières avec M. Renouard. Mais n'est-il pas d'autres deuils encore? N'est-il pas d'autres tombes que n'a creusées, celles-là, aucun fossoyeur? Hélas! il y a le deuil de nos illusions perdues, de nos rêves évanouis; il y a les tombes où sont ensevelis espoirs, passions, amours écloses en la verte saison, mortes aux premiers frimas. Pleurons donc, pleurons encore.

Mais, Tacite l'a dit, rien ne tarit plus vite que les larmes. Ne nous étonnons donc point si M. Renouard, après avoir pleuré sur tant de sépulcres en commençant par celui de Charlemagne, puis sur les rêves d'antan, puis sur des rubans fanés, seuls souvenirs des infidèles qui avaient juré cependant d'éternelles amours, cherche enfin à s'égayer un peu. Il s'essuie les yeux, et voici que, brusquement, il passe du lugubre au plaisant, de la note sombre à la note brillante. C'est ainsi que vont les choses dans les enterrements à la campagne. Au retour du cimetière, on se précipite à la salle à manger, ce qui tout aussitôt éclaircit les visages. Voilà donc le poète qui s'épanouit tout à coup, oublie ses morts, même Charlemagne, et s'élance par l'imagination vers des horizons très riants.

Je veux aller à vous, ô régions brûlantes,
O vertes oasis, gais pays du soleil,
Où, pour vous recevoir, des femmes indolentes
Allongent sur des lits profonds leur corps vermeil.

Je m'arrête là, car l'imagination du poète en deuil s'égare dans ces profondeurs, et il ne l'y faut pas suivre. Mais voyez-vous quelle transformation! Les myrtes après les cyprès; la couronne de roses après la couronne d'immortelles; les yeux tout à l'heure noyés de larmes et maintenant allumés d'un feu étrange! Dans ces deux attitudes, qu'il se penche sur les tombes des preux du moyen âge ou sur la couche parfumée des almées contemporaines, M. Albert Renouard est animé d'une émotion sincère, je le veux croire. Ce qui est certain, c'est qu'il a de l'imagination et que sa voix ne manque pas d'éclat. On pourrait détacher de son volume un certain nombre de vers assez brillants : ce sont des pierres d'un certain prix, qui gagneraient à être enchâssées dans une trame plus solide et plus soutenue.

V.

Le théâtre de l'Odéon a donné un innocent petit acte de M. Ernest d'Hervilly, *le Parapluie*. Ce parapluie fait assez petite figure à côté de la hache d'Attila. Contraste intéressant d'ailleurs pour ceux qui verraient là le double symbole de deux époques, le siècle épique, le siècle bourgeois. Ma hache

(1) Albert Renouard, *Deuils*, poésies. — 1 vol. Paris, 1880. Alphonse Lemerre.

vaillante! tonne le héros de M. de Bornier; mon parapluie fidèle! bêle le héros de M. d'Hervilly. Que les temps sont changés! comme dit Abner à Joad.

Ce qui n'est pas moins remarquable pour les esprits qui vont au fond des choses, c'est de voir le parapluie célébré par un parnassien, car M. d'Hervilly est un parnassien. MM. Labiche et Legouvé, dans *la Cigale chez les Fourmis,* avaient déjà rendu un hommage discret aux vertus modestes de cet ami des mauvais jours. Cette fois, c'est l'enthousiasme, le dithyrambe, le lyrisme, la glorification, la déification, l'apothéose. Nous avons cru qu'au dénouement on allait le voir s'élever au ciel, ce parapluie déifié, dans un ruissellement de lumière électrique et de feux de Bengale. Mais non, il a consenti à demeurer sur terre pour abriter l'heureux couple qu'il vient d'unir. Car c'est bien lui, ce parapluie providence, qui fait le mariage final. Faut-il vous raconter comment l'en-tout-cas de miss Georgina Gibson est courtisé par deux parapluies : l'un, bon, honnête et recommandable parapluie, solide, confortable, ni négligé ni prétentieux dans sa mise, et dont l'aspect suffit à recommander le titulaire; l'autre, disgracieux, tordu, bossué, déhanché, dégingandé? Comme on voit aussitôt qu'il a été bousculé et maltraité! On ne nous montre pas ton maître, pauvre victime; mais ton aspect suffit à l'accuser de brutalité, de mœurs rudes, de négligence blâmable et même, ce qui est pis, de coupable ingratitude. Et il s'unirait, ce parapluie qui a l'air bohème d'un Schaunard, au délicat en-tout-cas de miss Gibson? Horreur et profanation! Non, parlez-nous de son rival. A la bonne heure! voilà un parapluie correct, bien élevé, un bon bourgeois de parapluie, qui est fait pour entrer en ménage. Tel est, après une demi-heure de parapluies comparés, l'avis de Georgina Gibson, une fille de tête et qui me semble avoir de la décision. J'ai même bien peur que, dans le ménage, ce ne soit elle qui tienne le parapluie.

Cette bluette était faite pour être jouée entre deux paravents : la scène de l'Odéon est bien vaste pour elle.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. Alphonse Daudet sera-t-il obligé, par scrupule de romancier exact, de refaire un épisode de ses *Rois en exil,* et l'aventure de cette jolie dame s'évadant en marmiton doit-elle passer au nombre des calomnies?

Il faut convenir, en tout cas, que ce procès Santerre a de quoi défrayer la verve de plus d'un conteur. La gravelure s'y mêle dans d'aimables proportions à l'élément douloureux et tragique. S'il y a des enfants pour lesquels on brasse de la honte, dans cette famille de brasseur, il y a les parents implacables du côté du mari, poursuivant de leur haine la femme qu'ils n'ont jamais adoptée pour leur fille et le père bien cruellement puni de son amour excessif pour sa fille; puis les infamies de l'antichambre, l'espionnage des valets, les commentaires des portiers, les douces amitiés du couvent, indulgentes, selon l'avocat du mari, jusqu'à la complicité; et enfin il y a l'histoire de la fameuse culotte du marmiton.

Sur ce point le rire traverse d'une façon aiguë toute cette trame et s'épanouit. Le tribunal examine sur des photographies le cas de ce travestissement.

Mme Santerre a-t-elle pu, oui ou non, tenir dans l'*inexprimable* du galant marmiton? A-t-elle fait craquer la couture par des formes glorieuses qu'un marmiton peut envier, mais non posséder? Le tribunal ordonnera-t-il une enquête pour savoir si l'embonpoint de Mme Santerre est récent, s'il a précédé ou suivi l'épisode du cabinet particulier? La jolie femme qui a le courage de demander un débat public, une audience solennelle, et qui fait flotter à travers cette culotte l'étendard de son innocence, est-elle une victime ou une habile coquette? Et les *Princes en exil,* qui ne courent plus le risque d'être guillotinés au roulement des tambours de la garde nationale, ont-ils voulu prendre, au nom du droit divin, une revanche contre la mémoire du sans-culotte Santerre en affublant sa petite-fille d'une culotte?

On le voit, ce procès, quelle que soit l'issue, restera dans le répertoire des causes célèbres grasses et gaies. Amour, tambour, casseroles et Cupidon en culotte! Voilà pour le frontispice d'un volume qu'écrira sans doute un émule de Brantôme.

Un journal clérical, naturellement légitimiste, s'est très gravement réjoui de ce malheur intime en souvenir du roulement de tambour, et proposerait volontiers des neuvaines à la chapelle expiatoire pour que la famille Santerre fût déshonorée à perpétuité.

Un chroniqueur trouve que ce procès manque de coups de revolver et, faisant allusion à l'aventure de la rue Auber, disait hier dans un salon : « Après tout, cette histoire-là, c'est de la petite *bière* que M. Santerre veut faire mousser. »

II.

Le procès Musurus promet de la poésie. Cette jeune fille qui fuit, en emportant sa robe de fiancée, pour aller épouser un bel hérétique; cette famille qui recourt aux soins officieux d'un agent de la police de sûreté en disponibilité pour attirer la jeune femme dans un piège; ce couvent qui s'ouvre complaisamment pour servir les colères maternelles, comme un autre s'ouvrait aussi complaisamment à la jeune femme sans culotte, mais ce couvent-là plus mystérieux, mieux fermé, qui ne lâche pas sa proie : voilà les éléments du drame sentimental.

Le côté grave, douloureux, c'est l'autorité maternelle aussi implacable dans ce dernier cas que la haine maternelle dans le premier; c'est cette mère qui reprend sa fille pour la désespérer, pour livrer son nom, ses idées aux commentaires, aux calomnies, aux médisances, et qui préfère, comme la mauvaise mère du jugement de Salomon, que l'on coupe

son enfant en deux plutôt que de l'abandonner pour son propre bonheur.

Tout cela est fort triste au fond, et prouve bien que ceux d'en haut, qui crient à la démoralisation d'en bas, feraient bien de donner d'abord l'exemple et d'enseigner comment on élève les filles pour en faire d'honnêtes femmes, des enfants soumises.

Faut-il voir dans l'éclat de ces deux procès un affranchissement de la pudeur et une volonté de satisfaire des sentiments de haine qui passe par-dessus la crainte du scandale; ou bien faut-il, au contraire, y reconnaître une déférence religieuse pour la justice que l'on prend solennellement pour arbitre dans les querelles de famille? Le renoncement au silence aurait dans ce dernier cas de la grandeur; mais ce qu'on peut remarquer, c'est que les juges commencent à trouver le métier agréable. On comprend la complaisance avec laquelle ils donnent des entrées d'artistes aux jolies dames : ils flattent et préparent leur clientèle.

III.

L'Exposition va s'ouvrir. Elle aura été précédée d'un peu de turbulence dans les rapports du jury avec l'administration des beaux-arts. M. Bouguereau a donné sa démission de président parce que l'on faisait à quelques-uns de ses camarades la faveur d'une admission tardive et l'on sait que le jury s'est donné le malin plaisir de refuser le buste de la *République* choisi par le gouvernement pour être envoyé aux communes de France.

Quelle influence cette opposition artistique aura-t-elle sur la destinée de la république? Accueillera-t-on avec moins de sympathie une image qui n'aura été ni médaillée ni estampillée par le jury?

Je m'imagine que si Rouget de l'Isle avait, dans un concours pour un chant national et patriotique, présenté la *Marseillaise* à un jury, il se fût trouvé peut-être une majorité de poètes pour déclarer que les vers du musicien étaient détestables, que ce chant ne méritait pas de conduire les Français à la victoire, et une majorité de musiciens pour affirmer que la musique du poète manquait de certaines conditions rigoureuses pour être une bonne composition musicale, selon les règles classiques, académiques.

Cela empêche-t-il la *Marseillaise* d'être dans son ensemble un chef-d'œuvre indéfinissable et un chant national que l'on ne détrônera pas plus avec de la musique de Gounod qu'on ne l'a détrôné avec de la poésie de Casimir Delavigne?

Le buste de M. Francia ne représentera pas la dernière expression du goût contemporain en fait de sculpture, mais il représentera suffisamment l'idée de la loi et de la patrie.

IV.

Une exposition qui sera une date dans l'histoire artistique de ce temps, c'est celle de l'œuvre de M. Viollet-le-Duc.

Le triomphe posthume de ce grand savant qui fut en même temps un admirable artiste est un triomphe national en même temps qu'une consolante glorification pour sa famille, pour sa veuve, qui possède un des plus rares bijoux de cette exposition, pour son fils et son gendre, qui se sont occupés de l'arrangement de ces merveilleux dessins.

J'ai occasion de répéter à propos de cette exposition ce que j'ai déjà dit lors de la mort de M. Viollet-le-Duc : c'est que l'on sent dans son œuvre, non pas l'effort simplement minutieux d'un restaurateur du passé, mais l'intelligence supérieure d'un homme de progrès qui démêle les gages d'avenir dans l'histoire, qui a feuilleté les livres de pierre comme d'autres ont feuilleté les chroniques, non pour une admiration platonique des ruines, mais pour une interprétation raisonnée et une leçon donnée à ceux qui veulent bâtir et fonder.

Il n'y a pas de contradiction, il y a une affinité logique, étroite, entre les études du savant, les écrits du penseur, ses livres excellents de vulgarisation, et la part considérable qu'il a prise à la discussion des intérêts communaux de la ville de Paris.

On n'est pas un si grand artiste sans être un excellent et grand citoyen. On n'est pas un bon citoyen sans que le génie de l'artiste s'inspire de l'émotion que donnent les choses présentes; et c'est un détail touchant de cette exposition que de voir les plans de M. Viollet-le-Duc comme soldat volontaire pendant la guerre, et ses dessins sur les grandes montagnes, mêlés à ses aquarelles superbes et à ses vues des monuments antiques restaurés ou à restaurer.

V.

Je n'ai pas besoin de transition pour passer du restaurateur de Notre-Dame au poète qui l'a chantée.

On eût pu croire, à une certaine époque, qu'il y avait un élément de désaccord entre celui qui a écrit : *Ceci tuera cela,* et celui qui a lutté pour empêcher *cela* d'être tué par l'abus du livre. Au fond, ils étaient du même avis. Ils l'ont bien prouvé, et ils se sont rejoints dans leur œuvre artistique commune comme ils se sont rejoints dans leurs sentiments politiques.

En écrivant *Notre-Dame de Paris,* Victor Hugo rendait indispensable l'intervention de Viollet-le-Duc, et en restaurant la vieille église l'architecte érudit a fait luire au-dessus du vieux mot *Ananké,* qu'il a respecté pour le passé, une devise plus consolante pour l'avenir.

Le livre a bien tué la légende; mais, à la place de la légende, l'homme qui fait parler les pierres a évoqué l'histoire de la raison; il a montré le génie civil préludant sous ces arceaux mystiques à ses révolutions au grand jour. L'élan des cathédrales n'est pas, comme on nous le répétait si souvent dans le voisinage des sacristies, un pur symbole d'extase religieuse. Il y a une foi plus dégagée, qui lutte, au contraire, contre les enlacements de la piété, dans ces édifices hardis qui étaient les premières maisons communes et qui restèrent longtemps les rivaux de celles-ci.

Pendant qu'on admire l'exposition de Viollet-le-Duc, Victor

Hugo fait paraître un volume de vers qui est la continuation de sa pensée, et le poète prouve que *ceci a tué cela.*

Ce poème, très beau de forme, d'une perfection de rythme qui prouve que l'outil est aussi infaillible dans la main du vieillard qu'il l'était dans celle du jeune homme, arrive comme un faisceau de lumière sur la brume et va faire hurler ceux qui aiment les ténèbres.

Une négation souriante du passé, une affirmation grave et tendre de l'immortalité, une ascension de l'âme à travers les dogmes, voilà le sens, l'idée, la moralité bienfaisante de ce livre.

Sans empiéter sur les droits de la critique, je ne puis résister à la tentation de citer un passage qui résume admirablement les intentions du poème et qui est aussi un excellent échantillon de ce style incomparable, le style absolu de la poésie française :

Je préfère, ô songeur, le wigwam du sauvage
Où l'homme attend la femme, où du moins on est deux,
Au manitou qui fait, au fond des bois hideux,
Joindre les mains au nègre et les pattes au singe;
Au wigwam le cromlech, au cromlech la syringe,
Aux syringes du Nil le sombre temple hébreu,
Au temple, la mosquée avec son dôme bleu
Et son minaret blanc dans la tiède atmosphère;
Et, comme il faut monter sans cesse, je préfère
L'église à la mosquée, à l'église l'azur.
L'homme, être mixte au front sublime, au pied impur,
Va toujours refaisant et transformant ses arches;
Chaque âge avance; on voit, sur chacune des marches
Du sombre esprit humain montant dans l'ombre à Dieu,
Un temple où de l'amour grandit le chaste feu.
Passant d'un ciel plus noir dans un air plus salubre,
De moins en moins cruel, de moins en moins lugubre,
Chaque temple nouveau, grec, juif, égyptien,
A sa base au niveau du faîte de l'ancien;
Sur celui qui s'élève un autre monte encore,
Et le plus haut fronton se dissout dans l'aurore.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

On vient de trouver aux archives du ministère des affaires étrangères un manuscrit inconnu de Saint-Simon intitulé *Henri IV, Louis XIII et Louis XIV,* et contenant des récits et des appréciations historiques du plus haut intérêt. Il est bon de faire remarquer qu'on vient seulement d'entr'ouvrir aux chercheurs la porte des archives du ministère des affaires étrangères. Il n'y a pas bien des mois qu'on aurait cru la France perdue si un indiscret avait ébruité un projet de Henri IV ou une résolution de Louis XIII.

M. le duc Decazes avait pris l'initiative, pendant qu'il était ministre des affaires étrangères, d'une mesure favorable aux recherches historiques. Par un règlement du 20 juillet 1874, il autorisait la communication des pièces antérieures au 10 mai 1774, date de la mort de Louis XV.

Ce règlement a été élargi par M. de Freycinet, qui met à la disposition des érudits les documents de son département antérieurs au 14 septembre 1791, jour où Louis XVI prêta serment à la Constitution devant l'Assemblée nationale. L'histoire diplomatique de l'ancienne monarchie est donc maintenant accessible à tous. En ouvrant pour les historiens cette source nouvelle, les ministres des affaires étrangères contribueront pour une bonne part à l'avancement de l'érudition.

Dans une très courte brochure, M. E. de Mofras, ministre plénipotentiaire et membre du comité des travaux historiques, nous informe qu'il va profiter de la libéralité ministérielle pour étudier l'œuvre diplomatique du comte de Vergennes, qui, après avoir été ambassadeur à Constantinople et en Suède, accomplit le grand acte de la reconnaissance des États-Unis d'Amérique, proclamée le 4 juillet 1776. Le moment est bien choisi pour cette entreprise, quand les liens d'amitié se resserrent entre les deux républiques.

M. de Mofras espère — et nous partageons ses espérances — qu'il ne sera pas seul à puiser à cette source abondante. Il émet aussi le vœu que le ministère des affaires étrangères entreprenne la publication des documents que renferment ses archives, notamment des portefeuilles de Pomponne, de Croissy, de Torcy, de Saint-Simon, de Choiseul, etc.

Cette publication est très désirable. Peut-être pourtant notre avis diffère-t-il de celui de M. de Mofras sur un point. Il ne nous semble pas que le ministère des affaires étrangères doive entreprendre *directement* cette œuvre. Elle se rattache trop intimement à celle du Comité des travaux historiques pour qu'il n'y ait pas d'inconvénient à l'en distraire. Le ministère de l'instruction publique est en relations avec les Sociétés savantes, avec les érudits de France et de l'étranger, et par conséquent mieux que tout autre en situation d'accomplir un travail de ce genre. Il y a, croyons-nous, tout intérêt à concentrer toutes les publications de documents inédits entre les mains du ministre de l'instruction publique et du comité des travaux historiques, qui l'assiste.

Le crédit dont dispose ce Comité ne peut suffire pour mener avec rapidité la nouvelle entreprise; mais il est préférable d'augmenter ce crédit plutôt que d'en allouer un nouveau au ministre des affaires étrangères pour faire une publication spéciale. Nous ne saurions donc trop insister pour que le ministre des affaires étrangères se désiste du droit qu'il s'est réservé par l'art. 7 de son règlement et confie à son collègue de l'instruction publique le soin de publier dans la *Collection des Documents inédits* les matériaux historiques que renferment ses archives.

G. DE N.

Dans le journal *la Liberté,* M. Ganneau appelle l'attention sur les trésors que doit renfermer la Bibliothèque du Grand-Seigneur, à Constantinople, laquelle n'est autre que celle qui appartenait aux empereurs grecs. Elle contient des livres sacrés; c'est pourquoi jusqu'à présent les sultans se sont refusés à y laisser pénétrer un infidèle. Il n'est pas douteux qu'on ferait là de précieuses découvertes; on y trouverait très probablement des ouvrages anciens que l'on croit perdus. M. Ganneau estime qu'on devrait profiter des change-

ments qui viennent de se produire en Turquie pour reprendre les négociations, et il croit qu'en y mettant un peu d'habileté et de persévérance on vaincrait les résistances de la Porte. Il vaudrait la peine, en tout cas, d'essayer.

On se rappelle la découverte, faite au mois de janvier 1877 près de Chiusi, du sarcophage de Larthia Seianti, dont le Musée de Florence se rendit acquéreur. Ce monument, en parfait état de conservation, paraît dater d'un siècle ou un siècle et demi avant Jésus-Christ. M. Ch. Casati, dont on connaît les études d'archéologie artistique, nous en donne une description savante dans une plaquette accompagnée d'une planche (A. Lévy, éditeur), avec une discussion détaillée de tous les points douteux.

« La figure de Larthia Seianti, dit M. Ch. Casati, est couchée, appuyée du côté gauche, sur un coussin; tandis que par un geste gracieux elle relève son voile de la main droite, de la main gauche elle tient une patère comme étant assise au banquet de l'éternité. Sa parure est très brillante et consiste en ces bijoux étrusques que l'art moderne, suivant le témoignage de M. Castellani, se borne à imiter sans pouvoir atteindre leur perfection. L'agrafe, qui représente une tête de Gorgone, la ceinture, la couronne, le collier, le bracelet, les boucles d'oreilles, les cinq bagues qu'elle porte à la seule main gauche, sont d'une grande finesse de travail. L'usage des bagues était fort répandu en Étrurie à cette époque, et ce n'est que plus tard, sous l'empire, que cette mode prit autant de développement à Rome. Pline nous rapporte que de son temps on portait à Rome, comme Larthia Seianti, des bagues au pouce et aux différentes articulations des doigts... Il se plaignait de l'abus que faisaient les femmes des bijoux et des anneaux. »

Nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler de M. James Payn, romancier anglais. Il est donc à propos de le présenter à nos lecteurs avant de rendre compte de ses derniers ouvrages. M. James Payn est deux écrivains en une personne. Il y a en lui l'homme sérieux qui compose des romans en trois volumes, *Sous un toit* (1), par exemple; et il y a le gai conteur de riens qui fait *En train, c'est-à-dire histoires écrites étant en train* (2). Ce sont si bien deux individus distincts, que le James Payn d'*En train* se moque des romans en trois volumes, sans considération du préjudice qu'il cause au James Payn de *Sous un toit*. « Supposons, dit-il, que vous ayez reçu un roman en trois volumes de la part de l'auteur : qu'est-ce que vous allez faire de cela? Si vous êtes résigné à le lire, je n'ai plus rien à dire; mais supposons que vous reculiez devant cette terrible extrémité. Alors il faut vite vous asseoir et écrire à l'auteur que vous avez reçu son aimable et précieux envoi et que vous attendez avec la plus vive impatience le moment de le lire. Mais si vous croyez qu'il se tiendra pour satisfait, vous vous trompez beaucoup. Pour le moment, oui; mais un jour ou l'autre il voudra savoir votre opinion sur cette œuvre immortelle. Soyez sur vos gardes! c'en est fait de votre amitié s'il découvre la vérité. Surtout n'oubliez pas de couper le livre; les louanges les plus vagues ou les plus adroites ne le contenteront pas s'il voit que les pages ne sont pas coupées. »

Il est vrai que M. Payn entendait dauber les romans d'amateurs et de débutants, et que lui-même n'est ni un débutant ni un amateur. On n'a pas fini de couper, selon sa recommandation, le second chapitre de *Sous un toit*, qu'on sent la main experte de l'homme du métier. La campagne a l'air de mystère des campagnes où il va se passer quelque chose. M. Walcot et sir Robert vous ont des mines auxquelles le lecteur expérimenté ne se trompe pas : M. Walcot est le traître, et sir Robert sera sa victime. Le château de Mannington possède une cachette, signe infaillible qu'il y aura quelqu'un à cacher. Les sombres pressentiments éveillés par ces diverses circonstances ne tardent pas à se réaliser. On cherche le cadavre et on le trouve; après quoi, sans l'avoir cherché, on le retrouve vivant. Il avait pourtant été enterré sous nos yeux dans le caveau de famille. L'art avec lequel il est escamoté fait le plus grand honneur à l'habileté professionnelle du James Payn faiseur de romans en trois volumes.

L'autre, celui qui s'amuse à la bagatelle, a une *humour* douce et fine qui le rend tout à fait réjouissant. Il met une apparence de logique et un air de sens commun dans des fantaisies absolument extravagantes. Dans le conte fantastique appelé *la Curiosité fatale*, l'excellente Mme Raymond... Mais nous jouons un tour pendable à M. James Payn en essayant de l'analyser. Est-ce qu'on analyse des livres comme *En train?* On les lit un jour de bonne humeur, et on rit. Si l'on est mal disposé et qu'on les prenne de travers, on ne rit pas, et alors on bâille.

A. B.

Viennent de paraître :

Bonaparte et son temps, d'après de nouveaux documents, par M. Th. Iung. — Deux vol., G. Charpentier.

Histoire de la société française au moyen âge, par M. Raoul Rozières. Tome Ier. — Un vol. in-8°, A. Laisney.

Dictionnaire des professions, ou *Guide pour le choix d'un état*, redigé sous la direction de M. Édouard Charton, de l'Institut. Troisième édition publiée avec le concours de MM. Paul Laffitte et Jules Charton. Grand in-8°. Les deux premiers ascicu les ont paru (A-I). Librairie Hachette.

La Comédie politique en Europe, par Daniel Johnson, traduit de l'anglais par M. A. Mazon. — Un vol. in-12. Plon et Cie.

Monuments grecs publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, n° 8. *Un Papyrus inédit*, nouveaux fragments d'Euripide et d'autres poètes grecs, par M. H. Weil. Brochure in-4°, avec planches. Maisonneuve et Cie.

Mémoires du docteur Bernaguis; la Capitana, par M. Lucien Biart. — Un vol. in-12; G. Charpentier.

Les Aurores, poésies nouvelles, par M. Raoul Lafagette. — Un vol. in-12; G. Charpentier.

Des Vers, par M. Guy de Maupassant. — Un vol. in-12; G. Charpentier.

Du Rhin au Nil, impressions de voyage, par M. F. du Boisgobey. — Un vol. in-12; Plon et Cie.

Le Renne, souvenirs de voyage, par M. Léouzon Le Duc. — Un vol. in-12; Maurice Dreyfous.

---

(1) *Under one roof*, par James Payn (Londres, 3 volumes, 1879. Chatto et Windus).

(2) *High Spirits, being certain stories written in them*, par James Payn (Londres, 3 volumes, 1879. Chatto et Windus).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et C, rue Saint-Benoît. (852)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 45 8 MAI 1880.

L'ULTRAMONTANISME ET L'ÉTAT

Les antécédents de la lutte actuelle (1).

La lutte fort grave, qui se poursuit en se compliquant, entre l'ultramontanisme sous sa forme absolue et le gouvernement de la république, n'est point le résultat des passions ou des difficultés du moment; elle a été lentement préparée. Il est nécessaire de remonter à plus de cinquante ans pour en saisir les origines véritables. Nous n'avons pas à les chercher en dehors du monde ecclésiastique ou clérical : c'est lui qui a provoqué le monde laïque et qui a tout fait pour amener un conflit. Pour oser prétendre que l'État a pris l'initiative de la lutte, il faut méconnaître l'histoire du catholicisme pendant plus d'un demi-siècle; il faut fermer les yeux à la transformation profonde qu'il a subie pendant cet espace de temps, grâce à la direction dominante de la Société de Jésus. Notre dessein n'est pas de traiter aujourd'hui la question des décrets du 29 mars, dont la légalité d'ailleurs nous paraît hors de doute, même après le très courageux discours de M. Lamy. Nous honorons dans le député du Jura une parfaite sincérité servie par un remarquable talent de discussion; mais la forte réplique du garde des sceaux demeure irréfutable. Nous comprenons qu'on puisse soutenir qu'au point de vue politique une autre marche eût dû être préférée; nous n'entrons ni de près ni de loin dans ce débat; ce que nous affirmons, c'est que si les formes de la lutte pouvaient varier, le conflit lui-même était inévitable, au nom de cette logique de l'histoire qui en est la Némésis, et que ceux-là mêmes qui s'en plaignent ont été les premiers à l'engager.

Le livre considérable publié récemment par M. Thureau-Dangin sur les luttes de l'Église et de l'État sous la monarchie de Juillet suffirait à lui seul, malgré les intentions de l'auteur, pour nous prouver que l'attitude énergiquement défensive prise par le gouvernement n'est pas un simple jeu de l'arbitraire républicain, un réveil du jacobinisme. L'erreur de M. Lamy est d'attribuer aux congrégations religieuses un catholicisme aussi libéral que le sien. Il a été devancé dans ses illusions par M. Thureau-Dangin, qui ne nous présente que les beaux côtés du parti catholique. Il glisse très légèrement sur ses divisions intestines; à le lire, on s'imagine qu'il n'y avait parmi ses adhérents qu'une différence de tempérament ou d'éducation, que c'était bien la même cause qui était défendue par les uns avec une rare distinction, par les autres avec plus d'emportement. Il n'en est rien : le parti catholique s'est divisé de bonne heure en deux fractions profondément antipathiques l'une à l'autre; il s'est partagé presque dès ses débuts, après 1830, entre libéraux et absolutistes. Les premiers furent joués par les seconds avant d'être injuriés par eux, et les plus éminents moururent le cœur gonflé d'indignation et de courroux contre leurs insolents et grossiers vainqueurs. Voilà ce que M. Thureau-Dangin ne nous dit pas. Cette lacune affaiblit beaucoup la valeur historique de son livre d'ailleurs si intéressant, si riche de faits, d'un style souple et parfois brillant. La sincérité de l'auteur n'est pas plus douteuse pour nous que celle de M. Lamy. Involontairement il a subi la pression des événements; il a antidaté en quelque sorte la coalition actuelle, qui unit des hommes habitués jadis à se combattre dans une même soumission aux résultats les plus extrêmes du concile de 1870 et dans une même résistance au gouvernement de la république.

Qu'on me permette un souvenir personnel qui est carac-

(1) Thureau-Dangin, *l'Église et l'État sous la monarchie de Juillet*. Plon, 1880.—*Histoire de la philosophie en France au* XIXe *siècle; Traditionalisme et ultramontanisme*, par M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon. Paris, Didier, 1880.—*La Morale des jesuites*, par M. Paul Bert. Paris, Charpentier, 1880.

téristique. Appelé, il y a quelques années, à faire une réclamation, au sujet d'un compte rendu inexact d'un discours ou d'un article, auprès d'un journal qui avait été avant 1870 l'un des organes les plus distingués du catholicisme modéré, je le traitai de *catholique libéral*. Je reçus la visite du rédacteur en chef, qui, avec une parfaite bonne grâce, me demanda d'enlever de ma lettre cette appellation malsonnante et compromettante pour ledit journal. On voit quel abîme le concile a creusé entre la période qui l'a précédé — période d'agitation féconde et de libéralisme sincère pour plusieurs — et celle qui l'a suivi — période de prosternement universel devant la papauté du *Syllabus*.

Cette différence des temps ne ressort pas du livre de M. Thureau-Dangin. On dirait, en le lisant, que nous en sommes encore à Montalembert et à Lacordaire et que ceux-ci, de leur vivant, n'ont pas eu à souffrir de leurs futurs vainqueurs. Aussi est-il très nécessaire, tout en profitant de son récit si animé, si lumineux, de le compléter.

On peut diviser en deux périodes l'histoire du catholicisme contemporain : la première nous fait assister à la défaite du gallicanisme sous les coups du parti ultramontain, dont les chefs reconnus sont alors des libéraux; dans la seconde, les absolutistes lèvent la tête, font parler l'oracle romain, et, quand ils sont parvenus à faire jouer à leur profit ce que Sarpi appelait ironiquement au XVIe siècle la grande machine du concile, ils imposent silence aux dissidents; ils les traînent à leur suite. Leur préoccupation dominante est désormais d'organiser la guerre contre la société moderne et la Révolution française; ils le font avec une audace croissante, jusqu'au jour où leurs défis trouvent enfin une réponse.

Dans la direction de cette campagne, on reconnaît partout et toujours l'esprit, la main de la Société de Jésus. Elle poursuit sous une forme nouvelle sa grande mission des premiers jours, je veux dire la destruction de l'esprit d'hérésie, qui est aujourd'hui essentiellement laïque et procède de 1789. Elle est redevenue la fameuse compagnie de guerre organisée par Ignace, vaillante, rusée, habile à la sape, hardie à l'assaut, au fond toujours la même qu'au temps de Pascal. Esquissons rapidement cette histoire du parti catholique à notre époque; ce sera la meilleure manière de comprendre la crise actuelle et de faire le partage des responsabilités.

I.

Les faits sont toujours régis par les idées. Le mouvement ultramontain, avant de se produire dans les luttes politiques et de devenir un facteur de l'histoire contemporaine, avait eu son évolution dans la haute sphère de la philosophie sociale et de la théologie. C'est cette évolution qu'un savant professeur de la Faculté des lettres de Lyon, M. Ferraz, vient de retracer dans un livre très remarquable qui fait partie de son *Histoire de la philosophie en France au* XIXe *siècle* (1). Il nous présente un exposé très lucide des idées de Joseph de Maistre, de Bonald et de Lamennais. Il nous montre avec une rare sagacité à quel point Lamennais a été au fond d'accord avec lui-même dans les deux périodes de sa vie intellectuelle : l'autorité de la tradition du genre humain, telle qu'il l'admettait dans son livre sur l'*Indifférence*, n'était-elle pas déjà une sorte de suffrage universel et de démocratisme inconscient? M. Ferraz nous semble avoir parfaitement caractérisé ces étranges théocrates du XIXe siècle qui parlent la langue passionnée et colorée de Rousseau pour le combattre et ne luttent contre la Révolution qu'après en avoir respiré le souffle orageux. La contre-révolution, depuis le siècle dernier, a toujours quelque chose de révolutionnaire dans l'ardeur de ses allures, dans la nouveauté de sa polémique. C'est un contre-volcan qui oppose lave à lave; on sent que le cours régulier d'une pensée apaisée et sûre d'elle-même a cessé pour jamais. On disait de Joseph de Maistre qu'il était un prophète du passé; Lamennais en fut décidément le tribun sous la Restauration; aussi n'eut-il pas beaucoup de peine à le devenir pour le présent. Quoi qu'il en soit, ce furent ces fougueux apôtres du traditionalisme qui, par leurs écrits, contribuèrent le plus à retourner les esprits dans l'Église de France.

Ils étaient bien plus dans le courant que les gallicans pondérés comme l'abbé Maret ou même Bordas-Demoulin, l'austère cartésien dont la main était toujours levée contre les empiétements romains. On lira avec un vif intérêt le chapitre que M. Ferraz consacre à Bordas-Demoulin. Quant au P. Gratry, dont il nous fait un très beau portrait, celui-là est en dehors de tous les partis; il n'est ni gallican ni ultramontain, mais bien plutôt chrétien, mystique et libéral avant tout. Il croit à la raison, mais il la met sur un trépied sacré pour en faire la pythonisse de l'Église. Il défend assurément le droit, le progrès, toutes les libertés; mais il croit aux jésuites! Avouons, du reste, qu'il était bien facile aux jésuites d'abuser de cette candeur généreuse. Ils n'y réussirent pourtant pas jusqu'à la fin, car lors de la discussion sur l'infaillibilité le bandeau tomba de devant les yeux du P. Gratry; il vit à l'œuvre ces habiles falsificateurs de textes, et il leur lança ce cri vengeur, sorti brûlant de sa conscience : *Indiget Deus mendacio vestro!* Ils peuvent se vanter de la soumission dont il est mort peut-être : ils ne feront pas oublier cette protestation d'une conscience pure.

On est frappé, en lisant M. Ferraz, de la richesse d'idées déployée par les champions de l'ultramontanisme quand il s'agissait de le faire triompher dans l'opinion. Il y a une sève puissante chez de Maistre comme chez Lamennais; leurs écrits abondent en grandes vues philosophiques et sociales. Aujourd'hui ce n'est plus la peine de renouveler de tels efforts : n'a-t-on pas les vierges parlantes et surtout les bergères inspirées? Balaam peut bien laisser parler son ânesse puisqu'elle est chargée de nous apporter les secrets du ciel; il ne dirait pas mieux qu'elle : pourquoi faire effort pour la suppléer? D'ailleurs tout n'est-il pas réglé par l'oracle infaillible du Vatican? On comprend encore l'érudition; mais la philosophie est morte, car pour elle ce n'est pas vivre que de n'oser paraître que comme un revenant du XIIIe siècle, coiffée du bon-

(1) On sait que M. Ferraz vient d'être élu par ses collègues membre du conseil supérieur de l'instruction publique.

net de Thomas d'Aquin. Il ne peut plus se produire une pensée libre, se prononcer une parole mâle et quelque peu moderne, sans qu'il y ait dans l'Église ultramontaine un grand cri d'effroi et l'appel immédiat aux mesures de rigueur. L'Église est en train de s'abîmer dans le néant intellectuel : rien ne le prouve mieux que la comparaison de ce qu'elle produit aujourd'hui avec les écrits analysés par M. Ferraz, sans excepter ceux qui provenaient de l'école la plus rétrograde. Comment est-elle devenue aussi violente par le fanatisme superstitieux que misérable et vide au point de vue philosophique et religieux? Donnons-nous le spectacle de cette transformation.

Le premier acte du drame qui se noue sous nos yeux, c'est, comme nous l'avons dit, la défaite du gallicanisme, à qui la prédominance appartenait encore sous la Restauration. Il y a ici une distinction très importante à faire entre la doctrine politique et la doctrine ecclésiastique de l'ancien gallicanisme. La première, fondée en droit, en tant qu'elle maintenait l'indépendance du gouvernement civil vis-à-vis de la papauté, tombait dans une erreur déplorable en subordonnant en France l'Église à la royauté, à condition que celle-ci enrichît celle-là et protégeât le clergé, sans oublier de persécuter l'hérésie. Au contraire, la doctrine ecclésiastique du gallicanisme était irréprochable; elle garantissait sérieusement l'indépendance spirituelle du clergé, car elle écartait l'omnipotence du pape et par là même son infaillibilité. Avec les temps nouveaux, la doctrine de la subordination totale de l'Église à l'État ne pouvait subsister : non seulement l'épiscopat n'eût trouvé aucune compensation auprès d'un gouvernement neutre et laïque, mais cette doctrine était incompatible avec les libertés publiques, à commencer par celle de la conscience. Cela est si vrai que le gallicanisme s'était hâté de rejeter ses traditions de servilisme au lendemain de la tourmente révolutionnaire. L'évêque Grégoire, son vrai chef spirituel, fut un des partisans les plus décidés de la pleine séparation de l'Église et de l'État, bien que dans ces temps difficiles ce régime imposât à son Église une pauvreté aussi pénible qu'honorable. Mais sous la Restauration le gallicanisme était revenu à ses vieux errements absolutistes, et il avait prêté un appui dangereux à la contre-révolution personnifiée dans le roi des Ordonnances. Évidemment, après la révolution de 1830, il fallait rompre avec ce gallicanisme-là.

Il ne s'ensuivait pas qu'en le rejetant on consacrât l'autocratie religieuse d'une papauté infaillible; non : pendant la durée entière de la monarchie de Juillet, les chefs du catholicisme libéral furent infiniment plus préoccupés des libertés de l'Église à l'égard du pouvoir civil que du développement de l'autorité pontificale. Tout le monde sait que, quand la question de l'infaillibilité fut posée à Rome sous l'influence des jésuites, les plus éminents des chefs libéraux de l'ultramontanisme français se prononcèrent contre le nouveau dogme, quelques-uns même avec passion. On connaît le langage de Montalembert. Lacordaire n'hésitait pas à dire que le servilisme ultramontain était la plus grande insolence décorée du nom de Jésus-Christ (1). Il n'en est pas moins certain qu'il y eut un malentendu lors de la première formation du parti catholique en France après 1830. Les ultramontains complets, les infaillibilistes, gardèrent un silence prudent sur leur doctrine favorite, comprenant très bien le profit qu'ils pourraient tirer du brillant combat d'avant-garde engagé au nom des libertés de l'Église. L'ultramontanisme, tel qu'il était présenté par Montalembert et Lacordaire, semblait un autre nom de la liberté religieuse. Ses défenseurs d'alors réussissaient d'autant mieux dans leur utile propagande qu'ils étaient plus sincères, plus véritablement généreux.

On sait comment ils étaient entrés dans cette voie. On n'a pas oublié la forme singulièrement hardie que revêtit leur ultramontanisme des premiers jours, puisqu'ils allaient jusqu'à réclamer la séparation de l'Église et de l'État comme en Irlande. Ils soutinrent avec passion la cause de la révolution polonaise au moment même où, en ouvrant sans autorisation une école primaire, ils s'efforçaient d'enlever de haute lutte la liberté de l'enseignement. Le journal l'*Avenir* nous a conservé sous la forme la plus éloquente le souvenir de ces luttes si ardentes, si nobles, terminées par la condamnation de Lamennais et celle de ses amis. Ceux-ci crurent de bonne foi s'être entièrement soumis à l'encyclique de Grégoire XVI. Leur sincérité est à l'abri de tout soupçon; et pourtant les *zelanti* de l'ultramontanisme ne crurent jamais à la complète rétractation de Lacordaire. « Il y a du Lamennais dans cet homme », disait de lui le cardinal Lambruschini. Plus tard son école fut appelée sans détour par les mêmes intransigeants « la *cauda* de Lamennais ». On n'a qu'à lire la correspondance de Lacordaire avec Mme Swetchine pour se convaincre qu'il souffrit toujours cruellement de la suspicion où on le tenait et que, malgré ses glorieux succès et même sous la robe blanche d'un fils de Dominique, il réveillait sans cesse les défiances par ses discours ou plutôt par le souffle libéral qui les animait. Il y eut toujours incompatibilité d'humeur entre lui et l'orthodoxie romaine. Il cherchait à se faire illusion même vis-à-vis des jésuites : plus d'une fois il se loue du bon accueil qu'ils lui ont fait. Il prend parti pour eux quand on les met en cause, comme en 1845. Et pourtant il ne leur ressemble guère, lui le partisan passionné des libertés publiques, de l'indépendance des peuples, qu'il s'agisse de l'Italie ou de la Pologne — sous la réserve toutefois du pouvoir temporel du pape, dont il devint un chaud partisan sous l'influence de Montalembert. Celui-ci inspira moins d'inquiétudes sous la monarchie de Juillet, sans doute parce qu'il était laïque. En tout cas, si l'on éprouva des inquiétudes à son sujet, on eut intérêt à les dissimuler à cause des services éminents qu'il rendait à l'ultramontanisme comme chef de parti et orateur de premier ordre, surtout dans cette éclatante campagne de la liberté de l'enseignement que M. Thureau-Dangin nous retrace avec tant de talent. L'épiscopat finit par se rallier à la politique de Montalembert sous l'influence de Mgr Parisis. Son éloquence généreuse, quoique acerbe, enflammait les jeunes esprits. Les conférences de Lacordaire, si saisissantes malgré les défauts du raisonnement, si modernes de ton, parfois aussi de pensée et d'aspiration, exercèrent une influence

(1) *Testament de Lacordaire*, par le comte de Montalembert, p. 18.

plus puissante encore dans le monde laïque comme dans le clergé et contribuèrent à détacher de l'ancien type gallican une portion toujours croissante du catholicisme français. Ce résultat considérable n'eût pas été atteint si l'ultramontanisme absolutiste, celui de l'*Encyclique*, eût occupé le devant de la scène : voilà pourquoi il se dérobait derrière les catholiques libéraux. Ceux-ci n'occupaient pas seulement la chaire de Notre-Dame et la tribune ; une des chaires les plus importantes de la Sorbonne leur appartenait : Ozanam, l'un des esprits les plus nobles et les plus distingués de son temps, l'un des mieux faits pour obtenir l'admiration et l'estime de ses contemporains, y portait un libéralisme chrétien qui allait jusqu'à la démocratie.

Sans doute, dans cette campagne de la liberté de l'enseignement, quelques imprudents sortirent trop tôt du rang et par d'odieux libelles contre l'Université compromirent le succès. Ils avaient devancé l'heure. La preuve que le catholicisme libéral d'alors n'était pas rallié à la doctrine de l'infaillibilité, c'est la part que prit à ses luttes un gallican aussi convaincu que Mgr Affre. Il profitait de ses relations avec le roi pour l'incliner à des concessions ; mais, en définitive, ces concessions furent peu nombreuses et peu importantes. Le projet de loi voté à la Chambre des pairs en 1844, celui que proposa M. de Salvandy en 1847 à la Chambre des députés maintenaient en réalité le monopole de l'Université et interdisaient sans détour l'enseignement aux congrégations non autorisées. Il fallut l'effroi produit par la crise de 1848 pour qu'une Assemblée française votât la loi de 1850. Ce succès ne fut point dû principalement aux efforts des catholiques ; ce fut devant le spectre rouge et surtout devant l'effroi du socialisme que des représentants de l'esprit laïque aussi authentiques que M. Thiers cédèrent. Ils se rencontrèrent avec Montalembert et Dupanloup dans une action commune sur ce fameux « radeau » dont leurs alarmes exagérées avaient fait une sorte de radeau de la *Méduse*. Peut-on en douter quand on entend l'interpellateur de 1845 sur l'application de la loi aux jésuites tenir ce langage en 1850 : « L'ennemi, c'est la démagogie ; je ne lui livrerai pas les derniers débris de l'ordre social, c'est-à-dire l'établissement catholique. » Ces concessions, arrachées à une inquiétude aussi patriotique qu'exagérée, ne devaient pas survivre à la tempête qui les avait amenées, pas plus que le violent régime auquel se soumettent les naufragés sur les débris qui les portent ne peut être maintenu quand ils ont gagné la terre ferme : aussi est-ce une vraie dérision que de nous présenter la législation de 1850 comme un traité de paix définitif, comme le concordat de la liberté de l'enseignement, selon une expression ambitieuse, fréquemment répétée dans ces derniers temps.

Le moment approchait où l'ouvrier de la première heure — je veux dire le catholicisme libéral — allait être congédié sans être remercié, n'obtenant pour salaire que l'outrage, afin de laisser place aux vrais meneurs de la campagne, qui comptaient bien en avoir tous les bénéfices. Déjà, lors de la discussion de la loi de 1850, les vainqueurs du moment purent entendre la voix de l'insulteur obligé de tous les triomphes. Montalembert et ses amis se virent traités d'infidèles et presque d'apostats, simplement pour avoir admis l'Université à partager ce droit d'enseigner qui, hier encore, était son monopole. Les violents, en voyant monter le flot de la réaction religieuse, espéraient avec raison qu'il n'y aurait bientôt plus d'imprudence pour eux à jeter le masque, à se présenter le front haut et l'anathème à la bouche, et à dire au catholicisme libéral : « La maison est à moi ; c'est à vous d'en sortir. » C'est ce qui arriva en effet. M. Thureau-Dangin, qui clôt son récit après le vote de la loi de 1850, s'arrête au bon endroit. C'est à cette date que commence le second acte du drame, le triomphe de l'ultramontanisme absolutiste et théocratique sur l'ultramontanisme libéral. La lutte entre les alliés de la veille n'eut pas moins d'âpreté que la guerre qu'ils avaient faite en commun. Il est bon de recueillir les preuves de ces divisions acharnées dans les paroles indignées de catholiques aussi sincères que Montalembert et Lacordaire ; rien n'est mieux fait pour nous donner une juste idée de la révolution qui allait s'accomplir dans le sein de l'Église catholique.

II.

Ce fut le jour où la liberté politique succomba en France, traîtreusement prise au piège et criminellement frappée, que l'absolutisme ultramontain sortit de l'ombre discrète où il s'était tenu jusqu'alors. Il trouva avec raison que c'était bien son heure — l'heure des ténèbres, comme dit l'Évangile, — l'heure de la nuit et du silence où ceux-là seuls peuvent parler qui applaudissent au crime triomphant. Rome donnait d'ailleurs autant d'encouragement que Paris. Pie IX appartenait sans réserve au parti extrême depuis son retour de Gaëte. Après avoir fait asseoir, au début de son règne, le catholicisme libéral sur le siège pontifical, il s'était mis à le détester plus encore que la Révolution, parce qu'il voyait en lui un dangereux avant-coureur de la Révolution jusque dans le sanctuaire. Le branle fut donné aux idées rétrogrades dans le monde entier. Nous avons déjà décrit ici même, d'après le livre de Friederich (1), les menées habiles par lesquelles la curie romaine réussit à provoquer un mouvement d'opinion universel dans les divers pays de l'Europe pour écraser la résistance à l'infaillibilité papale et enflammer le fanatisme théocratique. Nous n'y revenons pas. La proclamation de l'Immaculée-Conception, l'Encyclique de 1864, la grande réunion épiscopale de 1867 préparèrent les voies à l'usurpation finale de 1870. Ne nous occupons que de la France pour constater la guerre à mort faite au catholicisme libéral, malgré les services considérables qu'il avait rendus à la cause ultramontaine. Il se défendit avec énergie. La meute enragée de l'*Univers* ne réussit pas à couvrir sa voix éloquente tant qu'il put éviter d'entrer en conflit direct avec la papauté. La dernière parole publique de Lacordaire à Paris fut une protestation contre le coup d'État, mesurée comme elle devait l'être dans la chaire chrétienne, mais assez significative pour nécessiter son éloignement. « Je me retire, dit-il, car moi aussi je suis une

(1) Voy. la *Revue* du 2 mars 1878.

liberté. » Quel contraste entre cette fière et noble attitude et les basses adulations prodiguées par l'*Univers* au nouveau régime, dont il espérait à la fois la protection pour lui-même et la persécution contre ses adversaires !

Quant à Montalembert, après une courte défaillance glorieusement réparée, il montra aux sacristains du double despotisme civil et religieux le même dédain irrité qui avait rendu sa parole si redoutable dans ses luttes pour la liberté de l'Église. L'Encyclique de 1864, malgré le commentaire édulcorant de Mgr Dupanloup, fut bel et bien la condamnation formelle de son apologie de la liberté religieuse et de sa protestation contre l'Inquisition lors du congrès de Malines (1). Elle frappait également les organes plus timides des mêmes idées, tels que *le Correspondant*. Le coup était porté non au dehors, mais au dedans de l'Église. C'était le triomphe complet de l'ultramontanisme absolutiste sur l'ultramontanisme libéral et modéré dans la sphère sociale, en attendant qu'il arrivât à ses fins dans la sphère doctrinale. Pourtant, comme une encyclique peut encore être tournée ou du moins passée sous silence, les survivants du libéralisme catholique essayèrent de nouveau de lutter contre leurs adversaires secondaires, bien qu'ils ne pussent plus douter que la papauté n'eût pris parti contre eux. Ils la ménagèrent par conviction aussi bien que par prudence ; ils la servirent même dans ce qui leur paraissait, bien à tort, son droit légitime en défendant pied à pied, et non sans passion, son pouvoir temporel. C'est le seul point sur lequel ils s'entendissent encore avec leurs anciens alliés. Ils n'obtinrent de ceux-ci aucun ménagement, car ils servirent de cible constante à cette polémique violente, injurieuse, enfiellée, des sbires de sacristie, habiles à frapper à la fois par derrière et par devant.

La convocation du concile donna de nouveau une certaine latitude aux débats ecclésiastiques, puisque proposer l'infaillibilité, même dans l'intention de la faire passer à tout prix, c'était la remettre en question. On put alors se convaincre que l'ultramontanisme libéral était en désaccord avec l'ultramontanisme absolutiste sur la question doctrinale comme sur la question politique. Contentons-nous de rappeler ce mot caractéristique de Montalembert : « Nous sommes les gallicans de l'ultramontanisme. » C'était reconnaître hautement qu'il avait repoussé jusqu'alors l'infaillibilité du saint-père tout aussi bien que le système théocratique. Tandis qu'il montrait la plus ardente sympathie aux catholiques allemands, qui parlaient de réformer l'Église *dans son chef et dans ses membres*, il n'hésitait pas, dans une lettre du mois de janvier 1870, à appeler prévaricateurs les catholiques libéraux de France parce qu'ils faiblissaient dans leur opposition à la majorité conciliaire. « Ah ! si je pouvais, simple laïque, être admis au concile, écrivait-il à Döllinger, j'irais, ne fût-ce que pour protester par ma présence, par ce triste et intrépide regard dont parle Bossuet ! » On se souvient de son mot terrible sur *l'idole du Vatican*. Nous ne mettons pas en doute, pour notre part, qu'après le concile Montalembert ne se fût soumis comme le P. Gratry ; une résistance ouverte à l'autorité de l'Église n'est pas à supposer de sa part. Cette soumission forcée, quoique sincère, eût-elle en rien changé l'état des choses ? En peut-on douter quand on voit sur quels motifs il s'appuyait pour blâmer le P. Hyacinthe de sa rupture avec Rome : « Le plus grand des reproches que j'aie à vous adresser, lui écrivait-il, c'est d'avoir délaissé vos amis, vos frères d'armes, en procurant le triomphe le plus éclatant aux délations et aux prévisions insultantes de nos adversaires. J'ai vu pendant quinze ans le nom de Lamennais servir d'épouvantail, exploité par tous les esprits étroits et soupçonneux, serviles et jaloux. Si j'avais le malheur d'avoir quinze ans de plus à vivre, j'entendrais de même opposer chaque jour votre nom à tout prêtre, à tout chrétien chez qui l'on verrait une étincelle d'intelligence ou de générosité. » A la même date, Montalembert écrivait ces mots significatifs sur l'évêque d'Orléans : « Lui-même vient de donner un bien grand exemple *de ce qu'il est encore possible de faire au sein de l'Église actuelle* pour servir la vérité et la liberté. Il a parlé beaucoup trop tard. Si vous aviez rapproché ses deux lettres contre l'infaillibilité et contre l'*Univers* des mandements de l'archevêque de Paris, du manifeste des évêques de Fulda, vous auriez reconnu *que tout n'était pas perdu*. » Le voile trompeur de l'unité imposée ou qu'on s'impose à soi-même n'a pas de pli assez épais pour dérober la profondeur d'un tel dissentiment entre les deux fractions qui se sont trouvées en présence au concile du Vatican. Lacordaire le reconnaissait d'une manière non moins explicite que son illustre ami dans la lettre qu'il lui adressait peu de temps avant sa mort : « Toi et moi, grâce à Dieu, nous n'avons pas été de ceux qui, après avoir demandé la liberté pour tous, la liberté civile, politique et religieuse, ont levé le drapeau de l'inquisition de Philippe II, de ceux qui ont salué César d'acclamations qui auraient dégoûté Tibère. »

Dans l'écrit qu'il publia peu de mois avant sa mort, Montalembert, se demandant ce que Lacordaire eût fait s'il avait vécu jusqu'en 1870, définit ainsi le rôle qu'il eût rempli dans cette lutte décisive : « Il aurait réclamé sa place au premier rang dans la crise suscitée par l'école d'invective et d'oppression qui pèse depuis trop longtemps sur le clergé de France et ailleurs. Il nourrissait depuis longtemps le pressentiment des affronts qu'elle nous a valus. J'affirme que son vigoureux appui, son ardente sympathie n'eût manqué à aucun de ceux qui ont tenu bon dans la lutte antérieure et supérieure à celle de l'infaillibilité. J'affirme qu'il eût re-

(1) On peut voir les subterfuges par lesquels les ultramontains habiles essayent, même depuis le *Syllabus*, d'écarter l'accusation d'intolérance, dans la très curieuse brochure de M. Cahen, rabbin de Reims, sur la tolérance religieuse (*De Prêtre à rabbin*, Paris, Sandoz et Fischbacher). C'est une réponse à une lettre privée dans laquelle un religieux de l'ordre des Carmes renvoyait au Talmud le reproche d'intolérance fait à sa propre Église. L'auteur de la brochure réfute aisément l'apologie subtile et insoutenable de son contradicteur. Sa justification du Talmud, fort curieuse en soi, est moins péremptoire. Elle renferme de très intéressants renseignements sur la casuistique juive. Ce qui heureusement ne fait pas doute, c'est le libéralisme large et élevé de M. Cahen, qui répudie toute maxime d'intolérance.

gimbé contre l'autocratie pontificale érigée en système, imposée comme un joug à l'Église de Dieu, au grand déshonneur de la France catholique et — ce qui est mille fois pire — au péril des âmes (1). »

Ce sont les sectaires de l'école d'oppression et d'invective qui, après avoir fait le pape infaillible, ont levé dans l'Église et dans l'État l'étendard de la contre-révolution. Par malheur, ils n'ont plus rencontré une seule protestation virile et sérieuse depuis 1870. L'ultramontanisme théocratique a donc complètement vaincu l'ultramontanisme libéral, dans la doctrine ecclésiastique comme dans la sphère sociale. Après avoir exalté ses adhérents par le déchaînement des superstitions les plus frénétiques, il a su les organiser en armée savamment disciplinée pour les lancer à l'attaque de la société moderne. Cercles catholiques, cercles ouvriers, établissements d'instruction à tous les degrés, l'ultramontanisme théocratique n'a rien négligé pour agir sur les esprits et pour saper les bases mêmes de notre état social. Il a enseigné à la jeune génération à haïr la date de 1789 comme le chiffre de la Bête apocalyptique ; il a fait du *Syllabus* l'unique *credo* de l'Église au XIXe siècle. Il n'a essayé de bégayer la langue du droit moderne que quand il a vu l'État se mettre en défense; alors il a trouvé habile de lui opposer les principes qu'il avait lui-même si longtemps maudits et combattus. Mais cette langue-là, il la parle mal ; sa vraie pensée perce à travers les mots. Ne peut pas mentir qui veut. Toute l'histoire de ce dernier demi-siècle se lève contre ce libéralisme d'hier, car elle établit que ceux qui avaient le droit, dans l'Église catholique, d'invoquer la liberté parce qu'ils l'aimaient vraiment ont été condamnés, conspués, réduits au silence. L'État moderne n'a plus aujourd'hui en face de lui que les adversaires les plus habiles et les plus décidés de la liberté. Ce sont eux qui conduisirent, il y a trois ans, la dernière grande attaque contre la république. L'État, en se mettant en garde, n'est pas mû par une crainte chimérique ou par la fantaisie de faire de l'arbitraire. Reste à savoir si, en se préoccupant tout d'abord de la Société de Jésus dans l'application des anciennes lois du pays, il a bien visé son principal adversaire. C'est la question qui nous reste à traiter.

III.

Nous ne remonterons pas aux origines de l'Ordre ni à son histoire antérieure, qui a été résumée dans le livre de M. Huber, de Munich (2), avec autant d'impartialité que de compétence historique. Nous nous renfermons dans l'histoire contemporaine. Nous affirmons que jamais la puissance de la compagnie de Jésus n'a été ni plus grande ni plus malfaisante, et que c'est elle qui a inspiré et conduit la campagne si vigoureusement et si habilement menée contre toutes les libertés, dans la société religieuse comme dans la société civile. Avant la Révolution, le jésuitisme rencontrait un sérieux obstacle à ses revendications ultramontaines dans le pouvoir royal, qui n'était pas disposé à accepter les empiétements de la cour de Rome. Cet obstacle était souvent tourné, grâce aux confesseurs de cour, qui obtenaient beaucoup par la morale facile, dont ils proportionnaient les complaisances au besoin qu'ils avaient de leurs pénitents couronnés. La révocation de l'édit de Nantes, la destruction du jansénisme et l'odieuse persécution qui fut le résultat de la bulle *Unigenitus,* marquèrent le point culminant de leur domination en France (1). On suit les traces des jésuites aux flots de sang répandu pour noyer l'hérésie en Allemagne, en Espagne, partout où ils sont écoutés. Voilà ce qu'ils ne peuvent plus faire aujourd'hui, bien qu'ils aient eu soin de retenir dans le *Syllabus* le droit théorique de persécution. Chose étrange! Les gouvernements constitutionnels ou démocratiques se sont pendant longtemps montrés beaucoup moins soucieux que leurs devanciers de se prémunir contre les usurpations de la compagnie de Jésus. Plus d'une fois même les jésuites se sont fait porter par la marée montante de la Révolution pour reprendre les positions d'où les avait arrachés tel ou tel gouvernement d'ancien régime. C'est ce qui est arrivé en Belgique après l'expulsion de la dynastie d'Orange. Le parlement national de Francfort, en 1850, a abrogé les mesures d'exclusion dont les jésuites avaient été frappés par plusieurs gouvernements allemands. A Rome, à la suite des événements de 1848, Pie IX, qui leur avait d'abord tenu rigueur, vit en eux, à bon droit, les vrais représentants de la contre-révolution, et, comme il se donnait à celle-ci sans réserve dans l'emportement d'une réaction vraiment fanatique, il se livra à eux corps et âme. Il leur abandonna aussi bien son gouvernement temporel que la direction spirituelle de l'Église. Le maître de l'Ordre fut le maire du palais sacré. Rien ne se dit et rien ne se fit au Vatican qui n'eût été inspiré par lui. On put l'appeler avec raison le pape noir, *il papa negro.* L'Ordre n'eut pas seulement l'apparence du pouvoir, il en eut la réalité. Pie IX prit à l'égard des jésuites deux mesures considérables qui assurèrent leur prépotence sur tous les autres Ordres et leur donnèrent, sans contestation possible, la domination de l'Église. Tout d'abord il plaça sous leur direction le Collège romain, cette riche pépinière de la propagande d'où sortent les missionnaires chargés de porter la pensée romaine dans le monde entier ; c'est dans leurs rangs que sont choisis les vicaires apostoliques et les évêques *in partibus.* En second lieu, en 1854, il fit de leur journal, *la Civilta catholica,* une congrégation présidée par un cardinal, avec la mission de diriger toute la presse catholique. Soit par l'enseignement du Collège romain, soit par *la Civilta catholica,* une seule doctrine sociale et religieuse fut propagée : l'absolutisme théocratique, dont ils étaient les promoteurs ardents, aboutissait à l'infaillibilité papale dans le domaine ecclésiastique et à la négation formelle de toute

(1) *Le Testament de Lacordaire,* par le comte de Montalembert. — Paris, Douniol, 1870, p. 8 et 9.

(2) *Les Jésuites,* traduction de M. Marchand.—Sandoz Fischbacher, 5e édition, 1880.

(1) Voy. le savant livre de M. Félix Rocquain sur *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution.*

liberté de conscience, de tout droit naturel dans le domaine social.

Rien n'est plus dérisoire que de prétendre, comme on le faisait récemment au Sénat, dans la discussion sur l'article 7, que les jésuites ne s'occupent pas de politique et qu'ils sont indifférents à la diversité des formes gouvernementales. C'est le contraire qui est vrai : ils n'ont pas eu de nos jours une seule préoccupation religieuse qui n'ait été en même temps une préoccupation politique. En réalité, pour eux, la religion ne peut être qu'une politique, puisque leur grand objectif est d'assurer le pouvoir de l'Église catholique sur la société civile. La civilisation chrétienne, telle qu'ils l'entendent et la réclament dans leur journal, est la négation même de l'État laïque avec toutes ses conséquences. Il en résulte que les maîtres du Collège romain, les membres de la congrégation de *la Civilta catolica*, ont été les promoteurs et les organisateurs par excellence de la contre-révolution dans le monde entier et très spécialement en France. Tous leurs établissements d'instruction publique ne peuvent être que des succursales du Collège romain; la forme de leur enseignement se modifie selon qu'il s'adresse à de futurs officiers ou à de futurs missionnaires, mais il est le même en substance. Il est permis de supposer que la négation du droit moderne doit prendre un accent plus net alors qu'elle est dégagée du lourd attirail théologique. On peut en juger par les discours tels que ceux de M. le comte de Mun : qu'il ait été élevé ou non dans un de leurs établissements, il est certainement sorti au moins d'une de leurs annexes, car il nous a donné dans une langue colorée, ardente, la traduction courante du catéchisme social du Collège romain. Le *Syllabus* est le thème même des enseignements de ces maîtres de la jeunesse qu'on dit si bienfaisants. N'oublions pas que c'est dans ce même Collège qu'ont été instruits les vicaires apostoliques auxquels pour la première fois a été donné, au concile du Vatican, un droit de vote égal à celui des évêques réguliers. Ils ont formé le centre du concile, le noyau de la majorité compacte et intolérante qui a empêché la liberté de la discussion, étouffé toute voix opposante et enlevé le vote de l'infaillibilité avec une précipitation scandaleuse.

Déjà, en 1855, le jésuite Passaglia avait rédigé les considérants de l'Immaculée-Conception, dont la promulgation sanctionnait à la fois la *mariolatrie* et le papisme effréné de sa compagnie. C'est à des membres de l'Ordre qu'ont été confiées la préparation et la rédaction de tous les grands décrets du concile. N'est-ce pas *la Civilta catholica* qui en avait formulé et imposé le programme ?

Ces faits sont indiscutables ; ils établissent que la Société de Jésus a eu seule la direction de la guerre formidable engagée à Rome contre les libertés de l'Église et celles de l'État. Sur elle retombe toute la responsabilité. « Les jésuites — dit un homme qui les connaît bien, l'illustre chanoine Döllinger, dans un très intéressant écrit, qui vient de paraître en français, sur la réunion des Églises — tiennent nos évêques dans une complète dépendance. Ce sont eux qui ont préparé les décrets du Vatican et qui ont été, pour ainsi dire, la main du pape et des évêques ultramontains. C'est cet Ordre qui est le père des décrets ; il en a eu la pensée, il en a tracé le plan, il y a mis la dernière main (1). »

Si de la sphère sociale et ecclésiastique nous passons à celle de la vie religieuse proprement dite, il est hors de doute que la Société de Jésus a favorisé les superstitions les plus grossières quand elle ne les a pas inventées. N'est-ce pas un de ses confesseurs qui a fait sortir l'adoration du Sacré-Cœur du cerveau détraqué d'une malheureuse enfant surexcitée à plaisir ? A vrai dire, ces fameux exercices spirituels inventés par le fondateur de l'Ordre ont-ils un autre but que de produire une hallucination sacrée en concentrant l'imagination sur ce qu'on peut appeler le côté physique de la religion ? Le culte du Sacré-Cœur a été le dernier mot de cette affreuse matérialisation du christianisme en même temps qu'il a chauffé à blanc ce servilisme fanatique qui ne rêve que le rétablissement de la théocratie. Le fameux cantique qui demande au Sacré-Cœur de sauver Rome et la France n'a pas d'autre sens. Il est devenu le chant populaire de la contre-révolution, de cette ligue nouvelle que nous avons vue se constituer au XIXe siècle, poursuivant le même but que sa devancière au XVIe par des moyens appropriés aux temps actuels et, il faut le reconnaître, toujours fidèle à la morale flétrie par les *Provinciales* et par le parlement de Paris. C'est bien là ce qui ressort de tous les documents authentiques, et très particulièrement de l'un des plus récents, le *Compendium de la théologie morale*, du P. Gury, dont la deuxième édition a paru en 1875 avec les approbations les plus hautes (2).

Ce *Compendium*, dont M. Paul Bert vient de donner non pas une analyse, mais une vraie reproduction, paragraphe par paragraphe, en éliminant simplement ce qui est purement théologique, ne saurait être récusé : on y trouve le résumé de l'enseignement donné au Collège romain, complété par les *cas de conscience;* il constitue une sorte d'encyclopédie morale. On a bien équivoqué sur telle ou telle citation incomplète : le livre n'a pas été désavoué, il ne peut pas l'être. Quand on en a fait une sérieuse étude, on en sort partagé entre le dégoût et l'indignation. Cette morale-là est un véritable attentat contre la conscience. Quinet disait avec raison

(1) *La Réunion des Églises*, par Döllinger, traduction de Mme Hyacinthe Loyson. — Paris, Fischbacher, 1880.

Cette excellente traduction des conférences faites par Döllinger en 1872 sur la réunion des Églises en dehors de l'ultramontanisme, en acceptant la base dogmatique des grands conciles, offre un très vif intérêt. On y retrouve la science consommée et l'indépendance de l'éminent chanoine de Munich. Le traité de pacification qu'il propose est peut-être prématuré : ce n'est pas à la suite d'une constatation archéologique de l'état des Églises avant leur fractionnement qu'un mouvement de réunion pourra se produire. Il y faut quelque chose de plus spontané, de plus populaire, une de ces impulsions puissantes qui absorbent les diversités secondaires dans une foi commune. Mais c'est déjà beaucoup que de se placer, comme Döllinger, en dehors du système de l'autorité imposée en portant tant de largeur dans la comparaison des diverses Églises.

(2) Je renvoie au livre de M. Paul Bert, où l'on trouvera à l'appui de ce grand procès une abondance de preuves et une précision qui ne laissent rien à désirer.

dans ses leçons du Collège de France, fort dignes d'être relues aujourd'hui, que le jésuitisme fait asseoir l'avocat Patelin au tribunal de la pénitence pour ruser avec la loi morale comme il fraude avec la loi civile. Laissons de côté la partie ignominieuse du *Compendium*, cette casuistique infâme qui, non contente de remuer les dernières fanges du cœur humain, invente des combinaisons et des raffinements de débauche qui dépassent Pétrone et ne craint pas de flétrir le foyer de la famille à l'heure même où il se fonde, de souiller la poésie d'un jeune amour et de chercher le mal jusque dans le baiser sacré d'un fils à sa mère ou dans la caresse donnée à un petit enfant dans son berceau. Cette détestable érotomanie, qui est destinée à préparer au sacerdoce, ne manque pas d'offrir plus d'une ressource à la faiblesse humaine. Passons sur ces hontes, dont le souvenir laisse un dégoût mortel, pour nous rattacher aux traits caractéristiques de cette morale, si on peut employer ce mot pour une telle chose. Nous retrouvons en toute première ligne le probabilisme, qui permet, dans les décisions à prendre, de choisir entre deux opinions la moins sûre, pourvu qu'elle ait pour elle l'assentiment d'un docteur considéré (1). Suarez se contentait de quatre grands docteurs, figurés par les quatre animaux de l'*Apocalypse*, et de vingt-quatre casuistes secondaires, qu'il comparait aux vingt-quatre vieillards de la vision de saint Jean. Depuis lors, animaux et vieillards se sont accrus, et la quantité des conseillers probables nous fournit d'innombrables faux-fuyants.

La réserve mentale et la direction d'intention ont été recueillies avec soin dans l'héritage des anciens confesseurs (2). Les actions sont toujours jugées par leurs résultats (3). Le dommage ou l'inconvénient que telle ou telle déclaration sincère ou tel sacrifice commandé par le devoir peut entraîner sont des raisons dominantes pour écarter des résolutions aussi fâcheuses.

Toute cette casuistique est la contre-partie du grand principe : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Les mêmes immunités sont accordées à tous les pénitents indistinctement, tant qu'ils sont considérés isolément; mais il en est tout autrement quand il s'agit des relations sociales : les riches et les puissants bénéficient de la partialité la plus révoltante. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que le jeune homme qui a promis à une fille du peuple de l'épouser est dispensé de tenir sa promesse, par la raison que sa victime n'a pu espérer sérieusement, un seul instant, qu'il oublierait son rang pour lui donner son nom. Bien plus, les engagements les plus sacrés envers une femme qui n'a en rien démérité peuvent être violés si elle déchoit de la position où on l'a connue tout d'abord. Ce qui est perfectionné avec une habileté profonde, c'est l'art de ruser avec la loi civile, de frauder le fisc, de fausser son témoignage devant les tribunaux. La doctrine de la compensation occulte, qui détruit à elle seule la justice sociale, est enseignée avec un luxe de détail sans pareil. Il n'y a qu'une règle absolue, inflexible, c'est ce qui concerne l'Église. La loi et les prophètes se résument dans ce grand précepte : « Tu respecteras, tu accroîtras les biens de l'Église; tu te soumettras à ses prescriptions. »

Nous avons le droit de conclure que cette casuistique monstrueuse est une véritable fabrique de fausses clefs pour ouvrir frauduleusement toutes les portes qui nous séparent du domaine interdit, excepté pourtant la porte de la sacristie et surtout celle qui protège le trésor de la sainte Église. Il est vrai qu'on pourrait bien se contenter du passe-partout du probabilisme, avec tous ses *distinguo* entre les péchés théologiques ou philosophiques, véniels ou mortels.

Il faut nous élever au principe de cette épouvantable aberration morale, car il est en quelque mesure son excuse. Il ne sert de rien de se perdre dans la monotone minutie de tous ces cas de conscience et de s'attarder à ces hideuses églogues dans lesquelles bergers et bergères apprennent à ne pas réparer leurs torts et même à tondre plus que la largeur de leur langue dans les propriétés du prochain, sans parler du reste. Laissons là ces champêtres infamies. Il est certain que ce n'est pas uniquement pour soulager la conscience des Tityres à moitié fripons ou des Luciennes tout à fait galantes, que la casuistique des révérends Pères se met en si grands frais. Elle ne fait au fond qu'appliquer le principe primordial de l'Ordre, qui est la soumission passive à l'autorité extérieure. Dans une de ses visions, inspirées ou suscitées par son confesseur jésuite, la Sibylle du Sacré-Cœur se fait dire par Jésus-Christ : « Quand je te dirai une chose et que ton directeur t'en dira une autre, c'est à lui qu'il faudra obéir. » L'autorité du directeur, représentant de la hiérarchie, doit être sans appel : mettre le Christ au-dessus de lui serait ébranler cette autorité. Évidemment la conscience naturelle ne saurait l'emporter sur le Christ; elle aussi doit fléchir devant les organes de l'autorité souveraine. L'écouter serait la pire des hérésies, puisque ce serait substituer l'autorité intérieure à l'autorité extérieure; aussi lit-on en toutes lettres dans les *Institutions* ce mot décisif : *Ne conscientiam propriam tenendo.* La loi de la conscience, dont la loi du Christ dans l'Évangile n'est que la confirmation et le développement, est simple, péremptoire; c'est l'impératif catégorique; elle s'appelle l'obligation morale, et cela suffit pour écarter les compromis, les atténuations. Elle est absolue ou elle n'est pas; dès que la morale fléchit, entre en composition, elle n'existe plus; elle s'anéantit. Le jésuitisme ne peut vouloir de cette morale de l'absolu, de celle qui oblige. Pour lui, tout revient à l'autorité ecclésiastique incarnée dans le pape, personnifiée dans le prêtre; le péché essentiel à ses yeux, c'est de la révoquer en doute sur un seul point. Elle seule doit commander : de là son conflit constant avec la conscience; de là également son dédain pour la loi civile, qu'elle détruit le plus possible en secret parce qu'elle y voit une autorité rivale. C'est pour retenir les âmes qu'on rend la casuistique si complaisante. Du moment que la loi morale a perdu son

(1) Parmi plusieurs opinions probables est-il permis de suivre tantôt l'une, tantôt l'autre? *Oui* (*Morale des jésuites*, p. 33).

(2) Voy. p. 147.

(3) Dans les choses obscures il faut faire ce qui est le moins onéreux, p. 34.

unité, de telle sorte que l'on en vient à admettre un vaste terrain vague entre ce qui est permis et ce qui est défendu, les cas de conscience foisonnent comme la mauvaise herbe. Il n'y a plus de borne à leur multiplicité, à leur complication.

Qu'on nous comprenne bien : nous n'accusons point les membres de la Société de Jésus d'être volontairement des corrupteurs publics. Nous sommes convaincu que la plupart du temps ils ne s'accordent point à eux-mêmes les immunités dont ils ne sont que trop prodigues pour leurs pénitents. Il est certain qu'un bon nombre d'entre eux demeurent étrangers à ce genre de direction et brillent parmi les meilleurs; il suffit de citer le P. de Ravignan pour s'en convaincre. Nous croyons même qu'aucun d'eux ne souffle un mot de la partie scabreuse de leur casuistique à la jeunesse de leurs établissements. Ce n'en est pas moins le fond de leur morale. Si les épiciers de Paris ont tort de croire, selon le mot spirituel de Doudan, que les jésuites enseignent en forme les sept péchés capitaux, il n'en demeure pas moins qu'ils fournissent le moyen d'entrer en compromis avec eux, non pas sous l'influence d'aucun goût pervers pour le mal, mais par suite d'un système d'autorité qui est immoral par essence parce qu'il se met au-dessus de la conscience. Voilà le mal incurable que rien ne peut atténuer et qui triomphe même des plus pieuses intentions. Il n'est pas même racheté à nos yeux par l'héroïsme manifesté dans les missions lointaines, bien que nous soyons loin de méconnaître l'espèce de grandeur déployée, surtout à son début, par cet Ordre indomptable qui a su allier parfois à l'extrême habileté un courage à toute épreuve.

Qu'on cesse de nous présenter l'Ordre des jésuites comme le boulevard de la foi catholique, ainsi que le font d'imprudents évêques! C'est calomnier le catholicisme; ses pires adversaires ne pourraient pas lui faire un tort plus grave. Au lieu de multiplier en faveur des jésuites des apologies impossibles de leur excellence religieuse et morale, le plus grand service à leur rendre serait de les amener à désavouer hautement et sans réticence le *Compendium* du P. Gury. Il ne faut pas nous dire que nous ne sommes pas capables de comprendre ce latin de casuiste; il n'est que trop clair au travers de ses entortillements; nous y trouvons une perpétuelle offense, non pas à la grammaire, mais à la conscience. Tant qu'un tel enseignement pourra être donné par eux, nous aurons le droit de considérer la Société de Jésus comme un mortel danger pour la morale publique.

Voilà pourquoi nous estimons que l'État est dans son droit en prenant ses précautions vis-à-vis d'elle, une fois qu'il est bien entendu que les personnes ne sont pas même effleurées par l'application des lois. L'esprit de parti le plus aveugle peut seul oublier les causes réelles de la crise actuelle, je veux dire cette transformation totale du catholicisme contemporain que nous avons décrite et la défaite éclatante de sa fraction libérale au profit d'un Ordre qui est en guerre ouverte, non seulement contre la société issue de 1789, mais surtout contre la morale, laquelle n'a pas de date, car elle est éternelle comme la conscience.

E. DE PRESSENSÉ.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Éloge de Marivaux (1).

Dans ce monde, il faut être un peu trop bon pour l'être assez.
(*Le Jeu de l'Amour et du Hasard.*)

Ne pourrait-on pas dire que le XVIIIe siècle est par excellence le siècle de l'esprit français? Quelle admirable réunion d'auteurs distingués et charmants il nous présente! C'est d'abord Le Sage avec *Gil Blas* et *Turcaret*; c'est le plus étincelant de tous, Voltaire, avec ses poèmes, ses romans, ses tragédies, ses contes en vers si incisifs et si gracieux; c'est Montesquieu avec les *Lettres persanes,* Gresset avec sa comédie du *Méchant* et son immortel *Vert-Vert;* c'est Beaumarchais avec *Figaro,* Sedaine avec *le Philosophe sans le savoir,* l'abbé Prévost avec *Manon Lescaut,* Bernardin de Saint-Pierre avec *Paul et Virginie.* Que de créations délicates, attrayantes ou profondes! Il y a là tout un trésor que les lettrés connaissent bien et que le grand public ignore trop. Les littératures étrangères ne nous offrent rien d'aussi ingénieux. Ils méconnaissent les richesses de notre génie national, ceux qui déclarent que nous n'avons rien à opposer à la Marguerite de *Faust,* à la Mignon des *Affinités électives,* à Charlotte, à Ophélie, à ces inventions touchantes ou profondes du génie anglais et allemand. Ils oublient les héroïnes des tragédies de Corneille et de Racine : Andromaque, si digne et si fière; Bérénice, si belle à travers ses larmes; Pauline, si noble et si pure; les jeunes filles de Molière, si gaies, si naïves et si raisonnables pourtant; ils oublient la Chloé du *Méchant,* la Rosine du *Barbier de Séville,* la douce et sympathique Victorine du *Philosophe sans le savoir;* ils oublient surtout les jeunes filles et les jeunes femmes du théâtre et des romans de Marivaux. L'auteur dramatique à qui l'on doit Sylvia et Angélique, le romancier qui nous a donné Marianne est une des originalités et une des grâces du XVIIIe siècle. Si Voltaire, dans un moment d'humeur, a pu écrire que Marivaux « pesait des œufs de mouche dans des balances de toiles d'araignée », la postérité, plus équitable, dira que l'auteur des *Fausses Confidences,* du *Legs* et de tant d'autres chefs-d'œuvre pesait de la poussière de diamant dans des balances d'or fin.

(1) Cette étude a concouru pour le prix d'éloquence et ne l'a point obtenu. Nous supposons que l'Académie l'aura trouvée trop brève, trop sommaire sur certains points, tels que la comparaison avec les pièces de théâtre et les romans qui ont paru en même temps que les œuvres de Marivaux, en vue de mettre en relief l'originalité de l'auteur des *Fausses Confidences* et de *Marianne.* Mais nous croyons que l'essai de Mlle Marie Chateauminois paraîtra à nos lecteurs, comme à nous, délicatement tourné.

Mlle Chateauminois est directrice de l'École enfantine du IXe arrondissement de Paris. Dans ces modestes fonctions, elle a déjà publié à la librairie Hachette d'intéressantes recherches, dont la *Revue* a rendu compte, sous ce titre : *Souvenirs historiques du VIIIe arrondissement de Paris.*

I.

Marivaux, né à Paris en 1688, d'une famille originaire de Normandie, nous apparaît surtout comme un écrivain original. Cette originalité faite de qualités et de défauts, il la devait à son tempérament d'artiste, à l'éducation qu'il avait reçue, aux influences intellectuelles qu'il avait recherchées ou subies. Ses biographes racontent que son instruction classique avait été fort négligée, et les premiers écrits que nous avons de lui confirment cette assertion. *Le Père prudent,* comédie en un acte et en vers; *Annibal,* tragédie en cinq actes, premiers essais de Marivaux, sont d'une faiblesse extrême et portent la marque d'une singulière ignorance. L'auteur ne tient nul compte des premiers principes de la prosodie. Quelques-uns des vers de sa tragédie et de sa comédie ont treize pieds; parfois quatre rimes masculines ou féminines se suivent sans interruption. Dans *Annibal,* Marivaux laisse voir qu'il a appris l'histoire romaine en lisant les romans de Mlle de Scudéry. Le vieux général carthaginois, oubliant sa haine contre Rome, disserte sur les effets de l'amour et s'écrie, à la veille d'une bataille décisive :

> Nous tenterions en vain d'empêcher que nos cœurs
> D'un amour imprévu ne sentent les douceurs.

Dans ses autres écrits, Marivaux ignore l'antiquité, la passe sous silence ou n'en parle que pour la railler et la parodier. S'il met en scène un érudit, c'est pour lui donner une attitude ridicule et lui faire tenir des propos extravagants. L'Hortensius de *la Surprise de l'Amour* est un pédant vulgaire qui admire les vieux auteurs à tort et à travers et seulement parce qu'ils sont vieux. Marivaux montre, par son irrévérence à l'égard de l'antiquité, le côté faible de son éducation et le tour original de sa nature littéraire. C'est un réaliste avant la lettre; il ne comprend et n'aime que ce qui est moderne. L'antiquité est trop loin de son esprit et de ses yeux; l'imitation lui répugne; il a l'ambition de raconter ce qu'il voit et il ne voit bien que ce qui est près de lui. Il sera donc le peintre de la vie contemporaine, des mœurs du XVIIIe siècle, des élégances, des perversités et des mièvreries de cette époque troublée, généreuse et frivole. Marivaux, si éloigné de nous par la quintessence de son style, est tout à fait des nôtres par ses prédilections littéraires, son goût de ce qui est moderne, la fantaisie poétique et réaliste à la fois de son imagination. Il appartient aussi, par cette tendance, à une école qui eut, à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, des représentants un peu oubliés, mais infiniment spirituels. La thèse de la supériorité des modernes sur les anciens fut soutenue avec ingéniosité par des écrivains dont Marivaux se proclamait le disciple ou dont il se plaisait à se dire l'ami. Perrault dans le *Parallèle des anciens et des modernes,* Fontenelle dans son *Discours sur la nature de l'Églogue* et sa *Digression sur les anciens et les modernes,* Lamothe dans son *Introduction à l'Iliade,* l'abbé Terrasson dans la préface de *Sethos* avaient médit de l'antiquité et des sectateurs de l'antiquité. Ils avaient soutenu que l'humanité, progressant sans cesse, devait sans cesse produire des œuvres plus parfaites et ne s'inféoder à aucune imitation. « Un bon esprit cultivé, disait Fontenelle, est, pour ainsi dire, composé de tous les esprits des siècles précédents; les anciens illustres n'ont été que les premiers hommes de leur époque. » Cette thèse, qui impliquait la croyance à la doctrine du progrès, avait séduit Marivaux; elle l'avait même égaré, puisqu'elle l'avait conduit à composer une parodie de l'*Iliade* et une parodie du *Télémaque.*

Marivaux ne voulut jamais reconnaître qu'il y a dans l'art antique une spontanéité de génie, une naïveté d'inspiration qui ne sauraient être dépassées. Sans doute, il ne convient pas de recopier perpétuellement les merveilles du passé, mais c'est un acte de bon goût de les saluer avec respect quand on entre dans la littérature ou dans les arts.

Toutes les œuvres de Marivaux ont, malgré leur diversité, une unité parfaite. Elles se rattachent à une conception de la nature humaine qui n'a jamais varié chez l'auteur. Marivaux est un optimiste; il croit à l'excellence du cœur humain, et, en toute occasion, il vante la douceur, l'amabilité, la débonnaireté. Quiconque est bon a pour lui toutes les noblesses. Il y a une chose dont on ne saurait jamais abuser : la bonté. « On n'a pas assez de bonté, écrit-il, quand on n'en a pas trop. » Veut-il faire l'éloge d'une nation imaginaire, mais qu'il proclame admirable entre toutes? Il fera dire à un des citoyens de cette nation : « Nous sommes les hommes du monde qui avons le plus compté avec l'humanité. » Le personnage le plus sympathique d'une de ses comédies, le gouverneur de l'île de la Raison, s'écrie : « C'est toujours faire une bonne action que de tenter d'en faire une. »

Notre moraliste ne voit rien au-dessus des qualités de bienveillance et des sentiments affectueux. Il n'a ni le préjugé de la richesse, ni le préjugé de la noblesse. Quand le cœur a parlé, toutes les conventions sociales doivent disparaître. Dans le *Préjugé vaincu,* une jeune fille, fière de sa naissance, finit par épouser un simple bourgeois en reconnaissant que le meilleur des titres, c'est un cœur haut placé. Dans *Marianne,* une orpheline de naissance inconnue, de condition obscure, une lingère est aimée d'un grand seigneur qui ne croit pas déroger en l'épousant. Il est vrai que Marianne est fort jolie et que Marivaux a toujours eu le culte de cette sorte de noblesse. Un des valets qu'il a mis en scène dit fort joliment : « La beauté est une si grande dame! » Dans les *Fausses Confidences,* Dubois proclame qu'une bonne mine est un Pérou. La bonté dont Marivaux fait l'éloge dans ses écrits était en lui-même. Ce qu'on raconte de sa vie n'est remarquable ni par l'importance des incidents ni par l'éclat des aventures, mais touche et plaît par la simplicité, la bonne grâce, la délicatesse des pensées et des actes. Voici un trait entre plusieurs qui prouve jusqu'où allait l'indulgence de son caractère. Il partait pour la campagne avec une dame qui lui avait donné une place dans sa voiture. Pendant que la dame, qui n'était pas encore montée, donnait quelques ordres, un jeune homme d'une vingtaine d'années, à l'œil vif, au teint fleuri, vint à la portière demander l'aumône.

« Comment, s'écrie Marivaux, n'as-tu pas honte, à ton âge et avec cette fière mine, de mendier un secours qui n'appartient qu'aux invalides et aux vieillards ? Pourquoi ne travailles-tu pas ? — Ah, monsieur, répond le mendiant d'un air confus, si vous saviez ! je suis si paresseux ! » Marivaux, charmé par cette franche saillie, tire un écu de sa poche et le lui donne. « Vous êtes bien magnifique dans vos aumônes », dit la dame au carrosse qui survint en cet instant et qui savait que Marivaux était loin d'être riche. « Que voulez-vous ? répondit-il, je n'ai pu m'empêcher de récompenser un trait de sincérité. »

Bien que la vie de l'auteur des *Fausses Confidences* ait été longue (1688-1763), il n'eut pas un seul ennemi. Ses dissentiments avec Voltaire furent de courte durée et sans importance. L'auteur de la *Henriade* reprochait à Marivaux d'avoir « la perfection des idées quintessenciées », et Marivaux répliquait que Voltaire « avait la perfection des idées communes ». Ils ne se trompaient peut-être ni l'un ni l'autre, et, dans tous les cas, ils ne se faisaient point par cette appréciation un bien grand dommage. La perfection des idées communes, c'est le bon sens éclatant ou la raison conquérante ; la perfection des idées quintessenciées, c'est la subtilité dans la grâce et le charme dans la finesse.

Marivaux a-t-il eu des modèles ? et quels sont-ils ?

La critique contemporaine a fait remarquer qu'il y avait des ressemblances entre certaines comédies de Marivaux et les fantaisies dialoguées de Shakespeare. On placerait volontiers la scène de ces comédies dans une des îles merveilleuses que le grand tragique anglais a choisies pour cadre de ses féeries. Bénédict pourrait très bien soutenir la conversation avec Sylvia. Bourguignon dit à Lisette des choses qui ne diffèrent pas beaucoup des madrigaux de Falstaff à mistress Quickly. Mais Marivaux avait-il lu Shakespeare ? Le connaissait-il même superficiellement ? C'est plus que douteux. Nous savons cependant que Marivaux, si dédaigneux des auteurs grecs et latins, était très attentif aux productions de la littérature étrangère du XVIIIe siècle. Le sujet d'une de ses comédies, *l'Ile de la Raison*, lui a été visiblement inspiré par la lecture des voyages de Gulliver ; plus tard Marivaux imita le *Spectator* d'Addison ; mais ces deux ouvrages avaient été traduits, tandis que nous ne possédions pas une seule traduction de Shakespeare lorsque Marivaux écrivait pour le théâtre. Les ressemblances qu'on a pu constater entre les œuvres du poète anglais et celles de Marivaux seraient donc de pures rencontres de génie, des accidents littéraires sans préméditation. Mais, s'il n'est pas permis d'affirmer que Marivaux procède de Shakespeare, on est autorisé à penser qu'il relève des maîtres italiens, de l'Arioste, de Bibbiena, de Machiavel et de leurs nombreux imitateurs. Autreau et lui furent longtemps les principaux représentants de l'école de comédie à l'italienne. Les noms mêmes des personnages, les Lelia, les Mario, les Sylvia, indiquent l'origine étrangère du genre ; les valets s'appellent Arlequin ou Pierrot. L'amour, dans les maîtres italiens, est comme un enchantement perpétuel, une fête pour les yeux et pour l'esprit, une sorte de carnaval élégant, gracieux, d'un charme subtil. On aime tant à aimer qu'on se plaît à raffiner sur l'amour. Tout ce que la passion peut trouver de délicatesse, tout ce que l'imagination peut créer d'étrangetés charmantes, tout ce que l'esprit peut inventer de détours gracieux, de sentiers variés, de prolongements et d'enchevêtrements ; tout ce qui peut donner au plaisir une nouveauté, à la tendresse une grâce, est mis en œuvre avec poésie dans la belle littérature italienne. De même, chez Marivaux, les personnages ne se présentent pas sous le costume qui conviendrait à leur rang et à leur condition ; ils auraient peur d'un dénouement trop brusque et trop peu sincère. Ils se plaisent aux déguisements qui leur permettront de constater si les sentiments qu'ils inspirent proviennent de l'amour ou de l'amour-propre. Les amoureux et les amoureuses de Marivaux ont un défaut ou une qualité : ils veulent être aimés pour eux-mêmes. Mais comment parviendront-ils à savoir qu'il en est ainsi, dans un monde où les conventions sociales règlent tout et déterminent tout ? Ils imaginent de se travestir en laquais ou en servantes, assurés, pensent-ils, s'ils sont aimés sous ce costume, d'être réellement aimés pour eux-mêmes. C'est là une idée fine, une conception dramatique, délicate et ingénieuse, mais qui, en faussant les situations, condamne les personnages de Marivaux à parler un langage apprêté. Le grand seigneur déguisé en valet et trouvant dans celle qu'il croit être une suivante une distinction de manières, une élévation de pensées, une dignité d'attitudes qui le surprennent et le déroutent, s'exprime en homme troublé qui cherche à lire dans son propre cœur, que tourmentent le désir d'être aimé et la crainte d'aimer.

Le même phénomène psychologique s'accomplira chez la jeune fille et se compliquera de pudeurs, de timidités, de préjugés d'éducation, de révoltes d'amour-propre, bien plus puissant encore chez la femme que chez l'homme. De là, dans les comédies de Marivaux, des scènes d'une originalité troublante, quelque chose qui fait songer à la *Joconde* de Léonard de Vinci. Il n'y a peut-être rien, même dans Racine, qui soit plus émouvant, plus gracieux que la scène où Sylvia (*Jeu de l'Amour et du Hasard*), découvrant que le laquais qui est devant elle est un homme de son rang, s'écrie avec joie : « Ah ! je vois clair dans mon cœur ! » Dans cette même comédie, Marivaux, qui n'a pas voulu faire durer jusqu'à la fin la méprise de la jeune fille parce que cette prolongation aurait été pour elle un trop cruel supplice, n'a pas craint de continuer jusqu'à la dernière scène l'erreur de l'amoureux de Sylvia. Pour celui-ci, jusqu'au dénouement, Sylvia ne sera qu'une servante, et il voudra l'épouser quand même. C'est que Sylvia est jolie et que, suivant le mot de Marivaux, « la beauté est une si grande dame » ! On ne déroge pas en s'alliant à elle.

II.

Marivaux mérite d'être appelé un des novateurs de l'art dramatique. Quelques-unes de ses comédies, celles qui figurent au nombre de ses chefs-d'œuvre, n'avaient pas de précédents dans l'histoire de notre théâtre. Molière et Regnard,

ses prédécesseurs illustres, ont composé des comédies de caractère et de situation. L'intérêt de ces comédies dépend des circonstances extérieures et de la facilité ou de la difficulté avec laquelle on les tourne ou on les surmonte. C'est tantôt un avare qui, par cupidité, s'oppose au bonheur de sa fille et qui finit par être le jouet de ceux qu'il a voulu mettre à mal. C'est tantôt un hypocrite qui, au dénouement, est victime de sa propre hypocrisie. L'habileté des valets, l'ingéniosité des amants, la complicité des parents raisonnables dominent la fourberie et la sottise et ont le dernier mot dans la comédie d'intrigue et de caractère. Avec Marivaux (et c'est là l'originalité de son théâtre), les difficultés ne viennent pas du dehors, elles naissent de la vivacité et de la variété des sentiments des personnages mis en scène. Rien ne s'oppose à leur bonheur, si ce n'est leur volonté. Vingt fois, pendant la durée de l'action, il semble que le mot décisif va leur venir sur les lèvres. Ils ne le prononcent pas cependant, par délicatesse, par curiosité de l'inconnu, par amour-propre, par défiance d'eux-mêmes. On comprend tout ce qu'une telle méthode demande d'habileté, de souplesse, de ressources dans l'expression des sentiments et dans la recherche des nuances. Tous les moyens ordinaires d'exciter l'intérêt et de le maintenir, les incidents éclatants et les aventures amusantes, sont remplacés par une seule chose : l'analyse pénétrante et subtile des passions humaines. La comédie ainsi comprise constitue une merveille de finesse et de pénétration. Le chef-d'œuvre de Marivaux dans ce genre raffiné est une comédie qu'il a refaite deux fois : *la Surprise de l'Amour*. Il s'agit d'une jeune veuve qui est ensevelie dans l'affliction. Elle ne veut vivre que pour pleurer celui qu'elle a perdu et refuse de voir qui que ce soit au monde. Elle appartient à sa douleur et ne veut plus connaître désormais que les regrets et le deuil. Cependant elle consent à recevoir un chevalier qui, lui aussi, est inconsolable d'avoir perdu sa maîtresse et qui n'est venu auprès de la jeune veuve que pour lui faire ses adieux.

LE CHEVALIER.

Je me meurs, madame, je voudrais mourir et je ne sais pas comment je vis encore.

LA MARQUISE.

En vérité, il semble que dans ce monde les afflictions ne soient faites que pour les honnêtes gens.

LE CHEVALIER.

Je devrais retenir ma douleur, madame; vous n'êtes que trop affligée vous-même.

LA MARQUISE.

Non, chevalier, ne vous gênez point; votre douleur fait votre éloge, je la regarde comme une vertu! J'aime à voir un cœur estimable, car cela est si rare! Hélas! il n'y a plus de mœurs, plus de sentiment dans le monde. Moi qui vous parle, on trouve étonnant que je pleure depuis six mois. Vous passerez aussi pour un homme extraordinaire; il n'y aura que moi qui vous plaindrai, et vous êtes le seul qui rendrez justice à mes pleurs. Vous me ressemblez, vous êtes né sensible, je le vois bien.

LE CHEVALIER.

Il est vrai, madame, que mes chagrins ne m'empêchent pas d'être touché des vôtres.

Comment cette estime réciproque et cette douleur également inconsolable se changeront-elles en affection et finiront-elles par un mariage? Toute la comédie de Marivaux est dans la préparation de ce dénouement. D'une scène à l'autre nous voyons la marquise désirer que le chevalier ne se contente pas d'avoir pour elle des consolations amicales et s'élève au-dessus de la philosophie, de la sympathie. Le chevalier hésite : il est gêné par le souvenir de sa douleur et par la pensée de l'affliction de la marquise. Il a peur de la blesser en l'aimant, et, en déclarant son amour, il aurait peur de manquer de constance et de s'attirer la mésestime. Peu à peu cependant l'amitié parle le langage de la passion. Marquise et chevalier reconnaissent que leurs consolations mutuelles leur sont indispensables et que, pour ne pas vivre dans une désolation éternelle, ils ont besoin de vivre ensemble. Ce dénouement, prévu, mais toujours retardé par l'amour-propre, arrive après des scènes adorables de sensibilité, de délicatesse et de poésie. Marivaux, qui excellait à traiter de pareils sujets, a repris le même thème dans *la Double Inconstance* et dans *l'Heureux Stratagème*. Depuis, il a rencontré de nombreux imitateurs, mais aucun ne l'a égalé. L'écueil du genre créé par Marivaux, c'est la recherche et la préciosité. Marivaux lui-même n'a pas su toujours s'en préserver. Il n'y a que du charme et de la finesse dans *la Surprise de l'Amour;* il se trouve, au contraire, de la bizarrerie dans quelques autres de ses œuvres; ainsi, par exemple, dans *le Triomphe de l'Amour,* où il met en scène une jeune fille qui se déguise en homme pour se faire aimer de quelqu'un qu'elle admire, mais dont elle n'a pas été remarquée. Sous son déguisement, la jeune fille osera davantage; elle pourra hardiment réclamer l'amitié, et, quand l'amitié sera obtenue, l'amour ne tardera pas à venir. Cette donnée est ingénieuse, mais cherchée et peu naturelle. Il est vrai que la scène est à Sparte, qu'il s'agit d'une princesse de l'antiquité et d'une princesse qui a pour laquais Arlequin! Nous sommes en pleine fantaisie. Anachronismes et disparates importaient peu à Marivaux. Chez lui, les événements sont faux ; mais les sentiments sont vrais.

Ce qui est vrai surtout, et ce qui est charmant, ce sont les types féminins qu'il a créés. Il y a dans ses romans et dans son théâtre toute une galerie de jeunes filles d'une pureté et d'une grâce incomparables. Le monde de Marivaux, qu'on se représente ordinairement comme un monde de coquetteries et de licences, est remarquable par de rares qualités de droiture, de sincérité et de probité attrayantes. Chez aucun auteur dramatique il n'y a autant de jeunes filles qu'on désirerait épouser. Angélique, Sylvia, Marianne sont des modèles de simplicité, d'esprit honnête, d'élévation morale. Un galant homme peut hésiter devant la rêveuse Ophélie, devant la sensible Charlotte, qui ne sait que défaillir après la valse et montrer les étoiles d'un geste mélancolique; mais qui ne serait charmé de faire d'Angélique (*École des Mères*) la compagne de sa vie?

ÉRASTE.

Quelle aimable franchise!

ANGÉLIQUE.

Mais je vais comme le cœur me mène, sans y entendre plus de finesse. J'ai du plaisir à vous voir, et je vous vois; et, si c'est une faute de vous avouer aussi souvent que je vous aime, je la mets sur votre compte et je ne veux point y avoir part.

ÉRASTE.

Que vous me charmez!

ANGÉLIQUE.

Si ma mère m'avait donné plus d'expérience, si j'avais été un peu dans le monde, je vous aimerais peut-être sans vous le dire; je vous ferais languir pour le savoir; je retiendrais mon cœur; cela n'irait pas si vite, et vous m'auriez déjà dit que je suis une ingrate; mais je ne saurais me contrefaire. Mettez-vous à ma place; j'ai tant souffert de contraintes! Ma mère m'a rendu la vie si triste, j'ai eu si peu de satisfactions! Elle a tant mortifié mes sentiments, je suis si lasse de les cacher, que lorsque je suis contente et que je le puis dire, je l'ai déjà dit avant de savoir que j'ai parlé. Imaginez-vous à présent ce que c'est qu'une fille qui a toujours été gênée, qui est avec vous, que vous aimez, qui ne vous hait pas, qui vous aime, qui est franche, qui n'a jamais eu le plaisir de dire ce qu'elle pense, qui ne pensera jamais rien d'aussi touchant, et voyez si je puis résister à tout cela?

Il y a dans cette ingénuité une innocence salutaire et comme une sorte de fierté. De tels aveux augmentent l'affection et imposent le respect. Marivaux est un des rares écrivains qui ont su faire parler à des jeunes filles un langage aussi hardi sans diminuer en rien l'intérêt qu'elles inspirent et l'idée d'innocence qui s'attache à elles.

La philosophie de Marivaux, ennemie de toute contrainte et de tout pédantisme, lui a fait recommander comme le meilleur moyen d'éducation la bienveillance et la tendresse. Il aurait voulu qu'on laissât aux jeunes gens une très grande liberté. Dans *la Mère confidente,* Marivaux demande que les parents soient les amis de leurs enfants. Point d'autorité rébarbative, rien de sec et de hautain. Il faut que la jeune fille puisse, en toute circonstance, se confier à sa mère, et que l'enfant ait même du plaisir à agir ainsi. « On doit, dit-il, mettre la vertu des gens à son aise. » L'éducation trop austère ne produit que des méchantes ou des sottes. Écoutons plutôt Angélique :

« Quand ma mère me parle, je n'ai plus d'esprit; cependant je sens que j'en ai assurément et j'en aurais bien davantage si elle avait voulu! Mais n'être jamais qu'avec elle, n'entendre que des préceptes qui me lassent, ne faire que des lectures qui m'ennuient, est-ce le moyen d'avoir de l'esprit? Qu'est-ce que cela apprend? Il y a des petites filles de sept ans qui sont plus avancées que moi : cela n'est-il pas ridicule? Je n'ose pas seulement ouvrir ma fenêtre. Voyez, je vous prie, de quel air on m'habille. Suis-je vêtue comme une autre? Regardez comme me voilà faite! Ma mère appelle cela un habit modeste. Il n'y a donc de la modestie nulle part qu'ici, car je ne vois que moi d'enveloppée comme cela! Aussi suis-je d'une enfance, d'une curiosité! Je ne porte point de ruban, mais qu'est-ce que ma mère y gagne? Que je suis émue quand j'en aperçois. Elle ne m'a laissé voir personne, et, avant que je connusse Éraste, le cœur me battait quand j'étais regardée par un jeune homme. Serait-ce de même si j'avais joui d'une liberté honnête? Moi qui suis naturellement vertueuse, sais-tu bien que je m'endors quand j'entends parler de sagesse? »

Marivaux pensait que la sévérité dans l'éducation est superflue, lorsqu'elle n'est pas dangereuse ; « car, disait-il, l'oreille d'une femme entend d'une demi-lieue ce qu'on dit, et d'un quart de lieue ce qu'on va dire ». La liberté des mœurs, dans le sens honnête, produit la franchise et rend les relations agréables et sûres. Le pédantisme hypocrite de l'éducation engendre le libertinage chez les hommes et la coquetterie chez les femmes. Marivaux s'est attaché à la peindre, cette coquetterie qu'il rencontrait partout autour de lui; il en a saisi et fixé toutes les nuances, même les plus fugitives; il a sondé tous les replis de l'âme féminine, telle qu'elle existait à son époque. Une de ses pages les plus parfaites, une page que La Bruyère lui aurait enviée, est consacrée, dans *l'Ile de la Raison,* à décrire les procédés, les prétentions, les artifices de la coquetterie et de l'orgueil.

« Est-ce que le visage d'une coquette est jamais fini? Tous les jours on y travaille. Il faut concerter les mines, ajuster les œillades. N'est-il pas vrai qu'un jour, à votre miroir, un regard doux vous a coûté plus de trois heures à attraper? Encore n'en attrapâtes-vous que la moitié de ce que vous en vouliez; car, quoique ce fût un regard doux, il s'agissait aussi d'y mêler quelque chose de fier. Il fallait qu'un quart de fierté y tempérât trois quarts de douceur. Cela n'est pas aisé! Tantôt le fier prenait trop sur le doux; tantôt le doux étouffait le fier; on n'a pas la balance à la main.

« Et que dirai-je de l'orgueil sur le chapitre de la naissance? Qui sont-ils, ces gens-là? vous écriez-vous. De quelle maison? Et cette petite bourgeoise qui fait comparaison avec moi? Et puis, cette bonté superbe avec laquelle on salue des inférieurs! cet air altier avec lequel on prend sa place! cette évaluation de ce que l'on est et de ce que les autres ne sont pas! Reconduira-t-on celle-ci? ne fera-t-on que saluer celle-là? Sans compter cette rancune contre tous les jolis visages, que l'on va détruisant d'un air nonchalant et distrait. Combien en avez-vous trouvé de boursouflés parce qu'ils étaient gras? Vous n'accordiez que la peau sur les os à celui qui était maigre. Il y avait un nez sur celui-ci qui l'empêchait d'être spirituel. Des yeux étaient-ils fiers? ils devenaient hagards; étaient-ils doux? les voilà bêtes; étaient-ils vifs? les voilà fous. A vingt-cinq ans, on approchait de la quarantaine. Une petite femme avait-elle des grâces? Ah! la bamboche! Était-elle grande et bien faite? Ah! la géante! elle aurait pu se montrer à la foire! Ajoutez à cela cette finesse avec laquelle on prend le parti d'une femme sur des médisances que l'on augmente en les combattant, qu'on ne fait semblant d'arrêter que pour les faire courir et qu'on développe si bien qu'on ne saurait plus les détruire. »

Il y a, même dans ce passage si vif et si joli, quelque recherche d'expression et des tournures de phrases trop travaillées; mais pouvait-il en être autrement dès que Marivaux voulait peindre les nuances les plus subtiles d'un sentiment aussi ondoyant que la coquetterie? Est-ce que la préciosité des idées n'a pas pour conséquence naturelle la préciosité des expressions? Le bon marivaudage consiste à traduire avec fidélité (la fidélité eût-elle un air étrange!) les idées fines et déliées qu'on veut exprimer. Le mauvais marivaudage consiste à dire en termes prétentieux des idées communes. Marivaux, dans ses comédies, fait presque toujours de l'excellent marivaudage. Nous n'avons pas à apprécier ce qu'ont fait ses trop nombreux imitateurs.

III.

Les romans de Marivaux sont célèbres, en particulier celui qui porte le titre de *Marianne ou les Aventures de la Comtesse* ***. Marivaux mit seize ans à le composer, et encore le laissa-t-il inachevé. C'est le plus parfait de ses écrits au point de vue du style et l'un des chefs-d'œuvre de la littérature du XVIIIe siècle. Il tient glorieusement sa place entre *Gil Blas* et *Manon Lescaut*. Lorsque Marivaux publia *Marianne*, le roman d'aventures était à la mode. Marivaux s'éloigna de ce sentier battu, et, fidèle à son génie particulier, il écrivit un livre d'observation morale, où les incidents sont peu nombreux, mais où abondent les remarques les plus originales et les plus pénétrantes. *Marianne* est un roman de sentiment et d'analyse comme *la Princesse de Clèves*. Il se passe en pleine vie moderne et met en scène des gens de toutes conditions : des nobles, des abbés, des financiers, des lingères, des cochers et des religieuses. Que nous sommes loin des compositions de Mlle de Scudéry, de *Clélie* et du *grand Cyrus !* Marivaux, qui répugnait aux imitations de l'antiquité, préférait également aux écrits de La Calprenède et aux livres chers aux précieuses ridicules *le Roman comique* de Scarron ou *le Roman bourgeois* de Furetière. En toutes choses, il aimait ce qui est actuel, mais il ne s'efforçait pas de faire descendre la littérature jusqu'aux trivialités de la rue; il voulait, au contraire, élever ces trivialités jusqu'à la littérature. Si ses personnages sont des gens du commun, son style est la distinction même. Il croyait et il montrait qu'on peut être exact en restant poli et qu'on peut être vrai sans provoquer des répugnances.

Le début de *Marianne* est des plus romanesques. Il s'agit d'une jeune enfant qui a été trouvée dans un carrosse à côté de gens assassinés. On ne peut savoir ni qui elle est, ni d'où elle vient; sans la charité d'une bonne femme qui l'a recueillie et qui l'a élevée, elle serait morte de froid et de faim. Mettez un tel début entre les mains d'un romancier à la mode du XIXe siècle : aussitôt il s'inquiétera de rechercher quelle est la famille de la jeune inconnue, comment les gens du carrosse ont été assassinés, quels ont été les mobiles du crime, etc. Marivaux ne dit qu'un mot de ces péripéties mystérieuses, mais il s'attache à montrer la bonté des pauvres gens qui ont accueilli l'orpheline, à décrire les sentiments de reconnaissance qui s'emparent du cœur de la malheureuse enfant. L'analyse des idées, des impressions que les situations font naître dans une âme vertueuse et fière, occupera la plus large place dans le roman de Marivaux. Ce roman deviendra la démonstration d'une thèse qui lui était chère : la toute-puissance de la beauté et de la grâce. Marianne, pauvre orpheline, sans instruction, mais jolie, intelligente et digne, sera aimée par un grand seigneur, recherchée et adoptée par la famille de celui qui l'aime. Elle traversera sans s'y compromettre les situations les plus périlleuses, et si plus tard, au moment où elle va se marier, on apprend que ses parents sont d'illustre origine, cette découverte arrivera, non comme un incident dramatique, mais comme la chose la plus naturelle du monde. *Marianne* n'intéresse donc pas par l'imprévu des événements, par l'habile agencement des scènes, par l'attrait captivant d'une intrigue mystérieuse, mais, ce qui est plus difficile, par la peinture des caractères, la finesse des observations, le coloris du style et l'esprit toujours jaillissant. Ce qui manque à cette œuvre où tant de grâce est unie à tant de bon sens, c'est la passion. Marianne est charmante, spirituelle, touchante; elle n'est pas éloquente. Elle analyse trop, elle se regarde trop vivre; elle s'inquiète trop de faire la critique ou l'éloge de ceux qui l'entourent. On est souvent tenté de lui dire : « Vous ne vous appelez pas Marianne, vous vous appelez Marivaux! »

IV.

Marivaux voulait qu'on accordât aux auteurs la plus complète liberté. Il était l'ennemi des règles qui gênent l'indépendance de l'écrivain et qui ont quelquefois pour résultat de condamner la littérature à l'uniformité et à la monotonie. Il plaide en ces termes la liberté de l'art, dans un de ses écrits les plus oubliés : *le Philosophe indigent*. « Ce livre, dites-vous, n'est pas dans les règles; tant mieux! Cela le fait naturel, cela nous ressemble. Regardez la nature : elle a des plaines et puis des vallons, des montagnes. Des arbres ici, des rochers là, point de symétrie, point d'ordre; je dis de cet ordre que nous connaissons et qui fait une si sotte figure auprès du beau désordre de la nature. »

La liberté que Marivaux donnait aux écrivains pour la composition de leurs œuvres se retrouve poussée jusqu'à l'excès et la licence dans l'un de ses derniers ouvrages : *le Paysan parvenu*. Ce roman, inachevé comme *Marianne*, est d'un style moins pur et d'une conception moins délicate. Il est destiné à prouver qu'avec de la bonne humeur et une santé vigoureuse un paysan peut arriver à tout. Le paysan de Marivaux arrive à la fortune en se laissant aimer par des femmes de cinquante ans. Il va de triomphe en triomphe, si en ces matières il est permis de s'exprimer ainsi. Finalement, grâce à la protection d'une veuve qu'il épouse, il se trouve être un personnage considérable et considéré. Marivaux, si délicat, si affectueux pour les femmes dans ses autres livres, se montre presque brutal pour elles dans celui-ci. Il critique impitoyablement leur sensualité, leur duplicité, l'étrangeté ou la bassesse de leurs goûts. Chose curieuse, ces satires violentes sont attribuées au paysan parvenu, qui est censé écrire ses mémoires. Il semble cependant que la perversité, si perversité il y a, serait tout aussi imputable au jeune triomphateur qu'à ses vieilles victimes. Le roman, malgré des longueurs et des défaillances, est d'un écrivain et d'un moraliste, mais d'un moraliste vieilli et d'un écrivain fatigué. Il n'y a plus à citer, après *le Paysan parvenu*, que *le Philosophe indigent*, récit décousu, mais plein de traits où Marivaux a mis tout ce qu'il y avait d'amertume dans son génie. Il faut mentionner *le Spectateur*, écrit périodique à l'imitation d'Addison. C'est dans cet écrit que se trouve la lettre d'un père qui se plaint d'un fils ingrat, morceau d'une pathétique éloquence.

V.

Envisagé dans son ensemble, l'œuvre de l'auteur de *Marianne* est un des monuments les plus délicats, les plus travaillés et les plus originaux de la littérature du XVIIIe siècle. Marivaux ne ressemble à aucun de ses contemporains : il a une physionomie bien à lui, un peu bizarre, mais distinguée et spirituelle. A propos de son théâtre, on peut parler des féeries de Shakespeare sans qu'il demeure écrasé par ce grand nom. A propos de ses romans on a pu se souvenir de La Bruyère sans que cette réminiscence lui soit funeste. L'archevêque de Sens, dans le discours prononcé à l'Académie lors de la réception de Marivaux, félicitait l'auteur des *Fausses Confidences* d'avoir fait preuve d'un génie séduisant et aimable : cette séduction n'était point passagère et cette amabilité était durable. Tant qu'on appréciera les choses exquises, tant que l'esprit aura des admirateurs, tant que la grâce sera recherchée, Marivaux rencontrera des disciples et des lecteurs reconnaissants. Sans doute on ne « se nourrira » pas de ses œuvres, pour répéter le mot d'un critique trop sévère; mais on les respirera comme un bouquet de fleurs charmantes. Marivaux n'aura pas la popularité, mais il aura ce qui vaut mieux, ou ce qui vaut tout autant : l'admiration des lettrés et la sympathie des femmes.

La postérité n'a pas été injuste pour Marivaux. Elle a reconnu en lui un chef d'école littéraire et l'a placé au premier rang des écrivains de second ordre du XVIIIe siècle. Des poètes de génie, comme Alfred de Musset, des écrivains éminents comme Octave Feuillet, Victorien Sardou, Ernest Legouvé, Émile Augier, ont étudié à son école et ne se sont pas crus humiliés en l'imitant. Les contemporains de Marivaux avaient été plus sévères pour lui : Voltaire, tout en lui rendant hommage, ne lui a pas épargné les critiques : « Ce néologue de Marivaux », disait-il. Un des disciples de Voltaire, La Harpe, s'est montré parfois sans bienveillance dans quelques-unes des appréciations qu'il a données sur Marivaux : « D'un théâtre de cinq volumes, écrit-il, il n'est resté que trois petites comédies : *la Surprise de l'Amour, l'Épreuve* et *le Legs.* » Notre Aristarque oublie, pour ne citer que des chefs-d'œuvre universellement reconnus comme tels, *les Fausses Confidences, le Jeu de l'Amour et du Hasard* et *l'École des Mères.* La Harpe, il est vrai, se montre plus accommodant pour les romans de Marivaux : *Marianne,* d'après lui, « est un des meilleurs romans français et l'un de ceux dont les étrangers font le plus de cas ; il attache également par l'intérêt des situations et par celui des caractères ». Faut-il citer l'opinion de Schlegel, cet Allemand qui reprochait à Molière de manquer d'esprit et d'être un médiocre observateur ? Schlegel juge Marivaux à l'allemande. Pendant la Révolution française, Marivaux fut un peu négligé; le temps n'était pas au marivaudage. Cependant, dans son *Tableau de la Littérature française,* Marie-Joseph Chénier dit un mot aimable de *Marianne* et du *Paysan parvenu.* Sous l'Empire et sous la Restauration, la critique se montra favorable à Marivaux. A plusieurs reprises, Geoffroy fit de grands éloges des *Fausses Confidences* et du *Jeu de l'Amour et du Hasard.* Villemain, dans son admirable *Cours de Littérature,* analyse en maître le théâtre et les romans de Marivaux : « Il est peintre, moraliste, dit-il, souvent pathétique, et trouve dans un vif sentiment des misères humaines une éloquence naturelle..... Il est expressif et touchant par les détails pris dans la vie la plus simple, la condition la plus obscure. » A la suite de Villemain, un écrivain d'un goût constamment élevé et pur, M. de Sacy, a nommé Marivaux « l'un des plus ingénieux et des plus charmants écrivains de notre langue (1) ». Il a mis *Marianne* au nombre des chefs-d'œuvre français. L'auteur des *Lundis,* l'ingénieux et pénétrant Sainte-Beuve, a consacré plusieurs études au génie de Marivaux. Il a loué les qualités d'écrivain et d'observateur qui se rencontrent dans le théâtre et dans les romans de cet auteur. Le seul reproche qu'il lui adresse, c'est de manquer de passion. Jules Janin, Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, tous les trois si éminents dans la critique dramatique, ont reconnu que Marivaux était un des hommes les plus remarquables du XVIIIe siècle. « Il a du génie à force d'esprit », a dit Théophile Gautier. Ce mot, l'un des plus justes qui aient été écrits à propos de Marivaux, pourrait servir d'épigraphe à ses œuvres complètes. Il faudrait ajouter pourtant qu'à force d'amabilité et de grâce Marivaux s'est élevé souvent jusqu'au sentiment et à l'éloquence.

MARIE CHATEAUMINOIS.

ÉTUDES MORALES

La première éducation, son importance (2).

S'il fallait en croire un écrivain contemporain dont l'ouvrage, un peu oublié aujourd'hui, a fait du bruit il y a quelque vingt ans (3), ce n'est pas seulement au berceau que commencerait l'éducation, mais avant la naissance même et, pour ainsi dire, dès la conception. Je ne puis que mentionner ici cette opinion, sur laquelle je ne suis pas en mesure de me prononcer. Elle n'est en elle-même ni absurde ni même invraisemblable. Peut-être eût-elle obtenu plus d'attention de la part des savants si l'auteur n'eût accompagné de commentaires souvent confus et singulièrement peu scientifiques les faits vraiment curieux qu'il allègue.

En ces obscures matières où presque tout nous est encore inconnu, il ne faut nier ou affirmer qu'avec une extrême ré-

(1) *Variétés littéraires, morales et historiques,* t. Ier, p. 141. — Paris, Didier, 1861.

(2) Ce morceau est extrait de la thèse de M. Henri Marion sur *la Solidarité morale,* dont la soutenance a lieu en Sorbonne au moment où nous mettons sous presse. On sait que M. Marion, professeur de philosophie au lycée Henri IV, vient d'être élu par ses collègues membre du Conseil supérieur de l'instruction publique.

(3) De Frarière, *Éducation antérieure : Influences maternelles pendant la gestation sur les prédispositions morales et intellectuelles des enfants.*

serve. L'enfant, durant la gestation, participant étroitement à la vie de sa mère, reçoit, cela est certain, le contre-coup des impressions fortes qu'elle éprouve. Il n'est donc nullement impossible *a priori* que les émotions dominantes de la mère, ses sentiments vifs de toute sorte, ses habitudes morales, au même titre que toute autre disposition générale et profonde intéressant son système nerveux, retentissent *de quelque manière* sur la constitution de l'enfant alors en voie de formation, et indirectement sur son caractère (1). C'est même le contraire qui serait surprenant. Mais cette influence très générale a besoin, quoique probable, d'être établie, plus rigoureusement qu'elle ne l'est, sur des faits recueillis et contrôlés avec une sévère critique. A plus forte raison est-il téméraire et tout au moins prématuré d'affirmer la transmission directe, pure et simple, des aptitudes particulières, même transitoires, que la mère se donnerait ou développerait en elle d'une manière tout épisodique dans le temps de sa grossesse.

La difficulté sera toujours grande de discerner parmi les dispositions morales de l'enfant (lesquelles d'ailleurs ne se manifestent que tard et déjà un peu altérées) ce qui est dû à l'hérédité proprement dite et ce qui peut revenir aux « influences maternelles » de la période intra-utérine. Ces influences ne sont pas nulles, nous le croyons, mais la nature et la portée n'en sont point déterminées. Nous sommes forcés, quant à présent, de les confondre, sous le nom général d'hérédité, avec l'influence du père et des ascendants.

On ne peut s'empêcher cependant de reconnaître au passage la valeur morale, sinon scientifique, du livre qui a appelé l'attention sur ce problème. Tant que l'opinion de M. de Frarière n'a pas été démontrée fausse, il y a tout avantage à la tenir pour vraie. Elle sera rectifiée et grandement modifiée, je n'en doute pas, dès qu'elle occupera sérieusement les physiologistes ; mais il est à croire qu'il en restera quelque chose. Or, si peu qu'il en reste, ce peu méritera toute l'attention des moralistes. Il suffit que cette doctrine ne soit pas absurde, qu'elle puisse tôt ou tard être partiellement confirmée, pour que dès à présent elle ait droit à quelque respect. Toute femme devrait s'en pénétrer et, du jour où elle a l'espoir d'être mère, redoubler de vigilance morale, comme si le fruit qu'elle porte devait bénéficier des mérites qu'elle se donne ou, au contraire, porter la marque et subir la peine des désordres qu'elle se permet. Cette croyance salutaire, fût-elle fausse, servirait au moins au perfectionnement de la mère en lui faisant sentir plus tôt et plus vivement la gravité de son rôle.

Quoi qu'il faille penser de cette « éducation antérieure », l'éducation proprement dite commence au berceau. Après l'hérédité, rien ne contribue plus à nous faire ce que nous sommes. « Je trouve, dit Montaigne, que nos plus grands vices prennent leur ply dès nostre plus tendre enfance et que nostre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. » Cette parole profonde doit être prise au pied de la lettre.

Il ne faudrait pas toutefois donner dans le préjugé populaire qui attribue à la nourrice le pouvoir de transmettre par l'allaitement ses qualités et ses défauts. Les médecins nient expressément cette prétendue influence du lait comme véhicule des aptitudes morales. Tout ce qu'ils accordent, c'est que le lait, aliment longtemps unique de l'enfant, agit à ce titre sur sa complexion générale et sa santé. Comme la nutrition plus ou moins parfaite et l'état nerveux qui en résulte ne sont pas sans action sur le caractère, on peut admettre, si l'on veut, que, d'une manière très générale et très indirecte, le moral de l'enfant pourra finir par se ressentir de la vertu ou de la pauvreté du lait qu'il tette. Mais ce qui fait sourire, c'est la croyance selon laquelle le lait d'une nourrice capricieuse, méchante, voleuse, dissimulée, suffirait à donner précisément ses travers ou ses vices à l'enfant qu'elle allaite. Quelques personnes même vont plus loin encore dans cette voie et veulent retrouver chez leurs enfants, nourris exclusivement de lait de chèvre ou de lait de vache, les traits de caractère, si je puis ainsi parler, vulgairement attribués à ces animaux ; mobilité et pétulance dans le premier cas, patience et douceur dans le second. Contre cette illusion, née d'une association d'idées puérile et grossière, les faits protestent non moins que la théorie.

Mais si l'action de la nourrice n'est pas celle que croit le vulgaire, elle est infiniment plus grande et plus durable que ne le pensent généralement les personnes éclairées. A peu près sans influence morale en tant qu'elle alimente l'enfant, elle contribue plus qu'on ne peut le dire à déterminer son caractère en tant qu'elle forme ses premières associations d'idées et lui donne ou lui laisse prendre ses premières habitudes. Voilà la vraie raison, du moins la principale, pourquoi c'est un devoir aux mères de nourrir elles-mêmes leurs enfants. Ce serait seulement leur intérêt propre et plutôt l'accomplissement hygiénique d'une fonction naturelle qu'une obligation de conscience, s'il ne s'agissait que de donner l'aliment ; mais nourrir un enfant, c'est déjà l'élever. La personne qui lui donne le sein est, par la force des choses, son premier « gouverneur » : elle lui donne l'éducation initiale, la plus efficace de beaucoup, vu la plasticité de l'enfance.

Consciente ou non de la part des personnes qui la donnent, cette première éducation ne se fait pas, en somme, par d'autres procédés que l'éducation ultérieure, à laquelle présideront les parents et les maîtres. Favoriser certaines tendances et en réprimer d'autres, accoutumer l'enfant à sentir, à juger, à se comporter de telle manière, non de telle autre, voilà dans tous les cas la tâche de ceux qui dirigent son développement. S'il est un âge où ce développement s'opère d'une façon plus visible, où, par suite, il est d'usage d'y veiller plus particulièrement, en réalité il commence à la naissance, et nul ne peut dire quand il s'achève.

Notre caractère passe pour formé quand nous arrivons à l'âge adulte ; il ne cesse pourtant pas alors d'être modifiable, pas plus que notre esprit d'être susceptible d'acquérir. Par-

(1) Cf. Malebranche, *Recherche de la vérité*, liv. II, chap. VII : *De la communication qui est entre le cerveau d'une mère et celui de son enfant.*

'ois la vieillesse même est perfectible encore. S'il y a des exemples d'un arrêt définitif des facultés immobilisées de bonne heure et comme figées subitement, ce sont des cas exceptionnels et morbides. Le malheureux ainsi frappé d'immobilité mentale tombe dans l'idiotie. Pour l'homme sain l'esprit, l'éducation n'est pour ainsi dire jamais achevée, car son développement n'est jamais clos. Seulement, à partir l'un certain âge, qui varie avec les individus et les circonstances, chacun devient à soi-même son propre directeur, assume la responsabilité ou exclusive ou principale de ses actes. Dès ce moment, l'éducation proprement dits a pris in. Sous peine de faire violence à la langue, il faut donc avec tout le monde reconnaître à l'éducation un terme, quoique difficile à fixer ; mais il est impossible à qui en comprend bien l'essence d'admettre qu'elle commence seulement à l'âge et dans les conditions où l'opinion vulgaire la fait commencer.

En effet, ce mot d'un sens si vaste, qui s'applique non seulement à l'homme, mais aux animaux et aux plantes mêmes, qui désigne à la fois tous les procédés employés pour conduire un être vivant dans sa croissance physique, intellectuelle et morale, ce mot d'une si grande compréhension est souvent restreint d'une manière abusive au point de n'être plus pris que comme synonyme d'instruction.

Assurément une instruction solide, c'est-à-dire une grande somme de connaissances, un esprit cultivé, orné, un goût in, l'habitude du raisonnement et de l'analyse, beaucoup de ecture, en un mot tout ce qui fortifie et agrandit l'intelligence entre de plein droit et figure au premier chef au nombre les fins de l'éducation. Alors même que l'éducateur vise urtout à un but pratique, soit moral, soit même simplement echnique, il ne peut qu'attacher un grand prix à la culture ntellectuelle. La raison en est que, en toutes choses, la pratique demande quelques lumières, et que le plus sûr, pour marcher droit, est de voir clair.

C'est cette importance capitale de la formation de l'esprit, dans le développement total d'un être dont le caractère spécifique est de penser, qui nous explique la tendance générale à faire consister dans la seule instruction l'éducation presque tout entière, dès lors considérée comme commençant et finissant avec les études et se faisant dans les écoles.

Cette fâcheuse manière de voir n'est pas seulement celle du vulgaire; nous la trouvons aussi, raisonnée et adoptée après examen, dans l'étude la plus récente sur la matière, œuvre d'un philosophe en renom (1). Dans sa tentative pour déduire des lois de la psychologie les règles de l'éducation et donner à celle-ci de la sorte une base vraiment scientifique, M. A. Bain nous avertit expressément qu'il n'a en vue que la tâche du maître, *teacher*, et le travail scolaire, *the work of the school*. En effet, il s'attache avant tout à montrer comment peuvent être mises à profit pour l'enseignement les données de la physiologie cérébrale et la théorie psychologique des opérations mentales. Lui-même, toutefois, ne peut s'en tenir là. Après avoir montré comment et à quelles conditions l'intelligence acquiert ou apprend, retient, invente et compose, il ne peut s'empêcher de consacrer au moins quelques pages à ce qu'il appelle « la culture des émotions» et l'éducation de la volonté. Il est vrai que, là encore, il ne trouve guère en jeu que les lois générales qui président à toute notre vie intérieure (lois de l'association des idées et lois de l'habitude), en quoi nous sommes de son avis ; mais était-ce une raison pour enfermer dans les murs de l'école, restreindre à la durée des études et attribuer au seul instituteur l'œuvre si complexe et si grave de l'éducation ? Oui, tout revient à former les habitudes de l'enfant, habitudes d'esprit, habitudes de cœur, habitudes de conduite ; mais qui ne sait que l'homme vaut par le cœur et le caractère encore plus que par l'esprit? Et qui niera que le caractère et le cœur, disons plus, l'esprit même commencent à se former en dehors de l'école, longtemps avant l'âge des études, sous d'autres influences que celle des professeurs?

Nous tenons énergiquement, littéralement, pour l'éducation dès la mamelle et par la nourrice, et cela en prenant le mot dans la même acception que M. Bain lui-même; à plus forte raison si on le prend dans un sens plus large, comme l'ont fait tant d'auteurs de grande autorité dont il critique les définitions. Ainsi, selon les fondateurs du système d'éducation nationale en Prusse, le but de l'éducation était, nous dit-il, « le développement égal et harmonieux de toutes les facultés de l'homme ». Il s'agit, suivant les propres paroles de Stein, « de déployer toutes les puissances de l'âme, d'exciter et d'alimenter tous les principes de vie, en évitant toute culture exclusive et en s'appliquant à faire entrer en jeu toutes les tendances qui font la force et la valeur des hommes ».

James Mill assignait pour but à l'éducation de « faire de l'individu, autant que possible, un instrument de bonheur pour lui-même et pour les autres êtres ».

Pour J. Stuart Mill, l'éducation « embrasse tout ce que nous faisons pour nous-mêmes et tout ce que les autres font pour nous, en vue de nous élever plus près de la perfection de notre nature; au sens le plus large, elle comprend même les effets indirects produits sur notre caractère et sur nos facultés par des choses qui ne tendent pas directement à cette fin : par les lois, les formes de gouvernement, les arts industriels, les divers genres de vie sociale, voire même par des faits physiques indépendants de la volonté humaine, comme le climat, le sol, la situation géographique ». Cette action indirecte des milieux et des circonstances de toutes sortes sur notre caractère est signalée à bon droit par Stuart Mill. Nous accordons cependant à M. Bain que quelques-unes seulement constituent l'éducation, qui ne saurait les embrasser toutes sans prendre une extension démesurée : le mot ainsi entendu n'aurait plus qu'un sens tout à fait indéterminé. C'est ce que Stuart Mill reconnaît lui-même lorsqu'il définit plus spécialement l'éducation « la culture que chaque génération donne intentionnellement à ceux qui doivent lui

(1) *Education as a science*, by A. Bain, dans *Mind*, january 1877, july 1877, etc. Ces articles ont été depuis réunis en un volume, traduit en français pour la *Bibliothèque scientifique internationale*, sous ce titre : *la Science de l'éducation*, Paris, 1879.

succéder, afin de les rendre aptes à conserver tout au moins, à accroître, s'il est possible, les avantages acquis jusque-là ».

De toutes ces définitions, que l'on prenne celle qu'on voudra, une chose demeure toujours hors de doute, sur laquelle j'insiste à dessein, vu la tendance qu'on a à la méconnaître et l'importance dont elle est pour le sujet qui nous occupe : c'est que notre éducation commence dès les langes.

Cela est vrai tout particulièrement de notre éducation morale. Un écrivain anglais l'a dit avec une précision remarquable : « L'homme est formé, pour le bien ou pour le mal, par tout ce qu'il éprouve depuis le berceau (1) ». La moralité de tout homme fait est donc, pour une très grande part, l'œuvre des personnes qui l'ont bercé petit enfant.

Il ne peut être question tout d'abord, cela s'entend, de telle ou telle vertu particulière à obtenir de l'enfant par voie d'admonestations et de conseils. Un long temps s'écoulera avant qu'il soit à même d'entendre rien de tel, et tout le monde sait d'ailleurs combien peu efficaces sont la plupart du temps ces procédés auprès de l'adolescent lui-même. C'est en vain qu'on fera plus tard appel à la conscience de l'enfant si l'on n'a pas soin de le former dès l'âge inconscient par des actes, non par des paroles. Le premier service à lui rendre est de l'accoutumer à un certain *ordre*, de le plier aussitôt que possible à une *discipline*.

Ce mot, je le sais, paraîtra singulier, appliqué à un petit être de quelques mois ou même de quelques semaines, dont la vie, presque purement végétative, se passe en grande partie dans le sommeil. Mais le sommeil même est susceptible, dans une certaine mesure, d'être réglé. Il alterne avec la veille d'une façon qui n'est point quelconque, mais qui n'est pas non plus invariable. Il y a place là déjà pour une influence régulatrice, tendant à établir de saines habitudes. Habitudes purement physiques, dira-t-on. Peut-être, mais de celles, en tout cas, qui importent le plus au bon état de l'organisme et, par là, à l'équilibre des facultés. Il est, par exemple, je ne dis pas facile, mais possible à une nourrice expérimentée, prudente et ferme, d'accoutumer de bonne heure un enfant bien portant à dormir la nuit; or il ne se peut pas que cette régularité, apaisante pour les nerfs de l'enfant, ne lui soit de toutes façons salutaire.

On ne doutera point qu'il n'y ait lieu d'exercer dès lors à son égard une vigilance proprement morale, pour peu qu'on veuille songer aux effets que produit nécessairement sur son caractère la manière d'accueillir la manifestation de ses besoins, le fait de céder ou de résister plus ou moins à propos à l'explosion de ses désirs. S'il commence, en effet, par n'éprouver que des besoins vrais, dont l'expression impérieuse éclate en actions réflexes d'une entière nécessité, il ne lui faut pas, on le sait, une longue expérience pour associer à ses cris l'idée des satisfactions qu'ils obtiennent et employer au service de simples désirs la mimique par laquelle d'abord il ne traduisait que des besoins. Cette feinte est bien connue; par malheur il n'est pas facile de la déjouer sûrement dans tous les cas.

La crainte de laisser souffrir un être si frêle, qui ne peut dire ce qu'il éprouve et pour qui l'on tremble toujours, conspire avec la tendresse maternelle pour rendre presque impossible toute résistance opportune à ses caprices. Rien ne serait pourtant plus désirable que cette résistance. Opposée à propos aux premières velléités de l'enfant, convenablement prolongée, renouvelée toujours avec la même fermeté dans les mêmes cas, elle ne pourrait manquer de faire naître chez lui très promptement des associations d'idées salutaires. Si je ne craignais de forcer ma pensée, je dirais volontiers que l'enfant assez heureux pour être soumis durant toute la première année de sa vie à un tel régime contracterait par là quelque chose comme l'habitude de ce que les Anglais appellent *self-restraint*. Cette habitude, sans doute, n'aurait nul caractère moral tant qu'elle serait inconsciente; mais elle constituerait bientôt un avantage moral inappréciable : car de quoi sera faite la vertu de l'adulte, si ce n'est encore, avant tout, de patience, de retenue et d'endurance?

Toutes choses égales, l'enfant qui aura le plus tôt, le plus à propos et le plus constamment rencontré une opposition à ses « volontés » a toute chance d'être par la suite plus maître de lui et moins impatient de la règle que celui qui n'aura d'abord et longtemps connu aucun obstacle à ses caprices. La conscience jaillit d'un choc, disent les psychologues, c'est-à-dire que le sujet pensant, quoique rien ne lui soit aussi présent que lui-même, a néanmoins besoin, pour s'apercevoir et se saisir, de se heurter en quelque sorte aux objets dont la résistance, en l'étonnant, l'éveille. Il faut dire la même chose de la conscience morale. Si naturel que nous soit le sens de l'obligation, il est d'abord latent. On peut se demander à quel âge il apparaîtrait et même s'il apparaîtrait jamais chez l'enfant dont la volonté (hypothèse d'ailleurs irréalisable) serait toujours instantanément accomplie, ne subirait jamais ni contrariétés ni retards. Il est à croire que de longtemps la notion de l'obligation ne serait point sentie dans une conscience ainsi *gâtée*. Ou plutôt elle s'y ferait jour quand même : le germe en est trop vivace pour ne pas éclore bon gré mal gré; mais alors, par une perversion plus grave encore, habitué que serait cet enfant à obtenir de tous tout indistinctement, c'est pour autrui seulement qu'il concevrait des devoirs; c'est son propre vouloir qui serait à ses yeux l'unique loi.

Ainsi, même à l'âge où l'enfant ne saurait encore recevoir aucune éducation déterminée ni surtout comprendre aucuns préceptes, il y a place déjà pour un commencement d'éducation générale; on peut travailler à lui donner cette qualité fondamentale, garantie nécessaire de toutes les autres : la soumission à une règle. Si on ne la lui donne pas, il contracte de lui-même le défaut contraire. Nul ne peut dire de quelle conséquence il est pour la vie entière d'avoir appris tout d'abord à souffrir un frein.

On se tromperait cependant (car tout n'est que nuances dans ces questions) si l'on concluait de là qu'il est bon pour l'enfant d'être comprimé, rudoyé sans mesure au berceau. Ce n'est pas seulement la pitié, la prudence et les raisons indiquées plus haut qui demandent qu'on lui ménage les

(1) Dans *Chamber's Encyclopædia* (cité par Bain).

évérités : des considérations morales tout aussi fortes que es précédentes exigent que la fermeté qu'on lui montre à 'occasion soit toujours tempérée et douce. S'il y a moins à nsister sur ce point, c'est que cela n'est pas chose difficile à btenir d'une mère, ni même le plus souvent d'une nourrice nercenaire, mère et femme, elle aussi. Trouver la mesure, voilà ce qui est malaisé. Autant il importe d'inspirer à l'enfant une crainte modérée qui le fasse se contenir et veiller ur lui-même, une crainte qui, s'atténuant avec l'âge, se hange peu à peu en respect, autant il serait moralement uneste de lui inspirer de la terreur.

Il n'y a pas d'émotion plus malsaine que la peur, parce u'elle est destructive de toute libre initiative. Chez un être mpressionnable et fragile comme le tout petit enfant, elle va acilement, en ébranlant trop l'organisme, jusqu'à hébéter ou déranger l'esprit, au très grand préjudice des facultés morales. Ou bien elle risque de provoquer une réaction violente, 'exaltation et la révolte de toutes les énergies. N'eût-elle l'autre effet que de contrarier l'aimable et franche spontanéité de l'enfance, le dommage serait encore immense. A erdre sa liberté d'expansion, l'enfant ne perd pas seulement a grâce propre, il perd presque déjà une vertu, tout au moins e qui plus tard doit être la source vive des vertus; car la noralité, bien que faite avant tout d'obéissance, exclut absoument la servilité. Si une certaine contrainte est utile pour éveiller ou rappeler dans une âme le sentiment de l'autorité, 'est à la condition expresse de n'être pour cette âme qu'une *occasion* de rentrer en soi et d'y écouter la raison. Une conrainte continuelle, violente, déraisonnable, va directement ontre ce but. Elle ne peut qu'exaspérer ou déprimer. Dans e premier cas, elle n'engendre que colère et haine; dans le econd, que dissimulation et lâcheté. Elle brise donc le meileur ressort des vertus fortes, la fierté; ou bien elle tue la onfiance et la sympathie, germes de toutes les vertus louces.

En voilà plus qu'il n'était besoin pour faire voir combien nous sommes différemment préparés pour la vie morale, ombien inégalement munis pour les épreuves de l'âge mûr, elon que notre éducation a été plus ou moins tôt commencée, lus ou moins bien conduite. Dans le caractère de l'adulte se etrouvent toujours ces lointaines influences : un observaeur bien informé ne manquerait jamais d'en découvrir des races; et il n'est pas de famille où l'on n'ait occasion d'en onstater les effets. Que de parents les reconnaissent et les roclament spontanément!

Au reste, il n'est peut-être pas deux caractères qui réagissent exactement de même sous les mêmes influences : la même éducation ne convient pas à tous; la meilleure, dans haque cas, est la mieux appropriée aux tendances particulières du sujet. Mais il n'y a jamais de bonne éducation que elle qui combine dans une juste proportion et fait alterner vec une adresse prudente l'autorité, révélatrice du devoir, vec la douceur, qui suscite la bonté. Heureux ceux de nous u'on a de bonne heure habitués à une discipline en la leur aisant aimer! C'est surtout parce que les parents, pour peu u'ils le veuillent, exercent naturellement, et mieux que personne, ce genre d'autorité, que c'est pour l'enfant un si grand dommage moral d'être privé de ses parents ou élevé loin d'eux.

HENRI MARION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Ce n'est jamais sans quelque émotion que la critique aborde une œuvre nouvelle de Victor Hugo. Et en effet, quel honneur pour nous, chétifs, de formuler un avis, je ne dis pas de rendre un arrêt! Les pygmées ne se constituent pas juges des géants, les faibles mortels ne regardent pas effrontément en face Jupiter aux yeux qui lancent l'éclair. Si *Zeus,* dont les regards se sont quelque peu amortis avec les années, ne vous foudroyait pas, quelle indignation du moins et quelles clameurs irritées de tous les desservants de l'Olympe, diacres, sous-diacres, porte-encensoirs! Ils sont là un certain nombre qui n'admettent pas que l'on discute; il faut se prosterner et entonner l'hosannah. Si vous ne vous sentez pas en voix, une seule chose à faire : suivre l'exemple du vieux soldat de Scribe; se taire sans murmurer.

Il y aurait un autre moyen de se tirer d'affaire cependant, un moyen auquel n'a pas, pour son malheur, songé Gil-Blas quand l'archevêque lui demandait son sentiment sur sa dernière homélie. Il eût dû, le maladroit, répondre par un éloge à outrance des précédentes. Quelle éloquence, monseigneur, et comme la foule a frémi toute l'année sous le tonnerre de votre parole pendant le carême, à Pâques, à la Pentecôte, à la Trinité, à l'Assomption, à la Toussaint! Et du discours de la veille, jour de Noël, il eût suffi de dire : Les orateurs tels que vous sont toujours égaux à eux-mêmes. « Brave Gil-Blas, eût répondu le vieil archevêque, tu es un garçon de sens et de goût. » Gil-Blas n'a pas eu cette adresse. J'aurais grande envie d'exprimer en toute sincérité mon enthousiasme pour les *Odes et Ballades,* les *Feuilles d'Automne, les Rayons et les Ombres,* les *Contemplations,* les *Châtiments* et tant d'autres œuvres qui demeureront éternellement jeunes. Arrivant enfin au dernier poème, *Religions et Religion* (1), je dirais : Le Titan sera toujours le Titan, le tonnerre sera toujours le tonnerre, l'éclair qui sillonne la nue aveuglera toujours les yeux éblouis. Il y a un certain nombre de clichés de ce genre qui sont toujours commodes.

Eh bien non, il vaut mieux avoir la sincérité de Gil-Blas, qui n'était pas, comme l'on sait, un phénomène de vertu. Ce n'est pas une prétention trop orgueilleuse de se piquer d'atteindre à son honnêteté. Si, d'ailleurs, j'exprime quelques doutes, si je fais quelques réserves sur la dernière œuvre du grand poète de ce siècle, je n'ai la prétention de juger en

(1) Victor Hugo, *Religions et Religion.* — 1 vol. Paris, 1880. Calmann Lévy.

dernier ressort ni, encore moins, d'être infaillible; j'expose avec candeur mon sentiment, je ne rends pas orgueilleusement des oracles. Il est même bien probable que j'ai mal vu, mal compris; j'accorde d'avance à ceux qui admirent *Religions et Religion* autant que j'admire *les Rayons et les Ombres* et *les Feuilles d'Automne* que leur enthousiasme a raison contre ma froideur.

Ai je mal compris? Il se pourrait, car un des fidèles a déjà imprimé quelque part que le sens profond de la nouvelle œuvre n'apparaîtrait pas à tous les regards, ce qui, soit dit entre nous, constituait plutôt une critique qu'un éloge. Voici du moins ce que j'ai cru comprendre. Le poète commente et développe le mot de Voltaire : « Dieu a fait les hommes à son image, et les hommes le lui ont bien rendu. » Anthropomorphisme des religions, anthropomorphisme des philosophies, voilà la double insulte, la double parodie, le double déguisement que Dieu a subis. On l'a travesti, et tel que le voilà, grotesquement affublé et accoutré, il n'est plus lui. Le voyant ainsi défiguré, l'impie a dit en son cœur : Il n'y a pas de Dieu. Quoi! pas de Dieu! tonne le poète. Ce Dieu, je le sens palpiter dans mon cœur, tressaillir dans mon âme qu'attire l'infini, je le vois luire dans le firmament, flamboyer dans le tourbillon des astres; il a pour solstice la conscience, pour axe la justice, pour équinoxe l'égalité, pour aurore la liberté,

Il est! il est! il est! il est éperdûment!

Telle est donc l'intention du poète : balayer toutes les religions, balayer toutes les philosophies, puis substituer aux imaginations des unes, aux abstractions des autres, l'intuition du sentiment. O Dieu, s'écriait Pascal; pas celui des philosophes, mais celui d'Isaac, de Jacob et de M. Singlin. O Dieu, s'écrie Victor Hugo; pas celui de Mahomet ou de M. Singlin, pas celui des philosophes, pas non plus celui de Béranger, le Dieu des bonnes gens, mais le mien, celui que je vois et surtout que je sens! Et il dit aux âmes inquiètes ou hésitantes à peu près ce que Joas disait à Athalie :

. . . . . Il faut aimer le mien;
Lui seul, lui seul est Dieu; les autres ne sont rien.

Iconoclaste comme Polyeucte, il brise les statues placées sur tous les autels; Attila de l'abstraction, fléau de la quintessence, il renverse toutes les chaires des philosophes; ouragan déchaîné contre l'athéisme, il fait envoler comme la paille ironies et négations; et alors, sur tous ces débris, voici qu'il place, non pas une image qu'on doive adorer, non pas un système qui doive vous convaincre, mais son affirmation, avec cette devise : Intuition et sentiment. Tel ce prédicateur de village qui, ne trouvant pas sa démonstration suffisante, concluait : Cela ne vous semble peut-être pas très clair; mais je vous donne ma parole d'honneur que c'est la vérité.

Quel autodafé! Tous les prêtres et philosophes de tous les pays et de tous les siècles montant sur un même bûcher! Le poète avec une sérénité imperturbable les regarde griller. La foule s'inquiète cependant : Que va-t-il nous rester pour soutien et pour guide? — Moi, répond le poète, moi, dis-je, et c'est assez! — Eh! bien, non, cela ne suffira pas peut-être. Il faut un Dieu à l'humanité, et qui sait si celui de M. Victor Hugo sera le Dieu de tout le monde? Pour le voir rayonner, il est besoin d'un don spécial d'intuition et d'une singulière intensité de sentiment, qui sont le privilège de quelques élus à peine. Combien ne sauront pas reconnaître dans la conscience le solstice de Dieu, dans la justice son axe, dans l'égalité son équinoxe! Laissons donc à chacun son Dieu : aux uns celui de Moïse figuré par des images sensibles, aux autres celui des philosophes, qu'ils atteignent par un syllogisme : l'important, c'est qu'on en ait un. Quant aux athées, si le poète espère les convertir par ses métaphores, c'est bien là la plus étrange des illusions. Ils seront comme les sujets rebelles au magnétisme. En vain on multiplie les passes, en vain on les inonde d'effluves : Et maintenant voyez! dit-on à ces réfractaires. — Nous ne voyons rien, répondent-ils.

Ce ne sont pas mes affaires, après tout, et de si graves questeur — bien graves pour cette causerie — ont failli nous entraîner hors de notre domaine, qui est purement littéraire. Si j'en suis sorti, j'y rentre. Mais, là même, que d'objections! Toute religion digne de ce nom a sa poésie, toute philosophie sa grandeur : M. Victor Hugo méconnaît volontairement cette grandeur et cette poésie. Oui, volontairement, et cela par esprit de concurrence, par malveillance d'inventeur qui, ayant trouvé un Dieu à lui, dénigre celui des autres. Pour lui, ce Dieu rival est un Dieu qu'on ne saurait trop discréditer, ne fût-ce que pour faire une réclame au sien. Aussi avec quel dédain il parle de ce Dieu du voisin, ce Dieu qui est au coin du quai! Ce parti-pris de dénigrement donnera-t-il au poète les ailes et la flamme, seule question qui nous préoccupe en ce moment? Hélas! non. On sait à quel point les vers de M. Victor Hugo sont emportés d'un souffle puissant quand une grande colère ou une généreuse indignation les anime; mais l'ironie ne suffit pas à les soulever de terre, ces vers d'airain, ou bien, si elle les soulève un moment, ils retombent bientôt de tout leur poids. M. Victor Hugo a voulu recommencer la petite guerre d'escarmouche faite aux religions par Voltaire. Eh bien! les hommes de génie ne devraient pas combattre comme font les hommes d'esprit. Ils sont gauches et lourds là où ceux-ci étaient prestes et alertes. Voltaire était un archer : il lançait d'une main agile de petites flèches légères qui fendaient l'air d'un sifflement aigu, et il les regardait en souriant entamer la cible. M. Victor Hugo est un Titan : il soulève une énorme massue qui tombe d'un bruit sourd et massif, et lui, après chaque effort, souffle et s'essuie le front.

Faut-il donner des exemples de cette plaisanterie lourde et haletante? L'Écriture dit que le septième jour Dieu se reposa, voyant que son œuvre était bonne. Voici la traduction :

Ainsi ce grand travail qu'on nomme la nature
Ne s'est point terminé sans quelque courbature!
Ainsi le Tout-Puissant a dit : Je n'en puis plus!
Et las, suant, soufflant, ankylosé, perclus,
Pris d'un vieux rhumatisme incurable à l'échine,
Après avoir créé le monde et la machine
Des astres pêle-mêle au fond des horizons,
La vie et l'engrenage énorme des saisons,

La fleur, l'oiseau, la femme, et l'abîme et la terre,
Dieu s'est laissé tomber dans un fauteuil-Voltaire!

Que d'autres traits encore on pourrait citer et qui sont dans le ton de ces parodies que les vaudevillistes d'autrefois faisaient, soit d'*Hernani*, qu'ils appelaient *Arnali* ou *la Contrainte par cor*, soit d'*Angelo, tyran de Padoue*, qui se transformait en *Cornaro, tyran pas doux!* Ne sont-ce pas les mêmes procédés? Un moment et en passant, soit! A la rigueur, nous pourrions sourire; mais quand cela se prolonge, se répète et tourne à la charge d'atelier, on regrette que le poète de génie ait joué si longtemps à l'homme d'esprit.

Peut-être lui était-il difficile de s'arrêter. C'est le propre d'une nature puissante de ne s'égarer jamais à moitié. Une fois entrée dans une voie, elle va jusqu'au terme suprême, emportée par son élan. Engagé dans la parodie, M. Victor Hugo y est demeuré jusqu'au bout. Ni la poésie, ni le pittoresque, ni les grands souvenirs n'ont trouvé grâce devant lui, parce qu'il s'était dit: Je serai, en ce volume, l'homme qui rit. Partout le travestissement, partout la parodie. Lui, le chantre de Notre-Dame, il n'a plus voulu voir dans les vieilles cathédrales que des endroits malsains où l'on attrape des rhumes et les pleurésies.

Je n'irai point gagner quelques bonnes fraîcheurs,

dit-il, absolument comme M. Jourdain : « Je n'irai pas me mêler à eux pour recevoir quelque coup qui me ferait mal. » Mais ce n'est pas lui qui parle ainsi, objectera-t-on; ce sont les personnages qu'il met en scène. Oui; mais ce ne sont que les prête-noms. Pur artifice, en somme; c'est bien réellement le poète qui traduit, sinon ses impressions de tous les temps, celles du moins de l'heure présente, de l'heure où il est l'homme qui rit. Et il est entré si bien dans ce rôle vulgaire que, lorsqu'il voudra en sortir pour foudroyer les athées, il lui sera presque impossible. La note triviale reviendra malgré lui sur ses lèvres :

Oh! que rien ne soit plus bon, grand, sacré, divin.
Que tout soit le hasard, l'ébauche, le décombre,
L'éclosion du pou dans les cheveux de l'ombre!

Je pourrais multiplier les exemples et les chicanes : à quoi bon? On lira ce poème, car rien de ce qui tombe de la plume de M. Victor Hugo n'est indifférent à personne; on le lira et on reconnaîtra aisément que jamais il n'a abusé à tel point des antithèses plus bruyantes que brillantes, des cliquetis de mots heurtés violemment, des accouplements inattendus d'expressions disparates qui hurlent d'être mariées contre leur gré. On regrettera surtout d'y trouver tant de rhétorique, une abondance stérile, un débordement de détails où l'idée se noie, enfin la vulgarité dans l'emphase et trop souvent la déclamation hors de propos, l'emportement froid. Oui, à moins de parti pris d'enthousiasme quand même, on fera ces objections et ces réserves; mais, malgré tout, on admirera l'éloquence de certains mouvements, la plénitude d'harmonie de certaines périodes et plus encore un grand nombre de vers magnifiques se détachant comme des pierreries étincelantes sur cette trame qui n'est ni assez serrée, ni assez unie. Ce n'est pas une grande œuvre; mais on y sent encore la main d'un grand poète.

II.

Si M. Victor Hugo a une religion qu'il oppose aux religions, M. Eugène Nus a aussi la sienne. C'est celle des tables tournantes. Il sait qu'il rencontrera des incrédules; mais peu lui importe. *Eppure si muove*, comme disait Galilée. Et cependant les tables tournent! En même temps les guéridons dansent, les chapeaux parlent; par exemple, les boiteux ne marchent pas et les aveugles ne sont pas guéris. Si vous voulez avoir une idée du spiritisme et de ses œuvres, de la *Médiumnité* et de ses miracles, lisez le livre convaincu, sinon convaincant, de M. Nus, *Choses de l'autre monde* (1). Vous y entendrez Pythagoras se manifester dans un *gibus*. Lui, le philosophe silencieux, on ne peut plus le faire taire à présent. Et dans quelle langue voulez-vous que le chapeau s'exprime? Il les sait toutes; c'est un chapeau polyglotte. Si parfois l'une des âmes évoquées par M. Nus lui répond des billevesées, il ne s'en étonne ni ne s'en formalise. Il sait que parmi les esprits parleurs, comme parmi les esprits frappeurs il y a de mauvais plaisants et qui aiment à rire. Tout cela n'est pas très vraisemblable; mais c'est une raison peut-être pour que cela soit vrai. En tout cas, le récit de ces apparitions fantastiques est fort amusant. Quant aux conclusions scientifiques, quant aux inductions qu'on peut en tirer selon M. Nus, je me récuse comme absolument incompétent.

III.

Ce volume sera une très bonne préparation à la lecture d'un roman anglais de William Mintorn, *le Somnambule* (2), que vient de traduire M. Félix Geslin. Imaginez un très révérend pasteur, bon mari, bon père, bon théologien, modèle de toutes les vertus, qui séduit les femmes, met à mal les jeunes filles, tue les enfants qui le gênent et fait enfin tout ce qui ne concerne pas son métier. O le monstre! direz-vous. Non, c'est un somnambule. Dans son sommeil, la bête qui est en lui se déchaîne, rien n'arrête alors ses instincts, ses appétits et ses convoitises. Réveillé, il n'a plus le moindre souvenir des forfaits commis par *l'autre*. Si ces crimes sont découverts, si la justice lui en demande compte, vous comprenez sa stupeur et ses protestations sincères. Telle est la donnée de ce roman assez étrange qui conclut, comme vous présumez bien, à l'irresponsabilité du somnambule. L'auteur affirme au nom de la science qu'il y a ailleurs encore que chez eux des cas nombreux de perturbation momentanée dans la matière cervicale. Pendant cet intervalle, un saint Vincent de Paul peut devenir un Papavoine. Il exhorte donc les magistrats à s'éclairer par une enquête médicale avant de demander

(1) *Choses de l'autre monde*, par Eug. Nus. — 1 vol. Paris, 1880. E. Dentu.

(2) *Le Somnambule*, par William Mintoru. — 1 vol. Paris, 1880. Auguste Ghio.

la tête d'un assassin, et de même les jurés avant de la faire tomber. Il est vrai que sir William Mintorn compte peu sur les jurés — des épiciers et des bottiers, dit-il avec un suprême dédain. J'oserai faire remarquer à sir William Mintorn que ces épiciers et ces bottiers seraient amenés plus facilement encore à voir un somnambule digne d'intérêt dans Dumollard, l'assassin des servantes, que ces messieurs du tribunal et le ministère public.

IV.

Au Théâtre-Français, reprise solennelle de *Ruy Blas* avec Mlle Bartet dans le rôle de la reine. Il s'agissait de démontrer que Mlle Sarah Bernhardt pouvait être remplacée. Peut-être eût-il été plus sage de différer un peu l'expérience. Pourquoi ne pas donner à nos souvenirs le temps de se refroidir? Il fallait nous laisser oublier un peu la fugitive, l'enchanteresse! Il fallait attendre que nous n'eussions plus dans les yeux l'éblouissement de son regard, dans l'oreille l'harmonie de sa voix. On s'est donc trop hâté. Mlle Bartet est très intelligente et de grande valeur; elle n'a pas au même degré le charme. Gestes un peu courts, voix sèche, allure un peu bourgeoise. *Ruy Blas* n'est pas un grand vaudeville comme *Daniel Rochat*, où cette allure est de mise. C'est un opéra, une féerie qui nous transporte loin de terre dans un monde imaginaire, idéal — voyage où il vous plaira, — et c'est pour cela que l'invraisemblable devient vraisemblable, l'impossible possible. C'est une féerie, et la fée n'y est plus!

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les élections pour le Conseil supérieur de l'instruction publique sont achevées. Si nous prenions prétexte de l'événement pour causer un peu entre nous de l'instruction, de l'instruction pure, de l'instruction en soi?

Mais, dira le lecteur, c'est un sujet bien rebattu et bien banal! Tous les journaux en sont pleins.

Rassurez-vous, chers lecteurs; j'ai un moyen de rajeunir le sujet. Je vous dirai tout le contraire de ce que vous pensez.

D'ailleurs, je ne disserterai pas *ex professo* et je prendrai soin de ne pas m'en tenir à un seul point de vue. Je procéderai par maximes, par théorèmes, par anecdotes; je jetterai les idées sur le papier comme elles me viendront. Tantôt pédagogue, tantôt philosophe, tantôt sociologue.

II.

Vous dites, chers lecteurs, j'en suis bien sûr : « L'instruction est un bienfait; il faut la répandre à profusion. » Mais si quelqu'un se levait et vous disait : « L'instruction est un mal; il faut s'en défier comme de la peste », il se pourrait que ce quelqu'un-là eût autant raison contre vous que vous contre lui.

La vérité est entre ces deux extrêmes; ou plutôt elle est dans l'acceptation hardie et l'union de ces deux extrêmes. Il n'y a guère eu de siècle, dans l'histoire de l'humanité, où l'on ait tout à fait oublié les avantages de l'instruction; dans le temps où nous vivons, on ne songe guère aux inconvénients qui peuvent naître de l'excès du travail intellectuel.

Peu de choses, dans le monde, sont absolument bonnes et absolument mauvaises.

Voici le suc d'une plante : l'abeille l'effleure et elle en tire un miel délicieux; le moineau y trempe son bec et tombe foudroyé. Le suc est-il fait de nectar? Est-il fait de poison? — Voici un appétissant quartier de bœuf, cuit à la broche dans les cuisines du château; il a été taillé, sans qu'on le sache, sur un animal atteint du charbon; j'en prends ma part; c'est un morceau succulent : je sors de table vigoureux et réconforté; mon estomac se moque du microzoaire pestifère qui donne le charbon; il l'a digéré et assimilé. Le garçon boucher qui a apporté cette pièce au château était parti de grand matin; nous sommes au mois de juin; il faisait chaud; la route était longue et montueuse; il s'est débarrassé de sa chemise; il a mis la viande charbonneuse sur son épaule nue : il rentre chez lui avec un malaise, il se met au lit et il meurt. C'est que les pores de la peau laissent pénétrer l'insecte pestifère dans le corps; le sang ne le noie pas; il lui sert de véhicule et c'est l'infection totale des tissus.

Il en est ainsi de bien des choses : l'usage et les effets en varient selon le mode d'emploi, la température, les milieux, les sujets, les sexes, l'âge, les classes d'êtres. Question de moment, de degré et de mesure. Il en est ainsi certainement de l'instruction et de la lecture. Il en est même ainsi souvent d'un seul et même livre. Le jeune homme qui lira *Candide* à seize ans restera flétri et souillé pour sa vie. Que viatique cependant que *Candide* pour l'homme fait qui ne l'a lu qu'à trente ans! Quel trésor inépuisable de sagesse et de force!

III.

Culture cérébrale et pathologie cérébrale!

Je me défie de la culture cérébrale quand je lis les statisticiens.

En France, il y a excès anormal de la mortalité des jeunes hommes de vingt à trente ans. Chaque année, il y meurt 10 000 jeunes hommes de plus que dans les autres pays. Le tribut mortuaire annuel, la loi universelle qui règle la mortalité est pour cet âge dépassée chez nous d'un chiffre de 10 000. C'est M. Bertillon qui a fait cette découverte peu plaisante. Je conviens que les causes de ce fait social morbide peuvent être bien diverses; l'adolescent de la lie de nos grandes villes, qui fume avant l'âge, boit avant l'âge, fait out avant l'âge, ne se prépare pas une longue vie. Mais je ne puis m'empêcher aussi de songer que si la France est peut-

être le pays d'Europe où la lie de l'adolescence est le plus précoce au vice, c'est aussi certainement le pays d'Europe où l'élite de l'adolescence s'instruit le plus en serre chaude. Nul autre peuple n'est affligé autant que nous de la maladie des examens et des concours. Nul autre peuple ne s'est attaché aussi constamment à élever sans cesse le niveau des examens. Nul autre peuple ne possède l'équivalent de notre concours général entre les lycées, de nos concours d'agrégation, de nos concours pour le commissariat maritime et l'inspection des finances, pour l'École normale et l'École polytechnique. Dans ce chiffre énorme de 10 000 victimes du plus bel âge que la mort nous fait payer chaque année, à nous autres Français, au delà de son dû, qui pourra jamais calculer quelle est la part que dévore le Minotaure de l'instruction intensive ?

Et la loi des suicides !

Un professeur italien, M. Marselli, vient de la fixer.

Plus on va vers le Midi, baigné de soleil et d'ignorance, plus les suicides sont rares ; plus on monte vers le Nord, dans les régions et chez les peuples où le soleil pâlit et où se développe la haute culture, où n'est plus la lumière, mais où règnent les « lumières », plus les suicides sont fréquents. Le nombre des morts volontaires croît en raison inverse de la lumière du soleil et en raison directe des lumières de l'intelligence.

O sancta simplicitas ! O ignorance ! O Soleil, divin Soleil, qui animes et nourris les errantes planètes et ceux qui les habitent, Soleil, père des végétaux et des animaux ! Quel hymne à votre gloire que la loi des suicides ! Et quel chant d'amour aussi en l'honneur de la vie toute végétale et de la vie toute animale !

IV.

J'entends l'objection.

Mes contemporains, que M. Jules Simon a nourris de ses livres sur l'instruction et la réforme de l'instruction, vont s'écrier en chœur : « Mais nous ne sommes pas des animaux ! Mais nous ne voulons pas être des végétaux ! » Le chêne ne se suicide pas ; il n'est pas exposé, sur le territoire français, à des surcroîts de mortalité entre vingt et trente ans ; il peut vivre trois siècles, et l'homme ne dépasse presque jamais le dix-huitième lustre : en faut-il conclure que la nature ayant créé le chêne devait se reposer ? Est-ce que par un transformisme à rebours on va nous soutenir que l'homme est une dégénérescence du chêne ?

Non ! certes, non, je ne vais pas jusque-là.

Je ne veux rappeler qu'une chose et je demande qu'on se la rappelle sans cesse quand on raisonne sur l'éducation, l'instruction et la culture intellectuelle : c'est que la nature ayant commencé par la vie végétative, celle-ci est le *substratum* nécessaire de la vie animale ; c'est que la vie animale ayant précédé l'intelligence dans l'histoire de la création des espèces et continuant de la précéder dans l'histoire normale des individus et de leur développement, l'intelligence ne doit pas absorber la vie animale.

L'homme est un microcosme. Bipède mammifère, conduit et servi par un cerveau, il est à la fois végétal, animal et esprit. Par accumulation et indigestion de pensées et de notions dans sa tête d'enfant et de jeune homme, ne détruisez pas l'équilibre entre la vie végétative, l'animale et la spirituelle. Que l'homme ne devienne pas trop un esprit et une intelligence, si vous voulez qu'il vive, qu'il soit reconnaissant à la vie et qu'il fasse œuvre d'homme ! Qu'il reste la plante se délectant sans pensée au soleil ! Qu'il reste ou redevienne le plus souvent possible le jeune animal, alerte à courir et à bondir parmi les joies saines de la création, le faon inculte dans l'inculte forêt !

Prenez garde, quand vous faites des programmes de collège, à l'hypertrophie du cerveau ! Prenez garde à la surcharge des circonvolutions ! Prenez garde à l'inflammation et aux adhérences !

V.

Trop de culture excite trop la pensée. Le trop penser ne vaut rien.

La pensée, même en son jet le plus haut, n'est souvent qu'une maladie de l'homme, comme la perle est une maladie de l'huître.

VI.

Gœthe, Jean-Jacques, Voltaire, trois grands esprits sans doute et qui pensaient librement et qui sont restés jusqu'à la fin de leur vie altérés de science et de lumière, tous trois, en leur maturité, ont conclu de même. Tous trois, dans le siècle qui a le plus usé et abusé de la vie intellectuelle, ont conseillé le refoulement vers la vie animale et végétative, vers les labeurs physiques.

Voltaire a dit : «. . . Oui ; mais il faut cultiver son jardin.» Gœthe a dit : « Veux-tu te rajeunir ? va aux champs ; vis comme une bête au milieu des bêtes, et ne manque pas de fumer de ton propre fumier le champ que tu moissonnes. » Rousseau, lui, a dit : « L'homme qui pense est un animal dépravé. »

VII.

Imposer à tous ceux qui se préparent pour une profession un peu relevée un *minimum* de notions générales, littéraires et scientifiques, et porter ce *minimum* à une bonne moyenne : qu'y a-t-il, selon la première apparence, de plus naturel et de plus louable ? Eh bien ! il se rencontre des cas, certes graves, où, en tâchant de guérir un ignorant de son ignorance, on empêche sa vocation d'éclore.

Avez-vous hanté, chers lecteurs, cette famille d'êtres bizarres, fantasques, enfantins, féminins, impressionnables, irritables et déraisonnables, qui sont occupés en ce moment à offrir à notre admiration, dans le palais des Champs-Élysées, les conceptions poétiques qu'ils ont taillées dans le marbre ou fixées sur la toile ? Ils sont bien rarement lettrés

et instruits. Je ne sais pas ce que la logique leur a fait; ils sont brouillés de temps immémorial avec elle. Une femme même est plus capable qu'un sculpteur ou un peintre de se soumettre au joug du syllogisme. Un soir de décembre, il y a bien longtemps, je dînais chez Brébant. Nous étions quatre : un paysagiste alors très à la mode, un critique d'art, un professeur de physique et moi. Il neigeait. Le physicien se mit à exposer la théorie de la formation de la glace. Le paysagiste célèbre était tout oreilles. Quand le physicien eut fini, le paysagiste, gravement, lui dit : « Eh bien! moi, ce n'est pas mon idée! » Nous crûmes à une charge d'atelier; mais le paysagiste avait bien réellement son idée. « Voici comment je *crois* que cela se passe », dit-il, et, sans sourciller, il expliqua tout ce qu'il *croyait* de baroque sur la formation de la glace. « Mais ce n'est pas une affaire de croyance! m'écriai-je. — Eh bien! répliqua-t-il piqué, est-ce que je n'ai pas le droit d'avoir une opinion comme monsieur? — Mais non! mais non! La glace se forme en vertu de lois fixes, de lois démontrées! » Et toujours : « Ce n'est pas mon opinion. » On l'entreprit de toutes les façons; on essaya de lui faire entendre qu'on peut avoir des opinions sur tout, sur une œuvre d'art, sur une circulaire ministérielle, sur un roman, mais qu'en physique il n'y a que des faits et des lois; qu'on peut estimer que Racine est un polisson et Géricault un badigeonneur, qu'en effet c'est là une opinion particulière, mais qu'il n'y a pas d'opinion particulière sur 2 et 2 font 4 et que, si l'on *croit* que 2 et 2 font 5, on est digne des Petites-Maisons. Il n'en démordait pas. Encore au dessert, il s'écriait d'un air de défi : « Si je la vois ainsi, moi, la glace! »

« C'est un nigaud, votre éminent artiste, dis-je en sortant au critique d'art. — Non! reprit le critique, il fait des paysages merveilleux; mais il n'a point fréquenté le collège. »

Ah! pensais-je en moi-même, comme le collège est nécessaire! Comme il est bon, quand on doit devenir célèbre en quoi que ce soit, de s'être un tant soit peu barbouillé de rhétorique, de logique et de mathématiques! Combien il est urgent d'organiser pour les artistes un système d'instruction générale!

VIII.

Mon raisonnement était juste, n'est-ce pas? et mon souhait, bien légitime?

On a exaucé mon souhait. On a appliqué mon raisonnement. Devenu directeur général des Beaux-Arts en 1875 ou 1876, M. Guillaume a rédigé un programme d'admission à l'École des beaux-arts où il a placé parmi les connaissances obligatoires l'histoire, la littérature, la géométrie. Le programme n'est pas en vigueur depuis plus de trois ans; de toutes parts il excite des réclamations. Le dessin est la langue du peintre. Il y a des artistes qui la savent admirablement d'instinct et qui n'en savent pas d'autre. L'autre jour, en sortant du vernissage, un membre de l'Académie des beaux-arts me disait avec tristesse : « Ah! ce programme de M. Guillaume! Il fera refuser quelque jour un Corrège encore inconnu à l'École des beaux-arts. Le pâtre qui tout-à-coup se sent peintre et qui s'écrie : *Ed anch'io son pittore!* ne peut pas pour cela s'écrier : « Et moi aussi, je suis géomètre! » L'un des grands sculpteurs de notre temps a passé toute sa jeunesse dans l'état de menuisier; il s'était à peine élevé à la dignité d'ébéniste lorsqu'en taillant le bois il entendit la voix du démon intérieur qui lui révélait que bientôt il taillerait le marbre. Il se présenta devant nous à l'École des beaux-arts. Il nous apporta des moulages de sa façon. Le coup de griffe du maître y était; on le reçut; on lui apprit l'art du sculpteur. Il serait encore, à l'heure qu'il est, ébéniste, si nous lui avions demandé, avant de l'admettre, toute cette littérature, toute cette histoire et toute cette algèbre. »

Ce n'est pas, il me semble, trop mal raisonné non plus. Et pourtant l'ignorance de mon paysagiste de chez Brébant était bien choquante. Ah! qu'il est donc difficile de bien régler l'éducation! Et qu'un programme d'études est une chose terrible à établir!

IX.

Quel est l'objet de la vie? C'est de jouir de la vie honnêtement et de la mettre honnêtement en valeur. Quel est l'objet de l'éducation? C'est de munir le jeune homme pour la jouissance honnête et l'honnête exploitation de la vie; c'est de l'instruire en vue de ce but, selon ses aptitudes.

Nous ne croyons pas qu'on résoudra le problème en appliquant les maximes aujourd'hui en possession de la faveur croissante du public, qui peuvent toutes se résumer en cette formule : Inculquer dans le moindre espace de temps possible le plus de notions possible au plus grand nombre possible de cerveaux.

PIERRE ET JEAN.

AU VATICAN. — Les élèves du collège de la Propagande ont tenu une *séance polyglotte* solennelle en présence du pape et d'un auditoire de cardinaux et de prélats. Des discours ont été prononcés en un grand nombre de langues. Dans la pensée de ses organisateurs, cette réunion était une réponse indirecte aux conférences données à Londres par M. Renan; elle montrait que l'action civilisatrice de Rome existait toujours et qu'on n'était nullement fondé à la représenter comme éteinte.

PUBLICATIONS ANNONCÉES. — Le marquis de Vogüé, qui possède tous les papiers de Villars, va publier une nouvelle édition des *Mémoires* du maréchal; il fera paraître également un choix de ses lettres.

— M. Tratchevsky, professeur à l'université d'Odessa, publiera dans le numéro de juillet de la *Revue historique* une correspondance de Louis XVI et de Vergennes relative aux affaires d'Allemagne.

On annonce d'Angleterre la prochaine apparition d'un grand ouvrage sur *Mme de Staël, sa vie et son temps; la première Révolution et le premier Empire,* par M. A. Stevens.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. (897)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 46 15 MAI 1880.

LES DROITS DE LA COURONNE EN ANGLETERRE

Le prince Albert et M. Gladstone (1).

Depuis la publication du troisième volume de la *Vie du prince Albert* et les réflexions que nous avons faites ici sur cette longue biographie (2), les deux dernières parties de l'ouvrage sont venues confirmer l'impression que nous avaient fait éprouver les trois premières. Un sentiment de confusion nationale résulte pour nous de la lecture du livre de M. Martin. Depuis le coup d'État de Napoléon III jusqu'à l'époque où l'auteur nous laisse, nous avons le déplaisir de voir les fautes de notre gouvernement et les nôtres dans un miroir peu flatteur. Victimes d'abord, dans l'empressement avec lequel le gouvernement anglais reconnaît le second empire, du raffinement de haine à notre égard du ministre Palmerston, nous sentons ensuite à quel point la France, dans la guerre de Crimée, devient le jouet de l'alliance formée entre les intérêts matériels de l'Angleterre en Orient et les intérêts dynastiques de Napoléon III. Un peu plus tard, l'alliance s'étant dissoute prématurément au gré des Anglais, aussitôt que « le prestige de la gloire militaire » eut paru suffisamment acquis à la couronne impériale, nous voyons, à partir de 1856, un profond ressentiment entrer dans le cœur de nos alliés d'un jour. Enfin, depuis cette époque et à mesure que nous pénétrons dans l'imbroglio politique de 1859, toutes les erreurs, toutes les duplicités de l'homme auquel la France s'abandonnait alors, tous les tours plus ou moins bien joués du charlatanisme impérial reparaissent à nos yeux dans les mémorandums intimes, dans les correspondances privées du prince Albert. Des détails d'histoire peu connus, ou qui déjà sont oubliés, ressortent dans l'ouvrage de M. Martin comme s'ils avaient été jadis écrits à l'encre sympathique pour nous frapper plus vivement un jour.

Ce qui avait, au commencement de la publication de la *Vie du prince Albert,* occupé d'abord l'attention du public, c'était le portrait du prince lui-même. L'époux de la reine d'Angleterre a été de tous points l'image, l'exemplaire vivant du devoir. Sa vie édifiante, l'amour dont il a été l'objet, sa mort prématurée, tout était propre à concentrer sur lui l'intérêt. Mais, à mesure que les temps s'éloignent, la partie historique du livre gagne en importance aux dépens de la partie biographique. Il en est ainsi, du moins, pour nous autres Français. Les Anglais qui ont connu le prince, les hommes d'État qui ont collaboré avec lui d'une façon extra-officielle, mais constante; la cour, qui a été témoin de son abnégation et de ses vertus; ceux surtout qui, l'ayant approché de plus près, l'ont respectueusement aimé, se plairont toujours à retrouver dans les pages de M. Martin l'homme vraiment admirable qui a su tirer de la situation la plus difficile et la plus délicate les moyens d'accomplir la plus grande somme de bien qu'un prince ait jamais pu faire. D'un autre côté, les personnes qui par position se trouvent exclues des hautes régions de la société peuvent trouver des jouissances de curiosité à suivre dans les détails familiers la vie journalière de personnes royales. La reine Victoria et le prince Albert étaient, nous l'avons dit, dans l'habitude l'un et l'autre de tenir un journal des événements de leur vie, de leurs impressions, presque de leurs pensées. Le mémorial de la reine surtout, écrit — même à l'époque où elle était déjà mère de dix enfants — dans le style simple et naïf d'une toute jeune fille, intéresse par son accent de tendresse conjugale et maternelle, de candeur et de bonté. Ce sont les épanchements intimes d'une âme droite et sincère. Le journal du prince

(1) *Life of the Prince Consort*, par M. Théodore Martin. Cinq vol. in-8°. Londres, 1880 (Smith Elder and C°). — *Questions constitutionnelles,* 1873-1878, par M. Gladstone, traduit de l'anglais par M. Albert Gigot. Paris, 1880. (Germer Baillière et Cie.)

(2) Voy. la *Revue* du 12 janvier 1878.

fait grand honneur aux sentiments de l'auteur. Mais enfin, toutes ces choses ne sauraient captiver sans fin l'intérêt. Les gens studieux sont, après tout, les derniers fidèles d'un livre, les seuls qui lui assurent une longue durée; et, ce que les gens studieux recherchent, ce sont surtout les traces de ces évolutions d'idées, de ces jeux de bascule d'intérêts dont le mouvement continuel constitue la vie des nations. En d'autres termes, les éléments d'histoire dont on a reproché à M. Martin d'avoir grossi son œuvre biographique rehaussent la valeur de l'ouvrage et en accroissent l'importance.

Ce qui a trait surtout dans ce livre à l'histoire des habitudes constitutionnelles en Angleterre vient d'être mis plus particulièrement en lumière par M. Gladstone lui-même. On trouve dans une intéressante collection d'*Essais* inédits ou réédités par le chef des libéraux anglais trois articles consacrés à la vie et à la mort du Prince-Époux. M. Albert Gigot vient de nous en donner très opportunément une traduction. Au moment où la fortune offre à M. Gladstone une éclatante revanche de l'échec subi par son parti dans les élections générales de 1874, il est intéressant pour tout le monde de connaître ses théories politiques jusque dans les moindres détails. La *Revue politique et littéraire* les a souvent exposées, depuis sa retraite, comme si elle eût pressenti sa prochaine rentrée aux affaires (1). Aujourd'hui le volume de M. Albert Gigot nous montre jusqu'où va quelquefois, en matière de procédure politique et gouvernementale, la subtilité de nos voisins.

I.

Évitant d'adresser directement ses remarques à la mémoire du Prince-Époux, M. Gladstone prend à partie son conseiller, le mentor de sa jeunesse, cet ami du roi des Belges et le sien, auquel il attribue la responsabilité des théories politiques du prince. « L'inévitable baron », comme il appelle M. de Stockmar avec un sentiment d'antipathie peu déguisé, construit, à son avis, « un édifice allemand sur le sol constitutionnel de l'Angleterre ». Voici à quelle occasion M. Gladstone lui adresse ce reproche.

Ceux d'entre nous qui ont passé la cinquantaine se souviennent du mouvement d'opinion « très déraisonnable et très superficiel », qui s'était produit en Angleterre contre l'intervention du prince, comme conseiller de la reine, dans l'exercice des devoirs publics de la royauté. Le baron de Stockmar, dans une lettre rapportée par M. Martin (tome II, pages 554-557), affirme que la reine a le droit de recevoir le concours que suppose le titre de secrétaire particulier, titre que le prince prenait lui-même quand il définissait son rôle et ses fonctions auprès de sa femme. Ce qui contrarie M. Gladstone, c'est que le baron ait ajouté que depuis l'Acte de réforme « les ministres ont fréquemment négligé de défendre les prérogatives de la Couronne » et que « le libéralisme le plus jaloux ne pourrait contester au roi le droit d'être le président permanent de son conseil des ministres ». Les prérogatives de la Couronne, c'est là justement le point sensible et délicat qui sépare, en théorie comme en pratique, le parti représenté par M. Disraëli de celui dont M. Gladstone est l'éminent *leader*. On sait que le chef du cabinet tory est en cette matière le chevalier de la reine (1). Les libéraux tiennent, au contraire, que la prérogative n'a pas cessé d'être pleinement, trop pleinement exercée.

« Bien loin de pouvoir dire, écrit M. Gladstone, que les pouvoirs de la Couronne n'ont pas été défendus depuis cinquante ans, il faut dire au contraire qu'ils n'ont pas été attaqués. La grande prérogative du renvoi des ministres a été exercée d'une façon malheureuse en 1834 à l'égard du ministère Melbourne; la prérogative du choix des évêques l'a été aussi malheureusement par la nomination du docteur Hampden à un siège épiscopal, contrairement aux remontrances des primats du royaume et d'un corps de leurs suffragants; elle l'a été encore en 1857, quand lord Palmerston a poursuivi, aux dépens du pays, une guerre avec la Chine qu'avaient condamnée les représentants du peuple, gardiens de la fortune publique. Quant à la prérogative de la dissolution, il faut bien qu'elle ait gardé toute sa force pour qu'il ait été possible en 1852 à un gouvernement qui n'était soutenu que par une minorité d'achever l'œuvre de la session et d'obtenir le vote du budget avant d'avoir soumis son droit à l'existence au jugement des électeurs. »

Cette énumération implique suffisamment la désapprobation, de la part de M. Gladstone, non seulement de l'exercice fait en plusieurs occasions de la prérogative royale, mais de la théorie du baron de Stockmar (c'est-à-dire du prince) en ce qui touche l'abandon graduel et regrettable des pouvoirs de la Couronne. Toutefois le principe contre lequel il s'élève avec le plus de force, c'est celui que le conseiller du prince pose comme incontestable, à savoir que « le roi est, en vertu d'un droit certain, le président permanent de son conseil des ministres ».

D'après le chef du libéralisme anglais, rien n'est plus faux que cette proposition, et il donne, il faut en convenir, d'excellentes raisons à l'appui de son opinion. Le mécanisme délicat de la constitution anglaise exige que les ministres, tous solidaires les uns des autres, aient un chef qui leur serve à la fois de lien, de président des délibérations et, pour ainsi dire, de raison sociale devant le pays. Le rôle de *Premier* a été créé en Angleterre en même temps que s'y est développée la notion de la solidarité ministérielle; et, s'il importe à l'action coordonnée des pouvoirs de la nation que cette notion soit une réalité, l'existence d'un président du conseil pris au sein du Parlement en est la condition nécessaire. Les souverains exerçant le gouvernement personnel sont les seuls qui puissent avoir avec chaque ministre des rapports séparés, et nous avons vu en France, sous le second empire, les tristes effets de ce système; or, comme le dit fort bien M. Gladstone, pour que le premier ministre exerce

(1) Voy. sur la politique intérieure de M. Gladstone la *Revue* du 31 juillet 1875; sur sa politique extérieure, le numéro du 9 août 1879; sur ses théories en matière de liberté commerciale, celui du 13 mars 1880, et sur sa doctrine en matière de droit électoral, celui du 20 mars 1880.

(1) Voy. sur *M. Disraëli* la *Revue* du 9 septembre 1876.

sa fonction, pour qu'il existe autrement qu'en titre, il faut absolument qu'il préside l'assemblée de ses collègues. Quelle serait sa situation si le souverain assistait au conseil, non de son trône sans doute, mais seulement de son fauteuil? « C'est un fait curieux, mais peu observé, que le rôle du premier ministre n'ait été officiellement reconnu que lorsque l'idée du gouvernement personnel du roi a commencé à s'effacer. A l'époque des dernières attaques contre sir Robert Walpole, une des accusations dont il était l'objet était de s'être attribué les fonctions de premier ministre. Ou bien la présence du roi aux réunions du cabinet implique le gouvernement personnel, c'est-à-dire signifie qu'on lui réserve toutes les décisions finales qu'il peut lui convenir de s'attribuer; ou bien elle implique un abaissement de la dignité royale, puisqu'elle fait participer le souverain, sur le pied de l'égalité, à des discussions générales, vives et quelquefois ardentes, et l'amène à prendre part au vote et peut-être à s'y trouver battu; car, dans les ministères, même dans les ministères qui ont passé pour les meilleurs, on n'a quelquefois pas eu d'autres moyens que le vote pour résoudre d'importantes questions (1). »

On est surpris qu'après avoir si bien exposé la théorie de la solidarité ministérielle, solidarité représentée par le chef du cabinet, et montré combien le rôle du *Premier* concourt à l'unité d'action de la puissance nationale, M. Gladstone critique sévèrement le désir manifesté par la reine (Martin, t. II, p. 300) que le ministre des affaires étrangères ne communiquât avec elle que par l'intermédiaire du président du conseil. La reine demandait que les projets de dépêches soumis à son approbation passassent par les mains de lord John Russell et que celui-ci, s'il pensait qu'il y eût lieu d'en modifier la teneur, y joignît un exposé de ses motifs.

On se rend aisément compte des raisons qui inspirèrent la reine quand on a lu l'ouvrage de M. Martin. A cette époque, le portefeuille des affaires étrangères était dans les mains de lord Palmerston, et mille indices légers, mais certains, nous montrent que la politique révolutionnaire et le tempérament hautain du ministre whig étaient peu sympathiques à la reine et au prince (2). Celui-ci, dans une conversation intime, avait un jour avoué à Napoléon III qu'en certaines circonstances la reine avait été « mécontente de lord Palmerston ». Il était donc assez naturel qu'elle voulût éviter les occasions de contact avec lui. Après quelques contestations, lord Palmerston se soumit : il consentit à faire passer ses projets de dépêches par l'intermédiaire du *Premier*. M. Gladstone lui en fait un reproche. Bien que le premier ministre, dit-il en substance, ait le droit d'intervenir dans les affaires de tous les départements ministériels, la méthode dont il s'agit passerait à bon droit pour amoindrir une haute fonction, car Stockmar paraît dans son Mémoire vouloir l'étendre à tous les ministres. Le *Premier* se trouverait ainsi placé entre ses collègues et le souverain ; il serait le seul serviteur confidentiel; les autres ne seraient plus que des chefs de service; lui seul pénétrerait dans le cabinet du souverain, les autres demeureraient dans la salle d'attente.

Mais il est un autre sujet qui provoque à un plus haut degré les critiques de l'éminent publiciste contre le conseiller du prince, et ceci ne surprendra point les personnes qui connaissent la chaleur et la fermeté des convictions religieuses de M. Gladstone. Le baron Stockmar était un esprit essentiellement philosophique et tolérant. Quoique empreint de cette religiosité vague qui est surtout le propre de la nation allemande, il était d'opinion que l'éducation du prince de Galles devait être dirigée de façon que son esprit fût ouvert à toutes les idées contradictoires ou, pour mieux dire, synthétiques qui constituent la pensée moderne. Ce plan paraît avoir blessé l'orthodoxie du *High-churchman,* du grand partisan des doctrines d'Oxford. Il est certain qu'il y a quelque chose de très délicat aujourd'hui dans la situation d'un roi d'Angleterre. D'un côté, il convient que le souverain soit en relation morale et intellectuelle avec la nation, qu'il soit l'incarnation visible de la nation elle-même, et, pour cela, il faut que les progrès de l'esprit moderne, que les résultats des découvertes scientifiques, que les conceptions religieuses nouvelles, du moment où elles se généralisent, aient en lui leur représentant; de l'autre, on ne peut oublier que le roi d'Angleterre est le chef de l'Église épiscopale et, comme tel, obligé de maintenir dans le fond et dans la forme, dans la loi et dans le dogme, l'institution et la doctrine de l'Église établie. Ouvrir son intelligence au doute philosophique, c'est condamner sa sincérité à une continuelle violence, c'est lui faire jouer dans sa fonction religieuse un rôle purement extérieur. Aussi M. Gladstone a-t-il des expressions amères pour l'homme qui propose d'introduire cet élément dans l'éducation du prince; et il faut reconnaître que dans cette discussion il manie l'arme théologique d'une main aussi sûre que légère.

En parlant des sentiments religieux du Prince-Époux, M. Gladstone laisse de côté les questions d'orthodoxie, sur lesquelles il est évident qu'il n'a pas satisfaction complète, et introduit dans ses *Essais* une étude à la fois si élégante et si large que nous ne pouvons résister au désir de l'analyser.

D'après ce que l'on peut recueillir, dit-il, de ceux qui ont été admis dans l'intimité du prince Albert, rien n'autorise à affirmer qu'il ait été profondément pénétré de la valeur ou des détails d'une orthodoxie dogmatique; mais sa vie était véritablement un constant et perpétuel effort pour accomplir la grande loi du devoir envers Dieu et pour acquitter la lourde dette que lui imposait sa haute situation. Il n'a guère manqué d'occasions de montrer sa piété personnelle et d'exhorter ceux auxquels il a parlé dans des solennités publiques à tourner vers l'auteur de toutes choses leurs espérances et leurs regards. Peut-être quelques-uns seront-ils tentés de regretter qu'un homme qui s'est approché de si près du royaume des cieux n'y soit pas entré, et ne verront-ils en lui qu'une âme naturellement droite, ce qui ne saurait suffire au jour du jugement. D'autres se demanderont comment un homme qui se soumettait si fidèlement à la volonté divine n'appréciait pas à leur juste valeur ces révélations concrètes de la

(1) *Questions constitutionnelles*, p. 101-103.
(2) Voy. sur *lord Palmerston* la *Revue* des 20 et 27 mars 1875.

vérité, sous la forme de doctrines et d'institutions, que les chrétiens ont acceptées comme les sources de régénération les plus efficaces.

M. Gladstone répond à ces doutes et à ces questions par un délicat parallèle.

« Essayons d'esquisser un type de sentiment religieux et de piété, différent de celui du prince. Nous prenons une âme profondément convaincue de la souillure du péché ; une âme adonnée à la contemplation du caractère du Christ, souffrant de l'incommensurable distance qui la sépare de la glorieuse image de son maître..... Une telle âme se trouve engagée dans une double lutte contre le mal du dehors et contre le mal du dedans, et elle trouve le second plus redoutable que le premier. Priver une telle âme de ce qu'on nomme les doctrines de la grâce et des lumières qui ont éclairé saint Paul, saint Augustin et saint Bernard, c'est lui enlever le sang qui la fait vivre et la jeter sans secours aux pieds d'inexorables ennemis. Pour une semblable nature, la religion n'a pas seulement une part dans la conduite de la vie : elle est, par une impérieuse nécessité, la grande, permanente et solennelle action de la vie ; et les peines, les efforts, les luttes de la vie extérieure ne sont rien, comparés aux chemins qui nous conduisent à Dieu..... Mais il est des hommes — rares et nobles exceptions — dont l'atmosphère de pureté n'a pas été altérée, pour qui les forces de la tentation sont relativement faibles, qui n'éprouvent pas aussi vivement le sentiment du péché, le besoin d'un Sauveur, d'un sacrifice et de l'assistance de l'Esprit-Saint. De telles personnes, qui mettent leur confiance en Dieu et qui l'aiment comme un père, ne sont pas nécessairement indifférentes en matière de religion : elles peuvent, au contraire, être fortement religieuses ; elles peuvent, comme le prince, recommander la ferveur ; elles peuvent donner leur cœur à Celui qui purifie, leur volonté à la volonté qui gouverne l'univers ; et cependant elles peuvent n'apprécier que faiblement certains côtés de la doctrine chrétienne ; elles peuvent même, comme Charles Lamb, qui écrivait ces belles et fortes paroles, se tenir en dehors des enseignements qui sont le centre du christianisme. C'est ainsi que la pureté relative de la nature d'un homme, l'empreinte moins marquée en lui de la déchéance originelle, le calme hardi et joyeux avec lequel il semble vivre dans la lumière de la présence divine, c'est ainsi que tout cela, disons-nous, peut diminuer le prix qu'il attribue aux parties les plus vivifiantes, les plus intimes, les plus profondément spirituelles du christianisme. Tout cela peut également l'empêcher d'apprécier le côté le plus sévère de l'Évangile. Il peut généreusement prêter aux autres des dispositions qui correspondent à sa nature et ne pas apercevoir complètement la nécessité de ces barrières qui sont faites pour arrêter dans leur course insensée les esprits insouciants ou dépravés. En un mot, il peut généraliser à tort ce qui est le fait de sa constitution intellectuelle et morale (1). »

En tout ce qui touche au caractère personnel du prince, en dehors des questions d'orthodoxie politique et religieuse sur lesquelles M. Gladstone a des lumières particulières et des exigences tout anglaises, l'écrivain prodigue les guirlandes de son style, et l'homme de cœur admire sans réserve. « Il serait impossible, dit-il, de trouver une lacune dans le cercle des vertus du prince. Avec quel soin, quelle persévérance il appliqua la ferme notion qu'il s'était faite du devoir et de l'action au milieu du courant rapide des détails journaliers de la vie ! Combien sa vie approche de l'idéal ! Quel exemple il donne à toute une classe d'hommes (les grands de la terre), si l'on peut en trouver d'assez bons, d'assez purs pour se conformer à ce modèle !..... L'ouvrage de M. Martin n'est pas seulement une œuvre de loyauté et de talent, c'est un service rendu au pays, car il assure la durée de l'histoire à une vie remplie par les devoirs publics et qui est certainement la plus remarquable dont le XIXe siècle ait été témoin. »

(1) *Questions constitutionnelles*, p. 64-68.

II.

Le témoignage qu'a rendu M. Gladstone à la fidélité du portrait en faisant l'éloge du peintre a d'autant plus de force que d'autres traits de sa critique indiquent qu'il n'est pas sous le charme du livre, comme peut l'être un public attiré par les séductions de la biographie. Ces séductions, il faut en convenir, sont très grandes dans l'œuvre de M. Martin. Cette famille royale, aussi simple, aussi unie qu'une bonne famille bourgeoise anglaise et pénétrée des plus nobles sentiments, attache, intéresse, nous dirons même instruit. Il y a de la grandeur dans la naïveté d'impressions, dans la sincérité de paroles de la reine ; il y en a aussi dans la candeur d'âme du prince. On est heureux de penser que l'amour est demeuré à ce foyer comme la récompense de la vertu. Non seulement il a présidé au mariage de la reine et il lui est resté fidèle, mais on voit dans le récit de M. Martin les princesses, ses filles, choisir elles-mêmes leurs époux. Cette liberté si sage et tout anglaise renverse toutes les notions tirées des vieux usages de la diplomatie sur la manière dont se nouent les alliances princières. M. Martin nous montre, par exemple, la princesse Alice, seconde fille de la reine, prenant pour ainsi dire par la main l'homme de son choix et le conduisant à sa mère. La reine raconte dans son journal qu'elle remarqua un soir que la princesse causait devant la cheminée avec le prince Louis de Hesse-Darmstadt d'un air ému et animé. Comme il y avait là beaucoup de monde, la princesse Alice attendit que la reine fût passée dans le salon solitaire où elle se retirait quand elle avait fini de causer avec les personnes invitées. Sa fille s'avança alors vers elle avec le jeune prince, lui dit que celui-ci venait de lui demander sa main et que tous deux attendaient la bénédiction maternelle. La reine, qui n'était pas encore tout à fait seule, ne put que répondre : « Certainement, certainement. » Après quoi, les deux jeunes gens se séparèrent. Retirés plus tard dans leur appartement particulier, la reine et le Prince-Époux firent appeler le jeune prince Louis de Hesse, lui vantèrent la princesse Alice, louèrent celle-ci de son choix et les embrassèrent tous deux.

N'est-ce point là une scène toute bourgeoise et surtout tout anglaise ? En Angleterre, le droit d'une femme à disposer de sa main est considéré comme sacré dans tous les rangs de la société. La reine croyait bien en user elle-même quand elle annonçait au Parlement en séance solennelle le choix qu'elle avait fait du prince Albert pour son époux. Que ce choix ait été amené par des circonstances

arrangées de la main d'un oncle et d'un ami, que le roi des Belges et le baron de Stockmar l'aient adroitement préparé cela ne porte point atteinte à ce principe de la liberté de la femme qui, consacré par un si haut exemple, devient un des grands traits des mœurs nationales. On a vu, depuis, une autre princesse, fille de la reine, épouser par amour un simple gentilhomme; et tous ceux qui connaissent l'esprit si individuel et si vif de la princesse Béatrice tiennent pour certain qu'elle ne se mariera que sous l'influence d'un sentiment tendre.

C'est assurément un spectacle touchant que l'inconsolable douleur de celle qui est, comme le dit M. Gladstone, « la première des veuves d'Angleterre ». Ce spectacle, le cinquième volume de M. Martin nous le donne, non dans le récit du biographe, mais dans le journal même de la reine. Il paraît que depuis deux ans déjà le Prince-Époux, qui n'avait que quarante-deux ans, eût pu sembler vieilli à des yeux non aveuglés par la tendresse. Les portraits faits de lui à cette époque nous donnent l'idée d'un homme chez qui le ressort de la vie se détend. Lui-même disait à la reine : « Je n'ai point la ténacité de la vie au moral ni au physique. Je sens que si j'étais atteint d'une maladie un peu grave, j'y succomberais aussitôt; et, pourvu que je fusse tranquille sur vous et sur ceux qui me survivraient, je m'en irais de ce monde sans tristesse et sans regret. » Cette absence de « ténacité » dans le sentiment de la vie est ordinairement le côté faible des grandes âmes : nous disons le côté faible et non point le côté fort, comme on le suppose ordinairement, parce que le désir de la conservation personnelle fait évidemment partie du plan de la nature. Le prince était souvent malade et il ne confiait ses souffrances qu'au journal sur lequel il inscrivait chaque soir la chronique de sa journée. Un jour de novembre 1861, il écrit qu'il « n'a point fermé l'œil depuis quatorze nuits »; quelques jours après, qu'il éprouve des « douleurs générales de rhumatismes » ; un peu plus tard, qu'il « se sent extrêmement misérable ». Cependant il sortait tous les jours, selon son habitude, pour visiter les travaux publics, pour aller voir le prince de Galles à l'université de Cambridge ou pour assister aux réunions des nombreuses associations d'utilité publique dont il était président. Il rentrait abattu et frissonnant, mais nul n'eût pu dire, à voir l'activité qu'il déployait, que le voile de la mort était suspendu sur sa tête. Le 1er décembre, il rédigea encore un mémorandum pour la reine au sujet de l'affaire du *Trent*, ce steamer anglais qui avait été insulté, on s'en souvient, par un navire de guerre américain.

La reine raconte dans son journal comment, lord John Russell lui ayant envoyé ses projets de dépêches à lord Lyons (car, fait peu connu du public en France, la reine examine toutes les dépêches adressées par ses ministres et les modifie souvent), le prince passa la nuit à méditer sur cette affaire, qui empruntait aux circonstances un caractère de gravité ; comment, à huit heures du matin, il lui apporta dans sa chambre le brouillon de son mémorandum en lui avouant qu'il avait eu peine à tenir sa plume. Toutefois les notes du mémorial de la reine n'indiquent aucune inquiétude; elle vivait, à l'égard d'une existence si chère, dans une complète sécurité d'esprit.

Au moment où la nouvelle de l'affaire du *Trent* était parvenue à Windsor, il y avait des hôtes au palais, entre autres le duc de Nemours, lord Carlisle, M. et Mme Gladstone. Le prince se montrait au milieu d'eux et causait comme de coutume. Il sortit même dans le parc (quoiqu'il éprouvât, dit la reine, la sensation de l'eau glacée dans le dos) parce qu'il y avait une revue de volontaires et que son absence aurait pu être remarquée. Le dimanche, il parut également à la chapelle ; il se montrait de même à la table de famille, et, quoiqu'il ne touchât à rien, il causait et même, dit la reine, il « racontait des histoires ». Étant donné son état de malaise mortel, sa conduite était héroïque : le prince mourait debout. Cependant, le 2 décembre, il lui fut impossible de sortir de sa chambre. La reine, sans concevoir aucune inquiétude, fit appeler ses médecins. Aucun d'eux ne parut alarmé. Jusqu'au 11, le journal de la reine ne fait mention que de ce qui lui semblait de légères alternatives de bien et de mal dans une maladie sans gravité. Ce jour-là même, elle écrit :

« Mon cher Albert est encore un peu faible, mais tout va bien. Il a été si bon, si affectueux hier au soir, quand je l'ai quitté! Il m'a passé la main sur le visage et m'a embrassée. La nuit a été bonne. J'en remercie et j'en bénis Dieu ! Je suis entrée ce matin dans sa chambre à huit heures et je l'ai trouvé levé, qui essayait de prendre un bouillon. Je me suis approchée pour le soutenir et il a posé sa chère tête sur mon épaule (hélas! son beau visage est devenu si maigre !) en disant : « Qu'on est bien ainsi, chère enfant ! » Cela m'a rendu si heureuse ! »

La reine passa la plus grande partie de la journée avec le prince, à lui faire la lecture ou à lui tenir compagnie, et ne sortit de sa chambre que pour les besoins des affaires publiques. Il en fut de même le lendemain 12. Le soir, le prince dit à la reine : « Vous n'avez pas oublié la communication importante que vous avez à faire à Nemours ? » La reine répondit qu'elle ne savait ce qu'il voulait dire : « Ce que lord Palmerston, reprit-il, vous a engagé à lui dire au sujet de ses neveux, à savoir que, si nous avions la guerre avec les États-Unis, le comte de Paris et le duc de Chartres ne devraient pas rester dans l'armée américaine ? » A ce moment, le prince sentait parfaitement l'approche de la mort. Il n'aimait point que la reine le quittât, mais il ne prononçait pas un mot qui pût dessiller ses yeux. Le matin du 14 décembre, jour fatal, elle était encore aveuglée sur la situation. Le râle de la mort lui paraissait seulement « une respiration oppressée ». Tel était le calme et la sérénité du mourant que son agonie même empruntait un caractère de douceur et de paix à la tranquillité de son âme. Cette paix faisait illusion à la reine. Une sueur terrible couvrit le prince ; elle l'attribua à une crise de fièvre. Se penchant sur lui, elle lui dit : *Es ist kleines frauchen!* « C'est votre petite femme. » Il tourna la tête et l'embrassa. On était au soir et, quand l'horloge du château de Windsor, qui a sonné la dernière heure de tant de rois, sonna onze heures, le Prince-Époux n'était plus.

Tout cela est raconté dans l'ouvrage de M. Martin avec une

minutie de détails qui fera revivre pour les curieux et les archéologues de l'avenir le tableau des mœurs familiales de la cour d'Angleterre pendant le règne de Victoria. Il n'est pas douteux que ce tableau ne soit parfaitement fidèle. La biographie du prince Albert a été publiée, non seulement sous les auspices, mais sous la surveillance de la reine : la plus légère inexactitude dans les faits n'eût pu passer inaperçue, et, à ce point de vue encore, le livre de M. Martin rendra service aux historiens parce qu'il leur fournira le moyen de suivre la marche des événements du règne depuis 1838 jusqu'à 1861, non pas du jour où ils ont éclaté, mais du jour où les causes ont commencé à agir dans l'ombre. Il montre aussi jusqu'à quel point et en quelle manière la reine Victoria prend une part réelle à la direction des affaires; il donne de son tact, de son jugement, de sa sincérité, l'opinion la plus haute; enfin, comme le dit M. Gladstone, il offre dans le récit de la vie du Prince-Époux « un utile et précieux exemple à toute une classe et à une longue succession d'hommes — ceux qui sont placés à la tête de la société, — s'il en est parmi eux d'assez nobles et d'assez purs pour se conformer à ce modèle ».

Léo Quesnel.

SORBONNE

DOCTORAT ÈS LETTRES

Les thèses de M. Marion (1)

I.

Dans le monde des médecins le nom de Glisson est fort connu et même illustre : là on sait qu'il est l'auteur de la première étude sérieuse sur le rachitisme, et qu'on lui doit une théorie du foie, à peu près définitive. Ce qu'on sait moins, même parmi les philosophes, c'est que ce médecin s'éleva, par un mouvement naturel, de la physiologie à la métaphysique : en analysant les contractions de la poche stomacale, les mouvements du cœur et des vésicules biliaires, les manifestations diverses de l'*irritabilité* des tissus (le mot est de lui), il en arriva à attribuer le mouvement spontané à toutes les portions des corps vivants; à ses yeux, dès lors, la vie ne fut plus pour les organes une sorte de propriété d'emprunt dont les revêtirait pour un temps une puissance centrale, seule vivante par soi; elle leur appartenait par essence, et même la vie de l'ensemble n'était plus que la résultante de ces vitalités diverses associées. Passant de là à la matière prétendue brute, il refusa de la croire absolument dénuée de ce qui faisait l'essence des moindres parcelles organiques; puisqu'elle se mouvait, il lui reconnut à elle aussi une vie élémentaire. Ainsi la nature entière apparut chez lui animée et comme peuplée de forces semblables à nous, sauf les différences de degrés : cela au moment où triomphait dans toute l'Europe le mécanisme cartésien. Il est vrai que Cambridge, où professait Glisson, était demeurée rebelle à la doctrine nouvelle.

Ce qui explique l'ignorance où les philosophes sont restés en général au sujet de Glisson, c'est que sa métaphysique est enfouie dans un fort gros in-quarto tout encombré de syllogismes, de définitions et de termes d'école. Dans ce fatras on peut trouver la matière d'une cinquantaine de pages de philosophie vraiment originale, écrites dans un latin barbare, fort pourtant et qui même a parfois sa beauté. Ajoutez que l'ouvrage est devenu très rare; on en connaît en France quatre exemplaires : un à la Bibliothèque nationale, un à la Bibliothèque de V. Cousin, à la Sorbonne; le troisième appartient à M. Ravaisson, le dernier est à Tours. Il était grand temps, si l'on voulait sauver de Glisson ce qu'il en faut sauver, d'extraire et de publier à nouveau les passages lisibles de son ouvrage. C'est ce qu'a fait M. Marion : il les a mis en ordre, reliés par un commentaire continu; et de ce texte il a fait la base de sa thèse. C'était une façon ingénieuse de justifier, au moins pour ce cas particulier, l'emploi de la langue latine dans une thèse de doctorat.

Glisson a toujours passé pour le précurseur de Leibniz : c'est le titre qu'on lui accorde traditionnellement dans les dictionnaires de médecine. V. Cousin, allant plus loin, affirme que toute la monadologie est dans Glisson, et que Leibniz l'y a trouvée : la monade simple, l'étendue pure apparence, l'absence de communications entre les substances, l'harmonie préétablie, rien n'y manque. — C'est là dépasser la mesure : M. Marion, textes en main, le prouve jusqu'à l'évidence.

Vraisemblablement Leibniz a connu l'ouvrage de Glisson : dans son voyage en Angleterre en 1673, où il connut Robert Boyle, Molyneux, tous les amis de Glisson, il est à croire qu'il vit ce dernier, qu'à tout le moins il entendit parler de son livre, alors tout récent (publié en 1672), et qu'il le lut, lui qui lisait tout. A vrai dire, dans la bibliothèque de Leibniz conservée à Hanovre (M. Marion y a fait faire des recherches), il n'y a pas d'exemplaire du *Tractatus* de Glisson; mais en revanche on en trouve un dans le fonds provenant de l'abbé Molan, un des amis de Leibniz et presque son voisin. A vrai dire encore, Leibniz ne cite pas une fois Glisson; mais ce n'est pas là une preuve : on sait qu'il aime à citer surtout des inconnus, à l'égard de qui on ne peut le soupçonner d'emprunts.

Les concordances intrinsèques des deux philosophies sont plus probantes. Dans l'une et l'autre le mouvement universel et la grandeur de Dieu fournissent les deux grandes preuves de la vie de la nature : tout ce qui se meut, disent-ils, fait preuve d'énergie, de force intérieure; et, de plus, un monde mort, une pure machine, que Dieu aurait besoin de mouvoir et qui ne porterait point en elle le principe de ses opérations, ferait peu d'honneur au Créateur. Mais cela, déjà les hylozoïstes du XVIe siècle, Bruno, Van Helmont, l'avaient

---

(1) Thèse latine : *Franciscus Glissonius, quid de natura substantiæ, seu vita naturæ senserit, et utrum Leibnizio de natura substantiæ cogitanti quidquam contulerit.*

Thèse française : *De la solidarité morale.*

vu. Ce qui distingue à la fois Glisson et Leibniz, c'est qu'ils ont compris l'homogénéité de la nature, la similitude de tous les êtres : aussi suppriment-ils ces « archées » d'espèces diverses qui jusque-là avaient servi à rendre compte de la variété des êtres; une seule espèce de forces, variant ses effets selon le milieu et les circonstances, leur suffit à peupler l'univers. A ces forces, à toutes sans exception, ils reconnaissent les mêmes attributs : la perception, l'appétit, la force motrice. En effet, dit Glisson, rien n'existe qui ne se meuve; — rien ne se meut sans avoir un but, ni sans le connaître; car c'est tout un; — et, pour que le but soit digne de ce nom, il faut qu'il soit désirable.

Voilà bien des ressemblances. Mais dans toute cette partie commune nous ne voyons apparaître ni la monade ni l'harmonie préétablie. Pour Glisson, la matière n'est nullement une apparence dont la force serait le fond; elle est la vraie substance, et la vie est répandue, *étendue* en elle. Quant à la communication des substances, il l'entend à la façon ordinaire et se la représente sous les espèces de la transmission du mouvement. C'en est assez, on le voit, pour assurer à Leibniz une large part d'originalité. Là comme ailleurs, s'il a emprunté, c'est d'une façon qui n'était qu'à lui; il y fallait son génie.

C'est à ces conclusions si mesurées que s'en tient M. Marion. Ses deux juges, MM. Caro et Janet, ont fait de cette réserve un bien délicat éloge, quoique nullement apprêté à coup sûr, en essayant de forcer la conclusion, chacun dans son sens. M. Caro, visiblement séduit par certaines beautés de la doctrine de Glisson, a précisé les ressemblances des deux philosophies : Glisson n'a-t-il pas parlé de *puncta substantialia*, en insistant assez sur cette hypothèse pour suggérer à Leibniz l'idée de la monade? A cette remarque M. Marion s'est rendu de bonne grâce, non sans rappeler que Glisson parle des « points substantiels » uniquement pour les rejeter. Et l'objection, prise de ce biais, a paru généralement fortifier sa thèse. — Mais M. Janet a ébranlé l'auditoire, lorsque, tout armé de textes, il s'est appliqué à mettre en évidence les rapports de Glisson avec ses prédécesseurs : l'art d'enchaîner les écoles philosophiques et de suivre les doctrines à la trace, même chez les philosophes secondaires, est un de ceux où M. Janet excelle, on le sait. Glisson, avec M. Marion, nous paraissait réagir contre Descartes; d'après M. Janet, Glisson, en ce qui concerne Descartes, est surtout ignorant; le sentiment qu'il a de la vie universelle, il l'a pris aux scolastiques; un de ses grands arguments, il le tire des mouvements naturels (mouvements de liaison) que produit l'horreur du vide; or, cette interprétation de l'horreur du vide se trouve déjà chez les jésuites de Coïmbre. Si parfois il s'éloigne décidément de la scolastique, ce n'est pas pour marcher dans le sens de Leibniz, il s'en faut : c'est, par exemple, dans la question de la simplicité des âmes, pour rejeter le vieil axiome que « coextension n'implique pas extension », grâce à quoi l'âme pouvait, sans être étendue, être présente dans toutes les parties du corps; Glisson, lui, la déclare étendue. Et ainsi il met l'étendue partout, même dans l'âme; Leibniz la supprime partout, la refuse même au corps et la réduit à une pure apparence. Telle est la parenté des deux philosophes!

Autant qu'il est permis d'en juger à l'aide des lumières que nous fournit la thèse elle-même, M. Janet a touché juste. Ce n'est pas à dire que les conclusions de M. Marion soient atteintes. La différence indiquée par M. Janet est une de celles que M. Marion a marquées comme essentielles. On en peut compter trois, qui s'éclairent mutuellement : pour Glisson, la matière est la réalité tout entière, elle enveloppe en soi toutes les formes qu'elle revêtira; pour Leibniz, la matière pure et nue est une simple possibilité, elle n'existe que par l'action d'un principe supérieur — forme à réaliser, fin à atteindre, ou comme on voudra le nommer — qui contient en lui toute réalité véritable. Pour Glisson, la forme — c'est-à-dire l'âme — n'existe pas en soi, elle est la résultante des puissances vitales éparses dans toutes les parties du corps; pour Leibniz, la monade centrale subsiste indépendamment et même donne aux éléments du corps leur existence comme tout organique. En un mot, Glisson fait résider dans la matière même le principe des changements; il est hylozoïste. Leibniz voit mieux que tout mouvement, tout progrès, suppose déjà l'existence de son but et tire même de la valeur de ce but toute sa raison d'être. Si l'on ne craignait d'exagérer pour préciser, on dirait que Glisson atteint jusqu'à cette profondeur où l'on voit que toute existence est vie, tendance vers une fin, progrès; mais Leibniz va plus avant et s'aperçoit que le progrès exige déjà une certaine existence préalable de l'idéal à réaliser, car cet idéal est la source vive où toute force doit se puiser.

Mais cette différence même, il ne faut pas la croire trop absolue : Glisson, par un privilège propre aux philosophes de transition, qui sont éminemment des esprits « en mouvement », a parfois des percées vers une région supérieure qui étonnent. « Ce qui n'agit pas, dit-il, ne poursuit pas de fin et ne se perfectionne pas; or il n'y a pas d'autre raison d'exister que le perfectionnement; ce qui n'agit pas existerait donc en vain. » Cette fois, il faut bien l'avouer, Leibniz est égalé. Et nous pouvons conclure dans les termes mêmes où M. Janet ouvrait la discussion : « Les conclusions de M. Marion sont établies, et de façon à n'y plus revenir. »

II.

La thèse française de M. Marion sur *la Solidarité morale* porte ce sous-titre modeste : *Essai de psychologie appliquée.* C'est un livre, d'ailleurs, dont la lecture n'offre pas l'ombre de difficulté; la pensée ne cesse jamais d'y être limpide et unie; le style, d'une simplicité, d'une transparence, d'une souplesse à suivre toutes les flexibilités de l'idée, d'une harmonie voilée et pénétrante, qui font qu'on en jouit d'une façon continue et qu'on n'y pense jamais. A voir cette aisance d'allures, quelques-uns peut-être concluront que c'est là de la philosophie facile ou même de la philosophie « littéraire »; car ce mot est devenu un reproche dans la bouche de quelques-uns. Il est vrai, on ne sent pas ici l'effort d'un esprit qui s'est construit un monde d'abstractions et qui le

conserve et s'y conserve lui-même à grand'peine, comme par artifice. On s'y trouve, au contraire, comme dans un air à vrai dire plus pur, plus fortifiant que notre atmosphère ordinaire, mais qui est visiblement le milieu naturel et la résidence constante de l'auteur et où l'on s'accoutumerait volontiers à vivre avec lui. Si c'est là de la philosophie facile, M. Marion est de ceux qui s'y plaisent exclusivement, qui l'aiment et qui la font aimer. Il nous paraît homme à s'accommoder fort bien du mot. Toutefois nous n'engagerons pas les amateurs trop exclusifs de la philosophie difficile à s'y fier trop : sont-ils bien sûrs que, pour ce simple écrit, dans le genre des moralistes, il ne faille pas autant d'observation, autant de philosophie réelle, c'est-à-dire tirée de l'usage de la vie et utile à la vie, qu'il faut de formules apprises dans l'école pour faire même un gros livre de métaphysique allemande?

La solidarité morale, comme l'appelle M. Marion, c'est cet ensemble d'organes et d'entraves que notre liberté trouve dans le milieu naturel où elle se meut. On a trop cru et trop répété que la liberté était absolue, supérieure à toute atteinte: c'est par là qu'on arrive à la négliger, à la laisser dépérir, car, « plus on se croit libre, moins on l'est ». « Le commencement de la sagesse est de se défier de soi et de ne s'en pas faire accroire. » C'est par cette même exagération qu'on est conduit à considérer les actes successifs de liberté dont est faite notre vie morale comme indépendants entre eux, chacun d'eux naissant de l'indélébile liberté et demeurant sans conséquence pour l'avenir. De là encore cette doctrine, que les générations successives des hommes sont sans lien moral, la valeur et le mérite de chacune d'elles devant être jugés sur ses intentions, sur l'usage intérieur qu'elle fait de sa liberté absolue. C'est ainsi qu'on en vient jusqu'à nier le progrès moral, le seul qui donne du prix aux autres et sans lequel nos efforts pour les générations futures seraient un simple jeu de dupes.

Toutes ces théories pèchent par la base : notre constitution naturelle, notre vie passée, le milieu social nous enserrent de toutes parts, limitent et déterminent l'exercice de notre liberté. Il n'est pas une des qualités de l'esprit, des plus indispensables pour la vie morale, qui ne tienne en quelque manière à notre constitution physique. Nous dépendons de nos ancêtres par l'hérédité ; de notre mère par ces influences mal définies, mais puissantes, qui constituent comme une « éducation intra-utérine »; de notre nourrice par l'hygiène et l'alimentation premières (1); et, durant tout le cours de notre vie, du climat, de la nourriture, du milieu physique où nous sommes plongés et à qui nous empruntons notre substance sans la lui soustraire. — Les divers moments de notre vie ne sont pas moins fortement liés entre eux : pas un acte de l'homme qui ne commence une habitude; pas un que nous ne justifiions aussitôt par des raisonnements ; pas un de ces raisonnements qui ne tende à provoquer à son tour des actes analogues. « Une même vie morale est un tout continu, un poème. Les événements ne s'y succèdent pas au hasard, ils sont amenés. La fantaisie créatrice et l'improvisation y peuvent tenir une place, autant de place qu'on voudra : elles ne seront jamais sans devoir quelque chose au passé ni sans engager quelque peu l'avenir. » — Nos semblables enfin, par cela seul qu'ils nous environnent, nous dirigent et nous gouvernent en mainte chose. L'imitation, qui nous fait reproduire les actes physiques de notre entourage et par là engendre en nous les états moraux correspondants ; la contagion, qui communique les sentiments d'âme à âme plus directement; notre faiblesse devant l'opinion et la coutume ; toutes ces puissances, auxquels nul ne se soustrait, nous inclinent et disposent de la meilleure partie de notre vie. Et si nous réagissons, alors encore nous dépendons du milieu : « Il est difficile de garder sa liberté d'esprit, une fois envahi par une passion malveillante... L'antipathie nous porte à sentir, penser et agir en toute chose autrement que la personne qui nous l'inspire. » Enfin, avec les siècles et à mesure que les sociétés où l'homme est engagé, famille, corps organisés dans l'État, patrie, humanité, vont se multipliant et resserrant autour de nous leurs liens, la dépendance se fortifie. Telles sont les mille servitudes au milieu desquelles doit se mouvoir notre liberté.

Elle n'y périt pas nécessairement, toutefois : ce milieu si puissant, qui nous tient de toutes parts et de si près, est aussi un véhicule merveilleux pour toutes nos actions : chacune d'elles porte ses fruits dans notre avenir, modifie en quelque mesure notre organisme, agit sur tous nos semblables, détermine même l'état de santé et la destinée de nos descendants. L'univers pèse sur nous, mais nos actions ont leur retentissement dans tout l'univers. Elles vont s'y amplifiant avec une célérité incroyable, et chacune de nos résolutions est une semence de bien ou de mal qui se propagera durant toute la suite des siècles. « Quelle pensée pourrait être plus propre à nous faire considérer la vie avec gravité ? »

L'homme doit donc connaître les lois de cette solidarité ; les connaissant, il s'y accommodera, et ces lois sont bienveillantes pour qui les connaît. Comme le dit Huxley, les lois naturelles sont pareilles aux règles d'un jeu très compliqué, « jeu qui se joue depuis des siècles plus nombreux que nous ne savons les compter. Nous tous sommes les joueurs contre lesquels la partie est engagée... Nous jouons contre un adversaire qui nous est caché. Nous savons qu'il ne triche pas; il ne fait pas de faute ; il est patient dans ses coups... Mais il ne nous passe pas la moindre faute et n'a nul souci de notre ignorance; les plus gros enjeux se payent aux bons joueurs avec ce genre de générosité surabondante par laquelle les forts témoignent de leur amour de la force. Quant à celu qui joue mal, il est fait *mat*, sans hâte comme sans pitié. » Et M. Marion dit mieux et plus profondément encore, dépassant cette vue toute déterministe des choses : « Le fond de raison étant sensiblement le même chez tous et les passions individuelles très variables, les raisons, si on me permet ce pluriel, s'ajoutent les unes aux autres, tandis que les passions s'annulent en partie par leur antagonisme. » Aussi avons-

(1) Voy. sur ce point un chapitre de la thèse de M. Marion que nous avons publié dans notre dernier numéro.

nous le droit de croire le progrès possible et d'y travailler avec confiance. Mais un des meilleurs moyens d'y travailler, c'est d'apprendre à chacun de nous que le sort de tous dépend, pour une partie, de lui-même, et de nous montrer comment il en dépend et par quels moyens il est possible d'y aider : « Ce serait donc faire beaucoup pour l'amélioration de l'espèce humaine que de travailler à élucider, puis à répandre dans tous les esprits cette vérité : que nos fautes et nos vices compromettent nos enfants et sont pour eux semence de hontes et de maux, tandis qu'ils profiteront de nos mérites et vaudront mieux que nous avec moins de peine, si nous prenons la peine de valoir un peu. » M. Marion est le seul peut-être à ne pas voir combien il a travaillé précisément dans ce sens, et avec quel bonheur.

Telle est l'idée dominante de cet ouvrage. Chacun la saisit aisément; mais c'est trop peu pour bien apprécier le livre. Ce qu'il faut désespérer de faire sentir ici et ce qui est l'essentiel dans un travail où il s'agissait de démêler les fils innombrables par où la liberté tient aux choses et les tient à son tour, c'est la finesse du détail, la merveilleuse exactitude d'un esprit qui n'oublie pas un élément des questions si complexes auxquelles il veut s'attacher et qui les pèse tous avec la justesse d'une balance de précision; c'est l'exquise sensibilité (et ici le sens scientifique du mot se fond avec le sens ordinaire) dans l'appréciation de toutes ces forces, si variables, qui sollicitent sans cesse le cœur humain. En lisant telle page sur l'amour, sur l'adolescence, cet « épanouissement charmant et hasardeux », on se demande si jamais moraliste a uni dans un aussi parfait équilibre la mémoire fidèle et qui s'émeut comme au premier jour, avec le jugement exact et dont rien ne trouble la contemplation sereine. Ici l'analyse elle-même, si sévère qu'elle soit, n'a pourtant rien de dissolvant : elle ne rappelle pas le scalpel qui déchire; elle est comme le regard, à la fois pénétrante et humaine.

Les juges de M. Marion ont mis avec un visible plaisir ces rares qualités en lumière. Les mérites mêmes du livre appelaient, réclamaient la délicatesse dans la louange. M. Caro s'y est complu. Pas un des assistants ne nous démentira si nous disons qu'il a su trouver des tournures d'une bonne grâce exquise pour louer cette originalité simple d'un esprit qui a tiré la philosophie des choses mêmes au milieu desquelles nous vivons et qui nous a révélé « la nouveauté de ce que nous croyons connaître ». C'est d'un air négligent qu'il a fait quelques objections de détail; il semblait désirer plutôt donner une fête à son esprit en regardant se mouvoir en pleine clarté, dans une lumière qu'elle porte avec elle, cette « intelligence si droite, qui d'avance a toujours prévu, prévenu d'un mot mis en bonne place les difficultés, et avec laquelle, dès qu'on se comprend, on ne peut plus discuter ». Ce n'est donc pas la thèse même de M. Marion qui a porté le poids de la journée; c'est le dessous de sa thèse, sa métaphysique : la chose vaut la peine d'être relevée, car par goût pour le sujet choisi, comme aussi par une véritable largeur d'esprit qui les disposait mal aux disputes d'école, les juges ne souhaitaient pas plus que le candidat de diriger leur effort principal de ce côté.

M. Marion s'est fort bien défini lui-même en racontant qu'il fut d'abord disciple des empiristes anglais et qu'il se suffisait avec cette philosophie quand la lecture de M. Renouvier vint éveiller en lui des besoins nouveaux. Le sentiment moral, si franc et si puissant chez ce philosophe, agit sur lui par une sorte de contagion. Ces deux influences l'ont fait ce qu'il est. — Cette autobiographie philosophique doit être profondément vraie : sans être ennemi de la métaphysique, M. Marion pourtant a une tendance marquée à n'en faire, pour son compte, qu'autant qu'en exige, pour sa sécurité, la morale; et, en cela, son goût pour les idées claires, qui se contentait dans la compagnie des philosophes anglais, et sa prédilection pour la pratique, « la pratique qui nous réclame », comme il le dit sans cesse, s'unissent fort bien. Il a donc, lui aussi, ses hypothèses métaphysiques, toutes fondées sur l'idée du devoir et la foi à la liberté; mais, par une sorte de délicatesse de conscience, il les laisse dans l'ombre et préfère porter son attention et attirer la nôtre sur des sujets où il trouve plus de clarté. Peut-être cependant, tout en demeurant à l'arrière-plan, cette doctrine intime est-elle ce qui, en somme, gouverne toutes ses idées et préside à tous ses jugements. Qui a une métaphysique, si peu qu'il y croie, c'est à elle encore qu'il croit le plus.

On s'étonne donc moins, en y réfléchissant, que les principales critiques de M. Janet et de M. Caro soient d'ordre métaphysique. Ce qui reste frappant encore, c'est qu'elles se fassent pendant et se complètent en s'opposant. M. Janet a été arrêté surtout (c'est là-dessus qu'il a voulu terminer sa discussion) par cette théorie du progrès qui fait dépendre l'avancement de l'humanité de nous seuls, et non d'aucune loi providentielle. Comment une puissance intelligente peut-elle, entre toutes les espèces, en avoir créé une, sa préférée ce semble, sans en assurer l'avenir, sans la mettre à l'abri d'une folie toujours possible, telle que le triomphe, même momentané, du pessimisme? La loi de la génération s'impose; la statistique des mariages en fait foi (M. Janet eût dit plus exactement la statistique des naissances) : pourquoi une règle pareille n'assurerait-elle pas, outre la perpétuité de race, son amélioration? Sinon, le monde sera à la merci de chaque être, et dans son histoire toute décousue ne paraîtra guère l'action d'une Providence. — En revanche, M. Caro, moins soucieux de la continuité dans la marche de l'univers, a revendiqué avec insistance l'indépendance de l'individu, « l'élément personnel » qui déjoue tout calcul.

A l'une de ces difficultés M. Marion répond que, si le dénouement du drame est fixé, le drame n'est plus qu'une pièce de théâtre et manque de sérieux; à l'autre, qu'après tout nous sommes, avec tous les êtres terrestres, nés de la matière cosmique sans intervention miraculeuse et fils du Soleil, d'où nous tenons encore tout ce que nous sommes et faisons. Il marque ainsi sa situation intermédiaire entre le fatalisme et la négation des lois universelles. Selon lui, puisqu'il y a une liberté (et c'est le devoir même que d'y croire), il faut qu'elle agisse sur le monde à de certains moments; dès lors nous devons refuser d'admettre la possibilité des prévisions

certaines; mais, d'un autre côté, la science a ses droits, et, partout où elle étend ses explications, elle chasse la liberté: il suffit à celle-ci qu'il reste encore, dans la vie du monde comme de l'individu, des points indéterminés, des instants obscurs où la direction du mobile cesse d'être imposée en toute rigueur par les antécédents. La liberté, du reste, ne répugne pas à l'existence des lois, car il lui faut des motifs; elle n'est même que l'organisation des motifs, c'est-à-dire des forces morales de toute sorte dans l'individu. — Il faut le dire : il y a là deux conceptions de la liberté fort différentes entre elles. Ou bien la liberté, semblable au *liberum arbitrium indifferentiæ,* intervient à la manière d'une force mécanique dans le monde des faits, et, selon l'expression constante de M. Marion, elle insère des actions dans le tissu des phénomènes. Alors ce tissu est rompu, et la liberté offre cette contradiction d'être à la fois inintelligible, supérieure aux lois que l'entendement impose aux phénomènes ses objets, et mêlée pourtant au monde des phénomènes à titre d'agent mécanique. Ou bien, elle est, selon une autre et fort belle expression du même auteur, une finalité consciente, une spontanéité intelligente; et alors, avec Leibniz, avec Kant (Kant vu au travers de la *Critique du jugement*), elle cesse d'être un accident, un fait parmi les autres, elle anime tous les actes de la vie, elle est leur tendance commune à l'harmonie, à l'organisation, leur aspiration vers une fin qu'ils réalisent peu à peu Elle devient un *noumène,* un idéal, ce qui est tout un. Semblable à la monade de Leibniz, elle est coétendue à notre vie visible sans être étendue elle-même. C'est à cette dernière idée, semble-t-il, qu'inclinera M. Marion, pénétré, comme il l'est, de leibnizianisme : acceptant de Kant la démonstration de l'universalité des lois, il en admettra aussi le point de départ, savoir la subjectivité des lois, le caractère idéal et comme illusoire (en un sens profond) du déterminisme universel; dès lors, au lieu de réduire, comme parfois, la liberté à un phénomène intermittent et de la concentrer en quelques points obscurs de la vie des individus et de la destinée des peuples, il la laissera se dilater et emplir tout de son influence. Et d'ailleurs, cette doctrine même, qui l'exprimera mieux que lui? « Ce qu'est la vie pour le corps, la liberté l'est pour la personnalité : je ne sais quoi d'insaisissable à la fois et de principal, qui en même temps préside au *consensus* des parties et en dépend. »

Ce qui est sûr, c'est que les traits essentiels de cette métaphysique sont déjà fixés : existence et action, directe ou non, mais partout présente dans la vie, de la liberté; similitude profonde des êtres, d'où un monde peuplé de forces libres; la vertu, harmonie croissante des libertés supérieures avec leur milieu, c'est-à-dire avec leurs inférieures; possibilité du progrès remise entre les mains de tout ce qui est libre; l'univers maître de sa destinée. C'est assez pour montrer que ce moraliste sait aussi aller au fond de ses pensées, jusqu'aux profondeurs métaphysiques. Un jour peut-être il dira ce qu'il y a trouvé. En attendant, il fait mieux encore : cette métaphysique si favorable à la liberté, il la rend persuasive, vivante, et si j'ose dire, *vivable,* accessible à tous. Ce nous est une forte raison de souhaiter, d'espérer pour ce livre (car c'est mieux qu'une thèse, et il dépasse de beaucoup les limites de l'école) le grand succès que lui a prédit M. Caro. On y peut compter, même auprès du public, tant que dans ce pays-ci les esprits ouverts à la philosophie — entendue dans le sens français du mot, le plus profond et le plus vrai en somme — seront assez nombreux pour faire un public.

A. Burdeau.

LES ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le duc de Saint-Simon et ses papiers inédits.

Un événement grave s'accomplit en ce moment, bien fait pour justifier les plus terribles prédictions et pour faire sonner « l'heure de la débâcle » si souvent annoncée par les prophètes de malheur. Ce fait inouï, étrange, incroyable, c'est l'élargissement d'un prisonnier d'État, enfermé dans une géhenne étroite depuis cent vingt ans. On vient de débastiller le duc de Saint-Simon. Chacun se précipite sur cet illustre captif, au sort duquel de nombreuses générations se sont intéressées, dont la grâce a été demandée par les hommes les plus considérables et les plus divers. On veut le voir de près; on veut le faire connaître. M. Picot le présente à ses confrères de l'Institut; M. Drumont le conduit tout droit à la librairie Quantin (1); il était déjà en bons termes avec l'éditeur Hachette, qui va publier son dernier ouvrage.

Saint-Simon avait légué tous ses manuscrits, ses papiers et correspondances à son cousin l'évêque de Metz. Mais il était à peine mort que des contestations s'élevaient entre le légataire et les créanciers. En attendant l'issue du débat, les caisses renfermant ces papiers, qui se trouvaient soit à l'hôtel du duc à Paris, soit à son château de la Ferté-Vidame, furent mises sous la garde de Me Delaleu, notaire à Paris. Ils y étaient encore quand l'évêque de Metz mourut à son tour, en 1760. En cette même année, le ministre Choiseul, s'avisant que les messages du duc pouvaient avoir trait aux affaires du royaume, les faisait prendre, par ordre du roi, chez le notaire Delaleu et transporter au dépôt des Affaires étrangères.

Peut-être la raison d'État n'était-elle qu'un prétexte pour écarter les créanciers : c'est du moins l'opinion de M. Armand Baschet (2), qui relève à la même époque des cadeaux faits par le roi aux parents du duc. Dans cette hypothèse, il n'y aurait pas eu confiscation, mais simplement transaction. Si de nouveaux éclaircissements pouvaient transformer cette supposition en certitude, ce serait un trait bien piquant de voir, à un siècle de distance, l'administration des Archives s'opposant avec une énergie indomptable à une divulgation jugée indifférente par les contemporains. Ils n'entreprirent pas, il est vrai, de publier tous les écrits du duc : une telle

(1) *Papiers inédits du duc de Saint-Simon.* Lettres et dépêches sur l'Ambassade d'Espagne. Introduction par M. Édouard Drumont. — 1 vol. in-8°. Paris, 1880. A. Quantin.

(2) *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits,* par M. Armand Baschet. — 1 vol. in-8°. Paris, 1874. Plon.

quantité de volumes les eût effrayés; mais ils ne semblent pas s'être fait faute d'extraire des fragments de son œuvre principale, de ses *Mémoires,* dont le contraste avec l'histoire officielle devait éveiller la plus vive curiosité, et de les répandre, sinon de les imprimer. Voisenon et Marmontel parlent des *Mémoires,* qu'ils ont eus entre les mains, dont ils ont fait usage. Soulavie les publie à sa manière sans manifester d'effroi. Un érudit, Lemontey, put même consulter librement, sous le premier empire, tous les papiers du duc et les mettre à profit pour son *Histoire de la Régence.* Cette histoire était terminée vers 1820, et Lemontey songeait à la publier, quand le chef des archives des Affaires étrangères lui contesta le droit de livrer à la publicité ce travail pour lequel il avait eu communication des documents du Dépôt. Lemontey ne voulut pas entamer une lutte et garda son ouvrage en manuscrit. Le gardien vigilant des Archives ne s'en tint pas là : à la mort de Lemontey, en 1826, il fit mettre les scellés sur ses papiers et obtint un arrêt de confiscation pour raison d'État. Il fallut la révolution de 1830 et l'initiative hardie de M. Mignet, alors directeur des Archives étrangères, pour que l'*Histoire de la Régence* fût désemprisonnée et publiée.

Le temps de cette direction fut heureux. M. Mignet donnait l'exemple en publiant les documents relatifs à la succession d'Espagne. Il prêtait un vigoureux appui au projet de publication du *Journal* de Dangeau, d'après l'exemplaire du Dépôt, qui avait appartenu à Saint-Simon et dont les marges étaient couvertes de ses notes. Heureusement le travail de copie était terminé quand M. Mignet quitta la direction, en 1848. Après lui, Saint-Simon fut mis en interdit.

Le manuscrit des *Mémoires* avait été rendu par Louis XVIII au général marquis de Saint-Simon, et le directeur de ce temps-là, M. d'Hauterive, avait mis *neuf ans* à opérer cette restitution. Les directeurs qui se succédèrent après 1848 ne laissèrent aucun œil indiscret s'égarer sur le reste des papiers du duc. Pour mieux écarter les curieux, ils répandaient au besoin le bruit que ces papiers étaient de nulle valeur. Ainsi M. Mesnard, publiant en 1859, d'après une copie de la Bibliothèque impériale un *Projet de gouvernement du duc de Bourgogne,* rédigé par Saint-Simon, disait :

« Tout le monde a entendu dire que les Archives des affaires étrangères, qui ont été longtemps en possession du manuscrit des *Mémoires* de Saint-Simon, ont encore aujourd'hui beaucoup d'écrits du même auteur. C'est un bruit généralement répandu aussi que l'accès de ces trésors n'est pas facile. Si tout le monde ne va pas à Corinthe, je ne suis pas de ceux qui pourraient avoir des facilités particulières pour y aborder. Cependant j'ai pu m'adresser, pour avoir des informations, à une personne très obligeante, très bien placée pour les obtenir complètes et sans réserves, et très compétente dans tout ce qui a rapport aux ouvrages de Saint-Simon. Cette personne m'a fait savoir que, parmi les écrits de Saint-Simon que l'on a au ministère des affaires étrangères et qui sont tous des notes ou des mémoires sur des questions de cérémonial, de préséance et autres semblables, il n'y a rien qui se rapporte aux projets de gouvernement du duc de Bourgogne ».

Du reste, l'histoire de la direction des Archives, en ces trente dernières années, dépasse toute imagination. M. Drumont en cite quelques épisodes qui montrent à quel point ces fonctionnaires prenaient à cœur leur rôle de geôliers. Nous avons tous plus ou moins connu des bibliothécaires, des archivistes, des conservateurs de musées qui considéraient musée ou bibliothèque comme leur domaine et faisaient froide mine à l'intrus qui se permettait de les troubler dans leur paisible jouissance. C'était mieux au Dépôt : les intrus étaient immédiatement mis dehors. La recommandation du ministre même était insuffisante pour vaincre les résistances. Un jour, le directeur, M. Tetot, fut obligé de communiquer l'*Ambassade d'Espagne* à un érudit fort bien en cour. L'émotion fut indescriptible. Un siècle et demi à peine s'était écoulé depuis cette ambassade; nous avions fait trois révolutions pendant cet intervalle; quant à l'Espagne... Une communication aussi prématurée n'allait-elle pas amener des conflits entre les successeurs de Louis XV et de Philippe V? M. Tetot résolut de conjurer le danger. A peine le lecteur était-il installé, que ce zélé fonctionnaire, le voyant prendre une plume, s'approche : « Que faites-vous là? Vous n'avez pas le droit de vous servir de plume! Prenez deux ou trois notes au crayon, et montrez-les moi en sortant! » La monarchie était sauvée!

Un autre directeur, M. Cintrat, soutenait une lutte de cinq années avant de montrer le traité des Pyrénées (1659). M. Dussieux, historien distingué et professeur à l'École de Saint-Cyr, poursuivit de ses instances trois ministres successifs : ils promettaient tous; mais, au dernier moment, un événement politique les renversait et il fallait recommencer sur nouveaux frais. Enfin, M. Cintrat dut s'exécuter et il fit venir M. Dussieux, non pour lui communiquer le traité, mais pour le lui montrer.

« Le voilà, dit-il; quel article vous intéresse? »

Il tenait prudemment le traité à l'envers et n'en laissait voir que la dernière page. Soudain M. Dussieux ouvre la porte et s'élance dans l'escalier. « Monsieur! monsieur! s'écrie M. Cintrat, blessé dans sa dignité.— Merci, je n'ai plus besoin de rien, répond M. Dussieux; j'ai ce qu'il me faut. Le traité est imprimé partout. »

En effet, M. Dussieux, qui s'occupait des démêlés de préséance entre les ambassadeurs de France et d'Espagne, voulait seulement savoir dans quel ordre les plénipotentiaires avaient signé, et il l'avait constaté sur la dernière page.

M. Faugère trouva encore moyen d'enchérir sur ses prédécesseurs. Ne trouvant pas Saint-Simon en sûreté au Dépôt, il l'avait fait monter chez lui et refusait toute communication à M. Régnier, à M. Chéruel, qui demandaient seulement à se rendre compte des proportions de l'œuvre et à vérifier quelques pièces justificatives auxquelles Saint-Simon renvoie dans ses *Mémoires.* D'autres suppliaient qu'on leur donnât au moins le sommaire de ces manuscrits. Inutiles sollicitations! Plus le temps s'écoulait, plus il y avait danger à laisser voir Saint-Simon. C'est alors qu'un curieux, désespérant de vaincre les résistances, résolut de prendre d'autres voies pour arriver à connaître ces manuscrits et à les décrire sans les voir. M. A. Baschet se mit à la recherche de l'inventaire qui

avait dû être dressé après la mort de Saint-Simon. Le successeur de Me Delaleu lui permit de fouiller dans ses cartons, où il trouva enfin la liste exacte des papiers transportés aux Affaires étrangères. Entre les pages de cet inventaire se trouvait encore une bande de la *Gazette de Hollande* placée là par le chef de bureau qui avait présidé au transfert.

La découverte fit du bruit; le livre de M. Baschet eut même pour conséquence de faire entr'ouvrir la porte du Dépôt aux érudits, qui purent obtenir communication des documents antérieurs à la paix d'Utrecht. Saint-Simon avait été la cause de la révolution et n'en retira aucun avantage : il resta chez M. Faugère. *Sic vos non vobis.*

Encore si les directeurs du Dépôt s'étaient bornés à évincer les compétiteurs et à s'assurer le monopole d'une publication de grand intérêt! Le procédé aurait pu paraître abusif; mais l'histoire y eût néanmoins trouvé son profit. Mais ils s'obstinaient dans une seule pensée : tout tenir sous le boisseau, sans rien laisser transpirer au dehors. L'idée ne leur venait même pas de dresser un inventaire manuscrit de ces richesses. Leur seul travail était de détruire. Ils dispersaient les documents, les versaient d'un fonds dans un autre, brouillaient les temps et les sujets, inventaient des méthodes de classement inextricables, où se perdent confusément des papiers de Richelieu et de Mazarin, de Henri IV et de Louis XIII, de Saint-Simon et de Belle-Isle.

Un directeur pourtant s'était muni d'une autorisation de publier le *Parallèle* établi par Saint-Simon entre les trois premiers rois Bourbons, moins peut-être pour s'en servir que pour opposer la priorité de son droit à ceux qui voudraient mettre au jour un écrit si important. A quelle date remonte cette autorisation? Je crois bien qu'elle est vieille de quatorze ans environ. Pour déterminer M. Faugère à en faire usage, il a fallu user de violence; il a fallu lui assigner un délai et lui déclarer que, ce délai passé, l'autorisation serait périmée. Et voilà comment nous allons avoir enfin le texte complet du *Parallèle,* la pièce capitale des papiers inédits. Il ne s'agit plus, en effet, dans le *Parallèle,* d'ébauches préparatoires des *Mémoires* ou de discussions nobiliaires : c'est un livre tout entier conçu sur un plan bien arrêté et amené à son point de perfection. Il porte à chaque ligne la trace des efforts de l'auteur pour se dompter et se maintenir dans l'impartialité. Pour Louis XIV en particulier, il se promet d'être juste, de considérer l'ensemble du règne et non un détail isolé. Il a même traduit d'une manière émouvante l'impression qu'il éprouvait en traçant le portrait du prince.

« Ce n'est pas sans effroy, écrit-il, que j'entre en cette carrière. Il s'agit d'un monarque dans la cour duquel j'ai passé mes plus belles et plus nombreuses années dans l'habitude du plus religieux respect, qui souvent a fait naistre et nourri en moy l'admiration la plus fondée, d'un prince qui a été plus maistre qu'aucun roy dont on puisse se souvenir même par la lecture, qui l'a esté longtemps au dehors presque autant qu'au dedans, et dont la terreur dure encore par la longue impression qu'elle a faiste. Il est vray que plus il a esté puissant, grand, absolu, arbitre longtemps de l'Europe, plus aussy il a esté homme et payé plus chèrement tribu à l'humanité. »

Ce serait mal connaître Saint-Simon que de penser qu'il demeure longtemps dans ces dispositions. Dès qu'il s'agit des bâtards, surtout de Mme de Maintenon, cette belle impartialité l'abandonne et l'écrivain des *Mémoires* reprend le dessus; il accumule même de nouveaux traits.

La pensée qui a présidé à cette œuvre est la reconnaissance envers Louis XIII. Il avait comblé le père de bienfaits, le fils lui gardait une sorte de vénération. Les premières lignes de l'ouvrage ne laissent aucun doute sur cette intention pieuse de rendre justice à un prince méconnu et de réhabiliter sa mémoire :

« *Dessein.* — Un parallelle parfaitement exact et historique d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV demanderoit des volumes à qui entreprendroit de comparer tout entr'eux... Un ouvrage si vaste seroit peu curieux parce qu'il seroit surchargé d'une répétition historique dont la suitte est si publiée par le grand nombre d'histoires et des mémoires particuliers qui sont entre les mains de tout le monde. On se contentera donc de les supposer connus et de ne s'estendre que sur ce qui l'est peut-estre le moins, qui est le caractère particulier, de chacun de ces trois monarques, noyé dans le nombre des événements de leur règne, presque toujours défiguré par l'ignorance, la flatterie, la haine, l'intérêt particulier et de les comparer tous trois ensemble par ce qu'ils peuvent avoir de commun ou de distinctif. J'ai longtemps souhaité que quelqu'un bien instruit s'avisast de faire ce parallelle. Je ne dissimuleray pas que l'impatience de l'injustice si communement faiste à Louis XIII entre son père et son fils ne m'ait mis de tout temps le désir de le revendiquer (1) dans l'esprit et encore plus dans le cœur. Je l'ay reconnaissant; mon père a deu à ce prince touste sa fortune, moy par conséquent tout ce que je suis; tout ce que j'ay me retrace ses bienfaits. J'attends en vain que quelqu'un autre de ceux qu'il a comblés et plus capable que moy s'en souvienne assés pour tirer son bienfaiteur d'une oppression si peu supportable; personne ne s'y présente depuis tant d'années : à la fin, l'indignation de l'ingratitude et de l'ignorance me mettent la plume à la main, mais sous la plus scrupuleuse direction de la vérité la plus exacte, qui seule donne le prix à tout avec la confiance. »

Ce *Parallèle,* ou plutôt cet essai sur le règne des trois premiers Bourbons, est une belle page d'histoire. A côté du penseur, qui embrasse du regard et qui juge de haut le mouvement accompli dans le cours d'un siècle, l'artiste apparaît, épris de vérité, supérieur dans la peinture de la vie, dans l'animation des figures. Il donne aux amours d'Henri IV une physionomie nouvelle; il rapproche d'une manière saisissante les formes multiples de courage chez les trois souverains, leurs passions si diverses, leurs morts si différentes. Emporté par « les préférences de son cœur », il tire Louis XIII de l'obscurité grisâtre où les contemporains l'avaient déjà relégué et d'où l'érudition moderne, armée de toutes les ressources de la critique, a tant de peine à le dégager. Ce n'est pas le fait le moins curieux qu'elle ait été devancée dans cette voie par cette « méchante langue » qui passe pour n'avoir guère su que dénigrer. Voici Saint-Simon qui devient équitable, sans rien perdre de ses magnifiques

(1) Saint-Simon a probablement voulu dire *réhabiliter.*

qualités littéraires, et qui en appelle au jugement du lecteur.

« Enfin, c'est maintenant au lecteur à porter un jugement éclairé et équitable entre Henry le Grand, Louis le Juste et Louis XIV, qui, au moins dans les derniers temps de sa vie, a bien mérité le nom de Grand par la magnanimité incomparable dont il a porté les plus cuisants malheurs d'Estat et de famille; au lecteur, dis-je, à estre persuadé que la vérité la plus exacte a conduit icy tous les traits de ma plume et a sans cesse dominé ma juste reconnoissance, plus encore, s'il se peut, que tous mes autres sentiments. »

Ce sera grande fête pour le monde lettré de rentrer en possession de cette belle œuvre; mais il ne faut pas qu'elle nous fasse oublier les autres manuscrits. Nul ne sait encore ce qui se cache dans ces portefeuilles au titre sec : *Ducs et pairs.* — *Préséances,* etc. Ce merveilleux esprit marque si bien de son sceau tout ce qu'il touche, que ces ingrates matières peuvent lui avoir inspiré quelque page magnifique. Espérons que bientôt l'œuvre tout entière de Saint-Simon — « de toute la littérature française le plus grand des peintres et le plus varié, » le mot est de Montalembert — nous sera rendue. Villemain, en 1825, formulait déjà ce vœu aux applaudissements de ses auditeurs de Sorbonne; et, sur la fin de sa vie, il encourageait encore ceux que les obstacles ne rebutaient pas. Sainte-Beuve écrivait dans ses *Lundis :*

« Il reste à Saint-Simon une dernière épreuve à traverser, une dernière confrontation à subir : c'est lorsqu'on publiera ses lettres. Elles existent, elles étaient recueillies à la suite de ses *Mémoires*. Lorsqu'en vertu d'un don obtenu par le marquis, depuis duc de Saint-Simon, les *Mémoires* furent pour ainsi dire arrachés, volume par volume, du Dépôt des affaires étrangères où ils étaient jalousement conservés, les *lettres* et *pièces* attenant aux *Mémoires,* mais qui n'étaient pas formellement comprises dans le don royal, furent retenues. Espérons que communication au moins pourra en être faite un jour aux travailleurs dans l'intérêt de l'histoire. »

Montalembert disait encore : « Je voudrais connaître tout ce qu'a écrit Saint-Simon. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre cet admirable historien soit donné tout entier au public. On n'a pas le droit de confisquer ni de mutiler un si grand écrivain. »

Puissent ces souhaits, qui ne sont plus chimériques aujourd'hui, se réaliser promptement! La correspondance, les papiers, les ébauches, il faut que tout soit publié. Après une si longue séquestration, Saint-Simon a besoin du grand jour, du plein air. Il en a encore bien long à nous apprendre, et ses révélations sont attendues avec impatience.

GEORGES DE NOUVION.

UN FABULISTE ESPAGNOL AU XVIIIe SIÈCLE

Thomas Yriarte.

S'il est un genre de composition où l'on emprunte sans scrupule, c'est assurément l'apologue. Phèdre raconte en latin ce qu'Ésope avait raconté en grec et ce que tout l'Orient répétait bien des siècles avant Ésope; La Fontaine, puisant à pleines mains dans les récits de tous les temps, écrit deux cent quarante fables, dont quinze ou seize sont probablement de son invention. Cet incomparable imitateur ne peut être imité, je l'avoue ; et les tableaux qu'il trace après tous ses prédécesseurs, nul, après lui, n'ose entreprendre de les refaire. Voilà sa façon d'être original; avec un pareil génie, il se passe fort bien du mérite d'avoir tout créé dans son œuvre. Que dirions-nous pourtant d'un auteur qui, après avoir imaginé lui-même deux cents sujets de fables, saurait les embellir comme La Fontaine? Malheureusement cette merveille ne fut jamais offerte à notre admiration; mais, à défaut d'un poète, d'un moraliste qui puisse balancer un instant la supériorité de La Fontaine, nous trouvons du moins en ce genre un habile et agréable narrateur qui invente tout ce qu'il raconte.

L'Espagnol Thomas Yriarte publia, en 1782, soixante-sept fables, dont pas une ne peut lui être contestée. S'il n'avait pas parlé d'Ésope en deux endroits où il ne lui fait d'ailleurs aucun emprunt, on croirait volontiers qu'il n'a jamais lu d'autres apologues que les siens propres. Ce serait là une grave erreur : cet écrivain était de ceux qui fécondent leur esprit par une attentive et respectueuse étude des modèles. Auteur de comédies, poète didactique, censeur littéraire, il demanda souvent conseil aux grands écrivains qui, dans chacune de ces voies diverses, avaient laissé les traces les plus profondes.

Né à Ténériffe en 1750, et appelé à Madrid par son oncle Juan de Yriarte, conservateur de la Bibliothèque royale, il obtint bientôt le poste de chef des archives à la première secrétairerie d'État, et, comme son emploi lui laissait du loisir, il put sans difficulté se livrer à la culture des lettres (1). Il commence par traduire une comédie de Destouches (2) et une tragédie de Voltaire (3), et, frappé de la régularité, du bon goût qui règne sur notre théâtre, il essaye de donner à l'Espagne des comédies élégantes, délicates et judicieuses comme les nôtres (4). On accueillait alors avec faveur les imitations étrangères : Boileau, si l'on en croit Yriarte lui-même, était plus connu des lettrés de Madrid que le vieux poète national Garcilaso (5); aussi les comédies de notre jeune

(1) Thomas avait deux frères, Bernard et Domingo, élevés comme lui par les soins de leur oncle. Bernard devint conseiller d'État; Domingo eut l'honneur de signer à Bâle, en 1795, la paix entre l'Espagne et la France.

(2) *Le Philosophe marié.*

(3) *L'Orphelin de la Chine.*

(4) *El señorito mimado* (*l'Enfant gâté*) et *la Señorita mal criada* (*la Demoiselle mal élevée*).

(5) Voy. *Fab. litt.*, 41.

auteur furent-elles bien reçues. Quelques années après sa mort, elles étaient presque oubliées, parce qu'elles n'avaient, des grandes comédies françaises, que la correction et l'élégance, sans la verve comique et la profondeur.

En 1772 (1), Yriarte prend la direction du *Mercure espagnol* et donne de l'intérêt à ce fade journal qui s'était borné jusqu'alors à copier les gazettes de Hollande. Vers le même temps, il traduit *l'Art poétique* d'Horace et quelques fables de Phèdre et d'Ésope; il publie son poème de *la Musique*, aussi correct, aussi bien tourné que ses comédies, et maintenant aussi peu lu. Forcé enfin, par sa profession de journaliste littéraire, de vivre beaucoup avec les auteurs de son siècle, il étudie en détail tous les travers, tous les ridicules de l'espèce; il a même quelquefois le tort d'épouser les querelles, de partager les jalousies qui troublent si misérablement la république des lettres.

De ces observations journalières naquit le livre original dont nous allons entretenir nos lecteurs. Les *Fables littéraires* (*Fabulas literarias*) furent, en peu de temps, goûtées chez tous les peuples et traduites dans toutes les langues; elles forment encore, avec quelques articles de critique, le plus solide fondement de la gloire d'Yriarte.

En 1787, au moment où cet écrivain, dans toute la force de l'âge, rassemblait ses œuvres pour en donner une édition complète en six volumes, les soupçons de l'Inquisition vinrent attrister sa vie. On l'accusa de pencher vers la philosophie française; mais, comme on ne put le trouver que *légèrement suspect*, on se contenta de le surveiller, de le soumettre à une pénitence secrète et de lui interdire pour quelque temps tout voyage hors de Madrid (2). Trois ans après, on le laissa partir pour le port de Sainte-Marie (*Puerto Santa Maria*), près Cadix; là il espérait guérir, au moyen des bains de mer, l'épilepsie qui le tourmentait, lorsqu'il succomba, âgé de quarante ans, à une maladie aiguë qui vint le surprendre dans la ville de San Lucar (1791).

Les *Fables littéraires* justifient parfaitement leur titre : chacune d'elles est destinée à représenter un travers des écrivains; lors même que la morale pourrait s'en appliquer à tout le monde, l'auteur s'enferme volontairement dans le cercle qu'il s'est tracé et semble s'obstiner à ne peindre que ses confrères. Ainsi, point de ces grandes idées qui servent de règle à toute la vie humaine; ni Dieu, ni la destinée des mortels, ni les passions qui troublent l'univers, ni les sentiments que nulle révolution, nulle convention factice n'arrache de notre âme, rien enfin de ce qui intéresse l'ignorant au même point que le lettré n'inspire et ne vivifie ce petit livre. Pas un de ces mots partis du cœur et que le cœur recueille avec délices; pas une de ces peintures de l'amitié ou de la reconnaissance que La Fontaine et Florian même ont tracées en hommes qui savaient aimer; point de ces belles scènes où les caractères se mesurent de près, se mêlent, se combattent; rien d'oratoire ni de hautement poétique; pas un rayon de la majesté qui reluit dans le *Paysan du Danube;* pas une goutte du miel qui rend si douces les fables des *Deux Pigeons* ou du *Lapin et la Sarcelle*. Mais veut-on voir représenter une des sottises du monde littéraire par une image courte et ingénieuse que l'on n'ait encore rencontrée nulle part et qui ne s'efface plus de l'esprit? Yriarte excelle à nous procurer ce plaisir; c'est son talent; le lecteur me saura gré de le prouver par quelques exemples.

Fable 56. — Une servante promenait par toute la maison un balai des plus vieux et des plus dégoûtants. « Maudit balai! s'écria-t-elle; avec les ordures et les débris qu'il laisse où il passe, il salit plus qu'il ne nettoie. » Les ravaudeurs littéraires qui pensent corriger les écrits des autres y fourrent souvent dix fois plus de fautes. Mais ne craignez pas que je dise un mot de ces messieurs; je charge la servante de le dire à ma place.

Fable 57. — Le bœuf labourait, et à peu de distance la cigale, en chantant, lui disait : « Ah! ah! le sillon tortu que tu viens de faire! — Ma chère dame, répondit le bœuf, si les autres n'étaient pas droits, vous ne vous apercevriez pas de celui qui est tortu. Taisez-vous, grondeuse fainéante, je sers bien mon maître, et il me pardonne une négligence entre tant d'ouvrages parfaits. » Voyez-vous un peu la belle accusation! et de qui? d'une cigale... à l'animal le plus utile! Mais m'a-t-il bien compris, celui qui s'avise de noter un léger défaut dans une grande œuvre?

Yriarte, au commencement de son recueil, a promis de ne nommer personne, et il reste fidèle à cet engagement; mais au ton un peu caustique qui perce dans ses moralités, on s'aperçoit qu'il a quelque peine à ne pas écrire les noms propres. Lui-même il nous dit, en parlant de certaines pestes du monde littéraire : « Ces gens-là, sur ma vie, ne m'échapperont pas; il faut qu'en passant ils emportent leur paquet, dussé-je dépenser tout un jour à faire ma fable (1)... Les critiques que j'attaque me maudiront, sans doute; mais je veux une fois de plus dessiner leur portrait et leur faire passer un mauvais moment (2). »

Ainsi une certaine irritation anime notre auteur; son bon sens et son goût exquis sont vivement blessés des ridicules, et son imagination, spirituelle et réglée tout ensemble, lui fournit, pour venger la raison, de jolis traits bien aiguisés, qu'il dispose avec un naturel parfait, avec une irréprochable sagesse. Moins élevé et moins profond que Phèdre, mais aussi sobre, aussi élégant, il produit sur un esprit cultivé une impression presque semblable; à force d'être vrai et distingué, il s'empare de nous, il nous oblige à regarder d'un œil attentif et séduit cette collection de médailles si petites, mais si neuves et si purement gravées sur argent fin.

Yriarte sait d'ailleurs composer des scènes où les rôles, assez courts, mais bien distribués, font ressortir aux yeux des écrivains et des lettrés les vérités qu'on oublie trop souvent.

(1) Sempere, *Essayo de Biblioteca española*, t. VI, p. 190-223.

(2) Consultez sur les démêlés d'Yriarte avec l'Inquisition : Villanueva, *Memorias* (t. I, p. 27-28), et Llorente, *Hist. de l'Inquis.* (t. II, p. 449). — Voyez aussi dans les *Poetas liricos del siglo* XVIII, IIe vol. p. 66 (Collection Rivadeneyra), la spirituelle petite pièce d'Yriarte qui a pour titre *la Barca de Simon*, et qui, sans attaquer aucun dogme, blâme le faste introduit dans l'Église.

(1) *Fab.* 9.

(2) *Fab.* 22 et 23.

Un canard se vante des dons variés qu'il a reçus de Dieu : « J'habite trois éléments, dit-il; je marche, je vole et je nage à mon gré. — Oui, répond la rusée couleuvre ; mais tu ne cours pas comme le daim, tu ne voles pas comme le faucon, tu ne nages pas comme le barbeau ; l'important n'est pas de savoir un peu de tout, mais d'exceller en quelque chose. » — Ici, nous voyons le ver à soie, modèle de l'écrivain habile et patient, filer à loisir son précieux tissu, tandis que l'araignée se pique de finir à midi sa misérable toile commencée le matin. — Là, deux lapins, ergoteurs ridicules, perdent le temps à discuter s'ils sont poursuivis par des levriers ou par des bassets ; la meute arrive et les met d'accord. — Ailleurs, le vieux moucheron des caves, grand dégustateur et juge expert des vins d'Espagne, termine une querelle entre camarades par ces mots pleins de sens : « Ancien ou moderne, que nous importe ? Condamnons le mauvais vin, qu'il soit vieux ou nouveau ; régalons-nous avec le bon, sans nous informer de son âge. » — Voyez-vous cet escarbot qui s'écarte avec horreur de la rose ? D'où vient son aversion pour la reine des fleurs ? Ah ! c'est qu'il se nourrit d'ordures et ne peut plus aimer les parfums : semblable à ces pédants qui perdent dans les ingrates recherches d'une lourde érudition le goût des choses délicates. — Où va-t-elle donc, cette mule qui s'élance de l'écurie, si légère et si fringante ? En deux heures elle aura fait ses cinq lieues. Mais non : après quelques minutes d'une folle course, elle ralentit le pas ; ni le fouet, ni l'aiguillon, ni les jurons n'y font plus rien ; elle se révolte même, lance des ruades, finit par s'abattre. Ne vous hâtez pas d'admirer les prouesses d'une telle bête, et ne vous fiez pas à celles d'un auteur qui part au galop ! — Auteurs vaincus, n'injuriez pas vos rivaux plus heureux ; ne faites pas d'un noble concours une dispute toute personnelle. Le dindon voulait lutter de vitesse avec le corbeau ; dépassé en un moment, il s'écria : « Va-t'en, vilain négrillon, oiseau de mauvais augure, sale mangeur de cadavres. — Tout cela, dit l'autre, ne fait rien à l'affaire ; qui de nous deux vole le plus vite ? » — Et vous, censeurs éclairés, rédacteurs d'un journal littéraire, n'allez pas croire que vous désoliez les mauvais auteurs en détaillant avec soin leurs sottises ; vous leur faites trop d'honneur et vous les rendez trop heureux. Un naturaliste passa une journée à disséquer un lézard, à le faire voir à ses amis, à noter ses observations. Un autre lézard, témoin du fait, s'échappa et vint tout raconter à ses camarades. « Les hommes se moquent de nous, dit-il, et nous appellent des bestioles ; notre corps renferme pourtant des merveilles qu'ils se plaisent à étudier ; nous valons beaucoup, quoi que l'on dise. »

Mais je me croirais trop coupable envers le lecteur et envers le fabuliste, si je substituais plus longtemps ma rapide et sèche analyse à la citation exacte de quelques-uns des meilleurs apologues.

LE CHARDONNERET ET LE CYGNE.

« Tais-toi, petit oiseau babillard, dit le cygne au chardonneret ; tu me provoques à chanter quand tu sais que la douce mélodie de ma voix n'a jamais eu d'égale ? » Le chardonneret répétait ses roulades, et le cygne continuait : « Quelle insolence ! Voyez comme il m'insulte, le petit musicien ! Si je ne l'humilie pas par mon chant, il doit en savoir gré à ma sagesse extrême. — Eh ! que ne chantes-tu ? répondit enfin le petit oiseau ; combien n'admirerait-on pas tes merveilleuses cadences ! Personne n'assure les avoir entendues, et pourtant elles ont plus de réputation que les miennes... » Le cygne voulut chanter et poussa un croassement. Grand malheur d'obtenir du crédit sans mérite et de le perdre dès qu'on en vient à l'essai !

Quiso el cisne cantar, y dió un graznido.
Gran cosa ! gauar crédito sin ciencia,
Y perderle en legando á la experiencia.

Que manque-t-il à cette fable pour être parfaite en son genre ? La mauvaise humeur du cygne, irritée par les gracieuses et légitimes taquineries du chardonneret ; la persévérance du gentil oiseau qui veut savoir à quoi s'en tenir sur cette vieille renommée ; le dédain où se retranche d'abord le pitoyable chanteur si injustement célèbre ; l'effort désespéré que lui fait faire le dépit, et la preuve décisive qu'il donne de son incapacité ; tout cela est rendu en peu de vers avec une finesse et une vérité remarquables.

Et maintenant n'est-ce pas chose plaisante que cette peinture des associations formées par de pauvres écrivailleurs dont pas un ne sait mener à fin sa méchante besogne ?

LES QUATRE INFIRMES.

Un homme muet de naissance et sourd comme un pot vint à traiter avec un aveugle des affaires de peu d'importance. L'aveugle parlait par signes qui, pour le muet, étaient fort clairs ; mais le muet lui en faisait d'autres entièrement perdus pour l'aveugle. Dans cet embarras, ils appelèrent à leur aide un camarade qui, par malheur, était manchot. Celui-ci traduisait en paroles les signes du muet et, par ce moyen, l'aveugle était mis au courant de l'affaire. A l'issue de cette rare conférence, on décida qu'il fallait écrire une lettre sur le sujet de l'entretien. « Compagnons, s'écria le manchot, je ne puis vous aider jusque-là ; mais appelons le maître d'école ; il viendra écrire la lettre. — Eh ! comment pourrait il venir ? dit l'aveugle ; il est si boiteux qu'il marche à peine. Voyons, il faut aller le trouver chez lui. » Ainsi font-ils, et tout se termine : le boiteux écrit la lettre, l'aveugle et le manchot la dictent, le muet part et la porte à son adresse. Pour l'affaire en question deux hommes auraient bien suffi ; mais, infirmes comme ils l'étaient, il en fallut employer quatre. L'aventure est arrivée naguère dans un village, et plus de cent personnes en sont témoins ; sans cela, j'y aurais vu un conte fait à plaisir pour peindre ces coteries littéraires où beaucoup de gens s'unissent et sont forcés de se mettre tous à l'œuvre afin de pondre une grosse balourdise (*para una gran patarata.*)

Les Espagnols admirent la variété qu'Yriarte a su donner à son harmonie. Il a, en effet, dans soixante-sept fables, employé quarante mètres différents. Alexandrins à la française, vieux rythmes castillans, aragonais, italiens (romances, *cuartetas, redondillas, endechas, pareadas, seguidillas,* sonnets et octaves), vers rimés et vers blancs, rimes consonnantes et assonnantes (c'est-à-dire rimes complètes et rimes par à peu près), stances de longueur égale ou irrégulière, refrains ingénieux et ramenés à propos, heureuses analogies entre le son et l'image, tout lui sert à diversifier ses sujets, empruntés pourtant au même ordre d'idées. On cite particu-

lièrement les stances de la fable de *l'Écureuil,* aussi légères, aussi sautillantes que la petite bête.

Yo soy viva,
Soy activa,
Me meneo,
Me paseo;
Yo trabajo
Subo y bajo,
No me estoy quieta jamás.

Mais de telles gentillesses ne sont bien appréciées que par un Espagnol ou par un Français que l'étude a initié à ces grâces étrangères ; revenons plutôt aux apologues qui, par la justesse et la précision de l'image, par le naturel et la vivacité de l'action, charmeront les gens de goût dans tous les pays.

L'OURS, LE SINGE ET LE PORC.

Un ours, qu'un Savoyard dressait
Pour vivre de cette entreprise,
Sur ses deux pattes repassait
Sa leçon, assez mal apprise.
Cependant le lourd animal
Dit au singe avec suffisance :
« Comment trouves-tu que je danse?
— Mon ami, tu danses très mal.
— Je crois que tu me fais injure;
Regardes-y bien : mon défaut
Est-il de manquer de tournure?
N'ai-je pas l'aplomb qu'il me faut? »
Se trouvant alors sur la voie,
Un porc cria : « Bravo! parfait;
Il est impossible qu'on voie
Un danseur plus leste et mieux fait ».
La louange était un peu forte;
L'ours fit ses comptes, à part soi,
Et, modeste, de bonne foi,
On dit qu'il parla de la sorte :
« Le singe tout seul me blâmant,
Je doutais encor, je l'avoue;
Mais puisque le cochon me loue,
Je dois danser horriblement. »
Amis auteurs, en conscience,
Je vous dois un conseil à tous :
Le goût siffle-t-il? Patience!
Sottise applaudit? Pendez-vous.

J'ai cité cette traduction en vers parce qu'elle est vive et fort exacte; elle n'a qu'un défaut à mes yeux, c'est de ne pas être mon ouvrage (1).

LE CHASSEUR ET LE FURET.

Un chasseur revenait un soir de fort loin. Chargé de lapins et mort de chaleur, il rencontra en chemin près du village un de ses bons amis et voisins et se mit à lui compter ses succès. « Je me suis fatigué tout le jour, lui dit-il, mais qu'importe? Je n'ai jamais eu, je n'aurai jamais meilleure chasse. Il est vrai que depuis ce matin j'ai reçu de fameux coups de soleil, mais vois aussi les beaux lapereaux que je rapporte. Je te le dis, je te le répète sans vanité aucune, il n'y a pas dans tout le canton de chasseur plus habile. »

Du fond d'un seau de liège qui lui servait de demeure, un furet prêtait à ce discours une oreille attentive. Il avança à travers le filet la pointe de son museau et dit à son maître : « Deux petits mots, je vous supplie, avec votre permission. Voyons qui de nous deux a le plus travaillé. Ces lapereaux, qui les a chassés, si ce n'est moi? Maître, je vaux donc bien peu, que vous me négligez ainsi? Il me semble qu'on pourrait, en passant, parler de moi. »

Vous pensez, lecteur, que cet avertissement fit grande impression sur le chasseur? Il n'en est rien. Il demeura aussi tranquille que l'ingrat écrivain qui profite du secours d'autrui et ne cite pas son bienfaiteur.

Cette fable assurément n'est pas, comme celles de La Fontaine sur l'ingratitude, toute pénétrée d'une douce chaleur, d'une tendre émotion; mais elle est agréablement contée, et la morale, qui s'en détache avec une certaine vigueur, nous révèle chez Yriarte une conscience aussi honnête que son jugement était droit. Tous ces exemples suffisent aussi pour nous convaincre que le fabuliste espagnol a su faire causer les animaux avec plus de naturel que le fabuliste anglais John Gay, sans leur mettre à la bouche des thèses et des sermons.

Yriarte a obtenu en France, et très peu de temps après sa mort, les honneurs de l'imitation. Notre aimable Florian, qu'on citerait avec tant d'estime dans un pays où ne serait pas né La Fontaine, confesse qu'il doit beaucoup à l'auteur castillan; et certes, les fables intitulées *le Lierre et le Thym, la Vipère et la Sangsue, l'Ane qui joue de la flûte, le Danseur de corde et le Balancier, les Lapins et la Taupe, l'Auteur et les Souris, le Coq fanfaron,* sont loin de déparer le recueil de Florian, publié en 1792.

Le Français a du reste imité en habile homme et sans aucune servilité : quelquefois il étend hors du cercle littéraire la morale d'un apologue; quelquefois il la corrige et en adoucit la pointe. Yriarte recommandait aux écrivains persécutés par la critique d'y répondre un peu vertement, de mêler à leur encre une dose de sublimé corrosif; ainsi en avait usé un de ses amis avec les rats qui s'obstinaient à ronger ses œuvres. La bonne âme de Florian rejette un tel conseil. « On déshonore sa plume, dit-il, en la trempant dans du poison. »

Si parfois la victoire reste douteuse entre les deux conteurs, elle ne l'est plus lorsque notre compatriote reprend, après Yriarte, la fable du *Singe qui montre la lanterne magique.* Rien de plus vif et de plus gai que la mise en scène de Florian; l'exposition du petit drame est agile et dégagée comme maître Jacquot; les discours du singe sont des modèles de charlatanisme candide et bruyant; enfin les impatiences des auditeurs sont représentées avec les nuances de tempérament et de caractère que ne manque jamais d'offrir une assemblée nombreuse.

Le chat, nerveux et irritable, éclate le premier :

Ma foi, disait un chat, de toutes les merveilles
Dont il étourdit nos oreilles
Le fait est que je ne vois rien.

Le chien, vigoureux et paisible, émet son avis avec franchise.

Ni moi non plus, disait un chien.

(1) Elle est d'un Espagnol, D. Maria Maury, auteur de l'*Espagne poétique* (Paris, 1826-27, 2 vol.).

Le sot dindon ne veut pas avoir perdu sa soirée :

Moi, disait un dindon, je vois bien quelque chose,
Mais je ne sais pour quelle cause
Je ne distingue pas très bien.

Le récit d'Yriarte est loin de cette verve dramatique et après celui de Florian un lecteur français ne peut plus guère le goûter. Il est cependant naturel et élégant, comme à l'ordinaire, et il aura toujours des charmes pour les nations moins éprises que la nôtre du dialogue comique et des narrations où chaque détail frappe en courant.

Mais, après tout, cette jolie comparaison d'un ouvrage pompeusement obscur avec une lanterne magique non allumée appartient à Yriarte et n'appartient qu'à lui. Avec cet auteur il faut toujours en revenir là : le plus incontestable de ses dons est celui de créer d'ingénieuses images qui revêtent sans effort de justes observations. Il aurait pu sans faux orgueil, sans fausse modestie, prononcer ce jugement sur lui-même :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre (1).

A. DE TRÉVERRET.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Triste semaine, et qu'il faut marquer de deux pierres noires, car c'est un double deuil dans le monde des lettres. A Croisset, la mort frappe brusquement Gustave Flaubert au moment où il trace les dernières lignes d'une œuvre importante qui doit rappeler sur son nom l'attention publique. A Paris, elle atteint M. Édouard Fournier à sa table de travail; il tombe foudroyé sur la page à demi achevée que l'imprimerie attend.

La vie de Gustave Flaubert avait été illuminée par un grand triomphe; depuis ce beau jour, jour unique, elle allait s'obscurcissant et s'attristant. Les dernières années ont été les plus sombres; autour de lui se faisaient l'ombre et le silence. Demain, avec l'œuvre qui s'achevait ç'allait être sans doute le retentissement d'un grand succès, la joie de avoir son nom dans toutes les bouches; et ce demain lui échappe!

Autour de son cercueil se sont pressés les représentants de la littérature et de l'art; ses voisins, ses compatriotes, les commerçants de Rouen, ne se sont pas pour si peu dérangés de leurs affaires. On s'en est étonné, scandalisé; c'était en somme ce que Dorine appelle le juste retour des choses d'ici-bas. Flaubert devait même souhaiter d'être dédaigné de la bourgeoisie, qu'il avait à tel point dédaignée lui-même, la raillant et la bafouant sans merci. Par cette haine du *philistin*, type achevé à ses yeux de la bêtise humaine, Flaubert était d'une autre époque. C'était en cela un arriéré et un attardé. Dans la vie ordinaire même il affichait, en l'exagérant, ce mépris. Un de ses plaisirs était de stupéfier et même de mystifier les bourgeois; une de ses vanités, de vivre autrement qu'eux, à l'orientale, dans la pose nonchalante du vieux *Théo*, étendu sur un divan. Sortir de sa demeure lui était un supplice. Et pourquoi sortir, en effet? Pour coudoyer des Prudhommes, des Homais, des Bovarys, des abbés Bournissieux? Pour souffrir par les yeux en les voyant, par les oreilles en les entendant? Tant de difformité et de sottise, cela se pouvait-il supporter? Qu'on s'y condamnât lorsqu'il le fallait pour avoir un sujet d'étude, passe encore! Lui-même s'y était résigné quand il avait été indispensable; mais, l'étude achevée, à quoi bon?

Ce mépris qu'il affichait dans la vie ordinaire, vous savez s'il a éclaté dans le roman justement célèbre qui a été le manifeste de l'école réaliste. Quelle furie de crayon dans ces images de la bêtise et de la laideur humaines! Quel tapage de grosses couleurs sur ces trognes enluminées! Comme tous ces gens-là sont de la famille des naturels d'Ornans, que Courbet nous montra vers la même époque dans son fameux tableau de l'*Enterrement*. Courbet enlaidissait l'humanité en riant de son gros rire et d'un air bon enfant; Flaubert semble y avoir mis plus de colère et de haine. On a dit que tant d'amertume venait du désespoir de l'homme et de l'artiste, trouvant un abîme entre l'idéal qu'il rêvait et la réalité qu'il voyait : explication ingénieuse et amicale; je verrais là plutôt du parti pris, un rôle, une attitude, de la pose, des affectations de romantique attardé. Quand à Paris le genre en était passé déjà, Flaubert le conservait à Rouen. La province est volontiers à la mode d'hier, et là même cependant on sentait l'anachronisme.

Si c'était l'instant, je chercherais comment cette observation, à force d'être malveillante, devenait étroite et incomplète; je montrerais que ces personnages représentés sous leur aspect le plus difforme et avec leur air le plus stupide cessent d'être des hommes. Ils ont des verrues, des loupes, des goîtres, des manies, des tics, des rires idiots, des gestes niais, des casquettes à côtes; ils n'ont pas d'âme. Je montrerais encore que, s'il faut admirer l'art cruel avec lequel sont peints ces automates, on est en droit de reprocher à l'artiste la joie qu'il trouve à ce dénigrement de l'humanité. Il n'a pas cette tristesse réfléchie de Molière et de tous les grands observateurs, qui, eux, n'oublient jamais qu'il y a une certaine solidarité entre les membres de la famille humaine. Il ne s'est jamais dit le mot de Térence : *Homo sum;* ou plutôt il s'est dit : Je suis homme, mais ceux-là ne sont pas des hommes. — Je montrerais enfin que, ne cherchant pas en eux une âme qu'il supposait absente, il a condamné son art à un matérialisme qui devait le stériliser. Supprimez en effet l'âme, le cœur, la conscience, l'étude du corps ne vous mènera pas loin. Ce corps, il n'a qu'un nombre limité de maladies, de spasmes, de joies ou de souffrances; le domaine

---

(1) Deux éditions des œuvres d'Yriarte ont été publiées à Madrid, une en 6 vol. petit in-8°, 1787; l'autre en 1805 (8 vol. in-12); cette dernière est un peu plus complète et renferme 9 fables posthumes. Les *Fabulas literarias* ont été traduites en vers français par Lanos et par Brunet (1834) et en prose par Lhomandie (1812).

de l'âme seul est infini. Flaubert s'est donc enfoncé dans un cercle étroit et monotone où les sujets d'observation sont bientôt épuisés. Ayant atteint du premier élan l'extrême limite, il ne pouvait ensuite que revenir sur ses propres traces et s'imiter lui-même en faisant moins bien. Voilà pourquoi, après *Madame Bovary*, il n'a plus écrit de roman de mœurs. Il avait tracé l'image enlaidie des bourgeois qui avaient posé devant lui; pouvait-il en donner de nouvelles épreuves? Non, sans doute. Mais les modèles lui manquaient; que faire alors? Il partit en chercher en Afrique et s'assit sur les ruines de Carthage comme Marius. *Salammbô* n'eut pas le retentissement de *Madame Bovary*; puis vint *l'Éducation sentimentale*, puis vint *la Tentation de saint Antoine*, dont le succès fut moindre encore (1). A vrai dire, il se survivait.

Quel sera ce roman dont il traçait les dernières lignes quand la mort l'a frappé? On peut craindre que, pour se renouveler, Flaubert n'ait versé du réalisme dans le naturalisme. En effet, les disciples de Zola, « les petits », comme il les appelait, faisaient tout pour l'attirer à eux. Ne présageons rien toutefois. Nous l'aurons bientôt, cette dernière œuvre; et nul doute qu'elle ne soit écrite avec le même soin scrupuleux, la même conscience que les œuvres précédentes, car c'est là le trait distinctif et l'honneur de Flaubert. Si son observation a trop négligé l'élément moral dans l'humanité, du moins elle a été scrupuleusement exacte pour la partie qui l'intéressait. On raconte que la dernière lettre qu'il a écrite était adressée à un botaniste de ses amis pour savoir le nom d'une rubiacée qui n'a pas de calice. Dix ans d'intervalle entre chaque œuvre, un voyage en Afrique pour *Salammbô*, voilà les preuves de cette probité, de cette conscience et de ces scrupules. C'est ainsi qu'il a pu donner une intensité de vie singulière et aux choses et aux hommes, et peut-être plus encore aux choses qu'aux hommes, puisque d'elles il ne négligeait pas l'élément essentiel. C'est ainsi qu'une portion de son œuvre est destinée à vivre; c'est ainsi enfin qu'il a été tenu toujours en haute estime par ceux-là même qui combattaient la doctrine et les tendances du réalisme.

M. Édouard Fournier était un critique doublé d'un érudit dont le souvenir demeurera longtemps agréable et honoré. Travailleur infatigable, il laisse de nombreux ouvrages qui embrassent presque toutes les variétés de l'histoire, histoire du vieux Paris, histoire littéraire, histoire anecdotique, histoire bibliographique, histoire du théâtre. C'est une encyclopédie. On la consultera toujours avec fruit. Depuis de longues années, M. Fournier tenait à *la Patrie* le sceptre de la critique dramatique; ses articles consciencieux étaient tous marqués au coin du bon sens (2).

II.

Si vous voulez faire un voyage instructif et agréable, il faut suivre à Rome et à Pompéi M. Gaston Boissier. Ne vous laissez pas effrayer s'il vous annonce une promenade archéologique (1); avec lui le passé tout aussitôt ressuscite, les ruines se raniment, les décombres reprennent l'aspect du monument tel qu'il s'élevait aux yeux de César ou de Trajan. Ainsi à la voix d'Amphion les pierres allaient d'elles-mêmes se placer en bon ordre. En route donc! M. Boissier est un compagnon autrement aimable que le jeune Anacharsis de l'abbé Barthélemy et le bon Camulogène de M. Dezobry. Il a notamment cet avantage d'avoir fait sur les lieux mêmes le voyage que Camulogène et Anacharsis avaient fait dans les livres. Et il ne lui a pas suffi de l'entreprendre une fois, en 1876; il s'est remis en route à la fin de 1879 pour constater les découvertes nouvelles des architectes et des archéologues et avoir plus présente la physionomie de Rome, de Pompéi ou d'Ostie et même des paysages où il devait ensuite vous conduire. Sur toutes les questions que soulèvent ces restaurations ou reconstructions, il vous donnera tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter. Avec une modestie louable il ajoutera : Ces résultats acquis par la science, je ne m'en attribue pas l'honneur; ce que je vous dis, je l'ai appris avec MM. de Rossi, Rosa, Visconti, Jordan, Helbig et bien d'autres encore. J'ai interrogé aussi les architectes de l'Académie de France; j'ai visité tous ces lieux en compagnie des membres de l'École française de Rome, et leur admiration en présence de ces monuments antiques ranimait la mienne.

C'est ainsi que M. Boissier se met au second plan. Ne le croyez pas trop cependant, car s'il n'avait pas pu, aussi bien que ceux qu'il a ainsi pris pour guides, voir surgir une à une les ruines des vieux âges, s'il connaît moins l'histoire contemporaine de chacun de ces débris, il en sait mieux que personne l'histoire dans le passé. Il a été leur contemporain au temps de la splendeur de ces monuments. Il a entendu Cicéron au Forum et au Sénat, il a monté au Capitole avec Scipion, il a escorté César rentrant triomphateur par la Voie Sacrée. Pour lui, ces pierres ne sont pas muettes, elles parlent et elles vivent; ce qu'elles lui ont dit, il vous le redit à son tour.

Et c'est à l'écouter un plaisir d'autant plus vif, que son érudition n'a pas l'ombre de pédantisme. L'archéologie avec lui devient attrayante. Un rapprochement piquant, une digression ingénieuse n'a rien qui l'effraye. Vous promène-t-il, par exemple, sur les bords du Tibre de Rome à Ostie? Le fleuve jaunâtre coule tristement à travers de maigres rangées d'arbres rabougris : aussitôt l'imagination de M. Boissier revoit cette route telle qu'elle était il y a vingt siècles, bordée de villas, de temples, de bois sacrés et d'auberges. Ici, il y avait des tonnelles où l'on dînait sous le feuillage; là, des tentes sous lesquelles on dansait « chacun avec sa chacune ». Et nous entendons le bruit aigre de la flûte et la grosse voix du tambourin : nous voici à Bougival et à la Grenouillière. Les Romains avaient-ils donc le goût de la campagne? alliez-

(1) Sur les romans de Gustave Flaubert, voy. deux articles de M. Jules Lemaître dans la *Revue* des 11 et 18 octobre 1879.

(2) Nous avons publié une spirituelle conférence de M. Édouard Fournier, *Espagne et France*, dans notre numéro du 11 janvier 1879.

(1) *Promenades archéologiques; Rome et Pompéi*, par Gaston Boissier, de l'Académie française. — 1 vol. Paris, 1880. Hachette et Cie.

vous demander en revoyant toutes ces villas qui n'y sont plus; mais M. Boissier n'a même pas attendu la question. Il lui est agréable de railler la prétention toute moderne d'aimer la nature avec fureur, le point d'honneur que se font les Perrichons d'éprouver du vague à l'âme en présence des beaux sites, de comprendre ce que dit la voix de l'Océan et le murmure du vent dans les grands arbres. Il se donne donc, et à nous aussi, ce plaisir, et le voilà qui raille Rousseau, qui a mis le premier les montagnes à la mode. Tout cela leste, enjoué, d'une verve méridionale et charmant. C'est ainsi qu'avec le plus spirituel des érudits, le voyage n'a pas semblé long un seul instant. Ceux qui voulaient s'instruire se sont enrichis d'un certain nombre de connaissances précises et se trouvent au courant des résultats acquis par l'archéologie; ceux qui désiraient surtout que la promenade fût agréable ne regrettent qu'une chose, c'est qu'elle n'ait pas duré plus longtemps.

III.

Nous ne connaissons les Tziganes que par leur orchestre qui se faisait entendre à l'Exposition universelle. On les avait affublés d'un uniforme de garde civique qui manquait de caractère. Ce n'était pas cela du tout. C'est chez eux qu'il faut les voir, ces musiciens fantastiques à la tête basanée, aux longs cheveux bouclés, aux yeux étincelants, aux dents pointues comme celles des jeunes loups. M. Victor Tissot, le juif errant de ce temps-ci, mais que le succès de ses récits de voyage a dû faire plus riche que son ancêtre, nous conduit en leur pays et nous fait explorer la Hongrie inconnue (1). Ce qui plaît dans ces impressions, c'est qu'elles sont toujours sincères. M. Victor Tissot n'a pas d'enthousiasmes de convention; il ne cherche pas non plus à nous étonner, ce qui serait convenable chez un voyageur qui vient de si loin; enfin il ne déguise rien. Pas de fausses pudeurs : il nous raconte naïvement certaines scènes qui rappellent la simplicité du monde primitif. Avec cela, une bonne humeur constante, un tour vif et aisé, rien qui sente l'apprêt. Il n'a pas de prétentions au grand style, ni aux aperçus philosophiques, ni aux discussions d'ethnologie; il ne cherche même pas à décrire poétiquement la nature; non, tout cela est naturel et bon enfant. Il couvre son carnet au jour le jour de notes écrites sur l'impression du moment, et ce carnet passe ensuite chez l'imprimeur. Cette bonne foi, cette manière simple de dire ce qu'on a vu — simplicité qui n'exclut pas l'esprit, tant s'en faut, — voilà ce qui explique le grand succès de ces aimables récits.

IV.

On lira avec plaisir *Fosca* (2), de M. Gustave Claudin. Il m'a semblé que l'idée première n'était pas tout à fait nouvelle. N'avions-nous pas déjà vu des situations analogues? Deux amies, l'une, l'ange du foyer, modèle de toutes les vertus bourgeoises, l'autre, âme et tempérament d'artiste, le mari de l'ange ne comprenant pas son bonheur paisible et cherchant avec le démon des émotions plus violentes, n'est-ce pas une donnée qui est déjà dans le commerce ? M. Claudin y a mis son empreinte propre par les épisodes, les détails ingénieux et l'agrément du style.

V.

Il y a plus d'originalité dans le roman de M. André Bertera, *l'Amoureuse de maître Wilhelm* (1). Ce Wilhelm est un pauvre diable de musicien aveugle auquel se dévoue corps et âme une petite orpheline qui succombe à la peine. Et il accepte, lui, avec un égoïsme complet, naïf et inconscient, ce sacrifice de toutes les heures. Il ne s'en rend même pas compte; ce n'est que quand la pauvre enfant meurt qu'il reconnaît enfin ce qu'elle a fait pour lui. Ces deux figures sont heureusement dessinées, et l'histoire, sans grandes complications, est en vérité touchante. Le style vaut moins : tantôt volontairement vulgaire, tantôt volontairement prétentieux. Que M. André Bertera ne se préoccupe pas tant d'écrire d'une façon originale. On se donne quelquefois beaucoup de mal pour faire moins bien. En somme, comme invention, comme étude de caractères — et ce sont là les points importants, — l'œuvre n'est point sans valeur.

VI.

Que dire du dernier volume de M. Ernest d'Hervilly, *les Armes de la Femme* (2)? Ces armes, c'est-à-dire les flèches dont les hommes sont frappés, s'ils n'en meurent pas tous, sont l'oreille, l'œil, le nez, la bouche, le bras, et « le reste », comme disait le pigeon de La Fontaine.

Quoi! M. d'Hervilly va-t-il en décrire les charmes et les effets puissants? — Eh! mon Dieu, oui, précisément. — Mais alors nous allons avoir du Brantôme? — Eh! mon Dieu, non, ce que quelques-uns regretteront. Pourquoi M. d'Hervilly a-t-il entrepris cette anatomie, qui n'a même pas la saveur du fruit défendu? Je ne sais.

VII.

Il a vraiment bien du talent, ce M. Guy de Maupassant, enrôlé dans l'équipage de M. Zola. — Que diable allait-il faire dans cette galère? — Le volume qu'il vient de publier sous ce titre : *Des vers* (3), révèle un poète de race. Oui, ce sont bien des vers en effet, et solides, pleins, sonores, faits d'un métal

(1) *Voyage au pays des Tsiganes*, par Victor Tissot. — 1 vol. Paris, 1880. E. Dentu.

(2) Gustave Claudin, *Fosca*. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

(1) André Bertera, *l'Amoureuse de maître Wilhelm*. — 1 vol. Paris, 1880. Paul Ollendorff.

(2) Ernest d'Hervilly, *les Armes de la Femme*. — 1 vol. Paris, 1880. Paul Ollendorff.

(3) *Des vers*, par Guy de Maupassant. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

de prix. Ah! si M. Guy de Maupassant cherchait plus haut son inspiration, s'il renonçait au marécage pour la montagne! s'il n'avait pas de parti pris contre l'idéal! Cette voix pure et franche sortant de la poitrine est pourtant digne de chanter de plus grandes choses. Dans ce volume, il y a un petit poème, *Vénus rustique,* qui serait un chef-d'œuvre si le poète avait eu le courage de s'affranchir de la tyrannie du réalisme qui veut que, si d'aventure on puise à une source limpide, on y mêle un peu de l'eau des ruisseaux. Cette Vénus rustique est une jeune villageoise de qui se dégage comme un parfum d'amour; elle a le charme, l'attrait, le pouvoir inconscient de troubler les cœurs et les sens. Telle Hélène ne pouvait apparaître sans que les vieillards eux-mêmes perdissent leur sang-froid. Ce tableau, qui pouvait être charmant, M. de Maupassant le gâte à plaisir par quelques touches grossières et brutales. Sa Vénus devient la Vénus animale. Une comparaison empruntée à la race canine rendait ma pensée; mais je n'ose. Dans ce tableau, gâté systématiquement, que de talent dépensé! Voyez, par exemple, ce coin de toile :

Puis, dans les clairs étés, lorsque les moissons mûres
Font venir les faucheurs aux bras noirs dans les blés,
Lorsque les lins en fleurs, au moindre vent troublés,
Ondulent comme un flot, avec de longs murmures,
Elle allait, ramassant la gerbe qui tombait.
Le soleil dans un ciel presque jaune flambait,
Versant une chaleur meurtrière à la plaine;
Les travailleurs courbés se taisaient, hors d'haleine.
Seules les larges faux, abattant les épis,
Traînaient leur bruit rythmé par les champs assoupis.
Mais elle, en jupon rouge et la poitrine à l'aise
Dans sa chemise large et nouée à son col,
Ne semblait point sentir ces ardeurs de fournaise
Qui faisaient se faner les herbes sur le sol.

Combien d'autres passages je pourrais citer encore d'allure aussi franche, de rythme aussi sonore et aussi plein! Et comme l'observation est vraie sans être minutieuse ni triviale! Un poète ainsi doué ne se met pas dans le sillage d'autrui; il s'affranchit surtout de tout esprit de système, de toute consigne, de tout mot d'ordre, pour être à lui et pour être lui.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La jeunesse des écoles a fêté Alfred de Musset dans une solennité dont on avait parlé d'avance et qui pouvait être un échec à la fois pour le poète et pour la jeunesse.

Mais, heureusement, tout s'est bien passé; l'absence de Mlle Bernhardt, qui craignait d'occasionner du tumulte en paraissant, n'a pas empêché de réciter des vers du poète et n'a pas empêché les vers de paraître aussi beaux qu'autrefois.

On a fait une quête pour augmenter le monument funéraire de l'auteur des *Nuits,* et M. Paul de Musset, offensé de cet hommage, a écrit une lettre fort étrange pour le refuser. Il trouve la tombe fraternelle suffisante; peut-être rêve-t-il d'y avoir sa place et craint-il de n'oser s'y faire mettre si on la met à la mesure de la gloire d'Alfred.

L'exploitation de la gloire, pour les usufruitiers directs, a ses limites, et je crois qu'on pourrait exproprier la tombe en question si on la trouvait insuffisante pour la piété universelle. Mais il est bien facile de laisser M. Paul de Musset soigner, émonder comme il l'entend le saule funéraire, et d'élever ailleurs au poète parisien par essence une statue qui satisfasse l'enthousiasme public sans porter ombrage à la susceptibilité jalouse de sa famille.

Je pense bien que M. Paul de Musset n'aurait pas la prétention d'empêcher un monument qui ferait concurrence au sien. Puisqu'on ne paye pas pour voir le sien, on ne ferait aucun tort à l'héritage.

II.

Je retrouvais ces jours-ci un petit billet de Gustave Flaubert à propos de la pièce de Louis Bouilhet, qui fut jouée au Théâtre-Français. L'auteur de *Madame Bovary,* qui avait l'amitié solide et ardente, tremblait pour le drame de son compagnon d'enfance et faisait lui-même ces courses, ces appels de la dernière heure que les critiques du feuilleton théâtral connaissent bien et dont ne s'exemptent pas les plus victorieux.

« Mon cher ami, m'écrivait-il, je vous recommande *Dolorès* chaudement. C'est un service que nous réclamons d'un ancien de la *Revue de Paris.* Il s'agit de faire venir les bourgeois aux Français! »

Que de choses ce billet me rappelait, avant qu'il eût l'intérêt d'une coïncidence dramatique en se retrouvant devant moi sous le journal qui annonce la mort et l'enterrement de l'auteur de *Madame Bovary!* la tentative honorable de Louis Bouilhet, acclamé à l'Odéon, applaudi sans enthousiasme à la Comédie-Française; cette vieille solidarité de la *Revue de Paris* à laquelle je reste fidèle pour ma part à travers tout, mais souvent avec un peu d'effort; cette haine des bourgeois qui était le cri de ralliement de notre jeunesse, mais que je n'ai plus et que Gustave Flaubert avait conservée intacte sous tous les régimes politiques et littéraires.

C'était un romantique convaincu; il eût été un des plus intrépides à la bataille d'*Hernani.* Il aimait ceux qui avaient gardé de ce grand combat une électricité à laquelle il s'échauffait. Artiste consciencieux, jaloux de son art, il semblait prendre à tâche depuis son début, qui fut son triomphe, de prouver qu'il n'avait pas fait un roman bourgeois pour s'en tenir à cette œuvre longtemps préparée. *Salammbô, la Tentation de saint Antoine,* attestaient l'effort d'un esprit curieux des choses du passé et des choses idéales.

Madame Bovary avait été le roman nécessaire, sollicité par l'observation de la vie provinciale, par l'ironie d'une imagination qui ne trouvait pas dans la vie commune l'aliment supérieur; mais il tenait à prouver que cette revanche de son romantisme n'était pas l'horizon dans lequel il voulait

s'enfermer, et le grand succès de cette œuvre puissante ne e grisait pas.

J'ai vu naître ce succès. Je ne puis dire que j'y ai aidé ; ar, si je reçus le manuscrit de *Madame Bovary,* si je le lus vant tout le monde, si dans ces grandes pages raturées je rouvai un livre extraordinaire, je dois confesser, une fois le plus, que je fis des réserves que je ferais encore, que e demandai pour la *Revue de Paris* des corrections qui furent faites et dont quelques-unes ont persisté.

Les précautions que j'avais prises au point de vue des lecteurs de la Revue et de la police impériale, heureuse de rouver un prétexte pour frapper l'organe des espérances républicaines, furent insuffisantes devant une malveillance ystématique. On reste confondu, en relisant *Madame Bovary,* les apparentes pudeurs de l'empire. Quand on compare ce livre *Nana,* on peut mesurer ce que nous avons gagné en liberté, nais aussi ce que nous avons perdu sous le rapport du goût et de la délicatesse.

Flaubert ne laisse pas une place vide ; il l'occupe toujours. Son livre restera, et l'on n'osait en attendre un second de ette valeur; mais ce que l'on peut affirmer, c'est que ceux ui se déclarent ses élèves ne le continuent pas plus qu'il ne oulait se continuer.

Ils ont tenu à honneur de lui rendre hommage et de l'enterrer; ils n'en hériteront pas. Il a été un talent absolument ndividuel, et, s'il eût produit beaucoup, son roman de *Madame Bovary,* je le répète, fût resté un livre exceptionnel parmi tous ceux qu'il pouvait encore écrire.

III.

Un autre écrivain vient de mourir. Celui-là fut un modeste et persévérant chercheur, un homme de lettres dans l'acception laborieuse et triste du mot. Il prit la route la plus difficile pour atteindre la gloire, la plus vaine pour atteindre la ortune, mais, après tout, une route qui conduit, comme l'autres plus brillantes, à l'honneur et à l'estime.

Édouard Fournier, critique, poète, érudit, commentateur, istorien de l'esprit, annaliste des vieux monuments, s'est puisé dans un labeur que le gros public ignore ou pourra ien vite oublier, mais qui gardera son nom dans le catalogue des bibliothèques savantes. Il avait songé plusieurs ois à l'Académie ; mais son talent ne servait aucune opinion t ne pouvait être une arme pour aucune coterie : aussi n'eut-l jamais de chances. C'était un excellent confrère, un partenaire agréable et instruit dans les causeries littéraires. Il vait beaucoup d'amis sans qu'il eût besoin, pour les garder, l'avoir beaucoup d'ennemis.

Quand un travailleur comme celui-là manque tout à coup sa tâche, on ne le plaint pas ; il se repose ; mais on plaint sa amille, qui avait besoin de son travail et qui ne trouvera eut-être pas dans sa renommée paisible les éléments d'un ulte débarrassé des inquiétudes de la vie banale.

IV.

Mme Santerre a perdu définitivement son procès, et, malgré les petites photographies distribuées aux juges, il a été prouvé qu'elle avait pu tenir dans la *culotte* du marmiton. Les *torchons* dont cette rivale de la Vénus de Milo avait voilé ses grâces sont désormais acquis à l'histoire. Elle n'a pu laver ces torchons sales et en faire le drapeau de son innocence.

Sur un seul point la hardie protestation de Mme Santerre a fait une conquête. Le tribunal a absolument écarté des considérants de son jugement une douloureuse imputation d'inceste qui n'était pas justifiée et qui était, après tout, bien inutile pour faire la mesure bonne à l'épouse adultère.

La fille a donc réussi, et la mère a également obtenu quelques petits avantages : puissent-ils suffire à consoler la femme de l'effroyable échec subi dans sa fierté !

V.

Mais à peine un scandale a-t-il cessé qu'un autre recommence. La lutte entre Mme Vast-Vimeux et son mari promet de ne le céder en rien au duel de M. et Mme Santerre.

Dans une première escarmouche, M. Vast-Vimeux avait eu l'avantage de faire constater le flagrant délit, après lequel il avait obtenu un joli petit jugement contre la femme adultère et contre son amant. L'amant s'est tenu pour satisfait, mais la femme a riposté, et elle affirme que, si elle a manqué souvent, périodiquement, incessamment à ses devoirs, c'était par obéissance conjugale. Son mari exigeait que, pour grossir les revenus, sa femme exploitât sa beauté. Le tribunal, abasourdi de cette réplique, mais sceptique par devoir et par expérience, avait ordonné une double enquête avant de prononcer la séparation. M. Vast-Vimeux s'oppose à l'enquête qui le concerne. Il prétend à une vertu au-dessus du soupçon. La femme s'obstine et offre de prouver par lettres que ses désordres étaient un produit avantageux pour le ménage.

Pendant qu'on joue les *Lionnes pauvres* au Vaudeville, il sera intéressant de voir l'invention du poète dépassée par la réalité.

Je ne veux pas introduire, malgré tout, la politique et l'histoire dans les chroniques d'alcôve ; pourtant il m'est bien permis de constater que le ménage Vast-Vimeux est encore un ménage commencé sous l'influence du soleil impérial. Tout le règne se liquide devant la justice ; les financiers, les pères de famille passent, comme Bazaine, sous la balance, et le livre d'or des bonapartistes aura bientôt besoin d'un supplément.

VI.

Quant au petit-fils bâtard du duc de Brunswick, M. Ulric-Eugène Guelfe de Civry, il ne doit rien à l'empire, mais, sous prétexte que la ville de Genève l'a frustré d'une part des soixante millions légués par son aïeul, il se vengeait de la république suisse en pillant les maisons qu'il louait dans la république française.

La cour d'assises de la Seine ne s'est pas laissée attendrir par la haute naissance et par la belle allure de ce petit-fils

de souverain. Elle l'a condamné à trois ans de prison comme un simple voleur qui eût été fils et petit-fils de voleurs, sans faire de la question de descendance une circonstance atténuante.

VII.

Le bruit d'une manifestation qui, sous prétexte d'honorer les victimes de la Commune, eût réjoui les ennemis de la république, et qui eût paru inventée par les cléricaux, tant elle fût arrivée à propos pour eux, s'était répandu. Le gouvernement a déclaré qu'il ne permettait pas cette promenade au Père-Lachaise pour raviver des haines mal éteintes. Il a fait son devoir. J'espère que les journaux qui se prétendent socialistes auront assez de bon sens, de prudence et d'humanité pour empêcher quelques fous de faire la besogne de quelques coquins.

La plus vulgaire pitié pour ceux qui sont restés en dehors de l'amnistie commande de laisser dormir les souvenirs de ce que les historiens de la Commune appellent la semaine sanglante.

Demander l'apaisement avec des vociférations, réclamer le désarmement en brandissant des armes, vouloir imposer l'amnistie en la refusant et en jurant de se venger, c'est le dernier degré de la folie ou le premier degré de la trahison contre la république.

Seulement, s'il faut s'opposer à ces manifestations dangereuses, il ne faut pas s'en alarmer, ni laisser croire qu'il n'y a que la république pour les susciter.

Les imbéciles sont de tous les régimes, et les fous sont de tous les temps. L'avantage de la république sur les autres régimes, c'est qu'elle met les imbéciles à la raison et qu'elle châtie les fous furieux en intéressant tout le monde à la réforme ou au châtiment et sans assumer aucune responsabilité.

Quelle monarchie eût survécu à la victoire sur la Commune? L'occasion qui fut donnée à la république de prouver qu'elle savait ramener l'ordre lui a servi, au lieu de lui nuire; mais c'est assez d'un pareil avantage pour une fois. La république n'a pas besoin qu'on lui fournisse un nouveau prétexte de s'affirmer.

J'espère donc que l'avis du gouvernement aura été une précaution salutaire et efficace. Il est assez douloureux déjà de penser qu'il n'a pas été une précaution inutile.

Louis Ulbach.

BULLETIN

« Remarquez que les déclarants ne sont pas de droit membres du bureau », a dit le ministre de l'intérieur dans la discussion de l'article 9 du projet de loi sur les réunions publiques. Tout est là, selon nous. Il semble vraiment, à voir les modifications qu'on veut introduire à la loi de 1868, qu'on n'ait pas fait l'expérience de cette loi, et qu'on n'ait pas vu, à l'usage, en quoi elle péchait. Les améliorations portent à côté.

Les citoyens ont le droit de se réunir paisiblement, nous accordons sans réserve ce point de départ. Mais on oublie de faire une distinction essentielle entre les citoyens qui organisent une réunion publique pour un but déterminé, et les citoyens qui, convoqués, y entrent pêle-mêle et y sont à l'état de foule irresponsable. Les premiers savent ce qu'ils font; ils agissent de propos délibéré, ils ont une intention précise. Parlons d'abord de leur liberté, à ceux-là, et à plus juste titre, puisqu'ils en font un usage réfléchi.

Ils se concertent, louent un local, supportent tous les frais de la réunion; c'est bien le moins, n'est-ce pas, qu'ils ne soient pas exclus de la discussion? Ils n'ont pas même les moyens de la maintenir dans la question pour laquelle ils ont convoqué l'auditoire. Qui ne se souvient de ces réunions organisées en 1868 par des hommes de bien désireux d'exposer publiquement les résultats les plus avérés de la science économique? Le public commença par les expulser du bureau et les y remplacer par des socialistes à tous crins, et quand les malheureux organisateurs essayèrent du moins de monter à la tribune, les cris couvrirent leur voix, et ils durent renoncer à assister à ces réunions — dont ils continuaient à payer les frais et à supporter la responsabilité matérielle.

Notez qu'en sens contraire nous trouverions la chose tout aussi peu libérale. Supposons des socialistes louant un local et mis dans l'impossibilité de s'y faire entendre par un auditoire qui les chasserait du bureau et ne leur permettrait pas d'occuper la tribune : serait-ce juste? Les protectionnistes organisent une réunion; les libres-échangistes auront-ils le droit de les réduire au silence? Les libres-échangistes en organisent une à leur tour; les protectionnistes auront-ils le droit de s'y établir en maîtres à leur place?

Oui, dans l'état actuel. On sait comment les choses se passent : c'est l'assemblée qui élit le bureau; les adversaires des organisateurs peuvent venir en nombre et s'y faire nommer à leur place; ce sont eux alors qui dirigent les débats, et quand un des organisateurs veut parler, il ne faut pas trop compter sur eux pour défendre la liberté de la tribune. Ils ont été élus pour tenir en échec et dans l'impuissance ceux-là mêmes qui avaient convoqué le public.

Que ce soient des radicaux à qui ce malheur arrive, ce qui est possible, assurément, dans certains départements, ce sera tout aussi regrettable. Pourquoi des réunions publiques? Pour que les partis, les opinions puissent élever la voix et recruter des adhérents. Cette faculté est également précieuse à tous les partis; tous ont donc intérêt à se l'assurer. Comment? En mettant dans la loi que les « déclarants » ou organisateurs font de droit partie du bureau.

Autrement vous n'avez pas la liberté des réunions, vous n'en avez que le tapage. Telle assemblée, cela s'est vu, a changé son bureau trois fois dans la même séance; vous pouvez imaginer ce qui en résultait. Le bureau, d'ailleurs, ne maîtrise pas l'assemblée (hélas! il est souvent maîtrisé par elle); mais il exerce une influence : n'est-ce pas légitime si

'est lui qui a convoqué la réunion? Ceux qui ne peuvent tolé-
er une si monstrueuse tyrannie n'ont qu'à organiser une
éunion dans un autre local, et là ils auront, à leur tour, le
roit de composer le bureau et l'influence qui en résulte.
'est ainsi que les choses se passent en Angleterre, et tout le
nonde s'en trouve bien — la liberté surtout.

D'autre part, vous avez dans ce système un terrain où
lacer solidement la responsabilité. Un président élu dans un
noment de houle donnera toujours maille à partir au com-
nissaire de police. Au contraire, un président pris parmi
es organisateurs de la réunion se trouvera d'accord avec le
ommissaire de police pour vouloir que la discussion se
ienne dans la question posée. Et alors, les paroles pourront
tre violentes, mais la séance sera relativement calme, ce
ui est le but à atteindre. Ou bien, si le bureau ainsi com-
osé commet des délits, il l'aura fait sciemment, de propos
élibéré; on saura mieux à qui s'en prendre, et les tribu-
aux jugeront.

E. Y.

La commission des Archives du ministère des affaires étran-
ères a bien voulu nous communiquer la série de ses travaux
réparatoires et nous faire connaître ses intentions. Elle se
ropose en premier lieu de dresser un inventaire des docu-
nents conservés dans le Dépôt. Cet inventaire ne doit pas
omprendre la correspondance politique avec les agents
ccrédités par la France à l'étranger, qui occupe environ
eize mille volumes in-folio. Cette série est presque complète
epuis 1624 et n'offre aucune solution de continuité depuis
ouis XIV. Elle est divisée par pays, et les dépêches sont
angées par ordre chronologique. Les recherches sont des
lus faciles et un inventaire serait sans utilité. Mais d'autres
onds, dont le Dépôt s'est accru par suite de diverses cir-
onstances, ont grand besoin d'être débrouillés. A leur en-
rée aux Archives, ces collections formaient des groupes
éparés, ordinairement classés avec soin par leurs possesseurs.
st-ce incurie ou mauvaise méthode? Quoi qu'il en soit, la
ommission a trouvé ces fonds en désordre, dispersés au
asard, les documents adjoints à d'autres séries sans souci
u temps et des sujets, ou tronqués par le couteau du relieur.
e plus fâcheux effet de cette répartition malhabile est de
retarder la découverte de manuscrits précieux, signalés à
direction des Archives, et dont il lui sera difficile de con-
aître de longtemps le classement et la place ».

La commission a pensé que son premier soin devait être
e mettre de l'ordre dans ce chaos. Son examen doit porter
ur 3416 volumes, desquels il faut retrancher ceux qui ren-
erment seulement des pièces postérieures à 1814, la corres-
ondance de Napoléon, les 38 volumes de Dangeau, qui n'ont
as besoin de description détaillée. En définitive, le nombre
es volumes à inventorier ne dépasse guère trois mille.

Divers plans d'inventaire sollicitaient l'attention. Les uns
nt été jugés défectueux; d'autres demandaient trop de temps.
a commission s'est décidée pour un inventaire sommaire
rès bref, indiquant les dates extrêmes des documents contenus
ans le volume, l'origine du recueil et la matière générale
qu'il traite. Elle pense que ce mode de procéder permettra de publier l'inventaire avant la fin de cette année.

Ce ne sera qu'un premier travail après l'achèvement duquel sera entreprise la rédaction d'un inventaire analytique détaillé donnant le titre, la date et l'objet de chaque pièce.

Abordant un autre ordre d'idées, la commission a examiné le mode de publication des documents appartenant au Dépôt, soit que le ministère juge à propos d'entreprendre cette tâche ou de favoriser ceux qui voudraient s'y consacrer. Ici encore plusieurs systèmes étaient en présence; la commission s'est arrêtée à celui dont elle espère les meilleurs résultats, au point de vue de la rapidité et de l'économie. Les publications projetées s'adressent à une clientèle de lecteurs plus nombreuse que la *Collection des documents inédits;* la commission a donc pensé qu'il était inutile de mettre à la charge de l'État les dépenses de la nouvelle entreprise et qu'il serait facile de confier cette publication à un libraire, en lui imposant par traité certaines obligations et en lui assurant le privilège d'une souscription pour un nombre d'exemplaires déterminé. Le rapporteur, qui a étudié ces questions, évalue à une vingtaine de mille francs la dépense annuelle qu'exigera ce service. Ce chiffre est fort modique, et, en adoptant une combinaison aussi économique, la commission s'est montrée non moins soucieuse des exigences budgétaires que des intérêts de l'érudition. Seule, l'impression du catalogue rédigé par les soins du ministère devra être faite par l'Imprimerie nationale.

Déjà la commission a fixé le plan de la publication par laquelle elle se propose de débuter. C'est un *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France dans les principaux États de l'Europe.* L'ensemble de ces instructions présente sous la forme la plus précise et la plus nette la tradition politique de la France. Cette tradition ne commence vraiment qu'à la paix de Westphalie; le recueil doit donc comprendre la période comprise entre cette paix et 1789. Il négligera les instructions ayant pour but une négociation particulière et sera limité aux instructions données aux ambassadeurs en vue de relations permanentes. Ces instructions sont, dit le rapporteur, de véritables introductions à l'histoire des relations politiques de la France avec les nations étrangères. La commission pense que cette publication comprendra environ douze volumes dont le haut intérêt est évident et pourra être menée à terme dans un délai de trois ans.

Le plan que nous venons d'exposer a été adopté par la commission dans sa séance du 28 avril. Il présente à tous égards des avantages très sérieux. Chacun trouvera profit dans l'application de ce système et nous souhaitons de voir une œuvre de si haute importance réalisée le plus tôt possible au mieux de tous les intérêts.

Signalons l'apparition d'une nouvelle Revue, la *Revue de l'Histoire des Religions,* publiée sous la direction de M. Maurice Verne, avec le concours de MM. A. Barth, A. Bouché-Leclercq, P. Decharme, S. Guyard, G. Maspéro, Tiele (de

Leyde), etc. Ce recueil paraîtra tous les deux mois, en une livraison grand in-8° de 160 pages, à la librairie Ernest Leroux. Les fondateurs ont pensé que le développement pris par les recherches d'histoire religieuse (branche indo-européenne, branche égypto-sémitique, religion de la Chine et de l'extrême Orient) avait pour conséquence le besoin de les concentrer dans une publication qui leur fût propre.

Cette Revue a reçu un accueil sympathique en Angleterre. « Nous lui souhaitons cordialement la bienvenue, dit l'*Academy*. Si les numéros suivants sont à la hauteur du premier, la *Revue* aura un grand et légitime succès. C'est une grande satisfaction de voir que la science des religions possède enfin un organe à elle, dirigé par des mains capables et promettant beaucoup. » L'*Introduction* placée en tête de la première livraison a produit un effet très favorable par les promesses d'impartialité qu'elle contenait. « Nous nous tiendrons, disait M. Maurice Verne, en dehors de toute polémique. La polémique est une vue étroite et qui a fait son temps. Prendre le contre-pied de la tradition, c'est faire de la tradition retournée, ce n'est pas faire de l'histoire. A cette tâche négative, nous substituons la tâche positive de la critique historique. »

Dès que M. Renan aura publié le dernier volume des *Origines du Christianisme*, il s'occupera de faire paraître une traduction de l'*Ecclésiaste*, terminée, croyons-nous, depuis plusieurs années, et accompagnée d'une introduction critique.

Il est question pour l'automne prochain d'un congrès international en vue de la réforme de l'orthographe. On se réunirait soit à Londres, soit dans une ville d'Allemagne. Si les projets des promoteurs de la réforme aboutissent, les philologues peuvent chercher une autre carrière et la *Revue critique* n'a plus qu'à mettre la clef sous la porte.

Une commission a été organisée par le gouvernement turc pour dresser le catalogue des manuscrits des principales bibliothèques de Constantinople.

M. Homolle, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, est chargé d'une mission archéologique à l'effet de continuer les fouilles qu'il a entreprises à Délos. M. H.-P. Nénot, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, est adjoint à cette mission en qualité d'architecte.

Il s'est fondé à Paris une Société des études juives dont l'objet est de favoriser le développement des études relatives au judaïsme. Cette Société publiera une Revue périodique et des traductions ou ouvrages originaux. Elle encouragera les études relatives au judaïsme, organisera des conférences et fondera une bibliothèque. Elle compte parmi ses membres MM. James de Rothschild, Arsène Darmesteter et Théodore Reinach.

Viennent de paraître :

Cinq Mois au Caire, par M. Gabriel Charmes. — Un vol in-12; G. Charpentier.

Prud'hon, sa vie, ses œuvres et sa correspondance, par M. Charles Clément. Troisième édition. — Un vol. in-18; librairie académique Didier et Cie.

Les Congrégations religieuses devant la loi (décrets du 29 mars 1880), par M. Georges Graux, ancien chef du cabinet du ministre de la justice et des cultes. — Un vol. in-18; Cotillon et Cie.

La Religion, la Politique et l'Armée. — Forte brochure in-18; Auguste Ghio.

La Nouvelle-Grenade; Santiago de Cuba; la Jamaïque et l'Isthme de Panama, par le chcr A. Le Moyne, ancien ministre plénipotentiaire. — Deux vol. in-18; A. Quantin.

Trois Mois en Croatie, par M. Gosp. Ljuderit Prijatoli. — Forte brochure in-18; Auguste Ghio.

Le Siège et la Commune de Paris en 1871, par M. Gabriel Chausson, conseiller municipal d'Asnières. Deuxième édition. — Un vol. in-18; Auguste Ghio.

Père inconnu, par M. Alphonse Delaunay. — Un vol. in-12; G. Charpentier.

La Femme d'aujourd'hui, poésies, saynettes en vers et en prose, théâtre, par Mme Hermance Lesguillon. — Un vol. in-12; Auguste Ghio.

Dictionnaire des professions. Troisième fascicule (I-P). — In-4°; Hachette.

Traité des impôts en France, par M. Édouard Vignes, mis au courant de la législation actuelle par M. Vergniaud, professeur à l'École des sciences politiques. — Deux vol. in-8°. Guillaumin.

Précis d'un cours de littérature, principes généraux et poétique, par M. Urbain, licencié ès lettres. — Un vol. in-18. Jules Vic.

Poèmes modernes et Scènes dramatiques, par M. Marc Bonnefoy. — Un vol. in-12. Auguste Ghio.

La Maison de lierre, par M. René Sosta. — Un vol. in-18. Paul Ollendorf.

La Mort de Louis XIV, journal des Anthoine, publié pour la première fois, avec introduction de M. E. Drumont et un frontispice d'après Cochin. — Un vol. in-12. A. Quantin.

L'Année artistique (administration, musées, écoles, Salon annuel, chronique des expositions, ventes de l'hôtel Drouot, l'Art en province, l'Art à l'étranger, bibliographie et nécrologie, documents officiels), par M. Victor Champier, secrétaire du Musée des arts décoratifs. — Deuxième année (1879). Un vol. in-8°. A. Quantin.

Poésies, couplets et quatrains, par M. Gustave Chatenet. — Un vol. in-8°; Le Puy, imprimerie Marchesson fils.

Une École de jésuites, par M. Maurice Talmeyr. — Petite brochure in-12; imprimerie du *Petit Parisien*.

En vue de la publication complète de la *Correspondance de George Sand* recueillie par sa famille, les personnes qui possèderaient des lettres de l'illustre écrivain pouvant fournir des documents à l'histoire de la littérature contemporaine sont instamment priées de vouloir bien laisser prendre copie de ces lettres par l'éditeur M. Calmann Lévy, rue Auber, 3, à Paris.

Mardi prochain, à la réunion mensuelle de la Société de géographie commerciale, 44, rue de Rennes, à huit heures du soir, on entendra Mme Carla Serena : *la Kakhétie (Arménie) et ses vignobles, une Noce arménienne, une Visite aux adorateurs du diable;* et M. Ferdinand de Lesseps : *Voyage en Amérique, état actuel de la question du canal de Panama.*

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. (938)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 47 22 MAI 1880.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Les dangers du moment.

Nous l'avons dit souvent, il faut beaucoup de sang-froid dans l'appréciation de la politique courante, surtout dans nos sociétés démocratiques si mobiles, si sujettes à subir rapidement des influences contradictoires. Nous sommes convaincu que le jeu de nos institutions suffira à réparer des erreurs qui, considérées en elles-mêmes, à supposer qu'elles produisissent toutes leurs conséquences, seraient de nature à nous causer de sérieuses inquiétudes. Si on ne contrarie pas la marche naturelle du gouvernement républicain par des tentatives imprudentes comme celle qui a été si fatale au parti conservateur il y a trois ans, le suffrage universel, même dans son fonctionnement encore imparfait, suffira pour rétablir l'équilibre et se corriger lui-même. Nous ne sommes donc point des alarmistes. Il est de plus en plus évident que le pays accepte nos institutions actuelles. Rien ne le prouve mieux que les résultats des élections partielles pour les conseils généraux, qui remplacent presque partout les monarchistes par des républicains. Ces succès, fort importants en eux-mêmes, ne doivent pourtant pas donner à croire que tous les périls sont conjurés et que l'on peut se passer toutes les fantaisies parlementaires au point de rendre le gouvernement toujours plus difficile. Or nous ne pouvons nous dissimuler que les derniers incidents de la session dénotent chez une fraction importante du parti républicain l'absence d'un véritable esprit politique et l'oubli de cette discipline qu'une Chambre doit exercer sur elle-même, si elle ne veut pas briser ses ministères successifs comme des jouets ou, ce qui est plus grave, les affaiblir et les discréditer tout en les conservant pour cet unique motif qu'elle ne saurait trouver les éléments d'une combinaison nouvelle et durable.

Nous ne sommes point de ceux qui ne savent que décrier notre Chambre des députés. Nous savons tout ce qu'elle renferme de patriotisme, d'honnêteté foncière, de dévouement à la liberté. Quoique la constitution récente du Sénat ait, par le cours naturel des choses, placé dans la Chambre haute la plupart des maîtres de l'éloquence politique, et que le plus grand orateur de la seconde Chambre soit retenu par sa grandeur au rivage, c'est-à-dire au fauteuil présidentiel, il serait injuste d'oublier qu'à la tribune des députés les discussions ont été souvent solides et brillantes. Et pourtant il faudrait un optimisme bien excessif pour ne pas reconnaître que le terrain parlementaire est devenu singulièrement incertain et mouvant. Nous croyons qu'on ne saurait mieux montrer son attachement à la république qu'en montrant le péril là où on le voit clairement, sans le diminuer ni le surfaire.

Tout d'abord, il nous semble que par l'abus du droit incontestable d'initiative notre Chambre des députés veut trop faire à la fois et faire trop vite. On est effrayé quand on voit la liste des projets prêts à être rapportés et par conséquent discutés. L'instruction publique, l'armée, l'administration, la magistrature, la presse, bien d'autres questions d'une haute importance, tout se présente à la fois. Il s'agit d'une rénovation universelle qui inspire l'inquiétude par ses résultats possibles à de nombreuses catégories de citoyens. Nous ne contestons pas la nécessité d'aborder sérieusement plusieurs de ces réformes, qui sont vraiment à l'ordre du jour. Nous reconnaissons, par exemple, que, ni pour la presse, ni pour le droit de réunion, on ne peut en rester à la législation du second empire. Il y a aussi dans les autres questions soulevées, comme celle de la magistrature, des satisfactions légitimes et pressantes à donner à l'opinion. — En ce qui concerne l'instruction publique, la Chambre actuelle s'est honorée en lui accordant un sérieux et généreux intérêt. Elle lui a rendu le plus grand service en lui reconstituant un gouvernement normal dans ce conseil supérieur dont les délibérations sont

attendues avec impatience pour la rénovation de notre enseignement à tous les degrés. — Ainsi, en se renfermant dans sa tâche immédiate, notre parlement a devant lui un labeur suffisant pour occuper l'activité la plus dévorante, d'autant plus qu'il ne peut mener à bien qu'un certain nombre de lois et que le plus sûr moyen de ne pas aboutir est de trop embrasser à la fois.

Nous voudrions que l'on éliminât de l'ordre du jour tout ce qui n'est pas strictement indispensable, et cela pour une raison qui nous paraît décisive. Le gouvernement est engagé aujourd'hui dans une lutte grave et difficile avec le parti ultramontain, qui se sent frappé au cœur dans ses congrégations. Cette lutte ne fait que commencer. Promulguer les décrets du 29 mars était infiniment plus facile que de les appliquer. Tant qu'on en est aux mandements, qu'ils viennent soit des évêques, soit de MM. Chesnelong et Lucien Brun, il n'y a pas lieu de s'émouvoir; mais après les paroles viendront les résistances; on a affaire aux plus habiles, aux plus persistants des adversaires. Leur plan de campagne sera profondément médité et appliqué avec cette fertilité de moyens qu'on ne trouve qu'à l'école des révérends Pères. Leurs adeptes ou leurs représentants sauront émouvoir l'opinion, tour à tour passionner et envenimer la lutte. C'est une rude et difficile besogne que l'État a devant lui. Nous voudrions qu'elle ne fût pas compliquée par d'autres luttes prématurément soulevées et qu'on ne froissât inutilement aucun intérêt.

Chaque réforme coûte son prix, tout en le valant quand elle est raisonnable. Elle réclame sa rançon, car elle dérange, sinon des droits, du moins des positions acquises. Il n'y a pas à reculer quand l'heure opportune a sonné; mais à quoi bon semer prématurément les alarmes et l'irritation alors qu'on peut prévoir que l'on n'a pas le temps voulu pour arriver à un vote complet des deux Chambres? La belle affaire de donner un grand coup d'épée dans l'eau en soulevant par avance une vive opposition, alors que déjà la lutte engagée vous oblige à provoquer des résistances acharnées!

Cette opposition, qui peut devenir un embarras et un péril, ne tend-on pas à l'accroître bien gratuitement en n'acceptant pas, pour les réformes même urgentes et dont nous reconnaissons l'ajournement impossible, les tempéraments qui les rendraient plus acceptables? Je ne parle pas seulement du Sénat, dont l'assentiment est indispensable, puisqu'une loi doit être mise sur ses deux pieds pour être exécutée. Nous ne saurions comprendre quelle espèce de motifs peut amener des hommes raisonnables à préférer l'ajournement indéfini d'un projet utile à son acceptation partielle. Quel avantage voient-ils à un avortement total après une parade aussi vaine que brillante? Quel singulier goût pour la mort avec phrases de l'idée qui leur est chère, alors qu'en se contentant de ce qu'elle a d'immédiatement acceptable pour les deux Chambres ils pourraient lui donner un commencement de réalisation? Prenons, par exemple, le projet sur la magistrature. La proposition du garde des sceaux pourrait très bien passer au Sénat, après avoir peut-être subi quelques modifications, tandis qu'on sait d'avance que jamais la suppression de l'inamovibilité n'y réunira une majorité : s'obstiner à la mesure la plus radicale, c'est vouloir ne rien obtenir.

Ces réflexions s'appliquent plus directement encore aux lois importantes proposées sur l'instruction publique. La gratuité et l'obligation pourraient être votées par les deux Chambres dans le cours de cette session. La laïcité, bien qu'elle soit, pour nous comme pour la commission, le couronnement d'une bonne loi d'instruction publique, se heurtera sans doute au veto de la Chambre haute : pourquoi introduire dans le navire ce Jonas incommode qui le fera sombrer en vue du port? Quel intérêt y a-t-il à ajourner deux réformes de la plus haute importance pour le plaisir d'avoir fait une belle déclaration? Je comprends que l'on s'écrie : Périssent les colonies plutôt que les principes! Mais ce qui me dépasse, c'est que l'on dise : Périssent les principes, pourvu qu'ils aient fait bonne figure dans le programme!

Il ne suffit pas de penser au Sénat; il faut encore se préoccuper du pays et de l'accueil qu'il fera aux innovations, quelque justes qu'elles soient. Il faut avoir la sagesse de ménager les transitions partout où on le peut. C'est dans cette pensée prudente et libérale que le ministre de l'instruction publique, qui, bien malgré lui, avait dû consentir à ce que la laïcité figurât à côté de la gratuité et de l'obligation dans le projet de loi sur l'instruction primaire, demandait que l'enseignement religieux pût être donné par les ministres des divers cultes, conformément au vœu des parents, dans le local même de l'école. Cette mesure a été votée par les libéraux belges, que personne n'accusera de faiblesse pour le cléricalisme. Voilà une transition raisonnable dont les inconvénients nous échappent, car le droit d'enseigner pour les ministres du culte n'a aucune analogie avec celui d'inspecter ou de diriger, d'autant moins qu'il ne s'exerce que sur le vœu formel des parents. La commission s'est montrée intraitable sur ce point, alors qu'aucun principe n'était en question. On dirait que pour elle il n'y a pas de progrès sans secousses brusques et que, quand on n'a pas heurté l'opinion, on ne l'a pas éclairée.

La récente discussion qui a eu lieu à la Chambre des députés sur le droit de réunion, reconquis pourtant en principe d'une manière si éclatante après l'abolition de toute autorisation préalable, a mis en pleine lumière les dangers de la situation actuelle, tout ce qu'elle a d'incertain par suite des entraînements d'une fraction du parti républicain. La majorité a failli briser par distraction un ministère qu'il est impossible de remplacer aujourd'hui, comme on brise une porcelaine par inadvertance, et l'on a vu l'un des ministres les plus aimés de la majorité donner sa démission par lassitude. M. Lepère emporte dans sa retraite l'estime affectueuse du parti républicain, qui sait reconnaître son patriotisme, son désintéressement et cette courtoisie spirituelle qui l'a toujours distingué. — Personne ne s'attendait à la moindre difficulté pour la seconde lecture d'une loi sur laquelle l'entente s'était faite assez laborieusement entre la commission et le gouvernement. Il a suffi d'un amendement inopiné pour ouvrir une crise qui, par bonheur, a avorté;

mais quelques victoires de ce genre équivaudraient à la défaite. Le ministère en sort affaibli, et la majorité plus flottante qu'auparavant. Elle essaye sans doute de raccommoder le lendemain ce qu'elle a ébranlé la veille, mais il suffirait du moindre incident pour que cet humiliant sauvetage devînt impraticable.

Si nous considérons en elle-même la question qui a soulevé un orage si imprévu, nous ne pouvons nous empêcher de voir dans les répugnances qu'inspire à une partie importante de la Chambre l'intervention des agents de l'autorité dans les réunions où l'ordre serait troublé, une erreur très grave et même très dangereuse pour la république. Nous laissons de côté la question de savoir si la forme de cette intervention, telle que le gouvernement la réclamait, était la meilleure possible, bien que nous soyons porté à croire qu'il valait mieux éviter les complications et les longueurs que contient la seconde proposition acceptée par la Chambre. La vraie question n'est pas là, elle est dans le droit accordé à l'autorité publique de tenir fermement la main à l'observation des lois et au maintien de l'ordre dans les réunions. La commission l'a bien senti; aussi a-t-elle repoussé toute disposition de ce genre. Nous n'hésitons pas à dire qu'en agissant ainsi elle a obéi à un préjugé qui n'a que trop pesé sur la démocratie française, et qui consiste à conserver contre les représentants du gouvernement, sous la république, la même défiance et la même antipathie que sous les régimes dictatoriaux, où ils n'étaient que des agents de compression. Nous admettons que, dans une constitution républicaine et libérale, la part de la répression soit restreinte au strict nécessaire; mais qui oserait dire que cette condition de l'intervention des surveillants de l'ordre public est dépassée lorsqu'il s'agit, comme dans les cas visés par le gouvernement, d'attaques flagrantes aux institutions du pays ou d'un tumulte couvrant la voix même du président — à supposer que ce ne soit pas le président lui-même qui l'ait provoqué? Ne voit-on pas qu'il n'y a pas de plus sûr moyen de discréditer le droit de réunion et de le rendre intolérable et odieux, que de ne pas prendre les précautions raisonnables contre ses excès? Les agents du gouvernement républicain n'ont pas d'autre mission que de sauvegarder le respect de la loi : s'ils dépassent leur compétence, la responsabilité de leurs supérieurs est immédiatement en cause et le droit d'interpellation permet d'empêcher leur surveillance de devenir taquine ou arbitraire, surtout une fois qu'il est bien entendu qu'ils n'ont plus à faire l'exégèse des discours prononcés et à juger des digressions des orateurs.

Je comprends sous les gouvernements despotiques le vieux dicton si profondément gravé dans l'âme des Français : « Notre ennemi, c'est notre maître. » Il ne signifie plus rien aujourd'hui, car il n'y a plus qu'une souveraineté dans une démocratie, c'est la loi, la loi faite par ses représentants et qui est l'expression de sa volonté. L'agent du pouvoir auquel elle a donné sa confiance est le serviteur de cette loi où elle reconnaît son propre vouloir; c'est sa souveraineté qu'il défend en défendant la loi. S'il s'y prend mal, s'il reçoit des directions excessives de ses chefs, il faut remplacer ceux-ci; mais, quand tout se passe normalement, tenir toujours en défiance les représentants de l'autorité civile, c'est désorganiser le gouvernement de la république pour la plus vive satisfaction de ses adversaires qui ne désirent rien tant que son affaiblissement. Si on ne lui laisse pas la force nécessaire pour se défendre et maintenir, avec l'ordre public, les conditions nécessaires et universelles de tout État qui veut vivre et durer, on travaille, non pas pour le roi de Prusse, mais bel et bien pour la coalition monarchique, qui a tout à gagner à voir la liberté tourner en saturnale. La vieille opposition entre la liberté et l'autorité est un non-sens dans une démocratie raisonnable, car l'autorité n'y est que la sauvegarde de la liberté; celle-ci n'est réelle qu'en étant légale.

Nous avons reconnu que, dans cette question de l'intervention des agents de l'autorité, tout dépend, en définitive, de la direction générale qui leur est donnée, c'est-à-dire de la politique du ministère dont ils dépendent et qui lui-même dépend du parlement. Tout en revient donc aux relations entre les Chambres et le gouvernement. Nous avons dit notre avis sur la manière défectueuse dont ces relations sont comprises dans une trop grande fraction du parti républicain. Qui dit confiance suppose crédit. Si la confiance est accordée en bloc et retirée en détail, elle s'annule. Le pouvoir perd son initiative, son énergie, et, pour avoir voulu être trop servi, le parlement l'est mal; c'est un mauvais calcul que de fausser et d'affaiblir son propre instrument, car un ministère n'est pas autre chose et il met son honneur à être le serviteur à la fois docile et intelligent de la volonté nationale librement acceptée par lui dans le contrat implicite qui l'a porté au pouvoir.

Nous avons trop de confiance dans le patriotisme de la majorité pour ne pas espérer que les leçons de ces derniers jours ne seront point perdues pour elle. On a bien vu par son vote final sur l'article 9 du projet de loi sur le droit de réunion qu'elle est décidée à maintenir le ministère actuel au pouvoir. Qui veut cette fin, la seule raisonnable aujourd'hui, doit en vouloir les moyens. Or le premier de ces moyens est de ne plus poursuivre à aucun degré la chimère de l'union de toutes les gauches. L'extrême gauche, devenue toujours plus irréconciliable, ne cache pas son dessein de renverser le cabinet. C'est dans les journaux qui sont ses organes que se dévoile la politique violente qu'elle rêve d'imposer à la France. MM. Rouher et Cassagnac seraient au pouvoir qu'elle ne s'exprimerait pas autrement qu'elle ne le fait sur M. de Freycinet et ses collègues. Elle traite, du reste, la majorité de la Chambre comme le Corps législatif de l'empire méritait d'être traité. Le pardon des injures est une grande vertu, mais il ne doit pas aller, pour la majorité, jusqu'à l'oubli de sa propre politique, qu'elle ne reconnaît certainement pas dans les programmes extravagants des hardis meneurs dont elle subit trop souvent l'ascendant. Elle n'est certes pas d'humeur à sacrifier la Présidence et le Sénat au jacobinisme triomphant. Qu'elle agisse en conséquence et qu'elle sache lui rompre en visière dans le détail de la politique comme dans les grandes lignes. Ce détail a une importance incalculable, puisqu'il suffit d'un petit article de loi pour renverser un gouvernement.

Quels conseils de sagesse ne donne pas à la majorité l'attitude de la droite, toujours prête à se coaliser avec l'extrême gauche ! M. Baudry d'Asson est aussi ardent pour s'y porter que les bonapartistes les moins scrupuleux. Les serviteurs de l'absolutisme monarchique montrent un véritable enthousiasme pour les revendications de la démagogie. Ils sont toujours prêts à revêtir la carmagnole, comme cet émigré de l'intérieur dont j'entendais raconter l'histoire chez M. Thiers, vrai boute-en-train de l'émeute de Prairial, qui se fit reconnaître à Boissy d'Anglas, ex-noble, comme on sait, par ces mots significatifs : « Eh bien! marquis, trouves-tu que c'est assez chaud ? » C'est le jeu éternel des partis aux abois. Ils troublent l'eau pour repêcher l'objet de leurs rêves. Il y a là un grand danger, et si la majorité ne s'en préoccupait pas sans cesse, il suffirait d'un vote imprudent pour qu'un beau jour elle vît le ministère en minorité, n'ayant pour excuse que ce mot naïf : « Ce n'est pas moi qui ai commencé. » Qu'importe si les choses finissent mal!

Ce qui vient de se passer en Italie est une nouvelle leçon de sagesse pour la majorité républicaine. On a vu les divisions et les caprices de la gauche donner un commencement de succès à la droite aux élections dernières. Qu'on n'oublie pas que la droite italienne serait chez nous un centre gauche et que la question de gouvernement n'est pas en cause en Italie. Aussi une politique qui aboutirait en France à fortifier la droite serait-elle bien plus dangereuse.

Les périls du moment peuvent encore être facilement conjurés, mais il y faut un ferme vouloir et une discipline sévère. Notre profond attachement pour la république, en dehors de laquelle il n'y a rien, nous commande ce langage tout à fait sincère, parce que nous voudrions qu'elle eût une autre garantie que l'impossibilité de son remplacement et que cette garantie fût en elle-même.

E. DE PRESSENSÉ.

SALON DE 1880.

L'exposition de peinture.

I.

La question de nos expositions artistiques annuelles menaçait de tourner à la question inquiétante. Depuis quelques années le nombre des œuvres présentées au jury d'admission n'a pas cessé de s'accroître dans une proportion considérable, et le jury, d'autre part, n'a pas cessé de faire preuve d'une indulgence de plus en plus grande. L'un et l'autre mouvement étaient également naturels. D'une part, en effet, l'éducation artistique qui va se propageant, et la disposition du public à donner de plus en plus volontiers son argent pour acheter des peintures, ont eu pour résultat de multiplier le nombre des artistes. Ceux que ne tenterait pas l'attrait seul de la gloire se disent que de notre temps la profession de peintre, au point de vue des avantages matériels, en vaut beaucoup d'autres. D'autre part, précisément parce que la profession de peintre est devenue une profession qui touche à l'industrie autant qu'à l'art, le jury se sent volontiers des scrupules à empêcher de gagner leur vie d'honnêtes gens auxquels il ne manque peut-être qu'un peu de talent. Un portrait a été commandé et exécuté; mais il ne sera accepté et payé que s'il est admis au Salon : c'est une des clauses du contrat. Va-t-on, par une rigueur extrême, empêcher l'auteur de toucher un argent dont il a peut-être grand besoin? Un tableau a été fait et, s'il est exposé, il y a des chances pour que l'auteur trouve un acheteur parmi les milliers de curieux qui passeront devant. Va-t-on lui ôter cette suprême espérance? Enfin, il y a bien des œuvres médiocres au Salon. Les hors concours et les exempts ne se privent pas d'en signer, et celles-là, il faut bien que le jury les laisse passer. Convient-il de se montrer plus rigoureux à ceux qui, s'ils n'ont pas de talent aujourd'hui, en auront demain peut-être, qu'à ceux qui hier ou avant-hier avaient du talent, mais aujourd'hui, hélas! n'en ont plus?

Ainsi chaque printemps on a vu augmenter le nombre des ouvrages admis au Salon et grossir le volume du catalogue. L'an dernier, la peinture comptait 3040 numéros; elle a bondi, cette année, au chiffre redoutable de 3957 numéros. Et les choses n'en resteront pas là, soyons-en sûrs; on n'arrête pas les mouvements qui sortent des mœurs elles-mêmes. Le jour n'est pas loin, ô mes amis, où nous aurons un livret du Salon en deux tomes. Ce jour-là, par exemple, il faudra rayer de notre langue le mot aristocratique de Salon, qui déjà n'est plus guère à sa place. Le mot d'*exposition* ou mieux encore d'*exhibition* conviendra seul.

Va donc pour l'exposition, aussi vaste que la permet le hangar dont l'État dispose, puisque les mœurs démocratiques la réclament et puisque les artistes la désirent. La situation a ses périls pourtant. Le talent ne se multiplie pas en raison directe de la production, et le trop grand nombre des œuvres médiocres risquerait même à la fin de nuire aux autres. Les artistes de talent, qui n'ont jamais eu de goût pour la promiscuité, se lasseraient d'une compagnie importune; et le public lui-même, qui calcule en toute chose son plaisir et sa peine, pourrait se dégoûter d'une recherche trop laborieuse. Regarder trois mille tableaux, c'est beaucoup; on le disait l'an dernier déjà; mais en regarder quatre mille! Et que sera-ce quand il en faudra regarder bientôt peut-être six ou huit mille pour en distinguer trois cents véritablement dignes d'être vus! Il n'était que temps de trouver un moyen pour concilier les intérêts de MM. les exposants avec ceux de l'art, qui sont aussi les intérêts du public.

L'administration a cherché, et voici ce qu'elle a imaginé. Je crois qu'elle-même a un peu tâtonné dans ses recherches, et il me semble que les classements pratiqués ne sont pas tout à fait ceux que nous avions cru deviner à la lecture du règlement qui a paru il y a trois mois et qui fut alors l'objet de tant d'articles de la presse — de la petite presse surtout — à propos des *groupes sympathiques* de M. Turquet. En tout cas, voici l'arrangement que nous avons sous les yeux.

Les exposants ont été divisés en quatre séries, rangées chacune en une suite plus ou moins longue de salles. D'abord les *hors concours,* c'est-à-dire les artistes pourvus, selon l'expression des ateliers, de tous les sacrements et qui ne peuvent plus prétendre qu'à la médaille d'honneur. Puis les *exempts,* c'est-à-dire les peintres que des récompenses antérieures ont affranchis de la censure du jury, mais qui cependant peuvent encore prétendre à une seconde ou à une première médaille. Ensuite les peintres — c'est naturellement le grand nombre — ou qui débutent ou qui n'ont pas encore été récompensés : la vaste légion des *non exempts.* Enfin les peintres étrangers, qu'ils soient hors concours, exempts ou non exempts. Les quatre séries de salles viennent aboutir au salon central, où le public pénètre après avoir monté l'escalier, et chacune d'elles possède un panneau de ce salon lui-même.

Je ne crois pas que cette division soit la meilleure possible. Elle a le tort de reposer sur un principe de classification absolument artificiel. On peut être un débutant, mais un débutant à la façon du Cid, un de ceux qui ne se font pas connaître à deux fois et pour leur coup d'essai ont fait un coup de maître : il est dur en ce cas d'être confondu avec la foule obscure et de ne pouvoir espérer l'attention dont on est digne. Il n'est pas très juste non plus de bénéficier d'une situation privilégiée par cela seul que l'on possède des chevrons. Les « droits acquis » sont un mot qui n'a pas de sens dans la république de l'art. J'imagine que l'on en viendra, avant qu'il soit longtemps, à une autre classification, meilleure parce qu'elle sera plus rationnelle. Le jury n'exclura que les œuvres trop manifestement détestables ou offensantes pour la décence publique; il se réservera seulement, d'accord avec l'administration, le droit de les classer. Dans trois ou quatre salles, les mieux situées, les plus abordables, il rangera à sa guise les œuvres de tout genre qui lui paraîtront les plus distinguées, que les auteurs soient des artistes hors concours, des exempts ou des non exempts. Il placera ailleurs les autres ouvrages, et je ne m'oppose nullement à ce qu'il y ait ici les salles des hors concours, celles des exempts, celles des non exempts. Personne n'aura le droit de se plaindre puisque son œuvre aura été exposée et soumise au jugement de ce juge suprême qui s'appelle le public. L'administration et le jury diront : « Messieurs et mesdames, voici les œuvres qui, à notre avis, honorent particulièrement cette année l'art français. » Et le public, ce qui est précieux pour lui, perdra moins de temps à courir à la recherche des œuvres intéressantes. Les gens pressés ou les esprits dociles ne sortiront guère de ces quatre ou cinq salles ; les curieux se lanceront dans les voyages à la découverte, chercheront les mérites de second ordre ou devineront les espérances. Chacun y trouvera son compte. J'accorde qu'il y aura de temps en temps des injustices particulières commises ou des faveurs accordées. Trouvez donc un arrangement sans défaut, alors surtout qu'il s'agit de matière aussi contestable que l'art et de gens aussi susceptibles que les artistes! Quiconque n'aura pas trouvé sa place dans l'une des salles d'honneur estimera qu'il est victime d'un passe-droit : il faudra le laisser dire. Ses camarades, tout en se plaignant pour leur propre compte, seront les premiers à déclarer qu'il a tort de se plaindre. Si le jury est probe et l'administration un peu ferme, les abus seront rares et la classification durera, parce qu'elle est commode, raisonnable, et parce que, pour tout dire, en présence d'une production débordante, elle est nécessaire.

Parmi les groupes institués par l'administration, cette année, il en est un auquel j'applaudis sans réserve et dont je demande le maintien dans toutes nos expositions futures : c'est le groupe des étrangers. J'approuve fort les traditions hospitalières de la France, et ce n'est pas moi qui lui conseillerai d'y renoncer. Paris consacre les réputations, et c'est lui rendre hommage que de venir se soumettre à son jugement. Paris est un marché artistique important, et nous continuerons à nous montrer généreux, sans avoir après tout beaucoup à y perdre, en faisant bénéficier les étrangers des avantages de ce marché. Récompensons même les étrangers quand ils le méritent, offrons-leur une part des distinctions et des médailles du Salon, je n'y vois aucun mal; mais il est inutile d'aller plus loin. Il est bon de maintenir en toute occasion la distinction des compatriotes et des étrangers. Nous n'avons vu que trop les inconvénients du cosmopolitisme. La vieille démarcation établie à Athènes entre les citoyens et les métèques est toujours saine à maintenir. Les étrangers ne supportent aucune des charges de la patrie, peu leur importe sa gloire ou son abaissement; ils sont chez nous des oiseaux sur la branche, rien de plus. S'ils y viennent, c'est seulement parce qu'ils y trouvent leur intérêt. Ceux qui seraient devenus par un long séjour à Paris de véritables Français de cœur peuvent toujours solliciter la naturalisation et l'obtenir; quant aux autres, c'est assez de les traiter comme des hôtes, avec les égards dus aux hôtes. C'est notre droit de dire à tous les visiteurs de l'exposition : « Voilà ce qu'a fait la patrie pour l'art; voilà ce qu'a fait l'étranger. »

Je ne vois qu'une légère modification à apporter à l'arrangement du Salon de cette année : c'est de pratiquer un classement parmi les tableaux étrangers aussi bien que parmi les nôtres. Je voudrais qu'au lieu de ranger au hasard les peintures des artistes du dehors, on plaçât dans une salle spéciale, ou, s'il n'y a pas lieu de garnir une salle entière, au moins sur un panneau ou deux, les œuvres des étrangers qui méritent le mieux d'être regardées. Le jury naturellement, dans sa courtoisie, se montre plus indulgent encore pour nos visiteurs que pour nos concitoyens; et il serait fâcheux de décourager les peintres de talent des autres nations en compromettant leurs envois par une confusion trop capable de leur nuire.

J'ai fini avec les observations générales que soulève la distribution du Salon de cette année. Il faut parler maintenant des œuvres exposées elles-mêmes. Je vais faire à ma façon et selon mon goût personnel, très faillible, le classement que j'exhortais l'administration à faire. Et que faisons-nous tous, à vrai dire, nous autres critiques, sinon meubler à notre fantaisie, avec les trois ou quatre mille toiles exposées, quelques salles imaginaires, particulièrement intéres-

santes? Nous y mettons, il est vrai, pour la suite, des idées et pour l'instruction du lecteur certaines distinctions de genre, toujours un peu factices, tandis que la meilleure distribution des tableaux dans une exposition est celle qui offre à l'œil la variété des genres. Ainsi le veut notre métier. Mais, au fond, notre seul but est de signaler les productions diverses qui, sortant de la vulgarité ou par leurs qualités ou par leurs défauts, souvent par les uns et les autres à la fois, méritent de fixer l'attention du visiteur et peuvent contribuer à son éducation artistique.

II.

Ce qu'on est convenu d'appeler la grande peinture suit son évolution décroissante. Je n'y vois pas un grand mal. Il n'y a au fond ni grande peinture, ni petite peinture; il y a de la bonne peinture et de la mauvaise. La grande peinture d'un siècle est celle où il met le plus de son âme et de sa vie, et la peinture hollandaise a été grande à sa façon, qui en vaut une autre. Voilà trois siècles que les Italiens ont conçu l'art d'une certaine façon, et depuis lors il est entendu en France qu'en les imitant on fait de la grande peinture; mais ce qui était chez les Italiens expression libre de leur génie est devenu peu à peu chez nous exercice de rhétorique; le « grand art » a ses formules qui s'enseignent à l'École des beaux-arts : on y apprend à grouper des personnages, à varier les gestes, à entremêler les attitudes, à balancer les diverses parties de la composition; les procédés et les recettes ont remplacé cet instinct naturel qui est le meilleur inspirateur de l'artiste : ils l'en dispensent quand ils ne l'étouffent pas. Plus tôt nous serons délivrés de ce prétendu « grand art » et mieux cela vaudra. Notre temps, je n'en doute pas, aura ses œuvres mémorables qu'admirera la postérité; mais ce ne seront pas les œuvres faites à l'imitation d'un autre âge : ce seront les œuvres sincères, à la fois collectives et personnelles. Le passé doit être étudié sans doute, mais pour s'y fortifier et non pour le copier. On répète médiocrement tout ce que l'on répète.

Je passerai donc rapidement sur les tableaux dits religieux, quoiqu'ils soient, selon l'usage, en bon nombre. Ils tiennent de la place; c'est à peu près tout ce que l'on en peut dire. Ce qui manque le plus à nos peintres de religion, c'est le sentiment religieux. Où est le sentiment religieux dans la *Pêche miraculeuse* de M. Lehoux? Où est-il dans la fade *Flagellation* de M. Bouguereau? Où est-il dans le *Miracle de saint Benoît* de M. Ravaut? Où est-il dans les *Disciples d'Emmaüs*, de M. Matthey? Où est-il dans la *Martyre chrétienne* de M. George Becker? Je ne crois pas que la peinture religieuse soit morte; nous la verrons renaître lorsqu'il se rencontrera et des artistes sincèrement religieux et un public fait pour les comprendre; mais ce qui manque assurément le plus de notre temps et au public et aux artistes, c'est la foi en un mysticisme ou un autre : jusqu'au réveil de ce mysticisme, je voudrais qu'on laissât sommeiller en paix la peinture religieuse.

Je dois pourtant signaler trois expositions intéressantes, celle de M. Cazin, celle de M. Bonnat, celle de M. Morot; mais toutes trois, à vrai dire, n'ont de religieux que les titres des ouvrages.

M. Cazin nous fait voir deux paysages, d'une tonalité un peu blanche, mais vigoureux et d'un bel aspect. Dans chacun deux figures : ici, Agar et Ismaël au désert; là, Tobie et l'ange au bord d'un lac. Va pour Tobie et l'ange, va pour Agar et Ismaël! Le livret nous l'affirme et je l'en crois; mais les tableaux porteraient d'autres noms que je n'y verrais nul inconvénient, car ils n'en seraient pas moins bons.

M. Bonnat expose un *Job sur son fumier*. La peinture est un peu lourde et maçonnée, selon l'usage de M. Bonnat, mais elle est d'une singulière énergie. C'est l'œuvre d'un maître ouvrier. Cette académie d'un vieillard, amaigri et ridé sur tous ses membres est l'un des morceaux de peinture les plus intéressants du Salon. Les jambes, le ventre en particulier sont d'un réalisme saisissant qu'un maître espagnol n'eût pas désavoué. Ce pourrait être tout aussi bien un saint Jérôme au désert : M. Bonnat veut que ce soit un Job; ne le chicanons pas. J'aimerais mieux pourtant qu'il eût simplement intitulé son morceau ce qu'il est réellement, une académie de vieillard, et voici pourquoi : c'est que, pour justifier son titre, il a mis sur ce torse si bien étudié ce qu'on appelle à l'École des beaux-arts une tête d'expression, une tête larmoyante et navrée, agrémentée d'une barbe à rouleaux : cette tête et cette barbe de convention sur ce corps si bien étudié font le contresens le plus déplaisant.

Le tableau de M. Morot, qui concourra certainement pour la médaille d'honneur, est intitulé *le Bon Samaritain*. Ce lui-là n'est pas le premier peintre venu qui est capable d'exécuter un morceau de cette force. Le bon Samaritain a chargé sur son âne le pauvre voyageur qu'il a rencontré blessé à la tête et laissé pour mort, et, soutenant le pauvre diable, il le ramène jusqu'à la prochaine hôtellerie. Si j'ai bonne mémoire, le Samaritain de la parabole était un riche personnage et non un pauvre diable comme celui-ci qui chemine à moitié nu; mais passons. Le contresens de M. Morot n'est pas d'avoir fait son Samaritain pauvre, c'est de n'avoir rien fait pour dégager de sa peinture cette impression de la charité qui est tout le but de la parabole évangélique. En regardant le tableau de M. Morot, est-ce à la bonne action du schismatique juif que l'on songe? Pas le moins du monde. On se dit seulement : « Voilà un torse et des jambes d'un modelé superbe, et qui a peint ce morceau sait à merveille son métier. » Alors pourquoi ne pas laisser tranquille le bon Samaritain et ne pas intituler l'œuvre tout simplement *Blessé rapporté sur un âne*. J'ajouterai — et c'est ma grosse critique à ce morceau remarquable — que l'on se dit aussi « Pauvre âne! voilà un rude fardeau à porter, même avec l'aide de l'ânier! » C'est qu'en effet il est pesant, ce blessé terriblement pesant. Je n'ai jamais vu de gaillard aussi robustement charpenté. On a dû le prendre bien en traître, ou s'y mettre bien du monde à la fois, pour lui faire un si mauvais parti! Un peu moins de luxe musculaire n'eût rien gâté à cette peinture.

III.

S'il est difficile à un artiste de notre temps d'exprimer le sentiment religieux, qui d'ordinaire lui manque, il semble qu'en revanche la peinture d'histoire devrait fleurir. Jamais en effet l'histoire n'a été ni plus étudiée, ni, on peut le dire, mieux comprise. Jamais on ne s'est appliqué davantage, soit à bien connaître le détail des anciennes civilisations, soit à en pénétrer le caractère. Et cependant la peinture d'histoire, elle non plus, ne fait pas grande figure dans nos Salons. C'est peut-être un peu que nos peintres ne lisent pas assez et manquent trop souvent d'instruction générale; c'est plus encore, je crois, parce qu'ils ne savent pas assez s'affranchir des règles de la composition d'école. Au lieu de se pénétrer du sens profond de la situation qu'ils choisissent pour sujet, d'en chercher la poésie et le caractère, d'en exprimer l'émotion, leur grand souci est de construire ce que l'on appelle une *machine,* de disposer leurs personnages par masses imposantes, comme on le ferait pour un *finale* sur la scène de l'Opéra. Le théâtral remplace la vérité et la vie, et rien n'est en réalité aussi vide et aussi froid que le théâtral. Faut-il s'étonner que le public passe indifférent devant des œuvres qui n'ont rien à lui dire?

Prenez cette grande page de plus de vingt mètres carrés de surface, que M. Paul Besnard a intitulée : *Après la défaite.* C'est, paraît-il, un épisode des invasions du ve siècle. Quel épisode et de quelle invasion? L'auteur n'a pas pris la peine de nous en avertir. On voit là, sur un arbre, un personnage crucifié qui doit être un roi vaincu; on voit d'innombrables individus, hommes, femmes, enfants, vieillards, qui fuient sans doute, une ville dans le lointain que dévore un incendie; où est l'émotion dans tout cela, où est l'intérêt humain?

Prenez la *Phèdre* de M. Cabanel, que dévore sur son lit la passion coupable et qui, paraît-il, a refusé toute nourriture depuis trois jours. Les incrustations de marbre blanc du lit sont exécutées avec le plus grand soin; Phèdre s'allonge de façon à ce que nous ne perdions rien de ses formes; une servante au pied du lit s'est endormie, c'est ce qu'elle avait de mieux à faire; à droite, la nourrice regarde Phèdre et laisse couler de grosses larmes. Où est l'émotion, où est le sentiment antique ou humain de cette peinture? Cela, une Phèdre? Allons donc, c'est tout au plus une fille du quartier Bréda qui a rêvé la nuit de miroir cassé et se demande si son « monsieur » ne va pas la planter là.

M. Priou nous offre un grand tableau, d'une belle et heureuse ordonnance, d'une harmonieuse et brillante couleur : l'œil s'y arrête avec plaisir. On voit un grand crucifix sur une table, des mains qui se lèvent avec solennité. On cherche quelle importante scène historique peut bien être ici représentée; et, après avoir cherché vainement, on ouvre son catalogue. Qu'apprend-on alors? c'est qu'il s'agit de la prestation de serment de juges consulaires devant le maire et les jurats de la ville de Bordeaux en 1564. En vérité, voilà bien de l'honneur fait à des juges consulaires d'il y a trois siècles passés, gens bien obscurs et dont, il y a un an encore, le peintre à coup sûr ne connaissait pas plus l'existence que nous! Quand Rembrandt peignait dans un grand tableau la compagnie du capitaine Cock, la leçon du professeur Tulp ou les Syndics, au moins s'agissait-il de vivants auxquels pouvaient s'intéresser leurs concitoyens. Mais les juges consulaires de Bordeaux en l'an de grâce 1564, qui s'en soucie aujourd'hui? Et que nous font leurs mains levées avec autant de majesté que s'il s'agissait du serment du Rutli?

Je crois que M. Bastien Lepage a eu grand tort de se hasarder cette année dans le domaine de l'histoire. L'histoire ne me paraît pas son fait. Il a eu beau mettre autant qu'il l'a pu quelque chose d'étrange dans les yeux de la paysanne qu'il a appelée *Jeanne d'Arc,* ce n'est pas « la bonne Lorraine » qu'il nous a montrée, c'est simplement une paysanne qui se tient debout dans un verger derrière une petite maison. J'ajouterai que, dans un paysage traité avec tant de réalisme, des apparitions célestes font un singulier effet. Je crois que décidément le sujet de Jeanne d'Arc est un sujet bien difficile à traiter pour un peintre comme pour un sculpteur. La légende et l'imagination populaire ont fait de Jeanne d'Arc une sorte de personnage idéal : sitôt qu'on nous la montre sous une forme plastique et telle qu'elle a pu être, nous souffrons d'une sorte de déception. Enfin, pour conclure par une observation de métier, la peinture de M. Bastien Lepage, à force d'être claire, finit par manquer de perspective et d'air. A première vue, les arbres, Jeanne d'Arc, les apparitions, la maison, tout semble être sur le même plan. On revient ensuite un peu de cette impression; mais on n'en revient qu'à demi. Que M. Bastien Lepage y prenne garde : il y a certainement chez lui une disposition naturelle de l'œil à supprimer le modelé et le relief, à voir tous les objets sur un même plan. Ce défaut était sensible déjà dans son tableau des *Foins* et dans celui des *Pommes de terre;* mais, dans sa *Jeanne d'Arc,* il s'est encore accentué.

Le tableau de cette année de M. Benjamin Constant est le meilleur qu'il nous ait montré depuis l'*Entrée de Mahomet II à Constantinople,* qui lui servit de début. A la porte de la ville de Maroc, assis sur un cheval blanc, la tête protégée par une large ombrelle que tient un esclave, suivi de ses soldats, le sultan reçoit les chefs rebelles que lui amène, vivants ou morts, l'armée envoyée pour dompter les révoltés. La scène a de la grandeur et de l'éclat. Il s'en dégage bien cette impression d'impassibilité féroce qui est l'un des traits de la civilisation maure. Il est fâcheux seulement que l'artiste se soit contenté à trop bon marché et que sa peinture manque un peu de solidité et de force : c'est l'intention d'un tableau plutôt que le tableau même.

J'aime mieux ne parler ni des Charlotte Corday, ni des Camille Desmoulins que l'on nous a présentés; c'est la plus grande politesse à faire à ces ouvrages. L'*Honorius* de M. Jean-Paul Laurens, où se trouve une pensée, est gâté par une exécution lourde et pénible. M. Gervex n'a pas été bien inspiré en prenant pour sujet un épisode des journées de décembre 1851, celui qu'a immortalisé une pièce de M. Victor Hugo.

L'enfant avait reçu deux balles dans la tête.

Ni la composition de M. Gervex n'est heureuse, ni sa peinture. M. Victor Hugo avait eu soin de ne nous montrer que deux personnages : la vieille grand'mère et le petit enfant. C'était dans ce contraste même que se trouvait l'émotion poignante. M. Gervex, lui, nous en a montré quatre ou cinq : un ouvrier qui tient l'enfant mort; un spectateur — un médecin, je suppose — qui regarde d'un air indifférent, ses bésicles sur le nez; dans le fond, un personnage fort malvenu, qui, je crois bien, a la prétention peu justifiée de ressembler à M. Victor Hugo lui-même. Le personnage le moins important n'est pas certaine lampe que tient un autre spectateur. En cherchant bien, on finit par découvrir jusqu'à la grand'mère, assise et vue de dos : c'est elle à coup sûr qui tient le moins de place dans l'ouvrage, alors que les yeux devraient aller droit à elle. Il faut connaître la pièce dont le tableau s'est inspiré pour deviner qu'il s'agit ici d'un épisode du coup d'État : rien ne fait sentir l'horreur de la guerre civile, rien ne parle du crime du Président de la république. L'enfant est une pauvre victime de quelque accident, comme hélas! l'enfance en rencontre tant sur son chemin : rien de plus. Ah! que les choses sont autres dans la pièce du grand poète! J'ajoute que, puisque l'enfant a reçu deux balles dans la tête, il était fort inutile de nous le montrer tout nu. On n'a pas eu à le déshabiller pour voir où étaient ses blessures. La chose était d'autant plus inutile, qu'en vérité, nu comme il est, il est fort laid à voir.

L'exposition de cette année renferme cependant une peinture d'histoire superbe. Je ne crois pas exagérer en disant que c'est l'une des productions les plus remarquables et les plus fortes de l'école française depuis plusieurs années. Je veux parler des *Énervés de Jumièges,* de M. Luminais. Les fils de Clovis II, révoltés contre leur père, sont tombés en son pouvoir, et Clovis, après leur avoir fait brûler les jarrets, les a jetés dans une barque, qu'on a ensuite abandonnée au fil de la Seine. Ils flottent ainsi à la dérive, les malheureux, emportés par le courant, sans mouvement déjà, presque sans vie, traînant côte à côte leur lente agonie. Le ciel est gris, les berges solitaires du fleuve décrivent au loin, dans le fond du tableau, leurs sinuosités. On sait comment les deux infortunés furent enfin recueillis à l'abbaye de Jumièges, où bientôt après ils moururent. Le ciel, l'eau, le paysage, la barque avec ses draperies, tout est exécuté d'une touche juste, large et franche. Mais la partie vraiment supérieure de l'œuvre, ce sont les figures des deux princes. Le regard de l'un, abattu et noyé, exprime bien l'affaissement, la prostration causée par la souffrance physique accablante. On sent qu'il n'aurait plus la force seulement de relever cette main droite qui pend hors du bateau. L'autre a dans son regard une fixité terrible et qui saisit. Ce tableau reste dans les yeux une fois qu'on l'a regardé ; il poursuit comme une obsession. C'est le plus grand éloge que j'en puisse faire, car ce résultat, l'artiste l'a obtenu sans violence, sans recherche, sans étalage de l'horrible, sans appel aux nerfs. C'est bien à son talent que revient l'émotion douloureuse dont on se sent pris. Ah! l'horrible temps que cette première époque de notre histoire, et l'abominable famille que cette famille de Clovis! Je ne crois pas qu'il y ait, à aucune autre période de l'histoire, même en remontant jusqu'à la Rome des Césars ou à la Grèce d'Atrée, une race plus souillée de crimes et de sang. Tout ce qu'ont rêvé les poètes les plus sombres de drames de toute sorte n'est rien auprès de ce que fit voir cette famille de monstres, dont le digne chef avait reçu le baptême des mains de saint Remi.

IV.

Je ne sais où ranger deux peintres de grand talent dont les œuvres ne rentrent, pour ainsi dire, dans aucun genre et qu'il me coûterait pourtant d'oublier : je veux dire M. Henner et M. Moreau. On m'excusera d'ouvrir pour eux une sorte de parenthèse. M. Henner est toujours le même; toutes ses œuvres ont les mêmes qualités et donnent prise aux mêmes critiques. Je vois des gens qui lui en font un reproche, et j'avoue que, si l'on nous montrait l'œuvre complète de M. Henner, nous y pourrions trouver quelque monotonie ; mais nous ne voyons chaque année que deux toiles de sa main, et j'y prends, pour ma part, un plaisir toujours nouveau. Il est l'artiste d'une seule note, mais d'une note exquise. Je lui sais gré d'avoir cette sincérité, de ne point chercher à faire autre chose que ce qu'il voit. Il nous montre cette année une nymphe qui se regarde dans une fontaine. Une jambe tendue, l'autre appuyée sur la margelle de la fontaine, elle a l'attitude à peu près de la statuette antique, bien connue de tous les ateliers, qui a été retrouvée à Nîmes et dont l'original, si je ne me trompe, appartient à la collection de M. le duc d'Aremberg. Toute cette figure est d'un modelé douteux et souple. Dans le bassin se trouve la tache bleue intense du ciel reflété, chère à M. Henner; l'horizon, dans sa paisible gamme du soir, va montant du jaune au bleu en traversant des teintes vertes. Les ombres épaisses ont des tons de bitume. Les arbres eux-mêmes ont déjà pris ces mêmes tons. C'est bien un tableau de M. Henner de plus, mais un tableau plein de calme, de sérénité, de beauté et de poésie. La tête à côté, intitulée *l'Endormie,* a bien du charme aussi; mais, si j'osais demander une faveur à M. Henner, je le supplierais de renoncer aux figures guillotinées par le cadre. L'effet en est pénible, surtout quand il s'agit d'une belle jeune fille et qui dort de si bon cœur.

M. Moreau, comme M. Henner, est de ceux dont on reconnaît les ouvrages du plus loin qu'on les aperçoit. Quoique M. Moreau ne se prodigue pas aux expositions, il a sa marque à lui qu'on n'oublie pas. A qui ressemble-t-il? A personne. De qui procède-t-il? Bien savant qui pourrait le dire. Pour ce qui est de l'imiter, je ne conseillerai à personne de s'en aviser. La peinture est pour M. Moreau comme un art qu'il aurait inventé, destiné à exprimer des sujets, des idées ou des sensations que personne avant lui n'a songé à exprimer avec du dessin et de la couleur, et qui y parvient grâce à des procédés d'exécution dont personne avant lui n'a fait usage. Comment est fait son œil? Quelles visions ou quels sentiments se meuvent en lui? C'est ce que l'on se demande sans

pouvoir y répondre. Je sais des curieux qui donneraient gros pour pouvoir se promener un quart d'heure seulement dans la tour d'ivoire où il habite. Il charme quelquefois, il déconcerte plus souvent encore, il étonne toujours. Il y a en lui, avant tout, de l'étrangeté, de l'étrangeté cherchée çà et là, plus encore, de l'étrangeté naturelle et inconsciente. La critique hésite à se prononcer sur son compte. Ses œuvres semblent voisines tantôt du génie, tantôt de la folie. Les règles faites pour apprécier les autres hommes semblent ne pouvoir s'appliquer à lui. Il est un seul artiste auquel il puisse être comparé : c'est ce pauvre Gustave Flaubert, que viennent de perdre les lettres françaises, le Gustave Flaubert non de *Madame Bovary* et de *l'Éducation sentimentale*, mais de *Salammbô* et de la *Tentation de saint Antoine*. Je n'ai jamais pu voir un tableau de M. Gustave Moreau sans songer à *Salammbô*, ni relire *Salammbô* sans songer à la peinture de M. Moreau.

Un des deux tableaux de M. Moreau — car il en a deux cette année — compte entre ses meilleurs. Il est intitulé *Hélène*. Debout sur un haut piédestal, une femme drapée de superbes vêtements, le diadème au front, se tient haute et superbe. Une fleur est en sa main droite. A la base du piédestal sont couchés les uns sur les autres, râlant ou déjà morts, des guerriers dont les blessures saignent. La mer alentour a des teintes de sang; la pourpre du soir à l'horizon est sanglante, elle aussi. Je comprends la pensée de l'artiste : Hélène, c'est la beauté impassible et funeste, la reine dédaigneuse et froide, celle qui est aimée et n'aime pas, pour qui l'on meurt et l'on tue, et qui regarde indifférente les hécatombes dont elle est la cause, n'y voyant que des holocaustes offerts à sa divinité. Ce que je me reconnais incapable, en revanche, d'expliquer, c'est le tableau qui sert de pendant à celui-ci et que l'auteur a intitulé *Galathée*. Sur une manière de siège de corail, une femme pâle et indolente est assise ; autour d'elle, des polypiers, des anémones de mer, toute une végétation sous-marine aux couleurs chatoyantes. En face de Galathée, un Cyclope a approché sa tête monstrueuse; de son œil fixe au milieu du front il la contemple avec une attention comme mêlée de stupeur. Qu'a voulu exprimer M. Moreau par ce symbolisme ? J'offre une récompense honnête à qui pourra me le dire. Au point de vue de la peinture, la *Galathée* me semble, en outre, d'une exécution moins ferme et vigoureuse que l'*Hélène*.

V.

Si l'on cherche, en somme, où est le mieux la grande peinture de notre temps, où nos artistes sont le plus capables de l'exprimer et le public de la comprendre, on verra qu'elle est dans les scènes de la vie contemporaine. Comme ici la réalité même est sous nos yeux et que chacun la contrôle, force est bien au peintre qui aborde ce genre de sujets d'oublier les règles de l'école, la rhétorique apprise, et de regarder la nature en face. C'est de là que sortent tout art vrai et toute originalité. On a trop médit de la vie ordinaire, des costumes modernes ; la beauté et la poésie sont partout où vit l'humanité, où se trouve un artiste ou un poète pour les découvrir. C'est dans l'humanité qui vit autour de nous que l'art français du XIXe siècle doit prendre son point d'appui ; c'est là qu'il doit venir sans cesse retremper ses forces, s'il ne veut tomber sans cesse dans les conventions, dans les imitations, dans les manières. Aussi ai-je un plaisir tout particulier à signaler les ouvrages qui, cette année, ont cherché là leur inspiration. Nous n'avons qu'un vœu à former : c'est que chaque année la phalange de ces bons patriotes s'accroisse ; les encouragements du public ne lui manqueront pas. Ce qu'a été l'Italie pour les Vénitiens et les Florentins de la Renaissance, ce qu'a été la Hollande pour les Hollandais du XVIIe siècle, la France doit l'être pour les Français. Nous avons imité trop longtemps ; ce qu'il nous reste le plus à découvrir, c'est notre patrie, aussi belle que nulle autre au monde ; le conseil est bon pour les peintres comme il l'est pour les touristes.

Le plus glorieux de ces peintres bons Français, aujourd'hui que Millet n'est plus, c'est M. Jules Breton. Il y a de longues années déjà qu'il peint les paysans des provinces du Nord, où il est né, où il a aimé à vivre. Il connaît leur vie, leurs mœurs, leurs travaux ; il les a maintes fois célébrés avec son pinceau, et, se souvenant qu'il n'est pas seulement peintre, mais aussi poète, il nous donnait, l'autre mois, ce volume de vers délicats et frais, rempli de pages charmantes, qu'il a intitulé *Jeanne*. Aujourd'hui, reprenant sa palette, il nous montre une peinture exquise, qui s'appelle *le Soir*, et à laquelle il a donné pour épigraphe quelques vers tirés précisément du volume de *Jeanne* (1). La nuit tombe : le soleil à l'horizon se couche là-bas, rouge comme un boulet mis à la forge. Une vapeur légère monte de la terre. C'est l'heure où la journée de travail finit. Dans le champ qui s'étale devant nos yeux, des sarcleuses accroupies achèvent leur tâche ; trois d'entre elles, qui l'ont déjà finie, se montrent au premier plan ; l'une, lasse, s'est allongée et repose; l'autre s'est assise ; la troisième, debout, une jeune fille robuste et saine, remet les manches de son corsage. Les paysans de M. Breton ne sont pas les paysans de Millet, accablés par le travail, douloureux à voir; la vie leur est bonne, somme toute, malgré sa rudesse. Cette terre féconde du Nord nourrit bien celui qui la travaille avec courage. C'est un beau tableau que celui de M. Jules Breton, et digne de ses aînés, plein de paix et de force; je n'y regretterais, pour ma part, qu'un peu de tristesse dans le coloris. Il me semble que les soirs aux champs sont un peu plus lumineux, même au nord de la France.

M. Roll expose un des plus importants tableaux du Salon. C'est une *Grève de mineurs*. Ce sujet d'une grève ouvrière n'est, hélas ! que trop actuel à cette heure. Le premier aspect du tableau n'est point agréable. M. Roll voit naturellement couleur de suie, et si le noir est à sa place dans une grève de houilleurs, on trouvera que là même l'auteur en a abusé. Il suffit de regarder le tableau quelques moments pour que cette première impression s'atténue et que l'on soit pris par

(1) Sur ce poème, voy. la *Revue* du 1er mai (*Causerie littéraire* p. 1047).

les véritables et vigoureuses qualités de l'œuvre. Sans doute, elle est loin d'être parfaite. Trop de personnages sont resserrés en un espace trop étroit; la toile manque d'air et le cadre la coupe trop tôt. Il y a certain enfant penché sur deux petits tas de charbon, un pied sur chaque tas, qui, en réalité, ne tiendrait pas une seconde en équilibre en cette situation périlleuse. Le mouvement du principal personnage, celui qui veut lancer un gros morceau de houille et qu'une femme retient, n'est pas juste : on n'a jamais lancé une pierre de cette façon. Mais, à tout prendre, ce sont là des critiques de détail et qui importent assez peu quand il s'agit de l'œuvre d'un jeune homme. La scène en son ensemble a du mouvement, de la vie, une superbe énergie. On comprend, à la voir, combien sont terribles les collisions entre les ouvriers et les patrons, à quelles rencontres tragiques les guerres civiles de l'industrie peuvent aboutir. La misère et la haine, l'ignorance aussi, ces trois mauvaises conseillères, sont là; on les sent dans l'air au-dessus du groupe sombre. La force, que représentent deux gendarmes, est en ce moment la seule autorité capable de se faire entendre.

C'est encore un beau et bon tableau que celui que M. Renouf a appelé *la Veuve*. Dans l'île de Sein, dans un cimetière, une mère et son jeune fils sont à genoux devant une tombe. Dans le fond on aperçoit cette mer de Bretagne sauvage, qui n'a rendu que le cadavre froid du chef de famille. Il y courra à son tour, l'enfant, à cette mer, quand il aura grandi, en dépit du malheur paternel, et peut-être le même sort lui est-il réservé! Que faire, en effet, sinon être marin, une fois l'âge venu de gagner sa vie, quand on est né dans l'île de Sein? Ces deux figures de la mère et de l'enfant sont d'un bon caractère, d'une expression simple et juste, sans exagération, sans mélodrame aucun. L'air circule tout à l'entour; le paysage a de la grandeur, le ciel est clair. M. Renouf obtiendra, j'espère, une récompense qu'il mérite.

M. Julien Dupré n'est pas un élève de M. Breton, mais il est un de ses disciples : il y a de fortes qualités dans ses *Faucheurs de luzerne* et ses *Glaneuses*. M. Aimé Perret avait obtenu l'an dernier un succès mérité avec son *Viatique* porté par un temps de neige à travers la campagne; il nous montre cette année un nouvel effet de neige, avec des pompiers conduisant leur pompe vers un hameau où une maison brûle : cette peinture n'a pas la solidité de la précédente. M. Butin expose un *Ex-voto* intéressant : des marins échappés de quelque naufrage, qui se rendent à la chapelle de Notre-Dame de Gênes, avec leurs familles, pour acquitter un vœu fait pendant la tempête. L'auteur n'avait jamais fait mieux. M. Buland a un petit tableau presque excellent tout à côté, c'est l'*Offrande à Dieu :* une jeune fille en costume de première communiante, à laquelle un vieux paysan donne un sou pour le petit autel auprès duquel elle est assise. La jeune fille, vue de profil, est une remarquable figure : les blancs de sa robe, de son voile, de la nappe de l'autel, forment une gamme des plus délicates, infiniment douce à l'œil.

Je veux signaler enfin le tableau que M. Dagnan-Bouveret, l'auteur de la *Noce chez le photographe*, justement remarquée l'an passé; il est exposé sous ce titre : *Un accident*. En son petit cadre, je n'hésite pas à déclarer que c'est là une grande peinture, de la véritable grande peinture, car je défie de regarder cette toile sans éprouver une émotion profonde. Nous sommes chez de pauvres gens, en une petite ferme. Un enfant a eu la main broyée par quelque accident. Il est là assis, devant la cheminée : en face de lui un médecin est occupé à le panser, à rouler des bandes autour de la main broyée, sa trousse ouverte posée sur sa cuisse. A gauche, une table sur laquelle une femme taille des bandes dans un morceau de linge; de l'autre côté de la table, deux paysans assis regardent. A droite, un homme debout, le père sans doute, qui regarde avec émotion; à côté de lui, une femme qui pleure, se cachant la tête. Tout cela est d'une vérité, d'une simplicité admirables. Tous les personnages sont justes de mouvement, aucun n'a souci du public qui les regarde. Mais l'attention va d'abord tout droit au jeune enfant, à la pauvre victime. On sent que la blessure a été effroyable. L'enfant est tout pâle et du sang perdu et de l'émotion. Le mouvement par lequel il soutient d'une main le poignet de la main que panse le chirurgien est le mouvement de la nature même. Je crois que M. Dagnan est un artiste dont il est permis d'espérer beaucoup. Sa couleur est encore un peu lourde et crue parfois; il s'exerce encore un peu trop à produire certains trompe-l'œil; il y a çà et là quelque petite exagération. Je crois, par exemple, qu'une blessure, même comme celle-ci, ne doit pas répandre autant de sang que le peintre en a mis dans le bassin qui est auprès de l'enfant. L'artiste se corrigera aisément, avec l'âge, de ses défauts. Il a l'amour de son art; il entre de toute la puissance de son émotion dans les sujets qu'il représente; il sait découvrir autour de lui des sujets humains : c'est avec tous ces dons qu'on peut devenir un grand peintre, et je souhaite à M. Dagnan de ne pas faire mentir cet horoscope.

VI.

Le portrait est évidemment un des genres favoris de la peinture de notre temps : quoi qu'on en puisse dire et quoi que l'on pût craindre, la photographie n'a pas fait de tort aux portraits peints. Jamais on n'a vu tant de gens prêts à poser dans un atelier et à payer une ressemblance non garantie par le soleil. Il faut s'en réjouir, car le genre du portrait a d'abord pour point de départ l'étude de la nature, et personne ne sera capable de faire un bon portrait s'il ne possède les principales qualités d'un bon peintre. Il y a des portraits de toute sorte à l'exposition de cette année : de bons portraits, de médiocres, et de mauvais. Plusieurs des personnages illustres de notre temps n'ont pas été parmi les favorisés. O mes amis, ne laissez pas faire votre portrait par le premier venu! Un mauvais portraitiste est un traître ni plus ni moins qu'un méchant traducteur. Je ne dis pas cela pour M. le président Grévy, dont M. Léon Bonnat a fait une peinture, sinon comparable à ses portraits de M. Thiers et de M. Victor Hugo, honorable du moins. Je ne le dis pas surtout pour M. Vacquerie, qui n'a que des compliments à adresser à son peintre, M. Glaize; je ne le dis pas même pour M. Lepère,

dont M. Feyen-Perrin a retracé une image un peu vague pourtant et amollie. Mais je le dirai bien volontiers pour M. Clémenceau, qui a confié sa figure énergique et si intéressante à la main débile de M. Bin, pour M. Henri Martin et M. Paul Bert surtout, qui se sont confiés à M. Yvon, et pour quelques autres encore que j'aime mieux ne pas nommer. M. Bastien Lepage, tant de fois heureux dans ses portraits, n'y a pas réussi cette année. Son portrait de M. Andrieux n'a rien du modèle, ni la ressemblance des traits, ni l'expression de la physionomie, ni l'allure de la personne. C'est une œuvre manquée.

Les deux portraits de M. Paul Baudry n'ajouteront rien à la gloire de leur auteur. Ce que l'on en peut dire de mieux, c'est qu'on y retrouve la main d'un peintre. Le meilleur n'est pas celui de M. Guillaume, dont la figure est sans expression. L'autre portrait, plus intéressant d'exécution, embarrasse le spectateur. C'est évidemment le portrait d'un homme du monde : pourquoi donc l'artiste a-t-il éprouvé le besoin de mettre en désordre la cravate, de fatiguer les vêtements, de plonger la main droite dans la poche d'un pantalon qui tient mal? Il a évidemment craint la correction froide du costume contemporain; il a voulu lui donner l'aisance et le négligé : il n'a abouti qu'au débraillé. On se demande, à voir le portrait, à quelle classe sociale appartient le modèle, et, si l'on donnait une soirée, l'envie ne prendrait certainement à personne de l'inviter. La faute en est certainement au peintre seul. Il n'a songé qu'au pittoresque, oubliant qu'il n'est pas de bon portrait s'il n'exprime d'abord la vie, les habitudes, l'éducation de celui qu'il représente.

Je regrette que M. Marcellin Desboutin se soit laissé entraîner à représenter dans une manière de tryptique la famille de l'ex-P. Hyacinthe Loyson. Je n'aime pas le portrait de l'enfant, et je n'aime qu'à moitié le portrait de sa mère. En revanche, le portrait du chef de la petite Église gallicane est superbe; la figure vue de profil est excellemment posée, rendue avec une ressemblance et un caractère dignes de tous éloges. Voilà bien cette nature de révolté, impérieuse et hautaine : il semble qu'il va parler, et que l'éloquence va couler de ses lèvres. *Le P. Hyacinthe Loyson* est une des œuvres remarquables du Salon.

Que dire du portrait en pied de M. le général de Galliffet, par M. Georges Becker? Il est impossible de passer seulement dans l'exposition sans l'avoir aperçu : il a quelque chose de violent et de théâtral qui commande l'attention. C'est ce caractère théâtral et violent que précisément je reproche à cette peinture. Le peintre a fait au commandant du 9e corps une allure plus tragique, il lui a donné un air plus « casseur » que l'air et l'allure qui sont les siens. La tête haute, plus violemment éclairée qu'elle ne pourrait l'être sous aucun jour, le général paraît s'être embroché lui-même avec son épée. Il reste à M. Georges Becker, auquel on ne saurait contester la puissance, à acquérir la mesure, sans laquelle, dans le domaine de l'art, les plus précieux dons naturels sont sans avenir.

Les petits portraits, qui ne sont pas toujours les moins intéressants, sont représentés cette année par trois remarquables spécimens dont les auteurs sont M. Jules Breton, M. Jules Lefebvre et M. Paul Dubois. Le portrait de M. Jules Breton, un peu triste, est peint par touches larges et justes; celui de M. Jules Lefebvre, un peu sec en certaines parties, un peu mou en d'autres, je parle des mains surtout, est peint dans une gamme sobre et plein de distinction dans la pose : c'est une des meilleures œuvres de l'auteur. Mais le plus parfait de ces trois ouvrages est incontestablement le petit portrait de femme, de M. Paul Dubois, d'un fini merveilleux et d'une grâce exquise : on ne saurait imaginer rien de plus délicieux; pour cette petite toile, je donnerais volontiers le grand portrait de deux jeunes filles, grandeur nature, que l'auteur a exposé dans la même salle. L'aspect en est gris et triste; et triste aussi est le portrait que nous montre, non loin de là, le peintre consciencieux qui s'appelle M. Fantin-Latour.

Un bien joli portrait est le portrait de jeune femme, de M. Blanchard. On pourrait reprendre quelque chose à la figure et aux mains surtout. Mais quel excellent coloris dans la robe et le chapeau, sobre et puissant, plein de goût, discret sans rien d'effacé, et brillant sans rien de tapageur! Hélas! l'auteur n'en exposera plus, et la belle esquisse inachevée de sa Françoise de Rimini, suspendue tout juste en face, nous le dit trop. Pauvre Édouard Blanchard! ce bon camarade, si gai naguère et si plein de vie, dont la main était si jeune, dont l'œil était si merveilleusement doué, il est parti bien avant l'heure, et ceux qui l'aimaient, ceux qui attendaient pour lui l'avenir avec tant de confiance ne le reverront plus! La destinée a été cruelle pour l'École française de Rome. Peu d'années après Henri Regnault, elle lui a enlevé Blanchard, ses deux peintres les plus vraiment peintres parmi les jeunes, ceux dont elle avait le droit d'espérer le plus!

Il me faut dire un mot de ces peintres de portraits que l'on pourrait appeler justement les « étoffiers », ceux dont la préoccupation principale est de représenter de jeunes et jolies femmes ou de beaux enfants habillés de riches vêtements et dont les tableaux charment l'œil, non par l'expression ou la beauté des figures, mais par l'éclat de la couleur, le gracieux effet de l'ensemble, le chatoiement de la soie ou du velours. M. Carolus Duran nous offre, cette année, une femme habillée de bleu et un enfant habillé de rouge. J'aimais mieux le portrait de l'an dernier, qui a remporté la médaille d'honneur. Le pinceau de M. Carolus Duran va volontiers à la brutalité et à la sécheresse. Ce n'est pas la première fois que je remarque en cet excellent coloriste une disposition au manque d'harmonie des couleurs, à une dureté qui blesse l'œil. Ce défaut est sensible surtout en son grand portrait de femme. M. Cot, lui aussi, a un enfant en rouge, qu'il a assis sur un canapé rouge. Ce sont là exercices de virtuoses.

M. Jacquet a fait de la virtuosité dans le noir. Il est bon peintre de soieries; mais l'on souffre un peu lorsque, dans un portrait, on ne trouve à regarder que des soieries. Les étoffes de M. Doucet ne sont pas sans mérite non plus. Mais je signale à M. Doucet, à M. Jacquet, à M. Carolus Duran, un rival inattendu qui leur a surgi cette année et qui n'est point à dédaigner. C'est M. Albert Aublet. Voici plusieurs années

que M. Aublet cherche sa voie. Depuis le jour où il a débuté par une boucherie, je ne sais où, d'un effrayant réalisme, M. Aublet s'est exercé dans tous les genres à peu près sans s'arrêter à aucun. Il a, cette année, un grand portrait de femme en noir, superbement habillée, sur la première marche d'un grand escalier : je n'aime guère l'escalier, mais j'avouerai qu'il est difficile de mieux rendre le satin, la soie et les dentelles. M. Aublet aurait-il trouvé son chemin de Damas sur la voie de M. Jacquet et de M. Carolus Duran? J'espérais assez de lui pour ne pas le lui souhaiter.

J'ai gardé pour la fin le plus beau portrait que contienne à mon gré l'exposition : je veux dire le portrait de M. Ulysse Butin par M. Duez. Saluons. Ici nous sommes devant l'œuvre d'un maître. A vrai dire, ceci n'est pas proprement un portrait, c'est un tableau complet, dont une figure occupe le centre. Vêtu d'un grand tricot collant, ainsi qu'il sied à un paysagiste, le peintre est installé devant nous en pleine campagne; il peint avec ardeur sur la toile appuyée sur un chevalet qui est devant lui. Autour de lui de vastes champs; comme fond du tableau, la mer et le ciel. Ceci n'est proprement plus de la peinture; c'est une fenêtre ouverte sur la muraille où le tableau est suspendu. La toile a été placée tout à côté de celle de M. Jules Breton, comme par une malice, et c'est l'éloge le plus grand de toutes deux qu'aucune ne fasse tort à l'autre. Le paysage est d'une clarté, d'une limpidité parfaites; la figure, robuste et saine, est d'une exécution magistrale. Si le meilleur portrait est celui qui fait le mieux connaître la vie et les habitudes du modèle, quel portrait plus vrai d'un paysagiste que celui qui le représente à l'œuvre au milieu de la campagne? C'est son champ d'honneur, à lui. M. Duez est assez jeune pour que nous puissions espérer de lui beaucoup de bons ouvrages; j'ai peine cependant à croire qu'il puisse faire jamais mieux qu'il n'a fait cette année. Le voici tout à fait à son rang parmi les maîtres.

VII.

J'arrive à ce que le public et les critiques appellent assez bizarrement la peinture de genre. On peut diviser les tableaux de cette catégorie en deux séries. Tantôt l'artiste cherche surtout l'effet pittoresque et curieux; tantôt, au contraire, il s'efforce surtout de plaire par quelque petite scène ingénieuse ou piquante traitée dans le goût du jour. Je ne cacherai pas que je m'intéresse beaucoup plus aux œuvres de la première espèce qu'à celles de la seconde.

Ainsi c'est une charmante petite toile que le tableau où M. Pasini nous montre des cavaliers circassiens attendant leur chef à la porte d'un monument byzantin. Le gracieux peintre de l'Orient n'a jamais eu une couleur plus fraîche et plus harmonieuse en sa vivacité. Le *Coin d'atelier*, de M. Dantan, le *Repos du modèle*, de M. Bompard, se font regarder aussi avec un vif plaisir. Ni M. Gœneutte, dans sa *Soupe du matin* à la porte du restaurateur Brébant, ni M. Luigi Loir, dans son tableau de *la Seine gelée en décembre 1879*, ni surtout M. Jean Béraud, dans son *Bal public*, n'ont été aussi heureux qu'ils l'avaient été les années précédentes. C'est grand dommage que M. de Nittis, qui sait si bien rendre la physionomie pittoresque des promenades de Paris ou de celles de Londres, n'ait rien envoyé à l'exposition des Champs-Élysées; mais M. de Nittis avait fait au mois d'avril son exposition particulière dans les galeries de l'*Art*, à l'avenue de l'Opéra, et là du moins les amateurs avaient pu admirer une fois de plus la justesse de son coup d'œil et la dextérité de sa main. Le plus joli morceau de l'exposition, en fait de peinture pittoresque, c'est, à mon goût, l'envoi que M. John Lewis Brown a intitulé *Au bord de la mer, souvenir de l'île de Wight*. Sur un frais gazon, deux amazones que suit à distance un grand laquais ont poussé leurs montures jusqu'à l'extrémité du rivage; elles font des signes de connaissance à une barque que l'on aperçoit en mer. Le ciel, la mer, le paysage sont d'une fraîcheur et d'une limpidité exquises. Les personnages sont juste à leur plan. L'œuvre entière est traitée avec cette légèreté de touche qui n'appuie trop sur aucun détail et laisse quelque chose à achever à l'œil et à l'esprit du spectateur. Le propriétaire de cette œuvre délicate, la meilleure peut-être du peintre, fera bien des jaloux.

Je passerai vite sur la seconde espèce de tableaux de genre. Elle ne tient plus le haut du pavé à nos expositions, comme elle l'avait fait durant une grande partie du second empire. Il me semble que le public lui-même n'y prend plus le même plaisir. Nous voyons beaucoup moins d'Espagnols et d'Espagnoles, de Parisiennes au coin de leur cheminée, de dames en grande toilette visitant d'autres dames en grande toilette, d'incroyables et de merveilleuses, de noces ou de baptêmes en costume Louis XIII ou en costume de la Renaissance. Au fond, il y avait dans cette peinture bien du factice et bien du convenu. M. Vibert ni M. Firmin Girard n'ont rien envoyé cette année. L'envoi de M. Adrien Moreau n'est qu'à moitié réussi. M. Saintin a peint une fois de plus Mlle Miette, du Palais-Royal, qu'il a habillée d'une robe noire. L'homme et la femme que M. Louis Leloir a installés dans une barque et revêtus de costumes historiques sont de proportions un peu grandes pour l'intérêt qu'inspire le sujet. M. Worms a conduit devant l'alcade un pauvre diable d'Espagnol qui sans doute a promis le mariage aux deux jolies filles qui se le disputent : ne pouvant se partager ni les épouser toutes deux, il est bien embarrassé de son personnage. *La Prise de voile au couvent des carmélites*, de M. Rougeron, est une scène élégante et gracieuse à voir. C'est pitié de songer que la jolie fille à qui son blanc costume de mariée sied si bien va tout à l'heure le changer contre l'affreuse bure des religieuses qui l'attendent, et que l'on va lui couper ses beaux cheveux.

Le grand succès entre tous les tableaux de genre, c'est *le Menuet*, de M. Jules Jacquet. Je sais des gens qui, s'ils osaient dire tout haut ce qu'ils pensent, donneraient volontiers à cet ouvrage la médaille d'honneur. Et il faut convenir, en effet, que M. Jacquet chiffonne à ravir les satins et les soies. Mais combien toute cette scène, qui n'est point déplaisante à regarder, manque, à parler franc, d'accent, de vérité et de vie! Ce n'est rien de plus qu'une gentille crème fouettée. Les aqua-

relles que nous avons pu voir à la coquette exposition de la rue Laffitte, et que M. Jules Jacquet avait exécutées sans doute en songeant à son tableau, avaient en réalité une autre valeur artistique. Tout s'est affadi sous le pinceau dans cette gamme rose et blanche qui paraît si séduisante et qui est au fond si périlleuse.

VIII.

J'aurais voulu parler longuement du paysage à l'exposition de 1880. Le paysage est le genre le plus original et peut-être la supériorité la plus incontestable de l'art français au XIXe siècle. Je ne crois pas qu'à cet égard la France puisse redouter aucune comparaison ni dans le passé ni dans le présent. Notre paysage moderne est sorti non de l'imitation, mais de l'étude sincère et de l'amour de la nature. Les Rousseau, les Corot, les Courbet, les Daubigny, les Chintreuil sont morts; M. Jules Dupré est un vieillard aujourd'hui; mais leurs disciples sont vivants et à leur tour sont devenus des maîtres. Un temps n'est pas loin où l'on se disputera les beaux paysages français aussi chèrement que l'on fait à cette heure les Hobbéma, les Ruisdaël, les Cuyp ou les Van de Velde. Le paysage n'a obtenu ni les encouragements de l'administration ni les récompenses des jurys : il n'en a que mieux montré ainsi que l'art véritable et qui progresse est celui qui sort du génie même d'un temps et non celui que l'on protège et que l'on récompense.

Je ne crois pas que jamais une exposition nous ait montré ni autant de paysages, ni autant de paysagistes de premier ordre que l'exposition de cette année. Il y aurait là seulement l'objet d'une importante étude. Mais cet article est déjà bien long et je crains d'avoir fatigué la bienveillance et l'attention de mon lecteur. J'ajouterai qu'il n'est pas d'œuvres dont il soit plus difficile au critique de parler que des tableaux de cette sorte. Que trouve-t-on dans tous? Des arbres, des champs et des prés, des lignes d'horizon, une rivière ou un coin d'océan, le ciel. C'est toujours la même chose, et rien pourtant n'est plus divers, selon la saison, selon la lumière, selon l'heure de la journée, selon l'expression qui se dégage de l'ensemble. Il est bien difficile avec des mots de rendre tout cela. Il vaudra toujours mieux lire les poètes que d'en entendre parler, et les paysagistes sont avant tout des poètes. Ils font leurs symphonies avec l'herbe des champs, avec les jeux de l'ombre et de la lumière, avec la verdure et les eaux, comme les musiciens font les leurs avec les quelques notes de la gamme. Pour juger les paysagistes, pour les comprendre, il faut voir leurs tableaux comme il faut entendre les symphonies des musiciens.

Je ne puis que mentionner ici, dans une rapide nomenclature, et *la Chute des feuilles* de M. Karl Daubigny, et le *Villerville* de M. Dufaud, et la *Gorge du Flon* de M. Zuber, et les *Pommiers* et les *Moissonneurs* de M. Moullion, et la *Carrière près de Royat* et la *Ferme dans le Finistère* de M. Dameron, et les *Champs* de M. Ségé, et les deux paysages du Perche de M. Lavieille, et le *Juin en Danemark* de M. Bonnefoy, et le *Soir* de M. Le Marié des Landelles, et le *Château-Landon au matin* et la *Vue du port de Pont-Aven* de M. Defaux, et la *Cressonnière de Veules* de M. Rapin, et les *Bords de la Marne* de M. Yon, et la grande toile pleine de profondeur de M. Lerolle, intitulée *Dans la campagne*. M. César de Cock a deux paysages printaniers et frais, tout humides de rosée et baignés de lumière; l'*Étang du vieux Moulin* et les *Bords de l'Yvette*, de M. Lefortier, n'ont pas moins de charme et moins de fraîcheur. J'ai regardé avec bien du plaisir le *Soir de septembre* de M. Pointelin, et avec plus de plaisir encore les *Premières feuilles* de M. Pelouse. Jamais ce bon peintre n'a mieux fait et n'a été mieux inspiré dans le choix du motif. L'œuvre la plus complète, la plus vigoureuse du Salon, c'est, je crois bien, *l'Eau dormante*, de M. Hanoteau. Là, que de paix et de sérénité, et que cette belle nature repose de notre vie de la grande ville, agitée et fiévreuse ! Si l'on me demandait maintenant quel est le paysage où j'ai trouvé le plus de charme, je nommerais sans hésiter les *Prairies inondées* de M. Damoye. Il manque à cette œuvre sans doute un peu de vigueur, mais l'impression en est délicieuse. Le ciel est léger et limpide, tout inondé d'une rayonnante clarté qui se répand sur la campagne et y porte partout la joie. Chacun de nous a sa vision, et l'œil de chacun de nous voit d'une certaine façon toutes choses. Il n'est aucun peintre dont l'œil me rapporte plus que celui de M. Damoye la façon dont m'apparaît à moi-même la campagne par une belle et triomphante journée de printemps, ni qui éveille en moi plus de ces sensations joyeuses et de cette poésie que chacun de nous cherche, sans même s'en rendre compte, dans les œuvres de l'art.

Il n'y a pas loin des paysagistes aux animaliers, car on n'imagine pas un animalier qui ne serait pas en même temps un paysagiste : c'est le bonheur de ces bêtes, dont l'homme est tour à tour, selon son intérêt, le bienfaiteur, le tyran et le bourreau, de vivre presque toujours au milieu de la nature qui les nourrit. Les vaches de M. Van Marck sont de bonnes et braves bêtes qui ne songent point à mal et ne peuvent donner que de bon lait. Je ne veux pas dire de mal non plus des vaches de M. Vuillefroy. Troyon aurait, je crois, plaisir à regarder les unes et les autres.

Finissons en disant quelques mots des natures mortes, des fruits et des fleurs. M. Vollon nous montre une belle casserole de cuivre et un beau potiron. Pour un beau potiron, voilà un beau potiron. Il ne faut médire ni du *Fromage blanc*, de M. Claude, infidèle aux prunes cette année, ni des *Reines-Claude* de M. Bergeret, autour desquelles vient s'abattre un vol de guêpes. Les *Jouets du jour de l'an* de Mme Camille Prévost-Roqueplan feraient sûrement la joie des bébés, auxquels ils ne sont pas destinés. Le bric-à-brac oriental de M. François Martin a son mérite d'exécution, aussi bien que le *Cellier de Chardin* de M. Delanoy, ou la *Fin du Réveillon* de M. Rozier. M. Blaise Desgoffe n'a qu'à se bien tenir, ainsi que M. Rousseau : ils ne manquent pas d'émules qui leur auront bientôt ravi tous leurs secrets. — C'est un bien joli bateau que celui qui porte les superbes fleurs de M. Jeannin.

J'arrête ici cette rapide revue de l'exposition de 1880, en priant le lecteur d'excuser les fautes de l'auteur. Il est toujours difficile à un critique de ne pas pécher un peu par parti pris; au milieu de quatre mille tableaux, il lui est impossible de ne pas pécher par omission. Je sais trop ce que ce compte rendu a d'incomplet : que les exposants me pardonnent une faute dont ils sont un peu responsables ! J'en ai dit assez pour montrer, je crois, que l'exposition de peinture de 1880 ne le cède en intérêt à aucune de celles qui ont précédé. En dépit des pessimistes, nous pouvons nous rassurer : au point de vue de l'art, comme à bien d'autres points de vue, la France n'a pas dégénéré. Nous pouvons dire plus : elle est dans la bonne voie. Quand nous regardons nos portraitistes, nos observateurs de la vie réelle, nos paysagistes, il nous est permis d'éprouver une légitime confiance. La révolution commencée se poursuit avec persévérance et conscience. Chaque année, l'art français s'affranchit un peu plus de l'imitation et des conventions. Sans dédaigner le passé, sans lui déclarer la guerre, il cherche de jour en jour davantage à être lui-même, à s'inspirer de la nature et de la vérité, à exprimer la pensée moderne, à devenir la manifestation sincère du génie de la France. Le mouvement est donné : il ne s'arrêtera plus, et, quoi qu'on en puisse dire, la république n'y aura pas nui.

CHARLES BIGOT.

PORTUGAL

Le troisième centenaire de Camoëns.

Les peuples qui ont souci de leur gloire et de leur intérêt ne laissent échapper aucune occasion de célébrer la mémoire de leurs grands hommes. Tous se montrent attentifs à instituer des réunions séculaires et internationales, destinées à rappeler que le génie n'a pas d'âge et ne connaît pas de frontières. C'est ainsi que l'Allemagne, pour ne parler que de ces dernières années, a convié naguère des députations de toute l'Europe afin de rendre un juste hommage de reconnaissance et d'admiration à son grand poète Schiller. C'est ainsi que la France, gracieusement secondée par l'Italie, célébrait à Avignon, en 1874, le cinquième centenaire de Pétrarque; que la Belgique, en 1877, appelait à Anvers artistes et savants du monde entier pour fêter son immortel Rubens. C'est dans les mêmes sentiments que le gouvernement portugais, répondant à l'esprit chevaleresque et au goût littéraire de la nation, prépare de belles fêtes, sous d'augustes patronages, pour célébrer dignement le troisième centenaire de son grand poète national. La date en est fixée aux premiers jours de juin.

Sans doute la littérature du Portugal est riche, et Camoëns n'est pas un astre isolé dans le ciel poétique de la Lusitanie; mais il n'en est pas moins vrai que le nom glorieux du chantre des *Lusiades* brille de beaucoup au-dessus des autres, et qu'il les a, pour ainsi dire, tous effacés. Chez nous, le Portugal est trop peu connu, et trop peu apprécié, dans sa géographie, dans son histoire et dans sa littérature; mais Camoëns semble faire exception. Ses malheurs lui ont valu les sympathies de ceux mêmes qui ne l'ont pas lu, et son patriotisme en fait l'ami de tous les cœurs bien nés. On devait s'attendre qu'à l'approche de son troisième centenaire une recrudescence de faveur se manifesterait pour le chantre de Vasco de Gama : c'est ce qui est arrivé. La belle et élégante traduction de Millié (1825) vient d'être rajeunie par M. Clovis Lamarre, docteur ès lettres, esprit sûr et très versé dans les lettres anciennes (1) — les nombreux rapprochements mis au bas des pages le prouvent d'une façon évidente. Cette traduction est précédée d'une intéressante biographie et d'un aperçu de l'histoire du Portugal pour servir à l'intelligence du poème. C'est dans ce beau volume qu'il faut désormais lire *les Lusiades*. Si l'on n'a pas assez de loisir pour se livrer à cette étude à la fois historique et littéraire, on trouvera un résumé très clair et fort complet dans les *Chefs-d'œuvre épiques de tous les peuples*, par MM. A. Chassang et F. Marcou (2). En quelques pages substantielles et entraînantes, M. Chassang fait connaître tout le poème et toucher en quelque sorte du doigt l'originalité de cette composition épique qui a pour théâtre le pont d'un vaisseau, pour horizon l'immensité de l'Océan, pour expression une poésie chaude et radieuse comme le soleil des tropiques sous lequel elle est écrite. Nous connaissons aussi les défauts : manque d'unité, incohérences et longueurs. Mais, à la fin, on aime plus encore peut-être le peuple qui a fait de si grandes choses, le poète qui les a chantées, et l'on veut lire le poème tout entier. Récemment encore ont été données pour la première fois en français les poésies d'Alméida Garett intitulées *Camoëns* (3). Cette traduction est l'œuvre d'un docteur ès lettres aussi, qui sait bien le portugais et écrit élégamment notre langue, M. Henri Faure.

Ainsi, en dépit des prétentions fantaisistes de Lobbo, qui veut que Camoëns ait vécu, sinon riche et heureux, du moins dans l'aisance et la prospérité, il est désormais établi, grâce à de récents travaux, que le poète portugais, comme le Tasse après lui, comme Ovide chez les Romains, a mené une vie d'amertumes et de douleurs.

I.

Luiz de Camoëns, d'une ancienne famille portugaise originaire d'Espagne, naquit à Lisbonne entre 1517 et 1525. On n'est pas sûr de la date exacte. Il était encore enfant quand il perdit sa mère. Son père, à titre de cadet, et sans fortune, suivait la carrière des armes.

A l'âge de treize ans, le jeune Camoëns vint à Coïmbre et suivit avec assiduité les cours de l'Université, création récente du roi Jean III. De là il revint à Lisbonne, où il se livra à son goût pour la poésie. Ses premiers essais déno-

---

(1) *Camoëns et les Lusiades*, par Clovis Lamarre. — Paris, Didier et Cie.

(2) Paris, Furne et Jouvet, 1880.

(3) Paris, Quantin, 1880.

taient une imagination vive et une étude approfondie des grands modèles de l'antiquité. Il avait alors vingt ans, de l'imagination, de l'enthousiasme : « pouvait-il échapper, ainsi qu'il le dit lui-même, aux pièges qu'Amour lui tendait » ? Il ne tarda pas à rencontrer celle qui devait ravir son cœur et être pour lui l'origine d'une interminable série d'infortunes. C'était, s'il faut en croire certaines indications, une dame du palais, d'une haute naissance et d'une grande beauté, du nom de Catarina de Atayde. Les parents, craignant une mésalliance, obtinrent l'exil du jeune présomptueux à Santarem. C'est là qu'il composa des *rimas* et des sonnets qui peignent la triste situation de son cœur. A cette première désillusion de sa jeunesse il faut faire remonter, dit-on, l'idée de composer un poème où il célébrerait la gloire des héros de son pays.

La poésie ne suffisant pas à le consoler, il se fit soldat et servit dans l'armée navale qui allait secourir Ceuta. Pendant cette expédition, un coup de mousquet lui creva l'œil droit. De retour dans sa patrie, il pensait trouver grâce auprès des parents de celle qu'il aimait; ses espérances furent encore déçues. Désespéré, il s'embarqua pour l'Inde. Pouvait-il prendre une résolution meilleure et plus conforme à la bonne exécution de son projet de poème national? C'était sur l'Océan, dans l'Inde et à Macao, c'est-à-dire au milieu de leurs exploits, qu'il allait chanter ses compatriotes. On était alors en 1553.

Arrivé à Goa, son esprit et ses agréments personnels lui firent bientôt des amis que son humeur satirique ne tarda pas non plus à lui aliéner. A la vue du luxe et de l'avarice qui croissaient en même temps que les richesses dans les colonies portugaises, Camoëns ne put contenir son indignation. Il l'exhala dans une satire contre le vice-roi intitulée *Disparatas da India*. Le poète expia en prison sa vertueuse colère, jusqu'au jour où il fut exilé dans les Moluques. Tous les malheurs fondaient sur lui à la fois. Il venait d'apprendre la mort prématurée de la femme adorée quand il lui fallut affronter l'ardeur du soleil de l'Océanie et partir pour un pays d'où il n'avait guère l'espoir de revenir (1556). L'étude et la poésie lui offrirent là, comme à Santarem, ses plus douces consolations : c'est pendant ces années d'exil qu'il composa les premières *cançaó* de son poème, celles où il célèbre plus particulièrement, par la bouche de Vasco de Gama, les hauts faits de ses ingrats compatriotes. Un changement de gouverneur apporta quelques adoucissements à ses maux. Nommé curateur des successions à Macao, en Chine, il put, grâce à ce nouvel emploi, combattre la misère qui l'accablait sans cesser de travailler à son poème, l'œuvre capitale de sa vie.

Cependant Camoëns n'était pas arrivé au terme de ses épreuves : rappelé de son exil après cinq ans, il revenait à Goa, quand son vaisseau toucha sur un écueil, près de Camboge, à l'embouchure du fleuve Mecom. Alors Camoëns, naufragé, perdit le mince pécule qu'il avait amassé et dut gagner la rive à la nage, tenant d'une main, hors de l'eau, le manuscrit de son poème, seul trésor qui lui restât. On raconte que César sauva de même, dans les eaux du Nil, les feuilles de ses *Commentaires*. Peu de temps après, un vaisseau le prit avec son fidèle Javanais, Antonio, et bientôt il revit Goa. Le vice-roi l'y persécuta de nouveau et le fit retenir pour dettes. Une caution, payée pour lui, le rendit à la liberté, et, en 1559, il put s'embarquer pour Lisbonne. Après seize ans d'absence, il remit le pied en Europe, avec ses vers pour toute fortune.

La publication de son poème lui attira de grands éloges, mais rien de plus. Les finances publiques étaient épuisées par tant de guerres et d'expéditions lointaines. Néanmoins le roi Sébastien lui accorda une pension de vingt écus; c'était tout juste de quoi l'empêcher de mourir de faim, mais, pour le moment, c'était beaucoup. Obligé de se montrer à la cour, il y paraissait le jour comme un poète indigent, et le soir, dit-on, il envoyait Antonio mendier dans les rues de Lisbonne. Sans doute Camoëns connut encore la détresse dans ses derniers jours; mais peut-être ne faut-il pas prendre au pied de la lettre la tradition qui tend à faire du poète portugais un nouveau Bélisaire. Toujours est-il qu'il composait encore, et pour de l'argent, des poésies lyriques sur des sujets variés. On y trouve des stances admirables, souvent consacrées au poétique récit de ses infortunes.

Le chagrin que lui causa la désastreuse expédition du roi Sébastien en Afrique hâta sa mort, qui arriva le 10 juin 1579. Chantre infatigable de la grandeur du Portugal, il méritait de ne pas lui survivre.

Ses restes reposèrent dans l'église de Santa-Anna, à gauche de l'entrée, mais sans monument, sans épitaphe d'abord. Ce n'est que seize ans après qu'on fit transporter sa sépulture près du chœur et qu'elle fut recouverte d'une pierre où se lisaient son nom, sa qualité, l'indication de ses malheurs et la date de sa mort. Mathieu Cardoso, professeur de belles-lettres à l'université d'Évora, lui composa, en attendant d'autres honneurs, une épitaphe en sept distiques latins, dont un nous fait connaître que le poème des *Lusiades* avait déjà été traduit en italien, en français et en espagnol. La fortune, non contente d'avoir poursuivi Camoëns durant sa vie, a semblé vouloir s'acharner sur ses restes : le tremblement de terre qui détruisit une partie de Lisbonne en 1755 renversa de fond en comble l'église de Santa-Anna et fit disparaître sa tombe sous les décombres. Ses os ne sont nulle part, sa gloire est partout.

II.

Telle est, en résumé, la vie ou plutôt le long martyre de Camoëns. Il y a loin de cette vie de voyages, de captivités et d'exils, à l'existence douce et sédentaire que menait alors l'homme de lettres en France. Celui-ci était en général un vieillard, portant manteau, coiffé d'une calotte, cloué sur un fauteuil et courbé sur de gros in-folio. La raison en est qu'au Portugal on n'avait pas le temps de ne faire qu'une seule chose. L'État était emporté dans un courant de conquêtes si rapide que chacun devait se multiplier. On ne saurait s'imaginer ce qu'il a fallu d'efforts, d'activité, de sacrifices, de forces individuelles, pour qu'en si peu de temps une poignée d'audacieux marins aient pu fonder et conserver, à

deux mille lieues de leurs foyers, un empire plus vaste que celui des Romains. Le lettré lui-même, pour peu qu'il eût du cœur et aimât son pays, était obligé, comme le passager sur un vaisseau qui fait force de voiles, de mettre la main à la manœuvre. Camoëns, pour la vivacité des sentiments, ne le cédait à personne. Si le cœur perdit cette victime de l'amour et le jeta dans d'innombrables traverses, on peut dire aussi que le cœur le sauva et fut cause de sa gloire. C'est à ce modèle de sensibilité et de générosité qu'il convient d'appliquer l'aphorisme ancien : *Pectus est quod disertos facit.* S'il réunit à un tel degré les rares qualités de l'invention, de la disposition et de l'élocution, s'il eut le talent de rehausser l'éloquence de ses discours, la sincérité de ses récits par tant de vérités philosophiques et morales, par les charmes d'une poésie enchanteresse, c'est parce qu'il sentait vivement tout ce qu'il mettait en scène, parce qu'il vivait de la vie de ses personnages, c'est en un mot parce qu'il avait du cœur.

Cette qualité naturelle et de premier ordre en fit un amant de la nature et un disciple fervent de l'antiquité classique : de là ces descriptions brillantes de sites pittoresques dont il a parsemé son poème sans toutefois en faire abus. Quand Vasco de Gama raconte ses navigations, quand Vénus l'introduit dans l'île des Amours, rien n'est plus frais ni plus riant que ses peintures; et cependant le narrateur ne nous montre que le profil des rivages et tout juste ce qu'il faut pour donner la réalité aux horizons, la solidité aux fonds des tableaux. Grâce à une vaste érudition et à une grande mémoire, il a gravé dans son esprit toutes les beautés des poètes célèbres de l'antiquité, et on sent qu'il brûle de les reproduire ou de les imiter. Mais l'imitation ne l'obsède ni ne le paralyse. Elle est chez lui à l'état de réminiscence plutôt que de souvenir; il se l'assimile avec autant de bonheur que de plaisir, sans qu'on puisse jamais l'accuser de plagiat. De plus, cette imitation de l'antiquité est si bien tempérée par le sentiment et la réflexion, qu'elle prend un air de famille : « Ce ne sont pas des auteurs qui se copient, ce sont des parents qui se reconnaissent et se retrouvent. » Enfin, si Camoëns a imité les anciens et surtout Virgile, son poète favori, reconnaissons qu'il n'a pas été moins imité par ceux qui l'ont suivi. De sa « Vénus à la blonde chevelure et aux épaules d'albâtre » le Tasse a tiré les principaux traits de son Armide. Si celle-ci a plus de grâce et de coquetterie, celle-là montre plus de force et d'éclat. L'invocation du IIIe chant a inspiré le début de l'ode de J.-B. Rousseau sur la *Naissance du duc de Bretagne.* Florian a traduit presque mot à mot l'épisode d'Inez de Castro. L'Arioste lui a pris son tableau de l'Italie, telle que les dissensions civiles et la corruption des mœurs l'avaient faite à cette époque. Fénelon lui doit quelques-uns des plus gracieux détails de son *Télémaque.*

Ce que Camoëns a aimé plus encore que la nature et l'érudition, c'est sa patrie. Ce qu'il a voulu surtout célébrer dans un monument « plus impérissable que le bronze et l'airain », c'est la gloire des Portugais. Faut-il alors s'étonner que, par d'ingénieux épisodes, il rattache à son poème presque toute l'histoire de la Lusitanie, au risque de tomber dans certaines redites? Devant le patriotisme ardent de ce petit peuple, qui est aussi le trait distinctif de son poète, on est tenté de croire que plus une nation est petite, plus elle est chère au cœur de ses enfants. Les citoyens peu nombreux semblent ressentir le besoin de se rapprocher, de se soutenir, de s'entr'aider dans l'intérêt général et pour la plus grande gloire de la patrie commune. Comme elle occupe peu de place sur la surface du globe, ses enfants déploient une force d'expansion incroyable qui renverse tous les obstacles et, un jour donné, recule au loin les limites du pays. Les Grecs, dans l'antiquité, ont donné un exemple frappant de cette énergie; de nos jours encore, répandus dans le monde entier, à la tête du commerce par leur activité, ne forment-ils pas dans chaque État une colonie resserrée par des liens d'autant plus étroits que les individus sont moins nombreux? Il en est ainsi des Suisses : l'industrie et l'amour du sol natal ont développé leur influence plus que ne le comporte un pays si pauvre, si petit, hérissé de montagnes, le seul de l'Europe qui ne touche pas à la mer. Et c'est un pareil amour de leur petite patrie qui fit, dans les XVe et XVIe siècles, la grandeur des Portugais. La terre manquant sous leurs pas, ils se jetèrent sur leurs vaisseaux, envahirent l'Afrique, en explorèrent les côtes et, de proche en proche, fondèrent jusque dans l'Inde des établissements grandioses auxquels Camoëns lui-même a mis la main et qu'il a immortalisés par les accents les plus patriotiques.

C'est bien lui, en effet, qu'on peut appeler le véritable chantre de la grandeur nationale. Virgile rattachant Auguste à Énée par le faisceau de ses légendes n'a pas moins servi que Tite-Live la cause de la patrie. Dante, quand il mêle ses passions politiques au mysticisme religieux de la *Divine Comédie,* porte pour ainsi dire en son sein l'âme de l'Italie en proie aux guerres intestines. Il en est de même des *Lusiades :* composées sur le théâtre des exploits qu'elles chantent, elles ne sont point une épopée de fantaisie; le poète, qui les a écrites pour la gloire du Portugal, y fait partout entendre la grande voix de la patrie, *vox publica;* partout il s'est montré l'interprète enthousiaste de sa joie, de sa reconnaissance et de son orgueil.

N'est-il pas juste qu'aujourd'hui encore, même à trois cents ans de distance, la patrie se souvienne? Camoëns l'a chantée, l'a célébrée, sans doute avec des défauts que la critique relève, mais avec enthousiasme et lyrisme : ne doit-elle pas maintenant le célébrer à son tour, le chanter avec reconnaissance et piété, le montrer aux nations comme le plus digne de ses fils? C'est un devoir auquel Lisbonne ne manquera pas; et son roi, juste appréciateur du mérite littéraire, admirateur passionné des poètes, habile traducteur de Shakespeare, met tout en œuvre pour honorer d'une manière éclatante l'une des gloires les plus pures du Portugal.

A. Loiseau.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE MOYEN AGE

Le costume d'après les sceaux.

Les ouvrages consacrés à l'étude du costume sont nombreux. Quelques-uns, comme l'*Histoire du costume* de M. Quicherat (1), ont une grande valeur scientifique. M. Racinet a entrepris dernièrement une autre publication aussi recommandable par son exactitude que par le luxe du format et le goût artistique de l'exécution (2). Les auteurs ont consulté tous les documents qui pouvaient leur donner d'utiles indications, miniatures, tapisseries, estampes, verrières, sépultures, etc. Une source pourtant a été dédaignée, et ce n'est point la moins riche : on n'a pas attaché aux sceaux une importance suffisante. M. Quicherat, dont l'esprit investigateur ne se contente pas aisément, n'a reproduit dans son ouvrage que le sceau de Philippe de Valois et celui d'un vassal de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras.

Un érudit qui a, en matière sigillographique, une compétence spéciale, M. G. Demay, a voulu nous montrer quel parti l'histoire du costume pouvait tirer de l'étude des sceaux. C'est à eux seuls qu'il a emprunté les éléments de son ouvrage (3) et il est arrivé à un résultat bien fait pour surprendre. Loin d'être plus vague que ses prédécesseurs, ou incomplet, il est très précis et comble plusieurs lacunes. Les sceaux qui nous sont parvenus sont fort nombreux; ils ont un très grand avantage, celui de porter leur date, soit que la biographie de leur propriétaire soit connue, ou qu'ils accompagnent des actes datés. Ils forment une série de documents ininterrompue. Chaque personnage a son sceau particulier; beaucoup même font successivement usage de plusieurs sceaux.

Le soin avec lequel ces petits monuments étaient ordinairement gravés permet de saisir, en les étudiant, les plus minces détails. M. Demay a pu, par ce seul examen, suivre les diverses modifications de l'éperon, refaire l'histoire de la mode féminine, non pas à grands traits, mais en signalant de très légers changements dans la coiffure, dans l'ornementation des costumes, même dans l'emploi des bijoux. Le chapitre consacré au costume sacerdotal est excellent. Chaque ajustement est étudié à part et nous raconte, pour ainsi dire, lui-même l'histoire de ses variations. La plupart de ces monographies sont instructives et ajoutent aux données que nous possédions. Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit de quel secours l'étude des sceaux, menée avec méthode et persévérance, peut être pour une branche d'érudition en apparence fort éloignée de son objet.

Il ne faudrait pas cependant attribuer aux sceaux plus de mérite qu'ils n'en ont. S'ils peuvent nous faire connaître le costume royal, celui des seigneurs, des dames ou des prélats, on les consulterait en vain sur celui des manants et des bourgeois. Quelques villes ont des sceaux qu'on peut interroger utilement, mais c'est l'exception; d'autres font usage d'emblèmes à la fidélité desquels il ne faut peut-être pas trop se fier. Pour ma part, je ne suis pas absolument convaincu que les sceaux de villes maritimes reproduits par M. Demay donnent une idée bien exacte de notre marine au XIIIe ou au XIVe siècle. Les vaisseaux qui figurent sur ces sceaux et dans les armes de certaines villes comme Paris appartiennent à un type conventionnel au même titre que les animaux héraldiques. La fantaisie de l'artiste a pu se donner carrière pour rendre son œuvre plus agréable d'aspect. De plus, les sceaux ne peuvent nous renseigner sur un sujet important, sur l'agencement des couleurs. L'étude des miniatures et des autres documents consultés le plus fréquemment par les historiens du costume supplée à ces lacunes en même temps qu'elle permet de remonter à une époque plus ancienne. Les sceaux ne commencent, en effet, à avoir une valeur scientifique qu'avec les Capétiens. Avant eux les rois font usage de pierres gravées antiques qu'ils entourent d'une légende, ou de cachets informes comme celui de Childebert III.

Ces remarques n'ont pas pour objet d'amoindrir l'œuvre de M. Demay. Il n'a pas voulu discréditer les travaux antérieurs, mais bien y ajouter un complément. Il a voulu aussi signaler aux érudits une source nouvelle à laquelle ils feront bien de puiser largement, mais sans cesser d'user des autres. Ce n'est pas le seul service que rendra l'ouvrage de M. Demay : l'introduction est un excellent aperçu sur la sphragistique, sur la nature des sceaux et leur valeur comme signe d'authenticité des actes. Ces matières ne sont ordinairement étudiées que dans des traités spéciaux; M. Demay a sagement fait d'en présenter un résumé, lequel, précis sans aridité, n'est pas la partie la moins intéressante de cette publication.

G. DE N.

(1) *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle*, par J. Quicherat, 2e édition, illustrée de 483 gravures. — In-8°. Hachette et Cie.

(2) *Le Costume historique*, par A. Racinet, en cours de publication. — In-f°. Firmin-Didot.

(3) *Le Costume au moyen âge d'après les sceaux*, par G. Demay. — In-8°, illustré de 600 gravures et 2 chromolithographies. Dumoulin. Paris, 1880.

LES AVANTAGES DE LA POLYGAMIE

Simpson de Bassora

RÉCIT HUMORISTIQUE

Je me défie en général de tous les voyageurs. Ce n'est pas à cause de leur tendance à raconter des aventures qui ne leur sont jamais arrivées, car ce procédé-là est devenu dangereux : aujourd'hui, partout où quelqu'un est allé, d'autres gens sont allés aussi, et il est aisé de contrôler les témoignages. Ma défiance vient, au contraire, d'idées que je me suis faites au sujet des aventures qu'on ne me raconte pas. Ces gens-là, dis-je en moi-même, qui abandonnent les régions civilisées, qui n'ont plus à compter avec l'opinion publique, de quoi ne sont-ils pas capables ? Entre nous, le seul fait

d'être un voyageur est un mauvais signe. Pourquoi ne pas rester au sein de sa famille, ou, si l'on n'en a pas, pourquoi ne pas s'en faire une? C'est un devoir civique. Quand un gamin se sauve de son école, on peut lui reconnaître de l'aplomb, du courage, de la bonne humeur, un caractère indépendant; mais le plus ordinairement ce n'est pas ce qu'on appelle un brave garçon. Peut-être une nation doit-elle le développement de sa marine à des indisciplinés de cette sorte; mais en s'embarquant ils n'obéissent pas à des motifs patriotiques, ils s'en vont sur mer parce qu'ils sont dégoûtés de ce qu'ils ont à faire sur terre, et à peine sont-ils à bord qu'ils reconnaissent la sottise qu'ils ont faite. De même, un homme ne s'en va pas en Tartarie ou au Kamtschatka pour cultiver son intelligence. Si un voyageur se vantait devant moi d'avoir eu un but de ce genre, je lui rirais au nez (si toutefois je ne craignais de le voir tirer de dessous ses vêtements un yatagan ou quelque autre arme exotique); non, il s'en va dans des contrées inconnues parce que les contraintes de la civilisation lui pèsent ou parce qu'il a quelque goût monstrueux qu'il n'avoue point.

L'homme au plus doux langage que j'aie jamais rencontré, et en même temps le plus grand voyageur, m'avoua un jour, à notre club, après un excellent dîner, qu'après tout il n'y avait rien de tel que la viande crue. Il n'avait pas dit la chair humaine, mais je compris bien ce qu'il entendait. Il se repentit de s'être laissé aller si loin, et il entreprit de me rassurer en reprenant son ton et ses manières habituelles, mais il ne réussit pas à me tromper. Je l'ai vu jeter des regards singuliers sur des gens dodus et à l'air tendre; et pour une fortune je ne le laisserais pas seul avec mon baby. La douce créature prendrait place dans l'histoire des disparitions mystérieuses.

Si vous trouvez mes appréhensions exagérées, libre à vous; il y a des gens plus confiants que d'autres et aussi plus crédules.

J'ai, du reste, l'esprit équitable, et je n'ai jamais nourri aucune prévention défavorable à l'endroit de ceux qui, contre leur gré, sont forcés de visiter de lointaines latitudes. Les envoyés de la reine, les marins de l'État, les condamnés à la transportation peuvent être de très respectables personnes, en quelque lieu que les ait poussés leur destinée.

Un des meilleurs garçons que j'aie connus, et des plus tranquilles, était Simpson de Bassora. Nous avons été ensemble à l'école, il y a quarante-cinq ans, et bien que sa maison de commerce soit au fond de l'Asie, je l'ai rencontré de temps en temps lors de ses visites périodiques en Angleterre et je l'ai toujours trouvé le même, aimable sans prétention, modeste et orthodoxe dans toutes ses opinions. Notre maison fait avec lui quelques affaires de châles et de tapis; mais nos relations sont surtout des relations de société. Ma femme et mes filles ont un faible pour lui et prennent plaisir à ses contes persans, qui sont pittoresques et pleins de couleur locale. Il leur apporte de petits flacons d'odeur qui parfument tout le voisinage et de temps en temps une écharpe qui fait l'envie de leurs amies.

Cependant je n'aurais jamais songé à Simpson comme à un gendre possible si ma femme ne s'était mis cette idée en tête. Il demeurait trop loin; et, bien qu'il gagnât de l'argent, je ne pensais pas qu'il en eût gagné assez pour revenir en Angleterre et s'y établir. Ses bénéfices annuels étaient fort beaux; mais il m'avait donné à entendre que la vie était chère aux environs du golfe Persique et qu'on ne peut y faire beaucoup d'économies. Somme toute, Simpson ne me faisait pas l'effet d'un homme à marier. Quand on parlait devant lui de mariage, il avait ce sourire sec, railleur et sceptique qui trahit le célibataire endurci.

Je n'ai pas besoin de raconter par quelles raisons je me décidai à entamer avec Simpson la question matrimoniale. Il me suffira de dire que je n'agissais point de mon plein gré. Ma femme m'avait donné ses instructions; elle s'était forgé des idées au sujet de Jane, notre seconde fille, et elle m'avait chargé de sonder Simpson. « Entendre, c'est obéir », comme on dit à Bassora.

« Mon cher Simpson, lui dis-je pendant que nous cassions des noix après un petit dîner chez moi, mon cher Simpson, je suis étonné qu'un homme comme vous, ayant un beau revenu et une belle maison, n'ait jamais songé à se marier. Ce doit être une pitié que de vivre là-bas tout seul.

— Oui certes, répondit Simpson avec son air tranquille; mais, Dieu vous bénisse! je suis marié depuis vingt ans.

— Marié depuis vingt ans! Vous me voyez stupéfait. Pourquoi ne nous en avoir rien dit?

— Je ne sais; je pensais que cela ne vous intéresserait pas. C'est une Persane, vous savez; si c'eût été une Européenne, je vous en aurais parlé.

— Une Persane! mais, mon cher, que cela me semble plaisant! »

Je disais « plaisant », mais en même temps tous les soupçons que j'entretiens contre les voyageurs et les personnes qui abjurent la civilisation me revenaient à l'esprit.

« Maintenant, mon cher Simpson, si je puis vous poser cette question sans impertinence, dites-moi de quelle couleur sont vos enfants?

— Nous n'avons pas d'enfants, répondit-il de son ton imperturbable, nous n'en avons jamais eu. »

Je ne sais pourquoi, mais cela me parut bien de la part de Simpson. Il avait fort mal fait d'épouser une Persane, peut-être une adoratrice du feu, une musulmane en mettant les choses au mieux; mais c'était une consolation de penser qu'il s'en était tenu là. Il m'eût été pénible de me représenter mon ami Simpson avec toute une nichée d'enfants sang-mêlé, qui peut-être, en grandissant, auraient embrassé la foi de leur mère — d'autant plus pénible que Simpson était en ce moment sous mon toit, sous le même toit que ma femme et mes enfants et que je suis marguillier de ma paroisse.

Je laissai de côté la question particulière de l'épouse de Simpson pour aborder la question générale de la polygamie.

« Les Persans n'ont-ils pas plusieurs femmes? demandai-je.

— Oui, dit-il, ceux qui ont assez de fortune pour cela; mais ce n'est pas aussi fréquent que vous pourriez le supposer.

— Je n'ai pas besoin de demander à quoi aboutit un système si abominable. A des désastres domestiques, sans aucun doute.

— Vous n'avez pas besoin de le demander, en effet, répliqua Simpson en cassant une noix. Mais si vous le demandez, je suis obligé de répondre qu'il en est de cela comme du mariage européen. Quelquefois c'est un désastre domestique, quelquefois non. Peut-être faut-il là-bas encore plus de circonspection avant d'arrêter son choix; il ne s'agit pas de consulter ses propres convenances, il faut encore songer à celles de ses autres femmes.

— Bonté divine ! m'écriai-je. Comme vous parlez froidement de ces choses-là ! J'espère qu'aucun des Européens qui résident au milieu de cette étrange société n'a adopté de pareilles mœurs ?

— Quelques-uns les adoptent, d'autres ne le font pas, répondit Simpson. Quant à moi, j'ai vécu quinze ans en Perse avec une seule femme, avant d'en prendre une autre.

— Quoi ! vous avez pris une seconde femme pendant que la première vivait encore !

— Précisément », répondit-il avec effronterie.

Puis, après avoir ramené toutes ses coquilles de noix dans un coin de son assiette et s'être versé un verre de sherry, il ajouta :

« J'ai maintenant quatre femmes.

— Dieu vous bénisse ! m'écriai-je. Quatre femmes !

— Oui. L'histoire de mon petit ménage pourra vous paraître curieuse. Si cela ne vous ennuie pas, je vais vous la raconter. »

Quand même j'aurais voulu refuser, je n'aurais pas trouvé de paroles. Les quatre femmes de Simpson m'avaient coupé la respiration. Le voyageur qui aimait la viande crue m'avait déjà bouleversé; mais ce n'était rien à côté de cette nouvelle révélation. Un homme que j'avais toujours considéré comme de la plus haute respectabilité ! Un homme auquel ma femme avait pensé pour notre Jane !

« C'était, dit-il, à un pique-nique dans la plate campagne qui entoure Bassora. Nous étions là tous deux, ma femme et moi, et comme, avec mes idées européennes, je ne supposais pas que l'on pût s'y méprendre puisque j'étais déjà marié, je me mis à faire l'aimable avec une dame persane. Elle n'était ni jeune ni jolie ; elle ressemblait assez à ce que ma femme était devenue avec l'âge, et je ne pensais pas plus à en faire mon numéro deux qu'à embrasser le mahométisme. Mes attentions, par malheur, furent mal interprétées; le frère de la dame, homme d'un caractère violent et officier dans la cavalerie du shah, sachant que j'avais de la fortune, insista pour que je devinsse son beau-frère. Je crois que les mariages irlandais se font souvent de cette façon; mon cas n'avait donc rien de remarquable, sauf que j'avais déjà une femme et une femme bien décidée à ne pas me permettre d'en avoir une seconde. Je vous épargne le récit des tracas que j'eus à subir. Entre ma femme numéro un, d'un côté, avec sa langue pointue, et l'officier de spahis, de l'autre côté, avec son épée non moins pointue, je me trouvais dans une situation fort désagréable, je vous le jure.

« A la fin, j'épousai Khaleda. Je suis fâché d'avoir à vous dire que ces deux dames furent dès l'abord en fort mauvais termes. Un homme d'esprit a dit que lorsqu'une femme atteint quarante ans, son mari devrait avoir le droit de la changer pour deux femmes de vingt ans, comme on change une pièce de quarante francs pour deux pièces de vingt francs. Je conviens que ce serait délicieux. Malheureusement j'avais deux femmes ayant chacune quarante ans, et je n'entrevoyais aucun espoir de les changer ou de me débarrasser d'elles d'une façon quelconque.

« Pirouzé et Khaleda me firent mener une vie d'enfer. Elles querellaient du matin au soir. Loin de pouvoir me faire de l'une une alliée contre l'autre, ainsi que je l'avais secrètement espéré, j'étais traité par toutes deux de la façon la moins aimable. Elles me causaient beaucoup de dépense et fort peu de satisfaction. Ma situation devenait intolérable, et, comme je ne réussissais à faire plaisir à aucune d'elles, je résolus de me faire plaisir à moi-même en épousant mon numéro trois.

— Le numéro trois avait vingt ans, je suppose, demandai-je, intéressé en dépit de moi-même par ce récit sincère.

— Oui, ou du moins l'âge qui correspondrait à vingt ans pour une Anglaise ; mais en Perse les demoiselles se marient beaucoup plus tôt. C'était une charmante créature; elle me coûta...

— Quoi ! vous l'avez achetée ! m'écriai-je avec stupéfaction et horreur.

— Pas précisément. Cependant son père a insisté pour recevoir un beau présent et il a fallu payer de fortes sommes à sa mère, à ses sœurs et au gouverneur de Bassora. La coutume du pays est singulière : quand un homme s'est déjà marié deux fois, le gouvernement frappe d'une taxe élevée ses mariages subséquents. Mais Badoura valait l'argent; elle chantait divinement, ou du moins elle l'aurait fait si elle n'avait passé ses journées à pleurer. Pirouzé et Khaleda la rendaient horriblement malheureuse. Jusque-là elles avaient été ensemble à couteaux tirés. Elles se réunirent pour persécuter la pauvre Badoura; elles allaient jusqu'à mettre ses jours en danger. Ma vie, qui auparavant n'était que triste, était devenue intolérable, car il est moins dur de souffrir soi-même que de voir souffrir ceux qu'on aime. »

Simpson tira son mouchoir et l'appuya sur ses yeux, puis il reprit :

« Oui, mon cher ami, ces deux femmes rendaient ma pauvre Badoura malheureuse. Je ne pouvais la protéger, car je n'ai jamais eu beaucoup de force musculaire, et je crois qu'elle aurait succombé à cette persécution si je n'avais épousé Zobéide.

— Le numéro quatre? fis-je tout étonné; pourquoi diantre ce quatrième mariage?

— J'ai épousé Zobéide uniquement et exclusivement pour l'amour de Badoura. Je l'ai choisie, non pour sa beauté ou pour ses vertus, ou pour ses talents, mais pour la vigueur de ses bras et la solidité de ses poings. Je lui ai dit : Zobéide, vous êtes jeune et robuste. Si je vous épouse, protégerez-vous mon agneau? Elle me répondit : Je le protégerai. C'est

la meilleure affaire, je veux dire le meilleur choix que j'aie jamais fait. Ma demeure est maintenant le séjour de la paix. Dans une aile de la maison habitent Pirouzé et Khaleda, dans l'autre Zobéide et Badoura, deux à l'est et deux à l'ouest. Bien que Pirouzé et Khaleda soient de fortes femmes et que chacune d'elles soit en état de tordre le cou à ma chère Badoura, Zobéide est plus forte que toutes deux ensemble et protège Badoura. Ainsi les éléments hostiles se trouvent équilibrés l'un par l'autre ; les combattants se respectent mutuellement et je suis le chef d'une maison pacifiée. J'ai reçu ce matin des lettres de mes quatre femmes; toutes sont caractéristiques et intéressantes ; Badoura a oublié de payer le port (son âme plane au-dessus de ces détails vulgaires) et sa lettre était la plus chère de toutes.

— Ne pleurez pas, Simpson, lui dis-je, ne pleurez pas, mon vieux camarade ; le paquebot part jeudi; vous allez bientôt revoir vos femmes. Elles vous recevront à bras ouverts... avec leurs huit bras ouverts. »

J'avoue que j'avais été touché du candide récit de mon ami. Mais depuis, à la réflexion, mon sens moral s'est réveillé et s'est senti outragé. Je veux être aussi équitable que possible. Moi aussi, homme marié, je suis allé à des pique-nique et j'ai été aimable avec les dames. En Perse, cette conduite aurait pu me coûter la vie ou la dépense d'un second mariage. Cela me dispose à excuser Simpson. Mais, d'autre part, reste ce fait renversant qu'il existe à Bassora quatre madame Simpson. Toutes les fois que je regarde sa figure tranquille, vraie figure de commerçant, toutes les fois que je l'écoute parler de la Perse à ma femme et à mes filles, j'éprouve un nouvel étonnement en me rappelant ses confidences.

Bien entendu, je ne leur ai pas soufflé mot de la situation domestique de Simpson; elles en auraient été choquées. Mais comme ce secret me paraît lourd à garder, je me décide à en faire part au public.

Toute la question se réduit à une règle de trois.

Si un homme tranquille et respectable comme Simpson, demeurant à Bassora, a quatre femmes, combien de femmes aura... (non, ce n'est pas tout à fait ce que je veux dire) — combien de choses plus étranges feront des gens moins tranquilles et moins respectables que Simpson et demeurant encore plus loin ?

JAMES PAYN.

(*Traduit de l'anglais par* C. V.)

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

C'est au commencement de 1881 qu'expire le décennat de M. Perrin. Les auteurs qu'il a joués et les artistes qu'il a enrôlés viennent de signer une pétition au ministère des beaux-arts pour que ses pouvoirs soient prorogés. Quand le général se fait délivrer des certificats par ses auxiliaires ou par sa troupe, c'est qu'il est bien menacé. Depuis trois mois, en effet, la direction de la Comédie-Française a été l'objet de vives critiques. Le gouvernement a considéré de près l'état de la Comédie, et il ne l'a pas jugé satisfaisant.

Le gouvernement a-t-il tort?

La personne et les talents distingués de M. Émile Perrin sont ici hors de cause. On ne trouvera pas pour la Comédie un directeur plus amoureux que lui de son état, plus dévoué et plus assidu à ses fonctions, plus exact à en remplir tout le détail, ayant une expérience plus consommée du théâtre, plus souple à manier l'âme irritable des comédiens, plus ferme et plus patient à les conduire, plus attentif à les rechercher, plus habile à les faire valoir. Il est le premier metteur en scène et le premier metteur en œuvre de ce temps. A ce titre, et après les dix ans écoulés, il peut dire sans exagération : La Comédie, c'est moi. Et sans lui, sans son application et son adresse à préparer le succès, sans le parti pris visible qu'ont toujours eu pour lui la fortune et le public, combien de pièces auraient à peine eu huit ou dix représentations qui ont fourni une longue et fructueuse carrière! Combien d'artistes nouveaux venus ou nouvelles venues dans la maison ont conquis en six semaines une renommée et une autorité sans contestation! Et ils étaient cependant bien contestables! Mais ils avaient Perrin, ils avaient à leur doigt l'anneau d'Alcine; et on les applaudissait sans se permettre de regarder ni de juger; tout ce qu'ils pouvaient faire et dire était enchanté et enchanteur.

II.

Ce n'est pas à la personne qu'on peut trouver à reprendre; c'est au système. M. Émile Perrin s'est donné pour tâche de *moderniser* le Théâtre-Français. Il n'a que trop réussi. Il a tout modernisé, en effet : le repertoire, les comédiens et le public. L'équilibre entre le classique et le moderne, qui est la loi de la Comédie, est rompu; et il l'est aux dépens du classique, qui n'existe, pour ainsi dire, plus.

Répertoire et Émile Perrin sont deux vocables qui jurent. Qui dit répertoire dit un ensemble varié d'œuvres dont on rafraîchit sans cesse le public et dont on ne le fatigue jamais; on ne les laisse pas oublier et on se garde de les user par un trop grand nombre de représentations. Qui dit Perrin dit un directeur très artiste sans doute, mais encore plus *impresario* qu'artiste, qui pratique la maxime de César :

Successus urgere suos, instare favori,

et, en vertu de cette maxime, pousse tout à outrance, ses comédiens et ses comédies. Un sociétaire a-t-il l'oreille du public? une pièce a-t-elle le succès? M. Perrin ne laisse reposer ni l'un ni l'autre. Il épuise la pièce; après quoi, il en montera une autre toute fraîche, et l'on n'entendra plus jamais parler du chef-d'œuvre ou prétendu chef-d'œuvre qui a obtenu soixante représentations consécutives. Il épuise l'acteur; après quoi, il le laisse de côté, il en fabrique un autre qui ne vaut pas celui qu'il remplace, et cet autre

réussit, par l'unique raison que le public n'en est pas rassasié.

Ce qui caractérise admirablement le système de M. Perrin, c'est sa seconde direction de l'Opéra-Comique. Il a alors monté *la Dame blanche* avec des décors neufs et des costumes neufs; il a engagé un ténor du nom d'Achard; pendant un an il a donné trois fois par semaine la partition et son ténor; on ne parlait plus dans Paris que d'Achard et on s'extasiait sur l'éternelle jeunesse de Boïeldieu, qui tenait l'affiche presque tous les jours. Chaque soir on faisait salle comble à Feydeau. Mais qu'était devenu, deux ou trois ans après, le célèbre Achard? Quant à *la Dame blanche,* cette œuvre si populaire, M. Perrin en a tellement exprimé le suc qu'après lui on ne l'a plus jouée que devant les banquettes. Si l'on veut voir maintenant un public s'abreuver avec délices de *la Dame blanche,* il faut aller jusqu'à Berlin.

A la Comédie-Française, aussi, on fait salle comble et *maximum* de recettes. La Société anonyme formée entre les comédiens sera bientôt le premier établissement financier de Paris. La prospérité de cette maison de banque commence à rendre jaloux M. de Rothschild. Seulement il n'y a plus de troupe, littéralement plus de troupe; et la Comédie, par ce qu'elle joue, n'est plus qu'un composé du Gymnase-Dramatique et de l'ancien théâtre de la Porte-Saint-Martin. Et encore, que la Comédie y prenne garde! le Gymnase va peut-être prendre le dessus. A partir du 1er septembre, M. Köning y règnera. Et lui aussi, M. Köning, est un très habile metteur en œuvre et un très délicat metteur en scène.

MM. les Comédiens ordinaires de la Nation se divisent maintenant en deux classes : 1° ceux qui jouent tous les jours; 2° ceux qui ne jouent *pas encore* et ceux qui ne jouent *plus,* lesquels forment ensemble la catégorie qui ne joue pas. « Perrin me fait trop jouer, Perrin me tuera », disait de temps à autre Sarah Bernhardt avec sa touchante mélancolie. Elle eût été sans doute un peu fâchée qu'on tuât ainsi les autres à sa place. Elle avait cependant raison de dire : « Perrin me tuera. »

Pendant des années, il n'y en a eu que pour elle et Mlle Croizette, tandis que Mlle Favart ne sortait de l'oisiveté que pour être reléguée dans quelque rôle sans éclat; Favart, cette comédienne achevée, produit d'une incomparable persévérance, œuvre de sa propre intelligence et de ses propres efforts plus que la nature, qui, parvenue à son point de perfection, faisait penser que l'art n'est qu'une longue patience. M. Perrin a réussi à faire croire au public que Sarah, avec son seul naturel, était capable de tout, et que Favart était trop étudiée pour continuer de plaire. Qu'est-il arrivé? Mlle Sarah Bernhardt ne s'est pas développée; Favart s'est gâtée.

L'une, trop entraînée, n'a pas cru, dans son ardeur, qu'il lui fût nécessaire de s'exercer en dehors de la scène, de s'assouplir et de se mûrir; et, n'ayant pas le temps de méditer sur son art, elle s'est aisément persuadée que l'étude ne sert à rien. Un beau jour, elle a été sur les dents; quand elle s'est mesurée à une œuvre comme *l'Aventurière,* qu'on ne joue pas d'inspiration, elle a eu conscience qu'elle ignore beaucoup des choses qu'on ne sait pas sans se donner la peine de les apprendre.

L'autre s'est lentement découragée. Le résultat est le même. Ni l'une ni l'autre de ces deux véritables artistes ne peut plus donner sa mesure. Mlle Favart ne se plaint pas; la vie a produit sur elle son ordinaire effet : elle l'a rabaissée de ses ambitions et calmée. Mlle Sarah Bernhardt, en plein de sa vigueur, se révolte de se sentir si jeune et déjà arrêtée en sa course.

Surmenée, irritée, impuissante à se mesurer avec le rôle de Clorinde, qui semblait si bien fait pour elle — pour elle, la poétique jeune femme partie de si bonne heure, à travers les détroits et les mers, à la conquête de la Toison-d'Or, — elle a fait esclandre. Oh! le prétexte allégué est ridicule! L'esclandre cependant ne s'explique que trop, si l'on songe au régime qui lui a été imposé et que les folles générosités de la jeunesse lui ont fait accepter pendant des années. Et il en est de tous les autres comme de Favart et de Sarah Bernhardt!

Avec son ardeur, M. Perrin les a tous ensorcelés, tous épuisés, tous vulgarisés et prosaïsés. Ils ne rêvent que le moderne. Il ne fallait pas parler à Sarah de jouer Bérénice ou Esther! *Le Sphinx* et *l'Étrangère,* voilà ses dieux. Ce n'est point l'épopée qui la séduisait dans doña Sol, ni la vaporeuse ballade dans Marie de Neubourg : c'était moderne! Il suffisait. M. Coquelin, si l'on descendait au fond de son cœur, vous dirait qu'il y a plus de gloire à jouer *les Ouvriers* que *les Folies amoureuses.* Delaunay, qui ne se souvient plus de ce qu'il a été dans *le Menteur,* s'est affublé avec volupté du personnage de Daniel Rochat, un raisonneur qui a juste le genre d'éloquence et de distinction intellectuelle de M. Purgon. Ah! ils sont modernes, MM. les comédiens, et l'on ne s'en aperçoit que trop quand d'aventure ils donnent *le Mariage de Figaro, le Malade imaginaire, le Misanthrope!* Quelle déroute! Ils n'essayent même plus de jouer, sachant qu'ils n'y réussiront pas! Mlle Samary nous débite le rôle de Toinon avec le plus dédaigneux laisser-aller. Moi, Toinon? Fi! fi! Moi, une personne qui sait combien elle a de grâce et de gentillesse quand elle assiste, en qualité de miss américaine, à un mariage comme il faut! De son côté, Thiron, qui a été haut fonctionnaire contemporain dans *Bataille de Dames,* Thiron amortit tout le plus qu'il peut dans le rôle d'Argan. Il n'en veut pas, d'Argan; il tâche à se donner l'air d'un prefet qui a pris médecine.

III.

Personne ne peut demander qu'on se prive des qualités et de l'expérience de M. Perrin. Mais il est temps que l'autorité supérieure intervienne plus énergiquement qu'elle ne l'a fait jusqu'ici dans la direction et la discipline de la Comédie. Non point certes dans la direction et la discipline quotidiennes, celles-là ne doivent appartenir qu'à l'administrateur et au comité. Mais la Comédie est une institution d'État, et les autorités supérieures de l'État ont le devoir de préserver les principes d'où l'institution est née. C'est une partie fort sérieuse de la politique en France que la haute direction de la Comédie-Française. Il n'est pas besoin d'un sous-secrétaire d'État ni d'un ministre des beaux-arts si cette haute

direction ne réside pas effectivement en eux et s'ils n'en sont pas effectivement responsables. On nous assure que M. Perrin, à son âge et avec sa renommée, n'entend pas subir ni ordres ni conseils d'en haut. En est-il réellement ainsi? Alors, mais seulement alors, nous aurons le regret de dire : M. Ferry et M. Turquet n'ont plus qu'à laisser partir M. Perrin ou à partir eux-mêmes. Nous ne doutons pas que les modernes, à qui M. Perrin est si propice, ne soient prêts à élever vivement la voix en sa faveur. Il y a des morts qui ne peuvent pas parler et qu'il faut pourtant que le ministre écoute. Ils s'appellent Corneille, Racine, Molière, Regnard, Dufresny, Marivaux, Le Sage, Piron, Gresset, Destouches, Beaumarchais, Voltaire, Ponsard. C'est pour eux que la Comédie a été fondée, ou plutôt c'est eux qui l'ont fondée et fait vivre. On les écarte de la maison; ils ont droit d'y rentrer. Le moins qu'en puisse imposer à la Comédie-Française, c'est de jouer le répertoire deux fois par semaine et de varier l'affiche de ces deux jours autant qu'il sera possible sans accabler les comédiens.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

La Société de l'histoire du protestantisme français avait mis au concours *Agrippa d'Aubigné considéré comme historien dans ses œuvres et sa correspondance*, et elle a eu la rare fortune de recevoir un mémoire remarquable.

« Dès les premières pages du mémoire qui nous a été présenté, dit M. Jules Bonnet, rapporteur du concours, on sent un écrivain d'une rare compétence, également familier avec le XVIe siècle et avec l'auteur proposé à son étude. On soupçonne un des savants éditeurs qui ont accepté la tâche de faire revivre tout entière, dans une collection monumentale, honneur d'une de nos librairies parisiennes (1), l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné, et qui n'ont reculé devant aucun labeur pour remplir cette noble mission. Genève, patrie adoptive de d'Aubigné, « chevet de sa vieillesse et de sa mort », a été le théâtre de leurs explorations. Sur le riant coteau de Cologny, entre le lac et le mont Blanc, s'élève le château de Bessinges, dont la belle bibliothèque attire de nombreux visiteurs. A côté de lettres autographes des réformateurs et de correspondances inédites de Rohan et de Voltaire, on remarque dix volumes de pièces diverses d'Agrippa d'Aubigné, dont un contenant le texte primitif des mémoires de sa vie, supérieur au texte de l'exemplaire de Mme de Maintenon détruit dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre par la Commune. Dans ce sanctuaire studieux de Bessinges, où sourit un ravissant portrait de Th. de Bèze en ses jeunes années, et dont Mme la douairière Tronchin-Calandrini fait si noblement les honneurs, MM. Eugène Réaume et de Caussade ont passé de longues heures qui leur semblaient courtes, et recueilli bien des trésors qui figurent déjà dans la belle édition publiée par leurs soins. M. Réaume, en particulier, a dû y puiser plus d'une inspiration pour le mémoire destiné au concours de notre Société...

(1) Librairie d'Alphonse Lemerre. Cinq volumes, dont le premier contient la *Vie et la correspondance inédite d'Agrippa d'Aubigné*, ont déjà paru.

« M. Réaume peut se flatter d'avoir introduit quelques éléments nouveaux dans l'appréciation de d'Aubigné comme historien par la publication de cette correspondance éloquemment tendue, qui connaît trop peu les effusions familières, mais dont les obscurités, peut-être calculées, s'illuminent parfois d'un de ces rayons qui éclairent toute une époque. Telle est la lettre adressée au troisième des Condés, infidèle à la cause de ses aïeux, pour repousser l'ignominie d'un pardon offert aux réformés soutenant leurs justes droits : « Nos « pères nous ont appris par les harangues qu'ils ont faites « sur les bûchers qu'il n'y a point de contrainte à qui « sait mourir. Nous nous sentons en nos consciences, « non la plus splendide noblesse du royaume, mais la « plus pure en nos actions et envers Dieu et envers notre « roy », etc...

« Ce mémoire, fruit d'études approfondies et, si l'on peut ainsi dire, d'une longue intimité avec Agrippa d'Aubigné, aussi bien pensé que spirituellement écrit, et jugeant avec une ferme équité l'homme et l'historien, l'apologiste protestant, le politique, le savant, le controversiste, le théologien, l'écrivain et le critique littéraire, ne pouvait qu'attirer l'attention sympathique de notre Société, qui, sur plus d'un point, s'est sentie en harmonie avec celui dont elle est heureuse de couronner le travail. »

M. Eug. Réaume débute ainsi : « Cette étude sur d'Aubigné nous expliquera la sévérité de ses contemporains, l'indifférence des âges suivants, le retour et la faveur de notre siècle », et il cite en terminant ces paroles de Michelet :

« En d'Aubigné, l'histoire, c'est l'éloquence, c'est la poésie, c'est la passion. La sainte fierté de la vertu, la tension d'une vie de combat, l'effort à chaque ligne, rendent ce grand écrivain intéressant au plus haut degré, quoique pénible à lire. Le gentilhomme domine, et la prolixité aux affaires militaires. Il a des magnanimités inconcevables, jusqu'à louer Catherine de Médicis ! (1) »

« Que ces lignes si vraies d'un historien-poète, ajoute M. Réaume après en avoir fourni lui-même la démonstration par son travail, soient l'inscription pieusement déposée par nous au pied du monument d'un poète et d'un historien ! » On ne saurait mieux dire.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE ET MORAL EN FRANCE. — Sous ce titre, M. Alfred Fouillée vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes* une étude importante qui excite vivement l'attention à cause de l'autorité qui s'attache au nom de l'auteur. M. Fouillée est d'avis que, dans les pays démocratiques, l'étude de la philosophie morale et sociale ne doit pas être réservée aux classes de philosophie, mais distribuée dans les diverses classes, à partir de la quatrième et de la troisième. En conséquence il demande qu'on nomme dans les lycées et collèges deux professeurs de philosophie, l'un pour enseigner à la fin des études la philosophie pure, l'autre pour enseigner dans les diverses classes la philosophie appliquée, c'est-à-dire les éléments de la morale, de l'esthétique, de l'économie politique, du droit et de la politique. La morale privée et la morale publique, actuellement enseignées aux élèves du cours spécial, seraient enseignées aussi aux élèves de quatrième et de troisième. En seconde et en rhé-

(1) Michelet, *la Ligue et Henri IV*, p. 466.

torique on introduirait dans l'enseignement l'esthétique et la philosophie des beaux-arts (architecture, peinture, sculpture, musique, poésie, éloquence). L'économie politique et le droit usuel, aujourd'hui enseignés aux élèves du cours spécial, seraient également enseignés aux élèves de philosophie, ainsi que les éléments de la science sociale et de la politique. On créerait une licence en philosophie et une agrégation des sciences morales et politiques. Le tableau que M. Fouillée trace du mouvement philosophique contemporain et des réformes qu'il rend nécessaires est plein d'intérêt, ainsi que la piquante application qu'il fait de l'enseignement des congrégations. M. Fouillée demande aussi qu'on exige deux années d'études dans les lycées et collèges de la part des candidats aux écoles du gouvernement.

Au moment où le thème latin va comparaître devant le Conseil supérieur de l'instruction publique, qui prononcera sur ses destinées, on lira avec utilité les observations de M. Benoist, professeur à la Sorbonne, sur les améliorations qu'on pourrait introduire dans cet exercice.

« Il existe en Allemagne, dit M. Benoist, une espèce de livres d'une très grande utilité, c'est ce qu'on appelle les *Traités de stylistique, Traités de style, Théories du style latin.* Les idiotismes de la langue ancienne et de la langue moderne y sont rassemblés et comparés, par nature de mots; ainsi l'on étudie successivement l'emploi des substantifs, des adjectifs, des adverbes, des pronoms, des verbes, etc., en allemand et en latin; on cherche dans quels cas le général se remplace par le particulier, l'abstrait par le concret, suivant le génie des deux langues, quand est-ce que l'adjectif se met au lieu d'un substantif comme équivalent, comment les modes se correspondent ou s'échangent, les différences de période en allemand et en latin, et autres particularités semblables. Ces livres ne sont pas des grammaires, ce sont des compléments de la grammaire, non pas précisément des règles, mais des catégories auxquelles sont réduits, autant que cela est possible, les idiotismes qui caractérisent la langue ancienne et la langue moderne. On conçoit ce que la connaissance de la langue latine et celle de la langue moderne gagnent à une telle recherche. Aussi les livres de Nägelsbach, de Seyffert, de Haacke, d'autres encore, car ce genre d'ouvrages forme une littérature et on ne peut tout nommer ici, jouissent-ils d'une grande faveur dans les écoles savantes de l'Allemagne. Ils donnent une valeur scientifique à l'exercice du thème latin, qui, chez nous, a tourné à la recette et au procédé. »

Suivent des applications de cette méthode, d'après Ingerslev, par M. F. Antoine, maître de conférences à l'École supérieure d'Alger (1).

M. de Crisenoy, après avoir été successivement préfet, depuis 1870, de plusieurs départements, a exercé pendant les années 1878 et 1879 les fonctions de directeur de l'administration départementale, communale et hospitalière, au ministère de l'intérieur; il a retracé un court résumé de sa gestion dans un mémoire adressé au ministre (1). On y voit d'abord, chose très nouvelle, un haut fonctionnaire « frappé de ce fait qu'au milieu des transformations profondes que la révolution de 1789 et ses développements ont opérées dans les mœurs publiques et dans la législation, la machine administrative avait continué à fonctionner avec ses anciens errements et ses vieilles méthodes. Ainsi qu'il y a deux cents ans, l'administration se considérait encore, en quelque sorte, comme douée d'une sagesse supérieure et innée pour gérer les intérêts des citoyens, régler et ordonner toutes choses pour leur plus grand bien, et elle traitait volontiers de *malintentionnés* ceux qui se permettaient de critiquer ou même de discuter ses décisions ». M. de Crisenoy s'est efforcé, avec une intelligente activité, à changer ces habitudes. Il a mis en honneur dans les sphères administratives la loi du 10 août 1871 sur la décentralisation, loi que les fonctionnaires chargés de l'application jugeaient utile d'exécuter le moins possible. Par une interprétation libérale de l'article 77, les conseils généraux peuvent désormais donner à leurs commissions départementales toute délégation qui n'est pas interdite par la loi. Pour les conseils municipaux, M. de Crisenoy a collaboré au projet de loi déposé par M. Lepère, lequel stipule que les conseils auraient une plus grande latitude pour se réunir en sessions ordinaires et posséderaient, sous certaines réserves, la faculté de rendre leurs séances publiques, de publier leurs procès-verbaux et de nommer des commissions d'études fonctionnant dans l'intervalle des sessions. Sur beaucoup d'autres points, M. de Crisenoy explique ce qu'il a effectué ou préparé d'après les instructions et avec l'appui des deux ministres, M. de Marcère et M. Lepère. Il démontre que des progrès sérieux se sont accomplis ou s'accomplissent dans le sens de la liberté administrative, celle de toutes que les Français connaissent le moins.

Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié qu'un savant italien, M. Domenico Perrero, dans *la Rassegna settimanale,* de Rome, avait contesté que *la Princesse de Clèves* fût de Mme de La Fayette. A l'appui de cette négation inattendue, il avait produit une lettre de Mme de La Fayette elle-même.

Dans la *Revue* du 3 mai 1879, un de nos collaborateurs, M. Félix Hémon, entreprit de prouver, au contraire, que l'opinion universelle était fondée; seule, concluait-il, Mme de La Fayette a pu écrire une œuvre que ses autres œuvres supposent et qu'on ne saurait d'ailleurs attribuer à aucun autre écrivain de ce temps, pas même à Segrais, pas même à La Rochefoucauld.

Ainsi invité à élargir la discussion, M. Perrero promit de répondre par un livre accompagné de fac-similés et de documents inédits. Il vient de tenir parole, et l'on doit l'en remercier : car ce livre, publié à Turin, chez les frères Bocca, est sincère, sérieux, nourri de faits et d'arguments, qui précisent le débat, mais n'emportent pas la conviction.

Au Vatican. — La nouvelle Académie pontificale de Saint-

(1) *Observations sur les exercices de traduction du français en latin,* d'après la préface du *Dictionnaire allemand-latin* de C.-F. Ingerslev, par F. Antoine, avec préface par E. Benoist. — Une brochure. Paris, Klincksieck.

(1) In-4° de 40 pages. — Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie.

Thomas d'Aquin vient d'être solennellement inaugurée. Elle se compose pour le moment d'un conseil supérieur de cinq membres. Ce conseil supérieur va s'adjoindre trente académiciens proprement dits, dont dix seront pris parmi les savants de Rome, dix dans le reste de l'Italie et dix à l'étranger. Les académiciens choisiront à leur tour des élèves parmi les jeunes gens ayant fait des études de philosophie et désireux de se perfectionner dans la connaissance des doctrines de saint Thomas d'Aquin et de la méthode scolastique. On leur fera suivre des conférences, on les préparera au professorat. L'Académie de Saint-Thomas d'Aquin est essentiellement un instrument de propagande, destiné à répandre certaines doctrines philosophiques et à tenir le conseil supérieur au courant des efforts tentés dans le même sens, soit en Italie, soit dans les pays étrangers.

On sait ou, plus probablement, on ne sait pas que saint Malachi a prédit en termes très clairs l'avènement de Léon XIII succédant à Pie IX. Un Anglais, M. Charles Kent, a composé sur ce thème un quatrain qu'il a fait traduire en cinquante langues différentes. Signalons des traductions en amharic (M. Abbadie), assyrien (M. Sayce), chaldéen (M. Noeldeke), égyptien (M. Le Page Renouf), éthiopien (M. Dillmann), mandchou (M. de Gabelentz), sanscrit (M. Max Müller), zend (M. Darmesteter).

Cet utile ouvrage a été magnifiquement imprimé sous ce titre : *Corona catholica ad Petri successoris pedes oblata.*

Notes géographiques. — On écrit de l'intérieur de l'Afrique que le roi Mtesa est dans un grand trouble d'esprit. Ses idées théologiques sont absolument brouillées depuis l'arrivée à sa cour de deux jésuites, le P. Lourdel et le P. Livinhac. Les missionnaires anglais, qui avaient eu la gloire de convertir S. M. au protestantisme, n'avaient eu que de bons procédés pour les nouveaux venus, mais ils avaient cru faire sagement d'engager leur royal néophyte à ne pas les voir et surtout à ne pas causer religion avec eux. Ce conseil piqua la curiosité du roi, qui se hâta de recevoir les Pères et de se faire expliquer par eux leur religion, laquelle lui plut.

Depuis ce jour, il néglige les missionnaires protestants, d'autant plus que des bruits perfidement répandus lui ont fait accroire que la présence de ces Anglais dans son royaume amènerait une annexion de l'Uganda à quelque autre empire. Il va sans dire que les jésuites ne sont pour rien dans ces bruits, mais ils ne font rien non plus, prétend-on, pour les démentir.

Il est indéniable que les Pères jésuites savent s'y prendre pour amadouer les rois nègres. Ceux qui sont partis, il y a environ un an, pour le Zambèze supérieur ont réussi à apprivoiser le farouche Lobengula, redouté des voyageurs. L'expédition compte fonder prochainement une station au nord du fleuve Zambèze; elle attend d'Europe un renfort de missionnaires.

— La première expédition belge au centre africain, après des épreuves qui faisaient presque désespérer de son succès, est enfin arrivée sur les bords du lac Tangangika. Elle a parcouru, depuis son départ de Zanzibar, une distance équivalente à peu près à celle qui sépare Bruxelles de Barcelone. Son chef, le capitaine Cambier, travaille en ce moment à fonder la première station hospitalière et scientifique de l'Association africaine internationale. Il a choisi un emplacement situé sur la rive orientale du lac, dans l'Oufipa, vaste district bien arrosé, fertile, giboyeux, produisant beaucoup de grain et habité par une population douce et bienveillante. Le commandant Cameron a cru y reconnaître des traces de houille. Le souverain du pays a consenti à vendre à l'Association internationale, pour l'établissement de sa station, un terrain d'un millier d'hectares.

Sitôt que le capitaine Cambier aura complété son installation et reçu les renforts que lui conduisent deux autres caravanes, l'expédition reprendra sa marche vers l'ouest et ira fonder une deuxième station sur le Loualaba-Kongo supérieur, au centre du continent, à peu près à moitié chemin entre l'océan Indien et l'océan Pacifique. De là, poussant toujours vers l'ouest, elle s'avancera au-devant de M. Stanley, qui vient de créer une station sur le Kongo inférieur, et qui a dû repartir ou va repartir à la rencontre de M. Cambier. Ainsi, de la ligne de postes qui doit relier les deux Océans à travers le continent noir, les deux premiers chaînons existent aujourd'hui, l'un vers la côte orientale, l'autre vers la côte occidentale. Si l'entreprise réussit jusqu'au bout et que, dans quelques mois ou quelques années, le réseau soit complet, l'honneur en reviendra à la Belgique et à son souverain, qui ont eu l'idée et l'initiative du projet. On sait, en effet, que la colonne commandée en ce moment par M. Stanley est encore une expédition belge, confiée à la vieille expérience du célèbre explorateur.

— Notre compatriote, M. Soleillet, qui, étant parti du Sénégal pour Tombouctou, a été pillé par les indigènes et obligé de revenir à Saint-Louis pour se ravitailler, se remettra immédiatement en route.

— L'île de Madagascar devient un pays littéraire. On compte dans sa capitale cinq publications périodiques : *les Bonnes paroles, Riz mêlé de miel* (journal illustré), *le Conseiller, l'Ami des enfants,* une publication anglaise et les *Mémoires de la Société savante de Malagary.*

La *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mai contient divers articles d'art et d'archéologie, par MM. de Chennevières (*le Salon de 1880*), O. Rayet, Clément de Ris, Louis Gonse. Ch. Éphrussi et Olivier Merson. En outre, sous ce titre : *Un Livre unique,* M. Jules Claretie examine un exemplaire de *l'Affaire Clémenceau* appartenant à M. A. Dumas fils, dont les marges sont recouvertes, à chaque page, de dessins originaux et d'aquarelles par les premiers artistes de ce temps. La *Gazette* reproduit les plus importants de ces dessins, ceux de MM. Meissonnier, G. Boulanger, V. Giraud, Zamacoïs, Fortuny, Bouguereau, etc.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et C, rue Saint-Benoît. (939)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 48 29 MAI 1880.

QUESTION D'ORIENT

La politique civilisatrice en Syrie.

On a souvent noté comme un signe de ce temps la réaction violente qui s'est produite dans l'esprit public, au lendemain de nos désastres de 1870, contre ce qu'on appelait le donquichottisme en politique. Lasse d'avoir versé tant de sang et gaspillé tant de richesses pour des causes étrangères, la France s'était décidée à restreindre désormais son champ d'action au cercle de ses intérêts les plus immédiats et à consacrer tous ses efforts au développement de sa prospérité et de sa puissance intérieure. Mais, dans ce retour à une politique plus modeste, l'esprit français, toujours extrême, ne sut pas s'arrêter. Il ne se contenta pas de n'être plus don Quichotte, il voulut se faire Sancho Pança. Aujourd'hui c'est contre ce nouvel excès qu'il importe de réagir. Un pays qui a une histoire, des traditions séculaires, une industrie, un commerce, des colonies, des voisins ambitieux et entreprenants, n'a pas le droit de fermer les yeux sur ce qui se passe au delà de ses frontières; il n'a pas le droit de croire que les révolutions qui s'opèrent, les modifications d'équilibre qui se préparent ou s'accomplissent ne le touchent qu'autant que son territoire est directement mis en cause. Rien de mieux que de ne pas sacrifier ses intérêts à des intérêts étrangers; mais un problème n'est pas étranger à la France par cela seul qu'il se débat à cinq cents lieues de nous. Tout se tient, tout s'enchaîne dans la politique comme dans la nature, et les événements les plus indifférents en apparence peuvent avoir des conséquences lointaines, des contre-coups funestes qu'il vaut mieux prévoir et parer que subir. Gardons-nous donc d'un égoïsme imprudent et d'un optimisme gros de déceptions, qui, en flattant notre paresse, finiraient par compromettre notre grandeur nationale. Cette sécurité indolente et coupable, elle est celle du perroquet de la fable qui ne cessa de répéter : « Cela ne sera rien », jusqu'au jour où l'équipage entier du navire et lui-même moururent de faim au milieu de l'Océan immobile.

De toutes les questions qui, sans concerner directement l'intégrité territoriale de la France, n'engagent pas moins ses intérêts les plus vitaux, la question d'Orient est à la fois la plus ancienne, la plus complexe et la plus pressante. Lord Beaconsfield raillait agréablement, au congrès de Berlin, les intérêts de pur sentiment que la France a toujours eus dans les contrées du Levant : on pourrait répondre qu'à l'époque reculée où ces intérêts ont pris naissance, aucun État de l'Europe, sauf peut-être quelques villes d'Italie, n'avait en Orient des intérêts d'une autre nature. Mais il y a plus : les exploits des croisés, l'empire latin de Constantinople, les principautés éphémères de Jérusalem, d'Antioche, d'Achaïe, les établissements plus durables des îles de l'Archipel et de la Méditerranée ont eu pour résultat de faire connaître l'Orient à la France et la France à l'Orient; le nom de *Franc* est et restera dans le monde musulman synonyme d'Européen. Enfin, des croisades sont nées les capitulations. Il y a longtemps que Charles VIII, notre dernier paladin, est mort au château d'Amboise et que nul ne songe plus à rétablir sur le trône de leurs aïeux les descendants problématiques des Baudouin et des Lusignan, ni à partir en guerre pour délivrer du joug de l'infidèle le lieu où ne fut pas enseveli Jésus-Christ; mais aux raisons de pur sentiment ont succédé, quoi qu'on en dise, des considérations plus positives, moins capables peut-être de soulever notre enthousiasme, mais très dignes de fixer notre vigilante attention. Depuis que le port de Marseille a hérité de la splendeur de Gênes et de Venise, depuis que l'Algérie, cette France africaine, a doublé l'étendue de notre littoral méditerranéen, depuis que le canal de Suez a ouvert une route nouvelle ou plutôt rouvert l'ancienne route vers l'Inde, l'Indo-Chine et l'Océanie, depuis enfin que la France est une puissance à la fois industrielle, maritime et musul-

mane, notre commerce a trouvé dans les pays du Levant un de ses débouchés les plus importants, les capitaux français y ont été employés à des créations nombreuses, nos nationaux s'y sont multipliés. Il y a là des intérêts de premier ordre à étudier, à protéger, à étendre. Et ce ne sont pas les seuls. La France ne poursuit pas seulement en Orient un but mercantile, elle y a rempli et doit y remplir encore une mission éclairante et bienfaisante dont elle n'a pas à rougir; elle y répand, avec ses produits, sa langue, ses mœurs, sa civilisation; elle doit y exercer encore, sous peine de déchoir, cette influence politique qui est une partie du patrimoine d'une grande nation. Chaque pouce de terrain que le nom français perd en Orient est gagné par la barbarie ou par l'un de nos rivaux. Si c'est la barbarie, quel affront à notre dignité de nation civilisée ! Si c'est un rival, quelle atteinte à notre position en Europe ! L'équilibre continental peut-il être bouleversé au profit de la Russie ou de l'Autriche, l'équilibre de la Méditerranée peut-il être dérangé au profit exclusif de l'Angleterre, sans un détriment réel pour la France? Non sans doute, et, s'il en est ainsi, on ne saurait trop regretter le peu de curiosité que les affaires d'Orient excitent depuis quelques années dans le public français comparé au public anglais, par exemple. Cette indifférence tient à deux causes : l'une générale, l'autre particulière. La première, c'est ce parti pris de concentration systématique qui a été dénoncé plus haut; la seconde, c'est cette espèce de lassitude que finit par produire dans les esprits une question trop souvent rebattue et à laquelle on a proposé depuis des siècles tant de solutions infaillibles dont le seul tort était de n'être pas nées viables. La plus belle mélodie, écorchée par les orgues de Barbarie, ne dégoûte-t-elle pas à la longue les oreilles les plus avides de musique ? Je ne veux rien exagérer. Nous ne sommes pas dans la léthargie, mais nous nous assoupissons sans cesse. On ne se réveille que lorsque le tonnerre roule, lorsqu'un grand coup est frappé quelque part. On se frotte les yeux. Que s'est-il donc passé ? Plewna est tombée, l'Angleterre a acheté les actions de Suez, elle a signé la convention de Constantinople. Et alors le public se sent piqué au vif, il s'enflamme, il accuse ses diplomates, jamais lui-même ; il s'excite à agir, il se souvient de ses devoirs, il s'apprête à les remplir et tout à coup

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

C'est à ces brusques soubresauts, à ces alternatives d'apathie et d'excitation fébrile qui se traduisent dans la politique journalière par les plus tristes défaillances, que nous voudrions voir substituer ce qui existe chez nos voisins d'outre-Manche et ce qui fait leur force : dans la nation, une vigilance persistante, calme, soutenue, une curiosité virile de ses intérêts, l'esprit d'initiative qui pousse aux grandes entreprises pacifiques, l'esprit de suite qui les fait réussir ; chez les gouvernants et chez leurs agents, l'activité constante d'une diplomatie éclairée et appuyée, les encouragements apportés à propos aux efforts des particuliers, la confiance que donne la certitude d'avoir avec soi l'opinion publique.

Dans ce concours de toutes les intelligences, les publicistes ont un devoir nettement tracé : c'est de signaler, dans la mesure de leur expérience, aux hommes d'État et aux hommes de bonne volonté les points où leur action peut s'exercer avec le plus de fruit. L'Orient est un vaste champ qui serait mieux cultivé s'il était mieux connu. Je m'efforcerai aujourd'hui de porter un peu de lumière sur l'état d'une de ses provinces les plus favorisées de la nature et les plus délaissées par les hommes : la Syrie.

I.

S'il n'est pas facile de découvrir les remèdes qui peuvent régénérer les pays d'Orient, un peu d'observation suffit pour reconnaître les maux dont ils souffrent. Un voyage récent à travers la Syrie m'a fourni l'occasion de constater sur les lieux mêmes l'étendue et les principales causes de sa décadence.

Première impression que produit la Syrie sur le voyageur qui l'aborde avec le cerveau plein de souvenirs et d'illusions : la Terre promise est devenue une terre de désolation. Ce qu'était la Syrie au temps des Grecs et des Romains, qui ne le sait? Antioche, reine de l'Orient, avec ses sept cent mille habitants, était la grande ville asiatique du luxe et de l'art; Daphné, sa voisine, était le temple de la lumière et le la volupté; la vallée de Laodicée était un jardin exquis, la Cœlésyrie un des jardins de Rome; la Phénicie ouvrait aux vaisseaux de toute la Méditerranée des ports magnifiques et sûrs. Puis c'étaient la Galilée, la terre même de l'idylle; la plaine de Génésareth, fertile comme l'Égypte même; les bords du lac de Tibériade, couverts de riches villages; Damas, Émèse, et plus loin Palmyre, citadelle avancée de la civilisation gréco-romaine au milieu des tribus nomades du désert (1).

De tout cela qu'est-il resté? De Séleucie à Antioche, au bord du misérable sentier qui fut la grande route de commerce de l'Asie, pas une maison; Antioche, dégénérée en Antakieh, n'est plus qu'une sale bourgade où croupissent quatre mille Arabes; Beit-Elma, l'ancienne Daphné, n'offre plus que des ruines; le désert a envahi la plaine de Latakieh, jaunâtre et rocailleuse; la Béka est déboisée et desséchée; la Galilée, brûlée comme une autre Judée; plus un arbre dans la vallée de Génésareth, plus une ville sur le lac de Tibériade, triste comme la mer Morte; disparues, les innombrables cités qui peuplaient les plaines d'Ammon, de Batanée, d'Iturée et de Chalcis; et des bandes de Circassiens nichent avec les oiseaux de proie dans les décombres de Saïda et de Sour, qui s'appelèrent Sidon et Tyr.

Entre ces siècles de vie et nos siècles de mort, qu'est-il donc arrivé? Une série de conquêtes, d'invasions, de massacres, une succession de gouvernements de plus en plus rapaces, oppressifs et ignorants. Nul pays n'a changé plus souvent de maîtres et n'a plus souffert de ces changements. Les Arabes l'ont pris aux Grecs, les Turcs Seldjoucides aux

(1) Josèphe, *Bell. Jud.*, III, 3, 1. — Antonin, *Itin.*, 5. — Libanius, *Lettres*. — Renan, *Vie de Jesus*, p. 64.

Arabes, les croisés aux Seldjoucides, les Égyptiens aux croisés, les Turcs Ottomans aux Égyptiens. Tout cela ne s'est pas fait sans une effroyable consommation d'hommes et de richesses, car les Saladin, les Tamerlan, les Sélim ont passé là. Les populations primitives, aussi incapables de se gouverner elles-mêmes que les fellahs du Nil, dans l'inextricable confusion de leurs races, indissolublement attachées d'ailleurs à la même glèbe, ne sont que des outils, ne valent que par l'ouvrier qui les manie. Ce même outil devient aux mains des Séleucides et de Rome un instrument de richesse; aux mains des Turcs, un instrument de destruction. Les Romains étaient conquérants comme les Turcs, mais ils l'étaient d'une autre manière. Leur intérêt bien entendu leur faisait respecter celui des peuples soumis à l'empire. En échange de l'indépendance, ils leur apportaient l'ordre, une administration vigilante, les libertés municipales, tous les éléments d'une prospérité dont ils recueillaient les premiers fruits. Chaque année était marquée par un nouveau bienfait : tantôt des voies de communication impérissables, tantôt des temples, des ports, des marchés. Impitoyable aux rebelles seulement, Rome donnait sa grande paix au monde, et le monde, en retour, emplissait ses caisses et ses greniers. Je viens de parcourir la Syrie, et, dans l'universel et sûr envahissement de la ruine musulmane, dès que mon cheval mettait le pied sur une route large et régulièrement tracée, dès que j'apercevais un pont de pierre, un aqueduc, un canal, une belle enceinte de murs, je savais aussitôt que j'allais trouver la majestueuse signature de Rome, et je la trouvais en effet. Rome était le cœur de son empire; Stamboul est la sangsue du sien. Le grand but que poursuivait le Romain, c'était l'assimilation pacifique des vaincus réconciliés aux vainqueurs; le Turc, depuis près de quatre siècles, n'a rien perdu en Asie de la morgue insolente du conquérant qui croit que tout est à lui et n'use jamais de ses droits que pour en abuser. Voilà bien le despotisme que Montesquieu a peint par cette frappante image : le sauvage qui coupe l'arbre au pied pour en avoir le fruit. Le Romain vivifiait, l'Arabe laissait vivre, le Turc stérilise et tue. Est-ce cruauté de sa part? férocité naturelle ou système? Rien de tout cela, mais l'ignorance cupide de l'avare qui ouvre la poule aux œufs d'or et qui « perd tout en voulant tout gagner ».

Et pourtant, quoi qu'en ait dit Chateaubriand, le sol de la Syrie n'est pas épuisé; « il n'y a sur lui qu'un manteau de sécheresse et de deuil » dont des siècles de désolation brutale et d'exactions l'ont enveloppé comme dans un linceul. La terre est toujours celle qui inspirait aux païens le culte de Cybèle aux mille seins. Nulle campagne n'est plus grasse que celles de Saaron, de Gaza, de l'Esdrelon, de Haouran, que cette plaine de Houleh où j'ai vu une profondeur de deux mètres de terre arable. Il n'est pas de ciel plus doux, de climat plus délicieux. Dès que finit l'hiver, la campagne se couvre de myriades de fleurs éclatantes : elle ne demande qu'à se couvrir d'opulentes moissons. La pauvre charrue indigène n'a qu'à gratter le sol pour y faire germer, hauts et drus, les plus beaux épis de l'Asie.

Si la fécondité naturelle de ce sol est étouffée, s'il ne produit pas la dixième partie de ce qu'il peut produire et de ce qu'il a produit, c'est donc aux vices de l'économie agricole, étroitement liés aux vices du gouvernement, qu'il faut s'en prendre avant tout. Quand on parcourt les collines de la Beka et du pays maronite, on rencontre à chaque instant des sources taries, des citernes desséchées. Pourquoi la montagne a-t-elle perdu ses eaux? parce qu'elle a été déboisée par les incendies et par les troupeaux innombrables de chèvres qui dévorent incessamment les jeunes pousses. Mais ne nous hâtons pas d'accuser la seule incurie des populations. Je demandais un jour à un haut fonctionnaire ottoman : « Pourquoi ne reboisez-vous pas toutes ces admirables collines qui bordent la vallée de Zebdani à Damas? » Et il me répondait : « Parce que c'est nous-mêmes qui les avons déboisées, pour enlever aux voleurs et aux pillards un asile où nos gendarmes ne pouvaient les atteindre. »

Mais un moyen de stériliser, plus efficace encore que les chèvres et les incendies, ce sont les exactions fiscales, qui ruinent et dégoûtent le cultivateur, lui font prendre sa tâche en horreur et lui font chercher un refuge philosophique dans la pauvreté. Pour un pacha qui considère tout éloignement de Stamboul comme un exil, qu'est-ce qu'une province confiée à son administration? Un moyen de rétablir ou d'accroître sa fortune, rien de plus. L'historien romain disait d'un proconsul : *Provinciam quam pauper divitem intraverat, dives pauperem reliquit.* Il n'est guère de pacha turc dont on n'ait pu en dire autant, aussi longtemps qu'il y a eu quelque chose à prendre dans son gouvernement. Le gouverneur se considère encore comme le délégué du conquérant; il n'a qu'une mission : fournir au padischah tant d'hommes et tant d'argent. Comment, par quels moyens, peu importe. A lui de savoir mettre en campagne ses zaptiès et ses dîmiers. C'est la seule chose qu'il sache, mais il y est passé maître.

Tout d'abord, sauf pour les protégés de l'Europe, point de certitude dans la propriété. La terre, regardée toujours comme conquise, appartient au sultan, qui, par lui-même ou par ses agents, en trafique selon son bon plaisir, abandonnant des villages entiers et des campagnes à ses créanciers ou à ses favoris. Tel croit posséder un champ qui demain apprendra que l'héritage de ses pères appartient, de par la volonté du khalife, à un usurier ou à un colonel quelconque. Puis, quand il n'y a pas spoliation directe, la dîme. Chaque province, chaque district, chaque village est affermé à des adjudicataires dont le métier consiste à tirer de leur marché le plus de bénéfice possible. Voici un village qui, en bonne justice, devrait et pourrait rapporter à l'État 20 000 piastres : le pacha l'estime arbitrairement à 30 000; le dîmier, pressé par les enchères, l'achète 40 000. Alors, pour que son marché ne soit pas une ruine, il doit faire suer à ce village, sa chose à lui, 50 000 ou 60 000 piastres, c'est-à-dire le double ou le triple de la taxe rationnelle. Mais comment obtenir *dix* du contribuable, qui sait ne devoir que *deux* ou *trois?* Rien de plus simple. Le blé récolté est-il, par exemple, de deux qualités, le dîmier estime la récolte en bloc et ne se paye que sur la qualité supérieure, car la dîme

est à sa volonté payable en nature ou en argent. La récolte est-elle insuffisante, le retard apporté à dessein à la tournée a-t-il eu pour résultat qu'une moitié du blé a pourri sur place (car la moisson ne peut être déplacée avant la venue du dîmier), celui-ci prend tout ce qui reste et, sous prétexte de fraude, exige un appoint d'argent pour le surplus. Le taillable refuse-t-il, soit qu'il se révolte contre l'injustice, soit que réellement il n'ait plus rien? Un dîmier turc n'est pas embarrassé pour si peu. Il envoie au rebelle d'abord un garnisaire, qui prend domicile dans son logis, l'incommode de mille façons et augmente sa détresse; puis un gendarme, qui le traîne en prison. Or la prison turque a vite raison du plus endurci. Généralement, au bout d'une semaine, le misérable capitule : tantôt il emprunte à un usurier (dans les transactions les plus régulières, le taux normal de l'argent est de 30, 40 et 50 p. 0/0), tantôt il s'engage d'avance sur la récolte prochaine. L'hiver passe, le printemps revient, l'homme se met à l'œuvre, la récolte est superbe : il va, se dit-il, retrouver l'équilibre de sa petite fortune. Point du tout. La dîme précédente ayant rapporté 60 000 piastres, les enchères du nouvel exercice ont naturellement été plus élevées; le village a été vendu 60 000 ou 70 000, il faut que le dîmier en trouve 80 000. En conséquence il grossit, quadruple ou quintuple toutes les cotes, celles du payeur irrégulier, dont le garnisaire lui répondra, comme celles du payeur exact, qui va devenir irrégulier à son tour. Et alors, comme en France avant 1789, le taillable de Syrie va deviner que contre le dîmier, le garnisaire et le zaptié, il n'a qu'une ressource : sa pauvreté simulée ou réelle, volontaire ou involontaire. Dans les plus beaux districts de Syrie, voyant la terre à peine écorchée par la charrue, les semailles insuffisantes, les plantations maigres, je demandais aux paysans : « Pourquoi ne travaillez-vous pas davantage? Pourquoi laisser incultes des terres aussi riches et vous priver vous-mêmes de vrais trésors? » Et l'on me répondait par ces mots terribles : « A quoi bon travailler pour le dîmier? » L'homme a naturellement le désir de la propriété; mais cette atroce machine à tondre qui s'appelle le fisc a rendu toute possession précaire, toute acquisition vaine, toute épargne dérisoire. Le proverbe arabe dit que mille cavaliers ne sauraient dépouiller un homme nu. Après tout, mieux vaut être nu que maltraité, mieux vaut n'avoir jamais rien eu que de perdre incessamment ce qu'on a tant peiné pour acquérir. Aussi les villages sont misérables, les cabanes sont des cubes de boue pétrie avec de la paille hachée. La superficie cultivée a diminué de moitié, rongée peu à peu par le désert envahissant. Jetez les yeux sur une carte de la Syrie actuelle et comparez-la à une carte de la Syrie romaine ou même byzantine : les espaces blancs ont doublé d'étendue. La désespérance, comme au moyen âge chez nous, est au fond des âmes. On travaille tout juste assez pour satisfaire aux premiers besoins, pour vivre, mais rien de plus. Tout le monde mendie sans vergogne. *Backschich!* est le premier mot qu'on enseigne aux enfants.

La ruine de la richesse agricole a eu pour conséquence logique le dépérissement des classes laborieuses. Il y a dix siècles, la Syrie était deux ou trois fois plus peuplée qu'aujourd'hui : les terres en friche font les villages déserts. Dans les régions jadis les plus populeuses, il m'est arrivé de voyager pendant de longues heures sans rencontrer une figure humaine. Presque pas d'année sans quelque famine horrible, où les hommes de la campagne meurent par troupeaux. On a pu estimer qu'à la fin du siècle dernier la Béka, le Hauran et la Galilée avaient perdu le quart, le tiers et même la moitié de leurs habitants. Et toutes les causes de dépopulation, disette, épidémie, stérilité, se ramènent en somme à la misère voulue du contribuable. Comme les paysans français de 1750, les Syriens répondent à qui les interroge que ce n'est pas la peine de faire des malheureux comme eux-mêmes. Il est certain que, sauf dans les montagnes, les races syriennes ont tristement dégénéré, empoisonnées par la pauvreté, par la crasse, par le mauvais régime, abruties par la peur, atteintes dans les sources mêmes de la vitalité par les vices d'un service militaire qui change les jeunes gens en vieillards. Presque partout les types ont perdu leur noblesse originelle. A l'un des degrés les plus bas de l'échelle humaine, il faut placer aujourd'hui ces juifs de Jérusalem et de Tibériade, descendants de ceux qui ont donné au monde la Bible et l'Évangile.

Arbitraire dans la perception des taxes, arbitraire dans le recrutement du nizam (on se rachète pour 100 francs du service militaire), arbitraire partout. La justice n'est qu'un mot. Le trafic éhonté des fonctions donne une administration corrompue jusqu'a la moelle. La pauvreté protège contre le dîmier; devant le cadi, elle condamne. La richesse se tire d'affaire, mais à quels frais! Les malheureux musulmans le disent eux-mêmes : « Il vaut mieux être étranger, c'est-à-dire soutenu par un consul. » La plus grande ambition d'un Maronite, d'un Grec ou d'un Druse de Syrie, c'est d'être protégé français, russe ou anglais; sans cela, point de sûreté pour les biens, point de sûreté pour les personnes. Parfois il arrive qu'un gouverneur, comme naguère à Jérusalem, se trouve à court d'argent, et voici alors ce qui se passe : ledit gouverneur envoie des hommes à lui dans un village et fait voler des bœufs, qu'on conduit tranquillement dans ses étables. Rumeur et agitation parmi les villageois, plaintes contre l'auteur inconnu du vol, indignation simulée du bey, qui promet une enquête. Puis tout à coup ordre donné aux zaptiès de conduire en prison les vingt ou trente propriétaires les plus riches de la localité. Quelques jours s'écoulent, la prison turque produit son effet; alors le bey fait dire en secret à chacun des notables captifs qu'il existe contre eux des preuves accablantes et qu'une seule chance de salut leur reste : le payement immédiat d'une forte rançon. Que fait l'innocent captif? Il paye, et un beau matin tous les vingt se retrouvent dans la cour du sérail, libres, mais allégés d'une somme ronde, pendant que les bœufs dérobés ruminent en paix dans l'étable du bey.

A dire vrai, on ne respire que dans les cantons où tout gouvernement a disparu, où, découragé par cette ruine qui est son œuvre, le dîmier a jugé inutile de repasser, où le pacha ne peut plus entretenir de zaptiès, où l'on est revenu,

et cela n'est pas rare, au simple état de nature. La désorganisation du pays par le gouvernement a eu pour contre-coup la désorganisation du gouvernement même. La grande machine, si grossière et si mal agencée dès l'origine, est aujourd'hui complètement détraquée. Là où elle fonctionne encore, ce n'est qu'en vertu de la vitesse acquise jadis et qui va se perdant. A Beyrouth, il n'y a pas de police ; à Alexandrette, il n'y a pas de douane ; à Damas, il y a conflit incessant entre toutes les autorités ; à Djennin, grosse ville en pleine Judée, il n'y a pas un fonctionnaire. Depuis cinquante ans, le fameux corps d'armée de l'Arabistan n'existe plus que sur le papier. Les Turcs ne sont pas plus nombreux au milieu de la masse bigarrée des Arabes que les Maronites ou les Druses, et ils sont sans ressort et sans énergie, incapables de venir au secours des paysans contre les Bédouins. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de payer tribut à ceux-ci pour qu'ils ne viennent pas piller les villes et qu'ils laissent passer en paix la caravane de la Mecque. Pour tout dire, sur la Syrie comme sur l'Arabie, la Porte n'exerce plus guère que des droits de suzeraineté. A voir de près ce qui reste de ce grand empire, on dirait un vaisseau désemparé et sans pilote. Dans les villes de la côte, ce sont les consuls étrangers qui commandent en souverains ; et dans les campagnes, les Bédouins. Quant aux réformes, il n'en est question que pour quelques naïfs de Paris ou de Londres. A supposer que Midhat pacha, par exemple, ait jamais eu l'intention de tenter une amélioration sérieuse, l'inflexible centralisation lui liait bras et jambes. Depuis deux ans qu'il est à Damas, Midhat s'est borné à construire un café-concert, et je doute même qu'il ait pu faire part aux Syriens de ce grand bienfait de la civilisation occidentale sans en référer au préalable à la Porte.

Si l'on doit juger de la valeur d'un gouvernement par les sentiments qu'il inspire aux gouvernés, il faut reconnaître maintenant que le système ottoman s'est condamné lui-même. Le Turc, après quatre siècles, étant resté le conquérant brutal du premier jour, mais conquérant à son tour dégénéré, le Syrien a gardé contre lui une haine aussi vivace et aussi justifiée qu'à l'époque de la conquête. Ce sentiment d'aversion joint à de vagues aspirations vers un avenir meilleur, je l'ai trouvé partout en Syrie, chez les Grecs comme chez les Arméniens, chez les Arabes comme chez les Juifs, chez les Druses comme chez les Maronites. Toutes ces populations si diverses de race, d'intérêt, de croyances, de traditions, sont unies dans la haine du vainqueur. Et cette haine s'est fait jour dans plus d'une occasion qui aurait dû ouvrir les yeux à l'Europe. Est-il besoin de rappeler que c'est grâce à la complicité des indigènes que Méhémet-Ali, en 1833, a pu asseoir si rapidement sa domination sur la Syrie entière ? Plus récemment, en 1857, l'émir Abd-el-Kader, à son retour de Constantinople et de Brousse, dirigea de Damas les fils d'une vaste conspiration dont le but était d'affranchir la Syrie du joug ottoman. En essayant de reconstituer un empire arabe au bord oriental de la Méditerranée, l'émir poursuivait la même idée qui l'avait autrefois soutenu dans sa lutte contre le dey d'Alger, puis dans sa guerre acharnée contre les Français, héritiers de la puissance turque en Afrique. Son projet avorta brusquement par un de ces sanglants coups de théâtre si fréquents en Orient : le massacre de Damas suivi de l'intervention française ; mais le seul fait de cette confédération révolutionnaire où étaient entrés tant de tribus et de villages et dont le secret fut si bien gardé ne révèle-t-il pas tout ce que la domination ottomane en Syrie a d'artificiel, d'odieux, partant d'instable ?

Les causes qui, à deux reprises différentes, ont arrêté la Syrie dans la voie de l'affranchissement et de la régénération — les massacres de 1839 et de 1860 — ne sont pas moins instructives. Le gouvernement turc n'a pu s'établir que grâce à la désunion et aux luttes incessantes des races qui habitent la Syrie. En interrogeant l'histoire, on verra que Sélim lui-même doit ses triomphes bien moins à la force de ses armes qu'aux trahisons, aux défections innombrables qui lui ouvrirent les portes des principales villes. Les Turcs, fort bons logiciens, ont vite conclu que leur domination ne pouvait se maintenir que par les moyens mêmes qui lui avaient permis de se fonder. Au lieu de s'efforcer à introduire la concorde, la paix, les bons rapports parmi les peuples conquis, ils semblent s'être attachés à nourrir soigneusement tous les germes de division qui préexistaient à la conquête, à envenimer les haines de religion et de race, à neutraliser les forces qu'ils pouvaient craindre en les opposant les unes aux autres. Ils ont atteint leur but, il faut le reconnaître, mais ç'a été aux dépens des provinces soumises, qui ont eu désormais à souffrir à la fois de la barbarie des maîtres et des rivalités souvent sanglantes des sujets. Pour quiconque a visité l'Orient, il est donc évident que le despotisme anarchique ira croissant, que les explosions périodiques qu'il provoque se répèteront aussi longtemps que les populations sujettes de la Porte seront réduites à leurs propres ressources. Toute sève et toute énergie n'ont pas disparu de la Syrie ; mais, comprimée depuis des siècles par un joug étranger, lentement abêtie et appauvrie, dégoûtée par ses échecs réitérés, elle se sent incapable de se porter secours à elle-même. Tantôt elle s'abandonne tristement à ce fatalisme du désespoir qui est dans le climat et dans les croyances de l'Orient, tantôt elle tourne vers l'Europe un regard suppliant. Il faut que les puissances occidentales en prennent leur parti : c'est en elles que réside l'espérance de tout ce qui a gardé quelque vitalité parmi les Syriens. A elles peut revenir l'honneur de leur salut, à elles reviendrait la responsabilité de leur décadence irrémédiable. Voyons de quelle manière elles ont compris jusqu'à présent les exigences de leur situation et comment elles ont rempli les devoirs qui leur incombent.

II.

Parmi les cinq grandes puissances, il y en a deux, la France et l'Angleterre, dont les politiques sont en jeu dans la question de Syrie. La politique française a la prétention d'avoir été par excellence chrétienne : elle n'a guère été que catholique. La politique anglaise s'est toujours vantée d'être musulmane : elle n'a guère été que turque. La France, dans ce siècle, a par trois fois joué un rôle prédominant en Syrie ;

mais, en 1840, entraînée par une admiration démesurée pour le pacha d'Égypte, elle souleva l'Europe contre elle pour ne pas s'être suffisamment rendu compte des intérêts opposés aux siens; en 1856, elle mit tout son orgueil à ne protéger que le Saint-Sépulcre et la Sainte-Crèche ; en 1860, elle n'intervint qu'en faveur des Maronites. L'Angleterre, dès 1799, ne cache pas que le maintien de la suprématie ottomane est son but exclusif : peu importe que cette suprématie soit la déchéance morale comme elle est la ruine matérielle, peu importe qu'elle soit une cause incessante de révoltes et qu'elle fasse couler le sang à flots, il faut la conserver à tout prix, car défendre les Turcs, dit lord Stratford Redcliffe, c'est « combattre en Orient les progrès de l'influence française et c'est se mettre en état de gouverner soi-même la Turquie pour la sauver ».

Politique bien généreuse ou bien habile que celle de la France ? Je ne le crois pas. Politique bien pratique que celle de l'Angleterre ? Je ne le crois pas non plus. S'appeler la France, avoir fait la Révolution, avoir pris la plus grande part à la libération de la Grèce et de la Roumanie, passer partout pour la patronne de tous les peuples opprimés, voir un universel courant de sympathie pousser vers soi la Syrie tout entière, et dans cette situation unique s'obstiner, par peur ou par ignorance, à limiter sa protection à trois cent mille Maronites ou moines de Terre sainte, c'est une erreur impardonnable, car c'est manquer à la vraie tradition nationale, c'est lâcher la proie pour l'ombre, la cause de la civilisation, qui est éternelle, pour une cause religieuse qui demain cherchera ailleurs son point d'appui. Et, d'autre part, avoir nom l'Angleterre, être le génie incarné du commerce, avoir pour ambition de faire rayonner son industrie sur le monde entier et de tirer de chaque contrée ce qu'elle a de meilleur, retrouver dans la Syrie le grenier d'abondance de l'empire romain et de l'empire grec, et après cela, par simple jalousie de la France, s'imposer pour tâche le soutien de cette suprématie turque qui est la ruine de toute culture, le découragement d'un peuple créé pour le travail, l'envahissement persistant du désert, n'est-ce pas l'aberration économique et politique la plus funeste qu'il soit possible d'imaginer ?

Ainsi, attachée opiniâtrément à la durée du passé, l'Angleterre ne conçoit le maintien de l'empire ottoman que sous sa forme ancienne, tout inepte et brutale qu'elle est. Et là, à son propre détriment, elle aide à pousser dans une barbarie de plus en plus profonde cet Orient qui a jadis montré pour la civilisation de si brillantes aptitudes. Chaque fois que se produit une tentative d'affranchissement, l'Angleterre soutient avec une énergie impitoyable le parti de la répression et de la compression, comme si toute révolte contre la Turquie était dirigée contre elle-même, comme si la rénovation de l'Orient devait être la ruine de tous ses intérêts matériels. A la vérité, elle a su mériter ainsi que la Porte lui abandonnât toute l'action politique et que les pachas turcs ne fussent pas moins à sa dévotion que ses propres consuls. Mais cette action qui lui a été abandonnée, elle ne l'exercera que sur une terre dévastée et couverte de ruines, et la haine des peuples asservis ne l'atteint pas moins que la Porte même. La France contemporaine n'a pas agi plus sagement dans une voie différente. Pendant toute la durée du second empire, elle n'a rien vu en dehors de l'étroit cercle des intérêts catholiques. On lui a tant de fois répété que les affaires d'Orient ne touchaient que son sentiment, qu'elle a fini par le croire. On ne s'expliquerait pas autrement cette espèce de torpeur qui s'est si longtemps répandue sur notre corps diplomatique, l'insignifiance de tous les efforts accomplis pour étendre en Syrie cette influence française soutenue par une tradition séculaire et par les sympathies des populations. Renoncer à étendre son influence, c'est consentir à la voir diminuer. Plus d'un, en Orient, en voyant la France s'effacer de plus en plus devant l'audace de ses rivaux, en est arrivé à craindre qu'elle ne disparaisse bientôt dans l'Océan comme une autre Atlantide.

Et maintenant, à qui ont profité l'égoïsme anglais et l'indifférence française? A la barbarie seule. Or est-il possible de constater ces choses, l'état de désolation où la tyrannie turque a réduit l'une des contrées les plus fécondes de l'Asie, et la responsabilité qui dans cette ruine incombe à la Grande-Bretagne et à nous-mêmes; est-il possible de reconnaître une si grande misère et d'en découvrir les causes, sans que le sentiment de l'humanité se révolte, sans avouer que le devoir aussi bien que l'intérêt commande de chercher des remèdes et que ces remèdes ne peuvent se trouver dans aucun des systèmes politiques suivis jusqu'à présent ?

On l'a déjà dit bien des fois : la grande difficulté pour tous ceux, hommes d'État ou simples publicistes, qui s'occupent d'appliquer des idées de progrès ou de réforme à une fraction quelconque de l'empire ottoman, c'est qu'il n'y a point en Orient de question isolée, de question locale ou partielle. Qu'il s'agisse de la Grèce ou de la Bulgarie, de l'Anatolie ou de la Macédoine, qu'il s'agisse de la Syrie comme dans cette étude, c'est toujours la question d'Orient qui se pose tout entière. Or, depuis un siècle, on sait ce que veulent dire ces mots : poser la question d'Orient. Ils signifient : vouloir mettre le feu aux quatre coins de l'Europe. Le pressentiment qui domine les grandes puissances, c'est que le grand malade est incapable de guérir, que sa mort plus ou moins prochaine, plus ou moins naturelle, est un fait inévitable, une fatalité; mais, comme cette mort de la Turquie doit avoir pour conséquence logique le partage de son empire, il semble, quelque séduisants que soient les rêves des philosophes politiques, il semble impossible que ce partage puisse se faire pacifiquement, surtout si le dénouement était violemment hâté, si l'empire ottoman venait à disparaître avant que les provinces qui le composent fussent mûres pour l'autonomie ou pour des annexions compatibles avec l'équilibre général. Or l'Europe a soif de paix : possédée de ce désir souverainement légitime, elle redoute le moment de l'effondrement final de la Turquie, et voilà pourquoi, « sachant que pas une secousse ne peut se faire sentir dans un coin de l'édifice, que pas une pierre ne peut s'en détacher sans que l'édifice entier paraisse et soit en effet près de crouler (1) »,

(1) Guizot, *Mémoires*, XXVI, 324.

voilà pourquoi elle est toujours prête à mettre au ban toute puissance qui soulève en Orient une question partielle et qui la menace ainsi d'une conflagration universelle.

Que l'Europe ait tort ou raison de redouter et de reculer le moment de la liquidation de l'empire ottoman, ces répugnances sont un fait qu'il faut accepter et dont doivent tenir compte les hommes d'État, sous peine d'être coupables, et les publicistes, sous peine d'être superficiels. Mais il faudrait avoir l'esprit bien étroit pour penser que le *statu quo* territorial doit être l'immobilité. Si l'heure ne semble pas venue de faire pour la Syrie et pour d'autres parties de l'empire l'œuvre de justice et de liberté qui s'est accomplie, à travers quels obstacles, on le sait, dans les principautés danubiennes et en Grèce, ce qu'il reste à déterminer, c'est une politique qui tout à la fois soit en état de rassurer l'Europe et de préparer l'avènement du progrès. La politique de partage étant impossible, ne reste-t-il pas ce que M. Thiers appelait judicieusement la politique de précaution, et qui est en réalité celle de la civilisation pacifique? Seulement, et c'est par là que je vais rentrer dans le vif de la question syrienne, si cette politique se présente partout avec le même idéal, elle ne saurait l'atteindre en Europe et en Asie par les mêmes moyens ni le réaliser de la même manière.

Et, en effet, que voyons-nous dans la Turquie d'Europe? Nous y voyons des nationalités chrétiennes — slaves, latines ou grecques — dont le développement social et politique, progressant de jour en jour, a permis, permet ou permettra prochainement de les constituer en États autonomes. La France, l'Angleterre et la Russie sont intervenues seulement au moment décisif pour favoriser la transformation de telle province en une principauté indépendante et pour qu'elle prenne place dans la famille des États et serve au nouvel équilibre politique. C'est ainsi qu'a été fondé le royaume de Grèce, que la Moldavie, la Valachie, la Serbie ont obtenu successivement les libertés administratives, l'autonomie avec le tribut, finalement l'indépendance complète. C'est ainsi que la Bulgarie et la Roumélie orientale semblent destinées à traverser des phases analogues. Par là aussi les lois existantes de ce système politique européen qui ne veut pas qu'aucune des grandes puissances prenne pied par la conquête dans la péninsule des Balkans ont été, en droit, sinon en fait, respectées jusqu'à ce jour.

En Asie, il n'en est pas de même, par cette simple raison que l'on s'y trouve en présence non pas d'une majorité de populations chrétiennes, mais d'une majorité de populations musulmanes. Les vices du gouvernement turc et ses effets délétères sont les mêmes en Asie et en Europe; mais en Europe les races assujetties sont encore jeunes et vivaces; elles adoptent facilement la culture occidentale, elles ont ou auront en elles la force de se gouverner elles-mêmes. En Asie, les races assujetties sont vieilles et découragées; appartenant au monde de l'Islam, elles sont fatalistes; n'ayant fait de toute éternité que passer d'un joug à l'autre, elles se savent incapables de se passer d'une tutelle, d'une direction étrangère. Ainsi ce serait pure chimère que de rêver des principautés autonomes d'Anatolie ou de Syrie. Ainsi il est manifeste que la renaissance définitive de l'Asie est au prix de la substitution des gouvernements occidentaux au gouvernement turc, et les peuples asservis ne se cachent pas pour le dire, à Brousse, à Smyrne, à Damas, à Jérusalem.

Mais cette substitution est-elle possible dès aujourd'hui? Il est clair que non. Oui, il est permis de lire avec Lamartine dans l'avenir du xxe siècle, il est permis de prévoir et même d'espérer que par l'effet des sympathies nationales et religieuses, par la puissance des positions territoriales, la Russie *coulera* sur l'Arménie pour faire de la mer Noire un lac russe, l'Angleterre se répandra sur cette Anatolie qui est la grande route continentale de l'Inde, la Syrie deviendra une seconde Algérie. Oui encore, cette impression ressort si nettement de toute étude philosophique de l'Orient que l'Europe diplomatique elle-même n'a pu s'en défendre et que, sans se l'avouer, elle s'est inclinée devant cet avenir le jour où elle a reconnu la possession de Kars et de Batoum à la Russie, le protectorat anglais en Anatolie et le protectorat français en Syrie. Mais, si cette perspective peut être sans danger le but lointain d'ambitions généreuses, c'est d'un but plus prochain que les politiques sérieux et pratiques doivent se préoccuper. Contraindre la Porte à réaliser en Anatolie et en Syrie les réformes que réclament la sécurité des personnes et la sécurité des biens, infiltrer partout les idées occidentales, ranimer l'agriculture mourante, créer des exploitations industrielles, aider les jeunes générations à sortir de l'ignorance où leurs pères ont croupi, rendre la vie à l'Asie par la protection de l'Europe et enrichir l'Europe par la résurrection de l'Asie, afin que l'écroulement fatal de l'empire turc ne puisse pas laisser d'un jour à l'autre un vide à l'anarchie et à la barbarie, voilà ce but prochain, voilà ce qui constituerait en Asie la politique de précaution, la politique civilisatrice.

L'Angleterre et la France semblent tout spécialement destinées à jouer ensemble ce rôle de propagatrices de la civilisation. Elles y sont appelées non seulement par la conformité de leurs intérêts, mais encore par la similitude de leurs institutions. Fermement dévouées l'une et l'autre aux traditions du régime libéral et parlementaire, elles ne sauraient se faire en Orient les défenseurs et les complices de l'obscurantisme et de l'oppression. Elles ont travaillé jadis ensemble à l'affranchissement de la Grèce, de la Belgique et de l'Italie; elles ne feraient que continuer dans la même voie en travaillant de concert à préparer l'émancipation future des populations orientales. La république en France, le nouveau ministère libéral en Angleterre sont faits pour coopérer à l'exécution d'un pareil programme.

Mais cette grande et belle œuvre, comme toutes les entreprises humaines, exige pour s'accomplir la réunion de deux conditions : l'entente parfaite des coopérateurs et la division du travail. Ces deux conditions sont intimement liées l'une à l'autre, et c'est faute d'avoir bien reconnu la seconde que la première n'a jamais été réalisée. L'entente cordiale de la France et de l'Angleterre en ce qui touche les affaires d'Asie n'a jamais existé que sur le papier, et voici pourquoi : aussi longtemps que les deux puissances ont travaillé simultané-

ment, concurremment, dans les mêmes contrées, par un penchant naturel à l'homme il est arrivé que les émules se sont pris pour des adversaires. Et alors, pendant que les cabinets échangeaient les plus touchantes protestations d'amitié, que faisaient, du Bosphore au Jourdain, les agents des deux nations ? Loin de se seconder mutuellement dans la poursuite commune d'un but civilisateur, ils semblaient avoir pour toute ambition de se contrecarrer, de se nuire, de se créer des clientèles hostiles, de semer la haine et la défiance parmi les gouvernants et les gouvernés, d'augmenter encore le désarroi existant pour que l'une ou l'autre puissance ne fût pas avantagée au préjudice de sa rivale.

Au fond de ces intrigues qui discréditent les diplomates européens sans profit ni pour leur gouvernement ni pour personne, y a-t-il une opposition directe d'intérêts ? Non, et ce ne sont là que froissements qui résultent de la juxtaposition d'ouvriers de caractère différent attelés à la même tâche. Aussi, pour que l'entente des collaborateurs devienne réelle et efficace, il faut, et ce n'est point un paradoxe, qu'ils cessent de travailler au même endroit. Une division intelligente du travail, qui limite leurs attributions respectives, fera cesser cet antagonisme dont les causes sont si superficielles. Que les deux puissances déterminent chacune le champ spécial de leur activité nouvelle en se conformant aux indications de la nature et de l'histoire — l'Angleterre choisissant le bassin de l'Euphrate; la France, la Syrie — et cette équitable répartition fera disparaître l'un des obstacles les plus redoutables qui s'opposaient au progrès de la cause de la civilisation en Asie.

III.

En 1856, Edmond de Lesseps était consul général de France à Damas, et, dans son admirable correspondance avec le ministère, dans ses conversations avec des amis, cet homme éminent expliquait ainsi son rôle : « Ce n'est pas seulement dans l'intérêt des évêques de la montagne ou de quelques commerçants que je suis ici. Ce que je représente, c'est la cause de la civilisation auprès de la Syrie tout entière. Que d'Alep à Gaza le saint-siège ne veuille connaître qu'Antoura et Bethléem, il est dans son rôle. Pays sans religion d'État, la France, surtout depuis la conquête de l'Algérie, n'a pas le droit de borner sa sollicitude aux seuls catholiques de Syrie. Nous avons dans les Maronites des clients et des amis dévoués : est-ce là une raison d'être les ennemis des Druses? D'aucuns l'ont pensé, et ils n'ont fait ainsi que pousser entre les bras de l'Angleterre l'élément peut-être le plus intelligent de ce pays. Pour ma part, j'ai noué des relations avec les principaux sheiks des Druses : je leur ai trouvé à tous le désir ardent et sincère de l'amitié française. A coup sûr, le respect des lieux saints importe à notre dignité ; mais le développement de notre commerce, de Homs à Damas et de Beyrouth à Jaffa, importe non moins à notre fortune. Protéger contre toute insulte les moines et les pèlerins, cette tâche ne manque pas de noblesse; mais défendre les Arabes et les Grecs contre les exactions turques, c'est une tâche encore plus belle et plus profitable. Ce que doit être en Syrie le représentant de la France, c'est l'avocat de tous les opprimés sans distinction de culte ni de race; et plus la clientèle française sera étendue, plus les valis mettront de soin à se conformer aux indications fermes et énergiques des consuls. Ne jamais soutenir que le bon droit, mais ne jamais manquer une occasion de le soutenir, toute notre politique doit être là. » — Partout, en Syrie et en Palestine, j'ai retrouvé, comme un culte, le souvenir d'Edmond de Lesseps. C'est au système préconisé par lui qu'il faut revenir.

Ce système présente-t-il à l'application des difficultés réelles ? Je ne le pense pas : d'abord parce qu'il est logique et généreux, c'est-à-dire conforme au génie français et, partant, facile à comprendre par nos agents; ensuite parce que, d'un bout à l'autre de la Syrie, l'oppression turque a créé une immense clientèle qui ne cherche qu'un avocat et que cet avocat, tous, chrétiens et musulmans, désirent ardemment qu'il s'appelle la France. Dans la plaine comme dans la montagne, j'ai trouvé le culte du drapeau français, l'ardent désir d'apprendre notre langue, les sympathies les plus chaudes et les plus touchantes. A Alep, la population arabe porte ouvertement envie aux Arabes d'Algérie. A Damas, on joue *la Marseillaise* sous les fenêtres de l'ambassadeur anglais; un modeste zaptié dit à M. Layard, et cela dans notre langue, que tout le monde en Syrie pense français. A Jérusalem, les musulmans, le cadi en tête, envoient leurs enfants à l'école française. Dans la plaine de Jéricho, on rencontre des Bédouins qui parlent couramment français : le sheik a fait venir de Smyrne un professeur qui est resté trois mois dans la tribu. A Beyrouth, les dames diaconesses prussiennes; à Jaffa, l'école allemande; à Jérusalem, l'école anglaise, ont dû, pour avoir des enfants indigènes, faire de l'étude du français la base de leur enseignement. Partout, dans les villes de l'intérieur comme dans celles de la côte, le commerce se fait de préférence avec la France, avec Marseille. On ne saurait imaginer de terrain mieux préparé pour recevoir la semence française. Il ne s'agit, en somme, que d'ouvrir toutes grandes les mains jusqu'à ce jour trop parcimonieuses. Ce qu'on a fait pour quelques-uns, il s'agit de le faire pour tous.

Ce principe posé, c'est par un acte public qu'il conviendrait d'en inaugurer l'application. Ce que la Russie a fait pour la Bulgarie, l'Angleterre pour l'Anatolie, la France devrait le faire pour la Syrie : présenter à la Porte un plan général de réformes. Un tel acte, dont nous ne voulons pas exagérer la portée, a un double avantage : il fait savoir aux populations que la puissance qui a pris l'initiative des réformes est désormais leur guide et leur protectrice naturelle; puis, quelque rebelle à toute idée de progrès que soit le gouvernement auquel il s'adresse, c'est toujours un avertissement qui le fait réfléchir. Que la régénération définitive de la Syrie soit possible au gouvernement ottoman, je ne le pense pas; mais d'Alep à Gaza tout le monde sait qu'un gouvernement qui ne serait qu'aux trois quarts mauvais suffirait pour permettre à la Syrie de respirer, de renaître, et c'est cette première renaissance qui doit être notre premier objet. Quant au caractère des réformes que devrait indiquer ce plan général,

il est connu dès longtemps : ce qui tue les provinces ottomanes, c'est l'arbitraire. C'est l'arbitraire qu'il faut supprimer, celu de l'administration comme celui du fisc, celui de la justice comme celui du recrutement. Point de sûreté des personnes tant que des tribunaux réguliers, moitié chrétiens et moitié musulmans, n'auront été établis dans tous les grands centres. Point de sûreté des biens tant que la confection d'un cadastre n'aura donné à la propriété foncière l'assise qui lui manque, tant que la dîme continuera à peser aussi lourdement sur le cultivateur. D'importantes modifications dans la régie des impôts, dans le système des douanes, dans l'organisation de la police, seraient le complément nécessaire de ces premières réformes.

La Porte acceptera-t-elle les améliorations proposées? cela est probable. Les réalisera-t-elle? cela est douteux. Au Turc resté toujours conquérant, le génie de l'administration a toujours manqué. En attendant la création d'une administration occidentale comme celle qui se constitue aujourd'hui en Égypte, c'est aux consuls qu'il faudra remettre la surveillance des premières tentatives de réforme. Pour que cette surveillance soit efficace, c'est le régime consulaire anglais qu'il convient d'adopter. L'autorité d'un consul en Orient dépend de conditions nombreuses. Il faut que le consul se sente toujours soutenu par son gouvernement et que les populations s'habituent à voir toujours en lui ce gouvernement tout entier. Il faut que son prestige personnel impose le respect et inspire la confiance, qu'un traitement élevé lui permette de figurer dignement aux yeux des Orientaux. Mais il faut surtout que ce consul séjourne longtemps au même poste, avec la possibilité d'un avancement régulier sur place. Un consul français de deuxième classe a-t-il donné des preuves d'intelligence en Bulgarie ou en Syrie? A peine connaît-il le pays où il vient de passer quelque temps qu'on l'envoie dans un poste de première classe, en Amérique ou en Chine, où il recommencera sans profit pour personne une éducation toute nouvelle. Bien différent, le système anglais : il maintient dix et vingt ans au même endroit un agent éprouvé qui finit par s'initier profondément aux mœurs du pays, par faire corps avec lui, et cela tout en gagnant sur place tous ses galons. En règle générale, les agents anglais ne sont ni plus instruits ni plus intelligents que les nôtres, et leur moralité est presque toujours inférieure; mais tous, sans exception, connaissent mieux que les nôtres les populations auprès desquelles ils représentent l'Angleterre. La persistance du séjour en est la seule cause.

Dans la politique civilisatrice que nous préconisons, le rôle des consuls est d'une importance capitale; mais on n'écrit pas le *Manuel du bon consul* comme on fait celui du *Parfait cuisinier*. Une grande liberté d'initiative tempérée par le sentiment profond de la responsabilité, tel est le meilleur instrument pour la création d'une prudente action politique. Au reste, si les moyens employés peuvent et doivent différer suivant les exigences locales et le caractère des agents, le but poursuivi doit être partout le même. Défenseur de tous les opprimés, conseiller discret, mais écouté des gouvernants, voilà ce que le consul doit être. Pour gagner les populations, il ne doit marchander ni son appui aux persécutés ni son concours à toutes les entreprises qui peuvent enrichir ou éclairer la Syrie. Il ne faut pas seulement qu'il répète, mais qu'il prouve que la France est toujours là. Quant aux fonctionnaires et aux ministres, c'est par une attitude ferme et énergique qu'on obtiendra d'eux un respect permanent, préférable à des condescendances éphémères. Lorsque Saïd, pacha d'Égypte, se sentit mourir, il fit venir celui que l'Europe avait toujours cru son grand protégé, M. de Lesseps, et il lui dit : « Tu as pensé que je t'ai soutenu parce que je t'aimais; détrompe-toi, c'est parce que j'avais peur de toi. »

Élargir la politique étroitement catholique du second empire, faire un usage effectif des droits reconnus par le congrès de Berlin, provoquer les réformes, protéger les populations, voilà, pour ainsi dire, le côté purement moral du système civilisateur. Mais l'instrument le plus efficace de la régénération de la Syrie et en même temps le plus puissant facteur de notre suprématie politique ne peut être que l'initiative individuelle de nos nationaux, initiative que nous cherchons à éveiller, que le gouvernement doit soutenir.

L'initiative individuelle en Syrie doit avoir deux objets : le relèvement intellectuel par les écoles, le relèvement agricole et industriel par le défrichement des terres, la création d'usines et d'établissements de commerce, l'établissement de routes, de chemins de fer et de ports.

Parlons d'abord des écoles. Aujourd'hui, en dehors des préoccupations de la vie matérielle, il semble que rien n'intéresse les cerveaux arabes, presque aussi incultes que la terre elle-même. Les besoins intellectuels existent à peine. A la vérité, on trouve presque partout des écoles primaires musulmanes; mais, dans ces écoles pittoresques qui ont inspiré tant de pinceaux, on n'enseigne presque rien en dehors de la récitation du Coran, récitation qui n'est qu'un ânonnement musical. Il n'existe que deux ou trois écoles supérieures dans les grands centres, et celles-là encore sont consacrées presque tout entières à la théologie. Dans la plupart des villages, personne qui sache écrire. Dans les villes, la nombreuse corporation des scribes publics est un indice éloquent de l'ignorance des musulmans. Les juifs, qui sont cinquante ou soixante mille, végètent dans un état plus abject encore, malgré les efforts généreux de l'*Alliance universelle*. Maltraités ou méprisés par les Arabes ou les Turcs, dénués de protecteurs politiques, ils ont pour vrais chefs leurs rabbins, qui trouvent dans l'ignorance de leurs ouailles un instrument certain de domination. Les écoles talmudiques sont cent fois plus misérables que les écoles arabes. Seuls, comme partout, les Grecs et les Arméniens ont des écoles nationales qui donnent d'excellents résultats et qui font d'eux les maîtres du commerce.

Le peu d'instruction occidentale qui a pénétré jusqu'à présent dans les montagnes et les campagnes de la Syrie, c'est au clergé catholique ou protestant qu'elle en est redevable. Les Frères de la doctrine chrétienne à Jérusalem, à Jaffa, à Beyrouth et dans le Liban, les protestants dans toutes les grandes villes et dans quelques grosses bourgades, sont les

seuls qui aient travaillé avec suite à l'éducation intellectuelle et morale de la Syrie : les protestants avec une arrière-pensée de prosélytisme qui a détourné d'eux un grand nombre de familles; les catholiques (sauf les jésuites, dont ici encore j'ai pu constater la fatale impopularité) avec un zèle, un dévouement et une intelligence admirables. Partout où des Écoles chrétiennes ont été ouvertes, non seulement les résidents occidentaux, mais les Grecs, les Arméniens, les fonctionnaires musulmans, les juifs en rupture de Talmud y ont envoyé leurs enfants pour y apprendre le français, les éléments de la science et recevoir quelques idées du progrès. Avec la merveilleuse facilité des enfants orientaux, au bout de six mois les élèves de ces écoles en savent presque autant que ceux de nos meilleures écoles primaires. Devenus hommes, ils gardent un souvenir touchant de leurs maîtres et leur conservent la clientèle de leurs familles. Ce sont autant de nouveaux adeptes pour l'attachement à la France, dont ils savent la langue, et pour l'attachement au progrès, ce qui est une autre manière d'aimer la France.

Ainsi les Écoles chrétiennes de Syrie ont déjà rendu les plus grands services, et les instituteurs ecclésiastiques, quoi qu'on puisse penser de leurs mérites dans d'autres parages, ont été de vaillants pionniers de la civilisation. Malheureusement, ces écoles ne sont pas de beaucoup assez nombreuses. Le gouvernement français devrait-il prendre directement l'initiative d'en créer de nouvelles? Il me semble, après examen, qu'il ferait mieux de se contenter d'encourager puissamment les efforts des particuliers. Les Frères de la doctrine chrétienne ne demandent qu'une promesse de subvention, qui donnerait aux consuls le droit d'exercer un contrôle effectif, pour fonder de nouvelles écoles à Gaza, à Naplouse, à Nazareth, à Beyrouth, à Baalbek, à Alep. Il serait désirable que des laïques fondassent des établissements analogues, et notamment des écoles supérieures et professionnelles, qui manquent complètement. Des musulmans français d'Algérie pourraient, comme instituteurs, se rendre fort utiles en Syrie, surtout dans les grands centres. L'Alliance israélite projette de créer à Damas et à Jérusalem des écoles juives qu'il faudra également soutenir, mais à la condition qu'elles soient soustraites à l'autorité des rabbins indigènes, dont le fanatisme égale la vulgarité. En somme, je puis affirmer qu'une subvention annuelle générale n'excédant pas cent mille francs est suffisante pour couvrir la Syrie d'écoles qui, en dix ans, auront considérablement relevé le niveau intellectuel du pays et fait de la langue française une langue « à côté », comme on a dit finement.

J'aborde à présent la question de la régénération agricole et industrielle. On a vu ce que la Syrie était à l'époque des Romains et ce qu'elle est devenue depuis. J'ai dit aussi ce qu'elle pourrait redevenir. Actuellement point de travail, point de voies de communication, point de sûreté pour le trafic, et voici cependant ce que donne cette terre si mal cultivée : la plaine de Saarons exporte annuellement quatre mille tonnes de blé; celles de Gaza et de Naplouse produisent pour onze millions de francs de blé, d'orge, de laine et de coton; Ramleh et Jaffa fabriquent six millions de kilog. de savon; Jaffa, en 1871, exportait, d'après les documents anglais, huit mille tonnes de la plus belle huile du monde; le Liban, trois millions de kilog. des plus beaux cocons; Beyrouth, deux millions de kilog. de laine et cinq cent mille kilog. de coton; la Béka, sept millions de sésame, cinq millions de maïs, dix millions de blé, deux millions d'huile d'olives. Si vous introduisez en Syrie la culture européenne, tous ces chiffres seront décuplés. Un dicton populaire dit que la Palestine, cultivée d'un bout à l'autre, ne fût-ce qu'à la manière du pays, nourrirait dix fois sa population actuelle : or la manière du pays est tout juste celle des nègres.

Les richesses minières, presque entièrement inexploitées, sont plus considérables encore que les richesses agricoles. La mer Morte est la nappe d'eau la plus salée du globe, le dépôt le plus abondant de chlorure de potassium et de brome. La Judée est inépuisable en bitumes et en asphaltes : le gîte de Nébi-Mouça fournit des calcaires qui contiennent vingt-cinq pour cent de bitume dont les Arabes se servent en guise de combustible. De Jaffa au Jourdain, le lignite est si répandu qu'on a calculé que son exploitation à elle seule suffirait pour tirer l'industrie syrienne de sa torpeur : les briquettes de lignite reviennent à quinze francs la tonne, tandis que le prix de la houille varie, en Égypte et sur la côte, de trente-cinq à cinquante-cinq francs. La Phénicie et le Liban regorgent de cuivre et d'étain. De Gaza à Jérusalem on pourrait rouvrir les nombreux puits de naphte qui existaient autrefois. Que de trésors perdus ! que de sources de bien-être volontairement négligées, et cela à sept jours de mer de Marseille !

Ainsi, partout en Syrie le sol attend le soc de la charrue et le sous-sol la pioche du mineur. Le peu d'industrie agricole et minière qui existe déjà suffit pour alimenter un commerce maritime considérable. A Jaffa, par exemple, le mouvement annuel du port, où transitent deux cents paquebots et un nombre trois ou quatre fois plus grand de voiliers, est de seize mille tonnes d'importation et plus de vingt mille d'exportation. Pour tripler en peu de temps l'importance de ce commerce, il suffit que quelques hommes de cœur, de vrais pionniers civilisateurs aillent donner en Syrie l'exemple de la lutte contre la barbarie et imprimer par leur exemple un vigoureux essor au travail national. Nulle part la force de l'exemple n'est plus grande qu'en Orient, le succès des fermes modèles en Égypte en est la preuve. Ce que la Compagnie de Suez avait réalisé à l'Ouaddy de Tel-el-Kébir par l'initiative de M. Guichard, il faudrait le tenter d'abord sur cinq ou six des points les plus favorisés de la Syrie. Pour tous ceux qui ont étudié le pays, il est clair que ces grandes fermes européennes seraient un puissant levier de la renaissance agricole. Ici comme à l'Ouaddy, ce ne seront pas seulement les Arabes sédentaires qui profiteront de nos leçons, ce seront les Bédouins nomades eux-mêmes qu'on verra fixer leurs tentes noires et tourner vers la reconquête de la terre une activité gaspillée jusqu'à présent dans un brigandage stérile.

Ce qu'il y a peut-être de plus beau dans une œuvre de régénération politique et sociale, c'est que chaque progrès par-

tiel en amène forcément un autre. L'exploitation agricole de la Syrie a pour corollaire la création de routes. A l'heure présente, la Syrie, sauf en deux ou trois endroits, n'a pour routes que les sentiers tracés à travers champs par les pieds des chameaux. Il y aura là une œuvre double : d'abord, la réparation des anciennes voies romaines enfouies sous le sable et sous l'humus, mais qui se retrouveront sans peine et seront les artères du système vicinal de la Syrie; puis, la construction d'une voie ferrée d'Alep par Homs à Damas, de Damas par la vallée du Jourdain à Jérusalem, avec des embranchements sur le district du Hauran d'une part, de l'autre sur Alexandrette, Beyrouth, Saint-Jean-d'Acre et Jaffa. L'ouverture de cette voie ferrée, qui devra être secondée par des subsides, n'offre presque aucune difficulté naturelle. J'en ai suivi sur les lieux le tracé probable, et je me suis assuré avec tous les hommes intelligents de la Syrie que le progrès ne saurait avoir d'instrument plus efficace. On a souvent prétendu qu'il ne fallait créer de chemins de fer que là où la civilisation existait déjà; je pense, au contraire, qu'il faut en créer aussi là où la civilisation ne demande qu'à paraître, car ils en accélèrent partout l'éclosion avec la rapidité même de la vapeur. Ne voit-on pas dans l'embryon, avant que les membres soient définitivement constitués, les grosses artères porter déjà dans tous les sens le fluide vivifiant et nourricier? En Orient, le moindre tronçon de voie ferrée en exercice fera plus pour le progrès que tous les iradiés de Stamboul. C'est ce que les Anglais ont compris quand M. Andrews a esquissé le magnifique projet de la ligne de l'Euphrate, dont la réalisation n'est qu'une affaire de temps. Pendant que l'Angleterre fera le chemin de fer de l'Euphrate, à nous de faire celui du Jourdain, qui ne donnera pas de moindres résultats. M. Andrews a estimé que les frais d'établissement de la voie anglaise ne dépasseraient pas en moyenne cent cinquante mille francs par kilomètre. En Syrie, où les plus hauts salaires sont d'un franc par jour, ce n'est pas cent cinquante mille, c'est cent mille francs par kilomètre qu'il faut poser avec M. Pressel. L'œuvre financière serait aussi bonne que l'œuvre civilisatrice serait belle...

Je m'arrête, n'ayant pas la prétention de tracer un programme complet, mais voulant seulement en indiquer les grandes lignes. Pas un jour, pendant que je parcourais la Syrie, je n'ai été sans éprouver ce sentiment, si pénible pour tout civilisé, qu'une richesse énorme était sous mes pieds et qu'une barbarie stupide, jointe à notre incurie, suffisait pour l'empêcher de sortir de terre. Quand je suis arrivé au canal de Suez et quand j'ai vu ce que l'œuvre admirable de M. de Lesseps avait, par contre-coup, créé de trésors en Égypte, je n'ai pu m'empêcher de rêver un pareil avenir pour la Syrie. Chimère bonne tout au plus pour des utopistes, dira-t-on. Espérance haute et ferme des esprits les plus scientifiques, voilà ce qu'il faut dire. « Ah ! s'écriait Fourier, l'illustre secrétaire de l'Académie des sciences, la Syrie, l'Ionie, la Cilicie, — la tête tourne de songer ce que deviendraient ces pays travaillés par nos machines et par les eaux et les feux dont nous disposons ! Il y aurait là pour nous, à volonté, avec les produits de nos plus belles contrées méridionales, toutes les richesses des tropiques. L'Asie mineure et la Syrie sont une autre Amérique à la porte de l'Europe. » Ah ! comme il faudrait ici la plume d'un grand poète pour réveiller les initiatives endormies, pour appeler à la conquête de cette nouvelle Amérique tous nos déshérités qui meurent de faim, tous nos *réfractaires,* tous ceux à qui l'Europe offre un champ d'activité trop étroit. Ce n'est pas pour délivrer le saint sépulcre qu'il faut aujourd'hui prêcher la croisade, c'est pour rendre les pays d'Orient à l'humanité. Qu'on ne vienne pas répéter que la France est incapable d'une œuvre de colonisation. Ce qu'ont fait tous les jours ces Français qui, abandonnés à leurs propres forces, ont donné à l'Orient le peu de civilisation dont il jouit, est là pour réfuter ce reproche. Les progrès de l'Algérie ne démentent-ils pas cette condamnation trop souvent portée à la légère de nos aptitudes colonisatrices? N'avons-nous pas vu encore, de l'autre côté de l'Atlantique, le bas Canada décupler en cent ans, sous la domination étrangère, sa population d'origine et de langue françaises? Si des établissements français ont été sur plus d'une rive éclipsés, ruinés ou conquis par nos rivaux, la faute en a moins été au génie national qu'à l'indifférence des gouvernements. Aujourd'hui, la nation et ses chefs doivent conspirer ensemble dans cette œuvre de colonisation qui est une œuvre de civilisation. Si la France manquait en Syrie à cette tâche qui lui échoit, il se trouverait avant peu une autre grande puissance pour s'en charger, pour en avoir tout l'honneur et tout le bénéfice. Cette renonciation à une grande et féconde entreprise qui n'a rien d'aventureux, cette diminution volontaire de notre influence légitime dans le Levant et dans le monde, le gouvernement de la république n'en voudra pas.

JOSEPH REINACH.

LE GRAND-PÈRE D'UN SAVANT CÉLÈBRE

Le Docteur Érasme Darwin.

Au mois de février de l'année dernière, un journal scientifique allemand, le *Kosmos,* publiait un essai sur les ouvrages du docteur Érasme Darwin, le grand-père de M. Charles Darwin. Cet essai, dû à M. Ernst Krause, attira l'attention de l'illustre petit-fils du docteur Érasme. Il le fit traduire en anglais et y joignit une biographie de sa façon, écrite d'après les papiers et les traditions de la famille. Les deux morceaux ont paru réunis en un volume, sous ce titre : *Vie d'Érasme Darwin* (1). Ils sont également dignes d'attention. L'un met en relief, avec beaucoup de vigueur et en même temps de charme, une figure très originale; l'autre donne à réfléchir sur la transmission héréditaire des systèmes philosophiques. Les idées qui ont fait la gloire de M. Charles Darwin ont germé obscurément et confusément dans l'imagination du

(1) *Life of Erasmus Darwin.* — Londres, John Murray.

grand-père avant d'arriver à leur expression nette, précise et scientifique, dans l'intelligence du petit-fils (1).

I.

Érasme Darwin naquit, en 1731, d'une vieille famille anglaise de la classe moyenne. De sa personne il était épais, robuste, sans grâce. La petite vérole avait gâté son visage et il bégayait. Il manifesta de bonne heure un goût vif pour les vers et pour la mécanique. Dès sa première jeunesse aussi, il fut poursuivi de la peur de la goutte, qui avait tracassé tous ses ascendants. Sa correspondance d'écolier avec sa sœur Suzanne les montre aussi préoccupés l'un que l'autre de suivre un régime suffisamment frugal. Le 20 février 1748, Suzanne lui écrivait : « Je viens maintenant au principal objet de ma lettre, qui est de vous faire connaître mon abstinence. Je serai bien aise de recevoir de vous le compte rendu de votre tempérance, qui excède sans doute la mienne de beaucoup. » Suit le tableau, jour par jour et heure par heure, de ce que Suzanne avait fait et mangé pendant les jours précédents. On y voit comment une petite bourgeoise anglaise du XVIIIe siècle, sage et bien élevée, employait son temps.

« Mercredi matin, je me suis levée un peu avant sept heures; dit mes prières; travaillé jusqu'à huit; fait un tour de promenade; rentré et mangé un pain de deux liards; je me suis habillée; lu un chapitre de la Bible et filé jusqu'à une heure ; dîné modérément avec du pudding, du pain et du fromage; encore filé jusqu'à quatre heures; fait un tour de promenade; encore filé jusqu'à cinq heures et demie; mangé une pomme; bavardé autour du feu; à sept heures, un peu de lait bouilli; ensuite filé jusqu'à neuf (car j'ai dit adieu aux cartes hier), bu un verre de vin dans l'intérêt de mon estomac; à dix heures je me suis retirée dans ma chambre pour dire mes prières ; j'ai monté mon réveil et l'ai mis entre six et sept. »

Le journal des jours suivants se répète avec la monotonie d'une existence parfaitement unie. Les grands événements notés par Suzanne sont que, le jeudi, elle a été ramasser les œufs des poules; le vendredi, elle a donné à manger aux chats; mistress Chappells est venue, et à cinq heures on a pris du thé; le samedi, elle s'est levée trop tard par la faute de son réveil, qui avait retardé. Bien que fille d'une dame très savante, la lecture tenait peu de place dans ses occupations. Le dimanche soir, elle marque qu'elle a lu un sermon : ce devait être le troisième sermon de la journée, car elle avait été le matin à une chapelle et l'après-midi à une église. Un certain jeudi, le jour des poules, elle a lu jusqu'à deux fois : vers deux heures de l'après-midi, « parcouru quelques pages dans Scribelerus », et, à huit heures et demie du soir, « lu dans le *Tatlar* ». Elle remarque que cette nuit-là elle dormit très profondément. Le détail de ses menus est peu varié. On était en carême, la famille faisait maigre et la consciencieuse Suzanne observait à la rigueur la règle de son Église. Sa haute piété et la peur de la goutte ne la défendaient pourtant pas contre certaines concupiscences condamnables, témoin le singulier cas de théologie qu'elle posait à son frère et qui n'avait pu être inspiré que par un estomac de vingt ans en révolte contre les pommes crues et les pains de deux liards.

« Aussitôt que nous aurons tué notre cochon, lui écrivait-elle pendant ce même carême de 1748, mon intention est d'en manger, car j'ai appris d'un savant ecclésiastique que la chair des pourceaux est du poisson et qu'il en a toujours été ainsi depuis que le diable est entré en eux et les a précipités dans la mer. »

Elle concluait en demandant l'avis de son frère et des casuistes de sa connaissance sur ce point de conscience délicat, sans cacher la satisfaction qu'elle aurait de le voir résolu dans le sens qu'elle indiquait. Érasme fut indigné d'un sophisme aussi flagrant. Il répondit, non sans quelque apparence de logique, qu'en poussant ce raisonnement on arriverait à prouver que toutes les viandes sont du poisson, et qu'il lui conseillait fort, « pour l'amour de sa conscience », de s'abstenir de goûter du porc. « Je puis vous assurer, poursuivait-il avec un ton de regret touchant, que moi, je n'en ai pas mangé, quoiqu'on ait servi plusieurs fois du porc rôti. Je n'ai vécu que de pudding, de lait et de légumes. » Il joignait à sa décision, afin d'en adoucir la cruauté, un éloge en style biblique de la sobriété et un tableau effrayant des maux qui fondent sur les intempérants. Nous n'avons pas la réponse de Suzanne, mais il est hors de doute qu'elle se soumit. Cette aimable fille est restée dans les souvenirs de ses neveux comme le type idéal de la vieille demoiselle proprette, indulgente et douce. On ne lui connut qu'une passion, celle des fleurs.

Érasme Darwin était destiné à devenir sur ses vieux jours encore moins orthodoxe en théologie que le savant ecclésiastique consulté par Suzanne. Toutefois la peur de la « Goutte boiteuse » et de la « Pierre sédentaire » (il écrivait respectueusement leurs noms avec une grande lettre) suffit, à défaut de scrupules religieux, pour le maintenir dans la voie de la tempérance. Il est encore cité parmi les philanthropes anglais qui ont combattu l'ivrognerie avec quelque succès. Lorsqu'il fut devenu médecin, il défendit l'alcool à sa clientèle. A la vérité, il autorisait l'usage du vin *fait chez soi;* mais, dans un pays où la vigne pousse en serre, ce n'était pas ouvrir la porte à de grands abus.

En 1750, Érasme alla terminer ses études et préparer sa médecine à l'université. C'était un garçon rangé, raccommodant lui-même ses hardes et se vantant de remettre un talon à un bas sans laisser échapper une maille. Il n'eut jamais de préjugés. Quelques années après sa sortie de l'université, déjà docteur et exerçant, il écrivit à un confrère une lettre anonyme où il lui chantait pouille pour avoir demandé des honoraires à un pauvre homme; fortement soupçonné et sommé de se justifier, il refusa d'avouer, ajoutant que du reste l'auteur de la lettre anonyme avait bien raison, et que la preuve en était que son confrère s'était dépêché de rendre 100 francs au pauvre homme et allait sans doute lui rendre le

(1) Sur les travaux d'Érasme Darwin, appréciés au point de vue scientifique, voy. la *Revue scientifique* du 15 mai dernier.

reste. Il annonçait en ces termes à un ami la mort de son père, Robert Darwin : « Le courrier d'hier m'a apporté la nouvelle désagréable du départ de mon père de ce monde pécheur. » On a beau admettre, avec son biographe, que le mot *désagréable* avait ici le sens de *pénible,* le ton est dégagé.

L'absence de préjugés est encore marquée par le tableau de sa vaste famille : deux femmes légitimes, plus des passions à droite et à gauche ; douze enfants légitimes, plus divers autres qui vivaient, dit-on, en bonne harmonie avec la maisonnée régulière. Ses succès auprès des dames ne nuisirent pas à sa profession, ce qui est singulier, mais ils ne furent pas sans expiation. Parmi les cœurs qu'il ravagea se trouva celui d'une poétesse, miss Seward, surnommée le cygne de Lichfield (1). Nous n'avons aucune raison de soupçonner la vertu de cette éloquente personne, qui rêvait de remplacer la première femme d'Érasme Darwin, morte en 1770. Toujours est-il que le brillant docteur offensa mortellement en elle et la femme et l'auteur : il lui vola des vers pour l'exorde de son grand poème des *Amours des plantes,* et il en épousa une autre. Miss Seward se vengea en écrivant la biographie du docteur Érasme et l'on vit ce qu'il en coûtait de blesser une dame qui était la gloire de la ville de Lichfield. Son livre est un modèle de perfidie féminine.

Le grand-père Darwin, malgré ses excentricités, était un brave homme, adoré de ses amis et des pauvres, auxquels on pense bien qu'il ne demandait pas d'argent. Ceux-ci lui témoignaient leur reconnaissance comme ils pouvaient. L'un d'eux, voleur de son métier, le reconnut au moment de le détrousser et le laissa aller. Un autre vint lui offrir les moyens de commettre une grosse escroquerie.

On comprend qu'il inspirât des attachements. Ce n'était pas un homme indifférent : lorsqu'on avait passé par dessus son bégayement et ses manières froides, il était difficile de ne pas être séduit par sa belle intelligence, son imagination vive et puissante, sa bonne humeur, sa sympathie pour autrui, sa gloire enfin, car il fut une des célébrités de son temps, à la fois comme médecin et comme poète. On le savait original et l'on s'y faisait. Dans un traité qu'il publia sur l'éducation des filles, il exprime le regret qu'il ne soit pas de mode en Angleterre d'apprendre aux demoiselles à danser sur la corde. Il aurait dû avoir la bonté de nous apprendre dans quel pays la danse de corde faisait partie de l'éducation des filles. Il avait beaucoup de bon sens à ses heures. Dans une note du *Temple de la Nature,* il signale le danger d'épouser une héritière, « laquelle est très souvent le dernier rejeton d'une famille détruite par des maladies héréditaires». Sa capacité de travail était considérable. Il exerçait la médecine avec une activité qui lui valait dans son coin de province de bons revenus, et son bagage d'écrivain est assez important pour mériter un chapitre à part. On va le voir dans son rôle de penseur et de novateur ; il n'y est pas moins fantasque que partout ailleurs.

(1) Petite ville sur le Trent.

II.

Doué d'une variété d'aptitudes comparable à celle de Gœthe, poète, philosophe, naturaliste, mécanicien, Érasme Darwin a rimé des milliers de vers, semé, remué une foule d'idées et d'inventions, précédé d'un siècle la science de son temps : il n'a rien laissé de vraiment bon, d'achevé, de durable. Ame qui vive ne lit plus ses poèmes, qui faisaient dire à Byron : « Érasme Darwin est un maître puissant en vers qui ne signifient rien. » Ses descendants conservent un gros livre rempli de ses esquisses et de ses projets de machines, dont presque pas une ne fut exécutée. Il ne finissait pas, ou bien il ne tirait de son idée que des applications saugrenues. Il fut à deux doigts d'inventer la lampe modérateur. Un système de pompe et un système d'écluse, dont il ne fit jamais rien, ont été repris par d'autres, perfectionnés et employés avec succès. Il avait imaginé un oiseau volant marchant avec de la poudre ou de l'air comprimé, et construit une tête parlante qui disait à s'y tromper *papa* et *maman.* Pour son malheur, il avait aussi fait fabriquer un nouveau modèle de voiture destiné à diminuer le plus possible la charge du cheval. Il monta dedans, versa, se rompit le genou et resta boiteux. La voiture Darwin, modifiée et débaptisée, est en usage aujourd'hui aux États-Unis.

Il avait deviné ou supposé les applications de la vapeur. Comme il n'en a parlé qu'en vers, on est en peine de décider si l'on a affaire à une idée de poète ou à une vision d'homme de science. Au surplus, voici le texte; il servira en même temps à faire connaître le docteur Érasme sous l'aspect de nourrisson des Muses :

« Bientôt ton bras, ô Vapeur indomptée, entraînera au loin la barque lente ou le char rapide, ou chassera à travers les plaines de l'air le chariot volant, balancé sur ses larges ailes... Emportés par toi, des essaims de beautés triomphantes se pencheront en agitant leur mouchoir; des bataillons guerriers jetteront l'alarme parmi la foule étonnée; les armées, envahies par l'ombre du nuage obscur, pâliront. De même le puissant Hercule, sous d'innombrables cieux, brandissait sa lourde massue pour la cause sublime de la Vertu; une force sans bornes, combinée avec un art naissant, frappait l'humanité de crainte et d'étonnement, la servait et la protégeait. »

On croit lire du Delille. C'est tout à fait le style des *Trois règnes de la nature.* Le passage sur la vapeur est tiré du chant Ier du poème du *Jardin botanique,* première partie : *Système de la végétation.* Le docteur Érasme avait de ces titres ultra-didactiques; le goût du temps y portait. Ses contemporains étaient pénétrés d'admiration pour l'esprit ingénieux qui mettait l'histoire naturelle en vers allégoriques; ils ne voyaient rien au-dessus et décernaient sans hésiter un brevet d'immortalité au chantre des *Amours des plantes.* M. Edgeworth, le père de la romancière, écrivait en 1790 au sujet du *Jardin botanique :* « Cet ouvrage a réduit pour toujours au silence les lamentations des poètes, qui se plaignaient qu'Homère, Milton, Shakespeare et quelques autres classiques n'eussent rien laissé à décrire et qu'il ne restât

aux modernes qu'à imiter élégamment des imitations... J'ai lu à quelques personnes la description du « Ballet de Médée » ; j'en ai ressenti une telle impression que mon sang s'est figé dans mes veines et que mes cheveux se sont dressés d'horreur. » Il est vrai qu'Edgeworth écrivait cela à l'auteur. Horace Walpole n'avait pas la même excuse lorsqu'il disait dans une lettre à M. Barrett : « Les douze vers qui montrent l'univers sortant du chaos sont, dans mon opinion, les plus sublimes que j'aie lus en aucune langue. » On sera peut-être curieux de connaître la poésie la plus sublime qui soit au monde. La voici :

« Que la lumière soit! » dit le Tout-Puissant. Le chaos étonné écoute la parole souveraine; l'éther brillant s'ébranle à travers ses royaumes et la matière se condense en un million de soleils; autour de chaque soleil apparaissent soudain des terres, et des planètes secondaires se détachent des premières. Tout en obéissant à la force qui les a lancées, elles enferment à regret leur course en des ellipses brillantes. Leurs orbites se meuvent dans d'autres orbites; autour de chaque centre gravitent d'autres centres, et tous, se faisant équilibre, composent un tout harmonieux; ils se meuvent sans repos dans leur brillant séjour, l'espace sans bornes, le sein de leur Dieu. »

La foi des admirateurs du *Système de la végétation* et du *Temple de la nature* ne fut pas ébranlée par le prompt déclin de la célébrité poétique du docteur Érasme Darwin. Ils lui prédisaient une résurrection et promettaient la gloire au critique qui aurait *redécouvert* le *Jardin botanique*. Aucun critique n'a encore été tenté, depuis trois quarts de siècle, de profiter d'un moyen aussi facile de fonder sa réputation; la confiance manque.

C'est en histoire naturelle que le docteur Érasme fut le plus près de s'immortaliser. « Il n'est presque pas un ouvrage de Charles Darwin, dit M. Krause, à côté duquel on ne puisse placer au moins un chapitre des ouvrages de son aïeul; le mystère de l'hérédité et celui de l'adaptation, les arrangements protecteurs chez les animaux et chez les plantes, la sélection sexuelle, les plantes insectivores et l'analyse des émotions et des impulsions sociologiques, tout cela se trouve déjà discuté dans les écrits du vieux Darwin... Le grand-père a été le précurseur intellectuel du petit-fils. » Des analyses et un choix de citations empruntées aux traités ou aux notes scientifiques du docteur Érasme viennent confirmer de point en point ce passage de M. Krause.

La transformation des espèces et leur évolution vers des types supérieurs était une des idées favorites du vieux Darwin. Il en a parlé dans tous ses ouvrages, mais nulle part aussi explicitement que dans sa *Zoonomie*, où il montre la lutte pour l'existence produisant la sélection naturelle et toutes les créatures sortant à la longue, par voie de progrès et d'évolution, d'un seul *filament* doué de vie par *la grande cause première*. L'homme n'a pas une autre origine que le reste des animaux. Libre à sa vanité de se croire l'objet d'une création spéciale et l'image de Dieu sur la terre : la vérité est qu'il est sorti, comme les autres êtres, du *filament* originaire et qu'il a commencé par être un embryon, une créature microscopique, avant « de dresser vers les cieux son front orgueilleux (1) ».

Les théories biologiques de l'excentrique docteur de Lichfield ne rencontrèrent pas auprès de sa génération la même faveur que sa pompeuse versification. Par opposition à la philosophie française, on avait de son temps, en Angleterre, en Allemagne et en Hollande, la manie de la théologie naturelle, ou explication de l'origine divine de toutes choses par l'étude de la nature. Il faudrait un volume rien que pour énumérer le déluge d'*Astro-théologies*, de *Physico-théologies*, d'*Hydro-théologies* et de *Pyro-théologies* dont une nuée de gens bien intentionnés inondèrent alors le monde. C'était le temps où, Burnet ayant accusé les montagnes d'être des preuves de la chute de l'homme, Buffon consacrait un long chapitre de son *Histoire naturelle* à justifier ces pauvres montagnes; le temps où la passion de démontrer que l'univers n'existe que pour le service, le plaisir et l'édification de l'homme poussait à établir dans une *Acrido-théologie* (2) et une *Sismo-théologie* (3) les effets bienfaisants des invasions de sauterelles et des tremblements de terre; le temps où Heinsius, dans sa *Chiono-théologie*, célébrait la neige comme une « admirable créature de Dieu », et où Ahlwardt faisait le même compliment à l'éclair et au tonnerre dans sa *Bronto-théologie*. Aux yeux d'hommes nourris dès leur enfance de ces graves ouvrages, les idées scientifiques du docteur Érasme étaient autant de sottises et d'hérésies. Il arriva donc qu'on en vint, dans le monde savant de l'Angleterre, à dire couramment *darwiniser* pour signifier raisonner pantoufle.

On n'avait pas si tort que cela, sans quoi M. Charles Darwin se trouverait dépouillé d'une partie de sa gloire au profit de son grand-père, ce qui serait tout à fait injuste. Tout à l'heure, en citant la prédiction sur la vapeur, nous nous demandions si c'était une idée de poète. Le grand-père Darwin, en science, a toujours l'air d'avoir des idées de poète. Son imagination lui fournit une nuée d'hypothèses et de théories qu'il ne s'embarrasse jamais de vérifier ni d'établir par des faits. C'est cela ou ce n'est pas cela, c'est juste ou c'est faux; le bonhomme va son chemin sans s'arrêter à donner la preuve ni la démonstration. On conviendra aussi que le mélange bizarre qu'il fait de la mythologie et de la science, cette salade de termes de clinique, de métaphores, de théories d'histoire naturelle transformées en allégories, d'hypothèses physiologiques placées en note de vers sur les gnomes et les salamandres, ce méli-mélo étrange et point toujours de bon goût qu'on trouve dans ses ouvrages était bien fait pour l'empêcher d'être pris au sérieux par le public. On était excusable de hausser les épaules lorsque le docteur Érasme, émettant des vues en contradiction avec la science de son époque, avait soin qu'elles restassent à l'état de vues en l'air.

M. Charles Darwin a fait le tri dans ce chaos. Il en a tiré ce qui méritait de vivre et lui a donné place dans son système. Le docteur Érasme avait failli mettre la main sur toutes les

(1) *Temple de la nature.*
(2) Gros ouvrage de Rathleff.
(3) Par Preu.

gloires et les avait toutes laissé échapper; son petit-fils lui renvoie complaisamment un rayon de la sienne en lui faisant hommage d'idées qui sans lui étaient avortées. Il est peu d'entre nous qui n'aient rencontré au moins une fois dans leur vie un homme de génie manqué. Poète, artiste, inventeur, philosophe, savant, on le reconnaît à ce qu'il tourne sans cesse autour d'un chef-d'œuvre ou d'une grande idée et qu'il n'y atteint jamais. Sa destinée est de toujours effleurer le but et de toujours passer à côté. Les enfants ont un jeu qui consiste à trouver un objet caché dans la chambre; selon que le chercheur s'approche de la cachette ou s'en éloigne, on lui crie : « Ça chauffe! ça brûle! ça refroidit! » L'homme de génie manqué est celui pour qui *ça brûle* toujours et qui ne trouve jamais. Le grand-père Darwin était de cette race.

ARVÈDE BARINE.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Sur la possibilité d'introduire dans l'enseignement secondaire les études esthétiques, morales, économiques et politiques.

Dans un travail récemment publié par la *Revue des Deux Mondes,* nous avons essayé de faire comprendre, en premier lieu, la nécessité d'enseigner aux élèves des lycées, outre la morale privée et publique, les principes du droit, de l'économie politique et de la politique générale, enfin l'esthétique et l'histoire des beaux-arts. Nous avons ajouté en second lieu que l'étude de ces diverses sciences, si utiles tout à la fois pour assurer le développement de la démocratie et pour en élever le niveau, devait être commencée de bonne heure, dès les classes d'humanités. Enfin, en troisième lieu, nous nous sommes associé à ceux qui demandent que les candidats aux Écoles du gouvernement, à celles de droit et de médecine, soient astreints à deux années d'études dans les lycées ou collèges, en rhétorique et en philosophie. Cette mesure aurait pour but de contrebalancer l'influence antilibérale et antirépublicaine de l'enseignement donné par le clergé régulier et séculier, dont les élèves tendent à envahir les Écoles de l'État et les fonctions publiques. — Tous ceux qui ont bien voulu faire attention à nos projets ont reconnu la haute utilité d'une réforme qui vivifierait à la fois l'enseignement des lettres et celui des sciences en répandant partout l'esprit philosophique des sociétés modernes; mais plusieurs professeurs ou membres du conseil supérieur de l'instruction publique ont élevé des doutes sur la possibilité de l'application et nous ont fait diverses objections auxquelles on nous permettra de répondre en quelques mots.

I.

D'abord, en ce qui concerne le certificat de rhétorique et de philosophie demandé aux élèves des Écoles, on nous objecte « la liberté », on nous propose « l'exemple des États-Unis ». A cela nous répondrons : Soyez conséquents avec vous-mêmes. De deux choses l'une : voulez-vous la liberté absolue et illimitée comme aux États-Unis? Qu'on permette alors au premier venu de se sacrer médecin, avocat, pharmacien; qu'on abolisse le baccalauréat, les grades universitaires et l'Université même; qu'on donne à tout le monde le droit d'enseigner sans diplôme, et que, d'autre part, on retire aux congrégations tous leurs privilèges, par exemple l'exemption du service militaire; qu'on supprime le budget des cultes; qu'on permette aux mormons comme aux jésuites de s'établir en France et qu'on autorise les mormons à la pluralité des femmes; qu'on admette aussi l'Internationale, la rouge comme la noire; en un mot, qu'on donne à la fois toutes les libertés en abolissant à la fois tous les privilèges : ce sera la lutte pour la vie et chacun se tirera d'affaire comme il pourra. Ou bien, si on recule avec raison devant un tel bouleversement dans un pays qui a des voisins, et des voisins hostiles, sous un gouvernement qui a besoin d'être assuré contre ses ennemis à l'intérieur comme à l'extérieur, qu'on accorde à l'État des moyens de défense à l'égard du clergé, en échange des prérogatives mêmes et des faveurs exceptionnelles qu'il lui concède; qu'on n'oppose plus au droit de défense et de contrôle reconnu à l'État les maximes abstraites d'un pseudo-libéralisme qui, libéral seulement pour les privilégiés, maintient réellement pour les autres les inégalités et les servitudes. On refuse aux mineurs l'autorisation d'enseigner, et on voudrait la laisser à ceux qui ont fait vœu de minorité pour toute leur vie; on veut laisser le droit d'instruire la jeunesse française à des congrégations qui ont solennellement renoncé à leur famille, à leur patrie, parfois même à leur conscience personnelle, en faveur d'une autorité absolue dont le siège visible est dans un pays étranger et le siège invisible dans le ciel même; on revendique ainsi la « liberté d'enseignement » pour ceux-mêmes qui ont abdiqué leur liberté d'enseignement en promettant de n'enseigner que ce qui leur serait ordonné par leur supérieur et de se rétracter sur un simple signe. Pour nous, nous croyons qu'il y a là contradiction, que le clergé séculier peut seul, avec les laïques, conserver le droit d'enseignement, et qu'il faut de plus atténuer par tous les moyens légaux les effets d'un enseignement trop souvent hostile à l'esprit moderne en général, à l'esprit républicain en particulier. Un des plus sûrs moyens d'obtenir ce résultat, outre le certificat de deux années d'études dans les lycées pour les candidats aux Écoles, c'est la réforme et l'extension de l'enseignement philosophique, moral et social. Aussi est-ce le point vraiment nouveau et essentiel de la question, sur lequel nous avons particulièrement insisté.

II.

Relativement à ce point et à notre programme d'études philosophiques ou sociales, on nous a objecté que cette réforme entraînerait une augmentation trop considérable dans le per-

sonnel des professeurs et que, par conséquent, l'application, très désirable d'ailleurs, en devait être retardée. Nous croyons, au contraire, qu'aucune réforme n'est à la fois plus féconde par ses résultats et plus facile à appliquer immédiatement. En effet, en attendant que le personnel philosophique soit plus nombreux, on peut faire enseigner la morale et l'esthétique dans les classes d'humanités par le professeur de philosophie sans aucune augmentation du nombre d'heures dues par ce professeur. Nous allons démontrer mathématiquement que la chose est possible. Le nombre d'heures attribué aux professeurs de philosophie est de quatorze ou quinze par semaine; en général, ils ont quatorze heures ou, dans les grands lycées de province, treize. Ceci posé, nous laissons pour les élèves de philosophie les quatre classes de deux heures habituelles : trois consacrées au cours de philosophie et à des interrogations sur les auteurs philosophiques; une consacrée à la correction des dissertations françaises (1).

Outre ces huit heures de classe en philosophie, le professeur fait deux classes de morale d'une heure aux élèves du cours spécial. Il serait facile de réunir les élèves du cours spécial aux élèves de quatrième pour le cours de morale privée, et aux élèves de troisième pour le cours de morale publique. On a employé ce moyen pour les classes de physique et de chimie : pourquoi ne pas l'employer aussi pour les classes de morale? Les élèves de l'enseignement littéraire profiteraient ainsi de l'enseignement donné en commun. Il importe d'apprendre de bonne heure aux enfants une morale vraiment civique et laïque, indépendante de tout dogme religieux. — En seconde et en rhétorique, le professeur de philosophie ferait un cours d'esthétique pendant une heure par semaine ou pendant deux heures tous les quinze jours. Une sorte de petit musée scolaire serait mis à sa disposition, comme le cabinet de physique est à la disposition du professeur de physique. Ce cours aurait l'avantage de développer chez les jeunes gens le goût et l'intelligence des arts, qui ont besoin d'une culture, d'une éducation, sans quoi ils ne se développent que chez quelques natures privilégiées. Au dehors du collège comme au dedans s'étendrait la salutaire influence des beaux-arts et des études esthétiques. Non seulement il y aurait dans les internats un goût plus délicat, une éducation plus élégante, une plus grande distinction de manières, moins de vulgarité dans le langage et dans les mœurs; mais l'amour des plaisirs élevés suivrait les jeunes gens dans la vie et dans les relations du dehors.

Enfin le professeur de philosophie continuerait de consacrer une heure par semaine aux élèves de mathématiques élémentaires, qui devraient d'ailleurs être astreints à suivre les cours de morale et d'esthétique. En tout, nous avons un contingent de treize heures (8 en philosophie, 2 en quatrième et en troisième pour la morale, 2 en seconde et en rhétorique pour l'esthétique, 1 en mathématiques élémentaires). On pourrait même sans inconvénient consacrer deux heures au cours d'esthétique en rhétorique, ce qui porterait le total à quatorze heures.

Maintenant, comme ces différents cours, quoique n'augmentant pas le nombre d'heures habituellement demandé aux professeurs de philosophie, seraient une réelle augmentation de travail, de leçons, d'études et de lectures préparatoires, il serait juste d'allouer aux professeurs de philosophie une indemnité, calculée d'après leur traitement actuel. Supposons une indemnité de 500 francs en moyenne, nous aurons, pour quatre-vingts lycées, un total de 40 000 francs environ par an : l'État sera-t-il ruiné (1) ?

S'il se trouvait quelque difficulté imprévue dans l'application de cette combinaison si simple, on pourrait réserver le cours d'esthétique et l'histoire des beaux-arts aux professeurs de seconde et de rhétorique. « Ces professeurs, nous écrit-on, ne savent pas un mot d'esthétique et ne se soucient pas d'en apprendre. » Nous ne croyons ni à cette ignorance ni à cet esprit antiphilosophique. Qu'avons-nous proposé, d'ailleurs ? un cours d'esthétique abstraite ? Nullement, mais des notions générales sur les différents arts : architecture, sculpture, peinture, musique, poésie, éloquence, appuyées par des *leçons de choses* ou des exemples visibles, et accompagnées d'une histoire générale des beaux-arts. Déjà nos professeurs de seconde et de rhétorique font ou doivent faire un cours de littérature : nous étendons le cours à tous les arts et nous en élevons un peu l'esprit, voilà tout. Quel professeur de lettres refusera d'entretenir ses élèves des Phidias, des Raphaël, des Mozart ? S'il n'a pas encore assez de connaissances sur ce sujet, il en acquerra et sera le premier à profiter de la réforme. « Les professeurs de lettres, nous dit-on encore, n'y mettront ni bon vouloir, ni verve. » Si l'amour de l'art n'est pas assez développé chez eux pour qu'ils s'intéressent à toutes les manifestations du génie humain pour elles-mêmes — ce qui est faux, — ils seront obligés de s'y intéresser pour eux-mêmes, car leur cours aura sa sanction à la fin de la rhétorique, dans les examens du baccalauréat (partie littéraire), et les professeurs seront responsables de l'ignorance des élèves.

(1) On y ajoutait autrefois deux conférences d'une heure pour la revision littéraire; ces conférences sont devenues inutiles, et elles l'étaient même autrefois. Actuellement le professeur de philosophie ne sait comment les employer, d'autant plus qu'il est difficile de maintenir pendant trois heures consécutives l'attention des mêmes élèves. Ajoutons que nous voudrions voir alléger la besogne des professeurs par la suppression de la plupart des auteurs philosophiques dont on impose aujourd'hui l'étude. Les uns sont des philosophes de quatrième ordre, comme Cicéron, Bossuet, Fénelon; les autres sont pour la plupart des métaphysiciens encore imbus de théologie et de scolastique. Les élèves, d'ailleurs, se gardent généralement de les lire et se contentent d'apprendre par cœur un résumé; travail absurde et infructueux. Mieux vaudrait exiger la lecture d'un livre quelconque composé de morceaux choisis des grands philosophes, comme on fait étudier aux élèves des lettres des morceaux choisis du XVIe ou du XVIIe siècle; on y ajouterait encore deux ouvrages de philosophie offrant vraiment un intérêt à la fois historique et philosophique comme une partie du *Phédon* et le *Discours de la méthode*. On exigerait d'ailleurs que les autres auteurs fussent tenus, dans les études, à la disposition des bons élèves.

(1) Les professeurs de lettres, de leur côté, y gagneraient une ou deux heures de loisir par semaine.

III.

La troisième réforme que nous avons proposée consiste à introduire dans la classe de philosophie un cours d'économie politique et de droit pratique (civil et constitutionnel). Ici, le personnel existe déjà. Le même professeur qui donne cet utile enseignement aux élèves du cours spécial peut le donner aux élèves de philosophie. Mais, dans l'avenir, il serait désirable de confier les cours d'économie politique et de droit à un *agrégé de philosophie morale et politique,* qui serait nommé dans les lycées comme second professeur de philosophie et qui y enseignerait dans les diverses classes les sciences morales et sociales.

Nous croyons avoir suffisamment montré ailleurs la nécessité de créer cet ordre nouveau d'agrégation et de créer aussi une licence en philosophie, où une part serait faite aux sciences morales et sociales (1). En quelques années, on aurait un personnel suffisant. Comme, d'autre part, on n'aurait plus besoin des professeurs actuels d'économie politique et de droit, qui sont souvent de jeunes avocats étrangers à l'Université, cette réforme n'entraînerait pas un grand excédent de dépenses, et elle introduirait dans l'enseignement un esprit vraiment moderne.

On nous a objecté qu'il faudrait, dans ce cas, augmenter le nombre des élèves de l'École normale supérieure, et que « l'esprit aristocratique de cette école s'y oppose ». Nous ne voyons pas en quoi *l'esprit aristocratique de l'École,* s'il existe, pourrait être blessé par l'introduction de quatre ou cinq élèves de plus. Nos agrégés de philosophie pure sont en moyenne au nombre de trois à cinq; ajoutez-y autant d'agrégés de philosophie morale et politique : y aura-t-il là de quoi bouleverser l'École normale, et l'enseignement y sera-t-il abaissé? Dites plutôt qu'il y sera élevé, que la grammaire et la littérature purement formelles y tiendront une place moins prédominante, que les études sérieuses y auront plus de représentants, que tous les élèves enfin profiteront à suivre un cours de sciences sociales et économiques fait par un troisième maître de conférences pour la philosophie.

On le voit, il n'y a pas de réforme plus facilement applicable, et dans le présent et dans l'avenir, que l'extension des études philosophiques, esthétiques, morales, économiques et sociales aux diverses classes des lycées. Cette réforme, dont nous avons montré ailleurs l'absolue nécessité sous un gouvernement démocratique comme le nôtre, renouvellerait l'esprit de l'enseignement sans exiger une désorganisation des études : ce serait, comme disent les mécaniciens, un effet utile obtenu avec un minimum de dépense. L'Université, partout où elle a pu le faire, a choisi de préférence des philosophes pour la représenter dans le conseil supérieur : nous espérons que ces représentants autorisés de l'esprit réformiste voudront bien prendre en considération un projet qui intéresse à la fois l'avenir de la philosophie, l'avenir des études scientifiques et littéraires, enfin l'avenir des générations que l'Université est appelée à former en vue de la vie publique.

ALFRED FOUILLÉE.

(1) En Belgique, l'État a même institué, pour les sciences politiques, un diplôme scientifique qui est un « titre de préférence pour les fonctions administratives ». C'est un bon moyen de répandre dans le pays des connaissances politiques et économiques de plus en plus nécessaires.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. de Tocqueville l'a dit, « la Révolution française ne sera que ténèbres pour ceux qui ne voudront regarder qu'elle; c'est dans les temps qui la précèdent qu'il faut chercher la seule lumière qui puisse l'éclairer ». M. Charles Louandre croit qu'il importe aujourd'hui plus que jamais de tenir allumé ce flambeau que les partisans du passé cherchent à éteindre. Pour calomnier la société moderne, on fait des peintures idéales et toutes de fantaisie de ce que l'on appelle le bon vieux temps : il importe donc de le présenter sous son jour réel et son véritable aspect. Aux dévots du passé, qui présentent la loi religieuse proclamant l'égalité des droits et des devoirs, déclarant les hommes enfants du même Dieu, enseignant aux forts la pitié et la charité, réhabilitant les faibles, il faut opposer les faits, qui étaient étrangement en contradiction avec ces enseignements. Que voit-on alors? la société civile se fondant sur la force, s'organisant d'après la hiérarchie des castes, opposant à ses propres croyances le dogme politique de l'inégalité des droits. Il semble que l'humanité, comme dans les âges anté-chrétiens, se soit partagée en deux espèces distinctes, et que le paganisme se venge de sa défaite en rattachant par la chaîne du servage le monde moderne au monde antique. Sur un même sol, deux peuples et comme deux races ayant chacune sa destinée particulière. Patronage et clientèle, protection d'un côté, déférence de l'autre, disent les ennemis du droit moderne; non, en réalité tyrannie et servitude, oppression engendrant le mépris et la haine. Arrière les légendes des romans de chevalerie; place à l'histoire!

On voit donc l'intérêt et la portée du nouvel ouvrage de M. Ch. Louandre, *la Noblesse française sous l'ancienne monarchie* (1). C'est une œuvre non de haine et de parti, mais de vérité et de lumière. Qu'on n'accuse pas l'auteur de sévérité excessive : ce n'est pas lui qui accuse; les faits seuls parlent dans son livre. Est-ce sa faute, par exemple, si d'authentiques documents démontrent que certains droits des seigneurs — droits qui, répète-t-on volontiers, demeuraient à l'état de lettre morte — s'exerçaient bel et bien, de

(1) *La Noblesse française sous l'ancienne monarchie,* par Ch. Louandre. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

façon tout à fait effective, nullement métaphorique et platonique? Il faut voir dans le livre même les détails circonstanciés, que nous ne pourrions donner ici. Ce qui domine d'ailleurs ces faits particuliers, c'est l'esprit général de la caste privilégiée. Sans doute elle n'a pas marchandé son sang sur les champs de bataille; sans doute elle a eu ses grands hommes et même ses héros; mais sa tendance constante a été d'entraver le progrès de nos institutions. Lorsque les rois travaillaient à fonder l'unité politique et géographique, elle se tournait contre eux, les courtisant dès qu'ils fortifiaient le despotisme. Par son mépris du commerce et des occupations productives, mépris dont la contagion avait gagné le tiers état, elle a exercé une fâcheuse influence sur le caractère national et paralysé l'essor de la richesse publique. Par sa passion pour ce qu'elle appelait la *vocation des armes*, elle a contribué à faire de la guerre l'état normal de la monarchie. Par sa confiance aveugle en sa supériorité et son dédain pour les gens de *petite extrace*, elle a attiré sur notre drapeau maint désastre, comme à Courtrai, où des manants, des gens de boutique et de métier, ont ramassé par boisseaux, après la bataille, ses éperons dorés. Par ses privilèges fiscaux, elle a fait peser le plus lourd des tributs, la taille, sur les campagnes, c'est-à-dire sur la classe la plus pauvre. Pour réparer les désastres de sa fortune, elle a consenti parfois à entrer dans la vie active, mais à la condition d'occuper tous les hauts emplois et de constituer une sorte de féodalité administrative. Investie à l'origine de la puissance répressive, jamais elle ne s'est habituée à l'idée que les lois pénales étaient faites pour elle comme pour les autres sujets. Quand l'un des siens était poursuivi, elle mettait tout en œuvre pour le soustraire à l'expiation légale, surtout s'il s'agissait d'attentats contre les petites gens. Enfin partout l'inégalité, partout le privilège, partout le mépris du droit commun.

Tel est le tableau que présente l'histoire de M. Louandre, tableau exact et fidèle, tracé sans passion comme sans colère, mais avec un amour inflexible de la vérité. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il ne convaincra pas ceux qui ne peuvent se résigner à voir l'égalité consacrée par la loi? Ils continueront à ne voir dans la Révolution que le triomphe d'une bourgeoisie envieuse et la vengeance d'un peuple égaré par les philosophes.

II.

Passons de l'histoire à la fiction avec le nouvel ouvrage de M. Jules Claretie, *la Maîtresse* (1). Évidemment M. Claretie voit M. Zola dans ses rêves, et les lauriers du grand pontife naturaliste l'empêchent de dormir. Le souvenir de certain article exporté en Russie lui est également resté sur le cœur. Voilà sans doute pourquoi *la Maîtresse* est comme une réponse à *l'Assommoir*. M. Zola a méconnu et calomnié le peuple; il n'a vu que ses vices et ses misères : M. Claretie venge le peuple et chante ses dévouements et ses vertus. C'est l'apothéose de l'ouvrier. Tous de braves cœurs, les travailleurs qu'il met en scène, et, s'il y a une exception, la grande Léa, c'est que Léa n'est pas en réalité une ouvrière. Elle se dit brunisseuse; mais elle brunit si peu, si peu! L'atelier n'est pas sa patrie véritable, mais le café-chantant, où sa vocation l'appelle.

Vous dirai-je comment, dans la fabrique de porcelaine où elle apparaissait rarement, elle a troublé le cœur d'un contremaître dont l'honnêteté a succombé? Mais c'est un vrai ouvrier, celui-là. Aussi, comme il répare sa faute d'un instant! Vous dirai-je comment elle s'empare du cœur et des sens du patron lui-même? L'histoire de ce porcelainier qui se dérange n'a rien de bien neuf ni d'une originalité saisissante. Il va tomber dans le gouffre; sa fortune et son honneur vont y sombrer; la faillite, la hideuse faillite est à sa porte. Rassurez-vous! Les ouvriers sont là pour le tirer de l'abîme. La porcelainière a toujours été bonne pour eux, et, reconnaissants envers la porcelainière, ils repêcheront le porcelainier. Le patron sauvé par l'ouvrier, voilà le grand exemple et le grand enseignement de ce roman honnête; voilà aussi la réponse à M. Zola, et le peuple est vengé!

III.

Il faut laisser dire certains incorrigibles, ennemis irréconciliables de la littérature salubre, qui prétendent que toute œuvre morale est nécessairement ennuyeuse. Oui, laissons-les dire, ou, si vous tenez à les réfuter, opposez-leur simplement le très moral et très charmant récit de Th. Bentzon, *Georgette* (1). Oh l'aimable et l'agréable roman, bien que tout parfumé de vertu! C'est pour l'esprit un plaisir, en même temps que pour les mœurs un baume salutaire. Pour qui sont faits les prix Montyon si ce livre n'est pas lauréat? Quelle leçon donnée aux jeunes femmes romanesques qui étouffent dans la prose du foyer conjugal! Pour cette maladie du cœur, le traitement est désormais tout indiqué : la *Gabrielle* d'Émile Augier en infusion le soir; le lendemain une application de la *Georgette* de Th. Bentzon, et le sujet est sauvé. La vraie héroïne du roman, la mère de Georgette, est, en effet, une Gabrielle après la lettre. Quand elle a succombé sous les amères déceptions — car, si son mari ne la néglige pas pour le Code civil, c'est pour les silex et les coléoptères, — elle n'a pas été retenue, elle, à l'instant suprême. Elle est donc partie, et pas seule, naturellement. Le foyer conjugal abandonné, plus de foyer pour elle. Elle va de bains de mer en villes d'eaux. Son âme jumelle — car elle n'a abandonné son mari qu'après avoir rencontré une âme jumelle — la rejoint en chaque endroit par le train suivant. Ainsi réunies, ces deux âmes devraient être heureuses : eh bien! non, et il faut s'en féliciter pour la morale. L'homme aux coléoptères ne s'est pas mis à leur poursuite cependant. Loin de là, il envoie régulièrement ses revenus à la fugitive, et il lui laisse même sa fille, sa chère petite Georgette. Qui sait? l'enfant sera peut-être pour la mère une planche de

(1) *La Maîtresse*, par Jules Claretie. — 1 vol. Paris, 1880. E. Dentu.

(1) Th. Bentzon, *Georgette*. — 1 vol. Paris, 1880, Calmann Lévy.

salut. Précisément, cet argent qui arrive avec une régularité implacable a un tintement lugubre : il sonne comme la voix, le glas de la maison désertée. Quant à la petite Georgette, elle est comme la protestation inconsciente, le reproche involontaire, l'accusation muette. Et c'est peu encore d'apporter dans le présent le souvenir importun du passé : Georgette est un trouble et un obstacle, par cette raison seule que les paradis artificiels du genre de celui-ci sont menacés par le voisinage de tout ce qui est vrai en fait d'affections, de morale, de devoirs. Le cœur de la mère et de la femme a plus de place qu'il n'en faut pour contenir les deux amours, mais à la condition qu'aucun des deux ne sera illégitime. Si celui-ci ou celui-là est pour la conscience un remords, l'autre devient comme un reproche.

Voilà pourquoi on n'est pas heureux autour de Georgette, et pourquoi Georgette n'est pas heureuse. Sans se rendre compte, à cet âge, elle sait du moins qu'elle respire plus à l'aise dans les intervalles où les deux âmes jumelles sont séparées; dès qu'elles se rejoignent, elle se sent contrainte. Il lui semble surprendre, d'un côté au moins, un regard d'humeur qui dit : «Que viens-tu faire entre nous?» Et, lorsque Georgette grandira, que de dangers! Quand il n'y aurait que l'épanouissement de sa beauté, qui marquera l'âge de la mère et lui fera découvrir des rides! Il faudra donc alors, par prudence, renvoyer Georgette à son père ; et on la renverra, en effet. Et si Georgette aime à son tour, si elle est aimée, et si le mariage rêvé est rendu impossible par l'irrégularité de la situation? Qu'arrivera-t-il alors? Faudra-t-il donc que la coupable disparaisse? Et, en effet, c'est en se suicidant qu'elle assure le bonheur de Georgette : rachat et expiation suprêmes qui donnent une couleur un peu noire peut-être à cet agréable récit. L'auteur a cru sans doute que ce dénouement tragique rendrait l'œuvre plus morale : elle l'était déjà suffisamment. Ce qui en fait le principal intérêt, c'est le cœur de la mère et de la femme partagé entre deux sentiments très profonds et très sincères qui, dans la vie régulière, se fortifient loin de se combattre, mais ici sont nécessairement en conflit. La situation n'est pas neuve, sans doute; transportez-la dans un milieu vulgaire, nous avons une Georgette martyrisée, torturée, victime. Ici, comme nous avons affaire à des âmes distinguées, c'est la mère qui subit le martyre et la torture; c'est elle qui est finalement la victime.

Il n'est point de bonheur hors des routes communes.

IV.

La Maison de lierre (1), de M. René Sosta, est également habitée par une fugitive qui a déserté le foyer conjugal. Mais disons d'abord que M. René Sosta est un faux monsieur et un pseudo-René. Pourquoi ce déguisement, qui n'est pas conservé longtemps d'ailleurs, car il suffit de tourner la couverture pour être édifié sur le sexe vrai? La barbe postiche a disparu et un visage féminin nous sourit. Salut, madame ou mademoiselle! — Salut ami lecteur! Si j'ai mis un instant des moustaches, c'est que l'acheteur se défie des *bas-bleus*. Un nom de femme l'épouvante; il rentre son porte-monnaie. Tu as acheté, le tour est fait; donc maintenant, plus de mystère! Mais avoue que nous sommes bien malheureuses. Nous payons l'impôt, et, quand nous prenons la plume, éditeurs et lecteurs nous témoignent une égale méfiance.

M. Sosta ne nous révélerait pas dès la première page qu'il est une femme que nous l'aurions bientôt découvert. Cela se reconnaît d'abord au style, qui a, en même temps que les qualités, les défauts du sexe aimable : ondulations gracieuses, miroitements et chatoiements, mais aussi parfois trépidation, nerfs agités, mouvements fébriles. On le reconnaît surtout à la supériorité accordée partout à l'homme sur la femme. Il n'y a qu'une plume féminine pour faire ainsi les parts; les plumes masculines sont plus galantes. Il est vrai que telle n'était pas peut-être l'intention de l'auteur; je crois même qu'*il* ou *elle* avait un dessein tout opposé; mais vouloir une chose et faire le contraire, c'est encore un indice. — De peur de récolter quelques ennemies, je m'empresse de rappeler à chacune de mes lectrices qu'il n'y a pas de règles sans exception.

Les hommes sont de grands enfants, dit quelque part Mme Renée, que nous conduirons toujours à notre guise quand nous le voudrons. Eux-mêmes ils savent que nous leur sommes supérieures et que leur valeur et leur force ne sont qu'apparentes. — Eh bien! cette thèse n'est pas démontrée par le roman, tant s'en faut. Sauf une bonne petite bourgeoise qui apparaît à peine, étant reléguée au troisième plan, toutes les femmes jouent un triste rôle. L'héroïne d'abord, qui trahit ses devoirs et son mari avec désinvolture, s'enfuit en compagnie d'un don Juan de sous-préfecture, sans hésitations ni remords, et rassure sa conscience, quand par hasard celle ci s'inquiète, en remarquant la discrétion de don Juan, qui a « de la pudeur dans la volupté ». Elle est punie d'ailleurs, car son mari meurt de chagrin, son père de honte, et son amant se suicide. Quant à elle, à la fin du récit, on nous dit qu'elle devient folle, ce qui est une façon de nous faire croire qu'elle ne l'était pas jusque-là. Voilà pour l'héroïne. A côté d'elle, une rivale qui est une coquine sans vergogne; une mère qui l'a mariée sans consulter son goût, se refusant à voir les malheurs qui devaient infailliblement résulter; enfin la mère du mari trompé, une mère qui vole son fils. Pas édifiantes, ces dames; toutes entraînées comme invinciblement par la passion, le caprice ou l'intérêt. Il ne semble même pas qu'elles tentent de résister. Du côté des hommes, la noblesse des sentiments, la délicatesse, l'honneur, l'esprit d'abnégation et de sacrifice. Ce père et ce mari qui meurent l'un de chagrin, l'autre de honte; ce don Juan lui-même qui ne laisse pas apparaître ce que cette vie d'isolement, de réprobation, à laquelle le voici condamné a pour lui de lassitude et d'ennui; enfin un ami d'enfance qui avait espéré jadis être l'époux et qui, le jour où la malheureuse est folle, lui donne son nom afin d'avoir le droit de la soigner : voilà ce qui nous console de la vue attristante de ces

(1) Renée Sosta, *la Maison de lierre*. — 1 vol. Paris, 1880. Paul Ollendorff.

dames. C'est ainsi que l'auteur, au lieu de démontrer la supériorité de son sexe, a été le panégyriste du nôtre. Cet hommage involontaire est tout à fait flatteur. Soyons donc galant à notre tour, et disons que l'œuvre de Mme Renée est intéressante, originale et distinguée.

V.

La collection des petits chefs-d'œuvre de la maison Jouaust vient de s'enrichir d'une charmante édition du *Philosophe sans le savoir* (1). Ce qui en fait l'intérêt, c'est qu'elle reproduit intégralement et pour la première fois le manuscrit original de Sedaine, tel qu'il a été restitué à la Comédie-Française en 1875 par M. Perrin. Jusqu'alors on avait joué *le Philosophe sans le savoir* mutilé par la censure de 1765. J'avoue à ma honte que ce chef-d'œuvre, sous l'une et l'autre forme, m'a toujours fait légèrement bâiller; mais enfin, dans son intégrité, il offre plus d'intérêt. La question du duel y domine plus hautement la pièce, selon l'intention première de Sedaine. En effet, le premier censeur d'alors, le terrible Marin, avait été effrayé de voir Vanderck père se faire le complice de Vanderck fils pour violer les lois et édits sur le duel et lui montrer comme un devoir le combat singulier où l'honneur de son nom est en jeu. Il avait donc fallu atténuer, supprimer; et la grande scène du troisième acte avait disparu presque entièrement. C'est maintenant la scène capitale. Il faut donc avoir dans sa bibliothèque cette édition nouvelle qui est en réalité une première édition. On lira avec grand intérêt l'introduction qu'y a mise M. Georges d'Heylli.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le hasard, dans la vie littéraire, a souvent des cruautés dont l'ironie d'un écrivain loyal peut s'envenimer à son insu.

Il y a quinze jours, à propos de la fête donnée par la jeunesse de Paris en l'honneur d'Alfred de Musset, je faisais sur les scrupules des héritiers du poète une plaisanterie dont je me serais soigneusement abstenu si j'avais su que M. Paul de Musset fût en danger de mort et que ma plaisanterie prenait ainsi un lugubre à-propos.

Personne n'a songé à me la reprocher; je ne saurais en avoir de remords, mais il me plaît d'y revenir pour la regretter.

Dans cette mêlée littéraire, toujours un peu ardente quand les vieux y descendent, on n'est pas prévenu de la minute où la trêve doit s'imposer, et l'on a beau ne se servir que de fleurets mouchetés, parfois la mort nous met brusquement en face d'un cadavre, comme s'il était nécessaire de nous avertir de l'inanité de nos querelles et de nous rappeler que nos plus violentes critiques ne relèguent pas aussi vite un auteur à son rang que le plus petit souffle venu du Père-Lachaise.

M. Paul de Musset avait manifesté le désir d'être enterré dans le tombeau de son frère; mais, par une modestie à laquelle il est juste de rendre hommage, il ne demandait pas qu'on gravât son nom à côté ou même au-dessous de celui d'Alfred : il voulait disparaître obscurément dans la poussière glorieuse.

La piété de sa veuve ne consent pas à cette effusion de modestie; mais l'histoire littéraire doit la noter comme un trait qui s'ajoute à la physionomie de Paul et qui lui fera pardonner bien des maladresses dans le culte jaloux de son amitié, de son admiration fraternelle.

II.

L'Académie française, ayant à choisir entre deux poètes qui tous les deux avaient des titres et qui devaient même à l'Académie, en plusieurs circonstances, la consécration de leur renommée, s'est empressée de nommer un très estimable avocat, presque aussi vierge de littérature que M. d'Audiffret-Pasquier.

Cette réponse platonique aux décrets du 29 mars n'empêchera pas le gouvernement de faire ce qu'il veut faire, et dans quelques années elle pèsera sur l'Académie du poids qu'en un sens opposé lui inflige déjà M. Émile Ollivier.

On trouve charmant, spirituel, habile de jouer de temps en temps de ces petits tours au pouvoir; ou bien, quand le gouvernement intimide trop ou flatte la Compagnie, on s'empresse d'accueillir le premier ministre venu — sauf, un peu de temps après, à ne savoir que faire de cet intrus qui ne répond à aucune des conditions de talent ou d'utilité littéraire et morale qui sont l'ambition officielle de l'Académie.

Elle ne veut pas du mot *actualité* dans son Dictionnaire, mais elle en abuse dans la réalité, et je demande la permission de rappeler le mot de M. Tissot, que j'ai imprimé ailleurs, mais dont il est bon de faire le refrain perpétuel des élections du genre de celle-ci.

C'était en 1848. Une élection fut ajournée, et, comme on demandait au vieux Tissot la raison de cet ajournement, il répondit :

« L'Académie a pris cette précaution contre elle-même. Elle a eu peur de subir le coup de vent du moment. Elle était capable de nommer Caussidière ! »

On se souvient que Caussidière eut une flambée de popularité inouïe, qui dura peu, mais qui lui valut à Paris une élection formidable.

Il suffirait peut-être que le destin, plus moqueur et plus taquin que toute l'Académie réunie, agitât fortement son cornet et versât sur le tapis les dés souhaités par les intransigeants, pour que Blanqui eût des chances d'être académicien. Je sais bien qu'il a écrit une intéressante brochure sur la perpétuité de la vie prouvée par les astres; mais on lui pardonnerait ce

(1) Avec une préface de M. Georges d'Heylli. — 1 vol. Paris, 1880. Librairie des bibliophiles.

titre littéraire s'il devait servir ce jour-là les passions politiques, essentiellement variables, de nos éphémères immortels.

III.

Je parlais plus haut de la popularité de Caussidière. Il fut le seul préfet de police qui but à pleine coupe ce nectar. Il est vrai qu'on prit une revanche rapide de cet engouement.

M. Andrieux n'a pas à redouter l'ivresse des louanges. Le conseil municipal l'interpelle ; les députés de la Seine interpellent le gouvernement à son sujet; il est assailli de toutes parts.

Ce que Nadaud fait dire à Pandore est certainement la devise des préfets de police : *c'est un métier bien difficile.* Il est plus aisé de gouverner la France que de faire manœuvrer les agents indispensables à la sûreté publique.

Je n'ai pas à prendre parti pour ou contre M. Andrieux. Il a eu peut-être trop de méfiance de la population parisienne, plus sensée qu'on ne le suppose. Mais je crois que les quelques désagréments subis par les personnes arrêtées sur la place de la Bastille ne sont pas à comparer aux graves inconvénients qui pouvaient résulter d'une manifestation nombreuse, tumultueuse, libre.

On se hâte trop de demander l'assimilation de la France républicaine aux nations monarchiques qui pratiquent depuis plus longtemps et qui comprennent mieux la liberté. La preuve que nous ne sommes pas encore arrivés à ce degré de patience, de philosophie, qui fait tolérer toutes les manifestations dans la rue, c'est que ceux mêmes qui réclament le libre parcours des cortèges communistes, socialistes, ne toléreraient pas le libre déploiement des processions cléricales. Mon rêve est plus grand. Je voudrais que les défilés de l'Église, ceux des francs-maçons, ceux des associations, des corporations, des clubs, pussent s'entrecroiser pour le spectacle des yeux et des consciences. Mais nous sommes encore loin de cet idéal, et, en attendant, ce n'est jamais sans une certaine appréhension qu'on tente un petit essai de liberté.

Je crois que ceux qui blâment M. Andrieux s'en seraient peut-être plus mal tirés que lui.

IV.

Mlle Sarah Bernhardt, avec une troupe composée de divers éléments, donne des représentations à Londres : on l'applaudit; on la venge des ennuis que la Comédie-Française lui a causés.

Je n'ai rien à dire de ces succès, très justifiés sans doute, et cet emploi flatteur, doublement fructueux, de sa liberté conquise met le Théâtre-Français parfaitement à l'aise vis-à-vis de cette fugitive. Quand un général qui boude sa patrie prend du service à l'étranger, sa patrie est quitte pour les services passés.

Je trouve très naturel, très rationnel, très satisfaisant pour tout le monde que Mlle Sarah Bernhardt joue *l'Etrangère* à l'étranger et tente d'y mieux jouer *l'Aventurière,* qu'elle ne jouera plus ici; mais ce qui m'étonne, ce qui me paraît d'une galanterie exagérée, d'une curiosité excessive, c'est que des critiques ayant au moins la maturité de l'âge, c'est que des écrivains dont quelques-uns savent écrire et par conséquent savent penser aient traversé la Manche et se soient mis de la suite de Mlle Sarah Bernhardt.

Je comprenais encore cette excursion quand la Comédie-Française allait tout entière utiliser ses vacances à Londres et transplanter pour quelques semaines le théâtre de Molière et de Racine dans la patrie de Shakespeare. Il y avait un sujet d'étude, un prétexte de curiosité élevée.

Mais que des journalistes sérieux, que des critiques estimés suivent une troupe quelconque à l'étranger et s'en fassent les historiographes, quand l'art n'a rien à voir dans cette exportation du répertoire, c'est là, à mon gré, une fantaisie que le public français ne devrait pas connaître; il perdrait de son respect pour des juges qui se mettraient à la remorque des justiciables et qui emballeraient les poids et la balance avec les accessoires des comédiens.

C'est bien assez d'avoir des reporteurs pour nous décrire le mobilier de l'hôtel garni, la liste des toilettes et le menu des dîners de Mlle Sarah Bernhardt !

V.

Nous aurons bien de la peine à atteindre le terme de l'exposition de peinture en gardant le jury actuel. S'il n'a pas donné sa démission, c'est, paraît-il, pour ne pas nuire au travail des récompenses à décerner; mais, quand il s'agira de les distribuer solennellement, officiellement, il s'empressera de disparaître.

Ce conflit, désagréable pour M. le sous-secrétaire d'État des beaux-arts, ne me paraît point désagréable pour le public. Les vanités artistiques qu'ont froissées, à tort ou à raison, les déclarations portées à la tribune par M. Turquet, seront bien obligées, pour mettre le public de leur parti, d'employer leurs meilleurs arguments, ceux que leurs pinceaux ou leurs ciseaux expriment; et les reproches adressés au règlement, même s'ils sont excessifs, amèneront évidemment, pour l'année prochaine, des résultats heureux.

Je ne crois pas cependant que les artistes qui ont permis que leurs noms servissent de réclame à des loteries cléricales puissent prétendre qu'ils ne se sont pas préoccupés de servir une cause politique.

On pourrait les plaindre de cette impartialité et regretter qu'ils fussent assez absorbés dans la pratique de leur art pour oublier leurs droits, leurs devoirs, c'est-à-dire leurs sentiments politiques; mais, au fond, l'excuse de leur part est paradoxale : quand ils promettaient leur concours à des comités qui fonctionnent contre les décrets du 29 mars, ils devaient bien se douter qu'ils devenaient les auxiliaires d'un parti. Au surplus, la réunion tenue au Cirque a dû leur ouvrir les yeux, et l'éclat donné à leur concours par les orateurs cléricaux ne leur laisse aucune illusion, s'ils en avaient gardé une.

Il n'est pas défendu à un peintre d'être catholique, clérical, ultramontain, pas plus qu'il ne lui est interdit d'être

matérialiste et athée; mais, si on le surprend en flagrant délit de manifestation, si l'opinion qu'il sert peut influencer sa conscience de juré, pourquoi ne pas s'abstenir du jury, pourquoi se récrier si fort?

Tout cela n'empêche pas le talent; mais le talent ne perd rien à l'allure nette, fière, de la conscience, et l'artiste y gagne beaucoup.

VI.

La publication des œuvres complètes de Victor Hugo dans la belle édition définitive se poursuit. Un troisième volume vient de paraître; il contient le roman de *Quatrevingt-treize* tout entier. Des notes intéressantes, et qui sont des révélations sur les habitudes de travail, sur la rapidité de conception, d'exécution du grand poète, ajoutent un attrait nouveau au charme de cette œuvre puissante et augmentent le succès de cette réimpression superbe.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

AU VATICAN. — Les congrégations religieuses de France ont adressé au saint-siège un mémoire, en forme de questionnaire, sur la conduite qu'elles devront tenir le jour où les décrets de dissolution seront appliqués. L'examen du mémoire a été confié à une commission spéciale. On assure que le saint-siège approuve entièrement la solidarité adoptée par les congrégations françaises et les encourage à y persévérer jusqu'au bout. Il interviendra lui-même officiellement le jour où les décrets de dissolution seront appliqués, mais pas avant; les termes de la protestation qu'il émettra alors dépendront de la manière plus ou moins violente, plus ou moins générale, dont les décrets seront exécutés.

Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié une étude de M. Henry Aron, aujourd'hui directeur des *Journaux officiels*, sur la *Réforme de l'enseignement secondaire classique (question du grec et du vers latin)*, qui a paru dans notre numéro du 18 novembre 1871. Mais, comme il y a plus de huit ans de cela, M. Aron a pensé justement qu'il était utile d'en rafraîchir la mémoire en la publiant en brochure à la librairie Germer Baillière et Cie. Dans un court avant-propos, M. Aron explique les motifs qui l'y ont déterminé :

« Les quelques pages qu'on va lire ont été écrites en 1867 et soumises à la haute appréciation du ministre de l'instruction publique (alors M. Duruy). Elles étaient l'œuvre d'un jeune professeur de rhétorique du lycée d'Avignon, sorti de l'École normale depuis une année à peine. Quatre années plus tard, M. Eugène Yung voulut bien donner asile à cette courte étude dans la *Revue politique et littéraire*, dont il est le directeur. La publication de ce modeste travail ne fit pas grand bruit en son temps; la question n'était point encore à l'ordre du jour, et, quand elle y fut, l'attention des universitaires et du public se trouva accaparée par les œuvres plus considérables qui furent publiées sur la matière par des professeurs éminents dans l'Université. Il se trouve qu'aujourd'hui ce ne sont point tout à fait les solutions apportées par ces maîtres qui prévalent, mais plus exactement celles que nous avions eu l'audace d'indiquer dès notre première année d'enseignement. Sauf sur un point — l'étude du grec, que nous faisions commencer en seconde et qu'il serait question de faire partir de la troisième, — nous avions, en effet, à peu près prévu ce qui est en voie de s'accomplir. C'est pourquoi il nous a paru utile de réimprimer le mémoire dont nous sommes l'auteur, moins pour revendiquer la priorité d'idées qui seront bientôt tombées dans le domaine commun, que pour apporter notre concours, si humble qu'il puisse être, à l'œuvre de la réforme scolaire. »

D'autre part, M. Émile Beaussire, député, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, publie en brochure (chez Hachette) un *Projet de réforme du baccalauréat ès lettres*, extrait des publications de la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, qui tendrait à remplacer par des examens échelonnés les épreuves actuelles du baccalauréat. C'est, comme on voit, la question des *examens de passage* d'une classe à l'autre, et l'on sait qu'elle va être soumise au conseil supérieur de l'instruction publique. Mais ce système, très sensé, est difficilement applicable aux établissements libres, et M. Beaussire s'attache à résoudre équitablement ce côté de la question.

Citons encore *la Réforme de l'enseignement secondaire*, brochure de M. Th. Ferneuil (Armand Colin et Cie). Ces messieurs du conseil supérieur ne diront pas qu'on ne cherche point à les éclairer.

Notre ancien collaborateur, M. Émile Beaussire, vient d'être élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de M. Bersot. Voici l'énumération des titres de M. Beaussire qui ont déterminé le choix de l'Académie :

OUVRAGES.

Du fondement de l'obligation morale, 1875. Durand.

Leçons de logique, 1856. Durand.

Antécédents de l'Hégélianisme dans la philosophie française, 1869. Germer Baillière.

La Liberté dans l'ordre intellectuel et moral, Études de droit naturel, ouvrage couronné par l'Académie française, 1re édition, 1866. Durand; 2e édition, 1875. Germer Baillière.

La Guerre étrangère et la guerre civile, 1872. Germer Baillière.

MÉMOIRES ET ARTICLES.

De la morale indépendante, 1867. Niort.

Deux Étudiants de la Faculté de droit de Poitiers, Baron et Descartes (Mémoire lu à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1868).

La Philosophie de Dante (Mémoire lu à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1869).

La Philosophie politique de Hegel, à l'occasion de son centenaire (Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1870).

Introduction à l'étude du droit naturel (Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1880).

Collaboration au *Dictionnaire des sciences philosophiques*, à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue moderne*, à la *Revue des cours littéraires*, à la *Revue politique et littéraire*, à la *Revue scientifique*, à la *Revue philosophique* et d'autres recueils.

Dans nos colonnes, M. Émile Beaussire s'est particulièrement attaché à faire connaître le mouvement de la philosophie anglaise contemporaine, à un moment où cette philosophie était, pour ainsi dire, ignorée chez nous. Ainsi *Stuart Mill et Hamilton*, la *Psychologie anglaise contemporaine*, d'après le livre de M. Ribot, dans la *Revue des cours littéraires* des 20 octobre 1869 et 27 août 1870.

M. Beaussire a également traité dans la *Revue politique et littéraire* les questions d'enseignement. Voyez les numéros des 16 et 23 janvier 1875 (*la Liberté de l'enseignement supérieur devant l'Assemblée nationale*), et celui du 17 mars 1877 *la Réforme de l'enseignement supérieur*).

Le musée de Saint-Germain-en-Laye a reçu depuis cinq ou six ans un tel nombre d'objets, que plusieurs salles ont dû être prises sur l'ancien palais royal, afin de les contenir. Les objets qu'elles renferment, la plupart en originaux, quelques-uns en moulage, se rapportent aux arts des générations gauloises qui ont immédiatement précédé la conquête romaine, à l'histoire de cette conquête, aux divinités gauloises, à l'épigraphie celtique et romaine (on y trouvera la célèbre inscription de Domitius Ahenobardus, découverte par M. Edm. Blant en 1878), aux voies romaines et aux bornes miliaires, etc. L'ouverture de ces salles, qui n'est pas encore effectuée, sera un véritable événement archéologique.

(Année archéologique.)

Tout poète, tout jeune poète surtout, a pour ses vers des raffinements de coquetterie qu'ignore le vulgaire prosateur. Rien de trop beau pour ces premiers-nés : caractères mignons, fleurons, culs-de-lampe, vignettes, la tendresse paternelle ne leur refuse rien. M. Jules Gervais a cédé, comme ses confrères, au désir bien naturel de parer les enfants de sa muse avant de les produire dans le monde, et le volume qu'il offre au public est vraiment fait à souhait pour le plaisir des yeux (1). Quoi de plus légitime, après tout? Si le poète a compté que les séductions de la forme nous disposeraient à l'indulgence pour le fond, nous ne pouvons pas lui savoir mauvais gré de ce calcul et des efforts qu'il a faits pour nous plaire. Avons-nous été séduits, pour notre part, par cette élégance et ce luxe de bon goût? Ce qui est certain, c'est que nous avons lu les vers de M. Gervais avec intérêt et plaisir. Il nous semble qu'il y a des promesses de talent dans cette œuvre d'un débutant, et parfois mieux que des promesses. Quelques pièces sont empreintes d'une mélancolie qui paraît sincère; ce ne sont cependant pas les meilleures, à notre gré : ces tristesses, ces désenchantements, ces ironies sentent un peu la manière et la déclamation. Nous préférons certaines chansons d'un tour agréable, comme celle qui a pour titre *Ma maîtresse;* nous préférons surtout quelques morceaux d'un sentiment élevé et délicat, comme *le Lys* et *la Première larme du ciel.* C'est là que le poète nous semble être tout à fait lui-même, et c'est là aussi qu'il a trouvé ses meilleurs vers. Ceux-ci, par exemple, n'ont-ils pas de la grâce et de la fraîcheur?

Alors on entendit comme un concert étrange
De mots entrecoupés que le printemps discret
Ne voulut point redire aux hôtes des prairies.
L'abeille bourdonnait en emportant son miel,
Et, mollement couché dans les herbes fleuries,
Le petit lézard gris tressaillait au soleil.
En ces premiers beaux jours où tout avait une âme,
Où tout n'était que voix et sublimes accents,
Belle, et pleine d'amour, ainsi naquit la femme,
De quelques pleurs tombés sur une fleur des champs.

(1) Jules Gervais, *Poésies*. Bruxelles, Mlle Weissenbruch, imprimeur du roi; Paris, Bonnotte, boulevard Saint-Michel, 36.

On conserve à l'un des musées de Londres le traité conclu entre Milton et son imprimeur pour la publication du *Paradis perdu*. L'auteur devait recevoir 125 francs comptant et 125 francs pour chacune des quatre premières éditions, payables lorsque l'édition entière serait vendue. La mort ne lui permit de toucher que 250 francs, et ses héritiers n'eurent rien sur le reste.

En Autriche, on compte 1014 avocats israélites sur 2140; il y a 1038 israélites sur 2488 élèves dans les écoles supérieures de la capitale; sur 59 122 marchands, 30 000 sont juifs. Parmi les 370 publicistes de la basse Autriche, il n'y en a que 145 qui ne soient pas juifs.

Le journal auquel nous empruntons ces chiffres ajoute que l'on commence à s'apercevoir du danger et à chercher les moyens de le combattre. Voudrait-il, par hasard, des lois spéciales contre les israélites? entend-il qu'on leur ferme l'accès des professions libérales, comme faisait Louis XIV pour les protestants? *(Renaissance.)*

La vivisection en Allemagne. — Les adversaires de la vivisection en Allemagne ont adressé au Reichstag une pétition qui a été renvoyée à une commission dont faisait partie M. Virchow. L'éminent professeur s'est prononcé énergiquement contre un mouvement qui n'est autre, selon lui, qu'une guerre ouverte à la méthode expérimentale en général. M. Virchow n'admet pas qu'une loi vienne imposer des entraves aux recherches scientifiques, et, à ce propos, il a cité l'exemple de l'Angleterre où, si on l'en croit, la loi votée par le parlement pour restreindre et réglementer l'exercice de la vivisection a eu de si funestes conséquences, qu'on n'a plus vu paraître depuis lors dans ce pays un seul ouvrage de physiologie digne d'être cité.

Publications anglaises. — La plus grande partie de *Communisme et Socialisme* (1), par M. Theodor Woolsey, avait paru sous forme d'articles dans un journal de New-York. L'auteur raconte l'histoire des idées socialistes chez les différents peuples et à toutes les époques, et il consacre un dernier chapitre à examiner l'avenir qui leur est réservé. Sa

(1) *Communism and socialism in their history and theory.* — 1 vol. Londres, Sampson Low.

conclusion, qui manque un peu de netteté, est que le socialisme ne l'emportera pas, à moins que le triomphe d'autres idées, en comparaison desquelles il est presque un bien, n'aide à sa victoire. M. Woolsey compte sur l'influence et les progrès du christianisme pour rendre la paix à notre société divisée.

L'ouvrage de M. George Howell sur *les Conflits du capital et du travail* (1) traite la question au point de vue historique. L'auteur prend les *Trade-Unions* à leur origine et suit pas à pas leur développement, évitant la polémique et la théorie pour s'attacher aux faits. Quelques efforts qu'il ait tentés pour être exact et complet, lui-même avertit loyalement le lecteur qu'il n'a pu tout savoir; il y a des choses que personne en dehors des intéressés ne pénètre, parce que certaines *Unions*, ne recherchant point la publicité, renseignent mal volontiers les étrangers sur leur organisation et leurs programmes. M. George Howell est néanmoins parvenu à rassembler une masse considérable de faits, qu'il expose avec une grande impartialité, tantôt soutenant les ouvriers dans leurs prétentions, tantôt se prononçant contre eux.

— La nouvelle tragédie de M. Richard Hengist Horne, *Laura Dibalzo ou les Patriotes martyrs* (2), est dédiée à Washington, à Kosciusko, à Kossuth, à Mazzini et à Garibaldi. La scène est à Naples; les amants de la liberté sont odieusement torturés par un roi cruel et imbécile, et à la chute du rideau on a la consolation de voir le tonnerre tomber sur le palais royal. Cette œuvre violente et pathétique ne saurait être appréciée en quelques lignes. Nous nous bornerons à rappeler le jugement qu'un poète anglais connu des lecteurs de la *Revue*, M. Robert Browning, portait, il y a quelques années, sur l'auteur de *Laura Dibalzo :* « Notre époque ne possède pas d'œuvres poétiques qui portent aussi sûrement la marque du vrai génie que les principaux ouvrages de M. Horne. »

— *La Comédie humaine et son auteur* (3), par M. H. Walker, se divise en deux parties : une étude sur Balzac et trois récits de Balzac traduits en anglais. M. Walker a remarqué que l'auteur de la *Comédie humaine* « n'était guère connu que de nom par le public lisant de l'Angleterre, tandis que Dumas, Soulié, Eugène Sue et une nuée d'écrivains français de second ordre étaient presque aussi familiers aux Anglais qu'aux Français ». Son volume a donc pour but de donner une idée sommaire du grand romancier à ceux de ses compatriotes qui ne sont pas en état de le lire dans l'original. Il est dommage que M. Walker, ayant constaté un fait aussi curieux (car Balzac est loin d'avoir été sans influence sur la littérature anglaise; les écrivains anglais au moins le connaissaient et l'appréciaient), n'ait pas cru devoir rechercher les raisons qui ont empêché *le Père Goriot* ou *le Lis dans la vallée* d'obtenir dans son pays l'attention qu'y conquièrent chaque jour aisément des productions françaises absolument médiocres sous le rapport littéraire et ne valant pas mieux sous celui de la morale.

(1) *The Conflicts of capital and labour*, par George Howell. — 1 vol. Londres, Chatto et Windus.

(2) 1 vol. Londres, 1880, Newman.

(3) 1 vol. Londres, Chatto et Windus.

— Les adeptes de la philosophie de l'écriture trouveront ample matière à s'exercer dans le petit volume signé Don Félix de Salamanca (1). Plus de cent fac similés de signatures d'écrivains connus, principalement d'écrivains anglais et français, accompagnés de remarques sur le genre de talent et sur le caractère trahis par la manière dont chacun forme ses lettres et lance son paraphe, voilà de quoi raisonner et discuter. Nous ferons observer qu'il y aurait bien plus de mérite à tomber juste si don Félix avait reproduit des signatures ignorées. Il est trop facile, en voyant le petit gribouillis par lequel le docteur Schliemann représente son nom, de juger que cet homme-là aime les fouilles, à preuve qu'il ne veut pas qu'on puisse déchiffrer sa signature sans procéder à des recherches. Quand on considère les espèces de pâtés irréguliers dont le groupe pittoresque constitue la signature de M. Swinburne, comme il est malin de deviner que M. Swinburne n'est pas un homme comme tout le monde! Le choix admis, les commentaires de don Félix sont spirituels et amusants. Nous le trouvons un peu dur pour M. Zola, dont les immenses *queues* de lettres sont laides assurément, mais point si banales.

— Un *Dictionnaire anglais-allemand* (2) continue la série des dictionnaires de poche de la collection Tauchnitz. — Le *Rabelais* de M. Walter Besant (3) continue aussi une série, celle des *Classiques étrangers pour les lecteurs anglais*. Il a les mêmes caractères généraux que les autres volumes de la collection : agrément et bienséance. La partie biographique est traitée d'une main légère; la partie littéraire consiste en analyses et en citations, sans viser aux critiques approfondies ou aux recherches érudites.

Viennent de paraître :

L'Année archéologique (calendrier archéologique, centenaires, revue de l'année en France et à l'étranger, mélanges, bibliographie, sociétés savantes, documents administratifs), par M. Anthyme Saint-Paul. Année 1879. — Un vol. in-8°. Quantin.

Traduction correcte et littérale des psaumes, faite sur le texte hébreu, par M. le grand rabbin Mossé, du ressort d'Avignon. M. Mossé s'est efforcé de faire un travail aussi impartial que possible, et il paraît y avoir réussi, à en juger par les diverses approbations qu'il a reçues du grand rabbin de France, de l'abbé Bayle, professeur à la Faculté de théologie d'Aix, et de deux pasteurs protestants. — In-8°, Gros frères, Avignon.

Les Chants populaires en Italie, par M. Marc Monnier. — Un vol. Charpentier.

Théophile Gautier, *Tableaux à la plume, fusains et eaux-fortes*. — Deux vol. Charpentier.

Dictionnaire des professions, par M. Édouard Charton (4e et dernier fascicule). — In-4°. Hachette.

Frœschwiller, Châlons, Sedan, par M. Alfred Duquet. — Un vol. Charpentier. Deuxième édition.

(1) *The Philosophy of Handwriting*. — Londres, Chatto et Windus.

(2) Leipzig, Bernhard Tauchnitz.

(3) Un petit vol. Londres, William Blackwood.

Le propriétaire-gerant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et C, rue Saint-Benoît.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 49 5 JUIN 1880

LA CRISE PARLEMENTAIRE EN ITALIE

I.

Il semble que l'Italie, si bien appelée par Michelet la terre qui tremble, soit désormais atteinte d'un mal chronique, celui des crises ministérielles se renouvelant à des époques de plus en plus rapprochées. Le 18 mars 1876, le parti progressiste a pris la direction des affaires de ce pays; et, bien qu'il soit resté en forte majorité dans la Chambre des députés, on n'a pas compté moins de sept changements de ministère pendant les quatre dernières années. La gravité d'une pareille situation ne saurait échapper aux esprits soucieux des intérêts et de l'avenir de la Péninsule. Sans doute MM. Cairoli et Depretis ont obéi à leur devoir en donnant leur démission au sortir de la séance du 29 avril, et le roi Humbert a pris aussitôt le bon parti en portant le litige devant le tribunal de la nation; mais, aujourd'hui que le corps électoral, par ses scrutins du 16 et du 23 mai, a prononcé sur le différend et qu'une nouvelle assemblée siège à Monte-Citorio, on doit constater que la tâche du gouvernement demeure également compliquée et ardue, soit que le cabinet actuel garde le pouvoir, soit que les exigences parlementaires imposent au chef de l'État une huitième combinaison ministérielle.

Les élections générales n'ont point tiré MM. Cairoli et Depretis de l'impasse où les avaient poussés les dissidents de la gauche, et, les mêmes causes devant produire les mêmes effets, il est dès maintenant manifeste que les antagonismes, devenus plus ardents encore au sein de la majorité, les rivalités de certaines personnalités marquantes et de leurs clientèles régionales, menacent de rejeter la nouvelle assemblée, comme la précédente, dans l'ornière des débats stériles et sans issue.

Est-ce à dire qu'il n'y ait point de remède à cette impuissance parlementaire et, comme le prétendent les adversaires de l'unité italienne, que l'Italie subisse les effets d'un mal organique désagrégeant un corps facticement organisé? Nous ne le pensons point; nous sommes persuadé, au contraire, que la solution du problème se trouve tout entière dans la revision de la loi électorale. Actuellement le chiffre des électeurs est à celui de la population dans le rapport de 1 à 60; et, aux termes du statut, chaque député représente un district d'au moins 50 000 habitants. Ajoutons que l'habitude incessamment croissante de l'abstention abaisse encore le chiffre des suffrages. C'est ainsi qu'au précédent renouvellement de la Chambre, sur 571 939 inscrits, le nombre total des votants pour les 508 circonscriptions électorales du royaume n'a été que de 329 933. Ce chiffre, bien qu'un peu plus élevé aux derniers scrutins, n'a pourtant point été sensiblement modifié. Ainsi l'Italie, avec ses 27 millions d'âmes, compte à peine un électeur de droit sur 50 habitants, et un électeur de fait sur 90.

La conséquence logique de cet état de choses est facile à déterminer; la pratique électorale de ces dernières années l'a mise en pleine lumière. Aussi longtemps qu'un sang nouveau n'aura point été infusé dans le corps électoral, la composition des groupes parlementaires ne se modifiera point de manière à donner une impulsion régulière et forte à la politique du gouvernement. Sans cesse en lutte avec des coalitions renaissantes, le pouvoir de la veille ne pourrait répondre de son lendemain. Les partis et les fractions de partis, conservant leurs forces respectives, persisteraient à ne rien retrancher de leurs exigences. La déplorable tactique des coalitions inavouables passerait en habitude, et, dans ces conflits byzantins, l'autorité du parlement irait s'affaiblissant toujours d'une crise à l'autre. Il y a là un danger sérieux pour l'avenir de l'Italie reconstituée d'hier. Mais qu'au contraire il soit donné satisfaction à l'intérêt le plus

immédiat du pays, à ses réclamations les plus pressantes; que la proportion des citoyens admis à exprimer par le vote les aspirations et les vœux de tous s'accroisse dans un rapport légitime, aussitôt le programme élaboré par des esprits libéraux devient réalisable; la politique des antagonismes tracassiers fait place à la politique d'affaires, et les mesures appelées et désirées depuis longtemps par les amis du progrès peuvent enfin recevoir leur prompte application.

II.

Comment se fait-il que des hommes sincèrement dévoués à leur pays comme à leur parti perdent de vue le but essentiel, après avoir travaillé d'un commun effort à la fondation de l'unité nationale?

Dans une intéressante étude publiée récemment par la *Minerva* (livraison d'avril), un écrivain de valeur rappelle que la droite s'est flattée pendant seize ans d'être seule capable de gouverner. En continuant l'œuvre de Cavour, les conservateurs ou constitutionnels ont, il est vrai, rendu à l'Italie des services signalés; mais il ne faut pas perdre de vue que la droite, au pouvoir, était secondée par l'élan général du patriotisme. Qui ne se rappelle ces années d'enthousiasme national où l'œuvre grandissante de l'unité entourait le gouvernement d'un prestige sans égal? C'était le temps où les *Mille* de Garibaldi accomplissaient des exploits extraordinaires couronnés par le succès. D'étape en étape, ils renversaient dans leur marche victorieuse les remparts de la domination étrangère; ils plantaient fortement dans le sol de chaque province affranchie la bannière de l'indépendance. Chaque fois qu'un membre de la famille était ramené dans le giron national, il en rejaillissait un nouvel éclat sur ceux qui gouvernaient. La droite bénéficiait des heureuses audaces du parti d'action. Aidée par la révolution nécessairement appuyée sur elle, elle puisait sa force bien plutôt dans la révolution même que dans sa propre habileté.

Tant que vécut Cavour, il y eut par tout le pays une confiance sans réserve dans les hommes qui s'étaient faits ses auxiliaires et les interprètes de sa pensée; mais lorsqu'à la mort de l'illustre homme d'État, ils prétendirent recueillir seuls son héritage, ils se trouvèrent liés par ce que leurs adversaires politiques appelèrent l'obéissance servile à Napoléon III. La fusillade d'Aspromonte eut un immense et douloureux retentissement dans tous les cœurs italiens : ce fut le premier coup sensible porté à l'autorité de la droite. La convention de septembre 1864 fut le second; et, quoique cette convention eût été dictée par les nécessités politiques du moment, l'opinion ne tint compte aux ministres d'alors ni de leurs protestations ni des circonstances. Vint ensuite le double échec de Custozza et de Lissa en 1866. Quant à la cession de la Vénétie, elle fut loin de servir la cause de la droite. La Vénétie, disait la gauche, était jetée à l'Italie « comme un os à un chien ». D'année en année, les sujets de récrimination deviennent plus nombreux. Mentana est qualifiée de honte nationale. N'avait-on point, l'arme au bras, laissé les chassepots faire merveille? Enfin la mesure fut comble lorsqu'en 1870 la possession du Trastévère fut assurée au pape avec tous les établissements religieux. A quoi, s'écriaient les plus ardents, ne devait-on point s'attendre après les concessions de la loi sur les garanties pontificales?

Tous ces griefs, plus ou moins justifiés, parlent encore hautement. Le 16 mars dernier, M. Cairoli, président du conseil, s'élevait rétrospectivement, dans la Chambre des députés, contre la convention de septembre, qui constituait une renonciation à Rome capitale. « Si on consultait, disait-il, tous les documents diplomatiques relatifs à cette époque, il en ressortirait que la politique de la droite ne donnait alors aucune satisfaction ni à l'intérêt national, ni à la dignité de l'Italie. » Et, comme M. Lanza, l'un des chefs du parti conservateur, protestait contre cette imputation, M. Cairoli ajouta que « l'intervention diplomatique invoquée après l'entrée des Italiens à Rome et la formule du plébiscite étaient contraires au droit et à l'honneur du pays ».

Les exaltés de la gauche se montrent encore plus acerbes. Ils accusent ouvertement la droite de n'avoir d'autre programme qu'un charlatanisme éhonté : désordre dans toutes les branches de l'administration, restriction de la liberté de la presse, répression du droit de réunion, corruption électorale, cours forcé du papier-monnaie, spéculation sur le tabac, dépenses inconsidérées pour l'armée, etc. Ces reproches, inspirés par l'esprit de parti, sont ou injustes ou entachés d'une exagération évidente. Ainsi nous nous souvenons que dans un bal donné au palais de Naples et auquel assistait le roi Victor-Emmanuel, nous vîmes étalés sur les tables d'un salon les journaux les plus violents, les plus hostiles au gouvernement, les caricatures les plus offensantes pour la personne du souverain. Le roi, s'étant approché du groupe où nous nous trouvions, demanda avec son fin sourire : « Que pensez-vous de cela? » Et nous fûmes bien obligé de convenir que la liberté de la presse, comme on la pratiquait en Italie, contrastait étrangement avec le régime alors infligé aux journaux de France.

Toutefois, si les traits dirigés par les progressistes contre leurs adversaires dépassent souvent le but, il en est qui frappent juste, et ceux-là font des blessures profondes. Beaucoup d'hommes de la droite, dit-on, sont, au fond, les alliés plus ou moins avoués du cléricalisme. Nombre de ceux-ci siègent au Sénat, après comme avant le 18 mars 1876. La droite a placé là les représentants les plus fidèles de ses principes et de ses idées comme « une barrière contre laquelle venaient se briser les réformes les plus opportunes proposées par la gauche ». Sans doute les nécessités politiques et internationales ont forcé pendant plusieurs années la main au gouvernement italien dans la question de Rome; mais il n'en semble pas moins avéré que parmi les hommes de la droite, il en est qui pousseraient les concessions envers le parti clérical beaucoup plus loin que ne le peut permettre le maintien des droits de l'État moderne. Le jour où la droite l'emporterait, l'abstention électorale des cléricaux cesserait. Ils ne tarderaient point à faire pénétrer leur esprit dans la politique, et cette action serait plus habilement concertée, plus persistante

et plus funeste que pendant la période de formation de l'unité italienne, les Italiens le savent bien, et c'est pour cela qu'ils tiennent en suspicion beaucoup de conservateurs.

Faut-il ajouter que la politique extérieure de la droite donne lieu, de la part de ses adversaires, à d'autres critiques? Personne n'ignore et n'oublie à Rome, à Naples, à Turin, à Florence et dans tous les grands centres où se discutent les intérêts italiens, quels sont les sentiments du parti de MM. Minghetti et Lanza pour la France, par exemple. Ce qui reste au fond de l'esprit de ces hommes, c'est la défiance envers les institutions démocratiques, envers le gouvernement de la république; c'est l'arrière-pensée d'un empire français reconstitué avec le prince Jérôme-Napoléon Bonaparte, ou son fils Victor, né de la princesse Clotilde.

Cependant, autant est vive la passion qui anime la gauche contre les conservateurs, autant ceux-ci se montrent ardents dans leurs philippiques contre la gauche. De part et d'autre, les coups sont portés avec la même vigueur. La gauche, disent ses adversaires, n'a point l'esprit de gouvernement; elle est incapable de diriger d'une manière prudente la politique du pays, soit à l'intérieur, soit dans les rapports avec l'étranger. Qu'a-t-elle obtenu partout où elle s'est trouvée en contact avec la diplomatie? Rien que l'humiliante constatation de son impuissance. Tel a été son rôle au congrès de Berlin, tel il est dans toutes les conférences des plénipotentiaires. A quoi est-elle arrivée en Égypte, où elle a abandonné les intérêts italiens? à Vienne, où elle les a compromis par ses alliances avec l'*Italia irredenta* (1), laissant l'Italie plus isolée qu'elle ne l'a jamais été? Que signifient ces visées auxquelles il est impossible de donner satisfaction sans mettre en péril le pays même? Et n'y a-t-il pas une preuve notoire d'impéritie dans cette *furia* qui s'éprend de projets chimériques ou du moins jugés tels par les meilleurs et les plus sages?

On ne peut nier que plusieurs de ces reproches ne soient mérités. A côté des exigences parfaitement légitimes que la gauche manifeste en ce qui concerne la défense du pays, le maintien et le développement de ses forces militaires, on rencontre dans les rangs de ce parti certains intransigeants du patriotisme que dévore l'ambition de la grandeur territoriale. Il y a là un danger que le ministère Cairoli a paru bien comprendre lorsque le président du conseil a insisté, dans ses derniers discours au parlement, sur la nécessité d'une politique de paix; mais les déclarations officielles n'ont point calmé les craintes de la droite ni les appréhensions qu'inspirent ces tendances de la gauche avancée aux plus sincères amis de l'Italie.

Le reproche d'impuissance à diriger la politique intérieure trouve un fondement apparent dans les retards apportés depuis quatre ans à l'exécution du programme de la gauche. Il est certain que toutes les promesses faites en 1876 sont encore à réaliser : abolition du *macinato* (impôt sur la mouture), péréquation des impôts, réforme électorale, dégrèvement des charges des municipalités. Est-il besoin de rappeler ici ces débats, traînant en longueur autant et plus que la question des frontières helléniques et aboutissant toujours au même résultat négatif; le *macinato* condamné plusieurs fois par la Chambre des députés et maintenu avec obstination par le Sénat malgré toutes les modifications apportées au projet primitif; le roi forcé, pour vaincre cette résistance, d'introduire vingt-quatre nouveaux sénateurs dans la Chambre haute; le budget pris, repris, refondu, accepté, repoussé; le gouvernement obligé de recourir à l'expédient de l'exercice provisoire, mis ainsi dans la nécessité de rouvrir la discussion de mois en mois pour aller enfin se briser contre Scylla, à peine Charybde évité?

Toutes les réformes inscrites au programme de 1876 étaient pourtant bien légitimement réclamées par le pays. Le *macinato* accable, écrase les classes les plus nombreuses de la population : c'est une taxe inique, que réprouvent l'équité, le sentiment humain. Il n'est personne d'ailleurs qui le défende directement; les objections ne portent que sur le déficit qui se produira s'il est aboli. Ce déficit considérable, comment le compenser? Comment, d'autre part, mettre la loi en vigueur? La Chambre avait décidé en dernier lieu que l'abolition s'effectuerait progressivement; la taxe serait réduite d'un quart pour le second semestre de 1880, et des trois autres quarts pendant les trois années suivantes. Le dégrèvement total devait être accompli au 1er janvier 1884. Les revenus produits par le *macinato* et ainsi abandonnés eussent été compensés notamment par des droits nouveaux sur les alcools, le pétrole, l'enregistrement, le timbre. Qu'est-ce donc qui a empêché le ministère, d'accord avec le pays, de mettre à exécution un projet dont l'urgence était évidente? Est-ce l'incapacité de la gauche, l'hésitation de ses chefs? est-ce même l'opposition de la droite? Non. La gauche proclame la nécessité de la loi, ses chefs l'appuient; la droite même semble prête à l'accepter telle qu'elle est amendée. D'où vient alors l'obstacle? Des différents ou, pour être plus exact, des rivalités qui existent entre les divers groupes de la gauche, rivalités qui tiennent toutes les résolutions en suspens et laissent les griefs du pays inapaisés pour transformer les discussions en dissensions, les délibérations en logomachies.

Le même cas se présente pour la réforme électorale. Ici encore l'intérêt du pays est incontestable. Il semble que tous s'entendent pour y donner satisfaction sur l'heure. La gauche applaudit au projet, la droite ne le combat point avec âpreté. Que l'union règne au sein de la majorité, et la réforme s'accomplira. Mais cet accord est impossible. Il s'agit bien de compter avec les besoins, avec les intérêts, avec les droits du pays! M. Parnell a fait école à Rome, et les *obstructionnistes* y sont aussi nombreux qu'à Londres ou ailleurs. La discussion est ajournée de session en session. Il eût été profitable à tous de changer la loi avant la dissolution; mais les dissidents de la gauche ont bien d'autres soucis! Ne faut-il point rendre raison à MM. Crispi, Zanardelli et Nicotera, avant d'écouter la volonté de la nation?

La réforme municipale et provinciale n'est pas moins nécessaire. De toutes les régions de l'Italie arrive au parlement

(1) Sur l'*Italia irredenta* et *les Revendications italiennes*, voy. la *Revue* du 15 novembre 1879.

l'écho des voix alarmées répétant le mot de Mirabeau : La banqueroute est à nos portes, et vous délibérez! Mais que peuvent ces doléances, si justes pourtant et si pressantes? Il est certain que les grandes municipalités vont à la ruine, que l'État, en prélevant une part excessive de leurs recettes, les met dans l'impossibilité de faire face à leurs dépenses locales. Personne ne conteste en principe la mesure réclamée pour mettre fin à cet état de choses intolérable. La gauche a formulé le projet de réforme, la droite s'y ralliera. La réforme va donc être votée? Non. Elle ne le sera point. Les dissensions ont persisté dans les groupes de la gauche, et la Chambre a été dissoute avant d'avoir rien résolu.

Remarquons que ces rivalités, qui ont amené l'émiettement de la majorité parlementaire, ne résultent point de divergences essentielles sur des questions de principe, ni sur aucun des points du programme. La première majorité de gauche, celle de 1876, réunie autour de M. Depretis, avait été très considérable. Elle a été, depuis lors, en se fractionnant en autant de tronçons qu'il y a dans ses rangs de personnalités politiques aspirant au pouvoir. Aujourd'hui les chefs de ces fractions sont MM. Crispi, Nicotera et Zanardelli, ayant chacun leur clientèle parlementaire, et à côté desquels il faut mentionner encore M. Bertani, chef de l'extrême gauche. Unis entre eux et coalisés avec la droite pour renverser le ministère Cairoli, ils sont incapables de s'entendre pour gouverner. N'avons-nous pas vu précédemment M. Crispi s'efforcer de renverser du pouvoir M. Nicotera parce que, suivant lui, il inclinait trop vers la droite, et M. Zanardelli sous le prétexte qu'il exagérait les doctrines de la gauche?

Or, quels griefs ces trois hommes élèvent-ils contre le ministère Cairoli-Depretis, surtout quels griefs assez puissants pour sacrifier non seulement la discipline, mais les intérêts les plus sérieux du grand parti libéral, assez décisifs pour former un pacte, eux et leurs clients parlementaires, avec leurs adversaires de la droite ?

Dans le manifeste publié par la *Riforma* après le vote hostile du 29 avril, MM. Crispi, Nicotera et Zanardelli reprochent au ministère d'avoir suivi une politique « de résistance, de défiance et de compression ». Ils prétendent que MM. Cairoli et Depretis avaient « brisé les traditions de leur parti ». Des accusations vagues, sans nul grief déterminé, voilà tout! Et c'était assez pour qu'ils se décidassent à jeter le pays dans cette crise intérieure, au risque d'affaiblir le prestige du parlement.

Avaient-ils du moins à proposer quelque programme nouveau? Rien encore; tout leur programme électoral s'est résumé en ceci : « La première condition du succès consiste à combattre pour des idées nettement définies; les électeurs doivent exiger des candidats de la gauche des professions de foi claires et catégoriques. » Préceptes excellents, mais qu'ils étaient les premiers à ne point suivre eux-mêmes.

III.

Dès le lendemain de la dissolution parlementaire, les dissidents de la gauche durent reconnaître que l'opinion se déclarait contre eux, même dans les provinces du Midi, à Naples, à Messine. Dans les réunions électorales de Naples, on reproche à M. Crispi de sacrifier les intérêts du parti et ceux du pays à ses visées personnelles; à Messine, il est hué.

D'autre part, la voix publique fut presque unanime pour approuver le roi Humbert d'avoir refusé la démission du ministère. Celui-ci s'étant décidé à rester au pouvoir, la dissolution de la Chambre devenait inévitable. Le cabinet Cairoli-Depretis n'avait, lui, rien à changer à son programme parfaitement clair et connu de tous. C'était assez qu'il affirmât devant le pays libéral que si les promesses de 1876 n'avaient point été réalisées, la faute en retombait sur les coteries dissidentes, sur les personnalités intrigantes. Les électeurs, convoqués pour les 16 et 23 mai, auraient à juger sa conduite.

Avant d'apprécier les résultats de ces élections, rappelons brièvement les incidents les plus saillants de la crise parlementaire.

Dans le courant du mois de mars, la droite et la fraction Bertani s'étaient livrées à une attaque en règle contre le ministère en se plaçant sur le terrain de la politique extérieure. Le député Crispi était venu à la rescousse, bien décidé dès lors à ne reculer devant rien pour précipiter la chute du cabinet. Cette fois pourtant il n'atteignit point son but. Tout au contraire, ses diatribes véhémentes contribuèrent, dans la séance du 20 mars, à l'éclatante victoire de M. Cairoli et de ses collègues. Une majorité de 115 voix leur donna un vote de confiance, et le *Diritto* put dire que « la gauche était reconstituée avec ses éléments naturels, homogènes et permanents ». En effet, les douze membres de la fraction Bertani et M. Crispi avaient seuls voté avec la droite contre le cabinet.

Mais ce ne fut qu'une trêve. Les rivalités et les rancunes personnelles, servies par un ardent esprit d'intrigue, reprirent bientôt le dessus, l'emportant encore une fois sur la discipline et le patriotisme. La démission du président de la Chambre, M. Farini, à la suite d'un incident sans importance, fit voir, dès les premiers jours d'avril, que le succès du ministère avait été plus apparent que réel. M. Farini ayant persisté, malgré les instances réitérées de ses collègues à ne point reprendre le fauteuil, il fallut lui chercher un successeur. Cela donna lieu à des allées et à des venues dans les coulisses parlementaires, et l'on s'aperçut aussitôt que les dissentiments entre les divers groupes de la gauche n'avaient jamais été plus accentués. De nombreuses candidatures furent débattues par les ministres avec leurs amis de la majorité. Enfin, après un scrutin de ballottage, M. Coppino fut élu, le 13 avril, par 174 voix contre 144 données à M. Zanardelli. La droite s'abstint et les dissentiments de la gauche déposèrent dans l'urne 104 bulletins blancs.

Ce vote indiquait que la désunion persistait au sein de la majorité. Et, en effet, cette désunion ne tarda point à éclater en séance même. Dès le 16 avril, les interpellations recommencèrent. Le président du conseil, M. Cairoli, proposa que tout nouveau débat de ce genre fût ajourné jusqu'après le

vote du budget et que la réforme électorale fût mise à l'ordre du jour pour être discutée immédiatement après le budget des recettes; enfin, que la Chambre tînt deux séances par jour. Cette dernière proposition était une réponse à ceux qui reprochaient au ministère de vouloir éviter un débat à fond sur les réformes mêmes. La Chambre se rallia à ces motions. On convint ensuite, sur la proposition de M. Depretis, que la question de confiance serait soulevée lors du débat sur le budget de l'intérieur.

Tout cela n'empêcha point quelques adversaires du cabinet de provoquer, le 1er mai, un nouvel incident dans l'espoir de le renverser tout de suite. M. Crispi, après avoir naguère donné sa démission de président de la commission du budget, avait consenti à reprendre ce poste; les membres de cette commission, soumis à l'influence des trois chefs de la scission, lui confièrent la tâche de défendre en séance publique un ordre du jour ainsi conçu : « A l'occasion de l'exercice provisoire pour le mois de mai, en ce moment en discussion, la Chambre, déplorant que le gouvernement du roi ait dû présenter une nouvelle demande d'exercice provisoire, passe à l'ordre du jour. »

Après un débat ou M. Crispi se signala par de nouvelles et de plus virulentes invectives, une autre motion, présentée par le député Baccelli et acceptée par le ministère, proposa l'ordre du jour pur et simple. Cette motion fut repoussée par 177 voix contre 154. Le président du conseil déclara aussitôt que le ministère allait prendre les ordres du roi. Le jour même, le cabinet donnait sa démission, qui ne fut pas acceptée par la Couronne; la Chambre fut dissoute.

Cette Chambre se composait de 115 constitutionnels ou conservateurs, et de 393 libéraux, ceux-ci profondément divisés. Le ministère Cairoli-Depretis n'avait plus pour lui que 154 voix : il se trouvait donc en minorité de 22; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y avait eu, dans ce scrutin décisif, 170 abstentions, la plupart appartenant à la gauche. Ces abstentions mêmes démontraient que, tout en n'appuyant plus le ministère, les 170 membres qui avaient réservé leur vote n'étaient point engagés dans la coalition formée entre les dissidents et la droite.

IV.

La lutte électorale a été très vive. Les votants ont été plus nombreux qu'à l'ordinaire. Il semble que le pays ait compris qu'au fond de cette crise des rivalités et des ambitions personnelles, c'était la base des institutions qui se trouvait mise en péril : le régime parlementaire lui-même. Le résultat définitif du scrutin ne peut pas être encore très exactement déterminé. Parmi les députés élus, se rencontrent 80 fonctionnaires pour la moitié desquels le mandat législatif est incompatible avec la fonction publique. Les affirmations de la presse sont fort contradictoires. Il ne semble pas que le cabinet possède une majorité suffisante pour pouvoir défier la coalition des dissidents et de la droite. Dès la première séance, les votes de la nouvelle assemblée ont laissé peser sur la question la plus complète obscurité. Sur les quatre vice-présidents, les deux premiers élus, MM. Abignente et Vare, appartiennent au groupe dissident; le troisième, M. Morogonato, fait partie du groupe constitutionnel ou droite; le quatrième seul, M. Spantigati, est un ministériel. Sur les quatre secrétaires que possède la gauche, il y a trois dissidents et un ministériel.

A vrai dire, 428 députés seulement ont pris part à ces votes. La Chambre comptant 508 membres, il en reste 80 dont les opinions ne sont pas indiquées par le scrutin. Il n'est pas douteux néanmoins que la droite a vu grandir ses forces dans une certaine mesure. Celles des groupes dissidents, au contraire, se sont affaiblies. D'après les indices les plus certains, le ministère compte dans la nouvelle Chambre à peu près autant de partisans que dans l'ancienne. Ce sont les députés d'opinion modérée, non encore inféodés à l'un des deux grands partis, placés sur la lisière entre l'un et l'autre, en un mot les hommes du centre qui entrent en plus grand nombre dans le Parlement. Le ministère trouvera-t-il en eux un concours suffisant pour gouverner et faire prévaloir ses projets? C'est le point qui reste à éclaircir.

Une chose est acquise, c'est que l'existence du cabinet Cairoli-Depretis demeure singulièrement précaire, et il faut ajouter que l'existence de tout autre ministère ne semblerait pas plus assurée. Les dissentiments qui séparent les chefs de la gauche sont devenus si aigus, les blessures qu'ils se sont faites sont si profondes, qu'une combinaison ministérielle dans laquelle entrerait, avec MM. Cairoli et Depretis, l'un des chefs de la scission n'aurait aucune consistance.

Nous sommes ainsi ramenés par la logique des faits à notre point de départ : il n'y a de solution possible à la crise que dans une réforme électorale. Avec les éléments actuels, la même situation se représentera toujours. Pour la changer, il faut des éléments nouveaux : ces éléments ne peuvent être fournis que par l'admission au droit de suffrage des nombreux citoyens qui en ont été privés jusqu'ici tout en participant aux charges du pays.

V.

Il y a un sentiment et un principe qui ont jusqu'à ce jour dominé en Italie toutes les discordes : le sentiment patriotique, le strict et ferme respect du Statut. A l'heure présente, le vœu général réclame l'apaisement des rivalités au sein du grand parti libéral. On est convaincu que faciliter le retour de la droite au pouvoir, c'est du même coup rouvrir la porte à ce cléricalisme soi-disant libéral dont le P. Curci s'est fait dans ces derniers temps le plus fervent apôtre, servant en réalité la cause des jésuites alors qu'il affecte de rompre avec eux. Le parti clérical n'a point pris, comme tel, ouvertement part à la lutte; la presse officieuse du Vatican, à la veille des élections, a renouvelé sa déclaration : *Ne elettori, ne eletti;* mais cette attitude d'abstention apparente se modifierait promptement si par leurs propres fautes les libéraux justifiaient cette accusation de leurs adversaires : la gauche est incapable de bien gouverner le pays.

Un autre danger non moins sérieux pour le parti libéral

serait la réapparition de cet esprit régional qui aux dissensions de la Chambre ajouterait bientôt l'antagonisme plus redoutable encore des provinces, spécialement de celles du Midi et du Nord. L'unité italienne s'est fondée par les efforts et les sacrifices de tous : si des rivalités profondes, irrémédiables, continuent à l'emporter dans le parlement sur l'intérêt public, elles pourront compromettre l'unité politique, sans laquelle l'unité territoriale n'est qu'un vain mot.

L'indiscipline des grands partis est partout un dissolvant funeste. Le vrai patriotisme a le devoir de se tenir en garde contre les esprits brouillons, toujours prêts à sacrifier à leurs visées personnelles la véritable force de l'État. En Italie plus qu'ailleurs peut-être, le parlement doit former un lien solide entre les membres de la famille nationale qui ont été si longtemps séparés. Vouloir rompre ce lien ou l'affaiblir, porter atteinte au prestige, à l'autorité du régime représentatif, c'est faire le jeu de ceux qui travaillent dans l'ombre à détruire l'unité même du pays. Cette vérité, la conscience publique la reconnaît et l'affirme au delà comme en deçà des Alpes.

J. Vilbort.

SALON DE 1880.

Les « sujets » en peinture.

J'aurais voulu consacrer à la sculpture ce second article sur les arts en 1880 (1); mais la sculpture est, cette année, fort peu intéressante. On peut constater le fait, on peut le regretter, sans porter préjudice à nos statuaires, qui ont maintes fois fait leurs preuves. Leurs envois ont souvent mérité le premier rang : on a vu le jury du Salon décerner en même temps à la sculpture les deux médailles d'honneur dont il disposait. La sculpture française prendra sûrement sa revanche bientôt, dès l'an prochain peut-être; mais cette année elle sommeille à l'exemple du bon Homère dont parle Horace. Quand nous aurons mentionné quelques bons ouvrages dont les plâtres nous avaient déjà été montrés et qui nous reviennent sous les espèces du marbre ou bronze, comme le *Mercure,* de M. Delorme, le *Tombeau des aéronautes Sivel et Crocé-Spinelli,* de M. Dumilâtre, et surtout le beau *Dante,* de M. Aubé; quand nous aurons signalé, parmi les œuvres nouvelles dignes d'être regardées, *l'Arlequin* de M. de Saint-Marceaux, si crânement campé; *l'Ève,* gracieuse et coquette, de M. Falguières, qui seulement manque un peu de grandeur et d'ampleur pour la mère du genre humain; *le Génie de l'immortalité,* de M. Chapu, d'un heureux mouvement; le *Bernard Palissy,* de M. Barrias; la *Biblis* couchée, aux formes élégantes, de M. Suchetet; quand nous aurons énuméré une demi-douzaine de bustes remarquables : le *Paul Dubois* et la statuette de *M. Meissonier,* de M. Gémito; le *Meissonier,* de M. de Saint-Marceaux, déjà nommé; le portrait de Mme la baronne Daumesnil, de M. Falguières, lui aussi déjà nommé; le buste de Mlle Krauss, par M. Franceschi, celui de M. Pierre Véron, par M. Gautherin, nous aurons à peu près accompli notre tâche à l'égard de la sculpture de 1880. La statue de M. Thiers n'est, je le crains, qu'une erreur, comme en commet tout artiste un jour ou l'autre, de ce sculpteur délicat et consciencieux qui s'appelle M. Guillaume; quant à la statue de M. Landriot, archevêque de Reims, agenouillée sur son tombeau, auquel on a donné la place d'honneur en attendant qu'on lui offrît la plus haute récompense, je suis prêt à reconnaître que c'est une œuvre soigneusement fouillée, exécutée *con amore* par M. Thomas; elle fait le plus grand honneur au praticien; les traits du visage sont modelés avec un soin extrême; mais aucune impression ne se dégage de l'ensemble. On donnerait toute cette science et toute cette habileté de main pour la moindre note personnelle.

Je demande donc la permission de passer vite et de consacrer à la peinture ce second article. Je n'ai pu, l'autre semaine, que faire une rapide revue des œuvres exposées; je voudrais aujourd'hui aborder une question esthétique qui n'est pas dépourvue d'intérêt : la question des sujets en peinture.

I.

Qu'est-ce qu'un sujet de tableau ? Dans son avant-dernier numéro, la *Revue des Deux Mondes* publiait, sur les « Salons » de Diderot, un article fort sévère et, à mon avis, passablement injuste de M. Ferdinand Brunetière, qui n'est pas un étranger pour nos lecteurs. Non content de reprocher au célèbre encyclopédiste une exubérance et un désordre de pensée qui sont tout justement le caractère de son génie et la cause de l'extraordinaire influence exercée par lui sur ses contemporains; non content de lui reprocher un certain goût du libertinage, qui fut bien plutôt le mal du XVIIIe siècle que le vice propre de Diderot et qui n'est peut-être pas, à tout prendre, une plus grande faiblesse d'esprit que l'extrême pruderie des « honnêtes gens » de notre temps, M. Brunetière a formulé contre Diderot une accusation plus grave. Suivant lui, Diderot, en créant en France la critique artistique — et je regrette que M. Brunetière n'ait pas mieux rendu justice à cette glorieuse originalité, car ne crée pas qui veut un genre nouveau, fût-il secondaire, — Diderot, dis-je, en créant la critique d'art chez nous, l'aurait aussi faussée, car il lui aurait imprimé d'abord une funeste direction. Au lieu de regarder les tableaux avec l'œil du connaisseur en peinture, Diderot, selon M. Brunetière, les regarde avec l'œil du littérateur : son grand souci n'est pas de savoir si une toile est bien ou mal peinte — il ne connaît pas assez le métier pour en être bon juge, — mais bien d'examiner si elle peut, ou non, servir de thème à un écrivain. Quand il y trouve une matière qui, développée habilement, pourrait produire un beau livre, un roman intéressant ou une pièce de théâtre émouvante, il approuve; s'il en est autrement, il blâme. En un mot, c'est d'après l'intérêt des sujets et non d'après le mérite de l'exécution qu'il apprécie les œuvres d'art. C'est là sa grave et dangereuse erreur, celle qui a causé un mal irrémédiable et

(1) Voy. la *Revue* du 23 mai.

engagé pendant un siècle la critique d'art dans une voie fatale. La peinture n'est pas la littérature, et ce qui fait le mérite d'un tableau, c'est non pas le sujet, mais la qualité de l'ouvrage.

M. Brunetière va plus loin encore. A l'en croire, le plus grand ennemi de la bonne peinture, c'est pour ainsi dire le sujet, car le sujet le plus souvent empêche tout justement de voir le tableau : et il invoque l'exemple des Vénitiens, qui ont laissé de si belles œuvres et qui en prenaient tant à leur aise avec la vérité historique dans leurs belles toiles; il invoque l'exemple des Hollandais, qui ont fait tant de chefs-d'œuvre avec des sujets insignifiants ; il invoque surtout l'autorité du regretté Eugène Fromentin en son livre des *Maîtres d'autrefois*. Disons le vrai mot : l'article de M. Brunetière semble n'avoir d'autre but que d'immoler la gloire de Diderot à celle de Fromentin. Diderot avait égaré la critique française, Fromentin est venu la ramener dans le bon chemin.

II.

Il y a une portion de vérité dans les observations de M. Brunetière. Il est certain qu'il n'est pas de bon tableau sans bonne peinture; il est certain que la littérature et la peinture n'ont complètement ni le même domaine, ni les mêmes moyens d'expression, ni le même but. Il est regrettable que personne n'ait fait, sur les différences qui séparent la peinture et la littérature, le travail si intéressant que Lessing, dans son *Laocoon*, a fait à propos de la sculpture et de la poésie. J'accorde que la critique chez nous s'est souvent trop préoccupée de l'importance des sujets dans l'appréciation des tableaux et les a trop vus au travers de la littérature : pour faire plaisir à M. Brunetière, je lui accorderai que Diderot a plus d'une fois donné le mauvais exemple. Diderot pourtant n'était point aussi étranger aux choses de l'art qu'il lui plaît de le dire. S'il ne maniait ni le pinceau ni l'ébauchoir, il avait beaucoup vécu parmi les artistes, il était un des amateurs de son temps les plus curieux, les plus délicats, les plus exercés; et, en somme, les artistes qu'il a le plus loués parmi ses contemporains sont ceux qui méritaient le plus de l'être. La plupart de ses jugements ont été confirmés par la postérité : c'est un honneur que je souhaiterais à beaucoup de ses continuateurs.

Mais ce qui me paraît vraiment bien injuste, c'est de rendre Diderot responsable des fautes de ses successeurs. S'ils ont trop parlé des sujets et trop peu de la peinture elle-même, ils n'avaient que faire d'obéir à de mauvais conseils que la plupart d'entre eux n'avaient pas même lus. Ils n'ont fait que suivre leur propre tempérament et glisser sur la pente naturelle. Depuis que les expositions de peinture se sont régulièrement succédé, depuis que les journaux et les Revues ont pullulé et ont tenu à mettre leurs lecteurs au courant des événements artistiques comme des autres, depuis enfin que la critique d'art est devenue un genre régulier et suivi, qui a fait partout à peu près la critique des Salons? Des gens de lettres. Ainsi le voulait la nécessité même des choses. Ce n'est pas tout que d'avoir des idées justes, il faut aussi savoir les exposer avec clarté et avec agrément. On ne se fait lire en France qu'à cette double condition. Or la langue française est fort malaisée à manier, et elle l'est tout particulièrement dans la critique artistique. Tous ceux qui se sont essayés dans ce genre en savent quelque chose. Il faut dix années d'études patientes, sans parler d'un certain don naturel, pour arriver à employer, je ne dis pas d'une façon supérieure, mais convenablement, ce redoutable instrument de précision. Hormis de rares exceptions — et je me plais à signaler ici les deux noms glorieux de Delacroix et de Fromentin, — il est bien difficile qu'un peintre, outre le temps d'apprendre son métier, ait encore trouvé le temps d'apprendre celui de l'écrivain. Encore ni Delacroix ni Fromentin ne seront-ils jamais des écrivains populaires. Quand un journal a voulu charger un artiste du compte rendu du Salon, on a vu rarement qu'il eût à s'en louer; sans compter qu'un artiste, par cela même qu'il est un artiste, obéit souvent à de singuliers partis pris, à des haines et des antipathies irréfléchies et n'arrive à comprendre que ce qu'il serait capable de faire lui-même. Se figure-t-on, par exemple, Ingres chargé d'apprécier les tableaux de Delacroix ou de Decamps?

Ce sont donc les hommes de lettres qui ont fait la critique des Salons; et qu'est-il arrivé? Ils l'ont faite en hommes de lettres. C'était un mal inévitable et où le pauvre Diderot n'est pour rien. Selon que leur éducation artistique était plus ou moins incomplète et leur œil plus ou moins exercé, ils ont attaché plus ou moins d'importance aux mérites du dessin, à l'exactitude du modelé, à l'éclat et à la justesse de la couleur ; mais ils sont toujours plus ou moins restés hommes de lettres dans leurs jugements et leurs curiosités. Ils se sont toujours arrêtés avec plus de complaisance devant les tableaux qui leur rappelaient des souvenirs historiques, qui éveillaient en eux des pensées, qui leur apportaient des émotions analogues à celles qu'ils eussent trouvées dans un livre ou cherchées dans la vie : il leur est arrivé de faire cas d'un tableau à proportion du mérite de la page qu'ils pourraient écrire à son sujet. Telle est la loi, et M. Brunetière lui-même, s'il écrivait sur les arts, ne réussirait pas à chasser le littérateur délicat qui est en lui. Reste à savoir si la critique artistique, même forcément incomplète, n'a pas rendu, somme toute, plus de services qu'elle n'a pu faire de mal; si elle n'a pas loué plus souvent les bons ouvrages que les mauvais, si elle n'a pas contribué à instruire le public et à éveiller en lui cette curiosité qui est le commencement de toute science, si enfin elle n'a pas été parfois utile aux artistes eux-mêmes. Si tout cela est vrai, il ne faut point lui jeter la pierre, car le progrès ici-bas ne s'est jamais accompli que par des instruments imparfaits. Il me semble d'ailleurs que l'éducation artistique des littérateurs va se complétant d'année en année. Si l'on compare la génération actuelle à celle d'il y a vingt années seulement, le progrès paraît incontestable et il serait injuste de n'en pas tenir compte.

III.

J'ajoute que la faute n'est pas tout entière aux seuls cri-

tiques. Il faut porter le débat plus haut. Chaque race a ses aptitudes instinctives qui la portent naturellement vers tel ou tel art, selon que tel sens et telles qualités d'esprit prédominent en elle. Selon les sensations et les idées qu'elle éprouve surtout le besoin d'exprimer, elle va comme d'elle-même à un art ou à un autre. Je ne connais guère dans l'histoire que la Grèce antique et l'Italie de la Renaissance qui se soient senties sollicitées en même temps par tous les arts à la fois et qui, pour dire tout ce qu'elles avaient à dire, aient eu besoin de recourir, s'il est permis de parler ainsi, à une demi-douzaine de langues diverses. C'est leur immortelle gloire et leur superbe privilège. De toutes les autres nations on peut dire sans injustice qu'elles sont allées d'elles-mêmes à un art ou deux et que les autres formes de l'art sont chez elles, quelque éclat qu'elles aient pu y acquérir d'ailleurs, qualités acquises et effet de l'éducation. Je crois bien que l'Allemagne eût été musicienne quand même il ne se fût trouvé ni musique antique ni musique italienne. Je crois bien que la Flandre eût inventé la peinture et l'eût portée à sa plus haute perfection quand même la Renaissance italienne n'eût jamais existé. Il s'est trouvé là un foyer original, allumé de lui-même, rayonnant de sa propre chaleur. Ainsi, quand la littérature n'eût existé nulle part, la race française eût créé la littérature. Elle s'est fait d'abord une langue admirable, l'une des plus harmonieuses et des plus souples que les hommes aient jamais connues, forte sans rudesse, douce sans mollesse, capable de rendre les nuances les plus exquises du sentiment aussi bien que les finesses les plus délicates de la pensée. Nulle ne signale plus vite ou l'indécision de l'idée vague qui n'a pas réussi à s'éclaircir elle-même ou la recherche de la subtilité qui veut raffiner. Cette langue, œuvre du génie national, a influé à son tour sur le génie national; elle a contribué pour une bonne part à établir en Europe la suprématie longtemps incontestée de l'esprit français; elle est devenue par excellence l'instrument de précision de la science et de l'analyse psychologique. Si nous sentons, nous tous qui sommes appelés à la manier, quelque souffrance secrète, c'est de nous en servir si médiocrement et de lui infliger par notre insuffisance tant de cruelles tortures.

Mais le même instinct qui a poussé si énergiquement la France vers la littérature a aussi fait son infériorité dans la plupart des autres arts. La race française était née avec le goût vif de la beauté, capable de tout comprendre, de tout aimer, de tout s'assimiler; elle n'a vu hors d'elle-même aucune forme de l'art sans éprouver le besoin de la conquérir. Elle a eu des peintres, des sculpteurs, des architectes, des graveurs, des musiciens de génie presque égaux aux plus grands. Ces arts cependant ont toujours senti en elle l'imitation. Elle a imité l'Italie, elle a imité la Flandre, elle a imité l'Espagne, elle a imité l'Allemagne, elle a imité l'antiquité et la Renaissance, elle a imité l'Angleterre, et si jusque sur ces imitations elle a mis sa marque, on a toujours pu, malgré cet effort et cette individualité, distinguer à quelle source elle avait été chercher l'inspiration de ses peintres, de ses sculpteurs, de ses architectes, de ses musiciens. Dans la littérature seule s'est manifestée sa vigoureuse originalité.

L'éducation a achevé ce qu'avait commencé la nature. Pendant plusieurs siècles, on peut le dire, l'éducation française a été exclusivement littéraire. De tous les arts, la littérature a été, durant plusieurs siècles, le seul qui fût enseigné. C'est sous la forme littéraire seule que l'on s'est occupé à développer chez la jeunesse le sentiment esthétique. Il y avait çà et là des dessinateurs, des sculpteurs et des peintres, des musiciens qui se formaient dans quelques ateliers, dans quelques conservatoires, mais isolés, sans aucun lien entre eux et le reste de la nation. L'enseignement secondaire, cet enseignement qui forme la partie favorisée et prépondérante de toute nation, n'apprenait à comprendre le beau sous aucune forme, n'habituait à saisir aucune de ses manifestations, la littérature exceptée. Aujourd'hui encore, Paris et quelques grandes villes mises à part, qui pourrait dire que la jeunesse se forme ailleurs que dans les livres? et, même à Paris et dans les grandes villes dont je parle, quelle est, dans l'éducation de la jeunesse, la part des arts plastiques ou de l'art musical? Or l'éducation seule peut développer en nous les facultés dont nous ne possédons que le germe. Sans doute elle ne crée ni des Mozart ni des Rembrandt, mais elle peut mettre en état de les comprendre ceux qui ont des yeux et des oreilles, et, quand l'œil et l'oreille d'une race ont été formés, fût-ce avec un peu d'efforts, c'est alors que des Rembrandt et des Mozart ont à leur tour la chance d'y naître. Les races sont perfectibles aussi bien que les individus; telles qualités qui n'étaient pas chez elles des qualités instinctives y peuvent devenir des qualités acquises et non moins fécondes : qui pourrait dire, à certains moments, où finit la part de la nature, où commence celle de l'éducation? Et nulle race n'est, je crois, plus éducable que la nôtre. Le malheur, c'est que chez nous l'éducation nous a toujours poussés du côté où penchait la nature. Littéraire d'instinct, notre race n'a reçu pendant de longs siècles que l'enseignement littéraire; c'est à peine si l'on a commencé à réagir très mollement contre cette direction; de presque tous ceux d'entre nous qui possèdent une éducation artistique on peut dire qu'ils se la sont faite eux-mêmes, par un effort de volonté personnelle et déjà bien tard.

Voilà la vraie raison pour laquelle en France, non pas les critiques d'art seulement, mais le public plus encore attachent volontiers tant d'importance aux sujets traités par les artistes et non pas à la qualité de leur peinture. Ce qui manque chez nous, à défaut de cet instinct artistique naturel que possédèrent les Grecs ou les Italiens ou les Flamands de la Renaissance, c'est le sentiment artistique acquis, dont aucun peuple ne serait plus capable que le nôtre. Faute de pouvoir apprécier la valeur de l'exécution, on s'arrête à la scène ou à l'objet représenté, et, selon qu'il plaît ou déplaît, selon qu'il parle ou non à l'imagination, on admire l'œuvre ou l'on passe devant elle indifférent. Et il ne manque pas de gens pour connaître cette faiblesse du public et pour l'exploiter. Quand ils ne se sentent pas assez de talent pour réussir par la valeur de leur peinture, ils se mettent en quête d'un sujet, tantôt violent et tapageur, tantôt sentimental, tantôt érotique :

ils grattent le spectateur à l'endroit où il lui démange. Ils obtiennent ainsi son attention, en tirant parti ou du scandale, ou de la curiosité, ou de la sensibilité; il est rare qu'ils ne trouvent pas quelque riche imbécile pour lui céder ensuite leur marchandise moyennant un bon prix.

De là vient le succès des anecdotiers, des peintres de genre factice et facile qui avec leur pinceau dessinent plus ou moins bien et peignent comme ils peuvent des scènes de vaudeville; le public se croit au théâtre du Palais-Royal et il applaudit s'il a trouvé quelque geste comique ou quelque grimace qui le fait rire. De là le succès des peintres d'étoffes, car ce que le public connaît le mieux, ce sont les plis d'une robe ou le froissement d'un satin; il se pâme d'admiration devant ces reproductions exactes, sans se demander si le trompe-l'œil est difficile à exécuter ou si l'œuvre témoigne de véritables préoccupations artistiques; de là enfin, pour le dire en passant, le triomphe de ces peintres que l'on pourrait appeler les vernisseurs, de cette école fade dont M. Bouguereau et M. Cabanel sont les chefs, des tableaux bien cirés, bien luisants, bien lisses, propres comme un sou neuf. Là, point d'angles, point d'aspérités, rien qui arrête ni qui choque; tous les mouvements sont corrects, toutes les étoffes sont brossées avec soin. Les égratignures mêmes et les taches, si le sujet en veut, seront agréables : jusqu'aux haillons et aux coups de fouet, tout aura de la coquetterie. C'est bien là ce qui doit plaire d'abord à qui n'a pas reçu une éducation artistique suffisante. Quel enfant n'a commencé par admirer les vignettes si correctement nettoyées des keepsakes anglais? L'humanité aime le joli avant que d'aimer le beau. C'est tout justement le progrès de l'éducation artistique de ne pas s'effrayer de ce qui est rude mais vigoureux, de préférer la nature à la convention, de comprendre qu'il n'y a de beau que ce qui est vrai et de vrai que ce qui est sain et fort, et que là justement est toute la différence entre M. Bouguereau et Raphaël.

IV.

Et maintenant, cette juste part faite aux défauts des critiques et à ceux de notre race, nous pouvons arriver au vrai débat lui-même. Est-il vrai que le sujet n'ait pas d'importance en peinture, et que la valeur de l'exécution y doive compter seule?

Au fond de cette discussion, il y a d'abord ce qui se trouve au fond de presque toutes les discussions : un malentendu. Le seul moyen d'y échapper est de commencer par définir le mot vague de « sujet », qui fait l'équivoque. Non certes, la peinture n'est pas la littérature. On ne parviendra jamais à rendre avec des couleurs une idée abstraite, et c'est là tout justement l'erreur de l'école symbolique allemande, qui a prétendu faire de la peinture philosophique. Une allégorie, quoi que l'on veuille et quelque talent que l'on y dépense, sera toujours froide aux yeux. Ceux qui ont regardé tant de plafonds de nos monuments publics, ou essayé d'admirer la *Guerre des dieux* de Chenavard, savent à quoi s'en tenir à cet égard aussi bien que ceux qui ont perdu leur temps à examiner les fresques colossales de la nouvelle Pinacothèque de Munich. Une pensée pure, privée de toute forme matérielle, peut offrir un thème magnifique à des développements littéraires. Il en peut sortir un livre comme les *Pensées* de Pascal ou l'*Esprit des lois* de Montesquieu; jamais la peinture n'en tirera rien qui vaille. Et réciproquement : un bouquet de fleurs, un groupe d'oiseaux morts ou de poissons, une corbeille de fruits, des vases ou des armures placés les uns auprès des autres, seront toujours pour un littérateur ou un poète de pauvres sujets, à moins qu'une circonstance toute particulière n'y apporte un souvenir humain, n'y joigne une émotion morale. Ce sont là, au contraire, pour le peintre, des sujets qui ne le cèdent à aucun autre et avec lesquels il peut faire des chefs-d'œuvre. Pourquoi? c'est que la langue, quelque puissance descriptive qu'un grand écrivain lui puisse faire acquérir, n'arrivera jamais qu'imparfaitement, et avec l'effort d'une traduction qui laisse en chemin le meilleur de l'impression, à exprimer le relief, la couleur, les mille jeux de la lumière et de l'ombre. La peinture, au contraire, rapporte à l'œil le spectacle même que la réalité lui a offert; c'est cette imitation qui fait pour lui le charme : charme d'autant plus vif qu'il retrouve dans le tableau, chaque fois qu'il le regarde, l'impression agréable et fugitive que la réalité ne lui eût offerte qu'un court moment et que l'artiste a fixée pour des siècles.

Il n'est donc pas exact de dire qu'en peinture il n'y a pas de sujets. Ce qu'il faut dire seulement, c'est que les seuls sujets qui conviennent à la peinture sont les sujets pittoresques, et que les sujets littéraires ne sont pas tous des sujets pittoresques, et réciproquement. Le domaine de la peinture, c'est ce que l'œil voit, tout ce qu'il voit et rien de plus. On pourrait dire, pour employer une formule, vraie dans la mesure où peut l'être une antithèse, que la littérature est avant tout un art subjectif et la peinture avant tout un art objectif. Un solitaire enfermé dans un cachot sombre dès l'enfance pourrait devenir un poète, un écrivain : à qui viendra-t-il à la pensée qu'il pût devenir un peintre, non plus qu'un aveugle?

Voici pourtant où se touchent ces arts différents : c'est qu'il est bon nombre de sujets qui, bien que par des moyens divers et avec une différente expression, peuvent être cependant abordés et par la littérature et par la peinture. La littérature ne peut certainement pas montrer l'eau qui coule dans un paysage, mettre sous les yeux en réalité les champs et les prés, faire s'élever ici et là les buissons, les arbres, les forêts; elle ne peut pas dessiner à l'horizon la ligne sinueuse des collines, peindre un ciel limpide, semé de clairs nuages ou tout chargé de tempêtes; la plus prodigieuse description n'aura jamais à cet égard la précision même d'une photographie de stéréoscope; mais ce que peut merveilleusement exprimer la littérature, soit en prose, soit en poésie, c'est l'impression de paix ou de trouble, de sérénité heureuse ou de terreur que l'homme ressent tour à tour en présence des spectacles divers de la nature. De même l'art plastique, lorsqu'il représente une scène pathétique, ne peut ni faire

mouvoir les personnages, ni les faire parler, ni marquer les divers moments d'une action. Il est obligé de choisir un moment unique de cette action, de donner à ses figures une attitude qu'elles ne quitteront plus — et Lessing a dit admirablement quel devait être ce moment et quelle devait être cette attitude. Mais, comme nous avons tous vu des hommes dans les mouvements divers que leur donne la passion, comme nous savons quels sentiments intérieurs et quelles passions correspondent à certains mouvements du corps, à certaines expressions des yeux, à certaines contractions du visage; comme nous devinons, à ce qui nous est montré, et ce qui a précédé et ce qui va suivre, notre imagination rend la souplesse et le mouvement à ce qui ne peut bouger : nous restituons la vie et aux groupes et aux individus qui se tiennent immobiles devant nous : nous les entendons parler, nous les voyons s'agiter; nous sommes émus comme nous le pourrions être devant une scène de la réalité ou devant une représentation théâtrale. On a dit très justement de l'esquisse du *Boissy d'Anglas* de Delacroix : « On voit le bruit. »

Et ce n'est pas tout : l'œil du peintre n'est pas simplement une lentille qui reçoit une image comme l'objectif d'un photographe. Derrière la rétine du peintre se prolonge un nerf optique qui transmet une impression au cerveau; dans ce cerveau habite une intelligence qui contrôle et compare les impressions et, tantôt instinctivement, tantôt par réflexion, élimine les unes, choisit les autres. L'artiste trouve qu'un paysage s'éclaire mieux à une heure qu'à une autre; il trouve qu'ici au premier plan un arbre gêne ou, au contraire, qu'il manque. Il trouve que ce modèle a des bras et un torse superbes, mais des jambes cagneuses. Il ne se gêne pas pour substituer ce qui lui paraît le mieux au médiocre ou au mal, tout en empruntant à la nature cela même qu'il corrige. Et ce n'est pas tout encore : le peintre n'est pas seulement une intelligence servie par un œil et une main, il est en même temps une sensibilité. En face d'un paysage il a éprouvé une impression de joie ou de tristesse, de vie heureuse, recueillie et reposée, ou de trouble. C'ést cette impression même qu'il aura surtout à cœur de rendre. Il mettra volontairement en évidence tout ce qui y concourt, il jettera dans l'ombre tout ce qui la viendrait troubler. N'est-ce pas là, par exemple, ce qui fait la suprême beauté des paysages de Corot ou de Millet aussi bien que de ceux de Ruisdaël et d'Albert Cuyp ou des marines de Van de Velde? Et n'est-ce pas encore ici, comme dans la littérature, comme dans tous les arts, ce que l'homme va mettre de lui-même dans ses œuvres qui en fera la grandeur?

Et dans les tableaux d'histoire? Combien de fois l'artiste aura-t-il pu voir de ses yeux la scène même qu'il représente? Mais son imagination s'est échauffée; son intelligence et sa sensibilité sont entrées en mouvement. Il a vu apparaître, dans une heure d'inspiration, la scène telle qu'elle a dû se passer, avec les gestes et l'expression de chacun des personnages. C'est alors qu'il appelle à son secours et sa science et la nature pour évoquer ce qu'il a conçu et rendre visible à tous l'image qu'il porte en lui. Ainsi s'est faite, pour ne citer qu'un seul exemple, cette merveille du musée de Madrid, ce tableau des *Lances*, de Vélasquez, où est si bien marqué le contraste de l'Espagne conquérante et des Flandres vaincues, où respire, dans la seule figure de Spinola, toute la fierté polie, toute la courtoisie hautaine de la race castillane : le plus beau tableau d'histoire qui jamais peut-être ait été peint.

J'en demande donc pardon à ceux qui sont d'un avis contraire, mais il y a parfaitement des sujets en peinture. Il y a d'abord ceux qui n'appartiennent qu'à la peinture; ensuite il y a ceux qui lui sont communs avec les autres arts, précisément parce qu'ils représentent ou la nature ou l'humanité, ces inspiratrices éternelles de l'art sous toutes ses formes. Il est certaines hauteurs où le domaine de tous les arts est le même, et c'est là justement que s'offrent à qui est capable de les aborder les plus belles œuvres. On peut faire avec l'Océan d'admirables peintures; on peut y trouver l'inspiration de magnifiques symphonies; nous lui devons quelques-uns des plus nobles vers de M. Victor Hugo. La Saint-Barthélemy eût pu être, si Voltaire se fût appelé Dante ou Homère, un chant épique immortel; on en pourra faire un tableau superbe; nous savons ce qu'en a fait un musicien de génie. A coup sûr, je donnerais volontiers toutes les madones de Carlo Dolci et de Sasso Ferrato et même la fameuse *Descente de croix* de Daniel de Volterre, tant vantée, pour un bon tableau de nature morte, de Cuyp ou de Chardin, car il n'est point de comparaison possible entre la bonne et la méchante peinture; mais, cette distinction accordée, je demande à mon tour s'il n'y a pas une hiérarchie légitime des sujets. Si, de deux tableaux également bien peints, l'un n'a pas seulement pour effet de réjouir les yeux par un heureux coloris; si en même temps il touche et émeut, s'il parle à l'humanité de ce qu'elle connaît et de ce qu'elle aime, s'il lui représente ou les tragédies de la vie ou les grands spectacles de la nature, s'il l'élève et l'ennoblit par des sentiments généreux, s'il nous montre enfin l'âme d'un homme parlant à l'âme d'autres hommes ses semblables, je demande si le public n'aura pas toujours raison de préférer celui-là à son voisin? On aura beau faire, on n'obtiendra jamais de lui qu'il place sur le même rang, quoique le mérite de l'exécution soit peut-être égal, *l'Écorché* de Rembrandt et la *Madone de Foligno* de Raphaël.

V.

Je crains que les exemples invoqués pour prouver que les sujets n'importent pas en peinture n'aient pas tout à fait la valeur que leur attribuent ceux qui les invoquent; je crois même, à vrai dire, qu'ils se retournent contre eux. On cite les Vénitiens, qui se sont permis dans leurs tableaux historiques de singulières licences : le fait prouve seulement que du temps des Vénitiens on se souciait médiocrement de l'exactitude historique, mais non pas qu'un artiste du XIXe siècle, peignant dans un âge plus soucieux de la vérité et connaissant mieux le passé, ferait bien d'imiter cette licence. Si nous admirons ces tableaux, ce n'est plus comme des ta-

bleaux d'histoire, mais comme des œuvres décoratives, et, à ce titre, j'en conviens, rien n'a été fait de plus extraordinaire; c'est aussi comme des représentations de la vie riche et peu austère de la Venise de la Renaissance, et, à ce titre encore, ces toiles ne sauraient trop être regardées.

On cite surtout les peintres hollandais; on les vante et l'on a bien raison de les vanter. Après quoi, l'on dit : Fit-on jamais de meilleure peinture avec des sujets plus insignifiants? — Sujets insignifiants! cela est bientôt dit. Insignifiants pour qui? Pour ceux qui les déclarent tels, je suppose. Mais j'imagine qu'ils n'étaient insignifiants ni pour les artistes qui les peignaient ni pour les bons bourgeois d'alors qui les achetaient. Que voulez-vous? Ils n'étaient pas mystiques ni curieux d'histoire, ni fort dévots, ni poètes sublimes, ces braves Hollandais du XVIIe siècle : et tels je crains bien que leurs petits-fils ne soient un peu restés, même aujourd'hui. Ils ne se souciaient guère ni des Grecs, ni des Romains, ni des Juifs. En revanche, ils étaient de bons patriotes et ils surent le prouver. Ils aimaient leur pays, leurs campagnes unies, vertes et fertiles, conquises sur la mer par une longue et patiente énergie. C'était leur joie de regarder longuement les prairies coupées çà et là de larges fossés au bord desquels un moulin fait tourner au vent son aile, où paissaient dans l'herbe épaisse des vaches au poil luisant. C'était leur joie de regarder ces larges estuaires, ces ports où, sous un ciel parfois rayonnant, plus souvent gris et bas, entraient et sortaient, serrant ou déployant leurs voiles jaunes, les navires ventrus à la carène plate. C'était leur joie de regarder leurs maisons de briques avec le bien-être et la paix intérieure, les meubles bien rangés, le dressoir garni de faïences, tout cela reluisant de soins et de propreté, la batterie de cuisine étincelante, les pavés bien lavés, la lumière entrant par les fenêtres ou les portes et faisant çà et là mille jeux délicats d'ombre et de clarté. C'était là ce qui les intéressait, ce qui leur faisait éprouver ces douces émotions de repos, de confort, de vie tranquille, qui, pour leur goût, s'appelaient le bonheur. Là était pour eux l'idéal. Ils aimaient aussi ces réceptions où l'on se revêt des plus beaux atours pour accueillir un hôte ou entendre quelque morceau de musique, où l'on met sur la table une fiole de vieille et précieuse liqueur; ils aimaient ces kermesses où le peuple s'assemble, ces cabarets où l'on s'attable par groupes aux jours de repos, où les pots de bière succèdent aux pots de bière, les longues pipes, lentement fumées, aux longues pipes. Chacun raconte les meilleures histoires qu'il sait, et l'on rit bruyamment à moins que l'on n'aime mieux rêver paresseusement, à moins encore qu'un débat irritant ayant été soulevé ou la bière étant trop capiteuse ce jour-là, la conversation ne finisse par une rixe où s'échangeront les coups de poing et où seront tirés les couteaux.

Voilà ce qui intéressait les bons Hollandais, voilà ce qui pour eux valait la peine de vivre. Aussi, quand un Potter, un Hobbéma, un Van de Welde, un Peter de Hooghe, un Metzu, un van Ostade, un Brower, un Jean Steen même leur offrait dans ses œuvres d'art l'image de tout ce qui leur était cher, leur rapportait la poésie qu'à leur façon ils avaient dégagée de la vie, comme ils savaient lui rendre justice! On voit que tous ces sujets ont été peints avec amour par les artistes : ils étaient aimés aussi de ceux qui les achetaient pour les suspendre dans leurs demeures. Ce n'est pas la qualité exquise de l'exécution qui en fait le seul prix; c'est aussi la parfaite justesse des mouvements, la vérité et le mouvement des attitudes, le jeu des physionomies. Ce ne sont pas ici des modèles d'atelier gauchement affublés des costumes d'un autre âge, comme on le voit trop souvent dans les tableaux des modernes qui ont essayé d'imiter les Hollandais et leur faire précieux : c'est un peuple vivant surpris dans la sincérité, dans l'intimité de sa vie quotidienne.

Le grand roi pouvait dire des tableaux de Téniers : « Otez-moi de là les magots. » On conçoit que le Roi-Soleil s'intéressât médiocrement aux faits et gestes de ces fumeurs de pipe et de ces joueurs de boule : qu'étaient pour ce roi ces petites gens? Napoléon, lui aussi, ne disait-il pas à Mme de Rémusat que la comédie, même celle de Molière, l'assommait, qu'il ne pouvait arriver à se mettre à la place de ces petits bourgeois, à s'intéresser à leurs amours médiocres, à leurs ambitions mesquines. Les bourgeois hollandais et flamands pouvaient s'intéresser, eux, aux magots de Téniers, comme les bourgeois français s'intéressent aux personnages des comédies de Molière, aux amours de Valère et de Marianne, à la confusion du scélérat Tartufe. Lorsque aujourd'hui encore nous prenons tant de plaisir à regarder les maîtres hollandais, est-ce seulement la qualité de leur peinture qui fait le charme? Ne nous plaisons-nous pas d'abord à retrouver dans leurs paysages nos propres impressions de la nature, à étudier dans leurs tableaux d'intérieur une humanité qui n'est sans doute ni contemporaine ni la nôtre exactement, mais que nous sentons cependant avoir existé telle qu'elle nous est peinte et qui par cela seul nous intéresse? Que demandons-nous à nos artistes contemporains, sinon de faire pour l'humanité française du XIXe siècle ce que les maîtres d'il y a deux cents ans, portraitistes, paysagistes, peintres d'intérieur, ont si bien fait pour la Hollande d'alors. Non, leur peinture, s'ils font cela, n'aura point été une peinture qui ne se souciait que de bien peindre et qui se moquait des sujets auxquels elle s'exerçait.

VI.

Il faut aller dans la question un peu plus avant encore. Quand on lit avec attention le beau livre d'Eugène Fromentin sur les *Maîtres d'autrefois*, livre dont M. Brunetière n'a fait que reprendre la doctrine, voici ce que l'on y découvre. Indépendamment de tout sujet, la peinture a par elle-même sa valeur et sa force d'expression. Imaginez sur un panneau ou sur une toile, et sans que personne puisse dire ce qui y est représenté, un certain assemblage de couleurs fait par un véritable artiste au gré de son imagination. Point de sujet, et cependant il y aura là une œuvre artistique. Ces couleurs, non pas semées au hasard, mais placées là par l'effet d'une intelligence, d'une sensibilité, d'une volonté, constitueront un ensemble : elles aboutiront à une sensation har-

monieuse. Le spectateur ne pourra dire qu'il y ait là un sujet au sens ordinaire du mot, car une imagination littéraire ne saurait où le prendre; et cependant il y aura là, pour son œil, un véritable sujet pittoresque. Il recevra de ce tableau une impression; selon la volonté du peintre, selon que celui-ci aura choisi telles ou telles couleurs, mêlé certaines nuances avec d'autres, placé une certaine note ici ou là, qu'il aura fondu les tons ou les aura heurtés les uns contre les autres, il sortira de l'œuvre un effet, harmonieux ou non, rude ou doux, paisible ou troublé, qui emportera avec lui, par une association d'idées nécessaire, une sensation à laquelle nul spectateur ne pourra se dérober. Il sera, selon qu'il aura plu à l'artiste, ému d'une façon ou d'une autre : il ressentira la joie ou la tristesse, il sera excité ou apaisé, il verra le ciel ou l'enfer.

La théorie va plus loin encore : dans la façon dont il peint, quoi qu'il peigne et même ne peignît-il aucun objet réel, se bornât-il à exécuter simplement une tache de couleur dans une œuvre quelconque, on peut étudier l'artiste et, après avoir attentivement regardé ce qu'il a produit, lire jusqu'au fond de son âme, affirmer que l'on connaît et son caractère et son intelligence et jusqu'à sa valeur morale. Il a beau faire, sitôt qu'il a pris le pinceau, il s'est livré : l'œil intelligent découvre aussitôt s'il est triste ou gai, original ou vulgaire, supérieur ou médiocre, consciencieux ou indifférent à la valeur de ce qu'il produit. Un seul de ses coups de pinceau le fait connaître et le trahit.

Je n'ai rien à dire contre la théorie; je crois qu'elle est juste en principe. Je crois en effet que l'homme, sitôt qu'il agit, de quelque façon que ce soit, ne peut s'empêcher de se manifester tout entier. Je crois qu'il est dans la couleur — et Fromentin n'a jamais parlé que d'elle, — aussi bien que dans le dessin, une force qui évoque aussitôt tout un groupe de sensations et même de pensées. Il suffit de comparer, par exemple, Raphaël et Titien, Rembrandt et Watteau, Ingres et Fromentin lui-même, pour en être convaincu. Je crois qu'il suffit de regarder patiemment l'œuvre d'un artiste, quelle qu'elle soit et quelques sujets qu'il ait abordés, pour savoir bientôt s'il était un nerveux ou un lymphatique, un tempérament mou ou un tempérament énergique, un imaginatif ou un observateur, un travailleur ou un paresseux, un esprit supérieur ou une intelligence banale, une conscience fière ou une âme à la douzaine. On connaît un peintre dont on a bien regardé un seul tableau presque aussi bien qu'un auteur dont on a bien lu un livre. Personne n'a, plus que M. Fromentin mis en lumière cette vérité, et c'est là, je crois bien, le point de vue vraiment original de sa critique des peintres hollandais. Nous ne saurions lui en être trop reconnaissants, ni trop regretter que la mort l'ait empêché de faire pour toutes les écoles de peinture ce qu'il avait fait si admirablement pour l'une d'elles.

Un peintre de notre temps semble né tout exprès pour bien faire comprendre cette puissance du seul métier. C'est M. Gustave Moreau. Si l'on regarde ses tableaux, bien souvent on hésite. Non seulement on ne parvient pas à déterminer le sujet qu'il a voulu exprimer, mais on n'arrive même pas à discerner nettement quels objets réels il a voulu peindre. Ce qu'il nous montre, personne ne saurait dire qu'il l'ait jamais vu de ses yeux. Et cependant M. Gustave Moreau est non seulement l'un des meilleurs peintres, mais l'un des plus véritables artistes de notre âge. Ces formes qui ne rappellent rien d'exact, ces coups de pinceau qui mêlent étrangement tous les tons, ne sont pas l'effet du hasard. Tout cela, en son étrangeté même, est réfléchi, voulu, ordonné. Le tableau n'est jamais, pour ainsi dire, qu'une tache de couleur : il suffit cependant à nous révéler chez son auteur une âme et une intelligence qui n'ont rien de banal, une aspiration incessante vers un idéal noble que n'effraye aucun effort pour atteindre au but qu'elle poursuit, une conscience haute, une volonté ferme, une santé morale robuste, un tempérament résolu, une personnalité puissante.

Je me bornerai seulement à présenter deux courtes réflexions. L'une, c'est que le procédé de critique proposé par M. Fromentin ne sera jamais à la disposition du grand nombre. Il suppose une éducation artistique déjà très avancée, et telle que bien peu d'hommes pourront l'acquérir. Le seul jeu des couleurs peut donner à quelques spectateurs, j'en conviens, indépendamment de tout sujet traité, certaines émotions tristes ou joyeuses, riantes ou sombres, complètes cependant en soi et se suffisant; mais le nombre de ces privilégiés sera toujours fort restreint. Un tableau, fût-ce un simple tableau de fruits ou de nature morte, fût-ce même un tableau que l'on peut, comme on l'a dit de ceux de Turner, accrocher indifféremment dans un sens ou dans un autre, peut révéler à quelques-uns l'âme entière de l'artiste; mais, encore une fois, ces quelques-uns ne seront jamais dans l'humanité qu'une minorité très petite. Or l'art ne s'adresse pas à quelques-uns seulement, mais à tous, et les plus nobles œuvres seront toujours celles qui peuvent être comprises de la foule, en même temps qu'admirées de l'élite des connaisseurs.

Ma seconde observation est plus grave : c'est que réduire n'importe quel art à la virtuosité et au métier, en croyant l'élever peut-être, c'est en réalité l'abaisser. La théorie que la peinture peut se passer de sujets et est tout entière dans l'arrangement des couleurs et dans la perfection de l'exécution, nous la connaissons en d'autres arts encore. De là sont sorties, en littérature, l'école des parnassiens et, en musique, l'école qui, pour n'avoir pas de nom reconnu, n'en est pas moins à la mode. Ici et là aussi on nous dit que les sujets n'importent pas. Avec le seul arrangement des mots, le choix des sons, la perfection des rimes et la coupe savante des vers, nous disent les uns, l'art peut atteindre aux plus puissants effets : il peut tour à tour émouvoir, attendrir, faire rire ou faire pleurer, offrir successivement aux lecteurs le leurre poétique de toutes les sensations. Avec les sons, disent les autres, et par de savantes combinaisons d'harmonie, la musique, sans proposer aucun sujet précis, peut jouer de l'âme humaine comme d'un clavier dont elle est la maîtresse.

Eh bien! non : quoi qu'ils disent et quoi qu'ils prétendent, les virtuoses n'imposeront leur domination ni à la peinture,

ni à la musique, ni à la littérature, pas plus que les praticiens ne l'imposeront à la sculpture. Ce n'est pas tout que le métier en art; et l'on va droit au métier sitôt que l'on prend en art pour principe la virtuosité, et qu'à la matière de l'art on essaye de substituer la forme seule. La matière de l'art, le gros public y tient, et il a raison, car c'est là l'ancre de salut : le jour où la virtuosité est maîtresse, la décadence n'est pas loin, ou plutôt elle est déjà venue.

La peinture — pour nous tenir à elle seule ici — n'a pas pour but seulement de nous offrir des jeux de lumière et des effets de couleur, quelques rapports qui puissent exister d'ailleurs entre la couleur et la lumière et nos sensations ou nos émotions : ce qui a fait la peinture avant toutes choses, c'est le besoin de l'homme de reproduire les objets extérieurs et de fixer l'impression qu'il avait reçue en les voyant. Voilà le « sujet » qui apparaît à l'origine même de l'art. Quelque cas que l'on fasse du mérite de l'exécution, il ne faut pas permettre qu'on oublie cette vérité nécessaire, et le sujet sera toujours d'autant plus noble, d'autant plus digne d'attirer l'artiste, qu'il sera plus général, plus humain, et que la réalité objective et l'intérêt moral s'y mêleront davantage.

Il ne faut demander à l'artiste ni de choisir uniquement des sujets qu'eût choisis un homme de lettres, ni, lorsqu'il a choisi ceux-là, qui le plus souvent sont aussi de son domaine, de les traiter comme l'eût fait un homme de lettres. Mais l'humanité, tout en ne demandant au peintre que d'être peintre, et en admirant quiconque s'est montré peintre véritablement, aura toujours raison de placer au premier rang celui qui à toutes ces qualités joindra celle d'être un homme de son temps, d'en reproduire la vie, d'en exprimer les passions, les curiosités, les rêves, et qui laissera dans son œuvre à la postérité comme un miroir où elle n'aura qu'à jeter les yeux pour retrouver l'image fidèle d'une société disparue.

CHARLES BIGOT.

LA CAMPAGNE DES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

M. de Falloux.

Le parti ultramontain, qui, malheureusement pour l'Église catholique de France, se confond toujours davantage avec elle, a entrepris contre la politique du gouvernement en matière ecclésiastique une campagne de *meetings* et de conférences qui est tout à fait correcte. Il s'efforce d'incliner l'opinion dans son sens à la méthode anglaise, en multipliant les réunions publiques, en faisant appel aux sympathies et au dévouement actif de ses amis. Il use absolument de son droit en faisant ce genre d'agitation, qui n'a aucun rapport avec les manifestations tumultueuses de la rue.

Le premier, le plus important de tous ces *meetings* a été la session annuelle des Comités catholiques, tenue à Paris le mois dernier. Les Comités catholiques ont confirmé et encouragé la décision déjà prise de propager sur tous les points de la France l'agitation des conférences. Celles-ci ont débuté en province, et elles viennent d'être inaugurées à Paris avec un certain éclat, puisqu'elles nous ont valu la rentrée en scène du plus habile des chefs du parti catholique, M. de Falloux. C'est tout un événement dans ce parti, si l'on tient compte des précédents.

Ce n'est pas que le discours prononcé par M. de Falloux devant la plus brillante assistance soit en lui-même bien remarquable, malgré les retentissantes fanfares du *Français*. L'ancien ministre de 1850 n'a plus grand souffle; il n'a pas parlé plus de vingt minutes; il a fallu que M. Chesnelong se dévouât pour boucher un trou formidable; celui-ci d'ailleurs n'a pas été embarrassé pour si peu, car il comblerait des abîmes avec sa faconde; il a des développements tout prêts sur les pères de famille qui font toujours craindre que les réunions où il parle tournent long plutôt que court. M. de Falloux n'a plus ce débit d'une grâce dédaigneuse qui relevait jadis sa parole. Il n'importe; sa présence seule valait à son parti un beau discours; il n'avait qu'à dire : *Je suis la loi de 1850,* pour exciter de frénétiques applaudissements, car cette loi est l'arche sainte. J'ajoute qu'en prenant place avec le duc de Broglie auprès du comte de Mun et de M. Chesnelong, le favori de l'*Univers,* il faisait une manifestation dont nous aurons à mesurer la portée.

M. de Falloux, malgré son habileté bien connue, n'a pas évité dans son discours les fautes ordinaires par lesquelles son parti complique la lutte actuelle, inutilement pour lui. C'est ainsi qu'il n'a pas su faire la part de ce qu'il est raisonnable d'abandonner dans les prétentions du catholicisme vis-à-vis de l'État, pour ne porter le débat que sur les points essentiels, tels que les droits contestés des associations religieuses. Il y a là un terrain suffisamment large sur lequel je ne pense pas que l'on puisse remporter la victoire au point de vue légal, mais où l'on peut espérer remuer l'opinion et embarrasser ses adversaires. Ce n'est pas ainsi que l'entend le parti catholique; il est tout autant que M. Louis Blanc de l'école qui dit : *Tout ou rien.*

Ses orateurs ont crié au scandale et presque au martyre parce qu'au Sénat on abrogeait la loi de 1814 sur le repos dominical, vieux et inutile débris de la religion d'État, et parce qu'à la Chambre des députés on votait la suppression de cette lettre d'obédience qui pouvait à l'occasion devenir un brevet d'ignorance et qui, dans tous les cas, créait un régime de faveur injustifiable pour les congrégations. Le parti catholique a tragiquement invoqué les souvenirs de Dioclétien pour un simple retour au droit commun : comment ne voit-il pas qu'il énerve ainsi ce que ses réclamations peuvent avoir de plausible sur d'autres points autrement importants? A force d'avoir crié au loup ravisseur quand le loup était encore loin, on ne le croira plus quand il aura lieu de se plaindre. Et pourtant ce n'est pas faute d'avoir élevé la voix, car rien ne manque à cet égard quand c'est M. Baragnon qui parle; on sait qu'il a ouvert, deux jours avant M. de Falloux, la série des conférences contre les décrets du 29 mars : rien ne rappelle davantage que lui une cymbale retentissante, au point de vue de la dialectique comme de la sonorité. M. Ba-

ragnon a rendu naguère des services à son parti quand il s'agissait de faire à la tribune de l'Assemblée nationale quelque démonstration violente ou bien de donner un dernier coup à un gouvernement renversé, comme au 16 mai, pour presser le partage des dépouilles. Il a toutes les allures d'un moine de la sainte Ligue du XVIe siècle. C'est tout à fait insuffisant pour une conférence à Paris en 1880; aussi n'a-t-il réussi qu'à être médiocrement bouffon dans celle qu'il a faite au Cirque le mardi 26 mai. La plus énorme de ses bouffonneries a été de prétendre que le catholicisme français était aujourd'hui sous le coup d'une persécution aussi grave au fond que sous l'empire romain.

M. de Falloux a demandé à son auditoire d'oublier le discours de l'avant-veille : ce compliment pouvait être pris pour une épigramme. Nous reconnaissons, en effet, qu'il n'y a aucune analogie entre les deux conférences et que M. de Falloux, même en restant au-dessous de sa réputation, est un orateur de bon ton. Il n'en est pas moins tombé, lui aussi, dans cette confusion si familière à son parti entre la question de la religion et celle de la situation politique du catholicisme en France. Il s'est livré à de très beaux développements sur l'importance de conserver la foi religieuse à une nation, sur la beauté et l'utilité d'enseigner le catéchisme aux enfants, en citant à l'appui le témoignage de MM. Cousin, Jouffroy et Jules Simon, à qui il ne manquait que d'y croire pour leur propre compte. Mais cette apologie de la religion est à sa place dans une conférence théologique destinée à combattre les doctrines philosophiques qui prétendent la supprimer et lui opposent les thèses du matérialisme comme le seul moyen d'émanciper l'humanité; elle est entièrement en dehors de la question débattue actuellement entre le gouvernement de la république et l'ultramontanisme. Je comprends que l'Église trouve que l'État moderne, en cherchant à mettre les institutions de la France en plein accord avec son caractère laïque, dépasse la juste mesure, et qu'elle formule ses réclamations sur le point de droit; mais ce qui n'est pas admissible, c'est que ses défenseurs assimilent à une attaque blasphématoire contre ses croyances toute restriction de ses privilèges et affirment que le pouvoir civil déclare la guerre à Dieu dès qu'il retire une faveur à l'Église. C'est pourtant cette confusion qui a fait le fond de la conférence de M. de Falloux; aussi comprenons-nous très bien qu'elle ait mérité la pleine approbation de M. Chesnelong.

Comme nous l'avons dit, l'intérêt principal de la réunion de la rue de Grenelle n'était pas dans le discours, mais dans le discoureur, ou plutôt dans l'accord manifesté avec éclat entre lui et la fraction la plus ardente de l'ultramontanisme. C'est une preuve nouvelle de cet effacement de toutes les anciennes divisions au sein du catholicisme contemporain (1). A vrai dire, ce rapprochement était particulièrement facile à M. de Falloux, qui n'a jamais beaucoup différé par les idées de l'école de l'*Univers*, bien qu'il ait eu l'honneur d'exciter plus que d'autres son courroux. On se rappelle certain portrait qu'a tracé de lui, avec une verve outrageante, M. Veuillot, qui mettait l'injure jusque dans l'étymologie en faisant dériver son nom de *fallax*. Encore aujourd'hui l'*Univers* ne lui a pas pardonné toutes les invectives qu'il lui a lancées dans ses colonnes. Il est plus que froid sur sa conférence, tandis qu'il portait aux nues le discours décousu et tout saupoudré de gros sel de M. Baragnon.

Nous croyons aussi que les légitimistes ont encore de la peine à pardonner à M. de Falloux d'avoir conseillé la fusion monarchique sur une base parlementaire et d'avoir trouvé ridicules et funestes les chevaliers du drapeau blanc. Ils se rappellent son blâme, pourtant bien mesuré dans la forme, sur cette imprudente revendication de la contre-révolution que M. le comte de Mun avait inscrite sur la bannière des cercles ouvriers catholiques. Ce dernier n'en a pas gardé rancune à M. de Falloux, qu'il applaudissait l'autre soir. Nous ne mettons pas en doute que son exemple ne soit suivi par la plupart des hommes de droite pure. Pourquoi donc tiendraient-ils rigueur à M. de Falloux? Depuis la chute de l'empire, auquel, pour son honneur, il ne s'est jamais rallié, il n'y a entre eux et lui qu'une question de tactique et d'habileté. M. de Falloux est l'opportuniste de l'ultramontanisme; il a été dans le passé son plus fin politique. Il n'a jamais eu les entraînements et les généreuses colères de Montalembert. Son ami le plus intime n'était pas Lacordaire, mais le P. de Ravignan. Si, sous l'empire, il s'est rallié au groupe du *Correspondant*, il n'a jamais été tout à fait un catholique libéral. Doué de trop de sens pour s'imaginer qu'on pourrait ramener la France aux institutions d'avant 1789, il s'est résigné au nouvel ordre de choses, mais avec l'intention de le pénétrer le plus possible de l'esprit ancien et d'y assurer à l'Église catholique une part prépondérante peu compatible avec l'État moderne et laïque. C'est elle seule qu'il a voulu servir.

Si on veut le connaître tout entier, il faut lire le très intéressant fragment de ses *Mémoires*, qu'il a publié l'année dernière, au lendemain de la mort de l'évêque d'Orléans (1). C'est là que l'on voit la pensée dominante de sa vie publique, qui n'a rien, du reste, qui ne l'honore, car sa sincérité est parfaite et jamais, dans ses discussions et dans ses jugements, il ne s'écarte d'une modération en général bienveillante. La distinction de son esprit se reflète dans son style délicat, nuancé, qui se prête admirablement à ce genre d'écrit. L'épisode de sa carrière politique sur lequel il insiste le plus est son entrée au ministère en 1849. Il fallut, pour vaincre ses répugnances, que le parti catholique, par ses chefs les plus autorisés, lui fît une sorte de violence et lui montrât quel serviteur utile de l'Eglise il serait à ce haut poste. Il ne l'accepta que comme représentant du parti catholique; il n'eut pas d'autre préoccupation que celle de favoriser les intérêts de l'Église. Il ne donna pas une pensée à la politique générale, au développement des libertés publiques. « Je viens à vous, dit-il à M. Thiers, qui était dans la lune de miel de son accord avec les catholiques, parce

(1) Voy. sur ce sujet *les Antécédents de la lutte actuelle entre l'ultramontanisme et l'État*, dans la *Revue* du 18 mai dernier.

(1) *L'Évêque d'Orléans*, par le comte de Falloux, de l'Académie française. — Paris, Didier, 1879.

que les prêtres m'envoient. J'accepte le ministère si vous me promettez de soutenir, de voter avec moi une loi de liberté d'enseignement; sinon, non. » On peut mesurer la différence profonde qui séparait M. de Falloux du généreux Lacordaire par la lettre que celui-ci lui adressait à l'occasion de son entrée au ministère. Le patriote et le libéral se font bien plus sentir chez le prêtre que chez le laïque.

« Il y a des probabilités, lui écrit Lacordaire, que votre avènement est une préparation à un retour monarchique par l'empire. Or, étant persuadé que ce retour serait funeste à la France, parce qu'il ne produirait qu'une répétition stérile et inférieure des temps passés, j'ai la crainte de voir votre nom et celui des catholiques compromis par une participation à cette œuvre, dont le moindre malheur serait de manquer de portée. Mais si le sang et le chaos et un recul de vingt années devaient, de plus, en être la suite, mon regret serait bien autrement amer et douloureux. Au moins vous vous êtes accordé la consolation d'avoir accepté avec résistance. »

On retrouve bien dans cette lettre le prêtre courageux qui, après avoir protesté du haut de la chaire contre le Deux-Décembre, devait se réfugier dans la retraite en prononçant ce mot admirable : « Mon jour était passé, car j'étais aussi une liberté. »

M. de Falloux, dès son entrée au ministère, fit acte d'obédience vis-à-vis du Saint-Père. « Ma consolation, lui écrivit-il, c'est de rendre quelques services passagers à l'Église et de rencontrer quelque occasion de montrer mon dévouement particulier à Votre Sainteté. »

C'est dans ce fragment des *Mémoires* de M. de Falloux qu'on saisit la vraie portée de la loi de 1850, à laquelle son nom reste attaché; elle fut arrachée aux inquiétudes excessives de M. Thiers, qui plus tard devait conjurer le péril social en le regardant en face. A cette époque, il avait pour son pays un tel effroi du socialisme que les jésuites eux-mêmes, dont il avait demandé l'expulsion cinq ans auparavant, lui semblaient des auxiliaires dans l'œuvre de défense conservatrice et qu'il disait à leur sujet, après l'apologie présentée en leur faveur dans la commission par l'abbé Dupanloup : « Cousin, Cousin, avez-vous bien compris quelle leçon nous avons reçue là ! Il a raison, l'abbé. Oui, nous avons combattu contre la justice, contre la vertu, et nous leur devons réparation. » Cette réparation n'alla pas pourtant jusqu'au rappel des anciennes lois contre les associations non reconnues, on se contenta de la loi de 1850, qui fut une revanche suffisante pour le parti catholique. La franchise avec laquelle M. de Falloux le reconnaît explique et justifie l'antipathie qu'elle a toujours inspirée aux libéraux, qui n'y voyaient qu'un partage du monopole universitaire tout au profit des congrégations.

Les *Mémoires* de l'ancien ministre nous prouvent que M. Thiers fut promptement ramené à ses instincts véritables. Rien de plus intéressant et de plus piquant que le récit que fait M. de Falloux de sa rencontre avec M. Thiers au château d'Angerville, chez Berryer, qui était lui-même incessamment soulevé par le souffle de sa grande éloquence et de son cœur généreux au-dessus des étroitesses sectaires de son parti. Il fut un catholique, mais surtout un libéral. Thiers laissa échapper dans ses entretiens d'Angerville le vrai mot de son cœur et de sa vie : « La Révolution est ma mère. »

« Trois grandes causes, écrivait-il plus tard à M. de Falloux, me sont à cœur : la liberté, le rang de la France dans le monde, les vraies croyances morales sans lesquelles l'homme descend vers la brute. » On ne sert bien ces causes, aux yeux du parti catholique, que quand on le fait à son profit. C'est assez que M. Thiers, tout en sauvant son pays aux jours de suprême péril, ait combattu ses visées monarchiques, pour qu'il encoure la sévérité de ses jugements et que M. de Falloux se permette de reprocher à sa vieillesse « de s'être livrée à des ambitions entachées de personnalité ». Il voudrait bien effacer aujourd'hui le jugement sévère qu'il portait sur M. Dufaure pour n'avoir pas obtenu son assentiment sur un point qui lui tenait à cœur comme catholique : « Il a, disait-il, l'esprit d'un homme supérieur, mais le caractère d'un homme médiocre. » M. Guizot, quoique protestant, trouvait davantage grâce à ses yeux. Il lui devait son élection à l'Académie française. Il raconte à ce sujet cette anecdote piquante. Un des amis de M. Guizot lui disait : « Lisez l'*Histoire de saint Pie V*, et vous verrez si un protestant peut voter pour M. de Falloux. — Comme je suis résolu à voter pour lui, répondit M. Guizot, je ne lirai point ses livres. »

Nous qui les avons lus, nous en avons retenu ce mot caractéristique : « La tolérance est la vertu des siècles sans foi » ; d'où l'on doit conclure que quand l'intolérance est rendue possible par l'état des esprits, elle est désirable. Nous retrouvons la même pensée dans la conférence de l'autre jour, dans cette parole significative : « Quand un gouvernement prend franchement la tutelle de bien, l'Église est là pour le seconder; mais quand les gouvernements abdiquent partiellement ou totalement cette tutelle du bien, alors l'Église ne demande plus que la liberté de s'adresser aux individus. »

On le voit, cette liberté, qui est la vraie, n'est qu'un pis aller ; l'idéal, c'est toujours la tutelle du bien par l'État.

Tutelle ou liberté du bien, c'est tout un : c'est toujours, en principe et comme idéal, le contraire de la liberté. De là l'aversion profonde pour les gouvernements d'opinion et de souveraineté populaire tels que la république, aversion qui perce dans chacune des paroles de M. de Falloux. Il n'a pas été cette fois plus habile qu'éloquent, car il nous a révélé une fois de plus la vraie pensée, la vraie doctrine, la vraie politique de son parti, et rien n'est mieux fait pour justifier l'État de prendre des précautions de défense. M. de Falloux n'a point transformé la nature du conflit; c'est bien la vieille société, l'ancien régime autoritaire et confessionnel qu'il a opposé à l'État laïque. Je sais que, le même soir, M. Chesnelong s'est déclaré le fils authentique de la société moderne; mais il n'a d'autre raison à en donner que le fait de vivre en 1880 et non un siècle plus tôt, car, pour les idées et les prétentions, il date de loin. Sa fraternelle accolade à M. de Falloux, après son cantique aux jésuites, a fait disparaître toute divergence entre les habiles et les ardents de l'ultramontanisme. Tel est le résultat de la soirée du 28 mai; nous le trouvons excellent.

E. de Pressensé.

RÉFORMES UNIVERSITAIRES

Les examens de passage.

Parmi les mesures sur lesquelles le conseil supérieur de l'instruction publique doit donner son avis, il en est une qui sera bien accueillie de tout le monde : nous parlons de l'établissement des examens de passage. De toutes les réformes réclamées par l'Université et par tous les amis des bonnes études, c'est la plus nécessaire et la plus impatiemment attendue. Les autres courraient grand risque de demeurer inefficaces sans celle-là, et l'on peut presque dire qu'elle pourrait, à la rigueur, tenir lieu de toutes les autres. Le vieil enseignement classique ne serait pas si décrié si l'on avait pris depuis longtemps le soin d'en écarter ceux pour lesquels il n'était pas fait, et l'enseignement nouveau ne ferait guère moins de mécontents si l'on devait continuer à tenir les classes ouvertes à tout venant. Il serait assurément déraisonnable d'exiger de tous les élèves des aptitudes égales et des succès égaux ; il ne l'est pas moins de permettre, comme on l'a fait si longtemps, que les classes soient encombrées d'incapables, qui font tort aux bons et de l'air qu'ils respirent et du temps que leur consacre le maître.

Le remède à ce mal, la vraie plaie de notre enseignement secondaire, est connu depuis longtemps, comme le mal lui-même. M. Bréal rappelait dernièrement que les directeurs des gymnases allemands arrêtent dès les plus basses classes les élèves « qui ne sont pas en état de profiter des études classiques », et cela sans qu'il soit nécessaire de procéder chaque année à des exécutions impitoyables : l'usage est si bien établi, « que les condamnés ont l'habitude de prévenir le moment fatal par un départ volontaire (1) ». Si nous sommes loin de ces mœurs, ce n'est pas que l'on n'ait plus d'une fois fait de louables efforts pour les acclimater chez nous. En 1840, M. Cousin, ministre de l'instruction publique (pour ne citer que lui), adressait aux recteurs une circulaire où il ordonnait l'établissement d'examens d'admissibilité à l'entrée de toutes les classes à partir de la sixième. « Rien n'est plus contraire, disait-il, à la force de la discipline et aux progrès de l'enseignement que de réunir dans une même classe des élèves qui ne sont pas tous en état de la suivre utilement (2). » Il rappelait que les règlements constitutifs des lycées prescrivaient ces examens, que les statuts de 1814 et de 1821 avaient reproduit cette salutaire disposition et qu'un arrêté du 2 juillet 1836 l'avait fait revivre, au moins pour les classes supérieures. Les successeurs de M. Cousin au ministère ont renouvelé bien des fois ces sages prescriptions. Autant en a emporté le vent, tant il est difficile dans notre pays de corriger les vieux abus et de mener à bonne fin une réforme qui demande un peu de fermeté et de persévérance.

Celle-ci se heurtait à des difficultés de plus d'une sorte, et l'on comprend sans peine qu'elle ait toujours échoué si l'on songe que ceux à qui il appartenait d'en assurer le succès ne pouvaient y travailler sérieusement sans compromettre leurs propres intérêts. Les directeurs des établissements d'enseignement secondaire, proviseurs et principaux, se trouvaient en effet placés dans une situation bien difficile. Le ministre les invitait à établir à l'entrée des classes de sérieux examens d'admission et, par suite, à éliminer chaque année, surtout au début, un certain nombre d'élèves incapables ou paresseux. En butte aux sollicitations des familles, aux recommandations, aux prières, aux menaces quelquefois, il leur fallait, pour accomplir ce pénible devoir en dépit des plaintes et des criailleries, une fermeté de caractère qui n'est pas très commune. Si, du moins, ils avaient pu compter sur l'appui moral de leurs supérieurs, ils auraient eu sans doute la force de résister à la pression, si puissante en province, des influences locales. Par malheur, ils étaient à peu près certains d'être désavoués si leur sévérité atteignait quelque enfant bien apparenté. Ils étaient sûrs, en tout cas, d'être mal notés si la clientèle du lycée ou du collège subissait une diminution un peu sensible. On jugeait de la prospérité d'une maison d'enseignement, comme de celle d'une usine, par le chiffre de ses affaires, et le meilleur proviseur était celui qui pouvait présenter aux revues officielles les plus gros bataillons. Il fallait éliminer les mauvais élèves pour obéir aux circulaires ministérielles; il fallait les garder pour contenter les familles et les autorités et pour avoir de bonnes notes : on se résignait à les garder.

On s'y résignera encore, et les choses iront comme par le passé, en dépit des décisions du conseil et des circulaires du ministre, tant que l'administration supérieure n'aura pas pris son parti des sacrifices nécessaires. Écarter les élèves incapables et ne pas perdre d'élèves, cela n'est guère plus facile que de faire bonne chère avec peu d'argent; plus scrupuleux que l'intendant d'Harpagon, les proviseurs et les principaux ne s'engageront pas à exécuter ce tour de force; s'ils prenaient un engagement aussi téméraire, ils ne pourraient pas le tenir, et ce serait comme s'ils ne l'avaient pas pris. Il faut espérer qu'on ne le leur imposera pas et qu'en les obligeant à ne conserver que de bons élèves on leur permettra d'en avoir un peu moins. Si l'on ne s'y décide pas et si l'on continue à considérer comme l'établissement le mieux tenu, non pas celui où se feront les meilleures études, mais celui qui encaissera les plus belles recettes, nous aurons le chagrin de voir avorter une fois de plus une réforme dont la nécessité est depuis si longtemps reconnue.

C'en sera fait du même coup de toutes les autres réformes et de toutes les améliorations promises. On aura beau remanier les programmes, les résultats de l'enseignement secondaire continueront à répondre imparfaitement à l'attente des familles et aux efforts des maîtres, tant que les classes seront, comme il arrive si souvent, des cohues disparates, tant qu'il

(1) Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire, *Bulletin* de mars 1880, p. 91.

(2) *Œuvres de M. Victor Cousin*, 5e série, instruction publique, t. Ier, p. 233.

suffira de s'être mis en règle avec l'économe pour avoir le droit de venir s'installer au pied d'une chaire.

Aujourd'hui un enfant peut, à la rigueur, parcourir tout le cycle des classes sans rien comprendre et sans rien retenir des leçons de ses maîtres. Une fois qu'il a mis le pied sur le premier degré de l'échelle, il est à peu près certain de franchir tous les ans un échelon, avec ses camarades, et d'arriver un jour au dernier, sans s'être donné d'autre peine que celle de vieillir et d'opérer chaque année, au mois d'octobre, un petit déménagement. Pourvu qu'il sache se tenir tranquille, on le supporte et on lui permet de perdre son temps en bonne compagnie. On n'exclut que les indisciplinés, quand on les exclut; ni la paresse, ni l'incapacité ne sont considérées comme des cas rédhibitoires. Par suite de cette tolérance, les inégalités naturelles s'aggravent d'année en année; il y a bientôt un abîme entre les premiers et les derniers élèves d'une même classe. Que peut faire le maître? S'il règle la marche de son enseignement sur les besoins et les forces des meilleurs, les autres se le tiennent pour dit, et, bien convaincus que ce n'est pas pour eux qu'il parle, ils se dispensent de l'écouter. S'il s'arrête pour attendre les retardataires, ce sont les bons qui se fatiguent bientôt de piétiner sur place et qui se désintéressent peu à peu de ses leçons, où ils ne trouvent plus rien de nouveau. Les classes les mieux faites sont encore celles où le professeur renonce à réveiller les endormis et marche en avant avec ceux qui sont assez éveillés et assez alertes pour le suivre.

Ne vaut-il pas mieux le débarrasser des autres et lui permettre de donner sans remords tout son temps et tous ses soins à ceux qui en doivent profiter? Quel tort fera-t-on aux enfants les plus mal doués en les détournant de bonne heure d'un enseignement qui n'est pas fait pour eux? Quel service ne rendrait-on pas à tant d'autres élèves d'une capacité moyenne en les mettant en demeure de marcher à leur pas, mais de marcher? Ils prendront leur temps et redoubleront au besoin une classe mal faite; ils iront moins vite et moins loin probablement que leurs camarades plus agiles, mais au moins ne croupiront-ils plus sur place, comme il arrive si souvent. Avertis qu'il faut faire ses études sérieusement ou ne les pas faire du tout, qu'on ne les autorisera plus à porter leur ignorance de classe en classe et qu'ils devront fournir chaque année la preuve de leur aptitude et de leurs progrès, ils s'évertueront, ils secoueront leur torpeur; s'ils n'en ont pas le courage, ils renonceront aux études classiques et n'y perdront rien. Mieux vaut quitter le lycée que d'y rester pour y contracter l'habitude de l'indolence et de la paresse; mieux vaut cesser de bonne heure tout commerce avec les lettres anciennes que d'employer dix ans de sa vie à les prendre en dégoût et en aversion. On peut faire honorablement son chemin dans le monde sans savoir le grec ni le latin; mais on n'est plus guère capable d'un effort soutenu, ni d'un travail utile, quand on a passé son enfance à faire semblant de les étudier; on ne sait rien, et l'on n'est plus en état de rien apprendre.

Mais, dit-on, quel compte tiendrez-vous de la volonté des pères de famille? S'il leur convient d'envoyer leurs enfants au lycée, même pour y perdre leur temps, n'en sont-ils pas les maîtres? L'État a-t-il le droit de refuser à personne le bénéfice de l'enseignement secondaire? Cette objection, que l'on présente sérieusement, n'est pourtant pas sérieuse. Assurément les établissements de l'État doivent être ouverts à tout le monde, et ce serait un abus choquant, dans une société démocratique, que de faire de l'instruction un privilège. Mais c'est justement parce que l'État doit instruire les enfants qu'il admet dans ses lycées, qu'il a le droit et le devoir d'en fermer les portes à ceux qui sont rebelles à l'instruction qu'il y donne. De quoi se plaindraient-ils? Ce qu'on leur dénie, ce n'est pas le droit de faire des études, mais le droit de se mêler, sans en faire, à ceux qui en font, et d'encombrer inutilement des classes toujours trop petites. En fait, il ne sera même pas nécessaire d'exclure personne. On pourra sans inconvénient continuer à laisser entrer tout le monde, pourvu que l'on tienne rigoureusement chacun à sa place. Le droit à l'enseignement secondaire n'est sans doute pas le droit de se promener en amateur à travers les classes d'un lycée. Que l'on distribue les élèves d'une façon logique, suivant leurs aptitudes et leur savoir, et non suivant leur âge; que l'on garde en septième celui qui ne sera pas de force à passer en sixième, eût-il l'âge de la quatrième ou de la rhétorique : il n'en faudra pas davantage; on n'aura besoin de renvoyer personne, parce que ceux qui mériteraient d'être renvoyés se retireront d'eux-mêmes.

On craint encore ou l'on affecte de craindre pour de jeunes enfants, facilement intimidés, les hasards de l'examen; on craint que les meilleurs ne donnent pas toujours leur vraie mesure et que les plus médiocres réussissent à dissimuler leur incapacité grâce à quelque chance heureuse. Il ne faut pourtant pas croire, parce que le baccalauréat est trop souvent une loterie, que tout examen doive nécessairement comporter la même part d'imprévu et de surprises. Au baccalauréat même, on réussira probablement à réduire la part du hasard; dans les examens de passage, elle sera aussi petite que l'on voudra. Les élèves, interrogés par leurs maîtres, sauront qu'ils n'ont ni à spéculer sur les complaisances du sort, ni à craindre ses trahisons. Ils ne seront ni exposés à se troubler, ni tentés d'affronter l'épreuve à tout risque, sans préparation. On leur tiendra compte du travail de l'année entière, de leurs places, de leurs notes. Avec un peu de bonne volonté et d'attention, on évitera les erreurs dans l'un et dans l'autre sens, les sévérités injustes aussi bien que les indulgences excessives. Rien ne sera plus aisé que d'apprécier chacun à sa véritable valeur et que de faire équitablement le départ des bons et des mauvais; il suffira de le vouloir. Chaque année, d'ailleurs, ce choix deviendra plus facile, parce que les incapables auront été éliminés de bonne heure et que les autres, tenus en haleine par la nécessité de satisfaire à l'examen, s'y prépareront de leur mieux. Pour des élèves ainsi soumis à des sélections périodiques, l'épreuve finale du baccalauréat sera presque superflue.

Il est vrai que quelques enfants se développent lentement; il s'en trouve qui, après avoir été pendant un temps de très médiocres élèves, semblent sortir tout à coup d'une sorte

d'engourdissement et terminent avec succès des études mal commencées; veut-on courir le risque de les reléguer à jamais parmi les incapables, pour n'avoir pas été assez tôt prêts à prouver leur capacité? Est-il équitable d'exiger de toutes les intelligences une égale précocité et de refuser toute culture à celles qui ont le malheur d'être un peu tardives? Évidemment non. Mais ces exceptions sont plus rares qu'on ne croit. Il n'arrive guère qu'un enfant qui doit être plus tard un homme distingué ne donne aucune marque d'intelligence. Des yeux exercés ne s'y trompent pas et savent toujours deviner à quelque signe les aptitudes latentes. On ne commettra guère de méprises, et l'on n'en commettra pas d'irréparables. On ne prononcera pas de condamnations sans appel; les condamnés, écartés de l'enseignement secondaire, ne seront pas pour cela privés de toute instruction. Aujourd'hui on transporte les élèves en masse d'une classe dans la classe supérieure. On n'exclut personne, mais on n'attend personne. Un enfant, une fois attardé, n'a plus aucune chance de rattraper ses camarades; lorsqu'il commence à se dénouer et qu'il essaye de marcher à leur suite, il se voit si loin d'eux qu'il désespère de les rejoindre. S'il ne perd pas tout à fait courage, il peut réussir encore à tirer quelque profit d'un enseignement auquel il est mal préparé; mais combien de choses lui échappent! combien son instruction, à tout mettre au mieux, reste-t-elle incomplète et décousue! Ne vaut-il pas mieux, en attendant cette éclosion tardive, cultiver celles de ses facultés qui se sont éveillées les premières et lui donner l'instruction qu'il peut recevoir? Le jour où l'on verra apparaître en lui des aptitudes nouvelles, on lui permettra d'aborder de nouvelles études. A supposer qu'il ne regagne pas complètement le temps perdu et qu'il ne puisse pas aller aussi loin que ceux qui se seront mis en route de meilleure heure, il saura bien ce qu'il saura, parce qu'il l'aura appris méthodiquement. Le défaut capital des programmes actuels est justement de ne pas prévoir ces inégalités et de donner à tous les esprits la même culture et la même façon, et le principal objet de la réforme qui se prépare doit être de traiter chacun suivant ses besoins et ses aptitudes. Mais ce ne sera pas assez encore, et cette réforme en appelle une autre qui n'est pas moins urgente.

Les classes sont trop nombreuses. Si grand que soit le zèle des maîtres, ils ne peuvent pas suffire à la tâche qu'on leur impose. Les examens de passage les débarrasseront de quelques non-valeurs; mais si l'Université, qui n'a pas demandé à être délivrée de la concurrence des établissements congréganistes, doit recevoir une partie de leur clientèle, ces vides seront bientôt comblés, et nous finirons par mourir de pléthore. Là où l'enseignement peut prendre, dans une certaine mesure, la forme d'un enseignement de Faculté, là où le maître a presque seul la parole, dans une classe de mathématiques spéciales, d'histoire, de philosophie, de physique, on peut trouver avantage à réunir autour d'un professeur distingué un nombreux auditoire. On tire ainsi du talent du maître tout le parti possible, et les élèves, muets pendant la classe, ont des conférences et des interrogations où ils parlent à leur tour et montrent s'ils ont compris et retenu sa leçon. Mais dans les classes de lettres, dans les classes de grammaire surtout, le rôle du professeur est tout autre. Il ne suffit pas qu'il parle, parlât-il le mieux du monde; il faut qu'il exerce ses élèves à parler, qu'il les oblige à prendre à la classe une part active : comment y parviendrait-il s'il en a cinquante, s'il en a cent autour de sa chaire? Il peut encore corriger leurs devoirs, à la condition de donner tout son temps à cette besogne fastidieuse; mais il lui est matériellement impossible de les interroger tous, et il s'habitue nécessairement à n'interroger que les meilleurs, que ceux qui demandent à répondre et qui répondent vite et bien. Il ne faut pas croire, comme on l'a dit quelquefois, que les classes pourront être plus nombreuses quand on fera moins de devoirs écrits : si l'on supprime quelques exercices de ce genre, ce ne sera sans doute pas pour que les élèves travaillent moins; on voudra qu'ils travaillent plus et plus utilement, que l'enseignement oral prenne plus d'importance, que la classe soit plus animée et plus vivante, que chaque élève, à son tour, soit appelé à payer de sa personne. Il faudra pour cela, de toute nécessité, donner aux maîtres le temps de le faire, c'est-à-dire ramener les classes à ne pas contenir plus de vingt-cinq élèves, de trente au maximum. Ce sera sans doute une réforme coûteuse; mais le succès des nouvelles méthodes est à ce prix, et l'on ne voudra pas compromettre ce succès par une économie mal entendue.

E. R.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Je n'ai pas à présenter à nos lecteurs M. Ferdinand Brunetière. Il suffit de leur annoncer qu'un volume de lui a paru pour que ce volume soit quelques heures après entre leurs mains. Celui-ci est une collection d'articles d'études critiques sur notre histoire littéraire (1).

M. Brunetière, comme critique, me semble se rattacher à l'école de M. Nisard. Il est, je ne dirai pas l'apôtre, mais le catéchiste d'une religion littéraire quelque peu exclusive et intolérante parfois, toujours sincère et profonde. Le XVIIe siècle, voilà le temple; Bossuet, Racine, Molière, voilà les dieux. En eux se trouve réalisé l'accord complet, l'harmonie parfaite de la pensée, du sentiment et du style. Avant ce grand siècle, tâtonnements, gestation pénible, incubation douloureuse; après lui, agitation, trépidation, mouvements désordonnés, ardeur guerroyante, fièvre du combat, enivrement du champ de bataille. L'art a quitté ses régions sereines pour se mêler aux passions et aux luttes; voici qu'il devient révolutionnaire, belliqueux; il n'a plus le calme, l'équilibre

(1) *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, par Ferdinand Brunetière. — 1 vol. Paris, 1880. Hachette et Cie.

ni l'harmonie. Dans l'histoire de la littérature, M. Brunetière se préoccupera donc surtout des conditions faites à l'art par chaque siècle, et qui le rapprochent ou l'éloignent de l'idéal. C'est là le point de vue important. Et maintenant le fait particulier, l'accident, le détail pittoresque, ce qui donne aux artistes leur physionomie originale et leur expression propre, il ne faut pas le négliger absolument sans doute; mais il y a là un aliment pour notre curiosité bien plutôt qu'un intérêt essentiel pour le dogme et la religion littéraire d'État. Quant à certaine critique qui n'a ni temples ni autels, qui ne voit que des phénomènes à analyser, qui classe et étiquète comme le naturaliste pour qui le chardon est tout aussi intéressant que la rose, le noir crapaud que le lézard doré, qu'en doit penser M. Brunetière? J'imagine qu'il n'a pas grande estime pour cette curieuse sans principes.

Sans principes également, la critique qui exhume, fait des fouilles et découvre avec enthousiasme des débris noircis et enfumés. La joie d'avoir trouvé ou d'avoir lavé, brossé et remis à neuf lui ferme les yeux sur la difformité de l'œuvre. Le vieux plâtre devient pour elle du marbre de Carrare; cette figurine ébauchée par un potier qui s'essayait à faire de l'art devient une statue de Praxitèle. Les fanatiques du moyen âge passent donc quelques vilains moments avec M. Brunetière. Il leur dit, comme Alceste :

Quoi! vous avez le front de trouver cela beau?

Et plus ils l'affirment, moins il les croit. Parti pris, manie, affaire de mode, leur répond-il; mais au fond et en conscience, est-ce que vous rencontrez dans ces essais l'accord de la pensée du sentiment et du style qui fait la perfection de Bossuet et de Racine? Non, n'est-ce pas? Eh bien donc, avouez franchement que tout votre art du moyen âge est franchement laid! L'ombre de M. Victor Le Clerc doit en tressaillir.

Moi qui suis tout à fait de l'avis de M. Brunetière, convaincu avec lui que tous les fabliaux réunis ne valent pas dix pages de Rabelais, que les chansons de geste ne sont pas je ne sais quoi de plus grand que l'*Iliade,* que les infimes essais dramatiques du moyen âge ne pourraient être rapprochés sans blasphème de Molière ou de Racine, j'applaudis à sa rude franchise. Si vous n'avez pas les mêmes convictions, vous n'admirerez pas moins ce courage. Il en faut pour dire ainsi les choses. C'est même un des traits distinctifs de la critique de M. Brunetière que cette sincérité candide. Avec lui pas de sous-entendus, pas de mots dits à l'oreille, pas de petites malices, pas de ces manèges par lesquels on presse les gens dans ses bras en les égratignant dans le dos. Non, il dit les vérités en face et à bout portant. Informez-vous, par exemple, auprès de certain auteur d'une *Vie de Montesquieu* couronnée par l'Académie, et auprès de l'Académie elle-même, qui a décerné la couronne.

Mais puisque nous en sommes au moyen âge et aux *moyen-âgistes* rudement traités par lui, exprimons le vœu que la voix de M. Brunetière parvienne au conseil de l'instruction publique. On y va faire dans l'enseignement secondaire la part large à l'histoire littéraire, trop large à mon sens, car je ne vois pas avec plaisir qu'on accoutume les gens à parler d'auteurs qu'ils ne connaissent pas, d'œuvres qu'ils n'ont jamais lues. Du moins, que l'on ne fasse pas commencer, pour la France, cette histoire avant le XVIe siècle! Ce serait déjà beaucoup d'interroger nos lycéens, aux examens des Facultés, comme on le fait déjà maintenant du reste, sur Rabelais. Et, en effet, si au lycée on le leur avait pris entre les mains, on les eût impitoyablement chassés. De grâce, que l'on ne remonte pas plus haut! Laissons l'étude du moyen âge à ceux qui plus tard en sentiront le goût. Il est bon qu'elle ait ses adeptes, qui rendent ainsi des services à la linguistique, à la critique et à l'histoire; mais à la jeunesse il ne faut présenter que les grands modèles, les dieux du temple de M. Nisard et de M. Brunetière. Qu'elle mcoprenne et admire le beau, sans faire des fouilles dans les périodes de formation par lesquelles a dû passer l'art avant d'arriver à son expression la plus pure et la plus haute.

Nous voici un peu loin du livre de M. Brunetière. Que voulez-vous? Il n'est pas bien aisé de faire la critique de la critique. Quand on en a montré les tendances, l'esprit général, la méthode, le but, faut-il encore entrer dans le détail et peser chaque jugement en particulier? J'arriverais alors à trouver mon éminent confrère un peu dur pour le XVIIIe siècle, pour Voltaire en particulier. Il faudrait discuter, et ce serait à n'en pas finir. Mes lecteurs, qui sont et seront les siens, en jugeront par eux-mêmes. Je ne leur apprendrai rien en leur disant que ce volume est d'une lecture aussi agréable qu'instructive. Ils savent déjà que le dogmatisme de M. Brunetière n'a rien de raide ni d'anguleux, et que sa franchise un peu rude n'exclut pas l'esprit.

II.

Quels sont ces deux jeunes gens aimables et de bonne humeur, ne nous donnant que leur prénom, et qui jettent gaillardement des pierres dans le jardin des naturalistes? MM. Camille B. et Albert H. font la guerre en tirailleurs. Ils ne remontent pas aux grands principes de l'art pour juger à cette lumière les œuvres violentes de M. Zola et de ses fidèles disciples. Ils ne discutent pas la théorie du document humain; ils feignent même d'admettre comme incontestable le principe fondamental de la nature décrite par chacun comme il la voit et la sent, chacun selon son tempérament, formule sacrée. Liberté complète aux naturalistes de faire leurs procès-verbaux. Si leurs inventaires ne rendent pas la vérité vraie, tant pis, c'est leur manière de voir; comme, pour les ténors qui chantent faux, c'est leur manière de chanter. Plus tolérants que M. Zola, qui, après avoir posé comme un axiome cette liberté de voir et de sentir, se contredit en la refusant à George Sand parce que, selon lui, avec « ses grands yeux et son air réfléchi et profond des bêtes qui songent », elle prenait ses rêves pour la réalité, ils ne contestent ni la théorie, ni les procédés, ni les résultats. Des gens bien accommodants, comme vous voyez. Mais attendez! Après

avoir salué courtoisement l'ennemi, ils démasquent leurs batteries.

Nous allons, messieurs Zola, Huysmans et Cie, disent-ils, puiser dans vos œuvres un petit traité de littérature naturaliste (1). Nous en tirerons des exemples, car les exemples sont toujours autrement instructifs que les théories générales et les principes abstraits. Assez longtemps on a cité le « Qu'il mourût! » du vieil Horace, ou le « Qui te l'a dit ? » d'Hermione. A vous la parole et à vos héros. Les vieilles poétiques et les vieilles rhétoriques donnaient comme exemple de la suspension le *Quos ego...*, ou ces vers d'Athalie :

> Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie
> Te.... Mais du prix qu'on m'offre il me faut contenter.

Poncif, cela, archi-poncif! A la bonne heure, la mère Méhudin, dans le *Ventre de Paris :* « Toi, mon petit, je t'em.... Et tiens! voilà comme je rends les dix francs! » Et ainsi une série d'exemples. Pour la vérité du sentiment : « Dans l'air chaud, une pesanteur fade montait de tout ce linge sale remué. Oh! la la, ça gazouille, dit Clémence en se bouchant le nez. » Pour la naïveté de la pensée : « Cependant l'oie venait de laisser échapper un flot de jus par le trou béant du derrière, et Boche rigolait. » Je choisis dans le tas, comme échantillon, ce qu'il y a de plus présentable; les auteurs du nouveau cours de littérature n'y font pas tant de façons; et alors toutes ces grosses horreurs accumulées dans un étroit espace vous donnent bientôt la nausée. C'est une concentration de miasmes, une quintessence de puanteurs! Ça gazouille!

Il y a bien un peu de perfidie dans ce procédé; mais MM. Camille B. et Albert H. ont voulu surtout s'amuser et nous amuser un peu; à quoi ils ont réussi. Ils ne nient pas d'ailleurs le talent très réel de M. Zola; c'est sur l'emploi qu'il en fait qu'ils l'attaquent. Le grand pontife du naturalisme n'en sera pas autrement ému. Je l'engage cependant à réfléchir à certain défi qui lui est porté dans les dernières pages, plus sérieuses, de ce petit manifeste. On lui rappelle le succès obtenu pendant dix années par Dickens en lisant en public ses œuvres principales, soit en Angleterre, soit en Amérique. On sait, en effet, avec quel enthousiasme tous l'accueillaient, lettrés ou non, quand il interprétait d'une façon si vive et si vraie ses principales créations. Tentez la même épreuve, dit-on à M. Zola, avec *l'Assommoir* et *Nana !* Qui osera applaudir à certains endroits ? N'entendez-vous pas d'ici les murmures? ne voyez-vous pas la salle qui s'éclaircit et se vide? C'est qu'en effet il y a au fond de notre âme, contre tout ce qui est bas, trivial ou grossier, un sentiment instinctif de révolte que rien ne saurait vaincre. M. Zola relèvera-t-il le défi ? Il serait curieux de voir l'effet produit; pour ma part, je ne doute pas que ces messieurs n'eussent été bons prophètes.

(1) Camille B. et Albert H. *Petit Traité de littérature naturaliste d'après les maîtres.* — 1 vol. Paris, 1880. Léon Vanier.

III.

La Semaine de Mai (1), par M. Camille Pelletan, rappelle et ravive les souvenirs douloureux de la Commune. C'est l'histoire du sanglant dénouement d'une lutte sanglante. Si M. Pelletan se contentait de nous demander de la pitié pour les vaincus, rien de mieux, et de grand cœur. Quand il nous demande de la sympathie, nous commençons à résister. Quand il veut que nous lancions aux vainqueurs l'injure et l'anathème, nous protestons d'une voix décidée. Qu'il y ait eu des excès, qui le niera? Mais il faut être bien aveuglé par la passion politique ou bien encore, qui sait? être d'une candeur quelque peu naïve, pour ne pas voir là un malheur inévitable et comme la loi fatale des choses. De pareilles tragédies ne sauraient se terminer en idylles. Toujours est-il que cette œuvre, toute frémissante de colères, d'indignations et d'imprécations, est un singulier appel à l'apaisement et à l'oubli. Étrange façon de faire naître dans les cœurs la pitié qu'on réclame! De même, en certains coins de l'Espagne, on vous demande la charité en braquant sur vous une escopette.

IV.

M. André Theuriet nous raconte agréablement une aimable histoire parisienne, *Toute seule* (2). Le dirai-je cependant? j'aime mieux voir ce sylvain dans ses bois que dans la rue Montorgueil. Il peint avec un sentiment plus vif, avec une émotion plus communicative et pénétrante, la fraîcheur des grands arbres, le soleil tamisé à travers les feuilles, que les choux amoncelés aux halles, l'étude de l'huissier de la rue Turbigo et l'omnibus de la place Pigalle. Quand il nous décrit la forêt, il nous dit ce qu'il a vu mieux que nous; quand il nous décrit Paris, il nous dit ce que nous avons vu aussi bien que lui. L'histoire qu'il raconte rappelle un peu celle de Titus et de Bérénice. Seulement, ici c'est Bérénice qui renvoie Titus, malgré lui, malgré elle. Il le fallait! Elle est séparée de son mari ; mais la séparation ne donne pas les mêmes droits que ferait le divorce. Quand il a rendu sa vilaine âme à Dieu, ce mari malencontreux, Bérénice retrouve Titus. Mais, hélas ! si elle est toute seule à présent, lui n'est plus tout seul. Il est marié à son tour. Ah! si nous jouissions du divorce, il n'aurait pas enchaîné sa liberté! il peuplerait bientôt la solitude de Bérénice! Rêve de bonheur irréalisable ! Il faut donc cette fois que ce soit Bérénice qui s'éloigne de Titus, malgré elle et malgré lui. Et la voilà bien définitivement toute seule. C'était sa destinée : toute seule d'abord parce qu'elle avait un mari qu'elle n'aimait pas ; toute seule maintenant parce que celui qu'elle aime a une femme qu'il n'aime guère. Et elle maudit — tout doucement d'ailleurs

(1) *La Semaine de Mai,* par Camille Pelletan. — 1 vol. Paris, 1880. Maurice Dreyfous.

(2) *Toute seule,* par André Theuriet. — 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

– la loi qui l'a toujours tenue éloignée du bonheur qu'elle urait voulu saisir. Ce récit est comme ces malédictions; il st doux. De jolis détails, des portraits d'un dessin agréable t délicat, l'agrément du style en font une œuvre qui se disingue de la moyenne.

V.

La Dame du Lac (1), de MM. Texier et C. Le Senne, est ne histoire franchement parisienne, trop parisienne même. lle rappelle, en effet, des noms trop connus, et la fiction ne ouvre pas d'un voile assez épais la transparente réalité. eut-être, après tout, y aura-t-il là un attrait de plus pour eaucoup de lecteurs. De l'observation, de l'esprit, des traits ombreux pris sur le vif des mauvaises mœurs, tels sont les érites de ce récit, qui ne manque pas de saveur.

VI.

Revenons au naturalisme avec les *Croquis parisiens* (2) de . J.-K. Huysmans; nous n'y ferons pas un long séjour. Rien e bien neuf, en effet, ni d'une observation très originale ans ces dessins à la plume. En outre, de la manière, du préieux, de l'affectation, de la mièvrerie. Rien de moins naurel que ce naturalisme. Volume splendide d'ailleurs, papier e luxe, eaux-fortes dont quelques-unes sont assez remarquables.

VII.

Élevons-nous vers des régions meilleures sur les *ailes 'or* (3) de M. Armand Sylvestre. Le poète, attristé par la vie, emonte vers son printemps

Pour redire au couchant les hymnes de l'aurore.

Et pourquoi cet assombrissement, pourquoi cette désesérance?

C'est qu'il avait compté sans les caprices et les inconances de la femme. *Dona mobile*. Oui, elle a oublié ses erments d'amours éternelles, celle qui est au bord de la mer. on cœur tout à coup s'est glacé, et elle a dit : Je ne te conais plus! C'est l'adieu, c'est l'exil. Et le poète est parti; mais e l'autre rivage il confie à la vague qui ira mourir aux pieds e cette Galatée redevenue de marbre le murmure de ses laintes. Très harmonieux, ce murmure, arrivant, comme le ot qui le porte, avec un rythme toujours égal et cadencé; ais, comme le flot encore, un peu régulier et monotone eut être. Si nous nous intéressons moins constamment que e poète à ses douleurs, nous n'en sommes pas moins sensibles au rare mérite de ces vers d'inspiration élevée, pleins, sonores, et d'un métal pur où n'entre aucun alliage. Des ailes d'or les portent, nous disent-ils : oui, en effet, ils ont des ailes, et dorées par les feux du soleil. Leur éclat vient d'en haut.

MAXIME GAUCHER.

(1) *La Dame du lac*, par MM. E. Texier et C. Le Senne. — 1 vol. aris, 1880. Calmann Lévy.

(2) J.-K. Huysmans, *Croquis parisiens*. — 1 vol. Paris, 1880. Henri aton.

(3) Armand Silvestre, *les Ailes d'or*. Poésies nouvelles. — 1 vol. aris, 1880. G. Charpentier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il m'est tombé sous la main, cette semaine, un livre anonyme imprimé à Leipzig, qui fait quelque bruit en Allemagne et qui en fait beaucoup plus encore en Russie. Ce livre a pour titre *Berlin und Petersburg*. Titre admirablement choisi! Maintenant que M. Disraëli a été mis à la retraite par les électeurs des Trois-Royaumes, Berlin et Pétersbourg sont les deux pôles du monde. Désormais, à chaque crise qui éclatera sur l'Europe, la question sera : Que va faire Pétersbourg? que va faire Berlin? Pétersbourg et Berlin feront-ils tous deux la même chose? Seront-ils l'un et l'autre du même côté?

Si à Berlin la cour et les personnages dirigeants pensent comme l'auteur inconnu du livre, Berlin n'est pas près de redevenir l'ami de Pétersbourg. Les trois morceaux dont se compose ce livre : *Sous l'empereur Nicolas — le Soulèvement polonais en 1863 — la Nouvelle Allemagne et la Nouvelle Russie*, — sont trois réquisitoires en bonne forme contre la Russie. L'auteur tient particulièrement à ne nous laisser aucune illusion sur l'objet du voyage de M. de Bismarck à Vienne, dans l'automne de 1879. Ceux-là lui paraissent des esprits bien frivoles en leur subtilité, qui considèrent ce voyage comme un simple avertissement donné à la Russie par un ami qui voudrait bien se réconcilier, comme une menace demi-bienveillante dont le résultat doit être de ramener la Russie à une Allemagne qui ne serait encore qu'hésitante sur le choix de ses alliances. Non! M. de Bismarck ne veut plus entendre parler de la Russie. M. de Bismarck n'a plus aucun besoin de cette puissance. A Berlin, pendant le congrès, il a rapproché l'une de l'autre l'Angleterre et la France en satisfaisant l'une sur l'Asie mineure, en livrant à l'autre la Tunisie pour le jour où il conviendra à un ministère français quelconque d'occuper Tunis; à Vienne, lorsqu'il y est allé de sa personne, il a conclu un traité qui unit pour certaines éventualités l'armée allemande et l'armée austro-hongroise. M. de Bismarck se trouve en tête à tête avec la Russie et il ne craint pas d'y rester jusqu'à ce que l'heure ait sonné pour l'Austro-Allemagne de mettre de nouveau le monde en branle.

Voilà du moins ce que l'auteur nous donne clairement à entendre.

II.

On fera bien de lire son livre au ministère des affaires étrangères de la république française pour en extraire le suc

politique. Quant à moi, je ne l'ai lu qu'en *impressionniste* et en philosophe. C'est en philosophe et en impressionniste que j'y vais faire glaner mes lecteurs après moi.

Le tableau qu'a tracé l'auteur des relations de l'empereur Nicolas d'abord avec Frédéric-Guillaume III (1825-1840), ensuite avec Frédéric-Guillaume IV (1840-1855), est d'un intérêt très vif et tout nouveau pour nous. Ce sont des relations, non de souverain à souverain allié, mais de généralissime à général. Ce sont les relations d'Agamemnon, roi des rois, avec les simples porte-sceptres du camp des Grecs.

Frédéric-Guillaume III était le beau-père; Nicolas n'était que le gendre. Frédéric-Guillaume IV avait beaucoup d'esprit et de culture; il régnait sur une nation fière et sur une ville théâtre d'un mouvement d'idées qui devait renouveler de fond en comble le domaine de la science. Nicolas était un cerveau sans largeur; il ne savait rien des idées que pour les haïr et les mépriser; il régnait sur un peuple dont la puissance de vie, la force d'expansion et l'effervescence productive frappe à l'heure actuelle d'étonnement tous ceux qui suivent de loin son développement intellectuel et politique; mais ce peuple était alors endormi et morne. Cependant l'influence de Nicolas sur la cour de Berlin était absolue.

C'est qu'à Nicolas avait été donnée par la nature, et plus encore par l'excellente direction d'une mère éclairée, l'une des plus précieuses qualités que puisse posséder un homme, à quelque condition qu'il appartienne. Nicolas avait l'esprit de son métier. Il n'était ni législateur, ni financier, ni administrateur. Peut-être même pas un véritable politique. Je n'oserais pas dire qu'il ait su gouverner, vu l'état déplorable dans lequel il a laissé après sa mort la Russie et l'administration russe; mais il exerçait la profession de roi; et bras, tête et cœur, en lui tout était roi. Depuis Louis XIV, personne n'a su régner comme lui. Il a eu au plus haut degré ce don de régner et de commander. Il a su toujours et sans cesse plier sa personne aux exigences les plus minutieuses du commandement et de l'empire; exact, laborieux, juste, maître de soi, décent et ordonné dans ses mœurs; tous les jours, le premier à la parade et le dernier. Avec cela, un extérieur imposant; une nature noble et qui ne laissait pas en sa sévérité que d'avoir de l'agrément; un caractère viril, sain, coulé d'un jet dans son métal; une haute figure d'homme qui ne s'est pas démentie, qui a été toujours telle qu'elle s'est montrée durant ces premiers jours de règne, pleins d'angoisse, où Nicolas, paraissant pour la première fois devant l'Europe et devant son peuple, au milieu d'une crise terrible, déploya ce désintéressement magnifique, ce sang-froid superbe, ce courage et cette sagesse presque sans exemple en face de si foudroyantes surprises; ce coup d'œil d'un maître tout formé dès la première heure à la discipline qu'il devait appliquer pendant trente ans. Il ne comprenait que deux choses : le commandement et l'obéissance; et obéir, s'il fût resté le second en Russie, ne lui eût pas plus coûté que commander. Il se croyait fermement désigné pour une seule mission, qu'il n'a pas eu d'ailleurs l'occasion de remplir : c'était de s'en aller un jour en Occident, à la tête d'un million d'hommes, pour y rétablir la hiérarchie du commandement et de l'obéissance. En face de cet homme, tout d'un bloc et tout à son système de pur absolutisme, mettez un roi tel que Frédéric-Guillaume III, vacillant d'esprit et d'ailleurs bouleversé par les fortunes extrêmes, ou bien tel que Frédéric-Guillaume IV, artiste, savant, lettré, théologien, disputé entre quatre ou cinq doctrines politiques, qui mourut avant de démêler s'il était moderne ou féodal, absolutiste ou constitutionnel, luthériste, calviniste ou semi-puséiste; figurez-vous les circonstances européennes de 1815 à 1848, la situation géographique respective de Berlin et de Pétersbourg, les parentés entre les deux dynasties : vous vous expliquerez sans peine la domination que Nicolas exerça toute sa vie sur la Prusse.

III.

C'était une domination réelle. Nicolas parlait en maître autant qu'en ami. Il disait des affaires intérieures de Prusse, comme de celles de Russie : « Je veux ceci... je ne veux pas cela. » C'est sa volonté qui a retardé de plusieurs années l'établissement du régime constitutionnel en Prusse. C'est sa volonté qui a pesé, de 1848 à 1850, sur Frédéric-Guillaume IV, pour l'empêcher d'accepter la couronne d'empereur d'Allemagne ou de créer un organe central de gouvernement commun à tout le Nord de l'Allemagne. C'est sa volonté qui a fait l'arrangement d'Olmütz.

Nicolas ne prenait d'ailleurs pas la peine de mettre aucune douceur de formes dans l'expression de ses mécontentements quand les ministres ou la cour de Prusse regimbaient à ses conseils. Il oubliait alors jusqu'à sa courtoisie habituelle. Il appelait couramment et sans se cacher le ministre Radovitz « le grand Rodomont » et ses collègues « les farceurs de Berlin ». Les Allemands du Schleswig-Holstein que le roi de Prusse accueillait à sa cour n'étaient que des « canailles » pour lui; les familiers de Sa Majesté prussienne, des « bandits ». En 1848, il tenait toujours en réserve pour le roi lui-même, son auguste beau-frère, un recueil d'épithètes qu'il lâchait publiquement dans ses jours de mauvaise humeur. Tantôt il le désignait du nom de « Roi poltron »; tantôt il disait : « Mon frère le poète », comme Henri IV disait de Jacques Ier : « Mon frère le savant ». Il tenait en grande estime et en grande faveur le général Rauch, envoyé militaire de Prusse à Pétersbourg : la manière dont il se louait de ce favori était encore plus désobligeante pour son bon frère de Prusse que ses sarcasmes habituels; il appelait le général « l'ange gardien du roi auprès du trône de Sa Majesté ».

Le ton du maître était naturellement aussi celui de sa cour et celui de ses ambassadeurs. Mêlant ensemble le roi Louis de Bavière, qui en était alors à ses bonnes fortunes de vieillesse, et Frédéric-Guillaume IV, qui passait pour ne pas haïr le vin de Champagne, le grand-duc Michel aimait à railler « les deux rois allemands ruinés par deux femmes françaises » (Lolla Montès et la veuve Cliquot). En 1852, M. de Budberg, ministre du czar à Berlin, lit un article de la *Kreuzzeitung* qui ne lui agrée pas : il va trouver le ministre

des affaires étrangères et il se met à parler tout de suite de la prochaine arrivée des Cosaques.

IV.

Tout cela ne semblait à Berlin que les lubies pardonnables d'un bon ami et les rudesses d'un défenseur puissant, indispensable et dévoué. Le crédit de Nicolas n'en était pas diminué.

Des régiments prussiens, à certains anniversaires, lui envoyaient des députations. Les troupes prussiennes allaient manœuvrer avec les siennes. Il haranguait ses « camarades » les officiers prussiens du ton d'un homme qui les considérait comme ses lieutenants dans l'œuvre du maintien de l'ordre européen; et eux-mêmes semblaient fiers d'être ainsi traités. Le roi de Prusse, dans quelque conjoncture grave, recevait-il une nouvelle décisive, il la communiquait à l'ambassadeur de Russie avant ses propres ministres.

Nous avons récemment entretenu nos lecteurs de ce Louis Schneider, ancien acteur comique, qui fut tour à tour le confident, le secrétaire et le *factotum* de trois rois. Nous leur donnerons une idée de son crédit à la cour de Prusse en notant ce fait, que, vieux-prussien d'opinion, il s'est toujours refusé jusqu'à la dernière heure de sa vie à connaître et à saluer M. de Bismarck, l'adversaire du vieux prussianisme, et que cela a été toléré. Eh bien! cet homme si intime, et de la plus étroite intimité, avec les Hohenzollern, devint en 1848 le correspondant *salarié* de Nicolas pour les choses de Prusse et de la cour de Prusse; et Frédéric-Guillaume IV n'y trouvait rien à redire, tant se confondaient les deux cours et les deux souverainetés russe et prussienne, mais la souveraineté russe gardant, bien entendu, l'hégémonie! Veut-on quelque chose de plus fort? En 1854, on refit le plan de mobilisation de l'armée prussienne : immédiatement un des hauts fonctionnaires du ministère communiqua le nouveau plan à Pétersbourg. Il ne s'en cachait pas. Lorsqu'on voulut lui adresser des reproches, il parut profondément surpris : dans l'état des relations des deux états-majors russe et prussien, il aurait cru manquer à son devoir s'il avait laissé l'armée russe dans l'ignorance des dispositions prises pour l'armée de Sa Majesté prussienne.

V.

Que conclure de tout cela?

Il nous serait difficile d'accepter la thèse de l'auteur anonyme, que dans l'amitié prusso-russe tout a été humiliation et leurre pour la Prusse, tout a été gloire et gain pour la Russie.

La sujétion de la Prusse à la Russie était une conséquence fatale, qui résultait de la situation créée par les traités de 1815. Tout désaccord entre la Russie et la Prusse eût entraîné une insurrection des provinces de l'ancienne Pologne contre l'une et l'autre. Une rupture absolue de la Prusse avec son voisin de l'Est, entre 1815 et 1870, eût amené les Français dans les provinces rhénanes. C'est elle-même que la Prusse a servie, c'est elle seule qu'elle a voulu servir par sa longue soumission à la Russie. Les événements de 1866 et de 1870 ont démontré que cette politique d'amitié fidèle et obséquieuse envers la Russie n'était pas la plus mauvaise que la Prusse pût adopter.

Quant à la Russie, qu'a-t-elle tiré de l'amitié de la Prusse? Elle en a tiré, en 1879, l'avantage final de s'être ruinée en hommes et en argent pour voir l'Autriche et l'Angleterre, sous les auspices et avec l'appui de M. de Bismarck, acquérir presque sans lutte, la première la domination des Balkans, la seconde le protectorat de l'Asie mineure. A Pétersbourg aussi et à Moscou, on pourrait écrire des livres intitulés *Pétersbourg, Berlin et Vienne*. En assemblant les matériaux pour composer ces sortes d'ouvrages, on reconnaîtrait combien le cabinet de Pétersbourg, si souvent accusé de machiavélisme, a toujours été prompt à faire de la politique idéaliste, de la politique de don Quichotte, pour le compte de ses chers voisins. Quel intérêt la Russie avait-elle, sous le Directoire, à envoyer Souwarow se faire anéantir à Zurich? l'intérêt de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Prusse. Quel intérêt avait-elle à se faire éclopper, d'abord à Austerlitz, ensuite à Eylau? l'intérêt de la Prusse et celui de l'Autriche. Quel intérêt avait-elle à intervenir en Hongrie en 1849? l'intérêt de l'Autriche. Quel intérêt avait-elle, en 1870, à imposer une neutralité absolue à l'Europe? l'intérêt de la Prusse.

Il y a un point, en tout cas, où nous sommes de l'avis de l'auteur anonyme de *Berlin et Pétersbourg* : il serait bien malaisé maintenant de refaire l'antique amitié des armes entre la Russie et la Prusse; et il serait sans doute bien facile de la défaire tout à fait.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

M. Onésime Reclus s'est fait connaître comme géographe par la publication d'un ouvrage, *la Terre à vol d'oiseau*, qui est déjà parvenu à sa troisième édition (1). Le voici qui devient l'émule de son frère et qui publie une géographie de la France (2). Quoique moins vaste de proportions que le tome II de la *Nouvelle géographie universelle* de M. Élisée Reclus, elle est très substantielle. C'est un livre d'études, facile à manier et où les renseignements sont groupés dans un ordre commode. De plus, elle est écrite d'un style agréable, ce qui ne gâte rien.

M. O. Reclus a voulu aussi montrer qu'il n'est pas dépourvu d'imagination, et il est tombé dans un petit travers, inoffensif du reste. Il critique presque tous les noms imposés aux départements et en propose d'autres. Un seul ne lui suffit même pas; il en tient en réserve quatre ou cinq par département. Que certains portent des noms peu justifiés, ou

(1) Deux vol. in.-16, Hachette.

(2) *France, Algerie et colonies*, 1 vol. in-16 illustré de 120 gravures. Hachette, 1880.

même qui ne le sont pas du tout, ceci peut être sujet à examen. En thèse générale, l'important est que cette nomenclature soit connue, et nous ne souhaitons pas de voir débaptiser les départements comme les rues de Paris. Pour être juste, nous reconnaissons pourtant que quelques réformes seraient utiles, par exemple, pour les noms qui sont répétés plusieurs fois avec accompagnement d'adjectifs (ainsi Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales), qui prêtent à de faciles confusions.

Nous relevons, dans le dernier numéro de la *Nuova Antologia,* un jugement très favorable sur le premier volume de la traduction de Leopardi par M. Aulard, qui vient de paraître à la librairie Lemerre. Voici la conclusion de ce jugement : « Cet essai de traduction atteste non seulement une grande connaissance de notre langue, mais une étude profonde de la pensée léopardienne; cette pensée est rendue dans une forme si lucide, que la traduction en prose française de M. Aulard pourrait être employée dans les passages les plus difficiles, comme un excellent commentaire de la pensée de Leopardi. » On voit ce qu'a de flatteur un tel témoignage.

Le grand ouvrage du docteur Franz-X. Wegele sur Dante est arrivé à sa troisième édition (1). Il comprend une introduction générale sur la formation de la nationalité et sur les origines de la littérature en Italie; une biographie détaillée de Dante; une analyse de ses ouvrages et l'étude des idées générales qui s'en dégagent; un appendice contenant le texte, en latin, du jugement qui condamna le poète à l'amende et à l'exil (1302). Le tout forme un volume in-8° de plus de 600 pages, très bien imprimé et pourvu d'un index.

Le docteur Wegele y consacre plusieurs chapitres aux ouvrages de Dante peu connus du grand public, au *De vulgari eloquentia,* au traité *De monarchia.* La première partie de l'*Éloquence en langue vulgaire* fait connaître les idées du poète sur l'origine des langues. Il y adopte l'hypothèse de l'origine divine de la langue primitive, qu'il croyait être l'hébreu, et qui aurait été seule parlée sur la terre jusqu'à l'époque de la tour de Babel. Cette opinion entraîne à discuter une question embarrassante : Qui a parlé le premier, l'homme ou la femme? Selon Dante, Ève avait en sa faveur l'autorité de la Bible : *Sed quamquam mulier,* dit-il, *in scriptis prius inveniatur locuta,* etc. Mais il jugeait plus conforme à la dignité de la race humaine qu'Adam eût parlé le premier. Il nous semble au contraire que le texte de la Genèse donne la priorité à Adam. On y lit au chapitre II, verset 20, après le second récit de la création de l'homme : « Et Adam donna les noms à tous les animaux domestiques, et aux oiseaux des cieux, et à toutes les bêtes des champs... » Pour donner des noms, il faut parler, et Ève n'existait pas encore, ainsi que le prouve la fin du même verset : «... Mais il ne se trouvait point d'aide pour Adam qui fût semblable à lui. » (Suit le récit de la création d'Ève au moyen de la côte d'Adam.)

La multiplication des langues au moment de la catastrophe de la tour de Babel suggère au grand poète d'autres réflexions non moins curieuses. Il tient à se rendre compte de tout, et le plus remarquable est qu'il y réussit. Combien d'idiomes différents parlèrent tout à coup les hommes, et d'où vient que certains de ces idiomes étaient plus barbares (c'était du moins l'opinion de Dante) que les autres ? La réponse est facile. Les hommes se mirent à parler exactement autant de dialectes qu'il y avait de corps de métiers employés à la construction de la tour : un dialecte pour les maçons, un autre pour les tailleurs de pierre, et ainsi de suite. Et afin de mieux confondre leur orgueil, Dieu voulut que les corps de métier les plus relevés parlassent les langages les plus barbares, et inversement. Heureux temps pour les savants que celui où les choses s'expliquaient avec cette simplicité !

La représentation du mystère de la Passion à Ober-Ammergan, en Bavière, dont il a été question dans tous les journaux, a valu à la nouvelle Revue la *Minerva* (1) un article intéressant.

Le but de l'article est de rechercher si les mystères catholiques du moyen âge ont été, en Allemagne, les premiers essais dramatiques, ou s'ils ont été pour ainsi dire greffés sur un genre plus ancien, remontant peut-être à l'époque païenne. M. Blind établit qu'il existait un théâtre profane en Allemagne longtemps avant les *Miracles* et les *Mystères.* Il croit que l'on pourrait retrouver dans diverses coutumes bizarres qui se sont conservées parmi le peuple et dans plusieurs jeux d'enfants les traces de représentations dont les origines appartiennent à la Germanie non chrétienne. En tout cas, les vieilles chroniques parlent à maintes reprises d'acteurs, plusieurs siècles avant qu'il soit question de *Miracles;* or, conclut M. Karl Blind, des acteurs supposent des pièces.

Un mémoire de M. Max Muller sur la *Découverte de textes sanscrits au Japon* a été traduit en japonais et en français. La traduction française sera publiée prochainement.

La *Revue alsacienne,* qui paraît à la librairie Berger-Levrault et Cie, contient dans son numéro d'avril des études sur *M. Daubrée,* de l'Institut, lequel est né à Metz et s'est acquis en Alsace ses principaux titres à la célébrité, par M. Stanislas Meunier; sur le *Divorce en Alsace-Lorraine;* sur *Voltaire en Alsace,* par M. E. de Pompéry; sur *les Comtes d'Andlau,* par M. Félix Bouvier.

La livraison de mai contient des articles sur *le Maréchal de Fabert,* par M. Mézières, de l'Académie française; sur *le Salon de 1880,* par M. Kaempfen; un récit polonais de M. Sacher Masoch, traduit par M. Auguste Dietrich, etc.

---

(1) *Dante Alighieri's Leben und Werke* (Gustav Fischer).

(1) Publiée en anglais à Rome.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. (1071)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 50 12 JUIN 1880

PORTRAITS D'ACADÉMICIENS (1)

M. Cuvillier-Fleury.

M. Cuvillier-Fleury passe pour un critique sévère, et ce n'est pas un médiocre mérite par ce temps de complaisance effrontée et de courtisanerie littéraire; d'autant que cette sévérité, toujours courtoise, ne s'adresse qu'aux *méchants livres*. Le mot est vieux; mais jamais il n'a été plus de mise qu'aujourd'hui : je ne sais si nos livres sont plus mal faits que ceux de nos pères; à coup sûr ils sont plus dangereux, plus agressifs et, comme on disait jadis, « plus méchants ». Ce sont ceux-là que M. Cuvillier-Fleury traite en ennemis et auxquels il n'accorde point de quartier. Sa critique, qu'il appelle ingénieusement « une critique défensive » est sans cesse — je dirais sur la brèche, s'il laissait faire brèche aux idées qu'il défend. Il a l'âme guerrière et militante. Tout le monde, depuis près d'un demi-siècle, l'a vu à son poste de combat, et ni sa verve ni son ardeur n'ont souffert du cours des ans; il a blanchi sous le harnois, il n'a point faibli. C'est peut-être une indiscrétion de dire qu'il a aujourd'hui plus de soixante-dix-huit ans (2) : il pourrait en cacher une partie; mais quel est le soldat qui voudrait diminuer le nombre de ses campagnes, dissimuler ses états de services?

Toutefois, si M. Cuvillier-Fleury est un vétéran, ce n'est pas un grognard. Il aime trop les lettres pour n'avoir pas puisé dans leur commerce l'enjouement spirituel et la distinction sereine. Il leur doit cette bienveillance d'accueil, ce charme de la vieillesse qui ne va pas jusqu'à la coquetterie, ces causeries pleines d'affabilité et de sens qui plaisent et instruisent. Les lettres ont souvent le privilège d'assurer à ceux qui les cultivent de bonne foi une de ces fortes et grandes vieillesses qui nous montrent, comme pour nous consoler, que les bons ne meurent pas toujours jeunes. Ce n'est pas seulement le calme du sage qu'on trouve dans l'agréable villa qu'habite à Passy M. Cuvillier-Fleury, mais l'aménité riante de l'écrivain comblé de jours et de succès. Et comment, lorsqu'on y entre, ne pas songer à la maison du bon Horace, modifiée selon les goûts et les besoins de la vie moderne? *Modus agri non ita magnus :* le terrain est de dimensions restreintes; les lettrés n'achètent guère de châteaux sur leurs économies. *Jugis aquæ fons :* un joli bassin au milieu d'un parterre. *Et paulum sylvæ super his foret :* ce seront, si vous voulez, les frais ombrages du bois de Boulogne. Dans cette délicieuse retraite, M. Cuvillier-Fleury ne vit pas en épicurien; il travaille, entouré d'une foule de beaux livres, dont il regrette l'encombrement du ton d'un homme qui en est ravi. Enfin il jouit en honnête homme de ce bonheur domestique complet (1) qui remplit l'âme, tandis que la joie d'écrire et les caresses de la renommée ne font que la distraire.

C'est tout plaisir que de s'occuper d'un homme aimable et fin, plein de souvenirs qui s'épanchent, animé de vives

(1) Voy. pour cette série : *MM. Octave Feuillet, Gaston Boissier, Patin, John Lemoinne, Alexandre Dumas fils,* par M. Charles Bigot, dans la *Revue* des 20 novembre 1875, 5 février, 4 et 11 mars 1876; *MM. V. Sardou, Jules Simon, Émile Augier,* par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 15 décembre 1877, 20 avril et 20 juillet 1878; *M. d'Audiffret-Pasquier,* par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 4 janvier 1879; *M. Désiré Nisard,* par C..., dans la *Revue* du 22 mars 1879; *M. Ernest Renan,* par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 5 avril 1879; *M. H. Taine, M. Eugène Labiche,* par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 17 janvier et 21 février 1880.

(2) M. Cuvillier-Fleury est né à Paris le 26 ventôse an X (18 mars 1802).

(1) M. Cuvillier-Fleury a épousé en 1840 Mlle Henriette Thouvenel, fille du colonel Thouvenel, depuis général, et sœur de l'ancien ministre des affaires étrangères.

saillies, d'un écrivain de bon style et de bonne race, comme l'est M. Cuvillier-Fleury; mais cette étude prétend à autre chose qu'à l'agrément de celui qui l'écrit. M. Cuvillier-Fleury a publié treize volumes (1) et pas un livre. On le lui a quelquefois reproché et lui-même s'en accuse, mais avec cette contrition extérieure et un peu railleuse qui est une des formes de l'impénitence finale. Ce livre, le fera-t-il un jour? Malgré une demi-promesse d'une de ses préfaces, il n'y faut guère compter. Tout entier à sa tâche de critique, M. Cuvillier-Fleury ne veut vivre que par les pages qu'elle lui a inspirées. Le succès qu'elles ont obtenu réunies en volumes lui a donné raison. Que ce soit donc là son monument. Il a conçu la critique d'une façon trop haute pour que ses enseignements ne méritent point de rester. Mais, s'il y a un grand charme à confier ainsi sa pensée aux feuilles volantes qu'on se borne à faire réimprimer ensuite, il y a aussi un danger. Le critique qui dissémine ses idées dans une foule d'articles ne se donne que par fragments, jamais tout entier. Il ne met qu'une partie de lui-même dans chacune de ses trop courtes études. On croit le connaître parce qu'on le revoit souvent, et on n'a jamais saisi de lui qu'une trace fugitive. Je voudrais donc recomposer rapidement cet aspect d'ensemble qui échappe par la multiplicité et l'étendue, recueillir ces traits épars pour en former une physionomie, rechercher ce qui aurait pu fournir la matière de ce livre que nous n'aurons jamais : ce travail ne sera peut-être pas sans intérêt pour les lecteurs ordinaires de M. Cuvillier-Fleury, c'est-à-dire pour la partie la plus sérieuse et la plus élevée du monde lettré.

I.

M. Cuvillier-Fleury a débuté au *Journal des Débats* en 1834; il n'a pas cessé depuis d'y publier des articles politiques et littéraires. Toutefois il a laissé dire et il répète gaiement lui-même qu'il n'a de talent que depuis la révolution de février; ce qui, du reste, ne l'a pas réconcilié avec cette catastrophe. Il semble que, sans dédaigner ses premiers essais, il veuille jeter sur eux un voile discret. Les articles qu'il a réunis sont presque tous postérieurs à 1848; s'il s'en glisse çà et là quelques-uns qui soient nés auparavant, ils ne se présentent qu'avec un mot d'excuse, parfois dans un appendice : ce sont leurs cadets qui les ont amenés et ils se réclament de leur patronage. Je ne les vois en majorité que dans *Voyages et Voyageurs;* et ce n'est pas le volume que je préfère. Ainsi l'infatigable et robuste maturité de l'écrivain a fait un peu oublier sa jeunesse. Cette maturité n'était point précoce, et elle ne pouvait point l'être, si l'on songe aux qualités sérieuses et solides nécessaires au critique et que M. Cuvillier-Fleury possède toutes. Elle s'est soutenue depuis avec une constance admirable; une fois dans toute la plénitude de son talent, M. Cuvillier-Fleury n'a plus changé. Assurément, si l'on compare ses *Portraits politiques et révolutionnaires* avec la dernière étude qu'il vient de publier sur le comte de Montalivet (1), on sentira quelque différence. Là, l'impétuosité de la jeunesse combattant pour ses dieux, un esprit plein de ressources et qui les déploie toutes, ironie, véhémence, raillerie mordante et indignée; ici, d'anciens souvenirs contés avec un art si caché, dans un style si naturel et si simple, que le cœur seul semble avoir parlé. Mais cette diversité de ton tient surtout aux circonstances. Si les *Portraits politiques et révolutionnaires* se ressentent de l'atmosphère brûlante dans laquelle ils sont nés, la passion, la vivacité juvénile ne sont point éteintes chez M. Cuvillier-Fleury : la période du 16 Mai a montré tout récemment qu'il suffisait d'une étincelle pour les rallumer.

Une maturité soutenue — *inexhausta pubertas,* — tel est le premier caractère du talent de M. Cuvillier-Fleury. Il faut le féliciter de l'avoir portée dans tant de sujets graves et délicats; car il a eu pour justiciables — outre ces grands noms de notre histoire littéraire sur lesquels une édition nouvelle, une découverte inattendue ramène de temps en temps l'attention, Malherbe, Corneille, Mme de Sévigné; outre les hommes illustres de la génération de 1830, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, Béranger — tout ce que notre époque a produit de penseurs et d'écrivains : des poètes comme Alfred de Vigny, Brizeux, Laprade; des romanciers comme George Sand, Octave Feuillet, About, Flaubert, Mürger; des critiques comme Sainte-Beuve, Nisard, Saint-Marc Girardin; des historiens comme Michelet, M. Guizot, M. Thiers. Je cite en courant; c'est assez pour indiquer l'intérêt, même rétrospectif, de cette longue série d'études qu'on ne peut lire sans apprendre beaucoup, sans se fortifier au contact d'une raison toujours saine et d'un sens toujours droit.

Il y a cette différence entre le talent et le génie, que, si le génie peut ne dépendre que de lui-même et s'écrier fièrement : « Moi seul, et c'est assez », le talent, pour arriver à tout son développement, jouir de toute sa puissance et entrer de plain-pied dans la renommée, doit s'appuyer sur quelque chose de solide, une institution à défendre, un devoir à remplir. M. Cuvillier-Fleury a deux attaches inébranlables : la famille d'Orléans et le *Journal des Débats;* il a été aussi fidèle à l'une qu'à l'autre, et cette double fidélité fait partie intégrante de son talent. Voyons donc ce qu'il a reçu des *Débats* et ce qu'il leur a donné. Je ne parle point, bien entendu, des avantages matériels : il est un des rares rédacteurs des *Débats* qui n'aient voulu être ni ministres, ni ambassadeurs, ni même conseillers d'État. Il s'est contenté de devenir, en 1866, académicien, ce qui était la juste récompense de ses travaux. Et pourtant il appartenait à la période triomphante du journal, sous la puissante dynastie des Bertin; il était l'un de ces brillants esprits qu'il a presque

(1) *Portraits politiques et révolutionnaires;* 2 vol., 2e édit., 1852. — *Études historiques et littéraires;* 2 vol., 1854. — *Voyages et voyageurs;* 1 vol., 1854; 2e édit., 1856. — *Nouvelles études historiques et littéraires;* 1 vol., 1855. — *Dernières études historiques et littéraires;* 1 vol., 1859. — *Historiens, poètes et romanciers;* 2 vol., 1863. — *Études et Portraits;* 2 vol., 1865. — *Posthumes et Revenants;* 1 vol., 1879. Chez Calmann-Lévy.

(1) *Journal des Débats* des 2 et 4 avril 1880.

tous vus disparaître et qu'il a noblement loués (1). Ce qu'il a demandé au *Journal des Débats*, c'est un appui purement littéraire, c'est l'autorité. Qu'on se rappelle en effet l'état de la presse et la situation prépondérante des *Débats* au début du second empire. Aujourd'hui on achète un journal presque sans choisir, pour se distraire et se mettre au courant des nouvelles; alors on attendait les *Débats* pour savoir ce qu'il fallait penser. Maintenant encore, le *Journal des Débats* a gardé sa physionomie à part; tandis que ses confrères prennent de plus en plus les allures américaines, il reste ce qu'il a toujours été : un journal de mœurs françaises. Ce n'est pas de tous le plus rapidement informé, le plus encombré de nouvelles à effet, enrichies par les commentaires creux de reporteurs féconds. Dans ce déchaînement d'informations à la vapeur, il est demeuré réservé et prudent et ne donne que peu de chose au lecteur courant et pressé; médiocrement soucieux d'affriander l'opinion publique, il préfère l'éclairer. Ce n'est pas, comme tant d'autres feuilles, une halle aux nouvelles; c'est un recueil d'articles sérieusement pensés et qui méritent de fixer l'attention. Tandis que la presse actuelle se borne à suivre les événements, les *Débats* avaient jadis la prétention de les diriger. Les rédacteurs, dans la polémique journalière, ne s'avançaient pas seuls, au hasard de leur inspiration et de leur talent; ils étaient portés par le renom du journal; ils savaient qu'ils disposaient d'une force. M. Cuvillier-Fleury emprunta donc au *Journal des Débats* son autorité, qu'il accrut encore par les qualités naturelles de son esprit.

Il se fit une grande idée de son rôle et plaça son but très haut. Il ne voulut pas être le serviteur, mais le conseiller du public. Si par profession il devait tout lire, il sentit qu'il ne pouvait ni tout recommander, ni même parler de tout. Dans cette multitude de volumes qu'apportait chaque jour sur sa table l'incessante production quotidienne, il fit un choix et, dans ce choix, il ne se laissa pas guider par la vogue passagère : il se dirigea naturellement vers ce qui lui paraissait élevé et durable; il traita les œuvres inférieures comme elles le méritaient : il les négligea. Quant aux autres, les plus instructives, les plus capables de faire réfléchir et penser étaient celles qui l'attiraient. Les études historiques qui sont l'honneur de notre époque, les correspondances, les mémoires inédits qui mettent en lumière les grands événements et les grands personnages de ce siècle ont toujours eu ses préférences. Ainsi sa critique est sérieuse, non seulement par le ton et par l'esprit, mais par les sujets. Son premier devoir lui paraît être d'indiquer les livres qui resteront, de devancer, s'il le peut, les choix de la postérité. Naturellement porté vers les régions supérieures, il y rencontre de beaux et nobles travaux; et c'est pour cela qu'il ne s'associe guère aux lamentations des détracteurs acharnés du présent. Un des sophismes de ces critiques qui crient par système à la décadence, c'est de s'emparer des œuvres basses et éphémères qui éblouissent et font tapage, et de les opposer aux merveilles sereines du passé : c'est comme s'ils niaient l'existence des grandes dames parce qu'il y a des courtisanes. Le bon sens de M. Cuvillier-Fleury l'a préservé de cet excès, comme il l'a averti de descendre au besoin des hauteurs pour combattre les genres dangereux. Parmi eux est le roman, qui n'a plus guère de frivole que l'apparence et la réputation. En réalité, c'est depuis cinquante ans un champ clos où toutes les thèses contre la famille, contre la société, viennent s'étaler, provoquantes et hardies. C'est une œuvre de polémique dirigée contre la morale, contre les idées reçues, contre les fondements mêmes de l'édifice qui nous abrite. Le roman de thèses a miné peu à peu et bouleversé la société du règne de Louis-Philippe : c'est pour cela que M. Cuvillier-Fleury lui accorde une large place dans sa critique. L'ennemi était trop redoutable pour n'être combattu que par le silence.

Choisir, telle est la première loi que M. Cuvillier-Fleury s'impose; se tenir toujours sur ses gardes, telle est la seconde. Sainte-Beuve déployait une bonne volonté empressée à se laisser d'abord séduire et dominer par son auteur; M. Cuvillier-Fleury met son point d'honneur à résister. Sainte-Beuve était d'une conquête passagère, mais facile; pour connaître l'écrivain dans le déshabillé, il s'abandonnait à lui et sa curiosité l'entraînait loin, sans souci de sa bonne renommée. Il est vrai qu'il prenait plus tard sa revanche; c'est à ces liaisons dangereuses que nous devons tant de profondes analyses et d'instructives indiscrétions. M. Cuvillier-Fleury est plus collet-monté et sa vertu ne peut pas même être soupçonnée. Il ne fait point d'avances compromettantes à celui qu'il doit juger; il ne s'offre point comme une matière molle aux impressions que veut produire l'auteur et ne se livre pas entre ses mains; il ne se permet même point les familiarités du confesseur. Son système est l'opposé de la critique expérimentale de Sainte-Beuve. Au lieu de s'attacher à des peintures délicates, retouchées avec amour, avec un scrupule infini d'exactitude, il prend dans un ouvrage la question qui l'intéresse, l'assertion contestable, et il discute. Il ne quitte pas son point de vue pour adopter le vôtre; ce n'est point un peintre complaisant, curieux avant tout de reproduire la ressemblance de son modèle : c'est un juge indépendant, parfois un adversaire décidé. Il cherche, à propos de votre ouvrage, à établir — avec vous ou contre vous — une vérité qui lui tient au cœur, et chacun de ses articles est une victoire de son bon sens.

Je sais qu'à côté de ces études véritablement critiques, il y a des portraits, et il y en a d'accomplis; ce sont des personnages que M. Cuvillier-Fleury a particulièrement connus : il a remis en lumière avec une piété clairvoyante les qualités qu'il avait appréciées dans une douce intimité. On pourrait les appeler les portraits d'affection. Il y en a d'autres, les portraits d'ennemis déclarés, révolutionnaires et tribuns; et ce ne sont pas les moins frappants. Il y a enfin les portraits académiques, qui font revivre de nobles figures avec cette mesure dans le ton, ces égards d'un pinceau respectueux, cette élévation simple qui sont la loi du genre. Mais il faut

(1) Entre autres, M. Armand Bertin, *Études historiques et littéraires*, 1re série, introd., p. 12; M. Sylvestre de Sacy, *Débats* du 27 février 1879; M. Hipp. Rigault, *Historiens, poètes et romanciers*, t. I, p. 328 et suiv.; M. Saint-Marc Girardin, etc.

des circonstances particulières pour amener M. Cuvillier-Fleury sur ce terrain; son talent est d'habitude plus doctrinaire que pittoresque.

Quelle est donc sa doctrine, ou plutôt quels sont les principes de sa critique? M. Cuvillier-Fleury appartient à cette grande école qui, résolument libérale en politique, reste en littérature fermement attachée à la tradition. Il est, dit-il en parlant de lui-même (1), « un partisan de la liberté dans l'État, de la règle dans l'art », et il ne voit « entre ces deux convictions de toute sa vie aucune incompatibilité radicale. La liberté politique ne se conçoit pas sans un frein légal qui l'arrête devant la licence; et, de même, la règle dans l'art ne s'entend que de ce respect des modèles, de ce culte du beau traditionnel, de ce soin de la forme et du style, qui laisse encore à l'esprit humain, dans le domaine de l'invention, une carrière aussi étendue que féconde. » Et, de fait, la contradiction n'est que dans les mots; elle n'est pas dans les choses. Les lois de l'esprit humain sont plus immuables que celles des États; on ne peut s'insurger contre les premières sous peine de folie, et ce serait folie que de vouloir maintenir les autres sans changement. Sans doute, telle nation, telle époque adoptera de préférence tel ou tel genre et y réussira; mais les chefs-d'œuvre ne se produisent point en dehors de règles fixes. Une fois créés, ils restent. On disait jadis que la grammaire savait régenter jusqu'aux rois : la rhétorique sait se faire respecter, même des républiques, bien qu'en temps de révolution on en fasse un singulier usage. S'il y a un ancien régime en politique, il n'y en a pas en littérature; c'est ce qu'il faudrait répondre aux esprits assez radicalement faux pour traiter la littérature du XVIIe siècle comme la royauté de droit divin. M. Cuvillier-Fleury s'appuie donc sur la tradition. Mais qu'entend-il par là? Je lui sais gré de n'avoir pas essayé de le préciser avec trop de rigueur. Nous sommes les descendants non dégénérés de trois grands siècles littéraires : la tradition de l'esprit français, nous l'avons reçue de nos pères; mais, en nous la transmettant, ils ne nous ont point imposé ces restrictions et ces gênes dont sont grevés certains héritages. Il faut nous en servir et la plier à nos usages; nous sommes sûrs de marcher dans ses voies en ne nous écartant pas de l'éternel bon sens. M. Cuvillier-Fleury nous enseigne comment on peut l'allier avec un sage esprit de liberté. Nulle part il ne formule d'une façon étroite et exclusive sa poétique; c'est un juge, mais il n'ouvre pas sans cesse son code. Il ne fait point comme l'ancien préteur qui résumait d'avance dans son édit les règles du droit qu'il se proposait de suivre; il a des principes, il ne les étale pas. Ainsi fait l'honnête homme dans la conduite de sa vie.

Ces principes reposent sur ce fonds d'idées justes qu'acquiert un esprit droit en commerce constant avec les grands écrivains. M. Cuvillier-Fleury n'a point, comme M. Nisard, une esthétique arrêtée, un niveau qu'il suffit de promener sur tous les auteurs, le ton tranchant qui inquiète. Son autorité ne provient pas d'un de ces systèmes qu'on se fabrique de toutes pièces avant de s'abandonner aux flots mouvants de la critique journalière. On accepte facilement ses arrêts, parce qu'on sent chez lui un esprit libre et prévoyant dont la sérénité et la justesse sont une garantie sûre contre les sévérités mal placées et les rancunes. Il a su rendre la tradition aimable en la présentant comme un encouragement et non comme un frein, en en faisant non pas un joug, mais un guide. Il ne repousse point de parti pris les innovations compatibles avec le bon sens et le bon goût. C'est un critique constitutionnel, sans velléités d'abdication, bien entendu, devant les folies passagères. S'il s'inspire des modèles du passé avant de juger ses contemporains, il les leur montre, non comme des rivaux écrasants, mais comme de bienveillants ancêtres, destinés à prévenir les coups de tête de leurs petits-fils. Ses dieux ne sont pas des idoles et son patriotisme a une double forme. « J'aime mon pays, dit-il; j'aime mon temps (1). » N'est-ce pas lui qui a écrit ce mot charmant : « Nous avons une patrie dans le temps comme dans l'espace »?

Réservée sans dédain, armée, mais point agressive, sévère avec courtoisie et classique sans esprit d'exclusion, telle est la critique chez M. Cuvillier-Fleury. Parfois, en lisant un auteur, on cherche l'homme : ici c'est l'homme qui se présente d'abord et qui donne à l'écrivain son caractère et ses qualités. La première de ces qualités, c'est l'honnêteté : M. Cuvillier-Fleury gagne d'abord notre confiance parce qu'il est franc et loyal; chez lui point de servilité envers le public, point de faiblesse pour ses justiciables. A la cour, où il a longtemps vécu — si l'on peut dire que Louis-Philippe eût une cour, — il n'a pas appris la complaisance empressée et la flatterie. Il va droit au but et dit ce qu'il pense. Qu'il distribue l'éloge ou le blâme, il est sincère. La finesse — et il en a beaucoup — ne nuit jamais chez lui à la loyauté; sa pensée a des nuances, son style ne renferme point de pièges. De là une élévation noble que communiquent à tout ce qu'il écrit l'amour du vrai, le respect de soi et un souci de l'impartialité qui n'exclut point la chaleur et parfois la passion. Chose remarquable chez un journaliste, mais qui n'est un éloge que par comparaison, il n'écrit que quand il a quelque chose à dire. Il ne s'efface donc point devant les écrivains qu'il juge et sa critique est une critique personnelle; mais il a su rendre le *moi* aimable. On sent, en effet, qu'il prend trop son rôle au sérieux pour y chercher une satisfaction d'amour-propre; il a raison sans triompher et nous laisse trop convaincus de notre bon sens pour que nous songions à être jaloux du sien. Il dit la vérité avec trop de mesure pour transformer ses justiciables en victimes et nous apitoyer sur leur sort. Sa polémique est celle d'un homme du monde, et, s'il emploie quelquefois la raillerie, ce n'est point pour faire parade de son esprit, mais pour avoir plus sûrement raison. Il n'est pas seulement modéré, il est modeste. Il ne se plaît point, comme son ancien confrère aux *Débats*, Jules Janin, à étaler devant nous ses grâces, à s'élancer dans le domaine de l'imagination, en semant derrière lui des

(1) *Études et Portraits*, 1re série. Préf., p. 3.

(1) *Études et Portraits*, 2e série, p. 344.

diamants vrais ou faux. Il ne joue pas la comédie, la féerie encore moins. Il ne s'amuse pas aux dépens de son sujet : la conscience du critique est chez lui comme la conséquence naturelle des scrupules de l'homme de bien. En outre, quoiqu'il excelle à apprécier le talent d'un auteur par le détail, il n'a point de goût pour cette critique technique un peu sèche qui ne s'adresse qu'aux qualités et aux défauts littéraires d'une œuvre. Cette critique, à vrai dire, est fort démodée. Sainte-Beuve la complète par des analyses psychologiques d'une incomparable délicatesse ; M. Nisard, par l'élévation de son esthétique et ses principes de goût ; Jules Janin, par une fantaisie légère et brillante ; M. Cuvillier-Fleury, par une gravité morale qui note les imperfections de la forme pour atteindre la fausseté des idées. Pour définir sa critique, il faudrait trouver un mot qui signifiât à la fois le bon sens et le sens du bien.

C'est peut-être là l'explication de ses sévérités à l'égard du romantisme, sévérités qu'il a atténuées, du reste, depuis que le romantisme n'est plus (1). Sans doute il tenait trop à la tradition de l'esprit français, dont la qualité principale est la raison mesurée, pour souffrir les écarts de l'imagination maîtresse. Il aimait trop les écrivains du XVIIIe siècle et Voltaire pour s'associer à une réaction qui les atteignait. Mais il voyait dans le romantisme une perversion des idées morales autant que le renversement des formes classiques et, dans les préfaces à succès, le préambule des théories socialistes et des désordres de 1848. Au bout de l'insurrection littéraire, il apercevait l'émeute dans la rue.

Le style, chez M. Cuvillier-Fleury, n'est pas moins honnête ni moins grave que le fond même des idées. Il n'est pas aisé d'écrire en français à une époque où la langue s'est permis toutes les extravagances au risque de se déconsidérer, s'est livrée à tous les excès aux dépens de sa santé et de sa robuste constitution. Mais il faut nous garder de cette illusion si commune qui nous porte toujours à voir les crimes plus que les actions vertueuses, les vices plus que les qualités. Les moralistes crient à la corruption universelle pour quelques centaines de viveurs qui étalent leurs plaisirs ; les Jérémies de la critique se lamentent parce qu'il y a des écrivains dont la brutalité tapageuse malmène la langue et la corrompt. Et pourtant, à côté de l'école du pittoresque, de la métaphore, de l'oripeau, à côté du troupeau ordurier et réaliste, que de penseurs ont su trouver, même de nos jours, une langue sobre et raisonnable qui ne paraît point indigne de figurer à côté de celle des grands siècles ! On parle de décadence, et l'on semble oublier les Augustin Thierry, les Thiers, les Cousin, les Villemain, les Guizot, qui se sont laissés porter par le grand courant de la langue française, fangeux peut-être sur les bords, encore limpide et clair au milieu. Philosophes, moralistes, historiens, critiques, hommes d'État et académiciens, il y a là toute une troupe nombreuse qui se tient à égale distance de l'archaïsme prétentieux et du néologisme effronté, et qui a su parler et écrire une langue saine, conforme à la tradition, mais pourtant vivante et contemporaine. C'est à ce groupe respectable qu'appartient M. Cuvillier-Fleury, avec une vivacité de tempérament qui est la marque de sa personnalité. Son style, qui ne cède pas aux emportements de l'imagination, ressemble beaucoup à ce vêtement modeste dont parle Fénelon et dont il faut couvrir sa pensée ; mais il n'exclut point les attitudes décidées et les gestes qui partent d'eux-mêmes. S'il est maître de lui, c'est qu'il se contient ; mais par moments on le sent frémir ; s'il ne s'abandonne qu'avec mesure à ses belles qualités, c'est qu'il veut instruire et non briller. Varié selon les circonstances, il est tantôt clair et précis, lorsqu'il s'agit de remettre dans son vrai jour un personnage ou un événement historique, souvent délicat et semé de traits heureux, quand il s'agit d'indiquer les nuances ; il discute avec vigueur et s'échauffe dans la polémique sans dépasser les limites que s'impose volontairement un homme bien élevé. C'est un véritable style de critique, puisé aux bonnes sources, mais naturel et vivant. En outre, les gourmets trouvent de temps en temps à s'y satisfaire dans des finesses qui ne vont pas jusqu'à la subtilité, dans des mots spirituels que M. Cuvillier-Fleury ne poursuit pas à plaisir, mais qu'il ne s'interdit point, enfin, dans ces citations courantes, souvenirs de Montaigne, de La Bruyère, de Voltaire, de La Fontaine, d'autres encore, qui nous ramènent pour un instant dans la société de ces grands hommes.

Grâce à ces mérites divers et qui forment un tout harmonieux — fermeté des principes et largeur de vues, sévérité pour les idées et bienveillance pour les personnes, qualités d'un style sobre mais vif, élévation et haute portée de la critique, — M. Cuvillier-Fleury a conquis une situation exceptionnelle. Il a l'oreille du public d'élite qui, au milieu des transformations de la presse, est resté fidèle au *Journal des Débats* et à ses éminents collaborateurs. Depuis près de cinquante ans, il l'a aidé à se former une opinion raisonnable et fondée, dans ces premiers moments d'incertitude qui accueillent l'apparition d'un ouvrage. Par là il a exercé sur la littérature contemporaine une influence salutaire. C'est la vraie mission du publiciste. Sa récompense, c'est de voir, comme M. Cuvillier-Fleury, ses études survivre aux circonstances qui les ont fait naître, sortir des colonnes du journal pour vivre de leur vie propre et rester comme un enseignement pour les générations postérieures.

II.

M. Cuvillier-Fleury a donc sa place marquée parmi les critiques de grande race qui ont honoré le XIXe siècle. Ce serait toutefois le diminuer que de noter uniquement en lui les

(1) *Réponse au discours de réception de M. John Lemoinne.* Séance de l'Académie du 2 mars 1876, p. 56. « Je ne médis pas plus que vous de l'école romantique. Elle a été la contemporaine des premiers essais du gouvernement libre dans notre pays. Elle s'essayait à la liberté comme lui. Elle a eu ses illusions, son éclat, ses météores, ses éclipses. Elle a compté de vrais maîtres qui n'ont jamais eu que de médiocres disciples ; puissance déchue après tant d'autres, et qu'il faut respecter comme tout ce qui a péri dans un effort généreux. »

aptitudes du critique. M. Cuvillier-Fleury a eu une passion aussi noble et plus rare peut-être en France que celle de la haute littérature, la passion du gouvernement libre.

Libéral, M. Cuvillier-Fleury l'était sur les bancs du collège, avec des attaches bonapartistes qu'il ne tarda pas à rompre : c'était l'époque où les souvenirs de gloire du premier empire s'associaient bizarrement dans les imaginations avec le culte de la liberté; tout était bon alors pour faire de l'opposition aux Bourbons rentrés. Son père, ancien chef du cabinet topographique du premier consul, avait tenu la plume au traité de Léoben comme aide de camp du général Clarke, depuis duc de Feltre, et était passé ensuite au service de Louis, dans son éphémère royauté de Hollande. En 1813, Napoléon accordait au jeune Cuvillier-Fleury une bourse au lycée Louis-le-Grand qui, grâce au duc de Feltre, lui fut confirmée par Louis XVIII. Orphelin de son père et sans fortune, le prix d'honneur qu'il obtint en 1819 le désigna à l'attention du roi Louis, père de Napoléon III, retiré à Rome, et qui lui offrit gracieusement une place de secrétaire. Il la conserva deux ans; puis, malgré la bienveillance du roi, qui avait gardé de son père le meilleur souvenir, il revint à Paris, où l'attendait une destinée plus enviable et plus littéraire. Il y commença son droit et fut ensuite chargé de la direction générale des études au collège Sainte-Barbe — Lanneau.

Dès cette époque, il désapprouvait la politique des Bourbons, et peu s'en fallut qu'il ne complotât contre eux; mais il n'avait pas soif du martyre. C'est lui qui nous raconte gaiement cet épisode tragi-comique de sa jeunesse (1). Il n'avait pas vingt ans. Il s'était laissé affilier à une des *ventes* de la société secrète des *Carbonari* par un de ses amis plus âgé que lui, depuis sénateur du second empire. « Mais quelles angoisses! Avoir dans sa cellule d'étudiant en droit un fusil de munition avec ses cartouches, et voir sans cesse à l'horizon le sabre du gendarme et la toque galonnée du procureur général!... » Il n'était pas né pour être conspirateur, dit-il avec bonhomie. Ajoutons que les conspirateurs de vingt ans sont souvent plus tard les favoris des gouvernements absolus : il vaut mieux n'être ni l'un ni l'autre. Depuis, M. Cuvillier-Fleury a reconnu bien souvent que la monarchie restaurée était le premier essai sérieux de ce gouvernement libre dont la tradition est si difficile à établir en France, et qu'il faut imputer aux idées du temps beaucoup de ses maladresses et de ses prétentions surannées. Mais il ne lui a jamais pardonné d'avoir violé son serment, et, quand il rappelle sa vivacité juvénile d'opposition contre elle, c'est avec une complaisance secrète plus qu'avec l'accent du repentir.

M. Cuvillier-Fleury fut naturellement désigné par ses succès de collège, par son dévouement à l'Université et aux idées libérales, au choix de Louis-Philippe, qui lui confia en 1827 l'éducation du duc d'Aumale. Il avait vingt-cinq ans, le prince à peine cinq. Il accueillit avec joie la révolution de 1830, resta précepteur du duc d'Aumale jusqu'en 1839 et devint alors, selon l'usage, le secrétaire de ses commandements. Je n'insiste pas sur ces douze années de préceptorat où le maître s'est efforcé avec succès d'inspirer à son élève le véritable esprit universitaire. Je ne cherche pas quel rang honorable tint M. Cuvillier-Fleury dans l'entourage même du roi. La dignité, la franchise de son caractère y furent à l'abri de toute atteinte, et, dans ce monde princier, il se trouva naturellement à sa place. « J'ai vécu, dit-il (1), dans le cours d'une vie déjà longue, avec des supériorités de toute sorte; je ne me suis jamais senti de véritable estime que pour celle du talent, ni dominé que par l'ascendant de la vertu et du caractère. S'il y a d'autres supériorités qui se trahissent par l'éclat du geste, l'accent hautain, l'affiche des ancêtres, les rodomontades héraldiques, j'ai vu bien des nobles dans le monde; je n'ai jamais été témoin ni victime de ces jactances. » Telle est la fierté que M. Cuvillier-Fleury porta dans cette haute fonction, rendue plus facile pour lui par les égards et la confiance de la famille royale.

Une fois sa tâche accomplie, M. Cuvillier-Fleury demeura orléaniste de cœur et de raison; je veux dire que l'orléanisme se composait chez lui de sentiments et d'idées. C'est l'honneur des princes d'Orléans d'avoir eu des amis comme de simples particuliers. L'affection qui leur a été portée depuis leur chute témoigne en leur faveur et proteste contre bien des calomnies. Ils ne sont pas les seuls qui aient conservé des fidèles, mais la fidélité qu'on leur garde est empreinte d'une indépendance raisonnée. La branche aînée a inspiré, elle aussi, de chevaleresques dévouements; mais le légitimiste est voué au culte d'une idole; son respect, voisin du fanatisme, va souvent jusqu'à la superstition; c'est le principe, c'est le trône, c'est l'emblème qu'il adore : il songe au roi plus qu'à l'homme. Les d'Orléans ont été entourés d'un attachement plus humain, qui s'adressait davantage à leurs qualités et à leur personne, sans parti pris de renoncement aveugle à soi-même, et qui s'appuyait sur les bases établies d'une affection conquise, sur une adhésion rationnelle, non sur les illusions de la foi. Dans ces limites, la reconnaissance était facile à M. Cuvillier-Fleury. S'il avait contracté une dette envers le roi Louis-Philippe, il l'a loyalement payée. En toute circonstance, il l'a défendu contre les attaques et les injures. Il était entré aux *Débats* à l'occasion des outrages dont la presse démagogique accablait le roi après le duel de Dulong avec le général Bugeaud, qui le tua; jusqu'en 1848, il répondit par de nombreux articles à cette tactique qui consistait à déconsidérer le régime constitutionnel en tournant en ridicule la simplicité bourgeoise du roi, sa prévoyance de père de famille, la pureté de ses mœurs, son amour pour la paix et pour le bonheur du pays. Ce prince, qui nous apparaît aujourd'hui comme le modèle des présidents de république, était, à cause de ses vertus même, en butte aux plus sanglantes railleries, et, pour montrer qu'il ne les méritait pas, il les tolérait. Chose singulière et qui donne une idée de l'état de l'opinion à cette époque : on combattait vigoureusement aux *Débats* pour la prérogative du roi, mais personne n'osait prendre la défense personnelle du *tyran*. M. Cuvillier-Fleury eut ce courage et il a fait

(1) *Journal des Débats* du 2 avril 1880.

(1) *Études et Portraits*, 2e série, p. 268.

de la réhabilitation de Louis-Philippe non l'œuvre d'un jour, mais celle de sa vie; il s'y est attaché surtout depuis que n'étant plus, comme on disait, « l'homme du château, » ses affirmations ont, sinon plus de sincérité, au moins plus de poids. En face des tribuns de 48 et de leurs violentes invectives, en face du discrédit plus perfide jeté par le système impérial sur le roi constitutionnel, il a toujours tenu le même langage assuré et confiant. L'image qu'il a tracée de Louis-Philippe en tête de ses *Portraits politiques et révolutionnaires* est destinée à rester. Depuis plus de trente ans et jusque dans ses dernières études, il n'a cessé de parler avec une émotion communicative de « ce bon roi, » de « ce sage roi ». Ces mots ont, dans sa bouche ou sous sa plume, un accent de conviction qui pénètre. Il ne s'est pas borné à rappeler les vertus royales et privées de Louis-Philippe; il a voulu, depuis sa mort, l'entourer, dans le souvenir des hommes, de ceux qui l'avaient approché durant sa vie: ce sont ses anciens serviteurs, comme le comte de Montalivet, les princesses de sa famille, comme la duchesse d'Orléans, la duchesse d'Aumale. La famille royale n'a pas eu un deuil dont M. Cuvillier-Fleury ne se soit fait l'écho attristé et qu'il n'ait essayé d'adoucir. Grâce à son infatigable persévérance, les médisances accumulées contre elle se sont peu à peu dissipées; l'opinion a rendu justice à un roi qui avait donné à son pays dix-huit ans de prospérité paisible, à une reine respectable par ses vertus et sa sainteté, à des princes qui ont pris du service sous la république.

Cette fidélité fait trop d'honneur à M. Cuvillier-Fleury pour que j'hésite à lui en faire un mérite complet. Pouvait-il accueillir autrement qu'avec une stupeur indignée cette révolution qu'il nomme « l'accident de Février », à laquelle il a bien souvent cherché des causes raisonnables sans parvenir à les découvrir? Au moment où partait en exil une famille à qui il avait donné, non quelques années de labeur, mais son âme tout entière, où la démagogie menaçait la tranquillité de la rue tandis que les extravagances des systèmes faisaient trembler, pouvait-il constater froidement le vrai progrès accompli, l'extension du suffrage à tous les citoyens? Pouvait-il tolérer des excès qui ont discrédité pour vingt ans les idées libérales en France? Je plaindrais M. Cuvillier-Fleury s'il n'eût ressenti cette douleur qu'il épanche dans ses *Portraits politiques et révolutionnaires*. C'est au fond de son âme qu'il a trouvé ces vigoureux moyens d'attaque, cette raillerie mordante qui ne jaillit guère que quand on est touché soi-même au cœur. Mais je le plaindrais également si son dévouement eût fait tort à sa clairvoyance et modifié ses convictions. Il n'en est rien. Les idées des *Portraits politiques et révolutionnaires* sont celles de sa vie tout entière, si la forme est celle du moment. M. Cuvillier-Fleury s'était attaché à la famille d'Orléans, non seulement à cause de ses vertus, mais parce qu'elle représentait pour lui le gouvernement libre. Après sa chute, les principes qu'elle avait appliqués pendant dix-huit ans, momentanément vaincus, restaient debout. Il croyait à leur efficacité et à leur grandeur; il leur a consacré le reste de sa vie de publiciste, en gardant ses chères affections et ses intimités princières. Comme il l'a dit du comte Duchâtel (1), il était « libéral par le cœur, c'est-à-dire comme il faut l'être pour le rester toujours ». La monarchie de Juillet renversée, il ne désespéra point, et ce sera son honneur que d'être demeuré, comme publiciste, non le champion d'une dynastie, mais d'un principe. Défenseur officiel du roi Louis-Philippe, il aurait pu conserver envers ses fils ce rôle de garde du corps : il ne l'a point fait. J'ai cherché dans ses écrits les efforts tentés en vue d'une restauration : je ne les ai point trouvés. M. Cuvillier-Fleury a toujours affirmé que Louis-Philippe avait accepté le trône, en 1830, sans brigue, sans satisfaction personnelle; ce désintéressement est resté le premier article de sa foi orléaniste. Dans cette longue justification du gouvernement de Juillet, poursuivie sans faiblesse pendant toute la durée de l'empire, rien ne se rapporte à l'expression de convoitises ambitieuses et dynastiques, tout aux intérêts supérieurs de la liberté. C'est le retour de la liberté qu'il appelait de ses vœux, non le relèvement d'un trône; et récemment, dans une séance de l'Académie française (2) restée chère à son souvenir où il recevait comme directeur M. le duc d'Aumale récemment élu, ce qu'il loua en lui, ce fut, « à côté d'un solide esprit, son cœur de Français et de citoyen ». Quand, après nos désastres, des arrangements intervenus entre les deux branches de la famille royale semblèrent menacer les principes de 1789, M. Cuvillier-Fleury ne voulut pas y tremper. Il faut citer les nobles paroles qu'il écrivit alors aux *Débats* (3) et qui résument avec une gravité si ferme les convictions de toute sa vie.

« Quand la fusion des deux branches de la maison de Bourbon s'est faite,... elle n'a engagé que ceux des princes qui y ont pris part; elle a laissé libres non seulement tous leurs partisans, mais tous leurs amis. Les uns les ont suivis dans cette destinée nouvelle; les autres se sont arrêtés et sont devenus républicains pour rester libéraux. Que pouvaient-ils autre chose, ne pouvant être des croyants de la sainte ampoule, ni des soldats du drapeau blanc, ni des convertis du *Syllabus*? Cherchez pour un orléaniste fidèle aux principes qui avaient fondé la monarchie parlementaire en 1830, et quand son parti n'existait plus (si ce n'est absorbé dans l'ancien régime), cherchez ce que cet orléaniste pouvait être. Il n'avait pas de choix à faire. La force des choses parlait, la république s'imposait à lui, la république modérée et sensée, celle des deux gauches libérales, celle des élections générales de 1877, comme l'unique refuge de la conscience. »

On a reproché quelquefois à l'orléanisme d'avoir quelque chose d'étroit et de timide; assurément ce n'est pas cela que M. Cuvillier-Fleury lui a emprunté. Chez lui la haute raison a toujours été maîtresse, et, pour être fidèle aux idées libérales, il a su sacrifier et ses préférences personnelles et même cette forme monarchique qui lui était longtemps apparue comme la garantie la plus sûre de la liberté.

Qu'est-ce donc que ces idées libérales, supérieures même à l'étiquette du gouvernement? Il faut bien l'expliquer puisqu'elles sont sans cesse menacées en France depuis quatre-

(1) *Études et Portraits*, 2e série, p. 222.
(2) 3 avril 1873.
(3) N° du 24 juin 1877.

vingt-dix ans, tantôt par le despotisme, tantôt par un vieux ferment de jacobinisme resté dans les esprits ardents. L'empire les accusait d'impuissance et de stérilité, et, quand il se résigna à accorder des libertés partielles, il eut toujours peur de la liberté ! Le parti révolutionnaire les tient pour suspectes, pour entachées de privilège et d'étroitesse, pour incompatibles avec les progrès de la démocratie moderne. Rien de tout cela n'est vrai : les idées libérales, ce sont les conquêtes inébranlables, le résumé de la Révolution française et comme le fonds solide auquel il n'est plus permis de toucher : l'égalité civile et politique, la liberté de penser, de parler, d'écrire, la liberté des élections, le système représentatif, la séparation des pouvoirs, la tolérance religieuse, l'indépendance de l'État, le respect absolu des droits de l'homme. Elles ne sont hostiles à aucun progrès et ne prétendent pas imposer à la société l'immobilité ; mais y porter atteinte, de quelque façon que ce soit, ce n'est pas marcher en avant, c'est reculer ; elles sont inattaquables comme des vérités démontrées ; elles s'imposent comme l'évidence et tout le reste s'y subordonne. Je parlais, au début, du livre que M. Cuvillier-Fleury aurait pu écrire et qu'il n'a pas fait ; en voici le sujet : l'histoire des idées libérales depuis 1789. Si elles n'ont pas régné sans conteste et sans éclipse depuis 89, elles ont inspiré l'Acte additionnel, la Charte de 1814, la Constitution de 1830, les réformes tardives du second empire, et elles ont renversé les gouvernements qui ne les ont pas acceptées comme leur base. Écrire leur histoire, c'est tirer la philosophie des événements des temps modernes, œuvre difficile vers laquelle M. Cuvillier-Fleury, sans lui consacrer un effort d'ensemble, a toujours été ramené par ses souvenirs personnels et par ses études rétrospectives. Quels événements ! Le grand drame révolutionnaire, l'épopée impériale, les luttes de la Restauration, le développement difficile de la liberté sous la monarchie de Juillet, la crise de 1848, la compression du second empire. Et quels personnages M. Cuvillier-Fleury rencontre sous sa plume : Camille Desmoulins, Saint-Just, Marie-Antoinette, Napoléon, le roi Joseph, le duc d'Elchingen, le maréchal Soult, Louis-Philippe, Thiers, Guizot, Lamartine, Louis Blanc ; je cite au hasard. Comme historien, il a flétri la Terreur et ramené à leurs justes proportions les auteurs des sanglantes mesures de 1793 ; marqué les causes de la chute du régime impérial inutilement soutenu par le génie de Napoléon ; jugé avec impartialité la Restauration, qui aurait pu, si elle l'avait voulu, fonder le gouvernement libéral en France, et célébré ces grands tournois parlementaires qui sont la gloire de la monarchie de Juillet. Arrivé aux événements contemporains, il a engagé de brillantes et utiles polémiques ; après avoir attaqué énergiquement les tribuns de 1848 quand ils étaient debout, il les a respectés dans l'exil. Une fois que le sabre et les commissions mixtes eurent parlé, il se confina dans la critique littéraire, mais sans douter de l'efficacité des idées libérales et sans se laisser rejeter par la peur vers le despotisme. Il avait courageusement défendu la société sans chercher contre la démagogie révolutionnaire d'autre remède que la liberté ; il ne se laissa ni intimider ni séduire par le système impérial. Il se tint d'abord à l'écart de la politique, d'où les esprits indépendants étaient bannis. Aussitôt qu'il put parler, il combattit pour la liberté dans la mesure que laissait aux journaux la menace des avertissements et de la suppression. Il fut irréconciliable avec cette fermeté prudente qui ne donne pas de prise, mais qui ne désarme point, la seule capable de tenir en échec, sans tapage et sans fanfares, un gouvernement despotique et prêt à sévir. Il fut un des soldats de l'Union libérale, qui prépara la chute de l'empire. Ne l'avons-nous pas vu tout récemment, pendant la période du 16 Mai, s'associer à la campagne des *Débats* et se rallier franchement à la république ? C'est ainsi qu'en modifiant son attitude suivant les circonstances politiques, il n'a jamais rien changé au fonds de ses idées. Il peut se rendre cette justice que, dans sa carrière de publiciste, ce qu'il a cherché à défendre, ce n'est pas le succès, c'est la bonne cause.

Les préjugés de société eux-mêmes n'ont jamais réussi à l'entamer. Il ne faut qu'un courage ordinaire pour résister aux séductions d'un maître ou aux menaces de la démagogie ; il faut une résolution plus délibérée et plus ferme pour ne pas céder aux entraînements de salon : ceux-là sont dangereux surtout pour les esprits fiers et distingués. M. Cuvillier-Fleury en a été préservé par sa modération et son bon sens habituels. Quand la haute bourgeoisie française, de voltairienne et de libérale qu'elle était sous Louis-Philippe, devint, sous l'empire, cléricale et autoritaire ; quand les parvenus enrichis se mirent à reproduire les manières et les préjugés du temps passé ; quand il fut de bon ton de médire de la Révolution, cette réaction laissa M. Cuvillier-Fleury inébranlable dans ses sentiments et dans son langage. Tout en témoignant sa haine pour l'esprit révolutionnaire, il ne cessa de proclamer la légitimité et les bienfaits de la Révolution. Il ne fut pas de ceux qui acceptaient encore les choses au fond du cœur, mais à qui le mot faisait peur, qui reconnaissaient la supériorité de l'enseignement universitaire et envoyaient par mode leurs enfants chez les jésuites. Il protesta contre ce courant d'opinion ridicule et factice, contre ce fantôme d'ancien régime plus ou moins accommodé aux mœurs du jour, « étant, disait-il de lui-même (1), de la race qui a fait la Révolution française, qui en a le plus profité et qui ne saurait lui être infidèle sans trahison et sans duperie ». C'est par ces paroles courageuses et sensées qu'il répondait à ceux qui reniaient les principes de 1789, auxquels ils devaient tout. Il souriait des prétentions de ces bourgeois du tiers-ordre, qui rougissaient de leur origine et de leurs pères. Quant aux grands seigneurs, il a vécu avec eux sans jalousie démocratique, tout en déclarant qu'il ne reconnaissait plus désormais d'autre distinction sociale que celle des gens bien élevés et de ceux qui ne le sont pas. Ainsi nous trouvons toujours chez lui et en toute circonstance cet esprit de sage mesure, de fermeté éclairée, de courage pacifique ; c'est là son vrai mérite et son originalité. Il appartient à ce groupe de penseurs, d'hommes d'État, de publicistes, qui, dans la féconde génération de 1830,

(1) *Études et Portraits*, 1re série, p. 231.

semble s'être réservé comme qualités principales l'esprit de suite et le sérieux ; il y a ajouté la pointe du journaliste.

III.

Je ne puis mieux terminer cette esquisse de l'esprit de M. Cuvillier-Fleury qu'en lui empruntant ces deux citations, qui résument sa double carrière et marquent nettement les principes qui l'ont toujours dirigé comme critique littéraire et comme défenseur des idées libérales. Il écrivait dans ses *Études et Portraits* (1) :

« Je suis un adorateur incorrigible de notre grand passé littéraire ; mais je ne crois pas l'avenir fermé sans retour. Les statues de nos dieux à nous ne sont pas des bornes placées comme une limite infranchissable devant les tentatives du génie moderne. Personne n'a le droit de dire à l'esprit humain : Tu n'iras pas plus loin ! Ceux qui l'ont dit aux novateurs de Rome, qui se rappelle leurs noms ? Les écrivains de la décadence, on les lit encore. »

C'est grâce à cet amour du présent que M. Cuvillier-Fleury est resté jeune en dépit de son âge. — Il disait récemment du comte de Montalivet, un vieux serviteur de Louis-Philippe, devenu sénateur républicain (2) :

« En tant que conservateur et libéral, la république ne l'effrayait pas. Il l'avait vue à l'œuvre pendant dix-huit ans sous un chef héréditaire, cela est vrai ; mais, en France, au temps où nous sommes et depuis un siècle, qu'est-ce donc que l'hérédité monarchique ?... Où peuvent aller ceux qui, semblables à M. de Montalivet, ne veulent à aucun prix séparer ni la liberté de l'ordre, ni la religion de la tolérance, ni la bonne administration du progrès, ni le drapeau tricolore de l'armée française, ni la révolution de 89 de l'histoire de France ? »

Tout commentaire affaiblirait ces fortes déclarations ; M. Cuvillier-Fleury y est tout entier, avec son lumineux bon sens, sa constance qui ne s'arrête pas aux mots, mais aux choses, sa droiture et j'ajouterai en finissant son attachement au *juste milieu*, car le mot n'est décrié que pour ceux — et où sont-ils ? — qui sont prêts à glorifier l'excès.

A. Cartault.

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

Le ministère de d'Argenson

(1744-1747)

M. Edgar Zevort a eu l'excellente idée d'étudier la correspondance diplomatique du marquis d'Argenson aux archives des affaires étrangères (1). Il en a tiré les éléments d'un ouvrage qui nous apporte d'utiles éclaircissements sur une période assez mal connue de notre histoire en Europe. Le groupement des faits est ingénieux, et l'exposé est clair ; les citations sont abondantes et soigneusement justifiées. En annonçant et recommandant aux lecteurs le travail de M. Edgar Zevort, j'exprime toutefois le regret que l'auteur, cédant à un penchant commun à presque tous ceux qui dépouillent des correspondances inédites, ait un peu trop négligé les documents imprimés et le plus précieux de tous dans le sujet qu'il traite : les *Mémoires* de d'Argenson. Il y aurait eu un curieux travail de critique à faire sur ces mémoires ; on aurait pu indiquer à quelles sources ils ont été puisés, dans quelle mesure d'Argenson s'en tient à ses correspondances, et dans quelle mesure ce grand opposant, se racontant et se jugeant lui-même, dépasse dans son récit les limites de l'histoire pour entrer dans l'apologie personnelle ou la critique de ses adversaires. J'aurais aimé à trouver dans l'ouvrage de M. Zevort les éléments de ce travail, qui sera certainement fait un jour ; mais, tel qu'il est, le livre est déjà développé, et, comme il est bien rempli, il nous fournit le moyen de nous rendre compte de la situation politique où d'Argenson trouva notre diplomatie en novembre 1744, et où il la laissa en janvier 1747, lorsqu'il quitta le ministère.

I.

C'est une période effacée, mais c'est une période de transition, et à ce titre elle est fort intéressante à étudier. La France était au plus fort de ses luttes contre la maison d'Autriche.

Leur rivalité résultait des conditions mêmes où elles étaient placées : la France ne pouvait s'étendre que du côté du nord et du côté de l'est, et elle rencontrait de part et d'autre sur son chemin la maison d'Autriche, qui possédait la Belgique et dirigeait l'Allemagne. Richelieu avait posé les règles de sa politique : elle consistait à poursuivre des conquêtes modérées, combinées avec une grande influence, à diminuer la puissance autrichienne par des cessions obtenues de l'Allemagne même en récompense de la protection que la France accordait à l'Allemagne contre l'Autriche. Louis XIV, par ses ambitions excessives et la violence de ses procédés, faussa cette politique. Il provoqua une coalition de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Angleterre. Ses successeurs essayèrent de rentrer dans la tradition ; mais un élément nouveau et considérable s'y était introduit : la rivalité maritime et coloniale de la France avec l'Angleterre.

Au XVIIIe siècle, à l'époque où d'Argenson prend les affaires, la lutte coloniale avec les Anglais tient et doit tenir le premier rang dans les préoccupations des hommes d'État français. C'est une lutte acharnée, une véritable lutte pour l'existence, et elle ranime, par delà les mers, le souvenir des guerres sanglantes qui avaient, pendant plus de cent ans, mis autrefois la France et l'Angleterre aux prises.

A cette haine renouvelée se mêle la haine séculaire contre l'Autriche. « L'Angleterre et la maison d'Autriche sont nos seuls rivaux en puissance par terre et par mer ; ce sont deux

(1) 2e série, p. 349.

(2) *Journal des Débats* du 4 avril 1880.

(3) *Le Marquis d'Argenson et le Ministère des affaires étrangères*, du 18 novembre 1744 au 10 janvier 1747. — Paris, Germer Baillière, 1 vol. in-8°.

Carthage contre une Rome », écrit d'Argenson. Pour s'être compliquée de la rivalité coloniale avec l'Angleterre, la rivalité continentale avec la maison de Habsbourg conserve en elle-même sa raison d'être. C'est toujours pour les politiques une règle fondamentale « de diminuer cette puissance jusqu'au point où l'empereur ne soit pas plus grand terrier que le plus riche électeur ». — « Malheur à nos affaires! s'écrie d'Argenson, quand les passions, la mollesse ou tout autre séduction changent ces principes (1)». L'Autriche est en progrès. « Représentons, écrivait-il en 1748, jusqu'où la puissance autrichienne peut monter. Devenue maîtresse absolue de tous les vassaux de l'empire par la même méthode qu'ont employée d'autres princes pour faire leur domaine de leurs fiefs..., affaiblissant les forts, séduisant et intimidant les faibles, l'Italie, comme l'Allemagne, ne sera plus, si on n'y apporte de remèdes assidus, qu'un immense domaine de la maison d'Autriche : ses possessions se touchent, au lieu que les États de Charles-Quint étaient séparés par la mer. »

Le problème des frontières, c'est-à-dire le problème de l'extension possible, demeure pour la France ce qu'il était auparavant; mais les termes se resserrent et les solutions deviennent plus difficiles. C'est par voie d'échange que la France a obtenu la Lorraine; il a fallu, pour y établir Stanislas et, après sa mort, le roi de France, fortifier l'établissement de la maison d'Autriche en Italie et lui donner la Toscane. Il en résulte que les deux puissances rivales marchent de pair et que le rapport de leurs forces ne se modifie pas. La Lorraine réunie, la France ne peut plus former de desseins que sur la Belgique et le Luxembourg, qui sont à l'Autriche, ou sur les territoires situés entre le Rhin et la Meuse, qui sont à des princes amis et alliés de la France, les soutiens de sa politique contre l'Autriche dans l'empire. Ces princes veulent bien être les clients du roi de France, mais ils n'entendent pas devenir ses sujets. Domination pour domination, ils préféreront encore celle de l'Autriche : c'est une puissance allemande; elle leur laisse trop peu d'indépendance, à leur gré, mais elle leur en laisse plus qu'ils n'en auraient s'ils livraient leurs États aux intendants de Louis XV pour aller eux-mêmes grossir à Versailles les rangs de la noblesse de cour. La France ne songe pas à les y attirer; elle les ménage de son mieux et leur paye de grosses pensions; elle les rassure et les protège. De ce côté, la politique française s'impose à elle-même une barrière; il ne reste donc qu'une ouverture aux ambitions, la Belgique ou plutôt, comme on disait alors, les Pays-Bas autrichiens. Mais ici la France retrouve l'Angleterre, qui ne peut point tolérer les fleurs de lis à Anvers.

C'est ainsi que se maintient et se resserre l'alliance ancienne de l'Angleterre et de l'Autriche. Les Anglais apportent aux Autrichiens la formidable diversion de leurs flottes; les Autrichiens fournissent aux Anglais une armée continentale. L'intérêt qu'a l'Angleterre à conserver les Pays-Bas sous la domination autrichienne suffirait à soutenir l'alliance; elle y trouve un intérêt plus direct encore. Depuis 1714, le roi d'Angleterre est prince du Saint-Empire en sa qualité d'électeur de Hanovre. Le Hanovre est son patrimoine, et il y tient énormément. L'Angleterre a ainsi un pied sur le continent. C'est un point vulnérable : en cas de conflit, la France peut s'en saisir; elle trouve là un moyen de balancer par ses armées la supériorité des flottes britanniques. « Nous ne pouvons rien obtenir d'Angleterre que par Hanovre, écrivait d'Argenson en 1745. Ne visons donc qu'à Hanovre, tout doit aller par Hanovre; c'est le grand principe de ceci, à moins qu'on ne trouvât jour à une révolution. » C'était un axiome de la politique française; considérons-en les conséquences.

La maison de Brunswick-Hanovre, qui, sous Louis XIII et Louis XIV, était à juste titre comptée « parmi les maisons alliées, protégées, auxiliaires et subsidiaires de la France », lui devient hostile. C'est un client de moins et un adversaire de plus dans l'Empire. L'occupation du Hanovre, en temps de guerre, est une ressource sans doute, mais c'est aussi un embarras et un obstacle à la combinaison fondamentale de la politique française en Allemagne. Cette combinaison repose sur l'entente avec la Prusse.

La Prusse est la rivale naturelle de la maison de Habsbourg. Elle s'est étendue aux dépens de l'Autriche; elle ne peut continuer de grandir qu'à son détriment. Elle est la protectrice des petits États et des libertés du corps germanique. Depuis Henri II jusqu'au milieu du règne de Louis XIV, elle a été le pivot de toute la diplomatie française dans l'Empire. Si l'on veut affaiblir l'Autriche, il n'y a pas d'autre moyen que de lui opposer la Prusse; c'est un moyen très efficace. « Le roi de Prusse a enlevé la Silésie et la conserve; pourra-t-on jamais hésiter à soutenir en France cet allié si nécessaire? » écrivait d'Argenson en 1748. C'est le seul allié qui puisse aider la France à conquérir les Pays-Bas; mais c'est un allié dangereux, car il est ambitieux et sa fidélité est à l'encan de ses intérêts. On ne peut compter sur lui qu'autant qu'on le satisfait; et si on le laisse trop prendre, il devient trop redoutable. Il faut à la fois le soutenir et le contenir, rôle singulièrement épineux et scabreux avec un prince comme Frédéric. « Son caractère, avoue d'Argenson, ne le porte pas à vouloir procurer de grands biens à d'autres qu'à lui. » Le rôle se complique encore lorsque l'Angleterre entre dans le conflit, et elle y entre nécessairement.

Le Hanovre est aux portes de la Prusse. « Frédéric, dit un contemporain, Favier, « a bien supérieurement les avantages sur l'électeur de Hanovre, dont les possessions, entourées des siennes, lui sont ouvertes de tous côtés et absolument sans défense. Dans toute entreprise contre le Hanovre, il faut compter avec lui. L'Angleterre ayant l'Autriche pour alliée, la France a besoin absolument de l'alliance prussienne. Mais la Prusse a sa politique en Allemagne, et cette politique l'oblige à protéger le Hanovre si la France l'envahit, l'occupe et le rançonne : autrement les amis et clients de la Prusse dans l'empire lui reprocheraient de trahir la cause de l'Allemagne et de sacrifier les libertés germaniques. Si la France veut passer outre, il faut que le roi de Prusse trouve à la laisser faire un intérêt supérieur à celui qu'il aurait à l'empêcher. Les libertés germaniques ne sont pour lui qu'un prétexte et un argument; c'est son moyen de grandir en influence dans

(1) *Mémoires*, édition Rathery, t. IV, p. 218.

l'empire. Si on lui présente un agrandissement de puissance, il transigera sans peine sur l'article des libertés et de la constitution. Il réclamera le Hanovre à titre de dépôt, pour le garantir de l'invasion française pendant la guerre, puis à titre de dédommagement, lors de la paix, accommodant ainsi les intérêts de l'Allemagne avec ceux de la Prusse, sauvant l'électorat d'abord et le gardant ensuite. Mais si la France le lui abandonne, elle n'a plus de prise contre l'Angleterre, et toute la combinaison aboutit à cette contradiction insoluble : l'Angleterre et l'Autriche étant alliées, la France ne peut lutter contre l'Autriche qu'avec l'alliance de la Prusse et ne peut attaquer l'Angleterre que par le Hanovre; or le roi de Prusse met à son alliance ces deux conditions, également inacceptables, qu'on respectera le Hanovre ou qu'on le lui livrera. Enfin, il reste toujours à craindre que la Prusse, renonçant à obtenir cette riche proie des mains de la France, ne cherche à s'entendre avec l'Angleterre, dont elle n'a rien à craindre. Faute du bénéfice matériel qu'elle ne trouverait pas dans l'alliance française, elle retirerait de l'alliance anglaise le grand avantage moral de se faire le défenseur d'un petit État allemand, d'assurer le repos, la neutralité et l'indépendance du nord de l'Allemagne.

Avec les autres États de l'Empire, les difficultés, les contradictions et les obstacles sont les mêmes. On est bien loin du temps de la paix de Westphalie. Louis XIV et Louvois ont effacé les souvenirs de Henri IV et de Richelieu. L'incendie du Palatinat a laissé de redoutables anxiétés dans les esprits des princes et d'épouvantables rancunes dans la mémoire des peuples. Ils craignent l'occupation et ils redoutent la conquête. Ils se sont déjà groupés autour de l'Autriche pour défendre l'intégrité de l'Empire et sa sécurité; ils sont prêts à recommencer. Il faut compter désormais avec ce nouveau « patriotisme » allemand qui commence à percer à travers les dissensions intestines de l'Allemagne. Il faut compter surtout avec la terrible force militaire que l'on soulèverait contre soi si on réunissait ces peuples en les exaspérant. On en avait éprouvé le danger sous Louis XIV et on le redoutait avec raison. « Rien, s'était écrié Fléchier (1), rien n'était plus formidable que de voir l'Allemagne, ce grand et vaste corps, composé de tant de peuples et de nations différents, déployer tous ses étendards et marcher vers nos frontières pour nous accabler par la force après nous avoir effrayés par la multitude. » Il n'y a qu'un moyen de les contenir, c'est de les empêcher de s'entendre. « Il est, dit un publiciste allemand du XVIIIe siècle, de la dernière importance pour la France que le corps germanique ne soit jamais bien uni et qu'elle y ait constamment un gros parti. » Mais, pour cela, il ne faut point que la France les menace, car aussitôt elle les rassemble. De là une politique d'atermoiements continuels et une incertitude inévitable dans les relations. La France subventionne, et très chèrement, les princes du Rhin. Ils touchent les subsides; mais ils se méfient, et leur rôle consiste à se faire payer de part et d'autre pour rester en paix et demeurer indépendants. Si l'Autriche les inquiète, ils se tournent vers la France; si la France les menace, ils se retournent vers l'Autriche. « Les Suédois les plus mendiants, écrivait d'Argenson (1), n'ont jamais osé nous dire que sans subside ils se porteraient à vendre leurs troupes à nos ennemis, au lieu que les Danois, les Saxons et les Bavarois ont articulé que le besoin d'argent le leur ferait faire, qu'ils l'auraient fait, et la Bavière n'y a pas manqué. »

C'est une bascule perpétuelle, et cette bascule est la politique nécessaire du principal des petits États de l'Allemagne, la Bavière. Il faut se servir des Bavarois, mais il ne faut ni croire à leur amitié ni se fier à leurs promesses. L'équivoque de leur situation veut la duplicité de leur conduite. Ils sollicitent beaucoup, se font humbles, se plaignent de l'Autriche, cabalent et clabaudent contre l'empereur; ils sont hostiles à la suprématie impériale, mais ils demeurent Allemands. D'Argenson, en 1745, a toute confiance en la Bavière, « qui est la droiture même et qui redouble à tous moments ses assurances d'attachement inviolable et même de docilité effective ». Sorti du ministère et après l'expérience de la guerre de succession d'Autriche, il est bien revenu de ses erreurs. « A quoi, écrit-il dans ses *Mémoires*, à quoi nous eût-il servi de continuer dans une illusion dont nous eussions été les dupes? » Si on ne peut compter sur eux, c'est qu'en réalité on ne peut leur demander qu'une chose parfaitement insuffisante : la neutralité. Au delà, ils s'effrayent. Ils tiennent que la paix entre la France et l'Autriche ne peut se régler qu'à leurs dépens, et, guerre pour guerre, ils aiment encore mieux soutenir mollement l'Autriche, qui leur paye leur concours incertain par la garantie de leurs droits. Ils appellent la France à l'aide lorsque ces droits sont menacés par la cour de Vienne; mais si la France occupe leurs territoires, ils protestent et se révoltent. « On épuise mes sujets par des exactions qu'on n'a aucun droit de prétendre de moi, écrit le duc de Wurtemberg en 1745... M. le marquis d'Argenson vous a dit que la Souabe hait tellement les Français que s'il tenait d'elle de les assassiner tous, elle le ferait sûrement. » Voilà les propos d'un allié. Quant aux autres, on peut croire que Frédéric traduisait bien leurs sentiments lorsqu'il disait, la même année, au marquis de Valory : « Vous craignez de vous enfourner en Allemagne, mes chers amis... Soyez sûrs que le lendemain que vos troupes auront passé le Rhin, vous aurez la plus grande partie de l'Allemagne contre vous. »

Ce qui est vrai de la Bavière et du Wurtemberg l'est à plus forte raison de l'électeur palatin. C'est « notre ambassadeur dans l'Empire »; c'est lui qui « monte pour nous la machine d'Allemagne »; mais c'est à condition que nous ne convoiterons point son territoire, le premier cependant que nous devrions prendre si nous voulions nous étendre sur le Rhin. Il faut donc le ménager, et on le ménage; mais c'est au détriment de toutes prétentions non seulement aux conquêtes, mais à une extension quelconque de souveraineté.

Les traités de Westphalie ont laissé subsister beaucoup de confusion sur les droits de la couronne de France à l'égard des princes allemands possessionnés en Alsace. C'était une

(1) *Oraison funèbre de Turenne.*

(1) *Mémoires*, IV, p. 425.

source de procès, et l'on sait avec quelle hauteur Louis XIV avait poursuivi la procédure devant les Chambres de réunion. On ne l'ose plus sous Louis XV, et l'on voit se poser dès la première moitié du siècle le conflit qui servira de prétexte à la guerre de 1792. D'Argenson écrit dans ses *Mémoires :* « Les souverains d'Allemagne ont des façons fort abstraites de posséder des fiefs. Sous prétexte de n'avoir que des droits régaliens, ils ont tout; la supériorité territoriale, le suprême domaine deviennent à rien, et l'on peut juger quel heureux succès pour l'indépendance peut avoir la féodalité limitrophe de la France et de l'Empire. A la Diète, on ne dit mot de ce qu'on défère à la France pour le soustraire à l'Empire, et en France on étale son impuissance de céder et on menace de l'Empire. » La France renonce et faiblit, « au lieu d'avancer insensiblement, mais solidement, à rendre française et à soustraire à tout droit germanique toute l'Alsace. » C'est une faute sans doute, mais c'est une faute inévitable ; elle est commandée par le système politique, qui trouve ainsi en lui-même sa propre limite.

II.

L'Allemagne est le centre de la politique. Les autres États n'entrent dans ce système que comme des éléments subordonnés à l'objet essentiel, qui est la lutte contre l'Angleterre. L'Espagne est en pleine décadence. Le sceptre y tombe en quenouille, livré aux mains des femmes. C'est un allié subalterne. « Qui ne connaît le gouvernement espagnol ? écrit d'Argenson. La vanité a toujours formé ses entreprises, l'impuissance fait aujourd'hui sa sagesse. Défendu par la France, il la méprise ; la France, menacée de son abandon, craint l'Espagne et lui sacrifie tout ce qu'elle demande ; l'Angleterre, qui la dupe, la ménage et l'intimide. » Cependant les liens de famille l'emportent sur les intrigues de cour. Pendant la guerre de succession de Pologne, les Bourbons de France, d'Espagne et de Naples demeurent étroitement unis et se soutiennent, réalisant ainsi, avant qu'elle fût consacrée par les traités, la fameuse union du *Pacte de famille*. Cependant ce concours est insuffisant. L'Espagne a trop à faire pour se défendre elle-même contre les Anglais. Naples est incapable. Ni l'une ni l'autre ne peuvent rien contre l'Autriche. C'est ailleurs qu'il faut chercher les grandes diversions. Elles sont dans le Nord et en Orient.

Dès le premier quart du XVIIIe siècle, le Russie domine ce qu'on appelle le *système du Nord*. Elle n'a point encore de conflit avec l'Angleterre ; elle recherche l'amitié de l'Autriche. Les deux empires ont les mêmes ambitions du côté de l'Orient; elles convoitent l'une et l'autre l'héritage de la Turquie. La France travaille à les désunir. Elle oppose à la Russie le *tiers parti du Nord :* le Danemark et la Suède, qui est directement menacée et qui tend à devenir, par les traités de subsides, un État mercenaire de la France. Elle y oppose surtout la Pologne, qui commande la route de l'Europe centrale, surveille la route de Turquie, divise la Prusse en deux tronçons et menace incessamment l'Autriche d'une diversion. La France entretient un parti puissant en Pologne. Elle tâche d'en avoir un à Constantinople. L'intérêt de son commerce est intimement lié à l'indépendance de l'empire turc. Cet empire a tout à craindre de la Russie et de l'Autriche; la France devrait travailler constamment à l'animer contre ces deux puissances ; elle y travaille, mais avec intermittence. Des scrupules religieux que ne connaissait pas un Richelieu arrêtent un Fleury et un d'Argenson. « Il faudrait soutenir le Turc et réformer son armée, écrivait ce dernier ; mais la religion s'y oppose, et elle nous ordonne de souhaiter que les princes chrétiens conquièrent cet empire pour détruire dans sa base la folie mahométane et étendre l'Évangile. » Il prévoit la ruine de ce gouvernement mauvais et imperfectible. « La première grande révolution qui arrivera probablement en Europe, écrit-il en 1748, sera la conquête de la Turquie (1). » Au lieu d'armer la Turquie contre la Russie et l'Autriche, il rêve de former de ses débris plusieurs États « qui fassent refleurir l'ancienne Grèce et le beau pays du Nil ». Il y aura un roi de Grèce, des rois de Macédoine, de Palestine, d'Égypte, de Barbarie, de Maroc, avec un empereur à Constantinople. On creuserait « un canal de la mer du Levant avec la mer Rouge, et ce canal appartiendrait en commun à tout le monde chrétien ». C'est le point de prophétie et de seconde vue dans ce plan, dont le premier résultat serait de livrer la Turquie aux entreprises des Russes et des Autrichiens. D'Argenson espère y remédier en restaurant le royaume de Hongrie, que l'on enlèverait à l'Empereur et qui barrerait la route d'Orient aux Moscovites et aux Allemands. La politique française, à cette extrémité, se dérobe dans une conception chimérique.

Les desseins sur l'Italie ne sont pas moins brillants ; ils sont un peu plus pratiques, mais tout aussi compliqués d'obstacles dans l'exécution. Affaiblir les Autrichiens en Italie, les en chasser même complètement, était une idée ancienne en France. Sully en avait fait un article du *grand dessein* qu'il prêtait à Henri IV : il proposait de former pour la maison de Savoie un royaume avec la Lombardie, Parme et le Montferrat, puis de grouper les puissances italiennes confédérées autour du pape. Richelieu reprit, en homme d'État, non en rêveur, la pensée de l'alliance avec la Savoie, Louis XIV y songea aussi, mais à la fin de son règne et après avoir pour très longtemps effrayé les Piémontais par son esprit de domination, ses convoitises et la violence de ses procédés. Vauban avait caressé ce plan. Dans un mémoire de 1694, il traçait les véritables directions de la politique française en Italie. C'était, selon lui, « choses faciles et très praticables » de réunir la Savoie et le comté de Nice. « Quand le roi ne voudra pas faire de conquêtes en Italie, où l'on peut dire qu'elles ne lui conviennent pas, et que Sa Majesté voudra bien se contenter de maintenir l'égalité entre ces princes et en chasser les Espagnols, partageant leurs dépouilles entre les naturels du pays au lieu de se les approprier, elle trouvera moyen, en leur faisant transport de ses droits sur le duché de Milan et sur le royaume de Naples, de se perpétuer

(1) *Mémoires*, t. 1.

leur amitié et d'avoir le duché de Savoie par un échange qui conviendrait parfaitement aux uns et aux autres. »

On essaya de renouer ces négociations au XVIIIe siècle. « M. Chauvelin, rapporte d'Argenson (1), m'avait confié ses desseins quand il commença la guerre de 1733 ; il gagna par là la cour de Turin. Il voulait chasser les Autrichiens d'Italie et les en chassa effectivement : l'infant D. Carlos eut les Deux-Siciles, royaume à l'extrémité de l'Italie et qui ne peuvent s'étendre ni troubler le continent ; le roi de Sardaigne devait avoir le Milanais... J'ai vu des mémoires bien exacts des forces et des moyens qui peuvent concourir à chasser les Allemands de l'Italie et à y établir un partage durable ; je soutiens que la France seule avec le roi de Sardaigne, saisissant bien le moment, y réussiront avec facilité, toutes les fois qu'ils voudront l'entreprendre... Le traité de partage des États autrichiens en Italie, par lequel on cédait le Milanais au roi de Sardaigne, fut bien signé en 1733 entre les cours de France et de Sardaigne. » La combinaison échoua par la jalousie de l'Espagne contre la Sardaigne. D'Argenson la reprit et ce fut l'idée maîtresse de son ministère. Il dit en ses *Mémoires :* « La plus grande affaire qui se soit traitée en Europe depuis longtemps, c'était de former une république ou association éternelle des puissances italiques, comme il y en a une germanique, une batavique et une helvétique. » La négociation fut menée fort loin. Il existe un projet de traité de décembre 1745, réglant les conditions de la future confédération italienne avec sa diète et son chef, le roi de Sardaigne, souverain du Milanais, dirigeant les princes d'Italie et revêtant en ce pays le caractère des empereurs de la maison d'Autriche en Allemagne. Les Autrichiens auraient été chassés de la péninsule ; aucun prince étranger n'y devait avoir pied. La France aurait eu ainsi à ses portes une seconde Allemagne, constituée par elle au détriment de sa rivale.

L'agrandissement de la maison de Savoie formait le fond de la combinaison. La France donnait à cette maison en Italie le rôle qu'elle avait aidé la Prusse à prendre en Allemagne. Le rapport qu'il y avait entre la situation géographique et les destinées historiques de ces deux maisons n'avait point échappé à la perspicacité des hommes d'État de l'ancien régime. Si elles pouvaient rendre les mêmes services à la France, elles lui présentaient les mêmes dangers. D'Argenson s'efforçait de réfuter d'avance l'objection. « Le roi de Sardaigne est à la maison d'Autriche en Italie ce que le roi de Prusse lui est en Allemagne ; il ne peut s'agrandir qu'à ses dépens... Que ce soit lui ou un autre qui démembre l'énorme puissance autrichienne, cela nous est indifférent ; on a beau nous menacer de ce voisin, on a beau citer le cardinal d'Ossat et dire qu'il faudra fortifier Lyon si le roi de Sardaigne devient si puissant, ce sont là des préventions de la haine et des inspirations de l'Espagne ; il y a encore bien loin de sa grandeur à la nôtre ; c'est la seule maison d'Autriche qui est dangereuse ; il faut bien avoir des voisins, et que peut-on faire de mieux que d'accroître les petits aux dépens des grands ? »

Cette dernière phrase est essentielle. Si l'on allait plus loin et si l'on mettait les États nouveaux en position de reprendre la tradition des anciens, le péril ne ferait que changer de face, et tant d'efforts n'aboutiraient qu'à modifier le nom des ennemis. Il y avait un autre point capital, c'était le désintéressement de la France. Elle ne demandait que la Savoie, et elle ne pouvait exiger davantage. Il ne fallait pas qu'elle expulsât les Autrichiens d'Italie pour les y remplacer. L'objet, disait d'Argenson, « c'est de concentrer les puissances italiques en elles-mêmes, c'est d'en chasser les étrangers, *c'est de donner l'exemple de n'y plus prétendre* ». Il en devait être de la confédération italienne comme il en avait été de l'empire germanique après la paix de Westphalie : la France y trouverait un moyen d'équilibre, un instrument d'influence, mais elle ne pourrait en faire un instrument de conquête sans dédommager les grands au détriment des petits ; elle ne pourrait en faire un instrument de domination sans provoquer une ligue contre elle, c'est-à-dire sans détruire dans son principe tout le système de sa politique.

Même dans cette mesure, l'œuvre était-elle utile et valait-elle le risque que l'on courait à l'entreprendre ? Ne pouvait-on pas craindre que le roi de Sardaigne, grandi par la France, ne se retournât contre elle le jour où il se sentirait assez fort pour dépouiller le caractère et les obligations de client ? Beaucoup le craignaient. Le projet de d'Argenson n'aboutit point, et ses successeurs ne songèrent pas à le reprendre. Ils trouvaient même que l'on avait été déjà trop loin. « En rendant trop puissants les rois de Sardaigne et de Prusse, écrivait Bernis, nous n'avons fait de ces deux princes que des ingrats et des rivaux : grande et importante leçon qui doit toujours nous avertir qu'il sera fort dangereux de faire dépendre notre système de leur reconnaissance. »

L'avis était sage ; mais, renonçant dès lors à soutenir les ambitieux, la France devait renoncer aux ambitions et abdiquer les desseins de conquêtes. Elle voit partout des empêchements, des occasions nulle part. Il convient donc de se renfermer dans les limites où l'on est et, puisqu'on s'y renferme, de maintenir la balance du pouvoir entre les grandes puissances et de s'opposer à ce qu'elles s'accroissent lorsque la France ne le peut plus faire. C'est la conclusion attristée à laquelle aboutit d'Argenson. Avant d'entrer au ministère, il conservait l'espoir de remplir « notre beau dessein de n'avoir au nord et nord-est que le Rhin pour barrière » ; après deux ans de pouvoir, considérant l'état de l'Europe et l'état intérieur du royaume, il conclut : « Ce n'est plus le temps des conquêtes ; la France en particulier a de quoi se contenter de sa grandeur et de son arrondissement. Il est temps enfin de commencer à gouverner, après s'être tant occupé d'acquérir de quoi gouverner. »

ALBERT SOREL.

(1) *Mémoires*, t. IV, pages 269-273.

LES SOCIÉTÉS ANTIQUES

Du droit de propriété à Sparte.

Il s'est produit, dans ces dernières années, une opinion historique qui nous paraît mériter une sérieuse attention, mais dont l'exactitude a besoin d'être vérifiée. On a soutenu que le droit de propriété sur le sol avait été inconnu aux antiques sociétés, qu'elles avaient longtemps cultivé la terre en commun, et qu'elles n'étaient passées au régime de l'appropriation que tardivement et par degrés. Que cette théorie puisse être philosophiquement vraie, nous ne voulons pas le discuter et nous sommes très disposé à admettre qu'on la puisse soutenir par des raisons psychologiques. Mais ce qui nous préoccupe, c'est de savoir si elle est vraie historiquement, c'est-à-dire si, dans ce qu'on connaît de l'histoire des peuples, il est possible de saisir la trace de ce régime de culture en commun et d'en démontrer l'existence par des textes ou par des faits.

L'expression la plus claire de l'opinion nouvelle se trouve dans le livre qu'un esprit fort distingué, M. Em. de Laveleye, a publié en 1874, sous ce titre : *De la propriété et de ses formes primitives*. L'auteur passe en revue presque tous les peuples du monde, la Russie, l'île de Java et l'Inde, la *marke* germanique et les communautés agraires des Arabes, Rome et l'Égypte, l'ancienne Grèce et la Suisse moderne. De ce coup d'œil jeté sur tant de contrées et d'époques différentes, il conclut que « les sociétés primitives, obéissant à un sentiment instinctif, reconnaissaient à tout homme le droit naturel de jouir du sol, et qu'elles partageaient également entre tous les chefs de famille la terre, propriété collective de la tribu ».

Je n'ose ni soutenir ni combattre cette doctrine dans son ensemble. De si vastes généralités, outre qu'elles sont peu conformes à mon goût, dépassent de beaucoup le cercle de mes études. Pour être en droit de dire si les sociétés humaines ont commencé par la culture en commun ou par la propriété, il faudrait connaître avec exactitude et précision, non seulement la Grèce et Rome, mais encore l'Égypte et l'Inde, les vieux Germains et les Slaves, les Tartares et les Arabes, et même ces sociétés non progressives que l'on trouve, dit-on, à Java. Il s'en faut de beaucoup que mes études aient porté si loin.

Je ne conteste pas que la méthode comparative ne soit fort utile en histoire; elle peut devenir une source féconde de découvertes; mais l'abus en est dangereux. Vous apercevez certaines communautés de village dans l'Inde; vous rencontrez quelque chose d'analogue dans le *mir* russe et dans les petits villages de Croatie; vous entrevoyez les mêmes traits dans les *allmenden* de la Suisse; vous rapprochez de tout cela deux lignes de César sur les anciens Germains, une phrase de Diodore sur un petit peuple des îles Lipari et quelques fantaisies des poètes latins sur l'âge d'or; vous accumulez ainsi quelques indices, mais hâtivement recueillis, imparfaitement étudiés, pris çà et là en mêlant les époques et en confondant les peuples : est-ce assez de cela pour déduire une loi générale de l'humanité? Une telle méthode manque de rigueur. La comparaison entre les peuples ne devrait venir qu'après une étude scrupuleuse et complète de chaque peuple. L'analyse doit précéder la synthèse. Je voudrais que l'histoire du *mir* russe, celle du village indou ou javanais, celle de la communauté agricole de Croatie, et même celle de la *marke* germanique, fussent plus nettement connues qu'elles ne le sont, avant qu'on tirât du rapprochement de ces connaissances une conclusion générale. Je souhaiterais qu'une génération de travailleurs s'appliquât séparément à chacun de ces objets et qu'on laissât à la génération suivante le soin de chercher la loi qui se dégagera peut-être de ces études particulières.

C'est un de ces travaux d'analyse que je présente ici. Je bornerai mon étude à une des villes anciennes. Je choisis Sparte, qui est précisément celle que l'on présente volontiers comme ayant pratiqué la communauté le plus longtemps. C'est cette opinion que je veux vérifier dans les textes.

I.

Les anciens avaient beaucoup écrit sur l'histoire de Sparte et sa constitution. Hérodote nous donne plus de renseignements sur cette ville que sur aucune autre cité grecque. Thucydide et Xénophon paraissent l'avoir bien connue. Aristote, Héraclide, Dicéarque, les Lacédémoniens Sosibios et Molpis, Critias d'Athènes, Sphæros, Persæos, Aristoklès, avaient composé des traités spéciaux sur son gouvernement, et ces traités, perdus pour nous, étaient dans les mains de Plutarque et d'Athénée, qui s'en sont servis. Ce qui nous manque le plus pour l'histoire de Sparte, ce sont les inscriptions et les textes de lois. Mais Sparte avait du moins, comme toute ville grecque, ses annales soigneusement entretenues, ses légendes qui se conservaient avec une exactitude religieuse et se redisaient d'âge en âge. On a dit, en exagérant la portée d'une ligne de Thucydide, que Sparte ne se laissait pas connaître des étrangers; mais, à voir ce grand nombre d'écrivains qui s'occupèrent spécialement d'elle, on sent bien qu'il y a là une erreur. Il est impossible de lire Hérodote, Aristote et même Isocrate et Démosthène, sans reconnaître que Sparte était bien connue des autres Grecs. Son gouvernement savait cacher les secrets d'État; mais il ne cachait ni la constitution, ni les mœurs, ni les habitudes, ni l'histoire de la cité. Il n'y avait pas de ville, après Athènes, dont on sût autant de faits, d'usages ou d'anecdotes caractéristiques.

Or, parmi ces renseignements de toute nature, nous ne lisons jamais que la terre ait été commune à tous et que la propriété privée n'existât pas. Un trait si singulier n'aurait pas pu échapper à des observateurs comme Hérodote, Xénophon ou Aristote; aucun d'eux ne le signale. Les anecdotes abondent; aucune d'elles n'est l'indice de l'indivision du sol. On voit bien les tables communes, mais on n'aperçoit nulle part la terre commune. L'expression même de terre commune ou terre appartenant à l'État ne se rencontre pas une

seule fois appliquée à Sparte; ce qui ne nous autoriserait pas à dire que l'État n'eût pas un domaine public, mais ce qui autorise encore moins à soutenir, ainsi qu'on l'a fait, que ce domaine public était très étendu et qu'il servait à subvenir à la nourriture des citoyens.

Hérodote, dans les curieux chapitres où il nous dit tout ce qu'il a vu de particulier dans Sparte, ne parle ni d'indivision du sol ni de vie commune. Aristote, dans le passage où il traite de l'état des terres à Lacédémone, se sert des termes qui, dans la langue grecque, désignent la vraie et complète propriété. Il mentionne l'héritage et la donation; or ce sont précisément là les traits les plus manifestes auxquels se reconnaît en tout pays la propriété privée.

On n'aperçoit dans les légendes de Sparte aucune trace d'une époque primitive où la terre aurait été commune à tous. Au contraire, Platon rapporte une tradition qui place l'établissement de la propriété privée dès les premiers jours de la cité dorienne. C'est, suivant lui, au moment même où ils prirent possession de la Laconie que les vainqueurs firent entre eux le partage de la terre. Il est vrai que cette assertion du philosophe ne peut pas être acceptée à la lettre par l'érudition moderne, puisque nous savons que la Laconie n'a pas été conquise d'un seul coup, mais par une série d'efforts successifs durant plusieurs générations d'hommes. Nous ne conclurons donc pas du passage de Platon qu'il y ait eu, dès le premier jour, un partage général et définitif du sol; nous en conclurons seulement que l'antiquité croyait à un tel partage et que, par conséquent, on n'avait pas l'idée que la communauté du sol eût été pratiquée pendant une seule génération. C'était d'ailleurs un usage universel chez les Grecs, lorsqu'un peuple s'établissait dans un pays, d'y faire immédiatement le partage du sol entre les citoyens. Or il ne s'agit nullement ici d'un partage annuel. Le texte de Platon, comme tous ceux qui se rapportent à cet usage des Grecs, désigne clairement un partage fait une fois pour toutes, un partage irrévocable, c'est-à-dire une distribution du sol en lots de propriété perpétuelle et héréditaire.

Plutarque, dans sa *Vie de Lycurgue,* ne donne certainement pas la preuve d'un sens historique très sûr; aussi s'étonnera-t-on peut-être que nous fassions fonds de cet ouvrage; mais nous pensons que, si contestés que puissent être les renseignements donnés par les anciens, ils valent encore mieux que nos conjectures modernes. Si l'on veut connaître ces anciens peuples, le plus sûr est encore de nous servir des textes qui nous viennent d'eux. Il faut d'ailleurs reconnaître que l'auteur de cette *Vie de Lycurgue* avait sous les yeux de nombreux documents, et quelques-uns très anciens. Si un seul de ces documents avait marqué que le régime de l'indivision du sol ou du partage annuel eût été en vigueur, Plutarque n'était pas homme à laisser échapper un renseignement de cette nature. Tout au contraire, parlant de l'histoire la plus ancienne de Sparte, c'est-à-dire des temps qui ont précédé Lycurgue, il rapporte qu'il y avait alors parmi les Spartiates des riches et des pauvres, ce qui ne se concilierait pas avec un régime où la terre aurait été commune à tous. « L'inégalité était même très profonde, dit-il, et le plus grand nombre d'entre eux étaient sans propriétés, tandis que la richesse était en un petit nombre de mains. » Nous admettons qu'il y ait beaucoup d'exagération dans ces paroles de Plutarque; mais Plutarque, en tout ceci, ne fait que rapporter la légende spartiate; ses chapitres nous mettent sous les yeux, sinon la vérité exacte sur les premiers temps de la ville, du moins l'idée que les Spartiates se faisaient de ces temps-là et les souvenirs qu'ils en avaient gardés. Or, ce qui se trouvait dans ces souvenirs, ce n'était pas la communauté du sol, c'était, au contraire, l'inégalité dans la propriété.

L'historien raconte ensuite l'œuvre de Lycurgue. Attribue-t-il à ce législateur d'avoir inauguré un régime de communauté? Tout au contraire. Il rapporte que Lycurgue n'abolit l'ancien partage que pour en faire immédiatement un nouveau; il ne mit les terres en commun que juste le temps nécessaire pour en faire une nouvelle répartition. Or ce partage dont il est question ici n'était nullement un partage annuel; il était fait pour toujours, et il ne fut jamais refait. En résumé, il ressort nettement du récit de Plutarque que la propriété existait avant Lycurgue, que Lycurgue ne l'a pas remplacée par l'indivision, et qu'il a seulement fait une nouvelle distribution de la propriété. Voilà du moins ce que les documents nous apprennent; ces documents peuvent bien être sujets aux réserves de la critique, mais ils sont notre unique moyen d'investigation, et en dehors d'eux il n'y a que conjectures.

Il n'est pas inutile de faire observer qu'à Sparte, comme dans toute la Grèce, le terme qui désignait le domaine possédé en propre était κλῆρος. L'usage de ce mot, qui signifiait en même temps tirage au sort, paraît être venu de ce que, dans toutes les anciennes cités, au moment du partage primitif, les lots avaient été tirés au sort entre les citoyens. Il n'en est pas moins vrai que ce terme, dans toute la langue grecque, désignait des propriétés héréditaires. Si l'on note toutes les phrases où ce mot se rencontre appliqué au sol, on remarquera qu'il ne désigne jamais un lotissement annuel ou une possession instable, mais qu'il implique toujours, et sans nulle exception, une propriété perpétuelle. Déjà, chez Hésiode, κλῆρος désigne le champ patrimonial que les fils se partagent à la mort du père. De même, chez les orateurs attiques, il signifie succession ou patrimoine, et le mot κληρονομέω signifie hériter. L'idée que l'esprit d'un Grec attachait à tous ces termes était celle de perpétuité, d'hérédité, d'attache du sol à la famille.

A Sparte, les κλῆροι furent toujours héréditaires. Cette règle est prouvée par deux textes bien formels. Héraclide, disciple d'Aristote et qui avait écrit un traité sur la constitution lacédémonienne, montre que, de son temps encore, chaque famille possédait la terre qui lui avait été assignée à l'origine et qu'elle s'était transmise d'âge en âge. Cette terre avait même été attachée si étroitement à la famille, qu'il avait été défendu de la vendre. Plutarque énonce aussi, comme un fait certain et constant, que, « depuis Lycurgue jusqu'à la guerre du Péloponèse, chaque domaine passa du père au fils par héritage. » La règle d'hérédité était même tellement rigoureuse, que le père n'avait pas le droit d'écarter son fils

de la succession. Le fils était héritier nécessaire. La faculté de le déshériter par un testament ne s'introduisit dans le droit de Sparte qu'après la guerre du Péloponèse.

Non seulement la propriété privée régnait à Sparte, mais les documents nous montrent même qu'elle y était très inégale. Dès le temps des guerres de Messénie, le poète Tyrtée racontait dans ses vers qu'une révolution faillit éclater à Sparte parce que les uns étaient très riches et les autres très pauvres. Plus tard, Hérodote signale parmi les Spartiates des hommes qui l'emportent sur les autres par leurs richesses. Plus tard encore, Thucydide mentionne parmi les Spartiates des hommes qui sont plus riches que d'autres, et il fait cette remarque, bien digne d'attention, que tous les Spartiates ont le même vêtement et les mêmes règles de conduite, mais non pas la même fortune. Xénophon parle aussi de quelques hommes très riches. Nous savons d'ailleurs qu'il y avait des Spartiates qui avaient un grand nombre d'esclaves, un grand train de maison, des chevaux de luxe. Il y en eut de tout temps qui firent courir aux jeux Olympiques et qui y furent vainqueurs; or il est clair qu'il fallait être très riche pour disputer la palme dans la course en char. Enfin Aristote constate que, de son temps, les fortunes étaient concentrées en un petit nombre de mains. Voilà des signes certains auxquels on peut reconnaître la pratique de la propriété.

II.

Il est assez singulier que, parmi tant de récits et d'anecdotes où la vie ordinaire des Spartiates nous est décrite, il ne s'en rencontre pas qui nous montre un Spartiate labourant sa terre ou faisant sa moisson. Nous n'en voyons jamais un qui dirige au moins le travail de ses esclaves, qui surveille sa terre, qui administre son bien. Enfin nous ne pouvons jamais constater qu'un Spartiate vive à la campagne sur son domaine. Cette singularité s'explique par le mode d'exploitation du sol.

« La loi voulait, dit Plutarque, que les citoyens fussent absolument inoccupés; elle leur interdisait tout métier; quant à la terre, les ilotes la cultivaient pour eux et leur en payaient une redevance qui avait été fixée dès l'origine. Une imprécation religieuse frappait tout propriétaire qui aurait augmenté le prix de fermage de son champ, car on avait voulu que les ilotes fussent intéressés à la culture par les bénéfices qu'ils y pouvaient faire, en même temps qu'on avait visé à empêcher les Spartiates de s'enrichir outre mesure. »

Ce curieux passage de Plutarque nous donne une idée de l'état du sol et des relations entre la propriété et la culture. La première chose qu'on y remarque, c'est que la terre n'était pas commune à tous, puisque la loi défendait au citoyen d'augmenter la redevance qu'il tirait de son bien; une telle défense n'aurait eu aucune signification si le citoyen n'avait pas été un propriétaire. Mais ce propriétaire était empêché par la loi d'être un cultivateur; la culture appartenait aux ilotes.

On sait que ces ilotes étaient de condition servile; aussi voyons-nous dans plusieurs textes qu'ils sont appelés δοῦλοι. Toutefois ils ne ressemblaient pas aux esclaves que nous trouvons à Athènes ou à Rome. Peu d'entre eux étaient attachés au service domestique. Myron de Priène dit « qu'ils étaient des hommes à qui les Spartiates avaient laissé la terre en fixant quelle part du produit chacun d'eux devait leur fournir à perpétuité ». Tite-Live, la première fois que leur nom paraît dans son histoire, les définit ainsi : « C'est une race de paysans qui habitent depuis une haute antiquité des demeures rurales. » Plutarque les représente comme cultivant à perpétuité la terre et payant une redevance fixée à l'origine. Éphore dit qu'ils n'étaient esclaves que « pour certaines choses déterminées ». Le maître n'avait pas le droit de les vendre « en dehors des limites », clause analogue à celle qui protégeait les pénestes de Thessalie et les serfs des Héracléotes. La même loi défendait au maître de les affranchir, ce qui ne signifie pas qu'ils ne sortissent jamais de l'esclavage; mais ils ne pouvaient être affranchis que par l'État. C'est ce qui a fait dire à l'historien Éphore « qu'ils étaient *d'une certaine façon* esclaves de l'État ». Il n'entend pas par là que les ilotes fussent des esclaves publics, puisqu'il dit dans la même phrase que chaque ilote avait un maître. Il entend seulement qu'au-dessus du maître, l'État spartiate exerçait une sorte de domaine éminent sur ces travailleurs sans lesquels la terre n'aurait pas été cultivée, et qu'il se réservait de permettre ou d'interdire au maître de les détacher du sol par l'affranchissement.

Nous devons donc nous représenter l'ilote vivant sur un champ, le cultivant et payant une redevance fixe. Il ne lui est pas facile d'être affranchi, mais il n'a guère à craindre non plus d'être vendu. Il vit sur ce champ et il ne peut guère en être séparé. Il y vit, sauf exception, de père en fils. Il est attaché héréditairement à cette terre bien plutôt qu'à la personne du maître. Il est d'ailleurs loin des yeux de ce maître, qui vit toujours à la ville. L'arbitraire a peu de prise sur lui puisque sa redevance est invariable. Il jouit du fruit de son travail; cette redevance payée, le reste est à lui. Il peut même, à force de labeur, acquérir quelque aisance. Un fait rapporté par Plutarque montre que beaucoup d'ilotes possédaient, outre la maison et les objets mobiliers, une somme d'argent assez considérable.

Cet ilote a donc une tout autre situation sociale que l'esclave d'Athènes. C'est sans doute pour cela que Pollux dit « qu'il tient le milieu entre l'esclave et l'homme libre ». Il ressemble au péneste thessalien, au clérote crétois et à tous ces serfs de la glèbe que connaissait la Grèce antique. Il est un tenancier serf plutôt qu'un esclave.

Cette condition des ilotes est un des traits caractéristiques de la constitution sociale de Sparte. Par là il y avait une séparation profonde entre la propriété du sol et la tenure ou l'occupation de ce même sol. La première était réservée aux citoyens, la seconde était dévolue à une population servile. La première était absolument héréditaire en droit, la seconde était à peu près héréditaire en fait. Il y avait ainsi pour chaque petit domaine un ilote qui le cultivait et un Spartiate qui

percevait une part des fruits. Ce Spartiate était un propriétaire, il n'était pas un cultivateur.

FUSTEL DE COULANGES.

(*Journal des Savants.*)

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

La licence ès sciences philosophiques et sociales.

Parmi les réformes de l'enseignement que nous avons récemment proposées (1) se trouve la création d'une licence ès sciences philosophiques et sociales, ainsi que d'un ordre analogue d'agrégation. Nous avons déjà signalé les examens de sciences économiques et politiques institués en Belgique; nous apprenons que la licence nouvelle dont nous demandons la création existe déjà en Suisse et y produit les meilleurs résultats. Nous devons à l'obligeance de M. Paul Duproix, professeur à la Faculté des lettres de Genève et membre de l'Institut genevois, la communication du programme détaillé de *licence ès sciences sociales* en vigueur chez nos voisins (2). Nous y lisons que les épreuves écrites de cette licence ont pour objet : 1° l'histoire générale et nationale; 2° l'histoire de la civilisation et la philosophie de l'histoire; 3° la législation constitutionnelle; 4° la législation comparée de l'étude des divers systèmes sociaux (art. 38). L'examen oral porte sur l'histoire de la philosophie, l'histoire des religions, l'histoire des littératures, l'histoire des arts, la linguistique et la philologie, l'économie politique et la statistique (art. 38). Les sujets des quatre épreuves écrites sont désignés par la Faculté et tirés au sort parmi ces diverses sciences. Pour chacune des quatre épreuves, six heures sont accordées aux candidats.

Il y a dans ce programme beaucoup de choses excellentes. Toutefois nous estimons qu'en France la nouvelle licence devrait avoir pour but principal de faciliter le recrutement des professeurs de philosophie, de morale, de législation et d'économie politique, dans les collèges et les lycées. En conséquence, nous voudrions pour les quatre épreuves écrites : 1° une composition latine sur un sujet de littérature, d'esthétique ou d'histoire des arts; 2° une composition française sur un sujet de philosophie; 3° une composition française sur la science sociale, l'économie politique ou la politique générale; 4° une composition française sur la législation usuelle (droit civil ou droit constitutionnel). Un examen oral de deux heures comprendrait : 1° l'explication d'un philosophe grec ou latin (par exemple, d'une page de la *République* de Platon, de la *Politique* d'Aristote, du *Manuel* d'Épictète, etc.); 2° l'explication d'un philosophe français; 3° des interrogations sur l'histoire de la philosophie, la philosophie de l'histoire, la philosophie des langues ou la philosophie de l'art; 4° des interrogations sur les sciences sociales, économiques et politiques; 5° des interrogations sur le droit et sur la constitution française (1). Beaucoup de bons esprits que les vers latins et le thème grec détournent de la licence ès lettres se prépareraient volontiers à la licence ès sciences philosophiques et sociales. Les cours des Facultés y gagneraient des auditeurs, et surtout l'enseignement des collèges y gagnerait des professeurs vraiment éclairés sur des sciences dont l'importance va croissant. N'eût-il pas été déraisonnable, malgré le développement moderne des sciences mathématiques, physiques ou naturelles, de s'en tenir encore, comme autrefois, à une licence purement littéraire? Il n'est pas moins déraisonnable, aujourd'hui que les sciences sociales deviennent de plus en plus nécessaires, de s'en tenir pour nos licenciés aux vers latins et au thème grec traditionnels. La « sociologie » sera très probablement la « caractéristique » du mouvement intellectuel à la fin de ce siècle et dans le siècle prochain; le développement démocratique des peuples rend inévitable cet avènement des sciences sociales. L'enseignement doit se conformer à la marche de l'esprit public.

Non seulement la licence et l'agrégation, mais le baccalauréat lui-même doit faire une large part aux études sociales, économiques, morales et philosophiques. Le baccalauréat ès sciences devra être identique sur ce point au baccalauréat ès lettres, car les futurs élèves des Écoles du gouvernement, les futurs médecins, les futurs industriels, ont encore plus besoin que les autres d'une bonne instruction morale, économique et juridique. Nous croyons donc devoir appeler sur ce point l'attention de nos réformateurs universitaires, qui ne voudront pas sans doute nous laisser en arrière des autres nations. S'ils se bornaient, comme on le leur propose, à reculer d'une année l'étude du latin et du grec, à remplacer le discours latin du baccalauréat par une composition française et à faire commencer plus tôt l'étude de l'histoire naturelle, qu'auraient-ils changé à l'esprit des jeunes générations? Rien. Pour un aussi mince résultat, il eût été inutile d'appeler solennellement l'Université à élire un nouveau conseil supérieur : la montagne en travail aurait accouché d'une souris. C'est sur le fond de l'instruction, et non sur quelques détails de méthode, que doit porter une réforme sérieuse : elle doit avoir pour but de développer l'esprit *civique* chez la jeunesse qui demain prendra sa part au gouvernement de la nation. Il n'y a pour cela que deux moyens : 1° étendre aux classes d'humanités et rendre obligatoires pour tous les élèves (ceux des sciences comme ceux des lettres) les études philosophiques, morales, sociales, esthétiques, économiques, juridiques; 2° donner à ces études une sanction sérieuse par la réforme du baccalauréat, de la licence et de l'agrégation, comme par celle des programmes d'admission aux diverses Écoles du gouvernement.

ALFRED FOUILLÉE.

(1) Voyez la *Revue* du 29 mai.

(2) Genève, imprimerie Charles Schuchardt.

(1) Une licence analogue serait créée pour l'histoire.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Les papiers de Doudan sont comme la bouteille inépuisable : quand il n'y en a plus, il y en a encore. Dieu nous garde de nous en plaindre! C'est une bonne fortune pour le monde ami des lettres qu'un nouvel entretien avec cet esprit si vif et si fin, si pénétrant et si délié, avec ce délicat d'imagination si vive et de sentiments si distingués, raffinant un peu quelquefois, mais ayant sur les hommes et les choses des vues et des sentiments bien à lui, qu'il indique discrètement d'un mot, d'un sourire, d'un geste. Il fait songer à Joubert, mais à un Joubert moins éthéré et ayant plus de corps, plus disposé aussi à l'ironie, au scepticisme même. On sait que dans les salons doctrinaires et pieux dont il était la parure, il scandalisait quelquefois par ses boutades. Sa foi politique et religieuse n'était ni aussi vive ni aussi complète que celle qu'on avait ou qu'on affichait autour de lui. Il ne savait pas cacher ses doutes ou ses inquiétudes. Lorsqu'il entendait d'ardentes professions de foi de gens qui ne croyaient qu'à demi, il en était mal à l'aise et le laissait voir. Quand on entonnait un même hymne à la royauté constitutionnelle et au droit divin, il murmurait que l'idée du progrès et la religion du passé sont difficiles à concilier. Quand on s'extasiait sur l'immutabilité du dogme ayant passé sans varier de l'évêque d'Hippone à l'évêque d'Hermopolis, il disait à mi-voix : « Si la religion a perfectionné la civilisation, la civilisation le lui a bien rendu. » On souriait en grondant un peu. L'enfant gâté de ces salons avait des immunités; d'ailleurs, en dépit de ces échappées, il desservait les mêmes autels.

Nous avons signalé cette franchise et cette indépendance dans les volumes précédents; on en trouvera des traces assez nombreuses encore dans ce dernier recueil d'essais et de maximes (1). Les pages publiées aujourd'hui avaient d'abord échappé à l'attention des amis de Doudan. C'étaient de simples notes éparses au milieu de nombreux cahiers et, le plus souvent, entremêlées à des extraits textuellement transcrits d'auteurs anciens ou modernes. Une indication particulière, non remarquée d'abord, a permis de distinguer plus tard les intervalles où ce travail de copie avait été suspendu pour faire place à l'expression d'une pensée personnelle. Nous avons aussi un certain nombre de morceaux de critique littéraire d'une certaine étendue. Les jugements, soit sur les hommes, soit sur les écrivains, y sont plus fortement motivés que dans les lettres précédemment publiées, ce qui se conçoit, car ces développements auraient dépassé les bornes ou se seraient écartés du ton d'une lettre familière. Arrêtons-nous-y donc, car c'est une étude qui en vaut la peine.

On peut pressentir que ce délicat, ce raffiné, vivant dans un monde très distingué, quelque peu artificiel, aura un goût particulier pour ce qu'il eût pu appeler la littérature civilisée, de même qu'il disait « la religion civilisée ». L'aimable simplicité du monde naissant, que Fénelon prisait si haut dans les œuvres de l'antiquité, ne le touchera pas autant que l'analyse plus pénétrante, la psychologie plus délicate, le sens moral plus avivé des chefs-d'œuvre modernes. Les anciens se contentaient d'étudier l'homme à la surface et s'en tenaient aux traits généraux. Le cœur humain, d'ailleurs, était en ce temps-là moins compliqué, les passions plus élémentaires ou, du moins, tout en dehors. Aujourd'hui il y a plus de replis, de dessous, de souterrains; un voile discret ou hypocrite couvre ce qui alors apparaissait à nu. Un Eschyle ou un Sophocle avaient donc un sujet d'études plus faciles qu'un Corneille ou un Racine. Ils nous apprennent donc moins sur l'homme, de même qu'il y a moins de révélations sur la nature humaine dans Théophraste que dans La Bruyère. Ainsi ce qui était la perfection de l'art antique ne serait pas celle de l'art moderne. Les conditions du beau ont changé; c'est, par conséquent, une prétention étrange de vouloir fixer des règles invariables à l'art, de définir un idéal immuable et éternel. Nous avons le désir plutôt que l'idée absolue du beau : de là l'immense diversité, la variation des modes et la mobilité des esthétiques. Influence de la civilisation, du climat, de la mode, du milieu, tout contribue à les renouveler sans cesse.

Cette influence du milieu, on peut dire que Doudan l'a subie lui-même; et ainsi s'explique sa prédilection pour les œuvres distinguées, pour celles surtout qui montrent le jeu des ressorts secrets de l'âme humaine, et où se révèle, en même temps que la pénétration du psychologue, la délicatesse de conscience du moraliste. Où est donc, selon lui, dans les poèmes d'Homère, l'idée morale? Où sont même les sentiments d'humanité? Il n'y a guère, dit-il avec humeur, que le Cyclope, qui mange les hommes, et Égisthe, qui tue ses convives, qui soient jugés comme de malhonnêtes gens. Qu'est-ce que la vue de la nature humaine dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, comparée à la science profonde de *Macbeth* et d'*Hamlet?*

Ce moraliste délicat qui veut qu'on lui ouvre des aperçus nouveaux sur l'homme tient naturellement beaucoup moins à ce qu'on lui représente en détail le spectacle des choses extérieures. L'école descriptive l'irritait : qu'eût-il dit des réalistes et des naturalistes? Il me semble même que, préoccupé de ses goûts dominants, il est trop sévère pour ce qui lui est plus indifférent, et qu'il limite étroitement le domaine de l'art. Peut-être aussi cet ennui que lui causait la description tenait-il à la vivacité de son imagination. Il était de ces esprits rapides auxquels il suffit de quelques traits bien choisis pour qu'ils voient aussitôt l'ensemble. Présentez-leur une esquisse, ils achèvent à leur manière le tableau. Ce tableau, il lui plaisait mieux de se le figurer selon sa fantaisie. Trop de précision dans les détails ne lui permettait plus d'être ému dans le sens et le courant de sa sensibilité particulière. C'est pour cela qu'il se plaint spirituellement des romans gâtés par des gravures. Le voilà forcé de voir et les personnages et les sites autrement qu'il ne l'aurait voulu. Ce

(1) X. Doudan, *Pensées, essais et maximes.* — 1 vol. Paris, 1880. Calmann Lévy.

que son imagination se figurait était autrement beau que ce que l'on montre à ses yeux.

S'il est sévère pour l'art qui décrit, il ne l'est pas moins pour l'art qui prodigue la couleur, et, cette fois, c'est Chateaubriand qu'il vise. Il admet que c'est par pauvreté d'imagination que beaucoup n'aiment point le grand coloriste; mais ne se pourrait-il pas qu'on ne l'aimât point par sentiment du vrai beau et de la grande simplicité? Le coloris ainsi prodigué, c'est à l'éclat vrai des choses ce qu'une illumination est à la vraie lumière. Plus de demi-jour, plus de décroissance, plus de plans, plus de contrastes d'ombre et de lumière. Et non seulement les objets matériels perdent leur véritable teinte, mais aussi les idées et les sentiments leur véritable aspect. Ce faux éclat prête une vie trompeuse à ce qui ne vit pas réellement. Toute chose prend rang dans notre esprit selon que le caprice de l'artiste a répandu sur elle plus ou moins de lumière. Le faux, le vide et le creux ont ainsi tout à coup des airs de météores, et notre pensée, séduite, va s'y brûler comme le papillon aux flambeaux. Voilà comment le culte de la couleur est non seulement funeste à l'art, mais parfois aussi fatal à l'esprit, qu'il trompe, à l'âme, qu'il égare. — Ce n'est pas là, comme l'on voit, de la critique vulgaire et terre à terre. Si Doudan apportait dans ses jugements sur l'art et les lettres une préoccupation un peu exclusive de la morale, ici cette préoccupation ne rétrécissait pas l'horizon.

Porter en haut les cœurs, entretenir dans les âmes le culte de l'idéal, y réveiller le foyer de poésie que chacun a en soi, tel était pour Doudan le but suprême et le caractère divin de l'art. Il ne faut donc pas s'étonner s'il condamnait sévèrement, parmi les œuvres de l'École romantique, celles qui rabaissaient nos sentiments et nos passions, les transformant en instincts. Si la mère aime et protège ses enfants comme la lionne ses petits, nous avons le cri de l'animal et non plus la voix humaine. « Peinture de l'homme animal, s'écrie-il avec tristesse, thème de la littérature d'aujourd'hui. En même temps le style épique et la bassesse des sentiments! » Sur ce point il était en parfait accord avec M. Saint-Marc Girardin, dont c'était, comme on sait, la thèse favorite.

Son spiritualisme et son idéalisme ne pouvaient se résigner à cette diminution de l'homme dans le domaine de la fiction : il ne l'admettait même pas dans l'histoire. Là encore il voulait qu'on nous élevât vers l'idéal. « Qui ne met la poésie au-dessus de tout, dit-il, n'a pas même le sentiment de l'histoire. » Et il félicite Bossuet d'avoir fait un roman avec les Égyptiens, d'avoir placé en Égypte ses rêves d'ordre et de politique religieuse — rêves auxquels il ne s'associait pas d'ailleurs. Nous touchons ici au point contestable, à l'exagération de cette préoccupation exclusive de la morale et de l'art. Pour lui, la vérité absolue dans l'histoire est chose secondaire, l'intelligence même des événements et de leur enchaînement un mérite de second ordre. La beauté du style et l'enseignement moral, voilà ce qui importe avant tout. Ne soyez donc pas étonnés si vous trouvez un jugement d'une sévérité étrange sur M. Thiers historien. Il l'appelle « un écrivain public tournant les pensées qu'ont les gens qui ne savent pas les dire ». Et il ajoute : « Ce sont ces gens-là qui ont de l'esprit dans leur quartier. » Et pourquoi? C'est qu'il manque à M. Thiers le sentiment de la forme; c'est qu'il a l'intelligence de ce qui est et non de ce qui doit être; c'est qu'avec lui il y a des événements, il n'y a pas d'hommes; c'est enfin qu'on ne voit point sur la physionomie de l'historien l'impression que lui causent les événements qu'il raconte. A qui le comparer? A un régiment, musique en tête, que les enfants suivent d'un air ébahi en marquant le pas. Soyez-en persuadés, chacun de ces griefs est sincère. En effet, l'artiste et le moraliste n'ont pas eu contentement; mais cette double préoccupation, dominant souverainement là où elle n'a droit qu'à apparaître au second plan, a déplacé le point de vue et exagéré la rigueur du verdict.

Il serait facile de relever également d'autres appréciations contestables, sur Lamartine et sur Quinet, par exemple. Exagérations d'une théorie qui n'a qu'un tort, celui de monter trop haut vers l'idéal. Qu'importe que l'on ait à discuter quelques détails! Ce sont là de belles pages et une œuvre rare, l'œuvre d'un esprit noble, délicat, dont les vues sont toujours originales et les pensées élevées. C'est un volume à lire et à relire.

II.

M. A. Matthey (Arthur Arnould) a recueilli une légende lugubre sur l'*Étang des Sœurs grises* (1). C'est un étang calme à la surface et de débonnaire apparence; mais malheur au propriétaire du château situé sur ses bords! S'il a plusieurs filles, fatalement elles aimeront le même homme; fatalement aussi, après se l'être disputé, elles se noieront toutes dans ces eaux sinistres, comme au moyen âge s'y sont noyées les sept *sœurs grises*. Ce drame s'est renouvelé plusieurs fois dans le cours du siècle; il s'est accompli hier encore. C'est cette dernière noyade, précédée de l'inévitable rivalité d'amour entre deux sœurs ennemies, que nous raconte M. A. Matthey. Étude de mœurs contemporaines, dit-il dans sa dédicace à M. Léon Cladel. Moi, je veux bien; mais il me semble que ces mœurs-là fleurissaient tout aussi bien du temps de Pixérécourt et de Bouchardy. La légende de l'étang leur eût pu fournir le sujet d'un drame qui eût bien valu en son genre le roman que voici. Le style eût été enflé par instants, plat le plus souvent; ici, il est lâche et négligé et ne relève guère ce que la donnée a de vulgaire, malgré son aspect étrange et fatal.

III.

Comme cet étang, la rue de l'Échiquier (2) est d'apparence trompeuse. Comme lui, elle a un petit air paisible et débonnaire; comme lui, elle cache des drames et des cadavres. A

(1) A Matthey, *l'Étang des Sœurs grises*. — Un vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

(2) *Un Drame dans la rue de l'Échiquier*, par Charles Warzin. — Un vol. Paris, 1880. Paul Ollendorff.

qui se fier, bon Dieu? M. Charles Warzin ne veut pas nous laisser d'illusions à son sujet. Bien terrible, bien lugubre l'histoire qu'il nous raconte, exemple effrayant des scélératesses qu'accumule la fatalité lorsqu'elle s'acharne sur une victime. Auprès du héros de M. Warzin, Œdipe, Oreste et le docteur Pangloss étaient des mortels fortunés. Quel était donc son crime envers l'implacable destin? Aucun; il était bon, doux, honnête; mais c'est ainsi. On rencontre dans la vie de ces êtres voués au malheur, pour qui tout espoir de joie devient douleur et amertume, pour qui tout pain devient cendres. Sa naissance a coûté la vie à sa mère; son père l'a maudit et a perdu la raison. La femme qu'il a aimée l'a trahie; repentante, elle revient à lui, et aussitôt elle meurt assassinée, rue de l'Échiquier. C'est lui qu'on accuse du meurtre; toutes les circonstances parlent contre lui; les indices les plus trompeurs se tournent en preuves écrasantes; la justice des hommes commet une erreur de plus, et l'infortuné voit tomber sa tête sur l'échafaud. Horrible, horrible, n'est-ce pas? Et ce n'est pas là une fiction, notez-le bien; c'est une histoire vraie. M. Warzin, qui la raconte, en frissonne lui-même. En présence de semblables infortunes, qui dépassent la mesure ordinaire de malheur que peut supporter l'humanité, sa voix vibre et tonne. Et en effet, pour une telle tragédie, serait-ce assez du langage que l'on parle rue de l'Échiquier? Non, évidemment. Il faut une prose voisine du lyrisme, un style à panache, secouant sa crinière, agitant de grands bras, ébranlant la terre de son pied. C'est à faire frémir.

IV.

Ni lyrique ni tonnant, mais un peu gasconnant, M. Ernest Garennes, qui nous raconte avec bonne humeur les aventures du sergent Villajoux (1). Récit sans façon et à la bonne franquette, qui se fait lire sans trop d'efforts. Je ne dirai pas qu'il laisse dans le cœur une trace profonde. Telle n'était pas sa prétention, du reste. Villajoux, le sergent au nez monumental, est un descendant de d'Artagnan; mais il est, lui, un d'Artagnan des couches inférieures. Il ne se trouve pas mêlé aux secrets d'État, il ne sauve pas de reines compromises, son étoile ne lui réservait pas non plus pour chantre un Alexandre Dumas. Tel qu'il est, il a une certaine gaieté et nous amuse çà et là par sa verve méridionale.

V.

M. Maurice Bouchor est un petit tapageur. Voici que, sous prétexte de raconter des histoires parisiennes (2), il casse les vitres pour faire attrouper les passants, et qu'il lance de gros jurons et de vilains mots en pleine voie publique pour ameuter les dames scandalisées. Sommes-nous en carnaval, qu'il se promène par les boulevards dans la tenue de Dagobert ou à peu près, car ici c'est la veste qui est mise à l'envers? Chose étrange que cette lubie qui prend parfois à d'honnêtes esprits, et même distingués, de jouer ainsi une mascarade, de s'affubler d'une vieille marotte et de secouer des grelots fêlés! Évidemment M. Bouchor se donne beaucoup de mal pour être humoristique à ce point; on le plaint de se démener en faisant tant d'efforts et de danser cette sarabande en soufflant et renâclant : c'est un Fantasio qui transpire. Et puis est-ce bien le moyen de plaire? Tout cela est bien démodé. On risque de rappeler un peu le *coucou obstiné,* quand on s'attarde à des jeux en vogue il y a quarante ans. Non, à l'heure qu'il est, on n'appelle plus le bourgeois *philistin,* on ne dit plus « l'idiot bourgeois, l'indigeste bourgeois, » de même qu'on n'invective plus les critiques. Vieux habits! vieux galons! vieille marotte! vieux grelots! Depuis longtemps aux revendeurs toute cette défroque! Voulez-vous un échantillon des gaietés de ces contes?

> A quelle ravigote, à quel beurre d'anchois
> Pourrai-je accommoder l'indigeste bourgeois?
> Tant pis pour un palais délicat ou bégueule,
> Mais l'assaisonnement emportera la gueule.

Hélas! oui, trop de gros sel! Écoutez encore cette demande en mariage :

> Alors, apostrophant ce père de famille :
> Mais, tonnerre de Dieu! si je l'aime, ta fille,
> Espèce de bourgeois ridicule! — Tableau.
> Comment me retirer de ce pétrin nouveau?
> Il fallait m'en aller. L'autre, d'un air de glace,
> Me dit très lentement et sans bouger de place :
> Au plaisir, cher monsieur! Moi, j'étais sur le pal;
> Aussi, quand j'entends ça, je saisis mon chapal.

Est-ce assez gai? des chapeaux, un chapal! Eh bien, vous ne riez pas? M. Bouchor va se trouver dans la situation des gens qui annoncent une histoire très drôle, une histoire à se tordre, et qui se tordent en la racontant tandis que l'auditoire demeure immobile et de glace.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On a essayé de faire, à Lyon, un drapeau rouge, pour abriter la candidature de Blanqui, avec la chemise ensanglantée de Rochefort.

Ce linge soustrait à la blanchisseuse n'a pas porté bonheur au pâle vieillard. On l'a envoyé sans doute à la lessive, et Rochefort, qui a été évidemment la victime, mais non le complice de cette tentative de miracle, aura retrouvé le compte exact de ses chemises.

Ce serait bien la peine de s'être moqué des petits linges gardés des pansements de Pie IX, pour essayer du même

(1) *Le Sergent Villajoux,* par Ernest Garennes.—Un vol. Paris, 1880. Librairie générale

(2) Maurice Bouchor, *Contes parisiens en vers.* — Un vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

procédé de reliques! Il paraît que les naïfs comptaient beaucoup sur l'intervention de cette chemise. Ils espéraient renouveler la scène de Joseph vendu par ses frères et faire croire qu'ils apportaient la preuve d'un attentat commis par un lion. Les électeurs ont été moins naïfs que le vieux Jacob, bien que le sang fût authentique et n'eût pas été emprunté à un chevreau.

Cet insuccès éclatant de la part de ceux qui réclament si furieusement l'amnistie ne nuira pas, fort heureusement, aux idées de modération et d'apaisement. Il y a des gens qui ne servent jamais mieux une cause qu'en échouant dans sa défense.

Quand le pays sera convaincu que ces agitateurs fiévreux sont inoffensifs et ridicules, on achèvera l'œuvre d'amnistie commencée; mais, parmi les proscrits qui l'attendent, ceux qui espèrent que leur ambition politique sera encouragée par cette liberté rendue se trompent bien.

Je ne veux pas affirmer que le mot cruel de Proudhon soit rigoureusement vrai et que les victimes soient aussi haïssables pour la foule que les bourreaux; mais ce qui est certain, c'est que la foule se désintéresse rapidement des martyrs. On ne pourrait pas citer dans l'histoire déjà longue de nos révolutions modernes un homme politique qui se soit maintenu au pouvoir parce qu'il avait été persécuté par un régime précédent.

Manuel, non réélu après sa scandaleuse expulsion de la Chambre, est un exemple, qui se renouvelle tous les jours, de la rapidité avec laquelle l'ingratitude, l'égoïsme de l'opinion dédaigne ses héros quand il faut les plaindre sans autre profit qu'un hommage idéal.

Le meilleur moyen de préserver nos assemblées futures d'un tas de brouillons qu'on redoute, c'est de les rendre éligibles.

L'échec de Blanqui à Lyon est significatif. La plus grande disgrâce qui puisse arriver à un homme politique, c'est l'amnistie. Il ne s'en relève pas.

II.

Le hasard est un grand comique. Le Sage, dans *Gil Blas*, le génie multiple qui a collaboré à *Robert Macaire* n'avaient rien imaginé de plus bouffon, pour panacher un voleur de haute allure, que ce titre de rédacteur des *Fonds publics* pompeusement porté par M. Manuel Rodriguez, l'amateur de lorgnettes de l'Opéra.

Ce qu'il y a de plus gai dans ce titre, c'est qu'il est réel, à ce qu'on assure. Quelle leçon pour les hommes de Bourse! Les voilà avertis de prendre bien garde à l'entraînement qui peut résulter de la spéculation. On s'habitue si bien à jouer avec les fonds publics, qu'on finit par aller les chercher dans la poche du voisin ou du passant sans les lui demander.

M. Manuel Rodriguez était tellement infatué de diriger *les Fonds publics* qu'il ne croyait pas trop mal agir en monopolisant les lorgnettes. Je ne serais pas étonné qu'il prétendît travailler pour un syndicat. En attendant, il est exposé à travailler prochainement dans les chaussures que l'on confectionne à Poissy.

L'Espagne n'a pas de chance: il y a quelque temps, c'était un jeune Espagnol qui furetait parmi les diamants de Mme Rattazzi. Don Carlos se plaint d'avoir été volé de ses insignes par un aide de camp, et M. Manuel Rodriguez est pris en flagrant délit de *razzia* sur les éventails et les lorgnettes. Bon appétit, messieurs! dirait Ruy Blas.

III.

N'ai-je pas parlé un jour, ici, d'un paysan lorrain auquel un brave curé avait vendu, moyennant un bon prix, un arpent du Paradis, et qui demandait la résiliation du marché parce qu'il ne voulait payer qu'après avoir tâté le terrain?

Je crois me rappeler que les juges furent assez embarrassés. Ils étaient tentés d'admettre l'hypothèse religieuse et de donner raison au curé, qui avait reçu cet argent pour des œuvres pies et qui se défendait d'avoir parlé autrement qu'en langage figuré.

Je ne sais plus bien comment le débat se termina. La Cour de Douai sera appelée à en juger un qui a quelque analogie: cette fois, c'est le curé qui réclame et qui se prétend frustré.

Il avait reçu d'un testateur dévot un legs de 30 000 francs pour faire dire des messes à l'effet de tirer son âme du purgatoire. L'exécuteur testamentaire ne refuse pas de délivrer le legs; mais, comme celui-ci a une destination spéciale, il exige la preuve que l'âme du défunt est réellement sortie ou en route pour sortir du purgatoire: il n'échangera l'argent que contre la levée de l'écrou.

Que dira le tribunal?

IV.

Les papiers des Tuileries recueillis et publiés après le 4 septembre devraient être consultés toutes les fois que le parti bonapartiste prend, à propos d'une question actuelle, une attitude hostile à la république.

On pourrait presque toujours lui prouver qu'il faisait lui-même ce qu'il dénonce aujourd'hui, et quand on voit, par exemple, avec quelle ferveur religieuse il prend aujourd'hui le parti des congrégations, il faut se souvenir des ennuis que les congrégations lui ont causés et qu'il ne dissimulait pas.

Il est certain que s'il s'organise une Société pour l'observation du dimanche et contre le travail, qui vient d'être rendu libre ce jour-là, les bonapartistes, dont la dévotion se manifeste tous les ans, une fois, à la Saint-Augustin, ne manqueront pas de s'y affilier.

On aurait pu au Sénat, dernièrement, invoquer une lettre de M. Pietri, le préfet de police de 1854, à M. Mocquard, sur cette question même.

Un ex-gendarme, M. Gondal, avait dénoncé les observateurs du dimanche comme des conspirateurs qui voulaient organiser une sorte de grève contre l'empire. M. Pietri écrivit à M. Mocquard une lettre qui dut être mise sous les yeux de l'empereur et qui contenait ces passages significatifs:

« Tout en tenant compte de l'exagération des craintes qu'a pu concevoir l'esprit peu éclairé du gendarme Gondal, je suis persuadé que cette Association est une mauvaise chose, au point de vue politique, et que, loin de l'encourager, il ne faut rien négliger pour en arrêter les progrès et mettre obstacle à son organisation. C'est déjà trop d'avoir les Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, Saint-François-Xavier et autres, sur lesquelles on n'ose pas trop porter la main et qui nous enlacent de toutes parts.

« Dans la nouvelle Société pour l'observation du dimanche, à côté de quelques chrétiens qui veulent sanctifier le jour du repos, de quelques marchands enchantés de pouvoir aller à la campagne le dimanche, jouant les uns et les autres, dans tout cela, un rôle secondaire, nous trouvons des *meneurs* s'efforçant de créer, sur tous les points de la France, des centres d'action d'une propagande hostile au gouvernement impérial.

« Au moment où le gouvernement abdique en partie, au profit des autorités locales, en décentralisant l'action administrative, on ne peut admettre que des Associations, fondées évidemment pour attaquer le gouvernement et le saper peu à peu, afin d'être prêtes à le battre en brèche au premier jour, soient encouragées à se ranger sous une volonté unique et soient mises à même de lutter avec plus de chances de succès.

« Tout à toi.
« PIETRI. »

Cette lettre est remarquable à plus d'un titre. Elle prouve la crainte légitime que doit avoir tout gouvernement en présence d'Associations qui reçoivent leur mot d'ordre du dehors et d'un seul chef. Elle prouve aussi que les bonapartistes sont de mauvaise foi quand ils accusent la république de s'alarmer d'un péril imaginaire, puisqu'ils ont été les premiers à constater et à dénoncer le péril.

V.

Il paraît que le prince Napoléon a eu un mouvement de générosité lors des projets de ce malheureux Gustave Lambert, qui voulait tenter le passage du pôle. Le prince se repent aujourd'hui de ce quart d'heure de sympathie pour une entreprise héroïque et réclame les 10 000 francs qu'il a versés. Seulement, comme après l'imprudence de donner il a commis l'autre imprudence, au moins aussi considérable, de ne pas demander de reçu, il est exposé à perdre son argent et à rester envers les héritiers de Gustave Lambert généreux malgré lui.

On s'étonne de cette revendication mesquine. Pourquoi s'en étonner? Je crois que ce n'est pas la bonne volonté de réclamer 46 millions, comme les d'Orléans, qui manquerait au prince. Mais il fait ce qu'il peut.

VI.

Quand on écrira sérieusement l'histoire du théâtre en France au XIXe siècle, il ne faudra pas oublier les inventaires du matériel : ils sont à eux seuls une révélation.

N'avons-nous pas lu, ces jours-ci, que l'ancien directeur de l'Odéon, M. Duquesnel, réclamait à peu près un demi-million pour les accessoires, les décors, qu'il prétendait laisser à son successeur, M. La Rounat? On dit que des arbitres proposent 400 000 francs; d'autres avaient évalué le magasin à 200 000.

Je sais que ces chiffres attendus ou soupçonnés avaient fait hésiter plus d'un prétendant à la succession. M. La Rounat qui est brave, ne reculera pas. Mais comme il y a loin de ces luxueux oripeaux aux pauvres décors et aux maigres costumes d'autrefois! Ce que l'art a gagné compense-t-il ce que perdent les directeurs à payer ces fantaisies extraordinaires d'ameublements et de costumes?

S'il était besoin d'un argument de plus pour condamner la direction de M. Duquesnel, je le trouverais dans ce riche magasin. Comme on voit bien qu'il n'a spéculé que sur les décors! M. La Rounat est encore bien heureux de n'avoir pas à racheter la meute qui déclamait dans *la Jeunesse de Louis XIV!*

Précisément, ces jours-ci, je lisais dans le journal de Charles Maurice, *le Courrier des Théâtres,* une série d'épigrammes que le critique implacable et vénal lançait, en 1830, contre ce pauvre Odéon, dirigé par Harel avec la collaboration de Mlle Georges. Il ne se lassait pas de railler la mesquinerie de la mise en scène, la pénurie des comédiens et il s'acharnait surtout contre Mlle Georges.

Il disait entre autres choses :

« Il paraît que, dans la prochaine pièce de l'Odéon, il y aura un très grand nombre d'acteurs. Le tendre M. Harel a trouvé un excellent moyen d'économiser la place sur son théâtre déjà si rapetissé. Il ne fera jouer que la *moitié* de Mlle Georges. — Rayez six personnes. »

Une autre fois, Charles Maurice disait :

« On remarque qu'un grand nombre de victimes de l'amour se donnent rendez-vous à l'Odéon.

« Les amants malheureux aiment la solitude. »

Ou bien, il glissait parmi ses *Échos de théâtre :*

« L'autre jour, Mlle Georges assistait toute seule au spectacle de l'Odéon. La salle était pleine. »

Ces épigrammes ne seraient plus de mode aujourd'hui. L'Odéon est souvent rempli, et, par un hasard assez singulier, les actrices contemporaines, à commencer par l'illustre Sarah Bernhardt, se maintiennent en général dans des lignes qui coupent l'horizon, mais qui ne l'obstruent pas.

VIII.

Mme Edmond Adam, qui a inauguré ses soirées de lecture par un poème, les a clôturées par un drame de *Galatée* imité du grec moderne et arrangé par elle.

M. Mounet-Sully a lu sans trop d'emphase et, somme toute, a fait comprendre les beautés de l'œuvre.

Les beautés sont réelles; il faut en faire hommage à l'auteur primitif, mais aussi à l'écrivain délicat et habile qui n'a pas défloré cette poésie en la traduisant, en la réduisant.

Cette Galatée, infidèle à Pygmalion, se distingue de toutes celles qu'on a tenté de nous faire voir par une férocité qui

est le dernier mot de l'égoïsme. Elle n'attend pas l'étreinte de la jalousie, comme Hermione, pour vouloir le meurtre. Dans sa soif effrénée d'ingratitude pour celui qui l'a fait vivre, et dans son ardeur pour celui qui lui révèle l'amour, elle va droit au dernier mot du despotisme, exigeant que l'amant espéré, le frère de Pygmalion, se rende digne d'elle par un fratricide. Mais l'héroïsme de l'amitié fraternelle triomphe des séductions de cet amour impérieux, et Galatée est frappée par celui qu'elle avait armé. « Ce n'est pas une femme, c'est une statue qui est brisée, » dit-il.

Deux scènes surtout dans ce drame rapide, une scène d'amour et l'entretien des deux frères, font penser que, malgré son extrême simplicité d'agencement, cette pièce pourrait être transportée du livre au théâtre.

IX.

M. Edmond Cottinet vient de publier un drame de *Vercingétorix* qu'il serait peut-être un peu long de lire dans une soirée littéraire, qui serait peut-être à l'étroit sur la scène du premier ou du second Théâtre-Français, mais qui devrait tenter les chercheurs de théâtre national. Avec des décors, des comparses en grand nombre, avec ce tumulte possible sur une scène comme le Châtelet, on pourrait essayer d'émouvoir le peuple par autre chose que des féeries.

M. Cottinet ne flatte pas César. C'est le côté personnel, trivial, de ses spéculations ambitieuses qu'il étudie. Il ne croit pas comme cet historien intéressé à flétrir les champions de l'indépendance nationale, comme Napoléon III, que la soumission de la Gaule aux Romains *ait été un résultat consolant pour les progrès de l'humanité*. Il n'est pas touché de cette empruntée de la civilisation par les Gaulois à Rome victorieuse; il croit que nos ancêtres pouvaient tout aussi bien l'emprunter à Rome vaincue. Il met en pleine lumière ce héros qui mériterait d'être emporté dans une apothéose comme celle du *Gloria victis* de Mercier.

Cette apologie, indépendamment du mérite de l'exécution, serait avant toute chose une bonne œuvre : ne trouve-t-on pas des gens pour prétendre que Jeanne d'Arc a été funeste et qu'il eût mieux valu que la France devînt anglaise?

M. Cottinet a fait preuve d'une grande érudition, d'un sens dramatique très réel et d'une émotion généreuse dans ce drame que je n'ai pas le loisir d'analyser ni de critiquer, mais qui mérite tout d'abord une place honorable dans le théâtre de bibliothèque, en attendant qu'un directeur tente l'aventure de nous intéresser avec notre propre histoire.

Louis Ulbach.

BULLETIN

Au Vatican. — Nous avons parlé d'un rapport que les congrégations religieuses de France ont adressé au Saint-Siège pour le consulter sur la conduite qu'il conviendra de tenir le jour où les décrets de dissolution seront appliqués. Le Saint-Siège a décidé qu'afin de ne pas compliquer la situation par son intervention, il laisserait aux corporations religieuses toute leur liberté d'action; ce sera à elles à régler leur manière d'agir, au mieux de leurs intérêts et sous la direction de leurs supérieurs immédiats. Il n'y a donc pas eu et il n'y aura pas de réponse précise du Saint-Siège au rapport en question.

M. Alglave, qui est aujourd'hui chargé du cours de science financière à la Faculté de droit de Paris, a émis dans la *République française* une proposition très neuve, très intéressante à étudier de près. Préoccupé des moyens de supprimer l'impôt sur les vins, dont il fait une critique très claire et très instructive, il s'est demandé ce que produirait la création du « monopole de la dernière vente en gros des liqueurs alcooliques » entre les mains de l'État, et, en prenant pour base le prix du petit verre à 10 centimes, il trouve la somme énorme de 939 millions par an, *produit net*. A quels dégrèvements emploierait-on ce formidable excédent? Il sera temps d'y songer quand la possibilité de faire fonctionner pratiquement l'impôt proposé aura été établie. Plusieurs journaux se sont trop hâtés de la nier; et c'est à mettre ce point en toute lumière que M. Émile Alglave doit consacrer d'abord ses efforts et ses démonstrations.

A ce propos, M. Alglave rappelle qu'au commencement de 1872, comme il manquait 250 millions pour équilibrer le budget, il publia dans la *Revue politique et littéraire* du 10 février un plan très détaillé de réorganisation de l'impôt du tabac, qui fut adopté peu de jours après par le ministre des finances et la commission du budget et produisit exactement l'excédent du revenu net annoncé; plus de 40 millions.

La Réforme de l'enseignement public en France, par Th. Ferneuil. 1 vol. in-8°. Hachette.

L'auteur de ce travail très approfondi a voulu montrer la nécessité de mettre notre système d'enseignement public en harmonie avec les besoins de la société moderne et en particulier avec nos institutions démocratiques. Nous remarquons dans son volume des considérations excellentes sur le rôle que la bourgeoisie et les classes moyennes sont appelées à prendre et auquel l'enseignement public doit les former.

« Depuis la révolution de 1830, la situation de la bourgeoisie dans la société et dans l'État s'est sensiblement modifiée. D'une part, la bourgeoisie a peu à peu concentré dans son sein le gros des capitaux et des forces productives du pays; sans abandonner les professions libérales, la majorité de ses enfants s'est de plus en plus consacrée aux carrières industrielles et commerciales, où ils voyaient un moyen d'augmenter à la fois leur fortune et leur influence sociale. D'autre part, en même temps qu'elle possédait le monopole de la direction économique, la bourgeoisie acquérait celui de la direction politique du pays... Or cette double direction économique et politique du pays impose à la bourgeoisie française de grands devoirs et une éducation appropriée à l'accomplissement de ces devoirs... La bourgeoisie est, en effet, appelée par son origine à jouer à la fois le rôle de moteur et de frein dans le mécanisme de la démocratie représentative. Elle doit s'allier au peuple et seconder ses aspirations vers le progrès, comme aussi user de son influence pour enrayer les mesures contraires à l'esprit de justice et de

liberté, pour combattre les adversaires de la démocratie sous leur double face, césarienne ou démagogique... Il est facile de caractériser d'un mot le défaut capital de notre système d'enseignement secondaire public : il a cessé d'être en rapport avec la fonction des classes moyennes, avec le rôle politique et social de la bourgeoisie. »

M. Th. Ferneuil voudrait, à partir de la troisième, la division de l'enseignement secondaire en trois branches, l'une classique, l'autre scientifique, l'autre industrielle et commerciale. Comme M. Fouillée, il demande avec raison qu'on fasse une large part, dans toutes les branches de l'enseignement, aux études philosophiques, morales, économiques et juridiques. Dans une intéressante brochure sur l'instruction publique, publiée récemment à la librairie Armand Colin, M. Ferneuil engage le nouveau conseil supérieur à ne pas se contenter de réformes plus apparentes que réelles.

« Au temps où Alexandre le Grand ouvrait l'Inde à la science grecque, un savant grec, Pytheas de Marseille, passait par Gibraltar, naviguait le long des côtes d'Espagne, de France et d'Angleterre, et découvrait, à l'embouchure du Rhin, les Teutons. »

Tel est le début du fascicule Ier d'une *Histoire de la littérature allemande* (1) entreprise par un critique allemand distingué, M. Wilhelm Scherer. Les premiers chapitres d'un ouvrage de ce genre sont, par force, plutôt historiques que littéraires, car ils ne peuvent traiter que de la formation de la nationalité. M. Wilhelm Scherer a mené rapidement ces commencements toujours un peu arides, et, dès le chapitre IV, nous sommes au XIIIe siècle. Il entre d'ailleurs dans ses vues de ne point s'assujettir à une distribution uniforme de son temps et de ses feuillets, mais de mesurer la place à l'importance et à l'intérêt du sujet. Son livre n'est pas destiné à être un manuel, et l'auteur ne s'engage nullement à nommer tout le monde; l'objet de l'ouvrage est de préparer le lecteur à jouir des œuvres littéraires, et pour cela point n'est besoin d'entasser les noms et les faits. En un mot, M. Wilhelm Scherer donne le pas au critique sur l'érudit; il ordonne à celui-ci de se cacher derrière son confrère. Ce n'est certes pas nous qui nous plaindrons de cette manière de faire. Nous nous réservons de revenir sur l'*Histoire de la littérature allemande* lorsque la publication en sera plus avancée.

M. Tallarigo, professeur au lycée de Naples, espérant que l'étude de la littérature nationale, jusqu'ici assez négligée dans les collèges italiens, allait enfin prendre l'importance à laquelle elle a droit, s'est efforcé d'y aider de son côté en préparant un bon manuel de littérature à l'usage des lycées (2).

Les deux écueils de ces sortes d'ouvrages sont, d'une part, l'abus des faits tout secs et l'absence de critique; d'autre part, l'abus de la critique en l'air et l'absence de faits. M. Tallarigo s'est proposé de combiner l'élément esthétique et l'élément pour ainsi dire matériel dans des proportions si justes, que son livre méritât le nom d'*Histoire critique de la littérature italienne*. Nous attendrons que la publication soit complète et ne s'arrête plus au milieu d'un chapitre et même d'une phrase, pour essayer de juger s'il a atteint le but très sensé auquel il visait.

M. Chancel, recteur de l'académie de Montpellier, a été élu correspondant de l'Institut, par l'Académie des sciences, dans sa séance du 9 juin dernier.

Quatre années ont consacré le succès du *Répertoire politique et historique* de M. Ch. Valframbert, docteur en droit, qui emmagasine tous les ans les faits intéressants et les documents importants qui sont les matériaux de l'histoire future (Quantin). On a pu appeler cette encyclopédie annuelle « la table des matières de l'histoire qu'on écrira demain ».

La réunion annuelle du club Alpin français aura lieu, en 1880, dans les Pyrénées, du 20 au 23 août. La vallée de Luz et de Gavarnie sera le rendez-vous. Une ascension au pic du Midi et des excursions dans les montagnes franco-espagnoles (mont Perdu, Piméné, vallée d'Arrasas, etc.) seront organisées. On prévoit un concours nombreux d'alpinistes français et étrangers.

Viennent de paraître :

Histoire de l'Éducation et de l'Instruction, par le docteur Frédéric Dittes, directeur du *Pedagogium*, à Vienne, traduit de l'allemand par M. A. Redolfi. — Un vol. in-8°. A. Drouin.

Réparation, roman, par M. Louis Ulbach. — Un vol. in-12. Calmann Lévy.

Lettres d'Everard, par Lanfrey, nouvelle édition suivie des *Pamphlets d'Église*, de la *Politique ultramontaine*, du *Septennat* (étude inédite). — Un vol. Charpentier.

Introduction à l'Histoire du nihilisme russe, par M. Ernest Lavigne. — Un vol. Charpentier.

Croquis algériens, par M. Charles Jourdan. — Un vol. in-12. Quantin.

Les Drames à toute vapeur, par M. Camille Debans. — Un vol. in-12. Plon et Cie.

Le Rocher de Sisyphe, par M. Charles de Lovenjoul. — Un vol. Charpentier.

Actualités militaires, l'état-major, l'avancement, par un fantassin. — Une brochure, Ghio.

Le Christ des Évangiles, étude religieuse, par M. D.-H. Meyer. — *Les Décrets du 29 mars*, mémoire à consulter. — *Supprimer le prêtre, serait-ce supprimer la religion?* par M. J. Terson. — Brochures, Sandoz et Fischbacher.

Aujourd'hui paraît, à la librairie Charpentier, une brochure politique de notre collaborateur M. Joseph Reinach, sur le *Rétablissement du scrutin de liste*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. (1075)

---

1. *Geschichte der deutschen Literatur*, par le Dr Wilhelm Scherer (Berlin, Weidmann).

(2) *Compendio della storia della letteratura italiana*, par C.-M. Tallarigo. — Naples, Domenico Morano.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 51 19 JUIN 1880

NAPOLÉON Ier ET L'AUTRICHE

La diplomatie de M. de Metternich.

« M. de Metternich, disait un jour Napoléon, est tout près d'être un homme d'État : il ment très bien (1). » Si, comme le croyait l'empereur, la diplomatie consiste surtout à déguiser sa pensée, à donner le change sur ses intentions et à mener de front plusieurs intrigues contradictoires, le ministre autrichien qui dirigea le congrès de Vienne fut certainement un grand politique. Son habileté proverbiale à louvoyer entre les écueils, à profiter des circonstances, à faire naître par de lointaines menées des occasions propices à ses desseins, l'art dissimulé avec lequel il savait percer à jour les secrets de ses adversaires tout en rendant les siens impénétrables, sa parfaite aisance à jouer à la fois les personnages les plus divers lui ont valu de bonne heure ce renom d'esprit retors et cauteleux que les apologies les plus adroites n'ont guère modifié. La première partie de ses *Mémoires* (2), publiée récemment par son fils, ne nous paraît pas de nature à atténuer cette fâcheuse réputation. Bien au contraire, nous y trouvons de nouvelles preuves d'une duplicité que les historiens n'ont pas encore suffisamment signalée et qu'il faut constater pour bien comprendre certains événements jusqu'à présent peu explicables. Pour prendre un exemple sur lequel nous reviendrons un peu plus loin, on n'a pas assez fait remarquer combien, en 1813 et 1814, la politique de Metternich à l'égard de Napoléon fut malveillante et peu sincère. M. Thiers même, qui ne péchait pourtant pas par excès de naïveté, a regardé comme sérieuses les propositions d'accommodement que ce diplomate soumit à cette époque au vainqueur de Bautzen, puis au vaincu de Leipzig. Peu s'en faut qu'il ne taxe de folie l'obstination de ce dernier à les repousser. Il croit, en effet, que l'Autriche voulait sauver l'époux de Marie-Louise : la vérité est qu'elle était depuis longtemps résolue à le perdre et qu'elle n'épargna rien pour hâter sa chute. C'est ce que Metternich lui-même dit fort clairement dans son autobiographie. C'est ce que révèlent aussi celles de ses dépêches qui servent de pièces justificatives à cet ouvrage.

On peut être surpris de trouver sous sa plume des aveux si compromettants; mais, en y regardant de près, on voit qu'ils n'ont rien coûté à son amour-propre. Comme la plupart des diplomates de son temps (et peut-être quelques-uns du nôtre), Metternich professait la doctrine de la souveraineté du but et de l'indifférence morale des moyens. On l'eût sans doute étonné en lui reprochant, comme contraires au droit, des procédés qui, pourvu qu'ils concourussent au triomphe de la cause qu'il servait, lui paraissaient toujours légitimes et honorables. Il était probablement de bonne foi quand il affirmait ne s'être jamais écarté de la justice éternelle : c'est qu'il identifiait avec la justice le grand dessein politique qu'il avait conçu dès sa jeunesse et dont il poursuivit en effet l'accomplissement toute sa vie, sans jamais s'en laisser distraire.

Si ses *Mémoires* mettent à nu toute l'astuce dont il usait

(1) Mme de Rémusat, *Mémoires*, t. I, p. 105.

(2) *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich, chancelier de cour et d'État*, publiés par son fils, le prince Richard de Metternich, classés et réunis par M. A. de Klinkowstrœm. Première partie : *Depuis la naissance de Metternich jusqu'au congrès de Vienne* (1773-1815). — Paris, Plon, 1880, 2 vol. in-8°. Cette publication comprend : 1° une autobiographie composée par Metternich, et dont la partie la plus considérable est consacrée au récit des événements de 1813 et 1814; 2° des notes et éclaircissements ajoutés à cet ouvrage par les éditeurs; 3° les portraits de Napoléon et du czar Alexandre Ier, par Metternich; 4° un grand nombre de lettres intimes, de dépêches et de rapports officiels dus à la plume de ce diplomate et se rapportant aux actes de sa vie racontés dans l'autobiographie.

dans l'exercice de ses fonctions, d'autre part ils nous montrent combien, sous une infinie variété de modes d'action, Metternich sut maintenir d'unité dans ses vues et d'inflexibilité dans son programme. Certains historiens l'ont mal jugé pour n'avoir vu en lui qu'un homme d'État à courtes vues, menant au jour le jour les affaires de son pays et n'ayant jamais d'autre règle que l'intérêt du moment. La politique telle qu'il l'entendait, ce n'était pas seulement celle de l'Autriche, c'était celle de l'Europe entière; ce n'était pas celle du présent, c'était celle de l'avenir. Il s'était fait de bonne heure une très haute idée de la mission internationale qu'il aurait à remplir s'il était un jour chargé des affaires de son pays.

« Chaque État, dit-il, a, en dehors de ses intérêts particuliers, d'autres intérêts qui lui sont communs, soit avec tous les autres États réunis, soit avec de simples groupes d'États. Les grands axiomes de la science politique dérivent de la connaissance des véritables intérêts politiques *de tous les États;* c'est sur ces intérêts généraux que repose la garantie de leur existence... L'histoire nous apprend que chaque fois que les intérêts particuliers d'un État sont en contradiction avec les intérêts généraux et qu'on néglige ou méconnaît ces derniers pour travailler exclusivement à suivre les premiers, ce fait doit être regardé comme une exception, comme une maladie dont le développement ou la prompte guérison décide en dernier ressort de la destinée de cet État, c'est-à-dire de sa chute prochaine ou de sa renaissance...

« ...On peut juger, d'après cette profession de foi, ajoute un peu plus loin Metternich, quelle valeur j'ai toujours attribuée à des politiques de la taille ou, si l'on veut, du mérite d'un Richelieu, d'un Mazarin, d'un Talleyrand, d'un Canning, d'un Capo d'Istria, d'un Haugwitz et de tant d'autres plus ou moins célèbres... »

Si ce langage dénote peu de modestie, nous devons pourtant reconnaître que celui qui l'a tenu avait raison de vouloir substituer à l'antique égoïsme des États le sentiment de la solidarité et la réciprocité des bons offices. Restait pour Metternich à déterminer quel était l'intérêt commun de la société européenne au moment où il entra aux affaires.

Sous ce rapport, le diplomate autrichien nous paraît s'être trompé dès le premier jour ; et malheureusement il persévéra dans son erreur toute sa vie, avec une incroyable obstination. Né grand seigneur et catholique, plein de respect pour les gouvernements absolus, plein de dédain pour les peuples, qu'il jugeait tout à fait incapables de se gouverner eux-mêmes, il ne vit dans la Révolution française qu'une contagion redoutable qu'il fallait énergiquement refouler et dont le monde civilisé devait se défendre sous peine de mort. Esprit froid, cœur inaccessible à l'enthousiasme, il n'eut pas grand'peine à se préserver de nouveautés et de théories que repoussaient également, dit-il, sa raison et sa conscience. Mais il ne se borna pas à rejeter pour son compte des doctrines politiques et sociales qui, d'après lui, ne pouvaient « se soutenir devant le tribunal du bon sens et du bon droit ». La préoccupation de toute sa vie fut d'établir et de maintenir en Europe un état de choses tel que la Révolution fût à jamais enrayée. — A ses yeux, tous les gouvernements étaient également intéressés à combattre le fléau; mais cette obligation pesait surtout sur l'Autriche, qui, après avoir lutté si longtemps, aux XVIe et XVIIe siècles, pour l'orthodoxie catholique et pour l'absolutisme, demeurait comme « l'unique, le véritable représentant d'un ordre consacré par le temps et reposant sur le droit éternel, immuable ». Quand la Révolution prit forme humaine et s'appela Bonaparte, c'est contre elle encore que Metternich dirigea ses coups. C'est elle qu'il atteignit à travers cet empire dont il avait si savamment préparé la ruine. La France avait jeté sur l'Europe les principes de 1789; Metternich crut les étouffer en jetant sur eux les traités de 1815. Le développement et l'application constante de cette idée de contre-révolution, qui était toute sa politique, ont donné à ses *Mémoires,* comme à sa vie diplomatique, une réelle unité. C'est ce dont le lecteur pourra se convaincre en suivant avec nous ce ministre dans les négociations diverses dont il nous a laissé le récit.

I.

En 1789, Metternich, âgé de seize ans, étudiait à l'université de Strasbourg : il put donc assister aux premiers triomphes d'une cause qui n'était pas moins populaire en Alsace que dans le reste de la France. Autour de lui tout était en feu. Ses maîtres eux-mêmes étaient d'ardents patriotes et des adversaires déterminés de l'ancien régime. Son précepteur fut plus tard membre du tribunal révolutionnaire; son professeur de droit canon applaudit à l'organisation civile du clergé et devint évêque constitutionnel. Mais les doctrines de ces « jacobins » n'inspirèrent que « répulsion » au jeune Allemand, qui ne voyait qu'avec dégoût les scènes tumultueuses dont Strasbourg était alors le théâtre. Les fêtes civiques dans lesquelles la France célébrait alors sa victoire sur la monarchie absolue et sur les privilèges n'étaient à ses yeux que de honteuses saturnales. Il réservait son admiration et son respect pour les solennités gothiques dont l'empire d'Allemagne, si près de crouler, donnait encore parfois le spectacle suranné. Chargé de représenter les comtes catholiques de Westphalie au couronnement de Léopold II, qui eut lieu à Francfort en 1790, il trouva que tout, dans cette cérémonie à la fois byzantine et féodale « parlait à l'esprit et au cœur (1) ». A Mayence, où il alla ensuite achever ses études, les Hoffmann, les Forster, les Kotzebue, qui prêchaient à ce moment la liberté et appelaient de leurs vœux l'émancipation du genre humain, ne purent l'échauffer de leur enthousiasme. A l'âge des illusions et des entraînements, Metternich était déjà ce qu'il fut plus tard, au temps de sa puissance : un homme sans passions, analysant de sang-froid celles des autres pour les mettre à profit. « Je sentais, dit-il, que la Révolution serait l'adversaire que j'aurais désormais à combattre; aussi je

(1) *Mém.*, p. 9. Pour le cérémonial bizarre usité au couronnement des empereurs et particulièrement à celui de Léopold II et à celui de François II, voy. Alfred Michiels, *l'Invasion prussienne en 1792 et ses conséquences* (Paris, Charpentier, 1880, 1 vol. in-12), p. 88-90 et 278-280.

m'appliquai à étudier l'ennemi et à connaître ses positions. »

Il ne lui fallut pas longtemps pour juger combien cet ennemi était redoutable et combien s'abusaient ceux qui parlaient d'emporter la place de prime assaut. Les émigrés, qu'il vit en 1792 au moment où ils s'apprêtaient à guider les Prussiens en France, lui firent l'effet d'une bande de fanatiques dénués de tout sens politique. « Ils ne comprenaient pas la Révolution et, à part quelques rares exceptions, je doute, déclare-t-il, qu'ils aient jamais réussi à la comprendre... Ils s'accordaient à évaluer à deux mois la durée de leur exil. D'après eux, il aurait suffi d'envoyer quelques bataillons pour faire arborer le drapeau blanc sur tous les clochers de France. Il est hors de doute que cette folle illusion fut pour quelque chose dans la défaite que subit bientôt l'armée prussienne. »

Notre auteur demeure, du reste, persuadé que Brunswick, même vainqueur, n'aurait pas étouffé la Révolution. Le mal, à son avis, avait déjà fait trop de progrès pour pouvoir être arrêté par de simples opérations militaires. La France nouvelle avait tout à la fois une énergie de résistance et une force d'impulsion telles qu'elle finit par disloquer la coalition qui était venue imprudemment se heurter contre elle. Après trois ans de guerre, les illusions que les émigrés avaient si follement entretenues dans les cours étrangères durent se dissiper. Non seulement la république s'était défendue, mais elle avait fait des conquêtes : elle tenait la Belgique, la Hollande. Maîtresse du Rhin et des Alpes, elle menaçait l'Allemagne et l'Italie d'une croisade pour la liberté. Les vieilles monarchies s'humilièrent. La Prusse, si arrogante en 1792, signa la paix dès 1795. L'Espagne, Naples, la Sardaigne, ne tardèrent pas à l'imiter. L'Autriche, qui lutta plus longtemps, dut s'avouer vaincue à son tour et reconnaître, par le traité de Campo-Formio, le triomphe de la Révolution.

Ces événements ne surprirent guère Metternich, qui, sous les ordres de son père, diplomate au service de la cour de Vienne, continuait, en étudiant de près les hommes et les choses, son éducation politique. Ce jeune homme froid, avisé, sans impatience, affectait à cette époque de dédaigner les fonctions publiques auxquelles sa naissance et ses rares aptitudes semblaient l'appeler. Bien qu'il eût rempli avec succès diverses missions en Belgique et en Angleterre et que son mariage avec la petite-fille et l'héritière de Kaunitz fût pour lui le présage des plus hautes destinées, il se tenait à l'écart, répétait souvent que sa véritable vocation était de cultiver les sciences et refusait son concours permanent à des ministres dont il jugeait la politique imprudente et funeste. L'Autriche était, depuis 1794, gouvernée par le baron de Thugut, qui, fils d'un batelier de Lintz, faisait éclater parfois mal à propos le zèle contre-révolutionnaire d'un parvenu. Ses menées en France n'avaient pas peu contribué à perdre Louis XVI et Marie-Antoinette. Sa diplomatie indécise et irrégulière, ses audaces provocantes et ses reculades n'étaient guère du goût de Metternich, qui, tout bas, le désapprouvait et sans doute souhaitait sa chute. C'est pourquoi ce dernier, tant que Thugut resta aux affaires, c'est-à-dire jusqu'en 1801, se tint autant que possible en dehors d'un gouvernement dont il ne voulait à aucun titre partager la lourde responsabilité.

Il assista pourtant, comme délégué des comtes de Westphalie, au congrès de Rastadt, où devaient être débattus, en vertu du traité de Campo-Formio, les intérêts des princes allemands dépossédés par la république française ; mais il avoue lui-même que cette négociation, qui dura dix-huit mois (1797-1799), ne fut qu'un leurre depuis le premier jour jusqu'au dernier. Les lettres qu'il écrivait alors à sa femme et qui viennent d'être publiées (au nombre de 51) montrent que Metternich se faisait peu d'illusions sur le résultat final des travaux auxquels il avait été convié. Aussi ne prenait-il guère la peine de les raconter en détail. Cette correspondance serait insignifiante si l'on n'y trouvait presque à chaque ligne des marques de la prévention que le jeune diplomate nourrissait contre la France nouvelle et tout ce qui, de près ou de loin, se rattachait à la Révolution. Au début, s'il parle de Treilhard et de Bonnier, représentants de la république à Rastadt, c'est pour les comparer à des loups-garous et à des ours blancs. « Je ne m'y fais pas, dit-il ; je crois voir un noyau de septembriseurs, de guillotineurs dans tout cela, et toutes mes entrailles se révoltent. » Il ne peut leur pardonner la simplicité de leurs manières et de leur tenue. « Grand Dieu ! combien cette nation est changée ! A la propreté extrême, à cette élégance qu'on ne parvenait pas à imiter, a succédé la plus grande saleté ; l'amabilité la plus parfaite est remplacée par un air morne, sinistre, et je crois tout dire en le nommant révolutionnaire. » Ailleurs, Bonnier est hautement qualifié de *quintessence de rustre*. Si nos représentants donnent à dîner, Metternich accepte ; mais c'est pour s'écrier au retour : « Bon vin et bonne chère, voilà à quoi se réduit le culte de cette nation régénérée ; ils ne connaissent d'autre dieu que leur estomac et d'autre jouissance que celle des sens. » Quant à leurs laquais, ce sont des *crocheteurs*. « Tous ces gaillards sont en vilains souliers bien roux, de gros pantalons bleus, une petite veste bleue ou de toute couleur, de vilains mouchoirs de soie ou de coton autour du cou, les cheveux longs, noirs, sales, d'énormes chapeaux avec un énorme plumet rouge qui couronne ce hideux chef. On mourrait, je crois, d'inquiétude en rencontrant le mieux vêtu dans un bois. » Au bout de quelque temps toutefois, notre auteur commence à reconnaître que les plénipotentiaires français ne sont pas aussi malpropres qu'il l'avait pensé. Il veut bien avouer que Treilhard est poli, qu'il sait *donner les titres* (point important pour un noble allemand), et qu'il cause bien. Mais la cocarde ou le drapeau tricolore lui donne toujours des nausées ; il perd « le goût du manger à la vue de ces enseignes exécrables ». Il croit que la Révolution a rendu la France misérable, que tout va « sens dessus dessous » dans notre pays et que les paysans d'Alsace sont obligés de passer le Rhin pour entendre la messe. Ayant franchi lui-même le fleuve et se trouvant un jour sur notre territoire, il est surpris de l'ordre et de la liberté qui y règnent. « Quoique en France, je ne me suis pas douté d'y être : le dimanche était célébré comme ici ; personne ne tra-

vaillait, et un de ces messieurs m'a assuré avoir entendu la grand'messe ce matin (1) ».

Cette constatation ne suffit pas — on s'en doute bien — pour réconcilier Metternich avec la Révolution. La rupture des négociations de Rastadt, la guerre allumée de nouveau entre la république et la cour de Vienne et les nouvelles défaites de l'Autriche ne firent qu'augmenter son aversion pour une forme de gouvernement et des doctrines sociales incompatibles, selon lui, avec la civilisation. Aussi ne devait-il pas se borner longtemps à manifester en paroles son antipathie pour un régime « destructeur de tout ordre social et de tout bonheur individuel ». La France eut beau adopter, sous le nom de consulat, puis d'empire, un gouvernement absolument monarchique : ce n'était pas, aux yeux du diplomate, une monarchie *légitime;* c'était la Révolution organisée, armée pour la conquête. Dans la pensée de Metternich, l'arrêter, la combattre et la détruire, c'était plus que jamais une inéluctable nécessité pour l'Europe.

II.

Quand l'Autriche, vaincue à Marengo et à Hohenlinden, dut se résigner à la paix de Lunéville, Thugut fut écarté du ministère, où sa place fut prise par le comte de Cobenzl. Ce dernier avait bien, aux yeux de Metternich, le défaut de n'être qu'un homme de salon (2) alors que les circonstances exigeaient un politique instruit et un homme d'action; mais, à tout prendre, il ne manquait ni d'intelligence ni de sagacité. Notre auteur voulut bien le seconder dans les négociations ténébreuses d'où sortit un peu plus tard la troisième coalition. Il ne crut pas, du reste, devoir se dérober plus longtemps aux instances personnelles de l'empereur François II, qui lui avait maintes fois reproché sa « paresse » et désirait vivement l'employer dans les ambassades. Cesouverain médiocre, nature ingrate, esprit borné, cœur inaccessible à toute émotion, à tout sentiment généreux, était le plus merveilleux instrument de réaction que Metternich pût employer contre la France (3). Le rusé diplomate flatta, encouragea, épaissit les préjugés et l'ignorance de son maître, n'épargna rien pour augmenter la dureté naturelle de cette âme insensible et froide. Aussi gagna-t-il de bonne heure toute sa confiance. Il devait lui épargner plus tard la peine de régner, de vouloir, de penser. En attendant, il consentit, pour apprendre les affaires, à passer par des postes secondaires, où quelques années lui suffirent pour devenir un maître dans la grande diplomatie.

Nous passerons rapidement sur sa mission à Dresde, petite cour cérémonieuse et gourmée qui se dédommageait de son impuissance en s'attachant aux minuties puériles d'un antique cérémonial. Les ministres plénipotentiaires accrédités en Saxe ne manquaient pas de loisirs; les affaires chômaient souvent en ce pays; et les diplomates qui l'habitaient étaient parfois réduits à inventer des nouvelles pour satisfaire la curiosité de leurs gouvernements (1). Metternich prit pourtant au sérieux des fonctions qui lui permettaient, sinon d'exercer une grande influence, du moins de nouer avec les représentants des principales puissances de l'Europe des relations dont il sut plus tard habilement tirer parti. « Dresde, dit-il, étape sur la route de Berlin ou de Saint-Pétersbourg, avait à mes yeux la valeur d'un poste d'observation où l'on pourrait dans la suite rendre des services... Jamais, ajoute-t-il du reste, je n'ai rien voulu à moitié : une fois devenu diplomate, je résolus de l'être tout à fait et dans le sens que j'attache à ce mot. »

Il put bientôt exercer sur un théâtre plus élevé sa rare dextérité. Envoyé comme ambassadeur à Berlin vers la fin de 1803, c'est-à-dire au moment où l'Autriche, moralement d'accord avec l'Angleterre, préparait déjà contre Bonaparte une nouvelle coalition, il reçut pour mission d'entraîner la Prusse à une prise d'armes qui, si cette puissance eût cédé, eût été sans doute fatale à la France. En effet, le czar de Russie, Alexandre Ier, ne tarda pas à promettre son concours au cabinet de Vienne. Que le roi Frédéric-Guillaume en fît autant, et l'empereur de 1804 était perdu. Mais le parti de la guerre, bien qu'il eût à sa tête la reine Louise et le prince Louis-Ferdinand, n'était pas encore le plus fort à Berlin. Le roi craignait ou de compromettre sa monarchie ou de contribuer au relèvement de l'Autriche. Son confident Haugwitz l'entretenait dans l'indécision et lui remontrait que, sans se compromettre, la Prusse vendrait à la France sa neutralité plus cher que la coalition ne pourrait lui payer son alliance. Après deux années de négociations, Metternich reconnut l'impossibilité d'attirer à l'action commune une puissance égoïste et cupide qui ne voulait pas voir que l'écrasement de ses voisins serait le prélude de sa propre ruine. Vainement Alexandre menaça, viola même, en y faisant passer ses troupes, le territoire prussien; vainement vint-il à Potsdam et arracha-t-il à Frédéric-Guillaume, sur le tombeau du grand Frédéric, la promesse de concourir à sa politique : le roi de Prusse feignit bien d'entrer dans l'alliance russe par le traité du 5 novembre 1805; mais cette convention resta lettre morte, car Haugwitz, qui devait la signifier à Napoléon, donna le temps à ce dernier de gagner la bataille d'Austerlitz. Le lendemain de cette grande journée, ce diplomate se

(1) Les lettres de Metternich à sa femme pendant le congrès de Rastadt se trouvent dans le premier volume des *Mémoires,* p. 345-372.

(2) Metternich, *Mémoires* (autobiographie), t. I, p. 40.

(3) Voy. le portrait que trace de ce prince M. Alfred Michiels (*l'Invasion prussienne,* p. 160-164). Joseph II, oncle de François II, avait dit de lui : « Il ne me paraît être accessible qu'à deux sentiments, qui annoncent le caractère le plus bas, le plus grossier, le plus sec, je veux dire l'effroi, l'effroi vulgaire et la peur des contrariétés. » Metternich, au contraire, ne perd aucune occasion de louer son maître, dont il va jusqu'à vanter l'héroïsme et le rare génie politique.

(1) M. Elliot, ministre d'Angleterre à Dresde, disait à Metternich : « Si j'apprends quelque chose qui puisse intéresser mon gouvernement, je l'en informe. Si je n'apprends rien, j'invente mes nouvelles et je les démens par le courrier suivant. Vous voyez que je ne puis jamais être à court. » *Mémoires* (autobiographie), t. I, p. 25.

hâta de féliciter le vainqueur ; quelques semaines après, la cour de Berlin traitait avec l'empereur des Français et recevait, en se faisant donner le Hanovre, le prix de ce que Metternich eut raison de regarder comme une trahison envers l'Allemagne et la contre-révolution.

La Prusse paya cher un peu plus tard sa déloyauté et son égoïsme. Quant à l'Autriche, si elle se soumit à l'onéreux traité de Presbourg, ce ne fut pas sans l'espoir secret d'une revanche que Metternich se chargea particulièrement de préparer. Ce diplomate avait manœuvré si adroitement à Berlin que, tout en travaillant de toutes ses forces contre Napoléon, il avait capté la confiance et presque l'amitié de M. de Laforest, ambassadeur de France en Prusse. Ce dernier le recommanda à son maître, si bien que, lorsque les relations ordinaires furent rétablies entre les cours de Vienne et de Paris, Napoléon exprima le vœu que François II se fît représenter auprès de lui par Metternich. C'était se livrer lui-même à son plus dangereux ennemi. « Je ne crois pas, dit finement notre auteur, qu'il ait eu une bonne inspiration en me faisant appeler à des fonctions qui me mettaient à même d'apprécier ses grandes qualités, mais aussi d'apprendre à connaître ses défauts. »

Il étudia effectivement avec beaucoup de profit le fort et le faible de l'empire et de l'empereur durant les trois années qu'il passa à Paris. Le portrait qu'il a laissé de Napoléon est un des plus fouillés et des plus exacts qui aient été tracés de ce génie si multiple, à certains égards si mystérieux, si fuyant, si insaisissable. Ce qu'il y avait d'apprêté, de dissimulé, de mensonger dans l'attitude, dans les discours même de ce souverain, ne put longtemps lui échapper; ce qu'il y avait de petit, de faible et de vulnérable dans cette puissante nature lui sauta pour ainsi dire aux yeux dès les premières entrevues. « Son attitude, écrit-il, me parut annoncer de la gêne et même de l'embarras. Sa figure courte et carrée, une tenue négligée et néanmoins une recherche marquée à se rendre imposant achevèrent d'affaiblir en moi le sentiment de la grandeur que l'on attachait naturellement à l'idée de l'homme qui faisait trembler le monde... Dans ses boutades, dans ses accès de colère, dans ses brusques interpellations, je m'étais accoutumé à voir autant de scènes préparées, étudiées et calculées sur l'effet qu'il voulait produire sur l'interlocuteur. » Metternich fait aussi ressortir avec beaucoup de justesse la parfaite indifférence de Napoléon pour le bien et le mal. Il n'était foncièrement, dit-il, ni bon ni méchant; il tenait à réussir et faisait sans scrupule tout ce qu'il fallait pour assurer le succès de ses entreprises. « Tel qu'un char lancé écrase ce qu'il rencontre sur sa route, Napoléon ne songeait qu'à avancer. » S'il ne s'inquiétait pas du mal qu'il faisait, il ne croyait pas, d'autre part, qu'une personne sensée pût agir différemment, c'est-à-dire suivre d'autres lois que celles de l'égoïsme. « Il était persuadé que nul homme, appelé à paraître sur la scène publique ou engagé seulement dans les poursuites actives de la vie, ne se conduisait ni ne pouvait être conduit par un autre ressort que celui de l'intérêt. Il ne niait pas la vertu et l'honneur, mais il prétendait que ni l'un ni l'autre n'avaient jamais servi de principal guide qu'à ceux qu'il qualifiait de rêveurs et auxquels, à ce titre, il refusait dans sa pensée toute faculté requise pour prendre part avec succès aux affaires de la société (1). »

Avec de pareils principes et en ne faisant appel qu'à la cupidité et à l'ambition, Napoléon pouvait trouver des serviteurs et des courtisans, mais non des amis. L'ambassadeur d'Autriche ne tarda pas à s'apercevoir qu'autour de l'empereur les vrais dévouements étaient bien rares et que l'attachement des ministres et des généraux pour le maître était en raison inverse des bienfaits qu'ils en avaient reçus. Plus leur fortune devenait haute, moins il leur restait à espérer et plus ils s'affranchissaient des devoirs de la reconnaissance. Gorgés d'or et de dignités et ne croyant guère à la durée de l'orgie impériale, beaucoup songeaient, dès 1807 ou 1808, à préserver leurs titres et leurs richesses du naufrage que l'exubérante ambition de Napoléon rendait inévitable. Ils sentaient vaguement que l'Europe, jusqu'alors divisée, impuissante, finirait par se réunir tout entière contre l'ennemi commun et retrouverait la victoire dans la cohésion. Ils n'étaient pas sans voir que la France elle-même, lasse de guerres et de sacrifices de toute sorte, aspirait au repos et ne ferait rien pour retenir le colosse dans sa chute. Pendant la campagne de Pologne, en 1807, l'empereur, malgré l'enflure de ses *Bulletins* et la mise en scène avec laquelle il faisait annoncer ses victoires, ne pouvait plus réveiller l'opinion publique. « La nation, décimée par les levées de troupes annuelles, loin de s'intéresser à des opérations militaires dont le théâtre était si éloigné de la France que le pays ne connaissait pas même le nom des lieux où les nouvelles victoires avaient été remportées, allait jusqu'à maudire des conquêtes dont l'importance politique lui échappait. En un mot, la France désirait la paix, et les cours d'Europe commirent alors une grande faute en ne tenant pas compte de ce fait dans leur action politique. »

Après Tilsitt, quand Napoléon, par un secret accord, eut partagé à l'avance l'Europe avec son nouvel allié Alexandre ; quand l'insatiable dominateur eut occupé le Portugal et voulut mettre la main sur l'Espagne, une opposition sourde et peu loyale, que Metternich constata fort bien et qu'il entretint peut-être, se produisit au sein même du gouvernement. C'est le moment où Talleyrand et Fouché, jadis ennemis, se rapprochèrent et formèrent cette association ténébreuse qui devait contribuer pour une bonne part au renversement de l'empire. Quand l'empereur alla voir le czar à Erfurt, le prince de Bénévent tint à l'accompagner, et voici ce que dit à Alexandre ce diplomate accablé des bienfaits du maître : « Sire, que venez-vous faire ici ? C'est à vous de sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, son souverain ne l'est pas ; le souverain de la Russie est civilisé, et son peuple ne l'est pas ;

(1) Metternich, *Mémoires* (portrait de Napoléon, tracé en 1820), t. I, p. 278-292. Ce portrait est tout à fait conforme à celui que Mme de Rémusat donne de l'empereur en divers endroits de ses *Mémoires*.

c'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français (1). »

Ces observations et bien d'autres analogues, fidèlement transmises par l'ambassadeur d'Autriche à la cour de Vienne, déterminèrent l'empereur François, dans le courant de 1808, à reprendre les armes contre la France. Pendant que Napoléon avait les yeux tournés vers l'Espagne, l'Autriche mettait tout à coup sur pied trois cent mille soldats. Napoléon se plaignit, rudoya même publiquement Metternich. « Eh bien, monsieur l'ambassadeur, que veut l'empereur votre maître? Songe-t-il à me faire revenir à Vienne? » Tel fut l'exorde du discours qu'il lui tint le 15 août 1808, en présence de tout le corps diplomatique. Mais l'imperturbable diplomate se confondit en protestations pacifiques. C'est alors qu'assuré de la neutralité de la Russie (il croyait l'être même de son concours actif), l'auteur du guet-apens de Bayonne emmena ses meilleures troupes au delà des Pyrénées. Mais, pendant qu'il s'épuisait outre monts, l'Autriche poursuivait avec ardeur ses armements. En janvier 1809, Metternich s'efforçait encore de le rassurer. Le rusé politique savait pourtant bien que la guerre était résolue sans retour à Vienne, puisqu'il s'était rendu dans cette capitale, au mois d'octobre précédent, pour arrêter le plan de l'attaque avec le premier ministre Stadion. Lorsque Napoléon revint d'Espagne en toute hâte, il était déjà trop tard pour prévenir les hostilités : malgré ses efforts pour en éloigner l'ouverture, elles commencèrent en avril. Son génie militaire triompha, il est vrai, des premières difficultés d'une lutte à laquelle il était mal préparé ; il put se donner le plaisir de faire conduire militairement Metternich jusqu'à Vienne, qui dès le mois de mai était occupée par les Français. Il voulut même le voir avant de le relâcher; peut-être espérait-il le gagner. Savary alla officieusement insinuer à l'ancien ambassadeur que l'empereur des Français serait heureux de le recevoir à Schœnbrunn; mais le diplomate déclina avec dignité cette invitation. « Si j'étais libre, ajouta-t-il, je n'en profiterais pas pour me promener avec Napoléon dans le parc de mon maître. »

Il put enfin aller rejoindre ce dernier, qu'il trouva, comme toujours, impassible et froid. Quand on annonça à François la déroute de Wagram : « C'est bien, dit simplement ce prince, nous aurons beaucoup à faire pour réparer le mal. » La situation où il s'était mise était pourtant désastreuse. Quand il voulut traiter, le vainqueur, craignant les lenteurs de Metternich, qui voulait gagner du temps pour recommencer la guerre, ne consentit à négocier sérieusement qu'avec le prince Jean de Liechtenstein, dont l'inexpérience diplomatique lui inspirait moins d'inquiétude. Le traité fut ruineux pour l'Autriche, qui abandonna ses provinces maritimes, paya une contribution de guerre et dut réduire son armée à 150,000 hommes. Plus tard, Napoléon avoua que s'il eût négocié avec Metternich, il lui eût sans doute accordé une paix plus avantageuse, et il lui échappa même de lui dire : « Si au mois de septembre vous aviez recommencé les hostilités et que vous m'eussiez battu, j'aurais été perdu. » Il était, il est vrai, trop tard pour revenir sur le traité de Vienne ; mais l'habile diplomate auquel le vainqueur rendait cet hommage était de force à prendre sa revanche. La suite de sa vie le prouva bien.

(1) Metternich, *Mémoires* (Rapport sur les éventualités d'une guerre avec la France, décembre 1808), t. II, p. 248. Rapprocher de cette citation les détails très précis que Metternich donne dans son autobiographie sur le caractère et les menées de Talleyrand et de Fouché, t. I, p. 70-71.

III.

C'est aussitôt après la guerre de 1809 que Metternich fut appelé par son maître au ministère des affaires étrangères, c'est-à-dire à la direction effective de la monarchie autrichienne. S'il occupa ce poste suprême plus de trente-huit années consécutives, c'est parce que dès les premiers temps il justifia la confiance de son souverain par d'éclatants succès dus à une politique toujours prudente, toujours patiente, mais, hâtons-nous de le dire, trop souvent machiavélique.

Au début, sa mission était on ne peut plus pénible et le pouvoir dont il était revêtu n'était guère enviable. Il s'agissait pour lui de reconstituer une monarchie disloquée, démembrée, qui n'avait plus ni armée ni finances, et de la mettre en état de concourir au renversement toujours désiré de l'empire français; mais comment procéder à cette reconstruction sans éveiller les soupçons d'un vainqueur toujours vigilant, toujours menaçant ? Où trouver surtout des alliés ? L'Angleterre était trop loin et ne s'occupait guère que de l'Espagne. La Prusse, depuis 1807, était pour ainsi dire anéantie; il n'y avait rien à attendre d'elle tant que Napoléon n'aurait pas subi quelque échec irréparable. La Russie paraissait, depuis Tilsitt et Erfurt, étroitement unie à la France.

Rien n'encourageait donc Metternich lorsqu'il se mit à l'œuvre. Mais il avait juré d'anéantir le *soi-disant traité de Vienne*. Du reste, avec la parfaite connaissance qu'il avait de l'ennemi, il était loin de croire invincible le triomphateur de Wagram : pour lui, Napoléon avait à tout jamais cessé de monter; il ne pouvait plus que descendre. « Emporté par le désir de s'assurer la *domination définitive* du continent, il avait dépassé les limites du *possible*; cela ne faisait aucun doute pour moi. Je prévoyais, d'autre part, que lui et ses entreprises n'échapperaient pas à une ruine soudaine. »

Il s'agissait de hâter cette ruine, de préparer cet effondrement. A cet égard, la résolution de Metternich, comme celle de son maître, était irrévocablement prise dès l'année 1809. « Il faudra, écrivait-il à cette époque, que notre système se borne exclusivement à louvoyer, à nous effacer, à composer avec le vainqueur. De cette manière seulement nous prolongerons notre existence jusqu'au jour de notre délivrance commune. » *Composer avec le vainqueur* est un euphémisme diplomatique; il s'agissait d'amadouer, de gagner, d'endormir le vainqueur. Pour obtenir ce résultat, le rusé ministre ne recula pas devant un acte qui coûta sans doute plus à son patriotisme qu'à sa bonne foi : il fit épouser au spoliateur

de l'Autriche une archiduchesse d'Autriche et se proclama bien haut l'ami de la France et l'auxiliaire de Napoléon.

Les historiens qui ont pris au sérieux la réconciliation de Metternich avec l'adversaire dont il avait juré la perte en parleraient autrement s'ils pouvaient voir dans les mémoires de ce ministre tout ce qui se cachait de haine et de préparatifs menaçants sous ce feint rapprochement. Notre auteur avance, il est vrai, dans son autobiographie, qu'il n'a point recherché l'alliance de l'empereur des Français, que celui-ci a fait les premiers pas et qu'auparavant la cour de Vienne n'avait jamais songé à la possibilité d'un mariage entre Napoléon et Marie-Louise; mais, dans une lettre intime à sa femme, il ne cache pas que, dès qu'il a été sérieusement question du divorce de ce souverain avec Joséphine, il a songé à lui faire épouser l'archiduchesse; qu'il a obtenu à l'avance l'assentiment de son maître et qu'il a *entrevu dès ce moment la possibilité de s'abandonner avec confiance à ses calculs.* Nous savons, d'autre part, que des propositions furent faites indirectement par le cabinet autrichien à l'empereur longtemps avant qu'il se décidât à demander la main de Marie-Louise.

Qu'on ne dise pas, du reste, qu'en concluant cette alliance Metternich avait l'espoir de ramener Napoléon à l'amour de la paix, au respect des traités et de l'équilibre européen. « Nous sommes loin, écrivait-il juste à ce moment, de nous faire illusion sur la très grande distance qu'il y a du mariage à l'abandon du système de conquêtes de Napoléon... L'aspiration à la domination universelle est dans la nature même de Napoléon; elle peut être modifiée, contenue, mais jamais on ne parviendra à l'étouffer. »

La vérité, telle qu'elle ressort des aveux mêmes de Metternich, c'est qu'en sacrifiant la fille de son maître à l'ambition dynastique de Bonaparte il avait le double espoir de le tromper sur les dispositions de la cour de Vienne et de le brouiller avec la Russie. En l'abusant par une fausse alliance, il prévenait les soupçons que pouvait faire naître le travail actif de réorganisation auquel se livrait le gouvernement autrichien; en le séparant du czar, il rendait probable une guerre qui, vu l'épuisement de l'empire, pouvait être fatale à la France et qui devait, en tout cas, permettre à l'Autriche de prendre comme médiatrice un rôle prépondérant entre les parties belligérantes. De toutes façons, il comptait bien jouer Napoléon. Plus tard, quand il put se démasquer, il ne lui dissimula guère qu'il l'avait pris pour dupe. « J'ai fait, lui dit l'empereur en 1813, une bien grande sottise en épousant une archiduchesse d'Autriche. — Puisque Votre Majesté veut connaître mon opinion, répliqua le ministre, je dirai très franchement que Napoléon le *conquérant* a commis une faute. »

En attendant de pouvoir parler aussi net, Metternich travailla lentement et sans bruit à des réformes administratives et financières qui devaient doubler ses moyens d'action. Il reconstitua aussi dans l'ombre les forces militaires d'une monarchie que le vainqueur de Wagram avait, pour ainsi dire, saignée à blanc. Le vieux général Bellegarde l'aidait discrètement dans cette tâche délicate. « Lui seul, déclare le ministre, était au courant de mes projets, et il savait se mettre avec moi au-dessus de ces vains propos qui, de loin, paraissent l'expression de l'*opinion publique*. Ainsi que moi, il comprenait qu'il fallait *laisser dire*. » En Autriche, le public, se méprenant aux intentions de Metternich, l'accusait d'avoir vendu son pays à Napoléon. Jamais reproche ne fut moins fondé.

Quant à ce qui concernait la Russie, le pénétrant diplomate ne tarda pas à s'apercevoir que cette puissance n'était plus en aussi parfait accord avec la France qu'au temps de Tilsitt et d'Erfurt. Il vint à Paris dans le courant de 1810, sous prétexte d'accompagner la nouvelle impératrice, et résolut d'y rester jusqu'à ce qu'il eût « tiré la situation au clair ». Il y demeura six mois; mais il finit par apprendre ce qu'il voulait savoir. Napoléon, qui le traita fort bien et l'introduisit même dans son intimité, ne lui cacha pas ses projets hostiles contre le czar. Non seulement il ne voulait plus abandonner à Alexandre la Turquie, mais il se proposait de reconstituer le royaume de Pologne. Il alla jusqu'à demander à l'Autriche d'être de la partie, lui offrant, pour prix d'une alliance sérieuse, la restitution des provinces illyriennes. Metternich ne dit ni oui ni non. Il en savait assez et avait hâte de retourner à Vienne. Voici en quels termes prophétiques il rendit compte à son maître de ses observations :

« En 1811, la paix matérielle du continent européen ne sera pas troublée par une nouvelle levée de boucliers de Napoléon. — Dans le courant de cette même année, Napoléon, après avoir augmenté ses propres forces, réunira ses alliés dans le but d'attaquer la Russie et de frapper un grand coup. — Napoléon ouvrira la campagne au printemps de l'année 1812. »

Le ministre déclarait que la cour de Vienne devrait en conséquence mettre en ligne, à la même époque, des forces imposantes. « La neutralité armée, déclarait-il, sera l'attitude que l'Autriche devra prendre en 1812. L'issue de l'entreprise excentrique de Napoléon nous indiquera la voie que nous aurons à choisir par la suite. Dans une guerre entre la France et la Russie, l'Autriche aura une position de flanc qui lui permettra de se faire écouter pendant et après la lutte. »

Metternich n'exécuta que trop bien ce programme. Il se garda de le dévoiler à la France, car, jusqu'au milieu et même à la fin de 1812, il prodigua à Napoléon des protestations de dévouement et d'amitié qui ne contribuèrent pas peu à pousser le conquérant dans la voie fatale où il était près de s'engager. Même il lui assura le concours de 30 000 Autrichiens, non sans stipuler que le territoire autrichien devait en tout cas demeurer neutre. Il est à croire que, d'autre part, il ne ménagea pas les avertissements utiles à la Russie. Il sut du moins la rassurer sur le caractère de la coopération qu'il se proposait de prêter à la France. En définitive, le corps de Schwartzenberg ne figura guère que pour la montre dans l'armée de Napoléon, dont il formait l'extrême droite. Ses opérations furent tout à fait insignifiantes. L'Autriche attendait, pour se compromettre, que la fortune eût décidé entre les deux parties. Comme le souhaitait et l'espérait Metternich,

c'est contre Bonaparte qu'elle se prononça. La campagne de Russie, victorieusement commencée, se termina par un effroyable désastre. A la fin de 1812, la *Grande Armée* n'existait plus; le prestige de l'empereur et son renom d'invincible étaient à jamais détruits. L'Europe, altérée de vengeance, se jeta aussitôt sur l'empire épuisé pour le dépecer : c'est alors que l'Autriche, qui s'était réservée avec toutes ses forces, intervint, non pour sauver l'époux de Marie-Louise, mais pour lui donner le coup de grâce.

IV.

La plupart des historiens (et M. Thiers en particulier), parlant de la grande lutte dont l'Europe centrale fut le théâtre en 1813, ont représenté Metternich comme sincèrement animé du désir d'amener une transaction raisonnable entre Napoléon et la sixième coalition (1). Ce n'est, d'après eux, qu'à la suite des refus obstinés de ce souverain d'accepter aucun accommodement que la cour de Vienne aurait pris le parti de s'unir contre lui à la Prusse et à la Russie; et encore lui aurait-elle à diverses reprises, même depuis cette détermination, soumis de bonne foi de fort honorables propositions de paix. Il ressort, au contraire, des Mémoires de notre auteur que, dès le début de cette campagne décisive, l'Autriche était bien résolue à prendre le parti de la coalition et qu'elle ne négocia jamais avec Napoléon que pour le tromper.

Et tout d'abord, sans motif avouable et par cette seule raison qu'en 1812 la France n'avait pas été la plus forte, la cour de Vienne se dégage de son alliance avec Bonaparte. Elle veut bien ne pas lui déclarer la guerre sans transition, comme l'a fait la Prusse, mais elle donne à entendre aux coalisés qu'elle saura se montrer *au moment voulu*. Elle met en ligne toutes ses forces, les achemine vers la Bohême, c'est-à-dire bien près de la Saxe, où Napoléon va jouer son avant-dernière partie. Elle proteste, il est vrai, qu'elle restera neutre; mais de la *neutralité armée*, telle qu'elle l'entend, à l'hostilité déclarée, il n'y a pas loin. Tout en prodiguant à l'empereur des Français les marques apparentes du plus vif intérêt, Metternich écrit le 23 avril 1813 à Nesselrode, ministre du czar : « Une bataille perdue par Napoléon, et toute l'Allemagne est sous les armes ».

Cette bataille, Napoléon, loin de la perdre, la gagne. Vainqueur à Lutzen le 2 mai, il l'est encore à Bautzen peu de jours après. La Saxe est à lui; la coalition est terrifiée. L'Autriche fait un pas de plus. Metternich déclare à son maître que le moment approche où il lui faudra faire la guerre à son gendre. Mais, comme il ne doit pas paraître trop pressé de détrôner sa fille et qu'il y a des convenances à observer, l'ingénieux ministre a ménagé encore une transition entre la *neutralité armée* et la lutte prochaine. « Le passage de la neutralité à la guerre, dit-il, ne sera possible que par la *médiation armée*. » Nous ferons remarquer que, dans sa pensée, la guerre n'est pas douteuse. L'Autriche se donnera le beau rôle en proposant la paix à Napoléon; elle lui offrira même une paix glorieuse, car elle propose de lui laisser, outre les frontières naturelles de la France, la Hollande et l'Italie; mais elle sait bien, au fond, que l'Angleterre n'accèdera jamais à ces conditions. Peut-être même la coalition tout entière les repoussera-t-elle. Dans ce cas, quel parti prendra l'Autriche? « A vrai dire, écrivait vers cette époque le ministre de François Ier, cette question ne pourra être tranchée qu'en *faveur des alliés* dans le cas où leurs chances paraîtraient moins favorables qu'aujourd'hui. » Quant à Napoléon, Metternich est convaincu, non sans raison, que, s'il accepte la médiation, il rejettera le traité, sentant bien qu'après lui avoir arraché une concession on lui en imposera beaucoup d'autres et qu'on est résolu à le perdre. « S'il décline la médiation, dit-il au czar pour le rassurer, vous nous trouverez dans les rangs de vos alliés; s'il l'accepte, la négociation nous montrera, à n'en pouvoir douter, que Napoléon ne veut être ni sage ni juste, et le résultat sera le même. »

Ces dernières paroles autorisent à penser qu'on était décidé d'avance à ne le trouver ni sage ni juste. Mais encore fallait-il avoir l'air de négocier sérieusement avec lui. Par les soins de Metternich (qui s'en est vanté plus tard dans une lettre à son père), les vaincus de Lutzen et de Bautzen obtiennent d'abord l'armistice de Pleswitz; puis le ministre d'Autriche, pleinement d'accord avec eux, se rend à Dresde pour signifier à Napoléon en personne l'ultimatum de son gouvernement. L'entretien mémorable du diplomate et du conquérant dure plus de huit heures. L'empereur, exaspéré de la duplicité de son beau-père, crie, tempête, vocifère : « ... Vous voulez la guerre? c'est bien, vous l'aurez... Je vous donne rendez-vous à Vienne... Combien d'alliés êtes-vous donc? Quatre, cinq, six, vingt? Plus vous serez nombreux, plus je serai tranquille... » Mais ces forfanteries ne peuvent émouvoir l'homme d'État. « La paix et la guerre, répond-il froidement, sont entre les mains de Votre Majesté. Aujourd'hui vous pouvez encore conclure la paix; demain, peut-être il serait trop tard... — Qu'est-ce donc qu'on veut de moi? riposte violemment l'empereur. Que je me déshonore? Jamais! Je saurai mourir, mais je ne céderai pas un pouce de territoire. Vos souverains, nés sur le trône, peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer toujours dans leurs capitales; moi, je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. » Puis il essaye de démontrer à Metternich (mieux informé que lui) que l'Autriche ne pourra pas lui opposer plus de 75 000 hommes, que la France n'est pas lasse de lui fournir ses enfants, et, finalement, croyant l'avoir intimidé, il lui dit en lui frappant sur l'épaule : « Savez-vous ce qui arrivera? Vous ne me ferez pas la guerre. — Vous êtes perdu, s'écrie vivement le ministre; j'en avais le pressentiment en

(1) Il ressort d'une note écrite par Metternich sur l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* qu'il n'a eu de rapports personnels avec M. Thiers qu'en 1838 et en 1850. La première fois, il n'a voulu tenir avec lui qu'une conversation *très superficielle*. La seconde, il déclare ne lui avoir donné d'éclaircissements que sur des faits accomplis en 1809 et 1810. Il ajoute, du reste, que ses communications furent *courtes et réservées* (*Mémoires*, notes de l'éditeur, t. I, p. 254-255).

venant ici; maintenant que je m'en vais, j'en ai la certitude.» Et aussitôt il se retire (1).

Après cette conversation, il semblait qu'il n'y eût plus d'accommodement possible; mais, peu de jours après, Napoléon sembla se raviser. Il accepta la *médiation armée* et promit d'envoyer ses plénipotentiaires au congrès de Prague, où ceux des alliés devaient les attendre. Au fond, il voulait seulement, par une prolongation d'armistice, se préparer à une reprise d'hostilité qu'il pensait devoir être décisive en sa faveur; car, ainsi qu'il l'avait dit, il ne croyait pas que l'Autriche prît jamais le parti de se joindre à ses ennemis. De son côté, cette puissance avait besoin de quelques semaines pour compléter ses armements, et il était bien entendu entre elle et les alliés que les négociations de Prague n'aboutiraient pas. Effectivement, par suite des lenteurs calculées des plénipotentiaires français et du mauvais vouloir manifeste de Metternich, le terme fixé aux travaux du congrès arriva sans que les puissances fussent parvenues à s'entendre. Ce terme était le 10 août. Ce jour-là, dès que minuit eut sonné, le ministre de François Ier lança sa déclaration de guerre à la France et fit allumer des signaux depuis Prague jusqu'à la frontière silésienne, pour avertir les armées russe et prussienne qu'elles avaient à reprendre sur-le-champ les hostilités.

La fortune, on le sait, se déclara dès ce moment sans retour contre Napoléon. Les alliés triomphèrent à Leipzig. C'est au puissant concours de l'armée autrichienne qu'ils durent cette victoire décisive. On n'ignore pas, du reste, que la cour de Vienne se fit payer fort cher sa coopération. La coalition dut reconnaître pour généralissime, malgré les prétentions du czar, l'Autrichien Schwartzenberg. Au point de vue politique, elle subit presque sans résistance la direction de Metternich. Ce diplomate pouvait donc, s'il était aussi bien disposé en faveur de Napoléon que l'a cru M. Thiers, employer son crédit à la conclusion d'une paix honorable pour la France et pour l'empereur vaincu; mais ses Mémoires nous démontrent qu'il ne s'en servit que pour perdre ce dernier et pour amoindrir le pays qui avait à ses yeux l'impardonnable tort d'avoir fait la Révolution.

Il nous apprend d'abord que, dès le mois de septembre 1813 (avant Leipzig), les alliés avaient résolu de réduire la France à ses anciennes limites. Napoléon ne pouvait l'ignorer : comment donc eût-il pris au sérieux l'offre fallacieuse des frontières naturelles que Metternich lui envoya de Francfort en novembre (après la défaite)? Le ministre autrichien, dans son récit, ne prend pas la peine de déguiser sa perfidie : « Connaissant à fond, nous dit-il, l'esprit public en France, j'étais convaincu que, pour ne pas l'aigrir, pour lui présenter plutôt un appât qui serait saisi par tout le monde, on ferait bien de flatter l'amour-propre national et de parler dans la proclamation du Rhin, des Alpes et des Pyrénées comme étant les frontières naturelles de la France.» Il voulait, on le voit, détacher la nation de l'empereur en lui présentant comme certaine une solution que Napoléon, bien informé des dispositions des alliés, pouvait attendre de la victoire, mais non des négociations. Le czar de Russie et le roi de Prusse ayant craint que ce dernier ne se montrât trop accommodant, le diplomate les rassura : « Je réussis, ajoute-t-il, à faire passer dans l'esprit des deux souverains la conviction dont j'étais animé moi-même, que jamais Napoléon ne prendrait volontairement ce parti. »

A ce moment, du reste, les alliés avaient déjà pris la résolution d'envahir la France et de *porter à l'existence de Napoléon un coup qui serait décisif dans la suite*. Pour assurer ce mouvement, Metternich crut devoir, malgré l'opposition formelle du czar, violer la neutralité suisse. Quand les souverains et leurs ministres furent réunis à Langres (janvier 1814), c'est encore cet homme d'État qui fit arrêter que l'on ne traiterait plus avec l'empereur. D'après lui, « la chute de Napoléon était inévitable... Toute paix qui l'aurait rejeté dans les anciennes limites de la France n'aurait été qu'un armistice ridicule ». On dut se demander ensuite par qui on le remplacerait; car il fallait bien que ce qui resterait de la France eût un gouvernement. Alexandre voulait que la nation fût consultée. Qui se récria? Metternich. Ce serait, dit-il, provoquer une *deuxième édition de la Convention* et déchaîner la Révolution pour la seconde fois. « La puissance de Napoléon, déclara-t-il nettement, est brisée; elle ne se relèvera plus... Il n'y aura de possible que les Bourbons, venant reprendre possession de leur droit imprescriptible... Jamais l'empereur François ne soutiendra un autre droit que le leur. »

On voit par ces paroles ce qu'il faut penser des efforts loyaux que, suivant bien des historiens, le gouvernement autrichien aurait faits jusqu'au dernier moment pour sauver l'empire du naufrage; on voit aussi ce qu'il faut croire de la sincérité de Metternich renouvelant, plusieurs semaines après, ses propositions de paix à Napoléon dans le congrès de Châtillon. « Je connaissais trop, avoue-t-il, les sentiments du peuple français et l'esprit de l'armée française; d'autre part, je lisais trop bien dans la pensée de Napoléon, pour ne pas voir de grands avantages dans toute tentative d'arrangement, *sans risquer d'ajourner le retour d'un meilleur ordre de choses par un accommodement intempestif.* »

De fait, il ne pouvait y avoir et il n'y eut pas d'accommodement. Napoléon, après avoir disputé le terrain pied à pied, succomba et dut abdiquer. Il ne lui resta plus que la liberté et l'île d'Elbe. Encore n'aurait-il eu ni l'une ni l'autre si l'on en eût cru le ministre autrichien, qui blâma vivement ce qu'il appelait une *générosité déplacée*. « Ce traité, s'écria-t-il, nous ramènera en moins de deux ans sur le champ de bataille. » Metternich avait raison de craindre pour la France le voisinage de l'ex-empereur et pour l'Europe le réveil de son ambition; aussi, l'année suivante, les souverains alliés se conformèrent-ils aux avis du froid et pénétrant diplomate : le vaincu de Waterloo fut retenu prisonnier et interné à Sainte-Hélène. La revanche de Wagram fut cette fois complète.

(1) Pour plus de détails sur cette conversation célèbre, voy. Metternich, *Mémoires* (autobiographie), t. I, p. 147-153. — M. Thiers a, du reste, assez exactement rapporté cet entretien.

V.

Nous ne suivrons pas Metternich dans les négociations multiples et complexes auxquelles donna lieu la chute de l'empire. Le récit exact et complet en a été fait bien des fois. Le ministre autrichien passe, du reste, très rapidement dans ses Mémoires sur cette partie de sa vie, à laquelle il ne consacre que quelques pages : il la suppose avec raison assez bien connue du public. Tout le monde sait, en effet, quelle grande part il prit, en 1814 et 1815, à la pacification générale et aux travaux du congrès de Vienne. La réorganisation politique de l'Europe, à cette époque, fut presque entièrement son œuvre ; aussi trouvons-nous dans les divers traités par lesquels il s'efforça de rétablir l'équilibre entre les grandes puissances les marques de sa constante préoccupation, c'est-à-dire de son hostilité invétérée contre la Révolution. Si l'esprit moderne et le sentiment de la liberté ne furent pas à ce moment pour jamais étouffés en Europe, ce ne fut certainement pas sa faute.

Il fallait tout d'abord restreindre, comprimer, enclore de bonnes barrières la France, qui avait été le foyer du mal. On commença donc par la refouler dans ses limites d'avant 1792, alors que la Russie, la Prusse et l'Autriche s'étendaient démesurément hors de leurs anciennes frontières. Pour la contenir dans ses nouvelles bornes, on créa le royaume des Pays-Bas au nord, la Confédération germanique à l'est. La Prusse fut posée, dans les provinces rhénanes, comme la sentinelle avancée de l'Allemagne et la surveillante attitrée de la France. A l'intérieur, Louis XVIII dut subir durant plusieurs années l'humiliante protection des baïonnettes étrangères. La Charte de 1814, qui ne péchait point par excès de libéralisme et n'était rien moins que démocratique, fut vivement blâmée par Metternich, et il ne tint pas à ce diplomate qu'elle ne disparût. « Votre Majesté, disait-il au roi de France, croit fonder la monarchie : elle se trompe ; c'est la Révolution qu'elle prend en sous-œuvre. »

Dans le reste de l'Europe, le ministre autrichien réussit à faire prédominer le dogme de la monarchie absolue. Au congrès de Vienne, les droits des peuples furent systématiquement méconnus ; ceux des rois, au contraire, furent admis en principe et ne furent qu'exceptionnellement lésés. Metternich ne se fit aucun scrupule d'attribuer, sans les consulter, les Génois au Piémont, les Vénitiens à l'Autriche, les Belges à la Hollande, les Polonais à la Russie ; mais il ne permit pas que les rois de Saxe et de Danemark fussent entièrement dépouillés. La plupart des petits princes allemands dépossédés par l'empire recouvrèrent leurs États ; la maison de Bragance fut rétablie en Portugal ; la maison de Bourbon, en Espagne. Murat, qui, à l'instigation de l'Autriche, avait trahi Napoléon, n'en fut pas moins chassé de Naples : la *légitimité* le voulait ainsi.

Il va sans dire que partout le clergé et l'aristocratie retrouvèrent leurs privilèges ; partout la monarchie redevint arbitraire. Toute trace de démocratie disparut, même en Suisse. Les peuples d'Allemagne s'étaient soulevés, en 1813, contre Napoléon, non seulement au nom de l'indépendance nationale, mais au nom de la liberté politique : Metternich, qui avait profité de ce mouvement sans l'encourager, le réprima sans pitié après la victoire. Le Prussien Stein, qui avait contribué à le produire et qui le favorisait dans une certaine mesure, n'était à ses yeux qu'un fou dangereux ; il ne parlait jamais de ce ministre et des grands patriotes allemands qu'avec aversion et dédain. Le czar Alexandre, esprit exalté, mobile, enthousiaste, qui tenait de son précepteur La Harpe « de fausses idées de libéralisme et de philanthropie », n'était au fond qu'un objet de pitié pour Metternich (1). Le diplomate autrichien finit du reste par retourner si bien cette tête légère et refroidit si promptement cette ardeur pour la cause des peuples, qu'avant la fin de 1815 l'empereur de Russie se déclara, par un manifeste bizarre, le champion de l'autorité sacrée des princes contre leurs sujets. C'est en effet à cette époque qu'Alexandre convia, au nom de la Trinité, tous les souverains à cette *Sainte-Alliance* qui devait être comme une assurance mutuelle des rois contre la Révolution. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche adhérèrent bientôt à son programme, dont le mysticisme et la religiosité déclamatoire cachaient des dispositions vraiment menaçantes à l'égard des peuples. Les rois de France, d'Espagne, et bien d'autres encore entrèrent également dans la ligue. Au fond, Metternich ne prenait guère au sérieux ce traité « vide et sonore » qui ne traçait point à la politique internationale de règles fixes et précises. Il ne voyait dans cet acte fameux que « l'expression des sentiments mystiques de l'empereur Alexandre et l'application des principes du christianisme à la politique (2). »

Le ministre autrichien était avant tout un homme d'affaires ; les théories le séduisaient peu. Il tenait beaucoup moins à proclamer la fraternité des rois qu'à rendre effective la sujétion des peuples ; aussi travaillait-il sans bruit et sans manifestes, beaucoup mieux que le czar, à resserrer les liens dont le congrès de Vienne avait garrotté les nations. Ce fut sa préoccupation constante pendant les trente-trois dernières années de son ministère. La deuxième partie de ses *Mémoires*, dont la publication est, paraît-il, prochaine, fera connaître en détail, au grand profit de l'histoire, cette période si importante de sa vie ; mais elle ne modifiera probablement pas (après ce que nous a appris la première) le jugement d'ensemble que nous avons porté sur la politique de cet homme d'État. Metternich fut, d'un bout à l'autre de sa longue carrière, l'adversaire de la Révolution. Il avait juré dès sa jeunesse de l'étouffer et d'en rendre la renaissance impossible ; en 1815, il crut l'avoir terrassée, réduite à l'impuissance ; la première partie de sa tâche accomplie, il se mit en devoir de remplir la seconde. Bien longtemps il lutta et se raidit contre le courant populaire qui, malgré lui, s'était reformé ; mais il vécut assez pour voir la France reconquérir sa légitime influence et pour assister au triomphe de ces idées libérales et

(1) Voy. le portrait curieux que Metternich trace d'Alexandre Ier (*Mémoires*, t. I, p. 314-332).

(2) Sur la Sainte-Alliance, voy. Metternich, *Mémoires* (autobiographie), t. I, p. 209-212.

constitutionnelles qu'il avait toujours eues en horreur. Les traités de 1815, qu'il avait si péniblement élaborés, ont été déchirés de son vivant; l'Europe, arrêtée par lui un demi-siècle, a repris sa marche en avant : puisse cet exemple être profitable aux politiques qui seraient tentés de l'imiter !

A. Debidour.

LA CRISE RELIGIEUSE A GENÈVE

Le vote sur la séparation de l'Église et de l'État.

Il vient de se passer tout près de nous un fait très important, qui mérite d'être étudié, car il nous apporte les renseignements les plus précieux sur la manière dont peut se poser et s'imposer, dans la démocratie contemporaine, la question de la séparation de l'Église et de l'État.

On sait que le projet de loi qui la demandait vient d'être voté par le Grand-Conseil de Genève, après trois délibérations. D'après la constitution du canton, une réforme de cette importance doit être soumise au vote populaire. Ses partisans les plus déclarés ne se font aucune illusion sur le résultat; ils regardent comme improbable, ou du moins douteux, que le plébiscite sanctionne la résolution de l'assemblée représentative. Ils ne croient pas que la population, dans son ensemble, soit prête à rompre avec une institution qui lui est chère à plus d'un titre et qui est étroitement liée à l'histoire du pays. Il n'en demeure pas moins que, contre toute attente, le Grand-Conseil, après avoir écarté une demande d'ajournement, a tranché la question dans le sens le plus libéral.

Rien de pareil n'eût été possible il y a quelques années. Il est intéressant de rechercher quelles causes ont amené un revirement si complet, de quels éléments se compose la majorité inattendue qui s'est formée sur une proposition si hardie, et enfin quels obstacles et quels adversaires elle a rencontrés à Genève. La cité de Calvin et de Rousseau est restée un foyer très actif de haute culture ; la vie publique y est très ardente. Depuis qu'elle a élargi sa constitution en même temps qu'elle abattait ses remparts, elle est devenue une ville européenne où se retrouvent les mêmes agitations et les mêmes conflits qui divisent et passionnent les hommes de notre génération. Il ne s'agit donc point d'une expérience *in anima vili*, car cette petite république a une grande histoire. Après avoir servi de ville de refuge à la Réforme française, elle a donné au XVIIIe siècle son éloquent et généreux tribun. Aujourd'hui elle compte parmi ses fils des savants éminents, des penseurs de premier ordre. Sa population, laborieuse et honnête, est prompte à s'enflammer dans les luttes de la vie publique. Ces luttes ont porté précisément sur les questions qui nous préoccupent le plus, qui sont pour nous la difficulté du présent et le péril de l'avenir. Il y a donc une réelle utilité à rechercher comment a été soulevée et traitée à nos portes celle de ces questions qui est au fond de toutes les autres dans la sphère politique et religieuse, et qui ne manquera pas de s'inscrire tôt ou tard à notre ordre du jour avec une redoutable instance, bien qu'il fût imprudent aujourd'hui de l'aborder sur le terrain législatif.

I.

Nous ne nous étendrons pas sur les précédents. La lutte entre le catholicisme et l'État, qui est la cause véritable des dernières résolutions du Grand-Conseil de Genève, n'a pris quelque gravité qu'à partir de la revision constitutionnelle de 1848. Jusqu'alors les droits des catholiques étaient garantis par des stipulations spéciales, faisant partie des traités de 1815, dans les communes qui venaient d'être détachées de la Savoie. Les catholiques genevois rentrèrent dans le droit commun à la suite des révolutions fédérales et cantonales qui suivirent la guerre du Sonderbund, et ils furent rattachés à l'évêque de Fribourg. On se souvient que cette dernière clause, très explicite pourtant, fut méconnue par le curé Mermilliod, évêque *in partibus* d'Hébron, qui déclara ouvertement, en 1871, que le pape lui avait conféré l'évêché effectif de Genève. Le gouvernement fédéral repoussa énergiquement cette prétention contraire aux conventions. Il n'accepta point comme une concession la substitution du titre de vicaire apostolique à celui d'évêque. Mgr Mermilliod, n'ayant pas voulu céder, se vit expulsé par un décret du Conseil fédéral. Dès ce jour, une guerre acharnée éclata entre le gouvernement de Genève et le parti ultramontain.

Le gouvernement passa promptement d'une défensive légitime à une offensive vraiment persécutrice. L'expulsion des sœurs de charité fut un acte violent; l'interdiction aux prêtres de porter leur costume fut simplement ridicule. La décision la plus grave du gouvernement fut de faire élaborer par le Grand-Conseil une véritable Constitution civile du clergé qui substituait, de par l'autorité gouvernementale, le régime de l'élection populaire à celui de l'investiture ecclésiastique pour le recrutement des curés. L'autorité du pape était réduite à néant. Si ces innovations avaient été le résultat d'un mouvement de réforme, on comprend que l'État les eût acceptées et eût traité sur ce pied avec la fraction de l'Église qui les eût inaugurées. Le mal était qu'il voulut opérer lui-même la réforme religieuse et ecclésiastique et l'imposer à l'ancien clergé en exigeant de lui un serment incompatible avec la foi catholique. C'était renouveler les plus graves fautes de la Révolution française. Une politique semblable, dans un milieu plus vaste et plus ardent, eût déchaîné la guerre civile; à Genève, quoiqu'elle fût appliquée avec une passion étroite et opiniâtre par le chef réel du gouvernement, M. Carteret, elle n'eut d'autre résultat que de produire des divisions profondes dans les esprits et de montrer une fois de plus que les religions de fabrique civile ne sont pas viables. Sauf une infime minorité, les catholiques de Genève demeurèrent fidèles à leur évêque; ils se refusèrent à rompre le lien avec Rome. Aussi se virent-ils dépouillés de toute part au budget des cultes; leurs temples furent livrés au nouveau clergé du rite Carteret; on leur enleva même l'église de Notre-Dame, qui était incontestablement leur propriété, car ils avaient ou

donné ou collecté les sommes considérables nécessaires à sa construction. La concession du terrain par la ville laissait subsister intégralement leur droit. Malgré cette infériorité matérielle, les prêtres ultramontains conservèrent la confiance de leurs anciens adhérents, qui se pressaient dans leurs chapelles, tandis que les temples spacieux qu'on leur avait ravis demeuraient vides. Cet état de choses a duré jusqu'à l'heure actuelle; il n'a même fait qu'empirer pour les néo-catholiques; leurs meilleurs prêtres, à commencer par le plus illustre, le P. Hyacinthe, les ont abandonnés. Ils ne recrutent qu'à grand'peine une demi-douzaine d'électeurs pour nommer leurs nouveaux curés, et ceux-ci, dans les édifices religieux qu'on a mis à leur disposition, n'ont pas même pour auditeurs ceux qui les ont élus. Il est certain que, si les catholiques orthodoxes recevaient aujourd'hui du pape, à Genève comme à Berne, l'autorisation de prendre part aux élections ecclésiastiques, ceux qu'ils appellent les *intrus* n'oseraient même affronter le scrutin. On comprend qu'une telle situation paraisse intolérable, non seulement aux intéressés, mais à tous les vrais libéraux, protestants ou non. C'est ce qui explique que la question ecclésiastique ait surgi dans le Grand-Conseil de Genève du jour où le parti de M. Carteret a été battu dans les élections, tout en réussissant à maintenir son chef au Grand-Conseil et au pouvoir exécutif.

Le parti radical extrême ne s'était pas contenté, quand il était le maître, de bouleverser la constitution de l'Église catholique. Craignant de faire des jaloux, il avait également porté la main sur l'Église protestante, cette ancienne et glorieuse fondation de Calvin. Il est vrai qu'il avait été sollicité à cette entreprise par la fraction la plus avancée du protestantisme, celle qui confine tout à fait à la libre pensée. L'Église protestante de Genève avait déjà largement ouvert sa porte à toutes les tendances qui se partagent la Réforme; elle ne pouvait agir autrement tant qu'elle restait unie à l'État, car celui-ci doit une protection égale à tous ses ressortissants, et son caractère laïque lui défend de favoriser une doctrine au profit d'une autre. Le parti radical ne se contenta pas de cette largeur qui est inhérente à toute Église nationale dans les temps où les esprits sont divisés. La loi qui fut votée en 1874 confondit absolument l'électeur religieux et l'électeur politique; elle abolissait tout vestige de profession de foi, proclamait la liberté indéfinie de l'enseignement pastoral et rendait le ministère évangélique, qui ne recevait plus aucune investiture, incessamment révocable. Cette constitution, que nous n'avons pas à juger ici, faisait violence aux protestants, encore nombreux à Genève, qui ont une foi positive. Elle leur paraissait la négation même de la société religieuse, qui, d'après eux, repose sur la communauté des croyances librement acceptées. Il est facile de comprendre que, de ce côté également, la cause de la séparation de l'Église et de l'État a fait d'importantes recrues. Dans un canton voisin, celui de Neuchâtel, cette grande réforme a failli triompher il y a quelques mois, à la suite d'une réorganisation ecclésiastique opérée dans le même esprit qu'à Genève pour les protestants. Le gouvernement, qui la combattait, n'a eu sur 14 000 votants qu'une majorité de 14 voix. A la suite de ce vote, une partie importante de l'ancienne Église nationale neuchâteloise se constitua en Église libre; elle a prouvé depuis lors avec éclat, par la générosité des sacrifices consentis, la possibilité pour la religion de se passer des subsides de l'État et de conserver une influence puissante sur la nation sans le prestige du caractère officiel.

Il faut, du reste, reconnaître que le terrain est très bien préparé pour une réforme de ce genre dans la Suisse française. Comment oublier que l'idée de la séparation de l'Église et de l'État a trouvé son éloquent apôtre dans l'un des plus éminents penseurs chrétiens de notre époque, l'illustre Vinet, de Lausanne, large et généreux esprit qui a su, dans une synthèse vivante, unir à une foi profonde tous les libéralismes? Sous son influence, une Église libre s'est fondée dans le canton de Vaud en 1845, à la suite du pénible conflit avec le radicalisme autoritaire. A Genève, les mêmes principes ont été réalisés depuis de longues années par une fraction fervente et éclairée du protestantisme, qui a eu l'honneur de compter à sa tête des hommes comme l'historien Merle d'Aubigné et notre compatriote Agénor de Gasparin, dont le souvenir est entouré partout d'un sympathique respect.

II.

On voit qu'à Genève la séparation de l'Église et de l'État comptait dans les deux Églises des partisans convaincus et qui avaient de sérieux motifs pour la proclamer. Cependant l'initiative de ce grand débat est venue d'ailleurs. Celui qui a eu l'honneur de l'engager est un homme politique sans aucune attache confessionnelle, étranger à toute orthodoxie protestante ou catholique. M. Henri Fazy est avant tout un libéral. Il a eu pour auxiliaire un savant bien connu, mais que personne n'accusera de préoccupations ecclésiastiques, le célèbre naturaliste M. Karl Vogt, qui a soutenu l'un des premiers nos prétendues origines simiennes. On doit reconnaître qu'il a pris beaucoup plus au sérieux la libre conscience du singe devenu homme que bon nombre de supranaturalistes irréprochables. M. Vogt a toujours défendu au sein du Grand-Conseil de Genève la liberté religieuse avec une éloquence familière, originale et singulièrement incisive. M. Carteret a trouvé en M. Vogt un rude adversaire, ainsi que dans M. James Fazy, le père du radicalisme genevois, mort il y a quelques mois. M. James Fazy a honoré la dernière partie d'une carrière publique très agitée en montrant un libéralisme élevé dans les récents conflits ecclésiastiques dont Genève a été le théâtre. Il avait en particulier vigoureusement appuyé le projet de M. Henri Fazy sur la séparation de l'Église et de l'État. Cette discussion était fort désagréable à M. Carteret, à tous les points de vue, car elle le mettait dans une fâcheuse contradiction avec lui-même. En effet, il y a quelques années, il avait énergiquement poussé dans cette voie; mais il n'avait pas résisté à cette tentation du pouvoir qui fait trouver si commode, dès qu'on le possède, d'en user contre ses adversaires de toute sorte. Il était naturellement soutenu par les représentants de ce piteux catholicisme

gouvernemental qui se sait perdu du jour où son écuelle sera renversée, car il ne vit que du salaire et de la protection de l'État — si toutefois on peut appeler vivre, pour un culte, la célébration des offices devant des bancs vides sous la voûte de temples qu'il ne possède que par surprise.

Le débat au Grand-Conseil de Genève a été tout à fait digne de la grave question soulevée devant lui. Les adversaires de la séparation de l'Église et de l'État ont été battus, le 17 mai, dans une discussion préliminaire qui portait sur une proposition d'ajournement indéfini. Ils l'ont été également dans les trois lectures de la loi. La discussion a duré du 24 mai au 3 juin. Toutes les opinions se sont fait jour avec autant de franchise que de convenance, et parfois avec une noble éloquence. De tels débats font grand honneur à ce corps délibérant, qui, depuis qu'il n'appartient plus à un seul parti, est redevenu la vraie représentation d'une ville dont le rôle a été parfois glorieux dans l'histoire de l'esprit humain.

Le conseil d'État, qui est le pouvoir exécutif, a repoussé le projet à l'unanimité; ses deux orateurs se sont placés à des points de vue très différents. M. Ador, l'un des nouveaux membres qui ont rompu avec la politique irritante du *Kulturkampf*, n'a invoqué que des raisons d'opportunité, car il est partisan en principe de la séparation des deux pouvoirs. M. Carteret a évoqué le spectre noir et joué son vieil air sur le péril ultramontain.

M. Vogt a répondu très spirituellement que si l'on peint trop souvent le diable sur la paroi, on finit par y habituer les gens. « Nous savons, a-t-il dit, qu'on entretient et fait prospérer l'ultramontanisme par des mesures coercitives et qu'on le diminue par des mesures de liberté. Il y aura certainement après la loi, a-t-il ajouté, plusieurs fondations différentes dans une même confession; chacun saura parfaitement à laquelle il veut se ranger. Chaque chef de famille demeurera, au point de vue religieux, dans la plénitude de son droit et de ses convictions; il dira à l'État : En quoi cela vous regarde-t-il ? Vous n'avez pas à vous en mêler. » M. Henri Fazy, l'auteur de la proposition, n'a pas été moins explicite dans ses affirmations libérales. Il a surtout cherché à établir que le gâchis religieux dont ses adversaires menacent le pays existe déjà et ne laisse rien à désirer, tandis que sa proposition fournit le seul moyen d'en sortir. On a vu parmi les soutiens les plus décidés et les plus éloquents de la réforme des représentants authentiques du parti conservateur, des descendants des anciennes familles genevoises comme MM. Micheli, Turretini et Necker. Ce dernier aurait proposé une mesure de transition. Ils se sont montrés tout autant préoccupés du tort fait à l'Église protestante nationale par la constitution qui lui a été récemment imposée, que des injustices commises vis-à-vis des catholiques orthodoxes. La séparation des deux pouvoirs aurait, à leur sens, l'avantage de rétablir l'ordre par la liberté dans le chaos d'une Église sans croyance où toutes les divergences de la pensée contemporaine se rencontrent dans un pêle-mêle énervant. C'est pourtant cette Église que des hommes influents comme M. Chenevière, l'un des chefs les plus respectés du parti libéral en politique, veulent à tout prix conserver dans sa condition actuelle comme une grande institution patriotique, comme un legs sacré du passé. Les considérations de sentiment qu'ils ont fait valoir, appuyées sur l'opinion d'une partie considérable de la population, pèseront sans doute d'un grand poids sur la décision finale remise aux assemblées primaires.

Les catholiques ont pris une faible part au débat, bien que les ultramontains aient fait l'appoint de la majorité. Quant aux néo-catholiques, ils savaient bien qu'en défendant le budget des cultes ils combattaient *pro aris et focis*. L'autel et le foyer sont pour eux à Genève une seule et même chose. Leur religion, actuellement, n'a pas d'autre base que le budget des cultes.

Le principe de la réforme est contenu dans l'article 1er de la loi, et il a été voté en ces termes, qui sont d'une clarté parfaite :

« La liberté des cultes est garantie. L'État et les communes ne salarient aucun culte ; nul ne peut être contraint de contribuer aux dépenses d'aucun culte. »

C'est presque la reproduction des termes de notre Constitution de l'an III. Les articles suivants ont donné lieu à un débat très intéressant sur les mesures de transition. Celles-ci ont une grande importance quand il s'agit de réformes qui modifient aussi profondément les anciennes institutions, celles-là mêmes qui ont été les plus intimement associées à la vie d'un peuple. Vouloir en faire peser le fardeau tout entier sur une seule génération est une iniquité pleine de périls. Ce serait leur donner une rétroactivité injuste et liguer contre elles tous les intérêts et les droits acquis.

Les adversaires de la séparation de l'Église et de l'État ont usé d'une tactique très fréquente en pareil cas : c'est de chercher à la rendre inacceptable, même à ses partisans les plus décidés, en contraignant l'État à perpétuer sous forme de fondation immuable la constitution actuelle de l'Église protestante dépourvue de toute base doctrinale. On eût ainsi empêché les fidèles de se grouper conformément à leurs convictions et enlevé pour eux tout intérêt à faire triompher la loi nouvelle. Cette résolution a été écartée. Il a été entendu que tous les protestants auraient droit à participer à la répartition des biens appartenant à leur Église; le mode du partage n'a pas été prématurément réglé.

Le droit de créer des fondations a été reconnu aux diverses Églises à l'exclusion de tout ce qui ressemblerait aux biens de mainmorte. Les temples et églises demeurent propriétés communales; ils seront inaliénables pendant trente ans et ne pourront être affectés à un autre culte qu'à celui qui s'y célèbre actuellement. Le temple de Saint-Pierre, cette cathédrale de la Réforme consacrée par tant de glorieux souvenirs, doit rester la propriété inaliénable de la ville de Genève et ne jamais changer de destination. Le conseil d'État est tenu de présenter dans les six mois un projet de loi réglant les pensions ou indemnités temporaires à accorder aux ecclésiastiques dont les fonctions sont supprimées. Enfin la loi nouvelle ne doit entrer en vigueur que le 1er janvier 1882. Toutes ces dis-

positions sont fort sages. Il ne faut pas oublier qu'elles n'abrogent point les lois de défense prises par l'État contre les empiétements ultramontains et qu'en particulier les jésuites, comme les autres corporations, demeurent exclus du canton de Genève.

III.

L'opinion publique a eu déjà l'occasion de se manifester au sujet de la loi votée. Le consistoire de l'Église protestante nationale s'est prononcé contre elle dans sa majorité. On ne pouvait demander aux représentants officiels des anciennes institutions d'en abandonner la défense du jour au lendemain, d'autant moins que dans ce consistoire siègent plusieurs des partisans les plus déclarés d'une Église ouverte à toutes les doctrines, pour laquelle il n'y a d'autre lien d'union que le lien officiel. L'un des membres les plus justement honorés du consistoire, M. Hornung, professeur de droit à l'Université, a publié une brochure énergique, fortement raisonnée comme tout ce qu'il écrit, pour défendre l'ancien ordre de choses au nom du patriotisme.

Le savant écrivain considère la religion comme partie essentielle de ce patrimoine moral de la patrie qui doit demeurer inaliénable. Son tort est de ne pas distinguer entre la religion comme croyance librement acceptée, et la religion comme institution gouvernementale. Nous reconnaissons que dès que la première disparaît chez un peuple, il a perdu son âme; mais, pour être vivante et sincère, la religion doit être libre et peut revêtir des formes diverses. Faire de la religion une institution nationale maintenue par le pouvoir civil, c'est revenir à l'État antique et païen; c'est aboutir, si l'on est conséquent, à identifier le citoyen et le croyant; c'est aliéner le caractère laïque de l'État moderne. Si l'on répugne à ces conséquences extrêmes du principe, on en est réduit à ôter à la religion tout caractère de croyance définie et à abriter sous ce nom les doctrines les plus contraires. Cette religion-là n'a d'autre symbole que le son des cloches, surtout à une époque où souffle avec tant d'impétuosité le vent de la critique et du doute. M. Hornung, qui est un homme de son temps, très respectueux de la conscience d'autrui, ne l'entend guère autrement. Aussi n'a-t-il pas convaincu les protestants genevois qui aspirent à rétablir l'ordre dans leur Église sans porter atteinte à la liberté d'autrui.

L'organe de ceux-ci, *la Semaine religieuse*, rédigée avec autant de talent que de sérieux, est au fond très favorable à la réforme, mais le fruit ne lui paraît pas tout à fait mûr. Quant aux ultramontains, leur journal, *le Courrier de Genève*, tout en se montrant opposé en principe à la séparation de l'Église et de l'État, laisse entendre qu'ils pourraient s'y rallier au dernier moment comme à une mesure d'opportunité. C'est d'eux que peut dépendre, en définitive, le succès du projet de loi. Une correspondance genevoise, insérée dans *l'Univers* du 12 juin, engage décidément les ultramontains à l'accepter.

Nous nous contentons de notre rôle de simple rapporteur dans ce curieux épisode de la politique contemporaine. Quelle que soit l'issue de la consultation populaire à Genève, ce n'est pas un symptôme sans importance que d'avoir vu la proposition de M. Henri Fazy triompher dans l'assemblée représentative. Il est incontestable pour nous qu'on n'écartera plus nulle part pour longtemps la question de la séparation de l'Église et de l'État. Nous comprenons et nous approuvons qu'en France on n'en provoque pas hâtivement la discussion. En demander la solution par une simple modification au budget, comme fait un groupe de députés, c'est aller au-devant de l'échec le plus mérité par un injustifiable oubli de la question si délicate et si nécessaire des transitions. Nous croyons, en outre, qu'actuellement la majorité du parti républicain, sans être opposée en principe à cette réforme, veut faire un essai complet du Concordat. Il faut que cette expérience soit tentée jusqu'au bout; elle ne demandera pas un temps très long. La solidarité que l'épiscopat français revendique avec une passion si imprudente entre l'Église catholique de France et la Société de Jésus avancera singulièrement la question. Les jours ne sont pas éloignés où il faudra se mettre en face du problème considéré dans toute sa grandeur et sa gravité. Les circonstances intérieures des Églises contribueront à précipiter la crise. Le catholicisme, en France, se cramponnera sans doute au budget des cultes comme au dernier débris de son ancienne domination; il portera ainsi la lumière dans l'esprit de ceux qui s'imaginent encore qu'on le fortifierait en lui ôtant son caractère officiel. Le protestantisme, dans notre pays, commence à se lasser de luttes intestines qui ne peuvent aboutir ni à l'ordre ni à la liberté. On doit reconnaître que l'histoire contemporaine travaille en tout lieu, dans ses complications comme dans son évolution normale, à préparer cette grande réforme que Lamartine appelait l'achèvement de la partie religieuse de la Révolution française.

Quel que soit le parti que l'on ait pris dans ce grand et redoutable problème des relations des deux pouvoirs, il est d'un haut intérêt d'en suivre la marche dans les pays voisins. L'Angleterre est à la veille de le résoudre pour l'Écosse. Elle le fera à sa manière, avec tous les ménagements et les tempéraments qui répondent à son génie politique; mais on peut être sûr qu'elle ne s'en tiendra pas là et que la question se représentera devant elle, tôt ou tard, dans toute son ampleur. La solution provisoire proposée par le Grand-Conseil de Genève est pleine d'enseignements pour nous. Quand on considère que c'est le parti sincèrement libéral et conservateur, dans le bon sens du mot, qui en a pris l'initiative, on se convainc que la cause de la séparation de l'Église et de l'État n'est pas, comme on le prétend souvent en France, inféodée à un radicalisme subversif, bien que celui-ci l'ait souvent compromise. Cette démonstration de fait devrait paraître inutile dans le pays de Lamartine et de Tocqueville — pour ne parler que des morts.

E. de Pressensé.

UN OUVRAGE INÉDIT DE SAINT-SIMON

Le « Parallèle. »

Le duc de Saint-Simon a la vogue : il n'y a place que pour lui dans les Revues et à la devanture des libraires. Avec ses *Mémoires,* il vient d'entrer de plain-pied dans la belle collection des *Grands écrivains de la France* (1). Nous avons déjà indiqué la publication un peu hâtive de son *Ambassade d'Espagne;* en voici aujourd'hui une nouvelle à qui l'on ne peut adresser le même reproche : c'est le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons,* qui n'a pas attendu d'être publié pour être célèbre. D'autres écrits inédits de Saint-Simon ne tarderont sans doute pas à voir le jour; mais il est dès maintenant permis de penser que le *Parallèle* est un des morceaux les plus importants de cette œuvre perdue dans la poussière depuis tant d'années.

Le manuscrit du *Parallèle* porte la date de mai 1746. A cette époque, Saint-Simon était âgé de soixante-douze ans et il avait sans doute hâte d'accomplir ce qu'il considérait comme un devoir de reconnaissance et une réparation. Il lui semblait, non sans raison, que la figure de Louis XIII était bien effacée par le voisinage de son père et de son fils. Déjà, dans ce temps, s'était formée la légende de la marionnette royale derrière laquelle se voyait trop distinctement la grande ombre de Richelieu, la légende du roi morne, inerte, incapable de volonté ni de résistance, traînant misérablement l'ennui d'une vie inutile.

Saint-Simon avait à ce prince une obligation toute particulière. Il le dit lui-même : « Mon père lui a dû toute sa fortune; moi, par conséquent, tout ce que je suis. Tout ce que j'aime retrace ses bienfaits. » Le duc Claude, son père, était entré très avant dans l'intimité de Louis XIII; l'affection qu'il avait conçue pour le roi persista malgré une longue disgrâce. Bien que son fils n'eût que dix-huit ans quand il mourut, il avait trouvé le temps de lui inspirer les mêmes sentiments; il lui avait raconté les événements auxquels il avait assisté et l'impression que ce récit avait faite sur le jeune homme avait été assez forte pour n'être point affaiblie chez le vieillard. Peut-être aussi Saint-Simon avait-il trouvé dans les papiers de son père quelques notes dont il tira profit pour son *Parallèle.* Je le voudrais, pour donner plus de garantie à ses jugements et pour ôter tout prétexte de mettre en doute la sûreté de souvenirs de seconde main qu'il se remettait devant l'esprit après un si grand nombre d'années. Peut-être le dépouillement des papiers conservés aux Affaires étrangères fera-t-il retrouver quelque mémoire du duc Claude, ce qui permettrait de trancher la question. L'examen du *Parallèle* seul ne permet pas de la résoudre, et même il donnerait plutôt à croire que Saint-Simon n'a eu pour guide que le souvenir des entretiens de son père.

Quoi qu'il en soit, le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons* vaut à la fois par le côté littéraire et par le côté moral. Les peintures ont un air de vérité qui frappe, et l'on ne saurait méconnaître l'effort de Saint-Simon pour rester impartial. Sans doute il est rigoureux pour Mme de Maintenon et pour les bâtards de Louis XIV; mais, après tout, cette sévérité est juste. S'il accuse à tort, suivant quelques-uns, « la veuve Scarron » d'avoir abandonné Louis XIV aux dernières heures d'agonie, ce détail, qui a peu d'importance, ne diminue pas la justesse de ses appréciations sur la fin du règne, sur la pression exercée par Mme de Maintenon pour jeter la France dans la bigoterie et le roi sous la domination de ses confesseurs, sur l'isolement dans lequel elle le tenait pour mieux le circonvenir, pour arracher à son ennui ce qu'elle ne pouvait obtenir de sa volonté.

Mais ce qui surtout, en cette œuvre magnifique, mérite d'être admiré, c'est l'incomparable sûreté de main avec laquelle est analysé le caractère des trois rois. Saint-Simon observe la différence de leur éducation, où il voit la cause première de la différence de leur vie. A l'éducation forte et virile d'Henri IV près de Jeanne d'Albret et de Coligny, à la difficulté des temps, qui avait dès la jeunesse aiguisé l'esprit d'Henri IV et aguerri son âme, il oppose le malheur de Louis XIII d'avoir eu pour mère Marie de Médicis, « impérieuse, jalouse, bornée à l'excès, toujours gouvernée par la lie de la cour et de ce qu'elle avoit amené d'Italie... Le peu qu'en dit M. de Sully dans ses mémoires fait sentir... quelle étoit la terrible humeur de la reine et quelle l'audace de ces âmes viles et mercenaires qui la gouvernoient. Leurs désirs les plus ardents étoient de la voir veuve et régente, pour régner eux-mêmes sous son nom et avec une autorité qui mît à couvert celle qu'ils comptoient bien d'usurper et tous les usages qu'ils se proposoient d'en faire pour s'enrichir et dominer à découvert. Pour arriver à ce but et jouir tranquillement de leur fortune, il falloit à cette régente un fils qui n'eût que le nom de roi et dont la majorité ne troublât pas leur puissance. Aussi fut-il élevé avec les précautions les plus convenables à remplir leurs vues et conséquemment les plus nuisibles au jeune prince. On le laissa croupir dans l'oisiveté, dans l'inutilité et dans une ignorance si parfaite de tout, qu'il s'est souvent plaint à mon père dans la suite, en parlant de son éducation, qu'on ne lui avoit pas même appris à lire... Le roi, sacré, majeur et marié, n'en devint ni plus libre ni plus instruit. Il étoit souvent refusé de la permission de s'aller promener. La maréchale d'Ancre l'envoyoit faire taire quand il lui faisoit trop de bruit au-dessus de la chambre, et il lui falloit obéir sur-le-champ ou être maltraité, après, de la reine sa mère, jusque-là qu'elle lui donna un jour un soufflet; et c'étoit sans cesse des choses aussi difficiles à supporter, sans être jamais mêlées de la moindre douceur ni de la plus légère liberté. »

Quant à Louis XIV, « s'il eut le bonheur d'avoir une mère plus douce, plus tendre, plus mesurée que Marie de Médicis, il eut le malheur de tomber, avec elle et avec l'État, entre les mains d'un obscur Italien dont l'unique intérêt brouilla tout, perpétua la guerre et mit par deux fois le royaume à deux doigts de sa perte, Italien qui posséda la reine mère tant qu'il

(1) Deux volumes ont paru jusqu'à ce jour. — In-8°. Hachette, 1880.

(2) *Écrits inédits de Saint-Simon;* t. Ier. *Parallèle des trois premiers rois Bourbons.* — In-8°. Hachette, 1880.

vécut et qui fut roi absolu toute sa vie. Le désir de le demeurer sans obstacle lui fit prendre à l'égard de Louis XIV les mêmes précautions qui l'avoient été pour Louis XIII. Il se fit le surintendant de son éducation et prit sous lui un gouverneur dont il fût bien assuré comme l'homme de la cour le plus souple, le plus dévoué à la servitude et à la fortune et le plus propre à remplir les vues pour lesquelles il lui donna cette place. Ainsi le roi, sans rien éprouver de dur, ne fut guère moins prisonnier que l'avoit été le roi son père. Il fut élevé dans la même ignorance, et personne n'approchoit de lui que le pur nécessaire à son service et à son amusement choisi par le cardinal Mazarin... L'adroite douceur avec laquelle il étoit traité le rendit docile, quoiqu'il sentît combien il étoit retenu, et cette douceur étouffa si bien l'amertume de la retenue, qu'il aima presque le cardinal, qu'il eut une véritable tendresse pour la reine sa mère, qu'il les laissa faire et gouverner sans prendre aucune part ni leur donner lieu à la moindre inquiétude. »

Il y a quelque exagération à ce dernier tableau. Mazarin ne mérite pas tant de reproches, et cet Italien a été, en somme, un assez bon Français. L'avantage reste donc, pour la fidélité historique, au jugement de Saint-Simon sur Louis XIII. C'est sur ce point que nous allons insister; mais auparavant ne laissons pas passer l'admirable page que Saint-Simon consacre à la révocation de l'édit de Nantes. Ces protestations arrivent, il est vrai, soixante ans après l'événement, quand les résultats sont connus; mais quel honneur pour Saint-Simon de les faire si énergiques!

« Cette même année 1685 fut celle de la révocation de l'Édit de Nantes, conseil pernicieux et plus pernicieusement exécuté. Le roi, alors fort dévot, et dans la plus entière ignorance sur ce grand objet comme sur tant d'autres, et de plus en plus jaloux et amoureux de gloire et d'autorité, fut aisément entraîné à une résolution qui flattoit si fort ces deux points... Le roi se croyoit un apôtre; il s'imaginoit ramener les temps apostoliques où le baptême se donnoit à des milliers à la fois, et cette ivresse, soutenue par des éloges sans fin en prose et en vers, des harangues et toutes sortes de pièces d'éloquence, lui tint les yeux hermétiquement fermés sur l'Évangile et sur l'incomparable différence de sa manière de prêcher et de convertir d'avec celle de Jésus-Christ et de ses apôtres. Cependant le temps vint qu'il ne put ne pas voir et sentir les suites funestes de tant d'horreurs. La révocation de l'Édit de Nantes, sans le plus léger prétexte et sans aucun besoin, immédiatement suivie des proscriptions, des supplices, des galères, sans aucune distinction d'âge ni d'état, le long pillage des dragons autorisé partout, déchira les familles, arma parents contre parents pour avoir leurs biens et les laisser mourir de faim; dépeupla le royaume et transporta nos manufactures et presque tout notre commerce chez nos voisins et plus loin encore; fit fleurir leurs États aux dépens du nôtre, remplir leurs pays de nouvelles villes et d'autres habitations, et donna à toute l'Europe l'effrayant spectacle d'un peuple si prodigieux, proscrit, fugitif, nu, errant sans aucun crime, cherchant un asile loin de sa patrie. »

Une opinion à peine entrevue de nos jours, avancée, pour ainsi dire, sans preuve par Victor Cousin, appuyée de preuves un peu faibles par M. Marius Topin en son ouvrage *Louis XIII et Richelieu*, reçoit de la publication du *Parallèle* une éclatante confirmation : je veux parler de l'action incessante et prépondérante de Louis XIII dans les affaires du royaume. Saint-Simon en cite de nombreux exemples, tant dans les opérations militaires que dans la direction de la politique et de la diplomatie. Les traits de bravoure personnelle sont nombreux, et l'un d'eux emprunte aux conditions où il s'accomplit un redoublement d'éclat. C'était au siège de la Rochelle; il fallait s'emparer d'îles difficiles et profiter, pour y atteindre, de l'heure du reflux. Louis XIII se mit à accompagner silencieusement les troupes, et, comme on lui représentait qu'on les considérait comme perdues « et envoyées à la boucherie : — Je le sais bien, répondit le roi, et c'est parce que je le sais que j'y veux aller, parce que je ne sais point envoyer des troupes à la boucherie, mais, quand il le faut nécessairement, je ne sais que les y mener moi-même. Ainsi, messieurs, je vous suis bien obligé de vos remontrances, mais qu'on ne m'en parle plus. » De tels traits peignent l'homme mieux que les plus brillantes images. Mais ils ne prouveraient pas son mérite dans le conseil. Voici des faits qui permettent de l'établir. Au pas de Suze tous les généraux avaient déclaré l'attaque impraticable; Richelieu partageait leur avis. Tous les efforts étaient vains pour y faire renoncer le roi. On imagina de le lasser par l'ennui; un complot fut organisé pour le livrer à la solitude. Le moyen ne réussit pas; Louis XIII, abandonnant les généraux à leur découragement, fouillait sans cesse les montagnes. Un pâtre lui indiqua enfin un sentier, véritable chemin de chèvres, par lequel il résolut de tenter l'attaque malgré toutes les remontrances. Comme à la Rochelle, ce fut encore lui qui prit le commandement des premières colonnes, et c'est à lui que doit revenir tout l'honneur de ce fait d'armes.

Quand les Espagnols eurent envahi la Picardie et menacé Paris par la conquête rapide de la Capelle, du Catelet et de Corbie, Louis XIII assembla son conseil et, après avoir exposé l'état des choses, demanda l'avis de chacun des membres sans faire connaître le sien. Richelieu, contre sa coutume, parla le premier pour entraîner les voix; il ne conclut qu'à des précautions et à une défensive faible. Le reste du conseil opina dans le même sens.

« Alors Louis XIII déclara que cet avis n'étoit pas le sien; que des remèdes faibles n'en étoient pas à un mal pressant, encore moins propres à rassurer Paris, où il venoit d'apprendre que beaucoup de monde se préparoit à s'en retirer; que la suite de cet effroi étoit nécessairement le resserrement des bourses, ce qui tariroit tous les secours dont on avoit tant de besoin; que son avis étoit donc qu'il n'y avoit qu'un seul parti à prendre, qui étoit de rassembler diligemment tout ce qu'on pourroit de troupes, de marcher aux ennemis à leur tête, pour recouvrer avec audace et promptitude ce qu'on avoit perdu; que c'étoit le moyen unique de rassurer Paris, d'ouvrir les bourses, d'y trouver des secours et de donner de la confiance au dedans et de la crainte au dehors. Tout de suite, se tournant à mon père, il lui commanda de donner ordre à ce qui se trouveroit le plus tôt prêt de ses équipages, déclara qu'il partiroit le surlendemain et que le reste le joindroit après. Le cardinal de Richelieu eut l'air bien étonné d'une résolution si hardie, ainsi que tout le conseil. Il n'osa répliquer ni pas un autre. »

Il est impossible de citer tout le passage relatif aux rapports de Louis XIII avec son premier ministre, car il est fort étendu. Je ne puis en détacher que les fragments principaux :

« Faire un premier ministre, on ne peut nier que ce ne soit pour un roi faire un étrange pas; mais il est des conjonctures où ce pas, quel qu'il soit, devient nécessaire et tellement qu'il ne s'agit que d'un bon choix. La suite des affaires a montré à toute l'Europe que celui de Louis XIII ne pouvoit être meilleur. »

Pour démontrer que la nécessité d'un premier ministre s'imposait, Saint-Simon trace un tableau de la France divisée au dedans entre les huguenots et les restes de la Ligue et menacée au dehors de toutes parts par la maison d'Autriche. Que pouvait Louis XIII seul, en présence de si graves et si nombreuses difficultés ?

« Il faut convenir que si jamais un premier ministre a été nécessaire, ce fut alors, pour un roi de vingt-trois ans qui en avoit passé seize pour ainsi dire dans un cachot, tenu dans la plus profonde ignorance et solitude, et les quatre suivantes avec les bésicles que Luynes lui avoit attachées. Deux ans et demi pouvoient-ils l'avoir instruit des personnes, des affaires, du gouvernement du dedans et du dehors, parmi les trop justes défiances de ce qu'il avoit de plus proche et dans la complication d'affaires publiques et étrangères si importantes et si difficiles à manier?... On ne peut refuser la plus grande admiration à un roi de cet âge, qui ne fait que commencer à goûter la liberté, l'autorité, le pouvoir souverain, qui... a tout lieu d'être content de soi, et toutefois qui est supérieur à cette ivresse si naturelle d'opinion de soi-même, de témérité, qui conserve assez de sens, de jugement, de raisonnement pour sentir le besoin d'un tel secours; enfin qui a sur soi le pouvoir de se le donner par l'extrême envie de bien faire et, pour le choix, de souffrir que la lumière dissipe les nuages que l'attachement de Richelieu pour la reine mère avoit formés contre lui dans son esprit; l'éprouver, le suivre, le discuter pour ainsi dire dans le conseil et dans les entretiens peu à peu particuliers sur les affaires, le pénétrer, le juger sainement malgré cette ancienne répugnance personnelle, enfin céder au mérite et à la lumière bien reconnue, et, dans la nécessité de faire un premier ministre, se décider pour celui-là... Qu'on avoue donc que ce n'est pas foiblesse qui a fait le cardinal de Richelieu premier ministre, mais au contraire que c'est une des plus fortes, des plus grandes et des plus heureuses actions de Louis XIII.

« Les grandes choses qui ont rendu ce règne si glorieux... sont généralement attribuées au puissant génie du cardinal de Richelieu. Je ne prétends pas lui vouloir contester d'avoir été en ce genre le plus grand homme que les derniers siècles aient produit; mais il n'en est pas moins vrai qu'aucune des grandes choses qui se sont exécutées de son temps ne l'ont été qu'après avoir été délibérées entre le roi et Richelieu dans le plus profond secret. Qui donc peut dire, puisqu'il n'y avoit point de tiers, quelle part chacun d'eux a eue à les concevoir le premier, à les digérer, à décider sur la manière de diriger et d'exécuter ; lequel des deux a ajouté, diminué, corrigé? Si on peut très aisément penser que Richelieu y a eu la meilleure part et quelquefois tout entière, peut-on raisonnablement contester que Louis n'y en ait pas eu aussi? Et puisqu'elles n'ont pas eu leur exécution sans son approbation, sa volonté, son concours de roi et de maître, il les a donc bien entendues et comprises; il en a senti tout le bon, tout le possible, tous les moyens, toute la conduite... On ne peut, avec justice, ôter à Louis une très grande part à tout ce qui s'est conçu et exécuté de grand pendant son règne. »

Si toute la gloire en a été reportée sur Richelieu, c'est qu'à tant de hautes qualités qu'il reconnaît en Louis XIII, Saint-Simon en ajoute une dernière : la modestie, l'humilité, « l'aversion des louanges si sincère qu'elle les tarit, la tranquille sérénité avec laquelle il en vit combler son premier ministre... Quel comble de gloire pour Louis XIII de la savoir également mériter et mépriser; et que cette sorte de gloire est héroïque et unique! »

La postérité et les contemporains eux-mêmes ont répété que Richelieu dominait le roi et avait pris toutes ses mesures pour que rien ne pût ébranler son pouvoir. Les lettres de Louis XIII publiées par M. Marius Topin ont prouvé l'inexactitude de ces allégations; l'on en pourrait citer plusieurs où le roi combat les défaillances de son ministre et lutte contre sa crainte de voir ses ennemis triompher et obtenir son renvoi. Saint-Simon nous fait assister aux terreurs du ministre. Sur ce point il ne semble pas qu'on doive se défier de ses souvenirs : le récit de son père était bien fait pour se graver dans son esprit.

« La timidité étoit si grande dans un homme d'ailleurs si hardi, que j'ai ouï raconter à mon père qu'il lui étoit arrivé plusieurs fois d'être réveillé en pleine nuit dans son lit par Richelieu en tirant son rideau ; qu'il se jetoit dessus et s'écrioit qu'il étoit perdu; et qu'après avoir su de lui ce qui l'amenoit, mon père avoit toutes les peines du monde à lui remettre l'esprit et convenoit avec lui du service qu'il lui pouvoit rendre et qu'il lui rendoit en effet, et le conseilloit sur la manière dont il avoit à se conduire dans ces occasions. Ces aventures au moins ne déposent pas que le cardinal gouvernoit Louis XIII. »

Il nous semble que la mémoire de Louis XIII gagne beaucoup à la publication du *Parallèle :* non pas que l'opinion de Saint-Simon doive être acceptée avec une confiance aveugle; mais elle emprunte une grande force aux documents déjà connus en même temps qu'elle les corrobore. Pour notre part, nous inclinons fortement à croire que la vérité historique est de ce côté. Il n'est d'ailleurs pas possible qu'elle n'éclate pas quelque jour. Les témoignages sur lesquels on s'est fondé pour affirmer la haine réciproque du roi et du ministre et l'empire de celui-ci sur le premier sont peu concluants. Quelques sentiments qu'ils aient éprouvés, ils doivent en avoir laissé l'expression certaine. En l'état actuel, d'après les indices relevés jusqu'ici, les allégations des historiens sont ébranlées; nous souhaitons qu'une découverte nouvelle permette de rendre à Louis XIII la justice que demandait Saint-Simon et que le père de Louis XIV n'a pas encore obtenue.

GEORGES DE NOUVION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le théâtre a deux masques, l'un qui pleure et l'autre qui rit. C'est l'histoire de ces deux masques (1) que M. Paul de Saint-Victor entreprend de raconter ou plutôt de peindre en de vastes figures qui se détacheront avec un puissant relief sur un monument immense. Voici déjà une première et fort belle page de l'œuvre projetée. Elle est consacrée tout entière à Eschyle. Viendront ensuite Sophocle, Euripide, Aristophane; puis l'Indien Calidasa; puis Shakespeare; puis enfin nos poètes tragiques et nos poètes comiques depuis l'origine de notre théâtre jusqu'à Beaumarchais. Masques grecs, masques indiens, masques anglais, masques français; de masques latins, pas un. Pourquoi? je l'ignore. On comprend aisément ce dédain à l'égard de la tragédie latine; c'est pour Rome la juste punition d'avoir préféré aux fictions de la scène les convulsions, les exercices, le vrai sang du cirque: mais le masque au sourire discret de Térence, mais le masque largement épanoui de Plaute méritaient-ils un si complet oubli? Il est temps encore de leur faire une place; espérons que M. de Saint-Victor se ravisera.

J'en doute cependant, car ce sont des masques bourgeois, auxquels suffisait un médaillon, et M. de Saint-Victor ne veut que du grandiose dans son monument immense. La comédie avec Aristophane et Shakespeare, soit! parce que c'est une déesse, une géante, un colosse; mais avec Ménandre, comme avec Plaute ou Térence, c'est une petite bourgeoise. Qu'elle aille chez les photographes! Assez longtemps M. de Saint-Victor a déversé les couleurs étincelantes de sa palette sur une multitude de petits vaudevilles ternes; assez longtemps il a raconté en son style large et sonore le mariage final de Sosthènes et d'Amanda et accompagné de sa lyre d'or le couplet final sur l'air de *la Famille de l'Apothicaire*. Aujourd'hui il lui faut des dieux, ou des demi-dieux tout au moins. Aussi comme il est heureux, en ce premier volume, avec Prométhée, les Océanides, les Furies, les Atrides; et comme Eschyle l'a consolé de M. Hennequin!

Il lui a payé largement sa dette de reconnaissance. Eschyle, tiré de l'oubli par la Renaissance, avait été édité et commenté doctement; mais son génie avait étonné surtout les officines d'érudition. Aux deux derniers siècles, il avait effrayé. Saumaise parlait avec dédain de son *fatras*, Fontenelle l'appelait « une manière de fou ». Ce n'est que de notre temps qu'Eschyle est rentré dans sa gloire. M. Patin l'avait installé dans une maison solide, aux murs épais tapissés de papier à trente-deux sous le rouleau; M. de Saint-Victor lui construit un temple de marbre. Autour de sa statue colossale, nombre de statues de dieux, dieux de la Grèce, de l'Inde, de la Perse; et ces dieux groupés autour de lui, le mortel les domine de sa tête puissante. Cependant, trop de dieux peut-être. Quoique Eschyle soit au centre, comme Œdipe roi au milieu des vieillards thébains, on l'oublie parfois : nos yeux sont souvent distraits par tant de figures environnantes sur lesquelles tour à tour M. de Saint-Victor projette les rayons de son appareil électrique. Quand elles sont inondées de cette lumière éclatante, la statue d'Eschyle rentre forcément dans l'ombre. Je sais bien les raisons alléguées en faveur de ce musée et de cette illumination : la philosophie moderne et la science des religions comparées ont depuis trente ans renouvelé l'interprétation du polythéisme hellénique. On a retrouvé le sens des vieux mythes éclos de l'imagination primitive. Les *Védas*, récemment découverts, ont révélé la parenté des religions de la Grèce avec les premières croyances de la race aryenne, mère de l'Inde et de la Perse, aïeule de l'Europe. Il faut donc aujourd'hui replacer les œuvres de la Grèce dans le milieu qui les a produites, soulever le masque de chaque dieu et de chaque personnage pour décrire sa physionomie originelle et son caractère légendaire; retrouver enfin à travers leurs figures classiques le jeu des phénomènes atmosphériques ou solaires qui ont créé quelques-unes de ces divinités ou quelques-uns de ces héros à l'horizon lointain de la haute Asie. Voilà les raisons données, et elles ont leur prix. Ne fussent-elles qu'un prétexte, M. de Saint-Victor s'en serait contenté, y trouvant une admirable occasion de faire œuvre d'art, d'évoquer de grandes ombres, de réunir en ce musée tous les dieux de l'antiquité. Si dans ce tableau d'histoire littéraire la mythologie, l'histoire et la légende tiennent autant de place au moins que l'esthétique, il s'en console aisément. — Nous aussi, d'ailleurs.

Qui donc, en effet, aurait le courage de s'en plaindre? L'œuvre de critique devient une œuvre d'art, l'interprétation une création; eh bien, tant mieux! A propos de la tragédie des *Perses*, nous avons le récit des deux guerres médiques, que dis-je le récit? Non, le tableau, l'épopée, car nous voyons les dieux de l'Asie aux prises avec les dieux de l'Europe et le merveilleux mêlé au réel, qu'il anime, poétise et colore; eh bien, tant mieux encore! Mais l'équilibre exact, les proportions rigoureuses? Prenons-en notre parti et faisons-en notre deuil aussi gaiement que M. de Saint-Victor. Ne soyons pas ennemis de notre propre plaisir; jouissons, sans nous inquiéter autrement, de ces grands tableaux pleins de mouvement et de vie où hommes et choses sont inondés de lumière. Admirons sans arrière-pensée la puissance créatrice du peintre-poète, de cet enchanteur qui ressuscite le passé en l'embellissant, qui fait revivre ce qui a vécu et fait vivre ce qui peut-être n'a jamais existé. Histoire ou légende, réalité ou fiction, qu'importe! Les scènes qu'il dépeint avec cette fougue de crayon et ce brio de couleurs, il y croit, il en a été témoin. Un détail dans un bas-relief ou une amphore, détail imaginé par la fantaisie d'un artiste, cela lui a suffi pour reconstituer toute une scène; il y a assisté, à cette scène; il l'a vue, oui, il l'a vue! Il a vu Bacchus envahissant l'Inde; il a vu les dieux à six têtes et à douze bras, il a vu les satyres chevauchant sur des taureaux sauvages, et il les a entendus mugir comme ces taureaux. Il a vu les Telchines, les Cyclopes,

(1) *Les Deux Masques* (*tragédie-comédie*). Première série : *Eschyle*, par Paul de Saint-Victor. — 1 vol. Paris, 1880. Calmann Lévy.

les Centaures, Pan et les Ægypans; il a vu les Ménades sautant d'un bond sur la croupe de l'éléphant et jouant avec sa trompe comme avec un serpent familier. Ce Bacchus qu'il avait vu dans l'Inde, à Eleusis, il l'a revu à Rome au sabbat, il l'a revu au moyen âge sous la forme de Satan, avec la face d'un bouc noir, le poil hérissé, les yeux ronds et fixes, les mains armées de griffes d'oiseau de proie. Que de choses il a vues ainsi et que n'avait pas vues le digne M. Patin! Et si vous demandez ce que vient faire le Bacchus-Satan du moyen âge dans l'histoire des origines de la tragédie grecque, c'est que vous n'êtes pas poète, c'est que vous n'êtes pas artiste; déchiffrez les textes, cher monsieur, rétablissez les accents, reconstituez les virgules absentes, annotez et commentez!

Pour nous, nous sommes sous le charme. Cette imagination puissante, cette sensibilité si vive et si passionnée, ce don d'animer d'une vie intense ce qui n'est plus et d'y répandre les éblouissements de la couleur nous ravit. Le très délicat X. Doudan, dont nous parlions l'autre semaine, aurait réclamé peut-être contre ces éblouissements mêmes et ce qu'il appelait l'illumination. Cette délicatesse un peu timorée n'est plus à la mode du jour. Il eût dit sans doute aussi que le peintre, séduit par les tableaux qui s'offrent à son pinceau, et d'autant plus heureux que ces brillants sujets sont plus rares et extraordinaires, abdique nécessairement le droit de juger, et qu'ainsi le sens artistique nuit par une conséquence fatale au sens critique. Il n'eût pas admis, par exemple, que, pour expliquer ce qu'il y a d'abrupt, de sombre, de démesuré et d'excessif dans le génie d'Eschyle, il suffît de nous montrer le dinothérium, le sanglier d'Erymanthe, les hipparions digités et enfin tous les animaux gigantesques qui encombraient le sol de l'Attique à l'époque tertiaire. En effet, la science a constaté que cette pure et sobre Attique a été plus que tout autre contrée la patrie d'animaux géants. Nulle part on n'a trouvé en telle abondance les *grandia ossa* des faunes primitives. Dire d'Eschyle qu'il semble avoir été le contemporain des hipparions, c'est bientôt fait; mais une image, si belle qu'elle soit, n'est pas une explication. De même, quand, après avoir constaté sans chercher le pourquoi, on se dérobe devant la nécessité de juger; quand on se contente de dire que les difformités du géant sont inhérentes à sa grandeur colossale; que, s'il y a de l'obscurité sur ses pensées, c'est par la même raison qu'il y a des nuées sur les cimes; quand on conclut enfin qu'il serait ridicule de mesurer au compas et à la toise de tels génies — « qu'ils soient comme ils sont ou qu'ils ne soient pas! » — on a écrit une belle page, d'allure hautaine, on n'a pas absolument satisfait les curieux comme Doudan. Que font alors ces curieux? Sans l'avouer peut-être, ils vont à leur bibliothèque et consultent le très peu peintre et très peu poète M. Patin. Ajoutons qu'ils ont grandement tort de ne pas l'avouer, dût M. Arsène Houssaye, qui, à propos du volume de M. de Saint-Victor, a été dur pour M. Patin, ne pas leur pardonner.

A dire le vrai, il n'y a point de rapprochement à faire entre deux ouvrages de nature si différente. Il faut consulter l'un, il faut regarder l'autre. Je reconnais même qu'après avoir eu devant les yeux cette série de grandes toiles éclatantes, on aura peut-être un sentiment plus vif du génie d'Eschyle que ne le donnent des analyses minutieuses et patientes. On aura, en même temps, vu ces drames gigantesques mieux replacés dans leur cadre et dans leur milieu. Si nous avons les yeux un peu fatigués de ce miroitement et ce scintillement de couleurs vives, parfois un peu bruyantes, comme au sortir d'un musée, les œuvres ternes ne manquent pas où nous pouvons les reposer. Le volume qui va suivre éblouira, surtout moins sans doute, quand viendra Euripide, le plus comique des poètes tragiques, disait Aristote, parce qu'en effet son drame descend des hautes cimes pour se rapprocher de la vie bourgeoise.

M. de Saint-Victor nous dit que, quelle que soit la fortune de ce livre, il est récompensé par avance, car ces études l'ont rapatrié dans le monde antique et l'ont ramené aux sources sacrées. Ce ne sera pas là sa seule récompense. La fortune du livre est assurée, et l'on peut prédire que le grand monument dont il est comme le portique sera de ceux qui ne périssent point.

II.

M. Gaston Lavalley vient de publier une fort intéressante étude, d'après des documents inédits, sur les poésies françaises de Daniel Huet (1). Nous savions déjà que le savant évêque d'Avranches, qui n'entra dans les Ordres qu'à l'âge de quarante-six ans, avait eu d'honnêtes et assez innocents romans de jeunesse. Il donna même pendant assez longtemps dans les dissipations et les élégances, recherchant les gens du monde, les femmes surtout, et ne négligeant rien pour plaire, ni la mise, ni les petits soins, ni les petits vers. Du reste, il n'attachait pas plus d'importance qu'il ne convenait à ces productions rapides. Il était autrement fier des visites que lui faisait la muse latine, ainsi qu'on disait alors. Ces pièces en français, ces *juvenilia,* dont quelques-unes furent écrites à l'âge de soixante-dix ans, seraient demeurées dans un complet oubli que la renommée de Daniel Huet n'en eût pas beaucoup souffert. Il n'est pas sans intérêt cependant de voir, à côté du patient annotateur, de l'infatigable et parfois fatigant érudit, le joyeux compagnon et l'homme du monde. Sainte-Beuve regrettait de ne pouvoir « saisir quelques saillies de jeunesse du futur prélat, quelque filet de verve gauloise et rabelaisienne ». M. Lavalley nous fait connaître cet aspect nouveau. Voici des chansons, une satire, des envois aux dames. Il ne donne toutefois que le dessus du panier, dans l'intérêt de la gloire littéraire de Huet. Qu'était-ce donc que le dessous? Voulez-vous un échantillon?

Pour faire l'amour à Blois,
C'est trop d'un quand on est trois;
Et de l'avis de tous ceux
Qui débitent des fleurettes,
C'est assez quand on est deux.

L'eussiez-vous cru que le savant évêque avait eu l'idée pre-

(1) *Les Poésies françaises de Daniel Huet, évêque d'Avranches,* par Gaston Lavalley. — 1 vol. Paris et Caen, 1880. E. Dentu, E. Valin.

mière de la célèbre chanson du bois de Bagneux? Il faut remercier M. Lavalley de nous l'avoir révélé; il faut lui savoir gré aussi de n'avoir pas publié tous les vers français de Huet, sous le titre de *Petits chefs-d'œuvre inconnus*. Il y a mis une discrétion louable et d'un bon exemple. L'étude où il a enchâssé un certain nombre de spécimens est spirituelle et piquante.

III.

Justement affligé de l'immoralité croissante et débordante du roman contemporain, M. Edmond About a voulu prouver que l'on peut intéresser et même amuser avec des tableaux de la vie honnête. N'est-ce pas, en effet, calomnier la vertu que de la croire de toute nécessité revêche et ennuyeuse? Comme démonstration, il a écrit *le Roman d'un brave homme* (1), roman très honnête en effet, si honnête même qu'il le dédie à sa fille, et en une page tout à fait charmante, pour son quinzième anniversaire. Il faut bien constater cependant que le brave homme de M. About amusera moins que n'a fait son *Roi des montagnes*, qui n'était pas un phénomène de vertu, bien qu'il l'eût présenté malicieusement comme un modèle bon à suivre pour la plupart de ses compatriotes. S'il amuse moins, il invite davantage à penser. Hadgi-Stavros ne nous faisait guère songer qu'à l'utilité d'une bonne gendarmerie; Pierre Dumont, brave homme, fils de Pierre Dumont tout aussi brave homme, petit-fils de Pierre Dumont non moins brave homme, attire notre attention sur un certain nombre de questions sociales : réformes à opérer dans l'école, dans les collèges, dans les fabriques, bienfaits de l'association, moralisation de l'ouvrier par les repas en commun, inconvénients du fonctionnarisme, et bien d'autres points intéressants encore. C'est mélanger, comme on voit, l'utilité à l'agréable. Cette fois l'utile domine. Dans un prochain roman, M. About lui fera sans doute la part moins large. C'est déjà un tour de force de donner à ces matières si graves un aspect avenant. Voilà ce que peut le style. Ce serait tomber dans le lieu commun que faire l'éloge de celui de M. About, si vif, si net, si dégagé, leste et preste sans sautillements ni mièvreries, brillant sans enluminure, un style où se reflètent toutes les qualités de l'esprit français.

IV.

J'ai bien peur que le petit roman de M. Hippolyte Buffenoir, *les Beaux Jours d'un poète* (2), n'ait été écrit à l'intention de Daniel Rochat, non pour le décider à aller au temple ou à l'église, tant s'en faut! C'est, au contraire, pour lui faire honte d'être allé même à la mairie. Il se peut que je me trompe; mais alors, je ne comprendrais pas ce que veut dire cette petite histoire. On nous présente d'abord un poète dînant pour 1 franc dans un restaurant de la rue Dauphine. Plaignons-le! Ce poète est profondément triste, ce qui se conçoit. Il mange à peine, cela s'explique encore tout seul. Pour dessert, il demande une orange : affaire de goût. Ce n'est pas dans ce dîner que réside l'intention philosophique du récit, j'imagine. On nous le montre ensuite faisant visite à une grande dame séparée de son mari, gagnant peu à peu son cœur par ses enthousiasmes, ses élans poétiques. Tout cela n'est pas nouveau. La grande dame devient veuve. Vient aussitôt la question mariage. Le poète dit en son cœur : Pour femme, je veux une vierge! Voilà qui est encore assez ordinaire. Cependant le poète apprend qu'il va être père; sa résolution est ébranlée. Il emmène alors la grande dame en Bourgogne, au sommet d'une montagne. Attention! nous sortons du banal! C'est, nous dit-on, à la fin de *floréal*. Ce nom de floréal est une indication ou je ne m'y connais plus. En effet, devant la nature en fleurs, à la face du soleil qui brille, le poète dit : « Je t'aime, et je te prends pour femme. Je serai ta force et ta gloire, nous nous aimerons jusqu'à la mort. » La grande dame répond : « Je le jure comme toi. » L'auteur conclut : « Et ce fut là leur mariage. » Et il conclut avec satisfaction, du ton d'un homme qui applaudit. Donc, plus même de mariage civil : la nature pour mairie et le soleil pour officier de l'état civil. Telle est la morale, bien évidemment. Espérons que ce poète ne fera pas école.

V.

En terminant, signalons aux amateurs de beaux livres une splendide édition de *Mademoiselle de Maupin* (1), le roman que les pères feront bien de ne pas lire à leur fille.

MAXIME GAUCHER..

(1) *Le Roman d'un brave homme*, par Edmond About. — 1 vol. Paris, 1880, Hachette et Cie.

(2) *Les Beaux Jours d'un poète*, par Hippolyte Buffenoir. — 1 vol. Paris, 1880, Auguste Ghio.

(1) 1 vol. Paris, 1880. G. Charpentier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

« Si l'on apprenait que sur le tiers du territoire français existe une population tellement misérable que chaque âge est frappé par une mortalité une fois et demie à deux fois plus forte que sur le reste du territoire; que ses naissances ne réparent pas seulement la moitié de ses pertes; qu'en outre cette partie de la population française, comparée à l'autre, compte annuellement deux fois plus de cas d'aliénation mentale, deux fois plus de suicides, deux fois plus de crimes contre les personnes, deux fois plus d'attentats contre les propriétés; que, par suite, l'administration doit pour elle entretenir deux fois plus de gendarmes, deux fois plus de tribunaux, deux fois plus de prisons, deux fois plus d'hôpitaux et d'asiles et presque deux fois plus de croque-morts; certes, si l'on apprenait que le tiers de notre territoire est frappé de tant de maux, ce serait un grand émoi.

« Eh bien, ce peuple misérable existe sur notre sol; seu-

lement, au lieu d'occuper un territoire à part, les deux peuples sont mêlés intimement sur toute la surface, et, ostensiblement, une seule chose les distingue : l'un vit sous le régime du mariage, l'autre sous celui du célibat. »

C'est le peuple célibataire dont vous venez de lire cette belle description. Et moi qui vous la mets sous les yeux, je suis célibataire! et j'ai passé l'âge où l'on peut cesser de l'être! Je n'ai plus même la ressource d'aller chercher femme pour échapper à tant de maux et à tant de crimes. Et cependant, je n'hésite pas à vous dire : Voilà ce que sont au plus juste les célibataires! Convenez que je suis de nature impartiale et que je n'ai pas le patriotisme du célibat.

II.

La peinture que vous venez de lire est de M. Bertillon père, article *Mariage* dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Je la trouve citée dans un livre de M. Bertillon fils, dont elle résume les conclusions principales. Ce livre a pour titre : *La statistique humaine de la France*.

C'est un tout petit livre, 182 pages in-32 (1). Je l'ai relu deux fois de suite en une demi-matinée. Il est nourri de choses; et c'est la lecture la plus claire et la plus facile du monde. Il faut que vous le lisiez tous et qu'ensuite vous conseilliez à tous vos parents, amis et voisins, de le lire. Je voudrais qu'on le mît entre les mains de tous les jeunes gens de dix-huit ans. Puisqu'il existe partout maintenant des bibliothèques municipales — sorte d'institution sur laquelle je fais d'ailleurs de fortes réserves, — je voudrais que toutes les bibliothèques municipales en possédassent au moins un exemplaire. De même toutes les Sociétés de lecture dérivées de la Société Franklin. L'achat de ce petit volume ne ruinera personne. Joliment cartonné, il coûte 1 franc. Quel charmant livre! Quel livre sain! Quel livre utile et profitable entre tous! Par exemple, il serait bon qu'à une prochaine édition l'auteur effaçât deux ou trois épigrammes contre la Bible et le concile de Trente, qui sont inutiles à son sujet. Vous n'aimez pas le concile de Trente; moi non plus. Vous n'aimez pas la religion de la Bible; je suis là-dessus d'un avis tout contraire à vous. Mais enfin, si vous n'aimez ni la Bible ni le concile de Trente, faites franchement des livres sur cette matière. Quelle rage avez-vous d'introduire des espèces de controverses religieuses dans un livre de statistique? Ce n'est pas ce que j'y cherche. Vous me choquez et vous ne me convertissez point.

M. Bertillon fils, M. J. Bertillon, est démographe comme son père. Démographe aussi était son grand-père maternel, M. Achille Guillard, l'auteur d'un essai général sur la statistique humaine; c'est même M. Guillard qui a imaginé le nom de *démographie* pour désigner et définir la science originale et féconde créée par Quételet et que Quételet avait laissée anonyme. Nous avons dans M. J. Bertillon un phénomène bienfaisant de l'hérédité : trois générations attachées à la même œuvre intellectuelle, à la création et au progrès d'une science qui deviendra de plus en plus importante à mesure qu'on se persuadera davantage que la politique est susceptible de règles exactes, comme la physique, et que la législation, au lieu de se mouvoir uniquement dans une sorte d'algèbre juridique, doit se donner pour solide *substratum* la connaissance vivante des faits vivants.

III.

Le fils est comme le prophète du père et du grand-père. Ceux-ci ont établi les vérités et il les vulgarise. La première de ces vérités, démontrée par les recherches les plus variées et les plus complètes, c'est que l'état de mariage est infiniment plus favorable que l'état de célibat pour le bien-être des individus, pour le développement de leur fortune, pour l'affermissement de leur santé et de leur moralité. Quand un homme prend femme, il ne partage pas ses ressources, il les double. Il ne se met pas une chaîne au pied qui l'empêchera de courir après la fortune; il s'ajuste des ailes. Il ne se condamne pas à un surcroît de travail qui épuisera ses forces; il s'assure un régime doux et sage qui prolongera sa vie. Voilà la loi générale du mariage comparé au célibat. Elle n'est plus ni contestable ni contestée.

Ce qui étonnera beaucoup de lecteurs, nourris des affirmations par à-peu-près du journalisme, c'est que la France n'est pas un des pays de l'Europe où il y a le moins de mariages. On s'y marie beaucoup plus qu'en Belgique, en Hollande, en Suède; à peu près autant qu'en Prusse et en Autriche. Seulement la France est le pays de l'Europe où les mariages sont le moins féconds. Les causes de cette infécondité relative des mariages sont multiples. On en peut imaginer qui sont peut-être plus à l'honneur des Français que ne le croit M. Bertillon. On a beaucoup plus d'enfants en Allemagne et en Angleterre : est-il sûr qu'on les aime autant et qu'on les élève avec autant de soin et de dévouement qu'en France?

IV.

En ce qui concerne les naissances illégitimes, la France tient une situation moyenne. Sur ce point encore, le livre de M. Bertillon dissipera ou corrigera plus d'un préjugé. Il semble à ceux qui regardent *grosso modo*, que Paris soit et doive être la principale usine de naissances illégitimes. Les nombres, exactement recherchés, ne confirment pas cette opinion. Savez-vous combien, sur 100 naissances, Paris en compte d'illégitimes? 26. Et savez-vous combien on en compte à Olmütz en Moravie? 70 sur 100. Pour le remarquer en passant, la recherche de la paternité, qu'elle soit ou non digne d'approbation en soi, n'apporterait qu'un palliatif bien insuffisant au mal des naissances illégitimes, si l'on en juge par ce qui se passe à Olmütz. La recherche de la paternité existe en Autriche.

La constatation combinée des mariages, des naissances

(1) Un vol. de la *Bibliothèque utile*. Germer Baillière.

légitimes et des naissances illégitimes dans une même province de France rend bien perplexe sur les causes matérielles et morales d'où dérivent ces divers faits. Prenons la Bretagne : c'est un des rares laboratoires d'hommes et de faits humains qui se trouvent encore placés en des conditions nettement déterminées et, pour ainsi dire, compactes. La Bretagne est unanimement catholique et universellement pauvre. Résultat : on s'y marie peu; les mariages y sont extraordinairement féconds et les naissances illégitimes très rares. La pauvreté, qui paraît ailleurs un stimulant au mariage, n'influe pas ici contre le célibat; la religion catholique semble avoir tout le pouvoir nécessaire pour refréner les entraînements irréguliers; elle est impuissante à propager le mariage. Elle ne peut pas rendre les mariages nombreux, et elle sait les rendre féconds.

Il y a un trait bien singulier et bien notable par lequel se distingue le phénomène des naissances illégitimes et qui montre l'empire de l'opinion, empire salutaire ou détestable selon qu'il est la honte ou la fausse honte. Les naissances illégitimes sont plus nombreuses dans le Nord de la France et plus rares dans le Midi; s'il s'agit de légitimations, c'est la proportion contraire; les légitimations d'enfants naturels sont dans le Midi un fait à peu près inconnu. Dans le Nord, les légitimations par mariage et les reconnaissances d'enfants sans mariage sont nombreuses. C'est qu'au Midi le déshonneur d'une filiation illégitime est senti plus vivement qu'au Nord. Il en résulte qu'au Midi, d'une part, on s'expose beaucoup moins qu'au Nord à engendrer hors mariage; on ne veut pas subir cette honte; et que, d'autre part, quand on a commis la faute, on ne la répare pas, par crainte de l'avouer; on ne sait pas remplir son devoir contre le préjugé. Il se pourrait aussi qu'au Nord et au centre le nombre notable des mariages avec légitimation et des reconnaissances sans mariage tînt à ce fait que les mœurs tendent à substituer au mariage légal, dont les formes sont un peu compliquées, une union naturelle plus simple, ou bien qu'on veut essayer le mariage avant de le rendre définitif.

V.

Comment diminuer le nombre des célibataires en France? Comment encourager ou provoquer le développement de la natalité dans le mariage?

Avec ces deux questions, on sort de la démographie pure pour entrer dans le domaine de la science politique et de la science législative. M. J. Bertillon n'a pu s'empêcher cependant de toucher ces deux points. Il l'a fait avec beaucoup de discrétion. Il ne se joint pas aux législateurs ridicules qui réclament des lois contre les célibataires. Il lui suffirait que notre système fiscal ne fût pas une prime au célibat. Dans les mêmes conditions sociales, mettez d'un côté un célibataire, de l'autre une famille de quatre personnes : le père, la mère et les deux enfants; les impôts de consommation, si lourds en France, pèsent une fois plus sur chacun des deux époux que sur le célibataire. Est-ce juste? et ne faudrait-il pas se défier plus qu'on ne le fait de l'impôt indirect?

M. Bertillon ne trouve parfaites ni notre loi de succession, ni notre loi sur les formes et la célébration du mariage. Nous sommes, comme lui, d'avis qu'une plus grande liberté de tester tournerait, dans certains cas, à une plus grande fécondité du mariage. Nous sommes surtout d'avis que le titre V du Code civil sur le *Mariage* et le chapitre III du titre II, *Des actes de mariage,* auraient besoin de larges modifications. Il semble, en France, que ce soit un crime de se marier, tant on prend de précautions contre les futurs conjoints! tant on les emmaillotte de paperasses, d'affiches et de déclarations préalables! L'écrit périodique et le mariage sont proprement les deux bêtes noires du législateur français. Nul doute que tout ce qu'on exige des aspirants au mariage avant de leur permettre la comparution devant cet être solennel, sacré, inaccessible, qui s'appelle M. le maire, ne soit pour beaucoup dans ce fait fâcheux, que le nombre ne cesse de s'accroître, au moins dans les villes, des braves gens qui se marient d'un mariage très réel et très fidèle en prenant pour seuls témoins de leurs serments, comme disait Camille Desmoulins, le soleil et la nature. Il est remarquable que la démographie, l'anthropologie, la statistique sociologiste, qui sont pratiquées jusqu'ici par des incroyants et des révolutionnaires, n'aient pas plus en odeur de sainteté notre mariage civil et notre loi des partages que la philosophie théocratique ou religieuse d'un Joseph de Maistre, d'un Bonald, d'un Saint-Bonnet, d'un Leplay. L'identité de conclusion entre des moralistes et des politiques partis de prémisses si différentes est un fait bien digne de réflexion. Il a été déjà mis en lumière par M. Gaston de Saint-Valry dans ses feuilletons de *la Patrie,* qui sont d'une impartialité si haute et si pénétrante. Il forme toute la substance d'un livre original, pas très connu et cependant très à lire, paru chez Plon en 1879 : le *Problème de la France contemporaine,* par F. Lorrain.

VI.

Est-ce parce que M. Sarcey est célibataire? Mais toutes les mésaventures, et des mésaventures bien bizarres, tombent en ce moment sur lui.

M. Sarcey, sans faire tort à personne, est le plus brillant, le plus solide et le plus infatigable paladin de la libre pensée. Or depuis quelques jours il a une querelle sur les bras; et qui la lui fait? Un libre penseur. M. Sarcey ne peut pas voir un congréganiste en peinture; il souhaite à toutes les maisons religieuses la fermeture, la ruine, l'incendie, la peste et la démolition. Or une des premières maisons congréganistes de Paris va disparaître; et, du fait de cette disparition, voilà M. Sarcey dans le deuil.

Connaissez-vous son petit hôtel de la rue de Douai? Un paradis d'air et de lumière. En face s'élève un mur qui atteint à peine la hauteur d'un entresol. Derrière ce mur sont les jardins délicieux du Sacré-Cœur. M. Sarcey en avait seul la jouissance, jouissance visuelle, s'entend; car les pauvres religieuses n'osaient guère y paraître, de peur de se trouver sous le regard audacieux et terrible de ce Turc, de ce sultan

Saladin, de cet Antéchrist ; c'était pour les yeux de M. Sarcey une solitude enchanteresse dans laquelle ils se promenaient incessamment et dont ils se repaissaient. M. Sarcey répétait tout le long du jour à tout venant : « Ne suis-je pas le philosophe le plus heureux de l'univers ? N'ai-je pas la plus belle maison du plus beau quartier de la plus belle ville du monde ? D'autres que moi dans Paris n'ont pas de concierge ; mais quel autre est, comme moi, sans vis-à-vis ? Voyez ce jardin charmant. Il est de mainmorte ! Il ne sera ni bâti en aucun temps par les dames sybarites du Sacré-Cœur, qui connaissent le prix d'un jardin, ni aliéné par elles à qui le bâtirait. Ah ! comme on respire ! quelle pure clarté ! et c'est pour toujours ! » Oui, mais l'imprudent Sarcey faisait trop d'articles contre le Sacré-Cœur et l'éducation du Sacré-Cœur. C'est ce qui a donné l'éveil au conseil municipal de Paris. Tout à coup ce conseil a conçu l'idée diabolique de rectifier le boulevard Clichy et de le faire passer à travers le jardin cher à Sarcey. La chose est résolue : les dames du Sacré-Cœur vont être expropriées. Plus de pensionnat et partant plus d'ombrages. Une horrible maison d'exploitation à six étages va s'élever là où les arbres, les fleurs, les pelouses e l'hôtel de M. Sarcey se baignaient dans l'air et la lumière. Adieu l'oxygène et le soleil ! M. Sarcey aura des vis-à-vis qui l'offusqueront et le guetteront ! Sa maison sera de verre ; et il n'y verra pas plus clair pour cela. Bien au contraire !

S'il s'était donné une femme, l'enragé misogame Sarcey, je connais ces créatures célestes, sensées, positives, gardiennes prévoyantes des intérêts du commun ménage ! Du matin au soir la douce personne lui aurait murmuré aux oreilles avec une mansuétude implacable : « Ami, plus j'y pense, plus je trouve que rien ne doit nous être aussi sacré que le Sacré-Cœur. Songez donc, mon cher Francisque ; nous n'avons pas des mille et des cent, et ce jardin-là augmente d'au moins quinze mille francs la valeur de notre immeuble ! »

Hélas ! M. Sarcey n'a pas de femme, et il est démontré par trois générations de Bertillon, plus Quételet, que le célibataire court à sa perte d'un pas deux fois plus rapide que l'homme marié.

PIERRE et JEAN.

BULLETIN

REMARQUES D'UN BERLINOIS SUR PARIS. — Un des collaborateurs les plus distingués de la *Deutsche Rundschau* (1), M. Julius Rodenberg, vient de raconter ses impressions en revenant à Paris après un intervalle de treize années. Il y aurait beaucoup de réflexions à faire sur l'article très impartial de M. Julius Rodenberg. Nous indiquerons au moins quelques parties saillantes de son récit.

Il faut se reporter à l'époque des guerres d'Italie et se rappeler les sentiments des armées françaises en descendant sous un ciel plus doux que le leur, dans des contrées plus riches où la vie était plus facile et plus délicate, pour bien comprendre les sentiments d'un habitant de Berlin arrivant en France. — « Je vous avais laissé l'hiver à Berlin, écrit M. Rodenberg ; sur toute la ligne allemande, ce n'avait été que retards ; on se rattrapait en supprimant les temps d'arrêt (1), de sorte qu'après une nuit passée en wagon il nous avait été impossible de déjeuner. » — Voici enfin la première station française. « Nous eûmes le temps de nous laver les mains et de nous restaurer ; on nous donna des boules d'eau chaude ; l'air doux nous arrivait chargé de senteurs de violettes et de lilas ; nous étions en plein printemps. » Le lendemain, au débarqué, promenade sur les boulevards et au Marché aux fleurs de la Madeleine. « La première impression de Paris a été celle de la richesse immense, inépuisable. De quelque côté qu'on regardât, une profusion de toutes les bonnes choses qui existent dans le monde : fleurs et légumes, livres et tableaux, or et argent, bronze et porcelaines. Et quelle animation quand on vient directement de Berlin ! »

Plus M. Rodenberg voit Paris, plus il est frappé du contraste avec Berlin. Il se dit que si Berlin possédait une société littéraire faisant autorité comme l'Académie française, la langue allemande s'en trouverait mieux. Le bien-être de notre petite bourgeoisie, produit d'habitudes d'économie qui semblent presque comiques à un Allemand, lui fait faire un retour sur la situation précaire de la classe correspondante en Prusse. « Il est très rare, dit-il, que le petit bourgeois allemand puisse se *retirer* et vivre de ses rentes. Il peine toute sa vie, parce qu'il pense trop tard à faire des économies. Nos habitudes se sont pas les mêmes, nos besoins sont plus grands ; non que l'Allemand vive mieux que le Français, au contraire... ; mais le Français, qui se contente de moins, sait en outre tirer meilleur parti de ce *moins*. »

Il est parfaitement vrai que l'économie est la vertu française par excellence, la principale source de richesse du pays. Il est singulier que les étrangers, qui rendent souvent justice aux qualités ménagères et raisonnables de la race, n'aient jamais vu qu'il fallait en reporter l'honneur à la femme française, qu'ils s'obstinent à considérer comme le type de la frivolité. Soit dit sans aucune allusion à M. Julius Rodenberg, qui n'aborde pas ce sujet.

Le collaborateur de la *Rundschau* est surpris de l'ignorance des Français quant à la littérature allemande contemporaine En France, dit-il, on n'étudie de l'Allemagne, en dehors des questions politiques et militaires, que la science. Est-ce notre faute, ou celle des Français ? Nous nous permettrons de répondre : Ni l'une ni l'autre. Le public lisant de l'Allemagne recherche les livres étrangers parce que les belles-lettres, M. Rodenberg le sait mieux que nous, ne sont pas florissantes

(1) Berlin, juin 1889.

(1) L'auteur de cette analyse peut certifier que c'est l'usage en Allemagne. Il lui est arrivé de faire treize heures de chemin de fer, le jour, sans s'arrêter et sans manger, parce qu'en effet le train était toujours en retard.

en ce moment dans son pays. L'activité intellectuelle s'est portée d'un autre côté. Parmi les livres étrangers, les nôtres plaisent aux Allemands par leurs qualités d'ordre, de clarté, de brièveté, qui les rendent d'une lecture facile. Le Français de moyenne culture ne songe pas à aller chercher des ouvrages dans une autre langue, parce qu'il a sous la main plus de romans français, de Mémoires français, de vers français, de travaux de critique français qu'il ne peut en lire. Lui prend-il fantaisie de faire une excursion chez ses voisins, il s'adressera plutôt au libraire anglais qu'au libraire allemand, parce que le livre allemand lui fait un peu peur: il le trouve long et difficile à lire; il n'y sent pas le soin de la forme auquel il est accoutumé; il y voudrait plus d'idées générales; il y renonce avant d'avoir pu apprécier ses hautes et solides qualités. Nous croyons que l'indifférence remarquée à Paris par M. Julius Rodenberg pour les œuvres de ses compatriotes n'a pas d'autre motif, et c'est justement parce qu'elle a son origine dans des causes à la fois plus simples et moins variables que les circonstances politiques, qu'il y a peu d'espoir de la voir cesser brusquement.

La *Saturday Review* reprend la question souvent débattue et jamais résolue de l'existence de Clémence Isaure. La noble patronne des Jeux floraux n'a-t-elle vécu que dans l'imagination populaire, et, dans ce cas, que faut-il penser des différentes circonstances sur lesquelles ses partisans s'appuient pour établir qu'elle a été une personne réelle ? La *Saturday Review* est sûre que Clémence Isaure n'a jamais existé. On a trouvé son tombeau dans une église où jamais personne n'avait été enterré. On a aussi trouvé sa statue, mais cette statue n'est pas de l'époque à laquelle Clémence Isaure est censée avoir vécu. On a traduit l'inscription latine de la statue de façon qu'elle s'applique à Clémence Isaure, mais on pourrait la traduire de plusieurs autres façons qui ne s'appliqueraient pas à elle. On allègue qu'elle a publié un volume de vers dans une année que l'on précise, mais personne n'a jamais vu ce volume. Les autres preuves, selon la *Saturday Review,* ne supportent pas mieux l'examen.

La réforme de l'orthographe a fait un pas en Angleterre. Ses partisans ont vu que les plans radicaux proposés jusqu'ici, et dont l'application aurait rendu les livres illisibles sans une étude préparatoire, n'avaient aucune chance d'être acceptés du public. Ils se sont rabattus sur une réforme graduelle, par laquelle on fera peu à peu l'éducation de l'œil, et qui aboutira avec le temps à ce qu'ils estiment la perfection du système. En conséquence, la Société philologique de Londres a chargé un de ses membres de dresser la liste de tous les mots dont l'orthographe a été altérée par une fausse étymologie, ou qui contiennent des lettres inutiles, et de placer en regard de chacun d'eux sa forme rectifiée et simplifiée — simplifiée surtout. Le tableau, revisé par la Société, sera imprimé et recommandé à l'adoption des éditeurs et du public; on espère qu'il pourra paraître dans le courant du mois prochain. La phrase suivante donnera une idée du chemin que l'on compte parcourir dans cette première étape; elle offre la même physionomie saugrenue que les phrases anglaises citées en exemple : *La mécanik è un ar dificil.* — Ce qui est extraordinaire, c'est que ce soient des philologues qui se mettent à la tête d'une conspiration contre la philologie. C'est le monde renversé!

Notes géographiques. — D'après la *Revue de géographie,* la plus grande activité règne sur le bas Kongo, de l'embouchure du fleuve à la station fondée par M. Stanley, 32 kilomètres plus haut; on ouvre des routes, on construit des voies ferrées, des bateaux à vapeur sillonnent le fleuve. « On assure, continue la *Revue de géographie,* que le célèbre voyageur, considérant comme bien à lui le tracé qu'il se promet de suivre, barre le passage à ceux qui veulent tenter le même trajet. Il semblerait dire aux autres voyageurs : Le Kongo est à moi, je le garde! »

Le Comité français de l'Association africaine s'occupe de créer deux établissements, l'un à l'est, l'autre à l'ouest du continent. La station orientale s'élèvera près de Kiora, dans le Mokoundakoua, pays sain, peuplé, boisé et giboyeux, arrosé par une grande rivière. Elle sera commandée par M. Bloyet, ancien capitaine au long cours, en route pour joindre son poste. La station occidentale aura pour chef M. Savorgnan de Brazza, l'explorateur bien connu.

Le huitième volume de la grande édition des *Mémoires* de L'Estoile publiée par MM. Brunet, Champollion, Halphen, P. Lacroix, Read et Tamizey de Larroque, vient de paraître à la librairie Jouaust. Ce volume comprend les années 1602-1607.

La *Gazette des Beaux-Arts* du 1er juin est illustrée de trois eaux-fortes, dont les *Fileuses* de Velazquez, et de nombreuses illustrations dans le texte, dessins originaux d'artistes, etc. Les articles sont de MM. Ph. de Chennevières et O. Rayet, *Salon de 1880,* Ed. Bonnaffé, *Physiologie du Curieux,* Paul Lefort, *Velazquez,* Paul Gout, l'*Œuvre de Viollet-le-Duc,* et Louis Gonse.

Viennent de paraître :

Œuvres complètes de Victor Hugo, édition définitive. *Les Orientales, les Feuilles d'Automne.—Les Odes et Ballades.*— In-8°. Quantin.

Lord Beaconsfield et son temps, par M. Cucheval-Clarigny. — Un vol. in-12. Quantin.

L'*Art et les Artistes au Salon de 1880,* avec dessins, par M. Maurice du Seigneur. — Un vol. in-18. Ollendorff.

La *Fille de M. Toinet,* par M. Eugène Giraud. — Un vol. Charpentier.

La *Chasse aux nihilistes,* par M. Paul Vernier. — Un vol. in-12. Ollendorff.

Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, par M. Henri Rivière. — Calmann Lévy.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et C, rue Saint-Benoît. (1075)

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

2e SÉRIE. — 9e ANNÉE. NUMÉRO 52 26 JUIN 1880

BARBARA

Nouvelle russe (1).

I.

Il était neuf heures du matin. Le soleil de juillet avait séché la rosée et il faisait déjà trop chaud, mais on avait encore frais sur le balcon de la vieille maison de Grouzdine. Des jasmins et des glycines le couvraient d'une ombre épaisse, et d'ailleurs le soleil ne donnait de ce côté que l'après-midi. Nathalie-Alexandrovna et sa fille Barbara étaient assises le long de la balustrade de bois et prenaient le thé. Nathalie clignotait des yeux et buvait dans sa soucoupe, à l'ancienne mode, avec des gestes nerveux; elle n'avait pas assez dormi, cela lui avait donné la migraine, et elle était de mauvaise humeur. Barbara se sentait en faute et s'appliquait à ne pas attirer l'attention. Elle se faisait petite, se ratatinait sur sa chaise et mangeait tout doucement sa crème aigre, sans faire de bruit et sans regarder sa mère. Celle-ci avait la tête tournée d'un autre côté, mais Barbara savait bien que Nathalie-Alexandrovna la voyait tout de même, et son visage rosé commençait à rougir jusqu'aux oreilles. Une fois ou deux elle jeta à la dérobée un coup d'œil sur Nathalie-Alexandrovna et tout de suite se ramassa encore plus sur son siège. « Comme il est en retard! pensait-elle; s'il n'arrive pas, maman va commencer : Tu m'as réveillée, j'ai mal à la tête. — Elle va tout me gâter! »

Il n'y avait malheureusement plus rien sur son assiette ni dans sa tasse. Il était impossible de continuer à ne pas remuer, et Nathalie-Alexandrovna n'attendait peut-être que le premier mouvement de sa fille pour « commencer ». Barbara tournait attentivement sa cuiller au fond de sa tasse vide. Enfin elle prit son parti, leva la tête et aussitôt ferma les yeux : « Nous y voilà! ça commence! » Elle s'était trompée. Nathalie-Alexandrovna, qui venait de remplir sa soucoupe, la porta silencieusement à ses lèvres. Barbara pensa que le mieux était encore de recommencer à manger. Elle étendit la main vers le pot au lait et dit involontairement, d'un ton d'excuse :

« Cela fait tant de bien!

— Tu es malade? » demanda aigrement sa mère.

Il y eut encore un silence. Nathalie-Alexandrovna avala sa dernière gorgée de thé, posa sa soucoupe sur la table et la lava. Elle lava ensuite sa tasse et elle avait déjà pris la théière, mais elle la reposa brusquement et dit, en s'échauffant à chaque mot :

« Eh bien! il n'est pas arrivé! il ne viendra peut-être pas du tout! Je te disais bien que ce n'était pas la peine de se lever au milieu de la nuit. Mais tu veux toujours savoir mieux que les autres. J'ai un mal de tête à ne savoir que devenir. Nous avions bien besoin de cela... »

Ici, Barbara, qui avait d'abord baissé la tête avec consternation, prit feu de son côté :

« Vous êtes étonnante, maman! Est-ce que je pouvais savoir? Il devait être à la gare à 4 heures 17 minutes. Le train est peut-être en retard... ou il a pris le train suivant... »

Un bruit de clochettes se fit entendre du côté de la cour. Barbara se leva d'un bond, descendit l'escalier comme une flèche et sauta au col de l'arrivant. Celui-ci prit sa tête entre ses mains et l'embrassa avec force sur les deux joues.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, grisonnant, aux traits irréguliers et mobiles. Il s'appelait Fédor-Andréiévitch Soukhonine. Nathalie, dont le visage se rassérénait, vint au-devant de lui en s'agitant. Il l'embrassa, et tous trois remontèrent sur le balcon. Barbara se hâta de verser un

(1) Sous sa forme originale, cette Nouvelle a paru dans le *Messager d'Europe*, novembre et décembre 1879 (Saint-Pétersbourg).

verre de thé, s'assit tout près de Fédor et le regarda dans les yeux avec un sourire caressant. Il passa sa main sur les cheveux de la jeune fille et sourit avec bonhomie en remarquant qu'elle était vêtue à la mode russe.

« Voyons, ma nièce, fais-toi voir. »

Elle se leva et tourna lentement sur elle-même.

« Charmante! murmura Fédor, qui en sa qualité de slavophile était grand partisan du costume national. Quelle jolie tête! Vois-tu, petite, quand tu voudras ensorceler quelqu'un, coiffe-toi comme cela.

— Nous n'avons plus besoin de nous occuper de ça », dit d'un ton significatif Nathalie, qui se préparait depuis un bon moment à parler. Fédor posa son verre avec un geste interrogateur; Barbara s'enfuit.

Nathalie se pencha vers son frère et poursuivit à demi-voix :

« Tu sais, nous avons donné notre parole.

— A qui?

— A Pierre-Stéphanovitch Oulmine. »

Fédor n'en croyait pas ses oreilles. Quand il était parti, il y avait de cela quinze jours, c'était à peine si l'on connaissait Pierre-Stéphanovitch dans la maison.

« Elle l'aime?

— Apparemment qu'il lui plaît; elle a dit oui tout de suite. Moi, je suis enchantée. Elle n'a pour ainsi dire pas de dot, tu sais que mon mari ne m'a laissé que des dettes... »

Barbara rentrait.

« Barbara, lui dit son oncle, tu te maries avec Pierre-Stéphanovitch Oulmine?

— Oui », répondit-elle en sortant précipitamment. On l'entendit descendre l'escalier en sautant plusieurs marches à la fois et en faisant claquer ses talons.

Fédor la suivit. Il la vit s'enfoncer dans la longue allée de tilleuls du jardin. Il l'appela; elle l'attendit.

« Barbara, il faut que tu me dises tout.

— Maman t'a tout dit.

— Je veux savoir pourquoi tu as dit oui. »

Barbara marchait sans répondre, en regardant droit devant elle.

« Tu ne l'aimes donc pas?

— Où en sont tes affaires?

— Mes affaires... répéta machinalement Fédor, dérouté par cette question; mais... toujours au même point. Je m'occupe de vendre ma maison de Kolpiki. Voyons, Barbara, ce n'est pas le moment de parler affaires.

— Si, si, reprit-elle avec impatience. Je veux savoir s'il n'y a pas moyen d'éviter de vendre Kolpiki.

— Non, c'est impossible.

— Je ne veux pas que tu vendes Kolpiki! Cela ne sera pas! Je ne le souffrirai pas! »

Elle était prête à pleurer. Fédor devina tout.

« Barbara! mon enfant, comprends-tu ce que tu fais? Je ne le permettrai jamais... »

Barbara éclata en sanglots et se sauva en courant. Il la rejoignit et la retint de force par le bras.

« Barbara, crois-tu que ce soit honnête pour M. Pierre Oulmine? Tu l'épouses par calcul. Tu es jeune, il est impossible qu'un jour ou l'autre le sentiment ne s'éveille pas en toi, et si tu en aimais un autre que ton mari... vois-tu, je te maudirais!

— Je n'aimerai jamais personne! cria-t-elle en se débattant. Je lui donnerai toute ma vie, mais je ne peux pas supporter que tu vendes Kolpiki... Je ne le peux pas! »

Elle s'échappa, se jeta dans un fourré et disparut.

Resté seul, son oncle ne retourna pas à la maison. Il entra aussi dans les taillis et se mit à marcher à travers bois, écartant les broussailles.

La vie n'avait pas souri à Fédor. Il s'était marié jeune, et de plusieurs enfants il ne lui était resté qu'un fils, Mitia, étrange garçon que les domestiques, entre eux, appelaient *le pauvre*. Il serait difficile de définir exactement ce qu'ils entendaient par ce mot et en quoi Mitia différait des enfants ordinaires; son père et sa mère eux-mêmes n'auraient pas su l'expliquer, quoiqu'ils vissent bien qu'il n'était pas comme les autres. De sa personne il était beau et bien fait. Sa douceur était extrême. On ne pouvait pas dire qu'il manquât d'intelligence. Il apprenait d'ordinaire avec difficulté, mais de temps en temps il avait comme des révélations subites; il comprenait en une seconde ce qu'on lui avait expliqué inutilement pendant plusieurs années. Sa timidité était inconcevable; elle allait croissant avec l'âge, devenait maladive, insurmontable dans les choses les plus simples de la vie; elle l'effarait au point qu'il passait dans le public pour à moitié idiot, et en effet la peur qu'il avait de prendre une initiative quelconque, de décider du détail le plus insignifiant, touchait à la folie. Sa mère était persuadée qu'il changerait; elle le croyait avec l'énergie de la tendresse maternelle, rêvant d'une espèce de miracle qui s'opérerait brusquement. Elle mourut en affirmant à son mari que l'heure du miracle approchait et qu'elle avait déjà remarqué plusieurs symptômes annonçant la prochaine métamorphose.

Fédor ne la contredisait jamais lorsqu'elle parlait de son enfant. Au fond de son cœur il était convaincu que ce serait toujours la même chose, et la bizarrerie de son fils unique était pour lui une lourde croix. Il avait livré le jardin à Mitia, qui adorait les fleurs; il lui avait aussi arrangé une chambre où l'enfant se plaisait à élever des oiseaux en liberté, et il tâchait de se distraire en élevant sa nièce Barbara. Il la trouvait adorable, sans un défaut, sans un mauvais sentiment. Sa nièce éprouvait pour lui une vive tendresse, à laquelle se mêlait, sans qu'il s'en doutât, un sentiment de protection. Elle n'ignorait pas qu'elle était le rayon de soleil de cette existence un peu manquée, et il lui semblait de plus qu'elle était indispensable à son oncle, que sans elle il ne saurait jamais se tirer de la vie. Elle avait eu dès sa première jeunesse un besoin impérieux de protéger quelqu'un ou quelque chose, un chat, une poupée, une servante; l'expérience aurait dû l'en dégoûter, car son zèle aboutissait presque invariablement à attirer une catastrophe sur la tête du favori; mais, loin de se corriger avec l'âge, sa manie avait été en augmentant. Jusqu'ici elle avait caché soigneusement à Fédor, de peur de le blesser, qu'elle le jugeait incapable de se conduire

tout seul; mais tout à l'heure, à propos de cette propriété de Kolpiki qu'il s'obstinait à vendre — ce dont il ne se consolerait jamais, — Barbara s'était trahie. Fédor savait maintenant ce qu'il lui devait et que l'affection de sa nièce pour lui allait jusqu'à tromper un honnête garçon et à feindre l'amour pour avoir une fortune.

L'idée que Barbara pût faire quelque chose qui ne fût pas tout à fait bien n'avait jamais effleuré l'esprit de Fédor. Il la retournait avec amertume dans sa tête, tout en se frayant violemment un passage à travers les branches enchevêtrées, et à son chagrin se mêlait, quoi qu'il en eût, une joie délicieuse. Il répétait les exclamations passionnées de Barbara : « Je ne veux pas que tu vendes Kolpiki! cela ne sera pas! » et il s'attendrissait. Il fallut la pensée de ce que Barbara deviendrait si on la laissait faire pour chasser cette préoccupation égoïste. Fédor prit alors son parti sans balancer : il sortit à grands pas du bois et se dirigea du côté de la maison, décidé à tout dire à Pierre Oulmine.

Il trouva sa sœur dans le salon, occupée à tricoter un bas.

« Où est Barbara?

— Je n'en sais rien; sans doute à se promener; tu sais qu'elle est toute la journée sur ses jambes. »

Nathalie continua de tricoter. Fédor savait qu'elle allait lui parler du mariage de sa fille, et ce sujet de conversation lui était désagréable. Il roula une cigarette et attendit. Nathalie avait levé son bas à la hauteur de son nez et comptait ses mailles. Le cliquetis monotone des aiguilles finit par impatienter son frère. Puisqu'il fallait en passer par là, il aimait mieux que ce fût tout de suite.

« Pierre Oulmine vient souvent?

— Tous les jours. Il va venir dîner. Je voulais te demander... pour mes diamants..., il faudrait les faire remonter avant de les donner à Barbara... ils ne sont plus à la mode.

— Donne-les-moi. Je vais te dessiner un modèle. »

Il s'assit à une table. Nathalie alla chercher ses écrins, les essuya avec son mouchoir et les ouvrit l'un après l'autre en bavardant.

« Son mari lui en donnera peut-être... mais c'est égal... il faut avoir ses affaires à soi.... Attends, il y a encore une pierre bleue. »

Fédor la laissait jaser et dessinait; cela faisait passer le temps. La journée avançait, et Barbara ne rentrait pas. Vers deux heures, il aperçut, par une fenêtre donnant sur la cour, un cabriolet élégant qui tournait dans l'avenue. Dans un des coins du cabriolet était un jeune homme — Fédor devina que ce jeune homme était Pierre Oulmine, — et dans l'autre coin était Barbara, qui tenait les rênes et conduisait le cheval. Nathalie-Alexandrovna alla au-devant d'eux en poussant des *Ah!* Fédor la suivit. A son aspect, Barbara changea de couleur et lui lança un regard où le défi se mêlait à la prière.

« Pierre, dit-elle précipitamment en descendant de voiture, venez voir mes rosiers. »

Elle l'entraîna en lui laissant à peine le temps de saluer. Son oncle se plaça à une fenêtre du salon, d'où il les observa tandis qu'ils allaient d'un rosier à l'autre, s'arrêtant pour causer et pour examiner les fleurs.

Pierre-Stéphanovitch Oulmine avait la moitié de la tête de plus que Fédor, qui passait pour un des hommes les plus grands du pays. Son vaste corps, dont il ne savait que faire, lui donnait une certaine gaucherie. Lorsqu'il marchait à côté de Barbara, il était tout attentif à se rapetisser, à ne pas marcher trop vite, à ne pas faire de mouvement brusque. Sa physionomie bienveillante et énergique n'était pas déplaisante, mais il paraissait beaucoup plus que son âge; il n'avait que vingt-huit ans et il avait l'air vieux. Barbara semblait très à son aise avec lui. Il n'échappa pas cependant à Fédor qu'à travers ses agaceries et ses enfantillages, elle manœuvrait habilement pour empêcher son oncle et son fiancé de causer ensemble. Elle se fit cueillir des bouquets par Pierre; elle l'emmena arranger les fleurs dans des vases; elle insista pour l'accompagner au cabriolet, où il avait oublié une boîte de bonbons qu'il lui apportait. Fédor suivait de l'œil son manège, et il avait compassion de l'angoisse qui perçait à travers ses rires. « Va dire d'atteler ma voiture! » lui cria-t-il pour la tirer d'inquiétude à un moment où elle sortait de nouveau, emmenant encore Pierre Oulmine quelque part.

« Tu pars! »

Fédor ne put s'empêcher de sourire de l'accent joyeux de sa voix. Elle était transformée et le regardait avec une expression de profonde reconnaissance. Quelques instants plus tard, le *tarantass* vint se ranger devant le perron. Barbara prit son oncle par le cou et le serra avec effusion. Fédor baisa tendrement sa tête bouclée et sortit. Tout le monde le reconduisit jusqu'à sa voiture.

II.

Fédor-Andréiévitch parvint en vue de Kolpiki vers six heures du soir. Les chevaux en sueur s'étaient vite fatigués et avançaient d'un air accablé. « Plus vite! » répétait sans cesse Fédor à son cocher. Il se sentait, lui aussi, anéanti, et il aurait voulu être arrivé. Pendant toute la route il n'avait cessé de penser à Barbara. Enfin les premiers toits du village apparurent à ses yeux. Son regard chercha par habitude, au travers des bouquets d'arbres, le toit vert de la maison seigneuriale, et brusquement il comprit, pour la première fois, qu'on allait lui prendre tout cela. Une douleur aiguë lui traversa le cœur. Il oublia Barbara, il oublia le monde entier, et longuement, à travers les larmes qui lui montaient aux yeux, il contempla son vieux nid. Depuis deux semaines qu'il était à la ville, il ne s'était pas écoulé un jour où il n'eût parlé de la vente de Kolpiki. Mais ce Kolpiki-là, c'était un mot, un nom bizarre qu'il n'écrivait jamais sans s'étonner qu'on l'eût inventé. Il n'y rattachait pas dans son esprit la maison des aïeux, avec ses hautes fenêtres un peu étroites, ses quatre colonnes plantées si maladroitement en avant du péristyle, son grand chêne et ses trois arbres verts, qu'il regardait chaque matin en se levant et que sa mère autrefois aimait tant. Pendant cette quinzaine il s'était même occupé de son installation à la ville, il avait visité des appartements. Néanmoins il venait seulement de sentir qu'il allait perdre son ancien toit. Il chercha à se représenter ce qu'il allait devenir

sans Kolpiki. Malgré son harassement de corps et d'esprit, il força son imagination à lui figurer le printemps tel qu'il l'avait toujours vu. Son imagination lui montra des champs noirs, plaqués de touffes d'herbes décolorées par l'hiver et de quelques restes de neige salie; une cour humide, une petite mare formée par les pluies sous les bouleaux qui masquaient la cuisine, des pousses d'ortie à l'entrée de la cave. Il lui revint, mêlé à l'air embrasé qui lui brûlait le visage, une bouffée de la molle tiédeur du printemps russe, toute chargée de senteurs de résine.

Il pensa ensuite à l'hiver. Le tarantass avait passé à côté du village et venait de tourner dans une longue avenue bordée de bouleaux. Fédor revoyait les fins rameaux pliant sous le poids du givre, la forêt couverte d'un épais feuillage d'argent. La voiture s'arrêta devant le perron. On n'attendait pas le maître, et les domestiques étaient réunis dans la cuisine autour du *samovar*. Au bruit des clochettes, tous sortirent. Le gros Simon, très rouge et soufflant, courut au vestibule pour recevoir le barine.

« Où est Mitia? demanda Fédor.

— Il doit être là-haut, dans la chambre aux oiseaux. »

Fédor monta. Il traversa plusieurs pièces vides, s'arrêta devant une porte fermée et colla son œil à une petite fenêtre vitrée que sa défunte femme y avait fait mettre afin de pouvoir observer les oiseaux sans les effrayer. La chambre était de moyenne grandeur, claire, garnie de caisses à fleurs et de petits arbres verts dans lesquels les serins bâtissaient leurs nids. Mitia était assis sur le plancher sablé et causait avec ses oiseaux. Une demi-douzaine de petits à peine emplumés se trémoussaient sur sa main ouverte; les parents se baignaient à côté de lui sans aucun signe de frayeur.

Mitia ne savait pas qu'on le regardait. Il était vraiment beau ainsi, son jeune corps gracieusement abandonné dans une pose nonchalante, son joli visage éclairé par une expression de souveraine bonté. Fédor fut frappé de sa ressemblance avec sa mère. « Si je m'étais trompé, pensa-t-il; si c'était elle qui avait raison! » L'idée que le miracle s'était accompli traversa son esprit et quelque chose tressaillit dans sa poitrine. Il poussa la porte et entra.

Les oiseaux effarouchés s'envolèrent dans toutes les directions. Mitia frissonna et se leva gauchement en s'accrochant à une caisse.

« Bonjour, Mitia, dit son père en l'embrassant affectueusement sans renoncer encore à son espoir.

— Bonjour, papa.

— Est-ce que je peux rester avec toi ?

— Certainement. »

Mitia promenait autour de lui des regards troublés. De grosses gouttes de sueur perlaient sur son front et sa main arrachait machinalement des brins d'herbe dans un pot. Fédor soupira. Une impression de froid plutôt que de douleur lui gagnait le cœur. « Non, se dit-il, je ne me suis pas trompé. » Il sortit sans bruit et descendit, penchant tristement sa tête fatiguée.

La nuit ne lui apporta aucun soulagement. Il la passa sans dormir, pressé d'être debout et d'en finir avec la pénible démarche qu'il avait devant lui. L'air frais du matin le remit un peu, et il était presque tranquille en franchissant la grille de Tropka, la maison de campagne de Pierre Oulmine. Un domestique lui ouvrit la porte du vestibule et la referma derrière lui. Fédor prêta l'oreille. Des sons purs et doux, affaiblis par plusieurs cloisons, venaient mourir au-dessus de sa tête. Ce n'était pas un air rythmé ni d'un accent bien défini; c'était une mélodie vague, le rêve d'un violon manié par une main délicate. Fédor arrêta d'un signe le domestique, qui se disposait à l'annoncer, et écouta. Il aimait passionnément la musique, et ce chant mélancolique, qui lui arrivait par lambeaux, lui faisait du bien. Chaque accord qui perçait la muraille lui apportait du calme et de la résolution; quand la dernière note se fut évanouie sous le haut plafond, il avait repris la pleine possession de lui-même. Il traversa la salle à manger, où le couvert était mis, et entra dans le cabinet de Pierre, qu'il trouva debout, son archet dans une main et la colophane dans l'autre. A la vue de Fédor, le jeune homme posa l'archet et la colophane et s'avança au-devant de son visiteur, les deux mains tendues.

« Que je suis content de vous voir! dit-il avec un sourire heureux qui fit mal à Fédor. Vous venez juste à point pour déjeuner. Passons dans la salle à manger.

— Non, répliqua Fédor en se dégageant de son étreinte; restons ici, j'ai à vous parler. »

Il s'assit sur la première chaise à sa portée. Pierre Oulmine, décontenancé par ce début et pressentant un malheur, s'assit aussi et joua distraitement avec son archet.

« Je suis venu vous parler de Barbara. Vous ne pouvez pas l'épouser.

— Pourquoi? s'écria Pierre tout effaré.

— Parce qu'elle ne vous aime pas et qu'elle ne vous épouse que pour votre fortune.

— C'est impossible!

— Non seulement cela est possible, mais cela est. Que Dieu vous récompense d'avoir cru mon enfant incapable d'une action basse! Elle a péché devant vous par ignorance et par manque de raison; mais son intention était pure. Ce n'est encore qu'une enfant, capable de sentiments passionnés, mais de sentiments d'enfant. Vous savez combien elle m'aime. Moi je ne savais pas jusqu'à hier combien je... Mais parlons d'elle. Je vais vous expliquer pourquoi elle vous épouse. »

Fédor entra dans le détail de ses affaires. Il avait contracté anciennement un emprunt de 30 000 roubles, dont ses créanciers pressaient le remboursement. Pour les satisfaire, il était contraint de vendre sa campagne, et Barbara, prévoyant les regrets qu'il en aurait, avait résolu de faire un mariage riche afin de payer les dettes de son oncle. « Elle ne s'est pas rendu compte, dit-il en terminant, qu'elle n'agissait pas loyalement envers vous en vous cachant tout cela. Je vous ai dit que ce n'était pas encore une femme. L'amour est un livre fermé pour elle... »

Un bruit sec l'interrompit. L'archet avait craqué, et ses morceaux s'éparpillaient sur le parquet. Fédor, qui avait parlé vite et en regardant dans le vide, tourna les yeux vers Pierre : il était très pâle et affaissé sur sa chaise.

« C'est bon ! » fit le jeune homme, d'une voix sourde et légèrement irritée, en ramassant les morceaux de son archet, qu'il approcha de ses yeux et parut considérer avec un grand intérêt.

Fédor se retira sans ajouter un mot. Il avait déjà la main sur la porte du vestibule quand il se sentit saisir le bras.

« Écoutez, dit Pierre d'une voix plaintive, presque suppliante; permettez-moi de remplir *son* vœu. Je serai votre créancier. Ne me refusez pas, pour l'amour d'elle ! »

Fédor lui serra la main avec force. « Merci, mais ce serait un péché de ma part que de parler de cela avec vous dans ce moment. »

Il tourna à la hâte le bouton de la porte et sortit. Resté seul, Pierre donna l'ordre de seller son cheval.

La journée était chaude, sans être étouffante comme la veille. La poussière de la route formait des tourbillons blancs sous les pieds du cheval de Pierre Oulmine; mais, comme il n'y avait pas de vent, elle ne s'élevait pas et retombait avec une molle lenteur sur la terre échauffée. Pierre filait au grand trot. Il allait à Grouzdine, la maison de Nathalie-Alexandrovna, pour rompre avec Barbara, et il rêvait au moyen de voir celle-ci sans subir auparavant la conversation de sa mère. Sans doute Nathalie-Alexandrovna ne les empêchait pas d'aller se promener tête à tête dans le jardin après que Pierre lui avait fait une visite de politesse : c'était cette visite que le jeune homme redoutait, dans l'état agité de son esprit. Il résolut d'éviter la cour, de faire le tour de la maison et d'attacher son cheval aux branches d'un massif. Le hasard lui ferait peut-être trouver Barbara dans le jardin, et il serait alors dispensé d'entrer.

Le jardin de Grouzdine, du côté où il rejoignait la cour, était clos par un vieux petit mur de pierres coupé de piliers. A quelque distance de la maison le mur était remplacé par une haie et, en s'éloignant encore davantage, par un simple fossé encombré de framboisiers et de ronces. Pierre longea le jardin jusqu'à l'endroit où le mur cessait, attacha son cheval à un arbre et franchit la haie. Il inspecta d'abord la longue allée de tilleuls et ne vit personne. Il prit les allées tournantes l'une après l'autre, en finissant par les sentiers du fond, là où le jardin devenait fouillis. Barbara n'était pas dans le jardin. Il se rapprocha de la maison en évitant les endroits découverts. Une allée étroite le conduisit à une petite pelouse fermée d'arbres, sur laquelle donnait une des façades latérales de l'habitation. En face de lui, sur le balcon, qui tournait aussi de ce côté de la maison, Barbara était accoudée à une fenêtre. Elle n'attendait personne à cette heure matinale, et elle avait mis, à cause de la chaleur, une vieille blouse blanche du temps où elle était fillette, à manches courtes et découvrant le col. Ses coudes nus posés sur la pierre, la tête renversée en arrière, serrant sa nuque de ses deux mains, elle regardait fixement le ciel. L'effort de sa chevelure rebelle avait à moitié chassé son peigne, et des mèches frisées passaient entre ses doigts. Au bruit des pas de son fiancé, elle redressa la tête et rougit légèrement, de surprise plutôt que d'embarras.

« C'est vous ? cria-t-elle en avançant la tête hors de la fenêtre. Quelle idée d'entrer par le jardin ! et maman qui n'est pas là ! Elle est dans les bois. Il paraît qu'on a volé un arbre. »

Elle se pencha pour ramasser son peigne, qui venait de tomber, et rassembla d'un geste impatient ses cheveux dénoués. Pierre s'approcha.

« Je suis bien aise que votre mère soit sortie, dit-il ; je voudrais causer avec vous. »

Barbara lui jeta un coup d'œil de côté.

« Alors, entrez ici », dit-elle, et elle courut ouvrir une porte par laquelle on montait au balcon.

Il la suivit. Ainsi qu'il arrive lorsque les nerfs sont tendus, les moindres détails le frappaient. Barbara l'avait fait entrer dans sa chambre, qu'il ne connaissait pas et qui n'avait rien de particulier. C'était une pièce de moyenne grandeur, meublée simplement et gaiement, la banale « chambre de jeune fille » de la classe moyenne, telle qu'on la retrouve partout. Le seul détail qui méritât d'attirer l'attention était le nombre extraordinaire de portraits dont la table, la cheminée et les murailles étaient couvertes. D'abord un grand portrait à l'huile de Fédor jeune homme; plus loin, une mauvaise aquarelle représentant Fédor enfant, avec une petite tête toute noire; venaient ensuite des daguerréotypes et des photographies, grands et petits, bons et mauvais, ornés de cadres de toutes les espèces, posés sur les meubles, accrochés dans les coins, et représentant invariablement Fédor.

Pierre ne se décidait pas à ouvrir la bouche. Il examinait avec une attention scrupuleuse le papier à fleurs qui couvrait la muraille et la perse des rideaux. Barbara, inquiète, se taisait aussi.

« Qu'est-ce que vous faisiez à cette fenêtre ? » demanda-t-il tout à coup.

Ce n'était pas du tout ce qu'il voulait dire, mais le courage lui manquait, et il avait parlé au hasard.

« Moi ? je regardais voler le duvet des saules. C'est si joli ! Le ciel est tout clair, tout bleu, et tout là-haut, là-haut, on voit flotter des petits flocons de neige.

— Ce n'est pas de cela que je voulais vous parler. Votre oncle est venu me voir...

— Je le savais ! Il vous a raconté... Tout est perdu à présent ! Mon Dieu, que je suis malheureuse ! »

Les sanglots l'étouffaient. Elle tomba en avant et resta pliée en deux, la poitrine sur l'appui de la fenêtre, le corps agité par des mouvements convulsifs. Pierre, très ému, sentait les larmes lui monter aux yeux devant ce chagrin d'enfant. Il s'approcha d'elle et essaya de la consoler.

« Barbara, écoutez-moi; pour l'amour de Dieu, écoutez-moi. Je sais que vous n'aviez que de bonnes intentions... Écoutez-moi, Barbara, j'arrangerai tout cela... Je rachèterai la créance de votre oncle, on ne vendra pas Kolpiki... Barbara, je vous en prie, ne vous désolez pas ainsi ; tout s'arrangera pour le mieux. Je suis bien aise que vous ne soyez pas obligée de sacrifier votre jeunesse, votre avenir... Ne pleurez donc pas, je suis content. Barbara ! on ne vendra pas Kolpiki ; nous déciderons votre oncle à accepter, tout sera pour le mieux. »

Elle commençait à se calmer, mais la voix de Pierre devenait un peu tremblante. Il ouvrit la porte et descendit à la hâte. Il sentait dans la poitrine une douleur semblable à une déchirure, et néanmoins il éprouvait un allégement, comme lorsque l'enterrement d'une personne aimée est enfin terminé. « C'est fini », se disait-il en regagnant la haie. Son cheval le flaira et hennit. Il se mit en selle et partit au pas.

Il avait déjà dépassé le jardin quand il s'entendit appeler. « Attendez!... attendez!... » criait derrière lui une voix entrecoupée. Il arrêta son cheval. Un vêtement blanc brilla parmi les arbres du bois et Barbara parut, les bras tendus en avant et courant de toutes ses forces. Elle sauta le fossé d'un élan et se jeta sur Pierre, dont le cheval recula et s'ébroua avec défiance. Pâle et essoufflée, Barbara entoura la jambe du jeune homme de ses bras nus et balbutia en s'efforçant de reprendre haleine :

« Écoutez-moi..., il me semble..., je crois que c'est vous que j'aime. »

D'abord Pierre ne répondit pas; bientôt un éclair d'orgueil traversa son âme pendant qu'il considérait le visage humide de larmes qu'elle levait vers lui, les yeux brillants qu'elle fixait sur ses yeux. Ce n'était plus la Barbara de la veille, ce n'était plus l'enfant qu'il venait de quitter quelques minutes auparavant, c'était une femme, resplendissante du premier rayon de la passion.

Il l'écarta tendrement, descendit de cheval, la prit dans ses grands bras et la reporta à la maison avec des précautions infinies.

III.

Il y avait cinq ans que Barbara était la femme de Pierre Oulmine. Un soir d'été, elle écrivit à Fédor la lettre suivante :

« Mon oncle, c'est fait de moi, tout est fini, tout est perdu! Mon Dieu, comment cela est-il arrivé? Viens à mon secours, mon bon oncle!... mais que faire? Je te dis que c'est fini..., il ne me pardonnera jamais..., je sens que je suis tombée à ses yeux. S'il m'avait battue, je ne serais pas si malheureuse; mais il me console. Je vais te raconter, mon oncle. Ce matin, je me suis réveillée de très bonne heure. Pierre dormait encore. Alors je me suis habillée sans bruit, j'ai fait seller mon cheval, et j'ai été me promener toute seule dans la forêt. Quel beau temps! Le soleil venait de se lever, il y avait de la rosée, c'était délicieux de galoper à l'air frais. J'étais si contente... je ne pourrais pas dire pourquoi... mais j'étais si contente que j'embrassais mon cheval! En revenant à la maison, je trouve dans la cour Alexis, le cocher, qui me dit que le barine se tourmente. Je descends vite de cheval, j'étais furieuse contre moi d'avoir inquiété mon mari, je me serais fouettée!... Pierre vient au-devant de moi... Figure-toi qu'il riait! Il était pourtant encore tout pâle. — Eh bien, ma chère, ta petite promenade a-t-elle réussi? — Il m'a demandé cela tout tranquillement. Oh! alors, je lui ai tout dit, et que tous ces égards m'assommaient, et qu'il n'avait pas le droit de me traiter ainsi. C'est toujours lui qui se sacrifie... c'est de l'égoïsme... et j'en ai assez! — Il avait l'air très étonné, il ne se fâchait pas, il essayait de me calmer... Je ne sais pas comment cela s'est fait, je sais seulement que je tenais cette maudite cravache et que tout à coup Pierre a mis ses mains devant sa figure et que j'ai vu des marques rouges sur sa joue et à son poignet... »

Barbara posa sa plume. La tête lui tournait et quelque chose s'engourdissait dans sa poitrine. L'instinct lui souffla que la lettre qu'elle écrivait était inutile. Elle la déchira et se mit au lit de faiblesse et de lassitude. Environ un quart d'heure après qu'elle se fut couchée, la porte s'ouvrit avec précaution. Barbara ferma les yeux et sentit une main se poser sur son front.

« Tu as la fièvre, mon enfant, dit la voix de Pierre; je crois que tu ferais bien de faire coucher Annette dans ta chambre.

— Comme tu voudras.

— Bonsoir; tâche de dormir. »

Il se retira sur la pointe du pied. Barbara resta immobile, remplie de pitié pour elle-même, et songeant. Depuis cinq ans qu'elle était mariée, la paix de son intérieur n'avait jamais été troublée avant cette fatale scène du matin, qu'elle ne s'expliquait pas. Leur seul chagrin était de ne pas avoir d'enfants. Son mari l'adorait; il était d'humeur facile, franc et droit; il avait dans le caractère comme dans la taille quelque chose des anciens preux. Barbara s'attendrit en pensant combien il était bon pour elle et pour tout le monde, et les larmes commencèrent à couler sous ses paupières closes.

Jamais ménage n'avait été mieux assorti pour être heureux. Il y avait entre les deux époux égalité d'intelligence et conformité de sentiments. Pierre n'avait jamais rien dit ni rien fait que Barbara n'eût consenti à faire ou à dire à sa place, et de son côté elle pouvait se rendre le témoignage qu'elle ne lui était pas inférieure. Quel dommage seulement que Pierre fût égoïste! C'était son gros défaut. Barbara avait voulu reporter sur lui une partie de la sollicitude dont elle entourait son oncle Fédor; mais Pierre n'éprouvait pas le besoin qu'on se dévouât pour lui. Jamais il n'avait permis à sa femme de s'imposer une contrariété pour lui être agréable...

Annette entra. « Madame me fait dire de coucher dans sa chambre?

— Couche-toi », répliqua sa maîtresse avec colère en se retournant du côté de la muraille.

Les larmes continuaient de descendre sur ses joues brûlantes. Certain passage d'un concerto de Bach où elle faisait toujours les mêmes fausses notes lui revenait dans la tête avec une persistance fatigante. Elle songeait que Pierre devait trouver bien ennuyeux de jouer avec elle. Pourquoi est-ce qu'il ne le lui disait pas? Il est vrai qu'il ne lui proposait jamais de jouer, sachant qu'elle n'aimait pas la musique. A la longue, à vivre avec Pierre, il manquait quelque chose. Quoi? Barbara cherchait et ne trouvait pas; elle était pourtant sûre qu'il manquait quelque chose. Elle s'endormit en cherchant.

Lorsqu'elle s'éveilla, il faisait sombre dans la chambre.

Elle souleva avec peine ses paupières gonflées et vit Annette endormie sur un matelas en travers de la porte. Barbara se leva, passa un peignoir et écarta le rideau de la fenêtre. Un jour gris éclairait la campagne détrempée. La pluie coulait le long des vitres, clapotait sur le perron et formait des ruisseaux jaunes dans les allées. Les fleurs des plates-bandes penchaient lourdement leurs tiges terreuses. Barbara entr'ouvrit la fenêtre et la referma, saisie par l'humidité. Elle demeura un instant indécise. Soudain la torpeur physique et morale dont elle était accablée se dissipa comme le brouillard qui se lève, fond et disparaît dans le ciel bleu. Barbara était restée enfant par un point : son *oui* et son *non*, toujours sincères, n'avaient de valeur que pour le temps qu'elle mettait à les prononcer; le son de sa voix n'était pas plus fugitif que ses impressions. Mal de tête, remords, inquiétudes s'évaporèrent en un clin d'œil, et elle fut envahie par une grande joie de vivre, un violent désir d'être encore heureuse comme elle l'avait été jusque-là.

Elle ouvrit la porte-fenêtre qui donnait sur le balcon. Les pots de fleurs, effeuillés et écrasés par la violence de la pluie, avaient des mines piteuses. Barbara en prit un pour le rapprocher du mur, à l'abri du toit. Quelques gouttes d'eau tombèrent sur sa tête nue et lui procurèrent une sensation de fraîcheur délicieuse. Elle avança le cou en fermant les yeux et exposa à la pluie ses paupières endolories. Quand elle fut bien mouillée, elle rentra enchantée, secoua Annette et lui ordonna de l'habiller. L'idée que tout n'était pas perdu comme elle l'avait écrit la veille à son oncle lui donnait des gaietés d'oiseaux. Elle était pressée de revoir son mari. Comment allait-il l'accueillir? A présent qu'elle était de sang-froid, elle n'était plus aussi sûre que tout l'égoïsme fût du côté de Pierre; d'ailleurs elle déjouerait son égoïsme : elle inventerait des sacrifices d'une telle nature que son mari ne les soupçonnerait pas, de sorte qu'il ne pourrait pas l'empêcher de se sacrifier. Ravie de cette pensée et néanmoins un peu émue, Barbara descendit dans la salle à manger.

Elle fit le thé, prépara les tasses et se servit de la crème aigre. Pierre entra. Barbara lui versa du thé sans lever les yeux, se demandant s'il allait la gronder ou s'il la traiterait en enfant nerveuse à qui l'on craint de faire du mal en rappelant des souvenirs désagréables. Pierre, autant qu'elle pouvait en juger d'après ses mouvements, était tout juste comme à son ordinaire. Il embrassa sa femme avec bonne humeur, s'assit, versa du lait dans son thé, prit du beurre et causa, en beurrant son pain, d'un roman qu'il avait lu la veille au soir en se couchant. Barbara devina qu'il jouait la comédie et se prêta à lui donner la réplique en attendant l'orage. Après le thé, Pierre lui proposa, contre son ordinaire, de faire de la musique. Barbara subit cette nouvelle épreuve avec la même complaisance que la première. Au bout de deux heures, le temps s'éclaircissant, il lui offrit de se promener à cheval. Elle répondit qu'elle préférait la voiture, et on attela le cabriolet. Le cœur de Barbara battait très fort, car il était évident que le moment critique approchait. Une demi-heure s'écoula pourtant sans que Pierre sortît de son rôle, après quoi il déclara que le temps se gâtait de nouveau et qu'il fallait se dépêcher de rentrer. La voiture reprit le chemin de la maison et chaque tour de roue enlevait à Barbara un peu de son entrain. Son mari ne jouait décidément pas la comédie; il était réellement aussi paisible que si rien ne fût arrivé, et les reproches qu'elle attendait avec un effroi mêlé de curiosité ne viendraient pas. Elle en éprouva du désappointement et descendit de voiture triste et abattue. Le reste de la journée fut maussade. Pierre lisait; Barbara, ennuyée et désœuvrée, errait d'une chambre à l'autre, écoutant le vent qui fouettait la pluie dans les carreaux. En traversant le salon, elle vint à passer derrière son mari. Obéissant à une impulsion subite, elle lui jeta les bras autour du cou : « Mon bon Pierre! »

Pierre leva la tête, prit les deux mains de sa femme dans une des siennes et les baisa à plusieurs reprises. Si Barbara avait pu voir son visage, elle aurait remarqué l'expression de tendresse ineffable qui brillait dans ses yeux. Elle était derrière lui et ne remarqua rien, sinon que son cœur se serrait : il manquait décidément quelque chose dans cette caresse presque paternelle.

IV.

Le 6 septembre était la fête de Fédor. De temps immémorial, sa maison était ouverte ce jour-là à tous les habitants du pays. On venait des extrémités du gouvernement prendre part au dîner servi dans la grande salle du rez-de-chaussée et à la soirée dansante qui lui succédait. Barbara attendait toujours cette solennité avec impatience. Elle ne se souvenait pas de n'avoir point eu une déception et de s'être autant divertie qu'elle y avait compté; néanmoins elle était reprise chaque année, aux approches de l'automne, de la même joie et des mêmes espérances. Les préparatifs l'amusaient plus, en somme, que la fête elle-même. Dès la veille, Kolpiki s'emplissait de mouvement et de bruit; on sortait les meubles dans la cour, Nathalie-Alexandrovna se disputait avec les domestiques; c'étaient de la cave au grenier des nuages de poussière et des gens affairés, toutes choses qui plaisent aux enfants.

L'année où nous sommes parvenus, environ deux mois après la scène de la cravache, Pierre et Barbara arrivèrent à Kolpiki le 5 septembre dans la matinée. Devant la maison, deux vieilles paysannes dépeignées et pieds nus ôtaient les housses des meubles du salon. Nathalie-Alexandrovna, les mains sales et son bonnet de travers, battait un divan de velours rouge avec un torchon. « Je vais venir t'aider! » lui cria Barbara en sautant de la voiture.

Elle s'élança dans l'escalier et croisa Mitia, qui traînait à lui tout seul un gros meuble. Quelques marches plus haut, elle s'effaça contre le mur pour laisser passer deux domestiques qui descendaient l'autre divan de velours rouge. Barbara entra dans le cabinet de son oncle, qu'elle trouva en robe de chambre et en pantoufles, un foulard noué autour du col.

« Tu es malade?

— Oui; cela ne va pas bien. Je crois que c'est quelque chose de sérieux qui commence. »

Fédor était enclin d'ordinaire à s'exagérer ses maux. Barbara n'attacha donc pas une très grande importance à ses paroles, d'autant qu'il lui en coûtait trop de renoncer à être contente. Elle ne pouvait cependant s'empêcher de voir que le visage de son oncle était réellement changé. Elle l'engagea à s'étendre et s'assit à côté de lui, sincèrement chagrine, mais cherchant non moins sincèrement un prétexte pour secouer son inquiétude et chasser la tristesse. Un mot de Pierre, qui lui reprocha de se tourmenter sans raison, lui fournit à propos ce prétexte, et elle s'envola à travers le grand branle-bas, les portes ouvertes, les meubles dérangés, les pots de fleurs traînant sur les planchers.

Nathalie-Alexandrovna était en conférence avec le cuisinier dans la chambre aux provisions.

« Six livres et un quart de beurre, disait le cuisinier.

— Qu'est-ce que tu veux faire de tout cela ? » répliquait la voix aiguë de Nathalie.

Barbara se glissa derrière eux et vola des bonbons dans les assiettes de dessert préparées sur une planche. « Mais laisse donc cela », glapissait sa mère sans se retourner. Barbara fit un signe à Pierre, qui venait de paraître sur le seuil, et lui coula un gâteau. « Voulez-vous bien vous en aller ! » cria Nathalie hors d'elle. Ils se sauvèrent en poussant de grands éclats de rire. Toute la journée se passa à faire des niches d'écolier à Nathalie-Alexandrovna.

Vers le soir, Fédor parut moins abattu et Barbara se rassura tout à fait. Le lendemain matin, elle revêtit une robe d'apparat et descendit au jardin, en quête de Mitia. Il était dans la serre, à genoux devant une plante qu'il rattachait et tournant le dos à l'entrée.

« Mitia, dit Barbara en poussant la porte, je viens te demander des fleurs pour mettre dans mes cheveux.

— Comment donc !... avec plaisir... balbutia Mitia sans bouger.

— Viens donc », reprit-elle au bout d'un instant.

Il se leva en trébuchant et la suivit jusqu'à un rosier, où il lui coupa une branche chargée de fleurs et de boutons. Barbara avança la main pour prendre la branche ; Mitia vit la main, mais il n'osa pas regarder au delà.

Peu après, les visites commencèrent à arriver. Fédor, assez pâle, faisait les honneurs avec sa cordialité accoutumée. Les gens graves causaient dans le salon, la jeunesse se répandit dans la serre et au jardin. Barbara, rieuse et pétulante, courait d'un groupe à l'autre, défendant de son mieux les fleurs de Mitia, dont les femmes se faisaient des bouquets, et Mitia lui-même, que les jeunes filles taquinaient sans pitié et qui paraissait au supplice. A cinq heures, on se mit à table. Au nombre des hôtes de Fédor Andréiévitch se trouvaient beaucoup de braves gens assez rustiques dont Barbara, d'ordinaire, redoutait la conversation et méprisait les façons champêtres. Elle était si gaie, ce 6 septembre-là, qu'ils lui parurent réjouissants ; son rire sonore s'élevait en fusées dans la grande salle, dominant le bruit des fourchettes et des conversations. Elle fut la première, au sortir de table, à courir prendre place pour une contredanse. Pour la première fois, la fête de son oncle n'était pas une déception : elle s'amusait autant qu'elle se l'était promis.

A minuit, on l'arrêta au milieu d'une valse pour lui dire que son oncle n'était pas bien et qu'il la demandait. Elle courut à son appartement et le trouva au lit. Il lui prit la main et lui débita d'une voix altérée des réflexions incohérentes sur *Faust*. Pierre vint la rejoindre, et la nouvelle que Fédor était gravement malade se répandit rapidement dans la maison. Il y eut un grand va-et-vient de voitures devant le perron, puis la cour retomba dans le silence et l'obscurité. Vers le point du jour, Pierre imagina un prétexte pour renvoyer sa femme de la chambre du malade. A huit heures du matin, comme elle allait y rentrer, son mari sortit au-devant d'elle, la prit sans mot dire par le bras et l'entraîna dans une autre direction.

« Qu'y a-t-il ? s'écria-t-elle effrayée ; il n'est pas... Ce n'est pas possible !

— Tout est possible », répliqua Pierre en continuant de l'entraîner.

Les trois jours qui suivirent furent pour Barbara lourds plutôt que douloureux. L'espèce d'inconscience dans laquelle elle était n'admettait qu'un petit nombre de sensations. Elle eut peur quand on apporta le corps dans la grande salle et qu'il lui fallut s'approcher de la table où on l'avait étendu et le baiser au front. Pendant les funérailles, l'odeur de l'encens la suffoquait, et elle se demandait pourquoi on avait caché avec de la ouate la moitié de la figure du mort. Après la cérémonie, elle s'allongea sur son lit et écouta dans un état de torpeur les allées et venues de Nathalie-Alexandrovna, qui trottait et glapissait exactement comme la veille de la fête. Une odeur de thé au rhum montait du vestibule où les prêtres s'étaient attablés en attendant le dîner. A la tombée de la nuit, Pierre vint la prévenir que tout le monde était parti et qu'il avait donné l'ordre d'atteler. Elle se leva et descendit à la recherche de Mitia, qu'elle trouva, comme l'autre fois, dans la serre.

« Mitia, lui dit-elle amicalement, nous voudrions te proposer de venir vivre avec nous à Tropka. Si tu y consens, va te préparer ; nous allons partir.

— Oui », dit Mitia sans remuer.

La proposition ne lui causait ni surprise ni émotion. Depuis la mort de son père, il avait le pressentiment d'un bouleversement dans son existence. Mais il ne savait comment s'y prendre pour « se préparer ». Barbara vit son embarras.

« Ne t'inquiète pas de tes fleurs ; je les ferai prendre par le jardinier. Nous mettrons tes serins dans mon jardin d'hiver. Viens avec moi, nous allons chercher une cage pour les emporter. »

Mitia la suivit docilement et l'on partit pour Tropka.

Barbara éprouvait une faiblesse extraordinaire. Elle eut de la peine, le lendemain, à se traîner jusqu'au jardin d'hiver. Mitia y était déjà, occupé de rapprivoiser ses oiseaux effarouchés par le changement de domicile. Il perdit contenance à l'aspect de sa cousine. Son corps se dandina

disgracieusement, ses mains se crispèrent et sa physionomie s'effara. Barbara, qui s'avançait vers lui, recula brusquement en poussant un petit cri. Mitia se redressa impétueusement et bondit vers elle d'un mouvement résolu; ce cri lui avait fait mal. Devant Barbara gisait un serin mort, les pattes en l'air et les yeux blancs. Dans l'état de prostration où était la jeune femme, la vue inattendue du petit cadavre avait suffi pour lui faire peur. Mitia aperçut aussi l'oiseau et s'arrêta court. Il regarda alternativement sa cousine et le serin, cacha son visage dans ses mains et éclata en sanglots. Barbara l'écouta longtemps pleurer. A la fin elle passa ses bras autour de son col et le couvrit de baisers.

(Imité du russe, de L. Ja. S.)

(*La suite au prochain numéro.*)

LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Prise de la Bastille.

Tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1789 ont institué des fêtes nationales; le gouvernement de la république a cru devoir imiter cet exemple, et les mécontents qui le lui reprochent seraient heureux de pouvoir fêter saint Louis, saint Philippe, ou même ce je ne sais quel saint Napoléon qu'on a osé substituer à la Notre-Dame d'août. Il est nécessaire qu'il y ait des fêtes publiques, tous les gens sensés s'accordent à le reconnaître, et jamais un gouvernement soucieux de ses véritables intérêts ne manquera d'en établir : c'est un moyen d'agir heureusement sur l'imagination des masses, et la classe pauvre y trouve toujours son compte parce que les *bourgeois* saisissent volontiers cette occasion de faire quelques dépenses. Mais notre jeune république était plus embarrassée que tous les autres régimes pour se choisir une fête. Elle ne pouvait, en bonne politique, célébrer le jour de sa naissance : le 4 septembre, suite nécessaire de Sedan, rappelle à tous les bons Français de trop cruels souvenirs. Quant aux autres dates de notre histoire contemporaine, elles ne sont pas assez remarquables pour mériter les honneurs d'un anniversaire. Il fallait donc revenir en arrière, ne tenir aucun compte de la république éphémère de 1848, et demander à la première république, à celle de 1792, celle de ses fêtes nationales qui conviendrait le mieux aux aspirations de notre temps.

De 1793 à 1800, nos pères ont célébré le 21 janvier; mais aujourd'hui tout le monde voudrait oublier cette date fatale, même ceux qui croient que Louis XVI était bien coupable envers la France. On a célébré aussi le 21 septembre, jour où la Convention nationale, succédant à l'Assemblée législative, a proclamé la république; mais, pour être logique, on devrait alors célébrer le 10 août et même le 20 juin, dont le 21 septembre n'a été que la conséquence. Personne ne songe à glorifier ces *journées;* d'ailleurs les souvenirs de la Convention ne sont pas agréables à tout le monde, et la république de 1880 veut ménager jusqu'aux susceptibilités de ceux qui ne sont pas ses ennemis déclarés. Reste donc le 14 juillet, date à jamais mémorable, dont la Constituante la Législative, la Convention, le Directoire et même le Consulat ont consacré l'anniversaire par des fêtes brillantes. Mais les gens de parti et les délicats que rien ne saurait satisfaire soulèvent encore des objections : ils reprochent au gouvernement de fêter après quatre-vingt-dix ans la loi violée, l'émeute, le sang répandu, le massacre des invalides, la mort affreuse de Delaunay et de Flesselles. « Pour tout homme impartial, a dit un historien de nos jours, citant Malouet, la terreur date du 14 juillet 1789 », et voilà, s'écrient les mécontents, le bel anniversaire qu'on nous propose! Quelques mots d'explication prouveront à ceux qui veulent bien se laisser convaincre que le choix de cette date est très heureux et qu'il fait honneur à la modération du gouvernement actuel.

On sait comment et pourquoi la Bastille a été prise le 14 juillet 1789. Si le peuple de Paris s'est porté spontanément vers le faubourg Saint-Antoine, c'est parce que des régiments étrangers étaient massés au Champ de Mars pour exécuter les ordres de la cour, pour dissoudre l'Assemblée nationale, pour traiter Paris en ville conquise, pour fermer dès le premier jour l'ère de la Révolution française. Si la Bastille n'avait pas été prise et le parti de la réaction intimidé par une entreprise si audacieuse, il est plus que probable que les bienfaits de la Révolution eussent été ajournés. Les privilégiés reprenaient leur empire, la noblesse et le haut clergé faisaient châtier comme des rebelles les représentants du Tiers-État et les curés qui avaient fait cause commune avec eux; la féodalité revenait plus terrible. Aussi la prise de la Bastille a-t-elle été célébrée, dès le 15 juillet 1789, comme une grande victoire de la liberté sur le despotisme; rien n'est plus curieux que de voir ce qu'en ont pensé les contemporains. « C'est donc une révolte, s'écriait Louis XVI en apprenant cette nouvelle. — Non, sire, c'est une révolution », répondit un courtisan; c'est-à-dire, au vrai sens du mot *révolution,* un changement complet dans l'organisation de l'État. C'est la prise de la Bastille qui a substitué à l'arbitraire de l'ancien régime le droit moderne dont on connaît la formule : *La Nation, — La Loi, — Le Roi* (ou le pouvoir exécutif, quel que soit d'ailleurs son nom).

Le célèbre Mounier, dont les ennemis de la Révolution invoquent si volontiers le témoignage parce que cet ancien député des communes s'est déjugé dès la fin de 1789, a raconté en termes émus les faits dont il avait été témoin à Paris même le 15 juillet; s'il est vrai que les premiers sentiments soient les plus naturels, son *Récit lu à l'Assemblée nationale dans la séance du* 16 *juillet* 1789 (1) est de la plus haute importance.

(1) Imprimé, 8 pages in-8°. — Dans son *Exposé de la conduite de M. Mounier* (17 novembre 1789), il dit encore : « Comme j'ai toujour-pensé qu'on peut repousser légitimement l'oppression par la force, je ne résistai point à un sentiment de joie en contemplant dans la capitale le triomphe de la liberté et la destruction de la Bastille, cet affreux monument du despotisme. » Il est vrai qu'il ajoute : « Combien cette

Mounier était un des commissaires « nommés par l'Assemblée nationale pour contribuer au rétablissement du calme dans la ville de Paris ». Ces commissaires partirent de Versailles le mercredi 15 juillet, à trois heures de l'après-midi.

« Dans le lieu même de leur départ, dit Mounier, les acclamations, les applaudissements commencèrent; et dès ce moment ils ne cessèrent plus : pendant toute la route, le peuple se rendait en foule sur leur passage, les comblait de bénédictions et se livrait à tous les transports de la plus vive allégresse. Les militaires partageaient les mêmes sentiments. Officiers et soldats, étrangers et Français, tous paraissaient animés du même esprit. Tous les regards exprimaient l'attendrissement ; toutes les bouches, le *patriotisme* et l'*humanité*. Nous marchions au milieu d'une foule immense, mais nous ne pouvions y avoir que des amis et des frères. »

Ce fut bien autre chose à Paris même.

« Une garde nombreuse nous escorte; un peuple innombrable s'offre de tous côtés à nos regards... Les citoyens se félicitent, s'embrassent réciproquement. Tous les yeux sont mouillés de larmes; partout se montre l'ivresse du sentiment. De toutes parts on s'écrie : Vive la *Nation*, vive le *Roi*, vivent les *Députés ! Jamais fête publique ne fut aussi belle, aussi touchante*. Jamais on ne vit des millions (*sic*) de citoyens se presser ainsi sur les pas de leurs représentants pour contempler, dans cette marche auguste et solennelle, l'image de la Liberté. L'histoire n'offre point de pareil exemple; l'histoire ne parviendra jamais à retracer ce que nous avons vu et surtout ce que nous avons senti. »

A l'Hôtel de Ville, à Notre-Dame, où l'archevêque de Paris entraîna la foule pour chanter un *Te Deum*, à l'archevêché, où se rendirent ensuite les commissaires, ce fut le même enthousiasme, la même « ivresse ». Jamais peut-être on n'a plus crié *Vive le roi !* que le 15 juillet 1789, et Mounier atteste que le vœu des citoyens de Paris était de voir s'élever « sur les ruines de cette horrible prison du despotisme la statue d'un bon roi restaurateur de la liberté et du bonheur de la France ».

A qui la faute si la statue de Louis XVI n'a pas été érigée sur la place de la Bastille?

Ainsi nous sommes bien loin des désordres dont on nous parle tant, et surtout de cette Terreur qui, « pour tout homme impartial », date du 14 juillet 1789. Il y avait eu des malheurs et même des crimes, parce qu'il se trouve toujours des brigands dans les foules; mais ne faut-il pas dire à ce sujet, avec le sage Mounier :

« Nous devons des regrets, sans doute, à tous les maux que la capitale a soufferts. Puisse-t-elle ne jamais revoir les terribles moments où la loi n'a plus d'empire; mais puisse-t-elle ne plus éprouver le joug du despotisme! Elle est digne de la liberté; elle la mérite par son courage et son énergie.

« A qui peut-on reprocher le sang répandu? N'est-ce pas aux perfides conseillers qui ont pu surprendre la religion du roi jusqu'au point de faire interdire par des soldats aux représentants de la nation l'entrée du lieu ordinaire de leurs séances, de transformer l'Assemblée nationale en un lit de justice, de rassembler ensuite à grands frais une armée, dans un moment où les finances sont dans le plus grand désordre, où l'on éprouve une affreuse disette; de porter cette armée à Paris, à Versailles et dans les environs, d'alarmer ainsi le peuple sur la sûreté personnelle de ses représentants; de placer l'appareil de la guerre auprès du sanctuaire de la Liberté et d'éloigner des ministres vertueux qui jouissaient de la confiance publique; d'intercepter le passage sur les routes de Paris à Versailles et de traiter les sujets du roi comme des ennemis de l'État?

« Sans doute il n'est aucun de nous qui n'eût désiré de prévenir par tous les moyens possibles les troubles de Paris; mais les ennemis de la nation n'ont pas craint de les faire naître. Ces troubles vont cesser; la Constitution sera établie: elle nous consolera, elle consolera les Parisiens de tous les malheurs précédents, et, parmi les actes de désespoir du peuple, en pleurant sur la mort de plusieurs citoyens, il sera peut-être difficile de résister à un sentiment de satisfaction en voyant la destruction de la Bastille. »

Doit-on s'étonner, après avoir lu ce récit du royaliste Mounier, que la France ait organisé pour le 14 juillet 1790 une fête si vraiment nationale? Cette solennité touchante, dont tout le monde a lu la description dans les histoires de la Révolution française (1), était bien destinée à célébrer l'avènement glorieux de la nation; aussi n'a-t-on cessé d'en faire mémoire que dix ans plus tard, lorsque le Consulat fit place au régime impérial.

La fête du 14 juillet fut célébrée trois fois sous Louis XVI, et la troisième fois, entre les fatales journées du 20 juin et du 10 août, le malheureux roi eut un regain de popularité qui devrait bien réconcilier les royalistes avec cet anniversaire: les Parisiens crurent qu'ils aimaient Louis XVI; Louis XVI put croire, en entendant crier *Vive le roi!* qu'il était encore aimé de son peuple.

La Convention, qui a tant usé et abusé de la mise en scène et des manifestations dans la rue, conserva la fête du 14 juillet, mais sans lui donner un éclat particulier. Robespierre fit adopter, le 18 floréal an II (7 mai 1794), un décret (le fameux décret qui reconnaissait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme), portant que la République française célèbrerait tous les ans les fêtes du 14 juillet 1789, du 10 août 1792, du 21 janvier 1793, du 31 mai 1793. Dans la pensée du dictateur, la fête du 14 juillet était évidemment de moindre importance que les autres, sans compter les fêtes de la Raison, de Marat et Le Pelletier, etc.

En 1795, quatorze mois après la chute de Robespierre, la Convention nationale, « voulant, au retour de la première époque de la liberté française, entretenir l'énergie des vrais républicains en proclamant solennellement les principes sa-

joie eût été mêlée d'amertume, si j'eusse pu prévoir que les paroles de paix seraient vaines, que des proscriptions et des assassinats déshonoreraient cette révolution, etc. » P. 15. — « Je sais, dit encore Mounier (p. 24), qu'il est des circonstances qui légitiment l'insurrection, et je mets dans ce nombre celles qui ont causé le siège de la Bastille... »

(1) Les *Mémoires du marquis de Ferrières*, cités par M. Thiers, prouvent que ce fut bien une fête *nationale*. « On y verra, dit M. Thiers en les citant, si l'enthousiasme était vrai, s'il était communicatif, et si cette révolution était aussi hideuse qu'on a voulu la faire. »

crés qui ont renversé les bastilles le 14 juillet et la royauté le 10 août », fit exécuter dans la salle même de ses séances l'*Hymne des Marseillais* et le *Chœur à la liberté* (1). Dusaulx prononça un discours « sur la mémorable journée du 14 juillet », et, sur sa proposition, « le citoyen Lasale », nommé par les habitants de Paris pour les commander à cette époque, fut introduit dans le sein de la Convention nationale au milieu des applaudissements.

La fête du 14 juillet fut célébrée de même sous le Directoire, depuis l'an IV jusqu'en l'an VIII; le Consulat, issu pourtant du coup d'État de Brumaire, ne put se dispenser de donner ce témoignage de respect à la liberté, qu'il se proposait de détruire. Aussi vit-on le ministre de l'intérieur, le citoyen Lucien Bonaparte, présenter, le 23 prairial an VIII (12 juin 1800), un rapport aux consuls sur l'anniversaire du 14 juillet et la fête de la Concorde.

« Le 14 juillet approche, disait-il, et je crois devoir vous proposer de remettre la célébration de la fête de la Concorde (2) à l'époque la plus mémorable de notre histoire, à ce jour d'espérances où tous les cœurs s'unirent pour vouloir la liberté, tous les bras pour la conquérir. Le même jour ramène chaque année les mêmes émotions; elles seront plus douces sans doute, aujourd'hui qu'aucun sentiment pénible ne nous agite. Si nous avons des larmes à répandre sur tant de héros moissonnés au champ d'honneur, sur tant d'hommes illustres, victimes de nos dissensions civiles, nous pouvons au moins opposer à l'image du passé l'image du présent. Nous voyons la république jouir sans trouble du gouvernement qu'elle s'est donné, et toutes les affections, tous les sentiments se confondre dans l'amour de la patrie (3). »

En conséquence on célébra, le 25 messidor, l'anniversaire du 14 juillet et la fête de la Concorde; les salves d'artillerie se firent entendre la veille au soir, et ce jour-là on sonna toutes les heures à coups de canon; les théâtres furent ouverts au public, on donna au Théâtre-Français *les Horaces* et *le Marchand de Smyrne;* à l'Opéra-Comique, *Guillaume Tell;* au théâtre des Arts, *Œdipe à Colone,* le *Chant du départ* et un ballet. On porta solennellement des drapeaux ennemis de l'hôtel des Invalides à la place Vendôme, où fut posée la première pierre d'une colonne départementale destinée à rappeler le souvenir des défenseurs de la patrie; on posa sur la place de la Concorde la première pierre d'une colonne nationale; on chanta des hymnes patriotiques; il y eut des distributions de médailles à cinq invalides, des courses à pied, à cheval, et des courses de chars, des illuminations, des danses, des concerts de toute sorte. On ne négligea rien pour donner à cette solennité, l'une des dernières qu'ait célébrées la liberté, le plus grand éclat possible.

C'est donc bien la fête qu'aurait adoptée la république si sage de 1799, si l'ambition de Bonaparte lui avait permis de vivre; pourquoi ne serait-ce pas la fête d'une république nouvelle qui tient à vivre et qui, par conséquent, veut être sage? La date du 14 juillet est la meilleure qu'on ait pu choisir, puisqu'elle a été la fête de la liberté définitivement conquise, la fête de la fédération, c'est-à-dire de l'union de tous les Français, et enfin la fête de la concorde, que tous les bons citoyens souhaitent plus que jamais à notre patrie.

A. Gazier.

(1) *Bulletin de la Convention,* séance du 26 messidor an III.

(2) Un arrêté du 18 pluviôse ordonnait qu'il serait célébré une fête à l'union des Français dans la semaine qui suivrait l'entière pacification des départements de l'ouest.

(3) *Bulletin des lois de la République,* n° 29, — 190.

ANTIQUITÉS GAULOISES

L'Arc de triomphe d'Orange.

Quiconque a visité la ville d'Orange connaît les deux superbes monuments antiques qu'on y admire : le théâtre et l'arc de triomphe.

Le second surtout attire l'attention du voyageur par les bas-reliefs dont il est couvert. Captifs, trophées et combats ornent toutes les faces de l'édifice, et un simple coup d'œil suffit pour faire reconnaître que les motifs de ces sculptures variées se rapportent tous à des vaincus qui ne sont autres que des Gaulois. C'est donc un véritable livre ouvert dans lequel on a représenté avec la plus scrupuleuse fidélité tout ce qui concernait l'armement et le costume de ce peuple.

Si jamais moulages ont mérité de figurer dans un musée national tel qu'est celui de Saint-Germain, ce sont bien certainement ceux des bas-reliefs de l'arc d'Orange. M. Abel Maître fut chargé de la délicate opération de prendre ces moulages, et il s'est acquitté de sa tâche de telle façon que chacun peut, sans faire d'autre voyage que celui de Saint-Germain, étudier ce curieux monument jusque dans ses moindres détails.

A quelle époque faut-il en faire remonter la construction? A la suite de quels événements militaires et en l'honneur de qui cet arc de triomphe a-t-il été élevé? Voilà deux questions qui ont fourni matière à de longues controverses, oubliées aujourd'hui, mais dont il n'est pourtant pas hors de propos de dire ici quelques mots.

Lorsque l'arc d'Orange eut été restauré avec un talent et une sobriété au-dessus de tout éloge par l'habile architecte Caristie, lorsque les masures qui enveloppaient et rongeaient comme une véritable lèpre les faces du monument eurent été anéanties, l'arc de triomphe reparut avec un tel air de grandeur et de beauté, que tous ceux qui avaient parcouru l'Italie pour admirer les monuments de l'antiquité durent reconnaître que Rome elle-même n'en contenait pas de plus important ni de plus digne d'attention.

Fixer l'âge véritable de ce monument était un problème fait pour piquer d'émulation tous les archéologues : mais comment y parvenir? L'inscription dédicatoire en lettres de bronze, appliquée contre l'architrave, n'avait laissé d'autres traces que celles des crampons qui fixaient les lettres contre la pierre. Il fallait donc renouveler le tour de force accompli par Séguier pour l'inscription de la Maison carrée. Mais, cette fois, la confusion apparente de ces trous énigmatiques ren-

dait la réussite bien plus difficile à opérer que celle qui avait couronné, à Nîmes, les efforts de Séguier. Dix fois, dans ma vie de voyageur passionné pour les antiquités, je m'étais arrêté devant cette inscription absente avec la conviction que l'on ne parviendrait jamais à en débrouiller le sens.

Restait l'appréciation des détails de l'architecture, grâce à laquelle on avait à peu près unanimement déclaré que cet arc devait dater tout au plus de l'époque des Antonins.

Caristie, Vitet, Mérimée et bien d'autres encore avaient admis et propagé avec leur incontestable talent cette *vérité*, qui n'en était pas une.

Ce fut en 1856 seulement que Charles Lenormant scruta tous les détails des bas-reliefs de l'arc d'Orange ; et la présence du nom SACROVIR, inscrit sur le bouclier de l'un des vaincus figurant dans les trophées, fut le trait de lumière qui lui donna la conviction que cet arc triomphal avait été élevé en l'honneur de Tibère, après la répression de la grande insurrection gauloise fomentée par l'Éduen Sacrovir et le Trévire Florus. Si Charles Lenormant avait deviné juste, l'événement rappelé par l'érection de l'arc d'Orange tombait en l'an 21 de l'ère chrétienne, et le héros que la *Colonia Julia Secundanorum*, c'est-à-dire Orange, entendait glorifier, c'était Tibère.

L'opinion de Charles Lenormant, produite devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ne parvint pas à convaincre de leur erreur les appréciateurs du prétendu style de la décadence, qu'ils reconnaissaient avec assurance dans les détails architectoniques du monument. Loin de là ; ils invoquèrent alors, à l'appui de leur jugement, une considération nouvelle, qu'ils regardaient comme tranchant définitivement la question. L'arc de triomphe d'Orange était à trois portes ; donc il était postérieur aux Antonins. Malheureusement cet argument tombe à plat devant un fait dont il n'est pas possible de nier la valeur et que voici. Il existe de beaux deniers émis par le triumvir monétaire L. Vinicius, vers l'an 16 avant J.-C. On y voit, d'un côté, la tête d'Octave, et, au revers, un arc de triomphe élevé en l'honneur de ce prince. Comme cet arc est précisément *à trois portes*, nous avons le droit de croire qu'avant l'époque des Antonins il a pu exister des arcs de triomphe à triple baie.

L'appréciation de l'âge de notre monument une fois dégagée des prétendues impossibilités architectoniques que l'on invoquait, il devenait plus important que jamais de déchiffrer l'inscription de l'architrave, car dans ce texte devait se trouver définitivement le mot de l'énigme.

Un membre de l'Université, M. Herbert, tenta le premier de résoudre ce problème, dont il avait entrevu toute l'importance. Ses laborieux tâtonnements le conduisirent à publier un travail qui aboutissait à de telles impossibilités épigraphiques, que ce travail ne porta la conviction dans l'esprit de personne. Il est certain néanmoins que M. Herbert avait parfaitement retrouvé le mot AVGVST du texte à restituer; mais là malheureusement se borna sa découverte.

J'ignorais l'existence du mémoire de M. Herbert lorsque, me trouvant à Orange dans les derniers jours de septembre 1867, j'allai admirer une fois de plus l'arc de triomphe et examiner de nouveau les traces des crampons dont l'architrave est criblée. Longtemps je restai les yeux fixés sur ces trous mystérieux, et tout à coup j'y démêlai le mot AVGVSTI. A dix reprises mon regard se porta sur la place où je pensais voir les traces de ce mot, et, comme à chaque reprise il me sautait plus clairement aux yeux, je me promis que, dès mon retour à Paris, j'étudierais avec le plus grand soin les dessins de Caristie et, naturellement, les traces de crampons qu'il avait dû relever. Aussitôt mon voyage terminé, mon premier soin fut de recourir au bel atlas de Caristie; car j'espérais bien que cet artiste éminent n'aurait pas négligé de recueillir une copie exacte de ces trous énigmatiques. Je ne me trompais pas; je pris aussitôt un calque de cette précieuse copie, et je me mis à l'œuvre.

J'acquis immédiatement la certitude que les lettres de bronze employées pour tracer notre inscription n'avaient pas été coulées tout d'une pièce avec les crampons destinés à les fixer sur la pierre; car, pour chaque lettre particulière, le nombre et la disposition des crampons avaient varié suivant le caprice de l'ouvrier : ce qui excluait absolument l'idée d'un modèle uniforme adopté par le mouleur pour chaque lettre de l'alphabet.

Je ne raconterai pas les tâtonnements par lesquels j'ai dû passer pour arriver au résultat que je vais faire connaître. La première ligne du texte cherché était ainsi conçue :

TI - CAESARI - DIVI - AVGVSTI - FIL - DIVI - IVLI - NEP -
COS - IIII - IMP - VIII - TR - POT - XXIII -

Les deux premiers mots de la seconde ligne étaient tout aussi certainement PONT - MAX.

M'en tenant à ce premier résultat, je n'ai pas essayé de déchiffrer la suite de l'inscription. Voici pourquoi : je n'avais pas une confiance absolue dans la copie que m'avait fournie l'atlas de Caristie. D'un autre côté, mon regretté confrère, M. Alexandre, lorsqu'il m'entendit annoncer à l'Académie ma petite découverte, m'apprit l'existence du mémoire de M. Herbert. Il fit mieux encore et mit entre mes mains ce travail, où je trouvai une nouvelle copie des trous de crampons due aux soins de l'auteur. Il me fut facile de reconnaître que cette copie était parfois plus exacte, mais parfois aussi moins fidèle que celle qu'avait publiée Caristie. Je m'arrêtai donc en souhaitant qu'un bon moulage pût être exécuté par la suite pour le Musée de Saint-Germain. Ce souhait n'est aujourd'hui qu'à peu près exaucé ; mais je ne doute pas qu'il ne se trouve un jour quelque autre curieux qui recherchera avec ardeur et patience la solution d'un problème qui intéresse à un si haut point notre histoire nationale. J'ai la confiance et la satisfaction d'avoir ouvert la voie ; je laisse à d'autres le soin de la suivre et d'aller plus loin que moi.

Quoi qu'il en soit, les chiffres que j'ai pu restituer et auxquels je suis arrivé, sans aucune idée préconçue, sont les suivants, et ils concernent Tibère :

COS - IIII -
IMP - VIII -
TR - POT - XXIII -

S'ils sont d'accord entre eux, ils doivent nous donner la date du monument; or le hasard seul ne saurait avoir réuni ces trois chiffres qui nous conduisent à l'an 21 de J.-C., date qui correspond précisément à la défaite de Sacrovir et de Florus.

F. DE SAULCY.

(*Journal des Savants.*)

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'Université et les lettres viennent de faire une perte qui leur est bien sensible. M. Paul Albert, le brillant professeur du Collège de France, le maître très écouté et très aimé à l'École de Saint-Cyr, l'auteur de plusieurs ouvrages de critique et d'histoire littéraire qui ont été accueillis avec grande faveur et sont destinés à durer, a été brusquement enlevé en pleine maturité d'âge et de succès. Bien que sa constitution, de tout temps assez frêle, semblât depuis quelques mois plier sous le fardeau de travaux incessants et multiples, on ne prévoyait pas un coup aussi soudain. C'est un deuil pour ses amis, qui étaient nombreux, pour le public, qui se pressait à ses leçons ou lisait ses livres, pour le corps enseignant, qu'il honorait, pour les lettres enfin, qui regretteront ce critique délicat et hardi, clairvoyant et indépendant, frayant lui-même sa route, dédaigneux des formules consacrées, des admirations traditionnelles, du convenu, des voies banales et des sentiers battus.

Quelque vif qu'ait été le légitime succès de ses livres, c'est surtout comme professeur, et en chaire, soit dans les lycées, soit dans les Facultés, soit à l'École normale ou à Saint-Cyr, soit dans les enceintes réservées où affluait un public féminin très épris de sa parole, qu'il s'était fait un éclatant renom. « Et, quoique en robe, on l'écoutait. » C'est qu'avec lui ce qui effraye d'habitude semblait avoir disparu. Cette robe, on l'apercevait à peine; cette chaire (1), on la prenait pour un meuble de salon; le professeur... était-ce bien un professeur qu'on avait devant soi? Non, un homme du monde, un causeur aimable, très au courant de l'actualité, donnant une saveur moderne aux vieilles questions, et cela sans que la profondeur et le sérieux de l'enseignement fussent jamais compromis. Tout au plus pourrait-on dire que, par haine du convenu, il arrivait parfois à l'inattendu, que certains jugements renversaient un peu cavalièrement l'édifice de la tradition; mais ce n'était pas chez le maître désir d'étonner ni recherche de paradoxe; non, c'était indépendance et hardiesse naturelle d'esprit. Sur toutes choses une singulière vivacité d'impressions, une sensibilité extrême, un peu fébrile, une ardeur qui éclatait brusquement. C'était, en somme, un tempérament d'artiste. Ces qualités rares auraient pu avoir leur danger; mais n'oublions pas le contrepoids : la solidité des principes, un fonds premier d'idées générales puisées aux bonnes sources, enfin le profond amour du vrai.

J'ai eu plusieurs fois, à cette même place, à parler des ouvrages de M. Paul Albert; j'y signalais ces mêmes traits caractéristiques qui donnaient à son enseignement une physionomie originale. Et en effet, l'écrivain comme le professeur se dépensait et se montrait tout entier. Partout la même vivacité, la même ardeur; partout la même sincérité. C'était l'homme qui écrivait comme c'était l'homme qui parlait. Une élégance native, une distinction qui était un don et comme un signe de race; jamais d'apprêt, jamais d'ornements cherchés, jamais de voiles prudents qui atténuassent la hardiesse de la pensée; rien qui sentît la convention et la rhétorique. Plus d'une fois, soit en le lisant, soit en l'écoutant, je me suis dit : Quel journaliste il eût fait! Il ne faut pas regretter qu'il n'ait pas cherché sa voie dans la presse, puisqu'il s'est fait dans l'enseignement une place si belle et si brillante, puisque d'ailleurs la renommée est plus durable, conquise par le livre, que par le journal, qui ne vit qu'un jour; mais enfin le champ eût été favorable pour la hardiesse et l'indépendance de son esprit. Si jaloux qu'il soit de sa liberté de penser et d'écrire, celui qui enseigne est resserré forcément par des bornes, sinon des entraves. Si légèrement et si cavalièrement que l'on porte la robe, c'est toujours une robe. Il se peut que le public ne la voie pas; vous, vous la sentez. J'imagine que M. Paul Albert a dû faire ces réflexions plus d'une fois, surtout quand il voyait un certain nombre de ses contemporains de l'École normale conquérant avec leur plume une renommée plus retentissante, et au prix de moins grands efforts. Qui sait si, suivant cette route plus facile, usant moins ses forces et sa flamme en un perpétuel labeur, il eût été ainsi atteint avant l'heure? Et cependant ne le plaignons pas, puisqu'il a pu, après tout, se faire un nom par ses travaux, puisqu'il doit rester de lui un souvenir agréable, utile et honoré.

II.

M. Charles de Lovenjoul est un poète mélancolique, comme vous pourrez vous en convaincre, si vous ne l'avez déjà fait, en lisant son *Rocher de Sisyphe* (1), dont une nouvelle édition vient de paraître. C'est aussi un grand chercheur de documents devant l'Éternel. Il a fait une vaste enquête sur l'*Histoire des œuvres de Balzac*. De ces fouilles a été extrait un volume très intéressant, rempli de faits curieux, dont je n'ai rien dit en ce temps-là parce qu'il en avait été question dans les *Notes et impressions*. Pour les chercheurs de documents, quand il n'y en a plus, il y en a encore. En voici de

(1) Nous avons publié de M. Paul Albert une conférence sur *J.-J. Rousseau et les Encyclopédistes*, sa leçon d'ouverture au Collège de France, des articles sur *la Correspondance d'Ampère et Mme Récamier, M. de Rémusat sous la Restauration, Alexandre Vinet*, etc., dans la *Revue* des 31 mars 1866, 14 décembre 1878, 15 et 22 mai, 12 et 26 juin et 17 juillet 1875.

(1) *Le Rocher de Sisyphe*, 2e édition. — 1 vol, Paris, 1880. G. Charpentier.

nouveaux aujourd'hui, et toujours sur l'auteur du *Père Goriot* (1). Tout porte même à croire que M. de Lovenjoul les avait déjà réunis quand a paru son *Histoire;* mais sans doute l'éditeur d'alors les aura écartés comme irrévérencieux et attentatoires à la renommée de Balzac. M. Dentu n'a pas la même piété, et il a bien raison, car enfin l'histoire est le tribunal de la postérité, et il faut entendre tous les témoignages. La vérité, rien que la vérité, mais toute la vérité Notons bien, du reste, que M. de Lovenjoul n'entend prendre parti ni dans un sens ni dans l'autre. Son rôle se borne à celui de rapporteur. Les témoignages qu'il a réunis et qui viennent un peu tard grossir le dossier Balzac, il n'en est ni l'auteur ni le garant; il les relate en indiquant les sources; nous sommes invités en même temps à lire la réponse faite par Balzac lui-même dans sa préface du *Lys dans la vallée*. Donc, au public de prononcer. Il va sans dire que le talent de l'écrivain ni même son caractère ne sont en cause. En de pareilles contestations il doit y avoir malentendu, interprétation fausse d'un engagement pris; il se peut très bien que des deux côtés il y ait eu bonne foi. Mais quel était ce débat ?

C'était en 1836. La *Revue de Paris,* ayant publié le commencement de *Séraphita,* en avait pendant toute une année promis la fin, mais ne l'avait pas donnée. Même aventure pour *les Mémoires d'une jeune mariée;* même aventure pour *le Lys dans la vallée*. D'après elle, Balzac, qui s'appelait lui-même *la providence des Revues,* mais qui, bien plutôt, trouvait une providence dans *la Revue de Paris,* avait la promesse facile. Il s'engageait aisément à fournir un roman, en recevait le prix d'avance non moins aisément; puis une partie de l'œuvre annoncée une fois publiée, il s'arrêtait à mi-chemin. Était-ce stérilité ? Une donnée qui d'abord l'avait séduit lui semblait-elle ensuite inféconde et malheureuse? Était-ce encore qu'il prenait ailleurs de nouveaux engagements et, ne pouvant satisfaire à tous, oubliait ceux qui dataient de plus loin ? Toujours est-il que le journal ou la Revue lui avait payé à beaux deniers comptants un tout dont il ne livrait qu'une partie. Quand on allait frapper à sa porte pour lui réclamer le reste, il était parti en voyage, soit en Savoie, soit à Clichy. — Tel est le fond du procès. Je n'ai pas le loisir d'en analyser toutes les pièces, que rapporte fidèlement M. de Lovenjoul : articles de *la Revue de Paris,* plaidoyers pour ou contre devant le tribunal. Il s'abstient de décider; imitons sa réserve, et laissons au lecteur le plaisir de juger. Je puis dire cependant que les procédés de Balzac marquaient au moins une grande légèreté. Si les pièces du procès lui avaient été favorables, sans doute elles eussent été publiées par l'éditeur de la grande *Histoire*. Le seul fait qu'on a eu besoin de recourir à un autre éditeur est une présomption fâcheuse.

Si le lecteur, comme M. de Lovenjoul et moi, se refuse à trancher le débat, il trouvera tout au moins dans les pièces du procès un curieux chapitre sur les mœurs littéraires d'il y a quarante ans. Les mœurs actuelles sont évidemment meilleures. Il faut voir en même temps, à la fin du volume et en appendice, deux articles virulents lancés contre Balzac, l'un par Jules Janin, l'autre par Baudelaire. Quels projectiles et de quel calibre! Oui, en vérité, les mœurs se sont adoucies; les gens de lettres d'aujourd'hui, y compris M. Zola, sont des agneaux et des colombes, par comparaison s'entend.

(1) *Un dernier chapitre de l'histoire des œuvres de Balzac,* par Charles de Lovenjoul. — 1 vol. Paris, 1880, E. Dentu.

III.

M. Ernest Lavigne a réuni, lui aussi, des documents, mais sur une question tout actuelle, toute palpitante, sur le nihilisme russe. Des matériaux amassés, il a tiré deux volumes : un roman (1) et une histoire (2). Dans le roman, la fiction et le drame, tout en étant d'un intérêt assez vif, sont surtout une occasion de mettre à nu les plaies sociales de la Russie, d'expliquer la lassitude et le besoin d'en finir, de constater le progrès croissant de l'idée révolutionnaire s'infiltrant jusque dans les hautes classes, de faire comprendre enfin le mécanisme qui met en jeu tant de forces contraires. L'histoire nous fait naturellement pénétrer plus avant encore dans les ramifications diverses du nihilisme. Nous voyons les adeptes classés dans des groupes distincts : nihilisme scientifique, représenté par Tchernickewsky; nihilisme doctrinaire, qui a pour organe le journal de M. Lavrof, *En avant!* nihilisme militant, qui comprend les polémistes et les hommes d'action, les soldats et les martyrs. Nous suivons le nihilisme depuis ses humbles origines jusqu'aux explosions de l'heure présente. M. Lavigne n'applaudit pas, comme vous pensez bien, aux moyens violents qu'emploie le nihilisme, et il ne salue pas avec enthousiasme les bombes explosibles et la dynamite; mais il reconnaît ce qu'il y a de juste dans certaines revendications. Quand il nous fait assister avec lui aux procès qui ont eu le plus de retentissement, quand nous entendons les plaintes éloquentes et courageuses des accusés qui protestent contre l'organisation sociale, bravant et défiant leurs juges, il faut bien constater que ce mouvement révolutionnaire n'est pas né d'aspirations vagues. Le nihilisme a sa formule et son programme. Ce qu'il veut — et on l'a pu voir par le manifeste de M. Dragomanoff, le professeur réfugié à Genève, — c'est substituer le régime civil au régime militaire, c'est empêcher la domination bourgeoise, qui serait un autre genre de despotisme, c'est substituer la justice civile rendue au grand jour à une justice occulte, celle de la police secrète; c'est rendre aux petits et aux humbles la personnalité humaine; c'est donner la terre au paysan; c'est enfin créer une vaste démocratie avec des institutions appropriées à la race, au milieu, au climat, au passé historique et aux aspirations actuelles. Telles sont les prétentions *a minima* du parti nihiliste. M. Lavigne ne demande pas qu'on y satisfasse sur l'heure : ce qu'il voudrait, c'est une évolution dans ce sens, et il lui semble que l'inauguration

(1) Ernest Lavigne, *le Roman d'une nihiliste.* — 1 vol. Paris, 1880, Paul Ollendorff.

(2) Ernest Lavigne, *Introduction à l'histoire du nihilisme.* — 1 vol. Paris, 1880, G. Charpentier.

du régime constitutionnel serait l'évolution la plus naturelle. Je ne sais si les nihilistes s'en contenteraient; du moins, si on leur laissait un moyen légal d'exprimer leurs vœux, ils renonceraient peut-être à la dynamite.

IV.

Un portrait de Gustave Courbet (1), le père du réalisme, par M. Gros-Kost, apôtre du naturalisme; un roman de Vast-Ricouard (2), deux têtes naturalistes sous un même bonnet, voilà les bonnes nouvelles que j'annonce à ceux de mes lecteurs qui goûtent cette littérature sans art. Non, pas d'art du tout. Non, cela n'est ni mièvre, ni raffiné. Le Courbet charbonné par M. Gros-Kost est d'ailleurs ressemblant, ni plus beau, ni plus laid que nature. Quant au *Séraphin et Cie* de Vast-Ricouard, plus le fils et la fille de Séraphin et Cie, espérons pour l'honneur de l'humanité que leur image a été enlaidie. Je sais bien que l'intention des auteurs était de clouer Séraphin au pilori; mais était-ce une raison pour qu'il ressemblât aux pierrots pendus que dessinent les écoliers sur leurs livres de classe?

Revenons aux écrivains. M. Édouard Cadol nous offre un conte très agréablement imité de Carlo Gozzi, *la Princesse Aldée* (3). Aimez-vous ces contes naïfs qui finissent comme ceux de Perrault : « Ils vécurent longtemps heureux et eurent beaucoup d'enfants »? Aimez- vous le monde fantastique où dansent les almées et chantent les bardes? Lisez alors *la Princesse Aldée*. Pour moi, elle m'a fait passer quelques bons moments. M. Cadol, après nous avoir fait ainsi voyager dans la fantaisie, nous ramène au monde réel avec deux petites histoires bourgeoises qui sont d'un agrément moindre. Ni grande invention, ni développements originaux. Il faut bien dire à M. Cadol qu'il ne se met pas toujours assez en frais. Il nous invite parfois à la fortune du pot; nous sourions en protestant : Comment donc? mais à la bonne heure! Pas de cérémonies? c'est charmant! — Au fond, il y en aurait un peu que nous n'en serions pas absolument froissés.

Le conte donne cette semaine. Voici M. Édouard Sylvin avec des *Contes bleus et noirs* (4), et M. Marc Monnier avec *les Contes populaires d'Italie* (5). Très agréables à lire, les contes de M. Sylvin; peu ou point de merveilleux, pas de voyages dans les régions des chimères, mais de jolies scènes joliment détaillées, puis tantôt une pointe discrète d'ironie, tantôt une larme furtive, et enfin un style vif et aimable. Il a une allure dégagée qui vous plaira fort; sa plaisanterie effleure sans blesser, elle a un air de ne pas y toucher qui rappelle un peu l'ironie de Le Sage. Voici, par exemple, un chanoine. M. Sylvin nous le montre travaillant ses sermons, apprêtant ses périodes, enflant ses objurgations, ciselant ses sarcasmes; et il ajoute : « Il lui restait à peine assez d'heures pour exercer son ministère, lire son bréviaire, visiter ses riches. » N'est-il pas charmant, ce trait final, « visiter ses riches »? Cette ironie légère n'est-elle pas tout à fait française?

M. Marc Monnier nous ramène au genre plus naïf du conte populaire. Il a passé de longues années en Italie, et il est arrivé à entendre tous les patois et les dialectes de la péninsule. Il a lu les contes recueillis là-bas par les plus graves personnages; il en a recueilli d'autres, lui aussi, de la bouche du vieux pâtre de la montagne ou des fileuses agitant leur quenouille à la veillée dans la grande salle de la ferme. Les voici tous, ou du moins les meilleurs, non arrangés et mis à la mode de la ville, mais tout simplets, tout primitifs, avec leur bure et leurs sabots. Écoutons, et, quand chaque conte sera terminé, M. Marc Monnier nous en expliquera le sens caché, l'allusion, qui pour nous n'est pas assez transparente; il nous montrera en quoi chacun a la physionomie de sa province, l'accent et le goût du terroir. Celui-ci est bolonais; celui-là napolitain; cet autre milanais. Et celui-là, qui vient de nous dire que les navires sont des jardins flottants et que l'Arno coule à Constantinople? C'est un Toscan, qui n'a jamais vu la mer et pour qui il n'y a au monde que Florence. Évidemment, pour lui, Constantinople ne peut être qu'une cité toscane où siège une délégation de police. Ces contes, très naïfs, et ces commentaires, nullement pédantesques, sont d'une lecture fort agréable.

V.

Critique, viens manger! Voici mon premier livre.

Ainsi nous apostrophe M. Eugène Godin, au début d'un volume jaune qui a pour titre : *La cité noire* (1). Voilà qui me donnerait envie de m'attabler si je pouvais dire comme l'ogre des contes : On sent la chair fraîche! Mais je ne puis le dire, malheureusement. Une odeur de vieux désabusement, de mélancolie rance, de désespérance moisie; tout cela manque de fraîcheur. M. Godin raconte qu'il traîne un lourd fardeau :

Mon lourd fardeau d'inquiétude,
Mon fardeau de désespéré!
Je mourrai dans la solitude
Et sans m'être désaltéré!

Air connu! — Son âme est une pierre, et le destin en est la scie : variation déjà plus originale sur le même thème banal! — Mais voici des vers à Victor Hugo où le désespéré annonce qu'il a repris goût à la vie et que son âme s'est désaltérée, ce qu'il n'espérait pas, comme on a pu voir. Eh bien! ils sont

(1) Gros-Kost, *Courbet, souvenirs intimes.* — 1 vol. Paris, 1880, Derveaux.

(2) Vast-Ricouard, *Séraphin et Cie.* — 1 vol. Paris, 1880, Paul Ollendorff.

(3) Édouard Cadol, *la Princesse Aldée.* — 1 vol. Paris, 1880, Calmann Lévy.

(4) Édouard Sylvin, *Contes bleus et noirs.* — 1 vol. Paris, 1880, G. Charpentier.

(5) Marc Monnier, *les Contes populaires en Italie.* — 1 vol. Paris, 1880, G. Charpentier.

(1) Eugène Godin, *la Cité noire.* — 1 vol. Paris, 1880. Alphonse Lemerre.

assez beaux, ces vers. En voici encore sur le doute philosophique qui ont de réels mérites : élévation de la pensée, plénitude de la forme, énergie, non pas nerveuse comme tout à l'heure, mais calme et reposée. A la bonne heure ! cela ne sent plus le rance, et j'aurais grande envie de manger. Mais non, décidément je ne mangerai pas M. Godin.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'amnistie a été votée à la Chambre des députés après un admirable discours de M. Gambetta, qui n'a jamais été plus éloquent, ni plus véritablement homme d'État. Il est probable qu'elle sera votée au Sénat.

On rouvrira les frontières, on fera revenir de là-bas ceux qui avaient été exclus jusqu'ici du bénéfice de la clémence, et, dans quelques semaines, la proscription ne sera plus un titre pour lutter contre le talent.

Il est bien certain que M. Félix Pyat, quand il pourra écrire dans tous les journaux sous son nom, n'en trouvera plus guère qui s'ouvriront à sa collaboration.

D'autres, qui avaient gâté leur esprit à l'étranger, seront obligés de le renouveler pour ressaisir leur ancienne réputation; et M. Trinquet, devenu éligible, ne sera pas élu.

Ces avantages de l'amnistie sautent aux yeux. Il en est d'autres, d'une nature plus délicate, qui profiteront aussi à la conscience des républicains et à l'histoire.

Je ne suis plus assez naïf pour croire à un apaisement absolu ou au moins instantané. Le langage de quelques-uns qui sont revenus nous fait pressentir le langage de ceux qui reviendront. L'amnistie, qui soulage les hommes de bon sens, ne donne pas la raison, la modération aux fous. Il y aura toujours des imbéciles, des intrigants, des vaniteux, après comme avant l'amnistie. Mais ces malheureux seront désarmés et ne deviendront plus que des faiseurs de paradoxes, au lieu d'être des faiseurs d'otages. Ils ne seront pas des prétextes entre les mains des ennemis de la république et ils permettront enfin à la justice de l'histoire de parler haut, sans réticence et sans férocité, des inepties et des atrocités de la Commune.

Tant qu'il y avait des gens frappés par les conseils de guerre, les ressentiments les plus légitimes se taisaient. On laissait les imprudents amis des proscrits écrire l'histoire de ce qu'ils appelaient « la semaine sanglante », et on n'osait pas leur répliquer par l'histoire des mois honteux.

Quand un esprit plus affranchi de sensibilité et de pudeur racontait, au profit des idées réactionnaires et pour flatter l'Académie, les « convulsions de Paris », on blâmait ce zèle farouche, qui était un outrage à la générosité française et une réplique aux récriminations des communards qui en justifiait la violence.

Mais maintenant ceux qui se taisaient pourront parler. On pourra, non pas attaquer les hommes, mais lutter sans relâche contre ce qu'ils croient leurs idées. On épargnera les communards, on n'épargnera rien de la Commune. On verra bien alors que l'amnistie est un acte humain et non pas un acte de réparation, et qu'en rendant les acteurs de la Commune inviolables pour le passé, on ne leur garantit aucune immunité pour l'avenir.

Cette loi qui fait table rase des condamnations soulage tout le monde, les témoins autant que les condamnés. L'écrou sera levé, mais le greffe reste ouvert pour les archives de l'histoire.

II

Les dangers des élections ridicules, c'est-à-dire sottement radicales, seraient assurément diminués par le rétablissement du scrutin de liste.

Notre collaborateur M. Joseph Reinach vient de démontrer, dans une excellente brochure, qu'il serait bien temps de revenir à ce mode de voter, dont la république n'a rien à craindre puisque la réaction le redoute, et qui est l'expression à la fois sommaire et supérieure du sentiment public. Il est certain qu'avec le scrutin de liste les petites manœuvres de parti ou les influences d'arrondissement auraient moins de chances. Il serait facile d'apporter à l'appui de la thèse de M. J. Reinach les preuves de raison, d'intelligence politique, de respect pour les justes renommées, que le suffrage universel a données toutes les fois que, librement consulté, il s'est exprimé par le scrutin de liste.

Croit-on que, s'il n'y avait qu'une liste pour un département, les vanités de terroir ou les candidatures excentriques auraient la possibilité de se produire ? La Chambre actuelle est fort honnête; mais ne sent-on pas qu'elle est une collectivité d'hommes influents dans leur arrondissement? qu'elle n'a pas cette homogénéité de résolution que le suffrage collectif lui aurait données ?

M. J. Reinach établit très judicieusement comment une assemblée issue d'une grande élection, ne sentant pas ces mille liens étroits des intérêts d'arrondissement, s'élèverait à une politique plus désintéressée, plus ferme, plus haute. La meilleure façon de séduire des électeurs qu'on ne peut connaître individuellement, c'est de les émouvoir par des actes solennels, par l'éloquence ou par le patriotisme.

La minorité de 1875, qui est devenue aujourd'hui la majorité, votait en faveur du scrutin de liste : se démentira-t-elle aujourd'hui ? et ne sacrifiera-t-elle pas le souvenir de son origine passagère, au souvenir des grands citoyens et des grands orateurs qui ont parlé en son nom et réclamé l'abolition de ce suffrage fragmentaire qui est l'émiettement du sentiment national ?

C'est le vœu que forme M. J. Reinach à la fin de sa brochure. Je crois qu'il convient de s'y associer, dans l'intérêt du gouvernement du pays par le pays.

III.

Les bonapartistes ont bien raison de devenir dévots. Jamais ils n'ont fait dire tant de messes funéraires; jamais, il est vrai, ils n'ont eu besoin de plus de résignation; peut-être cependant leur piété pousse-t-elle un peu loin les scrupules. Qu'ils aient deux autels pour leurs hommages à la mémoire de Napoléon III et du malheureux jeune homme prédestiné à n'être jamais Napoléon IV; qu'ils aient une dévotion si farouche que les amis du prince Jérôme ne puissent prier à côté des amis de M. de Cassagnac, cela se comprend; mais qu'ils poussent la ferveur jusqu'à faire dire des messes pour le pauvre empereur du Mexique, Maximilien, cela démontre une sensibilité excessive et un commencement de remords aussi touchant qu'inattendu. Peut-être bien que, l'année prochaine, les bonapartistes prendront l'initiative d'une messe en mémoire de Baudin!

IV.

Les légitimistes abandonnent les autels aux bonapartistes et leur empruntent en revanche les procédés qui ont servi à Strasbourg, à Boulogne, au 2 Décembre. Ils brûlent moins de cierges pour la restauration, mais ils recueillent plus d'argent. Ils ont fondé une *caisse noire* pour le drapeau blanc. L'ébruitement de cette souscription les déconcerte. Ils ont beau réclamer le droit de tout parti d'avoir des fonds disponibles pour servir sa cause, ils ne trouvent aucune autre raison à donner, et pourtant ils étaient si fiers autrefois de réclamer le privilège d'attendre le succès de la Providence et du vœu populaire!

Comment avouer qu'on se lassait d'attendre, que la Providence vieillissait, que le miracle avait besoin d'être un peu sollicité, et qu'on arrivait aux procédés vulgaires, pratiques, naturalistes : recueillir des souscriptions pour acheter... quoi? des votes, de la poudre et des consciences.

Ils se défendent d'avoir rêvé une Vendée, ils ont tort. C'est encore de leurs projets celui qui mériterait le plus d'être avoué. Si folle que pût être la tentative, elle eût remis au moins en lumière la seule vertu du parti, le point d'honneur chevaleresque, le courage, la témérité des aventures.

Il me semble que si j'avais la foi d'un La Rochejaquelein (non pas celle du sénateur de l'empire), j'aimerais mieux avouer que j'ai demandé de l'argent pour acheter des drapeaux blancs que de laisser croire que je voulais marchander des drapeaux tricolores.

On affirme que le comte de Chambord, en promettant un revenu de 5 pour 100 à ses actionnaires, leur avouait qu'il était décidé maintenant à passer par-dessus l'inconvénient du drapeau national. L'acheter, le déshonorer et puis s'en servir lui paraissait une excellente manœuvre stratégique.

Qui se serait jamais douté qu'il y avait tant de Machiavel dans l'âme d'un béat? Les naïfs, car il y en a encore même dans un parti qui se corrompt si vite, ne se gênent pas pour raconter qu'ils songeaient à gagner tels et tels hommes politiques. L'un d'eux, un éleveur qui a l'habitude des marchés, disait, en parlant du président de la Chambre :

« On dit qu'il a l'éloquence de Mirabeau, tant mieux; il en a peut-être aussi le caractère! »

Ce n'était pas même une calomnie; c'était une ineptie.

Je ne voudrais pas charger la mémoire d'un mort illustre d'un méchant propos qu'on lui attribue; mais cependant je ne puis m'empêcher de répéter qu'on prétend qu'à l'époque où la fusion paraissait faite, où les monarchistes songeaient à une restauration par le vote de l'Assemblée nationale, M. Guizot, consulté, aurait dit aux hommes d'affaires de la légitimité :

« Cela vous coûtera 50 millions; mais, si vous les avez, l'affaire est faisable. »

Les meneurs désappointés de la légitimité feraient sonner ce mot comme une amorce à l'orléanisme, peut-être même aussi au bonapartisme. Manier de l'argent près de certaines oreilles, c'est battre le rappel.

Hélas! on ne bat plus le rappel : les tambours sont supprimés et il n'y a pas de caisses qui les remplacent.

V.

On vient d'inaugurer en Russie le monument de Pouschkine, et notre collaborateur M. Louis Leger a salué, au nom de la France, la gloire du grand poète.

Je voudrais bien, sans me rendre trop coupable d'une réclame personnelle, dire que je viens de vivre pendant six mois avec un Pouschkine à la fois très réel et très légendaire que le grand romancier hongrois — parfaitement inconnu en France — M. Jokai a mêlé au tableau de la conspiration de 1825. Chargé d'arranger, d'adapter la traduction d'un roman de M. Jokai publié en Hongrie sous ce titre : *le Livre vert*, j'y trouvai Pouschkine dépeint dans son héroïsme et aussi, par des touches délicates, dans son égoïsme poétique.

Je disais que le romancier hongrois dont je viens d'accommoder une œuvre au goût français est inconnu en France : je me trompe, et je serais injuste si je ne mentionnais pas la traduction française d'un roman du même auteur, *les Fils de l'Homme au cœur de pierre*, qui a paru récemment. C'est l'histoire de la révolution de 1848 en Hongrie symbolisée dans trois frères magyars, fils d'un homme qui ne voulait pas de révolution, et que l'ardeur patriotique de leur mère jette dans la mêlée. L'esprit, l'originalité, le sentiment dramatique de l'auteur, poussés parfois à outrance, revivent dans cette excellente traduction.

VI.

On a repris *Guillaume Tell* avec succès à l'Opéra, et l'on annonce que le soir de la distribution des drapeaux on donnera encore, dans une sorte de représentation de gala, le chef-d'œuvre de Rossini.

N'est-il pas piquant de lire en même temps dans les lettres

de Berlioz, qu'on publie en ce moment, cette boutade sincère :

« *Guillaume Tell!....* Je crois que tous les journalistes sont devenus fous. C'est un ouvrage qui a quelques beaux morceaux, qui n'est pas absurdement écrit, où il n'y a pas de *crescendo* et un peu moins de grosse caisse, voilà tout. Du reste, point de véritable sentiment; toujours de l'art, de l'habitude, du savoir-faire, du maniement du public. Ça ne finit pas; tout le monde bâille; l'administration donne force billets!.... »

Berlioz était méconnu quand Rossini était à l'apogée; aujourd'hui la gloire du premier monte, grandit, emplit l'horizon; mais Rossini n'est pas chassé du ciel. Cela prouve peut-être que l'auteur de *la Damnation de Faust* souffrait justement de l'injustice de l'opinion quand il écrivait ces lignes amères; mais cela ne prouve pas que la douleur et la colère lui donnassent alors raison.

LOUIS ULBACH.

BULLETIN

LE DISCOURS DE M. GAMBETTA SUR L'AMNISTIE. — Nous ne sommes pas suspect de faiblesse pour le parti de l'anarchie. Nous n'avons perdu aucune occasion de manifester notre horreur pour la Commune et ses apologistes. Et pourtant nous acceptons et nous comprenons la grande mesure qui a été votée par la Chambre des députés et qui, nous l'espérons, le sera également par le Sénat. Nous avouons franchement avoir eu besoin de nous y convertir comme le gouvernement lui-même, comme la Chambre, comme le pays. Le discours de M. Gambetta lui a donné sa vraie portée.

Jamais l'illustre orateur ne s'était élevé si haut comme raison politique, comme éloquence à la fois enflammée et persuasive, par cet art incomparable d'envelopper l'habileté dans la fougue. Vous avez lu ce discours; que serait-ce si vous aviez entendu le « monstre » ? Il y a eu là un de ces moments où la passion politique elle-même se tait pour admirer, où un parlement est élevé pour une heure au-dessus de ses divisions et de ses haines pour applaudir à ce qui honore la patrie, à ce qui restera un souvenir brûlant et durable de l'éloquence nationale. Rien ne peut rendre l'effet de cette conclusion magnifique du discours où, à l'occasion de la fête du 14 juillet, l'orateur, par cette puissance d'évocation qui est le caractère propre du génie oratoire, faisait sentir et voir tout ce que recèlent de souvenirs poignants et de glorieux espoirs ces drapeaux que notre armée va incliner devant la république.

Rien ne manque à ce discours : ni la flétrissure de la Commune, ni la mâle et ferme décision de combattre partout l'esprit de désordre et d'anarchie, ni la gratitude pour le parti modéré sans lequel nos institutions ne seraient point fondées, ni l'instinct profond des masses pour comprendre leurs erreurs et leurs malentendus, ni le blâme à leurs folies, à commencer par l'élection Trinquet. Nous croyons comme M. Gambetta que la France, sans désirer l'amnistie, était lasse de cette question qui courait le risque de tout envenimer. Elle est née aux premiers jours de l'Assemblée nationale. Qu'il nous soit permis de rappeler — et nous avons quelques motifs pour nous en souvenir — que c'est le centre gauche qui prononça le premier d'une manière efficace, à l'Assemblée nationale, le mot de clémence, en demandant le pardon des égarés (1).

Il est certain qu'une fois que l'amnistie, à tort ou à raison, s'était étendue depuis quelques mois à tant de milliers de condamnés, il n'y avait plus qu'à enterrer la question et à briser une arme dangereuse aux mains des partis hostiles de toute provenance. Accomplissant un acte politique, il fallait le rendre complet et efficace.

Le devoir de résister au parti de l'anarchie devient plus important le lendemain de l'amnistie que la veille. L'illusion de la générosité n'est plus possible chez les fauteurs de troubles. Le ministère et le parlement ont pris un nouvel engagement devant le pays de rompre en visière à l'esprit de désordre et de révolte; M. Gambetta, parlant comme le chef véritable de la majorité républicaine, l'a ratifié devant la France et l'Europe avec un éclat qui ne peut être oublié. L'amnistie a pris dans son discours un sens conservateur. C'est au grand parti républicain à démontrer par sa fermeté que cette interprétation n'est pas un paradoxe.

E. de Pressensé.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Scientifique* et *Politique et littéraire*, sont priés d'en avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Tous les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des REVUES prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés des départements n'ont qu'à verser au bureau de poste de leur résidence le montant de leur abonnement, tel qu'il est annoncé sur la couverture.

Les abonnés qui, d'ici au 5 juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

(1) La proposition d'amnistie que nous avons signée avec plusieurs collègues du centre gauche est du mois de décembre 1871. Elle fut prise en considération par l'Assemblée nationale, et les conseils de guerre, d'après une dépêche de l'agence Havas, en acceptèrent le principe essentiel.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. (1075)

TABLE DES AUTEURS

D'ARTICLES OU D'OUVRAGES ANALYSÉS

Du 1er janvier au 30 juin 1880.

Voyez pour la table des auteurs d'articles et d'ouvrages analysés du 1er juillet 1879 au 1er janvier 1880 le dernier numéro de décembre 1879, p. 619.

A

About (Edmond). — *Le Roman d'un brave homme,* 1216.
Advier (Léon). — *Le Mal du pays,* 735.
Aicard (Jean). — *Miette et Noré,* 881.
Albert (Paul). — Nécrologie, 1233.
Alembert (D') et Guibert. — *Le Tombeau de Mlle de Lespinasse,* 734.
Alone (F.). — *Henri-René,* 976.
Angle-Beaumanoir (Raoul de L'). — *Les Fleurs noires,* 736.
Anonyme. — Des runes et des inscriptions runiques, 660. — L'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche, 681. — Réflexions d'un électeur à propos de l'ouverture de la session, 684. — La réforme de l'enseignement secondaire, 731. — La campagne de l'Allemagne contre la Russie et la France en 1880-1881, 797. — *A côté du bonheur,* 881. — Les élections au conseil supérieur de l'instruction publique, 951. — La réforme des programmes universitaires, 972. — *Le Mariage de Loti,* par l'auteur d'*Aziyadé,* 975. — Les examens de passage, 1164. — *Petit Traité de littérature naturaliste d'après les maîtres,* par Camille B. et Albert H., 1167. — Barbara, nouvelle russe, 1221.
Arvède Barine. — Le mouvement littéraire à l'étranger, 663, 783, 848, 901, 947, 1018. — Les Revues étrangères : Fortnightly Review, 686. Preussische Jahrbücher, 829. Vestnik Evropy, 831. — L'abbé Debaize, 763. — Le docteur Erasme Darwin, 1135.
Augier (Émile). — *L'Aventurière,* 1024.

B

Baker (Sir Samuel White). — *L'île de Chypre telle que je la vis en 1879,* 991.
Barbier (Jules). — *L'Homme à plaindre,* 639.
Barine. Voy. Arvède.
Bentzon (Th.). — *Georgette,* 1142.
Bérenger-Féraud. — *Les Peuplades de la Sénégambie; histoire, ethnographie, mœurs et coutumes, légendes,* etc., 804.
Bertera (André). — *L'Amoureuse de maître Wilhelm,* 1095.
Bigot (Charles). — Salon de 1880 : la peinture, 1104. — Les sujets en peinture, 1154.
Boissier (Gaston). — *Promenades archéologiques; Rome et Pompéi,* 1094.
Bornier (Henri de). — *Les Noces d'Attila,* 927.
Bouchor (Maurice). — *Contes parisiens en vers,* 1192.
Bourdeau (A.). — Les thèses de M. Marion : François Glisson; de la la solidarité morale, 1082.
Breitinger (H.). — *Les Unités d'Aristote avant le Cid,* 904.
Breton (Jules). — *Jeanne,* poème, 1047.
Brunetière (Ferdinand). — *Études critiques sur l'histoire de la littérature française,* 1166.
Buffenoir (Hippolyte). — *Les Beaux Jours d'un poète,* 1216.
Burdo (Alphonse). — *Niger et Bénué, voyage dans l'Afrique centrale,* 804.
Busch (le docteur). — *Nouvelles feuilles de mon journal,* 784.
Butler (J.). — L'organisation électorale en Angleterre, 919.

C

Cadol (Édouard). — *La princesse Aldée,* 1235.
Calmon (l'abbé Marc). — *Roland,* 639.
Cartault (A.). — M. H. Taine, 669. — M. Eugène Labiche, 789. — M. Cuvillier-Fleury, 1173.
Cetywayo (le roi). — *Histoire des Zoulous,* 1021.
Chateauminois (Mlle Marie). — Éloge de Marivaux, 1061.
Chéruel (A.). — *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV,* 915.
Chesneau (Ernest). — *La Chimère,* 1712.
Chipiez (Charles). — L'expression plastique de la douleur morale sur les tombes populaires des cimetières de Paris, 655.
Claretie (Jules). — *La Fugitive,* 638. — *Le Beau Solignac,* 690. — *La Maîtresse,* 1142.
Claudin (Gustave). — *Fosca,* 1095.
Cochin (Henry). — *Giulietta e Romeo,* de Luigi da Porto, traduction nouvelle, 711.
Constant (Benjamin). — Lettres inédites sur l'Allemagne, 909.
Coppée (François). — *Le Trésor,* 640.
Cotteau. — *Promenade dans l'Inde et à Ceylan,* 824.
Croiset (Alfred). — *La Poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec,* 852.
Crozals (J. de). — L'hérédité des offices de judicature; la Paulette, 677.

D

Dardier (Charles). — *Michel Servet,* 801.
Daudet (Alphonse). — *Théâtre,* 1024.
Debidour (A.). — La diplomatie de M. de Metternich, 1197.

Demay (G.). — *Le Costume au moyen âge d'après les sceaux*, 1117.
Desmaze (Charles). — *Histoire de la médecine légale en France, d'après les lois, registres et arrêts criminels*, 1023.
Doudan (X.). — *Pensées, essais et maximes*, 1190.
Douen (O.). — Michel Servet, 801.
Drumont (Édouard). — *Papiers inédits du duc de Saint-Simon*, 1086.
Dumas fils (Alexandre). — *La Question du divorce*, 757.

E

Ebers (Georges). — *Les Sœurs*, 783.
Egger (de l'Institut).— État actuel des études grecques, 630.
Eliot (Georges). — *Les Impressions de Théophraste Un Tel*, 947.

F

Fabre (Ferdinand). — *Le Chevrier*, 735.
Fouillée (Alfred). — Sur la possibilité d'introduire dans l'enseignement secondaire les études esthétiques, morales, économiques et politiques, 1139. — La licence ès sciences philosophiques et sociales, 1189.
Freiherr du Prel (le Dr). — *La Lutte pour l'existence dans le ciel*, 663.
Freudenthal. — La campagne de l'Est, 741.
Fustel de Coulanges. — Du droit de propriété à Sparte, 1186.

G

Gaffarel (Paul). — Les peuples de l'Afrique; le Niger; les peuplades de la Sénégambie, 804.
Garennes (Ernest). — *Le Sergent Villajoux*, 1192.
Gaucher (Maxime). — Causeries littéraires, 638, 687, 710, 733, 757, 804, 852, 879, 925, 974, 998, 1022, 1046, 1071, 1093, 1141, 1166, 1190, 1214, 1233.
Gazier (A.). — La fête nationale du 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, 1229.
Gebhart (Émile). — Machiavel, 772. — Pie IX et Victor-Emmanuel, 923.
Gladstone (W.-E.).— De la part du libre-échange et des chemins de fer dans le développement du commerce anglais, 874. — De l'extension du droit de suffrage en Angleterre, 885. — *Questions constitutionnelles*, 1077.
Godefroy (Fr.). — *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du* IXe *au* XVe *siècle*, 1045.
Godin (Eugène). — *La Cité noire*, 1235.
Got. — *La Comédie française à Londres*, 1046.
Gros-Kost. — *Courbet, souvenirs intimes*, 1235.
Guibert et d'Alembert. — *Le Tombeau de Mlle de Lespinasse*, 734.

H

Halévy (Ludovic) et Meilhac. — *La Petite Mère*, 882.
Hartmann (R.). — *Les Peuples de l'Afrique*, 804.
Hémon (Félix). — La comédie chez les jésuites ; le P. Bougeant, 867.
Hennique (Léon). — *Les Hauts Faits de M. de Ponthau*, 854. — *Les Soirées de Médan*, 1023.
Héritte (Ernest). — *Souvenirs et Récréations*, 689.
Hervilly (Ernest d').—*Le Parapluie*, 1041.—*Les Armes de la femme*, 1095.
Hinstin (G.). — *La Littérature grecque au* Ve *siècle*, 1022.
Hugo (Victor). — *Religion et Religions*, 1071.
Huysmans (J.-K.).— *Croquis parisiens*, 1169.

J

Jacob (le bibliophile). — Nouvelles éditions de l'*Heptaméron* et du *Faux Chevalier Warwick*, 974.
Jacquinet (M.). — *Fragments d'études et notes prises dans une bibliothèque*, 880
Jaeglé (Ernest). — *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, 998.
Janet (Paul). — Michel (de Bourges), 981. — Des qualités de l'esprit, 1036.

K

Kölbing (Eugène). — *Un Vieux Conteur*, 901.

L

Lacroix (Paul). — *Le Tombeau de Mlle de Lespinasse*, 734.
Laffitte (Paul). — Études historiques sur l'association, 850.
La Fontaine. — *Fables*, illustrées à l'eau-forte par A. Delierre, 925, 1046. — *Psyché*, illustrée par Émile Lévy et Giacomelli, 1046.
Largilière (Paul). — La Belgique et la Hollande vis-à-vis de l'Allemagne, 837.
Lavigne (Ernest). — *Le Roman d'une nihiliste; Introduction à l'histoire du nihilisme*, 1234.
Laurent-Pichat (L.). — *Les Réveils*, 1000.
Lavalley (Gaston). — *Les Poésies françaises de Daniel Huet*, évêque d'Avranches, 1215.
Lavisse (Ernest). — Du pouvoir royal en France sous le règne de Charles V, 1009.
Lemaitre (Jules). — Ernest Bersot, 762.
Lenient (Ch.). — P.-J. de Béranger, 648.
Lenthéric (Charles). — *La Provence maritime ancienne et moderne*, 728.
Le Roy (Albert). — *Fabien*, 735.
Le Senne (C.) et Texier (E.). — *Les Idées du docteur Simpson*, 735. — *La Dame du lac*, 1169.
Lesens (Émile). — *Histoire de la Réformation à Dieppe*, par Guillaume et Jean Daval, dits les policiens religionnaires, 754.
Liesse (Henri). — *On n'aime qu'une fois*, 976.
Littré (E.). — Un dictionnaire de l'ancien français, 1045.
Loiseau (A.).— Le troisième centenaire de Camoëns, 1114.
Louandre (Ch). — *La Noblesse française sous l'ancienne monarchie*, 1141.
Lovenjoul (Charles de). — *Le Rocher de Sisyphe*, 1233. — *Un dernier chapitre de l'histoire des œuvres de Balzac*, 1234.
Lyon (Georges). — Les représentations du *Marchand de Venise* à Londres, 745. — La saison théâtrale à Londres, 834. — M. Renan en Angleterre, 1005.

M

Madame, duchesse d'Orléans. — *Correspondance*, extraite des lettres publiées par M. de Ranke et M. Holland; traduction et notes par Ernest Jaeglé, 998.
Manuel (Eugène). — M. Ernest Legouvé, 820.
Marcou. — La poésie pastorale, 621.
Marion (Henri). — La première éducation, son importance, 1067. — François Glisson, 1082. — De la solidarité morale, 1083.
Martin (Théodore). — *Vie du prince Albert*, 1077.
Matthey (A.). — *L'Étang des Sœurs grises*, 1191.

MAUPASSANT (Guy de). — *Les Soirées de Médan*, 1023. — *Des vers*, 1095.
MEILHAC (Henry) et HALÉVY. — *La Petite Mère*, 882.
MENDÈS (Catulle). — *Les Mères ennemies*, 975.
MÉZIÈRES (A.). — Les deux premiers chants du *Childe-Harold;* lord Byron, 895.
MIEUSSET (Pierre). — *Les Chants du réveil*, 689.
MILLEVOYE. — *OEuvres* avec pièces nouvelles et variantes, édition de P.-P. Jacob, 926.
MINTORN (William). — *Le Somnambule*, traduction de M. Félix Geslin, 1073.
MONNIER (Marc). — *Nouvelles napolitaines*, 712. — *Les contes populaires en Italie*, 1235.
MOUTON (Eugène). — *Voyages et aventures du capitaine Cougourdan*, 881.

N

NOLEN (D.). — La science du beau et ses récents interprètes, 699.
NORMAND (Jacques). — *L'Amiral*, 1000.
NOUVION (Georges de). — La Réforme à Dieppe et dans le Languedoc, 754. — Le ministère de Mazarin, 915. — Le congrès des Sociétés savantes, session de 1880 : la section historique, 957. — Le duc de Saint-Simon et ses papiers inédits, 1086. — Le costume d'après les sceaux, 1117. — Le « Parallèle » de Saint-Simon, 1211.
NUS (Eugène). — *Choses de l'autre monde*, 1073.

P

PATTISON (Mark). — *Milton*, 1018.
PAYN (James). — *Simpson de Bassora* ou *les Avantages de la polygamie*, 1117.
PÉCAUT (Félix). — *Études au jour le jour sur l'éducation nationale (1871-1879)*, 995.
PELLETAN (Camille). — *La Semaine de mai*, 1168.
PELLISSIER (A.). — *Les Grandes Leçons de l'antiquité classique*, 879.
PIERRE et JEAN. — Notes et impressions, 641, 690, 736, 785, 832, 882, 928, 977, 1024, 1074, 1120, 1169, 1216.
PORTO (Luidgi da). — *Giulietta e Romeo*, traduction de M. Henry Cochin, 711.
PRADEL (Charles). — *Mémoires de Jacques Gaches sur les guerres de religion à Castres et dans le Languedoc*, 756.
PRESSENSÉ (E. de). — Les devoirs de la majorité républicaine, 645. — Études contemporaines, 710. — Jules Favre, 717. — Le projet de loi sur le conseil supérieur de l'instruction publique, 780. — L'encyclique du pape contre le mariage civil, 827. — Le vote du 9 mars, 861. — Le rejet de l'article 7 et le péril social, 898. — L'éducation nationale depuis 1870, 995. — Les antécédents de la lutte actuelle entre l'ultramontanisme et l'État, 1053. — Les dangers du moment, 1101. — M. de Falloux et les conférences catholiques, 1161. — Le vote sur la séparation de l'Église et de l'État à Genève, 1207.
PRESSENSÉ (Mme E. de). — *Petite Mère*, 639.

Q

QUESNEL (Léo). — Le baron de Stein, 632. — L'Inde et Ceylan, 824. — L'île de Chypre en 1879, 991. — Le prince Albert et M. Gladstone, 1097.

R

RACOWITZA (Mme Hélène VON). — *Mes Relations avec Ferdinand Lassalle*, 848.
RAVAISSON (Félix). — Les monuments funéraires des Grecs, 963.
REINACH (Joseph). — *Voyage en Orient*, 638. — Le *Jupiter* de Gaza, 667. — La politique civilisatrice en Syrie, 1125.
REINACH (Théodore). — *Hamlet*, tragédie de Shakespeare, traduite en prose et en vers, avec une préface et un commentaire, 853.
RÉMUSAT (Mme de). — *Mémoires*, tome IIe, 687. — *Les projets de divorce de Napoléon Ier* (extrait du tome IIIe des *Mémoires*), 765.
RENOUARD (Albert). — *Deuils*, poésies, 1048.
RÉVILLE (Albert). — L'histoire des religions, 842.
ROBINSON. Voy. SPENCER.
ROCHEFORT (Henri). — *L'Évadé*, roman canaque, 1000.
RONCHAUD (Louis de). — *Le Filleul de la Mort*, fabliau du moyen âge, 971.
RUCHEL (le général VON). — *Souvenirs*, 829.

S

SAINT-VICTOR (Paul de). — *Les Deux Masques*, 1re série : *Eschyle*, 1214.
SARCEY (F.). — *La Comédie française à Londres*, 1046.
SARDOU (Victorien). — *Daniel Rochat*, 805.
SAULCY (F. de). — Antiquités gauloises, les moulages du musée de Saint-Germain-en-Laye ; l'arc de triomphe d'Orange, 1231.
SCHERER (Edmond). — *Diderot*, étude, 984.
SCHWABE (Mme Salis). — *Richard Cobden, notes et correspondances*, 663.
SÉCHÉ (Léon). — *Joachim du Bellay*, 733.
SEELEY (J.-R.). — *Stein, sa vie et son temps*, 632.
SOREL (Albert). — Le ministère de d'Argenson, 1181.
SOSTA (René). — *La Maison de lierre*, 1143.
SPENCER ROBINSON (Sir Robert). — La puissance navale de l'Angleterre et celle de la France, 933.
STAEL (Mme de). — Lettres inédites sur l'Allemagne, 909.
STAKHEIEV. — *Le Foyer domestique*, 931.
STAPFER (Paul). — Gœthe et Lessing, 720. — Beaumarchais en Allemagne, 938.
SURVILLE (André). — *La Dame de charité*, 975.
SYLVESTRE (Armand). — *Poésies*, 927. — *Les Ailes d'or*, 1196.
SYLVIN (Édouard). — Contes bleus et noirs, 1235.
SWARTH (Hélène). — *Fleurs du rêve*, 689.

T

TESSIER (Jules). — Les États généraux avant 1789, 1041.
TEXIER (E.) et C. LE SENNE. — *Les Idées du docteur Simpson*, 735. — *La Dame du lac*, 1169.
THEURIET (André). — *Toute seule*, 1168.
TIMON (Paul). — *Les Papas de Georges*, 976.
TISSOT (Victor). — *Voyage au pays des Tsiganes*, 1095.
TOUDOUZE (Gustave). — *Madame Lambelle*, 881.
TRÉVERRET (A. de). — Thomas Yriarte, 1089.
TRIBOULET (Émile). — *Le Fétiche*, 1024.
TURNER (Le Dr Édouard). — *Remarques au sujet de la lecture faite à l'Académie de médecine par M. Chéreau*, 803.

U

ULBACH (Louis). — Notes et impressions, 665, 713, 760, 808, 854, 904, 953, 1001, 1049, 1096, 1144, 1192, 1236.

V

Valabrègue (Antony). — *Petits Poèmes parisiens*, 927.
Vallery-Radot (René). — *L'Étudiant d'aujourd'hui*, 880.
Varigny (C. de). — L'amour, les femmes et le mariage, d'après Schopenhauer, 706.
Vast-Ricouard. — *Séraphin et Cie*, 1235.
Vavasseur. — *Études historiques sur l'association*, 850.
Vilbort (J.). — Les combinaisons de M. de Bismark, 693. — Les origines de la crise sociale en Russie, 813. — Où se recrutent les nihilistes, 862. — Léon XIII et le Kulturkampf, 1029. — La crise parlementaire en Italie, 1149.
Vilamus. — La Provence maritime, impressions et souvenirs, 728.

W

Warzin (Charles). — *Un Drame dans la rue de l'Échiquier*, 1191.

Z

Zeller (Jules). — *Pie IX et Victor-Emmanuel; histoire contemporaine de l'Italie (1846-1878)*, 923.
Zévort (Edgar). — *Le Marquis d'Argenson et le Ministère des affaires étrangères*, du 18 novembre 1744 au 16 janvier 1746, 1181.
Zola (Émile). — *Nana*, 854. — *Les Soirées de Médan*, 1023.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TOMES XIII ET XIV DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Du 1er juillet 1879 au 30 juin 1880.

A

CADÉMICIENS (PORTRAITS D'). M. H. Taine, 669.— M. Cuvillier-Fleury, 1173.

CADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. *Séance publique annuelle*. M. H. Wallon : vie et travaux de M. Naudet, 510. — M. Mariette : questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte, 535, 557.

FRIQUE (MŒURS ET COUTUMES DES PEUPLES DE L'), 544, 804.

LBERT (LE PRINCE) ET M. GLADSTONE; la question des prérogatives de la couronne en Angleterre, 1077.

LLEMAGNE. Léon XIII et le Kulturkampf, 1029. *Bibliographie*. L'Egypte illustrée, par Georges Ebers, 20, 609. — Vie de Mozart, par le Dr Ludwig Nohl, 175. — Le jugement de l'Angleterre sur Molière, par le Dr C. Humbert, 257. — L'alphabet de l'amour, chants rhodiens, publiés et traduits par Wilhelm Wagner, 287. — Les Deutsche Monatshefte : la Nausicaa de Gœthe, par Wilhelm Scherer, 353. — Les peuples de l'Afrique, par R. Hartmann, 544, 601, 804. — La lutte pour l'existence dans le ciel, par le Dr Freiherr du Prel, 663. — Les sœurs, par Georges Ebers, 783. — Nouvelles feuilles de mon journal, par le Dr Busch, 784.— La campagne de l'Allemagne contre la Russie et la France en 1880-1881, 797. — Preussische Jahrbücher : souvenirs du général von Rüchel; Frédéric II pédagogue, 829. — Mes relations avec Ferdinand Lassalle, par Mme Hélène von Racowitza, née von Dönniges, 848. — Un vieux conteur, par Eugène Kölbing, 901. — Lettres inédites de Benjamin Constant, Mme de Staël, etc., sur l'Allemagne, publiées à Hambourg, 909. — La Deutsche Rundschau : remarques d'un Berlinois sur Paris, par Julius Rodenberg, 1219.

LLEMAND (LE RÊVE D'UN). La campagne de l'Allemagne contre la Russie et la France en 1880-1881, 797.

LLIANCE (L') de l'Allemagne et de l'Autriche, ses conséquences, d'après un confident de M. de Bismarck, 681. — Les combinaisons de M. de Bismarck, 693.

MÉRIQUE. Nathaniel Hawthorne, romancier, 253. — L'expédition américaine au pôle Nord, 265. Une histoire des États-Unis, 498. *Bibliographie*. Le Méphistophélès moderne, 137. — Vie et lettres de Mme Bonaparte, 409.

MÉRIQUE DU SUD. Le conflit entre le Chili et la Bolivie; l'intervention du Pérou; les premières opérations, 1; la campagne du *Huascar*, 553.

MOUR (L'), LES FEMMES ET LE MARIAGE, d'après Schopenhauer, 706.

NGLETERRE. Romanciers contemporains : Ouidà, 15. — Gaiety Theatre : M. Francisque Sarcey; la Comédie française, son organisation, 28. — Poètes anglais contemporains : M. Alfred Tennyson, 80. — Un poète chartiste : M. Thomas Cooper, 103. — L'Angleterre et le gouvernement de l'Inde; les plaintes des indigènes, 349. — M. Hepworth Dixon. 643. — La saison théâtrale à Londres, 834. — La question électorale et l'extension du droit de suffrage, 885. — L'organisation électorale, 919. *Bibliographie*. L'évolution dans la morale, par Stanislas Wake, 18. — Montaigne, par le rév. Lucas Collins; Molière, par Mrs. Oliphant et Tarver, 20. — Les Revues Nineteenth century : la situation politique en Angleterre, par W. E. Gladstone, 135; l'éducation cléricale en France, par Edmond About, 264; la liberté commerciale en Angleterre, par W. E. Gladstone, 874; la puissance navale de l'Angleterre et celle de la France, par sir Robert Spencer Robinson, 933. Frazer's magazine, 263; Fortnightly Review : l'instruction primaire en Angleterre, 686. — Œil pour œil, par Anthony Trollope, 137. — La démonologie, par Moncure Daniel Conway, 156. — Les mœurs et les usages primitifs, par James A. Farrer, 160. — Idylles dramatiques, par Robert Browning, 232. — La Comédie française à Londres, par Mathew Arnold, 257. — London in the jacobite times, par le Dr John Doran, 274. — Le sens de la couleur, par Grant Allen, 303. — L'ère révolutionnaire française, par M. Henri van Laun, 304. — Les moines de Thélème, par Walter Besant et James Rice, 305. — Le nouveau Paul et Virginie, par W. H. Mallock, 305. — Les aventures de John Caldigate, par Anthony Trollope, 322. — La science de l'éducation, par Alexandre Bain, 463. — Life and times of Stein, par J. R. Seeley, 632. — Richard Cobden, notes sur ses voyages, correspondances et souvenirs recueillis par Mme Salis Schwabe, 665. — Les impressions de Théophraste Un Tel, par George Eliot, 947. — L'île de Chypre en 1879, par sir Samuel White Baker, 991. — Milton, par Mark Pattison, 1018. — Histoire des Zoulous, par le roi Cetywayo, 1021. — Life of the Prince Consort, par Théodore Martin, 1077. — Questions constitutionnelles, par Gladstone, 1077. — Vie d'Érasme Darwin, par Ernst Krause et Charles Darwin, 1135.

ANGLETERRE (HISTOIRE D'). Londres aux temps jacobites, 274.

ANNAM (LE ROYAUME D') ET LES ANNAMITES, 132.

ANTIQUITÉ (L') ET SHAKESPEARE. Progrès de l'idée morale dans la tragédie, 193. — Croyances religieuses des Grecs et des chrétiens, 226. — Les catastrophes dans le théâtre de Shakespeare et la religion du poète, 247.

ANTIQUITÉS SCANDINAVES. Les runes et les inscriptions runiques, 660.

ANTIQUITÉS GAULOISES, 1231.

APULÉE DE MADAURE, ses études et ses voyages; il est accusé de magie, son apologie; la religion et les superstitions païennes au IIe siècle de notre ère; les devins et les philosophes; les *Métamorphoses* d'Apulée; sa piété; ses initiations aux différents mystères, 56.

ARCHIVES (LES) DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. Le duc de Saint-Simon et ses papiers inédits, 1086.

ARGENSON (LE MARQUIS D') et le ministère des affaires étrangères du 18 novembre 1744 au 10 janvier 1747, 1181.

AUSTRALIE (LA VIE DU MINEUR EN), 322.

AUTRICHE. Poètes modernes de l'Autriche : Karl Beck, 541.

AVANTAGES (LES) DE LA POLYGAMIE. Simpson de Bassora, 1117.

B

BACH (SÉBASTIEN), 494.

BARBARA, nouvelle russe, 1221.

BASTILLE (Prise de la), 1229.

BEAU (LA SCIENCE DU) et ses récents interprètes, 699.

BEAUMARCHAIS EN ALLEMAGNE, 938.

BEAUX-ARTS. L'exposition de dessins des maîtres anciens à l'école des beaux-arts, 49. — Le comte Balthazar Castiglione et son portrait par Raphaël, au musée du Louvre, 442. — L'expression plastique de la douleur morale sur les tombes populaires des cimetières de Paris, 655. — Les monuments funéraires des Grecs, 963. — Salon de 1880 : la peinture, 1104; la sculpture, 1154. — Les sujets en peinture, 1154.

BECK (KARL), poète autrichien, 541.

BELGIQUE. La question de l'enseignement primaire, 337. — Les contradictions pontificales, à propos de la correspondance diplomatique échangée entre le gouvernement belge et le Vatican, 505. — La Belgique et la Hollande vis-à-vis de l'Allemagne, 837.

BÉRANGER (P.-J. DE) l'homme, le poète, l'écrivain, 565; le chansonnier; forme nouvelle de la chanson, genres divers; la guerre de quinze ans, 582; le lendemain de 1830, dernières chansons et chansons posthumes, les procès de Béranger devant les tribunaux et devant l'histoire, sa place entre les écrivains du XIXe siècle, 648.

BERSOT (M. ERNEST), 376, 762.

BESSARION (LE CARDINAL). La chrétienté et la Renaissance vers le milieu du XVe siècle, 374.

BIBLIOGRAPHIE.

Beaux-Arts. Histoire de la gravure, par Georges Duplessis, 607. — Paris à travers les âges, 609. — *Géographie*. Les colonies françaises, par Paul Gaffarel, 150. — Les antiquités canariennes, par Sabin Berthelot, 450. — Les peuples de l'Afrique, par R. Hartmann, 544,

601, 804. — Nouvelle géographie universelle, la terre et les hommes, par Élisée Reclus, 607. — Pérou et Bolivie, par Ch. Wiener, 608. — La Suisse, par Jules Gourdault, 608. — L'Amérique du Nord pittoresque; le tour du monde, 608. — Voyage à la mer polaire, par le capitaine Nares, 608. — Mongolie et pays des Tangoutes, par Nicolas Prjevalski, 608. — L'Égypte, par Georges Ebers, 609. — La Provence maritime ancienne et moderne, par Charles Lenthéric, 728. — Niger et Bénué, voyage dans l'Afrique centrale, par Alphonse Burdo, 804. — Les peuplades de la Sénégambie, histoire, ethnographie, mœurs et coutumes, légendes, par Bérenger-Féraud, 804. — Promenade dans l'Inde et à Ceylan, 824.

Histoire. Huss et la guerre des Hussites, par Ernest Denis, 6. — Le XVIe siècle et les Valois, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office, 36. — La campagne de l'Est, par le colonel Poullet, 45. — Le département des affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804), par Frédéric Masson, 73. — Histoire de Vauban, par Georges Michel, 87. — Le cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome, par R. Chantelauze, 156. — Histoire de Florence, par Perrens, 280. — Histoire de la monarchie de Juillet, par Victor du Bled, 367. — Le cardinal Bessarion, par Henri Vast, 374. — La Revue historique de MM. Gabriel Monod et Fagniez, 385. — Histoire de la guerre civile de 1871, par Louis Fiaux, 481. — Histoire des États-Unis d'Amérique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Frédéric Nolte, 498. — Henri IV, sa vie, son œuvre, ses écrits, par J. Guadet, 519. — Harangues et lettres inédites de Henri IV, par Eugène Halphen, 521. — Le théâtre chez les jésuites, par Boysse, 529. — Histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1848, racontée à mes petits-enfants, par M. Guizot; leçons recueillies par Mme de Witt, née Guizot, t. II, 593. — Le XVIIe siècle; institutions, usages et costumes (1590-1700), par Paul Lacroix (bibliophile Jacob), 594. — Histoire de Tobie, traduite de la sainte Bible, par Lemaistre de Sacy, 595. — Histoire des Romains, par V. Duruy, 605. — Histoire de la Réformation à Dieppe, par Guillaume et Jean Daval, dits les policiens religionnaires, 1557-1657, publiée pour la première fois avec une introduction et des notes par Émile Lesens, 754. — Mémoires de Jacques Gaches sur les guerres de religion à Castres et dans le Languedoc, 1555-1610, publiés pour la première fois, avec notes et variantes, par Charles Pradel, 756. — Études historiques sur l'association, par Vavasseur, 850. — Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, par A. Chéruel, 915. — Pie IX et Victor-Emmanuel; histoire contemporaine de l'Italie (1846-1878), par Jules Zeller, 923. — Papiers inédits du duc de Saint-Simon; lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne; introduction par Édouard Drumont, 1086. — Le costume au moyen âge, d'après les sceaux, par G. Demay, 1117. — Le marquis d'Argenson et le ministère des affaires étrangères (novembre 1744-janvier 1747), 1181. Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich, publiés par son fils, 1197.

Littérature. Shakespeare et l'antiquité, par Paul Stapfer, 193, 226, 247. — Études et discours, par Ernest Bersot, 276. — Le filleul de la mort, fabliau du moyen âge, mis en vers par Louis de Ronchaud, 971. — Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IXe au XVe siècle, par Fr. Godefroy, 1045.

Philosophie. Mesmer, le magnétisme animal, les tables tournantes et les esprits, par Ernest Bersot, 21. — L'idée moderne du droit en Allemagne, en Angleterre et en France, par Alfred Fouillée, 85. — Les origines de la religion, par Jules Baissac, 111. — La morale anglaise contemporaine; morale de l'utilité et de l'évolution, par Guyau, 181. — La psychologie allemande contemporaine; école expérimentale, par Th. Ribot, 241. — La science de l'éducation, par Alexandre Bain, 463. — Pensées, maximes et fragments de Schopenhauer, par J. Bourdeau, 527, 706. — Études au jour le jour sur l'éducation nationale (1871-1879), par Félix Pécaut, 995. — Questions constitutionnelles, par Gladstone, traduction d'Albert Gigot, 1077.

Divers. — Collection Hetzel, 592. — Histoire de la machine à vapeur, par R.-H. Thurston, revue et annotée, par J. Hirsch, 606. — Faust, préface et traduction de H. Blaze de Bury, eaux-fortes de Lalauze, gravures de Méaulle, 607. — Richard Cobden, correspondance et souvenirs, par Mme Salis Schwabe, 665.

Bibliophile (Un) bordelais au XVIIe siècle. Pierre Trichet, 199.

Bismarck (M. de) et l'alliance austro-allemande, 693.

Bohême (Études nouvelles sur la). Jean Huss et les Hussites, 6.

Bonaparte (La mère d'un). Élisabeth Patterson, d'après sa correspondance publiée en Amérique, 409.

Bougeant (Le P.), son théâtre : *la Femme docteur, les Quakers français, le Saint déniché, Fanférédin, l'Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, 867.

Bulgarie (La) et sa constitution, 145.

Bulletin des cours. Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, 480. — École libre des sciences politiques, 480. — Collège de France, 575. — Sorbonne, 576. — École pratique des hautes études, 668, 692, 716.

Byron (Lord); les deux premiers chants du *Childe-Harold*, 895.

C

Camoëns (Le troisième centenaire de), 1114.

Campagne (La) de l'Allemagne contre la Russie et la France en 1880-1881, 797.

Campagne (La) de l'Est, 741.

Castiglione (Le comte Balthasar) et son portrait par Raphaël, au musée du Louvre, 442.

Catastrophes (Les) dans le théâtre de Shakespeare et la religion du poète, 247.

Catholique (La question) en Allemagne, 1029.

Causerie littéraire. *Littérature.* — Jeanne d'Arc, par Henri Martin, 39. — La République des États-Unis; sa fondation; rôle de la France, par Hippolyte Maze, 39. — Sainte-Beuve et ses inconnues, par A.-J. Pons, 39. — Robert Burat, par Jules Claretie, 40. — Châteauroy, par Vigneau, 40. — Les amours bizarres, par Henry Cauvain, 41. — Théâtre d'Édmond et Jules de Goncourt, 41. — Recherches critiques sur l'histoire religieuse de la France, par Raoul Rosières, 67. — Une nouvelle édition de Gil Blas, avec une préface de H. Reynald, 69. — Une nouvelle édition des *Romans* de Chateaubriand, 69. — Poésies d'Éléazar de Chandeville, 69. — Ni fille ni veuve, par Paul Perret; mademoiselle Besson, par Eugène Giraud, 69. — Descartes, la princesse Élisabeth et la reine Christine, par A. Foucher de Careil, 88. — L'enfance à Paris, par le vicomte d'Haussonville, 89. — Histoire élémentaire de la littérature française depuis l'origine jusqu'à nos jours, par Jean Fleury, 90. — L'empoisonneuse, par Pierre Ninous; le docteur Claude, par Hector Malot; un coin de village, par Camille Lemonnier, 90. — La vie meilleure, par Charles de Pomairols, 90. — Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XVIe siècle, par Gabriel Compayré, 114. — Œuvres du seigneur de Cholières, éditées par Tricotel, préface de Paul Lacroix, glossaire de Jouaust, 116. — La diva, par Édouard Cadol, 116. — Fernande, par A. Gobin, 117. — Les drames de la mer, par H. Comignan, 117. — Les mariages dans l'ancienne société française, par Ernest Bertin, 162. — Contes dialogués de Claude Joloyt de Crébillon, introduction par Oct. Uzanne, 165. — Corinne, tragédie, par Vergez, 165. — L'ar païen sous les empereurs chrétiens, par Paul Allard, 185. — Le renouveau d'Isis, par Esslie, 186. — En Suisse, impressions de deux bourgeois de Paris, par Ernest Detré, 187. — La marraine, par Georges Vautier, 187. — Les tristesses, par Georges Rodenbach, 187. — Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées, par Henri Arnaud, pasteur et colonel des Vaudois, publiée par Gustave Revilliod et Édouard Fick, 212. — Les unités d'Aristote avant le Cid de Corneille, par H. Breitinger, 213. — La poésie de la science par Georges Renard, 214. — Portraits sans modèles, par Émile Blémont, 214. — L'âme immortelle, par Gabriel Reignier, 214. — Prosper Mérimée, ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque, par Maurice Tourneux, 261. — Lettres grecques de Mme Chénier, sa vie par R. de Bonnières, 262. — La revanche de Marguerite, par Charles Deslys et Jules Cauvain, 263. — Les étrangleurs, par Adolphe Belot, 263. — Les cagnards de l'Hôtel-Dieu par Élie Berthet, 263. — Francisque, par l'abbé Jean, 281. — Sous l'uniforme, par Edmond Théry, 283. — Vieux péchés, par saint François, 283. — L'œuvre de Jésus ouvrier; les cercles catholiques, par Arvède Barine, 306. — Poésies complètes d'Albert Glatigny, 307. — La dévorante, par Mme Jenny Touzin, 308. — Revoltée! par Claude Vignon, 308. — Édouard, par Mme de Duras, notice de G. Uzanne, 308. — Théâtre complet d'Eugène Labiche, tomes VIIIe et IXe, 309. — Mon secret ou du conflit de mes passions, par Pétrarque, traduit pour la première fois par Victor Develay, 355. — Lettres inédites extraites de la correspondance de Huet, publiées par C. Henry, 357. — Madame Ferraris, par E. Texier et C. Le Senne, 357. — Les Trouvères, poésies, par Marque et D. Mon, 357. — Voyage à travers les Gaules par Lionel Bonnemère, 403. — Les destinées de l'âme, par Arsène Houssaye, 404. — Le livre de bord, par Alphonse Karr, 404. — Marthe, par J.-K. Huysmans, 405. — Un drame à Constantinople, par Leïla Hanoum, 405. — Scènes de la vie de théâtre, par Abraham Dreyfus, 405. — Théâtre d'adolescents, par Adolphe Carcassonne, 405. — Biographie de

Jacques Richard, par Auguste Dietrich, 406. — Traité général de versification française, par L. Beck de Fouquières, 451. — Les rois en exil, par Alphonse Daudet, 453. — Les folioles, par Alexandre Huré, 454. — Le fils Maugars, par André Theuriet, 474. — La peste au désert, par Venceslas Kraszewski, traduction de Jules Slowacki, 475. — Histoire du costume au théâtre, par Adolphe Jullien, 499. — La politique dans Corneille, par Henri de Bornier, 501. — Notice biographique sur P. Lanfrey, par E. de Pressensé, 547. — Les généraux de la République; Kléber, par Hippolyte Maze, 548. — L'éventail brisé, par Arsène Houssaye, 548. — La belle grêlée, par Alexis Bouvier, 548. — Noélie Jahel, 548. — Les heures de soleil, par Jules Bailly, 549. — Souvenirs de 1847 et de 1848, par le comte d'Alton-Shée, 595. — Histoire générale du costume civil, religieux et militaire, du ve au xiie siècle, par R. Jacquemin, 596. — Les vieilles villes d'Espagne, par A. Robida, 596. — Voyage au Cambodge; l'architecture khmer, par L. Delaporte, 596. — Éditions illustrées : Fromont jeune et Risler aîné, par Alphonse Daudet; les martyrs de la science, par Gaston Tissandier; le neveu de l'oncle Placide, par J. Girardin; franchise, par Mme Colomb; la physiologie du goût, par Brillat-Savarin; les chansons de Nadaud; les contes du chevalier de la Morlière, préface d'Octave Uzanne, 597. — Louki-Laras, par D. Bikélas, traduit du grec par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, 598. — Voyage en Orient, par Joseph Reinach, 638. — La fugitive, par Jules Claretie, 638. — Petite mère, par Mme E. de Pressensé, 639. — Roland, par l'abbé Marc Calmon, 639. — Mémoires de Mme de Rémusat, tome IIe, 687. — Les chants du réveil, par Pierre Mieusset; souvenirs et récréations, par Ernest Héritte; fleurs du rêve, par Hélène Swarth, 689. — Études contemporaines, par E. de Pressensé, 710. — Giulietta e Romeo, nouvelle de Luigi da Porto, traduite par Henry Cochin, 711. — Nouvelles napolitaines, par Marc Monnier, 712. — La chimère, par Ernest Chesneau, 712. — Joachim du Bellay, documents nouveaux et inédits, par Léon Séché, 733. — Le tombeau de Mlle de Lespinasse, par d'Alembert et Guibert, préface de Paul Lacroix, 734. — Le chevrier, par Ferdinand Fabre, 735. — Fabien, par Albert Le Roy, 735. — Les idées du docteur Simpson, par E. Texier et C. Le Senne, 735. — Le mal du pays, par Léon Advier, 735. — Les fleurs noires, par Raoul de l'Angle-Beaumanoir, 736. — La question du divorce, par Alexandre Dumas fils, 757. — La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec, par Alfred Croiset, 852. — Hamlet, tragédie de Shakespeare, traduite en prose et en vers, avec préface et commentaire, par Théodore Reinach, 853. — Nana, par Émile Zola, 854. — Les hauts faits de M. de Ponthau, par Léon Hennique, 854. — Les grandes leçons de l'antiquité classique, par A. Pellissier, 879. — Fragments d'études et notes prises dans une bibliothèque, par M. Jacquinet, 880. — L'étudiant d'aujourd'hui, par René Vallery-Radot, 880. — Voyages et aventures du capitaine Marius Congourdan, par Eugène Mouton, 881. — Madame Lambelle, par Gustave Toudouze, 881. — A côté du bonheur, 881. — Miette et Noré, par Jean Aicard, 881. — Fables de La Fontaine, illustrées à l'eau-forte par A. Delierre, 925, 1046. — Œuvres de Millevoye, édition de P.-L. Jacob, 926. — Poésies, par Armand Sylvestre, 926. — Petits poèmes parisiens, par Antony Valabrègue, 926. — Diderot, étude par Edmond Scherer, 974. — L'Heptaméron de la reine de Navarre; le faux chevalier Warwick, nouvelles éditions du bibliophile Jacob, 974. — Les mères ennemies, par Catulle Mendès, 975. — Le mariage de Loti, par l'auteur d'Aziyadé, 975. — La dame de charité, par André Surville, 975. — Henri-René, par F. Alone; les papas de Georges, par Paul Timon; on n'aime qu'une fois, par Henri Liesse, 976. — Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans, extraite des lettres publiées par M. de Ranke et M. Holland; traduction et notes, par Ernest Jaeglé, 998. — L'évadé, roman canaque, par Henri Roche fort, 1000. — Les réveils, par L. Laurent-Pichat, 1000. — La littérature grecque au ve siècle, par G. Hinstin, 1022. — Histoire de la médecine légale en France, par Charles Desmaze, 1025. — Les soirées de Médan, par Zola, de Maupassant, Huysmans, Céard, Hennique, Alexis, 1025. — Le fétiche, par Émile Triboulet, 1024. — Psyché, par La Fontaine, illustration par Émile Lévy et Giacomelli, 1046. — La Comédie française à Londres (1871-1879); journal de Got; journal de F. Sarcey, introduction de Georges d'Heille, 1046. — Jeanne, poème, par Jules Breton, 1047. — Deuils, poésies, par Albert Renouard, 1048. — Religion et religions, par Victor Hugo, 1071. — Choses de l'autre monde, par Eugène Nus, 1073. — Le somnambule, par Will. Mintorn, traduction de Félix Geslin, 1073. — Gustave Flaubert; Édouard Fournier, 1093. — Promenades archéologiques; Rome et Pompéi, par Gaston Boissier, 1094. — Voyage au pays des Tsiganes, par Victor Tissot, 1095. — Fosca, par Gustave Claudin, 1095. — L'amoureuse de maître Wilhelm, par André Bertera, 1095. — Les armes de la femme, par Ernest d'Hervilly, 1095. — Des vers, par Guy de Maupassant, 1095. — La noblesse française sous l'ancienne monarchie, par Ch. Louandre, 1141. — La maîtresse, par Jules Claretie, 1142. — Georgette, par Th. Bentzon, 1142. — La maison de lierre, par René Sosta, 1143. — Le philosophe sans le savoir, de Sedaine, nouvelle édition de Jouaust, avec préface de Georges d'Heylli, 1144. — Études critiques sur l'histoire de la littérature française, par Ferdinand Brunetière, 1166. — Petit traité de littérature naturaliste d'après les maîtres, par Camille B. et Albert H., 1167. — La semaine de mai, par Camille Pelletan, 1168. — Toute seule, par André Theuriet, 1168. — La dame du lac, par E. Texier et C. Le Senne, 1169. — Croquis parisiens, par J.-K. Huysmans, 1169. — Les ailes d'or, par Armand Sylvestre, 1169. — Pensées, essais et maximes, par X. Doudan, 1190. — L'étang des sœurs grises, par A. Matthey, 1191. — Un drame dans la rue de l'Echiquier, par Charles Warzin, 1191. — Le sergent Villajoux, par Ernest Garennes, 1192. — Contes parisiens en vers, par Maurice Bouchor, 1192. — Les deux masques (comédie-tragédie); Eschyle, par Paul de Saint-Victor, 1214. — Les poésies françaises de Daniel Huet, évêque d'Avranches, par Gaston Lavally, 1215. — Le roman d'un brave homme, par Edmond About, 1216. — Les beaux jours d'un poète, par Hippolyte Buffenoir, 1216. — Paul Albert, 1233. — Le rocher de Sisyphe, histoire des œuvres de Balzac, par M. C. de Lovenjoul, 1234. — Roman d'une nihiliste, histoire du nihilisme, par Ernest Lavigne, 1234. — Courbet, par Gros-Kost, 1235. — Séraphin et Cie, par Vast-Ricouard, 1235. — La princesse Aldée, par Edouard Cadol, 1235. — Les contes bleus et noirs, par Edouard Sylvin, 1235. — Les contes populaires de l'Italie, par Marc Monnier, 1235. — La cité noire, par Eugène Godin, 1235.

Théâtre. Lauriane, par Louis Leroy, 70. — Théâtre complet d'Alexandre Dumas fils, tome VIIIe, 472. — Anne de Kerviler, par E. Legouvé, 549. — L'homme à plaindre, par Jules Barbier, 639. — Le trésor, par François Coppée, 640. — Le beau Solignac, par Jules Claretie, 690. — Daniel Rochat, par Victorien Sardou, 805. — La petite mère, par Meilhac et Halévy, 882. — Les noces d'Attila, par Henry de Bornier, 927. — Théâtre de campagne, 6e série, 976. — L'amiral, par Jacques Normand, 1000. — Théâtre d'Alphonse Daudet, 1024. — L'aventurière, par Émile Augier, 1024. — Le parapluie, par Ernest d'Hervilly, 1048. — Mlle Bartet, dans Ruy-Blas, 1074.

Ceylan et l'Inde, 824.

Chevaleresque (L'esprit) au Japon, d'après les traditions japonaises, 107.

Chevalier (Michel) et l'enseignement des sciences économiques au Collège de France, 577.

Chopin (Frédéric), 398.

Chroniques protestantes. La Réforme à Dieppe et dans le Languedoc, d'après l'histoire de Guillaume et Jean Daval et les mémoires de Jacques Gaches, récemment publiés, 754.

Chypre (L'île de) et la domination anglaise, 991.

Cimetières (Les) de Paris; l'expression plastique de la douleur morale sur les tombes populaires, 655.

Collège de France. Bulletin des cours, 574. — *Histoire et géographie économiques.* Cours de M. Émile Levasseur : leçon d'ouverture; l'enseignement des sciences économiques au Collège de France; Michel Chevalier, 577. — *Histoire des religions.* Cours de M. Albert Réville : leçon d'ouverture, 842.

Colonisation (La) française, 150.

Combinaisons (Les) de M. de Bismarck, 693.

Comédie (La) chez les jésuites, à propos d'un livre récent, 529. — Le père Bougeant, 867.

Comédie française (La), son organisation, 28.

Commune (La) et la guerre civile de 1871, 481.

Concile (Le) du Vatican; M. Émile Ollivier et Mgr Darboy, 448.

Conférences (La campagne des) catholiques. M. de Falloux, 1161.

Conférences publiques. Grenoble. M. Paul Stapfer : Beaumarchais en Allemagne, 938. — Cercle caennais de la ligue de l'enseignement. M. Jules Tessier : les États généraux avant 1789, 1041.

Congrégations (Les) non autorisées, 898.

Congrès des sociétés savantes. *Session de 1880.* La section historique, 957.

Conseil supérieur de l'instruction publique, 780.

Conseiller (Un) dramatique, 420.

Constitutions (Les) de la Bulgarie et de la Roumélie orientale, 145.

Contradictions pontificales (Les) à propos de la correspondance diplomatique échangée entre le gouvernement belge et le Vatican, 505.

Cooper (Thomas), poète chartiste anglais, d'après ses mémoires récemment publiés, 103.

Crise (La) parlementaire en Italie, 1149.

Crise (La) religieuse a Genève. Le vote sur la séparation de l'Église et de l'État, 1207.
Crise (La) sociale en Russie. Ses origines, 813; où se recrutent les nihilistes, 862.
Croyances religieuses des Grecs et des Chrétiens, 226.
Cuvillier-Fleury (M.), 1173.

D

Danemark. Le mouvement littéraire, 269.
Dangers (Les) du moment dans notre politique intérieure, 1101.
Darboy (Mgr) et M. Emile Ollivier, lors du concile du Vatican, 448.
Darwin (Le docteur Érasme), 1135.
Debaize (L'abbé), 763.
Débuts (Les) de la session. Le projet de loi sur le Conseil supérieur de l'instruction publique, 780.
Département (Le) des affaires étrangères pendant la Révolution, 73.
Dessins (Les) des maitres anciens à l'exposition de l'École des beaux-arts, 49.
Devoirs (Les) de la majorité républicaine, 645.
Dictionnaire (Un) de l'ancien français, 1045.
Diplomatie (La) française au xviiie siècle. Le ministère de d'Argenson (1744-1747), 1181.
Divorce (Les projets de) de Napoléon Ier (1807-1808), 765.
Documents historiques inédits. Le xvie siècle et les Valois, d'après les archives anglaises, 36.
Douanière (La politique) de la France, 169, 203.
Droits (Les) de la couronne en Angleterre. Le prince Albert et M. Gladstone, 1077.
Droit (Le) de propriété a Sparte, 1186.

E

École (Une) de paysans dans la campagne de Florence, 522.
Économiques (Sciences). L'enseignement de Michel Chevalier au Collège de France, 577.
Éducation (L') nationale depuis 1870, 995.
Éducation (La première), son importance, 1067.
Éducation (La science de l'), 463.
Église (L') et l'État. L'encyclique du pape contre le mariage civil, 827.
Égypte (Des fouilles a faire en), 535, 557.
Élections (Les) au conseil supérieur de l'instruction publique, 951.
Élections (Les) en Angleterre. La question électorale et l'extension du droit de suffrage, 885. — L'organisation électorale, 919.
Encyclique (L') du pape contre le mariage civil, 827.
Enseignement (Des méthodes allemandes dans l'), 25.
Enseignement (La question de l') primaire en Belgique, 337, 505.
Enseignement secondaire (La réforme de l'). 731, 972. — Sur la possibilité d'introduire dans l'enseignement secondaire les études esthétiques, morales, économiques et politiques, 1139.
Enseignement supérieur. Les étudiants en lettres dans les Facultés de l'Etat, 300. — La licence ès sciences philosophiques et sociales, 1189.
État (L') et l'Église. L'encyclique du pape contre le mariage civil, 827. — Les antécédents de la lutte actuelle, 1053.
États généraux (Les) avant 1789, 1041.
Ethnographie. Les antiquités canariennes, 450. — Les peuples de l'Afrique, 544.
Études contemporaines. Ce que c'est qu'un jésuite, 183.
Études (Les) grecques et leur état actuel, 630.
Études nouvelles sur le moyen age. Le costume d'après les sceaux, 1117.
Études nouvelles sur le xve siècle. Le cardinal Bessarion, 374.
Études nouvelles sur le xviie siècle. Vauban, 87. — Le cardinal de Retz, 156. — Le ministère de Mazarin, 915.
Études nouvelles sur la révolution française. Le département des affaires étrangères, de 1787 à 1804, 73.
Études nouvelles sur le premier empire. Napoléon en famille, 433.
Études sur l'Afrique. Les peuples de l'Afrique; le Niger; les peuplades de la Sénégambie, 804.
Étudiants (Les) en lettres dans les Facultés de l'État, 300.
Expédition (L') américaine au pôle nord, 265.
Exposition (L') de dessins des maîtres anciens à l'École des beaux-arts, 49.

F

Fabuliste (Un) espagnol du xviiie siècle, Thomas Yriarte, 1089.
Faculté des lettres de Grenoble. *Littérature étrangère.* Cours de M. Paul Stapfer : Gœthe et Lessing, 720.
Faculté des lettres de Montpellier. Cours de M. D. Nolen : la science du beau et ses récents interprètes, 699.
Faculté des lettres de Rennes, Conférences de M. J. de Crozals : l'hérédité des offices de judicature; la Paulette, 677.
Falloux (M. de) et les conférences catholiques, 1161.
Fantaisie (Une) allemande. La campagne de l'Allemagne contre la Russie et la France en 1880-1881, 797.
Favre (Jules), 717.
Femmes (Les), d'après Schopenhauer, 706.
Flaubert (M. Gustave). Ses romans de mœurs contemporaines, 342; ses romans de mœurs antiques, 361.
Fouilles (Des nouvelles) à faire en Égypte, 535, 557.
France (La) a l'étranger. De l'influence actuelle de la littérature française aux Pays-Bas, 360.
France (La) au dehors. La colonisation, 150.
France (La) jugée a l'étranger. La République française, d'après M. Émilio Castelar, 296.

G

Gauloises (Antiquités), 1231.
Géographie commerciale (Société de). *Séance publique.* Conférence de M. H. Pigeonneau : les intérêts commerciaux de la France dans la Turquie d'Asie et en Égypte, 589.
Géographiques (Notes), 72, 96, 120, 192, 240, 264, 432, 552, 600, 716, 811, 860, 955, 1124.
Glisson (François). Ses idées sur la matière et sur la vie de la nature; a-t-il été le précurseur de Leibniz? 1082.
Gœthe et Lessing, 720.
Grand-Père (Le) d'un savant célèbre. Le docteur Érasme Darwin, 1135.
Grèce. *Bibliographie.* L'alphabet de l'Amour, chants rhodiens, 287.
Guerre civile (La) de 1871, 481.
Guerre de 1870. La campagne de l'Est, 741.
Guerre (La) dans l'Amérique du Sud. Les premières opérations, 1; la campagne du *Huascar,* 553.

H

Hawthorne (N.), romancier américain, 253.
Henri IV (Études nouvelles sur). Ses lettres et ses harangues, 519.
Hérédité (L') des offices de judicature; la Paulette, 677.
Histoire contemporaine. La monarchie de juillet, 367. — Le concile du Vatican; M. Émile Ollivier et Mgr Darboy, 448. — Pie IX et Victor-Emmanuel, 923.
Histoire (L') des religions, 842.
Historiques et littéraires (Questions). Y a-t-il eu une Renaissance au xvie siècle? 98.
Hollande (La) et la Belgique vis-à-vis de l'Allemagne, 837.
Hotel de ville de la Flèche. Conférence de M. A. Brossier : Mme Pape-Carpantier, 127.
Huascar (La campagne du), 553.
Huss et les Hussites, 6.

I

Illuminé (Un) du paganisme au iie siècle de l'ère chrétienne; Apulée de Madaure, 56.
Impressions de voyage. Une école de paysans dans la campagne de Florence, 522. — L'Inde et Ceylan, 824.
Inde. L'Angleterre et le gouvernement de l'Inde; les plaintes des indigènes; discours de MM. John Bright et Lalmohun Ghose, 349. — L'Inde et Ceylan, 824.
Influence (De l') actuelle de la littérature française aux Pays-Bas, 370.
Institut de France. *Séance publique annuelle des cinq académies.* M. Daubrée : discours d'ouverture, 413. M. Ch. Giraud; la bataille de Malplaquet, 416. M. E. Legouvé : études et souvenirs de théâtre; un conseiller dramatique, 420. M. Edmond Le Blant : de l'origine antique d'un conte des Mille et une Nuits, 425. M. A. Gruyer : le comte Balthazar Castiglione et son portrait par Raphaël, au musée du Louvre, 442. *Séance trimestrielle.* M. Paul Janet : des qualités de l'esprit, 1036.
Instruction (L') primaire en Angleterre, 686.
Instruction publique. La réforme de l'enseignement secondaire, 731. — Le projet de loi sur le conseil supérieur de l'instruction publique, 780.
Intérêts (Les) commerciaux de la France dans la Turquie d'Asie et en Égypte, 589.
Italie. La question du Trentin, 457. — Une école de paysans dans la campagne de Florence, 523. — Pie IX et Victor-Emmanuel, 923. — La crise parlementaire, 1149.
Italie. *Bibliographie.* Miscellanea di storia italiana, 278. — Cesare Borgia, duca di Romagna, notizie e documenti raccolti e pubblicati da Edoardo Alvisi, 279. — Nuovi documenti e studj intorno a Girolamo Savonarola, 279. — Gli Austriaci in Toscana. Ricordi storici del 1849, par Ubaldino Peruzzi, 280. — Histoire de Florence, par Perrens, 280. — La Nuova Antologia : le reforme legislative nei riguardi del sesso e il voto politico delle donne, par Attilio Brunalti, 614.

J

Japon. L'idéal chevaleresque au Japon, d'après les traditions japonaises, 107.

Jésuite (Ce que c'est qu'un), 183.
Jésuites (La comédie chez les), 529, 867.
Jésuites (Les) et la législation. Le rejet de l'article 7 et le péril social, 898.
Juillet (La monarchie de), 367. — La fête nationale du 14 juillet, 1229.

K

Kulturkampf (Le) et Léon XIII, 1029.

L

Labiche (M. Eugène), 789.
Legouvé (M. Ernest), 820.
Léon XIII et le Kulturkampf, 1029.
Lessing et Goethe, 720.
Lettres (Les étudiants en) dans les Facultés de l'État, 300.
Lettres inédites de Benjamin Constant et de Mme de Staël sur l'Allemagne, 909.
Liberté (La) commerciale en Angleterre. De la part du libre-échange et des chemins de fer dans le développement du commerce anglais, 874.
Liberté (La) de la presse, 313.
Libre-échange (Le), son influence dans le développement du commerce anglais, 874.
Littéraire (Histoire). Un fabliau du moyen âge, 971. — Marivaux, 1061.
Littéraire (Histoire) contemporaine. Le mouvement poétique en France, 121.
Littératures étrangères. Le mouvement littéraire en Danemark, 269.
Londres au commencement du XVIIIe siècle, 274.

M

Machiavel, son temps, son caractère, sa politique, sa diplomatie, sa ruine, 772.
Magie (La) dans l'antiquité. Un illuminé du paganisme au IIe siècle de l'ère chrétienne; Apulée de Madaure, 56.
Magnétisme (Le) animal, 21.
Majorité (La) républicaine et ses devoirs, 645.
Malplaquet (La bataille de), 416.
Marines (Les) anglaise et française, 933.
Marivaux (Éloge de), 1061.
Mazarin (Le ministère de), 915.
Métaphysique (La) et la science positive, 491.
Méthodes (Des) allemandes dans l'enseignement, 25.
Metternich (M de). Sa diplomatie, sa lutte avec Napoléon, 1197.
Michel (de Bourges). Son origine, son enfance et sa jeunesse; son éducation politique; sa philosophie; ses opinions; son rôle sous la république, 981.
Mineur (La vie du) en Australie. Aventures de John Caldigate, 322.
Mœurs et coutumes des peuples africains, 544.
Mœurs primitives. Les peuplades sauvages, 601.
Monarchie (La) de Juillet, 367.
Monuments (Les) funéraires des Grecs, 963.
Morales (Questions). L'éducation nationale depuis 1870, 995. — La première éducation, son importance, 1067.
Moralistes français contemporains. M. Ernest Legouvé, 820.
Mouvement (Le) historique. La *Revue historique* de MM. Gabriel Monod et Fagniez, 385.
Mouvement (Le) littéraire a l'étranger, 18, 137, 158, 232, 257, 303, 663, 783, 848, 901, 947, 1018.
Mouvement (Le) littéraire en Danemark, 269.
Mouvement (Le) philosophique. La morale anglaise contemporaine, 181. — De la psychologie expérimentale en Allemagne, 241. — La science positive et la métaphysique, 491.
Mouvement (Le) poétique en France, 121.
Mozart, 175.
Musiciens (Les grands). Mozart, 175. Frédéric Chopin, 398. Robert Schumann, 468. Sébastien Bach, 494.

N

Napoléon Ier en famille, d'après des publications récentes et des documents inédits, 433. — Ses projets de divorce (1807-1808), 765.
Napoléon Ier et l'Autriche, 1197.
Naudet (M. Joseph), sa vie et ses travaux, 510.
Nausicaa (La) de Gœthe, 353.
Nécrologie. M. Ernest Bersot, 762. — L'abbé Debaize, 763.
Nihilisme et Tsarisme. Les origines de la crise sociale en Russie, 813. — Où se recrutent les nihilistes, 862.
Notes et impressions, 21, 41, 70, 91, 117, 139, 165, 187, 235, 283, 309, 330, 357, 358, 406, 427, 475, 525, 572, 614, 641, 665, 690, 713, 736, 760, 785, 808, 832, 854, 882, 905, 928, 953, 977, 1001, 1024, 1049, 1074, 1096, 1120, 1141, 1169, 1192, 1216.

O

Ollivier (M. Émile) et Mgr Darboy, lors du concile du Vatican, 448.
Orange (l'arc de triomphe d'), 1231.
Orient (Études nouvelles sur l'extrême). L'idéal chevaleresque au Japon, 107.
Orient (Mœurs de l'extrême). L'Annam et les Annamites, d'après le journal de voyage de M. Dutreuil de Rhins, 132.
Orient (L') politique. Deux constitutions. La Bulgarie et la Roumélie orientale, 145.
Orient (Question d'). La Bulgarie et la Roumélie orientale, 145. — La question d'Orient dans l'histoire, 289. — L'île de Chypre en 1879, 991. — La politique civilisatrice en Syrie, 1125.
Origine (De l') antique d'un conte des Mille et une Nuits, 425.
Origines (Les) du nihilisme en Russie, 813.
Ornementation (L') expressive. L'expression plastique de la douleur morale sur les tombes populaires des cimetières de Paris, 655.
Ouida (Mlle Louise de la Ramée), romancier anglais contemporain, 15.

P

Pape-Carpantier (Mme), 127.
Papiers inédits. Quelques lettres de Benjamin Constant et de Mme de Staël sur l'Allemagne, 909. — Les papiers inédits du duc de Saint-Simon, 1086. — Le *Parallèle* de Saint-Simon, 1211.
Patterson (Mme Jérôme Bonaparte, née Élisabeth), d'après sa correspondance publiée en Amérique, 409.
Paulette (La) et l'hérédité des offices de judicature, 677.
Pays-Bas. De l'influence actuelle de la littérature française aux Pays-Bas, 370.
Pédagogie (La) anglaise contemporaine. M. Alexandre Bain et son livre sur l'éducation, 463.
Peinture (La) au Salon, de 1880, 1104. — Les sujets en « peinture », 1154.
Peuplades (Les) sauvages et les mœurs primitives, d'après M. R. Hartmann et sir John Lubbock, 601.
Philosophie politique. L'idée moderne du droit, 85.
Philosophique (Le mouvement), 181, 241, 491.
Pie IX et Victor-Emmanuel, 923.
Poésie (La) pastorale, 621.
Poète (Un) chartiste en Angleterre. M. Thomas Cooper, 103.
Poètes anglais. M. Alfred Tennyson, 80.
Poètes modernes de l'Autriche. Karl Beck, 541.
Poétique (Le mouvement) en France, 121.
Pôle nord (L'expédition américaine au), 265.
Polémique (Une) récente. Michel Servet, d'après MM. Tollin, Chéreau, Charles Dardier, Turner, 801.
Politique. Les premières hostilités dans l'Amérique du Sud, 1. — La situation politique de l'Angleterre, d'après M. Gladstone, 135. — Deux constitutions : la Bulgarie et la Roumélie orientale, 145. — La politique douanière de la France depuis Colbert jusqu'au traité de commerce de 1860, 169, 203. — La question d'Orient dans l'histoire, 289. — La République française jugée par M. Emilio Castelar, 296. — La liberté de la presse, 313. — La question de l'enseignement primaire en Belgique, 337. — L'Angleterre et le gouvernement de l'Inde; les plaintes des indigènes, 349. — Les revendications italiennes : la question du Trentin, 457. — Les contradictions pontificales à propos de la correspondance diplomatique échangée entre le gouvernement belge et le Vatican, 505. — Les devoirs de la majorité républicaine, 645. — L'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche, 681. — Réflexions d'un électeur à propos de l'ouverture de la session, 684. — L'alliance austro-allemande et les combinaisons de M. de Bismarck, 693. — Le projet de loi sur le conseil supérieur de l'instruction publique, 780. — La Belgique et la Hollande vis-à-vis de l'Allemagne, 837. — Le vote du 9 mars, 861. — Le rejet de l'article 7 et le péril social, 898. — Les antécédents de la lutte actuelle entre l'ultramontanisme et l'État, 1053. — Les dangers du moment, 1101. — La politique civilisatrice en Syrie, 1125. — La crise parlementaire en Italie, 1149. — La campagne des conférences catholiques; M. de Falloux, 1161.
Politique (La) douanière de la France, depuis Colbert jusqu'au traité de commerce de 1860, 169, 203.
Portraits d'académiciens. M. H. Taine, 609. — M. Cuvillier-Fleury, 1173.
Portugal. Le troisième centenaire de Camoëns. 1114.
Positive (La science) et la métaphysique, 491.
Pouvoir (Le) royal en France sous le règne de Charles V, 1009.
Presse (La liberté de la), à propos du rapport de M. Anatole de la Forge et du projet de loi de la commission, 313.
Progrès de l'idée morale dans la tragédie. Shakespeare et l'antiquité, 193.
Projets (Les) de divorce de Napoléon Ier, extrait du 3e volume des *Mémoires* de Mme de Rémusat, 765.
Provence (La) maritime, 728.
Prusse (La), ses réformateurs, le baron de Stein, 632.
Psychologie (De la) expérimentale en Allemagne, 241.

Q

Qualités (Les) de l'esprit, étude physiologique, 1036.
Question (La) de l'enseignement primaire en Belgique, 337.
Questions d'histoire et de littérature. Y a-t-il eu une Renaissance au xvie siècle? 98.

R

Réflexions d'un électeur à propos de l'ouverture de la session, 684.
Réforme (La) a Dieppe et dans le Languedoc, d'après de nouveaux documents, 754.
Réforme (La) de l'enseignement secondaire, 731, 972, 1164.
Religieuse (Histoire). Les origines de la religion chez les Hébreux, 111.
Religieuses (Questions). L'encyclique du pape contre le mariage civil, 827.
Religions (L'histoire des), 842.
Renaissance. Y a-t-il eu une Renaissance au xvie siècle? 98.
Renan (M. Ernest) en Angleterre, 1005.
Représentations (Les) du *Marchand de Venise* à Londres, 745.
Républicain (Un) de la veille. Michel (de Bourges), d'après des souvenirs personnels, 981.
République (La) française, lettre de M. Emilio Castelar, 296.
Retz (Le cardinal de) et ses missions diplomatiques a Rome, 156.
Rêve (Le) d'un Allemand. La campagne de l'Allemagne contre la Russie et la France en 1880-1881, 797.
Revendications (Les) italiennes. La question du Trentin, à propos d'une polémique récente, 457.
Révolution française (Études nouvelles sur la). Le département des affaires étrangères de 1787 à 1804, d'après M. Frédéric Masson, 73.
Revue (La) historique, son but, son esprit, ses collaborateurs, ses publications, 385.
Revues (Les) étrangères. Nineteenth Century, 135, 264, 874, 933. — Frazer's Magazine, 263. — Fortnightly Review, 686. — Les Deutsche Monatshefte : *la Nausicaa*, de Gœthe, d'après Wilhelm Scherer, 353. — Preussische Jahrbücher : general von Rüchel, 839. — La Revue russe, 311. — Le Messager d'Europe : Sainte-Beuve, d'après Émile Zola, 613. — Le Foyer domestique, par Stakheiev, 831. — La Nuova Antologia : les réformes législatives et le vote politique des femmes, par Attilio Brunalti, 614.
Roman (Le) anglais et le roman américain, 137.
Romanciers américains. Nathaniel Hawthorne, 253.
Romanciers anglais contemporains. Ouida, 15.
Romanciers français contemporains. M. Gustave Flaubert, 342, 361.
Romanciers russes contemporains. M. Ivan Tourguénef, 217.
Romans (Les) d'éducation, 612.
Roumélie (La) orientale et sa constitution, 145.
Runes (Les) et les inscriptions runiques, 660.
Russie. Les origines du nihilisme, 813. — Où se recrutent les nihilistes, 862.
Bibliographie. Le *Messager d'Europe* : Sainte-Beuve, d'après Émile Zola, 613. — Le foyer domestique, par Stakheiev, 831.

S

Saint-Germain-en-Laye (Les moulages du musée de), 1231.
Saint-Simon (Le duc de) et ses papiers inédits, 1086. — Le *Parallèle*, 1211.
Salon de 1880. L'exposition de peinture, 1104; la sculpture, 1154.
Scandinaves (Antiquités). Les runes et les inscriptions runiques, 660.
Schumann (Robert), 468.
Science (la) du beau, 699.
Sciences philosophiques et sociales (la licence ès), 1189.
Sculpture (la) au Salon de 1880, 1154.
Semaines politiques, 44, 93, 141, 190, 237, 286, 333, 380, 429, 502, 550, 598.
Servet (Michel), à propos d'une polémique récente, et d'après MM. Tollin, Chéreau, Charles Dardier, Turner, 801.
Shakespeare et l'antiquité. Progrès de l'idée morale dans la tragédie, 193. Croyances religieuses des Grecs et des chrétiens, 226. Les catastrophes dans le théâtre de Shakespeare et la religion du poète, 247.
Shakspere. Les représentations du *Marchand de Venise* à Londres, 745.
Simpson de Bassora ou les Avantages de la polygamie, récit humoristique, 1117.
Situation politique (La) en Angleterre, d'après M. Gladstone, 135.
Société asiatique. *Séance annuelle*. M. Ernest Renan : Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1878-1879, 394.
Sociétés (Les) antiques. Du droit de propriété à Sparte, 1186.
Sociétés savantes. Congrès de 1880. La section historique, 957.
Solidarité (La) morale, 1083.
Sorbonne. *Éloquence grecque*. Cours de M. Egger : État actuel des études grecques, 630. — *Histoire du moyen âge*. Cours de M. Ernest Lavisse : leçon d'ouverture; du pouvoir royal en France sous le règne de Charles V, 1009. — *Littératures méridionales de l'Europe*. Cours de M. Émile Gebhart : leçon d'ouverture, Machiavel, 772. *Poésie française*. Cours de M. Ch. Lenient : P.-J. de Béranger; l'homme, le poète, l'écrivain, 565; le chansonnier, forme nouvelle de la chanson, genres divers, la guerre de quinze ans, 582; le lendemain de 1830, dernières chansons et chansons posthumes, les procès de Béranger devant les tribunaux et devant l'histoire, sa place entre les écrivains du xixe siècle, 648. — Cours de M. L. Marcou : la poésie pastorale, 621. — Bulletin des cours, 576. — *Conférences de l'Association scientifique*. M. A. Mézières : les deux premiers chants du *Childe-Harold*; lord Byron, 895. — M. Félix Ravaisson : les monuments funéraires des Grecs, 963. — *Doctorat ès lettres*. Thèses de M. Henri Marion : François Glisson; de la solidarité morale, 1082.
Sparte (le droit de propriété a), 1186.
Stein (le baron von), d'après de nouveaux documents, 632.
Suisse. Le vote sur la séparation de l'Église et de l'État à Genève, 1207.
Bibliographie. Les unités d'Aristote avant le Cid, 904.
Sujets (Les) en peinture, 1154.
Syrie (La politique civilisatrice en), 1125.

T

Taine (M. H.), 669.
Tennyson (M. Alfred), poète anglais contemporain, 80.
Théâtre (Le) contemporain. M. Eugène Labiche, 789.
Turguénef (M. Ivan), 217.
Toussaint-Louverture, 335.
Tragédie (Progrès de l'idée morale dans la). Shakespeare et l'antiquité, 193.
Trentin (La question du) et les revendications italiennes, 457.
Trichet (Pierre), bibliophile bordelais du xviie siècle, 199.
Tsarisme et nihilisme. Les origines de la crise sociale en Russie, 813.

U

Ultramontanisme (L') et l'État. Les antécédents de la lutte actuelle, 1053.
Universitaires (Questions). La réforme de l'enseignement secondaire, 731. — Les élections au conseil supérieur de l'instruction publique, 951. — La réforme des programmes, 972. — Les examens de passage, 1164. — La licence ès sciences philosophiques et sociales, 1189.

V

Vauban, 87.
Vénalité (La) des offices sous l'ancien régime, 677.
Victor-Emmanuel et Pie ix, 923.
Vie (La) du mineur en Australie. Aventures de John Caldigate, 322.
Vote (Le) du 9 mars, 861.

Y

Yriarte (Thomas), 1089.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Ce, rue Saint-Benoît.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109529278